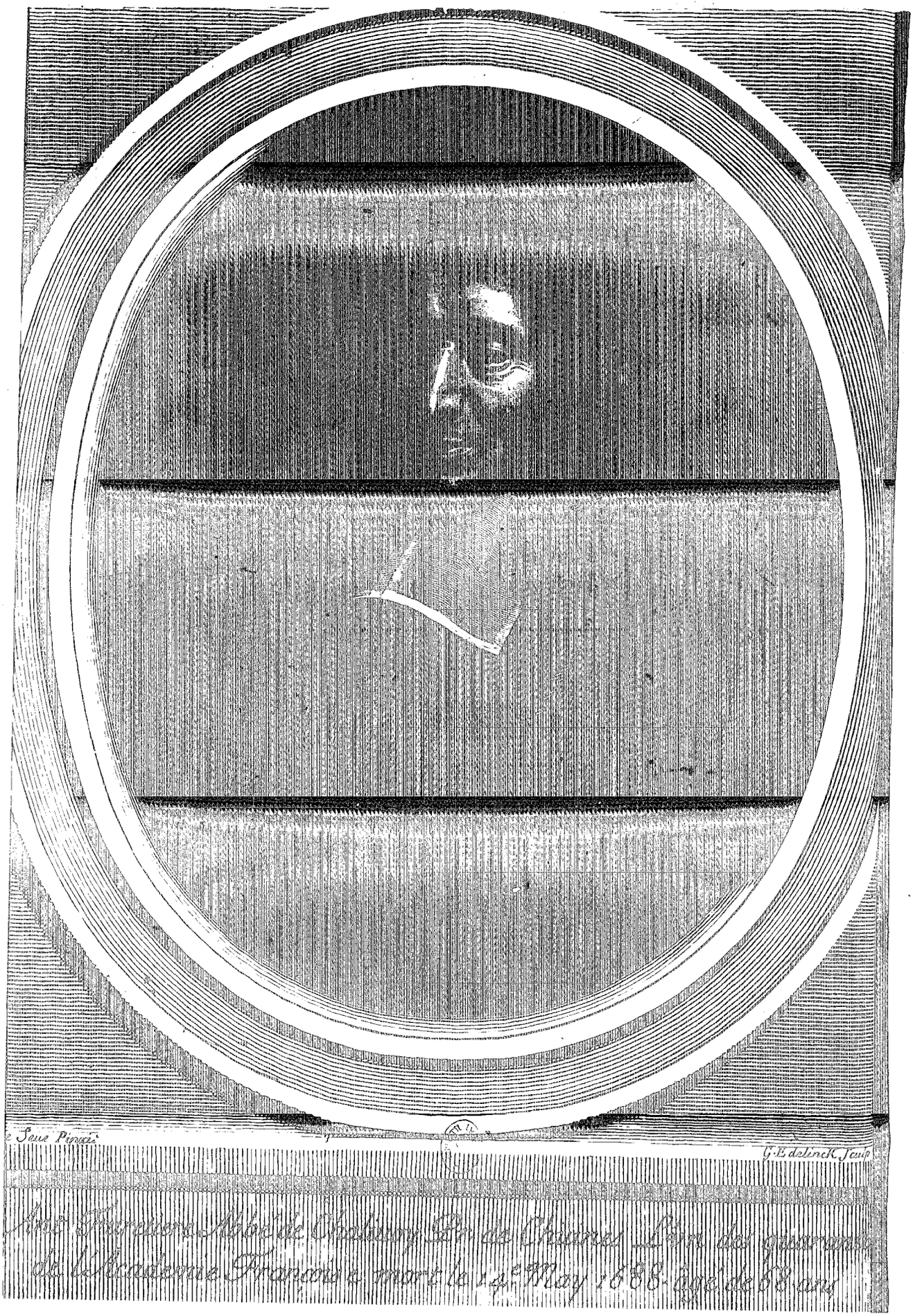

Ant. Furetiere Abbé de Chalucy Pr. de Chaunes Lim. des quarante
de l'Academie Françoise mort le 14e May 1688 âgé de 68 ans

DICTIONAIRE UNIVERSEL,

Contenant generalement tous les

MOTS FRANÇOIS,

tant vieux que modernes, & les
Termes de toutes les

SCIENCES ET DES ARTS:

Diviſé en trois Tomes.

TOME PREMIER.

A — E.

DICTIONAIRE UNIVERSEL,

Contenant generalement tous les

MOTS FRANÇOIS

tant vieux que modernes, & les Termes de toutes les

SCIENCES ET DES ARTS,

SÇAVOIR

La Philoſophie, Logique, & Phyſique; la Medecine, ou Anatomie; Pathologie, Terapeutique, Chirurgie, Pharmacopée, Chymie, Botanique, ou l'Hiſtoire naturelle des Plantes, & celle des Animaux, Mineraux, Metaux & Pierreries, & les noms des Drogues artificielles:

La Juriſprudence Civile & Canonique, Feodale & Municipale, & ſur tout celle des Ordonnances:

Les Mathematiques, la Geometrie, l'Arithmetique, & l'Algebre; la Trigonometrie, Geodeſie, ou l'Arpentage, & les Sections coniques; l'Aſtronomie, l'Aſtrologie, la Gnomonique, la Geographie; la Muſique, tant en theorie qu'en pratique, les Inſtrumens à vent & à cordes; l'Optique, Catoptrique, Dioptrique, & Perſpective; l'Architecture civile & militaire, la Pyrotechnie, Tactique, & Statique:

Les Arts, la Rhetorique, la Poëſie, la Grammaire, la Peinture, Sculpture, &c. la Marine, le Manege, l'Art de faire des armes, le Blaſon, la Venerie, Fauconnerie, la Peſche, l'Agriculture, ou Maiſon Ruſtique, & la plus-part des Arts mechaniques:

Pluſieurs termes de Relations d'Orient & d'Occident, la qualité des Poids, Meſures & Monnoyes, les Etymologies des mots, l'invention des choſes, & l'Origine de pluſieurs Proverbes, & leur relation à ceux des autres Langues:

Et enfin les noms des Auteurs qui ont traitté des matieres qui regardent les mots, expliquez avec quelques Hiſtoires, Curioſitez naturelles, & Sentences morales, qui ſeront rapportées pour donner des exemples de phraſes & de conſtructions.

Le tout extrait des plus excellens Auteurs anciens & modernes.

Recueilli & compilé par feu

Meſſire ANTOINE FURETIERE,

Abbé de Chalivoy, de l'Academie Françoiſe.

BIBLIOTHEQUE

TOME PREMIER.



PREFACE.

IL n'y a jamais eu peut-être de livre qui ait pû ſe paſſer plus aiſément de Preface que celuy-cy. Car les traverſes qu'il a eſſuyées avant que de voir le jour, ont donné lieu à pluſieurs Ecrits qui l'ont fait connoître dans le monde avec aſſez d'eclat, & par des traits aſſez bien circonſtanciez, pour n'avoir plus beſoin que de ſe produire luy-même ſans aucune ſorte d'Avant-propos. Cependant, comme l'on eſt aſſeuré que ſi l'Auteur avoit vécu juſques à cette heure, il auroit mis une Preface à la tête de ſon Dictionaire, l'on s'eſt crû obligé à ſe conformer à ſon deſſein, encore qu'on ſe voye deſtitué de tout ſon projet, & de toutes les remarques qui auroient produit infailliblement entre ſes mains un diſcours tout-à-fait curieux & inſtructif. Cette privation n'a pû nous reduire à ne pas donner quelque choſe à l'intention de l'Auteur, & à la coûtume. Voicy donc une Preface.

Mais que le Lecteur ne s'attende pas à nous voir pouſſer des lieux communs ſur l'utilité des Dictionaires. Le public eſt aſſez convaincu qu'il n'y a point de livres qui rendent de plus grands ſervices, ni plus promptement, ni à plus de gens que ceux-là: & ſi jamais on a pû s'appercevoir de cette favorable diſpoſition du public par les frequentes reimpreſſions, ou par la multiplicité de cette ſorte d'Ouvrages, c'eſt ſur tout en ces dernieres années; car à peine pourroit-on compter tous les Dictionaires ou reimprimez, ou compoſez depuis quinze ou vingt ans, dont la plus-part ont été, & ſont encore d'un debit extraordinaire. Rien donc ne pourroit être plus ſuperflu, que d'entreprendre icy la preuve ſi ſouvent donnée par d'autres de l'utilité de cette ſorte de Compilations. Mais cela même nous montre qu'on ne ſauroit publier le Dictionaire de Mr. Furetiere ſous de plus favorables auſpices, puis qu'on le fait pendant que le monde eſt encore dans le fort de ſa paſſion pour cette eſpece de livres.

Ce n'eſt pas qu'on faſſe difficulté de declarer, qu'en quelque autre temps qu'il eût pû paroître, on auroit dû ſe flatter de l'eſperance d'un tres-bon accueil. Car c'eſt un Ouvrage diſtingué avantageuſement par tant d'endroits, qu'il n'y a point de depravation de goût, ou de contre-temps bizarres, contre leſquels il ne ſemble qu'il pourroit tenir. Comme le public en a pû juger par l'Eſſay que l'Auteur en diſtribua à Paris, & qui fut tout auſſi-tôt reimprimé en Hollande, on ſe croit moins obligé de faire connoître icy au Lecteur l'importance de ce Dictionaire. On ſup-

poſé avec raiſon ſur le grand cours qu'ont eu ces fragmens & ces pieces detachées, que l'Ouvrage eſt déjà ſi connu & ſi eſtimé, qu'il n'a plus beſoin de ces favorables preventions, que les Ecrivains ou les Libraires tâchent d'inſpirer dans une Preface par des denombremens artificieux, & par certains details qu'ils choiſiſſent, & qu'ils expoſent le plus avantageuſement qu'il leur eſt poſſible.

On ne fera donc pas remarquer au Lecteur, que Mr. l'Abbé Furetiere ayant travaillé long-temps à compoſer & à polir ſon Ouvrage, a pû profiter des bonnes & des mauvaiſes qualitez d'un tres-grand nombre d'Auteurs qui l'ont precedé en ce genre de travail; & qu'il en a pû profiter d'autant plus conſiderablement, que lors qu'il avoit le plus à cœur ſon Dictionaire, il en paroiſſoit ſouvent d'autres revûs, corrigez & augmentez: ce qui ne pouvoit manquer de le conduire aux plus juſtes idées de la perfection d'un tel Ouvrage, tant parce qu'il remarquoit comment on avoit remedié aux defauts des premieres Editions, que parce qu'il apprenoit des Lecteurs les plus éclairez, ſi on y avoit bien ou mal remedié.

On ne fera point non plus reſſouvenir le public, que Mr. Furetiere a inſeré dans ſon I. Factum une Critique ſur le Dictionaire de l'Academie, par laquelle on peut s'appercevoir clairement, qu'il découvroit juſqu'aux plus petits defauts d'exactitude. Or c'eſt beaucoup, qu'un Auteur ſe faſſe des regles ſi ſeveres, & en comprenne ſi vivement toute l'étenduë ſelon la plus ſcrupuleuſe preciſion: car ſi ce n'eſt pas une marque convaincante qu'il les conſulte auſſi exactement lors qu'il compoſe, que lors qu'il cenſure le travail d'autruy, c'eſt du moins un prejugé en ſa faveur.

On n'avertira point non plus le public, que la ſechereſſe qui accompagne ordinairement les Dictionaires n'eſt pas à craindre dans celuy-cy. Car outre que la vaſte étenduë, & la carriere immenſe que l'Auteur a choiſie pour ſon deſſein, fournit dans chaque page beaucoup de diverſité, & ne permet pas que le Lecteur faſſe beaucoup de chemin ſans apprendre quelque choſe qui en vaut la peine; outre cela, dis-je, on a ſoin de donner du relief aux definitions par des exemples, par des applications, par des traits d'Hiſtoire; on indique les ſources, on marque ſouvent les origines & les progrez; on refute, on prouve, on ramaſſe cent belles curioſitez de l'Hiſtoire naturelle, de la Phyſique experimentale, & de la pratique des Arts. Ce ne ſont pas de ſimples mots qu'on nous enſeigne, mais une infinité de choſes, mais les principes, les regles & les fondemens des Arts & des Sciences: de ſorte qu'au lieu d'amplifier l'idée

de

de ſon Ouvrage, l'Auteur l'a retreſſie, quand il a dit en dediant ſes Eſſais au Roy, *qu'il avoit entrepris l'Encyclopedie de la langue Françoiſe.*

A quoy ſervîroit de dire, que la vivacité qui a paru dans ſes Factums, ne doit pas faire ſoupçonner qu'il ait manqué de la patience & de l'application phlegmatique que ſon entrepriſe demandoit? Car la République des Lettres ignore-t-elle, que les François, qui ſemblent, à n'en juger qu'à veue de pays, beaucoup plus propres à des études promptement expediées, qu'à celles qui demandent une longue & infatigable application, s'acquitent auſſi-bien que, que ce ſoit du métier de compiler, quand ils s'en mêlent? C'eſt ce qu'il ſeroit aiſé de prouver par des exemples de toute nature, ſi c'en étoit icy le lieu. Mais ſans ſortir de l'eſpece dont il eſt queſtion preſentement, d'où ſont venus, je vous prie, les Dictionaires de la plus penible recherche, & portez du premier coup le plus prés de la perfection, que d'un Robert Eſtienne, & de ſon fils Henry? Où eſt le ſavant parmi les nations les plus fameuſes pour l'aſſiduité au travail, & pour la patience neceſſaire à copier, & à faire des extraits, qui n'admire là-deſſus les talens de Mr. Du Cange, & qui ne l'oppoſe à tout ce qui peut être venu d'ailleurs en ce genre-là? Si quelqu'un ne ſe rend pas à cette conſideration generale, on n'a qu'à le renvoyer *ad penam libri*: qu'il feuillete ce Dictionaire, & il trouvera, pour peu qu'il ſoit connoiſſeur, qu'on n'a pû le compoſer ſans être un des plus laborieux, & des plus patiens hommes du monde.

On ne nie point que l'Auteur n'ait eu des avantages qui ont manqué à ceux qui ont fait les Dictionaires des langues mortes. Car avec moins de travail il a pû ſavoir au juſte toutes les differentes notions des mots, & les proprietez de leurs combinaiſons. Chacun ſe peut convaincre par ſa propre experience, qu'il eſt plus facile d'entendre à demi-mot les diverſes ſignifications des paroles en ſa langue maternelle, qu'avec beaucoup de meditation le ſens que l'on doit donner en mille rencontres aux expreſſions des Auteurs Latins.

Mais le ſeul avantage des Dictionaires des langues vivantes par deſſus les Dictionaires des langues mortes, n'eſt pas que dans les premiers on donne plus aiſément & plus ſeurement que dans les autres, la veritable ſignification des termes, ſelon toutes leurs combinaiſons, & ſelon la diverſité des matieres où on les employe: voicy encore un avantage tres-important, c'eſt que les Dictionaires d'une langue morte ne la repreſentent qu'en partie, parce que ceux

qui

qui les compilent, ne ſauroient où prendre une infinité de mots qui ont auſſi proprement appartenu à cette langue, que les mots qui nous en ſont encore connus. Car, par exemple, combien y a-t-il de mots Grecs & Latins qui n'ont jamais paſſé dans les livres? Combien y en a-t-il qui n'ayant pas été confinez au ſeul commerce de vive voix, mais ayant eu place dans les Eſcrits de quelque Auteur, n'en ſont pas moins perdus pour cela, à cauſe de la perte totale qu'on a faite de ces Eſcrits? Il y a tel mot & telle phraſe dans les Dictionaires les plus amples, qu'on ne peut juſtifier que par un ſeul Auteur, encore ſe faut-il contenter quelquefois d'un paſſage unique; d'où il s'enſuit que ſi nous avions tous les Auteurs, ou tous les Eſcrits de ceux dont il nous reſte beaucoup de Traitez, nous y trouverions dequoy amplifier les Dictionaires. Nous voyons tous les jours qu'à meſure qu'on publie des Manuſcrits de la baſſe Latinité, on découvre de nouveaux termes à inſerer dans le Gloſſaire de Mr. Du Cange, leſquels bien ſouvent n'avoient échappé à ſes infatigables recherches, que parce qu'ils n'avoient été employez par aucun Eſcrivain connu.

Outre ces raiſons l'on peut dire encore, que les mots qui ne ſont que tres-peu de fois dans les livres, ſont fort ſujets à demeurer exclus d'un Dictionaire. Et c'eſt la raiſon pourquoy le ſavant Borrichius a pû ramaſſer plus de 400. mots de la lettre C, qui avoient échappé aux Compilateurs du *Forum Romanum*, gens neanmoins qui étoient venus plus d'une fois au ſecours les uns des autres, marchant ſucceſſivement ſur les mêmes voyes. Le même Borrichius obſerve judicieuſement, que ce qui fait que le Threſor de Henry Eſtienne, qu'il regarde d'ailleurs comme le meilleur Ouvrage que l'on ait fait en ce genre-là, manque d'une infinité de mots, c'eſt que l'Auteur n'avoit pas aſſez feuilleté Ariſtote, Platon, Xenophon, Demoſthene, Thucydide, Euripide, Plutarque, Galien, &c. & qu'il n'avoit pû conſulter pluſieurs autres livres qui n'ont été publiez que depuis ſa mort. Puis donc qu'il eſt extremement difficile d'aſſembler tous les mots qui nous reſtent des langues mortes, & impoſſible d'ailleurs de retrouver ceux que l'on en a perdus, qui peut-être ſont en plus grand nombre que ceux que l'on a encore dans les livres; il eſt évident que ces langues-là ne ſont repreſentées qu'à demi dans les Dictionaires, & qu'elles y perdent neceſſairement une infinité d'expreſſions qui n'étoient bonnes que pour l'entretien familier, & qui appartenoient en propre à certains Arts, ou à certaines fonctions de la vie, ſur quoy il ne nous reſte aucun Traité particulier. Mais ces obſtacles ne regardant point les langues vivantes,

vantes, il s'enſuit que quand on s'en veut donner la peine avec les talens requis pour cela, on peut faire des Dictionaires qui les repreſentent dans toute leur étenduë.

On ne dit rien d'un grand defaut qui regne pour l'ordinaire dans les Lexicons des langues ſavantes, & ſur tout dans les Dictionaires polyglottes: c'eſt qu'on y voit bien les rapports d'un mot à un autre mot, mais non pas auſſi ſouvent qu'il le faudroit la definition des choſes ſignifiées par les mots. C'eſt neanmoins ce qu'il y a de plus neceſſaire à ſavoir. Car, que me ſert de pouvoir nommer en pluſieurs façons une même choſe, ſi je ne ſuis capable d'en donner une bonne definition? Que m'importe, par exemple, qu'un niveau ait un tel nom en Latin, en Grec, en Alleman, en cent autres langues differentes, ſi je ne ſais ce que ç'eſt au fond qu'un niveau? Or voilà principalement à quoy l'on remedie le plus dans les Dictionaires des langues vivantes, & en quoy celuy de Mr. Furetiere ſera d'un uſage continuel & univerſel au delà de tout ce qu'on a veu juſques icy. Quiconque voudra profiter de ſes travaux, pourra deſormais repreſenter chaque ſujet par ſes veritables caracteres, & ſelon les termes des plus experts en chaque profeſſion. On ne ſera plus reduit, comme le ſont tant de gens dans les matieres même les plus communes, à recourir au mot vague de *choſe*, de *piece*, & à faire des poſtures de mains & de pieds, (manieres qui paſſent avec raiſon pour ruſtiques) afin d'exprimer la figure, la ſituation, & l'étendue de ce dont on parle. Cet Auteur apprend à tout le monde, non ſeulement la nature des choſes par leur matiere, leurs uſages, leurs eſpeces, leurs figures, & leurs autres proprietez, mais auſſi les termes propres dont il ſe faut ſervir pour les décrire. Et en cela il eſt deſcendu dans un detail qui ſurprendra tous ceux qui l'examineront attentivement.

Il ſeroit à ſouhaitter qu'un Ariſtarque ou un Didyme, un Varron ou un Ciceron euſſent fait un pareil travail en l'honneur de la langue Grecque & de la langue Latine, en faveur de leur ſiecle & de toute la poſterité. Quels threſors n'y trouveroit-on pas, & quelles ſources inepuiſables d'éclairciſſemens! Mais il ſemble que la bonne fortune de la langue Françoiſe luy ait ménagé cette glorieuſe prerogative, d'être la premiere qui ait paru reünie en un corps ſi vaſte & ſi étendu. Il ne faut pas douter que les autres nations n'imitent un ſi bel exemple, ce qui fera que par toute l'Europe on accoûtumera les perſonnes les moins lettrées à parler de tout avec connoiſſance de cauſe & avec juſteſſe. Or il eſt certain que l'utilité d'une ſemblable coûtume va plus loin que l'on ne penſe,

&

& qu'on ne ſe doit pas borner en mettant ces ſortes de Dictionnaires entre les mains de tout le monde, à inſtruire chaque perſonne dans l'art de definir exactement. C'eſt un mal peu reel pour la ſocieté civile, que d'ignorer la proprieté de pluſieurs termes: mais il n'eſt point de profeſſion où la juſteſſe d'eſprit ne ſoit d'un uſage merveilleux; & c'eſt une grande preparation pour l'acquerir, que de s'accoûtumer de bonne heure à parler des choſes de ſon reſſort ſelon les notions qu'un bon Dictionaire en fournit.

Quoy qu'il en ſoit, il y a quelque ſorte de juſtice dans ce privilege de la langue Françoiſe, puis qu'on ne ſauroit raiſonnablement luy conteſter certaines perfections tres-avantageuſes qui ne ſe trouvent point dans les autres langues. On pourroit peut-être s'exprimer plus fortement; mais on aime mieux témoigner la reconnoiſſance de l'honneur qui luy eſt fait dans les pays étrangers, que de faire trop de mention de ſa beauté. On l'entend ou on la parle dans toutes les Cours de l'Europe; & il n'eſt point rare d'y trouver des gens qui parlent François, & qui écrivent en François auſſi purement que les François mêmes. Combien y a-t-il de villes, d'ailleurs tres-ſouvent en guerre avec la France, dans leſquelles non ſeulment tout ce qu'il y a de diſtingué dans l'un & dans l'autre ſexe parle François, mais auſſi pluſieurs perſonnes parmy le peuple? Veut-on qu'un libelle coure bien le monde? auſſi-tôt on le traduit en François, lors même que l'original en eſt Latin; tant il eſt vray que le Latin n'eſt pas ſi commun en Europe aujourd'huy que la langue Françoiſe. Ce ſera un grand moyen à ce livre-cy de répandre ſur plus de nations les lumieres qu'il contient, & d'acquiter cette langue auprés de ceux qui luy rendent tant d'honneur.

Au reſte, c'eſt depuis long-temps qu'elle reçoit des honneurs particuliers. La Capitale de l'Empire Romain, & de l'Egliſe Latine, où toutes les autres langues devroient ſe taire, quand le Latin parle; Rome, dis-je, obſerve pourtant cette coûtume dans la publication du Jubilé, que deux Prêtres en liſent la Bulle, l'un en Latin, l'autre en François ſur deux chaires differentes dans l'Egliſe de S. Pierre du Vatican. Dans le ſiecle paſſé Charles-Quint d'ailleurs ennemy mortel de la France, aimoit ſi fort la langue Françoiſe, qu'il s'en ſervit pour haranguer les Eſtats du Pays-Bas le jour qu'il fit ſon abdication, & pour écrire les Memoires de ſa vie. Ceux qui nous parlent de ſes lectures, font principalement mention de Thucydide traduit en François, & de Philippe de Commines. Aprés cela il ne doit pas être ſurprenant, qu'Henry VIII. Roy d'Angleterre ſeût ſi bien le François, qu'il écrivoit ordinaire-

dinairement en cette langue à ſa maîtreſſe Anne de Boulen. On peut bien inſerer icy cette particularité concernant ces billets de galanterie, puis que la Bibliotheque du Vatican leur fait l'honneur de les garder parmy ſes autres Manuſcrits.

On ne croit pas ſe tromper, ſi l'on s'imagine que le Lecteur attend icy avec quelque ſorte d'impatience, qu'on luy diſe un mot touchant le Dictionaire de l'Academie Françoiſe. On va donc dire, qu'on ne pretend point faire de tort à l'Ouvrage de ce Corps Illuſtre, en publiant celuy-cy. Ce ſont deux Dictionaires de different ordre. Celuy de l'Academie eſt deſtiné aux mêmes fins que l'Academie même. Or il eſt certain que ceux qui l'ont établie n'ont jamais eu d'autre but que de travailler à polir la langue Françoiſe, & principalement par rapport à des ouvrages d'eſprit, tant en vers qu'en proſe, à des pieces d'Eloquence, à l'Hiſtoire, &c. & il n'y eut que des ennemis outrez du Cardinal de Richelieu, ou des gens tout-à-fait ridicules, qui s'imaginerent qu'il vouloit ſe preparer des pretextes pour impoſer des taxes ſur ceux qui n'obſerveroient pas les regles du beau langage, à la ruine infaillible des Procureurs, des Notaires, & autres ſuppôts de la Juſtice. Sur ce pied-là quel eſt le but du Dictionaire de l'Academie? Quel eſt ſon caractere eſſentiel? C'eſt de fixer les beaux eſprits qui ont un Panegyrique à faire, une piece de Theatre, une Ode, une Traduction, une Hiſtoire, un Traité de Morale, ou tels autres beaux livres; c'eſt, dis-je, de les fixer, lors qu'ils ne ſavent pas bien ſi un mot eſt du bel uſage, s'il eſt aſſez noble dans telle circonſtance, ou ſi une certaine expreſſion n'a rien de defectueux. Pour ſe mieux convaincre de cette verité, il ſuffit de conſiderer, que ni les Remarques de Vaugelas puiſées dans les Conferences de l'Academie, ni celles qui ont paru depuis la mort de Vaugelas ſur le même plan, ne regardent que le beau ſtile, & nullement celuy qu'on appelle du Palais, ou celuy qu'on employe en parlant de Navigation, de Finance, de Commerce, d'Arts liberaux, ou mechaniques, & de telles autres choſes. En effet, cette Illuſtre Compagnie peut bien enſeigner à ceux qui veulent écrire ſur ces matieres, comment il faut debarraſſer une periode, & donner à ſon diſcours la netteté & la majeſté convenables; mais pour ce qui eſt des termes propres à chaque Art, pour ce qui eſt des phraſes conſacrées dans chaque matiere; c'eſt à l'Academie, c'eſt aux Parlemens, c'eſt même au Conſeil d'Eſtat à les apprendre des Maîtres en chaque profeſſion.

Voilà quelle eſt la difference ſpecifique du Dictionaire de l'Academie.

démie. Tout ce qui ne ſe rapporte pas à ce but, n'y doit être conſideré que comme un acceſſoire, dont les Lecteurs equitables ne laiſſeront pas de ſavoir bon gré, car c'eſt toûjours un avantage, que de rencontrer en ſon chemin plus de biens qu'on n'en cherchoit. Mais pour Mr. Furetiere, il ne s'eſt pas propoſé les termes du beau langage, ou du ſtile à la mode, plus que les autres. Il les a fait entrer dans la Compilation que comme des parties du tout qu'il avoit enfermé dans ſon deſſein. De ſorte que le langage commun n'eſt icy qu'en qualité d'acceſſoire. C'eſt dans les termes affectez aux Arts, aux Sciences, & aux Profeſſions, que conſiſte le principal. Outre cela, l'Auteur a declaré publiquement, qu'il ne pretendoit rien à la fonction ſpecieuſe & eſſentielle de Meſſieurs de l'Academie; *Qu'il ne donnoit ſon Dictionaire que comme particulier, & le jugement de celuy qui viendroit de leur part juger en ſuperarbitre dans une entiere parité tous les mots nouveaux & nouveaux, y interpoſer ſon autorité pour les faire valoir; qu'il leur laiſſoit toute juriſdiction toute entiere, & qu'il ne pretendoit rien decider ſur la langue.*

Il eſt donc certain que l'Ouvrage de ces Meſſieurs eſt auſſi neceſſaire que jamais, afin que ſur le jugement d'un Corps muni de toute l'autorité qu'on peut raiſonnablement ſouhaitter dans une telle cauſe, on ait lieu de croire qu'on parle & qu'on écrit bien. Nous faiſons des voeux ardens pour l'heureuſe naiſſance de cet Ouvrage, & nous luy ſouhaittons une meilleure deſtinée qu'au fameux Dictionaire de l'Academie della Crusca: c'eſt à dire, que s'il s'élevoit un nouveau Paul Beni qui eût la temerité de luitter tout ſeul contre l'Academie Françoiſe, nous ſouhaittons que le public le châtiât de ſon audace, & fit tellement éclater ſon indignation, que perſonne n'oſât faire comme le Tomaſini, qui attribue l'honneur du triomphe à Paul Beni dans ce combat ſi inégal. Et quant à ceux qui ne ceſſent de faire des plaintes malignes ſur la longueur, on les renvoye à la réponſe de Zeuxis, ce Peintre ſi renommé & ſi admirable: *Je mis long-temps à faire un tableau*, répondit-il à un autre qui ſe mocquoit de ſa promptitude, *parce que je peins pour l'éternité.*

La remarque qu'on a faite ſur ce qui diſtingue le Dictionaire de l'Academie d'avec celuy-cy, fait juger que cette celebre Compagnie pouvant mieux examiner les choſes après l'impreſſion de ce livre, & après la mort de l'Auteur, aura requis de faire ceſſer ſes pourſuites contre un Ouvrage qui fait tant d'honneur à la langue Françoiſe, & où l'on peut apprendre ſi aiſément tant de choſes. Et bien loin qu'elle doive perſevérer dans le premier eſprit,

ſous

ſous pretexte que ſes richeſſes auroient été répandues dans le Dictionaire Univerſel, ce devroit être plûtôt une raiſon d'aimer ce livre: car plus il contiendroit de cette ſorte de threſors, plus on s'aimeroit ſoy-même en l'aimant. D'ailleurs, il faut avoir aſſez de bonne opinion du public, pour attendre qu'il jugera que l'honneur qu'a eu Mr. Furetiere d'être long-temps membre de l'Academie, luy a fait acquerir les lumieres dont il a eu beſoin dans ſa vaſte Compilation: & ainſi la gloire n'en reviendra-t-elle pas à l'Academie comme à la cauſe originale? N'a-t-on pas lieu de dire qu'elle eſt la cauſe ou immediate, ou mediate de toute la politeſſe du François, & qu'elle a rempli les eſperances de ſon Fondateur le grand Cardinal de Richelieu, qui repreſenta au Roy ſon Maître, que *pour reparer la negligence de ceux qui auroient pû rendre la langue Françoiſe la plus parfaite des modernes, & pour la rendre en effet non ſeulement elegante, mais capable de traiter tous les Arts & toutes les Sciences, il n'étoit beſoin que d'établir cette Academie?*

On ne diſconvient pas, que l'Auteur en proteſtant qu'il reſpectoit l'Academie Françoiſe autant qu'il étoit poſſible, n'ait écrit contre quelques membres de ce Corps avec trop d'emportement, & que le chagrin de ſe voir fruſtré du fruit de tant de veilles, n'ait donné un trop grand eſſor à ces imperieuſes paſſions, que la malheureuſe qualité d'Auteur a coûtume de produire, dans les ames mêmes qui connoiſſent le mieux l'eſprit de moderation à quoy l'étude des belles Lettres & la Religion nous engagent. Il a pouſſé, on l'avoue, l'eſprit de ſatyre au delà de ſes juſtes bornes, *ultra moderamen inculpatæ tutelæ*, contre des Academiciens recommendables par un merite diſtingué. Mais enfin, puis qu'il eſt mort avec les regrets convenables, ne faut-il pas que ces Meſſieurs en demeurent là, & voudroient-ils venger ſur un livre les injures de ſon Auteur enterré? Voicy deux mots pour cet Auteur, en attendant que quelqu'un de ſes amis luy dreſſe un Eloge Hiſtorique dans les formes.

Meſsire Antoine Furetiere naquit à Paris l'année 1620. Il fit ſes études avec ſuccez, & ſe rendit habile en Droit Civil & en Droit Canon. Aprés avoir été reçû Advocat au Parlement, il fut pourveu de la charge de Procureur Fiſcal de la Juſtice de l'Abbaye de St. Germain des Prez. Il paſſa en ſuite dans l'Eſtat Eccleſiaſtique, & fut gratifié de l'Abbaye de Chalivoy au Dioceſe de Bourges, & du Prieuré de Chaines. Il fut reçû à l'Academie Françoiſe le 15. May 1662. La Nouvelle Allegorique qu'il fit imprimer en 1658. ſur l'Eloquence du temps, eſt toute pleine de railleries ingenieuſes & ſavantes. Il a publié divers autres Ouvrages tant en vers qu'en proſe, où il a montré qu'il avoit beaucoup de talens

pour

pour cette eſpece de Morale qui cherche à nous guerir du vice en le tournant en ridicule. C'eſt dans cet eſprit qu'il compoſa le Roman Bourgeois, imprimé à Paris en 1666. où il ſe mocque de pluſieurs defauts qui ne ſont que trop communs dans le monde; & en particulier il y raille d'une maniere fort plaiſante les Auteurs d'Epîtres Dedicatoires. Le Voyage de Mercure, & un Recueil de Poëſies diverſes qu'il avoit déjà publiez, parmy leſquelles il y a quelques Satyres & quelques Epîtres, ſont à peu prés de ce même caractere, & ces pieces eurent beaucoup de debit dans leur nouveauté. Il n'en fut pas de même des Fables en vers, qu'il publia quelque temps aprés que celles d'Eſope traduites par Mr. de la Fontaine eurent paru: & c'eſt peut-être ce qui a commencé la meſintelligence de ces deux Auteurs. Mais il eſt aiſé de connoître par l'importance de ce Dictionaire Univerſel, que Mr. Furetiere ne regardoit ces autres Ouvrages que comme des amuſemens de jeuneſſe, ou de ſimples delaſſemens d'eſprit, & qu'il reſervoit toutes ſes forces pour celuy-cy. Il n'a pas eu la ſatisfaction de le voir imprimé; étant mort le 14. May 1688. Grand exemple de la vanité des occupations des Savans. Ceux qui travaillent aux Eſcrits les plus durables, qui d'un côté demandent une plus longue application, & produiſent de l'autre une plus glorieuſe immortalité, meurent le plus ſouvent, ſans que perſonne les ait pû ou remercier, ou loüer de leur peine; & puis les voilà dans l'état dont parle le ſaint homme Job: *Ses enfans ſeront avancez, & il n'en ſaura rien.* Vanitas vanitatum, & omnia vanitas.

Pour concluſion on avertit le publie, qu'on eſt bien éloigné de croire qu'il ne manque rien à cet Ouvrage. Un Dictionaire eſt un de ces livres qui peuvent être ameliorez à l'infini; & quoy qu'on ne les gâte que trop ſouvent dans les dernieres Editions, il faut pourtant convenir, qu'en general la premiere n'eſt qu'une ébauche en comparaiſon de celles qui la ſuivent, comme il eſt aiſé de s'en convaincre en comparant le *Catholicon* de Joannes de Janua fagoté des recueils de Papias & de ceux d'Ugotion, avec celuy d'Alcenſius Badius; & en comparant la *Cornucopia* de Nicolas Perottus, avec le Calepin d'aujourd'huy, quelque defectueux qu'il ſoit encore. En diſant cela, on ne veut pas dire qu'un coup d'eſſay tel que celuy-cy fait dans un ſiecle ſi ſavant, & limé pluſieurs années, ne ſurpaſſe les dernieres Editions de pluſieurs autres Dictionaires. On veut ſeulement avoüer, qu'il peut devenir meilleur: & c'eſt pourquoy le Sieur Reinier Leers, à qui le public eſt redevable de l'impreſſion de ce livre, prie ceux qui y trouveront quelque choſe ou à corriger, ou à

ajoûter,

ajoûter, de le luy faire tenir, afin que ſi le debit des Exemplaires le fait ſonger à une nouvelle Edition, elle puiſſe être plus parfaite, par le ſoin que prendront des perſonnes intelligentes de mettre chaque choſe à ſa place, & de luy fournir leurs obſervations particulieres: de quoy ils luy ont déjà donné leur parole. Ceux qui ſouhaitteront qu'on leur faſſe honneur des Avis & des Memoires qu'on tiendra d'eux, ſeront ſervis ſelon leur envie.

On a lieu d'eſperer que cette priere ayant ſon effet à l'égard de quantité de Lecteurs habiles, & affectionnez au bien public, & à l'honneur de leur langue, l'on pourra avec le temps faire porter à ce Dictionaire le titre d'Univerſel en toute rigueur. Il faudroit pour cela y enfermer tous les mots qui étoient en uſage du temps de Ville-Hardoüin, de Froiſſard, de Montrelet, du Sire de Joinville, & de nos vieux Romanciers. Mais peut-être ſeroit-il plus à propos d'en faire un Volume à part, que l'on intituleroit *l'Archeologue*, ou *le Gloſſaire de la langue Françoiſe*. Un pareil Volume, s'il étoit entrepris par des gens auſſi doctes que Mr. Du Cange, pourroit devenir un Ouvrage tres-curieux, & tres-fecond en mille ſortes d'éclairciſſemens. On y pourroit inſerer l'Hiſtoire des mots, c'eſt à dire, le temps de leur regne, & celuy de leur decadence, avec les changemens de leur ſignification. Il faudroit obſerver à l'égard de ces vieux termes ce qu'on pratique dans les Dictionaires des langues mortes, c'eſt de citer les paſſages de quelque Auteur qui les auroit employez. On ne feroit pas mal non plus de ſe répandre ſur les Ouvrages des anciens Poëtes Provençaux; & rien ne ſerviroit plus à perfectionner la ſcience etymologique, qu'une recherche exacte des mots particuliers aux diverſes Provinces du Royaume; car on connoîtroit par là l'infinie diverſité de terminaiſons & d'alterations de ſyllabes, que ſouffrent les mots tirez de la même ſource; ce qui donneroit une nouvelle confirmation, & plus d'extenſion aux principes de cet art, & juſtifieroit pluſieurs conjectures qui ont ſervi de ſujet de raillerie à quelques mauvais plaiſans. Ceux qui auront lû les Antiquitez Gauloiſes & Françoiſes du Sieur Pierre Borel Medecin de Caſtres, imprimées à Paris l'an 1655. & citées quelquefois par Mr. Furetiere, conviendront de ce que l'on vient de dire. Car cet Auteur s'eſt ſervi utilement plus d'une fois de la langue de ſon pays, pour expliquer le ſens & l'origine des vieux termes. Mais combien de choſes a-t-il laiſſé à faire à ceux qui voudront marcher aprés luy? C'eſt donc un fort beau deſſein que celuy d'un Archeologue ou d'un Gloſſaire de nôtre langue.

PRIVILEGIE.

DE STATEN van Holland ende West-Vriesland doen te weten: Alzoo Ons vertoond is bij Arnout Leers, Boekverkooper in den Hage, ende Reinier Leers, Boekverkooper tot Rotterdam, dat zij Supplianten nieuwlijks met groote kosten gedrukt hadden, Le Dictionaire Universel, contenant generalement tous les mots François tant vieux que modernes, & les Termes de toutes les Sciences & des Arts, recueilli & compilé par Messire Antoine Furetiere, Abbé de Chalivoy, de l'Academie Françoise, in drie volumen, in folio, 't welk zij beducht waren dat lichtelijk hier te Lande, tot hare groote schade en nadeel, zoude werden nagedrukt: zoo keerden zij Supplianten haar in alle respect tot Ons, biddende dat het Ons geliefde, haar Supplianten te begunstigen met een speciaal Octroy ofte Privilegie, bij 't welke aan haar Supplianten, hare Erven ofte actie verkrijgende, met seclusie van allen anderen, wierde vergund om 't voornoemde Dictionaire Universel, geduurende den tijd van vijftien eerstkomende jaren, te mogen drukken, doen drukken ende verkoopen, in zoodanigen grootte en formaat, ende met zoodanigen letter als zij Supplianten, hare Erven ofte actie verkrijgende, zouden goedvinden; ende dat niemand hier te Lande 't zelve Boek, in 't geheel ofte ten deele, in 't groot ofte klein, ofte in eenigerhande manieren zoude mogen nadrukken, doen nadrukken ofte verkoopen, ofte elders buiten deze Onze Provintie nagedrukt zijnde, alhier te Lande zoude mogen inbrengen, verkoopen ofte verreuilen, op zekere groote pœne bij de Overtreders te verbeuren: ZOO IS'T, Dat Wij de zake ende 't verzoek voorsz. overgemerkt hebbende, ende genegen wezende ter bede van de Supplianten, uit Onze rechte Wetenschap, Souveraine Macht ende Authoriteit, den Supplianten geconsenteert, geaccordeert ende geoctroyeert hebben, consenteeren, accordeeren ende octroyeeren mits dezen, dat zij, hare Erven ofte actie verkrijgende, geduurende den tijd van vijftien eerstkomende jaren, het voorsz. Boek binnen den voorsz. Onzen Lande alleen zullen mogen drukken, doen drukken ende verkoopen, in zoodanigen grootte en formaat, en met zoodanigen letter als zij Supplianten, hare Erven ofte actie verkrijgende zullen goedvinden. Verbiedende daarom allen ende een ijgelijken het zelve Boek, in 't geheel ofte ten deele, in 't groot ofte klein, ofte in eenigerhande manieren na te drukken, doen nadrukken ofte verkoopen, ofte elders nagedrukt zijnde, binnen den zelven Onzen Lande te brengen, te verkoopen ofte verreuilen, op verbeurte van alle de nagedrukte, ingebragte ofte verkochte Exemplaren, ende een boete van drie honderd guldens daar en boven te verbeuren, te appliceeren een derde part voor den Officier die de calange doen zal, een derde part voor den Armen der plaatse daar het casus voorvallen zal, ende het resteerende derde part voor de Supplianten. Alles met dien verstande, dat Wij de Supplianten met dezen Onzen Octroye alleen willende gratificeeren, tot verhoedinge van hare schade door het nadrukken van 't voorsz. Boek, daar door in geenigen deele verstaan den inhoude van dien te authoriseeren ofte te advoüeeren, ende veel min het zelve onder Onze protectie ende bescherminge eenig meerder credit, aanzien ofte reputatie te geven, nemaar de Supplianten, in cas daar in iets onbehoorlijks quame te influeeren, alle 't zelve tot haren laste zullen gehouden wezen te verantwoorden. Tot dien einde wel expresselijk begeerende, dat bij aldien zij dezen Onzen Octroye voor het zelve Boek zullen willen stellen, daar van geene geabbrevieerde ofte gecontraheerde mentie zullen mogen maken, nemaar gehouden zullen wezen, het zelve Octroy in 't geheel ende zonder eenige omissie daar voor te drukken ofte te doen drukken; ende dat zij gehouden zullen zijn een Exemplaar van het voorsz. Boek, gebonden ende wel geconditioneert, te brengen in de Bibliotheek van Onze Universiteit tot Leiden, ende daar van behoorlijk te doen blijken, alles op pœne van het effect van dien te verliezen. Ende ten einde de Supplianten dezen Onzen Consente ende Octroye mogen genieten als na behooren, lasten Wij allen ende een ijgelijken die 't aangaan mag, dat zij de Supplianten van den inhoud van dezen doen ende laten gedoogen rustelijk, vredelijk, ende volkomentlijk genieten ende gebruiken, cesseerende alle belet ter contrarie. Gedaan in den Hage, onder Onzen grooten Zegele hier aan doen hangen, den zevenentwintigsten October, in 't jaar onzes Heeren ende Zaligmakers duizend ses honderd negenentachtig.

Was onderteekend,

ANTH. HEINSIUS, vt.

Ter Ordonnantie van de Staten,

SIMON VAN BEAUMONT.

DICTIO-

DICTIONAIRE UNIVERSEL,

Contenant generalement tous les

MOTS FRANÇOIS

tant vieux que modernes, & les Termes de toutes les

SCIENCES ET DES ARTS.

A.

A Premiere lettre de l'Alphabét François, & de toutes les autres Langues. Chez les Occidentaux cette lettre prend ſon nom de l'expreſſion du ſon qu'elle fait. Chez les Grecs on la nomme *Alpha*; chez les Hebreux *Aleph*; chez les Arabes *Aliph*; & chez les Indiens *Alephn*. C'eſt auſſi le premier ſon articulé que la Nature pouſſe, & celuy qui forme le premier en & le begayement des enfans. D'où vient que Jeremie répondant à Dieu qui le deſtinoit pour ſon Prophete, luy dit: *A, a, a*, Seigneur, je ne ſçay pas parler, parce que je ſuis un enfant. *Hierem. cap.* 1.

C'eſt auſſi ce qui exprime preſque tous les mouvemens de nôtre ame; & pour rendre l'expreſſion plus forte, on y ajoûte une *h* devant ou aprés, comme dans l'admiration: *Ha* le beau tableau! Dans la joye: *Ha* quel plaiſir! Dans la colere: *Ha* méchant. Dans la douleur: *Ha* la teſte. Dans la paſmoiſon: *Ha* je me meurs. Dans le mouvement: *Ha* levrier. Et generalement ce mot exprime toutes les palpitations de cœur, comme il paroiſt en ceux qui ont la courte haleine. Ciceron appelle l'*A*, lettre ſalutaire, parce que c'eſtoit la marque d'abſolution.

Quand cette lettre forme toute ſeule une ſyllabe, les enfans diſent en épellant, *A* de par ſoy *A*.

Cette lettre forme ſouvent un mot entier, & eſt quelquefois article du datif pour decliner les noms propres ſeulement. Ce livre eſt *à* Pierre, *à* Agnés. Quand il ſert à decliner des noms ordinaires, s'ils commencent par des conſones, on dit *au*, comme, *Au* ſoleil; ſi c'eſt par une voyelle, on y ajoûte une *l*, au maſculin, ou, *la*, au feminin: *A* l'homme, *A* la femme; & au pluriel on dit en tous cas, *aux*, comme: *Aux* Alexandres, *Aux* Muſes, *Aux* Animaux.

A eſt quelquefois prepoſition, mais rarement. Il eſt *à* la ville, aux champs. Cela eſt *à* la mode.

A eſt le plus ſouvent adverbe, non ſeulement de temps & de lieu, comme, Cela vient *à* tard. cela eſt *à* terre: mais encore il ſe joint à preſque tous les mots de la Langue pour faire des phraſes adverbiales qui tiennent de leurs ſignifications & de leurs manieres. Eſtre *à* couvert. vivre *à* diſcretion, &c. Car ſi on y prend garde de prés, la plus-part des exemples qu'on donne de ſon uſage pour marquer la prepoſition, ſe reduiſent à l'article du datif.

A ſe joint auſſi aux infinitifs des verbes pour faire des phraſes adverbiales. Donner *à* boire & *à* manger. un maiſtre *à* écrire. on fait *à* ſçavoir. *au* pis aller. *au* rebours, &c.

A ſe dit quelquefois dans les temps des verbes auxiliaires. Il *a* gagné cent eſcus. il *a* fait. il *a* dit. il *a* le temps & l'argent.

A eſt ſouvent une particule indeclinable qui ſert à la compoſition de pluſieurs mots, & qui augmente, diminuë ou change leur ſignification. Quand elle s'y joint, elle fait doubler ordinairement la conſone qu'ils ont à la teſte, comme, Accorder, Addoucir, Affaire, Aſſujettir, Attrouper, &c.

On dit proverbialement, qu'un homme ne ſçait ni *A*, ni *B*, pour dire, qu'il ne ſçait pas lire; qu'il ne ſçauroit faire une panſe d'*A*, pour dire, qu'il ne ſçait pas écrire; & qu'il apprend l'*A, B, C*, pour dire, qu'il commence à connoître ſes lettres.

Cette lettre *A* étoit auſſi chez les Anciens une lettre numerale qui ſignifioit 500. comme on voit dans Valerius Probus. Il y a des vers anciens rapportez par Baronius & autres, qui marquent les lettres ſignificatives des nombres, dont le premier eſt tel:

Poſſidet A numeros quingentos ordine recto.

Quand on mettoit un titre ou une ligne droite au deſſus de l'*A*, il ſignifioit cinq mille.

A. A. A. Les Chymiſtes ſe ſervent de ce ſigne pour ſignifier, *Amalgamer*, *Amalgamation*, & *Amalgame*. Voyez *Amalgamer*.

A B A.

ABADIR. Terme de Mythologie. C'eſt le nom d'une pierre que Saturne devora au lieu de Jupiter. Car comme il ſçavoit que la deſtinée vouloit qu'il fuſt detrôné par un de ſes enfans, il les mangeoit tous, juſqu'à ce qu'Ops la femme le trompa, en luy faiſant avaler cette pierre au lieu de Jupiter qu'elle voulut ſauver: Priſcien, Iſidore en fait auſſi mention dans ſes Gloſes, & Papias témoigne que ce mot a autrefois ſignifié *Dieu*.

ABAISSEMENT. ſubſt. maſc. Diminution, re-

trancherent de hauteur. *L'abaiſſement* de ce mur qui ôtoit la veüe à cette maiſon l'a bien égayée.

ABAISSEMENT, ſe dit figurément en choſes morales. *L'abaiſſement* devant Dieu eſt une action digne d'un Chrêtien. *L'abaiſſement* de courage eſt mal-ſeant à un Philoſophe.

ABAISSER. verb. act. Mettre en un lieu plus bas, ou rendre plus bas, moins haut. *Abaiſſez* la lampe. *abaiſſez* ce mur. *abaiſſez* ce lut d'un ton, d'un demy-ton. Selon Nicod ce mot vient du Grec *baſis*, comme qui diroit, mettre à la *baſe*.

ABAISSER, ſignifie auſſi, Diminuer le prix, retrancher quelque quantité. Le bon ordre de la police a fait *abaiſſer* le prix du bled, c'eſt à dire, qu'il eſt diminué. la riviere s'*abaiſſe*, c'eſt à dire, elle decroiſt & diminuë.

ABAISSER, ſign. auſſi en Morale, Ravaler l'orgueil de quelqu'un. Les Romains ſe vantoient d'*abaiſſer* l'orgueil des ſuperbes, & de pardonner aux humbles.

En termes de Fauconnerie on dit, *Abaiſſer* l'oiſeau, lors qu'étant trop en bon point, on luy ôte quelque choſe de ſon paſt ordinaire pour le mettre en état de bien voler.

ABAISSER, en termes de jardinage, ſignifie Couper une branche prés du tronc.

ABAISSER, ſe dit auſſi avec le pronom perſonnel, & ſignifie alors, s'Humilier, ſe ſoûmettre. Il faut s'*abaiſſer* devant la Divine Majeſté. On dit auſſi que les montagnes s'*abaiſſent*, lors qu'aprés en avoir paſſé de bien hautes, on en trouve de moindres. On dit auſſi alors, que le pays s'*abaiſſe*.

ABAISSÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

ABAISSÉ, en termes de Blaſon, ſe dit du vol des aigles, & du vol en general des oiſeaux, dont la repreſentation ordinaire eſt d'être ouvert & étendu, en ſorte que le bout de leurs alles tende vers les angles ou le chef de l'Eſcu. Mais lors que ce bout eſt en bas, ou que les alles ſont pliées, on l'appelle Vol *abaiſſé*.

On dit auſſi, Un chevron, un pal *abaiſſé*, une bande *abaiſſée*, quand la pointe finit au cœur de l'Eſcu, ou au deſſous, & ne monte pas plus haut. On dit auſſi, qu'une piece eſt *abaiſſée*, lors qu'elle eſt au deſſous de ſa ſituation ordinaire, comme le chef, la faſce, &c. Et ainſi les Commandeurs de Malte qui ont des chefs dans leurs Armoiries, ſont obligez de les *abaiſſer* ſous celuy de la Religion.

ABAISSEUR. adj. eſt une épithete que les Medecins donnent au ſecond muſcle des yeux, qui les fait mouvoir en bas par modeſtie & humilité.

ABALOURDIR. Vieux mot, & hors d'uſage qui ſignifioit autrefois, *Abrutir*, rendre ſtupide, eſtourdir. Il ſe trouve dans pluſieurs Couſtumes.

ABANDON. ſubſt. maſc. Mépris, delaiſſement de quelque choſe. Cet homme a quitté le monde, & a fait un *abandon* general de ſes biens, pour ſe donner tout à Dieu. ce debiteur a fait en juſtice l'*abandon* de tout ſon bien à ſes creanciers.

ABANDON, ſe dit d'ordinaire adverbialement. Il a laiſſé ſa maiſon à l'*abandon*, au pillage. On a dégarny la frontiere, on l'a laiſſée à l'*abandon*. Du Cange derive ce mot de *abandum* & *abandonum*, qui ſe trouvent en pluſieurs endroits de la baſſe Latinité, diſant que *bandum* ſe prenoit ſouvent pour *arbitrium*, *pro re derelictâ ad arbitrium primi occupantis*.

ABANDON, ſignifie auſſi, Desbauche, licence qu'on ſe donne de tout faire. Cet homme a vêcu toute ſa vie dans un *abandon* à toutes ſortes de vices. les femmes qui ſe proſtituent mettent leurs corps à l'*abandon*.

ABANDONNEMENT. ſ. m. Delaiſſement, ceſſion de biens, de terres, &c. Il eſt plus en uſage qu'*abandon*.

Il ſignifie auſſi, Desbauche, proſtitution. Cette perſonne eſt dans un grand *abandonnement*. ce pecheur endurcy eſt dans un grand *abandonnement*.

ABANDONNER. v. act. Laiſſer à l'abandon. Dieu n'*abandonne* jamais les ſiens au beſoin. on a *abandonné* cette ville au pillage. cet homme s'*abandonne* à ſes paſſions, à la colere, à l'amour, à la desbauche. il a *abandonné* le ſoin de ſon honneur. Ce mot vient de *donner*, ou *mettre à ban* quelque choſe, la laiſſer au premier qui en voudra, à la diſcretion du public. Paſquier.

ABANDONNER au bras ſeculier, c'eſt Renvoyer pardevant des Juges laïques un Eccleſiaſtique pour donner une ſentence de condamnation à peine afflictive ſur un cas privilegié. Ce qui ſe dit auſſi vulgairement de ce qu'on mépriſe, & de ce qu'on laiſſe & qu'on *abandonne* aux valets & autres gens de diſſipation.

ABANDONNER, ſignifie auſſi, Renoncer à quelque profeſſion, ou à quelque perſonne, quitter quelque exercice. Ce marchand a *abandonné* le commerce. ce Magiſtrat a *abandonné* les affaires pour vivre en retraite. cet écolier a *abandonné* l'étude pour ſuivre les armes. ce jaloux a *abandonné* ſa femme, il a fait divorce avec elle.

On dit en termes de Fauconnerie, *Abandonner* l'oiſeau, pour dire, le mettre libre en campagne, ou le congedier tout-à-fait.

ABANDONNÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. Biens *abandonnez*, ou vacans. Fille *abandonnée* ou proſtituée.

On dit auſſi abſolument au ſubſtantif, C'eſt un *abandonné*, pour dire, un homme perdu & desbauché, qui ne donne point d'eſperance de converſion.

On dit auſſi, *Abandonné* des Medecins, pour dire, que la gueriſon de quelqu'un eſt deſeſperée. *Abandonné* de Dieu & des hommes, qui n'a aucun ſecours. *Abandonné* à ſon ſens reprouvé. On dit auſſi, qu'une cauſe eſt *abandonnée*, pour dire, qu'elle eſt deplorable & inſoûtenable.

ABAQUE. ſ. m. Terme d'Architecture. C'eſt le plus haut membre du chapiteau de la colomne, & particulierement de la Corinthienne. Il ſert comme de couvercle au panier de fleurs qu'elle repreſente. On l'appelle autrement *tailloir*, & il s'en met en pluſieurs ſortes d'endroits. Ce mot vient du Grec *abax*, qui ſignifie *buffet*, & *credence*, ou *table*.

ABASSI. Terme de Relations. C'eſt une monnoye qui a cours en Perſe & en Orient, qui vaut environ deux reales d'Eſpagne.

ABASTARDIR. v. act. Alterer, gaſter quelque choſe, la faire deſcheoir de ſon premier état. La miſere & l'eſclavage ont *abaſtardy* le courage des Grecs.

Il ne ſe dit gueres qu'avec le pronom perſonnel. Toutes les bonnes choſes s'*abaſtardiſſent* avec le temps. les plantes d'Orient qu'on apporte en Europe s'*abaſtardiſſent* & perdent beaucoup de leur bonté. cette maiſon s'eſt *abaſtardie* dans l'oiſiveté, elle ne produit plus de grands hommes.

ABASTARDY, IE. part. paſſ. & adj.

ABASTARDISSEMENT. ſ. m. Diminution de valeur, de merite, de bonnes qualitez. Les delices d'un pays cauſent l'*abaſtardiſſement* du courage des peuples.

ABATEMENT, ſ. m. Foibleſſe, manque de forces. Ce malade eſt dans un grand *abatement*, les forces luy manquent.

ABATEMENT ſe dit figurément en Morale. Cet homme eſt dans un grand *abatement* d'eſprit depuis le renverſement de ſa fortune.

ABATEIS. Vieux mot qui ſignifioit autrefois Foreſt. Il eſt hors d'uſage.

ABATEUR. ſ. m. Qui abat, qui fait choir. Cet homme eſt un grand *abateur* de bois, de quilles: ce qui ſe dit proverbialement au figuré de celuy qui ſe vante de faire beaucoup de choſes au deſſus de ſes forces.

ABATIS. ſ. m. Demolition, renverſement, ruine. Il y

a eu un grand *abatis* de maiſons à Raguſe dans le dernier tremblement de terre. il y a pluſieurs *abatis* de pierre dans cette carriere. il fut fait un grand *abatis* de bois en cette foreſt par la tempeſte.

ABATIS, ſe dit auſſi d'une grande tuerie de beſtes. Ce chaſſeur a fait un grand *abatis* de gibier. ce boucher fait un grand *abatis* de beſtiaux tous les ans. On dit auſſi en cuiſine, Faire des potages d'*abatis* d'agneau, d'*abatis* de poulet d'Inde, &c. pour dire, qu'on les fait avec des bouts d'ailes, foyes, & autres menües parties, & iſsües, ou petites oyes de ces volailles.

ABATRE. v. act. Renverſer, demolir, faire tomber, coucher par terre. Il a fait *abattre* ſa maiſon pour la rebâtir. il y a bien des chablis que le vent a *abatus* dans cette foreſt. on *abat* les noix avec la gaule. ce luitteur a *abatu* ſon homme ſous luy. ce cheval eſt ſujet à s'*abattre*, c'eſt à dire, à broncher, à tomber. On dit auſſi, que le tabac *abat* les fumées du vin, les vapeurs. Cette maladie, ce voyage l'a bien *abatu*. Nicod derive ce mot de *à bas*, adverbe local compoſé de *a* & de *bas*.

ABATRE, en termes de Marine, ſign. Deſcheoir, deriver, s'écarter de la vraye route: ce qui ſe fait par la force des courans, ou des marées, ou par les erreurs du pointage ou du mauvais gouvernement du timonnier. On dit auſſi, qu'un Pilote *abat* ſon vaiſſeau d'un quart de Rumb ou d'un autre aire de vent, quand il vire ou change ſa courſe & gouverne ſur un autre Rumb de celuy de ſa route. On dit auſſi, *Abattre* un navire, pour dire, le faire obeïr au vent lors qu'il eſt ſur les voiles. On dit auſſi, *Abattre* un vaiſſeau ſur le coſté, lors qu'on veut travailler à la carene, ou en quelque endroit des œuvres vives.

En termes de Fauconnerie on dit, *Abattre* l'oiſeau, pour dire, le tenir & ſerrer entre deux mains pour le garnir de gets, le poivrer ou luy donner quelque medicament par force.

ABATRE, ſe dit figurément en Morale, des troubles & des afflictions de l'ame & du corps. Ce changement de fortune luy a *abatu* l'eſprit & le courage. il s'eſt laiſſé vaincre & *abattre* à la douleur.

On dit proverbialement, Petite pluye *abat* grand vent. On dit d'un homme qui fait bien de la beſogne, & d'un Juge qui expedie pluſieurs procés, qu'ils *abatent* bien du bois.

ABATU, UE. part. paſſ. & adj. Maiſon *abatüe*, courage *abatu*.

ABATURES. ſubſt. fem. plur. Terme de Venerie. Foulures, menu bois, broſtailles, fougere, que le cerf abat du bas de ſon ventre en paſſant. On connoiſt le cerf par ſes *abatures*.

ABAT-JOUR. ſ. m. Petite feneſtre qui prend le jour d'enhaut, dont l'embraſeure eſt de haut en bas, comme celle des Offices ſous terre, des ſouſpiraux des caves, ou certaines feneſtres de marchands qui meſnagent un faux jour pour donner du luſtre à leurs étoffes.

ABAT-VENT. ſ. m. eſt la charpente qui ſe met dans les ouvertures des clochers, qui eſt ordinairement couverte d'ardoiſe, qui ſert à abatre le vent, & qui n'empêche pas que le ſon de la cloche n'agite l'air de dehors, & ne ſe faſſe entendre au loin. Tous ces mots viennent du Grec *bathys*, qui ſign. qui eſt profond, qui eſt bas.

A B B.

ABBE'. ſ. m. ABBESSE. ſ. f. Superieur ou Superieure d'une ABBAYE d'hommes ou de filles. Il y a trois ſortes d'*Abbez*: Regulier, Seculier, Commendataire. L'Abbé differe du Prieur, en ce qu'il eſt mis au rang des Prelats, & officie pontificalement & avec des marques de dignité qui luy ont été accordées par les Papes au temps de la fondation du Monaſtere, ou par quelque privilege particulier, comme la mitre, la croſſe. Ce mot vient de ce que les premiers Moines appellent leur Superieur *Ab-bot*, qui en Langue Syriaque ſignifie Pere. Ainſi ces mots de *Abba Pater*, qu'on trouve dans les Epiſtres aux Romains & aux Galates, & ailleurs, qui ſemblent dire la même choſe, ne ſont pas pourtant un pleonaſme, comme dit St. Auguſtin, veu que l'un eſt un nom de nature, & l'autre de dignité. D'autres diſent qu'il vient du mot Hebreu *Aba*, qui ſignifie *aimer*, vouloir du bien. *Covarruvias.* Dans la primitive Egliſe on appelloit *Cœnobiarcha* le Superieur d'un Monaſtere où les Religieux vivoient en commun; & *Archimandrita*, celuy qui eſtoit reconnu pour Chef par des Hermites qui vivoient dans les deſerts & dans les cavernes, à cauſe que le mot de *mandra* en Grec ſignifie *caverne*: tels eſtoient les premiers *Peres* de la Thebaïde.

Chez les Ecrivains Grecs & Latins on appelloit *Abbez*, ceux que nous appellons maintenant *Peres*, qui étoient venerables par leur âge & par leur ſainteté. On a auſſi compris ſous ce nom generalement tous les Moines. Ainſi il eſt dit dans la Regle de St. Colomban, qu'il y avoit mille *Abbez* ſous un Chef: & St. Epiphane fait mention d'un Monaſtere où il y avoit mille *Abbez* & mille cellules. On a appellé auſſi *Abbé* ſecond, le Prieur d'un Monaſtere, qui eſt le Lieutenant de l'*Abbé*. On a appellé auſſi en Sicile des Evêques *Abbez*; & tres-ſouvent les Curez primitifs de France. On a appellé auſſi, *Abbé* du Palais, le Maiſtre de la Chapelle du Roy. Voyez Du Cange. Les *Abbez* mitrez ſont ceux qui ont droit de porter les ornemens Epiſcopaux, comme la mitre, les ſandales, les gants, l'anneau & la croſſe: & pour les diſtinguer des Evêques, Clement IV. ordonna que les *Abbez* exempts porteroient des mitres brodées, mais ſans pierreries & ſans lames d'or & d'argent; & les non-exempts des mitres blanches & toutes unies.

ABBÉ, s'eſt dit auſſi de quelques Magiſtrats ou perſonnes laïques & ſeculieres. Chez les Gennois il y avoit un principal Magiſtrat qu'on appelloit *Abbé* du Peuple. En France il y a eu pluſieurs Seigneurs, ſur tout du temps de Charlemagne, à qui on donnoit le ſoin & la garde des Abbayes, qu'on appelloit *Abbacomites*.

Dans les anciens titres on trouve que les Ducs & les Comtes ont été appellez *Abbez*, & les Duchez & Comtez *Abbayes*. Et pluſieurs Seigneurs & Gentilshommes qui n'étoient aucunement Religieux ont auſſi pris ce nom, comme remarque Menage aprés Fauchet, & autres.

On appelle auſſi *Abbé*, celuy qu'on élit en certaines Confrairies & Communautez, particulierement entre les Ecoliers & les Garçons Chirurgiens, pour commander aux autres pendant un certain temps. A Milan dans toutes les Communautez de marchands & d'artiſans, il y en a de prepoſez qu'on appelle *Abbez*. Et c'eſt de là apparemment qu'eſt venu le jeu de l'*Abbé*, dont la regle eſt, que quand le premier a fait quelque choſe, il faut que tous ceux qui le ſuivent faſſent le ſemblable.

ABBÉ, ſe dit proverbialement en ces phraſes. On vous attendra comme les Moines font l'*Abbé*, c'eſt à dire, en travaillant toûjours, en commençant toûjours à diſner. On dit encore, Pour un Moine on ne laiſſe pas de faire un *Abbé*, pour dire, que l'oppoſition d'un particulier n'empêche pas la deliberation d'une Compagnie, ou la concluſion d'une affaire. On dit en proverbe Eſpagnol, *Come canta el* ABAD *reſponde el Monaçillo*, pour dire, que les inferieurs tiennent le même langage, ou ſont de même avis que les ſuperieurs. On appelle auſſi *Abbez* de Ste. Eſperance, ceux qui prennent la qualité d'*Abbez* ſans avoir d'Abbaye, & quelquefois même de Benefice.

ABBATIAL, ALE. adj. Qui appartient à l'Abbé. Logis *abbatial*. Dignité *abbatiale*. Menſe *abbatiale*. Meſſes *abbatiales*: ce ſont celles que les Abbez doivent celebrer.

ABBAYE, ſe prend quelquefois pour un compoſé des Religieux & de l'Abbé. Voilà une *Abbaye* bien reglée, où l'Abbé vit comme un ſimple Moine.

ABBAYE, ſ. f. Monaſtere, ou Maiſon de Religieux ou de Religieuſes, regie par un Abbé ou Abbeſſe. Les *Abbayes* ſont d'ancienne fondation, comme les *Abbayes* de Cluny, de St. Denis, de Ste. Genevieſve, &c. Il y a des *Abbayes* en commende; d'autres *Abbayes* Regulieres ou en Regle; d'autres qui ſont ſecularisées, poſſedées par des Chanoines ſeculiers. Les *Abbayes* ſont des Benefices conſiſtoriaux; il n'y a que le Roy qui y nomme.

ABBAYE, ſe prend quelquefois ſimplement pour la Maiſon & le Couvent. Voilà une *Abbaye* bien baſtie, une *Abbaye* qui tombe en ruine.

ABBAYE, ſe prend auſſi pour le ſeul revenu dont jouïſſent les Abbez. Il a obtenu pour ſon fils une *Abbaye* de dix mille livres de rente.

On dit proverbialement, Pour un Moine l'*Abbaye* ne faut pas, pour dire, que faute d'une perſonne on ne laiſſe pas dans une aſſemblée de travailler ou de ſe resjouïr.

ABBECHER. v. act. Donner la bechée à un oiſeau qui n'a pas encore l'adreſſe de la prendre de luy-même. Ce mot vient de *a* & de *bec*, c'eſt à dire, mettre au bec. Nicod.

En Fauconnerie on dit *Abbecher* l'oiſeau, pour dire, luy donner une partie du paſt ordinaire pour le tenir en appetit, dans le deſſein de le faire voler un peu aprés.

ABBE'E. ſ. f. Ouverture par où on laiſſe couler l'eau d'un ruiſſeau, ou d'une riviere pour faire moudre un moulin, & qui ſe peut fermer avec des palles ou lançoirs. Il en eſt fait mention dans la Coûtume de Loris, chap. 10. Ce mot peut venir de *baye* ou ouverture.

ABBOY. ſ. m. On diſoit autrefois *abay*. Le cri, ou le japper d'un chien. Ce mot eſt factice, & formé ſur le ſon des chiens, qui crient, ou abboyent. L'*abboy* des chiens fait connoiſtre le lieu où eſt le gibier. L'*abboy* des maſtins eſt leur cri, quand ils ſentent le loup, ou quelque choſe d'eſtrange autour de la maiſon.

ABBOY, ſe dit auſſi de l'extremité où eſt reduit le cerf ſur ſes fins: car alors on dit qu'il eſt aux *abboys*, qu'il ne peut plus courir, qu'il manque de force & de courage.

ABBOYS, ſe dit figurément de l'homme, & ſignifie l'agonie. Il eſt reduit aux *abboys* de la mort, ou ſimplement, aux *abboys*: c'eſt à dire, il ſe meurt. On dit auſſi, qu'un procés eſt aux *abboys*, quand il eſt preſque jugé, ou perdu; qu'une pudeur eſt aux *abboys*, qu'une fidelité eſt aux *abboys*, lors qu'elle eſt preſque vaincuë, qu'elle ne ſe peut plus defendre. On dit auſſi, Tenir quelqu'un en *abboy*, pour dire, l'amuſer de vaines eſperances & promeſſes.

ABBOYER, ou *abbayer*. v. n. qui ſe dit pour exprimer le cri des chiens. Les chiens *abboyent* quand ils ſentent des larrons. Ce mot vient du Latin *adbaubare*, Menage: ou de *boare* Latin, qui vient de *boan* Grec: ou eſt un mot factice qui imite le ſon que fait le chien en *abboyant*. Nicod.

ABBOYER, ſe dit figurément des hommes, lors qu'ils s'attendent à quelque choſe, qu'ils la deſirent & pourſuivent avec avidité. Cet homme *abboye* aprés cette ſucceſſion, cette charge. ce chicaneur *abboye* toûjours aprés le bien d'autruy.

On le dit encore de ceux qui font crier aprés eux. Cet homme eſt ſi méchant, ſi endebté, que tout le monde *abboye* aprés luy. Un Satyrique *abboye*, crie aprés les vices.

Je tiens qu'originairement *abboyer* & *abbayer* ſont deux mots differents, & qu'*abboyer* s'eſt dit ſeulement au propre du cri des chiens, ou de ce qui luy reſſemble; & qu'*abbayer* s'eſt dit au ſecond ſens figuré, & eſt compoſé de *bayer*, ou *beer* qui ſignifie regarder attentivement, ou attendre impatiemment, ce qu'on fait ordinairement avec une bouche beante; mais que par abus l'affinité de ces mots les a fait confondre, & prendre l'un pour l'autre.

On dit proverbialement, *Abboyer* à la lune, pour dire, Crier & peſter inutilement contre un plus puiſſant que ſoy. On dit auſſi, Tout chien qui *abboye* ne mord pas, pour dire, que ceux qui menacent, ſouvent ne font pas grand mal.

ABBOYEUR. ſ. m. Qui abboye. Un chien qui eſt grand *abboyeur* eſt fort importun. On appelle *abboyeurs*, une ſorte de chiens pour le ſanglier qui abboyent devant luy ſans l'approcher.

ABBREVIATEUR. ſ. m. Celuy qui abrege un livre. Mr. de Sponde Evêque de Pamiers eſt l'*abbreviateur* de Baronius. Mr. Bernier a rendu un grand ſervice au public pour avoir été *abbreviateur* de Gaſſendi. Les *abbreviateurs* ſont cauſe qu'on ſe peut paſſer des originaux.

ABBREVIATEUR eſt auſſi un terme de banque. C'eſt un Officier du ſecond banc de la Chancellerie Romaine, qui dreſſe la minute des Bulles, & des ſignatures qui s'écrivent avec pluſieurs mots abregez.

ABBREVIATION. ſ. f. Ecriture en abregé, qui ſe fait avec pluſieurs titres & caracteres qui ſuppleent les lettres qu'on obmet, & qu'il faut deviner, quand on veut écrire pluſieurs choſes en peu d'eſpace, ou avec diligence. Les ſignatures de Cour de Rome ſont pleines d'*abbreviations*. l'écriture Gothique étoit incommode à cauſe de ſes *abbreviations*. Tous ces mots viennent du Latin *brevis*, qui vient de *brachys* Grec.

ABBREUVER. v. act. Donner à boire aux chevaux, & au beſtail. On *abbreuve* les chevaux deux fois par jour.

ABBREUVER, ſign. auſſi, Humecter, & imbiber d'eau. Il faut *abbreuver* ces tonneaux, cette cuve, avant que d'y mettre la vendange. Ce drap eſt *abbreuvé* d'eau. la terre eſt *abbreuvée* par les pluyes. *Abbreuver* les prez, c'eſt les arroſer, y faire venir de l'eau par le moyen des ſaignées.

ABBREUVER, ſignifie figurément, Perſuader quelqu'un de quelque choſe. Il l'a *abbreuvé* de cette opinion. J'en ſuis *abbreuvé* dés ma jeuneſſe.

ABBREUVOIR. ſ. m. Lieu où on abbreuve les chevaux. Mener les chevaux à l'*abbreuvoir*. Du Cange l'appelle en Latin *beuratorium*.

ABBREUVOIR, en termes de maçonnerie, ſe dit des intervalles que les maçons laiſſent entre les joints des pierres pour y faire entrer du mortier.

On dit proverbialement d'une playe qui ſeigne beaucoup, que c'eſt un *abbreuvoir* à mouches, un *abbreuvoir* à taons. On dit auſſi, qu'un bon cheval va bien tout ſeul à l'*abbreuvoir*, quand on ſe leve de table pour aller prendre ſoy-même à boire au buffet.

A B C.

ABE'CE'. ſ. m. Alphabet, croix de par Dieu. Petit livre qui ſert à apprendre à lire aux enfans. Cet enfant eſt encore à l'*abécé*.

ABÉCÉ, ſignifie auſſi, le commencement d'une ſcience, d'une affaire. Il croyoit faire juger ſon procés, mais on luy a donné un arreſt qui le renvoye à l'*abécé*. quand on penſe avoir penetré les ſecrets de la Nature, on ſe trouve encore à l'*abécé*. Ce mot eſt compoſé des trois premieres lettres de l'Alphabet François, comme le Grec qui luy répond des deux premieres *Alpha* & *Bita*. Les Eſpagnols l'appellent *Cartilla*, & les Italiens *Abaco*, qui vient du Grec *Abacos*.

ABECEDAIRE. ſ. m. Qui eſt encore à l'abécé. On ſe moque d'un vieillard *abecedaire*, qui eſt encore à l'abécé, qui ne ſçait rien. On a donné le titre d'*Abece-*

daire à un livre de Pierre d'Alva ſur la Conception de la Vierge en 21. volumes, dont la premiere lettre A contient trois gros volumes in fol. imprimez à Madrit en 1648.

A B D.

ABDICATION. ſ. f. Renonciation volontaire à une charge, à une magiſtrature. Il faut remarquer que l'*abdication* differe de la reſignation, en ce que l'*abdication* ſe fait purement & ſimplement, au lieu que la reſignation ſe fait en faveur d'une tierce perſonne.

On dit auſſi, L'*abdication* d'un fils rebelle & deſobeïſſant. On dit auſſi au Palais, Faire une *abdication* de biens, quand on en fait un abandonnement entier.

ABDIQUER. v. act. Renoncer à une magiſtrature, à une charge, s'en deffaire, l'abandonner. Il y a eu bien des Empereurs & des Rois qui ont *abdiqué* l'Empire, le Royaume Ce mot vient du Latin *abdicare*, qui ſign. la même choſe.

On dit auſſi en Droit, *Abdiquer* un fils, pour dire, l'abandonner, le chaſſer de ſa maiſon, ne le vouloir plus reconnoître pour fils.

ABDIQUÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

ABDOMEN. ſ. m. Terme de Medecine, qui ſign. cette partie anterieure du bas ventre qui eſt depuis les cuiſſes en remontant juſqu'au diaphragme. Ce mot eſt Latin, & vient de *abdo*, parce qu'il cache les inteſtins. Les Grecs l'appellent *epigaſtre*, & les Arabes *miracb.*

ABDUCTEUR. adj. m. C'eſt une épithete que les Medecins donnent au quatriéme muſcle des yeux qui les fait mouvoir en dehors, & regarder de côté pour marque de meſpris & de deſdain: c'eſt pourquoy on l'appelle auſſi *orgueilleux*. On le dit auſſi des muſcles du pouce, & d'autres parties du corps qui ſe peuvent mouvoir en dehors. Ce mot vient du Latin *abduco*, qui ſignifie, Emmener, tirer en arriere.

A B E.

ABEILLE. ſubſt. fem. Inſecte volant, groſſe mouche qui a un aiguillon fort picquant, & qui fait le miel & la cire. Swammerdam en fait la deſcription, auſſi bien que des bourdons appellez *fuci*, qui ſont les maſles. A l'égard des *abeilles* qui font le miel, qu'il appelle, *apes operaria*, il dit qu'on ne peut decouvrir ſi elles ſont maſles ou femelles: mais dans le Roy & les bourdons les parties qui ſervent à la generation ſont tres perceptibles. Jean de Hoorn fameux Anatomiſte a fait voir les œufs des *abeilles* dans la femelle, que l'on nomme ordinairement le Roy. Elles ont un tiſſu dont elles ſont enveloppées, qui eſt ourdy de même que celuy des vers à ſoye. Swammerdam montre auſſi des rayons de miel où l'on voit les appartemens du Roy, de la Reine, & des autres *abeilles*: & l'aiguillon de celuy qu'on nomme Roy a trois doubles; & il fait voir ſes teſticules avec ſa verge. On y decouvre ſenſiblement les poulmons compoſez de deux petites veſſies. Leur gouvernement ne conſiſte que dans un amour mutuel, ſans qu'elles ayent la moindre ſuperiorité les unes ſur les autres. Les *abeilles* ſervent d'aliment aux hyrondelles, qui ont l'adreſſe de les prendre en volant. C'eſt pourquoy lors qu'il va pleuvoir, & qu'il y a peu de ces petits animaux dans l'air, elles deſcendent vers la terre pour y chercher leur aliment: d'où eſt venu l'erreur de croire qu'elles prediſent la pluye. Il y a auſſi des mouches d'eau qui portent les aiguillons dans la bouche, auſſi bien que tous les autres inſectes aquatiques. Aldrovandus les décrit ſous le nom d'*abeilles amphybies*; & Jonſton les appelle *abeilles ſauvages*. Il y a une eſpéce d'*abeilles ſauvages* qu'on trouve dans les jardins & dans les bois. Swammerdam en fait voir de ſix ſortes. Il y en a qui ont des cornes fort longues; d'autres dont le corps eſt velu. Mouffet les appelle *abeilles ſolitaires*; dont le nid eſt fait de gravis de ſable & d'argille. Il fait voir auſſi ſept ſortes de gueſpes. Il y en a auſſi de baſtardes, qu'on appelle *pſeudoſphex*. Hoeffnagel en a depeint de 24. ſortes, entre leſquelles il y a une mouche à trois queües, en Latin *veſpa*. Il y en a une que Goedart appelle *gloutonne & devorante*, que quelques-uns nomment *muſcalupus*, parce qu'elle devore ſa proye avec les dents.

Le Roy des *abeilles* eſt femelle, & jette environ ſix mille œufs par an. Il eſt deux fois plus gros que les autres *abeilles*. Il a les aîles courtes, ſes jambes droites, & marche plus bravement que les autres. Il a une marque au front qui luy ſert de diadéme & de couronne. Quand les *abeilles* piquent, elles laiſſent l'aiguillon dans la playe, & ſe rompent les inteſtins; ce qui cauſe leur mort. C'eſt le ſeul inſecte né pour l'utilité de l'homme, à ce que dit Pline, liv. 21. En quoy il ſe trompe, car il devoit du moins ajoûter le vers à ſoye. Il raconte pluſieurs merveilles des *abeilles*, auſſi bien que Mathiole, touchant leur œconomie, qui ſont telles, que le Philoſophe Ariſtomache employa 60. ans en leur contemplation. Quelques-uns croyent qu'on peut faire des *abeilles* par art. Lors qu'on tuë un beeuf en eſté, & qu'on l'enferme dans une chambre baſſe bien cloſe pour le laiſſer pourrir dans ſon cuir, ils prétendent qu'au bout de 45. jours il en ſort une infinité d'*abeilles*. Ce mot vient du Latin *apes* ou *apicula*, parce qu'elle ſ'aiſt ſans pieds, Nicod: ou de *apicula*, comme *avette* de *apeſta*. Les principaux des Anciens qui ont parlé des *abeilles*, ſont Ariſtote, Hyginus, Virgile, Celſe, Marc Varron, &c.

ABOILLAGE. ſ. f. Certain droit que des Seigneurs Chaſtelains ont de prendre les *abeilles* qui ſont dans les foreſts dependantes de leurs Chaſtelenies. Ce mot vient de ce qu'on diſoit autrefois *aboille*, pour *abeille*.

ABESTIR. v. act. Rendre un homme ſtupide & ſemblable à une beſte à force de mauvais traittemens. Il a *abeſti* ſon valet. ſon fils eſt tout *abeſti*. Nabucodonoſor fut *abeſti* par un juſte jugement de Dieu. les yvrognes s'*abeſtiſſent* par l'excez du vin. les afflictions, la ſolitude *abeſtiſſent* les gens.

ABESTI, IE. part. & adject. Ce mot vient du Latin *beſtia*.

A B H.

ABHORRER. v. act. Avoir en horreur, deteſter. Un tyran eſt un monſtre que tout le monde *abhorre*. tout animal *abhorre* la mort, un Chrêtien doit *abhorrer* le blaſpheme, & les autres vices. Ce mot vient d'*horrere* Latin, qui ſign. Avoir le poil heriſſé de peur, être ſaiſi & tranſi de froid.

A B J.

ABJECTION. ſ. f. Condition ſervile qui fait tomber une perſonne dans le mépris. La fortune a reduit ce Gentilhomme dans une grande *abjection*, à ſe mettre dans des conditions ſerviles. Quelques-uns ont écrit *abjection* d'eſprit, pour dire, Abattement d'eſprit. Le merite des premiers Chrêtiens, des premiers Religieux, a eſté de vivre dans l'*abjection*, dans l'humilité, dans le mépris des gens du monde. Ce mot vieillit.

ABJET, ETTE. adj. Mépriſable, dont on ne tient point de conte. Il ſe dit ſur tout de la naiſſance & de la profeſſion. Une naiſſance *abjette*, un meſtier *abjet*. un homme *abjet*. On le dit auſſi de l'eſprit, du courage. C'eſt un eſprit vil & *abjet*, une ame baſſe & *abjette*, qui n'a aucune élevation, qui ne penſe à rien de grand. Ce

mot vient d'*abjicio*, qui ſignifie, Jetter par mépris, abandonner une choſe comme inutile.

ABINTESTAT. Terme de Juriſprudence, qui ſe dit de celuy qui herite d'un homme qui n'a point fait de teſtament. Ce fils eſt heritier de ſon pere *abinteſtat*. Il y a eu un temps où l'on privoit de ſepulture ceux qui étoient decedez *abinteſtat* : ce qui donna lieu à un Arreſt du 19. Mars 1409. portant deffenſes à l'Evêque d'Amiens d'empêcher comme il faiſoit la ſepulture des decedez *abinteſtat*.

ABJURATION. ſ. f. Renonciation ſolemnelle à une erreur, à une hereſie. Ce Miniſtre a fait *abjuration* entre les mains de l'Evêque.

ABJURER. v. act. Renoncer ſolemnellement à quelque mauvaiſe doctrine, à des maximes erronées. Cet homme a *abjuré* les erreurs de Calvin ; ou ſimplement, a *abjuré*, pour dire, il a changé de Religion, il s'eſt converty. On a dit autrefois, *Abjurer* ſa patrie, pour dire, Quitter la province pour n'y plus retourner, comme font les bannis & les proſcrits.

ABJURÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

Tous ces mots viennent d'*abjurare*, qui ſignifie la même choſe.

A B L.

ABLAIS. ſ. m. Terme de Palais. Deſpouille de bleds. La Coûtume d'Amiens deffend d'enlever les fruits, & *ablais*, quand ils ſont ſaiſis, ſans donner caution au Seigneur de ſes droits.

ABLATIF. ſ. m. Terme de Grammaire. Sixiéme cas de la declinaiſon du nom & du participe. On dit auſſi *Ablatif abſolu*, quand il eſt ſans regime. On l'a nommé autrefois *Ablatif égaré*. Le mot d'*ablatif* Latin a été fait *ab auferendo*. Priſcien l'appelle auſſi *Comparatif*, parce qu'il ne ſert pas moins à comparer qu'à ôter parmy les Latins.

ABLE, ou ABLETTE. Petit poiſſon blanc qui ſe trouve dans les rivieres. En Latin *alburnus*. Il ſemble que ce mot vient d'*albus*, & qu'on dit *able*, pour *albe*, à cauſe de ſa blancheur, par une ſimple tranſpoſition de lettres aſſez ordinaire dans les Langues.

ABLERET. Terme de peſche. C'eſt une eſpece de filet carré attaché au bout d'une perche avec lequel on peſche les *ables*, ou autres petits poiſſons blancs : ce qui eſt permis par pluſieurs Coûtumes. On l'appelle en quelque pays *trable étiquette*, ou ſimplement, *carré*.

ABLOQUIEZ. adject. plur. Terme de Coûtume. Celle d'Amiens deffend aux tenanciers de démolir aucuns édifices *abloquiez*, & *ſoliez* dans l'heritage qu'ils tiennent en roture, ſans le conſentement de leur Seigneur. Ces mots viennent apparemment de *amovere à loco & à ſolo*.

ABLUTION. ſ. f. Qui n'eſt en uſage en François que pour ſignifier cette goutte de vin qu'on prend aprés la Communion pour conſommer plus facilement la Sainte Hoſtie, ou ce qui ſert à laver les doigts du Prêtre qui a conſacré, ou dans quelque autre ceremonie eccleſiaſtique.

ABLUTION, ſe dit auſſi chez les Religieux qui portent des habits blancs, de l'action avec laquelle on les blanchit & on les nettoye. Il y a des écriteaux qu'on met dans les Cloiſtres pour marquer les jours d'*ablution*. Ce mot vient du Latin *ablutio*, qui ſignifie l'action de purifier, de nettoyer.

A B N.

ABNEGATION. ſ. f. Terme de devotion. Renonciation à ſes paſſions, à ſes plaiſirs, à ſes intereſts. L'*abnegation* de ſoy-même eſt un des Conſeils Evangeliques, & eſt neceſſaire pour la perfection Chrétienne. Ce terme vient du Latin *abnegare*, qui ſignifie, Deſavoüer, ne vouloir point reconnoiſtre une choſe comme ſienne.

A B O.

ABOLIR. v. act. Mettre quelque choſe hors d'uſage, l'effacer, la mettre à neant. Le Magiſtrat a *aboli* cette méchante coûtume. le Roy a *aboli* une telle loy, une telle procedure ; il a entierement *aboli* les duels. Le temps a *aboli* les plus beaux monumens de l'antiquité. il n'y a que le Roy qui puiſſe *abolir* un crime. Ce mot vient du Latin *abolere, ita extinguere & delere, ut ne oleat quidem*.

ABOLIR, ſe dit auſſi avec le pronom perſonnel. Les Mandats Apoſtoliques ſe ſont *abolis* par un non-uſage. il ne faut pas ſouffrir que les bonnes coûtumes *s'aboliſſent*.

ABOLI, IE. part. paſſ. & adj. Loy *abolie*. crime *aboli*.

ABOLISSEMENT. ſ. m. Abrogation. L'*aboliſſement*, ou l'abrogation des loix ſe fait par l'eſtabliſſement des nouvelles. l'*aboliſſement* des coûtumes arrive par la ſucceſſion de temps, par le non-uſage.

ABOLITION. ſ. f. Terme de Chancellerie. Lettres du Prince par leſquelles il abolit entierement un crime quel qu'il ſoit, ſans même qu'on ſoit tenu d'en expliquer les circonſtances, & de les rendre conformes aux informations, ainſi qu'il eſt requis aux lettres de grace, qui ne s'accordent que pour les cas remiſſibles. Les lettres d'*abolition* doivent contenir cette clauſe : En quelque ſorte & maniere que le cas puiſſe être arrivé. l'amniſtie eſt une *abolition* generale de tout ce qui s'eſt commis durant la guerre civile. un vray acte de contrition emporte l'*abolition* de tous les pechez.

ABOLITION, ſignifie auſſi, la deſtruction d'une loy, d'une coûtume. L'*abolition* des ceremonies Judaïques s'eſt faite par la Loy de grace. on a eu bien de la peine à faire une entiere *abolition* des ſuperſtitions Payennes.

ABOMINABLE. adj. maſc. & fem. Horrible, deteſtable en ſon genre, execrable. Le repas d'Atrée & de Thyeſte fut un repas *abominable*. Neron eſtoit un monſtre *abominable*. l'hereſie d'Arrius étoit *abominable*. le parricide eſt un crime *abominable*. une phraſe *abominable*, qui eſt fort méchante.

ABOMINABLEMENT. adv. Execrablement, horriblement. Il en a uſé avec luy *abominablement* : il luy eſtoit obligé de la vie, & il l'a voulu aſſaſſiner.

ABOMINATION. ſ. f. Horreur, exécration. L'Egliſe a cette opinion en *abomination*. il ſe commet dans le Sabbath de grandes *abominations*.

ABOMINER. v. act. Vieux mot qui n'eſt plus en uſage, Avoir en horreur. Il vient de *ab* & *ominari*, c'eſt à dire, *malè ominari*. Covarruvias.

Ces mots viennent d'*abominari*, comme qui diroit, *rejicere tanquam malum omen*, Rejetter une choſe comme ſi elle eſtoit de mauvais augure.

ABONDAMMENT. adv. En abondance. Cette ſource donne de l'eau *abondamment*. cet homme eſt fort à ſon aiſe, il a *abondamment* dequoy vivre.

ABONDANCE. ſ. f. Foiſon, affluence de pluſieurs choſes en un même lieu. La commodité des rivieres ameine l'*abondance* à Paris. la cherté eſt ſouvent cauſe de l'*abondance*. il a *abondance* de bien, ou des biens en *abondance*. On dit auſſi, *abondance* de droit. Dieu verſe ſur nous ſes graces en *abondance*.

On appelle la corne d'Amalthée, la corne d'*Abondance*.

On dit proverbialement, De l'*abondance* du cœur la bouche parle, pour dire, qu'on eſt contraint de declarer les ſentimens des choſes qui nous preſſent.

ABONDANT, ANTE. adj. Qui a abondance. Un jardin *abondant* en fruits. la Langue Grecque eſt fort *abondante*

en mots & en phraſes. cette maiſon eſt *abondante* en biens. les hableurs ſont *abondants* en paroles.

D'ABONDANT. adv. En outre. Il luy a dit cela d'*abondant*. Ce mot vieillit, & ne ſe dit gueres qu'au Palais.

ABONDER. v. neut. Avoir beaucoup de quelque choſe. Ce pays *abonde* en froment, en vins, en fourrages. cet homme *abonde* en richeſſes, en eſprit. l'eau *abonde* en cet etang. cette famille *abonde* en honneſtes gens.

On dit figurément, qu'un homme *abonde* en ſon ſens, pour dire, qu'il eſt trop bien perſuadé de ſes opinions, & qu'il ne veut jamais s'en rapporter au ſentiment des autres. Il *abonde* en malice, en mauvais raiſonnements. l'Ecriture dit que la grace *abondera* où le peché a *abondé*. On dit proverbialement au Palais, Ce qui *abonde* ne vitie pas.

Ces mots viennent du Latin *abundare*, qui vient de *unda*, & qui ſe dit en premier lieu des rivieres quand elles ſont groſſes, & enſuite par rapport de toutes les choſes qui ſont en grande quantité.

ABONNEMENT, ou *Abournement*; *Abonnage*, ou *Abournage*. ſ. m. Traité ou convention, par lequel on *abonne*, ou on fixe à un prix certain une redevance incertaine. Ce mot vient de ce qu'on met certaines bornes & limites aux droits incertains qu'on pourroit pretendre. Paſquier. On diſoit même autrefois *bonnes* pour *bornes* ou limites. Menage.

ABONNER, ou *Abournet*. v. act. Terme du Palais. Eſtimer & reduire à une certaine ſomme d'argent un droit qu'on payoit en eſpeces, & dont le prix eſtoit incertain. Il eſt *abonné* à tant par an pour tous droits Seigneuriaux. ce marchand eſt *abonné* à cent eſcus par an avec le Doüanier pour les droits d'entrée de toutes ſes marchandiſes. par pluſieurs Coûtumes les roucins de ſervice ſont *abonnez* à un eſcu.

ABONNER, ſignifie auſſi, Aliener, changer: c'eſt quand un vaſſal aliene ſes rentes, ou change ſon hommage à quelque autre devoir. Voyez les Coûtumes d'Anjou & du Maine. L'ancienne Coûtume de Tours portoit *aliener*, au lieu d'*abonner*, qui eſt en la nouvelle.

ABONNÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. Champart *abonné*, ou *abourné*. Les Coûtumes font auſſi ſouvent mention d'hommes & de femmes ſerfs *abonnez*, de queſte *abonnée*, d'aydes *abonnées*, c'eſt à dire, fixées.

On dit auſſi des meuſniers *abonnez* au Seigneur pour avoir permiſſion de chaſſer & de chercher les moumées dans ſa Seigneurie.

On dit auſſi, Taille *abonnée* en la Coûtume de Nevers, & *abournée* en la Coûtume de Troyes.

ABONNIR. v. act. Rendre meilleur. Les cabaretiers trouvent moyen d'*abonnir* leur vin par les drogues qu'ils y meſlent. On le dit auſſi avec le pronom perſonnel. Cet homme s'*abonnit* tous les jours depuis qu'il hante les gens de bien. Les affaires criminelles s'*abonniſſent*, quand on les fait tirer en longueur. les fruits s'*abonniſſent* en meuriſſant. Ce mot ſe tire du Latin *bonus*, bon.

ABORD. ſ. m. Lieu d'où on peut approcher, où on peut arriver aiſément. Toutes les côtes d'Angleterre & de Hollande ſont de difficile *abord*. on fait grande eſtime des havres d'entrée qui ſont de facile *abord*. Ce mot eſt compoſé de *a*, & de *bord*, ſignifiant rivage.

ABORD, ſe dit auſſi de l'affluence des perſonnes, ou des marchandiſes qui arrivent en un même lieu. Conſtantinople eſt une ville de grand *abord*. il y a un grand *abord* de pelerins à Rome pendant l'année du Jubilé. il y a un grand *abord* de joüeurs, de beau monde dans une telle maiſon. l'*abord* des marchands étrangers ſe fait en la maiſon des Conſuls établie dans les eſchelles d'Orient.

ABORD, ſe dit auſſi d'une attaque d'ennemis, ſoit par mer, ſoit par terre. L'*abord* des François eſt à craindre, on ne peut ſoûtenir leur premier *abord*. l'*abord* fut rude quand on eut accroché le vaiſſeau.

ABORD, ſe dit auſſi de l'accés qu'on donne aux perſonnes qui ont à faire à nous. Ce Prince a l'*abord* doux & gracieux. ce Juge eſt rebarbatif, il a l'*abord* bruſque & deſagreable. ce parent fut receu à ſon *abord* avec grande joye.

D'ABORD, *tout d'abord*, *de prime abord*, ſont des phraſes adverbiales. Du commencement, de la premiere veüe. Aux tables de Perſe on ſert d'*abord* le fruit & les confitures. quoy que je n'euſſe point vû cet homme il y a long-temps, je le reconnus *tout d'abord*. cette nouvelle me ſurprit *tout d'abord*, *de prime abord*.

ABORDABLE. adj. maſc. & fem. Acceſſible, accoſtable. Cette côte n'eſt pas *abordable* à cauſe des écueils. cet homme eſt ſi glorieux, qu'il eſt *abordable* à peu de perſonnes.

ABORDAGE. ſ. m. Terme de marine, qui ſe dit lors que deux vaiſſeaux ſe heurtent, ou s'accrochent pour ſe combattre. Faire l'*abordage* en belle, ou debout au corps, c'eſt à dire, l'eſperon dans le flanc. L'*abordage* de franc étable eſt celuy qui ſe fait par le devant.

ABORDAGE, ſe dit auſſi du choc de deux vaiſſeaux du même party, ſoit lors qu'ils vont en flotte, ſoit lors qu'ils ſont en même mouillage; ce qui arrive par la violence des flots ou des vents qui les portent les uns ſur les autres.

ABORDER. v. act. & neut. Arriver en quelque lieu. La flotte des Indes eſt *abordée* en Eſpagne. il vient d'*aborder* un regiment en une telle ville. les marchands *abordent* de tous côtez à la foire de Beaucaire le 21. Juillet. on ne pouvoit *aborder* juſqu'à l'autel à cauſe de la foule du peuple.

ABORDER, ſignifie auſſi, Venir à bord d'un vaiſſeau. On a contraint ce vaiſſeau ennemy de mettre pavillon bas, & d'*aborder*. On dit *Aborder* au port ſur les rivieres; mais en termes de marine, quand on veut dire gagner le rivage, on ne dit pas *aborder*, mais *mouiller*, *toucher*, *rendre le bord*.

ABORDER, ſignifie encore, Attaquer l'ennemy hardiment, tant par mer, que par terre. Les vaiſſeaux dans les batailles tâchent toûjours d'empêcher qu'on ne les *aborde*. ce bataillon *aborda* les ennemis avec une contenance ferme.

ABORDER, ſignifie auſſi, Approcher quelqu'un pour luy parler. Ce Miniſtre eſt ſi courtois, qu'on l'*aborde* facilement. il l'*aborda* avec ce compliment.

On dit auſſi, qu'on n'oſeroit *aborder* d'un tel lieu à cauſe des voleurs, des bêtes farouches qui s'y rencontrent. Quand ce dogue eſt lâché, on n'oſeroit *aborder* dans la baſſe-cour, on n'oſeroit l'*aborder*.

ABORDER, *la remiſe*. Terme de Faucconnerie, qui ſe dit lors que la perdrix pouſſée par l'oiſeau a gagné quelque buiſſon: alors on *aborde la remiſe* ſous le vent, afin que les chiens ſentent mieux la perdrix cluſée dans la haye ou le buiſſon.

ABORDÉ, ÉE. part. & adj.

ABORTIF, IVE. adj. Qui eſt venu avant terme, ou qui ne peut pas acquerir la perfection, la maturité. Il ne ſe dit gueres que des plantes qui ont des fruits *abortifs*. On le dit pourtant d'un enfant en cette phraſe de l'Ecriture, Il vaudroit mieux être *abortif*. Et on s'en ſert auſſi fort ſouvent en Medecine. Ce mot vient du Latin *aboriri*, qui ſignifie, Venir avant le temps.

ABOUCHEMENT. ſ. m. Entretien de bouche, de vive voix, conference. L'*abouchement* des grands Princes a été ſouvent nuiſible à leurs Etats. on a plûtoſt terminé une affaire par un *abouchement* d'une demie heure, qu'en trois mois de negociation par Lettres.

ABOUCHER. v. act. Aborder quelqu'un de prés, conferer avec luy bouche à bouche. On ne peut *aboucher* cet homme-là, tant il a d'affaires. On le dit plus volontiers avec le pronom perſonnel. Il faut que ces chefs de party *s'abouchent* enſemble. les Rois de France & d'Eſpagne ſe ſont *abouchés* pour conclure la paix des Pirenées en 1659.

ABOUCHER, ſe dit auſſi dans les Arts, des tuyaux qui entrent l'un dans l'autre, qui ſe touchent, qui ſe communiquent. On le dit particulierement en Medecine des veines & des arteres, & autres vaiſſeaux qui ont de la communication, dont les orifices ſe touchent. Ce mot ſe tire du Latin *bucca*, comme qui diroit, *adbuccare*, *abbuccare*, *ad buccam loqui*.

ABOUGRI, ou *Rabougri*. Terme dont on ſe ſert dans les foreſts pour ſignifier des bois de mauvaiſe venuë, dont le tronc eſt court, raboteux, plein de nœuds, & qui ne pouſſe gueres de branches. Le bois *abougri* eſt de nulle valeur pour les ouvrages, & eſt ſujet au recepage.

ABOUQUEMENT. ſ. m. En fait de ſalines, c'eſt une addition de nouveau ſel ſur un meulon, ou monceau de vieux ſel, qu'on appelle *vache*. L'ordonnance deffend l'*abouquement*, ſi ce n'eſt en preſence des Officiers Royaux.

ABOUQUER. v. act. Faire un abouquement de nouveau ſel ſur du vieux ſel.

ABOUEMENT. ſ. m. Terme de menuiſerie. C'eſt une eſpece d'aſſemblage dont uſent les charpentiers & les menuiſiers.

ABOUT. ſ. m. Terme de charpenterie, qui ſe dit des extremitez de toutes les pieces de charpenterie & de menuiſerie miſes en œuvre. Les couvreurs diſent auſſi, un *remanie about*.

ABOUTÉ. adj. Terme de Blaſon, qui ſe dit de quatre hermines dont les bouts ſe reſpondent & ſe joignent en croix.

ABOUTIR. v. neut. Se rendre, ſe terminer à un certain endroit, en toucher quelque bout. Cette maiſon *aboutit* au grand chemin. tous les rayons d'un cercle *aboutiſſent* à ſon centre. cette pyramide *aboutit* en pointe.

ABOUTIR, ſe dit figurément en Morale. Ce procés a *abouti* enfin à une tranſaction. on ne ſçait où *aboutiront* tous ces grands deſſeins. cette grande recherche n'*aboutira* à rien. ce long compliment n'a *abouti* qu'à demander de l'argent en preſt.

ABOUTIR, ſe dit auſſi en Medecine, d'une playe qui vient à ſuppuration. On met des emplaſtres, des cataplaſmes pour faire *aboutir* des bubons, des abſcés, des froncles, des tumeurs.

ABOUTISSANT, ANTE. adj. Qui touche par un bout. Cette piece de pré eſt *aboutiſſante* à la riviere par un bout, & par l'autre à la varenne.

On dit au ſubſtantif, Ce champ a la foreſt & deux grands chemins pour ſes tenans & *aboutiſſans*.

On dit au Palais, Donner une Declaration d'heritages par tenans & *aboutiſſans*, quand on en deſigne les bornes & les limites de tous les côtez: ce qu'on appelle autrement les *bouts & jouxtes*. Une ſaiſie reelle de biens roturiers doit contenir tous les tenants & *aboutiſſans*.

On dit figurément, Sçavoir tous les tenants & *aboutiſſans* d'une affaire, d'une entrepriſe, pour dire, en connoître parfaitement le ſecret, en ſçavoir le fort & le foible.

ABOUTISSEMENT. ſ. m. Terme de couture. C'eſt une piece d'étoffe que l'on coud avec une autre qui n'eſt pas aſſez longue pour aller juſqu'où on deſire. Cette piece eſt trop courte, il y faut mettre un *aboutiſſement*.

Tous ces mots viennent de *bout*.

A B R.

ABRACADABRA. Terme barbare qui ſe trouve dans les Lettres de Voiture. C'étoit une inſcription qui ſervoit de caractere pour guerir pluſieurs maladies, & chaſſer les Demons, dont l'Auteur étoit un Heretique qui vivoit ſous l'Empereur Adrien, qui reconnoiſſoit pour Dieu Souverain *Abracax*, duquel dependoient pluſieurs autres Dieux, & ſept Anges qui preſidoient aux ſept cieux. Il leur attribuoit 365. vertus, autant que de jours en l'an, & autres choſes ſuperſtitieuſes. On trouve chez les curieux pluſieurs pierreries de ce nom *Abracax*. C'étoient les Gnoſtiques, les Baſilidiens, & les Carpocratiens qui faiſoient graver ces pierres, qui avoient des figures fort ſingulieres, & qui repreſentoient quelquefois des Anubis, des têtes de lions, de dragons, &c. ſur quoy Macarius & Chiflet ont fait des Traitez. Baronius, Gaſſendi, & Du Cange en font auſſi mention.

ABREGE'. ſ. m. Sommaire, épitome. *Abregé* de l'Hiſtoire Romaine. Mezeray a fait l'*abregé* de ſa grande Hiſtoire en trois Volumes in quarto.

On dit auſſi, Un *abregé* des merveilles du monde, quand on veut bien loüer une choſe, ou une perſonne qui a toutes ſortes de perfections, & où on trouve tout ce qu'on peut voir de beau ailleurs. Paris eſt un *abregé* de merveilles. l'homme eſt appellé *microcoſme*, pour dire, un *abregé* de l'Univers.

ABREGÉ, en termes d'Organiſtes, ſe dit d'une certaine reduction des touches du clavier de l'orgue, qui a été inventée, afin que chaque touche qui n'a que deux pieds de long ſe rapporte à chaque ſous-pape des ſommiers, qui ſont longs de 4. 5. ou 6. pieds; ce qui ſe fait par pluſieurs barreaux, pointes & chevilles: d'où vient qu'une marche du clavier fait ſouvent parler un tuyau fort éloigné. En examinant une orgue, on connoiſt que les *abregez* ſont bien faits, lors que le clavier n'eſt point tardif à donner le vent aux tuyaux, lors qu'il ſe ferme aiſément, & qu'il n'eſt pas beſoin d'enfoncer beaucoup les touches.

ABREGER. v. act. Reduire en moindre diſcours ou eſpace, raccourcir. *Abreger* ſon diſcours, dire ſuccinctement. On a *abregé* le temps de ſon exil. cette traverſe *abrege* le chemin. les jours de l'homme ont été *abregez* & réduits à 120. ans depuis le Deluge. on *abrege* ſa vie par les excés. Ce mot vient de *abbreviare*. Nicod.

Pour *abreger*. Façon de parler adverbiale, pour dire, Enfin, pour concluſion. On dit auſſi, *Abregez*, quand un ſuperieur eſt ennuyé d'un diſcours trop prolixe qu'on luy fait. On le dit auſſi en un calcul de jettons, quand il y a trop de jettons ſur une même ligne.

ABRENONCIO. Mot Latin qui ſignifie Renoncer, dont on ſe ſert en François, lors qu'un homme deſnie de mauvaiſe foy quelque debte, ou autre choſe qu'on luy demande. Un tel avoit promis de payer cent eſcus, mais quand on les luy a demandés, il eſt allé à *abrenoncio*. Ce mot eſt tiré des exorciſmes qui ſe font en baptiſant, ou en faiſant l'eau beniſte, où l'on dit ſouvent, *Abrenuncio*.

ABRI. ſ. m. Lieu à couvert du ſoleil, du vent & du froid, où l'air eſt agreablement temperé. Ces eſpaliers ſont à l'*abri* du mauvais vent. ce lieu eſt à l'*abri* du ſoleil. on ſe met à l'*abri* quand il pleut. Ce mot vient de *apricus*, quoy que de ſignification contraire. Menage veut qu'il vienne de *arbor* ou *albor*.

On le dit fort ſouvent en termes de marine. Cette rade eſt à l'*abri* des vents du Nort. ces montagnes mettent ce port, ce mouillage à l'*abri*. c'eſt un bon *abri*.

ABRI, ſe dit figurément en Morale. La ſolitude eſt un

bon

bon *abri* contre les coups de la fortune. il eſt entré au ſervice de ce Miniſtre, c'eſt un bon *abri* contre ſes ennemis.

On dit auſſi adverbialement, Se mettre à l'*abri* de l'orage. Ce criminel ayant eu advis qu'on le vouloit prendre, s'eſt mis à l'*abri*, s'eſt ſauvé en quelque aſyle. On dit auſſi d'un priſonnier, qu'on l'a mis à l'*abri*, qu'on s'en eſt aſſeuré.

ABRIER. v. act. Vieux mot qui ſignifioit, Proteger, deffendre. Mezeray l'a employé.

ABRICOT. ſ. m. Fruit participant de la peſche & de la prune. Il eſt doux & agreable au gouſt. Il eſt un peu rouge & jaune en meuriſſant, & pour cela on l'a appellé à Rome *chryſomele*, comme qui diroit, *pomme d'or*. Il meurit en Juin avant les autres fruits, & pour cela on a appellé chez les Medecins ces fruits, *mala præcoqua*, c'eſt à dire, *haſtifs*. On l'appelle auſſi en Latin, *malum armeniacum*, *prunum armeniacum*. Menage fait deriver ce mot de *mala præcoqua*, ou *præcocia*; d'autres du Grec *abron*, qui ſignifie Mol & delicat, ou du Latin *aperitivum*, parce qu'il s'ouvre facilement. Mais Mathiole dit que les *abricots* retiennent le nom que les Grecs leur ont donné, qui les appellent *Beri-coccia*. On dit que les *abricots* en Perſe ſont un poiſon, & même qu'ils ſont ſi dangereux en Piedmont, qu'un ſeul a quelquefois donné la fievre: & neantmoins La Framboiſiere ſoûtient qu'ils valent mieux que les peſches, car ils ne ſe corrompent ni ne s'aigriſſent dans le ventricule ou l'eſtomac. Il y a une eſpece d'*abricot* qui eſt tout blanc dehors & dedans, qui s'ouvre net, & de bon gouſt. Il y en a un autre qui eſt jaune, & plus rouge que les autres, lequel eſt le maſle, dont le noyau tient à la chair, dont le gouſt eſt exquis, muſqué & extraordinaire, & ſon amande eſt douce comme celle de l'amandier.

ABRICOTIER. ſ. m. Arbre qui porte des abricots. Ses feuilles ſont ſemblables à celles du tremble, un peu pointuës par le bout, dentelées en leur circonference, & ſortent quatre à quatre, ou cinq à cinq. Il jette des fleurs blanches comme le cerifier, d'où ſort le fruit en forme de peſche, ayant au dedans un os dans lequel il y a un noyau tantoſt doux, & tantoſt amer. En Latin *malus armeniaca*.

ABRICOTÉ. ſ. m. Dragée faite d'un petit morceau du fruit de l'abricot entouré de ſucre.

ABROGATION. ſ. f. Action par laquelle on deſtruit, ou on change une loy, une coûtume. L'*abrogation* de la Pragmatique Sanction s'eſt faite par le Concordat.

ABROGER. v. act. Caſſer, annuller, mettre hors d'uſage. Il ne ſe dit gueres que des loix & coûtumes. Les anciennes Ordonnances ſont *abrogées* par les nouvelles. les coûtumes *s'abrogent* par un uſage contraire pendant un long eſpace de temps.

ABROGÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. Les loix *abrogées* n'ont plus de force. Ce mot vient du Latin *abrogare*, Revoquer, deſtruire une Coûtume.

ABRUTIR. v. act. Rendre beſte, ſtupide. Le vin l'a tellement *abruti*, qu'il eſt inſupportable. On le dit auſſi avec le pronom perſonnel. Les eſprits foibles s'*abrutiſſent* dans la ſolitude.

ABRUTISSEMENT. ſ. m. Eſtat de celuy qui vit en beſte. Quand un vieux pecheur eſt tombé dans l'*abrutiſſement*, il ne s'en peut retirer ſans une grande grace de Dieu. Ces mots viennent du Latin *brutus*.

A B S.

ABSCONSER. v. neut. Se cacher. *Abſconſare*. Vieux mot qui n'eſt plus en uſage. On dit encore en Picardie, *Eſconſement* du ſoleil, *Occaſus ſolis*. Nicod.

ABSENCE. ſ. f. Retraitte, éloignement de la preſence des autres. Les amans ſe plaignent fort de l'*abſence* de leur maiſtreſſe. on travaillera à cette affaire tant en preſence, qu'*abſence*.

ABSENCE d'eſprit, ſignifie Diſtraction, quand on ſonge à une autre choſe qu'à celle dont on parle.

ABSENT, ENTE. adj. Qui s'eſt éloigné du lieu de ſa reſidence ordinaire. Les *abſens* pour la République ſont reputez preſens. à la Cour on ne ſe ſouvient gueres des *abſens*.

On dit proverbialement, que les os ſont pour les *abſens*, lors qu'on diſne ſans eux, lors qu'on ne leur laiſſe que les reſtes des autres.

ABSENTER. v. neut. qui ne ſe dit qu'avec le pronom perſonnel, Se retirer, s'éloigner de la preſence des autres. Ce Prince s'eſt *abſenté* de la Cour. il eſt allé voyager, il s'eſt *abſenté* pour long-temps. il s'*abſente* de ſes amis avec peine.

S'ABSENTER, ſignifie encore, S'enfuir, ſe cacher, ſe mettre à couvert, de peur de quelque accuſation ou recherche. Il s'eſt *abſenté* de la ville, à cauſe qu'on avoit decreté contre luy. ce marchand s'eſt *abſenté*, a fait banqueroute.

Ces mots viennent du participe Latin *abſens*.

ABSES. ſ. m. Tumeur contre nature qui tend à corruption, & ſe forme au dedans du corps, que le peuple appelle *apoſtume*, en Latin *abſeſſus*, en Grec *apoſtheuma*. Cet homme eſt mort d'un *abſés* qu'il avoit dans le ventre. un *abſés* qui perce, ou ſuppure en dehors eſt capable de gueriſon. Voyez *Tumeur*, & *Apoſtheme*.

ABSIDES. ſ. m. Terme d'Aſtronomie. Ce ſont deux points de l'orbite d'une planete, dont le plus haut eſt nomme *apogée*, & le plus bas *perigée*, ou le plus prés de la terre. Le diametre qui les joint s'appelle *la ligne des abſides*, qui paſſe par le centre de l'orbite de la planete, & par le centre du monde. L'excentricité ſe prend dans la ligne des *abſides*.

Ce mot vient du Grec *apſis*, qui ſignifie une arcade, une voute, & quelquefois un cercle & un hemiſphere. Dans les vieux titres on a appellé *abſides*, la partie interieure de l'Egliſe où eſt le maiſtre autel, qui avoit ordinairement une voute particuliere & ſeparée.

ABSOLUMENT. adv. Souverainement. Il commande *abſolument* en telle Province. il faut faire cela *abſolument*, de neceſſité abſoluë. Ce mot vient du Latin *abſolvere*, entant qu'il ſignifie, Achever. Celuy qui commande *abſolument* veut que la choſe ſe faſſe ſans replique.

Abſolument parlant, ſe dit quand on parle d'une choſe ſans relation à une autre. On dit auſſi en Grammaire, qu'un mot ſe dit *abſolument*, quand il eſt ſans regime.

ABSOLUTION. ſ. f. Action par laquelle on abſoud. Il a obtenu un arreſt d'*abſolution* en matiere criminelle. On dit auſſi, *Abſolution* d'une demande civile, quand on en eſt deſchargé; *abſolution* ſacramentale en matiere de confeſſion. L'*abſolution* des cenſures eſt la troiſiéme partie d'une ſignature de Cour de Rome, qui porte *abſolution* des cenſures qui pourroient empêcher l'effet de la grace accordée. On appelle auſſi en Chancellerie Apoſtolique une *abſolution à ſavis*, une grace accordée par une ſignature particuliere à celuy qui a aſſiſté à quelque jugement de mort, ou qui a commis quelque cas qui le rend irregulier, & incapable de poſſeder aucuns Benefices.

ABSOLUTION, en termes de Breviaire, eſt une courte priere que dit celuy qui officie à chaque nocturne des Matines auparavant les benedictions & les leçons. On appelle *abſolutions*, les encenſemens & aſperſions d'eau benite qu'on fait ſur le corps des Princes & des Prelats qu'on enterre avec grande ceremonie.

ABSOLU, UË. adj. Sans condition, ſans reſerve.

Prince *abſolu*. commandement *abſolu*. il a obtenu cela d'authorité *abſolue*. ablatif *abſolu*. un verbe *abſolu*, qui n'a aucun regime. On appelle auſſi, *Jeudy abſolu*, le Jeudy ſaint, & dans les vieux titres, *Abſolutionis dies*. Un Plenipotentiaire a un pouvoir *abſolu*, & ſans reſerve. cet homme eſt *abſolu*, il commande avec hauteur, & veut qu'on luy obeiſſe ſans raiſonner.

ABSOLUTOIRE. adj. Qui porte abſolution. Il a eu une ſentence *abſolutoire*.

Tous ces mots viennent du Latin *abſolvere*, Abſoudre, delivrer, delier.

ABSORBER. v. act. Engloutir, emporter en tout, ou en partie. Il eſt peu en uſage au propre, ſi ce n'eſt en parlant des animaux voraces: mais il ſe dit au figuré. Les frais qu'il a fallu faire pour l'exploitation de cette ferme, en ont *abſorbé* tout le profit. les frais d'un ſcellé *abſorbent* les plus clairs deniers de cette ſucceſſion. ce goinfre a *abſorbé* tout ſon patrimoine. Ce mot vient du Latin *abſorbeo*, ſignifiant le même.

ABSOUDRE. v. act. Deſcharger d'une accuſation, de la peine d'un crime. *Abſoudre* un penitent en Confeſſion, un accuſé en Juſtice. on l'a *abſous* à pur & à plein. On dit auſſi en parlant d'un Roy defunct, que Dieu *abſolve*.

ABSOUS, OUTE. adj. Affranchy ou delivré de crime.

ABSOUS, ſe dit auſſi en matiere civile. Un deffendeur conclut toûjours à être renvoyé quitte & *abſous* de la demande qu'on luy a faite.

ABSOUTE. ſ. f. Ceremonie & benediction que font les Evêques la Semaine Sainte pour donner abſolution des pechez, ſuppoſant la Confeſſion Sacramentale. Il s'en fait auſſi par les Curez dans les Paroiſſes le jour de Paſques.

ABSTENIR. v. neut. qui ne ſe dit qu'avec le pronom perſonnel, Se deffendre l'uſage de quelque choſe, ſe priver de quelque plaiſir. Il faut s'*abſtenir* du vin pendant la fievre. les Juifs étoient obligez de s'*abſtenir* de leurs femmes pendant leurs purgations. il ne ſe peut *abſtenir* de joüer, de parler. il faut s'*abſtenir* de manger des choſes deffenduës par la Loy, de faire des actions qu'elle condamne.

ABSTENIR, ſe dit auſſi en matiere de recuſation de Juges: & quand la Cour la trouve bien fondée, elle dit pour adoucir l'expreſſion, que le Juge s'*abſtiendra*, c'eſt à dire, de rapporter le procés, ou d'y opiner.

ABSTINENCE. ſ. f. Vertu morale par laquelle on s'abſtient des choſes deffenduës par la Loy, ſoit que ce ſoit un precepte eſſentiel, ſoit une ceremonie. C'eſt une eſpece de la temperance. Le grand jeuſne, dit St. Auguſtin, eſt l'*abſtinence* des vices. l'Egliſe juge convenable aux Eccleſiaſtiques l'*abſtinence* des femmes: elle a marqué auſſi certains jours de jeuſne, & d'*abſtinence*. on fait des *abſtinences* par un pur regime de vivre, comme de vin, de ſalines, &c.

ABSTINENCE, ſignifie quelquefois une ſimple deffenſe de manger de la chair. L'Egliſe ordonne ſimplement l'*abſtinence* le jour de St. Marc, & non pas le jeuſne. les mercredis ſont des jours d'*abſtinence* chez pluſieurs Religieux. les devots font auſſi des *abſtinences* & des macerations volontaires.

ABSTINENT, ENTE. adj. Temperant à l'égard du boire & du manger. Les peuples du Midy ſont plus *abſtinents* que ceux du Septentrion.

Ces mots viennent du Latin *abſtinere*, comme *ſe tenere ab aliquâ re*, Se priver de la jouïſſance de quelque choſe.

ABSTERGER. v. act. Terme de Medecine & de Chirurgie. Purger, nettoyer une playe.

ABSTERSIF, IVE. adj. Qui purge & nettoye. Medicament, purgation *abſterſive*.

Ces mots viennent du Latin *abſtergo*, qui ſignifie le même.

ABSTRACT, ABSTRACTE. Terme de Philoſophie. Ce qu'on detache par la penſée de toute autre choſe, afin d'en avoir une connoiſſance ſimple, & par luy-même. La quantité eſt un terme *abſtrait*, quand on la conſidere en elle-même, & ſans être attachée à aucun corps, quoy qu'elle ne puiſſe ſubſiſter naturellement ſans luy, ni luy ſans elle. La blancheur eſt un terme *abſtrait*, quand on la conſidere detachée d'un ſujet. de la connoiſſance des *abſtracts* on parvient à celle des concrets, qui eſt le terme oppoſé.

ABSTRACTION. ſ. f. Detachement qui ſe fait par la penſée de tous les accidens ou circonſtances qui peuvent accompagner un être, pour le conſiderer mieux en luy-même. Pour bien juger d'un homme, il faut faire *abſtraction* de tout ce qui nous peut preoccuper ou pour, ou contre luy.

ABSTRAIRE. v. act. Faire une abſtraction, un detachement de toutes les qualitez d'une choſe, pour ne conſiderer que ſon eſſence. Quand on raiſonne en Algebre, on *abſtrait* la quantité, le nombre de toutes ſortes de matieres & de ſujets.

ABSTRAIT, AITE. part. & adj. ſe dit figurément en Morale, d'un homme qui detache ſes regards de tous les objets qui l'environnent, pour ne vaquer qu'à la contemplation de celuy qu'il a dans la penſée. Les Saints qui ſont en extaſe ſont des gens *abſtraits* qui vaquent ſeulement à la contemplation des grandeurs & des beautez divines. On dit auſſi, qu'un homme eſt *abſtrait*, quand il ne répond pas à celuy qui luy parle, parce qu'il ſonge à autre choſe.

Ces mots viennent du Latin *abſtrahere*, comme *trahere ab*.

ABSTRUS, USE. adj. Qui eſt caché & inconnu au commun du monde. L'Algebre, les Sections Coniques, ſont des ſciences, des matieres fort *abſtruſes*, où peu de perſonnes peuvent penetrer. Ce mot vient d'*abſtrudere*, Cacher, enfoncer.

ABSURDE. adj. maſc. & fem. Terme de Philoſophie. Ce qui choque le ſens commun, qui eſt impertinent, incroyable, impoſſible. Propoſition *abſurde*. quand on ſuppoſe une choſe *abſurde*, on en tire mille conſequences *abſurdes*. il prouve une choſe *abſurde* par une choſe plus *abſurde*.

ABSURDEMENT. adv. D'une maniere abſurde. C'eſt conclure *abſurdement*, que de dire, &c.

ABSURDITÉ. ſ. f. Qui contient quelque choſe d'abſurde. Il s'enſuivroit de grandes *abſurditez* d'une telle ſuppoſition. la plus grande des *abſurditez* eſt la contradiction.

Ce mot vient du Latin *ſurdus*. On voudroit eſtre ſourd pour ne pas entendre les choſes ridicules. En Grec, Ridicule ſe dit *aſymphonos*, comme deplaiſant à l'oreille.

ABSYNTHE. ſubſt. maſc. & fem. ſelon Malherbe; & ſelon Vaugelas, toûjours maſculin. Plante medicinale. L'*abſynthe* commune a une tige fort branchuë, des feuilles blanches, & fort decouppées, comme l'artemiſia, ſes fleurs dorées & petites. Sa graine eſt ronde, & diſpoſée comme une grappe de raiſin. Sa racine eſt fort eſparpillée. Pluſieurs croyent que c'eſt la barbotine, qu'on appelle *ſemen ſanctum*. Mais Mathiole dit que c'eſt une plante bien differente. Quelques-uns pretendent que l'*abſynthe* eſt l'auronne femelle. Il y a une eſpece d'*abſynthe* qu'on appelle *petite aluyne*, qui eſt ſemblable à la petite auronne, eſtant toute entaſſée de petite graine fort amere, qu'on appelle en Latin *abſynthium marinum*, ou *ſeriphium*. L'*abſynthe* ſantonique eſt ſa troiſiéme eſpece, qui eſt ſemblable à l'aluyne, mais qui eſt moins chargé de graine que l'autre. On fait du vin d'*abſynthe*, & de l'eau d'*abſynthe*.

Ce mot vient d'*a* particule privative en Grec, & *pinthion*, de *pino*, *bibo*, plante ſi amere, qu'on a de la peine à boire une liqueur dans laquelle elle aura trempé.

A B U.

ABUNA. ſubſt. maſc. Terme de Relations. C'eſt un nom de dignité que donnent les Abyſſins à leur Patriarche, qui leur eſt envoyé par celuy d'Alexandrie.

ABUS. ſ. m. Dereglement, ce qui eſt fait contre la raiſon & le bon ordre. Il y avoit des *abus* dans tous les ordres de l'Eſtat, qui ont eſté reformez par Louïs le Grand. les Conciles, les Ordonnances ſont faites pour reformer les *abus* contre la Diſcipline & la Police. ce Miniſtre a reformé les *abus* des Finances; ce Preſident les *abus* de la Juſtice. Ce mot vient du Latin *abuſus*.

ABUS, ſignifie auſſi, Mauvais uſage d'une choſe. On commet bien de l'*abus* en la diſtribution des aumoſnes.

ABUS, ſignifie auſſi, Erreur, tromperie. Si vous croyez que cela ſoit, c'eſt un *abus*. les Mahometans vivent dans l'*abus*, ſuivent l'*abus* de leur faux Prophete. en Arithmetique, quand la preuve ne ſe trouve pas bonne, on connoiſt qu'il y a de l'*abus* dans le calcul.

Appel comme d'*abus*, c'eſt un appel qu'on interjette des ſentences des Juges Eccleſiaſtiques, quand ils entreprennent ſur les Puiſſances ſeculieres, quand ils jugent des choſes qui ne ſont point de leur juriſdiction, quand ils jugent contre les Saints Canons & la Diſcipline de l'Egliſe. L'*abus* ne ſe couvre point par quelque ſentence, par quelque poſſeſſion, ou preſcription que ce ſoit. quand un Official juge du poſſeſſoire des dixmes infeodées, du poſſeſſoire des Benefices, il y a *abus*. on appelle comme d'*abus*, des unions des Benefices, des Reſcrits de Cour de Rome, des fulminations des Bulles, excommunications, quand elles ſont contre les loix de l'Egliſe receües en France. L'Appel comme d'*abus* a commencé d'être en uſage du temps de Philippe de Valois, lors que Pierre de Cugnieres ſon Advocat General ſe plaignit des entrepriſes que faiſoient les Eccleſiaſtiques ſur les perſonnes & la juſtice ſeculieres: mais il n'a été en vigueur que ſous le regne de Louïs XII. Les Chanoines de Noſtre Dame firent mettre au côté du Chœur un petit marmot, que par deriſion ils appellerent Pierre du Cognet, qui y eſt encore. Feuvret Advocat de Dijon a fait un fort beau volume de l'Appel comme d'*abus*.

ABUSER. v. act. Faire un mauvais uſage de quelque choſe. Il ne faut pas *abuſer* des Sacremens, *abuſer* de la bonté de Dieu. les Heretiques *abuſent* de l'Ecriture, ils en corrompent le ſens. il ne faut pas *abuſer* de la patience des Juges, plaider trop long-temps, dire des choſes inutiles. ce Magiſtrat *abuſe* de ſa charge, de ſon pouvoir, de ſon authorité, quand il l'employe pour ſervir à ſes intereſts particuliers.

ABUSER, ſignifie auſſi, Tromper, ſeduire. Les faux Prophetes, les Charlatans *abuſent* les peuples, *abuſent* de leur credulité. les meilleurs Arithmeticiens s'*abuſent* quelquefois en leur calcul. noſtre amour propre nous *abuſe*, nous fait ſuivre nos paſſions, qui nous *abuſent*, qui nous trompent. j'ay pris cet Autheur pour un autre, je me ſuis *abuſé* en le citant. il a *abuſé* de ma facilité.

ABUSER, ſignifie plus particulierement, Suborner une femme, une fille. Il faut être bien malhonneſte homme pour *abuſer* de la femme de ſon amy, pour *abuſer* la fille de ſon hoſte. il a *abuſé* long-temps cette fille de l'eſperance de l'eſpouſer, & puis il en a pris une autre.

ABUSÉ, ÉE. part. & adj.

ABUSEUR. ſ. m. Qui abuſe, qui ſeduit, qui trompe. Mahomet a été un grand *abuſeur* de peuples. il y a des galants qui font vanité d'être *abuſeurs* de filles.

ABUSIF, IVE. adj. Où il y a de l'abus. Une union de Benefice ſans cauſe veritable & importante eſt *abuſive*.

un jugement d'Official contre un laïque, & pour cauſe prophane, eſt *abuſif*.

ABUSIVEMENT. adv. D'une maniere abuſive. La Cour en infirmant les ſentences des Juges de l'Egliſe, prononce, Mal, nullement, & *abuſivement* jugé. il y a pluſieurs mots de la Langue qu'on prend quelquefois *abuſivement*, qu'on dit improprement.

Ces mots viennent du Latin *abuti*.

A B Y.

ABYSME. ſ. m. Gouffre profond où on ſe perd, d'où on ne peut ſortir. Il y a de profonds *abyſmes* dans ces montagnes, dans ces rochers, dans ces mers, dans ces rivieres. cette ville eſt fonduë en *abyſme*.

Selon quelques-uns, ce mot vient du Grec *bathos*, qui ſignifie la mer profonde: d'où eſt venu auſſi le mot de *bas*, & *abaiſſer*. Mais il y a plus d'apparence qu'il vient d'*abyſſus* Latin, ou du Grec *abyſſos*, qui ſignifie la même choſe.

ABYSME, ſe dit figurément en Morale des choſes où la connoiſſance humaine ſe perd quand elle raiſonne. La Phyſique eſt un *abyſme*, on ne peut penetrer dans les ſecrets de la Nature. les jugemens de Dieu, les myſteres ſont des *abyſmes*, dont on ne peut ſonder la profondeur.

ABYSME, ſe dit abſolument des enfers. La rebellion des Anges les fit precipiter dans l'*abyſme*. qui pourra meſurer la profondeur de l'*abyſme*? On dit auſſi, C'eſt un *abyſme* de maux, de ſouffrances, de malheurs.

ABYSME, ſe dit auſſi de ces depenſes exceſſives dont on ne peut juger avec certitude. On ne peut certainement regler la depenſe de la Marine, c'eſt un *abyſme*. la depenſe de cette maiſon eſt exceſſive, c'eſt un *abyſme*. On dit en proverbe, qu'un *abyſme* attire l'autre, quand d'un mal on tombe en un plus grand.

ABYSME. Terme de Blaſon. C'eſt le cœur, ou le milieu de l'Eſcu, enſorte que la piece qu'on y met ne touche & ne charge aucune autre piece telle qu'elle ſoit. Ainſi on dit d'un petit Eſcu qui eſt au milieu d'un grand, qu'il eſt mis en *abyſme*. Et tout autant de fois qu'on commence à blaſonner par toute autre figure que par celle du milieu, on dit que celle qui eſt au milieu eſt en *abyſme*, comme ſi on vouloit dire, que les autres grandes pieces étant élevées, celle-là paroît petite, comme cachée, & abyſmée. Il porte trois beſans d'or avec une fleur de lys en *abyſme*.

ABYSME, eſt auſſi un vaiſſeau fait en priſme triangulaire renverſé, qui ſert aux Chandeliers à fondre leur ſuif, & à faire leur chandelle, en y trempant pluſieurs fois leur méche.

ABYSMER. v. act. Jetter dans un abyſme, y tomber, ſe perdre, ſe noyer. Les Ouragans *abyſment* les vaiſſeaux. ce terrain s'eſt *abyſmé*, il y avoit deſſous une carriere.

ABYSMER, ſe dit figurément en Morale. Les gros intereſts ont *abyſmé* ce marchand. ce chicaneur a *abyſmé* ſa partie, il l'a ruinée de fond en comble. il a *abyſmé* cet homme-là. Il ſe dit plus ordinairement avec le pronom perſonnel, & plus au figuré qu'au propre. Il eſt *abyſmé* dans la douleur. cet homme a ſi mal fait ſes affaires, qu'il s'eſt *abyſmé*. cette famille eſt *abyſmée*, elle ne ſe relevera jamais. c'eſt un contemplatif qui s'*abyſme* dans ſes penſées, qui extravague.

ABYSMÉ, ÉE. part. Il y a eu pluſieurs villes *abyſmées* par les tremblemens de terre. un joüeur *abyſmé*, eſt celuy qui a perdu tout ſon fonds.

A C A.

ACABIT. ſubſt. maſc. Bonne ou mauvaiſe qualité d'un fruit. On le dit particulierement des poires ſelon qu'elles ſont de bonne nature, de bon plan, & de bon terroir. Quelques-uns le diſent auſſi des viandes & des étoffes. Menage dit que le peuple a dit, d'un bon *acabit*, pour dire, d'un bon achat.

ACACIA. ſ. m. Arbre de haute fuſtaye qui porte de grands bouquets de fleurs blanches au printemps, qui a la feuille menuë & oblongue, dont on fait depuis quelque temps en France de belles allées. L'*Acacia* eſt l'arbre qui croiſt, & qui pouſſe le plus de bois, & en moins de temps. On l'appelle *Acacia Robini*, parce qu'un nommé Robin, qui étoit Garde du Jardin du Roy, eſt le premier qui l'a mis en vogue en France il y a environ 40. ans.

ACACIA VERA, en termes de Pharmacie, eſt le ſuc épaiſſi d'un grand arbre par tout eſpineux, excepté par ſon tronc, qui croiſt en Egypte & en Arabie, dont la fleur eſt blanche & purgative. Son fruit & ſa graine ſont contenus dans des gouſſes ſemblables aux lupins. Ce ſuc eſt haut en couleur, & d'un rouge aſſez beau, d'une ſubſtance compacte, mais qu'on peut caſſer aiſément étant deſſeiché. On l'apporte en boules, & il doit être net & luiſant au dedans lors qu'il eſt caſſé. Il a le gouſt piquant, mais agreable. Dés le temps de Pline on faiſoit des trochiſques de cette graine, qu'on appelloit du nom de l'arbre. Mais maintenant il n'y en a point de legitime: car les Apothicaires ſont ces trochiſques de jus de prunelles ſauvages qu'ils ont fait ſeicher au ſoleil. Quant à l'arbre, il a le bois fort dur, & aſſez haut, parce qu'on en fait des pieces de douze coudées de long; mais ſes branches ne montent point en haut. L'*Acacia noir* eſt dur, & ne ſe pourrit point. Il y en a de blanc qui eſt plus tendre, & qui ſe pourrit. Il eſt de couleur d'aliſier quand il eſt couppé. Ses feuilles ſont rondes, & grandes comme celles du poirier, de couleur de ſuye par deſſous, & par deſſus verdes tirant ſur le blanc. Elles ſont attachées à une queuë noiraſtre. Sa graine meure rend ſon jus noir; & eſtant verde, elle le rend verd & rouſſaſtre. Sur les lieux on uſe de ſon fruit au lieu de gale pour tanner le cuir. Il jette une gomme qui reſtreint & rafraîchit, que Serapion appelle *Gomme Arabique*, à cauſe que de ſon temps on l'apportoit d'Arabie: mais elle eſt fort differente de celle des Apothicaires. Mathiole.

ACADEMICIEN. ſ. m. Qui eſt receu dans une Academie d'Arts, ou de Sciences.

ACADEMIE. ſubſt. fem. Aſſemblée de gens de lettres où l'on cultive les Sciences & les beaux Arts. En France il y a toutes ſortes d'*Academies* établies par lettres patentes: l'*Academie* des Sciences, pour cultiver la Phyſique, la Chymie, & les Mathematiques: l'*Academie* Françoiſe, pour la pureté de la Langue: l'*Academie* d'Architecture, pour les baſtimens. L'*Academie* de Peinture eſt une belle école de Peintres & de Sculpteurs. Et l'*Academie* de Muſique eſt établie pour les Opera. Il y en a même d'établies dans les villes particulieres, comme à Arles, à Soiſſons, à Niſmes, &c. Il y en a auſſi dans la plus-part des villes d'Italie, dont les noms ſont curieux à cauſe de leur biſarrerie. A Siene on appelle les Academiciens, *Intronati*: à Florence, *Della Cruſca*: à Rome, *Humoriſti, Lyncei, Fantaſtici*: à Boulogne, *Otioſi*: à Gennes, *Addormentati*: à Padouë, *Ricovrati*, & *Orditi*: à Vincenze, *Olympici*: à Parme, *Innominati*: à Milan, *Naſcoſti*: à Naples, *Ardenti*: à Mantouë, *Invaghiti*: à Pavie, *Aſſidati*: à Ceſene, *Offuſcati*: à Fabriano, *Diſuniti*: à Fayence, *Filoponi*: à Anconc, *Caliginoſi*: à Rimini, *Adagiati*: à Cita del Caſtello, *Aſſorditi*: à Peruſe, *Infuſati*: à Ferme, *Raffrontati*: à Macerata, *Catenati*: à Viterbe, *Oſtinati*: à Alexandrie, *Immobili*: à Breſſe, *Occulti*: à Treviſe, *Perſeveranti*: à Verone, *Filarmonici*: à Cortone, *Humoroſi*: à Luques, *Oſcuri*. Mr. Peliſſon en a donné ce catalogue dans ſon Hiſtoire de l'*Academie*.

Il y a encore à Florence une *Academie* de Phyſique nommée d'*Acimento*, où l'on fait pluſieurs experiences phyſiques & aſtronomiques. Elle a été établie par Laurens de Medicis, & eſt ſouvent citée par Franciſco Redi Medecin. On a depuis peu établi à Veniſe une *Academie* de Sçavans; une autre à Dublin, une autre à Oxfort, qui travaillent à l'avancement des Sciences. Il y a eu une *Academie* en Allemagne établie ſous le titre d'*Academie* des Curieux des ſecrets de la Nature. Dans le St. Empire Romain l'Empereur luy donna ſa protection en 1670. Elle fut établie dés 1652. par le Sieur Bauch Medecin. Mais la plus fameuſe de toutes les *Academies* eſt celle qui eſt établie à Londres ſous le nom de *Societé Royale d'Angleterre*, qui eſt compoſée de pluſieurs Sçavans de qualité qui nous ont fait voir pluſieurs beaux ouvrages, & dont on a veu auſſi d'excellens Journaux.

Quelques-uns derivent ce mot de Cadmus Phenicien, parce qu'il fut le premier inſtaurateur des Lettres. Mais ſa vraye origine vient d'*Academus*, nom propre d'un bourgeois d'Athenes, dont la maiſon ſervit à enſeigner la Philoſophie en cette ville-là. C'eſt dans cette maiſon où naſquit Platon, & où pluſieurs Philoſophes enſeignerent depuis, qui furent nommés *Academiques*.

ACADEMIE, ſe dit auſſi des maiſons des Eſcuyers où la Nobleſſe apprend à monter à cheval, & les autres exercices qui luy conviennent. Au ſortir du College, on a mis ce Gentilhomme à l'*Academie*. Guy Allard dit que Pluvinel eſt le premier qui a établi en France des *Academies* pour apprendre à monter à cheval. Il étoit du Dauphiné.

ACADEMIE, ſe dit abuſivement du berlan, ou des lieux publics où l'on reçoit toutes ſortes de perſonnes à joüer aux dez & aux cartes, ou à d'autres jeux deffendus. Les Juges de Police ſont obligés de veiller à ce qu'on ne tienne point des *Academies* de jeu.

ACADEMIQUE. adj. maſc. & fem. Qui appartient à l'Academie des Arts & des Sciences. Les Queſtions *Academiques* de Ciceron. les exercices *Academiques* continuënt en une telle ville.

ACADEMIQUEMENT. adv. D'une maniere Academique. Cette queſtion a été traitée *Academiquement*, pour dire, ſuivant la methode des Academiciens.

ACADEMISTE. ſ. m. Eſcolier qui apprend ſes exercices chez un Eſcuyer, à monter à cheval, à faire des armes, à danſer, &c.

ACANTHE. ſ. f. Plante fameuſe qu'on appelle autrement *Branche Urſine*, ou *Branque Urſine*, à cauſe que ſur la figure de ſon feuillage on a formé les ornemens du chapiteau Corinthien. Ses feuilles ſont plus larges & plus longues que celles des laittuës. Elles ſont noiraſtres, graſſes, liſſées, & chiquetées comme celles de la roquette. Sa tige a deux coudées de haut, eſt liſſée, & de la groſſeur d'un doigt, ayant par intervalles auprés de la cime de petites feuilles longuettes & piquantes en façon de coquille, ou eſcaille, d'où ſort une fleur blanche. Sa graine eſt longue & jaune. Sa teſte ou chapiteau eſt comme une houppe, ou un bouquet. Ses racines ſont longues, baveuſes, rouges, & gluantes. Quelques-uns confondent cette plante avec la *paderos*. On l'appelle en Latin *acanthus*, *acantha*, *paderota*, *branca urſina*, & *marmoraria*, à cauſe qu'on en repreſente la figure dans les chapiteaux des colomnes de marbre, & dans les feſtons.

ACARIASTRE. adj. maſc. & fem. Qui eſt d'une

humeur farouche, difficile, & qu'on ne peut gouverner. Je ne puis traitter avec cet homme-là, c'eſt un humeur *acariaſtre*. c'eſt une femme *acariaſtre*, qui crie jour & nuit ſon mari, ſes domeſtiques. Il a auſſi autrefois ſignifié Fol.

Sylvius derive ce mot de *St. Acaire*, parce qu'il guerit les *acariaſtres*. Menage veut qu'il vienne du mot Latin *acariaſter*, & Nicod du mot Grec *cari* ſignifiant *caput*, comme ſi on diſoit *acaris* d'un homme ſans teſte & écervelé : d'autres du Grec *achariaſtros*, qui ſignifie Opiniaſtre, ennemy de complaiſance, dont les mœurs & les paroles ſont deſagreables, & tirent ſur la folie. Borel le derive de *cara*, vieux mot François venu d'Eſpagne qui ſignifioit un viſage renfrogné.

A C C.

ACCABLEMENT. ſ. m. Charge exceſſive ſous laquelle on ſuccombe. Pendant ce tremblement de terre il y eut un *accablement* general dont perſonne ne ſe puſt ſauver.

Il eſt plus en uſage au figuré. Les peuples de cette province ſont dans un grand *accablement* à cauſe des charges. il eſt dans un grand *accablement* d'eſprit & de douleurs, &c. il eſt dans un grand *accablement* d'affaires.

ACCABLER. v. act. Faire tomber une choſe peſante ſur une autre, qui l'oblige à ſuccomber ſous un poids exceſſif. Il a été *accablé* ſous la ruine de cette maiſon. les ennemis l'*accablerent* par leur nombre.

Camden derive ce mot de l'Anglois *cabin*, qui ſignifie Opprimer.

ACCABLER, ſignifie auſſi, Perir de quelque façon que ce ſoit dans quelque renverſement general de l'Etat. Il y eut à Rome bien des gens *accablés* ſous les ruines de la Republique.

ACCABLER, ſe dit figurément en Morale des gens trop chargés d'affaires, de debtes, d'impoſts, ou de malheurs. Il eſt *accablé* de chagrin, de gens qui l'importunent. *accablé* de vieilleſſe. *accablé* de ſommeil. on *accable* la nature en la ſurchargeant d'alimens, ou de remedes.

On le dit même en bonne part. *Accabler* de preſens, de bienfaits, de complimens.

ACCABLÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

S'ACCAGNARDER. verbe neut. qui ne ſe dit qu'avec le pronom perſonnel, S'accoquiner, mener une vie faineante, libertine, ou débauchée, ſoit en s'attachant au jeu, au vin, aux femmes ; ſoit en demeurant au coin de ſon feu, au lieu de prendre un honneſte employ.

Nicod derive ce mot de *cagnard*, qui eſt un lieu à l'abri du vent, ou expoſé au ſoleil, où les gueux s'aſſemblent pour faineanter, qu'on appelle pour cela *cagnardins*, & *cagnardiers*.

ACCAGNARDÉ, ÉE. part. & adj.

ACCASTILLAGE. ſ. m. Terme de Marine qui ſe dit en parlant des chaſteaux qui ſont ſur l'avant & ſur l'arriere d'un vaiſſeau. Et on appelle un vaiſſeau *accaſtillé*, quand il eſt accompagné de ces deux chaſteaux.

ACCELERATION. ſ. f. Action par laquelle on advance une affaire. Il a obmis pluſieurs demandes qu'il avoit à faire pour l'*acceleration* du jugement de ſon procés.

ACCELERER. v. act. Diligenter, preſſer une affaire, une entrepriſe. La ſucceſſion eſchuë à ce jeune homme fera *accelerer* ſon mariage. les corps graves en tombant *accelerent* leur mouvement en certaine proportion qu'on fait voir dans la Statique.

Ces mots viennent du Latin *accelerare*, Haſter, depeſcher.

ACCENT. ſ. m. Prononciation qu'on a contractée naturellement dans la province où l'on eſt né. Il eſt bien difficile de ſe défaire de l'*accent* Gaſcon, ou Normand. on connoiſt le pays d'un homme à ſon *accent*.

ACCENT, ſignifie auſſi un certain ton de voix qui eſt ſouvent une marque de ce qu'on veut dire, qui en fait faire une bonne ou une mauvaiſe interpretation. On injurie ſouvent avec un terme de loüange, mais l'*accent* fait tout.

ACCENT, ſignifie en Grammaire certaine marque qu'on met ſur les ſyllables pour les faire prononcer d'un ton plus fort, ou plus foible. Les Grecs eſtoient plus curieux obſervateurs des *accens* que les François. Le Cardinal du Perron dit que les Hebreux appelloient les *accens*, *guſtus*, dautant que c'eſt comme le gouſt & la ſauce de la prononciation.

Il y a trois ſortes d'*accens*, l'aigu, le grave, & le circonflexe. Les Hebreux ont l'*accent* de Grammaire, de Rhetorique, & de Muſique. L'*accent* en Muſique eſt une inflexion ou modification de la voix, ou de la parole, pour exprimer les paſſions & les affections, ſoit naturellement, ſoit par artifice.

Le Sr. Chriſtian Hennin Hollandois a fait une Diſſertation, pour monſtrer que la Langue Grecque ne ſe doit point prononcer ſuivant les *accens*, où il dit qu'ils n'ont été inventés que pour faire quelque diſtinction des mots, qu'on écrivoit autrefois tout de ſuite ; qu'on ne voit point d'*accens* dans les manuſcrits qui paſſent huit ſiecles ; qu'on n'en voit aucuns dans les Pandectes de Florence, qui ont été eſcrites environ le temps de Juſtinien ; qu'on n'a commencé à en uſer communément que vers le dixiéme ſiecle, ou au temps de la barbarie, où on les a pris pour la regle de la prononciation ; qu'on ne voit point l'uſage des *accens* dans la plus-part des nations, ni en Caldeen, ni en Syriaque, ni parmy les Eſclavons, les Moſcovites & les Bulgares, ni parmy les anciens Danois, Allemands & Belges ; & qu'ils ont eſté inconnus en toute l'Antiquité. Il croit que c'eſt une invention des Arabes, qui fut perfectionnée par Alchalil vers le temps de la mort de Mahomet. Il adjoûte que les Maſſoretes de Tiberiade au milieu du ſixiéme ſiecle adopterent cette invention, & l'introduiſirent dans la Bible avec les voyelles du temps de Juſtinien ; & que celuy qui perfectionna les *accens* fut le Rabin Juda Ben-David Chiug natif de Fez dans l'onziéme ſiecle ; & qu'on n'a commencé à en faire chez les Grecs qu'en faveur des eſtrangers, & pour faciliter la prononciation des vers. Ce mot d'*accent* vient d'*accentus* Latin d'*accino*. L'*accent* regle le ton de la parole.

Les Poëtes & les Amoureux ſe ſervent quelquefois du mot d'*accent* au plur. pour ſignifier la voix. Les *accens* plaintifs. les derniers *accens*. il expliqua ſa paſſion par ces triſtes *accens*.

ACCENTUER. v. act. Marquer les ſyllabes avec des accens, pour advertir comment il les faut prononcer. Cet *e* eſt *accentué*, il le faut prononcer plus fortement.

ACCEPTABLE. adj. maſc. & fem. Ce qu'on ne peut raiſonnablement refuſer. Ces offres, ces propoſitions ſont *acceptables*, & ne doivent point être refuſées.

ACCEPTANT, ANTE. adj. Celuy qui accepte, qui agrée ce qu'on fait en ſa faveur. Dans tous les contracts on dit qu'un acquereur ou donataire eſt preſent & *acceptant* dans les ceſſions à un abſent. le Notaire prend qualité d'*acceptant* pour le ceſſionaire.

ACCEPTATION. ſ. f. Conſentement de celuy qui conſent, qui reçoit, qui agrée. L'*acceptation* d'une donation eſt neceſſaire pour ſa validité.

ACCEPTER. v. act. Recevoir avec agréement le don qu'on nous fait, ou la charge qu'on nous impoſe.

Il a *accepté* la charge de Marguiller comptable. *accepter* un legs, une donation, une ceſſion. *accepter* un combat ſur un deffi. *accepter* la paix, les conditions d'un traitté. Il faut remarquer que ce mot eſt moins eſtendu que Recevoir ou agréer, & qu'il ſuppoſe quelque traité ou negociation. On dit neantmoins que les Juges ne doivent *accepter* aucuns preſens des parties, pour dire ſimplement, Recevoir. Ce mot vient du Latin *acceptare*.

On dit auſſi, *Accepter* une lettre de change, pour en empêcher le proteſt, lors qu'on la ſouſcrit, & qu'on promet de la payer.

On dit auſſi au Palais, *Accepter* les offres de ſa partie. Les offres qui ne ſont point *acceptées* ſont ſujettes à revocation.

ACCEPTILATION. ſ. f. Terme de Juriſprudence Romaine. Quittance qu'on donne ſans recevoir de l'argent, declaration qu'on fait en faveur de ſon debiteur, qu'on ne luy veut plus rien demander, qu'on a eſté ſatisfait d'une debte, ou qu'on la luy quitte, qu'on la luy remet.

ACCEPTION. ſ. f. Conſideration qu'on a pour quelqu'un pluſtoſt que pour un autre. Les bons Juges ne font aucune *acception* de perſonne. On s'eſt ſervy autrefois auſſi en ce ſens du mot d'*acceptation*: mais *acceptation* eſt plus propre pour les affaires, & *acception* pour les perſonnes.

Ces mots viennent d'*acceptare* Latin, qui vient d'*accipio*.

ACCE'S. ſ. m. Facilité d'approcher de quelque perſonne, ou de quelque choſe. Heureux celuy qui a *accés* auprés du Roy. cet homme cherche quelque *accés* dans cette maiſon, quelque connoiſſance qui luy donne la facilité d'y entrer. l'*accés* de cette coſte eſt difficile à cauſe des rochers.

Accés, ſe dit auſſi en Medecine des retours de certaines maladies qui laiſſent quelques bons intervalles. Il a eu un petit *accés* de fievre, de goutte. il luy prend quelquefois un *accés* de folie. Ce mot vient du Latin *acceſſus*, & *acceſſio*.

ACCESSIBLE. adj. m. & f. Celuy qu'il eſt facile d'approcher. L'humeur farouche de ce Juge fait qu'il n'eſt *acceſſible* qu'à peu de gens. cette place n'eſt *acceſſible* que par un ſeul endroit.

ACCESSOIRE. ſ. m. Dependance & ſuitte de quelque choſe qui eſt plus conſiderable. Les depens qui ne ſont qu'un *acceſſoire* montent ſouvent plus haut que le principal.

ACCESSIT. Terme de College. Recompenſe qu'on donne aux eſcoliers qui ont compoſé preſqu'auſſi bien que celuy qui a emporté le prix. Un tel a eu le prix des vers, & un tel le premier *acceſſit*.

Ces mots viennent du verbe Latin *accedo*, qui ſignifie le meſme.

ACCIDENT. ſ. m. Terme de Philoſophie. Ce qui ſurvient à la ſubſtance, & qui ne luy eſt pas eſſentiel, qui peut y être, ou n'y être pas ſans qu'elle periſſe. La Logique compte dix *Accidens*: la quantité, qualité, relation, ſituation, &c. Les Carteſiens n'en admettent qu'un, qui eſt l'extenſion; encore le tiennent-ils attaché eſſentiellement à la matiere. Aprés la conſecration de l'Hoſtie il n'y a que les *accidens*, que les eſpeces qui demeurent.

Accident, ſignifie auſſi, Haſard, coup de fortune. C'eſt par un heureux *accident* que cet homme a eſté garenti du naufrage. les gens d'affaires ſont ſujets à beaucoup d'*accidens*.

Quand on ſe bruſle au feu que ſoy-même on attiſe,
Ce n'eſt point accident, *mais c'eſt une ſottiſe.*
Regnier.

Accident, en termes de Medecine, eſt la même choſe que Symptome, & ſe dit de tout ce qui arrive de nouveau à un malade, ſoit en bien, ou en mal. Cette playe ſe pourra guerir, s'il ne luy arrive point d'*accident*, c'eſt à dire, de fievre, d'inflammation, ou autre ſymptome.

ACCIDENTEL, ELLE. adj. Qui n'eſt pas de l'eſſence de la matiere. La blancheur eſt *accidentelle* au marbre.

ACCIDENTELLEMENT. adv. Qui eſt joint à la maniere d'accident. Ce n'eſt qu'*accidentellement* qu'un homme eſt blanc ou noir, grand ou petit.

Ces mots viennent du Latin *accidens*, *accido*.

ACCLAMATION. ſ. f. Cri de joye, par lequel le public témoigne de l'applaudiſſement, de l'eſtime. Les Magiſtrats, les Evêques, s'éliſoient autrefois par les ſuffrages, & les *acclamations* publiques. ce reſpondant ſouſtint ſes Theſes avec de grandes *acclamations*.

ACCLAMPER. v. act. Terme de Marine. C'eſt fortifier un maſt par des clamps ou des gemelles qui ſont des pieces de bois qu'on y lie, & qu'on y attache pour faire plus de reſiſtance au vent.

Ces mots viennent du Latin *clamo*.

ACCOINTANCE. ſ. f. Hantiſe, ou familiarité qu'on a avec quelqu'un. Il ne ſe dit gueres qu'en mauvaiſe part. Il ne faut avoir aucune *accointance* avec des gens de mauvaiſe vie.

ACCOINTER. v. act. Vieux mot, & hors d'uſage, qui ſignifioit Hanter quelqu'un, faire amitié, ſocieté avec luy. Ce mot vient de *adcomitare*. Menage.

ACCOISER. v. act. Vieux mot qui ſignifioit Adoucir, appaiſer. La tempeſte aprés avoir duré ſix heures, s'*accoiſa* un peu. la ſedition fut *accoiſée* par l'adreſſe d'un tel Magiſtrat. Ce mot vient de *coy*, & du Latin *quietus*.

ACCOLADE. ſ. f. Careſſe qu'on fait en ſautant au cou de quelqu'un en l'embraſſant. Les amis qui ont eſté long-temps ſans ſe voir, ſe font mille embraſſades & *accolades*.

Accolade, ſe dit auſſi d'une ceremonie dont on uſe quand on fait un Chevalier, lequel on embraſſe en ſigne d'amitié.

Accolade, ſe dit auſſi de deux lapereaux qu'on ſert, qu'on preſente attachez enſemble.

ACCOLER. v. act. Embraſſer quelqu'un en luy mettant les bras au cou pour le baiſer, le careſſer. Ce mot eſt compoſé de *col*, & vient de *ad* & de *collum*.

Accoler la cuiſſe, *accoler* la botte, ſignifie Saluer quelqu'un avec grande ſoûmiſſion, avec reſpect, comme quand on ſalue un homme qui deſcend de cheval.

Accoler, en termes de Pratique, ſignifie Faire un trait de plume en marge d'un compte, d'un memoire, d'une declaration de dépens, qui marque qu'il faut comprendre pluſieurs articles ſous un même jugement, les comprendre dans une même ſupputation.

Accoler, en termes de Jardinage, ſe dit des branches d'arbres, des ſeps de vigne qu'on attache à des eſpaliers, à des eſchalas.

Accoler, ſignifie auſſi, Joindre deux lapereaux enſemble pour en ſervir une *accolade*.

Accolé, ée. part. & adj.

En termes de Blaſon on le dit des animaux qui ont des colliers. Ainſi on dit, Un lyon de ſable armé, lampaſſé & *accolé* d'or. On s'en ſert auſſi en blaſonnant les armes de Navarre, qui ſont, De gueules aux rais d'eſcarboucle *accolés* & pommettés d'or.

Accolé, ſe dit auſſi d'un arbre, d'une croix, d'une colomne, ou autre choſe qui eſt entourée de lierre, d'un ſep de vigne, d'une givre, &c.

Accolé, ſe dit encore de deux Eſcus qui ſont joints enſemble, & attachés par les côtés. Ainſi les Eſcus de France & de Pologne étoient *accolés* du temps de Henry

Henry III. ceux de France & de Navarre depuis Henry IV. Les Eſcus de Leon X. & de François I. ſont en teſte du Concordat en deux Eſcuſſons *accollés*; ils le ſont pareillement dans le ſceau dont il eſt ſcellé.

On dit auſſi, que des fuſées, des loſenges, & des macles ſont *accolées*, quand elles ſe touchent de leurs flancs, ou de leurs pointes ſans remplir tout l'Eſcu. On ſe ſert auſſi de ce terme pour les clefs, baſtons, maſſes, eſpées, bannieres, & autres choſes ſemblables qu'on paſſe en ſautoir derriere l'Eſcu.

ACCOMMODABLE. adj. maſc. & fem. Qui ſe peut terminer, accommoder à l'amiable. Cette querelle eſt venuë de rien, elle eſt fort *accommodable*. les differents de Religion ne ſont gueres *accommodables*.

ACCOMMODAGE. ſ. m. Travail ou ſalaire de ceux qui rhabillent, qui appreſtent, qui accommodent quelque choſe. Quand on porte des viandes au cabaret, il en faut payer l'*accommodage*, les ſauces, l'appreſt. on a tant payé au tapiſſier pour l'*accommodage* des chambres, quand on a deſmenagé.

ACCOMMODANT, ANTE. adj. Qui eſt facile, qui veut bien ce que les autres veulent. Vous aurez bientoſt conclu vôtre marché avec cet homme-là, il eſt fort *accommodant*.

ACCOMMODANT, ſignifie auſſi, Ce qui nous fait grand bien, qui eſtablit nos affaires. Un gros billet de lotterie, une ſucceſſion ineſperée, ſont des choſes fort *accommodantes*.

ACCOMMODATION. ſ. f. Terme de Palais. Accord qui ſe fait à l'amiable. Ce procés eſt ſi embrouillé, qu'il n'y a pas moyen d'en ſortir que par voye d'*accommodation*.

On le dit auſſi figurément de la conciliation des loix, des paſſages des Autheurs qui ſemblent être contraires. Le plus grand ſoin des Commentateurs eſt de trouver l'*accommodation* des textes de leurs Autheurs qui ſe contrarient.

ACCOMMODEMENT. ſ. m. Ce qui rend une choſe plus commode, ou qui la met en meilleur ordre. Je ne loüeray point vôtre logis, que vous n'y ayez fait tels & tels *accommodemens*. ce curieux entend fort bien la diſpoſition, l'*accommodement* d'un cabinet, d'une bibliotheque.

ACCOMMODEMENT, ſignifie auſſi, Accord, la fin qu'on donne à un procés, à un different à l'amiable. Ces parties ſont en voye, en termes d'*accommodement*. cet homme n'eſt point chicaneur, il eſt homme d'*accommodement*, il eſt porté naturellement à l'*accommodement*, il écoute tous les moyens d'*accommodement*. cet acte d'hoſtilité a rompu l'*accommodement* qu'on avoit meſnagé.

On dit proverbialement, que le meilleur procés ne vaut pas le pire *accommodement*.

ACCOMMODER. v. act. Rendre une choſe facile, commode, qui ne donne point de peine, de fatigue. On a donné ordre pour *accommoder* les chemins. on a *accommodé* la ruë d'Enfer ſur le chemin de Lyon. il faut *accommoder* cette ſelle, la rembourer, la rendre moins dure, plus commode.

ACCOMMODER, ſignifie auſſi, Arranger, mettre en ordre, en bon état. Il a pris grand ſoin d'*accommoder* ſa chambre, ſon cabinet; d'orner, d'*accommoder* ſon jardin, ſa maiſon.

On le dit auſſi des choſes qui regardent l'ornement de la perſonne. Cette femme eſt toûjours deux heures à ſe parer, à s'*accommoder*. ce barbier *accommode* bien la barbe, la perruque. ce pere n'*accommode* que trop bien ſes enfants, il les fait trop braves.

ACCOMMODER, ſignifie auſſi, Preparer, appreſter. Ce cuiſinier *accommode* fort bien à manger. on eſt fort bien *accommodé* en cette hoſtelerie. à quelle ſauce voulez-vous qu'on *accommode* ce poiſſon?

On dit auſſi, qu'un Poëte a *accommodé* un ſujet au theatre, pour dire, qu'il l'a diſpoſé pour paroiſtre agreable ſur la ſcene.

ACCOMMODER, ſe dit auſſi en parlant de ce qui eſt à la bienſeance, au voiſinage de quelqu'un. Cette terre *accommoderoit* bien cette Seigneurie, parce que l'une releve de l'autre. ce Prince eſt mauvais voiſin, il s'*accommode* de tout ce qui eſt à ſa bienſeance, il l'uſurpe, il l'enferme dans ſes terres.

ACCOMMODER, ſignifie preſqu'en même ſens, Traitter, acheter, preſter, permuter. Si vous voulez m'*accommoder* de cette terre, je l'acheteray. ſi vous voulez m'*accommoder* de quelque argent, vous me ferez plaiſir. vôtre Benefice m'*accommoderoit* fort, ſi vous vouliez le permuter contre un autre qui vous *accommodaſt* auſſi.

ACCOMMODER, ſignifie auſſi, Faire fortune, gagner du bien. Cet homme s'eſt bien *accommodé* dans cette ferme. il étoit gueux, il eſt maintenant bien *accommodé*.

ACCOMMODER, ſignifie auſſi, Terminer un procés, une querelle à l'amiable. Quand les gens ſont las de plaider, c'eſt lors qu'ils ſont diſpoſez à s'*accommoder*. les procés ne s'*accommodent* gueres, que les Procureurs & les Advocats n'ayent tiré des parties tout ce qu'ils en pouvoient eſperer.

On le dit auſſi des loix, des paſſages des Autheurs, & autres choſes qui ſemblent ſe contrarier. Comment *accommodez*-vous cette loy du Digeſte avec cette autre du Code? comment *accommodez*-vous la devotion avec la coqueterie? il y a des dévots qui *accommodent* la Religion à leur intereſt.

En ce ſens on dit auſſi, qu'un homme *accommode* ſes affaires, pour dire, qu'il les debrouille.

ACCOMMODER, ſe dit auſſi avec le pronom perſonnel, & ſignifie, Eſtre facile, commode dans la negociation, dans la maniere de traitter. Il y a plaiſir de traitter avec cet homme-là, à luy faire un payement, à le nourrir, il s'*accommode* de tout ce qu'on luy veut donner, vous ferez aiſément marché avec ce curieux, tout l'*accommode*. En ce ſens on dit auſſi, qu'un homme ſage doit s'*accommoder* aux temps, aux lieux, aux humeurs, à la capacité des perſonnes à qui il a affaire pour vivre en repos, dans l'eſtime. il faut s'*accommoder* aux choſes, quand les choſes ne s'*accommodent* pas à nous. On dit auſſi, qu'un homme ne s'*accommode* pas de toutes ſortes de perſonnes, pour dire, que toutes perſonnes ne luy plaiſent pas.

ACCOMMODER, ſe prend quelquefois à contreſens, & en mauvaiſe part, & ſignifie, Maltraitter, gaſter, mettre en mauvais état. Il eſt tombé entre les mains de voleurs, d'aſſaſſins, qui l'ont *accommodé* d'une eſtrange maniere. dans le jugement de ce procés il a été mal *accommodé*, il y a eu de ſeveres condamnations contre luy. On dit auſſi d'un homme qui s'eſt enyvré, qu'il s'en eſt donné, qu'il s'eſt *accommodé* de la belle maniere.

ACCOMMODER, ſe dit proverbialement dans ces phraſes. On l'a *accommodé* tout de roſti, pour dire, on l'a fort maltraitté. On dit auſſi, *Accommodez* vous, le pays eſt large, pour dire, Mettez vous à vôtre aiſe, prenez vos commodités.

ACCOMMODÉ, ÉE. part. & adj. Un procés *accommodé*. un homme riche & *accommodé*.

Ces mots viennent d'*accommodare* Latin, de *commodus*.

ACCOMPAGNEMENT. ſ. m. Action par laquelle on accompagne. L'*accompagnement* du St. Sacrement, quand on le porte aux malades, eſt une action pieuſe, & qui édifie.

ACCOMPAGNEMENT, ſe dit auſſi des choſes qui ſont agrée-

agréement, ſymmetrie. Il ne manque à cette maiſon qu'un bois de haute fuſtaye pour ſon *accompagnement*. l'*accompagnement* d'un thuorbe avec la voix eſt fort agreable.

ACCOMPAGNEMENT, en termes d'Organiſtes, ſe dit de divers jeux qu'on touche pour accompagner le deſſus, comme le bourdon, la monſtre, la fluſte, le preſtant, &c.

ACCOMPAGNEMENT, eſt auſſi un terme de Blaſon, & ſe dit de tout ce qui eſt autour de l'Eſcu pour luy ſervir d'ornement, le pavillon, le cimier, les ſupports, &c.

ACCOMPAGNER. v. act. Marcher de compagnie avec un autre. Un Religieux doit être toûjours *accompagné* d'un Frere. cette femme eſt jalouſe, elle *accompagne* par tout ſon mari.

ACCOMPAGNER, ſignifie auſſi, Conduire quelqu'un, luy faire civilité, honneur. Ce Preſident a *accompagné* cette Dame juſqu'à ſon carroſſe. on envoye des gens de qualité aux Ambaſſadeurs pour les *accompagner* à l'audience du Roy, pour les y conduire.

ACCOMPAGNER, ſe dit auſſi de la ſuitte, du cortege, de l'eſcorte qu'on donne à quelqu'un pour l'obſerver, pour luy faire honneur, ou pour l'aſſeurer en ſa marche. Ce Seigneur marche toûjours *accompagné* de ſix Gentilshommes, de deux caroſſes. les Mareſchaux de France envoyent un Garde à ceux qui ont querelle pour les *accompagner* par tout. quand le Roy alla à la conqueſte de la Flandre, il étoit bien *accompagné*, il avoit une belle armée. on envoya un corps de cavalerie pour *accompagner* ce convoy.

ACCOMPAGNER, ſe dit auſſi de ce qui orne ou decore quelque choſe, qui luy ſied bien. Ces deux pavillons *accompagnent* bien ce baſtiment, ils font une belle ſymmetrie. Il faut une telle garniture d'une telle couleur, pour bien *accompagner* cet habit. On dit auſſi, *Accompagner* ſa voix d'un thuorbe.

ACCOMPAGNER, ſe dit figurément en choſes morales. Il *accompagne* tout ce qu'il dit de tant de graces, d'honnêtetés, que cela gagne les cœurs. Il a *accompagné* le compliment qu'il luy a fait faire d'un preſent conſiderable. la fortune a *accompagné* Alexandre en toutes ſes entrepriſes.

ACCOMPAGNÉ, ÉE. part. & adj.

ACCOMPAGNÉ, en termes de Blaſon, ſe dit lors qu'autour d'une piece principale, comme le ſautoir, la bande, la faſce, le chevron, le croiſſant, le lyon, l'aigle, &c. il y a pluſieurs autres pieces qui ſont auprés. De Neufville Ville-Roy porte d'azur au chevron d'or *accompagné* de trois croix ancrées de même. On le dit particulierement des croix, ſautoirs, chevrons, pairles, &c.

Ces mots viennent de *compagnon*.

ACCOMPLIR. v. act. Mettre une choſe en état où il n'y ait plus rien à deſirer. Noſtre Seigneur a *accompli* toutes les propheties. cet Officier a bien *accompli* ſon devoir, les commandemens de ſon maiſtre. il a *accompli* nos ſouhaits.

ACCOMPLIR, ſe dit auſſi de ce qui eſt fini & achevé. Ce garçon a *accompli* le temps de ſon apprentiſſage. cét exilé à *accompli* le temps de ſon banniſſement.

ACCOMPLI, IE. part. & adj. Le temps eſt *accompli*. il a fait un baſtiment fort *accompli*. ce Seigneur eſt fort *accompli*, il a toutes ſortes de perfections & de bonnes qualités. il faut avoir 25. ans *accomplis* pour être en majorité.

ACCOMPLISSEMENT. ſ. m. Ce qui rend la choſe accomplie. Nous avons l'*accompliſſement* de nos vœux, c'eſt à dire, tout ce que nous avons ſouhaitté.

Ces mots viennent de *complere*, *compleo*, *complementum*.

ACCON, terme de Marine, eſt un petit bateau à

fond plat dont on ſe ſert pour [illegible] ſur les vaſes lors que la mer eſt retirée.

ACCOQUINER. verbe act. Se plaire, s'attacher à une vie coquine, faineante, & libertine. Cet homme s'eſt *accoquiné* au jeu, s'eſt *accoquiné* avec cette femme debauchée. un artiſan qui s'*accoquine* au cabaret eſt toûjours gueux. depuis qu'on s'eſt *accoquiné* à gueuſer, on eſt faineant toute ſa vie. Ce mot vient de *coquus*, parce que les faineans ſe plaiſent fort à la cuiſine.

ACCOQUINÉ, ÉE. part. & adj.

ACCORD. ſ. m. Conſonance ou union de deux ſons agreables à l'oreille. L'octave, la quinte ſont de bons *accords*. ce Muſicien ne joüe pas une piece, il fait ſeulement des *accords*. l'Organiſte joüe le plein chant du petit doigt, & des autres il fait des *accords*. On dit auſſi, qu'un lut ou un autre inſtrument n'eſt pas d'*accord*, quand il ne fait pas les conſonnances juſtes qu'on deſire.

ACCORD, ſignifie auſſi cette union qui eſt entre toutes les parties de l'Univers, & qu'on appelle *l'Harmonie du monde*, qui en établit le repos & la ſtabilité.

ACCORD, ſe dit figurément de l'union de deux perſonnes qui vivent enſemble, ou qui traittent, qui conviennent de quelque choſe. Ce mari & cette femme ſont bien d'*accord*. ces parties ont fait, ont paſſé, ont ſigné un bon *accord*. ce changement s'eſt fait d'*accord* de parties, de concert. un bon *accord* vaut mieux qu'un méchant procés. Il faut remarquer qu'on ne dit un *accord* que des affaires legeres & particulieres; & que dans les grandes on ſe ſert du mot de *tranſaction* ou de *traitté*.

ACCORD, ſignifie auſſi, Conſentement. J'en ſuis d'*accord*, ou abſolument, D'*accord*. tout le monde demeure d'*accord*, tombe d'*accord*, eſt d'*accord* de cette verité.

On dit proverbialement d'un homme facile qui conſent à tout ce qu'on veut, qu'il eſt du bois dont on fait les vielles, de tous bons *accords*.

ACCORDS, ou *étais* en termes de Marine, ſont de grandes pieces de bois dont on ſe ſert pour ſoûtenir le navire que l'on conſtruit, tant qu'il eſt ſur le chantier.

ACCORDABLE. adj. Qui ſe doit ou peut s'accorder. Cette grace n'eſt pas *accordable*, le crime eſt trop énorme. Il eſt de peu d'uſage.

ACCORDAILLES. ſ. f. Ceremonie qui ſe fait pour la lecture des qualitez d'un contract de mariage en preſence des parents, quand les parties ſont d'accord.

ACCORDANT, ANTE. adj. Qui ſe peut accorder. La Muſique conſiſte à bien choiſir les tons *accordants*, & à les diſtinguer des diſcordants. il y a des voix *accordantes* & diſcordantes.

ACCORDER. v. act. Mettre des voix ou des inſtruments de Muſique en état de faire des conſonances ou des accords dans la plus grande juſteſſe. On eſt plus long-temps à *accorder* ſon lut qu'à en joüer. *accorder* ſa voix avec un theorbe. On dit en termes de Marine, *accorder*, quand on commande à l'équipage & aux rameurs de nager tout enſemble.

ACCORDER, ſe dit auſſi en Grammaire en parlant du regime, de l'accord que les parties d'oraiſon doivent avoir enſemble. Le ſubſtantif & l'adjectif ſe doivent *accorder* en genre, en cas & en nombre.

ACCORDER, ſignifie auſſi, Mettre la paix, l'union entre deux perſonnes. Il a *accordé* ſon procés. il a *accordé* ces deux paſſages de l'Ecriture. il a *accordé* ces deux parties, il les a fait traitter enſemble.

On le dit auſſi des choſes. Les qualitez contraires ne s'*accordent* pas enſemble. le blanc & le noir, le chaud & le froid, ne s'*accordent* pas. ce que vous dites ne s'*accorde* pas avec ce que vous m'avez dit autrefois. *accordez* vous avec vous-même.

ACCORDER, ſe dit auſſi de ce qui peut ſubſiſter agreablement enſemble. Cette garniture s'*accorde* bien avec

cet habit. le plomb s'*accorde* bien avec l'étaim. le vinaigre ne s'*accorde* point avec le lait.

ACCORDER, ſignifie auſſi, Donner, conceder une grace, octroyer une demande. Ce Prince luy a enfin *accordé* ſa demande. le Pape a *accordé* cent ans d'indulgence à cette Confrairie.

ACCORDER, ſignifie auſſi, Conſentir. Je vous *accorde* cette propoſition.

ACCORDER, ſe met auſſi avec le pronom perſonnel, & alors il ſignifie, Eſtre d'intelligence. Ce Juge & ce Greffier s'*accordent* bien enſemble au dommage des parties.

On dit auſſi, *Accorder* une fille en mariage, quand les parents donnent une fille à celuy qui la leur demande, ou quand les parties en ſignent le contract.

On dit proverbialement, que des gens s'*accordent* comme chiens & chats, pour dire, qu'ils ne peuvent compatir enſemble.

ACCORDÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. Un luth *accordé*. une propoſition *accordée*. un procés *accordé*.

ACCORDÉ, ÉE. ſ. m. & f. qui s'eſt engagé par un traitté pour mariage. C'eſt un *accordé*. c'eſt ſon *accordée*.

ACCORDOIR. ſ. m. Petit inſtrument qui ſert à accorder les inſtruments de muſique. L'*accordoir* d'une orgue eſt fait en forme d'un petit cone, dont on affuble les tuyaux en les preſſant, juſqu'à ce qu'ils ſoient aſſez étroits pour les faire deſcendre aux tons qu'on deſire, ou en pouſſant la pointe du cone dans le tuyau, lors qu'on le veut eſlargir & le faire monter. L'*accordoir* d'un claveſſin eſt fait comme un petit marteau.

Ces mots d'*accord* & d'*accorder*, ſelon quelques-uns, & entr'autres Nicod, viennent du Latin *ad cor*, comme ſi on diſoit, que deux perſonnes ſont amenées à un même cœur ou à une même volonté. Mais il y a plus d'apparence qu'ils viennent de *corde*, & que le premier ſens d'*accorder* vient de ce que deux cordes qui ſe touchent en même temps forment des tons qui s'uniſſent agreablement: d'où vient qu'il y a des conſonances en muſique qui s'appellent *tetracorde* & *hexacorde*, qui ſont la tierce & la ſexte; ce qui a été étendu aux conventions, qui font agir les parties de concert, & aller enſemble.

ACCORER. Terme de Marine, qui ſignifie, Appuyer, ou ſoûtenir quelque choſe.

ACCORT, ORTE. adj. Celuy qui eſt courtois, complaiſant, adroit, qui ſe ſçait accommoder à l'humeur des perſonnes avec qui il a affaire, pour reüſſir en ſes deſſeins. Ce mot vient de l'Italien *accorto*, ſignifiant la même choſe. On a dit autrefois *accortiſe* & *accortement*: mais ces mots ont vieilli; quoy que Paſquier témoigne qu'ils étoient nouveaux de ſon temps.

ACCORNE, ÉE. adj. Terme de Blaſon. Animal qui eſt marqué dans un Eſcu avec ſes cornes. On le dit ſeulement quand elles ſont d'une autre couleur, ou metail que le reſte du corps de l'animal. Teſtes de vaches de ſable *accornées* d'argent. Ce mot vient du Latin *cornu*, comme qui diroit, *fourni de cornes*.

ACCOSTABLE. adj. maſc. & fem. Civil, courtois, qui ſe laiſſe aborder facilement. Ce Conſeiller eſt fort *accoſtable*, il écoute paiſiblement les parties.

ACCOSTER. v. act. Entrer en diſcours avec une perſonne inconnuë, pour luy apprendre, ou ſçavoir d'elle quelque choſe, ou pour nouer amitié avec elle. Il eſt allé hardiment *accoſter* cette femme, luy demander ſon logis.

ACCOSTER, ſignifie auſſi, Avoir hantiſe, familiarité avec quelqu'un. Il ne ſe faut point *accoſter* à Paris que d'honneſtes gens, que de perſonnes qu'on connoiſt bien.

ACCOSTÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. En ces mots l'*s* ſe prononce.

ACCOSTER en termes de Marine, l'*s* ne ſe prononce point, c'eſt Approcher une choſe d'une autre. On le dit des huniers & des perroquets, quand on fait toucher les coins ou pointes des uns & des autres aux poulies deſtinées à cet uſage. On dit à un petit vaiſſeau pour le faire approcher d'un plus grand, *Accoſte* à bord.

Ces mots viennent du Latin *coſta*, Coſte.

ACCOSTE', en termes de Blaſon, ſe dit des pieces qui ſont poſées à coſté d'une autre piece de l'Eſcu. Le Preſte-Jean d'Ethiopie porte, D'argent à une croix hauſſée de gueules, chargée d'un Crucifix, *accoſtée* de deux fouëts de cordes emmanchez d'azur. Icy l'*s* ne ſe prononce point. Il ſe dit particulierement des pals, bandes, & autres pieces de longueur qui ont d'autres pieces à leurs coſtez, & couchées dans le même ſens.

ACCOTAR. ſub. maſc. Terme de Marine, eſt une piece de bordage que l'on endente entre les membres du vaiſſeau pour empêcher l'eau de tomber entre les pieces qui le compoſent.

ACCOUCHEMENT. ſ. m. Enfantement, delivrance d'une femme groſſe. Les travaux de l'*accouchement* ſont une des peines du peché originel. On le dit quelquefois figurément. On a long-temps attendu l'*accouchement* des montagnes qu'on diſoit être groſſes, il n'en eſt ſorti qu'une ſouris.

ACCOUCHER. v. n. Se décharger du fruit qui eſt dans la matrice. Cette femme a *accouché* d'un beau garçon au bout de neuf mois. elle a *accouché* d'un faux germe, ou avant terme. Il eſt quelquefois actif, & ſignifie, Aider à une femme à ſe delivrer de ſon enfant. Les Chirurgiens ſçavent mieux *accoucher* les femmes, que les matrones.

ACCOUCHER, ſe dit figurément des productions de l'eſprit. C'eſt un bel eſprit qui invente facilement, mais qui *accouche*, ou enfante avec peine: c'eſt à dire, qu'il conçoit aiſément, mais qu'il s'explique avec difficulté.

ACCOUCHÉE. ſ. f. Femme qui ſe tient quelque temps au lit pour ſe remettre des douleurs de l'enfantement. On fait des viſites en ceremonie aux femmes *accouchées*. en l'Amerique il y a des peuples où les maris font les *accouchés* à la place de leurs femmes. Herrera.

Il y en a auſſi dans les Antilles, & même dans les Indes Orientales, & à la Chine vers l'Iſle de Formoſa, où ils font la même choſe, comme on voit dans le Recueil de Thevenot.

Au Perou les femmes *accouchées* ne gardent point le lit, mais aprés s'être lavées, elles ſe remettent à faire leur ménage; & ſi quelque femme les aſſiſtoit en leur accouchement, elle paſſeroit plûtôt pour ſorciere que pour ſage-femme. Voyez l'Hiſtoire des Incas.

On appelle proverbialement, les caquets de l'*accouchée*, le babil & la converſation des femmes qui viſitent celles qui ſont en couche. On dit auſſi tant d'un homme que d'une femme, qu'ils font l'*accouchée*, quand ils ſe tiennent au lit juſqu'à une heure indüe par delicateſſe, & ſans neceſſité.

ACCOUCHEUR, EUSE. ſubſt. maſc. & fem. Qui aide aux femmes à ſe delivrer de leur fruit. Maintenant les Chirurgiens *accoucheurs* ſont fort en vogue. autrefois on ne ſe ſervoit que de ſages-femmes, ou de matrones pour *accoucheuſes*.

Ces mots viennent du Latin *accubare*.

ACCOUDER. v. n. qui ne ſe dit qu'avec le pronom perſonnel, S'appuyer ſur le coude. On met au rang des incivilités de s'*accouder* ſur la table, de s'*accouder* devant ſes ſuperieurs.

ACCOUDOIR. ſ. m. Lieu deſtiné pour s'accouder. Il ſe dit particulierement de l'endroit inferieur de l'ouverture d'une feneſtre, ſur lequel on s'appuye, on

s'accoude. L'*accoudoir* d'une feneſtre doit aller ſeulement à la hauteur de la ceinture. On dit auſſi ironiquement à une perſonne qui en incommode une autre en s'appuyant ſur elle, Allez chercher plus loin des *accoudoirs*.

Ces mots viennent du François *coude*, du Latin *cubitus*.

ACCOUPLEMENT. ſ. m. Jonction du maſle & de la femelle pour l'œuvre de la generation. Le peuple croit que l'Antechriſt naiſtra d'un *accouplement* ſacrilege & inceſtueux. on croit que la cauſe des monſtres d'Afrique vient de l'*accouplement* qui s'y fait des animaux de differentes eſpeces.

ACCOUPLEMENT, ſe dit auſſi des bœufs qu'on attache enſemble ſous le même joug.

ACCOUPLER, v. act. Attacher, joindre enſemble deux choſes de pareille nature. Ces bœufs ſont mal *accouplés*, il y en a un fort, & un foible. il étoit deffendu par la Loy de Moyſe d'*accoupler* un bœuf & un aſne pour labourer.

On le dit auſſi du menu linge qu'on attache enſemble avec du fil pour en faire des paquets, de peur qu'il ne s'égare, quand on le donne à blanchir.

ACCOUPLER, ſe dit auſſi des oiſeaux, des animaux qui ſe joignent, qui s'apparient pour perpetuer l'eſpece. Les pigeons s'*accouplent* au mois de Mars & de Septembre. ce pigeonneau cherche avec qui s'*accoupler*.

Ces mots ſe tirent du Latin *copula*, *copulare*.

ACCOURCIR. v. act. Rogner, retrancher, rendre plus court. Il faut *accourcir* ce manteau, en rogner un doigt. il faut *accourcir* ce livre, en retrancher la moitié. il faut *accourcir* les eſtriers d'un point, reſſerrer l'eſtriviere.

On dit auſſi, *Accourcir* le chemin, quand on prend quelque faux fuyant qui abrege le chemin, qui le rend plus court. On dit auſſi, que les jours *accourciſſent*, quand le ſoleil a paſſé le ſolſtice d'eſté, quand les jours deviennent plus courts.

ACCOURCI, IE. part. & adj.

ACCOURCISSEMENT. ſ. m. Ce qui accourcit, ce qui abrege. Le paſſage qu'on a ouvert par ce parc eſt un grand *accourciſſement* de chemin.

Ces mots ſont derivés du primitif *court*, qui vient de *curtus* en Latin.

ACCOURIR. verbe neut. Venir en haſte en quelque lieu, ſoit qu'on nous y appelle, ſoit que nôtre paſſion nous y porte. L'armée eſt *accourüe* au ſecours de cette place. tous ſes amis ſont *accourus* pour le feliciter de ſa nouvelle dignité, pour honorer ſon entrée. Venez, venez, *accourez* tous, Cybele va deſcendre. Opera d'Atis.

ACCOURU, UE. part. & adj.

Ce mot vient du Latin *accurrere*.

ACCOUSTREMENT. ſ. m. Habillement. Il ne ſe dit que parmy le peuple. Quand cet artiſan a marié ſa fille, elle luy a couſté cent eſcus pour tous ſes *accouſtremens*.

ACCOUSTRER. v. act. Vieux mot qui ſignifioit autrefois, Habiller, parer. Il n'eſt plus en uſage qu'en cette phraſe figurée. Cet homme en une telle occaſion a été mal *accouſtré*, pour dire, a été maltraitté, ou bien bleſſé. Ces mots viennent du Latin *acculturare*, *quaſi culturam dare*, *ornare*. On appelle en quelques Cathedrales, comme à Bayeux, *Couſtre*, le Sacriſtain ou Officier qui a ſoin de parer l'Egliſe, ou l'autel.

ACCOUSTUMANCE. ſ. f. Habitude que l'on contracte en reiterant pluſieurs fois la même action, en la faiſant tourner en couſtume. On a bien du mal à ſe deffaire des mauvaiſes *accouſtumances* qu'on a contractées en jeuneſſe. l'*accouſtumance* de prendre du tabac eſt difficile à guerir.

ACCOUSTUMER. verb. act. & neut. Contracter une habitude par la frequente reïteration du même acte. On s'*accouſtume* à tout, au travail, à la peine, aux douleurs. il ne faut pas *accouſtumer* les peuples à prendre les armes, à crier. on *accouſtume* les bœufs au joug, les chevaux au manege. il ne faut pas s'*accouſtumer* à la faineantiſe. il ne faut pas *accouſtumer* ſon ventre aux purgations, de peur que la nature ne ſe rende pareſſeuſe.

ACCOUSTUMER, ſe dit auſſi des choſes inanimées. Il n'a pas *accouſtumé* de faire ſi chaud en ce mois-cy. il y a des terres qui ont *accouſtumé* de rapporter deux fois l'an.

ACCOUSTUMER, ſe dit auſſi des choſes qui ſont tellement tournées en nature, qu'encore qu'elles ſoient incommodes aux autres, elles nous deviennent en quelque façon neceſſaires. Les Lapons ſont tellement *accouſtumés* au froid, que quand ils ſont arrivés à Hambourg, ils s'en retournent, à cauſe qu'ils trouvent qu'il y fait trop chaud. les Indiens s'en retournent quand ils ſont arrivés au 30. degré, parce qu'ils y ont trop froid. Relation des Lapons & des Indes.

On dit proverbialement, qu'un homme eſt *accouſtumé* à une certaine choſe, comme un chien d'aller nud teſte, comme un chien d'aller à pied.

ACCOUSTUMÉ, ÉE. part. & adj.

ACCOUSTUMÉ, ſignifie quelquefois, Ordinaire. On a tenu l'audience aux jours & aux heures *accouſtumées*. on luy a fait ſon procés en la forme & maniere *accouſtumée*.

A L'ACCOUSTUMÉE. adv. De la maniere qu'on avoit de couſtume. On a raccommodé enſemble ces amis qui étoient brouillés, ils vivent maintenant *à l'accouſtumée*.

Ces mots viennent de l'Italien *coſtumi*, qui ſignifie, Bonnes mœurs.

ACCOUVÉ, ÉE. adj. Qui ſe tient au coin de ſon feu en faineant, en pareſſeux, ſans vouloir en ſortir pour travailler. Cet artiſan paſſe tout l'hyver *accouvé* au coin de ſon feu, & laiſſe mourir de faim ſa famille. Il eſt bas & vieux. Ce mot vient de *incubitare*. Nicod.

ACCRAVANTER. v. act. Accabler ſous un poids exceſſif. Si vous luy faites porter ce fardeau, c'eſt le moyen de l'*accravanter*. cet homme a été *accravanté* ſous les ruines de ſa maiſon. Ce mot eſt compoſé & derivé de *crever*.

ACCREDITER. v. act. Mettre en reputation, en eſtime dans le public. Il n'y a rien qui *accredite* davantage une perſonne que la bonne foy. ce Preſident s'eſt *accredité* dans ſa Compagnie par ſa capacité & ſon integrité. ce Miniſtre s'eſt fort *accredité* à la Cour par ſon zele & par ſa prudence. les marchands s'*accreditent* en vendant loyalement, en payant bien leurs lettres de change.

Ce mot vient d'*accreditus*, qui a été fait d'*accredere*, dont on s'eſt ſervy dans la baſſe Latinité pour ſignifier *preſter*. Du Cange.

ACCREDITÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

ACCROC. ſ. m. Deſchirure d'un habit, qui ſe fait quand on eſt arreſté par quelque choſe de crochu, ou de pointu. Il eſt difficile de paſſer à travers des ronces & des hayes, ſans qu'on ſe faſſe quelque *accroc*.

ACCROC, ſe dit figurément en choſes morales de ce qui arreſte, de ce qui retarde une affaire. La mort d'une des parties eſt un *accroc* qui empêche l'inſtruction de ce procés. l'accuſation qu'on a faite contre cet homme eſt un fâcheux *accroc* qui peut ruiner ſa fortune.

ACCROCHE. ſ. f. Retardement qui arrive en quelque affaire à cauſe de quelque difficulté qui y ſurvient. Les oppoſitions à ce decret ſont des *accroches* qui retarderont long-temps nôtre payement.

ACCROCHER. v. act. Attacher quelque choſe à un crochet, à une cheville, à un clou, à une agraffe. Il faut *accrocher* ce ſac à ſa cheville. *accrocher* ſa monſtre

à ſa ceinture. Ce mot vient du Grec *acrocheir*, qui ſignifie le bout de la main, parce qu'elle ſert à *accrocher*.

ACCROCHER, ſignifie auſſi, Attacher à quelque choſe de ferme. *Accrochez* ce bateau avec ſa chaiſne à l'anneau de ce pont. un homme qui ſe noye s'*accroche* à tout ce qu'il trouve.

ACCROCHER, en termes de Marine, ſignifie Arrêter un navire, ou s'y attacher en jettant le grapin pour venir à l'abordage. Ces deux navires étoient *accrochez*, il y eut entre eux un rude combat.

ACCROCHER, ſe dit figurément en choſes morales. Il a trouvé moyen d'*accrocher* ſon affaire au Conſeil, pour dire, l'y faire retenir pour la juger. ce procés étoit preſt à juger, la partie l'a *accroché* par une chicane qui l'a mis hors d'état. ce priſonnier alloit ſortir, mais il a été *accroché* par une nouvelle recommendation.

ACCROCHER, ſe dit proverbialement en cette phraſe. Belle fille, & méchante robbe, trouve toûjours qui l'*accroche*.

ACCROCHÉ, ÉE. part. & adj.

ACCROIRE. v. n. Faire croire à quelqu'un une choſe fauſſe. La plus-part du peuple eſt ſi ſot, qu'on luy fait *accroire* tout ce qu'on veut. Ce mot vient de *accredere*, qui a été dit en la baſſe Latiniré pour ſignifier *preſter*.

ACCROIRE, ſignifie auſſi, Tromper. La plus-part des valets en font bien *accroire* aux maiſtres qui ſe confient en eux.

Il ſignifie encore, Concevoir de la vanité, s'enorgueillir. Les favoris des Princes ſont ſujets à s'en faire *accroire*. cette femme eſt belle, mais elle s'en fait trop *accroire*, elle eſt trop vaine de ſa beauté. Ce mot & ſes derivés viennent du Latin *accreſcere*.

ACCROISSEMENT. ſ. m. Augmentation. L'*accroiſſement* des plantes, qui ſe fait par la jonction nouvelle de pluſieurs atomes, eſt inſenſible. on juge de la fertilité de l'Egypte par l'*accroiſſement* du Nil, ſelon les degrés de hauteur qu'il marque dans la colomne qui eſt élevée pour cela dans le Calis. les cheſnes reçoivent de l'*accroiſſement* juſqu'à 100. ans.

ACCROISSEMENT, ſignifie auſſi, Agrandiſſement. L'*accroiſſement* de ſon parc, de ſa maiſon, luy a tant couſté. l'*accroiſſement* de ſa famille luy ſera une occaſion de nouvelle deſpenſe.

ACCROISSEMENT, ſe dit auſſi figurément en choſes morales. Les paſſions ont leurs *accroiſſemens*, & leurs relâchemens. ſa fortune fait tous les jours de nouveaux *accroiſſemens* en biens, en honneurs, en dignitez.

ACCROISSEMENT, en termes de Droit, eſt un certain profit caſuel qui arrive à un collegue, aux membres d'une Compagnie, par la mort ou l'abſence d'un aſſocié, d'un confrere. Une choſe leguée à deux legataires, appartient pour le total à celuy qui ſurvit le teſtateur par droit d'*accroiſſement*. il y a des titres exprés dans le Digeſte qui traittent du droit d'*accroiſſement*.

ACCROISTRE. v. act. Augmenter la grandeur de quelque choſe. Il a acheté deux maiſons voiſines pour *accroiſtre* la ſienne. il eſt borné de chemins de tous côtés, il ne peut s'*accroiſtre*. les Seigneuries peuvent s'*accroiſtre* par droit d'alluvion. ce Prince a *accru* ſon Royaume, il a reculé les bornes de ſon Etat.

ACCROISTRE, ſe dit figurément en choſes morales. Son amour, ſa colere s'*accroiſſent*, au lieu de diminuer. ſa fortune s'*accroiſt*. ſa gloire, ſon credit, ſon pouvoir s'*accroiſſent* tous les jours.

ACCROISTRE, en termes de Droit, ſe dit de ce qui tourne au profit de quelque aſſocié, ou confrere par la mort ou l'abſence d'un autre. En toutes les Compagnies où il y a bourſe commune d'eſpices, de droits, &c. la part des abſens *accroiſt* aux preſens.

ACCRU, UE. part. & adj.

ACCROUPIR. v. act. qui ne ſe dit qu'avec le pronom perſonnel, pour exprimer la poſture de celuy qui abaiſſe ſon corps preſque contre terre pour ſe cacher en quelque lieu bas ou eſtroit. On s'*accroupit* quand on veut lâcher ſes excremens à la campagne. il y avoit une vieille qui étoit cachée & *accroupie* derriere un buiſſon, qui ouït tout leur entretien. c'eſt un faineant qui eſt toûjours *accroupi* au coin de la cheminée.

ACCROUPI, IE. Terme de Blaſon, qui ſe dit du lyon quand il eſt aſſis, & des autres animaux ſauvages, comme lievres, lapins, &c. qui ſont ordinairement en cette poſture.

ACCROUPISSEMENT. ſ. m. Eſtat de ce qui eſt accroupi. L'*accroupiſſement* d'un lievre en forme. Ce mot eſt peu en uſage, & eſt un compoſé de *croupe*.

ACCUEIL. ſ. m. Traittement doux, civil & honneſte qu'on fait à une perſonne qui vient faire une priere, ou une viſite. Les Grands gagnent l'amitié des peuples en faiſant un doux *accueil* aux perſonnes qui ont à faire à eux. il ſe loue fort de l'*accueil* que luy a fait vôtre amy qu'il a été viſiter.

ACCUEIL, ſignifie auſſi, Secours, protection. L'*accueil* qu'a fait ce Seigneur à ce pauvre Gentilhomme en le retirant en ſa maiſon, luy a ſauvé la vie & l'honneur. les traiſtres ſont des *accueils* decevans, ou trompeurs.

ACCUEILLIR. v. act. Recevoir favorablement, avec douceur & honneſteté ceux qui ont à faire à nous, ou qui nous rendent quelque viſite. La premiere pratique de la civilité eſt de bien *accueillir* toutes ſortes de perſonnes. Ce mot vient du Latin *adcolligere*. Menage.

ACCUEILLIR, ſignifie auſſi, Donner ſecours, protection, retraitte. C'eſt une grande ingratitude de méconnoître dans la proſperité ceux qui nous ont *accueilli*, qui nous ont ſecouru dans nôtre miſere.

ACCUEILLIR, ſignifie encore plus particulierement, Recevoir dans un bateau, dans un navire. Ce batelier n'eſt pas loin du port, il luy faut crier qu'il nous vienne *accueillir*. on envoya une barque pour *accueillir* ceux qui ſe noyoient aprés le bris de ce vaiſſeau.

ACCUEILLIR, ſe dit figurément en choſes morales. Il ne ſe faut pas laiſſer *accueillir* par la neceſſité. nous n'étions pas loin du port, que nous fuſmes *accueillis* par la tempeſte, par l'orage.

ACCUEILLI, IE. part. & adj.

ACCUL. ſ. m. Lieu eſtroit & bouché d'où on ne peut ſortir quand on eſt pourſuiyi par les ennemis. On le dit particulierement à la chaſſe des lieux où on reduit le gibier.

ACCULS, ſont auſſi les lieux les plus enfoncés des terriers, où les renards, ou blereaux ont toute leur famille. On appelle *carrefours*, les principaux conduits ou creux qui meinent à leurs *culs*.

ACCULEMENT. ſ. m. Terme de Marine, qui ſe dit de la concavité & rondeur de quelques membres qui ſe placent à l'avant & à l'arriere ſur la quille du vaiſſeau.

ACCULER. v. act. Pouſſer des ennemis dans un lieu eſtroit & fermé, d'où ils ne puiſſent échapper, enſorte qu'ils ſoient obligés de combattre, ou de perir. On a *aculé* les ennemis dans ce deſtroit de montagnes où on les fera perir de faim.

S'ACCULER, ſignifie au contraire, Se placer dans un coin, dans un lieu eſtroit où on ne puiſſe être attaqué par derriere, pour ſe bien deffendre contre pluſieurs ennemis de front. Un brave qui s'eſt *aculé* dans le coin d'une muraille ſe peut mieux deffendre de ſes ennemis.

ACCULER, en termes de Manege, ſe dit lors que la croupe d'un cheval qui manie ſur les voltes s'approche

trop près de leur centre, & n'embraſſe pas aſſez de terrain.

ACCUEILLI, IE. part. & adj.

En termes de Blaſon on appelle un cheval *accueilli*, quand il eſt cabré ou arrêté & fait le cut. On le dit auſſi de deux caſques ſur leurs viſieres, dont les cimaiſes ſont oppoſées l'une à l'autre. Ce mot ſe tire du Latin *cilium*. On dit un *cheval bien accueilli*.

ACCUMULATION. ſ. f. Amas de pluſieurs choſes les unes ſur les autres. Il n'y a rien de plus ruineux que de laiſſer faire une *accumulation* d'arrérages de rentes.

On dit au Palais, une *accumulation* de droits, quand quelqu'un prétend un heritage, un Benefice, en vertu de pluſieurs droits de différente nature, comme par mort, par reſignation, &c.

ACCUMULER. v. act. Amaſſer pluſieurs choſes enſemble. Les avares ne ſongent qu'à *accumuler* treſors ſur treſors. on a puni ce ſcelerat qui avoit *accumulé* crimes ſur crimes. On dit auſſi en Juriſprudence Canonique, *Accumuler* droit ſur droit, quand on obtient ceſſion du droit d'une autre partie pourveuë du même Benefice. Ce mot vient du Latin *cumulus*.

ACCUMULÉ, ÉE. part. & adj. Ce mot vient d'*accumulatio*, *accumulare*.

ACCUSATEUR, ACCUSATRICE. ſubſt. maſc. & fem. Celuy ou celle qui pourſuit quelqu'un en juſtice criminellement. Il a eu reparation contre ſon faux *accuſateur*. en tout procés criminel il y a un complaignant qui eſt demandeur & *accuſateur*.

ACCUSATIF. ſ. m. Terme de Grammaire. C'eſt le quatriéme cas des noms qui ſe déclinent. Un verbe actif regit l'*accuſatif*. il y a des propoſitions qui demandent aprés elles un *accuſatif*.

ACCUSATION. ſ. f. Délation en juſtice pour quelque crime. Une *accuſation* capitale. il y a vingt chefs d'*accuſation* contre ce criminel.

Il ſignifie auſſi, Confeſſion. Il faut faire une ſincere *accuſation* de nos pechez dans le Sacrement de Penitence.

ACCUSATION, ſe dit auſſi des legeres fautes dans les complimens ordinaires. L'*accuſation* que vous me faites de n'avoir point ſongé à vous en vôtre abſence, eſt mal-fondée.

ACCUSER. v. act. Intenter une action criminelle contre quelqu'un; ſoit en ſon nom; ſoit ſous le nom de la partie publique. Il n'appartient qu'au mari d'*accuſer* ſa femme d'adultere. on a *accuſé* en juſtice de concuſſion un tel Officier.

ACCUSER, ſignifie auſſi, Impugner un acte, conteſter ſa validité à cauſe de quelque défaut eſſentiel. *Accuſer* un acte de faux. *accuſer* un teſtament de ſuggeſtion.

ACCUSER, ſignifie auſſi, Confeſſer ſa faute, ou nommer ſes complices. Le remords a quelquefois obligé les criminels à s'*accuſer* eux-mêmes. ce criminel a tout confeſſé, & a *accuſé* ſes complices. il a *accuſé* bien des gens dans ſon teſtament de mort.

ACCUSER, ſignifie quelquefois ſimplement, Reprocher, ſoit une grande faute, ſoit une petite. Il l'a *accuſé* en pleine audience de fauſſeté. tous ſes amis l'*accuſent* de negligence à rendre viſite, à faire réponſe aux lettres.

ACCUSER, ſignifie auſſi ſimplement, Declarer. Il a *accuſé* 50. de point au piquet: il a *accuſé* la reception de ma lettre, pour dire, il a dit qu'il avoit 50. de point, qu'il avoit reçeu ma lettre.

S'ACCUSER, avec le pronom perſonnel, Se declarer coupable. Ce criminel s'eſt *accuſé* lui-même. il faut qu'un penitent s'*accuſe* franchement de ſes pechez au Sacrement de la Confeſſion.

ACCUSÉ, ÉE. part. paſſ.

ACCUSÉ, ſe prend quelquefois ſubſtantivement. L'*accuſé* a donné de bons reproches contre les témoins. on doit entendre l'*accuſé* par ſa bouche en preſence du Conſeil, à peine de nullité du jugement.

Ces mots ſont tirés du Latin *accuſare*, qui vient de *cauſa*, comme qui diroit, *trahere aliquem in cauſam, in jus*, traiſner quelqu'un en juſtice, ou le deferer au Juge.

A C E.

ACENSE. ſubſt. fem. Heritage, ou ferme qu'on tient à perpetuité, ou à longues années d'un Seigneur à certain cens & rente; ou à prix d'argent. Cette metairie eſt une *acenſe* d'une telle Abbaye. il n'eſt pas ancien proprietaire de cet heritage, il le tient en *acenſe* d'un tel Seigneur. Ce mot eſt un compoſé de *cenſus*, ſignifiant Rente annuelle, ou cens.

ACENSER. v. act. Donner à cens, ou à rente. Un Seigneur feodal *acenſe* une terre à une telle quantité de cens, ou de redevance ſeigneuriale.

ACENSER, ſignifie auſſi en pluſieurs Provinces, Donner à ferme moyennant un certain prix & redevance annuelle pour un certain temps. Il n'a pû *acenſer* cette metairie; elle luy eſt demeurée ſur les bras faute de fermier. Ce mot vient du Latin *cenſus*, Revenu.

ACERBE. adj. eſt une qualité ſenſible au gouſt, que les Medecins tiennent être miloyenne entre l'aigre, l'acide, & l'amer. Ils appellent du vin *acerbe*, du vin verd fait de raiſins qui ne ſont pas encore meurs. Tous les fruits avant leur maturité, & ſur tout les cormes, ont un gouſt *acerbe*. Ce mot vient du Latin *acerbus*.

ACERER. v. act. Garnir un outil d'acier, y joindre ou appliquer de l'acier, ſoit à la pointe, comme aux burins; ſoit au tranchant, comme aux couteaux & cimeterres; ſoit ſur la ſurface entiere des outils, comme aux enclumes, &c.

ACERÉ, ÉE. adj. Qui eſt d'acier, ou de quoy on a joint & appliqué de l'acier. On le dit des inſtrumens de fer deſtinés à couper, à limer, à trancher, à forger. Un cimeterre *acerré* & bien tranchant. Les enclumes, les bigornes, & autres outils ſemblables ſont auſſi *acerrés*, parce qu'on les couvre d'acier.

ACETABULE. ſ. m. Terme de Medecine, qui ſe dit de certaines ouvertures des vaiſſeaux, des cavités, ou emboëtures des os qui reſſemblent à des godets. Voyez *Coxyle*, & *Coxylöon*.

A C H.

ACHALANDER. verbe actif. Mettre une boutique, une maiſon en reputation d'avoir de bonne marchandiſe, & à bon prix. Toute la fortune d'un marchand conſiſte à bien *achalander* ſa boutique, d'entrer en une maiſon qui ait été bien *achalandée*.

ACHALANDÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

ACHARNEMENT. ſ. m. Forte paſſion, & attache à quelque choſe. Il ſe dit plus ordinairement en mauvaiſe part. Il a un furieux *acharnement* pour la débauche. ces deux Auteurs ont un furieux *acharnement* l'un contre l'autre, ils ſe déchirent par tout.

ACHARNER. v. act. Donner aux beſtes le gouſt, l'appetit de la chair. On *acharne* les chiens, les oyſeaux de proye à la curée. On dit auſſi en Fauconerie, *Acharner* l'oyſeau ſur le tiroir, ſoit au poing avec le tiroir, qui eſt une aiſle de chapon ou de coq d'Inde; ou en attachant le tiroir au leurre.

ACHARNER, ſe dit figurément en Morale avec le pronom perſonnel, pour marquer une forte attache à quelque choſe, pour aimer, haïr, plaider, &c. Il eſt dangereux de s'*acharner* au jeu. ces deux plaideurs, ces deux ennemis ſont furieuſement *acharnés* l'un contre l'autre. Ce mot eſt un compoſé & derivé de *chair*.

ACHAR-

ACHARNÉ, ÉE. part. & adj.

ACHAT. ſ. m. Contract ou traitté par lequel on achete. Il a fait aujourd'huy l'*achat* d'une terre à ſa bienſeance. il a fait un *achat* de beaucoup de vivres. le livre de ce méchant Autheur eſt en vente, mais il n'eſt point en *achat*. *Achat* paſſe loüage, eſt un proverbe tiré des Coûtumes de Namur. Ce mot vient du Latin *adcaptare*, ou *adceptare*.

ACHE. ſ. m. Eſpece de perſil qui croiſt dans les marais, & qui a des fleurs blanches. En Latin *apium paluſtre*. Le François eſt derivé du Latin.

ACHEMENT. ſ. m. Terme de Blaſon, qui s'eſt dit autrefois des lambrequins, quand ils étoient decoupés, & ornés de perles & de broderie, parce qu'en vieux François on appelloit *acheſmes* toutes ſortes d'ornements, & particulierement ceux des femmes, comme coëffes, guimples, atours, chaînes, anneaux, &c.

ACHEMINEMENT. ſ. m. Diſpoſition d'une choſe qui en fait eſperer la reüſſite, commencement de ſuccés. Le meſpris des grandeurs de ce monde eſt un *acheminement* à la perfection.

ACHEMINER. v. act. qui ne ſe dit gueres qu'avec le pronom perſonnel, Se mettre en chemin. Ces voyageurs ſe ſont enfin *acheminez* pour aller à la terre ſainte.

ACHEMINER, ſe dit figurément en Morale des deſſeins, des affaires, des entrepriſes, pour dire, les mettre en bon eſtat pour l'execution. Une vive foy *achemine* les Chrêtiens à la gloire éternelle. l'advis de cet Advocat a fort bien *acheminé* cette affaire, il l'a miſe en train de reüſſir.

ACHEMINÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

On appelle en termes de Manege, un cheval *acheminé*, celuy qui a des diſpoſitions à être dreſſé, qui connoiſt la bride, & répond aux eſperons.

Ces mots ſe tirent du primitif *chemin*.

ACHETER. v. act. Acquerir quelque choſe à prix d'argent dont on convient, ſoit comptant, ou à credit. Il a *acheté* une terre, & il l'a bien payée, il l'a *achetée* à beaux deniers comptants. il a *acheté* les droits de cette ſucceſſion. il n'a *acheté* qu'à rente cette charge. il a *acheté* beaucoup d'eſtoffes à credit. J'*acheterois* cela au poids de l'or, pour dire, Cherement. On dit auſſi, *Acheter* des Bans, pour dire, Obtenir la diſpence de les publier. Quelques-uns derivent ce mot de *acceptare*, parce que le conſentement de l'acheteur eſt ce qui rend parfait le contract de vente. Menage & Du Cange veulent qu'il vienne de *accaptare* qui ſe trouve dans les Capitulaires, & ſignifie *petere* & *acquitere*. D'autres le derivent de l'Italien *cattare* & *accattare*. Les Picards diſent encore *acater*.

ACHETER, ſe dit figurément en Morale. Il a bien fait *acheter* ſa peau à ſes ennemis, pour dire; Il en a tué beaucoup en deffendant ſa vie. il m'a bien fait *acheter* cette faveur, pour dire, Il m'a bien fait courir pour l'obtenir.

On dit proverbialement en parlant du vin, Qui bout l'*achete*, bon le boit.

ACHETÉ, ÉE. part.

ACHETEUR. ſ. m. Celuy qui achete. C'eſt l'*acheteur* d'une maiſon qui paye les droits ſeigneuriaux en la Coûtume de Paris: en celle de Meaux, c'eſt le vendeur. On appelle auſſi un *acheteur* de droits litigieux, celuy qui achete des procés, des pretentions. On dit en proverbe, qu'il y a plus de fous *acheteurs* que de fous vendeurs.

ACHEVEMENT. ſ. m. Fin d'un ouvrage, d'un terme. Nous ne verrons pas l'*achevement* du Louvre. on ne peut contraindre à payer avant l'*achevement* du terme, avant qu'il ſoit eſcheu.

ACHEVER. v. act. Finir, terminer quelque ouvrage. Dieu *acheva* l'ouvrage de la creation en ſix jours, & conſacra le ſeptiéme au repos. ce compagnon a *achevé* ſa beſogne, il chomme, il a *achevé* ſa journée. il faut *achever* comme on a commencé. la plus-part des Princes n'*achevent* pas les baſtimens qu'ils entreprennent. permettez que j'*acheve* mon diſcours. *achevez*, viſte, finiſſez.

On le dit auſſi avec le pronom perſonnel. Ce livre s'*achevе*, il eſt tantoſt fait.

ACHEVER, ſe dit auſſi en Morale, pour dire, Mettre une choſe à ſa derniere perfection. Voilà un ouvrage *achevé*, on n'y peut rien adjouſter, on ne peut rien faire de mieux. c'eſt un homme *achevé*, qui a toutes ſortes de vertus & de perfections. il jouït d'un bonheur, d'une fortune *achevée*, à qui il ne manque rien.

On dit auſſi, *Achever* ſes jours, *achever* de vivre, *achever* ſa carriere, pour dire, Mourir. Les mourants laiſſez ſur un champ de bataille prient qu'on les *achеve* par pitié.

On dit proverbialement, Voilà pour l'*achever* de peindre, pour dire, *Achever* de le ruiner, quand il vient un nouveau malheur à quelqu'un qui l'accable.

ACHEVÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. C'eſt un fou *achevé*, pour dire, entierement fou. Au bas des privileges des livres on met, *Achevé* d'imprimer le tel jour.

En termes de Manege on appelle un cheval *acheve*, celuy qui eſt bien dreſſé, & qui ne manque point à faire un certain manege. On dit, un cheval *commencé*, *acheminé*, & *achevé*, pour dire les diverſes diſpoſitions & états d'un cheval qui a de l'eſcole.

Ces mots viennent de *chef*, comme qui diroit, Mettre à chef, mettre à perfection.

ACHIOTTE. ſ. f. Fruit fort eſtimé par les Indiens, qui vient de la Nouvelle Eſpagne, qui croiſt à un arbre nommé *Achiote*, ou *Pamaqua*, qui eſt ſemblable en grandeur, tronc & forme à l'oranger. Le tronc & les branches ſont roux. Ses feuilles ſont comme celles de l'orme en couleur & aſpreté: ſes fleurs blanches & pourprines diſtinguées en cinq feuilles, taillées en eſtoile. Son fruit eſt gros comme une petite amande verte, quadrangulaire, avec une écorce ſemblable à la premiere de la chaſtaigne, contenant pluſieurs grains rouges comme des raiſins, mais plus ronds. Il verdit toute l'année, & porte ſon fruit au printemps; & alors on le taille. On tire du feu de ſon bois comme d'un caillou. De ſon écorce on fait des cordes plus fortes que le chanvre même. De la ſemence on fait de la teinture cramoiſie rouge, de laquelle les Peintres ſe ſervent; & on la meſle avec utilité dans toutes les potions refrigerantes. On en fait une paſte à meſure qu'elle ſeche. On en fait des boules, des tourteaux, & on les vend en forme de brique. Cecy eſt tiré de François de Ximenez, de Laet, & d'Euſebe de Nuremberg, qui en ont fait la deſcription.

ACHOPPEMENT. ſ. m. Occaſion de faute & de ſcandale, qui ne ſe dit qu'en cette phraſe proverbiale: Pierre d'*achoppement*. Il ne veut pas ſe reſoudre à quitter cette femme, c'eſt ſa pierre d'*achoppement*: cet Autheur raiſonne ſur un faux principe, c'eſt ſa pierre d'*achoppement*. Ce mot eſt un derivé de *chopper*.

ACHRONIQUE. adj. Terme d'Aſtrologie qui ſe dit d'un aſtre, ou d'un point du ciel qui eſt oppoſé au ſoleil dans ſon lever, ou coucher: c'eſt à dire, dont l'un ſe leve, quand l'autre ſe couche. Le phenomene de Mars *achronique* qui eſt alors plus prés de la terre que le ſoleil, a fait abandonner l'ancien Syſteme de Ptolomée. Voyez en pluſieurs exemples chez Junctin ſur la ſphere de Sacro Boſco. Ce mot vient du Grec *a* & *chronos*, *tempus*, Temps.

A C L.

ACIDE. adj. m. & f. Qui a une certaine aigreur qui picque la langue, tels que ſont les citrons, les grenades, & les fruits qui ne ſont pas meurs.

ACIDE. ſ. m. terme de Chymie, eſt un ſel picquant, un feu potenciel & diſſolvant qui eſt en tous les mixtes, & qui leur a donné l'être. Il eſt en ce ſens oppoſé à l'alkali: & ſur ces deux principes les Philoſophes modernes ont fondé une nouvelle explication de toutes les cauſes phyſiques.

Le vitriol eſt le plus grand des *acides*, enſuitte le ſel marin, & puis le ſalpeſtre, le ſoufphre, le vinaigre, & enfin l'alun. Tous les *acides* ont pour ſource les rayons du ſoleil incorporés avec l'alkali. cet *acide* differe de ce qu'on appelle au propre *aigre*, parce que l'aigre ne ſe dit proprement que de la ſaveur, au lieu que l'*acide* des Philoſophes ſe dit de tout ce qui eſt corroſif, & qui penetre, diſſout, ou corrompt la ſubſtance des choſes. Les liqueurs *acides* rougiſſent la teinture du tournefol. Voyez l'effet des *acides* pour le changement des couleurs & des ſaveurs dans les Memoires de l'Academie des Sciences écrits par Mr. Dodart. Voyez cy-aprés *Alkali*.

ACIDITE'. ſ. f. Qualité aigrette qu'on trouve dans tous les acides. Un peu de vitriol laiſſé dans l'eau une *acidité* agreable, le vinaigre a fait verjus ont chacun des *acidités* par[illegible]ces.

Ces mots viennent du Latin *acidus* & d'*acor*.

ACIER. ſ. m. Fer bien purifié par l'art, & conduit à une plus parfaite mixtion qu'il n'étoit, par la coction du feu, & par attraction d'une humidité convenable qui engraiſſe ſa ſechereſſe naturelle, & le rend plus blanc & plus ſolide avec un grain plus petit & plus fin. On le fait en le tenant dans un grand feu parmi des cornes de bœuf, & des charbons de ſaule ou de heſtre, & en le plongeant dans des eaux ou decoctions aſtringentes & fort froides, aprés l'avoir coupé en pluſieurs parties, & fait fondre pluſieurs fois.

L'*acier* le plus eſtimé eſt l'*acier* de Carme, qui vient d'Allemagne. Il ſert à faire des fuſils, des burins, ou autres outils qui tiennent bien pointe, dont la pointe ne caſſe pas: & celuy-là eſt le meilleur, qui eſtant rompu fait le foye de cochon, & celuy qu'on appelle *acier* à la roſe, où l'on voit une petite tache rouſſe au milieu, le reſte demeurant fort blanc. L'*acier* nerveux eſt celuy qui ne ſe caſſe point net comme le precedent, mais qui laiſſe pluſieurs hoches & inegalités, & qui ſe tire par feuillettes. C'eſt celuy dont on fait des reſſorts, des lames d'eſpée, & des fleurets.

L'*acier* de Damas, eſt celuy qui vient de Damas en Syrie, qui a un grain ſi fin, qu'il coupe le fer ſans être trempé. On dit que ſa trempe ſe fait des impreſſions de l'air, lors qu'un cavalier courant à toute bride le tient à ſa main, & en fait la roüe dans l'air. On le trempe auſſi ſur un chamois mouillé, en paſſant ſon tranchant deſſus, comme ſi on vouloit couper le chamois.

Les *aciers* communs ſont des *aciers* de Piedmont Soret, de Clamecy de Motte, ou de Mondragon, & des *aciers* de Hongrie, que peu de gens ſçavent bien employer. Celuy-cy a encore le grain plus fin que celuy de Carme, & eſt bon à faire des pointes. Les autres ſont bons à acerer des enclumes, & autres gros ouvrages.

Une bille d'*acier*, eſt une piece d'*acier* qui a quatre ou cinq pouces de long, & deux ou trois lignes d'eſpaiſſeur. On envoye auſſi de l'*acier* en barre, & d'autres en pain large & plat de differentes grandeurs & eſpaiſſeurs.

ACIER, ſe dit poëtiquement d'un coutelas d'acier. Un fin *acier* luy fit voler la teſte de deſſus les eſpaules.

Ce mot, ſelon Menage, vient de *aciarium*, dont les Italiens ont fait *acciario*, & les Eſpagnols *azero*, qui viennent tous du Latin *acies*, dont Pline s'eſt ſervy pour le mot de *chalybs*. D'autres diſent qu'il a été ainſi nommé *ex iterata uſtulatione*, *tanquam* ASSARIUM, ou ASSATUM. Papias dit que le mot *aciare* a ſignifié *acier* dans la baſſe Latinité.

A C O.

ACOLYTHE. ſ. m. Terme Eccleſiaſtique. Qui fait la fonction du premier des quatre Ordres Mineurs dans l'Egliſe, comme de porter les chandeliers, la navette où eſt l'encens, & de rendre d'autres ſervices à l'autel.

Ce mot vient du Grec *Acolouthein*, qui ſignifie *ſequi*, parce que les *Acolythes* ſont comme des valets Eccleſiaſtiques qui doivent ſuivre l'Evêque, qui allument les cierges, qui les portent, qui donnent les burettes, &c.

ACONIT. ſ. m. Herbe fort venimeuſe. Elle n'a que quatre feuilles ſemblables aux concombres, ou au cyclamen, velues, heriſſées, & pleines d'aiguillons. Sa tige eſt longue d'un empan, & la racine ſemblable à la queuë de ſcorpion, étant luiſante comme albaſtre. Son ſommet reſſemble à un heaume, où s'enferme un poiſon mortel & diabolique qui eſt ſi lent.

Il y a pluſieurs eſpeces d'*aconit*. L'un qu'on appelle *Pattelouvre*, ou *Eſtrangle-loup*, ou *Lycoctonum*, *Tuë-loup*, ou *Cynoctonum*, *Tuë-chien*. L'*aconit* Pontique croiſt abondamment en Italie, & a des feuilles comme le plane, quoy que chiquetées, & plus menuës, plus longues & plus noires. Sa tige eſt d'une coudée, nuë, & ſemblable aux queuës de fougere. Ses fleurs ſont jaunaſtres, & faites comme des chaperons d'Albanois, d'où ſortent des gouſſes longues qui contiennent ſa graine. Il a pluſieurs racines noires, comme les noeuds & durillons des ſquilles marines. Quelques-uns ont des fleurs jaunes ſemblables aux baſſinets, & grandes comme les roſes ſauvages. Celuy-cy eſtrangle les renards, les chats, & toutes les beſtes qui ne voyent rien quand elles naiſſent. L'*aconit Pardalianches* eſt celuy qui eſtrangle les pantheres & les leopards, qui croiſt au plus haut des montagnes: & c'eſt celuy dont cy-deſſus eſt fait mention, qui a la racine blanche, & faite comme la queuë de ſcorpion. Il y a une eſpece d'*aconit* qu'on appelle *Dorunicum*, qui eſt commun: un autre qu'on appelle *herbe paris*, ou *uva vulpina*, qui a une graine rouge, & qui eſt un contrepoiſon.

Matthiole en met juſqu'à neuf eſpeces, & en un autre endroit juſqu'à douze. On dit que tout ſon venin eſt en ſa racine, car ſes feuilles ni ſon fruict ne font aucun mal. On dit que ſon nom vient d'*Aconé* ville de Bithynie, aux environs de laquelle il croiſt en abondance, quoy que pourtant il croiſſe par tout ailleurs, & ſur tout dans les montagnes de Trente. D'autres diſent que ce nom vient d'*Acomos*, qui ſignifie chez les Grecs un rocher deſnué de terre où l'*aconit* croiſt volontiers. On l'appelle auſſi *myoctonos*, parce qu'il tuë les rats par ſa ſeule odeur, comme dit Pline. Les Poëtes feignent que cette herbe a été engendrée de l'eſcume que le chien Cerberé jetta, lors que Hercules le tira des enfers par force: ce qui fait qu'on en trouve quantité auprés d'Heraclée de Pont, où eſt la caverne par où Hercules deſcendit. Les Anciens n'ont pas laiſſé de la faire ſervir de medecine contre la piqueure du ſcorpion, lequel s'amortit dés lors qu'il touche ſeulement l'*aconit*, & qui au contraire en touchant l'ellebore reprend ſa premiere vigueur. L'*aconit* ne fait pas mourir, quand il trouve quelque autre poiſon dans le corps, parce qu'alors il ſe combat. La marque de ce poiſon eſt de faire venir les larmes aux yeux, de cauſer une grande peſanteur d'eſtomac, & de faire peter ſouvent. Theophraſte dit qu'on

le

le prepare enſorte qu'il fait moins ſeulement au bout d'un an ou de deux. Les fléches trempées dans ſon jus ſont des playes mortelles. On l'appelle en Latin *aconitum*, *lupatica*, & *vulparia*. En quelques lieux on l'appelle *raiſin de renard*.

ACONTIAS. ſubſt. maſc. Eſpece de ſerpent, qui a un peu plus d'un pouce de groſſeur. Il eſt long de trois pieds. Sa teſte eſt fort groſſe & cendrée. Le reſte du corps eſt d'une couleur fort obſcure, excepté le ventre qui ne l'eſt pas tout à fait tant. Quelques-uns l'appellent *Cenchrius*, à cauſe qu'il retire à la couleur du millet. Il y en a beaucoup en Calabre & en Sicile, où on l'appelle *Saurone*, parce qu'il ſe jette ſur un homme roidement comme une fléche, aprés s'être eſtortillé ſur un arbre pour s'en eſlancer avec plus de violence. C'eſt pourquoy on l'appelle auſſi *Javelot*: & c'eſt la même raiſon qui l'a fait nommer par les Grecs *Acontias*, du mot Ἄκων, ou *akon*, qui ſign. Fléche, trait, javelot. Lucain en parlant de cette ſorte de ſerpens, les appelle *volucres jaculos*.

ACORUM. ſ. m. Terme de Botanique. C'eſt une plante qui eſt une eſpece de flambe baſtarde, que les Apothicaires appellent *calamus odoratus*, qui a ſes feuilles & ſes racines ſemblables à la flambe, mais plus étroites & plus longues: elles ſont odorantes, & picquantes au gouſt. Fuchſius & Braſſavolus le confondent avec la *galenga*; mais Matthiole combat leur opinion.

ACOSTER. v. act. L's ne ſe prononce point. Appuyer en mettant quelque choſe à coſté d'une autre qui la ſouſtienne. Il faut *acoſter* ce coquemart, de peur qu'il ne tombe. il faut s'*acoſter* contre la muraille, quand on n'a point de ſieges.

ACOSTÉ, ÉE, part. paſ. & adj.

ACOSTOIR. ſ. m. Ce qui ſert d'appuy, de ſouſtien à quelque choſe par le coſté. Je ſuis ſi las, que je cherche un *acoſtoir*.

ACOSTEPOT. ſ. m. Petite piece de fer courbée en demi-cercle, qu'on met au pied d'un pot, ou d'un coquemart, pour empêcher qu'il ne tombe. D'autres diſent *appuyepot*.

A C Q.

ACQUEREUR. ſ. m. Acheteur. Un *acquereur* de bonne foy preſcrit par la poſſeſſion de 10. ans entre preſens, & 20. ans entre abſens. On dit au Palais, un tiers *acquereur*, pour dire, le nouveau poſſeſſeur d'un heritage ſur lequel on avoit quelques pretenſions.

ACQUERIR. v. act. Obtenir un titre qui donne droit de jouïr d'une choſe, ou en proprieté, ou en uſufruit. Il y a dans le Droit pluſieurs titres qui expliquent les divers moyens d'*acquerir*. la premiere partie de la Pratique de Rebuffe traitte des moyens d'*acquerir* les Benefices. on *acquiert* droit par une preſcription de 30. ans ſans titre.

Menage derive ce mot de *adquarire*, qu'on a dit pour *adquarere*.

ACQUERIR, ſe dit auſſi en choſes morales. Il vaut mieux *acquerir* le ciel que des richeſſes. la gloire, la ſcience ne s'*acquierent* qu'avec de grandes peines & de grands travaux. les ames s'*acquierent* avec grande difficulté, & ſe perdent fort facilement. une habitude ne s'*acquiert* que par une longue experience.

On dit proverbialement, Tout chemin d'*acquerir* ſe ferme à la vieilleſſe. Regnier. un troiſiéme heritier ne jouit point des biens mal *acquis*. On dit auſſi par compliment, Je vous ſuis tout *acquis*.

ACQUIS, ISE. part. & adj.

ACQUEST. ſ. m. Bien immeuble qu'on ne tient point de ſes parens, qu'on a acquis, ou qui eſt venu d'ailleurs. Les Couſtumes diſtinguent les biens en propres, & en *acqueſts*. tout homme peut diſpoſer de tous ſes *acqueſts*, mais il ne peut diſpoſer par teſtament que du quint de ſes propres.

ACQUEST, ſignifie auſſi, Advantage, menage qu'on trouve à faire quelque choſe. Il y a beaucoup d'*acqueſt* à acheter de la farine, & à cuire le pain chez ſoy. Il n'y a point d'*acqueſt* à plaider, à ſe battre contre un plus fort que ſoy.

ACQUEST, ſignifie auſſi quelquefois, Achat. C'eſt un bon *acqueſt* que du bled, quand l'année eſt bonne. l'*acqueſt* de cette maiſon n'eſt pas ſeur, ſi on ne la fait paſſer par decret.

Nouveaux *acqueſts*. Terme de Finance, qui ſe joint d'ordinaire avec francs fiefs. C'eſt un droit dû au Roy, & au Seigneur par les roturiers qui ont acquis nouvellement des fiefs. Ils ſe rachetent par le payement de l'obligation qu'ils auroient d'en vuider leurs mains, comme étant incapables de les poſſeder. On en fait la recherche tous les 20. ans. Il eſt dû de trois années l'une, mais il ne ſe paye qu'une fois par la même perſonne pour le même fief.

On dit proverbialement, Il n'y a point de plus bel *acqueſt* que de don.

ACQUESTER. Vieux mot qui ſe dit encore au Palais, pour dire, *Acquerir*, que Menage derive de *adquæſtare*.

ACQUIESCEMENT. ſ. m. Terme de Juriſprudence. Conſentement que l'on donne à un acte, ou à une choſe jugée, aprés avoir témoigné qu'on ſe vouloit pourvoir contre. On ne peut revenir contre une ſentence aprés un *acquieſcement* fait en cauſe d'appel. une deſertion d'appel eſt un tacite *acquieſcement*. l'execution d'un jugement, d'un contract, eſt un vray *acquieſcement*.

ACQUIESCER. v. n. Demeurer d'accord d'une choſe, l'approuver. C'eſt un homme facile & accommodant, qui *acquieſce* à tout ce qu'on luy dit, qui fait tout ce qu'on luy propoſe.

On dit auſſi au Palais, qu'un homme *acquieſce* à un jugement, à une ſentence, lors qu'il execute une ſentence, ou qu'il renonce à un appel qu'il en avoit interjetté. Il vient du Latin *acquieſco*, formé de *quietus*.

ACQUIS. ſ. m. Ce qu'on a rendu ſien par ſon induſtrie, par ſon travail, par ſon argent. Cet homme a bien de l'*acquis*, de la ſcience, du bien, de la capacité, de l'experience, de la reputation.

ACQUISITION. ſ. f. Achat, action par laquelle on achete. J'ay fait aujourd'huy une bonne *acquiſition*. les Financiers font tous les jours de grandes *acquiſitions*.

ACQUISITION, ſe dit auſſi de la choſe acquiſe. Voilà mon *acquiſition* d'aujourd'huy. une *acquiſition* de hazard. je vay payer les lots & ventes de mon *acquiſition*.

ACQUISITION, ſe dit auſſi figurément. J'ay été hier au ſerain, j'ay fait *acquiſition* d'un grand rheume.

ACQUIT. ſ. m. Quittance, acte par lequel il paroiſt qu'on a payé. On doit attacher la liaſſe des *acquits* au compte qu'on veut rendre. quand on ne rapporte pas un *acquit*, il faut laiſſer la partie en ſouffrance, ou la rayer. il faut prendre des *acquits* aux portes, aux Douanes, pour monſtrer qu'on a payé les droits & impoſts.

On dit auſſi, qu'on fait une reſtitution, une declaration pour l'*acquit* de ſa conſcience: qu'un Juge fait une telle viſite, un tel reglement, pour l'*acquit* de ſon devoir, de ſa charge. On dit auſſi, qu'une caution payé à l'*acquit* d'un debiteur, qu'un payement va à ſon *acquit*, pour dire, qu'on paye pour luy, & à ſa deſcharge.

ACQUITPATENT, eſt un ordre ou mandement du Roy pour faire payer comptant par ſes Treſoriers une certaine ſomme. L'Ordonnance de 1557. defend aux Treſoriers & Receveurs de payer aucunes ſommes en

vertu d'*acquits patents* : toutefois ils ont encore lieu, quand ils ſont en bonne forme, comme quand ils ſont ſignés & contreſignés, verifiés à la Chambre, controllés, &c. Les payemens doivent être endoſſez au dos des lettres de l'*acquit patent*.

On dit proverbialement, Faire une choſe par maniere d'*acquit*, pour dire, la faire negligemment, & ſans y apporter tous les ſoins qu'on devroit. On dit auſſi, Bander un homme à l'*acquit*, pour dire, Rompre avec luy, l'envoyer promener, par une metaphore tirée des joüeurs de paulme, qui bandent les balles à l'*acquit*.

ACQUITER. v. act. Payer une debte. J'ay *acquitté* cette promeſſe, cette obligation.

ACQUITER, ſignifie auſſi, Liberer, deſcharger d'une hypotheque. J'ay *acquité* ce fonds, je l'ay deſchargé de toutes les debtes auxquelles il étoit hypothequé. j'ay *acquité* toute la ſucceſſion de mon pere, elle eſt franche & quitte.

ACQUITER, ſe dit auſſi en choſes morales. C'eſt un homme qui s'*acquite* bien de tous les devoirs d'un Chrêtien, d'un amy. il s'*acquite* bien de ſon employ, de ſa charge. donnez luy à faire cette negociation, chargez le de cette harangue, il s'en *acquittera* fort bien.

ACQUITER, ſe dit proverbialement en ces phraſes. Qui s'*acquite* s'enrichit. On dit par raillerie d'un homme qui a acheté une charge à credit, qu'il s'*acquite* bien de ſa charge, quand il prend de l'argent pour rendre la juſtice. On dit encore, Il ſe ruine à promettre, mais il s'*acquite* à ne rien tenir.

A C R.

ACRE. adject. maſc. & fem. Qui a un gouſt deſagreable à la langue, tel que celuy des pommes, poires, & autres fruits ſauvages, & ſur tout quand ils ne ſont pas meurs. Ce mot vient de *acer*, ou de *agreſte*, ſignifiant *ſauvage*, qui eſt oppoſé à *cultivé*. Les Medecins appellent *acre*, toute ſaveur qui imprime un ſentiment de chaleur bruſlante ſur la langue.

ACRE. ſ. m. Meſure de terre qui ſe dit particulierement en Normandie, qui contient 160. perches. L'*acre* du bois eſt de 4. vergées, la vergée de 40. perches, la perche de 24. pieds, le pied de 24. pouces, & le pouce de 12. lignes : mais tout cela differe ſelon les lieux.

Dans un Regiſtre de la Chambre des Comptes il eſt dit, que l'*acre* contient quatre vergées, dont il en faut deux pour l'arpent ; qu'une vergée contient quarante perches de terre, & chaque perche contient 24. ſemelles de pied. Chez les Anglois un *acre* contient 16. perches en longueur, & autant en largeur.

Ce mot, ſelon Spelmannus, vient du Saxon *acher*, qui ſignifie *ager*, ou *champ*. Saumaiſe tient qu'il vient du mot *acra*, qui a été dit pour *akena*, qui ſelon Heron, étoit une meſure de terre des Anciens de dix pieds.

ACRETE'. ſ. f. Qualité de ce qui eſt acre, qui picque la langue. Quand les arbres ſont entez, les fruits perdent beaucoup de leur *acreté*.

ACRIMONIE. ſ. f. Aigreur picquante. Il n'y a gueres de mineraux qui n'ayent de l'*acrimonie*. l'*acrimonie* de la bile eſt cauſe de beaucoup de maladies.

ACROSTICHE. ſ. f. Sorte de Poëſie diſpoſée de telle façon, que chacun des vers commence par une lettre qui fait partie d'un nom qu'on écrit de travers dans la marge. On en fait auſſi où le même nom ſe trouve au milieu, ou aux autres endroits des vers. On a vû même des Sonnets pentacroſtiches, où il y avoit cinq *acroſtiches*. Ce mot vient du Grec *acros*, *ſummus*, Ce qui eſt à une des extremitez ; & *ſtichos*, Vers.

ACROTERES. ſ. m. Terme d'Architecture, qui

ſe dit des petits piedeſtaux qui ſont aux extremités d'un fronton, ſur leſquels on poſe des figures.

ACROTERES, ſignifie quelquefois, les extremités ou faiſtes des baſtimens. Ce mot vient auſſi du Grec *acros*.

A C T.

ACTE. ſubſt. maſc. Terme de Phyſique. Effet de la cauſe agiſſante. La forme eſt la matiere reduite en *acte*. l'*acte* eſt la perfection de la choſe, & eſt oppoſé à la *puiſſance*, qui eſt capable d'agir, ou de ſouffrir.

ACTE, ſe dit auſſi en Logique des operations de l'entendement. L'Univerſel eſt un *acte* de l'entendement, par lequel il conçoit une nature generale compoſée de toutes les particulieres.

ACTE, ſe dit plus ordinairement en Morale de tout ce qui ſe fait de bien, ou de mal. C'eſt un *acte* de prudence de ſçavoir quelquefois ſe taire. c'eſt un *acte* de ſcelerat de trahir ſon amy. faire un *acte de contrition*.

ACTE, en termes de Juriſprudence, ſe dit de toutes les choſes qui regardent la juſtice, quand elles ſont redigées par écrit, ſoit en jugement, ſoit dehors. On luy a donné *acte* de ſa plainte, de ſa comparution, de ſa declaration. il a juſtifié ſa demande par pluſieurs ſentences, arreſts, & autres *actes* authentiques. paſſer un *acte* par devant Notaires. paſſer un *acte* de ſoûmiſſion au Greffe. un *acte* de celebration de mariage, c'eſt le certificat qu'en donne le Curé. la plus-part des ſignifications finiſſent par ces mots, Dont *Acte*. un Rapporteur met au bas des Requeſtes d'employ, Ait *acte*, & ſoit ſignifié.

En ce ſens il ſignifie auſſi, les deliberations publiques qui ſont miſes dans des Regiſtres, qu'on appelle en ce cas les *Actes* publics, comme les *Actes* des Conciles, les *Actes* du Senat. On a extrait ce titre des *Actes* publics. On le dit auſſi de ce qui a été conſervé à la poſterité dans certains Livres & memoires authentiques. Les *Actes* des Apôtres. les *Actes* des Martyrs. on a vû autrefois les *Actes* de St. Thomas, les *Actes* de St. André, les *Actes* de St. Jean : mais ce ſont des Livres qui ont été declarés apocryphes, qu'on croit avoir été écrits par le nommé Leucius Heretique.

ACTE, en Poëſie, ſe dit de certaines diviſions qui ſe font dans les Poëmes Dramatiques pour laiſſer repoſer les Acteurs & les ſpectateurs. Une piece en trois *Actes*, ou en cinq *Actes*. la Celeſtine, Comedie Eſpagnole, a 31. *Actes*. On dit ce mot en ce ſens, *eò quòd ſit activa fabula*.

Au College on appelle auſſi *Actes*, les Theſes qu'on ſoûtient en public pour acquerir quelque degré dans les Facultés, ou pour faire paroiſtre la capacité d'un écolier. Je ſuis prié d'aller à l'*Acte* d'un tel écolier, il m'a apporté une Theſe. ce Bachelier a fait tous ſes *Actes* en Sorbonne. il y a aujourd'huy un *Acte* dans les écoles de Droit, de Medecine.

Ce mot & ſes ſemblables viennent du verbe *ago*.

ACTEUR, ACTRICE. ſubſt. maſc. & fem. Comedien, ou celuy qui repreſente ſur le theatre quelque perſonnage d'une piece dramatique. Un tel eſt bon *Acteur* pour le tragique. il y a plus de bons *Acteurs* que de bonnes *Actrices*.

ACTIF, IVE. adj. Qui agit. Ce Philoſophe a l'eſprit *actif*, ou penetrant. ce valet eſt fort *actif*, pour dire, diligent à ce qu'il fait. le feu eſt le plus *actif* de tous les élemens. ce mot a la ſignification *active*, ou paſſive. la vie *active* eſt oppoſée à la contemplative. On dit auſſi, que dans une élection un homme a la voix *active* & paſſive, lors qu'il a droit de donner ſa voix, & qu'il peut être élû : qu'un marchand a des debtes *actives* & paſſives, lors qu'il doit, & qu'il luy eſt deu.

ACTIF, f. m. Terme de Grammaire, ſe dit d'un verbe qui ſert à expliquer les actions. Il y a des verbes *actifs*, paſſifs, & neutres. il y en a qui n'ont point d'*actif*.

ACTION. ſ. f. Ce qui eſt cauſe de la production, de l'effet de tout ce qui naiſt, qui paroiſt, & qui ſe fait dans le monde. L'*action* du feu reduit tous les corps en cendres. rien ne ſe fait dans le monde que par l'*action* des corps agiſſants ſur les patients. on admet en Phyſique l'*action* & la reaction des corps.

ACTION, ſe dit auſſi en choſes morales. Il faut faire de bonnes *actions* pour gagner le ciel. On dit, qu'un homme va rendre compte de ſes *actions* à Dieu, pour dire, qu'il va mourir. On dit auſſi, *Action* de graces, d'un remerciement pour un bienfait receu, & de la priere qu'on fait aprés les repas. Il n'y a point d'*action* humaine, ſelon St. Thomas, qui ne ſoit bonne, ou mauvaiſe.

ACTION, ſignifie quelquefois, Vertu, force d'agir. L'aimant perd ſon *action*, quand on le laiſſe long-temps ſans être armé.

ACTION, ſe dit auſſi de ces effets momentanées qui conſomment toute la force d'agir de quelque choſe. Ce petard a fait ſon *action* en l'air. une mine éventée n'a plus d'*action*.

ACTION, ſe dit auſſi en particulier de quelque choſe remarquable, & ſur tout en matiere d'éloquence, de guerre, de prudence, &c. Ce Predicateur a fait une fort belle *action*. ce brave a fait une grande *action*, une *action* de vigueur en telle rencontre. l'aumoſne eſt une fort bonne *action*. les *Actions* publiques de Mr. Ogier: ce ſont les Sermons qu'il a prêchez & fait imprimer.

ACTION, ſe dit plus particulierement des geſtes, du mouvement du corps, & de l'ardeur avec laquelle on prononce, ou on fait quelque choſe. Un eſtourdi n'a point d'*action*, de contenance arreſtée. cet Advocat a l'*action* belle, il parle avec grande *action*, il eſt toûjours en *action*. ce qui eſt le plus requis en un Orateur, c'eſt l'*action*. Le Faucheur a fait un joli traitté de l'Action de l'Orateur.

ACTION, ſe dit auſſi en Peinture de la poſture & de la diſpoſition du corps ou du viſage, quand ils marquent quelque paſſion de l'ame. Il étoit à genoux en *action* de ſupliant. il a peint Jupiter avec une *action* menaçante. il y a beaucoup d'*action* dans les tableaux du Pouſſin.

Au manege on remarque l'*action* de bouche du cheval, qui luy fait maſcher ſon mors, & jetter beaucoup d'eſcume: ce qui témoigne beaucoup de vigueur & de ſanté. Ce cheval eſt toûjours en *action*.

ACTION, en termes de Juriſprudence, eſt un droit qu'on a de pourſuivre quelque demande, ou pretention en juſtice. Il luy a cedé une *action* ſur un tel, il l'a ſubrogé en ſes droits, noms, raiſons & *actions*.

On appelle en Hollande *Action*, une part qu'on a dans les Societez des Compagnies des Indes, ou autre commerce.

ACTION, ſignifie auſſi quelquefois, Effets mobiliaires. Les creanciers d'un tel marchand ſe ſont ſaiſis de toutes ſes *actions*, pour dire, qu'ils ſe ſont ſaiſis de toutes ſes debtes actives.

ACTION, ſe dit auſſi de toute ſorte de procés qu'on intente ſoit en matiere civile, ou criminelle. Une *action* perſonnelle, eſt celle qui attaque ſeulement la perſonne: *action* reelle, celle qui l'attaque à l'égard des fonds qu'il poſſede, comme eſt l'*action* en declaration d'hypotheque: *action* mixte, celle qui eſt meſlée de l'un & de l'autre. il y a des *actions* civiles, & des *actions* criminelles, ſelon qu'un procés eſt civil, ou criminel.

Action poſſeſſoire, ou de reintegrande, eſt celle où il s'agit ſeulement de la poſſeſſion. *Action* petitoire, eſt celle qui eſt intentée pour la proprieté d'un heritage. On appelle *action* en complainte, celle qui eſt intentée en cas de ſaiſine & de nouvelleté en matiere profane, ou ſimplement complainte en matiere beneficiale. *Action* de garentie, *action* de rapt, de ſtellionat. On dit auſſi, une *action* d'injures. On ne donne point d'*action* de larcin contre une femme, mais ſeulement pour les choſes des tournées. il ne faut pas ſe mettre en poſſeſſion par violence & voyes de fait, mais venir par *action*. il y a un titre dans le quatriéme livre des Inſtitutes de Juſtinien, qui contient les plus celebres *Actions* introduites par le Droit Romain, qui ſont en grand nombre.

ACTIONNER. v. act. qui ne ſe dit qu'en termes de Palais, & ſignifie, Intenter un procés à quelqu'un en matiere purement civile, & pour le payement d'une debte. S'il refuſe de me payer, je le feray *actionner*.

ACTIVEMENT. adv. D'une maniere active. Il ne ſe dit qu'en Grammaire. Ces mots ne ſe prennent que *activement*.

ACTIVITE'. ſ. f. Vertu d'agir, ou promptitude d'action. Le feu eſt ce qui a le plus d'*activité* dans la Nature. toutes les cauſes naturelles qui agiſſent ont leur ſphere d'*activité*. cet homme a beaucoup d'*activité*, ſert ſes amis fort diligemment.

ACTUEL, LLE, adj. Qui eſt en acte, qui eſt reel & effectif. Un payement *actuel*, c'eſt un payement effectif, & non chimerique. En Phyſique on dit un cautere *actuel*, par oppoſition à *potentiel*; une chaleur *actuelle*, par oppoſition à *virtuelle*: en Theologie, une grace *actuelle*, un peché *actuel*, par oppoſition à *originel*.

ACTUELLEMENT. adv. D'une maniere reelle & actuelle. Il l'a payé *actuellement* en deniers comptans. Il a toûjours été à Paris pour pourſuivre ſon procés, & il y eſt encore *actuellement*.

A C U.

ACUDIA, ſ. m. Eſt un petit animal des Indes Occidentales, fait comme un eſcargot, un peu plus petit qu'un moineau, par le moyen duquel on voit aſſez clair pour filer, écrire, peindre, & faire les autres exercices qui ſe font de nuit. Il a deux eſtoiles proche des yeux, & deux autres ſous les aiſles qui rendent une grande clarté. Si quelqu'un ſe frotte la main ou le viſage avec quelque humidité qu'il a dans ces eſtoiles, il paroiſtra tout brûlant tant que cette humidité durera. Les Indiens s'en ſervoient pour s'éclairer: car auparavant l'arrivée des Caſtillans ils n'avoient point l'uſage des chandelles de ſuif, ni de cire. Herrera.

ACUT. Terme d'Imprimerie, qui ſe dit d'un caractere marqué d'un accent aigu. Un *é acut* eſt l'*e* ouvert ou maſculin, qu'on eſt obligé de marquer ainſi, pour le diſtinguer de l'*e* feminin. Ce mot vient du Latin *acutus*.

A D A.

ADAGE. ſubſt. maſc. Proverbe, ſentence populaire qu'on dit communément. Il n'eſt en uſage qu'en ces phraſes. Les *Adages* d'Eraſme. c'eſt un vieil *adage*. Ce mot vient de *ad* & *ago*, dit Scaliger, *quòd agatur ad aliud ſignandum*, parce qu'on en uſe pour ſignifier autre choſe.

ADAMITES. ſ. m. Ce ſont d'anciens Heretiques qui ont voulu imiter la nudité d'Adam, qui prioient tout nuds, & qui ſe joignoient publiquement avec les femmes dans les temples. St. Auguſtin & Iſidore en font mention. Cette Secte s'eſt renouvellée de nôtre temps en Allemagne, où elle fait le même ſcandale, à la reſerve de celuy de la nudité.

ADAPTATION. ſubſt. fem. Action par laquel-

le on applique une choſe à une autre. *L'adaptation* de ce mot convient fort bien à cette deriſe ; il luy eſt bien appliqué. On ne le dit gueres que dans le dogmatique.

ADAPTER. verbe actif. Appliquer une choſe à une autre. Ce vers de Virgile luy a été bien *adapté*. cette comparaiſon eſt ingenieuſe, mais elle eſt mal *adaptée* au ſujet. Ce mot vient du Latin, & eſt compoſé de *ad* & *aptare*.

ADAPTÉ, ÉE. part. & adj.

A D D.

ADDITION. ſubſt. fem. Action par laquelle on adjouſte une choſe à une autre. En matiere d'Ecriture Sainte il ne faut faire aucune *addition* au texte, de peur de le corrompre. On dit en Phyſique, que tous les corps naturels ſe forment par *addition* de parties.

ADDITION, ſe dit auſſi de la choſe adjoûtée qui ſert à en amplifier une autre. Les *additions* marginales d'un tel livre ſont excellentes. la plus-part des Auteurs qui font reimprimer leurs livres, y font des *additions* & des ſupplements.

ADDITION, en termes d'Arithmetique & d'Algebre, eſt la premiere des quatre regles fondamentales de ces ſciences : elle fait trouver la ſomme totale que font pluſieurs nombres, ou quantités particulieres adjouſtées enſemble.

On dit en termes de Palais, des *additions* premieres, ſecondes, troiſiémes : ce ſont les nouvelles écritures qu'on donne aprés avoir fourni de deffenſes & de repliques. Les *additions* ſont deffendues par l'Ordonnance de 1667. On dit auſſi, Informer par *addition*, quand on informe encore aprés qu'une premiere information eſt cloſe & decretée. Ce mot vient du Latin *additio*, *addere*.

ADDOMESTIQUER. verbe neut. Vieux mot, & hors d'uſage, qui ſignifioit, Se rendre familier, ou domeſtique chez quelqu'un. Il ſe dit encore en quelques lieux des animaux apprivoiſés qui viennent habiter en quelque maiſon, en quelque cuiſine. Ce mot vient du Latin *domeſticus*, de *domus*, Maiſon.

ADDUCTEUR. adject. maſc. eſt une épithete que les Medecins donnent au troiſiéme muſcle des yeux qui les fait mouvoir du coſté du nez. On l'appelle auſſi *buveur*, parce que c'eſt un mouvement qu'on fait d'ordinaire en buvant. On le dit auſſi des muſcles qui ſont dans le pouce, & dans les autres parties du corps qui ont beſoin d'un mouvement en dedans. Ce mot vient du Latin *adducere*, Amener.

A D E.

ADENERER. verbe actif. Vieux terme de Pratique & de Coûtumes, dont on ſe ſervoit dans les licitations, pour dire, Mettre à prix : ce qui vient du Latin *ad aneum, aut aris pretium conſtituere*.

ADENT. ſ. m. Terme de Charpenterie & de Menuiſerie, qui ſe dit de certaines entailles ou embôtures qui ſe font en forme de dents, pour mieux lier & aſſembler des pieces de bois, ou des tenons dans des mortaiſes.

ADEXTRÉ, ÉE. adj. Terme de Blaſon, qui ſe dit des pieces qui ſe mettent au coſté dextre de l'Eſcu : comme au contraire, ce qui ſe met au côté feneſtre ſe dit *feneſtré*. On le dit auſſi, lors que l'on blaſonne la partie droite de l'Eſcu, lors qu'elle eſt d'un eſmail different de la gauche.

On dit auſſi d'un pal, ou autre piece qui a, par exemple, un lyon à ſa droite, qu'il eſt *adextré* de ce lyon. Ce mot vient du Latin *dextra*, Droite.

A D H.

ADHERENCE. ſubſt. fem. Attachement à un party, à un ſentiment. L'*adherence* à l'hereſie emporte excommunication.

ADHERENT, ENTE. adj. Qui eſt joint, attaché à quelque choſe. Il achete cette maiſon, parce qu'elle étoit *adherente* à la ſienne. la cangraine corrompt toutes les parties *adherentes*, ou voiſines.

ADHERENT, ſe dit auſſi au figuré de ceux qui ſuivent un même party, qui ſont dans les mêmes ſentimens, ou les mêmes intereſts. On a excommunié cet Heretique, & tous ces fauteurs & *adherens*.

ADHERER. v. act. Eſtre joint, être tout auprés. Il n'eſt gueres en uſage au propre, ſi ce n'eſt dans le dogmatique, où l'on dit que l'accident *adhere* neceſſairement à la ſubſtance ; & en Medecine, C'eſt une maladie du poulmon d'*adherer* aux parois du thorax.

Au figuré on dit, Il n'a jamais *adheré* aux Heretiques, pour dire, Il n'a jamais été de leur party. Ce mot vient du Latin *adhærere*.

A D J.

ADJACENT, ENTE. adject. Ce qui eſt auprés ou joignant. Il a le gouvernement d'une telle Province, & des Iſles *adjacentes*. Ce mot vient du Latin *ad*, & *jacere*.

ADIANTOS. ſ. m. Plante qui eſt une eſpece de capillaire qui croiſt ordinairement autour des puits, que les Eſpagnols appellent *Sargaſſo* ; & ils donnent le même nom à une herbe dont toute la mer eſt couverte au Cap Verd, & aux Iſles de Cuba & Eſpagnola. Ce mot eſt compoſé de la particule privative *a*, & du verbe *diaino*, *humeſco*, Je deviens humide, ou je ſuis mouillé. Quoy qu'on verſe de l'eau ſur cette fleur, ſes feuilles paroiſſent toûjours ſeches.

ADJECTIF. Terme de Grammaire. C'eſt un nom qui eſt toûjours joint avec un autre exprimé, ou ſouſentendu pour marquer quelqu'une de ſes qualités, & qui ſert ſouvent ſe tourne en ſubſtantif, comme blanc, gros, grand, ſage, vertueux. Ce terme de Grammaire vient du Latin *adjicio*, Adjoûter, parce qu'on le joint au ſubſtantif, n'étant pas capable de ſe ſoûtenir de luy-même.

ADJECTIVEMENT. adv. D'une maniere adjective. La plus-part des noms s'employent tantoſt *adjectivement*, tantoſt ſubſtantivement.

ADJECTION. Terme dogmatique. Jonction de quelque petit corps à un autre. L'accroiſſement des corps naturels ſe fait par *adjection* de parties.

ADIEU. adv. Terme de compliment, dont on ſe ſert quand deux perſonnes amies ſe ſeparent, ou lors qu'on donne congé à quelqu'un, ou qu'on le prend. *Adieu* juſqu'au revoir. On dit, Sans *adieu*, pour marquer qu'on ſe reverra bientoſt. Je ne luy veux dire que bon jour & *adieu*, pour dire, Je ne luy veux dire qu'un mot.

ADIEU, eſt auſſi un terme de commandement, ou de refus, qu'on dit lors qu'on chaſſe, ou qu'on éconduit quelqu'un. *Adieu*, vous m'importunez trop. *adieu*, j'entends vôtre affaire.

ADIEU, ſe dit auſſi des choſes qui ſe paſſent, qu'on perd, qu'on regrette. Dés que la St. Martin eſt venuë, *adieu* les beaux jours. Quand on a paſſé 60. ans, il faut dire *adieu* la joye, les plaiſirs.

On dit auſſi, Dire *adieu* au vin, au jeu, aux femmes, au commerce, pour dire, Se retirer de ces choſes où on avoit de l'engagement.

On dit en termes de Marine, *Adieu va*, pour avertir l'équipage

quipage, lors qu'on veut faire virer le vaiſſeau pour changer de route.

ADIEU, eſt quelquefois ſubſtantif. Un tendre *adieu* eſt celuy que dit un amant à ſa maiſtreſſe, une mere à ſes enfans. il y a des gens incommodes qui ſont longs à faire leurs *adieux*. On dit d'un homme qui ſe meurt, qu'il dit au monde un éternel *adieu*; & figurément de ceux qui entrent en Religion, ou qui ſe retirent des affaires pour vivre dans la ſolitude.

On dit proverbialement, *Adieu* la voiture, *adieu* vous dis, c'eſt fait de luy, pour dire, qu'un homme ſe meurt, qu'il eſt perdu: *Adieu* paniers, vandanges ſont faites, pour dire, qu'on n'a plus beſoin de certaines choſes, quand la ſaiſon où on s'en ſert eſt paſſée: *Adieu* mon argent, *adieu* mes eſperances, pour dire, qu'on a perdu ſon argent, ſes pretentions.

ADJOINDRE. v. act. Donner un compagnon à quelqu'un pour luy ſervir d'aide & de conſeil, & quelquefois de controlleur en quelque affaire ou negociation. On dit, *Adjoindre* à un Rapporteur deux Evangeliſtes, lors qu'il rapporte un procés pour examiner l'inventaire & les pieces.

ADJOINT. ſ. m. Compagnon qui eſt joint avec un autre pour luy aider dans ſon miniſtere, ou pour prendre garde à ſes actions. Ce Syndic ne ſçauroit rien conclurre tout ſeul, il faut negocier cela avec ſon *Adjoint*. On a creé en titre d'office des *Adjoints* aux Enqueſtes, pour être preſens à la confection des enqueſtes avec le Juge commis pour la faire. Par les Edits de Pacification, il eſt porté qu'un Juge Catholique ne pourra faire le procés à un Huguenot, qu'il n'y ait un *Adjoint* de la Religion pretenduë Reformée qui ſoit preſent à toute l'inſtruction.

ADJOINTS, en termes de Rhetorique & de Grammaire, ſe dit des mots, ou des choſes qui ſont jointes à d'autres pour en augmenter la force: comme, les mots adjectifs ou les épithetes ſont *adjoints* aux ſubſtantifs pour marquer leur nature & leurs qualités. les arguments qui ſe tirent des *adjoints* ſont les adminicules de preuve qui naiſſent des circonſtances particulieres du fait.

ADJONCTION. ſ. f. Il ne ſe dit qu'en cette formule par laquelle on conclud toutes les requeſtes de plaintes en matiere criminelle: Requerant à cette fin l'*adjonction* de Mr. le Procureur General, du Procureur du Roy, ou du Procureur Fiſcal.

Ces mots viennent du Latin *ad* & *jungere*.

ADJOURNEMENT. ſ. m. Aſſignation qu'on donne à quelqu'un pour comparoir en juſtice à un certain jour, pour répondre ſur quelque demande qu'on fait contre luy. Les *adjournemens* qu'on fait en Cour Souveraine, ou aux requeſtes du Palais, ſe font en vertu de commiſſions du ſceau. Celles des Juſtices ſubalternes ſe font par un ſimple exploit, un *adjournement* perſonnel ſe doit donner à perſonne, ou à domicile, pour comparoir en perſonne, & répondre ſur quelque accuſation criminelle. les *adjournemens* doivent être libellés. les formalités des *adjournemens* ſont reglées par le ſecond titre du Code Louis.

ADJOURNER. v. act. Aſſigner quelqu'un pour comparoir en juſtice, & deffendre à quelque demande qu'on fait contre luy. Il a été *adjourné* à quinzaine, au mois, au Parlement, au Conſeil. on n'*adjourne* point les témoins pour depoſer; on ne fait que les aſſigner: & en Cour Eccleſiaſtique on dit *citer*.

Menage derive ce mot de *adjurnare*, comme qui diroit, *diem dicere*, qui ſe trouve en cette ſignification dans les Capitulaires.

Adjourner à trois briefs jours, c'eſt Crier à ſon de trompe, ou à cry public, qu'il y a un decret contre quelqu'un aprés qu'on a fait perquiſition de ſa perſonne, afin qu'il ait à comparoir dans les trois jours en juſtice: à faute de quoy on luy doit faire ſon procés par contumace.

ADJOURNÉ, ÉE. part. & adj.

ADJOUSTER. v. act. Joindre quelque choſe à une autre. On a *adjouſté* quatre compagnies à ce regiment. on a *adjouſté* trois traittés dans ce volume. il faut *adjouſter* ces trois ſommes enſemble. il *adjouſte* ce legs à ſon teſtament. ce paſſage a été *adjouſté* à ce livre, pour dire, il n'eſt pas dans l'original.

Nicod derive ce mot de *ad*, & de *juxta*, ou d'*adjungo*.

On dit quelquefois pour faire une tranſition à une derniere raiſon: *Adjouſtez* à cela que, &c. Je n'*adjouſte* qu'un mot. On dit auſſi, Vous *adjouſtez*, pour dire, Vous y mettez du voſtre, vous dites plus qu'il n'y en a. Il n'y a rien à *adjouſter* à ce que vous dites, à ce que vous faites, pour dire, Vous parlez & agiſſez parfaitement bien.

Adjouſter creance, *Adjouſter* foy à quelqu'un, c'eſt à dire, Croire à leur dire, à leur témoignage. Toutes les ſentences finiſſent ainſi: Et afin que foy ſoit *adjouſtée* aux preſentes, nous y avons fait appoſer nôtre ſcel.

ADIPEUX, EUSE. Terme de Medecine, qui ſignifie Gras. Il ſe dit particulierement d'un ſurgeon, ou rameau qui ſort du tronc deſcendant de la veine cave, qui eſt un des cinq rameaux iliaques, qui va à la tunique exterieure des reins, parce qu'il eſt environné de force graiſſe. La membrane appellée panniculе eſt *adipeuſe* à l'homme, & charneuſe aux beſtes. Ce mot vient du Latin *adeps*, Graiſſe.

ADIRER. v. n. Terme de Palais. Egarer quelque titre, ou papier, ne le pouvoir retrouver. Cette piece étoit le fondement de mon procés, le malheur a voulu qu'elle ait été *adirée*.

Quelques-uns derivent ce mot de *aderrare*, qui a ſignifié autrefois *aberrare à via*. Il y a plus d'apparence qu'il vient de *trouver à dire*, qui ſignifie *manquer*.

ADITION. ſ. f. Terme de Juriſprudence. C'eſt l'acceptation d'une heredité. En pays de Droit écrit l'*adition* d'heredité eſt abſolument neceſſaire pour la validité d'un teſtament.

ADJUDICATAIRE. ſ. m. & f. Le plus offrant, & dernier encheriſſeur à qui on delivre le bail, ou la proprieté d'un heritage qu'on afferme, ou qu'on vend en juſtice. L'*adjudicataire* d'une ferme eſt tenu des frais du bail. l'*adjudicataire* d'une terre eſt chargé des frais ordinaires des criées.

On le dit auſſi de ceux à qui on delivre en juſtice des ouvrages, des reparations au rabais.

ADJUDICATAIRE, ſe dit abſolument des fermiers des droits du Roy. L'*adjudicataire* des Gabelles, des Aydes, eſt un Commis ſous le nom duquel on fait toutes les pourſuittes & contraintes pour le recouvrement des deniers des Gabelles, & des Aydes.

ADJUDICATIF, IVE. adj. Qui adjuge, ou qui a adjugé. Il a eu un arreſt *adjudicatif* de ſa demande. la ſentence du premier Juge étoit *adjudicative* des deſpens.

ADJUDICATION. ſ. f. Delivrance qu'on fait à un dernier encheriſſeur de quelque choſe qui ſe publie ou ſe vend en juſtice, ſoit un meuble dans un encan, ſoit un bail d'une ferme, ſoit la proprieté d'un heritage qu'on decrete, ſoit un ouvrage ou une entrepriſe au rabais. Une *adjudication* en juſtice eſt ſi ferme, qu'on ne ſe peut pas pourvoir contre, même pour leſion énorme, & d'outre moitié de juſte prix. il eſt poſſeſſeur de cette terre en vertu d'une *adjudication* par decret. une *adjudication* par licitation.

ADJUGER, v. act. Juger en faveur de quelqu'un. Une requeſte eſt enterinée, quand on *adjuge* au ſupliant ſes fins & concluſions. on luy a *adjugé* des depens, dommages, & intereſts. cette ſucceſſion luy a été *ad-*

jugé comme au plus prochain heritier. on luy a *adjugé* mille écus de provision.

ADJUGER, ſignifie auſſi, Vendre & delivrer en juſtice au plus offrant & dernier encherifſeur un meuble à l'encan, un bail, un heritage par decret, & un ouvrage ou des reparations au rabais. Ces mots viennent du Latin *ad*, & *judicare*.

ADJUGÉ, ÉE, part. paſſ. & adj.

ADJURATION. ſ. f. Terme Eccleſiaſtique, qui ſert dans les exorciſmes pour faire commandement au nom de Dieu aux Demons de ſortir d'un corps d'un poſſedé; ou de declarer quelque choſe.

ADJURER. v. act. Faire des adjurations, des exorciſmes. Ce mot vient du Latin *adjurare*, qui ſignifie le même.

A D M.

ADMETTRE. v. act. Recevoir, avoir agreable. Il faut prier Dieu qu'il nous *admette* dans ſon Paradis, qu'il nous *admette* au rang de ſes Eſlûs. ce Preſtre a eſté jugé capable, il a eſté *admis* aux Ordres. ce Bachelier a eſté *admis* à la licence. un homeſte homme eſt *admis* & bien receu dans toutes les bonnes compagnies. il a eſté *admis* à faire preuve de ſes faits juſtificatifs, de ſon alibi. je ne puis pas *admettre* cette propoſition, en demeurer d'accord. Il vient du Latin *admittere*.

ADMIS, ISE. part. paſſ. & adj.

ADMISSIBLE. adj. m. & f. Qui eſt recevable. Il ne ſe dit gueres qu'en ces phraſes. Cette raiſon n'eſt pas *admiſſible*. ces moyens de faux ont eſté declarés pertinents & *admiſſibles*.

ADMISSION. ſ. f. Action par laquelle on eſt admis. La calomnie qu'on a faite à cet Eccleſiaſtique a empéché ſon *admiſſion* aux Ordres.

ADMITTATUR. ſ. m. Billet que donnent les examinateurs, portant certificat qu'un homme eſt capable d'obtenir des degrés dans une Faculté, ou digne d'être promeu aux Ordres. Ce Preſtre a receu du grand Vicaire ſon *admittatur*.

ADMINICULE. ſ. f. Terme de Juriſprudence. Commencement de preuve, ou preuve imparfaite. Il y a tant de preſomptions & d'*adminicules* contre cet accuſé, qu'on luy pourroit donner la queſtion.

Ce mot vient du Latin *adminiculum*, qui ſignifie Eſchalas, ou ce qui ſert à ſouſtenir la vigne; qu'on appelle autrement *pedamentum*, parce que l'eſchalas tient lieu de pied à la vigne.

ADMINISTRATEUR. ſ. m. Celuy qui a ſoin des biens & de la perſonne de quelqu'un. Un pere eſt le legitime tuteur & *adminiſtrateur* de ſes enfants.

ADMINISTRATEUR, ſe dit auſſi de celuy qui eſt un des maiſtres d'un hoſpital, qui ont ſoin d'en recevoir les revenus, de les diſtribuer, & d'en ordonner. Il y a pluſieurs maiſtres & *adminiſtrateurs* de l'Hoſtel-Dieu, de l'Hoſpital general. les *adminiſtrateurs* des leproſeries jouiſſoient cy-devant de leurs revenus.

ADMINISTRATION. ſ. f. Gouvernement des affaires. Les Rois faineans ſe repoſoient de l'*adminiſtration* de leur Eſtat ſur leurs Miniſtres. les guerres civiles pendant les minorités ont toujours pour pretexte la mauvaiſe *adminiſtration* des affaires, des Finances.

ADMINISTRATION, ſe dit auſſi de la regie & gouvernement de la perſonne & des biens d'un mineur, d'un furieux, d'un interdit. Il faut qu'un tuteur rende compte de l'*adminiſtration* qu'il a faite des biens de ſon pupille. On le dit auſſi de la regie des hoſpitaux. L'*adminiſtration* de cet hoſpital eſt en bonne main.

ADMINISTRATION, ſe dit auſſi des miniſteres eccleſiaſtiques. C'eſt un tel Preſtre qui eſt chargé de l'*adminiſtration* des Sacrements dans une telle Parroiſſe. on refuſe l'*adminiſtration* des Sacrements aux excommuniez.

ADMINISTRATION, ſe dit auſſi au Palais des titres, preuves, ou témoins qu'on fournit à quelqu'un en juſtice. Un denonciateur doit faire l'*adminiſtration* des témoins au Procureur General.

ADMINISTRER. v. act. Gouverner les affaires, les biens d'une perſonne, ou d'une Communauté. Tandis que ce Surintendant a vécu, les Finances ont eſté bien *adminiſtrées*. il eſt difficile d'*adminiſtrer* les affaires publiques au gré de tout le monde. les hoſpitaux de Paris ſont fort bien *adminiſtrés*. ce tuteur oneraire a fort bien geré & *adminiſtré* la tutelle de ce Prince, il en a rendu bon compte. ce Magiſtrat a fort bien *adminiſtré* la juſtice tant qu'il a vécu.

ADMINISTRER, ſe dit auſſi en matiere eccleſiaſtique. Ce Curé a *adminiſtré* les Sacrements à cet agoniſant.

ADMINISTRER, ſignifie auſſi au Palais, Fournir des preuves & des témoignages. Il a *adminiſtré* des témoins ſuffiſans au Procureur General pour verifier ſa denonciation. un pourſuivant criées ſomme tous les oppoſans de luy *adminiſtrer* & fournir titres & moyens pour faire debouter un nouveau creancier de ſa demande. Ces mots viennent du Latin *ad* & *miniſtrare*.

ADMINISTRÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

ADMIRABLE. adject. maſc. & fem. Qui eſt ſurprenant, merveilleux, qu'on ne peut comprendre. Cette beauté eſt *admirable*. cette ſaiſon eſt *admirable*.

On s'en ſert ironiquement en cette phraſe: Vous eſtes un homme *admirable*, de vous laiſſer perſuader ſi aiſément ces bagatelles!

ADMIRABLEMENT. adv. D'une maniere admirable. Il parle *admirablement* bien ſur la Phyſique.

ADMIRAL. Voyez *Amiral*.

ADMIRATEUR, ATRICE. adj. Celuy qui admire, ou qui a couſtume d'admirer. C'eſt un *admirateur* de tous les beaux eſprits. c'eſt un *admirateur* perpetuel.

ADMIRATIF. ſ. m. Terme de Grammaire. Ponctuation qui marque qu'il faut admirer, marquée ainſi! On dit auſſi, un geſte *admiratif*, un ton *admiratif*.

Les Imprimeurs appellent un *admiratif*, le ſigne qui ſe met aprés un diſcours de contemplation, ou d'élevation.

ADMIRATION. ſ. f. Action par laquelle on regarde avec eſtonnement quelque choſe de grand & de ſurprenant. L'*admiration* eſt la fille de l'ignorance. Ce qui s'entend à l'égard des ouvrages des hommes. Car à l'égard de ceux de Dieu, plus on les connoiſt, & plus ils donnent d'*admiration*.

ADMIRATION, ſe dit auſſi de la choſe qui ſe fait admirer. Ce Prince eſt l'*admiration* de ſon ſiecle.

ADMIRER. v. act. Regarder avec eſtonnement quelque choſe de ſurprenant, ou dont on ignore les cauſes. *Admirer* les myſteres divins. *admirer* la magnificence d'un Prince. j'*admire* la vertu de cet homme-là, & l'avarice de celuy-cy. on ne peut trop *admirer* la grandeur du ciel, la petiteſſe des atomes.

On dit auſſi ironiquement & en mauvaiſe part, Pour moy je vous *admire*, pour dire, Je ne comprends pas à quel point va voſtre foibleſſe.

ADMIRÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. Ces mots viennent du Latin *ad*, & *mirari*.

ADMODIATEUR. ſ. m. Fermier, metayer qui prend un heritage d'un proprietaire pour le cultiver, & luy en rendre une partie des fruits. Ce payſan a joui 30. ans de cette terre en qualité d'*admodiateur*, de fermier.

ADMODIATION. ſ. f. Bail d'un heritage qu'on donne à moiſon, ou à moitié fruits, en les partageant entre le maiſtre & le metayer.

ADMODIER. v. act. Donner, ou prendre à ferme

me un heritage à moitié fruits, ou à une certaine redevance de grains. Il vaut mieux *admodier* ſa terre, que de la cultiver par les mains. Ce mot vient de *modius*, parce que ces baux ſe font d'ordinaire à une certaine quantité de muids de grain.

ADMODIÉ, ÉE. part. paſſ. & adject.

ADMONESTER. v. act. Terme du Palais. Faire une correction en juſtice. Cet arreſt ordonne qu'un tel Procureur ſera *admoneſté*. C'eſt une peine qui s'impoſe en matiere criminelle, & qui ſe joint ordinairement avec l'aumoſne. Elle eſt plus douce, & porte moins de note que la condamnation d'eſtre blaſoné & reprimendé, qui eſt ſuivie de l'amende. On dit auſſi, qu'un Confeſſeur doit *admoneſter* ſon penitent, le reprimender doucement des fautes dont il s'accuſe.

ADMONESTÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

ADMONITION. ſ. f. Action par laquelle on admoneſte. Il y a un arreſt d'*admonition* & d'interdiction contre cet Officier. un Beneficier ſcandaleux doit eſtre privé par le Juge de ſes Benefices aprés trois *admonitions*. on a fait pluſieurs *admonitions* au proſne, pour dire, pluſieurs publications de cenſures.

Les ſoldats & le peuple diſent par corruption du pain d'*admonition*, pour dire, du pain de *munition*.

Ces mots viennent des mots Latins *admonitio*, *admoneo*.

A D O.

ADOLESCENCE. ſubſt. fem. La fleur de la jeuneſſe, l'âge depuis 14. ans juſqu'à 20. ou 25. Clement Marot a fait un recueil des vers faits en ſa jeuneſſe, qu'il appelle l'*Adoleſcence* Clementine. l'*adoleſcence* de Fouilloux.

ADOLESCENT. ſubſt. maſc. Jeune homme depuis 14. ans, juſqu'à 20. ou 25. ans. En pluſieurs pays tous les *adoleſcens* ſont obligés par honneur de faire quelques campagnes devant que s'appliquer à l'eſtude. Il ne ſe dit gueres qu'en raillerie. C'eſt un jeune *adoleſcent*, pour dire, C'eſt un jeune homme eſtourdi, ou ſans experience.

Ce mot vient d'*adoleſco*, mot Latin qui ſignifie Croiſtre. Le temps de l'*adoleſcence* dure tout autant que le corps croiſt en hauteur.

ADONC. adv. Vieux mot qui ſignifioit, Alors, ou Donc.

Adonc, reſpondit l'eſpouſée,
Je ne vous ay pas mors auſſi.
Vieille Epigramme de St. Gelais.

ADONIQUE. adj. Terme de Poëſie. C'eſt un vers en uſage chez les Grecs & les Latins, compoſé d'un dactile, & d'un ſpondée qu'on met à la fin de chaque ſtrophe des vers Saphiques. On luy a donné le nom de ſon inventeur.

ADONNER. verbe neut. qui ne ſe dit qu'avec le pronom perſonnel, Se donner, s'appliquer, s'attacher à quelque exercice, à quelque profeſſion. Ce jeune homme s'eſt *adonné* au Palais, il a choiſi la profeſſion d'Advocat. celuy-là s'eſt entierement *adonné* aux Mathematiques.

ADONNER, ſe dit auſſi en ce ſens en parlant des choſes où noſtre plaiſir, où noſtre inclination nous portent. Ce jeune homme eſt *adonné* aux femmes, au vin, au jeu: cet autre eſt *adonné* à l'eſtude, à la chaſſe, aux armes. heureux celuy qui s'*adonne* à la vertu. il eſt dangereux d'eſtre *adonné* aux vices.

On dit quelquefois d'un chien, qu'il s'eſt *adonné* dans une maiſon, pour dire, qu'il y eſt venu de luy-même, qu'il s'y eſt apprivoiſé. On le dit auſſi des hommes qui s'intriguent & ſe familiariſent dans quelque maiſon d'un Grand.

On dit en termes de Marine, que le vent *adonne*, quand il ſe change, & devient plus favorable qu'il n'eſtoit.

s'ADONNER, ſe dit auſſi en parlant des chemins. Je vous prie de paſſer chez moy, quand voſtre chemin s'*adonnera* de ce côté-là. quand on eſt égaré dans une foreſt, on marche ſelon que le chemin s'*adonne*, ſelon les ſentiers qu'on trouve.

ADONNÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

Ce mot vient de *ad* & de *donare*.

ADOPTER. v. act. Prendre un eſtranger pour le mettre en ſa famille, & le reconnoiſtre pour ſon fils, le deſtiner à ſa ſucceſſion, ou le faire entrer en partage avec ſes autres enfans. La couſtume d'*adopter* étoit fort familiere aux Romains, mais n'eſt point en uſage en France. Elle a encore lieu en quelques endroits de l'Empire. En Lorraine on la conteſte. Celuy qui eſtoit *adopté* entroit ſous la puiſſance paternelle de celuy qui l'*adoptoit*, & eſtoit delivré de celle de ſon propre pere.

Du Cange dit que ce mot vient du Latin *adoptare*, d'où on a fait dans la baſſe Latinité *adobare*, qui ſignifie, Faire Chevalier, ceindre l'eſpée: d'où eſt venu auſſi le mot de *miles adobatus*, qui ſignifioit un Chevalier nouvellement fait, parce que celuy qui le faiſoit Chevalier, en faiſoit une eſpece d'adoption.

ADOPTER, ſe dit figurément en choſes morales, & particulierement d'un Autheur qui prend les penſées & les livres d'autruy, & qui les fait paſſer pour ſiens. C'eſt un tel qui a compoſé cette Comedie, mais un tel l'a *adoptée*.

On dit auſſi, Par la paſſion de Jeſus-Chriſt nous ſommes *adoptés* enfans de Dieu, nous avons part à l'heritage celeſte. les Religieux ont mis la reforme dans un tel Convent, & l'ont *adopté* & uni à leur Congregation.

ADOPTÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

ADOPTIF, IVE. adj. Qu'on a adopté. Les enfans *adoptifs* chez les Romains partageoient avec les enfans naturels. Menage a fait imprimer un livre d'éloges, ou de vers qu'on luy a adreſſez, qu'il appelle un livre *adoptif*, qu'il a joint à ſes œuvres.

ADOPTION. ſ. f. Action par laquelle on adopte. L'*adoption* ſe faiſoit par acte public, & avec certaine formule. les enfans par *adoption* n'étoient point diſtingués des autres. On avoit couſtume de mettre les enfans ſous le manteau, ou la robbe de ceux qui en faiſoient l'*adoption*, comme ſi on euſt voulu feindre qu'ils étoient venus par la generation: & c'eſt de là que vient la couſtume de mettre les enfans naturels ſous le drap ou ſous le poile, lors qu'on les veut legitimer. Les Chrêtiens ſont enfans de Dieu par *adoption*. C'eſt une eſpece d'*adoption* que la reception qu'on fait en un Convent d'un Religieux. C'eſt auſſi une eſpece d'*adoption* honoraire, que la conceſſion des armes, par laquelle un heritier inſtitué à la charge de porter le nom & les armes d'un autre, entre dans ſa famille, & en acquiert le nom, les armes, & les biens.

Ce mot eſt tiré de *ad* & *opto*, entant qu'il ſignifie *eligo*, Je choiſis. *Adopter*, c'eſt, Choiſir quelqu'un, le prendre pour ſon fils.

ADORABLE. adj. maſc. & fem. Qui merite le plus profond des reſpects. Dieu ſeul eſt *adorable*. les myſteres de la Religion ſont *adorables*. le tres-auguſte & *adorable* Saint Sacrement de l'Autel.

ADORABLE, ſe dit auſſi abuſivement & hyperboliquement des choſes du monde. Les amans trouvent leur maiſtreſſe *adorable*. le livre de l'Imitation de Jeſus-Chriſt eſt un ouvrage *adorable*.

ADORATEUR, ATRICE. adj. Celuy ou celle qui adore. Tout homme doit être *adorateur* de la Providence.

On le dit abuſivement de celuy qui eſtime, qui aime, qui

admire beaucoup. Ce galant eſt l'*adorateur* de toutes les belles. ce Poëte eſt *adorateur* de ſes ouvrages. la grande fortune donne aux favoris beaucoup d'*adorateurs*.

ADORATION. ſ. f. Action par laquelle on rend le plus grand des reſpects, & la plus profonde ſoûmiſſion. L'*adoration* n'eſt deuë qu'à Dieu. on va à l'*adoration* de la Croix. le plus grand des pechés eſt l'*adoration* des idoles.

On le dit auſſi des choſes pour leſquelles on a un grand amour ou une grande admiration. L'amour que les peuples ont eu pour ce Prince alloit juſqu'à l'*adoration*.

On dit qu'on crée un Pape par *adoration*, quand au lieu de s'arreſter à la voye du ſcrutin, qui a été quelque temps ſans reüſſir, tous les Cardinaux vont bruſquement, & comme inſpirez du St. Eſprit, à l'*adoration* d'un d'entr'eux.

ADORER. v. act. Rendre le plus grand des reſpects, & la plus profonde ſoûmiſſion. Il n'y a que Dieu ſeul qu'on doive *adorer* veritablement. les Payens ſont ceux qui *adorent* les idoles.

ADORER, ſignifie quelquefois ſimplement, Reverer. *Adorer* les reliques, les images, pour leſquelles on a ſeulement de la veneration & de l'eſtime. il y a pluſieurs paſſages tant dans la Sainte Ecriture que chez les Ecrivains Eccleſiaſtiques, où le mot d'*adorer* ſe dit ſeulement d'un ſimple honneur qu'on fait à quelqu'un, ou de la veneration qu'on a pour luy. le mot d'*adorer* en ſa plus eſtroite ſignification & en ſa premiere origine, ne ſignifie autre choſe que *porter la main à la bouche: manum ad os admovere*, c'eſt à dire, Saluer, faire la reverence, ou baiſer les mains.

ADORER, ſignifie auſſi hyperboliquement, Avoir beaucoup d'amour ou d'admiration pour quelqu'un. Cet amant *adore* une telle beauté. on *adore* l'Eneide. cette mere *adore* ſes enfans, elle les aime trop. les Courtiſans *adorent* la fortune, ceux dont ils ſe diſent les creatures.

On dit proverbialement, *Adorer* le Veau d'or, pour dire, Faire bien des ſoûmiſſions à un homme ſans merite, en conſideration ſeulement de ſes richeſſes, par alluſion au Veau d'or qu'adorerent les Iſraëlites.

ADOSSER. v. act. Mettre contre le dos. Il ne ſe dit gueres qu'au figuré en ces phraſes. Cette maiſon eſt *adoſſée* contre l'Egliſe, contre le mur de la ville. ce lit, ce banc eſt *adoſſé* contre la muraille.

ADOSSER, ſe dit auſſi en termes de Blaſon de ce qui eſt tourné le dos contre le dos de ſon pareil. Mont-Beliard porte d'azur à deux bars *adoſſez* d'or: ce ſont deux eſpeces de poiſſons. On dit auſſi *adorſé*: le contraire eſt *affronté*. Il ſe dit particulierement des animaux rampants, comme le lyon, &c. On le dit en general de tout ce qui a de la longueur, & qui a deux faces differentes: comme, des clefs *adoſſées*, quand leurs pannetons ſont en dehors: des faulx *adoſſées*, &c. Ce mot vient d'*ad* & de *dorſum*.

ADOSSÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

ADOUBER. v. act. Accommoder, boucher des trous dans une fontaine, dans une machine, &c. Tous les tuyaux de cette machine ſont bien *adoubez*, elle doit joüer maintenant. On le dit quelquefois des vaiſſeaux; mais on ſe ſert plus ordinairement de *radouber*.

Ce mot vient du Latin *adaptare*. Du Cange le derive du mot *adobare*, qui ſignifioit autrefois, Armer. Voyez *Adopter*.

Il ſignifie figurément, Mettre en ordre: & on dit au jeu des eſchets, du triquetrac, & des dames, J'*adoube*, quand on touche une piece qu'on ne veut pas joüer, mais ſeulement pour arranger ſon jeu.

ADOUCIR. v. act. Rendre plus doux. Il faut mettre de l'eau dans la ſouppe pour l'*adoucir*, quand elle eſt trop ſalée. la pommade *adoucit* la peau. on *adoucit* ſa voix, les ſons des inſtrumens, en les baiſſant d'un ton. on *adoucit* le fer à force de le battre. on *adoucit* les metaux par un alliage convenable. le meſlange *adoucit* auſſi les odeurs, les couleurs, &c.

ADOUCIR, ſe dit auſſi des choſes ſpirituelles. Il faut *adoucir* les termes injurieux ou barbares, quand on eſt obligé de s'en ſervir. le vin, la bonne chere *adouciſſent* les chagrins. la ſoûmiſſion *adoucit* les plus farouches. la patience, la Philoſophie *adouciſſent* toutes les douleurs.

Il ſe dit auſſi avec le pronom perſonnel. Cet homme étoit fort en colere, mais il s'eſt *adouci*. le temps s'eſt *adouci* par la pluye.

ADOUCI, IE. part. paſſ. & adj.

ADOUCISSEMENT. ſ. m. Ce qui eſt adouci, ou ce qui ſert à l'adoucir. Sa goutte a trouvé beaucoup d'*adouciſſement* par ce remede. il faut trouver quelque *adouciſſement* pour terminer cette affaire, partager le different. l'*adouciſſement* du cuivre ſe fait par une fonte pluſieurs fois reïterée. l'*adouciſſement* en peinture ſe fait en lavant les couleurs, ou avec une petite broſſe ou pinceau qui n'a pas de pointe. Ce mot vient du Latin *dulcis*, Doux.

ADOUE'ES. Terme de Fauconnerie, qui ſe dit des perdrix qui ſont pariées & accouplées.

A D R.

ADRESSANT, ANTE. adject. Qui eſt envoyé à certain lieu, ou à certaine perſonne. Les lettres de Chancelerie ſont toutes *adreſſantes* aux Juges, ou Officiers Royaux.

ADRESSE. ſ. f. Dexterité, induſtrie de celuy qui eſt adroit & ſubtil, ſoit de la main, ſoit du corps. Les charlatans font mille tours de mains avec grande *adreſſe*. un voltigeur manie ſon corps avec beaucoup d'*adreſſe*. les jeux d'*adreſſe* ſont permis, comme la paulme, le billard, &c.

ADRESSE, ſe dit figurément de la ſubtilité de l'eſprit. Il faut beaucoup d'*adreſſe* pour conduire une piece de theatre. on luy a tiré les vers du nez avec *adreſſe*. il a fait reüſſir cette affaire par ſon *adreſſe*, par la maniere dont il l'a tournée.

ADRESSE, ſe dit auſſi des lieux, ou des perſonnes à qui on renvoye quelque choſe. L'*adreſſe* des Edits & des Declarations eſt toûjours aux Cours Souveraines il y a des lettres de Chancelerie qu'on appelle Relief d'*adreſſe*, dont on change l'*adreſſe*.

ADRESSE, ſe dit auſſi de la ſuſcription des lettres ordinaires, qui marque le lieu, ou la perſonne, où on les veut faire tenir. Il a fait tenir ce paquet à ſon *adreſſe*.

ADRESSE, ſe dit auſſi des memoires qu'on laiſſe, ou des inſtructions qu'on donne pour trouver quelque perſonne, ou quelque choſe. Il n'a garde de manquer de trouver cet homme-là, on luy a donné de trop bonnes *adreſſes*. il a toutes les *adreſſes* du chemin qu'il doit tenir dans ſon voyage, des lieux où il ſe doit arreſter.

ADRESSE, ſe dit quelquefois des requeſtes qu'on preſente, en cette phraſe fort ordinaire dans les Gazettes: On a preſenté une *Adreſſe* au Roy d'Angleterre, pour dire, une requeſte, un memoire, un placet.

On appelle, Bureau d'*adreſſe*, un bureau établi à Paris par Theophraſte Renaudot fameux Medecin, où on trouve les advis de pluſieurs choſes dont on a beſoin. C'eſt auſſi le bureau où ſe fait la Gazette: d'où vient qu'on appelle figurément un bureau d'*adreſſe*, les maiſons où on apprend beaucoup de nouvelles. Montagne dans ſes Eſſais a donné le premier advis de ce bureau d'*adreſſe*.

ADRESSER. v. act. Aller droit au but. Ce tireur au blanc a bien *adreſſé*, dés le premier coup il a emporté le prix.

ADRESSER, ſignifie auſſi, Envoyer quelque choſe en quelque lieu, ou à quelque perſonne qui eſt marquée & deſignée par quelques inſcriptions. Les Commis de la Poſte portent les lettres où on les *adreſſe*. les Cours Souveraines n'*adreſſent* jamais leurs commiſſions aux Juges ſubalternes.

ADRESSER, ſignifie auſſi, Se preſenter à quelqu'un pour l'invoquer, reclamer ſa protection, ſon ſecours. Il faut *adreſſer* ſes prieres à Dieu. le Roy veut qu'on s'*adreſſe* à luy pour obtenir des graces. il faut s'*adreſſer* au Parlement pour faire enteriner une telle remiſſion. il faut s'*adreſſer* à un habile Advocat pour faire plaider cette cauſe.

On dit en ce même ſens ironiquement, A qui vous *adreſſez*-vous? vous eſtes mal *adreſſé*, pour dire, A qui vous joüez-vous? vous n'y trouverez pas voſtre compte.

On dit encore, *Adreſſer* ſa parole à quelqu'un, pour dire, l'apoſtropher dans un diſcours, ou le choiſir pour luy parler: luy *adreſſer* un livre, pour dire, le luy dedier.

On dit proverbialement, Il faut s'*adreſſer* à Dieu plûtoſt qu'à ſes Saints, pour dire, qu'il vaut mieux s'*adreſſer* directement au Maiſtre pour obtenir quelque grace, que d'employer pour cela la faveur de ſes creatures ou domeſtiques.

ADRESSÉ, ÉE. part. & adj.

Ces mots viennent d'*addextrare*, de *dextra*, Mettre au droit chemin.

ADROIT, OITE. adj. Qui a une grande dexterité de main, de corps. Ce ſauteur eſt bien *adroit*, bien agile. cet ouvrier eſt fort *adroit* de la main. ce joüeur eſt fort *adroit*, il met toûjours ſur le but.

ADROIT, ſe dit d'un eſprit ſubtil. Le diſcours de cet Orateur eſt fort *adroit*, il a donné une loüange fort *adroite*, fort delicate.

ADROIT, ſe prend quelquefois en mauvaiſe part, & ſe dit d'un homme fin & ruſé qui ſe ſert de ſon eſprit pour tromper. Deffiez vous de ce chicaneur, de ce filou, c'eſt un *adroit*.

A DROIT. adv. Du coſté droit, qui eſt oppoſé à *gauche*.

On dit proverbialement, qu'un gaucher ne fait jamais rien *à droit*.

ADROITEMENT. adv. D'une maniere adroite & ſubtile. Ce coupeur de bourſe luy a volé *adroitement* ſa monſtre dans ſa poche.

Ce mot vient du Latin *dexter*.

A D V.

ADVENEMENT. ſ. m. Attente du Meſſie. Il ne ſe dit gueres qu'en ces deux phraſes. Les Juifs ſont encore dans l'attente de l'*advenement* du Meſſie. les Chrêtiens attendent le ſecond *advenement* de Jeſus-Chriſt, quand il viendra juger les vivans & les morts.

ADVENEMENT, ſe dit auſſi du temps que les Princes parviennent à la Couronne, de celuy où ils prennent poſſeſſion de leurs Eſtats. Tous les corps payent un certain droit au Roy pour ſon joyeux *advenement* à la Couronne. pluſieurs Communautés ſont renouveller leurs privileges par les Rois au temps de leur joyeux *advenement*. les Evêques exigeoient autrefois des preſens à leur joyeux *advenement*. le Pape accorde ordinairement un Jubilé pour ſon joyeux *advenement* au Pontificat.

Ce mot vient du Latin *adventus*, Arrivée.

ADVENIR. v. n. Qui ſe dit du ſuccés de l'évenement des choſes, de ce qui en peut arriver. Je veux pouſſer cette affaire, quoy qu'il en puiſſe *advenir*. s'il vous *advient* jamais de retomber en faute, vous en ſerez chaſtié. il eſt *advenu* tout le contraire de ce qu'on luy avoit predit. un infracteur de paix eſt reſponſable de tous les maux qui en *adviendront*. il faut laiſſer *advenir* le temps, les conditions, avant que de demander un lieu conditionel.

ADVENIR, ſignifie auſſi, Obtenir une choſe, y parvenir. On dit dans l'Oraiſon Dominicale, Voſtre royaume nous *advienne*, pour dire, que nous puiſſions obtenir la gloire éternelle. cet homme brigue une telle charge, mais il n'y *adviendra* jamais, il n'a pas aſſez de credit pour cela.

ADVENIR. ſ. m. Temps qui n'eſt pas encore preſent. Il faut qu'un Chrêtien ſonge toûjours à l'*advenir*, penſe toûjours à la mort. le Seigneur dit à ſes Diſciples, qu'ils n'ayent point de ſoin de l'*advenir*, en parlant des choſes temporelles. les Prophetes ont vû dans l'*advenir*, ont predit l'*advenir*. on tient que les Anges même ne peuvent pas penetrer dans l'*advenir*. les ſciences qui prediſent l'*advenir* ſont toutes vaines & ſans fondement. les loix n'ont de force que pour l'*advenir*, & non point pour le paſſé.

ADVENIR, ſe dit auſſi de ce qui adviendra, ou pourra arriver. Par le paſſé on juge de l'*advenir*. je vous puis répondre de l'*advenir*.

ADVENIR, ou plûtoſt *Avenir*, terme de Palais, eſt un acte qu'on ſignifie à un Procureur de partie adverſe, pour ſe trouver à l'audience pour venir plaider. Il y a *avenir* precis à ce jour pour plaider. on ne peut pas obtenir un defaut, qu'on n'aye un *avenir* en main.

A VENIR, ou *A l'advenir*, ſe diſent proverbialement en ces phraſes. On en parlera dans tous les ſiecles *à venir*. ſi on a mal veſcu par le paſſé, il faut mieux vivre *à l'advenir*. Ce mot vient du Latin *advenire*.

ADVENT. ſ. m. Le temps qui precede la feſte qu'on fait à Noël pour l'advenement de Jeſus-Chriſt. Il dure quatre ſemaines. Le premier Dimanche de l'*Advent* eſt une feſte double de la premiere claſſe. les Religieux & les devots jeuſnent l'*Advent* comme le Careſme. on ne marie point durant l'*Advent* ſans diſpenſe.

ADVENTIF, IVE. adj. Terme de Juriſprudence, qui ſe dit particulierement des biens qui arrivent à une femme pendant ſon mariage, qui ſont au delà de ſes deniers dotaux. Ce mari a eſté condamné à reſtituer aux heritiers de ſa femme non ſeulement ſes deniers dotaux, mais auſſi ſes biens *adventifs*, qui luy eſtoient advenus par ſucceſſion collaterale.

ADVENU, UE. part. paſſ. du verbe *Advenir*. Il faut attendre que le cas ſoit *advenu*, devant que de faire cette demande. On dit au Palais, Il faut regarder cette procedure comme non faite, & non *advenuë*.

ADVENUE. ſ. f. Paſſage pour entrer en quelque maiſon, en quelque ville. Les Archers ont occupé toutes les *advenues* de la maiſon pour prendre ce criminel. la cavalerie ſe ſaiſit de toutes les *advenuës* d'une place pour la bloquer, elle occupe tous les paſſages des vivres & du ſecours.

ADVENUE, eſt auſſi une, ou pluſieurs allées d'arbres qu'on plante en droite ligne au devant d'un chaſteau, ou d'une maiſon de plaiſance. Les *advenuës* de Verſailles, de Vincennes, &c.

ADVENTURE. ſ. f. Accident, ou choſe qui eſt arrivée, ou qui doit arriver. Les Chiromanciens, les Bohemiens diſent la bonne *adventure*: on croit fortement qu'ils prediſent ce qui doit arriver, en regardant dans la main. il m'eſt arrivé aujourd'huy une *adventure* que je n'attendois pas. il m'a compté ſes *adventures* amoureuſes.

ADVENTURE, ſe dit auſſi de ces accidens ſurprenants & extraordinaires qui arrivent quelquefois dans le monde, & qui ſont ſouvent de pures imaginations. Il y a des gens qui ſont ſujets à trouver des *adventures*. on n'eſtime dans les Romans que les *adventures* extraordinaires. Don Quichot a voulu imiter les anciens Paladins, qui alloient

alloient chercher les *adventures*, courir les *adventures*. l'Amadis eſt tout plein d'*adventures* perilleuſes, ſurprenantes, enchantées. On dit auſſi, C'eſt une femme à *adventure*, lors qu'elle a fait parler d'elle par ſes galanteries.

ADVENTURE, ſignifie auſſi, Ce qui eſt au pouvoir du haſard, de la fortune. Cet homme attend pour ſe marier quelque bonne *adventure*, qu'il trouve par hazard quelque bon parti.

On dit en ce ſens, Mettre de l'argent à la groſſe *adventure*, pour dire, le mettre à profit ſur le negoce de mer, & ſur la quille du vaiſſeau, où on riſque le naufrage, & la priſe des Corſaires. Le bureau des aſſeurances reſpond de la groſſe *adventure*.

A L'ADVENTURE, *D'adventure*, & *Par adventure*, ſont des phraſes adverbiales. C'eſt être imprudent, que de mettre tout *à l'adventure*, de faire tout *à l'adventure*, ſans reflexion. les Pilotes ſont ſouvent égarez ſur mer, & errent *à l'adventure*. Si *D'avanture*, ou *par adventure* il arrivoit, c'eſt à dire, Si le hazard vouloit que cela arrivaſt.

On appelle auſſi, Mal d'*adventure*, une apoſtume qui vient au bout des doits, lors qu'on s'eſt picqué, & qu'on n'a pas bien fait ſortir le ſang de la playe, qui enſuitte s'y eſt corrompu. Il eſt fort different du *panaris*, quoy qu'il vienne au même endroit. Voyez *Panaris*.

ADVENTURER. v. n. Mettre au haſard. Il a beaucoup *adventuré* de mettre ſon argent dans cette affaire qui ne vaut rien. On le dit plus ſouvent avec le pronom perſonnel. Ce Capitaine s'eſt bien *adventuré* d'entrer ſi avant dans le pays ennemy. cet argent eſt bien *adventuré*, pour dire, qu'on le tient perdu.

ADVENTURÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

ADVENTUREUX, EUSE. adj. Hardi, qui s'expoſe au peril. Ce ſoldat eſt fort *adventureux*.

ADVENTURIER. ſ. m. Qui cherche la gloire par les armes, & à faire fortune. Il y avoit bien des Volontaires, des *Adventuriers* en cette armée. les anciens Paladins eſtoient des Chevaliers *adventuriers*. les *Adventuriers* d'amour, ſont des coquets qui courent de belle en belle pour trouver quelque adventure. on a fait depuis peu une belle Hiſtoire des *Adventuriers*, qui ſont des Corſaires qui ont couru les Iſles de l'Amerique.

ADVENTURINE. ſ. f. Pierre precieuſe, jaunaſtre, remplie de pluſieurs points d'or qui ſe repandent par toutes ſes parties, qui luy donnent un brillant admirable. Il y en a auſſi de couleur d'olive. On en trouve de fort grands morceaux dans la Boheme & dans la Sileſie.

ADVENTURINE. ſ. f. eſt une ſorte de verre meſlé avec de la limaille de cuivre qui y éclate comme de petits grains d'or. Ce nom luy a eſté donné, parce que le ſecret en a eſté trouvé par adventure. Le haſard ayant fait tomber quelque limaille de cuivre dans des fourneaux de verriers pour faire de l'eſmail qui devoit venir de la couleur de l'émeraude, le metail demeura ſans ſe fondre, & fit cet agreable meſlange de cuivre & de verre qu'on voit en l'*adventurine*, & qui la rend fort caſſante. Ce nom luy peut venir auſſi de la reſſemblance qu'il a avec l'*adventurine*, pierre precieuſe.

ADVERBE. ſ. m. Terme de Grammaire. C'eſt une des parties d'oraiſon qui ne ſe decline, ni ne ſe conjugue, & qui ſe joint avec le verbe pour expliquer ſa maniere d'agir, ou de ſouffrir, & quelquefois auſſi avec les noms, comme: Il agit *conſtamment*, il eſt *vivement* pourſuivy, il eſt *fort* malade. Les *adverbes* ſe diſtinguent en *adverbes* de temps, de lieu, & en un grand nombre d'autres.

ADVERBIAL, ALE. adj. Qui tient de l'adverbe, phraſe qui ſe fait de deux ou trois mots qui ont la force d'un adverbe, comme: *A taſtons*, eſt un mot *adverbial*, une phraſe *adverbiale*. *C'eſt au pis aller. Coup ſur coup. De temps en temps.*

ADVERBIALEMENT. adverbe. A la maniere d'adverbe. Ce mot ſe dit *adverbialement* en telles ou telles phraſes.

Ce mot d'*adverbe* vient d'*adverbium*, qui vient de *ad* & de *verbum*.

ADVERSAIRE. ſ. m. Antagoniſte, celuy qui combat, ou qui diſpute contre quelqu'un. David avoit à combattre un redoutable *adverſaire*: c'eſtoit Goliath. Cardan avoit un puiſſant *adverſaire* qui écrivoit contre luy: c'eſtoit Scaliger en ſes Exercitations. Ce mot vient de *ad*, & *verſus*.

ADVERSATIF, IVE. adj. Terme de Grammaire qui n'a gueres d'uſage qu'en cette phraſe. *Ou* eſt une conjonction *adverſative*: ouy, *ou* non.

ADVERSE. adj. f. Terme de Palais. C'eſt la partie contre laquelle on eſt en procés. Voilà les deux parties *adverſes*. On dit auſſi, l'*adverſe* fortune, pour dire, la mauvaiſe fortune.

On le dit figurément d'une perſonne qui n'en aime pas une autre, qui la dechire, ou la contredit par tout. Il ne faut pas prendre garde à ce qu'il dit d'une telle, c'eſt ſa partie *adverſe*.

ADVERSITE'. ſ. f. Le malheureux eſtat où l'on ſe trouve par la perte de la ſanté, de l'honneur, ou des biens. Job ſouffrit conſtamment ſon *adverſité*. Dieu éprouve ſes Eſlûs par l'*adverſité*.

Ces mots viennent de la prepoſition *adverſus*, Contre.

ADVERTIR. v. act. Apprendre à quelqu'un une choſe qu'il luy importe de ſçavoir, & qu'il ignore, ou à quoy il ne prend pas garde. Cét eſpion *advertit* de tout ce que les ennemis entreprennent. il faut l'*advertir* ſans ceſſe de ſe tenir droit. Il vient du Latin *advertere*.

ADVERTI, IE. part.

On appelle au manege, un pas *adverti*, ou un pas *ſoutenu*, celuy qui eſt reglé & ſouſtenu, un pas d'eſcole.

On dit en proverbe, qu'un *adverti* en vaut deux, pour dire, qu'il eſt dangereux d'attaquer un homme qui eſt ſur ſes gardes: *advertir* quelqu'un de ſon ſalut, pour dire, d'une choſe qui luy importe de toute ſa fortune. Le *d* ne ſe prononce point en ces mots.

ADVERTISSEMENT. ſ. m. Remonſtrance. Ce Precepteur donne de bons *advertiſſemens* à ſes eſcoliers.

ADVERTISSEMENT, ſignifie auſſi, des advis qu'on donne, ou qu'on reçoit, qui ſont utiles pour profiter de quelque choſe, ou pour éviter quelque mal. L'advis, ou l'*advertiſſement* au lecteur. la laſſitude, ou peſanteur des membres, eſt un *advertiſſement* de quelque maladie.

ADVERTISSEMENT, en termes de Palais, eſt une piece d'eſcriture que font les Advocats en premiere inſtance pour l'inſtruction du procés, pour y deduire le fait, & tous les moyens de droit. *Advertiſſement* en droit que met & baille par devant vous, &c.

On dit proverbialement, quand quelqu'un fait quelque reproche ou demande à un autre en termes couverts, que c'eſt un *advertiſſement* au lecteur.

ADVERTISSEUR. ſ. m. eſt un Officier chez le Roy, qui advertit lors que le Roy vient diſner.

ADVEU. ſ. m. Reconnoiſſance, confeſſion. Il a été condamné par ſon propre *adveu*.

ADVEU, ſignifie auſſi, Protection, ordre ou conſentement donné. Il n'a rien fait que par l'*adveu* du Roy, & par ſon ordre. ce fils ne fait aucune action ſans l'*adveu* de ſon pere.

ADVEU, en termes de Palais, ſignifie un Acte qu'on eſt obligé de donner au Seigneur de fief 40. jours aprés qu'on a fait la foy & hommage, contenant un denombrement en particulier de toutes les terres qu'on advouë tenir

tenir de luy. Il faut donner à la Chambre des Comptes un *adveu* & denombrement de toutes les terres qu'on tient du Roy. un *adveu* & denombrement (ces mots ne ſe ſeparent gueres) doit être blaſmé dans les 40. jours aprés qu'il eſt donné. les *adveus* ne ſont preuve qu'entre ceux qui les donneut, ou qui les reçoivent.

On appelle communément un homme ſans *adveu*, celuy qui n'a ni feu, ni lieu, & qui n'a perſonne de qui il ſe reclame. Les Ordonnances veulent que les Prevoſts ſe ſaiſiſſent des Bohemiens, vagabonds, & gens ſans *adveu*, & qu'ils les envoyent aux galeres.

Ces mots viennent d'*advovere*.

ADVIS. ſ. m. Advertiſſement, inſtruction qu'on donne à quelqu'un de quelque choſe qu'il ignore, ou à quoy il ne prend pas garde. Il luy a donné de bons *advis* ſur la correction de ſon livre. C'eſt un vieux mot Celtique ou Bas-Breton, qui ſignifie *conſeil* & *avis* à conſeiller.

En ce ſens on dit en termes de guerre, de negoce, de marine, Donner *advis*, pour dire, Faire ſçavoir les nouvelles de ce qui ſe paſſe. Ce Gouverneur a receu *advis* qu'on venoit aſſieger ſa place. Une barque d'*advis*, eſt une barque deſtinée pour porter les nouvelles & les ordres à une flotte. Aller aux *advis*, c'eſt envoyer quelques troupes battre l'eſtrade, prendre des priſonniers pour découvrir les deſſeins de l'ennemy. Une lettre d'*advis*, c'eſt la lettre par laquelle un marchand, ou un banquier mande à ſon correſpondant qu'il a tiré ſur luy une telle lettre de change, qu'un tel aſſocié eſt preſt à faire banqueroute. cet homme a toûjours de bons *advis*, pour dire, de bonnes nouvelles.

ADVIS, ſignifié auſſi, Sentiment, opinion. Tous les Theologiens ſont d'un même *advis* ſur cette queſtion. ce Preſident eſt allé aux *advis*, a pris les *advis* de ſa Compagnie. ce Docteur eſt toûjours d'un *advis* ſingulier. On dit auſſi, Il m'eſt *advis*, pour dire, Il me ſemble.

ADVIS, ſe prend preſque en ce ſens pour Reflexion, conſeil. Je vous remercie de tous vos bons *advis*. Il y a jour d'*advis* entre cy & là, pour dire, Il y a du temps pour faire reflexion, pour prendre conſeil. Le compartiteur d'un procés, eſt celuy qui ouvre un ſecond *advis*.

ADVIS, en termes de Palais, ſe dit de certains arreſtés ou deliberations de ceux qui ſont commis par des ſuperieurs pour examiner une affaire, ou des faits dont ils ne peuvent pas être eſclaircis autrement: ſur leſquels arreſtez ils donnent un jugement conforme. La Communauté des Procureurs a donné un *advis* contre un tel ſur ſa mauvaiſe procedure. ce Grand Maiſtre des Eaux & Foreſts a donné un tel *advis* pour faire couper une telle foreſt. on a fait aſſembler les parens de ce mineur pour donner leur *advis* ſur la vente de ſes biens.

ADVIS, en termes de Finances, ſignifie l'invention & les moyens d'établir quelque impoſition nouvelle, ou de faire la recherche des deniers divertis qui appartiennent au Roy. Les donneurs d'*advis* ſont des gens fort odieux. il a eu tant pour ſon droit d'*advis*. On le dit auſſi de ces gens d'intrigue qui donnent des *advis* des Offices ou Benefices vacants, qui negocient des affaires, ou des mariages.

On dit burleſquement & ironiquement, A vôtre *advis*, me conſeilleriez-vous de faire cela?

ADVISER. v. act. Prendre quelque reſolution aprés quelque deliberation & conſeil. Les Eſtats aſſemblez pour la reformation du Royaume *adviſerent* qu'il falloit que, &c. vous avez du loiſir pour *adviſer* à ce que vous avez à dire dans vôtre interrogatoire.

Ce mot vient de *adviſare*, qui ſe trouve pour *deliberare* dans les Auteurs de la baſſe Latinité. Menage.

ADVISER, ſignifie encore, Voir de loin, ou deſcouvrir avec quelque recherche ou application. Je vous ay *adviſé* de cent pas. il *adviſa* ſon ennemy qui s'étoit caché dans la foule.

ADVISER, ſe dit figurément des découvertes qui ſe font par les yeux de l'eſprit aprés quelque meditation. Il s'eſt *adviſé* d'une bonne invention. ce priſonnier a long-temps *adviſé* aux moyens de ſe ſauver. les Anciens ne ſe ſont point *adviſé* de traverſer la grande Mer Oceane. il luy a fait toute la bonne chere dont il s'eſt pû *adviſer*. On dit auſſi, C'eſt bien *adviſé* à vous, pour dire, Vous avez raiſon. la Cour a renvoyé les parties pour ſe pourvoir comme elles *adviſeront* bon eſtre.

ADVISÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

ADVISÉ, eſt auſſi ſubſtantif, & ſe dit d'un homme qui ne fait rien ſans bien conſiderer toutes choſes. On peut luy fier cette negociation, il eſt fort *adviſé*. il a fait cette faute comme un imprudent, & un mal-*adviſé*.

ADULATEUR. ſ. m. Celuy qui fait meſtier de flatter toûjours. C'eſt un lâche *adulateur*, un perpetuel *adulateur*. Ce mot n'eſt gueres en uſage qu'au pays Latin, & vient du Latin *adulator*, *Flateur*, qui vient du verbe Grec *iduliζo*, qui ſignifie, *Je flatte*.

ADULTE. adj. m. & f. Qui entre dans l'adoleſcence. Il n'a gueres d'uſage qu'en Theologie, où on parle du baptême des *Adultes*.

On le dit auſſi en Anatomie. Il y a pluſieurs parties dans le corps des enfans qui ſont differentes de celles des *adultes*: comme la fontaine de la teſte, les apophyſes des os, &c. Ce mot vient d'*adoleſcere*, *Croiſtre*.

ADULTERE. ſ. m. Peché de la chair, qui ſe commet quand des gens mariés violent la foy qu'ils ſe ſont promis dans le Sacrement de Mariage, en s'abandonnant à quelque autre. L'*adultere* a été deffendu en tout temps, & en tous lieux. l'action d'*adultere* n'appartient qu'au mari, & ne dure que cinq ans. Par les loix de Romulus il étoit permis aux maris de tuer les femmes trouvées en *adultere*, & celles qui avoient beu du vin, ou qui avoient de fauſſes clefs. Ce mot vient de *ad*, & *alteram*, ou *alterum*, *Paſſer à un autre*.

La peine de l'*adultere* ou du rapt étoit autrefois en France de 8. ſ. 4. d. En Arragon on payoit 60. ſ. En Eſpagne on chaſtroit les hommes adulteres; & en Pologne on les obligeoit de ſe chaſtrer eux-mêmes. En Allemagne on les abandonnoit aux femmes de la ville pour être foüettés par tous les quartiers. Chez les Saxons les femmes étoient condamnées à ſe pendre elles-mêmes, & on pendoit leur corrupteur au deſſus du bucher où on les bruſloit. Du Cange. En France on ſe contente maintenant d'authentiquer les femmes convaincues d'*adultere*.

ADULTERE, ſe dit auſſi de celuy, ou de celle qui commettent l'adultere. Un *adultere* public doit être privé de ſes Benefices. Jeſus-Chriſt ne voulut pas condamner la femme *adultere*. Icy il eſt adjectif. St. Thomas queſt. 154. dit que ce mot vient, *quòd aliquis accedat ad alteram*. On diſoit en vieux François, *Avoultre*, & on dit encore en Baſſe Bretagne *Avoultr*, pour ſignifier la même choſe.

Les Aſtronomes appellent *adultere* du ſoleil & de la lune, leurs éclipſes, quand elles ſe font en quelque maniere contre les regles de l'Aſtronomie, comme il arrive aux éclipſes horiſontales. Car quoy que le ſoleil & la lune ſoient diametralement oppoſés, ils ne laiſſent pas de paroiſtre en même temps ſur l'horiſon. On en a veu une à Paris le 16. Juin 1666. On tient que de ſemblables éclipſes doivent arriver tous les 19. ans.

ADULTERER. v. act. Commettre adultere. Ces deux perſonnes ont pluſieurs fois *adulteré* enſemble. celuy qui convoite la femme d'autruy, a déjà *adulteré* dans ſon cœur.

ADULTERIN, INE. adj. Fils ou fille qui ſont

nez d'un adultere. Les bâtards *adulterins* ſont incapables de Benefices.

ADVOCASSER. v. n. Faire la profeſſion d'Advocat. On ne le dit point des Advocats celebres, mais de ceux qui ont peu de pratique. Il y a long-temps qu'il *advocaſſe*, & ſi il meurt de faim.

ADVOCAT. ſ. m. Homme ſçavant en Juriſprudence, qui deffend de vive voix, ou par écrit le droit des parties qui ont beſoin de ſon aſſiſtance. *Advocat* au Parlement, qui ne fait que plaider, écrire, & conſulter. *Advocat* au Conſeil, eſt celuy qui fait toutes les inſtructions des affaires du Conſeil du Roy, comme un Procureur. On appelle auſſi, un *Advocat écoutant*, celuy qui n'a point encore de pratique: un *Advocat plaidant*, qui s'applique à la plaidoirie: un *Advocat conſultant*, qui ſe renferme à la conſultation. Les Eſpagnols de Cuba ne voulurent plus qu'il paſſaſt d'*Advocats* dans leur Iſle; ils les appellent *Lettrados*: & obtinrent que ceux qui y étoient déjà ne plaideroient plus, diſant qu'ils étoient cauſe de tous les debats & procés des habitans. Herrera.

Dans les anciennes pratiques & ſtiles des Cours, les *Advocats* ont été appellés *Parliers*, ou *Amparliers*: ils ont été auſſi appellés *Conteurs*, & *Plaidours*.

Les *Advocats* de Rome rançonnoient tellement leurs parties, que le Tribun Cincius fit une loy qu'on appella de ſon nom *Cincia*, afin de corriger cet abus, ſur laquelle Fredericus Brummerus a fait un ample Commentaire. Il étoit d'abord deffendu aux *Advocats* de prendre aucuns preſents pour plaider une cauſe. L'Empereur Auguſte y adjouſta une peine: & l'Empereur Claudius creut faire un grand coup, de les reduire à ne prendre pas plus de dix grands ſeſterces pour chaque cauſe, qui valoient 437. livres 10. ſols de nôtre monnoye. Menage cite un titre de Charlemagne tiré de Nauclerus, qui deffend aux *Advocats*, quand ils viendront plaider, d'amener plus de 30. chevaux.

Advocat General dans les Cours Souveraines, ou *Advocat du Roy* dans les Juſtices inferieures, eſt un Officier qui porte la parole pour le Procureur General, ou pour le Procureur du Roy, dans toutes les cauſes où le Roy, le public, l'Egliſe, & les mineurs ont intereſt.

Advocat Fiſcal, eſt un Officier qui a été inſtitué par l'Empereur Adrien, comme remarque Budée, pour deffendre la cauſe du Fiſc, non ſeulement en la Chambre, mais auſſi en tous les autres Tribunaux.

Advocat Conſiſtorial, eſt un Officier de Cour de Rome creé pour y plaider ſur les oppoſitions qu'on forme aux proviſions des Benefices, qui étoient fort communes du temps des élections. Ils ſont dix en nombre.

ADVOCAT, ATE, ſe dit figurément de celuy ou de celle qui prend à cœur les intereſts, ou les affaires de quelqu'un, & qui le ſoûtient & deffend par tout. Nous avons la Vierge pour nôtre *advocate*, & les Saints pour nos *advocats* & interceſſeurs en Paradis. vous avez un bon *advocat* en la perſonne de cet amy-là.

On appelle auſſi *Advocate*, la femme d'un Advocat. Madame l'*Advocate* Generale.

Il y avoit autrefois des *Advocats* pour deffendre les droits de l'Egliſe, tant par armes qu'en juſtice, qu'on a appellés plus communément *Advoüez*. Voyez *Advoüé*.

On appelle proverbialement & irôniquement un Advocat qui manque de pratique, un *Advocat* à tort & ſans cauſe, un *Advocat* de cauſes perduës, un *Advocat* de balle, un *Advocat* de Pilate, par alluſion à ce mot, *Non invenio cauſam*.

Ce mot d'*Advocat* vient du Latin *advocatus*.

ADVOUE'. ſ. m. C'étoit autrefois un patron, un deffenſeur des droits d'une Egliſe. Charlemagne prenoit le titre d'*Advoüé* de St. Pierre, & Protecteur de la ville de Rome: & le Pape Leon III. luy envoya une

banniere & des clefs, en luy donnant cette qualité. Il y avoit auſſi des *Advoüez* pour les Egliſes Cathedrales, & pour les Abbayes, même pour celles des filles. Les Vidames prenoient la qualité d'*Advoüez*: & de là vient que pluſieurs ſeculiers d'Allemagne & Grands Seigneurs portent des mitres en cimier ſur leurs Eſcus, parce qu'ils avoient les qualitez d'*Advoüez*, ou d'Officiers de grandes Egliſes. Ces *Advoüés* étoient d'abord des écoliers ou Advocats qui deffendoient les cauſes des Egliſes: mais enfin des Nobles prirent cette qualité, quand il les fallut deffendre par les armes. On appelloit auſſi autrefois *Advoüez*, les tuteurs, & même ceux qui ſe battoient en combat ſingulier pour la querelle d'un autre, & generalement tous ceux qui entreprenoient la deffenſe d'autruy. Ce mot vient d'*advocatus*: & de là vient que les Juges de Suiſſe s'appellent encore *Avoyers*, c'eſt à dire, Deffenſeurs de la juſtice, & du peuple opprimé.

ADVOUER. v. act. Reconnoître la verité. Il faut *advoüer* que la Providence divine eſt merveilleuſe. Ce mot vient de *advotare*, comme *devoüer*, de *devotare*. Menage.

ADVOÜER, ſignifie encore en matiere de dettes & de crimes, Confeſſer, reconnoître ſa faute. Ce criminel a tout *advoüé* à la queſtion. *advoüer* une debte, ſe ſoûmettre au payement de quelque ſomme. Cette derniere phraſe s'employe auſſi en un ſens figuré: *Advoüer* la dette, pour dire, Reconnoiſtre qu'on a tort.

On dit auſſi, *Advoüer* une propoſition, une verité, la reconnoître, en demeurer d'accord. *Advoüez* le vray, pour dire, Confeſſez.

ADVOÜER, ſignifie auſſi, Reconnoître quelqu'un pour ſon Seigneur. Il s'eſt *advoüé* vaſſal d'un tel Prince, il a *advoüé* tenir de luy un tel fief, tels heritages.

ADVOÜER, ſignifie auſſi, Approuver ce qu'on a donné charge de faire. Cet Ambaſſadeur a plein pouvoir, il ſera bien *advoüé* de tout ce qu'il fera.

ADVOÜER, ſignifie auſſi, Reconnoître pour ſien, proteger. Ce pere *advoüe* cet enfant pour fils. cet Auteur a *advoüé* pour ſien un tel ouvrage. il eſt *advoüé* de ce Prince pour ſon domeſtique, pour ſon vaſſal.

ADVOÜÉ, ÉE. part.

Ces mots viennent, auſſi bien que le mot d'*aveu*, d'*advotare*.

ADUSTE. adj. m. & f. Terme de Medecine, qui ne ſe dit que du ſang & des humeurs, quand elles ſont brûlées par une trop grande chaleur naturelle. La melancolie eſt une bile noire, & *aduſte*. Ce mot vient du Latin *aduſtus*, *brûlé*.

AER.

AERER. verb. act. Donner de l'air à un baſtiment. Il a fait percer ſa galerie de deux coſtés pour l'*aërer* davantage. Il eſt de peu d'uſage. Ce mot vient d'*aër*, qui eſt tiré du Grec *ao*, *ſpiro*.

AERE', ÉE. adj. Qui eſt bien expoſé à l'air dans une plaine, ou ſur une élevation. Une maiſon bien *aërée* eſt fort ſaine. le Chaſteau neuf de St. Germain eſt bien *aëré*.

AERIEN, ENNE. adj. Qui eſt fait d'air, ou qui ſe reſoud en air. Dans la diſſolution des corps, les parties *aëriennes* s'élevent en l'air. les atomes *aëriens* montent les premiers dans un alembic. On dit que les bons, ou mauvais Anges qui paroiſſent prennent des corps *aëriens*. Porphyre & Jamblique ont admis des Demons, des Eſprits *aëriens*, auxquels ils ont donné divers noms. Les Peintres appellent une perſpective *aërienne*, celle qui fait paroître les corps diminués à proportion de leur éloignement ou diſtance de la ligne de terre, ou de plan geometrique.

Æ.

ÆGYPTIAC. adject. maſc. Terme de Pharmacie. C'eſt une eſpece d'onguent deterſif décrit par Meſué, ainſi nommé, à cauſe qu'il eſt noir comme les Egyptiens.

ÆOLIPILE. Voyez *Eolipile*. De même *Æquateur*, *Æquivoque*, *Æthérée*. Voyez ces mots par E.

ÆS USTUM. ſ. m. Terme de Chymie. C'eſt une drogue qu'on appelle autrement *Crocus Veneris*. Il ſe fait avec des lames de cuivre miſes dans une diſſolution de ſel dans de fort vinaigre, puis brûlées dans un fourneau en les ſtratifiant avec du ſoulfre: enfin on les remet dans du vinaigre où il y a du ſel armoniac fondu; ce qui eſt reïteré juſqu'à ce que les lames ſoient toutes conſumées. On en oſte le vinaigre par la diſtilation, & il reſte cette matiere qu'on appelle *Æs uſtum*, qui ſert à divers uſages en Medecine.

A E T.

AETITES, autrement *Pierre d'aigle*. Voyez *Aigle*. Laurentius Bauſchius a fait un Traitté exprés de la pierre *Aetites*, où il aſſûre qu'on ne les trouve point dans les nids d'aigles, mais qu'on en rencontre ſur des rivages, dans les champs, & ſur des montagnes. Ce mot vient du Grec *aëtos*, qui ſignifie une *aigle*.

A F F.

AFFABILITE'. ſubſt. fem. Courtoiſie, honnêteté avec laquelle un ſuperieur reçoit ſon inferieur, & ſe communique à luy.

AFFABLE. adj. maſc. & fem. Celuy qui reçoit ſes inferieurs avec douceur, qui donne facilement audience.

AFFABLEMENT. adv. D'une maniere affable. Il faut recevoir *affablement* les moindres perſonnes.

Ce mot vient du Latin *affabilis*, & celuy-cy de *fari*, ſignifiant *parler*.

AFFADIR. v. act. Rendre fade, ou devenir fade. Le ſucre, le miel *affadiſſent* le cœur. Si le ſel eſt *affadi*, avec quoy aſſaiſonnera-t-on? dit le Sauveur en Saint Matthieu.

AFFADI, IE. part paſſ. & adj. Ce mot vient de *fatuus*, qui ſignifie quelquefois, Sans goût, ſans ſaveur. *Sal fatuus*, un ſel qui a perdu ſa force.

AFFAIRE. ſ. f. Ce qui peut occuper nos ſoins, nos pas, nos penſées, nous obliger à travailler, aller & venir. Nôtre grande *affaire* eſt celle de nôtre ſalut. voilà une *affaire*, un cas de conſcience. il faut que chacun aille à ſon *affaire*, au travail qui luy eſt ordonné. ne vous mettez pas en peine de cela, j'en fais mon *affaire*. chacun ſe doit mêler de ſes *affaires*. On dit auſſi d'une choſe dont on croit venir facilement à bout, que ce n'eſt pas une *affaire*. Cela ne fait rien à l'*affaire*, pour dire, C'eſt un diſcours inutile. Du Cange derive ce mot de *affarium*, ou *affare*, qui ſignifioit autrefois une *metairie*; & il dit qu'en Languedoc & en Provence il ſignifioit toute ſorte de biens. On a dit auſſi *afferi* & *affri*, pour ſignifier des chevaux de labour: ce qui a été eſtendu à toutes ſortes de poſſeſſions, & enſuitte au negoce & aux *affaires* qu'on eſt obligé d'avoir pour les acquerir, ou pour les deffendre.

AFFAIRE, ſe dit auſſi de ce qui donne beaucoup de peine, d'inquietude. La mort de ſon patron luy donnera beaucoup d'*affaires*, le fera bien courir. un homme ſage ne ſe veut point faire d'*affaires*, mettre ſon bien au haſard, ou en deſordre.

AFFAIRE, ſe dit auſſi d'un grand deſſein, d'une entrepriſe, d'un grand coup, d'un accident particulier. L'entrepriſe du canal de Languedoc a été une grande *affaire*. la priſe de Luxembourg eſt une grande *affaire*, eſt fort importante. la mort du General ennemi eſt une grande *affaire*, eſt un coup fort avantageux. le tonnerre eſt tombé ſur ſa maiſon, c'eſt une *affaire* toute fraiſche.

AFFAIRE, ſe dit particulierement des procés. Celuy qui n'entend point les *affaires*, ne doit point ſe meſler de plaider. ce Procureur, cet Advocat, ce Juge ont beaucoup d'*affaires*, pour dire, ont beaucoup de procés à inſtruire, de cauſes à plaider, d'inſtances à juger. les *affaires* ne finiſſent point maintenant. on ne ſçauroit ſortir d'*affaire*, vuider d'*affaire*, terminer une *affaire* avec ce chicaneur. mon *affaire* eſt ſur le bureau. mon *affaire* va bien. ce n'eſt pas parler en langage d'*affaires*, c'eſt à dire, en homme habile & experimenté dans les *affaires*. il s'eſt bien demeſlé de cette *affaire*. voilà le nœud de l'*affaire*, la difficulté du procés. cette *affaire* eſt bien embrouillée, bien intriguée. En ce ſens on appelle un homme d'*affaires*, celuy qui fait les *affaires* d'une maiſon, un ſolliciteur à gages, celuy qui a ſoin des *affaires* domeſtiques d'un Seigneur.

AFFAIRE, ſe dit auſſi des querelles, des combats, des brouilleries d'amitié. Il y a une grande *affaire* à la Cour, un tel & un tel ſe ſont querellez. cette plaiſanterie luy a fait une *affaire* avec un de ſes bons amis. cet homme s'attire toûjours quelque *affaire*, pour dire, il ſe fait toûjours quelque querelle. c'eſt une *affaire* d'honneur, de pique.

AFFAIRE, ſe dit auſſi des divertiſſements. Cet homme a tous les jours quelque *affaire* de plaiſir, pour dire, quelque partie faite pour ſe divertir. il a une *affaire* de cœur, pour dire, qu'il eſt engagé d'amour avec quelque perſonne.

AFFAIRE, ſe dit des ordres, des ſoins, des negociations qui regardent l'Eſtat. Depuis qu'un tel Miniſtre a pris le timon des *affaires*, toutes choſes vont bien. c'eſt un homme qui eſt entré dans les *affaires*, dans les negociations étrangeres. les *affaires* de Rome ſont brouillées. c'eſt une *affaire* d'Eſtat, de Religion. On dit en ce ſens, les *affaires* du temps, pour dire, les nouvelles de l'eſtat des choſes du monde.

On appelle Gens d'*affaires*, les Financiers, les Traittans & Partiſans qui prennent les Fermes du Roy, ou le ſoin du recouvrement des impoſitions qu'il fait ſur les peuples. La Chambre de Juſtice eſt établie pour la recherche des malverſations des Gens d'*affaires*: toutes leurs contraintes portent cette clauſe, Comme pour les propres deniers & *affaires* de ſa Majeſté.

AFFAIRE, ſe dit auſſi quelquefois de la fortune, de l'état, des biens d'une perſonne. Grace à Dieu, les *affaires* vont bien. ce bourgeois eſt fort bien dans ſes *affaires*, c'eſt à dire, qu'il a du bien, qu'il n'a point d'*affaires* mauvaiſes, ni embrouillées, que ſes *affaires* ſont en bon état.

AFFAIRES, ſignifie quelquefois, Dettes, embarras. C'eſt un homme qui a beaucoup d'*affaires*, de dettes. ce Marchand met ordre à ſes *affaires*, a payé ſes dettes.

On dit, Aller à ſes *affaires*, faire ſes *affaires*, pour dire, Aller à la garderobbe.

On appelle à la Cour un Brevet d'*affaires*, le Brevet qui donne permiſſion d'entrer dans la Chambre du Roy quand les autres ſe ſont retirez, & dés qu'il eſt ſur ſa chaiſe d'*affaires*.

AFFAIRE, ſe dit auſſi des choſes qui nous conviennent. Il cherche un bon cheval, j'ay ſon *affaire*. ce valet eſt ſon *affaire*.

AFFAIRE, ſignifie auſſi, Marché, traitté, convention. J'ay fait *affaire* avec un tel de ſa maiſon, de ſa charge. je vous donne ma parole, c'eſt une *affaire* faite. parlons d'*affaires*, c'eſt à dire, concluons.

En termes de Fauconnerie, on dit qu'un oiſeau eſt de bonne *affaire*, qu'on l'a rendu de bonne *affaire*, quand on l'a bien affaité, bien duit à la volerie.

AFFAIRE, ſe dit proverbialement en ces phraſes. Chacun ſçait ſes *affaires*, ou du moins les doit ſçavoir : & abſolument, qu'un homme ſçait ſes *affaires*, quand il conduit bien ſes *affaires*, avec prudence. On dit d'un homme, que ſes *affaires* ſont faites, pour dire, qu'il eſt perdu, qu'il eſt ruiné, ou qu'il ne doit plus pretendre à quelque choſe. On dit, que les *affaires* font les hommes, pour dire, qu'avec un mediocre genie on devient habile homme, quand il paſſe beaucoup d'*affaires* par les mains de quelqu'un. On dit, qu'il n'eſt point de petite *affaire*, pour dire, que le moindre ennemy peut donner beaucoup de peine. On dit, Dieu nous garde d'un homme qui n'a qu'une *affaire*, pour dire, qu'on eſt en perpetuel danger de ſurpriſe. On dit, que ceux qui n'ont point d'*affaires* s'en font, pour dire, que les hommes ſont inquiets, & ſe laſſent d'eſtre oiſifs & ſans agir. On dit, A demain les *affaires*, pour dire, qu'on ne veut ſonger alors qu'à ſe divertir. On dit ironiquement, qu'un homme a fait une belle *affaire*, pour dire, qu'il s'eſt trompé, qu'elle eſt ruineuſe. C'eſt une autre *affaire*, c'eſt une *affaire* à part, pour dire, qu'il ne faut pas confondre les choſes.

AFFAIRÉ, ÉE. adj. Qui fait l'empreſſé, l'occupé, l'homme chargé d'affaires. Il y a des gens qui ſont toûjours *affairés*, qui diſent qu'ils n'ont point de temps à eux.

AFFAIRÉ, ſignifie auſſi, un homme accablé de dettes, dont les affaires ſont embarraſſées. Quelque riche que ſoit un homme, il ne trouve rien à emprunter, quand on le croit *affairé*.

AFFAISSER. v. act. S'abaiſſer par ſa propre peſanteur, ou par quelque force ou impreſſion exterieure. On *affaiſſe* les marchandiſes, quand on les emballe. les terres nouvellement remuées ne ſont pas propres à baſtir, parce qu'elles s'*affaiſſent*. il n'y a gueres de planchers qui ne s'*affaiſſent* avec le temps. Ce mot vient du François *faix*, qui vient de *faſcis*, *cedere faſci*, Ceder à la peſanteur.

AFFAISTER. v. act. Raccommoder le faiſte d'une couverture, y mettre des faiſtieres. Ce mot vient de *faſtigium*.

AFFAITAGE. ſ. m. Terme de Fauconnerie. Soin qu'on prend pour affaiter ou dreſſer un oiſeau de proye. Il faut bien du ſoin & de l'induſtrie pour reüſſir à l'*affaitage* d'un oiſeau.

AFFAITER. v. act. Terme de Fauconnerie, qui ſe dit en parlant des oiſeaux ſauvages qu'on apprivoiſe, qu'on rend familiers & dous, & qu'on aſſûre pour revenir ſur le poing ou au leurre. C'eſt auſſi l'introduire au vol, le curer, le traitter, l'habiller ſes pennes, le tenir en ſanté, & le rendre de bonne affaire.

AFFALE'. adj. maſc. Terme de Marine, qui ſe dit d'un vaiſſeau qui eſt arreſté ſur la coſte, qui ne peut s'élever, ni courir au large par trop, ou trop peu de vent.

AFFALER, ſe dit en general, pour dire, Abaiſſer. Il faut *affaler* cette manœuvre, cette poulie, c'eſt à dire, il la faut faire baiſſer.

AFFAMER. verb. act. Retrancher, couper les vivres. Quand les places ſont tres-fortes, on leur coupe les vivres par un blocus pour les *affamer*.

AFFAMER, ſe dit auſſi des goulus qui *affament* les autres, parce qu'ils ne leur laiſſent pas aſſez dequoy manger.

AFFAME', ÉE. part. paſſ. & adj. Il eſt cruel comme un loup *affamé*.

AFFAMÉ, ſe dit figurément en choſes morales & ſpirituelles. Ce Prince eſt *affamé* de gloire. cet homme eſt *affamé* de nouvelles, il eſt *affamé* d'argent.

AFFAMÉ, ſe dit auſſi des choſes qui ſont faites avec avarice, ou eſpargne, ou qui n'ont pas la grandeur ou la groſſeur qui ſeroit requiſe. Ainſi on dit, qu'un habit eſt trop *affamé*, ou trop eſtroit; un caractere, une lettre *affamée*, qui n'eſt pas bien nourrie, ou aſſez chargée d'encre.

On dit en proverbe, Ventre *affamé* n'a point d'oreilles, pour dire, qu'un peuple n'écoute point la raiſon dans la famine. On appelle un pou *affamé*, un gueux à qui on a donné un employ lucratif, dans lequel il ſe veut enrichir en peu de temps. Il eſt *affamé* comme un jeune levron.

Ce mot vient du Latin *fames*, Faim, que quelques-uns font venir du verbe *phagein*, Manger, comme, Deſir, envie de manger.

AFFECTANT, ANTE. adj. Qui témoigne vouloir quelque choſe, ou l'aimer. Les Républiques banniſſent les citoyens *affectants* la tyrannie. le ſtile d'un Orateur *affectant* certaines figures ou expreſſions, eſt vicieux.

AFFECTATION. ſ. f. Deſir vehement dont on fait paroiſtre trop de marques au dehors. L'*affectation* des honneurs, du commandement, eſt quelquefois loüable. l'*affectation* qu'a une partie pour choiſir un Rapporteur, le rend ſuſpect aux autres.

AFFECTATION, ſe dit auſſi de certaine maniere de parler ou d'agir qui eſt particuliere à quelqu'un, & d'ordinaire vicieuſe. On a blaſmé l'*affectation* des hyperboles & des figures extraordinaires des premieres lettres de Balſac. les femmes ſont ſujettes à de certaines *affectations* ou minauderies qui les rendent ridicules.

AFFECTATION, ſignifie auſſi, Devoir, hypotheque, ou autre obligation dont un heritage eſt chargé. Il m'a conſtitué une rente avec une *affectation* ſpeciale ſur cette terre. ce revenu a une *affectation* particuliere, il doit être employé à telles & telles aumoſnes par ſa fondation & ſa deſtination.

On dit auſſi en Juriſprudence Canonique, *Affectation* d'un Benefice, en parlant de ſa reſervation au Pape, aux Graduez, &c.

AFFECTATION, en termes de Medecine, ſe dit de la diſpoſition d'un membre à l'égard des maladies, des fluxions, ou bleſſures qui l'incommodent. Quand on ordonne un remede, il faut avoir égard à l'*affectation* des parties. l'*affectation* du poulmon eſt la cauſe qu'il eſt aſthmatique.

Tous ces mots viennent du Latin *affectare*.

AFFECTER. v. act. Aimer, ſouhaitter quelque choſe avec empreſſement & oſtentation. Jeſus-Chriſt a blaſmé les Phariſiens d'*affecter* les premiers rangs dans les aſſemblées. les Republiques apprehendent ceux qui *affectent* la tyrannie. il *affecte* des manieres de parler & d'agir qui ſont ſingulieres. ce Moine *affecte* de plaider plûtoſt au Grand Conſeil, qu'au Parlement.

AFFECTER, ſignifie auſſi, Obliger, hypothequer au payement de quelque rente, ou de quelques charges ou devoirs. Tous ſes biens ſont *affectez* & hypothequez à ſes creanciers. les revenus de ce Benefice ſont *affectez* avant toutes choſes au payement des penſions. les revenus de cet hoſpital ſont *affectez* à la nourriture des pauvres orfelins.

AFFECTÉ, ÉE. part.

On appelle en termes de Juriſprudence Canonique, un Benefice *affecté*, quand il eſt chargé de quelque mandat, indult, nomination ou reſervation du Pape, en telle ſorte que le collateur n'y peut pourvoir à la premiere vacance qui arrive : ce qui n'a point de lieu en France. On dit auſſi, qu'il y a des noms *affectez* à certaines familles, pour dire, qui leur ſont plus ordinaires : qu'il y a des droits & des privileges *affectez* à certaines charges, pour dire, qui leur ſont attribuez.

En termes de Medecine on dit, qu'une partie du corps eſt

affetté de quelque maladie, quand elle a contracté une mauvaiſe qualité ou diſpoſition par quelque fluxion d'humeurs malignes, ou autre cauſe.

AFFECTION. ſ. f. Paſſion de l'ame qui nous fait vouloir du bien à quelqu'un, ou nous plaire à quelque choſe. On le dit de l'amour & de l'amitié. L'*affection* conjugale eſt plus forte que la paternelle. cet homme a mis ſon *affection* à l'eſtude, au jeu. ce Miniſtre a pris un tel en *affection*, il luy fait du bien. je vous parle de cœur & d'*affection*, quand je vous offre mes ſervices.

AFFECTIONNER. v. act. Avoir de l'affection pour quelque choſe, ou pour quelque perſonne. Il faut qu'un valet *affectionne* ſon maiſtre.

AFFECTIONNÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. On finit les lettres par cette formule, Voſtre tres-humble & tres-*affectionné* ſerviteur. On a uſé de cette formule differemment ſelon les temps & les perſonnes. Il n'y a que 30. ou 40. ans qu'on s'en ſervoit en eſcrivant aux perſonnes de la premiere qualité: & même M. D'Urfé en a uſé dans la ſouſcription de l'Epiſtre Dedicatoire de ſon Aſtrée au Roy deffunct en l'année 1620. Il y en a grand nombre d'autres exemples. Mais depuis on s'eſt rendu plus delicat, & on a mis au lieu d'*affectionné*, le mot d'*obeïſſant*, à ceux qui avoient la moindre élevation, ou à qui on vouloit faire civilité. On a retranché le ſuperlatif en écrivant aux inferieurs; & toûjours en diminuant, on a dit Voſtre *affectionné* à vous ſervir en écrivant à quelque payſan ou artiſan; & enfin Voſtre *affectionné* à vous rendre ſervice, quand un Grand Seigneur écrivoit à un domeſtique, ou à quelqu'un de ſa dependance.

On dit qu'un homme eſt mal *affectionné* envers un autre, pour dire, qu'il luy nuit ſourdement dans les occaſions.

AFFECTUEUX, EUSE. adj. Diſcours ou paroles qui témoignent de l'affection. Il faut que la priere ſoit accompagnée de ſentiments *affectueux*. un Orateur doit remplir les peroraiſons de mouvements *affectueux*.

AFFECTUEUSEMENT. adv. D'une maniere affectueuſe.

Ces mots viennent d'*afficio*, *afficior*, *affectus*.

AFFERENTE. adj. fem. Terme de Palais, qui ſe dit en cette phraſe: Il faut partager cette ſucceſſion en trois lots, afin que chacun en ait ſa part *afferente*, pour dire, qui luy doit eſcheoir, ou appartenir. Ce mot vient du verbe *afferre*.

AFFERMER. verbe act. Donner, ou prendre à ferme quelque terre, quelques droits pour un certain temps, & moyennant certain prix. Il a *affermé* ſa Seigneurie pour 9. ans. ce traittant a *affermé* les Gabelles moyennant tant de millions par an. on a *affermé* cette metairie trop haut, le metayer n'y peut vivre. les Greffes s'*afferment* parce qu'ils ſont domaniaux. quand on *afferme* quelque terre au delà de 9. ans, c'eſt une eſpece d'alienation. Remarquez que ce nom ſe dit auſſi bien de celuy qui donne, que de celuy qui prend à ferme.

AFFERMÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. Ce mot eſt pris du Latin *affirmare*.

AFFERMIR. verb. act. Rendre ferme & inesbranlable. Il faut *affermir* une voute par de bons arcsboutans. ſon corps s'*affermit* de jour en jour, & reprend ſes anciennes forces.

AFFERMIR, ſe dit au figuré des choſes ſpirituelles. La Philoſophie *affermit* le courage. la victoire *affermit* un Prince dans ſon trône. la grace *affermit* les fidelles dans la foy.

AFFERMI, IE. part. paſſ.

AFFERMISSEMENT. ſubſt. maſc. Action qui affermit quelque choſe. L'entrait ou le tirant ſert à l'*affermiſſement* d'une ferme de charpente. On dit au figuré, l'*affermiſſement* d'un Eſtat.

Ces mots viennent auſſi d'*affirmare*.

AFFETTE, ÉE. adj. Qui parle, ou qui agit en affectant une maniere coquette & trop efféminée. Cet homme eſt ridicule avec ſon langage *affetté*. on voit bien à ſa mine *affettée*, que cette femme eſt une grande coquette.

Ce mot vient de *affet*, vieux mot Celtique, ou Bas-Breton, qui ſignifie *baiſer*; ce que cherchent les femmes coquettes & *affettees*.

AFFETTERIE. ſubſt. fem. Les paroles & les actions d'une perſonne affettée.

AFFICHE. ſ. f. Placard attaché en lieu public pour rendre quelque choſe connuë à tout le monde. Il eſt menteur comme une *affiche* de Charlatan. ce Comedien s'eſt reſervé les annonces & les *affiches*.

Au Palais on nomme l'*affiche* de quarantaine, de quinzaine, celles qui ſe font avant l'interpoſition du decret, pour advertir les creanciers de faire trouver des encheriſſeurs. La premiere *affiche* doit contenir une enchere. ces deux *affiches* doivent eſtre publiées au proſne.

AFFICHE, en termes de College, eſt une ſolemnité que font les eſcoliers, où ils expoſent leurs compoſitions au jugement les uns des autres. Elles ſont eſcrites dans des images, ou cartouches qui ont divers ornements. On propoſe des énigmes & des prix à ceux qui les expliqueront pendant les *affiches*.

AFFICHER. v. act. Publier quelque choſe par un placard qu'on colle, qu'on attache en un carrefour, ou autre lieu public. Cet Edit, ce reglement a eſté lû, publié & *affiché* en tous les lieux ordinaires, afin que perſonne n'en pretende cauſe d'ignorance. on *affiche* les livres nouvellement imprimez pour les faire connoiſtre. On dit encore, quand on menace de rendre une choſe publique, qu'on la fera *afficher*.

AFFICHÉ, ÉE. part.

AFFICHEUR. ſ. m. Celuy qui affiche. *Affcheur* de Theſes, de Comediens.

Ces mots viennent du Latin *affigere*, Ficher, attacher.

AFFIDÉ, ÉE. adj. Confident, celuy en la foy & en la diſcretion de qui on ſe confie. Il faut toûjours avoir un amy *affidé* qui ſoit ſeur, à qui on puiſſe confier ſes penſées. les plaideurs de Benefices ont toûjours quelque partie *affidée*, qui eſt leur confidentiaire. Ce mot eſt pris de *fidus* ou de *fides*.

AFFIER. verb. act. Terme d'Agriculture. Planter, provigner des arbres en ſions, ou boutures dans un jardin.

AFFILER. verbe act. Donner le fil à un couſteau, à une eſpée, à une faulx, à une cognée, & à tous autres inſtruments tranchants, en les paſſant ſur la meule, ou ſur le grais, ou avec la pierre à aiguiſer.

On dit figurément au participe, Un bec *affilé*, d'une perſonne qui eſt grande parleuſe, & le plus ſouvent mediſante. Ce mot eſt pris de *fil*, qui vient du Latin *filum*.

AFFINAGE. ſubſt. maſc. Action par laquelle on épure, on rend plus fin & plus pur, plus net, ou meilleur. Il y a beaucoup de dechet dans l'*affinage* du ſucre pour le rendre blanc. l'*affinage* des metaux ſe fait par le feu, le mercure, le plomb, l'eau forte, &c.

AFFINEMENT. ſubſt. maſc. C'eſt de même l'action d'affiner; mais il ſe dit plus volontiers des metaux. L'*affinement* de l'or ſe fait en pluſieurs manieres.

AFFINER. verb. act. Rendre plus pur, plus fin, plus excellent, & de plus haut prix. L'or s'*affine* dans la fournaiſe. on *affine* l'or & l'argent par la coupelle, par l'inquart, par la cementation, par les eaux fortes. Voyez l'explication de ces mots à leur ordre. Les autres metaux s'*affinent* par une fuſion reïterée.

Affiner le ſucre, c'eſt le faire fondre, bouillir, & eſcumer. *Affiner* le fromage, c'eſt le mettre à la cave avec

du ſoin & de la lie pour le rendre plus fort & plus picquant.

AFFINER, ſe dit auſſi figurément en Morale des niais, qu'on rend plus fins en leur faiſant quelque tromperie. Il a voulu jouïer contre ce filou, il a eſté *affiné*. les plus ſubtils ſont tous les jours *affinés*.

On dit en termes de Marine, que le temps *affine*, pour dire, que l'air s'éclaircit, & que le temps devient plus beau.

AFFINÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

AFFINEUR. ſubſt. maſc. Celuy qui affine. Il y a des Officiers à la Monnoye qui ont le titre d'*Affineurs* pour l'or & pour l'argent. tous les *Affineurs* ſe doivent retirer dans les hoſtels des Monnoyes par les reglemens de l'an 1555. & il leur eſt deffendu de travailler ailleurs. il y a des *affineurs* dans les ſucreries pour affiner & eſcumer le ſucre.

AFFINITE'. ſubſt. fem. Liaiſon qui ſe fait entre deux maiſons ou familles par le moyen d'un mariage. Les recuſations des Juges ont lieu juſqu'au quatriéme degré d'*affinité*, ſuivant l'Ordonnance, c'eſt à dire, juſqu'aux enfans des couſins iſſus de germain.

AFFINITÉ, ou *Cognation ſpirituelle*, eſt celle qui ſe contracte par les Sacremens de Baptême & de Confirmation, comme entre les parreins & marreines d'un côté, & les filleuils ou filloles de l'autre. Un parrein ne peut pas contracter mariage avec ſa filleulle ſans diſpenſe. Il ſe contracte auſſi *affinité* avec les pere & mere de l'enfant qu'on tient ſur les fonds : ce qui s'appelle *compaternité*.

AFFINITÉ, figurément ſe dit des liaiſons, habitudes, ſocietés, & rapport ou communauté que deux choſes, ou deux perſonnes ont l'une avec l'autre. Ces deux eſprits ont grande *affinité*. ces deux mots ont beaucoup d'*affinité* enſemble. la Phyſique & la Medecine, la Geometrie & l'Aſtronomie ont bien de l'*affinité* entr'elles. Ce mot eſt derivé d'*affinitas*, *voiſinage*. Ceux-là ſont proprement appellés *affines*, dont les limites ſe touchent.

AFFIQUETS. ſubſt. maſc. plur. Terme de raillerie, dont on ſe ſert en parlant des parures des femmes, quand elles ſont legeres, ſuperfluës & affectées. Nicod derive ce mot *ab affigendo*, parce que les *affiquets* ſe fichent particulierement ſur la teſte. On diſoit autrefois *affigets*.

AFFIRMANT, ANTE. Terme de Logique. Il y a des propoſitions univerſelles *affirmantes*, qui ſont d'ordinaire les premieres dans les ſyllogiſmes.

AFFIRMATIF, IVE. adj. Terme qui affirme. Vous ſouſtenez que cela eſt ainſi d'une maniere ſi *affirmative*, d'un ton ſi *affirmatif*, qu'il faut vous en croire. *Ouy*, eſt une particule *affirmative*.

AFFIRMATIVE, eſt auſſi quelquefois ſubſtantif. Prendre l'*affirmative* pour quelqu'un, c'eſt ſe declarer pour luy. Il prend toûjours l'*affirmative* contre moy, c'eſt à dire, Il eſt toûjours contraire à mes ſentimens.

AFFIRMATION. ſubſt. fem. Témoignage qu'on donne qu'une choſe eſt vraye. Cette propoſition contient une *affirmation*, & celle-là une negation.

AFFIRMATION, en Juſtice, c'eſt le ſerment qu'on fait, & l'aſſeurance qu'on donne de la verité de quelque fait : ce qui ſe fait en preſence du Juge, qui fait lever la main, & promettre à la partie de dire la verité ſur la part qu'elle pretend au Paradis. Il a eſté envoyé abſous aprés ſon *affirmation*. il y a des Greffes des *affirmations* de voyages, & d'autres choſes.

AFFIRMATIVEMENT. adv. D'une maniere affirmative. Il m'a ſouſtenu cela *affirmativement* & poſitivement. On dit en l'Eſcole, quand on propoſe une queſtion, Je reſpons *affirmativement*, pour dire, *Ouy*, la choſe eſt ainſi.

AFFIRMER. verbe act. Souſtenir qu'une choſe eſt veritable. On dit qu'une propoſition *affirme*, quand elle pretend eſtablir une verité poſitive, & qu'une choſe eſt.

AFFIRMER, en Juſtice, c'eſt ſe purger par ſerment, lever la main devant le Juge, & ſur ſa part du Paradis, qu'une choſe eſt veritable. Il a eſté deſchargé de la demande qu'on luy faiſoit, en *affirmant* qu'il avoit payé. il faut qu'un compte qu'on preſente ſoit *affirmé* veritable par devant le Juge, qu'on *affirme* la verité d'une dette, quand on en a obtenu la collocation.

Ce terme vient d'*affirmare*.

AFFLICTION. ſubſt. fem. Peine du corps, ou de l'eſprit. Les Eſlûs ſont éprouvez dans l'*affliction*, comme l'or dans la coupelle. le Sage dit que toutes les choſes de ce monde ne ſont que vanité & *affliction* d'eſprit. les maladies, les infortunes ſont des *afflictions* dont perſonne n'eſt exempt.

AFFLICTIVE. adj. fem. ſe dit ſeulement des peines corporelles qu'on ſouffre par ordre de la Juſtice. Quand on entend un criminel ſur la ſellette, c'eſt une marque qu'il y a des concluſions à peine *afflictive*.

AFFLIGEANT, ANTE. adj. Qui afflige. La mort de la perſonne aimée eſt la choſe du monde la plus *affligeante*.

AFFLIGER. verbe act. Faire ſouffrir quelque chagrin, peine, ou douleur. Dieu *afflige* les bons par la perſecution des méchants. cet homme eſt *affligé* des gouttes. cette ville eſt *affligée* de la peſte. cette nouvelle *afflige* toute la famille.

Ce mot vient du vieux Latin *fligere*, qui repreſente le bruit que font les coups de main, & de fouët *flic flac* ; d'où on a auſſi formé *fleaux*, qui ſont les chaſtimens de Dieu, & les afflictions qu'il nous envoye.

AFFLIGÉ, ÉE. part. C'eſt une œuvre de miſericorde ſpirituelle de conſoler les *affligez*.

AFFLUENCE. ſubſt. fem. Abondance. L'*affluence* des eaux a rompu la chauſſée de ces eſtangs. l'*affluence* des humeurs cauſe diverſes maladies. il y avoit une grande *affluence* de peuple à l'entrée de la Reyne.

AFFLUENT, ENTE. adj. Il ſe dit d'une riviere qui tombe dans une autre. On a expedié des patentes pour rendre la Seine navigable juſqu'à ſa ſource, & toutes les rivieres y *affluentes* tant au deſſus qu'au deſſous de Paris.

AFFLUER. verb. neut. Se rendre en un même lieu. Il ſe dit premierement des eaux qui coulent vers un même endroit. Il n'y a point de fleuve en France où il *afflüe* tant d'eaux que dans la Loire. il y a beaucoup de grands fleuves qui *affluent* dans la mer Caſpie. Ce mot vient de *fluere ab undis fluentibus*, parce que la grande affluence & abondance des choſes ſe fait par le moyen des rivieres.

AFFLUER, ſignifie auſſi, Arriver en abondance ; & ſe dit tant des perſonnes que des choſes. Les eſcoliers *affluoient* de toutes parts autrefois dans l'Univerſité de Paris. les richeſſes, les delices *affluënt* dans la Cour de France. les mauvaiſes humeurs *affluënt* ſur les playes.

Ce mot vient du Latin *affluere*, qui ſignifie le même.

AFFOIBLIR. verb. act. Rendre plus foible, devenir plus foible. Le vin *affoiblit* les nerfs. les afflictions *affoibliſſent* l'eſprit. la diſette *affoiblit* bientoſt une armée. la memoire s'*affoiblit* dans la vieilleſſe. on a ordonné le jeuſne pour *affoiblir* les appetits ſenſuels. les remedes *affoibliſſent* les malades autant que la maladie.

Il ſe dit particulierement des monnoyes. On *affoiblit* l'or en le mettant dans l'eau forte, en y meſlant de l'argent, du cuivre, de l'émeril. à force de raboter une planche, on l'*affoiblit*. les bois *affoiblis* exprés ſont toiſez de la groſſeur de leur boſſage, & comme s'il n'y avoit aucun cintre, ni vuide.

AFFOIBLISSANT, ANTE. adj. Qui affoiblit. La ſeignée trop reïterée eſt un remede *affoibliſſant*.

AFFOIBLISSEMENT. ſubſt. maſc. Diminution de force. L'*affoibliſſement* de la Republique de Rome eſt venu de la grandeur de ſes citoyens. la vie auſtere cauſe l'*affoibliſſement* des paſſions. Ce mot vient du primitif *foible*.

AFFOLER. verb. neut. Rendre, ou devenir fou. Ce mari eſtoit *affolé* de ſa femme. il étoit tellement enteſté de cette opinion, qu'il en eſtoit *affolé*. Il y a long-temps que cet homme a l'eſprit dereglé, mais il *affole* tous les jours.

Autrefois ce mot ſignifioit, Eſtropier un membre. *Affoler* une jambe, la bleſſer. *affoler* une femme enceinte, la faire avorter. En ce ſens il eſt hors d'uſage. Du Cange derive ce mot de *affolare*, qui ſignifie, Toucher legerement, flatter en badinant.

En termes de Marine, on appelle une bouſſole, ou une aiguille *affolée*, celle qui eſt defectueuſe, ou mal touchée, qui indique mal le Nord.

AFFOUAGEMENT. ſubſt. maſc. eſt un eſtat, ou departement qui ſe fait dans la Provence, & autres pays où les tailles ſont reelles, pour faciliter la levée des impoſitions qu'on fait ſur la Province, en reglant le nombre des feux dont on fait eſtat en chaque Parroiſſe, ou Communauté. Le dernier *affouagement* de Provence a eſté enregiſtré le 20. May 1666. La viguerie d'Aix eſt comptée pour 74. feux dans cet *affouagement*. Ce mot vient de *foüage*, qui vient de *feu*.

AFFOURCHER. verb. act. Terme de Marine. C'eſt mouiller une ſeconde ancre éloignée de l'autre, en ſorte que leurs cables faſſent une eſpece de fourche; ce qui empêche les vaiſſeaux de ſe tourmenter. Ce mot vient de *furca*.

AFFORAGE. ſubſt. maſc. Droit ſeigneurial qu'on paye au Seigneur pour avoir permiſſion de vendre du vin, ou autre liqueur dans ſon fief, & ſuivant la taxe qui en ſera faite par ſes Officiers, dont parlent Rageau & Du Cange.

AFFORAGE, eſt auſſi employé dans la derniere Ordonnance de la ville de Paris du mois de Decembre 1672. pour dire, le prix d'une choſe venale mis par l'autorité de Juſtice. On ne peut vendre des vins eſtrangers, que le prix n'en ait eſté fixé par les Eſchevins, & qu'il n'en ſoit fait mention par l'acte d'*afforage*, comme il eſt porté au chap. 9. de la même Ordonnance. Paſquier témoigne que le mot d'*affeurer* ſignifioit autrefois *acheter*; & qu'on diſoit *affeurer* ſon cheval, pour dire, l'achepter au feur, & au juſte prix.

Ce mot vient du Latin *afforare*, c'eſt à dire, *juxta foros & leges judicare*. D'autres le derivent de *fodrum*, par une metaphore tirée de ceux qui eſtant obligés de payer au Seigneur une certaine quantité de feurre, ou de foarre, la faiſoient eſtimer en argent à un certain prix.

AFFOURRER, ou *affourrager*. verb. act. Donner du fourrage, de la paille aux moutons, ou à d'autres beſtiaux, pour vivre & fourrager. Ce mot vient de *foarre*, *feurre*, ou *fourrage*, & du Latin *far*. Quelques-uns ont dit auſſi *affeurer*: mais ce mot ſignifioit autrefois, Mettre le prix aux denrées; d'où eſt venuë la phraſe, *Au feur, & à meſure*.

AFFRANCHIR. v. act. Mettre quelqu'un en liberté, hors de ſervitude, de devoirs, d'engagement. Le mariage *affranchit* de la puiſſance paternelle. on *affranchit* un eſclave, lors qu'il a rendu quelque ſervice ſignalé à ſon maiſtre. on *affranchit* une terre, un fief, en obtenant des lettres d'amortiſſement. les Hollandois ſe ſont *affranchis*, ont ſecoüé le joug de la tyrannie Eſpagnole.

AFFRANCHIR, ſignifie auſſi, Delivrer. St. Paul ſouhaittoit de mourir pour eſtre *affranchi* des miſeres de ce monde, & eſtre avec Jeſus-Chriſt. on ne peut être *affranchi* des devoirs, du joug du mariage, que par la viduité. Du Cange derive ce mot de *affranquire*, qu'il trouve dans la baſſe Latinité, ſignifiant la même choſe.

AFFRANCHI, IE. part. & adj.

On appelloit autrefois *Affranchi*, un eſclave mis en liberté. L'*Affranchi* de Ciceron. Corneille a dit du Roy Attale,

Qui du Peuple Romain ſe nommoit l'*Affranchi*.

AFFRANCHISSEMENT. ſ. m. Manumiſſion, action par laquelle on affranchit un eſclave, on exempte une ville, une Communauté de quelques charges, ou des impoſitions. Les *affranchiſſements* ſe faiſoient à Rome avec certaines formules. les *affranchiſſements* des charges ou impoſitions publiques ont été preſque tous revoquez.

AFFRES. ſ. f. plur. Grand effroy cauſé par la viſion de quelques objets terribles. Les *affres* de la mort. il faillit à eſtre pris par les Archers, jamais il ne fut en de telles *affres*. Ce mot vient de *affari*, *quandò quis nec loqui, nec affari poteſt pra timore*. D'autres croyent qu'il vient du ſon & du mouvement naturel qu'on fait dans le fremiſſement & dans le friſſon, qui s'explique par *fri* & *fre*: car en effet ce qui donne de l'horreur & de la peur donne une eſpece de friſſon. D'autres le derivent du mot Grec *phren* & de *a*, particule, comme qui diroit, Inſenſé & privé de jugement. Quelques-uns derivent ce mot de *Africoſus*, comme qui diroit, Qui vient d'Afrique, qui eſt le pays des monſtres.

AFFREUX, EUSE. adj. Qui eſt horrible, qui fait peur, qui donne de l'effroy. L'Afrique a des monſtres & des deſerts *affreux*. les mourants ont des regards *affreux*.

AFFREUSEMENT. adv. D'une maniere affreuſe. Quand on eſt en colere, on regarde *affreuſement* ſon ennemy.

AFFRETEMENT. ſubſt. maſc. Terme de Marine. C'eſt la convention pour le loüage d'un vaiſſeau. Ce mot ſe dit ſur l'Ocean. Sur la Mediterranée on dit *Noliſſement*.

AFFRETER. verb. act. Prendre un vaiſſeau à loüage. Le proprietaire du navire frete, ou donne à loüage; & le marchand chargeur *affrete*, prend à loüage.

AFFRETEUR. ſubſt. maſc. Celuy qui prend le vaiſſeau à loyer. Ce mot vient de *fretum*.

AFFRIANDER. v. act. Accouſtumer à la friandiſe. Il ne faut pas donner aux enfans trop de douceurs, cela les *affriande*.

On dit en Fauconnerie, *Affriander* l'oiſeau, lors qu'avec de bon paſts, ſoit de pigeonneaux, ou de poulets, on le fait revenir ſur le leurre.

On le dit auſſi au figuré des choſes agreables à l'eſprit. Il s'eſt *affriandé* à la lecture des Romans, des Relations eſtrangeres, de la Poëſie.

AFFRIOLER. v. act. Terme populaire. Affriander, attirer par quelque amorce de plaiſir. Les femmes ſont aiſément *affriolées* par la Comedie & les cadeaux. on *affriole* les ſouris avec du lard, ou des noix, pour les prendre.

AFFRONT. ſ. m. Honte qu'on fait à quelqu'un, ſoit par des paroles outrageantes, ſoit par quelques coups ou mauvais traittemens. Les *affronts* à l'honneur ne ſe reparent point, dit Corneille. il receut un grand *affront* à l'audience, quand on luy fit voir ſon impoſture. on luy a fait l'*affront* de le mettre priſonnier. il n'y a que le Chriſtianiſme qui nous puiſſe faire ſouffrir patiemment un *affront*, un mauvais traittement. les dementis, les coups de baſton, ſont de ſanglants, de mortels *affronts*. Ce mot vient de l'Italien *affronto*. Menage.

AFFRONT, ſe dit auſſi de la honte que nous recevons nous-mêmes par nôtre faute, ou par celle de ceux qui nous touchent. Un General d'armée reçoit un *affront*, quand il leve le ſiege de devant une place. un criminel qu'on execute fait un *affront* à toute ſa famille. quand un Predicateur demeure tout court en chaiſe, c'eſt un *affront* que luy fait ſa memoire.

AFFRONTER. v. act. Tromper quelqu'un, ſoit en luy faiſant quelques emprunts qu'on n'a pas deſſein d'acquitter, ſoit en luy vendant de méchante marchandiſe. Ce banqueroutier a *affronté* cent perſonnes ſous l'apparence qu'il avoit d'être riche. ce Changeur m'a *affronté*, il m'a donné de la monnoye qui eſt tauſſe.

AFFRONTER, ſe dit quelquefois en bonne part, des braves qui ne craignent point de s'expoſer dans les occaſions honorables. Alexandre a cent fois *affronté* la mort, il alloit *affronter* ſes ennemis en plein jour & à découvert.

AFFRONTER, en termes de Blaſon, ſe dit des animaux qui ſont poſez vis à vis l'un de l'autre, dont les teſtes ſe regardent dans un Eſcu. Deux lyons *affrontez*, ſont ceux qui ſont front contre front. On le dit auſſi, quand il n'y a que leurs teſtes ainſi diſpoſées. On le dit même, quand ils ſont en des quartiers differents, encore qu'il y ait d'autres pieces entre deux. Il portoit d'or à deux lyons *affrontez* de gueules.

AFFRONTERIE. ſ. f. Tromperie. Il y a un tres-grand nombre de gens qui ne vivent que d'*affronterie*.

AFFRONTEUR, EUSE. adject. & ſubſt. Qui trompe, qui affronte. Paris eſt plein de devins, de donneurs d'advis, de faux Chymiſtes, qui ſont tous des gueux, des filous & des *affronteurs*.

AFFUBLER. v. act. Cacher ſa teſte & ſon corps par quelques habillements qui couvrent juſqu'au viſage. Les Moines & les Hermites s'*affublent* d'un froc. dans les ceremonies des obſeques des Princes, les parents ſont *affublez* de grands chaperons de deuil. cette femme étoit *affublée* dans ſa cappe pour n'être pas connuë. Nicod derive ce mot de *infula*, qui ſignifie une ancienne coeffure. On dit encore en Picardie *defuler*, pour dire, Se decoeffer, ôter ſon chapeau. Du Cange le derive de *affibulare*, mot de la baſſe Latinité qui vient de *fibula*: c'étoit une boucle ou agraffe ſervant à attacher les habits longs qui couvroient & enveloppoient tout le corps; comme on a dit *clavi*, & *laticlavi*, des veſtements honorables ainſi attachez.

On dit au figuré avec le pronom perſonnel, s'*affubler* de quelqu'un, pour dire, en être coeffé & enteſté, ne voir que par ſes yeux, n'entendre que par ſes oreilles. les diſciples de Platon étoient *affublez* des opinions de leur maiſtre. les gens foibles ſe laiſſent aiſément *affubler* par des directeurs & par des flatteurs.

AFFUST. ſ. m. Ce qui ſert à pointer le canon quand on le tire, ou à le tranſporter ailleurs. L'*affuſt* d'un canon de navire, ou de caſemate, conſiſte en deux rouës ſans rais, d'une ſeule piece de bois. L'*affuſt* d'un canon qui va en campagne conſiſte en deux fortes rouës, qui portent deux longues & fortes pieces de charpente, qu'on nomme les *flaſques*, dans leſquelles eſt comme enchaſſé le canon, qui ſe meut ſur ſes torillons comme ſur un centre en équilibre. On y adjouſte un avant-train compoſé de deux moindres rouës, quand on le fait marcher. Les mortiers ont auſſi leurs *affuſts*, dont les rouës ſont comme celles des canons des vaiſſeaux ou des caſemates.

AFFUST DE BORD, eſt le nom qu'on donne aux affuſts des canons qui ſervent ſur les vaiſſeaux.

AFFUST, en termes de chaſſe, eſt un lieu caché où on ſe met avec un fuſil tout preſt à tirer, & où on attend le gibier au paſſage.

On dit figurément, qu'un homme eſt à l'*affuſt*, quand il s'eſt arreſté quelque part pour eſpier le paſſage de quelqu'un à qui il veut parler, ou une occaſion favorable de faire quelque affaire.

AFFUSTAGE. ſ. m. Soin qu'on prend du canon pour le braquer, le diſpoſer à tirer.

AFFUSTAGE, ſe dit auſſi chez les ouvriers, d'une garniture & proviſion des outils dont ils ont beſoin, & des pieces qu'on applique aux fonteines jailliſſantes pour en diverſifier le jet.

AFFUSTER. v. act. Diſpoſer le canon à tirer, le mettre en mire.

AFFUSTER, ſignifie auſſi chez les ouvriers, Aiguiſer ſes outils.

AFFUSTÉ, ÉE. adj. On dit qu'un artiſan eſt *affuſté* de tous ſes outils, quand il a prés de luy tous ceux dont il a beſoin pour travailler.

AFFUSTÉ, ſe dit auſſi figurément d'une perſonne qui eſt venuë preparée & diſpoſée à dire ou faire quelque choſe. Ils étoient trois ou quatre Juges *affuſtez* pour faire gagner le procés à cet homme-là.

Nicod derive tous ces mots du Latin *fuſtis*, *Baſton*.

A F I.

AFIN. Conjonction qui denote l'intention, & ſignifie, Pour, à deſſein. Cet Abbé preſche *afin* d'obtenir un Evêché, pour parvenir à l'Epiſcopat. je vous donne cet advis, *afin* que vous y mettiez ordre. je ſuis venu icy *afin* de vuider d'affaire, *afin* que je voye la fin de mon procés. Menage derive ce mot de *ad finem*.

A G A.

AGA. Interjection admirative. Vieux mot & populaire qui vient d'un autre vieux mot, *Agardez*, pour dire, *Regardez*, *voyez un peu*.

AGA, en termes d'Hiſtoires & de Relations, ſignifie, Chef, Capitaine. L'*Aga* des Janiſſaires eſt un des premiers Officiers de la Porte.

AGACE. ſubſt. fem. Eſpece de pie qui a les plumes plus noires que les autres, qu'en Latin on appelle *pica glandularia*. Ce mot vient de l'Italien *ragazza*, qui ſignifie *garrula*.

AGACEMENT. ſubſt. maſc. Incommodité, ou douleur qui vient aux dents par le moyen de quelques acides. L'*agacement* ſe fait pluſtoſt dans les gencives que dans les dents mêmes. Car ſi on frotte les gencives avec du vitriol, ou d'autres acides, il en vient le même effet. Dans un combat que fit faire le Duc de Savoye en 1421. d'un ours contre des dogues, le gouverneur luy frotta les dents avec du vitriol, ce qui luy cauſa un tel *agacement*, qu'il ne pût mordre les chiens.

AGACER. verb. act. Provoquer quelqu'un doucement à quelque diſpute, ou querelle. Il l'a ſi ſouvent *agacé*, qu'il a été contraint de répondre. Menage derive ce mot du Latin *acax*, du verbe *aceo*, & de *acaciare*, qui ſont factices, d'où il pretend que ſont venus *agace*, & *agacer*: d'autres du mot *laceſſere*, qui pretendent qu'on a dit en quelques lieux *aceſſer*, pour dire *agacer*. Il y a plus d'apparence qu'il vient de *begace*, vieux mot Celtique & Bas-Breton, qui ſignifie *agacer*, où *begaſus* ſignifie auſſi *contentieux*.

AGACER, ſignifie auſſi, Endormir, aſſoupir la faculté de quelque choſe, empeſcher ſon action. Les fruits verds & acres *agacent* les dents, c'eſt à dire, qu'ils les rendent molles, & en état de ne maſcher qu'avec peine & degouſt. On le dit auſſi des trenchants des ferrements. Un couteau eſt *agacé*, quand on en a coupé du fruit.

AGACÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

AGALLOCUM. Voyez *Aloës*.

AGAPE. Terme de l'Hiſtoire Eccleſiaſtique, qui ſignifioit dans la primitive Egliſe Grecque les feſtins que faiſoient enſemble les premiers Chrêtiens dans les Egliſes pour ſe lier davantage d'amitié. On a été obligé de les retrancher, à cauſe des abus qui s'y commettoient. Ce mot vient du Grec *agapi*, *dilectio*, *dilection*, charité mutuelle, du verbe *agapao*, *diligo*, *j'aime*, je cheris.

AGARIC, ſ. m. Terme de Pharmacie. C'eſt une excroiſſance qui naiſt comme un potiron ſur le tronc & ſur les groſſes branches de divers arbres quand ils ſont vieux. Il y en a de maſle qui eſt jaunaſtre, aſſez peſant, & aſſez compacte, & plus propre pour les Teinturiers que pour la Medecine. Le femelle eſt plus recherché, & ſe trouve ſur le melaiſe, ou larix. Ses bonnes marques ſont la blancheur, la legereté, la grandeur, la friabilité, l'odeur penetrante, & la grande amertume. Il en vient des Alpes & du Levant, & c'eſt un medicament qui purge avec violence. L'*agaric* noir, ou boule noire pris en breuvage, cauſe des vomiſſemens & flux de ventre dangereux.

Ce nom luy a été donné d'une Province de Sarmatie nommée *Agarie*, d'où il eſt venu d'abord, à ce que dit Dioſcoride. Mais Scaliger dit qu'il ſe trompe, & que le nom de ce pays eſt imaginaire, & n'a jamais eſté. Pluſieurs Auteurs, & entre autres Galien, en parlent comme d'une racine. Mais l'opinion commune eſt que c'eſt une eſpece de champignon qui s'engendre d'une certaine corruption & putrefaction ſur le tronc des arbres. Pline dit que toutes ſortes d'arbres portants gland portent l'*agaric*: mais il ſe trompe. En Latin *agaricum*.

AGATE. ſ. f. Pierre precieuſe en partie tranſparente, & en partie opaque. Il y en a de pluſieurs couleurs: ce qui luy a fait donner divers noms chez Pline & les autres Auteurs. Il y en a qui imitent la couleur de la cornaline; d'autres qui ont des veines fort rouges & fort blanches. On en a veu qui ont repreſenté ſept arbres tout entiers. Les *Agates Sardoines* ſont de trois couleurs: les vrayes ſont entierement rouges, qu'on fait paſſer pour la carneole, comme ayant une petite teinture de couleur de chair meſlée de brun. Il y en a d'autres moindres, qui ſont en partie meſlée de rougeur, comme celle de ſang: & les dernieres le ſont d'un rouge tirant ſur le jaune. L'*Agate Sardonix* eſt compoſée de la Sardoine & de l'Onix, & a une couleur ſanguine & diſtinguée de cercles ou zones qui ſemblent y avoir eſté peints par artifice, & quelquefois meſlée d'une blancheur ſurprenante. Pline, Strabon & Ciceron diſent que la bague de Polycrate eſtoit de *Sardonix*: ce qui ne s'accorde pas avec qu'on dit de Mithridate, qui avoit quatre mille vaſes de cette même pierre. Car ou cette bague n'auroit pas été de grand prix, ou ces vaſes d'un prix exceſſif.

Les *Agates Onix* ſont toutes opaques, de couleur blancheaſtre & noire tellement diſtinctes, qu'on croiroit qu'elles y ont eſté appliquées par art.

Les *Agates Onix Sardonix* ſont celles où il ſe rencontre trois couleurs differentes, & neantmoins unies enſemble. On en a ruiné les mines; & celles qui ſe trouvent à preſent grandes & parfaites n'ont point de prix. La couche du milieu eſt propre pour exprimer la carnation du viſage; celle de deſſus qui eſt *Sardoine*, ou couleur de pourpre, donne la couleur aux veſtements: & le deſſous eſt d'une autre couleur propre pour faire le fonds, qui détache les deux premieres, & fait un ouvrage merveilleux ſuivant la ſcience du Graveur. Pyrrhus avoit une *Agathe* où eſtoient repreſentées les neuf Muſes & Apollon.

L'*Agate Calcedoine* eſt à demi opaque, & à demi tranſparente, & le plus ſouvent de couleur de roſe remplie de certain nuage. Il y en a d'entierement blanches qui ſont les plus rares.

Les *Agates* d'Egypte ſont dures, rouges, & entremeſlées de bleu & de blanc. Quand elles ſont dans leur perfection, elles ont des couleurs ſemblables à l'Iris, & ſont les plus eſtimées d'entre les *Agates*.

L'*Agate Romaine* ne tient rien de celle d'Orient, & il y en a de pluſieurs couleurs differentes qui les ont fait nommer differemment. On en faiſoit autrefois ces vaſes mirrhains ſi fameux dans l'Antiquité, qui avoient diverſes couleurs, & qui repreſentoient diverſes figures.

Il ſe trouve auſſi des *Agates* en Allemagne, en Pologne & en Dannemark, dont quelques-unes ont diſputé le prix aux Orientales.

Les Anciens parlent auſſi d'une *Agate* rouge comme du corail, mouchetée de points d'or, qu'on trouve en Candie, qu'on a nommée *Sacrée*, parce qu'elle preſerve du venin des ſcorpions & des araignées. On a fait de tous temps des cachets d'*Agate*, parce que cette pierre ne retient point du tout la cire. Les Tireurs d'or bruniſſent l'or avec une *Agate*. Pline dit que les premieres *Agates* furent trouvées en Sicile le long du fleuve *Achates*, qu'on nomme aujourd'huy le *Cantbera*: ce qui luy a donné le nom d'*Agate*.

A G E.

AGE. ſubſt. maſc. On eſcrivoit autrefois *aage*, ou *eage*. C'eſt la durée naturelle de chaque choſe. L'*âge* de l'homme a eſté borné à 120. ans en la Geneſe Chap. 5.

AGE, ſignifie auſſi, l'eſtat de l'homme en certaines parties de ſa vie. L'*âge* d'innocence, l'*âge* tendre, c'eſt juſqu'à ſept ans. L'*âge* de raiſon, l'*âge* de puberté, c'eſt l'*âge* nubile au deſſus de quatorze ans. La fleur de l'*âge*, c'eſt la jeuneſſe juſqu'à 30. ans. La force de l'*âge*, l'*âge* meur, l'*âge* viril juſques à 50. ans. Eſtre ſur l'*âge*, eſtre avancé en *âge*, ſur le declin de ſon *âge*, c'eſt, Commencer à vieillir. L'*âge* decrepit, c'eſt au deſſus de 75. ans. Entre deux *âges*, c'eſt à 30. ans. L'*âge* d'homme, c'eſt l'âge ordinaire de la vie des hommes de 50. ou 60. ans. Et on dit abſolument, C'eſt un homme d'*âge*, pour dire, un vieillard.

On dit en termes de Juriſprudence, Il eſt en *âge*, c'eſt à dire, en majorité, il eſt capable de conduire ſes affaires. Il eſtoit en bas *âge*, c'eſt à dire, Il eſtoit mineur. Et on dit en Chancelerie, Lettres de benefice d'*âge*: ce ſont les lettres d'émancipation qui affranchiſſent un mineur de la puiſſance d'un tuteur, & qui luy donnent pouvoir de jouïr du revenu de ſon bien.

Dans les Maiſtriſes des Eaux & Foreſts on appelle l'*âge* du bois, ou *uſance* de bois, le temps qu'il y a qu'on a couppé un taillis. L'Ordonnance veut que dans la coupe des taillis on laiſſe ſeize bailliveaux par arpent de l'*âge* du bois, pour croiſtre en haute fuſtaye. un chefne à 100. ans eſt en *âge* de conſiſtance, c'eſt à dire, il ne croiſt plus.

AGE, en termes de Chaſſe, ſe dit de la connoiſſance qu'on a de l'âge des cerfs par l'ouverture de la teſte, par la groſſeur du marrein, par les rayeures plus creuſes, par les perlures plus groſſes, par les andouillers plus prés des meules, par la largeur du talon du pied de devant, & la petiteſſe du pied de derriere, &c.

AGE, ſe dit auſſi en termes de Manege de la connoiſſance qu'on a de l'âge du cheval par pluſieurs marques, comme les dents, les coins, le germe de fove, &c. deſorte qu'on dit qu'il n'a plus d'*âge*, quand il ne marque plus.

En Aſtronomie l'*âge* de la lune ſignifie les jours qui ſe ſont écoulez depuis ſa conjonction; autrement, le quantiéme de la lune.

En Chronologie on appelle l'*âge* du monde, le temps qui s'eſt écoulé depuis ſa creation. L'Incarnation eſt arrivée en l'an 4001. de l'*âge* du monde. Depuis pluſieurs

âges, c'eſt à dire, Depuis pluſieurs ſiecles. C'eſt un homme de tous les temps & de tous les *âges*, pour dire, qu'il a la connoiſſance de toutes les Hiſtoires vieilles & modernes. Et les Poëtes diſent, les quatre *Ages* du monde, pour dire, les Siecles d'or, d'argent, d'airain, & de fer.

On dit proverbialement à ceux qui reprochent à quelqu'un ſon *âge*, que l'*âge* n'eſt fait que pour les chevaux, pour dire, qu'il faut conſiderer ſeulement la beauté, la force, la ſanté d'une perſonne, plutôt que ſon *âge*. On dit encore en burleſque, S'il vit, il aura de l'*âge*: Laiſſez faire à George, il eſt homme d'*âge*. Voyez *George*.

AGÉ, ÉE. adj. Qui a atteint quelque âge. Il eſt *âgé* de 20. ans. *Âgé* ſe dit abſolument d'un vieillard, d'un homme advancé en âge.

On dit encore, qu'un homme eſt *âgé*, non ſeulement pour dire qu'il eſt en majorité, mais encore qu'il eſt en âge competant de faire pluſieurs actes de Juſtice, comme de contracter, faire teſtament, de porter foy & hommage, dont l'âge eſt differemment preſcrit par les Loix & les Coûtumes. Il étoit alors *âgé* pour faire telle choſe.

Le mot d'*âge* vient d'*ætas* en Latin.

AGENCE. ſubſt. fem. Employ de celuy qui fait les affaires d'autruy. Il ne ſe dit que des gens qui ſont chargez des affaires des Princes, ou de quelque corps illuſtre, comme du Clergé, d'une Province, &c. Chez les Princes de l'Empire on brigue les *Agences*. en la Cour de France l'*Agence* generale du Clergé eſt fort recherchée.

AGENDA. ſ. m. Tablette, ou memoire où on écrit ce qu'on a à faire durant le jour, pour s'en ſouvenir en allant par la ville. Un almanac d'*agenda*. cet homme a tant d'affaires, qu'il auroit beſoin d'un *agenda* in folio.

Ce mot eſt pur Latin, & ſignifioit autrefois dans l'Egliſe, l'Office du jour, ou de la feſte, & le nombre des Meſſes & des mortuaires qu'on avoit à dire. On a appellé auſſi *Agenda*, les livres des Baptêmes, & ceux qui ſe liſoient dans le Chapitre. On l'a dit enſuitte des affaires du Royaume, & enfin de celles des particuliers. Du Cange.

AGENT, ENTE. adj. Terme de Phyſique. Ce qui agit ſur les corps, & qui cauſe toutes les corruptions & les generations. Les *agents* naturels agiſſent toujours de la même ſorte. l'*Agent* & le Patient ſont des termes oppoſez.

AGENT. ſ. m. Celuy qui eſt commis pour faire les affaires d'un Prince, de quelque corps, ou de quelqu'un en particulier. Ce Prince n'a point d'Ambaſſadeur en cette Cour, il n'a qu'un *Agent*. ce Gentilhomme a un valet qui eſt l'*agent* de toutes ſes affaires, &c. Menage le derive du mot *agens*, qu'on trouve en cette ſignification dans le Code Theodoſien.

AGENTS de change & de banque, ſont des Officiers établis dans pluſieurs villes de commerce, qui s'entremettent entre les Marchands negotiants & Banquiers, pour faciliter leur negoce de lettres & billets de change, & le debit de leurs marchandiſes en gros: auquel cas on les appelle auſſi *Courtiers*. A Paris il y a 30. *Agents* de banque, & Courtiers de marchandiſes de draps, de ſoye, de laine, de toile, &c. qui furent creés en titre d'Office par Charles IX. en Juin 1572. dont le nombre fut fixé par Henry IV. en 1595. qui a fort varié depuis. Ils font un corps qui eſlit ſes Syndics. Ils ne prennent plus la qualité de Courtiers, mais ſeulement celle d'*Agents* de change. Leur droit eſt un quart pour cent, dont la moitié eſt payable par celuy qui donne ſon argent, & l'autre par celuy qui le reçoit, ou qui en fournit la valeur en lettres de change. Dans les villes où ils ne ſont pas établis en titre d'Office, ils ſont choiſis par les Conſuls, Maires, & Eſchevins, devant leſquels ils preſtent le ſerment. Les *Agents* de change ne peuvent être Banquiers, & ne peuvent porter bilan ſur la place, ou ils doivent avoir un livre paraphé d'un Conſul, coté & numeroté par l'Ordonnance de 1673.

AGENCEMENT. ſ. m. L'ordre & la diſpoſition des choſes, qui leur donne quelque agrément.

AGENCER. v. act. Donner aux choſes un certain ornement qui procede de l'ordre & des diſpoſitions qu'on leur donne pour les rendre plus agreables. *Agencer* ſes cheveux. *agencer* ſon cabinet. Il vient du vieux mot *gent*, qui ſignifioit *poli*, & qu'on nomme maintenant *genil*.

AGENOUILLER. v. n. Se mettre à genoux. Il faut s'*agenouiller* quand on entend la Meſſe. les chameaux ſont dreſſez à s'*agenouiller* d'eux-mêmes, quand ils voyent qu'on les veut charger, pour donner facilité au Chamelier de le faire. Ce mot vient du Latin *genu*, qui vient du Grec *gony*.

AGG.

AGGRANDIR. verbe actif. Accroiſtre, rendre plus grand. Le Roy a *aggrandi* le parc de Verſailles. c'eſt un Seigneur qui *aggrandit* tous les ſiens. Il ſe dit auſſi avec le pronom perſonnel. Les heritages s'*aggrandiſſent* ſouvent par alluvion. plus on ôte de la terre d'un puits, & plus il s'*aggrandit*.

AGGRANDIR, ſe dit figurément en Morale. Depuis quelque temps il s'eſt bien *aggrandi* en honneurs, en credit, en fortune.

AGGRANDI, IE. part. paſſ. & adj.

AGGRANDISSEMENT. ſ. m. Augmentation, ce qui rend une choſe plus grande. L'*aggrandiſſement* d'un parc, d'une ville. l'*aggrandiſſement* de l'Etat. il doit l'*aggrandiſſement* de ſa famille à la faveur de ce Miniſtre.

Ces mots viennent du Latin *grandis*.

AGGRAVANT, ANTE. adj. Qui aggrave, qui rend plus odieux, plus coupable. Les crimes ſont plus ou moins grands, ſelon qu'il y a plus ou moins de circonſtances *aggravantes*.

AGGRAVE. ſ. f. Cenſure Eccleſiaſtique, qui menace qu'on fulminera l'excommunication apres avoir fait trois monitions ou advertiſſements de ſe ſoûmettre à l'Egliſe, d'executer ce qu'elle a ordonné.

AGGRAVER. v. act. Rendre plus coupable. Le mariage, les vœux *aggravent* le peché de luxure. la violence *aggrave* le peché du raviſſeur.

AGGRAVER, ſignifie auſſi, Augmenter la peine deuë à un crime, la rendre plus griefve. Les Juges *aggravent* la peine dans les recidives. depuis qu'on a *aggravé* le ſupplice des meurtriers, il ſe fait bien moins de meurtres.

Ces mots viennent du primitif François *grave*, qui vient du Latin *gravis*.

AGGREGATION. ſ. f. Action par laquelle on joint, on unit enſemble. On a fait l'*aggregation* de pluſieurs Docteurs aux Profeſſeurs des Ecoles du Droit. il ſe fait ſouvent en Italie des *aggregations* des familles & des maiſons, par le moyen deſquelles ils portent tous les mêmes noms, & les armes.

AGGREGER. v. act. Joindre & unir à un même corps, ſoit moral, ſoit phyſique. L'Univerſité n'a pas voulu *aggreger* dans ſon corps pluſieurs ſortes de Religieux. ces revoltés contre le corps ne ſont pas du premier établiſſement, ce ſont ſeulement des gens qu'on y a *aggregez* de nouveau. pluſieurs matieres qui ſont *aggregées* enſemble compoſent un corps phyſique.

AGGREGÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. On dit en Phyſique, un

un *aggregé* par accident, c'eſt à dire, par haſard, d'un corps compoſé de parties qui ne luy ſont pas toutes eſſentielles, mais dont pluſieurs y ont été jointes par haſard.

Ces mots viennent du Latin *grex*, *troupeau*.

AGGRESSEUR. ſ. m. Celuy des deux accuſez ou contendans qui a commencé la querelle ou la diſpute. En matiere criminelle on regarde d'abord qui eſt l'*aggreſſeur*. ces deux Auteurs ont bien écrit l'un contre l'autre; mais c'eſt un tel qui eſt l'*aggreſſeur*.

Ce mot vient d'*aggreſſor*, qui vient d'*aggredior*, *attaquer*.

AGGRESSION. ſ. f. Action de l'aggreſſeur. Il y a preuve de l'*aggreſſion* contre un tel.

A G I.

AGILE. adject. maſc. & fem. Corps animé qui a un facile mouvement par la diſpoſition de ſes organes. Ce baladin eſt *agile* comme un ſinge. les cerfs ſont des animaux fort *agiles*. Quelques-uns derivent ce mot du Latin *agibilis*, parce que les gens *agiles* ſont toûjours prests pour l'action.

AGILEMENT. adv. D'une maniere agile.

AGILITE. ſ. f. Mouvement & diſpoſition des corps agiles. Il danſe, il ſaute avec grande *agilité*. les chevres ne ſauvent leur vie que par leur *agilité*. le faiſan a bien moins d'*agilité* dans ſon vol que le heron.

Ces mots viennent du Latin *agilis*, *agilitas*. Celuy-là eſt *agile*, *qui facile agit*, qui agit ſans peine, qui fait tout ce qu'il veut de ſon corps.

AGIOS. ſ. m. Terme populaire, ſous lequel on comprend tous les menus affiquets & parures affectées des femmes du commun. Ce nom eſt purement Grec, & ſignifie *ſaint*. On l'a pris des Orientaux, qui ſont fort ſuperſtitieux pour les ceremonies & pour les ornemens, parce qu'ils ont toûjours ce mot d'*agios* en la bouche.

AGIR. v. n. Cauſer, produire quelque effet. Quand le feu *agit* ſur le bois, il le reduit en cendre & en fumée. les corps ſuperieurs *agiſſent* ſur les inferieurs. cette medecine *agit* ou opere fortement. Ce mot vient du Latin *agere*, qui eſt derivé du Grec *agein*. D'autres le derivent de *agia*, c'eſt à dire *ſacra*, *quæ qui præfecti erant ſacris*, *agere dicebantur*. On peut remarquer icy que la plus-part des mots François terminez en *age*, marquent l'action, comme labourage, meſurage, &c. l'action de labourer, de meſurer.

On dit auſſi d'un homme, qu'il *agit* toûjours, pour dire, qu'il ſe remuë & ſe tourmente ſans prendre aucun repos.

AGIR, ſe dit auſſi des affaires qu'on fait ſoy-même, ou qu'on fait faire par autruy. On luy a donné tout pouvoir d'*agir*. il *agit* par affection. il n'eſt rien tel que d'*agir* ſoy-même.

AGIR, ſe dit auſſi en parlant de la maniere dont on ſe comporte ou dont on uſe envers quelqu'un. Il en a mal *agi* avec moy. vous en avez *agi* d'une maniere tres-obligeante.

AGIR, ſignifie encore, Intenter quelque action en Juſtice. Un mari ne peut *agir* criminellement contre ſa femme, ſi ce n'eſt en cas d'adultere, ou d'attentat à ſa vie. les mineurs ne peuvent *agir* en Juſtice que ſous le nom de leur tuteur. il *agit* contre ſa partie en vertu d'un contract, d'un tel teſtament. cet intervenant *agit* de concert avec la partie principale.

On le dit abſolument à l'impersonnel par relation au ſujet dont eſt queſtion. Il s'*agit* en cette rencontre de nôtre ſalut. venez au fait, à la queſtion dont il s'*agit*. il ne s'*agit* pas de ſe divertir, mais de bien eſtudier.

AGIR, ſe dit figurément en Morale de ce qui agite & fait mouvoir les paſſions. Un bon exemple *agit* puiſſamment ſur nôtre ame. les figures de l'Orateur doivent *agir* ſur l'eſprit pour l'exciter à la compaſſion, à la haine, &c.

AGISSANT, ANTE. adj. Qui agit. Il n'y a rien de plus *agiſſant* que le feu. On le dit auſſi d'un homme qui entreprend pluſieurs affaires enſemble, & qui y travaille avec beaucoup de diligence.

AGITATION. ſ. f. Action par laquelle une choſe eſt remuée diverſement. L'*agitation* de la mer eſt forte durant la tempeſte. les feuilles tremblent par la moindre *agitation* du vent.

AGITATION, ſe dit auſſi figurément en Morale. Cet accident l'a jette dans un grand trouble, luy a bien mis de l'*agitation* dans l'eſprit. on fait dans l'Eſcole l'*agitation* de pluſieurs queſtions vaines & ridicules.

AGITER. v. act. Pouſſer deçà & delà, donner à quelque choſe des mouvemens contraires, ou reciproques. Les vents *agitent* les arbres, les flots. Ce mot vient du Lat. *agitare*.

AGITER, ſe dit figurément des mouvemens de l'ame & de l'eſprit. Il a eu long-temps l'eſprit *agité* de diverſes penſées, de pluſieurs paſſions. les Demoniaques ſont *agitez* de l'eſprit malin. les Docteurs ont *agité* enſemble pluſieurs points de controverſe.

AGITÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

A G N.

AGNATION. ſubſt. fem. Terme de Juriſprudence. C'eſt ſelon le Droit Romain, le lien de conſanguinité entre les maſles deſcendants de même pere; comme *cognation* eſt le lien de parentage qui eſt entre les maſles & les femelles enſemble deſcendants auſſi de même pere. Ce mot vient du Latin *agnatio*, *agnatus*, *parent*.

AGNEAU. ſubſt. maſc. Jeune animal engendré d'une brebis & d'un belier. *Agneau* de lait. *Agneau* Paſchal. Ce mot vient vient de *annuculus*, car il perd ce nom dés qu'il a paſſé l'année; ou d'*arnos* en Grec, qui ſignifie le même.

AGNEAU, ſe dit figurément de l'homme, & des animaux apprivoiſez qui ont beaucoup de douceur. Jeſus-Chriſt s'eſt laiſſé conduire à la mort comme un *agneau*, dit St. Paul. cet homme eſt un *agneau*, tant il eſt docile à obeir. ce cheval depuis qu'il eſt dompté, eſt un *agneau*.

AGNEAU, en termes de Blaſon, eſt l'hyeroglyphe de l'homme paiſible, ſimple & debonnaire, qui a le cœur ouvert & franc. Les Seguiers portent d'azur au chevron d'or accompagné en chef de deux eſtoiles de même, & en pointe d'un *agneau* d'argent.

AGNEL, ou *Aignel*, eſt un vieux mot qui étoit le nom d'une ancienne monnoye ſur laquelle étoit repreſenté un agneau ou mouton auparavant l'année 1336. ſous Philippes de Valois: depuis lequel temps les Rois commencerent à marquer leurs Eſcus ſur les monnoyes; ce qui les a fait depuis appeller *Eſcus*. Quelques-uns diſent auſſi *agnelet*, pour dire, un petit agneau.

AGNELER. v. act. qui ſe dit de la brebis, quand elle fait un agneau. Cette brebis n'a pas encore *agnelé*.

AGNUS DEI. ſ. m. Petite piece d'eſtoffe qui eſt ordinairement brodée & triangulaire, dans laquelle on enferme quelque relique, image, ou paſte benite, qu'on porte par devotion. Les plus beaux preſens des Religieuſes ſont des *Agnus Dei*. Le Pape benit de ſept ans en ſept ans les *Agnus Dei* avec le St. Chreſme, dont la diſtribution appartient à la charge du Maiſtre de ſa Garderobbe. Les Cardinaux les reçoivent avec grande reverence dans leurs mitres. Les Feuillans ont drot de paiſtrir ceux qu'on fait de paſte.

Cette ceremonie vient d'une coûtume ancienne de l'Egli-

ſe. On prenoit une certaine partie du cierge de Paſques qu'on avoit beni le Samedy Saint, & aprés la communion on la diſtribuoit au peuple pour en faire des parfums dans leurs maiſons, & dans leurs champs & vignes, afin d'en chaſſer les Demons, & les preſerver des tempeſtes & des orages; comme témoigne le Pere Sirmond. Et à Rome l'Archidiacre beniſſoit de la cire arroſée d'huile, & il mettoit deſſus l'empreinte de la figure d'un agneau pour la diſtribuer au peuple. Ce qui a fait que depuis les Papes en ont fait des conſecrations plus ſolemnelles. Alphonſe Ciccarelli a fait un Traité de l'origine, de la benediction, & des vertus de l'*Agnus Dei*, dont le Pere Labbe fait mention en ſa Bibliotheque.

AGNUS CASTUS, eſt un arbriſſeau qui croiſt quelquefois à la hauteur d'un arbre ſur les bords des rivieres & des torrents, & aux lieux aſpres. Il jette des branches longues & mal-aiſées à rompre. Ses feuilles reſſemblent à celles de l'olivier, mais elles ſont plus molles. Sa fleur eſt ordinairement purpurine: il y en a quelquefois de blanche. Son fruit eſt comme le poivre, chaud & aſtringent. Il y en a de blanc & de noir. Cet arbre n'eſt pas different du franc-oſier par les feuilles, mais ſeulement par l'odeur qui eſt bien plus agreable. Il y en a une eſpece qui a des fleurs ſemblables au peuplier blanc, horſmis qu'elles ſont plus petites; & on l'appelle *oliva agnus*. Matthiole. Les Grecs l'ont appellé *agnos*, c'eſt à dire, *Chaſte*, parce que les Dames Atheniennes qui faiſoient profeſſion de chaſteté, couchoient ſur des feuilles d'*Agnus Caſtus* pendant les ſacrifices de Ceres. On l'appelle auſſi en Latin *Vitex*. On l'appelle auſſi *Saule d'Amerique*, parce qu'il reſſemble en quelque façon à un ſaule qui eſt venu de ce pays-là.

A G O.

AGONIE. ſubſt. fem. Extremité de la maladie, où la nature fait ſon dernier effort contre le mal qui menace de mort. Ce malade a été trente heures à l'*agonie*. Ce mot vient du Grec *agon*, *certamen*. Il n'y a pas un plus grand combat que celuy de la mort contre la vie.

AGONIE, ſe dit figurément en Morale de l'eſprit, quand il ſouffre de grands travaux ou inquietudes. Cette nouvelle a mis ſon eſprit dans une mortelle *agonie*.

AGONISANT, ANTE. adj. Qui eſt à l'agonie. La Confrairie des *Agoniſans* a été inſtituée par les Peres Auguſtins, ſous le nom de St. Nicolas de Tolentin.

AGONISER. v. act. Souffrir l'agonie, être à l'agonie. On dit proverbialement, Il ſe debat comme l'ame d'un Sergent qui *agoniſe*.

A G R.

AGRAFFE. ſubſt. fem. Petit crochet ſervant à attacher des habits, ou quelque autre choſe, & qu'on fait quelquefois paſſer dans un anneau qui luy reſpond, qu'on appelle *porte*. Cette montre a un crochet, une *agraffe* d'argent, une *agraffe* de diamans.

Quelques-uns écrivent ce mot de l'Hebreu *garaph*, qui ſignifie, *fortiter comprehendit*. D'autres le derivent de *gryphium*, parce que l'*agraffe* eſt crochuë comme une griffe. On dit encore en quelques lieux, *agrappe*; & les Italiens diſent *agrapare*, pour dire, *agraffer*. Les Anciens l'appelloient *fermail*.

AGRAFFER. v. act. Attacher avec une agraffe, avec une épingle, ou autre choſe. *Agraffer* ſa jupe. *agraffez* ces rubans à cette tapiſſerie.

s'AGRAFFER, ſignifie auſſi, Se prendre, s'attacher à ce qu'on trouve. Un homme qui ſe noye s'*agraffe* à tout ce qu'il peut.

AGRAFFÉ, ÉE. part. & adj.

AGREABLE. adj. maſc. & fem. & ſubſt. Ce qui nous plaiſt, ce qui eſt ſelon noſtre gouſt. La campagne eſt *agreable* aux melancoliques. il n'y a rien de plus *agreable* que la converſation des honneſtes gens. ayez pour *agreables* mes offres de ſervices. l'*agreable* de cette affaire, c'eſt qu'il ne faut point faire d'avances.

AGREABLEMENT. adv. D'une maniere agreable. Cette perſonne chante *agreablement*. une telle nouvelle fut receuë fort *agreablement*.

AGREEMENT. ſ. m. Ce qui eſt agreable, ou ce qui contribuë à le rendre tel. Cette femme a de grands *agreements*. on trouve de grands *agreements* dans l'étude de la ſageſſe. ce Poëme a de grandes beautez, de grands *agreements*.

AGREEMENT, ſe dit auſſi de quelques ornements qu'on met ſur un habit, ſur un viſage. Un paſſepoil, un petit galon d'or eſt un *agreement* ſur un habit. Ce qui ſe dit particulierement en broderie, des ouvrages de paillettes de grains faits de bouillons, ou de petits points noüés, quand ils ſont bien aſſis, & donnent de la grace à la beſogne. Une mouche qui n'eſt pas miſe par neceſſité ſur un viſage, s'appelle un *agreement*.

AGREEMENT, ſignifie auſſi, Ratification, conſentement. Le Roy promet ſon *agreement* à celuy qui traittera d'une telle charge. cette maiſon a eſté venduë avec l'*agreement* de tous les creanciers, c'eſt à dire, avec leur conſentement, leur approbation.

AGREER. v. act. Plaire, eſtre agreable. Il y a beaucoup de choſes qui ſont bonnes qui n'*agreent* pas à tout le monde. il a *agreé* le preſent que je luy ay fait.

AGREER, ſignifie auſſi, Ratifier, approuver. Le Roy a *agreé* la reſignation d'un tel Benefice, d'une telle charge. il faut que le mari *agrée* & ratifie le contract fait par ſa femme pour ſa validité. Menage derive ce mot de *adgratare*, & *agreable* de *adgratabilis*.

AGREER. Terme de Marine. Fournir un navire de ſon funin, voiles, canons, poudre, balles & meſche, ſelon le voyage. Il ſignifie auſſi, Voir ſi tous les cordages ſont bien garnis, ſuffiſans & en eſtat. Et on dit entre Marchands, *Agreer* un vaiſſeau, pour dire, Accepter un navire.

On dit proverbialement, qu'il faut payer, ou *agreer*, pour dire, qu'un debiteur doit ſatisfaire ſes creanciers par argent, ou par ſes ſoufniſſions en obtenir terme ou compoſition.

Tous ces mots viennent du Latin *gratus*, *agreable*.

AGREEUR. ſ. m. Celuy qui fournit tout ce qu'il faut à un Navire pour le mettre en eſtat de faire voyage.

AGREEUR, eſt auſſi celuy qui paſſe le funin, frappe les poulies, oriente les vergues, & met en bon ordre tout ce qui eſt de ſa charge.

AGREILS. ſ. m. plur. Voiles, cordages, & toutes les autres choſes neceſſaires pour les manœuvres d'un vaiſſeau pour le mettre en eſtat d'aller en mer. On les appelle *ſartie* ſur la Mediterranée. On les nomme auſſi *agrez* ou *agrezil*.

AGRESTE. adj. maſc. & fem. Eſpece d'acide, qui ſe dit du ſel de certains fruits verds & acres qui ont un gouſt ſauvage, faſcheux & deſagreable. Il vient du Grec *agrion*, qui ſignifie, *acre*, & deſagreable au gouſt.

AGRICULTURE. ſubſt. fem. Art de cultiver la terre, de la rendre fertile, de faire venir les fruits & les plantes. On le dit auſſi de toute l'économie d'un ménage champeſtre. Virgile a donné de belles leçons ſur l'*agriculture*. le Theatre d'*agriculture* enſeigne tout le ménage de la campagne. les Conſuls Romains ſe ſont ſouvent occupez à l'*agriculture*. Les Auteurs qui ont écrit de l'*agriculture*, ſont Caton, Varron, Columella, Palladius Conſtantinus, Ceſar, Baptiſta Porta, Heresbachius, & Petrus Creſcentienſis: en Italien

Alphonſe

Alphonſe Herrera : en François Charles, Eſtienne, & Jean Liebault. le Theatre d'*agriculture* d'Olivier de Serrée, & Pierre de Croiſcens, dit le bon Meſnager.

AGRIER. ſubſt. maſc. Vieux terme de Couſtumes, qui ſignifie, Champart, ou terrage. Selon Ragueau, ce mot vient du Latin *ager*.

AGRIFFER. v. neut. S'attacher avec des griffes à quelque choſe. Un chat qu'on effarouche ſaute, & *s'agriffe* à la tapiſſerie, aux nattes, &c.

AGRIOTTE. ſubſt. fem. Eſpece de groſſes ceriſes aigres qui valent mieux à confire que les douces, & qui ſont meilleures aux fébricitans. Le peuple les appelle *griottes*. Ce mot vient du Grec *agrios*, qui ſignifie *ſauvage*.

AGRIPPER. verb. act. Terme populaire, qui ſignifie, Prendre avec une main avide comme avec une griffe. A peine ay-je perdu ma monſtre de veuë, qu'elle a eſté *agrippée*. On dit plus ſouvent *grippée*.

AGRIPPÉ, ÉE. part.

Ces mots viennent du Grec *gripeuein*, qui ſign. *piſcari*, *Peſcher*; & de *grypos* auſſi Grec, qui ſignifie un filé pour prendre des poiſſons.

A G U.

AGUERRIR. verb. act. Rendre propre à la guerre, apprendre l'art de la guerre. Ce Capitaine eſt bien *aguerri*, il a fait trente campagnes, il ſçait toutes les ruſes de la guerre. ces ſoldats ſont *aguerris*, ils ne craignent point d'aller au feu, ils reſiſtent aux fatigues de la guerre. il eſt dangereux de laiſſer *aguerrir* les bourgeois d'une grande ville.

AGUERRIR, ſe dit figurément pour dire, Se rendre habile en ſa profeſſion. Cet Advocat eſt bien *aguerri*, il ſçait bien ſon meſtier, il eſt fort ſur la replique.

AGUERRI, IE. part. paſſ. & adj.

AGUET. ſubſt. maſc. Obſervation qu'on fait de la marche ou des actions de quelqu'un pour le prendre, ou de quelque occaſion dont on peut tirer advantage. Les Sergens ont été dés le matin aux *aguets* pour prendre ce priſonnier. il y a long-temps que ce Courtiſan eſt aux *aguets* pour obtenir du Roy quelque don advantageux. le Diable eſt aux *aguets* pour faire ſuccomber un ſaint homme à la tentation. On dit auſſi adverbialement, qu'un homme a tiré ſes chauſſes d'*aguet*, pour dire, qu'il a trouvé une occaſion favorable de s'enfuir.

AGUILANNEUF. ſubſt. maſc. Vieux mot, qu'on crioit autrefois le premier jour de Janvier en ſigne de réjouiſſance. Ce mot vient d'une ancienne ſuperſtition des Druydes, qui alloient vers ce temps-là cueillir le gui du cheſne en grande ceremonie, & le diſtribuoient au peuple aprés l'avoir beni & conſacré en criant, *Au gui l'an neuf*, pour annoncer une année nouvelle. On fait encore ce cri en Picardie, où on adjouſte, *Plantez, Plantez*, pour ſouhaitter une année abondante & fertile. De là eſt venu le nom d'un fauxbourg de Lyon, qu'on nomme encore à preſent *Laguilouere*. A Dreux, & autres lieux, les enfans crient *Aguilanneuf*, pour demander leurs eſtreines.

A H.

AH. Interjection qui ſe dit en admirant, en ſouſpirant, en corrigeant, en exhortant, &c. *Ah* que cela eſt beau! *Ah* mon Dieu, que je ſouffre! *Ah* ſi je te prends. *Ah* levrier, &c. Ce mot vient de l'interjection Latine *ah*.

AHAN. ſubſt. maſc. Peine qui fatigue le corps, & qui fait quelquefois perdre l'haleine. Il ſe dit particulierement de ceux qui fendent du bois, & qui crient *hans* à chaque coup de cognée qu'ils donnent. Par extenſion

on l'applique à ceux qui courent à perte d'haleine, & à tous ceux qui font quelque choſe de bien penible. Ce mot & le ſuivant viennent d'*ao*, *ſpiro*.

Menage derive *aban* de l'Italien *affano*, qui ſignifie *peine*, & *travail*. Paſquier & Nicod le derivent de *han*, qui eſt le cri que font les Charpentiers en fendant du bois. D'autres de *anhelitus*, qui vient du Grec *aſthma*, qui ſignifie *difficulté de reſpirer*.

On diſoit autrefois, Terre *ahanable*, pour dire, *Labourable*; & *Ahaner* la terre, pour dire *Labourer*, comme on voit dans la Somme rurale de Boutillier. D'où vient que Du Cange derive ce mot de *anhelare*, à cauſe que le travail du labourage eſt violent.

AHANER. verb. neut. Souffrir beaucoup de peine & de fatigue. Il a fallu bien *ahanner* avant que de venir icy.

AHANER, ſe dit figurément en Morale de l'eſprit, quand il a de la peine à prendre ſes reſolutions. Il a beaucoup *ahané* à donner ſon conſentement à cette affaire. Tous ces mots ſont populaires, & bas.

A HE.

AHEURTEMENT. ſubſt. maſc. Preoccupation, opiniâtreté qui nous rend ſi fort attachés à un ſentiment, qu'on ne nous peut perſuader le contraire.

AHEURTER. v. neut. qui ne ſe dit qu'avec le pronom perſonnel, Se preoccuper fortement d'une opinion dont on ne nous peut detromper. L'homme eſt ſi naturellement jaloux de ſes ſentimens, que quand une fois il *s'aheurte* à une opinion, on ne le peut guerir de ſa preoccupation.

AHEURTÉ, ÉE. part. & adj.

A J A.

AJAMBE'E. ſubſt. fem. Grand pas qu'on fait en eſtendant la jambe pour advancer chemin, ou pour paſſer un ruiſſeau, un foſſé, &c. Ce Baſque ira juſque là en cinq ou ſix *ajambées*. il faut faire une grande *ajambée* pour paſſer ce ruiſſeau quand il a pleu.

AJAMBER. verb. act. Eſtendre fort la jambe pour paſſer un foſſé, un ruiſſeau, ou pour faire un pas extraordinaire. On dit auſſi d'un homme qui marche en diligence, qu'il *ajambe*, qu'il arpente. Ce mot eſt dite de *gamba*.

A I D.

AIDE. ſubſt. fem. Aſſiſtance qu'on preſte à quelqu'un, quand il n'a pas aſſez de force pour faire quelque choſe, ou éviter quelque mal. Cet homme euſt eſté aſſaſſiné, ſi ſon amy ne fût accouru à ſon *aide*. il faut inceſſamment appeller Dieu à nôtre *aide*, c'eſt à dire, implorer la grace de ſon ſecours dans toutes nos actions.

AIDE, ſignifie quelquefois, Faveur, ſupport, protection. Il a à la Cour un patron qui luy a offert toute ſorte d'*aide* & de faveur. il eſt ſorti de cette affaire par l'*aide* & faveur de ſon Rapporteur. cette veufve eſt maintenant ſans *aide* & ſans appuy.

AIDE, ſe dit quelquefois des choſes inanimées, & des cauſes inſtrumentales. On ne peut appercevoir les ſatellites de Saturne ſans l'*aide* de grandes lunettes. on ne peut remuer les grands fardeaux qu'à l'*aide* des machines. les ennemis ſe ſont coulez ſecrettement dans la place à l'*aide* d'un bois, à la faveur d'un rideau qui les a deſrobez à nôtre veuë.

AIDE, eſt auſſi quelquefois ſubſt. maſc. & fem. & ſignifie la perſonne qui preſte ce ſecours. Dieu aprés avoir creé l'homme dit, Faiſons luy une *aide*; il luy donna la femme pour *aide*, pour l'aſſiſter en tous ſes beſoins.

On appelle à la guerre, *Aide de camp*, un Officier d'armée qui porte les ordres des Officiers Generaux par tout où il eſt beſoin. C'eſt ordinairement un Volontaire de qualité à qui on donne cet employ ou commiſſion.

AIDE MAJOR, eſt un Officier de guerre qui ſert auprés du Major, & qui en fait la fonction en ſon abſence. Il y en a pluſieurs dans les places ſelon leur grandeur, ou leur importance. Il y en a auſſi dans les divers corps de troupes. Chaque regiment de cavalerie en a un, ceux d'infanterie deux. Ceux des Gardes en ont quatre.

On dit auſſi, des *Aides* de ceremonies, & en pluſieurs autres fonctions où il y a des Officiers qui ſervent à ſoûlager ceux qui ont trop d'employ.

On appelle un *Aide* de cuiſine, un *Aide* de Sommelerie, un ſecond Cuiſinier & Sommelier, ou le compagnon qui les ſert & les ſoûlage, quand ils ont trop de beſogne.

On dit auſſi un *Aide* de Pannecterie, d'Eſchançonnerie, de Fourriere, &c. & generalement dans tous les petits Offices de la Maiſon du Roy il y a des chefs, & des *Aides* en titre d'Office, qui ont des gages, & ſont couchez ſur l'eſtat.

En Maçonnerie, un *Aide* à Maçon & à Couvreur, c'eſt celuy qui leur ſert à apporter les materiaux dont ils ont beſoin.

Un *Aide* de Mouleur de bois, eſt un Officier de ville ou gagne-denier, qui aide à ranger le bois dans la membrure.

Les *Aides* des Maiſtres des ponts & pertuis ſont appellez *Chableurs*, qui aident à faire paſſer les bateaux en ces lieux difficiles. Voyez les Ordonnances de la ville de Paris qui contiennent les reglements faits à leur égard.

AIDE, eſt auſſi celuy qu'on donne pour compagnon à un autre, pour contribuer avec luy, & luy aider à ſupporter les frais d'un logement de gens de guerre, pour faire des corvées, pour fournir des chariots, ou des pionniers, ou des eſtappes, & autres charges & impoſitions publiques & paſſageres.

Sur la mer on a couſtume d'apparier deux matelots & deux ſoldats pour ſe ſervir d'*aides* l'un à l'autre, & s'aſſiſter reciproquement en tous leurs beſoins & fonctions; & cela à l'imitation des armées Romaines, où on nommoit cette ſorte d'*aide*, *Optio caſtrenſis*, *quia ſibi mutuò opem ferebant*. On appelle cela aujourd'huy, *amateloter*.

AIDE, en termes canoniques, ſe dit d'une Egliſe ou Chapelle, qu'en Droit on appelle *ſuccurſale*, & qu'on baſtit pour la commodité des parroiſſiens, quand l'Egliſe Parroiſſiale eſt trop éloignée, ou n'eſt pas aſſez grande pour contenir tout le peuple. La Parroiſſe de St. Paul a une *aide* au fauxbourg St. Anthoine. l'Egliſe de St. Gervais n'eſt qu'une *aide* de St. Jean, baſtie, parce que l'Egliſe de St. Jean n'eſtoit pas aſſez grande pour contenir tous les parroiſſiens.

AIDES. ſubſt. fem. plur. Il eſtoit autrefois maſculin. C'eſt en general toute impoſition de deniers extraordinaires, que le Roy leve ſur le peuple pour ſouſtenir les charges de ſon Eſtat, auxquelles le revenu de ſon Domeine ne pourroit ſuffire.

Les *Aides* ont eſté nommées d'abord ainſi, à cauſe que c'eſtoient des ſubſides que les Eſtats conſentoient eſtre levez ſur le peuple pour aider les Rois à ſouſtenir les guerres: & on appella Generaux des *Aides*, ceux qui eſtoient nommez par les Eſtats pour recevoir ces deniers, & en ordonner.

AIDES, ſe dit plus particulierement des deniers que le Roy leve ſur les marchandiſes qui ſe vendent & ſe tranſportent dedans & dehors ſon Royaume. La ferme des *Aides* eſtoit autrefois diſtinguée, & maintenant eſt unie à celle des Gabelles, & autres impoſitions. Ainſi les *Aides* reſpondent au mot Latin *vectigal*, *à vehendis mercibus*; & elles ſont payées par toutes ſortes de perſonnes privilegiées, ou non. C'eſt par là qu'elles different des tailles, parce que les tailles ne ſe payent que par les roturiers, & ſont une eſpece de capitation qui reſpond au Latin *tributum*.

Le droit d'*aides*, eſt auſſi un droit eſtably par pluſieurs Couſtumes. Il eſtoit deu autrefois par le vaſſal au Seigneur feodal, & eſtoit different ſuivant les lieux. Il ſe payoit particulierement en trois cas; lors que le Seigneur faiſoit ſon fils aiſné Chevalier, ou lors qu'il marioit ſa fille aiſnée, ou lors qu'il eſtoit fait priſonnier des ennemis, pour payer ſa rançon: c'eſt ce qu'on appelloit *loyaux*, ou *leaux aides*, & *devoirs*, ou *aides couſtumieres & communes*, ou *aides chevels*, ou *aides de nobleſſe*, qui eſtoient deuës de droit & par la Couſtume. Il y avoit auſſi des *aides raiſonnables*, qu'on donnoit au Seigneur en cas de neceſſité, & qu'on taxoit raiſonnablement ſelon les facultez de chacun, noble, ou roturier. On appelloit auſſi *aides libres & gracieuſes*, celles qui eſtoient offertes volontairement au Seigneur par les ſujets dans les neceſſités imprevuës. Il y a des lettres du Roy Jean de l'an 1353. par leſquelles il declare qu'il tient pour ſubſides & *aides gracieuſes* certaines ſommes levées ſur les Nobles, le Clergé, & le peuple. On a adjouſté aux *aides loyaux* celles qu'on a appellées *pour l'allée d'outre-mer*, enſuitte d'une *aide* qu'eſtablit Louis VII. pour le voyage de la Terre Sainte, qui fut payée par toutes ſortes de perſonnes, ſans diſtinction de ſexe, ni d'âge, ni de dignité.

On a payé auſſi des *aides* tant au Roy, qu'aux Seigneurs en pluſieurs autres occaſions. On payoit une *aide* au Seigneur, quand il vouloit acheter une terre: ce qui n'arrivoit qu'une fois en ſa vie. Il y avoit des *aides* pour la fortification des places & des maiſons royales; d'autres pour la deffence de la terre contre l'invaſion des ennemis; d'autres pour faire un voyage en la Cour de l'Empereur. Il y avoit des *aides de l'oſt*, & *de chevauchée*, qu'on devoit au Seigneur, quand on ne pouvoit pas luy rendre ſervice en perſonne à l'armée.

On a appellé auſſi *aides de relief*, celles qu'un vaſſal eſtoit tenu de payer aux heritiers de ſon Seigneur decedé, pour leur aider à relever leur fief, ou payer le relief au fief chevel, ou dominant.

Les Eveſques ont auſſi levé des *aides* ſur les Eccleſiaſtiques, qu'ils appelloient *Couſtumes Epiſcopales*, ou *Synodales*, quelquefois *Denier de Paſques*. On les payoit au temps de leur ſacre & joyeux advenement, ou lors qu'ils recevoient les Rois chez eux, ou lors qu'ils eſtoient appellez par le Pape pour venir en ſa Cour, ou à un Concile, comme auſſi lors qu'ils alloient prendre à Rome le *pallium*.

Les Archidiacres exigeoient auſſi des *aides* ſur les Preſtres de leur Archidiaconé. Voyez dans Monſieur Du Cange des preuves & des exemples de toutes ces choſes qu'il a recherchées fort curieuſement.

Cour des *Aides*, eſt une Juriſdiction ſouveraine eſtablie en pluſieurs endroits du Royaume pour juger des differents qui arrivent ſur le payement des *Aides*, & de tous les autres deniers royaux, à la reſerve du Domeine. La Cour des *Aides* de Paris a trois Chambres, la Cour des *Aides*, celle de Roüen, de Montferrand, &c. Ce fut François I. qui eſtablit les Generaux des *Aides* ſur le fait de la juſtice: ce qu'on a appellé depuis, *Cour des Aides*.

On appelle auſſi le lieu où l'on tient ce Tribunal, La Cour des *Aides*. le Greffe, la beuvette de la Cour des *Aides*.

AIDES, en termes de Manege, ſe dit des ſecours & des ſouſtiens que tire le cavalier des effets moderez de la bride, de l'eſperon, du poinçon, du caveçon, de la gaule, du ſon de la voix, du mouvement des jambes & des cuiſſes, pour faire manier un cheval comme il luy plaiſt. Ce cheval connoiſt les *aides*, obeït, reſpond aux *aides*, ce cavalier donne les *aides* extremement fines.

A L'AIDE. adverbial. Crier au meurtre. *A l'aide.* Il eſt arrivé au camp *à l'aide*, à la faveur de ce convoy.

AIDE, ſe dit proverbialement en ces phraſes. On dit avec un ton admiratif, Dieu nous ſoit en *aide*, dans quelque accident ſurprenant: &, Dieu vous ſoit en *aide*, à ceux qui eſternuënt, ou à des importuns qu'on éconduit.

On dit, Bon droit a bon beſoin d'*aide*, pour dire, Ce n'eſt pas aſſez que d'avoir bonne cauſe, il faut bien encore la ſolliciter. Un peu d'*aide* fait grand bien. On dit d'un homme qui va aux emprunts chez ſes amis, ou d'une coquette qui ne ſe contente pas de ſon mari, qu'ils vont *à la Cour des Aides.*

AIDER. verb. act. Preſter ſon aide, ſon ſecours à quelqu'un, ou aide à ceux qui ſont foibles. Dieu commande d'*aider* aux pauvres, de leur faire des charités, de les aſſiſter dans leurs beſoins. les compagnons *aident* à leurs maiſtres dans leur travail. il faut *aider* ſes amis de ſa bourſe, de ſon credit.

AIDER, ſe dit auſſi des choſes inanimées. Les machines ont été inventées pour *aider* à remuer les gros fardeaux. un peu de vin pur aprés le repas *aide* la digeſtion. la paille *aide* à allumer le feu.

AIDER, ſignifie auſſi, Participer au ſuccez de quelque choſe, lors qu'on s'employe pour la faire reüſſir: ce qui ſe dit tant en bonne, qu'en mauvaiſe part. Celuy qui *aide* un autre à voler, à pecher, ſe rend ſon complice. la faveur, la protection d'un favori *aide* bien à faire fortune. On dit en ce ſens, La perte de ce vaiſſeau a beaucoup *aidé* à la banqueroute de ce Marchand, c'eſt à dire, y a contribué. les petites rentes ne laiſſent pas d'*aider* à vivre. cette ſucceſſion *aidera* à marier cette fille. dix mille eſcus ne ſuffiront pas pour acquerir cette charge, mais ils y *aideront.*

On dit au jeu de la beſte, qu'il faut *aider* au contre, pour dire, taſcher de le faire gagner, en ſe defaiſant de ſes bonnes cartes.

On dit, *Aider* à marcher à une Dame, pour dire, luy donner la main.

On dit, *Aider* à la Meſſe, pour dire, y ſervir, y reſpondre.

On dit au Manege, *Aider* un cheval, lors que l'adreſſe & le ſecours du cavalier luy *aide* à travailler à propos, & à luy faire marquer ſes temps avec juſteſſe par les aides de la main, de la jambe, du talon, de la bride, &c. Mr. Menage derive ce mot de l'Italien *aitare*, qui eſt fait du Latin *adjutare*, qui ſe trouve dans Ennius: d'où les Eſpagnols ont fait *adjudant.*

AIDER, ſe dit auſſi en matiere ſpirituelle. La grace *aide* au pecheur à ſe convertir. en vain travaillons-nous, ſi Dieu ne nous *aide.* une gloſe *aide* à faire entendre le texte. cet Advocat luy a *aidé* de ſon conſeil. le repos d'eſprit *aide* à la gueriſon d'un malade. *aidez* vous, & Dieu vous *aidera.*

AIDER, s'employe ſouvent avec le pronom perſonnel, & ſignifie alors, Se ſervir de quelque choſe. Un paralytique ou impotent eſt celuy qui ne ſe peut *aider* de ſes membres. un gaucher ne s'*aide* pas ſi bien de ſa droite que de ſa gauche. dans la neceſſité on s'*aide* de tout ce que l'on trouve. ce cavalier s'*aide* auſſi bien de la plume que de l'eſpée.

On dit au Palais, qu'un homme s'*aide* d'une piece, quand il la produit pour en tirer quelque advantage, ou induction. On n'eſt point receu à s'inſcrire en faux contre un acte qu'a produit une partie adverſe, que le Juge ne luy ait fait faire une declaration preciſe ſi elle s'en veut *aider.* les preſomptions ſont des adminicules de preuve qui *aident* à la conviction d'un accuſé.

On dit auſſi, qu'il faut qu'un homme s'*aide*, pour dire, qu'il faſſe un effort de luy-même pour profiter du ſecours qu'on luy veut donner. On tireroit bien d'affaire ce Noble oberé, s'il ſe vouloit *aider*, s'il vendoit une terre pour s'accommoder avec ſes creanciers. je ne puis pas vous preſter toute la ſomme que vous me demandez, il faut que vous vous *aidiez*, que vous cherchiez le reſte ailleurs. On dit à des domeſtiques, Tenez, voilà dequoy manger, *aidez* vous.

Ce verbe devient quelquefois reciproque, en y prepoſant la particule *entre.* Il faut que les hommes s'*entr'aident*, qu'ils s'*aident* l'un l'autre, & ſe preſtent un mutuel ſecours.

AIDER, ſe dit proverbialement en ces phraſes. Dieu *aide* à trois ſortes de perſonnes, aux fous, aux enfans, & aux yvrognes. On dit auſſi, qu'il faut *aider* à la lettre, pour dire, ſuppléer à ce qui manque, deviner à demi-mot, excuſer les petits defauts qui ſont en quelque choſe. On dit auſſi, *Aider* à la lettre, lors qu'on adjouſte quelque choſe du ſien en une narration, & qu'on ne la fait pas comme la choſe eſt arrivée.

Chez les Anciens c'étoit une formule de jurement de dire, *Ainſi m'aiſt Dieu*, c'eſt à dire, Je promets de faire une telle choſe, pourvû que Dieu me veuille bien *aider.*

AIDÉ, ÉE. part. paſſ. Un homme *aidé* de la faveur de ſon Prince peut entreprendre beaucoup de choſes.

AIDANT. autre part. & adj. Celuy qui aide. C'eſt un vieux mot, dont on ne ſe ſert plus gueres maintenant. On diſoit autrefois, Malgré luy & ſes *aidans*, dont on a fait ce proverbe corrompu, *Malgré luy, & malgré ſes dents.*

On le dit auſſi abſolument en cette phraſe: *Dieu aidant*, pour dire, S'il plaiſt à Dieu, moyennant ſon ſecours. Je vous iray voir mardy, *Dieu aidant.* ce malade guerira bientoſt, *Dieu aidant.*

A I G.

AIGLAT. ſubſt. maſc. Le petit d'une aigle. Les petits *aiglats* ne prennent pas ſi-toſt la queuë blanche.

AIGLE. ſubſt. fem. Le plus grand, le plus fort, & le plus viſte des oiſeaux qui vivent de proye. Elle a un bec long & crochu, & les jambes jaunes couvertes d'eſcailles, les ongles crochus & fort grands. Son plumage eſt chaſtain, brun, roux, & blanc. Son bec eſt noir par le bout, & bleuaſtre par le milieu, & en quelques autres jaune. Il y a un duvet ſous ſes grandes plumes, dont le tuyau a d'ordinaire neuf lignes de tour. L'orfraye eſt une eſpece d'*aigle*, ou de vautour.

On a dreſſé les *aigles* à la volerie, mais elles ne reüſſiſſent qu'en pays de montagnes. L'*aigle* ne peut tenir long-temps ſur aîle dans les plaines. Elle eſt foible quand elle ſe rabat, & les facres la battent, & la tuënt. Les Peintres repreſentent Jupiter monté ſur une *aigle.* On appelle de bons yeux, des yeux d'*aigle*, parce qu'elle regarde fixement le ſoleil. Un vol d'*aigle*, eſt celuy qui s'éleve au deſſus des autres oiſeaux. Entre les *aigles* qu'on nourriſſoit dans le Palais de Motezume Roy de Mexique, il y en avoit une ſi grande, qu'elle mangeoit un mouton à tous ſes repas. En Latin *aquila.*

AIGLE-FAUÇON, eſt une *aigle* qui prend les oiſeaux de proye.

Ariſtote & Pline font ſix eſpeces d'*aigles*, auxquelles ils ont donné divers noms Grecs fondez ſur la difference de leur plumage: comme, l'*aigle royale* eſt appellée *gueſios* par Ariſtote, & *chryſaëtos* ou *aſterias* par Elian, à cauſe de la couleur rouſſe & comme dorée de ſes plumes, & que ſes taches rouſſes repreſentent des eſtoiles.

AIGLE, en termes de Blaſon, eſt le ſymbole de la Royauté, ſelon Philoſtrate, parce que c'eſt le Roy des oiſeaux. Auſſi l'Empereur la porte-t-il dans ſes armes. On la repreſente quelquefois avec une teſte, quelquefois avec deux, & en ce cas on la qualifie *eſployée*,

ployée, quoy qu'elle n'ait jamais qu'un corps, deux jambes, & deux ailes ouvertes & étenduës, monſtrant entierement l'eſtomac. Celle de l'Empire eſt de cette ſorte. Il y en a de couronnées, d'autres membrées & becquées de different eſmail que celuy du corps; & même il y en a de monſtrueuſes, qui ont des têtes humaines, & de loup. Les premiers qui ſe trouvent avoir porté l'*aigle* en leurs enſeignes, ſont les Perſans, ſelon le témoignage de Xenophon. Les Romains aprés avoir porté diverſes autres enſeignes, s'arreſterent enfin à l'*aigle* la ſeconde année du Conſulat de Marius. On dit que ce fut Conſtantin qui fut auteur de l'*aigle* à deux teſtes, pour monſtrer qu'encore que l'Empire ſemblaſt diviſé, ce n'étoit neantmoins qu'un corps. Cependant cette opinion eſt deſtruite par une *aigle* à deux teſtes, que Lipſe a obſervée dans la Colomne Trajane, & parce que poſterieurement on ne voit qu'une ſeule teſte dans le ſceau de la Bulle d'Or faite du temps de Charles IV. Empereur. Deſorte qu'il y a plus d'apparence à la conjecture du Pere Meneſtrier, qui dit que de même que les Empereurs d'Orient, quand il y en avoit deux ſur le troſne, marquoient leurs monnoyes d'une croix à double traverſe, que chacun d'eux tenoit d'une main, comme étant le ſceptre des Chrêtiens: auſſi firent-ils la même choſe de l'*aigle* dans leurs armoiries; & au lieu de doubler leurs Eſcuſſons & leurs *aigles*, ils les joignirent, & y repreſenterent deux teſtes. Ce que les Empereurs d'Occident ont ſuivi quelque temps aprés.

On appelle auſſi dans les Egliſes *aigle*, le pulpitre de cuivre qui eſt au milieu du Chœur, à cauſe qu'il repreſente une *aigle*: & on dit dans les Chapitres, qu'un Chanoine eſt à l'*aigle*, quand il eſt Semainier, lors qu'il fait l'Office; & c'eſt ſouvent luy qui confere les Benefices de la collation du Chapitre venants à vacquer pendant ſa ſemaine.

On appelle *Pierre d'aigle*, certaine pierre creuſe & ſonnante, à cauſe d'une petite pierre interieure qui eſt dedans, qu'on dit ſervir aux femmes en couche pour retenir, ou faire ſortir l'enfant, ſuivant qu'elle eſt appliquée au deſſus ou au deſſous de la matrice. On l'appelle en Grec, & en Latin *atites*, & *pietra d'aquila* en Italien, parce qu'on la trouve quelquefois dans des nids d'*aigles*. Voyez en les diverſes ſortes dans Dioſcoride, qui dit auſſi qu'elle ſert à deſcouvrir un larron: car ſi on la met dans ce qu'il mangera, il ne le pourra jamais avaler. Matthiole adjouſte, que les oiſeaux de proye n'éclorront jamais leurs petits ſans cette pierre, & qu'ils la vont chercher juſques aux Indes. Mais la pluſpart de ces choſes ſont fabuleuſes. Il y a auſſi aux Indes un bois exquis qu'on appelle *palo d'aquila*, ou *bois d'aigle*, qui croiſt au Royaume de Siam, & dont on fait un grand trafic au Japon.

AIGLETTES, ou *Aiglons*, en termes de Blaſon, ſe dit quand il y a pluſieurs aigles dans un Eſcu. Elles ont bec & jambes, & ſouvent ſont becquées & membrées d'une autre couleur & metail que le gros du corps.

AIGLON. ſ. m. Le petit d'une aigle. Un jeune *aiglon* qui regarde fixement le ſoleil.

AIGLURE. ſ. f. Terme de Fauconnerie, qui ſe dit des taches rouſſes ſemées ſur le deſſus du corps de l'oiſeau qui bigarrent ſon pennage. Le lanier plus que tous les autres oiſeaux eſt bigarré d'*aiglures*. On appelle auſſi cela *bigarrure*.

AIGRE. adj. maſc. & fem. Eſpece d'acide qui a une qualité rude, picquante & deſagreable, tant à l'égard du gouſt, que de l'ouye & de l'odorat. Le vinaigre eſt *aigre*, & picque le gouſt. la voix *aigre*, eſt un ton rude qui écorche l'oreille. ces gands ſentent l'*aigre*, ou bleſſent l'odorat. On appelle un gouſt *aigre*, celuy qu'on ſent quand les viandes reviennent à la bouche.

Ce mot vient du Latin *acer*, comme *alaigre* de *alacer*. Menage. D'autres le derivent de *agreſte*.

AIGRE, ſe dit auſſi d'un metail qui eſt caſſant quand il vient de la mine, & avant qu'il ait paſſé pluſieurs fois par la fonte; & en cet état il eſt difficile à mettre en œuvre. Le cuivre eſt *aigre* juſqu'à ce qu'il ait été fondu. les piſtolets & autres ouvrages de balle ne valent rien, parce qu'ils ſont faits d'un fer *aigre*. il y a des Officiers creés pour marquer le fer *aigre* d'avec le fer dous.

AIGRE, ſe dit auſſi figurément en Morale de l'eſprit & des humeurs. C'eſt un eſprit *aigre*, ſon humeur eſt *aigre*, pour dire, Il eſt prompt à piquer les autres, & il eſt difficile à s'appaiſer. En ce ſens on dit, une *aigre* reprimende, une *aigre* repartie.

AIGRE-DOUX. Qui a le gouſt meſlé de doux & d'aigre. Il ne ſe dit gueres que des fruits. Les anciens Poëtes diſoient, Ton eſprit *aigre-doux*.

AIGRE DE CETRE, eſt un breuvage un peu aigret qui ſe fait avec du citron & du ſucre.

AIGREFIN. ſ. m. Poiſſon de mer qui eſt une eſpece de gros merlan: en Latin *Jecoranus*.

AIGREMENT. adv. D'une maniere aigre. Il ne ſe dit point au propre, mais on dit au figuré, Parler, reſpondre, repliquer *aigrement*.

AIGREMOINE. ſ. m. Eſpece de plante: en Latin *Eupatorium*, ou *Hepatorium*. Voyez *Eupatoire*.

AIGRET, ETTE. adj. Qui a un gouſt mediocrement aigre, & qui eſt agreable comme l'eſpine vinette, la grenade.

AIGRETTE. ſ. f. Oiſeau qui porte ſur la teſte une plume fort blanche, fort haute & fort droite. C'eſt une eſpece de heron blanc, ainſi nommé de l'aigreur de ſon cri: en Latin *aſper erodius*, ou *ardeola*.

AIGRETTE, eſt auſſi la plume de ces oiſeaux qu'on porte en panaches, ou qu'on met en bouquets ſur les colomnes d'un lit.

AIGRETTE, ſe dit auſſi de ce qui a la figure d'une aigrette, comme un bouquet de pierreries qu'on met ſur la teſte, un bouquet de crin qu'on met ſur la teſte des chevaux de carroſſe.

AIGREUR. ſ. f. Qualité de ce qui eſt aigre, qui ſe dit des metaux, des fruits, de la voix, des humeurs.

AIGREUR, ſe dit figurément en Morale des diſcours, des eſprits. Les plaideurs ont beaucoup d'*aigreur* dans l'eſprit, ne ſe parlent qu'avec *aigreur*.

On dit auſſi, l'*aigreur* d'une peine, d'un tourment, d'une douleur. La Philoſophie adoucit l'*aigreur* de tous les maux.

AIGRIR. v. act. Donner, cauſer de l'aigreur. La grande chaleur *aigrit* le lait. le levain *aigrit* la paſte. le vin s'*aigrit* quand il eſt long-temps à l'air.

AIGRIR, ſe dit figurément en Morale, & ſignifie, Piquer, mettre en colere. Cette conference a *aigri* les eſprits, au lieu de les adoucir. cette propoſition l'a *aigri* davantage. les affaires s'*aigriſſent*, s'éloignent de l'accommodement. le mal s'*aigrit*, reſiſte aux remedes, la playe s'envenime.

AIGU, UË. adject. Qui ſe termine en pointe, & qui eſt perçant ou trenchant. Cette coignée eſt bien *aiguë*. le fer de ce javelot eſt fort *aigu*, fort pointu. Ce mot vient de *acutus*, & *aiguiſer* de *acutiare*. Menage. Les mots d'*Aiguille*, d'*Aiguillon*, d'*Aiguillonner* & d'*Aiguillette* ſont ſes derivez.

En termes de Geometrie on appelle un angle *aigu*, celuy qui a moins de 90. degrez: un triangle *aigu* ou *oxigone*, celuy qui a ſes trois angles *aigus*.

AIGU, ſe dit figurément des choſes ſpirituelles. Cet homme a l'eſprit *aigu*, c'eſt à dire, fort ſubtil. une penſée *aiguë*, une pointe *aiguë*, c'eſt une pointe d'eſprit

prit fort ſubtile qui convient à l'Epigramme. ce diſcours eſt plus *aigu* que ſolide.

AIGU, ſe dit auſſi de la voix, des douleurs. Une voix *aiguë*, un ton *aigu*, c'eſt à dire, une voix haute & claire. Une douleur, une fievre *aiguë*, c'eſt à dire, violente, tres-ſenſible.

En Grammaire on appelle un accent *aigu*, celuy qui marque que la ſyllabe ſe doit prononcer d'un ton eſlevé & avec un ſon *aigu*.

Tous ces mots viennent du Latin *acutus*, qui a grand rapport avec l'*oxys* des Grecs.

AIGUADE. ſubſt. fem. Vieux terme de Marine. Renouvellement de proviſion d'eau douce, quand on trouve des lieux propres dans les voyages de long cours. Les vaiſſeaux entrerent dans cette baye pour faire *aiguade*. L'*aiguade* ſe dit également de la proviſion de l'eau, & du lieu où on la fait. On dit dans le même ſens, *Faire de l'eau*.

AIGUAIL. ſ. m. Roſée qui tombe le matin dans les bois, les prez & les campagnes ſur la verdure.

On dit en termes de Chaſſe, que les chiens en veulent bien dans l'*aiguail*, qui ne valent rien au haut du jour.

AIGUE. ſ. f. Vieux mot qui ſignifioit de l'*eau*. Il n'eſt plus en uſage qu'à Lyon, où les bateliers diſent, Beau ſoufleau, voulez-vous paſſer l'*aigue*, pour dire, la *riviere*. Il ſe dit encore en ſes compoſés, *Aigueperſe*, *Aiguemortes*, &c.

AIGUE MARINE. ſ. f. Pierre precieuſe qui eſt de couleur de verd de mer. Elle a la même dureté que l'amethiſte Orientale. C'étoit la dixiéme pierre du Rational du Grand Preſtre des Juifs, à ce que dit Arias Montanus; & elle étoit appellée en Hebreu *tharſis*. Les Italiens l'appellent *agua marina*. Pluſieurs Lapidaires la prennent pour le *beril*. Les Hebreux l'appellent auſſi *jaſphes*, d'où on croit que le mot de *jaſpe* eſt venu.

AIGUIERE. ſ. f. Vaiſſeau rond, & quelquefois couvert, propre à ſervir de l'eau ſur la table. Il faut que ſon corps ſoit cylindrique: car s'il eſt plus enflé en un endroit qu'en un autre, on l'appelle alors *pot à l'eau*. Les *aiguieres* d'argent doivent être marquées & contremarquées au corps, couvercle, & collet du pied. A l'égard des deux coquilles de l'anſe, du bec, du ſitage, ou doucine, du quarré de pied, ils ſont marquez ſeulement du poinçon du maiſtre. Ce mot vient du Latin *aqualis*, qui ſignifie la même choſe. Menage dit qu'il vient de *aquarium*, ou *aquaria*. Car l'on diſoit autrefois *aigue* pour *eau*.

AIGUERÉE. ſ. f. L'eau qui eſt contenuë en une aiguiere. Il a beu une *aiguerée* d'eau tout d'un coup dans la fievre.

AIGUILLE. ſ. f. Petit fer pointu & deſlié, qui ſert à coudre, à broder, & à faire d'autres ouvrages. Broderie faite à l'*aiguille*. le cul d'une *aiguille*, c'eſt l'endroit où elle eſt percée, par où on paſſe le fil ou la ſoye. une picqueure d'*aiguille*. Jeſus-Chriſt a dit qu'un cable entreroit pluſtoſt dans le trou d'une *aiguille*, qu'un riche dans le Royaume des cieux. La pointe d'une *aiguille* la plus deſliée veuë avec le microſcope, reſſemble à une cheville rompuë par le bout, & ſes côtez paroiſſent raboteux & pleins de cavitez. Ce mot vient de *acicula*. Menage.

On dit, qu'une fille ne ſçait pas ficher un point d'*aiguille*, pour dire, qu'elle eſt entierement ignorante ou faineante.

AIGUILLE, ſe dit auſſi de pluſieurs petits inſtruments pointus. Une *aiguille* de teſte, eſt celle qui ſert à coeffer les femmes. *aiguille* à tricotter des bas. *aiguille* d'Emballeur. *aiguille* d'Oculiſte, pour oſter les cataractes des yeux. *aiguille* de Graveur, avec laquelle il deſſigne ſur le vernis. une *aiguille* d'Orfevre, pour enfiler des perles. Le fleau d'une balance a auſſi une *aiguille*, qui marque la moindre inclination de la balance.

AIGUILLE AIMANTÉE, en termes de Marine, eſt cette piece de fer qui eſt au milieu de la bouſſole, qui ſe tourne toûjours au Nord & au Midy, & qui eſt la plus ſeure guide des vaiſſeaux. La declinaiſon, la variation de l'*aiguille* eſt fort inégale & incertaine, & va à plus de ſeize degrez. Le Cap des *Aiguilles* vers le Cap de Bonne Eſperance eſt ainſi nommé, à cauſe que l'*aiguille* n'y decline point.

AIGUILLE, eſt auſſi en termes de Marine, la partie de l'eſperon qui eſt compriſe entre les porte-vergues & la gorgere, ou la partie qui fait une grande ſaillie en mer. On appelle *aiguilles de tré*, celles qui ſervent à coudre les voiles. Il y en a de trois ſortes, de *couſture*, d'*œuillets*, & de *ralingue*.

On appelle auſſi *aiguille*, de petits bateaux peſcheurs dont on ſe ſert en Guyenne.

AIGUILLE, ſe dit auſſi d'une eſtaye ou arcboutant fait d'une longue piece de bois, dont les Charpentiers ſe ſervent pour appuyer le maſt, quand on donne carene au vaiſſeau.

On appelle auſſi *aiguilles*, pluſieurs pieces de bois poſées à plomb, qui ſervent à fermer les pertuis des rivieres pour arreſter l'eau, & qu'on leve quand les bateaux ſe preſentent au paſſage.

AIGUILLE, eſt auſſi une verge de fer qui monſtre ſur les horloges & les cadrans l'heure qu'il eſt. Une monſtre à trois *aiguilles*. l'ombre de l'*aiguille* eſt ſur le midy dans les cadrans au ſoleil. On l'appelle plus ordinairement *ſtile* en Gnomonique.

En termes d'Architecture on appelle *aiguille*, une pyramide baſtie ſur quelque clocher, ou un obeliſque dreſſé dans une grande place. L'*aiguille* de St. Pierre de Rome.

AIGUILLE, eſt auſſi un poiſſon de mer long & menu par ſa partie anterieure, qui reſſemble à une *aiguille*: en Latin *acus*.

AIGUILLE, en Fauconnerie, ſe dit d'une eſpece de maladie de faucons, qui s'engendre de petits vers courts, ou lombriques, qui ſont plus dangereux que les filandres, qui ſont des vers plus longs qui s'engendrent dans leur chair.

AIGUILLE, ſe dit proverbialement en ces phraſes. Il eſt venu de fil en *aiguille*, pour dire, d'un propos à l'autre & de ſuitte. Faire un procés ſur la pointe d'une *aiguille*, pour dire, Conteſter ſans ſujet, ou pour une affaire de peu d'importance. On dit de celuy qui fait pluſieurs menus emprunts d'outils, qu'il luy faut fournir de fil & d'*aiguille*.

Ce mot vient du Latin *acus*, qui a la même ſignification, qui vient d'*acutus*, *aigu*.

AIGUILLE'E. ſ. f. Certaine quantité de fil, de ſoye, de laine, qu'on paſſe dans une aiguille, proportionnée à l'étenduë du bras qui la tire.

AIGUILLETTE. ſ. f. Cordon ou tiſſu ſerré par les deux bouts, qui ſert à attacher quelque choſe à une autre. On attache le haut de chauſſes avec une *aiguillette*. un ferret d'*aiguillette*.

On appelle auſſi *aiguillettes*, des touffes de rubans ou de cordons ferrez qu'on met au bas des chauſſes, ou aux imperiales de carroſſe, ſeulement pour les orner.

Noüer l'*aiguillette*, ſe dit d'un pretendu malefice qui empeſche qu'on ne conſomme le mariage.

On dit au Manege, Noüer l'*aiguillette*, quand un cheval ſauteur s'épare & ruë entierement du train de derriere, allongeant les jambes également de toute leur eſtenduë.

On appelle auſſi *aiguilles*, les parties longues & menuës comme des filets qui ſe trouvent dans les chairs des animaux, & autres corps qui ſouffrent ſemblables di-

viſcoſité ce qu'en Medecine on appelle des *flotes*, ou plûtoſt *flatuoſité*.

On dit proverbialement, Lâcher l'*aiguillette*, pour dire, Satisfaire aux neceſſitez naturelles. On dit, qu'on ne doit point ſervir un maiſtre qui ſerre ſes vieilles *aiguillettes*, c'eſt à dire, qui eſt trop bon ménager. Courir l'*aiguillette*, ſe dit d'une femme qui va ſe proſtituer deçà & delà. Ce qui vient de ce qu'autrefois à Toulouſe les femmes debauchées eſtoient obligées de porter une *aiguillette* ſur l'eſpaule pour marque d'infamie. Ce que Paſquier dit avoir veu encore pratiquer de ſon temps. C'eſtoit une execution de l'Ordonnance de St. Louïs. Boyer le témoigne auſſi ſur la Couſtume de Bourges.

AIGUILLETTER. v. act. Attacher ſon haut de chauſſes avec une ou pluſieurs aiguillettes.

AIGUILLETTÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. Autrefois on eſtoit toûjours *aiguilletté*, pour dire, qu'on avoit le haut de chauſſes attaché au pourpoint avec pluſieurs aiguillettes.

AIGUILLIER. ſ. m. Ouvrier qui fait des aiguilles. Ce mot vient encore d'*acus* Latin.

AIGUILLON. ſubſt. maſc. Ce qui eſt piquant en maniere d'aiguille. Les bouviers chaſſent leurs bœufs avec un *aiguillon*. les heriſſons ſont couverts de pointes & d'*aiguillons*. les abeilles ont un *aiguillon* dont la figure ſe voit dans la Micrographie de Mr. Hook, & dans le Journal des Sçavans.

AIGUILLON, ſe dit figurément en Morale de ce qui excite. Le gain eſt un puiſſant *aiguillon* pour le travail. nos paſſions ont plus beſoin de bride que d'*aiguillon*.

AIGUILLONNER. verbe qui à l'act. ne ſe dit qu'au figuré, & ſignifie, Exciter, pouſſer quelqu'un à faire, ou à entreprendre quelque choſe. L'exemple de nos ayeuls nous *aiguillonne* à la vertu.

Ce mot vient du Latin *aculeus*, qui ſignifie le même.

AIGUISEMENT. ſ. m. Action d'aiguiſer. Il a fait couſté pour l'*aiguiſement* de ſes couteaux.

AIGUISER. v. act. Rendre picquant & trenchant en frotant ſur quelque meule ou pierre dure. Les faucheurs *aiguiſent* leurs faulx de moment en moment avec des queux ou des dalles. les tailleurs de pierre *aiguiſent* leurs marteaux & leurs ciſeaux ſur des pavez. on porte les couteaux & les raſoirs chez les émouleurs pour les *aiguiſer* & les paſſer ſur la meule, ſur la pierre pour leur donner le fil.

AIGUISER, ſe dit figurément de l'eſprit & de quelques paſſions. Les Conferences Academiques *aiguiſent* l'eſprit, le rendent plus ſubtil, plus prompt à l'eſtude. un regouſt *aiguiſe* l'appetit, l'augmente, le renouvelle.

On dit proverbialement, *Aiguiſer* ſes couteaux, pour dire, Se preparer au combat: *Aiguiſer* ſes dents, pour dire, Se preparer à bien manger.

AIGUISÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

AIGUISÉ, en termes de Blaſon, ſe dit des pieces qui ont les bouts aigus & terminez en pointe: comme, une croix *aiguiſée*, une faſce *aiguiſée*, des pals *aiguiſez*. Quand ils ne ſont pointus que par le bout d'embas, on les appelle *ſechez*.

Ces mots viennent du Latin *acuere*, qui a la même ſignification.

A I L.

AIL. ſubſt. maſc. Plante de la nature de l'oignon, qui a une odeur tres-forte. Il y a un *ail* de jardin, & un *ail* d'Egypte. Celuy-cy n'a qu'une ſeule teſte comme le poireau, laquelle eſt douce, petite, & tirant ſur le pourpre. Matthiole l'appelle *ail maſle*. Celuy qui croiſt dans les jardins eſt gros & blanc, & a pluſieurs coſtes & noyaux. Il y a un *ail* ſauvage qu'on appelle *Serpentin*, qui croiſt par tout. Il n'a qu'une teſte ſans coſtes, & eſt beaucoup moindre que l'*ail* domeſtique: toutefois il luy eſt ſemblable en gouſt & en odeur. Ses feuilles ſont plus eſtroites, & ſa tige plus greſle, à la cime de laquelle il jette une fleur incarnate, d'où ſont une graine noire. Il y a auſſi un *ail poireau*, qui eſt gros comme un poireau, & qui participe aux qualitez de l'un & de l'autre: en Latin *ſcorodopraſon*. On ne peut ſouffrir l'haleine de ceux qui ont mangé de l'*ail*. On dit des *ails* au plurier, & une *gouſſe d'ail*, au ſingulier. Les Eſpagnols vivent d'*ail* ordinairement. En Latin *allium*, qui vient du Grec *aglis*, qui ſignifie la teſte de l'ail.

AILE. ſ. f. La partie de l'oiſeau qui l'éleve ou qui le ſouſtient en l'air, quand elle eſt eſtenduë. L'*aigle* eſt un oiſeau qui vole à tire d'*aile*. les faucons ſe tiennent long-temps ſur *aile*: ils ont l'*aile* viſte, trenchante, l'*aile* forte, l'*aile* entiere. On dit auſſi, Faire voir en *aile* l'oiſeau, le mettre en *aile*: voler de belles *ailes*. La chauve-ſouri n'a point de plumes à ſes *ailes*. les pouſſins ſont encore ſous l'*aile* de la mere. En ce ſens il vient du Latin *ala*, qui peut venir du Grec *ilai*, qui ſignifie des eſcadrons de Cavalerie arrangés à coſté de l'Infanterie.

AILE, ſe dit auſſi de cette partie charnuë qui s'eſtend de l'eſtomac à la cuiſſe dans les volailles qu'on mange. Une *aile* de chapon, de perdrix. il y en a qui preferent la cuiſſe à l'*aile*.

AILE, en termes d'Anatomie, ſe dit de pluſieurs parties du corps: & premierement les lobes du foye s'appellent ſouvent *ailes* ou *ailerons*. On appelle *ailes* & *ailerons*, des chairs molles & ſpongieuſes qui ſortent de la partie naturelle des femmes, que quelques-uns appellent *Nymphes* ou *Dames des eaux*, parce qu'elles ſervent aux conduits de l'urine. On appelle auſſi *ailes* ou *ailerons*, les deux cartilages qui ſont aux coſtez du nez, & qui forment les narines. Pareillement on appelle *aile* ou *aileron*, le haut des oreilles.

L'AILE, en termes de Blaſon, quand elle eſt ſeule, s'appelle un *demi-vol*; & lors qu'il y en a deux, s'appelle un *vol*: ce qui ſe dit de quelque oiſeau que ce ſoit.

On appelle au Manege *ailes*, ces pieces de bois qu'on met aux coſtez de la lance pour la charger vers la poignée.

AILE, en termes de Botanique, ſe dit des branches ou des feuilles qui pouſſent à coſté l'une de l'autre ſur les tiges des arbres ou des plantes.

AILE, ſe dit auſſi d'un moulin à vent. Ce ſont ces grands chaſſis couverts de toile où le vent s'engouffre pour les faire tourner, qu'on appelle autrement *volants*.

Les Ouvriers nomment auſſi les *ailes* d'une fiche ou couplet, ces deux petits morceaux de fer mobiles par le moyen de leurs charnieres, qui ſervent à ſouſtenir & à faire mouvoir des portes, ou des feneſtres, ou des volets briſés. Ils appellent *ailes* de lucarne, les deux coſtez qui poſent ſur les chevrons, & qu'on appelle autrement *joüées* de la lucarne.

Les Vitriers appellent encore *ailes* ou *ailerons*, ces petites extremitez du plomb qui ſert à engager les loſanges du verre dans les panneaux des vitres, & à les y tenir ferme.

AILE, ſe dit figurément en choſes morales & ſpirituelles, & ſignifie, Protection, tutelle. C'eſt une fille d'honneur qui a toûjours eſté élevée ſous l'*aile* de la mere. Et ſur tout en Poëſie:

Cache la ſous ton *aile* au jour épouvantable,

dit Deſportes en parlant à Dieu en faveur de l'ame pechereſſe. Malherbe a dit auſſi:

Et ſon ame eſtendant ſes *ailes*,
Fut toute preſte à s'envoler.

On dit auſſi, La peur luy a mis des *ailes* aux talons, pour dire, l'a fait fuir en diligence. on peint Mercure avec des

des *ailes* aux talons. l'amour luy preſtera ſes *ailes*. On en donne auſſi au cheval Pegaſe, aux vents, & autres choſes ſemblables, &c.

On dit encore poëtiquement, Son nom volera ſur les *ailes* de la Renommée, ſur l'*aile* des beaux vers, pour dire, que ſa reputation ira bien loin. On dit auſſi, Sur l'*aile* des zephyrs.

On donne auſſi figurément des *ailes* aux Cherubins & aux Anges. Les Cherubins devant Dieu ſe couvrent la face de leurs *ailes*: ils couvroient l'Arche de leurs *ailes*.

On appelle les *ailes* d'un baſtiment, ce qu'on baſtit à droit & à gauche pour accompagner le principal corps de logis, & faire les deux coſtez de la court. Ce baſtiment eſt imparfait, il n'y a qu'une *aile* de baſtie. On appelle auſſi ces *ailes*, *bras* ou *potences*.

On appelle auſſi *aile* dans les Egliſes, ce qui eſt à droit & à gauche de la croiſée, & quelquefois tout le tour des bas coſtez ou des petites voutes qui ſont à coſté de la grande. Le portail de l'*aile* droite eſt plus beau que celuy de la gauche, on n'a baſti que le Chœur, on va bientoſt travailler aux *ailes*.

AILE, ſe dit en termes de Guerre des deux extremitez d'une armée rangée en bataille. L'*aile* droite fut la premiere rompuë. la Cavalerie ſe met ſur les *ailes*. En ce ſens ce mot vient de *alauda*, ſelon Bochart, qui ſignifioit une Legion Gauloiſe, ainſi nommée à cauſe de la figure des caſques que portoient les ſoldats, qui étoient creſtez comme des alouettes. On dit que Pan, l'un des Capitaines de Bacchus, a eſté le premier inventeur de cette maniere de ranger une armée en bataille: d'où vient que les Anciens l'ont peint avec des cornes à la teſte, parce qu'ils appelloient *cornes* ce que nous appellons les *ailes*.

AILE, ſe dit auſſi des deux coſtez de chaque bataillon ou eſcadron des dernieres files. Les picquiers ſont rangez au milieu, & les mouſquetaires ſur les *ailes*. On a commencé à défiler par l'*aile* droite. Les manches d'un bataillon ſont auſſi ſes *ailes*.

AILE, ſe dit auſſi dans le diſcours ordinaire de ceux qui marchent à coſté, & un peu à l'écart, pour donner ſecours au beſoin. Il ſembloit que ce Prevoſt marchaſt ſeul; mais il y avoit pluſieurs Archers ſur les *ailes* pour l'aſſiſter.

AILE, ſe dit auſſi en termes de Fortification, du flanc d'un baſtion, & plus ordinairement des longs coſtez d'un ouvrage à corne ou couronné, qui ſont flanquez par quelque endroit de la place, par quelque dehors ou travail particulier.

AILE, ſe dit proverbialement en ces phraſes. Cet homme ne bat plus que d'une *aile*, pour dire, que ſon credit, ſa fortune, ſon eſprit, ſont diminuez, & qu'il n'en peut plus: On luy a tiré une plume de ſon *aile*, pour dire, qu'on luy a arraché quelque choſe de ſon bien: qu'On en tirera pied ou *aile*, pour dire, qu'on tirera quelque choſe d'une affaire, & qu'on ne perdra pas tout: On luy a rogné les *ailes*, pour dire, qu'on a retranché de ſon autorité, de ſes richeſſes. On dit d'un temeraire, qu'il a voulu voler avant que d'avoir des *ailes*, qu'il n'a pas encore l'*aile* aſſez forte, pour dire, qu'il a commencé trop toſt quelque entrepriſe au deſſus de ſes forces. On dit d'un homme malheureux, qu'il en a dans l'*aile*, pour dire, qu'il luy eſt arrivé quelque accident faſcheux, ou bien qu'il a paſſé les 50. ans, qu'on marque avec une *L*.

AILÉ, ÉE. adj. Qui a des ailes. Pegaſe eſt un cheval *ailé*. Les Poëtes appellent auſſi les oiſeaux, les peuples *ailez*. les papillons, les cigales ſont des inſectes *ailez*. les Bonites ſont des poiſſons *ailez* qui ſont frequents ſur l'Ocean Athlantique.

En termes de Blaſon on appelle un oiſeau *ailé*, quand ſes ailes ſont d'un autre émail que ſon corps. On appelle auſſi *ailé*, tout ce qui eſt peint avec des ailes, quoy que contre ſa nature: comme, un cerf *ailé*, un cœur *ailé*, des dragons, des ſerpents *ailez*, une main *ailée*, une teſte de leopard *ailée*, une bande *ailée*, &c.

AILERON. ſ. m. qui ſe dit des nageoires des poiſſons qui leur ſervent comme d'ailes ou de rames pour s'agiter dans l'eau.

AILERON, ſignifie auſſi, les planches qui font tourner les rouës des moulins à eau.

On appelloit auſſi autrefois *Ailerons*, de petits bords d'eſtoffe qu'on mettoit aux pourpoints pour couvrir les couſtures du haut des manches.

AILLEURS. adverbe de lieu. Autre part. Quand on ne trouve pas à vivre en un lieu, il en faut chercher *ailleurs*. On dit d'un homme diſtrait, Son corps eſt icy, mais ſon eſprit eſt *ailleurs*. J'apprends d'*ailleurs*, pour dire, d'un autre coſté.

On le dit auſſi au figuré. Cela procede d'*ailleurs*, pour dire, d'une autre cauſe. Ce mot vient de *alsorſum*. Menage. D'autres le derivent de *alibi*.

AILLEURS, ſert quelquefois de conjonction ou de tranſition, quand on veut alleguer une nouvelle raiſon. D'*ailleurs* il me ſemble, &c.

A I M.

AIMABLE. adj. maſc. & fem. Qui a des qualitez qui attirent l'amour, ou l'amitié de quelqu'un. Cet homme eſt fort *aimable* par ſa belle humeur. cette femme eſt *aimable* par ſa beauté. allons en ces *aimables* lieux où, &c. J'en garderay toûjours l'*aimable* ſouvenir. Ce mot vient du Latin *amabilis*.

AIMANT. ſ. m. Pierre minerale noire qui a de merveilleuſes proprietez; entre autres, d'attirer le fer, & de tourner ſes poles vers le Nord & le Midi; & même de communiquer ſa vertu au fer qui la touche. On la trouve dans toutes les mines, & ſur tout en celles de cuivre & de fer, de la nature deſquels elle participe. Le bon *aimant* eſt fort ſolide, peu poreux, & peu peſant, homogene, de couleur d'eau, ou d'un noir luiſant, & quelquefois d'une couleur perſe ou bleu obſcur ou tirant ſur le roux. C'eſt une viſion de croire qu'il y ait de l'*aimant* blanc. La vertu que l'*aimant* a communiquée au fer ſe perd, ſi on luy fait changer de figure, ſoit avec le marteau, ſoit avec les doits, comme une aiguille droite, ſi on la courbe, ou quand elle eſt courbe, ſi on la redreſſe. Ainſi l'aſſeure le Pere François Maria Grimaldi dans ſa Phyſique. On appelle un *aimant* genereux, celuy qui attire fortement le fer. L'*aimant* ſe conſerve en lieu ſec & entouré d'eſcarlate: mais pour luy faire bien conſerver ſa vigueur, il faut l'armer & le ſuſpendre par ſon équateur avec une corde de boyau, pour luy laiſſer prendre ſa ſituation au Midi. S'il vient à tomber, il perd ſa force pour quelque temps. On trouve ſes poles en luy appliquant un morceau d'aiguille à coudre: car les deux endroits où les deux aiguilles demeureront droites, ce ſont les deux poles. On tient que l'*aimant* rend ſous ceux qui en ont pris, & que ſon contrepoiſon eſt l'or & la pierre d'eſmeraude. Matthiole dit que l'*aimant* fondu avec de la bronze rouſſe, le fait devenir de couleur d'argent, comme la calamine donne la couleur d'or au cuivre. Pline dit que Dinocrates Alexandrin avoit commencé à vouter d'*aimant* le temple d'Alſinoé, afin d'y faire tenir ſon image ſuſpenduë en l'air qui eſtoit toute de fer. On a fait accroire au peuple la même choſe de la voute du ſepulcre de Mahomet. Mais ce ſont toutes fables. Gaſſendi & le Pere Fournier derivent ce mot de l'amour que l'*aimant* a pour le fer & pour le pole, *quia nil amantius quàm attrahere & retinere*. Menage le derive de *adamante*, ablatif de *adamas*, dont on a uſé en cette

ſignification. On l'appelle en Latin *magnes*, *lapis Lydius* ou *Heraclius*, parce qu'on le trouvoit dans Heraclée qui eſt une ville de Magneſie qui fait partie de la Lydie; ou du nom d'un berger nommé *Magnes*, qui le premier le deſcouvrit avec le fer de ſa houlette au mont Ida, comme témoigne Nicander. On l'appelle auſſi *Pierre Herculienne*, à cauſe qu'elle monſtre les chemins, dont Hercule eſtoit le Dieu & le guide. C'eſt ainſi qu'elle eſt nommée dans Euripide. On l'appelle auſſi *ſideritis*, à cauſe qu'il attire le fer, que les Grecs nomment *ſideros*; & en vieux François *calamite*. Gilbert, Cabeus, les Peres Grandami & Kircher, en ont écrit amplement. Le Pere Lieutau en a donné un nouveau Syſteme. Deſcartes, Rohaut en ont expliqué pluſieurs experiences.

AIMANTER. v. act. Faire toucher une aiguille à de l'aimant pour la faire tourner au Nord.

AIMANTÉ, ÉE. part. L'aiguille *aimantée* eſt l'aiguille de la bouſſole.

AIMANTIN, INE. Qui a la vertu de l'aimant, ou une nature ſemblable. Pluſieurs Philoſophes attribuënt à la terre une vertu *aimantine*, qui luy fait attirer les corps graves.

AIMER. v. act. Avoir de l'affection pour quelque choſe. Il faut *aimer* Dieu de tout ſon cœur, ſon prochain comme ſoy-même. il eſt naturel d'*aimer* ſa femme & ſes enfants, ſes amis. les uns *aiment* le bien, les autres la gloire. les uns *aiment* l'eſtude, les autres les plaiſirs, le vin, la desbauche, le jeu. On dit, qu'un homme *aime* ſa maiſon, quand il eſt attaché à ſon ménage, à ſes affaires.

AIMER, abſolument, ſe dit en parlant de l'inclination qu'on a pour une maiſtreſſe. Il *aime*, c'eſt tout dire. il *aime* en bon lieu. Le mot d'*aimer* s'applique également à l'amitié & à l'amour.

AIMER, ſe dit auſſi avec le pronom perſonnel; & alors il ſignifie, Se plaire. Il *s'aime* bien à la Cour, à la guerre, à l'eſtude. les élephants ne *s'aiment* pas dans les pays froids. les ſaules, les aulnes *s'aiment* dans les lieux humides. On dit auſſi, qu'une perſonne *s'aime* bien, quand elle a un ſoin extraordinaire de ſa perſonne, ou quand elle a trop d'amour propre.

AIMER, ſe dit proverbialement en ces phraſes. Qui *aime* Bertrand, *aime* ſon chien. On dit à la guerre, ou en quelque entrepriſe perilleuſe, Qui m'*aime*, me ſuive. On dit auſſi, Qui bien *aime*, bien chaſtie. Il n'eſt pas dégouſté, il *aime* mieux deux œufs qu'une prune, pour dire, il prefere un grand avantage à un moindre. On dit auſſi burleſquement, Il l'*aime* comme ſes petits boyaux, comme la prunelle de ſes yeux.

AIMÉ, ÉE. part. & adj. C'eſt mon fils bien-*aimé*, dit l'Ecriture. on ne trouve rien mauvais de la perſonne *aimée*, c'eſt à dire, d'une maiſtreſſe.

Ces mots viennent du Latin *amaro*, qu'on pourroit tirer du Grec *hamao*, *congrego*: parce que l'amitié n'eſt autre choſe qu'une union de cœurs.

A I N.

AINE. ſubſt. fem. Partie du corps où ſe fait la jonction de la cuiſſe & du ventre. Il y a dans l'*aine* une glande ou émonctoire où ſe forment les bubons peſtiferés, ou ceux du mal Venerien. Ce mot vient *ab inguine*, ſignifiant la même choſe. Menage.

AINS, *Ainçois*. adv. Ce ſont de vieux mots qui ſignifioient autrefois *Mais*. On dit encore dans le burleſque, *Ains au contraire*, pour dire, *Tout au rebours*. Ce mot vient de l'Italien *anzi*, qui a été fait de *ante*. Menage. D'autres le derivent du Grec *anti*, ou du Latin *aſt*, parce que c'eſt un terme correctif qui marque quelque objection, ou quelque choſe de contraire.

On diſoit autrefois *Ainſné*, pour dire, l'*Aiſné*, celuy qui eſt né avant les autres, comme on diſoit *Maiſné*, pour dire *Puiſné*.

AINSI. adv. qui ſignifie, De même, comme: par exemple, Cela eſt *ainſi* comme vous l'avez dit. quand on eut fait ſilence, l'Orateur parla *ainſi*. On reſpond pluſieurs requeſtes avec cette formule, Soit fait *ainſi* qu'il eſt requis.

AINSI, ſert particulierement aux deux membres de la comparaiſon. *Ainſi* que le hibou craint le ſoleil, *ainſi* le pecheur fuit la lumiere. On dit auſſi, Tout *ainſi* comme, par *ainſi*, comme *ai ſi fait*. Ce mot vient de *in ſic*. Menage.

AINSI SOIT-IL, *Amen*. C'eſt un ſouhait qu'on fait à la fin de toutes les prieres, ou quand quelqu'un fait eſperer à un autre quelque choſe qui luy ſera advantageux. Deſmareſts a dit dans les Viſionnaires:

Ainſi les celeſtes brandons
Verſent ſur ton chef mille dons.

A J O.

AJOURE'. adj. Terme de Blaſon, qui ſe dit des pieces qui ſont percées, & à jour. On le dit auſſi d'un chef crenelé dont les creneaux ſont remplis d'une autre couleur que le champ. On le dit auſſi des jours d'une tour & d'une maiſon, quand ils ſont d'un autre émail, & ſe dit particulierement de l'ouverture du chef, ſoit qu'elle ſoit ronde, quarrée, ou en croiſſant.

A I R.

AIR. ſ. m. Element liquide & leger qui environne le globe terreſtre; la mer & la terre. L'*air* ſe diviſe en baſſe, en moyenne, & en ſuprême region. l'eau ſe reſout, s'évapore en *air*. on ne peut vivre ſans la reſpiration de l'*air*. on ne peut pas vivre de l'*air*. les Anciens n'ont point connu la peſanteur de l'*air*. on connoiſt la gravité de l'*air* par le Barometre, ſa chaleur par le Thermometre, ſa ſechereſſe par l'Hygrometre. on a trouvé l'invention de pomper l'*air* pour faire du vuide, par la machine de Mr. Boyle. Mr. Mariotte dans ſes Eſſais de Phyſique dit que l'*air* ſe peut dilater plus de quatre mille fois davantage qu'il n'eſt auprés de la terre avant que d'eſtre dans ſa dilatation naturelle, telle qu'il l'a au haut de l'athmoſphere, où il n'eſt chargé d'aucun poids. Sa hauteur, ſuivant ſon calcul, ne va gueres qu'à 20. lieuës: & elle n'iroit pas à 30. quand il ſeroit huit millions de fois plus rareſié que celuy qui eſt prés de la terre. Le même Mariotte pretend que l'*air* eſt bleu, contre l'opinion de pluſieurs qui le croyent ſans couleur. Quelques-uns ſoutiennent que l'*air* des lieux ſouſterrains n'eſt pas effectivement plus froid en eſté, mais qu'il paroiſt ſeulement tel en comparaiſon du dehors, qui eſt beaucoup plus chaud. On infere de la peſanteur de l'*air*, que la terre eſt autant comprimée par l'*air* qui l'environne, que ſi elle étoit par tout couverte d'eau à la hauteur de 31. pieds: & on croit que la proportion du poids de l'*air* à l'eau eſt comme d'un à mille.

On dit, Prendre l'*air*, pour dire, Se promener: Changer d'*air*, Aller en un lieu éloigné, ou bien deſcouvert. On dit, Donner de l'*air* à un tonneau: Prendre l'*air* du feu, pour dire, Se chauffer legerement. On dit encore, qu'un homme a pris du mauvais *air*, quand il a eſté en un lieu où il a pris la peſte.

En termes de Poëſie on dit les plaines de l'*air*, les campagnes de l'*air*. Ganimede fut enlevé dans les *airs*. Junon eſt la Deeſſe de l'*air*.

AIR, ſignifie auſſi, Souffle, vent, haleine. Le vent

eſt

eſt defini par les Philoſophes, un *air* agité. il faut donner de l'*air* à ce feu, ſi on veut qu'il bruſle. il fait un *air* doux, un *air* eſtouffant, un *air* frais.

AIR, ſe dit figurément en Morale des choſes qui n'ont pas de verité, ou de fondement ſolide. Ainſi on dit, Donner un exploit en l'*air*, pour dire, le ſouffler, ne le donner point du tout. On dit auſſi, Parler en l'*air*, c'eſt, Alleguer un fait ſans preuve, ou ſans monſtrer la charge ou le pouvoir qu'on a de parler ainſi.

AIR, ſe dit auſſi en termes de Muſique, d'une conduitte de la voix, ou des autres ſons par de certains intervalles naturels ou artificiels qui frappent agreablement l'oreille, & qui témoignent de la joye, de la triſteſſe, ou quelque autre paſſion. On les appelle ainſi, parce qu'ils proviennent des divers mouvements de l'*air*. Voilà un bel *air*, une belle compoſition de Muſique : ce qui ſe dit, ſoit qu'on l'applique à des paroles pour chanter, ſoit qu'on le mette ſeulement ſur les inſtruments : comme, un *air* de Cour, un *air* de Ballet, un *air* à boire. on a mis cet *air* ſur le luth. les *airs* de Boiſſet, de Lambert, de Lully. Ce mot d'*air* vient du Grec *ao*, qui ſign. *je reſpire*.

AIR, ſignifie encore, Maniere d'agir, de parler, de vivre, ſoit en bonne, ou en mauvaiſe part. Il eſt des gens du bel *air*. il a l'*air* de pedant, de campagnard. il a bon *air*, bonne grace à parler, à danſer. il vit d'un *air* à ſe faire bien des amis, ou des ennemis. il a l'*air* bas, l'*air* dedaigneux. ce que vous me rapportez qu'il a dit, a bien de ſon *air*, de ſon ſtile. il a bien l'*air* d'être du complot. Les Allemands diſent *ards* en la même ſignification.

AIR, ſignifie auſſi, la mine, les traits du viſage. Ces deux perſonnes ont bien de l'*air* l'une de l'autre.

On dit auſſi, qu'un tableau a bon *air*, que le Peintre a bien pris l'*air* d'un viſage, qu'il y a de beaux *airs* de teſte, pour dire, qu'un tableau eſt bien reſſemblant ou bien deſſigné.

On dit abſolument d'un homme, qu'il ſe donne des *airs*, pour dire, qu'il affecte des manieres qui le rendent ridicule pour vouloir paroiſtre plus qu'il n'eſt.

AIR, en termes de Manege, eſt le mouvement des jambes d'un cheval avec une cadence & une liberté naturelle qui le fait manier avec juſteſſe. Ce cavalier a bien rencontré l'*air* de ce cheval, & il manie bien terre à terre. ce cheval prend l'*air* des courbettes, le preſente bien à l'*air* des cabrioles. le pas, le trot, le galop ne ſont pas comptez au nombre des *airs*.

On dit au pluriel, qu'un cheval a les *airs* relevez, pour dire, qu'il s'eſleve plus haut qu'au terre à terre, & qu'il manie à courbettes, à croupades, à ballotades, à cabrioles.

On dit proverbialement, qu'un homme a toûjours un pied en l'*air*, pour dire, qu'il eſt alaigre, remuant, coureur. Ce ſont des promeſſes, des deſſeins en l'*air*, des raiſons en l'*air*, des contes en l'*air*, pour dire, qui ſont ſans fondement, ſans ſolidité, qui ne reüſſiront pas.

AIRAIN. ſ. m. Cuivre, metail rouge qu'on meſle quelquefois avec de la calamine pour le rendre jaune, & dont on fait de la bronze, de la fonte, du leton, &c. Il ſert à faire des utenciles de meſnage, des cloches, des canons, &c. Le vitriol ſe trouve dans les mines d'*airain*. Ce mot vient du Latin *as*, *æris*, ou de *æramium*, ou de *æramen*.

AIRAIN DE CORINTHE, étoit un meſlange de metaux, fort eſtimé chez les Anciens, fait, ſelon quelques-uns, de quatre parties d'or, & une d'argent.

On dit en Poëſie, Le Siecle d'*airain*, pour ſignifier le troiſiéme âge du monde : & que le ciel eſt d'*airain*, pour dire, qu'il eſt dur & inexorable. Il eſt dit dans Job, que les cieux ſont tres-ſolides, & fondus comme de l'*airain*. On dit auſſi, qu'un homme a un front d'*airain*, pour dire, qu'il ne rougit point.

On dit en proverbe d'un homme ſimple, qu'on luy fait accroire que des veſſies ſont des lanternes, & que les nuës ſont poëles d'*airain*.

AIRE. ſ. f. Place où la terre eſt bien battuë & preparée pour battre les grains, ſoit dans la campagne, ſoit dans une grange. Ce mot vient d'*æër*, *quaſi ſolum ſub dio & æere*. En pluſieurs lieux on bat les bleds en pleine campagne : d'où vient que les Italiens appellent *ſolaio*, & les Eſpagnols *ſolar*, ce que nous appellons *aire*, *quaſi ſub ſole*. Il vaut mieux faire venir ce mot du Latin *area*, qui ſignifie le même, & qui vient du verbe *areo*. Il eſt neceſſaire que les *aires* ſoient ſeches pour y pouvoir travailler.

En termes de Fauconnerie *Aire* ſignifie le nid, ou le rocher, ou le precipice que les faucons choiſiſſent pour faire leurs petits fauconneaux : de là on dit un faucon de bonne *aire*.

AIRE, ſe dit auſſi du nid des autours, encore qu'ils airent ſur des arbres, *quaſi æëreus*, *aut in arbore & nubibus ſitus*.

AIRE, en parlant d'un baſtiment, ſe dit de la capacité de ſa ſole, de ſon plancher. Il faut tant de milliers de quarreaux pour couvrir l'*aire* de cette chambre. l'Ordonnance des Eaux & Foreſts veut que les bois des habitans ſoient couppés à tire & à *aire*, c'eſt à dire, qu'ils ne ſoient point choiſis çà & là, mais couppés entre les liſieres, ou parois marqués, & qu'il s'y faſſe un champ, ou une *aire* dans laquelle on ne laiſſe que les arbres de reſerve.

En termes de Geometrie *aire* ſignifie la ſuperficie, l'eſpace enfermé entre pluſieurs lignes, ou en quelque figure que ce ſoit. Archimede a trouvé un triangle dont l'*aire* eſt égale à celle d'un cercle. l Egliſe de St. Sulpice eſt plus petite que celle de Noſtre Dame ; & cependant ſon *aire* ſera plus grande, parce qu'il y aura moins de piliers.

En termes de Marine on appelle *Aire de vent*, un vent qui ſouffle ſur une ligne, pointe, ou diviſion du compas de mer, lequel eſt diviſé en 32. vents. On l'appelle auſſi, *trait de vent*, *rumb de vent*, *lit de vent*, ou *quart de vent*.

AIRER. v. n. qui ſe dit en parlant des faucons & autours qui *airent*, ou font leurs nids ſur des rochers, ou des arbres.

AIRIER. v. act. Mettre en grand air, chaſſer l'air infecté d'une maiſon. Il faut eſtendre ces habits dans la cour pour les *airier*. il faut bruſler des bois odorants dans les chambres pour les *airier*. on *airie* avec grand ſoin les maiſons où il y a eu de la peſte. Ce mot vient d'*æër* Latin, en François *air*.

AIS.

AIS. ſubſt. maſc. Piece de bois de ſiage longue, & peu eſpaiſſe. *Ais* de ſapin. *ais* de bateau. on fait des planchers, des cloiſons avec des *ais*. On dit auſſi, des *ais* ou feuilles de carton. Ce mot vient de *axis* Latin, qui a été pris ſouvent dans cette ſignification. Menage. D'autres le derivent de *aſſer*, qui ſignifie une *piece de bois*.

AISSI. ſ. m. Petit ais, petite planche & fort mince qui eſt faite comme une petite tuile, & qui ſert à couvrir les maiſons & les granges des payſans. On l'appelle autrement *bardeau*, ou *aiſſeau*. Ce mot vient d'*ais ſcié*.

AISANCE. ſ. f. Commodité. Il a acheté cette maiſon avec toutes ſes *aiſances* & appartenances. En ce ſens il ne ſe dit qu'en Pratique. On dit auſſi, qu'il faut donner

ner de l'*aiſance* à quelque choſe, pour dire, luy donner du jeu, de la place pour ſe mouvoir plus facilement.

AISANCES, au pluriel, ſignifie le retrait, le privé.

AISE. ſubſt. & adj. Le genre de ce mot eſt incertain, parce qu'on ne le joint à aucunes épithetes, & que le plus ſouvent il s'employe adverbialement. Joye, contentement, commodité, richeſſe. Je ſuis bien-*aiſe* de vous voir bien porter. il a aſſez de bien pour vivre à ſon *aiſe*. je feray ce voyage à mon *aiſe*. ces homme eſt fort à ſon *aiſe*, il eſt fort riche. On dit auſſi au pluriel, Il prend ſes *aiſes*, pour dire, ſes commoditez. on n'eſt jamais bien-*aiſe* d'eſtre raillé, on tâche à repliquer. Ce mot vient de l'Italien *agio*, formé du Latin *otium*. Menage.

A L'AISE. adv. Facilement, commodement. Vous pouvez à l'*aiſe* faire 20. lieuës par jour ſur ce cheval. on eſt aſſis à l'*aiſe* dans ce fauteuil. je ſuis entré à cette ceremonie tout à l'*aiſe*, ſans eſtre preſſé.

On dit proverbialement à un homme qui a bien diſné, & qui recommande de jeuſner, Vous en parlez bien à vôtre *aiſe*.

AISE', ÉE. adj. & ſubſt. Facile, commode, riche. Le maniment des Finances donne des moyens *aiſez* de s'enrichir. la litiere eſt une voiture fort *aiſée*, pour dire, commode. le Pere le Moyne a fait un livre de la Devotion *aiſée*. cet homme eſt fort *aiſé*, il a bien du bien. on l'a taxé aux *aiſez*. cela eſt *aiſé* à dire, à faire, à apprendre.

On dit d'un eſcalier, qu'il eſt *aiſé*, lors qu'il eſt large, & que les marches ſont baſſes: cet appartement eſt *aiſé*, pour dire, de plein pied, & fort commode: qu'un eſprit eſt *aiſé*, lors qu'il conçoit facilement, qu'il s'explique bien, qu'il ne fait point de difficulté: qu'il eſt *aiſé* à vivre, lors qu'il n'eſt point bourru, qu'on peut vivre avec luy ſans s'incommoder: un ſtile *aiſé*, qui eſt clair, coulant & ſans embarras: il eſt *aiſé* de voir des mouches dans du lait.

On dit proverbialement, Il eſt *aiſé* de reprendre, & mal-*aiſé* de faire mieux. On dit auſſi, qu'il eſt *aiſé* d'adjouſter aux inventions des autres.

AISEMENT. ſ. m. ſignifie le lieu où on ſe deſcharge le ventre.

AISEMENT, ſignifie encore, Ce qui eſt facile & commode. Il ne ſe dit gueres qu'en cette phraſe: Vous ferez cela à vos bons points & *aiſements*, pour dire, quand vous le pourrez faire ſans vous incommoder.

AISE'MENT. adv. Facilement, ſans peine. Il écrit, il parle *aiſément*.

AISNE', ÉE. adject. & ſubſt. Enfant qui naiſt le premier d'un mariage. Les *aiſnés* ont de grandes prerogatives ſur les cadets. il a été partagé en *aiſné*, c'eſt à dire, avec advantage. Les *aiſnés* en Normandie emportent tout le bien, & donnent ſeulement une penſion aux filles & aux cadets. Dans les autres pays coûtumiers les *aiſnés* nobles ont le principal fief ou manoir par preciput, ou le vol du chapon.

Ce mot vient de *ains né*, comme qui diroit, *né auparavant*, par oppoſition à *puiſné*. Nicod. Menage le derive de *ante natus*. On appelloit autrefois *maiſne*, le cadet ou le dernier né des enfans.

AISNÉ, ſe dit auſſi des autres enfans par ſubordination. Le ſecond eſt *aiſné* du troiſiéme, le troiſiéme du quatriéme, &c.

AISNÉ, ſe dit auſſi du plus advancé en âge comparé à un plus jeune. Il eſt mon *aiſné*, mon doyen de plus de ſept ans.

AISNÉ, ſe dit auſſi en choſes morales. Le Roy tres-Chrétien eſt le Fils *aiſné* de l'Egliſe. l'Univerſité de Paris ſe dit la Fille *aiſnée* du Roy. de ces deux Metropoles l'une eſt l'*aiſnée*, & l'autre la cadette, c'eſt à dire, l'une eſt fondée devant l'autre.

En la Couſtume de Normandie on appelle, Rente *aiſnée*, celle qui eſt la premiere en datte.

AISNESSE. ſ. f. Primogeniture, qualité de ce qui fait un aiſné, & le droit que cette qualité luy donne. L'*aiſneſſe* eſt un grand advantage. le droit d'*aîneſſe* eſt reconnu par tout, & particulierement chez les Nobles. Eſaü vendit ſon droit d'*aîneſſe* pour une eſcullée de lentilles.

AISSELLE. ſubſt. fem. Partie creuſe du corps humain qui eſt ſous l'épaule à la jointure du bras, & qui a ordinairement du poil. On l'appelle quelquefois *le gouſſet*. Les plus dangereuſes apoſtumes ſont celles qui ſe font ſous les *aiſſelles*, parce qu'elles ſont plus proches du cœur.

Ce mot vient de *aſcella*, qu'on a dit pour *axilla*. Menage. D'autres le derivent de *ala*: & ainſi Catulle à dit d'un homme qui ſentoit le gouſſet:

Valle ſub alarum trux habitare caper.

On pend les criminels par deſſous les *aiſſelles*, quand ils ſont au deſſous de la puberté.

AISSELLE, en termes de Botanique, eſt l'endroit de la plante où une feuille ſe joint à ſa branche, ou une petite branche à une plus groſſe, lequel fait une fourche qui repreſente une *aiſſelle* renverſée.

AISSIEU. ſubſt. maſc. Ligne ou piece de bois ou de fer qui traverſe un globe par ſon centre, & ſur lequel il eſt mobile. L'*aiſſieu* du monde eſt inviſible. l'*aiſſieu* de la ſphere aboutit aux deux poles. Ce mot vient de *axis*, ou *axiculus*.

Il ſignifie auſſi, les pieces de bois ou de fer ſur leſquelles les rouës, les poulies, les cylindres, les cones, & toutes les pieces des machines qui ſe tournent en rond ſont mobiles. L'*aiſſieu* d'une charrette, d'une grüe, d'une rouë d'horloge, d'un capeſtan, &c.

AIVIER. Voyez *Evier*.

A J U.

AJUSTAGES. ſubſt. maſc. plur. Terme de Fonteinier, qui ſe dit des tuyaux de fer blanc qu'on met à l'ouverture d'un jet d'eau pour faire des jets de differentes ſortes, en pluye, en nappe, en ſoleil, en verre, ſuivant la differente figure qu'ont les teſtes de ces *ajuſtages*. Ce mot vient du primitif *juſte*, *juſtus*.

AJUSTEMENT. ſubſt. maſc. Action par laquelle on met une choſe en état de perfection, de bien agir. L'*ajuſtement* d'une balance, eſt le travail qu'on y fait pour la mettre en équilibre.

AJUSTEMENT, ſignifie auſſi, Ornement, parure. Ce locataire a bien fait des *ajuſtemens* en cette maiſon, dont le proprietaire ne voudra pas le rembourſer. cette femme eſt toûjours dans un grand *ajuſtement*, dans la derniere propreté.

AJUSTEMENT, ſignifie encore, Accommodement. Depuis l'*ajuſtement* de ces deux parties, elles ont toûjours bien veſcu enſemble.

AJUSTER. verb. act. Accommoder quelque choſe, la mettre en eſtat, la rendre juſte pour eſtre propre à ſervir ſelon ſa deſtination. Ma pendule va bien maintenant, je l'ay fait *ajuſter*. mon trebuchet n'étoit pas bien *ajuſté*, je l'ay envoyé à la Monnoye pour l'*ajuſter*. il m'a fallu replier ma tapiſſerie pour l'*ajuſter* à mon cabinet. Ce mot vient de *juſtum facere*. Nicod.

AJUSTER, ſignifie auſſi, Orner, embellir, parer. Quand un logis eſt à ſoy, on prend plaiſir à l'*ajuſter*. ce pavillon n'étoit point meublé, on l'a *ajuſté* depuis peu. cette femme veut aller au bal, elle eſt là haut à s'*ajuſter*.

AJUSTER, avec le pronom perſonnel, ſignifie auſſi, Se mettre en poſture, ſe preparer à faire quelque action d'adreſſe, comme pour tirer le mouſquet, porter une botte, courre la bague. S'*ajuſter* ſur les eſtriers.

AJUSTER, ſe dit figurément en choſes morales. Il y a long-temps que ces parens plaidoient enſemble, enfin un amy les a *ajuſtés*, les a accommodés. ces deux Marchands ſe ſont enfin *ajuſtez* pour entreprendre une telle manufacture, ils ſont convenus de leurs conditions. comment *ajuſtez*-vous enſemble la devotion & la coquetterie? comment *ajuſtez*-vous, comment concilies-vous ces deux paſſages contraires? ces conjoints ſont d'une humeur douce, qui s'*ajuſtent* bien enſemble.

On dit proverbialement & ironiquement, qu'un homme a été bien *ajuſté*, mal *ajuſté*, qu'il a été *ajuſté* comme il faut, *ajuſté* de toutes pieces, pour dire, qu'il a été fort maltraitté, ſoit en ſa perſonne, ſoit en ſes biens. On dit auſſi, *Ajuſtez* vos fluſtes, à des Muſiciens dont les inſtrumens ne ſont pas d'accord, ou à des gens qui ont enſemble quelque conteſtation.

AJUSTÉ, ÉE. adj. & part. paſſ.

AJUSTOIR. ſ. m. Petite balance où l'on peſe, & où on ajuſte les monnoyes avant que de les marquer.

A L A.

ALAIGRE. adject. maſc. & fem. Agile, diſpos à ſauter, à danſer, à courir. Nicod derive ce mot de *alacer*, qui a été fait de *adacer*, qui ſignifie, *qui ne pleure point, qui a toûjours l'œuil riant*. Feſtus le derive de *alio acer*. Il vaut mieux dire qu'*alacer* ſe dit comme *non lacer*, *entier*, qui n'eſt point mutilé.

ALAIGREMENT. adv. D'une maniere gaillarde & joyeuſe. Il eſt allé à ce voyage *alaigrement*.

ALAIS. ſ. m. C'eſt un oiſeau de proye qui vient d'Orient, qui eſt propre pour voler les perdrix. Il y en a d'entretenus dans la Fauconnerie du Roy. Quelques-uns les appellent *alethes* ou *veritables*, car ils ſont en telle reputation, qu'on croit que rien ne leur eſchappe. Il en vient auſſi de bons du Perou.

ALAITER. v. act. Nourrir un enfant avec le lait qu'il ſucce des mammelles. Une bonne mere doit *alaiter* ſes enfants de ſon lait. Remus & Romulus furent *alaitez* par une louve. on appelle Madame la Nourrice, celle qui a *alaité* un Roy, ou un Fils de France. on a dit au Sauveur, Bienheureux le ventre qui t'a porté, & les mammelles qui t'ont *alaité*. Ce mot vient du Latin *allactare*.

On dit poëtiquement, qu'un bon Poëte a été *alaité* au Parnaſſe, qu'il eſt le nourriſſon des Muſes.

ALAITÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

ALAN. ſ. m. Terme de Venerie. C'eſt un gros chien, eſpece de dogue, qui eſt venu originairement d'Epire. Il y en a de trois ſortes: *Alan gentil*, celuy qui eſt de la taille de levrier: *Alan vautre*, qui tire ſur le maſtin, qui eſt bon à chaſſer aux ours & aux ſangliers: & *Alan de boucherie*, qui ſert à garder les maiſons, & à conduire des beufs. Ce mot eſt venu de l'Eſpagnol *Alano*. Les Anciens diſoient auſſi *alanus*. Nebricenſis l'appelle *violentus*.

ALANGOURI, IE. adj. Qui eſt affoibli par une grande maladie ou affliction, laquelle oblige à mener une vie langoureuſe. Ce mot eſt vieux, & hors d'uſage, quoy que fort ſignificatif; & vient de *languere*, qui ſignifie en Latin la même choſe.

ALARGUER. v. n. Terme de Marine. C'eſt, Se mettre au large, s'éloigner de la coſte, ou de quelque vaiſſeau. Ce mot eſt tiré du Latin *largus*, qui ſignifie, *qui n'eſt point à l'eſtroit, large, abondant*, &c.

ALARME. ſ. f. Signal qu'on donne par des cris, ou des inſtrumens de guerre, pour faire prendre les armes dans l'arrivée impreveuë d'un ennemy. Les ennemis donnerent une chaude *alarme*, une fauſſe *alarme* en cette occaſion. On dit auſſi, On crioit aux armes.

ALARME, ſe dit auſſi figurément de toutes ſortes d'apprehenſions bien ou mal fondées. Il étoit en de continuelles *alarmes* de la perte de ſon procés. cette femme étoit toûjours en *alarme* pour ſon mari qui étoit à la guerre. vous avez pris l'*alarme* bien legerement.

ALARMER. v. act. Donner, ou prendre l'alarme, ſe dit tant au propre qu'au figuré. L'approche des ennemis *alarma* tout le camp. un General ne doit point s'*alarmer* ſans de bons advis. vous vous *alarmez* d'une nouvelle qui ſe trouvera peut-être fauſſe. Pluſieurs le font venir du cri de guerre des Grecs, qui étoit *Alali*.

ALATERNE. ſ. m. C'eſt la principale ſorte de fileria qui eſt toûjours verd, & qui a les feuilles fort liſſées. C'eſt celuy dont on fait les paliſſades & les boſquets dans les jardins; ainſi nommé, *quòd folia ejus ſint à latere*.

A L B.

ALBASTRE. ſubſt. maſc. Pierre fort blanche, & aiſée à tailler, propre pour faire des ſtatuës, ou de petits vaſes. La Madelaine caſſa un vaiſſeau d'*albaſtre*, quand elle parfuma les pieds du Sauveur. *Albaſtre* chez les Anciens ſignifioit une boëſte à parfums, & pluſieurs Naturaliſtes le mettent au rang des marbres, quoy que ce ſoit une pierre fort tendre. Dioſcoride & Galien appellent l'*albaſtre*, *Onix*. Quelques-uns tirent ce mot du Latin *albus*, à cauſe de la blancheur de cette pierre: d'autres du Grec *alabaſtron*, qu'ils tirent d'*a* privatif, & de *lambano*, *capio*. Cette pierre eſt ſi unie, que les mains gliſſent deſſus ſans pouvoir s'y attacher.

On dit figurément d'une femme fort blanche, qu'elle a la gorge d'*albaſtre*, le teint d'*albaſtre*, que c'eſt de l'*albaſtre* animé.

ALBERGE. ſ. f. Eſpece de peſche precoce, & qui vient devant les autres, qui eſt jaune & ferme: en Latin *Perſicum minus*, *alberga*. On appelle *albergier*, l'arbre qui porte les *alberges*.

ALBICORE. ſ. m. C'eſt un poiſſon qu'on trouve dans la mer Oceane, d'un gouſt & d'une couleur aſſez approchante de celle de nos maquereaux, ſi ce n'eſt qu'il eſt bien plus grand. Il fait la chaſſe aux poiſſons volants qui ſe trouvent dans cette mer-là.

ALBIGEOIS. ſ. m. C'eſt un nom d'Heretiques qui ſuivoient la doctrine d'un certain Pierre Bruïs Provençal, qu'il enſeigna premierement en Provence, & depuis en Gaſcogne & en *Albigeois*. Il fut bruſlé 20. ans aprés à St. Gilles, & ſa doctrine fut condamnée au Concile de Latran l'an 1180. Il tenoit en partie la doctrine des Manicheens, & ſes Sectateurs prenoient le nom de *Cathares*, ou de *Puritains*.

ALBIQUE. ſ. f. Terme de Droguiſte, eſt une eſpece de craye, ou terre blancheaſtre graſſe & viſqueuſe, qui reſſemble aucunement à la terre Lemnienne ou ſigillée. On a deſcouvert depuis peu une terre auprés de Blois ſemblable en vertu à celle qu'on apporte de Lemnos. Ce mot vient du Latin *albus*, *blanc*.

ALBRENT, ou *Alebran*. ſ. m. Jeune canard ſauvage qui eſt ainſi nommé juſqu'en Octobre, auquel temps il devient canardeau, & un mois aprés on l'appelle *canard*, ou oiſeau de riviere. Menage dit que ce mot vient du Grec *halibrenthos*, qui ſignifie une *canne de mer*, dont on a fait depuis *albrent*.

ALBRENER. v. n. Terme de Fauconnerie. Chaſſer aux albrents.

ALBRENÉ, ÉE. part. Qui ſe dit de tout oiſeau rompu en ſon pennage, ou defaillant de pennage, ſans pennage entier à ſes ailes.

On le dit figurément de ce qui eſt en mauvais eſtat. Un homme *albrenté*, armée *albrenée*. Rabelais a dit dans l'Apologue de l'Aſne & du Rouſſin, Te voilà tout *albrené*. Ce mot vient de l'article *al*, & de *brenthos*.

A L C.

ALCHYMIE. ſ. f. On dit auſſi *Alquimie*, ou ſimplement *Chymie*. C'eſt une ſcience qui apprend à diſſoudre tous les corps naturels, & à les reſoudre dans leurs principes. L'*Alchymie* n'eſt deſcriée qu'à cauſe qu'il y a pluſieurs ignorans, charlatans & chercheurs de Pierre Philoſophale qui ſe vantent de ſçavoir l'*Alchymie*, pour attraper des duppes & des avares. Nicod derive ce mot du Grec *apo ton chymon*, à cauſe que la *Chymie* extrait le ſuc des plantes & des animaux; Libanius & Savot, d'un certain *Alchymus* qui faiſoit de faux or; Menage aprés Bochart, de l'Arabe *chema*, & de l'article *al*, qui ſignifie l'*art occulte*. Saumaiſe dit qu'il vient d'un certain *Chymes* ou *Chemes*, Prophete dont les Grecs ont fait grand eſtat, comme d'un premier inventeur de la *Chymie*. D'autres diſent qu'il vient de *Chamia* ou *Chemia*, nom ancien de l'Egypte, d'où cette ſcience fut portée en Grece. Mais ce qui a plus d'apparence, c'eſt que ce mot eſt Arabe, & veut dire *ſalis fuſio*, ou *fonte des ſels*; car une des principales operations de la *Chymie* ſe fait ſur les ſels.

On appelle, Or & argent d'*Alchymie* ou d'*Alquemie*, un meſlange de ces metaux avec d'autres metaux imparfaits. Les faux monnoyeurs ſe ſervent d'or & d'argent d'*Alchymie*, qui ne reſiſtent point au feu, & qui ne ſouffrent point la coupelle.

On dit proverbialement, Faire l'*Alchymie* avec les dents, lors qu'on remplit ſa bourſe par l'eſpargne de ſa bouche. D'autres appliquent ce proverbe à Mydas, qui convertiſſoit en or tout ce qu'il beuvoit & mangeoit, duquel on peut dire proprement, qu'il faiſoit l'*Alchymie* avec les dents.

ALCHYMISTE, ou *Chymiſte*. adj. Celuy qui ſçait la Chymie, qui l'enſeigne, ou qui en fait les operations. Quand on met ce mot tout ſeul, on dit pluſtoſt *Alchymiſte*; & alors il eſt ſubſtantif. Quand on le joint avec quelque autre pour épithete, on dit pluſtoſt *Chymiſte*. Un Medecin *Chymiſte*. On a obligation aux *Alchymiſtes* de la deſcouverte des plus beaux ſecrets de la nature, de la fonte & de la preparation des metaux.

ALCORAN. ſubſt. maſc. Livre qui contient la Loy du faux Prophete Mahomet. C'eſt une pretenduë conference de Mahomet avec Dieu & les Anges, dont il dit qu'il a receu ſa Loy. Ce mot eſt Arabe, & ſignifie le *Recueil des preceptes*. Il l'appelle auſſi *Elforcan*, c'eſt à dire, *Qui diſtingue le bien d'avec le mal*. Les Turcs diſent que l'original de l'*Alcoran* eſt écrit ſur une table qui eſt gardée au ciel; que l'Ange Gabriel a apporté cette copie à Mahomet, qui ne ſçavoit ni lire, ni écrire. Il a eſté traduit en François par André Du Rier Sr. de Maillezair.

Le Pere Hierôme Dandini dans ſon voyage du Mont Liban rapporte que les Mahometans ont une Theologie poſitive appuyée ſur l'*Alcoran*, & ſur la tradition; & une autre Scholaſtique ſur la raiſon: qu'ils ont leurs Caſuiſtes, & une eſpece de Droit Canon, où ils diſtinguent ce qui eſt de droit divin d'avec ce qui eſt de droit poſitif. Ils ont auſſi des eſpeces de Beneficiers, de Chapelains, d'Aumoſniers, & de Chanoines qui liſent chaque jour un chapitre de l'*Alcoran* dans la Moſquée, & qui ont des Prebendes pour cela. Le *Hatib* de la Moſquée eſt proprement ce que nous appellons le Curé d'une Parroiſſe; & les *Scheics* ſont les Predicateurs qui tiennent devant eux l'*Alcoran* ouvert, & qui en liſent quelque verſet pour leur ſervir de texte.

ALCOVE. ſubſt. Les Architectes le font maſculin, mais dans l'uſage ordinaire il eſt feminin. C'eſt la partie d'une chambre qui eſt ſeparée par une eſtrade & quelques colomnes ou ornements d'Architecture, où on

place d'ordinaire le lit, ou des ſieges pour recevoir une compagnie. Le mot eſt venu de l'Eſpagnol *alcoba*; & les Eſpagnols l'ont pris de l'Arabe *alkuf*, où il ſignifie ſeulement un *cabinet*, ou le lieu où on dort; ou d'*alcobat*, qui ſignifie *tabernaculum*.

ALCYON. ſubſt. maſc. Eſpece d'oiſeau hantant la mer & les mareſcages, de la groſſeur d'une caille, au plumage bleu, verd & rouge, qui couve ſur l'eau, & parmy les roſeaux. Quelques-uns l'appellent *Martinet*, ou *oiſeau de St. Martin*, & ſur tout en Normandie; ou *Martinet peſcheur*: & en quelques lieux on le nomme *Drapier*. Les Naturaliſtes diſent que la mer eſt calme quand les *Alcyons* font leurs nids.

On appelle les jours *Alcyoniens*, ceux pendant leſquels les *Alcyons* font leur nid, qui ſont vers le ſolſtice d'hyver.

Les Medecins appellent auſſi *Alcyonium*, une eſpece d'écume de mer qu'ils croyent eſtre faite du nid des oiſeaux alcyoniens. Les Apothicaires l'appellent *ſpuma maris*.

A L D.

ALDERMAN. ſubſt. maſc. C'eſt un mot Anglois qui eſt connu en France à cauſe du commerce & du voiſinage du pays, qui s'eſt dit des Senateurs, Comtes, ou Barons, & qu'on a depuis appliqué aux Magiſtrats & Gouverneurs des villes & des Provinces. Spelman eſt incertain quelle a eſté autrefois cette dignité; mais il tient en general qu'elle appartient à des Juges. Il y a eu auſſi des *Aldermans* des Marchands, des *Aldermans* de l'Hoſpital, &c. Ce mot vient d'*alder* Saxon, qui ſignifie *ſenior*, & *mann*, *homo*.

A L E.

ALECTORIENNE. ſubſt. fem. C'eſt une pierre qui ſe trouve dans le geſier des vieux coqs, à laquelle les Medecins attribuent la vertu de reſiſter au venin. Ce mot vient du Grec *alector*, qui ſignifie un *coq*, que les Grecs ont appellé de ce nom, à cauſe que par ſon chant il éveille de nuit les hommes, & les oblige de ſortir du lit, de *a* particule negative, & *lectron*, *lectus*, *lit*.

ALEGRESSE. ſubſt. fem. Joye éclatante & generale, qui vient d'une cauſe ſoudaine, & dans certaines feſtes ou ſolemnités. Ce Prince fut receu avec grande *alegreſſe* de ſes ſujets, avec pluſieurs cris d'*alegreſſe*. Ce mot eſt derivé d'*alegre*, parce que dans cette joye on ſaute, on danſe, on s'eſmeut, & on monſtre ſon agilité.

ALEMBIC. ſubſt. maſc. Terme de Chymie. C'eſt un vaiſſeau qui ſert à diſtiller. Il eſt compoſé de ces parties. La cucurbite eſt l'endroit le plus bas qui eſt poſé ſur le feu, & où on met les choſes qu'on veut diſtiller. Le col eſt le tuyau par où montent les vapeurs, qui ſert à joindre la cucurbite à la chappe. La chapelle, ou chape eſt un vaiſſeau aſſez ample & un peu pointu, qui donne quelquefois ſon nom à l'*alembic*. Il eſt enfermé dans un autre vaiſſeau qu'on appelle le *refrigerant*, plein d'eau froide, ou couvert d'un linge mouillé qu'on change ſouvent. C'eſt cette partie qui fait retomber en eau les vapeurs que la chaleur du feu a élevées, qui coulent par un tuyau qu'on appelle le bec, qui entre dans un recipient où on trouve la liqueur diſtillée. Quand ce bec eſt tortillé, on l'appelle *retorte*.

On dit proverbialement, qu'une propoſition, qu'une affaire a paſſé par l'*alembic*, pour dire, qu'elle a eſté bien diſputée, bien examinée, qu'on en a tiré toute la ſubſtance.

Ce mot vient de l'article Arabe *al*, & du mot Grec *ambix*, qui eſt une eſpece de vaiſſeau de terre, dont parlent

lent Athenée & Heſychius, Menage aprés Caſaubon, & Voſſius. Mais Mattheus Silvaticus dans ſes Pandectes de Medecine dit que ce mot eſt Arabe, & ſignifie *la partie ſuperieure* du vaiſſeau diſtillatoire.

ALEMBIQUER. verb. act. qui ne ſe dit qu'en cette phraſe figurée : *S'alembiquer* l'eſprit, pour dire, Appliquer fortement ſon eſprit à quelque eſtude, à chercher quelque invention nouvelle.

ALENCONTRE. adv. qui ſe dit de ce qui eſt contraire. Si vous eſtes de cet advis, je ne vais pas *alencontre*, je ne dis rien *alencontre*. On diſoit autrefois au Palais, Je plaide pour un tel *alencontre* d'un tel : maintenant on dit ſeulement *contre*, & pareillement en pluſieurs autres occaſions. Ce mot ſe tire du Latin *contrà*.

ALENOIS. adj. C'eſt une épithete qu'on donne à une eſpece de creſſon, qu'on appelle, Creſſon *alenois*. Voyez *Creſſon*.

ALENTIR. verb. act. Rendre un mouvement plus lent, une action plus lente. Il ne faut qu'augmenter le nombre des roues dans une horloge, ou charger ſon balancier, pour *alentir* ſon mouvement. la vieilleſſe *alentit*, rend les hommes lents.

ALENTI, IE. part. paſſ. & adj.

Ces mots viennent de *lentus*, qui ſignifie *ſouple*, *pliable*, *lent*.

ALENTOUR. Voyez *Autour*.

ALERTE. adv. qui ſe dit en parlant des gens éveillés, & qui ſont toûjours ſur leurs gardes. On ne ſurprendra pas ce General, il eſt toûjours *alerte*, pour dire, toûjours vigilant & debout. Il eſt *alerte*, pour dire, deffiant & ſur ſes gardes.

Ce mot eſt derivé d'*air*, comme qui diroit, un homme qui cherche l'air, qui ne garde point les tiſons. Quelques-uns le derivent de *erta*, qui ſignifie, un *ſentier* qui monte ſur une coſte de montagne, par où on envoye les ſoldats pour découvrir les ennemis : d'où vient qu'on a dit, *ſtar al'erta*, pour dire, *Eſtre au guet*.

ALESAN, on *Alzan*. ſubſt. maſc. Cheval qui prend ſon nom de ſon poil qui eſt d'une couleur rouſſaſtre, & qui a le crin roux, ou blanc. Il y a un *alzan* bruſlé, & un *alzan* clair, ſelon que la couleur eſt plus ou moins obſcure. Un proverbe Eſpagnol dit, *Alzan toſtado antes muerto que canſado alzan : Bruſlé pluſtoſt mort que laſſé* : ce qui monſtre que c'eſt la marque d'un bon cheval. Quand il a les extremités lavées, c'eſt une marque de foibleſſe.

Ce mot vient de l'Eſpagnol *alazan*, & celuy-cy de l'Arabe *alheſan*, qui ſignifie un cheval courageux & de bonne race. Menage. D'autres le derivent de l'article *al*, & de *aza*, qui ſignifie *color infumatus*. D'autres diſent qu'il vient par corruption de *aleran*, à cauſe que les chevaux de ce poil vont ſi viſte, qu'ils ſemblent avoir des ailes.

ALESE. ſubſt. fem. Drap qui ſert à envelopper, ou à chauffer un malade, qui n'eſt fait ordinairement que d'un lé de toille, d'où il y a apparence qu'il a pris ſon nom.

ALESE', ÉE. adj. Terme de Blaſon, qui ſe dit des pieces honorables de l'Eſcu qui ſont retranchées, ou diminuées, qui ne vont pas juſqu'à ſes bords. C'eſt la même choſe qu'*alaiſé*, ou *aliſé*. On dit auſſi, *accourci*, & *arreſté*, pour ſignifier la même choſe. Ainſi on dit, une croix *aliſée*, un pal *aleſé*, une faſce *alaiſée*, un chévron *aleſé*, arreſté, ou racourci.

ALESNE. ſubſt. fem. Pointe d'acier emmanchée qui ſert à pluſieurs artiſans pour percer le cuir, & y paſſer du fil, afin d'en attacher pluſieurs pieces enſemble, comme aux Boürreliers, Cordonniers, Malletiers, Savetiers, &c.

Ce mot vient de l'Eſpagnol *aleſna*, que Covarruvias & Menage diſent avoir eſté fait du Latin *à ladendo*, ou de l'Arabe *alſenna*, fait de la racine *ſanna*, qui ſignifie *rendre poinu*. D'autres le derivent *à linea*, parce qu'il ſert à faire paſſer le fil que les ouvriers appellent *ligneuil* ; & pretendent qu'on a dit autrefois *aleigne*, & *aligne*.

On dit proverbialement d'un poltron qui ſouffre qu'on luy faſſe des inſultes, qu'il ſe laiſſeroit donner cent coups d'*aleſne* dans les feſſes, pluſtoſt que de ſe battre.

ALETHE. ſubſt. maſc. Terme de Fauconnerie. C'eſt un oiſeau propre à voler la perdrix, qui vient des Indes, qui eſt fort cher, & qu'on vend au moins cent eſcus en Eſpagne, quoy qu'il ne ſoit point dreſſé.

ALEVIN. ſubſt. maſc. Menu poiſſon qui ſert à peupler les eſtangs, les mares, & les rivieres. En pluſieurs lieux on l'appelle *du norrain*, & generalement *du peuple*. Il faut tant de milliers d'*alevin* pour empoiſſonner cet eſtang. Il ſe dit particulierement du carpeau.

ALEVINAGE. ſubſt. maſc. Poiſſon que rebutent les Marchands, & que les Peſcheurs rejettent dans l'eau pour peupler, quand ils en trouvent dans leurs filets.

ALEVINER. verb. act. Empoiſſonner un eſtang, en y jettant de l'alevin. Il faut quatre milliers de peuple pour bien *aleviner* cet eſtang.

Ces mots viennent du Grec *halieus*, *peſcheur*, de *hals*, d'où vient *halieuticon*, Ouvrage compoſé ſur la peſche.

ALEXANDRIN. ſubſt. maſc. Vers de douze à treize ſyllabes, qui a eſté mis en vogue en ces derniers temps dans la Poëſie Epique & Dramatique. Fauchet & Paſquier diſent que ce nom eſt venu d'un Alexandre Paris, vieux Poëte François qui s'eſt ſervi de ce genre de vers en un Poëme ou Roman qui contenoit la vie d'Alexandre le Grand, auquel avoit auſſi travaillé Lambert Li Cors, c'eſt à dire, Le Court, Poëte du même temps, parce que les vers eſtoient faits de cette meſure. Les vers de dix à onze ſyllabes ſe ſont appellés pendant le dernier ſiecle *vers communs*, parce que tous les vieux Poëtes s'en ſont ſervis, comme Hugues Satel, Melin de St. Gelais, Marot, Baif, & Ronſard même, qui les a tantoſt approuvés, & tantoſt deſapprouvés.

A L F.

ALFIERE. ſubſt. maſc. Porte-enſeigne. Ce mot eſt eſtranger, & ſe dit en France pour ſignifier les Officiers Eſpagnols ou Flamands qui ſervent en cette qualité. Il vient de l'Eſpagnol *Alferez*, & originairement de *Aquilifer*, qui ſignifie, *Porte-enſeigne* de l'Empire.

A L G.

ALGALIE. ſubſt. fem. eſt un inſtrument de Chirurgie, ou une ſonde creuſe qui ſert à faire piſſer ceux qui ont une retention d'urine. Ce mot eſt originairement Arabe.

ALGARADE. ſubſt. fem. Ce mot ſignifioit autrefois, Courſe impreveuë ſur l'ennemy : aujourd'huy il ſignifie ſeulement les injures ou inſultes qu'on fait à quelqu'un qu'on mépriſe, ſoit par des paroles, ſoit par quelques adreſſes malicieuſes. Il s'eſt abſenté de cette maiſon, parce qu'on luy faiſoit mille *algarades*.

Pluſieurs croyent que ce mot eſt venu d'Alger, parce que de tout temps ceux d'Alger ont eſté en poſſeſſion de faire des invaſions ſubites, des courſes, & des pillages dans le Deſtroit de Gibraltar, & ſur les coſtes de France, & d'Eſpagne.

Covarruvias dit que ce mot ſignifie proprement une eſpece de ſtratageme pour tromper l'ennemy, qui conſiſte à faire un grand nombre de feux, de faire pluſieurs paſſades tout autour en jettant de grands cris pour faire croire

qu'il y a plus de gens qu'il n'y en a en effet : ce qui épouvante les ennemis d'une telle façon, qu'ils délogent au plûtôt. Cet Auteur croit que ce mot vient de l'Italien *garada*, qui vient de *garrire* : ce ſtratageme ne reuſſiſſant, comme nous avons dit, que par le grand bruit qu'on fait à l'entour de ces feux. Cette étymologie ſe prouve par une loy d'Eſpagne, qui defiend de vendre aux Infidéles du fer ou du bois pour faire des *algarades* aux Chrêtiens. Nebricenſis explique ce mot par celuy de *tumulte*.

ALGAROT. ſ. m. Terme de Chymie & de Pharmacie, eſt une poudre qui ſe fait avec le beurre d'Antimoine, & n'eſt proprement que le regule de ce mineral diſſous par les acides, dont on le ſepare par le moyen de pluſieurs lotions faites avec de l'eau tiede qui ſe charge de ces acides. On l'appelle auſſi *eſprit de vitriol philoſophique*. C'eſt un puiſſant émetique, auſſi bien que les fleurs.

ALGEBRE. ſ. f. Science qui ſert à éclaircir, à étendre & à perfectionner l'Arithmetique, la Geometrie & toutes les Sciences Mathematiques. Quelques-uns l'ont definie, l'Arithmetique des nombres figurez, comme a fait Salignac de Bordeaux, qui en a fait un ſçavant Traité. Mr. Vallis a fait un Corps Algebraique, un gros volume in fol. où il prouve que Mr. Deſcartes a pris toute ſon *Algebre* de Harriottus, comme Robert Valle l'a auſſi reconnu. L'*Algebre* differe de l'Arithmetique, en ce que celle-cy n'eſt que la ſupputation des nombres, & l'autre eſt la ſupputation des eſpeces & des lettres. Elle conſidere les grandeurs, & s'applique aux nombres, aux lignes, aux figures, aux poids, & aux viſteſſes des mouvements tant en general qu'en particulier, en faiſant abſtraction de toutes matieres : de ſorte qu'on la pourroit appeller une *Geometrie metaphyſique*. L'idée en a été priſe ſur la regle qu'on appelle de fauſſe poſition en Arithmetique : car en operant ſur une ſuppoſition incertaine, ou même fauſſe, elle fait connoître des veritez infaillibles & demonſtrées. Il y a deux eſpeces d'*Algebre* : la premiere eſt la ſupputation des chiffres & des nombres avec des eſpeces ou des lettres : la ſeconde eſt l'Analyſe ou l'art de reſoudre les queſtions, & de deſcouvrir les veritez generales des Mathematiques. Menage derive ce mot de l'Arabe *Algebra*, qui ſignifie le reſtabliſſement d'un os rompu, de la racine *giabara*, ſuppoſant que la principale partie de l'*Algebre* eſt la conſideration des nombres rompus. Mais il y a apparence qu'il ſe trompe, & qu'il a pris l'origine d'un autre mot Eſpagnol *Algebriſta*, qui ſignifie un Renoüeur de membres diſloquez, que nous appellons en France un *Bailleul* : car la fraction n'a rien de commun avec l'*Algebre*, qui ne conſidere pas plus les nombres rompus que les entiers, & qui même exprime ſes puiſſances par des lettres qui ne ſont pas ſuſceptibles de fractions. Il eſt vray que le mot *Algebre* eſt un mot Arabe ; mais il eſt primitif de la langue, & il luy a été donné par ſon auteur qui étoit Arabe. Cardan dit qu'il ſe nommoit Mahomet fils de Moyſe : & il le met au neufviéme rang des douze plus excellents hommes qu'il a choiſis dans l'Antiquité pour la ſubtilité de leur eſprit. Mais Scriverius en attribuë l'invention à Diophante Auteur Grec, dont Regiomontanus a recueilli treize livres, qui ont été commentez par Gaſpard Bachet, Sieur de Meziriac, de l'Academie Françoiſe.

Les nottes de l'*Algebre* ſont telles :

\+ ſignifie plus : ainſi, 9+3 veut dire, 9 plus 3.

− ſignifie moins : ainſi, 14−2 veut dire, 14 moins 2.

= eſt la notte de l'égalité : ainſi, 9+3=14−2 veut dire, neuf plus trois eſt égal à quatorze moins deux.

: : Ces quatre points entre deux termes devant, & deux termes aprés, marquent que les quatre termes ſont en proportion geometrique : ainſi, 6. 2 : : 12. 4. veut dire, comme 6 eſt à deux, ainſi 12 eſt à quatre.

:: eſt la notte d'une proportion continuë : ainſi, :: 3. 9. 27. veut dire, que trois eſt autant de fois dans 9, comme neuf dans 27.

: Ces deux points au milieu marquent la proportion arithmetique entre ces nombres : ainſi, 7. 3 : 13. 9. veut dire, 7 ſurpaſſe 3, comme 13 ſurpaſſe 9.

÷ Cette notte marque la proportion arithmetique continuë : ainſi, ÷ 3. 7. 11. veut dire, 3 eſt ſurpaſſé de 7, autant que 7 par 11.

Deux lettres enſemble marquent une multiplication de deux nombres : ainſi *b d* eſt le produit de deux nombres, comme 2 & 4, dont le premier s'appelle *b*, & l'autre *d*.

√ ſignifie racine : ainſi, √ 4, c'eſt à dire, la racine de 4, qui eſt 2, lequel multiplié par luy-même fait 4.

On dit figurément, quand quelqu'un n'entend rien à quelque choſe, qu'il lit, ou qu'il écoute, que c'eſt de l'*Algebre* pour luy.

ALGEBRAIQUE. adj. m. & f. Qui appartient à l'Algebre. Les nottes ou caracteres *algebraiques* ſont ceux dont on a fait mention cy-deſſus.

ALGEBRISTE. ſ. m. Homme qui ſçait, ou qui enſeigne l'*Algebre*, qui reſout tous les problemes d'*Algebre*. Les ſçavants *Algebriſtes* modernes ont été Viete, Deſcartes, le Pere Malebranche, &c.

ALGORISME. ſ. m. eſt un mot Arabe dont pluſieurs Auteurs ſe ſont ſervis, & ſur tout les Eſpagnols, pour ſignifier la ſcience des nombres.

ALGUAZIL. ſ. m. C'eſt un mot Eſpagnol qui eſt connu depuis quelque temps en France pour ſignifier un Sergent ou Exempt. Il eſt venu des Arabes, chez leſquels il ſignifie un Officier de Juſtice qui execute les ordres du Magiſtrat. On a mis à ce criminel des *Alguazils* en queuë pour le prendre.

ALGUE. ſ. f. Herbe qui croiſt au bord de la mer. Elle a divers noms ſuivant les coſtes. On l'appelle en Normandie *Varech*, en Bretagne *Goeſmond*, & en Poitou *Sar*. Les Medecins l'appellent *phucus marinus*. Il y en a de large, d'autre longuette, de rouge, & de blanche. L'*algue* croiſt ſeulement en la mer, & eſt miſe au rang des herbes : mais le *phucus* croiſt en arbriſſeau. Les Anciens en faiſoient du fard pour les Dames : d'où apparemment eſt venu ſon nom Latin de *fucus*. *Algue* eſt appellée en Latin *alga*.

A L H.

ALHIDADE. ſubſt. fem. Ce mot eſt Arabe, & a été tranſporté dans toutes les autres langues pour ſignifier une regle mobile qu'on applique ſur un aſtrolabe, ou un graphometre, ou ſur tous les autres inſtrumens de Geometrie & d'Aſtronomie qui ſervent à obſerver des hauteurs, ou des longueurs. Il y a aux extremités d'une *alhidade* deux pinnules par où on obſerve les aſtres & les autres points & objets qu'on deſire. On l'appelle en Grec *dioptra*, & en Latin *linea fiducia*. On appelle le clou de l'*alhidade*, l'*eſcrou*, ou le *chevalet*. Il y a quelques *alhidades* qui ont des bras, c'eſt à dire, deux ou trois petites regles ou lames plattes & mobiles qui s'allongent & ſe rapprochent pour faire diverſes operations de cet inſtrument.

A L I.

ALIBI. ſubſt. maſc. Lieu éloigné de celuy où on pretend qu'un homme étoit en quelque occaſion particuliere. On a prouvé la fauſſeté de cette piece, de cette accuſation par un *alibi* : car on a fait voir que la perſonne

qu'on

qu'on pretend l'avoir ſignée un tel jour en un tel lieu, étoit à cent lieuës de là.

On appelle proverbialement des *alibi forains*, de vaines allegations pour ſa deffence, ou des contes en l'air. Je luy reprochois une telle faute, il m'a apporté mille *alibi forains*. On dit auſſi, Chercher des *alibi*, pour dire, des chicanes, des defaites, de frivoles appellations, &c. Regnier a dit agreablement en parlant d'un chat :

On m'écrit ſur les reins
De griffes & de dents mille *alibi forains*.

ALIENABLE. adj. m. & f. Ce qu'on eſt libre d'aliener. Rien n'empêche que cette maiſon ne ſoit *alienable*; elle eſt à un majeur. le Domeine du Roy n'eſt *alienable* qu'à faculté de rachat perpetuel.

ALIENATION. ſ. f. Vente, donation, tranſlation de proprieté. Les baux emphyteotiques ſont des eſpeces d'*alienations*. l'*alienation* des biens d'Egliſe eſt ſujette à beaucoup de taxes & de recherches. Il y avoit chez les Romains une eſpece particuliere d'*alienation*, qui ſe faiſoit avec pluſieurs ceremonies, qui ne ſe pouvoit faire qu'en faveur des ſeuls citoyens Romains.

On dit au figuré, l'*alienation* des affections, une *alienation* d'eſprit, c'eſt la folie.

ALIENER. v. act. Vendre ou transferer la proprieté d'une choſe par quelque maniere que ce ſoit. *Aliener* une terre, une rente, un droit, une ſucceſſion, une univerſalité de meubles. on ne peut retirer des intereſts de ſon argent, qu'on n'en *aliene* le fonds en conſtituant une rente; on ne l'*aliene* qu'avec la faculté de rachat perpetuel. on peut *aliener* un heritage à faculté de remere dans un certain temps.

ALIENER, ſe dit figurément en Morale de l'eſprit, de l'affection. Il a l'eſprit *aliené*, pour dire, Il eſt devenu fou. la cruauté d'un tel Prince luy *aliena* l'affection de tous ſes ſujets.

ALIENÉ, ÉE. part.

Ce mot vient du Latin *alienus*, *étranger*.

ALIGNEMENT. ſ. m. Action par laquelle on met les choſes en ligne droite, ſoit avec la regle ou le cordeau, ſoit en ſe ſervant de points marqués par des rayons viſuels.

ALIGNEMENT, ſe dit auſſi du plan que donnent les Voyers & Architectes pour conſtruire la face des maiſons qui ſont ſur la ruë, pour en marquer les longueurs, les angles, & autres diſpoſitions ſuivant leſquelles on eſt obligé de baſtir à peine de demolition. Les Officiers de Juſtice aſſiſtent les Voyers dans les *alignements* qu'ils donnent pour les maiſons des coins des ruës.

ALIGNER. v. act. Tirer un baſtiment, une allée en ligne droite au cordeau, les mettre en droite ligne. Cette muraille n'a pas été bien *alignée*, elle fait un coude.

ALIGNER, en termes de Venerie, ſignifie, Couvrir une beſte femelle : comme, Le loup *aligne* la louve, ainſi dit, *quia rectà illam petit*.

Ces mots viennent du Latin *linea*.

ALIMENT. ſ. m. Nourriture neceſſaire pour faire croiſtre & ſubſiſter tout ce qui a vie, ou quelque choſe d'analogue à la vie. Les Medecins appellent *aliment*, tout ce qui peut être diſſous par le levain de l'eſtomac, ou par la chaleur naturelle, & changé en chyle, pour aprés devenir ſang, & reparer la diſſipation qui ſe fait continuellement des parties du corps. Le pain eſt le meilleur *aliment* de l'homme; l'avoine des chevaux. l'eau eſt le principal *aliment* des plantes. le bois eſt l'*aliment* du feu. Mr. Bernier dit qu'on ne doute pas qu'au bout de ſept ou huit ans toute la matiere de nôtre corps ne faſſe place à celle des *alimens*. Fortunius Licetus a fait un livre in folio de ceux qui ont veſcu long-temps ſans *alimens*. On a vû un fou dans les Petites Maiſons de Harlem en l'année 1685. qui s'imaginoit être le Meſſie, & qui pour l'imiter fit un jeûne de 40. jours & de 40. nuits ſans prendre aucun *aliment*.

ALIMENT, ſe dit figurément en Morale. Les faveurs ſont les *aliments* de l'amour. l'eſtude, la contemplation ſont les *aliments* de l'eſprit.

ALIMENTS, au plur. ſe dit en Juriſprudence non ſeulement de la nourriture, mais encore de l'entretien ou des habits, & du logement, comme étant des choſes neceſſaires à la vie. Les enfans naturels ſe font adjuger des *aliments* contre leurs peres. en matiere d'excez & de bleſſures, on adjuge des proviſions pour *aliments* & medicaments.

ALIMENTAIRE. adj. m. & f. Ce qui eſt deſtiné pour les aliments. Penſion *alimentaire*. proviſion *alimentaire*.

ALIMENTER. v. act. Nourrir, fournir les choſes neceſſaires à la vie. Il faut qu'un bon Magiſtrat donne ordre qu'il y ait toûjours dequoy *alimenter* tous les habitans de ſa ville, dequoy *alimenter* les pauvres.

ALIMENTÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

ALIMENTEUX, EUSE. adject. Qui ſert d'aliment, qui nourrit. Les Medecins reconnoiſſent pluſieurs remedes *alimenteux*, & des alimens medicamenteux. les quatre humeurs ont toutes deux parties, l'une *alimenteuſe*, & l'autre excrementeuſe. il y a des chairs qui ont un ſuc, ou un jus fort *alimenteux* ou nutritif.

Ces mots ſont tirés d'*alimentum*, qui vient d'*alere*, *nourrir*.

ALIQUOTE. adj. fem. Terme de Geometrie & d'Arithmetique, qui ſe dit des parties qui ſont compriſes pluſieurs fois dans un nombre, ou dans une autre quantité. 2 eſt une partie *aliquote* de 8 : il y eſt compris quatre fois. 16 eſt un nombre compoſé de quatre parties *aliquotes*, dont chacune eſt 4; ou de deux parties *aliquotes*, dont chacune eſt 8. les nombres de 7 de 11 de 19 & autres ſemblables n'ont point de parties *aliquotes*, car ils ne ſe peuvent diviſer en parties égales.

Une partie *aliquante*, eſt celle qui étant priſe pluſieurs fois avec une de ſes parties *aliquotes*, compoſe le tout. 8 eſt une partie *aliquante* de 20, & *aliquote* de 24 : car 8 étant pris deux fois avec 4, qui eſt une de ſes parties *aliquotes*, il fait 20; & étant pris trois fois, il fait 24. Un ne paſſe point pour une partie *aliquote* du nombre.

Ces mots viennent d'*aliquotus* & d'*aliquantus*.

ALISE', ÉE. adj. on dit auſſi *Alaiſé*. Terme de Blaſon. Voyez *Aleſé*.

En termes de Marine on appelle Vents *aliſez*, des vents generaux & reglez qui ont accouſtumé de regner pendant certaine ſaiſon ſur des mers, ou le long de certaines coſtes, comme les Vents Eteſiens, les Mouſons, &c. Quelques-uns derivent ce mot de *venti electi*, *Vents choiſis*, bons vents, comme qui diroit *éliſés*, parce qu'étant toûjours les mêmes, on peut compter ſur eux, & que ſans eux les longues navigations ſeroient impoſſibles. D'autres le derivent de *liſiere*, comme qui diroit, qui viennent des coſtes, ou liſieres des terres.

ALISIER. ſ. m. Arbre qui eſt fort grand, qu'on nomme autrement *Lotus*, qui produit un fruit plus gros que le poivre, & qui eſt bon à manger, & propre à l'eſtomac. Il eſt de figure de feve, & meurit comme le raiſin, changeant ſouvent de couleur. Il vient comme le myrte, dru & eſpais, ayant d'un côté & d'autre des ſurgeons, des branches. Sa feuille eſt dentelée à l'entour, preſque comme l'Yeuſe. Son bois eſt noir & recherché pour faire des fiffres. Il eſt fort branchu, & s'étend au loin, & fait beaucoup d'ombre. Il y en a de pluſieurs ſortes, dont la difference ſe prend de la diver-

ſité de leur fruit. Il y en a un qu'on nomme *baſtard*. La meilleure eſpece eſt celle qui porte un fruit ſans noyau, qu'on appelle *perles*, dont on tire du vin ſemblable au vin miellé, qui dure dix jours. Il eſt ſi commun en Afrique, qu'il a ſervi de ſubſiſtance à des armées entieres: ce qui a donné le nom à des peuples d'Afrique habitans vers les Syrtes, qu'on a appellez *Lotophages*, à cauſe qu'ils vivoient de ce fruit. On les nomme maintenant *Chelbins*. Ce fruit eſt ſi doux, que ceux qui en gouſtent renoncent volontiers à leur patrie: d'où vient qu'Homere dit que les compagnons d'Ulyſſe en ayant taſté, donnerent bien de la peine à leur Chef pour leur faire quitter ce pays-là. C'eſt pourquoy il a été appellé par quelques-uns *Ulyſſius*. Mais ſon nom ordinaire en Medecine c'eſt *Lotus*, & *Celtis aria*. Pline fait mention d'un *Lotus* qui avoit 450. ans, & d'un autre que Romulus planta, qui étoit auſſi vieux que Rome. Quelques Modernes font mention d'un autre *Aliſier*, qui eſt un arbriſſeau portant un fruit rouge comme des ceriſes, qui naiſt en France, & dont les Anciens n'ont point parlé. Voyez Matthiole.

ALITER. verb. neut. Garder le lit malgré ſoy, & faute de ſanté. Cette bleſſure l'a *alité* pendant trois mois. il a long-temps traiſné dans la chambre, & enfin il s'eſt *alité*. il faut qu'il ſoit bien malade, puis qu'il eſt *alité*.

ALITÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

Ce mot vient de *lit*, de *lectus*, de *λεκτρον* en Grec.

A L K.

ALKAEST. ſubſt. maſc. Terme de Chymie. C'eſt le diſſolvant univerſel de Van-Helmont & de Paracelſe, avec lequel ils ſe vantoient de diſſoudre & de reduire tous les corps en leurs premiers principes.

ALKAKENGE. ſubſt. fem. C'eſt un nom que les Apothicaires donnent au fruit du baguenaudier, qui ſe nomme ainſi en Arabe. Voyez *Baguenaudier*.

ALKALI ſ. m. Terme de Chymie & de Phyſique. C'eſt un ſel vuide & poreux diſpoſé à ſe joindre facilement à tous les acides. C'eſt par ſon moyen que les Chymiſtes rendent facilement la raiſon de la compoſition de tous les corps naturels, & la font voir par des experiences ſenſibles. Ils comparent ce ſel à une terre vuide qui auroit eſté aux trois premiers jours du monde avant qu'elle fuſt allumée par les rayons du ſoleil, qui s'eſtant incorporez dans cet *Alkali*, ont fait enſemble tous les corps ſublunaires. L'acide donne les deux qualitez maſles, le chaud & le ſec; & l'*Alkali* les femininес, le froid & l'humide: ce qui a donné lieu à pluſieurs beaux Traitez des Philoſophes modernes, entre autres d'*Otho Takenius*, qui dans ſon *Hypocrates Chymicus* en a écrit des premiers fort ſçavamment; de *Bernard Suwalve* Medecin, dans le Combat de l'Art & de la Nature; & aux Entretiens de François André Medecin de Caen ſur l'Acide & l'*Alkali*. Ce mot eſt Arabe, & vient de *al*, qui ſignifie *ſel*, & de *kali*, qui eſt une herbe que nous appellons *Soude*. Et parce que ſon ſel a la proprieté d'abſorber & de mortifier les acides, & de s'en impreigner plus facilement que les autres, on a appellé tous les ſels de cette nature *Sel Alkali*. Quelques uns l'appellent autrement, *Alun Catin*. Le tartre eſt le plus fort de tous les ſels *Alkali*, & quand il eſt meſlé avec l'eſprit de vitriol, qui eſt un fort acide, ils font une ſoudaine ébullition & coagulation, qui de liquides qu'ils eſtoient font un corps ſolide. Les Philoſophes propoſent cette union comme un exemple general de la compoſition de tous les corps, qui ſe fait par les acides & les *Alkali*, à cauſe de la grande alteration qui arrive à la ſaveur & aux autres qualitez de ces ſels unis, où il faut remarquer que leur eſtervelcence & leur action ceſſe, lors qu'ils ſe ſont reciproquement penetrez & raſſaſiez les uns des autres: car elle n'arrive plus par quelque addition qu'on puiſſe faire de l'un ou de l'autre, lors qu'ils ſont proportionnellement unis. Ordinairement on appelle *Sels Alkali*, tous les ſels lexiviaux & artificiels qui ſe tirent des plantes.

ALKALISER. v. act. Tirer le ſel de tous les vegetaux & mineraux aprés leur calcination par le moyen de la leſcive, c'eſt à dire, en verſant deſſus de l'eau pluſieurs fois qui s'impreigne de leur ſel.

ALKALISÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

ALKERMES. ſubſt. maſc. Terme de Medecine qui vient de l'Arabe. C'eſt une confection plus chaude que la theriaque. Elle eſt rouge, & brillante à cauſe des feuilles d'or qu'on y meſle. Elle eſt ainſi nommée, à cauſe de *al*, qui ſignifie *ſel*, & *kermes*, qui veut dire *du rouge*, ou *graine d'eſcarlate*.

A L L.

ALLANT, ANTE. adj. & ſubſt. Qui va & qui vient. Cette hoſtellerie eſt ouverte à tous *allants* & venants. On dit proverbialement, C'eſt un *allant*, pour dire, C'eſt un homme alerte, qui ne laiſſe pas perdre ſes affaires par pareſſe & faute d'aller, ou qui s'intrigue par tout.

Il y a auſſi une eſpece de chiens qu'on appelle *Allants* ou *Gentils*. Voyez *Chien*, ou *Alan*.

ALLANTOIDE. ſubſt. fem. Terme de Medecine, qui ſe dit d'une troiſiéme taye ou membrane qui enveloppe une partie du fetus comme une ceinture ou écharpe depuis le cartilage Xiphoide juſqu'au deſſous des flancs ſeulement; mais elle ne ſe trouve point au fetus humain. On l'appelle ainſi, parce qu'elle reſſemble à une andouille. Drelincourt ſouſtient que l'*Allantoide* ne ſe trouve que dans les animaux qui ruminent, & que c'eſt une membrane eſtenduë d'une trompe à l'autre par le fond de l'uterus entre le chorium & l'ammios.

ALLECHEMENT. ſubſt. maſc. Amorce, appaſt. Il ne ſe dit qu'au figuré. Il faut fuir les vanitez mondaines, qui ſont les *allechemens* du peché.

ALLECHER. verb. act. Inviter, attraire par quelque appaſt. On *alleche* des ſouris avec du lard ou des noix pour les faire tomber dans la ratiere. Ce mot, ſelon quelques-uns, vient de *eſca*: ſelon d'autres, de *allicere*. Il eſt plus en uſage au figuré. La douceur des plaiſirs *alleche* les hommes à l'amour.

ALLECHÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

Ces mots viennent du Latin *allicere*, *attirer*.

ALLE'E. ſ. f. Courſe, voyage. On employe ſouvent tout ſon temps en *allées* & venuës.

ALLÉE, ſignifie auſſi, une ſeparation, un corridor dans des baſtiments, par où on va d'un lieu à un autre. La ſalle étoit fermée, on l'a fait attendre dans l'*allée*.

ALLÉE, ſe dit auſſi des lieux où on ſe peut promener, ſoit dans un jardin, ſoit dans la campagne, qui eſt ordinairement bordée d'arbres des deux coſtez. Il y a des *allées* couvertes & à perte de veuë dans ce jardin. il y a des *allées* en terraſſe. l'*allée* haute, l'*allée* baſſe, une *allée* ſablée. une *allée* de gazon. il y a une belle advenuë dans cette maiſon, compoſée de quatre *allées* ou rangs d'arbres. On dit auſſi, les *allées* du cours. les carroſſes vont dans la grande *allée*.

ALLEGATION. ſubſt. fem. Citation d'une loy, d'une autorité, d'un paſſage. La plus-part des *allegations* des Heretiques ſont fauſſes.

ALLEGATION, ſe dit auſſi de la ſimple propoſition d'une choſe qu'on met en avant. Il y a lieu d'admettre la preuve de l'*allegation* de cet alibi.

ALLEGUER. verb. act. Citer une loy, une autorité, un exemple. Les Advocats doivent rapporter les propres termes des loix qu'ils *alleguent*. pluſieurs Orateurs

teurs *alleguent* des paſſages & autorités en l'air qu'ils ſont eux-mêmes.

ALLEGUER, ſignifie auſſi, Mettre en avant. Celuy qui a tort a toûjours quelque pretexte, quelque vaine excuſe à *alleguer*. *allegue*z-vous cela de vôtre chef, ou ſi vous avez pouvoir de l'*alleguer*, de le propoſer? Ne m'*allegue*z point pour auteur, c'eſt à dire, Ne me citez point, c'eſt à celuy qui *allegue* un alibi, de le prouver. en Droit on ne croit point à celuy qui *allegue* ſa propre turpitude.

ALLEGUÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. Un Juge doit prononcer ſelon que les choſes ſont prouvées & *alleguées*.

Ces mots viennent du Latin *allego*.

ALLEGE. ſ. f. Bateau de ſuitte ou de convoy qu'on attache vuide à la queuë d'un grand pour l'alleger & prendre une partie de ſa charge, en cas qu'il periclitaſt. Les coches de Sens, de Joigny, d'Auxerre ne partent point, qu'il n'y ait une ou deux *alleges* attachées à la queuë.

On le dit auſſi ſur mer des baſtimens deſtinez à porter les marchandiſes des vaiſſeaux qui tirent trop d'eau. Les *alleges* ſervent auſſi au deleſtage. Le maiſtre ne peut pas faire ſaiſir pour ſon fret les marchandiſes, tant qu'elles ſont dans ſon bord; mais il le peut faire, quand elles ſont dans les *alleges*. En quelques lieux on les appelle *ſouleges*. Du Cange les appelle en Latin *levia* & *levamentum*.

ALLEGE, en termes de Maçonnerie, eſt ce petit mur qui ſert d'appuy dans les croiſées, & qui eſt moins eſpais que les pieds droits.

ALLEGEANCE. ſ. f. Souſlagement d'un mal. Cette veufve cherche de l'*allegeance* à ſa douleur dans la retraitte, dans les conſolations ſpirituelles.

ALLEGEMENT. ſ. m. Il ſignifie la même choſe, mais ſon uſage eſt plus ordinaire & plus eſtendu. Les remedes donnent de l'*allegement* aux maladies: s'ils ne gueriſſent la goutte, au moins ils y donnent quelque *allegement*. les reflexions philoſophiques donnent de l'*allegement* à l'eſprit, quand il eſt fort affligé.

ALLEGER. v. act. Rendre moins peſant, moins chargé, moins douloureux. Les Marchands dans la tempeſte jettent une partie de leurs marchandiſes dans la mer pour *alleger* le vaiſſeau. je me ſens tout *allegé* d'avoir quitté mon manteau. un lavement *allege* beaucoup ceux qui ſont tourmentez de la colique.

ALLEGER, ſe dit en termes de Marine, pour dire, Aider à quelque mouvement qui ſert à faire ſouſlever, ou pouſſer en avant quelque choſe, ou parer quelque manœuvre. Ainſi on dit, *Alleger* la tournevire, quand on ſoûleve un cable du capeſtan qui aide à lever l'ancre: *Alleger* le cable, quand on y attache pluſieurs morceaux de bois qui le font flotter ſur l'eau, & empêchent qu'il ne s'arreſte ſur les roches. *Alleger* les carguefonds, ou les carguebouſines, c'eſt les mettre en eſtat de ſe pouvoir ſervir de ſes manœuvres.

Ce mot vient de *alleviare*, comme *leger* de *leviarius*. Menage.

ALLEGER, ſe dit figurément en Morale du ſoûlagement des chagrins, des afflictions d'eſprit. Il eſt allé philoſopher à ſa campagne pour *alleger* ſes ennuis. Malherbe a dit élegamment:

C'eſt bien, je le confeſſe, une juſte couſtume,
Que le cœur affligé
Par le canal des yeux vuidant ſon amertume,
Cherche d'être *allegé*.

ALLEGÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

ALLEGERIR. v. act. Terme de Manege. C'eſt rendre le cheval plus leger du devant que du derriere, faire qu'en trottant il ſoit preſt de galoper, & qu'il ne ſoit point peſant d'épaules. Ce mot vient du Latin *levis*, *leger*.

ALLEGORIE. ſubſt. fem. Figure de Rethorique, qui eſt une metaphore continuée, quand on ſe ſert d'un diſcours qui eſt propre à une choſe pour en faire entendre une autre. Le Vieux Teſtament eſt une perpetuelle *Allegorie* des myſteres contenus dans le Nouveau. Philon Juif a fait trois livres des *Allegories* ſur l'ouvrage des ſix jours.

ALLEGORIQUE. adj. maſc. & fem. Qui tient de l'Allegorie. L'Ecriture a ſon ſens litteral, & ſon ſens *allegorique*. il y a une Nouvelle *Allegorique* des troubles arrivés dans le Royaume de l'Eloquence.

ALLEGORIQUEMENT. adv. D'une maniere allegorique. On ne doit pas prendre ce paſſage à la lettre, il s'entend *allegoriquement*.

ALLEGORISER. verb. act. Parler par allegories. Les Levantins ſe plaiſent à *allegoriſer*. le Gouverneur du Schiras fait adjouſter à tous ſes titres, *Fleur de courtoiſie*, *Muſcade de conſolation*, & *Roſe de plaiſir*.

ALLEGORISTE. ſubſt. maſc. Auteur qui explique les choſes par allegorie. Les anciens Interpretes de l'Ecriture ont été preſque tous des *Allegoriſtes*. Saint Auguſtin, St. Gregoire, Theophylacte, Origene, Denis le Chartreux, ont expliqué la Bible en *Allegoriſtes*, dans des ſens allegoriques.

Ces mots viennent du Grec *alligoreo*, *muto*, *je change*.

ALLELUYA. ſubſt. maſc. Petite herbe qu'on mange en ſalade, & dont on fait auſſi du ſyrop. Cette plante a les feuilles paſles, menuës, & faites en cœur, qui ont un gouſt ſur & bruſque. Elle jette d'une ſeule racine pluſieurs petites tiges rondes & minces qui portent chacune trois feuilles. Ses fleurs ſont blancheaſtres, & ont cinq pointes diſpoſées en forme d'eſtoile, & ont chacune une queuë à part. Sa racine eſt rouſſaſtre & eſcaillée: on l'appelle autrement *Pain de cocu*: en Latin *acetoſum trifolium*, *oxys*, ou *oxytriphillum*.

ALLELUYA, eſt auſſi un mot de rejoüiſſance, que l'Egliſe chante au temps de Paſques à la fin des traits ou verſets.

Ce mot eſt Hebreu, & ſignifie *Laudate Deum*. C'a été auſſi autrefois un cri militaire, comme on voit dans Ado Viennenſis.

ALLEMAND. ſubſt. maſc. Ce mot eſt le nom du peuple qui a occupé la vieille Germanie, qui habite le long des rives du Rhin, du Danube, de l'Elbe, & de l'Oder. Il eſt venu en uſage dans la Langue en ces phraſes proverbiales. Vous me prenez bien pour un *Allemand*, c'eſt à dire, pour une duppe, pour un homme qui ne connoiſt pas le prix des choſes. Ainſi Sarraſin a dit, Phillis la plus-part des amants ſont des *Allemands* de tant pleurer, &c. On dit auſſi, une querelle d'*Allemand*, c'eſt à dire, une querelle faite ſans ſujet & de gayeté de cœur. Je n'entends non plus cela que le haut *Allemand*, c'eſt à dire, que c'eſt une choſe qui n'eſt point intelligible.

Ce mot en langage du pays ſignifie, *tout homme*: de ſorte que ce peuple a été appellé ainſi, à cauſe qu'il étoit compoſé de pluſieurs nations, comme témoigne Agathias; de même que les anciens habitans du même pays avoient été appellés autrefois *Germains*, parce qu'ils vivoient entr'eux en paix, ſans haine ni jalouſie.

ALLEMANDE. ſubſt. fem. Piece de Muſique qui eſt grave, & de pleine meſure, qu'on joüe ſur les inſtruments, & particulierement ſur le luth, le theorbe, l'orgue, & le claveſſin.

ALLER. v. n. Se tranſporter d'un lieu à un autre, ſoit par ſon propre mouvement, ſoit par le ſecours d'une voiture. *Allons* aux champs cueillir la violette. *allons* entendre le Sermon. il eſt *allé* en voyage. il eſt plus ſeur d'*aller* par terre que par mer; plus commode d'*aller* en carroſſe que par le meſſager. On dit auſſi, Je ne feray qu'*aller* & venir, pour dire, Je ne m'arreſteray

point en chemin. Menage derive ce mot de *anare*, qui a été fait de l'Italien *andare*, qu'il pretend avoir été fait d'*anduare*, qu'on a dit pour *andruare*. Voyez ſes raiſons. Et en un autre lieu il dit qu'il vient de *ambulare*, qu'on a dit pour *proficiſci*. D'autres le derivent de *ala*, parce que les ailes ſervent à *aller* plus viſte, *quaſi ab alis ferri*.

On dit en termes de Marine, *Aller* debout au vent, lors qu'on navige avec un vent contraire; quand le vent vient par proüe, *Aller* contre vent & marée.

ALLER, ſe dit auſſi en parlant d'un mouvement inſenſible qui aboutit à quelque fin. Cet homme s'en *va* mourant, pour dire, que ſa ſanté s'altere beaucoup: ou abſolument, Il s'en *va*, ou, Il s'en *va* le grand galop, pour dire, Il tire à la fin. il eſt *allé* de vie à treſpas. On dit, qu'un enfant s'en *va* grand, pour dire, qu'il croiſt beaucoup, qu'il eſt tantoſt en âge. On diſoit autrefois, Il s'en *va* diſant, il s'en *va* chantant, & une infinité de phraſes ſemblables, qui ſont condamnées dans une des Remarques de Vaugelas.

ALLER, ſe dit auſſi en parlant de la maniere dont on ſe meut. Ce cheval *va* l'amble, le pas, le trot. ce valet *va* comme un Baſque, il *va* du pied comme un chat maigre. il *va* à pied, en chaiſe, à cheval, en carroſſe, en relais, en litiere. *aller* à taſtons. il *va* toûjours bon train. il *va* en pas de tortuë. *aller* à voiles & à rames. *aller* toûjours devant.

On dit auſſi, qu'un homme *va* pied à pied en une affaire, pour dire, qu'il y *va* doucement & avec prudence: qu'il y *va* de bon pied, pour dire, qu'il y agit diligemment & ſincerement. On dit auſſi, qu'il *va* au devant par derriere, lors qu'il previent les objections.

On dit en termes de Venerie, *Aller* ſur ſoy, ſe *ſur aller*, ſe *ſurmarcher*, pour dire, Revenir ſur ſes erres, ſur ſes pas, repaſſer par le même lieu.

On dit en termes de Marine, *Aller* vent largue, c'eſt à dire, Avoir le vent par le travers, *Aller* ſans que les boulines ſoient halées: ce qu'on appelle auſſi, *Aller* à graſſe bouline. On dit auſſi, *Aller* au plus prés du vent, pour dire, à ſix quarts de vent prés du rumb d'où il vient.

ALLER, ſe dit auſſi des choſes qui ſont d'ordinaire enſemble ou de compagnie. Ces Meſſieurs ſont *allez* de compagnie en un tel lieu. les eſtourneaux ſont maigres, parce qu'ils *vont* en troupe. ces deux bas, ces deux gants *vont* enſemble, ſont pareils. ces deux Seigneurs *vont* de pair, ſont égaux en rang. On dit auſſi, qu'une choſe *va* de pair avec une autre, quand elle eſt d'un merite égal.

ALLER, ſe dit auſſi des choſes inanimées & des automates. Saturne *va* le plus lentement de toutes les Planetes. toutes les rivieres *vont* à la mer. cette horloge *va* trop viſte, ne *va* pas bien. cela *va* tout ſeul. la pompe ne *va* point, eſt arreſtée. cela s'en *va* fait, pour dire, ſera bientoſt achevé. ce baſtiment *va* fort lentement, pour dire, il n'avance gueres. ſa deſpenſe *ira* plus loin qu'on n'avoit creu. c'eſt un tel galant qui fait *aller* le ménage; la cuiſine de cette maiſon. cette clef ne *va* ni ne vient dans la ſerrure.

ALLER, ſe dit auſſi de ce qui conduit, qui aboutit en quelque lieu. Où *va* ce chemin-là? il *va* à l'Egliſe, à la riviere, il y aboutit. tous chemins *vont* à Rome. cette pyramide *va* en pointe.

ALLER, ſignifie quelquefois, Oſter, chaſſer, en ces phraſes. On ne ſçauroit faire en *aller* cette tache d'encre qu'avec du verjus ou quelque acide. on ne ſçauroit faire en *aller* les mouches d'une cuiſine, d'un preſſoir. ce valet s'en eſt *allé* ſans qu'on l'ait chaſſé. donnez moy un ſecret pour faire en *aller*, pour chaſſer les eſcornifleurs. On dit en ce ſens, *Aller* du ventre, *aller* à la ſelle, *aller* à la garderobbe, *aller* par haut & par bas, pour dire, Vuider ſes excrements. ce malade laiſſe tout *aller* ſous luy.

ALLER, ſignifie auſſi, S'échapper, s'écouler. Le tonneau s'en *va*, pour dire, que la liqueur s'en écoule, qu'il s'enfuit. On dit d'un desbauché, que tout ſon bien s'en eſt *allé*, pour dire, qu'il l'a diſſipé, qu'il l'a perdu. c'eſt un Chymiſte dont tout le bien s'en eſt *allé* en fumée. tous les deſſeins de cet homme s'en ſont *allez* avau l'eau.

Aller aux advis, c'eſt à dire, Recueillir les voix quand on preſide. *Aller* au conſeil, c'eſt à dire, Conſulter une affaire. *Aller* au Devin, *aller* aux nouvelles, aux enqueſtes, c'eſt, S'enquerir, chercher des inſtructions des faits dont on a beſoin, de ce qui ſe paſſe. *Aller* aux écoutes, c'eſt, Eſpier, écouter ſecrettement ce qu'on dit d'une affaire où on prend quelque intereſt.

ALLER, ſe dit figurément en choſes morales. Cet homme *ira* bien loin, pour dire, qu'il a du genie, du talent pour ſe bien avancer dans les Lettres, dans les charges, pour faire fortune. On dit, qu'une affaire *ira* loin, pour dire, qu'elle deviendra de conſequence, qu'elle durera long-temps, qu'elle couſtera bien de la peine & des frais: que cela n'*ira* pas plus loin, qu'on en demeurera là, qu'on gardera le ſecret. Je voy bien où *ira* cette queſtion, ce procés, pour dire, à quoy il ſe terminera. Le commerce ne *va* pas, pour dire, On n'a pas debit de ſes marchandiſes. Les affaires de ce Marchand *vont* mal, pour dire, ſont en mauvais eſtat; il eſt *allé* au ſaffran.

ALLER, ſignifie auſſi, Tendre, aſpirer. Cet Abbé *va* tout droit à l'Epiſcopat. ce Prelat *va* au Cardinalat. c'eſt un adroit qui *va* à ſes fins, qui ne ſonge qu'à ſes avantages, il *va* droit au but.

On dit encore, Je ne *vais* pas au contraire, ou à l'encontre de ce que vous pretendez, pour dire, J'y conſens, je ne conteſte pas. On dit auſſi, qu'un homme *va* droit, pour dire, qu'il eſt juſte, ſincere, qu'il n'eſt point trompeur ni corrompu; & pareillement, qu'il *va* droit en beſogne.

On dit auſſi, *Aller* par juſtice, pour dire, Pourſuivre par les voyes de droit: *Aller* par la douceur, par des voyes amiables.

ALLER, s'employe quelquefois pour dire, Il s'agit. C'eſt une affaire où il y *va* de tout ſon bien. il faut prendre garde d'offenſer Dieu, il y *va* de noſtre ſalut. c'eſt une entrepriſe où il y *va* de la corde, ſi on ne reüſſit, il y *va* de la vie, de la teſte.

ALLER, ſignifie auſſi, Eſtre en une diſpoſition ou ſituation convenable. Cet habit vous *va* bien. ce rabat vous *va* à merveilles, pour dire, Cela vous ſied bien, il eſt bien mis. ce juſtaucorps *va* trop bas. ces brodequins ne doivent *aller* qu'à mi-jambe. On dit auſſi, Comment vous *va*? pour dire, Comment vous portez-vous?

ALLER, en termes de jeu, ſignifie, Mettre au jeu, provoquer les autres joüeurs à coucher une pareille ſomme. On dit au berlan & au laniſquenet, J'y *vais* de tant, pour dire, Je mets tant au jeu. au dez & à la baſſette le ſept & le *va*. il y *va* de tout ſon reſte.

On dit auſſi, S'en *aller* de ſes cartes, pour dire, les écarter, s'en deffaire en les joüant. il faut s'en *aller* des hautes cartes pour aider au contre.

On dit auſſi avec le pronom perſonnel, S'*aller* battre, s'*aller* promener, s'*aller* baigner, &c.

Se laiſſer *aller*, ſe dit des gens qui ne ſont pas fermes ſoit de corps, ſoit de reſolution. Il laiſſe *aller* ſon corps, ſes bras, ſa teſte en danſant. il ſe laiſſe *aller* à toutes ſes paſſions. Il ſe laiſſe *aller* à tout ce qu'on luy dit, pour dire, Il eſt credule, facile. Cette fille s'eſt laiſſée *aller*, pour dire, qu'elle n'a pas reſiſté aux perſuaſions de ſon amant.

ALLEZ, ſe dit abſolument à l'imperatif, pour un commandement de ſortir, ou une marque qu'on eſt en co-

lere.

lere. *allez* tout à l'heure dehors. *allez*, vous ne meritez pas qu'on vous aime. *allez* au Diable. *allez* vous faire penſer. *allez* en paix.

ALLER, eſt quelquefois un mot ſubſtantif. L'*aller* ne me couſte rien, il n'y a que le retour.

Au long *aller*, Au pis *aller*. adverbes. Mettre la choſe au pis. On dit auſſi, un pis *aller*, pour dire, ce que j'auray à faire d'autre.

ALLER, ſe dit proverbialement en ces phraſes. *Aller* ſon grand chemin, *aller* ſon train, pour dire, N'entendre point de fineſſe en quelque choſe: qu'un homme ſçait *aller* & parler, pour dire, qu'il eſt éclairé, qu'on luy peut confier quelque affaire. On luy a donné l'*aller* & le venir, pour dire, un ſoufflet ſur chaque joue. On dit encore, A force de mal *aller* tout ira bien, quand on eſpere quelque changement aux affaires. On dit auſſi, Il y *va* de cul & de teſte, comme une corneille qui abat des noix; Il n'y *va* que d'une feſſe, pour dire, qu'il agit fortement, ou mollement & lentement. Cela eſt comme le Breviaire de Meſſire Jean, il s'en *va* ſans dire, en parlant de quelque choſe qu'on doit ſouſentendre. Cela *va* comme il plaiſt à Dieu, en parlant d'une choſe dont on neglige la conduitte. Cela ne *va* pas comme voſtre teſte, pour dire, n'ira pas comme vous penſez. On dit, qu'un homme *va* viſte en beſogne, pour dire, qu'il expedie les affaires; & quelquefois, qu'il y va à l'eſtourdie, & qu'il ne conſulte pas aſſez. *Allez* luy dire cela, & puis *allez* vous chauffer à ſon feu, pour dire, *Allez* luy reprocher en face ſa faute. Toûjours *va* qui danſe, pour dire, Faire une choſe bien ou mal. Tout ſon bien s'en eſt en *allé* en eau de boudin, en broüet d'andouilles, avau l'eau. On dit auſſi, Il *va* & vient comme pois en pot. Tout y *va*, la paille & le bled. On dit encore, On *va* bien loin depuis qu'on eſt las. On dit, qu'un homme n'y *va* pas de morte main, pour dire, qu'il frappe de toute ſa force. On dit, qu'on a bien haſté d'*aller* quelqu'un, pour dire, qu'on luy a fait quelque verte reprimende. On appelle auſſi, un las d'*aller*, un faineant, un pareſſeux, qu'on a de la peine à faire travailler. On dit auſſi, Ce qui vient par la fluſte, s'en *va* par le tabourin, pour dire, que le bien s'en eſt *allé* comme il étoit venu: ce qui ſe dit auſſi d'un bien mal acquis. Cet homme *va* comme on le mene, c'eſt à dire, eſt foible, & ne fait rien de luy-même.

ALLERIONS, ou *Allerions*. ſ. m. Terme de Blaſon, qui ſe dit des petites aigles qui n'ont ni bec, ni jambes, non plus que les merlettes, qui different pourtant les unes des autres. Car les merlettes ont les ailes ſerrées, & ſont comme paſſantes; là où les *allerions* ſont en pal monſtrant l'eſtomac, & ont l'aile étenduë comme les aigles & aiglons; toutefois avec cette difference, que le vol eſt abaiſſé. Montmorency porte d'or à la croix de gueules cantonnée de ſeize *allerions* d'azur. La Maiſon de Lorraine a pris pour armes une bande de gueules à champ d'or chargée de trois *allerions* d'argent, ſur ce fondement, qu'*allerion* eſt l'anagramme de Lorraine en un temps où les Rebus & les alluſions étoient en regne.

Ce mot ſignifioit autrefois *aiglettes*, & il n'y a pas cent ans que l'uſage a prevalu de les nommer *allerions*, & de les peindre à ailes étenduës ſans pieds & ſans bec: ce qui fait que Menage derive ce mot de *aquilario*, diminutif de *aquila*. D'autres le derivent de *alliers*, vieux mot François qui ſignifioit une ſorte d'oiſeaux vivans de rapine.

ALLEU. ſ. m. C'eſt un vieux mot Gaulois, qui autrefois ſignifioit un fonds cenſuel obligé à des redevances annuelles envers le Seigneur dont il étoit mouvant; & alors on diſoit, Tenir un *alleu* d'un Seigneur feodal; & on appelloit *Alleutier*, celuy qui tenoit un heritage d'un Seigneur à quelque charge. Maintenant il n'eſt plus en uſage qu'en y adjouſtant le mot de *franc*; & alors il ſignifie une terre, Seigneurie, ou heritage ſoit noble, ſoit roturier, independant de tout Seigneur, & qui ne doit aucune charge ni redevance. En Latin *allodium*.

L'origine de ce mot eſt fort controverſée. Cujas, Budée & Alciat le derivent de *a*, & de *laudare*, parce que celuy qui tient en *franc alleu* n'eſt point tenu de loüer, ni de reconnoiſtre aucun Seigneur: Bodin de *aldius*, ou de *aldia*, qui dans les Loix des Lombards ſignifie un *Affranchi*: Voſſius de l'Allemand *al-oudt*, qui ſignifie, Ce qu'on poſſede en propre, d'ancienneté, ſans aucun bienfait de Seigneur: Menage aprés Caſeneuve, de *a*, & de *loz*, ou de *au loos* aprés Rhenanus, vieux mots Allemands qui ſignifioient *ſort*, croyant que ces terres en *franc alleu* étoient venuës d'un ancien patrimoine, & n'avoient point paſſé par le ſort qu'avoient jetté les Conquerants des Gaules, quand ils avoient partagé entre eux les terres qu'ils avoient uſurpées. Hauteſerre aprés Dominicus le derive de l'Allemand *obn leiden*, qui veut dire, *ſans ſujettion*. Quelques-uns le derivent de l'Hebreu *halal*, qui ſignifie *laudare*, *quaſi poſſeſſionem laudatam habere*. Lipſe le derive de *Alendi*, Iſle d'Allemagne: Borelli du Grec *alytos*, c'eſt à dire, *libre*; car en effet *alleu* ſignifie *franchiſe*. Du Cange pretend que *alodium* tout ſeul ſignifie un heritage ſans charge, & qu'il y a des Couſtumes qui parlent d'un *alleu* noble, & d'un *alleu* roturier. Le noble eſt celuy qui a une Juſtice, & qui ne doit point d'hommage; le roturier, celuy qui n'a point de Juriſdiction, & qui ne doit ni cens, ni laods & ventes: & qu'il y a auſſi des *alleus* qui reconnoiſſent un Seigneur: mais qu'en general *alodis* & *alodum* s'eſt dit de tout heritage ou fonds, ou immeuble propre; & qu'on diſoit *Tranſire in alodum*, pour dire, Donner en proprieté. Outre les origines cy-deſſus, il dit que Spelmannus le derive du mot Saxon *leod*, qui ſignifie *heritage populaire*, oppoſé à *ſeigneurial*. Wendelinus le derive de *alder*, qui ſignifie *majeur*, comme étant une choſe qui advient par ſucceſſion legitime des anceſtres. Mais aprés toutes ces incertitudes, il y a plus d'apparence de s'arreſter à ce que dit Galand, que *leud* eſt un vieux mot François d'origine Gauloiſe, dont Paſquier dit que ſont derivés *lots*, & *lotir*. On tient en France qu'on ne peut établir de *franc alleu* ſans titre. Il y a un petit pays vers l'Auvergne qu'on appelle *Franc-alleu*, qui eſt proche de Combrailles.

ALLODIAL. adject. Qui eſt compris dans un franc alleu. Cet heritage eſt *allodial*, & ne paye point de laods & ventes.

ALLEURE. ſ. f. La maniere de marcher ou de ſe tranſporter d'un lieu à un autre. On connoiſt bien des gens par derriere à leur *alleure*. l'*alleure* par eau eſt la plus douce.

ALLEURE, ſe dit auſſi du train, de la marche du cheval. Ce cheval a l'*alleure* froide, pour dire, qu'il ne leve pas aſſez le genou, & qu'il raſe le tapis. ce barbe a de belles *alleures*.

Ce mot a la même étymologie que ſon verbe *aller*.

ALLIAGE. ſ. m. Meſlange de métaux qu'on met en œuvre. On le dit particulierement de l'or & de l'argent, & des monnoyes. Le titre des monnoyes change ſuivant la quantité d'*alliage* qu'on y met. l'argent d'Allemagne eſt plus bas que celuy de Paris, parce qu'on y met plus d'*alliage*.

Ce qui a donné lieu à l'*alliage*, eſt I. le meſlange des metaux qui ne viennent pas des mines en leur entiere pureté. II. L'eſpargne de la deſpenſe qu'il faudroit faire pour les affiner. III. La neceſſité de les rendre plus durs par quelque portion d'autre metail, afin que le fray ne diminuaſt point leur poids. IV. La fonte des

monnoyes

monnoyes eſtrangeres qui ſont alliées. V. Les frais de la fabrication qui ſont pris ſur la monnoye. VI. Le droit des Princes pour leur ſeigneuriage.

ALLIANCE. ſ. f. Liaiſon qui ſe fait entre deux perſonnes ou deux familles par le moyen d'un mariage. Il y a pluſieurs *alliances* contractées entre ces deux maiſons. l'heureuſe *alliance* de la France & de l'Eſpagne. l'*alliance* eſt une cauſe de recuſation.

ALLIANCE, ſe dit figurément en choſes ſpirituelles & morales. On contracte une *alliance* ſpirituelle au Bapteſme entre le parrein, le pere & la mere du baptiſé. l'*alliance* ſpirituelle empêche le mariage. l'Arche d'*Alliance* chez les Juifs étoit le coffre où étoient enfermées les Tables de la Loy.

ALLIANCE, ſe dit auſſi des unions, des ligues, des traittés qui ſe font entre des Souverains & des Eſtats pour ſe joindre d'intereſt dans une deffence commune. La Triple *Alliance* de la Hollande avec la Suede & l'Angleterre a été fort fameuſe.

ALLIER. v. act. Fondre differens metaux enſemble pour les meſler ou les joindre. L'or & le fer ne s'*allient* point enſemble pour ſe meſler, non pas même pour ſe ſouder, ſi ce n'eſt par le moyen du cuivre. l'eſtaim fondu avec l'or s'*allie* tellement qu'on ne les peut ſeparer, & il gaſte toute une fonte.

ALLIER, ſe dit figurément en Morale, pour dire, Joindre une famille à une autre par quelque mariage; & alors il ſe dit avec le pronom perſonnel. Cette maiſon eſt bien noble, elle s'eſt *alliée* pluſieurs fois avec des Princes, elle ne s'eſt jamais mes-*alliée*. quand on s'eſt *allié* dans une maiſon, on eſt reputé de la même famille. le comperage eſt une voye de s'*allier* ſpirituellement. il ne faut pas *allier* les choſes ſacrées avec les prophanes.

ALLIER, ſignifie auſſi en parlant d'Eſtats & de Souverains, Se confederer, ſe joindre d'intereſt, faire ligue offenſive & deffenſive contre un ennemy commun. Les Suiſſes ſe ſont toûjours *alliez* avec la France.

ALLIÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

ALLIÉ, eſt auſſi ſubſtantif, Confederé. Les Rois ont grand ſoin de prendre les intereſts de leurs *Alliés*. les Romains avoient beaucoup de Rois *alliés*. il a fait rendre les places priſes ſur ſes *Alliés*.

ALLIER. ſ. m. Filet tendu ſur deux baſtons propre à prendre des cailles & perdrix, qu'on appelle auſſi *trimallier*, parce qu'il eſt fait de trois doubles de mailles. Les *alliers* ſont deffendus par les Ordonnances.

Ces mots viennent du Latin *alligare*, *lier*.

ALLOCATION. ſ. f. Terme de compte, qui ſe dit lors qu'on approuve & qu'on alloue un article, & qu'on le paſſe en compte. Il y a la moitié des articles de ce compte qu'on diſpute, dont on ne ſçauroit obtenir l'*allocation*. Ce mot vient du Latin *alloco*.

ALLONGE. ſ. f. Ce qu'on adjouſte à une étoffe, ou à autre choſe pour la rendre plus longue. Cette juppe étoit trop courte, il a fallu mettre une *allonge* par embas. on a mis des *allonges* à ces guides pour mener les chevaux du train de devant, qui ſont à la volée.

ALLONGES, en terme de Marine, ce ſont les pieces de bois qui forment les coſtes du navire juſqu'au plat bord. Il y a une premiere, une ſeconde & une troiſiéme *allonge*, & quelquefois une quatriéme. La derniere qui acheve la hauteur, s'appelle *allonge de revers*. Les premieres s'appellent *allonges de fond*, qu'on applique aux varangues. Il y en a d'une autre ſorte, qui ſont bouts d'*allonge* ſervants à garnir entre les membres où il ſe trouve du vuide : on l'appelle autrement *ſcalme*. L'*allonge pleniere*, eſt celle que l'on empate avec la varengue, & avec le genouil de fond. *Allonges d'eſcubiés*, ſont des pieces de bois plattes dans leſquelles on perce les eſcubiés du vaiſſeau. *Allonges de treport*, ſont deux *allonges* qui ſont miſes au deſſus des eſtins.

ALLONGEMENT. ſ. m. Ce qui allonge, qui rend plus long. Le regime de vivre fait beaucoup à l'*allongement* de la vie. l'*allongement* des procés n'eſt cauſé que par les chicanes que font les Procureurs.

ALLONGER. v. act. Rendre plus long. *Allonger* une juppe, une corde, l'allée d'un jardin. on *allonge* ſon chemin en coſtoyant la montagne. il *allongeoit* un grand cou de gruë pour voir par deſſus les autres. quand on change de cheval, il faut *allonger*, ou raccourcir les eſtriers.

ALLONGER, en termes d'Eſcrime, c'eſt, Porter un coup d'eſtocade. Les gens de grande taille font bien de l'avantage à *allonger*.

ALLONGER, ſe dit figurément en choſes morales. On taſche d'*allonger* le terme qu'on a pris pour payer ſes dettes. une partie ſaiſie *allonge* tant qu'elle peut les criées, pour n'eſtre point depoſſedée de ſon heritage. toutes ces diſtinctions ne font qu'*allonger* la diſpute.

ALLONGER, ſe dit proverbialement en ces phraſes. On dit à un homme qui s'étend, Le cuir ſera à bon marché, les veaux s'*allongent*. On dit auſſi, *Allonger* la courroye, le parchemin, pour dire, Eſtendre les choſes au delà du pouvoir qu'on a receu, dire plus qu'on n'a charge de dire.

ALLONGÉ, ÉE. part. & adj.

On appelle en termes de Chaſſe, un chien *allongé*, celuy qui a les doits du pied étendus par quelque bleſſure qui a touché les nerfs.

On dit auſſi en Fauconnerie, un oiſeau *allongé*, quand il a toutes ſes pennes entieres & de la longueur qu'il les doit avoir.

Ce mot vient du Latin *elongare*, de *longus*.

ALLOUER. v. act. Approuver quelque point, ou article, en demeurer d'accord. Il ſe dit proprement dans les redditions de compte. Cet article a été *alloué* aprés qu'on en a repreſenté la quittance. Paſquier dit que ce mot vient de *los*, ancien mot François qui ſignifie *loüange*, ou approbation. Et en effet il vient du mot *elaudare*, qui ſignifie *approuver*, ſelon Nicod. D'autres le derivent de *allocare*, diſant qu'il vient de *locum dare* : d'autres de *locare*, *conducere* ; ce qui convient aux compagnons artiſans qu'on appelle *allouez*.

ALLOUER, ſe dit quelquefois dans les converſations. Cette propoſition eſt trop hardie, c'eſt un article qui ne vous paſſera pas, qui ne vous ſera point *alloué*.

ALLOUÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

ALLOUÉ. ſ. m. ſe dit chez les artiſans, des compagnons qui ont fait le temps de leur apprentiſſage, & qui s'engagent encore pour quelque temps à ſervir les maiſtres. Les compagnons ſont ceux qui ſervent à la journée ; & les *alloués*, ceux qui ont promis de ſervir pendant quelque temps. Autrefois *Alloué* s'eſt dit du Lieutenant General du Seneſchal, & particulierement en Bretagne.

ALLOUVI, IE. adj. Qui a une grande faim, telle que celle d'un loup, qui eſt difficile à raſſaſier. Les jeunes gens qui ſortent d'une maladie ſont *allouvis*, ils veulent manger par excez. Ce mot vient de *loup*, de *lupus*.

ALLOY. ſ. m. Titre legitime des monnoyes, & des ouvrages d'or & d'argent ſuivant les Edits du Prince. L'or doit être travaillé à un certain carat pour être de bon *alloy*. le titre de l'argent doit être de tant de deniers de fin, autrement il eſt de mauvais *alloy*. Ce mot eſt un compoſé de *loy*, qu'on dit auſſi en même ſens, qui eſt fait ſelon l'Edit & la Loy.

ALLOY, ſe dit figurément en Morale de la valeur & bonté de toute autre choſe. Cette drogue n'eſt pas de bon *alloy*, elle eſt falſifiée. cette raiſon eſt de mauvais *alloy*, elle ne paſſera jamais.

ALLUCHON. ſ. m. Le bout d'un heriſſon, qui

eſt

eſt une eſpece de dent ou de pointe qui entre dans les fuſeaux, ou la lanterne des moulins, & autres machines qui ſe meuvent par rouës & pignons.

ALLUMELLE. ſ. f. Fer delié & plat qui fait le tranchant ou la lame des épées, couteaux, poignards, &c. Ce mot vient de *lamna*, *lamina*, *laminella*. Nicod le derive *à lamina*, & Menage de *lamella* ſon diminutif, d'où on a fait auſſi *lame* d'épée.

On dit proverbialement, qu'un homme s'eſt tué de ſa propre *allumelle*, quand il a trop fait la débauche de vin ou de femmes.

ALLUMER. v. act. Produire de la lumiere en attachant du feu à quelque matiere combuſtile qui eſt capable de donner de la clarté. *Allumer* un flambeau, *allumer* la lampe. *allumer* la lanterne.

On le dit auſſi du feu qu'on attiſe, & qu'on ſouffle ſimplement pour avoir de la chaleur. On *allume* le feu avec un fuſil & de la meſche. en ſoufflant le feu il *s'allume*. le feu d'une forge s'*allume* davantage en y jettant quelques gouttes d'eau.

ALLUMER, ſe dit figurément en Morale des paſſions. Son excuſe, au lieu d'adoucir ſon maiſtre, a *allumé* ſa colere. un amant dit que les yeux de ſa maiſtreſſe ont *allumé* un grand braſier dans ſon cœur. il y a des boute-feux qui *allument* des ſeditions, des guerres. On dit auſſi en débauche, *Allumer* la lampe, pour dire, verſer du vin dans un verre à quelqu'un pour l'obliger à boire.

ALLUMÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

ALLUMÉ, en termes de Blaſon, ſe dit des yeux, quand ils ſont d'un autre eſmail que le corps de l'animal. Robert I. Duc de Bar portoit d'aſur à deux bars ou barbeaux d'or dentez & *allumez* d'argent.

ALLUMÉ, ſe dit auſſi de la flamme d'un bucher, d'un flambeau, & d'un baſton qui eſt bruſlant. St. François de Paule portoit d'or au phœnix de gueules ſur un bucher *allumé* de même.

ALLUMETTE. ſ. f. Petit baſton de bois ſec ou de roſeau trempé dans du ſoulfre qui ſert à allumer la chandelle. On dit, quand on veut vanter du bois à bruſler, qu'il bruſle comme des *allumettes*. Une femme avare veut qu'on faſſe ſervir les *allumettes* par les deux bouts.

Ces mots viennent de la prepoſition *ad*, & de *lumen*, *lumiere*, qui vient de *lucere*, *luire*.

ALLUSION. ſ. f. Terme de Rethorique. C'eſt une figure qui ſe fait par un petit jeu de mots qui ſont preſque ſemblables. L'affectation des *alluſions* eſt extremement vicieuſe en France. Mais on peut élegamment faire *alluſion* à quelque apophthegme, à quelque hiſtoire, à quelque couſtume, lors qu'on dit quelque choſe qui y a du rapport, & qu'on veut faire entendre au lecteur, ou à l'auditeur, qu'on y a penſé en l'eſcrivant. Ce mot eſt compoſé du Latin *ludere*, parce que l'*alluſion* eſt en effet un jeu de mots.

ALLUVION. ſ. f. Accroiſſement qui ſe fait le long des rivages de la mer ou des grandes rivieres par les tempeſtes ou inondations. Les *alluvions* ont éloigné Aigues-mortes de la mer, où il y avoit un port du temps de St. Louïs. cette Iſle s'eſt faite par *alluvion*, & le Seigneur voiſin pretend qu'elle eſt à luy par droit d'*alluvion*. Ce mot vient du Latin *alluere*, qui ſignifie, *baigner*, *arroſer de ſon eau*.

A L M.

ALMADIE. ſubſt. fem. Terme de Marine. Ce ſont de petites barques de quatre braſſes de long, faites ſouvent d'écorce de bois, dont uſent les Sauvages de la coſte d'Afrique. C'eſt auſſi un vaiſſeau des Indes, long de 80. pieds, & large de ſix ou ſept, qui reſſemble à une navette, à la reſerve de ſon derriere qui eſt quarré.

ALMAGESTE. ſubſt. maſc. Terme d'Aſtronomie, qui ſe dit d'un livre fameux compoſé par Ptolomée, où il a recueilli un grand nombre de problemes des Anciens ſervant à la Geometrie & à l'Aſtronomie, qui eſt intitulé, De la grande Conſtruction, ou du nom d'*Almageſte* qui eſt Arabe, qui luy fut donné quand il fut traduit par l'ordre de Maimon Calyphe de Babylone vers l'an 800. Le Pere Jean Baptiſte Riccioli a fait auſſi une Aſtronomie reformée, qu'il appelle *Almageſte* Nouveau, où il a compilé toutes les obſervations des Aſtronomes anciens & modernes, & en a conferé les hypotheſes.

ALMANACH. ſ. m. Calendrier ou table où ſont eſcrits les jours & les feſtes de l'année, le cours de la lune, &c. L'*Almanach* de l'an de grace, de l'an biſſextil. Cardan a fait un Traité *de ſupplemento Almanach*. Ce mot eſt Arabe compoſé de l'article *al*, & de *mana*, qui ſignifie *compter*. Nicod. Covarruvias dit que ſelon quelques-uns, ce mot vient de *manah*, qui ſignifie, ſelon eux, *Calendrier*. Il adjoûte que Diego Durrea aſſûre que la terminaiſon Arabe de ce mot eſt *manaquebu*, du verbe *necabe*, qui ſignifie, *predire l'advenir*. Cependant il ſoûtient que ces deux ſentimens ne reviennent qu'à une même choſe. Car l'Hebreu *manah* ſign. *nombrer*, *ſupputer*. Or tout le monde ſçait que les *Almanachs* ne conſiſtent qu'en ſupputations aſtronomiques. Scaliger dit qu'il a été fait de l'article *al*, & de *min*, mot Grec qui ſignifie *mois*. D'autres croyent que ce mot vient des Egyptiens long-temps avant les Arabes. Du Cange. Menage dit que les Arabes l'ont fait du Perſan *ſalmaha*, qui ſignifie, la *periode de la lune*.

L'*Almanach* du Palais, eſt celuy où on marque les jours où le Parlement n'entre pas : *Almanach* Hiſtorial, celuy où on marque quelques hiſtoires memorables du jour où elles ſont autrefois arrivées.

On dit proverbialement, Je ne prendray pas de vos *Almanachs*, pour dire, Je ne prendray pas voſtre conſeil ſur l'advenir, vos predictions ne ſont pas ſeures. On appelle un faiſeur d'*Almanachs*, un ridicule Aſtrologue Judiciaire.

ALMANDINE. ſ. f. Pierre precieuſe. C'eſt une eſpece de rubis beaucoup plus tendre & plus leger que le rubis Oriental, & qui tire plus ſur la couleur du grenat, que ſur celle du vray rubis. Elle eſt pourtant au nombre des pierres les plus eſtimées, quoy qu'elle cede au vray rubis. On l'appelle auſſi *Albandine*. Ce mot vient d'*Albanda* ville de Carie, d'où Pline dit qu'on l'apporte.

ALMUCANTARA. ſ. m. Terme d'Aſtronomie. Ce ſont des cercles paralleles à l'horizon qu'on s'imagine paſſer par tous les degrez de l'Equateur, & qui vont en diminuant juſqu'au zenit, qui eſt le centre d'où ils ſont decrits. Ils ſervent à monſtrer la hauteur du ſoleil & des aſtres, & ſont décrits en pluſieurs Quadrans & ſur l'Aſtrolabe. Ce mot eſt purement Arabe.

A L O.

ALOES. ſubſt. maſc. Grand arbre qui croiſt aux Indes de huit ou dix pieds de haut. Son tronc eſt gros comme la cuiſſe. A ſa teſte il ſe fait un grand amas de feuilles dentelées & eſpaiſſes, larges par embas, s'eſtreciſſant juſqu'à la pointe, qui font de quatre pieds de long. Sa fleur eſt d'un rouge entremeſlé de jaune, & eſt double comme l'œuillet. Elle eſt ſouſtenuë par de petits rameaux qui ſortent du tronc avec les feuilles, entre leſquelles elle ſe couche. De cette fleur vient un fruit rond comme un gros pois, blanc & rouge. On tire le ſuc de ces feuilles en les fendant avec un couteau, & en le recueillant dans des calebaſſes. Quand il eſt ſéché au ſoleil, il tire ſur la reſine. Son bois eſt moucheté, odo-

rant & amer. Son écorce eſt ſi déliée, qu'elle ſemble eſtre une peau dont la couleur eſt changeante. On la maſche, & on ſe lave la bouche de ſa decoction pour avoir l'haleine bonne, à ce que dit Dioſcoride. Il y en a pluſieurs eſpeces, dont le meilleur eſt l'*Agallochum* d'Inde, qui vient de Calecut. Le plus exquis eſt le noir de couleur changeante, plein, peſant, maſſif, gros & eſpais, qui ne tire point à la blancheur, & qui s'allume difficilement. Ceux qu'on voit en Europe n'ont point de tige. Voyez Amatus Luſitanus & Marcgraphius, qui en ont donné des figures. Nicod dit que ce mot eſt Grec, Latin & François, & derivé de l'Hebreu *ahala*. Les Indiens jettent de ce bois dans les buchers où ils bruſlent les corps, pour les faire ſentir bon. Dioſcoride fait mention d'un *Aloes* qui a des feuilles ſemblables à la Squille, courtes, eſpaiſſes, graſſes, un peu larges, rondes & dentelées deçà & delà par intervalles, & de biais en forme de petites pointes ou eſpines. Sa tige eſt ſemblable à celle de l'Aphrodille, auſſi bien que ſa fleur & ſa graine. Elle eſt attachée à une ſeule racine comme à un pal. Matthiole dit qu'il y en a en Europe qui ont des fleurs purpurines auſſi bien que des blanches. Quand le ſuc de l'*Aloes* eſt groſſier & terreſtre, il eſt appellé *Aloes caballin*, parce qu'il ſert aux chevaux. S'il eſt un peu plus purifié, il s'appelle *Aloes hepatique*, à cauſe qu'il eſt de couleur de foye & jumaſtre. Et quand il eſt tres-purifié, il s'appelle *Aloes cicotrin*, ou *ſuccotrin*, *à ſucco concreto*, ou à cauſe de l'Iſle de Zocotora où on le recueille en abondance. Il eſt de couleur d'un jaune d'or luiſant & tranſparent, & d'une odeur aſſez agreable: & c'eſt de là que vient Chicotin. On dit que l'*Aloes* de l'Amerique *macronato folio* croiſt ſi promptement, qu'il y en avoit un dans le jardin du Cardinal Farneſe à Rome, qui avoit cru de 23. pieds en deux mois: & un autre à Madrid qui avoit cru de dix pieds en une nuit. Ce mot vient de l'Arabe *Agallugun*, qu'on trouve dans Avicenna.

ALOIGNE. ſ. m. Terme de Marine. Voyez *Bouée*.

ALOPECIE. ſubſt. fem. Sorte de maladie qui fait tomber le poil de la teſte, & quelquefois des ſourcils, de la barbe, & autres parties du corps, autrement *la Pelade*, en Latin *Alopecia*. Elle eſt ainſi appellée des Medecins, parce que c'eſt une maladie de renard nommé en Grec *alopix*, parce qu'il eſt ſujet en vieilleſſe à une certaine galle qui luy fait tomber le poil.

ALORS. Voyez *Lors*.

ALOSE. ſubſt. fem. Sorte de poiſſon de mer reſſemblant à la ſardine, mais bien plus groſſe, qui monte au printemps par les rivieres, & ſur tout par les graveleuſes, où elle devient fort graſſe. On fait grand trafic d'œufs d'*aloſe* dans les Indes, où on en voit pluſieurs grands navires tout chargés. En Latin *alauſa*, d'où on a fait le mot François. Quelques-uns derivent ce mot du Grec *hals*, qui ſignifie *ſel*: car en effet l'*aloſe* aime tant le ſel, qu'elle ſuit les bateaux qui en ſont chargez plus de trois cens lieuës en terre. On l'a auſſi appellée en Latin *clupea*, & en Grec *thrilla*.

ALOUETTE. ſ. f. Petit oiſeau bon à manger, & qui chante agreablement. On met à la broche une douzaine d'*aloüettes* enſemble. il a dans une cage une excellente *aloüette*. on prend les *aloüettes* au miroir & avec des filets. Il y a de deux ſortes d'*aloüette*, l'une huppée ou creſtée, qui a ſur la teſte une creſte de plume comme le paon, & qui ſe nourrit en terre: l'autre ſorte vit en troupe, & eſt de même pennage. Le maſle chante bien, & eſt le premier qui annonce l'eſté: mais on dit que les maſles deviennent borgnes, s'ils ſont nourris en cage. On les appelle en Latin *galerita*, ou *alauda*, & en Grec *corydalos*. Menage derive ce mot de *alaudetta*, diminutif de *alauda*: c'eſt un mot que les Romains ont pris de l'ancien Gaulois, lors que Jules Ceſar leva des

ſoldats en France, qui s'appellerent *Aloüettes*, à cauſe de la figure de leur caſque, reſſemblant à des *aloüettes* huppées, comme dit Suetone.

On dit proverbialement d'un faineant, qu'il attend que les *aloüettes* luy tombent toutes roſties dans le bec. On dit, Si le ciel tomboit, il y auroit bien des *aloüettes* priſes, à ceux qui craignent des accidents qui n'arriveront jamais.

ALOURDIR. verb. act. C'eſt faire un bruit capable d'incommoder la teſte, & la rendre lourde ou ſtupide. Le bruit des cloches & des carroſſes qui paſſent par cette ruë eſt capable d'*alourdir* les gens. Regnier a dit des Poëtes importuns recitateurs,

Qu'ils *alourdent* de vers, d'alegreſſe vous privent.

Ce mot eſt vieux.

ALOURDI, IE. part. & adj.

ALOYAU. ſubſt. maſc. Piece de bœuf qu'on coupe le long des vertebres au haut bout du dos de cet animal. On dit, un *aloyau* de la premiere, de la ſeconde, de la troiſiéme piece. Quand il n'y a de la chair que d'un coſté, on l'appelle une *charbonnée*. On l'appelle auſſi, *la piece de huit heures*, car elle eſt bonne à manger quand on deſjeune du matin.

A L P.

ALPHABET. ſ. m. Diſpoſition par ordre des lettres d'une langue. *Alphabet* Latin, François, Grec. cette lettre n'eſt point dans noſtre *alphabet*. Ce mot vient de ce que l'*alphabet* des Grecs commençoit par *alpha*, *bita*. On voit dans les monnoyes anciennes à coſté de la figure de la croix des A & des Ω, c'eſt à dire, des *alpha* & des *omega*, en memoire de ce qui eſt dit dans l'Apocalypſe Chap. 1: 7. & 22: 13. *Ego ſum alpha & omega, primus & noviſſimus, principium & finis*. Les anciens Chrêtiens les faiſoient graver auſſi ſur les ſepulcres. Voyez dans Bouteroüe un *alphabet* Gaulois tiré des Legendes des monnoyes de la premiere Race, dont les caracteres ſont fort differents de ceux dont on uſe à preſent.

On dit, Eſtre encore à l'*alphabet*, pour dire, Eſtudier le petit livre qu'on donne aux enfants pour apprendre les lettres.

ALPHABET, ſe dit auſſi des ferrements ou poinçons qui ſervent aux Doreurs, aux Graveurs & autres ouvriers, pour marquer, graver ou imprimer les caracteres qui ſont taillez ſur leurs pointes.

ALPHABET, en termes de Polygraphie, eſt le double du chiffre que gardent par devers eux chacun des correſpondants qui ſe doivent écrire ſecretement: c'eſt un *alphabet* où les lettres ordinaires ſont diſpoſées par ordre, & vis à vis ou au deſſous ſont les caracteres ſecrets qui y répondent, les nulles ou lettres inutiles & les autres marques qui ſervent à le rendre indechiffrable.

ALPHABETIQUE. adj. Qui eſt ſelon l'ordre de l'alphabet. Table *alphabetique*. un bon Dictionaire doit eſtre diſpoſé par ordre *alphabetique*.

ALPHANET. ſ. m. C'eſt un oiſeau de proye tres-doux & tres-agreable, qui ſert au vol de la perdrix & du lievre. Les Grecs lui ont donné ce nom de la premiere lettre de leur alphabet; mais en France on l'appelle *Tuniſſien*, parce qu'il vient de Tunis en Barbarie, où il eſt fort eſtimé.

A L T.

ALTE. ſubſt. fem. Arreſt ou pauſe que font les gens de guerre en marchant. Il y avoit tant de defilés, qu'il falloit faire alte à tous momens. Ce mot, ſelon quelques-uns, vient de l'Italien *alto*, à cauſe que l'on tient les piques hautes dés que les troupes ſont arreſtées. Les

autres

autres veulent qu'il vienne de l'Allemand *halten*, ſignifiant la même choſe, qui peut venir auſſi de l'Italien.

ALTERATION. ſ. f. Action qui corrompt, qui change la nature de quelque choſe. La desbauche eſt cauſe de l'*alteration* de la ſanté. Ariſtote admet un mouvement d'*alteration* qui eſt cauſe des generations & corruptions.

ALTERATION, ſignifie auſſi, la ſoif cauſée par la ſechereſſe du goſier & de la bouche faute de ſalive pour l'humecter. On ſent dans la fievre une grande *alteration*. quand on a marché, quand on s'eſt échauffé, on ſent de l'*alteration*.

ALTERATION, ſignifie figurément, Emotion d'eſprit. Cette ſeditieuſe harangue cauſa beaucoup d'*alteration* dans les eſprits.

ALTERATION, ſignifie auſſi, Corruption, changement. Cette fauſſe interpretation eſt cauſée par l'*alteration* du texte.

Ces mots viennent du Latin *alterare*, *changer*.

ALTERCAT. ſubſt. maſc. ou *Altercation*, ſubſt. fem. Debat, conteſtation entre deux perſonnes qui ont enſemble de la familiarité. Ils n'ont pas de querelle formée, mais il y a toûjours quelque petite *altercation* entr'eux. *Altercat* eſt vieux. Du Cange dit que ce mot vient d'*altercari*, qui ſignifioit ſimplement *s'entretenir enſemble*, & *altercatio*, *dialogue*.

ALTERER. v. act. Terme de Phyſique. Corrompre, changer la nature de quelque choſe. Le feu *altere* toutes choſes, même les metaux. il faut qu'un corps s'*altere* devant qu'il s'en engendre un autre. la ſanté s'*altere* par des exercices trop violents. les monnoyes s'*alterent* par l'eau forte, ou par l'alliage lors de la fonte. toutes choſes s'*alterent* avec le temps.

ALTERER, ſe dit auſſi figurément. Les bonnes couſtumes s'*alterent* par la corruption du ſiecle. le vray ſens d'un Auteur s'*altere* ſouvent par la ſubtilité des Commentateurs.

ALTERER, ſignifie auſſi, Cauſer de la ſoif en deſſechant les humeurs qui fourniſſent la ſalive. La chaſſe *altere* les chiens & les Veneurs. les mets trop ſalez *alterent*.

ALTERÉ, ÉE. part.

On le dit ſur tout au figuré. Un grand Prince eſt toûjours *alteré* de gloire. les Tyrans eſtoient *alterez* du ſang des Martyrs. On dit d'un homme aſpre au gain, que c'eſt un *alteré*; & alors il eſt ſubſtantif.

ALTERES. ſ. f. plur. Inquietude d'eſprit, paſſions vehementes. L'approche de l'ennemy a mis tout le Royaume en de grandes *alteres*. Ce mot vieillit. Il a ſignifié auſſi autrefois, *Enthouſiaſme*, fureur prophetique. Ce mot vient par corruption de *arteres*, parce que la grande émotion cauſe un violent battement des arteres.

ALTERNATIF, IVE. adj. Qui ſuccede l'un aprés l'autre. Une charge *alternative*, un Office *alternatif*, qui s'exerce tour à tour. on a ſupprimé les Officiers triennaux & quadriennaux, & on a conſervé les *alternatifs*. On dit de deux Officiers Generaux d'armée qui ſervent chacun leur jour, qu'ils roulent, qu'ils ont un commandement *alternatif*.

ALTERNATIVE. ſubſt. fem. ſe dit de deux choſes dont on propoſe le choix en Juſtice. On donne l'*alternative* ſur l'acceptation des offres, ſur la preſtation d'un ſerment.

ALTERNATIVEMENT. adv. Tour à tour, l'un aprés l'autre. Ces Offices s'exercent *alternativement*, chaque Officier a ſon année d'exercice.

ALTERNÉ, ÉE. adj. en termes de Blaſon, ſe dit de la ſituation des quartiers ou des figures qui ſe répondent en alternative: comme, Dans l'eſcartelé le premier, & quatriéme quartier ſont *alternés*, & ils ſont d'ordinaire de même nature; & pareillement le deux & le troiſiéme. On dit de même du loſengé, fuſelé, & eſchiqueté, des points équipollez, &c. Ce mot vient du Latin *alternus*, qui ſignifie, *qui vient tour à tour*.

ALTESSE. ſubſt. fem. Titre d'honneur qu'on donne aux Princes. Son *Alteſſe* Sereniſſime M. le Prince de Condé. On dit de Mr. le Frere du Roy, Son *Alteſſe* Royale. On traitte le Duc de Savoye, & les autres Princes Souverains, d'*Alteſſe*. Son *Alteſſe* Electorale. A l'égard du Grand Seigneur, ou le Turc, on l'appelle Sa *Hauteſſe*.

ALTIER, ERE. adj. Orgueilleux, fier, qui commande avec hauteur. Cet homme a la mine *altiere*, l'eſprit *altier*.

ALTIEREMENT. adv. D'une façon altiere. Il luy a parlé, il l'a receu fort *altierement*.

Ces mots viennent du Latin *altus*.

ALTIMETRIE. ſubſt. fem. C'eſt la premiere partie de la Geometrie pratique qui enſeigne à meſurer les lignes, ſoit en hauteur, ſoit en profondeur. Ce mot eſt tiré d'*altus*, *haut*, *profond*, & de *metreo* en Grec, en François *je meſure*.

A L U.

ALUDEL. ſubſt. maſc. Terme de Chymie, qui ſe dit de pluſieurs pots ou tuyaux de terre mis les uns ſur les autres qui vont en étreciſſant par en haut, & qui ſervent aux operations chymiques qui ſe font avec le feu.

ALVEOLE. ſubſt. maſc. qui ſe dit des trous qui ſe font dans les rayons ou gaſteaux des mouches à miel. On le dit auſſi en Medecine des trous où les dents ſont enchaſſées. Ce mot vient du Latin *alveolus*, qui ſignifie, *petite foſſe*, ou *petit canal*.

En Botanique *Alveole* ſignifie ces petits trous ou creux où ſont enchaſſez les bouts de certains fruits ou fleurs, comme celuy des tuyaux des œuillets, du gland, des noiſettes. Il ſe dit auſſi des fleurs faites en petit baſſin ou cloche, comme la fleur jaune de chelidonium.

ALUN. ſubſt. maſc. Eſpece de ſel foſſile & blanc qui ſe trouve meſlé parmy la terre. On le tire de cette terre en la lavant avec de l'eau qui s'impregne de ce ſel, qu'on fait aprés cuire en la faiſant évaporer, ainſi qu'on fait au ſalpeſtre. Les pierres dont on le tire participent de la nature du plomb, & contiennent du flegme & des eſprits acides. La terre dont on a tiré l'*alun* eſtant expoſée à l'air, en fournit de nouveau. Il en eſt de même du vitriol calciné: ce qui montre que ces ſels viennent de l'air. Ce mot vient du Grec *hals* qui ſign. *ſel*.

Il y a cinq ſortes d'*alun*. Le premier l'*alun de glace*, ou *de roche*, eſt celuy qu'on tire tout entier de la roche, qui eſt blanc & tranſparent. La roche eſt élevée hors de terre: ce qui n'empêche pas qu'on ne faſſe pluſieurs lotions & preparations à l'*alun de roche* tel qu'il nous eſt envoyé, qui ſont amplement deſcrites par Matthiole. Il y en a auſſi du rougeaſtre, qu'on appelle *le Romain*. Pline dit en avoir veu de noir. C'eſt une ſubſtance terreſtre, congelée & luiſante, de nature chaude & ſeche, de ſaveur aſpre & ſalée, qui a la proprieté de reſtraindre & de ronger. Biringuccio.

La ſeconde eſpece eſt l'*alun de plume*, ou *ſciſſile*, qui eſt comme la fleur de l'*alun*, ſelon Dioſcoride. Il ſe trouve en mottes, & il a une conſiſtence entre le bois & la pierre. Il ſe fend aiſément, & peut ſervir d'une meſche perpetuelle à une lampe. Matthiole & Dioſcoride diſent que c'eſt la même choſe que la pierre Amiante. Il eſt moins corroſif que l'*alun* de roche. On l'appelle ainſi, à cauſe de ſes filamens qui ſont comme des plumes. Il a des veines comme du bois. Quelques-uns

l'ont fait paſſer pour du bois de la vraye croix, & diſent qu'il reſiſte au feu par miracle.

Le troiſiéme eſt l'*alun ſcaiol*, qui eſt eſcailleux & tranſparent comme le talk. Il eſt ainſi nommé, *où quòd ſecetur*. Il eſt fait d'une pierre claire comme verre, que quelques-uns appellent *Pierre ſpeculaire*, ou *Miroir d'aſne*, qu'on calcine, & qui paroiſt aprés comme du plaſtre.

Le quatriéme eſt l'*alun ſucherin*, ainſi dit par la forme de pain de ſucre qu'on luy donne eſtant preparé avec eau roſe & blanc d'œuf.

Le cinquiéme eſt l'*alun catin*, qui eſt la même choſe que l'alkali, ou ſel de ſoude, ainſi dit à *catino*, ou plat dans lequel on le fait. Le mot d'*alun* vient *à lumine*, parce que c'eſt luy qui donne la lumiere ou l'éclat aux couleurs. On ne ſçauroit gueres teindre, ni enluminer ſans *alun*: car c'eſt le principal des ſels mineraux dont on ſe ſert dans la teinture, & c'eſt comme un lien entre l'eſtoffe & la couleur; de même que les huiles gluantes & les eaux gommées ſont un lien à l'égard de la peinture & de l'enluminure. L'*alun* diſpoſe les étoffes à recevoir la couleur, & à leur donner la vivacité, comme on voit à la cochenille & à la graine d'eſcarlate, dans leſquelles on meſle auſſi quelque acide, & même de l'eau forte, pour donner de la vivacité à leur couleur rouge, & leur oſter le violet. L'*alun* fait ſes effets par la ſtipticité ou vertu aſtringeante qui lie la matiere delicate des couleurs, & empêche qu'elles ne s'évaporent. L'*alun* empêche que le papier qui en eſt trempé ne boive. Tout *alun* diſſout dans l'eau qui vient à ſe coaguler, prend la figure pyramidale, ou le tetraedre compoſé de quatre triangles fort égaux. Les Anciens ont parlé d'un *alun* rond qui eſt à preſent inconnu.

ALUMINEUX, EUSE. adj. Qui eſt de nature d'alun, qui tient de l'alun. Des terres *alumineuſes*. des eaux *alumineuſes*.

ALUNER. v. act. Faire tremper dans l'alun, ou dans un bain d'alun. Toutes les étoffes qu'on veut teindre en cramoiſi doivent être fortement *alunées*.

ALUYNE. ſubſt. fem. Voyez *Abſinthe*, c'eſt la même choſe. Quelques-uns derivent ce mot d'*aloes*, à cauſe qu'elle en a l'amertume, *quaſi aloinum*, ou *aloſinum*.

AMA.

AMADES, ou *Hamades*. ſubſt. maſc. Terme de Blaſon. Ce ſont trois liſtes plattes paralleles, chacune de la largeur d'un tiers de la faſce traverſant l'Eſcu en même ſituation qu'elle, mais qui ne touchent point aux bords d'un coſté ni d'autre: c'eſt en quoy elles different des jumelles.

AMADOUER. verb. act. Flatter avec des paroles douces & attirantes. Il n'y a que les enfans & le peuple qui ſe laiſſent fottement *amadouer*. Menage derive ce mot de *amatuare* inuſité, qui a été fait de *amatus*; d'autres de la phraſe Latine & flatteuſe, *amabo te*.

AMADOUÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. Regnier a dit agreablement.

Je devins auſſi fier qu'un chat *amadoué*.

On dit quelquefois auſſi *Amadoueur*, de celuy qui amadouë; & *Amadouement*, d'une flatterie ou careſſe: mais ces mots ſont populaires.

AMAIGRIR. verb. act. & neut. Rendre maigre, devenir maigre. Le vinaigre *amaigrit* ceux qui en boivent. ce malade *amaigrit* à veuë d'œuil, de jour en jour, ſa graiſſe diminuë.

AMAIGRIR, en termes de Maçonnerie & de Charpenterie, ſe dit de la coupe du bois, ou de la pierre qu'on fait en angle aigu, ou moindre que le droit; & on dit au contraire, *Engraiſſer*, quand cette coupe ſe fait en angles obtus.

Ce mot vient du Latin *macreſcere*, *devenir maigre*, qui vient de *macer*, qui ſe tire de *micros* en Grec, qui ſignifie *mince*, *petit*, *fluet*.

AMALGAMATION, ou *Amalgame*. ſ. m. Terme de Chymie. C'eſt la reduction en paſte qui ſe fait avec le mercure d'un metail noble, & particulierement de l'or. Ce mot vient de *gama*, mot Arabe qui ſignifie *paſte*. On le fait en mettant dans un creuſet des lames de metail les plus delicées qu'on peut, avec du mercure. Aprés qu'on a bien chauffé l'un & l'autre, ce metail ſe diſſout en parties menuës comme de la farine, & le mercure qui eſt humide en fait une paſte. L'*or* ne retire du mercure dans l'*amalgamation*, que trois fois autant qu'il peſe. Les Chymiſtes le denotent avec cette marque *A A A*.

AMALGAMER. v. act. Faire un amalgame. *Amalgamer* de l'or.

AMANDE. ſ. f. Semence de tous les arbres à noyau qui eſt enfermée dans une écorce fort dure, qu'on caſſe quand on la veut manger. *Amande* d'abricots. *amande* de ceriſes.

AMANDE, eſt auſſi un fruit particulier qui eſt enfermé dans un gros noyau & ſous une eſcale. Il y a des *amandes* vertes; des *amandes* confites, pelées. on fait du lait d'*amandes*; du maſſepain avec des *amandes*; & de la paſte d'*amandes* pour blanchir les mains. l'huile d'*amandes* douces tirée ſans feu eſt fort eſtimée. Menage derive ce mot de *amandala*, qui ſe trouve dans les Capitulaires. D'autres croyent qu'elles ſont ainſi nommées pour être venuës d'Allemagne, à cauſe que Perceval en ſon Roman les nomme *Allemandes*. Il vaut mieux tirer ce mot du Grec *amygdalum*. Quelques-uns diſent que les *amandes* ameres concaſſées endorment les poules, ou les tuënt, enſorte qu'on les prend facilement à la main; & que c'eſt un ſecret de Bohemiens, auſſi bien que le marc d'*amandes* dont on a tiré l'huile, qui leur eſt un poiſon dangereux, quoy qu'il ne nuiſe point aux autres animaux. Il y a auſſi de certaines dragées qu'on nomme *amandes* liſſées, qui ſont des *amandes* couvertes de ſucre fondu; des *amandes* à la Praſline, qui ſont fricaſſées avec du ſucre.

AMANDES, ſont auſſi des morceaux de cryſtal qui ſont en figures d'*amandes*.

AMANDÉ. ſ. m. Terme de Médecine, eſt un remede compoſé de deux onces d'amandes dépouillées de leur écorce, qu'on pile & qu'on diſſout dans huit ou dix onces de decoction d'orge mondé, ou dans de l'eau de veau ou de poulet, qu'on paſſe dans un linge, & où on meſle un peu de ſucre & d'eau roſe. Les Dames s'en ſervent pour conſerver leur ſanté & leur embonpoint.

AMANDIER. ſ. m. C'eſt un arbre d'aſſez belle grandeur, qui a ſon tronc gros, court & droit, & l'écorce raboteuſe. Il ne s'étend gueres en racines, & ſouvent il n'en a qu'une, mais grande, forte & profonde en terre. Il eſt preſque ſemblable au peſcher, & ſur tout par ſes feuilles. Il fleurit le premier au printemps, & jette un fruit qui a la forme d'un cœur. Il eſt couvert d'une double pelure ou écorce, comme les noix; mais au mois d'Aouſt ſa pelure de deſſus s'entr'ouvre & ſe détache, & on caſſe l'autre qui eſt dure pour en tirer le fruit. Il y en a de trois ſortes. Le premier qui vient de Gennes, qui a la coque tres-tendre, & tres-peu de noyau. Il y en a un plus gros, & un autre plus petit.

AMANT, ANTE. adj. Celuy qui aime d'une paſſion violente & amoureuſe. Il y a des galants qui ſont les *amants* de toutes les belles. une telle fille eſt fiancée avec ſon *amant*. ſi la vertu ſe voyoit toute nuë, elle ſe feroit beaucoup d'*amants*.

AMARANTHE. ſ. f. Fleur que le peuple nomme autrement *Paſſevelours*, ou *Fleur d'amour*, ou *Immortelle*. Cette fleur eſt fort rouge, & vient en forme d'eſpi.

d'eſpi. Elle ne perd jamais ſa couleur pour ſeche qu'elle ſoit. Eſtant miſe en l'eau, elle reverdit, & ſert à faire des bouquets ou chapeaux tout l'hiver. Ses feuilles ſont plus grandes que celles du baſilic. Sa tige eſt groſſe, graſſe & rouſſaſtre. Cette plante a cela d'admirable, que plus on la tond, & plus elle devient belle. Ce nom luy a été donné, parce qu'elle ne fleſtrit point. Elle commence à fleurir en Aouſt. En Latin *amaranthus*, qui vient du Grec *amaranthos*, qui eſt compoſé de l'*a* privatif, & *marainomai*, qui ſignifie *fletrir*.

On appelle auſſi *Amaranthe*, la teinture qui imite la couleur de cette fleur.

AMARRAGE. ſ. m. Terme de Marine. C'eſt l'ancrage ou le mouillage des vaiſſeaux. La ſcience d'un Pilote eſt de bien faire ſes *amarrages*, d'ancrer en bon lieu.

AMARRAGE, ſignifie auſſi, l'endroit où deux groſſes cordes, ou la même miſe en double eſt liée par une petite.

AMARRER. v. act. Terme de Marine. C'eſt lier ou attacher fortement avec un cordage, ſoit un vaiſſeau, ſoit quelqu'une de ſes parties ou de ſes agreils. Ce mot vient d'*amarr* Bas-Breton, qui ſignifie *lien*. Ainſi on dit, *Amarre* bas bord, ou ſtribord, pour, commander de lier ou attacher une manœuvre à droit, ou à gauche.

AMARRES. ſ. m. plur. Terme de Marine. Ce ſont les cordages avec leſquels on attache le vaiſſeau à quelques pieux ou anneaux; ou avec leſquels on le lie, ou on l'arreſte ſur la mer par le moyen des ancres. On dit qu'un vaiſſeau a ſes trois *amarres* dehors, quand il a mouillé ſes trois ancres. les eſcoutes, les couets ſont des *amarres* de voiles.

AMAS. ſ. m. Multitude de choſes, ou de perſonnes aſſemblées en un même lieu. Il faut faire un grand *amas* de materiaux avant que de commencer à baſtir. ce Prince fait un grand *amas* de troupes, de ſoldats, pour faire la guerre. l'alluvion ſe fait par un grand *amas* de gravier, de limon, qui s'arreſte en quelque lieu. l'*amas* de mauvaiſes humeurs dans le corps cauſent les abſés, les maladies. que ſert à un avare l'*amas* de tant de richeſſes qu'il faut qu'il quitte? ce Marchand a fait de grands *amas* de bled dans ſes greniers. les lacs & les eſtangs ſe font d'un grand *amas* d'eau.

AMASSER. v. act. Mettre enſemble pluſieurs choſes ou perſonnes. Un homme genereux ſe moque d'*amaſſer* du bien. un charlatan a bientoſt *amaſſé* la canaille autour de luy. ce vieillard *amaſſe* toûjours, & ne dépenſe rien.

Il ſe dit auſſi avec le pronom perſonnel. Le peuple qui s'*amaſſe* dans les carrefours fait craindre une ſedition. le ſable qui s'*amaſſe* peu à peu dans ce port le comblera à la fin. la mer eſt le lieu où toutes les eaux de la terre s'*amaſſent*.

AMASSER, ſignifie auſſi, Lever de terre ce qui y étoit tombé. *Amaſſez* voſtre mouchoir. on *amaſſe* les fruits qui tombent des arbres. On dit d'une choſe qu'on veut bien mépriſer, qu'elle ne vaut pas l'*amaſſer*. On ſe ſert auſſi en ce ſens du mot de *Ramaſſer*. Nicod le derive du Grec *amao*, *accumulo*; ou de l'Hebreu *maſſach*, qui ſignifie *meſler*. Menage le derive du Latin *admaſſare*, fait de *maſſa*. Cependant il vaut mieux tirer ce mot du Grec *amao*, *colligo*; qui vient de l'adverbe *hama*, *ſimul*, *enſemble*.

AMASSETTE. ſ. f. Petit outil de bois ou de corne qui ſert au garçon peintre à amaſſer les couleurs quand il les broye.

AMATELOTER. v. act. Terme de Marine. C'eſt donner un compagnon à chaque homme de l'équipage, ou aſſocier les matelots deux à deux, afin qu'ils ſe ſoûlagent l'un l'autre, & qu'ils ſervent chacun à leur tour.

AMATEUR. ſ. m. Qui aime quelque choſe. Il ne ſe dit point de l'amitié, ni des perſonnes. Il eſt *amateur* de l'eſtude, des curioſités, des tableaux, des coquilles. *amateur* de la Muſique, des beaux Arts. le peuple eſt *amateur* de nouveautez.

AMATIR. v. act. Terme d'Orfevre. C'eſt, Rendre mat, laiſſer l'or ou l'argent ſans le polir ou le brunir. *Amatir* ſe dit proprement de l'or: à l'égard de l'argent, on dit plus ſouvent *blanchir*.

AMAUROSE. ſ. f. Terme de Medecine. C'eſt une maladie des yeux, qui ſe dit lors que ſans qu'il apparoiſſe mal quelconque dans l'œuil, & la prunelle demeurant entiere & nullement chargée, neanmoins il eſt privé entierement de ſa fonction. Ce mot eſt Grec, & ſignifie *obſcurciſſement*.

AMAZONE. ſ. f. Femme ou fille genereuſe & guerriere. C'étoient autrefois des femmes de Scythie qui habitoient prés du Tanais & du Thermodon, qui ont conquis une partie de l'Aſie, qui vivoient ſans hommes, & qui s'abandonnoient aux étrangers; mais elles faiſoient perir tous les enfans maſles, & elles bruſloient la mammelle gauche des filles pour les rendre plus propres au combat: d'où on dit qu'eſt venu leur nom, qui ſignifie *ſans mammelle*.

Strabon nie qu'il y ait eu autrefois des *Amazones*. Pline & Mela font mention de celles de Scythie. Hyppocrate dit qu'il y avoit une loy chez elles qui condamnoit les filles à demeurer vierges juſqu'à ce qu'elles euſſent tué trois hommes du pays ennemy. Il dit auſſi que la cauſe du retranchement qu'elles faiſoient de la mammelle droite, étoit afin que le bras droit en devinſt plus robuſte, parce qu'il profitoit de la nourriture du teton. On dit auſſi qu'elles tordoient les jambes à leurs enfans maſles, afin d'être toûjours les maiſtreſſes. On dit qu'en Afrique il y a un Royaume compoſé de ſeules femmes, qui tuent les garçons qui leur naiſſent du commerce qu'elles ont avec les peuples voiſins, comme témoigne Jean de Los Sanctos Jacobin Portugais dans la Deſcription de l'Ethiopie Orientale. Æneas Silvius rapporte qu'on a veu dans la Boheme pendant ſept ans une Republique toute ſemblable à celle des *Amazones* fondée par la valeur d'une fille nommée Valaſca.

La riviere des *Amazones*, eſt une grande riviere qui arrouſe la partie meridionale de l'Amerique; & la region qui luy donne ce nom eſt à deux degrés & demy de hauteur meridionale proche la nation des Topinambous. Cette riviere a plus de 80. lieuës de large à ſon embouchure, & dans le reflux elle pouſſe ſon eau douce plus de 30. lieuës dans la mer. Le Pere Chriſtophe d'Acunna en a écrit une Relation, & le Sieur de Villarmond une autre. Le Pere Lamberti dans ſa Relation de la Mengrelie dit qu'en ce pays-là on voit encore à preſent des *Amazones*. Recueil de Thevenot. Les plus fameuſes ont eté Matheſie, Orythie, Pentaſilée qui fut tuée par Achille, &c.

AMAZONE, ſe dit auſſi d'une femme courageuſe capable de quelque hardie entrepriſe. La Pucelle d'Orleans a paſſé pour une *Amazone*.

AMB.

AMBAGES. ſubſt. fem. plur. Vieux mot qui ſignifioit autrefois, un amas confus & obſcur de paroles, dont on a de la peine à deviner la ſignification. Les Chymiſtes ne parlent que par *ambages*, & ne ſont point entendus. Ce mot eſt plus Latin que François.

AMBASSADE. ſ. f. Envoy que les Souverains ſe font les uns aux autres de quelque perſonne de qualité pour negocier les affaires qu'ils ont enſemble. Il s'en fait auſſi pour quelques compliments ou ceremonies ſolemnelles. L'*Ambaſſade* de Rome eſt tenuë pour la plus

honorable. l'*Ambaſſade* de Nimegue pour la paix étoit compoſée de trois Plenipotentiaires. il y a un Secretaire de l'*Ambaſſade*.

AMBASSADE, ſignifie auſſi en termes familiers, un petit meſſage qu'on fait faire par un amy, ou par un domeſtique pour quelque petite negociation, & particulierement d'amour.

On dit proverbialement pour ſe mocquer d'un train en deſordre, C'eſt l'*Ambaſſade* de Viarron, deux chevaux & une mule.

AMBASSADEUR. ſ. m. Celuy qui va en Ambaſſade. *Ambaſſadeur* Ordinaire, eſt celuy qui reſide en la Cour d'un autre Prince par honneur, & pour entretenir reciproquement l'amitié, ou pour negocier les affaires ſurvenantes. *Ambaſſadeur* Extraordinaire, eſt celuy qui vient en la Cour d'un Prince pour quelque affaire particuliere, comme pour conclurre une paix, un mariage, conduire une Reine, faire des compliments, &c. C'eſt pecher contre le droit des gens, de violer la maiſon d'un *Ambaſſadeur*. on fait des entrées aux *Ambaſſadeurs*, c'eſt à dire, qu'on les envoye recevoir avec ceremonie, les carroſſes du Roy & des Princes vont au devant d'eux. il y a des charges d'Introducteurs des *Ambaſſadeurs* chez le Roy & chez Monſieur. Ce mot vient de *Ambaſciator*, dont ſe ſont ſervis les Auteurs de la baſſe Latinité, qui a été fait de *ambactus*, vieux mot Latin qui avoit été tiré du Gaulois, ſignifiant *ſerviteur*, client, domeſtique, ou Officier, ſelon Borel & Menage aprés Saumaiſe & Spelman: mais Lindenbrok le derive de l'Allemand *ambacht*, qui ſignifie *œuvre*, comme ſi on ſe loüoit pour faire quelque ouvrage ou legation. Albertus Acharisius en ſon Dictionaire Italien le derive de *ambulare*.

On dit qu'un homme a un train, un équipage d'*Ambaſſadeur*, pour dire, qu'il a un train, un équipage magnifique.

AMBASSADEUR, ſe dit auſſi de quelques perſonnes qu'on envoye pour faire quelque petit meſſage ou negociation; mais ce n'eſt qu'en diſcours familier & en raillerie.

AMBASSADRICE. ſ. f. C'eſt la femme de l'Ambaſſadeur. On appelle auſſi une *Ambaſſadrice* d'amour, celle qui en eſt l'entremetteuſe.

AMBESAS. ſ. m. Terme de jeu de triquetrac, qui ſe dit quand le dé amene deux as. Ce mot vient du Latin *ambo*. On trouve dans le Roman de la Roſe *ambedeux*. Les Italiens diſent auſſi *ambedue*.

AMBIDEXTRE. adj. m. Qui ſe ſert également de ſes deux mains, de la gauche auſſi bien que de la droite, pour tous les uſages où on n'a beſoin que d'une main ſeule. Hippocrate en ſes Aphoriſmes dit que cela n'arrive jamais aux femmes. Du Cange dit qu'on a auſſi appellé *ambidextre*, un Juge qui reçoit des preſens de l'une & de l'autre des parties. Ce mot eſt tiré du Latin *ambidexter*, qui ſignifie la même choſe.

AMBIGU, uë. adj. Obſcur, qui ſe peut entendre en deux ſens contraires ou differens. Les réponſes des Oracles des Anciens étoient *ambiguës*. ce qu'il vous a dit eſt *ambigu*, on ne ſçait ſi c'eſt pour vous flatter, ou pour vous railler. le ſens de ce paſſage eſt fort *ambigu*.

AMBIGU. ſ. m. eſt une collation lardée où l'on ſert la viande & le fruit enſemble, enſorte qu'on doute ſi c'eſt une ſimple collation, ou un ſouper.

AMBIGUITE'. ſ. f. Obſcurité de paroles qui fait qu'on leur peut donner un double ſens. Il faut que les termes des Loix & des Edits ſoient fort clairs, & ſans *ambiguité*.

AMBIGUMENT. adv. D'une maniere douteuſe, obſcure & incertaine. Ce criminel ne répond pas franchement, mais toûjours *ambigument*.

Ces mots viennent du Latin *ambigere*, qui ſignifie, *eſtre en ſuſpens*, ne ſçavoir que choiſir de deux choſes propoſées.

AMBITIEUX, euſe. adj. Remply d'un deſir dereglé de gloire, de dignités, de fortune. C'eſt un homme *ambitieux* d'honneur. un Prince *ambitieux* eſt un mauvais voiſin. Ceſar étoit *ambitieux* outre meſure.

On appelle en termes de Banquier en Cour de Rome, Une courſe *ambitieuſe*, quand on envoye un courier à Rome pour impetrer le Benefice d'un homme qui n'eſt pas encore mort; & quand cela eſt prouvé, l'impetration eſt nulle.

AMBITIEUSEMENT. adv. D'une maniere ambitieuſe.

AMBITION. ſ. f. Paſſion dereglée qu'on a pour la gloire & pour la fortune. Il y a auſſi une honneſte, une noble, une loüable *ambition*, qui fait arriver aux honneurs par le chemin de la vertu. L'*ambition* d'Alexandre a ruiné toute l'Aſie. toute l'*ambition* d'un homme de bien doit être de gagner le ciel. Corneille a dit élegamment:

L'*ambition* deplaiſt quand elle eſt aſſouvie.

AMBITIONNER. v. act. Rechercher avec une forte paſſion les honneurs, les grandes charges, la gloire. Vaugelas n'approuve point ce mot, quoy qu'il ſoit bon & neceſſaire dans la Langue. Un vray homme de bien ne doit pas *ambitionner* les Prelatures, il ne doit *ambitionner* que de ſervir Dieu.

On appelloit proprement *ambitioſi* chez les Romains, Ceux qui briguoient les charges. Ils alloient tout alentour de l'aſſemblée pour mendier les ſuffrages. *Ambibant*, c'eſt à dire, *ibant circum comitia*. *Am* en ancien Latin ſignifioit *circum*, *alentour*.

AMBLE. ſ. m. Train, ou certaine alleure de cheval, lors que les deux jambes du même coſté ſe meuvent enſemble, & que les deux autres ſe meuvent aprés. C'eſt la premiere alleure des poulains quand ils ne ſont pas aſſez forts pour trotter. Pour leur entretenir cette alleure, on leur met des entraves, & on leur attache des bouchons de foin autour des paturons des jambes de derriere. Cette alleure eſt bannie des maneges, où l'on ne veut que le pas, le trot, & le galop. La haquenée eſt un cheval qui va l'*amble*. On appelle un cheval franc d'*amble*, quand il va l'*amble* lors qu'on le meine en main ſeulement avec le licou. On dit auſſi au plur. Les grands *ambles*.

Vegece dit que l'*amble* eſt un petit pas de cheval fort viſte qui plaiſt à celuy qui le monte, qui ne s'enſeigne point par art, mais qui vient pluſtoſt naturellement.

Menage derive ce mot de *ambulare*, qu'on trouve chez les Auteurs Latins en la même ſignification. Nicod le derive du Grec *amblyno*, qui ſignifie *tardo*, *frango*, parce que l'*amble* eſt un train rompu. Les Latins ont appellé un cheval d'*amble* ou haquenée, *ambulator equus*; Seneque, *tolutarius*; Pline, *aſturco*; d'autres, *gradarius*, &c.

AMBLIGONE. ſ. m. Terme de Geometrie. Angle obtus, ou qui a plus de 90. degrez. Un triangle *ambligone*, qui a un angle plus grand que le droit. ce mur fait en cet endroit un coude qui eſt *ambligone*. Ce mot eſt Grec compoſé d'*amblys*, & de *gonia*, *angulus*.

AMBLYOPIE. ſ. f. Terme de Medecine. Maladie des yeux, qui ſe dit d'une hebetation ou éblouiſſement continuel de la veuë, ſans apparence que l'œuil ſoit aucunement offenſé. Ce mot eſt compoſé du Grec *amblys*, *obtuſus*, *hebes*, & de *ops*, ou *opos*, *oculus viſus*.

AMBOUTIR, ou *Emboutir*. Terme d'Orfevres, qui ſe dit quand ils rendent quelque piece d'argent ou d'autre

d'autre metail convexe d'un coſté, & concave de l'autre: & la piece ainſi forgée s'appelle *ambottie*.

AMBOUTISSOIR. ſ. m. Outil de Serrurier qui ſert à former la teſte des gros clous qui ont la figure d'un champignon.

AMBRE. ſ. m. Gomme, ou reſine d'arbre, ſelon Pline, qu'il dit avoir été appellée *Succinum*, à cauſe que c'eſt un ſuc d'arbre comme le pin, dont il a l'odeur quand il eſt bruſlé. D'autres diſent que c'eſt une congelation qui ſe trouve dans la mer Baltique, & dans quelques fonteines, où il nage comme une eſpece de bitume: & de ce ſentiment eſt Agricola, qui eſt confirmé par le témoignage des Medecins Boruſſes. Hevelius Polonois, & Schefferus Profeſſeur Suedois, diſent que l'*ambre* eſt une eſpece de poix foſſile, ou de bitume qu'on trouve ſur le bord de la mer de Pruſſe; & qu'en Suede auſſi bien qu'en Pruſſe on le trouve dans des endroits fort éloignez de la mer, dans des ſablons & dans des montagnes. L'*ambre noir* a beaucoup de rapport au *piſſaphaltum*, qui eſt la mumie des Arabes. Philemon dit qu'en deux endroits de Scythie l'*ambre* ſe fouit en terre, & qu'il ſe rencontre blanc en l'un, & jaune en l'autre. D'autres ont dit qu'il venoit d'un lac appellé Cephiſide, voiſin de la mer Athlantique; & que ſon limon échauffé du ſoleil produiſoit l'*ambre*. Un certain Pithias cité par Matthiole dit que les flots du Septentrion apportent ſi grande quantité d'*ambre* ſur les rivages de Bretagne, que les gens du pays le bruſlent au lieu de bois; & qu'étant allumé, il bruſle comme une torche, ou reſine de pin. Il y en a de blanc, de jaune, de roux, de couleur de citron. C'eſt le propre de l'*ambre*, d'attirer la paille quand il eſt échauffé, pourvû qu'il ne ſoit pas huilé. On a veu à Paris un morceau d'*ambre* jaune d'un pied & demy de haut, taillé en crucifix avec les figures de la Vierge & de St. Jean. En la Province de Suchen en la Chine il y a de deux ſortes d'*ambre*, l'un jaune, & l'autre rouge. Quelques Modernes eſtiment qu'il ſe fait de la moüelle purifiée des pins, qui par ſucceſſion de temps s'endurcit & devient tranſparente. Il y a auſſi de l'*ambre* noir qui ſe fait par le meſlange de quelques impuretez, ou par ſa vieilleſſe. Les Medecins le nomment *Electrum*, *Chryſolectrum*, & *Karabé*. Ce mot d'*ambre* vient de l'Italien *ambra*, derivé de l'Arabe *ambar*. Menage. Joannes de Janua le derive de *ambroſia* ſans aucun fondement. On l'a auſſi appellé *harpaga*, du Grec *harpazein*, *rapere*, *eò quòd folia & veſtium fimbrias & paleas rapiat*, *ſicut magnes ferrum*.

AMBRE GRIS, eſt une eſpece d'*ambre*, ou de gomme qui a une odeur agreable & douce, qu'on trouve ſur les bords de la mer. Les Naturaliſtes n'ont ſceu encore découvrir la nature de l'*ambre gris*. Quelques-uns le prennent pour un excrement de certains oiſeaux qu'on voit aux Iſles de Madagaſcar & dans le fond de l'Archipelage Oriental: les autres pour l'excrement ou ſperme de la baleine. Juſtus Klobius en ſon Hiſtoire de l'*Ambre*, dit qu'il vient des inteſtins d'une baleine appellée *la trompe*, parce qu'elle a ſur ſa teſte une trompe où il y a des dents longues d'un pied, & groſſes comme le poing; & que c'eſt auſſi dans ſa teſte qu'on trouve le *ſperma ceti*. D'autres diſent que c'eſt une eſcume de la mer, ou un bitume ſorti des entrailles de la terre ou des rochers, qui ſe degorge. D'autres tiennent qu'il y a un poiſſon nommé *azel*, qui eſt fort friand de l'*ambre gris*; deſorte qu'il eſt toûjours aprés à le chercher: mais il ne l'a pas ſi-toſt mangé, qu'il en meurt; & les peſcheurs voyant flotter ce poiſſon mort, taſchent de l'attraper, pour tirer de ſon ventre l'*ambre* qu'il a englouti. D'autres croyent qu'il vient des rayons de miel, qui étant recuits, avec le temps ſe détachent des rochers, & tombent dans la mer, dont le ſel & les flots agitez achevent la digeſtion, & luy donnent la conſiſtence où on le trouve. Mais tout cela n'a gueres d'apparence, veu qu'il s'en trouve des morceaux qui peſent plus de cent livres. Cet *ambre* eſt de couleur marbrée tirant ſur le gris, qui eſt tantoſt plus, tantoſt moins obſcure. Il eſt marqueté de blanc, approchant quelquefois tant ſoit peu du jaune. On y trouve quelquefois des becs d'oiſeaux, de petits inſectes, & autres matieres qui s'y ſont meſlées durant qu'il étoit encore en bitume liquide. Le meilleur *ambre gris* ſe trouve dans l'Iſle Mauricius, & ſe trouve communément aprés une tempeſte. Les pourceaux le ſentent à une grande diſtance, & y courent comme enragez. Iſaac Vigny grand Voyageur François dit qu'en une certaine coſte il en trouva une ſi grande quantité, qu'on en euſt pû charger 10000. vaiſſeaux. Il en prit une piece qu'il vendit 1300. livres ſterling. Mais on n'a pû retrouver ce lieu-là, quoy qu'on ait croiſé ſur cette coſte ſix ſemaines durant. Il croit que c'eſt une viſcoſité maritime qui devient *ambre* étant ſechée au ſoleil. On le fond ſur un petit feu, & on en fait des extraits, des eſſences & des teintures. On le meſle auſſi avec d'autres aromats.

On dit d'un homme qui ſent bon, qu'il ſent le muſc & l'*ambre*.

AMBRE, eſt auſſi une eſpece de ſaule appellé *ſalix amerina*.

AMBRER. v. act. Parfumer avec de l'ambre gris. Des gants *ambrez* ou d'*ambrette*. hypocras *ambré*.

AMBRETTE. ſ. f. eſt une plante nommée autrement *Fleur du Grand Seigneur*, qui ſert à parfumer.

AMBROSIE. ſ. f. Viande exquiſe dont les Anciens feignoient que leurs Dieux ſe nourriſſoient. Il mange l'*Ambroſie*, c'eſt à dire, Il a été admis dans le ciel à la table des Dieux.

Figurément on appelle *Ambroſie*, quelque manger, ou boiſſon excellente. C'eſt du Nectar, c'eſt de l'*Ambroſie*.

AMBROSIE, eſt auſſi une herbe qui a l'odeur du vin, dont on ſe couronnoit autrefois à table. Cette herbe eſt fort branchuë, haute de trois empans. Ses feuilles ſont ſemblables à celles de la ruë. Sa graine eſt faite en grappe, a l'odeur du vin, & ſent fort bon. Sa racine eſt menuë, & de la longueur d'un pied & demi. Matthiole dit que les Anciens luy ont donné ce nom, parce qu'elle conſerve long-temps les hommes en leur verdeur: ce qui a donné lieu aux Poëtes de feindre qu'elle faiſoit vivre les Dieux éternellement. C'eſt une eſpece d'Armoiſe. En Latin *ambroſia*, *artemiſia*, *botrys*. *Ambroſie* vient de la particule privative *a*, & *brotos*, *mortalis*, Boiſſon ou nourriture propre aux Immortels.

AMBROSIE, eſt auſſi une preparation de medicamens qui ſont agreables à prendre, & dont l'operation ne cauſe point d'incommodité. Ils ſont compoſés en faveur des Seigneurs & des Dames, pour les purger ſuivant Hippocrate, *citò*, *tutò*, & *jucundè*. Il y en a en forme de ſyrops, d'électuaires, &c. Il y en a de laxatifs, d'aperitifs, de confortatifs, &c. Voyez en pluſieurs preparations chez la Framboiſiere.

AMBULANT. adj. m. qui ſe dit de ces Commis des Fermes qui ſe promenent par la ville & par la campagne, pour decouvrir ſi on ne fraude point les droits du Roy. On le dit auſſi des Comediens errans qui vont de ville en ville faire leurs repreſentations.

AMBULATOIRE. adj. m. & f. qui ſe dit des Juriſdictions qui n'étoient point fixes en certain lieu, mais qui s'exerçoient tantoſt dans un lieu, tantoſt dans un autre. Les Parlemens ont été rendus ſedentaires; ils n'étoient auparavant qu'*ambulatoires*.

On dit auſſi au Palais, que la volonté des hommes eſt *ambulatoire* juſqu'à la mort, en parlant des teſtamens, qu'on eſt toûjours en liberté de revoquer.

A M E.

AME. ſ. f. Forme ſubſtantielle qui rend les corps vivants. Pluſieurs Philoſophes ont tenu pour l'*ame* du monde, & ont creu que c'eſtoit ce qui faiſoit agir toutes les cauſes naturelles. D'autres ont donné des *ames* à tous les globes celeſtes, & à la terre.

AME, ſe dit plus particulierement de ce qui fait vivre les vegetaux & les animaux. L'*ame* vegetative eſt dans les plantes, la ſenſitive dans les beſtes, & l'*ame* raiſonnable & ſpirituelle eſt dans l'homme. Les Carteſiens definiſſent l'*ame* de l'homme, une ſubſtance qui penſe: & c'eſt par cette ſeule qualité qu'ils croyent qu'on peut prouver ſa ſpiritualité & ſon immortalité. A l'égard de celle des beſtes, ils diſent que c'eſt un automate, ou une machine qui ſe meut de ſoy-même & par reſſorts; que leur *ame* eſt une ſubſtance ſubtile & agiſſante qui participe de la nature du feu, & qui eſt la ſource des eſprits vitaux.

En termes de Chymie on dit l'*ame* des metaux, des mineraux, des vegetaux, pour dire, ce qu'il y a en eux de plus eſſentiel, leurs eſprits & leurs ſels, &c.

AME, ſe prend ſouvent pour la vie. Rendre l'*ame* à Dieu, c'eſt, Mourir. Cette nouvelle me rend l'*ame*, pour dire, me redonne la vie. Il a l'*ame* ſur le bord des levres, pour dire, Il eſt preſt à expirer. Malherbe a dit agreablement:

Et ſon *ame* étendant ſes ailes,
Fut toute preſte à s'envoler.

On dit auſſi, Il a l'*ame* ſur les levres, pour dire, qu'il parle comme il penſe.

AME, ſe dit auſſi de la partie ſpirituelle de l'homme, quand elle eſt ſeparée de ſon corps. Prier Dieu pour les *ames* des deffunts, pour le repos de leurs *ames*. c'eſt pour le ſalut de ſon *ame*. voilà une belle *ame* devant Dieu. Dieu veuille avoir ſon *ame*.

AME, ſe dit figurément en Morale. Cet homme eſt l'*ame* d'une telle affaire, d'une telle entrepriſe, pour dire, que c'eſt luy qui en ſçait le ſecret, & qui en conduit les reſſorts. un Rapporteur eſt l'*ame* d'un procés.

Une *ame* noble, eſt celle qui a de grandes qualitez, de grands ſentiments. une *ame* baſſe, venale, *ame* de coquin, *ame* noire, *ame* double, *ame* mercenaire, eſt celle qui en a de mauvaiſes. c'eſt une bonne *ame*, une *ame* devote, incapable de tromperie. j'en jure ſur mon *ame*, par mon *ame*. on tient que la Vierge a été enlevée en Paradis en corps & en *ame*.

On dit, qu'un homme n'a point d'*ame*, pour dire, qu'il a mauvaiſe conſcience; qu'il ſçait en ſon *ame* la verité d'une telle choſe; qu'il en jure ſur ſon *ame*. un Benefice à charge d'*ames*.

AME, ſignifie encore, une perſonne particuliere. Ce deſſein n'a jamais entré dans ſon *ame*, pour dire, dans ſa penſée. Il y a cent mille *ames* dans cette ville, pour dire, Il y a cent mille habitans de tous âges & de tous ſexes. Il ne voit *ame* vivante, ou *ame* qui vive, pour dire, Il ne voit perſonne. il n'y avoit pas une *ame* au logis.

AME, ſignifie auſſi, la perſonne qu'on affectionne extremement. Ma chere *ame*, mon *ame*. Et ſe dit particulierement des maiſtreſſes. On appelle, *Ame* de fagot, le menu bois qui eſt dans un fagot.

L'AME d'une Deviſe, eſt ſon explication. Une bonne Deviſe doit eſtre compoſée d'un corps & d'une *ame*, c'eſt à dire, d'un ſujet, & de ſon explication contenuë en peu de paroles.

AME, chez les Sculpteurs & Fondeurs, ſe dit d'un noyau, ou des figures de terre ou de plaſtre qui ſervent à former celles qu'on jette en bronze. On le dit auſſi de l'ébauche des figures de ſtuc, qu'on forme groſſierement de plaſtre ou d'autre matiere avant qu'on les finiſſe.

AME, ſe dit auſſi du creux & de l'ouverture du canon, du lieu où on met la poudre, & par où il tire.

On appelle proverbialement, un corps ſans *ame*, un corps qui eſt ſans chef, ou qui n'a pas les choſes neceſſaires pour le faire ſubſiſter. On appelle auſſi, *Ame* damnée, un ſcelerat qui eſt preſt de faire toute ſorte de mal, ſoit pour ſon profit, ſoit en faveur d'un autre.

Ce mot vient du Latin *anima*, qui vient du Grec *anemos*, *ventus*, *ſpiritus*, *vent*, *ſouffle*.

AMÉ, ÉE. adj. Terme de Lettres de Chancelerie, qui marque l'affection du Roy envers ſon ſujet. A nos *Amés* & feaux Conſeillers. Noſtre *Amé* & feal un tel nous a expoſé. C'eſt auſſi une formule pour intituler les Lettres que le Roy écrit à ſes ſujets, quand ils ne ſont pas de la premiere qualité. A noſtre *Amé* & feal un tel Conſeiller en noſtre Parlement.

AMELETTE. ſ. f. Quelques-uns diſent *Omelette*. Oeufs battus & fricaſſez dans la poeſle avec du beurre. Borel derive ce mot de l'Anglois *ham*, ou du Grec *hama*, *ſimul*, à cauſe que ces oeufs ſont meſlez enſemble.

Menage triomphe ſur l'étymologie de ce mot, & s'en felicite comme l'ayant trouvée par bonheur. Il dit donc que ce mot tire ſon origine de l'Italien *animella*, qui ſignifie, *petites ames*, *beatilles*, comme foyes, roignons, geſiers, cœurs, dont on fait des fricaſſées: & ſoûtient que l'*amelette* n'eſtant qu'une fricaſſée d'oeufs, a pris ſon nom de cette *animella* Italien, que d'*animella* on a formé *animalette*, & de là *amelette*. Voyez *Amelette*, & *Aumelette*.

AMELIORATION, *Ameliorer*. Voyez *Melioration*, & *Meliorer*, c'eſt la même choſe.

AMEN. ſubſt. maſc. Terme d'Egliſe, & indeclinable, qui ſert de concluſion à toutes les prieres qu'on y fait, & qui ſignifie, *Ainſi ſoit-il*, ou *fiat*. Il ſignifie auſſi, *Vrayement*, ou *fidellement*. On dit, quand on eſt ennuyé des crieries, ou des harangues de quelqu'un, Il ne reſte plus qu'à dire *amen*. Le mot d'*amen* n'eſt qu'un compoſé des lettres initiales de ces paroles, *Adonai Melech Neeman*, ou *Dominus Rex fidelis*, qui étoit une formule uſitée en Judée pour donner du poids & faire adjouſter foy aux promeſſes de Dieu.

AMENAGE. ſ. m. Voiture, peine de celuy qui ameine. L'*amenage* des marchandiſes ne ſe peut faire par charroy dans les pays de montagnes. j'ay tant payé pour l'*amenage* de chaque muid de vin par terre, par bateau. Ce mot vient du Latin *minare*.

AMENDABLE. adj. m. & f. Qui merite d'être condamné à l'amende. Cette faute eſt *amendable*. On dit auſſi parmy les Artiſans, qu'une beſogne eſt *amendable*, quand on peut corriger ſa defectuoſité. Il ne ſe fait point de confiſcation des ouvrages *amendables*, on ordonne ſeulement qu'ils ſeront amendez.

AMENDE. ſ. f. Peine pecuniaire impoſée par les Juges pour quelque crime ou mauvaiſe procedure. L'*amende* ordinaire du fol appel eſt de 12. livres: celle des appels comme d'abus & en pluſieurs autres cas eſt de 25. eſcus. Il faut conſigner une *amende* de cent eſcus envers le Roy, & de 50. eſcus pour la partie, avant que d'obtenir une Requeſte civile, par l'Ordonnance de 1667. une obmiſſion de compte par un comptable emporte une *amende* ou peine du quadruple. cela eſt deffendu ſous peine d'*amende*. l'*amende* eſt encouruë. une *amende* pecuniaire eſt payable par corps. entre les droits ſeigneuriaux il y a des cens emportants profit, ſaiſines, & *amendes*. il y a des Receveurs des *amendes*. Ce mot vient du Latin *emendatio*.

On appelle, *Amende honorable*, une peine afflictive qui emporte notte d'infamie, quand on eſt condamné d'aller nud en chemiſe, la torche au poing, & la corde au cou devant une Egliſe, ou dans un auditoire, demander

pardon

pardon à Dieu, au Roy & à Juſtice de quelque méchante action. On dit au Palais, que cette *amende* eſt faite *cum figuris*. Les Romains ont compris quelquefois le banniſſement ſous le nom d'*amende*.

On appelle encore plus particulierement, Faire *amende honorable* à quelqu'un, quand on eſt condamné à venir en Juſtice, ou en preſence des perſonnes choiſies par la perſonne offenſée, deſadvoüer les injures qu'on luy a dites, ou les mauvais traittements qu'on luy a faits, luy en demander pardon, & luy en donner acte.

Amendes couſtumieres, ſont celles qui ſont taxées par la Loy & Couſtume du pays, qui ſont differentes des *amendes arbitraires*, qui ſe taxent par le Juge. L'*amende ſimple*, ou *de gage*, eſt de ſept ſols ſix deniers dans les Couſtumes. La *groſſe amende* eſt de 60. ſols. L'*amende de toſt entrée*, eſt celle qui eſt deüe au Seigneur en quelques lieux par celuy qui s'eſt mis en poſſeſſion d'un heritage, ſans en être veſtu ou enſaiſiné par le Seigneur.

On dit proverbialement, C'eſt la Couſtume de Lorris, où le battu paye l'*amende*, lors qu'on blaſme, ou que l'on condamne celuy qui a la meilleure raiſon. Voyez l'origine de ce proverbe à *Couſtume*. On dit en raillant à un homme qui dit qu'il ne ſçait que faire, Va-t-en battre le Prevoſt, tu gagneras double *amende*.

AMENDEMENT. ſ. m. Changement par lequel on devient en meilleur état, tant à l'égard de l'ame que du corps. Il faut prier pour l'*amendement* des pécheurs. ce malade eſt toûjours de même, il n'y a point d'*amendement*.

AMENDEMENT, ſignifie auſſi, Engrais qu'on met ſur des terres, comme marne, fumier, cendres, &c. Les terres ne rapportent à la fin que des chardons, ſi on n'a ſoin d'y mettre de l'*amendement*.

AMENDER. v. n. Terme du Palais. Condemner à l'amende. La Cour prononce ſouvent, Debouté de ſon appel, & l'*amendera*, c'eſt à dire, il payera l'amende du fol appel.

AMENDER. v. act. & neut. Corriger, devenir meilleur. Il ſe dit du corps & de l'eſprit, des hommes, des animaux, & des autres choſes. Il faut *amender* ſa vie par les inſtructions & les exemples des gens de bien. ce malade n'eſt point *amendé*, quoy qu'on luy ait fait bien des remedes. ce cheval n'eſt point *amendé*, quoy qu'on l'ait fort bien nourri, il n'a point pris de graiſſe. On dit auſſi, *Amender* une beſogne, pour dire, en corriger la defectuoſité. Ce mot vient du Latin *emendare*. Nicod.

AMENDER, ou *Ramender*, ſignifie auſſi, Diminuer de prix. Le bled *amende* toûjours aprés l'Aouſt. quand l'argent n'eſt pas commun, toutes les marchandiſes *amendent*. il n'*amendera* pas ſon marché à plaider, à dilayer.

AMENDER, ſignifie auſſi, Profiter, tirer quelque avantage de quelque choſe. Cet heritier n'a rien *amendé* de cette ſucceſſion, il y avoit trop de dettes.

AMENDER, ſignifie auſſi, Cultiver & ameliorer les terres en y mettant du fumier, de la marne, & autres amendements. Il y a long-temps que ces terres n'ont point été *amendées*.

On dit proverbialement, Mal vit qui ne s'*amende*. Jamais cheval, ni mauvais homme, n'*amenda* pour aller à Rome.

AMENER. v. act. Conduire, mener vers quelque perſonne, ou quelque lieu. Les Ambaſſadeurs ont été *amenez*, conduits à l'audience du Roy par un tel Officier. Xerxes *amena* en Grece un million d'hommes. on a *amené* du ſecours, des munitions à un tel Gouverneur. Les Marchands *amenent* du bled, des beſtiaux aux marchez. il a *amené* ſa marchandiſe par terre, par bateau, par mulets, par charroy. je n'iray pas vous voir aux champs, ſi on ne m'*amene* un cheval, une voiture. il faudra *amener* du canon pour ſe rendre maiſtre de ce chaſteau. il a *amené* ſon Advocat à l'Audience. un navire *amene*, apporte plus de marchandiſes que cent charrettes.

AMENER, ſignifie auſſi, Entraîner, mener par force. Un torrent *amene* avec luy force ſables. un Sergent *amene* un priſonnier par le collet, il l'*amene* pieds & poings liez. on a *amené* ce vaiſſeau à bord à force de rames; c'eſt ce qu'on appelle *remorquer*.

AMENER, ſignifie quelquefois ſimplement, Attirer à ſoy. *Amenez* moy ce ſiege, ce livre. il faut *amener* cette branche d'arbre avec cette autre pour faire un berceau.

AMENER, en termes de Palais, ſignifie auſſi, Obliger à venir en Juſtice, faire aſſigner pour comparoiſtre. Pour *amener* des témoins, il faut les faire aſſigner. on a ordonné qu'il *ameneroit* ſon garend, qu'il le mettroit en cauſe. on a deffendu les *amenez* ſans ſcandale. la clameur du haro fait *amener* les gens devant le Juge.

AMENER, en termes de Marine, ſignifie, Abaiſſer les voiles & le pavillon: & en ce ſens il vient d'*amena*, qui eſt un mot Bas-Breſton ſignifiant la même choſe; & ſe dit quand le plus fort oblige le plus foible de venir à luy, d'approcher de ſon bord pour le reconnoiſtre, le viſiter, & même le prendre & le confiſquer, s'il y a lieu. On dit auſſi, *Amener* les voiles, ou mettre bas, pour dire, les baiſſer: c'eſt un ſigne de ſoûmiſſion, ou qu'on ſe rend. Sur la Mediterranée on dit *mayner*. On dit auſſi, *Amener* une terre, un vaiſſeau, pour dire, s'en approcher, ou ſe trouver vis à vis.

AMENER, ſe dit auſſi dans les jeux de hazard, des dez ou des cartes. Ces dez ſont piquez, ils *amenent* toûjours gros jeu. *amener* raſle, *amener* chance. je n'avois qu'un coup contre moy, je l'ay *amené*. il a *amené* ſa carte la premiere, il s'eſt donné un couppe-cul.

AMENER, ſignifie auſſi, Apporter en un pays quelque invention, y mettre en vogue quelque mode. Les Allemands nous ont *amené* l'Imprimerie. les cagneux ont *amené* la mode des grands canons. les Italiens ont *amené* en France la chicane, l'uſure, la maletoſte.

AMENER, ſe dit figurément en choſes morales, pour dire, Perſuader quelqu'un. A force de preſcher cet opiniaſtre, je l'ay *amené* à la raiſon, je l'ay *amené* à mon point, je luy ay fait reconnoiſtre la verité. On dit auſſi, *Amener* des preuves, des autoritez, des témoignages. On dit auſſi, qu'un paſſage, qu'une comparaiſon ſont *amenées* de loin, pour dire, qu'elles ſont tirées par les cheveux, qu'elles ne conviennent gueres: qu'un mot, qu'une phraſe ſont bons, pourveu qu'ils ſoient un peu *amenez*, qu'il y ait quelque choſe qui precede & qui y prepare l'eſprit.

AMENER, ſe dit auſſi des choſes qui ſe ſuivent les unes les autres ordinairement, ou même des cauſes naturelles. L'aurore *amene* le ſoleil. ce vent nous *amenera* de la pluye, du beau temps, de la peſte. cette affaire *amene* de grands inconvenients, elle a de grandes ſuittes. la priſe de cette place nous *amenera* la paix.

On dit auſſi, Quel bon vent, quelle bonne affaire, quel ſujet vous *amene*, vous oblige à faire ce voyage?

On dit proverbialement & ironiquement, Qui m'a *amené* cet étourdy, cet impertinent? On dit auſſi, qu'un malheur *amene* ſon frere, pour dire, qu'il ne vient jamais ſeul.

AMENUISER. verb. act. Rendre plus menu. Cette cheville n'entrera pas dans le trou, ſi vous ne l'*amenuiſez* par un bout. ces piliers ſont trop groſſiers, il faut les remettre au tour, & les *amenuiſer*.

AMENUISÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

Ce mot vient du Latin *minuere*, qui ſignifie le même.

AMER, ERE. adj. Qui a une ſaveur tres-rude & deſagreable à la langue, tel que le fiel des animaux, l'aloes, l'eau de mer.

AMER, ſe dit figurément en Morale. Une douleur *amere*, des paroles *ameres*, c'eſt à dire, que nous gouſtons avec peine & chagrin.

AMER. ſubſt. maſc. L'*amer* & le doux ſont des qualités contraires. il eſt bien *amer* à un Magiſtrat depoſſedé de voir ſon ennemy remplir ſa place.

AMER, ſignifie auſſi, le fiel des animaux. L'*amer* de bœuf eſt propre à oſter les taches des habits. on ne ſçauroit manger de cette carpe, on a crevé l'*amer*.

On dit proverbialement, Ce qui eſt *amer* à la bouche eſt doux au cœur, pour dire, que les medecines qui ſont ameres font du bien au corps.

AMEREMENT. adv. D'une maniere amere & douloureuſe. Saint Pierre pleura *amerement* ſa faute d'avoir renié ſon maiſtre.

AMERTUME. ſubſt. fem. Qualité picquante qui rend amer. L'*amertume* entre les ſaveurs eſt ce que la noirceur eſt entre les couleurs, parce que les parties qui rempliſſent les pores des nerfs de la langue ferment la porte à toutes les autres ſaveurs, qui ne ſe ſentent point alors; de même que la noirceur abſorbe la lumiere, & empêche les autres couleurs de paroiſtre. On ſucre la pilule, afin qu'on n'en ſente point l'*amertume*.

AMERTUME, ſe dit figurément en Morale, & ſignifie, Douleur, deſplaiſir, chagrin. Il y a toûjours quelque *amertume* dans les plaiſirs. dans les fortunes les plus elevées on trouve beaucoup d'*amertume*.

Ces mot viennent d'*amarus*, de l'Hebreu *mara*.

AMETHISTE. ſubſt. fem. Pierre precieuſe qui eſt la plus belle aprés l'eſmeraude. Quand elle eſt taillée au cadran à huit pans, elle a la couleur fatinée. Quand ſa table eſt ronde & en cabochon, elle eſt veloutée. Il y en a de trois ſortes. Les Orientales, qui ſont les plus dures, les plus rares & les plus eſtimées, ſont de couleur colombine; celles de Carthagene de couleur de penſée; celles d'Allemagne violettes, & on les nomme quelquefois *Rubis violets*, quand leur table eſt en cabochon. Il y en a auſſi d'Orientales qui ont la couleur de pourpre; d'autres blanches, & ſemblables au diamant. Les Indiens les meſlent enſemble dans leurs ouvrages. Elles ont une grande vivacité & dureté, & reçoivent un poliment admirable. Plutarque dit que ſon nom vient de ce que ſa couleur reſſemble au vin trempé d'eau, & non pas à cauſe qu'elle empêche de s'enyvrer, comme pluſieurs ont crû fort legérement, qui en pendoient pour cela au cou des beuveurs. En Latin *Amethyſtus*. Ce mot vient d'*a* privatif, & *metyſco*, *inebrior*, parce que cette pierre precieuſe empêche de s'enyvrer.

AMEUBLEMENT. ſubſt. maſc. Quelques-uns diſent *Emmeublement*. Meubles dont on garnit une chambre. On le dit particulierement d'un lit & des ſieges, & même de la ſimple étoffe dont on les garnit. Il a acheté un bel *ameublement* de velours. les femmes ſe font des *ameublements* de tapiſſerie.

AMEUBLIR. verb. act. Terme de Palais. Convertir en nature de bien meuble. On ſtipule dans les contracts de mariage, que de la dote qu'apporte une fille, ſoit en argent, ou en heritages, il en ſera *ameubli* la ſomme de tant pour entrer en communauté; & que le reſte demeurera propre à elle & aux ſiens. il a vendu tous ſes heritages pour les *ameublir*, & en diſpoſer plus facilement.

AMEUTER. verb. act. Aſſembler les chiens courans pour courir la beſte. On *ameute* les jeunes chiens avec les vieux & exercés, pour les dreſſer.

AMEUTER, ſe dit figurément des perſonnes qu'on aſſemble pour faire du bruit, ou du mal à quelqu'un. Il a été rechercher tous les ennemis, tous les creanciers de cet homme, & il les a tous *ameutés* contre luy, il les a excités à le pourſuivre. il y a dans les ſeditions des boute-feux, des gens qui *ameutent* le peuple, qui l'excitent à faire du bruit.

AMI, AMIE. adj. & ſubſt. Qui a de l'affection pour quelque perſonne, & qui luy procure ou qui luy ſouhaite toute ſorte d'avantages. Il y a des peuples *amis*, des maiſons *amies*, qui ont les mêmes intereſts. il n'y a rien de plus rare que de vrais *amis*. ce ſont des *amis* intimes; des *amis* de jeuneſſe. voilà un coup d'*ami*, un tour d'*ami*. entre *amis* point de compliments. des *amis* de Cour, c'eſt à dire, de méchants *amis*. il faut eſtre *ami* juſqu'aux autels. traitter en *ami*, c'eſt traitter ſans ceremonie, vivre familierement enſemble Les Juriſconſultes appellent une queſtion pour l'*ami*, une affaire problematique, où l'on peut faire faveur à ſon *ami* ſans bleſſer la juſtice.

AMI, eſt quelquefois un terme de galanterie. C'eſt ſon *ami*, pour dire, ſon amant. c'eſt ſon *amie*, pour dire, ſa maiſtreſſe.

C'eſt quelquefois un terme de familiarité, ou de hauteur, quand quelque ſuperieur dit, Mon *ami*, allez faire cela pour moy.

On le dit encore des animaux & des choſes inanimées. Le chien eſt *ami* de l'homme. le fer eſt *ami* de l'aimant, la vigne de l'ormeau. le vin eſt *ami* du cœur. il eſt *ami* de la bonne chere.

On dit proverbialement, Les bons comptes ſont les bons *amis*. Quitte à quitte & bons *amis*. *Ami* au preſter, ennemy au rendre. On connoiſt les *amis* au beſoin. Un honteux n'a point belle *amie*. On dit auſſi dans l'Eſcole, *Ami* de Socrate, *ami* de Platon, mais encore plus *ami* de la verité.

AMIABLE. adj. qui ſe dit d'un tiers qui fait office d'ami. On appelle un *amiable* compoſiteur, celuy qui accommode un procés en ami, & qui uſe de plus de douceur qu'un arbitre, car il peut retrancher un peu du droit de chacune des parties.

A L'AMIABLE. adv. Avec douceur. Cette vente, ce decret ont été faits *à l'amiable* pour éviter les frais.

AMIABLEMENT. adv. C'eſt la même choſe qu'*à l'amiable*. D'une maniere honneſte, douce & amie. Le meilleur eſt de terminer ces procés à l'amiable, ou *amiablement*.

AMICT. ſubſt. maſc. Linge beni de figure quarrée, que les Eccleſiaſtiques mettent ſur la teſte quand ils ſe doivent reveſtir d'une aube. Il ſe porte par les Preſtres, Diacres, Souſdiacres, & Acolythes, quand ils ſervent à l'autel. C'eſt le premier des ſix ornemens qui ſont communs à l'Evêque & au Preſtre. Il deſigne la chaſteté, parce qu'il couvre le cœur; & il ſerre le col, afin que le menſonge ne vienne point à la bouche, comme pretend Bruno qui a écrit des Ornemens Epiſcopaux.

Ce mot vient de *amictus*, qui chez les Romains ſe diſoit d'un veſtement qu'on mettoit ſur la teſte, & qui couvroit tout le corps: d'où eſt venu auſſi le mot d'*aumuſſe*. On l'a auſſi appellé en Latin *ſuperhumerale*.

AMIDON. ſubſt. maſc. C'eſt une paſte qui ſe fait avec du froment qu'on mouille & remouille cinq fois par jour, & autant la nuit, pour le laiſſer bien fermenter; puis on le braſſe dans beaucoup d'eau, comme on fait l'orge, quand on fait la bierre. On oſte le ſon qui nage ſur l'eau avec un crible, ou un eſcumoir. La farine meſlée avec l'eau tombe au fond comme du caillé, on verſe l'eau par inclination, & ce qui reſte au fond eſt l'*amidon*, qu'on met ſur des tables ſecher au ſoleil. L'empois ſe fait avec de l'*amidon*. Pline dit que ce ſont les habitans de l'Iſle de Chio qui ont inventé l'*amidon*, & que le meilleur vient de là. Dioſcoride derive ce mot du Grec *amylum*, comme qui diroit, *farine faite ſans meule*.

AMIDONNIER. ſubſt. maſc. Ouvrier qui fait l'amidon.

AMIGDALE. ſubſt. fem. ſe dit de petites glandes qui ſont aux coſtés de la gorge, & qui ont la figure d'une amande. Les Medecins les appellent en Latin *tonſille*, & en Grec *pariſthmia*, à cauſe qu'elles ſont auprés d'une partie de la gorge qu'on appelle *iſtme*. Elles ſervent à arrouſer perpetuellement de ſalive la gorge, la bouche, & la langue. Ce mot vient du Latin *amigdala*.

AMIGNARDER. verb. act. Careſſer avec tendreſſe une perſonne qu'on aime. C'eſt la même choſe qu'*Amignoter*. Il eſt dangereux de trop *amignarder* les enfans.

AMIGNOTER. verb. act. Flatter, dorloter, careſſer quelqu'un, & particulierement un enfant. On *amignote* les enfans en leur donnant des confitures. on gaſte les enfans à force de les *amignoter*.

AMIGNOTÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

AMIRAL. ſ. m. Grand Officier de la Couronne qui commande en chef les armées navales d'un Eſtat. Il y a eu autrefois un *Amiral* du Ponant, & un *Amiral* du Levant. L'*Amiral* d'Arragon, d'Angleterre, l'*Amiral* de Hollande, l'*Amiral* de Zelande ne ſont que des commiſſions. En Eſpagne on dit l'*Admirame*; mais l'*Amiral* n'eſt là que le ſecond Officier, qui a un General d'armée au deſſus de luy. L'*Amiral* a droit de donner les congez tant en guerre qu'en marchandiſe. Il a le dixiéme des priſes faites en mer & ſur les greves, & celle des rançons & des repreſailles, le tiers de ce qu'on tire de la mer, ou qu'elle rejette, le droit d'ancrage, tonnes & baliſes. Les anciens *Amiraux* n'avoient point de juriſdiction contentieuſe: elle appartenoit à leurs Lieutenants ou Officiers de robbe longue. Mais en l'an 1626. le Cardinal de Richelieu ſe fit attribuer l'autorité de decider & de juger ſouverainement de toutes les queſtions de la Marine, même des priſes & du bris des vaiſſeaux: deſorte que les Juges de l'Amirauté n'ont plus en cette matiere que la ſimple inſtruction; le jugement s'en fait aujourd'huy au Conſeil de la Marine compoſé de Conſeillers d'Eſtat. Quand l'armée eſt licentiée, le vaiſſeau où aura été la perſonne du Roy avec toutes ſes armes & munitions appartiennent à l'*Amiral*. Le premier *Amiral* en France fut Enguerrant de Couſſy en 1284. ſelon Jean le Feron en ſon Traité des *Amiraux*. Mais du Tillet dit que le premier fut Amaury Vicomte de Narbonne.

Ce mot vient du Grec *almyros*, qui ſignifie *ſalure*, ou *ſaline*, comme qui diroit, *Maiſtre des Salines*, ou de la mer, qu'on appelle en Latin *ſalum*. Nicod. Les Grecs nommoient les Capitaines de mer, *Almiraux*. Covarruvias dit que ſelon Leon d'Afrique, ce mot eſt Arabe, & qu'il ſignifie *Capitaine general de l'armée*. D'autres diſent que ce mot vient de l'Afriquain *Amiras*, qui ſign. *Prince*. Nebricenſis dit qu'en Arabe ce mot ſign. *Roy*. D'autres Auteurs tiennent que ce mot vient du Grec *almi*, qui ſign. *eau ſalée*, & de *archos*, *Princeps*. D'autres diſent que ce mot vient du Grec *myriarchos*, qui ſign. Celuy qui commande ſur dix mille hommes. D'autres le derivent de *Emir*, ou *Amir*, qui ſignifie *Seigneur* en Arabe, & de *alios*, qui ſignifie *marinus*. C'eſt mal à propos que quelques-uns l'écrivent avec un *d*. Du Cange dit que chez les Sarraſins le nom de *Amir* a été donné à des Juges, Prevoſts, Conſuls, Capitaines, Vicerois, & aux Generaux de leurs flottes; & que les Siciliens ont été les premiers, & enſuitte les Gennois, qui ont appellé *Amiraux* les Generaux de leurs armées navales.

AMIRAL, ſe dit auſſi du principal vaiſſeau que monte l'Amiral. Il porte le pavillon quarré au grand maſt, & quatre fanaux en pouppe. On appelle auſſi *Amiral*, le principal vaiſſeau d'une flotte, quelque petite qu'elle

ſoit. Quand deux navires de guerre de ſemblable banniere ſe rencontrent dans un même port, le premier arrivé a les prerogatives & la qualité d'*Amiral*: celuy qui arrive aprés, quoy que plus grand & plus fort, ne ſera que *Vice-Amiral*. Il en eſt de même des terreneufviers, dont le premier arrivé prend la qualité d'*Amiral*, & la retient pendant tout le temps de la pêche. Il porte le pavillon au grand maſt, donne les ordres, & aſſigne les places pour pêcher à ceux qui ſont arrivez aprés luy, & regle leurs conteſtations.

Le mot d'*Amiral* ſe diſoit autrefois de ceux qui commandoient dans les Provinces, auſſi bien que ſur la mer. On a dit auſſi des *Amiraux* de Galeres. Monſtrelet fait mention d'un *Amiral* des Arbaleſtriers.

AMIRAUTE'. ſ. f. Charge d'Amiral. L'*Amirauté* a été poſſedée par Mrs. de Chaſtillon, de Montmorenci, de Brezé, &c.

AMIRAUTÉ, eſt auſſi une Juſtice qui s'exerce ſous le nom & l'autorité de l'Amiral. Il y en a une à Paris & en la plus-part des grands ports de mer du Royaume. Les Officiers de l'*Amirauté* ont des proviſions du Roy, mais ils ſont à la nomination de l'Amiral. Le premier livre de la Nouvelle Ordonnance de la Marine regle les droits de l'Amiral, & ceux des Officiers de l'*Amirauté*. Chez les Hollandois les *Amirautez* ſont des Officiers qui ont ſoin de faire les équipages de mer, & de fournir ce qui eſt neceſſaire à leur entretien.

AMITIE'. ſubſt. fem. Affection qu'on a pour quelqu'un, ſoit qu'elle ſoit ſeulement d'un coſté, ſoit qu'elle ſoit reciproque. Les devoirs de l'*amitié* obligent à ſe ſervir l'un l'autre. les gens de bien n'ont que faire de l'*amitié* des méchants. ce Seigneur m'honore de ſon *amitié*. On le dit encore en matiere d'amour. Cette femme a fait une nouvelle *amitié*. cet homme a quitté ſon ancienne *amitié*, ſa premiere maiſtreſſe.

AMITIÉ, ſe dit auſſi des choſes inanimées. Son *amitié* ſont les livres, les tableaux, la bonne chere.

AMITIÉ, ſe dit figurément des choſes qui ſympathiſent. Il y a de l'*amitié* entre la vigne & l'ormeau, entre le fer & l'aimant.

AMITIÉ, ſignifie encore, Plaiſir, bon office. Faites moy cette *amitié* de recommander mon affaire.

Au plurier, *Amitiez*, ſignifie, Careſſes. Quand je luy ay porté cette nouvelle, il m'a fait cent *amitiez*.

On dit proverbialement, que l'*amitié* paſſe le gant, quand quelqu'un touche en la main d'un autre ſans ſe deganter. Il eſt de bonne *amitié*, il a le viſage long. Les Marchands diſent à ceux qui leur mes-offrent, Vous l'auriez auſſi-toſt pour voſtre *amitié*. On dit auſſi populairement, qu'une viande n'a point d'*amitié*, pour dire, qu'elle eſt dure, inſipide, ou degouſtante.

A M M.

AMMONIAC. ſubſt. maſc. C'eſt le nom d'une gomme dont on ſe ſert en Pharmacie. Dioſcoride dit que l'*Ammoniac* eſt le jus d'une eſpece de ferule qui croiſt en Afrique à Cyrene de Barbarie auprés du temple de Jupiter Ammon. La plante qui le porte, & ſa racine, s'appellent *agaſyllis*. Le bon *Ammoniac* eſt haut en couleur, & n'eſt brouillé ni de raclures de bois, ni de ſable, ni de pierres. Il a force petits grains comme l'encens, & retire à l'odeur du *caſtoreum*, & il eſt amer au gouſt. On appelle le bon *Ammoniac*, *thrauſma*, c'eſt à dire, *eſmiettement*, & *briſure*; & celuy qui eſt plein de pierres & de ſable, *phyrama*, c'eſt à dire, *miſtion*. Pline appelle l'arbre d'où il decoule *metopium*, & dit que ſon nom vient du temple de Jupiter Ammon auprés duquel croiſt cet arbre. L'*Ammoniac* des Apothicaires eſt reduit en maſſe comme poix reſine, au lieu d'eſtre fraiſé & menu comme de l'encens. Cette gomme ſervoit

voit d'encens aux Anciens dans leurs ſacrifices. Voyez *Armoniac*.

A M N.

AMNIOS. ſubſt. maſc. Terme de Medecine, qui ſe dit d'une ſeconde taye ou membrane qui enveloppe immediatement tout le fœtus, & qui eſt d'une ſubſtance plus deſliée que le chorion. On tient que c'eſt elle qui reçoit ſa ſueur. Quelques-uns l'appellent l'*armure* du fœtus, & ſa *chemiſe*. Ce mot ſignifie *agnelet*, & on luy donne ce nom à cauſe de ſa delicateſſe.

AMNISTIE. ſubſt. fem. Pardon general qu'on accorde à des ſujets rebelles, par quelque Edit ou Declaration, quand le Prince declare qu'il oublie tout ce qui s'eſt paſſé, & promet qu'on ne ſera point recherché pour les hoſtilités commiſes auparavant. On a donné trois mois à ces peuples pour accepter l'*amniſtie*. Ce mot eſt Grec, & ſignifie *oubli*.

A M O.

AMOBILE. Voyez *Amovible*.

AMOINDRIR. verb. act. Diminuer de bonté ou de quantité. On *amoindrit* tous les jours les eſtoffes dans les manufactures. on a *amoindri* la largeur de ces draps. le vin s'*amoindrit*, quand il eſt à la barre, il perd de ſa bonté. ce tas de bled s'*amoindrit*, il diminuë. Ce mot vient du Latin *a* & *minus*.

AMOINDRIR, ſe dit figurément en choſes morales. Le credit de ce Marchand s'*amoindrit* tous les jours. les Princes ont bien *amoindri* l'autorité de la Nobleſſe, des Parlemens. les revenus s'*amoindriſſent*, deperiſſent, ſi on n'a grand ſoin de ſes affaires.

AMOINDRISSEMENT. ſ. m. Diminution. Il y a bien des choſes qui deperiſſent, dont l'*amoindriſſement* eſt inſenſible.

A MOINS. adv. Voyez *Moins*.

AMOISE. ſ. f. Terme de Charpenterie, qui ſe dit des pieces de bois qui embraſſent les ſousfaiſtes, liens, & poinçons à l'endroit des aſſemblages pour les affermir : elles ſont jointes l'une à l'autre par des chevilles de bois qui traverſent de part en part.

AMOLETTES. C'eſt ainſi qu'on appelle les trous où l'on paſſe les barres du cabeſtan & du virevault.

AMOLLIR. v. act. Rendre moins dur. La chaleur *amollit* la cire, & ſeche la boüe. les cuirs paſſent entre les mains des Courroyeurs pour les *amollir*. on dit que le vin *amollit* les nerfs. un peu de pluye *amollit* la terre qui eſt trop ſeche.

AMOLLIR, ſe dit figurément en Morale, & ſignifie, Attendrir. Ce pere étoit dur & inexorable, mais ſon cœur s'eſt *amolli* par les larmes & les ſoûmiſſions de ſon fils. on tient que les delices de Capoüe *amollirent* Hannibal, & le courage de ſes ſoldats.

AMOLLI, IE. part. paſſ. & adj.

AMOLLISSEMENT. ſ. m. Action qui rend une choſe molle. L'*amolliſſement* de la cire ſe fait en la maniant, & en l'échauffant.

Ces mots viennent de *mollis*, *mollire*.

AMOME. ſ. m. Drogue medecinale & odoriferante qui vient à un arbre de même nom dans les Indes & pays Orientaux : en Latin *amomum*. On l'apporte en grappes longues de trois ou quatre pouces. Il a comme un nerf qui ſert de pied & de baſe à ſes gouſſes, qui ſont rondes & groſſes comme des grains de raiſin, liſcées, fort entaſſées, & collées contre leur baſe, de même que les grains de poivre, & ſont de couleur blanche cendrée. Cette grappe eſt couverte de ſix feuilles preſque ſemblables à celles des grenadiers. Ses gouſſes ſont remplies de grains purpurins preſque quarrez, & ſeparez par des pellicules fort deliées. Ce ſont ces grains ſeuls qu'on employe dans la Pharmacie. ils ont un gouſt acre, picquant & aromatique, & dont l'impreſſion demeure long-temps dans la bouche. Il a une petite fleur comme le violier blanc, & ſa feuille eſt ſemblable à celle de la coulcuvrée. Son bois eſt rougeaſtre & tres-odorant, qui du premier abord perce le nez. On n'en trouve aujourd'huy que de falſifié. Quelques-uns font paſſer les roſes de Hiericho pour *amomum*. Scaliger pretend que l'*amome* n'eſt pas le fruit ou la grappe de l'arbre, mais que c'eſt le bois de l'arbre même qui eſt roulé comme une grappe, & dont on ſe ſervoit particulierement pour embaumer les corps : d'où vient qu'on a donné le nom de *mumie* aux corps des Egyptiens qui en étoient embaumés.

AMONCELER, verb. act. Amaſſer, aſſembler, mettre par tas & monceaux. Que ſert à l'avare d'*amonceler* tant de richeſſes, puis qu'il faut qu'il les quitte dans un moment ? On dit quelquefois au Manege, qu'un cheval *amoncele*, pour dire, qu'il eſt bien ſous luy, qu'il marche ſur ſes hanches, & ſans ſe traverſer. Menage derive ce mot de *admonticellare*. C'eſt pluſtoſt un compoſé de *monceau*.

AMONCELÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

AMONT. adv. qui ſe dit d'une choſe plus haute à l'égard d'une autre, & ſur tout en parlant de pays. Il eſt oppoſé à *aval*. La Bourgogne eſt appellée à l'égard de Paris, le pays d'*amont*. En generalement ce qui eſt vers la ſource des rivieres, eſt pays d'*amont*. On dit, Monter en *amont*, pour dire, Remonter, aller contre le fil de l'eau : & on diſoit autrefois, Montez *ament*, pour dire, Montez icy haut. Menage derive ce mot de *ad montem*.

Vent d'*amont*, eſt le vent d'Orient oppoſé à vent d'*aual*, qui eſt celuy d'Occident. On dit en Fauconnerie, Tenir *amont*, quand l'oiſeau ſe ſouſtient en l'air, en attendant qu'il deſcouvre quelque gibier.

AMORCE. ſ. f. Appaſt dont on ſe ſert à la chaſſe, ou à la peſche. On met de la chair morte ſur une trappe pour ſervir d'*amorce* pour prendre des loups. Ce mot, ſelon quelques-uns, vient de *hamus* ; & ils pretendent qu'on doit écrire *hamorce*. D'autres le derivent de *à morſu*.

AMORCE, eſt auſſi de la poudre à canon fort fine, qu'on met au baſſinet des armes à feu pour les faire tirer. On appelle auſſi *amorce*, une trainée de poudre, ou une corde preparée pour faire tirer des boëtes tout de ſuitte, ou des petards & des fuſées en un feu d'artifice.

AMORCE, ſe dit auſſi des meſches ſoulfrées qu'on attache aux grenades, ou à des ſauciſſes avec leſquelles le feu prend aux mines.

AMORCE, ſe dit figurément en Morale des appaſts qui attirent & perſuadent l'eſprit. L'argent & les plaiſirs ſont les *amorces* du vice. les vertus apparentes de quelques Heretiques ont été des *amorces* pour faire embraſſer leur doctrine par les peuples, qui ne jugent que par les apparences.

AMORCER. v. act. Mettre de l'amorce à un canon, à un mouſquet. Et au figuré on dit, Il faut *amorcer* le peuple par l'eſpoir d'un grand gain, d'une grande recompenſe. Menage derive ce mot de *amorſare*, qui a été fait de *morſus*, comme *morceau* de *morcellus*.

AMORCÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

AMORÇOIR. ſ. m. Outil d'artiſans qui travaillent en bois, & qui leur ſert à commencer à le percer. Il y a des tarieres de pluſieurs ſortes de groſſeurs, dont les plus petites s'appellent des *amorçoirs*.

AMORTIR. v. act. Conſentir par un Seigneur Souverain que des gens de main morte poſſedent des fiefs moyennant le deſdommagement des advantages qu'il en tireroit s'ils demeuroient dans le commerce. Il n'y a

que

que le Roy qui puiſſe *amortir* des fiefs. les fiefs *amortis* ne doivent plus rien au Roy.

AMORTIR, ſignifie auſſi, Eſteindre, racheter une rente, une penſion, une dette. On fait ſouvent revivre des rentes qui ont été *amorties* ou rachetées. cet homme a *amorti* pluſieurs dettes des deniers dotaux de ſa femme. il eſt permis d'*amortir* à prix d'argent une penſion ſur un Benefice, parce que c'eſt une choſe temporelle.

AMORTIR, ſignifie auſſi, Eſteindre une choſe allumée, affoiblir, rabattre la violence d'une choſe; & ſe dit ſouvent avec le pronom perſonnel. Cet incendie a été grand, mais il s'*amortit*. l'ardeur de la fievre s'*amortit* par la ſaignée. la natte d'un jeu de paume *amortit* le coup de la balle, empêche ſa reflexion. le mouvement le plus violent diminuë toûjours, & enfin s'*amortit* tout à fait. on garnit un ſautereau d'eſpinette d'un morceau d'eſtoffe pour *amortir* ſoudain le ſon de la corde.

AMORTIR, ſe dit figurément en Morale. L'âge *amortit* les plus violentes paſſions, *amortit* l'ardeur de la jeuneſſe. ſon amour s'eſt fort *amortie*, pour dire, s'eſt fort ralentie. ce Miniſtre a ſagement *amorti*, appaiſé la ſedition.

AMORTI, IE. part. paſſ. & adj.

AMORTISSEMENT. ſ. m. eſt une grace ou conceſſion que fait le Roy par lettres patentes aux gens de main morte, comme Egliſes & Communautés, de tenir des fiefs & heritages à perpetuité, ſans être obligés de les mettre hors de leurs mains, moyennant une ſomme qu'on luy paye pour le deſdommager des profits & confiſcations qui luy appartiendroient dans les mutations qui ſe feroient, s'ils demeuroient dans le commerce ordinaire. L'*amortiſſement* eſt dû au Roy, & l'indemnité au Seigneur immediat dont releve le fief. la Chambre des francs-fiefs & *amortiſſemens*.

AMORTISSEMENT, ſignifie auſſi, Adouciſſement d'une douleur, d'une inflammation. Les Medecins ſaignent pour procurer l'*amortiſſement* de l'ardeur de la fievre. ſi cette emplaſtre ne guerit pas, elle cauſe du moins l'*amortiſſement* de la douleur. ſans l'*amortiſſement* du coup de cette balle, il auroit été plus griefvement bleſſé.

AMORTISSEMENT, ſignifie auſſi, Extinction, rachat. L'*amortiſſement* d'une rente ſe fait en rembourſant le fort principal. l'*amortiſſement* d'une penſion ſe fait par la mort du penſionnaire, ou par la renonciation qu'il y fait moyennant quelque argent qu'on luy donne pour la racheter.

AMORTISSEMENT. Terme d'Architecture. C'eſt ce qui termine quelque ouvrage au haut d'un baſtiment, ou d'une menuiſerie, ou d'une corniche, comme quelque vaſe, ou quelque figure; & generalement tout ce qui fait ſaillie ou ornement en cet endroit-là.

Tous ces mots viennent de *mors*.

AMOVIBLE, ou *Amobile*. adj. maſc. & fem. Terme Eccleſiaſtique, qui ſe dit de celuy qu'on établit en quelque charge ou employ par commiſſion, & pour un temps ſeulement, & qui peut être revoqué & deſtitué, quand il plaiſt au ſuperieur. Les Vicaires des Parroiſſes n'ont pas une charge ou un Benefice en titre, ils ſont *amovibles ad nutum*, toutefois & quantes qu'il plaiſt aux Curez. tous les Obédienciers ou Religieux qu'on envoye deſſervir un Benefice ſont *amovibles* ou *amobiles*.

AMOUR. ſ. m. & f. Paſſion de l'ame qui nous fait aimer quelque perſonne, ou quelque choſe. L'*amour* divin eſt le ſeul qui nous doit enflammer. les Romains ſe ſont ſacrifiez pour l'*amour* de la Patrie. il faut donner l'aumoſne pour l'*amour* de Dieu. l'*amour* paternelle, l'*amour* conjugale ſont les *amours* les plus violentes. l'*amour* des richeſſes eſt la cauſe de tous les vices. l'*amour* de la gloire eſt la cauſe des plus belles actions. On dit auſſi, Il aime d'*amour*, pour dire, d'une amitié violente. Ce Prince eſt l'*amour* des peuples.

AMOURS, ſe dit principalement de cette violente paſſion que la nature inſpire aux jeunes gens de divers ſexes pour ſe joindre, afin de perpetuer l'eſpece. On dit, qu'un jeune homme fait l'*amour* à une fille, quand il la recherche en mariage. On le dit auſſi odieuſement, quand il taſche de la ſuborner. Il s'eſt marié par *amour*, c'eſt à dire, deſavantageuſement, & par l'emportement d'une aveugle paſſion. On dit, qu'une femme fait l'*amour*, quand elle ſe laiſſe aller à quelque galanterie illicite. Il y a auſſi des *amours* brutaux, monſtrueux & contre nature.

On dit auſſi des animaux qui ſont en chaleur, qu'ils entrent en *amour*, lors qu'ils recherchent leurs femelles.

AMOURS, ſe dit auſſi au pluriel. Les livres, les tableaux ſont ſes *amours*. il nourrit de folles *amours*. c'étoient ſes jeunes *amours*, ſes tendres *amours*. Il ſignifie auſſi, l'objet aimé. Mon cœur, mes *amours*, m'aimerez-vous toûjours?

AMOUR, ſ. m. ſe prend encore pour la Divinité fabuleuſe des Payens, qu'ils s'imaginoient preſider à l'amour. Cupidon eſt le Dieu d'*amour*. l'*Amour* eſt tout nud. les flambeaux de l'*Amour*, les fleſches de l'*Amour*. le bandeau de l'*Amour*. l'*Amour* eſt aveugle.

Il ſignifie auſſi en ce ſens, tous les petits agreements qui naiſſent de la beauté. Les jeux, les ris, les *amours*, & les graces. Venus eſt la mere des *amours*.

AMOUR, ſe dit proverbialement en ces phraſes. Il n'eſt point de belle priſon, ni de laides *amours*. On dit encore, Tout par *amour*, & rien par force. On dit encore, qu'une femme laide eſt un remede d'*amour*. On dit auſſi, A battre faut l'*amour*.

AMOURACHER. v. n. qui ne ſe dit qu'avec le pronom perſonnel & en mauvaiſe part de ceux qui ſont amoureux d'une perſonne de vile ou d'inégale condition. Cette femme s'eſt *amourachée* de ſon valet.

AMOURETTE. ſ. f. qui ne ſe dit auſſi qu'en mauvaiſe part des amours illicites, ou entre perſonnes diſproportionnées. Ce vieillard a encore une petite *amourette* en teſte. il s'eſt marié par *amourette*.

AMOUREUX, EUSE. ſ. m. & f. Qui a de la paſſion pour quelque choſe, ou quelque perſonne. Il eſt *amoureux* des tableaux, *amoureux* de toutes les femmes qu'il voit. *amoureux* de bonne foy. *amoureux* tranſi.

AMOUREUX, EUSE. adj. ſe dit des choſes qui ſont les inſtrumens de l'amour, ou qui concernent l'amour. Regards *amoureux*. deſirs *amoureux*. vers & billets tendres & *amoureux*. faveurs *amoureuſes*. les femmes Maures ſont de complexion *amoureuſe*. On dit poëtiquement, Languir dans l'empire *amoureux*. Les Medecins appellent les deux muſcles obliques de l'œuil, *amoureux*, circulaires & rotateurs, parce que leur mouvement marque de la tendreſſe ou de la paſſion.

On dit proverbialement d'un homme qui aime en pluſieurs lieux, que c'eſt un *amoureux* des onze mille Vierges; & de celuy qui n'aime point du tout, qu'il eſt *amoureux* comme un chardon.

AMOUREUSEMENT. adv. D'une maniere amoureuſe. Cet amant regardoit *amoureuſement* ſa maîtreſſe. un goinfre regarde *amoureuſement* les bons morceaux. le ciel regarde *amoureuſement* la terre.

A M P.

AMPHIBIE. adject. & ſubſt. maſc. Animal qui vit tantoſt dans l'eau, tantoſt ſur la terre. Les crocodiles, les caſtors, les loutres, les grenoüilles, les tortuës, le veau marin, ſont des animaux *amphibies*. Ce mot vient du Grec, où il ſignifie, *Vie en deux manieres*, ou *en deux endroits*.

A M P.

AMPHIBOLOGIE. ſ. f. Terme de Grammaire. C'eſt un vice du diſcours qui donne de l'obſcurité, & qui le peut faire interpreter en divers ſens. Cet homme ne veut pas qu'on l'entende, il fait de grandes *amphibologies* qui n'aboutiſſent à rien.

AMPHIBOLOGIQUE. adj. Qui contient de l'amphibologie, & ne ſe dit que des diſcours & des paroles.

AMPHIBOLOGIQUEMENT. adv. D'une maniere amphibologique. Tous ces mots viennent du Grec *amphibolos*, qui ſignifie, *ambigu*, & *logos*, *ſermo*, *diſcours*.

AMPHISBENE. ſ. m. Serpent à deux teſtes qui mord par la teſte & par la queuë. On dit qu'il s'en trouve dans les deſerts de Lybie, & il eſt le ſymbole de la trahiſon.

Quelques-uns mettent l'*Amphisbene* au rang des lezards. Aelius dit que la *Scytale* & l'*Amphisbene* ſont ſemblables; que ces animaux ne vont point en amenuiſant, & ſont auſſi gros d'un coſté que d'autre, deſorte qu'il eſt difficile de connoiſtre où eſt leur teſte. L'*Amphisbene* va en avant & en arriere; ce qui n'eſt point en l'autre. Leurs picqueures, quoy que venimeuſes, ne ſont pas mortelles, mais ſont comme celles des gueſpes. On l'appelle autrement *Ennoye*, ou *Ennuy*, en Latin *caecilia* & *amphisbena*, qui vient de *amphi*, & de *baino*, *je marche*, comme ſerpent marchant des deux coſtés, car on luy attribuë deux teſtes: & ce qui a donné occaſion à cela, c'eſt que ſa figure eſt toute ſemblable à celle des vers de terre, dans leſquels il eſt fort difficile de diſtinguer la teſte d'avec la queuë.

Il y a des ſcolopendres qui ſont auſſi de ce genre. Voyez *Scolopendre*. On s'en ſert dans le Blaſon, & quelquefois on le confond avec *amphiſtere*, quoy qu'il ſoit fort different. Quand on ouvrit le tombeau de Chilperic à Tournay, on y trouva des abeilles, & des figures de ſerpens *amphisbenes* ou à deux teſtes.

AMPHISCIEN. ſ. m. Terme d'Aſtronomie & de Geographie. On nomme ainſi les peuples qui habitent la Zone torride, eu égard aux ombres qu'ils font des deux coſtés, ſçavoir tantoſt au Septentrion, tantoſt au Midy. Ce mot vient du Grec *amphi*, & de *ſcia*, *ombre*.

AMPHISTERE. ſubſt. maſc. Serpent ou dragon qui a deux ailes, & qui eſt ſouvent repreſenté dans les Armoiries. Ce mot vient du Grec *amphi*, qui ſignifie *autour*, & de *ptera*, qui ſignifie *aile*.

AMPHITHEATRE. ſubſt. maſc. Grand baſtiment qui chez les Anciens étoit deſtiné à donner des ſpectacles au peuple. Les *Amphitheatres* étoient élevez par degrez, & entourez de galeries. On voit encore des *Amphitheatres* à Rome, à Niſmes, &c. Pline rapporte que Curion dreſſa un *Amphitheatre* qui tournoit ſur de gros pivots de fer; deſorte que du même *Amphitheatre* on pouvoit en faire, quand on vouloit, deux theatres differens, ſur leſquels on repreſentoit des pieces toutes differentes.

AMPHITHEATRE, en France, ſe dit d'un lieu élevé vis à vis du theatre, d'où l'on voit commodément la Comedie: il eſt au deſſous des loges, & plus haut que le parterre.

On appelle auſſi *Amphitheatre*, de eſchafauts élevez par degrez, qu'on dreſſe dans les lieux où on doit faire de grandes ceremonies, afin d'y trouver place pour plus de ſpectateurs.

On dit auſſi d'une colline qui s'éleve doucement & en rond, qu'elle s'éleve, qu'elle ſe courbe en *amphitheatre*.

Ce mot vient d'*amphi*, *circum*, & *theatron*, *theatre*, de *theaomai*, *je contemple*, *je conſidere*.

AMPLE. adj. maſc. & fem. Qui eſt grand & eſtendu. Ils ſe ſont battus dans une *ample* & vaſte campagne. ce baſtiment n'eſt pas aſſez *ample* pour loger tout le train du maiſtre. ce pourpoint, ces manches ſont trop *amples*, elles ſont trop larges. on luy a donné une *ample* collation, pour dire, fort grande.

AMPLE, ſe dit figurément en Morale, & des choſes ſpirituelles. Un Dictionaire ne ſçauroit être trop *ample*. le pouvoir qu'on donne à des Plenipotentiaires ne ſçauroit être trop *ample*. cette Bulle contient des privileges fort *amples*. les eſcritures des Advocats ſont toûjours trop *amples*, ils y diſent bien des choſes inutiles.

AMPLEMENT. adv. D'une maniere fort ample. Il a *amplement* reſpondu à toutes les objections qu'on luy a faites. nous parlerons plus *amplement* de cette affaire une autrefois.

AMPLIATION. ſubſt. fem. Terme de Finance. C'eſt le double qu'on retient d'une quitance, ou autre acte dont on a beſoin pour en faire apparoir, ou le produire en divers endroits.

Lettres d'*ampliation*, en termes de Chancelerie, ſont des lettres qu'on obtenoit cy-devant pour articuler les moyens qu'on avoit obmis de comprendre dans les lettres de Requeſte civile, qu'on avoit auparavant impetrées. Par l'Ordonnance de 1667. elles ſont abrogées, & il eſt dit que ces moyens ſeront articulés par une ſimple requeſte.

AMPLIFICATION. ſubſt. fem. Figure de Rethorique par laquelle on aggrave un crime, on augmente une loüange, on eſtend une narration. Il y a de l'*amplification* à cette nouvelle.

On appelle auſſi *Amplification*, le diſcours amplifié. On exerce les eſcoliers à faire des *amplifications* au College.

AMPLIFICATEUR. ſubſt. maſc. Celuy qui amplifie & qui aggrandit les choſes au delà de ce qu'elles ſont.

AMPLIFIER. verb. act. Eſtendre, augmenter. Il ne ſe dit qu'au figuré. Il *amplifie* toutes les hiſtoires qu'il rapporte. il a *amplifié* ſon livre de divers Traités.

AMPLISSIME, eſt une qualité dont on honore quelques perſonnes en leur parlant, particulierement chez les eſtrangers, & dans les Colleges.

AMPLITUDE ORTIVE. ſubſt. fem. Terme d'Aſtronomie. C'eſt l'arc de l'horiſon qui ſe trouve entre le point où s'éleve un aſtre, & celuy du vray Orient où ſe fait l'interſection de l'équateur & de l'horiſon. Il y en a une Boreale, & une Auſtrale. On l'appelle autrement, *Latitudo ortive*.

AMPOULLE. ſubſt. fem. Terme de Phyſique. Il ſe dit de certaines petites bouteilles ou enflures pleines de vent qui ſe font ſur l'eau quand il pleut. Il s'en fait auſſi dans toutes les autres liqueurs agitées; & c'eſt ainſi que ſe forme l'eſcume, quand l'ébullition eſt bien petite.

AMPOULLE, ſe dit auſſi de ces petites veſſies ou élevations qui ſe font ſur la peau, & qui ſont pleines d'eau, ou de pus. Il luy eſt venu des *ampoulles* par tout le corps.

On appelle *la Sainte Ampoulle*, certaine petite bouteille venuë du ciel où il y a de l'huile qui ſert à ſacrer les Rois de France, laquelle on garde bien devotement en l'Abbaye de St. Remi de Rheims. Hincmar Archevêque de Rheims qui vivoit du temps de Charles le Chauve, rapporte en la vie de St. Remi, qu'une colombe tres-blanche l'apporta du ciel en ſon bec, lorſque les Saintes Huiles luy manquoient, à cauſe de la foule qu'il y avoit auprés des fonts baptiſmaux; qu'elle diſparut auſſi-toſt; & que cette huile parfuma auſſi-toſt toute l'Egliſe, & que le Roy Clovis en fut baptiſé. Il y a eu un beau Traité Apologetique de la *Sainte Ampoulle*, fait par Alexandre le Tenneur contre Jaques Chiffler; imprimé en 1652.

Ce mot vient du Latin *ampulla*, qui ſignifie une bouteille

qui

qui a un col long & étroit. C'eſtoit autrefois un vaiſſeau où on gardoit le vin ſervant à l'autel. C'étoit auſſi celuy où on gardoit l'huile & le St. Chreſme pour les Catechumenes & les malades.

AMPOULÉ, ÉE. part. qui ſe dit d'un ſtile vicieux, & rempli mal à propos de pluſieurs grands mots & magnifiques. Des vers *ampoullés*. un diſcours *ampoullé*.

AMPUTATION. ſubſt. fem. Terme de Chirurgie. Retranchement d'un membre qui ſe fait avec le fer. On ne peut guerir cette playe, ſi on ne fait l'*amputation* du bras. En Juſtice on punit comme une eſpece de meurtre, les playes faites par *amputation* de membres. Ce mot vient du Latin *amputare*, *couper*. On dit en Latin, *amputare caput*, *putare vites*.

A M U.

AMURER, ou *Amarer*. verb. act. Terme de Marine. C'eſt bander & roidir les cordets ou cordages qui tiennent au point d'embas des pacſis ou grandes voiles. On dit, *Amurer* tout bas, lors que l'on *amure* le plus bas qu'il eſt poſſible pour aller au plus prés du vent, ou pour aller vent largue.

AMURRES. ſ. f. Terme de Marine. Ce ſont des trous pratiqués dans le plathord d'un vaiſſeau, & dans la gorgere de l'eſperon, pour y arreſter les cordages qui ſervent à bander les voiles. Les *amurres* de la grande voile s'appellent *dogues d'amurres*. L'*amurre* d'une voile eſt ſon eſcoit, ou la manœuvre qui ſert à l'amurer. L'*amurre* d'artimon, eſt un palanquin, ou quelquefois une corde ſimple.

AMUSEMENT. ſ. m. Occupation qui ſert à paſſer le temps. La Poëſie eſt un agreable *amuſement*. il ne faut pas joüer par avarice, mais par un doux *amuſement*, pour paſſer le temps en compagnie.

AMUSEMENT, eſt auſſi une eſpece de tromperie, que font ceux qui pour gagner du temps font de belles promeſſes, qui donnent de belles eſperances. Ce creancier eſt las de tant d'*amuſements*. tous ces vains *amuſements* ne font point ſortir d'affaire. ce ſont des *amuſements* de petits enfants.

AMUSER. v. act. Arreſter quelqu'un, luy faire perdre le temps inutilement. J'ay trouvé un homme qui m'a *amuſé* long-temps à me conter ſon procés. ce valet s'*amuſe* à chaque bout de champ. voilà un homme qui ne s'*amuſe* qu'à la bagatelle, il n'a point de ſerieuſe occupation. il ne faut pas s'*amuſer* à diſcourir, quand il faut mettre la main à l'œuvre. on a défait les ennemis qui s'*amuſoient* au pillage.

AMUSER, ſignifie auſſi, Repaiſtre les gens de vaines eſperances. Les Nobles ſont ſujets à *amuſer* leurs creanciers, à les remettre de temps en temps, à leur promettre de les payer. ce jeune homme *amuſe* cette fille de l'eſperance de l'épouſer. on *amuſe* les enfans avec des babioles. ce charlatan l'a long-temps *amuſé* de la Pierre Philoſophale.

AMUSER, ſe prend quelquefois en bonne part, & ſignifie ſimplement, S'occuper, paſſer ſa vie à quelque choſe. C'eſt un homme qui s'*amuſe* à l'eſtude, à la Geometrie, à faire des experiences de Phyſique, à la contemplation des myſteres, à l'obſervation des aſtres.

AMUSER, ſe dit proverbialement en ces phraſes. On dit, *Amuſer* le tapis, pour dire, Perdre le temps en pluſieurs vaines propoſitions, & ne rien conclurre; s'arreſter à pluſieurs circonſtances inutiles ſans venir à la queſtion principale. On dit auſſi, S'*amuſer* à la moutarde, pour dire, S'arreſter à des choſes legeres, & ne pas venir aux ſolides.

AMUSETTE. ſ. f. Petit amuſement. Il cageole

cette femme, non pas parce qu'il l'aime extremement, mais c'eſt pour luy une petite *amuſette*.

AMUSEUR. ſ. m. Qui amuſe, qui trompe par ſes delais, ou par ſes fauſſes promeſſes. Defiez vous de cet homme-là, c'eſt un *amuſeur*, qui ne donne que des paroles. les coquets ſont des *amuſeurs* de filles.

A M Y.

AMYANTHE. ſ. f. Pierre incombuſtible, laquelle étant bouillie dans une leſcive faite avec de l'indigo, autrement de la gueſde, perd les parties qui la rendent aride, & aprés avoir été battuë ſous le marteau, devient ſi ſouple, qu'on la peigne, on la file, on l'ourdit, & on en fait de la toile, qui ſe nettoye quand on la jette dans le feu. Elle croiſt en Chypre, & les Cypriens en faiſoient autrefois des voiles. Les Anciens, & ſur tout les Brachmanes, s'en ſervoient pour bruſler les corps morts, afin d'en mieux recueillir les cendres. Dioſcoride & Matthiole diſent que c'eſt la même choſe que l'*alun de plume*, que les Grecs appelloient *aſbeſtos*, c'eſt à dire, *incombuſtible*, ou *amyanthos*, c'eſt à dire, *inviolable au feu*.

A N.

AN. ſubſt. maſc. ou *Année*. ſubſt. fem. Termes ſynonymes. Meſure du temps que le ſoleil ou la lune employent pour revenir au même point du Zodiaque. L'*année* ſolaire eſt de 365. jours, & environ ſix heures. L'*année* lunaire eſt de 354. jours, pendant leſquels elle parcourt douze fois le Zodiaque.

L'AN, ſe diſtingue auſſi par pluſieurs qualités & marques particulieres. *Ans* de Grace, ſont ceux que l'on compte depuis la Naiſſance de JESUS-CHRIST. *Ans* du Monde, ceux qui ſont écoulez depuis la Creation du Monde.

On le dit auſſi des autres Epoques des temps. Un tel *an* de la Fondation de Rome, de l'Hegire, de Nabonnaſſari, &c. Voyez la difference de ces *années* au mot *Epoque*, & les Tables de Du Cange pour la reduction de toutes ces *années* differentes à noſtre ſupputation commune.

L'AN Biſſextil, eſt celuy où de quatre ans en quatre ans on inſere un jour davantage pour le faire de 366. jours, & pour remplacer les ſix heures, ou environ, qui manquent dans les *années* communes pour marquer le juſte mouvement du ſoleil. Le premier jour de l'*année* eſt appellé par excellence, *le jour de l'an*; & *le bout de l'an* ſe dit proprement d'un ſervice qu'on fait dire pour un mort à pareil jour qu'il eſt decedé aprés *l'année* revoluë. On dit en ce ſens, l'*année* de viduité.

On dit, une preſcription de dix *ans*, de vingt *ans*, de trente, ou quarante *ans*, de cent *ans*. Cet homme eſt chargé d'*ans* & d'ennuis.

ANNÉE de probation, eſt celle du Noviciat des Religieux, dans laquelle on les éprouve pour ſçavoir s'ils pourront ſupporter les auſteritez de la Regle.

ANNÉE d'exercice, eſt celle où un Officier qui a des compagnons exerce ſa charge.

En Juriſprudence on dit que l'*année* commencée eſt tenuë pour complette.

A Rome on appelle l'*Année* Sainte, celle où on fait l'ouverture du Grand Jubilé. La grande *Année* des Platoniciens, eſt une revolution de trente-ſix mille *ans*.

On dit, qu'une terre rapporte tant bon *an*, mal *an*, lors qu'on fait compenſation des bonnes & des mauvaiſes *années*, & qu'on en fait un prix moyen, ou une *année* commune. Ainſi on dit, une bonne *année*, une meſchante *année*, ſelon que les moiſſons ont été abondantes, ou defectueuſes, ou qu'une charge a été lucrative.

ANNÉE Climaterique. Voyez *Climaterique*.

On a commencé en France à compter l'*année* par le mois de Janvier en 1564. ſeulement, en vertu d'une Ordonnance expreſſe du Roy Charles IX. Car auparavant elle commençoit au lendemain de Paſques environ le 25. Mars. On commence à compter ainſi l'*Année* Eccleſiaſtique.

Les Mahometans la commencent au moment que le ſoleil entre dans le ſigne d'Aries; & les Gentils de l'Inde la commencent au premier jour de Mars. Les Grecs commencent à compter les *années* du monde par le premier de Septembre. A Rome il y a deux manieres de compter l'*année*: l'une commence à Noël, à cauſe de la Nativité de Noſtre Seigneur; les Notaires uſent de cette date, & diſent, *A Nativitate*: & l'autre au mois de Mars, à cauſe de l'Incarnation; & c'eſt ainſi que les Bulles ſont datées, *Anno Incarnationis*.

Les Anciens ont compté auſſi les *années* du jour de la Paſſion. Nos anciens Hiſtoriens François ont compté les *années*, du jour de la mort de St. Martin, qui mourut en 401. ou 402.

On dit proverbialement, Il nous en a donné pour la bonne *année*, quand on a donné quelque choſe en abondance, & plus qu'on n'en avoit de beſoin.

Ce mot vient du Latin *annus*, qui vient de la prepoſition *an*, qui anciennement ſe prenoit pour *circum*. L'*année* n'eſt qu'une certaine revolution de jours. Quelques-uns le font venir du Grec *ennos*.

A N A.

ANABAPTISTE. ſubſt. maſc. & fem. Heretique qui a pluſieurs erreurs, & entre autres touchant le Baptême, qui tient qu'il faut rebaptiſer les enfants quand ils ſont en âge. Ce mot vient du Grec *ana*, qui ſignifie, *une ſeconde fois*, & *bapto*, *mergo*, *je plonge dans l'eau*.

ANACHORETE. ſ. m. Hermite, homme devot qui vit ſeul dans le deſert. St. Anthoine, St. Hilarion ont été des *Anachoretes*. St. Paul Hermite a été le premier des *Anachorètes*. Ce mot vient du Grec *anachoreo*, qui ſignifie, *je me retire à l'écart*.

ANACHRONISME. ſ. m. Erreur qu'on fait dans la ſupputation des temps. Les Poëtes ſont ſujets à faire des *anachroniſmes*, comme on dit que Virgile a fait à l'égard de Didon. Ce mot vient du Grec *anachroniſmos*, qui vient de *chronos*, *tempus*, *temps*.

ANAGOGIQUE. adj. m. & f. Myſterieux, qui éleve l'eſprit aux choſes celeſtes & divines. Les Interpretes de la Bible y trouvent des ſens myſtiques, *anagogiques*, tropologiques, & autres. Ce mot vient du Grec *anagogi*, qui ſignifie, *enlevement*, *ſoûlevement*.

ANAGRAMME. ſ. f. Tranſpoſition des lettres de quelque nom, dont on fait tant de combinaiſons, qu'à la fin on y trouve quelque mot ou dicton qui eſt à l'avantage de celuy à qui on l'adreſſe, & qu'on embellit par quelque épigramme: comme, *Galenus*, *Angelus*. Colletet a dit agreablement contre les faiſeurs d'*Anagrammes*:

Et ſur Parnaſſe nous tenons,
Que tous ces renverſeurs de noms
Ont la cervelle renverſée.

ANAGRAMMATISTE. ſ. m. Qui a couſtume de faire des Anagrammes.

Ces mots viennent du Grec *anagrapho*, qui ſignifie, *écrire à rebours*.

ANALOGIE. ſ. f. Terme dogmatique. Rapport, ou proportion, ou convenance que quelques choſes ont enſemble. Le taureau terreſtre & le taureau celeſte ne ſe reſſemblent que par *analogie*. les raiſonnements qui ſe font par *analogie* ſervent à expliquer la choſe, & ne la prouvent point. En Grammaire l'uſage eſt ſouvent contraire à l'*analogie* des mots. Ce mot eſt derivé du Grec, où il ſignifie la même choſe.

ANALOGIQUEMENT. adv. Par proportion, par convenance. Voyez *Proportion*.

ANALOGUE. adj. m. & f. Qui a de l'analogie, du rapport, de la convenance.

ANALYSE. ſ. f. Examen de quelque diſcours ou propoſition, en recherchant ſes principes, ſa conſtruction; quand on ſepare & on developpe les parties d'une choſe qu'on ne connoiſſoit qu'en gros, pour la connoiſtre en detail. Quand on demonte une machine, on en connoiſt toute l'*analyſe* & la conſtruction. quand on fait l'anatomie d'un animal, c'eſt une eſpece d'*analyſe* qui en fait connoiſtre toutes les parties. Meſſieurs de l'Academie des Sciences ont entrepris de faire l'*analyſe* de toutes les plantes ſuivant la methode contenuë dans leurs Memoires redigez par Mr. Dodard. Ce mot eſt Grec, & ſignifie, *diſſolution*.

ANALYSE, en termes d'Algebre, ſe dit de la reſolution de toutes ſortes de problemes. Elle conſiſte en trois parties. La premiere eſt la *Zetetique*, qui eſt la recherche de ce qui peut être connu. La ſeconde eſt la *Syntheſe*, ou compoſition & conſtruction de la figure qui ſert à y parvenir. Et enfin l'*Analyſe* propre eſt la demonſtration ou la conſideration des conſequences qu'on tire juſqu'à ce qu'on parvienne à une verité connuë, par le moyen de laquelle on puiſſe donner la ſolution du probleme. Voyez les Oeuvres de François Viete qui a excellé en cette ſcience.

ANALYTIQUE. adj. Qui reſoud les choſes dans leurs principes pour les examiner. Pour être bien éclairci de la verité d'un probleme, la meilleure voye eſt l'*analytique*. Ariſtote a écrit deux livres des *Analytiques* prieures & poſterieures.

ANALYTIQUEMENT. adv. D'une maniere analytique. En Algebre & en Geometrie on procede *analytiquement*, on remonte juſqu'aux principes.

ANANA. ſ. m. Fruit des Indes qui a une telle vertu, que ſi on laiſſe un clou dedans pendant une nuit, il en conſommera tout l'acier. Ce fruit a un gouſt ſucré & vineux qui tient quelque choſe du jus de ceriſe, & qui laiſſe dans la bouche l'odeur d'une excellente eau roſe. Ce fruit ſe cueille verd, & jaunit en meuriſſant, & vient à un arbre qui eſt une eſpece de platane.

ANAPESTE. Terme de Proſodie Grecque & Latine. C'eſt un pied de vers compoſé de deux breves & une longue.

ANAPESTIQUE. adj. qui ſe dit d'un vers qui eſt particulierement conſideré pour les anapeſtes qui y entrent. Les vers *anapeſtiques* ont été en vogue chez les Romains.

Ce mot d'*anapeſte* vient d'*anapaio*, qui en Grec ſignifie, *contrà ferire*, *rendre le coup*. Ce pied eſt contraire au dactyle.

ANARCHIE. ſ. f. Etat qui n'a point de Chef veritable. Pendant la Ligue la France fut dans une longue *Anarchie*.

ANARCHIQUE. Qui eſt dans l'Anarchie. Un Eſtat *anarchique* devient bientoſt la proye de ſes ennemis. Ce que Rabelais figure agreablement, quand il dit, que le le Roy *Anarche* devint crieur de fauſſe verte. Ce mot vient de l'*a* privatif, & de *archi*, *principauté*.

ANASTOMOSE. ſ. f. Terme d'Anatomie. Jonction d'une veine avec une autre, ou avec une artere, ou le trou par où elles ſe communiquent. La communication ou *anaſtomoſe* de l'aorte avec la veine arterieuſe ſe fait par un canal qui ſert à faire vivre le fœtus. On le dit auſſi de cet amas d'humeurs qui ſe fait par l'ouverture mutuelle des vaiſſeaux, & jamais du vaiſſeau ni du conduit.

duit. L'uſage des *anaſtomoſes* des vaiſſeaux du cœur, c'eſt pour nourrir les poulmons. Ce mot eſt Grec, & ſignifie la rencontre de deux bouches qui donnent la communication à deux vaiſſeaux, & vient du verbe *anaſtomoo*, qui ſignifie, *j'ouvre, je debouche.*

ANATHEMATISER. v. act. Excommunier, retrancher de la ſocieté de l'Egliſe.

ANATHEME. ſ. m. Excommunication, qui ſe dit proprement chez les Auteurs Eccleſiaſtiques de celle qui eſt faite par un Evêque ou un Concile avec grandes execrations & maledictions, qu'on ne prononce que contre ceux qui ont commis quelque grand crime, ou qui ſont incorrigibles: & en cela il differe de la ſimple excommunication, qui defend ſeulement l'entrée de l'Egliſe, & la communication avec les Fidelles. On a fulminé *anatheme* contre cet Heretique relaps. Il y a trois ſortes d'*anathemes*, les uns judiciaires, les autres applicatoires, & abjuratoires. Les judiciaires ne peuvent être faits que par perſonnes fondées en juriſdiction. Les abjuratoires le peuvent être même par des Laïques; comme quand quelqu'un revient de l'hereſie à l'Egliſe Catholique, on luy fait toûjours anathematiſer l'hereſie dont il ſe depart: mais ces *anathemes* ne ſont que ſimples executions & applications des *anathemes*. Mais le mot d'*anathematiſer* en tels cas judiciaires ne veut dire autre choſe, ſinon, Abjurer, abhorrer, & tenir pour anathematiſé. Ainſi l'excommunication eſt toûjours un acte de juriſdiction, & l'*anatheme* ne l'eſt pas toûjours.

ANATHEME, ſe dit auſſi de celuy qui eſt excommunié par un Evêque ou un Concile. Si quelqu'un ſoûtient que les cauſes de mariage n'appartiennent point aux Eccleſiaſtiques, qu'il ſoit *anatheme*, dit le Concile.

Ces mots viennent du Grec *anathema*, qui ſignifie, *ce qui eſt mis à part, ce qui eſt regardé comme le rebut.*

ANATOMIE. ſ. f. Science qui donne la connoiſſance des parties du corps humain par la diſſection, & même celle des autres animaux. Ce Chirurgien entend bien l'*Anatomie*, la diſſection; il a fait un cours d'*Anatomie*. Ceux qui ont écrit de l'*Anatomie* chez les Anciens, ſont Avicenne, Mundin, Carpus, Thomas de Zerbis, Vaſſæus, Charles Eſtienne & Dandernay, puis André Veſal & Jacques Sylvius: entre les Modernes, Gabriel Fallope, Colombus, Vaulverd Eſpagnol, Euſtache Bauhinus, Varolius, Arantius & Pigaſeta, Volcherus & Felix Platerus, Jacques Guillemeau, Ambroiſe Paré, Chabrol, André du Laurens Medecin du Roy, dont on a ſuivi les opinions en la plus-part de cet ouvrage. Les nouveaux Anatomiſtes ſont Harveus, Willis, Bartolin, Warton, Coringius, Stenon, du Verney, Malpighi, Hook, Franceſco Reddi, Swammerdam & autres qui ont bien encheri ſur les anciens, & qui avec l'aide du microſcope ont fait pluſieurs nouvelles deſcouvertes tant ſur le corps de l'homme que ſur ceux des moindres inſectes. François Tortebat a fait un Abregé d'*Anatomie* accommodé aux arts de Peinture & de Sculpture, & orné de figures copiées d'aprés celles que fit le fameux Titien pour les œuvres de Veſale. Les Phyſiciens modernes ont fait auſſi l'*Anatomie* des plantes. Il y en a entr'autres un beau Traité de Mr. Grew, qui eſt traduit par le Vaſſeur. Ce mot vient du Grec *anatomi*, qui ſignifie une ſection exacte qui ſe fait pour connoiſtre la nature de quelque choſe, qui eſt compoſé de *tomi*, qui en general ſignifie toute *coupure.*

ANATOMIE, ſe dit auſſi figurément de la diſcuſſion, de l'examen qui ſe fait de quelque choſe, de quelque diſcours, de quelque affaire. Mon Rapporteur m'a fait l'*anatomie* de mon procés. j'ay examiné cette doctrine, j'en ay fait l'*anatomie*. on a fait l'*anatomie* de cet ouvrage dramatique.

On dit proverbialement, qu'une perſonne eſt devenuë une vraye *Anatomie*, lors qu'elle eſt devenuë ſi maigre par une longue maladie, qu'on ne la reconnoiſt plus.

ANATOMIQUE. adj. m. & f. Qui appartient à l'Anatomie. Diſcours, diſſection *anatomique.*

ANATOMISER. v. act. Faire l'anatomie. Il ſe dit tant au propre qu'au figuré, d'un corps, d'une affaire, d'un ouvrage.

ANATOMISTE. ſ. m. Qui fait une anatomie, qui en ſçait la ſcience, ou qui en a écrit, tels que ſont les Auteurs cy-devant nommez.

Ces mots ſont tirés du Grec *anatemno, diſſeco, je couppe.*

ANATRON. ſ. m. C'eſt le ſel volatil, & l'eſcume de la compoſition du verre que l'on tire des creuſets dans les fourneaux des Verriers. Il eſt gris, blanc, brun & bleuaſtre. Il eſt inutile à la vitrification, & n'eſt bon qu'à donner aux brebis, ou à mettre dans un colombier. Si on le pile, il laiſſe tomber au fond une poudre de ſable qui en ſe reſolvant a l'humidité de l'air, ou dans une certaine liqueur le reduit en ſel commun aprés la coagulation.

A N C.

ANCESTRES. ſubſt. maſc. plur. Illuſtres qui ont été autrefois dans une racę. Il marche ſur les pas de ſes *Anceſtres.* On le dit auſſi de tous ceux qui nous ont precedé, particulierement de ceux d'une même nation. Nos *Anceſtres* faiſoient la guerre avec bien plus de diſcipline.

Menage derive ce mot de *anceſſore*, ablatif de *anceſſor*, qu'on a dit par contraction pour *anteceſſor.* On diſoit en vieux François *Anceſſors*, pour dire, *Anceſtres.*

ANCHE. ſ. f. Petite languette par laquelle on donne le vent aux hauts-bois, aux fluſtes, à quelques tuyaux de l'orgue, & à d'autres inſtruments de Muſique. La plus ſimple des *anches* eſt faite d'un chalumeau ou tuyau de bled avec une petite entaille ou fente en longueur. Celle de roſeau ſe fait d'une ou de deux pieces auſſi deliées qu'une feuille de papier, qui ſont tellement jointes enſemble, qu'elles ne laiſſent qu'une petite fente par où paſſe le vent. On fait auſſi des *anches* de haut-bois avec des feuilles de palmier. Il y a dans l'orgue des jeux d'*anche* faits en forme de demy-cylindre, dont la partie concave eſt couverte d'une languette ou lame de leton platte, mobile & tremblante, qu'on appelle *eſchalotte.* On la fait entrer dans le noyau du tuyau qu'on perce exprés de la même groſſeur. Elle ſert à baiſſer, ou à hauſſer le ton des tuyaux par le moyen d'un fil de fer qui fait le même effet que les chevilles avec le marteau à tendre les cordes, parce qu'on l'ouvre ou on la ferme par le moyen d'un fil de fer qu'on nomme *raſette*, le *mouvement*, le *reſſort*, ou le *gouvernail*, lequel ſelon qu'il preſſe plus ou moins la languette, fait faire au tuyau des ſons plus graves, ou plus aigus. On fait les *anches* des tuyaux d'orgues de cuivre ou autre metail.

Ce mot vient du Grec *anchein*, qui ſignifie, *ſuffocare*, parce que l'*anche* fait une eſpece de ſuffocation de voix.

ANCHE, ſe dit auſſi de l'endroit par où tombe la farine dans la huche d'un moulin.

ANCHE'. adj. m. Terme de Blaſon, qui ſe dit d'un cimeterre recourbé.

ANCHOIS. ſ. m. C'eſt, ſelon Scaliger, une eſpece de hareng, ou un petit poiſſon de mer de la longueur d'un doit, ſans arreſte & ſans écaille. On luy oſte la teſte avant de le ſaler; aprés quoy il eſt d'un gouſt agreable. Les *anchois* reſſemblent aux petites ſardines, & ſe mangent ſalez avec huile, vinaigre & poivre pour exciter l'appetit. On en fait des ſalades & des ſauces. On en mange de cruds & de cuits. Le peuple dit des *anchoyes*, & Maynard l'a ainſi employé dans une

Epigramme, où il dit des eſcrits d'un méchant Poëte, qu'ils ſervirent de ſimarre aux *anchois*. Ce mot vient de l'Eſpagnol *anchova*, ou pluſtoſt de l'Italien *anchoia*. Menage. D'autres le derivent de *apua*, comme *ache* de *apium*. On l'appelle en Grec & en Latin *encraſicholos*, parce qu'il a le fiel en la teſte, ou *lycoſtomos*, pour avoir la gueule fenduë comme le loup.

ANCHOLIE. ſ. f. Fleur qui eſt faite en forme de petite cloche, mais qui eſt pliſſée. Matthiole dit que pluſieurs eſtiment que l'*ancholie* eſt la grande chelidoine, parce que ſes feuilles luy reſſemblent, & ſont chiquetées à l'entour comme le coriandre. Elle croiſt aux montagnes, & pouſſe dans le mois de Juin pluſieurs tiges greſles & tendres, d'où ſortent des fleurs purpurines, blanches, violettes & d'autres couleurs, d'où proviennent de petits chapiteaux longuets qui portent une graine tannée. En Latin *calathiana*, *aquilegia*, & *aquilina*.

ANCIEN, ENNE. adject. Ce qui eſt depuis long-temps, ou qui a été autrefois. L'*Ancien* Teſtament, l'*Ancienne* Loy. *anciens* monuments. *anciens* Auteurs. les *anciens* Peres. l'*ancien* Droit. l'*ancienne* Couſtume de Paris, par oppoſition à la nouvelle. il a fait cela en conſideration de l'*ancienne* amitié qu'il luy porte. il eſt d'une *ancienne* Nobleſſe, d'une *ancienne* famille.

Quand on dit abſolument, les *Anciens*, on entend les Grecs & les Romains. Les *Anciens* avoient de couſtume de bruſler les corps morts. Quand on cite un vieux Auteur dont on a oublié le nom, on ſe ſert de cette expreſſion, Un *Ancien* a dit une belle parole.

ANCIEN, ſe dit auſſi de celuy qui eſt le premier receu dans un Corps, ou de ceux qui ont paſſé par les charges. Il faut luy ceder le pas, c'eſt vôtre *Ancien*. En ce ſens le premier de tous s'appelle l'*Ancien*, ou le Doyen d'une Compagnie. On appelle l'*Ancien* Eſchevin, ou Marguillier, celuy qui fait ſa ſeconde année. On appelle auſſi *Anciens* Eſchevins, ou Marguilliers, ceux dont le temps eſt fait. Les *Anciens* d'une telle Compagnie ont été deputés vers le Roy. il en faut paſſer par l'advis des *anciens* Advocats. On dit, les *Anciens* du Conſiſtoire de la Religion Pretenduë Reformée. On le dit auſſi des veterans dans un Corps.

On dit auſſi d'un vieillard, que c'eſt un homme *ancien*, qu'il luy faut porter du reſpect. On dit, l'*ancien* Evêque d'une telle ville, lors qu'il a quitté ſon Egliſe, & qu'il y en a un nouveau à ſa place. cet homme eſt *ancien* dans la robbe, il y a vieilli.

On dit auſſi au Palais, le plus *ancien* en hypotheque, pour dire, le premier en datte, & qui doit venir le premier en ordre ſur le prix d'un heritage.

ANCIENNEMENT. adv. Au temps jadis, dans les ſiecles éloignés.

ANCIENNETE. ſ. f. Ce qui fait qu'une choſe eſt ancienne, ce qui eſt d'un temps immemorial. On a couſtume d'*ancienneté* de faire un tel jour une telle ceremonie. cela eſt établi de toute *ancienneté*.

On le dit auſſi de ce qui eſt plus ancien par priorité de temps. L'*ancienneté* de ſon hypotheque le fera payer devant vous. l'*ancienneté* de ſa reception le fera monter le premier à la Grande Chambre.

ANCRAGE. ſ. m. Lieu propre à jetter l'ancre. Cette coſte eſt de bon *ancrage*. Il ſignifie encore, Ce qui appartient à l'ancre. Il y a certains Officiers qui ont ſoin de l'*ancrage*, comme les Boſmans. Il ſignifie auſſi, un droit qu'on paye en pluſieurs lieux pour avoir permiſſion d'ancrer. Ce mot vient du Latin *anchora*, qui eſt tiré du Grec *anchyra*, qui ſignifie le même.

ANCRE. ſ. f. Terme de Marine. Les gens de mer le font ſouvent maſculin. C'eſt une groſſe piece de fer, qui par un bout eſt courbée & forme deux pointes ou pattes, qui aboutiſſent des deux coſtez en arc, & ſont ſemblables à un hameçon. Elle ſert à arreſter toutes ſortes de vaiſſeaux ſur la mer & ſur les rivieres. Il y en a de quatre ſortes. La plus grande, qu'on nomme *maiſtreſſe*, ne ſert jamais que dans le danger, pour empêcher que le navire ne tombe en coſte. La ſeconde ſert à tenir le vaiſſeau à la rade. La troiſiéme, pour enfourcher le navire, & empêcher de s'éloigner ou de chaſſer ſur ſon ancre. La quatriéme s'appelle *Toüeux* ou *de Toüey*, dont on ſe ſert pour haler un navire, & pour le faire avancer avec le cabeſtan ou virevault, quand il faut changer de rade, ou entrer dans un havre, ou en ſortir. Le cable dont on ſe ſert dans cette occaſion s'appelle *hanſiere*. Les parties d'une *ancre* ſont, l'anneau, la verge, les bras, les pattes, les oreilles, & l'aiſſieu de bois ou le jas. L'anneau qu'on appelle *arganeau*, eſt entortillé de certaines cordelettes qu'on nomme *bodinure*. Talinguer le cable, c'eſt l'ajuſter dans l'anneau. Le bois auquel on attache le cable dans le vaiſſeau ſur les eſcubiers s'appelle *boſſeur*. L'orin eſt une groſſe corde qui accole les deux bras de l'ancre, & aboutit à un gros liege, ou à un baril qui flotte ſur l'eau, & monſtre l'endroit où eſt l'*ancre*. On appelle auſſi la tige droite d'une *ancre*, *ſtangue* ou *ſcape*. On dit, Jetter l'*ancre*, lever l'*ancre*, mouiller l'*ancre*, eſtre à l'*ancre*, donner fond, mettre le vaiſſeau ſur le fer, ſur ſon *ancre*. On dit auſſi, qu'un vaiſſeau chaſſe ſur ſes *ancres*, lors qu'il s'éloigne du lieu où il a mouillé, ſoit par la violence des coups de mer, ſoit parce que le fond eſt de mauvaiſe tenuë. On dit, Gouverner ſur l'*ancre*, quand on vire le vaiſſeau pour deſancrer plus facilement. Faire venir l'*ancre* à pic, pour dire, Venir ſur l'endroit où l'*ancre* eſt mouillée. Brider l'*ancre*, c'eſt, Empêcher que le fer ne creuſe & n'élargiſſe le ſable par le moyen des planches qu'on met à ſes pattes. Boſſer l'*ancre*, c'eſt, la mettre ſur les boſſeurs. L'*ancre* de flot, eſt celle qui tient le navire au montant. L'*ancre* de juſſant, eſt celle qui le tient en deſcendant. Il y a des peuples dans les Indes qui ſe ſervent dans la navigation d'*ancres* de bois. Ce mot vient du Latin *anchora*.

ANCRES, ou *Tirans*, en Architecture, ſont des pieces de fer qui ont en haut la figure d'une *ancre*, avec quoy on attache les poutres quand elles ont leurs portées ſur les murs en dehors. Elles ſervent à tenir les murailles plus fermes & mieux enliées. On s'en ſert auſſi aux cheminées, quand elles ſont ſur les crouppes, pour les garentir de l'effort des vents.

ANCRE, eſt auſſi un terme de Blaſon; mais en cet art ſes parties y ſont nommées differemment. Le bois traverſant qui eſt au deſſus s'appelle *trabe*. Le fer droit qui entre dans la trabe, s'appelle *ſtangue*; & le cable eſt appellé *gumene*. Les Amiraux mettent une *ancre* derriere leur Eſcu pour marque de leur charge. L'*ancre* eſt le ſymbole de l'eſperance.

ANCRE, ſignifie auſſi, une liqueur ſervant à écrire, compoſée de quatre parts de vitriol Romain, ou couperoſe verte, de deux parts de noix de galle, d'une part d'alun de roche, & d'une de gomme Arabique, le tout cuit en eau, en vin ou eau de vie, avec un peu de ſucre candi pour la rendre luiſante. Voyez *Encre*. *Ancre* double, *ancre* noire. *Ancre* d'Imprimerie, qui ſe fait avec de la terebentine & de l'huile de noix ou de lin avec du noir broyé, le tout cuit enſemble. *Ancre* rouge ou roſette. Il y a apparence qu'en ce ſens ce mot vient d'*incauſtum*, ou de l'Italien *inchioſtro*; & l'on pretend par là qu'il ſe doit écrire par un E.

On dit, Eſcrire de bonne *ancre*, pour dire, Recommander par écrit une affaire de la bonne façon.

On appelle auſſi *ancre*, toute liqueur noire, comme celle que jette la Seche; & ces couleurs qui ſervent aux Peintres, aux Teinturiers & aux Courroyeurs, qu'on appelle en Latin, *atramentum ſutorium*.

AN-

ANCRER. v. act. C'eſt jetter l'ancre, mouiller l'ancre.

On dit figurément, que quelqu'un s'eſt bien *ancré* dans une maiſon, pour dire, qu'il y eſt bien établi, bien affermi, qu'on auroit de la peine à l'en chaſſer.

ANCRÉ, ÉE. eſt auſſi un terme de Blaſon, qui ſe dit des croix & ſautoirs dont les bouts ſe diviſent en deux, & ſont tournez comme les pattes d'une ancre.

ANCRIER. ſ. m. Petit vaiſſeau où on met l'ancre pour eſcrire, & qui fait ſouvent partie d'une eſcritoire.

A N D.

ANDAILLOTS. ſubſt. maſc. Terme de Marine. Ce ſont des anneaux qui ſervent à amarrer la voile, qu'on met de beau temps ſur le grand eſtay.

ANDAIN. ſubſt. maſc. Eſtenduë en longueur d'un pré qu'on fauche ſur la largeur de ce qu'un faucheur peut coupper d'herbe à chaque pas qu'il avance. Il y a tant d'*andains* dans la largeur de ce pré. La plus-part des Meuſniers pretendent avoir droit de faucher un *andain* de pré le long du biez de leur moulin. Quelques-uns diſent *endain*, mais abuſivement; car ce mot vient de *andare*, *aller*, parce que l'*andain* ſe fait en marchant. D'autres derivent ce mot de *antes*, *antium*, qui ſignifie, les ſillons & rangs de vignes reſſemblants à des *andains* de pré. Du Cange dit qu'il vient du Latin *andena*, mot de la baſſe Latinité, qui ſignifie, l'eſpace compris entre les jambes d'un homme eſcarquillées.

ANDOUILLE. ſubſt. fem. Mets que les Charcutiers preparent avec des boyaux de cochon enfermés dans un autre boyau. Il s'en fait auſſi avec de la chair hachée, & aſſaiſonnée d'oignon & d'eſpices. Les *andouilles* de Troyes ſont les plus renommées. Ce mot vient du Latin *indufiola*, ſelon quelques-uns: mais il y a plus d'apparence qu'il vient d'*anduiller*, vieux mot Celtique ou Bas-Breton, ſignifiant la même choſe.

ANDOUILLETTE. ſubſt. fem. Petit ragouſt que font les Cuiſiniers avec de la chair de veau hachée & des œufs, dont ils garniſſent les potages & les paſtés, & dont ils font des entrées de table.

ANDOUILLERS. ſubſt. maſc. ou *Antoilliers*. Terme de Venerie. Premiers cors ou rameures du bois de la teſte du cerf joignant la meule. Les *ſurandouilliers* ſont les ſeconds cors.

ANDROGYNE. ſubſt. maſc. & fem. Hermaphrodite qui a les deux natures, qui eſt maſle & femelle tout enſemble. Dans les Dialogues de Platon il y a une fable de l'*Androgyne*. Ce mot eſt Grec, & ſignifie, *maſle & femelle*.

A N E.

ANEANTIR. verb. act. Reduire au neant, ou à peu de choſe. Les corps naturels changent de forme, mais ils ne s'*aneantiſſent* pas. de grandes villes ont été *aneanties* par les guerres, par les embraſements. le temps *aneantit* toutes choſes. la grandeur Romaine s'eſt *aneantie*, il n'en reſte plus que l'ombre. Ce mot vient de ſon primitif *neant*.

ANEANTIR, ſe dit figurément en choſes morales. Ce Prince a *aneanti* toutes les loix de ſon predeceſſeur; il a *aneanti* pluſieurs grandes maiſons pour en élever d'autres.

ANEANTIR, ſignifie auſſi, s'Humilier extremement. St. Paul dit que le Seigneur s'eſt *aneanti* luy-même en ſe faiſant homme, & en prenant la forme d'un eſclave.

ANEANTISSEMENT. ſubſt. maſc. Diminution d'une choſe, reduction à rien, au neant. Il n'y a point d'entier *aneantiſſement* dans la nature: Dieu ſeul peut faire cette ſorte d'*aneantiſſement*.

ANEANTISSEMENT, ſe dit figurément en Morale d'une grande humilité. L'*aneantiſſement* de ſoy-même devant la Majeſté Divine eſt une action fort Chrétienne.

ANECDOTES. ſubſt. fem. Terme dont ſe ſervent quelques Hiſtoriens pour intituler les Hiſtoires qu'ils font des affaires ſecrettes & cachées des Princes, c'eſt à dire, des Memoires qui n'ont point paru au jour, & qui n'y devroient point paroiſtre. Ils ont imité en cela Procope, Hiſtorien qui a ainſi intitulé un livre qu'il a fait contre Juſtinien & ſa femme Theodora. C'eſt le ſeul des Anciens qui nous ait laiſſé des *Anecdotes*, & qui ait monſtré les Princes tels qu'ils étoient dans leur domeſtique. Varillas a fait les *Anecdotes*, ou l'Hiſtoire ſecrette de la Maiſon de Médicis. Ce mot vient du Grec *Anecdota*, qui ſignifie, Choſes qui n'ont pas paru, qui ont été tenuës ſecretes, qui n'ont pas été données au public.

ANEMONE. ſubſt. fem. Fleur printaniere diverſifiée de pluſieurs couleurs, & qui vient d'oignon. Il y en a de ſimples, de doubles. *Anemone* bleuë, blanche, rouge. cette *anemone* a une belle peluche. En Latin *anemone*, & en Grec *anemoni*, qui ſignifie, *herbe du vent*, parce qu'elle ne s'épanouït point que quand le vent ſouffle, à ce que dit Pline. Ce mot vient du Grec *anemos*, *ventus*.

ANEMOSCOPE. ſubſt. maſc. eſt un nom que Mr. Guerike Bourguemeſtre de Magdebourg & grand Mathematicien a donné à une machine de ſon invention, qui fait connoiſtre le changement de l'air & du vent, ou le beau & le mauvais temps, deux ou trois jours avant qu'il arrive. C'eſt un petit homme de bois qui s'éleve ou s'abaiſſe dans une colomne de verre où il eſt enfermé. Le Sr. Comiers a fait voir que ce n'étoit autre choſe que l'application du barometre; & que ce mouvement ne ſe faiſoit que par la peſanteur ou legereté de l'air, dans un Traité qu'il en a donné au public, qui a été inſeré dans le Mercure Galant du mois de Mars 1683. Ce mot vient d'*anemos*, & *ſkeptomai*, *ſpeculor*.

ANET. ſ. m. Herbe qui reſſemble au fenouil, qui a comme luy des fleurs jaunes en bouquet, dont la ſemence eſt platte & odoriferante, dont les tiges ſont hautes d'une coudée & demie, & branchuës, & dont la racine n'eſt gueres longue & peu chevelue. On en faiſoit autrefois des chapeaux dans les feſtins. Jeſus-Chriſt reprochoit aux Phariſiens, qu'ils payoient les dixmes de la menthe & de l'*anet*, en marquant leur hypocriſie. En Latin *anethum*. Ce mot vient du Grec, *ano*, *ſurſum*, & *theein*, *creſcere*, parce qu'il croiſt fort viſte.

ANEURISME. ſ. m. Terme de Medecine. C'eſt une tumeur molle qui obeït au toucher, engendrée de ſang & d'eſprits eſpandus ſous la chair par dilatation ou relaxation d'une artere. Galien dit que quand l'artere eſt ouverte par anaſtomoſe, il ſe fait une maladie dite *aneuriſme*. Elle ſe fait auſſi, lors qu'en ſaignant on ouvre une artere au lieu d'une veine.

A N F.

ANFRACTUEUX. adj. m. Terme dogmatique, qui ſe dit particulierement en Medecine des veines, arteres & autres conduits qui ſont pluſieurs tours & deſtours fort irreguliers. Les conduits de l'oreille ſont fort *anfractueux*. Ce mot vient du Latin *anfractus*, qui ſignifie, *deſtour*.

On tient que les hommes & les animaux qui ont le plus de ſillons ou *anfractuoſitez* dans le cerveau, ont plus d'eſprit & de ſagacité que les autres.

ANGAR. ſ. m. Remiſe de carroſſe, chariots, ou charrettes, qui eſt un couvert fait en appentis. Ce mot

vient de l'Allemand *angen*, qui ſignifie ſimplement, *appentis*. Menage. Voyez *Hangart*.

ANG.

ANGE. ſubſt. maſc. Subſtance ſpirituelle & intelligente qui tient le premier rang entre les creatures de Dieu. On compte dans l'Ecriture neuf Hierarchies des *Anges*.

ANGE, ſe prend ſpecifiquement pour une de ces creatures qui eſt du neufviéme & du plus bas Chœur de la Hierarchie Celeſte, les *Anges*, Archanges, &c. L'*Ange* Exterminateur. un *Ange* de lumiere, c'eſt un bon *Ange*. un *Ange* de tenebres, c'eſt un Diable. l'Ecriture fait mention de Sathan & de ſes *Anges*. noſtre *Ange* gardien, ou noſtre bon *Ange*, eſt celuy que Dieu a commis à la garde de noſtre perſonne. l'*Ange* de l'Egliſe d'Epheſe dont parle l'Apocalypſe.

ANGE, ſe dit figurément en parlant de celuy qui a une qualité extraordinaire. Cet Auteur écrit comme un *Ange*. cet homme peint en *Ange*. il a la voix d'un *Ange*. cette fille eſt un *Ange*, un *Ange* mortel, a un viſage d'*Ange*. On dit, qu'un homme vit en *Ange*, quand il vit en grande pureté : & pour cette raiſon on a donné autrefois aux Papes & aux Evêques le nom d'*Anges*, comme témoigne Du Cange. On appelle des manches d'*Anges*, certaines manches des femmes qui ſont fort larges, & qui ne vont qu'à la moitié du bras, parce qu'on habille ainſi les *Anges* quand on les peint. un lit d'*Ange*, eſt celuy dont les rideaux ſont faits en pavillon, retrouſſez & ſuſpendus au plancher, & ſans quenouilles. de l'eau d'*Ange*, eſt une eau odoriferante faite de pluſieurs fleurs & aromats, qui eſt extremement agreable.

ANGE, en termes d'Artillerie, eſt un boulet de canon fendu en deux, dont les deux moitiés ſont attachées par une chaiſne ou une barre de fer. On en tire ſur la mer pour rompre les cordages, maſts & manœuvres des ennemis.

ANGE, ſe dit des petits moucherons qui naiſſent du vin & du vinaigre.

ANGE, eſt auſſi un poiſſon de mer qu'on fait paſſer pour de la raye, parce qu'il luy reſſemble ; mais il eſt plus gros, & il a la chair plus dure. En Latin *Squatina*.

On dit proverbialement, Rire aux *Anges*, quand on rit ſeul & ſans ſujet : Boire aux *Anges*, quand on ne ſçait plus quelle ſanté on peut boire. On appelle par raillerie les crocheteurs, des *Anges* de greve, à cauſe de leurs crochets qui tiennent lieu d'ailes. On dit auſſi d'un viſionnaire, ou qui a receu quelque coup violent dans les yeux, qu'il a veu des *Anges* voletts.

Ce mot vient du Grec *angelos*, qui ſignifie, *meſſager*, *envoyé*.

ANGELIQUE. adj. maſc. & fem. Qui tient de l'Ange. La Salutation *Angelique*, c'eſt l'Ave Maria, que l'Ange dit à la Vierge, lors qu'il luy annonça le myſtere de l'Incarnation.

ANGELIQUE, ſe dit auſſi des qualités excellentes de quelque choſe. Une vie *angelique*. un eſprit *angelique*. un viſage *angelique*. une chere *angelique*. On appelle en Theologie S. Thomas, le Docteur *Angelique*.

ANGELIQUE. ſubſt. fem. eſt auſſi une eſpece de boiſſon, qui eſt un hypocras fait de Coindrieu, ou d'autre vin exquis.

ANGELIQUE, eſt auſſi un inſtrument de Muſique à cordes, qui eſt compoſé du luth & du theorbe.

ANGELIQUE. ſubſt. fem. Plante medecinale qui croiſt ſur les hautes montagnes, & particulierement en Boheme. Sa tige a plus d'une coudée de haut ; elle eſt nouée en divers endroits, creuſe, & ayant pluſieurs branches. Ses feuilles ſont longues & dentelées, d'un verd obſcur. Ses fleurs ſont blanches, ſa graine large, platte, & de la figure des lentilles. Sa racine eſt de la groſſeur d'un pouce, ronde, & longue d'un pied, & reſſemble au raifort. Elle eſt diviſée dans ſa longueur en pluſieurs parties repreſentant une barbe. Elle eſt obſcure au dehors, blanche au dedans, de ſubſtance rare, d'un gouſt picquant, & d'une odeur fort aromatique. Elle entre en la compoſition de la theriaque. On l'appelle en Latin *Radix Syriaca*, *Angelica*. Le nom d'*Angelique* luy a été donné à cauſe de ſon excellente vertu. Dioſcoride & les Anciens ne l'ont point connuë.

Il y a une autre *Angelique* d'Acadie nouvellement deſcrite dans les Memoires de l'Academie des Sciences, qui a la fleur jaune, la racine noire & touffuë, pluſieurs tiges creuſes, anguleuſes, & hautes d'un pied & demi, avec des branches qui naiſſent des aiſſelles des feuilles. Chaque branche porte en ſon extremité une petite ombelle compoſée de pluſieurs bouquets de fleurs jaunes tres-petites, qui ont cinq feuilles, qui naiſſent d'un pericarpe verd gros comme la teſte d'une eſpingle. Sa graine eſt brune, cannelée, & ſemblable à celle du carvi. Cette plante eſt acre, amere & aromatique, & a l'odeur fort differente de l'*Angelique* ordinaire.

ANGELIQUEMENT. adv. D'une maniere angelique. Il chante *angeliquement*.

ANGELOT. ſ. m. eſt une eſpece de petit fromage quarré qu'on fait en Brie, qui eſt fort gras & excellent. On l'appelle *Angelot* de Brie.

ANGELOT, eſt encore une eſpece de monnoye qui étoit en uſage vers l'an 1240. & qui valoit un eſcu d'or fin. Il y en a eu de divers poids & de divers prix. Ils portoient l'image de St. Michel, qui tenoit une eſpée à la main droite, & à la gauche un Eſcu chargé de trois fleurs de lys, ayant à ſes pieds un ſerpent. On en voyoit du temps de Louis XI. Il y en a eu d'autres qui avoient la figure d'un Ange qui portoit les Eſcus de France & d'Angleterre, battus du temps de Henry VI. Roy d'Angleterre. Ils valoient quinze ſous.

ANGELUS, eſt une priere à la Vierge qui commence par le mot d'*Angelus*, & qui ſe fait trois fois le jour, lors qu'on ſonne trois petits coups de la cloche par trois fois pour advertir de la faire. On appelle cela autrement *le pardon*, parce qu'on gagne des indulgences en la recitant.

ANGEMME, *Angene*, ou *Angenin*. Terme de Blaſon, qui ſe dit d'une fleur factice & imaginaire qui a ſix feuilles, qui reſſemble à la quintefeuille, à la reſerve que ſes feuilles ſont arrondies, au lieu d'être pointuës, comme celles de la quintefeuille. Elles ſont quelquefois percées ; ce qu'il faut expliquer en blaſonnant. Pluſieurs croyent que ce ſont des roſes d'atour ou d'ornement faites de rubans, de broderies, ou de perles : & ce mot vient de *ingemmare* Italien, c'eſt à dire, *adornar di gemme*. On les a encore nommées *Acheſmes*, de *aſimare*, *coëffer*. On dit encore en Picard, *Acheſmer*, pour dire, *Coëffer* ; & *Acheſmes* ſe diſoit autrefois pour toutes ſortes d'ornements.

ANGISCOPE. ſubſt. maſc. Voyez *Microſcope*, c'eſt la même choſe.

ANGLE. ſubſt. maſc. Terme de Geometrie. C'eſt l'inclination de deux lignes l'une vers l'autre, qui enfin ſe couppent & font l'*angle* au point de leur interſection. L'*angle droit* ſe forme, quand une ligne tombe perpendiculairement ſur une autre : mais quand elle tombe obliquement, le plus grand *angle* s'appelle *obtus*, & le plus petit *aigu*. Un *angle rectiligne*, eſt celuy qui ſe fait de lignes droites ; *curviligne*, qui ſe fait d'une ou de deux lignes courbes. *Angle plan*, eſt celuy qui ſe fait ſur une ſuperficie unie. Celuy-cy ſe fait en pluſieurs manieres, qui ont des noms differents chez les anciens Geometres. On appelle, *Angle cornu*, celuy qui ſe fait d'une ligne droite qui touche ou qui couppe un cercle : *Angle lu-*

nulaire, qui eſt en forme d'un croiſſant; qui ſe fait de deux lignes courbes qui ſe couppent, dont l'une eſt convexe, & l'autre concave. *Angle ciſſoïde*, eſt l'*angle* interieur qui ſe fait de deux lignes circulaires convexes qui ſe couppent. *Angle ſiſtroïde*, qui a la figure d'un ſiſtre; *peleccïde*, qui a la figure d'une hache, ou d'une coignée, &c. *Angle ſpherique*, eſt celuy qui ſe fait ſur un globe par l'interſection de deux cercles. *Angle ſolide*, qui ſe fait de deux ſuperficies inclinées l'une vers l'autre, qu'on appelle vulgairement *carne*. *Angles* de poſition. Les *angles* ſe meſurent par les degrés d'un cercle diviſé en 360. dont le centre eſt dans l'interſection de leurs lignes. Ainſi on dit, un *angle* de 60. de 90. de 120. degrés, &c.

ANGLE, en termes de Fortification, ſe dit de ceux que forment les diverſes lignes qui ſervent à fortifier. L'*angle* du centre eſt formé par les deux demi-diametres qui vont aux deux extremités les plus proches du polygone. L'*angle* du polygone, eſt celuy qui eſt fait des deux coſtés du polygone qui ſe touchent au centre du baſtion. L'*angle* du flanc, ou de la courtine, eſt celuy qui a pour ſes coſtés le flanc, & la courtine, ſur laquelle il tombe à plomb ordinairement. L'*angle flaqué*, eſt la pointe du baſtion, ou le concours des deux faces du baſtion. L'*angle flanquant exterieur*, ou l'*angle de tenaille*, eſt celuy qui ſeroit fait des deux faces des baſtions, ſi elles étoient prolongées. L'*angle flanquant interieur*, eſt celuy que fait la ligne raſante ſur la courtine. *Angle de l'eſpaule*, eſt celuy qui eſt formé par le flanc & la face du baſtion. *Angle diminué*, eſt l'*angle* que fait la face du baſtion avec le coſté exterieur du polygone. *Angle ſaillant*, que quelques-uns appellent, *Angle vif*, eſt celuy dont la pointe eſt en dehors de la place. *Angle rentrant*, ou *Angle mort*, autrement *Angle de tenaille*, eſt celuy qui rentre dans le corps de la place, comme ceux des petits forts, qui ont la figure d'une étoile.

On appelle auſſi, les *angles* d'un bataillon, les ſoldats qui terminent les rangs & les files, ou qui ſont ſur les ailes d'un corps rangé en bataille: & on appelle, Emouſſer les *angles* d'un bataillon, quand on retranche les hommes qui ſont aux quatre encoignures, enſorte que d'un bataillon quarré on en faſſe un octogone, qui preſente par tout des piques ſans laiſſer aucun intervalle vuide.

Ce mot *angle* vient du Latin *angulus*.

ANGLE'. adj. Terme de Blaſon, qui ſe dit d'une croix ou fautoir quand il y a des figures mouvantes de ſes angles: comme, La croix de Malte des François eſt *anglée* de quatre fleurs de lys.

ANGLEUSE. adj. fem. eſt une épithete qui ſe donne à des noix, quand elles ne ſe peuvent arracher qu'avec peine & par morceaux de leur coque. En Latin *nux lignoſa*.

ANGOISSE. ſ. f. Vieux mot qui ſignifie, Douleur violente. Il s'eſt pris les doits dans les fentes de cette porte, il en a ſenti beaucoup d'*angoiſſe*. Il ſe dit plus communément des afflictions de l'eſprit. Il a ſenti beaucoup d'*angoiſſe* en apprenant la mort de ſon fils. Ce mot vient du Latin *anguſtia*.

*Poires d'*ANGOISSE, ſont des poires de mauvais gouſt qui prennent à la gorge, que Menage dit avoir été ainſi nommées d'un village qui eſt en Limoſin du même nom, où elles furent trouvées en l'an 1094.

*Poire d'*ANGOISSE, eſt auſſi une eſpece de cadenas qui s'ouvre par un reſſort, & qu'on met dans la bouche d'une perſonne pour l'empêcher de crier au ſecours, ou pour la forcer à donner ſon argent.

On dit auſſi au figuré, On luy a bien fait avaler des *poires d'angoiſſe*, pour dire, qu'on luy a dit beaucoup de choſes fâcheuſes dont il n'a oſé ſe plaindre.

ANGUILLADE. ſ. f. Coups de foüet; & ſe dit particulierement de ceux qu'on donne avec une peau d'anguille. Regnier dit dans ſes Satires:

M'euſt donné l'*anguillade*, & puis m'euſt laiſſé là.

ANGUILLADE, a ſignifié autrefois, Tromperie: & ce mot étoit venu en ce ſens de la farce de Pathelin, parce qu'il promit au Marchand de luy faire manger d'une belle anguille, pour avoir ſon drap.

ANGUILLE. ſ. f. Poiſſon de riviere long & menu, de la figure d'un ſerpent, dont la peau eſt ſi gliſſante, qu'on ne la peut tenir dans les mains. Les *anguilles* demeurent dans la bourbe, & ne ſe peſchent en abondance que dans les inondations, & quand les eaux ſont troubles. On a deſcouvert avec le microſcope, que les *anguilles* ont la peau eſcaillée comme les autres poiſſons. En Latin *anguilla*.

On dit que les *anguilles* frayent avec les ſerpents. Abraham Mylius dans un Traité qu'il a fait de l'origine des animaux, enſeigne la maniere de faire des *anguilles* par artifice. Il dit qu'il faut couppper deux gazons au mois de May couverts de roſée, puis les mettre l'un ſur l'autre, enſorte qu'ils ſe touchent par la partie herbuë. Quelques heures aprés qu'ils auront été ſur le bord d'un vivier eſchauffez par le ſoleil, il en ſortira une infinité d'*anguilles*.

On dit proverbialement, Eſcorcher l'*anguille* par la queuë, pour dire, Commencer une affaire par où il la faut finir. C'eſt une *anguille* de Melun, il crie devant qu'on l'eſcorche, pour dire, il a peur ſans ſujet. Ce proverve vient de ce qu'un nommé *l'Anguille* bourgeois de Melun, qui repreſentoit en une Comedie le perſonnage de St. Barthelemy, voyant l'Executeur le couteau à la main qui faiſoit ſemblant de l'eſcorcher, ſe mit à faire un grand cri auparavant qu'il le touchaſt: ce qu'on trouva ſi plaiſant, que cela a donné cours au Proverbe. On dit auſſi, Il y a *anguille* ſous roche, pour dire, Il y a quelque myſtere caché ſous ce qu'il dit, ou ſous ce qu'il fait. Il s'eſchappe comme une *anguille*, pour dire, Il diſparoiſt ſans qu'on le puiſſe retenir, ſans qu'on s'en apperçoive. On dit encore, Rompre l'*anguille* au genou, pour, Se moquer des gens qui prennent une maniere de faire quelque affaire qui n'eſt pas propre pour y reüſſir. On diſoit autrefois, Rompre l'andouille au genou, dans le même ſens.

ANGUILLERS. Terme de Marine. Canaux qui regnent à fonds de cale à coſté de la carlingue pour conduire les eaux à la pompe.

ANGULAIRE. adj. fem. Qui a des angles. Il ne ſe dit gueres que de la pierre fondamentale qu'on met à la premiere aſſiſe d'un baſtiment, qui fait l'angle ou le coin du baſtiment.

On dit figurément en termes de l'Ecriture, que Jeſus-Chriſt eſt la Pierre *Angulaire* de l'Egliſe: ce qui eſt fondé ſur la Prophetie, *Lapidem quem reprobaverunt, factus eſt in capite anguli*.

A N I.

ANILLE. ſubſt. fem. Terme de Blaſon. C'eſt une figure en forme de deux crochets adoſſez & liez enſemble, dont chacun a la figure d'un C, ou d'un *ſigma* Grec. Il portoit d'azur à une *anille* d'argent entourée d'une couronne de gueules. Quelques-uns la confondent mal à propos avec celle du fer qui ſoûtient la meule du moulin. *Anille* eſt ainſi nommée, parce que c'étoit d'abord un fer qui ſe mettoit comme un anneau autour des moyeux pour les fortifier. On a appellé auſſi *Anilles*, des croix ancrées qui ſont faites en forme d'*anille*. Autrefois on appelloit auſſi *Anille*, une potence d'eſtropiez des jambes, ou de vieilles: ce qui eſt derivé du mot *anus*.

ANIMADVERSION. ſubſt. fem. Terme de Palais. Correction. L'allegation temeraire d'un fait ſi faux merite l'*animadverſion* de la Cour.

ANIMADVERSION, ſe dit auſſi dans le dogmatique, pour ſignifier quelques notes ou obſervations que les doctes Critiques font ſur quelques Auteurs : comme, les *Animadverſions* ſur Petrone.

ANIMADVERSION, ſignifie auſſi, Conſideration, remarque. La raiſon qui fut alleguée meritoit quelque *animadverſion*, quelque reflexion.

Ces mots viennent du Latin *animadverſio*, d'*animadverto*.

ANIMAL. ſ. m. Corps animé qui a du ſentiment & du mouvement. Les Philoſophes comprennent l'homme ſous le genre d'*animal*, & le definiſſent, *Animal* raiſonnable. Ils y enferment auſſi les oiſeaux, les poiſſons & les inſectes. Mais dans le diſcours ordinaire on entend ſeulement par ce mot les beſtes à quatre pieds qui vivent ſur la terre, un bœuf, un cheval, &c. Il y avoit dans l'Arche toutes ſortes d'*animaux*. Ariſtote, Pline, Solin & Ælian ont écrit de l'Hiſtoire des *Animaux*, chez les Anciens. Aldroandus, Geſner, Jonſton en ont écrit pluſieurs volumes entre les Modernes.

Les *animaux* ſe diviſent en *animaux* terreſtres, aquatiques, oiſeaux, amphibies, inſectes, &c. Les *animaux* terreſtres, ou ſont *animaux* à quatre pieds, ou *animaux* reptiles. Ceux qui ſont à quatre pieds, ou bien ils ont le pied fourchu, comme les bœufs ; ou ils l'ont ſolide, comme les chevaux ; ou ils l'ont diviſé en pluſieurs doits, comme les chiens, les loups, les lyons. Les autres diviſions des *animaux* ſe trouveront dans les mots d'*Oiſeau*, *Poiſſon*, *Reptile*, &c.

On appelle par injure, *Animal*, un homme lourdaut, groſſier, ſtupide. Celuy qui vous a dit cela eſt un *animal*.

ANIMAL, en termes de Blaſon, reçoit pluſieurs épithetes differentes. Quand les *animaux* ſont repreſentez en leur aſſiette naturelle, on les appelle *paſſants*. On appelle la brebis *paiſſante*, & le lyon *rampant*. Quand ils ſont en autre aſſiette, il la faut exprimer : comme, *debout*, *couché*, *courant*, *en pied*, &c. Le cheval ſe cabrant eſt appellé *poulain gay*, ou *effrayé*, ou *forcené* ; le loup *raviſſant* ; le taureau *furieux* ; la licorne *faillante* ; le chat *effarouché* ou *heriſſonné* ; le belier & le bouc *ſautants*. Quand l'Eſcu en contient au delà de ſeize, on dit qu'ils ſont *ſemez* ou *ſans nombre*.

ANIMAL, ALE. adj. Qui appartient au corps ſenſitif. Les Philoſophes admettent des eſprits naturels, vitaux, & *animaux*, pour faire toutes les fonctions *animales*. Duncan Medecin de Montpelier a expliqué toutes les fonctions *animales* par une voye nouvelle & mechanique aprés Willis Anglois. En Morale on oppoſe la partie *animale*, qui eſt la partie ſenſuelle & charnelle, à la partie *raiſonnable*, qui eſt l'intelligente.

ANIMATION. ſ. f. qui ſe dit en Medecine du temps où l'ame eſt infuſe dans le corps de l'homme. L'*animation* du fœtus n'arrive qu'aprés les 40. jours.

ANIMER. v. act. Mettre une ame dans un corps pour luy donner du ſentiment & du mouvement. On dit que le fœtus n'eſt pas *animé* dés le temps de ſa formation.

ANIMER, ſe dit figurément en Morale, quand des Peintres, des Sculpteurs, par la force des traits de leurs pinceaux ou ciſeaux, ſemblent rendre vivantes leurs figures. Ce Sculpteur *anime* le marbre.

ANIMER, ſignifie auſſi, Exciter à la colere, à la vengeance, au combat, à des entrepriſes. Ce valet a fort *animé* ſon maiſtre par ſes diſcours inſolents. un affront *anime* un Gentilhomme à ſe battre. il a *animé* ſes ſoldats à monter à la breche. il a *animé* cet Auteur à entreprendre un tel ouvrage.

On dit auſſi, qu'un Orateur *anime* ſon diſcours, quand par la force de ſon action & de ſes paroles il touche & émeut ſes auditeurs.

ANIMÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

On dit d'une perſonne morne, peſante & languiſſante, qu'elle n'eſt point *animée*. Il manque à cette beauté d'être un peu *animée*.

ANIMÉ, en termes de Blaſon, ſe dit d'un cheval qui eſt en action, & qui monſtre un deſir de combattre. On le dit même de ſa teſte ſeule.

ANIMOSITE'. ſ. f. Paſſion de l'ame qui nous fait témoigner de la colere, de la haine, du reſſentiment contre quelqu'un. Ces parties ſe plaident, ſe battent avec grande *animoſité*.

ANIS. ſubſt. maſc. C'eſt une plante qui a une tige ronde haute d'une coudée, & fort branchuë, qui porte un bouquet blanc ayant une odeur de miel, d'où ſort une graine ſemblable à l'ache, qui eſt longuette, & d'un gouſt entremeſlé de doux, de picquant & d'amer. Cette ſemence eſt chaude, & ſert à chaſſer les vents. On en met dans les medecines, & c'eſt un des correctifs du ſené. En Latin *aniſum*.

ANIS, eſt auſſi une dragée dans laquelle on enferme un grain d'anis. L'*anis* de Verdun eſt la plus dure des dragées.

A N N.

ANNAL, ALE. adj. Qui ne dure qu'un an. C'eſt une commiſſion *annale*. On le dit auſſi de tout ce qui revient tous les ans. Une feſte *annale*. les Lettres de Chancelerie ſont *annales*, ne valent rien aprés un an, comme, Committimus, Relief d'appel, & autres : il faut obtenir des Lettres de ſurannation aprés l'an. Les arreſts pour les tailles ſont la plus-part reputés *annaux*.

ANNALES. ſubſt. fem. plur. Hiſtoire Chronologique qui deſcrit les fameux évenements d'un Eſtat année par année. Les *Annales* Eccleſiaſtiques de Baronius. les *Annales* de France de Nicoles Gilles. les *Annales* de Corneille Tacite.

ANNALISTE. ſubſt. maſc. Hiſtorien qui eſcrit les Annales.

ANNATE. ſubſt. fem. Droit que le Pape ſe fait payer, lors qu'il donne les Bulles d'un Abbaye ou d'un Evêché. C'eſt le revenu d'une année, qui a été taxé ſelon l'évaluation du revenu du Benefice faite au temps du Concordat. Ce fut Jean XXII. qui introduiſit les *Annates* en France. Boniface IX. les confirma à toute ſa poſterité par une ſentence decretale. Clement VII. ordonna que de tous les Benefices de France il prendroit la moitié du revenu pour luy & pour ſes Cardinaux. Les Papes ont pris auſſi quelque temps tous les fruits des Abbayes pendant la vacance, & generalement l'*Annate* de tous les Benefices vaquants en quelque ſorte que ce fuſt, même en Regale & en Patronage lay, juſqu'à ce qu'il y a eu une Ordonnance de Charles VI. de l'an 1385. qui remedia à tous ces abus & entrepriſes.

ANNEAU. ſ. m. Bague qu'on met au doit pour quelque ceremonie, ou par un pur ornement. L'*anneau* d'un Evêque fait partie de ſes ornements pontificaux. l'*anneau* qu'on donne en ſe mariant eſt de la ceremonie du mariage. Hannibal envoya à Carthage deux muids d'*anneaux* des Chevaliers Romains qu'il avoit deffaits. Menage derive ce mot de *anellus*, qui ſe trouve dans Ciceron pour *annulus*. Les Indiennes portent auſſi des *anneaux* aux doits des pieds & au deſſous du gras de la jambe.

ANNEAU, ſignifie auſſi, un cercle de matiere ſolide qui ſert à attacher quelque choſe. L'*anneau* d'une ancre. les *anneaux* qui ſont aux ports & aux quais pour attacher les bateaux. un *anneau* pour pendre des rideaux. un *anneau* de clef. un *anneau* de corde pour faire un nœud coulant.

En termes de Blaſon, l'*anneau* eſt un cercle dont on meu-

ble les Eſcus. Il eſt tantoſt tout uni, tantoſt avec un chaton garni de pierres precieuſes. L'*anneau* autrefois étoit le plus ſouvent gravé, & ſervoit pour ſigner: on l'appelloit *annulus ſignatorius*, dont il eſt parlé au *ff. de verb. ſign.* L'*anneau* eſt le ſymbole de la fidelité: ce qui eſt cauſe qu'on en donne dans les eſpouſailles, & que les Prelats en portent, pour monſtrer qu'ils ſont époux de leur Egliſe. C'étoit auſſi le ſymbole de l'ingenuité chez les Romains, quand l'Empereur le donnoit à un Affranchi, comme il paroiſt dans le tiltre *de jure aur. ann.*

ANNEAU, ſe dit auſſi des boucles dont ſont faites pluſieurs chaiſnes.

ANNEAU, ſe dit encore des boucles qui ſe font par la friſure des cheveux.

On dit en termes d'Aſtronomie, l'*anneau* de Saturne, en parlant de cette Planete accompagnée de ſes deux ſatellites qui le font paroître avec une lumiere en forme d'*anneau*. Le plan de cet *anneau* n'eſt incliné au plan de l'Ecliptique que de 23. degrés 30. minutes, ſelon Mr. Huigens. Il paroiſt quelquefois ovale, & ſon grand diametre eſt double du petit, ſelon l'obſervation de Campani.

On dit proverbialement, Ne mets à ton doit *anneau* trop étroit, qui eſt un des ſymboles de Pythagore, qui ſignifie, qu'il ne faut point faire d'alliance inégale.

ANNE'E. ſ. f. Voyez *An.*

ANNELER. v. act. Friſer les cheveux par anneaux. On le dit auſſi d'une cavale qu'on boucle.

ANNELÉ, ÉE. part. Il ne ſe dit que des cheveux *annelés* ou friſés par boucles.

ANNELET. ſ. m. Petit cercle rond pour attacher des choſes legeres. Les *annelets* en Blaſon, ſont ſouvent des meubles dont on charge les Eſcus, parce que c'eſtoit autrefois une marque de Nobleſſe, de grandeur & de Juriſdiction: & c'eſt pour cela que les Prelats recevoient leur inveſtiture *per baculum & annulum.*

ANNELURE. ſ. f. Friſure de cheveux par boucles, par anneaux.

ANNEXE. ſubſt. fem. Ce qui eſt uni ou joint, & qui eſt dependant ou fait partie d'un autre. Le Prieuré de St. Eloy eſt une *annexe* de l'Archevêché de Paris. cette terre eſt une *annexe* de ſon fief, qu'il peut démembrer.

ANNEXER. verb. act. Joindre, attacher quelque choſe à une autre. On ne le dit qu'en parlant d'affaires. Le Roy a *annexé* la charge de Preſident à celle de Lieutenant General. il a *annexé* un tel droit à un tel Office. il a *annexé* cette terre à ſon domeine. on a *annexé* cette Cure à ce Prieuré.

ANNEXÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

Ces mots viennent du Latin *annectere, joindre, attacher.*

ANNIVERSAIRE. adj. m. & ſ. & ſubſt. Feſte ou ceremonie qui ſe fait tous les ans à certain jour. La dedicace d'une Egliſe eſt une feſte *anniverſaire.* On fait encore à St. Germain des Prez le ſervice ou l'*Anniverſaire* de Childebert. Ce mot vient de *annus* & de *verto, ce qui ſe fait tous les ans, l'an revolu.*

ANNONCE. ſubſt. fem. Publication, qui ſe dit des promeſſes que font les Comediens ſur leur theatre de joüer les jours ſuivants telles ou telles pieces. Le chef d'une troupe ſe reſerve les affiches & les *annonces.* On le dit auſſi des publications des mariages qui ſe font dans les Egliſes de la Religion Pretenduë Reformée: ce qu'on appelle chez les Catholiques, *Publication de bans.*

ANNONCER. verb. act. Apprendre publiquement quelque choſe. On *annonce* au prône les feſtes de la ſemaine. les Comediens ont *annoncé* une nouvelle piece. les heraults ont publiquement *annoncé* & publié la paix.

ANNONCER, ſe dit auſſi des prophaties & des revelations. Les Prophetes ont *annoncé* Jeſus-Chriſt pendant pluſieurs ſiecles. l'Ange vint *annoncer* à la Vierge qu'elle concevroit un fils. On le dit encore des nouvelles particulieres. On luy eſt venu *annoncer* la mort de ſon pere.

ANNONCIADE. ſ. f. eſt un Ordre de Chevalerie inſtitué à l'honneur de l'Annonciation de la Vierge. Il y a auſſi des Religieuſes de l'*Annonciade*, qu'on appelle autrement, *les Celeſtes*, ou *les Filles bleües*, parce qu'elles ſont veſtuës de bleu.

ANNONCIATION. ſ. f. Nouvelle que l'Ange apporta à la Vierge du myſtere de l'Incarnation. On le dit auſſi de la feſte où on celebre ce myſtere, qui eſt le vingt-cinquiéme de Mars.

Tous ces mots viennent du verbe *annunciare.*

ANNOTATION. ſ. f. Commentaire ſuccint, ou remarque qu'on fait ſur un livre, ſur un écrit, pour en éclaircir quelques paſſages, ou pour en tirer quelques inductions & conſequences. Les Critiques du dernier ſiecle ont fait de doctes *Annotations* ſur tous les Auteurs Claſſiques. cet Advocat a fait de belles *Annotations* ſur le Factum de ſa partie adverſe, il en a tiré de grands advantages.

ANNOTER. v. act. Terme de Palais, qui ne ſe dit qu'en cette phraſe. Dés qu'on fait le procés à quelqu'un par contumace, on fait ſaiſir & *annoter* tous ſes biens, c'eſt à dire, on met des affiches & panonceaux ſur ſes heritages, pour marque qu'ils ſont ſaiſis & en la main du Roy.

Ces mots viennent du verbe Latin *annoto*, de *nota.*

ANNUEL, ELLE. adj. Ce qui revient tous les ans, ou qui finit au bout de l'an. Une feſte ou ceremonie *annuelle.* une telle charge, une telle commiſſion eſt *annuelle.* une rente fonciere, *annuelle* & perpetuelle.

On appelle auſſi, le droit *annuel*, certain droit qu'on nomme autrement *la Paulette*, du nom de Paulet ſon inventeur. On le paye tous les ans aux parties caſuelles, pour conſerver à ſes heritiers une charge qu'on poſſede, faute duquel payement elle eſt vacante au profit du Roy.

ANNUEL. ſ. m. eſt une Meſſe qu'on dit tous les jours pendant l'année de deuil depuis la mort d'un defunt pour le repos de ſon ame.

ANNUELLEMENT. adv. Toutes les années. Cette rente ſe paye *annuellement* à un tel jour.

ANNULAIRE. adj. m. C'eſt une épithete qu'on donne au quatriéme doit de la main, parce qu'on y met volontiers les anneaux. On l'appelle autrement *le Medecin*, parce que c'eſt de ce doit-là qu'on ſe ſert quand on veut delayer quelque drogue pour faire un remede.

ANNULLER. v. act. Terme du Palais. Caſſer un acte, un jugement, une procedure. Les Requeſtes du Palais caſſent & *annullent* comme attentat toutes les procedures qui ont été faites au prejudice du renvoy. le Conſeil caſſe tout ce qui a été fait au prejudice de l'inſtance de reglement de Juges, ou de l'évocation. on *annulle* les mariages, les contracts, les teſtaments qui ne ſont pas valables par les loix. Menage derive ce mot de *annullare*, qui ſe trouve dans de bons Auteurs Latins. Ce mot vient de *nullus*, *nul.*

ANNULLÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

A N O.

ANOBLIR. v. act. Rendre noble. Il n'y a que le Roy qui puiſſe *anoblir.* il a donné des privileges d'*anoblir* à certaines charges, comme à celles de Secretaires du Roy. Il y a des Eſchevinages en France qui *anobliſſent.* En Allemagne l'Empereur ſeul peut *anoblir*, à l'excluſion des Electeurs & des autres Princes.

ANOBLI, IE. part. paſſ. & adj. Il eſt auſſi ſubſtantif. De temps en temps on fait des recherches des nouveaux *anoblis.*

ANOBLISSEMENT. ſ. m. Titre par lequel on eſt anobli. Les *anobliſſements* ſe font en pluſieurs manieres, par lettres, par privileges, en donnant un Ordre de Chevalerie, &c.

Ces mots viennent du Latin *nobilis*, qui vient du verbe *noſco*.

ANODIN, INE. adj. Terme de Medecine, qui ſe dit des remedes qui font une reſolution des humeurs doucement & ſans violence, qui oſtent la douleur, ou ſtupefient le ſentiment du toucher. Les vrais *anodins* ſont ceux qui gueriſſent les maladies, ou oſtent la douleur, comme ſont pluſieurs huiles de fleurs de camomille, de melilot, &c. Les autres ſont narcotiques & ſtupefactifs, qui endorment la partie, & oſtent le ſentiment, & empéchent que l'eſprit animal ne vienne juſqu'à elle, comme ſont l'hyoſcyame, la ciguë, &c. Sous le nom general d'*anodins*, ſont compris la phlebotomie, la purgation, les ventouſes, les cliſteres, la ſcarification, les cauteres, cataplaſmes, potions, & autres qui en evacuant l'abondance des matieres, aneantiſſent & amortiſſent la douleur.

ANOMAL, ALE. adj. Terme de Grammaire. Il ſe dit des verbes qui dans leur conjugaiſon ne ſuivent pas la regle des autres. Il y a dans toutes les Langues des verbes *anomaux*, des inflexions de mots *anomales* & irregulieres.

ANOMALIE. ſ. f. ſe dit en Grammaire de l'irregularité de la conjugaiſon de pluſieurs verbes, comme, Aller, Mourir, &c.

ANOMALIE, en termes d'Aſtronomie, ſignifie, une irregularité apparente dans le mouvement des Planetes. Quepler parle de trois ſortes d'*anomalies*. La premiere, qu'il appelle de l'Excentrique, eſt celle qui regarde l'eſpace que la Planete a à parcourir; la ſeconde, l'*anomalie* moyenne, qui eſt le temps qu'elle employe à cette courſe: la troiſiéme, l'*anomalie* égalée, qui regarde la grandeur apparente de l'arc qu'elle parcourt. Sur quoy il faut voir la Theorie des Planetes. Ce mot vient d'*a* privatif, & *nomos*, *loy*.

ANONYME. adj. Qui n'a point de nom, ou qui le cache. Auteur *anonyme*. On dit auſſi, un livre *anonyme*, quand on ignore le nom de celuy qui l'a fait. Deckerus Advocat de la Chambre Imperiale de Spire a fait un Traité des livres *anonymes*. Mr. Baillet en promet bientoſt un de ſa façon. Ce mot vient du Grec *anonymos*, qui ſignifie, *ſans nom*.

A N S.

ANSE. ſ. f. Ce qui ſert à tenir ou à manier pluſieurs utenciles. L'*anſe* d'un panier, d'une aiguiere, l'*anſe* d'une marmite, d'un cadenas. On a veu des Orfevres à Mexique faire un chauderon avec ſon *anſe* mobile tout d'un coup, & d'une ſeule fonte, comme témoigne Lopez de Gomara. Ce mot vient d'*anſa* Latin, qui ſignifie le même.

On appelle auſſi l'*anſe* d'une cloche, la partie par où elle eſt ſuſpenduë dans une groſſe piece de bois qu'on appelle *mouton*.

ANSE, en termes de Marine, eſt une grande plage de mer qui entre dans les terres, dont les rivages ſont échancrez ou courbez en arc. La grande *Anſe* de Nanquin eſt celle de la Chine qui contient une grande étenduë de coſte. En Occident on appelle *Anſe*, un petit enfoncement de mer qui eſt entre deux pointes de terre, plus petit que le golfe ou que la baye.

En Architecture on appelle une voute en *anſe* de panier, quand elle eſt ſurbaiſſée, & quand elle n'a pas ſon plein cintre.

On dit proverbialement de ceux qui mettent les mains ſur les hanches pour quereller & menacer quelqu'un, qu'ils font le pot à deux *anſes*. Les ſervantes appellent l'*anſe* du panier, le profit qu'elles font à ferrer la mule.

ANSPESSADE. ſ. m. Bas Officier d'Infanterie qui eſt au deſſous du Caporal, qui eſt pourtant au nombre des hautes payes. Il y a quatre ou cinq *Anſpeſſades* par Compagnie. Les *Anſpeſſades* ſont exémpts de faction. Ce mot vient de l'Italien *lanca ſpezzada*, ou *lance rompuë*. C'étoit autrefois un Gendarme ou Cavalier demonté qui n'ayant plus moyen de ſervir dans la Gendarmerie, demandoit une place honorable dans l'Infanterie, où on le faiſoit ſervir avec quelque diſtinction de paye ou de ſervice des ſimples fantaſſins, mais au deſſous des Officiers.

A N T.

ANTAGONISTE. ſubſt. maſc. Celuy qui eſt d'un party oppoſé ſur quelque conteſtation. Ce Seigneur vous conteſte cette charge, ce Gouvernement, cette terre; vous avez là un dangereux *antagoniſte*. Cardan avoit un dangereux *antagoniſte* en la perſonne de Scaliger; il le contrarioit en toutes choſes.

On appelle en Medecine des muſcles *antagoniſtes*, ceux qui ont des fonctions contraires, comme le releveur, & l'abaiſſeur des yeux, ceux qui les font mouvoir l'un en haut, & l'autre en bas. Ce mot vient du Grec *antagonizomai*, *contrà luctor*, *je combats contre quelqu'un*.

ANTAN. ſ. m. Qui eſt d'une année precedente. Il n'eſt en uſage qu'en ces phraſes. Des neiges d'*antan*. une figue d'*antan*. Ce mot vient de *ante annum*. Nicod.

ANTANAIRE. adject. maſc. Terme de Fauconnerie, qui ſe dit de l'oiſeau qui a le pennage de l'année precedente ſans qu'il ait mué, comme qui diroit, *pennage d'antan*.

ANTARTIQUE. adject. Terme d'Aſtronomie. C'eſt l'épithete du Pole Meridional, qui eſt oppoſé à l'Artique Septentrional. Les étoiles voiſines du Pole *Antartique* ne paroiſſent jamais ſur nôtre horiſon. on a découvert pluſieurs conſtellations nouvelles vers le Pole *Antartique*. Ce mot vient de *anti*, *contra*, & *arctos*, *urſa*, *ourſe*.

ANTECEDENT. ſubſt. maſc. Terme de Logique. C'eſt la premiere propoſition d'un enthymeme ou d'un argument qui n'a que deux membres. On s'en ſert auſſi au Palais, & dans le dogmatique, en parlant des choſes paſſées: comme, Les ſiecles *antecedents*. On dit au Palais, Il y a eu deux jugements *antecedents*, pour dire, precedens.

ANTECESSEUR. ſ. m. Profeſſeur ou Lecteur de Droit dans une Univerſité. Ce terme n'eſt gueres uſité que dans les Eſcoles de Droit. Ce mot vient du Latin *anteceſſor*.

ANTECHRIST. ſ. m. Tyran qui doit regner ſur la terre un peu avant le ſecond avenement de Jeſus-Chriſt, & qui ſera une marque que le jour du Jugement ſera proche.

On appelle auſſi figurément *Antechriſts*, les Perſecuteurs de l'Egliſe & de la ſaine doctrine. Il viendra des *Antechriſts* qui tâcheront de ſeduire les Fidelles.

On dit auſſi des enfants acariaſtres, que ce ſont de petits lutins, des *Antechriſts*.

Ce mot vient de *anti*, & de *Chriſtos*.

ANTENNE. ſ. f. ou *Verghe*. Terme de Marine. C'eſt la piece de bois ſuſpenduë à une poulie qui croiſe le maſt, à laquelle la voile eſt attachée. *Antenne* ſe dit ſur la Mediterranée, & *Vergue* ou *Verghe* ſur l'Ocean. La grande *antenne* ou *vergue*. Ce mot vient de la preposition *ante*. Les *antennes* ne ſervent qu'à pouſſer le navire en avant.

ANTEPENULTIESME. adj. m. & f. Terme de

de Grammaire. C'eſt la troiſiéme ſyllabe d'un mot en commençant à compter par la derniere. Les Grecs mettent des accens aigus ſur l'*antepenultiéme*, un dactile a ſon *antepenultieſme* longue. On le dit auſſi en matiere de rang. Cet écolier eſt l'*antepenultieſme* de la ſeconde decurie. c'eſt l'*antepenultieſme* vers du ſecond livre de ce Poëme.

ANTERIEUR, URE. adj. Terme de Palais. Precedent. Il ne ſe dit qu'eu égard au temps. *Anterieur* en datte. *Anterieur* en hypotheque.

ANTERIEUREMENT. adv. Auparavant. Il a été colloqué en ordre *anterieurement* à vous.

ANTERIORITÉ. ſ. f. Priorité de datte, d'hypotheque.

ANTESTATURE. ſ. f. Terme de Fortification. C'eſt une traverſe ou petit retranchement fait avec des paliſſades ou des ſacs à terre, dont on ſe couvre à la haſte pour conſerver ou diſputer le reſte d'un terrain dont l'ennemy a gagné quelque partie. Ce mot vient de *anteſtare*.

ANTICHAMBRE. ſ. f. Chambre qui eſt auparavant la chambre du maiſtre du logis ou la principale chambre d'un appartement, où s'arreſtent les domeſtiques de ceux qui le viennent voir. Il ſe plaint qu'on l'a laiſſé attendre une heure dans l'*antichambre* avant que de parler au maiſtre. un bel appartement doit avoir *antichambre*, chambre, & cabinet.

ANTICIPATION. ſ. f. Action par laquelle on anticipe. *Anticipation* en termes de Chancelerie, ſe dit des Lettres qu'on fait ſceller afin de faire aſſigner un appellant, pour faire juger un appel par luy interjetté, quand il eſt negligent de le relever.

ANTICIPER. v. act. Faire une choſe avant que le temps convenable ſoit venu. Cette dette n'étoit pas encore eſcheuë, il a *anticipé* le temps du payement.

ANTICIPER, ſignifie auſſi, Empieter, prendre davantage qu'il n'eſt raiſonnable. Ce baſtiment *anticipe* ſur mon heritage. vous *anticipez* ſur les fonctions de ma charge. il a *anticipé* la jouïſſance de cette Ferme, il faut qu'il paye les fruits qu'il a enlevés.

ANTICIPER, en termes de Palais, c'eſt, Faire aſſigner devant un Juge ſuperieur un appellant qui a interjetté un appel, & qui neglige de faire aſſigner celuy au profit duquel la ſentence eſt renduë pour la faire confirmer.

ANTICIPÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. On dit l'anticipant, & l'*anticipé*, comme on dit l'appellant, & l'intimé.

ANTICOEUR. ſ. m. Maladie de cheval. C'eſt une tumeur qui ſe forme à ſa poitrine vis à vis du cœur. On l'appelle auſſi, *avant-cœur*.

ANTICOUR. ſ. f. Premiere cour qui eſt auparavant une autre. Dans les belles maiſons de campagne il y doit avoir des *anticours*.

ANTIDATTE. ſ. f. Datte falſifiée & anterieure à la vraye datte d'un acte. Les *antidattes* ſont dangereuſes dans les contracts. à cauſe de la priorité des hypotheques.

ANTIDATTER. v. act. Mettre une datte à un acte anterieure à ſa paſſation.

ANTIDATTÉ, ÉE. adj. Datté fauſſement & anterieurement.

Ce mot vient de *anti*, & de *datte*, qui vient de *dare*.

ANTIDOTAIRE. ſ. m. Terme de Medecine. C'eſt un nom que pluſieurs Medecins ont mis pour titre aux livres qu'ils ont écrit ſur les antidotes: comme, l'*Antidotaire* de Myrepſius, de Salernitanus, &c.

ANTIDOTE. ſ. m. Remede qu'on prend pour ſe preſerver ou pour ſe guerir de la peſte, qui ſert auſſi contre les venins. Cet *antidote* fortifie le cœur, & le deffend contre le venin & l'air infecté. Il y a un *antidote* que les Apothicaires appellent *Philonium*, du nom de Philon ſon inventeur, qui étoit un fameux Medecin de Tharſe. Il a été depuis appellé *Antidote Romain*. Les medicaments que les Anciens appelloient *Antidotes*, ſont appellés aujourd'huy *Electuaires*, parce que les ſimples dont ils ſont compoſés doivent être curieuſement choiſis. Il ne faut pas uſer d'*antidotes* ſans neceſſité, ni en prendre une quantité exceſſive, parce que la plus-part de leurs ingrediens ſont des demi-poiſons.

Ces mots viennent de *anti*, & *didomi*, qui ſignifie, *je donne*. *Antidote*, ce qu'on donne contre le poiſon, ſoit pour remede, ou pour preſervatif.

ANTIENNE. ſ. f. eſt un Chant Eccleſiaſtique qui ſe chante alternativement par deux Chœurs, qui s'eſt dit d'abord tant des Pſeaumes que des Hymnes. St. Ignace Diſciple des Apoſtres a été le premier auteur de cette maniere de chanter chez les Grecs, comme dit Socrate; & St. Ambroiſe chez les Latins. Maintenant ce mot ſe prend en une plus eſtroite ſignification, & ſe dit de quelques traits tirés des Pſeaumes ou de l'Eſcriture qui conviennent au myſtere de la Feſte qu'on celebre. Dans les Feſtes doubles on les repete devant & aprés les Pſeaumes: dans les ſimples on les dit ſeulement aprés.

On appelle auſſi *Antienne*, ce qu'on chante à l'Introïte, aux Invitatoires, & aux Proceſſions. On le dit auſſi des motets que pluſieurs Choriſtes viennent chanter alternativement à la Meſſe & à Veſpres auparavant l'Evangile, ou l'Hymne. Ce mot vient de *antiphona*, qui ſignifie, *chant alternatif*.

ANTIENNE, ſe dit auſſi d'une petite priere qui ſe fait à Dieu, ou aux Saints, qui precede une Oraiſon. Les aveugles gagnent leur vie en diſant l'*Antienne*, & l'Oraiſon du Saint dont on fait la Feſte chaque jour.

ANTILLES. ſ. f. plur. C'eſt un nom qu'on donne aux petits Iſles de l'Archipel de l'Amerique, à cauſe qu'elles ſont au devant de Cuba Jamaica, & autres grandes Iſles voiſines. On les appelle auſſi, les Iſles Caraïbes, dont le Pere du Tertre Jacobin a fait une belle Hiſtoire en deux volumes in 4.

ANTILOGIE. ſ. f. Contradiction de deux mots ou paſſages d'un Auteur. Tirinus a fait un grand Indice des *Antilogies* apparentes de la Bible, des paſſages qui ſemblent ſe contredire, & qu'il a conciliés & expliqués dans les Commentaires qu'il a faits ſur la Bible. Ce mot vient du Grec *antilogia*, *contradiction*.

ANTIMOINE. ſ. m. C'eſt un corps mineral qui approche de la nature des metaux, & que quelques-uns croyent en contenir tous les principes, parce qu'il ſe trouve prés des mines des uns & des autres, & ſur tout dans celles d'argent & de plomb; & ſouvent il a ſa mine propre. On l'appelle auſſi, *Marchaſite de plomb*, & les Chymiſtes le nomment le *Loup* ou le *Saturne des Philoſophes*, parce qu'il devore les autres metaux, quand on les fond enſemble, & qu'il les conſume tous, à la reſerve de l'or. On l'appelle auſſi *Prothée*, à cauſe de la diverſité des couleurs qu'il prend par le moyen du feu. On le tient compoſé d'un double ſoulfre mineral, l'un metallique approchant de la pureté & de la couleur de celuy de l'or, & l'autre terreſtre & combuſtible, ſemblable preſque au ſoulfre commun; d'un mercure ſuligineux & mal digeré, participant de la nature du plomb & d'un peu de ſel terreſtre. Il reſſemble à de l'eſcume d'argent, & il a une couleur claire & luiſante. Il ſe diſſout difficilement au feu, & plus facilement dans l'eau. Il eſt fragile comme le verre, & tient le milieu entre les metaux & les pierres, parce qu'il ſe fond comme le metail, mais il n'eſt pas ductile, non plus que les pierres. Il y en a un maſle qui eſt plus ſablonneux, & un autre femelle qui eſt plus peſant, plus brillant & plus friable. On le meſle avec d'autres metaux pour faire

re des miroirs, parce qu'il les rend capables d'un plus beau poli. On le mesle aussi pour faire des cloches, parce qu'il rend leurs sons plus clairs. On le mesle à l'estaim pour le rendre plus dur, plus blanc & plus sonnant; & enfin au plomb dans les fontes des caracteres d'Imprimerie, pour les rendre plus durs & plus unis. Il aide generalement à la fusion des autres metaux, & sur tout à celle des boulets de canon. On a creu qu'il pouvoit servir à une medecine universelle, car c'est en effet celuy qui fournit le plus de remedes & pour un plus grand nombre de maladies. Sa principale qualité est de provoquer le vomissement, & de purger par haut & par bas: ce qui en fait faire diverses preparations, que les Medecins appellent *Emetiques*. Ils donneut aussi ce nom au vin blanc dans lequel il est infusé, parce qu'il fait vomir. Les Latins l'appellent *stibium*, & les Grecs *stimmi*.

L'*Antimoine crud*, est celuy qu'on broye sur le porphyre tel qu'il vient de la mine.

L'*Antimoine preparé*, est celuy qui a passé par les mains des Artistes pour le purger de ses mauvaises qualitez, & faire diverses operations.

Le *verre d'antimoine*, est de l'*antimoine* broyé, cuit & calciné par un feu violent dans un pot de terre, jusqu'à ce qu'il ne jette plus de fumée; ce qui est une marque que tout son soulfre est évaporé. On le reduit en verre dans le fourneau à vent, & alors il est fort diaphane, rouge & brillant, & de couleur d'hyacinthe. Le *verre d'antimoine* est le plus violent de tous les vomitifs qui se tire de l'*antimoine*.

Le *regule d'antimoine*, est le culot ou ce qu'on trouve au fond & au dessous dans le creuset, où il y a de l'*antimoine*, aprés qu'il a été fondu avec des matieres capables de separer ses parties pures d'avec les impures. Pour le faire on prend de l'*antimoine* pulverisé avec du tartre crud & du salpetre rafiné, que l'on mesle exactement, & que l'on jette ensuite par cueillerées dans un creuset rougi au feu sur des charbons. Il se fait chaque fois une detonation semblable à celle de la poudre à canon. On en fait des balles purgatives qui servent toûjours, & qui ressortent sans qu'il paroisse qu'il y ait eu rien de diminué de leur grosseur & vertu; desorte qu'on les appelle, *pilules perpetuelles*. On en fait aussi des gobelets, où laissant reposer quelque temps des liqueurs, elles deviennent aussi purgatives.

Les *fleurs d'antimoine*, c'est de l'*antimoine* en poudre sublimé dans un aludel, dont les parties volatiles s'attachent à ses pots en projettant peu à peu la poudre.

Le *beurre d'antimoine*, est une liqueur blanche & gommeuse qu'on nomme autrement, *liqueur glaciale d'antimoine*, qui se fait avec du *regule d'antimoine* & du sublimé corrosif. Cette liqueur se coagule en forme de glace dans le recipient, & est fort caustique; desorte qu'on ne l'employe qu'à l'exterieur pour arrester la cangrene, guerir la carie des os, des cancers, des fistules, &c. Si en voulant faire le *beurre d'antimoine* on se sert d'*antimoine* crud, on fait simplement le cinnabre d'*antimoine*. Mais si on y employe le regule, on fait le *beurre d'antimoine*, dont on retire un mercure coulant, & point de cinnabre.

Le *safran d'antimoine* se fait d'*antimoine* & de nitre mis en poudre & au feu, lequel aprés la detonation & la fusion, fait descendre au fond du vaisseau les parties les plus pures de l'*antimoine*. Elles ont la figure d'un foye, qui font qu'on luy donne aussi le nom de *foye d'antimoine*, ou de *safran des metaux*. On le nomme aussi *magnesie opaline*, à cause qu'il a la figure de marchasite & la couleur de l'opale. On en fait les poudres & le vin, le syrop, le tartre & autres poudres émetiques.

L'*Antimoine diaphoretique*, est celuy qui est mesle & preparé avec du nitre, qui change ses qualitez vomitives & purgatives en diaphoretiques. On l'appelle aussi, *bezoard mineral*.

L'*huile d'antimoine*, est de l'*antimoine* pilé & mesle, mis en digestion dans un vase plein de fort vinaigre sous du fumier pendant plusieurs jours; & aprés cette operation plusieurs fois reiterée, le vinaigre qu'on distille donne une liqueur sanguine qu'on appelle *huile d'antimoine*, & qui colore l'argent en or.

La *chaux d'antimoine* s'appelle quelquefois *cerusse*, à cause de son extreme blancheur.

Le *soulfre doré d'antimoine* se fait avec des scories qui se rencontrent au dessus du regule en le faisant bouillir dans de l'eau, & en precipitant ce qui a été dissous par le vinaigre qu'on y jette.

Avant le douziéme siecle l'*antimoine* n'étoit connu que pour entrer dans la composition du fard: mais en ce temps-là un Moine nommé Basile Valentin fit un livre intitulé, *Currus Antimonii Triumphalis*, où il soustint que c'étoit un remede pour toutes sortes de maux. Trois cens ans aprés Paracelse le remit en vogue: mais on en condamna l'usage par Arrest du Parlement de l'an 1566. auquel un Medecin nommé Besnier ayant contrevenu en 1609. fut exclu de la Faculté. L'*antimoine* fut receu par autorité publique au nombre des remedes purgatifs en 1637. & en l'an 1650. on cassa l'Arrest de 1566. La Faculté le fit mettre au rang des remedes purgatifs dans l'Antidotaire imprimé par son ordre en 1637. suivant l'opinion de Matthiole. Et enfin elle a fait donner un Arrest du 29. Mars 1668. qui a donné permission aux Docteurs de Medecine de s'en servir, avec defences aux autres personnes de l'employer que par leur advis.

Ce mot d'*antimoine* vient, selon quelques-uns, de ce qu'un Moine Allemand, c'est ce même Valentin, qui cherchoit la Pierre Philosophale, ayant jetté aux pourceaux de l'*antimoine* dont il se servoit pour avancer la fonte des metaux, reconnut que les pourceaux qui en avoient mangé, aprés avoir été purgez tres-violemment, en étoient devenus bien plus gras: ce qui luy fit penser qu'en purgeant de la même sorte ses Confreres, ils s'en porteroient beaucoup mieux. Mais cet essay luy reüssit si mal, qu'ils en moururent tous. Cela fut cause qu'on appella ce mineral *Antimoine*, comme qui diroit, *Contraire aux Moines*. Cette étymologie vient d'un vieux Manuscrit d'Allemagne qui est dans la Bibliotheque de Mr. Moreau Medecin du Roy, cité par Mr. Perrault dans son livre du Rabat-joye de l'*Antimoine*.

ANTINOMIE. s. f. Contrarieté de deux loix de la Compilation du Droit Escrit. L'embarras des Jurisconsultes est de concilier les *antinomies*; ils veulent soûtenir que les *antinomies* ne sont que des contrarietés apparentes. Ce mot vient d'*anti*, *contra*, & de *nomos*, *lex*, *loy*.

ANTIPAPE. s. m. Chef d'un parti qui a fait un schisme ou division de l'Eglise Catholique, qui combat le Pape legitimement élû. Les *Antipapes* ont causé de grands scandales dans l'Eglise.

ANTIPATHIE. s. f. Inimitié naturelle, qualités contraires qui se rencontrent dans certains corps. L'*antipathie* qui est entre les chats & les rats, entre la vigne & l'ormeau. les deux poles de l'aimant ont de l'*antipathie*, & se chassent l'un l'autre.

ANTIPATHIE, se dit aussi de la haine que les hommes ont les uns contre les autres sans sujet, ou pour quelques causes secrettes & inconnuës. Cet homme ne m'a jamais rien fait, cependant j'ay de l'*antipathie* contre luy. il y a des gens qui haïssent les roses par une certaine *antipathie*. l'*antipathie* des humeurs. il a de l'*antipathie* avec l'estude.

ANTIPATHETIQUE. adj. m. & f. Qui vient de l'antipathie.

tipathie. On ne peut expliquer cet effet de la nature, ſinon par une qualité *antipathetique*. Ce mot vient d'*anti*, & *pathos*, *paſſion*, *inclination*.

ANTIPERISTASE. ſubſt. fem. Action de deux qualités contraires, dont l'une excite la vigueur de l'autre. La moyenne region de l'air eſt froide en eſté, & les foudres s'y forment par *antiperiſtaſe*, par le combat du froid & du chaud. Ce mot vient du Grec *antiperiſtanai*, qui ſignifie, *undique circumſiſto*.

ANTIPHONIER. ſubſt. ou *Antiphonaire*. Livre où ſont contenuës les Antiennes de l'année. C'eſt un livre qu'on met ſur le grand pulpitre ou lutrin, eſcrit en gros caracteres avec les notes du plein chant. Gregoire le Grand fut l'auteur de ce livre, comme dit Jean Diacre en ſa vie. Ce mot vient d'*antiphona*, *Antienne*.

ANTIPHRASE. ſubſt. fem. Terme de Grammaire. Contre-verité, figure ironique par laquelle en diſant une choſe on entend tout le contraire. Ce mot vient d'*anti*, & *phraſis*, qui vient de *phraſſo*, *loquor*, *je parle*.

ANTIPODE. ſubſt. maſc. Terme relatif, qui ſe dit d'un habitant d'un lieu de la terre diametralement oppoſé à celuy d'un autre habitant. Pluſieurs Anciens, & entre autres Lactance & St. Auguſtin, ſe ſont moqués de ceux qui croyoient les *Antipodes*. Virgilius Evêque de Salsbourg fut declaré Heretique par Boniface VIII. Archevêque de Mayence, & Legat du Pape Zacharie, parce qu'il enſeignoit qu'il y avoit des *Antipodes*; & ſon jugement fut confirmé par le Pape Zacharie, à ce qu'eſcrit Aventin Auteur Allemand, ſur le fondement de ce qu'avoit eſcrit St. Auguſtin. Ce mot vient de *anti*, & *pous*, *pied*.

On dit figurément d'un homme qui a des ſentiments directement oppoſés à la raiſon, que c'eſt l'*antipode* du bon ſens.

On dit auſſi en proverbe, qu'on voudroit qu'un homme fuſt aux *Antipodes*, pour dire, qu'il fuſt bien loing.

ANTIQUAILLE. ſubſt. fem. Terme de mépris, qui ſe dit des pieces antiques, ou vieux meubles qui ſont de peu de valeur.

ANTIQUAIRE. ſubſt. maſc. Homme qui a recherché & bien étudié les monuments qui nous reſtent de l'antiquité, ou qui en a écrit. Monſr. Peyreſc Provençal a été un des plus ſçavants *Antiquaires* de ſon temps.

ANTIQUE. adj. maſc. & fem. Ancien, qui eſt fait il y a long-temps. Baſtiment *antique*. inſcription *antique*.

ANTIQUE, en termes de Blaſon, ſe dit des couronnes à pointes de rayons, des coeffures anciennes Grecques & Romaines, des veſtements, baſtiments, ou niches Gothiques.

ANTIQUE. ſubſt. fem. ſe dit des ouvrages de Peinture, Sculpture, & Architecture qui ont été faits du temps des anciens Grecs & Romains depuis Alexandre le Grand juſqu'à l'Empereur Phocas & à la deſolation des Barbares. Cette ſtatuë n'eſt pas d'un Sculpteur moderne, c'eſt une *Antique*. la ſale des *Antiques* du Louvre. En ce ſens on le dit ſeulement des ſtatuës. On dit auſſi par raillerie d'une vieille femme, que c'eſt une *Antique*.

A L'ANTIQUE. adv. A la vieille mode. Il s'eſt fait peindre habillé *à l'antique*.

ANTIQUITE'. ſubſt. fem. Le vieux temps, les ſiecles paſſés. Il n'a été rien fait de plus illuſtre dans toute l'*antiquité*.

ANTIQUITÉ, ſe dit auſſi de la priorité du temps. L'*antiquité* de ſa race. l'*antiquité* de ce baſtiment. un creancier eſt colloqué ſuivant l'*antiquité* de ſon hypotheque. On dit plus ſouvent *ancienneté*.

ANTIQUITÉ, ſe dit auſſi des beaux monumens qui nous reſtent des Anciens. Les *Antiquités* de Rome, de la Grece. cette inſcription eſt une belle *antiquité*. Joſeph a écrit des *Antiquités* Judaïques.

Ce mot vient du Latin *antiquus*.

ANTISCIEN, ENNE. adj. Terme de Geographie, qui ſe dit des peuples qui habitent en des lieux oppoſés deçà & delà l'Equateur, qui à midi ont des ombres contraires. Les peuples du Nort ſont *Antiſcions* à ceux du Midi, parce qu'à midi les uns ont leur ombre vers le Pole Boreal, & les autres vers le Meridional. Quelques-uns les confondent mal à propos avec les Antœciens, qui ſont des peuples habitans d'un coſté & d'autre de l'Equateur ſous un même parallele qui en eſt également éloigné, & qui ont une même élevation de Pole, differente ſeulement en ce que l'un eſt Boreal, & l'autre Auſtral, tels que ſont les peuples du Cap de Bonne Eſperance à l'égard de ceux du Peloponeſe. Ce mot vient de *anti*, & *ſkia*, *umbra*, *ombre*.

ANTISTROPHE. ſubſt. fem. Figure grammaticale, qui ſe dit quand de deux termes ou choſes conjointes & dependantes l'une de l'autre, on fait la converſion, ou le renverſement reciproque: comme, le ſerviteur du maiſtre, ou le maiſtre du ſerviteur.

ANTISTROPHE, chez les Poëtes Lyriques, eſtoit une eſpece de danſe en uſage chez les Anciens, qui portoient leurs pas tantoſt à droit, tantoſt à gauche, par des retours ou converſions redoublées.

Ce mot vient d'*antiſtrophi*, *converſio*, ou *reverſio*.

ANTITHESE. ſubſt. fem. Figure de Rethorique qui conſiſte en un jeu ou oppoſition de mots & de membres de periodes. St. Auguſtin, Salvian, & pluſieurs autres Eſcrivains ont fort aimé les *antitheſes*. aujourd'huy les *antitheſes* ſont fort deſcriées. Deſmarets fait dire à ſon Poëte des Viſionnaires.

Puis j'aimay l'*antitheſe* au ſortir de l'Eſcole.

Ce mot vient du Grec *anti*, & *theſis*, c'eſt à dire, *contrapoſitio*.

ANTONOMASE. ſubſt. fem. Figure de Rethorique, par laquelle on ſe ſert d'un nom appellatif au lieu du nom propre: comme, Le Philoſophe, pour dire, Ariſtote: l'Apoſtre, pour dire, Saint Paul. Ce mot vient d'*anti*, qui ſignif. *pro*, & *onoma*, *nomen*, *nom*.

ANTRE. ſubſt. maſc. Grande caverne, ou creux ſouſterrain qui s'y eſt trouvé naturellement. L'*antre* de la Sibylle de Cumes. l'*antre* de Trophonius. Il y a un *antre* au pays de Mexique qui regne ſous terre plus de deux cens lieuës. Voyez Herrera. Ce mot vient du Grec *antron*, qui ſignifie le même.

ANTROPOPHAGE. adj. & ſubſt. maſc. & fem. Qui mange les hommes. Preſque tous les Indiens Occidentaux étoient des peuples *Antropophages*. cette nation eſt *Antropophage*. les Miſſionaires vont prêcher l'Evangile juſque chez les *Antropophages*. Ce mot eſt Grec, & ſignifie, *mangeur d'hommes*.

A N U.

ANUITER. verb. neut. qui ne ſe dit qu'avec le pronom perſonnel. Se mettre à la nuit. Ceux qui *s'anuitent* ſe mettent en danger d'être volez, ou de s'égarer dans les bois, dans les montagnes.

ANUITÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

ANUS. ſ. m. Terme de Medecine. C'eſt l'orifice du fondement. Les fiſtules à l'*anus* ſont difficiles à guerir. les Gabaonites renvoyerent des *anus* d'or avec l'Arche, pour être gueris d'une maladie qui les affligeoit à l'*anus*.

A N X.

ANXIETE'. ſubſt. fem. Peine, embarras d'eſprit. On ne le dit qu'en Morale, pour expliquer cette paſſion de l'ame qui vient de la difficulté où eſte ſe trouve,

quand elle eſt attaquée par des maux qu'elle n'évitera qu'avec beaucoup de peine ou de bonheur. Ce mot vient du Latin *anxietare*, qui vient du verbe *ango*.

A O R.

AORE'. Vieux mot qui ſe dit encore en Normandie pour ſervir d'épithete au Vendredy Saint. Menage le derive de *adoratus*, à cauſe qu'on va adorer la croix ce jour-là. Ce mot a ſignifié auſſi *doré* & *orné*, parce qu'on diſoit autrefois *aorner*, pour *dorer & orner*; & en ce ſens il venoit de *adornare*.

AORISTE. ſubſt. maſc. Terme de la Grammaire Grecque qu'on peut étendre à la Françoiſe. C'eſt un temps indefini de la conjugaiſon des verbes. J'ay aimé, eſt un preterit parfait; Je vous aimay, eſt un preterit indefini & *aoriſte*. les Grecs avoient deux *Aoriſtes*: les Latins n'en ont pas un.

AORTE. ſubſt. fem. Terme de Medecine. C'eſt le nom qu'on donne à la grande artere qui ſort du ventricule gauche du cœur pour porter le ſang dans tout le corps. Ce mot vient du Grec, où il ſignifie, un *vaiſſeau*, un *coffre*. Voyez *Artere*.

A O U.

AOUST. ſubſt. maſc. C'eſt le huitiéme mois de l'année ſelon noſtre façon de compter, qui commence en Janvier, mais qui étoit le ſixiéme ſelon les Romains, qui l'appelloient pour cette raiſon *Sextilis*. Son nom fut changé en *Auguſtus* en faveur de Ceſar Auguſte. On le prononce *Ouſt*; & on dit la *Mi-Ouſt*, en parlant de la Feſte de l'Aſſomption de la Vierge.

AOUST, ſignifie auſſi, la recolte, la moiſſon des bleds, & autres grains, quoy qu'on la faſſe en pluſieurs lieux dés le mois de Juillet. Ce Fermier a fait marché à tant pour faire ſon *aouſt*. On eſt dans la force de l'*aouſta*, c'eſt à dire, dans le grand travail de la recolte.

On dit auſſi figurément, qu'un homme fait ſon *aouſt*, quand il eſt dans une ſaiſon ou dans une affaire où il gagne beaucoup. Cet homme a bien fait ſon *aouſt* dans cette Commiſſion. les Fermiers des Entrées font leur *aouſt* dans le mois de Novembre, Decembre, & Janvier.

On dit proverbialement, En *Aouſt* & en vendanges, il n'y a Feſtes ni Dimanches.

AOUSTERON. ſubſt. maſc. Moiſſonneur, celuy qui travaille à la recolte de l'aouſt.

AOUSTE', ÉE. adj. ſe dit des fruits qui ſont meurs pour avoir paſſé le mois d'Aouſt, & particulierement des citrouilles. On crie des citrouilles *aouſtées*. On le dit en general du fruit & des branches d'arbres qui ſont bien nourris pendant la ſeve du mois d'Aouſt.

A P A.

APANAGE, ou comme on diſoit autrefois, *Apennage*, ſ. m. Terre que les Souverains donnent à leurs puiſnez pour leur partage. Le Duché d'Orleans eſt l'*apanage* des ſeconds Fils de France. les terres données en *apanage* ſont reverſibles à la Couronne. Nicod & Menage derivent ce mot de *panis*, qui ſe prend ſouvent pour toute ſorte d'aliments & de ſubſiſtance, veu que pluſieurs ſe ſont ſervis de *panagium*, pour dire *apanage*. Du Cange dit qu'il vient de *apanare*, *apanamentum* & *apanagium*, mots de la baſſe Latinité, qui ſignifient une penſion ou un revenu annuel qu'on donne à des cadets, au lieu de la portion qu'ils ont en une Seigneurie qui ne ſe doit point partager. D'autres, comme Hofman & Monet, le derivent d'un vieux mot Celtique ou Allemand, qui veut dire, *exclurre*, forclorre de quelque droit: ce qui arrive à ceux qui ont des *apanages*, qui ſont exclus de la ſucceſſion paternelle. Antoine Loiſel cité par Menage croit que *apanager* vouloit dire autrefois, Donner des pennes ou plumes & des moyens aux jeunes Seigneurs, qu'on chaſſoit du lit & de la maiſon de leurs peres pour aller faire fortune ailleurs, ſoit par guerre, ſoit par mariage. Paul Emile remarque que les *apanages* ſont une invention que nos Rois ont rapportée des voyages d'outre mer.

APANAGE, ſe dit auſſi figurément en Morale des choſes qui ont de la ſuitte & de la dependance l'une de l'autre. Les infirmitez ſont des *apanages* de la nature corrompuë.

APANAGER. v. act. Donner en apanage. Un tel Prince a été *apanagé* d'une telle Seigneurie. Dans les Couſtumes on appelle auſſi, *Apanager* une fille, ou un fils, quand on les établit par mariage, en leur donnant certains heritages, ou ſomme de deniers, moyennant quoy ils renoncent à toutes ſucceſſions paternelles & maternelles. Mais ce mot eſt dit abuſivement: car pour parler correctement, il faut dire *aparagé & aparagée*.

APANAGER. ſ. m. Prince qui jouït d'un apanage. Les Apanagers jouïſſent de tous les droits honorifiques à meilleur titre que les Engagiſtes.

APARENTE', ÉE. adj. Qui eſt de bonne naiſſance, qui a bien des parents nobles, riches ou puiſſants. Ce garçon a épouſé une fille qui eſt bien *aparentée*. Ce mot vient du Latin *parens*.

APARTE. Terme de la Poëtique. Il ne ſe dit qu'en parlant des pieces de theatre, quand un Acteur dit à part & en un coin pour l'inſtruction de ſes auditeurs quelques-uns de ſes ſentiments ſecrets, & qu'il ſeint de n'être point entendu des autres Acteurs. Il y a des Critiques ſeveres qui condamnent tous les ſentiments *aparte*. En effet ils pechent contre la juſteſſe de la vraiſemblance. Neantmoins ils ſont excuſables, pourvû qu'ils ſoient courts, par la neceſſité qu'on a d'en uſer.

APARTEMENT. ſubſt. maſc. Portion d'un grand logis où une perſonne loge ou peut loger ſeparément d'avec une autre. Un *apartement* Royal eſt compoſé de chambre, antichambre, cabinet, & galerie. Le bel *apartement*, le premier *apartement*, eſt celuy du premier eſtage, & eſt d'ordinaire l'*apartement* de Madame. L'*apartement* bas eſt celuy de Monſieur. Il a un *apartement* dans ſon logis à louër. On a dit ces dernieres années, qu'on tenoit *apartement* chez le Roy, d'une feſte ou rejoüiſſance, en laquelle le Roy regaloit ſa Cour pendant quelques ſoirées dans ſes *apartemens* qui étoient ſuperbement meublés, & éclairés avec muſique, bals, danſe, collations, jeux, & autres divertiſſemens magnifiques. Ce mot vient comme de *partimentum*, du verbe *partior*.

APATHIE. ſubſt. fem. Terme de Philoſophie. Inſenſibilité morale, ou conſtance, ou fermeté d'ame qui empêche qu'on ne ſente les mouvements des paſſions, ou du moins qu'on n'en faſſe rien paroiſtre. Les Stoïciens ſe picquoient d'une entiere *apathie*, juſques là qu'ils ne vouloient point être ſenſibles à la douleur.

A P E.

APERITIF, IVE. adj. Terme de Medecine, qui ſe dit des remedes qui ouvrent les pores, & oſtent l'obſtruction des paſſages des humeurs. Clyſtere *aperitif* & laxatif. les cinq racines *aperitives* qu'on ordonne ſouvent, ſont celles d'ache, d'aſperges, de perſil, de fenouil, & de bruſcus. Ce mot vient du verbe *aperio*.

APH.

APHELIE. subſt. maſc. Terme d'Aſtronomie dont ſe ſervent les Copernicains pour marquer le lieu où eſt le ſoleil, ou quelque autre Planete, quand ils ſont les plus éloignés de la terre: ce qu'on appelle dans les autres hypotheſes *Apogée*. On a obſervé des taches dans la face de Mars, quoy qu'il fuſt dans ſon *aphelie*. Ce mot vient de *apo*, & *helios*, *ſoleil*.

APHORISME. subſt. maſc. Maxime ou regle generale, principe d'une ſcience. Il ne ſe dit gueres qu'en Medecine & en Juriſprudence. Les *Aphoriſmes* d'Hippocrate. des *Aphoriſmes* politiques. des *Aphoriſmes* de Droit.

APHORISME, ſe dit quelquefois figurément de ce qu'on veut faire paſſer pour un principe certain. Je tiens cela pour un *aphoriſme*.

Ce mot vient du Grec *aphoriſmos*, qui ſignifie le même.

APL.

APLESTER. verb. act. Terme de Marine. C'eſt, Deplier, ou étendre les voiles pour recevoir le vent, & ſe preparer à partir, & faire voile.

A PLOMB. adv. Perpendiculairement. Une ligne élevée *à plomb* fait de chaque coſté un angle droit.

APLOMB. subſt. maſc. ſe dit chez les ouvriers. Ce mur tient bien ſon *aplomb*, eſt bien droit; celuy-là fait ventre, il a perdu ſon *aplomb*.

APO.

APOCALYPSE. subſt. fem. Livre qui fait partie du Nouveau Teſtament, & qui contient les revelations faites à St. Jean de pluſieurs myſteres. Il y a bien de l'obſcurité dans l'*Apocalypſe*. la grande Beſte de l'*Apocalypſe*. Deſmarets a fait de belles moralités ſur l'*Apocalypſe*. Ce mot vient d'*apocalypto*, qui en Grec ſignifie, *je revele*.

APOCRYPHE. adj. maſc. & fem. Douteux, qui vient d'un Auteur incertain à qui on ne peut ajouſter beaucoup de foy. Les Calviniſtes accuſent à tort beaucoup de livres de la Bible d'être *apocryphes*, comme Judith, Ruth, Eſdras, les Machabées, &c. Vous nous citez là un paſſage, une hiſtoire qui ſont bien *apocryphes*, qui ne ſont point vraiſemblables, qui ne ſont point d'autorité. En matiere Eccleſiaſtique, on le dit de tout ce qui eſt eſcrit ou preſché par les Heretiques, ou Schiſmatiques, & qui n'eſt point receu par l'Egliſe Romaine. Voſſius ſouſtient que quand il s'agit de Livres Sacrés, le mot d'*apocrypho* ne ſe donne qu'à des ouvrages que ni la Synagogue, ni l'Egliſe n'ont point inſeré dans leurs Canons, quoy qu'on les joigniſt avec la Ste. Ecriture, & qu'on les leuſt même dans l'Egliſe. Ce mot vient du Grec *apocryptein*, *cacher*.

APODICTIQUE. adj. Terme de Logique, qui ſe dit d'un argument demonſtratif & convaincant. Ce mot vient du Grec *apodeiknymi*, qui ſignifie, *je demonſtre*, *je fais voir clairement*.

APOGÉE. subſt. maſc. Terme d'Aſtronomie. Point du ciel qui eſt à la plus longue extremité de la ligne qu'on appelle des Abſides, dans lequel le ſoleil ou les autres Planetes ſe trouvent dans leur plus grand éloignement de la terre. La lune *apogée* eſt éloignée de nous de ſoixante-cinq demi-diametres de la terre. Les Copernicains appellent la même choſe *aphelie*, par comparaiſon au ſoleil, qu'ils tiennent être au centre du monde. Ce mot vient du Grec *apo*, *ab*, & *ei* ou *gaia*, *terra*, *terre*.

APOLOGETIQUE. adj. maſc. & fem. Diſcours qui contient une deffenſe, une apologie. L'*Apologetique* de Tertullien.

APOLOGIE. subſt. fem. Livre ou diſcours fait pour juſtifier quelqu'un. Il ſe dit plus particulierement en matiere de litterature, de la deffenſe qu'on fait des fautes dont on accuſe un Auteur. L'*Apologie* de Balzac eſt une piece des plus éloquentes qui ſoit en François. on diſoit bien du mal de vous en un tel endroit, mais j'ay bien fait voſtre *apologie*. Ce mot vient du Grec *apologeomai*, qui ſignifie, *je repouſſe par paroles*, *je refute*.

APOLOGISTE. subſt. maſc. Celuy qui eſcrit une apologie. François Ogier a été l'*Apologiſte* de Balzac.

APOLOGUE. subſt. maſc. Inſtruction morale qu'on tire de quelque fable inventée exprés. L'*Apologue* de l'Aſne & du Rouſſin dans Rabelais. Ce mot vient du Grec *apologein*, qui ſignifie, *raconter*, *rapporter*.

APOLTRONNIR. verb. act. Terme de Fauconnerie, qui ſe dit lors qu'on couppe à un oiſeau les ongles des pouces qui ſont les doits de derriere, & les clefs de ſa main: car par ce moyen en luy oſtant les armes, on le ravale de courage, deſorte qu'il n'eſt plus propre pour le gros gibier.

APONEUROSE. subſt. fem. Terme de Medecine. C'eſt un nom qu'on donne aux nerfs qui ſortent des muſcles, & qui en ſont partie. Ce mot vient d'*apo*, & *neuron*, qui ſignifie en Grec, un *nerf*.

APOPHLEGMATISMES. subſt. maſc. Terme de Medecine. Ce ſont des medicaments qu'on mâche pour attirer quantité de phlegmes du cerveau. Le peuple les appelle *Maſticatoires*, ou *Machicatoires*. Ce mot vient d'*apo*, & du Grec *phlegma*.

APOPHORETE. subſt. maſc. C'eſt un mot dont on eſt obligé de ſe ſervir en traduiſant Martial, qui a intitulé de ce nom quelques livres de ſes Epigrammes: ſur quoy Raderus dit, qu'il ſignifie des dons & preſents qui ſe faiſoient en certaines ſolemnités, brigues, ou feſtins. On l'a dit auſſi du vaiſſeau, plat, ou corbeille, où ſe portoient ces preſents, qui eſt derivé par Iſidore *à ferendo*.

APOPHTHEGME. subſt. maſc. Parole ſententieuſe ou remarquable qui eſt dite par quelque perſonne illuſtre en naiſſance, ou en ſçavoir. Les *Apophthegmes* de Plutarque. Lycoſthene a fait un gros recueil des *Apophthegmes* des Anciens. C'eſt un homme de ſi bon ſens, qu'il ne parle que par *apophthegmes*. Ce mot vient du Grec *apophthengomai*, qui ſignifie, *je parle par ſentences*.

APOPHYSE. subſt. fem. Terme de Medecine. C'eſt une partie legitime de l'os ſortant de l'os même, & avancant ſur ſa ſurface unie. On la peut nommer *éminence*, *levres*, ou *ſaillie*. On l'appelle auſſi quelquefois, *production*, ou *excroiſſance naturelle*. Les *apophyſes* les plus apparentes des os ſont celles des vertebres, ou *ſpondyles*. Quand les *apophyſes* qui avancent autour des bords ou cavités ſont paroiſtre les foſſes plus profondes, elles ſe nomment *ſourcils*, & *levres*, parce qu'elles leur reſſemblent. Quand ces cavités ſont profondes, ou entourées de grands bords & ſourcils, on les appelle *cotyles*, ou *emboëſtures*. Quand elles ſont ſuperficielles, on les appelle *glenes*, & *glenoïdes*, à cauſe que leur foſſe reſſemble aux cavités des yeux qui paroiſſent lors que les paupieres ſont fermées. Les unes & les autres de ces qualités ſont appellées par Hippocrate *bathmides*. Le mot d'*apophyſe* eſt Grec, & ſignifie, Ce qui eſt né ſur quelque autre choſe. On appelle *Apophyſes* mammillaires, de certaines petites boſſettes qui reſſemblent à des bouts de mammelle, ou au pis d'une vache, qui naiſſent des ventricules anterieurs du cerveau, & qui vont aux os cribleux des narines qu'on croit être les organes de l'odorat.

APOPLEXIE. ſ. f. Terme de Medecine. C'eſt une

ſoudaine privation du ſentiment & du mouvement de tout le corps avec leſion des principales facultez de l'ame, accompagnée d'un ronflement & de difficulté de reſpirer. Elle differe du care, de la catalepſie, & de la ſuffocation de matrice, parce qu'en ces trois autres maladies on a la reſpiration libre. Elle differe de la ſyncope, parce qu'en celle-cy il n'y a point de pous apparent, ou du moins qu'il eſt fort foible; au lieu qu'en l'*apoplexie* il demeure plein & fort juſqu'à ce que la mort ſoit proche. Elle differe de l'épilepſie, en ce qu'en celle-cy le mouvement de la faculté animale n'eſt point aboli, mais ſeulement depravé. Et elle differe de l'émiplegie, en ce que celle-cy provient d'une obſtruction du cerveau bouché d'un coſté ſeulement. L'*apoplexie* eſt cauſée d'une pituite eſpaiſſe & froide qui vient à remplir tout à coup les ventricules du cerveau, & qui bouche ou eſtreſſit les arteres du rets admirable, par lequel l'eſprit y monte du cœur, deſorte que cet eſprit venant à faillir, il ne peut plus y avoir dequoy fournir de ſentiment ni de mouvement aux nerfs. Ce mot d'*apoplexie* vient du Grec *apopleittein*, qui ſignifie, *battre*, *eſtonner*, rendre ſtupide & ſans ſentiment, parce que cette maladie fait tomber en un inſtant, comme ſi on étoit abattu d'un coup de foudre. C'eſt pourquoy quelques-uns l'ont appellée *ſideration*, comme qui diroit, *foudroyement*.

APOPLECTIQUE. adj. m. & f. Qui tient de l'apoplexie. Accident *apoplectique*.

APOSEME. ſ. m. Terme de Medecine. Eſpece de julep compoſé de diverſes decoctions de pluſieurs plantes, racines, fleurs, feuilles, fruits & ſemences dulcifiées avec du miel & du ſucre, clarifiées & aromatiſées avec cannelle & ſantals. L'*apoſeme* ne differe d'avec le ſyrop magiſtral que par la conſiſtance & la cuitte; ce ſyrop étant plus eſpais & viſqueux. On y meſle quelquefois des remedes purgatifs & des ſyrops. Ce mot vient du Grec *apozeo*, qui ſignifie, *defervesco*.

APOSIOPESE. ſ. f. Terme de Rethorique, qu'on appelle autrement *Reticence*. C'eſt une figure qui ſe fait, quand on ne laiſſe pas de parler d'une choſe, en faiſant ſemblant de n'en vouloir rien dire. Ce mot vient d'*apoſiopao*, *taceo*.

APOSTASIE. ſ. f. Abandonnement de la vraye Religion, ou d'un Ordre dans lequel on a fait profeſſion, ſans diſpenſe legitime. L'*apoſtaſie* d'un Moine eſt la ſuitte ordinaire de ſon hereſie, de ſa débauche.

APOSTASIER. v. n. Tomber dans l'apoſtaſie, devenir Apoſtat. Les eſclavés Chrétiens ſont en un danger perpetuel d'*apoſtaſier*, de devenir renegats.

APOSTAT. ſ. m. Qui quitte la vraye Religion, ou qui renonce à ſes vœux. L'Empereur Julien a été ſurnommé l'*Apoſtat*. les Moines qui jettent le froc aux orties ſont des *Apoſtats*.

APOSTAT, ſe diſoit autrefois proprement de celuy qui avoit fauſſé la foy promiſe à ſon Capitaine.

Ce mot vient du Latin *apoſtatare*, qui ſignifie, *mépriſer*, *violer*. Dans ſon origine le mot d'*apoſtat* ne ſignifioit autre choſe que *prevaricateur*; & on diſoit *apoſtatare leges*, pour dire, *pecher contre la Loy*. Du Cange. Le mot d'*apoſtatare* vient d'*apo*, & *iſtemi*, *ſto*, *je me tiens à part*.

APOSTER. v. act. Attitrer quelqu'un, le mettre en avant pour eſpier, tromper & ſurprendre quelqu'un. Les calomniateurs ont des témoins *apoſtés* pour depoſer fauſſement contre leurs parties. cet acte eſt ſigné par une perſonne *apoſtée*, qui a pris le nom ou l'habit d'un autre pour tromper le Notaire, ou les contractans. il a choiſi un Juge *apoſté*, fait à ſa poſte. Les Grands ont des gens *apoſtez* pour ſemer de fauſſes nouvelles, ſelon que leurs intereſts les y obligent. Les filous ont toûjours prés d'eux des gens *apoſtez*, afin de ne ſe point trouver ſaiſis des vols qu'ils font. Ce mot vient de *poſitus*, de *pono*.

APOSTHEME. ſ. m. Terme de Medecine. Voyez *Apoſtume*.

APOSTILLE. ſ. f. Annotation ou renvoy qu'on fait à la marge d'un écrit pour y ajouſter quelque choſe qui manque dans le texte, ou pour l'eſclaircir & l'interpreter. Pluſieurs Auteurs ont commenté le Droit par de ſimples notes & *apoſtilles*. un Notaire eſt obligé de parapher avec les parties toutes les *apoſtilles* d'un contract.

APOSTILLE, ſe dit au Palais en parlant des debats & conteſtations qui ſe font lors de l'examen des comptes ou des jugements qui ſont rendus ſur chaque article. Les *apoſtilles* ſe mettent ſur les comptes de la Chambre de la main de l'Auditeur qui les rapporte. On diſoit anciennement, *poſtil*, & ce mot venoit de *poſitus*.

APOSTILLER. v. act. Mettre des apoſtilles, qui ſe dit tant des notes & remarques qu'on fait ſur les livres, que des additions qui ſe font ſur les minutes des contracts, & de ce qu'on met dans les marges des comptes.

APOSTILLÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. Les contracts les plus *apoſtillés* ſont les meilleurs; ils ſont paraphez en plus d'endroits.

APOSTOLAT. ſ. m. Dignité ou miniſtere d'Apoſtre. St. Matthias vint par la voye du ſort à l'*Apoſtolat*.

APOSTOLIQUE. adj. m. & f. Qui vient des Apoſtres. L'Egliſe Catholique, *Apoſtolique*, & Romaine. la Doctrine, la Foy *Apoſtolique*. les Miſſions *Apoſtoliques*.

On le dit auſſi de tout ce qui ſe fait ou ſe dit à la maniere des Apoſtres. Une vie, un diſcours *Apoſtolique*. il preſche à l'*Apoſtolique*, c'eſt à dire, ſans fard, ſans oſtentation, & par un pur motif de devotion. En cette phraſe il eſt adverbe, & ſignifie, *Apoſtoliquement*.

Autrefois tous les Sieges étoient nommés *Apoſtoliques*: mais depuis ce nom fut particulierement appliqué aux Sieges de Rome, d'Alexandrie, d'Antioche & de Jeruſalem, dont les trois derniers étant tombés ſous la puiſſance des Infidelles, ce titre demeura ſeul au Siege de Rome. C'eſt pourquoy on le dit aujourd'huy abſolument de celuy-là ſeulement, ſuivant le Concile de Rheims de l'an 1049. St. Gregoire le Grand reſerva ce titre au Pape ſeul, & un Evêque d'Eſpagne qui l'avoit pris fut excommunié par cette raiſon. Ainſi on a dit depuis, On l'a envoyé en ambaſſade vers le Siege *Apoſtolique*; le Nonce *Apoſtolique*; un Notaire *Apoſtolique*; un Bref *Apoſtolique*; la Chambre, la Chancelerie *Apoſtolique*.

APOSTOLORUM. ſ. m. Terme de Pharmacie. Sorte d'onguent mondificatif, qui eſt compoſé de douze drogues en pareil nombre que celuy des Apoſtres: ce qui luy a donné ce nom. Il a été inventé par Avicenne. On l'appelle auſſi, *Onguent de Venus*, à cauſe qu'il eſt de couleur verde.

APOSTRE. ſ. m. Diſciple de Jeſus-Chriſt qui a eu ſa miſſion pour preſcher ſon Evangile par tout le monde. Le Symbole des *Apoſtres*. St. Pierre eſt le premier des douze *Apoſtres*. St. Paul eſt appellé par excellence, l'*Apoſtre* des Gentils, parce que c'eſt celuy qui a fait le plus de converſions.

APOSTRE, eſt auſſi celuy qui a le premier planté la Foy en quelque endroit. St. Denis de Corinthe eſt l'*Apoſtre* de la France. St. François Xavier eſt l'*Apoſtre* des Indes.

Le peuple appelle auſſi *Apoſtres*, des Confreres ou Penitents qui vont nuds pieds aux Proceſſions du St. Sacrement & en d'autres ſolemnités. St. Auguſtin fait mention de certains Heretiques qui furent appellés *Apoſtres*, qui faiſoient profeſſion de ne rien poſſeder en ce monde.

On dit proverbialement & ironiquement, qu'un homme eſt un bon *Apoſtre*, pour dire, que c'eſt un bon compagnon, ou qu'il eſt hypocrite.

On appelloit autrefois *Apoſtres*, les Lettres dimiſſoires données à un appellant par les Juges *à quo*, adreſſantes au Juge d'appel, par leſquelles il le certifioit de l'appel interjetté, il luy en laiſſoit la connoiſſance, ſans leſquelles il n'étoit pas permis de le pourſuivre par l'ancienne rigueur de droit; ce que l'article 117. de l'Ordonnance de 1539. a aboli. Le delay d'obtenir ces Lettres étoit de trente jours; au lieu de quoy on a introduit les deſertions.

Ce mot vient du Grec *apoſtolos*, qui ſignifie, *un homme envoyé*.

APOSTROPHE. ſubſt. fem. Terme de Grammaire. C'eſt une virgule qu'on met au deſſus d'une lettre au lieu de quelque voyelle, pour monſtrer qu'il ne la faut pas prononcer; ce qui arrive particulierement à l'*e* feminin en nôtre Langue: comme, Ainſi qu'on dit, au lieu de, Ainſi que on dit; & au mot *ſi*, S'il eſt vray. Ce mot vient du Grec *apoſtrophi*, *averſio*.

APOSTROPHE, eſt auſſi une figure de Rethorique, par laquelle l'Orateur adreſſe la parole à ſes auditeurs, où à ſa partie même, à d'illuſtres morts, & encore à des choſes inanimées, comme à des tombeaux, & autres monuments.

APOSTROPHER. verb. act. Adreſſer ſa parole à quelque perſonne dans des diſcours ou des Eſcrits Oratoires.

APOSTROPHER, en termes de Grammaire, ſignifie, Obmettre ou retrancher une voyelle, ne la pas prononcer. Il n'y a en François que l'*e* feminin qui s'*apoſtrophe*, comme on voit dans les exemples cy-deſſus.

APOSTUME. ſubſt. fem. Les Medecins diſent *Apoſtheme*, ou Tumeur contre nature. Enflure qui vient à quelque partie du corps, cauſée par quelque humeur corrompuë qui aboutit ſouvent à une ſuppuration. Les Medecins comptent entre les *apoſtumes* les vrais phlegmons qui viennent aux parties charneuſes, les froncles, les puſtules, la lepre, gratelle, éreſipelle, ſcirrhe, cangrene, eſtiomene, ſphacele, ſcrofule, nodoſitez, &c. qui ſont toutes excroiſſances & tumeurs contre nature. L'*apoſtume* procede d'une humeur cantonnée en quelque endroit du corps, & hors de ſon lieu naturel.

Ce mot vient du Grec *apoſthema*, qui eſt derivé du verbe *aphiſtaſthai*, qui ſignifie, *abſcedere*, c'eſt à dire, Se departir d'un lieu pour ſe ranger & ſe cantonner en un autre. Les Arabes s'en ſont ſervis en la même ſignification.

On dit figurément & proverbialement, Il faut que l'*apoſtume* creve, pour dire, qu'une colere, ou quelque autre paſſion cachée, quelque conjuration ou affaire ſecrette vienne enfin à eſclater.

APOSTUMER. verb. neut. Se former en pus ou en apoſtume. Cette veine n'a pas été bien degorgée, il faut craindre qu'elle n'*apoſtume*.

APOTHEOSE. ſubſt. fem. Ceremonie Payenne que faiſoient les Idolatres pour mettre leurs Empereurs au rang des Dieux; aprés quoy ils leur dreſſoient des temples & des autels. Seneque ſe mocque agreablement de l'*Apotheoſe* de Claudius. Tibere propoſa au Senat l'*Apotheoſe* de Jeſus-Chriſt, comme le rapportent Euſebe, Tertullien, & St. Chryſoſtome. Ce mot vient de la prepoſition *apo*, & de *theos*, *Deus*.

APOTHICAIRE. ſubſt. maſc. Qui exerce cette partie de la Medecine qui conſiſte en la preparation des remedes. A Paris les *Apothicaires* prennent auſſi la qualité de Marchands Eſpiciers & Droguiſtes.

Ce mot vient du Grec *apotheca*, qui ſignifie *boutique*. Bartolin ſe plaint qu'il y a trop d'*Apothicaires* en Dannemark, quoy qu'il n'y en ait que trois à Copenhague, & quatre ſeulement en tout le reſte du Royaume, encore faut-il qu'ils faſſent quelque autre trafic pour vivre: ce qui monſtre qu'on ſe pourroit bien paſſer d'*Apothicaires*.

APOTHICAIRE, ſe dit proverbialement en ces phraſes. Des parties d'*Apothicaire* ſont des memoires de frais, ou de fournitures, dont il faut retrancher la moitié pour les payer raiſonnablement. On appelle auſſi, un *Apothicaire* ſans ſucre, un pauvre *Apothicaire* dont la boutique eſt mal fournie; & figurément tout autre homme ou Marchand qui n'a pas les choſes neceſſaires pour exercer ſa profeſſion, ou pour garnir ſa boutique. On dit auſſi d'un homme qui prend trop de remedes, que c'eſt une boutique d'*Apothicaire*.

APOTHICARESSE. ſubſt. fem. C'eſt la femme d'un Apothicaire.

APOTHICAIRERIE. ſubſt. fem. C'eſt la boutique où ſe preparent & ſe vendent les remedes, & auſſi l'art de les bien preparer. Il y a dans les Communautés des lieux deſtinés pour l'*Apothicairerie*.

APOTOME. ſubſt. maſc. Terme d'Algebre. C'eſt la difference des nombres incommenſurables dont on fait les additions pour faire les binomes, trinomes, &c. Voyez Euclide, livre 10. des Elemens.

APOTOME, en termes de Muſique, eſt la partie qui reſte d'un ton entier, quand on en a oſté le demi-ton majeur. La proportion en nombre de l'*apotome* eſt de 20. 48. à 2187. Les Grecs ont crû que le ton majeur ne pouvoit être diviſé en deux parties égales, & ils ont appellé la premiere partie *apotome*, & l'autre *lemma*, ſuivant Pythagore & Platon. Les Anciens ont appellé *Apotome* le demi-ton imparfait. Quelques-uns diviſent encore l'*apotome* en majeur & en mineur. Ce mot vient du Grec *apotémno*, *abſcindo*.

A P P.

APPAISER. verb. act. Mettre la paix, pacifier. Le Roy a *appaiſé* tous les troubles de ſon Eſtat. un bon Magiſtrat tâche à *appaiſer* tous les differents des citoyens, des parties.

APPAISER, ſignifie auſſi, Adoucir la colere de quelqu'un, luy oſter les ſujets de crier, de ſe plaindre. La penitence des Ninivites *appaiſa* la colere du Seigneur. ce Prince étoit fort irrité, on a eu bien du mal à l'*appaiſer*. cet enfant ſe fera mal à force de crier, tâchez de l'*appaiſer*.

APPAISER, ſignifie auſſi, Amoindrir un mal violent. Les douleurs de la goutte l'ont fort tourmenté cette nuit, maintenant le mal eſt un peu *appaiſé*. la mer, l'orage, la tempeſte ne ſont plus ſi violents, ils s'*appaiſent*. la peſte eſt un peu *appaiſée*. ce bruit s'eſt *appaiſé*.

APPAISÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

Ce mot vient du Latin *pacare*.

APPARAT. ſubſt. maſc. Preparation à une action ſolemnelle. Ce Bachelier a ſouſtenu ſes Theſes avec grand *appareil* & ſolemnités. cet Orateur a harangué avec grand *appareil*, il a fait voir tout ce qu'il avoit d'éloquence. cet Advocat a plaidé une cauſe d'*appareil*. On diſoit autrefois *apparat*, pour ſignifier, *appareil*.

APPARAT, ſe dit auſſi de quelques livres diſpoſés en forme de Dictionaires, ou de Catalogues, qui ſoûlagent beaucoup dans les études. L'*Apparat ſur* Ciceron eſt une eſpece de Concordance ou de Recueil de phraſes Ciceroniennes. l'*Apparat* ſacré de Poſſevin Jeſuite de Mantouë eſt un Recueil de toutes ſortes d'Auteurs Eccleſiaſtiques, imprimé en 1611. en trois volumes. On a auſſi appellé *Apparat*, la Gloſe d'Accurſe ſur le Digeſte & le Code. On l'a dit auſſi ſouvent de tout autre Commentaire. Du Cange.

APPARAUX. ſubſt. maſc. plur. Terme de Mariſe, qui

qui ſe dit des agreils d'un vaiſſeau, & de toutes les choſes qu'on prepare pour faire un voyage par mer, même de l'artillerie; mais on n'y comprend pas l'équippage, ni les vivres, comme on fait dans l'équippement. Un vaiſſeau aprés le combat eſt degarni de la plus-part de ſes *apparaux*.

APPAREIL. ſ. m. Ce qu'on prepare pour faire une choſe plus ou moins ſolemnelle. L'entrée du Roy aprés ſon mariage s'eſt faite avec beaucoup d'*appareil* & de magnificence: on travaille à l'équipage, à l'*appareil* des ceremonies de ſon Sacre. je croyois qu'il y auroit aujourd'huy un feſtin en une telle maiſon, mais je n'y vois aucun *appareil*. On dit auſſi, un grand *appareil* de guerre. Ce mot vient du verbe *apparare*.

APPAREIL, en termes de Chirurgie, ſe dit de la premiere application d'un remede ſur une playe qu'on penſe. On ne ſçauroit juger de la qualité d'une bleſſure qu'aprés avoir levé le premier *appareil*. cet homme eſt mort faute de bon *appareil*, ou autrement. On appelle auſſi en Chirurgie, le grand & le haut *appareil*, l'operation de la taille pour extraire la pierre de la veſſie avec ferrements, comme ſondes, becs de canne & de corbin, conducteurs, dilatateurs, curette, tenons, &c.

APPAREIL, en termes de Maçonnerie, eſt la hauteur d'une pierre. On taille dans les carrieres des pierres du haut *appareil*, & d'autres du bas *appareil*, pour dire, d'une plus grande, ou d'une moindre eſpaiſſeur. toutes les pierres d'un même lit doivent être d'un même *appareil*.

APPAREILLER. v. act. Trouver un pareil à quelque choſe pour les joindre enſemble. C'eſt la même choſe qu'*Apparier*. On a du mal à *appareiller* des chevaux, des bœufs, pour les mettre au carroſſe, ou ſous un même joug. il faut *appareiller* ces gants, ces ſouliers, ces piſtolets, ces tableaux.

APPAREILLER, eſt auſſi un terme de Marine, qui ſignifie, Preparer ſon vaiſſeau, boſſer ſes ancres, tendre les voiles, & mettre les manœuvres en eſtat pour ſe diſpoſer à partir bientoſt. Voilà un bon vent qui ſe leve, il faut viſte *appareiller*. *Appareiller*, ſignifie auſſi, Deployer les voiles, mettre la voile au vent.

APPAREILLÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. On appelle une pierre *appareillée*, celle qui eſt marquée par l'Appareilleur ſuivant qu'elle doit être taillée. Une voile *appareillée*, qui eſt deployée, miſe hors, preſte à recevoir le vent. ce vaiſſeau eſt *appareillé* à voiles latines, ou à tiers point, & cet autre à trait quarré.

APPAREILLEUR. ſ. m. Ouvrier qui eſt dans les atteliers de Maçonnerie, qui prend les meſures des pierres, & les marque à ceux qui les doivent tailler & poſer. L'avantage d'un Architecte, c'eſt d'avoir de bons *Appareilleurs*.

APPAREILLEUSE. ſ. f. ſe dit en mauvaiſe part, d'une femme qui fait des intrigues & des commerces d'amour, & qui prepare les plaiſirs des autres.

APPARENCE. ſubſt. fem. La ſurface exterieure des choſes, ce qui d'abord frappe les yeux. Il ne faut pas juger par l'*apparence*, car ſouvent les *apparences* ſont trompeuſes. le Chaſteau de Madrid a belle *apparence*, & au dedans ce n'eſt rien.

APPARENCE, ſe dit auſſi de ce qui eſt oppoſé à la realité, qui n'eſt que faux, feint & ſimulé. Les hypocrites trompent ſous de belles *apparences* de pieté, de devotion. les Courtiſans témoignent de grandes amitiés en *apparence*, donnent tout à l'*apparence*. les couleurs ſont de ſimples reflexions de lumiere qui n'ont aucune realité, ce ſont de ſimples *apparences*.

APPARENCE, ſignifie auſſi, Conjecture, vraiſemblance. Le temps eſt fort couvert, il y a grande *apparence* que nous aurons de l'eau. cet homme attaque un plus fort que luy, il y a *apparence* qu'il ſera battu. toutes les *apparences* ſont contre cet accuſé. il n'y a aucune *apparence* de verité à ce que rapporte ce Voyageur.

APPARENCE, ſe dit quelquefois de ce qui eſt raiſonnable. Il n'y a point d'*apparence* de tranſporter ce malade en l'eſtat qu'il eſt. les Juges doivent juger ſelon les *apparences*, ſelon ce qui leur paroiſt au procés. les Advocats diſent au Palais, Il n'y a ni propos, ni *apparence*.

En Aſtronomie on appelle *Apparences*, & autrement *Phenomenes*, tout ce qu'on a deſcouvert par les obſervations anciennes & nouvelles des mouvements du ciel & des aſtres. On reçoit le Syſteme de Copernic, parce que c'eſt le plus propre pour expliquer facilement toutes les *Apparences* celeſtes, tous les Phenomenes: celuy de Ptolomée ne ſuffit pas pour ſauver toutes les *Apparences*.

On dit proverbialement, qu'il faut ſauver les *apparences* pour dire, qu'il ne faut point donner de ſcandale, & qu'il faut du moins cacher ſon vice, & conſerver une reputation d'homme de bien.

APPAREMMENT. adv. D'une maniere apparente & vraiſemblable. *Apparemment* nous aurons une bonne année, la monſtre des bleds eſt belle. Le Meſſager arrivera *apparemment* aujourd'huy, il y a déja tant de temps qu'il eſt parti.

APPARENT, ENTE. adj. Ce qui eſt viſible, certain, évident, dont on ne peut douter. Voilà un droit qui eſt tout *apparent*, il eſt fondé ſur un bon contract. cette rente eſt bien aſſeurée, elle eſt hypothequée ſur quantité d'heritages de biens *apparents*. dans la vente des chevaux, on n'eſt garent que des vices latents, & non pas des vices *apparents*. l'abſés qu'on a trouvé dans ce corps eſt la cauſe *apparente* de ſa mort.

APPARENT, ſe dit auſſi de ce qui n'eſt que vraiſemblable. Les Princes ne manquent point de pretextes *apparents* & colorés pour faire la guerre. la plus-part des ſciences ne ſont fondées que ſur des raiſons *apparentes*. on donne la recreance d'un Benefice à celuy qui a un titre coloré & le plus *apparent*.

APPARENT, ſe dit auſſi de ce qui eſt faux, qui paroiſt d'une façon, & qui eſt de l'autre. En Aſtronomie, on dit que le vray lieu d'un aſtre eſt éloigné du lieu *apparent* par la diſtance de la parallaxe. on obſerve le diſque *apparent* du ſoleil, & de la lune. En Morale, on dit que les plaiſirs ne ſont pas de vrais biens, mais ſeulement des biens *apparents*.

APPARENT, ſe dit auſſi parmi les bourgeois d'une ville, de ceux qui ſont les plus riches, qui ſont diſtingués des autres par leurs emplois, ou par leur merite. On a choiſi les plus *apparents* de la ville pour faire une deputation au Roy. Il n'y avoit en cette nopce de conviez que les plus *apparents* de la famille.

APPARIER. verb. act. Joindre des choſes qui doivent aller naturellement enſemble, qui ſont égales ou ſemblables, ou qui conviennent. On le dit premierement des animaux. Voicy la ſaiſon où les perdrix s'*apparient*. quand les pigeons commencent à voler aux champs, ils cherchent à s'*apparier*. la tourterelle qui a perdu ſon pair ne s'*apparie* plus. Ce mot vient de *par* en Latin, qui ſignifie, *pareil*.

APPARIER, ſe dit auſſi de ce qui vient de la diſpoſition des hommes. Cette paire de bœufs n'eſt pas bien *appariée* ſous ce joug, l'un eſt plus fort que l'autre. il m'eſt mort un cheval de carroſſe, je cherche à l'*apparier*. ces amants ſont bien *appariés*, ils ſont de même âge, de même condition, de même humeur.

APPARIER, ſe dit encore de ce qui eſt purement de l'art. Voilà un regard de tableaux qui ne ſont pas bien *appariez*, ils ſont de manieres bien differentes. il faut *apparier* ces bas, ces gants, ces manchettes, &c.

APPARIÉ, ÉE. part. & adj.

APPARITEUR. subſt. maſc. Bedeau. Il ne ſe dit que dans l'Univerſité, de ces Bedeaux qui portent des maſſes devant le Recteur & les quatre Facultés. En Latin on dit *apparitor*.

APPARITION. ſ. f. Image qui ſe forme en nôtre eſprit par la veuë ou imagination de quelque ſubſtance incorporelle, ſoit vraye, ſoit fauſſe. L'Eſcriture nous apprend qu'il y a eu pluſieurs vrayes *apparitions* des Anges à Jacob, à Samſon, à la Vierge, à St. Joſeph, &c. l'*apparition* de l'ombre de Samuel à Saul. on dit que St. Antoine avoit ſouvent des *apparitions* de Diables qui le venoient tenter. Caſſius eut l'*apparition* d'un ſpectre devant la bataille qu'il donna.

APPARITION, ſe dit auſſi des choſes ſenſibles & palpables qui ſe preſentent à nos yeux. L'*apparition* de l'eſtoile des Mages fut miraculeuſe. l'*apparition* de cette Comete a duré tant de jours. la Perſpective eſt l'art de peindre les objets ſuivant leur *apparition* à nos yeux.

On appelle en termes d'Aſtronomie, Les eſtoiles de perpetuelle *apparition*, celles qui ne ſont éloignées du Pole qu'autant que le Pole eſt élevé ſur l'horiſon, parce qu'on les voit en tout temps.

APPAROISTRE. v. n. Se rendre viſible. Il ſe dit particulierement des ſubſtances ſpirituelles. Dieu a ſouvent *apparu* aux Patriarches, & à pluſieurs Saints ſous diverſes formes : il a *apparu* à Moyſe ſous la forme d'un buiſſon ardent. J. Chriſt a *apparu* à deux Diſciples ſous la forme d'un Pelerin. le St. Eſprit *apparut* ſous la forme d'une colombe, lors du Baptême de Noſtre Seigneur. la Vierge a ſouvent *apparu* à pluſieurs de ſes ſerviteurs. Il y a quantité de ſpectres & de fantoſmes qui *apparoiſſent* en ſonge, qui ne ſont que des viſions & des imaginations.

APPAROISTRE, ſignifie auſſi, Monſtrer, mettre en évidence, rendre viſible. Il ne nous *apparoiſt* point en ce procés qu'il ait donné pouvoir ni conſentement de vendre ſa maiſon, d'occuper pour luy. ſon droit *apparoiſt* par la lecture de ſon contract. vous n'avez point de quittance par où il *apparoiſſe* que vous ayez payé.

APPAROIR, ſe dit auſſi au Palais. Il allegue beaucoup de titres, mais il n'en fait point *apparoir*. Dans les Lettres Royaux il y a toûjours cette clauſe, S'il vous *appert*, c'eſt à dire, Si on vous prouve, ſi on vous fait connoiſtre.

APPARU, UË. part. & adj.

APPARTENANCE. ſ. f. Connexité, dependance. Ce moulin eſt une des *appartenances* d'une telle terre. on a fait union de ce Benefice à un tel Eveſché avec toutes ſes *appartenances* & dependances. on a cedé au Roy un tel Bailliage avec toutes ſes *appartenances* & dependances, ſans autre ſpecification. Ce mot vient du verbe *pertinere*.

APPARTENANT, ANTE. adject. Qui eſt à quelqu'un ou en proprieté, ou en jouiſſance, ou en legitime pretention. Les biens *appartenants* à l'Egliſe, à la Couronne, ſont inalienables. ce laquais eſt *appartenant* à un tel, il porte ſes livrées. ce pré eſt *appartenant* à une telle Seigneurie, il en depend. ce probleme eſt *appartenant* à la Geometrie. ce droit eſt *appartenant* à une telle charge.

APPARTENIR. v. n. Avoir droit à quelque choſe, ſoit qu'on en ait la jouïſſance, ſoit qu'on la pretende legitimement. La juſtice eſt une vertu qui rend à chacun ce qui luy *appartient*. cette terre *appartient* au Roy. les diſmes *appartiennent* à l'Egliſe. le droit de vie & de mort n'*appartient* qu'au Souverain. les droits honorifiques *appartiennent* au Patron, au Seigneur Haut Juſticier. cette terre m'*appartient* par achat, par donation, par ſucceſſion. les Tyrans uſurpent les biens qui *appartiennent* à autruy.

On dit auſſi, qu'une choſe *appartient* à quelqu'un en uſufruit, quand il en a la jouïſſance ; qu'elle luy *appartient* en propre, quand il en a le fonds ; qu'elle luy *appartient* en Seigneurie, quand il en a la mouvance, la directe, & non pas le domeine utile.

APPARTENIR, ſignifie auſſi, Avoir de la dependance, de la connexité, de la liaiſon, & ſe dit tant des choſes corporelles que des ſpirituelles. Ce Seigneur eſt bienfaiſant, il fait la fortune de tous les gens qui luy *appartiennent*. cet homme eſt pauvre, mais il *appartient* à de Grands Seigneurs, il eſt leur proche parent, il a l'honneur d'*appartenir* à des gens tres-qualifiés.

On dit dans les ſciences, Le corps naturel *appartient* à la Phyſique, l'argumentation à la Logique, la conſtruction des mots à la Grammaire, pour dire, que ces choſes ſont de leur connoiſſance. Au Palais on dit, que la connoiſſance d'une affaire *appartient* à un Juge, quand elle eſt de ſa juriſdiction. Les cauſes des Clercs *appartiennent* aux Juges d'Egliſe, celles des Laïques aux Juges ſeculiers, celles des vagabonds aux Prevoſts des Mareſchaux.

APPARTENIR, ſe dit auſſi des manieres qui conviennent à chacun. Il n'*appartient* pas à tout le monde de juger des affaires d'Eſtat. il ne nous *appartient* pas de penetrer dans les ſecrets de la Providence. il n'*appartient* qu'aux belles d'eſtre fieres. les Juges renvoyent ſouvent les parties pour ſe pourvoir ainſi qu'il *appartiendra* par raiſon. on a chaſtié cet enfant comme il *appartenoit*. il n'*appartient* qu'aux ignorans de vouloir toûjours parler. cet homme eſt extravagant, il a des façons de faire qui n'*appartiennent* qu'à luy.

APPAST. ſ. m. Ce qu'on met à un hameçon pour y attirer le poiſſon, & le prendre. C'eſt quelquefois un morceau de paſte, de pain, un ver roſti, un petit poiſſon, &c. On le dit auſſi de toute autre choſe qui ſert à attrapper les animaux, ou nuiſibles, ou bons à manger. Nicod derive ce mot de *paſtus*.

APPAST, ſe dit figurément en choſes morales de ce qui ſert à attraper les hommes, à les inviter à faire quelque choſe. La gloire eſt un grand *appaſt* pour les braves, qui les fait expoſer à toutes ſortes de perils. la beauté eſt un grand *appaſt* pour engager le cœur des hommes. cette femme eſt pleine de charmes & d'*appaſts*. la vie ſolitaire a ſes *appaſts* & ſes charmes. En ce ſens on a accourci le mot, & dit *appas*, au lieu d'*appaſts*.

APPASTER. v. act. Mettre un appaſt à un hameçon, à une trappe, ou à un autre piege, pour attraper du poiſſon, du gibier, ou des beſtes nuiſibles.

APPASTER, ſignifie auſſi, Donner à des oiſeaux certaines paſtes pour les engraiſſer. Les chapons du Mans s'engraiſſent bientoſt quand on a ſoin de les *appaſter*.

APPASTER, ſe dit par extenſion, du ſoin que prennent les femmes de faire manger les petits enfants. Cet enfant ne peut manger tout ſeul, il faut avoir ſoin de l'*appaſter*.

APPAUME'E, ÉE. adj. Terme de Blaſon, qui ſe dit d'un Eſcu chargé d'une main étenduë, & qui monſtre la paulme : ſur quoy quelques Blaſonneurs ont dit en proverbe, Je te donneray les Armoiries de Varroquier, pour dire, Je te donneray un ſoufflet, à cauſe que ſes armes ſont une main *appaumée*.

APPAUVRIR. v. act. Ruiner, rendre pauvre, devenir pauvre. Les procés ont *appauvri* ce Gentilhomme, qui étoit riche autrefois. un Eſtat s'*appauvrit* par la guerre, elle en fait ſortir tout l'argent. il faut bien que les uns s'*appauvriſſent*, tandis que les autres s'enrichiſſent ſi fort. la delicateſſe outrée des Critiques *appauvrit* tous les jours la Langue, au lieu de l'enrichir ; on en retranche les vieux mots, qui ſont bons & ſignificatifs.

APPAUVRI, IE. part. paſſ. & adj.

APPAUVRISSEMENT. ſ. m. Perte de biens. L'*appauvriſſement* & la ruine de cette famille eſt venu

par les banqueroutes, par l'incurſion des ennemis. Ce mot vient du Latin *pauper*.

APPEAU. ſ. m. Vieux mot du Palais, qui ſignifioit autrefois, *Appel*. Un Juge d'*Appeaux*, eſt un Juge ſuperieur. Il y a encore un Greffe qu'on appelle, le Greffe des *Appeaux*. Ce mot vient du Latin *appellatio*.

APPEAU. ſ. m. eſt auſſi un ſifflet d'Oiſeleur, avec lequel il attrape les oiſeaux en contrefaiſant le ſon de leur voix. Il ſe fait des *appeaux* pour toutes ſortes d'animaux. Les *appeaux* dont on uſe pour appeller les oiſeaux, les cerfs, les renards, &c. ne ſont autre choſe que des anches ſemblables à celles de l'orgue, qui ont differents effets, ſelon les petites boëſtes qui les enferment.

APPEL. ſ. m. Recours à un Juge ſuperieur, pour faire reparer le grief d'une ſentence qu'on pretend mal renduë par un Juge inferieur. Un acte d'*appel*, eſt une ſimple declaration de l'*appel* qu'on interjette. Relief d'*appel*, eſt une Lettre de Chancelerie qu'on obtient pour faire aſſigner ſa partie ſur l'*appel* qu'on a interjetté. On peut auſſi relever ſon *appel* par une requeſte, ſur laquelle on obtient un Arreſt, qui declare que l'*appel* eſt tenu pour bien relevé. *Appel* de deſni de juſtice, eſt la voye de ſe pourvoir devant un Juge ſuperieur, quand l'inferieur refuſe de juger un procés. L'*appel* comme de Juge incompetant s'interjette, quand un Juge n'a pas pouvoir de juger en telle matiere, ou entre telles perſonnes. *Appel* comme d'abus, c'eſt l'*appel* qui s'interjette en Cour Laïque des ſentences & des jugements Eccleſiaſtiques, quand ils ſont contre les libertés & privileges de l'Egliſe Gallicane, ou quand ils entreprennent ſur la Juſtice ſeculiere, contre les Saints Decrets & Canons receus en France, Concordats, Edits & Arreſts.

Le Preſident le Maiſtre & Paſquier ont écrit de ces appellations; & depuis peu Fevret Advocat à Dijon en a fait un ample & docte volume. On tient que l'*appel* comme d'abus a été inventé par Maiſtre Pierre de Cugnieres Advocat Genéral du Parlement, que l'on connoiſt à Paris ſous le nom de Maiſtre Pierre du Cognet. Juger nonobſtant l'*appel*, ſe dit des ſentences qui s'executent par proviſion. Juger ſans *appel*, c'eſt, Juger preſidialement & en dernier reſſort. Juger à la charge de l'*appel*, c'eſt, Juger à l'ordinaire. Le Juge *à quo*, c'eſt celuy qui a donné la ſentence de l'examen de laquelle il s'agit: & le Juge d'*appel* ou *ad quem*, c'eſt celuy qui l'annulle, ou qui la confirme. Un *appel* deſert, c'eſt celuy qu'on a manqué de relever dans les trois mois. L'*appel* eſt un remede de droit. On convertit l'*appel* en oppoſition. L'amende ordinaire du fol *appel* eſt de douze livres. Cauſes d'*appel*, ſont les eſcritures qu'on fournit ſur l'*appel*, quand la cauſe eſt appointée en Cour Souveraine. On appelle auſſi, Cauſe d'*appel*, une cauſe pendante à l'Audience. Ce moyen n'étoit pas bon en premiere inſtance, mais il ſera bon en cauſe d'*appel*. L'*appel* d'une cauſe ſe dit, quand les parties ou leurs Procureurs ſont appellés à l'Audience pour plaider. A l'*appel* de la cauſe l'Advocat a fait une remonſtrance.

APPEL, eſt auſſi le deffi ou la provocation qu'on fait à quelqu'un pour ſe battre en duel. C'eſt maintenant un crime capital de faire un *appel*.

APPEL, eſt auſſi le cri qui ſe fait en la montre ou reveuë des troupes ou des ouvriers, lors qu'on veut connoiſtre ceux qui ſont preſents, ou qu'il les faut payer. Il n'étoit pas à l'*appel*, il a été picqué ou rayé du rolle. pour recevoir ſes rentes à l'Hoſtel de Ville, il faut eſtre à l'*appel*; ſinon on eſt remis à un autre jour.

APPEL, en termes d'Eſcrime, eſt une feinte ou un temps faux qui ſe fait hors de la meſure, à deſſein d'obliger l'ennemy d'attaquer la partie que l'on deſcouvre, & pour tromper celuy qui ne connoiſt pas la meſure, & qui pouſſe à tous temps. L'*appel* ſe peut pratiquer du pied, du corps, & de l'eſpée par chacun de ces mouvements en particulier, & par tous à la fois en un, en deux, ou en trois temps, ſoit par deſſus, ſoit par deſſous, en dehors, ou en dedans, en engageant ou en degageant l'eſpée, enſorte qu'on pratique tous les mouvements contraires à ceux de ſon ennemy.

APPELLANT, ANTE. adj. Terme du Palais, qui ne ſe dit que de ceux qui vont à une Juſtice ſuperieure ſe plaindre d'une ſentence qui leur porte prejudice. Il eſt oppoſe à *intimé*, qui eſt celuy qui deffend le jugement. Il eſt *appellant* de mort, *appellant* comme de Juge incompetant, *appellant* comme d'abus.

On dit proverbialement, qu'un homme a un viſage d'*appellant*, quand il releve de quelque maladie, ou quand il a ſouffert quelque grande perte ou affliction qui luy a beaucoup changé le viſage.

APPELLATIF. adj. Terme de Grammaire, eſt un nom qu'on donne à une eſpece, & qui eſt oppoſé à nom *propre*, qu'on donne à chaque individu: comme, Ange, homme, chien, meuble, lit, &c. ſont des noms *appellatifs*: Pierre, Jacques, ſont des noms propres.

APPELLATION. ſ. f. Plainte qu'on fait devant un Juge ſuperieur d'une ſentence ou ordonnance qu'on pretend mal renduë par un Juge inferieur. C'eſt preſque la même choſe qu'*Appel*. Neantmoins ces mots s'employent differemment. En general l'appel ne ſe dit guere qu'au ſingulier, & *appellation* ſe dit au ſingulier & au plurier: comme, La Cour a mis l'*appellation* au neant; ce qui n'eſt pas permis aux Juges inferieurs: & c'eſt une voye moyenne de prononcer entre le bien & le mal jugé, que le Parlement s'eſt reſervée; & même Paſquier remarque que cela ne fut permis aux Enqueſtes que le 8. Janvier 1422. On dit auſſi, Nonobſtant oppoſitions ou *appellations* quelconques; & il y a quelques phraſes mariées où on ſe ſert ſeulement du mot d'*appel*: comme, Juge d'*appel*, Relief d'*appel*, Fol *appel*, En cas d'*appel*. On a joint cet incident à l'*appel*.

APPELLATION VERBALE, eſt l'appel qui s'interjette des ſentences prononcées à l'Audience; & elle differe de l'appel des ſentences données par écrit ſur production des parties: ce qui s'appelle *Procés*. Ce Procureur a conclu ſur l'*appel* joint les *appellations verbales*.

APPELLER. v. act. Nommer quelque choſe, la deſigner. On ne doit pas *appeller* charitable celuy qui preſte avec intereſt. cet homme eſt ſincere, il *appelle* toutes les choſes par leur nom. il l'a *appellé* par ſon nom & ſurnom. C'étoit une civilité à Rome d'*appeller* quelqu'un par ſon nom; en France c'eſt une incivilité.

APPELLER, ſignifie auſſi, Invoquer. *Appeller* Dieu à ſon aide, implorer ſon aſſiſtance. *appeller* ſes voiſins au ſecours. *appeller* un Medecin à ſon aide. *appeller* du conſeil.

APPELLER, ſignifie encore, Obliger quelqu'un à s'approcher de quelque endroit. *Appeller* les domeſtiques. les Barbares furent *appellés* en Italie par la richeſſe du pays. les oiſeaux s'*appellent* l'un l'autre par leurs chants & par leurs cris.

On dit en termes de Chaſſe, qu'un chien *appelle* en faux, quand il abboye & clatit où les perdrix ont été à la rencontre du fray de perdrix.

APPELLER, ſe dit figurément en Morale, en parlant des choſes muettes qui nous advertiſſent ou nous excitent à faire quelque choſe. Ce Gentilhomme eſt allé où l'honneur l'*appelle*. cette cloche nous *appelle* au Sermon. la trompette *appelle* les ſoldats au combat. pluſieurs ont été *appellés*, mais il y en a peu d'eſlûs. Dieu

ne

ne l'a pas *appellé* à cette profeſſion. Dieu l'a *appellé* à luy pour rendre compte de ſes actions.

APPELLER, ſignifie auſſi, Nommer tout haut ceux qui doivent ſe trouver à quelque montre ou à quelque exercice, ou à quelque recepte, à quelque comparution. Ce ſoldat ne s'eſt point trouvé à la montre quand on *appelloit*. cet ouvrier n'a point reſpondu quand on l'a *appellé*, il ſera picqué. ce rentier ne s'eſt point entendu *appeller*, il ne recevra rien aujourd'huy.

APPELLER, ſignifie auſſi, Deffier, provoquer à un combat ſingulier. Autrefois les braves faiſoient vanité de s'*appeller* en duel pour la moindre choſe.

APPELLER, ſignifie quelquefois ſimplement, Surnommer: ce qui ſe dit principalement des ſurnoms qu'on donne aux hommes illuſtres en guerre, ou en ſcience: comme, Alexandre qu'on *appelle* le Grand. Denis *appellé* le Tyran. Pierre d'Appone qu'on *appelle* le Conciliateur. Jacques Suiſſer qu'on *appelle* le Calculateur.

APPELLER, ſignifie auſſi, Citer en jugement, en témoignage. On a mis ſur la requeſte, Soit partie *appellée*. on l'a aſſigné, *appellé* en témoignage. il a été *appellé* à trois briefs jours. il a fait *appeller* ſon garent.

APPELLER, ſe dit plus particulierement de la citation qui ſe fait en l'Audience, lors que la cauſe doit être plaidée. Laiſſez moy paſſer au Barreau, voilà qu'on *appelle* ma cauſe, elle a été *appellée* à tour de rolle.

APPELLER, ſignifie auſſi, Aſſigner une partie devant un Juge ſuperieur, quand on pretend qu'on a été mal jugé par un Juge inferieur; reclamer ſon ſecours & ſa protection. Cet innocent qu'on avoit condamné en *appelle* au tribunal de Dieu. il en a *appellé* à la Cour. On dit encore au Palais, *Appeller* en adherant, quand on *appelle* d'une ſeconde ſentence renduë par le même Juge en execution de la premiere, au prejudice de l'inſtance pendante devant le Juge ſuperieur.

On dit figurément & en diſcours familier, quand on reclame contre quelque propoſition ou ſentence que quelqu'un a avancée, qu'on en *appelle*. Vous dites que je ſuis obligé à vous donner à diſner: j'en *appelle*. le Medecin croyoit que ſon malade devoit mourir, mais il en a *appellé*. on ne vous a fait payer que tant de cette marchandiſe; c'eſt bon marché, il n'en faut point *appeller*.

On dit proverbialement, en parlant d'un homme qui ne fait rien de ce qu'on ſouhaitte, qu'il eſt comme le chien de Jean de Nivelle, qu'il s'enfuit quand on l'*appelle*. Voyez l'origine de ce proverbe au mot *Jean*. Le peuple dit auſſi, Je ne m'enqueſte, je m'*appelle* la Roche.

APPELLÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

APPENDICE. ſ. m. Terme dogmatique, qui ſe dit d'une choſe qui eſt dependante ou comme une ſuitte neceſſaire d'une autre. La miſere & les douleurs ſont les *appendices* de la vie.

On le dit plus ordinairement des Annotations ou Traités qu'on met aprés quelques ouvrages, qui en contiennent quelques explications, ou quelques ſuittes ou dependances. Ce n'eſt pas aſſez d'avoir leu ce Chapitre, il faut voir l'*Appendice* qui eſt au bout.

APPENDICE, en termes de Medecine, ſe dit de ce qui eſt en quelque façon detaché d'une autre partie, comme le bout de l'oreille à l'égard de la joüe. Il y a des *appendices* membraneux de diverſe figure dans la plus-part des parties interieures du corps. Ce mot vient du Latin *appendix*, qui ſignifie, *Ce qui eſt pendu* ou *attaché à quelque choſe*.

APPENS. adj. m. Vieux mot qui ne ſe dit qu'en cette phraſe: C'eſt un *guet appens*, pour dire, un aſſaſſinat concerté & deliberé fait en guettant ſon ennemy, & le prenant à ſon avantage.

Un amoureux dit auſſi en ſe plaignant des yeux d'une belle, qu'elle l'a aſſaſſiné, & que c'eſt un *guet appens*. Les ignorans écrivent *guet à pend*.

APPENSER. v. n. Vieux mot & hors d'uſage, qui ſignifioit, Faire quelque choſe aprés y avoir bien penſé. Il ne nous en reſte que ſon derivé *Guet appens*, Ce qui ſe fait de propos deliberé. Ce mot vient du Latin *penſare*.

APPENTIS. ſ. m. Toit qui eſt appliqué contre un mur. On fait des *appentis* à la campagne pour mettre à couvert les charrettes & charruës.

L'APPENTIS, chez les Charpentiers, ſe nomme *Comble à potence*, & eſt compoſé d'une demi-ferme, qui conſiſte en un tirant porté ſur les murs, ſur lequel eſt aſſemblé un poinçon, une force, une contrefiche pareillement aſſemblée dans le corps de la force & du poinçon. Du Cange derive ce mot de *pentitium*.

APPERCEVABLE. adj. m. & f. Qui peut être apperceu par la veuë. Les petites parties des corps naturels ne ſont *appercevables* qu'avec le microſcope.

APPERCEVOIR. v. act. Deſcouvrir de loin, reconnoiſtre. Les Pilotes redoublent leurs ſoins, quand ils *apperçoivent* & deſcouvrent la terre. je vous ay *apperceu* & diſtingué dans la foule. on *apperçoit*, on deſcouvre tous les jours de nouveaux aſtres dans le ciel avec les lunettes. la lumiere s'*apperçoit* de loin. Menage derive ce mot du Latin *percipere*, ou *adpercipere*.

APPERCEVOIR, ſignifie auſſi, Remarquer quelque choſe par le moyen de quelque attention, reflexion ou examen; & ſe dit ſouvent avec le pronom perſonnel. On s'*apperçoit* d'une erreur de calcul, quand on recompte une ſeconde fois. on ne s'*apperçoit* pas d'abord qu'un argument eſt captieux. à la fin cet Heretique s'eſt *apperceu* de ſes erreurs; de ſon aveuglement. l'amour propre empeſche qu'on ne s'*apperçoive* de ſes defauts, tandis qu'on *apperçoit* une paille dans l'œuil de ſon prochain. les couppeurs de bourſe tirent l'argent de la poche ſans qu'on s'en *apperçoive*. cette pente eſt inſenſible, on ne s'*apperçoit* pas qu'on deſcend.

APPERCEU, EUË. part. paſſ. & adj.

APPERT. verb. impersonnel. Terme de Palais, qui n'eſt en uſage qu'en cette phraſe. C'eſt un fait dont il *appert* par telle piece. Dans les Lettres de Chancelerie le Roy dit toûjours, S'il vous *appert*.

APPERTEMENT. adv. Clairement. On voit *appertement* qu'un tel effet vient d'une telle cauſe. Ce mot vient ou d'*aperitur*, ou d'*apertum eſt*.

APPESANTIR. v. act. Rendre plus peſant. On charge de plomb & de fer les moutons des ſonnettes pour les *appeſantir* & les rendre plus lourds. l'adreſſe d'un Charpentier de navires eſt de choiſir des bois qui n'*appeſantiſſent* point un vaiſſeau.

APPESANTIR, ſe dit figurément en Morale. Dieu *appeſantit* quelquefois ſa main ſur les pecheurs, pour dire, il les punit ſeverement.

On le dit auſſi avec le pronom perſonnel. Le corps s'*appeſantit* avec l'âge, il fait plus lentement ſes fonctions. l'eſprit s'*appeſantit*, pour dire, ſe debilite.

APPESANTI, IE. part. paſſ. & adj.

Ces mots viennent de *pondus*, *poids*.

APPETER. v. act. Terme dogmatique. Deſirer. Il ne ſe dit gueres que des deſirs qui viennent des cauſes naturelles. Les corps graves *appetent* le centre. l'inſtinct naturel des animaux fait qu'ils n'*appetent* que les choſes qui leur ſont propres. Ce mot vient du Latin *appetere*.

APPETISSANT, ANTE. adj. Qui reveille l'appetit. Les ragouſts, les grillades ſont des mets fort *appetiſſants*. St. Amand a dit d'un fromage:

Pourquoy toûjours s'*appetiſſant*
De lune devient-il croiſſant.

En ce ſens il ſignifie, *devient-il petit*.

APPETISSEMENT. ſ. m. Diminution. Il faut qu'on ait pris beaucoup de ce tas de bled, j'y vois un notable *appetiſſement* ou diminution.

APPETISSER. v. act. & neut. Rendre plus petit. Ces tas de grain *appetiſſent* tous les jours, ils ſe ſechent, les rats en mangent, on en deſrobe. on a *appetiſſé* le pain à cauſe de la cherté du bled. le Prieur a *appetiſſé* la portion des Moines. cette femme avare a fait *appetiſſer* les trous de ſon ſucrier, comme a dit plaiſamment Scaron.

APPETISSER, ſignifie auſſi, Tâcher à retrouver ſon appetit. Voyez ſi vous pourrez vous *appetiſſer* ſur cette perdrix.

APPETISSÉ, ÉE. adj. Qui a deſir de manger. Il ne ſe ſent pas bien *appetiſſé* aujourd'huy.

APPETIT. ſ. m. Paſſion de l'ame qui nous porte à deſirer quelque choſe. Les *appetits* charnels, ſenſuels. en Philoſophie on n'admet que deux *appetits*; le concupiſcible, qui nous porte à ſouhaiter & à chercher le bien; & l'iraſcible, qui nous porte à craindre & à éviter le mal. le Sage commande à ſes *appetits* deſreglez.

APPETIT, ſe dit plus particulierement de la faim, du deſir de manger. Ce malade a perdu l'*appetit*, il a un *appetit* deſreglé. les ſalines excitent l'*appetit*. On appelle populairement certaines viandes, de l'*appetit*, comme les harengs ſaurets, le petit meſtier, l'eſchalotte, les raves, &c.

On dit adverbialement, A l'*appetit* d'une telle ſomme cette affaire a manqué, c'eſt à dire, Pour avoir voulu eſpargner quelque choſe, pour ne l'avoir pas fournie.

APPETIT, ſe dit proverbialement en ces phraſes. Un chicaneur a toûjours bon *appetit*, pour dire, a grande avidité d'avoir du bien. Ce jeune homme eſt un cadet de haut *appetit*. C'eſt un *appetit* de femme groſſe, c'eſt à dire, d'une perſonne degouſtée. Changement de corbillon donne *appetit* de pain benit. Vous avez l'*appetit* ouvert de bon matin, pour dire, Vous deſirez trop toſt une choſe. On dit auſſi, qu'en mangeant l'*appetit* vient, pour dire, que plus on en a, & plus on en veut avoir. Ce proverbe vient d'Amiot Evêque d'Auxerre, qui ayant dit d'abord au Roy Henry III. que ſon ambition étoit bornée, & qu'il ſe contenteroit d'un petit Benefice, qu'on luy donna alors, ne laiſſa pas de demander l'Evêché d'Auxerre. Et comme le Roy luy reprocha que cela étoit contre ſes premiers ſentiments, il reſpondit, Sire, l'*appetit* vient en mangeant: ce qui a été dit depuis en toutes ſortes d'occaſions. Il eſt demeuré ſur ſon *appetit*, pour dire, Il n'eſt pas pleinement ſatisfait, raſſaſié.

APPETITIF, IVE. adj. Terme de Morale, qui ſe dit de la faculté qui eſt en nous *appetitive*, ou concupiſcible.

APPIETRIR. v. n. qui ne ſe dit qu'avec le pronom perſonnel. Terme de Marchands, qui diſent que leur marchandiſe s'*appietrit*, lors qu'elle diminuë de valeur, ſoit parce qu'elle ſe gaſte & ſe corrompt, ſoit parce que la mode ou le debit s'en paſſe, ſoit parce qu'ils en ont de mauvais reſtes.

APPLANIR. verb. act. Rendre plain, uni, & de niveau. On a *applani* ce terrain qui étoit fort inegal & boſſu, pour y faire un jardin. il faut envoyer des pionniers pour *applanir* les chemins, quand la groſſe artillerie marche.

APPLANIR, ſe dit figurément en choſes morales. Les Anciens nous ont *applani* le chemin pour penetrer dans les ſciences. il ne ſeroit jamais parvenu à cette dignité, ſi la faveur ne luy en eût *applani* le chemin.

APPLANISSEMENT. ſubſt. maſc. Action de celuy qui applanit. Il luy a été facile de reüſſir en cette entrepriſe, aprés l'*applaniſſement* qu'on luy a fait de toutes les difficultés, & qu'on luy a levé tous les obſtacles.

APPLANISSEUR. ſubſt. maſc. Ouvrier qui donne une ſeconde preparation aux draps aprés leur premiere tonture.

Ces mots viennent du Latin *planus*.

APPLATIR. verb. act. Rendre plat. On *applatit* les metaux à force de les battre. il ne faut pas aller à la preſſe avec une garniture neuve, les rubans ſeroient bientoſt *applatis*. Ce mot vient du Grec *plateia*, qui ſignifie, *un eſpace plat*, *une place publique*.

APPLAUDIR. verb. neut. Battre des mains pour témoigner qu'on approuve quelque choſe. Tous les eſcoliers ont *applaudi* à celuy qui a ſouſtenu cette Theſe.

APPLAUDIR, ſignifie figurément, Loüer quelque action, ou quelque diſcours. Quand une opinion eſt nouvelle, tout le monde y *applaudit*. ce Capitaine a fait en tel endroit une belle action, tout le monde luy a *applaudi*. le vice des flatteurs, c'eſt qu'ils *applaudiſſent* au mal auſſi-toſt qu'au bien.

APPLAUDI, IE. part. paſſ. & adj. Ce mot vient d'*applaudere*.

APPLAUDISSEMENT. ſubſt. maſc. Approbation qu'on fait par un battement de mains. Il n'y a plus qu'au College où on faſſe des *applaudiſſements* par des battements de mains, & où ce mot ſe puiſſe dire au propre; mais au figuré on le dit des acclamations ou des loüanges qui ſe donnent par pluſieurs perſonnes enſemble. Les Tragedies de Corneille ont eu un *applaudiſſement* univerſel. le Prince a fait ſon entrée avec de grands *applaudiſſements*.

APPLICABLE. adj. maſc. & fem. Ce qu'on deſtine, qu'on doit appliquer à quelque choſe. Dans les deffenſes des Lettres de Chancelerie on met toûjours, A peine d'amende *applicable* un tiers à nous, un tiers à l'expoſant, & un tiers à l'Hoſtel-Dieu. il faut blanchir & preparer une bordure avant que l'or ſoit *applicable* deſſus.

APPLICATION. ſubſt. fem. Action par laquelle on applique. *Application* à la queſtion. *application* d'un ſoufflet, d'une emplaſtre. *application* d'une amende, d'un paſſage. il ſe fait l'*application* de tout ce que l'on dit. cet Auteur travaille avec une grande *application* d'eſprit.

APPLIQUE. ſubſt. fem. Ouvrage par lequel on applique, on enchaſſe quelque choſe ſur une autre, comme ſont les ouvrages de rapport & de marqueterie, de damaſquinure.

En Orfevrerie on appelle, Piece d'*applique*, tout ce qui s'aſſemble, ſoit par charnieres, couliſſes, goupilles, vis, eſcroüés, agraffes, cliquets, crampons, boucles, clous ou riveures.

APPLIQUER. verb. act. Attacher une choſe ſur une autre. Il y a pluſieurs manieres d'*appliquer*: comme, celle d'attacher avec des liens, *Appliquer* un homme au carcan, à la queſtion: ou avec quelque matiere gluante, *Appliquer* une affiche à une porte, une emplaſtre ſur une playe, de l'or ſur une bordure où il y a de la gomme: ou avec des chevilles & ferrements, *Appliquer* des moulures ſur une menuiſerie: ou avec de ſimples filets, *Appliquer* une broderie ſur un habit, &c.

APPLIQUER, ſe dit auſſi de ce qui ſe fait par un ſimple attouchement paſſager. *Appliquer* des ventouſes, des ſangſuës, des cauteres. *appliquer* un ſoufflet, un coup de pied, des coups de baſton. il faut *appliquer* l'agent avec le patient pour produire quelque effet.

APPLIQUER, ſe dit auſſi en parlant de la deſtination, de l'employ qu'on fait de quelque choſe. Un bon Juge *applique* toutes les amendes au pain des priſonniers: un meſchant les *applique* à ſon profit par des voyes obliques.

APPLIQUER, ſignifie quelquefois, s'Approprier, prendre pour ſoy. Cet homme s'*applique* bien des choſes

ſes qui ne luy conviennent gueres. un homme chiche ne s'*applique* jamais ce qu'on dit en general contre les avares. cet homme eſt ombrageux, il s'eſt *appliqué* une hiſtoire qui ne le regardoit point.

APPLIQUER, ſe dit figurément en choſes ſpirituelles & morales. *Il a fort bien appliqué* cette hiſtoire, cet exemple, ce paſſage, cette autorité. il *s'applique* à la Geometrie. il ne *s'applique* qu'à medire. Et on dit abſolument d'un homme, qu'il *s'applique*, pour dire, qu'il travaille, qu'il s'attache fortement à ſa profeſſion, ou à quelque ouvrage.

APPLIQUÉ, ÉE, part. paſſ. & adj. On appelle abſolument, un homme *appliqué*, celuy qui eſt fort attaché à l'étude d'une ſcience, à une profeſſion.

Ces mots viennent du Latin *applicare*.

APPOINTEMENT. ſubſt. maſc. Gages, penſion qu'un Grand Seigneur donne pour retenir d'honneſtes gens à ſon ſervice. Le Roy donne de grands *appointements* aux Officiers qui le ſervent. On ſollicite les Miniſtres pour eſtre payé de ſes *appointements*. Il y a cette difference entre gages, & *appointements*, que les gages ſont certains & ordinaires, attribués aux Officiers par Edits & Patentes, & ſe payent par leurs Treſoriers ordinaires; au lieu que les *appointements* ſont des penſions ou gratifications annuelles que le Roy accorde par Brevet pour un temps incertain, & ſe payent au Treſor Royal. Dans les maiſons ordinaires, comme le mot d'*appointement* eſt plus honneſte, on le dit des hauts Officiers, comme Intendants & Secretaires; & gages ſe dit des moindres domeſtiques.

On dit proverbialement & ironiquement, qu'un homme a été chargé d'*appointement*, pour dire, qu'il a été bien battu: par une meſchante alluſion avec les poings qui ſervent à le frapper.

APPOINTEMENT, en termes du Palais, ſe dit des reglements ou jugements qui établiſſent la conteſtation des parties, où l'on redige leurs qualités, & les concluſions des demandes ſur leſquelles ſeulement les parties doivent écrire & produire, & les Juges prononcer. L'*appointement* eſt ce qui fait la conteſtation en cauſe, aprés lequel on ne péut decliner, ni évoquer. Les Juges ne peuvent prononcer que ſur ce qui eſt compris dans les *appointements*. Il y a pluſieurs ſortes d'*appointements*. Le premier eſt un *appointement* en droit, qu'on donne en premiere inſtance, quand les parties ont fait quelque demande où il s'agit du droit. Le ſecond eſt l'*appointement* en faits contraires, quand il ne s'agit que de faits qu'il eſt permis à chacun de verifier. Le troiſiéme à écrire & produire, & donner cauſes d'appel, quand on appointe une cauſe ſur le rolle à la Grande Chambre. L'*appointement* au Conſeil étoit autrefois une eſpece de delay que les Juges donnoient aux parties pour inſtruire plus parfaitement le procés, & pour prendre conſeil des Advocats: d'où vient que dans pluſieurs Provinces les Juges ſubalternes qui ne peuvent juger ſur les plaidoyers faits en la cauſe, mettent encore dans leurs *appointements*, que les parties corrigeront & remettront. Le quatriéme à ouïr droit en matiere criminelle aprés le recollement & la confrontation. On dit auſſi, un *appointement* en droit & joint, quand on forme incidemment quelques demandes qui ſont appointées & jointes au procés. Il y a auſſi des *appointements* à mettre en matieres ſommaires & proviſoires, qui obligent à mettre & produire les pieces dans trois jours par devant un Rapporteur nommé.

On appelle auſſi *Appointements*, les jugements tout dreſſez qu'on fait recevoir à l'Audience pour les autoriſer quand les parties en ſont d'accord, ou quand elles ont été renvoyées au parquet pour les juger, ou par devant des Anciens. Les Procureurs paſſent entre eux la plus-part des *appointements*.

APPOINTER, verb. act. Prononcer un appointement. Quand les Juges veulent favoriſer une méchante cauſe, ils ſont d'advis de l'*appointer*, au lieu de la juger. Dans les appointements volontaires le diſpoſitif porte, *Appointé*, & ouy ſur ce le Procureur General du Roy: & on appelle ces Arreſts, *Arreſts d'Appointé*.

Du Cange derive ce mot de *appunctare*, qui ſignifioit non ſeulement, Terminer & vuider une affaire, mais auſſi, la mettre en eſtat de juger & de l'inſtruire, enſorte que les faits & les demandes fuſſent certaines.

APPOINTER, ſignifie auſſi, Donner des gages, des appointements. Cet Officier eſt *appointé* de mille eſcus par an, il reçoit mille eſcus du Roy pour ſon ſervice.

On dit proverbialement, que des gens ſont toûjours *appointez* contraires, quand ils ſe contrediſent toûjours, lors qu'ils ont de differentes opinions & de differents intereſts.

APPOINTÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

On appelle à la guerre, des ſoldats *appointés*, ceux qui ont une plus haute paye que les ſoldats ordinaires, pour eſtre anciens dans le ſervice. Il y a eu auſſi des Officiers *appointés*, qui avoient quelques gratifications du Roy, même hors le ſervice. Mais ces choſes changent ſouvent, & ſont maintenant de peu d'uſage.

Ce mot vient de ce qu'autrefois on diſoit, *Appointer* un ſoldat, pour dire, le mettre au rang de ceux qui devoient faire la pointe en quelque aſſaut ou occaſion perilleuſe.

APPOINTÉ, en termes de Blaſon, ſe dit des pieces qui ſe touchent par les pointes, comme deux chevrons oppoſés, des eſpées, des fleſches, & autres pieces ſemblables miſes en pairle.

APPOINTEUR. ſ. m. ſe dit odieuſement de ces Juges extraordinaires qui ne viennent à l'Audience que rarement, & pour faire appointer la cauſe d'une partie qu'ils veulent favoriſer, en cas qu'elle baſte mal. Durant qu'il ne falloit que quatre *Appointeurs* pour empêcher le jugement d'une cauſe, ces gens étoient fort dangereux.

APPOINTEUR, ſe dit quelquefois de ces gens qui s'empreſſent à faire toutes ſortes d'accommodements. Rabelais fait une agreable hiſtoire des *Appointeurs* de procés Perrin Dandin, & Thenot Dandin, dont on tire une fort belle moralité.

APPORT. ſubſt. maſc. Lieu public, eſpece de marché où on apporte des marchandiſes pour vendre. A Paris il y a deux *Apports*, l'*Apport* Baudouyer vers St. Gervais, & l'*Apport* de Paris au Grand Chaſtelet. Le peuple par corruption les appelle *Porte Baudets*, & *Porte de Paris*. A la campagne on appelle *Apport*, le concours du peuple ou des Marchands qui viennent de quelques lieuës à la ronde à la Feſte d'un Patron de village.

APPORTAGE. ſubſt. maſc. Peine & ſalaire de celuy qui apporte quelque fardeau. Les coſtets de l'Eſcole valent 7. l. 10. ſ. le cent, mais il faut outre cela payer l'*apportage*.

APPORTER. verb. act. Prendre une choſe dans un lieu pour la mettre dans un autre. *Apportez* moy un tel livre. *apportez* icy ce paquet. *apportez* moy cette bouteille.

APPORTER, ſe dit auſſi des choſes qu'on ameine, que l'on conduit. Ce vaiſſeau a *apporté* des Indes pluſieurs marchandiſes. ce Roulier m'a *apporté* ma proviſion de vin. les Couriers *apportent* des lettres. les torrents *apportent* beaucoup de ſable & de vaſe dans les vallées.

APPORTER, ſe dit figurément en choſes morales. On m'a *apporté* de mauvaiſes nouvelles. les valets ſont ſujets à *apporter* de mauvaiſes excuſes. cet Advocat a *apporté* pluſieurs loix & autorités pour defendre ſa cauſe. voilà un vent de Midi qui nous *apportera* la peſte. ce remede *apporte* du ſoûlagement. cette affaire ne luy a *apporté* aucun

aucun profit. cette loy a *apporté* beaucoup d'inconveniens qu'on n'avoit pas preveus.

On dit proverbialement, Bien venu celuy qui *apporte*, on ſous-entend, des preſents.

Ces mots viennent du Latin *portare*, *apportare*.

APPOSER. verb. act. Appliquer une choſe ſur une autre. Un Commiſſaire n'eſt point pareſſeux, quand il faut *apposer* un ſcellé en quelque lieu. pour faire une ſaiſie reelle, il faut *apposer* des brandons & panonceaux. une adjudication ſeroit nulle, ſi on n'avoit *apposé* des affiches aux lieux neceſſaires. on *apposa* des ſauvegardes ſur les portes des maiſons. il faut *apposer* une peine dans le compromis, afin que la ſentence arbitrale s'execute.

APPOSÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

APPOSITION. ſubſt. fem. Action d'apposer une choſe ſur une autre. Le ſcellé ſe fait par l'*apposition* d'un ſceau public ſur les coffres & ſerrures d'une maiſon. on ſerine les Lettres par l'*apposition* du cachet. On dit auſſi, l'*apposition* des affiches, des eſcriteaux, &c.

APPOSITION, ſe dit auſſi en Phyſique des corps qui prennent leur accroiſſement par la jonction des parties voiſines. La plus-part des mineraux ſe font par *apposition* des parties qui ſe joignent & s'attachent enſemble.

Ces mots viennent du Latin *apponere*.

APPRECIATEUR. ſubſt. maſc. Celuy qui met le prix legitime aux choſes. On a ordonné que cette maiſon ſeroit eſtimée & miſe à prix par des experts & *appreciateurs*.

APPRECIATION. ſubſt. fem. Eſtimation faite par experts de quelque choſe, lors qu'ils en declarent le veritable prix. On ne le dit gueres que des grains, denrées, ou choſes mobiliaires. On condamne les debiteurs à payer les choſes deuës en eſpece, ſinon la juſte valeur ſuivant l'*appreciation* qui en ſera faite par experts.

APPRECIER. verb. act. Eſtimer & mettre un prix à une choſe qu'on ne peut payer ou repreſenter en eſpece. On *apprecie* les grains des redevances ſeigneuriales ſur le pied de ce qu'ils ont vallu au jour de marché le plus proche du terme de l'eſcheance, & ſuivant les extraits qu'on en trouve aux Greffes des Juſtices des lieux.

APPRECIÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

Ces mots viennent d'*appreciare*.

APPREHENDER. verb. act. Craindre. Un brave homme ne doit point *apprehender* la mort. il ne faut *apprehender* que d'offenſer Dieu. Ce mot vient du Latin *apprehendere*.

APPREHENDER, en termes de Palais, ſignifie, Prendre, ſaiſir. Un tel ſera pris & *apprehendé* au corps, & conſtitué priſonnier.

APPREHENDÉ, ÉE. part.

APPREHENSIF, IVE. adj. Timide, qui craint ce qui n'eſt gueres à craindre. Il eſt tellement *apprehenſif*, que la moindre difficulté d'une affaire luy fait peur, l'empêche de l'entreprendre.

APPREHENSION. ſubſt. fem. Crainte, peur violente. Il a grande *apprehenſion* du tonnerre. il a *apprehenſion* qu'on ne deſcouvre ſon crime.

On le dit au Palais dans des procés verbaux. Et attendu que nous n'avons pû faire l'*apprehenſion* de ſa perſonne, qui nous étoit ordonnée.

En termes de Logique, il ſignifie la premiere idée que l'eſprit ſe forme de quelque choſe avec abſtraction de toutes ſes qualités particulieres. La premiere operation de l'entendement eſt l'*Apprehenſion*.

APPRENDRE. verb. act. Enſeigner, inſtruire. Ce Profeſſeur *apprend* le Latin à ſes eſcoliers. il y a des Maiſtres qui *apprennent* la Danſe, la Muſique, les Langues, les Arts à leurs eſcoliers & à leurs apprentifs. Ce mot vient du Latin *apprehendere*.

APPRENDRE, ſignifie auſſi, Eſtre enſeigné, étudier. Cet enfant *apprend* à écrire, à jouër du luth, à danſer. il *apprend* bien ſa Philoſophie. il a *appris* la Geometrie, l'Algebre, &c. il a *appris* par cœur toute l'Eneide.

On dit par maniere de menace à celuy qui a fait quelque faute, Je luy *apprendray* ſon meſtier, Je luy *apprendray* à vivre.

APPRENDRE, ſignifie auſſi, Eſtre informé de quelque choſe. J'ay *appris* de ſes nouvelles, pour dire, J'ay deſcouvert ſes ſecrets. j'envoye *apprendre* des nouvelles de voſtre ſanté. *apprenez* moy voſtre logis.

On dit proverbialement, Il fait bon vivre, & ne rien ſçavoir, on *apprend* toûjours. On dit auſſi, que les beſtes nous *apprennent* à vivre, quand leur exemple nous donne quelques inſtructions morales.

APPRIS, ISE. part. paſſ. & adj. On dit, qu'un jeune homme eſt bien *appris*, lors qu'il ſçait bien toutes les regles de la civilité & de la bienſeance, & qu'il les pratique.

APPRENTIF, ICE. ſubſt. maſc. & fem. Celuy qui eſt novice dans les arts & les ſciences. Ce ſont les demi-ſçavants & les *apprentifs* qui ſont les plus hardis à parler & à juger de ce qu'il y a de plus profond dans les ſciences.

APPRENTIF, ſe dit plus preciſément de ceux qui apprennent les arts mechaniques chez les Maiſtres. Les Artiſans ne ſçauroient tenir qu'un *apprentif*. il faut obliger les *apprentifs* de ſervir un certain temps. les Maiſtreſſes lingeres font auſſi des *apprentices*.

APPRENTISSAGE. ſubſt. maſc. L'étude que font les novices d'un art, ou d'une ſcience. Si les vers de cet Auteur ne ſont pas trop bons, il faut excuſer, c'eſt ſon *apprentiſſage*. il eſt dangereux qu'un Chirurgien ou un Medecin faſſe ſon *apprentiſſage* ſur nous.

APPRENTISSAGE, ſe dit auſſi du temps que les apprentifs artiſans doivent être chez les Maiſtres. On ne reçoit point de Maître par chef-d'œuvres, qui ne juſtifie d'avoir bien fait ſon *apprentiſſage*. les Brevets d'*apprentiſſage* doivent être enregiſtrés dans le Regiſtre de la Communauté.

APPRENTISSAGE, en termes de Fauconnerie, ſe dit auſſi de la leçon que donnent les parons ou les vieux faucons à leurs petits pour voler & prendre le gibier pendant tout le mois de May, qui les inſtruiſent à ſe brancher, à ſe ſouſtenir à fil du vent, à ſe pendre en lampe, &c.

APPREST. ſubſt. maſc. Ce qu'on prepare pour quelque ceremonie, rejoüiſſance, ou feſtin. On fait de grands *appreſts* & preparatifs pour l'entrée du Roy. on a fait bien des *appreſts*, bien des feux de joye, pour ſe rejoüir de la naiſſance du Prince de Bourgogne. on fait des *appreſts* à Verſailles pour un grand regal, un grand feſtin.

APPREST, ſe dit chez les Artiſans, & ſur tout chez les Chapeliers, de la lie, des gommes, & autres drogues qu'ils mettent dans leurs chapeaux. Quand ils veulent bien vanter un chapeau, ils diſent qu'il n'y a gueres d'*appreſt*.

APPREST, ſe dit auſſi chez les Vitriers, de la couleur qu'on met ſur le verre.

APPRESTE. ſubſt. fem. Petits morceaux de pain menus & taillés en long qu'on prepare pour manger des œufs, pour mettre dans des ſauſſes & des plats de legumes.

APPRESTER. verb. act. Preparer les choſes neceſſaires pour ce qu'on a deſſein de faire bientoſt. Cet homme s'*appreſte* à partir. cette armée s'*appreſte* pour combattre. On dit dans l'Exercice, Soldats, *appreſtez* vous, preparez vous à tirer. ce Comedien s'*appreſte*, s'habille pour jouër.

APPRESTER, ſe dit particulierement en parlant de la fonction des Officiers de bouche. Cet Officier *appreſte* bien les viandes, je luy ay dit qu'il nous *appreſtaſt* à manger.

APPRESTER, ſe dit en choſes ſpirituelles & morales.

Dieu *appreſte* à ſes Eſlus la recompenſe de leurs œuvres. un Precepteur doit *appreſter* à ſes eſcoliers des choſes toutes digerées.

On dit proverbialement d'un ridicule, qu'il a *appreſté* à rire à toute la compagnie. On appelle auſſi un goinfre, un faineant, un mangeur de viandes *appreſtées*.

APPRESTEUR. ſ. m. Ouvrier qui peint ſur le verre.

APPRETADOR. ſ. m. Ornement que les femmes mettent ſur leurs teſtes, fait d'une chaiſne de diamants, d'un filet de perles ou autres choſes ſemblables pour ſe coëffer, & ſerrer leurs cheveux. Ce mot eſt purement Eſpagnol, & vient de *apretar*, qui ſignifie, *ſerrer*.

APPRIVOISER. v. act. Rendre doux & traitable. Il n'y a gueres d'animal ſi farouche qu'on ne puiſſe *apprivoiſer*. on a eu de la peine à *apprivoiſer* les Sauvages de l'Amerique. on *apprivoiſe* aiſément les ſinges, les perroquets. on dit que le ſanglier, le caſtor, la chauvefouris, l'hirondelle ne *s'apprivoiſent* jamais. Les Carthaginois envoyerent en exil Hannon, pour avoir eu l'induſtrie d'*apprivoiſer* un lyon: apprehendant que celuy qui *apprivoiſoit* ſi bien les beſtes les plus farouches, ne captivaſt les inclinations du peuple, & ne s'emparaſt de la Tyrannie.

APPRIVOISER, avec le pronom perſonnel, ſignifie, Se rendre familier avec quelqu'un. Il fait dangereux de ſe trop *apprivoiſer* avec les Princes. les eſcornifleurs *s'apprivoiſent* bientoſt dans les maiſons où l'on diſne. ce Pedant eſt d'une humeur farouche, on ne le peut *apprivoiſer*, luy faire voir compagnie.

On dit par reproche à un homme qui prend quelques libertés, ſur tout avec les femmes, Vous vous *apprivoiſez* bientoſt.

APPRIVOISÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. Regnier a dit agreablement:

Ja tout *apprivoiſé* je mangeois ſur le poing.

APPRIVOISEMENT. ſ. m. Action par laquelle on apprivoiſe. L'*apprivoiſement* des beſtes les plus farouches s'eſt fait par l'induſtrie des hommes qui en ont voulu prendre le ſoin.

Ces mots viennent du Latin *privatus*.

APPROBATEUR, ſ. m. Celuy qui donne ſon approbation. Il n'y a point de ſi bon livre qui n'ait ſes cenſeurs, ni de ſi meſchant qui n'ait ſes *approbateurs*.

APPROBATIF, IVE. adject. Qui témoigne de l'approbation. Une douce inclination de teſte eſt un geſte *approbatif*.

APPROBATION. ſ. f. Témoignage qu'on donne de l'eſtime qu'on fait d'une choſe & de ſa bonté. La vertu de ce Prelat a une *approbation* univerſelle. on ne permet pas d'imprimer un livre de Theologie ſans *approbation* des Docteurs.

APPROCHANT, ANTE. adj. Qui approche. Cette comparaiſon n'eſt pas bonne, je n'y voy rien d'*approchant*. je veux avoir mille eſcus de cette tapiſſerie, ou une ſomme *approchante*. On dit auſſi adverbialement, Il y a dix mille hommes en cette armée, ou *approchant*.

APPROCHE. ſ. f. Action par laquelle une choſe eſt renduë proche ou voiſine d'une autre. Les hirondelles ſentent l'*approche* de l'hiver. un vieillard craint les *approches* de la mort.

APPROCHES, au pluriel, ſe dit en termes de guerre de tous les travaux qui ſe font pour s'avancer vers une place qu'on attaque, & de l'attaque même, comme tranchées, mines, ſappes, logements, &c. On appelle les tranchées, Lignes d'*approches*. Malherbe a dit en parlant de la guerre des Geants:

Déja de tous côtés s'avançoient les *approches*.

APPROCHES, ſe dit figurément en choſes morales. Il y a apparence que l'accommodement de ces parties reüſſira, chacun fait des *approches* de ſon coſté, ſe relaſche de ſes pretentions.

APPROCHER. v. act. & neut. Mettre une choſe auprés d'une autre, l'en rendre moins éloignée qu'elle n'étoit. *Approchez* ce ſiege. *approchez* la lumiere. il ne ſe faut *approcher* des autels qu'avec grand reſpect. Ce mot vient de *appropriare*, qui ſe trouve dans l Exode. Menage.

APPROCHER, ſignifie auſſi, Venir, arriver. Jeſus-Chriſt a dit que le Royaume de Dieu *approche*, que le jour du Jugement *approche*. l'heure de noſtre mort *approche* ſans ceſſe.

APPROCHER, ſignifie auſſi, Aborder, trouver de l'accés. Ce Preſident eſt ſi glorieux, ſi fantaſque, qu'on ne ſçauroit l'*approcher*, ni parler à luy. le bled eſt ſi cher au marché, il y a tant de preſſe, qu'on n'en ſçauroit *approcher*. On dit auſſi en termes de guerre, qu'on ne ſçauroit *approcher* d'une place, qu'il y a des marais, des rivieres qui la couvrent.

APPROCHER, ſignifie auſſi, Venir bien prés. Il n'a pas trouvé le mot de l'énigme, mais il en a fort *approché*. ce Traducteur n'a pas égalé ſon Original, mais il en a bien *approché*. on ſent desja que le ſoleil *s'approche*, ou revient vers nous.

En termes de Sculpture on dit, *Approcher* à la pointe, au ciſeau, lors qu'aprés avoir degroſſi le blot de marbre, on ſe ſert d'outils plus deliés pour achever la figure.

APPROCHER, en termes de Monnoye, ſe dit lors que l'on ajuſte les flancs ou carreaux pour les rendre du poids qu'ils doivent avoir: ce qui ſe dit particulierement de ce qu'on en oſte d'abord, ou la premiere fois qu'on y touche.

APPROCHER, ſe dit figurément en Morale, pour dire, Se relâcher, eſtre moins difficile à s'accorder. Les amis communs de ces deux parties les ont fait *approcher*, ils les ont fait aboucher. la paix ne ſe fait point, que les deux parties ne *s'approchent*, ne ſe relaſchent chacune de ſon coſté.

APPROCHÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

Ces mots viennent de la préposition *prope*.

APPROFONDIR. v. act. Rendre plus profond, creuſer plus avant. Il faut encore *approfondir* le puits de cette mine. il faut *approfondir* ce foſſé, ces tranchées.

APPROFONDIR, ſe dit figurément en Morale. Il faut eſtudier les Auteurs qui ont *approfondi* les matieres, qui ont penetré juſqu'au fonds des ſciences. plus on *approfondit* les myſteres de la Religion, & tant moins on y penetre.

APPROFONDIR, ſignifie auſſi, Rechercher exactement. Si on *approfondit* le procés de cet accuſé, il eſt perdu, c'eſt à dire, ſi on fait une exacte recherche de ſa vie.

APPROFONDISSEMENT. ſ. m. Action par laquelle on approfondit. On a travaillé tant de jours à l'*approfondiſſement* de ces foſſés.

APPROFONDISSEMENT, ſe dit figurément en Morale. Ce qu'on doit le plus eſtimer dans un Auteur, c'eſt l'*approfondiſſement*, l'épuiſement d'une matiere. un accuſé doit craindre l'*approfondiſſement* de ſon procés.

Ces mots viennent du Latin *profundus*.

APPROPRIATION. ſ. f. Action par laquelle on s'approprie. Les ambitieux & les avares ne cherchent qu'à ſe faire l'*appropriation* du bien d'autruy.

APPROPRIER. v. act. Rendre une choſe propre, nette, agreable. Ce bourgeois a bien *approprié* ſa maiſon depuis que je n'y ſuis venu.

APPROPRIER, ſignifie auſſi, Appliquer un paſſage à quelque choſe qui luy convient bien, qui luy eſt fort propre.

propre. Cet Advocat a bien *approprié* l'eſpece de cette Loy à ſa cauſe, elle y venoit fort bien.

APPROPRIER, avec le pronom perſonnel, ſe dit des choſes dont on ſe rend le maiſtre, mais preſque toûjours en mauvaiſe part. Je luy avois ſeulement preſté mon manteau, il ſe l'eſt *approprié*, il ne me le rend point. il fait dangereux de laiſſer à ce chicaneur la ferme de vôtre terre, il ſe l'*appropriera* avec le temps.

APPROPRIÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

Ces mots viennent d'*appropriare* de *proprius*.

APPROUVER. v. act. Donner ſon approbation, ſa deciſion. L'Egliſe a *approuvé* l'invocation des Saints, les prieres pour les morts.

APPROUVER, ſignifie auſſi, Autoriſer aprés un examen ſuffiſant. Ce Confeſſeur a été *approuvé* par l'Ordinaire. ce livre a été *approuvé*. cette Regle a été *approuvée* par le St. Siege. Sanchez eſt un Docteur, un Caſuiſte *approuvé*. c'eſt le Maiſtre du Sacré Palais qui *approuve* les livres à Rome.

APPROUVER, ſignifie auſſi, Conſentir, trouver bon. Ce pere a enfin *approuvé* le mariage qu'avoit fait ſon fils à ſon inſceu. cette partie a *approuvé* & ratifié ce qui avoit été fait en ſon nom par ſon Procureur. *j'approuve* que chacun vive à ſa mode, en liberté.

APPROUVÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

APPUREMENT. ſ. m. Terme de Finances. C'eſt la cloſture d'un compte, par où il paroiſt qu'on en a fait lever toutes les ſouffrances & difficultés, & qu'on a payé le reliqua. Tous les comptables ont été obligés à faire apparoir de l'*appurement* de leurs comptes.

APPURER. v. act. Faire juger & clorre un compte, & payer le reliqua. Ce comptable a fait *appurer* tous ſes comptes, il eſt bien dechargé de ſon maniement.

APPURÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

APPUY. ſ. m. Soutien, ce qui ſupporte quelque choſe, & empêche ſa chûte. Il faut donner de l'*appuy* à ce mur, à ces terres qui s'éboulent.

En Architecture on dit, qu'un mur eſt à hauteur d'*appuy*, quand il n'eſt élevé qu'autant qu'il faut pour mettre les coudes deſſus. Les accoudoirs des feneſtres s'appellent auſſi *appuy*, & doivent eſtre de deux pieds huit pouces. les baluſtrades des jardins ſont à hauteur d'*appuy*. la pierre qui ſert à s'accouder s'appelle auſſi *appuy*.

APPUY, ſe dit auſſi des pieces de pierre, de bois, ou de fer qui ſont le long des rampes des eſcaliers, qui ſont à hauteur d'*appuy*, & qui ſont poſées au deſſus des baluſtres. Il y a des *appuis* rempans, & des *appuis* quarrés.

APPUY, ſe dit auſſi chez les ouvriers, de ce qu'ils mettent ſous leurs pinces & leviers pour remuer des pierres & fardeaux: ce qu'ils appellent auſſi, *orgueil*, *cale*; & les Mathematiciens, *hypomoclion*.

APPUY, ſe dit figurément de la faveur, du credit. Ce Miniſtre eſt l'*appuy* de l'Eſtat. ce mariage ſervira d'*appuy* à ſa famille. cet enfant ſera l'*appuy* de ſa vieilleſſe. il faut mettre ſon *appuy* en Dieu. un Prince qu'on ſert eſt un grand *appuy*.

APPUY, en termes de joüeurs de boule, ſe dit de celle qui vient en ſouſtenir une autre jouée par quelqu'un du même parti. Il faut venir à l'*appuy* de la boule.

On le dit auſſi de celuy qui aide à faire reüſſir une propoſition, une affaire. Le Rapporteur avoit ouvert cet advis, & deux autres ſont venus à l'*appuy*.

APPUY, en termes de Manege, eſt le ſentiment reciproque de l'action de la bride entre la main du Cavalier, & la bouche du cheval. Ce cheval a l'*appuy* fin, c'eſt à dire, il a la bouche delicate. il a un *appuy* ſourd, il a un *appuy* qui force la main, il eſt ſans *appuy*, c'eſt à dire, qu'il obeït avec peine au Cavalier, qu'il craint l'embouchure. un cheval qui a trop d'*appuy*, eſt celuy qui s'abandonne trop ſur le mords. On dit, *Appuy* à pleine main, ou au delà de pleine main, pour dire, qu'il a l'*appuy* ferme, ou qu'on l'arreſte avec un peu de force.

APPUYE-MAIN. ſ. m. ſe dit chez les Peintres, de la baguette qui a un bouton au bout, qui leur ſouſtient la main quand ils peignent.

APPUYE-POT. ſ. m. Utencile de cuiſine fait de fer en demi-cercle, qui ſert à appuyer un pot ou un coquemar de peur qu'on ne les renverſe.

APPUYER. v. act. Mettre un appuy à quelque choſe. Il faut *appuyer* les voutes par de bons arcsboutans pour empêcher qu'elles ne tombent. Nicod derive ce mot de *appodiare*, & *appuy* de *ad* & *podium*, qui ſignifie, *ce qui ſert à s'appuyer*.

APPUYER, ſignifie auſſi, Peſer ſur quelque choſe, la preſſer. Je ne veux pas que cette poutre *appuye* ſur mon mur. il faut *appuyer* bien fort le cachet pour faire une belle empreinte. il luy a *appuyé* l'eſpée, le piſtolet dans le ventre. il ne faut gueres *appuyer* quand on veut bien écrire. il n'oſe *appuyer* ſur ſa jambe, tant elle eſt foible.

On s'en ſert auſſi avec le pronom perſonnel, pour dire, Se ſouſtenir ſur quelque choſe. Les vieillards s'*appuyent* ſur un baſton pour marcher.

APPUYER, ſe dit figurément en Morale, & ſignifie, Souſtenir quelque choſe par bonnes raiſons, ou bons titres, ou par ſon credit & faveur. Ce procés eſt *appuyé* ſur des pieces deciſives. cette doctrine eſt *appuyée* ſur de bons principes. il n'a pas aſſez *appuyé* ſur cette raiſon. le Preſident *appuyoit* ſon affaire. il s'*appuye* ſur ſon credit. Voiture a dit galamment, & par équivoque, qu'il avoit une raiſon fondamentale ſur laquelle il n'oſoit *appuyer*.

On dit proverbialement, S'*appuyer* ſur un roſeau, pour dire, Avoir des eſperances mal-fondées.

APR.

APRE'S. Prepoſition qui ſert à marquer la ſuitte d'une choſe avec une autre, & particulierement dans le temps & le lieu. On a mis les Sergents *aprés* luy, c'eſt à dire, pour le ſuivre. il eſt ſi humble, qu'il ne marche qu'*aprés* les autres. ne faites pas attendre *aprés* vous. la ruë d'*aprés* celle-là. long-temps *aprés* le Deluge. *aprés* Dieu c'eſt mon ſauveur. *aprés* que vous aurez fait.

On dit auſſi, Il eſt toûjours *aprés* luy, pour dire, Il l'importune, il l'eſpionne, il le tourmente.

On dit en termes de Peinture & de Sculpture, Ce portrait eſt fait d'*aprés* nature, c'eſt à dire, tiré ſur l'original: d'*aprés* Raphael, pour dire, C'eſt une copie de Raphael. Il eſt deſigné d'*aprés* l'antique, d'*aprés* la boſſe.

APRÉS, eſt auſſi adverbe. Suivez *aprés*, nous irons *aprés*. *aprés* quoy. *aprés* avoir bien attendu le Meſſie, il eſt arrivé. *aprés* qu'on eſt ſorti du peril, on ne ſonge plus au Saint.

APRÉS, eſt auſſi une tranſition interrogante. Continuez, *aprés*, que dites-vous?

On dit auſſi, Il eſt *aprés* à faire telle choſe, pour dire, qu'il y travaille actuellement. Il a fait cela *aprés* boire, pour dire, quand il étoit ſoul.

On dit auſſi adverbialement, En *aprés*, par *aprés*, tout *aprés*, puis *aprés*, *aprés* coup, &c.

APRÉS, ſe dit proverbialement en ces phraſes. *Aprés* la panſe vient la danſe. Jetter le manche *aprés* la cognée. *Aprés* cela il faut tirer le rideau, tirer l'eſchelle, pour dire, Quand on a veu cela, il ne faut point voir autre choſe. Courir *aprés* ſon eſteuf. Il y a trop de chiens *aprés* un os, pour dire, qu'une ſocieté eſt trop grande, & que la part de chacun ſera petite. Regnier a dit auſſi, *Aprés* graces Dieu beu. On pretend que ce proverbe vient, de ce qu'on donna des Indulgences aux Allemands qui boiroient un coup *aprés* avoir dit graces,

afin

afin de les obliger à les dire. Il y en a beaucoup d'autres qu'on verra dans la ſuite.

APRE'S-DEMAIN. adv. de temps. Second jour aprés celuy où on eſt. Un mauvais payeur remet de demain à *aprés-demain*, de jour à autre.

Il eſt auſſi ſubſtantif. Il eſt feſte le lendemain de Paſques, & l'*aprés-demain* pareillement. On dit auſſi, *Aprés-midi*.

APRE'S-DISNE'E. ſ. f. La ſeconde partie du jour que l'on compte depuis midi, qui eſt l'heure ordinaire de diſner. On dit en proverbe au Palais, Quand la Cour ſe leve le matin, elle dort l'*aprés-diſnée*, pour dire, qu'elle n'entre point le ſoir, quand elle a été obligée de ſe lever le matin pour quelque ceremonie.

APRE'S-SOUPPER, ſ. m. ou *Aprés-ſouppée*, ſ. f. Le temps qui s'eſcoule depuis qu'on a ſouppé juſqu'à ce qu'on ſe couche. Où irez-vous paſſer l'*aprés-ſouppée* ?

A P T.

APTE. adject. maſc. & fem. Vieux mot, & hors d'uſage, qui ſignifioit autrefois, Propre à quelque choſe.

APTITUDE. ſ. f. Terme de Philoſophie, qui ſignifie, Diſpoſition naturelle à quelque choſe. Le bois a plus d'*aptitude* à être conſumé du feu, que la pierre. Ce mot vient du Latin *aptus*.

A Q U.

AQUARIUS. ſubſt. maſc. autrement *Verſeur d'eau*. Terme d'Aſtronomie. C'eſt un ſigne du Zodiaque, qui eſt l'onziéme à compter depuis Aries. Le ſoleil le parcourt au mois de Janvier, & ce ſigne eſt de la nature de Saturne. On le marque ainſi, ♒

AQUATIQUE. adj. m. & f. Qui aime l'eau, ou qui y croiſt, ou qui en eſt remply. Les plantes, les arbres *aquatiques* ſont ceux qui viennent bien dans les lieux humides, comme le ſaule, l'aulne, les roſeaux, le nenuphar, les marais, les lieux *aquatiques*, pleins d'eau & mareſcageux, ſont ſujets aux brouillards, ſont mal ſains. les grenouilles, les rats d'eau ſont animaux *aquatiques*. Ce mot vient d'*aquaticus*.

AQUEDUC. ſ. m. Conſtruction de pierre faite dans une campagne inégale pour conſerver le niveau de l'eau, & la conduire par un canal d'un lieu à un autre. Les Romains étoient magnifiques dans leurs *aqueducs*, qui s'étendoient quelquefois à cent milles. Ce mot vient du Latin *aquæductus*.

AQUEDUC, en termes d'Anatomie, eſt un tuyau cartilagineux qui fait une partie de l'oreille, qui va s'ouvrir dans le palais, & qui eſt fermé par une petite valvule ou ſoupape. Voyez *Oreille*.

AQUEUX, EUSE. adj. Qui eſt de nature d'eau. Le lait a une partie *aqueuſe*, l'autre butireuſe. les Chymiſtes ſeparent la partie *aqueuſe* de tous les corps par la diſtillation. On appelle un fruit *aqueux*, celuy qui n'a point de gouſt, qui ne ſent que l'eau. On appelle auſſi humeur *aqueuſe*, la premiere des trois humeurs qui ſont enfermées dans l'œuil, & qui eſt ſituée ſur ſa partie anterieure.

AQUILIN. adj. m. eſt une épithete qu'on donne aux nez qui ſont courbés par le bout comme le bec d'une aigle. Il vient du Latin *aquilinus*.

AQUILON. ſ. m. Vent qui ſouffle du coſté du Nort du point oriental du Cercle Polaire. Les Mariniers l'appellent *Nort-nort-eſt*; les Anciens *Aquilo*. Meſes. En Poëſie generalement tous les vents orageux, & que les Nautonniers apprehendent, s'appellent *Aquilons*.

A R A.

ARABE. ſubſt. maſc. & fem. Avare, cruel, tyran. Quand on a affaire à des Sergents, ce ſont des *Arabes* qui tirent juſqu'au dernier ſou. les Hoſteliers de Hollande ſont des *Arabes*, ils rançonnent leurs hoſtes. cet uſurier eſt un *Arabe* envers ſes creanciers, il ne leur relaſche rien. On appelle auſſi le chiffre *Arabe*, celuy dont on ſe ſert pour les grandes ſupputations, par oppoſition au chiffre *Romain*, dont on ſe ſert dans les comptes. Les *Arabes* ont été ſçavants en Medecine & en Mathematique. Le Pere Ange de St. Joſeph dit que la Langue *Arabe* eſt ſi feconde, qu'il y a 1000. noms pour ſignifier une eſpée, 80. pour le miel, 500. pour le lyon, & 200. pour le ſerpent.

ARABESQUE. adj. Qui eſt fait à la maniere des Arabes. Les curieux vont voir le Palais de Grenade, à cauſe des ornements *Arabeſques* qui ſont merveilleux. On appelle, *Groteſques*, *Moreſques*, & *Arabeſques*, les peintures & ornemens où il n'y a point de figures humaines: des caracteres *Arabeſques*, les lettres des Arabes.

ARABIQUE. adj. m. & f. Qui appartient à l'Arabe. La Langue *Arabique*. La gomme *Arabique*, eſt celle qui ſe fait de la glu du prunier ou du ceriſier. Il y a une autre gomme *Arabique* qui vient d'une plante eſpineuſe d'Egypte, dont on tire l'acacia, qui entre dans la compoſition du Mithridate. Le Golphe *Arabique* eſt la Mer Rouge.

ARACHNOÏDE. adj. Terme de Medecine, qui ſe dit de la quatriéme tunique de l'œuil, qui eſt deliée comme une toile d'araignée, & qui attache le criſtallin avec les parties voiſines par l'interſtice ciliaire.

ARÆOMETRE. ſ. m. eſt un inſtrument qu'on appelle autrement, *Peſe-liqueur*. Celuy dont on ſe ſert dans l'Academie des Sciences eſt preſque le même que celuy qui eſt deſcrit dans les Eſſais de l'Academie de Florence. C'eſt une ampoule de verre leſtée de vif-argent, ayant un col fort eſtroit diviſé en parties égales ſelon toute ſa longueur. On abandonne cet inſtrument en le plongeant dans les liqueurs qu'on veut comparer, & on juge de leur peſanteur par le degré juſque auquel cet inſtrument enfonce dans l'une & dans l'autre; celle-là eſtant la plus legere, dans laquelle il enfonce plus avant. A Paris on fait cet inſtrument avec un col fort court, diviſé en dedans par un rouleau de papier blanc marqué de quelques lignes tranſverſales également diſtantes l'une de l'autre. Ce col eſt évaſé par le haut en forme de baſſin plat, qu'on charge de quelque poids pour le faire pluſtoſt enfoncer; & on fait ſon obſervation en la maniere precedente. Ce mot eſt Grec compoſé d'*araios*, *rarus*, *tenuis*, *ſpongioſus*, & de *metreo*, *metior*, *je meſure*.

ARAIGNE'E. ſ. f. Petit inſecte venimeux, qui avec ſes pieds fait un merveilleux tiſſu de filets pour ſe ſuſpendre en l'air, & prendre de petites mouches dont il ſe nourrit. Swammerdam décrit ainſi l'*araignée*. Elle a des cornes grandes & ſituées au deſſous de la poitrine, qu'on a de la peine à diſtinguer de ſes pieds. Elle eſt pourveuë de pinces & d'une eſpece d'ongles. Elle a dix pieds, quoy que quelques-uns ne luy en donnent que ſix, & d'autres que huit. Ce qu'on nomme ordinairement les dents de l'*araignée*, ſont pluſtoſt des pinces, des ongles, ou des aiguillons, que non pas des dents. Ils ont beaucoup de reſſemblance avec l'aiguillon du ſcorpion, à la reſerve que ceux-cy ſont doubles vers la poitrine, au lieu que celuy du ſcorpion eſt ſimple & à la queuë. C'eſt par ces aiguillons que les *araignées* inſinuent leur venin. Fontana dit qu'elles ont ſix yeux, & Pierre Borelli huit, qu'ils ont apperceus avec le Mi-

croſcope. Les Naturaliſtes tiennent que l'*araignée* a le ſens du toucher plus exquis que tous les autres animaux. Les *araignées* pilées rendent l'eau de couleur bleuë. Ariſtote dit qu'il y a deux eſpeces d'*araignées*, dont l'une eſt plus grande & noire; l'autre qui picque. Pline appelle *phalanges*, les *araignées* venimeuſes en leurs morſures & picqueures. Les Grecs diſtinguent & diviſent les *araignées* en *phalanges*, & en *loups araignées*. Il y a des fourmis *araignées* appellées *myrmecion*. Ætius met ſix eſpeces d'*araignées phalanges*, qui ont la teſte de fourmis, & ont le corps noir moucheté de taches blanches, qui picquent comme les gueſpes. Solin parle d'une *araignée* appellée *ſolifuga*, ainſi nommée, parce qu'elle fuit le ſoleil, ou la clarté. Elle bleſſe ſans qu'on s'en apperçoive. Il dit qu'il y en a beaucoup en Sardaigne, où il n'y a point d'autres ſerpens. En Latin *aranea*.

Il y a des *araignées* de l'Amerique qui ont huit yeux diſpoſez en deux rangs diſtincts. Il y a des *araignées* qui ſautent comme des puces pour attraper leur proye, qu'on appelle *aranea pulex*. Il y en a une autre qui pour bien couver ſes œufs, les porte avec elle, comme dans une petite corbeille, qui eſt décritte dans le livre de Harvée de la Generation des Animaux. Il y en a encore une autre à longues jambes décritte par le Sieur Goedart. Il y a auſſi des *araignées* d'eau volantes qui ſe meuvent avec une extreme viſteſſe, & qui ont un aiguillon dans leur bouche, de même que les punaiſes. Jacob de Hoefnagel a peint trente-cinq ſortes d'*araignées* dans ſon livre des Inſectes.

On appelle auſſi la Vive, *Dragon* ou *Araignée de mer*. Vitruve livre 9. dit qu'Eudoxus Aſtrologue inventa une horloge ſur la figure d'une toile d'*araignée*: & en effet l'horloge équinoxiale ſe peut faire en forme d'une toile d'*araignée*, dont on voit des exemples dans la Gnomonique de Clavius.

ARAIGNÉE, ſe dit auſſi de la ſimple toile & des filets que font les *araignées*. Le fil de l'*araignée* eſt non ſeulement double, mais quelquefois dix ou douze fois double. Elle deſcend avec pluſieurs fils, & remonte avec un ſeul, comme a remarqué François Reddi. Les maiſons des pauvres ſont pleines d'*araignées*. Ainſi Maynard a dit en une Epigramme aux Muſes:

Et c'eſt pour vous avoir peignées
En Demoiſelles du Marais,
Que mon coffre eſt plein d'*araignées*.

On dit d'une toile fort fine, qu'elle eſt claire comme une toile d'*araignée*. Un Ancien diſoit, que les Loix étoient des toiles d'*araignées*.

ARAIGNÉE, en termes de Guerre, ſe dit du rameau, branche ou canal par où l'on conduit une mine ſous les travaux ou les deffenſes des ennemis.

ARAIGNÉE, en termes d'Aſtronomie, eſt le nom qu'on donne à la derniere plarine de l'Aſtrolabe, qui eſt percée à jour, où ſont marquées les eſtoiles fixes, & qu'on poſe ſur toutes les autres, quand on veut faire quelque operation.

ARAIGNÉES, en termes de Marine, ſont des poulies particulieres par où viennent paſſer des cordages appellez *marticles*, qui ont pluſieurs branches & filets repreſentant une toile d'*araignée*.

Ce mot vient du Grec *arachni*, que quelques-uns font venir d'*araios*, qui ſignifie, *rare*, *delié*, *ſubtil*. Il n'y a rien de plus delicat que les toiles d'*araignées*.

ARAMBER. v. act. Terme de Marine. C'eſt, Accrocher un baſtiment pour venir à l'abordage.

ARANTELES. ſ. f. plur. Terme de Venerie, qui ſe dit de ces filandres qui ſe trouvent au pied du cerf, à cauſe de la reſſemblance qu'elles ont avec les toiles d'araignée. Ce mot vient de *aranea tela*.

A R B.

ARBALESTE. ſ. f. Arc d'acier qu'on bande avec effort par le ſecours d'un fer propre à cet uſage. Elle ſert à tirer des bales, & de gros traits appellés *matras*; & alors on la nomme *Arbaleſte à jalet*. Les Anciens avoient auſſi de groſſes machines à jetter des traits, qu'on appelloit *arbaleſtes*, ou *baliſtes*. Ce mot vient de *arcubaliſta*. Menage. On tient que l'invention de l'*arbaleſte* & de la fronde eſt deuë aux Pheniciens, quoy que Vegece donne cette derniere à ceux de Majorque.

On dit proverbialement d'une choſe qui va viſte & droit, qu'elle va comme un trait d'*arbaleſte*; & auſſi d'une choſe qui n'eſt pas éloignée, Il n'y a qu'un trait d'*arbaleſte*.

ARBALESTE. Terme de Marine, ou *Baleſtrille*, ou *Baſton de Jacob*, eſt un inſtrument dont on ſe ſert ſur la mer pour prendre les hauteurs. Il eſt compoſé de deux baſtons ou regles de bois, ou de cuivre, qui ſe mettent à angles droits, & qui ont des diviſions ſur les bords. La croiſée s'appelle *marteau* ou *traverſier*; & le montant la *fleſche*. Le marteau eſt mobile ſur la fleſche, & a des pinnules à ſes extremités. C'étoit autrefois un quart de cercle gradué, & attaché par le milieu à une regle: ainſi il avoit la figure d'une *arbaleſte*, dont il a pris ſon nom. On l'a appellé auſſi *Croix Geometrique*, & *Verge d'or*. On l'appelle auſſi quelquefois, *Radiometre*, ou *Rayon Aſtronomique*, ou ſimplement *Fleſche*. Il y a auſſi un inſtrument nommé *Demi-arbaleſte*, qui n'a qu'un des bras du marteau, dont ont parlé quelques Routiers Hollandois. Il y en a quelques-uns au contraire qui ont trois marteaux.

ARBALESTRIER. ſ. m. Homme armé d'arbaleſte, comme il y en avoit pluſieurs autrefois. On le dit auſſi par ironie, de ceux qui ſont les braves, ſur tout en amour, & qui promettent de faire des choſes au deſſus de leurs forces, comme on dit un chaud Lancier. Cet homme a beau ſe vanter, c'eſt un meſchant *Arbaleſtrier*.

On appelle figurément *Arbaleſtriers*, ou *Carabins*, des gens qui viennent dans quelque aſſemblée tirer leur coup, & puis diſparoiſſent, pour faire quelque propoſition ou enchere qui oblige à de nouvelles procedures ou deliberations.

ARBALESTRIERS, en termes de Charpenterie, ſont des pieces de bois qui ſont au deſſus de la ferme, & qui ſe joignent au haut du poinçon. On les appelle auſſi *Petites forces*, & ils forment la petite ferme qui eſt au deſſus de la grande.

ARBITRAGE. ſ. f. Juriſdiction qu'on choiſit volontairement, & qui s'exerce en vertu du pouvoir qui eſt donné par les parties. Ces plaideurs ſe ſont mis en *arbitrage*. cet Advocat eſt fort employé dans les *arbitrages*.

ARBITRAIRE. adj. m. & f. Qui dépend de l'eſtimation des hommes, qui n'eſt point fixé par le Droit, ni par la Loy, où il ne s'agit que du plus ou du moins. Cette opinion eſt probable & *arbitraire*. l'amende pour un tel delit eſt *arbitraire*, & dépend des Juges. c'eſt une erreur de croire qu'en France les peines des crimes ſoient *arbitraires*.

ARBITRAL, ALE. adj. Qui appartient aux arbitres; jugement, ſentence prononcée par les arbitres. Les Notaires reçoivent maintenant les ſentences *arbitrales*.

ARBITRALEMENT. adv. qui ne ſe dit qu'en cette phraſe. C'eſt une affaire jugée *arbitralement*, c'eſt à dire, par des arbitres.

ARBITRE. ſ. m. Action de la volonté par laquelle elle choiſit librement ce qu'elle juge de meilleur. Tous

les

les hommes ont leur libre *arbitre*, leur franc *arbitre*, leur liberal *arbitre*. Ce dernier vieillit.

ARBITRE, eſt auſſi un Juge convenu par les parties, auquel elles donnent pouvoir par un compromis de juger leur different. Les *Arbitres* doivent juger à la rigueur, auſſi bien que les autres Juges. En Provence on envoye les parents qui plaident pour être jugés en premiere inſtance par devant des *Arbitres*.

ARBITRE, ſe dit figurément de celuy qui eſt maiſtre abſolu, qui eſt fort puiſſant. Le Roy eſt l'*arbitre* de toute l'Europe, il luy impoſe des loix. un amant dit que ſa maiſtreſſe eſt l'*arbitre* de ſon ſort. Dieu eſt l'Arbitre du genre humain.

ARBITRER. verb. act. Liquider, eſtimer une choſe en gros, & ſans entrer en un detail, ou une taxe particuliere. Les Juges ont *arbitré* les deſpens, dommages & intereſts à telle ſomme. les Experts ont *arbitré* les reparations ou degradations de cette maiſon à tant.

ARBITRÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

Tous ces mots viennent du Latin *arbiter*.

ARBORER. verb. act. Planter à la maniere des arbres. Il ſe dit des enſeignes ou des drapeaux qu'on plante ſur des terres conquiſes. Il a *arboré* l'eſtendart de la Croix dans les pays Infideles. On dit auſſi, Ce Cardinal a *arboré* les armes d'un tel Prince ſur ſon Palais, pour dire, il s'eſt declaré de ſon parti.

Paſquier dit que c'eſt l'Amiral de Chaſtillon qui a le premier introduit cette façon de parler, lors qu'il exerçoit la charge de Colonel de l'Infanterie.

On dit auſſi en termes de Marine, *Arborer* le pavillon, pour dire, Montrer & déployer le pavillon.

ARBORER, ſignifie auſſi, Maſter ou élever un maſt; & au contraire, *Deſarborer*, c'eſt l'abattre & le couper. Le maſt de hune eſt *arboré* ſur le grand maſt.

ARBORÉ, ÉE. part.

Ces mots viennent du Latin *arbor*.

ARBOUSIER. ſubſt. maſc. Arbre qui fait beaucoup d'ombre, qui eſt ſemblable au coignier par ſa grandeur. Sa feuille eſt moyenne entre celle du laurier & l'yeuſe, & ſert à la preparation des cuirs. Il eſt verd toute l'année, & fleurit au mois de Juillet. Ses fleurs ſe tiennent enſemble à la maniere des raiſins, & n'ont qu'une ſeule queuë. Elles ne ſont point compoſées de feuilles, mais ſont creuſes & caves, comme un œuf vuide, ayant la bouche ouverte. Son fruit nommé *Arbouſe*, eſt gros comme une prune, & eſt ſans noyau. Il eſt un an à meurir, & demeure ſur l'arbre juſqu'à ce que la nouvelle fleur ſoit venuë, au dire de Theophraſte. Matthiole le deſigne aſſez differemment. Eſtant meur, il eſt jaune & rouge, & pique la langue; mais en naiſſant il eſt verd, & il reſſemble en quelque façon à la fraiſe dans ſa maturité. Les grives & les merles en ſont friands. Il a une écorce mince & deliée comme celle du tamarin. Cet arbre ſe nomme en Latin *arbutus*, ou *unedo*.

ARBRE. ſ. m. Le premier & le plus grand des vegetaux, qui pouſſe beaucoup de branches & de feuilles, qui jette beaucoup de bois. Une allée d'*arbres* de haute fuſtaye, de cheſnes, d'ormes, de chaſteigniers, &c. *Arbre en plein vent*, *en plein air*, ou *à haute tige*, eſt celuy qui eſt au milieu d'un champ, ou d'un jardin, ou qu'on laiſſe monter ſans l'arreſter ou tailler par ſa tige. Un *arbre nain*, eſt un *arbre* en buiſſon, ou pomier enté ſur paradis, ou autre eſpece qui ne s'éleve pas. *Arbre en eſpalier*, celuy dont les branches ſont eſtenduës & attachées contre des murailles en façon de main ouverte, qu'on appelle *taillé à plat*. Il y a auſſi des *arbres* en eſpalier en plein air taillés à plat comme devant, qui ont l'air des deux coſtés, & dont les branches ſont ſoûtenuës par des charniers ou eſchalas mis en forme de raquette. *Arbres en contreſpaliers*, ou *hayes d'appuy*, ſont des *arbres* plantés prés l'eſpalier en ligne parallele.

Arbre en buiſſon, eſt un arbre taillé en rond arreſté par les branches qui veulent monter, & dont le milieu eſt nettoyé de ſon bois pour luy donner de l'air. Il y a deux mille pieds d'*arbres* de belle venuë dans cette foreſt. *Arbres fruitiers*, ſont ceux qui portent du fruit. *Arbres* ſauvages. *Arbres* domeſtiques, ou cultivez. Il y a des *arbres* ſi gros en la Province de Nicaragua, qu'à peine quinze hommes les peuvent embraſſer. Il y a aux Indes de fort grandes foreſts, qui ſont compoſées d'un ſeul *arbre*, dont les branches tombent en terre, y prennent racine, & repouſſent de nouveaux *arbres*. Ovide Montalban a écrit trois volumes des *arbres*, qu'il nomme *Dendrologie*, qu'il a mis à la ſuitte de l'Hiſtoire Naturelle d Ulyſſes Aldroandus, dont les ſix premiers volumes contiennent celle des oiſeaux, des animaux terreſtres, des poiſſons, des inſectes, & des metaux. Ce mot vient du Latin *arbor*.

ARBRE TRISTE. Eſpece d'arbre fort commun dans les Indes. On l'appelle *triſte*, parce qu'il ne fleurit que la nuit. Ses fleurs tombent une demi-heure avant le lever du ſoleil, & commencent à repouſſer une demi-heure environ aprés ſon coucher. Cet arbre eſt de la grandeur d'un prunier. Ses branches ont une aulne de long. Quand on le couppe à la racine, il recroiſt en moins de ſix mois. On le plante ordinairement proche les maiſons. Les Indiens en ramaſſent curieuſement les fleurs quand elles ſont tombées, parce qu'elles ſentent fort bon. Goa & Malaca ſont les endroits où l'on trouve le plus de ces ſortes d'arbres.

On dit, Abattre des *arbres*, quand on les couppe par le pied; Elaguer ou émonder des *arbres*, quand on en couppe les branches; Deshonorer les *arbres*, quand on en couppe ſeulement la cime ou les houppiers.

En termes de l'Ecriture, on dit l'*Arbre* de la Croix, où Jeſus-Chriſt a été attaché, l'*Arbre* de vie, l'*Arbre* de la ſcience du bien & du mal: c'étoient des *arbres* du Paradis Terreſtre.

ARBRES DE LISIERE, en termes des Eaux & Foreſts, ſont des *arbres* qu'on laiſſe dans les ventes & couppes de bois entre deux pieds corniers, pour ſervir de paroy & de bornes à la couppe qui eſt permiſe.

On dit, *Arbres de delit*, *abougris*, *brouteZ*, *avorteZ*, *recepeZ*, *encrouëZ*, *arbres chablis*, *bailliveaux*, *arbres d'entrée*, *en eſtant*, *giſant*. Ces mots ſont expliquez à leur ordre, & au mot *Bois*.

ARBRE, en termes de Charpenterie & d'Architecture, eſt une groſſe piece de bois, qui eſt la principale d'une machine, & qui la ſouſtient. L'*arbre* du moulin, eſt celuy que la roüe fait tourner pour mouvoir les meules, ſoit par l'eau, ſoit par le vent. Il a trois toiſes de long ſur vingt pouces de gros. l'*arbre* d'un preſſoir. L'*arbre* d'un navire, eſt le grand maſt, qu'on appelle, *Arbre de Meſtre*, ſur la Mediterranée. L'*arbre* d'une gruë, eſt la principale piece de bois qui la ſouſtient, qu'on nomme auſſi la *fleſche*.

On appelle auſſi dans les monſtres, les horloges, les meules, & autres machines qui tournent, l'*arbre* ou l'eſſieu, des roüe qui portent le pignon, ou ce qui les fait mouvoir.

ARBRE, ſe dit figurément d'une deſcription & figure d'une genealogie, parce qu'on la peint avec des branches, un tronc & des racines. On a dreſſé l'*Arbre* Genealogique de la Maiſon de France.

On a appellé en Poëſie, *Arbre* fourchu, un lay, ou virelay, à cauſe des petits vers intercalaires qui étoient au milieu des grands, qui faiſoient une eſpece de fourche.

ARBRE, en termes de Blaſon, s'appelle *fuſté*, quand ſon tronc eſt d'un autre eſmail que ſes branches; & *englanté*, quand ſon fruit eſt auſſi d'un autre eſmail. On doit auſſi ſpecifier en blaſonnant quand il eſt ſec, ou avec ſes feuilles.

On dit en proverbe, qu'il ſe faut tenir au gros de l'*arbre*, pour dire, au parti juſte & ſolide, qui eſt le plus fort.

ARBRISSEAU. ſ. m. Petit arbre, arbre nain. Une telle plante vient en *arbriſſeau*.

ARBUSTE. ſ. m. Petit arbre nain par ſa nature, & qui tient le milieu entre la plante & l'arbriſſeau.

ARC.

ARC. ſ. m. Arme faite d'un morceau de bois, de corne, ou d'autre matiere qui fait reſſort, lequel étant courbé avec violence par le moyen d'une corde attachée à ſes bouts, fait partir une fleſche avec grand effort en ſe remettant en ſon état naturel. Les cornes d'un *arc*, ſont ſes extremitez où la corde eſt attachée pour le bander. L'*arc* eſt la premiere & la plus generale de toutes les armes: car on a trouvé que les peuples les plus barbares, les plus éloignez, & qui avoient le moins de communication avec les autres hommes, s'en ſervoient. Les Anciens attribuoient l'invention de l'*arc* & de la fleſche à Apollon.

On dit, un *arc* d'yvoire, d'ébene, &c. pour dire, un *arc* garni d'ébene, d'yvoire; car on ne fait point d'*arcs* d'yvoire, d'ébene, ni de bois durs, à cauſe qu'ils ne ſont point de reſſort.

On dit figurément en termes de l'Ecriture, que Dieu a bandé ſon *arc*, preparé ſon *arc*, pour dire, qu'il menace les hommes dans ſa colere.

Les Payens mettoient entre les mains de Cupidon un *arc* & des fleſches, pour ſignifier figurément, qu'il bleſſoit les cœurs en leur donnant de l'amour.

On appelle figurément les ſourcils d'une belle brune, des *arcs* d'ébene.

ARC, ſignifie en Geometrie, un trait de compas qui ſe meut ſur un centre, & qui n'acheve pas un demi-cercle. La ligne qui en joint les deux extremitez s'appelle la *corde*; & la perpendiculaire élevée au milieu de cette ligne, s'appelle la *fleſche*. Tous les angles ſont meſurez par des *arcs*. Pour ſçavoir leur grandeur, il faut deſcrire un *arc*, dont le centre ſoit en ſa pointe. ces deux *arcs* ſe couppent en un tel point.

On appelle auſſi *Arc* en Aſtronomie, une portion d'un cercle, qui fait partie d'un cercle diviſé en 360. parties: & on dit un *arc* de 60. de 90. de 120. degrez. l'*arc* diurne du ſoleil. l'élevation du Pole ſe meſure par un *arc* pris ſur le Meridien.

ARC, ſe dit auſſi generalement de toutes les choſes qui ſe font en ligne courbe. En cet endroit le rivage ſe courbe en *arc* pour former un Golphe ou une Anſe. cette riviere, ce chemin, la muraille de ce port, ſe forment en *arc*, & font un grand detour.

ARC, ſe dit auſſi dans les baſtiments, des voutes & trompes courbées en rond. On appelle *Arcs* ou *Arceaux*, les voutes des portes & des feneſtres qui ne ſont pas quarrées. Cette voute fait un trop grand *arc*. il faut bander des *arcs*, quand on fait des fondements dans une carriere vuidée, pour ſouſtenir les conſtructions qu'on fait deſſus. Blondel enſeigne le moyen de trouver les joints de toutes ſortes d'*arcs* rampants: ce qui eſt inſeré dans les Memoires de l'Academie des Sciences.

ARC DE TRIOMPHE, eſt une conſtruction de charpente qu'on fait ſur quelques portes ou paſſages, avec divers ornements dans les entrées d'un Roy, ou d'un Triomphateur. On en fait auſſi de pierre pour conſerver la memoire des grandes actions à la poſterité par pluſieurs inſcriptions & bas reliefs qu'on y taille. L'*Arc* de Conſtantin. l'*Arc* du Roy Louis XIV.

On appelle *Arc* de carroſſe, la piece de fer courbée en *arc* qui joint la fleſche ou les brancards au train de devant; ce qui donne au carroſſe la facilité de tourner en un plus petit eſpace.

On dit proverbialement & figurément, qu'il faut avoir pluſieurs cordes à ſon *arc*, pour dire, avoir pluſieurs moyens de ſortir d'une affaire, d'en venir à bout. On dit auſſi, Debander l'*arc* ne guerit pas la playe. Ce proverbe vient de René d'Anjou Roy de Sicile, qui aprés la mort d'Iſabeau de Lorraine ſa femme arrivée en 1453. pour monſtrer qu'il l'aimeroit toûjours nonobſtant ſa mort, prit ce vers pour l'ame de ſa deviſe, dont le corps étoit un *arc* à la Turque qui avoit la corde rompuë.

ARC des loyaux Amans, eſtoit une fiction dont il eſt fait mention dans l'Amadis, d'un *arc* ou d'une voute qui étoit dans le Palais enchanté d'Apollidon, où il paroiſſoit une grande ſtatuë de cuivre tenant un cor en main qui rendoit un ſon melodieux quand les amans fidelles paſſoient par deſſous, & qui jettoit du feu & de la fumée avec un bruit effroyable quand ils étoient infidelles.

On appelle des *Arcsboutants*, ces grandes arcades appuyées ſur des murs ſolides, qu'on fait pour ſouſtenir les voutes élevées des Egliſes, ou des autres baſtiments.

On appelle auſſi *Arcsboutants* d'un carroſſe, les pieces de fer qui ſont des deux coſtez des moutons pour les ſouſtenir, parce qu'ils portent tout le faix du carroſſe. La barre qui ferme les portes cocheres s'appelle auſſi *arcboutant*, ou *pied de biche*.

On appelle figurément *Arcsboutants*, les principaux deffenſeurs d'un parti, d'une doctrine. Les Peres de l'Egliſe ont été les *arcsboutants* de la Religion. ce grand Capitaine eſt le principal *arcboutant*, le meilleur appuy de l'Eſtat.

ARC-EN-CIEL. C'eſt une bande ou eſcharpe diverſement colorée, qui paroiſt dans une nuée pluvieuſe: ce qui ſe fait par la reflexion des rayons du ſoleil, lors qu'il n'eſt pas beaucoup élevé ſur l'horiſon, dans la partie du ciel qui luy eſt oppoſée. On l'appelle autrement *Iris*. L'*Arc-en-ciel* ne paroiſt que devant ou aprés la pluye. On voit quelquefois un double ou triple *Arc-en-ciel*, mais les deux derniers ſont plus imparfaits, moins colorez & de moindre étenduë. On voit auſſi quelquefois un *Arc-en-ciel* renverſé. On voit la même apparence dans les jets d'eau des fonteines, dans les bouteilles pleines d'eau, & dans les verres priſmatiques ou triangulaires, qui s'appellent auſſi *Iris*. Les raiſons en ſont fort bien expliquées par Mr. Deſcartes. Le Docteur Salomon Braun a obſervé un *Arc-en-ciel* lunaire, le 4. jour aprés la pleine lune d'Octobre en 1671.

* Dans les Nouvelles de la Republique des Lettres il eſt parlé d'un *Arc-en-ciel* qui parut à Maſtric en 1684. qui conſiſtoit en des nuages droits & perpendiculaires comme de longues colomnes qui étoient tranſparentes, & avoient une diſpoſition de couleurs toute contraire aux ordres de ce meteore. Mentzelius dit qu'il a vû des *Arcs-en-ciel* tout blancs en plein jour, & qu'il a vû dans les cabinets des curieux de petites taſſes qu'on tient eſtre tombées des nuës par les jambes d'un *Arc-en-ciel*, qu'on a trouvées en creuſant aux lieux où ce meteore avoit appuyé ſes extremitez; & qu'on y voyoit au milieu la figure d'une eſtoile, ou d'un ſoleil. Il ajouſte que c'eſt un bon febrifuge, un remede pour les femmes en travail.

ARC-EN-CIEL, au figuré, eſt en termes de l'Ecriture un ſigne d'Alliance entre Dieu & les hommes, par lequel il leur a promis de ne leur plus envoyer de deluge.

Le mot d'*arc* eſt dit *ab arcendo*, *quòd arcuus hoſtes*, parce qu'il écarte les ennemis.

ARCADE. ſ. f. Voute courbée en arc. Il y a tant d'*arcades* à cet aqueduc, à ce pont, à la nef de cette Egliſe.

On le dit auſſi de tout ce qui eſt couvert en rond. Un ſalon couvert en *arcade*. ce berceau eſt en *arcade*.

Ce mot vient d'*arcus* en Latin.

ARCANNE. ſ. f. eſt un mineral ou eſpece de craye rouge qu'on appelle en Latin *Rubrica fabrilis*, ainſi appellée, à cauſe que les Chapentiers teignent leurs cordeaux avec cette craye pour marquer leur bois. On en fait quelquefois avec de l'ocre bruſlée.

ARCASSE. ſ. f. Terme de Marine. C'eſt le derriere du gaillard, autrement appellée, *culaſſe de navire*. Il ſe dit de tout le bordage de la pouppe, dont la largeur eſt determinée par une piece de bois qui la traverſe, qu'on appelle *barre d'arcaſſe*, autrement *liſſe de hourdi*.

ARCASSE, ſignifie auſſi, le mouſle d'une poulie, le corps ou piece de bois qui enferme le rouët. Les cordes qui le tiennent bandé & ſuſpendu s'appellent *étropes*.

ARCEAU. ſ. m. s'eſt dit autrefois poëtiquement en cette phraſe : L'Ange qui deſcendoit en terre faiſoit voir de grands *arceaux* de lumiere, des cercles illuminez dans l'air qu'il traverſoit. Maintenant on ne le dit que des voutes, des portes & des feneſtres courbées en arc.

ARCHAL. ſubſt. maſc. Fil de leton paſſé par la filiere. Ce mot vient de *Aurichalcum*.

On le dit auſſi du fil de fer. On en fait des treillis de feneſtres, & de tablettes à livres, des cordes de claveſſin, & mille autres choſes. Le ſot peuple dit *du fil de Richard*.

ARCHANGE. ſubſt. maſc. Subſtance intellectuelle & incorporelle qui tient un huitiéme rang dans la Hierarchie des Eſprits celeſtes. Les *Archanges* ſont au deſſus des Anges. St. Michel *Archange*. Ce mot ſe derive de *archos*, *princeps*, & *angelos*, *angelus*.

ARCHE. ſubſt. fem. L'eſpace qui eſt entre les deux piles d'un pont couvert d'une voute en arcade. On le dit auſſi d'un pont de bois ; quoy qu'il ſoit ſeulement couvert d'un plancher ſouſtenu ſur des pieux. La maiſtreſſe *arche* eſt celle qui eſt la plus large, & où l'eau eſt la plus profonde, qui eſt deſtinée au paſſage des bateaux. Il y a des ponts en Orient qui ont juſqu'à 300. *arches*.

ARCHE, en termes de l'Ecriture, c'eſt le vaiſſeau que fit Noé au temps du Deluge pour y retirer les hommes que Dieu en voulut ſauver, & les animaux pour en conſerver l'eſpece. L'*Arche* de Noé avoit 300. coudées de long, 50. de large, & 30. de hauteur, & ſa feneſtre étoit d'une coudée. Snellius dit que l'*Arche* en ſa longueur & largeur occupoit plus d'un demi-arpent. Il y a un Geometre nommé Buteo qui a ſupputé les dimenſions de l'*Arche*, afin de montrer qu'elle pouvoit contenir tout ce qu'il étoit neceſſaire d'y enfermer. Hayton dans ſon Hiſtoire Orientale dit que ſur la montagne d'Ararat on voit en été quelque choſe de noir qu'on prend pour l'*Arche*.

On dit figurément des Heretiques & Schiſmatiques, qu'ils ſont hors de l'*Arche*, pour dire, qu'ils ſont hors du vaiſſeau, hors de la communion de l'Egliſe.

On appelle auſſi figurément *Arche*, un lieu de retraite. Ainſi Colletet a dit élegamment :

Vien me voir en mon fauxbourg,
Où vray Patriarche,
Contre les flots de la Cour
J'ay baſti mon *Arche*.

On dit proverbialement d'une maiſon où il y a pluſieurs ménages, que c'eſt l'*Arche* de Noé, où il y a toutes ſortes de beſtes.

ARCHE, ſignifie auſſi, le Coffre où furent enfermées les deux Tables de pierre où Dieu avoit gravé ſes Commandements, qui furent données à Moyſe ſur la Montagne, & qui furent en grande veneration chez les Hebreux, chez leſquels elle fit pluſieurs miracles. On l'appella l'*Arche* d'Alliance. L'*Arche* fut priſe par les Philiſtins, & renvoyée avec pluſieurs preſents. L'*Arche* fut miſe d'abord ſous le Tabernacle, puis dans le Sanctuaire du Temple. L'*Arche*, ſelon Joſephe, étoit longue de cinq paulmes, large de trois, & haute de même. Son bois dedans & dehors étoit reveſtu de lames d'or avec des gonds d'or. Sur la couverture de l'*Arche*, qu'on appelloit *Propiciatoire*, il y avoit deux figures poſées appellées *Cherub*, qui ſont des animaux ayant des ailes d'une nouvelle eſpece de figure, & telle qu'on n'en vit jamais de ſemblables : mais Moyſe en avoit vû la figure au Troſne de Dieu. Genebrard dit que les Rabins pretendent que c'étoit la figure de jouvenceaux portant des ailes, comme le livre 2. chap. 3. des Paralipomenes le demontre aſſez clairement.

ARCHE, en termes de Marine, eſt la boëſte de menuiſerie qui couvre la pompe, afin qu'elle ne ſoit point offencée.

Ce mot vient du Latin *arca*, *coffre*.

ARCHE'E. ſubſt. maſt. Terme de Chymie. C'eſt ainſi que les Chymiſtes appellent le feu qu'ils s'imaginent être au centre de la terre pour cuire les metaux & les mineraux, & pour être le principe de la vie des vegetaux.

ARCHER. ſubſt. maſc. Celuy qui porte un arc, & qui en tire. C'étoit autrefois une eſpece de milice dont on ſe ſervoit à la guerre. Maintenant elle n'eſt plus en uſage qu'en Orient, & chez les peuples barbares. Les Turcs ont encore des compagnies d'*Archers* dans leurs troupes. Il y a encore des bourgeois en pluſieurs villes qui s'exercent à tirer de l'arc & du mouſquet, de qui on peut dire, Il y avoit tant d'*Archers* qui diſputoient le prix, & tant de Mouſquetaires. Ce mot vient de *Arcuarius*.

On appelloit autrefois *Franc-Archer*, des gens de guerre qui étoient exempts des impoſts. Le *Franc-Archer* de Bagnolet.

Aujourd'huy on appelle ſeulement un *Franc-Archer*, une femme hardie, & qui a des manieres d'homme ; mais on ne le dit que des perſonnes de baſſe condition.

ARCHER, ſe dit aujourd'huy plus particulierement de ceux qui accompagnent les Prevoſts pour les captures, ou pour executer quelques ordres, quoy qu'ils ne portent que des halebardes ou des carabines. Les *Archers* du Grand Prevoſt de l'Hoſtel, du Prevoſt des Marchands, les *Archers* de la Ville, *Archers* du Guet.

ARCHEROT. ſubſt. maſc. Vieux mot qui ſignifioit, Petit Archer. Les Poëtes donnoient autrefois cette épithete à Cupidon.

ARCHET. ſubſt. maſc. Ce qui ſert à tirer le ſon des violons, violes, poches, & autres ſemblables inſtruments de Muſique, en le paſſant legerement ſur les cordes. Il eſt compoſé de trois pieces, dont la premiere eſt le baſton ou le brin qui ſoûtient le crin. La ſeconde eſt compoſée de 80. ou 100. brins de crin de cheval, ou de ſoye : & enfin d'une demi-roue, qu'on appelle la *hauſſe*, qui ſert à entretenir ſes filets dans une tention convenable.

ARCHET, eſt auſſi un petit arc d'oſier ou cerceau qu'on met au deſſus des berceaux des enfants pour ſoûtenir une couverture au deſſus de leur teſte.

On dit, qu'un homme a paſſé ſous l'*archet*, lors qu'il a paſſé par le grand remede, qu'il a été obligé de ſuer.

ARCHET, ſe dit auſſi de l'outil qui ſert aux ouvriers qui travaillent ſur le bois & ſur les metaux, comme Tourneurs, Serruriers, Orfevres, &c. qui leur ſert à tourner, ou à percer leurs ouvrages. Il eſt compoſé d'une verge de fer, ou de baleine, qui font reſſort, & qui ſe bandent par le moyen d'une corde qu'on tortille autour de la beſogne pour le faire mouvoir en rond. On l'appelle auſſi, *Arçon*.

ARCHETYPE. ſubſt. maſc. Original, patron ſur lequel on dreſſe un ouvrage, ou une copie ſemblable. Les Philoſophes parlent du monde *Archetype*, tel qu'il étoit dans l'idée de Dieu avant ſa creation.

En la Cour des Monnoyes on appelle *Archetype*, l'eſtalon general des poids & meſures qui y eſt gardé, ſur lequel on eſtalonne les autres. Il eſt ainſi appellé par Bouteroüe.

ARCHEVESCHE'. ſubſt. maſc. Province qui eſt ſous la Juriſdiction ſpirituelle d'un Prelat qui a des Suffragans ſous luy. L'*Archeveſché* de Paris n'a que trois Suffragans. il y a en France dix-huit *Archeveſchez*.

ARCHEVESCHÉ, ſe dit auſſi de la dignité d'Archeveſque, de ſon revenu, & de la maiſon qui y eſt attachée. Il a obtenu un *Archeveſché*. ſon *Archeveſché* vaut tant de revenu. il eſt logé à l'*Archeveſché*.

ARCHEVESQUE. ſubſt. maſc. Prelat Metropolitain qui eſt pourveu d'un *Archeveſché*, qui a pluſieurs Suffragans ſous luy. L'*Archeveſque* de Lyon eſt Primat des Gaules; celuy de Bourges d'Aquitaine. Le mot d'*Archeveſque* dans l'Egliſe Latine n'eſt que depuis Charlemagne. Il eſt quelquefois plus que Metropolitain, car il y en a eu qui ont eu des Metropolitains ſous eux, comme témoigne le Cardinal du Perron.

ARCHIEPISCOPAL, ALE. adj. Qui appartient à l'Archeveſque. Le Siege de la Cour, la Juriſdiction *Archiepiſcopale*. le Palais *Archiepiſcopal*. Ce mot vient du Grec *Archos*, *Princeps*, *Prince*, & *Epiſcopos*, *Epiſcopus*, *Eveſque*.

ARCHI. Ce mot ne ſe met jamais tout ſeul, mais il eſt fort ſignificatif quand il eſt joint avec d'autres, & il a la force d'un ſuperlatif pour marquer quelque degré d'élevation. Il y en a des exemples cy-devant, & cy-aprés. Mais il entre auſſi avec grace en la compoſition de pluſieurs autres mots factices: comme, C'eſt un *archivilain*, un *archipareſſeux*, un *archidevot*, un *archifou*, &c. pour dire, qu'un homme eſt tres-vilain, tres-pareſſeux, tres-devot, tres-fou.

ARCHIACOLYTHE. ſubſt. maſc. Qui eſt au deſſus de l'Acolythe. C'étoit autrefois une dignité dans les Cathedrales, leſquelles étoient toutes diviſées en quatre ordres de Chanoines, ſçavoir les Preſtres, les Diacres, les Soûdiacres, & les Acolythes. Ils avoient chacun leurs chefs. Celuy de ces derniers s'appelloit *Archiacolythe*. Mais cette fonction n'eſt plus en uſage.

ARCHIDIACONAT. ſubſt. maſc. Office de l'Archidiacre. Il y a pluſieurs *Archidiaconats* dans les Chapitres des Egliſes Cathedrales.

ARCHIDIACONE'. ſubſt. maſc. Certaine partie d'un Dioceſe qui eſt ſujette à la viſite d'un certain Archidiacre. Il y a tant de Parroiſſes dans cet *Archidiaconé*.

ARCHIDIACRE. ſubſt. maſc. Superieur Eccleſiaſtique qui a droit de viſite ſur les Cures d'une certaine partie d'un Dioceſe. Le Grand *Archidiacre* de Paris eſt celuy qui a le premier Archidiaconé, celuy de la ville où eſt l'Eveſché. *Archidiacre* étoit autrefois le premier des Diacres. Sa fonction a paſſé depuis à une dignité Eccleſiaſtique qui a été même preferée à celle des Prêtres. Il a été appellé *Vicaire de l'Eveſque*, & *l'œuil de l'Eveſque*, dans une Epiſtre de St. Clement. Il avoit auſſi la garde du treſor de l'Egliſe, & juriſdiction comme les Officiaux. Il faiſoit la viſite dans les Parroiſſes du Dioceſe où l'Eveſque l'envoyoit; & c'eſt maintenant la ſeule fonction qui luy reſte.

Il y a un ancien proverbe, qui pour deſigner un homme bien crotté, dit qu'il eſt crotté en *Archidiacre*, parce que les *Archidiacres* faiſoient alors leurs viſites à pied, & en toutes ſaiſons. Il y a auſſi un vieux proverbe qui dit, Bander en *Archidiacre*: ce que les libertins veulent tirer en un ſens obſcene, quoy que ce ne ſoit rien moins que cela. Il vient de ce que l'*Archidiacre* qui ſuivoit l'Archeveſque, lors qu'il conferoit le Sacrement de Confirmation, étoit celuy qui appliquoit le bandeau ſur le front du Confirmé.

ARCHIDUC. ſubſt. maſc. Celuy qui a une qualité qui l'éleve au deſſus des autres Ducs. L'*Archiduc* d'Autriche, qui eſt un titre fort ancien, & en uſage dés le temps de Dagobert. Il y a eu auſſi des *Archiducs* en Lorraine, & en Brabant. Voyez Du Cange.

ARCHIDUCHE'. ſubſt. maſc. & fem. Terre qui eſt érigée ſous ce titre, & qui donne à celuy qui la poſſede un rang ou qualité au deſſus des autres Ducs.

ARCHIDUCHESSE. ſubſt. fem. La femme ou la veufve d'un Archiduc, ou celle qui poſſede en titre un Archiduché. L'*Archiducheſſe* d'Inſpruc.

ARCHI-IMPRIMEUR. ſubſt. maſc. eſt un titre qu'a porté Chriſtophle Plantin Imprimeur à Anvers, que le Roy Philippes II. luy donna de ſon propre mouvement.

On a dit auſſi quelquefois *Archi-Notaires*, & *Archi-Chapelains*; & ces noms ont été même donnés aux anciens Chanceliers de France.

ARCHIPEL, ou *Archipelage*. ſubſt. maſc. Terme de Geographie. Eſtenduë de mer qui eſt entrecouppée par un tres-grand nombre d'Iſles. Les Anciens n'ont gueres connu que l'*Archipelage* des Grecs, qui contient les Iſles de la mer Egée. Depuis les Geographes ont appellé l'*Archipelage* de St. Lazare, le grand nombre d'Iſles qui eſt aux Indes vers les coſtes de Malabar & de Malaca. Enſuitte on a découvert l'*Archipelage* de Mexique, où il y a un tres-grand nombre d'Iſles: l'*Archipelage* des Maldives, où il y en a plus de 12000. diviſées en treize Provinces ou Gouvernements, qu'on appelle ſur les lieux, *Atollons*: & enfin l'*Archipelage* des Philippines, où on dit qu'il y a onze mille Iſles, dont les principales obeïſſent au Roy d'Eſpagne.

Ce mot d'*Archipelage* vient par corruption de *Ægeopelagus*, c'eſt à dire, la Mer Egée, qu'on a dit auſſi par corruption de *Agiopelagos*, ou *Mer Sainte*, qui eſt le nom que les Grecs ont donné originairement à cette mer, à cauſe des Iſles Cyclades pour leſquelles ils avoient une grande veneration.

ARCHIPOETE, eſt un nom qu'on a donné en quelques lieux à quelques Poëtes; mais ç'a été le plus ſouvent par deriſion, comme on fit du temps de Leon X. au Poëte Baraballi de Gayette, à qui on donna les honneurs du triomphe qu'on avoit accordés autrefois au Poëte Petrarque; & on le promena par la ville couronné de lauriers, & monté ſur un élephant. Mais ce fut pour ſe moquer de luy; car c'étoit un mauvais faiſeur de vers, de deviſes & d'inſcriptions, qui avoit obtenu un Privilege excluſif, qui portoit deffences à toute autre perſonne d'en faire. Il en eſt parlé dans Famianus Strada, & dans les Anecdotes de Florence de Varillas. On a veu en France de pareils ridicules qui ont obtenu de ſemblables Privileges.

ARCHIPOMPE. ſubſt. fem. Terme de Marine. C'eſt le puits du navire, ou une pompe placée autour du grand maſt au lieu le plus creux du vaiſſeau, où s'écoulent les eaux pour les vuider. Elle eſt garnie de bringueballes ou baſcules, verges, heuſes, jouëts, &c.

ARCHIPRESTRE. ſubſt. maſc. Dignité ou prééminence dans certains Dioceſes qu'ont des Curés au deſſus des autres. Il y a à Paris deux *Archipreſtres*, celuy de la Magdeleine, & de St. Severin, ainſi nommés, à cauſe qu'ils ſont les plus anciens de la ville.

ARCHIPRIEURE'. ſubſt. maſc. Ce mot ſe confond avec *Archidiaconé*. C'eſt une partie d'un Dioceſe ſur laquelle un Archidiacre ou un Archipreſtre a viſite ou inſpection: comme dans le Dioceſe de Xaintes on appelle *Archiprieurez*, ce qu'on appelle dans les autres *Archidiaconez*. Il y en a pluſieurs autres exemples dans le Pouillié des Benefices.

Quelques-uns ont appellé *Archiprieurez*, les Prieurés qui en ont d'autres ſous eux. Il y avoit autrefois des *Archi-*

prieurés

prieurés ſeculiers qui étoient la même choſe que les Archipreſtres.

ARCHITECTE. ſ. m. Celuy qui donne les plans & les deſſeins d'un baſtiment, qui en conduit l'ouvrage, & qui commande aux Maçons & aux autres ouvriers qui y travaillent ſous luy. Vitruve a été le premier des *Architectes*. il faut ſçavoir bien des choſes pour être un bon *Architecte*. On appelle auſſi *architectes* de vaiſſeaux, ceux qui baſtiſſent les grands navires. Ce mot vient du Grec *archos*, & *tecton*, qui ſignifie, un *ouvrier*. L'Architecte eſt le maiſtre de ceux qui travaillent au baſtiment; c'eſt luy qui conduit l'ouvrage.

ARCHITECTE, ſe dit auſſi d'un Entrepreneur de baſtiments à forfait, & qui les doit rendre parfaits & la clef à la main.

On dit auſſi ironiquement, C'eſt un grand *Architecte* de fourbes, en parlant d'un trompeur.

ARCHITECTURE. ſ. f. L'art ou la ſcience des baſtiments. L'*Architecture civile*, eſt celle qui ſert à faire des baſtiments publics ou particuliers, ſacrez ou profanes, comme les Palais & les Egliſes, les maiſons des bourgeois. L'*Architecture militaire*, celle qui enſeigne à fortifier les villes, les paſſages, les ports de mer. Ce baſtiment eſt d'une bonne *Architecture*. Vitruve donne bien plus d'étenduë à cet art: car il le diviſe en trois parties. La premiere eſt l'*Edification*, qui eſt l'art de baſtir mentionné cy-deſſus. La ſeconde eſt la *Gnomonique*, qui eſt l'art de repreſenter les ſpheres & mouvements celeſtes par les inſtruments, comme Aſtrolabes & Horloges. Et la troiſiéme eſt la *Mechanique*, qui traitte des machines & de l'augmentation des forces mouvantes, comme gruës, pompes, & de preſque tous les outils des Artiſans.

ARCHITECTURE, ſe dit auſſi de la maniere de baſtir, & des ornements qu'on y employe. En ce ſens on dit, les cinq Ordres d'*Architecture*, le Toſcan, le Dorique, l'Ionique, le Corinthien, le Compoſé ou le Compoſite. Le Toſcan & le Compoſite ſont des Ordres Latins: les autres ſont Grecs. Philebert de Lorme y a voulu ajouſter le François; mais il n'a pas été ſuivi. L'*Architecture Gothique*, eſt une *Architecture* ancienne & groſſiere, ſelon laquelle ſont baſties la plus-part de nos Egliſes Cathedrales. Il ne nous eſt point reſté d'Auteurs Grecs qui ayent écrit de l'*Architecture*; & des Latins on n'a que le ſeul Vitruve qui ſoit entier, quoy que Vegece écrive que de ſon temps on comptoit juſqu'à 700. Architectes à Rome. Vitruve a été commenté par Philander & Daniel Barbaro, & traduit en pluſieurs Langues, & ſur tout en François par le Sieur Perrault Medecin. Les modernes ſont Leon Baptiſte Albert, Serlio, du Cerceau, André Palladio, Caranco, Vignoles, Vincenzo, Scamozzi, Philebert de Lorme, Bulan, Blondel, & pluſieurs autres moins fameux rapportez dans l'*Architecture* de Savot. Le Sr. Chantelou a fait le parallele de l'*Architecture* antique avec la moderne. Errard, Marolois, de Villefritac, & pluſieurs autres ont écrit de l'*Architecture* militaire. Le Sieur Dacier a écrit de l'*Architecture* navale en un livre in quarto imprimé à Paris en 1677.

On le dit auſſi de la partie d'un baſtiment qui eſt excellente, & quelquefois de tout l'ouvrage. La ſainteine de Saint Innocent eſt un beau morceau d'*Architecture*. le frontiſpice du Louvre eſt un rare morceau d'*Architecture*.

ARCHITRAVE. ſ. f. Partie de la colomne qui eſt au deſſous de la friſe, & au deſſus du chapiteau. C'eſt ce qui repreſente un poitrail, ou la maiſtreſſe poutre. C'eſt la même choſe que l'*epiſtile* des Grecs. On l'appelle auſſi, *Entablement*, ou *Travaiſon*. Ce mot vient de *trabs*, qui ſignifie, *poutre*, parmy les Latins.

ARCHIVES. ſ. f. plur. Treſor, chambre où l'on garde les titres & papiers d'une Maiſon, d'une Communauté. Le Treſor des Chartres du Roy contient les *Archives* de la Couronne. il faut avoir recours aux *Archives* d'une telle Abbaye pour avoir les titres d'une telle fondation. Quelques-uns le derivent du Latin *arca*, ſignifiant *coffre*; ainſi appellée ſuivant Iſidore, *quòd arceat viſum, & prohibeat*: les autres du Grec *archeion*, qui ſe trouve en la même ſignification dans Heſychius & Suidas.

ARCHIVIOLE. ſubſt. fem. Terme de Muſique, qui ſe dit d'une eſpece de claveſſin ſur lequel on a appliqué un jeu de violes par le moyen d'une roüe tournante avec ſa manivelle pareille à celle des vielles. L'*archiviole* fait un bel effet pour ſoûtenir les concerts d'inſtruments.

ARCHURE. ſ. f. Terme de Menuiſier, qui ſe dit des pieces de menuiſerie qui ſont au devant des meules d'un moulin, & qui quand il les faut rebattre, ſe demontent. Ces *archures* ſont auſſi garnies de leurs couverſeaux.

ARCON. ſ. m. C'eſt une eſpece d'*arc* compoſé de deux pieces de bois qui ſouſtiennent une ſelle de cheval, & qui luy donnent ſa forme. Il y a un *arçon* de devant, & un *arçon* de derriere. Les parties de l'*arçon* ſont, le pommeau ou petite poignée de cuivre qui eſt élevée au devant de la ſelle. Le garrot eſt la petite arcade qui eſt un peu élevée au deſſus du garrot du cheval. Les mammelles ſont l'endroit où aboutit le garrot, & les pointes ſont au bas de l'*arçon*. Il y a des *arçons* mobiles pour les ſelles à tous chevaux, qui changent l'ouverture de la ſelle. L'*arçon* de derriere porte le trouſſequin. Les *arçons* doivent eſtre nervez & ferrez. Le chef-d'œuvre des Selliers eſt un *arçon* à corps, qu'on faiſoit autrefois pour les Gendarmes, dont le trouſſequin alloit juſqu'au milieu du dos.

On appelle Piſtolets d'*arçon*, ceux qu'on porte ordinairement à l'*arçon* de la ſelle.

On dit encore, Il portoit toûjours un tel livre à l'*arçon* de la ſelle, pour dire, il l'avoit toûjours avec luy. Dans les Tournois & combats de lance, on dit qu'un Cavalier a fait perdre à un autre les *arçons*, qu'il luy a fait vuider les *arçons*, qu'il n'étoit pas ferme ſur les *arçons*, pour dire, qu'on luy a fait de ſi rudes attaques, qu'on a mis ſon eſprit ou ſes affaires en grand deſordre. St. Amant a dit plaiſamment,

Où le luxe mis hors d'*arçon*
Ne monſtroit pour tout équipage
Qu'un peigne dedans un chauſſon.

Ce mot vient d'*arcus*, à cauſe que les *arçons* ſont courbés en arc. Menage aprés Saumaiſe.

ARCOT. ſ. m. Excrement de cuivre jaune dont on fait le potin en le meſlant avec du plomb.

ARCTIQUE. adj. m. Terme d'Aſtronomie. C'eſt l'épithete qu'on donne au Pole qui eſt élevé ſur nôtre horiſon: ainſi nommé, à cauſe des étoiles de la petite Ourſe nommée *arctos* en Grec, parce que la derniere étoile de ſa queuë marque le Pole Septentrional, lequel n'en eſt éloigné que de deux degrés. Le Pole *Arctique*, le Cercle *Arctique* ou Septentrional. Ce mot vient du Grec *arctos*, l'*Ourſe*.

A R D.

ARDEMMENT. adv. D'une maniere chaude & vive. Aimer *ardemment*. combattre *ardemment*.

ARDENT, ENTE. adj. Qui vient du verbe *ardre*, qui n'eſt plus en uſage. Qui bruſle, ou qui eſt bruſlé, ou qui échauffe beaucoup. Ce feu eſt trop *ardent*. une fievre *ardente*, eſt une fievre fort violente. il faut qu'un figuier ſoit expoſé à un ſoleil fort *ardent*.

MIROIR ARDENT, eſt un miroir concave, ſpherique ou parabolique, qui ramaſſe tous les rayons du ſoleil en un point, qu'on appelle *foyer*, où la chaleur devient ſi grande, qu'elle bruſle. On a veu de ſi bons *miroirs ardents*, qu'ils fondoient & calcinoient les metaux en deux minutes. Voyez *Miroir*.

ARDENT, ſignifie auſſi, la couleur rouſſe, ou qui tire ſur la couleur de flamme. Ce poil blond eſt trop *ardent*. je veux un jaune plus paſle, celuy-là eſt trop *ardent*.

ARDENT, ſe dit figurément en Morale, de tout ce qui ſe fait avec chaleur, paſſion & vehemence. Une devotion *ardente*. un zele *ardent*. un homme *ardent* au gain. un chien *ardent* à la chaſſe. On le dit auſſi abſolument. Prenez ce Procureur, c'eſt un *ardent*, un affamé qui eſt aſpre au gain. Il ſe dit auſſi en ce ſens de la ſimple vivacité. C'eſt un eſprit *ardent*, un ouvrage *ardent*.

ARDENT. ſ. m. eſt un certain meteore, ou feu folet, qui ſe formẽ de quelques exhalaiſons graſſes qui s'élevent & s'enflamment dans les lieux mareſcageux. Les payſans diſent que ce ſont des enfants morts-nés, ou des faux bournoyeurs, & en conçoivent des terreurs paniques & ridicules. On les appelle en divers lieux, *Fuyrolles*, *Flammeroles*, *Flambarts*, ou *Follets*. Les Anciens, quand ils en voyoient deux enſemble, les appelloient *Caſtor & Pollux*, & ils les tenoient pour un heureux preſage. Quand il n'en paroiſſoit qu'un, ils le nommoient *Helene*, & le preſage en étoit funeſte, ſelon le témoignage de Pline.

On a appellé auſſi *Ardents*, certains malades d'une fievre ardente, qu'on nomma auſſi *Feu ſacré*. C'étoit une eſpece d'hereſipele. Ils ont donné lieu autrefois au miracle de Sainte Genevieſve des *Ardents*, qui ſe fit ſous Loüis VII. vers l'an 1130. au lieu où eſt baſtie ſon Egliſe proche Nôtre Dame à Paris.

ARDEUR. ſ. f. Grande chaleur. L'*ardeur* du feu eſt plus grande en hiver qu'en eſté. les *ardeurs* du ſoleil ſous la Ligne ſont temperées par les vents frais de la nuit. l'ardeur de ſa fievre diminuë. On dit auſſi, *Ardeur* d'urine, quand on ſent de la cuiſſon lors qu'on urine.

ARDEUR, ſe dit figurément en Morale, & ſignifie, Paſſion, vivacité, emportement, fougue. Il faut aimer ſes amis avec beaucoup *d'ardeur*. ſon eſprit n'a pas aſſez d'*ardeur* pour s'appliquer à la Poëſie. il a fait cela pendant l'*ardeur* du combat, de la colere, de la diſpute, de la jeuneſſe. ce cheval a trop d'*ardeur*, il s'emporte trop.

Ces mots viennent du Latin *ardere*, *eſtre en feu*.

ARDILLON. ſ. m. Partie pointuë d'une boucle, qui ſert à arreſter les ſangles ou courroyes qu'on paſſe dedans. On luy a donné un équippage ſi complet, qu'il n'y manque pas un *ardillon*. Je crois que ce mot eſt dit comme *arguillon*, qui viendroit d'*argutus*, qui en Latin ſignifie, *pointu*.

ARDOISE. ſ. f. Pierre bleuë & foſſile qui eſt tendre au ſortir de la carriere, & qu'on couppe en feuilles deliées pour faire des couvertures au lieu de tuiles. On en fait auſſi des tables & d'autres ouvrages eſpais. Les *ardoiſes* d'Angers ſont les plus fameuſes : celles de Meſieres ſont plus tendres & s'écaillent. La rouſſe noire eſt la plus eſtimée. La latte d'*ardoiſe* eſt beaucoup plus large que celle de la tuile. Les beaux bâtiments ſont toûjours couverts d'*ardoiſe*. Les Anciens n'ont point eu l'uſage des *ardoiſes*, mais couvroient leurs maiſons de bardeau ou d'aiſſi, comme on voit dans Pline. Philander dit que l'*ardoiſe* ſe couppe avec une ſcie dentée, & que ce mot vient *ab ardendo*. Du Cange. Mais il y a plus d'apparence de dire qu'il eſt derivé du Latin *Later Arteſius*, du nom du pays d'où il eſt venu d'abord.

L'Ordonnance de la Ville de Paris ſur la moiſon des *ardoiſes* porte, qu'on n'en fera que de deux qualités, ſçavoir de la quarrée forte qui aura onze pouces de longueur ſur ſix ou ſept pouces de largeur, & deux lignes d'épaiſſeur ; & de la quarrée fine qui aura douze ou treize pouces de largeur, & une ligne d'épaiſſeur, dont le millier fait quatre toiſes de couverture en luy donnant trois pouces & demi de pureau. Elle porte auſſi, que la pierre dont ces *ardoiſes* ſeront faites doit être retirée de la troiſiéme fonciere de chacune mine ou periere, & doit être de quartier fort & ſonnant.

ARDOISIERE. ſ. f. Lieu d'où on tire l'ardoiſe. Les plus fameuſes *ardoiſieres* ſont celles d'Angers.

ARDRE. v. act. Vieux mot François & hors d'uſage, qui ſignifioit autrefois, *Bruſler*. Il y a long-temps qu'on fait *ardre* les Heretiques & les Sorciers. les Anglois condamnerent la Pucelle d'Orleans à eſtre *arſe* & brûlée. Ce mot vient du Latin *ardere*.

ARDU, uë. adj. Terme dogmatique, dont on ſe ſert quelquefois en parlant des entrepriſes & des queſtions difficiles. Ce mot vient du Latin *arduus*, qui ſignifie, *difficile*.

A R E.

ARECA. ſubſt. maſc. eſt un fruit fameux dans les Indes, & une eſpece de noiſette, ainſi décrit par Acoſta. Il vient à un grand arbre droit, délié & rond, & d'une matiere fongueuſe. Il a les feuilles plus longues & plus larges que la palme qui porte le cocos. Elles viennent au ſommet de l'arbre, entre leſquelles ſortent de petites verges deliées pleines de petites fleurs blanches & ſans odeur, d'où s'engendre le fruit *areca*, grand comme une noix, mais fait en ovale. L'écorce eſt d'abord fort verte ; mais étant meure, elle eſt jaune comme les dattes. Elle eſt d'une ſubſtance molle & veluë ; & le fruit eſt blanc, dur, & plein de petites veines rouges que les habitans mangent avec les feuilles du betel. De ſon eſcorce ils ſe nettoyent les dents. Cette noiſette eſt un ingredient qu'on meſle quelquefois dans le chocolate. Ce fruit au reſte vient d'une eſpece de palmier, ſa chair eſt ferme & dure, & eſt un ragouſt pour les Indiens, qui ſuccent cette amande pour leur rechauffer l'eſtomac. Son ſuc eſt ſtyptique, & excite le même ſentiment ſur les levres, que l'alun ou la pomme de cyprés, dont les Indiens ſe ſervent quelquefois au lieu de l'*areca*. Il croiſt en gouſſe, & il y en a quelquefois 200. dans un bouquet. Les Indiens l'ont toûjours dans la bouche, s'imaginant qu'il fortifie l'eſtomac & les gencives, & qu'il aide à la digeſtion. C'eſt le dernier mets de leur repas, & ils le preferent à tous ceux de l'Europe.

ARENE. ſ. f. Sable menu & mouvant. Il ſe dit particulierement des ſables de la mer, des rivieres & des grands chemins. On compteroit pluſtoſt les *arenes* de la mer. Eſcrire ſur l'*arene*, ſe dit de ce qu'on écrit qui ne ſera pas de durée. Baſtir ſur l'*arene*, c'eſt baſtir imprudemment ſur un mauvais fonds, ſur un ſable mouvant. On le dit auſſi au figuré de tous les deſſeins & entrepriſes qui n'ont pas un fondement ſolide. Ce mot vient du Latin *arena*, qui vient du verbe *arere*, *eſtre ſec*.

On appelle auſſi *Arenes*, les Cirques, les Amphitheatres ſablés par le bas, où ſe faiſoient les combats & les ſpectacles des Anciens. Les *Arenes* de Niſmes. C'eſt de là qu'eſt venu le proverbe Latin, *Conſilium in arena*, c'eſt à dire, un conſeil pris ſur le champ & ſur le lieu du combat.

AREOPAGE. ſ. m. Tribunal des Atheniens devenu fameux par St. Denis *Areopagite* qui a été un de ſes membres. Il ſe tenoit dans un petit bourg où il y avoit un Temple de Mars qui luy a donné ſon nom. Cette Juſtice étoit en grande reputation chez les Grecs. Ils

étoient

étoient Juges perpetuels, & ne jugeoient que la nuit, afin d'avoir l'eſprit plus recueilli, & qu'aucun objet de haine, de pitié, ne peuſt ſurprendre leur religion.

ARESTE. ſ. f. La partie dure & ſolide des poiſſons ordinaires, qui leur tient lieu d'oſſements, & qui ſoûtient leurs chairs. La Vive a une *areſte* dont la piqueure eſt plus dangereuſe que celle de quelque ſerpent que ce ſoit. il n'y a point de poiſſon ſans *areſte*. Menage derive ce mot de *ariſta*, à cauſe de la reſſemblance qu'il y a entre les eſpis & les *areſtes* des poiſſons.

En termes de Charpenterie, on appelle du bois ſcié à vive *areſte*, lors qu'on en a oſté tout l'aubier ou le bois blanc qui eſt auprés de l'écorce, & que les angles de la piece ouvragée ſont de bois dur & ſolide. On appelle auſſi, Vives *areſtes*, celles des pierres & des autres corps taillez en angle. On appelle auſſi des voutes en *areſte*, les voutes à ogives : les voutes d'*areſte* n'ont pas ſi grande pouſſée. L'*areſte* d'une enclume, eſt le bord d'une enclume. L'*areſte* d'une eſpée, eſt l'élevation qui regne le long de quelques lames d'eſpée.

ARESTES, en termes de Manege, ce ſont des galles & tumeurs qui viennent ſur les nerfs des jambes de derriere d'un cheval entre le jarret & le paturon. On appelle auſſi *Areſtes*, les queuës des chevaux degarnies de poil, qu'on appelle, *queuës de rat*.

ARESTIER. ſ. m. Terme de Charpenterie. C'eſt une piece de bois qui forme l'areſte ou l'angle des couvertures qui ſont en croupe ou en pavillon.

A R G.

ARGANEAU. ſubſt. maſc. Terme de Marine. C'eſt un gros anneau de fer où on attache des manœuvres & des cordages. Il y a des *arganeaux* aux platbords, aux batteries, aux ancres, &c.

ARGEMONE. ſ. f. eſt une eſpece de pavot ſauvage. Cette fleur nettoye certaines petites taches blanches qui viennent aux yeux. Ce mot vient du Grec *argos*, *candidus*, *blanc*, & de *onimi*, *juvo*, *auxilior*.

ARGENT. ſ. m. Metail qui tient le ſecond rang entre les metaux, qui eſt fort blanc, le plus dur & le plus precieux aprés l'or. L'*argent* au ſortir des mines s'affine avec le mercure ou le vif-argent. On a tiré chaque année juſqu'à 300. mille quintaux d'*argent* des mines de Potoſi, qui ſont les plus riches du monde; & il ſe conſume ſix à ſept mille quintaux de vif-argent pour l'affiner : ce qu'on fait ſouvent juſqu'à ſept fois & plus. On a remarqué qu'on a tiré de l'*argent* des tetres qui avoient été jettées à quartier, lors qu'on avoit fait les ouvertures & les puits des mines, & qu'il s'y en étoit formé de nouveau depuis ce temps-là. A Potoſi on fit une Proceſſion, où le chemin ayant été depavé d'une Egliſe à l'autre, on le repara avec des barres d'*argent*, dont tout le chemin fut couvert. Chaque barre d'*argent* eſt de 66. marcs. Il y a de l'*argent* monnoyé & non monnoyé. En cette maiſon on eſt ſervi tout en vaiſſelle d'*argent*. L'*argent* fin eſt au tiltre de 12. deniers, chacun de 24. grains. Les Orfevres par l'Ordonnance ne peuvent travailler d'*argent* qu'au tiltre d'onze deniers douze grains; & en ouvrages moulez, ils ont quatre grains de remede pour marc. Cet *argent* ainſi travaillé s'appelle *Argent le Roy*, qui eſt d'une maille ou obole moindre que l'*argent* fin, qui eſt à 12. deniers. Les gros tournois de St. Louis étoient à 12. deniers d'*argent le Roy*.

Argent trait, eſt de l'*argent* paſſé par la filiere, dont on fait des cordons d'*argent*. *Argent mat*, eſt celuy qui n'eſt pas poli ou bruni. *Argent bas*, c'eſt celuy qui n'eſt pas au tiltre requis.

Argent de coupelle, eſt l'*argent* le plus fin qui a paſſé par la coupelle ou l'examen du feu, & qui eſt ordinairement en grenaille. On éprouve l'*argent* à la languette, avant

que de le contremarquer du poinçon de la ville. Cette eſpreuve ſe fait par le feu ſur un petit morceau de l'ouvrage qu'on y a laiſſé exprés, qui eſt hors d'œuvre.

ARGENT, ſignifie auſſi, tout metail monnoyé ſervant au trafic, & à faire des payements. On a payé cette terre *argent* comptant, quoy qu'il n'y euſt que des louis d'or. les Banquiers ont tout leur bien en *argent* & à intereſt. on eſt comptable quand on a manié l'*argent* du Roy, pour dire, les deniers du Roy. cette dot a été payée *argent* bas, ou *argent* ſec, c'eſt à dire, *argent* comptant & en bonne monnoye. On dit auſſi de tous les meubles & effets qui ne portent point de profit, ni de revenu, que c'eſt de l'*argent* mort : & on appelle *Argent* mignon, celuy qui eſt ſuperflu, & qui n'eſt point deſtiné à la deſpenſe, mais qu'on reſerve pour ſes plaiſirs.

On appelle plus particulierement *Argent*, ou *Argent* blanc, la monnoye qui eſt faite effectivement d'*argent*. Il a fait ce payement tout en *argent*, il n'y avoit que des eſcus blancs.

ARGENT, s'employe auſſi quelquefois pour ſignifier, l'intereſt & le bien des particuliers. On appelle un homme d'*argent*, un homme à *argent*, ou aſpre à l'*argent*, un avare ſujet à ſe laiſſer corrompre par *argent*. On luy a donné une piece d'*argent*, pour dire, On l'a contenté de peu de choſe. On dit, qu'un homme fait tout à graiſſe d'*argent*, pour dire, qu'il achete les choſes plus qu'elles ne valent. On appelle de l'*argent* en barre, une marchandiſe de bon debit, dont on fait de l'*argent* quand on veut. On appelle un bourreau d'*argent*, un mauvais meſnager, qui jette l'*argent* à poignées. On dit, qu'un homme eſt tout couſu d'*argent*, pour dire, qu'il eſt fort riche.

ARGENT, ſe dit quelquefois de la couleur blanche & éclatante. Les Poëtes diſent, que la lune paroiſt ſur un char d'*argent*, qu'un clair ruiſſeau eſt de l'*argent* liquide, qu'il roule ſes flots d'*argent* ſur les cailloux.

L'ARGENT, en termes de Blaſon, ſignifie le blanc, & ſe repreſente par un Eſcu tout uni ſans aucunes hachures. Il eſt le ſymbole de la juſtice, de la pureté, de l'innocence, de la chaſteté, de l'humilité, de la beauté, de la victoire, de la felicité, &c. Il portoit d'*argent* à trois pals de gueules.

L'ARGENT, en termes de Chymie, s'appelle *Lune*, & ſouffre diverſes preparations. On tire une teinture d'*argent* ou de *lune*, quand on le fait diſſoudre en grenailles ou petites lames dans de l'eſprit de nitre, & de l'eau chargée du ſel marin, du tartre, & de l'eſprit de vin, qui ſe colore d'un beau bleu celeſte, & qu'on employe à pluſieurs remedes. On l'appelle auſſi, *Lune potable*. On le convertit encore en criſtaux, qu'on appelle *Vitriol de lune*, par le même eſprit de nitre. La *lune cauſtique*, autrement *Pierre infernale*, eſt de l'*argent* diſſous en eau forte, qu'on laiſſe criſtaliſer.

ARGENT, ſe dit proverbialement en ces phraſes. *Argent* comptant porte medecine. Ses promeſſes ne ſont pas de l'*argent*. Jouër bon jeu bon *argent*, pour dire, ſerieuſement & loyalement. On dit d'un homme credule, qu'il prend tout ce qu'on luy dit pour *argent* comptant. On dit, que le terme vaut l'*argent*, quand on menace d'une choſe qui ne doit arriver de long-temps. On dit, qu'un homme veut avoir le drap & l'*argent*, pour dire, que c'eſt un arabe, qui veut profiter de deux coſtez. On dit des gens en faveur, qu'ils peuvent bien ſe divertir, qu'ils ont le temps & l'*argent*. On dit auſſi, que l'*argent* eſt le nerf de la guerre. Point d'*argent*, point de Suiſſes, pour dire, qu'on ne donne rien pour rien. Qui a de l'*argent* a des pirouëttes. On dit auſſi pour louër quelqu'un, qu'il vaut beaucoup d'*argent*, qu'il vaut trop d'*argent*; qu'il ne prend point d'*argent* de tout ce qu'il dit, pour dire, qu'il dit facilement & agreablement

blement toutes choſes. On dit au jeu, *Argent ſous corde*, pour dire, Jouër *argent* comptant. Tout cela eſt bel & bon, mais l'*argent* vaut mieux. On dit auſſi, qu'un homme met du bon *argent* avec du mauvais, lors qu'il fait bien des frais pour plaider contre un inſolvable.

ARGENT-VIF. Voyez *Mercure*, c'eſt la même choſe.

Ce mot vient du Latin *argentum*, du Grec *argyros*.

ARGENTER. verb. act. Colorer ou couvrir d'argent. Il a fait *argenter* la bordure de ſes tableaux, ſon miroir, ſa table, pour dire, qu'on y a mis des feuilles, ou des lames d'argent.

ARGENTÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

ARGENTERIE. ſubſt. fem. Vaiſſelle ou utenciles d'argent. Ce Financier a pour 10000. eſcus d'*argenterie*.

On appelle dans les Parroiſſes l'*Argenterie*, la croix, le benitier, & les chandeliers d'argent qu'on porte aux enterrements. Il a fallu payer ſix eſcus pour avoir l'*Argenterie* de la Parroiſſe.

L'ARGENTERIE, chez le Roy, eſt un fonds qu'on fait tous les ans pour quelques deſpenſes extraordinaires & broderies pour les habits des balets, & autres feſtes. Il y a deux Controlleurs & deux Treſoriers qu'on appelle Officiers de l'*Argenterie*. A l'égard de la vaiſſelle d'argent, elle eſt à la charge du Garde-meuble.

ARGENTEUX, EUSE. adj. ſe dit des gens accommodés, & qui ont de l'argent mignon. Il eſt peu en uſage.

ARGENTIER. ſubſt. maſc. Officier d'un Prince ou Seigneur, qui reçoit l'argent du Treſorier pour le donner au Maiſtre d'Hoſtel, & aux autres menuës dépenſes de la maiſon.

ARGENTIER, chez le Roy, eſt celuy qui manie les deniers deſtinés pour les habits de la perſonne du Roy, & pour les ornements de ſa Chambre, ou Garderobbe, qu'on appelle plus ordinairement, *Treſorier de l'Argenterie*.

En pluſieurs lieux, & entre autres à Caen, les Orfevres ſont appellés *Argentiers*: ce qui reſpond à ce que les Latins appelloient *Argentarii*, qui nommoient encore ainſi les Banquiers; & même dans les vieux titres on donne ce nom aux Changeurs.

ARGENTIN, INE. adj. Qui a le ſon clair & aigu, comme s'il étoit d'argent. Une voix *argentine*. ce timbre a un ſon *argentin*.

ARGENTINE. ſubſt. fem. C'eſt une plante qui a les feuilles ſemblables au coriandre, quoy qu'un peu plus graſſes, & qui tiennent à ſa tige ſemblable à celle de la ruë. On l'appelle *Argentine*, parce qu'elle eſt blanche. On la nomme en Latin *Thalictrum*, & autrement *Bec d'oye*, parce que les oyes l'aiment beaucoup.

ARGILLE. ſubſt. fem. Terre à Potier qui eſt graſſe & gluante, dont on fait les tuiles, les briques, & les vaiſſeaux de terre. La ſtatuë que Nabuchodonoſor vit en ſonge avoit la tête d'*or*, & les pieds d'*argille*. Ce mot vient du Latin *argilla*, du Grec *argilos*.

ARGILLEUX, EUSE. adj. Qui eſt de la nature de l'argile. Les terres *argilleuſes* ſont les meilleures pour faire des fortifications de terre; elles ne s'éboulent point. un champ *argilleux* n'eſt pas propre pour les grains.

ARGOT. Voyez *Ergot*.

ARGOT, en termes de Jardinage, eſt le bois qui eſt au deſſus de l'œuil, & qui n'étant point recouvert par ſa pouſſe, meurt & eſt inutile.

ARGOTER. v. act. Terme de Jardinage. C'eſt, Couper une branche à un ou deux yeux au deſſus de ſa mere-branche.

ARGOULET. ſubſt. maſc. Arquebuſier, Carabin. Quelques-uns derivent ce mot de *Argolicus*, parce qu'autrefois c'étoit de la Grece que venoit cette ſorte de milice.

On dit auſſi par raillerie, qu'un homme n'eſt qu'un chetif *Argoulet*, un *pauvre Argoulet*, pour dire, que c'eſt un homme de neant, & pour le meſpriſer.

ARGUE. ſubſt. fem. Terme de Tireur d'or. C'eſt une machine qui eſt faite en forme de capeſtan. C'eſt un gros arbre percé de quatre leviers que font tourner huit hommes, & au bout de la corde qui l'entoure eſt une groſſe tenaille qui tient le lingot d'or, d'argent, ou de cuivre, qu'on fait paſſer par differents pertuis de filiere pour le degroſſir & rendre plus menu. On fait paſſer le lingot qu'on tire à l'*argue* par plus de cinquante-trois trous, qu'on nomme des *rats*. Ce mot vient par corruption du Grec *ergon*, *opus*, parce que l'invention & la machine nous ont été apportées de Grece.

ARGUER. verb. act. Trouver à redire à quelqu'un, prendre plaiſir à le reprendre, à pointiller ſur luy. Cette vieille chagrine *arguë* tout le monde. Il eſt de peu d'uſage.

ARGUMENT. ſubſt. maſc. Terme de Philoſophie. C'eſt un raiſonnement qu'on fait en poſant certains principes dont on tire des conſequences. Les Logiciens diviſent leurs *Arguments* en Syllogiſmes, Enthymemes, Inductions, &c. *Argument* demonſtratif, ou convaincant. *Argument* ſophiſtique, ou captieux. un *Argument* en forme, eſt un Syllogiſme fait ſelon les regles de la Logique. Ariſtote dit que l'Enthymeme eſt l'*Argument* de la Rethorique, comme le Syllogiſme eſt celuy de la Logique.

En une plus étroite ſignification on le dit des indices, des conjectures, des preſomptions. On a tiré de ſa fuitte un *argument* qu'il étoit coupable.

ARGUMENT, ſignifie auſſi, le fondement, l'abregé d'une Hiſtoire, d'une Comedie, d'un Chapitre. On a perdu l'uſage de faire des Prologues, qui contenoient l'*Argument* de la Comedie.

ARGUMENTANT. adj. maſc. Celuy qui diſpute & fait des arguments contre quelqu'un qui ſoûtient quelque Theſe publiquement.

ARGUMENTATEUR. ſubſt. maſc. Qui a couſtume de faire des arguments. C'eſt un ſubtil *argumentateur* ſur toutes choſes.

ARGUMENTATION. ſubſt. fem. Action de celuy qui argumente, & la maniere de faire des arguments. Pendant ſon *argumentation* contre un tel, il ne mit en avant aucun principe certain. l'*argumentation* eſt une choſe plus difficile qu'on ne penſe.

ARGUMENTER. verb. act. Faire des arguments, induire, ou tirer des conſequences. Il *argumenta* contre pluſieurs points de ſes Theſes. encore qu'un homme ſe taiſe, on ne peut pas *argumenter* de là qu'il n'ait point d'eſprit. Voicy comme j'*argumente*, pour dire, comme je raiſonne.

ARGUTIE. ſubſt. fem. Petite ſubtilité d'eſprit, un argument ſophiſtique. On ne convainc perſonne par ces ſortes d'*arguties*, de ſubtilités.

Tous ces mots viennent du verbe Latin *arguere*, *reprendre*, *remonſtrer*.

ARGUS. ſubſt. maſc. Nom propre d'un homme fabuleux qu'on dit avoir eu cent yeux, à qui Jupiter commit la garde de la vache Io, que Mercure tua, & dont Junon tranſporta les yeux ſur la queuë du paon.

En Mythologie, on dit qu'il ſignifie la ſphere des cieux qui a un nombre infini d'yeux ou d'étoiles; & que Mercure eſt le ſoleil qui les fait diſparoiſtre par ſa lumiere. Ce mot eſt venu en uſage dans la Langue, pour ſignifier un homme prudent & clairvoyant, qui voit de loin des yeux du corps, & qui prevoit toutes les choſes des yeux de l'eſprit. Regnier a dit agreablement en parlant d'une nuit obſcure,

Argus pouvoit paſſer pour un des Quinze-vints.

ARI.

ARIDE. adj. maſc. & fem. Sec, maigre, ou ſterile. Il y a long-temps qu'il n'a plu, la terre eſt *aride*. cette contrée eſt *aride*, infertile.

ARIDE, ſe dit figurément en choſes ſpirituelles. Eſprit *aride*, un ſujet *aride*, pour dire, ſterile.

ARIDITE'. ſubſt. fem. Secheresſe, ſterilité. Il ſe dit au propre & au figuré tant des terres que des eſprits, des matieres.

Ces mots viennent d'*aridus*, qui en Latin ſign. le même.

ARIGOT. ſubſt. maſc. On dit maintenant par corruption, *Larigot*. C'eſt une eſpece de fifre. Il eſt mis au nombre des inſtruments ſervants à la marche guerriere, qui ſont les buccines, trompettes, lituës, clairons, cors, & cornets, fifres, *arigots*, tambours, attabales, nacaires, thymbales, &c. Voyez *Larigot*.

ARISTOCRATIE. ſubſt. fem. Eſpece de Gouvernement politique qui ſe fait par un petit nombre de gens de bien. Les anciens Auteurs qui ont écrit de la Politique preferent l'*Ariſtocratie* à tout autre Gouvernement.

ARISTOCRATIQUE. adj. Qui appartient à l'Ariſtocratie. Les Hollandois s'imaginent vivre ſous un Gouvernement *Ariſtocratique*.

Ces mots viennent d'*ariſtos*, *optimus*, & de *crateo*, *impero*, *je commande*.

ARISTOLOCHIE. ſubſt. fem. Plante qui a pluſieurs vertus fort eſtimées en Medecine, & qui entre dans la compoſition de la Theriaque. La premiere eſpece eſt la femelle, qui eſt ronde, & produit ſes feuilles ſemblables au lierre, qui ſont molles, & ont une acrimonie fort odorante. Elle produit pluſieurs jettons de ſa racine, & de longs ſarments. Ses fleurs ſont blanches, & faites comme un chapeau; mais ce qui eſt rouge en ſa fleur ſent mauvais. Le maſle qui eſt la ſeconde eſpece, eſt appellé *Sarraſine longue*, & par quelques-uns *Dactylis*, a ſes feuilles plus longues, & jette ſes branches deliées de la grandeur d'un palme. Sa fleur eſt rouge, & de mauvaiſe odeur, laquelle venant à ſe fleſtrir, prend la figure d'une poire. La troiſiéme eſpece s'appelle *Clematis*, qui produit des branches deliées toutes garnies de feuilles rondes ſemblables à celles de la petite joubarbe. Ses fleurs ſont ſemblables à celles de la ruë. Ses racines ſont longues, minces, & couvertes d'une écorce eſpaiſſe odorante, qui eſt bonne à donner du corps & de l'odeur aux parfums qu'on prepare. Matthiole dit que l'*Ariſtolochie* veut dire, *Bonne aux femmes accouchées*, & non pas aux femmes enceintes. On l'appelle autrement, *Fortelle*, *Rattelou*, & *Sarraſine*. Dioſcoride, Matthiole & Theophraſte n'ont connu que ces trois eſpeces. Les Modernes en ont encore trouvé d'autres, qu'ils nomment *Piſtolochia*, & *Polyrrhizon*, qui ont encore plus de vertus.

ARITHMETICIEN, ENNE. ſubſt. Qui enſeigne, ou qui ſçait bien l'Arithmetique.

ARITHMETIQUE. ſubſt. fem. Science qui fait partie des Mathematiques, qui enſeigne à compter, & toutes les vertus & proprietés des nombres. L'*Arithmetique* & la Geometrie ſont les fondements de toutes les Mathematiques. les quatre premieres regles d'*Arithmetique* ſont l'Addition, la Souſtraction, la Multiplication, & la Diviſion. Il y a une *Arithmetique* memoriale. Ce mot vient du Grec *arithmos*, *numerus*, *nombre*.

ARM.

ARMAND. ſubſt. maſc. Terme de Manege. C'eſt une eſpece de bouillie ou de remede pour un cheval malade, qu'on luy fait entrer dans le goſier pour luy donner de l'appetit & des forces.

ARMATEUR. ſubſt. maſc. eſt le Commandant de quelque vaiſſeau armé en guerre pour courir ſur les vaiſſeaux du parti contraire. C'eſt une eſpece de Pyrate, mais qui a pourtant une commiſſion ou pouvoir de faire un armement. On comprend ſous ce nom ceux qui ſont intereſſez à cet armement. On l'appelle auſſi *Capre*.

ARME. ſ. f. Ce qui ſert à ſe deffendre de ſon ennemi, ou à le combattre. Dans la colere on fait des *armes* de tout. *Arme* offenſive, comme eſpée, piſtolet. *Arme* deffenſive, comme bouclier, curaſſe. *Arme* à feu, le mouſquet. *Arme* de trait, l'arc, l'arbaleſte. *Arme* d'haſt, la halebarde, la pique, la lance, &c. le port des *armes* eſt deffendu, c'eſt un cas Royal & Prevoſtal. un trophée d'*armes*. des *armes* enchantées.

On s'en ſert au plurier en une plus eſtroite ſignification, pour marquer ſeulement les *armes* deffenſives d'un homme de guerre, comme la curaſſe & le pot. Il eſt allé à la tranchée, à cette bataille tout nud & ſans *armes*. il avoit des *armes* à l'eſpreuve. il receut un coup dans ſes *armes*. Nicod derive ce mot d'une phraſe Latine, *quòd operiant armos*, parce qu'elles couvrent les eſpaules ou les flancs. Mais il eſt plus naturel de le deriver du Latin *arma*, que Varron derive *ab arcendo*, *ce quòd arceant hoſtes*. Voyez dans Du Cange un Inventaire tiré des Regiſtres de la Chambre des Comptes de l'an 1316. où eſt fait un denombrement fort curieux de pluſieurs *armes* anciennes du Roy maintenant inconnuës & hors d'uſage. On tient que les premieres *armes* étoient de bois, & qu'on s'en ſervoit ſeulement contre les beſtes; que Nembroth le premier Tyran du monde les employa contre les hommes; & que ſon fils Belus fut le premier qui fit la guerre, d'où, ſelon quelques-uns, elle a été appellée *bellum*. Diodore croit que Belus eſt le même que Mars, qui le premier dreſſa des ſoldats. Et Joſephe dit que Moyſe fut le premier qui arma les troupes avec du fer, leur donnant en Egypte le bouclier & le pot en teſte.

On appelle auſſi *Armes*, les deffenſes naturelles des animaux, les griffes, les dents, les aiguillons, les cornes, les deffenſes des ſangliers, des élephants, le bec des oiſeaux.

ARMES, ſignifie auſſi, la profeſſion, le meſtier d'un homme de guerre. C'eſt le devoir d'un Gentilhomme de ſuivre, de porter les *armes*. cet homme eſt né aux *armes*, pour les *armes*. un Clerc d'*armes*, eſt un Chevalier novice qui apprend le meſtier des *armes*.

On dit auſſi, qu'une ville eſt en *armes*, qu'on crie aux *armes*, qu'on prend les *armes*, pour parler d'un tumulte & d'une ſedition. On le dit auſſi à la guerre. L'armée demeura toute la nuit ſous les *armes*. les ennemis mirent bas les *armes*, ſe rendirent.

ARMES, ſignifie encore, la puiſſance d'un Eſtat, la force de l'armée. Ce Prince eſt puiſſant en *armes*; il eſt entré en *armes* dans le pays ennemi; ſes *armes* ont été heureuſes; Dieu a beni ſes *armes*.

On dit, Paſſer par les *armes*, pour dire, Executer un ſoldat pour crime militaire. Un Maiſtre en fait d'*Armes*, pour dire, Un Maiſtre d'Eſcrime. Faire des *armes*, pour dire, S'exercer avec des fleurets à manier l'eſpée. Un Maiſtre de hautes *armes*, eſt celuy qui monſtre à bien manier la pique, l'enſeigne, l'eſpadon.

On appelloit autrefois, Hommes d'*armes*, des Cavaliers nobles dont on faiſoit des Compagnies d'Ordonnances. Ils portoient des lances, & étoient peſamment armez; leurs chevaux l'étoient auſſi.

Heraut d'*Armes*, ou Roy d'*Armes*, & Pourſuivant d'*Armes*. Voyez *Heraut*, *Roy*, & *Pourſuivant*, à leur ordre, où ces mots ſont amplement expliquez.

ARMES, ſe dit figurément en Morale. Cette ſoûmiſſion luy fit tomber les *armes* des mains, le deſarma, pour

dire, fit ceſſer ſa colere. Ils combattoient à *armes* égales, pour dire, ſans avantage l'un ſur l'autre. Baiſſer les *armes*, pour dire, Ceder, faire des ſoûmiſſions.

On appelle auſſi *armes* à l'égard de l'eſprit, Ce qui ſert à deffendre ou à attaquer un parti, une opinion. Ces Heretiques ont tant d'erreurs, qu'ils fourniſſent eux-mêmes des *armes* pour les combattre. les bons exemples ſont les meilleures *armes* pour combattre les pecheurs. l'innocence de la vie, la conſtance dans les tourments, étoient les ſeules *armes* que les Martyrs oppoſoient aux Tyrans.

On dit auſſi, qu'un homme, qu'une femme ſont bien ſous les *armes*, quand ils ſont bien propres & bien parez pour faire des conqueſtes amoureuſes. On dit poëtiquement, que les pots & les verres ſont les *armes* de Bacchus; que de beaux yeux ſont les *armes* dont ſe ſert Cupidon.

On dit proverbialement, que les *armes* ſont journalieres, pour dire, que tantoſt on bat, & tantoſt on eſt battu: ce qui ſe dit auſſi figurément de ceux qui ne ſont pas toûjours heureux, ou qui ne reüſſiſſent pas toûjours également bien. Mettre les *armes* entre les mains d'un furieux, pour dire, luy donner quelque choſe dont il abuſe, qui luy donne moyen d'executer ſes paſſions. C'eſt le ſort des *armes*, pour dire, C'eſt un malheur, un haſard de la guerre. On dit auſſi, S'eſcrimer des *armes* de Samſon, c'eſt à dire, Joüer des maſchoires, parce que Samſon deffit les Philiſtins avec une maſchoire d'aſne: on le dit auſſi avec les *armes* de Caïn, par la même raiſon, à cauſe que Caïn tua ſon frere avec une ſemblable maſchoire.

ARMES, ou *Armoiries*. ſ. f. qui n'a point de ſingulier. Ce ſont des marques d'honneur qui ſe mettent ſur les Eſcus & ſur les enſeignes pour diſtinguer les Eſtats & les familles nobles. Le Blaſon eſt la ſcience qui apprend à connoiſtre & à bien parler des *Armes*. Trois fleurs de lis d'or en champ d'azur ſont les *Armes* de France. les aigles ſont les *Armes* de l'Empire. il a fait un tel ſon heritier, à la charge de porter ſon nom & ſes *Armes*. un tel eſt chef du nom & des *Armes* d'une telle maiſon. *Armes pleines*, ce ſont celles qui ſont entieres, nettes & nues, d'une piece & d'un tenant, qui n'ont aucunes briſures, diviſions, alterations, ni meſlanges. Il y a auſſi des *Armes parties*, *eſcartelées*, *coupées*, &c. expliquées à leur ordre. *Armes fauſſes*, ſont celles qui ne ſont pas ſelon les regles du Blaſon.

On appelle *Armes parlantes*, celles où il y a quelques figures qui font alluſion avec le nom de la famille, comme De la Tour d'Auvergne, qui a une tour; De Crequi, qui a un crequier. La plus-part des Auteurs tiennent que ce ſont les plus nobles & les plus legitimes, comme il ſe prouve par une infinité d'exemples rapportez par les Peres de Varenne & Meneſtrier. Mais elles ſont moins nobles quand elles tiennent du Rebus de Picardie, comme il y en a pluſieurs, c'eſt à dire, lors qu'il y a une multiplicité de pieces qui compoſent le nom de celuy qui les porte: parce que les anciens Seigneurs croyoient que leurs noms étoient aſſez illuſtres pour ſe faire connoiſtre par eux-mêmes, au lieu de les expliquer par une multiplicité de figures & de blaſons.

Armes à enquerre, ſont celles où il y a quelque choſe qui eſt contre les regles ordinaires du Blaſon, & qui donne curioſité de s'enquerir pourquoy on les a faites ainſi. Voyez *Armoiries*.

ARMÉE. ſ. f. Corps de pluſieurs gens de guerre aſſemblés ſous un General. *Armée* de terre. *Armée* de mer ou navale. *Armée* rangée en bataille, la tête, la queuë, les aiſles, le corps de l'*armée*. l'état de l'*armée* eſt l'état des depenſes qui ſe doivent faire tant pour lever une *armée*, que pour l'entretenir de ſolde, de vivres & de munitions. On tient que l'*armée* que Xerxes mena en Grece étoit de onze cens mille hommes.

ARMÉE, ſe dit auſſi figurément d'une multitude. J'avois prié trois perſonnes à diſner, ils ſont venus une *armée*, ils étoient pour le moins quinze.

On dit, Entrer à main *armée* dans un pays, pour dire, y entrer par force avec des gens de guerre. On le dit auſſi de toutes les violences particulieres. Ce Noble eſt venu chez un tel bourgeois à main *armée*, pour luy enlever ſa fille, & luy a mis le poignard à la gorge, & luy a fait ſigner ce contract à main *armée*. En ce ſens il eſt adjectif.

ARMEMENT. ſ. m. Levée de troupes, équipage de guerre. Le Roy fait un grand *armement*, il leve beaucoup de troupes, il fait fondre beaucoup d'artillerie.

On le dit auſſi des frais neceſſaires pour équipper un vaiſſeau. Cet *armement* a tant couſté, que les Armateurs en ſont ruïnés.

ARMEMENT, ſe dit auſſi de l'équippement des vaiſſeaux de guerre, de la diſtribution ou embarquement des troupes qui doivent monter chaque vaiſſeau. On le dit auſſi de l'équippage même. Tout l'*armement* ſe revolta contre le Capitaine.

Ces mots viennent d'*arma*, qui ſign. *armes*.

ARMENIENNE. ſ. f. Pierre precieuſe qui eſt en quelque façon ſemblable au lapis, ſinon qu'elle eſt plus tendre, & n'a aucune veine d'or. On l'appelle auſſi *Vert d'azur*, à cauſe qu'il y a du vert meſlé avec du bleu. On la trouve dans le Tirol, dans la Hongrie, & dans la Tranſylvanie. Elle eſt en uſage pour les ouvrages, & ſert auſſi en Medecine.

ARMER. v. act. Fournir un ſoldat d'armes convenables pour le combat. Il a couſté tant à ce Capitaine pour *armer* ſa Compagnie.

On le dit auſſi au paſſif. Cet Officier s'étoit *armé* de toutes ſes armes pour aller à cette attaque; il étoit *armé* de pied en cap. quand le peuple s'*arme*, il faut craindre la ſedition.

ARMER, abſolument, ſignifie, Lever des ſoldats pour faire une armée. On *arme* dans l'Europe de tous côtés.

Il ſignifie encore, Donner un ſujet de s'armer. L'intereſt de la Religion a fait *armer* toute l'Allemagne.

En termes de Marine, *Armer* un vaiſſeau, ſignifie, l'équipper de toutes les choſes neceſſaires, comme vivres, munitions, ſoldats, matelots, pour voyager, & pour combattre.

ARMER, ſe dit auſſi figurément en Morale, & ſignifie, Se munir, ſe preparer contre les injures de l'air, ou de la fortune. Il s'eſt *armé* contre le froid, pour dire, il a pris des habits de drap ou de fourrures. il faut s'*armer* de conſtance dans les afflictions. on s'*arme* du ſigne de la croix contre les tentations de l'Eſprit malin. il faut s'*armer* de bonnes pieces, quand on plaide contre un homme puiſſant.

ARMER, ſe dit auſſi en parlant d'une pierre d'aimant qu'on enchaſſe dans du fer, ou qu'on met dans de la limaille, & qu'on ſuſpend ſelon ſes poles pour luy conſerver ſa vertu.

On dit auſſi, qu'une maſſuë eſt *armée* de pointes de fer; qu'une poutre eſt *armée* de pluſieurs bandes de fer, pour dire, ſoûtenuë & fortifiée; qu'une cloiſon eſt *armée* de lattes, pour dire, qu'elle eſt lattée ou contrelattée.

ARMER, en termes de Manege, ſe dit d'un cheval qui ſe veut deffendre contre le mors, & qui pour cela courbe ſon encolure juſqu'à appuyer les branches de la bride contre ſon poitrail pour deffendre ſes barres & ſa bouche, & ne pas obeïr. On dit auſſi, qu'il s'*arme* des levres, quand il couvre ſes barres avec ſes levres, afin de rendre l'appuy du mors plus ſourd & moins ſenſible.

ſible. On dit auſſi, que la levre *arme* la barbe, pour dire, qu'elle la couvre.

ARMÉ, ÉE. part. Il a les ſignifications de ſon verbe. On dit auſſi d'un vaiſſeau, qu'il eſt *armé* en guerre, *armé* en courſe, pour dire, qu'il eſt équippé pour la guerre, ou pour la courſe; qu'un Prince eſt demeuré *armé*, pour dire, qu'il n'a point licentié ſes troupes après la paix; & d'un Cavalier, qu'il eſt *armé* à crû, peſamment, legerement *armé*, ou *armé* à la legere. *armé* de conſtance, de griffes, de dents. On dit auſſi des poiſſons, qu'ils ſont *armés*, pour dire, qu'ils ſont couverts d'écailles. On dit à la chaſſe, qu'un chien eſt *armé*, quand il eſt couvert pour attaquer un ſanglier.

ARMÉ, en termes de Blaſon, ſe dit des animaux à quatre pieds, & des dragons, en parlant de leurs ongles, de leurs dents, & des autres parties que la nature leur a donné pour deffenſes. Le lyon ſe blaſonne *armé*, lors que ſes ongles ſont d'un autre émail que celuy de ſon corps. On le dit auſſi de la deffenſe d'un ſanglier. On le dit auſſi des griffons, des aigles, & même des fleſches, & autres armes dont les pointes ſont d'autre émail que le fuſt.

On dit proverbialement d'un poltron, qu'il eſt *armé* juſqu'aux dents.

ARMET. ſubſt. maſc. Caſque, ou habillement de teſte. Ce mot vient par diminution de *helmette* par corruption, pour *elmet*; ou de *elmetto*, comme qui diroit, *petit heaume*. Paſquier dit que ce mot n'eſt venu en uſage que ſous François I.

On le dit figurément de la teſte même. Cet yvrogne en a dans l'*armet*, ce vin luy a barbouillé l'*armet*.

ARMILLAIRE. adj. fem. C'eſt une épithete que les Aſtronomes donnent à une ſphere compoſée de pluſieurs cercles de carton ou de cuivre, qui ſervent à repreſenter & à expliquer la conſtitution du ciel & les mouvements des aſtres. Ce mot vient du Latin *armilla*.

ARMOGAN. ſubſt. maſc. Terme de Marine, qui ſignifie, le beau temps qui eſt propre pour naviger. Quand le Maiſtre perd ſon *armogan*, s'il arrive du dommage au navire, il le doit payer au Marchand.

ARMOIRE. ſ. f. Meuble de bois fait en forme de buffet, qui ſert à ſerrer des habits, ou autres hardes. *Armoire* à tant de tiroirs, de guichets. On l'appelle ainſi du Latin *armarium*, à cauſe qu'on y ſerroit autrefois les armes, & maintenant les titres des familles & mille autres choſes. C'étoit auſſi le lieu où les anciens Chevaliers tenoient leurs habits de Jouſtes & de Tournois, leurs Eſcus & leurs armes.

ARMOIRIES. ſ. f. plur. Marques de nobleſſe & de dignité, compoſées regulierement de certaines figures & eſmaux, données & autoriſées par les Souverains pour la diſtinction des perſonnes & des maiſons. Les plus belles *Armoiries* ſelon l'art, & les plus belles à voir, ſont les moins chargées, & celles dont les figures ſont faites de ſimples traits, comme les partitions & les pieces honorables. C'eſt la même choſe que les Armes qu'on blaſonne. Il ne ſe dit gueres qu'en ces phraſes. Il eſt deffendu aux roturiers de porter des *Armoiries* timbrées. on a mis ſes *Armoiries* ſur les cierges, les torches, ſur la tenture de ſon enterrement. un livre d'*Armoiries*. On ſe ſert plus volontiers du mot d'*Armes*, quand on peut éviter l'équivoque des armes ordinaires. Ce mot vient d'*armure*, à cauſe qu'on peignoit autrefois ſur les Eſcus les caſques & les cottes d'armes des Chevaliers, les marques qu'ils avoient priſes pour ſe diſtinguer les uns des autres tant à la guerre que dans les Tournois.

Les Sçavants ſont en grand diſpute touchant l'origine des *Armoiries*. Favin pretend qu'elles ont eſté dés le commencement du monde; Segoin du temps des enfants de Noé; d'autres du temps d'Ogygis, ce qui eſt appuyé par quelques paſſages de Diodore de Sicile; d'autres du temps des Hebreux, parce qu'on a donné des Armes à Moiſe, à Joſué, aux douze Tribus, à Eſther, à David, à Judith, &c. d'autres aux temps heroïques, & ſous l'Empire des Aſſyriens, des Medes & des Perſans, s'appuyant ſur Philoſtrate, Xenophon & Quinte Curſe. Quelqu'un pretendant qu'Alexandre reglà les *Armoiries* & l'uſage du Blaſon. Le Pere Monet veut qu'elles ayent commencé ſous l'Empire d'Auguſte; d'autres pendant les inondations des Gots; & d'autres ſous l'Empire de Charlemagne. Spelman dit que ce ſont les Saxons, les Danois & les Normands qui les ont apportées du Nort en Angleterre, & de là en France. Or il eſt certain que de temps immemorial il y a eu parmi les hommes des marques ſymboliques pour ſe diſtinguer dans les armées, & qu'on en a fait des ornements de boucliers & d'enſeignes: mais ces marques ont été priſes indifferemment pour Deviſes, Emblemes, Hieroglyphes, &c. & ce n'étoient point des *Armoiries* comme les noſtres, qui ſont des marques hereditaires de la nobleſſe d'une maiſon, reglées ſelon l'art du Blaſon, & accordées ou approuvées par les Princes. Et tous les Autheurs les plus éclairez tiennent que les *Armoiries* des maiſons, auſſi bien que les doubles noms des familles, n'ont pas commencé devant l'an mille; & l'opinion contraire a été refutée par Spelman, André Du Cheſne, Blondel, les freres de Ste. Marthe, de Juſtel, l'Eſpinoy, Chiflet, Fauchet, Du Tillet, & le Pere Meneſtrier. Ce fut alors que commencerent les cottes d'armes, qui étoient une eſpece de livrée compoſée de diverſes bandes de pluſieurs couleurs, d'où vinrent la faſce, la bande, le pal, le chevron, la loſenge, &c. qui ont donné le commencement aux *Armoiries*.

Les *Armoiries* n'ont commencé à être penduës dans les Egliſes que vers l'an 1341. dont on voit un témoignage dans l'Hiſtoire de Joinville. D'autres diſent que cela ne commença qu'en 1350. par un Evêque d'Utrecht en faiſant les obſeques de ſon frere.

On dit proverbialement, quand on voit un ignorant aſſis dans une chaiſe, que ce ſont les *Armoiries* de Bourges, un aſne dans une chaiſe. On dit auſſi, Il n'y a point de plus belles *Armoiries* que celles d'un vilain, il prend ce qu'il veut.

ARMOISE. ſubſt. fem. Herbe reptile & odoriferante, appellée par le peuple *Herbe de la St. Jean*. Elle croiſt pour la plus-part en lieux maritimes. Elle jette pluſieurs branches comme l'aluine, quoy qu'un peu plus grandes & plus graſſes, auſſi bien que ſes feuilles. Il y en a deux eſpeces, dont l'une a les feuilles larges, & l'autre les a tendres & plus menuës. Celle-cy croiſt auprés des hayes, des ruiſſeaux, & des lieux cultivez, & ſes fleurs ſentent la marjolaine. Quelques-uns appellent auſſi *Armoiſe*, une herbe qui n'a qu'une tige toute chargée de fleurs & de petites feuilles, à qui on donne les noms d'*unicaulis*, de *botrin*, d'*ambroſia*, & d'*artemiſia*.

ARMOISIN. ſ. m. Eſpece de taffetas qui vient d'Italie & de Lyon, qui eſt de moyenne bonté. Le demi-*Armoiſin* eſt le taffetas d'Avignon, qui eſt de moindre valeur. Il y a de l'*Armoiſin* à trois fils. Ce mot vient de l'Italien *ormeſino*. Il a été ainſi nommé, parce qu'on mettoit pluſieurs Armoiries ſur la toilette qui l'enveloppoit.

ARMON. ſubſt. maſc. C'eſt une partie du train de devant d'un carroſſe. Il y a deux pieces de bois un peu courbes qui prennent d'un coſté ſur l'eſſieu de devant, & qui aboutiſſent de l'autre au timon. Elles ſervent à ſoûtenir une cheville ſur laquelle le timon eſt mobile, pour le lever quand on veut. Ces deux pieces s'appellent les *armons*; & ce mot vient apparemment d'*arma*, à cauſe qu'ils ſont comme les flancs du timon.

ARMONIAC. ſ. m. C'eſt le nom qu'on donne à

un ſel artificiel & volatil, que l'on fait avec de la ſuye de cheminée & du ſang humain, ou de celuy des beſtes. Il eſt appellé par les Chymiſtes, *Aquila volans*. Celuy de Veniſe & d'Amſterdam ſe fait d'une partie de ſuye de cheminée, de deux parties de ſel marin, & de dix parties d'urine d'homme beuvant vin. Ailleurs on le fait d'une livre de ſang humain, & de deux livres de ſel commun, & de l'eau commune.

Il s'en trouve du naturel ſur le chemin de Lahor à Thanaſſeri, & à Tzerhint. C'eſt une eſpece d'eſcume qui ſort de la terre en des endroits où il y a de vieilles cavernes ou creux de roches. On le tire de là, & on le cuit comme on fait le ſalpeſtre. Recueil de Thevenot.

Les Anciens en avoient un autre naturel qui ſe trouvoit dans les ſables d'Arabie, ou de Libye, qui n'étoit autre choſe que l'urine congelée des chameaux qui alloient au temple de Jupiter Ammon. Et ce mot eſt derivé de *ammos*, qui ſignifie *ſablon* en Grec, pource qu'en Cyrene on trouve ce ſel congelé ſous les ſablons; d'où vient que pluſieurs l'appellent *Ammoniac*: mais ce nom eſt proprement celuy d'une gomme. Les autres diſent qu'*armoniac* vient de ſel *acrimonial*. Les fleurs de ſel *armoniac* ne ſont autre choſe que ſon eſprit volatil diſſous dans quelque portion de ſon flegme. Voyez *Ammoniac*.

ARMORIAL. adj. & ſubſt. Recueil de pluſieurs Armoiries. Le Mercure *Armorial* de Segoin. l'Indice *Armorial* de Geliot. l'*Armorial* Allemand de Sibmacher, de Furſten, de Vappembourg, &c.

ARMORIER. verb. act. Peindre ou graver des Armoiries. Il a fait *armorier* ſa vaiſſelle, ſon carroſſe. ce parement d'autel eſt *armorié* de ſes armes. Les Auteurs qui écrivent du Blaſon diſent pluſtoſt *Armoyer*, & un manteau Ducal *armoyé*, une cotte d'armes *armoyée*, &c.

ARMORISTE. ſubſt. maſc. qui ſe dit de ceux qui ont écrit du Blaſon, qui poſſedent cette ſcience, ou qui l'enſeignent. On les appelloit autrefois *Blaſonneurs*.

ARMURE. ſubſt. fem. Armes deffenſives, comme le caſque, la cuiraſſe, &c. Son *armure* étoit dorée, ciſelée. On le dit auſſi des armes deffenſives des animaux. Les écailles ſervent d'*armure* aux crocodiles.

ARMURIER. ſubſt. maſc. Marchand qui vend des armes. On le dit auſſi de l'artiſan qui les travaille, ſoit des armes deffenſives, ſoit des armes à feu.

ARO.

AROMAT. ſubſt. maſc. Plante ou compoſition odoriferante. Les trois Maries acheterent des *aromats* pour venir oindre le corps de noſtre Sauveur. les vrais *aromats* ſont des eſpiceries qui viennent d'Orient, comme le poivre, la muſcade, l'aloes, le baume, l'encens, &c.

AROMATIQUE. adj. Qui eſt de la nature des aromats. On appelle en France, Herbes *aromatiques*, les herbes fines qui ſentent fort, comme le genevre, la lavande. Les Apothicaires font pluſieurs remedes compoſés de drogues *aromatiques*.

AROMATISATION. ſubſt. fem. Terme de Pharmacie, eſt l'action par laquelle on meſle des aromats dans les drogues & medicaments, comme le macis, le giroſle, le muſc, l'ambre-gris, &c. L'*aromatiſation* eſt autant en uſage pour augmenter la vertu des medicaments, que pour les rendre agreables au gouſt & à l'odorat.

AROMATISER, verb. act. Mettre des aromats dans quelque ſubſtance ou liqueur pour la rendre agreable au gouſt & à l'odorat.

Ces mots viennent du Grec *aroma*, qui vient du verbe *aro*, qui ſignifie, *accommoder*, *rendre propre*. Les eſpices qui ſont une eſpece d'aromats ſervent à aſſaiſonner les viandes.

ARONDE. ſubſt. fem. eſt un terme de Charpenterie. On nomme, Queuë d'*aronde*, Certaine entaillure dans le bois qui eſt faite comme la queuë d'une hirondelle, étroite par un bout qui eſt en dedans, & large par l'autre qui eſt en dehors. Pour faire un aſſemblage ferme de deux groſſes pieces de bois, il faut les aſſembler en queuë d'*aronde*.

On dit auſſi en termes de Fortifications, qu'un ouvrage à cornes eſt fait à queuë d'*aronde*, quand il eſt étroit par la gorge, & plus ouvert vers les faces. Et au contraire, quand il eſt plus étroit par les faces, & que la gorge eſt plus ouverte pour couvrir une grande courtine, on dit qu'il eſt fait à contre-queuë d'*aronde*.

ARONDELAT. ſubſt. maſc. Le petit de l'hirondelle. Les *arondelats* naiſſent preſque aveugles.

ARONDELLE. Voyez *Hirondelle*.

En termes de Marine, on appelle *Arondelles* de mer, des vaiſſeaux mediocres & legers, comme les Brigantins, Pinaſſes, Pinquets, &c.

ARP.

ARPAILLEUR. ſubſt. maſc. C'eſt un nom qu'on donne à ceux qui cherchent l'or ſur les bords de pluſieurs rivieres, & parmi les mottes de terre, & qui tâchent à découvrir les mines.

ARPENT. ſubſt. maſc. Certaine meſure de la ſurface des terres, qui eſt differente ſelon les diverſes Provinces, & qui eſt ordinairement de cent perches quarrées. L'*arpent* contient environ un ſeptier de ſemence. L'*arpent* de Paris a cent perches, & la perche vingt-deux pieds, qui font deux cens vingt pieds en quarré. Au Perche la perche eſt de vingt-quatre pieds, & le pied eſt de treize pouces. L'*arpent* de Poitou eſt de quatre-vingt pas de chaque coſté. L'*arpent* de Montargis a cent cordes, & chaque corde a vingt pieds. L'*arpent* de Clermont en Beauvoiſis a cent verges, & chaque verge vingt-ſix pieds. L'*arpent* ou le *Journal* en Bretagne a vingt cordes en longueur, & quatre en largeur, chaque corde de vingt-quatre pieds. Dans le Duché de Bourgogne l'*arpent* de bois eſt de quatre cens quarante perches, & le Journal de terre, de vigne, ou de pré, trois cens ſoixante.

Ce mot vient, ſelon Scaliger, de *aripennis*, ou de *arpendium*, ou *arvipendium*, qui étoit une meſure d'*Arpenteur*. Pontanus aprés Columella dit que c'eſt un ancien mot Gaulois dont uſe Reginon en ſon Hiſtoire, derivé de *aert*, & de *pandt*, mots Danois ſignifiants une *terre bornée*. Du Cange dit qu'il vient de *arapennis* derivé *ab arando*.

On dit par hyperbole d'un homme qui a le nez, le viſage, ou quelque partie du corps trop longs, ou mal proportionnés, qu'il a un nez, un viſage d'un *arpent*, &c.

ARPENTAGE. ſubſt. maſc. Meſurage des terres par arpent. On a fait voir par l'*arpentage* de cette foreſt, qu'elle contenoit tant d'arpents.

ARPENTAGE, eſt auſſi la ſcience de celuy qui arpente. Il y a pluſieurs Traités de l'*Arpentage*.

ARPENTER. verb. act. Meſurer des terres pour ſçavoir combien elles ont d'arpents.

ARPENTER, ſignifie figurément, Marcher beaucoup, ou marcher viſte. Ce ſolliciteur *arpente* tout Paris preſque tous les jours.

ARPENTEUR. ſubſt. maſc. Officier qui a ſerment en Juſtice, & qui eſt commis pour faire l'arpentage des terres. Les inſtruments, la trouſſe, les fleſches, la chaiſne d'un *Arpenteur*. Les *Arpenteurs* ne ſont receus qu'aprés information de vie & mœurs, & aprés avoir donné une caution de mille livres par l'Ordonnance.

ARQ.

ARQUEBUSADE. ſubſt. fem. Coup d'arquebuſe. Il a eſſuyé cinq ou ſix *arquebuſades* ſans eſtre bleſſé.

ARQUEBUSE. ſ. f. Arme à feu de la longueur d'un fuſil, ou d'un mouſquet, & qui ſe bande d'ordinaire avec un rouët. Elle a, ſelon Hanzelet, quarante calibres de long, & tire une once & ſept huitieſmes de plomb, avec autant de poudre. Une *arquebuſe* à croc, eſt une groſſe *arquebuſe* avec laquelle on defend des places, & qu'on appuye quelque part pour tirer. *Arquebuſe* à vent, c'eſt une *arquebuſe* qu'on charge avec du vent comprimé, & qui ne laiſſe pas de faire un fort grand effet. Les *arquebuſes* à vent ont été inventées par un bourgeois de Lifieux nommé Marin, qui en preſenta une au Roy Henry IV. quoy que quelques-uns croyent que cette invention ſoit deuë à quelques ouvriers d'Hollande. En pluſieurs villes on tire le prix de l'*arquebuſe* pour exercer les bourgeois.

Ce mot vient de l'Italien *arcobuſio*, ou *arco abuſo*, ainſi dit de *arco*, qui ſignifie un *arc*, & de *buſio*, un *trou*, à cauſe du trou par où on met le feu à la poudre dont on charge les *arquebuſes*, qui ont ſuccedé aux arcs des Anciens. Menage. D'autres croyent qu'il vient de *acquetaux*, qui ſont des inſtruments de guerre pour jetter des pierres, dont Froiſſart fait mention; & pretendent qu'on diſoit autrefois *acquebuſe*.

ARQUEBUSIER. ſ. m. Qui porte & tire de l'arquebuſe. Il y avoit en cet endroit une Compagnie d'*Arquebuſiers* à cheval qui firent un grand effet.

On appelle auſſi *Arquebuſier*, l'Artiſan qui fait des arquebuſes, des fuſils, & autres armes à feu.

ARQUER. v. n. Se courber en arc. On le dit des poutres, & autres pieces de charpenterie qui ſont courbées ou naturellement, ou parce qu'elles ſoûtiennent un grand poids. On le dit particulierement de la quille d'un vaiſſeau, quand elle ſe dement, & perd ſa figure ordinaire par quelque violent effort, ſoit en mettant le vaiſſeau à l'eau, ſoit lors qu'il eſchouë.

On dit au Manege, qu'un cheval a les jambes *arquées*, quand il a les genoux courbés en arc; ce qui arrive aux chevaux qui ont les jambes ruinées.

A R R.

ARRACHEMENT. ſubſt. maſc. Terme d'Architecture. On appelle les *arrachements* d'une voute, les endroits par où elle commence à ſe former en cintre, ce qui eſt au deſſus de l'impoſte. On le dit auſſi des pierres qu'on arrache d'un mur pour y en mettre d'autres en ſaillie, qui ſervent de liaiſon avec un mur qu'on veut y joindre.

D'ARRACHEPIED. adv. D'une maniere continuë, aſſiduë & opiniaſtre. Un Baſque fait volontiers dix lieuës *d'arrachepied* ſans ſe repoſer. cet homme eſt ſi ſtudieux, qu'il travaille tous les matins ſix heures *d'arrachepied* ſans diſtraction.

ARRACHER. v. act. Deſraciner un arbre, une plante. Les Mahometans ont fait *arracher* la plus-part des vignes de l'Aſie. on donne des terres en Canada à ceux qui veulent les defricher, en *arracher* les arbres & les racines. il faut *arracher* les mauvaiſes herbes d'un jardin. le chiendent eſt difficile à *arracher* tout à fait. Menage derive ce mot de *abradicare* Latin; les autres de *auſreiſſen*, mot Allemand, qui ſignifie la même choſe.

ARRACHER, ſe dit auſſi de tout ce qu'on oſte avec force ou violence du lieu où il eſt attaché, ſoit qu'il ait des racines, ou non. Les harengeres qui ſe battent s'*arrachent* les cheveux, s'*arrachent* les yeux à belles griffes. les galans s'*arrachent* la barbe avec des pincettes. on *arrache* la langue aux blaſphemateurs, les mammelles aux homicides des Rois. ce Medecin luy a *arraché* une louppe. il luy a fallu *arracher* ſon enfant du ventre pour l'accoucher.

On dit en ce ſens, *Arracher* les cloux, les gonds d'une porte. *Arracher* un cahier d'un livre. *Arracher* les plumes d'un oiſeau. on luy a *arraché* des mains ce bon marché, ce bon parti. on ne luy *arrachera* point cette charge, cette terre qu'avec la vie. on peut defendre ſon bien contre ceux qui le veulent *arracher* par force.

ARRACHER, ſignifie auſſi, Detacher, ſeparer, éloigner. On ne peut *arracher* ce jeune homme d'auprés de cette femme; on ne le peut *arracher* de l'eſtude, du jeu, du cabaret; on ne le ſçauroit *arracher* de Paris, le mener à la campagne. mon Medecin m'a *arraché* à la mort, d'entre les bras de la mort. On ne peut *arracher* de l'argent de perſonne, pour dire, On a du mal à être payé.

ARRACHER, ſe dit figurément en choſes morales & ſpirituelles. Il a beau faire, il ne ſe peut *arracher* de l'eſprit le ſouvenir de ſa chere femme. cette perte luy a *arraché* le cœur, luy a *arraché* les entrailles, luy *arrache* l'ame. on ne luy peut *arracher* de la teſte une opinion, quand il s'en eſt une fois coëffé. on luy *arracheroit* pluſtoſt l'ame, la vie, que de l'obliger à ſe convertir. c'eſt un homme fort ſerré & diſcret, il luy faut *arracher* les paroles l'une aprés l'autre. la queſtion a été inventée pour *arracher* la verité par la force des tourments.

ARRACHER ſa vie, ſignifie, Eſtre pauvre, travailler pour vivre. C'eſt un homme qui en *arrache* par tout où il peut. il *arrachera* pied ou aile de cette affaire. on *arrache* ce qu'on peut d'un mauvais payeur. il *arrachera* de cette ſcience tout ce qu'on en peut ſçavoir.

ARRACHER, ſe dit proverbialement en ces phraſes. Il vaut mieux laiſſer ſon enfant morveux, que de luy *arracher* le nez, pour dire, ſouffrir un petit mal pour en éviter un plus grand. On dit auſſi, lors qu'on a emprunté, ou qu'on attrape de l'argent à un avare, qu'on luy a *arraché* une dent.

ARRACHÉ, ÉE. part. On dit en termes de Blaſon, que la teſte ou un autre membre d'un animal ou d'un oiſeau, ſont *arrachés*, quand ils ne ſont pas couppés nettement, & qu'il y a encore du poil, ou de la plume qui couvre la chair du lieu d'où ils ſont *arrachés*. On dit auſſi, que des arbres ſont *arrachés*, quand ils monſtrent leur racine ſur l'Eſcu.

ARRACHEUR. ſ. m. qui ne ſe dit gueres que des Charlatans qui ſe meſlent d'arracher les dents: & on dit proverbialement, Il eſt menteur comme un *arracheur* de dents. On appelle auſſi par injure ces gens qui remontent les bateaux avec une corde attachée au col, qui ſont obligés de ſe courber juſqu'à terre, des *arracheurs* de perſil.

ARRACHIS. ſ. m. Terme des Eaux & Foreſts, qui ſe dit de l'enlevement du plant des arbres. Les *arrachis* ſont defendus par l'Ordonnance.

ARRAISONNER. v. n. qui ne ſe dit qu'avec le pronom perſonnel. Entrer en propos avec quelqu'un, luy vouloir faire entendre raiſon. Il eſt ſouvent inutile de s'*arraiſonner* avec un payſan, un ſtupide, qui ne conçoit pas ce qu'on luy dit. un pere s'*arraiſonne* avec ſes petits enfants, & cauſe avec eux comme s'ils entendoient la raiſon. il faut commander aux valets, & non pas s'*arraiſonner* avec eux, ni leur dire les raiſons qu'on a de leur faire faire quelque choſe. Ce mot vient du Latin *ratiocinari*, qui ſign. *raiſonner*.

ARRAMBER. v. act. Terme de Marine, qui ſignifie, S'accrocher à un vaiſſeau avec le grapin, ou autrement.

ARRAMER. v. act. Terme de Negoce. Mettre une piece de drap ou de ſerge ſur un rouleau pour la tirer & allonger en telle ſorte, qu'elle raccourcit ou eſtreſſit dans la ſuitte; ce qui eſt deffendu par les Statuts à tous les Drappiers, Façonniers & Foulons.

ARRANG. ſ. m. Terme d'Imprimeurs, qui ſe dit ironiquement d'un compagnon qui fait peu d'ouvrage.

ARRANGEMENT. ſ. m. Diſpoſition des parties d'un tout en certain ordre. La Philoſophie moderne fait voir que la diverſité des couleurs ne dépend que de la ſituation & *arrangement* des parties qui reflêchiſſent diverſement la lumiere. la diverſité des ſaveurs & des odeurs vient des divers *arrangements* de pores qui les rend diverſement ſenſibles. l'*arrangement* des paroles eſt un des principaux ornements du diſcours & des vers.

ARRANGER. v. act. Mettre par ordre, en lieu convenable. Toutes les perſonnes de ce feſtin étoient *arrangées* chacune ſelon ſon rang autour de la table. les livres de cette Bibliotheque ſont *arrangés* ſelon l'ordre des matieres. il faut du temps pour *arranger* ſes meubles, ſes papiers, quand on déménage.

ARRANGÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

ARRASER. v. act. Terme d'Ouvriers. C'eſt, Mettre des pierres, élever des murailles de même hauteur, mettre des panneaux, des pieces de bois de niveau, qui ayent une égale ſaillie, qui ne debordent pas plus l'une que l'autre. Ainſi on dit, une porte *arraſée*, qui eſt unie & également eſpaiſſe.

ARRENTEMENT. ſ. m. Bail d'heritages qu'on donne à rente. Il a fait aujourd'huy deux *arrentements*, deux alienations à rente à longues années. Ce mot vient ou de *redditus* de *reddo*, ou de *reditus* de *redeo*.

ARRENTEMENT, ſe dit auſſi du lieu arrenté. Cette metairie n'eſt pas un membre d'une telle terre, c'eſt un *arrentement* d'une telle Abbaye.

ARRENTER. v. act. Donner à rente. Les Eccleſiaſtiques *arrentent* leurs domeines pour ſe faire deſcharger des reparations.

ARRENTÉ, ÉE. part. paſſ.

ARRERAGER. v. n. qui ne ſe dit qu'en cette phraſe. Il ne faut pas ſe laiſſer *arrerager*, pour dire, laiſſer courir ſur ſoy pluſieurs années d'arrerages.

ARRERAGES. ſ. m. plur. Cours d'une rente annuelle & conſtituée, ou d'une penſion des cens & droits Seigneuriaux, ou des loyers de terres & de maiſons. Il a laiſſé courir tant d'années d'*arrerages*. les *arrerages* monteront plus que le principal. L'*intereſt* ne ſe dit que des obligations; *arrerages* ſe dit quelquefois des vieilles dettes. les *arrerages* de pratique ne valent rien. Ce mot vient par contraction d'*arrierages*, comme on prononçoit anciennement, qui a été fait de *arriere*, & *arriere* de *retrò*. Menage.

On dit proverbialement d'un bon compagnon & vigoureux, que c'eſt un bon payeur d'*arrerages*.

ARREST. ſ. m. Jugement ferme & ſtable d'une Puiſſance Souveraine. Un *Arreſt* du Ciel, de la Providence. Chez les Payens on diſoit, un *Arreſt* de la Deſtinée. *Arreſt* du Conſeil d'enhaut, d'un Parlement, d'une Cour ſuperieure. *Arreſt* contradictoire. un *Arreſt* ſur Requeſte. un *Arreſt* par forcluſion. un *Arreſt* par appointé rendu du conſentement des parties. Un *Arreſt* ſous la cheminée, c'eſt un *Arreſt* donné ſans qu'on ait veu le procés, mais par la cabale d'un petit nombre de Conſeillers qui l'ont reſolu en ſe chauffant & hors du Siege. On appelle des *Arreſts* en robbes rouges, des *Arreſts* qui ſe prononçoient autrefois avec ceremonie & ſolemnités ſur des queſtions depouillées de circonſtances, pour ſervir de regle & de maxime à l'advenir. Il y a auſſi des *Arreſts* qui ne ſervent que d'inſtruction au procés. un *Arreſt* de concluſion. un *Arreſt* à contredire. un *Arreſt* interlocutoire ou proviſoire. un *Arreſt* de retention, de renvoy, &c. Ils ſont oppoſés à l'*Arreſt* definitif, & ſont expliqués à leur ordre. On appelle auſſi des *Arreſts* de reglement, ceux qui ſont rendus entre des Officiers conteſtants ſur l'exercice de leurs charges, ou lors qu'ils établiſſent quelque maxime ou procedure qui regarde le public. On dit auſſi, un *Arreſt* en forme, lors qu'il porte ſa commiſſion, & commence par, Loüis par la grace de Dieu. Un *Arreſt* par extrait, lors que ſa commiſſion eſt à part. Budée, Henry Eſtienne, Chaſſanée & Voſſius derivent ce mot du Grec *areſton*, qui ſignifie, *placitum*. Menage veut qu'il vienne de *arreſtare* Latin, qui a été fait de *ſtare*, pour dire, Rendre une choſe ſtable & fixe. On dit auſſi, les *Arreſts* de Loüet, de Le Prêtre, de Papon, de Monthelon, en parlant des livres & recueils d'*Arreſts* qui ont été faits par ces Auteurs.

ARREST, ſignifie auſſi, un empeſchement qu'on met au payement, ou au tranſport de quelque choſe. Il y a eu pluſieurs ſaiſies & *arreſts* ſur des meubles. On dit en ce ſens, Mettre quelqu'un en *arreſt*, pour dire, le mettre priſonnier, ou le garder juſqu'à ce qu'il ait fait ou payé quelque choſe.

ARREST, ſignifie auſſi, Repos. Le mercure eſt un metail qui n'a point d'*arreſt*. cet homme eſt inconſtant, un coureur, il n'a point d'*arreſt*, ſon eſprit n'a point d'*arreſt*: & on dit en ce ſens, Il n'y a point d'*arreſt* à tout ce qu'il dit, pour dire, qu'il ne faut faire aucun fondement ſur ſes paroles.

On appelle auſſi *Arreſt* dans les armes à feu, un petit morceau de fer qui empêche qu'elles ne ſe laſchent. Ce piſtolet eſt en *arreſt*. On le dit auſſi dans l'Horlogerie, dans les choſes qui vont par reſſort: ce ſont des pieces qui empêchent que les mouvements ne ſe faſſent qu'en certain temps, & en certaine quantité.

En termes de Venerie, on appelle *Arreſt*, l'action du chien couchant qui s'arreſte quand il ſent la perdrix ou le gibier.

En termes de Manege, *Arreſt* eſt la pauſe que fait le cheval en cheminant. Former l'*arreſt* du cheval, c'eſt l'arreſter ſur les hanches. *Demi-arreſt*, c'eſt un *arreſt* qui n'eſt pas achevé quand le cheval reprend & continuë ſon galop, ſans faire ni peſades ni courbettes. On dit auſſi, Mettre la lance en *arreſt*, lors qu'on appuye ou qu'on arreſte ſa lance pour rompre en lice. On appelloit auſſi *Arreſt*, le petit fourreau de cuir qui ſervoit autrefois à arreſter les lances.

ARREST, en fait de Couſture ou de Lingerie, ſe dit de certaines ganſes ou fils redoublés qu'on met aux fentes ou extremités des habits, du linge, pour empeſcher qu'ils ne ſe decouſent ou ne ſe rompent.

ARRESTE'. ſ. m. Reſolution priſe par une Compagnie ſur quelque deliberation. On dit, C'eſt un *arreſté* de la Cour, lors qu'elle a jugé quelque article d'une affaire, ou qu'elle a reſolu quelque choſe qui n'eſt pas encore renduë publique par un Arreſt.

ARRESTE-BOEUF. ſ. f. Herbe qui produit & jette pluſieurs branches de la hauteur d'un palme, qui ont pluſieurs nœuds & concavités. Ses feuilles ſont petites & menuës, & un peu veluës, d'aſſez bonne odeur, & retirent aux feuilles de lentille, ou de ruë, ou de millet. Ses branches ſont toutes armées d'eſpines fortes & picquantes; & avant que la plante ſoit chargée de ces eſpines, elle eſt bonne à manger, & on la confit en ſaumure. Elle produit des fleurs qui ſont quelquefois rouges tirant ſur le blanc, & quelquefois jaunes. Il y a des lieux où elle n'eſt point picquante, & où elle porte des fleurs blanches. On l'appelle *Arreſte-bœuf*, à cauſe que ſes branches & ſes racines arreſtent ſouvent la charruë. Les anciens Auteurs l'appellent *Anonis* ou *Onnis*; d'autres, *Remora aratri*, *Acutella*, *Reſta bovis*, *Bugranos* ou *Bugrondes*.

Il y a un autre *Arreſte-bœuf* qui croiſt en Provence & en Dauphiné, qui eſt un arbriſſeau haut de deux à trois pieds, dont la racine eſt groſſe, blanche, tendre & acre, les branches tortuës & faciles à ployer, les feuilles preſque ſemblables à celles du fenu-grec, les fleurs odorantes, & d'un pourpre rouge fort vif, le dedans lavé & rayé de blanc. Elles ont au milieu un ſtile qui forme une gouſſe pendante qui enferme pluſieurs graines brunes de la figure d'un rein. Dodard en fait une plus ample deſcription dans ſes Memoires.

ARRESTER. v. act. Empeſcher quelque choſe de ſe mouvoir, d'aller plus loin. *Arreſter* un Courier. *arreſter* l'eau dans un reſervoir. *Arreſter* le ſang. le ſoleil s'*arreſta* au commandement de Joſué. cette montre s'*arreſte* à chaque bout de champ. ce valet eſt muſard, il s'*arreſte* à tout ce qu'il trouve. cet homme eſt inquiet, il ne s'*arreſte* point en place. dans un blocus on *arreſte* les vivres, le ſecours. *Arreſtez* vous, pour dire, Ceſſez de faire une telle action. Ce mot vient du Latin *reſtare*, *reſter*, *demeurer derriere*.

ARRESTER, ſignifie auſſi, Saiſir tant les biens que la perſonne. On a *arreſté* les deniers que devoient les locataires. On a ſaiſi & *arreſté* les gages qu'il avoit donnés. On l'a *arreſté* priſonnier, ou abſolument, On l'a *arreſté*.

On le dit figurément des choſes ſpirituelles. Il a *arreſté* tous les bruits qu'on faiſoit courir, toutes les plaintes, les pourſuittes qu'on faiſoit contre luy. c'eſt un eſprit foible qui s'*arreſte* à la bagatelle, que la moindre difficulté *arreſte*, qui s'*arreſte* en beau chemin. il ne faut pas s'*arreſter* aux apparences. il a eu de la peine à *arreſter* ce Prince dans ſon parti.

ARRESTER, ſignifie auſſi, Convenir des conditions. *Arreſter* un marché, *Arreſter* des parties, pour dire, les liquider, s'obliger à les payer. *Arreſter* un compte, pour dire, l'examiner & le clorre. *Arreſter* une maiſon, une place au coche, pour dire, s'en aſſeurer. *Arreſter* un valet, pour dire, le faire entrer à ſon ſervice ſous certaines conditions. *Arreſter* les yeux ſur quelqu'un, pour dire, le conſiderer avec quelque eſtime, le choiſir. On ne s'*arreſte* point à tout ce qu'il dit, pour dire, on le meſpriſe, on ne le conſidere point. La Cour a prononcé ſans s'*arreſter* à ſon appel, à ſa requeſte, pour dire, ſans y avoir égard.

ARRESTER, ſignifie auſſi, Conclurre aprés quelque deliberation, ſoit en ſoy-même, ſoit en compagnie. L'aſſemblée aprés pluſieurs conteſtations a enfin *arreſté* que, &c. on s'eſt enfin *arreſté* à ſuivre ce parti, à faire la guerre. il avoit déja *arreſté* dans ſon eſprit qu'il feroit telle choſe.

En termes de Venerie, on dit qu'un chien couchant *arreſte*, lors qu'il voit la perdrix ou le gibier, & qu'il en avertit ſon maiſtre.

En termes de Maçonnerie, on dit qu'un poſeur *arreſte* une pierre, quand aprés l'avoir bien miſe à plomb & à niveau, il y a fait mettre du mortier pour y demeurer toûjours.

En termes de Couſture, on dit qu'un Tailleur *arreſte* ſa beſogne, lors qu'il fait pluſieurs points, ou qu'il met des ganſes à des boutonnieres, ou aux autres endroits neceſſaires, pour empêcher qu'ils ne ſe deſchirent.

ARRESTÉ, EE. part. paſſ. & adj. On dit d'un extravagant, qu'il n'a pas l'eſprit *arreſté*; d'un bigle, qu'il n'a pas la veuë *arreſtée*; d'un homme irreſolu, qu'il n'y a jamais rien d'*arreſté* avec luy. On dit, qu'un deſſein eſt bien *arreſté*, lors qu'il eſt fini, qu'on y a mis la derniere main.

ARRESTÉ, en termes de Blaſon, eſt la même choſe que *raccourci*, *alaiſé*, ou *aliſé*. On dit auſſi, qu'un animal eſt *arreſté*, quand il eſt debout ſur ſes quatre pieds, ſans que l'un avance devant l'autre, comme ſont les animaux qu'on appelle *Paſſants*.

ARRESTOGRAPHE. ſubſt. maſc. Terme de Palais. C'eſt un Auteur qui a fait un Recueil de pluſieurs Arreſts pour ſervir de loix, de reglements, ou d'autorités, comme Papon, Le Vaſſt, Montholon, Bouguier, Loüet, & Brodeau ſon Commentateur, Tournet pour les matieres beneficiales. Il y a un Recueil ou Journal des Audiences, diviſé en trois tomes, qui contient pluſieurs Arreſts. Ce mot vient du Grec *areſton*, & de *graphe*, *ſcribo*.

ARRHER. v. act. Donner des arrhes. Il a peu d'uſage. Les Ordonnances de Police deffendent à tous Marchands & regratiers d'aller au devant des Laboureurs, & Marchands forains pour *arrher* les grains, & les marchandiſes, & de les acheter avant que d'être arrivées ſur les ports.

ARRHES. ſubſt. fem. plur. A Paris on prononce *Erres*. C'eſt un gage qu'on donne pour ſeureté de l'entretenement de quelque petit marché qu'on a fait verbalement, & qui eſt ordinairement une avance d'une partie du prix convenu. En droit, qui rompt un marché perd les *arrhes* qu'il a données; ou ſi c'eſt celuy qui les a receuës, il rend les *arrhes* doubles. On dit, qu'un homme a donné des *arrhes* au coche, pour dire, qu'il a reſolu de partir, de faire un voyage; & au figuré, qu'il eſt engagé dans une affaire, Son maiſtre luy a donné des gages, des marques, des *arrhes* de ſon amitié. En ce ſens il eſt figuré, & ſignifie ſimplement, un engagement d'affection. Nicod derive ce mot de l'Hebreu *Arab*, qui ſignifie, *Spopondit*. On le doit faire venir du Grec *arrhabon*.

ARRIERE. ſubſt. fem. Terme de Marine. C'eſt la pouppe d'un vaiſſeau, la partie qui en fait la queuë ou le derriere, & qui eſt oppoſée à l'*Avant*: c'eſt tout l'eſpace compris entre l'artimon & le gouvernail, tant dans les hauts que dans les bas du baſtiment.

On dit auſſi, Paſſer à l'*arriere* d'un vaiſſeau, lors qu'on ſe met à la ſuitte d'un autre vaiſſeau qu'on laiſſe paſſer devant. On dit, Avoir vent *arriere*, pour dire, Prendre le vent par pouppe. Le vaiſſeau qui porte vent *arriere* ne va pas ſi viſte, que lors qu'il eſt porté d'un vent de quartier, ou qu'il fait vent largue.

ARRIERE. adv. de lieu. Voilà une porte toute *arriere* ouverte, c'eſt à dire, qui eſt ouverte autant qu'elle le peut eſtre.

Il ſe joint plus ordinairement avec la prepoſition *en*, & ſignifie alors, En reculant, ou derriere: comme, Marcher *en arriere*, Demeurer en *arriere*: ce qui ſe dit non ſeulement du chemin, mais auſſi quand on eſt en demeure de payer ſes dettes annuelles.

On dit figurément, Mettre une choſe en *arriere*, pour dire, la mettre en oubli, n'en faire aucun eſtat.

ARRIERE, s'eſt mis autrefois avec regime, & étoit alors prepoſition, qui ſervoit à témoigner l'averſion qu'on avoit de quelque choſe: comme, *Arriere de moy, prophanes*, pour dire, Eloignez vous, prophanes. Il eſt vieux. Il ſignifie auſſi quelquefois, En cachette. Il a fait cela en *arriere de moy*.

ARRIERE-BAN. ſubſt. maſc. eſt la convocation que fait le Roy de ſa Nobleſſe pour aller à la guerre, tant de ſes vaſſaux, que des vaſſaux de ſes vaſſaux. On a mandé le Ban & l'*Arriere-ban*. l'*Arriere-ban* qui ſe mande pour le mois de Mars n'eſt jamais preſt qu'en Septembre.

Menage derive ce mot de *haribannum*, ou *heribannum*, qui vient de l'Allemand *here*, ou *here*, qui ſignifioit *armée* dans la premiere & ſeconde Race de nos Rois; & *ban*, *appel*. ou *femonce*, d'où on a fait d'abord *Hereban*, & par corruption *Arriere-ban*, qui étoit un appel des vaſſaux pour aller à l'armée. Paſquier dit qu'il en eſt fait mention frequente dans la Loy Salique, lors que les Rois convioient leurs ſujets de les ſuivre à la guerre.

ARRIERE-BOUTIQUE. ſubſt. fem. Magaſin ou boutique de derriere d'un Marchand, où ſe mettent d'ordinaire les meilleures marchandiſes.

ARRIERE-CORPS, en termes d'Architecture, ſe dit des parties d'un baſtiment qui ont le moins de ſaillie ſur la face.

ARRIERE-FAIX. ſubſt. maſc. La peau, la taye où l'enfant eſt enveloppé, & ce qui ſort de la matrice d'une femme aprés l'enfant. Quelques-uns appellent *l'arriere-faix le lit*, parce que l'enfant y demeure couché. D'autres le nomment la *delivrance*, parce que quand il eſt dehors, la femme eſt entierement delivrée. On l'appelle auſſi *ſecondine*, parce qu'il ne ſort qu'en ſecond lieu, c'eſt à dire, aprés l'enfant. Quelques-uns l'appellent *placenta*, qui eſt fortement attaché aux deux membranes.

ARRIERE-FIEF. ſubſt. maſc. C'eſt un fief ſervant qui depend d'un autre fief dominant, qu'on appelle *Plein fief*.

ARRIERE-GARDE. ſubſt. fem. C'eſt la partie de l'armée qui marche la derniere, ou qui eſt à l'autre extremité de la teſte du camp.

ARRIERE-MAIN. ſubſt. maſc. eſt un coup qu'on frappe du derriere de la main, ou par un mouvement contraire à celuy qu'elle fait ordinairement en avant.

ARRIERE-NEPVEU. ſubſt. maſc. C'eſt le nepveu d'un nepveu, le deſcendant d'un nepveu.

ARRIERE-PANAGE. Terme des Eaux & Foreſts, eſt le temps qu'on laiſſe les beſtiaux dans la foreſt aprés le temps du panage expiré.

ARRIERE-POINTS. ſubſt. maſc. C'eſt une ligne continuë de points d'aiguille qui ſe forme, quand aprés avoir fait un point par deſſous, on fiche l'aiguille en arriere pour en faire un autre point par deſſus qui rende les points continus.

ARRIERE-SAISON. ſubſt. fem. eſt une ſaiſon éloignée d'une autre. Ce vin ſera bon ſur l'*arriere-ſaiſon*, c'eſt à dire, au mois d'Aouſt, en la ſaiſon la plus éloignée de la vendange. le bled ſe vend mieux ſur l'*arriere-ſaiſon*, c'eſt à dire, au mois de Juin le plus éloigné de la nouvelle moiſſon.

On dit auſſi d'un homme, qu'il eſt ſur l'*arriere-ſaiſon*, quand il eſt vieux, & au temps le plus éloigné de ſa jeuneſſe.

ARRIERE-VASSAL. ſ. m. Qui eſt vaſſal d'un autre vaſſal, ou celuy qui tient un arriere-fief. On dit auſſi un *Arriere-cenſif*, une rente *arriere-fonciere*, &c.

ARRIERE-ROUSSURE. Terme de Maçonnerie. C'eſt la voute qui eſt au derriere du tableau d'une porte, ou d'une feneſtre, & qui en couronne l'embraſure.

ARRIMAGE. ſubſt. maſc. Terme de Marine. C'eſt la diſpoſition, l'ordre, ou l'arrangement de la cargaiſon du vaiſſeau. On dit auſſi *Arrumage*.

ARRISSER. v. act. Terme de Marine. C'eſt, Abaiſſer les vergues pour les attacher ſur les bords du navire.

ARRIVAGE. ſubſt. maſc. Abord des marchandiſes dans un port. L'Ordonnance de la Ville veut qu'il y ait un Eſchevin commis pour recevoir les declarations des *arrivages* des marchandiſes ſur les ports.

ARRIVE. ſubſt. fem. Terme de Marine de Levant. C'eſt le coſté du vaiſſeau qui regarde la rive ou la terre.

ARRIVE'E. ſubſt. fem. Fin d'un voyage, quand on a atteint le lieu où on avoit deſſein d'aller. Il a été regalé à ſon *arrivée* par ſes amis. on l'eſt allé attendre à l'*arrivée*, à la deſcente du coche. on datte à Rome les proviſions du jour de l'*arrivée* du Courier qui retient la datte.

ARRIVE'E, ſignifie quelquefois, Entrée. Ce Miniſtre a tout changé à ſon *arrivée* dans les affaires. les marchandiſes payent des doüanes tant à leur ſortie, qu'à leur *arrivée* dans le Royaume.

ARRIVER. verb. neut. Parvenir au lieu où on avoit deſſein de ſe rendre, quand on s'eſt mis en chemin. Vous voilà heureuſement *arrivé* de voſtre voyage. le Courier ordinaire d'une telle ville *arrive* les Lundis & les Vendredis. On dit auſſi, que des marchandiſes ſont *arrivées* à bon port, ſoit par eau, ſoit par terre, quand on les a receuës ſans être endommagées. il eſt *arrivé* tout à propos pour diſner. Ce mot vient de *advipare*, comme qui diroit, *ad ripam appellere*. Menage.

ARRIVER, ſe dit auſſi en parlant des rencontres de toutes les choſes qui ſe font dans le monde, ſoit par haſard, ſoit dans le cours ordinaire de la nature. Un bon Aſtronome predit toutes les éclipſes qui *arriveront* dans cent ans. un habile homme doit prevoir tous les inconvenients qui peuvent *arriver* dans l'affaire qu'il entreprend. il eſt *arrivé* un grand malheur dans cette famille. s'il vous *arrive* jamais de retomber en cette faute, vous ſerez bien chaſtié. il ne luy eſt jamais *arrivé* de dire un bon mot. Mars *arrive* toûjours en Careſme.

ARRIVER, ſe dit auſſi figurément en choſes morales. Il eſt difficile d'*arriver* à la perfection. quand on veut *arriver* à quelque fin, il en faut prendre les moyens. cet homme eſt *arrivé* à un haut point de fortune. les honneurs, les richeſſes luy *arrivent* de toutes parts.

ARRIVER, en termes de Marine, ſignifie, Pouſſer la barre du gouvernail ſous le vent, & manœuvrer comme ſi l'on vouloit prendre le vent en pouppe : ce qui ſe fait, quand on veut venir à bord de quelque autre vaiſſeau, ou éviter quelque banc ou eſcueil.

On dit proverbialement, qu'un malheur n'*arrive* gueres ſans l'autre ; qu'il *arrive* bien des choſes entre le verre & la bouche.

ARRIVE', E'E. part. paſſ. & adj.

ARROBE. ſubſt. fem. Terme de Marine, qui ſe dit du poids de trente-une livres. Ce mot eſt venu d'*Arroba* Eſpagnol, qui ſignifie la même choſe. L'*arrobe* de laine à Segovie peſe ſeulement vingt-cinq livres.

ARROCHE. ſubſt. fem. Herbe potagere qui vient en quinze jours. Ses feuilles ſont larges du coſté de la tige, & vont toûjours en diminuant vers la pointe comme des fers de fleſche. Elles ſont graſſes, pleines de jus, & verdes tirant ſur le jaune. Ses tiges ſont rouges, & hautes quelquefois de quatre coudées, d'où ſortent pluſieurs branches chargées de graine encloſe dans de petites bourſes. On tient que les eſpinars ſont des eſpeces d'*arroches*. Il y a des *arroches* ſauvages, & des *arroches* de mer, qui reſſemblent aux eſpinars. On appelle auſſi les *arroches*, *Bonnes dames follettes*. En Latin, *atriplex*, ou *aureum olus*.

ARROGANCE. ſ. f. Orgueil, ſuperbe. Cet homme exige le payement de ſes dettes avec une *arrogance* inſupportable. ce valet répond avec une grande *arrogance*.

ARROGAMMENT. adv. Les brutaux & les fanfarons parlent *arrogamment*.

ARROGANT, ANTE. adj. Superbe, fier, inſolent. Il l'a receu avec une mine *arrogante*. il luy a répondu en termes *arrogants*. le Sage dit qu'il n'y a rien de plus inſupportable qu'un gueux *arrogant*. Ce mot vient du Latin *arrogans*, Celuy qui s'attribuë quelque choſe avec hauteur.

ARROGER. verb. act. qui ne ſe dit gueres qu'en ces phraſes, S'*arroger* un droit, une autorité, pour dire, s'attribuer une choſe qui n'eſt pas deuë.

ARRONDIR. verb. act. Rendre rond, ou de figure circulaire, ſpherique, cylindrique. Les colonnes s'*arrondiſſent* ſur le tour, & les globes pareillement. *Arrondir* un baſſin de fontaine avec un cordeau. *Arrondir* une juppe, un manteau. *Arrondir* une figure, la faire paroiſtre de relief.

ARRONDIR, ſe dit auſſi en Rethorique des periodes qu'on rend nombreuſes, & qui ſont une agreable cadence à l'oreille. On dit auſſi, qu'un Prince a *arrondi* ſa couronne, quand il s'eſt rendu maiſtre de tous les petits Eſtats qui étoient enclavés dans ſes limites.

ARRONDIR, en termes de Manege, ſignifie, Dreſſer un cheval à manier en rond, ſoit au trot ou au galop, ſoit dans un grand, ſoit dans un petit rond, ſans qu'il ſe traverſe & ſe jette de coſté.

ARRONDI, IE. part.

ARRONDI, en termes de Blaſon, ſe dit des meubles de l'Eſcu qui ſont tournés en rond contre leur aſſiette ordinaire. On le dit auſſi de ce qui paroiſt de relief par le moyen des ombres: comme, une boule *arrondie*. un tronc d'arbre *arrondi*.

ARRONDISSEMENT. ſubſt. maſc. Action par laquelle on *arrondit*. Pour faire l'*arrondiſſement* de voſtre Seigneurie, il faudroit acheter cet heritage qui eſt enclavé dedans. Ce mot vient du Latin *rotundus*, *rond*.

ARROSEMENT. ſubſt. maſc. Action d'arroſer. L'*arroſement* eſt neceſſaire, lors qu'on plante ou qu'on tranſplante quelque arbre, ou quelque fleur, &c.

ARROSER. verb. act. Verſer doucement une liqueur ſur quelque corps. On *arroſe* les plantes, quand on les met en terre, ou quand la terre eſt trop ſeche. les Sacrificateurs Payens *arroſoient* les victimes avec de l'huile, du vin, &c. ils *arroſoient* le peuple avec des eaux luſtrales; les Chreſtiens avec de l'eau beniſte. il a fait une bonne pluye qui a bien *arroſé* la terre. les Cuiſiniers *arroſent* les viandes qu'ils rotiſſent, quand elles ne ſont pas lardées. Nicod derive ce mot de *ros*, ou *roſée*.

On dit auſſi, que les Martyrs ont *arroſé* la terre de leur ſang; qu'un vray penitent doit *arroſer* ſon ſein de ſes larmes. On dit auſſi d'un homme qui a été bien mouillé, ſoit par la pluye, ſoit par quelque autre accident, qu'il a été bien *arroſé*.

ARROSER, ſe dit auſſi des fleuves & des rivieres qui paſſent à travers une Province, qui y entretiennent l'humidité, & qui y font quelques inondations, qui la rendent fertile, ou qui l'enrichiſſent par le commerce. Le Penée *arroſe* les campagnes de la Theſſalie. le Gange *arroſe* l'Inde, le Nil l'Egypte.

ARROSÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

ARROSOIR. ſubſt. maſc. Vaiſſeau dont ſe ſervent les Jardiniers pour arroſer les arbres & les fleurs. Il eſt fait de cuivre, & il a une branche percée de pluſieurs petits trous, par où l'eau s'écoule & ſe diſtribuë en pluſieurs menus filets.

ARROY. ſubſt. maſc. Vieux mot qui ſignifioit, Train, équippage. Ce Seigneur vient à la Cour en magnifique *arroy*. Il eſt de peu d'uſage. On appelle auſſi *Arroy*, l'équippage d'un Fauconnier, comme gants, longes, &c. Du Cange dit que le mot d'*arroy* vient des mots *arredare*, *arraiatus*, & *arraiamentum*, qui ont eſté dits dans la baſſe Latinité pour ſignifier, *orner*, *équipper*, *équippage*.

ARRUMER, ou *Arruner*. verb. act. Terme de Marine, qui ſignifie, Placer & arrenger avec ſoin la cargaiſon du vaiſſeau. On dit, qu'un vaiſſeau eſt mal *arrumé*, lors qu'il n'eſt pas à ſon plomb qui le fait tenir droit ſur bout; car alors les poinçons ſe deplacent, courent & roulent vers la pente, & du heurt s'enfoncent les uns les autres, ce qui cauſe de grands coulages. Sur la mer du Levant on dit en ce cas, qu'un vaiſſeau eſt mal mis en eſtive.

ARRUMEURS. ſubſt. maſc. ſont de petits Officiers établis ſur les ports, & ſur tout en Guyenne, que le Marchand chargeur doit fournir & payer, qui ont ſoin de placer & de ranger les marchandiſes dans un vaiſſeau, & ſur tout celles qui ſont en tonneaux, & qui

ſont en danger de coulage. Ce mot eſt derivé de *rum*, ou de *ruma*, qui en Portugais ſignifie *regle*, ou ligne droite; ou de *carta rumada*, qui eſt du *papier reglé*.

A R S.

ARS. ſubſt. maſc. Terme de Manege. Ce ſont les veines où l'on ſeigne les chevaux, qui ſont au bas de chaque eſpaule. Il y en auſſi aux membres de derriere, au plat des cuiſſes. On a ſeigné ce cheval des quatre *ars*, pour dire, des quatre membres. Ce mot vient du Latin *artus*.

ARSENAL. ſubſt. maſc. Le peuple dit *Arcenac*. Maiſon Royale ou publique, où on fabrique les armes & les munitions de guerre, & qui ſert auſſi de magaſin à les ſerrer. L'*Arſenal* de Veniſe eſt le lieu où ſe fabriquent & ſe conſervent les Galeres: l'*Arſenal* de Paris, où l'on fond des canons: l'*Arſenal* de Coſne, où on fabrique des mouſquets: l'*Arſenal* de la Salpeſtriere, où on fait le ſalpeſtre. Il y a auſſi des *Arſenaux* de Marine, comme à Rochefort, à Toulon, &c. Pluſieurs croyent que ce mot vient de *arx*, ou de *arcus*, ou plûtoſt de *ars*, qui ſignifie *engin*, ou machine, comme étant un lieu où on ſerre les machines de guerre: c'eſt l'opinion de Du Cange, qui cite Jacques Bourgoin au livre de l'origine & de l'uſage des mots vulgaires. Sanſouin en ſon livre de Veniſe, dit qu'il vient de *arx ſenatûs*, comme qui diroit, La deffenſe du Senat contre les Infidelles. Mais Menage croit qu'il vient du Grec *Arſenalis*, dont on s'eſt ſervi il y a long-temps à Conſtantinople dans quelques inſcriptions. Covarruvias, ſelon le ſentiment de quelques-uns, dit que ce mot vient de l'Arabe *darſenaa*, qui ſignifie la même choſe que l'Eſpagnol *ataraçana*, c'eſt à dire, ce que nous entendons par le mot d'*arſenal*. En effet oſtant *d* premiere lettre de *darſenaa*, reſte *arſenaa*, qui a un rapport entier avec *arſenal*. Les Italiens ſe ſervent auſſi de *Darſena*, pour ſignifier le lieu où ils mettent leurs Galeres, & dont on ſe ſert auſſi en termes de Marine par toute la Mediterranée, pour ſignifier le baſſin le plus retiré d'un port. Voyez *Darſine*.

ARSENIC. ſubſt. maſc. Mineral fort cauſtique, & poiſon fort violent. Il y a trois ſortes d'*arſenic*: le blanc, qui eſt quelquefois tranſparent, qui ſe trouve preſque dans toutes les mines de metail; & c'eſt celuy qui emporte l'argent dans les fontes: le jaune, qui eſt l'orpiment, eſt de ſubſtance eſcailleuſe, & difficile à piler: & le rouge, qui eſt le reagal ou riſagal. Il y en a une quatriéme ſorte nommée *Sandaraque*, qui eſt rouge, & ne differe des autres que par ſa couleur plus foncée. Ces mineraux ſont une terre aduſte ſi ſubtile & penetrante, qu'étant alliés avec les metaux, ils les ouvrent & corrompent, & transforment preſqu'en une autre nature. Ils blanchiſſent le cuivre, le leton, & le plomb comme l'argent. Ils ſont chauds, ſecs & corroſifs & dangereux à toute choſe ayant vie. Ils ſe levent par feuilles comme du papier. Biringuccio. Matthiole ſouſtient contre l'opinion de Vanoccio Biringuccio, que cet *arſenic* qu'on nomme *criſtallin*, parce qu'il eſt clair comme criſtal, n'eſt point naturel, & ne croiſt point aux mines d'orpiment, mais eſt fait par voye de ſublimation des limeures d'orpiment & de ſel, comme dit auſſi Agricola. L'*arſenic* eſt comme une ſuye ou un ſuc mineral, gras & onctueux, qui participe de la nature du ſoulfre. Celuy qu'on apporte icy d'ordinaire eſt une matiere ſublimée des parties égales de ſel marin & d'orpiment en poudre meſlées enſemble dans des vaiſſeaux ſublimatoires.

En termes de Chymie, on appelle Rubis d'*arſenic*, une preparation de l'*arſenic* vulgaire, qu'on fait avec du ſoulfre par des ſublimations pluſieurs fois reiterées qui luy

donnent la couleur de rabis. On pretend qu'alors il n'eſt plus nuiſible, mais qu'il ſert de remede à pluſieurs maladies, quand on le donne dans des confitures, conſerves ou loocs pour provoquer les ſueurs, & guerir les ulceres rebelles.

Regule d'*arſenic*, eſt une liqueur butireuſe qu'on prepare comme le regule d'antimoine, avec du nitre, du tartre, de l'orpiment, de la limaille d'acier, & du ſublimé corroſif. Il ſert pour conſumer les chairs baveuſes des playes, & à emporter la carie des os. L'eſprit qui ſort le premier eſt fort corroſif, & capable de diſſoudre tout à fait le fer & pluſieurs metaux.

ARSENICAL, ALE. adj. Qui tient de l'arſenic. Il faut que les Chymiſtes ſe donnent de garde des eſprits *arſenicaux* & vitrioliques.

Quelques-uns tirent le mot d'*arſenic* du Grec *arſen*, qui ſignifie *maſle*, à cauſe de ſa vertu tout à fait maſle pour donner la mort. Martinius.

A R T.

ART. ſubſt. maſc. Tout ce qui ſe fait par l'adreſſe & par l'induſtrie de l'homme; & en ce ſens il eſt oppoſé à *nature*. L'*art* corrige & perfectionne la nature. les laides ou les vieilles employent l'*art* au deffaut de la nature pour paroiſtre belles, c'eſt à dire, le fard & les ornements.

ART, ſe dit auſſi de toutes les manieres & inventions dont on ſe ſert pour deguiſer les choſes, ou pour les embellir, ou pour reüſſir dans ſes deſſeins. Cette perſonne a l'*art* de plaire, de ſe faire aimer, de s'inſinuer dans le monde, & de faire fortune. il y a de l'*art* en tout ce que cet homme fait, il eſt compaſſé juſqu'à l'affectation.

ART, ſignifie auſſi, Prudence, ſage conduitte. Ce Prince a trouvé l'*art* de bien gouverner. ce Financier a trouvé l'*art* de s'enrichir. le grand *art*, c'eſt de bien vivre & de bien mourir.

ART, eſt principalement un amas de preceptes, de regles, d'inventions & d'experiences, qui étant obſervées, font reüſſir aux choſes qu'on entreprend, & les rendent utiles & agreables. En ce ſens l'*Art* ſe diviſe en deux branches: les uns ſont les *Arts* Liberaux, les autres ſont les *Arts* Mechaniques: & en ce ſens il eſt oppoſé à *Science*, dont le principe conſiſte en demonſtrations.

Les *Arts* Liberaux, ſont ceux qui ſont nobles & honneſtes, comme la Poëſie, la Muſique, la Peinture, l'*Art* Militaire, l'Architecture, la Marine.

Il y a auſſi quelques *Arts* particuliers, comme l'*Art* de Raymond Lulle, l'*Art* de dechiffrer, l'*Art* de la memoire. Il y en a de deffendus, comme l'*Art* Magique.

Les *Arts* Mechaniques, ſont ceux où l'on travaille plus de la main & du corps, que de l'eſprit: ce ſont d'ordinaire ceux qui nous fourniſſent les neceſſités de la vie, comme celuy des Horlogers, Tourneurs, Charpentiers, Fondeurs, Boulengers, Cordonniers, &c. La Surintendance des *Arts* & Manufactures de France.

On appelle un Maiſtre de l'*Art*, un excellent homme dans chaque ſcience ou profeſſion. Il s'en faut rapporter aux Maîtres de l'*Art*. On dit, Parler en termes de l'*Art*, quand on ſe ſert des mots propres & particuliers à chacun des *Arts* ou Sciences. Rabelais a dit, que Mre. Gaſter a été inventeur des *Arts*: il veut dire le ventre, la neceſſité.

ART, ſe dit auſſi en parlant de ce qui eſt compoſé & conduit avec raiſonnement, en faiſant une juſte application des principes ou preceptes d'un certain *art*. Cette piece de theatre eſt conduitte avec grand *art*. ce Poëte entend bien l'*Art* Poëtique. un bon Orateur doit cacher ſon *art*.

ART, ſe dit auſſi d'une connoiſſance reduite en pratique. Pluſieurs Scolaſtiques ſoûtiennent que la Logique & la Morale ſont des *Arts*, parce qu'elles ne s'arreſtent pas à la ſimple theorie, mais elles tendent à la pratique. La Statique eſt une Science, parce qu'elle s'arreſte ſeulement à la theorie: mais la Mechanique eſt un *Art*, parce qu'elle reduit les connoiſſances de la Statique en pratique. La Medecine eſt une Science, & la Chirurgie eſt un *Art*.

ART, ſe pouſſe quelquefois par extenſion juſqu'à la Science, à la Philoſophie. On appelle un Maiſtre ez *Arts*, celuy qui a été examiné ſur les quatre parties de la Philoſophie qu'on montre aux Colleges.

Ce mot vient d'*areti* en Grec, qui ſignifie, *vertu*, *induſtrie*.

ARTEIL. ſ. m. Terme de Medecine, qui ſe dit de tous les doits du pied. Le pouce ou le gros *arteil* n'a que deux os; les quatre autres doits ou *arteils* en ont chacun trois. Le peuple par corruption dit *orteil*. Ce mot vient d'*articulus*.

ARTERE. ſ. f. Terme d'Anatomie. C'eſt une partie organique du corps de l'animal, ou vaiſſeau rond, long & creux comme un tuyau, qui eſt compoſé de double tunique, deſtinée par la nature à porter le ſang ſpiritueux élabouré dans le ventricule gauche du cœur, pour temperer & entretenir la chaleur de chacune des parties du corps, & achever de les nourrir. Aprés la mort des animaux, on trouve toûjours leurs *arteres* vuides de ſang, quoy que les veines ſoient remplies. Il y a trois vaiſſeaux ou principales *arteres*: l'*aſpre artere*, ou *trachée artere*, ainſi nommée, à cauſe de ſon inégalité, car elle eſt aſpre, raboteuſe & cartilagineuſe: c'eſt le conduit qui fait paſſer l'air dans le poulmon quand on reſpire; & pour cela elle eſt appellée par quelques-uns la *canne des poulmons*. Elle eſt compoſée de deux differentes ſubſtances, l'une molle, & l'autre dure. La ſeconde s'appelle *artere veineuſe*, parce qu'elle a ſa tunique fort mince, comme ont les veines, & elle ſort du ventricule gauche du cœur, dont les rameaux s'étendent dans la chair des poulmons, & qui eſt un ſurgeon de la veine cave. La troiſiéme s'appelle abſolument *aorte*, ou la *grande artere*. Cette *artere* ſortant du ventricule gauche du cœur, ſe diviſe en aſcendante & deſcendante, comme les veines, & prend preſque par tout les mêmes noms que les veines qu'elle accompagne. Ainſi il y a l'*artere* coronale qui entoure le cœur, les ſouſclavieres, l'intercoſtale, la mammale, la muſcule, la cervicale, l'axillaire, la thoracique, la baſilique, qui ſont les rameaux de l'*artere* aſcendante. De l'*artere* deſcendante ſortent l'*artere* intercoſtale, la phrenique, la cœliaque, la meſenterique ſuperieure & inferieure, la renale ou émulgente, la ſpermatique, la lombaire & la muſcule. Il y a auſſi les *arteres* iliaques, les hypogaſtiques & umbilicales, la honteuſe, la crurale, &c. dont l'explication ſe peut tirer des veines qui ont le même nom, qui ſe trouveront à leur ordre. On derive le mot d'*artere* du Grec *aorte*, parce qu'elle eſt comme le coffre ou vaiſſeau du ſang arterieux. On le fait auſſi venir du verbe *tirein*, & *aëra* à l'accuſatif. L'*artere* garde l'air qu'elle reçoit, & puis le rejette. Martinius.

ARTERIEUX, EUSE. adj. Qui appartient à l'artere. Sang *arterieux*, qui eſt plein d'eſprits. On appelle la veine *arterieuſe*, une artere qui ſort du ventricule droit du cœur, qui a une tunique comme celle d'une veine & qui ſert d'artere tandis que l'enfant eſt dans le ventre de la mere, & de veine depuis qu'il eſt né. Elle ſe perd dans le poulmon, & a ſa continuité avec l'aorte.

ARTHRITIQUE. Voyez *Articulaire*.

ARTHRODIE. ſ. f. Terme de Medecine, qui ſe dit d'une jointure des os qui ont la teſte platte, & qui

neantmoins ne laiſſent pas d'eſtre mobiles ſur leurs ſurfaces, comme eſt celle de la maſchoire avec l'os des temples. Ce mot vient du Grec *arthron*, *junctura*.

ARTICHAUD. ſ. m. Plante qui a des feuilles picquantes comme un chardon, qui forment une eſpece de pomme dont le cul eſt bon à manger, & qui ſert à faire des ragouſts. Dioſcoride dit que l'*artichaud* a les feuilles ſemblables à la carline & à l'eſpine blanche: toutefois elles ſont plus noires & plus eſpaiſſes. Il jette une tige longue & entaſſée de feuilles, & produit ſes teſtes picquantes & eſpineuſes. Sa racine eſt noire & groſſe. Il y en a qui viennent ſans pointes, lors qu'on a applati la pointe de la graine en les ſemant. Il y a des *artichauds* domeſtiques, & d'autres ſauvages, & on croit que ceux-cy ſont l'eſpine blanche de Dioſcoride. On l'appelle en Latin *carduus*, *cinara*, *ſtrobilus*, *artocum* ou *articocalus*, *ſcolymos*, *carduus altilis*. Quelques Medecins diſent que l'*artichaud* n'eſt qu'une fleur; car ce qu'on appelle ordinairement les feuilles, ne tient lieu que d'un calice qui a pluſieurs plis.

ARTICLE. ſ. m. Petite partie ou diviſion d'un diſcours, d'un eſcrit, d'un memoire. St. Thomas diviſe ſa Somme en pluſieurs queſtions, & chaque queſtion en pluſieurs *articles*. ce compte contient pluſieurs *articles* en chaque chapitre de recepte & de deſpenſe. ce memoire de frais contenoit 200. articles. il faut accoller enſemble ces trois *articles*.

ARTICLE, ſe dit auſſi des clauſes & conventions des Traitez & des Jugements ſur leſquels il ſe fait des conteſtations & des deliberations. On eſt déja convenu de tant d'*articles* du Traité de paix, des *articles* de la capitulation. on a déja jugé trois *articles* de ce procés. on a donné des *articles* de mariage; & on dit abſolument, Signer des *articles*, pour dire, Signer un contract de mariage. On peut faire interroger ſa partie ſur faits & *articles* qu'on luy ſignifie.

ARTICLE DE FOY, ſe dit de tous les points de la Religion decidés par les Conciles, & que croit l'Egliſe Catholique, Apoſtolique, & Romaine. Les *Articles* controverſés ſont ceux qui ſont debattus par les Heretiques.

ARTICLE, ſignifie auſſi, une choſe particuliere. On luy a donné un habit, & il demande encore un manteau; c'eſt un autre *article*. il a retiré les meubles qu'il avoit engagés, mais il en a trouvé à redire pluſieurs *articles*. tout ſon bien conſiſte en un *article*, pour dire, en une maiſon, en une terre. on luy donne tous les meubles de cet inventaire en ſa garde, qu'on luy a comptés *article* par *article*.

ARTICLE, en termes de Medecine, ſignifie, une jointure des os du corps humain. La goutte eſt une maladie qui vient dans les *articles*, & eſt nommée *Morbus articularis*. on a découvert que cet homme a été maſſacré par un Chirurgien, parce qu'il étoit couppé par *articles*. On appelle auſſi *Articles*, les choſes même qui ſont jointes. Chaque partie dont un corps, un doit eſt compoſé, eſt un *article*.

L'ARTICLE DE LA MORT, eſt l'agonie, le temps où on eſt prés de mourir. Cet homme a tout confeſſé à l'*article de la mort*.

ARTICLE, en termes de Grammaire, eſt une particule dont ſe ſervent la plus-part des Langues pour faire l'inflexion des noms, & marquer leurs cas & leurs genres. L'*article* feminin, maſculin. l'*article* du ſingulier, du plurier, du nominatif, du datif, &c. Quelques-uns font paſſer l'*article* pour une partie d'Oraiſon; mais il doit pluſtoſt eſtre mis au rang des pronoms.

ARTICLE, ſe dit proverbialement en ces phraſes. Quand un homme s'eſt ruiné en peu de temps, on dit qu'il a mangé tout ſon bien en un *article*; & d'un goulu qui mange viſte, on dit que quand il tient un poulet, il n'en fait qu'un *article*; & d'un homme qui eſt confus, on dit qu'il met tout en un *article*, qu'il ne fait aucune diſtinction des choſes. On dit auſſi d'un homme de facile creance, qu'il croit tout ce qu'on luy dit comme un *article* de foy.

Ce mot vient du Latin *articulus*, d'*artus*.

ARTICULAIRE. adj. m. & f. Terme de Medecine. C'eſt une épithete qu'on donne à une maladie qui afflige & altere particulierement la ſubſtance des articles, cauſée par une matiere virulente, & pour cette cauſe eſt nommée des Grecs *arthritis*, & des Latins *Morbus articularis*. En François on l'appelle en general *Goutte*, parce que cette humeur diſtille goutte à goutte, & parce qu'une ſeule goutte eſt capable de cauſer une grande douleur. Elle a autant de differences & de noms qu'il y a de jointures, ou qu'elle a de qualités. On voit des gouteux qui ont une goutte froide aux genoux; d'autres qui ont aux pieds une goutte chaude.

ARTICULATION. ſ. f. Prononciation diſtincte des ſyllabes. Dieu a donné à l'homme l'*articulation* de la voix pour ſe faire entendre. On dit au Palais, l'*articulation* de faits nouveaux, pour dire, l'allegation; & en Medecine, l'*articulation* ou les jointures des membres.

Ce mot ſignifie en general, la conjonction de deux choſes, leſquelles étant liées eſtroitement l'une à l'autre, peuvent être pliées. Ainſi on dit, l'*articulation* d'un raſoir, d'une lancette, d'une jambette, &c. en parlant de l'endroit qui ſert à les plier.

ARTICULER. v. act. Marquer diſtinctement ſes lettres & ſes paroles. Ce begue a la langue graſſe, il ne ſçauroit bien *articuler* ſes mots. les animaux ne peuvent *articuler* le ſon de leur voix, à la reſerve de quelques oiſeaux, comme le perroquet, la pie, &c.

ARTICULER, en termes de Palais, ſignifie, Mettre en fait. La partie a *articulé* & mis en fait qu'elle avoit payé. on expedioit nagueres des Lettres de Chancelerie pour avoir permiſſion d'*articuler* faits nouveaux: cela a été abrogé par l'Ordonnance de 1667.

ARTICULER, ſignifie quelquefois, Mettre par articles. Vous mettez cette deſpenſe en gros, il la faut *articuler* par le menu, la mettre par articles.

ARTICULER, en Medecine, ſe dit en parlant de la jonction des membres. Tous les animaux ne ſont pas *articulés* de la même façon. l'os de la cuiſſe s'*articule* avec l'os iſchion.

ARTICULÉ, ÉE. part. & adj.

ARTIEN. ſ. m. Terme de College, qui ſe dit des eſcoliers qui ſont ſortis des Humanités, & qui eſtudient en Philoſophie. En pluſieurs Colleges, comme à Navarre, il y a un Principal particulier pour les *Artiens*. Ce mot vient du Latin *ars*.

ARTIFICE. ſ. m. Adreſſe, induſtrie de faire les choſes avec beaucoup de ſubtilité, de precaution. Il y a beaucoup d'*artifice* dans cette machine, dans ce Roman.

ARTIFICE, ſe dit auſſi des feux qui ſe font avec art, ſoit pour le divertiſſement, ſoit pour la guerre. On a bruſlé les vaiſſeaux ennemis avec des feux d'*artifice*. on a jetté des feux d'*artifice* deſſus la breche. il s'eſt fait un beau feu d'*artifice* à l'entrée du Roy. les fuſées, les petards, les pots à feu, les lances à feu ſont feux d'*artifice*.

ARTIFICE, ſignifie auſſi, Fraude, deguiſement, mauvaiſe fineſſe. Il ne faut jamais uſer d'*artifice*. cette femme n'eſt belle que par *artifice*. en tout ce qu'il fait il y a quelque *artifice* caché.

ARTIFICIEL, ELLE. adj. Qui ſe fait par art, & qui ne vient point naturellement. On contrefait aujourd'huy toutes les drogues, il s'en fait d'*artificielles*. on fait du ſel armoniac *artificiel*, du borax *artificiel*. en Aſtronomie il y a un jour naturel, & un jour *artificiel*.

ART.

ARTIFICIELLEMENT. adv. D'une maniere artiſte. Cette machine ſe meut *artificiellement.*

ARTIFICIER. ſ. m. Ouvrier qui fait des feux d'artifice.

ARTIFICIEUX, EUSE. adject. Fin, adroit, ruſé. Il ne ſe dit qu'en ces phraſes. C'eſt un homme *artificieux*, trompeur. un diſcours *artificieux*. *Artificieux* ne ſe dit que de l'eſprit, & *artificiel* que des choſes materielles.

ARTIFICIEUSEMENT. adv. D'une maniere artificieuſe.

Tous ces mots viennent du Latin *artificium.*

ARTILLER. ſ. m. Ouvrier qui travaille à l'artillerie, comme Fondeur, Canonier, &c. Il y a d'ordinaire trois *Artillers* qui manient le canon.

En termes de Marine on dit, un vaiſſeau équippé, monté ou *artillé* de tant de pieces de canon.

ARTILLERIE. ſ. f. Gros équippage de guerre qui comprend le canon, les bombes, petards, & autres armes à feu qui ſe chargent à boulets, boëſtes, cartouches, &c. On n'a pû attaquer cette place, parce qu'on manquoit de groſſe *artillerie.* il y avoit dans cette *armée* 500. chevaux d'*artillerie* pour mener tout l'appareil de guerre, des outils, des pionniers, ponts de bateaux, eſchelles, & autres machines neceſſaires pour les campemens & les ſieges. Le parc de l'*artillerie*, eſt le lieu du camp deſtiné à la garde des munitions de guerre. il y avoit tant d'Officiers, de Commiſſaires de l'*Artillerie.* le Lieutenant de l'*Artillerie.* On trouva dans la ville de Malaca juſqu'à huit mille pieces d'*artillerie*, aprés qu'Alphonſe Albuquerque s'en fut rendu le maiſtre, à ce que dit l'Hiſtoire d'Emanuel de Faria. L'*Artillerie* a été inventée vers l'an 1380. par Conſtantin Anclitzen de Fribourg; ou Bartolde Swartz Cordelier Chymiſte, ſelon Paſquier & Voſſius en l'an 1354. Caſimir Simierrowiez Polonois a écrit un excellent livre de l'*Artillerie*, & de tous les feux d'artifice, tant pour la guerre que pour la paix. Joachim Brechtelius en a auſſi fort bien écrit. On y trouve une remarque ſinguliere, qui eſt que les anciens Allemands faiſoient faire ſerment à tous ceux qui s'adonnoient à l'Art Pyrotecnique, qu'ils ne conſtruiroient aucuns globes empoiſonnez; qu'ils ne cacheroient point des feux clandeſtins en aucuns lieux ſecrets; qu'ils ne tireroient point de canon de nuit; qu'ils ne prepareroient jamais aucuns feux artificiels ſautants & voltigeants, & qu'ils ne s'en ſerviroient point pour la ruine & deſtruction des hommes.

Ménage derive ce mot du vieux François *Artiller*, qui ſignifie, Rendre fort par art, & garnir d'outils & inſtruments de guerre. Le mot d'*Artiller* vient de *Art*, ou invention, parce que *ars* chez les Latins ſignifioit une *machine.*

On appelloit auſſi *Artillerie*, les machines de guerre anciennes, comme catapultes, beliers, dards, mangonneaux, &c. comme on voit dans Froiſſart & autres vieux Hiſtoriens. Du Cange cite le Roman de Guillaume Guyart de l'an 1304. où l'on voit que l'*artillerie* étoit le charroy chargé de carreaux, d'arbaleſtes, de dards, de lances, de targes, de harnois, pour en donner à ceux qui n'en avoient point; & alors *Artiller* ſignifioit, Armer un ſoldat, Juy fournir des armes.

ARTIMON. ſ. m. Terme de Marine. C'eſt le maſt d'un navire qui eſt le plus prés vers la pouppe, & qui porte ordinairement des voiles Latines. On l'appelle autrement, *maſt de ſoule*, ou *le maſt de l'arriere*, ou *de la pouppe.* La vergue d'*artimon* eſt toûjours couchée de biais ſur le maſt, & ne le traverſe point à angles droits, comme tous les autres. Le maſt d'*artimon* n'a qu'une briſure, & ne porte point de perroquet. Ce mot vient du Grec *artemon*, qui ne ſe prenoit pourtant pas en la même ſignification que nous le prenons aujourd'huy. C'eſt ce que l'on peut voir dans Jabolenus, qui ſoûtient aprés Labeon dans la Loy, *Malum paragr. de verborum ſignificatione*, qu'*artemon* n'eſt point une partie integrante du vaiſſeau: ce qu'il n'eût pas dit, s'il l'euſt pris pour un maſt. On n'entendoit donc autre choſe par le mot d'*artemon*, qu'une machine ou poulie qui ſervoit à tirer dans le vaiſſeau, ou à décharger les gros fardeaux, ou à rouler le cable. C'eſt ce qu'on appelle aujourd'huy le *Cabeſtan.*

ARTISAN. ſ. m. Ouvrier qui gagne ſa vie en travaillant aux arts mechaniques, comme Cordonniers, Serruriers, Menuiſiers, Chapeliers, &c.

ARTISAN, ſe dit figurément en Morale. Cet homme eſt l'*artiſan* de ſa fortune, pour dire, qu'il ſe l'eſt procurée à luy-même, qu'il n'en a obligation à perſonne. On dit auſſi, Cet homme eſt un grand *artiſan* de fourbes & de calomnies. On dit par excellence, que l'Auteur de la Nature eſt un merveilleux *Artiſan.*

ARTISTE. adj. m. & f. & ſubſt. L'ouvrier qui travaille avec grand art, ou la choſe qui eſt fort bien travaillée. Cet ouvrage vient de la main d'un ſçavant *Artiſte.* voilà une montre, une machine fort *artiſte.*

ARTISTE. ſ. m. Terme de Chymie. C'eſt celuy qui ſçait bien faire les operations de la Chymie. il faut être un grand *Artiſte* pour preparer les mineraux, afin qu'ils ne ſoient point nuiſibles. Raymond Lulle, Paracelſe, Arnaud de Villeneuve ont été de ſçavants *Artiſtes.*

ARTISTEMENT. adv. D'une maniere artiſte. Il ſe dit des choſes ſpirituelles, auſſi bien que des materielles. Ce globe a été travaillé fort *artiſtement.* l'Eneide eſt un Poëme fort *artiſtement* fait.

Ces mots viennent du primitif *ars.*

ARU.

ARUSPICE. ſubſt. maſc. Sacrificateur Romain qui prediſoit l'avenir en examinant la qualité des entrailles des beſtes ſacrifiées. La ſuperſtition des Payens a été juſqu'au point d'ajouſter foy aux Augures & aux *Aruſpices.* On avoit reduit en art l'*Aruſpicine*, ou cette maniere de deviner. Jules Ceſar, au rapport de Macrobe, fit luy-même plus de ſeize livres de l'*Aruſpicine.* Ce mot vient d'*haruga*, qui ſignifioit, Les entrailles des victimes, & *aſpicere*, *regarder*, *conſiderer.*

ARY.

ARYTÆNOIDE. adject. Terme d'Anatomie. C'eſt une épithete que donnent les Medecins à un des cartilages du larinx qui forme une eſpece d'anche, comme celle des fluſtes & des orgues. Elle ſert à rendre la voix plus aiguë ou plus grave. Ce mot vient d'*arytana*, qui ſignifie un *pot à l'huile*, parce que ce cartilage repreſente la figure de ſon bec ou de ſon biberon.

ARZ.

ARZEL. adject. maſc. Terme de Manege, qui ſe dit d'un cheval qui a une balzane ou marque blanche au pied de derriere du coſté droit, ou du pied hors du montoir du derriere.

AS.

AS. ſubſt. maſc. Carte, ou face de dez marquée d'un ſeul point. *As* de cœur. *as* de carreau. amener raſle d'*as*, ou *ambeſas*, ou *bizet.* au piquet l'*as* vaut onze, au lure il ne vaut qu'un point. C'eſt un *as* de pic, un *as* de trefle. On s'en ſert figurément pour injurier quelqu'un qu'on meſpriſe. Ce mot vient de *as*, *aſſis.*

Latin.

Latin, qui ſe dit d'une choſe particuliere conſiderée comme un tout, ainſi qu'en cette paraſt, *Hæres ex aſſe.*

A S C.

ASCARIDES. ſubſt. maſc. C'eſt un nom que les Medecins donnent à une petite vermine qui s'attache au fondement, & qui tourmente beaucoup le patient. Le remede qu'on y applique eſt le blanc rhaſis. Ce mot vient du Grec *askorizo*, qui ſign. *ſauter*. Cette ſorte de vers ne fait que remuer.

ASCENDANT, ANTE, adj. Terme de Genealogie & de Juriſprudence. Il ſe dit de tous les parents qui ſont au deſſus de nous, comme pere, grand-pere, grand-oncle. Le mariage eſt perpetuellement deffendu entre les *aſcendants* & deſcendants en ligne directe. il étoit éloigné de trois degrés en ligne *aſcendante*.

ASCENDANT, en termes d'Aſtrologie, eſt l'horoſcope ou le degré de l'Equateur qui monte ſur l'horiſon au point de la naiſſance de quelqu'un, & qu'on croit avoir grand pouvoir ſur ſa vie & ſur ſa fortune. On l'appelle auſſi dans le Theme celeſte, *la premiere maiſon*, *l'angle oriental*, & *le ſignificateur de la vie*. En ce ſens il eſt ſubſtantif. Les Aſtrologues appellent auſſi des Signes *aſcendants*, ceux qui montent ſur l'horiſon depuis le Nadir ou la partie la plus baſſe du ciel, juſqu'au Zenith ou la partie où ils ſont dans leur plus grande élevation.

ASCENDANT, ſe dit auſſi des aſtres, & des degrés qui montent ſur l'horiſon en quelque cercle ou parallele de l'Equateur que ce ſoit.

ASCENDANT, eſt auſſi ſubſt. maſc. Il a Jupiter en ſon *aſcendant*. une telle Planete dominoit en ſon *aſcendant*.

ASCENDANT, ſe dit en Morale de l'inclination naturelle qui nous porte à faire quelque choſe. On a de la peine à vaincre ſon *aſcendant*.

ASCENDANT, ſe dit en diſcours ordinaire d'une ſuperiorité qu'un homme a ſur l'eſprit d'un autre qui provient d'une cauſe inconnuë. Pour gagner vôtre Rapporteur, employez un tel de ſes amis, il a un grand *aſcendant* ſur ſon eſprit.

ASCENSION. ſ. f. Elevation en haut. On ne le dit au propre que de l'élevation miraculeuſe du Sauveur, quand il monta au ciel en preſence de ſes Apoſtres. Il ſignifie auſſi, la Fête qu'on celebre en ſon honneur 40. jours aprés Paſques. Le jour de l'*Aſcenſion*.

En termes d'Aſtronomie, l'*aſcenſion* droite d'une eſtoile, eſt le point de l'Equateur qui ſe trouve en même temps que cette eſtoile au Meridien: & l'arc de l'*aſcenſion* droite, eſt le nombre des degrés de l'Equateur qui ſont compris depuis le commencement d'Aries juſqu'à ce point de l'Equateur qui ſe trouve au Meridien. L'*aſcenſion* droite eſt égale par tout le monde. On dit auſſi, l'*aſcenſion* droite d'un certain point de l'Eclyptique, ou de quelque autre point du ciel que ce ſoit.

ASCENSION oblique d'un aſtre, eſt le degré de l'Equateur qui s'éleve avec une Planette dans la ſphere oblique: & l'arc de l'*aſcenſion* oblique, eſt l'arc de l'Equateur compté depuis Aries juſqu'à ce point de l'Equateur. Ainſi les *aſcenſions* obliques changent ſuivant l'élevation du Pole; & la difference aſcenſionnelle eſt la différence de ces deux arcs. On calcule de même l'*aſcenſion* oblique d'un certain point de l'Eclyptique, & de tout autre point du ciel. Il y a des tables des differences aſcenſionnelles pour toutes les élevations du Pole, chez Magin, Argolus, & chez les Auteurs qui ont traité de la Sphere.

ASCENSION, ſe dit proverbialement en ces phraſes. A l'*Aſcenſion*, blanche nappe & gras mouton, pour dire, qu'en ce temps-là on quitte le veau pour manger du mouton. On dit auſſi d'une choſe qui eſt toûjours en même eſtat, qu'elle ne va, ni ne vient, qu'elle eſt comme l'*Aſcenſion*, qui n'avance ni ne recule.

ASCETIQUE. adj. Terme de devotion. Ce mot a ſervi de titre à pluſieurs livres ſpirituels & de meditations: comme, les *Aſcetiques*, ou Traités ſpirituels de St. Baſile le Grand Archevêque de Ceſarée en Cappadoce. Ce mot vient du Grec *askein*, *ſe exercere*, d'où vient *askiſis*.

A S I.

ASINE. adject. ſem. qui ne ſe dit qu'en cette phraſe. Beſte *aſine*, pour ſignifier un aſne. On ſe ſert de ce mot au Palais, & dans toutes les procedures de Juſtice, pour éviter le mot d'*aſne*, qui a quelque choſe qui excite la riſée, quand on le prononce en public.

A S N.

ASNE. ſubſt. maſc. Baudet, animal à quatre pieds & à longues oreilles, pareſſeux, laborieux & ſtupide. C'eſt une beſte de ſomme dont ſe ſervent d'ordinaire les pauvres gens pour porter des chous, du fumier, du plaſtre, &c. Les *aſnes* de Mirebalais. il y a des *aſnes* domeſtiques, & des *aſnes* ſauvages. à Melun, en Bourgogne, & en quelques autres lieux il y a une poſte aux *aſnes*. le braire eſt le propre des *aſnes*. il étoit deffendu dans les livres de Moyſe, de joindre un bœuf à un *aſne* pour labourer. Ce mot d'*aſne* vient d'*aſinus*, que quelques-uns tirent du Grec *aſinis*, *innoxius*; d'autres d'*aſainein*, *triſtem eſſe*. Cet animal eſt melancholique.

On appelle Pont aux *aſnes*, une difficulté qui arreſte les ignorants: comme, La cinquiéme propoſition des Elements d'Euclide eſt le pont aux *aſnes* de la Geometrie. Quelques-uns ſont d'avis tout contraire, & diſent que c'eſt le moyen qu'on donne aux ignorants de paſſer par deſſus une difficulté qui les arreſte.

COQ A L'ASNE, eſt un diſcours en galimathias, ou une réponſe qui n'a rien qui convienne à la queſtion ou à la demande qu'on fait. Il luy répondit par un *coq à l'aſne*. Marot & les vieux Poëtes ont intitulé quelques-unes de leurs Poëſies *Coq à l'aſne*. On appelle des Contes de peau d'*aſne*, des contes de vieille, des hiſtoires peu vraiſemblables. On appelle Dos d'*aſne*, un angle aigu qui ſe fait de deux ſuperficies, comme celles des pignons & des couvertures.

PAS D'ASNE. Voyez *Pas d'aſne*.

ASNE, eſt auſſi une eſpece d'eſtau dont ſe ſervent pluſieurs Artiſans, & entre autres les ouvriers en marqueterie, pour tenir leurs bois, ou leurs pierres quand ils les fendent.

ASNE, ſignifie figurément un homme ignorant, groſſier, ſtupide. On reproche aux eſcoliers qui ne veulent rien apprendre, que ce ſont des *aſnes*.

L'ASNE d'or, eſt une fiction d'Apulée Philoſophe Platonicien, d'une metamorphoſe en *aſne* dont il a fait un ingenieux Roman.

L'ASNE de Buridan, eſt une ſuppoſition d'un Philoſophe, qui dit que ſi on mettoit un *aſne* entre deux picotins d'avoine parfaitement égaux, & éloignés également, il mourroit de faim, ſoûtenant qu'il ne pourroit pas ſe determiner auquel il iroit, faute d'avoir le libre arbitre.

On a auſſi appellé *Aſnes*, les Mathurins ou les Freres de l'Ordre de la Ste. Trinité, parce que quand ils voyageoient, il ne leur étoit permis que de monter ſur des *aſnes*, ſuivant leur Inſtitution qui fut faite en l'an 1198. ſous le Pontificat d'Innocent III. ce qui fut changé par le

le Pape Clement en l'an 1267. qui leur donna permiſſion d'aller ſur des chevaux. Ils ſont encore appellés, les Freres des *aſnes* de Fontaine-bliaut, dans un Regiſtre de la Chambre des Comptes de l'an 1330. Du Cange.

ASNE, ſe dit proverbialement en ces phraſes. L'*aſne* du commun eſt toûjours le plus mal baſté, c'eſt à dire, qu'on a peu de ſoin de contribuer aux neceſſités ou deſpenſes publiques. On ne ſçauroit faire boire un *aſne* s'il n'a ſoif, c'eſt à dire, qu'on ne peut pas faire faire une choſe à un homme malgré luy. On dit, Boire en *aſne*, pour dire, Laiſſer une partie de ſa boiſſon dans ſon verre. On dit auſſi, qu'un homme a un vin d'*aſne*, quand il devient hebeté aprés avoir beu. Il eſt meſchant comme un *aſne* rouge, pour dire, qu'un homme fait toute ſorte de mal. On dit, que Midas avoit des oreilles d'*aſne*, pour dire, qu'il entendoit de loin, qu'il ſçavoit tout ce qu'on diſoit dans ſon Royaume. On le dit auſſi de ceux qui ont des oreilles trop longues, & qui tiennent de l'*aſne* par leur ſtupidité. On dit d'un ignorant, que c'eſt un *aſne* baſté; d'un homme trop adonné aux femmes, que c'eſt un *aſne* debaſté. On dit auſſi, qu'il y a plus d'un *aſne* à la Foire qui s'appelle Martin, quand on reſpond à ceux qui ſe trompent ſur l'équivoque d'un nom. On dit auſſi, Martin l'*aſne*; & que par tout où il y a Martin, il y a de l'*aſne*. On dit encore, qu'à laver la teſte d'un *aſne*, on ne perd que la leſcive, pour marquer qu'un homme ſtupide ne profite pas des inſtructions qu'on luy donne. On dit auſſi, Le jour du Jugement viendra bientoſt, les *aſnes* parlent Latin, quand quelque ignorant veut parler une langue qu'il n'entend pas. On dit d'une choſe qu'on mépriſe, qu'elle ne vaut pas le pet d'un *aſne* mort. On dit auſſi, Chantez à l'*aſne*, il vous fera des pets, en parlant des ignorants & des ingrats. On dit auſſi, qu'il eſt bien *aſne* de nature, qui ne peut lire ſon écriture. On dit d'un ignorant qui eſt aſſis dans un fauteuil, que ce ſont les Armoiries de Bourges, un *aſne* dans une chaiſe: que les chevaux courent les Benefices, & que les *aſnes* les attrapent, pour dire, qu'on ne donne pas toûjours les graces à ceux qui les meritent. On dit auſſi, que la patience eſt la vertu des *aſnes*. On l'a ſanglé comme un *aſne*, pour dire, On luy a fait un rude traitement, il a été ſeverement condamné. On dit à celuy qui cherche une choſe, que ſans y prendre garde il porte ſur luy, qu'il cherche ſon *aſne*, & qu'il eſt deſſus. On dit d'un faux brave qui menace, que c'eſt l'*aſne* couvert de la peau du lyon. On dit d'un homme qui n'a point d'équipage, qu'il n'a ni cheval, ni *aſne*; ou ni *aſne*, ni mulet. On dit, Pour un point Martin perdit ſon *aſne*, à qui il manque fort peu de choſe pour gagner une partie à quelque jeu, ou pour reüſſir en quelque affaire. Voyez l'origine de ce proverbe au mot *Martin*. On appelle un homme qui chante mal, un *roſſignol d'Arcadie*, c'eſt à dire, un ignorant, & un gros *aſne* d'Arcadie, à cauſe qu'en ce pays-là on fit ouvrir un *aſne* qu'on accuſoit d'avoir mangé la lune, parce que ſon image diſparut dans l'eau où il beuvoit au temps d'une éclipſe. On dit auſſi d'un grand mangeur, qu'il s'eſcrime bien des armes de Caïn, ou de Samſon, c'eſt à dire, d'une maſchoire d'*aſne*. On appelle auſſi le talk, le miroir des *aſnes*.

ASNE'E. ſubſt. fem. La charge d'un aſne, ce qu'il porte à chaque voyage. Une *aſnée* de vin, une *aſnée* de fruits. Ce mot n'eſt en uſage qu'à la campagne, & dans les Provinces. L'*aſnée* de vin à Lyon contient 80. pots de vin.

ASNERIE. ſubſt. fem. Ignorance, faute groſſiere contre l'art qu'on profeſſe. Il a écrit une telle choſe, c'eſt une groſſe *aſnerie*.

ASNESSE. La femelle d'un aſne. Dieu fit un miracle en faiſant parler l'*aſneſſe* de Balaam, qui empeſcha le Prophete de maudire le peuple de Dieu.

Lait d'*aſneſſe*, eſt le lait qu'on ordonne pour certaines maladies, & pour rafraiſchir. Cet homme ne ſe porte pas encore bien, on l'a mis au lait d'*aſneſſe*. le lait d'*aſneſſe* eſt le meilleur aprés celuy des femmes.

ASNIER, ERE. adj. Celuy, ou celle qui mene les aſnes. Il ſe dit ordinairement à Paris de ceux qui fourniſſent du lait d'aſneſſe.

On le dit figurément de celuy qui traite rudement ſes valets, ou ceux qui ont à faire à luy. C'eſt un rude *aſnier*.

ASNON. ſubſt. maſc. Le petit d'un aſne. L'aſneſſe ne conſerve pas ſon lait quand elle a perdu ſon *aſnon*.

ASNONNER. verb. neut. Lire, ou parler avec peine, & en repetant ſes lettres, ou en cherchant ſes paroles.

A S P.

ASPALATHE. ſubſt. maſc. Terme de Pharmacie. C'eſt le bois d'un petit arbre eſpineux, peſant & maſſif, oleagineux, acre & amer au gouſt, de couleur purpurine & marquetée, aſſez odorant. Il approche des vertus, du gouſt, de l'odeur, de la peſanteur & de la figure du bois d'aloes. On les ſubſtitue l'un à l'autre, quand on en a beſoin dans les medicaments. Les Parfumeurs en uſent pour donner du corps à leurs parfums. Il y en a qui ont fait paſſer le ſantal rouge pour *aſpalathe*: ce qui eſt combattu par Matthiole.

ASPECT. ſubſt. maſc. Objet éloigné qui frappe la veuë. Cette maiſon eſt en un bel *aſpect*, c'eſt à dire, a une belle veuë devant elle, ou elle eſt belle à voir de loin: ſon *aſpect* eſt à l'Orient.

ASPECT, ſe dit auſſi de la qualité de la choſe qui regarde, ou qui eſt regardée. Cet homme a un *aſpect* affreux, il fait peur à tous ceux qui le regardent. à l'*aſpect* d'une perſonne on juge ſouvent de ce qu'elle a dans l'ame, c'eſt à dire, en la voyant. à l'*aſpect* du ſupplice la conſtance s'évanouït. à l'*aſpect* de la piece on juge de ſa fauſſeté.

ASPECT, ſe dit auſſi de la deſcription qu'on fait dans des Cartes marines des coſtes & des terres qui ſont ſur un parage, telles qu'elles ſe preſentent à la veuë. Il y a de ces Cartes dans les Routiers, où ſont depeints tous les *aſpects* & veuës de terre qui ſervent à la navigation, & qui aident à la connoiſſance des coſtes & rivages.

ASPECT. Terme d'Aſtronomie. C'eſt la ſituation qu'ont les étoiles & les Planetes les unes à l'égard des autres. Il y a cinq *aſpects*: le Sextil, quand les aſtres ſont éloignés de 60. degrés l'un de l'autre: le Quadrat de 90. le Trin de 120. l'Oppoſition, quand ils ſont à 180. degrés: & la Conjonction, quand ils ſont en même degré. Kepler ajouſte huit nouveaux *aſpects* aux anciens, aſçavoir le Demi-ſextil, qui contient un éloignement de 30. degrez: le Decil, qui eſt de 36. degrez: l'Octil de 45. le Quintil de 72. le Tredecil de 108. le Seſquaré de 135. le Biquintil de 144. & le Quinquinx de 150. Il y a des *aſpects* favorables, & de malins *aſpects*.

Ce mot vient du Latin *aſpectus*.

ASPERGE. ſubſt. fem. Plante qu'on cultive dans les jardins, dont l'extremité eſt bonne à manger quand elle eſt verte, & auparavant qu'elle ſoit montée en graine. Cette plante a une tige qui en montant diminuë en pointe, & jette pluſieurs rameaux où feuilles deliées comme des cheveux. Il en ſort une petite fleur, qui étant fleſtrie forme quelques perles verdes d'abord, & puis rouſſaſtres qui eſt ſa graine. Sa racine eſt ſpongieuſe & chevelue, & blafarde comme celle du myrthe ſauvage. En Latin *Aſparagus*.

ASPERGER. verb. act. Jetter de l'eau, ou la faire tomber en menuës gouttes avec un goupillon, ou autre choſe propre à cela. On *aſperge* le peuple d'eau beniſte, quand elle eſt faite. Un illuſtre Traducteur des Pſeaumes a dit,

Aſpergez moy d'hyſſope, & je ſeray mondé.

ASPERGE'S. ſubſt. maſc. Goupillon avec lequel on diſtribuë l'eau beniſte. On dit figurément & baſſement, Donner de l'*aſpergés* à quelqu'un, pour dire, le bien mouiller par plaiſir.

ASPERSION. ſubſt. fem. L'action d'aſperger. L'*aſperſion* de l'eau beniſte. on fait de longues *aſperſions* & encenſements, lors qu'on enterre les Princes & Prelats.

ASPHODELE. ſubſt. fem. Herbe medecinale qui a ſa tige ſemblable au grand poireau, liſſée, & haute d'une coudée, qui porte à ſa cime une fleur appellée *Anthericon*, qui eſt blanche, ou jaune, & qui a pluſieurs rayons comme une eſtoile. Elle porte de petites perles rondes de couleur d'herbe, où eſt enfermée une graine noire & triangulaire. Elle a force racines rondes, noiraſtres & bulbeuſes, d'un gouſt picquant & amer. On y voit ſouvent plus de cent bulbes attachées enſemble. Les *Anciens* en étoient fort friands. On la nomme auſſi *Aphrodille*: en Latin *Haſtula Regia*.

ASPIC. ſubſt. maſc. Petit ſerpent fort venimeux. La morſure d'un *aſpic* ne ſe guerit point: c'eſt un Aphoriſme d'Hippocrate, qui ſe trouve auſſi dans l'Ecriture au Pſeaume 58. & ſur tout quand il mord aprés avoir mangé une grenouille, comme dit Bochart en ſa Zoographie. Quelques-uns font venir ce mot du Grec *ſpizo, ſibilo:* d'autres de ſa figure ronde, qui ſign. en Grec *aſpis*, un *bouclier*, parce que ce ſerpent ſe met ordinairement en rond, principalement quand on l'attaque; ce qui repreſente la figure circulaire du bouclier. Sa teſte qu'il éleve du milieu de ce cercle, repreſente ce que les Romains appelloient *umbo* dans leur bouclier.

Matthiole met trois eſpéces d'*aſpics*, dont l'un eſt nommé *Ptyas*, parce qu'il jette ſon venin au loin comme s'il crachoit: le ſecond *Cherſeen*, qui a pris ſon nom de ce qu'il ſe nourrit loin de la mer: le troiſiéme *Chelidonien*, parce qu'il eſt noir ſur le dos, & blanc ſous le ventre comme les hirondelles. Les plus grands *aſpics* ſont ceux qui ſe nourriſſent ſur la terre. Il y en a quelquefois de cinq coudées de long, & ſur tout les *Ptyas*, qui ont une couleur cendrée, verde & jaune. Nicander dit qu'un homme picqué d'un *aſpic* devient verd & paſle, perd la veuë, & paroiſt endormi, & meurt ſans ſentir aucune douleur. Il ne peut vivre que huit heures, & ſouvent meurt au bout de trois. Ceux qui ſont picquez des *aſpics* Chelidoniens meurent ſoudain. L'*aſpic* fait une picqueure fort deliée comme la pointe d'une aiguille. Le maſle fait deux picqueures, & la femelle quatre, comme les viperes; & ſon venin fait congeler le ſang aux veines & arteres. Il y a auſſi un *aſpic* ſourd qui a des taches jaunes ſur une peau griſe, qui eſt le plus dangereux de tous.

ASPIC, ſe dit figurément d'un mediſant. C'eſt une langue d'*aſpic*.

ASPIC, eſt auſſi une ancienne piece d'artillerie, qui eſt une demi-couleuvrine baſtarde qui tire douze livres de boulet.

ASPIC, eſt auſſi une plante qu'on nomme autrement *Lavande*, qui a une fleur bleuë, & une odeur & un gouſt fort, & qu'on nomme en Latin *Spica nardi*. On en fait une huile qu'on nomme l'*huile d'aſpic*, qui prend feu aiſément, & qu'il eſt impoſſible d'éteindre, dont les Peintres ſe ſervent.

ASPIRANT, ANTE. adj. Qui aſpire. Une ame *aſpirante* à la beatitude quitte toutes les vanités du monde. c'eſt un homme *aſpirant* aprés les richeſſes.

ASPIRANT, ſe dit auſſi au ſubſtantif, de tous ceux qui pourſuivent leur reception en quelques Degrés ou Maiſtriſes. C'eſt un *Aſpirant* au Doctorat, un *Aſpirant* à la Maiſtriſe de Perruquier. l'Ordonnance veut que les *Aſpirants* à la Maiſtriſe des corps de Marchands ſoient interrogés ſur les parties doubles & ſimples.

En termes de Mechanique on appelle une Pompe *aſpirante*, celle qui éleve l'eau juſqu'à 32. pieds, ſans autre compreſſion que celle qui ſe fait par la peſanteur de l'air exterieur, & dont on attribuoit autrefois l'effet à la crainte du vuide.

ASPIRATION. ſubſt. fem. Action de celuy qui aſpire, & qui tire ſon haleine, ou l'air exterieur en dedans pour rafraiſchir ſes poulmons. Les Medecins diſent auſſi *inſpiration*, & l'oppoſent à *expiration*, qui eſt l'action par laquelle on repouſſe ce même air au dehors. En ce ſens on dit, Il y a deux façons de prononcer l'*h* en François, l'une ſans *aſpiration*, l'autre avec *aſpiration*.

ASPIRATION, ſe dit auſſi en Phyſique. Il y a deux manieres de faire les pompes, l'une par compreſſion, l'autre par *aſpiration*.

ASPIRATION, ſe dit figurément en Morale, & ſignifie, Deſir de parvenir à quelque fin. L'*aſpiration* au ciel eſt un commencement de beatitude.

ASPIRER. verb. neut. Pouſſer ſon haleine au dehors. Un Prelat *aſpire* trois fois ſur les Saintes Huiles en les conſacrant.

ASPIRER, ſe dit auſſi en Grammaire, pour marquer une forte prononciation. L'*h* Françoiſe ſe doit prononcer en *aſpirant* en certains mots ſeulement; & alors elle tient lieu de conſone. les Grecs marquoient les voyelles qui ſe devoient *aſpirer*, par des eſprits aſpres.

ASPIRER, ſe dit auſſi en Morale, & ſignifie, Pretendre à quelque charge, dignité, ou autre choſe qu'on regarde comme bonne & ſouhaitable. Un bon Chrêtien ne doit *aſpirer* qu'à la beatitude éternelle. un homme mondain n'*aſpire* qu'aux honneurs, aux richeſſes. On dit auſſi, qu'un homme peut *aſpirer* aux plus grandes charges, pour dire, qu'il eſt capable de les exercer, qu'il eſt en paſſe de les obtenir. Il *aſpire* à une telle Maiſtriſe.

On dit en Maçonnerie, qu'il y a des pierres dures, comme le grais, qui ne ſont pas propres à bien prendre & *aſpirer* le mortier, pour dire, que le mortier n'en peut pas faire une forte liaiſon.

ASPIRÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. Dans le mot de Heros l'*h* eſt *aſpirée*.

Ces mots viennent du Latin *ſpiro*, *aſpiro*.

ASPRE. adj. maſc. & fem. Montueux, inégal. La Provence & le Dauphiné ſont des pays *aſpres* & raboteux où le charroy va difficilement.

ASPRE, ſe dit auſſi de ce qui frappe violemment & deſagreablement les ſens, & particulierement ceux du toucher & du gouſt. Un feu *aſpre* havit les viandes, au lieu de les cuire. le froid a été bien *aſpre* cet hiver. nous ſommes dans une *aſpre* & rude ſaiſon. un fruit eſt *aſpre*, lors qu'il n'eſt pas meur, ou qu'il a une acidité trop picquante. le combat a été fort *aſpre*, fort rude.

ASPRE, ſe dit auſſi de celuy qui eſt fort avide dans ſes deſirs & ſes paſſions. Ce Procureur eſt fort *aſpre* au gain. les gens foibles ſont *aſpres* à ſe vanger dans l'occaſion. cet enfant eſt *aſpre* ſur la nourrice, on ne l'en oſe éloigner qu'il ne crie. les eſcornifleurs ſont *aſpres* & goulus. les bons chiens ſont *aſpres* à la curée, à la chaſſe.

En Medecine on appelle l'*Aſpre* artere, le conduit qui fait paſſer l'air dans le poulmon. Voyez *Artere*.

On appelle en Grammaire, un eſprit *aſpre*, une marque faite en forme de *c*, qu'on met ſur certaines lettres pour montrer qu'il les faut prononcer avec une forte aſpiration, comme on fait en François aux *h* conſonnes, &

comme les Grecs faiſoient à pluſieurs voyelles, & à la lettre *rho*, ce qui leur tenoit lieu d'une *h*.

ASPRE, eſt auſſi une petite monnoye de Turquie dont on paye les Janiſſaires. Il en faut 50. pour faire un eſcu de France. Busbek, & Leunclavius dans ſes Pandectes de Turquie en ont parlé amplement.

ASPRE, a été auſſi une monnoye du temps de Juſtinien. Les Anciens ont appellé auſſi de la monnoye *aſpre*, celle qui étoit nouvelle, & qui n'étoit pas encore uſée par le fray & maniement. Les Grecs modernes ont appellé *Aſpre*, la monnoye blanche. Du Cange.

ASPREMENT. adv. D'une maniere aſpre. Ce goinfre maſche *aſprement* & goulument. ce valet a eſté reprimendé *aſprement* & vertement par ſon maiſtre.

ASPRESLE. ſubſt. fem. Herbe dont les feuilles ſont fort rudes, qui ſert aux ouvriers à polir le bois, à eſcurer l'airain, la vaiſſelle. Cette herbe croiſt dans les lieux aquatiques, & dans les foſſés. Elle jette des tiges creuſes, nouées, rougeaſtres, & rudes au maniement, autour deſquelles il y a force feuilles menues & minces comme jonc. Elle croiſt fort en hauteur, quand elle trouve des arbres pour s'y attacher; & y étant entortillée, elle fait pendre une grande chevelure noire comme une queuë de cheval. Sa racine eſt dure comme du bois. Matthiole en deſcrit quatre eſpeces, dont il y en a une que les payſans mangent en Careſme.

ASPRETE'. ſubſt. fem. Qualité de ce qui eſt aſpre. L'*aſpreté* d'un pays en empêche le commerce, & qu'on n'y voyage. On dit auſſi, l'*aſpreté* du feu, ou des fruits qui ſont trop acres.

ASPRETÉ, ſe dit figurément en Morale. Les Anciens ont blaſmé l'*aſpreté* des mœurs de Caton, ſa trop grande ſeverité. cet homme entreprend des choſes avec trop d'*aſpreté*, pour dire, d'ardeur & de promptitude.

Ces mots viennent du Latin *aſper*.

A S S.

ASSABLER. verb. act. Remplir de ſable. La mer avec le temps a *aſſablé* le port d'Aiguesmortes, où St. Louis s'embarqua autrefois. le plus grand ſoin que doit avoir un Ingenieur en bâtiſſant un port, c'eſt d'empêcher qu'il ne s'*aſſable*. la riviere de Loire *aſſable* ſouvent les prés qui ſont ſur ſes bords, les couvre de ſable. Ce mot vient de *ſable*, ou *ſablin*, Nicod; ou du Latin *ſabulum*.

ASSABLER, avec le pronom perſonnel, ſignifie, Demeurer ſur le ſable, s'engraver, échoüer. Quand on deſcend ſur la riviere de Loire en eſté, ou ſur le Volga, on s'*aſſable* à tout moment. les grands vaiſſeaux qui s'*aſſablent* ſur les bancs, y échoüent. les baleines s'*aſſablent* quelquefois, s'endorment ſur le ſable, & y demeurent.

ASSABLÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

ASSAFOETIDA. ſubſt. fem. Terme de Pharmacie, eſt une gomme qui ſe tire d'une plante qu'on appelle en Latin *Laſerpitium*, & en Grec *ſilphium*, dont la tige reſſemble à la ferule, & les feuilles à l'ache, & qui porte une graine large. Theophraſte dit que cette plante fuit les lieux cultivés, & qu'elle s'y abaſtardit, & que ſes feuilles ſont de couleur d'or. Cette gomme que les Apothicaires appellent *Laſer*, eſt ordinairement ſophiſtiquée; & il eſt ſi difficile d'en recouvrer de la vraye qui vient de la region Cyrenaïque, que Neron la gardoit en ſon Treſor comme une choſe precieuſe: & Pline témoigne qu'elle étoit en ſi grande eſtime de ſon temps, qu'on la vendoit au poids de l'argent.

ASSAGIR. verb. act. Faire devenir ſage. L'âge *aſſagit* les hommes. le temps, les afflictions l'ont *aſſagi*, l'ont rendu ſage. il eſt bien *aſſagi* depuis l'accident qui luy eſt arrivé. Ce mot vieillit.

ASSAILLANT, ANTE. adj. Qui attaque, qui provoque au combat. Dom Sanche dit dans le Cid,

Faites ouvrir le camp, vous voyez l'*aſſaillant*.

Cette ville ne fut emportée que par le grand nombre des *aſſaillants*.

ASSAILLIR. verb. act. Attaquer une place pour y entrer à main armée. Cette place fut *aſſaillie* & emportée en plein jour; elle fut *aſſaillie* de nuit, & eſcaladée. on l'*aſſaillit*, lors qu'on s'y attendoit le moins. Ce mot vient de *adſallire*, qui ſe trouve dans la Loy Salique, & ailleurs. Menage. Nicod le derive de *aſſilare*.

ASSAILLIR, ſe dit auſſi des armées & des particuliers. C'eſt un bon Partiſan qui eſt allé *aſſaillir* les ennemis juſques dans leur camp, juſques dans leurs quartiers. j'ay veu commencer la querelle, c'eſt celuy-là qui a *aſſailli*, qui a été l'aggreſſeur. On le dit auſſi des beſtes. Les loups affamés viennent *aſſaillir* les hommes.

ASSAILLIR, ſe dit auſſi en Morale, en parlant de l'attaque des paſſions, des maladies, & des autres accidents de la fortune. Les eſprits foibles ſe laiſſent *aſſaillir* de mille terreurs paniques. les Saints dans le deſert ont été *aſſaillis* de pluſieurs violentes tentations. les douleurs & les infirmités viennent de tous coſtés *aſſaillir* les vieillards. tous les creanciers de ce pauvre homme le ſont venus *aſſaillir* en même temps, & l'ont ruiné.

ASSAILLI, IE. part. paſſ. & adj.

ASSAISONNEMENT. ſubſt. maſc. Maniere de preparer les viandes pour les rendre agreables au gouſt. La bonté d'un jambon, d'une fricaſſée, depend de l'*aſſaiſonnement*.

ASSAISONNEMENT, ſe dit auſſi des ingredients qui ſervent à aſſaiſonner. Le ſel, le poivre, les champignons ſont les *aſſaiſonnements* ordinaires. il faut de l'art pour bien menager les *aſſaiſonnements*.

ASSAISONNEMENT, ſe dit figurément en Morale. La loüange demande un certain *aſſaiſonnement* qui empêche qu'elle ne paſſe pour une pure flaterie.

ASSAISONNER. verb. act. Donner aux viandes une preparation convenable pour les rendre de meilleur gouſt. Ce Cuiſinier ſçait fort bien *aſſaiſonner* les viandes.

ASSAISONNER, ſe dit figurément en Morale. Ce Prince ſçait *aſſaiſonner* ſes diſcours, ſes dons, ſes bienfaits d'une telle grace, qu'il gagne les cœurs de tout le monde. cette beauté ſçait *aſſaiſonner* ſes refus d'une telle modeſtie, qu'on n'en peut pas être mal ſatisfait. un Orateur doit *aſſaiſonner* ſes harangues de choſes agreables qui ſoient au gouſt de ſes auditeurs.

ASSAISONNÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

ASSAISONNEUR. ſubſt. maſc. Celuy qui aſſaiſonne. Ce Cuiſinier a le gouſt fin, & eſt un bon *aſſaiſonneur*.

Ce mot vient d'*aſſatio*, d'*aſſerere*, *repandre*, *ſemer par deſſus*.

ASSASSIN. ſubſt. maſc. Homme qui tuë un autre avec avantage, ſoit par le nombre de gens qui l'accompagnent, ſoit par l'inégalité des armes, ſoit par la ſituation du lieu, ou en trahiſon.

On appelle auſſi *Aſſaſſins*, les gens qui ſe louënt pour aller tuer quelqu'un qu'ils ne connoiſſent pas, & pour venger la querelle d'autruy.

Ce mot d'*Aſſaſſin* vient du Levant, d'un Prince des *Aſſacides*, ou *Aſſaſſins*, qu'on appelloit le Vieil de la Montagne, habitant entre Antioche & Damas dans un Chaſteau où il élevoit des jeunes gens dans toutes ſortes de plaiſirs & de delices, leur promettant qu'ils iroient aprés leur mort dans un lieu ſemblable, s'ils obeïſſoient aveuglément à ſes commandements; aprés quoy ils alloient hardiment tuer & aſſaſſiner les Rois & Princes ſes ennemis, ſi-toſt qu'il le leur avoit ordonné. Ces gens s'étendirent depuis par tout le Levant. Le Sire de Join-

ville

ville les appelle *Redains*. Mais Volaterran & Paul Emile les appellent *Aſſaſſins*, & Nicole Gilles *Aſſaſides*.

En galanterie on appelle auſſi *Aſſaſſins*, certaines mouches taillées en long que les femmes coquettes mettent ſur leur viſage pour paroiſtre plus belles.

ASSASSINAT. ſubſt. maſc. Meurtre qui ſe fait violemment avec avantage, ou en trahiſon. On ne donne point de remiſſion pour les *aſſaſſinats*.

ASSASSINAT, ſe dit auſſi au Palais des mauvais traitements & inſultes qui ont été faites à quelqu'un à main armée, & avec avantage, quoy que la mort ne s'en ſoit pas enſuivie. Un homme qui a receu des coups de baſton, demande vengeance de l'*aſſaſſinat* commis en ſa perſonne.

On le dit auſſi hyperboliquement des importunités. Quand vous venez tant de gens enſemble pour diſner chez moy, c'eſt un pur *aſſaſſinat*.

On dit auſſi en amour, qu'une belle a commis un *aſſaſſinat*, quand elle a rendu quelqu'un amoureux ſans le vouloir guerir.

ASSASSINER. verb. act. Tuer quelqu'un de guet appens & avec avantage. Ce Gentilhomme a été cruellement *aſſaſſiné* par ſix coquins.

ASSASSINER, ſe dit auſſi des excés & outrages qui ſont faits avec violence & port d'armes, quoy que la mort ne s'en ſoit pas enſuivie. Il a été *aſſaſſiné* de cinquante coups de baſton.

ASSASSINER, ſe dit hyperboliquement, pour dire, Importuner beaucoup. On trouve dans les ruës mille gueux qui vous *aſſaſſinent*. il m'eſcrit trop ſouvent, il m'*aſſaſſine* de ſes lettres. les Plaideurs & les Poëtes *aſſaſſinent* les gens du recit de leurs procés, & de leurs vers.

On dit auſſi en amour, que de beaux yeux *aſſaſſinent*, pour dire, qu'ils bleſſent les cœurs.

ASSATION. ſ. f. Terme de Pharmacie, qui ſe dit de la coction des medicaments & aliments dans leurs propres ſucs, & ſans addition d'aucune humidité ou onctuoſité eſtrangere, comme celle des viandes à la broche, ſur le gril, au four, ſous la braiſe, &c. Le caffé ſe prepare par *aſſation*, c'eſt à dire, qu'on le fait roſtir. Ce mot vient du Latin *aſſare*, *roſtir*.

ASSAUT. ſ. m. Attaque à force d'armes d'un camp, d'une place. Un Gouverneur eſt obligé de ſoûtenir trois *aſſauts* avant que de rendre une place. on a donné l'*aſſaut* en trois endroits du camp pour forcer les lignes. on a du mal d'empêcher le pillage des villes qu'on emporte d'*aſſaut*. On dit, Donner, ſoûtenir, repouſſer un *aſſaut*. Les enfants perdus montent les premiers à l'*aſſaut*.

ASSAUT, ſe dit auſſi dans les ſalles d'eſcrime, en parlant des deffis de faire des armes. Cet eſcolier a fait *aſſaut* contre le Maiſtre, & l'a bourré. un Prevoſt de ſalle doit faire *aſſaut* contre tous venants.

ASSAUT, ſe dit auſſi en Morale de toutes les attaques & ſurpriſes qu'on fait à quelqu'un. Il m'eſt venu prendre d'*aſſaut* pour me mener à la campagne. la chaſteté a bien de la peine à ſoûtenir les *aſſauts* des aiguillons de la chair. ſa vertu a ſoûtenu un terrible *aſſaut* par une ſi forte tentation. la goutte donne de violents *aſſauts* à la conſtance.

On appelle auſſi *Aſſaut* de reputation, un deffi qui ſe fait par deux perſonnes illuſtres en quelque art ou profeſſion, qui diſputent enſemble à qui y reüſſira le mieux. Ces deux Demoiſelles ont été faire un *aſſaut* de reputation en un tel lieu pour joüer du luth, pour chanter, &c. Ce mot vient d'*aſſultus*.

ASSECUTION. ſ. f. Terme de Juriſprudence Canonique, qui ſe dit de l'obtention d'un Benefice. Un premier Benefice vacque par l'*aſſecution* du ſecond, quand il y a incompatibilité entre eux. Ce mot vient d'*aſſecutio*, d'*aſſequor*.

ASSEEUR. ſ. m. Habitant d'un bourg ou village éleu par la Communauté pour aſſeoir la taille & les autres impoſitions de l'année, pour taxer ce que chaque particulier en doit porter, & enſuite en faire la collecte. Ce payſan eſt nommé pour faire la charge d'*Aſſeeur* & de Collecteur.

ASSEMBLAGE. ſ. m. Union & jonction de pluſieurs choſes qu'on aſſemble. Il ſe dit principalement en matiere de Charpenterie & de Menuiſerie, ou d'autres ouvrages qui ſe font de pluſieurs pieces. On fait des *aſſemblages* à *mortaiſes* & à tenons, à gueule, à queuë d'aronde, &c. Ceux d'Europe ont admiré la charpente de quelques Indiens, dont l'*aſſemblage* ſe faiſoit ſans clous & ſans chevilles. Voyez Herrera & Pyrard.

On dit auſſi quelquefois, C'eſt un *aſſemblage* confus & tumultueux, en parlant de pluſieurs choſes ou perſonnes qui ſont enſemble ſans aucun ordre ni regularité, comme dans les émotions populaires. Il a fait un *aſſemblage* confus de méchants livres dans ſa Bibliotheque. Calvin a fait un *aſſemblage* de pluſieurs hereſies déja condamnées.

ASSEMBLE'E. ſ. f. Jonction qui ſe fait de perſonnes en un même lieu, & pour le même deſſein. *Aſſemblée* du Clergé. *Aſſemblée* des Eſtats. *Aſſemblée* de creanciers. *Aſſemblée* pour le bal. *Aſſemblée* illicite, clandeſtine. Chrétienne *Aſſemblée*, c'eſt l'Auditoire d'un Predicateur. Tenir l'*aſſemblée*, c'eſt à dire, y preſider. Rompre l'*aſſemblée*, c'eſt à dire, la finir pour empêcher ſes reſolutions. Lieu d'*aſſemblée*, quartier d'*aſſemblée*, c'eſt le lieu indiqué pour faire aſſembler des Chaſſeurs ou des gens de guerre. Battre l'*aſſemblée*, c'eſt, Donner le ſignal pour faire ranger des troupes ſous les enſeignes pour ſe mettre en marche.

ASSEMBLER. v. act. Joindre, mettre enſemble. Il ſe dit premierement des perſonnes. *Aſſembler* le Senat, le Clergé, les Eſtats. *aſſembler* l'Arriere-ban. *aſſembler* des troupes. On dit auſſi, que le peuple s'*aſſemble*, lors qu'il s'émeut, & eſt preſt à faire ſedition.

Aſſembler les Chambres, ſe dit au Palais, quand toute la grande Chambre eſt *aſſemblée*; c'eſt à dire, lors que ceux qui ſont de ſervice à la Tournelle ou à l'Edit, y ſont appellés, comme lors qu'on juge les procés criminels des Gentilshommes, ou des Officiers Royaux. *Aſſembler* le Parlement, ſe dit lors qu'on aſſemble tout le corps, que les Enqueſtes & les Requeſtes viennent en la Grand-Chambre, comme lors qu'il faut verifier les Edits, recevoir un Conſeiller, &c. Ce mot vient de *adſimulare*, compoſé de *ad* & de *ſimul*, comme qui diroit, *ſimul ponere*. Menage.

ASSEMBLER, ſe dit auſſi des choſes. *Aſſembler* une charpente, une menuiſerie, les pieces d'un habit, ou autres ouvrages ſemblables. *aſſembler* les feuilles d'un livre pour le relier. *aſſembler* le linge, le coudre en paquets pour le mettre à la leſcive. *aſſembler* ſes lettres, pour lire, ou pour compoſer une forme d'imprimerie. On dit auſſi, que deux rivieres s'*aſſemblent* en un tel lieu, pour dire, s'y meſlent enſemble. On ne peut *aſſembler* deux contraires, pour dire, les faire ſubſiſter en même lieu.

ASSEMBLE', E'E. part. paſſ. & adj.

ASSENER. v. act. Porter un coup juſtement où on a deſſein de frapper. Il a bien *aſſené* ſon coup à la teſte où il viſoit. Il ne ſe dit point des armes à feu, ni de l'artillerie. Menage derive ce mot de *aſſignare*, c'eſt à dire, *ferire ſignum*.

Dans les vieilles Couſtumes on diſoit un doüaire *aſſené*, ou titre d'*aſſenement*, lors qu'un pere avoit aſſigné quelques biens ou heritages à ſes filles, ou à ſes enfants puiſnez pour les avantager.

ASSEOIR. v. act. Se mettre ſur un ſiege, ſe repoſer.

ſer. Il s'employe ſouvent avec le pronom perſonnel. S'*aſſeoir* ſur des bancs, des chaiſes, ſur des lieux, ſur des gazons. *s'aſſeoir* à terre. *s'aſſeoir* ſur ſon cul comme un ſinge. les Payens faiſoient *aſſeoir* leurs Heros à la table des Dieux. on n'oſeroit *s'aſſeoir* chez le Roy.

ASSEOIR, ſe dit auſſi de ce qu'on met en une ſituation convenable, ferme & choiſie. *Aſſeoir* une colomne ſur ſa baſe. *Aſſeoir* une figure ſur ſon piedeſtal. *Aſſeoir* un mur ſur un fondement ſolide. *Aſſeoir* un baſtiment dans une ſituation agreable. on a des poſeurs pour *aſſeoir* les pierres. On dit auſſi à l'armée, *Aſſeoir* ſon camp, pour dire, Placer ſon camp en quelque lieu. On dit auſſi, qu'un eſſaim d'abeilles s'eſt allé *aſſeoir* ſur un tel buiſſon, ou un tel arbre, pour dire, qu'il s'y eſt amaſſé, qu'il s'y eſt allé repoſer.

On dit au Manege, Faire *aſſeoir* un cheval ſur les hanches, pour dire, les luy faire plier, lors qu'on le galoppe, ou qu'on l'arreſte.

ASSEOIR, ſe dit auſſi en choſes ſpirituelles & morales. Dieu a fait *aſſeoir* ſon Fils à ſa dextre. il ſera *aſſeoir* les Apoſtres auprés de luy pour juger les douze Tribus d'Iſraël.

On dit, *Aſſeoir* ſon jugement, pour dire, Juger en connoiſſance de cauſe. Il ne faut *aſſeoir* ſon jugement ſur quelque affaire que ce ſoit, qu'aprés une meure deliberation.

ASSEOIR, ſignifie auſſi, Aſſigner, hypothequer une rente, une penſion ſur des heritages. Les Notaires diſent dans leurs contracts de conſtitutions, Un tel a *aſſis* & aſſigné une telle rente, une telle penſion viagere ſur un tel heritage, qu'il a affecté & hypothequé au payement.

ASSEOIR, ſignifie auſſi, Departir, regler les tailles & autres droits qui ſe payent par capitation. On a envoyé des commiſſions aux Eſleus pour *Aſſeoir* & departir la taille en leur Election. ce ſont tels & tels payſans qui doivent *aſſeoir* la taille en un tel village l'année prochaine, ils ſont nommés pour Aſſeeurs.

ASSIS, ISE. part. paſſ. & adj.

On dit, qu'une maiſon eſt *aſſiſe* en un tel lieu, en un endroit agreable, c'eſt à dire, baſtie, placée, ſituée. Lyon eſt une ville *aſſiſe* ſur le Rhoſne & la Saoſne, pour dire, qu'elle eſt baſtie & placée ſur ces deux rivieres.

En termes de Blaſon, on dit qu'un animal eſt *aſſis*, quand il eſt peint ſur ſon cul, comme tous les animaux domeſtiques, chiens, chats, &c.

Ces mots viennent d'*aſſidere*.

ASSERMENTER. v. act. Terme du Palais. Interpeller une partie adverſe de faire ſerment ſur la verité d'un fait qu'elle avance. Il eſt vieux. Ce mot vient de *ſacramentum*, *ſerment*.

ASSERTION. ſ. f. Terme dogmatique. Propoſition qu'on établit & qu'on ſoûtient vraye, qu'on eſt preſt de deffendre en public. La Theſe de ce reſpondant contient une douzaine d'*aſſertions* qui ne ſont pas trop certaines. On dit auſſi, qu'un homme eſt grand *aſſerteur* de la verité, pour dire, qu'il la ſoûtient & deffend en toutes occaſions. Caton étoit un grand *aſſerteur* de la liberté publique. Ce mot vient d'*aſſerere*.

ASSERVIR. v. act. Dompter, conquerir, mettre en ſervitude. Les Romains ont *aſſervi* une grande partie de la terre. Ce mot vient de *ſervus*, *ſervire*.

ASSERVIR, ſe dit figurément en Morale, en parlant de l'empire des paſſions. Cette beauté a dequoy *aſſervir* tous les cœurs, les mettre ſous ſon empire. nôtre foibleſſe fait que nous nous laiſſons *aſſervir* par l'ambition, par l'avarice, par le peché.

ASSERVI, IE. part. paſſ. & adj.

ASSESSEUR. ſ. m. Officier de Juſtice gradué, etably pour ſervir de conſeil ordinairement à un Juge d'eſpée dans la Mareſchauſſée. Il y a un ancien & un nouvel *Aſſeſſeur* du Prevoſt des Mareſchaux, qui aſſiſte aux jugemens des procés, en pluſieurs Sieges il y a un *Aſſeſſeur* Civil, & un *Aſſeſſeur* Criminel. Quand il n'y a qu'un Conſeiller en un Siége, on l'appelle ſouvent l'*Aſſeſſeur*. Moliere a dit dans ſes Comedies,

Madame l'*Aſſeſſeur*, & Madame l'Eſleuë.

ASSETTE, ou *Hachette*, ou *Aiſſette*. C'eſt un marteau qui a une teſte plate d'un coſté, & un large tranchant de l'autre. Il ſert aux Couvreurs & aux Tonneliers, & à d'autres artiſans. Les Normands l'appellent *Tille*, & quelques-uns derivent ce mot d'*aiſſi*, qui eſt un petit ais qu'on nomme autrement *bardeau*, taillé avec l'*aiſſette*.

ASSEZ. adv. Beaucoup, à ſuffiſance. Il y a *aſſez* de preuves contre ce criminel pour le condamner. vous avez *aſſez* travaillé pour vous repoſer. il a *aſſez* peu d'argent pour faire ſon voyage. On dit, Cela eſt *aſſez* bien, ou *aſſez* mal, pour, loüer & blaſmer ſoûtirement. Ce mot peut venir de *ſatis*.

On dit auſſi en Poëſie, *Aſſez*, & trop long-temps la vengeance divine, &c.

On dit auſſi, C'eſt *aſſez*, pour dire, N'en dites pas davantage, cela ſuffit. Les avares n'en ont jamais *aſſez*, ne diſent jamais c'eſt *aſſez*. vous venez *aſſez* à temps.

ASSIDU, UË. adject. Qui s'applique fortement à quelque travail, à quelque fonction ou devoir. Un Chantre doit être *aſſidu* à l'Office. un Courtiſan fait mal ſa cour, s'il n'eſt pas *aſſidu* auprés du Prince. ce Medecin luy a rendu des ſoins *aſſidus* & continuels. Ce mot vient d'*aſſideo*.

ASSIDUITE'. ſubſt. fem. Application continuelle. Cet homme eſt fort ſavant, il a toûjours eu une grande *aſſiduité* à l'eſtude.

ASSIDUMENT. adv. D'une maniere aſſiduë. Il travaille *aſſidument* à mettre ſon livre en eſtat de paroiſtre.

ASSIEGEANT, ANTE. adj. & ſubſt. Qui bloque, ou attaque une place pour s'en rendre maiſtre. Une armée *aſſiegeante* doit être dix fois plus nombreuſe que la garniſon. les *aſſiegeants* avoient déja gagné la contreſcarpe. quelquefois on aſſiege les *aſſiegeants*, on leur coupe les vivres.

ASSIEGER. verb. act. Camper une armée tout autour d'une place, afin que rien n'y entre, & qu'on la prenne ou par famine, ou par force. On prend maintenant toutes les villes qu'on *aſſiege*, à moins qu'elles ne ſoient ſecourues.

ASSIEGER, ſe dit figurément en choſes morales, en parlant de tout ce qui eſt autour de nous qui nous importune, qui nous embarraſſe, qui nous oſte quelque liberté. Les pauvres ſont en ſi grand nombre, qu'ils nous *aſſiegent*. ceux qui tiennent table, ſont *aſſiegés* d'eſcornifleurs. un Miniſtre eſt *aſſiegé* de perſonnes qui luy demandent. ce vieillard ſe laiſſe *aſſieger* par ſes parents. il y a long-temps que cette femme eſt *aſſiegée* par un tel. On dit auſſi, qu'on eſt *aſſiegé* par les eaux, quand il y a quelque inondation; par les neiges, par le mauvais temps, lors qu'il pleut, & qu'on n'oſe ſortir; par les brigands qui courent la campagne, &c.

On dit, qu'une armée eſt *aſſiegée* par les vents dans un port, quand elle n'en peut ſortir à cauſe des vents contraires.

ASSIEGÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. Une place *aſſiegée*.

ASSIEGÉ, eſt auſſi ſubſtantif. Les *aſſiegés* ont fait une ſortie vigoureuſe. on a capitulé avec les *aſſiegés*. Ce mot vient d'*aſſideo*, *obſideo*.

ASSIETTE. ſubſt. fem. Maniere de placer une choſe peſante ſur une autre pour la rendre ferme & ſo-

lide. Il faut que les fondements ayent plus d'*aſſiette* que le mur qu'on éleve deſſus. Le talon, la ſemelle de ces ſouliers ne ſont pas aſſez larges d'*aſſiette* pour marcher commodément. Ce pendentif n'a pas aſſez d'*aſſiette* pour cette figure. Ce rempart a aſſez d'*aſſiette*, c'eſt à dire, de pied de talus pour empêcher qu'il ne s'éboule. Il faut poſer les pierres de même ſens, & dans la même *aſſiette* qu'elles avoient dans la carriere.

ASSIETTE, ſignifie auſſi, le terrein où on a baſti une place, un fort, un baſtiment. Les Anciens croyoient les lieux élevés les plus forts d'*aſſiette*. Aujourd'huy la plus forte *aſſiette* eſt la plaine campagne, ou le mareſcage. une maiſon à demi-coſte eſt en une belle *aſſiette* pour la veuë, & les eaux.

ASSIETTE, ſe dit auſſi d'un campement. La grande ſcience d'un General, c'eſt de ſçavoir bien choiſir l'*aſſiette* de ſon camp.

On dit au Manege, Faire prendre à un Cavalier une bonne *aſſiette*, pour dire, le mettre en une diſpoſition convenable ſur la ſelle. On dit, qu'il ne perd point l'*aſſiette*, pour dire, qu'il eſt ferme ſur les eſtriers.

ASSIETTE, ſe dit figurément en choſes ſpirituelles & morales. Quelque fortune ou adverſité qui arrive à un Stoïque, ſon eſprit demeure toûjours en une même *aſſiette*. on ne peut ébranler ſa fermeté, l'*aſſiette* de ſon ame.

ASSIETTE, ſe dit auſſi du departement des tailles & autres impoſitions, pour regler ce que chaque Communauté, ou chaque particulier habitant en doit payer. C'eſt en ce temps-cy que ſe fait l'*aſſiette* des tailles. les commiſſions ſont parties pour faire l'*aſſiette* de cette impoſition. l'*aſſiette* & la collecte des tailles eſt la fonction des Aſſeeurs, & Collecteurs.

On dit en termes des Eaux & Foreſts, Faire l'*aſſiette* des ventes, quand les Officiers vont marquer aux Marchands les bois dont on leur a vendu la coupé.

ASSIETTE, eſt auſſi un utencile de table qu'on ſert devant chacun des conviés pour y poſer les morceaux qu'on luy ſert, ou qu'il veut manger. On fait des *aſſiettes* de bois, de fayence, d'eſtain, d'argent, de vermeil doré, des *aſſiettes* creuſes pour manger la ſoupe; des *aſſiettes* volantes pour ſervir les entremets. On appelle du même nom les ragouſts qui ſont deſſus. Une *aſſiette* de champignons, de ris de veau, de confitures. On appelle auſſi, *Aſſiette* à mouchettes, la platine ſur laquelle on les met.

ASSIETTE, ſignifie auſſi, chaque couvert, ou perſonne qui mange & paye ſon eſcot dans une auberge. On nous a donné à chacun le poulet ſur l'*aſſiette*. on paye tant par teſte, tant par *aſſiette*. Son *aſſiette* a diſné pour luy, c'eſt à dire, qu'il faut payer ſon eſcot quoy qu'abſent. il y a des Taverniers qui vendent du vin à pot, les autres par *aſſiette*, qui mettent la nappe.

ASSIETTE'E. ſubſt. fem. Plein un aſſiette. Cet enfant a déja mangé deux *aſſiettées* de bouillie.

ASSIGNAT. ſubſt. maſc. Terme de Juriſprudence, qui ſe dit particulierement en pays de Droit eſcrit. L'*aſſignat* d'un doüaire, d'une dot, la ſomme qu'on aſſigne pour une dot, le fonds ſur lequel on aſſigne un doüaire.

ASSIGNATION. ſubſt. fem. Adjournement, exploit de Sergent par lequel on ſomme une partie de comparoir à certain & competant jour par devant un Juge pour reſpondre à la demande, ou à la plainte qu'on a formée contre luy, ou pour venir depoſer, preſter ſerment, ou faire un autre acte de Juſtice. L'Ordonnance veut que les exploits d'*aſſignation* ſoient libellés, c'eſt à dire, qu'ils contiennent la demande, afin que le deffendeur vienne preſt pour y deffendre. Les *aſſignations* à trois briefs jours ſe font à cri public, à ſon de trompe dans les carrefours pour inſtruire une contumace. Les *aſſignations* ſe doivent donner à la perſonne, ou à domicile. On donne auſſi des *aſſignations* ſur la frontiere à ceux qui ſont hors le Royaume. On leve des deffauts ſur l'*aſſignation*, quand on manque à ſe preſenter.

ASSIGNATION, ſe dit auſſi des rendez-vous qu'on ſe donne pour ſe trouver à un certain lieu, à une certaine heure. Les deux Advocats ſe ſont donné *aſſignation* à cinq heures pour conſulter. ces amants ſe donnent *aſſignation*, ou rendez-vous aux Thuileries. les *aſſignations* d'amour ſont dangereuſes pour les maris.

ASSIGNATION, en termes de Finance, eſt une Ordonnance ou mandement pour faire payer une dette ſur un certain fonds. On donne à des Treſoriers des *aſſignations* ſur divers Fermiers, pour prendre le fonds deſtiné à leur maniement. on a donné à ce creancier une *aſſignation* ſur la coupe d'une telle foreſt.

ASSIGNATION, eſt auſſi une conſtitution de rente, un établiſſement de penſion ſur certaines terres ou revenus qui y demeurent affectés & hypothequés. L'*aſſignation* du doüaire de cette femme a été faite ſur une telle maiſon. un tel a eu une *aſſignation* de mille eſcus de penſion ſur un tel Benefice. les *aſſignations* des rentes ſe font ſur tous les biens preſents & à venir.

ASSIGNER. verb. act. Adjourner, ſommer quelqu'un de comparoir devant un Juge, ou un Commiſſaire, pour deffendre à une demande, ou faire quelque acte de Juſtice. Les Ducs & Pairs ſont *aſſignez* leurs parties d'abord au Parlement. ceux qui ont droit de committimus les font *aſſigner* aux Requeſtes; les autres les font *aſſigner* devant les Juges ordinaires des lieux. il a été *aſſigné* pour depoſer, preſter ſerment, ſubir l'interrogatoire.

ASSIGNER, ſignifie auſſi, Creer une rente, & obliger certains fonds pour la ſeureté du payement; donner un mandement ou une reſcription pour charger quelqu'un du payement d'une dette. Le ſtile des contracts de conſtitution porte, Il a conſtitué, aſſis, & *aſſigné* une telle rente ſur tous ſes biens preſents & à venir. les gages des Officiers ſont *aſſignés* ſur la ſeconde partie de l'Eſpargne. les rentes *aſſignées* ſur le Clergé. on luy a *aſſigné* ſon doüaire ſur une telle terre.

On dit proverbialement, ou ironiquement, qu'une rente eſt *aſſignée* ſur les brouillards de la riviere de Loire, ſur Janvier, Fevrier & Mars, pour dire, qu'on n'en aura jamais rien.

ASSIGNÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

Ces mots viennent du Latin *aſſignare*, qui vient de *ſignum*.

ASSIMILATION. ſubſt. fem. Terme de Phyſique, qui ſe dit de l'action par laquelle des choſes ſont rendues ſemblables. La nourriture ſe fait par le changement de l'aliment en la ſubſtance de l'animal par *aſſimilation* des parties. l'*aſſimilation* des parties ſe fait par un mouvement local.

ASSISE. ſubſt. fem. Terme de Maçonnerie. Rang de pierres de taille qu'on poſe en ſituation parallele à l'horiſon, quand on éleve un baſtiment. Il y a douze *aſſiſes* de pierre aux fondements de ce dome.

ASSISES, au pluriel, terme de Palais. C'eſt une ſeance extraordinaire que des Juges ſuperieurs vont tenir dans des ſieges inferieurs & dependants de leur juriſdiction, pour voir ſi les Officiers ſubalternes font leur devoir, & pour recevoir les plaintes qu'on fait contre eux. Autrefois les Seigneurs étoient fort ſoigneux de faire tenir les *Aſſiſes* par leurs Juges: maintenant cela eſt fort negligé.

On appelle quelquefois les grands jours *Aſſiſes*, comme on a fait toutes ſortes de plaids ſolemnels & extraordinaires. Les droits d'*aſſiſes* ſont differents ſuivant les differentes Couſtumes.

ASSISE, étoit anciennement une aſſemblée qui ſe faiſoit

dans la Cour du Prince de pluſieurs perſonnes notables pour juger ſouverainement des affaires de conſequence, & dont les arreſts devoient être inébranlables. Il y avoit deux ſortes d'*Aſſiſes*. La grande étoit compoſée de douze Nobles qui jugeoient l'épée au coſté. La petite *Aſſiſe* étoit de douze hommes choiſis entre les gens de Loy. Il y avoit auſſi de grandes *Aſſiſes* qui appartenoient aux Comtes, Vicomtes, Barons & Chaſtelains, à cauſe de leur haute Juſtice, qui ſe tenoient quatre fois l'an pour recevoir les appellations de leurs Baillifs. Les petites *Aſſiſes* ſe tenoient par les Prevoſts & Juges pedanées tous les quinziémes du mois. Il y avoit auſſi des *Aſſiſes* pour la Police, & pour la vente des biens & des denrées. La grande *Aſſiſe* s'appelloit *Aſſiſe Jurée*, & la ſeconde, *Aſſiſe ordinaire*. Les *Aſſiſes* ſe devoient tenir dans des lieux publics, comme aux portes des Egliſes ou des cimetieres; & devoient être publiées & aſſignées à certain jour, afin que toutes ſortes de perſonnes y peuſſent venir faire leurs plaintes & remontrances. On a donné auſſi le nom d'*Aſſiſe* aux jugements qui étoient rendus en ces lieux-là; & on diſoit, Il a obtenu *aſſiſe* à ſon profit, c'eſt à dire, jugement. On appelloit auſſi, Grande *Aſſiſe*, l'action petitoire; & Petite *Aſſiſe*, la poſſeſſoire. Voyez Du Cange.

ASSISTANCE. ſ. f. Secours, aide, protection. Le Juge d'Egliſe implore l'*aſſiſtance* du bras ſeculier. cet homme ne ſçauroit ſubſiſter ſans l'*aſſiſtance* de ſes amis. il auroit été condamné, ſans l'*aſſiſtance* & la protection du Preſident.

ASSISTANCE, ſignifie encore, Preſence. Les Chanoines ont tel droit pour leur *aſſiſtance* à Matines. le Curé ſe fait payer l'*aſſiſtance* à un enterrement, quoy qu'il n'y ſoit pas, car il eſt reputé preſent. un Procureur ſe fait payer ſon *aſſiſtance* à un ſcellé, à un procés verbal, quoy qu'il ne faſſe que le ſigner aprés coup. il ne ſuffit pas à la Meſſe d'avoir une *aſſiſtance* corporelle, il faut encore une preſence d'eſprit.

ASSISTANCE, ſignifie auſſi, Aſſemblée. Ce Predicateur a bien ſatisfait toute l'*aſſiſtance*. ce pauvre homme qu'on a maltraitté a pris à témoin l'*aſſiſtance*, ceux qui ſe ſont trouvés là.

ASSISTANT, ANTE. adj. & ſubſt. Qui aſſiſte, qui eſt preſent. Ce Predicateur ſatisfit bien tous les *aſſiſtants* par ſon Sermon. cet Huiſſier fit figurer ſon procés verbal à ſes *aſſiſtants*.

ASSISTANTS, ſe dit auſſi des aides neceſſaires dans une ceremonie, en un ſacre. Ce Prelat avoit tel & tel Evêques pour *Aſſiſtants*. les Abbeſſes ont auſſi des *Aſſiſtantes* en pareilles ceremonies. l'Officiant avoit ſept ou huit *Aſſiſtants* à l'autel.

ASSISTANTS, ſont auſſi les Controlleurs ou Conſeillers qu'on donne à des Generaux ou Superieurs des Monaſteres pour prendre garde aux affaires de la Communauté, & les ſoûlager en leur miniſtere. Voilà le Pere Provincial avec le Pere *Aſſiſtant*.

On nomme auſſi *Aſſiſtants*, les condamnés à aſſiſter au ſupplice d'un criminel. En cette execution il y eut deux pendus & deux *aſſiſtants*.

ASSISTANTS, s'eſt dit auſſi au Palais de deux anciens Advocats, qui étoient obligés de ſe trouver à l'Audience pour aſſiſter un Advocat demandeur en requeſte: ce qui a été abrogé par l'Ordonnance de 1667. & converti en une ſimple conſultation.

ASSISTER. v. act. Preſter ſecours à quelqu'un, luy aider de ſa faveur, de ſon argent, de ſon conſeil. Ce Prince a *aſſiſté* ſes Alliés de ſes troupes. il *aſſiſte* ſes amis au beſoin. il *aſſiſte* les pauvres de ſes aumoſnes.

ASSISTER. v. n. Eſtre preſent. Ce Doyen *aſſiſte* au ſervice à toutes les heures. j'ay *aſſiſté* à la conſultation qu'ont faite les Medecins ſur ſon mal.

ASSISTER, ſe dit auſſi en parlant d'une eſpece de note

ou de ſupplice qu'on donne à des complices d'un crime. Ce criminel a été condamné à eſtre pendu, & ſa femme à *aſſiſter* au ſupplice. On dit auſſi, qu'un homme a *aſſiſté* à un vol, à un aſſaſſinat, pour dire, qu'il y a été preſent, qu'il en eſt complice.

ASSISTER, ſe dit de ceux qui accompagnent quelqu'un, ſoit pour faire une ceremonie, ſoit pour avoir main forte, ou un témoignage. Les Deputés du Clergé étoient *aſſiſtés* des plus notables de leur corps. un Prelat doit être *aſſiſté* de deux autres, quand il ſacre un Evêque. un tel Prevoſt étoit *aſſiſté* de ſes Archers en faiſant cette capture. un Sergent eſt obligé de ſe faire *aſſiſter* de deux Records, afin qu'on ajouſte foy à ſon exploit.

ASSISTER, ſe dit encore de ceux qui conſeillent. Quand il paſſa cet acte, il étoit *aſſiſté* de ſon Advocat, de ſon Procureur. ce Tuteur n'a rien fait que par l'avis du Conſeil, & *aſſiſté* des parens du mineur.

ASSISTER, ſign. auſſi, Juger avec un autre Juge. Il faut que le Juge Royal *aſſiſte* au procés que font les Officiaux aux Clercs, quand il y a un cas privilegié. un Beneficier qui *aſſiſte* à un jugement de mort, devient irregulier.

On dit auſſi, qu'un Prêtre *aſſiſte* un malade, un criminel à la mort, pour dire, qu'il l'exhorte à bien mourir, & à ſe repentir de ſes fautes.

On dit proverbialement, Dieu vous *aſſiſte*, à ceux qui eſternuent, ou aux pauvres qu'on eſconduit. On dit auſſi, que Dieu *aſſiſte* à trois ſortes de perſonnes, aux enfants, aux fous, & aux yvrognes.

ASSISTÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

Ces mots viennent du Latin *aſſiſtere*.

ASSOCIATION. ſ. f. Traité de ſocieté, par lequel deux ou pluſieurs perſonnes ſe joignent enſemble pour s'entre-ſecourir, pour vivre plus commodément. La plus eſtroite des *aſſociations* eſt celle qui ſe fait par le lien du mariage. il y a eu jonction ou *aſſociation* entre ces deux compagnies, entre ces deux Marchands.

ASSOCIER. v. act. Faire une ſocieté, ou admettre quelqu'un dans une compagnie, dans un traité de ſocieté. Ces deux amis ſe ſont *aſſociés* pour acheter & pour exercer ce greffe, cette recepte. ces Traitans ont *aſſocié* avec eux tels & tels, ils les ont fait entrer dans leur ſocieté, ils leur y ont donné part. les Confreries ſont compoſées d'un nombre de Fidelles qui ſe ſont *aſſociés* pour participer aux prieres les uns des autres.

ASSOCIÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

ASSOCIÉ, ÉE. ſ. m. & f. Qui eſt d'une ſocieté. Un *aſſocié* peut engager ſon *aſſocié*. pour diſpoſer d'une choſe commune, il faut que les *aſſociés* y conſentent. les Marchandes Lingeres ont ſouvent des *aſſociées*.

Ces mots viennent du Latin *aſſociare*, de *ſocius*.

ASSOMMER. v. act. Tuer avec une maſſuë, un maillet, ou autre choſe peſante & contondante. Il a receu des coups de baſton capables d'*aſſommer* un bœuf. les Hebreux *aſſommoient* les criminels en les lapidant. Menage derive ce mot du François *ſomme*, ou du Latin *ſomnus*, parce qu'autrefois *Aſſommer* ſignifioit, *Dormir d'un profond ſommeil*.

ASSOMMER, ſe dit auſſi de toute mort violente. Il eſt allé à la guerre pour ſe faire *aſſommer*.

ASSOMMER, ſe dit encore des coups violents, ou ſouvent reïterés. Ce maiſtre *aſſomme* de coups ſes valets. cette marâtre *aſſomme* les enfants de ſon mari.

ASSOMMER, ſe dit hyperboliquement des choſes qui incommodent, ou qui peſent trop. En eſté les habits de drap *aſſomment* les gens. vous chargez trop ce cheval, cela eſt capable de l'*aſſommer*.

ASSOMMER, ſe dit figurément en Morale des choſes qui abattent l'eſprit. Cette affliction, la perte de ce procés l'a *aſſommé*.

Pour moy qu'un froid Eſcrit *aſſomme*,
dit Moliere.

ASSOMPTION, ſubſt. fem. Feſte qu'on celebre en l'honneur de l'enlevement miraculeux au ciel de la Sainte Vierge en corps & en ame. On l'appelle auſſi *la Mi-Ouſt*, à cauſe qu'elle arrive le quinziéme d'Aouſt. On a auſſi appellé autrefois *Aſſomption*, le jour de la mort de quelque Saint, comme l'*Aſſomption* de St. Jean Baptiſte, ainſi que prouve Du Cange. Ce mot vient du Latin *aſſumere*, *tirer à ſoy*.

En termes de Logique, *Aſſomption*, c'eſt la mineure ou la ſeconde propoſition d'un Syllogiſme; & quelquefois c'eſt la conſequence que l'on tire des propoſitions qui compoſent un argument. Les premiſſes ſont vrayes, mais *l'aſſomption* eſt captieuſe.

ASSONANCE. ſubſt. fem. Quelques-uns ſe ſervent de ce mot en Muſique pour ſignifier *Conſonance*. Ce mot vient d'*aſſonare*, *s'accorder en ſon*.

ASSONANCE, en termes de Rethorique & de Poëſie, ſe dit d'une figure de mots qui ont même ſon ou terminaiſon, & qui ne riment pas richement. Les *aſſonances* ſont vicieuſes en François: les Latins les ont quelquefois employées avec grace. On l'appelle en Latin *Similiter deſinens*, & en Grec *Homoioteleute*: comme, *Militem comparavit*, *exercitum ordinavit*, *aciem luſtravit*, &c. En François on ne s'en ſert gueres qu'en proverbe, *Aprés la panſe vient la danſe*.

ASSORTIMENT. ſubſt. maſc. Aſſemblage de deux ou de pluſieurs choſes qui conviennent enſemble. Quand on met du verd & du bleu ſur un habit, c'eſt un vilain *aſſortiment*.

ASSORTIMENT, ſe dit auſſi chez les Marchands de pluſieurs marchandiſes qu'il faut acheter ou amaſſer pour faire le fonds d'une boutique, pour avoir dequoy contenter ceux qui viendront acheter. Ce Marchand a mandé à ſon Facteur de luy envoyer un *aſſortiment* de brocards, de dentelles, & autres marchandiſes. les Libraires diſent auſſi un *aſſortiment* de livres.

ASSORTIR. verb. act. Appareiller, mettre enſemble deux choſes qui conviennent. On m'a pris une partie de mon emmeublement, je voudrois bien trouver dequoy l'*aſſortir*, dequoy l'appareiller. cette garniture *aſſortit* bien cet habit, luy convient, luy ſied fort bien.

ASSORTIR, ſe dit figurément en Morale. Ce mariage eſt mal *aſſorti*, c'eſt à dire, le mari & la femme ſont de condition inégale, d'humeur toute differente.

Tous ces mots viennent du Latin *ſors*, *ſort*, *condition*, *fortune*.

ASSOTER. v. act. & neut. Rendre ſot, gouverner quelqu'un avec tel empire, qu'il ne faſſe rien de ſon chef. Cet homme eſt ſi fort *aſſoté* de ſa femme, qu'il ne croira rien de tout ce qu'on luy dira contr'elle. une amour trop violente *aſſote* les plus habiles.

ASSOUPIR. ver. act. Endormir à demi, boucher les paſſages des eſprits qui ſont neceſſaires pour agir. L'opium, le pavot *aſſoupiſſent* ceux qui ont des inſomnies. vous croyez que cet homme dort, il n'eſt qu'*aſſoupi*.

ASSOUPIR, ſignifie auſſi, Engourdir. Le vin *aſſoupit*, debilite les nerfs. On dit auſſi d'un feu, qu'il n'eſt pas tout à fait eſteint, qu'il n'eſt qu'*aſſoupi*.

ASSOUPIR, ſe dit figurément des troubles, des querelles, des procés, des paſſions. Cette ſedition paroiſſoit eſteinte, mais elle n'eſtoit qu'*aſſoupie*. la guerre n'eſtoit pas eſteinte, elle n'eſtoit qu'*aſſoupie*, on recommence de plus belle. il avoit un grand procés criminel, mais il a eu l'adreſſe de l'*aſſoupir*. ſon amour a eſté quelque temps *aſſoupie*, mais elle s'eſt reveillée.

ASSOUPI, IE. part. paſſ. & adj.

ASSOUPISSANT, ANTE. adj. Qui endort. Les fumées de la biere ſont encore plus *aſſoupiſſantes* que celles du vin.

ASSOUPISSEMENT. ſubſt. maſc. Eſtat de ce qui eſt aſſoupi. La petite verole commence par de grands

aſſoupiſſements. l'*aſſoupiſſement* des nerfs eſt leur engourdiſſement.

ASSOUPISSEMENT, ſe dit figurément en Morale des troubles, des ſeditions, des querelles. L'*aſſoupiſſement* de cette guerre, de ce procés, a eſté avantageux à tous les deux partis.

ASSOUPISSEMENT, ſe dit auſſi d'un aveuglement d'eſprit, de la negligence, & du peu de ſoin qu'on prend de ſes affaires. Ce pecheur eſt revenu de cet *aſſoupiſſement*, de cette lethargie d'ame qui le tenoit depuis ſi long-temps. ce jeune homme prend maintenant le ſoin de ſes affaires, il s'eſt reveillé de cet *aſſoupiſſement* où il eſtoit dans ſa débauche.

Ces mots viennent du Latin *ſopor*, *ſopio*.

ASSOUPLIR. verb. act. Terme de Manege. Rendre ſouple un cheval, luy faire plier le cou, les eſpaules, les coſtés, & autres parties du corps à force de le manier, de le faire trotter & galopper.

ASSOURDIR. verb. act. Rendre ſourd, ou devenir ſourd. On dit que le bruit des Cataractes du Nil *aſſourdit* les peuples des environs. ceux qui ont quelque dureté d'oreille s'*aſſourdiſſent* tous les jours en vieilliſſant. les inſtruments de Muſique s'*aſſourdiſſent* en bouchant une partie de leurs lumieres ou ouvertures, c'eſt à dire, font moins de bruit. Ce mot vient de *ſurdus*, *ſourd*.

ASSOURDI, IE. part. paſſ. & adj.

ASSOUVIR. verb. act. Rendre ſaoul & gorgé de viandes. Ce goinfre eſt ſi grand mangeur, qu'il eſt impoſſible de l'*aſſouvir*. cet yvrogne n'eſt jamais *aſſouvi* de vin.

ASSOUVIR, ſe dit figurément en Morale, pour dire, Contenter ſes deſirs, ſes paſſions. Un Tyran ne ſe peut *aſſouvir* de ſang. on ne peut *aſſouvir* ſa colere, ſa vengeance. l'ambition croiſt toûjours, & n'eſt jamais *aſſouvie*. les ravifſeurs ne cherchent qu'à *aſſouvir* leurs brutales paſſions.

ASSOUVI, IE. part. paſſ. & adj.

Ce mot vient d'*aſſatiare*, *ſatiare*, *ſatur*.

ASSOUVISSEMENT. ſubſt. maſc. Satieté, action par laquelle on aſſouvit, on contente ſa paſſion. Les hommes charnels ne ſongent qu'à l'*aſſouviſſement* de leurs deſirs, de leur amour, de leur avarice.

ASSUJETTIR. verb. act. Vaincre, mettre ſous le joug, ſous la ſujettion. Les Romains ont *aſſujetti*, ont mis ſous leur Empire la plus grande partie du monde connu de leur temps. Ce mot vient de *ſubjicere*.

ASSUJETTIR, ſe dit auſſi en Morale, des loix, des conditions, des conjonctures qui obligent à faire quelque choſe par quelque eſpece de contrainte. Il faut s'*aſſujettir* aux loix, aux coûtumes, aux croyances, aux modes receuës dans les pays qu'on habite. il faut s'*aſſujettir* aux regles, aux principes des arts, des ſciences dans leſquelles on veut reüſſir. quand on veut baſtir ou fortifier une place, il faut s'*aſſujettir* au terrain, à l'eſtat des lieux. il faut executer les conditions auxquelles on s'eſt *aſſujetti* par contract.

ASSUJETTI, IE. part. paſſ. & adj.

ASSUJETTISSEMENT. ſubſt. maſc. Devoir, ou obligation un peu forcée. Cette charge eſt belle, mais elle demande un trop grand *aſſujettiſſement*, une grande aſſiduité. cette maiſon a eſté gaſtée par l'*aſſujettiſſement* où on s'eſt engagé à continuer l'ancien baſtiment.

ASSURANCE. ſubſt. fem. Sureté qu'on donne, nantiſſement. Quand on preſte ſon argent, on veut avoir ſes *aſſurances*, des cautions, des hypotheques, des gages. je luy ay preſté ſur ſa bonne foy, je n'en ay pas la moindre *aſſurance*. il luy a donné une promeſſe pour ſon *aſſurance*. On dit de celuy qui a bien pris ſes precautions, qu'il peut dormir en *aſſurance*. vous pouvez partir avec *aſſurance* ſur la foy de ce paſſeport.

ASSURANCE, ſe dit auſſi des verités qu'on donne pour certaines & infaillibles. Vous pouvez dire cette nouvelle en *aſſurance*, je la tiens de bon lieu. croyez cela en *aſſurance*, & ſur ma parole. mangez cela en *aſſurance*, je vous dis qu'il eſt bon.

ASSURANCE, ſignifie auſſi, Conſtance, fermeté. Un Orateur doit parler avec *aſſurance*, avec grande hardieſſe, fermeté. l'intrepidité d'un Chef donne de l'*aſſurance* à ſes troupes. il faut mettre toute ſon *aſſurance* en Dieu. il n'y a point d'*aſſurance* en la fortune, en toutes les choſes de ce monde. il n'y a point d'*aſſurance* au temps, il eſt trop pluvieux.

ASSURANCE, ou *Police d'aſſurance*. Terme de Marine, eſt un contract par lequel un particulier s'oblige de reparer les pertes & dommages qui arriveront en un voyage par cas fortuit à un vaiſſeau, ou à ſon chargement, moyennant certaine ſomme qui luy eſt payée par le proprietaire par avance, laquelle ſomme on appelle *Prime*. Ce contract doit être paſſé par devant le Greffier de la Communauté des Marchands. Il ſe fait auſſi des *aſſurances* pour des marchandiſes tranſportées par terre. Quand les *aſſurances* ſont fruſtratoires, l'aſſuré doit payer demi pour cent à ſes aſſureurs; & au contraire quand elles ont lieu, l'aſſuré doit toûjours courir le riſque du dixiéme de la cargaiſon, pour lequel il doit contribuer à toutes les avaries. Il y a des *aſſurances* qui ſe font ſur la marchandiſe; d'autres ſur le corps de la nef, ou ſur l'un & l'autre; les unes ne ſe font que pour l'envoy, & les autres que pour le retour. L'*aſſurance* n'a point de temps limité, & celle qui ſe fait par mois eſt uſuraire: auſſi eſt-ce une invention des Juifs inconnuë aux Anciens. Ils s'en ſervirent, lors qu'ils furent chaſſez de France ſous Philippe Auguſte & Philippe le Long, comme témoigne Jean Villani en ſon Hiſtoire Univerſelle. Le Bureau des *Aſſurances*, eſt une Chambre ou Aſſemblée de ces Marchands qui ſe rendent garents des fortunes de mer. Il y en a une eſtablie à Paris.

ASSURANCE, ſe dit proverbialement en ces phraſes. On dit, qu'un homme à l'*aſſurance* d'un meurtrier, quand il ſoûtient impudemment une choſe fauſſe. On dit auſſi, qu'on a mis quelqu'un en lieu d'*aſſurance*, quand on l'a mis en priſon.

ASSURE'. ſ. m. C'eſt le proprietaire du vaiſſeau ou du chargement qui eſt aſſuré par l'aſſureur.

ASSURE'MENT. adv. Sans doute, d'une maniere ſure & certaine. Il eſt *aſſurément* vray qu'il faut mourir un jour. il nous a appris cette nouvelle fort *aſſurément*, comme étant bien certaine.

ASSURER. v. act. Rendre ferme, conſtant, hors de peril. On a *aſſuré* cette voute par de bons arcsboutans. ce plancher ruineux a été *aſſuré* par de bonnes eſtayes.

ASSURER, ſe dit auſſi en Morale. On demande des contracts, des hypotheques, des cautions, des gages, pour *aſſurer* une dette, des places de ſureté pour *aſſurer* une paix. cet eſprit étoit vacillant & ébranſlé, on a eu de la peine à l'*aſſurer* dans cette opinion, dans ce parti. un bon Capitaine ſçait bien *aſſurer* ſa marche, ſa retraitte, *aſſurer* ſes ſoldats par ſon exemple. on fait monter les enfants ſur l'ours pour les *aſſurer*, pour leur oſter la peur. c'eſt un debiteur ruiné qui ne cherche qu'à s'*aſſurer* du pain.

ASSURER, ſignifie auſſi, Mettre en lieu de ſureté. On s'eſt *aſſuré* de la perſonne de cet Officier qui étoit ſuſpect. l'Amiral a *aſſuré* les vaiſſeaux, ayant gagné un port, une ſure rade. On dit auſſi, qu'un Capitaine a *aſſuré* un pays au Roy, quand il en a chaſſé les ennemis; une ville rebelle, quand il en a chaſſé les mutins.

ASSURER, ſignifie auſſi, Rendre témoignage de la verité. L'Evangile *aſſure* les bons Chrêtiens de leur ſalut, de la gloire éternelle. vous pouvez *aſſurer* un tel de mon amitié. cet Auteur nous *aſſure*, nous atteſte qu'il a veu une telle merveille. il y a bien des hableurs qui *aſſurent* impudemment de grandes menteries. il faut bien s'*aſſurer*, ſe confier en quelqu'un. On dit auſſi, C'eſt, je m'*aſſure*, un tel, pour dire, Je le conjecture, je croy que c'eſt luy.

On dit auſſi, s'*aſſurer* d'une maiſon, d'un cheval, d'une voiture, d'un habit, pour dire, l'arreſter, le retenir, le louër, & donner des gages ou un denier adieu. On dit auſſi, qu'un long exercice *aſſure* la main pour écrire, pour jouër du luth, c'eſt à dire, la rend ferme & hardie. *Aſſurer* ſes regards, pour dire, Regarder fixement.

ASSURER, eſt auſſi en termes de Marine un trafic qui ſe fait entre Marchands, qui moyennant certaine ſomme reſpondent des vaiſſeaux & des marchandiſes que les autres expoſent ſur la mer à la groſſe avanture.

On dit en termes de Venerie, *Aſſurer* un faucon, ou un autre oiſeau, pour dire, l'apprivoiſer, & empêcher qu'il ne s'effraye par la veuë des gens: ce qu'on fait en l'eſveillant, en le baignant, & par toutes les manieres qui luy donnent de l'aſſurance & du courage.

ASSURÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

ASSUREUR. ſ. m. qui ne ſe dit que des Marchands qui aſſûrent les vaiſſeaux ſur mer, & qui en reſpondent.

Ces mots viennent d'*aſſeverare*.

A S T.

ASTELLE. ſubſt. fem. Terme de Chirurgie, qui ſe dit de ce qui ſe met avec les bandages à lier & penſer les fractures des os. Les *aſtelles* ſont faites de papiers collés enſemble, ou de bois mince & delié, ou de cuir de ſemelles de ſouliers, ou d'écorce d'arbre, ou de lames de fer blanc, ou de plomb, ou d'autre matiere ſemblable, dure & flexible, & ſur tout de l'écorce de ferule. On les applique ſur les os fracturés ou luxés pour les tenir fermes & en eſtat depuis qu'ils ſont remis juſqu'à ce qu'ils ſoient tout à fait conſolidés. Ce mot vient de *haſta*, parce qu'on appelloit ainſi autrefois les morceaux de lances ou de piques briſées. Il y a apparence qu'on en a derivé auſſi les mots d'*attelles*, *atteloires*, *attelage* & *atteler*, parce qu'on ſe ſert de petites *aſtelles* ou chevilles pour attacher les chevaux à la charruë.

ASTERISME. ſ. m. Terme d'Aſtronomie. Conſtellation, aſſemblage de pluſieurs eſtoiles du Firmament compriſes ſous une certaine figure que les Aſtrologues ſe ſont imaginée. Il y a 48. *Aſteriſmes* depeints ſur le Globe Celeſte. Ce mot vient du Grec *aſtir*.

ASTERISQUE. ſ. m. Terme d'Imprimerie. Petite note faite en forme d'eſtoille, qu'on met dans les livres pour ſervir de renvoy à la marge, pour marquer quelque commentaire ou explication.

ASTHMATIQUE. adj. m. & f. Malade qui a un aſthme, qui a la poitrine engagée, & qui reſpire avec peine.

ASTHME. ſ. m. Maladie du poulmon, courte haleine, difficulté de reſpirer, ou une frequente reſpiration ſans fievre, comme celle de ceux qui ont couru trop viſte. Le vray *aſthme* s'engendre d'une abondance d'humeur groſſe & viſqueuſe amaſſée de longue main dans les cavités du poulmon par pluſieurs defluxions arrivées à diverſes fois, laquelle bouche ou retreſſit le conduit de l'air. Ce mot eſt purement Grec, & les Latins l'appellent *anhelatio*.

ASTHME', en termes de Fauconnerie, ſe dit d'un oiſeau pantois qui a le poulmon enflé, qui ne peut avoir ſon haleine. Ce mot vient du Grec *aſthma*, qui vient du verbe *ao*, *ſpiro*.

ASTRAGALE. ſ. m. Terme d'Architecture. C'eſt un

un petit membre rond dont on orne le haut & le bas des colomnes, qui eſt fait en forme d'anneau ou de bracelet. Quelquefois on le taille en forme de petits grains, qui font qu'on le nomme auſſi *chapelet*. Ce mot vient du Grec *aſtragalos*, qui ſignifie *talon*, & particulierement l'os du talon des beſtes à pied fourché. On a donné auſſi autrefois le nom d'*Aſtragales*, à un jeu d'oſſelets, où on ſe ſervoit de ces os.

ASTRAGALE, en termes d'Artillerie, eſt une eſpece d'anneau qui eſt ſur le canon à un demi-pied prés de la bouche, & qui luy ſert d'ornement, comme celuy des colomnes.

ASTRAGALE, en termes de Medecine, ſe dit du premier os qui compoſe le tarſe ou la premiere partie du petit pied. On le nomme autrement, *Noix d'arbaleſte*. Quelques-uns appellent auſſi *Aſtragale*, les ſept vertebres du col. Homere dans l'Odyſſée s'eſt ſervi de ce mot en cette ſignification.

ASTRAGALE, chez les anciens Botaniques, ſignifioit auſſi une plante qui eſt une eſpece de pois ſauvage ou de montagne. Elle a une fleur rouge, & une racine ronde & grande comme un raifort. Quelques-uns croyent que c'eſt la reſſemblance de cette plante qui a donné le nom aux *Aſtragales* d'Architecture.

Il y a un *Aſtragale* de Canada, qui a une fleur verte tirant ſur le jaune à la ſommité de ſes branches noüeuſes, d'où elles ſortent en forme d'eſpi, & ſont ſemblables à celles des autres *Aſtragales*. Il y en a une plus ample deſcription dans les Memoires de l'Academie des Sciences.

ASTRE. ſ. m. Corps plein de lumiere propre, ou empruntée, qui roule dans les cieux au deſſus de la region élementaire. Les Planetes ſont des *aſtres* dont on obſerve particulierement les influences. les *aſtres* du Firmament ſont les eſtoiles fixes. Dieu fit un deffi à Abraham de compter les *aſtres* du ciel. les lunettes ont fait deſcouvrir en nos jours pluſieurs nouveaux *aſtres* dans le ciel. le peuple croit que les Cometes ſont des *aſtres* de mauvais preſage. c'eſt une digne occupation que la contemplation des *aſtres*. les Poëtes appellent le ſoleil, l'*Aſtre* du jour; & la lune, l'*Aſtre* de la nuit. Ce mot vient du Grec *aſtron*.

ASTRE, ſe dit figurément en Morale d'une perſonne extraordinaire en merite, en beauté. Quand ce Prince naquit, ce fut un nouvel *aſtre* qui parut ſur l'horiſon. cette beauté eſt un *aſtre* qui brille dans ſon quartier. la Metamorphoſe des yeux de Phillis en *aſtres* eſt un beau Poëme de l'Abbé de Cerifi.

On dit d'un homme en fortune, qu'il eſt né ſous un heureux *aſtre*; qu'on a de la peine à forcer ſon *aſtre*, pour dire, ſa deſtinée. Le Sage commandera aux *aſtres*.

ASTREINDRE. v. act. Contraindre quelqu'un à faire quelque choſe. Par un tel contract il a *aſtreint* ſa partie à luy rendre tels devoirs, à le reconnoiſtre pour Seigneur à des conditions honteuſes & onereuſes.

ASTREINDRE, ſignifie auſſi, Reſſerrer le ventre. L'eſpine-vinette eſt bonne pour *aſtreindre*.

ASTREINT, EINTE. part. paſſ. & adj.

ASTRINGENT, ENTE. adject. Qui a la vertu d'aſtreindre, de reſſerrer le ventre. Il y a des remedes laxatifs, d'autres *aſtringents*, les Teinturiers appellent Materiaux *aſtringents*, l'écorce d'aulne, de grenade, de cheſne en feve, de pommier ſauvage, la ſcieure de cheſne, les coques de noix, la racine de noyer, les gales & le ſumac.

Ces mots viennent du Latin *aſtringo*, *je reſſerre*.

ASTROLABE. ſ. m. Inſtrument de Mathematique, plat en forme de Planiſphere, ou d'une Sphere deſcrite ſur un plan. Il ſert principalement ſur la mer pour obſerver la hauteur du Pole & des aſtres. On le ſuſpend avec un anneau, & il a une alhidade ou regle mobile garnie de ſes pinules, laquelle marque les hauteurs ſur le cercle qui eſt ſur ſes bords diviſé en 360. degrés. Il y a un creux au dedans de ſon limbe, où on enchaſſe diverſes planches où ſont marqués les azymuths, & autres cercles pour faire diverſes obſervations; & celle du deſſus qui eſt percée à jour, & qu'on nomme pour cela *araignée*, ſert à faire pluſieurs obſervations ſur les eſtoiles. Il a divers autres uſages dont on a fait des livres entiers, comme Stauflet, Henrion, Clavius, & autres. Ce mot vient d'*aſtron*, & de *lambano*, *capio*, *colligo*.

ASTROLOGIE. ſ. f. Science conjecturale qui enſeigne à juger des effets & des influences des aſtres, & qui ſe vante de predire toutes ſortes d'évenements. On l'appelle autrement *Judiciaire*. L'*Aſtrologie* eſt une ſcience vaine & incertaine.

ASTROLOGIQUE. adj. m. & f. Qui appartient à l'Aſtrologie. Une prediction *aſtrologique*. une figure *aſtrologique*.

ASTROLOGUE. ſ. m. Qui predit les évenements par le moyen des aſtres, & d'un horoſcope ou figure du ciel qu'il dreſſe. Le peuple confond ce mot avec celuy d'*Aſtronome*, quoy que ce dernier ne s'arreſte qu'à la ſpeculation; mais par un grand abus. Pic de la Mirandole, Sextus ab Heminga, Alexander ab Angelis, le Pere Merſenne, &c. ont fortement écrit contre les *Aſtrologues*. Ptolomée, Cardan, Joncțin, Jean de Montroyal, ont été de grands *Aſtrologues*. Ce mot vient du Grec *aſtron*, & *logos*.

On appelle auſſi *Aſtrologues*, tous les faiſeurs d'Almanacs, Devins & Charlatans qui ſe meſlent de predire par le moyen des aſtres, & qui ſont de grands ignorans & affronteurs.

On dit proverbialement, qu'un homme n'eſt pas grand *Aſtrologue*, pour dire, qu'il eſt ignorant en quelque profeſſion que ce ſoit; & ironiquement, C'eſt un grand *Aſtrologue*, il devine les Feſtes quand elles ſont venuës.

ASTRONOME. ſ. m. Celuy qui obſerve les aſtres, qui enſeigne leur mouvement, & qui explique tous les phenomenes du ciel. Ptolomée, Copernic, Tychobrahé, Quepler, Henclius, Caſſini, &c. ont été de grands *Aſtronomes*. Ce mot vient du Grec *aſtron*, & de *nomos*.

ASTRONOMIE. ſ. f. Science qui enſeigne à obſerver & à connoiſtre le mouvement & la diſpoſition des aſtres, leurs grandeurs, diſtances, éclipſes. L'*Aſtronomie* eſt une ſcience certaine & ſublime, & va juſqu'à la plus haute portée de l'eſprit humain. Il faut prendre bien garde de la confondre avec l'Aſtrologie ou la Judiciaire, qui conſiſte en des predictions vaines & conjecturales ſur les diverſes influences des aſtres. Longomontanus a fait un livre intitulé *Aſtronomia Danica*; Jean Baptiſte Morin un autre *de Aſtronomiâ Gallicâ*.

ASTRONOMIQUE. adj. m. & f. Qui appartient à l'Aſtronomie. On dit des obſervations, des tables *aſtronomiques*, des heures *aſtronomiques*. le lever & coucher *aſtronomique* du ſoleil. l'anneau *aſtronomique*, & autres inſtruments avec leſquels on obſerve les aſtres.

ASTRONOMIQUEMENT. adv. D'une maniere aſtronomique & exacte. Il faut parler des Cometes *aſtronomiquement*, & non pas populairement.

ASTUCE. ſ. f. Vieux mot & hors d'uſage, qui ſignifioit autrefois *Fineſſe*. Cet enfant a eu l'*aſtuce* de ſe cacher, quand il a oui que ſon pere le cherchoit. le renard eſt une beſte qui a beaucoup d'*aſtuce*, de fineſſe. Il eſt corché du Latin *aſtutia*, ſignifiant la même choſe. Le Latin *aſtutia* vient du Grec *aſtu*, qui ſignifie *ville*. Ceux qui converſent dans les villes ſont plus rufés.

ASY.

ASYLE. ſubſt. maſc. Lieu de reſpect où on n'oſe prendre un criminel qui s'y eſt refugié. Les Egliſes en Eſpagne ſont des *aſyles* inviolables. les Maiſons Royales ſont des *aſyles* pour ceux qui craignent la priſon.

Ce mot vient de *aſylum* Latin, que Servius derive du Grec *aſyron*, compoſé de la particule privative *a*, & du verbe *ſyro*, qui ſignifie, *je tire*, parce qu'on n'en pouvoit tirer perſonne ſans ſacrilege. Les premiers *aſyles* furent établis à Athenes par les deſcendants d'Hercules, pour ſe deffendre de la violence de ceux qu'il avoit rendu ſes ennemis.

ASYLE, ſe dit auſſi de tous les lieux où on eſt en ſeureté de ſa perſonne. Cette foreſt, cette caverne luy a ſervi d'*aſyle*, parce qu'on ne l'a pû trouver.

ASYLE, ſe dit figurément de tout ce qui donne ſecours ou protection. Tous les pauvres venoient chez luy comme à leur *aſyle* pour avoir ſon aſſiſtance. les peuples vivent ſous l'*aſyle* des Loix & de la Juſtice. ce pauvre homme a recours à un tel Preſident, dont la faveur luy ſert d'*aſyle*. il n'y a point d'*aſyle* contre la colere de Dieu pour les méchants.

ASYMPTOTE. adj. Terme de Geometrie, qui ſe dit de deux lignes qui s'approchent toûjours, & qui ne ſe couppent jamais, quoy que prolongées à l'infini, telles que ſont la Conchoïde ou Conchite. Bettinus a donné des exemples de pluſieurs lignes *aſymptotes* tant droites qu'hyperboliques, tant concaves que convexes; & il propoſe un inſtrument propre pour les deſcrire, qui eſt une double équerre qui a la figure d'un T, ſur le pied droit de laquelle eſt une regle mobile, dont l'autre extremité qui avance au deſſus de l'équerre décrit la figure requiſe. Ceux qui ont traitté des lignes *aſymptotes* ſont chez les Anciens, Proclus, Geminus, Georgius Valla, Rabbi Moſes Ægyptius, & Moſes Narbonnenſis, Apollonius Pergeus, Pappus Alexandrinus, Eutocius; & chez les Modernes, Joannes Vernerus, Marius, Bettinus, Oronce Finée, Hierôme Cardan, Jacques Pelletier, & ſur tout François Barocio Senateur de Veniſe, qui en a fait un excellent livre exprés imprimé en 1586. Mr. De la Hire a fait imprimer de nouvelles decouvertes qu'il a faites dans les Sections Coniques par des lignes *aſymptotes*. Ce mot vient d'*a* privatif, de *ſyn*, *cum*, & de *ptoo*, *cado*.

ATA.

ATABALE. ſubſt. maſc. C'eſt une eſpece de tambour dont ſe ſervent les Maures. Quand on fait des entrées de balets compoſées de Maures, on leur met en main des *atabales* & des nacaires.

ATABULE. ſ. m. Vent fâcheux qui regne en la Pouille, & qui incommode fort les arbres & les vignes.

ATE.

ATERMOYEMENT. ſubſt. maſc. Terme ou delay de payer. Il y a des Lettres de Chancelerie par leſquelles le Prince donne un terme ou un delay à un debiteur pour payer ſes creanciers qui le preſſent. On les appelle auſſi *Lettres de reſpit*. Il ſe fait auſſi des contracts d'*atermoyements* volontaires entre les creanciers & les debiteurs.

ATERMOYER. v. act. Donner du terme, ou prolonger celuy qui eſt eſchu. Les creanciers ont *atermoyé* leur debiteur pour empêcher le divertiſſement de ſes effets. On expedie des Lettres pour *atermoyer*, pour ſurſeoir les payements.

ATERMOYÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. Billet *atermoyé*.

ATH.

ATHANOR. ſubſt. maſc. Terme de Chymie. C'eſt un grand fourneau fimmobile fait de brique, ou de terre, qui a une tour au milieu, où l'on met le charbon, qui communique ſa chaleur par des canaux ou ouvertures qui ſont aux coſtés du foyer, à pluſieurs vaiſſeaux voiſins où on fait differentes operations en même temps. On en voit pluſieurs conſtructions & figures dans la Pharmacopée de Charras. Ce mot vient des Arabes, qui appellent *tanneron* un four. Les Grecs le nomment *akidin*, ou *akeden*, qui ſignifie, *ne donnant aucun ſoin*. On l'a nommé auſſi *Piger Henricus*, parce que quand on a empli la tour de charbon, il eſt aſſez long-temps à ſe conſumer, & il n'eſt pas beſoin d'être toûjours auprés pour obſerver ce qu'il fait. On le nomme encore *Fourneau Philoſophique*, ou *Fourneau des arcanes*. D'autres le derivent du vieux mot François *atta*, qui ſignifioit *fournaiſe*. Borelli.

ATHE'E. ſubſt. maſc. & fem. Qui nie la Divinité, qui ne croit pas en Dieu, ni en ſa Providence, qui n'a point de Religion vraye, ni fauſſe. On a appellé Lucien *Athée*, quoy qu'il ne ſe ſoit moqué que des faux Dieux. il n'y a point de Phyſicien ni d'Aſtronome qui puiſſe être vray *Athée*, c'eſt à dire, nier tout à fait la Divinité. on prend ſouvent les libertins pour des *Athées*. Ce mot vient d'*a* privatif, & de *Theos*, *Deus*, *Dieu*.

ATHEISME. ſubſt. fem. Opinion des Athées. Cette maxime libertine tient de l'*Atheiſme*.

ATHEISTE. ſubſt. maſc. ſignifie la même choſe qu'*Athée*; mais ce mot vieillit.

ATHLAS. ſubſt. maſc. Terme de Medecine, eſt un nom que quelques-uns donnent à la premiere vertebre du col qui ſupporte la teſte, par alluſion à cette montagne d'Afrique qui eſt ſi haute qu'on croit qu'elle porte le ciel, & à la fable qui a voulu faire croire que le Roy *Athlas* Seigneur de ce pays-là portoit le ciel ſur ſes eſpaules, pour figurer que c'étoit un grand Aſtronome.

On appelle auſſi *Athlas*, un livre de Geographie Univerſelle qui contient toutes les Cartes du monde, comme ſi on les voyoit du haut de cette montagne que les Anciens on crû être la plus haute de la terre.

ATHLETE. ſubſt. maſc. Homme courageux & robuſte qui s'adonne aux exercices du corps pour combattre à la courſe, à la lutte, & à d'autres jeux ſemblables, pour leſquels les Anciens avoient établi des prix. Les *Athletes* qui ont combattu aux Jeux Olympiques.

On le dit figurément des Heros qui ont combattu pour leur patrie, ou pour la foy. Les *Athletes* de la Republique. les *Athletes* de l'Evangile.

Ce mot vient d'*athlitis* en Grec, d'*athleo*, *certo*, *pugno*, ou plûtoſt *luctor*.

ATHMOSPHERE. ſubſt. fem. C'eſt la partie de l'air qui eſt chargée de vapeurs, ou de nuages, & qui n'a pas la pureté de la region étherée: c'eſt ce qui cauſe la refraction de la lumiere des aſtres. La lune paroiſt plus groſſe à ſon lever, à cauſe des vapeurs de l'*Athmoſphere*. Ce mot eſt Grec, & ſignifie *globe de vapeurs*.

ATI.

ATINTER. verb. act. Vieux mot qui ſignifioit autrefois, Parer, orner; & il ſe diſoit particulierement des épouſées. Cette femme eſt toûjours *atintée* comme une eſpouſée.

ATITRER. verb. act. Corrompre quelque perſonne pour nuire à quelqu'un. Il avoit *atitré* des gens dans une embuſcade pour aſſaſſiner ſon ennemy. il *atitra* de faux témoins pour venir depoſer. il vient ſouvent des

gens *atitrés* pour revendiquer des meubles qui ne leur appartiennent pas, pour faire quelque trahiſon, quelque ſupercherie dans une maiſon. Ce mot vient de *adtitulare*, qu'on a dit pour *inſcribere*. Menage aprés Voſſius.

D'autres le derivent, & plus à propos, par metaphore de *titre*, terme de chaſſe, qui ſignifie le lieu ou le relais où on poſe des chiens frais en embuſcade pour courir les beſtes: car en effet les aſſaſſins & les fauſſaires cherchent des lieux & des occaſions propres pour nuire. On appelle dans le propre, des chiens *atitrés*, ceux qui ſont poſés dans des relais, qui attendent la chaſſe pour courir ſur le gibier quand il paroiſtra.

ATITRÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

A T O.

ATOME. ſubſt. maſc. Petit corps de toutes ſortes de figures qui entre en la compoſition de tous les autres corps. Leucippe & Democrite ont été les premiers Philoſophes qui ont établi la doctrine des *atomes*, qui a été depuis renouvellée par Epicure & Lucrece, & fort bien expliquée en nos jours par l'illuſtre Gaſſendi, & par Bernier ſon Traducteur & Abbreviateur. Ce mot vient du Grec *atomos*, qui ſignifie *indiviſible*, d'*a* privatif, & *temno*, *feco*.

ATOME, ſe prend auſſi pour toute ſorte de petits corps & grains de pouſſiere voltigeans qui ſont ſenſibles à la veuë. On en fait même d'artificiels avec une poudre tres-ſubtile enfermée dans une bouteille, qui continuë ſon mouvement pendant plus de dix ans. Elle ſe fait avec un amalgame de Mercure & de Jupiter, & du ſublimé, aprés qu'ils ont été pluſieurs fois diſſous, & qu'ils ont paſſé par le feu de chaſſe.

ATOME, eſt auſſi un nom qu'on a donné au plus petit de tous les animaux qu'on a decouvert avec les plus excellents microſcopes. C'eſt un animal qui ne paroiſt pas plus qu'un grain de ſable le plus delié, & paſſé par le tamis tel qu'on le voit ſans microſcope, pendant qu'un de ces grains de ſable paroiſt avec le microſcope gros comme une noix ordinaire. On luy a decouvert pluſieurs pieds, le dos blanc & plein d'eſcailles.

ATOUR. ſubſt. maſc. Vieux mot qui ſignifioit autrefois tout ce qui ſervoit à orner & à parer une femme. Chez la Reine il y a encore une Dame d'*atour* qui la coëffe, qui l'habille. On dit en burleſque, Elle eſt brave comme une épouſée avec ſes beaux *atours*.

ATOURNARESSE. ſubſt. fem. Vieux mot. Qualité qu'on donnoit aux femmes qui faiſoient metier de coëffer, de parer, & de louer des pierreries aux épouſées, aux Dames qui ſe vouloient parer pour le bal, pour une ceremonie.

ATOURNER. verb. act. Vieux mot qui ſignifioit autrefois, Orner & parer une Dame. Il eſt hors d'uſage dans le ſerieux. Il vient du mot Latin *adornare*. Du Cange témoigne qu'on a dit auſſi *atornare* en la baſſe Latinité.

A T R.

ATRABILAIRE. adj. maſc. & fem. Melancolique, qui eſt d'un temperament où la bile noire domine. Ce mot vient du Latin *ater*, *noir*, & *bilis*, *bile*.

ATRE. ſubſt. maſc. Le ſol ou le bas d'une cheminée, qui eſt garni de carreau, de brique, de pavé, ou de fer; le lieu où on fait le feu. La reparation des *atres* eſt une des menuës reparations dont ſont tenus les locataires. On appelle auſſi l'*atre* d'un four.

Ce mot vient, ſelon quelques-uns, de *atrium*, qui ſignifie *cour*. Menage dit qu'il vient de *atrum*, parce qu'il eſt noir par la fumée. Mais Du Cange ſoûtient qu'il

vient du mot *aſtrum*, qui ſignifioit autrefois une maiſon toute entiere, & que c'eſt un mot Saxon qui ſignifioit un *foyer*, où une fournaiſe. Il ajouſte que ce nom a été étendu à tout le logis, comme nous avons appellé un *feu* toute une famille. Il dit auſſi que tous les foyers s'appelloient autrefois *aſtre*, & *aiſtre*, dont on voit encore une marque en cette phraſe, Sçavoir les *aiſtres* du logis, pour dire, en connoiſtre les chambres & les foyers.

On dit proverbialement, qu'en telle maiſon il n'y a rien ſi froid que l'*atre*, pour dire, qu'on y fait mauvaiſe chere, qu'il n'y a point d'ordinaire.

ATROCE. adj. maſc. & fem. Outré, exceſſif, énorme. Il n'eſt pas permis d'informer pour des injures, ſi elles ne ſont *atroces*. le parricide eſt un crime *atroce*. c'eſt un cas *atroce*.

ATROCITE'. ſubſt. fem. Qui a quelque choſe d'atroce. L'*atrocité* des injures eſt ce qui fait condamner à faire reparation d'honneur.

ATROPHIE. ſubſt. fem. Terme de Medecine, qui ſe dit d'une maladie qui fait que le corps, ou un de ſes membres ne prend point de nourriture, & devient dans une étrange maigreur: ce que le peuple appelle *Eſtre en chartre*. Ce mot vient d'*a* privatif, & *trepho*, *nutrio*.

A T T.

ATTABLER. verb. neut. qui ne ſe dit qu'avec le pronom perſonnel. S'aſſeoir autour d'une table, ſoit pour joüer, ſoit pour manger. Ils ſe ſont *attablés* trois à trois pour joüer. ces Meſſieurs étoient déja *attablés* pour diſner, quand une nouvelle compagnie arriva. Ce mot vient de *tabula*.

ATTACHE. ſubſt. fem. Le lien qui joint deux choſes enſemble. Donnez moy une *attache* pour mettre à mes bas.

On appelle des chiens d'*attache*, des chiens qu'on tient attachés pendant le jour, de peur qu'ils ne mordent. On dit auſſi des levriers d'*attache*.

On appelle des bas d'*attache*, de grands bas qui vont juſqu'au haut des cuiſſes, & qu'on attache à des trouſſes, ou à des culottes.

Dans les hoſtelleries on fait payer le droit d'*attache*, quand on met les chevaux au ratelier, encore qu'on ne leur fourniſſe rien à manger.

Lettres d'*attache*, ſont des Lettres que donnent des Officiers des lieux ſur d'autres Lettres de Chancelerie, pour leur ſervir d'une eſpece de verification, & pour pouvoir être executées dans leur reſſort. Il ne ſuffit pas d'avoir des proviſions d'une telle charge de Finance pour être payé de ſes gages, il faut prendre l'*attache* des Treſoriers de France. il faut prendre l'*attache* du Gouverneur pour executer un ordre dans ſa place.

ATTACHE, en termes de Charpenterie, eſt la groſſe piece de bois qui ſoûtient & entretient un moulin à vent, qui porte à plomb ſur les ſoles, & autour de laquelle le moulin tourne.

ATTACHE, ſe dit figurément en Morale de l'engagement qu'on a à quelque choſe. Ce jeune homme a une forte *Attache* avec cette femme. il a beaucoup d'*attache* à l'eſtude.

ATTACHEMENT. ſubſt. maſc. eſt la même choſe qu'*Attache*, mais il ne ſe dit qu'au figuré de la liaiſon qu'on a avec quelque perſonne ou quelque parti, de l'application qu'on donne à quelque choſe. Cet homme a trop d'*attachement* au jeu. il ne faut point avoir d'*attachement* aux biens de ce monde.

ATTACHER. verb. act. Joindre quelque choſe à une autre avec un lien, avec de la colle, avec quelque ferrement, ou autre choſe propre. Il a *attaché* ſon cheval à un arbre. *Attacher* des pieces enſemble avec un

lacet, ou des tirets. *Attacher* un placard à un carrefour. *Attacher* un tableau à la muraille avec un clou.

On le dit auſſi en parlant de pluſieurs ſupplices. *Attacher* au gibet, au carcan. *Attacher* en croix. *Attacher* à la chaiſne.

On dit abſolument, *Attachez* vous, pour dire, Arreſtez voſtre haut-de-chauſſe avec des aiguillettes ou des boutons. Ménage derive ce mot du Latin *attachiare*, qui ſe trouve dans les Auteurs, & a été fait de *attaxare*, ou *attexère*. Il vient pluſtoſt de *tach*, qui en langage Celtique ou Bas-Breton ſignifie *clou*, & *tacha*, *clouer*, parce qu'on *attache* avec des clous.

ATTACHER, ſignifie encore, S'appliquer à quelque choſe, s'arreſter à quelque deſſein. On dit, qu'un Capitaine s'eſt *attaché* à un ſiege, pour dire, qu'il a aſſiegé une place; qu'il a *attaché* le mineur à la face d'un baſtion, à un ravelin. *Attacher* le petard à la porte d'un Chaſteau. On dit auſſi, *Attacher* l'eſcarmouche, pour dire, Commencer à ſe battre, ſoit en une rencontre, ſoit en une bataille. Il eſt toûjours *attaché* à ce travail, à cette entrepriſe, il ne la veut point quitter.

ATTACHER, ſe dit figurément en Morale, pour dire, Attirer & engager à ſoy par quelque choſe d'agreable ou d'utile. Il faut craindre les femmes & le jeu, car cela *attache* trop. ils étoient *attachés* enſemble par les liens d'une étroite amitié. ce Magiſtrat eſt fort *attaché* à remplir les devoirs de ſa charge. il s'*attache* au ſolide. ce Prince eſt trop fortement *attaché* à ce parti, on ne l'en peut détacher. il faut s'*attacher* à la doctrine receuë dans l'Egliſe.

ATTACHER, avec le pronom perſonnel, ſignifie, Se coller, s'accrocher. La terre graſſe s'*attache* aux ſouliers, la poix aux habits. quand on ſe noye, on s'*attache* à tout ce qu'on peut attraper: & figurément, on dit qu'un homme s'*attache* auprés de quelqu'un, pour dire, qu'il luy fait la cour, qu'il ſe devouë à ſon ſervice.

On dit en ce même ſens, qu'un homme eſt trop *attaché* à ſon ſens, à ſon profit, *attaché* à ſes intereſts, pour dire, qu'il eſt opiniaſtre, qu'il eſt avare, qu'il ne relâche rien de ſes pretentions.

On dit auſſi en mauvaiſe part, qu'un homme s'*attache* à un autre, lors qu'il prend plaiſir à faire de continuelles mediſances de luy, & à luy faire ſans ceſſe quelque querelle ou quelque outrage.

On dit proverbialement, qu'il faut que la vache broute où elle eſt *attachée*, pour dire, qu'il faut vivre du mieux qu'on peut dans le lieu où on eſt contraint de demeurer.

ATTACHÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

ATTAQUANT. adj. & ſubſt. Qui attaque, qui eſt aggreſſeur. Les premiers *attaquants* ont ſouvent l'avantage du combat.

ATTAQUE. ſubſt. fem. Aggreſſion, action de celuy qui querelle, qui bat le premier. L'aggreſſeur qui a commencé l'*attaque*; eſt celuy qui doit être le plus ſeverement puni par les Juges. On appelle auſſi *Attaque*, le combat qu'on donne pour forcer un poſte, ou un corps de troupes. Ce brave fut tué à l'*attaque* d'une telle place. on fit deux fauſſes *attaques* & une veritable en donnant l'aſſaut. pluſieurs Auteurs ont écrit de l'*attaque* & de la deffenſe des places.

ATTAQUE, ſe dit auſſi des tranchées qu'on fait pour approcher d'une place. L'*attaque* de la droite fut pluſtoſt achevée que celle de la gauche. On dit auſſi, Emporter une place par de droites *attaques*, c'eſt à dire, dans les formes, & par des travaux reglés, au lieu de la prendre par inſulte.

ATTAQUE, ſe dit figurément des reproches ou demandes qu'on fait en paroles couvertes, ou à demi-mot. Il luy donne toûjours quelque *attaque* ſur ſon avarice. il luy a donné quelque *attaque* touchant le preſt qu'il luy a fait.

ATTAQUE, ſe dit auſſi des avant-coureurs, ou ſignes, ou commencemens de pluſieurs maladies. Il a eu quelques *attaques* de la pierre, de la goûte.

ATTAQUER. v. act. Etre le premier à deffier, à quereller, ou à battre quelqu'un, ſoit en guerre, ſoit en procés. Il a *attaqué* ce pauvre homme qui ne luy diſoit mot. ce brave va hardiment *attaquer* les ennemis. ſon parent ne luy a pas voulu faire raiſon, il l'a *attaqué* en procés, en juſtice. il eſt du droit naturel de ſe deffendre quand on eſt *attaqué*. On dit auſſi à la table, Je vous *attaque*, pour dire, je vous porte une ſanté. Il ſe dit auſſi des choſes inanimées. *Attaquer* un baſtion, un chaſteau. On le dit auſſi au jeu. Un bon joüeur d'eſchecs doit toûjours *attaquer*.

ATTAQUER, avec le pronom perſonnel, ſignifie, Se prendre à quelqu'un, le vouloir rendre garent ou reſponſable de quelque choſe. Si cet homme a perdu ſon argent, il ne faut pas qu'il s'*attaque* à moy qui n'en peux mais. il ne faut pas s'*attaquer* à Dieu, ni jurer, quand il nous arrive quelque perte. il ne faut pas ſeur de s'*attaquer* à ce brave.

ATTAQUÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. On dit en proverbe, A bien *attaqué*, bien deffendu.

ATTEDIER. v. act. Ennuyer, importuner quelqu'un par de mauvais contes, par de ſots diſcours. Ce méchant Preſcheur ſçait l'art d'*attedier*, d'endormir ſes auditeurs. Menage aprés Voſſius derive ce mot de *adtediare*, qui ſe trouve dans quelques Auteurs, pour dire, *tædio affici*.

ATTEINDRE. v. act. Parvenir à quelque choſe éloignée de nous ſoit à l'égard du temps, ſoit à l'égard du lieu. On ne ſauroit diſpoſer de ſon bien qu'on n'ait *atteint* l'âge de majorité. ce cordeau ne ſçauroit *atteindre* juſqu'au bout de l'allée. ce coup-là *atteint* ou frappe à la temple. je vous *atteindray* avant la diſnée. les armes à feu ſont à craindre, car elles *atteignent* de loin. Ce mot vient du Latin *attingere*. Nicod.

ATTEINDRE, ſe dit figurément en Morale. Pluſieurs Geometres ont eſcrit de la Quadrature du Cercle, mais pas un n'a *atteint* au but, pas un n'a *atteint* la preciſion requiſe. il faut taſcher d'*atteindre* à la perfection Chrêtienne. pluſieurs ont imité Virgile, mais pas un ne l'a *atteint*.

On dit proverbialement à ceux qui briguent quelque charge, ou autre choſe où ils ne peuvent parvenir, que leur eſpée eſt trop courte, qu'ils n'y ſauroient *atteindre*. On dit auſſi, qu'il ne faut qu'une queuë de vache pour *atteindre* au ciel, mais il faut qu'elle ſoit bien longue.

ATTEINT, EINTE. part. paſſ. & adj.

En termes de Palais, on declare qu'un homme eſt *atteint* & convaincu du crime, dans le jugement qui le condamne. Il faut remarquer qu'il y a de la difference entre ces mots *atteint*, & *convaincu*, en ce que le mot d'*atteint* ſe dit ſeulement d'un accuſé contre lequel il y a ſimplement des indices, ou des preuves imparfaites; ce qu'on dit autrement, *Eſtre prevenu de crime*: au lieu que le mot de *convaincu* ſe dit de celuy contre lequel il y a une preuve claire & certaine.

ATTEINTE. ſubſt. fem. Action par laquelle on *atteint*, ou on touche. Ce brave a eſté en cent occaſions ſans avoir receu la moindre bleſſure ni *atteinte*.

On dit auſſi figurément en matiere de diſpute & d'écrits, Cet Auteur au lieu d'épuiſer la matiere, & de decider la queſtion, n'y a donné qu'une foible *atteinte*.

ATTEINTE, en termes de Manege, ſe dit dans les courſes de bague, quand on l'a ſeulement touchée avec la lance, au lieu d'avoir mis dedans pour l'emporter. Il a gagné le prix de cette courſe de bague, il a eu deux dedans, & une *atteinte*. On dit auſſi, qu'un cheval ſe donne des *atteintes*, quand d'un de ſes pieds il bleſſe l'autre, ſoit par devant, ſoit à coſté. On le dit auſſi,

quand

quand il en reçoit d'un autre cheval qui marche trop prés de luy.

ATTEINTE, ſe dit figurément en Morale de ce qui oſte de la force d'un contract, d'une loy, & qui y déroge en quelque façon. Il n'a pas voulu paſſer cet acte, de peur de donner *atteinte* à ſa donation. on a donné *atteinte* à un tel Edit par la Declaration qu'on a obtenuë enſuite.

ATTEINTE, ſignifie auſſi, Legere attaque, ſoit de maladie, ſoit de paroles. Il a tous les hivers quelques *atteintes* de goutte. il luy a donné pluſieurs *atteintes* ſur ſon avarice. une telle mediſance donne de rudes *atteintes* à ſon honneur. un amant dit auſſi, qu'il a receu de mortelles *ateintes* de ſa maiſtreſſe.

ATTELAGE. ſubſt. maſc. Les animaux attachez pour faire mouvoir ou tirer une charruë, un carroſſe, &c. On ne ſçauroit trouver un *attelage* de chevaux qui ſoient bien pareils & de même force. On dit, qu'un Laboureur a deux *attelages* de bœufs, ou de chevaux, quand il en a un nombre ſuffiſant pour labourer à deux charruës en même temps.

Quand on dit abſolument, un *attelage*, cela s'entend de ſept chevaux pareils, dont il y en a ſix pour tirer, & un volontaire, dont on ſe ſert quand quelqu'un des autres vient à manquer. Cet Ambaſſadeur avoit à ſon entrée ſix beaux *attelages*.

On dit de deux hommes groſſiers, & qui ſont de même taille, Ce ſeroit là un bel *attelage*.

ATTELER. v. act. Attacher des chevaux ou autres beſtes de voiture à quelque machine roulante ſur des rouës. *Atteler* des chevaux à une charruë, à un chariot. il avoit ſix beaux chevaux *attelés* à ſon carroſſe. les Poëtes feignent que le chariot de Junon eſtoit *attelé* de deux paons; celuy de Venus de deux pigeons. il eſtoit deffendu par la Loy de Moyſe d'*atteler* le bœuf avec l'aſne. Menage derive ce mot de *adtelare*. Voyez le.

ATTELÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

ATTELIER. ſubſt. maſc. Lieu où pluſieurs ouvriers travaillent enſemble. Il ſe dit principalement des baſtiments. Il y a un grand *attelier* au Louvre, à l'Arſenal. On le dit auſſi des lieux où les Charpentiers, Peintres, Sculpteurs tiennent pluſieurs ouvriers qui travaillent ſous leurs ordres à de groſſes beſognes. On a fait ceſſer les *ateliers* pour avoir des ſoldats.

Ce mot peut venir de ce qu'en quelques lieux on a donné le nom d'*atteliers* aux baſſecours des grandes maiſons de campagne, à cauſe que c'eſtoit le lieu où on attelloit les chevaux & les bœufs aux charruës, chariots & charrettes, & où logeoient auſſi les Forgerons, Selliers & Charrons, & autres ouvriers neceſſaires pour faire valoir les terres: d'où il a eſté tranſporté aux autres lieux où pluſieurs autres ouvriers travaillent enſemble.

On le dit quelquefois de la machine dont un artiſan a beſoin pour travailler. Un tour eſt l'*attelier* d'un Tourneur.

On dit auſſi figurément d'une maiſon, ou d'une chambre mal propre, Voilà un vilain, un eſtrange *attelier*.

ATTELLE. ſubſt. fem. Petit ais ou éclifſe qu'on lie autour d'un membre rompu pour le tenir en eſtat juſqu'à ce qu'il ſoit gueri.

ATTELLES, ſe dit auſſi des planches de bois qu'on met au devant d'un collier des chevaux de coche, de charruë, ou de charrette. Du Cange derive ce mot de *aſtula*, *à tollendo nuncupata, quaſi abſtula*, car c'eſt une eſpece de petit copeau. Il croit auſſi que le mot *eſclat* vient de la même origine. Voyez *Aſtele*.

ATTELOIRE. ſubſt. fem. Cheville qu'on met dans les limons pour y engager & arreſter les traits des chevaux de charroy.

ATTENANT, ANTE. adj. Heritage qui joint, qui touche à un autre, qui y tient. Il a acquis une vigne *attenante* à la ſienne. ce pré *attenant* eſt encore à luy. la baſſecour eſt *attenante* au Chaſteau. Ce mot vient du verbe *attiner*.

ATTENANT, eſt auſſi adverbe, & prepoſition. Ils ſont logés *attenant* l'un de l'autre, tout proche. il a baſti *attenant* ma maiſon, tout *attenant* de mon mur. ſi vous ſavez où eſt une telle Egliſe, je ſuis logé tout *attenant*.

ATTENDANT, ANTE. adj. Qui eſpere, qui attend. Il y a à Paris un Hoſtel ſurnommé *des Sots attendants*, en la ruë Darnetal, qui doit une rente à l'Hoſtel de Bourgogne.

EN ATTENDANT. adv. Pendant quelque attenet. Prenez toûjours ce preſent *en attendant* mieux. On dit proverbialement, Peloter *en attendant* partie, pour dire, S'occuper à quelque petite choſe dans l'eſperance d'une meilleure.

ATTENDRE. v. act. Eſperer la venuë de quelqu'un, ou de quelque choſe. On a long-temps *attendu* le Meſſie, & enfin il eſt venu. les morts *attendent* le jour du Jugement dans le tombeau. je vous *attends* de pied ferme. *attendez* une ſaiſon propre. cette femme n'*attend* que l'heure d'accoucher. on *attend* à la Cour long-temps des recompenſes. j'*attends* aprés vous, aprés cet argent qui m'eſt deu. il y a long-temps qu'il *attend* aprés cette ſucceſſion. il n'*attend* pas à vivre aprés, c'eſt à dire, il s'en peut paſſer. il ne faut rien precipiter, mais *attendre* une occaſion favorable. on n'*attend* rien de bon de cette fievre. il faut *attendre* le tour de rolle pour plaider cette cauſe. On dit auſſi abſolument, *Attendez*, quand on fait une pauſe en un diſcours pour faire quelque reflexion.

ATTENDRE, ſe dit avec le pronom perſonnel, en parlant des choſes qui apparemment arriveront. Je m'*attendois* bien qu'il feroit une telle ſottiſe. je me ſuis *attendu*, repoſé ſur mon Procureur.

On dit proverbialement & ironiquement, *Attendez* vous y, lors qu'on témoigne qu'on ne veut pas executer quelque choſe; ou, *Attendez moy ſous l'orme*, pour dire, qu'on ne croit pas aux diſcours ou aux promeſſes de quelqu'un. On vous *attend* comme les Moines font l'Abbé, en commençant toûjours à diſner. On dit auſſi, Il ennuye à qui *attend*. Qui s'attend à l'eſcuelle d'autruy, eſt ſouvent mal diſné, pour dire, qu'il ne ſe faut *attendre* qu'à ſoy-même, & vivre de ſon bien. On dit, *Attendre* quelqu'un au paſſage, pour dire, le ſurprendre en quelque occaſion où il ne ſe pourra deffendre d'accorder une demande. On dit, qu'il faut *attendre* le boiteux en matiere de nouvelles, pour dire, celuy qui en apportera la confirmation. On dit auſſi en diſputant, C'eſt là où je vous *attends*, pour dire, C'eſt de cela que je veux tirer avantage contre vous.

ATTENDU, UE. part. paſſ. & adj.

ATTENDU QUE. Conjonction cauſative, qui ſignifie, *Car, parce que, d'autant que*. Il a eu cet employ, *attendu* qu'il avoit deja ſervi. Il ſe met auſſi tout ſeul. il a eu cette recompenſe *attendu* ſes ſervices, ſon merite, pour dire, en conſideration de ſes ſervices, de ſon merite.

Tous ces mots viennent du Latin *attendere*.

ATTENDRIR. v. act. Rendre tendre. On tient que le figuier *attendrit* la viande qui y eſt penduë. la viande *s'attendrit* quand on la bat, quand on la laiſſe mortifier. Ce mot vient du Latin *tener*, du Grec *τερεν*.

ATTENDRIR, ſe dit figurément en choſes morales. Les mouvements oratoires *attendriſſent* le cœur des Juges, les excitent à la pitié. une maiſtreſſe *s'attendrit* par l'amour, par la perſeverance qu'on a pour elle. voilà un cœur de rocher qui ne *s'attendrit* point.

ATTENDRI, IE. part. paſſ. & adj.

ATTENDRISSEMENT. ſubſt. maſc. Mouvement du cœur qui luy fait concevoir de la tendreſſe, de

l'amitié, de la compaſſion pour quelqu'un. Il faut avoir un cœur dur & barbare pour n'avoir point d'*attendriſſement* à la veuë de la miſere des pauvres.

ATTENTAT, ſubſt. maſc. Outrage ou violence qu'on tâche de faire à quelqu'un. On punit de mort cruelle les *attentats* contre les perſonnes ſacrées. il ne s'eſt pas trouvé coupable de meurtre, mais d'un ſimple *attentat* ſans execution, le cas eſt remiſſible.

ATTENTAT, en termes de Palais, ſe dit figurément de ce qui eſt fait contre l'autorité des ſuperieurs & de leur juriſdiction. Le Conſeil Privé, le Grand Conſeil caſſent comme *attentat* toutes les procedures qui ſont faites au prejudice des inſtances pendantes par devant eux. Les Requeſtes du Palais & de l'Hoſtel caſſent pareillement comme *attentat* tout ce qui eſt fait au prejudice du renvoy. cette entrepriſe eſt un *attentat* à l'autorité Royale, à l'autorité des Loix.

ATTENTATOIRE. adj. maſc. & fem. ſe dit au Palais des procedures & des jugements qui ſe font au prejudice des deffenſes des Juges ſuperieurs, ou de la juriſdiction des Juges privilegiés. Cette ſentence a eſté caſſée comme *attentatoire*, & renduë au prejudice d'un renvoy, des deffenſes.

ATTENTE. ſubſt. fem. Eſperance, prevoyance d'une choſe qui doit arriver. Le Meſſie a eſté l'*attente* des nations; c'eſt une vaine *attente* que celle qu'en ont les Juifs à preſent. ce jeune homme n'a point trompé l'*attente* qu'on avoit de luy. ce changement eſt arrivé dans l'Eſtat contre l'*attente* publique. les bienfaits de ſon maiſtre ont ſurpaſſé ſon *attente*.

On appelle Pierres d'*attente*, certaines pierres avancées alternativement à l'extremité d'un mur, pour en faire la liaiſon avec celuy qu'on a deſſein de baſtir auprés. On le dit auſſi au figuré, quand on laiſſe des marques d'un ouvrage, d'un deſſein qu'on a entrepris, & qu'on n'a encore executé qu'à demi.

On dit auſſi, Tables d'*attente*, des pieces de marbre, ou des quadres deſtinés à recevoir des inſcriptions, des tableaux, des bas reliefs, qu'on doit remplir en achevant un ouvrage. On le dit auſſi au figuré. L'eſprit d'un jeune homme eſt une table d'*attente* qui eſt capable de recevoir telles inſtructions qu'on y voudra mettre.

On dit proverbialement à ceux qui preſtent de l'argent à des inſolvables, Vous n'y perdrez que l'argent & l'*attente*. On dit auſſi, qu'une bonne fuitte vaut mieux qu'une mauvaiſe *attente*. On dit auſſi, quand on prend un long terme pour payer, que l'*attente* ou le terme vaut l'argent.

ATTENTER. verb. act. Tenter, ou entreprendre quelque choſe pour nuire à quelqu'un, ou luy faire violence. Cette femme eſt accuſée d'avoir voulu *attenter* à la vie de ſon mary par poiſon, de l'avoir voulu faire aſſaſſiner. il a obtenu un arreſt de deffenſes d'*attenter* à ſa perſonne & à ſes biens, c'eſt à dire, de luy faire aucune violence. on punit les raviſſeurs & les ſubornateurs qui ont *attenté* à la pudicité des perſonnes honneſtes.

ATTENTER, ſe dit figurément en Morale de ce qui eſt fait contre l'autorité des Loix, lors qu'on juge & qu'on agit au contraire. On *attente* tous les jours aux privileges des Eccleſiaſtiques, on y contrevient, on les retranche.

Ces mots viennent du verbe Latin *attento*.

ATTENTIF, IVE. adj. Qui écoute, qui regarde, qui examine quelque choſe avec ſoin & ſans diſtraction. J'ay preſté une oreille *attentive* à ſon diſcours. j'ay veu ce tableau d'un œuil *attentif*. ce compagnon eſt fort *attentif* à ſa beſogne. j'ay examiné ce livre avec un eſprit fort *attentif*.

Ce mot vient du Latin *attentus*.

ATTENTION. ſ. f. Application de l'oreille & de l'eſprit à quelque diſcours qu'on entend, application des yeux & de l'eſprit à ce qu'on regarde, à quelque ouvrage. Il y a auſſi une pure *attention* de l'eſprit pour la meditation. Les gens diſtraits n'ont point d'*attention*. un bon Orateur doit reveiller de temps en temps l'*attention* de ſon auditoire, doit ſavoir ſe faire preſter de l'*attention*. Ce mot vient du Latin *attentio*.

ATTENTION, ſe dit auſſi de l'exactitude qu'on a pour examiner quelque choſe. J'ay lû avec *attention* cet ouvrage, je l'ay critiqué avec *attention*. ce livre eſt ſi obſcur, qu'il demande beaucoup d'*attention* pour l'entendre.

ATTENTIVEMENT. adv. D'une maniere attentive. Un Juge doit écouter les raiſons de part & d'autre fort *attentivement*.

ATTENUATION. ſ. f. Affoibliſſement ou action par laquelle on affoiblit. La grande *attenuation* de ce malade vient de ce qu'on luy a affoibli le corps par trop de remedes. l'*attenuation* de l'eſprit accompagne ſouvent celle du corps. les fatigues de la guerre cauſent une grande *attenuation* de forces.

On dit au Palais, que l'appointement à ouïr droit en matiere criminelle ordonne que le complaignant donnera ſes concluſions civiles, & l'accuſé ſes deffenſes par *attenuation* qui tendent à excuſer, à amoindrir, à pallier ſon crime.

ATTENUER. v. act. Affoiblir, diminuer. Les jeunes, les veilles, les macerations *attenuent* le corps, & le debilitent. un corps eſt *attenué* par l'âge, par les fatigues, par les maladies.

On dit auſſi au Palais, qu'un accuſé taſche d'*attenuer* ſon crime, de l'excuſer & de le juſtifier, s'il peut.

ATTENUÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

Ces mots viennent du Latin *tenuis*, *tenuo*, *tenuare*.

ATTERRER. v. act. Renverſer un homme par terre. Le grand effort des luitteurs conſiſtoit à *atterrer* leur homme, à le jetter par terre à force de bras.

ATTERRER, ſe dit figurément en Morale, pour dire, Deſtruire la fortune de quelqu'un, le ruiner, le perdre entierement. Ce chicaneur a tant fait de procés à ce Gentilhomme, qu'il l'a enfin *atterré*, il luy a fait conſommer tout ſon bien. Ce mot eſt vieux.

ATTERRISSEMENT. ſ. m. Sables & limon que la mer ou les rivieres tranſportent d'un lieu à un autre, qui leur font changer de lit & de rivage. La mer a fait de grands *atterriſſements* à Aigueſmortes, qui étoit un port où St. Louis s'embarqua, & qui eſt maintenant aſſez loin de la mer. le Roy pretend que les *atterriſſements* dans les rivieres publiques & navigables luy appartiennent. Ce mot vient de *terra*.

ATTESTATION. ſ. f. Témoignage que l'on donne par écrit de la verité de quelque choſe. On donne permiſſion à un malade de manger de la chair en Carême ſur l'*atteſtation* du Medecin. les *atteſtations* des perſonnes publiques, comme des Magiſtrats, Notaires, & Curés, ſont receuës en Juſtice. les Profeſſeurs donnent à leurs écoliers des *atteſtations* de leurs eſtudes, du temps qu'ils ont eſtudié.

ATTESTER. v. act. Rendre témoignage de la verité d'un fait. Ce miracle eſt *atteſté* par des gens dignes de foy, par tout le peuple. ce contract, cet exploit ſont *atteſtés* ſuffiſamment par bons témoins. les Ecrits de cet Auteur *atteſtent* la pureté de ſes mœurs, nous *atteſtent* la verité de ce prodige. les miracles de Jeſus-Chriſt ont *atteſté* la verité de ſes paroles.

ATTESTER, ſignifie auſſi, Invoquer, appeller à témoin; & ſe dit de Dieu & des hommes. Il *atteſte* cie & terre.

J'*atteſte* des grands Dieux la ſupreme puiſſance,

dit Horace. J'en *atteſte* toute la ville.

ATTESTÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

Ces mots viennent du Latin *atteſtari*.

ATTIEDIR. v. act. Rendre tiede. On verſe dans un bain, quand il eſt trop chaud, de l'eau froide pour l'*attiedir*. Ce mot vient de *adtepidire*. Menage.

On dit au figuré, que les paſſions s'*attiediſſent* avec l'âge, lors qu'elles diminuent, qu'elles ne ſont pas ſi violentes. La ferveur de la devotion d'un Novice s'*attiedit* aprés ſa profeſſion.

ATTIEDI, IE. part. paſſ. & adj.

ATTIEDISSEMENT. ſ. m. Relaſchement de ferveur dans la devotion, dans l'amitié, dans les paſſions. L'*attiediſſement* en amour ſe tourne bientoſt en indifference.

ATTIFFER. v. act. Vieux mot qui ſignifioit autrefois, *Coëffer*, parer la teſte des femmes.

ATTIFFET. ſ. m. Vieux mot qui ſignifioit autrefois un ornement ou parure des femmes, & principalement de la teſte. Tous deux viennent du vieux mot François *Tiffer*, qui ſignifioit, *Orner*, que Borel derive du Grec *ſtephein*, qui ſignifie, *coronare*.

ATTIQUE. adj. & ſubſt. maſc. Terme d'Architecture. C'eſt un petit ordre d'Architecture qu'on met au deſſus d'un plus grand pour le couronner, & terminer le baſtiment. Il y en a un au Louvre qui forme le troiſiéme eſtage. On en met auſſi aux autels qui ſont fort élevés. Il a été ainſi nommé, parce qu'il a été mis en uſage par les Atheniens.

On a appellé auſſi, Sel *Attique* parmi les Grecs, une certaine éloquence ou grace qui ſe trouvoit dans le langage des Auteurs Atheniens.

ATTIRAIL. ſubſt. maſc. Ce qui eſt neceſſaire pour le ſervice de quelque machine, pour l'execution de quelque entrepriſe, pour la commodité de quelque voyage. On le dit particulierement en parlant de l'Artillerie & de la Marine. Le canon ne marche point ſans un grand *attirail*. le bagage & l'*attirail* de cette armée occupoient bien du terrain. il faut bien des cordages, des voiles, & de l'*attirail* pour équipper un vaiſſeau. l'*attirail* de Fauconnerie conſiſte à avoir pour le moins deux Fauconniers, deux ou trois oiſeaux, ſix couples d'eſpagneuls, & une leſſe ou deux de levriers.

ATTIRANT, ANTE. adj. Qui a la force d'attirer. L'aimant a une vertu *attirante* à l'égard du fer. Cette femme eſt flatteuſe & *attirante*. la volupté, la débauche eſt *attirante*, on a de la peine à ſe deffendre de ſes attraits.

ATTIRER. verb. act. Tirer à ſoy, ou d'un certain coſté. L'aimant *attire* le fer. l'ambre *attire* la paille. il y a des medicaments qui *attirent*, d'autres qui reſolvent. on a du mal à *attirer* le loup dans le piege.

ATTIRER, ſe dit figurément en Morale. Les crimes des hommes avoient *attiré* la colere de Dieu, quand le deluge arriva. la ſatire, la mediſance, *attirent* la haine publique, des coups de baſton. la frequentation des ſcelerats *attire* de meſchantes affaires. les delices de l'Italie ont *attiré* chez eux les Barbares. la beauté *attire* les cœurs. la grande fortune *attire* l'envie. la laſcheté *attire* le meſpris de tout le monde. les conqueſtes de ce Prince luy ont *attiré* bien des ennemis ſur les bras.

ATTIRÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

ATTISER. v. act. Raccommoder le feu, en approcher les tiſons, les mettre en état de bien bruſler. Le vulgaire dit qu'il faut être Philoſophe pour bien *attiſer* le feu, c'eſt à dire, qu'il luy faut donner de l'air pour le faire bruſler. Regnier a dit agreablement,

Quand on ſe bruſle au feu que ſoy-même on *attiſe*,
Ce n'eſt point accident, mais c'eſt une ſottiſe.

Ce mot vient de l'Italien *attizzare*, formé du Latin *titio*. Menage & Nicod.

ATTISER, ſe dit figurément en Morale, en parlant de la haine, de la colere, de la ſedition. C'eſt ce méchant qui a *attiſé* le feu de la guerre civile, qui eſt auteur de cette querelle, qui en a *attiſé* le feu.

ATTISÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

ATTISEUR, EUSE. adj. Celuy qui attiſe. Cet homme eſt un maladroit, & un mauvais *attiſeur* de feu.

ATTITUDE. ſ. f. Terme de Peinture & de Sculpture. Certaine diſpoſition de figures d'un tableau, ou l'action & la poſture d'une ſtatuë. Ce Peintre a un beau coloris, mais il n'eſt pas heureux à donner de belles *attitudes* à ſes ouvrages. Ce mot vient de l'Italien *attitudine*.

ATTOMBISSEUR. ſ. m. Terme de Fauconnerie, qui ſe dit d'un des oiſeaux qui attaque le heron dans ſon vol. Quelques-uns luy donnent la premiere attaque, d'autres la ſeconde.

ATTOUCHEMENT. ſ. m. Action par laquelle on touche. La lumiere eſt l'objet de la veuë, & les corps palpables le ſont de l'*attouchement*. on ſe purgeoit autrefois d'un crime par l'*attouchement* du fer chaud. Voyez *Fer*. Ce mot vient du Latin *tactus*, *tangere*, *attingere*.

On le dit ſouvent en mauvaiſe part des impudicités. Il faut ſe confeſſer des *attouchements* deshonneſtes, des pechez qu'on a commis par l'ouye, par la veuë, par l'*attouchement*.

ATTRACTIF, IVE. adj. Qui peut attirer. La cauſe de la vertu *attractive* de l'aimant eſt bien expliquée par Deſcartes & Rohaut; juſqu'icy on n'a pû aller plus loin. les Medecins ont des remedes *attractifs* qui ſont chauds, & attirent au dehors, comme l'ail, le poreau, la racine de brionia, &c.

ATTRACTION. ſ. f. Action de ce qui attire. Il y a des pompes qui font leur effet par *attraction*, & d'autres par compreſſion.

ATTRAIRE. v. act. Attirer, faire venir à ſoy par quelque appaſt ou vertu ſecrette. On *attrait* les poiſſons avec un appaſt à l'hameçon. on *attrait* les ſouris avec du lard & des noix dans des ſouricieres. la paille eſt *attraite* par l'ambre, le fer par l'aimant, par une vertu occulte.

ATTRAIRE, ſe dit auſſi figurément en Morale. Il faut *attraire* les enfants par la douceur, leur donner des images pour leur faire faire leur devoir. la vertu a le pouvoir d'*attraire* les eſprits les plus ſauvages, s'ils la pouvoient connoiſtre.

ATTRAIT, AITE. part. paſſ. & adj.

ATTRAIT. ſ. m. Qualité qui attire. C'eſt un puiſſant *attrait* que la gloire pour les cœurs ambitieux. l'argent a bien des *attraits* pour corrompre les avares. ſi on voyoit la vertu toute nuë, on ſeroit eſpris de ſes *attraits*. Paris a de grands *attraits* pour les Dames de Province.

ATTRAIT, ſe dit poëtiquement de la beauté. Sans les appas, les charmes & les *attraits*, les Poëtes ſeroient bien empeſchés de leur contenance. cette Dame a beaucoup d'*attraits*, tous les cœurs ſe rendent à ſes *attraits*.

ATTRAYANT, ANTE. adj. Qui attire avec douceur. Les Syrenes avoient des chants fort *attrayants*. les beautés douces & flatteuſes ſont bien plus *attrayantes* que les autres.

Ces mots viennent du Latin *attrahere*.

ATTRAPER. v. act. Tromper quelqu'un, le ſurprendre, le faire tomber dans quelque piege ou embuſche. Un renard qui eſt eſchapé d'un piege n'y eſt plus *attrapé*. ce Provincial a été vilainement *attrapé* au jeu. quand on vous a vendu cette terre, on vous a bien *attrapé*, on vous l'a venduë trop cher. il n'y a que les duppes qui ſe laiſſent *attraper* par des filous. On dit auſſi, qu'on a *attrapé* les doits de quelqu'un dans une porte,

pour

pour dire, qu'ils y ſont demeurés engagés; & pareillement, qu'on luy a *attrapé* ſon manteau. Ce mot eſt un compoſé de *trape*. Menage le derive de *adtrapare*.

ATTRAPER, ſe dit auſſi de toutes les choſes où on eſt trompé innocemment. Je croyois aller au Sermon, mais j'ay été bien *attrapé*, on n'en diſoit point. il a ramaſſé un papier croyant qu'il y auroit de l'argent dedans, mais il a été bien *attrapé*, il n'y avoit rien.

ATTRAPER, ſignifie auſſi, Gagner, faire des acquiſitions legitimes par ſon travail, par ſon induſtrie. Il a ſi bien fait ſa cour, qu'il a *attrapé* un Gouvernement, un bon Benefice, une penſion. On le dit auſſi en mal. Il a bien couru, & il n'a *attrapé* que des crotes. ſouvent on va à l'affuſt, qu'on n'*attrape* que des roupies, que des mouches. il a été à l'armée, il n'a *attrapé* que des coups. il a été *attrapé* d'un coup de mouſquet en faiſant ſa charge.

ATTRAPER, ſignifie auſſi, Atteindre quelqu'un qui eſt parti devant, quand on court aprés. On a envoyé un courier pour *attraper* le meſſager. le Prevoſt a couru aprés ces voleurs, & les a *attrapés*. allez toûjours, je vous *attraperay* au giſte. voilà un chat qui *attrape* toutes les ſouris. On dit auſſi, qu'un malade ne pourra pas *attraper* le printemps, pour dire, parvenir juſque là. il faut deux jours & demi à la lune aprés avoir fait ſon tour, pour *attraper* le ſoleil.

ATTRAPER, ſignifie encore, Rencontrer, trouver quelqu'un en quelque lieu, l'y ſurprendre. On a *attrapé* ce jeune homme ſur le fait. vous diſiez que vous n'alliez point à la Comedie, je vous y *attrape*. je n'ay pû encore vous *attraper* chez vous, j'iray ſi matin, que je vous *attraperay* au ſaut du lit.

ATTRAPER, ſe dit figurément en choſes morales. On ne peut jamais *attraper* le dernier point de perfection, pour dire, y parvenir. il a *attrapé* le ſecret d'une telle affaire, le mot d'une telle énigme. il a *attrapé* le vray ſens de ce paſſage, pour dire, il l'a découvert. cet Auteur a une certaine naïveté dans ſon ſtile, qu'il eſt difficile d'*attraper*. On dit auſſi d'un Peintre, qu'il a *attrapé* l'air de ce viſage, qu'il étoit difficile de l'*attraper*, pour dire, qu'il a bien reüſſi à faire un portrait.

ATTRAPER, ſe dit proverbialement en ces phraſes. On dit, que les chevaux courent les Benefices, & que les aſnes les *attrapent*. On dit d'une fraude bien ſubtile, que les plus fins y ſont *attrapés*. On appelle un *Attrape-minon*, un hypocrite, cagot qui ſous pretexte de douceur & de devotion, *attrape* les ſimples.

ATTRAPÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

ATTRAPOIRE. ſubſt. maſc. Terme populaire, qui ſe dit d'un piege, d'une choſe preparée pour attraper, comme une ſouriciere, une trape où on attrape des ſouris, des foüines, des loutres, &c.

ATTREMPANCE. ſubſt. fem. Vieux mot & hors d'uſage, qui ſignifioit autrefois, une certaine moderation du feu des paſſions qui vient avec l'âge. Les Italiens appellent élegamment un *attempato*, celuy qui eſt ſage, revenu des emportemens de la jeuneſſe. Ce mot vient d'*attemperare* Latin.

ATTREMPER. verb. act. qui ſignifie chez les Artiſans, Donner de la trempe au fer.

On dit en Fauconnerie, qu'un bon oiſeau doit être *attrempé*, c'eſt à dire, ni gras, ni maigre.

ATTRIBUER. verb. act. Donner quelque choſe à quelqu'un, ſoit reellement, ſoit en ſa penſée. On a *attribué* pluſieurs gages & privileges aux charges de Secretaire du Roy. on *attribuë* aux Generaux tout l'honneur du gain d'une bataille. on a *attribué* à pluſieurs Auteurs le livre de l'Imitation de Jeſus-Chriſt. on *attribuë* pluſieurs ſens aux paſſages de l'Ecriture. il faut en *attribuer* la faute à la foibleſſe de l'âge, de la nature. quoy qu'un enfant ſoit né d'un adultere, neanmoins la Loy l'*attribuë*, le donne au mari. on *attribuë* aux plantes pluſieurs vertus qu'elles n'ont pas.

On le dit auſſi avec le pronom perſonnel. Vous vous *attribuez* des droits, des honneurs qui ne vous ſont point deus.

ATTRIBUÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

ATTRIBUT. ſubſt. maſc. Terme de Theologie, qui ſe dit de toutes les qualités & perfections que nous connoiſſons être en Dieu, & qui ſont de ſa propre eſſence, comme la juſtice, la ſageſſe, &c.

ATTRIBUT, en termes de Logique, eſt l'épithete qu'on donne à un ſujet, & qui luy eſt joint. Toute propoſition eſt compoſée d'un ſujet & d'un *attribut*, & de la particule conjonctive.

ATTRIBUTIF. adj. maſc. ne ſe dit qu'à l'égard des droits qui ſont attribués par quelque Edit ou Privilege. Le ſcel du Chaſtelet de Paris eſt *attributif* de juriſdiction, quand les contracts ſont paſſés à Paris ſous le ſcel du Chaſtelet.

ATTRIBUTION. ſubſt. fem. Action de celuy qui attribuë. Le Roy a fait de nouvelles *attributions* de gages à pluſieurs Offices. quand le Roy établit des Commiſſions extraordinaires, c'eſt avec *attribution* de juriſdiction. l'*attribution* que le public fait d'un tel livre à un tel Auteur, eſt mal fondée.

Il ſe dit auſſi de la choſe attribuée. Cet Officier jouït de pluſieurs *attributions* de gages & de privileges.

ATTRISTER. verb. act. Affliger quelqu'un, luy donner des ſujets de triſteſſe, de chagrin, de douleur. On *attriſte* ceux à qui on apporte de mauvaiſes nouvelles. un vray Philoſophe ne s'*attriſte* point, quelque choſe qui luy arrive. il ne faut pas s'*attriſter* avant le temps.

ATTRISTÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

Ce mot vient du Latin *triſtis*.

ATTRITION. ſubſt. fem. Terme de Theologie. C'eſt le regret qu'on a d'avoir offencé Dieu, à cauſe de la crainte qu'on a de ſes chaſtiments. La Confeſſion eſt neceſſaire avec l'*attrition*. Quelques-uns pretendent que le mot d'*attrition* a eſté inconnu dans l'Egliſe pendant douze ſiecles; & que le premier qui en a parlé a eſté Guillaume de Paris, qui vivoit encore en 1240. comme rapporte Monſieur Abeli. Ce mot vient d'*atterere*.

ATTRITION, ſe dit auſſi en Phyſique du frottement de deux corps durs qui ſe meuvent l'un contre l'autre. L'uſure des corps ſe fait par une *attrition* reciproque. la digeſtion des volailles ſe fait par l'*attrition* & le frottement des grains dans leur geſier.

ATTROUPPER. verb. act. qui ſe dit avec le pronom perſonnel, des perſonnes qui s'aſſemblent en un même lieu, & d'ordinaire à mauvais deſſein. Le peuple s'émeut & s'*attroupe*, il faut craindre une ſedition. un Charlatan a bientoſt *attroupé* la canaille autour de luy. les Nouvelliſtes s'*attroupent* par pelotons pour reformer l'Eſtat à leur mode.

A U.

AU. Article du datif, dont on uſe devant les noms qui commencent par des conſones. *Au* pere, & à la mere. *au* bois. *au* public. *au* feu. *au* grenier, &c. Le regime de ce mot appartient à la Grammaire.

Il ſert auſſi à former une infinité d'adverbes, auſſi bien que la particule *a*. *Au* prorata, *au* fur, & à meſure. *au* plus aller. *au* reſte. *au* deçà, & *au* delà. *au* devant. *au* haut. *au* bas. *au* contraire. *au* moins. c'eſt tout *au* plus. *au* travers. *au* partir de là. Ils ſeront expliqués à leur ordre.

A V A.

AVACHIR. verb. neut. qui ne ſe dit qu'avec le pronom perſonnel des perſonnes qui deviennent laſches, faineantes. Cet homme s'eſt *avachi* depuis quelque temps, eſt devenu pareſſeux, n'eſt plus bon à rien. Ce mot eſt bas. Il vient du Latin *vacca*, *vache*.

On le dit plus ordinairement des étoffes, des garnitures de rubans, lors qu'elles s'applatiſſent, qu'elles ne bouffent plus.

AVAL. adv. qui deſigne la pente, la deſcente, l'inclination de quelque choſe. On prononce maintenant *Avau*. Dans les debordements tous les bois qui ſont ſur les bords de la riviere s'en vont *avau* l'eau. ce bateau eſt detaché, il s'en va *avau* l'eau.

On le dit auſſi figurément des choſes qui deperiſſent, qui ne reüſſiſſent pas. Toutes ſes entrepriſes ſont allées *avau* l'eau. les biens mal acquis d'ordinaire s'en vont *avau* l'eau, ne paſſent point à un troiſiéme heritier.

On appelle Vent d'*aval*, le vent du Couchant. On appelle auſſi le Pays d'*aval*, par oppoſition au Pays d'*amont*.

AVAL. ſubſt. maſc. Terme de Negoce, eſt une ſouſcription qu'on met au bas d'une lettre, ou billet de change, par laquelle on s'oblige d'en payer le contenu, en cas qu'ils ne ſoient acquittés par les perſonnes ſur leſquelles ils ſont tirés : c'eſt proprement une caution pour faire valoir une lettre de change. Si un tel Marchand a donné ſon *aval*, cette lettre eſt bonne. Et on appelle ces cautions, Donneurs d'*aval*, qu'on peut contraindre par corps, de même que les tireurs de lettres de change.

AVALAGE. ſubſt. maſc. Action d'avaler. On doit tant au Tonnelier pour l'*avalage* de tant de muids dans la cave.

AVALAISON, ou *Avalaſſe*. ſubſt. fem. Cheute d'eau impetueuſe qui vient des groſſes pluyes qui ſe forment en torrents. Ce moulin a été ruiné par les *avalaiſons*, par les cheutes d'eau. voilà un rat, un canal qui s'eſt fait depuis peu par les *avalaſſes* de cette montagne.

AVALANGES. ſubſt. fem. Cheute de neiges qui ſe detachent des hautes montagnes dans les vallées : ce n'eſt quelquefois qu'un peloton de neige, qui en roulant devient d'une groſſeur prodigieuſe. Les *avalanges* ſont fort dangereuſes quand on voyage dans les vallées durant le degel. Ce mot vient de *tomber en aval*. Le peuple dit les *lavanges*, & quelques-uns *avalanches*. On dit plus communément *lavanges* dans le Dauphiné, & *avalanges* vers Briançon & Pignerol.

AVALER. verb. act. Abaiſſer, couler dans un lieu plus bas. Les bateaux *avalent*, quand ils deſcendent ſuivant le cours de la riviere. *Avalez* ce train de bois. Ce mot vient de *avallare*, qui a été fait de *ad*, & de *vallis*, comme qui diroit, *Mettre aval*. Menage.

AVALER une oreille, *Avaler* un bras à quelqu'un, ſignifie, les coupper avec une arme trenchante, & les faire choir à terre.

AVALER, en termes de Jardinage, c'eſt, Coupper une branche prés du tronc. On dit auſſi, *Ravaler*, ou *Abaiſſer*, dans le même ſens.

AVALER, ſignifie auſſi, Deſcendre quelque choſe. *Avalez* la lampe. *Avalez* ce crochet à la viande. On dit auſſi à un eſcolier qu'on veut foüetter, *Avalez* vos chauſſes. On dit d'un Tonnelier, qu'il *avale* le vin dans la cave, lors qu'il le deſcend.

AVALER, ſe dit encore du boire & du manger qu'on fait deſcendre par le goſier dans l'eſtomac. Les lyons, les goulus *avalent* des morceaux ſans maſcher. ſi je montois auſſi bien comme j'*avale*, je ſerois pieça bien haut, dit-on dans les propos des beuveurs de Rabelais.

AVALER, ſe dit figurément en Morale. On luy a fait un vilain affront, mais il a *avalé* cela doux comme lait. on luy a fait des difficultés ſur ſon mariage, il a fallu les *avaler*. il a enfin *avalé* le calice. on luy a doré la pilule pour la luy faire *avaler*.

AVALER, en termes de Banque, c'eſt, Reſpondre d'un billet, ou d'une lettre de change, qu'on negotie, & qu'on certifie bon & exigible. Donner ſon aval, ſa ſouſcription.

AVALER, ſe dit proverbialement en ces phraſes. On dit d'un goulu, qu'il ne fait que tordre & *avaler*, qu'il *avaleroit* la mer & les poiſſons. On dit auſſi, qu'on a bien fait *avaler* des couleuvres à quelqu'un, pour dire, qu'il n'a oſé ſe fâcher de pluſieurs choſes dont on l'a taxé ſous des noms deguiſés.

AVALÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

AVALEUR. ſ. m. Qui avale. On dit d'un Charlatan, que c'eſt un *avaleur* de pois gris. On le dit auſſi d'un homme fort goulu. On dit du Capitan, d'un fanfaron, que c'eſt un mangeur, un *avaleur* de charrettes ferrées.

AVALIES. Terme de Negoce. Ce ſont des laines qui proviennent des peaux de mouton, de l'abatis des Bouchers, lors qu'ils les vendent aux Megiſſiers. Il faut faire les trames des étoffes d'*avalies*, car les laines de toiſon ne ſont propres que pour faire les chaiſnes.

AVALOIRE. ſubſt. fem. Goſier. On ne le dit qu'en raillerie d'un goulu, à qui on reproche qu'il a une belle *avaloire*.

AVALOIRE, eſt auſſi une piece d'un harnois d'un cheval de trait, qui eſt ſur le derriere, ſur les cuiſſes & la crouppe.

AVALURE. ſubſt. fem. Terme de Manege. C'eſt la defectuoſité d'une nouvelle corne molle & raboteuſe, qui croiſt au pied du cheval, quand il fait quartier neuf.

AVANCE. ſubſt. fem. Terme relatif. Avantage, priorité d'une choſe à l'égard d'une autre. Quoy qu'il ait deux jours d'*avance* ſur moy, je l'auray bientoſt rattrapé. l'*avance* de deniers qu'il a faite eſt fort conſiderable, il n'en ſera de long-temps rembourſé. Ce mot vient d'*ad*, *ante*.

AVANCE, ſignifie auſſi, Saillie. L'*avance* de ce baſtiment ſur la ruë eſt contre les reglements de Police. c'eſt une grande *avance* en un procés, que d'avoir tous ſes titres en main. quand on paye par *avance* un artiſan, on attend long-temps la beſogne.

AVANCE, ſe dit figurément en Morale, pour dire, Eſtre le premier à faire des propoſitions, des recherches d'amitié, des civilités. Dans les tranſactions c'eſt toûjours la partie la plus foible qui fait les *avances*. il eſt honteux à une femme de faire des *avances*. j'ay fait toutes les *avances* pour rechercher ſon amitié.

AVANCEMENT. ſubſt. maſc. Ce qu'on donne par anticipation, ou auparavant le temps. L'*avancement* des deniers eſt le plus difficile quand on entre dans les Fermes. on luy a donné telles terres en *avancement* d'hoirie.

Il ſignifie auſſi, Ce qui procure quelque avantage à quelqu'un, ce qui augmente la diligence d'un travail. Ce petit employ qu'on luy a donné a été cauſe de ſon *avancement*, de ſa fortune. ſi on n'augmente le nombre des ouvriers, on ne verra pas un grand *avancement* en ce travail.

AVANCER. verb. act. Approcher quelque choſe d'une autre, la pouſſer ou faire marcher en avant. Il faut *avancer* le bras, le pied, pour faire un tel mouvement. l'armée *avançoit* à grandes journées. un Chaſſe-avant fait *avancer* les ouvriers, il les haſte bien d'aller.

AVANCER, ſe dit auſſi en parlant de pluſieurs choſes qui ſont commencées, & qui ne ſont pas achevées. Ce livre eſt fort *avancé*. il faut *avancer* beſogne. l'Audience eſt fort *avancée*, elle va finir. ce baſtiment *avance* fort. la vigne *avance*, c'eſt à dire, croiſt beaucoup.

l'horloge *avance*, pour dire, qu'elle va trop viſte. cette affaire recule, au lieu d'*avancer*. l'argent eſt ce qui fait *avancer* les affaires. il *avance* fort ſur l'âge.

AVANCER, ſignifie auſſi, Pouſſer quelqu'un dans les emplois, dans les charges, luy donner moyen de s'enrichir. Il ne faut qu'un homme dans une famille qui faſſe fortune, pour *avancer* tous les autres. les gens de Finance peuvent s'*avancer* en peu de temps. Cet homme s'eſt fort *avancé* à la Cour.

AVANCER, ſignifie encore, Payer une partie d'un traité, ou faire les frais d'une entrepriſe, avant que le temps ſoit venu de s'en rembourſer. Il faut beaucoup *avancer* en prenant les Fermes du Roy. il a *avancé* tous les frais de cette Manufacture.

AVANCER, ſignifie auſſi, Mettre en ſaillie. Cet auvent *avance* trop ſur la ruë. la corniche eſt la partie qui *avance* le plus dans un baſtiment. On dit auſſi, qu'un Laboureur *avance* tous les ans de deux ou trois rayes ou ſillons ſur l'heritage de ſon voiſin, pour dire, qu'il uſurpe, qu'il anticipe ſur luy.

AVANCER, ſe dit figurément en choſes morales, pour dire, Propoſer quelque choſe, la mettre en avant. Vous avez *avancé* un tel fait, où en eſt la preuve? cet Advocat a *avancé* cela de ſon chef. ce Docteur *avance* des propoſitions bien hardies.

AVANCER, ſe dit auſſi avec le pronom perſonnel, pour dire, Aller plus loin qu'on ne doit. Vous vous *avancez* trop ſur les terres de l'ennemy; & figurément, Il s'eſt trop *avancé* en faiſant ces offres, cette enchere, il a excedé ſon pouvoir.

On dit proverbialement, Il reſſemble au Cogne-feſtu, il ſe tuë, & n'*avance* rien, pour dire, qu'un homme prend bien de la peine, & que rien ne luy ſuccede.

AVANCÉ, ÉE. part.

On dit en termes de Guerre, un corps-de-garde avancé, pour dire, qu'on l'a mis aſſez loin du camp pour empêcher les ſurpriſes. un corps *avancé*, un travail *avancé*, en parlant d'une piece de Fortification qui eſt faite pour couvrir les autres.

En termes d'Agriculture, on dit des fruits *avancés*, pour dire, des fruits precoces; & en ce même ſens on dit que la ſaiſon eſt fort *avancée*, que l'année eſt fort *avancée*, pour dire, qu'il a fait chaud, qu'il a fait beau temps, & que tous les fruits de la terre ſont meuris pluſtoſt que de couſtume. On dit auſſi, un âge *avancé*, pour dire, un grand âge, ou un âge meur.

AVANCÉ. ſubſt. maſc. Terme de Palais, qui ſe dit en cette phraſe. Le Preſident a donné un *avancé* ſur le rolle, pour dire, qu'il a ordonné qu'on appelleroit la cauſe avant que de venir à ſon tour de rolle.

AVANIE. ſubſt. fem. Querelle ſans fondement, calomnie que les Mahometans font aux Chrêtiens pour leur faire quelque affront, ou exaction. Ce mot eſt venu des Orientaux. Les Turcs prononcent *avan* qui vient de l'Hebreu *bava*, qui ſignifie *iniquè agere*; ou de *aven*, qui ſignifie *iniquité*, comme témoigne Menage.

En ces quartiers-cy on s'en ſert pour exprimer une grande honte qu'on fait à quelqu'un, ſoit par une forte reprimende, ſoit par quelque affront ou inſulte.

AVANT. Prepoſ. qui marque la priorité du temps, ou du lieu. Il ne faut pas demander un payement *avant* le temps. cette femme eſt accouchée *avant* terme. il ne faut pas qu'un inferieur marche *avant* ſon ſuperieur.

AVANT. adv. ſignifie, En delà, plus loin. Il faut pouſſer ce corps de logis plus *avant*, creuſer ces fondements plus *avant*, enfoncer cette tente plus *avant* dans la playe. il ne faut pas aller plus *avant*. un *chaſſe-avant*, un *paſſe-avant*. Voyez les à leur ordre.

AVANT, ſe dit figurément en choſes ſpirituelles & morales. Cet Hiſtorien a fouillé plus *avant* que tous les autres dans les Memoires de l'Antiquité. il eſt bien *avant* dans les bonnes graces du Prince. il faut aimer Dieu *avant* toutes choſes. en faiſant cette enchere vous allez trop *avant*, vous excedez voſtre pouvoir. la crainte de Dieu ne ſauroit eſtre gravée trop *avant* dans les eſprits.

En termes de Palais on met dans les adveniis cette formule, Pour proceder & aller *avant*, pour dire, Pouſſer l'inſtruction ou le jugement d'une affaire.

AVANT. ſubſt. maſc. Terme de Marine. On appelle Chaſteau d'*avant*, le baſtiment qui eſt ſur la proüe. On appelle auſſi l'*Avant* du vaiſſeau, la proüe ou la partie anterieure qui s'avance la premiere en mer. On dit auſſi, Le vent ſe rangea de l'*avant*, pour dire, il nous prit par proüe, & devint contraire à noſtre route. On dit auſſi, Eſtre de l'*avant*, ſe mettre de l'*avant*, pour dire, Laiſſer derriere ſoy des vaiſſeaux, des ports, des coſtes.

On dit proverbialement d'un méchant cheval, qu'il ne ſauroit aller ni *avant*, ni arriere. *Avant* que cela arrive, il paſſera bien de l'eau ſous les ponts.

EN AVANT. adv. ſignifie preſque la même choſe. Il faut pouſſer cette piece de bois, cette machine un peu *en avant*: & au figuré on dit, Mettre *en avant*, pour dire, Alleguer quelque fait, faire quelque propoſition. Il fut malheureux juſqu'à un tel jour, mais de là *en avant* il fit bien ſes affaires.

En termes de Manege, on dit qu'un cheval eſt beau de la main *en avant*, pour dire, qu'il a la teſte & l'encolure plus belle que la crouppe.

AVANT, entre auſſi en la compoſition de pluſieurs autres mots, comme en ceux qui ſuivent.

AVANT-BEC. Terme d'Architecture, qui ſe dit des pointes ou eſperons qui avancent au delà des piles, des ponts de pierre pour les ſoûtenir, ou pour fendre l'eau. Il y a l'*avant-bec* d'amont, & l'*avant-bec* d'aval.

AVANT-BRAS. ſubſt. maſc. Terme de Medecine. La partie du bras qui eſt depuis le coude juſqu'au poignet. On le dit auſſi de la partie de l'armure d'un Gendarme qui couvre cet endroit-là.

AVANT-COEUR. Voyez *Anticœur*, c'eſt la même choſe.

AVANT-CORPS, en Architecture, ſe dit des parties d'un baſtiment qui ont de la ſaillie ſur la face à l'égard des autres qui ſont plus retirées.

AVANT-COUR. ſubſt. fem. Premiere cour qui eſt avant la principale cour du logis.

AVANT-COUREUR. ſubſt. maſc. Ce qui precede ou preſage quelque évenement, quelque mal prochain. Le peuple croit que les monſtres, les prodiges, les Cometes, ſont des *avant-coureurs* des grands évenements. les laſſitudes ſpontanées ſont les *avant-coureurs* des maladies. l'Ecriture dit qu'il y aura pluſieurs ſignes *avant-coureurs* du Jugement final. les Poëtes appellent l'Aurore, l'*Avant-courriere* du ſoleil.

AVANT-FOSSE, eſt un foſſé creuſé au delà de la contreſcarpe le long du glacis, & qui eſt d'ordinaire plein d'eau.

AVANT-GARDE. ſubſt. fem. Terme de guerre. C'eſt la premiere ligne d'une armée rangée en bataille; la premiere diviſion d'une armée, celle qui marche à la teſte. Tout corps d'armée eſt compoſé d'*avant-garde*, d'arriere-garde, & de corps de bataille.

AVANT-GOUST. ſubſt. maſc. Plaiſir imparfait qu'on gouſte avant la pleine felicité, ou eſſay de quelque choſe qui en donne ou en fait concevoir quelque idée. Pluſieurs Saints ont eu des extaſes & des viſions celeſtes, qui eſtoient pour eux un *avant-gouſt* du Paradis.

AVANT-HIER. Le jour de devant la veille.

AVANT-JOUR, *Avant-midy*. adv. qui ſignifient le temps que le ſoleil n'eſt pas levé, ou qu'il n'eſt pas encore en ſon midy.

AVANT-MAIN. subſt. maſc. Le mouvement naturel du bras & de la main qui va en avant. Il a frappé cette balle par un *avant-main*.

AVANT-MUR, en termes de Blaſon, ſe dit d'un pan de muraille joint à une tour.

AVANT-PESCHE. subſt. fem. Eſpece de peſche precoce. En Latin *Perſicum præcoque*.

AVANT-PIED, en termes de Medecine, c'eſt le *metatarſe*, ou la premiere partie du pied.

AVANT-POIGNET. ſubſt. maſc. eſt la paume de la main, qu'on appelle auſſi *metacarpe*.

AVANT-PROPOS. ſubſt. maſc. Preface, ou diſcours qui en precede un autre pour en faciliter l'intelligence. Ce livre a un long *Avant-propos*. je vous dis cela par maniere d'*avant-propos*. Paſquier dit que ce mot eſt nouveau, & que le premier qui s'en eſt ſervi a eſté le nommé Louis Charron en ſes Dialogues, dont on ſe moquoit alors.

AVANTAGE. ſubſt. maſc. Ce qui fait preferer quelque choſe à une autre, ce qui la met au deſſus. Il y a des *avantages* naturels, d'autres qui ſont acquis. la beauté, la force du corps, la naiſſance, ſont des *avantages* de la nature. un aiſné à l'*avantage* de la naiſſance & du bien.

AVANTAGE, ſe dit auſſi de la victoire, & de ce qui ſert à l'obtenir. Ceſar eut l'*avantage* ſur Pompée. ce General ſait bien meſnager l'*avantage* du terrain. il a pris l'*avantage* de cette colline. un aſſaſſin prend ſon ennemy à ſon *avantage* pour l'aſſaſſiner, lors qu'il eſt le plus fort. il a pris *avantage* de l'abſence de cet homme, de ſa foibleſſe, pour obtenir gain de cauſe. les Comediennes donnent dans la veuë, parce qu'elles ont l'*avantage* d'être bien veſtuës, d'eſtre parées à l'*avantage*. Ce mot eſt derivé de *avant*, & par conſequent c'eſt mal à propos que quelques-uns l'écrivent avec un *d*.

En termes de Manege, on dit qu'un homme eſt monté à l'*avantage*, pour dire, qu'il monte un bon cheval. Il eſt honteux à un Cavalier de prendre de l'*avantage* pour ſe mettre en ſelle, c'eſt à dire, de monter ſur quelque pierre, ou d'avoir beſoin de quelqu'un qui luy aide à monter.

AVANTAGE, en termes de Marine, c'eſt la partie de l'avant du vaiſſeau qui fait une grande ſaillie, qu'on appelle autrement, *eſperon, cap, poulaine*.

En termes de Juriſprudence, on appelle *Avantage*, Ce qu'on donne à quelqu'un de plus qu'à un autre en partage, en ſucceſſion, ou autrement. Ce pere a fait beaucoup d'*avantage* à ſes cadets au prejudice de l'aiſné. les *avantages* indirects que les mariés ſe font l'un à l'autre ſont deffendus.

AVANTAGE, en termes de Pratique, eſt un jugement obtenu par deffaut, ou congé. Si la partie ne comparoiſt, je prendray mon *avantage* contre elle, c'eſt à dire, j'obtiendray un jugement par deffaut.

AVANTAGE, en termes de jeu, ſe dit quand le meilleur joüeur donne quelque avance au plus foible, comme aux eſchecs donner une tour, une dame; au piquet dix points, & la main; au triquetrac deux trous. A la paume on dit qu'on a l'*avantage*, quand aprés que les deux joüeurs ſont devenus égaux, l'un d'eux gagne un coup: il a l'*avantage*, c'eſt 45. L'*avantage* des jeux, c'eſt le premier jeu qu'on gagne quand on a eſté à deux, quand on a eu autant de jeux l'un que l'autre. On dit auſſi, qu'un Courier a de l'*avantage* ſur un autre, quand il eſt party devant luy.

AVANTAGER. v. act. Donner plus à l'un qu'à l'autre. Ceux que la nature a *avantagés* de ſes dons en doivent bien rendre grace à Dieu. une femme convolant aux ſecondes nopces ne peut de droit *avantager* ſon mari plus que celuy de ſes enfants qui aura le moins. la Couſtume de Normandie *avantage* fort les aiſnés.

AVANTAGEUX, EUSE. adj. Qui contient en ſoy quelque avantage. Un General doit toûjours ſe camper en un lieu *avantageux*. la taille *avantageuſe* eſt ce qui donne de la majeſté.

AVANTAGEUX en paroles, eſt celuy qui parle inſolemment, qui emporte tout à force de crier, ou qui dit des choſes faſcheuſes à celuy qui le contredit.

AVANTAGEUSEMENT. adv. D'une maniere avantageuſe Les cadets ont eſté partagés auſſi *avantageuſement* que l'aiſné. on doit parler *avantageuſement* de ſes amis en toutes rencontres.

AVARE. adj. maſc. & fem. & ſubſt. Taquin, qui craint la dépenſe, qui eſt trop attaché au bien, à ſes intereſts. L'homme *avare* ne fait du bien qu'en mourant. On dit auſſi au figuré, Dieu n'eſt point *avare* de ſes graces, quand on les luy demande avec devotion. une honneſte femme doit eſtre tres-*avare* de ſes faveurs. il ne faut point faire l'aumoſne d'une main *avare*.

AVAREMENT. adv. D'une maniere avare. Bertaut a dit en une Epitaphe:

Paſſant, ce triſte marbre *avarement* enterre
Les corps enſevelis de trois proches parents &c.

AVARICE. ſubſt. fem. C'eſt un des ſept pechés capitaux, qui ſe dit d'un trop grand attachement au bien. L'*avarice* contient en ſoy tous les vices, comme la juſtice toutes les vertus.

AVARICIEUX, EUSE. adj. C'eſt la même choſe qu'*Avare*. On appelle Lunettes d'*avaricieux*, celles qui ont des verres polyedres ou à pluſieurs facettes, qui multiplient les objets, & qui font voir vingt eſcus où il n'y en a qu'un. Ce mot vient du Latin *avarus*, qui vient d'*avere*, *deſirer avec paſſion*.

AVARIE. ſubſt. fem. Terme de Marine. C'eſt le dommage arrivé à un vaiſſeau, ou aux marchandiſes dont il eſt chargé, & encore le couſt, les deſpenſes extraordinaires & impreveuës faites pendant le voyage, ſoit pour le vaiſſeau, ſoit pour les marchandiſes, ſoit pour tous les deux enſemble. Il y a des *avaries ſimples*, qui ſont les domnages arrivés aux marchandiſes par leur vice propre, comme l'empirance, pourriture, degaſt, mouillure d'eau, viſite, & appreciation, ou pour leur ſauvage, &c. dont la repartition ou contribution ſe fait au marc la livre entre l'aſſuré & les aſſureurs. Les *averies ordinaires*, ſont les emballages, enfonçages, charriages, droits de celuy qui fait ou adreſſe la cargaiſon, & le couſt de l'aſſurance. Les autres *avaries* ſont *groſſes* & *communes*, comme toutes celles qui avienent par tourmente, ou par la faute du Maiſtre du navire, pour pilotage, toüage, lamanage, ancrage, & par un ſecond fret qu'on eſt obligé de faire des vaiſſeaux ou alleges, quand le navire a touché. Elles ſont reglées au ſol la livre tant ſur les proprietaires du vaiſſeau, que des marchandiſes. Elles ſont reglées dans le titre 7. du livre 3. de l'Ordonnance de la Marine. On appelle auſſi *Avarie commune*, ou *groſſe Avarie*, celle qui advient par jet des marchandiſes, pour cables, voiles, ou maſts couppés, ou par le rachat, la compoſition ou ſalvation des marchandiſes.

AVARIE, ſignifie auſſi, un droit qui ſe paye pour l'entretien d'un port par chaque vaiſſeau qui y mouille. Mornac ſur la Loy 4. *de Lege Rhodiâ de jactu*, dit que ce mot eſt corrompu du Grec *varis*, qui ſignifie *navire* chez les Ioniens. Les Italiens & les Eſpagnols ſe ſervent du même terme.

AUB.

AUBADE. ſubſt. fem. Concert qu'on donne dés le matin à la porte ou ſous les feneſtres de quelqu'un pour l'ho-

l'honorer, ou pour le réjoüir. Les tambours, les hautbois vont donner des aubades à leurs Capitaines le jour de l'an, le jour de leur feſte.

AUBADE, ſignifie à contre-ſens, Quelque inſulte, quelque affront qu'on fait à quelqu'un. Quand des Sergents viennent executer dans une maiſon, c'eſt une étrange *aubade* pour le maiſtre.

AUBAIN. ſubſt. maſc. Eſtranger qui habite dans un pays où il ne s'eſt point fait naturaliſer. Le Roy pretend ſucceder à tous les *Aubains* à l'excluſion de tous les autres Seigneurs. Nicod derive ce mot de *alibi natus*. Menage aprés Cujas le derive de *advena*, car les *Aubains* ſont ainſi appellés dans les Capitulaires de Charlemagne. Caſeneuve le tire du mot *Albanus*, nom qu'on a donné aux Eſcoſſois qui autrefois avoient coûtume de voyager aux pays eſtrangers, & de s'y habituer. Ils ont eſté appellez *Aubains* en France, ce qui s'eſt eſtendu à tous les autres eſtrangers.

AUBAINE. ſubſt. fem. Succeſſion d'un eſtranger qui meurt dans un pays où il n'eſt pas naturaliſé. Les Suiſſes, les Savoyards, les Eſcoſſois, les Portugais, ceux de Cambray & d'Avignon ne ſont point ſujets au droit d'*Aubaine*, & ſont reputés naturels & regnicoles. Bacquet a fait un beau Traité des droits d'*Aubaine*. L'*Aubaine* en quelques Couſtumes eſt appellée *Eſpavité*, & les Aubains *Eſpaves*.

AUBAINE, ſignifie figurément, Tout droit caſuel qui arrive à quelqu'un. Quand il vaque quelques charges en la Juſtice de ce Seigneur, ce ſont de bonnes *aubaines* pour luy. quand il vient quelque ſucceſſion collaterale, ou inеſperée, on dit que c'eſt une bonne *aubaine*.

AUBANS. Terme de Marine. Voyez *Hauthans*.

AUBE. ſubſt. fem. Le point du jour, l'aurore, le crepuſcule du matin. L'aube commençoit desja à paroître, quand &c. il faut partir dés l'*aube* du jour, quand on fait voyage. Ce mot vient de *alba*. Nicod.

AUBE de moulin, eſt la petite planche attachée aux coyaux ſur la jante de la roue, qui le fait tourner en faiſant reſiſtance au paſſage de l'eau qui la pouſſe. Le locataire d'un moulin eſt obligé de l'entretenir d'*aubes* & de coyaux.

AUBE. Veſtement de toile blanche qui deſcend juſqu'aux pieds, dont ſe reveſtent les Preſtres, Diacres, & Soudiacres ſous leurs chappes, & quelquefois auſſi les Clercs qui ſervent à l'autel. On voit auſſi dans les Proceſſions, des Moines & des Penitents, ou des gens de Confrairies qui en portent, & qui marchent ordinairement nuds pieds. Ce mot vient auſſi du Latin *alba*. Le Curé eſt ſeulement reveſtu de ſon *aube* & de ſon eſtolle quand il fait l'eau beniſte. On appelloit auſſi *Aube*, le veſtement blanc que dans la Primitive Egliſe on donnoit aux nouveaux baptiſés la veille de Paſques, & qu'ils devoient porter huit jours: d'où vient qu'on appelloit la ſemaine de Paſques *Alba*, & le Dimanche qui la terminoit, *Dominica in Albis*.

AUBERE. adj. qui ne ſe dit que d'un cheval qui a le poil blanc ſemé par tout le corps de poil alezan & de bay. Un cheval *aubere* eſt ſujet à perdre la veuë, & eſt peu eſtimé dans les Maneges. En Latin *Leucophæus*.

AUBERGE. ſubſt. fem. Maiſon où l'on donne à manger, ſoit en penſion, ſoit par repas pour certaine ſomme. Il y a dans Paris, dans Rome, & dans les grandes villes, des *auberges* à tout prix. la vie de l'*auberge* eſt fort commode pour les eſtrangers. Menage derive ce mot de *heribergæ*, ou *heribergium*, qui ſe trouve dans les Capitulaires pour ſignifier *hoſtellerie*: ce qui vient de l'Allemand *herbergen*, qui ſignifie *loger*. On a dit auſſi en Latin, *albergum* & *albergia*, pour dire, un *giſte*.

On appelle *Auberge* à Malthe, les lieux où les Chevaliers qui y reſident ſont nourris en commun chacun ſelon ſa langue ou ſa nation. L'*Auberge* de Provence, de France, &c.

AUBERON. ſubſt. maſc. Terme de Serrurier. C'eſt un petit morceau de fer rivé au moraillon, qui entre dans une ſerrure, & à travers duquel paſſe le peſne pour la fermer.

AUBERONNIERE. ſ. f. Moraillon, ou bande de fer, ſur lequel un ou pluſieurs auberons ſont rivés.

AUBESPIN, ou *Aubeſpine*. ſubſt. Eſpine blanche qui fleurit au mois de May. L'*Aubeſpin* eſt un arbre ſemblable au poirier ſauvage. Ses branches ſont armées de tous coſtés de fortes & fermes eſpines. Son écorce eſt aſpre & eſcailleuſe. Son fruit eſt rouge, plein, freſle, & aſpre au gouſt, qui enferme un noyau, & quelquefois pluſieurs; & ſes grains ſont ſemblables à ceux du myrte. Il a la fleur blanche ſemblable à celle du poirier ſauvage. Ses feuilles ſont chiquetées & entaillées comme celles d'ache, mais ſont plus grandes. Ses racines ſont profondes. Les Medecins l'appellent ſouvent *Berberis*, du nom que luy donnent les Arabes. En Latin *Acuta ſpina*, *Oxyacanthes*, *Alba ſpina*. Les Rabins diſent que le buiſſon en feu que vit Moiſe eſtoit d'*Aubeſpine*.

AUBIER, ou *Aubour*. ſubſt. maſc. Terme dont on uſe dans les foreſts, & manufactures de bois. C'eſt la partie blanche & molle qui eſt entre le vif de l'arbre & l'écorce, que la ſeve de chaque année produit, pendant que celuy qui joint le vif ſe tourne en la qualité de l'arbre. L'*aubier* de cheſne a un pouce ou un pouce & demi d'épaiſſeur autour de l'arbre. Il eſt deffendu par les ſtatuts des Menuiſiers & Charpentiers, d'employer du bois où il y ait de l'*aubier*, parce qu'il ſe corrompt trop toſt. Quand on équarrit le bois à vive arreſte, il en faut retrancher l'*aubier*. Ce mot vient de *alburnum*, qui ſe trouve dans Pline, dont on a fait *aubour*; & de *albarium* & *albinum*, dont on a fait *aubier* & *aubin* en la même ſignification, & cela fondé ſur la couleur blanche de l'*aubier*. Menage.

AUBIER, eſt auſſi une eſpece d'arbre dont le bois eſt fort dur, qui reſſemble au cornouillier. Il porte ſon fruit en grappe. En Latin *Opulus*. Quelques-uns l'appellent *Obier* & *Opier*.

AUBIFOIN. ſubſt. maſc. Petite plante que quelques-uns mettent au rang des chicorées. Il a une feuille longue, veluë & blafarde, entrecouppée par petits barbillons. Il jette pluſieurs tiges cottoneuſes, hautes de deux coudées, à la cime deſquelles ſortent des fleurs bleuës crenelées alentour, & une graine eſcailleuſe. Il n'a qu'une racine fort cheveluë. On le diſtingue en grand & en petit. On l'appelle autrement *Bleuet* ou *Blavelle*, à cauſe que ſa fleur eſt bleuë, & croiſt dans les bleds. En Latin *Cyanus major*, & *minor*. Quelques-uns derivent ce mot de *album fœnum*.

Il y a un autre *Aubifoin* de Levant qui croiſt en abondance dans les bleds de Syrie, qui a une fleur jaune à cornet preſque ſemblable à un œuillet. On en voit la deſcription dans les Memoires de Dodard.

AUBIN. ſubſt. maſc. Le blanc de l'œuf. Il y a des occaſions où on ſe ſert des *aubins* d'œufs.

AUBIN, en termes de Manege, eſt un train de cheval qui tient de l'amble & du galop. Un cheval qui va l'*aubin* eſt peu eſtimé.

En termes de Marine, on appelle *St. Aubinet*, un pont de cordes ſupporté par des bouts de maſts poſés en travers ſur le platbord à l'avant des vaiſſeaux marchands.

AUBRIER ſubſt. maſc. Oiſeau de proye, qui eſt la même choſe que *Hobereau*. Il eſt ainſi nommé, parce qu'il marche ſur les arbres, ou parce qu'il eſt de pennage aubere.

AUC.

AUCUN, UNE. Pronom relatif, qui à l'affirmative ſignifie, Quelqu'un, & à la negative, Perſonne. Il n'y a *aucun* Auteur qui oſe avancer une propoſition de la ſorte. y a-t-il *aucun* qui reclame contre une Ordonnance ſi juſte ? Ce mot vient de *aliquis unus*. Menage.

AUCUNEFOIS. adv. Quelquefois. Il y a *aucunefois* des pecheurs qui ſe corrigent. Il vieillit.

AUCUNEMENT. adv. En nulle façon. Il ne faut *aucunement* avoir commerce avec les méchants. Il ſe dit auſſi à l'affirmative, pour dire, En quelque façon. Il ſe connoiſt *aucunement* en medailles, en livres, en tableaux, c'eſt à dire, pas trop bien.

AUD.

AUDACE. ſubſt. fem. Inſolence, temerité. Un ſoldat qui a l'*audace* de tirer l'eſpée contre ſon Capitaine eſt puni de mort. Il ſe prend quelquefois en bonne part, pour une entrepriſe hardie. Trois cens Lacedemoniens eurent l'*audace* de s'oppoſer à toute l'armée de Perſe au paſſage des Thermopyles.

AUDACIEUX, EUSE. adj. Plein d'audace. Icare étoit un jeune *audacieux* qui perit pour vouloir voler trop haut. La fortune aide aux *audacieux* : c'eſt un proverbe Latin, *Audaces fortuna juvat*. Les Poëtes appellent auſſi des monts, des rochers, des arbres *audacieux*, qui ſemblent menacer le ciel.

AUDACIEUSEMENT. adv. D'une maniere audacieuſe. Les mutins qui parlent *audacieuſement* à leur Prince doivent être chaſtiés.

Ces mots viennent du Latin *audacia*, du verbe *audeo*.

AUDIENCE. ſ. f. Attention qu'on preſte à quelque diſcours. Les grands parleurs abuſent ſouvent de l'*audience* de ceux qui les écoutent. il m'a conté ſes adventures de bout en bout, je luy ay donné une paiſible *audience*.

AUDIENCE, ſe dit auſſi de ces ceremonies qui ſe font chez les Rois & les Princes pour recevoir & écouter des Ambaſſadeurs. Cet Ambaſſadeur a envoyé demander *audience*. on l'a receu à l'*audience* avec grande ceremonie.

AUDIENCE, ſe dit auſſi des Juges qui ſont aſſemblés pour écouter les parties, ou les Advocats qui plaident devant eux. Un Preſident doit donner *audience* aux parties à tour de rolle. toute *audience* eſt deſniée aux condamnés par contumace, juſqu'à ce qu'ils ayent refondé les dépens faits contre eux. Plaiſe à Mr. le Preſident donner *audience*. ſolliciter une *audience*. le lever de l'*audience*. à l'iſſuë de l'*audience*. on fait les amendes honorables, l'*audience* tenant.

AUDIENCE, ſe dit auſſi des heures que les Miniſtres deſtinent à écouter les parties. Il faut attendre l'heure de l'*audience* pour preſenter ſon Placet, que le Miniſtre vienne dans ſa ſalle d'*audience*.

AUDIENCE, ſignifie encore, le lieu ou le temps deſtiné à entendre les plaidoyers, & l'aſſemblée qui les écoute. Les Conſeillers doivent entrer dans l'*Audience* dés huit heures. il ne faut pas qu'un Advocat tienne toute une *Audience* pour une cauſe de neant. toute l'*Audience* applaudiſt à ſon diſcours, c'eſt à dire, tout le peuple qui étoit dans le lieu de l'*Audience*.

AUDIENCE CIVILE, eſt celle où on plaide toutes les cauſes civiles : l'*Audience Criminelle*, celle où il s'agit de quelque crime. *Cauſe d'Audience*, eſt celle qui ſe peut juger ſur la ſeule plaidoirie des Advocats. *Grande Audience*, eſt celle où on juge les cauſes des rolles aux jours ordinaires, & où les Juges ſont aſſis ſur les hauts ſieges. *Petites Audiences*, ou *Audiences à huis clos*, ſont

celles où les Juges ſont ſur les bas ſieges, & où on ne juge que ſur des Placets, ou des incidens & inſtructions de procés, ou des matieres legeres. On appelle par excellence la Grand-Chambre, la Chambre de l'*Audience*, parce qu'il n'y avoit autrefois que celle-là où on plaidoit. Les ouvertures des *Audiences*, ſont des ceremonies qu'on fait lors que le Parlement recommence à entrer aprés les vacations. On dit alors une Meſſe ſolemnelle, & les Preſidents & Advocats Generaux font des Harangues pour entretenir la diſcipline du Palais.

Tous ces mots viennent du verbe Latin *audio*.

AUDIENCIER. adj. Huiſſier qui ſert à l'Audience à ouvrir & fermer les portes, à tenir le Barreau, à faire faire ſilence, & à rapporter les cauſes appellées. Les Huiſſiers *Audienciers* du Chaſtelet ſont diſtingués des autres Huiſſiers & Sergents à verge.

GRAND AUDIENCIER. ſ. m. eſt un grand Officier de Chancelerie. Il y a quatre *Grands Audienciers* qui rapportent à Monſieur le Chancelier les Lettres de nobleſſe & autres Lettres d'importance. Les *Audienciers* de la petite Chancelerie mettent la taxe au haut des Lettres.

AUDITEUR. ſ. m. Celuy qui écoute. Un Predicateur doit édifier ſes *auditeurs* par ſon exemple, auſſi bien que par ſon diſcours. j'ay été long-temps *auditeur* d'un tel Regent.

AUDITEUR, ſe dit auſſi de pluſieurs Officiers commis pour ouïr quelques comptes ou plaidoiries. Un *Auditeur* des Comptes, eſt un Officier creé pour examiner & arreſter les comptes des Finances du Roy, & faire rapport à la Chambre des difficultés qui s'y trouvent, pour les juger. Les Juges *Auditeurs* du Chaſtelet, ſont des Juges ſubalternes qui jugent à l'Audience toutes les cauſes au deſſous de 25. liv. Un *Auditeur* de Rotte, eſt un Officier que le Roy nomme pour eſtre un des Juges du Tribunal de la Rotte à Rome. Un *Auditeur* de la Chambre à Rome, eſt le Juge de la Cour Romaine ; & ſon autorité s'étend au ſpirituel ſur toutes ſortes de perſonnes, citoyens ou eſtrangers, Prelats, Princes, &c. Il connoiſt de toutes les appellations de l'Etat Eccleſiaſtique, même de tous les contracts où on s'eſt ſoûmis aux cenſures Eccleſiaſtiques, leſquelles il fulmine en cas de deſobeïſſance.

Ce mot d'*Auditeur* s'eſt dit autrefois en Juſtice de pluſieurs fonctions, car il ſignifioit non ſeulement *Juge*, mais auſſi les *Enqueſteurs* commis pour l'inſtruction des procés, & auſſi pour en faire le rapport. On a appellé même les Notaires *Auditeurs*, comme on voit aux Coûtumes d'Amiens, de Ponthieu, de Clermont, &c. & pareillement les témoins & aſſiſtants qui étoient preſents à la paſſation & à la lecture de quelque acte, ou qu'ils ſignoient. Du Cange.

AUDITIF, IVE. adj. Qui ſert à l'ouïe. Le nerf *auditif* qui vient dans l'oreille eſt de la cinquiéme conjugaiſon. la ſurdité deſtruit la faculté *auditive*.

AUDITION. ſ. f. Terme de Palais. Examen d'un témoin ou d'un compte. L'Ordonnance veut que l'*audition* des témoins ſe faſſe tant à charge, qu'à deſcharge. les *auditions* des comptes doivent être reglées article par article.

AUDITOIRE. ſ. m. Nom collectif. L'aſſemblée qui écoute quelqu'un qui parle en public. Il faut qu'un Orateur gagne d'abord la bienveillance de ſon *Auditoire*.

Il ſignifie auſſi, le ſiege où les Juges ſubalternes donnent audience. Les premiers deniers qui proviennent des amendes doivent être employés aux reparations de l'*Auditoire*.

AVE.

AVE'. ſubſt. maſc. Mot Latin qui ſignifie, *Je vous ſalue.* Il eſt devenu François, parce qu'on dit, Cinq Pater & cinq *Avé.* Les *Avé* d'un chapelet ſont les menus grains ſur chacun deſquels on dit un *Avé.* C'eſt la priere qu'on fait à la Vierge, qui contient la ſalutation que luy fit l'Ange Gabriel au jour de l'Incarnation.

On dit d'un homme ignorant ou negligent dans la Religion, qu'il ne ſait pas ſon Pater & ſon *Avé*, qu'il ne dit pas ſeulement un Pater & un *Avé.*

On appelle l'*Avé-Maria* d'un Sermon, le premier exorde qu'on fait aux Sermons en France, avant qu'on faſſe l'invocation du St. Eſprit par cette priere à la Vierge.

AVEC, ou *Avecque.* Prepoſition conjonctive qui marque quelque aſſemblage, liaiſon, ſuitte, connexité ou dependance de quelque choſe. Il ne faut point qu'un Noble s'allie *avec* des roturiers. il s'eſt voulu battre ſeul à ſeul *avec* l'épée pluſtoſt qu'*avec* le piſtolet. on ne doit baſtir qu'*avec* des materiaux ſolides. on ne peut voir proſperer les méchants qu'*avec* douleur. *avec* tout cela il ne vaut rien. nous verrons cela *avec* le temps. il eſt allé *avec* cet Ambaſſadeur, c'eſt à dire, à ſa ſuitte. *avec* tout ſon bien il ne laiſſe pas d'être malheureux. je feray cela avec l'*aide* de Dieu. la paix ſoit *avec* vous. *avec* tout le reſpect que je vous dois.

Il eſt quelquefois reduplicatif & abſolu. Il m'a pris mon manteau, & s'en eſt allé *avec.*

AVEINDRE. v. act. Tirer quelque choſe d'un lieu où on l'avoit enfermée, d'une place où on l'avoit miſe. On *aveint* ſes plus beaux habits quand on ſe veut parer pour une nopce. les Marchands n'*aveignent* jamais leurs plus belles eſtoffes d'abord, ils font pluſieurs montres. Ce mot vient du Latin *aveo*, parce qu'on ne ſonge à *aveindre* que les choſes qu'on deſire avoir.

AVELLINE. ſ. f. Fruit rond qui reſſemble à la noiſette, & eſt enfermé en une coque aſſez dure. Les *avellines* ſont des fruits de Careſme, & de ceux qu'on appelle les quatre mendiants. Les *avellines*, les noiſettes & les glands ſont compoſés de trois parties, qui ſont la robbe, la coquille & la moëlle. En Latin, *Nux avellana*, *Nux Pontica.* Menage derive ce mot de *Avellana*, que Servius dit avoir été fait de *Avella* village de Campanie.

AVENAGE. ſ. m. Redevance d'avoine qu'on doit à un Seigneur Cenſier. Cette terre a pluſieurs droits de champages & d'*avenages.*

AVENANT, ANTE. adj. Qui eſt propre, gracieux, qui a bon air. C'eſt un homme fort *avenant* qui eſt bien receu par tout. cette eſtoffe ne vous ſied pas bien avec celle-là, il en faut trouver quelqu'une plus *avenante.*

AVENANT, ou *A l'avenant.* adv. Formé du gerondif du verbe *Avenir.* Le cas *avenant* de la vacance, de la mort.

Il ſignifie auſſi, Rapport, convenance. Il depenſe beaucoup, mais il gagne *à l'avenant*, à proportion.

AVENANT, en termes de Couſtumes, eſt la legitime & contingente portion du patrimoine auquel une fille peut ſucceder ab inteſtat: & on appelle en Normandie, Mariage *avenant*, quand une fille eſt mariée ſuivant ſa qualité & ſes biens à perſonne convenable. Ce mot vient du Latin *advenire.*

AVERER. v. act. Prouver ou trouver la verité d'un fait. On a tant fait de recherches, qu'on a *averé* le crime dont il étoit accuſé, on a *averé* & prouvé que c'étoit luy qui l'avoit commis. on doute de pluſieurs couſtumes étrangeres des pays éloignés, qui ont été *averées* par les Voyageurs modernes.

AVERÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. Quand une partie ne veut pas preſter l'interrogatoire ſur des faits à elle ſignifiés, l'Ordonnance veut que les faits ſoient tenus pour confeſſés & *averés.*

Ce mot vient du Latin *verus*, *veritable.*

AVERNE. ſ. m. Terme poëtique, qui ſignifie l'Enfer. Ce mot eſt tiré d'un lac d'Italie proche de Bayes, & d'un Golphe que Strabon appelle *Lucrinus lacus*; & vient du Grec *aornos*, ou *avibus carens.* Les Geographes Italiens l'appellent *Lago di Tripergola.* Les Anciens croyoient que ſes vapeurs étoient ſi malignes, qu'elles tuoient les oiſeaux qui paſſoient deſſus: ce qui a donné lieu de croire que c'étoit une entrée de l'Enfer. Peut-être cela venoit-il de ce que ſes vapeurs ſulphurées rendoient l'air d'une telle conſiſtence, qu'il ne pouvoit ſoûtenir les oiſeaux.

AVERSION. ſ. f. Haine qu'on a conceuë contre quelque perſonne, ou quelque choſe. Je ne ſaurois ſouffrir cet homme-là, j'ay trop grande *averſion* pour luy, il m'a trop offencé. l'*averſion* du vice, du peché, eſt une marque d'un bon naturel.

AVERSION, ſignifie auſſi, Antipathie. Il y a des gens qui ont une *averſion* naturelle contre les roſes, contre pluſieurs choſes qui ſont bonnes. on pardonne l'*averſion* qu'on a contre les ſerpens, contre les choſes nuiſibles. Ce mot vient du Latin *averſio*, *averto.*

AVERTIN. ſ. m. Maladie d'eſprit qui rend opiniaſtre, furieux ou emporté. Quand ſon *avertin* le prend. Ce mot vient de *vertigo*, qui ſignifie, *trouble d'eſprit.* Borel le derive de *ver*, ou de *avertere.*

On dit proverbialement des enfants qui ſont criards & mutins, qu'il les faut vouër à *St. Avertin.*

AVETTE. ſ. f. Vieux mot qui ſignifie la même choſe qu'*Abeille.* Ce mot vient de *apicula.*

AVEUER. v. act. Terme de Fauconnerie, qui ſignifie, Bien voir & diſcerner la perdrix au partir qu'elle fait. On dit encore, Pointer l'œuil, & choiſir bien. Ce mot vient de *veüe*, qui vient de *viſus*, *videre.*

AVEUGLE. adj. & ſ. m. & f. Qui a les organes de la veuë corrompus & ſans ſentiment. Si un *aveugle* mene l'autre, ils tomberont tous deux dans la foſſe. On a veu à Paris un *aveugle* qui étoit excellent Organiſte, qui diſcernoit fort bien toutes ſortes de monnoyes & de couleurs, & qui étoit bon joüeur de cartes. Aldroandus nomme un *aveugle* de vingt ans, qui dix ans aprés fit une ſtatuë de marbre qui reſſembloit parfaitement à Coſme II. Grand Duc de Toſcane, & une d'argile qui reſſembloit à Urbain VIII. Bartholin parle d'un Sculpteur *aveugle* en Dannemark, qui diſcernoit au ſimple toucher toutes ſortes de bois & de couleurs. Le Pere Zahn de l'Ordre de Premontré a rapporté pluſieurs exemples de choſes difficiles faites par les *aveugles*, dans un livre publié en 1685. intitulé, *Oculus artificialis.* Menage derive ce mot de *aboculus*, ou *abocellus*, c'eſt à dire, *ſine oculis*, comme *amens*, *ſine mente*: ce ſont des mots de la baſſe Latinité.

On appelle un *Aveugle-né*, Celuy qui eſt *aveugle* en naiſſant. Jeſus-Chriſt guerit l'*aveugle-né.*

On appelle auſſi *Aveugle*, Celuy qui a la veuë courte, qui ne voit pas ce qui eſt à la portée de la veuë, & qu'il devroit voir, ſoit des yeux du corps, ſoit des yeux de l'eſprit. Ainſi l'Oracle appella ceux de Calcedoine *aveugles*, parce qu'ils baſtirent leur ville en un lieu peu commode, tandis qu'ils avoient vis à vis d'eux la plus belle ſituation d'une ville qu'on puſt ſouhaitter, qui eſt celle où eſt maintenant Conſtantinople.

AVEUGLE, en termes de Chymie, ſe dit des vaiſſeaux bouchés qui n'ont qu'une ouverture d'un coſté, & point d'iſſuë par l'autre. Ainſi on dit, un Alembic *aveugle.* On appelle auſſi un Tuyau *aveugle*, celuy qui eſt bouché par le haut. Et dans l'Anatomie on appelle Trou *aveugle*, la troiſiéme cavité qui eſt dans l'oreille, qui

eſt faite comme une coquille d'eſcargot, parce qu'elle eſt ſans bout & ſans iſſuë. On l'appelle autrement *Labyrinthe*. Il y a auſſi un des inteſtins que les Medecins appellent *aveugle*, ou *cæcum*: c'eſt celuy où s'arreſtent les gros excrements. A la guerre il y a des grenades qu'on appelle *aveugles*. Voyez *Grenade*.

AVEUGLE, ſe dit figurément des paſſions qui offuſquent l'eſprit, & empêchent les fonctions de l'entendement. Un deſir, un amour *aveugle*. On le dit auſſi de l'obeïſſance. Il faut avoir une obeïſſance *aveugle* pour tout ce que Dieu nous commande. l'homme eſt *aveugle* pour ſes deffauts, & clairvoyant pour ceux d'autruy.

AVEUGLE, ſe dit proverbialement en ces phraſes. Un *aveugle* ſans baſton, c'eſt un homme qui n'a pas ce qui luy eſt le plus neceſſaire: & en ce ſens on dit, Crier comme un *aveugle* qui a perdu ſon baſton. On dit, qu'au Royaume des *aveugles* les borgnes ſont Rois, pour dire, que ceux qui ont des deffauts ne laiſſent pas d'eſtre eſtimés aux lieux où tous les autres en ont de plus grands. On dit, que pour faire un bon ménage, il faut que l'homme ſoit ſourd, & la femme *aveugle*, pour dire, qu'il faut que la femme ne s'offence point des deffauts de ſon mari, ni le mari des crieries de ſa femme. On dit d'une choſe facile à découvrir, qu'un *aveugle* y mordroit. On dit, que l'amour & la fortune ſont *aveugles*, parce qu'ils favoriſent ſouvent ceux qui le meritent le moins. On dit encore, Il a changé ſon cheval borgne en un *aveugle*, pour dire, qu'on a perdu en quelque troc. On dit encore, Il en juge comme un *aveugle* des couleurs, pour dire, Il en juge ſans connoiſſance. Il n'eſt pire *aveugle* que celuy qui ne veut pas voir, ni pire ſourd que celuy qui ne veut pas entendre.

AVEUGLEMENT. ſubſt. maſc. Privation du ſentiment de la veuë. L'*aveuglement* de naiſſance ne ſe guerit que par un miracle.

Figurément il ſe dit de la raiſon offuſquée des nuages des paſſions. L'*aveuglement* des pecheurs n'eſt pas comprehenſible. Dieu luy a fait la grace de revenir de ſon *aveuglement*.

AVEUGLÉMENT. adv. D'une maniere aveugle, ſans raiſonner ni murmurer. Il faut croire *aveuglément* tout ce que la foy nous enſeigne. les Superieurs des Monaſteres veulent qu'on leur obeïſſe *aveuglément*, lors même qu'ils commandent exprés des choſes extravagantes, comme de manger des poutres, de planter des chous la teſte en bas, &c.

AVEUGLER. verb. act. Crever les yeux, ou les bleſſer par trop d'éclat. Les yeux mortels ſeroient *aveuglés* par la viſion de Dieu. Il fut *aveuglé* par les Infidelles qui luy creverent les yeux. En Orient on a coûtume d'*aveugler* les Princes en leur preſentant un baſſin ardent auprés des yeux, comme firent Michel Paleologue, & Amurat II. Henry I. Roy d'Angleterre a uſé auſſi de ce ſupplice, dont il eſt fait mention dans le Gorgias de Platon; d'où vient que les Italiens diſent *abbacinare*, pour dire *aveugler*.

AVEUGLER, ſe dit figurément en Morale. Il faut empêcher que les paſſions, l'intereſt, l'amour propre ne nous *aveuglent*.

En termes de Guerre, on dit *Aveugler* une caſemate, pour dire, Dreſſer une batterie contre une caſemate pour demonter le canon, & le rendre inutile.

AVEUGLÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

AVEUGLETTES. adv. A taſtons, ſans lumiere. Qui cherche *aveuglettes*, trouve quelquefois ce qu'il ne voudroit pas trouver. On dit auſſi, Faire une choſe *aveuglettes*, pour dire, ſans la bien conſiderer & en examiner les conſequences.

AUGE. ſubſt. fem. Lieu propre à donner à manger ou à boire aux chevaux & aux autres animaux. L'*auge* d'une écurie, ou la mangeoire. l'*auge* de pierre qui eſt auprés du puis. *Auge* de bois, qui ſe fait d'une longue piece de bois creuſée. Ce mot vient du Latin *alveus*. Nicod. Henry Eſtienne le derive du Grec *aucheion*.

On dit proverbialement des gens mal propres, qu'ils ſont comme les cochons quand ils ſont ſaouls, ils renverſent leur *auge*. On dit auſſi, que les goulus ſont des pourceaux à l'*auge*.

AUGE, ſe dit auſſi d'un vaiſſeau à gacher du plaſtre, qui ſert aux Maçons, Couvreurs, Paveurs, &c. On appelle les Maçons qui ne ſont point dans les ateliers, & qui cherchent de l'employ pour des menuës reparations, des *Porte-auge*.

L'AUGE d'un moulin, eſt un vaiſſeau eſtroit par où s'écoule ſur la roüe l'eau d'une ſource qu'on a ramaſſée pour le faire moudre.

AUGE'E. ſ. f. Plein une auge de plaſtre, de ciment, de mortier.

AUGET. ſ. m. Petit vaiſſeau qu'on attache à la cage des petits oiſeaux qu'on nourrit, où on met leur mangeaille.

AUGET, eſt auſſi l'extremité de la tremie d'un moulin par où le grain coule & ſe diſtribuë ſur les meules.

AUGIVE. Voyez *Ogive*.

AUGMENT. ſ. m. Terme de Droit, qui ne ſe dit qu'en cette phraſe. L'*augment* de dot: c'eſt ce que le mari donne à ſa femme par ſon contract de mariage en pays de Droit écrit, & qui luy tient lieu de ce qu'on appelle *doüaire* en pays Couſtumier.

AUGMENT, en termes de Grammaire, eſt l'addition de quelque lettre au commencement de quelque verbe, qui en change la ſignification, & ſert à en faire quelques inflexions & conjugaiſons. On en voit pluſieurs exemples en la Langue Grecque. Ce mot vient du Latin *augmentum*, d'*augeo*.

AUGMENTATIF, IVE. adj. Qui augmente. La particule *ives* qu'on ajouſte aux noms a une vertu *augmentative*. les poulies ſont *augmentatives* de la force dans les machines.

AUGMENTATION. ſ. f. Ce qui augmente, ce qu'on joint à la choſe augmentée. Le Roy donne des *augmentations* de gages, quand il fait quelques taxes ſur des Offices. on doit rembourſer les *augmentations* d'une maiſon, quand le poſſeſſeur en eſt évincé. les ſecondes éditions des livres contiennent ſouvent des *augmentations*.

AUGMENTER. v. act. Joindre quelque choſe à une autre pour la rendre plus grande ou plus conſiderable. Il a *augmenté* ſon parc de tant d'arpents. il a *augmenté* ſon train, ſa dépenſe. il *augmente* tous les jours en biens, en credit, en force. nos deſirs *augmentent* toûjours, tandis que nos forces diminuent. ſa fievre *augmente*, au lieu de diminuer. ſa folie, ſa fureur *augmente*. la riviere croiſt, *augmente* à veuë d'œuil. le chaud *augmente*. la contagion s'*augmente* en un tel pays. le prix du bled va toûjours en *augmentant*. On dit auſſi, qu'il faudra *augmenter* la doſe, l'ordinaire, quand il ſurvient pluſieurs gens pour diſner. Menage derive ce mot de *augmentare*, qui ſe trouve dans Ciceron, & dans quelques Auteurs du bas ſiecle.

AUGMENTÉ, ÉE. part.

AUGURAL, ALE. adj. La ſcience *Augurale* eſt l'art des Augures. Le baſton *Augural*, étoit un baſton de ceremonie que les Augures portoient pour marque de leur qualité.

AUGURE. ſ. m. Devination qu'on fait par l'obſervation

vation du vol des oiſeaux avec certaines ceremonies. L'obſervation des *augures* eſt fort ancienne. la couppe qui fut miſe dans le ſac de Benjamin en Egypte étoit celle dont Joſeph ſe ſervoit pour les *augures*.

On a depuis étendu cette ſignification non ſeulement à tous les preſages, mais à tous les jugements qu'on fait de l'avenir. C'eſt une folie de tirer un bon ou mauvais *augure* des choſes qu'on rencontre en ſortant de ſa maiſon. on peut tirer un bon *augure* de la fortune d'un homme, quand on le voit favori d'un Maiſtre puiſſant.

On appelle un oiſeau de mauvais *augure*, un hibou, une orfraye, &c. & figurément, un homme odieux, ou celuy qui apporte une mauvaiſe nouvelle.

AUGURE, chez les Romains, étoit un Officier employé à l'obſervation du vol des oiſeaux. Ciceron étoit du College des *Augures*: il s'étonnoit comment deux *Augures* ſe pouvoient rencontrer ſans rire, pour montrer la vanité de leur art.

Ce mot d'*Augure* eſt compoſé du mot *avis*, & de *garritus*. Les *Augures* prenoient garde au gazouillement des oiſeaux.

AUGURER. v. act. Conjecturer, predire quelque choſe. Quand l'éducation d'un Prince eſt mauvaiſe, on n'en doit *augurer* rien de bon.

AUGUSTE. adj. m. & f. Majeſtueux, venerable, ſacré. Ceſar *Auguſte* fut le premier des Empereurs Romains, & on a traitté ſes ſucceſſeurs de Majeſté *Auguſte*. On appelle l'Hiſtoire *Auguſte*, celle de ſix Auteurs Latins qui ont écrit les vies des Empereurs Romains depuis Adrian juſqu'à Carin. On appelle par honneur Philippes II. Roy de France, Philippe *Auguſte*. On appelle le Parlement, un Senat *Auguſte*, une *Auguſte* Compagnie. On le dit plus proprement en matiere de Religion. Il faut ſe proſterner devant l'*Auguſte* Majeſté de Dieu, devant ſon Troſne *Auguſte*, devant l'*Auguſte* St. Sacrement de l'Autel. Ce mot vient du verbe *augeo*: *auguſtus, tanquam ſupra ſortem humanam auctus*, c'eſt à dire, *provectus, ſublatus*.

AUGUSTIN. ſ. m. Sorte de Religieux qui ſuit la Regle de St. Auguſtin. Il y en a de deux ſortes. Les Hermites de St. Auguſtin ſont veſtus de noir, & ſont un des quatre Ordres des Mendiants. Leur Reforme eſt celle des *Auguſtins* Deſchauſſés, autrement dits *les Petits Peres*. Il y a auſſi des Chanoines Reguliers de St. Auguſtin, qui ſont veſtus de blanc avec des rochets de toile, & qui n'ont que la chappe noire. Ils ſont connus à Paris ſous le nom de *Religieux de Ste. Genevieſve*, à cauſe que cette Abbaye eſt le chef de leur Reforme.

En Imprimerie on appelle *St. Auguſtin*, le caractere qui eſt entre le gros Romain & le Cicero.

A V I.

AVICTUAILLEUR. ſ. m. en termes de Marine, eſt le Marchand qui fournit les victuailles & les choſes neceſſaires pour en uſer, comme bois, chaudieres, plats, bidons, & en outre paye le tiers de la haute ſomme. Voyez *Somme*.

AVIDE. adject. maſc. & fem. Goulu, aſpre à manger. Les Yroquois ſont *avides* de chair humaine. les lyons devorent pluſtoſt qu'ils ne mangent, tant ils ſont *avides*.

AVIDE, ſe dit figurément en Morale des paſſions ardentes qui nous font deſirer quelque choſe. On n'eſt que trop *avide* des biens, mais on ne l'eſt point aſſez de la gloire. on regarde avec des yeux *avides* une beauté qu'on aime.

AVIDEMENT. adv. D'une maniere avide. On connoiſt la bonté d'un cheval à le voir manger *avidement* ſon avoine.

AVIDITE'. ſ. f. Deſir d'un avide, tant au propre qu'au figuré. L'inſatiable *avidité* du bien empêche les gens d'en jouir. quand on mange avec *avidité*, cela cauſe de l'indigeſtion. Ronſard s'excuſe de s'être ſervi du mot d'*avidité* qui étoit nouveau de ſon temps, & qui vient du verbe *avere*, *ſouhaitter*.

AVILIR. v. neut. Devenir de bas prix. Les marchandiſes *s'avilifſent*, quand elles ne ſont plus à la mode, quand elles n'ont plus de debit.

AVILIR, ſe dit figurément en choſes morales. Le courage des ſoldats *s'avilit* durant la paix. les dignités *s'avilifſent*, quand elles ne ſont pas remplies de bons ſujets, quand elles ſont ſur la teſte des gens qui font des baſſeſſes. la Nobleſſe *s'avilit* par des alliances indignes.

AVILI, IE. part. paſſ. & adj.

AVILISSEMENT. ſubſt. maſc. Action par laquelle une choſe s'avilit. Il ſe dit des perſonnes, des charges & des marchandiſes.

Ces mots viennent du Latin *vilis*, qui eſt oppoſé à *carus*.

AVILLONS. ſubſt. maſc. Terme de Fauconnerie, qui ſe dit des ſerres du pouce de l'oiſeau de proye, ou du derriere des mains: & on dit *Avillonner*, quand l'oiſeau donne des ſerres de derriere, ou des *avillons*.

AVINER. verb. act. Abbreuver de vin. Il n'eſt gueres en uſage qu'au participe; & on le dit des cuves & des tonneaux où il y a eu déja du vin. Les futailles *aviuées* ſont les meilleures. On dit auſſi d'un homme qui eſt accouſtumé à boire beaucoup, qui s'enyvre difficilement, que c'eſt un corps *aviné*, un tonneau *aviné*.

AUJOURD'HUY. adv. de temps qui marque le jour où on eſt. Il n'a fait autre choſe que pleuvoir tout *aujourd'huy*. c'eſtoit voſtre tour hier, le mien eſt *aujourd'huy*. ce ſera d'*aujourd'huy* en huit jours la Pentecoſte. l'Office d'*aujourd'huy* eſt fort long. cette rente ne court que d'*aujourd'huy*. *aujourd'huy* paſſé on ne mangera plus de viande.

On dit auſſi, *Cejourd'huy* en la même ſignification. *Cejourd'huy* les Chambres aſſemblées il a eſté ordonné, &c. *Cejourd'huy* datte des preſentes ſont comparus, &c.

AUJOURD'HUY, ſe dit auſſi d'un temps incertain, mais proche. *Aujourd'huy* l'un meurt, & demain l'autre. *Aujourd'huy* ſur le troſne, demain dans les fers.

AUJOURD'HUY, ſignifie auſſi, le ſiecle preſent. Le monde n'eſt plus *aujourd'huy* comme autrefois. tout encherit *aujourd'huy*. c'eſt l'uſage d'*aujourd'huy*. le regne d'*aujourd'huy*. la nature a eſté toûjours de même qu'elle eſt *aujourd'huy*.

AVIRON. ſubſt. maſc. Longue piece de bois platte par un bout, & ronde par l'autre, qui ſert à faire avancer les bateaux ſur les rivieres. Quand c'eſt ſur la mer, ces pieces de bois s'appellent *rames*, & ſont plus longues. Les nageoires ſervent d'*aviron* aux poiſſons. Ce mot vient de ce qu'il ſert à virer & tourner les bateaux.

AVITAILLER. verb. act. Mettre des vivres dans une place aſſiegée, ou qui craint de l'eſtre. On vient de baſtir cette Citadelle, & on l'a bien *avitaillée*. Ce mot s'eſt dit par corruption de *avictuailler*, de *ad*, & *victualia*. Menage.

AVITAILLÉ, ÉE. part. & adj.

AVIVER. verb. act. Rendre plus vif. *Aviver* le feu, c'eſt le ratiſer & le ſouffler. un Mareſchal *avive* ſa forge, en jettant des gouttes d'eau ſur le feu.

AVIVER, ſignifie auſſi, Nettoyer, gratter & polir des figures de metail pour les rendre plus propres à eſtre dorées, ſoudées, &c.

AVIVER, ſe dit auſſi du bois de charpente, quand on le couppe à vive arreſte.

AVIVES. ſubſt. fem. plur. Enflure qui ſe fait quelquefois en de certaines glandes qui ſont à coſté de la gorge du cheval, qui l'empêche de reſpirer, & le font mourir, ſi on n'y met ordre promptement. Il faut promener un

cheval

cheval qui a les *avives*. quand on fait boire un cheval échauffé, cela luy donne les *avives*. Scaliger derive ce mot *ab aquis vivis*, comme qui diroit, *eaux vives*, parce que les eaux vives comme étant plus fraiſches donnent pluſtoſt les *avives*.

On dit proverbialement & figurément d'un homme qu'on fait bien courir & promener pour faire quelque affaire, qu'il n'aura pas les *avives*.

A U L.

AULIQUE. ſubſt. fem. C'eſt un acte qu'on fait dans l'Univerſité, lors qu'on eſt receu Docteur en Theologie, ainſi nommé, à cauſe qu'il ſe fait dans la ſale de l'Archevêché. *Aula*, *ſale*.

AULIQUE. adject. eſt auſſi un nom qui s'applique à quelques Officiers de l'Empire. Un tel Baron eſt Conſeiller *Aulique* de l'Empereur.

AULNAYE. ſubſt. fem. Quelques-uns diſent *Aulnette*. Lieu planté d'aulnes. Les *aulnayes* ſe font en terres humides & mareſcageuſes.

AULNE. ſubſt. maſc. Arbre fort haut & fort droit qui vient aiſément dans les lieux humides & mareſcageux. L'Ordonnance le met au rang du mort-bois, comme le ſaule, le marſaux, l'eſpine, &c. L'*aulne* fraiſchement couppé eſt d'une couleur fort rouge. L'*aulne* a cette proprieté, qu'étant dans l'eau, ſon bois n'eſt point ſujet à ſe corrompre: c'eſt pourquoy on en fait des pilotis, & à la campagne des conduits pour des canaux de fonteines, & on les fore comme des canons de mouſquet. On le debite auſſi en poteaux & en perches pour ſervir aux Tourneurs. L'écorce d'*aulne* ſert auſſi aux Teinturiers & aux Tanneurs. Cet arbre a les feuilles ſemblables au poirier, plus larges toutefois, & plus garnies de nerfs. On l'appelle autrement *Verne*, en Latin *alnus*.

AULNE'E. ſubſt. fem. C'eſt une plante medecinale qui a les feuilles comme le bouillon maſle, mais plus longues & plus aſpres. Ses fleurs ſont jaunes, dans leſquelles il y a auſſi une ſemence ſemblable à celle du bouillon, ou *taxus barbatus*, qui eſt rude & cuiſante au toucher. Sa racine eſt blancheaſtre tirant ſur le roux. Elle eſt odorante & picquante au gouſt. Elle ne jette point de tige, & croiſt aux montagnes & aux lieux ſecs. Les Medecins l'appellent *Enula campana*, ou *Helenium*. Voyez Dioſcoride.

A U M.

AUMAILLES. ſubſt. fem. plur. C'eſt un nom qu'on donne à des beſtes à cornes, ou autres beſtes domeſtiques. Ce metayer a un troupeau de cent beſtes *aumailles*. Du Cange derive ce mot de *mannalia pecora*, *ſeu animalia manſueta quæ ad manus accedere conſueverunt*, comme dit Varron. Il en eſt parlé dans les Couſtumes de Bretagne, de Sens, de Loudun, &c.

AUMELETTE. ſubſt. fem. Oeufs brouillés & fricaſſés en la poëſle. On fait des *aumelettes* au beurre, au lard, au fromage, au perſil, à la ciboulette, aux champignons, au ſucre, &c. Il y en a qui eſtiment les *aumelettes* baveuſes, à demi-cuittes. Menage aprés Bochart derive ce mot du Grec *amylaton*, qui eſt dans le Scoliaſte d'Ariſtophane en cette ſignification. Il pourroit encore venir de *oon* en Grec, *ovum*, & *mignymi*, *miſceo*. Voyez en une autre à *Amelette*.

AUMOSNE. ſubſt. fem. Liberalité qu'on fait pour l'amour de Dieu, ſoit aux pauvres, ſoit à l'Egliſe, ſoit pour quelques autres œuvres pies. Il faut racheter ſes pechés par les *aumoſnes*. c'eſt un grand malheur d'eſtre reduit à l'*aumoſne*. les Rois ont donné en *aumoſne* pluſieurs terres à l'Egliſe. il y a chez le Roy des Treſoriers des dons & des *aumoſnes*. Autrefois les *aumoſnes* faites par les Fidelles à l'Egliſe ſe diviſoient en trois parties, dont l'une appartenoit aux Evêques, la ſeconde aux Preſtres, la troiſiéme aux Diacres & Souſdiacres. Quelquefois on les diviſoit en quatre, dont la derniere partie étoit pour les pauvres, & les reparations de l'Egliſe, comme on voit dans les Conciles de Tolede, de Tarragone, d'Orleans, & celuy de Rome tenu ſous Sylveſtre I.

AUMOSNE, eſt quelquefois un payement forcé qu'on fait par autorité de Juſtice, quand elle condamne quelqu'un à payer une ſomme qu'on applique d'ordinaire au pain des priſonniers. Quand on fait quelques adjudications au Conſeil des droits du Roy, il y a toûjours une *aumoſne*, ou une ſomme qu'on deſtine à des œuvres pies.

On dit proverbialement, que c'eſt une belle *aumoſne*, quand on donne à ceux qui en ont un grand beſoin.

On dit auſſi hyperboliquement, qu'un Seigneur eſt reduit à l'*aumoſne*, quand il eſt ruiné, ou fort incommodé en ſes biens, quoy qu'il ne mendie pas effectivement. On dit d'un mauvais payeur, que quand on luy va demander ce qu'il doit, il ſemble qu'on luy demande l'*aumoſne*.

AUMOSNER. verb. act. qui ne ſe dit gueres qu'en ces phraſes. Il a été condamné à *aumoſner* vingt eſcus au pain des priſonniers. il faut *aumoſner* de ſon bien, & non pas de celuy d'autruy.

AUMOSNERIE. ſubſt. fem. Office clauſtral qui eſt dans la plus-part des anciennes Abbayes & des Prieurés Conventuels, dont le Titulaire doit avoir ſoin de faire les aumoſnes aux pauvres du revenu affecté à cet effet. Les *Aumoſneries* ſont des titres de Benefice. Dans les Congregations Reformées on a ſupprimé ces titres d'*Aumoſneries*, & on a reüni leur revenu à la Menſe Conventuelle.

AUMOSNIER, ERE. adj. Qui donne ſouvent l'aumoſne. Cette femme eſt fort devote & grande *aumoſniere*.

On appelloit autrefois *Aumoſniere*, une petite bourſe propre pour tenir ou recevoir des aumoſnes. Il en eſt parlé dans le Roman de la Roſe, & celuy de Huon de Bordeaux, &c.

AUMOSNIER. ſubſt. maſc. eſt un Officier Eccleſiaſtique qui ſert le Roy, les Princes & les Prelats dans les fonctions qui regardent le ſervice de Dieu. Le Grand *Aumoſnier* officie devant le Roy aux grandes ceremonies. L'*Aumoſnier* de quartier aide au Roy à faire ſes prieres, & fait la benediction de la table. Les *Aumoſniers* des Prelats les ſervent à l'autel dans les jours qu'ils officient. Il y a auſſi un premier *Aumoſnier* chez le Roy, & des *Aumoſniers* ordinaires.

On appelle auſſi *Aumoſnier* dans un Couvent, un Officier clauſtral qui eſt pourveu d'une Aumoſnerie.

AUMOSNIER, en vieux ſtile de Couſtumes, a ſignifié Legataire. On ne peut eſtre *aumoſnier*, & perſonnier tout enſemble, c'eſt à dire, legataire, & heritier.

Ce mot vient du Grec *eleimoſyni*, qui vient d'*eleeo*, *miſereor*.

AUMUSSE. ſubſt. fem. Fourrure que les Chanoines & Chanoineſſes portent ſur le bras en eſté, & dont ils ſe ſervoient autrefois en hiver pour couvrir leur teſte. Une *aumuſſe* de petit gris. L'*aumuſſe* a eſté autrefois non ſeulement un habit de Moines, mais encore de gens laïques tant pour les hommes que pour les femmes. Dans un Regiſtre de la Chambre des Comptes on trouve un article de trente-ſix ſous employez pour fourrer l'*aumuſſe* du Roy. La Couronne ſe mettoit ſur l'*aumuſſe*, comme dit Du Cange, qui derive ce mot de *amicula*. C'eſtoit, ſelon Feſtus & Iſidore, une coëffure ou chaperon de femme faite de peau ou de fourrure. Il ajouſte qu'on a dit auſſi *almucia*, & *almucium*.

AUN.

AUNAGE. ſubſt. maſc. Meſurage des eſtoffes qui ſe fait avec une meſure certaine, reglée, qu'on appelle à Paris une *Aune*. On a meſuré cette piece d'eſtoffe, l'*aunage* en eſt bon. pluſieurs Manufacturiers donnent des excedants d'*aunage* pour s'attirer de la chalandiſe, comme à Laval 24. aunes pour 20. & quelquefois juſqu'à 28. mais cet excedant d'*aunage* eſt reglé à une aune un quart par les derniers ſtatuts, que les Façonniers donnent aux Marchands pour bonne meſure.

AUNE. ſubſt. fem. Baſton d'une certaine longueur qui ſert à meſurer les eſtoffes, toiles, rubans, &c. Il ſe dit auſſi de la choſe meſurée. *Aune courante*, c'eſt une meſure d'eſtoffe ou de tapiſſerie qui s'étend ſur les longueurs, ſans conſiderer la largeur ou la hauteur. Tous les Marchands doivent avoir une *aune* marquée & eſtallonnée, & ferrée par les deux bouts. Les *aunes* ſont differentes ſelon les lieux. Celle de Paris eſt de trois pieds ſept pouces & huit lignes. Ailleurs elles ſont plus grandes, ou plus courtes: & chez les eſtrangers on les appelle *cannes*, *varres*, *verges*, *braſſes*, *palmes*, &c. L'*aune* de Paris contient une *aune* & trois quarts de celle de Hollande. Matthias Dogen, & Caſimir Polonois ont fait des reductions de toutes les *aunes* des plus fameuſes villes de l'Europe au pied Rhenan; & le Pere Merſene au pied du Capitole. Servius dit que l'*aune* eſt l'eſpace qui eſt contenu entre les deux mains étenduës: mais Suetone veut que ce ne ſoit qu'une coudée. En Latin *ulna*.

AUNE, ſe dit proverbialement en ces phraſes. Cet homme meſure tout le monde à ſon *aune*, pour dire, qu'il croit que tous les autres ſont faits comme luy. On dit, qu'il ne faut pas meſurer les hommes à l'*aune*, pour dire, qu'il y a de petits hommes qui ont autant de cœur & d'eſprit que les grands: qu'un homme ſçait ce qu'en vaut l'*aune*, pour dire, qu'il a déja eu de pareilles affaires: qu'il en aura tout le long de l'*aune*, pour dire, qu'on luy fera tout le mal qu'on pourra. On dit auſſi, Au bout de l'*aune* faut le drap, pour dire, qu'on verra avec le temps la fin d'une affaire. On dit d'un grand mangeur, qu'il a toûjours dix *aunes* de boyaux vuides pour feſtoyer ſes bons amis.

AUNER. verb. act. Meſurer avec une aune. Les Marchands ont une adreſſe particuliere pour *auner*, ils trompent en *aunant*.

AUNÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

AUNEUR. ſubſt. maſc. Officier commis pour marquer & viſiter les aunes des Marchands. Il y a à Paris un Corps de vingt-quatre Jurés *Auneurs*. L'Ordonnance veut que les *Auneurs* meſurent les étoffes bords à bois juſtement, & ſans évent. Cet évent étoit autrefois d'un pouce au delà de l'aune, qu'on donnoit en meſurant. Les *Auneurs* ne peuvent être Courtiers, Commiſſionaires, ni Facteurs, ni acheter aucune draperie pour leur compte.

AVO.

AVOINE. ſubſt. fem. Eſpece de menu grain qui fait partie des petits bleds qu'on appelle *les Mars*, qui ſert en France à nourrir les chevaux. Un bon Cavalier doit voir manger l'*avoine* à ſon cheval. les chevaux vont plus viſte le ſoir, quand ils ſentent l'*avoine*. le gruau ſe fait de farine d'*avoine*. En Latin *avena*. On appelle les gros chevaux, des coffres à *avoine*. Par l'Ordonnance du mois d'Octobre 1669. il eſt ordonné que l'*avoine* ſera à l'avenir diſtribuée dans les meſures à bled, dont le ſeptier eſt reglé à 24. boiſſeaux, qui n'étoit cy-devant que de 22. quoy qu'on donnaſt ſept minots à bled, dont le dernier eſtoit comble, pour faire le ſeptier d'*avoine*; car il faut le double de la meſure d'*avoine* pour faire le même poids de bled.

On appelle *Folle avoine*, celle qui eſt ſterile. Il y a auſſi une *avoine* ſauvage que Diſcoride appelle *bromus*, qui croiſt parmi les bleds & les legumages.

AVOINE, eſt auſſi un grain qui croiſt dans une terre de l'Amerique Septentrionale vers le Canada, & dans les petites rivieres dont le fond eſt de vaſe, au bout de la tige d'une herbe qui s'éleve de deux pieds au deſſus de l'eau. Ce grain ſe recueille en Juin, & eſt gros comme le noſtre, mais il eſt une fois plus long, & il rend plus de farine. Elle eſt auſſi bonne que le ris.

On dit proverbialement & figurément d'un homme qu'on a bien fait travailler tout le jour, qu'il a bien gagné ſon *avoine*, pour dire, qu'il a bien gagné ſon ſouper.

Ce mot d'*avoine* vient du Latin *avena*.

AVOIR. Verbe auxiliaire qui ſert à conjuguer les autres verbes actifs, & même le ſubſtantif *Eſtre* qui ſert à conjuguer les paſſifs. Sa conjugaiſon eſt fort irreguliere, ſur laquelle il faut conſulter la Grammaire. Il ſignifie, Poſſeder, & agir. Il *a* du bien qu'il *a* mal acquis. il *a* un coup dans le ventre. il *aura* raiſon de cet affront. il *a* beau dire & beau faire, &c. le bled eſt ſi cher, qu'on n'en ſauroit *avoir* pour de l'argent. il faût *avoir* patience. Ce mot vient du Latin *habere*.

AVOIR, en termes de Negoce, ſe dit des dettes actives des Marchands; & c'eſt de ce mot que ſont thymbrées ou intitulées les ſecondes pages de leur bilan.

On dit proverbialement en menaçant, Il en *aura*, on ſous-entend des coups. Je l'*auray*, on ſous-entend, en mon pouvoir. Il n'eſt que d'en *avoir*, on ſous-entend du bien.

AVOIR. ſubſt. maſc. Vieux mot qui ſignifioit, Bien, richeſſe. On luy prit tout ſon *avoir* & chevance. Ce mot en ce ſens eſt venu de *avera*, ou *averia*, mots de la baſſe Latinité, qu'on a dit de toutes ſortes de biens, & ſur tout des meubles, des chevaux & beſtiaux qui ſervent au labourage. Les Eſpagnols diſent auſſi en ce ſens *averias*. Du Cange.

AVOISINER. verb. act. Eſtre voiſin, eſtre ſitué auprés. Cette Province *avoiſine* l'Eſpagne, *avoiſine* la mer. ſa Seigneurie *avoiſine* ma terre. Ce mot vient de *vicinus*, qui vient de *vicus*.

AVORTEMENT. ſubſt. maſc. Terme de Medecine, qui ſe dit quand l'enfant dont une femme eſt groſſe ſort dehors avant qu'il ſoit venu à ſon terme. Il ne ſe dit que depuis que l'enfant a trois mois juſqu'à ſept. On le dit auſſi, quand les enfants meurent au ventre de la mere, encore qu'ils y demeurent quelquefois pluſieurs années, & même toute la vie. Les grandes peurs ſont capables de cauſer un *avortement*. On le dit plus proprement dans le langage ordinaire, des animaux. A l'égard des femmes, on dit pluſtoſt *une fauſſe couche*, ſi ce n'eſt quand l'*avortement* eſt provoqué par des remedes. Ce mot vient du Latin *abortus*, *abortivum*, *aborior*.

AVORTER. verb. neut. Pouſſer ſon fruit dehors avant le temps requis ordinairement par la nature; ce qui eſt cauſe qu'il ne vient point à maturité ou perfection. C'eſt un crime capital de faire *avorter* des femmes par des breuvages, ou autres moyens. quand on fait trop travailler des cavales, cela eſt cauſe qu'elles *avortent*. les arbres qui ſont battus du mauvais vent, ſont ſujets à *avorter*, & leurs fruits ne viennent point à maturité.

AVORTER, ſe dit figurément en Morale des deſſeins, des entrepriſes. Quand on fait quelque entrepriſe au delà de ſes forces, elle eſt ſujette à *avorter*. ſouvent un Auteur croit faire une belle piece, qui *avorte*, qui n'a pas le ſuccés qu'il eſperoit.

AVORTÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. L'Ordonnance veut que les bois *avortés* ſoient reſepés.

AVORTON. ſubſt. maſc. Qui eſt né avant le temps, ou qui ne peut acquérir la perfection ordinaire. Un Pygmée eſt appellé quelquefois un *avorton* de nature. le plus bel arbre produit toûjours quelque *avorton*. Ce mot vient du Latin *abortivus*.

AVOUTRE, ou *Avoiſtre*. Vieux terme de Couſtumes, qui ſignifioit, *Baſtard, illegitime*. Ce mot vient du Latin *adulter*; car on diſoit auſſi *avoutrie*, ou *avouterie*, pour ſignifier *adultere*. Les Florentins diſent *avoltrio*. Voyez *Adultere*.

A U P.

AUPARAVANT. adv. ſignifie la même choſe qu'*Avant*. Vous demandez cela *auparavant* le temps. il faut *auparavant* que de diſner faire la benediction de la table. on ne doit pas communier, qu'on n'ait eſté *auparavant* à confeſſe.

AUPRE'S. Prepoſition qui marque un lieu proche. Eſtre *auprés* du feu. il loge *auprés* du Pont-neuf. la boule eſt *auprés* du but. Elle ſert auſſi à la comparaiſon. Les tableaux des Peintres modernes ne ſont rien *auprés* de ceux de Raphaël.

AUPRÉS, eſt quelquefois adverbe. Je viens d'icy *auprés*. il demeure tout *auprés*, & joignant. On dit en proverbe, Si vous n'en voulez, couchez-vous *auprés*. Ce mot vient de *ad preſſum*, Menage; ou de *ad* & de *prope*, Nicod.

A U R.

AUREOLE. ſubſt. fem. Terme de Theologie. Couronne qui eſt donnée aux Saints, aux Vierges, aux Martyrs, & aux Docteurs. Voyez St. Thomas au Supplément de ſa Somme, Queſtion 116.

AUREOLE, s'eſt dit originairement de quelque joyau qu'on propoſoit pour prix de quelque diſpute, qu'on donnoit pour recompenſe au merite. Du Cange. Ce mot vient du Latin *aureola*.

AURICULAIRE. adj. maſc. & fem. Qui ſe connoiſt par les oreilles. La Confeſſion *Auriculaire* eſt plus douce que la Confeſſion publique de l'ancienne Egliſe. un témoin oculaire eſt receu en preuve; mais le témoin *auriculaire*, ou qui ne parle que par ouïr dire, ne prouve rien. On appelle le petit doit de la main, le doit *auriculaire*, parce qu'il ſert à nettoyer & à curer les oreilles. Ce mot vient du Latin *auris*.

AVRIL. ſubſt. maſc. Quatriéme mois de l'année ſelon noſtre ſupputation, & le ſecond ſuivant celle des Aſtronomes, pendant lequel le ſoleil parcourt le ſigne du Taureau. Ce mot vient de *aperilis*, du verbe *aperire*, parce qu'en ce mois la terre ſemble s'ouvrir pour produire toutes choſes. Nicod.

On dit figurément, qu'un homme eſt en l'*Avril* de ſes jours, pour dire, qu'il eſt en la fleur de ſa jeuneſſe, au printemps de ſon âge, à cauſe qu'*Avril* eſt toûjours au printemps.

On appelle *Poiſſon d'Avril*, un poiſſon de figure longue & menuë dont on fait une peſche fort abondante en cette ſaiſon, qu'on nomme autrement *Maquereau*: & parce qu'on appelle du même nom les entremetteurs des amours illicites, cela eſt cauſe qu'on nomme auſſi ces gens-là *Poiſſons d'Avril*.

AURILLAS. Terme de Manege, qui ſe dit des chevaux qui ont de grandes oreilles, & qui les branſlent ſouvent.

AURIPEAU. Voyez *Oripeau*.

AURONE. ſ. f. Eſpece de plante qui eſt toûjours verte, & porte des fleurs jaunes, ou blanches. On fait du vin d'*Aurone*.

Il y a deux ſortes d'*Aurones*. Le maſle a ſes branches menuës & ſarmenteuſes, tout ainſi que l'aluyne. La femelle

jette ſes branches comme un arbre, alentour deſquelles ſont des feuilles chiquetées fort menu comme les feuilles de l'abſynthe marin. Elle produit force fleurs qui ont pluſieurs teſtes ou corymbes reluiſantes comme fin or. Celles qui croiſſent en eſté ont une odeur aſſez forte, & neantmoins agreable, quoy qu'amere au gouſt. Matthiole dit que le cyprés qu'on appelle *Santoline* eſt l'*Aurone* femelle, que quelques-uns appellent *Garderobbe*, ou *Bretonne*. En Latin *Abrotonon fœmina*, *Abrotonon mas*.

AURORE. ſubſt. fem. Lumiere qui paroiſt avant que le ſoleil ſoit ſur l'horiſon. Il n'y a rien de plus agreable à voir que le lever de l'*aurore*, ce ſont les nuées éclairées des rayons du ſoleil. Les Poëtes en font une Divinité, dont Cephale eſtoit amoureux. Ils luy donnent un char, & des doits de roſes. Ils diſent qu'elle ſeme des roſes, à cauſe que ſouvent elle colore les nuës d'un beau rouge. Nicod derive ce mot *ab oriente ſole, quia aer aureſcit*.

AURORE, ſe dit auſſi pour la partie du monde où paroiſt l'*aurore*, qui eſt l'Orient. Les peuples de l'*Aurore*, pour dire, les Orientaux.

On nomme Couleur d'*aurore*, un certain jaune doré & éclatant comme celle qui paroiſt ſouvent dans les nuës au lever du ſoleil. Les couleurs d'*aurore* ſe font eſtant alunées & gaudées fortement, & rabattuës avec le raucour diſſous en cendre gravelée, potaſſe, ou ſoute.

On appelle figurément une beauté naiſſante, une jeune fille qui commence à paroiſtre dans le monde, une *aurore*.

A U S.

AUSPICES. ſubſt. maſc. plur. C'eſtoit chez les Anciens une eſpece d'augure, de vaine ſuperſtition, lors qu'ils conſideroient le vol & le chant des oiſeaux, pour ſavoir ſi quelque entrepriſe que l'on commençoit devoit eſtre heureuſe, ou malheureuſe. Pline en attribuë l'invention à Tireſias Thebain.

AUSPICES, ſignifie maintenant une occaſion, ou des circonſtances favorables qui font eſperer un heureux ſuccés des entrepriſes qu'on commence. La fondation de Rome a eſté commencée ſous d'heureux *auſpices*, dans des temps & des lieux favorables pour ſon aggrandiſſement.

On dit auſſi, qu'un homme eſt venu ſous les *auſpices* d'un tel, pour dire, ſouſtenu par ſa faveur & ſa protection. Cette façon de parler eſt venuë de ce qu'autrefois à Rome on ne faiſoit aucune affaire, & ſur tout en mariage, ſans conſulter les Dieux par le moyen des *auſpices*, comme on voit dans Ciceron en l'Oraiſon *pro Cluentio*. Ainſi, Venir ſous les *auſpices* de quelqu'un, c'eſt, Marcher ſous ſa conduite, & aſſûré de ſa faveur. Ce mot vient *ab avibus ſpectandis*, *aſpiciendis*.

AUSSI. Conjonction comparative, augmentative, & aſſomptive. Non ſeulement cela eſt vray, mais *auſſi* eſt fort raiſonnable. qui achete le cheval, achete *auſſi* la bride. ſi on eſtoit *auſſi* ſage que Salomon, on ne feroit pas tant de fautes qu'on en fait. un Philoſophe diſoit pour ſe conſoler de ſa cheute, *auſſi*-bien voulois-je deſcendre. on commande à un bon valet de revenir en diligence, *auſſi* fait-il. le ſoleil luit *auſſi* bien ſur les bons que ſur les mauvais. vous pretendez à cette charge, & moy *auſſi*. je fais cela d'*auſſi* bon cœur, que ſi c'eſtoit pour moy. Ce mot vient de *ad ſic*. Menage.

On dit proverbialement, *Auſſi*-toſt dit, *auſſi*-toſt fait, des commandemens qui ſont promptement executés. *Auſſi*-toſt meurt veau que vache. *Auſſi*-toſt pris, *auſſi*-toſt pendu.

AUSTERE. adj. maſc. & fem. en termes de Phyſique, ſe dit d'une ſaveur aſpre qui cauſe un reſſerrement

dans la bouche : c'eſt une des neuf ſaveurs qui frappent l'organe du gouſt ; telle eſt celle du vitriol.

AUSTERE, ſignifie auſſi, Rude, ſevere, qui ne pardonne rien. Un Juge *auſtere* eſt moins corrompu qu'un autre.

AUSTERE, ſe dit auſſi de celuy qui eſt ſevere à luy-même, qui ne ſe permet aucuns plaiſirs, qui maltraitte ſon corps. Ce Religieux eſt fort *auſtere*, il porte la haire & le cilice, il ſe diſcipline. on ne peut paſſer d'un Ordre à un autre, s'il n'eſt plus *auſtere*.

AUSTERE, ſe dit figurément en choſes morales. Les mœurs *auſteres* de Caton. une vertu *auſtere*. une mine *auſtere* ou refrognée.

AUSTEREMENT. adv. D'une maniere auſtere. Les Religieuſes de Sainte Claire vivent fort *auſterement*.

AUSTERITE'. ſ. f. Severité. L'*auſterité* des Cenſeurs Romains tenoit tout le monde dans le devoir.

AUSTERITÉ, ſignifie auſſi, Mortification. La plus grande *auſterité* des Chartreux eſt la ſolitude perpetuelle. c'eſt une grande *auſterité* de marcher nuds pieds. On dit auſſi, l'*auſterité* des mœurs, de la vie, du viſage. Ce mot vient du Latin *auſterus*, du Grec *auſtiros*.

AUSTRAL, ALE. adject. Meridional, qui eſt du coſté du Midi, du coſté que ſouffle le vent que les Latins appellent *Auſter*. La Terre *Auſtrale* eſt encore inconnuë. le Cap de Bonne Eſperance eſt à trente-cinq degrés de latitude *Auſtrale*. le Capricorne eſt dans la partie *Auſtrale* du ciel. Ce mot vient d'*Auſter*, *le vent du Midy*.

A U T.

AUTAN. ſ. m. Vent qui ſouffle du coſté du Midi. Il eſt d'ordinaire orageux, & les Poëtes l'employent en parlant des tempeſtes. On l'appelle *Garbin* ſur la Mediterranée. En Latin *Notus*. Ce mot vient de *Altanus*, qui ſe trouve dans Pline en cette ſignification. Menage.

AUTANT. adv. relatif qui ſert à expliquer deux choſes égales. On demande quelquefois, s'il y a *autant* d'hommes que de femmes. il y a *autant* d'Athenes à Thebes, que de Thebes à Athenes. Monſieur vaut bien *autant* que Madame. il a *autant* & plus de bien que luy. j'ay été *autant* de fois chez vous, que vous chez moy. ma maiſon eſt de mille eſcus ſans rien rabatre, j'en veux tout *autant*. il faut dans cette compoſition *autant* de l'un que de l'autre. *autant* plein que vuide. Ce mot vient de *aliud tantum*. Menage.

AUTANT, ſe dit quelquefois ſans relation, d'une quantité incertaine. Cette femme a *autant* de beauté, de vertu, d'eſprit, qu'on en puiſſe avoir, c'eſt à dire, eſt belle, vertueuſe & ſpirituelle au dernier point. il fait des vers *autant* bien qu'on en puiſſe faire.

AUTANT, ſe dit quelquefois d'une certaine partie des choſes. Cela eſt fait, ou *autant* vaut. c'eſt *autant* de fait, d'eſpargné, *autant* de rabatu, *autant* de temps gagné. On dit auſſi abſolument, C'eſt toûjours *autant*.

AUTANT, en termes de Palais, ſignifie la copie d'un acte. Cet Arreſt eſt perdu, il en faut relever *autant* au Greffe. les Huiſſiers doivent laiſſer *autant* de tous les exploits qu'ils font, & de toutes leurs ſignifications aux parties adverſes, ou à leurs Procureurs.

AUTANT, ſignifie encore, Suffiſamment, ſelon ſon pouvoir. Ce mulet eſt aſſez chargé, il en a *autant* qu'il en peut porter. On dit auſſi d'un homme yvre, qu'il a beu d'*autant*, qu'il en a *autant* qu'il luy en faut, tout ce qu'il peut porter de vin. je l'ay nourri, protegé, aſſiſté *autant* que j'ay pû, ſelon mes forces. *autant* que je puis conjecturer, cette affaire reüſſira.

AUTANT, ſe dit proverbialement en ces phraſes ailleurs expliquées. *Autant* deſpenſe chiche que large. *Autant* vaut eſtre mordu d'un chien que d'une chienne. *Autant* en emporte le vent. *Autant* de frais que de ſalé. *Autant* bien battu que mal battu. Il luy en pend *autant* ſur la teſte. *Autant* vaut traiſner que porter. Il conſommeroit *autant* de bien qu'un Evêque en pourroit benir. *Autant* comme *autant*. J'en fais *autant* de cas que de la boüe de mes ſouliers. *Autant* qu'il en pourroit tenir dans mon œuil. *Autant* de teſtes, *autant* d'opinions. *Autant* en dit le renard des meures, &c.

AUTEL. ſ. m. Lieu élevé en forme de table pour ſacrifier à une Divinité. Les Payens ont élevé des *autels* à toutes ſortes de fauſſes Divinités, & y ont offert des ſacrifices. Ce mot vient du Latin *altare*.

AUTEL, s'eſt dit auſſi autrefois chez les Juifs, de ces tables qu'ils dreſſoient à la campagne pour ſacrifier à Dieu. En cet endroit il édifia un *autel* au Seigneur.

AUTEL, ſe dit proprement dans le Chriſtianiſme d'un lieu conſacré à Dieu ſous l'invocation de quelque Saint, qui eſt élevé & orné dans quelque Egliſe ou quelque Chapelle pour y dire la Meſſe. Il y a des Benefices fondés à l'*autel* de St. Nicolas, de St. Jean, &c. la Meſſe de Parroiſſe ſe doit dire au maiſtre *autel*, au grand *autel*. on ne peut dreſſer un *autel* dans une maiſon particuliere, ſi l'Evêque ne l'a beni, ou fait benir.

AUTEL PRIVILEGIÉ, eſt un *autel* auquel ſi on dit une Meſſe à l'intention d'un defunt, il eſt delivré des peines du Purgatoire. Les Brefs d'*autels privilegiés* ne s'accordent que pour un jour la ſemaine en faveur d'un *autel* d'une Egliſe en laquelle on dit ſept Meſſes par jour ; ou pour deux jours, ſi on en dit quatorze ; ou pour trois jours, ſi on en dit vingt-une : on n'en accorde point au delà ; & encore n'eſt-ce que pendant ſept ans.

On appelle Pierre d'*autel*, une pierre qu'on benit avec beaucoup de ceremonies neceſſaires pour dire la Meſſe, ſur laquelle on poſe le calice.

On dit figurément d'une perſonne pour qui on a grand amour, eſtime ou veneration, qu'elle merite des *autels*, qu'on luy veut élever un *autel*.

On appelle le Saint Sacrement de l'*Autel*, le Tres-Auguſte Sacrement de l'Euchariſtie.

AUTEL, ſe dit proverbialement en ces phraſes. Qui ſert à l'*autel*, doit vivre de l'*autel*, pour dire, qu'il faut trouver dequoy ſubſiſter dans ſa profeſſion. Elever *autel* contre *autel*, pour dire, Faire un ſchiſme, une diviſion dans l'Egliſe, dans une Communauté, y établir deux Superieurs qui ſoient contraires. On dit d'un avare, d'un alteré du bien d'autruy, qu'il en prendroit ſur l'*autel*, pour dire, qu'il ne feroit point de difficulté de faire un ſacrilege pour s'enrichir. On dit, qu'on doit être amis juſqu'aux *autels*, pour dire, qu'on ne doit pas ſervir ſes amis aux dépens de ſa conſcience. On dit, Recourir aux *autels*, pour dire, y chercher un aſyle, y demander du ſecours, y chercher des conſolations.

AUTEUR. ſ. m. Qui a creé ou produit quelque choſe. On le dit par excellence de la premiere Cauſe qui eſt Dieu. L'*Auteur* de toute la nature. le Souverain *Auteur* du monde. Ce mot vient d'*autos*, *ipſe*. L'*Auteur* eſt celuy qui n'a pas pris ſon ouvrage d'un autre ; c'eſt luy qui l'a produit, qui l'a mis au jour.

AUTEUR, ſe dit en particulier de ceux qui ſont les premiers Inventeurs de quelque choſe. On tient que Flavio de Melphe eſt l'*Auteur* de la Bouſſole. Polydore Virgile a écrit huit livres de ceux qui ont été les *Auteurs* & Inventeurs des choſes.

AUTEUR, ſe dit auſſi de ceux qui ſont cauſe de quelque choſe. Ce Miniſtre eſt l'*auteur* de la fortune de bien du monde. ce chicaneur eſt l'*auteur* de la ruine de cette maiſon. ſi vous vous plaignez du mal qu'on vous fait,

prenez

prenez vous en à l'*auteur*, & non pas à ceux qui n'en peuvent mais.

AUTEUR, ſe dit auſſi des Chefs d'un parti, d'une opinion, d'une conſpiration, d'un bruit qui court. Mahomet a été *auteur* d'une maudite Secte. Pythagore eſt *auteur* de l'opinion de la Metempſycoſe. quand on a découvert quelque conjuration, il en faut punir ſeverement les *auteurs*. celuy-là eſt l'*auteur* du vol, les autres n'en ſont que les complices ou aſſiſtans.

AUTEUR, ſe dit auſſi dans une Genealogie. L'*auteur* de la race d'une maiſon, d'une famille, eſt celuy juſqu'auquel on remonte, qui a été le premier qui l'a annoblie, qui l'a fondée & rendu illuſtre.

AUTEUR, en fait de Litterature, ſe dit de tous ceux qui ont mis en lumiere quelque livre. Maintenant on ne le dit que de ceux qui en ont fait imprimer. Il faut reſpecter davantage les *Auteurs* Sacrés que les profanes. les *Auteurs* modernes ont encheri ſur les Anciens. les *Auteurs* Latins ont beaucoup pillé les *Auteurs* Grecs. cet homme s'eſt enfin erigé en *Auteur*, s'eſt fait imprimer. il y a bien plus de méchants *Auteurs* que de bons. cet *Auteur* a été cenſuré. on fait dans les livres, des Indices ou Catalogues des *Auteurs* cités. les *Auteurs* ſont ſujets à ſe quereller, & à ſe dire beaucoup d'injures. On dit auſſi d'une femme, qu'elle s'eſt érigée en *Auteur*, quand elle a fait quelque livre ou piece de theatre.

En termes de Palais, on appelle *Auteurs*, Ceux dont on a acquis le droit de poſſeder quelque heritage par vente, eſchange, donation, ou autre contract. On donne en Juſtice un delay pour appeller en garentie ſon *auteur*. On dit auſſi à celuy qui debite une méchante nouvelle, Il faut nommer vôtre *auteur*, autrement on croira que vous l'avez inventée. Ce mot en ce ſens vient du Latin *auctor*, qui ſignifie, le maiſtre d'une choſe, qui peut prouver que le domeine & la poſſeſſion luy en appartiennent.

AUTHENTIQUE. adj. m. & f. Solemnel, celebre. Les verités Chrêtiennes ſont fondées ſur des témoignages *authentiques*. le Parlement a donné un Arreſt *authentique* contre les jeux de haſard. il y a un paſſage *authentique* dans un tel endroit pour confirmer cette propoſition. Ce mot eſt purement Grec, & ſignifie, *qui a de l'autorité*, *qui merite qu'on y ajouſte foy*.

AUTHENTIQUE, en termes de Juriſprudence, ſignifie, Reveſtu de toutes les formes, & qui eſt atteſté par des perſonnes publiques, auquel on ajouſte foy en Juſtice. Il faut prouver ce qu'on allegue en Juſtice par des pieces *authentiques*; ou titres originaux. un acte n'eſt point *authentique* & executoire, s'il n'eſt en original ſigné & ſcellé. On a appellé auſſi autrefois Perſonnes *authentiques*, les Nobles & les premiers de l'Etat, comme étant gens dignes de foy, & dont l'autorité étoit receuë.

AUTHENTIQUE, ſe dit particulierement d'un ſceau d'une Juſtice ſubalterne, & d'un Tabellion, pour le diſtinguer du ſcel Royal. Contract paſſé ſous le ſcel *authentique*, non Royal, ne porte point d'hypotheque hors la Juriſdiction, comme pretendent quelques-uns.

AUTHENTIQUE, en termes de Droit, eſt un nom qu'on a donné aux nouvelles Conſtitutions de Juſtinien depuis qu'on a receu l'Edition d'Accurſe, qu'il appella *Authentiques*, parce qu'il les traduiſit de mot à mot ſur l'Original Grec, comme témoigne Alcyat: ce qui fit rejetter l'Edition barbare qu'en avoit fait un certain Julian Docteur de Droit, dont on s'étoit ſervi juſqu'alors. Du Cange. Les Notaires qui obligent des femmes en quelques contracts, y mettent toûjours cette clauſe, qu'elle renonce à l'*Authentique*, *Si qua mulier*.

AUTHENTIQUEMENT. adv. D'une maniere authentique & publique. Il a declaré cela en public & *authentiquement*. ce mariage s'eſt fait *authentiquement*. il a prouvé *authentiquement* les faits par luy allegués.

AUTHENTIQUER. verb. act. Rendre un acte authentique. Quand on envoye un acte d'un Royaume dans un autre, ce n'eſt pas aſſez que des Notaires l'ayent ſigné, il faut que le Magiſtrat l'*authentique*, qu'il y mette le ſceau public, & une atteſtation que ceux qui l'ont ſigné ſont perſonnes publiques, aux actes deſquels on ajouſte foy en Juſtice.

AUTHENTIQUER une femme, c'eſt la declarer convaincuë d'adultere, la condamner ſelon l'Authentique *Ut nulli*, qui eſt la 134. Nouvelle de Juſtinien, à perdre ſa dot & ſes conventions matrimoniales, & à être raſée & miſe dans un Couvent pour y demeurer deux ans, pendant leſquels il eſt permis à ſon mari de la reprendre, à faute de quoy elle y doit demeurer renfermée à perpetuité.

AUTHENTIQUÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

Ce mot vient du Grec *authentis*.

AUTOMATE. ſubſt. maſc. Terme des Mechaniques. Machine qui ſe remuë toute ſeule, qui a en ſoy le principe de ſon mouvement, comme une montre, une horloge à contrepoids, ou autres machines qui ſe meuvent par reſſort. On prononce *aftomate*; & ce mot eſt purement Grec. Deſcartes eſt d'opinion que les brutes ne ſont que des *automates*; & cette opinion n'eſt pas nouvelle. Ce mot vient du Grec *autos*, *ipſe*.

AUTOMNAL, ALE. adj. Qui eſt propre à l'automne. La partie *automnale* du Breviaire contient le temps depuis le premier Septembre juſqu'à l'Advent.

AUTOMNE. ſubſt. fem. Il étoit autrefois maſculin. Troiſiéme ſaiſon de l'année où on recueille particulierement les vins & les fruits d'hiver. Quand l'eſté eſt pluvieux, on a d'ordinaire une belle *automne*. En quelques Provinces on a compté les années par les *automnes*, & en d'autres par les hivers, comme chez les Saxons. Du Cange. Quelques-uns derivent ce mot du verbe *augeo*, *quòd frugibus annum augeat*.

AUTORISATION. ſubſt. fem. Terme de Palais, qui ne ſe dit gueres qu'en cette phraſe. L'obligation que cette femme a paſſée eſt nulle, par le deffaut de l'*autoriſation* de ſon mary. la vente d'un bien d'un mineur eſt ſujette à l'*autoriſation* d'un Tuteur.

AUTORISER. verb. act. Donner puiſſance de faire quelque choſe, donner force & vigueur à quelque loy, à quelque uſage, à quelque ceremonie. L'Empereur Juſtinien a *autoriſé* la Compilation des opinions des Juriſconſultes anciens pour en compoſer les Loix du Digeſte. un valet *autoriſé* de ſon maiſtre agit plus hardiment en ſes affaires. une femme ne peut contracter ni agir en Juſtice, ſi elle n'eſt *autoriſée* par ſon mari, ou à ſon refus, par Juſtice.

AUTORISER, ſignifie auſſi, Approuver. Les Loix *autoriſent* les ventes des biens des mineurs, quand elles ſont à leur avantage. il y a bien des abus que la couſtume *autoriſe*. le temps, le long uſage ne peuvent rien *autoriſer* contre la Loy de Dieu, ou de Nature. un Magiſtrat *autoriſe* le vice, quand il n'en fait pas la punition.

AUTORISER, avec le pronom perſonnel, ſignifie, Acquerir, uſurper de l'autorité. Les Tyrans s'*autoriſent* peu à peu en flattant les peuples. les abus s'*autoriſent* avec le temps juſqu'à un point qu'il eſt malaiſé de les reformer.

AUTORISÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

AUTORITÉ. ſubſt. fem. Droit qu'on a de commander, de ſe faire obeïr. Tout bon Chrêtien ſe doit ſoûmettre à l'*autorité* de l'Egliſe, & tout bon ſujet à l'*autorité* Royale. il faut employer l'*autorité* des Loix contre les méchans. les decrets ſe font par *autorité* de Juſtice.

AUTORITÉ, ſe dit quelquefois de l'uſage de ce droit,

ou de ſon uſurpation. Un homme n'en peut arreſter un autre de ſon *autorité* privée. il eſt mal-ſeant de vouloir emporter toutes choſes d'*autorité* abſoluë. un habile homme a toûjours plus d'*autorité* qu'un autre dans ſa compagnie. un mineur, une femme ne peuvent agir que ſous l'*autorité* de ſon tuteur, ou de ſon mari. une procuration porte pouvoir & *autorité* de faire les affaires d'autruy.

AUTORITÉ, ſignifie auſſi, le témoignage d'un Auteur qui a écrit, ou quelque apophthegme ou ſentence d'une perſonne illuſtre qu'on cite, qu'on allegue dans un diſcours pour luy ſervir de preuve, ou d'ornement. Les textes d'Ariſtote ſont de grande *autorité* dans les Colleges. les paroles qu'on rapporte de Socrate ſont de grande *autorité* dans la Morale. les paſſages de l'Ecriture ſont d'une *autorité* deciſive. Ce mot vient d'*authoritas* Latin, qui vient d'*authentis*.

AUTOGRAPHE. ſubſt. maſc. Terme dogmatique. Original de quelque eſcrit, ou compoſition qu'on a eſcrite ſoy-même. Il n'eſt en uſage que dans les Colleges.

AUTOUR. Prepoſition qui s'employe quand on parle de ce qui environne quelque choſe. On met une ceinture *autour* de ſon corps. le Diademe ſe mettoit ſur le front *autour* de la teſte. on a baſti des murs & des baſtions *autour* de la ville. les lignes de circonvallation ſe font *autour* de la place qu'on aſſiege. on a fait la Proceſſion *autour* de l'Egliſe. ces joüeurs étoient rangés *autour* de la table. on ſe met en hiver *autour* du feu pour s'entretenir.

AUTOUR, ſe dit auſſi de l'eſpace qui eſt aux environs. Il n'y a point de fauxbourgs ni de baſtiments *autour* des places fortes. il y a des foſſés *autour* de ce Chaſteau. On le dit encore de ce qui ſe meut dans cet eſpace. Il s'eſt allé promener *autour* du Cloiſtre. la lune tourne *autour* de la terre.

AUTOUR, ſe dit auſſi des lieux voiſins. Il a acheté une maiſon icy *autour*. les ennemis ſont campés tout *autour* de nous. les Sergents rodent *autour* de cette maiſon. il a regardé tout *autour* de luy.

AUTOUR, ſe dit auſſi des perſonnes. Les Grands ont *autour* d'eux quantité de Courtiſans & de flatteurs. on a bien de la peine *autour* de ce malade, il eſt difficile à ſervir. il faut être toûjours *autour* des enfants, de peur qu'ils ne ſe bleſſent.

On dit proverbialement, Tourner *autour* du pot, pour dire, N'oſer pas parler d'une choſe, ou la faire hardiment, mais uſer de circonlocution pour ſonder ſi elle ſera agreable.

Ce mot vient de *tour*, de *tornus*.

AUTOUR. ſubſt. maſc. en Fauconnerie, eſt un grand oiſeau de poing qui eſt le plus grand aprés le gerfaut, qui ſert à la baſſe volerie ſur les faiſans & les perdrix. Il a les ailes courtes, la teſte petite, le bec long, les ſerres noires, les jambes hautes, & la queuë longue. Il eſt de couleur fauve, & ſemé de taches jaunes, la queuë large, les yeux profonds ayant une rondeur noire. Les *autours* font leurs nids dans les foreſts, & dans les montagnes. Le bel *autour* doit être court, bien curé, bas aſſis, & avoir les mahutes larges. L'*autour niais*, eſt celuy qui eſt pris dans le nid: *Autour branchier*, celuy qui eſt pris ſur les branches de l'arbre, commençant à voleter: *Autour paſſager*, celuy qui eſt pris au paſſage, ſoit au filet, ou autrement: *Autour fourcheret*, celuy qui eſt de moyenne taille entre formé, & tiercelet: quelques-uns l'appellent *Segond*. On donne à l'*autour* la qualité de *Cuiſinier*, car il prend force perdrix. On dit que l'*autour* empiete, & que le faucon lie le gibier. En Latin *aſtur*, *aſturco*, *aſturcus*, & *ſubbuteo*.

AUTOURSERIE. ſubſt. fem. Art de dreſſer & de faire voler les autours. Pluſieurs termes de l'*Autourſerie* ſont differents de ceux de la Fauconnerie.

AUTOURSIER. ſubſt. maſc. Celuy qui a ſoin de dreſſer, ou de faire voler les autours. La baguette des *Autourſiers* s'appelle *chaſſeoire*.

AUTRE. Pronom relatif maſc. & fem. Different, contraire, oppoſé. Les corps celeſtes ſont d'une *autre* nature que les corps ſublunaires. c'eſt toute *autre* choſe que ce que vous penſez. *autre* eſt le chaud, *autre* eſt le froid. Nicod derive ce mot du Latin *alter*, ou du Grec *heteros*.

AUTRE, ſe dit auſſi pour ſignifier deux choſes qui vont enſemble. Sa reputation s'étend de l'un à l'*autre* Pole. ils s'en ſont allez l'un & l'*autre*. dans les defilés on marche l'un aprés l'*autre*.

AUTRE, ſe dit auſſi par excluſion. On a raiſon de ne parler d'*autre* choſe que de ſon ſalut. pour être ſavant, il ne faut faire *autre* choſe qu'eſtudier.

AUTRE, ſe dit en pluſieurs phraſes ordinaires. L'un vaut l'*autre*, pour dire, qu'il n'y a point à choiſir entre deux choſes. Il y en a d'un & d'*autre*, pour dire, Il y a du bon & du mauvais. Je ne connois *autre*, pour dire, C'eſt l'homme que je connois le mieux. C'eſt une *autre* affaire, pour dire, qu'il n'y a pas la même raiſon d'en juger. Comme dit l'*autre*, eſt une citation populaire, quand on ne nomme point d'auteur. Il eſt devenu tout *autre*, c'eſt à dire, Il eſt bien changé, en bien, ou en mal. Il en fait bien d'*autres*, pour dire, Il a d'*autres* détours, fineſſes, malices. A d'*autres*, pour dire, Allez chercher ailleurs voſtre duppe. En voicy d'une *autre*, pour dire, Voicy un nouveau détour qu'on nous apporte, une nouvelle affaire qu'on nous fait. C'eſt bien un *autre* homme, pour dire, C'eſt un homme qui eſt bien plus conſiderable. On dit, que des gens ſont nés l'un pour l'*autre*, pour dire, qu'ils ſont de même humeur, qu'ils s'accordent bien. Prendre l'un pour l'*autre*, pour dire, Se méprendre. Je regarde cela d'un *autre* œuil, pour dire, d'un *autre* biais, je le vois d'une *autre* maniere. On dit, qu'un homme dit d'un, & fait d'*autre*, quand ſes actions ſont contraires à ſes diſcours: qu'il va de coſté & d'*autre*, pour dire, que c'eſt un coureur, un intrigueur. On dit auſſi, C'eſt un *autre* Mars, un *autre* Alexandre, pour dire, C'eſt un nouveau Mars, un nouvel Alexandre.

D'AUTRE PART. adv. D'ailleurs, de part & d'autre, des deux coſtés. Entre un tel Demandeur d'une part, & un tel Deffendeur *d'autre part*. *L'autre jour* ſe dit d'un des derniers jours paſſés.

On dit proverbialement, C'eſt une *autre* paire de manches, pour dire, C'eſt une *autre* affaire. Autre choſe eſt de dire, & *autre* choſe de faire, pour dire, qu'il eſt plus difficile d'agir que de parler.

AUTREFOIS. adv. Anciennement, ou cy-devant. Le luxe étoit bien moindre *autrefois* qu'à preſent. vous m'avez dit *autrefois* que, &c. ce mot ſe diſoit *autrefois*, mais on ne le dit plus.

AUTREFOIS, ſignifie auſſi, Un autre temps. Je ne puis faire cela maintenant, ce ſera pour une *autrefois*.

AUTREMENT. adv. D'une autre maniere. Il ne faut point être bourru, ni vivre *autrement* que les autres.

AUTREMENT, ſe met quelquefois pour ſervir de condition, ou de menace. On reſigne des Benefices avec reſerve d'une telle penſion, & non *autrement*, ni d'une autre maniere. Il faut vivre dans l'ordre, *autrement* on s'en repent.

AUTREMENT, ſe dit auſſi pour marquer de la mediocrité. Juſques ici pour obtenir des Licences il ne falloit pas être *autrement* ſçavant en Droit.

AUTRUCHE. ſubſt. fem. Grand oiſeau qui a les ailes courtes, fort eſtimé pour ſes plumes, qui ſervent d'ornement aux chapeaux, aux lits, aux dais, &c. Les *Autruches* ſe chaſſent en Afrique. Elles ſont ſi communes au Perou, qu'elles vont par troupes comme le beſtail.

Les

Les Sauvages en mangent la chair ; & leurs œufs ſont bons, quoy que de difficile digeſtion. Les femelles ſont preſque toutes meſlées de gris, de noir & de blanc. Les maſles ſont blancs & noirs, & ſont bien plus eſtimés, parce que leurs plumes ſont plus larges & mieux fournies, leurs bouts plus touffus, & leurs ſoyes plus fines. On ne les chaſſe qu'aprés leur muë, & lors que leur plumage eſt ſec, Ce ſont des oiſeaux fort viſtes qu'on chaſſe avec des Barbes harpés comme levriers, qui les attrapent à la courſe. L'*Autruche* ſe ſert de ſes ailes non pas pour voler, mais pour aider à ſa courſe, lors que le vent luy eſt favorable ; car alors elle s'en ſert comme un navire fait de ſes voiles. Lors que l'*Autruche* voit que ſes œufs ſont preſts à éclorre, elle en caſſe quatre, qui venant à ſe corrompre, il s'y engendre quantité de vers dont ſes petits ſe nourriſſent, comme témoigne le Pere Acaret en ſa Relation du Perou. Ælian avoit dit autrefois quelque choſe de ſemblable. On a veu vers le Cap de Bonne Eſperance des œufs d'*Autruche* ſi gros, qu'un ſeul ſuffit pour donner à manger à ſept hommes. On a fait la diſſection de pluſieurs *Autruches* dans l'Academie des Sciences : la plus grande étoit de ſept pieds & demi de haut depuis la teſte juſqu'à la terre. L'*Autruche* a l'œuil comme l'homme en ovale, ayant de grands cils, & la paupiere d'enhaut mobile, contre l'ordinaire des oiſeaux, avec une paupiére au dedans comme l'ont la plus-part des brutes. Son bec eſt court & pointu, ſa langue petite, & adherente comme aux poiſſons ; ſes cuiſſes groſſes, charnuës & ſans plumes, couvertes d'une peau blanche un peu rougeaſtre, rayée par des rides qui repreſentent un reſeau dont les mailles pourroient laiſſer entrer le bout du doit. Ses jambes ſont couvertes par devant de grandes eſcailles en table, ſes pieds fendus, & compoſés ſeulement de deux doits fort grands, & auſſi couverts d'eſcaille avec des ongles aux grands doits, & non pas aux petits. Elle n'a pas des plumes de diverſe ſorte, comme les autres oiſeaux, qui en ont de molles & lanugineuſes pour leur ſervir de fourrure, & d'autres dures & fermes pour voler. Celles de l'*Autruche* ſont toutes molles & effilées comme le duvet. Elles ne ſervent ni à voler, ni à les veſtir. Elles ont le tuyau juſtement au milieu de la plume: c'eſt pourquoy les Egyptiens repreſentoient la Juſtice par une plume d'*Autruche*. La peau de ſon col eſt de chair livide couverte d'un fin duvet blanc clair-ſemé & luiſant qui tient plus du poil que de la plume. Son corps eſt couvert de plumes noires, blanches & griſes. Celles qu'on voit d'autre couleur ſont ſeulement teintes. Les grandes qui ſortent des ailes & de la queuë ſont ordinairement blanches. Celles du rang d'aprés ſont noires. Celles qui garniſſent le dos & le ventre ſont noires, ou blanches. Ses flancs n'ont point de plumes, non plus que les cuiſſes, & le deſſous des ailes. Au bout de chaque aile il y a deux eſpeces d'ergots longs d'un pouce, creux, & reſſemblants à de la corne, à peu prés ſemblables aux aiguillons d'un porc-eſpic. Quant au dedans, on y a trouvé cinq diaphragmes ou cloiſons qui diviſent le tronc en cinq parties, dont quatre ont la ſituation droite de haut en bas, & un cinquiéme ſitué en travers. Ses ventricules ont été trouvés remplis de foin, d'herbe, d'orge, de feves, d'os, & de caillous, dont il y en avoit de la groſſeur d'un œuf de poule. On a trouvé dans un juſqu'à 70. doubles la plus-part uſés & conſumés preſque des trois quarts, & rayez apparemment par leur frottement mutuel, pluſtoſt que par eroſion. Mais il faut remarquer que les *Autruches* avalent le fer, de même que les autres oiſeaux avalent les caillous, pour aider à broyer leur nourriture, & non pas pour s'en nourrir & pour le digerer, comme ont crû les Anciens : au contraire elles meurent quand elles en ont beaucoup avalé. Diodore Sicilien appelle les *Autruches*, des *Cerfs-oiſeaux*.

D'autres nomment l'*Autruche*, *Struthiocamelus*, c'eſt à dire, *Coq-chameau*, ſelon Scaliger. Ce mot vient de *ſtruthio*, *ſtruthiocamelus*. Menage le derive de *avis ſtrutbia*, & pretend qu'il faut écrire *Auſtruche*.

On dit figurément à un homme qui mange beaucoup, ou des viandes difficiles à digerer, qu'il a un eſtomac d'*Autruche*.

AUTRUY. ſubſt. maſc. Le prochain, les autres hommes. Le bien d'*autruy* tu n'embleras, eſt un des Commandements de Dieu. il ne faut pas ſe decharger ſur *autruy* de nos fautes perſonnelles. dans les Lettres de Chancelerie, le Roy met toûjours cette clauſe, Sauf en autres choſes noſtre droit, & l'*autruy* en toutes. On dit auſſi, Aller par *autruy*, pour dire, Subſiſter aux dépens d'*autruy*, ſoit en travaillant pour luy, ſoit en le ſervant actuellement. Menage derive ce mot du genitif *alterius*, en tranſpoſant les lettres, dont les Italiens ont fait auſſi *altrui*.

On dit proverbialement, Le mal d'*autruy* ne nous touche gueres : qu'il ne faut faire à *autruy* que ce qu'on voudroit qui nous fuſt fait. Qui s'attend à l'eſcuelle d'*autruy*, ſouvent diſne mal. On dit auſſi, Le bien d'*autruy* n'eſt pas à nous.

A U V.

AUVENT. ſubſt. maſc. Petit toit fait de planches, qu'on met au deſſus des boutiques pour les garantir de la pluye. Les *auvents* des Marchands avancent beaucoup ſur la ruë. On a dit autrefois *Oſte-vent*, & Nicod veut qu'on le prononce ainſi, parce qu'il rabat & oſte la force du vent. Menage prouve auſſi cette même étymologie. Du Cange dit qu'il vient de *advanna*, *quòd advanna alti inſtar ſuſpendatur* ; & dit que dans les anciens titres on trouve *avan-vent*. Quelques-uns veulent qu'ils viennent d'*avancer*, *avance*.

AUVERNAS. ſubſt. maſc. Vin fort rouge & fumeux qui vient d'Orleans, qui n'eſt bon à boire que ſur l'arriere-ſaiſon, ce qui fait qu'on l'appelle auſſi *Vin de cerneau*. Les Cabaretiers s'en ſervent à colorer leurs vins blancs. Il eſt fait de raiſins noirs qu'on appelle du même nom, parce que le plant eſt venu d'Auvergne. Leur couleur les fait appeller ailleurs *Morillon*, & *Pineau* en Auvergne. Il y a un *Auvernas* gris d'Orleans, qu'on appelle ailleurs *Malvoiſie*, qui eſt un raiſin gris fort ſucré, & le plus fondant de tous les raiſins.

A U X.

AUXILIAIRE. adj. maſc. & fem. Qui vient au ſecours. Un Prince doit plus ſe fier à ſes ſoldats, qu'à ſes trouppes *auxiliaires*. outre les raiſons principales, on ſe ſert par fois heureuſement des moyens *auxiliaires* ou ſubſidiaires.

En termes de Grammaire, on appelle Verbes *auxiliaires*, ceux qui ſervent à conjuguer les autres, comme ſont les verbes *Eſtre*, & *Avoir*, tant en François qu'en Italien & en Eſpagnol.

A X E.

AXE. ſubſt. maſc. Terme de Geometrie & d'Aſtronomie. C'eſt la ligne qui paſſe par le centre d'une ſphére, ou d'un globe, & ſur laquelle ils tournent. Les deux extremités aboutiſſent à deux points qu'on nomme *poles*. L'*axe* du monde, de la terre. On obſerve dans le ciel un mouvement fort lent, qu'on appelle, *inclination de l'axe*.

On le dit auſſi des roues, cônes, cylindres, & autres figures qui ſe meuvent en rond ; & on l'appelle en ce ſens *eſſieu* plus ordinairement.

AXE, ſe dit auſſi en Optique du rayon viſuel qui paſſe droit

droit dans l'œuil ſans faire aucune refraction dans le criſtallin.

A X I.

AXILLAIRE. Adj. Terme de Medecine, eſt un fameux rameau d'une des veines ſouſclavieres qui va aux aiſſelles, & qui ſe diviſe en trois veines, la thoracique, la baſilique, & la cephalique. Ce mot vient du Latin *axilla*.

AXIOME. ſubſt. maſc. Principe qu'on a établi dans un art, ou ſcience, qui eſt indubitable, ou tenu pour tel. C'eſt un *axiome* de Geometrie, que les choſes qui ſont égales à une troiſiéme, ſont égales entr'elles: que le tout eſt plus grand que ſa partie.

A X U.

AXUNGE. ſubſt. fem. C'eſt une eſpece de graiſſe la plus molle & la plus humide du corps des animaux, qui s'appelle autrement de l'*oing*. Elle eſt differente du lard, qui eſt une graiſſe ferme; & du ſuif, qui eſt une graiſſe ſeche. Les Latins font la même diſtinction de la graiſſe en *pinguedo*, qui eſt *l'axunge*, *lardum*, & *ſevum*. On l'appelle auſſi en Latin *axungia*, qu'on dit avoir eſté fait *ab axe rotarum qua unguntur*.

A Y E.

AYEUL, EULE. ſubſt. maſc. & fem. Pere, ou mere de ceux qui ont des enfants, à l'égard deſquels on les nomme auſſi *Grand-pere*, ou *Grand-mere*. Chaque enfant a un *ayeul* paternel, & un *ayeul* maternel. Ce mot vient du Latin *avulus*, diminutif de *avus*, (Menage) que quelques-uns font deriver de l'Hebreu *ab*, qui ſignifie *pater*.

AYEUL, ſe dit quelquefois en general des hommes qui nous ont precedé, ſoit dans noſtre famille, ſoit dans noſtre nation.

> Mais cela fut jadis au temps de vos *ayeux*. Balſac.
> Et nos *ayeux* étoient auſſi ſages que nous.

A Z E.

AZEROLIER. ſubſt. maſc. Arbre ſauvage & eſpineux, qui porte des fruits aigrets & ſecs qu'on nomme *azerolles*, & qui ſont rouges & gros comme des ceriſes. Ils ſont aſſez agreables au gouſt étant meurs. C'eſt une eſpece d'eſpine qu'on appelle *Eſpine d'Eſpagne*. Sa feuille eſt plus large que la commune. On le greffe ſur l'eſpine blanche, ou ſur le ſauvageon de poirier, & ſur le cognacier. Il y en a un qui vient du Canada, dont les eſpines ſont tres-longues, & les feuilles tres-grandes. Il y en a auſſi un blanc qui vient de Florence, qu'on ne trouve qu'à Verſailles, & qui ne differe de l'autre que par la couleur de ſon fruit.

A Z I.

AZIMUT. ſubſt. maſc. Terme d'Aſtronomie. C'eſt un grand cercle vertical qui paſſe par le zenith & le nadir, & qui couppe l'horiſon à angles droits. Or comme l'horiſon eſt diviſé par 360. degrés, il donne lieu à deſcrire 360. *azimuts*. Ce mot eſt purement Arabe. Ces cercles ſont les mêmes que les rumbs des Mariniers marqués ſur la Carte. On commence à les compter depuis le point du vray Orient ou de l'Orient Equinoctial, & on continuë en allant vers le Midy juſqu'à 360. C'eſt dans ces cercles qu'on prend la hauteur des aſtres à toutes les heures.

A Z O.

AZOT. ſubſt. maſc. Terme de Chymie. C'eſt ainſi que les Chymiſtes appellent la matiere premiere des metaux.

A Z U.

AZUR. ſubſt. maſc. Pierre minerale dont on fait un bleu fort vif & precieux. On l'apppelle autrement *Outremer*, à cauſe qu'il vient de Chypre, ou d'autres lieux au delà de la mer; ou ſelon Braſſavolus, parce que c'eſt un bleu plus fort que celuy de la mer. Pline & Dioſcoride diſent que c'eſt un ſable, Matthiole une pierre, Agricola que c'eſt un mineral qu'on trouve dans les veines de la terre: mais la verité eſt que c'eſt une pierre que les Arabes nomment *lazuli*, & que nous nommons auſſi ſimplement *lapis*, ou *lapis lazuli*. Il doit eſtre rayé de petites taches ou étoiles d'or, & pour cela Meſué l'appelle *lapis ſtellatus*; & pour eſtre bon, il doit reſiſter au feu & à la fumée, d'où il tire même un nouvel éclat. On en a veu de ſi precieux, qu'il a eſté vendu juſqu'à cent eſcus l'once, comme témoigne Fallope. On en trouve dans des mines d'airain, d'argent, & d'or, & auſſi parmi les marbres; & c'eſt celuy-cy dont on ſe ſert le plus. Le factice ſe fait avec de l'indigo, ou du ſuc de violettes broyé avec certaine craye. L'ordinaire ſe fait avec du ſel armoniac, & des lames d'argent; ou bien avec du ſoulfre, du vif-argent, & du ſel armoniac, dont la preparation ſe trouve dans Agricola & dans Cæſius.

Il y a auſſi un *azur* d'Allemagne: c'eſt une teinture qu'on cueille & ratiſſe proprement au deſſus des pierres qui ſont dans les minieres d'argent. Le verd *azur* eſt une exhalaiſon de mine de cuivre meſlée avec de l'argent, comme dit Biringuccio.

On appelle Cendre d'*azur*, cet *azur* ou couleur bleuë factice dont les Peintres ſe ſervent, & qu'on meſle avec du blanc de plomb pour l'employer. Les Medecins n'employent que le naturel.

On dit en proverbe, pour parler d'une maiſon richement ornée, que ce n'eſt qu'or & *azur*.

En termes de Blaſon, *Azur* ſignifie auſſi le bleu. L'Eſcu de France a trois fleurs de lis d'or en champ d'*azur*: c'eſt une couleur celeſte qui eſt le ſymbole de la Juſtice. L'*azur* eſt marqué dans le Blaſon par des hacheures ou ſimples lignes qui vont de gauche à droit, & ſont paralleles au chef, ou à la faſce.

AZURÉ, ÉE. adj. Qui eſt peint d'azur. On appelle poëtiquement le ciel, la Voute *azurée*, parce qu'il ſemble à nos yeux qu'il eſt peint d'*azur*; & il nous paroiſt tel, à cauſe de ſon grand éloignement.

A Z Y.

AZYGOS. ſubſt. maſc. Terme de Medecine. C'eſt le nom qu'on donne à une veine qu'on appelle autrement *Sans-pair*, parce qu'elle ſe trouve ſeulement du coſté droit: c'eſt le troiſiéme rameau du tronc aſcendant de la veine cave, qui a huit rejettons, qui vont auſſi-bien vers le coſté gauche que vers le coſté droit, & qui nourriſſent les huit coſtes d'enbas, diſtribuant cependant fort grand nombre de petits rameaux à l'œſophage.

AZYME. adj. Qui n'eſt point fermenté, qui eſt ſans levain: tel eſt le pain dont on fait des Hoſties pour conſacrer à la Meſſe. Les Juifs étoient fort ſoigneux pendant leur Feſte de Paſques de n'avoir en toutes leurs maiſons que des pains *azymes*, & ils faiſoient pour cela de grandes & de ridicules perquiſitions, qu'on voit dans le Traité du Pain *azyme* que le Sr. Compiegne a traduit du Rabbi Moſes, extrait du Talmud.

Ce mot vient du Grec *azymos*, *ſine fermento*.

B.

B La ſeconde lettre de l'Alphabet, qui eſt la premiere des conſones. La prononciation du *B* imite le cri & le beſlement des moutons.

B, chez les Anciens, étoit une lettre numerale qui ſignifioit 300, ſuivant ce vers :

Et B trecentum per ſe retinere videtur.

Quand on mettoit une ligne par deſſus, elle ſignifioit trois mille.

B *quarre*, & *B mol*, ſont des termes & des marques de Muſique qui ſe mettent au commencement des reglets pour marquer la qualité du chant.

Le *B quarre* eſt le ton naturel & ordinaire qui rend le chant plus dur & plus rude. Il n'a pas beſoin de marque particuliere. On l'a ainſi nommé, parce que les choſes quarrées ſont plus dures que les rondes.

Le *B mol* ſe marque toûjours par un *B* ſimple, qui fait que la voix chante plus aiſément, à cauſe qu'il fait ſeulement le demi-ton, & chante le *fa* où le *B quarre* fait le *mi*.

Dans le chant de *B quarre* il y a un ton entier de la premiere notte à la ſeconde ; & dans le *B mol* il n'y a qu'un demi-ton : deſorte que leur difference conſiſte en la ſeule tranſpoſition d'un demi-ton entre la premiere & la ſeconde, ou entre la ſeconde & la troiſiéme notte.

B A A.

BAARAS. ſubſt. maſc. eſt une plante apparemment fabuleuſe, dont parle Joſephe, qui a une couleur de feu, eſtincelante comme une étoile, qui fuit ſous terre, & qu'on ne peut arreſter, juſqu'à ce qu'on jette de l'urine de femme, ou de ſon flus menſtrual. Elle fait mourir quiconque la touche : deſorte que pour l'arracher on la déchauſſe tout alentour, & on y attache un chien qui meurt en l'arrachant ; aprés quoy on la peut manier ſans danger.

B A B.

BABEURRE. ſubſt. maſc. Lait de beurre qui n'eſt pas encore pris ou en conſiſtence de beurre, ou qui demeure aprés que le beurre eſt fait.

BABIL. ſ. m. Abondance de paroles ſur des choſes de neant ou ſuperfluës ; un parler continuel & importun. Les femmes & les vieillards ont toûjours trop de *babil*. Nicod derive ce mot de *Babel*, où ſe fit la confuſion des Langues. Menage veut qu'il vienne de *bambinare*, qui a été fait de *bambino* Italien diminutif de *bambo*, lequel eſt derivé du Syriaque *babion*, qui ſignifie *enfant*, d'où on a fait auſſi *babiole* & *bimbelots*, ſignifiant des *poupées*.

BABILLARD, ARDE. adj. Qui parle continuellement, & qui ne dit que des choſes de neant.

BABILLARD, ſe dit auſſi d'un indiſcret qui ne ſçauroit tenir ſa langue, qui va dire tout ce qu'il a ouy dire en tous les lieux où il ſe trouve.

On appelle en termes de Chaſſe, un chien *babillard*, lors qu'il crie des matinées entieres, ou bien lors qu'il eſt hors des voyes.

BABILLER. v. n. Parler ſans ceſſe, & ne dire que des choſes de peu de conſideration.

On dit, qu'un homme ne fait que *babiller*, lors qu'il parle & promet beaucoup, & qu'il n'execute rien, ni ne dit rien de ſolide qui puiſſe terminer une affaire.

BABINE. ſubſt. fém. Levre de certains animaux, comme guenons, chats & chiens, &c. Ce chat a trouvé quelque choſe à manger, il ſe leche les *babines*.

BABINE, ſe dit improprement de l'homme en ces phraſes proverbiales. Il s'eſt donné de ſon bien par les *babines*. Il faut qu'il s'en torche les *babines*, pour dire, qu'il n'en taſtera pas.

On dit auſſi d'un hypocrite, qu'il remuë bien les *babines*, quand il ne prie Dieu que des levres.

BABIOLE. ſ. f. Choſe de peu de valeur & puerile. On amuſe les enfants avec toutes ſortes de *babioles*. le cabinet de ce curieux n'a rien de rare, il n'y a que des *babioles*. ce livre n'a rien de ſolide, il n'y a que des choſes pueriles & des *babioles*. Du Cange le derive de *baubella*, mot de la baſſe Latinité, qui ſignifioit *petit joyau*.

BABOUIN. ſ. m. Gros ſinge. Rabelais cite un livre burleſque de Marmoretus de *Babouines* & Singis.

BABOUIN, ſignifie auſſi, un marmouſet, ou vilaine figure qu'on fait baiſer par force à ceux à qui on veut faire quelque honte ; & on dit figurément, Faire baiſer le *baboüin* à quelqu'un, pour dire, l'obliger à faire quelque ſoûmiſſion, quelque traitté deſavantageux malgré luy.

BABOUIN, eſt auſſi une injure qu'on dit aux petits enfants. Vous êtes un petit *babouin*.

B A C.

BAC. ſubſt. maſc. Grand bateau plat qui n'a ni pouppe ni proüe, mais qui eſt ouvert par le devant & le derriere, qui s'abaiſſent ſur le rivage pour y faire entrer les charrettes & carroſſes. Les *bacs* ſe ſervent ordinairement de grandes cordes attachées aux deux coſtés de la riviere pour ſe conduire en la traverſant. Le droit de *bac* eſt un droit ſeigneurial qui s'afferme : ce qu'on appelle en quelques lieux *Pontenage* ou *Pontonage*. Menage derive ce mot de *barca*, ou *barcus*. Mais il vient pluſtoſt de *bach* Allemand, qui ſignifie *vaiſſeau* & *riviere* ; ou bien de *bacci*, dont Arrian a uſé pour un *pont*. Du Cange dit qu'on a uſé du mot de *baccus* & de *bacus* pour ſignifier un *bac* de riviere, d'où on a fait auſſi *bacula*, pour ſignifier un *bacquet*. Iſidore dit que les Latins l'appelloient *linter*, & que c'étoit un bateau creuſé d'une ſeule poutre.

Les Fonteniers appellent auſſi *Bac* un petit baſſin de fonteine.

BACCALAUREAT. ſ. m. C'eſt le premier des degrés qu'on donne dans les Univerſités pour les ſciences de Theologie, de Medecine, de Droit Civil, & Canon. Voyez *Bachelier*.

BACCHANALES. ſ. f. C'étoit autrefois une Feſte de Bacchus chez les Payens : maintenant c'eſt une rejoüiſſance ou maſcarade qu'on fait au Carnaval, où on ſe couronne de lierre, & où on imite ces anciennes Feſtes.

On appelle auſſi *Bacchanales*, des tableaux ou bas reliefs qui nous reſtent de l'Antiquité, où ces Feſtes ſont figurées ; & ce ſont d'ordinaire des danſes & des nudités. On voit encore des *Bacchanales* dans pluſieurs friſes anciennes.

BACCHANTE. ſ. f. Femme qui celebroit autrefois les Feſtes de Bacchus. Ce furent les *Bacchantes* qui déchirerent Orphée.

BACCHANTE, ſe dit figurément d'une femme en fureur, emportée de colere, de rage, ou d'amour.

BACCHIQUE. adj. m. & f. Qui appartient à Bacchus. Ode ou Chanſon *Bacchique*, c'eſt une Chanſon à boire. Troupe *Bacchique* ſe dit poëtiquement d'une troupe de beuveurs qui font débauche.

BACCHUS. ſ. m. Dieu des Payens qui étoit invoqué par les débauchés, à cauſe qu'on le croyoit inventeur du vin.

On appelle encore *Enfants de Bacchus*, des yvrognes, de bons beuveurs.

On dit auſſi, que *Bacchus* & Venus vont de compagnie,

pour dire, que la debauche du vin mene à celle de l'amour. St. Amant a appellé du fromage pourri, du Cotignac de *Bacchus*.

BACHA, *Baſſa*, ou *Pacha*. ſ. m. Terme de Relations. C'eſt un Officier en Turquie qui a le commandement dans une Province, qui en a le gouvernement. Le *Bacha* d'Alep, du Caire, de Bude.

On appelle auſſi le *Bacha* de la Mer, celuy qu'on appelle en France *Amiral*, qui commande les troupes maritimes du Grand Seigneur.

BACHELIER. ſ. m. Celuy qui a le degré de Baccalaureat. *Bachelier* en Theologie, en Medecine, en Droit Civil, & Canon.

On a auſſi appellé *Bacheliers*, les jeunes Eſcuyers ou Chevaliers qui faiſoient leur premiere campagne. Dans les Couſtumes d'Anjou, du Maine & autres, on appelle *Bacheliers*, les Seigneurs qui ont Chaſteaux, Forteresſes, ou maiſons ſorties de Comtés, Vicomtés, Baronnies ou Chaſtelenies, & qui ont pareille Juſtice: & on appelloit *Bachele*, ou *Bacele*, la Chaſtelenie ou Seigneurie tenuë par un *Bachelier* qui n'avoit pas encore droit de banniere. La *Bachelerie* étoit autrefois un degré au deſſous de la Chevalerie, & le *Bachelier* étoit entre le *Chevalier* & l'Eſcuyer; & Fauchet tient que ce mot vient de *bas Chevalier*. Loyſeau dans le méme ſens le derive de *bas eſchelon*, parce que c'étoit le dernier des Ordres Militaires. Menage dit que ce mot vient des vieux François & des Picards, qui appellent *Bacheliers* & *Bachelettes*, les jeunes garçons & les jeunes filles. Rhenanus dit qu'il vient de *Bacillus*, du nom d'un petit baſton qu'on mettoit à la main de ceux à qui on donnoit permiſſion de lire, ou à qui on donnoit l'inveſtiture de quelques Fiefs. On les a nommés d'abord *Bacilliers*, & en Latin *Bacularii*. Alcyat & Vivés diſent que le mot de *Baccalaureat* vient de ce qu'on couronnoit autrefois les Poëtes de laurier, *à baccis Lauri*. Gregorius Tholoſanus & Goſſelin diſent que ce mot vient *à Vaſſis*, & qu'on a dit *Baccellarii*, *quaſi Vaſſalarii*, *aut minores Vaſſi*.

Du Cange croit avec plus d'apparence, que ce mot vient de *baccalaria*, qui étoient des eſpeces de metairies qui conſiſtoient en pluſieurs mas ou pieces de terres, dont chacune contenoit douze arpents, ou le labourage de deux bœufs; & qu'ainſi on appelloit *Bacheliers*, ceux qui poſſedoient, ou qui cultivoient ces *Bacheleries*. Il y a encore des Gentilshommes qu'on appelle *de la Bachelerie*, du nom de leurs terres. Il ajoûte que *Bachelier* ſignifioit quelquefois *Laboureur*, & quelquefois *Bourgeois* d'une ville. On appelloit auſſi autrefois *Bachelier*, celuy qui avoit vaincu en un Tournois la premiere fois qu'il avoit combattu, ou *Bachelier d'armes*.

BACHELIER, eſt auſſi parmi les artiſans, & dans tous les corps de meſtiers, un Maiſtre élû pour aſſiſter les Jurés en la fonction de leurs charges. On élit tous les ans deux Jurés & deux *Bacheliers* du meſtier. En l'ancienne Couſtume de Paris on a appellé *Bacheliers*, tous ceux qui étoient gradués & paſſés Maiſtres en quelque art que ce fût.

BACHOT. ſ. m. Petit bateau qui ſert à paſſer les rivieres pour les gens de pied, & qui eſt auſſi de ſervice pour porter les cordages des grands bateaux, ou les décharger.

BACLER. v. act. Fermer avec chaiſnes, barres, bateaux, ou autres obſtacles. Il s'eſt dit originairement des ports, & enſuitte de toutes ſortes de paſſages & d'ouvertures, comme de portes, de boutiques, de feneſtres. En temps de guerre on *bacle* les ports, en temps de peſte on *bacle* les maiſons & les boutiques où il y a eu de la contagion. on *bacle* les portes par derriere avec des barres & des chevilles. Nicod croit que ce mot vient de *baculus*, & de *baculare*.

On dit figurément & baſſement, C'eſt une affaire *baclée*, c'eſt à dire, conclue & arreſtée, on n'y peut plus revenir.

BACLÉ, ÉE. part. & adj.

BACON. ſ. m. Vieux mot François, qui ſe diſoit d'un porc engraiſſé & ſalé. Il eſt encore en uſage en quelques Provinces. Du Cange le derive de l'Anglois *bacon*, ou de *bacco* & *bacho*, qu'on a dit dans la baſſe Latinité en la même ſignification.

BACQUET. ſ. m. Cuvier de bas bord qui ſe fait d'une futaille qu'on ſcie vers les bouts. Les Taverniers donnent ſouvent du vin du *bacquet*, qui eſt éventé. les Marchands de poiſſon ont beſoin de *bacquets* pour mettre leurs carpes, & pour les conſerver en vie. Ce mot eſt un diminutif de *bac*. Quelques-uns le derivent de *aquarium*, comme étant un vaiſſeau à recevoir de l'eau.

B A D.

BADAUD, AUDE. ſubſt. maſc. & fem. Sot, niais, ignorant. C'eſt un ſobriquet injurieux qu'on a donné aux habitans de Paris, à cauſe qu'ils s'attroupent & s'amuſent à voir & à admirer tout ce qui ſe rencontre en leur chemin, pour peu qu'il leur ſemble extraordinaire. Un Charlatan a biéntoſt amaſſé autour de luy pluſieurs *badauts*. Ce mot vient apparemment du mot Italien *badar*, qui ne ſignifie autre choſe que *regarder*; comme le mot de *hableur* qui vient de l'Eſpagnol *hablar*, qui ne ſignifie que *parler*. On diſoit autrefois en François, *Bader*, pour dire, Tenir la bouche, ou la gueule ouverte & beante. Quelques Auteurs derivent ce mot *ab Agaudis*, qui étoient des rebelles qui firent bien des déſordres en France du temps de Diocletien.

BADAUDER. v. n. Faire le badaud, s'arreſter à une choſe qui n'en vaut pas la peine.

BADAUDERIE. ſ. f. Action de badaud, ſottiſe.

BADELAIRE, ou *Baudelaire*. Terme de Blaſon, qui ſe dit d'une épée courte, large & courbée comme un ſabre, ou un cimeterre ancien, qui étoit fort en uſage chez les Huns. Ce mot ſe trouve dans pluſieurs Auteurs François; & on croit qu'il vient de *balteatis*, parce qu'on appelloit autrefois *baudel* un baudrier.

BADIGEON. ſ. m. Terme de Maçonnerie. C'eſt un mortier qui ſe fait de recouppes de pierre de taille, dont on enduit & on colore le plaſtre pour le faire reſſembler à de la pierre de taille. On croit ſouvent que des chaiſnes, des murailles, des tableaux, des croiſées ſoient faites de pierre, & ce n'eſt qu'un enduit de plaſtre coloré avec du *badigeon*.

Les Sculpteurs appellent auſſi du *badigeon*, du plaſtre delayé dans une jatte, qui leur ſert à remplir le creux de leurs figures, & à en reparer les defauts.

BADIN, INE. adj. & ſubſt. Qui eſt folaſtre, peu ſerieux, qui fait des plaiſanteries. Les enfants ſont naturellement *badins*. il n'y a rien plus agreable qu'un amour *badin*.

BADINAGE. ſ. m. Petite folaſtrerie, divertiſſement peu ſerieux, jeu d'enfants.

BADINAGE, ſignifie auſſi en matiere de galanterie, de petits myſteres, de petites façons & grimaces qui ſervent à divertir ou à cacher aux autres ſa paſſion. Ainſi Sarraſin a dit, que Voiture avoit fait je ne ſçay comment les Muſes à ſon *badinage*. On dit auſſi, qu'un valet eſt fait au *badinage* de ſon maiſtre, lors qu'il ſçait tous ſes petits ſecrets, qu'il s'accommode à ſes petites façons de faire.

BADINANT. ſ. m. Quelques-uns appellent ainſi un cheval qu'on mene aprés un carroſſe attelé de ſix chevaux, afin qu'on le puiſſe mettre à la place de quelqu'un des autres qui ne ſera plus en état de ſervir. On l'appelle auſſi *le volontaire*.

BADINEMENT. adv. D'une maniere badine. Cet amoureux tout *badinement* a deſcouvert ſa paſſion.

BADINER. verb. neut. Faire le badin. Les enfants *badinent* avec les pieds & les mains, avec tout ce qu'ils tiennent. un galant homme ſçait *badiner* agreablement avec ſa maiſtreſſe.

BADINERIE. ſubſt. fem. Action badine. On gagne pluſtoſt une femme avec des *badineries* qu'avec des entretiens ſerieux. On dit auſſi, qu'un ouvrage ne contient que des *badineries*, quand il n'y a rien de ſerieux ni de ſolide.

B A F.

BAFOUER. v. act. Traiter indignement & avec mépris. Une des plus grandes ſouffrances de Noſtre Seigneur, c'eſt d'avoir eſté *bafoué*, & indignement traitté par les Juifs.

BAFOUÉ, ÉE. part. & adj.

B A G.

BAGAGE. ſubſt. maſc. Hardes, meubles, utenciles, équippage de guerre, ou de voyage. Ce nom eſt collectif derivé de *bague*.

BAGAGE, ſe dit auſſi en nom collectif de tout l'équippage d'une armée, même de l'artillerie. On a defait les ennemis, & on a pillé, enlevé tout le *bagage*. les valets gardent le *bagage*.

On dit figurément & proverbialement, qu'il faut plier, trouſſer *bagage*, pour dire, qu'il faut s'enfuir, qu'il faut deménager, qu'il faut mourir. Et on dit d'un homme mort, qu'il a plié *bagage*. On dit d'un homme fort ſtupide, que c'eſt un vray cheval de *bagage*. On dit auſſi, qu'on a du *bagage* logé chez ſoy, quand on y a logé des filous, ou gens de mauvaiſe vie, qui a tous moments ſont contraints de demeſnager, d'emporter leur *bagage*, leurs meubles. Il vient du mot de *bagues*, entant qu'il ſignifie *hardes*. Ils s'en ſont allés *bagues* ſauves, c'eſt à dire, Ils ont emporté leur *bagage*.

BAGARRE. ſubſt. fem. Batterie de pluſieurs perſonnes, émotion populaire qui amaſſe beaucoup de monde. Il s'eſt ſauvé heureuſement de la *bagarre*. Ce mot eſt fait par contraction de *battre*, & de *gare*.

BAGASSE. ſubſt. fem. Vieux mot qui eſtoit un terme injurieux dont ſe ſervoient les petites gens en ſe querellant. Ainſi Regnier a dit, *Bagaſſe*, ouvriras-tu ? en parlant d'une ſervante. Ce mot vient de ce qu'en vieux François on diſoit *bague*, pour dire, une *putain*, mot derivé de l'Allemand *bag*, qui ſignifie la même choſe.

BAGATELLE. ſubſt. fem. Choſe de peu d'importance. C'eſt un homme qui s'amuſe à des *bagatelles*. il a donné cette maiſon pour une *bagatelle*. ce livre n'eſt rempli que de *bagatelles*, pour dire, il n'y a rien de ſolide. Ce mot eſt un diminutif de *bague*.

On dit abſolument, *Bagatelle*, quand on ne veut pas demeurer d'accord de quelque propoſition qu'un autre met en avant. Vous croyez reüſſir en cette entrepriſe : *bagatelle*.

BAGUE. ſubſt. fem. Joyau precieux enrichi de quelques pierreries. Il ſe dit premierement de l'anneau qu'on porte au doit, & ſur tout de celuy qu'on donne en la ceremonie du mariage. Scaurus gendre de Sylla fut le premier des Romains qui porta des *bagues* aux doits. Ce mot vient de *bacca*, que les Latins ont dit d'une perle ronde. Menage aprés pluſieurs autres. Du Cange le derive de *baga*, qu'il dit avoir ſignifié un *coffre* dans la baſſe Latinité, d'où il pretend qu'eſt venu auſſi le mot de *bagage* ; ou bien aprés Papias, de *bauga*, ou *bauca*, qui ſignifioit des *bracelets* que les hommes portoient autrefois, d'où il pretend qu'eſt venu auſſi le mot de *bagatelle*.

BAGUE D'OREILLE, eſt un petit cercle d'or enrichi de pierreries, que les femmes portent aux oreilles qu'elles percent à ce deſſein.

COURSE DE BAGUE, eſt un exercice de Manege que font les Gentilshommes pour monſtrer leur adreſſe, lors qu'avec une lance en courant à toute bride ils emportent une *bague* ſuſpenduë au milieu de la carriére à une potence.

BAGUES ET JOYAUX. Ce ſont les ornements precieux des femmes, & dans tous les contracts de mariage on ſtipule que les femmes emporteront leurs *bagues & joyaux*, ou une certaine ſomme en argent qui leur en tiendra lieu.

BAGUES, ſignifie auſſi, Tous les meubles qu'on a les plus precieux, ſoit en argent, pierreries, ou autres choſes en petit volume. Ainſi on dit dans les compoſitions qu'on fait aux gens de guerre qui ſe rendent, qu'ils ſortiront vie, & *bagues* ſauves, pour dire, avec tout ce qu'ils pourront emporter.

On dit proverbialement, qu'un homme s'en eſt allé *bagues* ſauves, pour dire, qu'il eſt ſorti d'une affaire, d'un procés, d'un jeu, d'un peril, ſans qu'il luy en ait rien couſté.

BAGUENAUDE. ſ. f. Vieux mot François. C'étoit une ancienne ſorte de Poëſie toute maſculine, dont la rime eſtoit mauvaiſe & peu eſtimée ; & ſouvent ſans rime & en galimathias. Paſquier en fait mention au livre 7. d'où on a fait le mot de *Baguenauder*.

BAGUENAUDE, eſt auſſi un fruit, dans lequel il n'y a que du vent enfermé en de petites bourſes, qui ſort avec éclat quand on le preſſe. En Grec *Halicacabos*, ou *Phyſſalis* ; en Latin *Solanum veſicarium*. Les Apothicaires l'appellent du mot Arabe *Alkakengi*. Ce fruit ſert à uriner & à nettoyer les reins.

BAGUENAUDER. v. n. Faire le badaud, s'amuſer à faire des choſes inutiles, legeres & peu eſtimées : ce qui vient de ce que les enfants ſe jouënt avec des *baguenaudes*, prenant plaiſir au bruit qu'elles font en les crevant entre leurs mains ; ou ſelon Paſquier, de faire des baguenaudes.

BAGUENAUDIER. ſ. m. Petit arbre portant des baguenaudes. Ses fleurs ſont jaunes, & ſa graine jaune, ronde & liſſe. Il devient aſſez grand, quand il eſt parfait en ſa quatriéme année. Sa feuille eſt ſemblable au ſenegré, & ſa graine eſt de la groſſeur d'une lentille, dont s'engraiſſe fort la moutonaille. En Latin *Colutea*, ou *Colytea*.

BAGUER. v. act. Terme de Tailleur, qui ſignifie, Arranger les plis d'une juppe, ou d'un bas de robbe de femme, & les arreſter avec une aiguillée de fil.

BAGUETTE. ſ. f. Baſton fort menu qui eſt ordinairement de ſaule. Une *baguette d'Huiſſier*, de Sergent à verge. Ce mot vient du Latin *baculus*.

BAGUETTE de fuſil, ou d'autre arme à feu, eſt une longue verge de bois qui ſert à les charger, & qui ſe fourre dans le fuſt.

BAGUETTE, ſe dit auſſi des baſtons qui ſervent à battre la quaiſſe.

BAGUETTE, ſe dit auſſi des baſtons de Fauconniers propres à fourrer dans les buiſſons, & à faire partir la perdrix, ou pour tenir les chiens en crainte. Celles des Autourſiers s'appellent *Chaſſoires*.

BAGUETTE, ſe dit auſſi des petites moulures & ornements dont on ſe ſert en Architecture & en Menuiſerie, qui repreſentent une *baguette*.

BAGUETTE de fuſée, eſt une petite piece de bois qu'on attache à la fuſée volante, & qui doit eſtre d'un poids égal à la fuſée, pour luy ſervir de contrepoids ; autrement elle ne monteroit pas en l'air.

On dit proverbialement, Commander à *baguette*, par une figu-

figure tirée de la verge ou *baguette* que portent les Sergents & Huiſſiers qui commandent de la part du Roy & de Juſtice. D'autres diſent qu'il eſt pris de la *baguette* des Eſcuyers, qui manient les chevaux avec une *baguette* ou une gaule.

BAGUIER. ſ. m. Petit coffre ou eſcrain où on ſerre les bagues & les pierreries. Il eſt diviſé en pluſieurs petites rayes ou fillons où on fourre l'anneau, enſorte qu'il ne paroiſt dehors que la pierre precieuſe.

B A H.

BAHUT. ſubſt. maſc. Coffre couvert de cuir dont le couvercle eſt arrondi. Ce mot vient de *bajulo*, ſelon Nicod, à cauſe qu'on le porte ſur des mulets. Menage le derive de l'Allemand *behuten*, qui ſignifie *garder*; d'autres par metatheſe de l'Hebreu *thebat*, qui ſignifie la même choſe. Du Cange le derive de *bahudum*, qu'on a dit dans la baſſe Latinité pour ſignifier une eſpece de coffre.

En Maçonnerie, on dit qu'une pierre eſt taillée en *bahut*, quand elle eſt un peu arrondie par deſſus, comme ſont celles qui ſont au deſſus des parapets, des quais & des ponts.

BAHUTIER. ſ. m. Ouvrier qui fait des bahuts & coffres.

On dit proverbialement, qu'un homme fait comme les *Bahutiers*, qu'il fait plus de bruit que de beſogne, lors qu'il parle beaucoup, & qu'il travaille peu: car en effet les *Bahutiers* aprés avoir cogné un clou, donnent pluſieurs coups de marteau inutiles avant que d'en cogner un autre.

B A I.

BAIGNER. verb. act. & neut. Prendre le bain, mettre dans le bain. Il ſe faut purger devant & aprés, lors qu'on ſe veut *baigner*. on ne guerit point ſeurement de la rage qu'en ſe *baignant* dans la mer. ce Medecin a *baigné* huit jours ce malade avant que de le mettre dans le grand remede. On dit auſſi, *Baigner* un chien, un cheval, pour dire, les tenir quelque temps dans l'eau. Ce mot vient du Latin *vagnare*, qui a été fait de *vagna*. Menage. D'autres le derivent *à balneis*, & de *balneare*.

On dit hyperboliquement, qu'un homme aſſaſſiné *baigne* dans ſon ſang, qu'un affligé a le viſage *baigné* de larmes, pour dire, qu'il a perdu beaucoup de ſang, qu'il a verſé beaucoup de larmes.

BAIGNER, ſe dit auſſi, lors que des liqueurs ſurnagent à quelque corps qu'on a mis dedans. Pour faire une bonne infuſion, il faut que le ſené, les herbes *baignent* dans la tiſane, que des confitures *baignent* dans le ſirop, des friteures dans le beurre.

BAIGNER, ſe dit figurément en Morale. Cet homme ſe *baigne* dans la joye, dans les plaiſirs, quand il en a exceſſivement. les cruels & les Conquerants ſe *baignent* dans le ſang de leurs ennemis, quand ils en voyent pluſieurs maſſacrés.

BAIGNER, ſe dit auſſi des rivieres qui arroſent une campagne, qui paſſent auprés d'une ville, qui fourniſſent des eaux à un pays. L'Egypte eſt *baignée* par les eaux du Nil. le Rhoſne *baigne* les murs de Lyon.

BAIGNER, en termes de Fauconnerie, ſe dit de l'oiſeau, lors que de luy-même il ſe *baigne* par delices, ou qu'il ſe mouille à la pluye, ou qu'on le plonge dans le baſſin quand on le poivre.

BAIGNÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

BAIGNEUR. ſ. m. Celuy qui ſe baigne. On voit dans le Gange des vingt ou trente mille *baigneurs* en même temps par un principe ſuperſtitieux de devotion.

BAIGNEUR, eſt auſſi celuy qui fait profeſſion de baigner les autres, qui tient chez luy des bains pour le public, & qui eſt d'ordinaire auſſi Perruquier, Barbier & Eſtuviſte. Les gens de qualité vont loger chez les *Baigneurs*.

BAIGNOIRE. ſ. f. Le vaiſſeau ou la cuve où l'on ſe baigne.

BAIGU, UË. adj. Terme de Manege, qui ſe dit des chevaux qui depuis l'âge de cinq ans juſqu'à leur vieilleſſe marquent toûjours naturellement & ſans artifice à toutes les dents de devant; car il *y* conſerve un petit creux avec une marque noire qu'on appelle *germe de feve*, qui aux autres chevaux s'efface vers les ſix ans.

BAIL. ſ. m. Terme de Palais. Convention qu'on fait pour donner à ferme, à loyer, à rente un heritage, un droit. Le *bail* d'une terre, d'une maiſon, d'une Seigneurie, d'une dixme, d'un champart. le *bail* des Aides, des Gabelles.

BAIL CONVENTIONEL, eſt celuy qui ſe fait volontairement entre deux parties. *Bail judiciaire*, celuy qui ſe fait par des encheres en Juſtice des biens ſaiſis. *Bail emphyteotique*, qui ſe fait à longues années depuis 10. ans juſqu'à 99. ans. On fait auſſi des *baux* à vie, à quatre âges, quatre vies, & quatre generations. Nicod croit que ce mot peut venir de l'Hebreu *bail*, qui ſignifie *tradere*.

BAIL d'heritages, eſt un traitté, ou vente, par lequel on abandonne le fonds d'un heritage, moyennant une rente annuelle que le preneur s'oblige de payer, laquelle n'eſt point rachetable, & dont on ne ſe peut deſcharger qu'en abandonnant le fonds.

BAIL, eſt auſſi l'expedition de ce traitté qu'on leve chez un Notaire. Tout preneur d'heritages à loyer eſt obligé de fournir le *bail* en forme au proprietaire.

BAIL, en termes de Couſtumes, ſignifie, Garde & tutelle des biens d'un mineur juſqu'à l'âge de 21. an. En celle de Paris, on l'appelle *Garde-noble*, ou *bourgeoiſe*. Elle differe pourtant du ſimple *bail*, en ce que la *garde-noble*, ou *bourgeoiſe*, n'appartient qu'aux aſcendants; & le *bail* ſe donne aux plus prochains parens collateraux; & les diſpoſitions en ſont differentes ſelon les Couſtumes. On dit auſſi, Vuider hors le *bail*, pour dire, Sortir de garde & de tutelle.

On a dit auſſi autrefois, Tenir le Royaume en *bail*, pour dire, en avoir la regence & le gouvernement. On a appellé auſſi autrefois *Bail* un mari, parce qu'il a la tutelle & adminiſtration des perſonne & biens de ſa femme.

BAILE. ſ. m. C'eſt le nom qu'on donne aux Ambaſſadeurs de Veniſe reſidans à Conſtantinople. On les appelloit ainſi dés le temps que les Empereurs commandoient en cette ville-là. Ils s'appelloient en Latin *Bajulus*, comme qui diroit *Bailly*; & il faiſoit originairement la charge de Conſul de Veniſe & de Reſident à Conſtantinople.

BAILLE, en termes de Marine, eſt une eſpece de baquet fait d'un demi-tonneau, qui ſert à divers uſages ſur les vaiſſeaux, & particulierement à mettre le breuvage qu'on donne aux matelots. On l'appelle auſſi *Boute*.

BAILLEMENT. ſ. m. Ouverture involontaire de la bouche, qui témoigne qu'on a envie de dormir, ou qu'on s'ennuye. Hippocrate dit que le remede des *bâillements* continuels, c'eſt de reſpirer à longues halenées, & de même du hoquet.

BAILLER. v. n. Ce mot a la premiere ſyllabe longue, & on écrivoit autrefois *Baailler*. Faire des bâillements, qui ſont cauſez par une vapeur qui fait ouvrir la bouche extraordinairement pour ſortir, & qui marque de l'ennuy, ou du ſommeil. Deſpreaux a dit de la Pucelle,

Et je ne ſçay pourquoy je *bâille* en la liſant.

Ce mot vient de *balare*, qui a été dit par onomatopée du cri des brebis. Menage.

BAILLER, ſignifie auſſi, S'entrouvrir, qui ſe dit des ouvertures ou crevaſſes qui ſe font dans les murs, ou baſtiments. Il eſt moins en uſage, que ſon compoſé *Entrebâiller*.

BAILLER. v. act. Donner, mettre en main. Il luy a *baillé* cent eſcus par cette donation. il luy faut *bailler* cette lettre en main propre. En ce ſens il eſt moins en uſage que *Donner*. Nicod le derive du Grec *ballo*, c'eſt à dire *mitto*; car celuy qui *baille* envoye en quelque façon.

BAILLER à ferme, à loyer, à cens & rente, c'eſt, Donner à quelqu'un la jouïſſance d'une terre, d'une maiſon, moyennant certain prix par an, à certaine rente ou redevance. On le dit auſſi des droits en general, comme Aides, Gabelles, dixmes, paſſages, & autres droits ſeigneuriaux.

Au Palais on dit auſſi *Bailler* des écritures, pour dire, les fournir. Ainſi on dit, Griefs que met & *baille* par devant vous Noſſ. &c. Des contredits offerts en *baillant*, c'eſt à dire, en ſe communiquant reciproquement telles écritures. *Bailler* bonne & ſuffiſante caution.

On dit proverbialement, En *bailler* d'une, en *bailler* à garder, pour dire, En faire accroire à quelqu'un. On luy a *baillé* belle, pour dire, On luy a dit une bourde.

BAILLEUL. ſ. m. Renoüeur de membres diſloqués. Quand on s'eſt demis un bras, on envoye querir le *Bailleul*. Celuy qui exerce cette profeſſion en Eſpagne il s'appelle *Algebriſta*.

BAILLEUR. Celuy qui bâille, qui s'endort, ou qui s'ennuye. Un *bâilleur* en fait bâiller un autre.

BAILLEUR. ſ. m. *Baillereſſe*. ſ. f. Celuy, ou celle qui donne à ferme un heritage, une maiſon, un droit. Le *bailleur* à ferme eſt chargé d'entretenir les baſtiments de groſſes reparations, & le preneur de menuës.

On dit auſſi, un *bailleur* de bourdes.

BAILLIAGE. ſ. m. Terme de Palais. Juriſdiction d'un Baillif dans certaine étenduë de pays, de Seigneurie. *Bailliage* Royal. *Bailliage* ſubalterne.

BAILLIAGE, eſt auſſi le lieu où le Baillif tient ſon ſiege. Il faut aller plaider au *Bailliage*, & de là au Preſidial.

BAILLIE. ſ. f. Terme de Couſtumes. C'eſt un vieux mot, & hors d'uſage, qui ſignifioit autrefois, Tutelle, garde, & adminiſtration, regence, gouvernement, autorité: avec cette difference, qu'on diſoit *bail*, ou *baillie* pour tutelle en ligne collaterale; & *garde-noble*, ou *bourgeoiſe*, en ligne directe. On diſoit autrefois, que les Rois mineurs étoient en *baillie*, quand leur éducation & l'adminiſtration de leur Eſtat étoient commiſes à la Reine, ou aux Grands du Royaume.

BAILLIF, ou *Bailli*. ſ. m. en termes de Guerre, eſt le Chef de la Nobleſſe de la Province, & celuy qui la commande quand on convoque l'Arriere-ban.

Le *Bailli* du Palais, le *Bailli* de Vermandois ſont des hommes d'eſpée. Le *Bailli*, le Senechal, & le Prevoſt ſont des noms qu'on donne en divers lieux pour les mêmes fonctions.

BAILLIF, en termes de Palais, eſt un Officier de robbe qui rend la juſtice dans certain reſſort, qui étoit autrefois renduë par le *Bailli* noble, dont celuy-cy n'eſt que le Lieutenant, tel qu'eſt celuy qui rend la juſtice au Bailliage du Palais. On les a appellés *Baillifs*, parce qu'ils avoient la charge & l'adminiſtration d'une Juſtice, ou d'une Seigneurie, & étoient conſervateurs & gardiens des biens du peuple contre ceux qui les vouloient opprimer.

Il y a auſſi des *Baillifs* de robbe, qui ne ſont point Lieutenants de *Baillifs* nobles, & qui ſont Juges dans des Sieges ſubalternes, comme le *Baillif* de St. Germain des Prez, le *Baillif* du Temple. Il y a une Ordonnance de St. Louïs qui deffend aux *Baillifs* de faire des acquiſitions dans leurs Bailliages pendant l'exercice de leur charge, ni pour eux, ni pour autruy, ſans permiſſion du Roy; & ils étoient obligés de demeurer 40. jours ſur les lieux aprés avoir fini leur exercice, pour répondre aux plaintes que l'on voudroit faire contre eux.

BAILLISTRE. ſ. m. Vieux terme de Juriſprudence, qui ſignifioit autrefois *Tuteur*. Il venoit de *baillie* ſignifiant *tutelle*, garde, & adminiſtration. Dans les vieux titres on trouve ſouvent les mots de Tuteurs, Gardiens, & *Baillifres*.

Menage derive ces mots de *Baillivus*, terme de la baſſe Latinité, qui ſignifie *Juge*, qui a été fait de *Bajulus*, qu'on a dit d'abord d'un Pere nourricier qui porte ſon nourriçon, & qui a été étendu aux Pedagogues, & ſur tout à ceux des Princes, & enſuitte à un Tuteur & à un Juge; & même il a été dit des maris, comme eſtant tuteurs de leurs femmes. D'autres le derivent du Grec *bailletys*, qui ſignifie *aſſemblée*.

Du Cange dit que dans la baſſe Latinité on a dit *bajulare*, pour dire, *officium gerere*; & *bajulus*, pour dire, un *Tuteur*, *Bail*, *Baillifre*, & *Baillifeur*; & *bajulia*, pour dire, *tutelle* ou *baillie*; & *Baillivius regni*, pour dire, *Prince regent*. On a dit auſſi *Bajuli Abbatum*, pour dire, *Officiers domeſtiques*. Borel derive le mot de *Baillif* du Grec *bouli*, qui ſignifie, *conſeil*. On n'a commencé d'uſer de ce nom que du temps du Roy Jean.

On appelle auſſi dans l'Ordre de Malthe, *Baillifs*, les principaux Chefs, Conſeillers & Commandeurs de l'Ordre.

BAILLIVE. ſ. f. eſt la femme d'un *Baillif*.

BAILLIVAGE. ſ. m. Terme des Eaux & Foreſts. Compte ou marque des bailliveaux qu'on doit laiſſer ſur chaque arpent des bois qu'on a couppez, ou qui ſont à couppper, pour les laiſſer croiſtre en haute fuſtaye. Les Officiers des Eaux & Foreſts font le *baillivage* des bois avant que d'en faire l'adjudication.

BAILLIVEAU. ſ. m. Terme des Eaux & Foreſts. Jeune cheſne au deſſous de 40. ans. Il eſt enjoint par les Ordonnances des Eaux & Foreſts de laiſſer ſeize *bailliveaux* de l'âge du bois dans chaque arpent de taillis qu'on couppe, outre tous les anciens & modernes.

BAILLIVEAU ſur ſouche, ou ſur brin, eſt le maiſtre brin d'une ſouche qui eſt de belle venuë, qu'on a reſervée dans les couppes pour croiſtre en haute fuſtaye. Les *bailliveaux* doivent être de cheſne, ou de chaſteignier, ou de heſtre. Ils prennent le nom d'*arbre* en quittant celuy du taillis, & s'appellent, *Arbres bailliveaux* ou *lais*, ou *Arbres reſervez*; & pluſieurs les appellent *Etalons*, parce qu'ils repeuplent les ventes, par analogie aux chevaux: ce ſont ceux qu'on appelle *de l'âge du bois*.

On appelle *Perots*, ceux qui ſont laiſſez de deux couppes; & *Tayons*, les *bailliveaux* ou *lais* de trois couppes, comme qui diroit, fils, pere & ayeul. Les *bailliveaux* modernes ſont les reſervez des couppes precedentes juſqu'à 60. ou 80. ans. Les particuliers ont permiſſion d'en diſpoſer aprés 40. ans, & non auparavant. Quelques-uns derivent ce mot de *bacillus*, qui ſignifie *baſton*.

BAILLON. ſ. m. Piece de bois ou de fer qu'on met en la bouche d'un homme, ou d'un animal pour l'empécher de crier, ou de mordre. C'eſt une peine Monachale de mettre un *bâillon* à la bouche de ceux qui ont rompu le ſilence.

On dit figurément, qu'on met un *bâillon* en la bouche de quelqu'un, quand on le corrompt par argent, ou par quelque autre voye, pour l'empécher de parler, de dire ce qu'il ſçait d'une affaire, dont on apprehende que le ſecret ne ſe decouvre.

BAILLONNER. v. act. Mettre un bâillon à une beſte, à un animal. On dit auſſi, *Bâillonner* une porte, quand on la ferme en dehors avec une piece de bois paſſée dans un tirefous.

BÂILLONNÉ, ÉE. adj. Terme de Blaſon, qui ſe dit des animaux peints avec un baſton entre les dents, comme les lyons, les chiens, les cochons, &c.

BAIN. ſubſt. maſc. Lieu plein d'eau où on ſe met quelque temps, ſoit pour ſe decraſſer & ſe laver, ſoit pour ſe rafraîchir. Le *bain* naturel eſt celuy de la riviere. Le *bain* eſt bon en un tel endroit, il n'y a que du ſable. il s'en fait par art, quand on va aux *bains* & eſtuves. le *bain* eſt fort ordinaire chez les Orientaux & Mahometans. Publius Victor écrit qu'à Rome il y avoit 856. *bains* publics.

BAIN, ſe dit par excellence des eaux chaudes & minerales qu'on ordonne pour la ſanté. Les *Bains* de Bourbon, de Vichi, &c.

BAIN, ſe dit encore des baſtiments deſtinés pour ſe baigner. Les *Bains*, ou *Thermes* de Diocletian. il y a un appartement au Louvre qu'on nomme les *Bains de la Reine*.

BAIN, eſt auſſi la cuve, ou baignoire où on ſe baigne. On le dit auſſi de chaque fois qu'on ſe baigne. Il en couſte tant chez un tel pour chaque *bain*. il faut chauffer le *bain*. Un *demi-bain*, eſt une petite baignoire où on ne met que la moitié du corps.

BAIN, ſe dit auſſi de la liqueur où on ſe baigne. Il y a des femmes qui ſe baignent dans un *bain* de lait, dans un *bain* d'eau roſe. le peuple croit que les ladres ſe gueriſſent dans un *bain* de ſang d'innocens.

On appelle en Medecine un *Bain* vaporeux, la liqueur évaporée d'un *bain* ou fomentation qu'on fait recevoir aux parties malades ſur une chaiſe percée, ou avec des entonnoirs, pour ouvrir les pores, & provoquer les ſueurs, dont on uſe particulierement pour les maladies du fondement & de la matrice. Les matieres du *bain* ſont les mêmes que celles des fomentations.

On appelle les eſtuves, des *Bains ſecs*, chez les Medecins, à cauſe de l'humidité qu'elles font ſortir par les ſueurs. Ils appellent auſſi le *Bain humide*, une fomentation univerſelle de tout le corps.

On dit en eſté de l'eau qu'on donne à boire ſans la rafraîchir, qu'elle eſt chaude comme un *bain*. On dit auſſi en eſté, quand on voit un gros nuage, que c'eſt un *bain* qui chauffe. On appelle auſſi un lieu où l'eau eſt ſale & bourbeuſe, *Bain* de grenouilles, *bain* de crapauts. St. Amant a dit du Tybre,

Bain de crapauts, ruiſſeau bourbeux.

BAIN, en termes de Chymie, ſe dit de pluſieurs coctions, diſtillations, ou autres operations qui ſe font ſur des matieres propres à entretenir une chaleur douce. Ainſi on dit, un *bain* de cendres, lors qu'on met la cucurbite où ſont les matieres qu'on veut diſtiller, ſur des cendres, & qu'on met le feu deſſous.

BAIN DE SABLE, qu'on appelle auſſi, *Bain de ſeparation*, *Bain de limailles*, quand on y met du ſable, ou des limailles de fer. *Bain Marie*, que quelques-uns nomment en Latin *Balneum Mariæ*, & d'autres *Balneum maris*, quand on met la cucurbite dans de l'eau chaude. Il y a auſſi un *Bain vaporatoire*, ou *vaporeux*, qui donne une moindre chaleur.

On dit en Maçonnerie, qu'une cour eſt pavée à *bain* de mortier, pour dire, qu'on y a mis du mortier abondamment, comme doivent être celles qui ſont ſur les caves.

BAIN, en termes de Teinturiers, ſe dit d'une cuve pleine d'eau & de drogues ſervant à la teinture, dans laquelle on trempe ou on fait bouillir les eſtoffes qu'on veut teindre. Le *bain* d'alun ſe doit donner à froid, parce que ſa chaleur perd le luſtre de la ſoye, & la rend rude & acre. un *bain* de cochenille, de garence. Il y a auſſi des *demi-bains*.

BAIOQUE. ſubſt. fem. Petite monnoye d'Italie qui eſt la dixiéme partie d'un Jule.

BAJOIRE. ſubſt. fem. Terme de Medailliſte & de Monnoyeur. C'eſt une medaille ou monnoye qui a une empreinte de deux teſtes en profil, dont l'une avance ſur l'autre, comme on en voit de Louis & de Carloman, du Roy Henry IV. & de ſa femme, & une infinité d'autres. Quelques-uns croyent que ce mot vient de *baiſoire*, à cauſe que les joues de ces deux teſtes ſe baiſent, & ſont jointes l'une à l'autre.

BAJOU. ſubſt. maſc. terme de Charpenterie, eſt la premiere ou la plus haute des planches ou barres du gouvernail d'un bateau foncet, qui eſt poſée immediatement ſous la caſſe de la maſſe du gouvernail.

BAJOUE. ſubſt. fem. Partie de la teſte d'un cochon qui luy tient lieu de joues, qu'on mange par ragouſt.

On appelle par injure, *Bajoué*, une perſonne qui a les joues avalées & pendantes.

BAISEMAIN. ſubſt. maſc. Offrande qu'on fait à un Curé en allant baiſer la paix. Les Curés de Paris n'ont que le *baiſemain*, qui vaut mieux que les dixmes des Curés de la campagne.

On dit proverbialement au feminin, qu'un homme eſt venu à belles *baiſemains* faire ou demander quelque choſe, pour dire, qu'il a été contraint par la neceſſité de venir faire des ſoûmiſſions pour l'obtenir.

On dit auſſi, Faire des *baiſemains*, pour dire, Faire des recommendations ou des civilités à quelqu'un, ou de ſa part.

On a auſſi appellé *Baiſemains*, Certains deniers d'entrée qu'on donnoit au Seigneur foncier quand il faiſoit quelque arrentement: ce qu'on appelle aujourd'huy *Pot de vin*.

BAISER. ſubſt. maſc. Action de reſpect ou de ſoûmiſſion qu'on fait par l'application de la bouche ſur une choſe qu'on revere, ou qu'on aime. On donne le *baiſer* de paix en pluſieurs ceremonies Eccleſiaſtiques. Un *baiſer* de Judas, eſt un *baiſer* de traiſtre. On dit en amour, Cueillir un *baiſer*, dérober un *baiſer*. En Latin *baſium*. Mais il faut remarquer que les Latins faiſoient difference en ſortes de *baiſer*. Ils appelloient *oſculum*, un *baiſer* fait entre amis; *baſium*, un *baiſer* fait par honneſteté; & *ſuavium*, un *baiſer* impudique.

BAISER. v. act. Donner un témoignage d'amitié, d'amour, de reſpect, d'humilité, par le même attouchement de la bouche. Les peres & meres doivent *baiſer* leurs enfants au front. les amis ſe *baiſent* à la joüe, & les amants à la bouche. on *baiſe* par civilité ceux qui vont à la campagne, ou qui en arrivent. Judas *baiſa* Noſtre Seigneur en le trahiſſant. on *baiſe* la main par civilité, lors qu'on donne, ou qu'on reçoit quelque choſe. on *baiſe* la main d'un Evéque à l'offrande, la robbe d'une Princeſſe qu'on ſaluë, la main d'un Seigneur à qui on porte la foy & hommage. on va *baiſer* la mule du Pape par reſpect, on *baiſe* les Reliques par devotion. on *baiſe* la terre par humilité.

On dit figurément, que deux choſes ſe *baiſent*, quand elles ſont ſi prés l'une de l'autre, qu'elles ſe touchent. Ces deux ſolives ſe *baiſent*, s'entretiennent.

On dit d'un méchant feu, qu'il n'y a que deux tiſons qui ſe *baiſent*. On dit odieuſement, qu'une femme *baiſe*, pour dire, qu'elle n'eſt pas chaſte.

On dit proverbialement, Je vous *baiſe* les mains, pour dire, Je me recommende à vous, ou Je vous remercie, ou ironiquement, Je ne veux rien croire de ce que vous dites. On dit auſſi, Faire *baiſer* le babouin, pour dire, Obliger quelqu'un à ſe ſoûmettre aux plus dures conditions. On dit auſſi de celuy qui a grande obligation à un autre, qu'il devroit *baiſer* les pas par où il marche.

BAISEUR, EUSE. adj. Celuy qui baiſe.

BAISEURE. ſubſt. fem. Endroit du pain qui eſt le moins cuit, & par où il touche à un autre qui eſt dans le four. A Paris on l'appelle *biſeau*.

BAISOTTER. verb. act. & frequentatif. Donner des baiſers reiterés & frequents. Les nouveaux mariés ont couſtume de ſe *baiſotter* ſans ceſſe.

BAISSER. verb. act. Deſcendre quelque choſe, & & la mettre plus bas qu'elle n'eſtoit. Il faut *baiſſer* ce tableau pour le mettre à la portée de la veuë. *baiſſer* la lampe. *baiſſer* les piques pour combattre. *baiſſer* un pont levis.

BAISSER, ſignifie auſſi, S'incliner, s'humilier. Il faut *baiſſer* les genoux devant la Majeſté Divine. il faut *baiſſer* la teſte quand les Puiſſances ſuperieures nous perſecutent. les cannes *baiſſent* la teſte en paſſant ſous les plus hautes arcades. les Religieuſes *baiſſent* les yeux par modeſtie. En ce même ſens on dit figurément, *Baiſſer* la lance, pour dire, Se ſoûmettre aux volontés d'un plus fort que ſoy.

BAISSER, ſe dit auſſi de ce qui devient plus foible, qui decroiſt. Ce malade *baiſſe* fort, il faut donner ordre à ſa conſcience. la riviere *baiſſe* & diminuë à veuë d'œuil. On dit, La mer *baiſſe*, quand elle eſt dans ſon reflus. Le jour *baiſſe*, pour dire, Il s'en va nuit.

BAISSER, ſe dit figurément des choſes incorporelles. L'eſprit *baiſſe* avec l'âge. la fortune *baiſſe* dés qu'elle ne croiſt plus.

En termes de Marine, on dit *Baiſſer* les voiles, lors que le vent eſt trop fort, ou quand on aborde. *Baiſſer* le pavillon, quand un navire plus fort oblige un autre à le ſaluer. *Baiſſer*, ſuivre le fil de l'eau, obeïr au reflus & aux courants.

On dit proverbialement d'une choſe qu'on croit aiſée, qu'il n'y a qu'à ſe *baiſſer*, & en prendre. On dit, qu'un homme donne teſte *baiſſée* dans les ennemis, dans quelque affaire, pour dire, qu'il y va aveuglément, & ſans connoiſtre le peril qu'il y a. On dit auſſi de celuy à qui une entrepriſe n'a pas ſuccedé, qu'il s'en revient les oreilles *baiſſées*.

BAISSÉ, ÉE. part. & adj.

Nicod fait venir ces mots de *baſis*; d'autres les tirent de *bathys*, *profond*, *creux*.

B A L.

BAL. ſubſt. maſc. Aſſemblée de jeunes gens de l'un & de l'autre ſexe pour danſer. Il y aura chez un tel *bal*, ballet, & Comedie. ſa Fiancée eſt la Reine du *bal*. ces Meſſieurs ont couru le *bal* toute la nuit, ils ont eſté à ſept ou huits *bals* differents. Deſmareſts a dit figurément & poëtiquement de la nuit, qu'elle conduiſoit dans le ciel le grand *bal* des eſtoiles. Nicod derive ce mot du Grec *ballizo*, qui ſignifie *tripudio, je danſe*.

BALAFRE. ſubſt. fem. Taillade faite particulierement ſur le viſage par le trenchant d'une eſpée, ou d'un autre ferrement.

BALAFRE, ſe dit auſſi d'une decouppure longue de deux travers de doit, qu'on faiſoit autrefois ſur des pourpoints de ſatin. On le dit encore des accrocs qui ſe font par accident ſur les habits.

BALAFRER. verb. act. Faire des balafres ſur le viſage de quelqu'un.

BALAFRÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. On a appellé un Seigneur de la Maiſon de Guiſe, *Le Balafré*.

BALAIS. adj. maſc. Qualité d'un rubis excellent. Ce nom vient de *Balaſſia*, qui eſt un Royaume en terre ferme entre Pegu & Bengala, où ſe trouveut ces rubis *balais*, à ce que dit Ramuſio; dont parlent auſſi Aiethon, & Paul Venitien.

On le dit figurément des boutons rouges qui viennent ſur le viſage des yvrognes. Regnier a dit du nez de ſon Pedant,

> Où maints rubis *balais* tout rougiſſants de vin
> Monſtroient: un *hâc itur* à la Pomme de pin.

BALANCE. ſ. f. Inſtrument qui ſert à connoiſtre l'égalité, ou la difference de la peſanteur des corps graves. Il y a deux ſortes de *balances*. L'ancienne, ou la Romaine, eſt compoſée d'un levier ou fleau mobile ſur un centre ſuſpendu vers une de ſes extremités. On attache du coſté gauche les corps graves, & leur peſanteur ſe meſure par les points marquez ſur le fleau, à l'endroit où s'arreſte en équilibre un poids mobile qu'on fait courir ſur la branche ou le long du plus grand coſté vers la droite. Cette *balance* eſt encore en uſage aux bouceries, & aux lieux où il faut peſer de grands fardeaux, ou qui ſont en grand volume. On l'appelle autrement *Peſon*.

La ſeconde ſorte ſe fait avec un fleau ſuſpendu également par le milieu, aux extremitez duquel il y a des plats ou baſſins attachez avec des cordes. Les parties de cette *balance* ſont les deux baſſins, le fleau, la languette, & la chaſſe, au haut de laquelle il y a un anneau pour la ſuſpendre. Les Romains ſe ſervoient de cette *balance*, qu'ils nommoient *libra*, auſſi bien que de nôtre peſon, qu'ils nommoient *ſtatera*; mais ils peſoient d'une autre maniere. On appelle les *cornes* du fleau de la *balance*, ſes deux extremitez. Peteau a donné la figure des *balances* anciennes dans ſon livre des Meubles antiques.

Les *Balances* fines, qu'on appelle autrement *Trebuchets*, ſont de petites *balances* avec leſquelles on peſe l'or, & qui ſervent aux Affineurs. Elles ſont ſi juſtes, qu'on en a vû trebucher pour la 4096. partie d'un grain.

Les *Balances ſourdes*, ſont des *balances* dont on ſe ſert dans les monnoyes, qui ont les deux bouts de leur fleau plus bas que leur clou, & leur chapſe ou chaſſe, qui eſt ſoûtenuë en l'air par le moyen d'une guindole, que les ouvriers appellent *guignole*. Ce mot a eſté dit de *bis lancis*, pour *bis lanx*. Menage aprés Paſquier. On trouve pluſieurs belles demonſtrations touchant les *balances* chez Guy Ubalde, Galilée, Simon Stevin, Jean Buteon, Caſimir Polonois, & autres.

BALANCE, en termes de Negoce, ſe dit de la cloſture, de l'inventaire d'un Marchand, où il met à gauche en *debet* la ſomme de ce qu'il a de fonds en argent, marchandiſe, dettes actives, meubles & immeubles; & à la droite il met *avoir*, qui ſont ſes dettes paſſives, & l'argent qu'il doit payer: & quand on a deduit ce qu'il doit d'un côté de ce qu'il a de bien d'un autre, on voit tout étant compenſé & balancé, ce qui luy reſte de clair & de net, ou ce qu'il a perdu, ou gagné.

BALANCE, ſe dit figurément en choſes ſpirituelles, des raiſonnements contraires qui agiſſent en nôtre eſprit, & qui le font pancher tantoſt d'un coſté, & tantoſt de l'autre. On peint la Juſtice avec une *balance* à la main, pour figurer qu'un Juge doit mettre en *balance* les raiſons de l'une & de l'autre des parties. quand il s'agit de choiſir entre la vertu & le vice, il ne faut point eſtre en *balance* pour prendre parti.

On dit auſſi pendant un combat opiniaſtre entre deux armées, que la victoire eſt en *balance*, en ſuſpens, qu'elle ne ſçait pour quel parti ſe declarer.

BALANCE, eſt auſſi un des ſignes du Zodiaque où le ſoleil entre au mois de Septembre. En Latin *Libra*.

BALANCER. v. act. & n. Demeurer en équilibre aprés avoir eſté agité de part & d'autre. La terre *balance* également ſur ſon centre. cet homme a quelque temps *balancé* avant que de tomber. les enfants ſe *balancent* en ſe joüant ſur des planches.

BALANCER, ſe dit figurément de l'examen qu'on fait dans ſon eſprit des raiſons qui le tiennent en ſuſpens, & qui le font incliner de part & d'autre. Le Juge a long-temps *balancé* les raiſons de ces parties. il y avoit long-temps qu'il *balançoit* s'il ſe marieroit ou non. les Juges étoient partagés, & cette affaire a eſté long-temps *balancée*.

lancée. On dit auſſi, que la victoire a long-temps *balancé* entre les deux partis.

BALANCER, en termes de Chaſſe, ſe dit tant de la bête, que des chiens qui la pourſuivent, quand ils ne tiennent pas une route certaine, & quand ils ſe jettent tantoſt d'un coſté, & tantoſt de l'autre.

BALANCEMENT. ſ. m. Action du poids qui ſe balance également de deux coſtez juſqu'à ce qu'il ſoit en arreſt, ou en équilibre. Un pendule agité fait un long *balancement*, juſqu'à ce qu'il ſoit en un plein repos.

BALANCEMENT, ou *Pas balancé*, ſe dit en termes de danſe d'un pas où l'on ſe jette à droit ſur la pointe du pied avec un mouvement pour faire enſuitte un couppé. Il s'appelle auſſi *Demi-couppé*. C'eſt un pas de la Courante.

BALANCIER. ſ. m. Roue ou verge de fer d'une horloge ou d'une montre, qui ſe meut ſur un pivot qui a deux palettes au bas de ſon pivot, qui moderent ou arreſtent l'effort ou le mouvement du reſſort, qui ſans cela ſe laſcheroit tout d'un coup. Selon qu'une horloge avance, ou retarde, il faut charger, ou alleger le *balancier*.

BALANCIER, chez les ouvriers en monnoye, eſt une preſſe ou machine qui ſert à marquer la monnoye, compoſée d'une vis qui ſe meut par un fleau de fer fort chargé de plomb par les deux bouts, & qui eſt tiré avec des cordes par pluſieurs hommes. L'invention de ce *balancier* a eſté d'abord propoſée en France par Nicolas Briot Tailleur general des monnoyes, par le moyen duquel un ſeul homme fait plus d'ouvrage en un jour, que vingt autres avec le marteau. On appelle le *Balancier du Roy*, le lieu où eſt la preſſe qui ſert aux empreintes des medailles & des jettons.

BALANCIER, eſt auſſi l'artiſan qui vend & qui fait des poids & des balances. Il eſt ſujet à la juriſdiction des Monnoyes.

BALANCINES. ſ. f. plur. Terme de Marine. Ce ſont les cordes qui deſcendent des barres de hune & des chouquets, qui forment deux branches ſur chaque bout d'une vergue pour la balancer, & la tenir en aſſiette. On les appelle auſſi *Valancines*.

BALANDRAN. ſubſt. maſc. Manteau de campagne qui eſt double depuis les eſpaules juſques ſur le devant. On paſſe ſes bras entre les deux eſtoffes par une ouverture qu'on y fait exprés. Ils ſont par ce moyen à couvert des injures de l'air. St. Amant a dit figurément,

O nuit, couvre tes feux de ton noir *balandran*.

Cette ſorte d'habit eſt fort ancien, parce que dés l'an 1226. dans la Regle de St. Benoiſt, il eſt deffendu aux Religieux de porter des habits de Laiques, comme des *Balandrans* & des Surtous, qui ſont appellés *Balandrana*, & *Supertoti*.

BALAUSTIUM. ſubſt. maſc. Terme de Pharmacie. C'eſt la fleur du grenadier ſauvage, ſelon Dioſcoride, qui eſt ſemblable à celle du domeſtique, dont les Apothicaires font quelques remedes.

BALAY. ſubſt. maſc. Uſtencile de meſnage qui ſert à amaſſer & à oſter les ordures, à tenir les maiſons nettes & propres. On fait des *balais* de menuës branches de bouleau liées enſemble au bout d'un baſton. On en fait auſſi de geneſt, de jonc, & de plumes pour nettoyer les tableaux & les meubles. Les artiſans ſe ſervent de *balais* qu'ils appellent *Eſcouvettes*. Menage derive ce mot de *valletus* diminutif de *vallus*, à cauſe que les *balais* ſont emmanchés au bout d'un baſton. D'autres avec plus d'apparence le derivent de *betula*, *bouleau*. Du Cange le derive de *baleis*, qui a ſignifié la même choſe dans la baſſe Latinité, & qu'on trouve dans Matthieu Paris. Il ajouſte qu'on a dit auſſi *balaium*. Les Bas-Bretons diſent *balaen* dans le même ſens; ce qui fait croire que c'eſt un vieux mot Celtique.

BALAY, en termes de Fauconnerie, ſe dit de la queuë des oiſeaux; & en Venerie, du bout de la queuë des chiens.

On dit proverbialement, Hazard ſur les *balais*, quand on ſurfait une marchandiſe de vil prix. On dit, qu'un valet fait le *balay* neuf, quand il ſert bien les premiers jours qu'il eſt dans une maiſon. On dit, qu'on donnera du manche du *balay*, à ceux à qui on veut deffendre l'entrée d'un logis. Le peuple croit auſſi, que les Sorcieres vont au ſabat ſur un manche de *balay*. On dit auſſi, Roſtir le *balay*, quand on ne profite point en quelque meſtier, en quelque profeſſion. Du Bartas a dit figurément & poetiquement des vents, qu'ils étoient

Doux eſventeurs de l'air, frais *balais* de la terre.

BALAYER. v. act. Rendre nette une chambre, une ruë, en oſter les ordures avec un balay.

On dit proverbialement d'une perſonne devote, qu'elle *balaye* l'Egliſe, quand elle en ſort toute la derniere.

BALAYEUR, EUSE. ſubſt. Celuy ou celle qui balaye. Les *Balayeurs* du College ſont les Valets & les Archers des Pedantes.

BALAYEURES. ſ. f. plur. Ordures qui ſont amaſſées avec le balay.

BALAYEURES, ou *Balieures*, en termes de Mer, ſont pluſieurs choſes que la mer jette ſur ſes bords, comme de la mouſſe, & ce que les Pilotes appellent *ovas marinas*. On dit que ce fameux Pedro Serrano qui fit naufrage en une Iſle deſerte qu'on a appellée depuis *Serranilla*, vivoit des *balieures* qu'il alloit ramaſſer le long de la mer.

BALBUTIER. verb. neut. Parler avec difficulté, ſoit par le défaut de l'organe, quand on a la langue graſſe, ſoit faute de preſence d'eſprit, ou de memoire. Celuy qui eſt ſujet à *balbutier* ne peut jamais eſtre un grand Orateur, quand on a trop bû on commence à *balbutier*.

BALCON. ſubſt. maſc. Conſtruction de pierre, de bois, ou de fer attachée en ſaillie aux feneſtres d'un baſtiment pour y prendre l'air, ou pour deſcouvrir de plus loin. En l'Iſle Noſtre Dame à Paris, il y a un Quay appellé *des Balcons*. Ce mot vient de l'Italien *balcone*, qui a eſté fait du Latin *palcum*, ou de l'Allemand *balck*, qui ſignifie *poutre*. Menage. Du Cange aprés Acharius dit que c'eſt un nom propre venu des Venitiens; quelques-uns diſent des Genois. Covarruvias croit que ce mot vient du Grec *ballein*, *jacere*. Car il dit que les *balcons* ſont proprement des avances, des tourrillons ſur les portes des Citadelles, d'où on lançoit toutes ſortes de traits ſur les ennemis.

BALDACHIN. ſubſt. maſc. Dais, ou poile qu'on porte ſur le St. Sacrement, ou ſur la teſte du Pape dans les grandes ceremonies. Borel témoigne que *Baldechinum* eſt un vieux mot François, qui ſignifioit la plus riche des eſtoffes qui étoit tiſſuë de fil d'or, & dont la trame étoit de ſoye recamée de broderie. On tient qu'il a été ainſi nommé, à cauſe qu'il venoit de Baldac, ou de Babylone en Perſe. On l'a appellé auſſi en vieux François, *Baudequin*.

On appelle auſſi *Baldachin*, un ouvrage d'Architecture qu'on éleve en forme de dais ou de couronne ſur pluſieurs colomnes pour ſervir de couverture à un autel. Le *baldachin* du Val de Grace eſt ſuperbe & magnifique. Ce mot eſt Italien, & vient de *baldachino*.

BALEINE. ſubſt. fem. C'eſt le plus gros des poiſſons. Pline fait mention de quelques *Baleines* longues de quatre arpents, & d'autres de 200. coudées: mais il ſe trompe, ou il exagere. Il y en a dont les oſ ou arreſtes ſont capables d'eſtayer ou de ſervir à conſtruire de grands édifices. Les Baleines du Nord ſont beaucoup plus grandes que celles qui atterriſſent ſur les coſtes de

Guyenne,

Guyenne, ou de la Mediterranée. Il y en a pourtant à l'Amerique de fort grandes, qui ont juſqu'à 90. ou 100. pieds entre la teſte & la queuë, dont les nageoires ont 26. pieds, les oüies trois pieds, & la largeur de leur queuë eſt de 23. pieds. Il y en a de pluſieurs ſortes qui produiſent toutes des Baleinons vivants & parfaits animaux, mais qui n'en portent que deux tout au plus. Elles les nourriſſent à la mammelle avec grand ſoin. La nourriture des *Baleines* eſt une eau ou eſcume qu'elles ſçavent extraire de la mer, à ce que diſent Ælian, Rondelet & Geſner. Elles vivent auſſi d'un petit inſecte que les Baſques nomment *Gueld*, qui eſt le *Pſillus marinus*, ou la *Puce de mer*, qui ſe trouve dans le Nord en grande abondance pour nourrir le gros poiſſon. En effet dans la diſſection des *Baleines* on ne trouve autre paſture dans leur eſtomac que de l'eau eſpaiſſe, & de ces menus inſectes, rarement quelques anchois ou petits poiſſons blancs, mais jamais de gros poiſſons, ni de morceaux d'ambre, comme ont voulu faire croire Cardan & autres. On a quelquefois trouvé deux ou trois hottées d'herbes dans leur grand ſac ou eſtomac. Auſſi la plus-part des *Baleines* n'ont point de dents, mais ſeulement des fanons ou barbes dans la gueule larges d'un empan, & longues de quinze pieds plus ou moins, finiſſant en franges ſemblables par le bout aux ſoyes de pourceau, leſquelles ſont enchaſſées par enhaut dans le palais, & rangées en ordre ſelon leur differente grandeur, comme le manteau d'un oiſeau. Ces barbes ſervent à dilater & à reſtreindre les joües de la beſte, qui ſont quelquefois ſi amples, qu'elles ſont capables de contenir le Baleinon nouvellement né, comme dans une boeſte, pendant les orages, comme écrit Olaus.

Il y a une eſpece de *Baleines* qui ont de petites dents plattes dans la gueule ſans fanons; & de celles-là les Baſques tirent la drogue qu'on nomme *Sperme de Baleine*, qui n'eſt autre choſe que le cerveau de la beſte, dont ils rempliſſent des tonneaux, le puiſant dans le crane avec des poeſlons ou grandes cueillieres. Les Droguiſtes l'eſtraignent, le lavent, & le preparent en ſorte qu'ils le rendent blanc comme la neige ou fleur de ſel, & reſſentant l'odeur de la violette. Ils l'ont nommé ainſi, à cauſe que les femmes s'en ſervent pour faire un fard excellent.

Il y a une autre eſpece de *Baleine* qui a l'ouverture de l'oreille ſur les eſpaules. La queuë de la *Baleine* luy ſert à nager en frappant l'eau. Elle s'en ſert auſſi à renverſer les barques des Peſcheurs qui la pourſuivent.

Les Peſcheurs appellent *bonnes Baleines*, celles dont ils tirent le plus d'huile. Elles n'ont qu'un ſeul évent ſur le front, d'où ſort aſſez laſchement une bruine d'eau reſſemblant à de la fumée: ce qui les fait remarquer, lors qu'elles viennent en haut pour reſpirer. Ces *bonnes Baleines* ſont femelles, & le plus ſouvent nourrices, car c'eſt alors qu'elles ſont les plus graſſes.

Il y a d'autres *Baleines* nommées *Phyſeteres*, ou *Souffleurs*, qui éjaculent & font rejaillir leur fumée de la hauteur d'une lance comme par une ſeringue. D'autres fument & reſpirent par deux ouvertures toutes poſées ſur le front, car c'eſt leur maniere de reſpirer, qui ſe fait à grand bruit; ce qui les fait entendre & reconnoiſtre de bien loin, avant qu'on les voye. Leurs nageoires ſont nommées *bras*, & ſont couvertes de gros cuir noir auſſi bien que la queuë & tout le corps, à la reſerve du ventre qui eſt blanc. Il y a une autre eſpece de *Baleines* qu'on appelle *Jubartes*.

Leur paſſage vient en hiver depuis l'Equinoxe de Septembre; & elles s'arreſtent en un lieu nommé *la Chambre d'amour*, proche les murs de l'ancien Chaſteau de Ferragus à une lieuë de Bayonne. Elles s'y viennent engouffrer pour éviter les profondes ténebres de la Mer Glaciale du Nord, où elles ſejournent pendant tout l'eſté, (car elles aiment la lumiere & le ſoleil) afin de jouir d'un jour continuel de ſix mois. Quand il ſe retire, elles courent en flotte vers le Pole du Sud.

La *Baleine* ſuit ponctuellement ſon Baleinon: ce qui a fait croire à quelques Naturaliſtes, comme à Ælian, que c'étoit un poiſſon different, qu'ils ont nommé *Muſculus*, ayant preſumé que la nature l'avoit produit exprés pour ſervir de guide à la *Baleine*. Cardan l'appelle *Orca*, & croit qu'il pourſuit la *Baleine* pour la bleſſer par le ſouble du ventre: mais au contraire cela n'arrive que quand le Baleinon ſe dreſſe à la retiné pour prendre ſon aliment.

C'eſt une fable que tout ce que les Anciens ont dit d'un poiſſon qui ſert de guide aux *Baleines*. Jean Cabri Academicien de Florence fait mention d'une *Baleine* qui échoüa ſur les coſtes d'Italie en 1624. qui avoit, dit il, la gueule ſi large, qu'un homme à cheval y auroit pû entrer commodément. Pour la priſe & la peſche des *Baleines*, voyez cy-aprés *Harpon*, & *Harponneur*.

Il y a des *Baleines* ſi graſſes, que vives & mortes elles ſurnagent. Leur huile a une qualité merveilleuſe; car quoy qu'elle ſoit toute bouillante, on y peut tremper la main ſans ſe bruſler. Elle ſert pour engraiſſer le bray, pour endurer & ſpalmer les navires, pour bruſler à la lampe, aux Drappiers pour preparer les laines, aux Courroyeurs pour les cuirs, aux Peintres pour certaines couleurs, aux Foulons pour faire du ſavon, aux Architectes & Sculpteurs pour faire une laitance ou deſtrempe avec ceruſe ou chaux qui durcit & fait croûte ſur la pierre molle & venteuſe qui en a été enduitte, & la fait reſiſter aux injures de l'air. Et les fanons avec le membre genital s'employent à faire des parafols, des éventails, des baguettes aux Eſcuyers & aux Huiſſiers, des corſets & buſques aux Dames, & à pluſieurs ouvrages de Tourneurs, Couteliers, &c. Un bourgeois de Ciboure nommé François Soupite a trouvé l'invention de cuire & de fondre les graiſſes à flot & en pleine mer, baſtiſſant un fourneau ſur le ſecond pont du navire. On ſe ſert des grillons & du marc de la premiere cuite, au lieu de charbon, pour la ſeconde.

Les *Baleines* ſont en ſi grande abondance au Nord de l'Iſlande & vers Spisberg, qu'en eſté ces monſtres nagent & s'ébatent en groſſes trouppes comme des carpes dans un vivier, ou du poiſſon blanc dans une riviere. Quand elles ſont bleſſées, elles font un cri horrible, & toutes les autres qui le peuvent entendre y accourent. Leur agilité eſt inconcevable; car on en a veu une qui étant harponnée entraina le vaiſſeau ſix ou ſept lieuës loin en trois quarts d'heure. En Angleterre les *Baleines* ſont des poiſſons Royaux qui appartiennent au Roy, auſſi-bien que les eſturgeons; enſorte que la teſte de la *Baleine* appartient au Roy, & à la Reine la queuë.

Ce mot vient du Grec *phalaina*, comme *balaina*, ſelon l'ancienne couſtume des Grecs, qui diſoient, par exemple, *puxos* pour *buxos*. C'eſt le ſentiment de Feſtus. On ajoûte qu'elles ſont appellées de ce nom, à cauſe qu'elles jettent fort haut l'eau de la mer, car en Grec *ballein* ſignifie *jetter*, *lancer*. D'autres font venir ce mot *phalaina* de *phalos*, qui ſignifie en Grec *reluiſant*. La *Baleine* eſt un animal à poil, & ſes poils reluiſent de loin ſur ſa teſte. On pourroit encore ajoûter que la *Baleine* eſt appellée par les Grecs *phalaina* de *phalos*, *reluiſant*, à cauſe de certaines taches blanches qu'elle a qui paroiſſent de fort loin.

BALEINON. ſ. m. Une jeune Baleine, un petit de la Baleine.

BALENAS. ſ. m. Le membre de la Baleine qui ſert à la generation: ce qui eſt particulier à cette ſorte de poiſſon, qui engendre comme les animaux terreſtres.

BALEVRE. ſ. f. Levre d'enbas. Paſquier derive ce mot de *bis labra*.

BALISE. ſ. f. Terme de Marine. Marque qu'on met ſur les coſtes ou canaux de la mer, dans les lieux dangereux, & aux havres de barre ou d'entrée où il y a peu de fond, pour aſſurer la navigation. Ce ſont ordinairement des tonneaux attachés par une chaiſne de fer à de groſſes pierres qu'on jette au fond. Ils nagent ſur l'eau, & marquent le chemin qui eſt le plus ſeur. Il y en a beaucoup en Hollande pour arriver à Amſterdam. Il y a quelquefois des maſts dreſſés qui ſervent de *baliſes* ou de bouées qui ſignifient la même choſe. Ce ſont quelquefois de grands arbres touffus de feuillages & ramages haut élevés, & poſés en échauguette à l'embouchure des rivieres, au nombre de deux pour le moins, qu'il faut prendre en juſte alignement l'un couvrant l'autre, enſorte que tous deux ne paroiſſent qu'un à l'œuil, & il faut entrer en cette poſture qu'on nomme *travers*. Les Mariniers expliquent cet alignement en ces termes, *Fermer l'un parmi l'autre pour être dedans.*

BALISTE. ſ. f. Machine de guerre, & eſpece de fronde dont ſe ſervoient les Anciens pour jetter des pierres. On en peut voir les figures dans Juſte Lipſe, Vegece & autres. On l'appelloit en vieux François *Mangonneau*, & en Latin *balea*, *baliſta*, *arcus balearis*, auſſi-bien que les Arbaleſtriers qu'on nommoit *Baliſtarii*.

BALIVERNES. ſ. f. plur. Diſcours inutiles qui n'ont ni raiſon ni ſolidité, contes faits à plaiſir. Toutes les raiſons de ce chicaneur ne ſont que des *balivernes*. un hableur eſt couſtumier de conter force *balivernes*.

BALLADE. ſ. f. Terme de Poëſie. C'eſt un Poëme compoſé de trois Strophes de huit ou dix vers chacune, dont le dernier vers eſt repeté, & toûjours le même. On y doit garder les mêmes rimes, & dans le même ordre en tous les trois couplets. Au bout il y a un Envoy compoſé de quatre ou cinq vers, où on repete encore le refrain. La *Ballade* eſt un Chant Royal raccourci, où on obſerve les mêmes regles, ſinon qu'elle n'a que trois ou quatre couplets de huit ou dix vers compoſés de ſept, huit ou dix ſyllabes, & ſur tel ſujet que le Poëte veut choiſir. Il y a des exemples de *Ballades* dans Marot, & chez les Poëtes anciens. Il y en a dans Sarrasin entre les Modernes.

On appelle figuré ment le refrain de la *Ballade*, un diſcours qu'on repete ſouvent. Regnier a dit des Poëtes importuns à demander,

C'eſt toûjours le refrain qu'ils font à leur *Ballade*.

BALLADIN. ſ. m. Danſeur de profeſſion ſur les theatres publics, qui danſe à gages & pour de l'argent. On le dit quelquefois plus generalement des Bouffons & Farceurs qui divertiſſent le peuple. Covarruvias ſuivant le ſentiment de quelques-uns, tire ce mot de l'Arabe *beledi*, qui ſignifie *bourgeois*. Sur quoy il remarque que les Maures de la campagne appelloient de ce nom toutes les marchandiſes falſifiées qu'ils achetoient des gens de ville qui ſçavoient tromper leur ſimplicité.

BALLARIN. Eſpece de faucon. Voyez *Faucon*.

BALLE. ſ. f. Petite boule ou globe à jetter ou tirer en l'air. Il s'en fait de pluſieurs ſortes. Une *balle* de jeu de paume eſt faite de petites bandes de laine bien battuës, bien liées & bien arrondies, & couvertes d'une autre bande de laine blanche ou de feutre. Aller joüer une douzaine de *balles*. ce Marqueur a compté en frais une groſſe de *balles*. un eſteuf eſt une petite *balle* couverte de cuir. Ce mot eſt fait de *palla*, d'où on a fait auſſi *ballote*, *ballon* & *balloter*. Menage. Mais Nicod le derive du Grec *ballo*, *mitto*, *j'envoye*. Du Cange le derive de l'Anglois *ball*.

BALLE de mouſquet, de piſtolet, d'arquebuſe à feu, ou à vent, & même d'arbaleſte, ſe dit de certaines petites *balles* de plomb, de fer, de pierre qui ſervent à charger ces armes. Une *balle* de calibre. un piſtolet chargé de deux ou trois *balles*. cette garniſon eſt ſortie tambour battant, meſche allumée, *balle* en bouche, c'eſt à dire, avec le mouſquet chargé, & une *balle* dans la bouche pour recharger plus preſtement.

En Artillerie, quoy qu'on diſe ordinairement *boulet* de canon, neanmoins on dit auſſi *balle* en quelques occaſions. Un canon de batterie porte trente-ſix livres de *balle*. dans les ſaluts de mer, pour faire plus d'honneur, on tire des canons chargés à *balle*.

BALLE RAMÉE, ſe dit à l'égard du mouſquet, de deux *balles* attachées enſemble par un fil de fer: & pour le canon, ce ſont deux demi-boulets qui ſont joints enſemble par une barre de fer pliée en forme de charniere de compas. Ces *balles* étant ſorties, s'écartent & coupent des cordes, des voiles, & même des maſts. On les appelle auſſi *balles à fiche*, & *anges*.

BALLE, ſe dit auſſi des marchandiſes ou meubles qu'on veut tranſporter au loin, & qu'on empaquette dans de la toile, aprés les avoir bien garnies de paille pour empêcher qu'elles ne ſe mouillent, ou qu'elles ne ſe briſent. Toutes les marchandiſes qui viennent aux Foires ſont en *balles*. il y a de petits Merciers de campagne qui portent des *balles* ſur leur dos.

On appelle auſſi des marchandiſes de *balle*, celles qui viennent de loin dans des *balles*, qui ſont d'ordinaire fabriquées avec peu de ſoin par de méchants ouvriers, ou de méchante matiere, à la difference de celles qu'on commande aux ouvriers choiſis, & qu'on voit faire devant ſoy. Les piſtolets de St. Eſtienne en Foreſts ſont des marchandiſes de *balle*, ils ſont faits de fer aigre & trop à la haſte.

En ce ſens on le dit figurément de toutes les choſes qu'on mépriſe, ou qui ne valent rien. Ce ſont des nouvelles, des contes de *balle*.

On appelle auſſi une *balle* de dez, un paquet de dez où il y en a pluſieurs douzaines. On a trouvé autrefois dans la beſace d'un Cynique une *balle* de dez, & le portrait d'une Courtiſanne. Balſac.

BALLE, en termes d'Imprimerie, eſt un tampon avec lequel on prend l'encre, & où on met ce qu'il en faut pour toucher ſur les formes ou ſur les planches.

BALLE, eſt auſſi une petite paille ou gouſſe qui ſert d'enveloppe deliée au grain de bled quand il eſt dans l'eſpi, & qui s'en ſepare en le battant & en le vanant. La *balle* eſt un bon fourrage pour les beſtiaux.

On dit proverbialement, Au bon joüeur la *balle* luy vient, pour dire, qu'un homme qui eſt habile en une profeſſion n'y fait point de fautes, y reüſſit ordinairement. On appelle, Enfants de la *balle*, les enfants qui ſuivent la profeſſion de leur pere, & entre autres les enfants d'un Maiſtre de tripot avec qui il fait dangereux de faire partie. On dit auſſi, Prendre la *balle* au bond, pour dire, Eſtre preſt à ſe ſervir de l'occaſion, ne la laiſſer pas échapper. On dit auſſi, A vous la *balle*, ou A vous le dé, pour dire, C'eſt à vôtre tour à parler, à agir. On dit auſſi figurément d'un homme qui s'eſt ſoulé juſqu'à crever, que ſon eſtomac eſt chargé à *balle*.

BALLER. v. n. Danſer. Cette jeuneſſe a danſé & *ballé* toute la nuit. Il eſt plus en uſage en ces deux phraſes. Cet homme va les bras *ballans*, pour dire, en agitant les bras: & Il eſt midy ſonné & *ballé*, pour dire, midi paſſé. Menage derive ce mot de *ballare* fait du Grec *ballein*, dont les Latins & les Grecs ſe ſont ſervis en la même ſignification. Du Cange dit qu'il vient de *balizo*, qui ſignifie *pergo*, *gradior*.

BALLET. ſ. m. Repreſentation harmonique, & danſe figurée & concertée qui ſe fait par pluſieurs perſonnes maſquées qui repreſentent par leurs pas & poſtures quelque choſe naturelle, ou quelque action, ou qui con-

contrefont quelques perſonnes. Les *Ballets* du Roy ſont fort magnifiques. un *Ballet* eſt compoſé de pluſieurs entrées. on fait des vers de *Ballet* pour expliquer le caractere ou l'action des perſonnes qui danſent.

On dit proverbialement, qu'un homme a fait une entrée de *ballet* dans une compagnie, lors qu'il y eſt entré bruſquement & ſans ceremonie, & qu'il en eſt ſorti de même.

BALLON. ſ. m. Groſſe boule de cuir qui couvre une veſſie, qu'on remplit de vent par une languette ou ſouſpape. Il n'y a gueres que les eſcoliers qui jouënt des parties de *ballon*.

On dit d'un hydropique, qu'il eſt gros, qu'il eſt enflé comme un *ballon*.

BALLON, en termes de Chymie, eſt un tres-gros matras ou bouteille ronde de gros verre & à col court, qui ſert de recipient en pluſieurs diſtillations, ou operations.

BALLON, eſt auſſi un terme de Relations qu'on trouve ſouvent dans celles de Meſſieurs de Chaumont & de Choiſi. C'eſt le nom d'un vaiſſeau à rames dont on ſe ſert dans le Royaume de Siam tant pour des voitures que pour des ceremonies. Il y a des *Ballons* dorés & bien parés qui ont juſqu'à 150. rameurs de chaque coſté. Il y en a quelques-uns qui ont des clochers d'un ouvrage fort delicat : ce ſont de petits baſtiments faits d'un ſeul arbre d'une longueur prodigieuſe. Le Roy de Siam a les plus beaux *Ballons* qui ſoient au monde.

BALLOT. ſ. m. Petite balle ou paquet de marchandiſe. On le dit auſſi des groſſes balles. Il y avoit tant de *ballots* dans ce vaiſſeau.

On dit proverbialement & figurément à un homme, Voilà vôtre vray *ballot*, pour dire, C'eſt vôtre fait, ce que vous cherchez.

BALLOT, ou *Ballon*, ſignifie auſſi, Ces ſommes ou paniers de verre en tables plattes & quarrées dont ſe ſervent les Vitriers, dont chacune contient vingt-cinq liens, & ſix tables à chaque lien.

BALLOTADE. ſ. f. Terme de Manege. C'eſt un ſaut qu'on fait faire à un cheval entre deux piliers ; enſorte qu'ayant les quatre pieds en l'air, il ne montre que les fers des pieds de derriere ſans detacher la ruade, & s'éparer. A la capriole il ruë, on nouë l'aiguillette ; à la crouppade, il retire les pieds de derriere ſous luy, au lieu de monſtrer ſes fers. C'eſt ce qui fait leur difference.

BALLOTE. ſ. f. Petit bulletin, ou pois, ou petite balle de diverſes couleurs, qui ſert à tirer au ſort dans les élections qu'on remet au haſard.

BALLOTER. v. n. & act. qui ſe dit quand des joüeurs de paume ne font que ſe renvoyer la balle l'un à l'autre, & ne jouënt point partie.

En ce ſens on dit figurément, *Balloter* quelqu'un, pour dire, le renvoyer de l'un à l'autre, ſans vouloir rien conclurre en ſa faveur.

BALLOTER, ſignifioit auſſi, Donner des ſuffrages par bulletins, ou petites boules ou ballotes. Il y a beaucoup d'élections qui ſe font en *ballotant*, qu'on remet au ſort.

BALLOTER, ſignifie encore, Agiter en gros une queſtion, diſcuter une affaire, avant que d'opiner definitivement, ou de la juger.

BALLOTÉ, ÉE. part. & adj.

BALOURDE. adj. & ſubſt. m. & f. Qui eſt ſtupide & groſſier. Ce mot vient de l'Italien *balordo*, qui ſignifie la même choſe.

BALUSTRADE. ſ. fem. Terme d'Architecture. Rang de petits piliers façonnez, qui ſont à hauteur d'appuy, qu'on met ſur des terraſſes, ou au haut des baſtiments, ou pour faire quelque cloſture ou ſeparation. On enferme les autels par une *baluſtrade* de marbre, de bois, &c.

BALUSTRE. ſ. m. ſe dit dans ce même ſens de ces cloſtures de petits piliers qui ſe mettent autour du lit des Princes, ou pour fermer les alcoves, ou le chancel du Chœur d'une Egliſe, ou d'une Chapelle, ou les *baluſtres* d'eſcaliers entre l'appuy & le limon. Il y a un *baluſtre* de marbre à la Chapelle de Nôtre Dame. Du Cange derive ce mot de *baluſtrum* & *baluſtrium*, qui eſtoit un lieu chez les Anciens, où étoient pluſieurs bains apparemment fermés de *baluſtres*. Selon d'autres, il vient de *balauſtrum*, qui ſignifie le calice de la fleur de grenade, auquel le *baluſtre* reſſemble.

On le dit auſſi de chaque pilier en particulier. Il faut tant de *baluſtres* pour faire la fermeture de cette Chapelle. Les Orfevres appellent *Baluſtres*, les parties de leurs ouvrages qui ſont taillées ou façonnées en *baluſtre*, comme le pilier d'un gueridon, la tige d'un flambeau, ou d'un chandelier, &c.

On dit figurément, que les dais & les *baluſtres* ne rendent pas un homme plus heureux, pour dire, que l'éclat & les honneurs de la Cour ne ſont pas capables de ſatisfaire le cœur de l'homme.

BALZANE. ſ. f. Terme de Manege. C'eſt la marque de poil blanc qui vient aux pieds de pluſieurs chevaux depuis le boulet juſqu'au ſabot devant & derriere. Ce mot vient de l'Italien *balzano*.

On appelle un cheval *balzan*, Celuy qui a des balzanes à quelques-uns de ſes pieds, ou à tous les quatre. On juge de la bonté & de la nature des chevaux ſelon les pieds où les *balzanes* ſe rencontrent.

BAM.

BAMBOCHES. ſubſt. fem. Petites figures en forme de Marionnettes auxquelles on fait repreſenter des Ballets, ou des Comedies. On a veu à Paris une Trouppe de Comediens qui faiſoient joüer des *Bamboches*, mais qui n'ont pas eu grand ſuccés. Ce mot vient de l'Italien. On appelle auſſi une femme de fort petite taille, une *Bamboche*.

BAMBOCHE. ſ. f. Petite canne qui vient des Indes, & qui eſt pleine de nœuds. Les *bamboches* ont été fort à la mode depuis quelque temps.

BAMBOUC. ſubſt. maſc. Bois qui vient aux Indes, qui eſt fait de cannes qui ſont quelquefois fort groſſes & fort touffuës, & dont on fait les cannes qu'on appelle *bamboches*. Il y en a de groſſes comme la jambe, dans leſquelles on peut porter & conſerver de l'eau.

BAN.

BAN. ſubſt. maſc. Publication à haute voix, au ſon du tambour, ou de la trompette, ou des tymbales, de l'ordre d'un Superieur, ou de la part du Roy & de la Juſtice. On a fait un *ban* portant deffenſes de ſortir du camp, d'aller à la petite guerre. On a fait un *ban* dans les carrefours, qui deffend les paſſements d'or & d'argent. On trouve ces phraſes dans les Couſtumes, Crier au *ban*. Cas de *ban*. A peine de *ban*. Proceder à *ban*, &c. On appelle auſſi *Ban*, la publication & le cri que fait faire le Seigneur Feodal pour ſe faire rendre les hommages, ou luy payer les redevances, & le venir reconnoiſtre. On dit auſſi *Ban* de vendanges, Ouverture de *ban*, &c. pour dire, la publication de la permiſſion des vendanges. Du Cange dit qu'on a appellé auſſi l'Excommunication, le *ban* de l'Evêque. Menage derive ce mot de l'Allemand *ban*, qui ſignifie proprement *publication*, & enſuitte *proſcription*, parce qu'elle ſe faiſoit à ſon de trompe, d'où ſont venus les mots de *bannir*, *ban*, *banniſſement*, de *bandi*, de *ban*, & *arriere-ban*, *banlieuë*, *banniere*, *bannal*, *abandonner*, &c. Nicod le derive d'un autre mot Allemand *ban*, qui ſignifie

champ, & *territoire*, dautant que c'eſt en vertu de ce qu'on tient des Fiefs, champs & heritages, qu'on eſt obligé au *ban*, & *arriere-ban*; & que le four à *ban* eſt le four du territoire de la Seignaurie. Borel le derive du Grec *pan*, qui ſignifie *tout*, parce que la convocation eſt generale.

BAN, ſe dit auſſi des publications qui ſe font aux proſnes des Parroiſſes des noms de ceux qui veulent ſe marier, ou prendre les Ordres. Le Concile de Trente a ordonné la publication de trois *bans* pour empêcher les mariages clandeſtins. Ces publications ne ſont pas de l'eſſence du mariage. On obtient aiſément diſpenſe des *bans*. On acheve les deux derniers *bans*, quand le premier a eſté publié.

BAN, ſe dit auſſi de la publication qui ſe fait pour convoquer tous les Nobles d'une Province pour ſervir le Roy dans ſes armées, ſuivant qu'ils y ſont obligés par la Loy des Fiefs. On a publié le *Ban*, & l'*Arriere-ban*.

BAN, eſt auſſi l'Aſſemblée de ces Nobles en corps d'armée. Le *Ban*, & l'*Arriere-ban* eſt long-temps à ſe mettre en campagne.

BAN, ſe dit auſſi des aſſignations qui ſe font à cri public aux vaſſaux pour comparoir devant leur Souverain en certaines occaſions, & pour rendre compte de leurs actions. Les Princes d'Allemagne ſont ſouvent aſſignés, ſont mis au *ban* de l'Empire, & on confiſque leurs Fiefs, faute d'y rendre l'hommage & le ſervice dont ils ſont tenus.

BAN, ſignifie auſſi, Banniſſement; & on dit en termes de Palais, Il luy eſt enjoint de garder ſon *ban* à peine de la hart. il a obtenu un rappel de *ban*.

BAN, ſignifie encore, un endroit & un lieu public qu'ont les Seigneurs des grands Fiefs pour obliger tous les habitans d'une Seigneurie de venir cuire au four du Seigneur, de moudre à ſon moulin, ou d'apporter leur vendange à ſon preſſoir. Ainſi on dit, un four à *ban*, un moulin à *ban*, un preſſoir à *ban*; & on appelle *Sujets banniers*, & *Droit de bannée*, ceux qui ſont obligés à ce droit. En quelques Couſtumes on appelle Four *bandier*, Moulin *bandier*, ce qu'on appelle ailleurs *bannal*.

On dit proverbialement d'un homme qui a une bouche trop fenduë, qu'elle eſt grande comme un four à *ban*.

BANANIER. ſubſt. maſc. C'eſt un arbre des Indes qui croiſt ſur les montagnes où il y a des ſources. Il jette ſa fleur au milieu de ſes feuilles, d'où elle pend en bas en façon d'artichaud, étant de couleur de pourpre. Il s'en produit des gouſſes longues de huit pieds, qui enferment un fruit gros d'un pouce, & long de ſix, qui eſt blanc quand il eſt dedans, & jaune quand il eſt mis dans le ſable pour y meurir. On le coupe par le pied tous les ans pour en recueillir plus facilement le fruit. Le tronc eſt de la groſſeur de la cuiſſe, & n'eſt jamais ſans fruit. Ses feuilles ſont longues de ſix pieds, & larges de deux, d'un verd gay. Elles ſont bordées tout autour comme d'un galon. Le tronc eſt tendre comme un chou. Il eſt reveſtu de pluſieurs peaux comme l'oignon, au milieu deſquelles eſt le cœur gros comme le bras, qui ſert au potage. Ses feuilles ſervent de nappes, de ſerviettes, & de plats. Sa moelle ſert de bouillie aux petits enfants. Ce *bananier* a un fruit dans lequel eſt peint un Crucifix, comme dans la racine de la fougere il y a une aigle. Serapion nomme cet arbre *maſas*, & ſon fruit eſt nommé *bananes* par les Indiens tant de l'Orient que de l'Occident. On trouve dedans un noyau de la groſſeur des prunelles.

BANC. ſubſt. maſc. Siege de bois où pluſieurs ſe peuvent aſſeoir de rang. Ce *banc* eſt capable de tenir tant d'eſcoliers. les anciens Marguilliers ont un *banc* dans une Parroiſſe le plus prés du Chœur. Menage derive ce mot de l'Italien *banco*, ou du Latin *bancus*, qui ſignifie la même choſe, d'où eſt venu auſſi le mot de *banqueter*. D'autres le derivent de l'Allemand *panck*. Nicod le derive de *abacus*; d'autres du Saxon *benc*. Covarruvias remarque que quelques-uns tiennent que ce mot vient de l'Arabe *banq*. Angelo Rocca dit que c'eſt un mot Gothique.

BANC, ſe dit auſſi en parlant du temps d'eſtude qu'on doit faire dans les Univerſités pour parvenir aux Degrés. Il faut avoir été cinq ans ſur les *bancs* devant que d'eſtre Docteur, c'eſt à dire, Il faut avoir étudié cinq ans. Au Palais on appelle Meſſieurs du grand *Banc*, les Preſidents à Mortier.

BANC, eſt auſſi une eſpece de bureau ou de rendez-vous, où les Procureurs & Advocats ſe rangent pour parler à leurs parties, pour y ſigner leurs expeditions, ou pour y ſerrer leur bonnet. Les Reglements du Palais portent, que les Procureurs doivent ſe tenir demie-heure à leur *banc* entre 10. & 11.

BANC, en termes de Marine, eſt dans les Galeres un ſiege où on met quatre ou cinq rameurs de rang pour tirer une même rame. Les Galeres ont 25. *bancs* de chaque coſté. Les Galeaſſes ont 32. *bancs*, & ont ſix ou ſept forçats par *banc*. Le nombre des *bancs* eſt ce qui fait difference entre les Galeres, & autres vaiſſeaux à rames, pour la grandeur, & pour la force.

BANC, ſignifie auſſi, un lieu dans la mer où il n'y a pas aſſez d'eau pour porter un vaiſſeau. On le dit auſſi des ſables & des rochers qui s'élevent un peu au deſſus de la ſurface de l'eau. Ce vaiſſeau eſt eſchoüé ſur un *banc* de ſable. Le grand *banc* des Moluës vers le Canada a plus de cent lieuës de long, & n'eſt pas dangereux, car on y peut flotter. La mer de la Manche & celle du Pont Euxin ſont pleines de *bancs*, & de difficile navigation. Les *bancs* de pierre s'appellent *bayes de pierre*; les grands glaçons, des *bancs de glace*.

BANC, ſignifie auſſi, un lit de pierre, ou un eſtage dans les carrieres. Le *banc* de ciel, eſt celuy d'enhaut qui eſt ſouſtenu ſur des piliers qu'on y laiſſe d'eſpace en eſpace. Il y a des carrieres où l'on trouve deux *bancs* de ciel. une pierre de bon *banc*.

BANCELLE. ſubſt. fem. Petit banc long & eſtroit comme celuy qu'on met aux tables des petits cabarets. La *bancelle* nous y ſert de tabouret. Scaron.

BANDAGE. ſubſt. maſc. Art de bander les playes ſuivant les diverſes parties du corps où elles ſe trouvent. Un Profeſſeur en Chirurgie doit faire pluſieurs leçons des *bandages*.

BANDAGE, ſe dit auſſi des ligatures avec quoy on lie les playes. Cet homme eſt preſque gueri, mais on ne luy a pas encore oſté les *bandages*.

On appelle plus particulierement *Bandage*, les brayers qu'on eſt obligé de porter quand on a des hernies ou deſcentes, ou quelque autre maladie du ſcroton.

BANDAGE, ſe dit auſſi des ferrements qui lient ou qui fortifient des roues, ou des pieces d'une machine. Ces roues ne valent rien, mais le *bandage* en eſt encore bon.

BANDAGE, ſe dit auſſi des pieces qui ſervent à bander une arbaleſte, un piſtolet, & autres choſes qui font reſſort. Il y avoit autrefois bien plus de pieces pour le *bandage* d'une arquebuſe, qu'il n'en faut à preſent.

BANDE. ſ. f. Piece d'eſtoffe couppée en longueur, & qui a peu de largeur. Les Suiſſes portent des habits decouppés par *bandes*. il y a des *bandes* de velours ſur les habits du train de cet Ambaſſadeur.

BANDE, eſt auſſi un morceau de toile couppé en long, qui ſert à lier les playes, & quelques membres du corps. Les *bandes* d'un enfant en maillot, d'une femme en couche, d'un cautere.

Menage aprés Lipſe derive ce mot de l'Allemand *bandt*, qu'ils diſent eſtre auſſi un mot Perſan & Arabe, mais qu

que les Perſans & les François l'ont pris du bas Grec *bandon*, ou du Latin *bandum* ſignifiant une enſeigne d'une piece d'étoffe, ou de linge plus longue que large. Du Cange dit qu'il vient du Saxon *bend*, dont la baſſe Latinité a fait *bende*, & *bendellus*, *bandeau*, d'où ſont venus auſſi les mots de *banderole* & de *banniere*, les *bandes* des gens de guerre, parce qu'ils étoient diſtingués par *bandes* & par enſeignes.

On appelle auſſi des *bandes* de broderie, ou de tapiſſerie, les ornements faits à l'aiguille, qui ſont étendus en long & avec peu de largeur ſur des lits, ſur des parements d'autels, ſur des habits, &c.

BANDE, ſe dit auſſi du fer battu en long, qui ſert à lier ou à renforcer quelque choſe. Il faut trois *bandes* de fer pour attacher une fleſche de carroſſe. il faut mettre deux *bandes* à cette rouë.

BANDE d'une ſelle, ſe dit de deux pieces de fer plattes, larges de trois doigts, clouées aux arçons pour la tenir en eſtat.

BANDE, en Architecture, ſe dit de pluſieurs membres unis, qui repreſentent en effet des *bandes*, ou liſieres, comme les friſes, qu'on appelle autrement *plattes bandes en faſces*; les architraves, & autres pieces moindres, dont quelques-unes ſont ſuſceptibles d'ornements. Il y a auſſi des *bandes* de tremie, qui ſont des barres de fer qui ſervent à ſoûtenir les atres, les manteaux & les languettes des cheminées.

BANDES, chez les Imprimeurs, ſe dit des pieces de bois ſur leſquelles roule le train de la preſſe.

BANDE, en termes de Blaſon, eſt une des pieces qu'on appelle *honorables* dans l'Eſcu. Elle eſt de metail, ou de couleur, & traverſe l'Eſcu d'angle en angle, & prend en haut depuis le chef du coſté droit, & aboutit à la pointe au coſté gauche. La *bande* quand elle eſt ſeule, doit regulierement occuper le tiers de l'Eſcu; car ſi elle ne contient que les deux tiers de ſon ordinaire, on l'appelle *cotice*; & quand elle n'eſt que du tiers, on l'appelle *baſton*, ou *bande en deviſe*. *bande dentelée*, *engreſlée*, *denchée*, *breteſſée*, *eſchiquetée*, *ondée*, *potencée*, *chargée*, *accompagnée*, &c. Et quand il y en a pluſieurs, on en ſpecifie le nombre, & on dit, un Eſcu *bandé* de 6. de 8. pieces, &c. On l'appelle auſſi *bandé*, quand les principales pieces ſont chargées de *bandes*, comme le chef, la faſce, le chevron, &c. On le dit auſſi des bandeaux qui ſont ſur les teſtes des figures du blaſon.

BANDE, en termes de Marine, ſignifie, Coſté. Nous navigions à deux degrez de la Ligne de la *bande* du Nord. la declinaiſon de l'Aiguille eſt là de tant de degrez de la *bande* du Sud. On dit auſſi, Mettre ſon vaiſſeau à la *bande*, quand on le fait pancher ſur un coſté, pour luy donner le radoub ou le ſuifver.

BANDE, ſignifie encore, une troupe de pluſieurs perſonnes aſſociées enſemble pour un même deſſein. La grande *bande* des violons ſe dit des 24. violons du Roy. une *bande* de Bohemiens. on a pris des voleurs, qui ont declaré tous ceux qui ſont de leur *bande*.

BANDE, ſe diſoit autrefois des trouppes, des gens de guerre; mais il n'eſt demeuré en uſage qu'en cette phraſe, le Prevoſt des *Bandes*, pour dire, le Juge des ſoldats du regiment des Gardes.

On dit encore, qu'un General va de *bande* en *bande* pour animer ſes ſoldats.

On le dit auſſi des corps qui ſont unis, & qu'on ſepare. Quand on eſt trop de perſonnes enſemble pour ſe reſjoüir, il ſe faut ſeparer en pluſieurs *bandes*. le gros de la Cavalerie s'eſt ſeparé en deux *bandes* pour aller couper les ennemis.

On dit proverbialement, Faire *bande* à part, pour dire, Se ſeparer d'une trouppe, d'un parti avec lequel on avoit quelque liaiſon. L'origine de ce mot en cette derniere ſignification vient, ſelon Paſquier, des querelles des Maiſons d'Orleans & de Bourgogne ſous le regne de Charles VI. qui ſe diſtinguoient, parce que les Bourguignons portoient une croix rouge de St. André, qu'on appelle encore *Croix de Bourgogne*; & les Orleanois portoient des eſcharpes, que le peuple appelloit *bandes*, deſorte qu'on les appelloit les *Bandes*, comme on avoit dit ailleurs les *Croiſes*: & comme ils étoient fortement liguez, on a dit que des gens ſe *bandoient* contre quelqu'un, quand ils ſe liguoient contre luy, & lors qu'ils étoient de ſa *bande*, pour dire, de ſon parti.

BANDEAU. ſ. m. Bande qu'on met ſur le front. On met un *bandeau* à ceux qui reçoivent la Confirmation. les veufves portent un *bandeau* de creſpe en ſigne de grand deuil.

BANDEAU, en termes d'Architecture, ſe dit d'une architrave ou moulure qui s'étend depuis une impoſte à l'autre, en ſe courbant en arc par deſſus une porte ou une feneſtre. On le dit auſſi des chambranſles des portes

On appelle le Diademe, un *Bandeau Royal*, parce que la marque de la Royauté étoit autrefois un *bandeau*, que les Rois mettoient ſur leur front.

On dit figurément, qu'un homme a un *bandeau* ſur les yeux, pour dire, qu'il eſt preoccupé de quelque paſſion, qui l'empêche de voir la verité de quelque choſe: & on attribuë à l'Amour un *bandeau*, parce qu'un amoureux ne voit point les deffauts de la perſonne qu'il aime.

On met auſſi un *bandeau* aux figures qui repreſentent la Juſtice, pour ſignifier que les Juges ne doivent connoître ni favoriſer perſonne.

BANDELETTE. ſ. f. Petite bande avec laquelle on lie, on bande quelque choſe. On tient les cheveux retrouſſés avec des *bandelettes*. les victimes des Payens étoient ornées de *bandelettes*.

BANDELETTE, eſt auſſi un ornement d'Architecture, qu'on appelle auſſi *regle*, qui eſt plus petite que la platte-bande, & plus grande que le liſteau.

BANDER. v. act. & n. Lier avec une bande. Il faut *bander* une playe, afin d'empêcher que le ſang ne ſe perde. on *bande* la teſte de ceux qui ont la migraine.

BANDER, ſignifie auſſi, Mettre un bandeau ſur les yeux de quelqu'un, pour l'empêcher de voir ce qui ſe paſſe dans les lieux où on le meine.

BANDER, ſe dit auſſi des choſes qui font reſſort, & qu'on met dans un eſtat violent. *Bander* le reſſort d'une monſtre, d'un piſtolet. *Bander* un arc.

BANDER, ſe dit auſſi des choſes qu'on tire avec violence. *Bander* la corde d'une grüe, d'un capeſtan, pour élever un fardeau. la corde de ce bateau qui remonte ne *bande* pas. il faut *bander* davantage la corde de ce theorbe. il faut bien *bander* cette toile ſur ce chaſſis.

On dit en Fauconnerie, qu'un oiſeau *bande* au vent, quand il ſe tient ſur les chiens faiſant la creſſerelle.

BANDER, ſe dit figurément en choſes ſpirituelles. Il a *bandé* tous les nerfs de ſon eſprit, tous les reſſorts de ſon imagination pour venir à bout de cette machine. il ne faut pas toûjours avoir l'eſprit *bandé* à l'étude. il faut trop *bander* ſon eſprit, pour bien joüer aux eſchecs.

BANDER, ſe dit auſſi du froid, quand il augmente. Le temps eſt plus *bandé* aujourd'huy qu'hier, pour dire, il fait plus froid qu'hier.

BANDER, en termes de paume, ſignifie, Enlever, jetter par deſſus les murs ou dans les filets une balle que ceux du parti oppoſé ont miſe ſous la corde: & en ce ſens on dit au propre, *Bander* à l'acquit, quand on parie une ou deux balles en faveur de celuy à qui ce coup ſuccede: & au figuré on dit, *Bander* à l'acquit quelqu'un, lors qu'on ſe ſoucie peu d'un homme, & qu'on s'éloigne le plus qu'on peut de ſa perſonne.

BANDER, en termes de Matrone & de congrés, ſe dit de l'érection naturelle de la verge, dont le deffaut eſt

une marque d'impuiſſance, & dont elles font leur rapport dans les Officialitez. On le dit auſſi des femmes, mais plus rarement. Ainſi Juvenal a dit,

Rigida tentigine vulva.

BANDER, avec le pronom perſonnel, ſignifie, Se liguer, s'unir pluſieurs bandes de perſonnes enſemble pour s'oppoſer à quelque deſſein. Tous les Seigneurs du Parlement d'Angleterre s'étoient alors *bandez* contre le Roy.

On dit proverbialement, *Bander* la quaiſſe, pour dire, S'enfuir, s'en aller, parce qu'en effet on bande la peau d'une quaiſſe ou tambour, quand on veut battre la marche ou la retraitte. Par la même figure on dit, *Bander* ſes voiles, pour dire, S'en aller, parce qu'en effet le vent fait *bander* les voiles d'un vaiſſeau qui ſort d'un port. On dit, qu'il faut ſe *bander* les yeux, pour dire, qu'il ne faut pas prendre garde à quelque perte, à quelque deſordre domeſtique qu'on ne peut empêcher.

BANDÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

BANDEREAU. ſ. m. eſt le nom qu'on donne au cordon qui ſert à pendre la trompette au col de celuy qui en ſonne.

BANDEROLLE. ſ. f. Petit eſtandart en forme de guidon, étendu plus en longueur qu'en largeur, qu'on met ſur les maſts des vaiſſeaux, & ſur les pains benits des perſonnes de condition qui veulent faire voir leurs Armoiries. On dit auſſi une *banderolle* de trompette, qui eſt un petit étendart armorié attaché aux branches.

BANDI. ſ. m. Exilé, voleur, aſſaſſin, qui court le pays à main armée. Il y a pluſieurs *Banditz* dans les Pyrenées, dans l'Appennin, dans toute l'Italie. les Princes ſont ſouvent obligez à envoyer des troupes pour nettoyer leurs pays de *Banditz*.

BANDOULIER. ſ. m. Voleur de campagne qui vole en troupe & avec armes à feu. Les montagnes des Pyrenées ſont pleines de *Bandouliers*: & ce ſont les voleurs de ce lieu-là qui ont donné le nom à tous les autres. Ils ſont nommez ainſi, de ce qu'ils vont en bandes, comme qui diroit *ban de voliers*.

BANDOULIERE. ſ. f. Eſpece de baudrier qu'on met ſur le corps de gauche à droit, qui ſert à ceux qui combattent avec des armes à feu, ſoit pour porter des carabines, ſoit pour porter des charges pour le mouſquet. La *bandouliere* eſt la marque d'un Cavalier, d'un Mouſquetaire, d'un Garde.

BANIANS. ſ. m. Ce ſont des Idolatres des Indes qui croyent à la Metempſycoſe, & qui ſont ſi ſuperſtitieux, qu'ils ne mangent d'aucun animal qui ait vie. Ils ne veulent pas même tuer des pous; au contraire ils les rachetent, quand ils les voyent entre les mains des étrangers. Ils ont ſi peur d'avoir quelque communication avec d'autres nations, qu'ils caſſent leurs pots, ſi quelqu'un d'une autre Religion y a beu, ou y a ſeulement touché. Ils font écouler toute l'eau d'un eſtang, s'il s'y eſt lavé. S'ils ſe touchent même entre eux, il faut qu'ils ſe lavent & ſe purifient avant que de boire, ou manger, ou rentrer ſeulement en leur maiſon. On a imprimé un livre de la Religion des *Banians*, traduit de l'Anglois de Henry Loyd. Ce mot ſignifie en leur Langue, *Peuple innocent & ſans malice*, parce qu'il fait profeſſion de ne faire mal à aucune creature vivante, non pas même aux moindres animaux, & de pardonner les injures qu'on luy a faites.

BANLIEUE. ſ. f. Environs d'une ville qui ſont dans l'étenduë d'une lieuë. Ces publications ont été faites dans Paris & dans ſa *banlieuë*. Il a été banni de la ville & de ſa *banlieuë*, c'eſt à dire, des environs. On le dit auſſi des bornes & de l'étenduë d'une Juriſdiction, de ſon enclave ou deſtroit, qu'on appelle en quelques lieux *Quintaine* ou *Septaine*, dans laquelle le Juge ordinaire de la ville peut faire bannie & proclamation. On appelle auſſi *Banlieuë* de moulin, l'eſpace dans lequel s'étend ſa bannalité. Ce mot vient du Latin *banleuga*, ou *bannileuga*, ou *banleuge*. Voyez Menage & Du Cange.

BANNAL, ALE. adj. qui ſe dit d'un lieu public qu'un Seigneur a droit d'établir pour y faire cuire le pain, moudre la farine, preſſurer le vin des habitans de ſa Seigneurie, &c. Un four *bannal*, preſſoir *bannal*, moulin *bannal*. Il y a auſſi un droit de taureau *bannal*, & en certains lieux des mulets *bannaux* pour fouler les grains.

On appelle ironiquement un taureau *bannal*, un homme qu'on veut accuſer d'une grande paillardiſe.

On appelle auſſi, Rivieres *bannales*, ou rivieres de cenſe, celles qui appartiennent en proprieté à quelqu'un, qu'il peut donner à ferme & à cenſe.

BANNALITE'. ſ. f. Droit d'un Seigneur d'avoir un moulin, un four, un preſſoir bannal, ou un autre ſemblable droit. Les Seigneurs Hauts-Juſticiers ne peuvent avoir droit de *bannalité* que par des conceſſions du Roy, & des titres ou denombrements anciens; car ils ne le peuvent acquerir par une poſſeſſion immemoriale.

BANNE. ſ. f. Grande toile ou couverture qu'on met ſur les bateaux de voiture pour ſe garantir de la pluye & du ſoleil.

On appelle auſſi *Banne*, la petite loge de bois qu'on baſtit au milieu du bateau pour le même deſſein.

On appelle de même *Banne*, la piece de toile que les Rouliers mettent ſur les marchandiſes qu'ils voiturent, pour les conſerver.

BANNE, ou *Benne*, eſt auſſi une petite cuve, ou tinette oblongue, qu'on met des deux coſtez d'une beſte de ſomme, pour tranſporter pluſieurs ſortes de marchandiſes. C'eſt preſque la même choſe que *Banneau*. Elle contient environ un minot de Paris.

On appelle auſſi du Charbon en *banne*, celuy qu'on amene par charroy.

BANNEAU, ou *Benneau*. ſ. m. Petite tine ou vaiſſeau de bois qui ſert à contenir les liquides, à les tranſporter ſur des beſtes de ſomme, & auſſi à les meſurer. Il ne ſe dit pas tant à Paris que dans les Provinces, comme en Normandie, Picardie, Lyonnois, &c. où on dit un *banneau* de chaux, un *banneau* de bled, un *banneau* de vendange. Ce mot ſignifioit autrefois un *tombereau*, & vient, comme croit Menage, de *benellus* diminutif de *benna*, qui eſt un mot Celtique, ſignifiant une eſpece de chariot à deux rouës, ſelon le témoignage de Feſtus.

BANNERET. adj. maſc. Seigneur dominant, qui a droit de porter banniere pour faire aſſembler ſes vaſſaux, quand l'Arriere-ban eſt convoqué, & qui en peut faire une compagnie de gens de cheval. On l'a dit auſſi de ceux qui devoient ſervir avec bannieres, qu'on nommoit auſſi *Banderets*; & chez les Eſpagnols ils ſont connus par le nom de *Ricos hombres*.

On commettoit des Herauts d'armes pour verifier ſi le Seigneur étoit aſſez puiſſant pour lever une banniere, & s'il avoit aſſez de vaſſaux pour la garder en guerre, c'eſt à dire, vingt-quatre Gentilshommes bien montez avec chacun ſon Sergent & ſon Eſcuyer.

BANNETON. ſ. m. Terme de Peſche, qui ſe dit d'une eſpece de coffre que les Peſcheurs conſtruiſent dans les rivieres, fermant à clef, dont ils font des reſervoirs pour y garder leur poiſſon. Il eſt percé dans l'eau, comme ſont les boutiques dans leſquelles on le tranſporte.

BANNIE. ſ. f. Publication. On appelle en termes de Couſtumes, le temps des *bannies*, celuy auquel les prairies ſont deffenduës, & où l'on n'y peut mener le beſtail. On dit auſſi à l'adjectif, une terre *bannie*.

une

une eſpave *bannie*, quand elle eſt criée & publiée en Juſtice.

BANNIERE. ſ. f. Terme de Marine. Eſtendart d'un vaiſſeau, qui marque de quelle nation il eſt. On navige ſeurement ſur la Mediterranée ſous la *Banniere* de France.

On le dit particulierement des pavillons des vaiſſeaux du Roy. On dit, Mettre le perroquet en *Banniere*, lors qu'on laſche la voile du perroquet, & qu'on la laiſſe voltiger au gré du vent.

On appelle *Banniere de partance*, le pavillon que l'on met à la pouppe du vaiſſeau, pour faire ſignal à l'équippage qui eſt à terre de venir s'embarquer.

BANNIERE DE CONSEIL, eſt la *Banniere* blanche que l'Amiral fait arborer en pouppe, quand il veut prendre advis de ſes Capitaines. C'eſt auſſi la *Banniere* de paix.

BANNIERE DE COMBAT, eſt le pavillon de gueules. *Banniere* d'aide & d'aſſiſtance. La *Banniere* Royale ne ſe doit jamais abbaiſſer. Des vaiſſeaux de ſemblable *Banniere*, c'eſt à dire, de même nation.

BANNIERE, ſe dit auſſi de l'enſeigne ſous laquelle ſe rangent les vaſſaux d'un même Fief, quand l'Arriere-ban eſt convoqué.

Les Anciens donnoient le nom general de *Banniere* aux eſtendarts, qu'on nommoit auſſi *Pennons*, *Gonfanons*, & *Baſſinets*, avec cette difference que le Gonfanon étoit une *Banniere* d'Egliſe, pendante & voltigeante; au lieu que la *Banniere* étoit quarrée, attachée comme les Cornettes à une lance à la maniere du panneton d'une clef; & le Pennon ou Guidon étoit à longue queuë, & l'on ne faiſoit que couper cette queuë pour faire une *Banniere* d'un Pennon. La plus-part des anciens Seigneurs ſont repreſentez dans leurs ſceaux avec des *Bannieres* à la main, & entroient ainſi dans la lice aux tournois.

Les *Bannieres* ſont en pluſieurs pays des marques de Conneſtable, comme les Colonnes en Italie ont deux *Bannieres*, l'une d'Egliſe, l'autre de l'Empire, derriere leur Eſcu. En Allemagne & en Suede pluſieurs les portent en cimier, comme font auſſi en France le Colonel de l'Infanterie, qui porte quatre Drappeaux, & le General de la Cavalerie quatre Cornettes. Les Officiers de la Couronne & leurs Lieutenants avoient droit autrefois de porter *Banniere*, & les ſeuls Seigneurs *Bannerets*. On donnoit autrefois l'inveſtiture par la *Banniere*, lors que les Seigneurs ſe preſentoient à genoux devant l'Empereur avec la *Banniere* en main armoyée du Blaſon de leurs Armes. L'ancienne *Banniere* de France étoit chargée de fleurs de lis ſans nombre.

Menage derive ce mot du Latin *bandum*, & croit qu'on a dit *banniere* pour *bandiere*. Hotman le derive de l'Allemand *bannier*; & Paſquier du vieux mot *ban*, qui ſignifie la *publication* qu'on fait pour obliger les vaſſaux d'aller à la guerre. Nicod le derive de *ban*, auſſi Allemand, qui ſignifie *heritage*, ou *champ*, parce qu'il n'y avoit que les Seigneurs de Fief qui portoient *Banniere*. D'autres diſent que c'eſt un vieux mot François qui ſignifioit *commun*. On trouve dans Jean de Mehun, Mort eſt à tous *banniere*, pour dire, *commune*. Borel croit qu'il a été fait par corruption de *panniere*, derivé de *pannus*, parce qu'on les faiſoit de drap au commencement; d'où vient qu'on appelloit *Pans*, *Pennons*, ou *Panonceaux*, les *Bannieres* des Barons & des Capitaines particuliers, qui venoient auſſi de *pannus*, d'où a été fait encore par corruption *Fanon* & *Gonfanon*. Saumaiſe dit que *bandum* vient d'un nom Perſan *ban*, parce que l'étendart étoit une bande d'étoffe. D'autres ſoûtiennent que *bant* étoit un vieux mot Cimbrique, qui ſignifioit *banniere*.

BANNIERE, eſt auſſi un grand étendart quarré, qu'on porte à une Proceſſion, qui marque de quelle Parroiſſe elle eſt, parce qu'elle porte ordinairement l'image de ſon Patron.

BANNIERE, eſt auſſi une piece d'eſtoffe que quelques Tailleurs ménagent & deſrobent en couppant un habit.

On dit proverbialement, que les Tailleurs vont les premiers à la Proceſſion, car ils portent la *Banniere*. On dit auſſi d'un homme qu'on a de la peine à faire venir chez ſoy, qu'il faut avoir la Croix & la *Banniere* pour l'avoir. On dit auſſi de ceux à qui on fait quelque belle reception, qu'on va au devant d'eux avec la Croix & la *Banniere*. On dit auſſi, Cent ans *Banniere*, cent ans civiere, pour dire, qu'avec le temps on dechoit de la plus haute Nobleſſe.

BANNIR. v. act. Exiler quelqu'un, le faire ſortir d'une Juriſdiction, d'une Province, d'un Royaume, par ſentence ou condamnation de Juſtice.

BANNIR, ſignifie auſſi, Chaſſer, éloigner quelqu'un de ſa preſence. Il eſt bien difficile de *bannir*, d'éloigner tous les eſcornifleurs d'une bonne table; & à un mari de *bannir* de ſa maiſon tous les galants de ſa femme. cette fille a *banni* ſon amant, elle ne le veut plus voir.

On dit auſſi, Se *bannir* de la Cour, ſe *bannir* du monde, pour dire, s'en retirer.

BANNIR, ſe dit auſſi figurément des choſes ſpirituelles. Il faut *bannir* le chagrin. il faut *bannir* un ingrat de ſa memoire, une penſée criminelle de ſon eſprit.

BANNIR, en quelques Couſtumes, ſignifie, Publier: & ainſi on dit, que des vendanges ont été *bannies*, quand on a publié la permiſſion de les faire; & on dit en pluſieurs lieux, qu'une perſonne a été *bannie*, quand on a fait en l'Egliſe la publication des bans de ſon mariage.

BANNI, IE. part. & adj. & ſubſt. Un *banni* n'oſeroit retourner en ſa patrie.

BANNISSEMENT. ſ. m. Exil. Un *banniſſement* perpetuel emporte confiſcation. un *banniſſement* à temps, & hors le reſſort. un *banniſſement* volontaire, une retraitte du monde. il a receu de ſa maiſtreſſe un arreſt de *banniſſement*. Le *banniſſement* ſe faiſoit autrefois à ſon de trompe, & cry public; ce qui luy a donné ſon nom.

BANQUE. ſubſt. fem. Trafic d'argent qu'on fait remettre de place en place, d'une ville à une autre par des lettres de change, & par correſpondance. Il eſt permis à toutes ſortes de perſonnes de faire la *banque* ſans être Marchands. ce Marchand a quitté le negoce, il ne fait plus que la *banque*. Ce mot vient de l'Italien *banca*, qui a été fait de *banco*: c'eſtoit un ſiege où les Banquiers s'aſſeoient dans les places de commerce, d'où on a fait auſſi *banqueroute*. Menage. Covarruvias dit que ce mot a la même origine que *banc*. Car l'Eſpagnol *banco* ſe prend auſſi pour une *table*. *Trapeza*, qui ſignifioit chez les Grecs une *table*, ſe prend auſſi pour une *banque*: *Trapezitis*, un *Banquier*.

BANQUE, ſe dit auſſi du lieu public où s'exerce ce trafic, où les Banquiers s'aſſemblent, & où ils avoient autrefois un banc. On l'appelle auſſi d'autres noms: à Londres c'eſt *la Bourſe*; à Lyon *le Change*, à Paris *la Place du Change*. On met ſon argent à la *banque*, on y preſte, & on y fait valoir ſon argent à gros intereſt, même en quelques lieux à fonds perdu.

BANQUE, ſe dit auſſi des Societés, villes ou Communautés qui ſe chargent de l'argent des particuliers pour le leur faire valoir à gros intereſt. La *Banque* de Veniſe, de Hollande. la ville de Lyon a établi une *Banque* pour prendre de l'argent à fonds perdu au denier huit & un tiers.

BANQUE, ſe dit auſſi en pluſieurs jeux, comme à l'Oca, à la Baſſette, du fonds de celuy qui eſt maiſtre du jeu, qui ſe charge de payer ceux qui gagneront.

BANQUEROUTE. ſubſt. fem. Faillite, fuitte, abandonnement de biens que font les Banquiers, ou Negociants publics à leurs creanciers avec fraude & malice.

Beaucoup de Marchands s'enrichiſſent par des *banqueroutes* frauduleuſes, en mettant leurs biens à couvert. La *banqueroute* eſt differente de la faillite, parce que la *banqueroute* eſt volontaire & frauduleuſe, quand le banqueroutier s'enfuit, & emporte le plus liquide de ſes biens. La faillite eſt contrainte & neceſſaire, & eſt cauſée par quelque fortune ou accident; & l'on tient qu'un homme a fait faillite, dés qu'il a manqué à acquitter des lettres de change, ou qu'il y a quelque deſordre dans ſon negoce.

BANQUEROUTE, ſe dit auſſi de l'inſolvabilité des bourgeois, ou autres perſonnes qui doivent plus qu'ils n'ont vaillant, & qui ne payent pas leurs dettes.

BANQUEROUTE, ſe dit figurément en choſes ſpirituelles. Il a fait *banqueroute* à l'honneur, au bon ſens, à Dieu: & on le dit encore de ceux qui manquent à executer leurs promeſſes, & à ſe trouver aux rendez-vous qu'ils ont donnés; ou de ceux qui ſe retirent ſecrettement d'une compagnie, & ſans dire adieu. Ce mot vient de l'Italien *banca rotta, banque rompuë.*

BANQUEROUTIER, IERE. ſubſt. maſc. & fem. Marchand, ou Banquier qui fait banqueroute. On n'eſt pas aſſez ſévere pour condamner les *banqueroutiers* frauduleux; on ne les met qu'au Pilori, & ſouvent ils meritent la corde. On les condamne en quelques lieux à porter le bonnet verd; & à Luques, à porter un bonnet orangé: quoy que l'Ordonnance de Henry IV. de l'an 1609. & celle de l'an 1673. ordonnent qu'ils ſoient pourſuivis extraordinairement, & punis de mort; ce qui a eu peu ſouvent ſon execution. On appelle proprement *banqueroutiers* frauduleux, ceux qui divertiſſent leurs effets, ou qui les mettent à couvert ſous des noms interpoſés, par de fauſſes ventes, ou des tranſports ſimulés, ou qui font paroiſtre de faux creanciers.

BANQUET. ſubſt. maſc. Feſtin, grand repas qu'on fait à ſes amis. Aſſuerus fit un fameux *banquet* à toute ſa Cour, dont il eſt parlé au livre d'Eſther. Plutarque a écrit du *Banquet* des ſept Sages. Ce mot vieillit, & vient de l'Allemand *pancket*, dont les Italiens ont fait *banquetto*, & les Eſpagnols *banquette*.

BANQUET, ſe dit auſſi en matiere ſpirituelle. Tous les Chrêtiens doivent participer au ſacré *Banquet*, au *Banquet* celeſte.

BANQUET, en termes de Manege, eſt la petite partie de la branche de la bride qui eſt au deſſous de l'œuil, qui aſſemble les extremités de l'embouchure avec la branche, & qui eſt cachée ſous le chaperon ou fonceau.

BANQUETER. verb. act. Faire un feſtin, faire grande chere avec ſes amis. Ce mot vieillit.

BANQUETTE. ſ. f. Terme de Fortification. C'eſt un degré ou deux qui regnent tout le long des parapets, afin qu'on puiſſe tirer par deſſus. La *banquette* doit avoir un pied & demi de haut, & trois pieds de large.

BANQUETTE, ſe dit auſſi d'une petite élevation au deſſus du niveau de la ruë pour ſervir de chemin commode aux gens de pied, comme il y en a à Paris au Pont-neuf, & au Pont-Marie.

BANQUIER. ſubſt. maſc. Negociant en argent, qui donne des lettres de change pour faire tenir de l'argent de place en place.

BANQUIER Expeditionaire en Cour de Rome, eſt un Officier de nouvelle creation qui ſe charge de faire venir toutes les Bulles, Diſpenſes, & autres expeditions qui ſe font en la Cour Romaine, & en la Legation d'Avignon, ſoit de la Chancelerie, ſoit de la Penitencerie. L'origine de ces *Banquiers* vient de ce que les Guélphes du temps des guerres civiles d'Italie ſe refugierent en Avignon, & dans les pays d'obedience: & comme ils étoient favoriſés des Papes dont ils avoient ſoûtenu le parti, ils ſe meſlerent de faire obtenir les graces & expeditions de Cour de Rome, & s'appellerent *Mercatores & Scambiatores Domini Papæ*, comme témoigne Matthieu Paris. Mais comme ils ſe rendirent odieux alors par de groſſes uſures, on les appella *Carſins*, ou *Caorſins*, du nom de Cahors ville de Querci, dont le Pape Jean XXII. qui ſiegeoit alors eſtoit natif, à cauſe que de ſon temps ces uſuriers étoient en leur plus haute élevation, comme témoigne Adam Theveneau en ſes Commentaires ſur les Ordonnances au Titre des Uſures. Les Italiens en firent auſſi pour eux le mot *ſcarſi*, qui ſignifie *avares*; & ils eurent tant de haine pour cette ville, que le Poëte Dante dans ſon Enfer met au même rang Sodome & Cahors, & y place tous les ſcelerats & les uſuriers. Les marques de cette haine ont duré long-temps en France; & on a appellé en Chancelerie lés *Lettres Lombardes*, les Lettres qui s'expedioient en faveur des Lombards & Italiens qui vouloient trafiquer ou tenir banque en France, qui ſe taxoient au double des autres, en haine de ce qu'on appelloit alors tous Changeurs, Banquiers, Revendeurs, & Uſuriers, *Lombards*, de quelque nation qu'ils fuſſent: & on les appelle encore ainſi en pluſieurs lieux d'Allemagne & de Flandres même. La Place du Change & la Fripperie d'Amſterdam s'appellent *Places Lombardes*. Ce nom de *Caorſin* a été auſſi donné à tous les Banquiers & Uſuriers, qu'on a appellés en pluſieurs Titres Latins *Caorcini*, *Caturcini*, *Caurſini*, *Corſini*, d'où eſt venu le proverbe, Il l'a enlevé comme un *Corps Saint*, par corruption, au lieu de *Caorſin*, parce que ces gens étoient ſi cruels à leurs debiteurs, qu'ils les enlevoient & les faiſoient mettre en priſon. Auſſi ſe rendirent-ils ſi odieux, qu'ils furent chaſſés de France par Edit de St. Louis en 1268. & par Philippe le Hardy; & d'Angleterre par Henry III. en l'an 1240. & 1251.

BANQUIER, ſe dit auſſi en de certains jeux, comme à l'Occa, la Baſſette, de celuy qui tient le jeu & l'argent, & qui a le fonds devant luy pour payer ceux qui gagnent.

BANVIN. ſubſt. maſc. eſt un privilege, ou droit qui donne pouvoir aux Seigneurs de vendre le vin de leur cru durant le temps porté par les Couſtumes, ou par leurs titres, à l'excluſion de tous autres demeurans en la Paroiſſe. Les titres de *banvin* doivent eſtre établis auparavant le premier d'Avril de l'an 1560. Le vin doit eſtre vendu dans la maiſon ſeigneuriale, & non point emmené ailleurs. Ce droit s'eſt étendu auſſi aux autres liqueurs, & même à la chair.

B A P.

BAPTESME. ſ. m. Le premier des Sacrements de l'Egliſe, qu'on donne à celuy qu'on veut faire Chrêtien. Le *Bapteſme* ſe fait avec de l'eau au nom des trois perſonnes de la Trinité. Tenir un enfant ſur les fonds de *Bapteſme*, c'eſt eſtre ſon parrain, ou marraine, ou celuy qui luy impoſe le nom. le *Bapteſme* confere la grace, & efface le peché originel. Le *Bapteſme* ne s'adminiſtroit autrefois dans l'Egliſe Romaine, qu'à Paſques & à la Pentecoſte, hors les cas de neceſſité: d'où vient qu'on ne fait encore la benediction ſolemnelle de l'eau qu'en ces deux temps-là.

BAPTESME, ſe dit auſſi d'une ceremonie Eccleſiaſtique qu'on fait ſur les cloches, lors qu'on leur impoſe un nom en les conſacrant au ſervice divin. On les lave dehors & dedans avec pluſieurs benedictions & prieres. Cette ceremonie eſt fort ancienne, parce qu'Alcuin diſciple de Bede & Precepteur de Charlemagne, qui vivoit en l'an 770. en parle comme d'une choſe qui étoit en uſage il y avoit long-temps.

BAPTESME, en termes de Marine, eſt une ceremonie profane, dont uſent tous les matelots envers ceux qui paſſent

paſſent la premiere fois ſous le Tropique, ou ſous la Ligne. Il y en a quelques-uns qu'on baigne dans la mer, d'autres ſur le vaiſſeau, d'autres à qui on fait eſſuyer quantité de ſeaux d'eau que jettent ſur eux les matelots, quand ils traverſent leurs rangs en allant d'un bout du vaiſſeau à l'autre. On les fait en même temps jurer de faire le ſemblable à ceux qui viendront aprés eux.

BAPTISER. v. act. Conferer le Bapteſme. Nôtre Seigneur fut *baptiſé* par St. Jean avec les eaux du Jourdain. on *baptiſe* aujourd'huy les enfans dés qu'ils ſont nez. on *baptiſe* au nom du Pere, & du Fils, & du St. Eſprit.

BAPTISER, ſe dit auſſi de certaines ceremonies Eccleſiaſtiques qui ne ſont que des benedictions. Ainſi on dit, *Baptiſer* des cloches. *Baptiſer* un enfant, pour reiterer les ceremonies d'un Bapteſme d'un enfant, qui l'a déja receu en effet, quand il a été ondoyé.

BAPTISER, ſe dit figurément en ces phraſes. *Baptiſer* ſon vin, pour dire, Mettre beaucoup d'eau dedans. *Baptiſer* quelqu'un dans la ruë, ſe dit en parlant de ceux ſur qui on a jetté de l'eau imprudemment par les feneſtres. On dit auſſi, qu'on le *baptiſe*, quand on luy donne quelque nom plaiſant, ou injurieux qui luy demeure toute ſa vie.

En termes de Palais, on dit *Baptiſer* poſſeſſion contraire, pour dire, Soûtenir chacun de ſon coſté qu'on eſt en poſſeſſion. On diſoit auſſi autrefois, *Baptiſer* ſon appel, pour dire, en declarer les griefs apparents, & par devant quels Juges on pretendoit les relever. Car autrefois le mot de *Baptiſer* ne ſignifioit autre choſe que, *Enoncer*, *declarer*, comme on voit dans Maſuer, Joannes Galli, & autres vieux Praticiens.

BAPTISÉ, ÉE. adj. Celuy, qui croira, & ſera *baptiſé*, entrera au Royaume des cieux.

BAPTISMAL, ALE. adj. Qui appartient au Bapteſme. Ce jeune homme eſt ſi ſage, qu'il a encore l'innocence *baptiſmale*. Les Fonts *baptiſmaux*, ſont la marque d'une Egliſe Parrochiale.

BAPTISTERE. adj. & ſubſt. Regiſtre des Bapteſmes. L'Ordonnance veut qu'on garde dans les Sacriſties, & qu'on porte enſuitte dans les Greffes des Juſtices, les Regiſtres *baptiſteres* qui contiennent le nom de ceux qu'on baptiſe, & le jour qu'on leur a donné le Bapteſme. les majoritez ſe prouvent par les extraits *baptiſteres*. On appelloit auſſi autrefois *Baptiſtere*, le livre où étoit contenu l'ordre & la ceremonie du Bapteſme, & même le droit & le revenu que les Preſtres en reçoivent.

Le mot de *Bapteſme* & ſes derivés viennent du Grec *baptein*, *immergere*, *plonger dans l'eau*.

B A R.

BAR. ſ. m. Civiere renforcée qu'on porte à deux, à quatre, à ſix hommes, qui ſert dans les atteliers à tranſporter des pierres, du moilon, & autres materiaux neceſſaires aux ouvriers. On s'en ſervoit auſſi autrefois ſur les ports à deſcharger les bateaux de bois, & autres marchandiſes: d'où vient qu'on appelle aujourd'huy ceux qu'on y employe, des *Deshardeurs*; & on en uſe auſſi dans les baſſecours pour tranſporter du fumier.

BAR, en termes de Blaſon, ſignifie autrement un *Barbeau*, qui eſt un poiſſon qu'on met ſouvent dans les Armoiries, ordinairement courbé & adoſſé, comme en celles du Duché de Bar.

BARAGOUIN. ſ. m. Langage corrompu ou inconnu qu'on n'entend pas. Ce mot vient de *bara*, qui ſignifie *pain* en Bas-Breton, & qui vient de *bar* Hebreu, qui ſignifie la même choſe, & de *guin*, qui ſignifie *vin* auſſi en Bas-Breton, & qui apparemment vient de *vinum*, parce que ces mots de *pain* & de *vin* ſont les premiers qu'on apprend des langues étrangeres. Menage.

BARAGOUINER. verb. neut. Parler un langage étranger & inconnu, ou parler ſi mal, qu'on ne peut ſe faire entendre à ceux d'un pays.

BARAQUE. ſ. f. Hutte ou petit logement que les ſoldats font dans un camp pour ſe loger. Autrefois la hutte étoit pour loger les pietons, & la *baraque* pour les cavaliers: maintenant on les confond, & les deux s'appellent *baraques*. Ce mot vient de l'Eſpagnol *barracas*, qui ſignifie des *cabuettes* que dreſſent les Peſcheurs au bord de la mer.

BARAT. ſ. m. Vieux mot François & hors d'uſage, qui ſignifioit, Tromperie, fourbe, menſonge, calomnie. On juroit autrefois qu'il n'eſtoit intervenu dans un contract aucune fraude, *barat*, ni malengin.

BARATTE. ſ. f. Vaiſſeau fait de douves, plus étroit en haut que par bas, qui ſert à battre le beurre. Ce mot vient apparemment de l'Eſpagnol *barattar*, qui ſignifie *brouiller*, parce qu'il faut en effet que les parties du lait ſoient battuës & brouillées pour faire le beurre. D'autres diſent qu'il vient du vieux mot François *barate*, qui ſignifie *bruit*, à cauſe du bruit qu'on fait en battant le beurre. Les Bas-Bretons diſent encore *baraz*, pour dire une *baratte*.

BARATTERIE. ſ. f. Terme de Marine. C'eſt la tromperie du Patron, ou malverſation du Maiſtre, enſemble les larcins, alterations, & deguiſemens cauſez par le Maiſtre, ou par l'équippage. La peine de la *baratterie* eſt mentionnée au livre 2. de l'Ordonnance de la Marine. L'Aſſeureur court la riſque de la *baratterie*. On ſe ſert auſſi de ce terme en Italien & en Eſpagnol. Originairement il ne ſignifioit que *marché*; & parce qu'on y fait ſouvent des fraudes, il a été appliqué aux tromperies du commerce. On a appellé auſſi *Barattiers*, les chicaneurs qui faiſoient des ſurpriſes en plaidant: & on lit dans Matthieu Paris, que l'Empereur Federic fut accuſé d'avoir dit, *tres fuiſſe baratores in mundo, ſeu tres impoſtores*. Ce mot eſt venu du vieux mot François *barat*, qui de tout temps a ſignifié toute ſorte de tromperie. On diſoit auſſi *baratter*, pour dire, *tromper*.

BARBACANE. ſubſt. fem. Terme de Guerre. Fente ou petite ouverture qu'on fait dans les murs des Chaſteaux & Forteresſes pour tirer à couvert des armes à feu ſur les ennemis. Quelques-uns croyent que c'eſt un parapet de bois crenelé. D'autres l'ont pris pour toutes ſortes de deffenſes & couvertures contre les ennemis. On a dit auſſi autrefois *barbocane* & *barbecane*. Du Cange dit que c'eſt une deffenſe exterieure de la ville ou du chaſteau, qui ſert à en fortifier les portes & les murs, qu'il appelle en Latin *barbacana*, ou *barbicana*, *antemurale*, & *promurale*. C'eſtoit autrefois un Fort qui étoit à l'entrée d'un pont, ou hors de la ville, qui avoit un mur double & des tours. Ceux de la Cruſca diſent que c'eſt la partie de la muraille qui eſt au bas de l'eſcarpe pour la ſeureté de la ville: en ce cas ce ſeroit la même choſe qu'une fauſſe-braye. Ce mot vient de l'Italien *barbacane*, qui eſt un mot Arabe, ſelon Spelmannus.

BARBACANE, en termes d'Architecture, eſt une fente ou ouverture qu'on laiſſe dans les murs pour faire entrer & ſortir les eaux, quand ils ſont baſtis en un lieu ſujet aux inondations, ou pour faire égouter les eaux des terraſſes.

BARBARE. adj. & ſubſt. maſc. & fem. Eſtranger qui eſt d'un pays fort éloigné, ſauvage, mal poli, cruel, & qui a des mœurs fort differentes des noſtres. Rome a été pluſieurs fois pillée par les *Barbares*. on n'eſt plus ſi ſujet aux incurſions des *Barbares*. les Sauvages de l'Amerique ſont fort *barbares*. Les Grecs appelloient *Barbares*,

bares, tous ceux qui n'étoient pas de leur pays; & ce mot ne ſignifie en leur Langue qu'*eſtranger*.

BARBARE, ſignifie auſſi ſeulement, Cruel, impitoyable, qui n'écoute point la pitié, ni la raiſon. Un pere eſt *barbare*, quand il n'a point de tendreſſe pour ſes enfants. un Prince eſt *barbare*, qui tyranniſe ſes ſujets. Medée faiſoit des actions *barbares*.

BARBARE, en termes de Grammaire, ſe dit du langage, ou des termes impurs, ou inconnus qui ſont durs à l'oreille, ou difficiles à entendre. Ce mot *barbaros*, ſelon Strabon, eſt dit par imitation. Les étrangers, quand ils venoient en Grece, *ebattarizon*, id eſt, *balbutiebant*, *ils begayoient*, parloient groſſierement. Cependant on peut dire qu'ils appelloient *barbares*, ceux dont ils n'entendoient pas le langage, tels qu'étoient les Perſans, les Scythes, les Egyptiens. Scaliger tient que ce mot de *barbare* vient de l'Arabe *bar*, qui ſignifie *deſert*. *Barbare*, ſelon ſon ſentiment, eſt un *Sauvage*, un homme vivant dans les ſolitudes.

BARBAREMENT. adv. D'une maniere barbare ou cruelle. On a traitté ce miſerable trop *barbarement*. le peuple de cette contrée parle *barbarement*.

BARBARIE. ſubſt. fem. Cruauté, action faite contre la raiſon, l'humanité. Les Tyrans ont perſecuté les Chrêtiens avec une grande *barbarie*. c'eſt une *barbarie* de ſaiſir le corps & les biens d'un debiteur tout à la fois.

BARBARIE, ſignifie auſſi, Ignorance, groſſiereté. La Grece eſt maintenant un lieu de *barbarie*, où regnoit autrefois la ſcience & la politeſſe. la France a été long-temps un pays de *barbarie*. Et en ce ſens il ſe dit tant des mœurs que du langage.

BARBARIE, en termes de Mer, ſe dit des choſes & marchandiſes étrangeres d'une autre nation & pays.

BARBARISME. ſubſt. maſc. Terme de Grammaire. Faute dans le langage qui tient le milieu entre le ſolecifme, & l'impropriété. Il ſe commet, quand on ſe ſert de quelque mot, ou phraſe étrangere & qui n'eſt pas naturelle à la Langue.

BARBE. ſ. f. Poil qui vient au menton des hommes, quand ils ont 18. ou 20. ans. Une longue *barbe* rend venerable un vieillard, un Magiſtrat, un Capucin. La plus-part des peuples ſont differents en la maniere de porter, de faire leur *barbe*. Les Americains furent fort ſurpris de voir les Eſpagnols qui avoient de la *barbe*. Une *barbe* à l'Eſpagnole, à la Turque, c'eſt une *barbe*, dont le poil de deſſus les levres eſt retrouſſé en crocs, ou en garde de poignard. C'eſt une marque de deuil chez la plus-part des peuples, de laiſſer croiſtre ſa *barbe*. Faire une *barbe*, c'eſt la raſer. Jean Kinſon dit que les Tartares ſont en guerre avec les Perſans, à cauſe qu'ils ne veulent pas coupper les mouſtaches de leur *barbe* comme font les Tartares; & pour cela ils les appellent *Infidelles*, quoy qu'ils s'accordent avec eux dans les autres points de la Religion Mahometane. Chez les Romains on faiſoit une viſite de ceremonie à ceux à qui on faiſoit la *barbe* pour la premiere fois, ou qui prenoient la Robbe virile. Autrefois on faiſoit une ceremonie de benir la *barbe*, & de la conſacrer à Dieu, quand on la raſoit aux Eccleſiaſtiques. Warnefridus dit que le nom des *Lombards* vient de ce qu'ils portoient une longue *barbe*. Clodion commanda aux François de porter de grands cheveux, & de laiſſer croiſtre leur *barbe*, pour les diſtinguer des Romains. Cette couſtume a duré juſqu'au Roy Louis le Jeune. Ce mot vient du Latin *barba*.

BARBE, ſe dit auſſi des poils qu'ont les autres animaux au menton, ou aux environs de la gueule. Les boucs & les chevres ont de la *barbe* ſous le menton. un chat, un rat ont des *barbes*. On appelle auſſi *Barbe* de coq, cette chair rouge qu'il a au deſſous du bec.

BARBE, ſe dit auſſi des petites areſtes ou cartilages qu'ont les poiſſons plats, qui leur ſervent de nageoires, comme les turbots, les barbuës, les ſolles, les carrelets. Les *barbes* de la Baleine ſont celles qui luy tombent ſur les maſchoires, qui ſont des bandes plates & pliantes qui ſervent à mettre dans des corps de juppes de femmes pour les rendre fermes. On les appelle autrement *fanons*.

BARBE, ſe dit auſſi des longs poils qui ſont au bout des eſpics. L'orge & le ſeigle ont des *barbes* bien plus longues que le froment. Il ſe dit auſſi des plumes, & autres choſes ſemblables.

BARBE, ſe dit auſſi des poils qui paſſent dans des étoffes effilées par l'uſure. Il faut faire la *barbe* à cette garniture, à ce manteau.

BARBE, ſe dit encore de ces excreſcences & menus poils qui forment la chanciſſeure des choſes qui ſe corrompent. Ces confitures ſont gaſtées, chancies, elles ont de la *barbe*.

On appelle auſſi *barbes* dans les monnoyes, les petites pointes ou filets qui y paroiſſent avant qu'elles ayent été frottées ou polies.

BARBE, ou *Sous-barbe*, eſt la partie de la teſte du cheval qui porte la gourmette; & c'eſt le dehors de la maſchoire inferieure au deſſus du menton.

BARBES, en termes de Manege, ſont des ſuperfluitez de chair qui viennent dans le canal de la bouche du cheval, dans cet intervalle qui ſepare les barres, & qui eſt ſous la langue. On les appelle auſſi *barbillons*. On le dit auſſi des bœufs.

BARBES, ſe dit auſſi de ces petites pointes ou avances qui ſont à un des coſtez du peſne d'une ſerrure, qui donnent priſe à la clef pour le faire ouvrir, ou fermer.

En termes de Marine, on appelle *Ste. Barbe*, la chambre des Canoniers, qui eſt au bas du chaſteau de pouppe, au deſſus de celle où on met le biſcuit, & au deſſous de la chambre du Capitaine; parce que les Canoniers ont choiſi Ste. Barbe pour Patrone. On l'appelle autrement *Gardienerie*: les vaiſſeaux de guerre y ont deux fabords. On appelle *barbes*, les parties du bordage de l'avant du vaiſſeau, à l'endroit où l'eſtrave s'aſſemble avec la quille.

On dit en termes de Guerre, Tirer le canon en *barbe*, pour dire, le tirer par deſſus la hauteur du parapet, au lieu de le pointer par l'ouverture des embraſures.

BARBE. ſ. m. eſt un cheval de Barbarie qui a une taille menuë, & les jambes déchargées. On dit que les *Barbes* meurent, mais qu'ils ne vieilliſſent jamais, parce qu'ils conſervent leur vigueur juſqu'à la fin: c'eſt pourquoy on en fait des eſtalons. Et on appelle un *eſchappé de Barbe*, un poulain engendré d'un *Barbe*. Il y a des *Barbes* en Afrique qui attrappent les Autruches à la courſe, qu'on vend ordinairement dix mille livres. On les entretient toûjours maigres, & on les nourrit fort peu avec quelques grains & de la paſte. Ils ne font point ferrez, & ont de petites ſelles roſes, des brides & eſtriers legers, & courent avec autant de liberté comme s'ils n'étoient point montez.

BARBE, ſe dit proverbialement en ces phraſes. *Barbe* bien eſtuvée eſt à demi raſée. On dit auſſi, Faire une choſe à la *barbe* de quelqu'un, pour dire, la faire hardiment, malgré luy & en ſa preſence. On dit auſſi, qu'il faut qu'un homme s'en torche la *barbe*, ou les *barbes*, pour dire, qu'il n'aura point de part à une affaire où il deſiroit d'entrer. On dit, qu'on doit être ſage, quand on a la *barbe* au menton. On dit auſſi, Rire ſous *barbe*, ou rire ſous cappe, quand on entend quelque diſcours avec plaiſir, ſans en rien témoigner à l'exterieur. On dit auſſi abuſivement, Faire *barbe* de fourre à Dieu, au lieu de dire *gerbe* de fourre, pour dire, luy faire une méchante offrande, luy donner le pire de ce qu'on a.

On

On dit auſſi par mépris aux jeunes gens qui ſe mêlent de donner conſeil, Vous avez la *barbe* trop jeune, vous eſtes une jeune *barbe*, pour dire, Vous n'avez point d'experience dans les affaires du monde. On dit encore, mais baſſement, Faire danſer *Ste. Barbe*, pour dire, qu'il faut traitter, ſaouler les gens, des ſuffrages deſquels on a beſoin. On dit auſſi, Faire la *barbe* à quelqu'un, pour dire, luy faire affront, parce que c'étoit autrefois une peine fort ignominieuſe de raſer la *barbe* à quelqu'un, non ſeulement en France, mais même chez les Grecs, & chez pluſieurs autres nations: d'où ſont venuës ces trois façons de parler, *Je veux qu'on me tonde*, *Je luy auray le poil*, &, *Je luy feray la barbe*.

BARBÉ. adj. Terme de Blaſon, qui ſe dit principalement du coq, comme s'il étoit barbu. Il portoit de gueules au coq d'argent *barbé*, creſté, becqué, & membré d'or. On dit auſſi *barbelé*. On le dit auſſi du dauphin: & il faut que leur barbe ſoit d'un autre eſmail.

BARBEAU. ſ. m. Poiſſon d'eau douce qui eſt de la figure des carpes, mais molaſſe & peu eſtimé. Les œufs de *barbeau* ſont venimeux & dangereux, à ce que dit Matthiole: & en effet ils deſvoyent l'eſtomac par haut & par bas. Sa chair eſt blanche, molle & flegmatique, & il n'eſt bon que quand il eſt vieux. On l'appelloit autrefois *bar*: d'où vient que les armes de Bar ſe blaſonnent encore par deux *bars* adoſſez, qui ſont des *barbeaux*. On l'appelle en Latin *mugil fluviatilis*. Auſone le nomme *barbus*. Il eſt ainſi nommé à cauſe de ſes barbes. A Bordeaux on l'appelle *ſurmulet*, & quelques-uns tiennent que c'eſt le *mullus* des Anciens.

BARBEAU, eſt auſſi une petite fleur bleuë qui croiſt dans les bleds, dont les enfants ſe font des couronnes & des eſcharpes par le moyen de leurs queuës, qu'ils entrelacent.

BARBE-BOUC, ou *Barbe de bouc*. ſ. f. C'eſt une plante qu'on mange en hiver en ſalade, parce qu'elle eſt douce. Sa feuille eſt plus longue & plus large que celle du ſafran, à laquelle elle reſſemble. Sa fleur eſt jaune & preſque ſemblable à celle du piſſenlis. Elle ſort d'un bouton lequel s'eſpanouït dans le beau temps. De la cime de ce bouton perd une barbe follette, blanche, & aſſez grande, qui luy donne ſon nom. On l'appelle en Latin, *barbula hirci*.

BARBELÉ, ÉE. adj. qui ſe dit des traits ou fleſches qui ont des dents ou des pointes dans leur ferrure. Une fleſche *barbelée* eſt plus dangereuſe qu'une autre.

BARBET. ſ. m. Chien à gros poil & friſé qu'on dreſſe à la chaſſe des canards. On tond les *barbets*, & de leur poil on fait des chapeaux. Voyez *Chien*.

On dit proverbialement d'un homme qui en ſuit toûjours un autre, qu'il le ſuit comme un *barbet*: & on dit d'un homme fort crotté, qu'il eſt crotté comme un *barbet*, parce que la crotte s'attache aiſément au long poil des *barbets*.

BARBEYER. v. n. Terme de Marine, qui ſe dit lors que le vent, au lieu de donner dans la voile, & de la remplir, ne fait que la raſer en paſſant à coſté: ce qui arrive, lors qu'elle eſt preſque parallele au vent. Cela s'appelle autrement *Friſer*, *barboter*.

BARBIER. ſ. m. Celuy qui fait la barbe. Il y a des Chirurgiens *Barbiers*, d'autres Etuviſtes, d'autres Perruquiers. Eutrapel *Barbier* chez Martial étoit ſi lent, que durant qu'il faiſoit la barbe d'un côté, elle revenoit de l'autre.

Les Romains ſe paſſerent de *Barbiers* pendant 454. ans. Ce fut Ticinius Menas, au rapport de Varron, qui en amena le premier dans la ville à ſon retour de Sicile.

Les *Barbiers* n'exerçoient point leur meſtier dans des boutiques, mais au coin des ruës, & par tout indifferemment où ils ſe trouvoient.

On dit proverbialement, Glorieux comme un *Barbier*. On dit auſſi, qu'un *Barbier* rait l'autre, pour dire, qu'il faut que chacun dans ſa profeſſion ſe rende des offices reciproques.

BARBILLON. ſ. m. Petit poiſſon d'eau douce, diminutif de *Barbeau*.

BARBILLON, eſt auſſi une maladie de cheval, & eſt la même choſe que *Barbes*. Voyez *Barbes*.

BARBILLON, en Fauconnerie, eſt auſſi une maladie de la langue de l'oiſeau, qui vient d'un rheume chaud qui tombe ſur des glandes qu'il fait enfler.

BARBON, ONNE. adj. & ſubſt. Vieillard qui eſt revenu de tous les plaiſirs de la jeuneſſe, qui les condamne, & qui les empêche autant qu'il peut.

BARBON, ſe dit auſſi de ceux qui ſont pedants, mal propres, & bourrus. Cet homme n'a que vingt-cinq ans, & eſt desja *barbon*. Balſac en a fait une raillerie tres-agreable dans un Traitté qu'il a intitulé *le Barbon*.

BARBOTER. verb. neut. Terme de Chaſſe, qui ſe dit des cannes & des canards, & autres oiſeaux aquatiques, lors qu'ils boivent, ou fouillent dans la bourbe, & qu'ils font un certain bruit en remuant le bec.

BARBOTER, ſe dit auſſi d'un homme qu'on plonge dans l'eau, & qu'on fait boire malgré luy.

BARBOTER, ſe dit encore de ceux qui parlent entre leurs dents, & qui font un certain bruit pareil à celuy des canards, ſans qu'on puiſſe entendre ce qu'ils diſent.

BARBOTEUR. ſubſt. maſc. Un canard privé, nourri prés d'un moulin, ou dans une baſſecour, qui eſt peu eſtimé en comparaiſon des canards ſauvages.

BARBOTINE. ſubſt. fem. Poudre qui ſe fait de graine d'abſynthe fort amere. On en fait prendre aux enfants pour tuër les vers qu'ils ont dans le corps. On l'appelle auſſi *verſoſtine*, ou *oſte-vers*, & *vermotine*, & *abrotine*, d'où apparemment eſt venu ſon nom, parce que l'abrotonum eſt une eſpece d'abſynthium. Quelques-uns l'appellent *ſemen ſanctum*, ou *ſemen contra vermes*: mais la veritable *barbotine* eſt la graine de la plante appellée *tenaiſie*, en Latin *tanaſſetum*, qui a une tige aſſez haute, dont les feuilles ſont un peu creſpées, & qui fleurit jaune.

BARBOUILLAGE. ſ. m. Action de barbouiller, d'enduire d'une couleur. Le *barbouillage* de ce tripot a tant coûté.

BARBOUILLAGE, ſe dit auſſi par mépris d'une meſchante peinture.

BARBOUILLER. verb. act. Peindre groſſierement avec une broſſe, enduire d'une couleur. L'ocre ſert à *barbouiller* les planchers, le noir à noircir à *barbouiller* les jeux de paume.

Menage derive ce mot de *barbulare*, qu'on a fait de *barbula*, diminutif de *barba*, d'où on a fait auſſi *Barbuleius*, qui ſignifie un *bouffon enfariné*.

BARBOUILLER, ſignifie auſſi, Salir, gaſter quelque partie d'une choſe. Les maſques, les bouffons ſe *barbouillent* le viſage.

BARBOUILLER, ſe dit figurément en Morale des compoſitions d'eſprit. Cet Auteur a bien *barbouillé* du papier, il a écrit bien des choſes qui ne valent rien, ou qu'on n'entend pas. cet homme s'eſt bien *barbouillé* dans le monde, on n'en fait gueres d'eſtat. il a tellement *barbouillé* & embrouillé cette affaire, qu'on n'y connoît plus rien.

On dit auſſi, qu'un Orateur, un Advocat ſe *barbouille*, lors que la memoire luy manque, qu'il parle en galimathias. On dit la même choſe d'un homme qui s'enyvre, lors qu'il ne ſçait plus ce qu'il dit.

BARBOUILLÉ, ÉE. part. & adj.

On dit proverbialement, Se moquer de la *barbouillée*, pour dire, Faire des propoſitions extravagantes & ridicules.

BARBOUILLEUR, EUSE. ſubſt. m. & f. Qui peint groſſierement avec la broſſe, qui enduit d'une couleur une muraille, un plancher. On l'appelle en taillerie un *Enlumineur de jeu de paume.*

On dit auſſi des mauvais Peintres, & des mauvais Auteurs, qui gaſtent de la toile, ou du papier, que ce ſont des *Barbouilleurs.*

BARBU, UË. adj. Qui a de la barbe, du poil. On a veu à Paris une femme *barbuë* avec une longue barbe au menton, & par tout le corps.

BARBUE, ſe dit auſſi d'une Comete, lors que la lueur blanche qui en fait ordinairement la queuë, paroît en ſa partie anterieure entre ſon corps & celuy du ſoleil comme ſi c'étoit une barbe.

BARBUE. ſ. f. Poiſſon de mer qui eſt plat & bon à manger, du genre de ceux qu'on appelle *rhombes*, ou *turbots*; mais celuy-cy a la chair plus molle. En Latin *rhombus.*

BARCES. ſ. f. Eſpece de canons ſemblables aux faucons & fauconneaux, mais plus courts, plus renforcez de metail, & de plus grand calibre. Ils étoient autrefois fort communs ſur la mer: maintenant ils ſont de peu d'uſage.

BARDANE. ſ. f. Glouteron, ou lappe majeure, plante dont les fruits s'attachent aux habits, parce qu'ils ont pluſieurs petites pointes. En Latin *Lappa perſonata.* Voyez *Glouteron.*

BARDE. ſ. f. Vieux mot qui ſignifioit autrefois l'armure d'un cheval de gens d'armes, ou armez de toutes pieces. Il n'eſt plus en uſage. La Cruſca dit que *barda è armatura di cuoio cotto, ò di ferro, con la quale s'armava la groppa, il collo, el petto di cavalli.*

BARDE, eſt auſſi une longue ſelle qui n'a ni fer, ni bois, ni arçons, qui eſt faite de groſſe toile picquée, & de bourre. On l'appelle en quelques endroits *panneau.*

BARDE, ſe dit auſſi d'une grande trenche de lard qu'on met ſur les volailles, au lieu de les larder pour les roſtir.

BARDES, parmi les anciens Gaulois étoient les Chantres & Poëtes, ou faiſeurs de Romans, qui chantoient les loüanges des Heros. Bochart dit que mot vient de l'Hebreu *parat*, qui ſignifie *chanter.*

BARDEAU. ſ. m. Petit ais dont on ſe ſert au lieu de tuiles pour couvrir les maiſons. On en fait ſouvent de douves, ou d'autres ais auſſi minces. On les appelle autrement *aiſſis* en pluſieurs endroits, comme qui diroit des *ais ſciez.*

BARDER. v. act. Mettre une barde à un cheval. Dans les Carrouſels on voit des chevaux *bardez* & caparaſſonnez. Quelques-uns derivent ce mot du Latin *varare.*

BARDER, ſignifie auſſi, Mettre une barde, ou une grande trenche de lard ſur un chapon, ou autre volaille. Il y a des gens qui aiment mieux les viandes *bardées* que lardées.

BARDÉ, ÉE, part paſſ. & adj.

On appelle en termes de Blaſon, un cheval *bardé*, lors qu'il eſt paré.

BARDEUR. ſ. m. Homme de journée qui ſert dans les atteliers à porter le bard. Il faut dans un tel attelier tant de *Bardeurs*, & tant de Halebardiers.

BARER. Terme de Chaſſe, qui ſe dit quand un chien balance ſur les voyes.

BARET. ſubſt. maſc. eſt le cri d'un elephant, ou d'un rhinoceros.

BARGUIGNER. v. n. Marchander ſou à ſou quelque choſe. Les Marchands n'aiment pas à vendre à des bourgeoiſes, parce qu'elles *barguignent* trop. Les Italiens ſe ſervent de ce mot pour dire, Vendre à credit & à terme. Menage le derive de *barcaniare*, qui ſe trouve dans les Capitulaires de Charles le Chauve dans la même ſignification; & Scaliger, d'un vieux mot Latin *bargemna.* On diſoit autrefois *bargagner*, pour ſignifier *marchander.* En Anglois on appelle *bargain*, un marché, une convention. Froiſſart dit que les Gaſcons voulant ſurprendre la ville de Montferrant, dirent entr'eux, Maintenant nous la *bargagnons*, une autrefois nous l'acheterons.

BARGUIGNER, ſe dit figurément en choſes ſpirituelles des irreſolutions d'eſprit, quand un homme a du mal à ſe reſoudre, à donner quelque parole, à conclurre une affaire, à ſe deffaire de quelque engagement. Il ne faut point *barguigner* à quitter ſes folles amours, & les engagements dans le vice.

BARGUIGNEUR, EUSE. ſ. m. & f. Qui barguigne, qui marchande trop, qui eſt irreſolu & indeterminé.

BARICAVE. ſ. f. Vieux mot qui ſignifie une *fondriere*, precipice au pied des montagnes.

BARIL. ſ. m. Petit vaiſſeau de bois rond en forme de tonneau. On met le vinaigre, le verjus dans des *barils.* Menage derive ce mot de l'Italien *barigle*, qui a eſté fait du Latin *varrá*, à cauſe des petites barres qui ſont aux *barils.* Du Cange le derive de l'Anglois *baril.* On a dit auſſi *barile* & *barillus* dans la baſſe Latinité. Il vient de l'Eſpagnol *barril*, qui ſignifie proprement un vaiſſeau de terre qui a un grand ventre & un col étroit.

BARIL, ſe dit auſſi de pluſieurs choſes contenuës dans un baril. Un *baril* de poudre à canon. un *baril* de mouſtarde de Dijon. un *baril* d'olives.

BARILLAGE. ſ. m. Terme de Finances. Le *barillage* eſt defendu par l'Ordonnance des Aides, c'eſt à dire, de faire arriver du vin en bouteilles, cruches, barils, ni vaiſſeaux moindres que d'un huitiéme du muid, à la reſerve des vins de liqueur venant en quaiſſe.

BARILLET. ſ. m. Petit baril d'argent, d'yvoire, pour mettre des parfums ou autres choſes precieuſes.

BARILLET, ſe dit auſſi de la partie de la montre où eſt enfermé le reſſort.

On appelle auſſi *Barillet*, un tambour qui ſert à faire joüer une orgue toute ſeule, ou un claveſſin par le moyen de pluſieurs pointes ou crochets arrangez ſur ſa ſurface avec un ordre convenable, qui accroche les touches, & qui ſe meut par le moyen d'un reſſort ou d'une manivelle.

BARIOLER. v. act. Diverſifier de couleurs rudes & trenchantes qui n'ont pas de nuance convenable. Les habits des bouffons, des extravagants, ſont *bariolez*, chargez de bandes ou de barres de diverſes couleurs. Autrefois on faiſoit des chandelles des Rois fort *bariolées.* Ce mot vient de *varius.*

BARIQUE. ſ. f. Tonneau & futaille. Une *barique* de vin. il faut quatre *bariques* pour faire le tonneau de vin à Bordeaux, ou trois muids de Paris. on ſe retranche avec des *bariques* vuides.

BARLONG. ſubſt. maſc. Terme de Geometrie. Quarré long, ou figure parallellogramme à quatre angles droits, & à quatre coſtés, dont il y en a deux plus longs que les autres.

BARLONG, *Barlongue.* adj. en langage ordinaire ſe dit ſeulement des habits qui au lieu d'eſtre également ronds, ont plus de longueur d'un coſté que d'autre. Ce manteau eſt *barlong.* cette juppe eſt *barlongue.* Ce mot vient du Latin *varie longus.*

BARON, BARONNE. ſ. m. & f. Degré de Nobleſſe qui eſt au deſſus des ſimples Gentilshommes & des Chaſtelains. il y a tres-grand nombre de *Barons* en Allemagne.

On croyoit à la Cour les *Barons* trepaſſez,
dit le *Baron* de la Craſſe.

Menage derive ce mot de *Baro*, qui ſignifioit parmi les Romains un homme fort & vaillant, & auſſi un brutal & feroc

ferece: & parce que les Rois avoient auprés d'eux les hommes les plus vaillants & les plus forts, & qu'ils les recompenſoient de pluſieurs Fiefs, & Seigneuries, on a depuis appellés *Barons*, ces Nobles qui les avoient obtenus. D'ſorte que ce n'eſt pas merveille, ſi dés le temps même de St. Auguſtin on a appellé *Barons* les gens les plus conſiderables de la Cour & de l'armée. Quelques-uns derivent *Baron* de l'Allemand *bawer*, qui ſe dit en un contre-ſens, & ſignifie *payſan*. Dans la baſſe Latinité on a appellé *Barons*, des gens de journée, de peine & de travail, parce qu'ils doivent eſtre forts & robuſtes, comme on voit dans Iſidore, qui dit que ce mot vient du Grec *varys*, qui ſignifie *gras*, & *fort*. Papias eſt auſſi de ce ſentiment. Et en ancien Gaulois on appelloit *Varons*, les valets des ſoldats, qui étoient extremement lourds & ſtupides, & reſiſtants à la fatigue. Ciceron, pour ſignifier un homme lourd & ſtupide, ſe ſert du mot de *baron*. Dans les anciennes Loix d'Allemagne on dit, Souffleter un *baron*, pour dire, Donner un ſoufflet à un vilain. On appelle auſſi en Italien un gueux *barone*; & on dit *baronare*, pour dire, *gueuſer*.

D'autres derivent le mot de *Baron* d'un vieux mot Gaulois *Ber*, ou *Bers*, qui ſignifioit *Haut Seigneur*, d'où on a fait le Fief de *Haut-ber*. Quelques-uns l'ont fait venir de *Barrus*, qui ſignifie *Elephant*, à cauſe que les *Barons* ſont ceux qui ont le plus de pouvoir. Mais la plus vraiſemblable opinion eſt qu'il vient de l'Eſpagnol *varo*, qui ſignifie un *homme vigoureux*, *vaillant*, & *noble*. D'où vient que quelques Couſtumes ont appellé un mari *Baron*, ce que les femmes appellent leurs *hommes*. Une femme ne peut contracter, ni appeller ſans l'autorité de ſon *baron*. D'où vient que les Princes ont appellé *Barons*, leurs Vaſſaux, qu'on appelle encore aujourd'huy leurs *Hommes*, & *Feudataires*. Et dans les Loix Saliques & *Ripuaires*, le mot de *baron* ſignifie generalement un *homme*.

On a appellé *Barons Châtelains*, ceux qui avoient des Chaſteaux. On a appellé auſſi *Barons* en France, ceux qui étoient les Pairs dans les Juſtices. On appelle *Barons* en Arragon, ceux qui ont pluſieurs Vaſſaux qu'on nomme autrement *Ricos hombres*. En Angleterre on appelle *Barons* du Parlement, ceux qui tiennent le Parlement. On a appellé auſſi *Barons*, les premiers bourgeois de la ville de Londres.

On a appellé *Hauts Barons*, ceux qui tenoient une des quatre notables Baronnies de France, qui ſont Coucy, Craon, Sully, & Beaujeu.

Du Cheſne dit que les *Seigneurs* de Montmorency ont eſté appellés les premiers *Barons* de France.

BARON, ſe diſoit autrefois des Grands du Royaume de France. Quand le Roy tenoit les Eſtats, ou des Conſeils d'importance, il aſſembloit ſes *Barons*, qui ont changé ſouvent de degrés & de qualité ſelon les temps & les lieux. Il falloit autrefois pour eſtre *Baron*, avoir ſous ſoy trois ou quatre Chaſtellenies, & trois Maladeries.

On appelle communément en Eſpagne *Baron*, un homme illuſtre, maſle ou vigoureux; & quelquefois c'eſt un nom qu'on donne à un mari.

BARONNIE. ſ. f. Terre qui donne la qualité de Baron à celuy qui la poſſede. La *Baronnie* de Beaujollois a quatre villes, & 80. villages, & eſt poſſedée par Mademoiſelle de Montpenſier. La *Baronnie* de Gentilly n'eſt que d'un ſeul village.

BARONNIE, a ſignifié quelquefois, la premiere Seigneurie aprés la ſouveraine, ayant toute Juſtice, & droits mouvants de la Couronne: ce qu'on appelloit *Fief-chevet*, ou tenu à chef. Voyez du Tillet.

L'Auteur du Grand Couſtumier eſcrit qu'au Royaume de France il n'y avoit autrefois que trois *Baronnies*, Bourbon, Coucy, & Beaujeu.

BAROQUE. Terme de Joüillier, qui ne ſe dit que des perles qui ne ſont pas parfaitement rondes.

BARQUE. ſubſt. fem. Baſtiment de mer qui n'a que des voiles Latines au nombre de deux ou trois pour le plus. La voile d'avant ou de proüe ſe nomme le *trinquet*; celle du milieu, *la maiſtreſſe*; celle de pouppe, la *voile d'artimon*, ou la *meſane*. Il y en a qu'on nomme les *barques de vous*, & en Grec *monoxyla*, qui ne ſont faites que d'un arbre creuſé, auquel on ajouſte quelques pieces de coſté & d'autre, & qui ſont neantmoins capables de 50. rames. Menage derive ce mot de *barca*, Latin; le Pere Fournier, de *Barcé* ville d'Afrique; & Rodericus Toletanus, de *Barcelonne*; d'autres, entre leſquels eſt Saumaiſe, de *varis*, mot Grec qui ſignifie un *édifice fait en rond*, qu'on a étendu aux *barques*, à cauſe qu'elles ſont courbées. Jules Scaliger le derive de *baros*, *ab oneribus gerendis*.

BARQUE, ſe dit auſſi d'un fort petit baſtiment de mer, ou navire ſans hune, qui ſert à porter des munitions, à charger, ou à deſcharger les navires qui ſont à la rade dans les lieux où les grands vaiſſeaux ne peuvent pas aborder, & à pluſieurs autres uſages. Une *barque d'avis*, eſt celle qu'on envoye porter quelques nouvelles, ſoit d'un vaiſſeau en un autre, ſoit dans un lieu éloigné.

On appelle auſſi *Barque longue*, ou *double chaloupe*, les baſtiments qui ſont de bas bord, & ne ſont pas pontés. Quelques-uns appellent *barques*, tous les vaiſſeaux qui n'ont point de hune.

Une *barque en fagot*, c'eſt tout le bois taillé pour faire une *barque*, qu'on porte dans un vaiſſeau pour l'aſſembler quand on eſt parvenu aux lieux où on a beſoin, & pour remonter dans les rivieres.

BARQUE, ſe dit auſſi d'un petit bateau qui ſert à paſſer une riviere, ou à y voiturer des marchandiſes en petite quantité. Il eſt arrivé une *barque* d'huiſtres à l'eſcaille. une *barque* de Peſcheur.

On appelle la *barque de Caron*, le vaiſſeau dans lequel les Poëtes ont feint que les ames paſſoient aux Enfers. Et on dit poëtiquement, Avoir paſſé la *barque*, pour dire, Eſtre mort.

BARQUE, ſe dit figurément de la *barque* de St. Pierre, pour dire, l'Egliſe Romaine. Eſtre hors la *barque*, c'eſt, Eſtre Heretique, ou Schiſmatique.

On dit proverbialement, qu'un homme conduit bien ſa *barque*, quand il ſçait ménager ſagement ſa fortune. On dit auſſi, qu'il conduit la *barque*, qu'il tient le timon de la *barque*, pour dire, que c'eſt luy qui eſt le chef, le maître d'une affaire, d'un deſſein entrepris.

BARQUEROLE. ſubſt. fem. diminutif de *Barque*.

BARRACAN. Voyez *Bouracan*.

BARRAGE. ſubſt. maſc. Droit établi pour la refection des ponts & paſſages, & principalement du pavé. Il a été originairement de cinq deniers pour charrette, huit deniers pour charior, & pour chaque charge de mulet à proportion. C'étoit une Ferme particuliere qui eſt maintenant compriſe dans le Bail general des Aides. On a nommé ce droit *Barrage*, à cauſe de la barre qui traverſoit le chemin pour empêcher le paſſage juſqu'à ce qu'on l'euſt payé.

BARRAGER. ſubſt. maſc. Fermier qui reçoit le droit du barrage. Les *Barragers* ont certains droits pour aſſiſter à des ceremonies publiques, comme à la Proceſſion de St. Vincent à St. Germain des Prés, &c.

BARRE. ſ. f. Menuë & longue piece de bois, ou de metail, qui ſert à aſſembler, ou à fermer quelque choſe. Cette porte eſt compoſée de trois ais cloüez ſur deux ou trois *barres*. Ces feneſtres ferment bien, il y a des *barres* de fer par tout. le vin diminuë *beaucoup* de bonté, quand il eſt au deſſous de la *barre* du tonneau. les portes cocheres ſe ferment par derriere avec une *barre*. Ce mot vient du Latin *vara*, qui ſignifie un *pieu*, une

perche, d'où on a fait auſſi *barreau*. Menage. Nicod le derive de l'Hebreu *berieh*, qui ſignifie *vectis*, *levier* ou *barre*.

On appelle auſſi *Barre*, une traverſe à fermer un paſſage d'un pont, d'une advenuë, &c. d'où ſont venus les mots de *Barriere*, *Barrage*, & autres.

D'autres croyent que *Barre* ſignifioit autrefois toute ſorte de tributs, principalement ceux qui ſe payoient aux *barres* & portes des villes & des bourgs.

BARRE, eſt auſſi une longue piece de bois, qui par un des bouts entre dans la teſte du gouvernail, & tout le reſte entre dans le navire au deſſous du deuxiéme pont. Le timonnier tient la barre à la main devant l'habitacle. Elle eſt ſupportée par un traverſin qui traverſe le vaiſſeau. On l'appelle auſſi *timon du gouvernail*.

BARRE D'ARCASSE, autrement, *Liſſe de hourdi*, eſt la piece qui fait la largeur de la pouppe à la hauteur du premier pont, ou franc tillac, qui eſt environ des deux tiers du maiſtre bau. Il y a d'autres *barres* qui ſont poſées au deſſous, nommées *ſous-barres d'arcaſſe*, qui ſont moindres en longueur, à cauſe de la diminution de la largeur du vaiſſeau.

BARRES DE HUNE, ce ſont des pieces de bois miſes en ſaillie, & enclavées au haut des maſts, qui ſupportent les hunes. On les appelle auſſi *barreaux*, & *taſſeaux*. On les appelle ſur la Mediterranée *ganterias*.

BARRE, ſe dit auſſi des lingots ou pieces de metail étenduës en longueur. On a apporté à la Monnoye 2000. *barres* d'argent. le fer ſe met en *barre* à la fenderie. On dit d'une choſe precieuſe & de bon debit, que c'eſt de l'or en *barre*.

BARRE, eſt auſſi une ligne qu'on tire avec la plume. On s'en ſert pour marquer la fin d'un article, d'un chapitre, d'un traitté, & pour les diſtinguer les uns des autres. On s'en ſert auſſi pour rayer quelques parties d'un acte, en paſſant la *barre* ou la plume par deſſus ou de travers.

BARRE, en termes de Blaſon, eſt une des pieces honorables de l'Eſcu, qui diviſe l'Eſcu en deux parties d'angle en angle, à commencer par le coſté gauche d'enhaut en tirant du coſté droit. Elle ſert communément pour les baſtards, auſſi-bien que le baſton ou filet mis en contrebande. De là vient qu'on dit en proverbe, quand on veut taxer quelqu'un de baſtardiſe, qu'il eſt du côté gauche, ou de contrebande. On dit auſſi, *Barré* d'or & de gueules à cinq, ou huit pieces, &c.

On appelle la *Barre* de la Cour, le lieu où ſe placent quelques Conſeillers commis pour faire quelques inſtructions de procés, & les adjudications par decret. Il y avoit autrefois une grande *barre* de fer à la porte de la Grand'-Chambre, ſur laquelle ſe venoient appuyer les Conſeillers pour recevoir les requeſtes des parties: ce qu'on a appellé depuis, *Inſtructions & inſtances à la Barre*. On appelloit auſſi autrefois *Barres*, les exceptions, & fins de non recevoir, que les deffendeurs propoſoient dés le commencement de l'inſtance: ce que Du Cange prouve par de vieux titres, & dit qu'on les appelloit ainſi, parce qu'elles étoient comme des *barres* pour empêcher les plaideurs d'aller plus avant. L'Ordonnance de 1667. a abrogé les procedures qui ſe faiſoient à la *Barre*, qui s'appelloient *Defauts aux Ordonnances*. On fait l'adjudication des Offices à la *Barre* de la Cour. Elle ſe tient à Paris à la porte de la Grand'-Chambre. Autrefois c'étoit au barreau qui ferme le parquet, d'où elle a pris ſon nom. La *Barre* des Requeſtes du Palais s'appelle encore aujourd'huy leur *Parquet*, & c'eſt là où ſe font les inſtructions des affaires.

BARRE, ſe dit encore de quelques Juriſdictions ſubalternes. La *Barre* du Chapitre Noſtre Dame, c'eſt la Juriſdiction temporelle du Chapitre de Paris. On appelle auſſi la *Barre* & Siege de Nantes.

BARRE, en termes de Marine, eſt un port où on n'entre que quand la mer eſt haute, parce que les bancs ou les rochers en deffendent l'entrée. Goa eſt un port de *barre* où on n'entre pas en tout temps.

On appelle ſur la Seine la *Barre*, un certain flot particulier à cette riviere, qui eſt environ de deux pieds de haut, qui vient fort impetueuſement avec le flus de la mer, & qui eſt fort dangereux pour les bateaux. Il y en a un pareil ſur la Dordogne, qu'on appelle le *Maſquaret*.

BARRES, au plur. ſe dit d'un jeu ou courſe, où les deux partis ſe placent toûjours en des lieux oppoſez. Il y avoit auſſi autrefois un exercice militaire, qui eſtoit de lancer la *barre*, où celuy-là monſtroit plus de force, qui la jettoit le plus loin.

BARRES, en termes de Manege, ſont les parties de la gencive du cheval où il n'y a point de dents, ſituée entre les dents maſchelieres & les crochets: c'eſt où ſe fait l'appuy du mors. C'eſt un defaut à un cheval que d'avoir les *barres* rondes & peu ſenſibles.

On appelle en termes de Chaſſe, Armes de la *barre*, les deffenſes d'un ſanglier.

On appelle en Fauconnerie, *Barres* de la queuë de l'eſprevier, certaines bandes noires qui traverſent ſa queuë.

On dit proverbialement, qu'on donnera cent coups de *barre* à quelqu'un, quand on le veut menacer de le bien battre. On dit, Avoir *barre* ſur quelqu'un, pour dire, Avoir avantage ſur luy. On dit, qu'on joüe aux *barres*, lors qu'on ſe va chercher reciproquement en même temps, & qu'on ne ſe trouve point. On dit encore, Roide comme la *barre* d'un huis, pour dire, Fortement & preſtement. On dit auſſi des perſonnes peu ſociables, qui ſe querellent ſouvent, qu'il faut mettre une *barre* entre-deux, comme on fait aux chevaux dans les eſcuries.

BARREAU, ſ. m. Barre de bois, ou de fer, qui ferme à jour quelque paſſage, quelque porte, quelque feneſtre, comme une eſpece de grille ou de baluſtrade. Les feneſtres des priſons ſont fermées avec de gros *barreaux* de fer. le Chœur de cette Egliſe eſt fermé de *barreaux* de bois. on met des *barreaux* de fer au bout des allées pour en continuer la veuë dans la campagne.

BARREAU, en termes d'Imprimerie, eſt la piece de fer en forme de manche qui ſert à faire tourner la vis de la preſſe pour imprimer.

BARREAU, au Palais, ſe dit des bancs où ſe mettent les Advocats dans les chambres d'audience, & qui entourent le parquet qui ſe ferme avec un *barreau* de fer, d'où il a tiré ſon nom. Tous les *barreaux* étoient pleins pour voir cette ceremonie. On obligeoit autrefois les Advocats Generaux à paſſer le *barreau*, quand ils plaidoient ſeulement pour l'intereſt du Roy.

BARREAU, ſe dit figurément des Advocats. Cet Advocat eſt l'honneur du *Barreau*. tout le *Barreau* s'éleve, quand un Preſident maltraite quelque Advocat. on a conſulté tout le *Barreau* ſur cette queſtion. ce jeune homme ſuit le *Barreau*, pour dire, fait la profeſſion d'Advocat.

BARREAU, ſe dit auſſi de la diſcipline du Palais, & des reglements que doivent obſerver les Advocats. Toute la forme du *Barreau* eſt changée depuis quelque temps. c'eſt la regle, c'eſt l'uſage du *Barreau*.

BARRER. v. act. Mettre une ou pluſieurs barres. *Barrer* des feneſtres, des portes. *Barrer* un tonneau, un luth, une guitarre. Ce mot vient du Latin *varare*, ſignifiant la même choſe.

BARRER, ſignifie auſſi, Fermer; & ſe dit des ports & des paſſages. Un port eſt *barré*, quand on en empêche l'entrée, ſoit par des deffenſes publiques, ſoit en le bouchant avec des pieux, des navires ou du canon, ſoit enfin quand on l'aſſiege avec une armée navale. On *barre* les paſſages, lors qu'on les garde, & qu'on s'y retranche.

BARRER. ſe dit encore des lignes & ratures qu'on fait ſur un acte pour en annuller les clauſes, ou même toute la ſubſtance, quand on *barre* les ſignatures.

BARRER les veines d'un cheval, eſt une opération qu'on fait ſur ſes veines pour arreſter le cours des mauvaiſes humeurs qui s'y jettent. On ouvre le cuir, on degage la veine, on la lie deſſus & deſſous, & on la couppe entre les deux ligatures.

BARRÉ, ÉE. part. & adj.

On appelle en Medecine l'Os *barré*, l'os pubis, ou du pénil, qui s'ouvre, ſelon quelques-uns, lors que les femmes accouchent.

On appelloit autrefois les Carmes, les Freres *barrez*, & dans les vieux titres *birrati*, *radiati* & *fragulati*, à cauſe qu'ils portoient des habits *barrez* de diverſes couleurs. En l'an 1279. le Pape Martin changea leur nom & leur habit, les appella *Carmes*, & leur donna des manteaux blancs.

BARRETTE. ſ. f. Bonnet dont on uſe en Italie. On donne la *barrette* aux Cardinaux. *Birretum* en Latin. C'eſt le bonnet qu'on donne aux Docteurs. *Barretta* en Italien.

Menage dit que tous ces mots viennent de *birretta* diminutif de *birrus*, dont les Latins ont uſé pour une eſpece de chapeau. D'autres diſent qu'il ſignifie ſimplement un *bonnet d'enfant*, ainſi nommé, à cauſe qu'il eſt barré de paſſements. C'étoit autrefois une coëffure fort ſerrée ſur la teſte, faite de toile fort fine, qui n'étoit d'abord portée que par les Papes. Depuis on donna ce nom au bonnet des Docteurs, & enſuitte à diverſes autres coëffures qui ont été en uſage en Italie, qui étoient differentes du chapeau, comme témoigne la Cruſca. C'eſt un diminutif de *birrus*, qui ſignifioit autrefois un habillement qui couvroit tout le corps, & non pas ſimplement un chapeau, comme dit Menage.

On dit proverbialement & baſſement, Parler à la *barrette* de quelqu'un, pour dire, le quereller, luy faire quelque reproche, quelque reprimende.

BARRICADE. ſ. f. Deffenſe & fortification, ou retranchement qu'on fait à la haſte avec des barriques, des charrettes, poutres ou arbres abatus, pour garder quelque paſſage. On en fait auſſi derriere la porte d'une chambre en la fermant avec des verrous, des barres, des cofres, &c. Les *Barricades* de la Ligue, celles de la guerre de la Fronde faites à Paris au mois d'Aouſt 1648.

BARRICADER. v. act. Fermer les advenuës, les paſſages avec des barricades. Ce voleur s'étoit ſi bien *barricadé*, qu'il a fallu percer le plancher pour le prendre.

BARRIERE. ſ. f. Sorte de Fortification qui ſe fait en un paſſage, à un retranchement, à une porte, pour en deffendre l'entrée. Elle eſt faite de pluſieurs groſſes pieces de bois fichées en terre à hauteur d'homme, à travers deſquelles paſſent des ſolives; & au milieu il y a une barre de bois qui eſt mobile, qui s'ouvre & qui ſe ferme quand on veut. Ce mot vient de *barreria* ou *barrera*, qu'on a dit dans la baſſe Latinité en la même ſignification. On en met auſſi dans les cours des grandes maiſons, pour empêcher que les carroſſes n'approchent trop prés des murs, & ne les gaſtent, & en tous les lieux où on veut empêcher le paſſage aux chevaux & aux carroſſes.

BARRIERE, eſt auſſi un petit parc fermé de ſemblable façon, où on fait des combats de taureaux, & où on faiſoit des jouſtes, des tournois, des courſes de bague. Les anciens Chevaliers faiſoient autrefois pluſieurs combats de *barriere*. ſi-toſt qu'un cheval de bague a franchi la *barriere*, il court de toute ſa force.

BARRIERE des Sergents, eſt le lieu où ſe tiennent les Sergents pour attendre de la pratique. Autrefois ils ſe tenoient ſur la *barriere* qui étoit à la porte de l'Hoſtel Seigneurial où l'on rendoit la juſtice, & ils en étoient comme les gardes. Depuis on leur a permis de baſtir un petit logement un peu plus loin pour y écrire plus commodément leurs exploits, qui a retenu le nom de *barriere*.

BARRIERE, ſe dit figurément en Morale d'un obſtacle, d'un paſſage difficile qu'on trouve en voulant paſſer d'un pays à un autre, comme la mer, les grandes rivieres, les montagnes. La nature a eu beau mettre des *barrieres* entre l'ancien & le nouveau monde, elle n'en a pas pû empêcher l'entrée à l'avarice des hommes. L'eſtude de la Philoſophie eſt une bonne *barriere* pour oppoſer à l'ambition, à l'avarice, &c. la rigueur des ſupplices n'eſt pas une aſſez forte *barriere* pour arreſter la méchanceté des hommes.

BARRIT. ſ. m. C'eſt le nom qu'on donne au cri de l'élephant & du rhinoceros. Quelques Auteurs Latins ont appellé un élephant *barrus*, & entre autres Feſtus & Pierre Damien.

BARROMETRE. ſ. m. ou *Barroſcope*. Inſtrument de Mechanique & de Phyſique, qui ſert à connoiſtre la peſanteur ou la legereté de l'air. Le *Barrometre* ſimple eſt compoſé d'un tuyau de verre ayant environ quatre pieds de long, & la quatriéme partie d'un pouce de diametre dans ſa cavité. Il eſt ſcellé hermetiquement par le bout d'enhaut, & par celuy d'enbas qui eſt recourbé & percé on l'emplit de vif-argent. Aprés on enfonce ce bout percé dans d'autre mercure expoſé à l'air; & le mercure qui tâche à s'échapper du tuyau, y demeure ſuſpendu à la hauteur d'environ 28. pouces, plus ou moins, ſelon que l'air auquel il eſt expoſé eſt plus leger ou plus peſant, laiſſant la partie ſuperieure du tuyau vuide. On voit les degrez de cette élevation marquez ſur une platine de bois qui ſert à le ſouſtenir. Depuis on a trouvé l'invention de faire le bout d'enbas en forme de phiole, qui tient lieu de cet autre vaiſſeau de Mercure expoſé à l'air dont on s'étoit ſervi dans les premieres experiences: & enfin l'on a fait le *Barrometre* double par le moyen d'un tuyau fort menu qu'on a ajoûté à cette phiole ou bouteille, qui eſt ouvert par enhaut, & plein d'eau feconde & colorée, à côté duquel on remarque les diviſions de la platine, par le moyen de quoy les intervalles qui marquent la peſanteur & la legereté de l'air ſont bien plus ſenſibles. Cette ſuſpenſion du mercure a été inventée en Italie par Galilée & Torricelli, d'où vient qu'on l'appelle quelquefois *Experimentum Torricellianum*; & elle fut experimentée en France pour la premiere fois en 1646. & a été beaucoup perfectionnée depuis par les Srs. Petit & Paſcal, par le Pere Merſenne & par Mr. Huygens. Le *Barrometre* nous a fait découvrir que la colonne d'air peſe 28. pouces de mercure, & 32. pieds d'eau. On a fait à l'Obſervatoire de Paris un *Barrometre* d'eau.

BARROTS. Terme de Marine. Ce ſont les pieces de bois qui traverſent le vaiſſeau d'un flanc à l'autre, & qui ſoûtiennent les ponts.

BARROTINS, ou *Demi-barrots*, ſont des pieces qui ſont entre les baux, qui traverſent de même la largeur du vaiſſeau; mais ils ſont de moindre groſſeur, & ſont de deux pieces ſupportées par des arcsboutans ou traverſins pour laiſſer libres les ouvertures des eſcoutilles, cailleboti, paſſages des maſts, & autres bayes du vaiſſeau.

BARROYER. v. n. Hanter le Barreau. Ce terme eſt vieux & burleſque, & ne ſe dit que par mépris des jeunes Advocats qui plaident tellement quellement. Mais dans l'ancienne Pratique ce mot ſignifioit, Faire des procedures, & inſtruire des procés dans certains delais; ce qui ſe faiſoit à la Barre de la Cour: & alors on appelloit

appelloit *Barres*, les deffenſes & exceptions qu'on y propoſoit les unes aprés les autres. Voyez Ragueau.

BAS.

BAS. ſ. m. Ce qui eſt au deſſous d'une autre choſe à laquelle il a relation. Cette femme a le *bas* du viſage fort beau. le *bas* d'une maiſon eſt mal ſain pour y habiter. cette maiſon eſt baſtie dans le *bas* de la montagne. le *bas* du pavé, c'eſt le coſté du ruiſſeau. dans ce païs il y a du haut & du *bas*. On dit figurément la même choſe d'un ſtile, d'un ouvrage de Poëſie ou d'Eloquence, qui a de grandes inegalitez. Ce mot vient de *baſſus*, qui ſelon Iſidore & Papias, a ſignifié un homme gros & gras, court & de petite taille. Nicod derive ce mot du Grec *baſis*, qui ſignifie *baſe*, & *ſouſtenement*.

On appelle ſur la mer les *bas*, les parties du vaiſſeau qui ſont au deſſous.

BAS, ſe dit auſſi de la partie inferieure des habillements. Un *bas* de robbe, c'eſt la partie de la robbe d'une femme qui eſt depuis la ceinture. On baiſe aux Princeſſes le *bas* de la robbe. Un *bas de chauſſe*, eſt ce qui ſert à couvrir le pied & la jambe, & qu'on appelle abſolument un *bas*. On fait des *bas* de laine & de ſoye à l'aiguille, ce qu'on appelle *tricoter*; & des *bas* au meſtier par une tres-belle machine qu'on a apportée depuis peu d'Angleterre. *Bas à eſcrire*, ſont des *bas* couppez par le pied, qui ne ſervent qu'à couvrir la jambe, & non pas le pied. *Bas d'attache*, ſont ceux qu'on attache au haut-de-chauſſes avec des rubans, ou des aiguillettes.

En termes de Marine, on dit, Donner un *bas* de ſoye, quand on met quelqu'un qui a failli dans des ceps ou menottes qui ſont attachées à une barre de fer deſtinée à cet effet. Les Cuiſiniers appellent auſſi les pieds de cochon qu'ils mettent en ragouſt, des *bas de ſoye*.

On dit en Aſtrologie, le *bas* du ciel, *imum cœli*, pour dire, la troiſiéme ou quatriéme maiſon d'un horoſcope, où eſt le nadir ou la partie du ciel la plus baſſe à noſtre égard.

BAS, BASSE. adj. Terme relatif. Qui a moins de hauteur qu'un autre corps auquel on le compare. Le centre de la terre eſt le lieu le plus *bas* du monde à noſtre égard. il y a dans le Chœur les hautes chaiſes, & les *baſſes* chaiſes. ce plancher eſt trop *bas*, n'eſt pas aſſez élevé. les *bas* coſtez d'une Egliſe. des ſouliers *bas*, qui n'ont pas le talon fort haut.

BAS, ſe dit auſſi de ce qui eſt au rez de chauſſée, ou au deſſous. Une ſalle *baſſe*. un appartement *bas*. la Chapelle *baſſe* d'une Egliſe. la *baſſe* foſſe d'une priſon.

BAS, ſe dit auſſi des pays qui approchent prés de la mer à comparaiſon de ceux qui ſont vers les montagnes, ou vers la ſource des rivieres. La *baſſe* Bretagne. la *baſſe* Normandie. la *baſſe* Saxe. le *bas* Palatinat. On nomme la Flandre abſolument le *Pays-bas*.

On dit, la *baſſe* region de l'air, pour dire, la partie de l'air où ſont les nuées, & où ſe forment les foudres & les tempeſtes. On appelle auſſi un temps *bas*, lors que l'air eſt obſcur, chargé de nuées, & lors qu'elles ſemblent plus prés de la terre.

BAS, ſe dit du temps auſſi-bien que du lieu. Les medailles du *bas* Empire, ce ſont celles des Empereurs qui ont veſcu depuis la decadence de l'Empire, depuis Conſtantin le Grand juſqu'au dernier Empereur du même nom; & la *baſſe* Latinité, la corruption de la langue Latine. Le Careſme eſt *bas*, c'eſt à dire, il commence de bonne heure, dés le mois de Fevrier.

BAS, ſe dit auſſi de ce qui eſt au deſſous des autres dans les emplois, dans les conditions des hommes. Les *bas* Officiers ſont les ſubalternes, qui en ont d'autres qui les commandent. Le *bas* Chœur d'un Chapitre, ce ſont les Chantres & les Chapelains. Les *baſſes* claſſes ſont celles qui ſont au deſſous de la Rethorique & de la Philoſophie. Cet homme eſt de *baſſe* condition, de *bas* lieu, de *baſſe* naiſſance.

BAS, ſe dit auſſi de ce qui eſt moins eſtimé en quelque choſe. On l'a mis au *bas* bout de la table, c'eſt à dire, au lieu le plus éloigné des perſonnes de condition. Les *baſſes* cartes, ce ſont les moindres du jeu. Ce vin eſt *bas*, & ſent la lie.

BAS, ſe dit figurément en choſes morales. Une ame *baſſe*, un eſprit *bas*, qui n'ont rien d'élevé. un cœur *bas*, qui eſt laſche. une mine *baſſe*, qui ne témoigne aucune grandeur d'ame. un ſtile *bas*, qui eſt rampant, ſans figure. un mot *bas*, qui ne ſe dit que par le peuple. On dit auſſi, la *baſſe* region de l'ame, pour dire, celle où ſe forment les violentes paſſions & les deſirs deſreglez.

En termes de Juriſprudence, on appelle *Baſſe* Juſtice, celle qui connoiſt des droits deus au Seigneur, cens & rentes, exhibitions de contracts, de la Police, d'un degaſt de beſtes, d'injures legeres dont l'amende ne peut exceder ſept ſols ſix deniers; & cela par oppoſition à la *Moyenne*, & à la *Haute* Juſtice.

BAS, en termes de Medecine, ſe dit du *bas* ventre: ce qui fait la troiſiéme partie de la diviſion du corps humain en trois ventres, dont le premier eſt la teſte, le ſecond la poitrine avec ce qui eſt au deſſus du diaphragme, & le troiſiéme ce qui eſt au deſſous juſqu'aux cuiſſes, que le peuple appelle abſolument le *ventre*. Et à l'égard des autres organes des ſens, on dit qu'un homme a la veüe *baſſe*, pour dire, qu'il a la veüe courte; & la voix *baſſe*, pour dire, qu'il l'a foible.

En termes d'Orfevre, on appelle de l'or *bas*, de l'argent *bas*, ou de *bas* aloy, celuy qui eſt foible, où il y a de l'alliage qui n'eſt pas au titre du poinçon de Paris, ou de celuy auquel on bat les monnoyes. L'argent d'Allemagne eſt fort *bas*. On appelle *bas* billon d'argent, celuy qui eſt au deſſous de cinq deniers; & *haut* billon, celuy qui eſt au deſſus juſqu'à dix.

En termes de Sculpture, on appelle *bas* relief ou *baſſe* taille, ce qui eſt oppoſé à *plein relief* ou *ronde boſſe*, une ſculpture relevée en demie-boſſe, qui eſt attachée à un fond, d'où elle ne ſort qu'en partie.

On dit en tapiſſerie, Haute & *baſſe* liſſe, ou *baſſe* marche, ſelon la maniere du travail.

En termes de Guerre, on appelle *Baſſe* enceinte, la fauſſe-braye; & Place *baſſe*, la caſemate, & le flanc retiré qui ſert à deffendre le foſſé. Et on dit, Faire main *baſſe*, quand on ne donne point de quartier.

En termes de Marine, on appelle auſſi *Bas* bord, le coſté gauche du navire, oppoſé à *eſtribord* qui eſt le coſté droit, eu égard à celuy qui étant à la pouppe regarde la proüe. Les Levantins diſent *orſe*. On appelle auſſi un vaiſſeau de *bas* bord, une Galere ou autre baſtiment qui n'a qu'un pont, par oppoſition aux grands vaiſſeaux qu'on appelle de *haut bord*. Les Brigantins qui ne portent point de couverte ſont des vaiſſeaux de *bas* bord.

BAS FOND, eſt un fond où il y a peu d'eau, qui eſt dangereux, où il eſt aiſé d'eſchoüer, & où il faut eſtre guidé par des Pilotes coſtiers. On l'appelle autrement *Pays-ſomme*.

BASSECOUR. ſ. f. Cour de derriere dans un hoſtel, où on loge les valets, & où ſont les eſcuries, les remiſes de carroſſe.

On appelle auſſi à la campagne une *baſſecour*, celle où on fait tout le ménage, où ſont les charruës, les beſtiaux, les volailles, le fumier, les cuves, preſſoirs, &c. Un Gentilhomme vit honneſtement à la campagne des fruits de ſa *baſſecour*.

On appelle des nouvelles de la *baſſecour*, celles qui ſont fauſſes, & qui viennent de gens mal informez.

BASSES VOILES, ſont les grandes voiles d'enbas: ce qui ſe dit ſur tout de celles du grand maſt, & du maſt de miſaine.

miſaine, par oppoſition à celles de lune, & de perroquet.

En termes de Fauconnerie, on appelle un oiſeau *bas*, quand il eſt maigre & deſcharné.

En l'Egliſe on appelle une Meſſe *baſſe*, celle qui eſt dite ſans eſtre chantée par le Chœur, & ſans aſſiſtance de Diacre & de Souſdiacre.

En Muſique, on dit qu'une corde eſt trop *baſſe*, qu'un luth eſt monté trop *bas*, lors qu'elle ne s'accorde pas avec les autres cordes, ou qu'un inſtrument ne s'accorde pas avec les autres.

BAS. adv. Il a acheté cette charge dix mille eſcus argent *bas*, pour dire, argent comptant. quand on demande la vie, il faut mettre *bas* les armes. il faut parler tout *bas* dans la chambre d'un malade. cet homme, ce malade eſt bien *bas*. pour dire, que ſa maladie ou ſa pauvreté ſont extremes.

On dit en termes de Marine, qu'on met *bas* le pavillon, quand on l'abaiſſe pour ſaluer un vaiſſeau plus puiſſant, ou pour ſe rendre. Et figurément on dit, Mettre pavillon *bas*, pour dire, Oſter ſon chapeau, ainſi qu'on fait quand on boit les ſantez des perſonnes qu'on honore. Il a fait reblanchir ſa maiſon de haut en *bas*.

On dit figurément, Traitter un homme de haut en *bas*, pour dire, luy parler avec orgueuil, le traitter avec mépris; & abſolument le tenir *bas*, pour dire, le tenir ſujet & dans la ſoûmiſſion. On dit encore quand on a un degorgement de bile, qu'on va par haut & par *bas*, pour dire, qu'on vomit, & qu'on a le cours de ventre.

On dit, qu'on a mis *bas* dans une Imprimerie, dans un attelier, pour dire, qu'on n'y travaille plus, & qu'on a été contraint de ceſſer le travail pour le trop grand froid, ou par quelque autre obſtacle. Les Imprimeurs appellent auſſi les *bas*, la partie de leur preſſe où eſt enclavé le marbre.

On dit en termes de Chaſſe, que les cerfs ont mis *bas*, pour dire, que leur bois eſt tombé: ce qui arrive ordinairement en Avril. Les vieux cerfs mettent *bas* devant les jeunes.

On dit en termes de Manege, qu'une cavale a mis *bas*, pour dire, qu'elle a pouliné.

BAS, ſe conjoint auſſi adverbialement avec pluſieurs particules, comme, Mettre à *bas*, c'eſt, Jetter à terre un Cavalier, demolir un baſtiment, éteindre une maiſon, une famille. En *bas* & là *bas*, ſe diſent d'un lieu *bas* à l'égard du lieu où nous ſommes: on le dit auſſi de l'Enfer, que St. Auguſtin croit eſtre au centre de la terre. On dit encore dans les Tribunaux de Juſtice, qu'on envoyera une partie là *bas*, pour dire, en priſon, qu'on la fera deſcendre en *bas*. On dit encore à la table, Je ne payeray rien, je ſuis des *bas* aſſis. Il faut prendre voſtre chemin par *bas*. Pluſieurs veulent loger par *bas*. Icy *bas*, ſignifie non ſeulement le lieu où nous ſommes à comparaiſon d'un lieu plus haut, mais auſſi tout ce *bas* monde oppoſé à la gloire éternelle.

En termes de Fauconnerie, on dit *bas voler*, ou *bavoler* à tire d'aile, en parlant de la perdrix, & d'autres oiſeaux qui n'ont pas le vol hautain.

On dit proverbialement, qu'un homme a le cœur haut, & la fortune *baſſe*, pour dire, qu'il n'a pas le moyen de faire voir toute ſa generoſité. On dit auſſi d'un homme qui n'a gueres d'argent, que les eaux ſont *baſſes* chez luy. On dit d'une femme laide, que le haut deſcend le *bas*. On dit auſſi, Parler d'un ton plus *bas*, quand on s'adoucit aprés avoir bien menacé & querellé. On dit auſſi, qu'un homme eſt *bas* percé, quand il n'a pas dequoy vivre. On dit auſſi, A *bas* couvreur, la tuile eſt caſſée, quand on veut faire deſcendre quelqu'un d'un lieu élevé où il eſt. On dit auſſi d'un diſcours ou d'une langue qu'on n'entend point, c'eſt du *Bas*-Breton pour moy.

BASSE. ſ. f. Terme de Manege. C'eſt une pente douce d'une colline, ſur laquelle on accouſtume le cheval à courir au galop, pour luy apprendre à plier les jambes. On l'appelle autrement *calade*.

BASSE, en termes de Muſique, eſt la partie de la Muſique qui fait les ſons les plus graves & les plus ſourds. Les plus gros tuyaux de l'orgue ſont la *baſſe*. les plus groſſes cordes d'un luth ſont les *baſſes*. Les Muſiciens tiennent que la *baſſe* eſt la principale partie des concerts, & le fondement de la compoſition. D'autres veulent que la principale partie ſoit le deſſus, comme étant le principal ornement de la Muſique.

BASSE, ſe dit auſſi de celuy qui chante cette partie. Il faut avoir un grand creux de voix pour eſtre une bonne *baſſe*.

BASSE, eſt auſſi l'inſtrument ſur lequel on jouë cette partie, qui eſt le plus gros & le plus long de ceux qui forment le concert. Une *baſſe* de viole. une *baſſe* de hautbois. le theorbe eſt propre pour la *baſſe*.

BASSE CONTINUE, eſt l'harmonie que font des theorbes, ou des *baſſes* de violes qui jouënt continuellement tandis que les voix chantent, ou que d'autres inſtruments jouënt leurs parties, ou que quelques-uns s'arreſtent.

BASSE-TAILLE, eſt le Muſicien, ou Joüeur d'inſtruments qui tient une ſeconde partie de la taille en un concert où il y a plus de quatre voix, ou inſtruments.

BASSE-CONTRE, eſt le Muſicien ou Joüeur d'inſtruments qui tient une ſeconde *baſſe* dans les mêmes concerts.

BASSES, en termes de Marine, ce ſont des lieux ſur la mer où il n'y a pas aſſez d'eau pour naviger, qui ſont pleins de bancs ou de rochers. On les appelle auſſi *battures*, ou *briſans*. On appelle auſſi *baſſe marée*, le temps du reflus, où l'eau d'un port ou d'un havre de riviere eſt baſſe.

BASANE. ſubſt. fem. Peau de veau ou de mouton paſſée par le tan, qui n'eſt point courroyée, qui ſert ſans autre preparation à couvrir des livres, des pantoufles, &c. Du Cange derive ce mot de *baſan*, qu'on a dit dans la même ſignification.

BASANE', ÉE. adj. Qui a le teint olivaſtre, & tirant ſur le noir. Les Eſpagnols ſont *baſanés*. un voyageur revient ordinairement tout *baſané*, tout hâlé du ſoleil. les payſans ſont ordinairement haſlés & *baſanés*. Ce mot vient du Grec *baſanos*, qui ſignifie proprement *Lapis Lydius* ou *Herculeus*, la *pierre de touche*, qui eſt noire, ou d'une couleur noirâtre, dont la *baſane* peut auſſi avoir pris ſon nom, parce que les premieres baſanes étoient des cuirs qu'on preparoit avec peu de ſoin, & qu'on teignoit d'un mauvais noir.

BASCULE. ſubſt. fem. Contrepoids qui ſert à lever le pont levis d'une ville, d'un chaſteau. Ce ſont de groſſes pieces de charpente dont une partie s'avance en dehors la porte, & ſoûtient des chaiſnes attachées au pont levis; & l'autre eſt en dedans la porte qui en fait le contrepoids. Elles ſe meuvent en équilibre ſur deux forts pivots attachés aux jambages de la porte. Il ſe fait encore pluſieurs machines à *baſcule*, tant pour élever les eaux, que pour d'autres ouvrages. une *baſcule* de moulin. une *baſcule* ou trappe d'un piege, d'une ratiere, d'un comptoir. Nicod derive ce mot de *baſculum*, ou bien *à battuendo culo*.

On appelle auſſi *baſcule*, une piece de bois, ſoit planche, ou ſolive, qu'on met ſur une autre en travers, qui eſt un peu élevée, ſur laquelle les enfants ſe jouënt & ſe brandillent.

BASE. ſubſt. fem. Terrain ſur lequel on fonde, on éleve quelque conſtruction. Il faut qu'un baſtion de terre ait en ſa *baſe* le double de la largeur qu'il a en ſa plus haute ſuperficie.

BASE, eſt auſſi la partie la plus baſſe d'une colomne, ou

d'un pilaſtre. La *baſe* a ſes ornements, qui ſont des aſtragales, des cloſures, &c.

BASE, en termes de Geometrie, eſt le coſté du triangle oppoſé à l'angle droit; & generalement, c'eſt le plus long coſté du triangle. On l'appelle autrement *ſubtendente*, & *hypothenuſe*. On dit auſſi, la *baſe* d'un cube, c'eſt le quarré ſur lequel il eſt poſé.

BASE, ſe dit figurément des choſes qui ſervent d'appuy & de fondement à quelque choſe. La foy eſt la *baſe* ſur laquelle roule toute la Religion. cette verité eſt la *baſe* de tout mon diſcours. il faut poſer ce principe pour *baſe* de cette doctrine. la Logique eſt la *baſe* de la Philoſophie.

BASE, ſe dit auſſi du principal ingredient qui entre dans quelque corps artificiel, ou compoſition. Le citron eſt la *baſe* du ſorbet. le cacao eſt la *baſe* du chocolat. On dit auſſi la *baſe* du cœur, qui eſt ſa partie ſuperieure, & la plus large oppoſée à la pointe.

BASILAIRE. adj. C'eſt un nom que les Medecins donnent à la glandule qu'ils nomment autrement *colatoire*, ou *biberonne*, qui ſert à faire couler dans les narines la pituite dont le cerveau ſe deſcharge.

BASILIC. ſ. m. Serpent qu'on dit tuer par ſes regards, & eſtre le Roy des ſerpents. Galien dit que le *baſilic* eſt un ſerpent jaunaſtre, ayant la teſte munie de trois petites éminences, marquetée de taches blancheaſtres en forme de couronne; ce qui l'a fait nommer *Roy des ſerpents*. Sa morſure, ſon ſifflement, & ſon toucher font mourir tous les autres animaux. Pas une beſte n'oſe manger de ſa charogne quand il eſt mort. On meurt ſubitement pour en avoir mangé, ou même pour avoir mangé des beſtes mortes par ſa morſure. Ælian dit qu'il n'a pas plus d'un palme, & que ſon venin eſt ſi penetrant, qu'il fait mourir les plus grands ſerpents par ſa ſeule vapeur, & qu'il tuë ſoudain ceux qui l'ont touché de loin avec une perche, ou autre arme d'haſt; qu'il fait mourir toutes les plantes par où il paſſe; qu'il bruſle les herbes, & rompt les pierres, tant ſa vapeur eſt venimeuſe. Pline dit que dans la region Cyrenaïque en Ethiopie autour de la fontaine Nigris qu'il croit eſtre la ſource du Nil, il y a un ſerpent qu'il nomme *Catoblepas*, qui eſt petit, & incommodé de ſes membres, qui a la teſte ſi peſante, qu'il ne la peut ſouſtenir, c'eſt pourquoy il la porte toûjours inclinée vers la terre; qui eſt ſi venimeux, qu'il tuë tous ceux qui l'ont ſeulement regardé; (il entend parler du *baſilic*) & que la belette eſt ſon ennemie, & que ſi on en fait jetter une dans ſa taniere, elle tuë & étouffe le *baſilic* par ſon haleine & ſon odeur. Et Solin dit que ceux de Pergame acheterent cherement un corps mort de *baſilic*, pour empêcher les araignées de faire leurs toiles dans le Temple d'Apollon. Nonobſtant cela le *baſilis* paſſe chez les Modernes pour un ſerpent fabuleux, d'autant plus qu'on dit qu'il naiſt de l'œuf d'un vieil coq. Les Auteurs en font cent contes ridicules. Ils diſent que s'il regarde le premier quelqu'un, il le tuë; mais que s'il en eſt regardé le premier, il meurt luy-même: que l'homme qui crache ſur luy à jeun le fait mourir, ou quand il a communié, & mille autres choſes ſi particulieres, que tous les gens de bon ſens avec Matthiole s'étonnent des relations qu'ils en font, qui ne peuvent être vraiſemblables, à moins qu'ils n'en ayent nourri quelques-uns. En Latin *baſiliſcus*, *regulus*. *Baſiliſcus* vient du Grec *baſileus*.

BASILIC, en termes de Guerre, eſt le plus gros des canons qui porte juſqu'à 160. livres de balle; mais il n'eſt plus de ſervice. Hanzelet l'appelle *double couleuvrine*, & luy donne 26. calibres de long, & 28. livres de balle.

BASILIC, eſt auſſi une petite herbe odoriferante que l'on mange. On l'éleve d'ordinaire dans des pots & dans des caiſſes. Il y en a de trois ſortes. Le premier a ſes feuilles longues, larges, eſpaiſſes, & ſemblables à celles du citronnier. Le ſecond a des feuilles & des branches plus petites, & on le prend aiſément pour un citronnier, tant il luy reſſemble: auſſi les Arabes luy en ont-ils donné le nom. Le troiſiéme s'appelle *Gentil*, parce que ſes feuilles ſont petites & menuës, & qu'il ſurpaſſe en odeur les deux autres eſpeces. Serapion appelle celuy-cy *baſilic giroſle*, & l'autre *baſilic citronnier*. Theophraſte dit que le *baſilic* expoſé au ſoleil degenere en ſerpolet. En Latin *ocymon*, *baſiliſcon*. Dioſcoride parle d'une autre eſpece de *baſilic* qu'on appelle *acinus*, qui differe des autres, parce qu'il a ſes fleurs & ſes branches velues. Il y a un *baſilic* ſauvage qu'on appelle en Latin *ocymaſtrum*, qui eſt ſemblable au *baſilic* des jardins. Il croiſt parmy les bleds, le long des champs ſemez, & auprés des hayes. Il a les fleurs blanches, & quelquefois rouges. Il y a un autre *baſilic* d'eau, en Latin *erinus*, ou *ocymum aquaticum*, qui croiſt auprés des fontaines & des rivieres. Il pouſſe cinq ou ſix jettons hauts d'un palme. Sa feuille eſt petite & chiquetée. Sa fleur eſt blanche, ſa graine noire & picquante; il en ſort un jus blanc & doux comme lait. Pline dit que ſa feuille ſert de contrepoiſon.

BASILICON. ſ. m. Terme de Pharmacie. C'eſt un onguent royal qu'on appelle autrement *Tetrapharmacum*, parce qu'il eſt compoſé de quatre medicaments, de la poix, de la reſine, de la cire & de l'huile, & ſert à conſolider les playes.

BASILIQUE. ſ. f. Vieux mot qui ſignifioit autrefois, Palais de Prince, ou ſeulement, Grande ſale; & depuis il a ſignifié une grande Egliſe. On appelle encore en Italie la *Baſilique de St. Pierre*, pour dire, la grande Egliſe de St. Pierre, & *Baſilique d'or*, l'Egliſe de St. Sauveur, ou de Latran, à cauſe de ſon excellente ſtructure & de ſes riches ornements. On appelle les *Baſiliques*, le Livre des Conſtitutions des Empereurs d'Orient, qui ont été commencées par l'Empereur Baſile. Il y en a 60. livres diviſez originairement en ſix tomes, dont Hannibal Fabrottus a fait l'Edition Grecque, & la Verſion Latine. Il y en a un ſeptiéme tome traduit par Cujas. Leunclavius a traduit l'Abregé des 60. livres des *Baſiliques*.

BASILIQUE, en termes de Medecine, eſt une veine qui naiſt du rameau axillaire, qu'on nomme auſſi *hepatique* ou *jecoraire*, c'eſt à dire, du foye, qui va au milieu du pli du coude, & qui a deux rameaux, dont l'un deſcend le long du grand focile, & l'autre le long du petit focile, & dont les ſurgeons s'étendent juſqu'aux doits de la main. Il y en a deux, dont l'une s'appelle *la ſuperficielle* ou *ſous cuir*, l'autre *la profonde*.

BASIN. ſ. m. Eſpece de futaine fort fine & à poil, faite de cotton, & où il entre fort peu de fil. C'eſt une étoffe croiſée.

BASOCHE. ſubſt. fem. Communauté des Clercs du Parlement de Paris. C'eſt un ancien établiſſement qui a pluſieurs droits & privileges, entre autres de tenir une Juriſdiction pour vuider tous les differents qui naiſſent entre les Clercs, & regler leur diſcipline. Il y a un Chancelier & un Treſorier de la *Baſoche*. Ce ſont les Baſochiens ou Officiers de la *Baſoche* qui ont ſoin de planter le May du Palais. Les Armes de la *Baſoche* ſont trois écritoires d'or en champ d'azur. Ragueau remarque qu'on eſt venu demander autrefois à la Grand'-Chambre le renvoy d'une cauſe graſſe qui y étoit pendante, pour la faire juger à la *Baſoche*. On a dit autrefois en proverbe, Monnoye de *Baſoche*, pour dire, Mauvais payement fait d'une choſe vile au lieu d'argent. Ces mots viennent de *baſilica*, & de *baſilicani*. Voyez Menage.

BASQUE. ſubſt. fem. Petite piece d'étoffe qui fait la partie d'enbas d'un pourpoint, qui a la figure d'un trapeſe.

peſe. Les *baſques* ſont faites pour couvrir l'ouverture qui eſt entre le pourpoint, & le haut-de-chauſſe.

BASQUE, en Architecture, ſe dit des pieces de plomb qui ſont ſur les couvertures taillées en forme de *baſque* vers les arreſtiers.

On dit proverbialement, Courir comme un *Baſque*, pour dire, Marcher viſte & long-temps; parce que ceux de Biſcaye ſont en reputation pour cela.

BASSEMENT. adv. D'une maniere baſſe. Tout ce que fait un avare, tout ce qu'il dit, c'eſt *baſſement*.

BASSESSE. ſubſt. fem. Petiteſſe, foibleſſe. L'homme qui conſidere ſa *baſſeſſe*, ſe doit bien humilier devant la hauteur de la Majeſté Divine.

BASSESSE, ſe dit figurément de la puſillanimité. *Baſſeſſe* de courage. *baſſeſſe* d'ame. On dit auſſi, *Baſſeſſe* d'extraction; &, Faire des *baſſeſſes*, lors qu'on dit des flatteries, qu'on fait des ſoûmiſſions, des actions indignes d'un homme d'honneur.

BASSET, ETTE, adj. Qui eſt de taille mediocre. Cet homme a bonne mine, mais il eſt un peu *baſſet*.

BASSET. ſubſt. maſc. Terme de Chaſſe. C'eſt un nom qu'on donne à des chiens de petite taille, qu'on nomme autrement *Chiens de terre*. Voyez *Chien*.

BASSETTE. ſubſt. fem. Jeu de cartes qui a été fort commun ces dernieres années, & qu'on a été obligé de deffendre, à cauſe qu'il étoit trop en vogue. Il ſe joüe avec un jeu entier de cartes que tient toûjours un banquier, qui eſt auſſi celuy qui tient le fonds de l'argent du jeu pour payer. Chacun des joüeurs choiſit une carte, ſur laquelle il couche ce qu'il veut. Le banquier tire deux cartes à la fois. Quand elles ſe rencontrent pareilles à celles où on a couché de l'argent, la premiere fait gagner le banquier, la ſeconde le fait perdre. On pretend que c'eſt un Noble Venitien qui a inventé ce jeu, & qui pour cela a été banni de Veniſe. Il a été introduit en France par Monſr. Juſtiniani Ambaſſadeur de la Republique.

BASSIERE. ſ. f. Vin au bas, qui eſt prés de la lie. Il faut percer un autre tonneau pour le maiſtre, & laiſſer la *baſſiere* pour les gens.

BASSIN. ſ. m. Vaiſſeau plat qu'on met ſur un buffet, qui ſert ordinairement à laver les mains. Un *baſſin* d'argent. Il y a auſſi pluſieurs *baſſins* qui ſervent ſeulement de parade. Borel derive ce mot d'un vieux François *bacbinon*, qui ſignifie une *taſſe de bois*. Du Cange le derive de *bacchinus*, qu'on trouve dans Gregoire de Tours en la même ſignification. Il ajoûte qu'on a dit auſſi *bacinus*, *baccinum* & *baccinium* dans la baſſe Latinité, & que *bechin* eſt auſſi un mot Allemand qui ſignifie *baſſin*.

BASSIN, ſe dit auſſi des grands plats à mettre ſur la table pour y ſervir des viandes, ou des fruits en pyramide, & pluſieurs aſſiettes de divers mets. On a ſervi tant de *baſſins* de confitures à ces fiançailles.

BASSIN, ſe dit auſſi de ces plats qui ſervent dans les Egliſes pour recevoir les offrandes, ſoit à la Meſſe, ſoit auprés des Reliques.

BASSINS de Rotiſſeur, ſont de grands vaiſſeaux de cuivre fort plats, qui ſervent à porter leurs volailles lardées.

On appelle auſſi *Baſſins*, les deux plats de la balance ordinaire.

On nomme auſſi *Baſſin*, le moule ſur lequel on uſe & on polit les verres pour faire des lunettes.

BASSIN de Barbier, eſt un *baſſin* à bord large & eſchancré, qui luy ſert à faire la barbe, & à mettre à ſes enſeignes.

On appelle auſſi *Baſſin* de chambre, un *baſſin* creux propre à recevoir les excrements, particulierement des malades: & l'on dit, qu'il faut garder leurs *baſſins*, pour dire, qu'il faut faire voir leurs ſelles aux Medecins. On dit auſſi, Aller au *baſſin*, pour dire, Aller à ſes neceſſitez.

BASSIN, en termes d'Anatomie, ſe dit de la glande pituitaire qui ſe trouve dans le cerveau ſous le troiſiéme ventricule, qui reçoit les ſuperfluitez du cerveau, & les fait diſtiller dans le palais. On appelle auſſi *Baſſin*, cette capacité qui eſt formée par l'os anonyme & l'os ſacré, qui contient la veſſie, la matrice & les inteſtins. On le dit auſſi d'une ſeconde cavité qui eſt dans l'oreille derriere la membrane, nommée *le tambour*: quelques-uns l'appellent *coquille*.

On dit auſſi, que les Chapeliers mettent un chapeau ſur le *baſſin*, lors qu'ils le fabriquent, ou qu'ils le remettent en forme.

BASSIN, ſe dit auſſi des lieux preparez dans les jardins pour recevoir les eaux des ſources & des fontaines jailliſſantes.

BASSIN, ſe dit dans les atteliers, des lieux qu'on prepare pour y éteindre la chaux, pour y faire du mortier.

BASSIN, eſt auſſi un grand reſervoir d'eaux qu'on amaſſe pour nourrir des eſcluſes & des canaux. Le *Baſſin* de Nourouſe recueille les eaux dont ſe fait le canal pour la communication des mers.

BASSIN, ſe dit auſſi du lieu où ſont les vaiſſeaux dans les ports de mer. Le port de Dieppe n'eſt pas conſiderable, parce que ſon *baſſin* eſt trop petit.

BASSIN, eſt auſſi un petit port particulier pratiqué dans un plus grand, où on radoube les vaiſſeaux. On l'appelle autrement *Chambre* ou *Darſine*.

On dit proverbialement, qu'on a fait cracher quelqu'un au *baſſin*, pour dire, qu'on l'a obligé à faire quelque don ou contribution en quelque rencontre ou affaire.

BASSINE. ſ. f. eſt un grand baſſin de cuivre un peu plat, qui ſert aux Confiſeurs & Apothiquaires pour faire des confitures, & à quelques autres operations.

BASSINER. v. act. Eſtuver une playe, une tumeur avec de l'eau, du vin, ou autre liqueur preparée, pour l'amollir, ou pour la rafraiſchir, ou la deterger. Les Medecins diſent *fomenter*.

BASSINER, ſignifie auſſi, Chauffer un lit avec une baſſinoire.

BASSINET. ſ. m. Petite fleur jaune qui croiſt en abondance dans les prez. En Latin *ranunculus, ſtrumea*.

BASSINET, eſt auſſi la partie du mouſquet, du piſtolet ou fuſil proche de la lumiere, où on met l'amorce pour y mettre le feu. Ouvrir le *baſſinet* eſt un des commandements de l'exercice militaire.

On appelle auſſi *Baſſinet*, la partie ſuperieure d'un chandelier, d'une plaque, qui ſert à recevoir le ſuif ou la cire.

BASSINET, s'eſt dit autrefois de l'habillement de teſte fait en forme de chapeau de fer que portoient les hommes d'armes: & on diſoit, Il y a deux mille *baſſinets* en cette armée, pour dire, deux mille gens d'armes.

On appelle auſſi en Medecine *Baſſinet*, une petite cavité qui eſt au milieu du rein.

BASSINOIRE. ſ. f. Utencile de chambre fait de cuivre ou d'argent qui ſert à chauffer un lit, qui eſt une eſpece de poëlle où on met du feu, qui a un couvercle à jour.

BASSON. ſ. m. Inſtrument de Muſique à vent & à anche, qui ſert de Baſſe aux concerts de Muſique & de hautbois. Il ſe briſe en deux parties pour eſtre porté plus commodément, & alors on l'appelle *fagot*, parce qu'il reſſemble à deux morceaux de bois liez & fagottez enſemble. Sa patte a preſque neuf pouces de diametre, & on bouche ſes trous avec des boëſtes & des clefs, comme aux autres grandes fluſtes. Quelques-uns appellent cet inſtrument *tarot*.

BAST. ſ. m. Selle groſſiere qu'on met ſur le dos des beſtes de ſomme. Le *baſt* d'un aſne, un cheval de *baſt*. Ce mot vient du Latin *baſtum*, ſignifiant la même choſe, qui eſt derivé du Grec *baſtos*, ſignifiant un *baſton*

avec lequel on porte des fardeaux. Ménage & Du Cange. Nicod le derive du Grec *baſtazo*, c'eſt à dire, *bajulo, je porte.* D'autres le derivent par metatheſe de l'Hebreu *tſab*, qui ſignifie, *tumidum, cameratum.* Mais il y a plus d'apparence qu'il vient d'un vieux mot Celtique *baſt*, qu'on dit encore en Baſſe Bretagne dans la même ſignification.

On dit proverbialement d'un homme qui eſt trop veſtu, qu'il eſt rembourré comme le *baſt* d'un mulet. On dit de celuy qui a quelque affaire domeſtique faſcheuſe, & qu'il cache, qu'on ne ſçait pas où le *baſt* le bleſſe. On dit auſſi d'un homme fort ſtupide, que c'eſt un cheval de *baſt*.

BAST, eſt auſſi un terme du jeu de l'hombre, qui ſignifie, *as de treſle.*

BASTANT, ANTE. adj. l'*s* ſe prononce. Qui ſuffit, qui convient, qui contente. Ces vivres ne ſont pas *baſtants* pour me nourrir. ces raiſons ne ſont pas *baſtantes* pour me perſuader. cette caution n'eſt pas *baſtante* pour me contenter.

BASTARD, ARDE. adj. & ſubſt. Enfant naturel, qui n'eſt pas provenu d'un legitime mariage. Les *baſtards* des Rois ſont Princes; ceux des Princes, Gentilshommes; ceux des Gentilshommes, roturiers. Les *baſtards* ſont quelquefois legitimez. Les armes des *baſtards* doivent être traverſées de barre, filet ou traverſe. Menage derive ce mot de l'Allemand *baſtard*, qui ſignifie la même choſe, qui eſt compoſé de *boes*, & de *bard*, qui ſignifie *mauvaiſe naiſſance.* Mais il eſt certain que c'eſt un vieux mot Celtique, qu'on dit encore en Baſſe Bretagne ſans aucune alteration. Du Cange, aprés Boxhornius, dit auſſi que c'eſt un vieux mot François & Breton, & qu'on appelloit un fils illegitime *baſtardd*, du mot compoſé de *bas*, & de *tardol*, qui ſignifioit *germer* & *ſortir*: d'où vient que quelques Auteurs les ont appellez *fils de bas*, comme qui diroit, *ſortis de femmes publiques & de baſſe condition.*

BASTARD, en termes de Fauconnerie, ſe dit de l'oiſeau qui tient de deux eſpeces, comme de ſacre & de lanier.

BASTARD, ſe dit auſſi de ce qui n'a point de nom certain, qui participe de deux natures differentes. Une piece de canon *baſtarde*, de moyenne grandeur. Une porte *baſtarde*, eſt une moyenne porte entre la porte cochere & la bourgeoiſe. Une écriture *baſtarde*, eſt celle qui eſt moyenne entre la Françoiſe & l'Italienne. Un fruit *baſtard*, qui n'eſt point franc, qui participe d'une autre nature que celle dont il porte le nom.

BASTARD, en termes de Marine, eſt le nom d'une corde qui aſſemble les racages, & qui les amarre ſur le maſt proche la vergue.

BASTARDE, eſt la plus grande des voiles d'une Galere, qui ſe porte quand il y a peu de vent.

BASTARDEAU. ſ. m. Conſtruction qu'on fait dans des eaux ou des rivieres pour détourner le cours de l'eau, ou y fonder quelques baſtiments. On le fait avec deux rangs de pieux qui ſoûtiennent des planches, entre leſquelles il y a de la terre glaiſe bien paiſtrie. On fait des *baſtardeaux* pour fonder les piles d'un pont, les quais, les eſcluſes, &c.

BASTARDIERE. ſ. f. Terme d'Agriculture. Plant d'arbres greffés, qu'on éleve dans des vergers ou pepinieres, juſqu'à ce qu'on les deplante pour en faire des buiſſons ou des eſpaliers.

BASTARDISE. ſ. f. Naiſſance ou qualité de baſtard. Bacquet a fait un beau Traitté de la *Baſtardiſe.*

BASTELEUR, EUSE. ſ. m. & f. Charlatan, Danſeur de corde, Bouffon. Il ſe dit de toute autre ſorte de gens qui amaſſent le peuple pour le divertir, en faiſant des ſauts, des danſes, & des tours de paſſe-paſſe. Ce mot, ſelon Saumaiſe, vient de *batalator*, qui ſignifie, Celuy qui en public fait pluſieurs tours ſurprenants avec les armes. Guyet le derive de *baſtel*, qui a été dit de *baſtum* pour un *échafaut de bois*, comme qui diroit, *Qui monte ſur le theatre.* D'autres le derivent de *baſte*, vieux mot Gaulois ſignifiant *tromperie.* Nicod le derive du Grec *battologos*, qui ſignifie *bableur*, qui dit des choſes vaines & frivoles. On le peut faire venir de *bâtare.*

BASTER, v. act. Mettre un *baſt* ſur une beſte de ſomme.

BASTÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

On dit proverbialement, que l'aſne du commun eſt toûjours le plus mal *baſté*, pour dire, qu'on a moins de ſoin du public que de ſon intereſt particulier.

BASTER. v. n. l'*s* ſe prononce. N'être pas en bon état. Il ne ſe dit gueres que des affaires. Son procez eſt ſur le bureau, mais il *baſte* mal pour luy, il y a apparence qu'il le perdra. Du Cange derive ce mot de *bene ſtare.*

BASTER, on prononce l'*s*, ſignifioit autrefois *Suffire*; & ſe dit encore en cette phraſe proverbiale, *Baſte* pour cela, ou abſolument, *Baſte*, pour dire, *Paſſe*, j'en ſuis content. Ce mot n'eſt venu en uſage qu'au temps de la Reine Catherine de Medicis, comme remarque Borel.

BASTIDE. ſ. f. Vieux terme, qui ſignifioit autrefois une *maiſon.* Il eſt encore en uſage en Provence, & aux pays voiſins. Tout le chemin qui conduit d'Aix à Marſeille eſt plein de *baſtides* ou de maiſons de plaiſance. Ce mot vient de *baſtir* ou de *baſtilles.*

BASTIER. ſ. m. Ouvrier qui fait & qui vend des baſts de mulets & d'autres beſtes de ſomme.

BASTIER, eſt auſſi une épithete qu'on donne à celuy qu'on veut taxer de beſtiſe. Cet homme eſt un ſot *baſtier.*

BASTILLE. ſ. f. Petit Chaſteau fortifié à l'antique avec des tours, & qui ſert maintenant à mettre des priſonniers, comme celle de Paris. Il ſignifioit originairement des redoutes qu'on faiſoit devant les places aſſiegées. Ce mot vient de *baſtir.* Menage. D'autres le derivent de *baliſta* & *baliſtella*, parce qu'on tiroit les groſſes arbaleſtes de ces redoutes.

Borel derive les mots de *baſtion* & *baſtille*, de *bailles*, qui ſignifioit autrefois *parapet*; ou du Latin *baſtia*, qui étoit une eſpece de tours qui ſervoient pour la deffenſe. Du Cange le derive de *baſtia, baſtita, baſtile*, d'où on a fait *baſtille, baſtie*, & *baſtide*, ſelon les lieux; ce qui ſe diſoit autrefois de tout ce qui eſtoit remparé de foſſez, de bois, de terre, & de toutes ſortes d'autres deffenſes. On appelle *Baſtille de Meremio*, une fortereſſe de bois.

On dit proverbialement d'un homme qui ne bouge quand on luy commande quelque choſe, qu'il branſle comme la *Baſtille.* On le dit auſſi des autres choſes qui ſont fermes & inébranlables.

On dit auſſi de celuy qui fait quelque choſe contre le Roy, ou l'Eſtat, que cela ſent la *Baſtille*, il y va de la *Baſtille*, pour dire, qu'on le mettra priſonnier à la *Baſtille.*

BASTILLÉ. adj. Terme de Blaſon, qui ſignifie, Garni de tours, ou fortereſſes. On dit auſſi *Baſtillé aux creneaux renverſés*, d'un chef, d'une faſce, d'une bande, &c. dont les creneaux ſont du coſté d'enbas.

BASTIMENT. ſ. m. Ouvrage fait par des Architectes & Maçons. Il ſe dit non ſeulement des maiſons & palais, mais auſſi des Egliſes, des ponts, aqueducs, & autres édifices publics, ou particuliers. Il y a en France des Intendants, des Controlleurs, & des Treſoriers des *Baſtiments* du Roy. les *baſtiments* modernes ſont plus beaux & plus commodes que les anciens.

BASTIMENT, ſe dit auſſi en fait de Charpenterie, pour ce qui regarde les vaiſſeaux tant de mer que des rivieres. L'armée du Roy eſt compoſée de tant de grands *baſtiments*, & de tant de petits. On le dit plus ordinairement des vaiſſeaux marchands. Un *baſtiment ras*, eſt un vaiſſeau qui n'eſt pas ponté.

BASTINGUE, ou *Baſtingage*, terme de Marine, eſt une bande d'eſtoffe ou de toile qu'on tend le long du plaibord des vaiſſeaux pendant le combat, afin de couvrir les ſoldats & les matelots. On l'appelle autrement *pavois* ou *paveſade*.

BASTION, ſ. m. Boulevart, groſſe maſſe de terre qui eſt ſouvent reveſtuë de pierre, qui s'avance en dehors de la place pour la fortifier à la moderne. Il eſt compoſé de deux faces ou pans de muraille, qui font un angle ſaillant; & de deux flancs qui l'attachent aux courtines, avec une gorge par où on y entre.

Un *baſtion creux ou vuide*, eſt celuy qui n'eſt qu'une ſimple enceinte d'un rempart, ou d'une muraille avec leurs parapets. Le *baſtion plein* ou *ſolide*, eſt celuy qui eſt tout rempli de terre, ſur lequel on peut combattre & ſe retrancher.

BASTION DOUBLE, ſe dit lors qu'il y en a deux ou trois l'un ſur l'autre, tels que ceux qui ſont baſtis ſur des collines, comme à Beſançon, à Namur.

BASTION PLAT, eſt un *baſtion* poſé au milieu d'une courtine, quand elle eſt trop longue; au lieu qu'on les met ordinairement ſur les angles de la place, quand elle eſt reguliere. On appelle un *Pentagone*, un *Hexagone*, une place à cinq, à ſix *baſtions*, &c.

BASTION COUPPÉ, eſt celuy qui a un angle rentrant à la pointe, fait en tenaille, lors que ſans ce remede il auroit été trop aigu.

On appelle auſſi un *Baſtion couppé*, Celuy qui eſt retranché de la place par quelque foſſé, quelques Ingenieurs ayant enſeigné la façon de fortifier par des pieces détachées. En ce cas on les appelle *Ravelins*.

On dit pendant un ſiege, Attacher un Mineur au *baſtion*. Sapper, miner un *baſtion*. Se loger ſur le *baſtion*.

On appelle le *Baſtion de France*, une petite place qui eſt ſur la coſte de Barbarie entre Thunis & Alger, quoy que ce ne ſoit qu'une Tour & un Donjon où des Marchands entretiennent une garniſon de 50. hommes pour favoriſer la peſche du corail, qu'ils font à huit mille de là.

DEMI-BASTION, eſt une piece de Fortification qui n'a qu'une face & un flanc. Pour fortifier un angle trop aigu d'une place, on en couppe la pointe, & on y met deux *demi-baſtions* qui font une tenaille ou un angle rentrant. Leur plus grand uſage c'eſt d'être à la tête des ouvrages à cornes ou à couronnes.

BASTIR, v. act. Conſtruire, faire quelque édifice. Il ſe dit tant de celuy qui fait la deſpence d'un baſtiment, que du Maçon qui l'éleve, & de l'Architecte qui en a donné & conduit le deſſein. Le Bramante a *baſti* Saint Pierre de Rome. Salomon de Broſſes a *baſti* Luxembourg. Noé *baſtit* ſon Arche par l'ordre de Dieu. ce Prince *baſtit* beaucoup, fait grande deſpence en baſtiments. Quelques-uns derivent ce mot de l'Hebreu *bitſer*, qui ſignifie *extruxit*. Du Cange le derive de *baſtire*, mot de la baſſe Latinité, qu'il dit ſignifier proprement *baſtias aut baſtitas extruere*.

BASTIR, ſe dit auſſi en parlant de l'ordonnance d'un baſtiment. *Baſtir* à la Grecque, à la Romaine, à la Gothique, à la moderne. *baſtir* avec ſymmetrie.

On dit auſſi, que Dieu a *baſti* l'Univers de ſes propres mains, pour dire, qu'il l'a creé & mis en l'eſtat où nous le voyons.

BASTIR, ſe dit auſſi des petites conſtructions & paſſageres. Abraham *baſtit* un autel à Dieu. Et figurément on dit, *Baſtir* des autels en ſon cœur, pour dire, Adorer ſecrettement quelque Divinité.

BASTIR, ſignifie quelquefois, Fonder, établir. C'eſt Romulus qui a *baſti* Rome. Didon a *baſti* Carthage. St. Louis a *baſti* beaucoup de Monaſteres. St. Bernard a *baſti* Clervaux. le Cardinal de Richelieu a *baſti* la Sorbonne.

BASTIR, ſe dit figurément en choſes ſpirituelles. Celuy qui ne fait point ſon ſalut, *baſtit* ſur l'arene, dit Jeſus-Chriſt en St. Matthieu. cet homme ſe flatte de belles eſperances, mais il *baſtit* en l'air. On dit en ce ſens, Vous *baſtiſſez* ſur un faux principe; ſur un mauvais fondement. toute la Religion des Payens étoit *baſtie* ſur des fables. Jeſus-Chriſt dit à St. Pierre, que ce ſeroit ſur luy qu'il *baſtiroit* ſon Egliſe.

BASTIR, ſignifie auſſi, Mettre en ordre, diſpoſer, regler; & ne ſe dit guéres qu'avec la negative, ou ironiquement. Tout ce livre, ce diſcours eſt mal *baſti*, il n'y a point d'ordre. cette ville eſt mal *baſtie*, tant pour ſes baſtiments, que pour ſa police.

On dit dans ce même ſens, qu'un homme eſt tout mal *baſti*, lors qu'il eſt indiſpoſé, qu'il eſt preſt à tomber malade; & auſſi, qu'il eſt mal *baſti*, quand il eſt laid, mal fait, ou mal veſtu.

On dit auſſi, qu'un homme s'eſt *baſti* une petite fortune, une petite retraite, un aſile, lors qu'il s'eſt aſſuré quelque revenu, qu'il a acquis une maiſon pour ſe retirer. Collatet à dit agreablement:

Viens me voir en mon fauxbourg,
Où vray Patriarche,
Contre les flots de la Cour
J'ay *baſti* mon arche.

BASTIR, ſe dit auſſi chez les Tailleurs de l'aſſemblage qu'ils font des pieces d'un habit qu'ils ont taillé, quand ils joignent l'eſtoffe avec la doublure, en ne les couſant qu'à grands points, afin d'avoir le moyen de les eſſayer, & d'en reformer les malefaçons. Un Tailleur de femme n'a jamais *baſti* d'habit qu'il n'y ait eu quelque choſe à raccommoder.

On dit proverbialement, qu'un homme *baſtit* des Chaſteaux en Eſpagne, pour dire, qu'il emplit ſon eſprit de chimeres, de choſes qui ne ſont point effectives, parce qu'en Eſpagne les Nobles habitent dans les villes. On dit, que les Communautez commencent par *baſtir* la cuiſine, pour dire, qu'ils ſe font du revenu pour ſubſiſter, avant que *baſtir* leur Egliſe. On dit, *Baſtir* de boue & de crachat, quand on ne *baſtit* pas ſolidement & avec de bons materiaux. On dit d'un homme qui devient gras extraordinairement, & qui a un gros ventre, qu'il *baſtit* ſur le devant. On dit auſſi, Qui *baſtit* ment, par une meſchante alluſion, pour dire, qu'un homme qui *baſtit* fait toûjours plus de deſpence qu'il ne s'étoit propoſé de faire. On dit auſſi, qu'une affaire, qu'un traitté eſt *baſti* à chaux & à ciment, pour dire, qu'il eſt bien fait, qu'il doit durer, qu'il ſera inébranlable.

BASTI, IE. part. & adj.

BASTISSEUR. ſubſt. maſc. Celuy qui ſe plaiſt à faire faire des baſtiments. Le Roy François I. étoit un grand *baſtiſſeur*, il a fait baſtir St. Germain, Chambor, &c.

BASTON, ſ. m. Morceau de bois rond, long & menu, qui ſert ordinairement pour s'appuyer en marchant. Les vieillez gens, les eſtropiez ſe ſouſtiennent ſur un *baſton*, marchent avec un *baſton*, ſont reduits au *baſton*. Menage derive ce mot de *baſtone*, qui a été fait de *baſtum*, qui s'eſt pris pour un *baſton* avec lequel on porte des fardeaux, & qui eſt derivé du Grec *baſton*, qui ſignifie la même choſe; d'où il fait venir auſſi *baſtion* & *baſtille*, *baſt* & *baſtir*. Nicod le derive du Grec *baſtron*, *baculus*, ou du Latin *batuo*, *batuis*, qui ſignifie, *battre*.

BASTON, eſt auſſi une arme naturelle offenſive & deffenſive, quand on ſe bat ſeulement à coups de main. Ces payſans ſe ſont battus à coups de *baſton*. c'eſt un affront irreparable à un Gentilhomme de recevoir des coups de *baſton*. on a deffendu de porter des *baſtons* ferrez ou non ferrez.

BASTON, ſe dit auſſi des veritables armes montées ſur un fuſt ou hampe. C'eſt une bonne arme qu'un *baſton* à deux bouts. les mouſquets, les fuſils, les arquebuſes ſont appellez des *baſtons* à feu.

BASTON, ſe dit auſſi de toute ſorte de bois menu qui ſert à bruſler. Un *baſton* de fagot, de cotret. un *baſton* de gros bois: c'eſt autrement un *rondin*; car quand le bois eſt fendu par quartiers, on l'appelle *buſche*.

BASTON, ſe dit encore des choſes qui reſſemblent au *baſton*, quoy qu'en tres-petit volume. Un *baſton* de caſſe. un *baſton* de cire d'Eſpagne. le petit *baſton* d'un Charlatan.

BASTONS ROMPUS, eſt une maniere de tapiſſerie qui repreſente pluſieurs *baſtons* qui ſont rompus & entremeſlez l'un dans l'autre. On en fait auſſi des ornements d'Architecture & de Menuiſerie, des diſpoſitions de panneaux de vitres en façon de *baſtons rompus*.

BASTON, eſt quelquefois une marque de commandement. Le *Baſton* de Mareſchal de France, eſt un *baſton* fleurdeliſé que le Roy envoye à celuy qu'il fait Mareſchal: & on dit abſolument, Il aſpire au *Baſton*, il a eu le *Baſton*, pour dire, qu'un homme aſpire ou a eu cette charge.

Il y a auſſi des *Baſtons* de Maiſtres d'Hoſtel, de Capitaines des Gardes, d'Exempts, qui ſont faits diverſement, & qu'un homme met en ſautoir ſous l'Eſcu de ſes Armes, pour marque qu'il eſt reveſtu de ces charges.

BASTON PASTORAL, eſt la croſſe d'un Evêque qu'il prend en main, quand il donne la benediction au peuple ſolemnellement. Les Chantres ont auſſi des *baſtons* de ceremonie, qu'ils portent en officiant. Les *baſtons* de Chantre ſont la repreſentation des *baſtons* que portoient autrefois les Hebreux quand ils mangeoient l'Agneau Paſcal. Les croſſes & *baſtons* d'argent doivent être contremarquez aux vaſes, fonds de lanterne, domes, douilles & croiſillons.

BASTON DE LA CROIX, eſt un *baſton* qui ſert à porter la Croix dans les Proceſſions: & l'on dit d'ordinaire, que quand les Moines ſe battent, c'eſt avec le *baſton de la Croix*.

BASTON DE CONFRAIRIE, c'eſt un ſemblable *baſton*, qui ſert à porter aux Proceſſions l'image de quelque Saint, ou la repreſentation de quelque myſtere pour le faire voir au peuple: & l'on appelle une Feſte à *baſtons*, celle où on celebre la Feſte du Saint qui eſt au bout de ces *baſtons*.

En termes de Geometrie, on appelle *Baſton de Jacob*, un inſtrument qui ſert à prendre les hauteurs ou les diſtances par les angles. Il eſt compoſé de deux regles diviſées en pluſieurs parties égales qui ſe couppent à angles droits, & qui ſont mobiles dans une boëſte ou charniere qui les tient fermes. Aux extremitez il y a des pinnules pour faire les obſervations juſtes. C'eſt la même choſe que l'arbaleſte dont on ſe ſert ſur la mer. Il eſt apparemment ainſi appellé, parce que les diviſions du montant ne reſſemblent pas mal aux degrez d'une eſchelle pareille à celle que Jacob eut en viſion qui alloit juſqu'au ciel, dont on meſure les hauteurs avec cet inſtrument. On le nomme auſſi ſur la mer *Verge d'or*, *Radiometre* & *Rayon aſtronomique*. Son traverſier s'appelle *marteau*.

BASTON, en termes d'Architecture, ſe dit d'un gros anneau ou moulure en ſaillie qui eſt un ornement de la baſe des colomnes, qu'on appelle autrement *tore* ou *boſel*.

BASTON, en termes de Blaſon, ſe dit d'une eſpece de bande qui n'a que le tiers de ſa largeur ordinaire, ou la moitié d'un cotice, qu'on appelle *brochant ſur le tout*, quand il tire d'une extremité de l'Eſcu à l'autre; & quand il eſt raccourci ou vrayement alaiſé, on l'appelle *peri en bande*, ou abſolument *peri*.

BASTON, ſe dit figurément en ces phraſes. *Baſton de vieilleſſe*, eſt le jeune parent, ou ami, dont le vieillard eſpere du ſecours & de l'aſſiſtance ſur ſes vieux jours. On dit auſſi, qu'un homme en meine un autre le *baſton* haut, le *baſton* à la main, pour dire, qu'il luy commande avec autorité & vigueur, ou qu'il luy fait faire quelque choſe par force.

BASTON, ſe dit proverbialement en ces phraſes. Il a été reduit au *baſton* blanc, pour dire, Il a été abſolument ruiné, & contraint de ſortir de ſa maiſon avec un *baſton* à la main. On dit auſſi, Il crie comme un aveugle qui a perdu ſon baſton, pour dire, qu'il a perdu une choſe dont il avoit grand beſoin. On dit auſſi de celuy qui n'a pas les choſes les plus neceſſaires à ſa profeſſion, comme un Apothicaire ſans ſucre, que c'eſt un aveugle ſans *baſton*. On dit encore, qu'un homme eſt bien aſſûré de ſon *baſton*, lors qu'il a de bons garents de ce qu'il dit, ou de ce qu'il fait, & lors qu'il eſt ſeur du ſuccés de quelque entrepriſe. On dit auſſi, Tirer au *baſton* avec quelqu'un, pour dire, Conteſter quelque choſe avec luy, comme d'égal à égal. On dit auſſi, Faire une choſe à *baſtons* rompus, pour dire, aprés pluſieurs repriſes & interruptions, par une metaphore tirée des deſſeins ſemblables de tapiſſerie. On dit auſſi d'un homme ſans deffenſe, qu'il n'a ni verge, ni *baſton*. On appelle le tour du *baſton*, les profits illicites qu'on fait ſecrettement & avec adreſſe dans une charge, dans une commiſſion, dans un maniement, par une metaphore apparemment tirée des Charlatans, qui font mille ſubtilitez qu'ils attribuent à la vertu de leur petit *baſton*: mais Belinghen eſtime que ce proverbe vient de ce qu'on parle à l'oreille & d'un *baſton*, lors qu'on fait des offres à quelque domeſtique pour le corrompre, & luy faire faire quelque choſe qui nuiſe à ſon maiſtre. D'autres diſent qu'il vient des Maiſtres d'Hoſtels, qui portent un *baſton* pour marque de leur charge, parce qu'ils ſont ſujets à ferrer la mule. On dit auſſi, Faire ſauter le *baſton* à quelqu'un, pour dire, l'obliger à faire quelque choſe contre ſa volonté, par une metaphore tirée auſſi des Charlatans, qui font ſauter un *baſton* à des ſinges & à des chiens qu'ils ont dreſſez à cela, en les menaçant du *baſton*. On dit auſſi, Martin *baſton*, en parlant d'un *baſton* dont on frappe les aſnes, qu'on appelle *Martin*, comme ſi on diſoit le *baſton à Martin*.

BASTONNADE. ſ. f. l's ſe prononce. Action par laquelle on donne des coups de baſton. Les ſatyriques médiſans ſont ſujets aux *baſtonnades*.

BASTONNER. v. act. Donner des coups de baſton à quelqu'un.

BASTONNER, en termes de Palais, ſignifie, Tirer des rayes entre des lignes d'un acte ou d'une piece, pour advertir de lire cet endroit qui contient quelque clauſe deciſive, une datte ou quelque choſe de remarquable & de neceſſaire. Un Juge ſaute par deſſus une clauſe eſſentielle, quand on n'a pas eu le ſoin de la *baſtonner*.

BASTONNÉ, ÉE. part. & adj.

BASTONNE'E. ſ. f. Terme de Mechanique. C'eſt la quantité d'eau qu'on puiſe à la pompe à chaque fois que la brimbale jouë.

BASTONNET. ſ. m. Jeu de petits enfants qu'ils font avec un petit baſton.

BASTONNIER, IERE. ſ. m. & f. Celuy ou celle qui ont en garde pendant un temps le baſton d'une Confrairie, & qui le portent ou le ſuivent aux Proceſſions.

BASTONNIER, en termes de Palais, eſt un ancien Advocat qu'on choiſit tous les ans ſelon l'ordre du tableau, pour être le Chef de la Communauté des Advocats & Procureurs, pour être maiſtre de leur Chapelle & de leur Confrairie, & preſider au ſiege qu'ils tiennent pour l'entretenement de la diſcipline du Palais & des regle-

reglements. C'eſt à luy auſſi qu'appartient la commiſſion des charges des Juges inferieurs pendant leur interdiction. Quelques Auteurs ont donné le nom de *Baſtonerius* à de ſimples Sergents ou Bedeaux.

BASTUDE. ſ. f. Terme de Marine. C'eſt une eſpece de filet, duquel on ſe ſert pour peſcher dans les eſtangs ſalez, dont il eſt fait mention dans l'Ordonnance.

BAT.

BAT. ſ. m. Vieux mot qui n'eſt plus en uſage qu'en la cuiſine du Roy, en cette phraſe: On eſtime les poiſſons ſelon la quantité de pouces qu'ils ont entre œuil & *bat*, c'eſt à dire, entre la teſte & la queuë.

BATAIL. ſ. m. Piece de fer ſuſpenduë au milieu d'une cloche pour la faire ſonner. Le poids du *batail* doit être proportionné au poids de la cloche. L'art de le fondre & de le proportionner eſt écrit au 6. livre de la Pyrotechnie de Biringuccio. Du Cange derive ce mot de *batillum*, qu'on a dit dans la baſſe Latinité pour ſignifier un *batail*, ou *batant de cloche*.

BATAILLÉ. adj. Terme de Blaſon, qui ſe dit d'une cloche de metail avec ſon batail d'une autre couleur. De Bellegarde porte d'azur à une cloche *bataillée* de ſable. On dit quelquefois *batelée*.

BATAILLE. ſ. f. Choc de deux armées. *Bataille rangée*, eſt celle où on a le loiſir de ranger ſes trouppes en bon ordre des deux coſtez. *Bataille navale*, eſt le choc de deux armées de mer rangées en diverſes eſcadres. Livrer, donner, preſenter, gagner la *bataille*. la journée ou la *bataille* de Cannes, d'Arbelles.

CORPS DE BATAILLE, ou *Bataille* abſolument, eſt la ſeconde ligne ou rangée d'eſcadrons ou de bataillons, qui ſouſtiennent l'avant-garde, ou la premiere ligne.

Le *Champ de bataille*, eſt le terrain où l'on combat; & l'on dit que le *champ de bataille* eſt demeuré à un parti, quand il a obligé l'enhemi à s'en retirer. On le dit auſſi figurément dans toute autre diſpute, quand on a eu avantage ſur ſon adverſaire.

MARESCHAL DE BATAILLE, eſtoit autrefois un grand Officier qui avoit ſoin de ranger l'armée en *bataille*, mais dont la charge eſt maintenant exercée par les Mareſchaux de camp.

Marcher en *bataille*, c'eſt, Marcher en bataillons & eſcadrons dans le même ordre que ſi on avoit à donner *bataille*, quand le terrain le permet: ce qu'on fait toûjours quand on eſt prés des ennemis.

Cheval de *bataille*, eſt un cheval fort & adroit que les Officiers reſervent pour les occaſions où il faut combattre.

On dit figurément de celuy qui a une bonne raiſon, un argument bien preſſant en quelque diſpute, que c'eſt ſon cheval de *bataille*.

On dit auſſi figurément, qu'il faut qu'une perſonne livre des *batailles*, quand elle a grande difficulté d'obtenir d'un ſuperieur ce qu'elle luy demande.

On dit proverbialement, Voilà ce que j'ay ſauvé de la *bataille*, pour dire, ce qui m'eſt reſté de mes pertes, de mes procés, des conteſtations que j'ay eſſuyées. On le dit auſſi de ceux qui peuvent retirer quelque choſe des mains de tierces perſonnes qui ſe battent. Ce mot vient de *battualia*, qui ſignifie proprement le lieu où deux hommes s'exerçoient au combat; ou de *batalia*, qui ſignifie l'*exercice* ou l'apprentiſſage des gens de guerre, d'où on a auſſi derivé le mot de *battere*, d'où on a fait *battre*. Menage.

BATAILLER. v. act. qui ne ſe dit qu'en cette phraſe figurée. Il m'a bien fallu *batailler* avant que d'obtenir telle choſe, c'eſt à dire, avoir bien des conteſtations. Un vieux Hiſtorien a dit, que les Flamands avoient *bataillé* une Egliſe, pour dire, qu'ils l'avoient attaquée.

On a dit dans la baſſe Latinité *batalare*, pour dire, *manier les armes*, & *batalia*, pour dire, un *combat*.

BATAILLON. ſ. m. Corps d'Infanterie rangé en bataille. Cette armée eſt compoſée de tant de *bataillons* & d'eſcadrons. Un *bataillon* eſt compoſé de 500. ou de 800. hommes. Chaque *bataillon* a ſix hommes de hauteur. le premier, le ſecond *bataillon* des Gardes. les piquiers ſont au milieu d'un *bataillon*; les mouſquetaires ſur les ailes.

BATEAU. ſ. m. Vaiſſeau qui ſert à naviger ſur les rivieres, les lacs, les eſtangs. *Bateaux* de Marne, ſont des *bateaux* de voiture petits & plats, qu'on nomme *Marnois*. *Bateaux* de Seine, ſont de grands *bateaux* forts & longs qui viennent de Roüen, & de la riviere d'Oiſe, qu'on appelle autrement *Foncets*. Les *bateaux* qui viennent de la Loire s'appellent *Chalands*. *Bateaux* de voiture, qu'on appelle autrement *Coches d'eau*, ſont des *bateaux* qui portent des gens & des marchandiſes. un *bateau* couvert.

Ce mot, ſelon Cambden, vient de l'Anglois; & ſelon Spelman, de *bat*, mot Saxon, ou Anglois, qui ſignifie une *Cymba*; ſelon Menage, de *baſtum*, à cauſe qu'il eſt fait de pluſieurs pieces de bois; & ſelon Verſtegan, *à batuendâ aquâ*; ſelon d'autres, de l'Hebreu *badal*, qui ſignifie *ſeparavit*, parce que le *bateau* ſepare les eaux, comme le ſoc de la charruë la terre. Du Cange le derive de *batalaria*, mot de la baſſe Latinité qui a ſignifié un *vaiſſeau* qui bat l'eau avec ſes rames & avirons; ou de *batus*, *battus*, *batellus*, & *batella*. Il peut encore venir de *vas*; & eſt dit *bateau*, comme *vaſeau*, *petit vaiſſeau*.

On appelle *bateau* de bois, *bateau* de charbon, *bateau* de fagots, *bateau* de bled, &c. les *bateaux* qui ſont chargés de ces marchandiſes. On appelle *bateau* des ſelles, un *bateau* où il y a pluſieurs rangs de planches où on lave la leſcive. Il y a des *bateaux* de poſte ſur le Rhoſne, qui ſont longs & eſtroits, qui font grande diligence, & qui vont de Lyon à Avignon en 24. heures.

BATEAU MAIRE, eſt le principal *bateau* d'une conduite de ſel. L'Ordonnance des Gabelles veut que le peage du ſel ſoit levé ſur le *bateau maire* ſeulement, & non ſur les allechies, tirots, & ſouſtirots.

Aix de *bateau*, ſont de gros aix provenants de la demolition des *bateaux*, qui ſervent à faire des cloſtures, des eſchafaudages, &c.

BATTEAU DE CUIVRE, eſt une nouvelle invention de *bateaux* faits de lames d'airain avec une bordure de bois, dont on porte pluſieurs l'un dans l'autre ſur une charette. Ils ſont de grand uſage à l'armée pour faire des ponts de *bateaux*.

BATEAU, eſt auſſi le bois de menuiſerie aſſemblé pour faire le corps d'un carroſſe, ſur lequel on met les garnitures de cuir & d'eſtoffes par dehors & par dedans.

On dit proverbialement, qu'un homme eſt tout eſtourdi du *bateau*, quand il luy eſt arrivé depuis peu quelque infortune qui luy a cauſé quelque trouble d'eſprit. On dit ironiquement à ceux qui vantent trop quelque perſonne, Il n'en vient que deux en trois *bateaux*.

BATELÉ, ÉE. adj. Terme de Blaſon, qui ſe dit d'un timbre ou d'une cloche garnis de leur batail.

BATELÉE. ſ. f. Charge d'un bateau, qui ſe dit plus particulierement des perſonnes que des marchandiſes.

On dit proverbialement & baſſement, une *batelée* de gens, pour dire, une quantité de gens ramaſſez & incommus qui s'incommodent les uns les autres.

On a appellé auſſi *Batelée*, une ſorte de Poëſie ancienne dont Jean Molinet eſtoit inventeur, qui n'eſt plus en uſage.

BATELIER, IERE. ſ. m. & f. Celuy qui conduit un bateau. Il ſe dit plus particulierement de ceux qui menent des bateaux pour paſſer les rivieres: les autres s'appel-

s'appellent *Mariniers*. A Lyon ce ſont des femmes qui ſont *Batelieres*.

BATEUL. ſ. m. Partie du harnois des aſnes & des mulets, ou autres beſtes à ſomme, qui leur bat ſur la crouppe.

BATIFOLER. v. n. Terme populaire, qui ſe dit de ceux qui s'amuſent à ſe joüer, & à badiner les uns avec les autres, particulierement des payſans & payſannes. Cela vient des Italiens, qui ont appellé *batifolle*, certaines tours de bois qui ſont ſur les remparts & les beffrois, où les jeunes gens alloient joüer & badiner.

BATRACHITE. ſ. f. eſt une pierre qui ſe trouve dans les grenouilles, à laquelle les Medecins attribuent la vertu de reſiſter au venin. Ce mot vient du Grec *batrachos*, *rana*, *grenouille*.

BATTANT. ſubſt. maſc. L'un des coſtés d'une porte qui s'ouvre en deux. Il faut ouvrir les deux *battants* de la porte cochere. On le dit auſſi des volets des feneſtres.

BATTANT, eſt auſſi le volet d'un comptoir de Marchand, ou de Banquier, qui ſe leve, & ſe baiſſe. Corneille a dit dans la Galerie du Palais en faiſant parler une Marchande :

Auſſi voſtre tapis eſt tout ſur mon *battant*.

BATTANT, en termes de Marine, eſt la longueur du pavillon qui voltige en l'air. Sa hauteur qui regne le long du baſton s'appelle *le guindant*.

BATTANT, en termes de Menuiſerie, ſe dit des pieces de bois de ſciage qui ſervent à faire des portes cocheres, qui ſe debitent ordinairement de quatre pouces ſur huit d'eſpaiſſeur, ou de cinq pouces ſur douze.

BATTANT, ſe dit auſſi du fer d'un loquet qui ſe leve, & qui s'abaiſſe pour fermer une porte.

BATTANT, eſt auſſi la piece de fer qui eſt ſuſpenduë au milieu d'une cloche, qui ſert à la battre & à la faire ſonner. Le *battant* de la groſſe cloche de Paris peſe 1300. livres. Quelques-uns diſent *batail*.

BATTANT, Gerondif du verbe *battre*, ſe dit auſſi en ces phraſes proverbiales. Faire une choſe tambour *battant*, c'eſt à dire, de hauteur, au veu & ſceu de tout le monde, ſans craindre que perſonne l'empêche. On dit auſſi des gens qu'on a mis en fuitte, qu'on les a menés *battant*, ſoit à l'armée, ſoit dans les combats particuliers; & figurément de ceux ſur qui on a eu de continuels avantages, ſoit en diſpute, ſoit en procés, ſoit au jeu. On dit auſſi d'un habit, d'un meuble, qu'il eſt tout *battant* neuf, pour dire, qu'il a tout ſon éclat, qu'il n'a point du tout ſervi.

BATTE. ſ. f. Terme d'Artiſans, qui ſe dit des gros maillets plats & ferrés qui ſervent à battre & applanir des granges, à battre du ciment, du plaſtre, des gravois, &c. On le dit auſſi des outils des Tapiſſiers pour battre la bourre & la laine; des Vaniers pour battre leurs ouvrages d'oſier, &c.

BATTELEMENT. ſubſt. maſc. Terme de Maçonnerie. C'eſt l'extremité d'une couverture, l'endroit par où l'eau tombe dans les gouttieres.

BATTEMENT. ſ. m. Terme de Medecine. Agitation du poulx, du cœur, palpitation. Il y a des Medecins qui diſtinguent juſqu'à 60. ſortes de *battements* de poulx. on compte 80. *battements* de poulx d'un homme temperé dans une minutte d'heure. On ne ſçauroit entendre parler de ce qu'on aime, ſans quelque *battement* de cœur.

BATTEMENT de mains, ſe dit en Morale des applaudiſſements qu'on donne en battant effectivement des mains.

A la guerre on fait pluſieurs ſortes de *battements* de tambour. Le *battement* du baſton rond ſe fait, lors que les deux baſtons frappent l'un aprés l'autre: celuy du baſton rompu, lors que chaque main frappe deux coups de ſuitte; & celuy du baſton meſlé, lors que chaque main bat tantoſt une fois, & tantoſt deux. A la retraitte les deux baſtons battent enſemble.

En termes d'Eſcrime, on appelle le *battement* de l'épée, un ſimple attouchement du foible de l'épée d'un aſſaillant au foible de l'épée de l'ennemy, pour l'obliger à quitter la ligne, lequel ſe doit executer hors la meſure; & c'eſt une eſpece de feinte ou d'appel: mais le *battement* qui ſe fait en pouſſant de pied ferme, en paſſant, ou en quartant, ſe doit commencer du demi-fort au foible.

BATTERIE. ſ. f. Querelle, action de ceux qui ſe battent. Il ſe dit ſeulement de ceux qui ſe battent à coups de poing, de baſton, ou tumultuairement, & non point des combats reglés. Il y a une *batterie* dans cette ruë, dans cette maiſon. la *batterie* a duré long-temps.

BATTERIE, en termes de Guerre, eſt le lieu où l'on place les canons pour tirer. On les met ſur une platteforme de planches ou madriers appellés *tabloüins*, pour empêcher que la peſanteur des canons ne faſſent entrer les roues dans la terre. Ces planches ſont élevées par derriere, pour empêcher le recul. Elles ſont couvertes par un parapet, où ſont les embraſures, qui ſont deffenduës par un foſſé & deux redoutes.

BATTERIES ENTERRÉES, ſont celles dont la platteforme eſt au deſſous du rez de chauſſée qu'on a creuſé exprés, & où on a fait des ouvertures dans la terre pour ſervir d'embraſures.

BATTERIE CROISÉE, eſt celle qui ſe fait de deux *batteries* aſſez éloignées l'une de l'autre, & qui tirent en un même endroit, enſorte que le coup de la ſeconde acheve d'abatre ce que le coup de la premiere a ébranſlé.

BATTERIE D'ENFILADE, eſt celle qui tire en ligne droite, & qui enfile une ligne, une ruë, &c.

BATTERIE EN ESCHARPE, eſt celle qui bat par bricolles & de coſté ou par un coup oblique.

BATTERIE DE REVERS, eſt celle qui bat à dos, & qui voit dans la place: ce qui arrive quand la *batterie* eſt ſur quelque éminence plus haute que la place.

On dit, Ruiner une *batterie*, lors qu'on demonte le canon de l'ennemy, ou qu'on en abat les deffenſes.

BATTERIE, en termes de Marine, ſe dit des canons qui ſont rangés ſur les ponts du vaiſſeau, & qui tirent par les ſabords.

BATTERIE, ſe dit figurément des conteſtations qui ſe font dans les élections, ou dans les jugements, pour leſquels on fait des brigues, des ſollicitations, des importunités. Un tel a trois Juges pour luy dans cette Chambre, il a une forte batterie. il avoit employé pluſieurs amis pour obtenir cette charge, qu'il n'a pû avoir, mais il a encore une autre *batterie* à faire joüer.

BATTERIE, ſe dit auſſi de la maniere de battre le tambour ſuivant les occaſions, ou pour la marche, ou pour l'aſſemblée, ou pour la charge, &c. Voyez *Tambour*.

BATTERIE, ſe dit encore du jeu de pluſieurs inſtruments, comme de la guiterre, où l'on bat des doits de la main droite pluſieurs cordes enſemble en les raclant, pluſtoſt qu'en les pinçant.

BATTERIE DE CUISINE. Terme collectif, qui ſe dit de tous les uſtenciles ſervants à la cuiſine, qui ſont de cuivre, ou de fer, comme les marmittes, chauderons, tourtieres, &c.

BATTERIE, dans les atteliers, ſe dit auſſi des lames ou ſonnettes qui ſervent à enfoncer des pieux. Il y a dans cet attelier tant de *batteries*, pour rire, tant de ces machines.

On dit proverbialement & figurément, qu'il faut changer de *batterie*, lors qu'on ſe ſert de nouveaux moyens, qu'on prend de nouvelles voyes pour faire reüſſir une affaire, les premieres n'ayant pas ſuccedé.

On dit auſſi, Redoubler la *batterie*, lors qu'on fait de nouvelles

velles ſollicitations, de nouvelles brigues, qu'on intéreſſe quelque Puiſſance en une affaire.

BATTES. ſubſt. fem. Terme de Manege. Ce ſont les parties d'une ſelle à piquer, qui ſont élevées ſur les arçons tant ſur le devant que ſur le derriere, pour tenir les cuiſſes du Cavalier, & le rendre plus ferme à cheval.

BATTEUR. ſ. m. Celuy qui bat. Les *batteurs* de gens trouvent ſouvent de plus méchants qu'eux qui les battent.

BATTEURS, ſe dit auſſi de ceux qui battent du blé en grange. Les *Batteurs* d'or, ſont ceux qui battent l'or en feuille.

On appelle à la Guerre, des *batteurs* d'eſtrade, des Cavaliers detachés de l'armée qui vont reconnoiſtre l'ennemy, ou découvrir le terrain, pour en donner advis aux Officiers Generaux.

On appelle proverbialement des filous & des faineants, *batteurs* de chemin, *batteurs* de pavé.

BATTOIR. ſ. m. Inſtrument fait de bois, plat & large, qui a un manche, qui ſert à battre. Il y a des *battoirs* pour battre la leſſive. Il y en a d'autres propres pour joüer à la longue paume, dont le manche eſt fort long; d'autres pour la courte paume, dont le manche eſt plus court.

BATTOLOGIE. ſ. f. Terme de Grammaire. C'eſt un vice du diſcours, qui arrive lors qu'on repete pluſieurs fois la même choſe, ou qu'on dit pluſieurs choſes vaines, frivoles & inutiles au ſujet.

BATTRE. v. act. & n. Ce mot eſt de grand uſage, & a pluſieurs ſignifications, ſelon les choſes à quoy on l'applique: & premierement il ſignifie, Frapper, outrager, bleſſer quelqu'un. C'eſt un meſchant valet, il le faut *battre* toûjours pour le faire obeïr. Ce mot vient du Latin *batuo*, *batuis*, ſelon Nicod, Menage & Du Cange.

BATTRE, ſignifie auſſi, Deffaire des trouppes aſſemblées en un corps. Les petites armées *battent* bien ſouvent les grandes. Samſon *battit* les Philiſtins avec une maſchoire d'aſne.

BATTRE, ſignifie auſſi, Tourmenter, agiter, ſecoüer. Ce navire a été *battu* de la tempeſte. ces fruits ont été *battus* du mauvais vent. toute cette coſte a été *battuë* de l'orage. on *bat* les noyers avec la gaule pour en recueillir les noix. le ſoleil *bat* à plomb dans la Zone Torride. On le dit auſſi des plus legeres agitations. Ce malade eſt bien bas, ſon pous ne *bat* plus. le cœur *bat* long-temps quand on a couru. un cheval *bat* du flanc, quand il eſt pouſſif. cette montre *bat* encore, la fuſée n'eſt pas encore à bout.

BATTRE, ſignifie encore, Forger, ou frapper avec le marteau. *Battre* du fer à la forge. *battre* à chaud. *battre* à froid. *Battre* de l'or ou de l'argent, c'eſt l'étendre en feuilles. *Battre* monnoye, c'eſt, Faire & marquer de la monnoye: ce qui ſe dit non ſeulement des ouvriers qui la *battent*, mais auſſi de ceux qui ont droit de la faire *battre*. Le Prince de Monaco *bat* monnoye.

BATTRE le fer, ſignifie, S'exercer à tirer des armes chez des Maiſtres d'Eſcrime: & en ce ſens on dit figurément, qu'un homme a long-temps *battu* le fer, quand il s'eſt long-temps exercé en quelque art ou profeſſion que ce ſoit.

BATTRE, ſe dit auſſi de pluſieurs preparations qui ſe font en pluſieurs ſortes de choſes ou de marchandiſes: c'eſt les piler & les reduire en poudre. *Battre* de la poudre à canon, du poivre, du tan. *Battre* des livres, c'eſt en preſſer les feuilles avec le marteau pour en rendre la relieure plus belle. *Battre* des ſieges, des tapiſſeries, c'eſt en faire ſortir la poudre en les frappant avec des baguettes. *Battre* en grange, c'eſt, Faire ſortir le grain des eſpics des bleds en les frappant avec un fleau. *Battre* le fuſil, c'eſt en tirer du feu en le frappant avec une pierre. *Battre* des pieux, c'eſt, Enfoncer des pieux avec un mouton. *Battre* la terre, c'eſt la rendre unie avec des mailets.

BATTRE, ſignifie quelquefois, Meſler, brouiller. *Battre* des œufs pour faire une aumelette. *battre* les cartes dont on joüe pour les bien meſler. *Battre* le beurre, c'eſt, Agiter & brouiller tellement les parties du lait, qu'elles s'épaiſſiſſent en beurre.

BATTRE, ſignifie auſſi, Fouler en marchant. Ainſi on dit, *Battre* la ſemelle, pour dire, Voyager à pied. *Battre* le pavé, Marcher ſans ceſſe dans une ville où on eſt ſans occupation. un chemin *battu*, frayé, foulé.

BATTRE, ſignifie auſſi, Approcher de prés, toucher legerement. Cette riviere *bat* au pied de la montagne, *bat* les murs de cette ville, pour dire, qu'elle en eſt proche.

BATTRE des mains, applaudir: ce qui ſe dit non ſeulement du battement effectif des mains, qui eſt un témoignage de joye ou d'approbation publique que donnent le peuple & les écoliers, mais encore de tous les autres applaudiſſements que les honneſtes gens donnent à quelque action, ou à quelque ouvrage public.

BATTRE, avec le pronom perſonnel, ſe dit des combats ſinguliers. Il eſt deffendu ſoverement de ſe *battre* en duel. cet homme eſt un brave qui ſe *bat* fort bien, avec honneur. ſe *battre* à l'eſpée, au poignard, à coups de piſtolet. ce bataillon s'eſt bien *battu*, il a ſoûtenu tout l'effort du combat.

BATTRE, en termes de Guerre, ſe dit en parlant du tambour. *Battre* la quaiſſe, c'eſt à dire, Aſſembler des ſoldats, ou les enroller. *Battre* aux champs, les faire marcher à la campagne. *Battre* l'aſſemblée, la diane, la marche, la chamade, pour donner le ſignal de tous les mouvements militaires.

On dit auſſi, *Battre* l'eſtrade, pour dire, Envoyer des Cavaliers par la campagne pour aller aux advis, & découvrir les ennemis.

BATTRE, ſe dit auſſi des attaques qui ſe font avec des machines & de l'artillerie. Une armée que le canon *bat* en flanc eſt bientoſt défaite. on a *battu* Rhodes avec cent pieces de canon. On appelle *Battre* en ruine une ville, quand on en deſtruit tous les édifices avec le canon & les bombes. En ce ſens on le dit figurément des perſonnes qu'on pourſuit juſqu'à l'extremité, & des diſputes où on apporte de ſi fortes raiſons, qu'elles détruiſent abſolument le parti contraire. On dit auſſi, *Battre* par camarades, quand pluſieurs pieces de canon tirent tout à la fois ſur un même corps, ſoit d'une même batterie, ſoit de differentes.

BATTRE, ſe dit auſſi de cette guerre perpetuelle que ſe font les élements, & les animaux, par leurs qualités contraires. Les vents contraires ſe *battent* ſur la mer. le froid ſe *bat* contre le chaud. les taureaux ſont furieux quand ils ſe *battent*.

BATTRE, en termes de Chaſſe, ſignifie, Eſtendre ſes Veneurs par la campagne pour faire lever & ſortir le gibier. *Battre* le bois, la plaine, les buiſſons. On dit auſſi, *Battre* à route, faire la battuë, pour dire, *Battre* les buiſſons avec la houſſine pour lancer la beſte.

On dit figurément en ce ſens d'un Orateur, d'un Eſcrivain, qu'il *bat* la campagne, qu'il *bat* bien du pays, pour dire, qu'il s'égare, qu'il s'éloigne de ſon ſujet, qu'il dit bien des choſes inutiles.

On dit auſſi, qu'un oiſeau *bat* de l'aile, lors qu'il agite fortement ſes ailes pour ſe ſoûtenir en l'air en le *battant*: & en ce ſens on dit figurément, qu'un homme ne *bat* plus que d'une aile, lors que ſa fortune ou ſa ſanté ont beaucoup diminué, & qu'il a peine à ſubſiſter.

On dit en termes de Chaſſe, *Battre* le ruiſſeau, pour dire, Nager, quand la beſte qu'on pourſuit ſe ſauve par les eaux.

En termes de Manege, on dit qu'un cheval *bat* à la main, ou beguaye, quand un cheval n'a pas la teſte ferme, & leve le nez, branſle & ſecouë la teſte à tout moment en ſecouant ſa bride. Les chevaux Turcs & Cravates ſont ſujets à *battre* la main, & il faut leur mettre une martingale.

On dit auſſi, qu'un cheval *bat* la poudre ou la pouſſiere, lors qu'il trepigne, qu'il fait un pas trop court, & qu'il avance peu: ce qui ſe dit de tous ſes temps & mouvements. On dit auſſi, qu'un cheval *bat* du flanc, quand il commence à être pouſſif.

En termes de Muſique, on appelle *Battre* la meſure, Donner un ſignal aux Muſiciens en hauſſant & baiſſant la main, du temps qu'ils doivent employer à chaque cadence pour chanter & joüer tous enſemble.

BATTRE, s'employe auſſi figurément en ces autres phraſes. *Battre* froid à quelqu'un, c'eſt luy faire un mauvais accueil, luy témoigner qu'on eſt mal ſatisfait de ſa viſite, de ſes diſcours. On dit auſſi, Il l'a *battu* de cette raiſon, de cet argument, pour dire, Il luy a fait une telle objection, il l'a perſuadé par cette raiſon. On dit auſſi, qu'un homme ſe *bat* en retraite, pour dire, qu'il ſe retire des affaires, du commerce du monde.

BATTRE, s'employe proverbialement en ces phraſes. Ils ſe *battent* comme chiens & chats. Cet homme a été *battu* comme un chien, a été *battu* comme plaiſtre, a été *battu* dos & ventre. On dit, qu'il fait bon *battre* glorieux, car il n'oſeroit s'en vanter. On dit, qu'il vaudroit autant *battre* ſa teſte contre un mur, pour dire, que toute la peine qu'on prendroit à faire quelque choſe ſeroit inutile. On dit en même ſens, que c'eſt *battre* l'eau, quand on s'amuſe à quelque travail où il n'y a rien à profiter. On dit, qu'il faut *battre* le fer tandis qu'il eſt chaud, pour dire, qu'il ne faut pas perdre l'occaſion de faire reüſſir une affaire, quand on la trouve. On dit auſſi, Nous avons *battu* les buiſſons, un autre a pris les oiſeaux, pour dire, qu'un autre a profité de noſtre travail. On dit auſſi, A *battre* faut l'amour, pour dire, qu'on n'aime jamais les gens qui nous ont *battu*. On dit auſſi, *Battre* le chien devant le lion, ou devant le loup, pour dire, Corriger un grand, en chaſtiant un petit devant luy. On dit auſſi, C'eſt la couſtume de Lorris, où le *battu* paye l'amende, quand un homme qui a receu quelque injure ou dommage d'un autre, eſt encore rabroué ou condamné par ſes ſuperieurs. Voyez l'origine de ce proverbe à *Couſtume*. On dit auſſi ironiquement à ceux qui diſent qu'ils n'ont rien à faire, qu'ils aillent *battre* le Prevoſt, qu'ils gagneront double amende. On dit, qu'un homme ſe *bat* de l'eſpée qui eſt chez le Foubiſſeur, pour dire, qu'il ſe met en peine d'une choſe qui ne le regarde point. On dit auſſi, qu'un homme eſt *battu* de l'oiſeau, pour dire, qu'il eſt rebuté des traverſes, des perſecutions qu'on luy a faites en une affaire. On dit auſſi, Se *battre* à la perche, pour dire, qu'un homme ſe met fort en peine d'une choſe dont il ne luy revient aucun profit.

BATTU, UË. part. & adj. Il a preſque toutes les ſignifications de ſon verbe *Battre*, mais on dit encore, qu'une femme a les yeux *battus*, quand ils n'ont plus le vif éclat qu'ils avoient: qu'un homme a eu long-temps les oreilles *battuës* d'un tel diſcours, pour dire, qu'il a été ſouvent importuné du même recit.

On dit proverbialement, Autant vaut bien *battu* que mal *battu*, pour dire, que ſouvent on n'eſt pas plus puni en Juſtice pour avoir donné pluſieurs coups, que pour en avoir donné un ſeul.

BATTU, ſe dit auſſi des draps, des tapiſſeries où il y a beaucoup d'or meſlé, & qui ſont *battuës* d'or & d'argent.

BATTUE. ſ. f. Terme de Chaſſe, quand on bat les buiſſons avec la houſſine pour en faire ſortir le gibier. On appelle cela, Faire la *battuë*.

BATTURES. ſ. f. Terme de Marine. Ce ſont les plages de la mer où il n'y a pas aſſez d'eau pour mettre les vaiſſeaux à flot. On les appelle autrement *baſſes* ou *briſans*.

BATTUS. ſubſt. maſc. On appelle ainſi certains Penitens qu'on voit en Italie, en Avignon, & même en Provence, dont la devotion eſt de ſe donner rudement la diſcipline tant en public qu'en particulier.

B A V.

BAVARD, ARDE. adj. Indiſcret, qui parle trop, qui dit tout ce qu'il ſçait. Ce mot eſt bas, & eſt derivé par Nicod du Grec *babax*, qui ſignifie, *cauſeur*.

BAVARDER. v. act. Parler trop, faire des indiſcretions, dire des vanitez. Ce mot eſt bas.

BAUBIS. ſ. m. Eſpece de chiens Anglois qui ſervent à courir les lievres, les renards & ſangliers. Voyez *Chien*.

BAUD. ſ. m. Terme de Chaſſe. Eſpece de chien courant, qui a eu ce nom à cauſe de ſa race, qui vient de Barbarie d'une chienne nommée *Baude*. Ces chiens ſont blancs la plus-part, & tout d'une piece, c'eſt à dire, tout d'une couleur. Ils ſont auſſi appellés *chiens-cerfs*, parce qu'ils courent particulierement le cerf. On les appelle auſſi *chiens muets*, d'autant que venant le cerf au change, ils ne diſent mot, juſqu'à ce qu'il en ſoit hors. Ils ſont bons chaſſeurs, requerans, forcenans, & de haut nez, & de meilleure creance que les autres. On les ſurnomme auſſi *Greffiers*.

BAUDES. ſ. f. plur. Terme de Marine. C'eſt ainſi qu'on nomme les pierres attachées aux filets des madragues.

BAUDET. ſ. m. Vieux mot qui ſignifie un *aſne*. On le dit auſſi d'un homme fort ignorant ou fort beſte. Borel aprés Vigenere derive ce mot de l'Hebreu *badel*, qui ſignifie un *ſtupide*.

BAUDET, ſe dit auſſi des treteaux ſur leſquels les ſcieurs de long poſent leurs bois pour les ſcier. On appelle auſſi de ce nom un lit de ſangle.

BAUDIR. v. act. Vieux mot qui ſignifioit autrefois, *Se réjoüir*, qui n'eſt en uſage que dans ſon compoſé *Ebaudir*.

BAUDIR, en termes de Chaſſe, ſe dit lors qu'on parle aux chiens, ou qu'on les excite à la courſe. Il faut qu'un Chaſſeur ſçeche *baudir* & *rebaudir* les chiens à propos. *Baudir* un faucon aprés un heron, pour dire, l'exciter & l'encourager au combat.

BAUDOUINER. v. act. qui ſe dit des baudets qui travaillent à la conſervation de l'eſpece.

BAUDRIER. ſ. m. Eſcharpe de cuir qu'on porte ſur l'eſpaule droite, & qui deſcend ſur le coſté gauche, qui ſert à tenir l'eſpée. Une des plus belles etoiles eſt celle qui eſt au milieu du *baudrier* d'Orion. Ce mot vient de *balteus*; ou pluſtoſt il vient de *baudroyeur*, qui eſt un homme qui endurcit le cuir en le maniant; d'où vient que les Courroyeurs prennent encore dans leurs Lettres le titre de *Baudroyeurs*, quoy qu'ils ne faſſent plus de *baudriers*. Du Cange le derive de *baldrellus*, mot de la baſſe Latinité ſignifiant la même choſe.

BAUDROYER. v. act. Vieux mot qui ſignifie *Courroyer*, preparer les cuirs tannés à recevoir la couleur.

BAUDROYEUR. ſ. m. C'eſt une qualité que prennent les Courroyeurs qui preparent le cuir, & qui faiſoient autrefois des baudriers.

BAVE. ſ. f. Eſcume qui ſort de la bouche ou de la gueule. Cet homme jette encore de la *bave*, il n'eſt pas bien gueri. La *bave* d'une beſte enragée donne la rage. Ce mot vient de l'Italien *bava*.

On appelle *bave* d'un limaçon, cette humeur viſqueuſe & gluante qu'il jette, avec laquelle il s'attache aux arbres, aux parois.

On

On appelle auſſi *bave*, le venin que jette la ſalemandre.

On dit auſſi populairement, qu'un homme n'a que de la *bave*, pour dire, du babil.

BAVER. *v. n.* Jetter de la bave ou de la ſalive, ſoit naturellement, comme font les enfants; ſoit par la vertu des remedes, comme les verolez.

BAVETTE. *ſ. f.* Linge qu'on met aux petits enfants au devant de l'eſtomac. Cette fille eſt jeune, il n'y a pas long-temps qu'elle étoit encore à la *bavette*.

BAVETTE, en Architecture, ſe dit d'une bande de plomb qui couvre les bois & les devants des cheſneaux ſur les logis couverts d'ardoiſes.

On dit proverbialement & baſſement, que des femmes vont tailler des *bavettes*, quand elles s'aſſemblent pour caquetter.

BAVEUR, BUSE. adj. Qui jette de la bave. On le dit d'un enfant, d'un verolé, d'un limaçon. On appelle auſſi une aumelette *baveuſe*, celle qui n'eſt pas tout à fait cuitte.

BAUFFRER. *v. n.* Manger avidement. Ce mot eſt bas. Il vient *à bis faucibus*, comme qui diroit, *avoir deux bouches*. D'autres le derivent de *vorare*, ou *valivorare*.

BAUFFREUR. *ſ. m.* Grand mangeur.

BAUGE. *ſ. f.* Terme de Chaſſe. Lieu où repoſe le ſanglier, ou autres beſtes mordantes, qui eſt d'ordinaire ſale & bourbeux. Le ſanglier fait ſa *bauge* dans des lieux fourrés & des eſpiniers.

BAUGE, ſe dit auſſi des murs qui ne ſont baſtis que de cailloux, dont la liaiſon eſt faite de terre graſſe humectée, & mêlée avec de la paille & du foin. Preſque toutes les cabanes de payſans n'ont que des murs de *bauge*. On dit quelquefois *bauche*.

BAUGE, ſe dit proverbialement en cette phraſe, Avoir tout à *bauge*, pour ſignifier, Avoir en abondance; & ſe dit particulierement des valets à la diſcretion deſquels on a abandonné les proviſions d'une maiſon.

BAUME. *ſ. m.* Plante medecinale. C'eſt un arbriſſeau de la grandeur du violier blanc. Il jette ſa feuille ſemblable à la ruë: elle eſt toutefois plus blanche, & toûjours verde. Quelques-uns le font de la hauteur d'un grenadier, & il jette quantité de branches. On en tire une liqueur pendant les jours caniculaires en l'eſgratignant avec des griffes de fer: mais elle ſort en petite quantité. Pline dit qu'il faut l'entamer avec du verre ou de la pierre, parce que l'inciſion avec le fer le feroit mourir. Le meilleur *baume* eſt celuy qui a l'odeur puiſſante & penetrante, qui eſt frais, qui n'eſt point aigre, qui eſt aiſé à diſſoudre, aſtringeant, & picquant au goût. Il ne laiſſe aucune tache ſur le drap de laine, quand il n'eſt point ſophiſtiqué. Le vray *baume* s'achete ſur les lieux le double poids de l'argent. Il ne croiſt qu'en Egypte & en Judée: encore Pline dit-il que de ſon temps ce n'étoit qu'en deux jardins appartenants au Prince, qui contenoient environ vingt journaux. Mais les Romains le firent multiplier en la Vallée de Hiericho, comme témoigne Juſtin. La Reine de Saba en apporta une plante à Salomon; & Joſephe dit qu'on luy a l'obligation de ce que la Judée a été depuis fertile en *baume*. Le ſuc de cette plante étoit excellent pour les parfums & pour les playes; mais maintenant elle eſt tout à fait inconnuë ou ſophiſtiquée. Cette plante s'appelle en Latin *balſamum*, ſon ſuc *opobalſamum*, ſon bois *xylobalſamum*, qui eſt de couleur d'or & fort odorant; & ſon fruit *carpobalſamum*, qui eſt auſſi de couleur d'or, peſant, picquant & bruſlant à la langue.

Sur la riviere des Amazones, on trouve un arbre appellé *Copayba*, qu'on dit ſurpaſſer le meilleur *baume* d'Orient. Il croiſt auſſi au Perou une plante qui eſt une eſpece de *baume*, mais qui eſt bien moindre en bonté: c'eſt un certain arbre qui reſſemble au grenadier, horſmis qu'il a les feuilles dentelées tout autour comme l'ortie. Quand on fait une inciſion à ſon écorce, il en ſort une gomme blancheaſtre & gluante qu'on a appellée *baume*, parce qu'on y a remarqué les vertus de l'ancien *baume* de Judée: mais les Indiens gardent le naturel pour eux, & nous envoyent de l'artificiel, qu'ils font en faiſant bouillir le tronc & les branches hachées de cet arbre, & en amaſſant avec une coquille l'huile qui nage au deſſus de cette decoction. Le *baume* artificiel eſt un remede qu'on employe le plus ſouvent à l'exterieur. On le fait d'une conſiſtence un peu plus ſolide que celle de l'onguent ordinaire. Il eſt preparé pour recréer & fortifier les parties nobles par la bonne odeur. Il s'en fait auſſi d'une conſiſtence liquide entre celles des huiles & des liniments, dont le principal uſage eſt pour les playes. Il s'en fait de pluſieurs façons, de divers aromats & huiles diſtillées. L'huile de noix muſcade eſt la baſe ordinaire des *baumes*, ou la cire blanche. On y mêle la graiſſe d'agneau, la moëlle de cerf ou de veau, ou la manne en larmes, &c. On luy donne les noms d'*apoplectique*, *ſtomachique*, *beſoardique*, *hyſterique*, *vulneraire*, &c. La Framboiſiere compoſe un *baume* qu'il nomme *magiſtral*, qu'il dit être excellent pour les playes, les ulceres, les hemorrhoïdes, & les gouttes froides. On appelle auſſi le *baume* du Samaritain, de l'huile commune meſlée & cuitte avec du vin, parce qu'on croit que le charitable de l'Evangile qui le guerit ſe ſervit de ce remede.

On appelle des Charlatans, Vendeurs de *baume*, qui vendent des onguents ou des huiles pour les playes, qu'ils nomment abuſivement de ce nom. Ils vendent auſſi une certaine liqueur pour le fard, qu'ils appellent du *baume blanc*.

BAUME, ſuivant quelques Chymiſtes, n'eſt autre choſe que l'ame du ſel commun extraite par l'art. Ils le font diſſoudre à l'humide, & ils mettent ſa reſolution bien clarifiée dans du fumier de cheval pour la putrifier pendant deux ou trois mois, & enſuitte ils la font diſtiller fortement avec feu de ſable; il en monte une onctuoſité precieuſe, dans laquelle mettant tremper les choſes les plus corruptibles, elles demeureront éternellement entieres. Ils diſent que c'eſt par ce moyen que les Anciens les plus curieux ont conſervé des corps entiers ſans les reduire en mommies; & que c'eſt ainſi que fut conſervé le corps d'une femme dont parle Volaterran, qui fut trouvé dans un Mauſolée prés d'Albane du temps d'Alexandre VI. lequel par ſon ordre fut jetté ſecrettement dans le Tybre pour éviter l'idolatrie; car il paroiſſoit vivant & tres-beau, quoy qu'il fût mort il y avoit treize ſiecles.

BAUME, eſt auſſi une petite herbe qu'on met à la ſalade, qui eſt odoriferante, & qu'autrement on appelle *menthe*.

BAUME, ſe dit figurément de ce qui eſt de bonne odeur, ou qui cauſe la gueriſon. A l'ouverture des Reliques de ce Saint il en ſortit un *baume* precieux qui parfuma tout l'air d'alentour. la grace que les Sacrements conferent eſt un *baume* qui guerit toutes les playes de nos ames.

On dit proverbialement d'une choſe agreable, comme de l'argent comptant, que cela flaire comme *baume*. On le dit quelquefois en contre-ſens & ironiquement de ce qui eſt tres-puant.

BAVOLET. *ſ. m.* Coëffure de jeunes payſannes auprés de Paris, qui ſe fait de linge délié & empeſé qui a une longue queuë pendante ſur les eſpaules. Les payſannes craignent fort qu'on ne chiffonne leur *bavolet*. On dit auſſi d'une payſanne, que c'eſt une jolie *bavolette*.

BAVOUER, ou *Bavoir*. *ſ. m.* Terme de Monnoyes. C'eſt le tableau ou feuille de compte qui contient le fondement de l'évaluation des droits de ſeigneuriage, foiblage;

blage, eſcharceté, & braſſage ſelon le prix qui court, & qui eſt attribué par l'Ordonnance du Roy à l'or, argent & billon, tant en œuvre que hors œuvre.

BAUX, ou *Barrots*. Terme de Marine. Ce ſont des pieces de bois ou poutres qui traverſent en largeur d'un bout à l'autre du navire, & ſervent à porter les planchers que l'on nomme *ponts* ou *tillacs*. A chaque bout des *baux* il y a une courbe triangulaire nommée *courbaſton*, qui en fait la liaiſon avec le corps du baſtiment. Elle eſt d'un bout attachée aux *baux*, & de l'autre contre les vaigres. On appelle *Maiſtre bau*, celuy qui eſt à la plus grande couverture du navire, & qui joint l'extremité ſuperieure d'un genouil à l'autre. Il peut avoir prés du quart de la quille, & le creux du vaiſſeau peut être égal à la moitié du *bau*. Celuy qui eſt le dernier vers l'avant ſur l'extremité, ſe nomme *bau de lof*, & à Marſeille *madier dernier*. Celuy qui eſt le dernier vers l'arriere s'appelle *bau de dalle*. On dit, qu'un navire a tant de pieds de quille, & tant de pieds de *baux*, pour dire, qu'il a tant de pieds de long, & tant de large. Il y a auſſi des *baux* qui ſervent à fortifier les vaiſſeaux. Ces mêmes pieces de bois dans les bateaux foncets & autres baſtiments ſur les rivieres, s'appellent *matieres*.

B A Y.

BAY. adject. Terme de Manege. Couleur du poil d'un cheval, que le vulgaire appelle *rouge*, & qui tient de la couleur de chaſtaigne. *Bay* brun. *bay* clair. *bay* miroüetté, qui a quelques marques d'un *bay* plus obſcur. Les chevaux *bais* ont ordinairement le crin noir. Menage derive ce mot de *baius* Latin, qu'il fait venir du Grec *baios*, qui ſignifie un *rameau de palme*, qui eſt en ſa couleur *bay*; ou du Grec *phaios*. Du Cange cite Uguction, qui dit que les Anciens appelloient un tel cheval *vadium*, de *vado*, à cauſe qu'il alloit plus viſte que les autres. On l'a appellé en Latin *badius*, *bagius*, *ſpadix*, *phœniceus*, *rutilus* & *puniceus*.

BAYE. ſ. f. Petit golphe ou bras de mer qui s'ouvre entre deux terres, où les vaiſſeaux ſont en ſeureté. La *Baye* de tous les Saints au Breſil. On l'appelle auſſi *Sein* & *Ance*.

BAYE, ſe dit auſſi en Maçonnerie des ouvertures qu'on laiſſe dans les murs qu'on éleve, pour en faire des portes & des feneſtres. On appelle auſſi ſur mer, les *bayes* d'un vaiſſeau, les ouvertures qui ſont en ſa charpente, comme celles des écoutilles, les trous par où paſſent les maſts, &c.

BAYE, en termes d'Agriculture, ſe dit des gouſſes de pluſieurs arbres & fruits, comme de lierre & de laurier. En Latin *bacca*.

BAYE. Plaiſanterie qu'on fait aux deſpens de quelqu'un, à qui on donne de grandes eſperances, ou à qui on fait peur de quelque choſe qui n'eſt pas vraye.

On dit proverbialement d'un grand hableur, que c'eſt un donneur de *bayes*, qu'il repaiſt de *bayes*, lors qu'il promet beaucoup, & qu'il ne tient rien. L'origine de ce proverbe, ſelon Paſquier, ſe rapporte à un berger, qui dans la Farce de Pathelin étant cité en Juſtice, répondit toûjours comme les moutons, *baye*, à toutes les accuſations de ſon maiſtre, & aux interrogatoires du Juge: depuis lequel temps on a dit, Repaiſtre ou payer de *bayes*, en parlant de ceux qui payent de vaines promeſſes, ou qui ont des entretiens ridicules. Menage au contraire veut que ce mot vienne de l'Italien *baia*.

BAYETTE. ſ. f. Eſpece d'eſtoffe qui eſt une reveſche de Flandres ou d'Angleterre.

BAYONNETTE. ſ. f. Dague, couteau pointu en guiſe de poignard, qui n'a que deux petits boutons pour garde, qui eſt venu originairement de *Bayonne*. On appelloit autrefois *Bayonniers*, les Arbaleſtriers, à

cauſe qu'à *Bayonne* on faiſoit les meilleures arbaleſtes; de même que les piſtolets ont pris leur nom de *Piſtoye*.

B A Z.

BAZAR. ſubſt. maſc. Terme de Relation. C'eſt une eſpece de ruë longue, large & voutée à la hauteur de 40. ou 50. pieds, deſtinée au commerce. Ce terme eſt uſité parmy les Orientaux, principalement dans la Perſe.

B D E.

BDELLIUM. ſubſt. maſc. Joſephe dit que le *bdellium* eſt la gomme d'un arbre qui reſſemble à l'olivier quant à ſa groſſeur, & dont les feuilles reſſemblent à celles du cheſne. Il dit auſſi que la manne des Hébreux reſſembloit à cette drogue quant à la forme, & quant à la groſſeur, qu'elle étoit comme la graine de coriandre, & qu'elle avoit le gouſt du miel. Elle doit eſtre claire & jaune comme la cire, ou comme la colle de taureau, amere au gouſt & graſſe, & avoir l'odeur de l'*anguis odoratus* quand elle eſt bruſlée. Elle vient dans la Bactriane, en Arabie, & aux Indes. Cette liqueur vient d'un arbre ſarraſineſque qui croiſt vers Saraca ville d'Arabie. L'arbre eſt noir, & ſon fruit eſt de même qualité que les figues ſauvages. On l'arrouſe de vin pour le rendre plus odorant. Du Cange apres Iſidore appelle *bdellium*, une eau faite avec des veſſies d'orme, qui eſt bonne pour les playes; & croit que c'eſt la même choſe que le *bdellium* des Grecs & des Latins. Scaliger dit qu'on ne ſçait au vray ce que c'eſt que le *bdellium* dont il eſt parlé dans la Geneſe, & qu'on n'en parle que par conjecture.

B E'.

BE'. Terme indeclinable, qui marque le cri des moutons. Les Grecs prononcent leur *ita* comme un *e*: témoin le Poëte Cratinus: *Sicut ovis* bé bé *dicens*.

B E A.

BEANT, ANTE. adject. Qui monſtre une grande ouverture. On depeint les dragons avec une gueule *beante*; l'Enfer comme un gouffre *beant*.

BEAT, ATE. adj. Qu'on eſtime ſaint, qui eſt mort en reputation de ſainteté. Ce defunt n'eſt pas encore canoniſé, mais il eſt declaré *Beat*. Ce mot vient du Latin *beatus*, du verbe *beare*, *rendre heureux*.

BEAT, ſe dit auſſi de celuy qui affecte de paroiſtre devot & modeſte, ſoit en ſes actions, ſoit en ſes paroles & en ſes habits. Cet homme eſt un *Beat* à comparaiſon de tous ſes Confreres. cette coquette eſt maintenant une Sœur *Beate*.

On dit à l'Egliſe, une Meſſe de *Beata*, pour dire, une Meſſe en l'honneur de la Vierge.

BEATIFICATION. ſ. f. Ceremonie qui ſe fait à Rome pour beatifier un defunt.

BEATIFIER. v. act. qui ſe dit quand le Pape permet d'avoir de la devotion à quelque defunt qui eſt mort en odeur de ſainteté, en attendant qu'on le canoniſe.

BEATIFIÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

BEATIFIQUE. adj. Terme de Theologie, qui ſe dit de cette jouiſſance qu'on aura de la preſence de Dieu dans le Paradis. La viſion *beatifique* eſt celle que Dieu promet dans la gloire éternelle. On ſe ſert ironiquement de ce terme, & on dit qu'une perſonne a des viſions *beatifiques*, lors qu'elle a des imaginations creuſes, qu'elle croit avoir des revelations, & gouſter les felicités du Paradis.

BEATILLES. ſubſt. fem. plur. Petites viandes delicates dont on compoſe des paſtés, des tourtes, des potages, des ragouſts, comme ris de veau, palais de bœuf, creſtes de coq, truffes, artichaux, piſtaches, &c.

On dit proverbialement & populairement, *Beati garniti vaut mieux que beati quorum*, pour enſeigner qu'il faut tâcher d'avoir toûjours la main garnie quand on a à conteſter quelque choſe.

BEATITUDE. ſubſt. fem. Le ſouverain bien, la felicité éternelle. Dieu a promis à ſes Saints la *beatitude*, le Paradis.

BEATITUDE, ſe dit auſſi de ce qui rend bienheureux. Les *beatitudes* de ce monde ſont annoncées par Jeſus-Chriſt au nombre de huit, dans le Chapitre V. de St. Matthieu.

BEATITUDE, eſt auſſi un titre d'honneur qu'on donne maintenant au Pape. Autrefois il ſe donnoit à tous les Evêques, & même dans les lettres de St. Anſelme il eſt donné à quelques Laïques.

BEAU, ou *Bel*, *Belle*. adj. Qui plaiſt à la veuë. Un *beau* viſage, une *belle* femme. un *beau* garçon. une *belle* taille. une *belle* veuë. *beau* Gendarme. une *belle* maiſon. de *beaux* meubles.

On le dit auſſi de ce qui touche agreablement l'oreille, ou le toucher. Une *belle* voix. un *beau* poli. un *beau* temps. la *belle* ſaiſon, où l'air eſt ſerain, qui fait bien porter. Ce mot vient du Latin *bellus*. Nicod. On a dit auſſi Philippe le *Bel*, Charles le *Bel*, pour dire, le *Beau*.

On le dit auſſi de ce qui eſt de prix, ou excellent en ſon genre. Voilà de *belles* pierreries, un *beau* tableau, le deſſein, le coloris en eſt *beau*. voilà un *beau* livre.

BEAU, ſe dit auſſi de ce qui eſt grand, exceſſif. On a fait *beau* feu toute la nuit de la courtine. cet homme eſt un *beau* diſneur.

On le dit auſſi des manieres d'agir. Il ne hante que des gens du *bel* air. il n'eſt ni *beau*, ni honneſte de jurer, de s'enyvrer.

BEAU, ſignifie quelquefois, Certain. Il arriva un *beau* jour, c'eſt à dire, Il vint un *beau* matin me faire deffi.

BEAU, ſe dit figurément des choſes ſpirituelles & morales. C'eſt un *bel* eſprit que Virgile. Simonide avoit une *belle* memoire. Michel Ange avoit une *belle* imagination. Socrate avoit une *belle* ame. l'Iliade eſt un *beau* Poëme. cet homme a manqué une *belle* occaſion de faire ſa fortune. il auroit fait un *beau* coup, s'il eût pû entrer dans cette charge. il a eu une *belle* peur.

BEAU, ſe dit auſſi par exageration. Cela eſt *beau* à peindre. les Poëtes ſe deſchirent à *belles* dents. il viendra me redemander mon amitié à *belles* baiſemains.

BEAU, ſe dit ironiquement. Vous eſtes un *bel* homme, un *beau* diſcoureur, pour dire, Vous ne dites rien qui vaille. C'eſt un *beau* maraut, un *beau* coquin.

On appelle auſſi le *beau* monde, les gens qui ont de la qualité, de l'eſprit, de la politeſſe, qu'on appelle auſſi *le grand monde*.

On appelle de *belles* eaux, non ſeulement celles qui ſont claires & nettes, mais celles que l'art a embellies par des jets, des caſcades dans des grottes, des fontaines, &c.

BEL AGE, ſe dit non ſeulement du grand âge, & de la vieilleſſe, mais auſſi de la jeuneſſe, & de la fleur de l'âge.

Un *beau* joüeur eſt non ſeulement celuy qui joüe *beau* jeu, grand jeu; mais auſſi celuy qui joüe & qui perd paiſiblement.

BEAU, ſe dit auſſi ſubſtantivement. Ariſtote definit l'amour, Le deſir d'engendrer dans le *beau*. il y a du *beau*, du grand dans cet ouvrage. une femme emporte le plus *beau* & le meilleur de la ſucceſſion de ſon mari.

BELLE, ſe dit auſſi abſolument des Dames bien faites. Ce galant court de *belle* en *belle*. il faut avoir toûjours du reſpect pour les *belles*.

BEAU, ſe dit auſſi adverbialement. Il fait *beau*, abſolument; ou, Il fait *beau* chaſſer, ſe promener. vous avez *beau* parler, me promettre, je n'en feray rien. vous avez *beau* faire, vous n'en viendrez pas à bout.

Ils ont *beau* vers le ciel leurs murailles accroiſtre.
Malherbe.

On dit auſſi, qu'un Peintre fait reſſembler en *beau*, pour dire, qu'il farde ſes portraits, qu'il leur donne un agrément particulier.

BEAU, ſe dit proverbialement en ces phraſes. Il luy fait *beau beau*, pour dire, Il fait ſemblant de l'aimer. La *belle* plume fait le *bel* oiſeau, pour dire, que les *beaux* habits augmentent la beauté. On dit auſſi, qu'un homme paſſe pour *beau*, quand il ne paye point dans les parties de divertiſſement. On dit auſſi, Il fera *beau* temps quand je l'iray voir, pour dire, Je n'y veux jamais aller. On dit auſſi ironiquement, Il vous fait *beau* voir, pour dire, Vous avez mauvaiſe grace de faire telle choſe. On dit auſſi, Il eſt rentré de plus *belle*, pour dire, Il a recommencé à parler de la même matiere qu'il avoit quittée. On dit encore, Il nous la baille *belle*, pour dire, Il nous en a bien fait accroire. On dit encore des choſes qu'on mépriſe, C'eſt un *beau* venez y voir. On dit auſſi, A *beau* jeu *beau* retour, pour dire, que chacun à ſon tour trouve occaſion de ſe venger. On dit auſſi d'un debauché, qu'il ſe fait *beau* garçon, quand il ruine ſa ſanté, ou ſa fortune. On dit encore, qu'on donne *beau* jeu à quelqu'un, quand on luy donne quelque occaſion de faire ce qu'il ſouhaitte, ſoit en bien, ſoit en mal. On dit auſſi quand on refuſe d'admettre quelques raiſons, Tout cela eſt *bel* & bon, mais je n'en veux rien faire. On dit encore, Il a mis cela en *beau* jour, en *beau* debut, pour dire, il l'a bien expliqué, ou, il a fait voir une choſe par ſon plus bel endroit. On dit, Il n'y a point de *belle* priſon, ni de laides amours. Il l'a mis en *beaux* draps blancs, pour dire, Il en a parlé fort deſavantageuſement. On dit auſſi, qu'on l'a échappé *belle*, pour dire, qu'on a couru un grand danger. On dit auſſi, Il n'eſt ni *beau* ni bon, il n'eſt point fardé.

BEAUCE. ſubſt. fem. Nom propre d'une Province de France qui eſt entre Paris & Orleans. Ce mot eſt venu en uſage dans la Langue en ces proverbes. C'eſt un Gentilhomme de *Beauce*, qui ſe tient au lit quand on refait ſes chauſſes, pour marquer que la Nobleſſe de ce pays eſt fort pauvre. Des plaines de *Beauce*, pour dire, fort eſtenduës, à cauſe que ce pays eſt fort uni & ſans arbres.

BEAUCOUP. adv. de quantité qui marque l'abondance, l'excés. Ce Docteur eſt *beaucoup* plus habile que ce Miniſtre, il l'a déja convaincu ſur un tel point de controverſe, c'eſt *beaucoup*: ſes Confreres n'en ſçavent pas tant à *beaucoup* prés. il y avoit *beaucoup* de gens à cette aſſemblée. Menage derive ce mot de *beau* & *coup*. D'autres le derivent de *bella copia*.

BEAU-FILS. ſubſt. maſc. Gendre, qui a eſpouſé la fille d'un autre. Les *beau-fils* & les *belles-filles* ne s'accordent pas long-temps avec les beaux-peres & les belles-meres.

On appelle auſſi *Beau-fils*, & *Belle-fille*, des enfans qui ſont nés d'un premier mariage à l'égard des mariés en ſecondes nopces. Les enfants du mari ſont *beaux-fils*, & *belles-filles* à l'égard de la ſeconde femme, & les enfants de la femme ſont la même choſe à l'égard du ſecond mari.

On appelle auſſi ironiquement *Beau-fils*, un jeune homme qu'on veut faire venir à ſoy.

On dit auſſi, qu'un garçon fait le *beau-fils*, pour dire,

qu'il ſe pare, qu'il fait l'agreable, qu'il hante les Grands, & fait dépenſe comme eux.

BEAU-FRERE. ſubſt. maſc. Terme relatif entre deux perſonnes qui ont épouſé le frere, ou la ſœur l'une de l'autre.

BEAU-PERE. ſubſt. maſc. Terme relatif à l'égard des enfants d'un premier lit. Il ſe dit du mari qui a épouſé leur mere en ſecondes nopces: & *Belle-mere* eſt la femme que leur pere a épouſé de la même maniere. Ce mot, ſelon Paſquier, vient de *Beat Pere*, qu'on donnoit aux Religieux. Mais Menage pretend qu'on a dit *beau-pere*, comme on a dit *Beau Sire*, par une épithete d'honneur. Mais toutes ces qualités avoient autrefois leurs noms propres, & on appelloit *paraſtre*, *maraſtre*, *filiaſtre*, les *beau-pere*, *belle-mere*, & beau-fils; & *ſerourge*, ou *ſereur*, celuy qui avoit épouſé noſtre ſœur, dont les exemples ſont frequents dans les Couſtumes, & dans Boutillier.

BEAUPRE'. ſubſt. maſc. Terme de Marine. C'eſt le maſt d'un vaiſſeau le plus avancé qui eſt ſur la prouë, incliné ou couché ſur la poulaine. Sa voile s'appelle *ſivadiere*. Le maſt qu'on ente au deſſus s'appelle le *tourmentin*, ou le *petit beaupré*. On dit qu'un vaiſſeau eſt *beaupré* ſur pouppe, pour dire, qu'il ſuit le plus prés qu'il peut un autre vaiſſeau.

BEAU-REVOIR. ſubſt. maſc. Terme de Chaſſe, qui ſe dit quand le limier bande fort ſur la botte & ſur le trait étant ſur les voyes.

BEAUTE'. ſubſt. fem. Ce qui plaiſt, ce qui agrée à nos ſens, & ſur tout à la veuë. Il ſe dit premierement de l'agréement qu'ont les femmes en leur viſage, en leur taille, & en leurs autres qualités naturelles. La *beauté* eſt plus en imagination qu'en realité. la *beauté* des femmes Tartares, c'eſt de n'avoir point de nez; celle des Indiennes, d'avoir de longues mammelles & de longues oreilles; celle des Mores, d'eſtre noires & camuſes.

Beauté, ſe dit auſſi de l'air & de la maniere de marcher, de vivre, & de tout ce qui peut agréer en quelque perſonne. On dit auſſi, la *beauté* de la voix.

On appelle auſſi abſolument *Beauté*, la perſonne qui eſt belle. C'eſt un Cavalier qui court aprés toutes les *Beautés*.

Beauté, ſe dit figurément des choſes ſpirituelles & morales, & même de toutes les choſes qui nous donnent du plaiſir à voir & à ouïr. La *beauté* de l'eſprit, des ſentiments eſt plus eſtimable que celle du corps. la *beauté* de la vertu, & la laideur du vice. la *beauté* du temps, la *beauté* de la campagne invitent à la promenade.

B E C.

BEC. ſ. m. La partie dure & pointuë de l'oiſeau, qui luy ſert à manger, & d'armes pour ſe deffendre. Les oiſeaux de proye aiguiſent leur *bec* contre les rochers & les pierres. la colombe revint dans l'Arche avec une branche d'olive en ſon *bec*. c'eſt par le *bec* que l'oiſeau commence ſa muë au renouveau. On dit en Fauconnerie, un *bec* droit, crochu, affilé, rond, plat, aquilin, fendu, émouſſé, eſpointé, endenté, ou en forme de ſcie.

Ce mot eſt ancien dans la Langue, & on le dit encore dans le même ſens & ſans aucun changement parmy les Bas-Bretons, qu'on tient parler la langue Celtique. Suetone en fait mention. C'eſt de là qu'on a fait *becaſſe*, *beſchée*, *bequeter*, &c. Il l'appelle *beccus*, & *roſtrum*.

Bec, ſe dit auſſi de pluſieurs choſes pointuës. Le *bec* d'un alembic, d'une plume, d'une aiguiere. une lampe à trois *becs*.

Bec, ſe dit auſſi des pointes de terre qui ſe rencontrent aux lieux où les rivieres s'aſſemblent. Il y en a deux celebres en France; le *Bec* d'Ambez, où la Garonne ſe joint à la Dordogne; le *Bec* d'Allier, où l'Allier ſe joint à la Loire vers Moulins.

Bec, ſe dit auſſi ſur la mer des terres qui ſe jettent & avancent en la mer, qui ſont diverſement nommées ſuivant les figures qu'elles repreſentent, *becs*, *pointes*, *langues*, *encolures de terre*.

Bec de lievre, eſt une levre d'enhaut fenduë comme celle des lievres.

Bec, ſe dit quelquefois de la bouche d'un homme. Il ne faut pas s'aller coucher le morceau au *bec*, c'eſt à dire, au ſortir de table. voilà bien du gibier, mais cela nous paſſera bien loin du *bec*.

Bec, en termes de Blaſon, ſe dit des pendans du lambel qui étoient faits autrefois en pointes ou rateaux, & ont maintenant la figure des gouttes qui ſont au deſſous des triglyphes en Architecture.

Bec de corbin, eſt le nom d'une Compagnie de cent Gentilshommes de la Maiſon du Roy, qui portoient autrefois une arme appellée du même nom, qui reſſembloit à une hallebarde. Ils ne ſervent que dans les grandes ceremonies. Les Mareſchaux appellent auſſi *Bec de corbin*, une petite piece de fer ſoudée en ſaillie à la pince d'un fer de cheval, qui l'oblige à marcher ſur le talon, & empêche qu'il n'appuye ſur la pince, quand il eſt boiteux.

Bec de corbin, eſt auſſi un inſtrument de Chirurgie fait en forme de pincettes ou tenailles, qui ſervent à tirer des playes les corps étrangers & nuiſibles. Ils ont un long *bec* recourbé & arrondi en pointes pareilles à celles du *bec* des corbeaux, & ils ſont plus ou moins larges, pour s'en ſervir ſelon l'ouverture des playes.

Bec de grue coudé, eſt auſſi un inſtrument de Chirurgie fait en forme de pincettes courbées, & dentelées par le bout, pour tirer des eſquilles d'os fracturez, des balles, dragées, &c.

Bec de canne, eſt une autre ſorte de pincettes qui a ſon extremité large, ronde & dentelée pour mieux prendre la balle.

Bec de lezard, eſt auſſi une eſpece de tire-balles, qui ſont des pincettes applaties.

Bec de cigne, eſt un autre inſtrument qui s'ouvre à vis pour faire la dilatation de la playe, tandis qu'on en tire quelques corps étrangers avec le *bec de gruë*.

Bec de perroquet, eſt auſſi une tenaille inciſive qui ſert à guerir les playes du crane.

Les Serruriers ont des crochets qu'ils appellent *bec de canne*; & les Menuiſiers ont auſſi des ciſeaux qu'ils appellent *bec d'aſne*.

On appelle auſſi en Architecture *becs*, ces maſſes de pierre de taille diſpoſées en angles ſaillants qui couvrent les piles d'un pont de pierre. On appelle *avant-becs*, ceux qui ſont oppoſés au fil de l'eau; & *arriere-becs*, ceux qui ſont de l'autre coſté.

Bec de grue, ou *de cigogne*, eſt une plante qui reſſemble aux mauves, qui a une bonne odeur, & des fleurs rougeaſtres, qui au bout de ſes tiges jette pluſieurs boutons faits comme un *bec* de gruë, ou comme des dents aiguës, qu'on appelle *dents de chien*. On l'appelle en Latin *geranium*, ou *roſtrum ciconiæ*, & en François, *Herbe Robert*. Les Anciens en ont connu trois eſpeces; mais Matthiole y en adjouſte trois autres. Il y en a une particuliere qu'on appelle *geranium nocte olens*, parce qu'il n'a d'odeur que la nuit.

On dit proverbialement, Donner un coup de *bec*, pour dire, Donner en paſſant quelque trait ſatyrique à quelqu'un. On dit, Prendre une perſonne par le *bec*, pour dire, le confondre par ſa propre confeſſion. On dit auſſi, luy paſſer la plume par le *bec*, pour dire, la fruſ-

trer

trer de quelque avantage qu'elle avoit pretendu. Quelques-uns croyent que ce proverbe vient des Clercs, & des eſcoliers niais, à qui leurs compagnons tirent une plume pleine d'encre qu'ils leur voyent tenir à la bouche, afin de les barbouiller. Voyez *Oiſon*.

On dit auſſi, Avoir *bec* & ongles, pour dire, qu'on ſe ſçait bien defendre; & qu'on a bon *bec*, pour dire, qu'on parle bien & beaucoup. On appelle dans les Conciergeries, la porte de *bon bec*, celle par où on mene le priſonniers à la queſtion. On dit auſſi d'une grande cauſeuſe, qu'elle a le *bec* bien affilé; & d'une perſonne interdite & qui ne dit mot, qu'elle a le *bec* gelé. Et on dit encore, Faire le *bec* à quelqu'un, pour dire, luy donner des inſtructions de ce qu'il doit répondre aux demandes qu'on luy fera. On dit auſſi, Tenir le *bec* en l'eau, pour dire, Amuſer quelqu'un de belles paroles, ſans vouloir rien conclurre. On dit encore, qu'on luy fera voir *ſon bec jaune*, pour dire, qu'on luy fera voir qu'il eſt trompé. Voyez *Bejaune*. On dit auſſi, qu'il n'y a plus que le *bec* à ourler pour faire une canne, quand on ſe veut moquer de ceux qui ont de l'impatience de voir la fin de quelque ouvrage.

BECCAFIGUE. ſ. m. Petit oiſeau, qui eſt une eſpece d'ortolan qui vit de figues. Les *beccafigues* ſont fort gras dans la ſaiſon des figues, étant fort maigres dans les autres ſaiſons. Les Latins appelloient cet oiſeau *ficedula* pendant qu'il ſe nourrit de figues, & *atricapilla* ſimplement le reſte de l'année. Les Italiens l'appellent *caponero* avant le temps des figues, & *beccaſico* quand les figues ſont meures, & qu'il en mange.

BECCARD. ſ. m. Quelques-uns diſent que c'eſt la femelle du ſaumon, qui a le bec plus crochu que le maſle. En Latin *ſalmo femina*. D'autres diſent que ce ſont les ſaumons du printemps, qui deviennent *beccards* au mois d'Aouſt & de Septembre, auquel temps ils ſont les moins bons de l'année.

BECCASSE. ſ. f. Oiſeau de paſſage marqueté de gris qu'on voit en hiver, qui a le bec fort long, & qui eſt tres-bon à manger. Les *beccaſſes* ſe prennent à la paſſée vers la St. Remy. On grille les teſtes de *beccaſſe* à la chandelle pour les manger. On mange la merde de *beccaſſe*, ou pluſtoſt ce qu'elle a dans le corps. Les Normands l'appellent *vit de coq*, par corruption du mot Anglois *witcor*, qui ſignifie *coq de bois*. En Latin *aſcolopax*, *ruſticula*, *gallinago*. Autrefois on l'appelloit *acée* du mot Latin *acceia*, qui étoit formé de *acus*, *aiguille*, à cauſe de ſon long bec.

On dit proverbialement, Aiſle de perdrix, & cuiſſe de *beccaſſe*, pour dire, que ce ſont les meilleurs endroits de ces oiſeaux. On dit auſſi, Brider la *beccaſſe*, pour dire, Tromper, ſurprendre, attaquer quelqu'un: ce qui ſe dit figurément, à cauſe d'une chaſſe que les payſans font aux *beccaſſes* avec des lacets & collets qu'ils tendent, où elles ſe bridents elles-mêmes.

BECCASSINE. ſ. f. Autre oiſeau plus petit que la beccaſſe, & qui a un long bec.

BECHE'E, ou *Becquée*. ſ. f. Ce qu'on donne à un petit oiſeau pour le nourrir; ou ce qu'un grand oiſeau porte à ſes petits, & qu'il tient au bec.

BECHU, ou *Becu*. adj. qui ſe dit des oiſeaux qui ont le bec de differentes figures. On appelle auſſi un cheval *beccu*, ou *begu*, un cheval qui marque toûjours.

BECQUER, *Becquetter*, ou *Becher*. v. act. qui ſe dit en Fauconnerie d'un oiſeau qui prend la bechée tant qu'il en peut attraper d'un coup de bec; & ſignifie auſſi, le coup ou la playe que fait un oiſeau de ſon bec en dechirant ce qu'il trouve.

BECQUÉ, en termes de Blaſon, ſe dit des oiſeaux qui ont le bec d'un autre émail que leur corps.

BED.

BEDAINE. ſ. f. Terme populaire, qui ſignifie un gros ventre, la panſe d'un gouffre. St. Amant a dit du Tibre,

Qu'avec ma *bedaine*
A cloche pied je ſauterois.

Ce mot vient de *bis*, & *dondaine*. Or *dondaine* étoit un certain inſtrument de guerre à jetter des pierres, qui étoit gros & court, qui a fait qu'on a appellé des gros ventres des *dondaines*, & enſuite des *bedaines*; & groſſe *dondon*, une femme courte & groſſe. Menage. D'autres avec plus d'apparence diſent qu'il vient du Latin *abdomen*, qui ſe dit du ventre. D'autres le derivent de l'Hebreu *beten*, changeant le *t* en *d*, ſignifiant la même choſe.

BEDEAU. ſ. m. C'étoit autrefois un Sergent dans les Juſtices ſubalternes; & les Sergens Royaux, quand ils plaident contre eux, les qualifient encore de ce nom. En effet ils ſervent de Porte-verges dans les Egliſes des Juriſdictions Eccleſiaſtiques, comme on voit encore à St. Germain Deſprez. On les appelle en Latin *Bidelli*, qu'on croit avoir été fait par corruption de *pedellus*, comme ſervants à pied. Fauchet dit qu'on les appelloit autrefois *Bidaux*, & que c'étoient des ſoldats payſans. Ce mot, ſelon quelques-uns, vient de l'Hebreu *badal*, *ordinare*, *arranger*: ce qui regarde la fonction des *Bedeaux*. D'autres le tirent de *pedo*, *ſeu baculo*, *quia virgâ utebantur*. Mais Spelmannus, Watſius, & Skinnerus le derivent du Saxon *bidel*, qui ſignifie un *crieur public*. Dans le vieux Couſtumier de Normandie on fait difference entre les Sergens à l'eſpée, & les *Bedeaux*, dont ceux-cy étoient deſtinés aux moindres ſervices.

BEDEAUX, ſe dit auſſi de ceux qui ſervent d'Huiſſiers, & de Porte-maſſes dans les Univerſités, qui marchent devant le Recteur & les Facultez. On les nomme en Latin *Apparitores*. Un Recteur avec ſes *Bedeaux*.

BEDEAU, eſt auſſi un Porte-verge, qui ſert à l'Egliſe & aux Confrairies pour les queſtes, pour la conduite des perſonnes de qualité aux offrandes, aux Proceſſions, &c.

BEDON. ſ. m. Homme gras, replet. Il n'eſt en uſage qu'en ces phraſes populaires. Mon gros *bedon*. Mon petit *bedon*.

BEDON, ſignifioit auſſi autrefois, un *tambour*. La punition des ribaudes à Paris étoit de les mener publiquement avec la fiſtre & le *bedon* juſqu'à leur *aſyle* du Heuleu avec un chapeau de paille, montées ſur un aſne, le viſage tourné vers la queuë, qu'elles tenoient en main en guiſe de bride. Cette couſtume a lieu encore à Bruxelles.

BEE.

BE'E. adj. f. qui ſe dit proprement avec le mot de *gueule*, pour ſignifier une fenêtre ouverte ou débouchée par un bout. On dit auſſi, qu'une porte, qu'une feneſtre eſt ouverte à gueule *bée*, pour dire, qu'elle eſt toute ouverte.

On appelle *Voiſin bée*, celuy qui regarde de coſté ſur le voiſin. L'article 202. de la Couſtume de Paris veut que perſonne ne puiſſe avoir de veuës droites ſur ſon voiſin, s'il n'y a ſix pieds de diſtance; & des veuës *bées* & de coſté, s'il n'y a deux pieds.

BÉE, ſe dit auſſi pour Feneſtre, ou ouverture. Quand on boiſera par de bois, on rabat toutes les *bées*, & portes. On dit auſſi *bayes*.

BEELLER. Voyez *Beſler*.

BEER. v. n. Ouvrir la bouche d'une façon niaiſe & admirative. Le badaut s'amuſe à *beer* dés qu'il voit quelque choſe d'extraordinaire.

BEER, ſe dit auſſi des écoliers ou des gens de journée qui ſe détournent de leur travail, & qui perdent leur temps. Travaillez & ne vous amuſez point à *beer*. On le dit auſſi de ceux qui cherchent quelque choſe des yeux, & avec attention. Il *bée* de tous coſtez pour voir s'il ne trouvera point un homme à qui il a à faire.

BEER, ſe dit figurément de ceux qui deſirent quelque choſe ardemment, & qui attendent. Il y a long-temps qu'il *bée* aprés cette charge.

On dit proverbialement, *Beer* aux corneilles, pour dire, Eſtre oiſif, s'ennuyer, ne rien faire. Il y a bien des Courtiſans qui *béent* aux corneilles, qui ſont long-temps à la Cour ſans rien attraper.

B E F.

BEFFLER. v. act. Mener un homme par le nez comme un buffle, le tourner en ridicule. Quand on vient dans le monde, il ne faut pas ſe laiſſer *beffler*, on n'en revient point. ce mari a été toûjours *befflé* par ſa femme, & par tout le monde.

BEFFLÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

BEFFROY. ſ. m. Lieu élevé où il y a une cloche dans une place frontiere, où on fait le guet, & d'où on ſonne l'alarme, quand les ennemis paroiſſent. Du Cange derive ce mot du Saxon ou Allemand *bell*, qui ſignifie *cloche*, & de *freid*, qui ſignifie *paix*. On l'a appellé diverſement dans la baſſe Latinité, *belfredus*, *berfredus*, *berefridus*, *verfredus*, *bilfredus*, *balfredus*, *berfreis*, *belfragium*, *beaufroy* & *belfroy*. Nicod derive ce mot de *bée* & de *effroy*, parce qu'il eſt fait pour beer & regarder; & enſuitte donner l'effroy.

BEFFROY, eſt auſſi la charpenterie qui ſoûtient les cloches dans un clocher.

On appelloit autrefois *Beffroy*, ces tours ou machines de charpente montées ſur des rouës, qui égaloient en hauteur les murs des villes qu'on attaquoit, ſur leſquelles on mettoit des ſoldats pour y jetter des traits, auparavant l'invention de l'Artillerie.

BEFFROY, ſe dit auſſi de certaines cloches qui ſont dans des lieux publics, qu'on ne ſonne qu'en certaines occaſions, comme de réjoüiſſances, d'alarmes ou d'incendie. Il y a trois *Beffrois* à Paris, celuy de l'Hoſtel de Ville, du Palais, & de la Samaritaine. Quand il naiſt un Fils de France, on donne ordre de tinter le *Beffroy* pendant 24. heures.

BEFFROY, en termes de Blaſon, eſt un nom que les Rois d'armes & Heraults ont donné à un Eſcu vairé, ou compoſé de trois tires de vair, parce qu'il eſt fait en forme de cloches qui ſervent à ſonner à l'effroy; & quand on dit ſimplement, *Beffroy*, on doit entendre qu'il eſt compoſé d'argent & d'azur.

B E G.

BEGAYEMENT. ſ. m. Prononciation imparfaite & difficile à entendre.

BEGAYER, v. n. Prononcer mal, ou avec difficulté, repeter pluſieurs fois les mots & les ſyllabes. Les enfans *begayent* en apprenant à parler. ceux qui ont la langue graſſe *begayent* toute leur vie. quand un homme a bû beaucoup, il commence à *begayer*.

BEGAYER, terme de Manege, qui ſe dit d'un cheval qui bat à la main, qui leve le nez, qui branſle la teſte, & qui ſecoüe la bride.

BEGAYER, ſe dit figurément des choſes qu'on a peine d'expliquer, ou de faire entendre. Ce Commentateur n'a fait que *begayer* en voulant expliquer l'Apocalypſe.

BEGUE. adj. m. & f. Celuy qui a difficulté de parler, qui ne peut achever de dire un mot ſans en repeter une partie pluſieurs fois. Menage derive ce mot de *balbus*, qui ſignifie *begue*. Borel le derive de *beccus*, qui eſt un vieux mot Gaulois qui ſignifioit *bec*.

BEGUEULE. ſ. f. Injure populaire qu'on fait aux femmes de baſſe condition qu'on taxe de niaiſerie, & d'avoir toûjours la gueule *bée* ou ouverte.

BEGUIN. ſ. m. Coëffe de linge qu'on met aux enfans ſous leur bonnet, & qu'on leur attache par deſſous le menton. Ce mot vient de *begue*, parce que tous les enfans ſont *begues* quand ils commencent à parler.

On dit proverbialement, que les aſnes ont les oreilles bien longues, parce que leurs meres ne leur ont point mis de *beguin*.

BEGUINES. ſ. f. Ce ſont des Societés de filles devotes établies en pluſieurs lieux de la Flandre, de Picardie & de Lorraine. Il en eſt parlé dans l'Extravagante de Jean XXII. *Ratio recta*. Elles vivent du travail de leurs mains, & ont un genre de vie qui tient le milieu entre le laïque & le religieux, & ne font point de vœux. Il y en avoit autrefois pluſieurs en France, dont les Maiſons ont été données à des Sœurs du tiers Ordre de St. François, comme ſont à Paris les Filles de l'*Ave-Maria*. Maintenant on appelle par injure une *Beguine*, une vieille fille qu'on veut taxer de bigotterie. Ce nom leur eſt venu de *Begga* ſœur de Ste. Gertrude leur Fondatrice; d'autres diſent de Lambert le *Begue* Prêtre & Religieux, qui en fit l'inſtitution. Borel le derive de Louis le *Begue* Roy de France, ou pluſtoſt de *beguin*, qui eſt leur coëffure.

Il y a eu autrefois en France certains Heretiques venus d'Allemagne qu'on a appellez *Beguins*, & *Beguines*, & *Begards*, qui ſe diſoient Pauvres Freres du tiers Ordre de St. François, & dont pluſieurs furent bruſlez vers l'an 1315.

B E H.

BEHEN, ou *Ben*. ſ. m. C'eſt un fruit qui croiſt ſur un arbre ſemblable au tamariſc, qui eſt gros comme une avelline. On le broye comme on fait les amandes ameres pour en tirer une huile, de laquelle les Parfumeurs de gants ſe ſervent, parce qu'elle eſt tres-legere & ſubtile, & n'a point d'odeur de ſoy-même, mais elle eſt propre à en recevoir de toutes ſortes. Quelque vieille qu'elle ſoit elle ne devient point rance, & elle ſert à nettoyer les taches & les lentilles du viſage. Ce nom luy a été donné par les Arabes, qui appellent *ben*, ce que les Grecs appellent *myrobalanum* ou *myrepſicum*. Les Latins l'ont appellé *oleum balaninum* ou *unguentinum*. Le fruit s'appelle *glans unguentaria*, & en Grec *balanus*; & les Apothicaires l'appellent *noix parfumées*. Quelques-uns l'appellent *papaver ſpumeum*, *myrepſicum alterum*, *polemonium*, & *ben album*. Les meilleures noix de *ben* ſont pleines, fraiſches, blanches, & ſont aiſées à peler. Elles ſervoient aux Parfumeurs dés le temps de Pline, qui en donne un témoignage.

BEHOURD. ſ. m. Vieux mot qui ſignifioit une *jouſte*, un choc de lances. Les anciens Romans font ſouvent mention de *behourds* & tournois. En la baſſe Latinité on l'a appellé *behordium*, & en vieux François on diſoit *behourder*, *behorder* & *border*, en parlant de ces exercices de jeunes gens où ils combattoient avec des lances & des boucliers. Les Eſpagnols ont encore retenu quelque eſpece de ce jeu qu'ils appellent *cañas*.

B E J.

BEJAUNE. ſubſt. maſc. Terme de Fauconnerie, qui ſe dit des oiſeaux niais & tout jeunes qui ne ſavent encore rien faire.

BEJAUNE, ſignifie figurément, Ignorance, beveuë. Il ſe dit en cette phraſe proverbiale. On luy a fait voir ſon *bejaune*, pour dire, ſon ignorance & ſa mépriſe. Ce mot a été dit par corruption de *bec jaune*, par metaphore des oiſons & autres oiſeaux niais qui ont le bec jaune; ce qu'on a appliqué aux Apprentis en tous les arts & ſciences: & ainſi on faiſoit payer autrefois aux écoliers de Droit leur *bejaune*, pour dire, leur *bienvenuë*: & les Clercs de la Baſoche de Paris appellent encore les Lettres de *bejaune*, celles qu'on leur donne pour atteſtation du ſervice qu'ils ont fait chez les Procureurs, quand ils veulent être receus à une telle charge. On a appellé auſſi *bejaune*, le feſtin que faiſoient les Clercs, ou les Apprentis, lors qu'ils étoient receus en charge, ou paſſez Maiſtres. Du Cange dit qu'en la baſſe Latinité on a appellé *bejaunus* un jeune écolier de l'Univerſité, & *bejaunium* le feſtin qu'il faiſoit pour ſa bienvenuë.

B E L.

BELANDRE, ou *Belande*, ſubſt. fem. Terme de Marine, eſt un petit baſtiment de mer, du port d'environ 80. tonneaux, qui ſert au tranſport des marchandiſes, qui eſt fort plat de varangue, qui a ſon appareil de maſts & de voiles ſemblable à celuy d'un heu, & dont la couverte ou le tillac s'éleve de proüe à pouppe d'un demi-pied plus que le platbord.

BELETTE. ſ. f. Petit animal ſauvage qui fait la guerre aux pigeons, qui a le goſier blanc, le dos rouge, & le muſeau eſtroit. Il y en a de deux eſpeces: l'une qui eſt ſauvage, qu'on appelle proprement *mouſtelle*, qui vit à la campagne: l'autre domeſtique, qui ſe cache dans les greniers, qu'on appelle *foüine*. Cet animal eſt petit, mais cruel & hardi. Ovide a dit que la *belette* faiſoit ſes petits par la bouche: mais c'eſt à cauſe que l'amour qu'elle a pour ſes petits fait qu'elle les tranſporte ſouvent d'un lieu en un autre. On dit que la *belette* combat le ſerpent avant auparavant mangé de la ruë. Elle fait mourir [illegible] ſilic, ſelon Pline; & elle recouvre la veuë comme le lezard, ſi par accident elle a un œuil crevé ou poché. Les fumées des foüines, martes & *belettes* ſentent le muſc. Les Naturaliſtes mettent au rang des *belettes* les martes, les furets & les eſcurieux. Les Eſpagnols appellent ce petit animal *comadreja*, & les Italiens *donnola*. En Latin *muſtela*.

BELIC, *Belif*, ou *Bel if*. Terme de Blaſon, dont on ſe ſert quelquefois pour ſignifier *gueules*, ou couleur rouge.

BELIER. ſ. m. C'eſt le maſle de la brebis qui engendre les agneaux, qui a une toiſon de laine, & des cornes en forme de volute. Menage derive ce mot de *vellarius*, qui a été fait de *vellus*, *toiſon*. D'autres le derivent de *balarius* ou de *balare*. Borel le derive de *belin*, vieux mot François qui ſignifioit *ſot* & *mouton*.

BELIER, eſt auſſi une groſſe poutre de bois ferrée par le bout, & qui a quelquefois des pointes en forme de cornes de *belier*. Les Anciens s'en ſervoient auparavant l'invention du canon pour battre les murailles d'une ville. Il y a pluſieurs ſortes de *beliers* décrites dans Juſte Lipſe, Vegece, & autres. Vitruve aſſure que ce furent les Carthaginois qui inventerent le *belier* pendant qu'ils aſſiegeoient Cadis. Ils ſe ſervirent d'abord d'une groſſe piece de bois que pluſieurs hommes tenoient entre leurs bras, & dont ils donnoient de grands coups contre la muraille. Pephaſmenos Tyrien trouva le moyen de ſuſpendre cette groſſe piece de bois à une autre. Enfin Polydus Theſſalien donna ſa perfection à cette machine, pendant un ſiege que Philippe Roy de Macedoine & fils d'Amintas tenoit devant Biſance, qui eſt aujourd'huy Conſtantinople.

BELIER, autrement *Aries*, eſt un ſigne du Zodiaque où le ſoleil entre au mois de Mars: c'eſt le point d'où on commence à compter les degrez du Zodiaque ſuivant la ſucceſſion des ſignes. Cette Conſtellation eſt compoſée de treize eſtoiles, ſelon Ptolomée: c'eſt le domicile de Mars, & l'exaltation du ſoleil, & fait avec le Lion & le Sagittaire le trigone de feu.

BELISTRE. ſ. m. Gros gueux qui mandie par fainentiſe, & qui pourroit bien gagner ſa vie. Il ſe dit quelquefois par extenſion, des coquins qui n'ont ni bien ni honneur. Menage derive ce mot de l'Allemand *bettler*, qui ſignifie *gueux*, *mendiant*; Scaliger du Latin *balatro*; d'autres *à baliſtâ*, parce que ſouvent les Archers & Arbaleſtriers ont tenu la campagne, & pillé le bon homme. Eraſme le derive du Grec *bliton*, en Latin *blitum*, eſpece d'herbe fort inutile qui n'a aucune ſaveur, d'où la metaphore a été tirée à un ſtupide, & à un lourdaut, à un *beliſtre*, qu'on appelle auſſi un *vautrien*. D'autres diſent qu'il vient de *Velitrenſis*.

BELLE. *Belle-fille*. *Belle-mere*. Voyez *Beau*.

BELLE, en termes de Marine, eſt la partie du pont d'enhaut qui regne entre les hautbans de miſaine, & les hautbans d'artimon. Cet endroit du pont eſt preſque à découvert par les flancs, à cauſe que ſon platbord eſt moins élevé que le reſte: auſſi c'eſt ordinairement par la *belle* qu'on vient à l'abordage.

BELLEMENT. adv. D'une maniere lente & ſans bruit. Il faut marcher tout *bellement* dans la chambre d'un malade.

BELLIQUEUX, EUSE. adj. Qui aime la guerre. Les François ſont des peuples *belliqueux*. les chevaux ſont des animaux *belliqueux*. Alexandre, Ceſar avoient l'humeur *belliqueuſe*. Ce mot vient du Latin *bellicoſus*, fait de *bellum*, qu'on a ainſi nommé *à belluis*, parce que la premiere guerre a commencé par la chaſſe.

BELLOT, OTTE. adj. Qui a quelque beauté. Il ſe dit particulierement de la beauté des petits enfants.

BELVEDER. ſ. m. Plante qui a une touffe verte dont les Apothicaires ornent ſouvent leur boutique. On l'appelle autrement *oſyris*. Voyez *Linaire*.

BELVEDER, ſignifie auſſi, un lieu dont la veuë n'eſt point bornée, ſoit en raſe campagne, ſoit en lieu élevé & éminent, qui découvre un paiſage agreable. Ce mot eſt purement Italien. En François nous avons pluſieurs lieux qui s'appellent *Beauvoir*, *Beauregard*, qui ſignifient la même choſe.

B E N.

BENAIS. adj. maſc. & ſubſt. Idiot, niais, nigaut, qui n'a point veu le monde. Moliere a dit agreablement,

Un grand *benais* de fils auſſi ſot que ſon pere,

Du Cange derive ce mot de *bonifacius*, qui ſignifie *bon enfant*. Quelques-uns diſent encore *Boniface* en la même ſignification.

BENEDICITE'. ſ. m. Priere qui ſe fait avant le repas pour benir les viandes qui ſont ſur la table. Un bon Chrétien doit dire *benedicité*, & graces. le *Benedicité* de Godeau eſt une Paraphraſe ſur le Cantique des trois Enfants dans la fournaiſe.

On dit proverbialement, Il eſt du quatorziéme *Benedicité*, à ceux qu'on veut taxer de beſtiſe: car le quatorziéme verſet du Cantique des trois Enfants dans la fournaiſe porte, *Benedicite omnes beſtiæ & pecora Domino*.

BENEDICTE. ſ. m. Terme de Pharmacie, eſt un électuaire laxatif qui purge benignement le phlegme de toutes parts, même des joinures. On l'appelle ordinairement la *benedicte* de Nicolas, du nom de ſon inventeur.

BENEDICTIN, INE. ſ. m. & f. Religieux ou

Religieuſe qui a fait la profeſſion de vivre ſous la Regle de St. Benoiſt. Les *Benedictins* ſont diviſés en pluſieurs Congregations, de Cluni, de St. Maur, &c.

BENEDICTION. ſ. f. Loüange à Dieu, remerciement de ſes graces. Les Martyrs donnoient à Dieu de continuelles *benedictions* dans leurs ſouffrances. On a dit autrefois par abregé, *Benoiſon*. Il y a une Abbaye qu'on appelle *La Benoiſon Dieu*. On le dit des prieres qu'on fait pour les Princes, pour les bienfaicteurs, & des ſouhaits qu'on fait pour leur proſperité. Ce Prince attire par ſes bienfaits les *benedictions* de ſes peuples.

BENEDICTION, ſe dit auſſi des prieres & des ſouhaits que fait un pere en faveur de ſes enfants, & particulierement à la mort. Jacob receut la *benediction* de ſon pere au lieu d'Eſaü.

BENEDICTIONS, ſignifie auſſi, les faveurs, les graces que le ciel nous accorde. Job aprés avoir été éprouvé, receut mille *benedictions* de Dieu. l'abondance des fruits eſt une *benediction* celeſte. Dieu a donné ſa *benediction* à la fondation de ce lieu pieux, de cet hoſpital.

BENEDICTION, eſt auſſi une ceremonie Eccleſiaſtique qui ſe fait pour rendre une choſe ſacrée ou venerable. La *benediction* d'une Abbeſſe, d'une cloche, des Fonts de Baptême, la *benediction* nuptiale, la *benediction* du lit, du pain benit, de l'eau benite, des cierges, des drapeaux.

BENEDICTION, ſe dit plus particulierement du ſigne de la croix que font les Prelats & autres Superieurs en pluſieurs occaſions. Les Evêques en paſſant dans les ruës, dans l'Egliſe, donnent leur *benediction* au peuple. on donne la *benediction* à la fin de la Meſſe. la *benediction* du St. Sacrement ſe donne au ſalut, quand on le reſſerre.

BENEDICTION APOSTOLIQUE, eſt le ſalut que donne le Pape au commencement de toutes ſes Bulles en ces termes; *Salutem, & Apoſtolicam benedictionem.*

BENEDICTION, eſt auſſi une Rubrique du Breviaire où il y a un titre des *benedictions* & abſolutions. Elle ſe fait au commencement des Leçons de Matines en ces termes: *Jube, Domine, benedicere.*

On dit proverbialement, Donner ſa *benediction*, pour dire, Congedier, éconduire quelqu'un. On appelle un pays, une maiſon de *benediction*, un lieu où toute richeſſe & proſperité abonde, une maiſon de bonne chere.

BENEFICE. ſ. m. Egliſe dotée de quelque revenu pour y faire le ſervice divin; & ſe dit non ſeulement de l'Egliſe, mais auſſi du revenu qui y eſt affecté. Les Eveſchés, Abbayes, Cures, Chanoinies, Chapelles, Prieurés, ſont les divers genres de *Benefices*. deux *Benefices* ſous un même toit ſont incompatibles. la pluralité de *Benefices* eſt dangereuſe. *Benefice* vacant, en depoſt, rempli de fait & de droit. Ce mot vient des Fiefs, qu'on appelloit autrefois *Benefices*, & qui étoient alors viagers, à l'imitation deſquels on a appellé *Benefices*, les poſſeſſions des Eccleſiaſtiques dont ils jouiſſoient de même maniere; & comme ces *Benefices* revenoient au Roy aprés la mort de ceux qu'il en avoit pourveus, il en jouiſſoit juſqu'à ce qu'il en euſt rempli la place par un ſucceſſeur: ce qui a fait croire à pluſieurs que de là vient l'origine de la Regale.

BENEFICE CONSISTORIAL, eſt celuy qui étant à la nomination du Roy, doit être propoſé dans le Conſiſtoire de Rome, comme les Archeveſchés, Eveſchés & Abbayes, & dont on obtient des Bulles.

BENEFICE SIMPLE, eſt celuy qui peut être poſſedé à ſept ans par un Clerc tonſuré, qui n'a autre obligation que de dire ſon Breviaire. On l'obtient ſur une ſimple ſignature de Rome.

BENEFICE A CHARGE D'AMES, eſt celuy qui oblige à être Preſtre, & qui eſt chargé de la direction des ames qui ſont ſoûmiſes à ſa conduite. Les Eveſchés, les Cures, les Abbayes Regulieres, les premieres Dignités des Chapitres, ſont des *Benefices à charge d'ames.*

BENEFICE EN TITRE, ou EN REGLE, eſt celuy qui eſt poſſedé par un Religieux, par un Regulier.

BENEFICE EN COMMENDE. C'eſt en Droit Canon celuy dont on a donné pour ſix mois la regie ou l'œconomat à un Eccleſiaſtique. Mais en France, c'eſt un vray titre & perpetuel qu'on donne à un ſeculier Eccleſiaſtique, avec faculté de diſpoſer de tout le revenu à ſon profit, & ſans en rendre compte.

BENEFICE SECULIER, eſt celuy qu'on doit donner aux ſeculiers, comme ſont preſque toutes les Cures.

BENEFICE SECULARISÉ, eſt un *Benefice* qui n'étoit autrefois poſſedé que par des Reguliers, mais dont le Pape a changé l'eſtat, & qui n'eſt poſſedé maintenant que par des ſeculiers, comme le Chapitre de Veſelay, de Tulles, de Clerac, &c.

BENEFICE MANUEL, eſt un *Benefice* dependant d'une Abbaye, qu'on envoye deſſervir par un Religieux, qui eſt amovible, & qu'on change quand il plaiſt au Superieur.

Ce mot ſe trouve auſſi dans le Catholicon d'Eſpagne en une autre acception:

A chacun le ſien, c'eſt juſtice:
A Paris ſeize quarteniers,
A Montfaucon ſeize piliers,
C'eſt à chacun ſon *benefice*,

c'eſt à dire, ce qu'il merite.

BENEFICE, ſignifie auſſi, Gain, profit, avantage. Les Banquiers de Lyon font ſouvent tenir de l'argent à Paris avec *benefice*, c'eſt à dire, au lieu de demander des remiſes pour le change, ils donnent du profit. les Changeurs donnent du *benefice* en leur portant à changer des louïs d'or. On dit auſſi, qu'un Traitant a eu du *benefice* en une affaire, quand il y a profité, qu'une telle ſomme a tourné à ſon *benefice*. En matiere de Loterie, on appelle Avoir un *benefice*, pour dire, Avoir un billet marqué, avoir un bon lot.

En termes de Medecine, on appelle *Benefice de ventre*, un devoyement naturel & ſpontanée qui arrive ſans aucune medecine.

En termes de Juriſprudence, on dit qu'on eſt receu au *benefice* de ceſſion, quand on reçoit un homme à abandonner ſes biens à ſes creanciers, moyennant quoy il eſt élargi des priſons, excepté pour les cas reſervés par les Ordonnances.

En termes de Chancelerie, on appelle des Lettres de *benefice* d'âge, celles que les mineurs obtiennent pour être émancipés, & avoir la faculté de gouverner leur revenu depuis dix-huit ans juſqu'à la pleine majorité.

Il y a auſſi des Lettres de *benefice* d'inventaire, qu'on obtient pour être heritier d'un homme ſans être obligé de payer ſes dettes au delà des forces de ſa ſucceſſion, de laquelle à cet effet on fait inventaire pour en rendre compte, s'il eſt beſoin.

BENEFICE, ſe dit auſſi en ces phraſes proverbiales. Il faut prendre le *Benefice* avec ſes charges: ce qui ſe dit tant au propre des charges d'un vray *Benefice*, qu'au figuré de toute autre choſe qui a des avantages & des inconvenients. On dit auſſi, que les chevaux gagnent les *Benefices*, & que les aſnes les attrapent. On dit encore d'un homme qui n'a point de revenu, qu'il n'a Office, ni *Benefice*, qu'il eſt obligé de vivre du travail de ſes mains.

BENEFICIAIRE. adj. m. & f. Heritier qui a obtenu Lettres de benefice d'inventaire. Un heritier pur & ſimple exclud le *beneficiaire*.

BENEFICIALE. adj. fem. qui ne ſe dit qu'en ces phraſes. Rebuffe a écrit ſix volumes des matieres *beneficiales*, une pratique *beneficiale*. Tournet a recueilli tous les Arreſts rendus ſur des cauſes *beneficiales*.

BENEFICIER. ſ. m. Celuy qui poſſede un ou pluſieurs

pluſieurs Benefices. On diſtingue les *Beneficiers* du Royaume payants decimes, d'avec ceux qui n'en payent point, qui n'ont que de ſimples adminiſtrations.

BENEFIQUE. adj. maſc. & fem. Terme d'Aſtrologie, qui ſe dit des aſtres à qui on attribuë des influences favorables. Jupiter & Venus ſont des Planetes *benefiques*.

BENETIER, ou *Benitier*. On diſoit autrefois *Benoiſtier*. ſubſt. maſc. Vaiſſeau où l'on met de l'eau benite, qui eſt attaché à l'entrée des Egliſes, ou auprés du lit, & qui eſt ſouvent portatif. On s'en eſt ſervi proverbialement en cette phraſe qui eſt dans Regnier.

Piſſent au *benoiſtier*, afin qu'on parle d'eux.

BENIN, *Benigne*. adj. qui ne ſe dit gueres que des remedes, & des influences celeſtes. Un remede *benin*, eſt celuy qui purge doucement, & ſans de grandes évacuations, ni tranchées. les cieux *benins*, les aſtres *benins* ont favoriſé ſon voyage.

BENIGNEMENT. adv. D'une maniere benigne, douce, humaine. Il a été receu *benignement* de ſon Prince, quand il luy eſt allé demander pardon.

BENIGNITÉ. ſubſt. fem. Humanité, douceur. Alexandre receut avec grande *benignité* les femmes de Darius. Jupiter & Venus ſont les Planetes qui ont le plus de *benignité*.

BENJOIN. ſ. m. C'eſt une ſorte d'encens tres-excellent qu'on apporte du Royaume de Lao, & d'autres pays des Indes. En Latin *lacer*. Jules Scaliger dit qu'il vient d'un arbre qui reſſemble à l'amandier, qui a des feuilles plus longues, & qui n'a autre fruit que de longues gouſſes pleines d'huile, & non de graine; & que de cette huile eſpaiſſie ſe fait le *benjoin*.

Quelques-uns ont creu que le *benjoin* qui étoit une gomme exquiſe chez les Anciens, étoit la *myrrhe éleuë* de Dioſcoride: ce qui eſt fort contredit par Matthiole. Une maſſe de *benjoin* reſſemble aux amandes pelées confites en miel, & on n'en trouve qu'en Arabie dans la montagne ſeulement où croiſt l'encens, comme témoignent Theophraſte, Pline & Dioſcoride.

Matthiole fait mention d'un *benjoin François*, qui a des feuilles ſemblables au *ſpondilium*, ou *panais ſauvage*, qui ſont roides, inégales & veluës. Sa tige eſt de deux coudées, rougeaſtre, ronde & veluë, qui porte à ſa cime des bouquets de fleurs blanches avec une graine piquante & odorante. En Latin *imperatoria*, *aſtrentia*, ou *oſtruthium*.

BENIR. verb. act. Loüer Dieu, le glorifier, le remercier de ſes graces. Les trois enfants *beniſſoient* Dieu dans la fournaiſe. Job dans toutes ſes afflictions diſoit ſeulement, Dieu ſoit *beni*. il faut *benir* Dieu des graces qu'il nous fait à tous moments.

BENIR, ſe dit auſſi des Puiſſances temporelles qu'on loüe, ou pour qui on fait des ſouhaits, & même des choſes inanimées. Les Princes bienfaiſants ſont *benis* de leurs peuples. Dieu *beniſſe* qui m'eſtrennera. *beniſſons* le jour & l'heure que nous commençaſmes à nous connoître.

BENIR, ſe dit auſſi activement à l'égard de Dieu, & paſſivement à l'égard des hommes. Dieu *benit* le travail des gens de bien, a *beni* la maiſon d'Iſraël, d'Aaron. Dieu a *beni* ſon lit, & luy a donné lignée. Dieu a *beni* les armes du Roy, & luy a fait obtenir la victoire.

BENIR, ſe dit auſſi des ceremonies Eccleſiaſtiques, & des prieres que font les Prelats & les Preſtres pour obtenir du ciel des graces ſur les choſes qu'ils conſacrent à ſon ſervice. Ainſi on dit, *Benir* une Egliſe, des Fonts, une pierre d'autel, un calice, un amict, une cloche. On dit auſſi, *Benir* un cierge, des drapeaux. *benir* un Abbé Regulier, une Abbeſſe. *benir* le lit des nouveaux mariés.

On appelle auſſi, *Benir* la table, Faire une priere avant le repas, qu'on appelle *Benedicité*, avec un ſigne de croix ſur les viandes.

BENIR, ſe dit auſſi des peres à l'égard de leurs enfants. Jacob *benit* Iſaac au lieu de ſon frere Eſaü, *Geneſe*. Noé *benit* Sem & Japhet, & maudit Cham.

BENIR, ſe dit auſſi en ces phraſes proverbiales. Dieu vous *beniſſe*: ce qui ſe dit tant à ceux qui eſternuënt, qu'aux pauvres qu'on eſconduit, & auſſi à ceux d'avec qui on ſort mal content. On dit auſſi, Dieu *beniſſe* Chrétienté, Dieu *beniſſe* qui a été cauſe de ce procés, pour faire une honneſte imprecation. Dieu ſoit *beni*.

BENI, IE. part. & adj. Dans la Salutation Angelique il fut dit à la Vierge, Vous eſtes *benie* ſur toutes les femmes, & *beni* ſoit le fruit de voſtre ventre.

BENIT, ITE. adj. Qui a été *beni*, conſacré à Dieu. Une Abbeſſe *benite*, de l'eau *benite*, un pain *benit*, des grains *benits*.

BENIT, ſe dit encore en ces phraſes proverbiales. Eau *benite* de Cour, ce ſont de grandes careſſes, de belles proteſtations d'amitié des gens de Cour qui ſont ſimulées, & qui n'ont aucun effet. On dit, que c'eſt pain *benit*, quand il arrive quelque infortune à un homme qui l'a bien meritée, qu'on dit autrement, C'eſt bien employé. On appelle auſſi les Bedeaux des Parroiſſes, Ventres *benits*, parce qu'ils vivent le plus ſouvent de pain *benit*, dont on croit qu'ils trempent leur ſouppe. On dit qu'un homme eſt reduit à la chandelle *benite*, lors qu'il eſt en extremité de maladie, qu'il a receu l'Extreme Onction. On dit auſſi d'un homme qui ne vient point aprés avoir été pluſieurs fois prié de venir, qu'il faut avoir la croix & l'eau *benite* pour l'avoir. On dit auſſi, Changement de corbillon, appetit de pain *benit*, pour dire, que la diverſité plaiſt en toutes choſes.

BENNE. ſubſt. fem. Petit vaiſſeau qui ſert à charger les beſtes de ſomme pour tranſporter des grains, de la chaux, & autres choſes. Il ſert auſſi de meſure dans la plus-part des Provinces, & tient environ deux minots de Paris. Ce mot vient de *benna*, qui étoit une eſpece de chariot ou de tombereau des anciens Gaulois, dont parle Feſtus, qu'on nommoit auſſi *benel*, ou *venel*, dont Monſtrelet fait auſſi mention. Goropius derive ce mot de *benne*, qui a ſignifié chez les Allemands un *panier plat*, ou une *corbeille*. Voyez *Banne*.

BENOIST, OISTE. adj. Vieux mot qui ſignifioit autrefois *beni*. *Beniſt* ſoit Dieu. le *beniſt* St. Eſprit. La *beniſte* Vierge Marie, & tous les *beniſt* Saints & Saintes de Paradis. Il n'eſt plus en uſage.

LA BENOISTE. Terme de Chymie. C'eſt l'épithete que donnent encore à preſent tous les Chymiſtes à la Pierre Philoſophale, qu'ils font tantoſt adjectif, tantoſt ſubſtantif, en la nommant abſolument *la Beniſte*.

B E Q.

BEQUE'E. Voyez *Bechée*, c'eſt la même choſe.

BEQUETER. v. act. Donner des coups de *bec*. Les poires deviennent pierreuſes aux endroits où les oiſeaux les ont *bequetées*.

BEQUÉ, ÉE. adj. Terme de Blaſon, qui ſe dit d'un oiſeau qui a le bec d'un autre émail que le reſte du corps. Un aigle de ſable *bequé* & membré de gueules.

BEQUILLE. ſ. f. Baſton propre pour s'appuyer en marchant. Les vieillards, les convaleſcents ſont reduits à ſe ſervir de *bequilles*. On le dit par extenſion des potences ou baſtons qu'on met ſous les aiſſelles pour ſouſtenir ceux qui ſont entrepris des jambes. Ce mot vient de *bacillus*.

BEQUILLON. ſ. m. Terme de Fauconnerie, qui ſe dit du bec des menus oiſeaux.

BER.

BERCAIL. ſ. m. Vieux mot qui ſignifioit autrefois *bergerie*. Il n'eſt en uſage qu'en cette phraſe figurée : Ramener une brebis égarée au *bercail* de l'Egliſe, pour dire, Couvertir quelqu'un qui s'étoit perverti.

BERCEAU. ſ. m. Lit de jeune enfant qui eſt mobile & branſlant, afin de l'endormir. Ce mot vient de *verſus*, & *verſellus*, à *vertendo*. Menage. On diſoit autrefois *bers* au lieu de *berceau*, & on dit encore le *bers* d'une charrette, pour ſignifier les *ridelles*. D'autres le derivent de ſon primitif *bers*, qui eſt un diminutif de l'Hebreu *robex*., qui ſignifie *cubile*.

On dit figurément, qu'on a pris quelqu'un au *berceau*, dés le *berceau*, pour dire, dés ſa plus tendre jeuneſſe.

BERCEAU, en termes d'Imprimerie, ſe dit de la partie de la preſſe qui roule ſur les bras, où eſt enclavé le marbre.

BERCEAU, eſt auſſi une treille de jardin faite de perches, de charpente, ou de fer, qui eſt couverte de pampres, de vignes, de verjus, de chevrefeuille, de coulevrées, & autres plantes qui s'eſtendent.

BERCEAU, en termes d'Architecture, ſe dit d'une voute ronde, & en plein cintre. La grande Sale du Palais a deux beaux *berceaux*.

On dit auſſi, un *berceau*, quand il y a pluſieurs rangs de jets d'eau qui s'inclinent les uns vers les autres, & qui repreſentent un *berceau*.

BERCELLES. ſ. f. Petit inſtrument d'Orfevres fait de leton, qui aboutit d'un coſté en petites pincettes, & de l'autre en une petite pelle qui ſert à travailler en diamants, & en d'autres menus ouvrages.

BERCER. v. act. Agiter deçà & delà le berceau d'un enfant pour l'endormir.

BERCER, ſe dit figurément des belles promeſſes, des belles paroles dont on endort, dont on amuſe les gens, ſans en executer aucunes. Il y a long-temps qu'on me *berce* de l'eſperance de me payer.

On dit proverbialement, J'ay été *bercé* de tels comptes, pour dire, Il y a long-temps que je ſçay cela, je l'ay appris de ma nourrice en me *berçant*.

BERCHE. ſ. f. Terme de Marine. Ce ſont de petites pieces de canon de fonte verte qu'on nomme auſſi *eſpoir de fonte*. Il y en a auſſi de fer fondu qu'on nomme auſſi *barces*. Elles ne ſont plus gueres en uſage.

BERGAME. ſ. f. Tapiſſerie groſſiere faite d'un tiſſu de laine, de fil, ou de cotton ſur le meſtier, ſans repreſenter aucunes figures. On les appelle maintenant *tapiſſeries de Roüen*. Il y a apparence que la premiere fabrique vient de la ville de Bergame.

BERGAMOTTE. ſ. f. Sorte de poire verde & ronde. *Bergamotte* de Bugey. *Bergamotte* d'été, d'hiver. Quelques-uns croyent que cette poire a été ainſi nommée de *Bergame* ville d'Italie. Mais Menage pretend que ce mot vient du mot Turc *Begarmout*, c'eſt à dire, *poire du Seigneur*; *Beg* ſignifiant *Seigneur*, & *armout poire*. Bauhin en fait une deſcription particuliere, & l'appelle *poire royale*.

BERGE. ſ. f. Bord d'une riviere élevé ou eſcarpé. Le rivage, c'eſt le bord où l'eau arrive; mais la *berge* eſt la terre qui eſt élevée auprés, qui garentit la campagne des inondations. Une armée a du mal à paſſer une riviere quand la *berge* eſt eſcarpée, il faut auparavant abatre la *berge*, y faire une pente.

On appelle auſſi en termes de Mer, *berges* ou *barges*, les grands rochers aſpres & relevez à pic, c'eſt à dire, droitement & à plomb, comme les *berges* ou *barges* d'Olone : tels ſont *Scylla* & *Carybde* vers Meſſine.

BERGER, ERE. ſubſt. maſc. & fem. Qui garde les moutons. David étoit un jeune *berger* qui devint Roy. Les Poetes, & ceux qui font des Romans, traitent l'amour ſous des perſonnages de *bergers* & de *bergeres*. On dit auſſi, que chaque *berger* mene ſa *bergere*, pour dire, que chaque amant mene ſa maiſtreſſe. Quelques-uns derivent ce mot de l'Allemand *berg*, qui ſignifie *montagne*, à cauſe que *les bergers* meinent paiſtre leurs troupeaux ſur les montagnes. Mais Menage pretend qu'il vient de *berbicarius*, dont a été fait auſſi *brebis*. Nicod le derive de *verres*.

On dit proverbialement, l'heure du *berger*, pour dire, l'heure favorable à un amant pour gagner ſa maiſtreſſe; & figurément on le dit de toutes les occaſions propres pour faire reüſſir une affaire.

BERGERIE. ſubſt. fem. Eſtable qui eſt dans une baſſecour où on retire les moutons. Voilà une *bergerie* capable de tenir 200. moutons.

BERGERIE, ſe dit figurément en matiere ſpirituelle du lieu où ſe retirent les Fidelles qui ſont ſous la conduite d'un Paſteur. Il faut que le vray Paſteur entre dans la *bergerie* par la porte, dit St. Jean.

BERGERIES, ſont auſſi des Paſtorales, ou Hiſtoires amoureuſes deſcrites ſous le nom de bergers. Les *Bergeries* de Racan ſont une tres-belle Paſtorale.

On dit proverbialement, Enfermer le loup dans la *bergerie*, quand il ſe forme un ſac dans quelque playe qu'on ne laiſſe pas entierement ſupurer, & où il reſte du pus qui ſe corrompt, & qui oblige à la rouvrir.

BERGERONNETTE, *Bergerette*. ſ. f. Vieux mot qui ſignifioit autrefois *petite bergere*.

BERGERONNETTE, eſt auſſi un petit oiſeau qu'on appelle autrement *hochequeuë*, *vatteraare*, *Lavandiere*, qui eſt noir & blanc, & qui frequente les rivieres.

BERIL. ſ. m. Pierre precieuſe ſemblable au criſtal, que quelques-uns croyent être le diamant des Anciens.

BERLAN, ou *Brelan*. ſ. m. Jeu de cartes qu'on joüe à trois perſonnes, & à trois cartes, où on fait pluſieurs encheres à l'envi les uns des autres.

BERLAN, ſe dit auſſi quand on a ces trois cartes de même façon, comme trois Rois, trois as, qui ſont les jeux les plus beaux du *berlan*. On appelle auſſi cela *trica*, & *fredon*.

BERLAN, ſe dit auſſi d'une Academie ou maiſon où on donne publiquement à joüer aux dez, ou aux cartes. Les *Berlans* ſont deffendus par la Police.

L'un en tiltre d'Office exerçoit un *Berlan*.
Regnier.

BERLANDER, ou *Brelander*. v. n. Joüer aux dez ou aux cartes avec aſſiduité, ne bouger des Academies de berlans.

BERLANDIER, ou *Brelandier*. ſ. m. Joüeur de profeſſion qui frequente les berlans.

BERLE. ſ. f. eſt une plante qui croiſt auprés des ruiſſeaux des fontaines froides en eſté, & chaudes en hiver, que quelques-uns croyent eſtre une eſpece de creſſon. Elle a ſa tige droite, & ſes feuilles larges, graſſes & dentelées alentour, odoriferes & ſemblables à celles d'ache. Ses fleurs ſont blanches, & portent une graine enfermée en de petites gouſſes cornuës. On trouve la *berle* ordinairement dans les creſſonnieres. En Latin *ſium*, ou *laver*.

BERLUE. ſ. f. Eblouïſſement de la veuë par une trop grande lumiere, qui fait voir long-temps aprés les objets d'une autre couleur qu'ils ne ſont.

BERLUE, ſe dit figurément en choſes ſpirituelles des conceptions de l'eſprit. Quand vous avez avancé une telle propoſition, vous aviez la *berlue* ſans doute.

BERME. ſ. f. Terme de Fortification. Relais : c'eſt un petit eſpace de trois ou quatre pieds entre le rempart ou la fauſſe-braye, & le foſſé, qui ſert à recevoir le debris du rempart quand il eſt batu. On l'appelle auſſi *retraitte*, *liſiere*, *le pas de la ſouris*.

BERNABITE. ſubſt. maſc. Quelques-uns diſent *Barnabite*. Nom d'un certain Ordre de Religieux veſtus de noir en manteaux & ſoutanes, qui ont été ainſi nommés de l'Egliſe de St. Barnabé de Rome où ils ont eté premierement établis.

BERNARDIN. ſubſt. maſc. Ordre de Religieux qui eſt fort étendu dans l'Europe. C'eſt une Reforme de l'Ordre de St. Benoiſt faite par Robert Abbé de Moleſme, & depuis par St. Bernard Abbé de Clervaux. Leur habit eſt une robbe blanche avec un ſcapulaire noir. Il y a cinq Abbayes Chefs d'Ordre de St. Bernard en France, Ciſteaux, Clervaux, Pontigny, La Ferté, & Morimont. Les Ordres de Calatrava & d'Alcantara en Eſpagne ſont ſous la Regle de St. Bernard.

BERNE. ſ. f. Saut en l'air qu'on fait faire à quelque niais en le ſecouant dans un drap, une couverture.

BERNE, ſe dit figurément de ceux qu'on raille, qu'on balotte dans une compagnie. Une propoſition ſi deſraiſonnable merite la *berne*.

On dit en termes de Marine, Mettre le pavillon en *berne*, pour dire, le tenir ferlé le long de ſon baſton: c'eſt un ſignal que donnent les vaiſſeaux pavillons aux vaiſſeaux inferieurs pour les advertir de venir à bord.

BERNER. v. act. Faire ſauter quelqu'un en l'air dans une couverture. Sancho Pança valet de Dom Quichotte fut violemment *berné* dans la taverne. Suetone rapporte que c'eſtoit un des plaiſirs de l'Empereur Othon de ſe faire *berner*. Menage & Borel pretendent que ce mot vient de *berne*, qui eſt, comme dit Cujas, un ancien mot François qui ſignifie un certain habillement que les Latins ont appellé *ſagum*, avec lequel on *bernoit*; & Nicod dit qu'il vient de *Hibernia*, où il pretend qu'on porte encore de ſemblables veſtements faits d'un drap groſſier & velu, qu'on appelle *bernée*. Covarruvias appelle auſſi *bernia*, un manteau fort large fait d'un gros drap.

BERNER, ſe dit auſſi figurément pour Balotter, railler quelqu'un, le faire ſervir de jouet à une compagnie. Cet homme eſt un ridicule qui ſe fait *berner* par tout où il ſe rencontre. Originairement ce mot ne ſignifioit autre choſe que *vanner*, ou *jetter en haut avec le van*.

BERNÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

BERNIQUET. ſ. m. qui ne ſe dit qu'en ces phraſes proverbiales. Envoyer quelqu'un au *berniquet*. Il eſt allé au *berniquet*, pour dire, qu'il eſt ruiné, qu'il a mal fait ſes affaires.

BERTAUDER, ou *Bretauder*. Vieux mot qui ſignifioit autrefois, Tondre inégalement; & qui a depuis ſignifié, Coupper les oreilles à un cheval; & enſuite, Chaſtrer, dont on ſe ſert encore dans le burleſque.

BERTRAND. ſubſt. maſc. Nom propre qui eſt venu en uſage dans cette phraſe proverbiale tirée de l'Italien. Qui aime *Bertrand*, aime ſon chien.

B E S.

BESACE. ſ. f. Biſſac, longue piece de toile couſuë en forme de ſac, qui eſt ouverte par le milieu, qu'on porte ſur une eſpaule, dont l'un des bouts pend par devant, l'autre par derriere. Les payſans portent des *beſaces* au marché. les mendians demandent l'aumoſne avec la *beſace*. Ce mot vient de *bis ſacca*, qu'on a dit pour *bis ſaccus*. Menage & Nicod. On trouve le mot de *biſacium* dans Petrone.

On dit proverbialement, qu'une *beſace* bien promenée nourrit ſon maiſtre. On dit d'un homme ruiné, qu'il eſt reduit à la *beſace*. On dit d'un homme qui fait eſpier les actions de ſa femme, qu'il en eſt jaloux comme un gueux de ſa *beſace*.

BESAIGUE, ou *Beſiguë*. ſ. f. Outil de fer ſervant aux Charpentiers pour unir & tailler le bois. C'eſt une barre de fer acerée par les deux bouts en forme de ciſeau, ayant un manche de fer au milieu, qui ſert particulierement à faire des mortaiſes & des tenons. Ce mot vient de *bis acuta*, à cauſe de ſes deux taillants. Nicod.

BESANT. ſ. m. Terme de Blaſon. C'eſt une piece de metail ronde & pleine, dont on charge l'Eſcu, à la difference des tourteaux qui ſont de couleur, & des cercles & anneaux qui ſont à jour. Il porte d'azur à trois *beſants* d'or.

Les Eſpagnols confondent les *beſants* & les tourteaux, & les appellent indifferemment *roeles*. Pluſieurs appellent les *beſants* d'argent *plates*, ce qui vient du mot Eſpagnol *plata* qui ſignifie *argent*. Upton nomme les *beſants* d'or *talents*, & ceux d'argent *palets*. Il y a auſſi des *beſants Sarraſeniques*.

Ce mot vient d'une eſpece de monnoye qui a été battuë d'abord à Conſtantinople du temps des Empereurs, qu'on appelloit autrefois *Biſance*, qui étoit d'or pur, ou de 24. carats. On en preſente treize à la Meſſe au Sacre des Rois, & Henry II. en fit battre treize expreſſément pour cela, qui furent nommez *Biſantins*. Ceux-là valoient un double ducat la piece.

On eſt en doute de la valeur du *beſant* ancien. Ragueau & Bacquet l'évaluent à 50. livres. Le Sire de Joinville dit qu'on demanda deux cens mille *beſants* d'or pour la rançon de St. Louïs, qui valoient cinq cent mille livres: c'eſt à raiſon de 50. ſ. pour chacun.

Dans pluſieurs titres d'abonnements de Fiefs le *beſant* n'eſt apprecié qu'à 20. ſ.

BESANTÉ, ÉE. adj. qui ſe dit d'un Eſcu orné, ou chargé de beſants. une bordure *beſantée*, chargée de tant de beſants. On appelle auſſi *beſant tourteau*, Celuy qui eſt parti moitié de metail, & moitié de couleur.

BESCHE. ſubſt. fem. Inſtrument d'Agriculture compoſé d'un fer trenchant par le bas, & emmanché, avec lequel on remuë, on couppe la terre, ou laboure un jardin, pour y planter des fleurs, des legumes. Nicod derive ce mot de *bec*. D'autres le derivent par metatheſe de l'Hebreu *ſchebet*, qui ſignifie *fraction*, parce qu'elle ſert à couppper la terre. D'autres le derivent de *becca*, *beſca*, & *beſſa*, mots de la baſſe Latinité ſignifiants la même choſe, *eò quòd becci ſeu roſtri formam referat*. Du Cange le derive de *vanga*, mot de la baſſe Latinité dont ſe ſervent auſſi les Italiens en la même ſignification.

BESCHER. verb. act. Labourer la terre avec une beſche.

On dit proverbialement de celuy qu'on occupe à un travail trop penible, qu'il aimeroit mieux *beſcher* la terre.

BESICLES. ſubſt. fem. plur. Lunettes appliquées aux deux yeux. Voyez *Lunettes*, où on a parlé de l'invention des *beſicles*.

On dit proverbialement, qu'un homme n'a pas mis ſes *beſicles*, quand il ſe trompe au jugement de quelque choſe, ſoit corporellement, ſoit ſpirituellement. Ce mot vient *à duobus circulis*, ou *cyclis*, qui compoſent les lunettes; ou ſelon quelques-uns, de *bis oculi*.

BESLANT. adj. Qui beſle. On dit proverbialement, Boeuf ſaignant, mouton *beſlant*, porc pourri, tout n'en vaut rien, s'il n'eſt bien cuit.

BESLEMENT. ſubſt. maſc. Cri des moutons & des agneaux. La brebis entend le *beſlement* de ſon agneau.

BESLER. verb. neut. Faire des beſlements. Les moutons *beſlent*, quand ils apperçoivent de l'eau.

BESLER, ſe dit figurément des cris des petits enfants qui ſouffrent quelque douleur, ou qui veulent avoir quelque choſe. Il ne faut pas laiſſer accouſtumer les enfants à *beſler*.

On dit proverbialement, que la brebis *beſle* toûjours d'une

même ſorte, pour dire, qu'on ne change gueres les manieres qui nous viennent de la nature.

BESNARDE. ſubſt. fem. Terme de Serrurier, eſt le nom qu'on donne aux ſerrures qui s'ouvrent de deux coſtés.

BESOGNE. ſubſt. fem. Travail, occupation à quoy que ce ſoit qui eſt utile. Quand on ſe retranche contre les ennemis, il faut qu'un chacun mette la main à la *beſogne*. l'Advocat a ſa *beſogne*, auſſi-bien que l'Artiſan. le Potier & l'Orfevre travaillent en *beſogne* platte, & en *beſogne* ronde, &c.

BESOGNES. ſubſt. fem. plur. Hardes qu'on porte avec ſoy, dont on a ordinairement beſoin, & ſe dit particulierement des hardes, ou *beſognes* de nuit.

BESOGNE, ſe dit proverbialement en ces phraſes. Il reſſemble au Bahutier, il fait plus de bruit que de *beſogne*. Vous nous faites de belle *beſogne*, pour dire, Vous ne faites rien qui vaille. On dit auſſi, Tailler de la *beſogne* à quelqu'un, pour dire non ſeulement au propre, luy preparer de la *beſogne* pour travailler, mais auſſi au figuré, luy ſuſciter bien des affaires. On dit auſſi d'un faineant, d'un méchant valet, qu'il aime *beſogne* faite.

BESOGNER. v. act. Travailler, faire ſa beſogne. Ce mot eſt vieux, quoy qu'il ait été employé par Amyot Evêque d'Auxerre dans ſes Vies de Plutarque en un ſens qui paſſe maintenant pour obſcene, *Beſogne* bien ta jeune Chelidonide, &c.

BESOIN. ſubſt. maſc. Manque de quelque choſe. Il faut avoir recours à Dieu dans tous ſes *beſoins* & neceſſités. le ciel n'abandonne pas ſes amis au *beſoin*. il eſt *beſoin* d'avoir de l'argent pour faire la guerre. il eſt *beſoin* de mettre une poutre neuve à ce plancher qui creve. on connoiſt les amis au *beſoin*. telle eſt la foibleſſe de l'homme, qu'il a beaucoup de *beſoins*.

BESSON, ONNE. adj. Vieux mot qui ſe diſoit autrefois de deux enfants d'une même ventrée. Jacob & Eſaü étoient deux enfans *beſſons*. Ce mot vient, ſelon Menage, de *bis* ſimplement. Paſquier avec plus d'apparence le derive de *bis homines*, parce qu'on diſoit autrefois *boms* pour *hommes* : c'eſt comme ſi on diſoit *beſboms*.

En Aſtrologie on appelle le ſigne des *Beſſons*, celuy qu'on nomme autrement des *Gemeaux*.

BESTAIL. ſ. m. Terme collectif, qui ſignifie des beſtes à quatre pieds qui ſervent au labourage, ou à la nourriture de l'homme. Il ne ſe dit gueres que des bœufs, des moutons. Il y a eu cette année grande mortalité ſur le *beſtail*. il ſe conſomme bien du *beſtail* à Paris.

BESTE. ſ. f. Animal privé de raiſon. C'étoit un ſupplice des Anciens, d'expoſer aux *beſtes* ſauvages. cette metairie eſt garnie d'un trouppeau de *beſtes* à corne, & d'un de *beſtes* à laine. on faiſoit autrefois des ſacrifices de *beſtes*. Il y a pluſieurs livres modernes écrits pour prouver que les *beſtes* n'ont point de ſentiment, & que ce ſont ſeulement des machines. C'eſt une opinion qui a été renouvellée par Mr. Deſcartes d'un Medecin Eſpagnol nommé *Gomeſius Pereira* qui fut 30. ans à en compoſer un Traitté, qu'il a intitulé *Antoniana Margarita* du nom de ſon pere & de ſa mere. Le Pere Pardies a fait un livre de la connoiſſance des *beſtes*. Thomas Willis a fait auſſi un Traitté de l'ame des brutes. Il y a auſſi un Traitté du Sr. Le Grand ſur le même ſujet, & un livre de l'ame des *beſtes* imprimé à Lyon en 1676. compoſé par Anthoine d'Illy Preſtre d'Ambrun. Dans le Journal de Hollande du mois d'Aouſt 1684. il eſt dit que cette opinion eſt ancienne, & qu'on en a diſputé dés le temps de St. Auguſtin. Mais le Sr. Du Rondel Profeſſeur à Maſtrich a prouvé que plus de 300. ans avant les Stoiciens de Rome, il y avoit un Cynique qui avoit ſouſtenu que les *beſtes* n'avoient ni ſentiment, ni connoiſſance, & étoient de pures machines. Ainſi on a eu tort d'accuſer Pereira d'avoir été une nouveauté.

BESTE, ſe dit particulierement des animaux à quatre pieds qui ſervent à voiturer. Une *beſte* de ſomme, de charge. une roſſe eſt une méchante *beſte* pour faire un long voyage.

On dit au Palais, une *beſte aſine*, pour parler plus honneſtement d'un aſne.

BESTE, ſe dit auſſi de la vermine. J'avois cette année de beaux fruits, mais les *beſtes* les ont mangez, les tigres, les vers, les chenilles.

BESTE, en termes de Chaſſe, ſe dit abſolument du gros gibier. Lancer la *beſte*. *Beſtes noires*, ce ſont les ſangliers. *Beſtes fauves*, ce ſont les cerfs. On les diſtingue auſſi par le nom de *beſtes de brout*, comme les cerfs, chevreuils, &c. & *beſtes mordantes*, comme le ſanglier, le blereau, le renard, l'ours, le loup, le loutre, &c.

BESTE, ſe dit figurément en Morale d'un homme qui ne cherche que ſes plaiſirs, qui n'a point de gouſt pour les choſes celeſtes. C'eſt une *beſte* brute. il a veſcu, il eſt mort en *beſte*.

On dit de celuy qui eſt trop particulier, que c'eſt une *beſte* farouche; de celuy qui eſt trop colere, que c'eſt une *beſte* feroce.

BESTE, ſe dit auſſi d'une perſonne ſans eſprit, qui eſt ſtupide, lors qu'elle ne peut rien comprendre, ni retenir.

BESTE, eſt auſſi un jeu de cartes, où quand celuy qui fait jouer ne gagne pas, il paye autant que ce qu'il y a au jeu, & on dit qu'il a fait la *beſte*. On l'appelle autrement le *jeu de l'homme*.

On appelle populairement *la beſte*, ce qui fait peur. Une nourrice dit à ſon enfant qui crie, Je feray venir *la beſte*. On le dit auſſi d'un homme chagrin, & qui a de l'autorité, qui vient troubler la joye des autres. Voicy la grande *beſte* qui vient. Les artiſans qui voyent un Commiſſaire qui va en Police, l'appellent la *beſte noire*. L'Antechriſt eſt auſſi appellé la *grande Beſte* dans l'Apocalypſe. On le dit auſſi de deux ennemis. Mr. Vietre étoit la *beſte* de Scaliger; il l'attaquoit toûjours, & il avoit peur de luy.

On dit proverbialement, Remonter ſur ſa *beſte*, non ſeulement au propre dans le jeu, quand on gagne le coup ſuivant, aprés celuy où on a fait la *beſte*, ce qu'on avoit perdu, mais auſſi quand on a rétabli ſa fortune ruinée, reparé une perte qu'on avoit faite. On appelle auſſi deux perſonnes qu'on voit toûjours enſemble, des *beſtes* de compagnie. On dit auſſi, Prendre du poil de la *beſte*, pour dire, Boire le matin, quand on a été incommodé d'avoir trop bû le ſoir; ou, Se guerir par les mêmes choſes qui ont cauſé le mal. On dit auſſi, qu'un homme a fait la *beſte*, quand il a fait quelque méchante affaire de ſa teſte, & malgré les conſeils de ſes amis. On dit ironiquement, qu'un homme eſt une bonne *beſte*, une fauſſe *beſte*, pour dire, qu'il eſt dangereux de s'attaquer à luy, qu'il eſt plus à craindre qu'on ne penſe.

On dit auſſi, Morte la *beſte*, mort le venin, pour dire, que ceux qui ſont morts ne font plus de mal, ou qu'on ne garde point ſa colere contre les morts. On dit auſſi dans une grande ſolitude, ou obſcurité, On n'y voyoit ni *beſtes*, ni gens. On dit en Normandie, Haro ſur toy & ſur ta *beſte*, pour une formule dont on ſe ſert pour arreſter quelqu'un priſonnier. On dit auſſi, que quand Jean *beſte* eſt mort il a bien laiſſé des heritiers, pour dire, qu'il y a encore bien des fots au monde. On dit d'un logis où il y a pluſieurs locataires, que c'eſt l'Arche de Noé, il y a toutes ſortes de *beſtes*. On appelle une *beſte épaulée*, une fille qu'on marie qui n'a pas bien conſervé ſon honneur.

BESTIAL, ALE. adj. Qui tient de la nature de la beſte.

beſte. Une ame *beſtiale*. une fureur *beſtiale*. Il ſe prend quelquefois pour *beſtail*. Ce Fermier fait une grande nourriture de *beſtiaux*. Il y a des charges creées de vendeurs de *beſtiaux*.

BESTIALEMENT. adv. D'une maniere brutale, & en beſte. Les yvrognes vivent *beſtialement*.

BESTIALITÉ. ſ. f. Brutalité. La ſtupidité de cet homme a quelque choſe de la *beſtialité*.

BESTIALITÉ, ſe dit auſſi du peché contre nature qui ſe commet avec des beſtes, & qu'on punit du feu.

BESTIOLE. ſ. f. Petite beſte. Il ſe dit particulierement des inſectes & de la vermine, comme fourmis, tigres, punaiſes, cloportes, &c.

BESTION. ſ. m. Terme de Marine. C'eſt le bec ou la pointe de l'eſperon, ou la partie du vaiſſeau qui eſt le plus en ſaillie. Il porte ordinairement la figure de quelque beſte, (ce qui l'a fait appeller *beſtion*) & ſur tout celle d'un lion: ce qui fait que quelques-uns luy donnent auſſi ce nom.

BESTISE. ſ. f. Sotiſe, ſtupidité. La *beſtiſe* de ce valet n'eſt pas concevable. cet homme a fait une grande *beſtiſe* de ſe marier à une femme publique.

B E T.

BETEL, ou *Betle*. ſubſt. maſc. Plante qui a un jus de couleur de ſang. Elle eſt fort foible, c'eſt pourquoy elle a toûjours beſoin de quelque appuy. Elle eſt ſemblable à l'arbre qui porte le poivre. Elle n'a point d'autre fruit que ſa feuille; qui ſe peut conſerver un fort long eſpace de temps. Cette plante eſt fort eſtimée dans l'Inde. Les Indiens ne la plantent jamais ſans obſerver de grandes ceremonies, & ils ſont fort ſoigneux de ſe nettoyer les dents, à cauſe que la couleur du *betel* & de l'areca y prend mieux. Ils en maſchent continuellement, & quand ils s'entrerencontrent ſur les chemins, ils s'en donnent reciproquement. Ce ſeroit une honte à un homme d'eſtre trouvé ſans en avoir ſur ſoy. Pyrard. Matthiole dit que c'eſt la même choſe que le *shembul*, ou *tembul* des Arabes & des Perſes, qui en mangent continuellement, ſoit qu'ils ſoient oiſifs, ſoit qu'ils ſoient occupés, parce qu'ils l'eſtiment fort profitable à la ſanté; mais ſi on en mange par trop, il fait perdre le ſens: d'où vient, dit-il, que les femmes qui ſe veulent bruſler en mangent ſi grande quantité, qu'elles ſont hors d'elles-mêmes. Le *betel* rend l'haleine douce & bonne, échauffe l'eſtomac, & donne la couleur rouge au viſage & aux levres, & fortifie les dents & le cœur. Le *betel* a des feuilles qui reſſemblent fort au lierre, ſi ce n'eſt qu'elles ſont beaucoup plus tendres. On les broye avec une noix aſſez dure fort approchante de la noix muſcade, & quand on en a ſuccé le ſuc, on les crache. Le *betel* ronge les dents, & les rend noires comme du jayet. On le prepare ſimplement avec de la feuille, de la noix, & de la chaux de pierre, & non de coquillage, arroſée avec du ſafran. Quelques-uns meſlent du tabac avec cette noix qu'on nomme *areca*. Le *betel* a une telle contrarieté avec le durion, qu'un peu de ſes feuilles en corrompt une boutique toute entiere. Cette plante eſt fort bien décrite dans la Pharmacopée Perſique imprimée à Paris en 1681.

BETOINE. ſ. f. Herbe qui étant pulveriſée fait eſternuer: dont ſe ſervent ceux qui ne veulent pas faire la depenſe du tabac, car elle fait le même effet. Cette herbe jette une tige menuë & quarrée, haute d'une coudée, & plus, à la cime de laquelle vient une graine en forme d'eſpi tout ainſi que la farriette. Ses feuilles reſſemblent à celles du cheſne qui ſont molles, odorantes, & chiquetées tout autour, qui ſont plus grandes vers la racine que vers le haut. Sa racine eſt menuë comme celle de l'ellebore. Matthiole rapporte au long ſes vertus. Antonius Muſa Medecin de l'Empereur Auguſte en a fait un Traité exprés: ce qui a donné lieu à un proverbe qu'on dit en quelques lieux, Il eſt auſſi vertueux que la *betoine*, quand on veut bien eſtimer quelque choſe. En Latin *betonica*. Pline dit que cette herbe s'appelloit *vettonica* dans la Gaule, & en Italie *ſerratula*; & que les Gaulois l'avoient ainſi appellée *à Vettonibus*, qui étoient des peuples d'Eſpagne d'où ils l'avoient apportée.

BETTE, ou *Betterave*. ſ. f. Plante commune en France, dont la racine eſt fort rouge, & qu'on mange en ſalade, en fricaſſée avec des capres, de l'huile, du beurre, &c. Il y a auſſi des *bettes* blanches qu'on appelle *carottes*. Il y a auſſi une *bette* ſauvage qui eſt preſque ſemblable, dont la tige eſt menuë & droite, & de la hauteur du lis, chargée d'une graine, & aſtringente. Matthiole l'appelle *la reparée des prés*, ou *limoine*. En Latin *beta ſilveſtris*, ou *limonium*, ou *tintinnabulum terræ*.

B E V.

BEVEUE. ſubſt. fem. Faute qu'on commet pour ne ſavoir pas bien les choſes, & quand on prend l'une pour l'autre. Ce Sergent a fait une *beveuë*, il a empriſonné une perſonne pour une autre. cet Auteur a fait une *beveuë* en une telle citation, elle n'eſt pas de celuy auquel il l'attribuë. les Clercs, les novices dans les affaires ſont ſujets à ſe tromper, à faire des *beveuës*. Menage derive ce mot de *bis veduta*, parce que les objets qu'on voit doubles ſont connus imparfaitement.

BEVEUE, ſe dit particulierement au jeu des eſchecs, quand on fait une faute groſſiere par manque d'attention, ou quand on touche une piece pour l'autre. Ce joüeur eſt fort rigoureux, il ne pardonne aucune *beveuë*.

En termes d'Imprimerie, on appelle *beveuë*, la faute qu'on fait quand on tire des formes de diverſes ſignatures l'une ſur l'autre.

BEUGLEMENT, ſubſt. maſc. Mugiſſement, cri du taureau, du bœuf, de la vache. Ce mot vient du Latin *boatus* ou *buculatus*.

BEUGLER. verb. neut. Mugir. Menage derive ce mot de *buculare*, qui a été formé de *bucula*, quoy que Paſquier croye qu'il a eſté fait par onomatopée.

On dit figurément d'un homme qui a la voix forte, rude, & diſſonante, qu'il *beugle* au lieu de chanter.

BEURRE. ſ. m. ſubſtance graſſe & onctueuſe, qui ſe fait du lait eſpaiſſi en le battant. Le lait a trois ſubſtances, le fromage, le *beurre*, & le lait clair. On ne fait du *beurre* que du lait de vache, d'où il a pris ſon nom, qui vient du Grec *bouturon*. Martin Schookius a fait un Traité du *beurre* ſi exact, qu'il n'y a aucune queſtion qu'on puiſſe faire ſur cette matiere qui n'y ſoit decidée. Il dit que ſans l'induſtrie des Hollandois il n'y auroit point de *beurre* dans les Indes: qu'en Eſpagne le *beurre* n'y eſt en uſage que pour les ulceres: & que le meilleur opiate pour avoir les dents belles, c'eſt de les frotter avec du *beurre*. On appelle par tout le monde les Hollandois *Beurrehoutres*, c'eſt à dire, *Mangeurs de beurre*.

BEURRE FRAIS, eſt celuy qui eſt battu depuis peu. *Beurre ſalé*, celuy qu'on garde par le moyen du ſel. *Beurre fort*, celuy qui eſt gaſté, & qui prend au goſier. *Beurre refait*, celuy qui eſt relavé, & repaiſtri de nouveau. *Beurre noir*, c'eſt du *beurre* fondu qui a quelque temps bouilli dans la poëſle.

POT À BEURRE. Un pot de gres rond & haut, où on met du *beurre ſalé* pour le conſerver: & on dit des formes de chapeaux, quand elles ſont trop hautes, que ce ſont des *pots à beurre*.

Il y avoit auſſi cy-devant dans les Egliſes un tronc pour le *beurre*, pour la permiſſion qu'on donnoit d'en manger le Careſme. A Noſtre Dame il y a la tour *de beurre*.

On dit proverbialement, Promettre plus de *beurre* que de pain, pour dire, Amuſer une perſonne par pluſieurs belles promeſſes. On dit auſſi en voyant des contuſions qui rendent les parties proches des yeux livides, que ce ſont des yeux pochez au *beurre* noir. On dit auſſi d'une perſonne, qu'on luy a oſté ſon bon *beurre*, quand on luy a oſté quelque choſe, quelque liqueur qu'elle eſtimoit beaucoup.

BEURRÉE. ſ. f. Enduit, ou couche de *beurre* ſur du pain.

BEURRIER, IERE, ſ. m. & f. Marchand de beurre, qui ſe dit particulierement d'une femme qui vend le beurre en détail : & l'on dit des méchants livres, qu'ils vont à la *Beurriere*, parce qu'elles ont beſoin du méchant papier pour en envelopper leur beurre.

BEUVANT, ANTE. part. Qui boit, ou qui eſt en eſtat de boire. Cet homme a ſept enfants tous bien *beuvants* & bien mangeants, qui ſe portent bien.

BEUVETTE. ſubſt. fem. Lieu eſtabli dans toutes les Cours & Juriſdictions, où les Conſeillers vont prendre un doit de vin quand ils ſont trop long-temps en l'exercice de leurs charges, & où ils parlent auſſi de leurs affaires communes.

BEUVETIER. ſubſt. maſc. Celuy qui tient la beuvette en pluſieurs Juriſdictions, & qui eſt comme le ſerviteur des Compagnies qui reçoit les conſignations des Commiſſaires, &c.

BEUVEUR, ou *Buveur*. ſ. m. Celuy qui boit, ou qui eſt accouſtumé à boire. Les *beuveurs* d'eau ou hydropotes ſe portent mieux que les autres. Tous les peuples du Septentrion ſont de grands *beuveurs*, de grands yvrognes. Bacchus étoit le Dieu des *beuveurs* chez les Payens.

Les Medecins appellent auſſi *Beuveur*, le troiſiéme muſcle de l'œuil qui ſert à le faire mouvoir du coſté du nez, parce que c'eſt un mouvement qui ſe fait d'ordinaire quand on boit.

BEUVOTER, ou *Buvoter*. verb. neut. Boire à petits coups reïterés. Ce goinfres paſſent enſemble des journées entieres à *beuvoter*.

B E Z.

BEZET. ſubſt. maſc. Terme de Triquetrac, qui ſignifie deux as en dez. Ce mot vient de *bis*, & *as*. On dit dans le même ſens *ambeſas*.

BEZOUARD. ſ. m. Pierre medecinale qui eſt un excellent contrepoiſon. Elle ſe trouve dans la fiente d'un animal nommé *pazan*. C'eſt une eſpece de bouc ou de chevreuil qui a le poil court, & un bois preſque ſemblable à celuy du cerf. L'Oriental qui eſt le plus eſtimé, vient de l'Inde, & ſur tout dans le Royaume de Golconda, & de Cananor. Cet animal broute les petits bourons d'un certain arbriſſeau, autour deſquels ſe forme le *bezoüard* dans ſon ventre en forme de petites pierres, où elles ſont arrangées en ſorte, que la premiere eſt plus groſſe que la ſeconde, & ainſi toûjours en diminuant, qui le font tant ſouffrir, que quelquefois il en meurt. Elles ont pluſieurs pelures & enveloppes comme l'oignon. Ces peaux ſont luiſantes, & la premiere plus que la ſeconde, & ainſi des autres. Il y en a de groſſes comme des œufs de pigeon, ou d'oye, faites en forme de glande, ou de noyau de datte. Elles ſont de couleur de ſang, de miel, ou de jaune paſle, mais le plus ſouvent de verd-brun ou de verd-clair. Ce qui les rend rares, c'eſt qu'il eſt deffendu aux Marchands d'acheter ces boucs avant qu'on en ait oſté la pierre. Pour les éprouver, il les faut peſer exactement, les laiſſer dans l'eau quatre heures ; & aprés les avoir eſſuyées, ſi elles ne peſent un peu davantage qu'auparavant, ou ſi l'eau change de couleur, elles ſont falſifiées.

Le *bezoüard* Occidental, ou celuy du Perou, eſt tout à fait different, & ſe trouve dans pluſieurs animaux qui ſont particuliers à ce pays-là. Dans les uns le *bezoüard* eſt de la groſſeur d'une noiſette ; dans les autres gros comme une noix ; dans d'autres de la groſſeur d'un œuf de poule. Quelquefois on en trouve trois ou quatre dans le même animal tout à la fois. On en trouve de figure ovale, d'autres qui ſont ronds, d'autres qui ſont preſque plats ; les uns de couleur cendrée, d'autres de couleur fort obſcure. Les animaux dans leſquels on trouve cette pierre dans le Perou ſont ceux qu'on appelle *Guanacos*, *Yachos*, *Vicunnas*, *Taraguas*. Les Taraguas portent les meilleurs.

Quelques-uns diſent qu'il y a un *bezoüard* de Perſe qui ſe trouve dans le corps des ſinges. Celuy-cy eſt ſi fort, que deux de ſes grains ſont autant d'effet que celuy des chevres, qui eſt l'ordinaire.

Il y a auſſi un *bezoüard* qu'on appelle d'Allemagne, qui eſt une pierre qui ſe trouve dans le ventricule des chamois. Pline dit qu'on en trouve auſſi dans les jeunes vaches, que Cardan appelle *œufs de vache*. Il y en a qui peſe juſqu'à 18. onces, mais il eſt peu eſtimé, & ſix grains de l'ordinaire font plus d'effet, que trente de celuy-cy. Bartholin dit qu'en Dannemark on en trouve ſouvent dans le ventre des moutons, & d'autres pierres qui ſe forment dans le ventricule ou dans les inteſtins des chevaux, qui chaſſent le venin des corps peſtiferez, qu'on prefere & compare au *bezoüard* Occidental. Celles-cy ſont comme des pelottes de poil, qu'on croit être faites des reſtes des herbes qui n'ont pû être digerées. Le Sieur de Choiſi dans ſa Relation de Siam dit que le *bezoüard* vient dans le ventre du heriſſon, du ſinge, de la chevre, & quelquefois de la vache, & dit que celuy du heriſſon eſt le meilleur. La plus-part des *bezoüards* qu'on trouve en ſi grand nombre, ne ſont que des compoſitions faites avec des magiſteres, de la ruë, du ſcordium, & d'autres ſemblables plantes, qu'on ſçait être tres-propres pour faire ſuer. Menage tient qu'on a dit ce mot par corruption pour *pazar*, & qu'il vient de *pazan*, qui eſt le nom de l'animal qui le porte. Bochart croit qu'il vient du Perſan *bedzahar*, qui ſignifie *antidote contre les poiſons*, compoſé de *bed*, *remede*, & de *zahar*, *poiſon*. D'autres diſent que *beſahard* eſt un mot Arabe qui ſignifie *conſervateur de la vie*. D'autres diſent que cette pierre eſt appellée des Hebreux *baharzahat*, c'eſt à dire, *victorieuſe du venin*. De là vient qu'on appelle *bezoardiques*, tous les antidotes & contrepoiſons. Voyez Garcias ab Horto, qui en a fait une particuliere deſcription.

BEZOUARD, en termes de Chymie, ſe dit d'une poudre émetique corrigée avec l'eſprit de nitre, & parfaitement adoucie par pluſieurs lotions qui oſtent la vertu purgative de l'antimoine, & la convertiſſent en diaphoretique. On la nomme *bezoüard mineral*, à cauſe qu'elle a des qualités *bezoüardiques*. On fait auſſi des eaux qu'on nomme *bezoüardiques*, & des baumes *bezoüardiques*.

On appelle auſſi *bezoüard jovial*, une preparation qu'on fait de l'eſtaim. Voyez *Eſtaim*.

B I A.

BIAIS. ſubſt. maſc. Terme d'Arpentage. Qui eſt oblique, de travers, qui n'eſt pas taillé, coupé à angle droit. Le *biais* d'une maiſon en gaſte toute la ſymmetrie. une eſtoffe couppée de *biais* ne fait point de profit, il faut la coupper de droit fil. Dans les atteliers on appelle *biais maigre*, un angle aigu ; & *biais gras*, un angle obtus. Ce mot vient de l'ancien Gaulois *bihay*, c'eſt à dire, *de travers*.

BIAIS, ſe dit en Morale, & figurément des diverſes manieres de tourner, de regarder une affaire, une entrepriſe. Ce Rapporteur a tourné cette affaire de tous les *biais* pour la faire reüſſir ſelon ſon ſens.

BIAISEMENT. ſubſt. maſc. Deſtour qu'on fait pour tromper quelqu'un, ou pour éluder ſes pourſuittes. Les honneſtes gens ne veulent point voir de *biaiſement* dans les affaires, ils veulent qu'on marche droit.

BIAISER. verb. neut. N'eſtre pas droit, eſtre poſé obliquement. L'aile de ce baſtiment *biaiſe* du coſté gauche.

BIAISER, ſe dit figurément de ceux qui cherchent des biais, des deſtours, de mauvaiſes fineſſes, des échappatoires pour ſortir d'une méchante affaire, ou pour ſurprendre quelqu'un.

On le dit quelquefois en bonne part dans des negociations importantes, quand on y cherche des temperaments, un milieu pour contenter aucunement les deux parties. Il n'y a gueres d'arbitres qui ne *biaiſent* un peu pour juger entre leurs amis.

B I B.

BIBERON, ONNE. ſubſt. maſc. & fem. Yvrogne qui boit par excés. Les Allemands ſont de grands *biberons*. Les Medecins appellent auſſi la glande *biberonne*, celle qui eſt au deſſus du nés, par où la pituite coule du cerveau, & ſe decharge dans les narines comme par une chauſſe d'hypocras. On l'appelle auſſi *colatoire*, ou *baſilaire*. Ce mot vient de *bibax*, de *bibere*.

BIBERON, eſt auſſi un vaſe qui a un tuyau exterieur qui ſert à verſer la liqueur qui y eſt contenuë, & par où on peut boire avec aſpiration. Les vinaigriers & les vaiſſeaux où on met l'huile ont un *biberon*.

BIBLE. ſ. f. Livre par excellence qui contient la Ste. Eſcriture, le Vieux & le Nouveau Teſtament. La *Bible* eſt le principal fondement de l'Egliſe Catholique. La *Bible* Vulgate eſt une Verſion tres-ancienne de l'Eſcriture, approuvée dans l'Egliſe. La *Bible* de la Verſion de St. Hierôme, celle des Septante. La *Bible* Polyglotte, ou de pluſieurs Langues. La *Bible* de Sixte V, de Vatable, de Caſtalion, &c. Ce ſont diverſes Verſions, Commentaires, ou Editions de la *Bible*. Les Concordances de la *Bible*. Guillaume Breton Cordelier a fait un Opuſcule des mots les plus difficiles de la *Bible*. Ce mot vient du Grec *biblia*, & *biblos*.

On dit auſſi, la grand' *Bible* des Noëls vieux & nouveaux, pour dire, les livres où ſont contenuës les Chanſons de Noël. On a appellé auſſi *Bible Guyot*, une Satyre univerſelle faite par un vieux Poëte François nommé Hugues de Bercy Religieux de Cluny, qu'on nomma d'abord *Bible Huguyot*.

BIBLIOTHECAIRE. ſ. m. Celuy qui eſt prépoſé pour garder ou pour avoir ſoin d'une Bibliotheque. Fabian étoit *Bibliothecaire* du Vatican, dont il a fait un Index ou Catalogue qui compoſe un tres-beau livre in folio.

BIBLIOTHECAIRE, ſe dit auſſi des Auteurs qui ont écrit des Catalogues des livres, tels que ceux qui ſont nommés dans le livre du Pere Labbe, qui en a fait une Compilation.

BIBLIOTHEQUE. ſ. f. Appartement ou lieu deſtiné pour y mettre des livres; galerie, baſtiment plein de livres. On le dit auſſi des livres en general qui ſont rangez dans ce vaiſſeau. La *Bibliotheque* du Roy eſt fort nombreuſe & fort curieuſe. La *Bibliotheque* de l'Empereur eſt compoſée de 80000. volumes, & de 15940. medailles curieuſes, comme témoigne Petrus Lambecius. La *Bibliotheque* de Ptolomée Philadelphe contenoit 700000. volumes, au rapport d'Aulugelle: mais c'étoient de ſimples cahiers ou rouleaux qu'il appelloit *volumes*. La premiere *Bibliotheque* qui fut à Athenes a été celle de Piſiſtrate, & la premiere qui fut à Rome fut celle d'Aſinius Pollio. Strabon dans le 17. liv. de ſa Geog. aſſûre qu'Ariſtote fut le premier d'entre les Grecs qui ſe mit en peine d'amaſſer pluſieurs livres, & de dreſſer une *Bibliotheque*. Les plus fameuſes *Bibliotheques* de l'ancienne Rome étoient l'Ulpienne & la Palatine.

L'Empereur Leon Iſaurique fit bruſler au VIII. ſiecle la *Bibliotheque* de Conſtantinople, où il y avoit plus de 30000. volumes, & un entre autres où l'Iliade & l'Odyſſée d'Homere étoient écrites en lettres d'or ſur la peau des inteſtins d'un ſerpent.

On dit figurément d'un homme ſçavant, que c'eſt une *Bibliotheque* vivante. Beroalde a été appellé une *Bibliotheque vivante* par Pic de la Mirandole, & Longin par Wormius.

Durandus témoigne qu'on a appellé *Bibliotheques*, les livres du Vieux & du Nouveau Teſtament: c'eſt un nom qu'on leur a donné par excellence. Ce mot vient du Grec *biblos*, & *thiki*, comme *librorum repoſitorium*.

BIBLIOTHEQUE, eſt auſſi un Recueil, une Compilation de pluſieurs ouvrages de même nature, ou d'Auteurs qui ont compilé tout ce qui ſe peut dire ſur un même ſujet. La *Bibliotheque* des Peres imprimée à Cologne étoit de XV. Volumes, & celle de Lyon imprimée en 1678. eſt de XXVII. La *Bibliotheque* du Droit François par Laurent Bouchel. Pierre d'Alva a fait la *Bibliotheque* de la Conception de la Vierge en VI. Volumes.

On a appellé *Bibliotheque volante*, des Recueils de pluſieurs livres qui ne paſſent pas ſix feuilles, qui ſe perdent & ſont negligez à cauſe de leur petiteſſe, comme des Panegyriques, Harangues, Deſcriptions de feſtes, &c. telle qu'eſt celle de Jean Cinelli Italien Academicien de Florence, imprimée en 1677. la *Bibliotheque* des Philoſophes Chymiques, contenant pluſieurs Traittez & Dialogues; d'Hermes, de Marie, de Calid, de Morien, d'Artephius, de Geber, &c. Il y a une *Bibliotheque* Anatomique faite par le Clerc & Manget Medecins de Geneve, qui ont raſſemblé en un corps un grand nombre de Traittez ſinguliers d'Anatomie.

On appelle auſſi *Bibliotheque*, les livres qui contiennent les Catalogues des livres des *Bibliotheques*. Geſner, Poſſevin, Photius, ont fait des *Bibliotheques*. La *Bibliotheque* de Mr. de Cordes, de Mr. de Thou par Bouilland. Le Pere Labbe Jeſuite a fait la *Bibliotheque* des *Bibliotheques*, qui eſt un livre in 8. qui contient ſeulement le Catalogue des noms de ceux qui ont écrit des *Bibliotheques*. On y trouve un Recueil de tous les Catalogues des livres qui ont été faits juſqu'à preſent par les Auteurs de toute ſorte de nations, les Elogiſtes des hommes illuſtres, les plus fameux Imprimeurs & Libraires de l'Europe, & tous ceux qui ont écrit des cabinets celebres, des monnoyes, des poids & des meſures, des inſcriptions & monumens de l'antiquité.

Martin Lippenius Allemand a fait une *Bibliotheque* reelle de Philoſophie, Medecine, Juriſprudence, & Theologie en IV. Volumes in fol. qui contient les noms des Auteurs qui ont écrit de ces ſciences. Il l'appelle *reelle*, parce qu'il ſuit l'ordre des matieres. Michel Hertzius a fait la *Bibliotheque* d'Allemagne, ou le Recueil des Auteurs qui ont écrit des affaires de ce pays-là.

En France on n'a point encore une *Bibliotheque* generale de tous les Auteurs. Il y en a de particulieres du Sieur la Croix du Maine Manceau, & Anthoine du Verdier. L'Eſpagne en a une par Nicolas Anthonio. Il y a auſſi une *Bibliotheque* d'Eſpagne de Peregrinus, ou d'André Schot, des Eſcrivains Eſpagnols en 1608. La *Bibliotheque* Sainte de Sixte. La *Bibliotheque* Rabbinique de Buxtorff. La *Bibliotheque* Chymique de Borelli.

Le Royaume de Naples en a une faite par Nicolas Toppi, commentée par Leonard Nicodeme.

Il y a des *Bibliotheques* des Benedictins par Tritheme; de ceux de Ciſteaux par Charles de Viſch; des Chanoines Reguliers par Gabriel Pennot; des Auguſtins par Herrera & Elſius. La *Bibliotheque* des Premontrez par Jean le Page; des Dominicains par Leander Alberti, Anthoine de Sienne, & par Ambroiſe d'Alta Mura; des Franciſcains par Luc de Wading Cordelier Hybernois; des Jeſuites par Philippes Alegambe, Pierre Ribadeneira, & Natanaël Sotwel.

La *Bibliotheque* Orientale des livres Hebraïques, Syriaques, Arabiques, Egyptiaques, Ethiopiques, &c. de Henry Hottinger Suiſſe en 1667.

Il y a une nouvelle *Bibliotheque* des Auteurs Eccleſiaſtiques de Monſieur du Pin, Docteur de Paris, contenant l'Hiſtoire de leur vie, le Catalogue, la Critique, & la Chronologie de leurs ouvrages, le ſommaire, le jugement de leur ſtile & de leurs differentes Editions.

La *Bibliotheque* Hiſtorique de Paul Bolduanus, qui a fait un Recueil des Hiſtoriens & des Geographes.

La *Bibliotheque* choiſie de Paul Colomiés imprimée en 1682.

La *Bibliotheque* curieuſe de Jean Hallervord de Konisberg, imprimée en 1676.

Gabriel Naudé a fait un Advis pour dreſſer une *Bibliotheque*, publié en 1627.

BIBUS. Terme indeclinable & ironique, qui ſe dit des choſes qu'on veut mépriſer. Un Advocat, un Poëte de *bibus*, eſt un méchant Advocat, un mauvais Poëte. des raiſons de *bibus*, ce ſont des raiſons vaines & peu ſolides.

B I C.

BICHE. ſ. f. Femelle du cerf qui n'a point de bois ſur la teſte. Un ſan de *biche*. En Latin *cerva*. La *biche* porte ſon petit huit mois, & n'en fait qu'un à la fois. Saumaiſe derive ce mot de *bicula*; Menage de *bicca* feminin de *biccus*, *bouc*.

On dit proverbialement, Il s'enfuit comme une *biche*, pour dire, avec poltronnerie & legereté.

BICHET. ſ. m. Meſure de grains qui contient environ un minot de Paris. On le dit tant de la meſure, que du blé qui y eſt meſuré. Le *bichet* eſt particulierement en uſage en Bourgogne & en Lyonnois. Dans les anciens titres on trouve qu'il en falloit deux pour faire une hemine, ou deux quartaux; en d'autres, qu'il contenoit deux quartes, que chaque quarte contenoit deux boiſſeaux, & le boiſſeau vingt eſcuelles.

On dit auſſi un *bichet* de terre, en parlant de la meſure d'une terre qui a beſoin d'un *bichet* de blé pour eſtre ſemée.

BICHON. ſ. m. Petit chien à long poil blanc, & fort delié. Les *bichons* ont été long-temps à la mode chez les Dames: ce ſont des chiens de manchon. Quelques-uns croyent que ce mot vient de *barbet*, & qu'on a dit *barbiche*, *barbichon*, puis *babiche*, & *babichon*, & enfin par abregé *biche* & *bichon*, comme ſi c'eſtoit un petit *barbet*.

BICOQ, ou *Pied de chevre*. ſ. m. Terme de Mechanique. C'eſt le troiſiéme pied qu'on adjouſte à la chevre ou machine qui ſert à élever des poutres, ou autres gros fardeaux, quand on n'a point de murailles contre leſquelles on la puiſſe appuyer.

BICOQUE. ſ. f. Place peu fortifiée & ſans deffenſe. On pend les Gouverneurs qui oſent attendre le canon d'une armée royale dans une *bicoque*. Ce mot vient d'une place ſur le chemin de Lodi à Milan, qui étoit une ſimple maiſon de Gentilhomme entourée de foſſez, dans laquelle les Imperiaux s'étant poſtez en l'année 1522.

ſoûtinrent l'aſſaut de l'armée Françoiſe conduite par le Sr. De Lautrec du temps de François I. & cette bataille s'appella *la journée de la Bicoque*.

B I D.

BIDAUS. ſ. m. plur. Vieux mot François, qui ſignifioit autrefois des gens de guerre à pied, qu'on a appellé autrement *Pitauts*.

BIDET. ſ. m. Cheval de petite taille. Les meilleurs *bidets* viennent en France. Ce mot a auſſi ſignifié, *un petit piſtolet de poche*.

On appelle *double bidet*, un cheval de taille mediocre au deſſus de celle du *bidet*.

BIDON. ſ. m. Terme de Marine. C'eſt un vaiſſeau de bois, dont on ſe ſert ſur mer pour mettre la boiſſon de chaque plat de l'équippage. Il contient ſept chopines pour ſept perſonnes. On l'appelle autrement *canette*. Ceux qui ſont d'eſtain, ou de terre cuitte, s'appellent *friſons*.

B I E.

BIEN. ſ. m. Terme de Theologie. C'eſt en ſa premiere ſignification le ſynonyme de *bon*. Les Philoſophes Payens n'ont point connu le ſouverain *bien*. La Theologie Chrêtienne nous apprend que Dieu eſt le ſouverain *bien*: c'eſt celuy à qui on doit rapporter toutes choſes: c'eſt ce que tous les eſtres ſouhaittent. On dit auſſi en Theologie, l'arbre de la ſcience du *bien* & du mal.

BIEN, en termes de Juriſprudence, ſignifie, Toutes ſortes de poſſeſſions & de richeſſes. On ne doit pas quitter les *biens* éternels pour les *biens* temporels. malheur à celuy qui uſurpe le *bien* d'autruy. Qui confiſque le corps, confiſque les *biens*, pour dire, que tous les *biens* des condamnés au ſupplice, ou au banniſſement perpetuel, appartiennent au fiſc. On dit, qu'un homme s'oblige corps & *biens*, pour dire, qu'outre ſes *biens* qu'il hypotheque, il ſe ſoûmet encore à demeurer en priſon, faute d'executer ce qu'il promet. On dit auſſi, Separer de corps & de *biens*, pour dire, Faire joüir une femme de ſon *bien* propre, & luy donner une habitation à part. On appelle un Curateur aux *biens* vaquans, Celuy qu'on nomme pour deffendre une ſucceſſion abandonnée où il n'y a point d'heritiers. On appelle Ceſſion de *biens*, une renonciation qu'un debiteur fait en Juſtice à tous ſes *biens*, qui eſt pour cela obligé de porter un bonnet vert. Une femme en perdant ſon mari qui eſt en fortune, perd le corps & les *biens*. Il faut qu'une caution donne un état de ſes *biens* & facultés.

BIEN, ſe dit auſſi pour ſignifier un heritage particulier. Ce Gentilhomme a un beau *bien* dans telle Parroiſſe, pour dire, un beau domeine.

BIEN, ſe dit auſſi des fruits des heritages. La gelée eſt bonne pour les *biens* de la terre, & fait mourir la vermine. les Rogations ſont inſtituées pour prier Dieu pour les *biens* de la terre.

BIEN, en Phyſique & en Morale, ſe dit encore de tout ce qui accommode nos affaires, ou qui conſerve ou retablit nôtre ſanté. Cet homme étoit ruiné, la ſucceſſion de ſon oncle luy a fait tous les *biens* du monde. un remede pris à propos fait grand *bien* à un malade. un peu de roſſolis aprés le repas fait grand *bien* au cœur. ce Seigneur fait du *bien* à tous ſes domeſtiques.

BIEN, ſe dit auſſi de ce qui regarde la vertu, l'honneſteté, la valeur, la bonne fortune. Ce Prelat étoit un grand homme de *bien*. les avis de ce Magiſtrat vont toûjours au *bien*, il eſt fort zelé pour le *bien* public. cette Dame eſt une femme de *bien* & d'honneur. cet homme eſt obligeant, il dit du *bien* de tout le monde. cet étranger a bonne mine,

il

il fera ſon *bien*. Corneille a dit d'un homme brave, dans le Cid,

Tu n'as fait le devoir que d'un homme de *bien*.

pour dire, d'un homme genereux. Ce fut un grand *bien* qu'il arriva des gens pour ſeparer ces deux Seigneurs qui ſe battoient, pour dire, un grand bonheur.

En termes de Rethorique, on dit que c'eſt l'Art de *bien* dire. Il s'eſt mis ſur ſon *bien* dire, il a parlé éloquemment.

BIEN, ſe dit auſſi en pluſieurs phraſes adverbiales. Cela va de *bien* en mieux. Cet homme eſt fort *bien* dans ſes affaires. On dit, qu'un portrait reſſemble en *bien*, pour dire, qu'il eſt un peu flatté. On dit, qu'un homme eſt *bien* mal, pour dire, qu'il eſt dangereuſement malade. Sa maladie ſe tourne en *bien*. Il boit & mange *bien*. Il eſt *bien* beuvant & *bien* mangeant. On luy a donné des remedes *bien* à propos. Cela n'eſt pas venu à *bien*, n'a pas profité. Il y avoit *bien* du monde à ce Sermon. Cette affaire ira *bien* autrement qu'on ne penſe. Cet homme fait *bien* tout ce qu'il fait, il dit *bien*. Ces vers ſont *bien* tournez. Il a fait cela tant mal que *bien*. On dit, qu'un homme voit *bien* clair, pour dire, qu'il eſt *bien* intelligent. Il n'en faut parler ni en *bien*, ni en mal. Vous en parlez *bien* à vôtre aiſe. C'eſt *bien* dit. *Bien* loin que cela luy ſerve, il luy pourra nuire. Ce Critique ne trouve rien de *bien*. On dit ironiquement, qu'un homme ſe porte *bien*, pour dire, qu'il eſt *bien* ſoul. On dit auſſi un homme *bien* fait, une femme *bien* faite, pour dire, belle & de bonne mine. On dit auſſi par interjection, He *bien* qu'eſt-ce? he *bien* achevez: & par conjonction, *bien* que. On dit auſſi, *bien bien*, quand on veut témoigner quelque approbation, ou faire quelque menace.

On dit proverbialement, *Bien* attaqué, *bien* deffendu. Autant vaut *bien* battu, que mal battu. Un fou adviſe *bien* un ſage. On dit auſſi, Nul *bien* ſans peine. A mal exploiter *bien* écrire.

BIENDISANT, ANTE. adj. Orateur diſert qui parle avec élegance & politeſſe. Les gens de Cour & d'Academie ſe piquent d'eſtre *biendiſants*.

BIENFACTEUR. ſ. m. *Bienfactrice*. ſ. f. Celuy ou celle qui ont donné, qui ont fait du bien à quelques particuliers, ou à quelque Communauté. Il faut prier Dieu pour ſes *bienfacteurs*. on ne peut parler contre ſon *bienfacteur* ſans ingratitude.

On appelle dans les Couvents *Bienfacteurs* & *Bienfactrices*, Ceux qui en ont fait les fondations, ou qui y ont apporté de grands biens en y entrant.

BIENFAIRE. v. n. Obliger quelqu'un par quelque liberalité, par quelque ſervice. On dit plus ordinairement *faire du bien*. Il faut *bienfaire*, & laiſſer dire.

BIENFAISANT, ANTE. adj. Qui a l'inclination à obliger, à faire du bien aux autres. Il faut qu'un Seigneur ſoit *bienfaiſant*, s'il veut gagner l'amitié du peuple.

BIENFAIT. ſ. m. Don, ou bon office qui fait du bien, du plaiſir à quelqu'un. Les *bienfaits* s'oublient plus aiſément que les injures. Seneque a écrit un beau Traitté des *Bienfaits*, qui a été traduit par Malherbe.

BIENFAIT, en termes de Couſtumes, ſe dit auſſi de la troiſiéme partie des biens ſucceſſifs du pere & de la mere, dont la jouïſſance par uſufruit étoit donnée aux puiſnez, & entre autres en la Couſtume d'Anjou.

BIENHEUREUX, EUSE. adj. & ſubſt. Celuy qui jouït de la beatitude. Le Paradis eſt le ſejour des *Bienheureux*. la *Bienheureuſe* Vierge Marie. les *Bienheureux* Apoſtres.

BIENHEUREUX, ſe dit auſſi de ceux qui ſont morts en odeur de ſainteté, & que l'Egliſe a deſtinés pour eſtre canoniſés, dont elle approuve cependant la veneration.

BIENHEUREUX, en termes de l'Eſcriture, ſe dit de ceux qui ont les qualitez comprises dans les huit Beatitudes mentionnées dans l'Evangile. *Bienheureux* ſont les pauvres d'eſprit, les pacifiques, les affligés, &c.

BIENHEUREUX, ſe dit en Morale de ceux qui ont quelque bien, quelque avantage. *Bienheureux* qui vous poſſede, qui vous peut gouverner. *Bienheureux* ceux qui ſont morts avant que de voir la ruine de leur patrie. voicy le *bienheureux* ſejour, &c.

BIENSEANCE. ſ. f. Ce qui convient à une choſe, qui luy donne de la grace, de l'agréement. Il eſt de la *bienſeance* de ſe tenir decouvert & en une poſture honneſte devant les Grands & les Dames. la *bienſeance* exige de nous pluſieurs devoirs & civilitez. il faut en toutes choſes obſerver les *bienſeances*.

BIENSEANCE, ſe dit auſſi de ce qui eſt commode, utile & avantageux. Il a acheté cette maiſon, cette terre, parce qu'elle étoit à ſa *bienſeance*, dans ſon voiſinage. on a dans ce quartier toutes choſes à ſa *bienſeance*, l'Egliſe, le marché, la riviere, &c. les Princes occupent ſouvent des places par droit de *bienſeance*, parce qu'elles ſont à leur *bienſeance*, qu'elles accommodent & arrondiſſent leurs frontieres.

BIENSEANT, ANTE. adj. qui ſied bien à quelque choſe. Il eſt *bienſeant* à une fille d'eſtre modeſte, de rougir.

BIENTENANT, ANTE. adj. Terme de Palais. Qui poſſede les biens & les heritages qui ont appartenu à un autre. On aſſigne les tiers acquereurs en declaration d'hypotheque comme *bientenants*. on recherche les malverſations des Financiers contre leurs heritiers, & *bientenants*.

BIENVEILLANCE. ſ. f. Affection, inclination qu'on a pour quelqu'un, diſpoſition à luy vouloir du bien. L'Orateur dans ſon exorde doit gagner la *bienveillance* de ſes auditeurs. un ſerviteur qui a la *bienveillance* de ſon maiſtre. Ce mot vient de *benevolentia*.

BIENVEILLANT, ANTE. adj. Qui veut du bien à quelqu'un, qui a de la bienveillance pour luy. Ce mot vient de *benevolus*.

BIENVEIGNER. verb. act. Saluer quelqu'un, le feliciter ſur quelque bonheur qui luy eſt arrivé, le recevoir avec bienveillance. Ces deux derniers mots ſont maintenant de peu d'uſage.

BIENVENU, UE. adj. qui ſe dit de ceux dont l'arrivée eſt ſouhaittée en quelque endroit. Quand vous voudrez venir chez moy, vous ſerez le *bienvenu*, la *bienvenuë*.

BIENVENUE. ſubſt. fem. eſt auſſi le repas qu'on donne à ceux avec qui on entre en quelque eſpece de communauté. Les priſonniers font payer la *bienvenuë* à tous ceux qui entrent dans la priſon, les eſcoliers à ceux qui entrent dans un College.

On dit proverbialement, Vous ſoyez le *bienvenu* comme en voſtre maiſon de l'Iſle Bouchar. On dit auſſi, Vous ſerez le *bienvenu*, & le mal receu, à ceux dont on n'agrée pas les viſites. On dit encore, On eſt toûjours *bienvenu* quand on apporte.

BIENVOULU, UE. adj. Qui eſt aimé, pour qui on a de l'eſtime & de la veneration. Ce Prince a été ſi doux & ſi juſte, qu'il a été toûjours *bienvoulu* de ſon peuple.

BIERE. ſ. f. Cercueil de bois pour mettre un defunt. Ce mot vient de l'Allemand *baer*, ou *baar*, ſignifiant la même choſe, d'où les Italiens ont fait *bara*, & les Anglois *beer*. Menage.

BIERE. ſ. f. ſignifie une boiſſon faite d'orge, de froment, & d'avoine, ou d'une autre ſorte de blé. On y adjouſte du houblon pour luy donner le gouſt du vin. On les braſſe long-temps, & on les fait cuire dans des chaudieres: & cette boiſſon enyvre comme le vin. La *biere*

de Mars ſe garde toute l'année. Pour faire la *biere*, il faut que les Braſſeurs donnent au grain un commencement de germination, & qu'ils concentrent enſuitte dans le même grain la diſpoſition qu'il avoit à germer, en le ſechant. On y adjouſte trois fois autant d'autre grain non germé, qui ſont enſemble moulus groſſierement. On jette ſur le tout de l'eau à demi bouillante, & enſuitte de froide, & aprés avoir agité le tout, on le laiſſe quatre ou cinq jours dans un vaiſſeau couvert juſqu'à une parfaite fermentation. Quelques-uns y adjouſtent de l'yvroye pour irriter davantage le gouſt. Les Anglois pour la faire plus agreable, jettent dans les tonneaux aprés qu'elle eſt braſſée, du ſucre, de la canelle & des clous de giroſle; les Flamands du miel & des eſpices. Dioſcoride dit que la vieille *biere* engendre enfin la lepre. On ſophiſtique la *biere* en y jettant de la chaux pour luy donner plus de force, & en y meſlant de la ſuye au lieu de houblon.

Levevre de *biere*, eſt l'eſcume de la *biere* qui ſort par le bondon. Dans les Couſtumes de Flandres on appelle *Ban de biere*, un impoſt qu'on leve ſur la *biere*, ou *bierbank*, qui ſignifie auſſi une *taverne*.

On dit proverbialement d'un portrait mal fait ou ridicule, que c'eſt une enſeigne à *biere*. Les yvrognes diſent auſſi, qu'ils ne veulent point mettre leur corps en *biere*, pour dire, boire de la *biere* au lieu de vin. Ce mot vient de l'Allemand *bier*, ſignifiant la même choſe, que Voſſius derive du Latin *bibere*. Pluſieurs autres le derivent de l'Hebreu *bar*, qui ſignifie le *blé* dont on la fait; d'autres de *bion*, dont Pline fait mention en parlant de breuvage.

BIEVRE. ſ. m. Eſpece de loutre ou de caſtor qui vit dans l'eau & ſur terre. En Latin *caſtor*, *fiber*. Menage derive ce mot de *bebrus*, que les Latins du bas ſiecle ont dit pour *fiber*, auſſi-bien que *bever* & *beveron*. Les Anglois & les Allemands l'appellent *bever*. Voyez *Caſtor*.

BIEZ. ſ. m. Canal qui renferme & conduit des eaux dans quelque élevation pour les faire tomber ſur la roüe d'un moulin; & les *arrierebiez* ſont les *biez* qui ſont au delà en remontant. On diſoit autrefois *bier*: ce qui a fait croire à quelques-uns que ce mot venoit de *biere*, parce que le *biez* en a la figure. Du Cange le derive de *bedale*, qu'en a dit dans la baſſe Latinité en la même ſignification. Je croy qu'il vient de *via aqua*, comme étant un conduit d'eau, en luy donnant la prononciation Gaſconne.

B I F.

BIFFER. v. act. Pocher une eſcriture, la rayer & effacer en telle ſorte qu'on ne la puiſſe plus lire. Quand les empriſonnements ſont declarez injurieux, on ordonne que l'eſcrou ſera rayé & *biffé*.

BIFFÉ, ÉE. part. & adj. Eſcriture, eſcrou rayé & *biffé*.

B I G.

BIGAME. adj. & ſubſt. maſc. Qui a deux femmes en même temps épouſées en face de l'Egliſe. On puniſſoit cy-devant les *bigames* de mort, mais par erreur, car il n'y a pas d'Ordonnance qui les condamne à ce ſupplice: maintenant on leur donne d'autres punitions.

BIGAME, en Droit Canonique, ſe dit de celuy qui a épouſé deux femmes ſucceſſivement, ou qui ne s'étant marié qu'une fois, a eſpouſé une veufve. En l'un & l'autre cas on ne peut tenir un Evêché ſans diſpenſe.

BIGAMIE. ſubſt. fem. Action criminelle provenant d'un mariage contracté avec deux femmes en même temps. Ce mot vient du Grec *digamia*, qui ſignifie le même.

BIGAMIE, eſt auſſi une qualité contractée par le mariage de deux femmes qu'on épouſe ſucceſſivement, ou par un mariage avec une veufve.

BIGAMIE, ſe dit auſſi dans les choſes ſpirituelles. Quand on poſſede deux Benefices incompatibles, de même nature, comme deux Evêchés, deux Cures, deux Chanoinies *ſub eodem tecto*, &c. on commet une *bigamie* ſpirituelle.

BIGARRADE. ſubſt. fem. Sorte d'orenge qui a ſur la peau pluſieurs pointes & excreſcences. Un jus de *bigarrades*.

BIGARREAU. ſubſt. maſc. Fruit rouge, blanc & doucereux qui vient au temps des ceriſes, qui a la chair plus ferme, & une figure moins ronde qui reſſemble à celle des guignes, & qui a été ainſi appellé, à cauſe de ſa bigarrure. En Latin *duracinum ceraſum*. Il y a auſſi un *bigarreau* qu'on appelle *cœur*. Voyez *Ceriſe*.

BIGARREAUTIER. ſubſt. maſc. Arbre qui porte des bigarreaux.

BIGARRER. verb. act. Mettre ſur un habit diverſes couleurs mal aſſorties, & qui choquent la veuë. Les maſques, les bouffons portent des habits bigarrés. Les Sergents en faiſant leurs exploits portoient autrefois des manteaux *bigarrés*, comme on voit dans la farce de Patelin. Menage derive ce mot de *bivariare*, qu'on a dit de *biſvariare*, d'où il derive auſſi *bigarreau* & *bigearre*; Paſquier de *virgatus*, *& diverſis coloribus partitus*.

BIGARRÉ, ÉE. part. & adj. Une compagnie *bigarrée*, eſt une trouppe de gens ramaſſés par haſard, qui n'ont ni le même genie, ni les mêmes inclinations.

En termes de Blaſon, *bigarré* ſe dit du pavillon, & de tout ce qui a diverſes couleurs.

BIGARRURE. ſubſt. fem. Mauvais aſſortiment de couleurs ou d'ornements ſur un habit, ſur des meubles, &c.

BIGARRURE, ſe dit auſſi des ouvrages d'eſprit compoſés de pluſieurs choſes qui n'ont aucune liaiſon ni relation enſemble. *Les Bigarrures* du Sr. Des Accords: c'eſt un livre d'une façon extraordinaire fait de pluſieurs pieces ramaſſées.

BIGARRURE, en termes de Fauconnerie, ſe dit des taches rouſſes ou noires, ou diverſifés de couleurs qui rendent le pennage d'un oiſeau bigarré.

BIGLE. adj. & ſubſt. maſc. & fem. Qui a les yeux tournés, qui ne peut regarder droit & fixement, qui eſt louche. Ce mot vient de *obliquulus*, diminutif de *obliquus*. Menage.

BIGLE, eſt auſſi une eſpece de chien de chaſſe qui vient d'Angleterre, qui ſert pour les lievres & lapins.

BIGLER. verb. neut. Regarder en bigle, en louche.

BIGNE. ſubſt. fem. Boſſe au front qui vient par quelque coup receu, ou par quelque chûte.

BIGNET. ſubſt. maſc. Certaine patiſſerie qui ſe fait au Carnaval avec de la farine, des œufs, & des pommes, le tout cuit avec du ſain doux. Quelques-uns derivent ce mot par metatheſe de l'Hebreu *pinneq*, qui ſignifie *faire bonne chere à quelqu'un*.

On dit auſſi, Faire les *bignets*, quand on fait une etreine collation en ce temps-là où on ſert des *bignets*.

BIGORNE. ſubſt. fem. Eſpece d'enclume qui aboutit en pointe, ſur laquelle on bat le fer qu'on veut arrondir.

BIGORNEAU. ſ. m. eſt une petite bigorne dont on ſe ſert ſur l'établi.

BIGORNER. verb. act. Forger le fer en rond ſur la bigorne.

BIGOT, OTE. adj. & ſubſt. Qui contrefait le devot, qui prie Dieu avec hypocriſie. La cabale des *bigots* eſt fort dangereuſe. Ce mot vient de l'Allemand *bey* & *Gott*, ou de l'Anglois *by God*, qui ſignifie *de par Dieu*.

Cambden rapporte en ſa Bretagne, que les Normands ont été appellez *Bigots*, à cauſe que le Roy Charles donnant la Normandie avec ſa fille Giſla à Rollon, les Courtiſans ayant averti ce Duc qu'il falloit qu'il baiſaſt les pieds de Charles en reconnoiſſance d'un ſi grand bienfait, il répondit en Anglois, *No ſi by God*, c'eſt à dire, *Non par Dieu*. Auſſi-toſt le Roy & les ſiens en ſe moquant l'appellerent *Bigot*: ce qui a paſſé aux autres Normands. Pluſieurs autres Hiſtoires & Chroniques rapportent la même choſe. Voyez Paſquier. Originairement ce mot n'étoit pas odieux, & ſignifioit ſeulement, *de par Dieu*. Guillaume de Nangis recite que les Normands deſirants de ſe faire Chrêtiens, s'écrierent *Bigot, Bigot*.

BIGOT, ſe dit auſſi de ceux qui ont une ſuperſtition, & une devotion outrée. Les gens du menu peuple ſont fort *bigots*, ce ſont des eſprits foibles qui ſe font de vains ſcrupules ſur toutes choſes.

BIGOTERE. Quelques-uns diſent *Bigotelle*. ſ. f. Broſſe de poche enfermée dans un petit eſtuy, qui ſert à retrouſſer la mouſtache de la barbe. On en fait auſſi d'une piece de cuir, qu'on attache la nuit pour tenir en eſtat une barbe retrouſſée. Ce mot vient de l'Eſpagnol *bigotera*, & de *vigotes*, qui ſignifie de *grands crocs de barbe* retrouſſez en garde de poignard, comme on la porte en Eſpagne.

BIGOTERIE. ſ. f. Devotion d'un bigot, qui eſt fauſſe ou ſuperſtitieuſe.

BIGUER. v. act. Changer de main à la main, troquer but à but. *Biguer* un cheval, *biguer* une carte au jeu du here.

B I J.

BIJON. ſubſt. maſc. Terme de Pharmacie. C'eſt une drogue que les Apothicaires ſubſtituent à la place de la terebentine, & qui eſt une gomme ou liqueur qui ſort de la meleſe.

BIJOU. Quelques-uns diſent *Bigou*. ſ. m. Ce qu'on donne ordinairement aux femmes, ou aux enfants, pour les divertir, ou pour les parer. Cette femme a des *bijous* de prix garnis de diamants, des ouvrages de filigrane. Borel derive ce mot de *bis* & de *joye*. Menage le derive de *bis jocalum*.

BIJOU, ſe dit auſſi de toutes les petites curioſitez qui ornent une chambre ou un cabinet.

On dit auſſi d'une femme jeune & belle, que c'eſt un joli *bijou*.

BIJOUTIER. ſ. m. Curieux qui n'a dans ſon cabinet que de petites pieces, ou d'un prix mediocre. Cet homme n'a ni Rubens, ni Pouſſins, ni grands tableaux, ce n'eſt qu'un *bijoutier*.

B I L.

BILAN. ſ. m. Terme de Banque. C'eſt un petit livre que les Marchands ou Banquiers portent ſur eux, où d'un coſté ils écrivent leurs dettes actives, & de l'autre leurs dettes paſſives. Ce mot vient du Latin *bilanx*, parce que ce livre leur ſert à *balancer* leurs gains & leurs pertes. Il leur ſert auſſi au virement des parties. Les Marchands de Lyon appelloient cy-devant *Bilan des acceptations*, un petit livre qu'ils portoient ſur la place, où ils écrivoient toutes les lettres de change tirées ſur eux; & leur acceptation n'étoit autre choſe que de mettre à coſté de la lettre qu'ils avoient enregiſtrée dans leur *bilan* une croix, qui ſignifioit *acceptée*. S'ils vouloient deliberer ſur l'acceptation, ils mettoient un *V*, qui ſignifioit *veuë*. Et s'ils ne la vouloient point accepter, ils mettoient *S. P.* qui ſignifioit *ſous proteſt*. Mais depuis l'Ordonnance de 1667. il ne ſe fait plus d'acceptation que par écrit.

On appelle l'entrée & l'ouverture du *bilan*, le ſixiéme jour du mois des payements, juſqu'à la fin duquel on fait le virement des parties, où les Marchands écrivent chacun de leur coſté les parties virées.

On appelle auſſi *bilan* ou *balance*, l'arreſté ou la cloſture de l'inventaire d'un Marchand, où on a écrit vis à vis tout ce qu'il doit, & ce qui luy eſt dû. Un Marchand aprés ſa faillite, pour s'accommoder avec ſes creanciers, leur doit preſenter un *bilan*, qui contienne l'état au vray de ſes affaires. Si un Negociant qui a accouſtumé de porter *bilan* ſur la place, ou autre pour luy, ne s'y rencontre pendant le temps du payement, il eſt reputé avoir fait faillite.

BILBOQUET. ſ. m. Jeu d'enfants fait d'un baſton creuſé en rond par les deux bouts, au milieu duquel eſt une corde, où une balle de plomb eſt attachée. Ils la jettent en l'air, & la reçoivent alternativement dans ces deux concavitez. On a appellé ironiquement un nombril, un *bilboquet*.

BILE. ſ. f. Humeur jaune & acre qui eſt dans le corps des animaux. Le fiel eſt le receptacle de la *bile*. Un degorgement de *bile*, quand il n'eſt pas trop violent, eſt fort bon pour la ſanté. Il y a deux ſortes de *bile*, la *bile jaune*, & la *bile noire*, qu'on nomme autrement *melancolie*. Ce mot vient du Latin *bilis*, que quelques-uns font venir du Grec *bia*, *violence*. Les bilieux ſont ſujets à la colere. Les autres font venir ce mot de *bullire*, *bouillir*.

BILE, ſignifie figurément, la colere. Un Satyrique deſcharge ſa *bile* ſur le papier. Il eſt aiſé d'émouvoir la *bile* des Poëtes & des Auteurs.

BILIEUX, EUSE. adj. Qui eſt plein de bile. Les gens d'une humeur *bilieuſe*, d'un temperamment *bilieux*, ſont plus propres pour la guerre que pour l'étude. les gens *bilieux* ſont coleriques.

BILLARD. ſubſt. maſc. Jeu honneſte & d'adreſſe qu'on joüe ſur une grande table, où on pouſſe des boules dans des blouſes avec des baſtons faits exprés, & ſelon certaines loix & conditions du jeu.

BILLARD, eſt auſſi la grande table couverte d'eſtoffe, ſur laquelle on joüe & on pouſſe les billes dans les blouſes qui ſont ſur les coins & ſur les bords. On fait auſſi des *billards* dans des places qu'on prepare exprés dans des jardins.

BILLARD, eſt auſſi le baſton recourbé avec lequel on pouſſe les boules.

BILLE. ſubſt. fem. eſt une boule d'yvoire, ou de bois, avec laquelle on joüe au billard. Ce mot vient du Latin *pila*.

On dit proverbialement, que deux hommes ſont *billes pareilles*, qu'ils ſont ſortis d'une affaire *billes pareilles*, quand ils n'ont point remporté d'avantage l'un ſur l'autre.

BILLE, eſt auſſi un baſton pointu qui ſert aux Emballeurs pour ſerrer les cordes de leurs ballots, & à ſerrer les charges des mulets.

Autrefois le mot de *bille* ne ſignifioit qu'un *baſton*: ce que témoignent les mots de *biller*, & de *debiller*, dont on uſe encore ſur les rivieres, pour dire, Attacher la corde du bateau aux *billes* ou baſtons qui ſont au bout des traits des chevaux qui tirent. Ce mot vient de *billus*, qu'on a dit dans la baſſe Latinité pour ſignifier un *gros baſton*, ou une *petite maſſuë*.

BILLE, ſe dit auſſi d'une piece d'eſtoffe qui lie les deux bouts d'une chappe d'Egliſe ſur le devant.

BILLE D'ACIER, eſt un morceau quarré & marqué d'un fer doux & eſcumé, qu'on prepare en ſorte, qu'il luy reſte un grain menu. Il vient de l'acier en *bille*, d'autre en gain.

BILLEBARRER. v. act. Mettre pluſieurs couleurs differentes & peu convenantes ſur un habit, ſur

des meubles. Le verd & le bleu ſont des couleurs qui *billebarrent* un habit. Cela s'eſt dit originairement des habits des bouffons & des maſques qui les rendoient extravagants par pluſieurs bandes ou barres de couleurs qui choquent la veuë. Les anciens Chevaliers mettoient auſſi de ces pieces ſur leurs habits, pour leur ſervir d'ornement; & c'eſt de là que ſont venuës les *billettes* du Blaſon.

BILLEBARRÉ, ÉE. part. & adj.

BILLER. v. act. Terme de Navigation. C'eſt, Attacher à une courbe de chevaux la corde qui ſert à tirer les bateaux ſur les rivieres. Le contraire eſt *debiller*, quand on la détache. Au paſſage des ponts & des pertuis il faut *biller* & *debiller*.

BILLET. ſ. m. Petit eſcrit, petite lettre qu'on envoye pour apprendre ou negotier quelque choſe. La mode eſt venuë d'eſcrire par *billets* ſans ſignature ni ſouſcription, au lieu des lettres de ceremonie. Ce mot vient de *billetus* diminutif de *billus*, qui a été fait de l'Allemand & de l'Anglois *bill*, qui ſignifie la même choſe. Menage. D'autres le derivent de *libellus*. Dans la baſſe Latinité on a dit auſſi *billa*. Du Cange le derive de *pittacium*, qui étoit chez les Anciens une *tablette* preparée avec de la poix, que les Grecs appellent *pitta*, qui ſervoit à écrire des cedules ou *billets* qu'on a appellez au commencement *pillets*. Il peut venir du Grec *biblidion*.

BILLET, ſe dit auſſi des poulets qu'on envoye à des maiſtreſſes. *Billet* doux. *billet* galant. *billet* tendre.

BILLETS d'enterrements, *billets* de Charlatan, ſont des imprimez qu'on donne pour ſemondre des enterrements, ou pour annoncer le logis & la ſcience d'un Operateur: ce qui ſe dit auſſi de ces petits écrits circulaires par leſquels on fait aſſembler les gens d'un même corps, ou qui ſont intereſſez en une même affaire; ce qui s'appelle *faire courir le billet*.

BILLET, ſe dit auſſi de toute écriture privée par laquelle on s'oblige à quelque payement, ou on fait la reconnoiſſance de quelque choſe. D'ordinaire tous les biens, les effets des Marchands conſiſtent en *billets*, ils n'ont point d'immeubles, ni de rentes. toutes les negociations de la Place du Change ſe font par *billets*, par lettres de change & reſcriptions. Il ne me peut pas nier que je ne luy aye donné ce depoſt, j'en ay ſon *billet*. Voyez *Change*.

BILLETS DE L'ESPARGNE, ſont des ordonnances, mandements ou reſcriptions données à recevoir ſur les Treſoriers de l'Eſpargne, qui n'ont point été acquittées & qui ſont ſurannées.

En ces derniers ſens on dit, Faire courir le *billet*, pour dire, Negotier un *billet*, ou chercher de l'argent à emprunter par le moyen des Notaires, Courtiers de change, ou autres perſonnes.

BILLET, ſe dit auſſi de certains petits bulletins ou papiers roulez qui ſervent pour donner des ſuffrages dans une élection. Il a donné ſon *billet* en faveur d'un tel aſpirant à cette charge. On le dit auſſi en termes de Blanque ou de Lotterie. Il a eu un bon *billet* à cette blanque, à cette lotterie, un *billet* noir où il y avoit un benefice.

En ce ſens on dit que des ſoldats tirent au *billet*, quand de pluſieurs ſoldats qui ſont coupables d'une même faute on n'en veut faire pendre qu'un pour donner l'exemple; & pour cela on les fait tirer au ſort, & on pend celuy qui a tiré le *billet* noir.

BILLET, ſe dit auſſi des marques ou paſſeports qui ſe donnent pour avoir la liberté de paſſer ou d'entrer en quelque lieu. En temps de peſte il faut prendre un *billet* de ſanté au lieu d'où on ſort. on prend des *billets* aux portes pour faire paſſer du beſtail debout à travers la ville. on obtient des *billets* pour entrer aux Ballets du Roy, aux Comedies. les Officiers de ville donnent des *billets* aux ſoldats pour leur aſſigner leur logement.

BILLETTE. ſ. f. Petite enſeigne en forme de billet, qu'on met aux lieux où on doit peage, pour apprendre aux voituriers qu'il ne faut pas paſſer ſans payer le droit, ſoit au Roy, ſoit aux Seigneurs qui ſont chargez d'entretenir les chemins.

BILLETTE, en termes de Blaſon, eſt une piece ſolide dont on charge l'Eſcu, qui eſt faite en forme de quarré long. Il y a des *billettes* de metail, & d'autres de couleur. Lavardin porte d'or à onze *billettes* d'azur, 4. 3. 4. On appelle *Billettes couchées*, ou *renverſées*, quand leur plus long coſté eſt couché par terre ſur l'Eſcu, & le plus petit à plomb. C'étoient anciennement des pieces d'eſtoffe d'or, d'argent, ou de couleur, plus longues que larges, qui ſe couſoient par intervalle ſur les habits pour leur ſervir d'ornements, qu'on a tranſportées depuis ſur les Eſcus. Les *billettes* ſont auſſi des marques de franchiſe qu'on mettoit autrefois aux bornes des terres.

BILLETTÉ. adj. m. Terme de Blaſon. On appelle un Eſcu *billetté*, celuy qui eſt chargé de billettes.

BILLETTÉ, ÉE, en termes de Negoce, c'eſt une épithete qu'on donne aux marchandiſes, ſur leſquelles on a mis des billets, ou des étiquettes qui contiennent un numero, qui eſt relatif à ceux des livres, ou de l'inventaire d'un Marchand.

BILLEVESE'E. ſ. f. Vieux mot qui ſignifioit autrefois une *balle ſoufflée*, *pleine de vent*.

BILLEVESÉE, ſe dit figurément des paroles ou des choſes vaines, qui n'ont aucune apparence ni ſolidité. C'eſt un donneur, un compteur de *billeveſées*.

BILLON. ſ. m. C'eſt un terme particulierement affecté aux monnoyes. Il ſignifie, Toute matiere d'or, ou d'argent qui eſt alliée, c'eſt à dire, meſlée au deſſous d'un certain degré, & principalement de celuy qui eſt fixé pour la fabrication des monnoyes: comme maintenant que la fabrication des louïs d'or eſt fixée à 22. carats, & des louïs d'argent à 11. deniers, le *billon d'or* eſt celuy qui eſt à 21. carats; & le *billon d'argent*, celuy qui eſt au deſſous de dix deniers. Il y a deux ſortes de *billon d'argent*, l'un nommé *haut billon*, qui eſt à dix deniers, & au deſſous juſqu'à cinq; & l'autre *bas billon*, qui eſt au deſſous de cinq deniers. Il eſt deffendu à tous Merciers Billonneurs, & autres perſonnes qui ne ſont point Orfevres, de vendre, ni acheter aucun or, ni argent, ſi ce n'eſt pour *billon*.

BILLON, ſignifie auſſi, Toute ſorte de monnoye qui eſt décriée à quelque titre, & de quelque alloy qu'elle puiſſe être: & en ce ſens on dit, qu'il faut envoyer la monnoye au *billon*, c'eſt à dire, qu'elle ſera fonduë & remiſe ſous les coins.

BILLON, ſe dit auſſi de la menuë monnoye de cuivre, comme ſont liards, doubles, &c.

BILLON, ſignifie auſſi, le lieu où l'on porte la monnoye décriée, legere ou defectueuſe, pour la refondre, & en recevoir la juſte valeur, comme ſont les Bureaux du Change, ou de la Monnoye.

BILLON, eſt auſſi du bas argent qu'on affine avec la caſſe d'Orfevre comme l'autre argent, mais ſans eau forte. Menage derive ce mot de *binio*, qui ſignifie un *denier*. Covarruvias de *vellus*, à cauſe que les Romains marquoient leurs monnoyes de cuivre de la figure d'une brebis. Nebriſſenſis le derive de *vilis*. Borel le derive de *villon*, ou de *guillon*, qui ſignifioit autrefois *tromperie*; d'où vient qu'on donne ce nom à un vieux Poëte nommé François Corbeuil, à cauſe de ſes friponneries. Mais Bouteroüe le derive du Latin *bulla*, qui a ſignifié autrefois des *ſceaux*, & des *matrices* qui ſervoient à former les coins des monnoyes; & c'eſt ainſi que les appelle Harmenopule. Du Cange croit qu'on l'a ainſi nommé, à cauſe que c'eſt *aurum aut argentum in maſſam ſeu* billam, *i. baculum, conflatum, necdum purgatum.*

BILLONAGE. ſ. m. Trafic illicite de celuy qui billonne. Le *billonage* eſt un crime qu'on recherche, & qu'on punit comme celuy de fauſſe monnoye.

BILLONNER. v. n. qui eſt pris en bonne & en mauvaiſe part. Il ſignifie proprement, Recueillir les eſpeces décriées & envoyées au billon; ce qui étoit autrefois permis à certaines perſonnes prepoſées pour cet effet. Mais il ſe prend ordinairement en mauvaiſe part, & ſignifie, Trafiquer de monnoye de billon. L'Ordonnance en a fait un crime, qui peut eſtre commis en pluſieurs façons: I. lors qu'on achete, ou qu'on change la monnoye pour moins qu'elle ne vaut pour la remettre à plus haut prix, ſoit dans le même lieu, ſoit dans une autre Province: II. quand les Receveurs payent en des eſpeces moindres, ou plus legeres qu'ils ne les ont receuës, ou quand ils payent en eſpeces qu'ils font valoir à plus haut prix que celuy de l'Ordonnance: III. quand les Changeurs remettent dans le commerce des eſpeces defectueuſes, eſtrangeres & décriées: IV. quand on choiſit les eſpeces plus peſantes pour les vendre aux Orfevres ou Changeurs qui les fondent: V. & generalement quand on profite ſur le prix de la monnoye.

BILLONNEUR. ſ. m. Celuy qui ſe meſle de billonner. Les *Billonneurs* étoient autrefois des perſonnes prepoſées par le Roy pour recueillir les eſpeces décriées, & miſes au billon. Du temps de Charles VI. en 1385. ces *Billonneurs* tenoient leur boutique dans la ruë aux feurres le long du cimetiere St. Innocent; & cette place s'appelloit *le Billon*. Maintenant on appelle *Billonneurs*, Ceux qui font un trafic illicite d'argent, en profitant ſur la valeur des eſpeces. On les punit comme une eſpece de faux-monnoyeurs.

BILLOS. ſ. m. Ce ſont des droits & impoſitions qu'on leve ſur le vin en Bretagne, comme les vintiéme, onziéme, quatriéme, &c. ſoit que le Roy les leve, ſoit quelques Seigneurs ou villes par octroy & conceſſion.

BILLOT. ſ. m. Groſſe piece de bois d'un ou de deux pieds de haut, & plus longue que large, difficile à remuer, ſur laquelle on coupe quelque choſe, ou on l'y attache. En pluſieurs lieux on coupe la teſte ſur un *billot*. un *billot* de Serrurier ſur lequel il tourne des rouleaux. Ces mots de *bille*, *billard* & *billot* viennent du Latin *billus*, qui ſignifie un *baſton*.

BILLOT, eſt auſſi un baſton qui ſert à conduire des chevaux neufs qu'on met à la file les uns des autres.

On dit proverbialement, J'en mettrois ma teſte ſur le *billot*, pour dire, J'en ſuis bien aſſuré, j'en gagerois ma teſte à couper.

B I M.

BIMAUVE. ſubſt. fem. Plante qu'on appelle auſſi *Guimauve*, en Latin *biſmalva*, *althæa*, *ibiſcus*, parce qu'elle eſt plus grande que la mauve. Voyez *Guimauve*.

BIMBELOT. ſ. m. Petit joüet d'enfant, comme pouppée, moulinet, carroſſe, ou autre petite machine de carte ou de bois qui eſt propre à réjoüir les enfants.

BIMBELOTIER. ſ. m. Marchand ou Artiſan qui vend, ou qui fait des *bimbelots*. Il y a à Paris de riches Marchands *Bimbelotiers*.

B I N.

BINAIRE. adj. maſc. & fem. Le nombre *binaire* eſt compoſé de deux unitez. En Muſique, la meſure *binaire* eſt celle qu'on bat également dans le lever & dans le baiſſer de la main.

BINARD. ſ. m. Chariot ayant quatre groſſes roues d'égale hauteur, avec un plancher de groſſes pieces de bois, ſur leſquelles on tranſporte des colomnes ou des pierres d'une groſſeur extraordinaire.

BINER. v. act. Terme d'Agriculture. Donner un ſecond labour, une ſeconde façon aux terres, aux vignes, qu'on appelle *bignement*. Les Anciens appelloient ces ſecondes façons *binalia*, & on dit *iterare agrum* dans le même ſens.

BINET. ſ. m. Bout de chandelle qu'on leve ſur le haut du chandelier, afin qu'il ſe conſomme tout à fait. C'eſt un avare qui a donné le bal, où les bougies étoient ſi courtes, qu'il a fallu faire *binet*.

BINI. ſ. m. Terme de Cloiſtre, qui ſe dit d'un Moine qu'un Superieur donne à celuy qui veut ſortir pour l'accompagner, & n'aller pas ſeul. On applique ce vers à ces deux compagnons.

Hos brevitas ſenſus fecit conjungere binos.

BINOCLE. ſ. m. Terme d'Optique. C'eſt une lunette à longue veuë qui eſt double, c'eſt à dire, deux tuyaux joints enſemble, par leſquels on peut obſerver un objet éloigné par les deux yeux en même temps. Il a été inventé par le Pere Rheita Capucin d'Orleans, qui en a écrit dans ſon livre intitulé *Oculus Henoc & Eliæ*; & depuis il a été renouvellé par le Pere Cherubin Capucin, qui en a écrit un grand volume en l'année 1678.

BINOME. ſ. m. Terme d'Algebre. C'eſt un nombre produit de l'addition de deux nombres ou grandeurs incommenſurables. Quand il y en a trois, on l'appelle *trinome*: quand il y en a quatre, *quatrinome*: quand il y en a pluſieurs, *multinome*. Cela vient de ce que ces grandeurs doivent ſe nommer de noms differents. Il faut obſerver que quand on adjoûte des nombres ou grandeurs commenſurables parmi les incommenſurables, on ne les compte point pour leur faire changer le nom de *binome*, ou *trinome*, &c. L'*apotome* eſt la difference qu'il y a entre ces ſommes adjoûtées. Euclide en traitte dans ſon dixiéme livre des Elements, & enſuitte tous les Algebriſtes. Chez les Anciens on appelloit *binomes*, ceux qui avoient deux noms.

B I S.

BIS. adverb. Ce mot eſt purement Latin, & ſignifie, Deux fois, en François. On s'en ſert en Muſique pour marquer la repetition d'un couplet, ou d'un vers, d'une chanſon, qu'il faut faire par deux fois.

BIS, ſe dit auſſi en termes de Pratique, lors qu'on paraphe des pieces, ou des feuillets d'un regiſtre, & qu'on en cotte deux de même nombre, on met à tous les deux *bis*.

BIS, ſe dit auſſi à la Chambre des Comptes, lors qu'il y a un double employ, ou qu'il y a deux quittances rapportées pour une même partie qui ne valent que pour une, on met ſur l'une & l'autre *bis*; & quelquefois un *bis capit*, quand on eſt payé deux fois d'une même partie.

On appelle auſſi en termes Eccleſiaſtiques un *Biſcantando*, une permiſſion qu'on donne à certains Curez de dire deux Meſſes, pour deſſervir deux Cures en des lieux ruinez où il n'y a pas moyen d'entretenir deux Prêtres.

BIS, ISE. adj. Qui eſt entre le blanc & le noir. Les lievres qu'on veut tranſporter ſe conſervent mieux en paſte *biſe*. ce blé eſt trop *bis*. cette farine eſt trop *biſe*. les pauvres, & ceux qui vivent dans l'auſterité, ne mangent que du pain *bis*.

On appelle du pain *bis-blanc*, celuy qui eſt mitoyen entre le

pain

pain de fine farine de froment, & le pain *bis* où il y a du ſon & du ſeigle.

On dit auſſi d'une perſonne, qu'elle a le teint *bis*, qu'elle eſt *biſe*, pour dire, qu'elle n'a pas ce grand éclat, cette vivacité de blancheur qui ſeroit à deſirer.

BISAYEUL, EULE, ſ. m. & f. Terme relatif. Qui eſt pere ou mere d'un grand-pere ou d'une grand-mere, ou d'un ayeul ou ayeule. C'eſt le troiſiéme degré de parenté dans la ligne aſcendante avec les petits-fils.

BISCUIT. ſ. m. Pain fort deſſeché par une double cuiſſon, d'où il eſt appellé *biſcuit*, pour le garder long-temps, & particulierement ſur la mer. Le *biſcuit* eſt bon à tremper dans le vin d'Eſpagne. La ſoute eſt le lieu où on garde le *biſcuit* dans les vaiſſeaux. Le *biſcuit* pour les voyages de long cours ſe cuit quatre fois, & on le fait ſix mois avant l'embarquement. On appelle Faire du *biſcuit*, lors qu'on va faire ſa proviſion de *biſcuit*, comme on dit, Faire de l'eau, & Faire du bois.

BISCUIT, ſe dit auſſi en termes de Teinture. Il eſt deffendu aux Teinturiers de faire aucun *biſcuit*, ni faux noir, c'eſt à dire, entre deux galles, vieille & neufve.

BISCUIT, eſt auſſi une paſtiſſerie friande faite avec de la plus fine farine, des œufs & du ſucre: on y met auſſi de l'anis & de l'écorce de citron. Il y a auſſi des *biſcuits* de Careſme faits ſans œufs avec de la paſte d'amandes, des *biſcuits* de conſerve, de roſes, de citron, de grenade, &c.

On dit proverbialement, qu'il ne faut pas s'embarquer ſans *biſcuit*, pour dire, entreprendre une affaire ſans avoir les moyens, les papiers & les proviſions neceſſaires & convenables.

BISE. ſ. f. Vent froid ſoufflant du coſté du Septentrion. Il s'appelle *Nord* ſur l'Ocean, & *Tramontana* en Italien, chez les Anciens *Boreas*, *Aparctias*. C'eſt un air froid qui gele les vignes, qui ſeche les fleurs.

Comme tombe une fleur que la *biſe* a ſechée,

dit Malherbe. Lipſe derive ce mot de l'Allemand *biſa*, qui ſignifie *tourbillon de vent*; & dit que *bieſen*, & *biiſen* ſignifient en Flamand, *eſtre fort agité*.

BISE, eſt auſſi une petite miche de pain bis blanc qu'on donne aux eſcoliers.

On dit proverbialement, qu'un homme a été frappé du vent de *biſe*, pour dire, qu'il eſt ruiné, qu'il luy eſt arrivé quelque mauvaiſe fortune.

BISEAU. ſ. m. Endroit du pain où il n'y a pas de croute. Ceux qui ont de mauvaiſes dents demandent du *biſeau*. Quelques-uns le derivent de *baiſeau*, c'eſt à dire, le lieu par où les pains ſe baiſent. Mais Menage le derive de *bis*, dont il fait *biſus* & *biſellus*.

BISEAU, ſe dit auſſi en parlant de la taille des verres, des diamants, des pierres precieuſes, des glaces de miroir, lunettes à facettes: c'eſt l'angle formé de leurs ſuperficies qui ſe joignent. On voit les objets doubles, quand on les expoſe au *biſeau* des deux coſtés.

On dit auſſi, qu'un ciſeau, ou qu'un fermoir de Menuiſerie eſt à deux *biſeaux*, lors que le taillant eſt en forme de coin, & qu'il a un angle ou *biſeau* des deux coſtés.

En termes d'Imprimerie, on appelle *biſeaux*, les morceaux de bois qui ſont en glacis qui ſervent à entourer les pages.

BISER. v. n. Terme d'Agriculture. Devenir bis. C'eſt une maxime chez les Laboureurs, que les bleds *biſent* toûjours, & que quand on ne ſemeroit que du pur froment, il deviendra du meteil dans quelque temps.

BISET. ſ. m. Pigeon ſauvage plus petit que le ramier, qui a les pieds & le bec rouges. On fait de bonne ſoupe aux choux avec des *biſets*. En Latin *palumbus*, *vinago*. Belon & Jules Scaliger diſent qu'il a été ainſi nommé, à cauſe de ſa couleur noire ou *biſe*.

BISET, eſt auſſi un pain bis-blanc qu'on donne aux eſcoliers pour leur dejeuner. Ils l'appellent auſſi une *biſe*.

BISETTE. ſ. f. Petite dentelle que font les payſannes pour leur uſage, & qui eſt de peu de valeur.

BISMUTH. ſubſt. maſc. C'eſt un corps mineral à demi metallique, compoſé de la premiere matiere de l'eſtain qui eſt encore imparfait. On le trouve dans les mines de ce metail. Sa ſubſtance eſt fort dure, peſante, aigre & caſſante, & d'un grain gros, poli, blanc & éclatant. On l'appelle autrement *eſtain de glace*, parce qu'eſtant briſé, il fait voir pluſieurs petites ſubſtances polies comme une glace. On l'appelle auſſi *marcaſſite* par excellence, à cauſe qu'il ſurpaſſe les autres en blancheur & en beauté. Il contient un ſel arſenical qui eſt dangereux à le prendre interieurement. Son precipité eſt un magiſtere fort blanc, qu'on meſle avec des eaux & des pommades pour en faire un fard qui embellit le teint des Dames, & qui guerit les alterations de la peau. On en tire auſſi des fleurs qui effacent les taches du viſage: ce qui fait qu'on l'appelle autrement *blanc de perle*. Voyez la façon de le faire dans Charras. Alonſo Barba dit qu'on en a trouvé depuis peu une mine en Boheme, & il le met au rang des metaux. On fait du *biſmuth* artificiel, en reduiſant l'eſtain en petites lames & petits morceaux, & en les cimentant par une mixtion de tartre blanc, de ſalpêtre, & d'arſenic ſtratifié dans un creuſet à feu nud. On fait la même choſe du zittich, ou zain, en mettant du plomb au lieu de l'eſtain, & un peu de calamine.

BISON, en termes de Blaſon, eſt la même choſe que *buſle*. Une teſte de *biſon* couronnée.

BISQUE. ſ. f. Potage exquis fait de pluſieurs pigeons, poulets, beatilles, jus de mouton, & autres bons ingrediens, qu'on ne ſert que ſur la table des Grands Seigneurs. Ce mot en ce ſens vient de *bis coctus*, parce que la *biſque* ſe faiſant de pluſieurs beatilles, il en faut faire pluſieurs cuiſſons ſeparées & reïterées, avant que de luy donner la derniere cuiſſon & perfection.

On appelle *demie-biſque*, celle qui ſe fait à moindres frais, & où on ne met que la moitié des ingrediens de la precedente.

On appelle *biſque de poiſſon*, celle qui ſe fait avec des hachis de carpes, leurs œufs & leurs laites, & avec des eſcreviſſes.

BISQUE, terme de jeu de paume, eſt un coup que l'on donne gagné au joüeur qui eſt plus foible, pour égaler la partie par cet avantage, & qu'il prend quand il veut une fois en chaque partie. Quelques-uns en ce ſens derivent ce mot de *bis capit*, parce que d'ordinaire on la prend aprés un avantage qu'on vient de gagner, & ainſi on prend deux coups en même temps.

On dit proverbialement à un homme ſur qui on ſe vante d'avoir de l'avantage en quelque choſe que ce ſoit, qu'on luy donneroit quinze & *biſque*. On dit auſſi, qu'un homme prend ſa *biſque*, quand il quitte ſon travail ordinaire pour ſe promener, pour ſe divertir, & ſur tout quand il le fait rarement.

BISSAC. ſubſt. maſc. Sac double & tout d'une piece qui a une ouverture par le milieu, & deux poches qu'on emplit des deux coſtés. Les *biſſacs* ſe peuvent mettre à l'arçon de la ſelle. les Fermiers portent leur argent à leur maiſtre dans un *biſſac*. ils portent ſur l'eſpaule un *biſſas* pour les neceſſitez de leur voyage. Il ne differe de la *beface*, qu'en ce qu'il eſt plus petit, & eſt fait ordinairement de cuir. Menage derive ce mot du Latin *biſaccium*, qui ſe trouve dans Petrone en la même ſignification.

BISSE. ſubſt. fem. Terme de Blaſon, qui ſignifie un *ſerpent*, qui eſt la même choſe que *guivre*, ou *vivre*. Ce mot vient de l'Italien *biſcia*, ſignifiant la même choſe. D'autres croyent qu'il peut venir du François *bis*,

qui

qui ſignifie *couleur cendrée & griſe*, comme on dit du blé *bis*, de la paſte *biſe*, & pain *bis-blanc*; parce que ces ſerpents ſont cendrés ordinairement.

BISSESTRE. ſubſt. maſc. Accident cauſé par l'imprudence de quelqu'un. Si vous laiſſez entrer cet étourdi, il fera quelque *biſſeſtre* en la maiſon. Ce terme eſt populaire, & eſt venu par corruption de *biſſexte*, parce que les ſuperſtitieux ont crû que c'étoit une année malheureuſe.

BISSEXTE. ſubſt. maſc. Année de 366. jours qui arrive de quatre ans en quatre ans, à cauſe de l'addition qu'on y fait d'un jour qu'on inſere dans le mois de Fevrier, pour remplacer les ſix heures que le ſoleil employe à faire ſon cours chaque année au delà de 365. jours qu'on luy attribuë dans les autres. Ammian Marcellin rapporte que l'Empereur Valentinien ne vouloit point ſortir le jour du *biſſexte* de Fevrier, comme le croyant malencontreux.

BISSEXTIL, ILE. adj. Epithete de l'année où l'on met le biſſexte. Ce mot vient de ce que les Romains comptoient deux fois le même jour de Fevrier où l'on mettoit le biſſexte, *bis ſexto Calendas Martiàs*, ſix jours devant Mars.

BISTORTE. ſ. f. Plante medecinale, ainſi appellée, à cauſe que ſa racine eſt reployée à la maniere d'un ſerpent entortillé. Elle croiſt ſur les montagnes, & a des feuilles ſemblables à celles de la parelle, mais polies & liſſées, longues, fibreuſes, & approchantes de celles du petit lapathum, qui ſont aucunement rouges par deſſus, & comme bleuës par deſſous, & un peu marquetées & en ondes. Sa tige n'eſt gueres groſſe: elle pouſſe quelques feuilles dans ſa hauteur. Sa ſommité eſt environnée de petites fleurs purpurines en forme d'eſpics, d'où ſort une graine ſemblable à l'oſeille. Elle a une coudée de haut. Sa racine eſt rouge au dedans, noire au dehors environnée de petits filaments, de ſubſtance aſſez compacte, quoy que tendre, & pleine de jus, & d'un gouſt fort aſtringent. Elle entre en la compoſition de la theriaque. En Latin *Colubrina*, ou *Britannica*.

BISTOURI. ſubſt. maſc. Inſtrument de Chirurgie qui eſt en forme de petit raſoir, qui ſert à couper, à faire des inciſions dans les chairs.

BISTOURNER. v. neut. qui ſe dit des chevaux, ou autres animaux à qui on tourne deux fois les teſticules pour les rendre inhabiles à la generation. Autrefois on diſoit *beſtourner*, qui ſignifioit *renverſer*, *tourmenter*, *mettre en deſordre*.

BISTRE. ſubſt. fem. Terme de Deſſinateur. C'eſt ainſi que les Peintres & Deſſinateurs appellent de la ſuye cuitte, & enſuitte detrempée, qui leur ſert à laver leurs deſſeins. On s'en ſert auſſi en lignature.

B I T.

BITTES. ſubſt. fem. Terme de Marine. Ce ſont deux pieces de bois élevées debout depuis le bas du fond de cale juſques à quatre pieds & demi au deſſus du premier pont. C'eſt autour de ces pieces que l'on met & qu'on attache le cable, quand on a mouillé l'ancre. Elles ſont à coſté du maſt de miſaine, & entretenuës par un traverſin ou groſſe piece de bois travée contre, & ſont appuyées par des courbes, ou arcboutants qui ſont ſur les ponts, qu'on appelle *contre-bittes*.

Les *bittes* d'eſcoutes d'huniers, ou petites *bittes*, ſont placées au devant du grand maſt, & du maſt de miſaine ſur le ſecond pont, au travers deſquelles il y a des ruaux ou rouëts de cuivre par où paſſent les eſcoutes de hunes qui ſervent à faire bander les eſcoutes des huniers.

BITTER le cable, c'eſt le rouler & arreſter autour des bittes.

BITTONNIERES. ſ. f. Ce ſont des canaux par où s'écoulent les eaux d'un vaiſſeau, & viennent à la pompe. Voyez *Vitonnieres*.

BITUME. ſ. m. C'eſt une eſpece de graiſſe eſpaiſſie, & onctueuſe en forme de bourbe, qui ſe trouve dans le lac Aſphaltite, & en d'autres lieux, qui eſt d'une nature fort inflammable, comme du ſoulfre. Il y a du *bitume* dur & foſſile, qu'on tire de la terre en guiſe de tourbes & de mottes, qui ſert à des forges. Il y a du *bitume* qui ſert de chaux, & eſt propre à lier les pierres des baſtimens, tel que celuy dont on dit qu'ont eſté baſtis les murs de Babylone. Il y a enfin du *bitume* liquide, qu'on bruſle dans les lampes & dans les lanternes, comme de l'huile, comme on fait entre autres en Sicile. Les Juifs, au rapport de Straboo, ſe ſervoient de *bitume* pour embaumer leurs corps morts. Le plus excellent s'apporte de Judée, & eſt reſplendiſſant, de couleur de pourpre, fort peſant, & d'une odeur forte. Le noir ne vaut rien. En Latin *bitumen*. Les Medecins l'appellent *Aſphaltus*. On n'apporte plus de *bitume* de Judée, mais les Apothicaires le compoſent de poix & de l'huile de petreol, &c.

BITUMINEUX, EUSE. adj. Qui tient du bitume. Il y a pluſieurs terres & mineraux qui ſont de nature *bitumineuſe* & ſulphurée.

B I V.

BIVIAIRE. adj. Place où deux chemins aboutiſſent. L'Ordonnance des Eaux & Foreſts veut que dans les angles des places croiſées *biviaires*, ou triviaires des grandes routes ou chemins Royaux des foreſts, on plante des croix, poteaux, ou pyramides avec une inſcription qui enſeigne le lieu où ils conduiſent.

BIVOUAC, ou *Bivac*. Terme de Guerre. C'eſt une garde qu'on fait de nuit pour la ſeureté d'un camp qui eſt proche l'ennemy. Cette garde ſe fait par toute l'armée, ou la meilleure partie, qui ſort de ſes lignes en eſcadrons & bataillons pour paſſer la nuit ſous les armes à la teſte du camp. Ce mot eſt nouveau, & vient de l'Allemand *wegwach*, qui ſignifie *double garde*. D'autres le derivent de *bivoye*.

BIVOYE. ſubſt. fem. qui ſe dit d'un chemin fourchu qui tend vers deux lieux differents. Il y a pluſieurs lieux en France qu'on appelle *la Bivoye*. Ce mot ſignifioit auſſi autrefois la garde extraordinaire d'un camp, d'où les Flamands ont fait *bivouac* qui eſt maintenant en uſage. Ce mot vient de *bivium*.

B I Z.

BIZARRE, ou *Bigearre*. adj. maſc. & fem. Fantaſque, qui a des mœurs inégales, des opinions extraordinaires & particulieres. C'eſt un homme *bigearre* avec lequel on ne peut vivre. Il a toûjours des habits, des ornements *bizarres*.

BIZARREMENT. adv. D'une maniere bizarre.

BIZARRERIE. ſubſt. fem. Caprice, choſe extraordinaire. Il y a de la *bizarrerie* dans beaucoup d'ouvrages de la nature, dans la varieté des coquilles, des pierres, des animaux. Cet homme eſt bourru, eſt ſujet à de grandes *bizarreries*. Ces mots viennent apparemment de l'Eſpagnol *bizarro*, qui ſignifie *beau*, *agreable*, parce que la diverſité des couleurs a quelque agrément, ſur tout quand elles ſont bien ménagées.

B L A.

BLAFARD, ARDE. adject. Couleur qui tire ſur le blanc, eſtoffe mal teinte, ou deſcolorée. L'eau de vie allumée fait une lueur *blafarde*. l'or qui ſort des mines

eſt mol & *blafard*. cette couleur eſt trop *blafarde*, elle n'a pas aſſez d'éclat & de vivacité.

BLAIREAU. ſ. m. Petit animal qui vit de fruits & de charogne, qu'on appelle autrement *taiſon*. En Latin *meles*, *taxus*. Il eſt puant comme un *blaireau*. Ce mot, ſelon Saumaiſe, vient de *glirellus*, parce que c'eſt une eſpece de loir, qui luy reſſemble en ce qu'il s'engraiſſe en dormant, quoy qu'il differe en autre choſe. Guyet le derive du Latin *meles*. Voyez Menage. On connoiſt l'âge des *blaireaux* à la quantité des trous qu'ils ont ſous la queuë : car ils augmentent d'un tous les ans.

BLAIRIE. ſ. f. Terme de Couſtumes. C'eſt un droit qui appartient au Seigneur Haut Juſticier pour la permiſſion qu'il donne aux habitans de paſture de leurs beſtiaux ſur les terres & prez depouillez, ou dans les bois & heritages non clos & fermez. On appelle auſſi Seigneur *Blayer*, celuy qui a ce droit.

BLANC, BLANCHE. adj. Ce qui reflechit la lumiere en toutes ſes parties, ce qui eſt le plus éclairé, le plus aiſé à appercevoir. Entre toutes les choſes *blanches*, quand on en veut exaggerer la blancheur, on ſe ſert de ces comparaiſons. *Blanc* comme un ſatin, en parlant de la peau. *blanc* comme un cigne, en parlant du poil. *blanc* comme yvoire, en parlant des dents. *blanc* comme neige, en parlant du linge. *blanc* comme albaſtre, en parlant d'un beau ſein. il crache *blanc* comme cotton, en parlant de la ſalive. Les Senateurs Romains étoient habillés de *blanc* : c'eſt pourquoy leur Ordre étoit appellé *Candidatus*. On appelle papier *blanc*, celuy où il n'y a rien d'eſcrit. Hevelius dit qu'il eſt tres-certain que les animaux deviennent *blancs* en hiver dans les pays ſeptentrionnaux, comme les lievres, les renards & les ours ; & que l'eſté ils reprennent leur couleur naturelle. Ce mot, ſelon Covarruvias, eſt Goth. Menage aprés Guyet dit qu'il vient de *albicus*, d'où les Italiens ont fait *bianco*, & les Eſpagnols *blanco*. Il en derive auſſi le mot de *blond*.

BLANC, ſe dit auſſi de ce qui eſt pur & net, qui n'eſt ni ſale, ni gaſté. Du linge *blanc*. une aſſiette *blanche*. En ce ſens on dit au figuré, Ce criminel a gagné le Juge, il l'a fait ſortir tout *blanc* de cette affaire.

BLANC, ſe marie avec pluſieurs ſubſtantifs, qui changent ſa ſignification en y adjouſtant quelque choſe.

ARGENT BLANC, c'eſt toute la monnoye d'argent ; & il eſt oppoſé à l'*or*, & au *billon*.

ARMES BLANCHES, c'eſtoit jadis les armes d'un jeune Chevalier, dont l'Eſcu n'eſtoit chargé d'aucunes Armoiries.

BIERE BLANCHE. Petite biere.

BOIS BLANC, eſt du bois de bouleau, peuplier, tremble, &c.

BOUDIN BLANC, eſt un boudin fait avec du lait & du *blanc* de chapon.

CARTE BLANCHE, eſt une carte où il n'y a point de peintures de Roy, de Dame, ni de Valet. On dit, Donner la *carte blanche* à quelqu'un, pour dire, Offrir de faire quelque choſe à telles conditions qu'il luy plaira.

CHEVEUX BLANCS, des cheveux de vieilli. blanchis avec l'âge.

CIRE BLANCHE, eſt de la cire qui étant jaune naturellement, a été blanchie à la roſée.

DRAPPEAU BLANC, eſt en France l'Enſeigne de la Colonelle.

EAU BLANCHE, c'eſt de l'eau où on a mis du ſon pour faire boire aux chevaux malades.

ESCHARPE BLANCHE. Signal de ceux qui ſuivent le parti de France.

ESPÉE BLANCHE, eſt l'eſpée nuë. Il s'eſt battu à l'*eſpée blanche*.

FER BLANC, eſt du fer battu en lames, & blanchi avec l'eſtain. On appelle Taillandiers en *fer blanc*, ceux qui font des entonnoirs, des lanternes, &c.

GELÉE BLANCHE, c'eſt la premiere gelée qui ſe fait de la roſée, ou du brouillard congelé.

GRIS BLANC, c'eſt du gris paſle tirant ſur le *blanc*.

BLANC MANGER, eſt un mets delicat fait en forme de gelée. Il y a un fruit à Mexique qu'on appelle *blanc manger*, qui en effet en a preſque le gouſt. Il fond dans la bouche comme la neige, & l'emplit d'une eau ſucrée. Il eſt gros comme une poire, & eſt plein au dedans de pluſieurs noyaux ou petites pierres noires.

MAGIE BLANCHE, eſt un art innocent de faire des choſes extraordinaires par la connoiſſance des ſecrets de la nature, que le peuple croit ne ſe pouvoir faire que par le pouvoir des Demons.

MER BLANCHE, c'eſt la Mer Glaciale ou Hyperborée. On appelle auſſi *Mer Blanche*, la Mer Egée, parce qu'on tient que c'eſt une mer fort ſûre.

MEURIER BLANC. Eſpece de meurier qui ſert à nourrir les vers à ſoye.

MOINE BLANC, eſt un Religieux de l'Ordre des Chanoines Reguliers de St. Auguſtin ou de Premontré, ou des Feuillans. On appelle, Voüer au *blanc* un enfant, quand on l'habille de *blanc* juſqu'à un certain âge en l'honneur de quelque Saint, Fondateur d'un Ordre qui porte le *blanc*. Il y a eu auſſi à Paris des *Blancs Manteaux* appellez autrefois des *Guillemins*, dont la Maiſon eſt maintenant remplie de Benedictins.

NOTTE BLANCHE, eſt une notte de Muſique dont la teſte eſt *blanche*.

PAIN BIS-BLANC, qui eſt meſlé de ſon, ou de ſeigle.

PAVILLON BLANC, eſt le pavillon de l'Amiral de France.

POIVRE BLANC, eſt un poivre dépouillé de ſon écorce. Voyez *Poivre*.

POUDRE BLANCHE, eſt de la poudre à canon qui tire ſans faire de bruit.

REINE BLANCHE. Voyez *Reine*.

SAUSSE BLANCHE, eſt une ſauſſe faite avec du beurre fondu, & qui n'eſt pas noirci à la poëſle.

SEL BLANC, eſt du ſel decrepité ou ſeché au feu.

VERRE BLANC, c'eſt du verre pur, & bien plus clair & diaphane que le verre commun.

BLANC, ſe dit ſubſtantivement. Mettre du *blanc*, pour dire, du fard.

BLANC DE PLOMB ou *de ceruſe*. C'eſt du plomb diſſous avec du vinaigre. *Blanc d'Eſpagne*, *de Roüen*, c'eſt de la craye. *Blanc de chaux*, ou poudre de marbre, de plaſtre.

BLANC RHASIS, que le vulgaire appelle *Blanc raſis*, eſt une eſpece de pommade ou onguent qui vient de Rhaſis Medecin, dont la baſe eſt de ceruſe.

Le *Blanc de meſvé*, eſt un emplaſtre qu'on nomme autrement *diachylon*.

BLANC DE CHAPON, c'eſt la chair de chapon cuit.

BLANC D'OEUF, eſt le glaire de l'œuf où eſt le germe.

BLANC DE PERLE. Voyez *Biſmuth*.

BLANC, eſt auſſi une marque blanche ou noire qu'on met à un but pour tirer de l'arc, ou du fuſil.

En termes de Medecine, on dit le *blanc* de l'œuil : c'eſt la premiere tunique ou peau de l'œuil, qu'on appelle auſſi *conjonctive*, parce qu'elle ſert à joindre & à ſouſtenir les autres. Elle ne va que juſqu'au cercle qu'on nomme *iris*.

BLANC, eſt auſſi une ancienne monnoye qui valoit cinq deniers. Un grand *blanc*. Les droits Curiaux ſont taxez pour chaque paroiſſien à Paſques à un *blanc*. On a appellé des grands *blancs* au ſoleil de Louis XI. & Charles VIII. des ſous qui valoient treize deniers, qu'on a auſſi nommez *treiſ-ars*. Il y a eu auſſi des pieces de ſix *blancs* appellées *Neſles*, parce qu'elles avoient été faites

en

en la tour de Neſle à Paris. On a appellé cette monnoye *ſous ou livres blancs*, à cauſe qu'elle étoit blanchie, à la difference d'une autre monnoye noire, qui étoit de moindre valeur, qu'on appelloit *ſous nerets*.

BLANCHES. Terme de jeu de cartes. C'eſt douze cartes qu'on a en main ſans peinture, ſans Roy, Reine, Valet: c'eſt un avantage au Piquet & au Hoc.

BLANC SIGNE, les Provinciaux diſent *Blanc ſeing*, eſt un papier que l'on donne à des amis, ou à des arbitres en qui l'on ſe confie, pour le remplir de ce qu'ils jugeront raiſonnable pour terminer un procés. On le dit auſſi de tout acte où on laiſſe quelques lignes en *blanc*, que l'on confie à la diſcretion de quelqu'un pour le remplir, ſoit d'une quittance, ſoit d'une reſcription, ſoit de quelque autre choſe.

EN BLANC. adv. Se dit en ces phraſes. Procuration, quittance *en blanc*, où on laiſſe le nom *en blanc* de celuy qui doit agir ou recevoir. Ce mot eſt *en blanc*, c'eſt à dire, Il y a de l'eſpace pour le mettre, lors qu'il n'a pas été rempli. On le dit auſſi de ce qui a été obmis.

Un livre *en blanc*, eſt un livre en feuilles ſans relieure. *Roſtiſſeur en blanc*, Celuy qui vend les viandes lardées, & non roſties. On dit auſſi, que des eſtoffes, des chapeaux ſont *en blanc*, lors qu'ils n'ont point paſſé par la teinture.

On dit proverbialement d'un homme qui eſt entre deux vins, qu'il eſt entre le *blanc* & le clairet. On dit, qu'un homme a mangé ſon pain *blanc* le premier, pour dire, qu'il a été nourri delicatement en ſa jeuneſſe, & qu'il aura bien des maux, des fatigues à eſſuyer dans la ſuitte. On dit, qu'un homme ſe fait tout *blanc* de ſon eſpée, pour dire, qu'il ſe promet de faire bien des choſes, où ſouvent il ne peut pas reüſſir. On dit auſſi, que des perſonnes ſe mangent le *blanc* des yeux, pour dire, qu'elles ſont extremement ennemies. On dit auſſi, qu'on a mis un homme en beaux draps *blancs*, quand on a mal parlé de luy en quelque compagnie. On dit auſſi, qu'un homme eſt reduit au baſton *blanc*, ou abſolument, reduit au *blanc*, quand il eſt devenu extremement pauvre & miſerable. On dit auſſi, qu'un homme paſſe du *blanc* au noir, pour dire, qu'il paſſe d'une extremité à l'autre, ſoit en ſes diſcours, ſoit en ſes manieres de vivre. On dit auſſi, qu'il faut faire une telle choſe à bis ou à *blanc*, pour dire, qu'il la faut faire abſolument de gré ou de force. On dit auſſi, Dire une choſe de butte en *blanc* à quelqu'un, la faire hardiment, ſans façon, ſans conſiderer s'il l'aura agreable ou non. On dit auſſi à celuy qui promet de faire une choſe impoſſible, qu'en ce cas on luy donnera un merle *blanc*. Les voyageurs diſent auſſi, Rouge au ſoir, *blanc* au matin, c'eſt la journée du Pelerin. Les joüeurs d'eſchecs diſent, Dame *blanche* a le cul noir, pour dire, que le Roy *blanc* doit être poſé d'abord ſur une caſe noire. On dit auſſi pour marquer l'égalité de deux choſes, que c'eſt bonnet *blanc*, & *blanc* bonnet.

BLANCHEASTRE. adj. m. & f. Couleur paſle, qui approche du blanc, & qui n'eſt point foncée.

BLANCHEMENT. adv. D'une maniere blanche & propre. Il faut tenir les enfants *blanchement*, pour les garentir de la vermine.

BLANCHERIE. ſ. f. Lieu deſtiné à blanchir des toiles. Il y a pluſieurs *blancheries* en Hollande, & dans les lieux où on trafique de toiles.

BLANCHETS. Terme d'Imprimerie. Ce ſont les langes que l'on met entre les deux timpans.

BLANCHEUR. ſ. f. Qualité qui reſulte de la couleur blanche qui eſt ſur les corps, ou plûtôt de la lumiere qu'ils reflechiſſent. La *blancheur* du teint, de l'albaſtre.

BLANCHIMENT. ſ. m. Ce qui blanchit, & l'art de blanchir. Les Chymiſtes cherchent le *blanchiment* des metaux pour faire de l'argent. Le *blanchiment* du fer blanc ſe fait avec l'eſtain. Les plus excellents *blanchiments* de toiles ſe font en Hollande.

BLANCHIMENT, en termes de Monnoye, eſt une façon qu'on donne aux flans avant que de les marquer, en les faiſant bouillir dans de l'eau commune avec le ſel, le tartre ou gravelée; aprés quoy on les lave, ou les ſeche, & on les eſſuye.

BLANCHIR. v. act. & n. Rendre blanc. *Blanchir* du linge à la leſcive. *Blanchir* une muraille avec de la chaux, de la paſte à *blanchir* les mains. *Blanchir* de l'argent ſur le feu. *Blanchir* de la cire à la roſée.

BLANCHIR, ſe dit auſſi de la neufviéme façon qu'on donne aux flans des monnoyes, lors qu'on leur donne la couleur naturelle de leur metail. Ce blanchiment ſe fait par le Maiſtre, ou Fermier, qui met ſes eſpeces d'or, d'argent, de billon, & cuivre dans un pot bouillir ſur le feu avec de l'eau & de la bouture.

BLANCHIR DES AIS, en termes de Menuiſerie, c'eſt les unir & rabotter de leur longueur pour faire des cloiſons; & en termes de Serrurier, c'eſt, Limer & polir le fer.

BLANCHIR, ſe dit auſſi des coups de canon qui ne font qu'effleurer une muraille, & y laiſſent une marque blanche. En ce ſens on dit au figuré de ceux qui entreprennent d'attaquer, ou de perſuader quelqu'un, & dont tous les efforts ſont inutiles, que tout ce qu'ils ont fait, tout ce qu'ils ont dit n'a fait que *blanchir* devant cet homme ferme & opiniaſtre.

BLANCHIR, ſe dit auſſi des vieillards qui deviennent blancs. Il a *blanchi* ſous le harnois, c'eſt à dire, Il a paſſé toute ſa vie dans les armées.

BLANCHIR, ſe dit auſſi de la mer agitée par les rames, ou par les flots. La mer *blanchiſſoit* ſous les Galeres de cette armée. la tempeſte faiſoit *blanchir* la mer.

BLANCHI, IE. part. & adj. Jeſus-Chriſt appelle des ſepulcres *blanchis* les Phariſiens, les hypocrites, beaux au dehors, & ſales au dedans.

BLANCHISSAGE. ſ. m. Action, ou ſalaire de celuy qui blanchit. Il depenſe tant en *blanchiſſage*. l'eau de la mer ne vaut rien pour le *blanchiſſage*.

BLANCHISSANT, ANTE. adj. Qui devient blanc, qui ſe dit en ces phraſes. Des flots eſcumeux & *blanchiſſants*. des cheveux gris & *blanchiſſants*.

BLANCHISSEUR, EUSE. ſ. m. ou f. Celuy ou celle qui blanchit le linge.

On dit proverbialement d'un homme qui a du linge ſale, qu'il porte le deuil de ſa *Blanchiſſeuſe*.

BLANDICES. ſ. f. plur. Terme du Palais. Cageolleries, flatteries pour tromper quelqu'un. Il a extorqué cette donation, ce teſtament par *blandices*, & mauvais moyens. Ce mot vient du Latin *blanditia*, de *blandus*.

BLANQUE. ſ. f. Eſpece de lotterie, ou jeu de haſard où l'on achete certain nombre de billets, dans leſquels s'il y en a quelqu'un noir, ou marqué de quelque meuble qui eſt à l'eſtalage, on en profite. S'il n'y en a point, on perd ſon argent; & alors on dit qu'on a trouvé *blanque*, d'où ce jeu a tiré ce nom. Il vient de l'Italien *bianca*.

On dit figurément, qu'on a trouvé *blanque* en quelque lieu, quand on n'y trouve pas ce qu'on y cherchoit. J'ay fouillé dans ma poche pour tirer ma montre, mais j'y ay trouvé *blanque*, on me l'avoit priſe.

On dit proverbialement, Haſard à la *blanque*, pour dire, entreprendre quelque choſe dont le ſuccés eſt incertain.

BLANQUETTE. ſ. f. Eſpece de biere blanche. C'eſt auſſi une eſpece de petite poire d'eſté de taille un peu longue.

BLASMABLE. adj. maſc. & fem. Ce qui merite

qu'on le blaſme, qu'on le corrige, qu'on le reprimende.

BLASME. ſubſt. maſc. Reprehenſion faite ou meritée pour quelque action honteuſe, ou criminelle. Le vice merite autant de *blaſme*, que la vertu merite de loüange. le mauvais conſeiller a ſa part du *blaſme* d'une méchante action. cet homme étoit l'aggreſſeur, tout le monde luy donne le *blaſme*.

BLASME, en termes du Palais, eſt le contredit que donne un Seigneur contre l'adveu ou le denombrement que luy donne ſon vaſſal quand il eſt defectueux. La Coûtume donne quarante jours au Seigneur pour fournir ſon *blaſme*.

BLASMER. v. act. Reprendre, condamner quelque mauvaiſe action. Souvent ceux qui *blaſment* les autres tombent dans les mêmes defauts. il y a bien des gens qu'on *blaſme* à tort.

BLASMER, ſe dit auſſi d'une peine infamante ordonnée en Juſtice pour quelque action dont on fait faire reparation d'honneur en preſence des Juges, ou de quelques témoins mandés exprés: ce qu'on exprime par cette formule, Il ſera *blaſmé* & reprimendé en l'Audience en preſence de ſix perſonnes telles que la partie voudra choiſir. Nicod pretend que ce mot vient de *blaſphemare*, ou du Grec *blattein*, qui ſignifie, *famam ledere*, *meſdire*. D'autres croyent au contraire que le mot de *blaſphemer* vient de *blaſmer*, qui ne ſignifie autre choſe que *reprendre*, *condamner*, *diffamer*.

BLASMER, ſignifie auſſi, Contredire, ou debattre l'adveu & denombrement qui eſt donné à un Seigneur par ſes vaſſaux. A faute de *blaſmer* par le Seigneur dans le temps de la Couſtume, l'adveu eſt receu.

BLASMÉ, ÉE. part. & adj.

BLASON. ſ. m. Deviſe & Armes qui ſont depeintes ſur un Eſcu, telles que les portoient les anciens Chevaliers. Voilà le *Blaſon* d'une telle maiſon. On reconnut ce Chevalier à ſon *Blaſon*. Menage derive ce mot de *latio*, à cauſe que le *Blaſon* étoit porté par les Chevaliers ſur leurs Eſcus. D'autres le derivent par metatheſe de l'Hebreu *ſobal*, qui ſignifie *tulit*, *portavit*. Le mot *Blaſon* eſt venu de l'Allemand *blaſen*, qui ſignifie *ſonner du cor*, parce que ceux qui ſe preſentoient aux lices des anciens Tournois ſonnoient du cor pour faire ſçavoir leur venuë. Les Herauts aprés ſonnoient de leurs trompes, & puis blaſonnoient les Armoiries de ceux qui ſe preſentoient, & les deſcrivoient à haute voix, & quelquefois s'étendoient ſur les loüanges & les exploits de leurs maiſtres.

BLASON, ſe dit auſſi de la ſcience particuliere qui apprend à dechiffrer les Armes ou Armoiries des Maiſons nobles, & à en nommer toutes les parties dans leurs termes propres & particuliers. Le *Blaſon* étoit la ſcience des Herauts d'armes. Les François ſont les premiers qui ont reduit le *Blaſon* en art, & ce ſont eux qui ont les Armes les plus regulieres. Il y a cette difference entre *Armes* ou *Armoiries*, & *Blaſon*, qu'*Armoiries* ſe dit de la deviſe ou des figures qu'on porte ſur le bouclier, ou ſur la cotte d'armes; au lieu que *Blaſon* en eſt le dechiffrement ou la deſcription. Tous les termes & jargon du *Blaſon* étoient de l'uſage ordinaire de la Langue dans l'onziéme ſiecle où le *Blaſon* commença à ſe mettre en vogue; car alors les ſautoirs, les fuſées, les girons, les ruſtres, &c. étoient des pieces du harnois des Chevaliers.

Le *Blaſon* repreſente en images la naiſſance, la nobleſſe, les alliances, les emplois, & les belles actions des hommes illuſtres. Barthole a écrit du *Blaſon* & des Armoiries en Juriſconſulte, & le Preſident Chaſſeneu dans ſon Catalogue de la gloire du monde. Pluſieurs en ont écrit en curieux & en Hiſtoriens, comme André Favin, Spelman, la Colombiere, Bara, Segoïn, Geliot, les Peres de Varenne & Meneſtrier Jeſuïtes, Philippes Moreau Advocat Bourdelois, &c. Soubiet Chanoine de Berghes en Haynaut, qui dit que l'eſtude du *Blaſon* eſt un abyſme, & que celuy qui s'y eſt appliqué 30. ou 40. ans y trouve toûjours matiere d'apprendre. Le Pere Meneſtrier a fait une Bibliotheque de tous les Auteurs qui ont écrit du *Blaſon*, des Armoiries & des Genealogies; & en a fait un denombrement de prés de 300. Auteurs qui en ont écrit en diverſes Langues.

BLASON, ſignifie auſſi, un grand nombre d'Armoiries qu'on met en certaines ceremonies, particulierement aux enterrements, ſur les tentures, litres ou ceintures funebres, ou aux cierges & aux torches. On a deſpencé une groſſe ſomme pour payer le *Blaſon* d'une telle pompe funebre.

On dit auſſi, le *Blaſon* des couleurs, pour expliquer ce qu'elles ſignifient, comme l'Or qui eſt le jaune, ſignifie, Richeſſe, force, foy, conſtance; l'Argent qui eſt le blanc, Eſperance, pureté, innocence, humilité; l'Azur, Juſtice, loyauté, beauté, reputation, &c. Le Pere Monet a traitté au long du *Blaſon* des couleurs dans ſon livre du *Blaſon* qu'il a fait en François & en Latin.

BLASON, ſe diſoit autrefois des loüanges, des éloges qu'on donnoit à quelque choſe. Il y a eu des Poëtes qui ont fait le *Blaſon* ou l'éloge de la roſe. Amyot a auſſi appellé une épitaphe, *Blaſon funeral*.

BLASONNER. v. act. Expliquer le Blaſon, ou les parties des Armes d'une Maiſon ou Province en termes propres & convenables à l'art. Les Armes de France ſe *blaſonnent* ainſi, Trois fleurs de lis d'or en champ d'azur, deux en chef, & une en pointe. Pour bien *blaſonner* un Eſcu, on commence toûjours par le champ, & puis on ſpecifie les figures ou pieces honorables; & quand il y en a pluſieurs, le chef & la bordure ſont nommées les dernieres.

BLASONNER, ſignifioit auſſi, Expliquer les ſymboles, les myſteres de l'eſmail & des figures du Blaſon.

BLASONNER, ſe diſoit autrefois pour ſignifier, Parler de quelqu'un, le décrire avec ſes bonnes ou mauvaiſes qualitez, & particulierement pour *meſdire*. En donnant l'Ordre de l'Eſcu aux Chevaliers, on leur commandoit de ne pas ouïr *blaſonner* ni meſdire des Dames, & de ne le pas ſouffrir.

BLASONNÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

BLASONNEUR. ſ. m. Celuy qui blaſonne. Il eſt peu en uſage, ſi ce n'eſt qu'on dit encore, les anciens *Blaſonneurs*, en parlant des vieux Auteurs qui ont écrit du Blaſon aſſez differemment des Modernes.

BLASPHEMATEUR. ſ. m. Qui blaſpheme. Le jeu eſt deffendu chez les Turcs à cauſe des jureurs & *blaſphemateurs*.

BLASPHEMATOIRE. adj. m. & f. Qui contient un blaſpheme. Les dogmes des Heretiques ſont la plus-part *blaſphematoires*. il ne faut entendre qu'avec horreur les paroles *blaſphematoires*.

BLASPHEME. ſ. m. Crime énorme qui ſe commet contre la Divinité par des paroles ou des ſentiments qui choquent ſa Majeſté, ou les myſteres de la vraye Religion. Le *blaſpheme* eſt un crime qu'on punit de mort, pour lequel on perce, on arrache la langue.

BLASPHEMER. v. act. Parler contre Dieu & la Religion. Il eſt deffendu de jurer & de *blaſphemer* le ſaint nom de Dieu. c'eſt le propre des Diables & des Damnez de *blaſphemer* contre Dieu. Nicod derive ce mot du Grec *blaptein ſinim*, c'eſt à dire, *bleſſer l'honneur & la reputation*.

BLASTIER. ſ. m. Marchand qui va acheter du blé dans les greniers de la campagne, pour le tranſporter & le revendre dans les marchez des villes & gros bourgs.

B L E.

BLE', ſubſt. maſc. Plante qui produit dans ſon eſpi une graine, qui eſt la principale nourriture de l'homme. Joſeph enrichit les Rois d'Egypte, en leur faiſant faire des magaſins de *blé* durant les années fertiles. des terres à *blé*. *blé* meſlé. battre le *blé*. ſcier les *bleds*. On a vû dans la Suiſſe garder des *bleds* juſqu'à cent ans en les laiſſant dans l'eſpi. Quelques Naturaliſtes ont compté juſqu'à cent maladies auxquelles les *bleds* ſont ſujets. En Latin *frumentum*, *triticum*.

Ce mot vient de *bladum*, ou *bladum*, qui ſignifie *fruit*, ou *ſemence*, d'où eſt venu *imbladare*, pour dire, *enſemencer*, ou *emblaver*. Voſſius & Somnerus le derivent du Saxon *blad*, ou *blada*, ſignifiant la même choſe, ou du Grec *blaſtos*, qui ſignifie, *germe*. Les Italiens appellent encore *biada*, tous les legumes, fruits & moiſſons, excepté le froment.

On appelle par excellence *blé*, celuy qui eſt de pur froment. *Blé meteil*, celuy qui eſt meſlé de ſeigle. *Petit blé*, ou *blé maigre*, c'eſt du ſeigle, ou du *blé* où il n'y a gueres de froment, ou dont le grain eſt mal nourri, en un mot le *blé* du moindre prix.

On appelle auſſi *petits bleds*, les autres grains que l'on ſeme au mois de Mars, comme l'orge, l'avoine, les pois, les veſſes; ce qu'on appelle auſſi en general *les Mars*, & en quelques lieux *tremois*, de *trimeſtris*.

BLÉ DE TURQUIE, qu'on appelle autrement *Mays*, eſt une plante dont le fruit vient en un gros bouton, & en des lieux où la terre ne peut produire de froment. Preſque toute l'Amerique ne vit que du *blé de Turquie*. Voyez *Mays*.

BLÉ NOIR, ou *Blé Sarraſin*, eſt un *blé* qui vient en graine noire, & qui a des fleurs rouges. Il ne monte pas en eſpi. Il vient dans les plus mauvaiſes terres, & à travers les caillous les plus eſpais. On en fait du pain fort noir, & il ſert auſſi à nourrir des volailles.

BLÉ, ſe dit auſſi particulierement du grain qui ſort de l'eſpi quand il eſt battu.

On dit proverbialement, Crier famine ſur un tas de *blé*, quand un avare ſe plaint de la miſere du temps, quoy qu'il ait dequoy vivre dans l'abondance. On dit d'une marchandiſe d'un feur & prompt debit, que c'eſt du *blé* en grenier. On dit auſſi, Eſtre pris comme dans un *blé*, pour dire, Eſtre ſurpris ſans defenſe & ſans armes. On dit auſſi, Manger ſon *blé* en verd, pour dire, Manger ſon revenu avant que les termes en ſoient eſcheus, & être mauvais meſnager.

BLEIME. ſ. f. Terme de Manege. Maladie du cheval, ou inflammation de la partie interieure du ſabot vers le talon entre la ſole & le petit pied.

BLESME. adj. m. & f. Deſcoloré, paſle. Il ne ſe dit que du viſage. Quand on luy fit ce reproche, cette accuſation, il devint *bleſme*, & ſur ce ſoupçon il fut arreſté.

BLESMIR. v. n. Paſlir, changer de viſage par l'émotion de quelque paſſion violente, de colere, de honte, de douleur. Quand on a annoncé à cette veufve la mort de ſon fils, elle a *bleſmi*, & s'eſt paſmée.

BLESSER. v. act. Frapper, ou ſerrer violemment quelque partie d'un corps ſenſitif. Les coups orbes *bleſſent* en faiſant des contuſions. les inſtruments tranchants *bleſſent* en faiſant des playes. les ſouliers trop ſerrés *bleſſent* les pieds. une ſelle dure *bleſſe* un cheval. Menage derive ce mot de *laſare* Latin, en y adjoûtant un *b*.

BLESSER, ſe dit avec le pronom perſonnel, quand on ſe fait mal, ſoit en tombant, ſoit par meſgarde, ſoit volontairement. Je me ſuis *bleſſé* par meſgarde.

BLESSER, ſignifie auſſi, Choquer, toucher trop fortement ce qui eſt delicat. Les couleurs trop vives *bleſſent* la veuë. une diſſonance *bleſſe* l'oreille.

BLESSER, ſe dit figurément des choſes ſpirituelles. Une choſe monſtrueuſe *bleſſe* l'imagination. un extravagant a l'eſprit *bleſſé*, eſt *bleſſé* du cerveau. il ne faut rien dire devant les femmes qui *bleſſe* la pudeur, qui *bleſſe* les oreilles chaſtes.

BLESSER, ſe dit figurément en matiere d'amour. Cet amant a le cœur *bleſſé*, les beaux yeux de cette Dame l'ont *bleſſé*.

BLESSER, ſignifie encore au figuré, Nuire à quelque choſe, y donner atteinte, y faire breſche. Ces faits que vous avez avoués *bleſſent* vôtre cauſe, donnent atteinte à voſtre droit. il ne faut point faire de mediſances qui *bleſſent* la reputation du prochain, qui luy nuiſent. les railleries trop fortes *bleſſent* l'amitié: il y en a d'innocentes qui ne *bleſſent* perſonne.

BLESSER, ſignifie encore, Porter dommage. Cette ſentence me *bleſſe* en ce chef, elle me fait un grief, un prejudice notable.

On dit proverbialement, qu'on ne ſçait pas où le ſoulier nous *bleſſe*, où le baſt nous *bleſſe*, quand on ne ſçait pas le deplaiſir ſecret que nous avons dans l'ame. On dit auſſi, Autant de morts que de *bleſſés*, il n'y eut qu'un chapeau perdu, pour dire, il n'y arriva pas grand mal.

BLESSÉ, ÉE. part. & adj.

BLESSURE. ſ. f. Playe, contuſion. Ce brave eſt mort de ſes *bleſſures*. ce Capitaine prouve ſa valeur par les marques des *bleſſures* qu'il a receuës.

BLESSURE, ſe dit auſſi figurément des choſes ſpirituelles. Une action laſche eſt une *bleſſure* à l'honneur. l'amour fait ſouvent de grandes *bleſſures* dans le cœur.

BLETTE. ſ. f. Eſpece de plante & de racine bonne à manger. Il y en a de deux ſortes: les unes rouges, qui ſemblent teintes en eſcarlatte, dont la racine jette un jus fort rouge, & dont les feuilles & la tige reſſemblent à celles du paſſevelours. Il y en a qui croiſſent en arbriſſeaux, dont la tige eſt ferme, rude, & de la groſſeur du bras. Leur fleur a force chatons & eſpics, dont la cime regarde enbas. Les blanches produiſent des feuilles & des tiges ſemblables aux rouges. Leurs graines & leurs fleurs ſont en maniere de grappes qui ſortent entre les feuilles & les branches, comme le panis. En Latin *blitum*.

BLEU, BLEÜE. adj. & ſubſt. Qui eſt de couleur d'azur. Le *bleu* des Teinturiers eſt une couleur qui ſe fait avec le paſtel, qui croiſt dans le haut Languedoc; ou avec la voüede ou petit paſtel qui croiſt en Normandie; ou avec de l'indigo qui vient des Indes. Les nuances du *bleu* ſont le *bleu blanc*, le *bleu naiſſant*, le *bleu paſle*, le *bleu mourant*, *bleu mignon*, *bleu celeſte*, il tient le milieu de la nuance; *bleu veyne*; *bleu turquin*, c'eſt un *bleu* bien foncé; *bleu de Roy*, fleur de gueſde, *bleu pers*, Aldegó, & *bleu d'enfer*. Du *bleu* & du jaune ſe compoſe le verd. Du *bleu* & du rouge d'eſcarlate de France ſe fait la couleur de Roy, l'amaranthe, la couleur de penſée, le violet. Du *bleu* & du rouge cramoiſi ſe compoſe le colombin, le pourpre, le gris de lin, & autres gris, ſuivant qu'ils ſont plus ou moins bouillis. Les *bleus paſles* ou *bleus beaux* ſeront teints de pure cuve d'Inde. Les *bleus celeſtes* ou *complets* doivent avoir un pied d'orſeille de Lyon, puis eſtre paſſez ſur une cuve d'Inde. C'eſt une condition neceſſaire à la lumiere pour paroiſtre *bleuë*, d'être diſcontinuée: telle eſt celle de la flamme du ſoulfre, de l'eſprit de vin, du bois pourri, des vers luiſants, des eſcailles de quelques poiſſons, &c. Les ſucs des fleurs *bleuës* & violettes deviennent verds par les alkalis, & prennent un beau rouge par les acides. Il paroiſt du *bleu* dans l'eau où on a mis tremper du bois nephretique. Le *bleu* des Teinturiers ne reçoit point de changement par les acides, ni par les alkalis:

c'eſt pourquoy on ſe ſert de paſtel avant que de donner une autre couleur, quand on veut donner le bon teint à quelque eſtoffe. C'eſt le tres-grand éloignement qui nous fait croire que les cieux ſont *bleus*. une mer tres-éloignée paroiſt *bleuë*. Ce mot vient de l'Allemand *bleuw*, ſignifiant la même choſe. Saumaiſe luy donne une origine Latine, & croit qu'on a dit *blavum*, quaſi *ablutum* aut *dilutum*, parce que c'eſt une eſpece de couleur de pourpre bien lavée: d'où vient auſſi qu'on appelle ces fleurs *bleuës* qui viennent dans les bleds, *blaveoli*.

En Peinture on dit que le *bleu* eſt la couleur la plus fuyante dont on peint le ciel & les lointains.

On dit figurément, qu'un homme devient tout *bleu*, quand il luy ſurvient quelque violente douleur dans l'ame, comme lors qu'on luy apporte quelque faſcheuſe nouvelle, qu'on luy fait quelque reproche dont il ſe ſent coupable, parce qu'alors il devient en effet paſle & livide.

On appelle un Cordon *bleu*, un Chevalier de l'Ordre du St. Eſprit, parce que la marque de cet Ordre eſt une croix attachée à un cordon *bleu*.

L'argent d'un Cordon *bleu* n'eſt pas d'autre façon,
Que celuy d'un Frippier, ou d'un Aide à maçon.
Regnier.

On dit proverbialement, Faire des coups *bleus*, pour dire, Faire des efforts inutiles, des tentatives qui ne reüſſiſſent point.

BLEÜASTRE. adj. m. & f. Couleur qui approche du bleu, qui eſt entre le blanc & le bleu.

BLEUIR. v. act. Terme de Chymiſte & d'Artiſan. Quand on veut *bleuir* du fer, il faut luy donner un certain degré de feu. le mercure & le ſoulfre mis ſur le feu commencent bientoſt à *bleuir*.

BLI.

BLINDES. ſubſt. maſc. plur. Terme de Guerre. Deffenſes faites de bois, ou de branches entrelaſſées, qu'on enferme entre deux rangs de pieux debout, ou de clayes. Les pieux ſont de la hauteur d'un homme, & diſtants de quatre ou cinq pieds. On s'en ſert particulierement à la teſte des tranchées, quand on les pouſſe de front vers le glacis, ou lors qu'elles ſont enfilées pour mettre à couvert les travailleurs. C'eſt un nom Flamand, qui ſignifie *chandeliers*. D'autres diſent qu'il vient de l'Allemand, ou Hollandois *blind*, qui ſignifie *aveugle*; d'autres de l'Anglois *blif*, qui eſt une eſpece de machine de guerre qu'on a appellée dans la baſſe Latinité *blida*.

BLO.

BLOC. ſ. m. Morceau de marbre, de pierre. Il y a tant de *blocs* de pierre de St. Leu dans cette navée, dans ce bateau.

BLOC, ſe prend auſſi collectivement de pluſieurs pieces ou marchandiſes qui ſont conſiderées toutes enſemble. Il a acheté toute cette boutique en *bloc*. Quelques-uns diſent que ce mot vient du Latin *globus*. D'autres le derivent de *volutum*, ou *involutum*, parce qu'on achete ſouvent des marchandiſes emballées ou enveloppées: ce qu'on dit, *acheter en taſche & en bloc*. Mais il y a plus d'apparence qu'il vient de *bloc'h*, mot Celtique ou Bas-Breton qui ſignifie *tout*.

On dit auſſi, Faire un marché en *bloc* & en *taſche*, particulierement des baſtiments, pour dire, Fournir, moyennant certain prix, tous les materiaux & les peines des ouvriers, ſans compter en detail ces fournitures, ni les journées des ouvriers qui pourront travailler à leur *tâche*. On le dit auſſi par extenſion, des marchez où il n'entre point de *taſche* ou de journées.

BLOC, en termes de Marine, ſe dit des gros billots de bois d'orme quarrez & percez en mortoiſes, comme ceux qui embraſſent les tenons des maſts, le baſton du pavillon, qu'on appelle *chouquets*, ou *teſte de More*; ou ceux qui enferment des poulies pour élever les vergues, qu'on appelle *blocs d'iſſas*, ou *ſep de driſſe*.

BLOC, en termes de Fauconnerie, ſe dit de la perche ſur laquelle on met l'oiſeau de proye. Le *bloc* doit être garni de drap.

BLOCAGE, ou *Blocaille*. ſ. m. Menu moilon, ou pierres qui ſervent à remplir les vuides qui ſont dans les murs entre de plus groſſes pierres, ou les parements.

BLOCHET. ſ. m. Terme de Charpenterie. C'eſt une piece de bois poſée ſur les ſablieres des crouppes, qui entretient les chevrons des couvertures. Il y a des *blochets* mordants, & à queuë d'aronde.

Le *blochet* eſt auſſi une piece de bois qui ſe met ſous la panne au deſſus du gouſſet, qui tient à tenons & à mortoiſes.

BLOCUS. ſ. m. Siege d'une ville qu'on veut prendre par famine, en occupant tous les paſſages par où les vivres & les autres neceſſitez de la vie luy peuvent arriver. Les *blocus* ſe forment par la Cavalerie.

On le dit auſſi du commencement d'un ſiege, quand on envoye des trouppes ſe ſaiſir des principales avenuës où l'on veut établir ſes quartiers. Ce mot vient de l'Allemand *blochus*, qui ſignifie un *boulevart*, ou *maiſon de bois*. Menage.

BLOND, ONDE. adj. & ſubſt. Couleur du poil de l'homme qui eſt entre le blanc & le roux. Les Italiens aiment le *blond* doré, le *blond* un peu ardent. les gens du Nord ont ſouvent un *blond* fade, un *blond* de filaſſe. ſes beautés *blondes* durent moins que les beautés brunes. le *blond* cendré ou meſlé de gris eſt le poil le plus agreable.

On dit figurément & poëtiquement, la *blonde* Cerés, à cauſe de ſes eſpics jauniſſans; & le *blond* Phœbus, à cauſe qu'on le depeint avec une perruque *blonde*, auſſi-bien que nous depeignons les Anges, parce qu'en France on tient ce poil pour le plus beau. Du Cange derive ce mot du Saxon *blond*, qui ſignifie *meſlé*; ou de *blondel*, qui ſignifie *teint coloré par art*, d'où on a dit dans la baſſe Latinité *blundus*, ou *blondus*.

On dit proverbialement, qu'un homme eſt delicat & *blond*, quand il fait trop le beau, ou le difficile: qu'il eſt *blond* comme un baſſin, pour dire, que ſes cheveux ont de l'éclat. On dit auſſi ironiquement, un *blond* d'Egypte, en parlant d'un homme fort noir.

BLONDIN, INE. Qui a les cheveux blonds, ou une perruque blonde. Les coquettes aiment fort les *blondins*.

BLONDIR. verb. neut. Devenir blond. Il n'eſt gueres en uſage au propre, à cauſe qu'il n'eſt pas naturel au poil de changer en blond; mais on le dit figurément & poëtiquement des eſpics, quand ils deviennent jaunes vers le temps de la moiſſon.

BLONDISSANT, ANTE. part. Qui blondit. Il n'a d'uſage que comme ſon verbe *Blondir*.

BLOQUER. v. act. Occuper les paſſages par où on ameine les vivres & les autres neceſſitez de la vie dans une place. C'eſt auſſi en commencer le ſiege, en occupant les poſtes où doivent eſtre les principaux quartiers. Ce mot vient du vieux Gaulois *blocal* ou *bloquil*, c'eſt à dire, *barricade*. Borel. Quelques-uns le derivent du Latin *buculare*, d'où on a fait auſſi *boucler*, qui ſignifie *fermer le paſſage*.

BLOQUER, en termes d'Imprimerie, eſt, Mettre dans la forme en la compoſant une lettre renverſée pour tenir la place d'une autre qui manque.

BLOQUER, en termes de Fauconnerie, ſe dit lors que l'oiſeau a remis la perdrix, & qu'il la tient à ſon avan-

tage,

tage, gagnant le haut ou quelque arbre prochain; & il ne faut pas dire en ce cas qu'il l'arreſte. On dit auſſi, que l'oiſeau ſe *bloque*, pour dire, qu'il pend en l'air, & s'y ſoûtient ſans battre de l'aile.

BLOT. ſ. m. eſt le petit chevalet de bois où ſe repoſe l'oiſeau.

BLOTTIR. v. neut. qui ne ſe dit qu'avec le pronom perſonnel. Se tapir, ſe cacher en quelque lieu eſtroit, ſe mettre, ſe ramaſſer en petit volume. On a trouvé ce criminel qui s'eſtoit *blotti* dans le trou d'une feneſtre.

BLOUSE. ſ. f. Trou d'un billard, ou d'un tripot, où on jette les billes, ou les balles. La grande adreſſe du billard, c'eſt de pouſſer la bille de ſon adverſaire dans la *blouſe*. cette balle de tripot eſt entrée dans la galerie & dans la *blouſe*. Ce mot en vieux François ſignifie des *terres graſſes à blé*, qui ſont molles ou mareſcageuſes, qui ont tiré leur nom du *blé* qu'on y ſemoit.

On dit auſſi proverbialement, qu'on a mis quelqu'un dans la *blouſe*, quand on l'a mis en priſon.

BLOUSER. v. act. Pouſſer une bille dans la blouſe.

BLOUSER, ſignifie figurément, Se tromper, prendre mal ſes meſures dans ſes affaires, ou dans ſes marchez, n'y reüſſir pas: mais ce terme eſt populaire.

B L U.

BLUET. ſ. m. Sorte de plante & de fleur qui croiſt dans les bleds. En Latin *cyanus*.

BLUETTE. ſ. f. Petite eſtincelle de feu. Il ne faut qu'une *bluette* de feu pour cauſer un grand incendie. Menage derive ce mot de *balucetta*, diminutif de *balux*, qui ſe prend pour ces petits grains luiſants qui paroiſſent dans le ſable.

BLUETTE, ſe dit figurément en choſes ſpirituelles. Il n'y a pas une *bluette* de bon ſens, une *bluette* d'eſprit dans ce diſcours, dans ce livre, pour dire, qu'il n'y a rien qui marque que l'Auteur ait du bon ſens ou de l'eſprit.

BLUTEAU, ou *Blutoir*. ſ. m. Inſtrument à ſeparer le ſon de la farine. Il eſt fait en maniere de grand ſas ou tamis long & cylindrique, compoſé de pluſieurs cercles qui ſouſtiennent une piece de toile, de ſoye, ou autre eſtoffe fort fine, par où la farine paſſe, quand on le tourne avec une manivelle. Du Cange derive ce mot de *bultellus*, qu'on a dit en même ſens dans la baſſe Latinité.

BLUTER. v. act. Separer la farine d'avec le ſon en la paſſant par un bluteau. Menage derive ce mot du Latin *volutare*, & de *volutorium*, *blutoir*: mais pluſieurs croyent qu'il vient de l'Allemand *beuteln*, ſignifiant la même choſe.

BLUTÉE, ÉE. part. paſſ. & adj.

B O B.

BOBECHE. ſubſt. fem. Partie ſuperieure d'un flambeau, ou d'un chandelier, qui eſt creuſe, où on met la chandelle & la bougie.

BOBINE. ſ. f. Petit morceau de bois tourné en rond, cylindrique, percé & mobile ſur deux pivots, qui ſert à filer au roüet, ou à devider du fil, de la laine, de la ſoye, de l'or, &c. Ce mot vient de *bombina*, qu'on a fait de *bombix*. Menage aprés Saumaiſe.

BOBO. ſubſt. maſc. Terme enfantin, qui ſignifie *mal* & *douleur*. On s'en eſt ſervi agreablement dans une chanſon. L'amour eſt un grand *bobo*.

B O C.

BOCAGE. ſ. m. Petit bois, ou boſquet, ou buiſſon. Il ſe dit des bois touffus & agreables, & de petite étenduë. Ce mot vient de *boſco*.

BOCAGER, ERE. adj. Qui ſe plaiſt dans les bocages, ou qui y demeure. Il ne ſe dit que dans les fictions poëtiques, des Nymphes *bocageres*.

BOCAL. ſ. m. Vaiſſeau où on met de la boiſſon, eſpece de groſſe bouteille ronde qui a le col eſtroit, qui eſt ordinairement de verre. Ce mot, ſelon Scaliger, vient de *baucalis* Latin, qui vient de l'Arabe *baucal*, qui ſignifie une eſpece de vaſe ſans anſe. On appelloit auſſi en vieux François *baucale*, un vaiſſeau à rafraiſchir. Selon Saumaiſe, il vient de *bauca*, qui ſe trouve dans la même ſignification.

On appelle des inſtruments à *bocal*, ceux qu'on embouche pour exciter quelque ſon, & qui n'ont que deux trous, celuy par où on pouſſe le vent, & celuy par où il ſort, comme les cors des Vachers, des Poſtillons, faits de cornes de belier ou de bœuf, des trompes & cors de chaſſe, des trompettes & ſaquebutes, &c.

BOCAL, ſe dit auſſi de la petite partie de l'inſtrument qui ſert à l'emboucher, qu'on fait d'argent, de cuivre, d'yvoire, ou de bois.

BOCCAN. ſ. m. Terme populaire, qui ſignifie un bordel, un lieu de proſtitution.

B O D.

BODRUCHE. ſ. f. Parchemin fort delié, qui ſe fait de la premiere peau qu'on leve ſur les boyaux d'un bœuf. La *bodruche* ſert à faire pluſieurs ouvrages delicats. La *bodruche* eſt tranſparente, & pourroit ſervir à faire des chaſſis. Elle ſert principalement à battre l'or qu'on reduit en feuille.

B O E.

BOESTE, ou *Boiſte*. ſ. f. Petit vaiſſeau qui ſe ferme avec un couvercle. Une *boëſte* à portrait. une *boiſte* de diamants. dans les belles collations on donne des *boëſtes* de confitures. une *boëſte* à poudre. des *boëſtes* d'Apothicaire. Ce mot vient de *buxuletta*, diminutif de *buxula*, qui a été fait de *buxus*, à cauſe que les *boëſtes* ſe font ordinairement de buis. Menage. Du Cange le derive de *buxis*, *buxida*, *boſſida*, & *buſtula*, qu'on a dit dans le même ſens dans la baſſe Latinité; ou du Grec *pyxis*.

On appelle la *boëſte* des pauvres, des priſonniers, la *boëſte à Perrette*: c'eſt celle où on reçoit les charités de ceux de la Religion P. R. La *boëſte* d'une Confrairie, certain petit tronc portatif, & fermé à clef, dans lequel on reçoit les aumoſnes pour les pauvres, pour la Confrairie, ou les dons qu'on leur fait, quand on va queſter par la ville, & faire payer ſa confrairie.

BOESTE, en termes de Monnoyes, ſe dit des petits cofres où l'on enferme les monnoyes qu'on a eſſayées, pour les envoyer à la Cour des Monnoyes, & en faire un nouvel eſſay. Les *boëſtes* ſe font par les Gardes des Monnoyes, où ils doivent mettre ſans choix de vingt pieces d'or une, & de dix-huit marcs de pieces d'argent une autre, qui ſervent d'échantillon pour les faire juger.

On appelle auſſi *boëſte* à la Monnoye, l'endroit où on met le quarré des medailles, quand on les marque.

BOESTE, en termes d'Anatomie, eſt le lieu où les os ſont enclavez & emboëſtez l'un dans l'autre.

BOESTE, eſt auſſi la partie du vilbrequin où on attache ſa meſche.

En general, chez les Artiſans on appelle *boëſtes*, les ais qui ſervent à reveſtir d'autres pieces de bois, comme poutres ou ſolives; ou les trous où entrent d'autres pieces, comme la *boëſte* d'une preſſe d'Imprimerie où entre le rouleau; *boëſte* de roue, où entre l'eſſieu.

En termes de Marine, on appelle la *boëſte* du gouvernail,

la piece de bois percée, à travers de laquelle paſſe la barre ou le timon.

BOESTE, en termes d'Artillerie, eſt un petit mortier de fer, haut de ſept à huit pouces, qu'on charge de poudre juſqu'au haut, & qu'on bouche avec un fort tampon de bois pour le tirer dans des feux & rejouïſſances publiques, afin que le bruit s'en faſſe ouïr de plus loin. On appelle auſſi *boëſtes*, le bouton qui eſt au bout de la hampe des eſcouvillons qui ſervent à nettoyer & à rafraîchir le canon.

On dit proverbialement, que dans les petites *boëſtes* ſont les bons onguents, pour dire, que les choſes precieuſes ſe mettent en peu de lieu. On dit auſſi d'une chambre chaude & bien fermée, qu'elle eſt cloſe comme une *boëſte*. On dit auſſi d'une perſonne qui eſt tres-propre, qu'il ſemble toûjours qu'elle ſorte d'une *boëſte*. On dit auſſi, mais fort baſſement, d'un homme qu'on a mis priſonnier, qu'on l'a mis dans la *boëſte* aux cailloux.

BOESTIER. ſ. m. Boëſte de Chirurgien, dans laquelle il porte ſur luy pluſieurs ſortes d'onguents; & pour cet effet elle eſt diviſée en pluſieurs petites cellules.

BOEUF. ſ. m. Taureau qu'on a chaſtré pour l'engraiſſer, ou pour le rendre plus doux pour le labourage. Il eſt deffendu par la Loy de deſirer le *bœuf*, ou l'aſne de ſon prochain. Moyſe ne vouloit pas qu'on accouplaſt l'aſne & le *bœuf* pour labourer. Les Indiens ſe ſervent de *bœufs* pour leurs voitures & pour leurs chariots, qui font des 15. ou 20. lieuës par jour, & juſqu'à 60. journées de chemin. Ces *bœufs* ſont differents des noſtres, en ce qu'ils ont ſur les eſpaules une boſſe fort groſſe & fort charnuë. Le Pere Oualle en ſon Voyage du Perou dit qu'il a vû des *bœufs* ſentir l'eau de 4. à 5. lieuës, & y courir, quelque force qu'on employaſt pour les arreſter. Les Atheniens firent marquer un *bœuf* ſur leurs monnoyes: d'où eſt venu le proverbe Grec, Le *bœuf* ſur la langue, qui ſe diſoit d'un Orateur corrompu par argent. On appelle une paire de *bœufs*, les deux *bœufs* attelez ſous un même joug par les cornes. En Latin on dit *bos*, en Grec *bous*.

Il y a un *bœuf* ſauvage aux Indes, qui eſt fort grand; & on dit que quand il ſe trouve la queuë embarraſſée alentour d'un arbre, il y demeure, pluſtoſt que de ſouffrir la honte de perdre quelqu'un de ſes poils.

BOEUF, ſe dit auſſi des chairs coupées de cet animal, qu'on vend à la boucherie. Ainſi on dit, la piece de *bœuf* tremblante, eſt celle qui eſt la plus proche de la poitrine, parce qu'elle palpite encore long-temps aprés que le *bœuf* eſt tué: c'eſt celle qu'on ſert ſur les bonnes tables. La piece de *bœuf* parée, eſt celle qui ſe leve à la teſte de la ſurlonge. le giſte, le trumeau du *bœuf*. Le cimier de *bœuf*, eſt la partie charnuë de la cuiſſe: ce qu'on appelle au mouton une *eſclanche*. Voyez *Cimier*. L'ordinaire du bourgeois eſt le *bœuf* & le mouton.

ALOYAU DE BOEUF, eſt une piece qui ſe coupe le long des vertebres & des coſtes.

NERF DE BOEUF, eſt la partie du *bœuf* deſtinée à la generation.

LANGUE DE BOEUF, eſt la langue deſtachée du *bœuf*, qu'on ſale & qu'on fume d'ordinaire pour en faire un ragouſt qui excite à boire.

BOEUF A LA MODE, eſt un *bœuf* bien lardé, cuit dans ſon jus, & aſſaiſonné avec du poivre, & autres choſes de haut gouſt.

On appelle figurément, un *gros bœuf*, un homme ſtupide, groſſier tant du corps que de l'eſprit.

OEUIL DE BOEUF, ſe dit de ceux qui ont l'œuil gros, beau & à fleur de teſte. Homere donne ſouvent pour épithete à ſes Deeſſes, *œuil de bœuf*.

On appelle en termes d'Architecture, un *œuil de bœuf*, une feneſtre ronde qui ſe fait au deſſus du dernier entablement, ou dans les toits pour les greniers.

On appelle auſſi *œuil de bœuf*, un petit vaiſſeau rond de fayence, propre pour mettre des couleurs.

OEUIL DE BOEUF, eſt auſſi le nom d'une plante. Voyez *Oeuil*.

On dit proverbialement, qu'un homme met la charuë devant les *bœufs*, lors qu'il a mal arrangé ſon diſcours, qu'il a mis devant ce qui devoit eſtre derriere. On dit auſſi de ce qu'on a accouſtumé de manger à ſon ordinaire, ou de voir continuellement, que c'eſt la piece de *bœuf*. On dit auſſi en cuiſine, *Bœuf* ſaignant, mouton beſlant, porc pourri, tout n'en vaut rien, s'il n'eſt bien cuit: ce qui veut dire, qu'il faut manger le *bœuf* avec ſon jus. Il ſaigne comme un *bœuf*, pour dire, en abondance. Je ne luy ay dit ni œuf, ni *bœuf*, pour dire, Je ne luy ay point dit de groſſes paroles. Il y a auſſi un jeu des petits enfants, qu'on appelle *le pied de bœuf*. On dit auſſi des gens fort ſtupides, qu'ils ſont de la Parroiſſe de St. Pierre aux *bœufs*, le Patron des groſſes beſtes.

B O H.

BOHEMIEN, ENNE. ſubſt. qui ſe dit de certains gueux errants, vagabonds & libertins qui vivent de larcins, d'aireſie, & de filouteries, qui fait tout profeſſion de dire la bonne adventure au peuple credule & ſuperſtitieux. Les *Bohemiennes* danſent agreablement des ſarabandes. Pluſieurs maſques ſe déguiſent en *Bohemiens*. Borel derive ce mot de *boëm*, vieux mot François qui ſignifioit *enſorcelé*. Mais Paſquier en rapporte l'origine, & dit que le 17. Avril 1427. vinrent à Paris douze Penanciers, c'eſt à dire, Penitents, comme ils diſoient, un Duc, un Comte, & dix hommes à cheval, qui ſe qualifioient Chrétiens de la baſſe Egypte chaſſez par les Sarraſins, qui étant venus vers le Pape confeſſer leurs pechés, receurent pour penitence d'aller ſept ans par le monde ſans coucher en lit. Leur ſuite étoit d'environ 120. perſonnes, tant hommes que femmes & enfants reſtants de 1200. qu'ils étoient à leur depart. On les logea à la Chapelle, où on les alloit voir en foule. Ils avoient les oreilles percées, où pendoit une boucle d'argent. Leurs cheveux étoient tres-noirs & creſpés, leurs femmes tres-laides, ſorcieres, larronneſſes, & diſeuſes de bonne adventure. L'Evêque les obligea à ſe retirer, & excommunia ceux qui leur avoient montré leurs mains. Par l'Ordonnance des Eſtats d'Orleans de l'an 1560. il fut enjoint à tous ces impoſteurs ſous le nom de *Bohemiens*, ou *Egyptiens*, de vuider du Royaume à peine des galeres. Raphaël Volaterran en fait mention, & dit que cette ſorte de gens étoit extraite des Euxiens, peuples de la Perſide qui ſe méloient de dire la bonne adventure.

B O I.

BOIRE. verb. act. Avaler quelque liqueur pour eſtancher ſa ſoif, pour ſe rafraiſchir, pour ſe purger, ou pour le ſimple plaiſir. Ainſi on dit, *Boire* à ſa ſoif, pour dire, Ne *boire* que pour la neceſſité. *Boire* frais. *boire* à la glace, *boire* pour ſe rafraiſchir. *boire*, avaler une medecine. *boire* à l'Allemande. *boire* à tire larigot. Voyez *Larigot*. *boire* d'autant. *boire* tout pur. *boire* comme un trou. *boire* à longs traits, des rafades, & rouges bords, pour dire, *boire* en debauché, & pour s'enyvrer. Il y a des animaux qui ſont long-temps ſans *boire*, comme le chameau. L'Auteur de l'Hiſtoire des Antilles aſſûre que les cochons des Caraïbes *boivent* peu ou point du tout; que les chevres ne *boivent* qu'une fois la ſemaine, les civettes qu'une fois le mois; & que les vaches ſont ſix mois ſans *boire*. Les Chinois tiennent pour un grand regal de *boire* chaud; & leur boiſſon qui

eſt le thé, & le vin de riz, eſt toûjours ſur le feu dans quelque vaiſſeau proche la table.

On dit abſolument dans ce ſens, qu'un homme eſt ſujet à *boire*, ou qu'il *boit*, pour dire, qu'il eſt coûtumier de s'enyvrer; & qu'il *boit* bien, pour dire, qu'il porte bien ſon vin; qu'il *boit* ſec, pour dire, qu'il ne paroiſt pas qu'il ſoit deſalteré, ou qu'il boit juſqu'à la derniere goute, & qu'il laiſſe la verre à ſec. *Boire* à la ſanté, eſt une ceremonie de bonneur qui ſe fait en ſaluant quelqu'un, lors qu'on veut *boire* pour luy faire honneur, & porter une ſanté, inviter un autre d'en faire autant. *Boire* à la ronde, c'eſt *boire* la ſanté de toute la compagnie l'un aprés l'autre. *Boire* les inclinations, c'eſt recommencer à *boire* les ſanté des mêmes perſonnes. Crier le Roy *boit*, c'eſt faire une ceremonie qui eſt en uſage dans toute l'Europe, en élifant pour Roy au haſard, & par le moyen d'une feve, quelqu'un de la compagnie le jour des Rois, auquel on eſt obligé d'applaudir toutes les fois qu'il *boit*.

BOIRE enſemble, eſt auſſi un témoignage d'amitié, qui ſe fait en ſe donnant l'un à l'autre quelque repas. Il l'eſt auſſi de reconciliation: car quand on veut raccommoder des gens brouillés, on dit qu'on les fera *boire* enſemble. On dit même en ce ſens au figuré, quand les voix, ou les inſtruments de deux Muſiciens ne ſont pas d'accord, qu'il les faut faire *boire* enſemble.

BOIRE le vin du marché, eſt auſſi une couſtume pratiquée parmi le peuple, & ſur tout à la campagne, de ne faire aucun marché ſans aller *boire* enſuitte en ſigne de bonne foy & de réjouïſſance: & on dit auſſi des petits preſents qu'on donne aux valets, & aux artiſans qui ont rendu quelque ſervice, que c'eſt pour *boire*, pour ſe réjoüir.

On dit poëtiquement, *Boire* le Nectar, pour dire, Eſtre au rang des Dieux, aſſis à leur table. *Boire* le Stix, le Cocite, pour dire, Eſtre mort, aller au Royaume de Pluton. On dit auſſi, Ceux qui *boivent* le Gange, le Thermodon, pour dire, les peuples qui habitent ſur les rives de ces fleuves.

On dit figurément, que la terre *boit*, que le papier *boit*; & de toutes les autres matieres ſeches & ſpongieuſes, qu'elles *boivent*, quand elles ſont penetrées de quelque liqueur: & l'on dit en Chymie, que les alkalis *boivent* les acides, pour dire, qu'ils s'en empreignent, qu'ils s'en imbibent, & qu'ils entrent l'un dans l'autre pour faire un corps nouveau & different des deux autres.

BOIRE le calice, ſe dit auſſi figurément, pour dire, Souffrir avec patience quelque infortune qu'on ne peut éviter, faire quelque choſe par une force majeure. En ce même ſens on dit, *Boire* un affront, une honte, une injure.

On dit en termes de Lingerie & de Couſture, Mener *boire* une eſtoffe, du linge, du paſſement, pour dire, le coudre laſche & un peu pliſſé.

On dit au Manege, *Boire* la bride, quand le mords remonte trop haut, & ſe deplace de deſſus les barres où ſe fait l'appuy.

On dit en termes des Eaux & Foreſts, qu'une mare, un foſſé, ou une chantepleure *boit* en riviere, quand elle a quelque communication avec elle: ce qui eſt deffendu par l'Ordonnance.

BOIRE, eſt quelquefois ſubſt. & ſignifie, Boiſſon. Cet homme eſt ſi attaché à ſon travail, à ſon amour, qu'il en perd le *boire* & le manger.

A BOIRE, ſe dit adverbialement & abſolument. Donner *à boire*. du vin prompt *à boire*. chanſons *à boire*.

BOIRE, ſe dit proverbialement en ces phraſes. On ne ſçauroit ſi peu *boire* qu'on ne s'en ſente, ſe dit à ceux qui diſent ou font quelque extravagance au milieu d'un repas. On dit, A petit manger bien *boire*, pour dire, qu'on ſe recompenſe ſur le vin, quand on n'a pas beaucoup de mets. On dit, qu'on commence matines par touſſer, & ſoupper par *boire*. On dit, Qui fait la folie le *boit*, pour dire, que chacun doit porter la peine de ſa faute. On dit encore, On ne ſçauroit faire *boire* un aſne s'il n'a ſoif, pour dire, qu'on ne peut pas obliger un homme à faire une choſe malgré luy. On dit encore, Puis qu'il eſt tiré, il le faut *boire*, pour dire, qu'il faut pourſuivre les affaires où on eſt engagé. On dit, qu'un homme a bien gagné à *boire*, tant ſerieuſement qu'ironiquement, quand il a fait quelque action utile, ou dommageable. On dit auſſi, *Boire* en aſne, lors qu'on laiſſe une partie du vin dans le verre. On dit encore, *Boire* le petit doit, le petit coup gaillard, pour dire, Faire une petite débauche entre honneſtes gens. On dit, *Boire* comme un Templier, comme un trou, pour dire, *Boire* par excés. On dit auſſi en voyant un homme yvre, Il a plus *bû* que je ne luy en ay verſé. On dit encore, Qui bon l'achete, bon le *boit*.

BEU, EUË. part. paſſ. & adj.

On dit proverbialement, Aprés graces Dieu *bû*: ce qu'on croit venir d'une Indulgence qui fut donnée aux Allemands qui *boiroient* un coup aprés avoir dit graces, pour les obliger par ce moyen à les dire. On dit auſſi, Il a toute honte *beuë*, il a paſſé par devant l'huis du Patiſſier, en parlant d'un homme ſans honneur qui ſe moque de tous les reproches qu'on luy peut faire. Ce proverbe vient de ce que les Patiſſiers tenoient autrefois cabaret ſur le derriere de leur logis, où ceux qui avoient quelque pudeur entroient par une porte ſecrette; & quand un débauché y entroit par la boutique, ou par le devant, on diſoit qu'il avoit toute honte *beuë*.

Tous ces mots viennent du Latin *bibere*.

BOIS. ſ. m. Subſtance qui forme le corps des arbres, & qui prend ſon accroiſſement du ſuc de la terre. Il y a des *bois* durs, comme le cormier, le poirier; des *bois* legers, comme le liege, &c. On a peint ce lambris en couleur de *bois*. Mr. Grew dans ſon Anatomie des Plantes a deſcouvert que la partie qu'on appelle proprement le *bois* dans un vegetable, n'eſt autre choſe qu'une infinité de canaux fort petits, ou de fibres creuſes, dont les unes s'élevent en haut, & ſe rangent en forme d'un cercle parfait; & les autres qu'il appelle *inſertions* vont de la circonference au centre. Elles ſe croiſent mutuellement, comme les lignes de longitude & de latitude ſur un globe, ou les fils des Tiſſerans étendus en long & en large & entrelacez enſemble. Nicod derive ce mot du Grec *boſcon*, qui ſignifie *lignum*. Menage de *boſcium*, qu'on a fait de *boſcum* ou *boſcus*, qui ſignifie *foreſt*. Il vient pluſtoſt de l'Allemand *buſch*, d'où les Italiens ont fait *boſco*, & les Eſpagnols *boſque*. En vieux François on diſoit *bos*. Du diminutif *boskettus* on a fait *boſquet* & *bouquet*; & de *boſcium* on a fait pareillement *buiſſon*; de *boſca*, *buſche*; & de *boſcagium*, *bocage*.

On appelle chez les Chreſtiens par excellence, le ſacré *bois* de la Croix, le *bois* de la vraye Croix, celuy où fut attaché noſtre Sauveur.

BOIS, ſe diſtingue en pluſieurs ſortes, tant par ſa nature, ſes vertus, & ſes qualitez, que par ſes défauts, ſes façons, ſes voitures, ſes meſures, & ſes emplois.

BOIS, conſideré ſelon ſes diverſes qualitez, utiles, curieuſes & medecinales, eſt premierement le *bois* de charpente ou à baſtir, tels que ſont le cheſne, le chaſteignier, le ſapin, qu'on ſcie & qu'on équarrit, &c. qui ſert à baſtir les maiſons, à faire les planchers & les toits, des moulins, des machines, &c.

Les *bois* eſtimez par curioſité, ſont les *bois* de citron, de cedre, d'ebene, de calemba ou calembouc, de bouis, à cauſe de leur odeur & de leur dureté, & parce qu'ils reçoivent un beau poli, dont on fait des tables, des buffets, des chapelets, des peignes. Les *bois* des teintures ſont *bois* d'Inde, *bois* de Breſil, *bois* de Campeche, *bois* jaune, &c.

Les *bois* medecinaux, ſont le Gayac, que les Eſpagnols appellent *Ligno ſancto*, l'Aloës ou *Agallochum*, le Kinquinna, *le bois d'aigle* ou *Pao d'aquila*, & d'autres qui ſeront expliquez à leur ordre.

BOIS, en termes d'Eaux & Forests, conſideré ſuivant ſon état, s'appelle *bois en eſtant*, lors qu'il eſt debout & ſur pied, vivant & prenant ſon accroiſſement ſur la terre. Cette expreſſion vient de ce que ce mot *eſtant* étoit autrefois un ſubſtantif; & on diſoit qu'un homme étoit en ſon *eſtant*, pour dire, qu'il étoit debout ſur ſes pieds, comme on dit encore, qu'il eſt en ſon *ſeant*, pour dire, qu'il eſt à demi couché.

BOIS VIF, eſt celuy qui prend nourriture, ou qui porte du fruit, qui pouſſe des branches & des feuilles.

BOIS D'ENTRES, eſt celuy qui eſt entre vêrd & ſec, dont les arbres ont les houppiers ou quelques branches ſeches, & d'autres vertes. La coupe en eſt deffenduë aux uſagers.

BOIS GISANT, Celuy qui eſt coupé ou abatu & couché ſur terre.

BOIS MORT, Celuy qui eſt ſeché ſur pied, qui n'a plus de ſeve.

MORT-BOIS, eſt celuy qui eſt expliqué & deſigné dans la Charte Normande accordée par Louis X. en 1313. Il y en a neuf eſpeces, *faux*, *marſaux*, *eſpines*, *puiſnes*, *aulnes*, le *ſeur* ou *ſureau*, *geneſt*, *genevre*, & *ronces*. Dans l'Ordonnance de François I. ſur le fait des Chaſſes, Art. 55. le Roy declare que pour ôter toute difficulté ſur ce qu'on doit appeller *bois-mort* & *mort-bois*, il veut qu'on ſuive l'interpretation & la reſtriction qui eſt contenuë en la Charte aux Normands du Roy Louis X. Les Ordonnances poſterieures y ſont conformes. Ce mot s'eſt dit, ſelon quelques-uns, par corruption pour *mauvais* ou *mauvais bois*, qui ont voulu y comprendre tout le *bois en eſtant* qui n'avoit ni fruit, ni graine, comme on voit dans la Coûtume de Nivernois. Cependant il y a bien d'autres arbres qui ont vie, & qui ne portent point de fruit, qui ne ſont pas renfermez dans le petit nombre d'eſpeces que l'Ordonnance met ſous ce nom de *mort-bois*, qui n'eſt en uſage que ſuivant les reſtrictions qui y ſont compriſes. Le *mort-bois* n'eſt point ſujet au tiers & danger.

BOIS BLANC, eſt le peuplier, le bouleau, le tremble, & autre *bois* leger & peu ſolide. Il n'y doit avoir que le tiers au plus de *bois blanc* dans la voye de *bois* de corde ou à bruſler, ſuivant l'Ordonnance.

BOIS EN GRUME, eſt tout le *bois* qu'on ameine ſans être équarri, qui eſt avec ſon écorce, & tel qu'il eſt ſur pied, comme ſont les pilotis & pluſieurs *bois* de charronnage & d'ouvrages. Il y a des regles pour reduire le *bois en grume* au quarré, c'eſt à dire, pour ſçavoir combien un arbre ſur pied de tant de pourtour donnera de pieds de *bois* équarri.

BOIS CHABLIS, ſont des *bois* abatus ou rompus par les vents, ſoit par le pied, ſoit ailleurs, au corps, ou aux branches, ou deſracinez. On l'appelle auſſi *cable* ou *bois verſé*. Tous les arbres de condamnation pour forfaiture ou delit y ſont auſſi compris.

BOIS ENCROÜÉ, eſt un arbre qui en l'abatant eſt tombé ſur un autre, & dont les branches ſont engagées les unes dans les autres. L'Ordonnance deffend d'abatre les *bois* ſur leſquels d'autres ſont *encroüez*.

Le BOIS conſideré ſelon ſes defauts, eſt premierement le *bois roulé*: c'eſt du *bois* où les cruës de chaque année n'ont point fait corps enſemble, mais ſont demeurées de leur épaiſſeur ſans aucune liaiſon. Ce *bois* ne peut être debité ni en ſente, ni en autre marchandiſe.

BOIS TRENCHÉ, eſt celuy qui a le fil de travers, qui au lieu de ſuivre le long de l'arbre, le traverſe d'un côté à l'autre de l'écorce. Il ne peut être employé à la ſente, & il ſe caſſe aiſément.

BOIS CHARMEZ, ſont des *bois* auxquels on a fait quelque choſe pour les faire mourir ou tomber.

BOIS ARSINS, ſont des *bois* où a été le feu, ſoit qu'on l'y ait mis par malice, ſoit qu'il y ait pris par accident.

On appelle *loupes de bois*, des boſſes ou gros nœuds qui s'élevent ſur l'écorce.

BOIS RABOUGRIS, ou *chaugris*, *brutez*, ou *ſauvez*, ſont les *bois* tortus & malfaits qui ne croiſſent qu'à la maniere des pommiers, qui ne ſont pas de belle venuë, & qui doivent être recepez.

BOIS RUSTIQUES ET NOUEILLEUX, eſt celuy qui a cru ſur le gravier, & eſt expoſé au ſoleil de midy, qui ne ſe peut fendre, ſi ce n'eſt un peu vers le tronc. On le dit auſſi des racines d'olivier, de noyer, & d'autres *bois* veinez, qui ſervent aux Ebeniſtes pour des ouvrages de placage. On l'appelle auſſi *bois madré*.

BOIS MOULINÉ, ou *bois carié*, eſt du *bois* corrompu, pourri, & où il y a des vers & des malandres.

BOIS BOMBÉ, eſt celuy qui eſt naturellement un peu courbe, & qu'on poſe ſur ſon fort, quand on met par deſſus ſa partie la plus élevée, & qui fait ſa boſſe.

Le BOIS ſe conſidere auſſi ſelon ſa taille & ſes façons.

BOIS D'ÉQUARRISSAGE, ou *Bois quarré*, eſt tout le *bois* équarri deſtiné à baſtir, qui eſt au deſſus de ſix pouces; & ſelon qu'il eſt debité, chaque groſſeur porte ſon nom particulier.

BOIS FLACHEUX, eſt celuy qui n'eſt pas bien équarri, & à vive arreſte.

Un *Cent de bois*, chez les Charpentiers, c'eſt cent fois 72. pouces de *bois* en longueur, ou une piece qui a douze pieds de long ſur ſix pouces d'eſpaiſſeur & de largeur: deſorte qu'une ſeule poutre eſt ſouvent comptée pour quinze ou vingt pieces de *bois*. Tout le *bois* de charpente ſe reduit à cette meſure, ſoit pour la vente, ſoit pour la voiture, ſoit pour le toiſé des ouvrages. Il eſt taillé en longueur depuis ſix juſqu'à trente pieds en augmentant les pieces toûjours de trois pieds en trois pieds. Celles de menuiſerie ne vont gueres qu'à quinze pieds avec la même gradation. Ainſi on dit en ce ſens, qu'un navire de 1100. tonneaux, comme le Victorieux, qui a 120. pieds de quille portant ſur greve, eſt compoſé de 17465. pieces de *bois* reduites ſelon l'uſage de Paris, & ſa maſture de 4000. qui font bien 1800. charretées de *bois*, tant que deux chevaux en peuvent tirer, ſans les affuſts de canon & les pieces de rechange. Le Caron Arpenteur a fait deux petits volumes de la qualité & du toiſé des *bois*, fort utiles pour les Marchands ou bourgeois qui veulent acheter du *bois* à baſtir.

BOIS DE CHARRONNAGE, eſt celuy qui ſert à faire des rouës, des charriots & charretes, comme l'orme & le cheſne.

BOIS DE SCIAGE, eſt le *bois* coupé en planches & en ſolives, qui ſert pour les menuiſeries: comme auſſi tout le *bois* quarré dont l'épaiſſeur eſt moindre de ſix pouces, s'appelle *bois de ſciage*.

BOIS D'OUVRAGE, eſt celuy qu'on travaille dans les foreſts, dont on fait des ſabots, des pelles, des ſeaux, des lattes, des cercles, des éclifſes, &c.

On appelle auſſi en general du *bois ouvré*, ou *mis ouvré*, celuy qui eſt façonné par les mains des Ouvriers, ou celuy qui eſt en état de l'être.

BOIS MERREIN, c'eſt du *bois* fendu en petits ais, dont on fait les douves des tonneaux, des cuves. On l'appelle auſſi *bois à baril*, *bois d'enfonçures*, *bois à douves*, *bois à pipes*. Les Menuiſiers en font auſſi des panneaux, mais il ne ſert point à baſtir, quoy qu'abuſivement quelques-uns l'eſtendent à tout le *bois* de charpente, & pluſieurs aux perches, eſchalas, &c.

Les Menuiſiers appellent auſſi du *bois refait*, du *bois* équarri & dreſſé ſur toutes ſes faces. Ils appellent *corroyer le bois*,

bois, quand ils luy donnent cette façon. Ils diſent auſſi, que des *bois* ſont bien pouſſez & bien rabottez, quand ils ſont bien unis.

Les Charpentiers appellent auſſi *bois affoiblis*, les *bois* qu'on a taillez en cintre, qu'on a rendus courbes. Les *bois* affoiblis exprés ſont toiſez de la grandeur de leur boſſage, & les courbes de la grandeur de leur plein cintre: c'eſt à dire, qu'il faut comprendre le plus grand vuide de la courbe avec ſa largeur.

Les Imprimeurs appellent *bois de teſte*, les petites pieces de *bois* qui ſe mettent dans le chaſſis au deſſus des pages pour tenir les formes ſerrées; & *bois de fond*, les *bois* qui ſe mettent entre les pages.

BOIS A' BRUSLER, eſt celuy qu'on deſtine à faire du feu, qui ſe diviſe en pluſieurs eſpeces.

BOIS FLOTTÉ, eſt celuy qu'on ameine en trains, & lié avec des perches & des rouettes ſur des rivieres.

BOIS PERDU, eſt celuy qu'on jette dans les petites rivieres qui n'ont pas aſſez d'eau pour porter des trains ni des bateaux, & qu'on va recueillir & mettre en trains aux lieux où elles commencent à porter. Il eſt permis aux Marchands de jetter leurs *bois à bois perdu* en advertiſſant les Seigneurs dix jours auparavant, comme auſſi de faire des canaux, & de prendre les eaux des eſtangs pour faire flotter leurs *bois*, en les deſdommageant.

BOIS VOLANTS, ſont les *bois* qui viennent par le flot droit au port où on les recueille.

BOIS ESCHAPPEZ, ceux qui par les inondations s'eſchappent dans les prez & dans les terres.

BOIS CANARS, ceux qui demeurent au fonds de l'eau, ou qui s'arreſtent ſur les bords des ruiſſeaux où on a jetté un flot de *bois à bois perdu*. Les Marchands ont quarante jours aprés que le flot eſt paſſé, pour faire peſcher leurs *bois canars* ſans rien payer.

BOIS NEUF, eſt le *bois* qui vient dans des bateaux ſans tremper dans l'eau.

BOIS PELARD, eſt du *bois* menu & rond, dont on a oſté l'écorce pour faire du tan.

BOIS DE MOULE, ou *de quartier*, eſt du *bois* qui eſt meſuré. Il doit avoir au moins 18. pouces de groſſeur. Les Marchands Ventiers doivent fournir aux Buſcherons des chaiſnes & meſures de ces longueurs.

BOIS DE CORDE, eſt du *bois* fait ordinairement de branchage ou de taillis. On l'appelle ainſi, quand il eſt au deſſous de 17. pouces de groſſeur. Il doit être au moins de ſix, & ſe vend à la membrure, qui a quatre pieds de haut ſur quatre pieds de large. Il eſt ainſi appellé, à cauſe qu'on le meſuroit n'a gueres à Paris avec des cordes. Tout *bois* à bruſler en general doit avoir trois pieds & demi de long compris la taille. La corde de *bois* vaut deux voyes de Paris. La meſure de la corde de *bois*, ſelon l'Ordonnance, eſt de huit pieds de long, & de quatre de haut. Du *bois en chantier*, c'eſt du *bois* en pile & en magaſin.

BOIS DE COMPTE, eſt celuy dont les 62. buſches au plus ſe trouveront remplir les trois anneaux qui compoſent la voye de *bois* par les Ordonnances de la ville; & ceux qui ſont au deſſous de dix-huit pouces de groſſeur, doivent être rejettez & renvoyez parmi le *bois* de corde.

MOULEUR DE BOIS, eſt un Officier de ville établi ſur les ports pour faire meſurer le *bois* dans les moules ou membrures.

On appelle à Paris *bois de gravier*, un *bois* demi flotté, qui vient de Nivernois & de Bourgogne dans des endroits pierreux.

On appelle du *bois d'Andelle*, un *bois* de deux pieds & demi qui vient par bateaux par la riviere d'Andelle. Il eſt ordinairement de heſtre.

BRIN DE BOIS, eſt un morceau de *bois* de belle venuë, droit & long, qui n'eſt point ſcié, ſi ce n'eſt pour l'équarriſſage, & qui eſt de toute la groſſeur de l'arbre. Il eſt excellent pour faire des planchers.

On appelle auſſi un *brin de bois*, un *bois* de pique, un *bois* de lance, ou les *bois* de ces armes ayant qu'ils ſoient ferrez.

Les anciens Chevaliers appelloient *bois*, leurs lances. Leurs *bois* volerent en éclats. Et on diſoit qu'ils portoient bien leur *bois*, lors qu'ils couroient en lice de bonne grace. C'eſt de là que figurément on dit qu'une femme porte bien ſon *bois*, pour dire, qu'elle a bonne mine à marcher.

On dit en termes de Guerre, quand on fait faire alte à l'Infanterie, Haut le *bois*, à cauſe qu'on leve alors les piques; & dans la marche, Faire *long bois*, quand on veut augmenter l'intervalle qui eſt entre les rangs.

On appelle en Menuiſerie des *meubles de bois*, des tables, des ſieges, des *bois* de lit, quand ils n'ont point de garniture d'eſtoffe ni de tapiſſerie.

En termes de Venerie, on dit un *bois de cerf*, ce qu'on appelle autrement *corne de cerf*; & l'on dit qu'un cerf a touché au *bois*, quand il a deſpouillé la peau de ſa teſte en ſe frottant contre des arbres.

On dit figurément en ce ſens, qu'une femme fait porter du *bois* à ſon mari, pour dire, qu'elle luy fait porter les cornes, qu'elle luy eſt infidelle.

En Agriculture *bois* ſe dit des menuës branches, ſions ou rejettons que les arbres pouſſent chaque année. Ainſi on dit, qu'un arbre nain pouſſe trop de *bois*, qu'une vigne eſt trop chargée de *bois*, pour dire, qu'il la faut tailler, & qu'il faut émonder ou élaguer les arbres. On appelle auſſi la vigne, le *bois tortu*.

BOIS GENTIL, eſt une plante medecinale qui jette pluſieurs ſurgeons, qui a ſes branches hautes d'un palme. Ses feuilles ſont ſemblables à celles de l'olivier, quoy que plus menuës & plus ameres. Elles ont un goût ſi picquant, qu'elles écorchent la langue & le goſier. On l'appelle en Latin *chamelæa*, & eſt de grand uſage en Medecine.

BOIS DE LA CHINE, eſt un *bois* propre pour faire des ouvrages de Marqueterie, que les Hollandois appellent *Letterhout*, qui ne croiſt en aucun autre lieu du monde que dans le Continent de Guyane. Le millier peſant ne revient ſur les lieux qu'à un eſcu. On le vend à Paris juſqu'à cent, & jamais moins de cinquante eſcus.

BOIS, eſt auſſi un nom collectif, qui ſignifie les arbres qui ſont plantez fort eſpais & en grand nombre, ſoit dans un jardin, ſoit à la campagne. Un *bois* eſpais, un *bois* degradé.

BOIS DE HAUTE FUSTAYE. C'eſt le *bois* qui eſt parvenu à ſa plus grande hauteur, qui eſt reputé immeuble, & qui ne peut être abatu par un uſufruitier.

On appelle *bois de haut revenu*, celuy qui eſt de demie-fuſtaye de 40. ou de 60. ans.

BOIS SUR LE RETOUR, eſt un *bois* trop vieux, qui commence à diminuer de prix, & à ſe corrompre, qui a plus de 200. ans à l'égard des cheſnes. Il eſt different du *bois taillis*, qui renaiſt ſur les vieilles ſouches de la haute fuſtaye coupées, & qu'on peut couper tous les neuf, douze ou quinze ans, qui tourne au profit de l'uſufruitier.

BOIS TAILLIS, eſt le *bois* qu'on met en coupes ordinaires tous les dix ans au moins, & qui eſt au deſſous de 40. ans, car au delà c'eſt une *fuſtaye ſur taillis*: c'eſt dont on fait le charbon & le *bois* à bruſler.

BOIS A' FAUCILLON, eſt un petit taillis qu'on peut couper avec un petit ferrement.

BOIS EN PUEIL. C'eſt un *bois* nouvellement coupé, & qui n'a pas encore trois ans. Ce mot ſe trouve en pluſieurs Coûtumes, & entre autres en celle d'Auvergne.

On appelle un *bois en deffends*, quand on a deffendu de couper un *bois* qu'on a reconnu de belle venuë dans quelque triage, pour le conſerver & le laiſſer croiſtre, juſqu'à ce qu'on en ait beſoin: & on dit qu'un *bois* eſt jugé

deffensable, quand le Juge a donné permiſſion d'y faire entrer les beſtiaux en panage.

BOIS MARMENTEAUX, ou *Bois de touche*, ſont des *bois* autour d'une maiſon ou d'un parterre pour leur ſervir d'ornement, auxquels on ne touche point. Les uſufruitiers ne peuvent faire couper les *bois marmenteaux* & *bois de touche*, ni en haute fuſtaye, ni en taillis, quand ils ſervent à la decoration d'une maiſon ou d'un chaſteau.

Une coupe de *bois* reglée, eſt une diviſion qui ſe fait d'un grand *bois* en certaines portions, afin qu'on en coupe chaque année une certaine quantité ſans degrader le *bois*, ni en diminuer le revenu. On appelle *l'âge du bois*, ou *l'eſſence du bois*, le temps eſcoulé depuis ſa derniere coupe. *L'uſance du bois* ſe dit de ſon exploitation.

GARDE-BOIS, eſt l'Officier preposé pour empêcher les degradations des *bois*, & conſerver le gibier.

En Poëſie on appelle les Divinitez des *bois*, les Dryades, Hamadryades, les Faunes, les Satyres, &c.

En termes de Marine, on dit Faire du *bois*, pour dire, Deſcendre en terre pour aller couper des *bois* neceſſaires à l'équippage. On dit auſſi, qu'un vaiſſeau a receu des coups en *bois*, pour dire, dans les bas, dans les œuvres vives.

HAUTBOIS. ſ. m. eſt une fluſte qui eſt de differente grandeur, ſelon les quatre parties qui ſervent à en faire un concert. Il eſt devenu depuis peu un inſtrument militaire, le Roy en ayant mis dans les Compagnies des Mouſquetaires.

On dit figurément, qu'un homme joüe du *hautbois*, quand il fait abatre des *bois* de haute fuſtaye.

Au Triquetrac on dit, Abatre du *bois*, quand on abat beaucoup de dames de deſſus le premier tas, pour faire plus facilement des caſes dans la fuitte.

On appelle un homme eſtropié d'une jambe, *Jambe de bois*.

BOIS, ſe dit auſſi en pluſieurs phraſes proverbiales. On dit d'un fanfaron, que c'eſt un grand abateur de *bois*, qui ſe vante de faire beaucoup plus de proüeſſes qu'il n'en fait, ſur tout en amour. On le dit auſſi d'un homme qui expedie beaucoup de beſogne, & même d'un Juge qui rapporte beaucoup de procés. On dit de ceux qui font les choſes avec éclat, violence & impetuoſité de naturel, que c'eſt la force du *bois*, par alluſion au *bois* vert qui ſe tourmente & qui travaille. On dit, Avoir l'œuil au *bois*, pour dire, Prendre garde à ſes affaires, & ne ſe laiſſer point ſurprendre, par alluſion aux embuſcades qui ſe font d'ordinaire dans les *bois*, dont on ſe doit deffier toûjours, quand on paſſe prés des *bois*. On dit auſſi, Il y a plus de *bois* en l'air qu'en terre, pour dire, qu'on a beau degrader des *bois*, il en revient plus qu'on n'en conſume. On dit, que le *bois* tortu fait le feu droit. On dit auſſi, Il n'eſt tel feu que de gros *bois*, en faiſant alluſion à un Philoſophe qui voyoit conſtamment bruſler ſa maiſon. On dit en menaçant, Il verra de quel *bois* je me chauffe, pour dire, Je le baſtonneray du *bois* que j'ay à mon feu. On dit en ce même ſens, Charger un homme de *bois*, luy donner ſa proviſion de *bois*, pour dire, luy donner pluſieurs coups de baſton. On dit, qu'un homme eſt du *bois* dont on fait les vielles, qu'il eſt de tous bons accords, pour dire, qu'il eſt foible ou complaiſant, qu'il n'oſe ou ne veut contredire perſonne. On dit d'une chair dure ou trop cuitte, qu'elle eſt ſeche, dure comme du *bois*, que c'eſt du *bois*. On dit baſſement d'un viſage paſle, défait, d'une mauvaiſe mine, que c'eſt un viſage de *bois flotté*, &c.

BOISER. v. act. Garnir de menuiſerie une cheminée, une chambre, un platfond, une alcove.

BOISÉ, ÉE. part. & adj. On dit qu'une terre eſt bien *boiſée*, quand elle a des bois de haute fuſtaye dans ſes jardins, dans un parc, ou dans ſes dependances.

BOISEUX, EUSE. adj. qui ne ſe dit que des plantes qui ont quelque ſolidité, qui ſont de la nature du bois.

BOISSEAU. ſ. m. Meſure pour du grain, de la farine, du ſel, des navets, de la cendre, du charbon, &c. Il eſt fort different en France, & change preſque en toutes les Juriſdictions. A Paris il contient quatre quarts, ou huit litrons; & il faut trois *boiſſeaux* pour faire un minot, & quatre minots pour faire un ſeptier de bled, & 48. minots pour faire un muid. Le bled ſe meſure à *boiſſeau* ras, & la farine à *boiſſeau* comble. Par la derniere Ordonnance de 1669. le *boiſſeau* doit avoir huit pouces, deux lignes & demie de haut, ſur dix pouces de large ou de diametre d'un fuſt à l'autre; le *demi-boiſſeau* de huit pouces cinq lignes de haut, & huit pouces de diametre entre les deux fuſts. Le Pere Merſenne a obſervé que le *boiſſeau* de bled de Paris contient 220160. grains, quand il eſt comble, & 172000. quand il eſt ras. En pluſieurs lieux, & ſur tout à Lyon, on l'appelle *bichet*. Ce mot, ſelon Du Cange, vient de *buſſellus*, *buſtellus*, ou *biſſellus*, diminutif de *buz*, ou de *buza*, qu'on a dit dans la baſſe Latinité en la même ſignification.

On dit par un proverbe ſacré, qu'il ne faut pas mettre la lumiere ſous le *boiſſeau*, pour dire, qu'il ne faut point cacher les bonnes œuvres qu'on fait, ni s'abſtenir de prêcher, quand on en a la capacité, parce que cela va à l'édification, ou à l'inſtruction du prochain.

On dit populairement, qu'un homme a de pleins *boiſſeaux* de piſtoles, pour dire, qu'il en a beaucoup; qu'on donnera un *boiſſeau* de diamants, pour, Faire une promeſſe hyperbolique. On dit auſſi, que le *boiſſeau* eſt plein, lors que la Providence chaſtie ceux qui ont commis un grand nombre de crimes.

BOISSELE'E. ſubſt. fem. Plein un boiſſeau de grain, ou d'autre choſe qui ſe meſure au boiſſeau.

BOISSELÉE, ſe dit plus particulierement d'une certaine meſure de terres, dont on uſe en la plus-part des Provinces de France. C'eſt autant de terre qu'il en faut pour contenir la ſemence du grain contenu en un boiſſeau. Cette terre contient tant de *boiſſelées*. Pour faire un arpent de Paris, il faut environ huit *boiſſelées*.

BOISSELIER, IERE. ſubſt. maſc. & fem. Artiſan qui fait, qui vend des boiſſeaux, des litrons, des ſeaux, des pelles, & autres ouvrages.

BOISSON. ſubſt. fem. Ce qui eſt propre à boire, ce qu'on boit ordinairement. L'eau eſt la *boiſſon* ordinaire des animaux. les Chinois font toûjours chauffer leur *boiſſon*. dans les pays differents on a de differentes *boiſſons*, du vin, de la biere, du ſidre, du ſorbet, &c.

BOITE. ſubſt. fem. La ſaiſon où le vin eſt bon à boire. Ce vin eſt trop verd, il ne ſera dans ſa *boite* que dans trois mois.

BOITE, eſt auſſi du petit vin qu'on fait à la campagne pour des valets, en mettant des ſeaux d'eau ſur le marc avant qu'il ſoit entierement preſſuré. On a fait trois muids de *boite* pour les gens.

BOITER. v. neut. Cloche, incliner plus d'un coſté que d'autre en marchant. On *boite* du pied, quand l'un eſt plus court que l'autre. On *boite* auſſi de la hanche, quand elle eſt foible. On *boite* par bleſſure, on *boite* par douleur, lors que les jambes, ou les cuiſſes, ou les pieds ſont incommodés, & ne peuvent faire leurs fonctions.

BOITEUX, EUSE. ſubſt. Celuy ou celle qui boite. Il eſt preſque gueri de ſa goutte, il n'eſt plus qu'un peu *boiteux*.

En termes de Manege, on appelle un cheval *boiteux* de l'oreille, ou de la bride, quand par ſes mouvements de teſte il marque tous les pas qu'il fait en boitant.

On dit proverbialement en matiere de nouvelles, qu'il faut attendre le *boiteux*, pour dire, qu'il en faut attendre

dre la confirmation, avant que de les croire. On dit, qu'il ne faut pas clocher devant les *boiteux*, pour dire, qu'il ne faut pas ſe mocquer des defauts naturels de ſon prochain, & qu'il n'a pas pas ſa faute. On dit auſſi, que les *boiteux* ſont de bons maſles, & vigoureux en amour. Ce proverbe vient d'une reſponſe que firent les Amazones pour ſe mocquer des Scythes qui leur vouloient perſuader de ſe rendre à eux, en leur diſant, qu'elles ne ſeroient plus careſſées par des *boiteux*, comme étoient tous les maſles de ce pays-là, à cauſe qu'elles leur tordoient les jambes en naiſſant, afin de demeurer toûjours les maiſtreſſes. Cette reſponſe paſſa d'abord en proverbe chez les Grecs, & chez les autres nations.

B O L.

BOL, ou *Bolus*. ſubſt. maſc. Terme de Medecine. C'eſt un medicament preparé en ſorte qu'on le puiſſe avaler en un ou pluſieurs morceaux. On luy a donné de la caſſe en *bol*. Ce remede a été inventé pour ceux qui ont repugnance à prendre les remedes en liqueur, ou pour avaler les remedes qui par leur peſanteur reſteroient au fond du verre, comme le mercure, l'antimoine. On fait les *bols* avec des électuaires, des confections, des conſerves, des pulpes, des poudres, des ſels, des huiles, eſſences, extraits, ſirops, &c.

BOL D'ARMENIE. ſubſt. maſc. C'eſt une motte de terre venant d'Armenie proche de la Cappadoce. Elle eſt d'une couleur paſle, eſpaiſſe & peſante, & tient de la nature de la pierre. Elle eſt molle & friable, & ſe pulveriſe comme de la chaux. Elle deſſeche fort, & eſt bonne pour les diſſenteries & cours de ventre, pour les rheumes & cathares, pour guerir les ulceres de la bouche, pour les crachements de ſang, & même pour la peſte & les venins. Beaucoup de gens confondent le *bol d'Armenie* avec la terre Lemnienne. Les Marchands les falſifient, & les vendent l'un pour l'autre. Les Medecins l'appellent *rubrica ſinopica*, les Apothicaires *boli Armeni*. Il eſt peſant & maſſif, & reſſemble à un foye. On le tire en certaines boumes ou cavernes de Cappadoce, & on l'apporte en la ville de Sinope, d'où il a pris ſon nom. Matthiole dit qu'on le trouve dans les mines d'or, d'argent, de cuivre, & de fer. Voyez Fallope, Agricola, Cardan, Scaliger, qui en ont traitté amplement.

B O M.

BOMBANCE. ſ. f. Vieux mot qui ſignifioit, Grande deſpence faite pour la parade, pour la vanité. On a veſcu toûjours dans cette maiſon avec grande *bombance*, ce n'eſt que *bombance* & que feſtins. Menage le derive de *pompancia*, qui a été fait de *pompa*. Borel le derive du vieux mot Gaulois *bobance*, & *bobancier*, qui ſignifient *vanité*, *ſuperfluité*.

BOMBARDE. ſ. f. Piece d'Artillerie dont on ſe ſervoit autrefois, qui étoit groſſe & courte, ayant une ouverture fort large. Quelques-uns l'ont appellée *baſilic*, & d'autres *paſſevolant*. Il y a eu des *bombardes* qui ont porté juſqu'à 300. livres de balle; & pour les tirer on les balançoit ſur des cordages ſouſtenus par des chevres ou gruës de charpente, qui ne ſont plus en uſage que dans l'Hiſtoire. On s'en ſervoit pour tirer de gros boulets de pierre, & on leur donnoit une grande charge de poudre. Auſſi les *bombardes* étoient-elles en uſage devant l'invention des canons. Car Froiſſart fait mention d'une *bombarde* qui avoit 30. pieds de long, & faiſoit ſi grande noiſe au deſcliquer, qu'on entendoit le bruit des pierres qu'elle jettoit, de cinq lieuës durant le jour, & de dix lieuës pendant la nuit, & qu'il ſembloit que tous les Diables fuſſent en chemin. Elle ne joüoit qu'avec des cordes & des machines. Il parle auſſi d'une *bombarde* portative qu'on tiroit avec la main, & qui lançoit des carreaux de fer & empennez. Caſimir Polonois dans ſa Pyrotechnie eſcrit que les Danois ont été les premiers qui ſe ſont ſervis de cette machine. Quelques-uns derivent ce mot par corruption de *Lombarde*, croyant qu'elle eſt venuë de *Lombardie*; & ainſi l'appelloient les Eſpagnols. Mais Menage aprés Voſſius & autres le derive du Grec *bombos*, ou du Latin *bombus* à *bombo*, & *ardeo*, ou à cauſe du bruit éclatant que font les canons, dont les premiers ont été appellez *bombardes*. D'autres le derivent de *bomba*, dont quelques Auteurs ſe ſont ſervis pour parler de certaines coquilles qui ſervoient de trompettes. Mais il vient de l'Allemand *bomberden*, qui eſt le plurier de *bomber*, qui ſignifie *baliſta*.

BOMBARDIER. ſ. m. Celuy qui mire, & qui met le feu à la bombe. Il y a 200. ans qu'il ſignifioit, Celuy qui ſervoit les bombardes, qui étoient les principales pieces d'artillerie de ce temps-là. On appelloit auſſi *Couleuvrinier*, Celuy qui ſervoit les couleuvrines; comme on appelle auſſi *Canonnier*, Celuy qui ſert le canon.

BOMBARDER. v. act. Jetter pluſieurs bombes dans une place qu'on ne veut pas aſſieger tout à fait. Le Roy a fait *bombarder* Alger, & l'a obligée à demander la paix.

BOMBASIN. ſ. m. Futaine à deux envers, doublement croiſée, ou double baſin qui vient de Lyon. Ce mot vient de *bombaſum*, mot Arabe qui ſignifie *coton*. Mais Menage le derive de *bombaſſinum*, & de *bombyx* ver à ſoye; ou de *bombax*, qui ſelon du Cange, ſignifie du *cotton*, qu'il dit eſtre quelque choſe de mitoyen entre la laine & le lin.

BOMBE. ſ. f. Groſſe grenade, ou gros boulet de fer aigre qui eſt creux & rempli de poudre. On le tire dans un mortier monté ſur un affuſt, & le feu ſe met à la fuſée lente qui entre dans ſa lumiere. Son poids, quand il tombe, & les éclats du fer quand il ſe briſe, font de grands deſordres dans une ville aſſiegée. Ce mot vient de *bombus*, *crepitus*, *aut ſibilus aut*, à cauſe du bruit que fait la *bombe*. Mr. Blondel a fait un livre de l'Art de jetter les *bombes*; & il croit que l'uſage des mortiers eſt auſſi vieux que celuy du canon. On en trouve un exemple de l'année 1495. Il eſt parlé auſſi de mortiers au ſiege de Naples ſous Charles VIII. On tient que ce fut un habitant de Venlo qui inventa les *bombes* ſur la fin du dernier ſiecle pour les faire ſervir aux feux d'artifice. Les Hollandois diſent qu'un Ingenieur Italien en fit des eſpreuves à Bergopzom, avant que l'homme de Venlo y euſt ſongé: que les premieres qu'on ait fait ſervir à la guerre, furent jettées dans Wachtendonck, lors que le Comte de Manſfeld l'aſſiegeoit en 1588. qu'on ne s'en eſt ſervy en France qu'au ſiege de la Motte en 1634. quoy que diſe Caſimir, que les François en jetterent dans la Rochelle: que l'Ingenieur qui les jetta eſtoit un Anglois nommé Malun: qu'au ſiege de Torn en Pruſſe les Polonois ſe ſervirent contre les Suedois d'une maniere extraordinaire de jetter des pierres ſans mortier, qui peſoient plus de 800. livres.

Un caiſſon de *bombe*, eſt un fourneau ſuperficiel, un creux où on met cinq ou ſix *bombes* qu'on couvre d'un peu de terre, & qu'on fait tirer quand l'ennemi arrive ſur ce terrain.

BOMBÉ. adj. m. Les artiſans appellent ainſi le bois renflé qui eſt creux & courbé en arc.

BOMERIE. ſ. f. Terme de Marine. C'eſt le nom qu'on donne ſur les coſtes de Normandie à un contract ou preſt à la groſſe adventure, qui eſt aſſigné ſur la quille du vaiſſeau. La *bomerie* differe de l'aſſeurance, en ce qu'il n'eſt rien dû en vertu de ce contract en cas de naufrage, mais ſeulement quand le navire arrive à

bon port. Ce mot vient de *bonté* Flamand, qui ſignifie *quille du vaiſſeau*; & *bonerie* eſt une quille équippée, ou vaiſſeau garni. On a ainſi nommé l'argent preſté à gros intereſt, qui monte quelquefois à 25. pour cent, parce que l'argent n'eſt preſté que ſur la quille du vaiſſeau.

B O N.

BON, BONNE, adj. qui ſe dit premierement & éminemment de Dieu. La Nature Divine eſt *bonne* par ſa nature. Il n'y a que Dieu ſeul qui ſoit *bon*, dit JESUS-CHRIST en St. Matthieu.

BON, ſe dit à l'égard des creatures ſpirituelles, de ce qui perfectionne leur nature, & qui leur acquiert l'eſtime des hommes. En ce ſens il eſt oppoſé à *méchant*, & à *mauvais*. *Bon* Ange, mauvais Ange. *bon* Demon, méchant Demon. *bon* Genie, mauvais Genie. *bonne* ame, méchante ame.

BON, ſe dit auſſi des eſtres corporels, ſoit hommes, ſoit animaux, plantes, mineraux, & même de tout ce qui reſulte de l'art. *Bon* garçon, *bon* cheval, *bon* oiſeau, *bon* or, *bon* bois, *bonne* pierre, *bon* pain, *bon* vin, *bonne* terre, *bon* Philoſophe.

Generalement parlant ce mot peut ſervir d'épithete à tous les ſubſtantifs de la Langue, mais il fait quelquefois équivoque dans leur ſignification, dont voicy quelques exemples.

BON, eſt ſouvent augmentatif tant en bien qu'en mal. *Bon* Apoſtre, *bon* coquin, *bon* droſle, *bon* diable, *bon* enfant, *bon* eſveillé, *bon* frere, *bon* fripon, *bonne* piece, *bon* ſcelerat, *bon* vivant, *bonne* peſte, une *bonne* lieuë, une *bonne* heure.

BON, eſt quelquefois relatif aux choſes à quoy il peut ſervir. La diette eſt *bonne* pour la ſanté. le lit eſt *bon* pour le rheume. les artichaux ſont *bons* à manger. cela eſt *bon* à toutes ſauces. cette quinte n'eſt pas *bonne*, j'ay une ſixiéme.

BON, ſe dit auſſi de ce qui eſt franc & ſincere. C'eſt un homme qui va à la *bonne* foy. c'eſt un *bon* cœur d'homme. On le dit auſſi de l'habileté. C'eſt une *bonne* teſte, un *bon* ſens, un *bon* eſprit.

BONNE ADVENTURE. ſubſt. fem. Rencontre favorable & avantageuſe. Par *bonne adventure* j'ay trouvé celuy que je cherchois il y a long-temps. On appelle, Dire la *bonne adventure* à quelqu'un, quand par l'inſpection de la main on luy predit ſes bonnes, ou mauvaiſes fortunes. Les Bohemiens ſont des diſeurs de *bonne adventure*.

BONNE ANNÉE, eſt une année fertile. Il m'en a donné pour la *bonne année*, tout mon ſaoul. On dit auſſi, *Bon an, mal an*, pour dire, par années communes.

BON AIR, ſignifie, Bonne grace, bonne mine, agreable maniere d'agir, de s'habiller, &c.

BON BON. Terme enfantin, qui ſignifie quelque friandiſe qu'on donne aux enfants.

MON BON, *Ma bonne*, eſt un terme de careſſes familieres, qui veut dire, *Mon cher*, *Ma chere*.

COURIR LE BON BORD, c'eſt, Pirater. On le dit auſſi des femmes publiques qui frequentent les mauvais lieux.

BONNE BOUCHE, ſe dit non ſeulement au propre de la bonté de l'haleine qu'on ſe conſerve en mangeant quelque choſe d'odoriferant aprés le repas, mais encore figurément des choſes qu'on fait en dernier lieu. Il luy a gardé cette nouvelle pour la *bonne bouche*. il luy a ſuſcité cette affaire pour la *bonne bouche*.

BON CHRESTIEN, ſe dit de ceux qui s'acquittent bien des devoirs du Chriſtianiſme. On le dit auſſi de certaines poires fort groſſes qu'on appelle en Latin *pyra pancreſta*, *bon-chreſtien* d'eſté, *bon-chreſtien* d'hiver.

Il luy a dit cela une *bonne* fois, c'eſt à dire, *definitivement*, une fois pour toutes.

BONNE GRACE, ſe dit de l'agrément d'une perſonne qui a bonne mine, bonne façon: & on dit, Se recommander aux *bonnes graces* de quelqu'un, pour dire, luy demander la continuation de ſon amitié. On dit auſſi, Vous avez *bonne grace* de vous meſler de cette affaire, tant en parlant ſerieuſement, qu'ironiquement. On appelle auſſi *bonne grace*, un petit rideau qui eſt au chevet d'un lit.

BONNE FORTUNE, ſe dit non ſeulement de l'élevation en biens & en honneurs, mais auſſi des accidens ou rencontres favorables & avantageuſes qui arrivent dans la vie. On le dit encore des conqueſtes amoureuſes. C'eſt un homme à *bonnes fortunes*.

BON HOMME, ſe dit d'un vray homme de bien, & auſſi d'un vieillard qui ne peut faire de mal, d'un homme ſimple qui ne ſonge à aucune malice, qui n'entend point de fineſſe, qui croit de leger. Les ſoldats pillent le *bon homme*, c'eſt à dire, le payſan. On appelle un vieillard, un *bon homme*; une vieille femme, une *bonne femme*. On dit auſſi un *bon homme* de mer, pour dire, un bon Pilote, ou un Capitaine de Marine; un *bon homme* de cheval, pour dire, un *bon* Eſcuyer

On appelle *Bons Hommes*, un Couvent de Minimes prés de Paris, à cauſe que le Roy Louïs XI. appelloit St. François de Paule leur Fondateur *le bon homme*. Il y a auſſi des Religieux de l'Ordre de Grammont qu'on appelle *Bons Hommes*, qui avoient une Maiſon dans le bois de Vincennes, où les Minimes ont été premierement introduits. Menage. C'eſt auſſi un nom qu'ont eu autrefois les Heretiques Albigeois.

BON JOUR, eſt une Feſte ſolemnelle. Faire ſon *bon jour*, c'eſt, Recevoir le St. Sacrement de l'Euchariſtie. Donner le *bon jour*, c'eſt, Faire un compliment à une perſonne pour luy ſouhaitter une heureuſe journée. Et on dit abſolument, *Bon jour*, pour dire, Dieu vous gard. On dit auſſi, *Bon jour* & *bon an*, le premier jour de l'année.

BONNE MAIN, eſt une main propre à bien eſcrire, à bien deſſiner, à bien reüſſir à toutes ſortes d'arts où elle ſe veut appliquer. On le dit auſſi de celuy qui a la main forte, qui a bonne ſerre, qui ne rend rien. On le dit auſſi de celuy qui eſt en autorité, qui obligera à faire ce qu'il luy plaira. On dit encore, qu'une affaire eſt en *bonne main*, pour dire, qu'elle eſt ſous la conduitte d'un homme qui la ſçaura faire reüſſir. On dit auſſi par civilité, Cela eſt en *bonne main*, quand on ne veut pas reprendre une choſe qui eſt tombée entre les mains d'une perſonne à qui on en veut faire un preſent. On dit auſſi en jugeant d'un livre, d'un tableau, ou d'autre choſe fort artiſte dont l'auteur eſt inconnu, qu'ils viennent d'une *bonne* main, d'un *bon* Auteur, d'un habile homme.

BONNE MAISON. Famille noble, ou enrichie. La grande œconomie fait les *bonnes maiſons*. On l'a traité en enfant de *bonne* maiſon, pour dire, On l'a bien chaſtié. Et on dit un *bon logis*, en parlant d'une hoſtellerie où on eſt bien traitté.

BON MOT, ſe dit de quelque trait ſententieux, ou plaiſant, d'une bonne rencontre. Il y a des gens qui ſe piquent d'eſtre diſeurs de *bons mots*.

BON VISAGE, ſignifie non ſeulement un viſage ſain, mais auſſi un accueil favorable, doux, riant, un témoignage qu'on donne à ſes amis qu'ils ſont les bienvenus.

On dit adverbialement, *A la bonne heure*, pour dire, Fort à propos. *A la bonne heure* nous a pris la playe. Il ſignifie auſſi, Conſentir à quelque choſe. On dit auſſi, Il eſt encore *de bonne heure*, pour dire, Il n'eſt pas tard, ou il n'eſt pas encore temps.

BON, ſert quelquefois d'interjection, tant pour faire une exclamation, *Bon Dieu! Bonne Vierge!* que pour faire une ironie en ſe moquant d'une propoſition. Vous me menacez, *bon*, je ne vous crains pas; ou pour exciter à pourſuivre, *Bon*, courage. *bon*, ſuivez.

BON, eſt quelquefois ſubſt. ſuiv. Le *bon* de l'affaire, veut dire l'avantage qu'on y trouve. Le *bon* du conte, c'eſt le trait plaiſant, le ſel qui s'y rencontre. Le *bon* & le beau ſont les objets de nos affections. Dans cet ouvrage il y a du *bon*, & du mauvais. On dit auſſi, qu'un homme a du *bon*, du revenant-*bon* dans une affaire, pour dire, qu'il y a profité, qu'il luy eſt demeuré une partie de ſa recepte entre les mains. On dit auſſi, qu'une armée a eu du *bon*, pour dire, qu'elle a eu la victoire, ou quelque avantage ſur ſes ennemis. On dit auſſi, qu'un homme eſt en ſes *bonnes*, pour dire, qu'on l'a trouvé dans une diſpoſition favorable d'accorder une demande. On dit auſſi, Il luy a gardé *bonne*, pour dire, Il a conſervé ſon reſſentiment juſqu'à une occaſion de ſe vanger. Et on dit, Du *bon* du cœur, pour dire, Sincerement & avec affection. Trouver ſon *bon*, c'eſt, Trouver un parti plus avantageux que celuy qu'on avoit auparavant. On dit auſſi, Cela ne preſage rien de *bon*, pour dire, C'eſt l'avant-coureur de quelque mal.

BON, ſe dit quelquefois abſolument & adverbialement. Boire du *bon*, on ſouſentend vin. Il fait *bon* vivre en ce pays-là, pour dire, On y vit à *bon* marché. On dit auſſi, Il fait *bon* vivre, & ne rien ſçavoir, on apprend toûjours. Il fait *bon* battre glorieux, il ne s'en vante pas. Il fait *bon* eſtre en la compagnie des honneſtes gens. Tenir *bon*, c'eſt, Se deffendre avec courage, diſputer avec opiniaſtreté. Faire *bon*, Promettre de payer pour ſoy, ou pour autruy. A quoy *bon* tant de ſoins? pour dire, Que ſert-il? Sentir *bon*, pour dire, Exhaler, ou reſſentir une odeur agreable. Couſter *bon* ou *bonne*, pour dire, Faire quelque grande perte en acquerant quelque choſe peu conſiderable. On dit auſſi, *Tout de bon*, *à bon eſcient*, pour dire, Serieuſement, & ſans jeu ni fiction. On dit auſſi, qu'un homme trouve *bon* quelque choſe, lors qu'il l'approuve, qu'il la goûte bien, tant au propre qu'au figuré. Et on dit abſolument, *Bon bon* cela, quand il en demeure d'accord. On dit auſſi, Il y fait *bon*, pour dire, L'occaſion eſt favorable. Il fait *bon* ſemer, donner bataille, &c. Il fait *bon* avec ce Seigneur, pour dire, On fait fortune avec luy. On dit auſſi, Il y fait *bon*, pour dire, Il y fait ſûr, ou pour dire, Le temps, l'occaſion eſt favorable pour faire une telle choſe. Il fait *bon* paſſer la riviere à ce gué. Il fait *bon* ſe fier aux gens d'honneur. Ce drap eſt d'un *bon* uſer. On dit au Palais, Comme il aviſera *bon* être, comme *bon* luy ſemblera.

BON, ſe dit proverbialement en ces phraſes. Les *bons* pâtiſſent pour les mauvais, quand on fait un mauvais jugement de pluſieurs perſonnes du même genre, quoy qu'il y en ait parmi de fort innocens. On dit, que les *bons* maiſtres ſont les *bons* valets, pour dire, qu'il faut qu'il y ait de la douceur & de l'amitié reciproque entre les maiſtres & les valets. Les *bons* comptes ſont les *bons* amis. A tout *bon* compte revenir. Recevoir une ſomme à *bon* compte. On dit auſſi, Joüer *bon* jeu *bon* argent, pour dire, qu'il faut bien payer quand on joüe ſerieuſement. On dit auſſi, *Bonne* mine, & mauvais jeu, pour dire, Ne pas faire paroiſtre tous les chagrins qu'on a dans l'ame, ou cacher ſes méchantes affaires. Contre fortune *bon* cœur, pour dire, qu'il faut de la conſtance dans les adverſitez. On dit auſſi, A *bon* entendeur ſalut, quand on fait quelque reproche ou reprimende à quelqu'un en paroles couvertes. On dit, Avoir *bon* pied & *bon* œuil, pour dire, Eſtre ſain & vigoureux. On dit, *Bon* jour, *bonne* œuvre, pour dire, que les méchants prennent occaſion des bonnes Feſtes pour faire leurs crimes, lors qu'on s'en deffie le moins. On dit, A *bon* chat, *bon* rat, de ceux qui ſe battent avec forces égales. On dit auſſi d'un homme doux & ſimple, que c'eſt un *bon* Prince, qu'il ne foule guéres ſes ſujets. On dit auſſi, Mettre quelqu'un ſur le *bon* pied, non ſeulement pour établir ſa fortune, & le faire paroiſtre avec éclat, mais encore pour le mettre en diſpoſition d'obeïr, de ne point contrefaire. On dit auſſi, A quelque choſe malheur eſt *bon*, pour dire, qu'un habile homme peut profiter des malheurs qui luy arrivent. On dit auſſi à un homme qui eſt civil, Couvrez vous, la chaleur vous eſt *bonne*. On dit auſſi, qu'un homme n'eſt *bon* à rien, n'eſt *bon* qu'à noyer, n'eſt *bon* ni à roſtir, ni à bouillir, n'eſt *bon* à aucune ſauce, pour dire, que c'eſt un homme inutile qui n'eſt propre à quoy que ce ſoit. On dit auſſi, qu'on ne ſeroit pas *bon* à jetter aux chiens, & on avoit fait une telle choſe, pour dire, qu'on attireroit l'indignation publique ſur ſoy. On dit auſſi, que ce qui eſt *bon* à prendre eſt *bon* à rendre, de ceux qui s'emparent du bien d'autruy injuſtement, & par proviſion. On dit encore, Un bon averti en vaut deux, pour dire, Un homme eſt bien plus fort quand il a pris ſes precautions. On dit, qu'un valet eſt allé à la *bonne* eau, quand il eſt long-temps à revenir. On dit auſſi, qu'un homme ne tirera rien d'un autre que par le *bon* bout, pour dire, qu'il n'en aura rien que par la force, par la voye de la Juſtice. On dit auſſi, Qui *bon* l'achete, *bon* le boit, pour dire, qu'on trouve de l'avantage à n'acheter que de *bonnes* denrées. On dit auſſi, Tout cela eſt bel & *bon*, mais l'argent vaut mieux, à ceux qui apportent des raiſons & des excuſes pour ne point payer. On dit auſſi, qu'un homme eſt un *bon* Gaulois, pour dire, qu'il eſt à la vieille mode; qu'il eſt *bon* François, pour dire, fort affectionné à ſa patrie; &, En *bon* François, pour dire, S'expliquer franchement, & ſans rien deguiſer. Une *bonne* fuite vaut mieux qu'une mauvaiſe attente. On diſoit autrefois, *Bon* prou vous faſſe, Je ſouhaitte que cela vous profite.

BONACE. ſubſt. fem. Calme de la mer, qui ſe dit quand le vent eſt abatu, ou a ceſſé. La *bonace* trompe ſouvent le Pilote. La *bonace* ſe tourne ſouvent en orage. On le dit figurément en Morale. Le Gouvernement Politique eſt aiſé pendant la *bonace* & la paix. Menage derive ce mot de *bonacia*.

BONASSE. adj. maſc. & fem. Qui eſt bon, ſimple & facile, qui ſe laiſſe conduire par les autres; & quelquefois, qui eſt imprudent. Vous avez affaire à un homme d'un naturel *bonaſſe*, il entendra volontiers à un accommodement.

BONAVOGLIE. ſubſt. maſc. Terme de Marine. C'eſt un homme qui ſe loüe volontairement pour tirer la rame.

BOND. ſubſt. maſc. Reflexion, rejailliſſement que fait un corps dur tombant avec violence ſur un autre corps dur. Un balon en tombant fait pluſieurs *bonds*. Quelques-uns tirent ce mot du Grec βομβος, *bombus*, *reſonare*, *ſtrepere*, ce qui eſt le propre des choſes qui bondiſſent.

BOND, ſe dit auſſi des ſauts frequens que font les chevaux, les agneaux, les chevres, & autres animaux par gayeté, ou par emportement. Ce cheval ne va que par ſauts & par *bonds*.

On dit proverbialement, Faire une choſe du ſecond *bond*, quand on la fait de mauvaiſe grace, & lors qu'on n'en eſt plus requis. Cette phraſe eſt tirée du jeu de la paume, à cauſe que le coup qu'on joüe aprés le ſecond *bond* ne vaut rien. On dit auſſi, Prendre la balle au *bond*, ou entre *bond* & volée, pour dire, Prendre juſtement le temps, l'occaſion favorable de faire, d'obtenir quelque choſe. On dit auſſi, qu'un homme a fait faux *bond*, lors qu'il a fait banqueroute, ou qu'il a manqué à quelque

que devoir d'amitié, à quelque choſe qu'il avoit promiſe. Cette fille a fait faux *bond* à ſon honneur.

BONDE. ſ. f. Grande pale ou piece de bois qui ſert à boucher la rigole qu'on laiſſe dans la chauſſée d'un eſtang pour en faire eſcouler les eaux quand on le veut peſcher. Elle ſe leve avec une vis, ou des leviers.

On dit figurément, Lascher la *bonde* à ſes ſoûpirs, à ſes larmes, & à ſes paſſions, pour dire, les laiſſer couler, ou agir en pleine liberté.

BONDIR. v. n. Faire des bonds. La teſte coupée de ce criminel *bondit* deux ou trois fois ſur l'eſchafaut. les chevres *bondiſſent* dans les campagnes. On dit auſſi, que le cœur *bondit*, quand il ſe ſoûleve par quelque degouſt, ou quand il eſt preſt de vomir.

BONDISSANT, ANTE. adj. Qui bondit. Il ne ſe dit gueres que des animaux, comme chevres, agneaux, qui *bondiſſent* dans les champs.

BONDISSEMENT. ſ. m. qui ne ſe dit que du *bondiſſement* du cœur ſoûlevé par quelque prochain vomiſſement, ou quelque degouſt.

BONDON. ſ. m. Cheville de bois groſſe & courte qui ſert à boucher un trou qu'on laiſſe aux tonneaux par deſſus pour les emplir.

BONDON, ſignifie auſſi, le trou même qui eſt bouché. Quand le vin bout, l'eſcume ſort par le *bondon*.

BONDONNER. v. act. Boucher le bondon d'un tonneau. Ce vin a aſſez bouilli dans ces tonneaux, il le faut *bondonner*.

BONDRE'E. ſ. f. Oiſeau de rapine qui a le bec court, la teſte plate & groſſe, le col fort court garni de beaucoup de plumes. Tout le deſſus de cet oiſeau eſt d'une couleur aſſez obſcure. Le ventre eſt blanc, marqueté de pluſieurs taches longues & d'une couleur brune. Sa queuë eſt fort large. Aldrovandus donne trois teſticules à cet oiſeau. C'eſt pour cette raiſon que les Latins l'appellent *buteo triorchis*. Car *triorchis* eſt un mot Grec qui ſignifie, *qui a trois teſticules*. Les Italiens appellent cette eſpece d'oiſeau *pojana*, les Eſpagnols & les Portugais *gaccia*.

BONHEUR. ſ. m. Felicité parfaite, poſſeſſion d'un bien qui ne laiſſe rien à ſouhaiter. Les hommes ne ſçauroient joüir d'un *bonheur* parfait que dans le ciel. les Payens ont eſtimé que le *bonheur* étoit dans la poſſeſſion de la vertu. Ce mot vient d'*heur*, qui ſignifioit *bonheur*, d'où vient le mot d'*heureux*, peut-eſtre du Latin *hora*.

BONHEUR, ſe dit auſſi en cette vie, des honneurs, des richeſſes, des plaiſirs, & de tout ce qui contribuë à la rendre agreable. Le *bonheur* de la vie eſt traverſé de mille deplaiſirs.

BONHEUR, ſe dit auſſi des rencontres, du haſard. Le *bonheur* eſt neceſſaire aux grands Capitaines, & aux grands joüeurs. cet homme a joüé de grand *bonheur*, d'être eſchapé des pieges qu'on luy a tendus, il en a été averti par *bonheur*.

BONHEUR, ſe dit auſſi en termes de compliments par exaggeration. Depuis que j'ay eu le *bonheur* de vous écrire, de vous voir, de vous parler.

BONIFACE. ſ. m. eſt un nom propre d'homme, qui ſe dit auſſi de ceux qui ſont doux, ſimples, & incapables de malice. Cet homme eſt un vray *Boniface*.

BONIFIER. v. act. Rendre meilleur. Ce jus d'eſclanche *bonifiera* noſtre ſauce. un zeſt d'orange *bonifie* le vin. la marne *bonifie* les terres labourables.

BONIFIER, en termes de Marine, ſignifie, Deſpecer une baleine, en tirer ce qu'il y a de bon, en fondre le lard ſur la greve. On tire quelquefois d'une baleine qu'on *bonifie* juſqu'à 7. ou 800. livres de ſes huiles & de ſes barbes.

BONITE. ſ. m. Poiſſon qui eſt fort commun ſur la mer Athlantique, qui eſt d'un gouſt & d'une couleur aſſez approchante de celle de nos maquereaux, ſi ce n'eſt qu'il eſt bien plus grand.

BONNEMENT. adv. D'une maniere bonne, ſincere, naïve. Il a confeſſé ſa faute naïvement, *bonnement*, à la bonne foy.

Il marque quelquefois de l'incertitude. Je ne ſçaurois *bonnement* dire où j'ay appris cette hiſtoire. je ne ſçay pas *bonnement* la datte de ce contract.

BONNET. ſ. m. Partie de l'habillement qui ſert à couvrir la teſte, & qui en a à peu prés la figure. *Bonnet* d'enfant. *bonnet* à l'Angloiſe. on met les cheveux ſous le *bonnet* pour les friſer. Il y a des *bonnets* de plumes, des *bonnets* ronds, des *bonnets* de fer, ou falades. Menage derive ce mot de l'Anglois *bonnet*, ou de l'Allemand *bonnit*. Paſquier dit qu'il eſt venu par corruption de *bourrelet*, parce que les chapperons, qui étoient autrefois la couverture de la teſte que les gens de robbe ont quitté les derniers, étoient environnez d'un *bourrelet* rond qui couvroit la teſte, & le ſurplus pendoit d'un coſté & d'autre; & comme il étoit inutile, on l'a retranché pour en faire des *bonnets ronds*, que depuis on a changé en *bonnets quarrez* de l'invention d'un nommé Patrouillet. Ils furent auſſi appellez *bonnets à quatre brayettes*. On a appellé auſſi *Bifurcati Canonici*, les Chanoines qui portoient des *bonnets quarrez*. Il dit auſſi, que quand on a donné le *bonnet* dans les Univerſités aux écoliers, c'étoit pour montrer qu'ils avoient acquis toute liberté, & n'étoient plus ſujets à la verge des ſuperieurs, à l'imitation des Romains, qui donnoient un *bonnet* à leurs eſclaves, quand ils les vouloient affranchir. C'eſt auſſi pour cela qu'on les appelle *maiſtres*.

BONNET, eſt quelquefois un ornement, ou une marque de quelque caractere. Un *bonnet* rouge eſt un chapeau de Cardinal. Un *bonnet* de Docteur eſt un *bonnet* qu'on donne à ceux qui reçoivent le Doctorat. Les Docteurs vont toûjours en robbe & en *bonnet* aux ceremonies.

BONNET QUARRÉ, eſt le *bonnet* que portent les gens d'Egliſe, les gens de Juſtice, & les gens de College qui ſont Philoſophes, ou Graduez.

BONNET, eſt quelquefois une marque d'infamie. Le *bonnet verd* eſt la marque de ceux qui ont fait ceſſion. Le *bonnet jaune* eſt la marque des Juifs en Italie: à Lucques ils le portent orangé.

On dit figurément, qu'une queſtion paſſe du *bonnet*, qu'on opine du *bonnet*, lors que tout le monde eſt de même advis, ou qu'on opine ſans raiſonner, & ſelon le ſentiment de ceux qui ont déja opiné.

BONNET A' PRESTRE, en termes de Guerre, eſt un dehors ou piece detachée qui a deux angles rentrans, & trois ſaillans, qui eſt preſque comme une double tenaille; ſi ce n'eſt que ſes côtez ſont en queuë d'aronde, au lieu d'être paralleles, & occupent plus de terrain en dehors qu'en dedans.

BONNET, eſt auſſi le nom du ſecond ventricule du bœuf, & des autres animaux qui ruminent, qu'on appelle autrement *reſeau*: c'eſt où les aliments tombent quand ils ont ruminé, pour y faire une ſeconde digeſtion, & de là tomber dans la caillette où ſe fait le chile. Il a été nommé *bonnet*, parce qu'il reſſemble au *bonnet de lacis*, dans lequel les femmes autrefois enfermoient leurs cheveux.

On dit proverbialement, Triſte comme un *bonnet* de nuit ſans coëffe, à cauſe qu'un *bonnet* en cet eſtat eſt ſans ornement & ſans propreté. On dit, Mettre la main au *bonnet*, pour dire, Saluer quelqu'un, à cauſe que les enfans qui ont leur *bonnet* attaché ſaluënt ainſi. On dit auſſi de trois perſonnes liées de grande amitié, & qui ſont toûjours de même ſentiment, que ce ſont trois têtes en un *bonnet*. On dit auſſi, que Janvier a trois *bonnets*, pour dire, qu'il ſe faut bien couvrir la tête durant le froid. On dit, qu'un homme a mis ſon *bonnet* de travers, pour dire, qu'il eſt chagrin, & qu'il querelle tout le monde. On dit encore, *Bonnet* blanc, ou blanc *bonnet*, pour dire, que

deux

deux choſes ſont égales, & qu'on peut prendre indifféremment l'une pour l'autre. On dit, qu'un homme a la tête prés du *bonnet*, pour dire, qu'il eſt aiſé à mettre en colere, à s'emporter. On dit, J'y mettrois mon *bonnet*, pour dire, Je gagerois ce que j'ay de plus precieux, ce qui m'eſt le plus neceſſaire.

BONNETADE. ſ. f. Reverence, compliment, cageollerie qu'on fait à ceux dont on croit avoir beſoin. Les plaideurs ſont accouſtumés à faire bien des *bonnetades* à leurs Juges.

BONNETER. v. act. Solliciter quelqu'un, luy faire la cour, en luy faiſant pluſieurs ſaluts & reverences. Les Juges ſont bien-aiſes d'eſtre *bonnetez* par leurs clients.

BONNETERIE. ſ. f. Corps de Marchands Bonnetiers, qui eſt le cinquéme des ſix Corps des Marchands de Paris. Ils vendent toutes ſortes de bonnets de draps ou de laine, de bas, & de camiſolles tricottées, ou faites à l'aiguille, &c.

BONNETIER. ſ. m. Celuy qui fait ou qui vend des bonnets. Chardon de *Bonnetier*. Voyez *Chardon*.

On dit proverbialement, qu'un homme eſt comme le *Bonnetier*, qu'il n'en fait qu'à ſa teſte, pour dire, qu'il ne prend conſeil de perſonne, qu'il ne ſuit que ſon caprice.

BONNETTE, en termes de Fortification, eſt une eſpece de petit ravelin au delà de la contreſcarpe pour y mettre un corps de garde avancé. Il n'a que deux faces, un parapet, & quelque paliſſade.

BONNETTES. ſ. f. plur. Terme de Marine. Ce ſont des voiles qu'on attache au bas des autres voiles, quand il fait beau temps, pour aller plus viſte. Il y a des *bonnettes maillées*, qui ſont celles qu'on met au bas des deux grandes voiles, qui s'attachent à des anneaux, ou à des mailles ou des œuillets qui ſont enbas. Il y a d'autres *bonnettes en eſtuy*, qu'on appelle autrement *coutelas*, qui s'attachent à chaque extremité de la grande vergue ſur des pieces de bois appellées *boutte-dehors*, enſorte qu'elles regnent le long des coſtés de la grande voile.

BONTE'. ſ. f. Attribut de la Divinité, quand on la conſidere ſouverainement bonne à cauſe de ſa clemence, de ſa miſericorde, de ſes graces.

Bonté, en Phyſique, eſt la qualité de ce qui eſt bon dans chaque corps, ce qui le perfectionne. La *bonté* de la terre. la *bonté* de l'or. ce corps a tant de degrés de *bonté*. on ne ſauroit trop loüer la *bonté* de cette eſtoffe. on admire la *bonté* de ſon eſprit, de ſa memoire.

Bonté, en Morale Chrétienne, ſe dit de la vertu, & particulierement de la charité, de la douceur, des mœurs, de l'inclination à aſſiſter ſon prochain, de la patience à ſouffrir les afflictions, les injures. Il ne faut pas abuſer de la *bonté* de ceux qui veulent bien tout ſouffrir pour l'amour de Dieu.

Bonté, dans les Princes, ſe dit particulierement de leur clemence.

Bonté, ſe dit auſſi des actions, & eſt oppoſé à *malice*. La *bonté* d'une action depend ſouvent de l'intention avec laquelle on la fait. cet homme eſt plein de *bonté*, ſans malice; c'eſt la *bonté* même.

Il ſignifie auſſi, Simplicité, facilité, ſottiſe. Cet homme s'eſt ruiné par ſa *bonté*.

Bonté, ſe dit auſſi des ſimples civilités. Vous aurez la *bonté* de faire tenir ma lettre. je rends grace à vos *bontés*.

BONZE. ſ. m. Terme de Relations. C'eſt le nom qu'on donne aux Prêtres Orientaux, particulierement à la Chine & au Japon. Les *Bonzes* ont porté à la Chine la doctrine de la tranſmigration des ames.

BOR.

BORAX. ſubſt. maſc. C'eſt un mineral qui ſert à ſouder l'or, que les Anciens appelloient *chryſocolla*. Pline dit que c'eſt une humeur qui ſe congele l'hiver dans les mines & dans les caves, & que ce limon congelé eſt dur comme une pierre ponce. Il s'en trouve dans les mines de plomb, de cuivre, d'or & d'argent. Dioſcoride dit que le *borax* d'Armenie eſt le meilleur, & eſt verd comme un poireau. On appelle *borax jaune*, le verd de terre qui eſt beaucoup plus dur que l'artificiel, qui ſe fait en jettant de l'eau ſur les veines minerales tout le long de l'hiver juſqu'au mois de Juin, auquel temps on détourne l'eau, & on laiſſe pendant deux mois ſecher la mine: d'ſorte que le *borax* n'eſt autre choſe qu'une mine petrifiée. Le *noir* ſe trouve aux mines de plomb, le *blanc* aux mines d'argent, & le *jaune* aux mines d'or. Il ſe trouve encore du *borax* naturel en quelques endroits, & entre autres au fond d'un torrent dans les montagnes de Pudet, dans les terres de Radziaribron, qui vont juſqu'aux confins de la Tartarie Blanche; & il croiſt en forme de corail. On le ramaſſe deux fois tous les ans ſans autre preparation, comme il eſt écrit dans les Relations des Hollandois recueillies par Thevenot. Biringuccio écrit qu'il vient quantité de vray *borax* d'Allemagne, & que c'eſt une pierre luiſante & de forme ſemblable au ſucre candi, ou au ſel gemme; quoy que Pline diſe qu'elle ſoit verde, & qu'elle ſert non ſeulement à ſouder l'or, mais auſſi à haſter la fonte des metaux, & à peindre. Agricola dit qu'il y a du nitre foſſile, dur & eſpais comme une pierre, dont on fait le *borax* à Veniſe: mais la verité eſt qu'on ne ſe ſert à preſent que du *borax* artificiel, qui eſt fait avec de l'urine de jeunes garçons beuvants vin, laquelle on bat avec un pilon dans un mortier de bronze juſqu'à conſiſtance d'onguent, & on y adjouſte de la rouille d'airain, & quelquefois du nitre.

Borax, eſt auſſi une pierre qu'on trouve dans la teſte des crapauds, qui eſt en effet un os de leur teſte qui ſe petrifie avec le temps, comme diſent Albert le Grand & Cardan: mais cela n'eſt pas certain.

BORD. ſ. m. Ce qui termine, ce qui eſt aux extremitez de quelque choſe. Le *bord* de la mer. le *bord* de l'eau. les Preſtres portent des chapeaux à grands *bords*, les Cavaliers à *bords* retrouſſez. Ce mot eſt pur Allemand. Menage dit que le François & l'Allemand viennent du Latin *orium*, qui a été fait de *ora*, d'où nous avons fait auſſi *ourlet*. Du Cange témoigne qu'on a dit *bordus* dans la baſſe Latinité en la ſignification de *bord*.

Bord, ſignifie auſſi, un ruban, un galon, une dentelle qu'on met aux extremitez d'un chapeau, d'une juppe, & ſur des coutures ou ouvertures des habits.

Bord, en termes de Marine, ſignifie un navire. Il eſt allé au *bord* de l'Amiral. il luy a donné à diſner ſur ſon *bord*. il a obligé ce vaiſſeau ennemi d'abatre le pavillon, & de venir à ſon *bord*.

On appelle auſſi un vaiſſeau de *haut-bord*, un grand baſtiment à voiles, à la difference des Galeres, Pataches, & des petits baſtiments qu'on appelle de *bas-bord*.

On appelle *bas-bord*, le coſté gauche du navire; & *eſtribord*, *dextribord* ou *tienbord*, le coſté droit, eu égard à la main du Patron qui eſt à la pouppe.

On dit des vaiſſeaux Corſaires, qu'ils courent le *bon bord*, pour dire, qu'ils piratent: & figurément on le dit des femmes impudiques, qui courent dans les mauvais lieux. On dit auſſi, Renverſer le *bord*, ou, Changer de *bord*, pour dire, Revirer le navire, & naviger ſur un autre aire de vent. Rendre le *bord*, c'eſt, Venir ancrer, ou donner fond dans quelque port ou rade. On dit, Courir *bord* ſur *bord*, pour dire, Louvier & gouverner

verner tantoſt à droit, tantoſt à gauche. Courir même *bord* que l'ennemi, c'eſt à dire, Faire ſes mêmes mouvements, gouverner comme luy. On appelle, Faire un *bord* ou une *bordée*, la route qu'on fait juſqu'à ce qu'on ſoit obligé de virer & de mettre à l'autre *bord*. On dit auſſi, Courir de *bord à bord*, pour dire, Louvier autant ſur un coſté du vaiſſeau que ſur un autre.

BORD A' BORD. adv. De niveau, proche du *bord*. La riviere eſt *bord à bord* du quay. il faut coudre ce ruban *bord à bord* de la juppe.

BORD, a auſſi ſignifié autrefois, un *baſtard*, comme témoigne Du Cange; d'où Covarruvias a derivé le mot de *bordel*, & croit que ce mot venoit de *burdo*, qui ſignifie un *mulet* engendré d'un cheval & d'une aſneſſe.

On dit proverbialement & figurément, qu'un homme eſt ſur le *bord* du precipice, pour dire, qu'il eſt en danger de faire une grande cheute: qu'il eſt ſur le *bord* de la foſſé, pour dire, qu'il eſt vieux: qu'il a la mort ſur le *bord* des levres, pour dire, qu'il eſt à l'agonie. On dit auſſi, qu'on a une choſe ſur le *bord* des levres, quand on a de la peine à nommer une choſe à un certain moment, qu'on nommera facilement quelque temps aprés. On dit auſſi, Boire des rouges *bords*, pour dire, Boire des verres tout pleins de vin.

BORDAGE. ſ. m. Terme de Marine. Ce ſont les planches qui couvrent les coſtes du navire en dehors: celles du dedans s'appellent *ferrage* ou *vaigres*. Les deux planches qui ſont des deux coſtez de la quille s'appellent particulierement *gabords*.

BORDAGE, en termes de Couſtumes, eſt un droit ſeigneurial dû ſur une borde, loge, hoſtel, ou maiſon baillée pour faire les vils ſervices du Seigneur, laquelle ne peut être venduë, donnée ni engagée par les Bordiers ou debiteurs de ce droit.

BORDE. ſ. f. Vieux mot qui ſignifioit autrefois une petite maiſon de campagne. *Bord* eſt un mot Saxon qui ſignifie *maiſon*, ou une *petite ferme de campagne*. De ce mot on a fait auſſi autrefois *borderie*, qui ſignifioit une *petite ferme*; & *Bordier*, pour en ſignifier le *Fermier* ou le *Metayer*. Quelques-uns le derivent de *boaria*, c'eſt à dire, *lieu à tenir des bœufs*.

BORDEAU. ſ. m. Lieu de débauche où on fait venir des femmes de mauvaiſe vie pour ſe proſtituer aux hommes, & où ſe retirent toutes ſortes de filous & de coquins. Ainſi Regnier a dit dans ſes Satires,

> Et le plus ſaint d'entre eux, ſauf le droit de cordeau,
> Vivoit au cabaret pour mourir au *bordeau*.

Ce mot eſt vieux: on dit maintenant *bordel*, & vient de *borde*, parce que les femmes de mauvaiſe vie étoient logées dans de petites maiſons. D'autres croyent que ce mot vient de *bord* & *eau*, parce que ces maiſons étoient autrefois le long de l'eau.

BORDEE. ſ. f. Pieces d'artillerie qui ſont le long des coſtez d'un vaiſſeau. Ce Capitaine lâcha ſa *bordée* contre l'ennemi.

BORDÉE, ſignifie auſſi le cours d'un vaiſſeau depuis un revirement juſqu'à l'autre. Ce vaiſſeau a fait ſon voyage tout d'une *bordée* ſans revirer. quand on eſt obligé de louvier, il faut courir pluſieurs *bordées*, revirer ſouvent.

BORDEL. ſ. m. Lieu de débauche où les femmes ſe proſtituent. Les *bordels* publics ont été abolis du temps de François I. Ils ont ſubſiſté à Madrid juſqu'à l'année 1627. Ils ſont encore tolerez à Rome, & ont été ſoufferts du temps de St. Louïs. Il y avoit à Paris pluſieurs endroits aſſignez à la demeure des femmes de débauche, où elles étoient maintenuës par autorité de Juſtice. Ainſi on diſoit le *bordel* de Glatigni, du Heuleu, &c. On a appellé à Paris autrefois la *Porte Bordel*, celle qu'on nomme maintenant la *Porte St. Marcel*.

BORDELAGE. ſ. m. Vieux mot qui ſignifie un domeine, un tenement, ou metairie de campagne qui eſt chargée de quelque redevance, qui eſtoit tenu ordinairement par des gens de condition ſervile, & qui rapportoit quelque revenu. Il eſt derivé de *borde*.

BORDELIER. ſ. m. Vilain, débauché, qui hante les femmes de mauvaiſe vie.

BORDER. v. act. Mettre quelque choſe le long des extremitez d'une autre. Ce Gouverneur avoit *bordé* la courtine de mouſquetaires. cette riviere eſt toute *bordée* d'arbres. les chemins étoient *bordez* de monde à l'entrée de la Reine.

BORDER, ſe dit auſſi des garnitures qu'on met aux extremitez des habits, des chapeaux. Les juppes des femmes ſont maintenant *bordées* de franges. les chapeaux des Cavaliers ſont *bordez* d'argent. On appelle auſſi, *Border* un lit, quand on engage le bout des draps & de la couverture entre le bois de lit & la paillaſſe ou le matelas.

BORDER la haye, ſe dit en termes de Guerre, d'une certaine maniere qu'ont les mouſquetaires de combattre, quand leur bataillon n'eſt pas ſouſtenu de picquiers contre la Cavalerie: on fait mettre ceux du premier rang un genou à terre, le ſecond ſe courbe, le troiſiéme eſt droit; & ainſi ils tirent tous trois enſemble les uns par deſſus les autres ſans s'offenſer.

En termes de Marine, on dit *Border* une voile, pour dire, l'étendre & l'arreſter par enbas, enſorte qu'elle puiſſe retenir le vent. On dit auſſi, *Border* un vaiſſeau ennemi, pour dire, le ſuivre de coſté, afin de l'obſerver & de le reconnoiſtre. Il ſignifie auſſi, Venir à l'abordage.

BORDÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

BORDÉ, en termes de Blaſon, ſe dit des meubles ou pieces dont l'Eſcu eſt chargé, lors qu'il y a autour quelque filet ou bordure d'un metail, ou d'une couleur differente, comme les croix, les bandes, les gonfanons, &c.

BORDEREAU. ſ. m. Terme de Finances. C'eſt un memoire des diverſes eſpeces dont on fait un gros compte ou payement, ou des ſommes d'un compte qui doivent être tirées en ligne pour en voir plus facilement le total. Tous les comptes qu'on rend à la Chambre doivent avoir leur *bordereau*.

BORDIGUE. ſ. f. Terme de Marine. C'eſt un eſpace retranché de roſeaux ou de cannes ſur le bord de la mer pour prendre du poiſſon. Les *bordigues* ſont ordinairement conſtruites ſur les canaux qui communiquent de la mer aux eſtangs ſalez, pour prendre le poiſſon dans le paſſage de l'un à l'autre.

BORDURE. ſ. f. Ce qui garnit, ce qui ſouſtient, ce qui termine ou ce qui orne les bords de quelque choſe. On met des chiffres & des emblemes dans les *bordures* qui ſouſtiennent des tapiſſeries. les *bordures* des parterres ſe font d'ordinaire de bouis. la *bordure* d'un chapeau ſe fait avec un petit galon. la *bordure* d'un ſeau, d'un minot, eſt la piece de bois qui ſert à les renforcer par le haut & par le bas.

BORDURE, ſe dit particulierement du quadre dans lequel on met un tableau, des miroirs, des eſtampes. Un tableau paroiſt beaucoup plus lors qu'il eſt bien emborduré, qu'il a une belle *bordure*. on fait des miroirs avec de riches *bordures* de bois ou de cuivre, d'or, d'argent, de criſtal, &c.

BORDURE, en termes de Blaſon, eſt une eſpece de briſure faite comme un paſſement poſé de plat au bord de l'Eſcu, & qui l'environne tout autour. La *bordure* doit occuper en largeur la ſixiéme partie de l'Eſcu. La *bordure* ſimple eſt toute d'une couleur, ou d'un metail, & eſt la premiere briſure des puiſnez. Il y en a de componées, cantonnées, engreſlées, endentées, & chargées

gées de pluſieurs pieces qui ſont des briſures differentes des puiſnez de puiſnez.

BOREAL, ALE. adj. Qui eſt du Septentrion. Cette ville eſt à tant de degrez de latitude *boreale*. le vent *boreal* eſt froid & ſec. les parties *boreales* de la France ſont la Normandie, la Bretagne, &c. Ce mot vient du Latin *Boreas*, *la Biſe*.

BORGNE. adj. m. & f. Qui n'a qu'un bon œuil. Menage croit que ce mot vient du Bas-Breton *born*, qui ſignifie la même choſe.

BORGNE, ſe dit figurément d'un lieu obſcur & mal éclairé. Un cabaret *borgne*, c'eſt un méchant cabaret. Une maiſon *borgne*, eſt celle dont on a bouché les veuës.

BORGNE, en termes de Medecine, ſe dit du premier des trois gros boyaux ou inteſtins. On l'appelle auſſi *cæcum*, ou *ſac*, parce qu'il eſt comme un gros ventre qui n'a qu'un trou ou conduit ouvert. Il eſt ſitué entre l'ileon & le colon. C'eſt là que le chile le plus ſubtil ſe ramaſſe, & y demeure long-temps, afin qu'il ſoit plus aiſément ſuccé par les veines du meſentere. Les pourceaux & les animaux gloutons ont le *cæcum* grand ou double.

On appelle auſſi une grenade *borgne* ou *aveugle*, celle qui n'a pas beſoin d'être allumée pour être jettée avec le mortier, mais qui s'allume en tombant. Voyez *Grenade*.

On dit proverbialement, Faire des contes *borgnes*, pour dire, Reciter des fables, des contes de vieilles. On dit auſſi, un compte *borgne*, pour dire, oppoſé à rond. On m'offre 295. l. 10. ſ. de cette dette, c'eſt un compte *borgne*, j'en veux cent eſcus, c'eſt un compte rond. On dit auſſi, Changer ſon cheval *borgne* contre un aveugle, pour dire, Faire un mauvais troc. On appelle auſſi un *faux borgne*, un qui fait le niais, qui feint de n'avoir pas bonne veuë, & qui toutefois taſche à tromper. On dit auſſi, qu'au Royaume des aveugles les *borgnes* ſont Rois. On dit auſſi, Voila bien viſé pour un *borgne*, pour ſe mocquer des tireurs maladroits, parce que, ſelon les Medecins, on voit mieux, plus droit & plus loin d'un œuil, que quand on ſe ſert des deux enſemble.

BORGNESSE. ſ. f. Femme qui n'a qu'un œuil. Il ne ſe dit que par injure & par mépris.

BORGNIBUS. ſ. m. Terme burleſque, qui ſignifie un grand borgne. Hannibal a été appellé burleſquement, Capitaine *Borgnibus*.

BORGUE, en termes de Marine, eſt une eſpece de panier dont les Peſcheurs bouchent l'ouverture qui eſt au fond d'un bouchot du coſté de la mer.

BORNE. ſ. f. Ce qui ſepare un heritage d'avec un autre, ſoit par une marque qui s'y trouve naturellement, ſoit qu'elle y ait été miſe exprés. L'infini eſt ſans *bornes*. cette prairie a pour *bornes* d'un coſté la riviere, de l'autre un bois, un foſſé fait exprés. les Seigneurs qui ont des bois, ou des terres prés des foreſts du Roy, ont été obligez d'y faire des foſſés pour leur ſervir de *bornes*, par la derniere Ordonnance des Eaux & Foreſts. une telle croix ſert de *borne* à ces deux Parroiſſes. les Arpenteurs qui plantent des *bornes*, ſont tenus d'y laiſſer auprés des témoins, qui ſont des tuilleaux, ou autres marques dont ils chargent leur procez verbal. les Juges ſouvent ordonnent qu'une pierre qu'on pretend ſervir de *borne* ſera levée, pour voir ſi on y trouvera des témoins. Nicod derive ce mot du Grec *βουνος*, qui ſignifie *tumulus*, *acervus*: car les premieres marques des *bornes* ont été les petites mottes ou élevations de terre, que Rigaut dit avoir été appellées *botones* en termes d'Arpentage. Du Cange dit que dans la baſſe Latinité on appelloit une *borne*; *bonna*, *bunda*, *bodina*, & *bodula*, d'où on a fait les autres mots de *boonne* pour *borne*, & de *boonner* pour *borner*; d'où on a fait auſſi *abonagium* & *esbonagium*, & *esbonare*, pour dire *meſure* & *meſurer*.

BORNE, ſe dit auſſi de ce qui ſepare les Provinces & les Royaumes. La France a pour *bornes* la Mer, le Rhin, les Alpes, & les Pyrenées. Les Romains decernoient le triomphe à ceux qui avoient étendu les *bornes* de leur Empire.

BORNE, ſe dit auſſi d'une pierre à hauteur d'appuy, ou d'une barriere qui arreſte les carroſſes & les charrois, & les empêche d'endommager les portes, ou les murailles d'un baſtiment. On met des *bornes* aux deux coſtés d'une porte cochere, aux parvis des Egliſes, &c. à chaque coin de ruë il y a des *bornes*.

BORNE, ſe dit auſſi chez les Vitriers des loſanges ou quarreaux de vitres diſpoſées en pluſieurs façons en maniere de *bornes*, de doubles *bornes*.

BORNES, ſe dit figurément au plur. ſeulement des choſes ſpirituelles & morales. St. Thomas étoit un eſprit vaſte & ſans *bornes*. l'ambition d'Alexandre n'avoit point de *bornes*. cet Ambaſſadeur a été deſavoüé, il a paſſé les *bornes* de ſon pouvoir. les Tyrans abuſent de leur pouvoir, quand il eſt ſans *bornes*. On dit auſſi, qu'un Orateur n'a point paſſé les *bornes* de ſon ſujet, quand il n'a point trop étendu ſon diſcours, ni fait de longues digreſſions: qu'une piece de theatre, un Poëme eſt renfermé dans de juſtes *bornes*, quand ils ont la juſte étenduë qu'ils doivent avoir dans les regles. les vertus ont leurs *bornes*, ne vont point dans l'excez. un homme ſage ſe tient toûjours dans les *bornes* du devoir.

BORNER. v. act. Terminer un champ, une Province. Cette riviere, ce grand chemin, ce foſſé *bornent* cette prairie de trois coſtez. la Mer & les Pyrenées *bornent* l'Eſpagne.

BORNER, ſignifie auſſi, Planter des bornes. Les Juges ont ordonné un tranſport ſur cet heritage contentieux, pour le faire meſurer & *borner* par un Arpenteur.

BORNER, ſignifie encore, Finir, achever. Hercule *borna* ſes travaux & ſa navigation au Deſtroit de Gilbratar où il poſa ſes colomnes. St. Louis *borna* ſa vie dans une ſainte expedition.

BORNER, ſe dit auſſi figurément des choſes ſpirituelles & morales. Il faut *borner* ſes pretentions, ſa fortune, ſon ambition, ſon diſcours, la bonté, la puiſſance, la grandeur de Dieu ne ſont point *bornées* ni limitées.

BORNÉ, ÉE. part. & adj. On appelle une maiſon, une veuë *bornée*, une maiſon qui eſt de petite étenduë, & ſiſe en un lieu où il eſt difficile de s'accroiſtre; une veuë qui eſt offuſquée par des bois, ou par des montagnes. On dit auſſi, qu'un eſprit eſt *borné*, lors qu'il n'eſt pas de grande étenduë; qu'il a des veuës *bornées*, qu'il n'eſt pas capable de grands deſſeins, ni de ſciences difficiles. On appelle auſſi une fortune mediocre, une fortune *bornée*, qu'on n'a pas deſſein de pouſſer plus avant.

BOSEL. ſ. m. Terme d'Architecture. C'eſt un membre rond qui eſt à la baſe des colomnes, qui eſt comme un gros anneau ou bourrelet, qu'on nomme auſſi *baſton*, *tore*, *ſpire*, & *aſtragale*.

B O S.

BOSQUET. ſ. m. Petit bois. Il ſe dit particulierement de ceux qu'on éleve dans les jardins des maiſons de plaiſance, ou des cabinets couverts d'arbres fort touffus.

BOSSAGE. ſ. m. Terme d'Architecture. C'eſt une pierre qui a quelque ſaillie, qu'on laiſſe ſans être taillée dans les baſtiments qu'on éleve, pour y tailler enſuitte des chapiteaux, des armes, ou quelques autres ouvrages. On appelle auſſi, Joindre les pierres en *boſſage*, quand elles avancent au delà des endroits où ſont les joints.

BOSSAGE, en termes de Charpenterie, eſt la rondeur ou boſſe que font les bois courbes ou cintrez. On toiſe

les bois affoiblis exprés de toute la grandeur de leur *boſſage*. On appelle auſſi *boſſage*, les parties éminentes ou les plus groſſes qu'on laiſſe ſur les poinçons, ou autres pieces de bois qu'on employe.

BOSSE. ſ. f. Eminence de chair ſur les eſpaules, ou ſur l'eſtomac, qui gaſte la taille ordinaire & naturelle. Un homme qui a une *boſſe* ne ſe peut jamais vanter d'avoir bonne mine. un chameau a une *boſſe* ſur le dos, un dromadaire en a deux. Menage derive ce mot de *puſa*, d'où il fait *buſa*, & enſuitte *boſſe*. Il en derive auſſi *buſſe* & *buſſart*, vieux mots François. Il fait auſſi venir *boiſſeau* de ſon diminutif *buſſellum*.

BOSSE, ſe dit auſſi des bignes ou bleſſures qui ſe font à la teſte par quelque coup ou quelque contuſion, & qui y cauſent quelque enflure. Il avoit des *boſſes* au front & au derriere de la teſte des coups qu'il avoit receus. On le dit auſſi de quelques autres tumeurs. Une *boſſe* chancreuſe. La *male-boſſe*, eſt un bubon de peſte couſin germain du charbon, qui n'en differe qu'en ce que la matiere de la *boſſe* eſt plus craſſe & viſqueuſe, & celle du charbon eſt plus acre, bouillante, furieuſe & ſubtile, faiſant eſcarre au lieu où il vient. Ce mot, ſelon Du Cange, vient de *bôſſa*, qu'on a dit dans la baſſe Latinité en la même ſignification.

BOSSE, ſe dit auſſi des enfonçures qui ſe font par haſard aux pots & aux plats, & aux uſenciles de ménage d'argent, d'eſtain, ou de cuivre. Ce flacon, ce chauderon, cette baſſinoire ſont pleins de *boſſes*, il les faut changer. On dit auſſi d'un habit mal taillé, qui n'eſt pas bien uni ſur le corps, qu'il fait des *boſſes*.

On appelle auſſi de la vaiſſelle en *boſſe*, celle qui n'eſt pas toute unie & toute platte, comme les pots, les pintes, les flacons, qui ſont plus larges par le bas que par l'ouverture. des baſſins relevez en *boſſe*, qui ſont ciſelez, & où il y a pluſieurs figures ou deſſeins de bas relief.

Les Serruriers appellent *Serrures à boſſe*, celles qui s'attachent par dehors avec des clous, & qui ſe ferment avec un moraillon.

BOSSE, en termes de Chaſſe, ſe dit de la premiere pouſſée du bois d'un cerf qui a mis bas; ce qui commence dés le mois de Mars ou d'Avril.

BOSSE, ſe dit auſſi des terres qui ont quelque élevation ronde au deſſus du rez de chauſſée. Ce terrain, ce pays eſt inegal & plein de *boſſes*, de collines & de montagnes. On dit auſſi d'une ruë qui n'eſt pas en droit allignement, qu'elle fait une *boſſe* au milieu. On dit auſſi d'un mur qui menace ruine, qu'il fait une *boſſe*, ou qu'il fait ventre.

BOSSE, en termes de tripot, eſt un endroit où la muraille biaiſe & fait un angle obtus, où quand la balle donne elle eſt difficile à juger.

BOSSE, en termes de Sculpture, ſignifie, Bas relief, ou plein relief. Cet ouvrage eſt relevé en *boſſe*, en demie-*boſſe*, en ronde *boſſe*, c'eſt le plein relief. On dit auſſi des Medecins, qu'ils relevent en *boſſe* les cimetieres.

On dit auſſi en Peinture, Travailler d'aprés la *boſſe*, pour dire, Copier ou deſſiner une figure de relief.

BOSSES, en termes de Marine, ſont des bouts de corde qui ont des nœuds à leurs extremitez, qui ſervent à raſſembler les manœuvres qui ont été rompuës ou coupées.

On dit proverbialement, que les Chirurgiens ne demandent que playes & *boſſes*, pour dire, qu'ils ſont bienaiſes d'avoir de la pratique. On le dit auſſi figurément de ces eſprits malins qui ne cherchent qu'à faire naiſtre des querelles.

BOSSEMAN. ſ. m. Terme de Marine. C'eſt un Officier de l'équippage qui a ſoin de l'ancre & des cordages.

BOSSER. Terme de Marine. C'eſt, Mettre l'ancre ſur les boſſeurs ou pieces de bois deſtinées à le recevoir.

BOSSETTE. ſ. f. Petit rond doré & élevé en boſſe, qu'on met aux deux coſtez d'un mords de cheval.

BOSSEURS, ou *Boſſoirs*. ſ. m. Terme de Marine. Ce ſont des poutres ou pieces de bois qui ſont miſes en ſaillie des deux coſtez du chaſteau d'avant du vaiſſeau, pour ſouſtenir l'ancre quand on l'a levée, & empêcher qu'elle n'offence le franc bordage & les ceintes.

BOSSU, UE. adj. & ſubſt. Qui a une boſſe. On dit, qu'un homme n'eſt ni tortu, ni boſſu, quand on le vante d'eſtre mediocrement bien fait.

On dit auſſi figurément, qu'un pays eſt *boſſu*, quand il eſt inegal & montueux. On dit auſſi, que les cimetieres ſont *boſſus*, quand on y a enterré bien du monde.

BOSSUER. v. act. Faire une boſſe à de la vaiſſelle, à de la batterie de cuiſine.

BOSSUÉ, ÉE. adj. Vaiſſelle ou batterie de cuiſine qui a des boſſes.

BOT.

BOT. adj. m. qui ne ſe dit que d'un pied eſtropié, dont on a coupé le bout, ou qui eſt mal tourné, dont on a peine à ſe ſervir. C'eſt un pied *bot*, un homme eſtropié d'une jambe. Borel dit que ce mot eſt Gaulois, & ſignifioit autrefois *trou en terre*, ou *foſſette à joüer aux noix*, derivé du Latin *buttum*, d'où on a fait auſſi *ſabot* & *pot*, à cauſe de leur cavité.

BOTANIQUE. adj. & ſ. f. C'eſt la partie de la Medecine qui s'applique à connoiſtre la figure & la vertu des plantes, pour les diſtinguer les unes des autres, & ſe ſervir de leurs differentes qualitez à guerir les maladies. Ce Docteur s'attache à la *Botanique*. un Profeſſeur *Botanique*. Dioſcoride, Matthiole, Dalechamp, Fuſchius, Cluſius, ſont des Medecins *Botaniques* qui ont beaucoup eſcrit de la *Botanique*. l'Academie Royale des Sciences a fait pluſieurs belles experiences *botaniques*, pluſieurs deſcriptions *botaniques*. Ce mot vient de *botani*, *herbe*.

BOTTE. ſ. f. Eſpece de fagot de pluſieurs choſes de même genre liées enſemble. Une *botte* de lattes, d'eſchalas, de perches, d'oſier. une *botte* d'allumettes.

On le dit auſſi de quelques herbages ou racines. Une *botte* d'aſperges, d'oignons, de porreaux. une *botte* de foin, de paille. Ce mot vient du Latin *botulus*, qui ſe prend pour une eſpece de *farce* où il y a beaucoup de differentes choſes ramaſſées.

En fait de Marchandiſes, on le dit ſeulement des ſoyes non ouvrées. Un Marchand de ſoye en *bottes*.

BOTTE, en vieux François, ſignifioit auſſi, un *crapaut*.

BOTTE, ſe dit auſſi d'un vaiſſeau à tenir du vin, qui eſt environ de la grandeur d'un muid. On appelle *bottatum vinum*, du vin qui ſent le fuſt. Ce mot eſt en uſage ſeulement aux Provinces de France qui tirent vers le Midy, & vers l'Italie, où on appelle *Bottaio*, un *Tonnelier*. Cette meſure eſt auſſi en uſage chez les Eſpagnols, & elle contient 30. arrobes: chaque arrobe peſe environ 30. livres.

BOTTE, ſe dit auſſi figurément & baſſement de pluſieurs choſes de même nature. Ce Pedant a toûjours une *botte* de livres ſur ſa table. demandez à un tel une chanſon, il en a des *bottes*.

BOTTE, en termes d'Eſcrime, eſt un coup qu'on porte avec un fleuret, une eſtocade. Il luy a porté une *botte franche* au troiſiéme bouton. En ce ſens il vient de l'Italien *botta*.

BOTTE, en ce ſens ſe dit figurément des attaques qu'on fait à quelqu'un dans le diſcours ſimilier, en luy faiſant quelque reproche, ou en luy diſant quelque brocard, ou en luy faiſant quelque emprunt qui luy donne du chagrin.

BOTTE, ſignifie auſſi, une chauſſure de cuir dont on ſe ſert quand on monte à cheval, tant pour y être plus ferme, que pour ſe garentir des injures du temps. *Bottes de Peſcheurs*, ſont de groſſes *bottes* & fortes qu'ont les Peſcheurs quand ils peſchent des eſtangs. *Bottes* de chaſſe, ou de demie-chaſſe, ſont des *bottes* plus ou moins eſpaiſſes, qui ſervent aux Chaſſeurs. Les Dragons de l'armée ſont des Cavaliers ſans *bottes*. la tige, la genouillere, les tirans d'une *botte*. Menage pretend que ce mot a été dit par reſſemblance à de grandes bouteilles de cuir plus larges par enhaut que par enbas, dont ſe ſont ſervis les Anciens, qu'ils ont appellées du même nom. Borel le derive de *bot*, parce que cette chauſſure contrefait la jambe, & rend en quelque façon le pied *bot*. Du Cange le derive de l'Anglois *botta*.

BOTTE, en termes de Chaſſe, ſe dit de la longe avec quoy on meine le limier au bois.

BOTTE, ſe dit auſſi du cuir des portieres de carroſſes à la vieille mode, où on mettoit les deux jambes, dont l'uſage s'eſt conſervé ſeulement aux carroſſes des voituriers, & de quelques Princeſſes.

BOTTE, ſe dit encore de la terre graſſe qui s'attache aux ſouliers, quand on marche dans des terres mareſcageuſes, ou en temps de pluye.

On dit proverbialement, A propos de *bottes*, quand on prend occaſion de parler en entendant quelque choſe de ſemblable. On le dit auſſi quelquefois de toute ſorte d'interruption. On dit auſſi, qu'un homme a laiſſé les *bottes* en quelque endroit, pour dire, qu'il y eſt mort; & auſſi qu'il graiſſe ſes *bottes*, pour dire, qu'il ſe prepare à un long voyage, & même à la mort. On dit, Graiſſez les *bottes* à un vilain, il dira qu'on les luy bruſle, pour accuſer un homme d'ingratitude. On dit auſſi, Accoler la *botte* de quelqu'un, pour dire, luy venir faire des reverences, des ſoûmiſſions. On dit auſſi, Je ne m'en ſoucie non plus que de mes vieilles *bottes*, pour témoigner un grand mépris de quelqu'un. On dit auſſi, qu'un homme a bien mis du foin dans ſes *bottes*, ou de la paille dans ſes ſouliers, pour dire, qu'il a bien gagné du bien.

BOTTELAGE. ſ. m. L'action de celuy qui fait des bottes de foin, & la groſſeur dont il les fait. Le *botte-lage* d'un millier de foin couſte tant. ce foin couſte moins, mais le *bottelage* en eſt plus petit.

BOTTELER. v. act. Mettre en bottes, ou gerbes.

BOTTELEUR. ſ. m. Homme de journée employé à mettre en bottes du foin, des gerbes.

BOTTER. v. act. Faire des bottes, chauſſer des bottes. Ce Cordonnier nouveau m'a mieux botté que celuy que j'avois auparavant. ce valet de chambre m'a *botté* de travers. cet homme s'eſt *botté* à la haſte pour partir.

On dit auſſi, qu'on ſe *botte* dans les terres graſſes, pour dire, qu'on emporte à ſes pieds beaucoup de terre qui s'attache aux ſouliers.

BOTTÉ, ÉE. part. & adj.

On dit proverbialement & ironiquement, Je m'y *botte*, quand un homme ſe moque d'un commandement qu'on luy fait d'aller en quelque endroit. On appelle un vilain *botté*, un homme de ville qui a des bottes, à cauſe que cela n'appartenoit autrefois qu'aux Nobles qui alloient à la guerre.

BOTTINE. ſ. f. Petite botte de cuir delié qu'on met ſans eſperon, qui s'attache avec des quartiers, & qui n'eſt preſque qu'un ſoulier qui a une tige de botte.

B O U.

BOUAR. ſubſt. maſc. Terme de Monnoyer, eſt un gros marteau qu'on tient à deux mains, du poids de ſeize livres, qui eſt fait à la façon du flattoir, ſinon qu'il eſt plus gros & plus raccourcy, qui ſervoit à bouïer les monnoyes quand on les travailloit au marteau.

BOUER. v. act. qui ſe dit de la huitiéme façon qu'on donnoit aux monnoyes qu'on fabriquoit au marteau. On frappoit ſur un bloc de fer entaſſé, lequel s'affaiſſoit tout à coup, & faiſoit joindre, coupler, & toucher d'aſſiette les deniers de monnoyage, afin de les faire couler plus aiſément au compte & à la main. L'Ordonnance enjoint de repeter cette façon deux fois, & de recuire & rechauffer les flans à chacune de ces façons, & de *bouïer* une troiſiéme fois ſans recuire; aprés quoy l'ouvrier met les flans entre les mains du Maiſtre pour les blanchir.

BOUC. ſ. m. Beſte à corne, qui eſt le maſle de la chevre. Ce mot vient de l'Allemand *bock*, d'où l'Italien a fait *becco*. Menage le derive de *buccus*, qui ſe trouve dans la Loy Salique.

En termes de l'Eſcriture on appelle *Bouc émiſſaire*, un *bouc* qui étoit envoyé dans le deſert. On preſentoit deux *boucs* devant l'autel, ſur leſquels on jettoit le ſort: l'un étoit deſtiné au ſacrifice: l'autre étoit abandonné dans la ſolitude.

On appelle auſſi *bouc*, un outre, un vaiſſeau fait de la peau d'un *bouc*, où l'on met du vin, de l'huile, & autres liqueurs qu'on tranſporte. On ſe ſert auſſi de *boucs* pour toutes les navigations qui ſe font ſur les rivieres d'Orient, tant pour paſſer les rivieres à la nage, que pour ſoûtenir des radeaux qui tranſportent les marchandiſes ſur l'Euphrate, & autres rivieres qui ont des ſauts. On dit auſſi que le Diable ſe fait adorer au ſabat ſous la forme d'un *bouc*.

On dit proverbialement, qu'un homme a une barbe de *bouc*, quand il n'a de la barbe que ſous le menton. On dit, Puant comme un *bouc*, à cauſe que cet animal ſent mauvais. laſcif comme un *bouc*.

BOUCANER. v. act. Faire cuire du poiſſon, ou de la chair à la maniere des Sauvages, & le faire ſecher à la cheminée, ou le faire ſoter ſans ſel. On le deſſeche auſſi ſur une eſpece de gril fait de baſtons élevés de trois pieds au deſſus du feu.

BOUCANIER. ſ. m. Qui fait boucaner les viandes, ou ceux qui vivent de viande, ou de poiſſon appreſté de la ſorte. On a appellé ainſi les François de l'Iſle St. Dominique, tandis qu'ils y étoient vagabonds & ſans maiſons.

Ces mots viennent de *Boucan*, dont les Caraïbes peuples des Antilles ſe ſervent pour ſignifier une *claye*, ſous laquelle ils font du feu pour roſtir & fumer les priſonniers qu'ils ont pris, & qu'ils mangent enſuitte. Ainſi *Boucaner*, c'eſt proprement, Faire roſtir ou fumer la chair & le poiſſon: ce que font maintenant les *Boucaniers* qui ſe ſont habitués dans ces Iſles. Les Eſpagnols les appellent *Matadores de toros*, c'eſt à dire, *Tueurs de taureaux*, & le lieu où ils les appreſtent *materia*; les Anglois, *Coulierdiers*, c'eſt à dire, *Tueurs de vaches*. Les *Boucaniers* chaſſent aux bœufs ſeulement pour en avoir les cuirs. Les autres chaſſent aux ſangliers pour en avoir la chair, qu'ils ſalent & boucanent; & ils ſe nomment pluſtoſt *Chaſſeurs*.

BOUCASSIN. ſ. m. Eſtoffe de coton, ou de lin, qui eſt entre le treillis & le bougran, qui ſert aux doublures, qui eſt miſe en œuvre comme la laine.

BOUCASSINÉ, ÉE. adj. Toile *boucaſſinée*.

BOUCHARDE. ſubſt. fem. Outil de Sculpteur, qui eſt une eſpece de ciſeau taillé en pointe de diamant fort acerée, qui ſert à percer, ou à travailler le marbre.

BOUCHE. ſubſt. fem. Ouverture qui eſt dans le viſage de l'homme, qui ſert à boire & à manger, à parler, à chanter, & à rire. Il faut bien examiner les remedes qui ſe prennent par la *bouche*. On dit auſſi, Dire de *bouche*, parler de *bouche*, parler *bouche* à *bouche*, pour dire, Parler à la perſonne même à qui on veut faire ſçavoir

quelque choſe, ſans la luy expliquer par meſſage, ou par lettres.

On dit d'une grande *bouche*, qu'elle eſt fenduë juſqu'aux oreilles. On dit, Faire la petite *bouche*, non ſeulement pour dire, Affecter de faire paroiſtre qu'on a la *bouche* petite, mais auſſi pour faire paroiſtre qu'on eſt petit mangeur, qu'on eſt delicat au choix des viandes: & figurément on le dit d'un homme qui eſt ſobre en ſes paroles, qui ne veut pas dire tout ce qu'il ſçait d'une affaire; & au contraire on dit qu'il n'en fait pas la petite *bouche*, pour dire, qu'il declare franchement tout ce qui en eſt. Le Sr. de Choiſi dans ſa Relation dit que la Reine de Siam fait coudre la *bouche* aux Dames de ſa Cour, quand elles parlent trop en ſa preſence; & qu'elle la leur fait fendre juſqu'aux oreilles, quand elles ne parlent pas aſſez. Ce mot vient du Latin *bucca*.

BOUCHE, ſe dit auſſi des perſonnes qu'il faut nourrir. Le train de ce Seigneur eſt compoſé de cent *bouches*: on y comprend les chevaux & les mulets. On a chaſſé de la ville les *bouches* inutiles, c'eſt à dire, ceux qui étoient incapables de deffenſe.

En ce ſens on appelle Deſpence de *bouche*, celle qu'on fait ſeulement pour la nourriture de ſoy & de ſa famille.

On dit auſſi en ce ſens, qu'un homme eſt ſujet à ſa *bouche*, qu'il eſt ſur ſa *bouche*, pour dire, qu'il eſt goulu, affamé. On dit, qu'un homme s'eſt oſté le morceau de la *bouche*, pour dire, qu'il s'eſt privé de ſes neceſſités. On dit, qu'une choſe fait bonne *bouche*, quand elle laiſſe quelque bonne odeur dans la *bouche*. On dit auſſi, Garder une choſe pour la bonne *bouche*, pour dire, Garder la meilleure choſe pour la ſervir la derniere. On dit auſſi, qu'on laiſſe les gens ſur la bonne *bouche*, quand on interrompt le diſcours à l'endroit qui eſt le meilleur, & qui eſt le plus attendu.

Flus de *bouche*, ſe dit non ſeulement de ceux qui crachent beaucoup, ou de ceux à qui on provoque la ſalivation par des remedes, mais encore de ceux qui parlent trop, qui ne ſe peuvent taire, qui diſent tout ce qu'ils ſçavent. On dit encore, Fermer la *bouche* à quelqu'un, lors qu'on luy deffend de parler, ou qu'on l'interrompt, ou qu'on luy coupe la parole. On le dit auſſi, quand on luy apporte des raiſons ſi convainquantes, qu'il ne ſauroit y reſpondre.

Au contraire on dit, qu'un homme n'oſe ouvrir la *bouche*, pour dire, qu'il n'oſe ſe plaindre des maux qu'il ſouffre, des violences qu'on luy fait; & auſſi pour dire, qu'il eſt timide & honteux, qu'il n'oſe dire ſon ſentiment dans les compagnies où il ſe trouve.

BOUCHE, ſe dit auſſi des ouvertures par leſquelles les fleuves ſe deſchargent dans la mer. Damiette eſt ſur une des *bouches* du Nil. Le Danube ſe deſcharge par ſept *bouches* dans le Pont Euxin. On appelle auſſi les Volcans ou les montagnes qui jettent des flammes, des *bouches* de l'Enfer.

BOUCHE, en termes d'Organiſte, ſe dit de l'ouverture d'un tuyau qui donne libre entrée au vent. Elle eſt large de la quatre ou cinquiéme partie de ſa groſſeur. On la nomme ainſi, parce qu'on dit que les tuyaux parlent. On l'appelle quelquefois *lumiere*.

BOUCHE, ſe dit figurément en Morale. Les playes d'un homme aſſaſſiné ſont autant de *bouches* muettes qui crient vengeance. les trophées, les grands monuments ſont autant de *bouches* qui annoncent la gloire des Heros. les charités que nous faiſons aux pauvres ſont autant de *bouches* qui prient Dieu pour nous.

BOUCHE, ſignifie auſſi chez le Roy & les Princes, Ce qui regarde leur boire & leur manger. Les Officiers de la *bouche*. le vin de la *bouche*. Aller à la *bouche* du Roy, c'eſt à dire, au lieu où on luy prepare ſon manger. On dit auſſi d'un mets qu'on veut bien priſer, Quand ce ſeroit pour la *bouche* du Roy, je n'en donnerois pas de meilleur. On dit auſſi, Avoir *bouche* à Cour; pour dire, Eſtre nourri aux tables & aux depens des Princes & des Grands Seigneurs.

On dit en Cour de Rome, Ouvrir la *bouche* aux Cardinaux, en parlant d'une ceremonie qui ſe fait en un Conſiſtoire ſecret où le Pape ferme la *bouche* aux Cardinaux qu'il a nouvellement nommés, enſorte qu'ils ne parlent point, quoy que le Pape leur parle; & ils ſont privés de toute voix active & paſſive juſqu'à un autre Conſiſtoire où le Pape leur ouvre la *bouche*, & leur fait une petite harangue pour leur montrer de quelle maniere ils doivent parler & ſe comporter dans le Conſiſtoire.

En termes de Palais, on dit Ouïr un homme par ſa *bouche*, lors qu'il compâroiſt en perſonne, & non par procureur. On dit, qu'un vaſſal doit à ſon Seigneur la *bouche* & les mains, pour dire, qu'il luy doit un hommage, aveu & ſoûmiſſion: ce qui ſe fait en luy baiſant les mains.

BOUCHE, en termes de Manege, ſe dit des chevaux, & de la ſenſibilité qu'ils ont en cette partie où on leur met le mords. On dit, qu'ils ont la *bouche* fine, tendre, legere, loyale, quand ils s'arreſtent pour peu qu'on leve la main. Une *bouche fauſſe*, eſt celle qui n'a aucune ſenſibilité. Une *bouche forte*, *ruinée*, & *deſeſperée*, ſe dit de ceux qui n'obeïſſent point, qui s'emportent. Une *bouche aſſûrée*, c'eſt celle qui ne bat, qui ne peſe jamais à la main. On appelle un cheval ſans *bouche*, celuy qui n'obeït point au Cavalier. *Bouche chatouilleuſe*, c'eſt celle qui craint trop le mords. *Bouche à pleine main*, eſt celle qui a l'appuy aſſûré, & qui ſouffre qu'on tourne la main ſans ſe cabrer, ni peſer ſur le mords. *Bouche au delà de pleine main*, ou *plus qu'à pleine main*, eſt celle d'un cheval qui a de la peine à obeïr.

En ce ſens on dit figurément d'un homme, qu'il n'a ni *bouche*, ni eſperon, pour dire, qu'il n'eſt bon à rien, qu'il ne ſçait rien faire, ni même ſe laiſſer conduire: & on dit, qu'un homme eſt fort en *bouche*, non ſeulement quand il eſt difficile à conduire, mais auſſi quand il eſt avantageux en paroles, qu'il parle beaucoup, avec hauteur ou injures.

On dit en termes de Guerre, la *bouche* d'un canon. On dit auſſi des munitions de *bouche*, pour dire, Tout ce qui eſt neceſſaire à la ſubſiſtance d'une garniſon, ou d'un peuple enfermé dans une ville aſſiegée. On dit auſſi, qu'une garniſon eſt ſortie tambour battant, meſche allumée, balle en *bouche*, pour dire, qu'elle eſt ſortie avec un mouſquet chargé, & une balle dans la *bouche* pour le charger plus promptement une autrefois.

BOUCHE, ou *Boſſon*. Terme de Marine. C'eſt la rondeur des bancs & tillacs, & c'eſt proprement tout ce qui eſt relevé hors d'œuvre, qui n'eſt pas plat & uni.

BOUCHE, ſe dit auſſi adverbialement. Cette nouvelle va de *bouche* en *bouche*.

On appelle en Poeſie la Renommée, un monſtre à cent *bouches*.

BOUCHE, ſe dit proverbialement en ces phraſes. Il a dit cela de *bouche*, mais le cœur n'y touche, en parlant d'un hypocrite qui ne parle pas ſelon ſes vrais ſentimens. On dit, Faire venir l'eau à la *bouche*, pour dire, Exciter l'envie, l'appetit de jouïr d'une choſe qu'on deſcrit agreablement. On dit auſſi, qu'on a traitté quelqu'un à *bouche* que veux-tu, pour dire, qu'on luy a preſenté toute ſorte de mets les plus friands. On dit, Manger une choſe de broc en *bouche*, pour dire, tout chaudement. On dit auſſi d'un indiſcret qui dit tout ce qu'il ſçait, que c'eſt un St. Jean *bouche* d'or. On dit auſſi, *Bouche* couſuë, pour recommander le ſecret à quelqu'un. On dit, qu'il arrive beaucoup de choſes entre la *bouche*, & le verre, pour dire, qu'il ne faut qu'un moment pour faire manquer une affaire par quelque accident impreveu. On dit, qu'un homme a toûjours une parole à la *bouche*,

pour dire, qu'il a accouſtumé de repeter ſouvent un même mot, une même ſentence.

BOUCHE'E. ſ. f. Ce qu'on met, ce qu'on maſche à chaque fois dans la bouche. Cette femme eſt ſi delicate, qu'elle fait deux *bouchées* d'une oeuſe. Ce mot vient de *buccella* ou *bucca*. Menage le derive de *buccata*, ou *buccea*, qui ſe trouve dans Suetone.

On s'en ſert auſſi quelquefois hyperboliquement. Ce gueux ne demande qu'une pauvre *bouchée* de pain. ce goulu ne feroit qu'une *bouchée* de tout ce repas, pour dire, qu'il auroit bientoſt tout devoré.

BOUCHER, ERE. ſ. m. & f. Marchand qui prepare & qui vend de la chair de boeuf, de vache, de veau & de mouton taillée en pieces. Les Marchands *Bouchers* ſont tenus d'aller prendre & ſe faire adjuger leurs eſtaux à la Police, & là ils s'obligent de les tenir fournis pendant l'année. Eſtalier *Boucher*, eſt un compagnon qui vend la chair dans l'eſtal. Menage aprés Turnebe derive ce mot de *buccarius*, qui a été fait de *bucca*, à cauſe qu'il tranche les viandes pour la bouche.

BOUCHER, ſe dit odieuſement d'un Chirurgien qui taille & coupe rudement & ignorannment les membres qu'on luy donne à penſer. On le dit auſſi des gens cruels qui ſe plaiſent à verſer le ſang humain.

BOUCHER. v. act. Fermer tous les paſſages, fentes & ouvertures par où l'air peut entrer en quelque lieu. Cette chambre eſt bien *bouchée* de tous coſtés, il y fera bon l'hiver.

BOUCHER, ſe dit auſſi d'un trou particulier qu'on remplit, qu'on eſtouppe. On condamne à *boucher* les veuës qu'on a ſur le voiſin, quand on n'a point de titre pour cela. On dit en ce ſens, *Boucher* un ayvier, *boucher* une bouteille.

BOUCHER, ſignifie auſſi, Occuper les avenuës, ou les paſſages, pour empêcher qu'il n'entre rien dans une ville, dans un camp, ou que les ennemis n'entrent dans un pays.

BOUCHER, ſe dit auſſi des fluxions, des obſtructions. L'apoplexie eſt mortelle, parce qu'elle *bouche* tous les paſſages de la reſpiration.

On dit encore, Se *boucher* les yeux, pour dire, Ne vouloir pas voir, ou faire ſemblant de ne pas voir, diſſimuler quelque choſe; &, Se *boucher* les oreilles, pour dire, Ne vouloir pas écouter les plaintes, les remontrances.

On dit figurément, qu'un homme a *bouché* un trou, quand il a acquitté quelque dette, en attendant qu'il acquitte les autres.

On dit proverbialement, *Boucher* la bouteille, pour dire, Prendre un morceau de pain aprés avoir bû, de peur de ſentir le vin.

BOUCHÉ, ÉE. part. & adj. On ordonne des lavements à ceux qui ont le ventre bouché.

On dit figurément, qu'un homme a l'eſprit *bouché*, quand il eſt peu intelligent, quand il a la conception dure & tardive.

BOUCHERIE. ſ. f. Lieu où il y a pluſieurs eſtaux de Bouchers, où on vend de la viande pour l'ordinaire. Les quatre anciennes *Boucheries* de Paris ſont fondées ſur un ancien privilege.

On appelle viande de *boucherie*, la groſſe viande, boeuf, veau & mouton.

BOUCHERIE, ſe dit figurément d'un grand maſſacre d'hommes, d'une grande defaite. Charles Martel fit une ſanglante *boucherie* de ſes ennemis. Les Turcs en prenant Rhodes paſſerent tout au fil de l'épée, & firent une cruelle *boucherie*.

On dit auſſi quand on meine quelqu'un à la guerre en une occaſion où il court un peril évident, que c'eſt le mener à la *boucherie*.

On dit proverbialement d'un homme qui ne peut rien en quelque affaire ou aſſemblée, qu'il y a du credit comme un chien à la *boucherie*.

BOUCHET. ſ. m. Nom que les Medecins donnent à l'hypocras d'eau, qui eſt un breuvage fait d'eau aromatiſée avec ſucre & canelle. Il eſt bon pour l'eſtomac, car il ne refroidit pas comme l'eau crue, ni n'échauffe pas comme l'hypocras de vin. Ils l'appellent en Latin *hydrofaccarum*.

BOUCHETURE. ſ. f. qui ſe dit de tout ce qui ſert à fermer & à boucher un pré, une terre labourable, & autres heritages pour les conſerver, & empêcher que les beſtes n'y entrent, comme ſont les hayes vives, fagots, palis & eſchaliers, &c. En pays de paſturages il eſt deffendu d'oſter les *boucheures* d'un heritage.

BOUCHIN. ſ. m. Terme de Marine. C'eſt l'endroit où ſe mettent les principales coſtes d'un navire, & qui fait la plus grande ouverture ou largeur. On la meſure vis à vis du grand maſt de toute la longueur du maiſtre bau vers la maiſtreſſe coſte.

BOUCHON. ſ. m. Ce qui ſert à boucher quelque choſe. Les *bouchons* de liege d'Angleterre, ou de verre, bouchent fort juſte, & empêchent que les eſprits les plus ſubtils ne s'exhalent.

BOUCHON, ſe dit auſſi de pluſieurs morceaux de foin ou de paille tortillés, avec quoy on penſe un cheval, & on le frotte aprés l'avoir eſtrillé.

BOUCHON DE TAVERNE, eſt un ſigne qu'on met à une maiſon pour montrer qu'on y vend du vin à pot. Il eſt fait de lierre, de houx, de cyprés, & quelquefois d'un chou. Les Taverniers payent un droit de *bouchon*.

BOUCHON, en termes de Jardinage, ſe dit du lieu où ſe forment les chenilles, & où elles ſe conſervent pendant l'hiver.

BOUCHON, ſe dit auſſi de ce qui eſt ramaſſé, ſoupi, frippé. Il a mis tout ſon linge, ſes habits en un *bouchon*. il s'eſt mis en un *bouchon* pour ſe cacher dans ce trou.

BOUCHON, eſt auſſi un nom de cageollerie qu'on donne aux petits enfants, aux jeunes filles de baſſe condition. Mon petit cœur, mon petit *bouchon*.

On dit proverbialement, qu'à bon vin il ne faut point de *bouchon*, pour dire, qu'une maiſon où il y a de bonne marchandiſe eſt bientoſt achalandée.

BOUCHONNER. v. act. Frotter un cheval avec un bouchon.

BOUCHONNER, ſignifie auſſi, Mettre du linge, des habits en un bouchon, les foupir, les chifonner.

BOUCHONNÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

BOUCHOTS. ſ. m. Terme de Marine. Ce ſont des eſpeces de parcs faits de clayes pour peſcher ſur les coſtes de la mer, pour leſquels il y a des reglements faits dans le tit. 3. du livre 5. de l'Ordonnance de la Marine.

BOUCLE. ſ. f. Eſpece d'anneau de metail ſervant à divers uſages. On met des *boucles* à des juments pour les empêcher de porter. Des *boucles* d'oreilles ſont de petits ronds d'or ou de cuivre garnis de diamants, que les femmes attachent à leurs oreilles ſans aucuns pendans. Ce mot vient du Latin *buccula*. Menage.

BOUCLE, ſe dit auſſi de ces anneaux ronds ou quarrez qui ont un ardillon au milieu, qui ſervent à tenir quelque choſe attachée & ſerrée. Des *boucles* de ſouliers, de baudrier, d'un ceinturon. les *boucles* d'une ſangle, d'une eſtriviere. les *boucles* ou agraphes du Tabernacle de Moyſe étoient d'or.

BOUCLE, ſe dit auſſi des cheveux friſez en rond & par anneaux, ſoit avec le fer, ſoit avec les papillotes. Les plus belles perruques ſont celles qui ſont friſées à groſſes *boucles*.

BOUCLE, ſe dit auſſi des gros anneaux de fer qu'on met à des portes, qui ſervent à les fermer, & à y heurter.

On le dit auſſi de ces petits anneaux de fer dont on faiſoit autrefois des jaques de maille.

BOUCLE, en termes de Marine, ſignifie, Mettre en tenir ſous clef ou en priſon. On a mis ce matelot ſous *boucle*. Les Capitaines doivent arreſter & tenir ſous *boucle* les ſoldats & compagnons coupables de crime, pour au retour les livrer à la juſtice.

BOUCLER, v. act. Fermer avec une boucle. On *boucle* les jumens, quand on les veut empêcher de concevoir, en leur fermant la nature avec une boucle. Il vient du Latin *buculare*.

BOUCLER, ſe dit figurément des cheveux, quand on les friſe par anneaux. Les Perruquiers font bouillir les cheveux pour les *boucler*. cette femme eſt une heure à ſa toilette pour ſe faire friſer & *boucler*.

BOUCLÉ, ÉE. part. & adj.

On dit auſſi, qu'un port eſt *bouclé*, qu'un paſſage eſt *bouclé*, quand l'entrée en eſt deffenduë, ſoit pour les ennemis, ſoit pour quelque precaution, à cauſe de la peſte, ou de la diſette.

En termes de Blaſon, on appelle *bouclé*, un collier d'un levrier ou d'un autre chien qui a des boucles. On dit particulierement des buſles, qu'ils ſont *bouclez*.

BOUCLIER. ſ. m. Arme deffenſive dont les Anciens ſe ſervoient pour ſe couvrir le corps contre les coups de leurs ennemis. Les *boucliers* d'Achille & d'Enée ſont décrits dans l'Iliade & dans l'Eneide. Celuy d'Ajax étoit couvert de ſept peaux de bœuf. Les Eſcus ont ſuccedé aux *boucliers*. Les Eſpagnols qui vont la nuit portent encore l'épée & le *bouclier*. On met encore dans des trophées des caſques & des *boucliers*. Ce mot eſt derivé de *bucularium*, à cauſe des *boucles* dont les *boucliers* des Anciens étoient garnis. Menage.

BOUCLIER, ſe dit figurément de toute ſorte de deffenſe ou de protection. Il y a pluſieurs livres intitulez le *Bouclier de la foy*. Hector fut long-temps le *bouclier* de Troye.

On dit proverbialement, Faire une grande levée de *boucliers*, lors qu'on fait de grands preparatifs pour quelque entrepriſe, qu'on en fait grand bruit, & qu'on ne l'execute pas, ou qu'on y reüſſit mal, qu'elle aboutit à rien.

BOUCON. ſ. m. qui ne ſe dit qu'en ces phraſes. Donner le *boucon*, avaler le *boucon*, pour dire, Empoiſonner quelqu'un, ſoit en beuvant, ſoit en mangeant. Ce mot vient de l'Italien *buccone*, qui a été fait de *bucca*. Menage.

Il ſe dit figurément de ceux à qui ont fait faire, ou ſouffrir pariemment quelque choſe, quoy qu'elle donne de la faſcherie & du degouſt. Cet homme a ſurpris ſa femme en adultere, mais il a fait ſagement d'avaler le *boucon* ſans bruit.

BOUDELLE. ſ. f. Eſpeçe de plume tirée du bout de l'aile des oyes. Du Cange derive ce mot de *budellus*, qu'on a dit dans le même ſens en la baſſe Latinité. C'eſt pluſtoſt un mot corrompu de *bout d'aile*.

BOUDER. v. n. Témoigner par ſon ſilence, ou par ſa mauvaiſe humeur, qu'on eſt faſché de quelque choſe, ſans ſe plaindre, ni en vouloir dire la cauſe. Les eſprits foibles & timides ſont ſujets à *bouder*.

BOUDERIE. ſ. f. Mauvaiſe humeur, faſcherie cachée. Il faut laiſſer paſſer la *bouderie* de cette perſonne, & la prendre en meilleure humeur.

BOUDEUR, EUSE. adj. Celuy qui boude.

BOUDIN. ſ. m. Boyau de porc empli de ſon ſang & de ſa graiſſe, dont on fait un mets bon à manger: celuy-là s'appelle *boudin noir*; mais le *boudin blanc* eſt le même boyau rempli de blanc de chapon, de lait & autres ingrediens. Par la Nouvelle 18. de l'Empereur Leon, il eſt deffendu de manger du *boudin*. Ce mot vient de *botulus*, ſuivant Nicod, Menage, Voſſius & autres.

BOUDIN, eſt un mot dont ſe ſervent les Architectes, pour ſignifier le tore de la colomne. Les Serruriers appellent *reſſort à boudin*, un reſſort delicat qu'ils appliquent dans la ſerrure pour repouſſer le demi-tour du pene. Le *reſſort à boudin* eſt auſſi un fil d'acier tourné en helice dans quelque tuyau, qui ſe laſche avec effort quand il a été preſſé.

BOUDIN, en termes de Verriers, eſt auſſi ce nœud ou éminence qui ſe trouve au milieu d'un plat ou fond de verre, dont ſe ſervent les Vitriers.

On dit proverbialement & baſſement, qu'une affaire, une entrepriſe s'en ira en eau de *boudin*, pour dire, qu'elle ne reüſſira pas, qu'elle s'en ira à neant. On dit, qu'on envoye de ſon *boudin* à quelqu'un, quand on a tué ſon cochon, quand on luy fait preſent de quelque plat de ſon meſtier.

Faire un *boudin*, eſt un vieux proverbe, qui ſignifie, Marier un Gentilhomme avec une riche roturiere, parce que le mari annoblit la femme, & eſt le ſouſtien de la maiſon; & la femme qui eſt riche fournit de graiſſe pour l'entretenir. Ce proverbe a été fait à l'occaſion d'un nommé Reynold Comte de Gueldre, qui vivoit il y a 260. ans, lequel reſtablit ſes affaires ruinées par le mariage qu'il fit avec la fille d'un nommé Bertaut riche Marchand, comme témoigne Bellingen en ſon Etymologie des Proverbes.

BOUDINURE. ſ. f. Terme de Marine. C'eſt une enveloppe de cordages qu'on met autour de l'arganeau de l'ancre pour conſerver le cable.

BOUE. ſ. f. Pus, humeur corrompuë qui ſort d'une playe, d'un abſés, d'une apoſtume.

BOUË, ſignifie auſſi, Crotte, ordure, terre deſtrempée avec de l'eau. On ne ſçauroit marcher en hiver dans Paris, qu'on ne ſoit tout plein de *bouë*. les pourceaux ſe veautrent dans la *bouë*. le ſoleil fond la cire, & ſeche la *bouë*. on taxe les bourgeois pour les *bouës* & les lanternes. Menage derive ce mot du Flamand *broe*, qui ſignifie la même choſe.

BOUË, ſignifie figurément, Baſſeſſe. La fortune met aujourd'huy des perſonnes ſur le throſne, & demain dans la *bouë*. ce Prince a tiré ce favori de la *bouë*. l'homme a été fait de *bouë*, ce n'eſt que *bouë* & pourriture.

On dit proverbialement, qu'une maiſon n'eſt que de *bouë* & de crachat, pour dire, qu'elle n'eſt pas baſtie ſolidement. On dit auſſi, que le ſoleil ne ſalit point ſes rayons, quoy qu'ils tombent dans la *bouë*.

BOUE'E. ſ. f. Terme de Marine. C'eſt un morceau de bois ou de liege qui flotte ſur l'eau attaché à quelque pieu, ou rocher. On s'en ſert ordinairement pour indiquer les ancres mouillez dans les ports, ou laiſſez dans les rades. Le cordage avec lequel il eſt attaché s'appelle *boüine*. Quelquefois ce mot ſe prend pour *baliſe*. On l'appelle auſſi quelquefois *bouteau* & *aloigne*.

BOUEUX, EUSE. adj. Qui eſt plein de bouë, de fange. Les lieux bas ſont ſujets à eſtre *boüeux*. le Parnaſſe doit eſtre bien *boüeux*, car il en vient beaucoup de Poëtes crottez.

BOUEUR. ſ. m. Vuidangeur qui enleve les bouës d'une ville. Les *Boüeurs* ſont tenus de nettoyer les rües toutes les ſemaines deux fois.

BOUFFE. ſ. f. Enflure de joüe. Les écoliers menacent leurs compagnons de leur donner ſur la *bouffe*. Ce mot eſt bas. Les Medecins appellent proprement *bouffe*, la partie inferieure de la joüe, qu'on enfle de vent quand on veut. On diſoit autrefois *bouffe*, pour dire un *ſoufflet*; & *bufeter*, pour dire *ſoufleter*: mot qui vient de l'Italien *buffa*, qui ſignifie cette partie du caſque par où on reſpire. Du Cange.

BOUFFE'E. ſ. f. Petite agitation de l'air & paſſagere qui ſemble venir d'un ſouffle de bouche, tel que les Peintres & les Poëtes le depeignent ſortant des joües enflées

enflées d'un vent. On le dit auſſi du feu, de la fumée, & des maladies qui ne durent pas.

BOUFFER. v. act. enfler les joues.

Bouffer, ſe dit plus ordinairement au figuré. On dit des toiles, des eſtoffes, des rubans, ou d'une garniture neufve, qu'elles *bouffent*, & du taffetas qui fort par les bandes d'un haut-de-chauſſe de Soldat, qu'il *bouffe*.

Les Bouchers qui ſouffient la viande, nomment cette action *bouffer*.

BOUFFIR. v. n. Il ſe dit principalement du viſage, quand il eſt chargé d'une mauvaiſe graiſſe, comme il arrive au retour des maladies. Ce convaleſcent n'eſt pas gras, mais il eſt ſeulement *bouffi*.

On le dit encore des harengs qu'on fait deſſaler, & qu'on laiſſe *bouffir* à la cheminée.

Bouffi, ie. part. & adj. Viſage *bouffi*. hareng *bouffi*. On le dit figurément des choſes ſpirituelles & morales. C'eſt un eſprit *bouffi* d'orgueil, de colere. cet Orateur a le ſtile *bouffi*, pour dire, enflé, plein de grands mots, & qui riſe le galimathias.

Bouffissure. ſ. f. Enflure de viſage, de hareng, de ſtile, &c.

BOUFFON. ſ. m. Comedien, Farceur qui divertit le public par ſes plaiſanteries, pour attraper de l'argent. Les Comediens Italiens ſont les meilleurs *Bouffons*. On appelle *Harlequins*, *Trivelins*, les excellents *Bouffons*.

Bouffon, ſe dit auſſi de ceux qui ne cherchent qu'à rire & à divertir les autres par un emportement de gayeté & de bonne humeur. C'eſt une qualité qui tient lieu de merite en beaucoup d'endroits, de ſçavoir faire le *bouffon* bien à propos.

Bouffon, ſe prend quelquefois adjectivement, tant au maſc. qu'au fem. Il a fait un diſcours, un conte *bouffon*. c'eſt une humeur *bouffonne*.

Quelques-uns derivent ce mot d'une Feſte qui fut inſtituée au pays d'Attique par le Roy Erectée à l'occaſion d'un Sacrificateur nommé *Buphon*, lequel aprés avoir immolé le premier bœuf ſur l'autel de Jupiter Polien ou Gardien de la ville, s'enfuit ſans ſujet ſi ſoudainement, qu'on ne le puſt arreſter, ni le trouver, laiſſant la hache & les autres uteniles du ſacrifice par terre. On les mit entre les mains des Juges pour leur faire leur procés, qui jugerent la hache criminelle, & le reſte innocent. Toutes les autres années ſuivantes on fit le ſacrifice de la même ſorte. Le Sacrificateur s'enfuyoit comme le premier, & la hache étoit condamnée par des Juges. Comme cette ceremonie & ce jugement étoient tout à fait burleſques, on a appellé depuis *bouffons* & *bouffonneries*, toutes les autres momeries & farces qu'on a trouvées ridicules. Cette hiſtoire eſt rapportée dans Cœlius Rhodiginus, liv. 7. chap. 6.

Menage aprés Saumaiſe derive ce mot de *buſo*. On nommoit ainſi en Latin ceux qui paroiſſoient ſur le theatre avec des joues enflées pour recevoir des ſoufflets, afin que le coup faiſant plus de bruit, fiſt rire davantage les ſpectateurs. Voſſius eſt de même advis, & dit que *bouffer* ſignifioit autrefois *enfler*, & *ſouffler*: d'où vient qu'on dit *bouffi* d'orgueil, que les habits *bouffent*, & une *bouffée* de vent. Il tire de la même origine le mot de *ſoufflet*, qu'on appelle auſſi une *bouffe*.

BOUFFONNER. v. n. Plaiſanter, faire des actions bouffonnes, ſoit ſur le theatre pour divertir le peuple, ſoit dans les compagnies par enjouëment pour leur plaire.

BOUGE. ſ. f. Petite chambre ou garderobbe qui accompagne une plus grande. Les chambres des maiſons garnies ſont accompagnées d'une bouge pour coucher un valet. Du Cange derive ce mot de *bugia*, qu'on a dit dans la baſſe Latinité pour dire une *maiſon fort petite*.

BOUGEOIR. ſ. m. Petit chandelier qui a un manche pour le porter à la main, & où on met une bougie. C'eſt le plus ancien des Aumoſniers d'un Prelat qui porte le *bougeoir* quand il officie.

BOUGER. v. n. Se remuer, changer de lieu. Il ne s'employe gueres qu'avec la negative. On dit par civilité à ceux qui ſe lévent pour vous faire honneur, & pour vous donner leur place, Monſieur, ne *bougez*, ne vous *bougez* pas. on commande à une ſentinelle de ne *bouger* pas du poſte où on la met. cette horloge eſt arreſtée, il y a long-temps que l'aiguille ne *bouge* d'un lieu.

Bouger, ſignifie auſſi, Demeurer en un lieu, ou y eſtre aſſidu. Ce badaut n'a jamais *bougé* de Paris. ce poltron n'a jamais *bougé* du coin de ſon feu. ce desbauché ne *bouge* du cabaret.

On dit proverbialement, Ce ſont des commandements de Mr. de B.... quand il commande perſonne ne *bouge*.

BOUGETTE. ſ. f. Petit ſac ou poche pour les voyageurs, qu'on porte à l'arçon & ſous la crouppe. Il vient du Latin *bulga*, ou de *bulgenda*, qui étoit une façon de ceinture ou de baudrier de cuir ſervant aux ſoldats Romains à ſerrer leur argent. Selon le témoignage de Feſtus, c'eſt un mot Gaulois. Nonius l'appelle *ſacculus ad brachium pendens*. Les Anglois l'appellent *bulgan*.

BOUGIE. ſ. f. Chandelle de cire dont ſe ſervent les perſonnes riches pour éclairer leurs chambres. Chez le Roy on ne bruſle que de la *bougie*. on donne de la *bougie* en preſent en pluſieurs Communautez. Menage croit que ce mot vient de la ville de *Bougie* en Afrique, d'où on apporte beaucoup de cire.

On appelle auſſi *bougie*, une tres-petite chandelle dont les pauvres gens ſe ſervent à faire des offrandes. Une *bougie* d'un double.

On appelle un *pain de bougie*, une menuë chandelle de cire d'une tres-grande longueur, & qui eſt tortillée en façon de pain pour la tranſporter plus commodément.

BOUGIER. v. act. Mettre de la cire ſur les bords d'une eſtoffe coupée qui eſt ſujette à s'effiler, en attendant qu'on la couſe: ce qui ſe fait avec une bougie allumée.

Bougier, ſe dit auſſi en termes de Chirurgie, de ceux à qui on fait entrer une bougie dans la verge, pour les garentir des carnoſitez qui s'y pourroient former.

BOUGRAN. ſ. m. Toile forte & gommée qu'on met dans des doublures du corps des habillements, afin qu'ils ſe ſouſtiennent, & qu'ils gardent mieux leur forme. Un Grammairien Allemand derive ce mot par metatheſe de l'Hebreu *gobar*, qui ſignifie *validus fuit*, à cauſe que c'eſt une eſtoffe forte de gomme. Du Cange pretend qu'on a dit autrefois *bouqueran*, & qu'il vient de *boqueranus*, *bucaranum*, & *buchiranum*, qu'on a dit dans la baſſe Latinité en la même ſignification.

BOUILLE. ſ. f. Terme de Peſche, eſt une longue perche groſſe par le bout en forme de rabot, qui ſert à remuer la vaſe, & à troubler l'eau pour faire que le poiſſon entre plus facilement dans les filets.

Bouiller. v. act. Se ſervir de la bouille pour peſcher. L'Ordonnance des Eaux & Foreſts defend aux Peſcheurs de *bouiller*, de ſe ſervir de bouilles & de rabots dans leurs peſches.

BOUILLANT, ante. adj. & ſubſt. Qui bout. On faiſoit mourir autrefois les faux-monnoyeurs dans de l'huile *bouillante*.

On dit auſſi d'un bain, d'un breuvage chaud, ou même tiede, qu'il eſt *bouillant*. On boit le caffé tout *bouillant*. des petits paſtez tout *bouillants*, pour dire, tout chauds.

Bouillant, ſe dit auſſi au figuré. Un eſprit *bouillant*. le ſang eſt *bouillant* dans les veines. il faut laiſſer paſſer le *bouillant* de la jeuneſſe. On appelle *St. Martin bouillant*, la Feſte de St. Martin qui vient en eſté.

BOUILLIR. v. neut. Se rarefier, ſoit par la chaleur

naturelle de la fermentation, ſoit par un feu actuel qu'on applique au deſſous de quelque liqueur. Le vin, le cidre *bouillent* dans les tonneaux en ſe fermentant. la chaux vive *bout* quand on l'arroſe d'eau. l'eau *bout* quand on applique du feu auprés. il y a des lacs qui *bouillent* quand il doit arriver quelque orage. Ce mot vient du Latin *bullire*.

BOUILLIR, ſe dit du vaiſſeau dans lequel eſt la liqueur qui *bout*, & des autres choſes qu'on y met dedans pour les cuire, ou pour les eſpaiſſir. La marmite *bout*. on fait *bouillir* la viande pour faire de la ſouppe. on fait *bouillir* du miel, du ſucre, du ſirop, pour luy donner une conſiſtance plus eſpaiſſe.

On dit figurément des gens courageux & ardents, que le ſang leur *bout* dans les veines; de ceux qui ſont expoſez à la grande ardeur du ſoleil, que la teſte, que la cervelle leur *bout*; & encore de celuy qui eſt agité de quelque violente paſſion d'amour, de colere, & ſur tout d'impatience, on dit qu'il *bout* de rage, de vengeance, & abſolument, qu'il *bout*.

On dit proverbialement, Il me ſemble qu'on me *bout* du lait, pour dire, On me donne de vains amuſements qui ne me ſatisfont pas. L'origine de ce proverbe eſt obſcene. On dit qu'un homme n'eſt bon ni à roſtir, ni à *bouillir*, pour dire, qu'il n'eſt propre à rien, que c'eſt un homme inutile. On dit auſſi d'un profit qui vient journellement, que cela fait *bouillir* la marmite.

BOUILLI, IE. part. & adj. & ſubſt. Ce qui a *bouilli*. L'eau *bouillie* perd ſes cruditez. la viande *bouillie* eſt plus aiſée à digerer. dans les bonnes tables on ſert toûjours du *bouilli* avant le roſti.

On appelle proverbialement un viſage de cuir *bouilli*, un homme qui a le teint noir, le cuir eſpais & rude. On dit auſſi pour mépriſer un mets mal appreſté, roſti *bouilli* traiſné par les cendres.

BOUILLIE. ſ. f. Mets preparé pour la nourriture des enfants qui ne peuvent encore maſcher les viandes. Elle ſe fait avec du lait & de la farine delayée & cuitte. Les gens âgez en uſent auſſi quelquefois. On dit en riant pour appaiſer quelqu'un qui crie, qu'il luy faut donner de la *bouillie*.

BOUILLIE, ſe dit figurément des choſes qui ſont trop cuittes dans une liqueur, & qui font une eſpece de *bouillie*. Ce chapon eſt ſi cuit, que ce n'eſt plus que de la *bouillie*. on fait bouillir les peaux des pieds de bœuf juſqu'à ce qu'ils ſoient reduits en *bouillie*. quand il a pleu, on ne peut enlever la boue dans des tombereaux, ce n'eſt que de la *bouillie*.

On le dit auſſi de ce qui eſt reduit en une conſiſtance liquide. Pour faire du papier on fait pourrir & hacher le drapeau juſqu'à ce qu'il ſoit en *bouillie*.

BOUILLON. ſ. m. Bouteille qui vient ſur la ſurface des liqueurs eſchauffées, ſoit par la fermentation naturelle, ſoit par le feu. Le pot bout à gros *bouillons*. il ne faut que deux ou trois *bouillons* pour faire de la ptiſane.

BOUILLON, ſe dit auſſi de la liqueur ou ſuc des viandes ou des herbes qui ſert à faire le potage. Cette ſouppe eſt trop eſpaiſſe, il faut y mettre encore un *bouillon*.

On dit auſſi, Prendre un *bouillon*, pour dire, Prendre une portion de ſuc de viandes ou d'herbes, qui ſert à nourrir les eſtomacs qui ont de la peine à digerer les gros aliments. Cet homme ne vit que de *bouillons*. On prend auſſi des *bouillons* pour ſe rafraiſchir, & conſerver ſon embonpoint. On donne encore des medecines dans des *bouillons*. On dit auſſi, qu'on a donné le *bouillon* à quelqu'un, pour dire, qu'on l'a empoiſonné.

BOUILLON, ſe dit encore d'un jet d'eau qui eſt aſſez gros, mais qui retombe incontinent aprés qu'il eſt ſorti du tuyau, comme s'il ſortoit d'une ſource.

On dit en ce dernier ſens, que le ſang ſort à gros bouillons d'une playe, pour dire, qu'il ſort avec impetuoſité, ou en abondance.

On dit figurément, Il faut arreſter les *bouillons* de ſa colere.

On le dit encore des eſtoffes qui ſortent avec enflure à travers les bandes & ouvertures d'un habit.

BOUILLON, en termes de Manege, eſt une excreſcence de chair qui vient ſur la fourchette du pied du cheval, lequel eſt gros comme une ceriſe, & fait boiter le cheval.

BOUILLON BLANC, eſt une plante medecinale. Cette plante eſt combuſtible, & peut ſervir de flambeau. Dioſcoride deſcrit deux eſpeces de *bouillon*, l'un *blanc*, & l'autre *noir*; & il diviſe le *bouillon blanc* en *maſle* & *femelle*. Le *bouillon femelle* a les feuilles ſemblables au chou, mais elles ſont blanches, larges & velues, auſſi-bien que ſa tige & ſes fleurs. Sa graine eſt noire, & ſa racine longue, picquante au gouſt, & groſſe comme le doit. Le *bouillon maſle* eſt plus haut, & a ſes tiges & ſes feuilles plus menuës. Le *bouillon noir* ne differe du blanc que par ſes feuilles, qui ſont plus larges & plus noires. Il y a un *bouillon ſauvage* qui a les feuilles ſemblables à la ſauge, qui pouſſe des jettons hauts & durs comme du bois, leſquels produiſent des rameaux ainſi que le marrube. Ses fleurs ſont jaunes comme fin or. On met auſſi la primevere au rang du *bouillon blanc*, quoy que Matthiole y mette de la difference. Ses fleurs ſont dorées, & ſervent d'avantcoureurs pour ſignifier la venuë du printemps. On appelle autrement le *bouillon blanc*, *brayes de coeu*. En Latin il a pluſieurs noms, *verbaſcum*, *candela regis*, *candelaria*, *lanaria*, *primula veris*, *herba paralyſis*, *arthritica*, ou *bracca cuculi*; & chez les Apothicaires *tapſus barbatus*.

On appelle en termes de Broderie, *bouillon*, Certain cordonnet d'or ou d'argent tortillé en petites boucles ou anneaux. On fait auſſi ſur les habits des *bouillons* avec des rubans, ou autres eſtoffes qu'on coud fort laſches, & en y conſervant quelque enflure.

BOUILLONNEMENT. ſ. m. Fermentation d'une liqueur qui ſort en bouillons. Le *bouillonnement* du vin rompt les tonneaux. le *bouillonnement* du ſang dans les veines cauſe la fievre. le *bouillonnement* de ce lac a été le preſage d'une tempeſte. le *bouillonnement* de l'eau procede du feu qui fait paſſer des eſprits ignées au travers des vaiſſeaux qui la contiennent.

BOUILLONNER. v. n. Sortir avec impetuoſité. Les ſources des eaux minerales *bouillonnent* en ſortant de leur ſource. le ſang *bouillonne* dans les veines des jeunes gens.

On le dit auſſi des eſtoffes qui ſortent en dehors des bandes ou ouvertures des habits. Ces manches *bouillonnent* trop.

BOUIS, ou *Buis*. ſubſt. maſc. Arbre dont le bois eſt dur, ſec, & fort lourd, qui n'eſt jamais pourri, ni vermoulu. Sa feuille eſt ſemblable à celle du mirte, mais plus graſſe, plus verte & plus ronde. Il demeure verd toute l'année. Sa fleur même eſt verte, & ſon fruit roux. Il croiſt en lieux froids, & à l'abri du ſoleil. Matthiole dit qu'il a gueri par ſa decoction les mêmes maladies qu'on gueriſt avec le gayac. En Latin *buxus*, d'où on a fait *buxeria*, & en François la *boiſſiere*. On fait des paliſſades de *buis*, des allées & des labyrinthes. Il y a du *buis* nain dont on fait les bordures des parterres, & qu'on tond tous les ans. On fait du bois de *buis* des peignes, des boules de mail, des toupies. On s'en ſert auſſi à l'Egliſe le jour des Rameaux pour porter en guiſe de palmes.

BOUIS, eſt auſſi un inſtrument de Cordonnier qui eſt fait d'un morceau de *buis*, qui ſert à polir les talons des ſouliers.

On dit figurément en ce ſens, Donner le *buis*, pour dire, Adoucir quelque choſe, la priſer & la faire voir du bon côté, comme ſi on l'avoit polie avec ce morceau de *buis*.

On appelle auſſi un menton large, & qui avance en dehors, un menton de *bouis*, parce qu'en effet il a la figure de ce *bouis* des Cordonniers.

BOULE. ſ. f. Globe, corps ſpherique qui a un point au milieu, d'où les lignes tirées à la ſurface ſont égales. Les jeux de *boule* ſont les jeux d'exercice des bourgeois & des petites gens. Le fort de la *boule*, eſt l'endroit où le bois eſt plus ſerré, & par conſequent le plus peſant. Cela vient de ce que les arbres étant debout, ont leur bois plus ſerré du coſté du Nord, que du Midy. Aller à l'appuy de la *boule*, c'eſt, Joüer une *boule* qui en aille ſoutenir une autre ſans la debutter. Joüer à la longue, ou à la courte *boule*. Les Poëtes depeignent la Fortune avec un pied ſur une *boule*, pour marquer ſon inconſtance. Menage derive ce mot de *bulla*, à cauſe de la rondeur des *bulles*, ou petites *bouteilles* qui ſe font ſur l'eau; ou pluſtoſt de *pola*, dont on a fait *pila*, qui ſignifie la même choſe.

On dit proverbialement, Faire une choſe à *boule veuë*, pour dire, à tout haſard, & d'une maniere incertaine. Paſquier pretend que ce mot a été dit par corruption au lieu de *bonne veuë*.

On dit auſſi, qu'un homme tient *pied à boule*, pour dire, qu'il ne quitte point ſon travail, ſon occupation. On dit, qu'une perſonne eſt ronde comme une *boule*, quand elle eſt groſſe & courte.

BOULEAU. ſ. m. Arbre dont le tronc devient fort gros, & dont les branches ſont fort menuës vers la pointe. En Latin *betula*. Il eſt mis au rang des bois blancs. Il a l'écorce blanche comme le peuplier, auquel il reſſemble. Son bois eſt leger, propre à faire des cercles & des paniers. Il a ſa feuille ſemblable à celle du tremble, mais elle eſt plus verte, & crenelée alentour. Il ne porte point de fruit, & jette toutefois de petits floquets comme le coudre. Il en ſort une glu ou reſine qui bruſle comme une torche. Et ſi on le perce, on en tire quantité d'eau, qu'on dit être propre à rompre la pierre dans les reins & dans la veſſie. On fait des balais & des verges de branches de *bouleau*. Il y a dans le Chaſteau d'Auguſtbourg appartenant au Duc de Saxe, un *bouleau* ſi grand, qu'on peut ranger ſous ſes branches une grande quantité de tables, & autant, dit-on, qu'il y a de jours en l'an. Tavernier en ſes Relations. Ce mot vient de *betulellum*, ou *betulla*, qui ſont deux vieux mots Gaulois qui ont été latiniſés, comme Pline le témoigne. Mais Matthiole dit qu'il a été appellé *betula*, à cauſe du *bitume* dont il eſt plein.

BOULENGER, ERE. ſ. m. Celuy qui fait le pain. Les *Boulengers* de Goneſſe, de gros pain, de petit pain. Un *Boulenger* ne peut acheter à chaque fois plus d'un muid de bled, & un muid de farine, par les Ordonnances de la ville. Le maiſtre garçon d'un *Boulenger* s'appelle *maitron*. Ce mot vient de *polentarius*. Menage. Du Cange croit qu'il vient de ce qu'en peſtriſſant la farine, on la tourne en *globe*, ou en *boule*, & on l'arrondit en pain.

BOULENGER. v. act. Peſtrir la farine, & en faire du pain.

BOULENGERIE. ſ. f. L'art de faire le pain. Ce garçon entend bien la *boulengerie*.

BOULENGERIE, ſe dit auſſi dans les Couvents du lieu où on fait le pain, & où on garde la farine.

BOULET. ſ. m. Groſſe balle de fer avec laquelle on charge le canon. Un canon de batterie porte depuis 24. juſqu'à 36. livres de *boulet*. Quelques-uns le font venir de *botellus* Latin, ou du Grec *ballein*, qui ſignifie *jetter*.

BOULET ROUGE, eſt un *boulet* qu'on fait rougir dans une forge, dont on charge le canon pour mettre le feu aux lieux où il tombe, quand il y trouve des matieres combuſtibles.

BOULET A DEUX TESTES, qu'on appelle auſſi *Ange*. Ce ſont deux moitiez de *boulet* jointes par une barre de fer, ou par une chaiſne, comme la balle ramée d'un mouſquet. Ces *boulets* ſervent ſur la mer pour couper les cables, les maſts, & les voiles.

BOULET, ſe dit auſſi d'une jointure qui eſt en la jambe du cheval au deſſus du paſturon, qui tient lieu d'un ſecond genou à la jambe de devant, & d'un ſecond jarret à chaque jambe de derriere. Les entorſes ſe font au *boulet*. c'eſt au *boulet* que le cheval ſe coupe.

BOULETÉ. adj. qui ſe dit d'un cheval dont le boulet eſt hors de ſa ſituation naturelle, & qui s'eſt jetté trop en avant; ce qui luy arrive par un trop violent travail.

BOULETTE. ſ. f. Petite boule. Les enfans joüent à la *boulette*, en pouſſant une balle dans une petite foſſe.

BOULEVART. ſ. m. Gros baſtion. On ne ſe ſert plus de ce mot en termes de guerre. On dit encore à Paris, Aller ſur le *boulevart* de la porte St. Anthoine, qui eſt un des plus gros baſtions de France. Nicod derive ce mot de *boule*, & *waer* Flamand, ou du Picard *ward*, qui ſignifie *garder*, comme qui diroit, *deffenſe contre les boulets*. Turnebe croit qu'il vient de *boules vertes*. D'autres le derivent de l'Italien *baloardo*, ou de l'Eſpagnol *balvarte*, qu'on a dit auſſi dans la baſſe Latinité. Mais Menage croit qu'il vient de l'Allemand *bolwerk*, qui ſignifie *ouvrage de poutres*, *bol* ſignifiant *poutre*, & *werk*, *ouvrage*: ce qu'il a dit aprés Hotman. Du Cange le derive de *burgwart*, *quod burgum ſervat & tuetur*

BOULEVART, ſe dit par extenſion des places fortes qui couvrent tout un pays, & qui en deffendent l'entrée aux ennemis. Rhodes étoit autrefois le *boulevart* de la Chrêtienté.

BOULEVERSEMENT. ſ. m. Grand changement, deſordre, renverſement. Une mine qui joüe cauſe le *bouleverſement* d'un rempart. Au figuré, Les nouvelles hereſies cauſent un grand *bouleverſement* dans l'ordre, dans la diſcipline de l'Egliſe.

BOULEVERSER. v. act. Renverſer, mettre en deſordre, en confuſion. Au ſiege de Candie tout le terrain des environs étoit *bouleverſé* à force de mines & de fourneaux. il fait rebaſtir une partie de ſon logis, tout eſt *bouleverſé* chez luy.

BOULEVERSER, ſe dit auſſi figurément en choſes morales. Les grandes afflictions luy ont *bouleverſé*, luy ont fait tourner l'eſprit. la banqueroute d'un tel a *bouleverſé* les affaires de tous ſes aſſociez. la diverſité des Religions, les guerres civiles *bouleverſent* un Eſtat.

BOULEVERSÉ, ÉE. part. & adj.

BOULIER. ſ. m. Terme de Marine. C'eſt un filet fait comme une ſeine, dont les Peſcheurs ſe ſervent ſur les coſtes de la Mediterranée, & qu'ils tendent aux embouchures des eſtangs ſalez.

BOULIMIE. ſ. f. Terme de Medecine. C'eſt une maladie qui cauſe un appetit deſordonné. Ce mot vient du Grec *bous* & *limos*, qui ſignifie *bœuf* & *faim*, comme ſi on vouloit dire, qu'un homme a une faim capable de manger un bœuf.

BOULIN. ſ. m. Petit trou ou logette qu'on diſpoſe tout autour d'un colombier pour y recevoir des pigeons: c'eſt l'endroit où ils font leurs œufs. Un colombier à pied a quelquefois mille & douze cens *boulins*.

BOULIN, en termes de Maçonnerie, eſt le trou qu'on laiſſe dans le mur qu'on éleve pour s'en ſervir aux eſchaffaudages. On appelle auſſi *boulins*, les pieces de bois qu'on met dans ces trous pour ſouſtenir les planches neceſſaires pour eſchaffauder.

BOULINE. ſ. f. Terme de Marine. C'eſt une corde amarrée vers le milieu de chaque coſté d'une voile, qui la rend diſpoſée à prendre le vent de coſté, quand on ne l'a pas en pouppe ou de quartier. La *bouline de revers*, eſt celle qui eſt larguée & ſous le vent. Le vent

de *boulines*, eſt celuy qui eſt éloigné de cinq pointes ou aires de vent de celuy de la route. *La bouline graſſe*, eſt le vent qui s'en éloigne davantage de ſix à ſept pointes. On dit, Aller à la *bouline*, ou tenir le lit du vent, quand on eſt porté d'un vent de biais qui ſemble contraire à la route, en ſe ſervant de *boulines*.

BOULINER. v. n. Aller à la bouline, prendre le vent de coſté. On appelle auſſi cette maniere de nauiger, *louvier*.

On commence à dire figurément, *Boulinер*, pour dire, Biaiſer dans les affaires, n'aller pas droit, trouver quelque détour ou échapatoire.

BOULINGRIN. ſ. m. Terme d'Agriculture. C'eſt un mot purement Anglois, qui ſignifie *un jardin où on joüe à la boule*. On l'a dit en France d'un jardin verd, & orné de paliſſades. On a nommé ainſi le *Boulingrin* de St. Germain. On l'a dit auſſi d'un parterre de gazon.

BOULON. ſ. m. Groſſe cheville de fer qui a une teſte ronde, & qui eſt arreſtée par l'autre bout par une clavette. Il ſert à attacher des poutres, des tirans de charpente à un poinçon, à ſoûtenir le fleau d'une porte cochere, ſur lequel il eſt mobile. Il y a auſſi des *boulons* qui ont des teſtes rondes à leurs deux extremitez, comme ceux qui attachent les aresboutants d'un carroſſe aux moutons. On appelle auſſi *boulon*, la maſſe, poids ou peſon de la balance Romaine.

BOUQUER. *v.* n. Baiſer par force ce qu'on preſente.

BOUQUER, ſe dit auſſi figurément des choſes qu'on eſt contraint de faire par la violence. On a beau avoir du cœur, on eſt contraint de *bouquer* quand on a à faire à de plus puiſſants que ſoy. Menage derive ce mot de *buccare*, qu'on a fait de *bucca*, qui ſignifie *joüe*.

BOUQUESPINE. ſ. m. Arbre qu'on appelle en Latin *ſpina cervina*, ou *rhamnus*, autrement *noirprun*. Il porte une petite graine, dont les Enlumineurs font un jaune, qu'ils appellent *graine d'Avignon*. Voyez *Noirprun*.

BOUQUET. ſ. m. Aſſemblage de fleurs arrangées & liées enſemble. Un *bouquet* de fleurs d'orange, de roſes. un *bouquet* de Confrairie, de pain benit. Ce mot vient de *boſcetum*.

BOUQUET, ſe dit auſſi des fruits, & d'autres choſes liées enſemble. Voilà un beau *bouquet* de poires, un beau *bouquet* de plumes.

On appelle auſſi *bouquets*, les repreſentations de ces fleurs liées enſemble, qu'on fait dans des tapiſſeries, dans des peintures de panneaux de menuiſerie, &c.

On appelle auſſi *bouquet*, un petit bois qui eſt dans le jardin d'une maiſon de plaiſance. Quand il eſt à la campagne, on l'appelle *buiſſon*.

BOUQUET, en termes de Venerie, ſignifie le maſle du lievre. Il y a pluſieurs lievres qui ſont maſles & femelles. On le dit auſſi d'un chevreau, comme diminutif de *bouc*.

On appelle une barbe en *bouquets*, lors qu'elle n'eſt pas égale, & qu'il y en a des touffes en quelques endroits ſeulement.

BOUQUET, ſe dit figurément en choſes ſpirituelles. Le *bouquet* ſacré.

On dit proverbialement d'une maiſon, qu'elle a le *bouquet* ſur l'oreille, pour dire, qu'elle eſt à vendre; & d'une fille, pour dire, qu'elle eſt à marier. On dit auſſi, Donner le *bouquet* à quelqu'un, quand on l'invite à donner un bal ou un repas à une compagnie: &, Rendre le *bouquet*, quand il s'acquitte de ſon devoir. On dit auſſi, qu'une femme fait porter le *bouquet* à ſon mari, quand elle luy eſt infidelle.

BOUQUETIERE. ſ. f. Qui fait des bouquets. Glycere eſt une fameuſe *Bouquetiere* de l'antiquité, ſouvent citée par les meſchants Orateurs.

BOUQUETIN. ſ. m. Bouc ſauvage qui ſe trouve dans les pays de montagnes, qui eſt une eſpece de chamois, mais qui a de plus longues cornes. En Latin *ibex*.

BOUQUIN. ſ. m. Vieux bouc.

On appelle figurément un vieux *bouquin*, un homme punt & laſcif qui a paſſé ſa vie dans la débauche.

En termes de Poëſie, on appelle les Satyres, les Dieux Chevrepieds, des *Bouquins*, à cauſe qu'on les peint avec des pieds de bouc.

CORNET A' BOUQUIN. C'étoit autrefois une grande fluſte de payſan. Elle ſert maintenant dans les Chœurs de Muſique des Egliſes. Menage derive ce mot de *buccinum*, qu'on a dit pour *buccina*.

On appelle auſſi de vieux livres frippez & peu connus, de vieux *bouquins*. Ce mot vient de l'Allemand *buck* ou *bouc*, qui ſignifie un livre; & parce que les premiers livres imprimez nous ſont venus de ce pays-là, on a appellé *bouquins* les vieux livres. Mais Lipſe croit que l'Allemand vient du Latin *buxus*, parce que le buis ſervoit à leurs relieures.

On dit proverbialement, Sentir le *bouquin*, pour dire, Sentir mauvais.

BOUQUINER. v. act. Chercher de vieux livres inconnus & frippez chez des Libraires, ou s'amuſer à les lire. Il y a force curieux qui ne font toute leur vie que *bouquiner*.

BOURACAN. ſ. m. On diſoit autrefois *Barracan*. Gros camelot, ou eſtoffe tiſſuë de poil de chevre, qui ſert à faire des manteaux de pluye. Ce mot vient de l'Italien *baracane*. Menage. D'autres le derivent de *varocino*, ou *varonico*, parce que c'étoit une eſtoffe qui étoit particulierement propre à veſtir les hommes que les Eſpagnols nomment *varones*. Du Cange le derive de *barres*, parce que leurs fils ou leurs liſſes repreſentent des barres.

BOURASQUE. ſ. f. Tempeſte ſoudaine & violente qui s'éleve, ſoit ſur la mer, ſoit ſur la terre. Ce mot vient de l'Italien *burraſca*, ſignifiant la même choſe. Menage.

BOURASQUE, ſe dit auſſi d'une émotion populaire qui fait beaucoup de bruit, & qui dure peu. Il ne faut qu'avoir de la patience, & ſe mettre à couvert, pour n'avoir rien à craindre de telles *bouraſques*. On le dit auſſi de la colere d'un Superieur qui menace, qui fulmine.

BOURBE. ſ. f. Crotte eſpaiſſe, comme celle des terres graſſes, des eaux croupies, & des lieux mareſcageux. Les tanches, les anguilles ſentent ordinairement la *bourbe* quand elles ne ſont point degorgées. On dit auſſi, La *bourbe* d'une playe, pour dire, le pus épais qui en ſort. Nicod derive ce mot du Grec *borboros*, ſignifiant la même choſe.

BOURBE, ſe dit figurément de la baſſeſſe, & de toute ſorte d'ordure. Cet homme croupiroit encore dans la *bourbe*, s'il n'en eût été tiré par un tel favori. un pecheur eſt bien malheureux de croupir dans la *bourbe* & dans l'ordure, ſans taſcher de s'en retirer par la penitence.

On appelle auſſi *Bourbes*, Certaines eaux minerales qui ſont en reputation de guerir quelques maladies de goutteux ou d'impotens, comme les *Bourbes* de Barege.

BOURBELIER. ſ. m. Terme de Chaſſe. C'eſt la partie du ſanglier, qu'aux autres animaux on nomme *poitrine*, & aux cerfs la *hampe*.

BOURBEUX, EUSE. adj. Qui eſt plein de bourbe. Un ruiſſeau *bourbeux*. un gué *bourbeux*.

On dit figurément d'un Orateur vehement, mais peu poli, que c'eſt un torrent *bourbeux*.

BOURBIER. ſ. m. Lieu plein de bourbe où on enfonce, & dont on a peine à ſe retirer.

BOURBIER, ſe dit figurément des embarras où on ſe

ſe trouve, des affaires faſcheuſes dont on a peine à ſortir.

BOURBILLON. ſubſt. maſc. C'eſt le pus qui ſort d'une playe, d'une apoſtume, d'un javart, quand il eſt meur & eſpaiſſi. Une playe, un bourgeon ſe gueriſſent bientoſt, quand le *bourbillon* en eſt ſorti.

BOURCER. verb. neut. Terme de Marine, qui ſe dit lors qu'on ne roet au vent qu'une partie d'une voile, & qu'on la trouſſe à mi-maſts, ou au tiers de maſt par le moyen des cargues ou cordes deſtinées à cet effet: ce qui fait qu'on dit auſſi *carguer* dans le même ſens.

BOURCET. ſubſt. maſc. Terme de Marine. C'eſt un nom qu'on donne au maſt de miſaine, & à ſa voile.

BOURDE. ſ. f. Menſonge dont on ſe ſert pour s'excuſer, ou pour ſe divertir de la credulité des autres. Cet homme m'a fait accroire qu'il avoit ſollicité pour moy, mais il m'a donné une *bourde*. c'eſt un gaillard qui ſe plaiſt à donner des *bourdes*, des bayes. Ce mot vient de l'Italien *burla*. Menage.

BOURDELAGE. ſ. m. Terme de Couſtumes, c'eſt une redevance qu'on doit au Seigneur en argent, bled, & plume ou volaille, ou de deux de ces trois choſes, ſelon la Couſtume de Nivernois. Le droit de *bourdelage* en Bourbonnois eſt de pareille condition & qualité que le droit de taille reelle: & le mot de *Bourdelier* ſe dit non ſeulement du detenteur, mais auſſi de l'heritage, de la redevance & du contract.

BOURDEUR. ſ. m. Donneur de bourdes. De ce mot corrompu on a fait le proverbe, Autant pour le *Brodeur*, au lieu de dire, pour le *Bourdeur*.

BOURDON. ſ. m. Baſton fait au tour, qui a une pomme au haut & au milieu, & un fer pointu par enbas, que portent les Pelerins. On peint St. Jacques avec ſon *bourdon*. Menage derive ce mot du Latin *burdo*, qui ſignifie un *aſne* ou un *mulet*, parce qu'il aide à marcher comme les mulets: de même qu'on a appellé un baſton, la *haquenée des Cordeliers*; & que des potences ſignifioient autrefois des *bourdes*. Monſr. le Moine pretend que ce mot eſt Arabe, & qu'il ſignifie un *baſton* fait du bois qui fourniſſoit la matiere au papier.

Il y a auſſi trois étoiles qu'on appelle *les trois bourdons*, que les payſans appellent *les trois Rois*, qu'ils ſuppoſent avoir eu chacun un *bourdon* en faiſant leur pelerinage en Bethleem. Ce ſont en Aſtrologie les trois grandes eſtoiles de la Conſtellation d'Orion, dont l'une eſt à ſon pied gauche, l'autre au milieu de ſon baudrier, & la troiſiéme à l'eſpaule.

BOURDON, en termes d'Imprimerie, eſt une faute que commet l'ouvrier, lors qu'il obmet quelques mots.

BOURDON, eſt auſſi une groſſe mouche-gueſpe qui fait beaucoup de bruit en volant. Ce mot eſt fait par onomatopée du bruit que font les mouches en volant. On l'appelle en Latin *fucus*, *attacus*, *burdo*, *bombylius*. Swammerdam en decrit huit eſpeces.

BOURDON, eſt auſſi le jeu de l'orgue qui fait la baſſe, qui a le ſon le plus creux, & qui a les plus gros tuyaux. Le *bourdon* eſt un des principaux jeux de l'orgue. Il eſt de bois & bouché. Il eſt accordé à l'uniſſon avec la montre. Il y a un ſecond *bourdon* qui eſt de quatre pieds quand il eſt bouché, ou de huit pieds quand il eſt ouvert, fait en forme de fluſte, qui eſt à l'octave de la montre ou du premier *bourdon*. Il peut eſtre d'eſtain ou de bois. Matthieu Paris témoigne que ces tuyaux ont été appellez *burdones*, à cauſe qu'ils reſſemblent aux *bourdons* des Pelerins. On le dit auſſi des baſſes de quelques autres inſtruments, comme des deux fluſtes ou chalumeaux des cornemuſes & des muſettes, dont le vent ne ſort que par la pate. Noſtre *bourdon* ou baſſe répond à la notte que les Grecs appelloient *Proſlambanomenus*. Les Anciens avoient de groſſes fluſtes faites en forme de baſton, qu'ils appelloient *bourdon*, d'où ſont venus ces termes de Muſique, parce que ces ſons creux & bas imitent le bourdonnement des mouches.

FAUX BOURDON, eſt une Muſique ſimple qui ſe chante notte contre notte, & qu'on appelle auſſi *ſimple contrepoint*, à la difference du contrepoint figuré, qui ſubdiviſe les notes en crochuës & doubles crochuës.

On appelle auſſi *bourdon*, la groſſe cloche de Noſtre Dame.

BOURDONNEMENT. ſ. m. Bruit ſourd & confus que font les bourdons. On le dit auſſi de ce bruit confus que font les hommes qui murmurent.

On appelle auſſi un *bourdonnement* d'oreilles, Cette eſpece d'infirmité qui nous fait entendre un bruit ſourd qui n'eſt pas reel, & qui eſt un commencement de ſurdité.

BOURDONNER. v. n. Faire un bruit ſourd tel que font les bourdons. Il n'y a rien de plus importun qu'une mouche qui *bourdonne* aux oreilles.

BOURDONNER, ſe dit figurément d'un murmure ou d'un bruit confus, dont on n'entend que la moitié des paroles. J'ay entendu *bourdonner* quelque choſe de cette nouvelle, mais je n'en ſçay pas le detail. Il eſt vieux.

BOURDONNÉ, ÉE. adj. Terme de Blaſon, qui ſe dit des croix garnies aux extremitez des pommes ou baſtons ſemblables à ceux des Pelerins. On les appelle plus ordinairement *pommetées*. Les Prieurs mettent auſſi des bourdons ou des baſtons derriere l'Eſcu de leurs Armes pour marque de commandement, comme les Abbez font des croſſes.

BOURG. ſ. m. Habitation de peuple qui tient le milieu entre la ville & le village. Quelques-uns le reſtraignent aux lieux qui ne ſont fermez ni de murs, ni de foſſez. Nicod & Cujas derivent ce mot du Latin *pyrgus*, venu du Grec *pyrgos*; ou du Latin *burgus*: mais il vient de l'Allemand *burg*, qui eſt tres-ancien dans cette Langue, comme on voit par la terminaiſon de la plus-part de leurs villes. Dans Vegece le mot de *burgus* ſignifie ſeulement une *tour* ou *petit chaſteau*.

FAUX-BOURG. ſ. m. Habitation de peuple attenant les portes d'une ville. Les villes de guerre ne doivent point avoir de *faux-bourgs*, car ils favoriſent les approches des ennemis. Ce mot vient de *fors* & *bourg*, comme qui diroit *hors le bourg*.

On dit figurément de ceux qui approchent de quelque choſe, mais qui ne ſont pas dedans, qu'ils ſont dans les *faux-bourgs*.

BOURGADE. ſ. f. Diminutif de *Bourg*.

BOURGEOIS. ſ. m. Nom collectif. L'aſſemblage du peuple qui habite dans une ville. Il ne faut pas mettre les armes entre les mains des *bourgeois*. La Police des Marchez veut que le *bourgeois* ſoit fourni avant les Marchands & Regrattiers. Ce mot vient de l'Allemand *burger*, ſignifiant la même choſe.

BOURGEOIS, ſe dit auſſi de chaque particulier habitant de la ville. Ce Marchand, cet Advocat eſt un bon *bourgeois*.

BOURGEOIS, ſe dit auſſi pour marquer les gens du tiers Eſtat, à la diſtinction des Gentilshommes & des Eccleſiaſtiques, qui jouiſſent de pluſieurs privileges dont le peuple ne jouit pas. Les charges de l'Eſtat ſont portées par le *bourgeois*. On dit en ce ſens, Un tel eſt Gentilhomme, & un tel n'eſt que *bourgeois*. Une telle femme eſt bien Demoiſelle, & une telle n'eſt qu'une ſimple *bourgeoiſe*.

On appelle en pluſieurs Couſtumes *Bourgeois du Roy*, des habitans qui ont quelque privilege pour plaider ſeulement en la Juriſdiction Royale, & decliner la Juriſdiction des Seigneurs: ce qui a lieu dans les Couſtumes de Troyes, de Champagne, de Chaumont, de Sens & d'Auxerre: ce qu'on appelloit auſſi *droit de juré*, parce que ceux qui ſe rendoient juſticiables du Roy, faiſoient un ſerment par devant le Juge Royal, & pour

cela on payoit un droit de ſix deniers pour livre des meubles, & deux deniers des immeubles; ce qui s'appelloit *droit de bourgeoiſie.*

BOURGEOIS, ſe dit quelquefois en mauvaiſe part par oppoſition à un homme de la Cour, pour ſignifier un homme peu galant, peu ſpirituel, qui vit & raiſonne à la maniere du bas peuple. C'eſt un franc *bourgeois.* Moliere a dit plaiſamment dans les Femmes ſçavantes, Un corps compoſé d'atomes plus *bourgeois.* le Gentilhomme *bourgeois.*

FRANC-BOURGEOIS. Voyez *Franc.*

BOURGEOIS, en termes de Marine, eſt le proprietaire d'un vaiſſeau, ſoit par achat, ſoit qu'il en ait fait faire la conſtruction: c'eſt celuy qui l'équippe de tous ſes apparaux & agreils, & qui le frette enſuitte, c'eſt à dire, le loüe à un Marchand pour faire voyage, ſuivant les conditions d'un traitté qu'on appelle *chartepartie.* Ce mot eſt venu du ſtile de la Hanſe Theutonique, à cauſe qu'il n'eſt permis en Allemagne qu'aux *bourgeois* des Villes Hanſeatiques d'avoir & de faire conſtruire des navires, & qu'en effet tous les ſeigneurs & proprietaires d'un navire ſont nommez *bourgeois.* Les Patrices ou Senateurs de Rome ne pouvoient poſſeder ou tenir en propre des navires, mais ſeulement des barques: cela n'étoit permis qu'aux *bourgeois.*

Les ouvriers appellent auſſi *bourgeois*, Celuy pour lequel ils travaillent. Il faut ſervir le *bourgeois.* le Maçon, l'Artiſan taſchent toûjours à tromper le *bourgeois.*

On appelle *garde bourgeoiſe*, un droit établi dans la Couſtume de Paris à l'imitation de la garde noble, par lequel des pere & mere, ayeul ou ayeule ont droit de jouir des biens de leurs enfants mineurs ſans leur en rendre compte, en les entretenant ſelon leur eſtat, & en payant leurs dettes mobiliaires.

On appelle auſſi *garde bourgeoiſe*, la milice des *bourgeois* qui font garde en quelque partie de leur ville. On appelle *caution bourgeoiſe*, une bonne caution, & facile à diſcuter.

BOURGEOISEMENT. adv. D'une maniere bourgeoiſe. Il vit, il parle, il raiſonne *bourgeoiſement.*

BOURGEOISIE. ſ. f. Droit qu'on acquiert par la demeure qu'on fait dans une ville de jouïr des privileges qui luy ſont accordez. Il faut une demeure de dix ans dans les villes franches pour acquerir le droit de *bourgeoiſie* & l'exemption de la taille. Le droit de *bourgeoiſie* à Rome ou de Citoyen Romain, donnoit de grands avantages: on l'accordoit même à des eſtrangers, comme à St. Paul.

BOURGEOISIE, ſe dit auſſi en termes collectifs, de tout le corps des *bourgeois.* La *bourgeoiſie* eſt en armes, &c.

BOURGEON. ſubſt. maſc. Le bouton qui pouſſe aux arbres & aux plantes au printemps. La gelée n'eſt dangereuſe que lors que les *bourgeons* commencent à pouſſer. Ce mot vient de *burrio*, qui a été fait de *burra*, *bourre.* Menage. Les *bourgeons* ont la même peau, le même parenchyme, les mêmes corps ligneux, les mêmes inſertions & les mêmes moëlles que la tige, c'eſt à dire, les mêmes parties qui par le moyen d'un nouveau ſuc qui y entre continuellement reçoivent une extenſion pareille à celle de l'or qui paſſe par la filiere, & qui ſe déployent à peu prés comme les tuyaux d'une lunette d'approche. Les *bourgeons* ſont toûjours placez entre la tige ou branche dont ils ſortent, & la baſe des pedicules ou queuës des feuilles.

BOURGEON, ſe dit auſſi de tout le nouveau jet des arbres & des vignes. On deffend l'entrée des beſtes dans les bois nouvellement coupez, à cauſe qu'elles mangent les *bourgeons*, les jets tendres & nouveaux.

BOURGEON, eſt auſſi un bouton rouge qui vient au viſage, ainſi nommé à cauſe qu'il en vient d'ordinaire à ceux qui boivent trop de vin, comme ſi c'étoit encore la vigne qui pouſſaſt un *bourgeon.*

BOURGEONNER. v. n. Pouſſer des bourgeons. Les arbres *bourgeonnent* au printemps.

BOURGEONNÉ, ÉE. part. & adj. Qui a des bourgeons au viſage. On dit ordinairement, que les yvrognes ont des nez *bourgeonnez.*

BOURGMESTRE. ſ. m. Premier Magiſtrat des villes de Flandres & d'Allemagne, qui eſt comme le Maire & le Gouverneur, qui donne des ordres pour le gouvernement, la juſtice & la police de la ville. En Allemand on l'appelle *Burgermeiſter.*

BOURGUIGNON. ſ. m. Habitant de Bourgogne. Ce mot eſt venu en uſage dans la Langue par ce proverbe, *Bourguignon* ſalé, qu'on dit par reproche à ceux qui aiment à ſaler trop leurs viandes: ce qui s'eſt dit depuis l'an 1422. auquel temps y ayant dans Aiguesmortes une compagnie de *Bourguignons*, les bourgeois ſe ruerent ſur cette garniſon, & jetterent leurs corps dans une grande cuve de pierre, qu'on y monſtre encore à preſent, qu'ils ſalerent pour en conſerver les corps plus long-temps comme un glorieux trophée de leur fidelité envers leur Roy legitime. D'autres tirent ce proverbe du ſel qui ſe fait à Salins, à cauſe que les *Bourguignons* ont eu pluſieurs diſputes pour leurs ſalines. Oroſius & Luitprandus diſent qu'on a donné le nom de *Bourguignons* à ces peuples, parce que leurs habitations eſtoient dans des bourgs qui n'eſtoient point fermez de murs.

BOURGUIGNOTTE. ſ. f. Arme deffenſive pour couvrir la teſte d'un homme de guerre: c'eſt une eſpece de caſque ou de ſalade.

BOURNAL. ſ. m. Vieux mot qui ſignifie un *rayon de miel*: ce que les Latins appellent *favus mellis.* Il eſt encore en uſage dans la campagne.

BOURRADE. ſ. f. Atteinte que les chiens ou les oiſeaux donnent au lievre, quand au lieu de le prendre, ils n'attrapent qu'un peu de leur bourre.

BOURRADE, ſe dit auſſi d'une attaque, d'un coup qu'on porte à quelqu'un, ſoit en le frappant en effet, ou plûtoſt en le raillant, en diſputant, ou en écrivant contre luy.

BOURRE. ſ. f. Poil de pluſieurs animaux, comme bœufs, vaches, chevres, cerfs, &c. qu'on deſtache de leurs cuirs, quand on les prepare dans les tanneries. La *bourre* ſert à garnir des chaiſes, des ſelles, &c. Ce mot vient du Latin *burra*, ſelon Menage, d'où il dérive auſſi le mot de *bourrée* & de *bourgeon.*

BOURRE LANISSE, eſt la laine qui ſe tire des draps, quand on les prepare avec le chardon de Bonnetier.

BOURRE TONTISSE, eſt celle qui ſe tire des draps, quand ils paſſent par les mains du Tondeur. Celle-là eſt la moindre, & il eſt deffendu aux Tapiſſiers d'en mettre dans des matelas entre deux futaines. On la laiſſe aux Potiers d'eſtain pour faire des bourrelets. Il y a auſſi de la *bourre de ſoye*, qui eſt la ſoye de rebut ou imparfaite qu'on tire avec le peigne aprés que le cocon eſt devidé.

BOURRE, en termes de Teinturiers, ſe dit auſſi d'une certaine nuance, qui eſt la même que celle du rouge cramoiſi.

BOURRE, ſe dit auſſi de ce qui ſert à mettre ſur la poudre en chargeant les armes à feu, ſoit papier, *bourre*, foin, &c. La *bourre* de ce piſtolet luy a donné au viſage. En ce ſens on appelle un *tire-bourre*, un fer pointu, & fait en forme de vis, attaché au bout de la baguette, avec lequel on deſcharge une arme à feu ſans le canon.

BOURRE, ſignifie auſſi, le commencement d'un bourgeon de vigne. Le ſarment n'a pouſſé encore que de la *bourre.* C'eſt proprement la couverture ſur l'œuil de la

vigne:

vigne : d'où vient qu'on dit, Geler en *bourre*, c'eſt à dire, avant que la feuille de la vigne ait paru.

BOURRE, ſe dit figurément en Morale, de tout ce qui eſt groſſier, inutile dans quelque ouvrage de proſe, ou de vers, par une metaphore tirée des garnitures des chaiſes, qui ſont mal conditionnées, quand on y met de la *bourre* au lieu de crin. Il y a de bons endroits dans ce livre, mais il faut avoüer qu'il y a auſſi bien de la *bourre*.

BOURREAU. ſ. m. Le dernier des Officiers de Juſtice qui execute les criminels. Quand on ſcelle les Lettres du *Bourreau*, on les jette ſous la table, pour marquer l'infamie du meſtier. Borel derive ce mot de *bourrée*, qui ſignifie une *poignée de verges de ſaule*, comme témoigne Monet, parce que les verges ſont les premiers inſtruments dont ſe ſert le *Bourreau*. Il peut venir auſſi de *burrus*, qui ſignifie *roux*, parce qu'en pluſieurs lieux les *Bourreaux* doivent être habillez de rouge & de jaune. Ailleurs il le derive du Grec *voros*, qui ſignifie *carnacier*. Mais il eſt vray que c'eſt un mot Celtique & ancien Gaulois : car les Bas-Bretons ſe ſervent encore de ce mot ſans y rien changer.

On le dit figurément du remords de la conſcience. Le criminel porte toûjours avec luy ſon *bourreau*. la peſte, la guerre, la famine ſont les *bourreaux* de la Juſtice divine.

On appelle auſſi un *bourreau*, celuy qui eſt ſanguinaire, cruel, ſans pitié. Ce maiſtre bat tous ſes gens, c'eſt un vray *bourreau*. les Chirurgiens ignorans ſont de vrais *bourreaux*.

On dit proverbialement, qu'un homme eſt un vray *bourreau* d'argent, pour dire, qu'il le ménage mal, qu'il le prodigue ſans neceſſité. On dit auſſi, qu'un homme ſe fait payer en *Bourreau*, pour dire, qu'il ſe fait payer par advance. On dit auſſi, qu'un homme eſt brave comme un *Bourreau* qui fait ſes Paſques, quand il n'a pas couſtume d'eſtre bien veſtu.

BOURRE'E. ſ. f. Petit fagot fait de fort menu bois, qui fait un feu prompt & de peu de durée. On le dit auſſi d'une ame de fagot.

BOURRÉE, eſt auſſi une eſpece de danſe compoſée de trois pas joints enſemble avec deux mouvemens, & commence par une noire en levant. Le premier couplet contient deux fois quatre meſures, & le ſecond deux fois huit. Elle eſt compoſée d'un balancement & d'un coupé.

BOURRELER. v. act. Faire ſouffrir du mal, tourmenter. Un Chirurgien ignorant *bourrele* les gens qu'il penſe.

On le dit au figuré plus ordinairement des remords de la conſcience. Les méchants ſont toûjours *bourrelez* par leurs propres crimes. une conſcience eſt *bourrelée* de mille remords, quand elle a fait quelque action noire & indigne.

BOURRELÉ, ÉE. part. & adj.

BOURRELET. ſ. m. C'étoit autrefois une partie de l'habillement de teſte qui ſervoit à la coëffure des hommes & des femmes, ou une eſpece de coeffon qui ſervoit d'arreſt au chapperon, & qu'le ſerroit ſur la tête. Les Magiſtrats & les Docteurs dans les Univerſitez portent encore le chapperon ſur l'eſpaule avec un petit tour rond qui repreſente l'ancien *bourrelet*. Les femmes ſe ſervent encore de *bourrelets* pour ſe coëffer, & pour ſoûtenir & arranger leurs cheveux. Les femmes ont auſſi porté des *bourrelets* au lieu de vertugadins, pour ſe garnir le bas du dos, & élever un peu leurs juppes. On met auſſi des *bourrelets* ſur la tête des enfants, pour empeſcher qu'ils ne ſe bleſſent en tombant.

BOURRELET, en termes de Blaſon, eſt un tour de livrée, rempli de bourre, & tourné comme une corde, que les anciens Chevaliers portoient dans les Tournois. Il étoit de la couleur des eſmaux de l'Eſcu, ou des couleurs ordinaires des Chevaliers. Les Dames prenoient elles-mêmes le ſoin d'attacher ces livrées ou tortils ſur les caſques, & on les appelloit les *faveurs des Dames*. On les repreſente encore aujourd'huy dans les ornements de l'Eſcu. On appelle autrement ce *bourrelet* que les ſimples Gentilshommes mettent ſur leurs caſques, *treſque*, *torque*, *tortil*.

BOURRELET, en termes d'Artillerie, ſe dit de l'extremité d'une piece de canon par où on la charge, qui eſt renforcée de metail, & qui a la figure d'un *bourrelet*.

BOURRELET, en termes de Jardinage, ſe dit lors que la greffe, ou l'écuſſon ſe joint mal avec le ſauvageon, & qu'elle devient plus groſſe que luy : ce qui arrive ſouvent ſur le coignaſſier, & vient de ce que le ſujet n'a pas tant de ſeve que l'arbre poſé ſur luy.

BOURRELET, eſt auſſi ce qui ſert à mettre ſur un baſſin de chambre pour aller à ſes neceſſitez, & qui eſt plein & garni de bourre pour y être aſſis plus mollement.

BOURRELET, ſignifie quelquefois le collier des chevaux de charrette, que fait un Bourrelier.

BOURRELIER, IERE. ſubſt. Artiſan qui fait les harnois des chevaux de carroſſe & de charrette. On l'appelle auſſi *Selliер lormier*.

BOURRER. v. act. Attaquer, frapper, battre quelqu'un. Les chiens *bourrent* les lievres en les chaſſant. ces deux Eſcrimeurs ſe ſont portés pluſieurs bottes franches, ils ſe ſont bien *bourrez*. ces deux Pedants ſe ſont bien *bourrés* les uns les autres dans cette diſpute, dans leurs écrits.

BOURRIQUE. ſ. f. Méchante beſte de voiture. Il ſe dit particulierement des aſnes, ou des aſneſſes, & en ſuitte des méchants chevaux. Ceux à qui on donne le foüet en Eſpagne ſont montez ſur des *bourriques*. Ce mot vient de *burichus*, *burricus*, ou *buricus*, qui ſignifie *cheval*. Menage. Saumaiſe derive ce nom de *pyrrichos*, diminutif de *pyrrhos*, *rufus*, à cauſe que les Auteurs de la baſſe Latinité ont ainſi appellé tous les bidets ou petits chevaux, quoy qu'ils fuſſent d'un autre poil.

BOURRIQUET. ſ. m. Terme de Maçonnerie. C'eſt une petite civiere qui ſert à élever avec des gruës des moilons ou du mortier dans des baquets, quand la hauteur du baſtiment eſt fort grande.

BOURRIR. Terme de Chaſſe, qui ſe dit en parlant du bruit que font les ailes des perdrix, & ſur tout des rouges, quand elles partent.

BOURROCHE. ſ. f. Herbe potagere. Les Medecins l'appellent *bourrache*. Matthiole dit que la *bourroche* eſt la même choſe que nôtre bugloſſe commune, quoy que quelques-uns en faſſent deux plantes, qui ont les mêmes proprietés & le même gouſt. Elle jette des fleurs larges & longuettes, ſur leſquelles apparoiſſent de petites veſſies garnies d'eſpines minces qui rendent toute la plante veluë & piquante. Elles ſont épanduës ſur terre, & ſemblables au bouillon, & repreſentent une langue de bœuf. Sa tige eſt haute d'une coudée & plus, graſſe, creuſe, eſpineuſe & branchuë. Ses fleurs ſont diſpoſées en eſtoiles, & ſont bleuës, & quelquefois blanches, du milieu deſquelles ſort une pointe noire. Sa graine eſt auſſi noire & canelée. Sa racine eſt blanche & tendre, de la groſſeur d'un pouce, & d'un gouſt douceaſtre & viſqueux. La bugloſſe commune à ſa feuille plus grande que celle de la *bourroche*, & eſt de même veluë, rude & eſpineuſe, auſſi-bien que ſa tige. Sa graine & ſa racine ſont ſemblables, mais ſes fleurs ſont purpurines, moindres que celles de la *bourroche*. La *bourroche* s'appelle en Latin *bugloſſum verum*, *borrago*, ou *lingua bovis*; la *bugloſſe*, *bugloſſum vulgare*.

BOURRU, UE. adj. Bizarre, qui ne veut point voir le monde, qui a des maximes extravagantes. C'eſt un eſprit *bourru* qui ne ſe laiſſe gouverner par perſonne.

VIN BOURRU, eſt du vin qu'on a jetté dans de l'eau froide pour l'empêcher de bouillir, qui eſt doucereux, & qui a encore toute ſa lie.

LE MOINE BOURRU, eſt un lutin, qui dans la croyance du peuple court les ruës aux Advents de Noel, & qui fait des cris effroyables. Regnier dans ſes Satires dit parlant de ſon valet,

\- - - - & demande eſtonné
Si le *Moine bourru* n'avoit point promené.

Les Medecins appellent des plantes *bourruës*, celles dont la graine étant trop meure, devient en petites parties ſi menuës, que le moindre vent ou ſouffle les diſſipe, comme celles de pluſieurs chardons qui croiſſent dans les bleds.

BOURSE. ſ. f. Petit vaiſſeau de cuir où on met l'argent qu'on veut porter ſur ſoy, ſoit dans la poche, ſoit à la ceinture. Les voleurs demandent la *bourſe* le piſtolet à la main. les coupeurs de *bourſe* ſont ceux qui l'attrapent ſecrettement. Ce mot vient de *burſa*, dont les Auteurs de la baſſe Latinité ſe ſont ſervis dans le même ſens, & qui vient du Grec *byrſi*, qui ſignifie *cuir*. Menage.

On dit auſſi, une *bourſe* de cheveux, ou en broderie, quand le cuir eſt couvert de broderie, ou de cheveux.

BOURSE DE JETTONS, eſt une *bourſe* pleine de cent jettons d'or ou d'argent, que certains corps d'Officiers font battre avec quelques deviſes pour en faire preſent aux Princes, aux Miniſtres, aux Magiſtrats de la protection deſquels ils ont beſoin. Un tel Comptable doit une *bourſe* de jettons à ſon Rapporteur.

BOURSE, eſt auſſi dans le Levant une maniere de compter. Le Grand Seigneur a tant de *bourſes* de revenu. L'Egypte doit tant de *bourſes* au Bacha qui la gouverne. Ces *bourſes* ſont de cinq cens écus, ou de vingt-cinq mille medins.

BOURSE, ſe dit auſſi d'un homme riche qui a de l'argent. Ce Notaire diſpoſe des meilleures *bourſes* de Paris. ce galant homme a toûjours la *bourſe* ouverte pour ſes amis. dans les troubles toutes les *bourſes* ſont fermées, c'eſt à dire, il n'y a plus de commerce d'argent.

On dit d'un arbitre, d'un amiable compoſiteur, qu'il coupe la *bourſe* à celuy qu'il condamne à donner quelque choſe à ſa partie adverſe au delà de ce qu'il luy pourroit devoir à la rigueur, pour nourrir la paix entre eux. On le dit auſſi des queſtueuſes, & autres charitables incommodes, qui obligent des perſonnes à faire des charités malgré elles.

BOURSE COMMUNE, eſt une ſocieté qui ſe fait entre deux ou pluſieurs perſonnes de même profeſſion, pour partager les profits de leurs charges, ou de leur trafic, afin qu'ils n'envient point la pratique les uns des autres, & qu'ils ne courent point ſur leur marché. Les Secretaires du Roy, les Commiſſaires du Chaſtelet, les Huiſſiers du Parlement font *bourſe commune*. les Marchands en ſocieté font *bourſe commune*.

BOURSE, ſe dit auſſi de l'argent, ou du bien de quelqu'un. Avoir, manier la *bourſe*, c'eſt à dire, Eſtre maiſtre de faire la deſpence. Mettre la main à la *bourſe*, c'eſt à dire, Faire la deſpence d'un achat, d'un ouvrage, faire les frais d'une affaire. On dit auſſi, Faire une affaire ſans *bourſe* délier, quand on fait un troc, un accommodement but à but, & ſans qu'il en couſte de l'argent. On dit auſſi, qu'il faut faire la dépence ſelon ſa *bourſe*, pour dire, qu'il la faut faire ſelon ſon revenu. Avoir la *bourſe* bien ferrée, c'eſt l'avoir bien garnie. Avoir la *bourſe* platte, c'eſt être gueux, n'avoir point d'argent. Quand on plaide ſur un retrait lignager, on eſt obligé d'offrir à chaque acte de la cauſe *bourſe* & deniers à decouvert, & à parfaire.

BOURSE, en termes de College, eſt une eſpece de benefice ou de fondation faite pour entretenir de pauvres écoliers dans les eſtudes pendant cinq ou ſix années. Chaque *bourſe* du College de Forcet à Paris vaut cent écus. Les *bourſes* ſont à la nomination des Patrons & Fondateurs.

BOURSE, en termes de Negocians, eſt en pluſieurs villes ce qu'on appelle à Paris & à Lyon, *le Change*, c'eſt à dire, le lieu où les Marchands ſe trouvent pour negocier leurs billets. La *Bourſe* de Londres, d'Anvers, d'Amſterdam. L'origine de ce mot vient de ce que la premiere place des Marchands qui s'eſt appellée *Bourſe* a été en la ville de Bruges, au bout de laquelle il y avoit un grand Hoſtel baſti par un Seigneur de la noble famille de la Bourſe, dont on voit encore les Armoiries gravées ſur le couronnement du portail, qui ſont trois *bourſes*. Cet Hoſtel donna le nom à la place où s'aſſembloient les Marchands, les Courtiers, les Commiſſionnaires, les Interpretes, & autres ſuppoſts de negoce, pour faire leurs affaires & leur commerce: & de cette ville qui étoit autrefois la plus fameuſe pour le trafic, les Marchands ont tranſporté ce nom aux places d'Amſterdam, d'Anvers, de Berghen en Norvege, & de Londres, qu'ils ont nommée *Bourſe commune des Marchands* avec tant d'opiniaſtreté, qu'ils ont mieux aimé renoncer au commerce de Londres, que d'obeïr à l'Edit exprés que fit la Reine Eliſabeth, qui la vouloit faire appeller *Change Royal*, au lieu de *Bourſe*.

On appelle dans les Sacriſties, *Bourſes de corporaux*, le carton, ou la boëſte où on ſerre les corporaux qui ſervent à la Meſſe.

BOURSE, ſignifie auſſi, la poche ou l'extremité d'un filet où le poiſſon ou le gibier ſe trouve embarraſſé ſans en pouvoir ſortir.

BOURSE, en termes de Jardinage, eſt le bouton qui fleurit ſur l'arbre pour faire du fruit. On l'appelle auſſi *charge*, ou *œuil à fleurs*.

BOURSE DE PASTEUR, eſt une petite herbe qu'on appelle autrement *tabouret*, dont les feuilles ont la figure d'une *bourſe*.

On dit proverbialement, Au plus larron la *bourſe*, quand on confie ſon argent à une perſonne infidelle, par alluſion à ce qui eſt dit dans l'Ecriture, que Judas gardoit la *bourſe*, & cependant étoit un larron.

BOURSES. ſubſt. fem. plur. Enveloppe des teſticules. Les hernies ou deſcentes ſe font dans les *bourſes*. En termes de Medecine, cela s'appelle *ſcrotum* en Latin, & *oſcheon* en Grec.

BOURSEAU, ou *Bourſaut*. ſ. m. eſt un enfaiſtement des maiſons couvertes d'ardoiſe, qui eſt de plomb, & qui regne le long du haut du toit. On appelle auſſi *bourſaut*, une eſpece de ſaule, en Latin *ſatua ſalix*.

BOURSET. ſ. m. Terme de Marine. Voyez *Bourcet*.

BOURSIER, IERE. ſ. m. & f. Ouvrier qui fait des bourſes.

BOURSIER. ſ. m. eſt un écolier pourvû d'une bourſe dans un College, & qui eſt obligé d'aſſiſter au ſervice divin qui s'y fait. Les actions qui s'intentent pour les biens d'un College ſe font au nom du Principal & des *Bourſiers*.

On appelle auſſi *Bourſiers*, les Notaires & Secretaires du Roy qui ſont à la ſuitte de la grande Chancelerie, & qui ont part à la diſtribution des bourſes ordinaires qui ſont diſtinguées des gages. On le dit auſſi dans pluſieurs Communautés où on fait *bourſe* commune, comme les *Bourſiers* des Meſureurs de ſel, Mouleurs de bois, &c.

BOURSILLER. v. n. Fournir ſa quotte part d'une ſomme neceſſaire pour achever quelque choſe qu'on a entrepris, & qui couſte plus qu'on ne s'étoit imaginé. On croyoit qu'il ne falloit faire que tant d'avance pour cette ferme, mais il a fallu encore que chacun *bourſil-*

Laſt. les Parroiſſiens ont *bourſillé* pour achever le baſtiment de leur Egliſe.

BOURSIN. ſ. m. Terme de Maçonnerie. C'eſt une eſpece de crouſte de terre attachée à la pierre de taille, qui n'eſt pas encore bien petrifiée, & qu'il faut retrancher en la taillant, de même que l'aubier à l'égard du bois.

BOURSON, ou *Bourſeron.* ſ. m. Petite poche attachée à la ceinture du haut-de-chauſſe, où on met ſon argent ou ſa bourſe.

BOURSOUFFLER. v. act. Enfler de vent ou d'humidité. On peint les vents avec des viſages qui ſont *bourſouflés*, qui ont les joüës pleines & enflées. les hydropiques paroiſſent gros, parce qu'ils ſont *bourſouflés* de mauvaiſes humeurs.

BOURSOUFFLER, ſe dit auſſi en parlant des Bouchers qui enflent les viandes en les ſoufflant, pour les faire paroiſtre plus belles.

BOURSOUFFLÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

BOUSE. ſ. f. Fiente de bœufs & de vaches.

BOUSE, en termes de Blaſon, ſe dit d'une eſpece de chantepleure qui ſert à puiſer de l'eau en Angleterre, dont quelques Seigneurs Anglois ont chargé l'Eſcu de leurs Armes.

BOUSILLAGE. ſ. m. Conſtruction faite avec de la terre & de la bouë. Les cloiſons des logis des payſans ne ſont faites que de *bouſillage.*

BOUSILLER. v. act. Faire un mur, une maiſon avec de la terre deſtrempée, ou avec de la bouë.

On dit proverbialement & par mépris des logis baſtis de mauvais materiaux, & de pluſieurs manufactures & beſognes malfaites, qu'elles ne ſont que *bouſillées.*

BOUSILLÉ, ÉE. part. & adj.

BOUSILLEUR. ſ. m. Maçon de campagne qui baſtit de terre & de bouë. On le dit auſſi des mauvais Maçons de la ville, & des mauvais ouvriers qui gaſtent quelque beſogne.

BOUSIN. ſ. m. Terme de Maçonnerie. C'eſt le deſſus des pierres qui ſortent de la carriere, & qu'il faut abattre en les taillant, & en les équarriſſant, car ce n'eſt qu'un lit ou une couche de terre qui n'eſt pas encore bien petrifiée. On dit auſſi *bourſin.*

BOUSSOLE. ſ. f. autrement *Compas*, ou *Cadran de mer.* C'eſt une boëſte où il y a une aiguille aimantée qui ſe tourne toûjours vers les Poles, à la reſerve de quelque declinaiſon qu'elle fait en divers endroits. Le cercle de carte qu'elle ſoûtient eſt diviſé d'abord en 360. dégrez, & au deſſous en 32. parties, qui marquent les 32. *aires* ou *traits* de vent, qu'on appelle auſſi *pointes.* Jean Gira ou Goya, que quelques-uns nomment *Flavio de Melphe*, ou *Flavio Gioia*, Italien, l'inventa, dit-on, vers l'an 1302. & de là vient que la terre de Principato qui fait partie du Royaume de Naples, dont il étoit originaire, a pris pour ſes Armes une *bouſſole.* Quelques-uns croyent que Marc Paul Venitien ayant voyagé en la Chine, en rapporta l'invention vers l'an 1260. & ce qui confirme cette conjecture, c'eſt qu'on s'en ſervoit au commencement de la même façon que font encore les Chinois, qui la font flotter ſur un petit morceau de liege. Ils diſent que leur Empereur Chiningus qui étoit un grand Aſtrologue, en avoit la connoiſſance 1120. ans devant JESUS-CHRIST. Mais Fauchet rapporte des vers de Guyot de Provins qui vivoit en France vers l'an 1200. lequel en fait mention ſous le nom de *la marinette*, ou *pierre mariniere*: ce qui fait voir qu'on la connoiſſoit en France avant le Venitien & le Melphitain. La fleur de lis que toutes les nations mettent ſur la roſe au point du Nord, monſtre que les François l'ont inventée, ou l'ont miſe dans ſa perfection. L'aiguille doit être faite d'une plaime fort mince de bon acier en forme de loſange, & vuidée en ſorte qu'il n'en reſte que les extremitez, & un diametre au milieu, ſur lequel la *chapelle* doit être appuyée. Pour l'animer, il la faut faire toucher par une pierre d'aimant fort genereuſe; & la partie qu'on veut faire tourner au Nord, doit être touchée par le pole du Sud de la pierre. On peut faire auſſi une *bouſſole* ſans aimant, par le moyen d'une petite aiguille de fer delicatement poſée ſur l'eau, ou ſuſpenduë en l'air; car elle ſe tournera au Midy. De même une aiguille chauffée au feu, & qu'on laiſſe refroidir ſur une ligne du Midy, acquiert la vertu de la *bouſſole*, & ſe tourne vers les Poles. On fait auſſi des cadrans, des graphometres avec des *bouſſoles*, ou des aiguilles aimantées. L'aiguille de la *bouſſole* a beaucoup de variation vers le Cap de Bonne Eſperance. Elle nordoüeſte de 18. degrez à la veuë de Zocotora. Sur le grand Banc ſa variation eſt de 22. degrez 30. minutes. Guillaume Denys Profeſſeur d'Hydrographie à Dieppe a fait un Traitté exprés de la variation de l'aiguille aimantée ou *bouſſole.* Ce mot vient du Latin *buxula*, parce qu'elle reſſemble à une boëſte. Menage. Paſquier dit qu'on l'appelle *cadran*, à cauſe qu'elle eſt miſe dans une boëſte quarrée.

BOUT. ſ. m. Ce qui termine une quantité étenduë. Il a couru la ville d'un *bout* à l'autre. c'eſt là le *bout* de mon heritage. il faut attacher ces deux eſtoffes *bout* contre *bout.* il eſt au *bout* de la carriere. Menage derive ce mot de *bod*, qui eſt un mot Celtique ſignifiant le *fond*, l'*extremité.* Du Cange tient que *bout* & *bouton* ſont venus de *botones* & *botontinos*: c'eſt ainſi que les Anciens appelloient ces *mottes* & élevations de terre dont les Arpenteurs ſe ſervoient pour marquer les bornes & les extremités des heritages.

BOUT, ſignifie auſſi, Ce qui eſt le dernier en quelque choſe, ce qui la finit. Cet homme a entrepris un ſi grand ouvrage, qu'il n'en verra jamais le *bout.* la chicane a tant de longueurs, qu'on ne voit jamais le *bout*, la fin d'un procés. le Sermon a été ſi long, que je n'en croyois jamais voir le *bout.*

BOUT, ſignifie encore, un ſens, un coſté. Ce Juge en interrogeant ce criminel l'a pris par tous les *bouts*: par tous les coſtés, il n'en a pû tirer aucun éclairciſſement.

BOUT, ſe dit auſſi d'une petite partie de quelque choſe, & qui approche de ſes extremités. J'ay beſoin d'un *bout* de corde, d'un *bout* de fil, un *bout* de chandelle. il n'a pû entendre qu'un bout de Meſſe, parce qu'il étoit preſſé de partir.

On appelle le haut *bout*, le bas *bout*, dans les ſeances & ceremonies où les rangs ſont diſtingués, les places les plus ou les moins honorables. Les ambitieux veulent toûjours tenir le haut *bout* par tout où ils ſont, les humbles prennent toûjours le bas *bout.*

On nomme figurément le *bout* du monde, une choſe tres-éloignée. Il s'eſt allé loger au *bout* du monde, à l'autre *bout* de la ville. ſi cette eſtoffe vous couſte dix écus, c'eſt tout le *bout* du monde. Il eſt allé au *bout* du monde, pour dire, Il eſt allé faire un voyage de long cours en un pays fort éloigné.

En termes de Marine, on dit Avoir vent de *bout*, pour dire, Avoir vent contraire, ou le vent par proüe; & Aller de *bout* au vent, pour dire, Aller contre le vent. On dit auſſi, Aborder un vaiſſeau de *bout* au corps, pour dire, luy mettre l'eſperon dans le flanc. On dit auſſi, Filer le cable *tout pour bout*, pour dire, le laſcher entierement, & l'abandonner avec ſon ancre.

BOUT, ſe joint encore à pluſieurs mots où il change de ſignification.

BOUT D'AISLES, ſont les plumes qui ſont au *bout* des aiſles des oiſeaux. On ſe ſert des *bouts d'aiſles* pour écrire.

BOUT DE L'AN, eſt un ſervice qu'on fait faire ſolem-

nellement pour un deffunt au *bout* de l'année de ſa mort, aprés lequel on quitte le deuil qu'on portoit de luy.

BOUT *d'argent*, *Bout d'yvoire*, ou d'autre matiere, eſt une garniture qu'on met au *bout* d'une canne pour s'appuyer, ou d'un baſton de commandement.

On appelle auſſi *bout* chez les Tireurs d'or, un morceau d'argent doré qu'ils paſſent par la filiere, pour faire des filets d'or & d'argent.

On appelle auſſi un baſton à deux *bouts*, un baſton garni de deux fers pointus par les *bouts*, qui eſt une bonne arme deffenſive & offenſive, quand on la ſait bien manier.

BOUT DE FLEURET, eſt un bouton de cuir rembourré dont on garnit l'extremité des fleurets, afin qu'en eſcrimant ils n'offencent perſonne.

BOUTEHORS. Terme de Marine. Ce ſont des brins de bois ou petites vergues qu'on adjouſte par des anneaux de fer aux grandes vergues, pour porter des bonnettes ou coutelas, lors qu'on veut faire diligence. On appelle auſſi *boutehors*, ou deffenſes, des longues pieces de bois qu'on met en ſaillie hors le vaiſſeau pour empêcher l'abordage d'un bruſlot, ou que les vaiſſeaux ne s'endommagent en ſe heurtant les uns contre les autres.

BOUT DE MAMMELLE, eſt la petite fraiſe ou bouton qui ſert à donner à teter aux enfans. Cet enfant n'a pas encore pu prendre le *bout*.

BOUT DE MANCHES, eſt une petite manchette que les gens modeſtes, ou en grand deuil, font coudre aux extremités des manches de leur pourpoint, ou de leur ſoutane.

On dit auſſi, qu'une garniſon eſt ſortie la meſche allumée par les deux *bouts*: ce qui eſt une des conditions d'une capitulation honorable.

BOUT PORTANT, ſe dit en termes de Guerre, des coups qu'on tire à bruſle pourpoint, qui ne manquent point, comme ſi le *bout* de l'arme à feu portoit ſur le pourpoint.

BOUTS-RIMÉS, en termes de Poëſie, ſont des rimes diſpoſées par ordre, qu'on donne à un Poëte avec un ſujet, ſur lequel il eſt obligé de faire des vers en ſe ſervant des mêmes mots & dans le même ordre. Sarraſin a fait un Poëme qu'il a intitulé, *la Deffaite des Bouts-rimés*.

BOUT SEIGNEUX, eſt l'extremité d'un quartier de veau, ou de mouton, du coſté de la gorge, où il demeure toûjours du ſang de ces animaux quand on les tuë.

BOUT DE SOULIER, ſe dit des pieces que les Savetiers mettent aux deux extremités des ſouliers des pauvres gens, pour les faire durer plus long-temps.

On appelle en termes de Couvreurs, un remanie à *bout*, la recherche d'un toit, d'une couverture, pour y mettre les tuiles ou les lattes aux endroits où il en manque.

On le dit auſſi adverbialement en ces phraſes, De *bout* en *bout*, pour dire, Entierement. Au *bout* du compte, pour dire, A la fin. Venir à *bout*, Achever heureuſement une affaire. Pouſſer à *bout* quelqu'un, le mettre à *bout*, pour dire, le tourmenter autant qu'on peut, le reduire à l'extremité. Il eſt à *bout*, pour dire, Il ne ſait que devenir, il n'a pas dequoy ſubſiſter. On dit auſſi, qu'un Fermier eſt à *bout* d'une ferme, pour dire, que ſon bail eſt expiré. On dit en termes de Manege, qu'un cheval eſt à *bout*, quand il eſt outré par trop de travail. On dit auſſi, Coudre *bout à bout*, pour dire, Joindre les deux *bouts* enſemble.

BOUT, ſe dit proverbialement en ces phraſes. Au *bout* de l'aune faut le drap, pour dire, Il faut prendre d'une choſe tout ce qu'on en peut tirer. On dit, qu'un homme s'eſt mis ſur le bon *bout*, pour dire, qu'il eſt bien veſtu, bien équippé. On dit auſſi, Le *bout* de la ruë fait le coin. On dit, qu'un homme eſt au *bout* de ſon rollet, quand il ne ſait plus que dire, ni que faire en quelque diſcours qu'il a commencé, en quelque affaire qu'il a entrepriſe. On dit en ce ſens, Au *bout* de ſes ruſes, de ſes fineſſes. On dit, qu'un homme manque à chaque *bout* de champ, pour dire, à toute heure. On dit auſſi, quand un homme heſite, ou demeure en parlant, Apportez un *bout* de chandelle pour trouver ce qu'il veut dire. On dit auſſi en ce ſens, qu'il a une choſe ſur le *bout* de la langue, lors qu'il la ſçait bien, mais qu'il ne s'en peut ſouvenir à point nommé. On dit au contraire, qu'un écolier ſçait ſa leçon ſur le *bout* du doit, quand il la ſçait fort bien pour la dire par cœur. On dit, qu'une choſe eſt demeurée au *bout* de la plume, pour dire, qu'on a oublié de l'écrire. On dit, Tenir le bon *bout* de ſon coſté, pour dire, Conſerver toûjours l'avantage de la poſſeſſion de quelque choſe; & qu'un autre ne l'aura que par le bon *bout*, pour dire, aprés avoir bien plaidé & conteſté. On dit, qu'un homme bruſle ſa chandelle par les deux *bouts*, lors qu'il eſt mauvais meſnager, qu'il fait des depenſes de pluſieurs natures, qu'il joüe de ſon coſté, & ſa femme de l'autre. On dit encore, qu'il faut finir par un *bout*, pour dire, qu'il faut mourir d'une façon ou d'autre. Il faut écouter juſqu'au *bout*, & puis dire amen, pour dire, qu'il ne faut pas interrompre mal à propos, ni répondre à une perſonne, qu'on n'ait ſçû tout ce qu'elle veut dire. On dit auſſi d'une choſe qui eſt proche, ſoit à l'égard du temps, ou du lieu, qu'on y touche du *bout* du doit. Ainſi on dit à la Septuageſime, que le Careſme eſt proche, qu'on y touche du *bout* du doit. On dit auſſi, C'eſt tout le *bout* du monde, pour dire, le plus haut point où on puiſſe parvenir. Si vous trouvez dix mille écus de vôtre maiſon, c'eſt tout le *bout* du monde. On dit auſſi, mais baſſement, du par deſſus ou revenant bon de quelque affaire, Il y a cent écus à gagner, & haye au *bout*.

BOUTADE. ſ. f. Caprice, tranſport d'eſprit qui ſe fait ſans raiſon & avec impetuoſité. Il ſe prend en bonne & en mauvaiſe part. Ce Poëte a des *boutades* où il paroiſt beaucoup d'eſprit. cet emporté eſt dangereux dans ſes fougues, dans ſes *boutades*. la plus-part des bons ouvriers ne travaillent que par caprice & par *boutade*.

BOUTANT. adj. Terme d'Architecture. Un arc-*boutant*, c'eſt une arcade qui appuye une voute élevée, & qui eſt luy-même appuyé ſur une forte muraille de maçonnerie. Pilier *boutant*, eſt une groſſe chaiſne de pierre qui eſt faite pour appuyer une muraille, une terraſſe, une voute. On fait auſſi des arcs-*boutans* avec des pieces de bois qui pouſſent, & qui arcboutent.

On appelle auſſi arc-*boutant* d'un carroſſe, le morceau de fer qui ſoûtient les moutons tant en dedans qu'en dehors.

On le dit auſſi au figuré de ceux qui ſoûtiennent, qui protegent une affaire, un parti. Ce Miniſtre eſt un des principaux arcs-*boutans* de l'hereſie.

BOUTARGUE. ſ. f. Mets qu'on prepare pour exciter à boire. Ce ſont des œufs de poiſſons ſalés. Les Provençaux appellent *boutargues*, des œufs de muge confits avec de l'huile & du vinaigre. Menage derive ce mot du Grec *ωα ταριχα*.

BOUTE'. adj. Terme de Manege, qui ſe dit d'un cheval qui a les jambes droites depuis le genou juſqu'à la couronne: ce qui arrive ſouvent aux chevaux courtjointés.

BOUTE'E. ſ. f. Terme d'Architecture, qui ſe dit des ouvrages qu'on fait pour ſoûtenir la pouſſée d'une voute, d'une terraſſe. Il faut de fortes *boutées* pour reſiſter à la pouſſée des voutes des grandes Egliſes.

BOUTE-FEU. ſ. m. Officier d'Artillerie qui met le feu au canon. On appelle auſſi du même nom le baſton garni de ſa meſche avec lequel on y met le feu.

BOUTE-FEU, eſt auſſi un incendiaire, qui par malice, ou par vengeance, met le feu à quelque maiſon.

BOUTE-FEU, ſe dit figurément de ceux qui ſuſcitent des ſeditions, des guerres civiles, qui mettent des diſſentions entre les Princes, ou les particuliers, & qui donnent occaſion aux guerres & aux procés.

BOUTE-HORS. ſubſt. maſc. Facilité d'exprimer ſes penſées, de faire connoiſtre ſon merite & ſon ſçavoir dans les compagnies. Il y a bien des Sçavants qu'on n'eſtime pas, parce qu'ils n'ont point de *boute-hors*.

On dit proverbialement, que des gens jouënt à *boute-hors*, lors qu'ils ſont concurrents en faveur, & qu'ils taſchent à ſe deſtruire l'un l'autre.

BOUTE-SELLE. ſubſt. maſc. Terme de Guerre, qui eſt le ſignal qu'on donne aux Cavaliers pour monter à cheval. On dit auſſi, la levée du *boute-ſelle*, qui eſt le ſecond ſignal.

BOUTETOUTCUIRE. ſubſt. maſc. Goulu, debauſché, qui n'eſt point degouſté, qui mange tout ce qu'il trouve.

BOUTEILLE. ſubſt. fem. Vaiſſeau portatif deſtiné à contenir quelque liqueur. Il s'en fait de differentes figures, matiere, & capacité. Une *bouteille* de roſſolis. une *bouteille* d'encre. une *bouteille* de muſcat. On a tiré ce vin par *bouteilles*, on l'a tranſporté par *bouteilles*. Il eſt deffendu par les Ordonnances de la ville de vendre du vin en detail dans des *bouteilles*, mais ſeulement dans des pots d'eſtain marqués & eſtalonnés. Ce mot vient de *buticula* diminutif de *butta*, d'où les Italiens ont fait *botte*, & qui vient du Grec *bouttis*, ſignifiant la même choſe. Menage.

BOUTEILLE, ſe dit particulierement du vin qui eſt contenu dans la *bouteille*. Bacchus eſt appellé le Dieu des *bouteilles*. on a bû à ce repas trente *bouteilles*

BOUTEILLE, ſe dit auſſi des ébullitions d'eau, qui ſont de petites empoulles ſur ſa ſurface, comme quand il pleut, quand on ſavonne, quand le pot bout, ou quand on ſouffle quelque liqueur onctueuſe par un chalumeau.

BOUTEILLE, ſe dit auſſi au College, des fautes, des ſoleciſmes qu'on fait ſoit en parlant, ſoit en écrivant.

BOUTEILLE, en termes de Marine, ſe dit des ſaillies qui ſont au coſté du vaiſſeau au lieu de galeries, qui ſont deffenduës par la nouvelle Ordonnance. Elles ont deux pieds & demi au plus de large, & ſont conduites depuis les ſabords de Ste. Barbe juſqu'au couronnement, & ſont ouvertes en dedans des chambres.

On dit proverbialement, quand un homme yvre a fait quelque crime, qu'on pardonne au vin, mais que l'on pend la *bouteille*. On dit auſſi, quand il a quelque bouton ou rougeur au viſage, que c'eſt un coup de pied de *bouteille*. On dit auſſi d'un niais, d'un ignorant, qu'il n'a jamais rien vû que par le trou d'une *bouteille*. On dit auſſi, quand on mange un morceau aprés avoir bû, que c'eſt pour boucher la *bouteille*.

BOUTER. v. act. Vieux mot, qui étoit autrefois fort en uſage, comme il paroiſt par ſes compoſez & ſes derivez; mais qui ne ſe dit plus que par le bas peuple & les payſans: & en Picardie il ſignifie *mettre*. *Boutez* vous là. *Boutez* vôtre chapeau.

En termes de Marine, on dit *bouter* de lof, pour dire, Bouliner, venir au vent, prendre l'avantage du vent. On dit auſſi *bouter* à l'eau, quand on fait ſortir un bateau du port.

Du Cange derive ce mot de *butare*, qui s'eſt dit dans la baſſe Latinité. En termes de Venerie, on dit *bouter* la beſte, pour dire, la lancer.

BOUTEROLLE. ſ. f. C'eſt la garniture qu'on met au bout du fourreau d'une eſpée, pour empêcher qu'elle ne le perce. Une *bouterolle* de fer, d'argent. Ce mot vient de *bouts a reoles*, qui vient des Eſpagnols, qui nomment ainſi les bouts des fourreaux & des gardes d'eſpée arrondis.

BOUTEROLLE, eſt auſſi une fente de clef par où paſſe le roüet, ou les gardes d'une ſerrure.

BOUTEROLLE, eſt auſſi un outil ou poinçon rond qui ſert à graver ſur les pierres dures.

BOUTEUX, ou *Bout de quevre*. Terme de Marine. C'eſt un petit filet attaché à un baſton fourchu, que les Peſcheurs pouſſent devant eux ſur les ſables. On s'en ſert ſur les coſtes de l'Ocean.

BOUTILLIER. ſ. m. Grand Eſchanſon chez le Roy. Le Grand *Boutillier* de France. Ce mot vient du Latin *buticularius*. C'eſtoit un des quatre grands Officiers de France qui ſignoit dans toutes les Patentes des Rois, ou du moins étoit preſent à leur expedition. Voyez Fauchet & Fanyn.

BOUTIQUE. ſubſt. fem. Lieu où les Marchands expoſent leurs marchandiſes en vente, qui eſt ouvert ſur la ruë, & au rez de chauſſée, & où les Artiſans travaillent. Ce Marchand a ouvert ſa *boutique*. La Police fait fermer les *boutiques* les Dimanches & Feſtes, & pendant les rejoüiſſances publiques, ou quand il y a de la maladie contagieuſe. Il y a auſſi des *boutiques* dans les Foires, dans la Galerie du Palais, &c. On appelloit autrefois *boutiques*, les études des Notaires; & on les appelle encore ainſi en pluſieurs lieux de Province. Menage derive ce mot du Latin *botheca*, qui a été derivé du Grec *apotheca*, comme veut Du Cange.

On appelle auſſi *boutiques*; Certains eſtaux portatifs à l'abry deſquels ſe mettent quelques Artiſans, ou petits Merciers, comme les Savetiers, les Ravaudeurs, les Vendeurs de pain d'eſpices, de pouppées.

On appelle encore *boutique*, des boëſtes ou layettes que quelques petits Merciers ambulans portent au col, ou ſur le dos. Ce petit garçon veut faire fortune, il n'avoit qu'un ſou quand il a commencé ſa *boutique*.

On appelle auſſi *boutique*, les bateaux où on meine & où on nourrit du poiſſon, en attendant qu'on en ait le debit. Ces bateaux ſont tous percés au deſſous du niveau de la riviere, & ne ſont élevés ſur l'eau qu'à cauſe du vuide qui eſt à l'avant & à l'arriere.

BOUTIQUE, ſe dit auſſi du fonds du Marchand. Il a vendu, il a laiſſé ſa *boutique* à ſon aſſocié, pour dire, ſon fonds & ſes marchandiſes, ou les outils de ſon meſtier, s'il eſt Artiſan, & les inſtruments ou vaiſſeaux propres pour ſes manufactures.

On dit proverbialement, Adieu la *boutique*, de quelque choſe qui tombe, qui ſe renverſe, qu'on entraiſne. On dit, qu'un homme fait de ſon corps une *boutique* d'Apothicaire, quand il prend ſouvent, ou par precaution des lavements & des medecines. On dit auſſi d'une calomnie, d'une impoſture, qu'elle vient de la *boutique* d'un tel Satyrique, ou ſcelerat, de la *boutique* de Sathan. On appelle auſſi un Courtaut de *boutique*, un Artiſan qui eſt compagnon & occupé à un travail ſedentaire.

GARDE-BOUTIQUE, eſt une marchandiſe de mauvais debit.

ARRIERE-BOUTIQUE, eſt un magaſin qui eſt ſur le derriere de la maiſon, où ſe mettent les meilleures marchandiſes.

On dit figurément d'une ruſe, d'une chicane qu'on garde pour la fin d'une affaire, d'un procés, que cela vient de l'*arriere-boutique*.

BOUTIS. ſubſt. maſc. Terme de Chaſſe. Terrain où les beſtes noires ont fouillé avec leur boutoir.

BOUTISSE. adj. f. Terme de Maçonnerie. C'eſt une épithete qu'on donne à des pierres, quand elles ſont miſes en œuvre, en ſorte que leur plus grande longueur entre dans le mur, & le parement qui paroiſt n'en ſoit que la largeur. Pour bien baſtir, il faut mettre des pier-

res en parement, & d'autres en *boutiſſe* alternativement.

BOUTOIR. ſubſt. maſc. Outil de Mareſchal, qui eſt un trenchant d'acier qui ſert à preparer le pied d'un cheval, & à en couper la corne ſuperfluë. Il eſt large de quatre doits, & rencourbé vers le manche. Voyez *Bouton*.

BOUTOIR, en termes de Chaſſe, ſignifie le bout du grouin d'un ſanglier. On s'en ſert auſſi dans le Blaſon.

BOUTON. ſubſt. maſc. Petite boule, ou attache ronde qui ſert à joindre les deux bouts d'un habit, ou de quelque autre choſe qu'on veut attacher ou detacher ſelon les beſoins. Les *boutons* d'un pourpoint, des manches. le *bouton* d'un haut-de-chauſſe. des bottines qui ſe ferment à *boutons*. les *boutons* des pantes d'un lit ſont en forme d'olive. En vieux François on l'appelloit *fermail*. Du Cange. On s'en ſert quelquefois pour orner & paſſementer les habits. Des *boutons* de diamants. des *boutons* d'Orfevrerie. des *boutons* d'eſtain, de letton, de geais. des *boutons* d'or, d'argent, de fil, de ſoye, de crin. des *boutons* à queuë.

On dit chez les Eſcrimeurs, Porter une botte au troiſiéme *bouton*, pour dire, Eſtre aſſûré de porter ſon coup au lieu où on viſe.

En termes de Fauconnerie, on dit qu'un oiſeau branche, & prend le *bouton*, pour dire, la cime des arbres.

On appelle en termes de Manege le *bouton*, la boucle de cuir qui coule le long des reſnes, & qui les reſſerre. Et on appelle, Mettre un cheval ſous le *bouton*, lors que le Cavalier en deſcendant abaiſſe ce *bouton* ſur le col, juſqu'à ce que la bride ramene la teſte du cheval en bon eſtat.

On dit figurément en ce ſens, Serrer le *bouton* à quelqu'un, quand on le tient en bride, & quand on le preſſe fortement de faire quelque choſe.

BOUTON, ſignifie auſſi, le jet que font les plantes pour en former une fleur avant qu'elle ſoit tout à fait eſcloſe. Il y a bien des *boutons* ſur ces arbres. il y a des arbres qui jettent des *boutons* à fleur, & d'autres à fruit. On le dit ſur tout des roſes. Il s'appelle autrement *œuil*. Menage derive ce mot de *pulſare*, parce que les *boutons* viennent aux arbres quand ils pouſſent : d'où vient qu'on a appellé auſſi *bouture*, leurs branches coupées & plantées en terre ; & un *boutoir* de Mareſchal, parce que *bouter* ſignifioit autrefois *pouſſer*. Les *boutons* des habits n'ont été dits que par reſſemblance à ceux des arbres.

On appelle figurément & poëtiquement une bouche petite & vermeille, un *bouton* de roſe.

BOUTON, ſe dit auſſi d'une bube ou éleveure rouge qui vient au viſage de chaleur de foye, & ſouvent pour avoir fait excés de vin. On dit auſſi, des *boutons* de verolle, de farcin.

BOUTON, en termes de Chirurgie, eſt un inſtrument de fer rond par le bout, & qu'on fait rougir pour guerir certaines playes, comme les fiſtules lacrymales où on met un *bouton* de feu. Les Mareſchaux diſent auſſi, qu'il faut mettre un *bouton* de feu à chaque *bouton* de farcin pour le guerir.

BOUTON, en termes de Guerre, eſt le petit corps rond qu'on met au bout d'une arme à feu pour ſervir de mire, & tirer plus droit. Le *bouton* d'un canon, d'une arquebuſe.

BOUTON, en termes de Serrurier, eſt ce morceau de fer qui ſert aux ſerrures dans les chambres à faire mouvoir le peſne. On le dit auſſi des verrouils, des targettes.

Les Eſſayeurs d'or appellent auſſi *boutons*, les petites parties d'or ou d'argent qu'on leur fournit pour eſſayer à quel titre ſont ces metaux. Il peſe ordinairement dix-huit grains, & eſt de la groſſeur d'un *bouton*.

BOUTON, ſe dit auſſi des poignées de fer qui ſont au devant des portes, qui ſervent à les tirer & fermer.

On appelle auſſi dans les Academies de jeu des *boutons*, les faux dez, les dez chargés.

On dit proverbialement, qu'une choſe ne tient qu'à un *bouton*, pour dire, qu'elle tient à peu de choſe. La ſoutane de ce Gentilhomme ne tient qu'à un *bouton*, pour dire, qu'il la quittera aiſément pour ſe battre. On dit d'une choſe qu'on mépriſe, qu'on n'en donneroit pas un *bouton*.

BOUTONNER. verb. act. Paſſer des boutons aux lieux deſtinés pour les recevoir, ſoit gances, ſoit boutonnieres.

BOUTONNER. verb. neut. ſe dit des boutons qui pouſſent aux arbres pour produire des feuilles, des fleurs, ou du fruit. Les roſes commencent à *boutonner*, à paroiſtre en bouton.

BOUTONNÉ, ÉE. part. & adj.

On appelle un pourpoint *boutonné*, celuy dont les boutons ſont paſſez dans les boutonnieres, & non pas celuy-là qui eſt garni ſeulement de boutons. Un viſage *boutonné*, celuy qui eſt chargé de boutons, qui viennent de chaleur de foye, ou d'yvrognerie.

BOUTONNÉ, en termes de Blaſon, ſe dit des roſes, & autres fleurs, lors que les feuilles ſont d'un émail, & le milieu ou le bouton d'un autre.

BOUTONNIER. ſubſt. maſc. Ouvrier qui fait des boutons.

BOUTONNIERE. ſubſt. fem. Petite fente ſurjettée ou garnie de gance, ou de galon, dans laquelle on paſſe des boutons pour fermer les ouvertures d'un habit, ou pour l'attacher.

BOUTURE. ſubſt. fem. Terme d'Agriculture. C'eſt un bout de plante ou d'arbre qu'on plante dans la terre, qui prend racine, & qui pouſſe en haut des branches & des feuilles. Les ſaules & les peupliers, le coignaſſier, le figuier, &c. viennent de *bouture*. il y a des plantes qui viennent de graine & de *bouture*.

BOUTURE, chez les Orfevres, eſt une eau preparée pour blanchir l'ouvrage, ou une leſcive faite avec du ſel de tartre pour blanchir l'argent. On l'appelle auſſi *boulure* ; mais elle n'eſt plus gueres en uſage, à cauſe qu'on le blanchit au feu.

Dans les Monnoyes on appelle *bouture*, une drogue compoſée de lie de vin ſeche eſmiée, de ſel, &c. qui ſert au blanchiment des eſpeces.

BOUVERIE. ſubſt. fem. Eſtable à mettre les bœufs. Les Marchands Bouchers ont des *bouveries* où ils mettent les bœufs, en attendant qu'ils les tuent.

BOUVET. ſ. m. eſt une eſpece de rabot dont ſe ſervent les Menuiſiers.

BOUVIER, IERE. ſubſt. maſc. & fem. Qui conduit ou qui garde les bœufs. On le dit figurément des gens groſſiers, mal appris, qui ſont ſans civilité.

BOUVIER, eſt auſſi une Conſtellation celeſte, nommée en Latin *Bootes*.

BOUVILLON. ſubſt. maſc. Jeune bœuf.

B O Y.

BOYAU. ſ. m. Les conduits ou tuyaux par où les gros alimens ſortent du corps humain. Les Medecins les appellent *inteſtins*. Menage derive ce mot de *botellus*, diminutif de *buoto* ou *vuoto*, qui ſignifie *vuide*. Borel le derive de *voye*, d'où eſt venu, dit-il, le nom de *long boyau*, qui eſt une voye longue & eſtroite. Il pretend qu'on diſoit autrefois *voyeau*, pour dire, les *boyaux* des animaux, à cauſe qu'ils ſervent de *voye* aux viandes & excrements. Du Cange témoigne qu'on diſoit autrefois *boël* & *boële*, & croit qu'il vient de *botulus*, qui ſignifie auſſi *boudin*.

DESCENTE DE BOYAU, eſt un *boyau* qui tombe dans les bourſes, quand on a fait quelque violent effort.

CORDE DE BOYAU, ſe dit des cordes faites de *boyaux* d'animaux coupez & tors, dont on fait les cordes des raquettes, & de pluſieurs inſtruments de Muſique, comme violons, violes, luths, theorbes, guiterres.

On dit en termes de Manege, qu'un cheval a beaucoup de *boyau*, lors qu'il a beaucoup de flanc, beaucoup de corps, qu'il a les coſtes longues, & qu'elles ne ſont ni plattes ni ſerrées.

BOYAU, en termes de Guerre, eſt un foſſé couvert de ſon parapet, qui ſert de communication à deux tranchées, quand on fait deux attaques. C'eſt auſſi une ligne qu'on tire pour envelopper de differens terrains, ou attaquer quelques ouvrages.

On dit proverbialement, Je l'aime comme mes petits *boyaux*. On dit d'une choſe longue & étroite, C'eſt le chemin de Ville-Juifve, long *boyau*: ou même abſolument, C'eſt un *boyau*. On dit encore d'une choſe fort degouſtante, qu'elle feroit vomir tripes & *boyaux*.

On dit populairement, pour ſe mocquer de ceux qui ſe plaignent de quelque petite playe ou coupure, Si tes *boyaux* ſortent par là, tu en mourras. On dit auſſi d'un jeune homme de bon appetit, qu'il a toûjours dix aunes de *boyaux* vuides pour feſtoyer ſes bons amis.

BOYAUTIER. ſ. m. Artiſan qui fait & prepare les cordes à boyaux, tant pour les raquettes, que pour les inſtruments à corde.

BOYE. Terme de Marine. C'eſt la même choſe que *Bouée* ou *Baliſe*.

BOYER. Terme de Marine, eſt une chaloupe Flamande maſtée en fourche, qui a deux ſemelles pour mieux aller à la bouline ſans deriver.

B R A.

BRACELET. ſ. m. Petit ornement qu'on met autour du poignet. *Bracelets* de ruban, de perles, de pierreries. les amants tiennent à grande faveur d'avoir des *bracelets* de cheveux de leurs maiſtreſſes. Menage derive ce mot de *braciletum* diminutif de *bracile*, qu'il trouve écrit dés le temps de Juſtinien. Du Cange le derive de *brachialia*, qui étoit un ornement que les hommes auſſi-bien que les femmes portoient au bout de leurs manches; & que c'eſt ce qu'en termes de Blaſon on a appellé *dextrocheres*.

On dit, que des paſſements ſont mis en *bracelet*, quand ils ſont diſpoſez en rond ſur les manches. Les Pages de la grande Eſcurie du Roy ont leurs paſſements en *bracelet*: ceux de la petite Eſcurie les ont en quille ou en long.

BRACHIAL. adj. m. Terme de Medecine, qui ſe dit d'un muſcle qui fait mouvoir le bras.

BRAGARD. ſ. m. Vieux mot & hors d'uſage, qui ſignifioit autrefois *brave*, *ajuſté*, *mignon*.

BRAGUE. Terme de Marine. C'eſt le cordage qui arreſte le recul du canon. On l'appelle auſſi *bracque* ou *drague*.

BRAILLER. v. n. Parler beaucoup & fort haut, & ſans dire rien de bon ni de ſolide.

BRAILLER, en termes de Marine, ſe dit du hareng, lors qu'on le ſaupoudre de ſel, & qu'on le remuë avec des pelles.

BRAILLEUR, EUSE. adj. Qui hable, qui parle hautement & avec liberté de toutes choſes. Il ne ſe faut point brouiller avec ces grands *brailleurs*. Moliere dans ſon Miſantrope.

BRAIRE. v. n. Terme dont on ſe ſert pour exprimer le cri des aſnes. Menage derive ce mot du Latin *barrire*, ou pluſtoſt de *ragire*, qui ſe dit des aſnes proprement. Borel le derive de *bram*, qui ſignifie *grand cri* en Langue Gothique.

BRAIRE, ſe dit auſſi figurément des cris importuns & exceſſifs des hommes, & ſur tout de ceux qui ont la voix fort deſagreable. Il y a long-temps que cet homme ne fait que *braire*. ce meſchant Advocat ne fait que *braire*, & ne dit rien qui ſerve à ſa cauſe.

BRAMER. v. n. Terme de Chaſſe, qui ſe dit pour exprimer le cri des cerfs. Le cerf qui *brame* au bruit de l'eau. Theophile. Ce mot vient de *bram*, qui ſignifie *grand cri* en Langue Gothique.

BRAISE. ſ. f. Bois ou charbon allumé, & dont l'humidité eſt conſumée, enſorte qu'il ne rende point de fumée. Des marrons cuits à la *braiſe*. On dit par hyperbole en taſtant le pous de celuy qui a une groſſe fievre, que ſon corps eſt tout de *braiſe*. un amoureux ſe plaint qu'il a le cœur tout en *braiſe*. Ce mot vient du Grec *brazo*, *bullio*, *efferveo*.

On dit proverbialement, qu'on eſt tombé de la poëſle en la *braiſe*, pour dire, qu'on eſt tombé d'un grand mal en un pire.

BRAMIN. ſ. m. C'eſt un Preſtre de la Religion des Indiens idolatres, ſucceſſeurs des anciens Brachmanes. Les *Bramins* ſont la premiere race des Banians, & ſont ſi verſez en Aſtrologie, qu'ils ne manquent pas d'une minute à predire les Ecclypſes. Ils ont un ſi grand reſpect pour les vaches, que pourvû qu'ils en ayent une queuë à la main quand ils meurent, ils croyent eſtre bienheureux. Ils ſont quelquefois des Proceſſions de 400. lieuës, où ils menent des villes & villages entiers; & ils nourriſſent les peuples, quand ils ſont arreſtez aux paſſages des rivieres desbordées, par une maniere qu'ils font croire miraculeuſe, leur donnant tout ce qu'ils demandent ſans avoir fait aucunes proviſions.

BRAN, ou *Bren*. ſ. m. Excrement de l'homme qui decharge ſon ventre. Il ſe dit quelquefois abſolument, quand on fait quelque imprecation contre quelqu'un, comme on dit, *foutu*, *peſte*, *bran*.

BRAN DE JUDAS, ſe dit des rouſſeurs qui viennent ſur le viſage.

BRAN DE VIN. C'eſt de l'eau de vie.

BRAN DE SON. C'eſt du gros ſon.

Menage derive ce mot de *Brance*, qui eſt un vieux mot Gaulois, dont il eſt fait mention dans Pline en parlant de ſon, qui eſt encore à preſent appellé *bran* par les Anglois; & il penſe que le *bran*, qui ſignifie excrement de l'homme, n'a été dit que par metaphore de l'excrement du blé. Du Cange le derive auſſi de l'Anglois, & témoigne qu'on diſoit autrefois, Manger du *bran* de quelqu'un, pour dire, Manger de ſon *pain*: & qu'on a appellé *Brenage*, un droit qui ſe levoit ſur le ſon; & *Bernier*, Celuy qui en étoit Receveur. Mais *bren* eſt un mot ancien Gaulois ou Celtique, dont les Bas-Bretons ſe ſervent encore pour ſignifier du *ſon*.

BRANCARD. ſ. m. Lit portatif pour tranſporter des malades. C'eſt une eſpece de grande civiere avec des cerceaux en berceau, qu'on garnit de matelats & de couvertures, qui eſt portée ſur des mulets comme une litiere.

BRANCARDS, ſont auſſi deux pieces de bois pliant qui joignent le train de derriere d'une chaiſe roulante au train de devant, qui aboutiſſent ordinairement à un arc. Ils ſont l'office de la fleſche d'un carroſſe, & quelquefois la chaiſe eſt poſée deſſus, quelquefois elle eſt ſuſpenduë ſur des conſoles.

BRANCARD, eſt auſſi une machine faite par aſſemblage de pluſieurs ſortes pieces de charpente, qui ſert à tranſporter des pierres, ou autres fardeaux d'une peſanteur extraordinaire, afin d'empêcher qu'elles ne ſe caſſent, ou ne s'écornent, ainſi qu'on a fait pour les deux pierres qui couvrent le fronton du frontiſpice du Louvre.

BRANCE. ſ. fem. Eſpece de grain, ou de legume. Vieux mot François: c'eſt celuy dont parle Pline ſous le nom de *ſandalis* & *ſandalum*.

BRANCHAGE. ſ. m. Nom collectif qui ſe dit en gene-

general de tout le bois qu'un arbre pouſſe en rameaux. On fait du tronc des arbres du bois de charpente, & du *branchage* des cotrets & des fagots.

BRANCHE. ſ. f. Jet de bois qu'un arbre pouſſe en rameau au delà de ſon tronc. Le pin ne pouſſe des *branches* que vers la cime. la colombe rapporta dans l'Arche une *branche* d'olive. On dit auſſi, une *branche* de corail. On dit auſſi, qu'un chandelier a pluſieurs *branches*, qu'un ruban eſt noüé à pluſieurs *branches*. *branche* d'une garde d'épée. *branche* d'un bouquet de plumes, &c. Et on dit figurément, qu'une affaire a pluſieurs *branches*, pour dire, qu'il y a pluſieurs affaires connexées & jointes enſemble, ou que ſa deciſion fait un prejugé ſur pluſieurs autres ſemblables. Ce mot vient du Latin *branca*. Menage aprés Saumaiſe. D'autres le derivent de *brachium*, parce que la *branche* eſt comme le bras d'un arbre.

BRANCHE, en Architecture, ſignifie les arcs des voûtes des ogyves.

BRANCHE DE TRANCHÉE, eſt la même choſe que *boyau de tranchée*.

BRANCHE DE LA BRIDE, en termes de Manege, ſont deux pieces de fer courbées qui portent l'embouchure, les chaiſnettes, & la gourmette, & qui ſont attachées d'un coſté à la teſtiere, & de l'autre aux reſnes qui tiennent la teſte du cheval ſujette.

On appelle auſſi *branches de la trompette*, ſes deux premiers canaux qui portent le vent au pavillon.

BRANCHE, ſe dit en Anatomie des rameaux qui ſortent d'une groſſe veine, & particulierement de la veine cave.

BRANCHE, ſe dit auſſi figurément des rameaux qui ſortent de la ſouche de l'arbre genealogique, où ſe voyent les deſcendans en ligne collaterale. La *branche* maſculine. la *branche* feminine.

BRANCHE, ſignifie auſſi, la verge, ou la piece de bois ou de fer qui tient lieu de fleau dans la balance Romaine, le long de laquelle le contrepoids eſt mobile.

On dit proverbialement, qu'un homme eſt comme l'oiſeau ſur la *branche*, quand il n'a point d'état aſſûré, point de fortune certaine. On dit de ceux qui paſſent ſans raiſon d'un propos à l'autre, qu'ils ſautent de *branche* en *branche* : l'Eſpagnol dit, *de palo en frasca*. On dit d'un homme dont la fortune ſe renverſe, qu'il s'eſt attaché aux *branches*, quand il n'a fondé ſa pretention que ſur des gens qui ne le peuvent pas ſoûtenir, au lieu de s'attacher au tronc.

BRANCHE URSINE. ſ. f. Herbe que les Grecs & les Latins appellent *Acanthe*. C'eſt de la repreſentation de ſes feuilles qu'on fait les ornements du chapiteau Corinthien.

BRANCHER. v. act. Pendre un ſoldat, ou un vagabond à la branche du premier arbre. Cela n'a d'uſage qu'à la guerre, & chez les Prevoſts.

BRANCHER, en termes de Chaſſe, ſe dit des oiſeaux qui ſe poſent ſur une branche d'arbre, qu'on appelle de là *oiſeaux branchiers*.

On dit auſſi, *Brancher*, & prendre le bouton de l'arbre, c'eſt à dire, Se percher ſur la cime.

BRANCHIER. C'eſt ainſi qu'on appelle les jeunes oiſeaux de proye qui ſortent du nid, & qui n'ont encore la force que de voler de branche en branche.

BRANCHIES. ſ. f. plur. Terme de Phyſique. C'eſt le nom que les Medecins Grecs ont donné aux ouïes des poiſſons, qui ſont des parties compoſées de cartilages & de membranes, en forme de feuillets, qui leur ſervent comme de poulmons.

BRANCHU, UE. adj. Qui a des branches. Il ne ſe dit que des arbres.

BRAND. ſ. m. Vieux mot qui ſignifie une groſſe épée d'acier, qu'on manioit à deux mains, & que les anciens Chevaliers portoient autrefois. Du Cange pretend que ce mot vient de *branca*, qui a ſignifié une *griffe de lion*, ou un *ongle d'oiſeau*; & qu'on l'a tranſporté au coutelas, parce qu'il ſert au ſoldat comme d'une griffe & de deffenſe.

BRANDEBOURG. ſ. m. Groſſe caſaque qui eſt venuë à la mode ces dernieres années. Elle va juſqu'à mi-jambe, & a des manches bien plus longues que les bras; & quand on y veut mettre quelque ornement, elle eſt chargée de boutons à queuë eſpacez aſſez large.

BRANDES. Terme de Chaſſe, qui ſe dit des rameaux des arbres. Les belles foreſts ſont couronnées de *brandes*, c'eſt à dire, fort couvertes de branches d'arbres.

BRANDILLER. v. act. S'agiter en l'air ſur une planche, ſur une corde, &c. Les enfans prennent grand plaiſir à ſe *brandiller*. les Danſeurs de corde ſe *brandillent* quelque temps, avant que de ſe donner l'eſtrapade, & faire leurs autres tours de ſoupleſſe.

BRANDILLOIRE. ſ. f. Planche, ou corde qui ſert à ſe brandiller.

BRANDIR. v. act. Branſler une arme à la main qui a quelque longueur, comme hallebarde, pique, eſpieu.

BRANDIR, ſe dit auſſi en Charpenterie. *Brandir* un chevron, c'eſt, Percer un chevron & la panne, & les attacher enſemble par le moyen d'une forte cheville.

BRANDI, IE. adj.

On dit proverbialement, Enlever quelqu'un tout *brandi*, pour dire, à vive force, l'enlever tout d'un coup.

BRANDON. ſ. m. Flambeau de paille qui ſert aux payſans à s'éclairer la nuit. Ce mot eſt ancien dans la Langue, & vient de l'Allemand *brandt*, qui ſignifie *tiſon*, *incendie*. Menage. On a dit *brandos*, *branda*, dans la baſſe Latinité pour ſignifier un *flambeau*, un *tiſon*. Le Dimanche des *brandons*, eſt le premier Dimanche de Careſme, auquel les jeunes payſans faiſoient autrefois ſur le ſoir des Proceſſions, & autres ceremonies avec des flambeaux de paille allumez pour chaſſer le mauvais air de leurs vignes & de leurs terres.

On appelle en termes de Palais, *brandons* & *panonceaux*, des morceaux de paille qu'on attache à la porte des heritages ſaiſis avec les Armes du Seigneur, pour monſtrer que les choſes ſont à vendre en Juſtice. Les procez verbaux des ſaiſies reelles portent que le Sergent a attaché aux portes des lieux des *brandons* & panonceaux.

On le dit auſſi de ces piques ou baſtons garnis de paille qu'on plante dans un champ, pour montrer que les fruits pendans par les racines ſont ſaiſis & arreſtez. Dans l'ancienne Pratique on diſoit auſſi, *Brandonner*, pour dire, Saiſir. On met encore de la paille à la queuë des chevaux qui ſont à vendre, ou ſur des meubles qu'on expoſe dans la ruë.

BRANDONS, ſe dit figurément & poëtiquement, des feux celeſtes, & du flambeau que porte l'Amour.

> Ainſi les celeſtes *brandons*
> Verſent ſur ton chef mille dons
> En ligne perpendiculaire.
> Deſmareſts en ſes Viſionnaires.

Il eſt vieux. Les vieux Poëtes parlent ſouvent de l'Amour & de ſon *brandon*, pour dire, de ſon flambeau.

BRANSLANT, ANTE. adj. Qui branſle, qui panche de coſté & d'autre.

On dit proverbialement d'une choſe qui n'eſt pas ferme ni aſſûrée, que c'eſt un chaſteau *branſlant*.

BRANSLE. ſ. m. Defaut de fermeté ou d'arreſt, qui fait qu'une choſe s'agite en deçà & en delà. On ſonne les cloches en *branſle*. les eſtomacs foibles ne ſçauroient ſouffrir le *branſle* du navire.

BRANSLE, en termes de Muſique, eſt un air ou une danſe par où on commence tous les bals, où pluſieurs per-

perſonnes danſent en rond, & non pas en avant, en ſe tenant par la main, & ſe donnent un *branſle* continuel & concerté avec des pas convenables, ſelon la difference des airs qu'on joüe alors. Les *branſles* conſiſtent en trois pas & un pied joint qui ſe font en quatre meſures, ou coups d'archet, qu'on diſoit autrefois *battement de tabourin*. Quand ils ſont repetés deux fois, ce ſont des *branſles doubles*, ou *communs*. On danſe d'abord le *branſle ſimple*, & puis le *branſle gay* par deux meſures ternaires; & il eſt ainſi appellé, parce qu'on a toûjours un pied en l'air. Voyez Thoinot Arbeau dans ſon Orcheſographie, où il donne les noms, les meſures, & la tablature d'un grand nombre de *branſles* qu'on dançoit il n'y a pas long-temps, comme les *branſles* de Bourgogne, qui ſe danſent à droit & à gauche par une meſure binaire, prompte & legere. Les *branſles* du haut Barrois, du Monſtier en Der, de Hainault, d'Avignon, &c. les *branſles* de Poitou, qui ſe danſent par meſure ternaire en allant toûjours à gauche. Les *branſles* d'Ecoſſe, & de Bretagne. On appelle ceux-cy le *Tryori*. Il parle auſſi du *branſle des Lavandieres*, où les danſeurs font du bruit par le tapement de leurs mains; du *branſle des ſabots*, où on bat du pied, qu'on a appellé auſſi le *branſle des chevaux*, à cauſe de ce tapement de pieds; du *branſle des pois*, & *des Hermites*; du *branſle de la torche*, dans lequel le danſeur tient un chandelier, une torche, ou un flambeau allumé. Il y a eu auſſi des *branſles morgués*, & *geſticulés*, qu'on a appellez *de la moutarde*, que les Dames appellent *branſles de la haye*, qui ont degeneré enfin en ceux qu'on appelle *branſles à mener*, qui ſont ceux par qui ſe terminent maintenant tous les *branſles*. En ceux-cy chacun meine le *branſle* à ſon tour, & puis ſe met à la queuë. Les danſes aux chanſons ſont des eſpeces de *branſles*. Le *branſle* de ſortie eſt ce qu'on danſe à la fin du bal.

Il y a auſſi une eſpece de petit jeu qu'on appelle *Branſle-maine*.

BRANSLE, ſe dit figurément du commencement d'une affaire, lors qu'on la met en train d'aller, qu'on luy donne le premier mouvement. Ce Miniſtre eſt celuy qui donne le *branſle* aux affaires, à tout l'Eſtat. c'eſt cet homme de bonne humeur qui meine le *branſle*, qui met les autres en train pour ſe divertir.

BRANSLE, ſignifie auſſi, Incertitude, deliberation. Cet homme eſt en *branſle* s'il entrera dans une telle entrepriſe. ſa fortune eſt en *branſle* & fort incertaine.

BRANSLE, en termes de Marine, eſt un lit dont on ſe ſert ſur les vaiſſeaux, qui eſt ſuſpendu ſous le pont par des cordes qui tiennent aux quatre coſtez. Il eſt fait de groſſe toile, & bordé d'un bordage qui luy ſert d'ourlet.

On dit proverbialement, qu'on va danſer un *branſle* de ſortie, lors qu'on eſt preſt de s'en aller, ou qu'on eſt chaſſé de quelque lieu.

BRANSLEMENT. ſ. m. Mouvement en deçà & en delà. Il a approuvé ſon diſcours par un *branſlement* de teſte.

BRANSLER. v. act. & n. Se mouvoir deçà & delà. Cet homme *branſle* trop les bras en danſant. il *branſle* le corps en marchant. cette femme eſt ſi vieille, que la tête luy *branſle*. il s'eſt fait arracher une dent qui *branſloit*.

BRANSLER, en termes de Fauconnerie, ſe dit lors que le faucon ſe tient haut au premier degré ſur la teſte du Fauconnier, qu'il tourne & remuë ſes ailes en *branſlant* & rodant de belle action.

BRANSLER, ſignifie auſſi, Deliberer, n'être pas ferme dans une opinion, dans un parti. Il y a pluſieurs villes rebelles qui *branſlent*, & qui ſe veulent remettre dans le devoir.

BRANSLER, ſignifie auſſi, Se remuer. Si tu *branſles*, je te tuë, dit un brigand à celuy qu'il vole. toute la ſedition eſt appaiſée, rien ne *branſle*. il ne faut pas qu'une ſeſtuinelle *branſle* de ſon poſte. On dit que les ennemis *branſlent*, lors qu'ils ſe deffendent mal, & qu'ils ſont preſts à s'enfuir.

On dit proverbialement, Quand je remuë tout *branſle*, pour dire, je fais trembler tous mes gens. On dit auſſi d'un homme puiſſant, que tout le monde *branſle* ſous luy, pour dire, que tout le monde eſt preſt de ſe remuer pour obeir à ſes commandements. On dit auſſi d'un homme foible, qu'il *branſle*, qu'il tourne à tout vent. Cet homme *branſle* au manche, pour dire, eſt irreſolu, & n'eſt pas ferme dans ſes advis. On dit en débauche, *Branſler* le menton, la maſchoire, pour, S'exciter à boire & à manger. On dit auſſi, que tout ce qui *branſle* ne tombe pas.

BRANSLÉ, ÉE. part. & adj.

BRANSLEUR, EUSE. adj. Qui branſle. Il n'eſt gueres en uſage qu'en un ſens odieux & obſcene.

BRANSLOIRE. ſ. f. Chaiſne qui ſert à faire mouvoir les ſoufflets des Forgerons.

On dit en Fauconnerie, qu'un heron eſt à la *branſloire*, lors qu'il eſt haut, & qu'il tourne en branſlant.

BRAQUE, ou *Brac*. ſ. m. Eſpece de chien de chaſſe, qui eſt bon queſteur, qui excelle par l'odorat. Il vient de *braccus*, ou de *bracco*, qui a été fait de l'Allemand *bracken*, ſignifiant la même choſe, Menage; ou du Grec *brachys*, *brevis*.

On a auſſi appellé *brachio*, le petit d'un ours.

BRAQUEMART, ſ. m. Eſpée courte & large qu'on portoit anciennement. Fauchet le derive de *brachy machaira*, mot Grec qui ſignifie la même choſe.

BRAQUEMENT. ſ. m. Diſpoſition d'une piece d'artillerie à tirer vers un certain lieu.

BRAQUER. v. act. Tourner le canon ſelon certaine ligne, & ſelon certain angle ou élevation pour le faire tirer à un point deſiré.

On dit auſſi, *Braquer* le timon d'un carroſſe, pour le pouſſer d'un certain coſté.

BRAQUES. ſ. m. qui ſe dit des pinces d'une écreviſſe.

BRAS. ſ. m. La partie du corps de l'homme qui aboutit d'un coſté à l'eſpaule, & de l'autre à la main. En termes de Medecine, c'eſt ſeulement la partie qui prend de l'eſpaule juſqu'au coude; car celle qui eſt depuis le coude juſqu'au poignet, s'appelle *avant-bras*. Le *bras* n'a qu'un os grand & tres-fort appellé *humerus*, qui a une groſſe teſte, laquelle s'embouche dans la cavité de l'eſpaule. Il a pluſieurs cavitez qui reſſemblent à une poulie pour faciliter le pli & le mouvement du *bras*. Et l'*avant-bras* a deux os qu'on appelle le *grand* & le *petit focile*. Le plus grand eſt deſſous, & le plus petit deſſus, lequel eſt auſſi appellé *radius* ou *rayon*. Quelques-uns appellent cette partie du *bras* le *ſurbras*, ou le *contre-bras*, & les Latins *ulna*, *cubitus*. Dieu a donné deux *bras* à l'homme, afin qu'il puſt vivre de ſon travail. Moyſe avoit les *bras* levez au ciel, tandis que le peuple combattoit contre Amalec. les ſaignées du *bras* ſont les plus ordinaires. il eſt eſtropié d'un *bras*. il a le *bras* en eſcharpe. il s'en va les *bras* balants, ou les *bras* pendants. Ce mot vient du Latin *brachium*.

BRAS, ſe dit auſſi des chevaux. C'eſt la partie de la jambe de devant qui s'étend depuis le bas de l'eſpaule juſqu'au genou: & on dit qu'un cheval plie bien le *bras*, quand il plie bien la jambe.

BRAS, ſe dit encore des choſes qui ont quelque reſſemblance avec le *bras*. Les *bras* d'une chaiſe, ce ſont les baſtons qui ſont aux coſtez, ſur leſquels on appuye ſes *bras*. On le dit auſſi de l'eſtoffe ou de la tapiſſerie qui les couvre. On appelle *bras*, les chandeliers qu'on applique contre les murailles, qui ont la figure d'un *bras*. Le même ſe dit des enſeignes d'un Maiſtre en fait d'Armes. Au *bras* d'Hercule, &c. Les Tourneurs diſent auſſi, les *bras* des pouppées de leur tour; les Charpentiers,

pentiers, les *bras* d'une chevre, en parlant des deux pieces qui ſont à coſté du poinçon, & qui luy ſervent d'arcsboutans. On dit auſſi, les *bras* d'une balance, pour dire, les deux coſtez du fleau.

On dit en Architecture, les *bras* d'un baſtiment, en parlant des corps de logis qui ſont à coſté du grand, qu'on appelle auſſi *ailes* ou *potences*.

BRAS, ſe dit auſſi en parlant des choſes qui ſe portent à *bras*, ou qui ſe remuent à force de *bras*. Un bar, une civiere à *bras*. un moulin à *bras*. il a fallu monter le canon à *bras*, à force de *bras*. On appelle auſſi des tours de *bras*, des dentelles qui ſe mettent au bout des manches.

On dit en Poëſie, que Briarée avoit cent *bras*: & Rampale a dit agreablement d'un mont chargé d'une foreſt,

Que l'on diroit à voir ce geant des montagnes,
Que deſdaignant la terre & les baſſes campagnes,
Plus fort que Briarée il menace les cieux,
Avec les *bras* levez de mille cheſnes vieux.

BRAS, ſe dit auſſi de la mer & des rivieres, quand leurs eaux ſe ſeparent, & font un petit canal entre deux terres. L'Italie & la Sicile ne ſont diviſées que par un *bras* de mer. St. Amant à dit du Tybre,

Je pris voſtre corps pour un *bras*.

On appelle dans la Mediterranée le *Bras* St. George, le Deſtroit du Boſphore, à cauſe d'une Egliſe conſtruitte ſur ſes bords, dediée à St. George, hors de la ville de Conſtantinople. Quelques-uns ont donné auſſi ce nom à la Propontide & à l'Helleſpont. Du Cange.

BRAS, en termes de Marine, ſont des cordages qui ſont amarrez au bout de la vergue pour la tourner ou gouverner ſelon le vent. On appelle *bracher* ou *braſſeyer*, faire la manœuvre de ces cordages.

On appelle auſſi *bras*, les nageoires d'une Baleine.

BRAS, ſignifie figurément, Puiſſance: & ſe dit premierement de Dieu. Le *bras* du Tout-puiſſant. le *bras* qui lance le tonnerre. le *bras* de Dieu s'eſt appeſanti ſur ce criminel. On le dit auſſi de ſa miſericorde. Le recours des affligez, c'eſt de ſe jetter entre les *bras* de Dieu.

BRAS, ſe dit auſſi des autres Puiſſances. Les Rois ont les *bras* bien longs. ce Miniſtre eſt le *bras* droit de ce Prince. il ne faut point preſter ſon *bras* pour ſouſtenir l'injuſtice. tout plie ſous les efforts de ſon *bras*.

BRAS, ſe dit figurément en ces phraſes. Son Medecin l'a retiré d'entre les *bras* de la mort, pour dire, l'a tiré d'une tres-dangereuſe maladie. Il l'a receu entre ſes *bras*, pour dire, Il luy a donné ſa protection. Il l'a receu à *bras* ouverts, pour dire, Il luy a fait un grand accueil. Il luy a tendu les *bras*, pour dire, Il luy a facilité les moyens de faire ce qu'il deſiroit. On dit auſſi d'un Rapporteur qui a fait tout ce qu'il a pû contre une partie, qu'il luy a rompu *bras* & jambes. On dit, qu'un Miniſtre a toutes les affaires d'un Eſtat ſur les *bras*, pour dire, que c'eſt luy qui a la charge de toutes les affaires. On dit, qu'un Capitaine avoit toute l'armée ennemie ſur les *bras*, pour dire, qu'il avoit à reſiſter à toute une armée. On dit, qu'un homme a ſix enfants ſur les *bras*, pour dire, qu'il a le ſoin de les faire ſubſiſter. On dit auſſi, qu'un homme n'a que ſes *bras*, pour dire, qu'il ne vit que de ſon travail, qu'il n'a ni bien ni revenu.

BRAS SECULIER, ſe dit de la puiſſance temporelle & laique. L'Egliſe ne verſe point de ſang: & quand un Preſtre eſt criminel, on l'abandonne au *bras ſeculier*. on implore le *bras ſeculier*. On dit figurément en ce ſens, qu'on a abandonné quelque choſe au *bras ſeculier*, pour dire, qu'on l'a abandonnée aux valets, ou à des gens qui la conſomment, qui la deſtruiſent.

BRAS, ſe dit proverbialement en ces phraſes. Il l'a receu *bras* deſſus, *bras* deſſous, pour dire, Il luy a fait bien des careſſes. Il l'a traitté de Monſieur gros comme le *bras*, pour dire, Il luy a fait le plus d'honneur qu'il a pû. On dit auſſi, Si on luy en donne un doit, il en prend long comme le *bras*, pour dire, Il eſtend la liberté, la permiſſion qu'on luy donne. On dit auſſi à celuy qui craint d'en attaquer un autre, Il n'a que deux *bras* non plus que vous. On dit, qu'un homme demeure les *bras* croiſez, quand il eſt oiſif, quand il voit travailler les autres ſans rien faire; & qu'il a les *bras* rompus, quand il ne veut point travailler. L'Eſpagnol a dit agreablement en ce ſens, *Adineros pagados braços que brantados*.

A TOUR DE BRAS. adv. De toute ſa force. Il luy a donné un coup de poing *à tour de bras*, un ſoufflet *à tour de bras*.

BRASER. v. act. Souder le fer, en joindre deux pieces enſemble avec de la poudre d'épingle, de leton, & du borax, de la roche ou du verre pilé, & faire fondre le tout dans un braſier ardent. C'eſt par cette maniere de ſoudure qu'on met des pieces à des canons de piſtolet qui ſont crevez, qu'on fait des cadenats, & qu'on raccommode d'autres ouvrages. Elle eſt differente de la maniere ordinaire des Mareſchaux, de ſouder le fer en appliquant les deux bouts enſemble bien chauffez & bien battus.

BRASIER. ſ. m. Feu de bois ou de charbon bien allumé, & demi conſumé.

BRASIER, eſt auſſi un vaiſſeau large & plat, où on met de la braiſe pour échauffer une chambre. Chez les Grands il y a d'amples *braſiers* d'argent.

BRASIER, ſe dit figurément de ce qui eſt fort chaud. Cet homme a une violente fievre, ſon corps eſt un *braſier* ardent. nos cœurs doivent être des *braſiers* ardens de l'amour divin.

BRASSAGE. ſ. m. Terme de Monnoyeur, qui ſe dit de la manufacture des monnoyes. Le *braſſage* eſt la peine de l'ouvrier, dont la plus grande eſt celle de bien remuer avec les bras l'or & l'argent en grenaille, qui eſt dans des ſacs, quand il y en a de differente valeur, pour en faire un meſlange fort égal, & avoir la monnoye au titre qu'on deſire. Dans le droit de *braſſage* eſt compris le droit du Maiſtre, du Monnoyeur, & du Tailleur de la monnoye, qui s'appellent particulierement *ouvrage*, *monnoyage* & *ferrage*. Le droit de *braſſage* des louis d'or eſt de trois livres pour marc; & celuy d'argent de dix-huit ſous. Le Maiſtre en retient la moitié pour le dechet de la fonte, le charbon & autres frais, & l'autre moitié pour payer les ouvriers. Ce droit dans les vieux titres s'appelle *brazeagium*.

BRASSART. ſ. m. Arme deffenſive qui couvre le bras. L'ancienne Gendarmerie portoit des *braſſarts*. L'Infanterie Suiſſe porte encore des *braſſarts*, ce ſont ſeulement les piquiers.

BRASSE. ſ. f. Meſure qui contient la longueur des deux bras étendus; ce qui fait à peu prés la longueur de ſix pieds de Roy. En pluſieurs lieux, comme à Florence, à Bergame, à Lucques, la *braſſe* eſt une meſure de longueurs, dont on ſe ſert pour les eſtoffes. Il ne ſe dit gueres ſur terre que d'une *braſſe* de corde. On s'en ſert auſſi pour meſurer la profondeur des mers & des rivieres, & quelquefois des mines & des puits qu'on creuſe dans les montagnes; & alors la *braſſe* a deux aunes de Paris. Il y avoit en ce port douze *braſſes* d'eau. On dit auſſi, du pain de *braſſe*, pour dire, un pain ſi gros, que c'eſt tout ce qu'on peut faire de l'embraſſer.

BRASSE'E. ſ. f. Charge de quelque choſe qu'on peut porter avec les bras. Il faut monter le bois au grenier par *braſſée*. il ne peut porter que ſix fagots à une *braſſée*.

BRASSER. v. act. Remuer quelque choſe liquide avec violence de bras. On le dit premierement de ceux qui font de la biere, dont il faut agiter & remuer fortement la liqueur pour la meſler avec l'orge, le houblon, ou les autres drogues dont on compoſe ſemblables breu-

vages.

vages. On le dit auſſi dans les Papeteries, dans les Monnoyes, &c. Menage derive ce mot de *brazare*, qu'on a dit pour *braſiare*, qui ſignifie proprement *braſſer de la biere*, qu'il dit avoir eté formé de *braſium*, ſignifiant *biere*. Du Cange dit que *brace*, *braſium*, & *bracium*, ſignifioient une eſpece de *bled* dont on faiſoit la biere, d'où ſont venus les mots de *braſſe*, *braſſin* & *braſſerie*, qu'il dit avoir été appellée *bracina*, *braſina*, *brachium*, *braxatorium* & *braſſeria*, dans la baſſe Latinité. Mais il y a plus d'apparence que ce mot vient ſimplement de *bras*, parce qu'encore en pluſieurs lieux on nomme *Braſſier*, un manœuvre, un homme de peine qui vit du travail de ſes bras.

BRASSER, ſe dit auſſi particulierement en matiere de peſche, de ceux qui agitent & troublent l'eau avec des boulons, pour faire donner le poiſſon dans les trubles, étiquettes, ou autres filets que le Peſcheur a tendus à cet effet.

BRASSER, ſignifie figurément, Faire quelque conſpiration ou machine pour trahir ou perdre quelqu'un. Il y a long-temps que ces conjurez braſſoient cette trahiſon.

BRASSÉ, ÉE. part. & adj.

BRASSERIE. ſ. f. Lieu où on fait de la biere.

BRASSEUR. ſ. m. Celuy qui fait ou qui vend de la biere en gros.

BRASSICOURT, ou *Brachicourt*. Terme de Manege, qui ſe dit d'un cheval qui a naturellement les jambes courbées en arc, à la difference des chevaux arquez, qui les ont courbées par la force du travail.

BRASSIERES. ſ. f. Chemiſette de femme qui ſert à couvrir les bras & le haut du corps.

On dit proverbialement, qu'une perſonne eſt en *braſſieres*, pour dire, qu'elle eſt contrainte, qu'elle n'a pas la libre diſpoſition d'agir, de ſortir, parce qu'on ne ſort gueres avec des *braſſieres*.

BRASSIN. ſ. m. eſt un vaiſſeau où les Braſſeurs font leurs bieres.

BRAVACHE. ſ. m. Fanfaron ſur le fait de la valeur, faux brave.

BRAVADE. ſ. f. Menace d'un fanfaron. Ceux qui font le plus de *bravades* à l'entrée d'un combat, ſont ceux qui fuyent les premiers.

BRAVE. adj. m. & f. & ſubſt. Excellent en ſa profeſſion. On dit, un *brave* homme, un *brave* ſoldat, une *brave* femme, un *brave* Orateur. *brave* Cavalier, qui fait toutes choſes d'une maniere noble & honneſte.

Il l'a fait en *brave* homme, & le doit ſoûtenir.
Corneille.

BRAVE, en termes de Guerre, ſignifie, Intrepide, qui affronte les perils: & on dit abſolument, C'eſt un *brave*, pour dire, C'eſt un homme courageux, determiné.

Il eſt de faux devots, comme il eſt de faux *braves*.
Moliere.

Il eſt mort bien de *braves* gens à ce ſiege. Ce mot vient du *bravium*, qui ſignifie, le *prix de la victoire*.

BRAVE, ſe prend auſſi en mauvaiſe part, & ſe dit d'un bretteur, d'un aſſaſſin, d'un homme qu'on employe à toutes ſortes de meſchantes actions. Cette Courtiſane a pluſieurs *braves* qui la protegent.

BRAVE, ſignifie auſſi une perſonne bien veſtuë. Les bourgeois ne ſont *braves* que les Feſtes & Dimanches.

On dit proverbialement, qu'un homme eſt *brave* comme Ceſar, qu'il eſt *brave* comme l'eſpée qu'il porte, pour dire, qu'il eſt fort vaillant: qu'il eſt *brave* comme un Bourreau qui fait ſes Paſques, pour dire, qu'il n'a pas couſtume d'eſtre ſi bien veſtu. Ce proverbe vient de ce que les Bourreaux étoient autrefois obligés de porter des habits chargés de quelque marque de leur infamie, comme d'une eſchelle & d'une potence, pour les diſtinguer des autres perſonnes; & il leur étoit permis de les quitter quand ils faiſoient leurs Paſques, pour la reverence de la Feſte, auquel jour ils s'habilloient des plus beaux habits qu'ils vouloient. On dit auſſi, *Brave* comme un lapin. On dit auſſi, Mon *brave*, abſolument, comme on dit, Mon cher, &c.

BRAVEMENT. adv. D'une maniere brave, courageuſement, honneſtement. Il luy a reſpondu *bravement* & ſans crainte.

BRAVER. v. act. Choquer, mépriſer quelqu'un, le traitter de haut en-bas. Un homme de cœur ſouffre difficilement qu'un autre le *brave*.

BRAVER, ſe dit figurément en choſes morales. *Braver* la mort, *braver* les perils, *braver* la fortune, pour dire, les mépriſer, ne les craindre point.

BRAVÉ, ÉE. part. & adj.

BRAVERIE. ſ. f. Dépence en habits. Cet homme a deſpencé tout ſon bien en *braveries* inutiles.

BRAVOURE. ſ. f. Vaillance. On attribuë aux Heros des Romans des *bravoures* extraordinaires.

BRAY. ſ. m. Terme de Marine, eſt une compoſition de gomme, de reſine, & d'autre matiere gluante, qui ſont un corps dur, ſec & noiraſtre, qui ſert à calfater & remplir les jointures des planches du bordage d'un vaiſſeau. On en fait auſſi avec de la poix liquide meſlée avec de l'huile de poiſſon.

BRAY, en vieux François, ſignifioit auſſi, Limon de la terre: d'où ſont venus les noms de *Bray* ſur Somme en Picardie, en Normandie; & en pluſieurs lieux on appelle encore *bray*, la terre graſſe dont on fait les murailles de bauge, & le courroy dont on enduit les baſſins de fontaines, & les chauſſées des eſtangs.

Ce mot vient du Latin *bretia*, ou *brutia*, qui eſt de la poix liquide, dont Pline fait mention, qui eſtoit ainſi nommée, à cauſe que la *Brutie* étoit fertile en bonne poix.

BRAYE. ſ. f. Linge qui couvre les parties honteuſes, comme caleçons, bas de chemiſes. On a fait pluſieurs contes de ceux à qui on a avalé les *brayes*. C'eſt ce qu'on appelle autrement *brague*, *brages*, ou *brais*, mots Celtiques qui avoient donné le nom à la Gaule Narbonnoiſe de *Gallia Braccata*; & c'eſtoit une eſpece de haut-de-chauſſe, ou ſelon d'autres, une eſpece de ſayes courts. Du Cange croit que c'étoit la partie de l'habit qui couvroit les cuiſſes, comme ſont nos hauts-de-chauſſes; que le mot venoit du Latin *braca*, ou *bracca*, parce qu'elles étoient courtes. Saumaiſe veut qu'il vienne du Grec *brakeis*. D'autres croyent qu'il vient de l'Hebreu *berec*, qui ſignifie *genou*, à cauſe que cet habit va juſqu'aux genoux.

BRAYE, ſe dit auſſi des linges qu'on met au derriere des petits enfans qui ne ſont pas nets, pour les changer plus aiſément. La nourrice eſt allée laver les *brayes* de ſon enfant.

On dit en Architecture, une *fauſſe-braye*, ou baſſe enceinte, expliquée ailleurs à *Fauſſe-braye*.

On a appellé auſſi autrefois *braye*, une eſpece de baſtion, d'où Du Cange dit qu'eſt venu le mot de *fauſſe-braye*. Il l'appelle *brachiale*.

BRAYE, en termes de Marine, ſe dit des morceaux de cuir, ou de toile cirée, dont on entoure le pied du maſt, ou l'ouverture par où paſſe la barre du gouvernail, afin d'empécher que la pluye ou les vagues n'entrent dedans, ou ne tombent à fond de cale.

BRAYE, en termes de Charpenterie, ſont des pieces de bois qu'on met ſur le paillier d'un moulin à vent pour ſoûlager les meules.

On dit communément, qu'un homme s'eſt tiré d'une affaire *brayes* nettes, quand il en eſt ſorti heureuſement, quoy que ſa perſonne ou ſes biens couruſſent fortune.

BRAYEMENT. ſ. m. qui ſe dit du cri des ânes,

comme le hennissement de celuy des chevaux. On dit aussi *le braire*.

BRAYER. s. m. Bandage fait d'acier, que ceux qui sont sujets aux hernies & descentes sont obligez de porter. Il y a aux Grands Augustins une fondation pour distribuer charitablement des *brayers* aux pauvres qui en ont besoin. Quelques-uns derivent *brayer* de *brak*, mot de Lombardie qui signifie *rupture*. Mais du Cange le derive *à brachis*, ou *braccis*, parce qu'il se met sous les *brayes*. Il l'appelle *bracheriolum* en Latin.

BRAYERS, en termes de Maçonnerie, se dit des cordages qui servent a élever le bourriquet ou petit bar, avec lequel on porte le moilon & le mortier au haut des plus grands édifices.

BRAYER, en termes de Fauconnerie, signifie le cul de l'oiseau. Une marque de la bonté d'un oiseau de proye, c'est quand il a le *brayer* net, & lors qu'il luy tombe bien bas le long de la queuë, & qu'à l'entour il est bien émaillé de taches noires, ou rousles.

BRAYER. v. act. Terme de Marine. Espalmer, ou suifver un vaisseau, y appliquer du bray bouillant, du gauldron & du suif pour remplir les jointures de son bordage.

BRAYETTE. s. f. La fente d'un haut-de-chausse où les brayes sont contenuës. Il y a peu de temps qu'on disoit *braguette*; & c'étoit une partie de l'habillement qui representoit un lieu propre à mettre les parties genitales. On les voit encore peintes dans les tableaux du siecle passé. Comment Panurge desista de porter sa magnifique *braguette*. Rabelais.

BRAYON. s. m. Terme de Chasse, qui se dit de ce qui sert à prendre les bestes puantes qui ruinent les garennes.

BRAYON, se dit aussi chez les Imprimeurs, de ce qui leur sert à broyer l'encre avec le noir.

B R E.

BREANT. s. m. Petit oiseau qu'on enferme dans les cages. En Latin *anthus*. Il est d'un verd brun avec quelques marques jaunes.

BREBIS. s. f. Animal à quatre pieds couvert de laine, la femelle du belier, & qui porte les agneaux. Mener paistre un trouppeau de *brebis*. Les *brebis* du Perou & celles de l'Isle de St. Laurens portent à chaque fois trois ou quatre petits. Histoire des Incas, & Pyrard. Menage derive ce mot de *berbix*, dont les Latins se sont servis en même signification, qu'il dit venir de *vervex*. Il allegue aussi qu'on a dit *berbix*, *berbigale* & *berbicarius*, d'où sont venus *bercail* & *berger*.

BREBIS, se dit figurément des Chrestiens qui sont sous un même Pasteur sous le Chef de l'Eglise. JESUS-CHRIST dit à St. Pierre, Pay mes *brebis*. On fait plus de rejouissance dans le ciel, quand on a ramené une *brebis* égarée au trouppeau, que pour les nonante-&-neuf qui y estoient restées. On le dit aussi de ceux qui sont sous le gouvernement spirituel d'un Curé, d'un Prelat.

BREBIS, se dit proverbialement en ces phrases. *Brebis* comptées, le loup les mange, pour dire, que ce n'est pas assez d'avoir compté son bien, son argent, il faut encore avoir le soin de le bien serrer & garder. On dit aussi, Quand on se fait *brebis*, le loup vous mange, pour dire, que ceux qui sont trop endurans, qui ne sçavent pas se deffendre, sont sujets à recevoir beaucoup d'oppressions & de violences. On dit aussi, Tandis que le loup chie, la *brebis* s'enfuit, pour dire, que l'occasion de faire quelque affaire eschappe bientost. On dit aussi, qu'à *brebis* tondue Dieu luy mesure le vent, pour dire, que Dieu ne nous envoye pas plus de mal que nous n'en pouvons porter. On dit aussi, Faire un repas de *brebis*, quand on mange beaucoup sans boire. On appelle aussi une *brebis* galeuse qu'il faut separer du trouppeau, une personne dont la compagnie est dangereuse.

BRECHE. s. f. Rupture de quelque partie d'une clôture, soit qu'elle se faise par violence, soit par cadurité. Il faut refaire les *breches* de ce parc pour conserver le gibier. Ce mot vient de l'Allemand *brechen*, qui signifie *rompre*, dont on a fait aussi *ébrecher*. Le tout est venu de *brix*, ancien mot Gaulois qui s'est dit dans le même sens.

BRECHE, en termes de Guerre, se dit de cette ouverture qu'on fait aux murailles d'une ville assiegée, par mine, sappe, ou coups de canon, pour ensuite monter à l'assaut. On dit qu'une batterie voit en *breche*, quand elle la descouvre de telle sorte, qu'on puisse tirer dessus pour la deffendre, ou l'attaquer.

BRECHE, s'est dit poëtiquement des larges blessures.

Il mourut tout couvert & de sang & de fleches,
Et son ame sortit par plus de mille *breches*.
Scuderi.

BRECHE, se dit des diminutions ou ruptures qui se font à plusieurs choses. Ce goinfre a fait grande *breche* à ce fromage, à ce pot de confitures. il a fait deux ou trois *breches* à mon couteau. cette succession est venuë à propos pour reparer les *breches* de son patrimoine à demi dissipé.

BRECHE, se dit figurément en choses morales. Il n'y a rien si delicat que la reputation, il est aisé d'y faire *breche*. cette Declaration a fait *breche*, a donné atteinte aux privileges de cette Compagnie.

BRECHEDENT. adj. m. & fem. A qui il manque des dents, particulierement sur le devant. C'est un defaut à une femme d'estre *brechedent*.

BRECHET. Quelques-uns disent *Brichet*. s. m. Le devant de la poitrine où aboutissent les sept vrayes costes. En termes de Medecine on l'appelle *le sternon*.

On appelle aussi la poitrine de mouton, le *brechet*, quand elle tient avec le bout saigneux.

BREDINDIN. s. m. Terme de Marine, est un petit engin ou palan amarré à l'estay pour enlever de mediocres fardeaux.

BREDOUILLE. s. f. Terme de Triquetrac, qui se dit quand un joüeur gagne douze poinctes de suitte; & alors il marque deux parties au lieu d'une. Un tour *bredouille*, c'est quand il gagne douze trous ou parties de suitte; & alors il gagne le double de ce qu'on a mis au jeu.

On appelle aussi *bredouille*, le jetton d'yvoire qui sert à marquer la *bredouille*.

On dit figurément, qu'un homme est en *bredouille*, lors que ses affaires sont en desordre, & que cela luy a alteré l'esprit, ou osté la liberté de la parole, qu'il ne sçait ce qu'il fait, ou ce qu'il dit.

BREDOUILLER. v. neut. Parler avec difficulté, ou trop viste, ne prononcer pas bien ses mots pour se faire entendre. Il ne faut pas s'accoustumer à *bredouiller* en disant son Office.

BREDOUILLEUR, EUSE. adj. & subst. Celuy qui bredouille, qu'on ne peut entendre, parce qu'il parle mal, ou trop viste.

BREF. s. m. est une Lettre que le Pape écrit aux Rois, Princes, ou Magistrats, sur quelques affaires publiques. Il y a à Rome des Officiers qui sont les Secretaires des *Brefs*. Les *Brefs* qui s'expedient par la Datterie & Secretairerie sont escrits sur du parchemin, & scellés de cire rouge du sceau du Pescheur, qui est un cachet sur une bague où St. Pierre est representé dans une barque en estat de Pescheur: il ne s'applique qu'en la presence du Pape. Ce mot vient de *brevis* ou *breve*, qui se trou-

ve dans les Anciens pour ſignifier *eſcrit* ou *lettre*. En Allemand on appelle encore à preſent *Brief*, une lettre miſſive. De là eſt auſſi venu le mot de *Brevet*. Menage.

BREF, eſt auſſi un petit Calendrier Eccleſiaſtique qui contient l'ordre de reciter l'Office Divin chaque jour de l'année, & ſelon le Rit de chaque Dioceſe ou Ordre Monaſtique. Le *Bref* de Rome. le *Bref* de Paris. le *Bref* des Benedictins.

BREF, en termes de Marine, ſe dit en Bretagne d'un congé qu'on eſt obligé de prendre pour naviger, qui eſt de trois ſortes: le *Bref de ſauveté*, qui ſe donne pour eſtre exempt du droit de bris: le ſecond, *Bref de conduitte*, pour eſtre conduit hors des dangers de la coſte: le troiſiéme, *Bref de victuailles*, pour avoir liberté d'acheter des vivres. On les appelle auſſi *Brieux*; & on dit, Parler aux *Hebrieux*, pour dire, Obtenir ces *Brefs*.

BREF. adv. D'une maniere courte, & pour abreger, enfin, pour concluſion. On dit aprés pluſieurs diſcours, *Bref* il n'en ſera rien. On dit auſſi En *bref*, pour dire, Dans peu de temps.

BREF, BREVE. adj. Qui eſt de petite étenduë. On luy a accordé un *bref* delay pour recouvrer ſes pieces, & les produire. Pepin Roy de France a eſté ſurnommé le *Bref*, parce qu'il eſtoit de petite taille. ce Commentaire eſt trop *bref*, cela le rend obſcur. on a fait de *breves* remonſtrances ſur cette affaire. On dit auſſi, Compter par un *bref* eſtat, ou ſur un ſimple memoire. dans le Breviaire il y a auſſi de *breves* leçons dans les Heures.

En Grammaire on diſtingue les ſyllabes longues & *breves*, ſelon qu'on les prononce plus lentement, ou plus viſte. Un Dactyle eſt un pied de vers compoſé d'une longue & de deux *breves*.

BREVE, en termes de Muſique, eſt une notte blanche figurée comme un quarré ſans queuë, qui vaut deux meſures.

BREVE. ſ. f. Terme de Monnoyes, qui ſe dit de chaque fonte des monnoyes, & des flans, carreaux ou eſpeces qu'on donne aux ouvriers pour les tailler, peſer, ajuſter, & y mettre toutes leurs autres façons. On les donne au poids & par compte, pour les rendre enſuitte au Maiſtre de la Monnoye toutes façonnées. On les appelle ainſi, à cauſe que le Prevoſt des Ouvriers & des Monnoyers en fait un petit regiſtre ou bordereau, ou *breve* eſcriture.

On dit proverbialement, qu'un homme ſçait les longues & les *breves* de quelque choſe, pour dire, qu'il en ſçait toutes les particularitez; &, qu'on luy a fait obſerver les longues & les *breves*, pour dire, qu'on luy a fait executer ponctuellement tout ce qu'on luy avoit preſcrit.

BREGIN. ſ. m. Terme de Marine. C'eſt une eſpece de filet en uſage ſur la Mediterranée, dont les mailles ſont fort eſtroites. Il eſt attaché à un petit bateau, & traiſné ſur les ſables.

BREHAIGNE. adj. fem. Animal femelle qui ne conçoit point, qui eſt ſterile. On appelle proprement une carpe *brehaigne*, celle qui n'a ni œufs, ni laitte. On dit auſſi, une biche *brehaigne*. Menage derive ce mot de l'Anglois *barrayne*, qui ſignifie auſſi *ſterile*. D'autres le derivent de *perania*, quaſi *ſenio à partu exacta*. Du Cange de *brana*, qui ſignifie une *jument ſterile*. Il vient pluſtoſt du Bas-Breton, où on dit *brehaign* dans le même ſens.

BRELUQUE. ſ. f. Bagatelle, ou petite curioſité de peu de valeur. Les curieux qui vont voir des cabinets où il n'y a point de pieces rares & exquiſes, diſent pour les mépriſer, qu'il n'y a que des *breluques*. Du Cange derive ce mot de *bulluga*, qui eſt une eſpece d'atome, ou de petite pomme dont il eſt parlé dans la vie de St. Colomban, qui ſert de comparaiſon à toutes les choſes dont on veut marquer la petiteſſe, ou le peu d'importance.

BREME. ſ. f. Poiſſon d'eau douce reſſemblant à une carpe, mais qui eſt plus plat, & qui a de plus grandes eſcailles. Ce poiſſon ſe plaiſt aux eaux dormantes, & ſe nourrit d'herbe, de boüe & d'ordure. Sa chair eſt molle, graſſe & excrementeuſe. En Latin *cyprinus latus*, & *breſmia*.

BREME, ou *Breme de mer*. ſ. f. Poiſſon de mer qui ne s'écarte gueres du bord, environ de la longueur d'une coudée. Il a le corps fort large. Il eſt de pluſieurs couleurs, ſelon ſes differentes parties. Le dos eſt d'un bleu tirant ſur le noir, les coſtés argentés, & le ventre eſt d'une couleur de lait. Il a tout le tour des yeux doré: ce qui a fait appeller ce poiſſon *Aurata* parmy les Latins.

BREQUIN. ſ. m. Outil d'Artiſan. C'eſt la même choſe que *vilbrequin*, ou *virebrequin*.

BRESIL. ſ. m. Bois rouge & peſant, qui eſt fort ſec, & qui petille beaucoup dans le feu, où il ne fait preſque point de fumée, à cauſe de ſa grande ſechereſſe. Il eſt ainſi nommé, à cauſe qu'il a été d'abord apporté du *Breſil*. Quelques Teinturiers s'en ſervent pour les teintures: neanmoins il eſt deffendu par les reglements; & on l'appelle une fauſſe couleur, parce que ſon rouge s'évapore facilement. Neanmoins le rouge incarnat, la roſe ſeche, & les canelas ſont teints avec du *breſil* & bois d'Inde, & les violets ſont montez de *breſil* & d'orſeille, & puis paſſez ſur la cuve d'Inde. Les acides changent le *breſil* en jaune; mais ſi on y met quelque alkali, il deviendra de couleur de pourpre: deſorte que ſi on met du citron, ou du vinaigre diſtillé dans la decoction du bois de *breſil*, il deviendra jaune; ſi on y met enſuitte de l'huile de tartre, il ſe changera en violet; de même ſi on met du bois d'Inde.

BRESILLER. v. act. Terme de Teinture. Teindre avec du breſil. On ne doit *breſiller* aucunes toiles, ni fils à marquer, qu'ils ne ſoient teints en bonne cuve.

BRESSIN. ſ. m. Terme de Marine. C'eſt une corde qui ſert à iſſer, & à amener une vergue, ou une voile. On l'appelle autrement *guinderesſe*.

BRETAUDER. v. act. Il ſignifioit autrefois, Tondre inegalement. Aujourd'huy il ſignifie ſeulement, Couper les oreilles à un cheval. Et quelques-uns ſe ſervent auſſi de ces mots pour ſignifier *chaſtrer*.

BRETESCHE. ſ. f. Vieux mot, qui ſignifie une forteresſe à creneaux, & le lieu public où l'on fait les cris & proclamations de Juſtice. Il vient de l'Italien *Breteſca*, qui ſe dit de cette barriere qu'on met d'ordinaire devant la porte des Palais. Menage. Les portaux des villes s'appellent auſſi *breteſches*, parce qu'il y avoit quelques petits forts ou deffenſes de bois, comme on appelle *barbacane*, ce qui ſert à deffendre le foſſé. En quelques Couſtumes on dit *breteque*, ou *breteſque*. En Latin *bretachia*.

BRETTE. ſ. f. Eſtocade, épée qui eſt plus longue que celle que les Gentilshommes portent d'ordinaire. Quelques-uns derivent ce mot de *brito*, qui ſignifie une *eſpece d'arme tranchante*.

BRETTE', ÉE. adj. Outil d'Artiſan qui a pluſieurs dents. Une truelle *brettée*, ou un marteau *bretté* ou *bretellé*, ſont des outils qui ont pluſieurs dents ou petites pointes qui ſervent à bretteller leurs ouvrages.

BRETTELLER, ou *Bretter*. v. act. Terme d'Architecture. C'eſt, Gratter un mur avec une truelle qui a des dents, tailler une pierre avec un marteau bretté ou dentelé. Les Sculpteurs degroſſiſſent auſſi leurs modeles avec des ébauchoirs *bretés* qui ont pluſieurs dents.

BRETTÉ, ÉE. part. paſſ.

BRETELLE. ſ. f. Ce qui ſert à attacher ſur les épau-

les des hottes, des crochets, des bars, des brouettes, ou autres choſes propres à porter des fardeaux. Borel le derive du Grec *brithe*, c'eſt à dire, *je charge*.

BRETESSES, ou *Bretesches*. Terme de Blaſon, qui ſe dit d'une rangée de creneaux ſur une faſce, bande ou pal, ou ſur les coſtez d'un blaſon de plate figure. Et on appelle Eſcu *breteſſé* ſimplement, quand les creneaux d'une faſce, d'un pal, d'une bande ſe rapportent & ſont vis à vis l'un de l'autre.

BRETTEUR. ſ. m. Celuy qui porte une brette, qui aime à ſe battre & à ferrailler.

On le dit auſſi des Filous, des gens qui ne vivent que des violences qu'ils font en des lieux de desbauche, ou qui ſervent à venger les querelles d'autruy. Ce garçon s'eſt desbauché, & s'eſt mis en la compagnie des *Bretteurs*.

BRETTURE. ſ. f. Dentelure qui eſt aux extremitez de pluſieurs outils d'Artiſans, comme truelles, rippes, marteaux, &c.

BREVET. ſ. m. Acte expedié par un Secretaire d'Eſtat, qui porte la conceſſion d'une grace ou d'un don que le Roy a fait à quelqu'un. Il a eu le *Brevet* de nomination à un tel Evêché, un *Brevet* pour jouïr d'une telle charge. il a eu un *Brevet* d'affaires. ce Duc & Pair eſt ſeulement Duc par *Brevet*. il a eu un *Brevet* de Mareſchal de France. on luy a donné un *Brevet* de retenuë d'une telle ſomme ſur une telle charge.

BREVET, ſe dit auſſi de la minute d'une obligation ou autre acte paſſé par devant Notaires. Un Financier qui preſte ſon argent, veut en avoir le *brevet* par devers luy. On dit auſſi d'un Artiſan, qu'il doit rapporter ſon *brevet* d'apprentiſſage, pour le faire enregiſtrer ſur le livre de la Communauté. Du Cange témoigne qu'on appelloit autrefois *breves notariorum* ou *breve ſacramenti*, pour dire, *les actes & minutes des Notaires*; & rapporte une autorité de Lampridius pour le prouver.

BREVET, ſe dit auſſi de certains billets, caracteres ou oraiſons que donnent des Charlatans & des affronteurs pour guerir de pluſieurs maladies, ou pour faire des choſes extraordinaires. Ainſi Corneille a dit dans l'Illuſion Comique,

> Et pour gagner Paris il vendit par la plaine
> Des *brevets* à chaſſer la fievre & la migraine.

On les appelle en Grec *phylacteria*, en Latin *ſervatorium*, *amuletum*.

BREVET, en termes de Marine, eſt un eſcrit ſous ſeing privé ſur le fait d'une marchandiſe particuliere dite paſſagere, qui n'occupe pas tout le vaiſſeau. Les matelots l'appellent *connoiſſement*.

BREVIAIRE. ſ. m. Office Divin qu'on fait tous les jours à l'Egliſe, & que les Eccleſiaſtiques doivent dire chez eux quand ils ne peuvent pas y aſſiſter. Il eſt compoſé de Matines, Laudes, Prime, Tierce, Sexte, None, Veſpres, & Complies.

BREVIAIRE, chez les Anciens, ſignifioit ſeulement, le lieu où on gardoit les brefs, ou ce qui étoit eſcrit en abregé: d'où vient qu'on a appellé *Breviaire*, l'Abregé de l'Office Divin. Quelques-uns croyent que ce livre ne contenoit autrefois que les Rubriques, & qu'on l'a étendu depuis à tout l'Office.

BREVIAIRE, ſe dit auſſi du livre qui contient cet Office, & tous les changements qui s'y doivent faire ſuivant les divers jours & Feſtes de l'année. Le *Breviaire* de Rome ſe peut dire par tout. Il y a des *Breviaires* particuliers pour chaque Dioceſe, & pour chaque Ordre de Religieux.

BREUIL, en termes d'Eaux & Foreſts, ſe dit d'un bois taillis, ou buiſſon fermé de murs, ou de hayes, auquel les beſtes ont accouſtumé de ſe retirer. En la Couſtume d'Anjou eſt reputé *breuil* de foreſt, un grand bois marmenteau, ou taillis, ou buiſſon, où les groſſes beſtes ſe peuvent retirer. Ce mot vient de *broilum*, ou *briolum*, ou *brolium*, ou *bregilum*, ſelon Luitprand. On a dit auſſi *breil*, & *brueillet*, *brouſſet*, & *brueillet*, des petits bois ou broſſailles qu'on avoit accouſtumé de bruſler afin de les deffricher.

BREUILS. Terme de marine. Ce ſont des coudes qui ſervent à trouſſer, ou à bourcer les voiles, qu'on appelle autrement *carguesfond*. On dit auſſi, *breviller*, les voiles, ou les *brouiller*, pour dire, les *carguer*, ou les *trouſſer*.

BREUVAGE, ou *Bruvage*. ſ. m. Liqueur qui ſert de boiſſon. Le Condrieux eſt un excellent *breuvage*, c'eſt un Nectar delicieux. Ce mot a eſté dit pour *benvrage*, qui ſe trouve dans les anciens livres, qui vient de *biberagium*, qui ſignifioit *vin du marché*, qui a eſté fait de *bibere*, comme *abbreuver*, de *adbibere*. Menage.

BREUVAGE, ſe dit auſſi des potions medecinales qu'on donne tant aux hommes qu'aux animaux. On luy a fait un *breuvage* compoſé de caſſe & de ſené. On luy a donné un *breuvage* qui l'a empoiſonné.

B R I.

BRIBE. ſ. f. Morceau de pain ou de viande qui reſte d'un repas.

On le dit auſſi d'un gros quartier de pain. Ce berger ne veut point ſortir, qu'il n'ait ſa *bribe* de pain dans ſa panetiere.

BRIBE, ſe dit figurément de quelques morceaux qu'on attrappe de quelque choſe. Ce nepveu n'a pas eu toute la ſucceſſion de ſon oncle, mais il en a eu de bonnes *bribes*. On dit auſſi, Mettons nos *bribes* enſemble pour faire un repas, pour dire, Joignons enſemble nos diſners, ou contribuons chacun de noſtre part à la deſpence du diſner.

On dit proverbialement en ce ſens, qu'il n'y a tel feſtin que de gueux, quand toutes leurs *bribes* ſont ramaſſées.

BRICHET. Voyez *Brechet*.

BRICOLE. ſ. f. Reflection d'un corps ſolide qui ſe fait à la rencontre de quelque autre corps dur. On le dit des balles dans un jeu de paume, des billes en un billard, & des boulets de canon qui battent obliquement, comme il arrive dans les batteries qu'on appelle *en eſcharpe*. Ce mot vient de l'Eſpagnol *brincar*, qui ſignifie *faire des cabrioles, ſauter*.

BRICOLE, a ſignifié chez les Anciens, une machine à jetter des pierres. Du Cange.

BRICOLE, ſe dit encore des pieces de cuir attachées enſemble qui ſervent aux Porteurs à porter des chaiſes, & auſſi de celles qui compoſent le harnois des chevaux de carroſſe.

BRICOLE, ſignifie auſſi une tromperie qu'on fait à quelqu'un, quand on agit avec luy par des voyes obliques & indirectes. Je m'attendois à recevoir de cet homme le ſecours qu'il m'avoit promis, mais je voy bien qu'il m'a donné une *bricole*. ce valet eſt un grand menteur, il me donne toûjours quelque *bricole*.

BRICOLE, en termes de Chaſſe, eſt un filet pour prendre les cerfs.

On appelle auſſi *bricole*, ce dont on ſe ſert pour empêcher les chiens d'aller trop viſte devant les autres.

BRICOLER. v. act. Pouſſer une balle, une bille, un boulet obliquement, pour le faire aller en un certain endroit par reflection.

On dit auſſi au figuré de ceux qui ne vont point droit dans les affaires, qu'ils ne font que fuir & *bricoler*, c'eſt à dire, amuſer & tromper.

BRIDE. ſ. f. Aſſortiment de bandes de cuir & de pieces de fer propres à tenir la teſte d'un cheval ſujette & obeiſſante. La *bride* eſt compoſée de deux reſnes, d'une teſtiere, & d'un mords. On dit en termes de Manege,

nege, Tenir, rendre, laſcher, donner la *bride*; & plus élegamment, Tenir, rendre, donner, laſcher la *main*. Menage derive ce mot du Latin *brida*, qui a eſté fait du Grec ῥηγω, qui ſignifie *trahо*, *je tire*. Boire la *bride* ou le mors, ſe dit quand le *mors* remonte trop haut, & ſe deplace de deſſus les barres où ſe fait l'appuy. Se tenir à la *bride*, c'eſt s'y attacher comme on fait aux crins. La main de la *bride*, c'eſt la main gauche du Cavalier.

On dit, Courir à *bride* abatuë, ou à *bride* avalée, ou à toute *bride*, pour dire, Courir viſte, non ſeulement des chevaux, mais même des hommes.

BRIDE, ſe dit figurément de tout ce qui arreſte, qui borne la puiſſance de quelqu'un, qui le retient, dans ſon devoir. Les Ephores de Sparte étoient établis pour tenir en *bride* la Puiſſance Royale. les loix tiennent en *bride* les peuples. il faut tenir la *bride* haute aux jeunes gens qui ſont trop fougueux. On dit auſſi, qu'un homme a laſché la *bride* à ſes paſſions, à ſes appetits ſenſuels, lors qu'il vit dans le deſreglement; qu'il a laſché la *bride* à ſon imagination, quand il a eu des penſées extraordinaires, peu vraiſemblables & outrées. On dit auſſi, qu'une citadelle, une place forte tient en *bride* toute une ville, toute une Province, pour dire, qu'elle la tient dans la ſujettion, dans l'obeïſſance.

BRIDE, ſe dit auſſi de ce qui ſerre & qui attache une choſe à une autre. Il faut refaire des *brides* à cette dentelle. la poche de ce haut-de-chauſſe eſt decouſuë, faute d'y avoir fait une *bride*. cette femme ſe fait une *bride* pour tenir ſon bonnet quand elle ſe coëffe. on met des *brides* aux beguins des enfants pour les attacher.

On appelle proverbialement des *brides à veaux*, les raiſons qui perſuadent les ſots, & dont ſe mocquent les gens éclairez. On dit auſſi, qu'il faut aller *bride* en main en quelque affaire, pour dire, qu'il faut agir lentement & aprés une meure deliberation. On dit auſſi, Mettre la *bride* ſur le cou à quelqu'un, lors qu'il eſt incorrigible, & qu'on l'abandonne à ſon ſens reprouvé. On dit auſſi, qu'on a hoché la *bride* à quelqu'un, pour dire, qu'on a ſondé ſes intentions, pour ſçavoir s'il voudroit faire quelque choſe qu'on ne luy a pas demandée ouvertement.

BRIDER. v. act. Mettre la bride à un cheval, ou à une autre beſte de voiture.

En termes de Marine, on dit *brider* l'ancre, pour dire, empêcher qu'elle n'enfonce trop dans le ſable; ce qui ſe fait en mettant quelques planches à ſes pattes.

On dit auſſi, *brider* un oiſon, *brider* la beccaſſe.

On dit en Fauconnerie, *brider* les ſerres d'un oiſeau, quand on en lie une de chaque main: ce qui l'empêche de charrier ou d'emporter ſa proye.

BRIDER, ſignifie figurément, Tenir en ſujettion. Cette forteresſe *bride* toute la Province. les peuples ſont *bridez* par les loix, par l'autorité des Magiſtrats.

On le dit auſſi des conventions particulieres. Cet homme eſt bien *bridé* par cette tranſaction, il ne peut plus faire de chicane.

BRIDER, ſignifie auſſi, Eſtraindre, ſerrer, cacher. Ce Juſte-au-corps eſt mal taillé, il vous *bride* trop ſur les eſpaules. il s'eſt *bridé* le nez de ſon manteau pour n'eſtre point apperceu.

BRIDÉ, ÉE. part. & adj.

On dit proverbialement, qu'une affaire eſt ſellée & *bridée*, pour dire, qu'elle eſt achevée, qu'elle eſt concluë, par une meſchante alluſion de la ſelle du cheval au ſceau des arreſts qui terminent les affaires. On dit auſſi, que la beccaſſe eſt *bridée*, quand on a engagé quelqu'un en une meſchante affaire, ou quand on l'a trompé. On appelle auſſi, un oiſon *bridé*, un ſot, un homme qui n'a point veu le monde. On appelle un Jage *bridoyé*, lors qu'il eſt fort ignorant, & qu'il ne juge qu'au haſard. On dit auſſi de ceux à qui on jette quelque choſe au viſage, qu'on leur en a *bridé* le nez.

BRIDON. ſ. m. Terme de Manege. C'eſt un filet à l'Angloiſe qui a une embouchure fort menuë, & qui n'a aucunes branches. Les chevaux Anglois ſe menent avec des *bridons*, & n'ont des brides qu'à l'armée.

BRIEF, IEFVE. adj. Vieux mot qui n'eſt demeuré en uſage que dans le Palais. Un adjournement perſonnel ſe donne à trois *briefs* jours, à cri public, à ſon de trompe. le Roy dans les Lettres qu'il adreſſe aux Juges, leur commande de faire aux parties bonne & *briefve* juſtice.

BRIEFVEMENT. adv. D'une maniere courte, ſuccinctement. Cet Auteur a écrit trop *briefvement*, cela fait qu'il eſt obſcur.

BRIEFVETÉ. ſ. f. Petite étenduë. La *briefveté* d'un diſcours. la *briefveté* de la vie. la *briefveté* d'un delay, & autres choſes ſemblables.

BRIFFER. v. act. Manger goulument. Les écoliers dans les penſions ſçavent bien *briffer*. Quelques-uns derivent ce mot *à bis faucibus*, comme ſi on mangeoit avec deux bouches.

BRIGADE. ſ. f. Diviſion d'une trouppe de gens de guerre. Les *Brigades* aujourd'huy ſont de deux ſortes. Une armée eſt diviſée ordinairement en huit *Brigades*, quatre de Cavalerie, chacune de dix à douze eſcadrons; & quatre d'Infanterie, chacune de cinq ou ſix bataillons. L'autre ſorte de *Brigade* eſt la troiſiéme partie d'une compagnie de Cavalerie de 50. maiſtres; ou la ſixiéme, ſi elle eſt de cent. On derive ce mot de *brigand*, ou de *brigue*, menée ſecrette. Du Cange le derive de *brigands*, qui étoient une eſpece de ſoldats. Voyez *Brigand*.

BRIGADIER. ſ. m. Officier qui commande une Brigade de gens de guerre. *Brigadier* d'armée, eſt celuy qui commande un quart de la Cavalerie, ou de l'Infanterie de l'armée. Cet Officier eſt conſiderable, & marche immediatement aprés le Mareſchal de Camp.

BRIGADIER d'une compagnie de Cavalerie, eſt celuy qui commande une des Brigades de la compagnie.

BRIGAND. ſ. m. Voleur de grands chemins, & à main armée.

BRIGAND, ſe dit auſſi des ſoldats mal diſciplinez qui ne ſont que piller & deſoler les pays où ils ſont des courſes, & qui n'attendent point l'ennemi pour le combattre. Les armées des Arabes, des Tartares, ne ſont que des armées de *brigands*. Ce mot s'eſt dit originairement des ſoldats que la ville de Paris arma & ſoudoya en l'an 1356. pendant la detention du Roy Jean priſonnier en Angleterre. Ils furent ainſi nommez, parce qu'ils étoient armez de *brigandines*, armes fort uſitées alors. Or parce qu'ils firent beaucoup de voleries & brigandages, on a appellé de leur nom tous les voleurs des grands chemins. D'autres croyent que ce mot eſt venu de certains peuples d'Allemagne appellez *Brigantins* ou *Brigants*, qui habitoient ſur les rives du lac de Conſtance, & voloient publiquement amis & ennemis. Menage croit que ce mot vient de *Brigants*, peuples d'Hybernie qui ſous l'Empire Romain paſſerent en Angleterre & la ravagerent, dont il eſt parlé dans Tacite. D'autres croyent que ce mot vient de *Burgand*, inſigne voleur qui ravagea la Guyenne du temps du Pape Nicolas I. Fauchet le derive de *brig* ou *brug*, vieux mot Gaulois qui ſignifie un pont, à cauſe qu'on y deſtrouſſe facilement les paſſants. Lipſe le derive du Latin *Braganti*, qui étoient des ſoldats à pied. Borel le derive de *brugne*, qui étoit une armure ancienne faite de lames de fer jointes, ſervant de cuiraſſe, dont les *Brigands* étoient armez.

BRIGANDAGE. ſ. m. Volerie à main armée. Les Bandits d'Italie ne vivent que de *brigandage*.

BRIGANDAGE, ſe dit auſſi de toute autre ſorte de volerie qui ſe fait dans les villes, comme quand on exige des droits qui ne ſont pas deus, quand on fait une injuſtice manifeſte dans le jugement d'un procés, quand un Marchand trompe ou rançonne quelqu'un, en luy vendant trop cher une marchandiſe dont il a beſoin. Il y a bien des gens qui vivent de ces *brigandages*.

BRIGANDER. v. n. Voler ſur les grands chemins.

BRIGANDINE. ſ. f. Haubergeon ou cotte de mailles dont les ſoldats & voleurs ſe ſervoient autrefois.

BRIGANTIN. ſ. m. autrement *Armatemene*, eſt un vaiſſeau de bas bord, qui va à voiles & à rames, & qui eſt ſans couverte. Il a juſqu'à dix ou douze rames de chaque coſté, & n'a qu'un rameur à chaque rame. Les Corſaires s'en ſervent ordinairement pour aller en courſe, parce qu'il eſt leger, & que chaque matelot y eſt ſoldat. On l'a appellé dans la baſſe Latinité *brigéntinus*.

BRIGNOLE. ſ. f. Eſpece de prune excellente qu'on ſeche, & qu'on envoye à Paris de la ville de Brignoles en Provence.

BRIGUE. ſ. f. Deſir ambitieux qu'on a d'obtenir quelque charge ou dignité, où l'on taſche de parvenir plus par adreſſe que par merite. Les *brigues* des Eccleſiaſtiques ſont ſeverement deffenduës par les Canons. Du Cange derive ce mot de *briga*, qu'on a dit dans la baſſe Latinité pour ſignifier, *noiſe*, *querelle*, *conteſtation*, qui arrive ſouvent où il y a de la *brigue*: d'où on a fait auſſi le vieux mot de *bricon*, qui ſignifioit *querelleur* & *impudent*. Quelques-uns le derivent de *precari*, parce qu'en effet la *brigue* ſe fait par des prieres.

BRIGUE, ſe dit auſſi de la cabale qui eſt intereſſée à ſoûtenir pluſtoſt un parti que l'autre dans une élection. La *brigue* d'un tel a prevalu ſur l'autre.

BRIGUER. v. act. Taſcher d'obtenir quelque choſe par brigue, par cabale. Quand on peut prouver qu'on a *brigué* les voix, les ſuffrages d'une compagnie, l'élection eſt nulle. on *briguoit* le Conſulat des Romains, comme on *brigue* à preſent l'Eſchevinage.

On dit auſſi, *Briguer* de la reputation. Ainſi Corneille a dit dans l'Excuſe à Ariſte,

Pour me faire admirer je ne fais point de ligue,
J'ay peu de voix pour moy, mais je les ay ſans *brigue*.

BRIGUER, s'employe quelquefois en bonne part, & ſe dit ſimplement des ſouhaits, ou des voyes legitimes d'obtenir quelque choſe. Il *brigue* les bonnes graces de ſon Prince. toute l'ambition des Saints eſt de *briguer* une place dans le ciel.

BRIGUÉ, ÉE. part. & adj. Cette charge eſt bien *briguée*, eſt bien enviée.

BRILLANT, ANTE. adj. & ſubſt. Qui jette de la lumiere, ou qui en reflechit. Le ſoleil & les aſtres ſont *brillants*. les pierreries vrayes ou fauſſes ſont *brillantes*, ont bien du *brillant*. des yeux vifs & *brillants*.

BRILLANT, en termes de Manege, eſt une épithete qu'on donne au cheval, lors qu'il a belle apparence, qu'il a l'encolure relevée, qu'il a un beau mouvement, & qu'il maſche ſon mords de bonne grace.

On le dit auſſi au figuré en choſes ſpirituelles & morales. Un eſprit *brillant*. une imagination *brillante*. un heros tout *brillant* de gloire.

On dit auſſi, qu'il y a bien des *brillans* dans un ouvrage, ou de faux *brillans*, quand il y a pluſieurs traits d'eſprit bien ou mal appliquez.

BRILLER. v. n. Jetter de la lumiere, ou la reflechir. La Lune *brille* la nuit, & le Soleil de jour. les criſtaux bien taillez *brillent* fort aux flambeaux.

BRILLER, ſe dit auſſi de ce qui a de l'éclat, ou de vives couleurs. L'eſcarlatte *brille* plus que le gris ou le minime. les fleurs *brillent* dans cette prairie. cette femme a beaucoup *brillé* dans ce bal par ſa beauté, par ſa parure.

BRILLER, ſe dit auſſi figurément en choſes ſpirituelles & morales. Cet homme *brille* dans les compagnies par ſon eſprit, par ſes autres bonnes qualitez, il ſe fait diſtinguer, il paroiſt au deſſus des autres. la premiere Scene de cette Tragedie eſt celle qui *brille* le plus. la liberalité eſt la vertu qui fait *briller* davantage. Balſac a dit d'un Conquerant, La gloire qui luy en revient peſe pour le moins autant qu'elle *brille*.

BRILLER, terme de Chaſſe, ſe dit des chiens qui queſtent dans une plaine.

On appelle auſſi *Briller*, Chaſſer de nuit aux oiſeaux à la lumiere.

BRIMBALE. ſ. m. Terme de Mecanique & de Marine. C'eſt le baſton ou la barre qui fait jouër la pompe.

BRIMBALER. v. act. Branſler en deçà & en delà. Il ſe dit premierement des cloches qu'on ſonne demeſurément & juſqu'à l'importunité. On le dit auſſi de ceux qui agitent leurs jambes, leurs bras & leur corps niaiſement & avec indecence. Ce mot eſt bas, & vient du Bas-Breton *brimbalat*, qui ſignifie *ſonner*.

BRIMBORIONS. ſ. m. plur. Terme de mépris, qui ſert à exprimer des curioſitez legeres & de peu de valeur. Il ſert auſſi de nom collectif pour exprimer tous les petits meubles qui n'ont point de nom. Paſquier derive ce mot de *breviarium*, dont on a fait *brebiarium*, pour lequel on a dit enſuite *brimborion*.

BRIN. ſ. m. Jet de bois. Quand on coupe les taillis, on eſt obligé de laiſſer les brins les plus hauts & les plus droits qui ſont ſur les ſouches au nombre de ſeize par chaque arpent, pour venir en haute fuſtaye. Les meilleurs planchers ſe font de bois de *brin*, c'eſt à dire, de troncs d'arbres qui ne ſont point ſciez, mais ſeulement équarris. En ce ſens on dit, qu'une picque eſt faite d'un beau *brin* de bois. Le plus haut du buiſſon où ſe tient l'oiſeau s'appelle le *brin* en termes de Chaſſe.

BRIN, ſe dit auſſi des menus jets des herbes, des joncs, des cheveux, & de tout ce que des racines pouſſent. Il faut mettre deux ou trois *brins* de ciboulette dans cette ſalade. il n'eſt reſté à ce convaleſcent que deux ou trois *brins* de cheveux. les *brins* des vergettes ſont faits de petits joncs. les treſſes de cheveux ſe font *brin* à *brin*.

BRIN D'ESTOC. Grand baſton qui ſert à ſauter les canaux en Flandres, en forme de petite pique ferrée par les deux bouts. Ce mot vient du Flamand *ſpringſtok*, qui veut dire la même choſe, compoſé de *ſtok*, *baton*, & de *ſpringen*, *ſauter*. Menage.

BRIN, ſe dit auſſi de ce qui eſt menu & delié, & qui étant multiplié & tortillé, fait des cordons & des cordes. un *brin* de fil. Un *brin* de ſoye. ce cordon de chapeau eſt fait de trois, de quatre *brins* tortillez enſemble. On dit auſſi, un *brin* de natte.

BRIN, ſert quelquefois à faire une negation. Il n'y a pas ceans un *brin* de fagot, un *brin* de paille. il n'y a pas un *brin* de proviſions en cette maiſon.

BRINDE. ſ. f. Terme de beuveurs, qui ſe dit de l'invitation qu'on fait à un autre de faire raiſon d'une ſanté qu'on luy porte. Les Allemands font des *brindes* continuelles. Ce mot eſt venu des Flamands, qui diſent *ik breng't u*, quand ils portent une ſanté, qui veut dire, *je vous le porte*. Menage.

BRIOCHE. ſ. f. Patiſſerie delicate qu'on fait avec de la farine tres-delicate, du beurre, & des œufs. On envoye maintenant des *brioches* à ſes amis, quand on a rendu le pain beni, au lieu des parts du chanteau ou du couſin qu'on envoyoit autrefois.

BRION. ſ. m. Terme de Marine. C'eſt l'allonge, ou la derniere partie de l'eſtrave, qui vient juſqu'à la hauteur de l'eſperon.

BRIQUE. ſ. f. Terre cuite, taillée par carreaux longs

longs d'environ huit pouces, & larges de quatre, qui ſert à baſtir. La *brique* entiere ſert à faire des parements aux murs des cloiſons. la *demie-brique* qu'on appelle de *chantignole*, ſert à paver, & à élever des tuyaux de cheminées. on baſtit de *brique* aux lieux où il n'y a point de carrieres de pierre. les reſtes qui ſe voyent de la Tour de Babel ſont de *briques*. en Orient on cuit les *briques* au Soleil. Menage derive ce mot de *brica*, dont les Auteurs de la baſſe Latinité ſe ſont ſervis dans le même ſens, qui a été fait de *imbricare*, pour dire, *couvrir de tuiles*. D'autres le derivent de *fabrica*, parce que c'eſt une piece qu'on taille & qu'on fabrique.

L'huile de *brique* eſt une huile que font les Chymiſtes, dont on trouve la preparation dans les Elemens de Chymie de Beguin.

BRIQUETÉ, ÉE. adj. Qui eſt fait de brique, ou diſpoſé en façon de brique.

BRIQUETIER. ſ. m. Ouvrier qui fait, ou qui vend de la brique; & *Briqueterie*, l'art de la fabriquer.

BRIS. ſ. m. Rupture faite avec violence. Il a été permis d'entrer en cette maiſon par fracture & *bris* de portes. le *bris* des priſons rend un accuſé coupable, & ſert de conviction. il y a un article dans la deſpence du compte des menus plaiſirs du Roy, pour le *bris* qui ſe fait dans les voyages de la Cour. Ce mot vient du Grec *brizo*, *impetum facio*, ou d'un vieux mot *briſare*, qui ſe trouve dans quelques loix en la même ſignification.

BRIS, ſe dit auſſi des vaiſſeaux qui viennent eſchoüer, ou ſe rompre ſur les rochers ou les bancs qui ſont ſur les coſtes. Le droit de *bris* des vaiſſeaux appartient au Seigneur du lieu où ſe fait le *bris*: c'eſt le droit le plus injuſte & le plus univerſel qui ſoit au monde. Au Royaume d'Achem, & par toutes les Indes, le *bris* appartient au Roy. Les anciens Gaulois uſoient de ce droit, parce qu'ils reputoient tous les eſtrangers pour leurs ennemis, & en faiſoient même de ſanglantes ſacrifices à leurs Dieux. Les Romains abrogerent cet uſage: mais ſur le declin de l'Empire il fut reſtabli à cauſe de l'incurſion des nations, & ſur tout des Normands qui ravageoient les rivages de la Gaule. Enfin les Ducs de Bretagne du temps de St. Louis & à ſa ſollicitation changerent cette barbarie, & donnerent moyennant quelque taxe des brefs ou congez, qu'ils obligeoient de prendre à tous ceux qui vouloient naviger ſur leurs coſtes: & pour cela les Ducs tenoient des Bureaux, des Secretaires & des Receveurs à Bourdeaux, à la Rochelle & aux autres ports, comme témoignent Argentré, & Garcie de Ferrande en ſon Grand Routier. En France, en Italie, en Eſpagne, Angleterre & Allemagne le *bris* n'a plus de lieu, ſi ce n'eſt à l'égard des Pirates, & des ennemis de l'Eſtat & de la Foy. L'Empereur Andronic fut le premier qui fit executer un Edit portant deffenſes de piller les vaiſſeaux eſchoüez ou briſez: ce qu'on faiſoit auparavant avec grande rigueur ſur toutes les coſtes de l'Empire, nonobſtant les deffenſes des Princes precedents, comme témoigne Mireta Senateur de Conſtantinople en ſon Hiſtoire. Chez les Auteurs ce droit s'appelle *lagam*, que Spelmannus dit être un mot Saxon qui ſignifie *jacere*, *ejectus*, & qui eſt fort different du droit *varech*.

BRIS, en termes de Blaſon, ſe dit de ces longues happes de fer à queuë patée, dont on ſe ſert pour ſoûtenir les portes ſur leurs pivots, & pour les faire rouler ſur leurs gonds. Quand on repreſente ſur un Eſcu ces pivots ſur leſquels ſe mouvent les portes ou feneſtres briſées, on les appelle *bris d'huis*.

BRISANT. ſ. m. Terme de Marine. Rocher à fleur d'eau où ſe briſent les vaiſſeaux, ſur lequel ſe viennent briſer les flots de la mer. Ils ſont repreſentez ſur les Cartes marines par de petites croiſettes.

BRISE, ou *Vent d'à bas*, terme de Marine, eſt un vent d'aval qu'il faut attendre pour revenir des Iſles de l'Amerique en Europe, parce qu'on ne peut pas faire le trajet de la Mer Athlantique vers l'Afrique en revenant, comme on fait en y allant, à cauſe du flus trop violent de la mer, qui va d'Orient en Occident par un mouvement contraire à celuy de la terre; & il faut quelquefois remonter avec ces *briſes* juſqu'au 40. ou 50. degré.

On appelle auſſi *briſes*, de petits vents aliſez qui viennent de terre ſur le ſoir, & qui ne ſont gueres ſenſibles qu'aux baſtiments qui rangent la coſte. Sur la riviere des Amazones il ſe leve tous les jours certains vents Orientaux qu'on nomme *briſes*, qui durent trois ou quatre heures, & qui repouſſent les eaux contre mont.

BRISE-COU. ſ. m. Pas difficile, marche dans un eſcalier qui eſt plus haute, ou plus eſtroite que les autres, qui donne occaſion de tomber & de ſe bleſſer, de ſe briſer le cou.

On appelle auſſi un eſcalier eſtroit & obſcur, un *briſe-cou*, par la même raiſon. Les baladins Italiens appellent auſſi un ſaut dangereux, un *rompicollo*, auſſi-bien que tels eſcaliers.

BRISE'ES. ſ. f. Terme de Chaſſe. Marques que laiſſe un Chaſſeur dans un chemin où a paſſé le gibier, qui ſont ordinairement des branches d'arbres qu'il briſe ou qu'il coupe, & qu'il jette aux chemins dans l'étenduë des queſtes. On dit, Frapper aux *briſées*, quand le Veneur qui a fait ſon rapport va laiſſer courre.

On dit figurément, Marcher ſur les *briſées* de quelqu'un pour dire, Suivre ſes traces, imiter ſon exemple. On le dit auſſi de ceux qui entreprennent le même deſſein, qui écrivent ſur le même ſujet, quoy qu'ils le traittent diverſement.

On dit auſſi, Reprendre ſes premieres *briſées*, pour dire, Recommencer à vivre ſuivant ſes premieres manieres, recommencer à écrire ſur le même ſujet à l'endroit où on l'avoit quitté, & dans le même ſtile.

BRISER. v. act. & quelquefois neut. Rompre avec violence. Il n'y a rien de ſi fort que le canon ne *briſe*. la meule de moulin *briſe* le grain pour le moudre. un homme qui tombe du haut d'une tour ſe *briſe* les os. les choſes fragiles ſe *briſent* aiſément. Il ſortit des mains de ces aſſaſſins tout *briſé*, tout meurtri de coups. Menage derive ce mot de *brix*, mot Celtique qui ſignifioit *rupture* ou *breche*; ou du Latin *briſare*, qu'on a dit pour *preſſer* & *eſpreindre*; ou de *briſa*, qui ſignifie une *grappe de raiſin foulée*.

BRISER, hyperboliquement ſignifie ſimplement, Meurtrir, laſſer. Il eſt tout *briſé* d'avoir couru la poſte, d'avoir joüé à la boule, d'avoir eſté trop long-temps au lit.

BRISER, ſe dit auſſi des navires qui font naufrage. Ces vaiſſeaux ſe ſont venus *briſer* ſur nos coſtes. On dit auſſi que la mer *briſe*, lors que les flots viennent ſe rompre avec impetuoſité ſur des coſtes, ſur des rochers, ou ſur des bancs de ſable.

BRISER, ſe dit auſſi des portes, des volets qui ſont coupez, & qui ſe replient pour tenir moins de place, & être moins incommodes: ce qu'on dit auſſi des meubles pour les tranſporter plus facilement. Une ſelle *briſée*, ou ſiege pliant. une table *briſée*. un bois de lit *briſé*. On dit auſſi, une équerre *briſée*, une regle *briſée*, qu'on plie par le moyen d'une charniere. une aune *briſée*. On le dit auſſi d'un canon de fuſil coupé en deux, & qu'on aſſemble par le moyen d'une vis dans l'occaſion. On l'appelle autrement *couplet*. Il eſt deffendu de porter des armes à feu *briſées* par la croſſe, ou par le canon, à cauſe de la chaſſe.

BRISER, en termes de Chaſſe, ſignifie, Rompre du bois pour marquer le lieu qu'on veut retrouver.

BRISER, ſe dit figurément en choſes morales. Cet homme a *briſé* ſes fers, pour dire, non ſeulement qu'il eſt ſorti de priſon & d'eſclavage, mais auſſi qu'il s'eſt delivré de la tyrannie d'un Prince, d'un amour,

d'une

d'une paſſion violente. Heureux celuy qui *briſe* les liens & les attaches qui l'engagent dans le monde, pour ſe donner tout à Dieu.

BRISER, ſe dit auſſi abſolument, quand on veut interrompre ou faire taire quelqu'un qui dit des choſes deſagreables, ou qui peuvent faire naiſtre quelque querelle. *Briſons* là, Monſieur, s'il vous plaiſt.

BRISER, en termes de Blaſon, ſignifie, Charger un Eſcu de briſures, comme lambel, bordure, &c. qui diſtinguent les puiſnez & les cadets de leur aiſné, auquel appartiennent les Armes pleines.

On dit proverbialement, Tant va la cruche à l'eau, qu'enfin elle ſe *briſe*, pour dire, qu'enfin on perit dans les dangers où on s'expoſe trop legerement: ce qui ſe dit auſſi des débauches qui uſent les corps des hommes.

BRISÉ, ÉE. part. & adj.

BRISEUR. ſ. m. Qui briſe. Il y a eu de grands differents contre les *briſeurs* d'images. Il y a des Officiers de Gabelle qu'on appelle *Briſeurs de ſel*, tant ſur les ports, que dans les greniers, pour briſer le ſel qui eſt trop ſec, & le rendre propre à eſtre chargé & meſuré, & pour faire le chemin aux Jurez Meſureurs & Porteurs. Ils ſont obligez de fournir les pelles pour mettre le ſel dans la tremie.

BRISIS. ſ. m. Terme d'Architecture. C'eſt ainſi qu'on nomme dans les manſardes ou combles coupez, l'endroit où s'en fait la coupe ou la briſure, & auſſi la partie ſuperieure du toit qui prend depuis cet endroit juſqu'au faiſte.

BRISURE. ſ. f. Terme de Blaſon. C'eſt une alteration de la ſimplicité & integrité du blaſon de l'Eſcu, en y mettant quelques pieces ou figures pour les diſtinguer des pleines Armes d'un aiſné. Le lambel eſt une *briſure*, une marque de puiſnez, de cadets, & des deſcendants, auſſi-bien que le baſton, la cotice, la bordure, & les pieces dont on les charge pour les varier. Il y a des doubles & triples *briſures* expliquées par Favin, Geliot, Chaſſeneu, & autres.

B R O.

BROC. ſ. m. Gros vaiſſeau portatif dont les Taverniers ſe ſervent pour aller tirer du vin à la cave, & le diſtribuer en haut en pluſieurs petites portions, ſelon qu'on les leur demande. On a auſſi chez les Grands des *brocs* d'argent où on met du vin ou de l'eau, quand on en doit ſervir quantité ſur les tables.

BROC, en la plus-part des endroits de France, eſt une meſure de deux pintes: ce qu'on appelle à Paris la *quarte* & ailleurs le *pot*. Ces deux Meſſieurs ſont allez boire un *broc* de vin.

BROC, ſignifioit autrefois une broche; mais il n'eſt plus en uſage qu'en cette phraſe proverbiale, Manger de la viande de *broc* en bouche, pour dire, toute chaude, au ſortir de la broche.

BROCARD. ſ. m. Terme injurieux & ſatirique, qu'on dit en plaiſantant contre quelqu'un. Les diſeurs de *brocards* ſont ſujets à pluſieurs adventures fâcheuſes. Quelques-uns derivent ce mot du Latin *brocus*, qui ſignifie, *Celuy qui a la bouche ou des dents qui avancent en dehors*, comme on s'eſt ſervi de ce mot pour marquer un homme mordant & ſatirique.

On appelle *Brocard de Droit*, des principes ou premieres maximes du Droit, tels que ceux qu'a fait Azo, qu'il appelle *Brocardica Juris*. Voſſius derive ce mot du Grec *protarchica*, c'eſt à dire, *premiers élements*.

BROCARDER. v. act. Picquer quelqu'un par quelques traits plaiſants & ſatiriques. Un homme ſage s'abſtient le plus qu'il peut de *brocarder*.

BROCARDO. ſ. m. Terme de Logique. C'eſt une figure ou maniere de diſpoſer un ſyllogiſme.

BROCAT. ſ. m. Originairement en ſa propre ſignification, c'eſt une eſtoffe tiſſuë toute d'or, tant en chaiſne qu'en treme, ou d'argent, ou des deux enſemble. Après on l'a eſtendu aux eſtoffes où il y avoit quelques porfilures de ſoye pour relever & donner de l'ombrage aux fleurs d'or dont elles eſtoient enrichies. Et enfin on a donné ce nom aux eſtoffes de ſoye, ſoit de ſatin, ſoit de gros de Naples ou de Tours, ou de taffetas ouvragés de fleurs & d'Arabeſques, qui les ont renduës riches & precieuſes, comme le vray *brocat*.

BROCATELLE. ſ. f. Petite eſtoffe faite de cotton ou de groſſe ſoye à l'imitation du brocat. Il y en a auſſi de toute ſoye & de toute laine.

BROCCOLI. ſ. m. Eſpece de choux verds qu'on mange en ſalade.

BROCHE. ſ. f. Piece de fer longue & menuë, qui a une rouë ou une manivelle au bout, & qui ſert à roſtir de la viande. Il faut mettre ce roſt à la *broche*. il ne luy faut que deux tours de *broche*. il eſt temps de mettre en *broche*.

BROCHE, ſe dit auſſi de certaines aiguilles longues de fil de fer, qui ſervent à tricoter des bas, à faire du ruban, du brocat, & autres eſtoffes. Ce ruban eſt à double *broche*.

BROCHE, eſt auſſi une pointe de fer qui eſt dans la ſerrure, qui doit entrer dans le trou d'une clef forée.

BROCHE, eſt auſſi la pointe de fer qui eſt au milieu d'un blanc où on viſe pour tirer de l'arc, ou de l'arquebuſe.

BROCHE, ſe dit auſſi d'une petite verge de bois ou baguette, où l'on ſuſpend des harengs pour les faire égouter, ou des chandelles & des cierges dans les boutiques. Les Artiſans appellent auſſi *broches rondes*, *broches quarrées*, des outils ſervants à divers uſages.

BROCHE, ſe dit auſſi de la cheville, ou de la fontaine qu'on met à un muid qui eſt en perce, pour en tirer le vin. Du vin vendu à la *broche* ou en detail. Ce mot, ſelon Du Cange, vient de *brocca*, ou *brochia*, qu'on a dit dans la baſſe Latinité, pour dire, des *pieux*, ou *baſtons pointus*, ou *aiguiſés*.

En ce ſens on dit proverbialement, Couper *broche* à quelque choſe, pour dire, Empêcher qu'elle ne continuë, comme on interrompt le cours du vin, quand on a coupé la *broche* du tonneau. cette femme s'eſt miſe dans la retraitte pour couper *broche* à toutes les mediſances. je luy ay refuſé de l'argent tout à plat, pour couper *broche* à toutes ſes importunités.

BROCHES, en termes de Chaſſe, eſt un nom qu'on donne aux deffenſes du ſanglier.

BROCHE'E. ſ. f. La quantité de viande qui peut tenir à une broche. Il a fallu trois *brochées* pour faire cuire le roſt de ce feſtin. les Rotiſſeurs font cuire pluſieurs *brochées* de viande en même temps.

BROCHER. v. act. Piquer un cheval avec des eſperons pour le faire courir plus viſte. En ce ſens il eſt vieux & hors d'uſage. Ce mot vient de *broſſer*, & *broſſailles*, dautant qu'il faut piquer pour avancer chemin dans les broſſes.

BROCHER, ſe dit dans le figuré, pour ſignifier, Eſcrire, travailler à la haſte. Ce Clerc a *brochè* cette copie, cet Auteur a *brochè* ce Roman, pour dire, ils n'y ont point mis tout le ſoin, toute l'application qu'ils pouvoient.

BROCHER, en termes de Manege, ſignifie, Paſſer un clou au travers de la corne & du fer du cheval pour le ferrer. Il faut tantoſt *brocher* haut, tantoſt *brocher* bas, pour bien ferrer un cheval, ſelon que ſa corne eſt plus eſpaiſe, ou plus mince.

BROCHER, ſignifie, Paſſer de l'or, de l'argent, de la ſoye, de la laine entre des broches, ou des aiguilles, qui ſervent à faire des brocats. Cette étoffe eſt *brochée* d'or & d'argent. on *broche* des bas à l'aiguille, quand on tricote.

BROCHER, & *Brochant*, en termes de Blaſon, ſe dit des bandes, cotices ou baſtons, & autres pieces, même des lions & des aigles, qu'on fait paſſer d'un bout de l'Eſcu à l'autre.

BROCHÉ, ÉE. part. & adj.

BROCHET. ſ. m. Poiſſon d'eau douce, blanc, long & fort goulu, qui mange les autres. La dent du *brochet* eſt fort venimeuſe, & fait partie de l'os de la maſchoire. En Latin *lucius*. On tient que c'eſt Auſone qui le premier luy a donné ce nom, qui ſemble derivé du Grec *lycos*, qui ſignifie *loup*, parce qu'il devore les poiſſons de riviere, comme le loup marin fait ceux de la mer.

On appelle un *brochet carreau*, un gros *brochet*, & qui a plus de dix-huit pouces entre œuil & bat.

BROCHETON. ſ. m. Brochet de petite, ou de moyenne taille.

BROCHETTE. ſ. f. Petit morceau de bois pointu qui ſert à faire tenir ferme la viande à la broche.

BROCHETTE, eſt auſſi un nom que les Fondeurs donnent à leur eſchelle campanaire, qui leur ſert à connoître la grandeur, l'eſpaiſſeur, & le poids des cloches. Ils l'appellent auſſi *baſton*, *regle*, & *diapaſon*.

BROCHETTES, en termes d'Imprimerie, ſe dit de ce qui tient la friſquette ſur le grand timpan.

BROCHOIR. ſ. m. Marteau de Mareſchal qui luy ſert à ferrer les chevaux.

BRODEQUIN. ſ. m. Chauſſure à l'antique faite en façon de petite botte, qui ne va que juſqu'à mi-jambe, & qui eſt ornée & delicate.

BRODEQUIN, eſt auſſi une eſpece de torture qu'on donne aux criminels par le moyen d'une chauſſure de parchemin, qui étant approchée du feu, ſe retire, & ſerrant extraordinairement la jambe, fait grande douleur.

BRODER. v. act. Enrichir une eſtoffe par pluſieurs ouvrages de diverſes figures qu'on fait deſſus à l'aiguille. On *brode* avec l'or, l'argent, la ſoye, le fil, &c. On *brode* auſſi les points, les dentelles avec du fil & du cordonnet.

BRODER, ſe dit figurément des embelliſſements qu'on adjouſte à quelque ſujet, à quelque matiere, & particulierement à un conte, quand on en altere la verité pour le rendre plus agreable: ce qui ſe dit tant en bien qu'en mal.

BRODÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

BRODERIE. ſ. f. Enrichiſſement qu'on fait ſur une eſtoffe avec l'aiguille. Le Roy a donné des ornements d'Egliſe tout couverts de *broderie* d'or & de perles. on fait des lits, des habits, des houſſes de chevaux en *broderie*.

BRODERIE, ſe dit auſſi figurément des embelliſſements qu'on donne à des contes & à des hiſtoires, & le plus ſouvent aux deſpens de la verité. Il y a dans ce conte quelque choſe de vray, mais le reſte eſt de la *broderie*.

BRODERIE, ſe dit auſſi des parterres qui ſont faits ſeulement de buis nain, & tracez à la maniere des Brodeurs, à la difference de ceux qui ſont faits par planches, carreaux & compartiments, où on met des fleurs. Il y a aux Tuilleries de beaux parterres de *broderie*.

BRODEUR, EUSE. ſ. m. & fem. Artiſan qui fait de la broderie. Ces bandes de tapiſſerie ont été appliquées par le *Brodeur* ſur cette eſtoffe. Ce mot eſt venu par tranſpoſition de *Bordeur*, parce qu'on ne brodoit autrefois que le bord des eſtoffes. Du Cange dit qu'autrefois on diſoit *aurobruſtius*, pour dire, *brodé d'or*, ou *bruſdus*, *brudatus*, & *brodatus*.

On dit proverbialement, Autant pour le *Brodeur*, pour ſe moquer d'un homme qui hable, comme ſi on diſoit, pour le bourdeur qui nous donne des bourdes, des menteries, qui brode des contes.

L'invention de la *broderie* eſt attribuée aux Phrygiens. Les Latins même ont appellé les *Brodeurs*, *Phrygiones*. Mais la plus-part tiennent que le mot de *Brodeur*, vient de *Bordeur*, car on ne mettoit autrefois des enrichiſſements que ſur les bords des habits: d'où vient que les Latins les ont auſſi appellés *limbularii*.

BRONCHADE. ſ. f. Faux pas d'un cheval.

BRONCHER. v. n. Mettre le pied à faux, tomber à demi. Il ſe dit proprement des chevaux à qui les jambes moliſſent. On le dit auſſi quelquefois des hommes qui font de faux pas.

BRONCHER, ſignifie figurément, Faire une legere faute. Ce pere eſt ſi ſevere, qu'il ne faut pas que ſes enfants *bronchent* le moins du monde devant luy.

On dit proverbialement, qu'il n'y a ſi bon cheval qui ne *bronche*, ni de ſi bon Chartier qui ne verſe, pour dire, qu'il n'y a perſonne qui ne ſoit ſujet à faire des fautes.

BRONCHES, ou *Bronchies*. C'eſt le nom que les Medecins Grecs ont donné aux tuyaux de l'aſpre artere, qui ſont reſpandus dans tout le poulmon, & dans leſquels l'air entre pour la reſpiration.

BRONCHIQUE. adj. Terme de Medecine, qui ſe dit des muſcles qui ſervent au mouvement du larinx, & qui ſont ainſi nommez, parce qu'ils s'eſtendent par les coſtez de la trachée artere qu'on nomme *bronchos*.

BRONZE. ſ. m. & f. Alliage de metaux, dont le principal eſt le cuivre fondu avec quelque partie d'eſtain ou de leton. Quelques-uns par eſpargne y mettent du plomb, parce qu'on ne ſçauroit fondre de cuivre fin dans un fourneau de reverbere, qu'on ne le trouve percé & plein de trous comme une eſponge. Il y a encore un autre cuivre compoſé qu'on appelle *metail*, qui n'eſt pourtant en effet que de la *bronze*; & on luy donne ce nom ſelon la plus grande ou plus petite quantité qu'on y meſle d'eſtain, qui eſt de 12. juſqu'à 25. pour cent. La lie ou le marc de *bronze* s'appelle *diphryges*, & eſt en uſage en Medecine. La fleur de *bronze* ſe fait, quand on jette de l'eau pure ſur de la *bronze* fonduë, lors qu'elle s'eſcoule par les canaux. On met une platine de fer au deſſus de la fumée, & dans ce congelement il s'y forme de petits grains en forme de millet, qui ſont luiſants & rougeaſtres: & c'eſt ce qu'on appelle *fleur de bronze*. Eſcaille de *bronze*, eſt ce qui tombe de l'airain, lors qu'on le bat, & qu'on le met en œuvre. On dit, Jetter des figures en *bronze*, animer le *bronze*, graver ſur le *bronze*, &c. Le Cheval de *bronze* qu'on voit dans la Place Royale à Paris eſt un ouvrage de Daniel Volterre fameux Sculpteur. Quelques-uns derivent ce mot *à Brontibus, quaſi brontium à Vulcani famulis fabrefactum*. D'autres croyent qu'il vient de l'Italien *abbronzare*, qui ſignifie *enduire d'une couleur brune*.

On appelle proverbialement, les Courtiſans du Cheval de *bronze*, pluſieurs faincants, filous & gens de mauvaiſe vie qui ſont ordinairement ſur le Pont-neuf à Paris.

BRONZER. v. act. Peindre en couleur de bronze avec de la limaille de bronze.

BRONZÉ, ÉE. adj. On appelle du marroquin *bronzé*, celuy qui n'eſt point grenu, qui eſt paſſé en noir, & qu'on employe pour faire des ſouliers de deuil.

BROQUART. ſ. m. Terme de Venerie, qui ſe dit d'un jeune cerf d'un an.

BROQUETTE. ſ. f. Petit clou à teſte dont on ſe ſert pour attacher des garnitures de lit, de chaiſes, & autres petits ouvrages. Ce mot doit venir de *broche*.

BROSSAILLES, ou *Brouſſailles*. ſ. f. plur. Méchant bois qui ne profite point, touffes de buiſſons, geneſts, eſpines, bruyeres, &c. Un pays de *broſſailles* eſt difficile à paſſer. On a dit dans la baſſe Latinité, *bruſcia* & *brozia*, d'où Du Cange derive ce mot.

On appelle auſſi *brouſſailles*, ces menus bois de fagots rompus & deliez qui reſtent dans un grenier où on a taſſé beaucoup de menus bois. Il n'y a plus que des *broſſailles* dans ce bucher. On le dit auſſi de ce qui reſte du

menu bois qu'on abandonne dans les forests aprés qu'on y a fait des fagots.

BROSSE. ſ. f. Aſſemblage de petites verges de jonc délié qui ſert à decraſſer la teſte.

C'eſt auſſi un aſſemblage de pluſieurs ſoyes de pourceau ou de ſanglier liées & engagées dans pluſieurs trous d'un ais percé à ce deſſein, qui ſert à nettoyer des habits, à frotter les planchers, à penſer les chevaux, &c. On en fait auſſi de petites qui ſervent aux Peintres, aux Doreurs, aux Vitriers, aux Ouvriers en ſtuc, &c. Des peintures de *broſſe*.

BROSSES, au plur. ſe dit des bruyeres ou broſſailles des terres incultes où il vient des plantes ſauvages, du menu bois ou arbuſtes peu élevez, ou des méchantes tailles qui ſont au bord de la foreſt.

BROSSER. v. act. & n. Frotter avec des broſſes la teſte, les habits, les meubles, &c.

BROSSER, ſignifie auſſi, Courir à travers les bois & les pays de bruyeres & de broſſailles.

BROUAILLES. ſ. f. plur. Inteſtins de poiſſons ou de volailles qu'on vuide, lors qu'on les habille & qu'on les appreſte pour manger. Menage derive ce mot de *burbalia*, qu'on trouve en ce ſens dans quelques Auteurs.

BROUE'E. ſ. f. Petite pluye ou nuage qui eſt de peu de durée. Il y a des *broüées* dangereuſes aux vignes & aux bleds. On dit auſſi, Prendre une *broüée* de feu, pour dire, Se chauffer legerement & en paſſant, bruſler une ame de fagot.

BROUET. ſ. m. Bouillon qu'on portoit autrefois aux nouvelles mariées le lendemain de leurs nopces avec ſolemnité & rejouiſſance. Il eſtoit fait d'œufs, de lait & de ſucre. Cela n'a plus d'uſage que parmi le petit peuple. Ce mot vient de *brodettum*, diminutif de *brodum*, qu'on a dit pour *brodium*, qui ſe trouve en cette ſignification dans quelques Auteurs Latins. Menage.

BROUET, ſe dit auſſi d'un meſchant potage.

On dit proverbialement, qu'une choſe s'en eſt allée en *broüet* d'andouille, lors qu'elle eſt devenuë à neant, qu'elle a abouti à rien.

BROUETTE. ſ. f. Petite charrette qui n'a qu'une roue, & qu'un homme pouſſe devant ſoy. Les Vinaigriers ſe ſervent de *broüettes* pour porter leur vinaigre par les ruës. on ſe ſert de *broüettes* pour vuider des terres, du fumier, des ordures à la campagne. Menage derive ce mot de *birotetta*, diminutif de *birota*, qui ſe trouve dans le Code Theodoſien, & ſignifie une *petite voiture à deux roues*. D'autres le derivent de *biſrota*.

On appelle ironiquement *broüettes*, ces petites chaiſes qui ſont traiſnées par des hommes, & auſſi les carroſſes mal propres & mal attelez.

BROUETTER. v. n. qui ſe dit de ceux qui ſe font traiſner par la ville dans ces petites chaiſes ou vilains carroſſes. On ſe fait *brouetter* à Paris par toute la ville pour un demi-écu.

BROUHAHA. ſ. m. Bruit ſourd & confus qu'on entend dans les aſſemblées où on fait des diſcours publics, & où on donne des ſpectacles, lequel témoigne l'admiration ou l'applaudiſſement des aſſiſtans, quand il s'y trouve quelque choſe d'éclattant & qui touche l'eſprit.

BROUILLAMINI. ſ. m. C'eſt une terre rouge & viſqueuſe naturellement ſeche avec peu d'odeur & de ſaveur. On la trouve dans les minieres de fer. Biringuccio aſſeure que c'eſt une ſouveraine medecine contre tout venin, faiſant même effet, voire meilleur que la terre ſigillée. Quelques-uns la confondent avec le bol d'Armenie, & diſent que ce mot s'eſt fait par corruption de *boli armenici*. Les Medecins s'en ſervent ſouvent. Les Peintres s'en ſervent auſſi pour attacher l'or aux ornements de leurs peintures; & les Potiers pour teindre leurs pots en couleur rouge.

BROUILLARD, quelques-uns diſent *Brouillas*. ſ. m. Vapeurs eſpaiſſes que le Soleil éleve de la terre humide, & qu'il n'a pas la force de reſoudre & de diſſiper. Les *brouillards* ſont plus frequents dans les lieux mareſcageux. les peſches de hareng ne ſe font que pendant les *brouillards*. les nuées ne ſont que des *brouillards* élevez.

BROUILLARD, ſe dit auſſi du papier ſans colle, tel que le papier gris, qui ſert à philtrer. On ſe ſert de ce papier pour boire l'encre des eſcritures fraiſches qu'on fait dans un regiſtre. On le dit auſſi de tout autre grand méchant papier ou inutile qui ſert à envelopper quelque choſe, ou à d'autres uſages.

On dit proverbialement d'un *brouillard*, qu'il eſt ſi épais qu'on le couperoit avec un couteau.

BROUILLEMENT. ſ. m. Meſlange, confuſion. Ce mot eſt fort peu en uſage.

BROUILLER. v. act. Mettre les choſes en deſordre, en confuſion. Le deſménagement eſt cauſe que j'ay *brouillé* tous mes papiers, que mes livres ſont tout *brouillez*. Menage derive ce mot de *brogliare*, qui a été fait de *broglio*, qui ſignifie *bois*, d'où eſt venu *imbrogliare*, qui a fait *embrouiller*.

BROUILLER, ſignifie auſſi, Méler pluſieurs choſes enſemble. Mettez toutes ces drogues enſemble, & les *brouillez* bien. Des œufs *brouillez* ſont ceux où on a meſlé le blanc & le jaune. Du vin *brouillé*, c'eſt du vin ſophiſtiqué où on a mis quelques drogues pour changer ſon gouſt naturel.

On dit auſſi, que l'air, que le ciel ſe *brouille*, quand il arrive quelque nuée qui preſage quelque pluye, ou quelque prochain orage.

BROUILLER, ſignifie encore, Gaſter du papier en faiſant des écritures inutiles, ou de méchants livres. Ce mauvais Poëte a bien *brouillé* du papier. les faiſeurs d'Anagrammes *brouillent* bien du papier inutilement.

BROUILLER, ſe dit figurément des choſes ſpirituelles. Il a eu une amourette en teſte qui luy a *brouillé* l'eſprit, qui l'a *brouillé* avec le bon ſens.

BROUILLER, ſe dit auſſi des affaires. C'eſt un chicaneur qui ne fait que *brouiller*, au lieu d'éclaircir une affaire. ce Miniſtre a fort *brouillé* l'Etat.

BROUILLER, ſe dit auſſi en parlant du refroidiſſement qui arrive dans l'amitié pour quelque rapport, jalouſie, ou mal-entendu. Les amis ſe *brouillent* aiſément, mais ils ſe raccommodent avec la même facilité.

BROUILLER, ſe dit auſſi en termes de Manege, pour dire, Mettre un cheval hors d'eſtat de ſe bien manier par la faute du Cavalier qui le monte.

On dit proverbialement, que les cartes ſont bien *brouillées*, lors qu'il y a quelque guerre civile, quelque grande querelle entre deux partis, qu'on ne voit pas pouvoir eſtre de long-temps accommodées.

BROUILLÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

BROUILLERIE. ſ. f. Diviſion, mécontentement. Il y a quelques *brouilleries* à la Cour qui n'éclatent point encore. il y a de la *brouillerie* dans ce ménage, entre ces amis. les *brouilleries* d'un Eſtat aboutiſſent ſouvent à des guerres civiles.

BROUILLERIES, ſe diſent collectivement de pluſieurs choſes de peu de conſequence, qu'on ne veut pas nommer en particulier. Il faut vendre ces vieux meubles, ces *brouilleries* qui ſont dans ce grenier.

BROUILLON, ONNE. adj. & ſubſt. Remuant, qui taſche de brouiller les affaires. Les Heretiques ont toûjours été accuſez d'eſtre des eſprits *brouillons* qui ont voulu troubler l'Eſtat. ce Procureur eſt un *brouillon*, qui ne taſche qu'à embarraſſer les parties en procés. On dit auſſi par injure aux petits garçons, qu'ils ſont de petits *brouillons*.

BROUILLON, eſt auſſi un papier ſur lequel on jette ſes pre-

premieres penſées en écrivant, qu'on revoit aprés, & qu'on rature avant que de mettre l'ouvrage au net. Ce n'eſt là que le *brouillon*, je le vais faire tranſcrire & mettre au net.

BROUIR. v. act. Terme d'Agriculture, qui ſe dit de la bruine & de la gelée qui galle & qui bruſle les boutons des arbres, des vignes, des bleds. Il y aura diſette de grains, les bleds ſont *brouis*. Il vient d'un vieux mot François qui ſignifioit *bruſler*.

BROUT. ſ. m. Paſture que les beſtes fauves trouvent dans les jeunes taillis qui repouſſent. Du Cange derive ce mot de *bruſtus* qu'on a dit dans la baſſe Latinité au même ſens, *quòd ex bruſcis ſeu dumetis fiat paſtio animalium*. Mais il vient pluſtoſt de *brouſt*, qui eſt un vieux mot Celtique ou Bas-Breton, qui ſignifie *bourgeon* ou *hallier*; ou du Grec *broſco*, *manduco*.

BROUT, ſe dit auſſi des écalles de noix vertes qu'on prepare pour ſervir aux teintures.

BROUTANT, ANTE. adj. On appelle en Venerie les beſtes *broutantes*, le cerf, le rangier, le daim, le chevreuil, le chamois, le bouquetin ou bouc ſauvage.

BROUTER. v. act. Paiſtre l'herbe dans les prez, manger le brout dans les foreſts. Menage aprés Bochart derive ce mot du Grec *bryttein*, ſignifiant la même choſe. Borel le derive du Grec *brouſt.ai*, qui ſignifie *depaſcere*.

On dit proverbialement, La où la vache eſt attachée, il faut qu'elle *broute*, pour dire, qu'il faut demeurer attaché à ſa profeſſion. On dit auſſi de ceux qui ont du cœur, qu'ils aimeroient mieux *brouter* l'herbe que de demander l'aumoſne. On dit auſſi d'un homme adroit, que l'herbe ſera bien courte, s'il ne trouve dequoy *brouter*, pour dire, qu'il trouvera bien le moyen de gagner ſa vie.

BROUTÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. L'Ordonnance veut que les bois *broutez* ſoient reſepez.

BROUTILLES. ſ. f. plur. Ce ſont les menuës branches qui reſtent dans les foreſts aprés qu'on a retranché le bois de corde, qui ſervent à faire des fagots.

BROYE. ſ. f. Dans le propre, c'eſt un inſtrument dont on ſe ſert à la campagne pour rompre le chanvre, & le tiller plus aiſément. On le dit en termes de Blaſon d'une eſpece de feſtons qu'on trouve dans quelques Armoiries poſez en diverſes ſituations. Quelques-uns les prennent auſſi pour des morailles, d'autres pour toutes ſortes d'inſtruments propres à broyer. Les Anglois les nomment *barnacles* ou *beruicles*, du nom d'un inſtrument dont les Sarraſins ſe ſervoient pour donner une gehenne cruelle.

BROYEMENT. ſ. m. Reduction en poudre, & mêlange de couleurs avec de l'eau, de l'huile, &c.

BROYER. v. act. Reduire en poudre. Il faut *broyer* ces drogues dans le mortier.

On le dit particulierement des couleurs qu'on *broye* long-temps ſur le marbre ou le porphyre, en les meſlant avec de l'huile pour les en imbiber, aprés qu'on les a pulveriſées.

BROYÉ, ÉE. part. & adj.

On appelle Pain *broyé*, un certain petit pain de fine farine que les Boulengers étoient autrefois obligez de faire pour leur chef-d'œuvre, quand on les recevoit Maiſtres. Voyez *Pain*.

BROYEUR. ſ. m. qui ſe dit en cette phraſe, C'eſt un *Broyeur* d'ocre, pour dire, C'eſt un fort mauvais Peintre.

B R U.

BRU. ſ. f. Belle fille. C'eſt un terme d'alliance relatif au pere & à la mere d'un fils, à l'égard deſquels la femme qu'il a épouſée s'appelle leur *bru*, ou leur *belle-fille*. Menage derive ce mot de *nurus* Latin, ou de l'Allemand *bruy*, ou pluſtoſt *braut*, qui ſignifie *épouſée*. Du Cange cite les Gloſes d'Iſo Magiſter, où il eſt dit que *brut* ſignifie *une femme accordée ou fiancée*.

BRUGNON. ſ. m. Fruit à noyau qui tient un peu de la peſche, qui a une peau rouge & deliée, & qui eſt d'un gouſt exquis. Il meurit au mois de Septembre. Il y a auſſi des *brugnons* muſquez.

BRUINE. ſ. f. Petite pluye froide & dangereuſe pour les grains. La *bruine* ſe forme, quand la vapeur deſtinée à faire de la neige ne ſe gele que lors qu'elle eſt enbas. On dit auſſi *brouine*; & ce mot vient du Latin *pruina*, *à perurendo*, parce qu'elle bruſle les tendres boutons des vignes & des arbres.

BRUINER. v. n. & impersonnel, qui ſe dit de la bruine qui tombe. Il *bruine*.

BRUINÉ, ÉE. part. & adj. Qui eſt galté de la bruine. Les bleds *bruinez* ſont de difficile garde.

BRUIRE. v. act. qui n'eſt en uſage qu'en peu de phraſes. On entendoit *bruire* le vent, le tonnerre dans cette tempeſte, pour dire, ſouffler, gronder. Ce mot vient de *rugire*, comme *bruit* de *rugitus*, qui a été dit non ſeulement du lion, mais auſſi de l'homme, & de quelques autres animaux. Menage. J'aimerois mieux le faire venir du Latin *bruitus*, qui vient du Grec *bruo*, qui ſignifie *verſer de l'eau en abondance*, comme les ſources, les fonteines.

BRUISSEMENT. ſ. m. Bruit confus, ou tintoin qui frappe l'oreille même dans le ſilence.

BRUIT. ſ. m. Amas de pluſieurs ſons confus & violents qui offencent l'oreille. Le *bruit* eſt different du *ſon*, comme a fort bien remarqué Mr. Perrault Medecin dans la Diſſertation qu'il a faite du ſens de l'ouye: car on n'appelle point *ſon* le *bruit* d'un canon, d'un carroſſe, d'un moulin, ou d'une populace aſſemblée. Le *bruit ſimple* a trois eſpeces, qui ſont le *bruit clair*, le *bruit ſec*, le *bruit ſourd*. Le *bruit compoſé*, le *bruit ſucceſſif*, le *bruit rompu*, le *bruit continu*, le *bruit de choc*, le *bruit de verberation*, &c. ſont pluſieurs autres eſpeces de *bruit*. On entend un grand *bruit* dans les Volcans avant qu'ils vomiſſent leurs flammes. le *bruit* des carroſſes empêche de dormir dans cette maiſon.

BRUIT, ſe dit auſſi des ſons agreables, & qui témoignent de la reſjouïſſance. Ce Prince a été receu au *bruit* des tambours & des tymbales, au *bruit* du canon. on s'endort au doux *bruit* d'un ruiſſeau, d'une fonteine.

BRUIT, ſe dit encore d'un tintoin d'oreilles, d'une maladie qui dans le plus grand ſilence nous fait entendre quelques ſons confus. Cet homme eſt travaillé d'un *bruit* d'oreilles.

BRUIT, ſignifie quelquefois, Sedition, querelle, confuſion. On dit qu'il y a du *bruit* en Angleterre, que les ports ſont fermez. ces deux Cavaliers ont eu enſemble quelque *bruit*. une femme jalouſe fait beau *bruit* dans le ménage.

BRUIT, figurément ſe dit de la renommée, de la reputation. Le nom & la valeur d'Alexandre ont fait grand *bruit* dans le monde. cet Auteur a fait grand *bruit* dans ſon temps. cette femme n'a pas bon *bruit*.

BRUIT, ſe dit auſſi des diſcours, du temps, des nouvelles dont on s'entretient dans le monde. Il court un *bruit* ſourd de peſte, mais c'eſt un faux *bruit*. un *bruit* confus nous apprend qu'il y a eu une grande deffaite, mais c'eſt un *bruit* de ville, on n'en dit rien à la Cour. on parle de guerre, il en eſt grand *bruit*.

BRUIT, ſe dit auſſi des affaires qui font de l'éclat, où pluſieurs perſonnes prennent intereſt, ou qui ſont de conſequence. La Chambre eſtablie contre les empoiſonneurs a fait grand *bruit*, grand éclat dans la France.

A PETIT BRUIT. Façon de parler adverbiale, pour dire, Secrettement, doucement. Il s'en eſt allé *à petit bruit*, il s'eſt ſauvé *ſans bruit*. il a fait cette affaire *à petit bruit*, ſans éclat, ſans deſpence.

On dit en termes de Venerie, Chaſſer à *bruit*, pour dire, avec grand équipage, avec nombre de Veneurs, de chiens courans, &c.

On dit auſſi, Point de *bruit*, pour impoſer ſilence à un fanfaron qui menace. Ainſi on dit à un Capitan dans l'Illuſion Comique,

- - - - - - - - - Point de *bruit*,
J'ay desja maſſacré dix hommes cette nuit;
Et ſi vous me faſchez, vous en croiſtrez le nombre.

On dit proverbialement, Je n'aime point le *bruit* ſi je ne le fais, quand quelqu'un veut être maiſtre en ſa maiſon. On dit, qu'un homme eſt un bon cheval de trompette, qu'il ne s'étonne point pour le *bruit*, pour dire, qu'il laiſſe crier & tempeſter les gens. On dit auſſi, qu'un homme fait plus de *bruit* que d'effet, ou bien, qu'il reſſemble aux Bahutiers, qu'il fait plus de *bruit* que de beſogne, pour dire, qu'il promet, qu'il parle beaucoup, & qu'il ne travaille gueres.

BRUME. ſ. m. Terme de Marine. C'eſt ainſi qu'on nomme les brouillards de mer: & on appelle un temps *embrumé*, quand l'air eſt couvert de brouillards. En Aſtrologie on appelle le ſolſtice *brumal*, le ſolſtice d'hiver qui arrive dans le Capricorne. Les Jardiniers nomment auſſi quelques plantes *brumales*, parce qu'elles viennent l'hiver. Ce mot vient du Grec *bracheia imera*. *Bruma* eſt le plus court jour de l'année. Joſ. Scaliger dit que ce mot vient de *Bromius Bacchus*, dont les ſacrifices ſe faiſoient environ le ſolſtice d'hiver.

BRUN, UNE. adj. & ſubſt. Qui eſt de couleur ſombre & obſcure. Du drap *brun*, *gris-brun*, *rouge-brun*, *verd-brun*, Ce mot vient du Flamand *bruin*, ou de l'Allemand *braun*, qui ſignifient la même choſe. Menage. Octavius Ferrarius dit qu'on a donné le nom à cette couleur, à cauſe qu'elle approche de celle des prunes, ou de la couleur des armes brunies, dont on croit qu'on a fait auſſi *bronſe*, & *bronſer*, à cauſe que les Italiens diſent *abbronzare*, pour dire, *enduire d'une couleur brune*. Quelques-uns croyent que c'eſt un vieux mot François, à cauſe de *Brunebaut*, qui ſignifioit une *Dame brune*.

BRUN, ſe dit auſſi des perſonnes qui ont le poil noir, ou qui n'ont pas la peau extremement blanche. Un beau brun, une belle *brune*. les gouſts ſont differents; l'un aime la blonde, & l'autre la *brune*: & l'on dit des inconſtans, que tout leur eſt bon, qu'ils courent la blonde & la *brune*.

On appelle un *clair-brun*, celuy qui a les cheveux entre le blond, & le noir foncé.

BAY-BRUN, ſe dit des chevaux qui ſont de couleur de chaſtaigne, mais fort obſcure.

On dit auſſi, que le temps eſt *brun*, qu'il fait *brun*, ou abſolument on dit *la brune*, quand il approche de la nuit. Cet homme craint les Sergens, il n'oſe ſortir que ſur la *brune*. il fait *brun*, la nuit approche. Sur la mer on dit, le *brun* de la nuit, pour dire, l'obſcurité.

BRUNET, ETTE. adj. & ſubſt. Qui eſt un peu brun. C'eſt un beau *brunet*. Il aime une petite *brunette*.

BRUNET, étoit auſſi autrefois une eſtoffe fine, de couleur preſque noire, dont les gens de qualité s'habilloient, & dont on a conſervé la memoire dans ce vieux proverbe.

Auſſi bien ſont amourettes
Sous bureau, que ſous *brunettes*.

BRUNIR. v. act. & neut. Rendre brun, devenir brun. Il faut *brunir* davantage le fond de ce tableau, on mêle les couleurs vives avec les ſombres pour les *brunir*. ce garçon étoit fort blond autrefois, mais avec l'âge il a bien *brui*.

BRUNIR, ſe dit auſſi en termes de Chaſſe, lors que les cerfs après avoir *frayé*, vont eſtendre leurs bois aux charbonnieres, ou aux terres rougeaſtres, afin de leur donner de la couleur.

On dit auſſi de l'*or bruni*, de l'*argent bruni*, pour l'oppoſer à l'or & à l'argent *mat*: c'eſt celuy qu'on a extremement poli pour luy donner de l'éclat, ſoit avec la dent de loup ou de chien, ſoit avec la *ſanguine*, le tripoli, le baſton de bois blanc, & la potée d'émeril. Les bordures d'or *bruni* paroiſſent plus que les autres. Les Serruriers diſent auſſi, *Brunir* le fer, quand ils le poliſſent avec leurs brunifſoirs.

BRUNI, IE. part. & adj.

BRUNISSEUR. ſ. m. Artiſan qui brunit la vaiſſelle d'argent.

BRUNISSOIR. ſ. m. Fer rond & poli, qui ſert à polir, à brunir, à rendre éclattants les métaux, l'or, l'argent, & le fer. Il ſert aux Graveurs d'un coſté à brunir & polir, de l'autre à racler. Il y a auſſi des *bruniſſoirs* qui ont un bout garni de ſanguine.

BRUNISSURE. ſ. f. Terme de Chaſſe, qui ſe dit de la poliſſure des teſtes de cerfs.

BRUSC. ſ. m. eſt une eſpece de myrthe ſauvage dont les feuilles ſont ſemblables au myrthe, mais faites en pointes comme un fer de pique. Les grains qu'il porte ſont rouges. Eſtant meurs ils ſont ronds, & ſortent d'entre ſes feuilles qui enferment un noyau fort dur. Il jette dés ſa racine des branches hautes d'une coudée, ſont feuillues, fort ſouples, & malaiſées à rompre. Sa racine eſt comme celle du gramen, laquelle eſt *bruſque*, & un peu amere au gouſt. C'eſt de là que les Medecins ont appellé tout ce qui eſt piquant & amer au gouſt dans les autres plantes, *bruſc*. On mange pourtant de ſes jettons bouillis & en ſalade, en guiſe d'aſperges. Les Latins l'appellent *ruſcus*, *murina*, *ſpina*, ou *myrtus ſilveſtris*; les Apothicaires *bruſcus*; & les Arabes *cubebe*.

BRUSLABLE. adject. m. & f. Qui merite d'être bruſlé. Il ſe trouve écrit en cette phraſe, C'eſt un Heretique *bruſlable* comme un beau petit horloge de bois. Rabelais.

BRUSLANT, ANTE. adj. Qui bruſle, ou qui eſt fort chaud. Un Palais *bruſlant*. une ville *bruſlante*. ce potage, ce paſté eſt tout *bruſlant*, les climats *bruſlants* ſont les pays fort eſchauffez du Soleil. ce malade eſt tout *bruſlant*, il a une forte fievre.

On le dit figurément de ce qui eſt échauffé de quelque paſſion. On peint les Cherubins avec un viſage enluminé, pour nous apprendre qu'ils ſont tout *bruſlants* de l'amour divin. le cœur de l'homme eſt *bruſlant* d'ambition, de deſirs, &c.

BRUSLEMENT. ſ. m. Action par laquelle on bruſle. Le *bruſlement*, le viol ont été deffendus dans ces dernieres guerres.

BRUSLER. v. act. Reduire en cendre. La plus-part des Payens *bruſloient* les corps morts, au lieu que les Chrêtiens les enterrent. de temps immemorial les Indiennes ſe *bruſlent* toutes vives dans le bucher de leurs maris. les damnez *bruſleront* éternellement dans l'Enfer, mais ils ne ſeront point conſumez. Ce mot, ſelon Menage & Guyet, vient de *bruſulare*; ſelon d'autres, de *præuſtulare*; ſelon Du Cange, de *bruſtare*, mot de la baſſe Latinité; ou de l'Italien *bruſciare*.

BRUSLER, ſe dit auſſi en parlant de ce qui ſe conſume pour chauffer, ou pour s'éclairer. On *bruſle* tant de bois en cette maiſon. les pauvres gens ne *bruſlent* que des tourbes. chez le Roy on ne *bruſle* que de la cire. le bois verd ne *bruſle* pas ſi bien que le ſec, mais il fait un feu bien plus ardent.

BRUSLER, ſignifie auſſi, Eſtre penetré du feu, ou en ſentir l'action par l'attouchement. Le fer chaud *bruſle* plus dangereuſement que le bois, quand on le touche. prenez garde de vous *bruſler*. Regnier a dit agreablement,

Quand on ſe *bruſle* au feu que ſoy-même on attiſe,
Ce n'eſt point accident; mais c'eſt une ſottiſe.

BRUSLER, ſe dit auſſi hyperboliquement pour ſignifier, Eſchauffer beaucoup, ou être eſchauffé. Le Soleil *bruſle* les campagnes d'Afrique. la chair *bruſle* dans le pot. on *bruſle* dans cette chambre, c'eſt une eſtuve. il a une forte fievre, les mains luy *bruſlent*.

BRUSLER, ſe dit quelquefois en contre-ſens, de l'action de pluſieurs choſes qui paroiſſent froides, & ne point contenir de feu. Quand la vigne eſt en bourgeon, il vient une gelée, un vent froid qui la *bruſle*. il y a certain brouillard ou rouille qui *bruſle* les bleds. la neige *bruſle* les ſouliers, à cauſe d'un certain acide ou ſalpeſtre qui y eſt contenu. l'eau forte *bruſle* le drap & la peau. la chaux *bruſle* les toiles. On dit ironiquement à un homme dont le manteau trempe dans l'eau, que ſon manteau *bruſle*. On dit auſſi, qu'un miroir ardent *bruſle* par les rayons qu'il ramaſſe ou qu'il refleſchit dans ſon foyer.

BRUSLER, figurément ſignifie, Eſtre agité d'une violente paſſion d'amour, d'ambition, de deſir, d'impatience. On peut *bruſler* d'une chaſte amour. St. Paul dit qu'il vaut mieux ſe marier, que *bruſler*. on a dit du Baron de Feneſte, qu'il *bruſloit* d'ambition. il *bruſle* du deſir de faire telle choſe. cette femme attend impatiemment celuy qui la doit mener au bal, les pieds luy *bruſlent*.

On dit auſſi, *Bruſler* les yeux à quelqu'un, pour dire, Faire une choſe en ſa preſence qu'on ſçait bien luy devoir être deſagreable, comme de cageoller ſa femme. Cette metaphore eſt tirée de la couſtume des Princes Orientaux qui aveuglent leurs cadets en leur mettant un fer chaud auprés des yeux.

On dit encore, *Bruſler* de l'encens devant quelqu'un, pour dire, l'idolaſtrer, l'adorer, le flatter demeſurément. Pluſieurs Saints ont été martyriſez, parce qu'ils n'ont pas voulu *bruſler* de l'encens devant les faux Dieux.

On dit adverbialement, Tirer un homme à *bruſle* pourpoint, pour dire, le tirer de ſi prés qu'on ne le puiſſe manquer.

On dit auſſi dans un ſens figuré, qu'un argument eſt à *bruſle* pourpoint, quand il eſt ſi convaincant, qu'on n'y peut répondre.

BRUSLER, ſe dit proverbialement en pluſieurs phraſes. Graiſſez les bottes d'un vilain, il dira qu'on les luy *bruſle*, pour dire, qu'il y a des gens qui ne connoiſſent pas les bons offices qu'on leur rend. On dit auſſi, qu'un homme *bruſle* ſa chandelle par les deux bouts, pour dire, qu'il fait des deſpences de pluſieurs ſortes qui le ruineront bientoſt. On dit auſſi, qu'il s'eſt venu *bruſler* à la chandelle, quand il eſt ſorti d'un lieu où il étoit en ſeureté, pour ſe venir faire prendre en un autre. On dit, que la chandelle ſe *bruſle*, quand on advertit un homme de doubler le pas pour arriver de jour au giſte. On dit auſſi, que le roſt ſe *bruſle*, pour advertir quelqu'un d'achever viſtement une affaire, pour ſonger à une autre plus importante qui cependant deperit. On dit auſſi entre joüeurs, que le tapis *bruſle*, pour exciter quelqu'un à mettre au jeu. On dit, Je viendray à bout de cette affaire, ou j'y *bruſleray* mes livres, pour dire, Je la veux pourſuivre avec la derniere opiniaſtreté. On dit, qu'un homme *bruſle* à petit feu, quand il languit aprés quelque choſe importante qu'on luy a fait eſperer, & qui ne vient point.

BRUSLÉ, ÉE. part. & adj. On dit de l'eau de vie *bruſlée*, du vin *bruſlé*, quand on y a mis le feu avec un papier allumé. du pain *bruſlé*, de la viande *bruſlée*, quand ils ſont trop cuits.

On dit auſſi au ſubſt. qu'on ſent le *bruſlé*, quand on ſent l'odeur de quelque choſe qui bruſle.

BRUSLEUR. ſ. m. Incendiaire. Cet homme a un chapeau qui baiſſe les bords, il marche en *bruſleur* de maiſons.

BRUSLOT. ſ. m. Terme de Marine. C'eſt un vieux vaiſſeau qu'on emplit de feux d'artifice, de matieres combuſtibles, qu'on attache à de grands vaiſſeaux ennemis pour les bruſler. On l'appelle en quelques lieux *navire ſorcier*. Un Capitaine de *bruſlots* eſt pendu quand il ſe laiſſe prendre.

BRUSLOT, ſe dit figurément d'un morceau de pain, de viande ou d'autre choſe, où on a enfermé bien du ſel & du poivre, qui bruſle le goſier du goulu à qui on le donne à manger.

BRUSLURE. ſ. f. Marque qui reſte ſur une choſe bruſlée. Il luy eſt reſté ſur la joüe des marques de ſa *bruſlure*. voilà ſur vôtre habit un trou de *bruſlure*. les Charlatans vendent de l'onguent pour la *bruſlure*.

BRUSQUE. adj. m. &. f. Qui eſt d'un temperamment vif, qui parle & qui agit avec promptitude. Il ne fait pas bon attaquer cet homme-là, il a la repartie prompte & *bruſque*. On dit auſſi du vin *bruſque*, qui eſt aſpre & piquant. Ce mot vient de l'Italien ou de l'Eſpagnol *bruſco*, qui ſignifie *acre*, *prompt*, *colere*. Menage.

BRUSQUEMENT. adv. D'une maniere bruſque. Il eſt parti *bruſquement* & ſans dire adieu. ce General a donné *bruſquement* ſur les ennemis.

BRUSQUER. v. act. Faire une inſulte de paroles à quelqu'un, luy répondre d'une maniere bruſque, offençante, ou peu civile. Cet homme eſt ſi violent, qu'il eſt fort ſujet à *bruſquer* ceux qui ont affaire à luy.

BRUSQUERIE. ſ. f. Action prompte & inconſiderée. Il faut excuſer les paroles offençantes, quand on ne le dit que par *bruſquerie* & promptitude.

BRUT, UTE. adj. Pierre qui vient de la carriere ou de la mine, qui n'eſt pas polie, ni taillée. Les diamants *bruts* ſe trouvent dans des ſables ou dans des fentes des rochers de Raolconda. Tavernier. Une eſmeraude *brute* eſt peu eſtimée, à cauſe du riſque qu'il y a de la caſſer en la taillant. On dit auſſi, Une maçonnerie de pierres *brutes*, pour dire, qui ne ſont point taillées. On appelle auſſi du ſucre *brut*, celuy qui n'eſt pas affiné.

BRUT, ſe dit auſſi figurément d'un ouvrage qui eſt en brouillon, qu'on n'a pas le loiſir de limer & de polir.

BRUTAL, ALE. adj. Celuy qui a des appetits déreglez, qui vit en beſte, ou qui n'a pas plus d'eſprit & de conduitte qu'une beſte. Les ſoldats pour la plus-part ſont de vrais *brutaux*. un débauché n'a que des appetits *brutaux*.

BRUTALEMENT. adv. D'une maniere brutale. Un luxurieux vit *brutalement*. un Corſaire traitte *brutalement* ſes eſclaves.

BRUTALITE'. ſ. f. Action d'un brutal. Les ſoldats commettent de grandes *brutalitez* quand on leur abandonne une ville au pillage. cet yvrogne a dit cent *brutalitez* à ſon hoſteſſe. cet homme s'eſt reconnu aprés avoir aſſouvi ſa *brutalité*.

BRUTE. ſ. f. & adj. Beſte à quatre pieds qui ſe nourrit en broutant de l'herbe. L'homme n'eſt diſtingué des *brutes* que par la raiſon. On dit auſſi, une beſte *brute*; & figurément d'un homme ſans eſprit, que c'eſt une beſte *brute*.

BRUTIER. ſ. m. Oiſeau de proye. On dit que d'un *brutier* on ne ſçauroit faire un eſprevier, pour dire, qu'on ne ſçauroit rendre honneſte homme ni habile celuy

luy qui eſt ſot & butor, parce que le *brutier* eſt un oiſeau de proye qui vit aux champs de toute ſorte de vermines, qu'on ne peut dreſſer ni au poing, ni au leurre. Cet oiſeau eſt la même choſe que la *buſe* & le *butor*, quoy que quelques-uns y mettent de la diſtinction.

BRUYANT, ANTE. adj. Qui fait grand bruit. Il ne ſe dit gueres que dans les orages & les tempeſtes. Les flots *bruyants*. la foudre *bruyante* dans les nuës.

BRUYERE. ſ. f. C'eſt un arbre, ſelon Dioſcoride, qui jette force branches, & eſt ſemblable au tamariſc, mais beaucoup moindre, que les Latins appellent *erica*. La *bruyere baccifere* eſt miſe par Matthiole au rang des arbriſſeaux, & eſt celle qui produit des grains purpurins auſſi gros que ceux de genevre, tendres, mols, & viſqueux par dedans, ayant une chair ſemblable à la prune. Ses branches ont le bois dur comme le noyer, tirant ſur le roux, & ſont pourtant ſouples & pliables. Elle fleurit deux fois l'année, & eſt eſtimée la premiere & la derniere plante ſauvage qui fleuriſſe. En Toſcane on en fait des balais: c'eſt pourquoy les gens du pays l'appellent *ſcopa*.

BRUYERE, eſt auſſi en France un nom general qu'on donne à pluſieurs petits arbres ſauvages qui croiſſent ſans culture dans des terres abandonnées, & qu'on ne laboure point: ce ſont des geneſts, ou autres ſemblables arbuſtes.

BRUYERE, ſe dit auſſi des terres incultes où viennent ces méchants arbres. On trouve bien du gibier dans les *bruyeres*. ce champ ne rapporte rien, ce n'eſt qu'une *bruyere*. Ce mot vient du vieux Gaulois *bruir* ou *brouïr*, qui ſignifie *bruſler*, qui eſt derivé du Latin *uro*, parce qu'on bruſle les *bruyeres* pour les defricher, & en faire des terres à blé. On l'a appellée dans la baſſe Latinité *bruarium*, & *bruera*.

BSI.

BSIDERI. Nom de poire qu'on dit par corruption pour *Beſie de Hery*. Ce mot en Bretagne, Anjou & Poitou ſignifie *poire ſauvage*; & *Hery* eſt une foreſt de Bretagne entre Rennes & Nantes où ces poires ont été trouvées.

BUB.

BUBE. ſ. f. Petite éleveure ou bouton qui ſe fait ſur la peau. Il vient des *bubes* ſur les levres, quand on boit dans un verre qui n'eſt pas net. Ce mot vient du Grec *boubon*, eſpece de *tumeur*. Le mot ſuivant en eſt auſſi tiré.

BUBON. ſ. m. Groſſe bube ou tumeur qui vient à ſuppuration, & qui eſt ſouvent une peſte, ou un effet du mal Venerien qui paroiſt dans les aînes. Galien appelle generalement *bubon*, tout phlegmon qui ſurvient aux glandes ou emonctoires. Mais Fernel le reduit à ceux qui viennent aux aînes. Les Medecins derivent ce mot du Grec *boubon*, qui ſignifie les *aînes*, où les *bubons* viennent d'ordinaire.

Le *bubon peſtiferé*, eſt une apoſtume qui vient aux emonctoires, que d'autres appellent la *boſſe*, la *peſte* ou *fuſée*: mais quand il vient aux autres parties du corps, comme à la gorge, aux aiſſelles, &c. on l'appelle *charbon*, *anthrax* & *carboncle*.

BUC.

BUCCINATEUR. adject. maſc. Terme de Medecine. C'eſt une épithete qu'on donne à un des neuf muſcles des levres, qui ſert à emboucher la trompette. Ce mot vient du Latin *buccina*, *trompette*.

BUCENTAURE. ſ. m. C'eſt le nom d'un grand

vaiſſeau dont ſe ſervent les Venitiens pour faire la ceremonie d'épouſer la mer: ce qui ſe fait le jour de l'Aſcenſion en grande pompe. Ce mot vient du Grec *boukentauros*, compoſé de *bou*, particule d'augmentation, dont on ſe ſert pour marquer une grandeur énorme; & de *kentauros*, *Centaure*, *Centaure*.

BUCOLIQUES. ſ. f. plur. Pluſieurs hardes, menuës choſes ou papiers qu'une perſonne a apportez pour faire voir à quelqu'un. Je ne veux point acheter tout ce fatras, remportez toutes vos *bucoliques*. Ce mot vient du Grec *boukolos*.

Les *Bucoliques* de Virgile ſont certains Poëmes en forme d'Eglogues, où des Paſteurs s'entretiennent enſemble.

BUE.

BUE'E. ſ. f. Vieux mot qui ſignifioit autrefois la leſcive, & dont on ſe ſert encore dans les Provinces, où l'on appelle *Buandiere*, la Blanchiſſeuſe; & *Buanderie*, des lieux où on blanchit des toiles neufves. Menage derive ce mot de *bucata*, qui a été fait de *buca* qui ſignifie *trou*, parce que la leſcive ſe fait par le trou d'une cuve. Les Allemands l'appellent auſſi *buke*, & les Italiens *bucato*. D'autres le derivent ſimplement du Latin *bus*, *buis*, *buere*; & Du Cange de *bura* & *buria*, mots de la baſſe Latinité & de la même ſignification. Il vient de l'Eſpagnol *bugada*.

BUF.

BUFFET. ſ. m. Meuble qui ſert pour mettre les pots & les verres, la vaiſſelle & autres choſes neceſſaires pour le ſervice de la table. Autrefois c'étoit un meuble de bois orné de menuës colomnes, & ſeparé par un plancher, au deſſous duquel ſe mettoient les brocs & les bouteilles, & au deſſus les verres & la vaiſſelle. Depuis on a mis au milieu une petite armoire pour y ſerrer le linge ou le couvert d'un bourgeois; & enfin on en a fait une grande armoire avec pluſieurs tiroirs & volets où on enferme ce qu'on a de plus precieux, & qu'on appelle auſſi *cabinet*. Un *buffet* ou cabinet d'ebene, de bois de cedre, d'écaille de tortuë, &c.

BUFFET, maintenant ſe dit ſeulement d'une table longue où on met la vaiſſelle d'argent, les verres & les bouteilles pour le ſervice de la table. Il faut aller boire au *buffet*, ſe rincer la bouche au *buffet*.

BUFFET, ſe dit auſſi des Officiers ou valets qui ſervent au *buffet*. Quand on croit avoir beu trente bouteilles, le *buffet* en a beu la moitié.

BUFFET, ſe dit auſſi de la vaiſſelle d'argent qu'on met ſur le *buffet* pour le ſervice de la table, ou ſeulement par parade & par oſtentation. Cet Ambaſſadeur a un *buffet* de vermeil doré qui vaut cinquante mille écus.

BUFFET, ſe dit auſſi de la menuiſerie d'un jeu d'orgue. Le *buffet* du grand jeu, qu'on appelle le *grand corps*. le *buffet* du poſitif ou du petit jeu. On le dit auſſi de l'orgue entiere. Quand elle eſt dans des maiſons particulieres, on l'appelle *cabinet*.

BUFFETER. v. act. Boire au tonneau: ce qui ſe dit des Voituriers qui percent les tonneaux avec un foret, & appliquent la bouche contre le tonneau pour y boire.

BUFFETER, en termes de Fauconnerie, ſignifie, Donner en paſſant contre la teſte d'un plus fort, comme contre le duc ou contre l'aigle, ou contre la teſte du lievre, quand on le fait battre aux oiſeaux.

BUFFETEUR. ſ. m. Voiturier qui boit au tonneau ſur les grands chemins. L'Ordonnance enjoint aux Juges de punir ces Voituriers *buffeteurs*, & de les condamner aux Galeres.

Tous ces mots, ſelon Du Cange, viennent de *buffetagium*, qui

qui ſignifioit un impoſt mis ſur le vin beu en taverne, par corruption de *beuvetage*.

BUFFETIN. ſ. m. Juſte-au-corps fait du cuir d'un jeune buſle.

BUFLE. ſ. m. Animal ſauvage reſſemblant au beuf, ſi ce n'eſt qu'il eſt plus long & plus haut. Il a la corne fort noire, & ſe met en furie en voyant de l'eſcarlate. Son corps eſt fort gros, & ſa peau tres-dure. Il eſt au reſte fort maigre. Il a le poil fort court & tres-noir. Il n'en a preſque point à la queuë, mais il en a beaucoup ſur le devant de la teſte, laquelle eſt fort petite en comparaiſon du corps. Ses cornes ſont fort larges, ſont col fort gros, & long à proportion, ſa queuë fort petite, & ſes cuiſſes groſſes & courtes. Ce n'eſt point le *bubalus* des Anciens, puis que le *bubalus* eſt un animal d'Afrique, & fort petit en comparaiſon de celuy-cy. Ce qui a donné occaſion à l'erreur de quelques-uns eſt la reſſemblance des noms. Les bœufs ſont de la campagne, & les *buſles* des forêſts. On eſtime les chapelets faits de corne de *buſle*. Les Allemands l'appellent *buffel*, d'où eſt venu nôtre mot François, & l'Eſpagnol *bufano*. En Latin *bubalus*. Menage derive ce mot de *bufalus*, qu'on a dit pour *bubalus* chez quelques Auteurs.

En termes de Blaſon, on appelle les *buſles bouclés*, parce qu'on les repreſente avec une boucle. En vieux Gaulois *bugle* ſignifioit un *beuf*.

BUFLE, ſe dit auſſi d'un juſte-au-corps fait de la peau d'un *buſle*, qui eſt fort eſpaiſſe, & qui étant bien preparée, ſert d'une arme deffenſive. Tous ces Gendarmes avoient de beaux *buſles*, des colletins de *buſles*.

On dit figurément, qu'un homme eſt un vray *buſle*, pour dire, qu'il eſt un ſtupide; & qu'il ſe laiſſe mener par le nez comme un *buſle*, pour dire, qu'il eſt aiſé à tromper, qu'on le mene comme on veut: parce qu'on a de coûtume de paſſer un cercle de fer ou d'autre matiere au travers des narines de cet animal pour le mener où l'on veut.

B U G.

BUGLOSE. ſ. f. Herbe potagere dont on voit beaucoup dans les jardins. En Latin *lingua bovis*. Voyez *Bourroche*.

B U I.

BUIRE, ou *Buye*. ſ. f. Eſpece de broc d'argent ou d'eſtain dont on ſe ſert aux buffets des bonnes tables.

BUIS. Voyez *Bouis*.

BUISINE. ſ. f. Vieux mot qui ſignifioit autrefois un inſtrument de Muſique. Quelques-uns pretendent que c'eſt un ſiſtre, comme on le trouve en quelques Dictionnaires: d'autres, que c'eſt une trompette, & le derivent de *buccina*, de *bucca* & de *cano*: d'autres, que c'eſt un hautbois, & le derivent de *buis*, dont il eſt fait. Quoy que c'en ſoit, c'eſtoit un inſtrument qui faiſoit beaucoup de bruit, & dont les Anciens croyoient que ſe ſerviroit l'Ange de l'Apocalypſe qui annonceroit le Jugement.

BUISSON. ſ. m. Petit bois de haute fuſtaye, ou de taillis. Quand un bois ne contient que 30. ou 40. arpens, les Maiſtres des Eaux & Foreſts ne l'appellent qu'un *buiſſon*.

BUISSON, ſe dit plus communément d'un petit arbre avorté, ou des bois peu eſtimés qui ſont dans les foreſts, qui ne croiſſent gueres. On fait quinze ou vingt lieuës dans la Beauce ſans trouver ni arbre, ni *buiſſon*, un *buiſſon* de houx, d'eſpines, de geneſt. Ce mot peut venir d'*arbutus*.

On appelle dans les jardins des arbres nains, des arbres en *buiſſon*, à la difference des grands arbres fruitiers, qu'on

appelle *à plein vent*. Il y a de beaux *buiſſons* dans ce verger. On taille auſſi du roſmarin, ou autres arbuſtes en *buiſſons*, auxquels on donne telle figure qu'on veut.

On dit en termes de Chaſſe, que les cerfs prennent *buiſſon*, quand ils vont choiſir un lieu ſecret pour faire leurs teſtes aprés qu'ils ont mis bas. On dit auſſi, que les cerfs & les ſangliers prennent le *buiſſon*, quand ils quittent la compagnie des autres; ce qui ſe fait au tiers an.

On dit proverbialement, qu'un homme a battu les *buiſſons*, & qu'un autre a pris les oiſeaux, pour dire, qu'un homme recueille le profit du travail d'un autre. On dit auſſi, qu'on a trouvé *buiſſon* creux, lors qu'on n'a pas trouvé en une affaire, ou en un lieu, ce qu'on eſperoit d'y rencontrer. Ce proverbe eſt figuré, & tiré de la chaſſe, où on dit qu'on a trouvé *buiſſon* creux, quand on n'a rien trouvé, ou qu'un cerf s'en eſt allé de l'enceinte.

BUISSONNIER, IERE. adj. Pareſſeux qui ſe va cacher ou repoſer derriere un *buiſſon*, au lieu de faire ſa beſogne.

BUISSONNIER, eſt auſſi un Officier de ville, ou Garde de la Navigation, qui doit donner advis aux Eſchevins des contraventions qui ſe font aux reglements, qui doit dreſſer des procez verbaux de l'eſtat des ponts, moulins, & pertuis, & de l'eſtat des rivieres, s'il y a aucuns orbillons ou courſons en fond d'eau qui puiſſent bleſſer les bateaux.

On dit proverbialement, Faire l'eſcole *buiſſonniere*, pour dire, Aller joüer, ſe divertir, au lieu d'aller à l'eſcole. Borel dit que l'eſcole eſt appellée *buiſſonniere*, lors qu'on la frequente ſi peu, que les ronces & les buiſſons y naiſſent.

B U L.

BULBE. ſ. f. Oignon de plante. Les Medecins ordonnent quelquefois des remedes tirés des *bulbes* de pluſieurs plantes. Ils connoiſſent une *bulbe* vomitive qu'ils appellent *bulbus vomiticus*, ou *emeticus*; & une autre bonne à manger, qu'ils appellent *bulbus eſculentus*. L'une & l'autre ont le corps noir, auſſi-bien que leur racine qui eſt pareille. La vomitive a ſes feuilles plus larges & plus ſouples que celles qu'on mange. Elles ne ſont plus en uſage, parce qu'elles excitoient à luxure, comme on voit dans Martial. Il y a auſſi une *bulbe* ſauvage, qu'on appelle autrement *mort aux chiens*, ou en Latin *colchicum*, qui eſtouffe ceux qui en mangent. Sa graine eſt rougeaſtre, & ſa racine noire au dehors, blanche au dedans, & tendre & pleine de lait, & douce au gouſt.

BULBEUX, EUSE. adj. Qui vient de bulbe ou d'oignon. Les Medecins diviſent les plantes en *bulbeuſes*, fibreuſes, &c.

BULLAIRE. ſ. m. eſt un Recueil de pluſieurs Bulles des Papes ramaſſées en III. Volumes par Cherubin.

BULLE. ſ. f. Expedition de Lettres en Chancelerie Romaine, ſcellées en plomb, qui reſpondent aux Edits, Lettres patentes, & Proviſions des Princes ſeculiers. Les Jubilés s'octroyent par *Bulles*. On ne ſacre point les Eveſques, qu'ils n'ayent leurs *Bulles*. En Eſpagne on expedie des *Bulles* pour toutes ſortes de Benefices. Mais en France on n'a que de ſimples ſignatures en papier, à la reſerve des Eveſchez, Abbayes, Dignités, & Prieurés Conventuels. La *Bulle* n'eſt proprement que le ſceau ou le plomb pendant qui donne ſon nom au titre, parce qu'il luy donne ſon autorité. Autrefois la *Bulle* étoit un ornement de ceux qui triomphoient, & les jeunes enfans Romains en portoient auſſi pour les aiguillonner à la vertu. Ainſi on derive le mot de *bulle* de *bullare*, qui ſignifie *cacheter des lettres*; ou de *bulla*, qui ſignifie auſſi *ampoule*, ou veſſie qui ſe forme ſur l'eau, quand l'air en veut ſortir. D'autres le derivent du

Grec

Grec *boulí*, qui ſignifie, *conſeil*, parce qu'il faut deliberer avant que d'en faire les expeditions.

Ce mot a auſſi ſignifié *des clous à teſte dorée*, & des *boſſettes*, qu'on mettoit aux brides & harnois des chevaux: mais ſur tout il ſignifioit les ſceaux attachez aux Patentes & Lettres des Princes, & les matrices dont on ſe ſervoit pour les former, à cauſe qu'ils reſſembloient en quelque façon à ces bouteilles, ou à ces teſtes de clous.

BULLE D'OR, eſt une Ordonnance ou Reglement fait par Charles IV. Empereur en l'an 1356. ſur la forme de l'élection des Empereurs, qui s'obſerve encore aujourd'huy, qui ſe fait par ſept Electeurs, trois Eccleſiaſtiques, les Archevêques de Mayence, Treves, & Cologne; & cinq Seculiers, le Roy de Boheme, le Duc de Baviere, le Duc de Saxe, le Marquis de Brandebourg, & le Prince Palatin. Ce dernier n'y a été adjouſté que par la derniere paix d'Allemagne. Elle eſt ainſi nommée, à cauſe qu'elle eſt ſcellée d'un ſceau d'or qui y eſt attaché.

Les *Bulles d'or* ont été en uſage chez les Empereurs d'Orient dés le temps de Louis le Debonnaire, dont on ſe ſervoit dans les actes de grande conſequence, comme en la conceſſion des privileges des Egliſes. Aux autres occaſions ils ſe ſervoient de plomb, ou de cire. Spelmannus fait mention d'une *Bulle d'or* dans un Traitté d'alliance fait entre le Roy François I. & Henry VIII. Roy d'Angleterre. Il y en a pluſieurs autres exemples dans Du Cange. Polydore Virgile dit que ce furent les Papes Eſtienne III. & Adrien I. qui commencerent à ſceller leurs *Bulles* avec du plomb, quoy que les Auteurs en rapportent de plus anciennes de Sylveſtre, de Leon I. de Gregoire le Grand, &c. Mais ce fut ſeulement en 1553. qu'Adrien IV. commença d'y mettre les images de St. Pierre & de St. Paul.

La *Bulle in Cœnâ Domini*, eſt une *Bulle* qu'on lit tous les ans le Jeudi Saint à Rome, qui contient pluſieurs excommunications & pluſieurs cas reſervez. On la trouve dans la Pratique Beneficiaire de Rebuffe. Elle n'eſt pas receuë en France.

Fulminer des *Bulles*, c'eſt en faire la publication ou verification par l'un des trois Commiſſaires auxquels elles ſont adreſſées, ſoit qu'il ſoit Evêque, ſoit qu'il ſoit Official.

BULLÉ, ÉE. adj. Qui eſt en forme authentique. J'ay eu ma commiſſion bien ſignée & bien *bullée*.

BULLETIN. ſ. m. Ordre que donnent des Eſchevins ou Magiſtrats d'une ville pour loger des ſoldats, pour faire des corvées, ou les obliger à quelque autre charge publique.

BULLETIN, ſe dit auſſi des certificats de ſanté qu'on va prendre des Magiſtrats en temps de peſte, pour avoir libre entrée dans les lieux où on a à paſſer.

B U P.

BUPRESTE. ſ. f. eſt une mouſche ſemblable à la cantharide, laquelle étant mangée avec l'herbe ſous laquelle elle eſt cachée par les animaux paiſſants, comme bœufs, moutons & autres, les fait mourir enflez comme un tambour. Pour cette cauſe elle eſt appellée des bergers *enfle-bœuf*. Et ſi un homme en mange, il aura pareils accidents que s'il avoit pris des cantharides. Ceux qui en ont avalé ont un gouſt puant & ſemblable à celuy du nitre; le ventre & l'eſtomac leur tirent étrangement comme aux hydropiques. En Latin *bupreſtis*, & vient du Grec *bous*, *bos*, & *prithô*, *inflammo*.

B U R.

BURAIL. ſ. m. eſt une eſpece de ſerge ou de ratine. Il y a du *burail* liſſe, du *burail* croiſé, & du *burail* d'eſtoupes.

BURAT. ſ. m. Groſſe eſtoffe de laine qui tient quelque choſe du drap.

BURATÉ, ÉE. adj. Qui participe à la nature du drap.

BURATINE, ou *Buratin*. Eſpece de papeline dont la chaiſne eſt de ſoye fort déliée, & la treſme de groſſe laine. On la paſſe ſous la calandre.

BURE. ſ. f. Eſtoffe groſſiere & de peu de prix, faite de laine, dont ſe veſtent les pauvres gens. Les chagrins & les douleurs ſe trouvent plus ſouvent ſous la panne que ſous la *bure*. Menage derive ce mot du Latin *burra* ſignifiant une eſpece d'*eſtoffe velué*. De ſon diminutif *burellum* on a fait *bureau*. D'autres le derivent de *bourre*, & du Grec *pyrros*, & du Latin *birrus* ou *burrus*, qui ſignifient *roux*, comme il eſt écrit dans le Code Theodoſien, parce que la plus-part de la bourre eſt de cette couleur. Les Anciens ſe ſont ſervis de ce mot pour ſignifier pluſieurs ſortes d'habits. Quelquefois ils s'en ſervoient pour dire un habit riche & magnifique. Ainſi Baronius dit que *burrus* étoit l'ancien habit des Evêques, que quelques-uns croyent être la même choſe que le *rochet*. Quelquefois il a ſignifié un habit vil & groſſier fait de ce que nous appellons *bureau*, & les Bretons *burell*.

BUREAU. ſ. m. Groſſe eſtoffe faite de laine: c'eſt la même choſe que la *bure*, ſinon que c'eſt un drap plus fort.

BUREAU, eſt auſſi une eſpece de petit pulpitre couvert de bure verte, que les Preſidents ont devant eux pour y eſcrire ce qu'ils veulent remarquer d'un procés qu'on leur rapporte.

C'eſt auſſi la table ſur laquelle le Rapporteur met les pieces d'un procés qu'il rapporte: & c'eſt en ce ſens qu'on dit qu'il eſt au *bureau*, qu'il a mis un procés ſur le *bureau*, qu'il luy a fait baiſer le *bureau*, pour dire, qu'il en a entamé le rapport. On demande le *bureau* par placets aux Preſidents.

BUREAU, ſignifie auſſi quelquefois, Juriſdiction. Le Doyen du Conſeil a droit d'avoir un *Bureau* chez luy, où on rapporte les affaires qui y ſont renvoyées par le Conſeil.

BUREAU, ſe dit auſſi de la Juriſdiction non contentieuſe des Treſoriers de France, qu'on appelle *Bureaux des Finances*. Il y a vingt-quatre de ces *Bureaux* qui ſont les Sieges des Treſoriers de France dans les vingt-quatre Generalitez.

Le *Bureau de la Ville*, c'eſt la Juriſdiction du Prevoſt des Marchands & Eſchevins.

BUREAU, ſe dit auſſi des Aſſemblées des Juges qui travaillent à juger des procés, ou à regler des affaires. On rapporte à la Chambre des Comptes les grandes affaires au grand *Bureau*, & tous les comptes au ſecond *Bureau*. La grand'-Chambre du Parlement fait deux *Bureaux*. Les procés partis ſe vont rapporter au ſecond *Bureau*.

BUREAU, ſe dit auſſi des lieux où on traitte les affaires des Communautez. Le *Bureau* de l'Hoſtel-Dieu. le grand *Bureau* des pauvres.

BUREAU, ſe dit auſſi des lieux où on fait les receptes des impoſts. Le *Bureau* du Domeine, le *Bureau* des Aides, le *Bureau* des Gabelles, c'eſt le lieu où les intereſſez en ces Fermes diſcutent leurs affaires. Il y a des *Bureaux* des Entrées à toutes les portes; des *Bureaux* des Traittes foraines aux paſſages des frontieres; des *Bureaux* du papier marqué, &c. les *Bureaux* des Poſtes, des Meſſageries.

BUREAU, ſe dit auſſi des lieux où on fait quelques payements publics. Il y a à l'Hoſtel de Ville pluſieurs *Bureaux* pour les payeurs des rentes. les bourgeois ſont aſſûrez de recevoir leur quartier de rentes à *Bureau* ouvert.

On appelle auſſi le *Bureau*, le lieu où ſe delivrent les expeditions de Mrs. les Secretaires d'Eſtat. Ce Capitaine eſt allé prendre ſa route au *Bureau*.

BUREAU, eſt auſſi une table garnie de quelques tiroirs ou tablettes, où les gens d'affaires ou d'eſtude écrivent & mettent leurs papiers. J'ay enfermé ces papiers dans mon *bureau*.

On dit figurément, Sçavoir le vent du *bureau*, connoiſtre l'air du *bureau*, pour dire, Connoiſtre ou preſſentir le ſentiment des Juges qui ont commencé de travailler à une affaire.

On le dit auſſi des affaires dont la reüſſite ne depend que de la volonté d'un ſeul.

BUREAU D'ADRESSE, eſt un lieu où on va donner & prendre des advis pour les choſes dont on a beſoin. Le premier deſſein du *Bureau d'adreſſe* eſt dans les Eſſais de Montagne. Son premier établiſſement a été fait par Theophraſte Renaudot Medecin par Lettres patentes.

On appelle *Bureau d'adreſſe*, une femme qui ſçait beaucoup de nouvelles, & qui les va debiter çà & là. Cette femme eſt un vray *Bureau d'adreſſe*, une gaſette.

BURELE', ÉE. adj. Terme de Blaſon, qui ſe dit d'un Eſcu compoſé de diverſes faſces d'eſmail differens en nombre égal, & particulierement de dix. Quand il y en a davantage, il en faut faire l'expreſſion en blaſonnant. Quand il y en a moins, on dit ſeulement *faſcé*. Il faut que ces faſces diminuées ſoient en nombre pair; autrement on les appelle *tranglets*. La Rochefoucaut porte *Burelé* d'argent & d'azur à trois chevrons de gueules brochant ſur le tout.

BURETTE. ſ. f. Petit vaiſſeau pour mettre du vin & de l'eau, dont on ſe ſert particulierement à porter le vin & l'eau neceſſaires pour le ſacrifice de la Meſſe. Les *burettes* ſont une partie de la chapelle d'argent d'un Prelat. C'eſt un diminutif du *bure* ou *buire*, qui a été fait du Latin *byrrus*, ou du Grec *byrros*. Menage.

BURETTIER, eſt un nom qu'on donne à un certain nombre de Preſtres qui vont dire leurs Meſſes à Noſtre Dame, dont le principal devoir eſt de porter & rapporter les burettes des Chapelles.

BURGRAVE. ſ. m. Juge ou Chaſtelain de quelque ville ou chaſteau d'Allemagne. Ce mot vient de *burg*, qui ſignifie *ville* ou *bourg*, & de *Grave*, qui ſignifie *Comte* ou *Juge*.

BURIN. ſ. m. Pointe d'acier qu'on pouſſe avec la main pour graver ſur les metaux, ſoit argent, cuivre ou eſtain. On appelle une planche gravée au *burin*, celle dont on tire des images en taille douce, à la difference de celles qui ſont gravées en eau forte, qui ſont plus rudes. Ces pointes ont pluſieurs figures, & ſont plus ordinairement en triangle qu'en loſenge.

On dit figurément d'un Graveur, que c'eſt un bon *burin*, pour dire, qu'il manie bien le *burin*.

BURINER. v. actif abſolu. Graver avec le burin ſur les metaux.

BURINÉ, ÉE. part. & adj.

BURLESQUE. adj. m. & f. Plaiſant, gaillard, tirant ſur le ridicule. Ce mot eſt aſſez moderne, & nous eſt venu d'Italie où il y a quantité de Poëtes *burleſques*, dont le premier a été Bernica, & enſuitte Lalli, Caporali, &c. Les vers *burleſques* en François n'ont pas regné long-temps, à cauſe qu'on y a introduit trop de licence, tant dans le ſujet que dans les vers, & trop de ridicules plaiſanteries. On appelle auſſi en proſe le ſtile *burleſque*, celuy où on employe des mots qui ſe diſent par pure plaiſanterie, & qu'on ne ſouffre point dans le ſerieux. Le Pere Vavaſſeur a ſouſtenu dans ſon livre *de ludicrâ dictione*, que le *burleſque* a eſté abſolument inconnu aux Anciens, quoy que quelques-uns diſent que du temps de Ptolomée fils de Lagus un nommé Raintou avoit traitté en ridicule des ſujets ſerieux de Tragedie.

BURLESQUEMENT. adv. D'une maniere burleſque. Cet homme parle toûjours *burleſquement*. il eſt veſtu *burleſquement*, c'eſt à dire, plaiſamment.

BURON. ſ. m. Vieux mot François qui ſignifioit autrefois, Lieu où on ſe retiroit pour boire & manger. Il n'a plus d'uſage qu'en cette phraſe proverbiale, Il n'a ni maiſon, ni *buron*, pour dire, qu'il n'a point de lieu certain où il couche, ni où il vive. Ce mot vient de *vibur* ou *vibure*, qui ſignifie en quelques lieux une carriere de pierre dure qui n'eſt point ſujette à la gelée, dont il y a beaucoup en Baſſigni: deſorte que le proverbe veut dire, qu'un homme n'a point de maiſon, ni de pierre de quoy en faire. Menage le derive du Grec *byrion*, qu'il dit avoir la même ſignification. En Auvergne on appelle *buron*, un petit toit de Berger ou de Chevrier baſti ſur le haut de la montagne, où il ſe retire, quand le temps permet d'y mener paiſtre ſes troupeaux.

BURSAL, ALE. adj. Qui regarde la bourſe. Un Edit *burſal*, qui eſt fait pour tirer de l'argent dans la neceſſité publique. Une peine *burſale*, punition pecuniaire.

B U S.

BUS, en termes de Blaſon, ſe dit de la repreſentation des figures humaines, quand il n'y a que la teſte, le col & une partie de la poitrine finiſſant en pointe. Ainſi on dit, un *bus* de Religieux, un *bus* de femme, des *bus* de Reines. Dans le langage ordinaire on dit *buſt* ou *buſte*.

BUSCHE. ſ. f. Gros bois dont on ſe chauffe. Il y a 62. *buſches* de compte à une voye de bois de 18. pouces de groſſeur, qui rempliſſent les trois anneaux qui la compoſent, ſuivant les Ordonnances de la ville. On appelle la *buſche* de Noël, une groſſe ſouche de bois qu'on met au feu la veille de Noël, quand il eſt nuit, avec quelques ceremonies qui ne ſont plus pratiquées que par les vieilles. Du Cange derive ce mot de *buſca*, qu'on a dit dans le même ſens en la baſſe Latinité.

BUSCHE, ſe dit auſſi d'une poutre ou autre piece de bois. Il y a une demie-douzaine de villageoiſes aſſiſes ſur cette *buſche* qui eſt dans le carrefour. il y a une *buſche* à travers cette ruë qui incommode le paſſage.

On appelle figurément un homme ſtupide, une groſſe *buſche*; & on dit d'un pareſſeux, qu'il ne ſe remuë non plus qu'une *buſche*, qu'il vaudroit autant parler à une *buſche*. Il y a une Ferme du Roy qu'on appelle *le gros de la buſche*.

BUSCHER. v. act. abſolu. Abattre du bois dans les foreſts, & en faire des buſches.

BUSCHER. ſ. m. Pyramide faite de bois, ſur laquelle on mettoit autrefois les corps qu'on vouloit bruſler. Didon pria ſa ſœur de luy faire dreſſer un *buſcher*, ſur lequel enſuitte elle ſe tua. Croeſus étoit ſur le *buſcher*, quand il prononça les paroles de Solon qui le ſauverent.

BUSCHER, eſt auſſi un lieu au rez de chauſſée, où on ſerre le bois dans les maiſons des particuliers. Chez les Princes on l'appelle *fourriere*.

BUSCHERON, ONNE. ſ. m. & f. Quelques-uns diſent *Boſcheron*. Homme de journée qui abat des bois. Theophile a dit agreablement,

> Ceſar, comme le *Buſcheron*,
> Tous les jours au bord du Cocyte
> Se trouve au lever de Caron.

BUSCHETTE. ſ. f. Menu bois que les pauvres gens vont ramaſſer dans les foreſts, & qui reſte aprés qu'on a mis le bois en ouvrages, ou en fagots.

BUSE. ſ. f. Oiſeau de proye qu'il eſt impoſſible de dreſſer, qui eſt une eſpece d'aigle poltronne. En Latin *oripelargus* & *buſo*. La *buſe* eſt toûjours affamée, crie toûjours, & ne ſe jette que ſur la proye morte.

On dit proverbialement d'un ſot, d'un ſtupide, que c'eſt une *buſe*. On dit auſſi, qu'on ne ſçauroit faire d'une *buſe* un eſpervier, pour dire, qu'il y a des gens incapables de ſcience & de diſcipline.

BUSQUE. ſ. m. Morceau de bois, d'yvoire, ou de baleine, que les femmes mettent dans les corps de juppe pour ſe tenir droites. On fait des *buſques* de baleine, d'yvoire, de bois verni. On en fait auſſi d'acier.

On appelle auſſi *buſque*, Certain treillis dur & piqué que les Tailleurs mettent au bas du pourpoint des hommes par devant, pour leur donner plus de fermeté.

BUSQUER. v. act. Chercher. Il ne ſe dit proprement qu'en cette phraſe, *Buſquer* fortune, en parlant de ces gens ſans biens qui vont par le monde chercher à vivre & à faire fortune. Ce mot vient tout pur de l'Eſpagnol, ou le mot de *buſcar* ſignifie proprement *chercher*.

BUSQUIERE. ſ. f. eſt le trou ménagé dans un corps de juppe, dans lequel les femmes fourrent leur buſque. On le dit auſſi de l'extremité ronde de leurs corps de juppe par où elles commencent à fourrer leurs buſques.

BUSSARD. Vieux mot François qui ſignifioit un *vaiſſeau à mettre du vin*, qui vient, ſelon Du Cange, de *buza*, qu'on a dit pour *buta*, *bouteille*.

BUSTE. ſ. m. Portrait d'une perſonne en plein relief, qui ne repreſente que le viſage & les eſpaules. On le met d'ordinaire ſur un piedeſtal ou une conſole.

BUSTE, ſe dit auſſi du tronc du corps d'un homme depuis le col juſqu'aux cuiſſes. Quelques-uns croyent que ce mot vient de l'Allemand *bruſt*, qui ſignifie l'*eſtomac*. Menage le derive de *buſque*, à cauſe que les femmes mettent leurs buſques en cet endroit du corps, que les Italiens appellent *buſto*.

En termes de Blaſon on appelle *buſte*, une teſte d'homme ou de femmes, nuë ou coëffée, peinte de front juſqu'à la poitrine, & qui eſt ſans bras. Quand il eſt de profil, il en faut faire mention.

B U T.

BUT. ſ. m. Point marqué dans une allée, dans un mur, où on ſe propoſe d'arriver, de tirer. Ce joüeur de boule met tous les coups ſur le *but*. cet Arquebuſier a emporté le prix, il a donné dans le *but*.

BUT, ſe dit figurément du deſſein qu'on a, de la fin qu'on ſe propoſe. Le *but* d'un Chrêtien eſt de parvenir au Ciel. tous les hommes travaillent pour des *buts* bien differents, les uns pour la gloire, les autres pour le profit. un habile homme va droit au *but* qu'il s'eſt propoſé.

BUT, ſe dit auſſi du nœud, de la difficulté d'une affaire. Ce Juge a tant de penetration, qu'il va droit au *but*, au point deciſif d'un procés.

On dit adverbialement, *But à but*, pour dire, D'une maniere égale. Il joüe contre un tel *but à but*, il ne donne, ni ne reçoit aucun avantage. ils ont fait un troc *but à but*, c'eſt à dire, ſans retour, troc de Gentilhomme.

BUTE. ſ. f. Terme de Blaſon, qui ſe dit d'un fer dont les Mareſchaux ſe ſervent pour couper la corne du pied des chevaux. On en trouve ſur pluſieurs Eſcus.

BUTIN. ſ. m. Tout ce qu'on prend ſur les ennemis pendant la guerre. On a ſouvent deffait des victorieux qui s'amuſoient à partager le *butin*.

En termes de Marine, quelques-uns diſtinguent le *butin* du *pillage*, & diſent que le *butin* eſt le gros de la priſe, & le *pillage* la deſpouille des habits, hardes & coffres de l'ennemi, & de l'argent qu'il a ſur ſa perſonne juſqu'à 30. livres. C'eſt un diminutif du bas Allemand *bute*, qui ſignifie la même choſe.

BUTIN, ſe dit auſſi des voleurs. On a attrapé ces Bohemiens, & on s'eſt ſaiſi de tout leur *butin*.

BUTINER. v. actif abſolu. Faire du butin. Ce pays

eſt gras, il y aura bien à *butiner*. ces troupes ont *butiné* beaucoup, mais elles n'ont pû profiter de leur *butin*.

BUTIREUX, EUSE. adj. Terme de Medecine. On diſtingue dans le laict trois parties, la *butireuſe*, qui eſt la graſſe dont ſe fait le beurre; la *ſereuſe*, qui eſt le laict clair; & la *fromagée*, qui eſt la plus craſſe & la plus ſeche.

BUTOR. ſ. m. Gros oiſeau, eſpece de heron faineant & poltron, marqué de taches rouſſes en forme d'étoiles, d'où vient qu'on l'appelle *ardea ſtellaris*. On l'appelle auſſi *taurus*, ou *bos-taurus*, à cauſe que quand il crie le bec plongé dans la boüe, il fait un bruit qui imite le mugiſſement du taureau, qu'on entend de demie-lieuë. C'eſt de là qu'eſt derivé le nom de *butor*.

On dit figurément d'un homme ſtupide & maladroit, que c'eſt un gros *butor*; parce que cet oiſeau eſt ſot & pareſſeux.

BUTTE. ſ. f. Petit tertre, lieu un peu eſlevé au deſſus du rez de chauſſée. On a raſé la *Butte* de St. Roch pour y baſtir des maiſons.

On appelle Poudre de *butte*, de la poudre à canon fort fine pour charger les arquebuſes de ceux qui tirent au blanc pour les prix, car ils font ces exercices ordinairement ſur une *butte*. Leur lice s'appelle auſſi la *butte*. Menage derive ce mot de *botta* & *botontinus*, qui ſe trouvent chez les Latins en cette ſignification.

On dit figurément, Eſtre en *butte* à l'envie, à la médiſance, pour dire, Eſtre expoſé aux traits de l'envie, de la médiſance.

BUTTE, en Architecture, ſe dit de la derniere pile d'un pont, qu'on appelle autrement la *culée*, qui eſt ſouſtenuë par un quay ou par les terres, & qui ſert à arcbouter les dernieres arcades.

On dit proverbialement en ce ſens, De *butte* en blanc, pour dire, Hardiment & de deſſein premedité. Il luy eſt allé rompre en viſiere de *butte* en blanc. il luy a dit cette nouvelle ſans marchander, & de *butte* en blanc.

BUTTER. v. n. & actif. Viſer à un but. Il y a des jeux où on *butte*, comme au Billard, à la Paume.

BUTTER, ſignifie auſſi, Se propoſer quelque but, quelque fin, à laquelle on taſche de parvenir. Ce Predicateur ne *butte* qu'à l'Evêché.

BUTTER, ſignifie encore, Choquer. Ces deux Conſeillers ſont toûjours d'un advis contraire, ils ſont *buttez*, oppoſez l'un contre l'autre, ils ſe *buttent* en toutes occaſions.

BUTTÉ, ÉE. part. & adj.

BUTTÉ, ſignifie auſſi, Fixé à un certain point où on ſe tient opiniaſtrement. Il a offert une telle ſomme de cette charge, il eſt *butté* là, il n'en donnera pas davantage.

En termes de Chaſſe, on dit qu'un chien eſt *butté*, lors que la jointure des jambes de devant luy groſſit.

BUTURE. ſ. f. Terme de Chaſſe, qui ſe dit quand la jointure au deſſus du pied du chien groſſit de telle ſorte, qu'il luy tombe des glaires qui le rendent boiteux: ce qui arrive ſouvent par quelque pointure d'eſpine.

B U V.

BUVEUR, *Buvette*, & autres. Voyez *Beuveur*, *Beuvette*.

BUVEAU. ſ. m. Outil de Maçonnerie. Eſpece de fauſſe équerre compoſée de deux branches mobiles, qui ſert à meſurer ou à tracer des angles. Ses branches ſont par fois courbées pour prendre plus facilement les angles des ſurfaces qui ont quelque creux ou élevation.

B U Y.

BUYE. ſ. f. Vieux mot qui ſignifie une cruche ou vaiſſeau à mettre de l'eau. On dit auſſi *Buire*. Chez les Seigneurs on voit de grandes *buyes* d'argent.

C.

C Troiſiéme lettre de l'Alphabet, qui ſe prononce differemment, à l'ordinaire comme un *k* : mais quand devant les voyelles *a*, *o*, & *u*, il a une petite virgule deſſous que les Eſpagnols appellent *codille*, & les Imprimeurs *ç* à queuë, on le prononce comme une *s* ; & devant les voyelles *i* & *e*, toûjours comme une *s*.

C, chez les Anciens étoit une lettre numerale qui ſignifioit *Cent*, ſuivant ce vers :

Non plus quàm centum C *littera fertur habere.*

Que ſi on y mettoit un tiltre, elle ſignifioit *Cent mille*. Etant miſe toute ſeule, elle marque chez les Juriſconſultes *Codice*, ou *Conſule* ; & quand elle eſt double, *Conſulibus*.

C A.

ÇA. adv. qui marque le temps & le lieu, Icy au temps preſent. Venez *çà*, c'eſt à dire, Venez icy. *çà* bas, icy bas. depuis deux ans en *çà*, c'eſt à dire, les deux dernieres années. *deçà*, delà. il eſt errant *çà* & là, ou *deçà*, delà, c'eſt à dire, en divers lieux. Ils s'enfuyoient qui *çà*, qui là, c'eſt à dire, les uns d'un coſté, les autres de l'autre. cela eſt en *deçà*, par *deçà* les monts, au *deçà* des monts. ſi vous venez par *deçà*, ou de *deçà*, c'eſt à dire, en nos quartiers.

ORÇA, ſe dit pour encourager, & ſignifie, Sus donc. On dit auſſi, *çà çà*, commençons à travailler. *çà*, je veux aller où vous m'envoyez.

C A B.

CABALE. ſ. f. eſt une ſcience ſecrette que les Hebreux pretendent avoir par tradition & revelation divine, par laquelle ils expliquent tous les myſteres de la Divinité, & toutes les operations de la nature : ce qui conſiſte la plus-part du temps en des rapports myſterieux qu'ils font des choſes aux lettres de l'Alphabet Hebraïque. On y voit beaucoup d'eſprit & de ſubtilité, mais bien de la vanité & de la ſuperſtition. Robert Flud Anglois en a fait d'amples Traittez & Apologies dans ſes neuf grands Volumes. Ce mot vient de l'Hebreu *cabala*, qui ſignifie *reception*, comme de *maſſora*, *traditio*. Menage.

CABALE, ſignifie figurément, une ſocieté de perſonnes qui ſont dans la même confidence & dans les mêmes intereſts : mais il ſe prend ordinairement en mauvaiſe part. Tous ces gens-là ſont d'une même *cabale*. On le dit auſſi des conſpirations & des entrepriſes ſecrettes, des deſſeins qui ſe forment dans cette ſocieté. On a fait une *cabale* pour deſcrier cette Tragedie.

CABALE, ſe dit auſſi de quelques ſocietez d'amis qui ont entre eux une liaiſon plus eſtroite qu'avec d'autres, ſans avoir aucun mauvais deſſein, comme pour ſe divertir, eſtudier.

CABALER. v. n. Faire une cabale. Cette ville eſt remplie de gens qui *cabalent* contre l'Eſtat.

CABALEUR. ſ. m. Celuy qui cabale.

CABALISTE. ſ. m. Celuy qui ſçait la ſcience de la Cabale. Les Rabins ſont grands *Cabaliſtes*.

On appelle auſſi *Cabaliſtes*, Ceux qui font de petites brigues pour s'eſtablir en reputation par le moyen de leurs amis.

CABALISTIQUE. adj. Qui appartient à la Cabale. Les ſubtilitez *cabaliſtiques* ſont de pures viſions & ſuperſtitions.

CABAN. ſ. m. Manteau de pluye qu'on porte à cheval.

CABANE. ſ. f. Petit toit ou maiſonnette où logent les pauvres gens, & ſur tout à la campagne. Malherbe a dit en parlant de la mort,

Le pauvre en ſa *cabane* où le chaume le couvre,
Eſt ſujet à ſes loix, &c.

Ce mot vient de l'Italien *capanna*, qui ſignifie *petite maiſon de chaume*, qui a été fait du Grec *kapani*, ſignifiant *creche*. Menage. Iſidore dit que le mot de *capanna* vient *ex eo quod unum tantùm hominem capiat*. Les Eſpagnols diſent auſſi *cabaña*.

CABANES, en termes de Marine, ſont de petits logements pour coucher les Pilotes & autres Officiers de Marine, qui ſont fort eſtroits & en forme d'armoires, pratiquez en divers endroits du chaſteau de poupe.

CABARET. ſ. m. Lieu où on vend du vin en detail. On confond aujourd'huy ce mot avec *taverne* : neantmoins ils ſont fort differents, en ce que le *cabaret* eſt le lieu où on donne ſeulement du vin à pot par un trou pratiqué dans un treillis de bois qui y ſert d'enſeigne, ſans qu'il ſoit permis d'aſſeoir, ni de mettre la nappe. On l'appelle pour cela *à huis-coupé*, *& pot renverſé*, parce que l'hoſte eſt obligé de renverſer le pot ſi-toſt qu'il a vendu le vin. Au lieu qu'à la *taverne* on vend le vin par aſſiette, & on y appreſte à manger. Il faut fuir ces débauchés qui ne hantent que le *cabaret*. le vin du *cabaret* eſt preſque toûjours frelaté, & fait mal à la tête. Menage croit que ce mot vient de *caparetum*, qui a été fait du Grec *kapi*, qui ſignifie *lieu où l'on mange*.

On appelle un *cabaret* borgne, un méchant *cabaret* qui n'eſt frequenté que par de pauvres gens, qui eſt obſcur, mal propre, & mal ſervi.

CABARET, en termes de Medecine, eſt une eſpece de nard ſauvage. Voyez ſa deſcription à *Nard*.

On dit proverbialement, qu'il y a du vin au *cabaret* à tous prix, pour dire, qu'il faut faire difference entre les choſes, & qu'il y en a de diverſe valeur. On dit auſſi, qu'un homme fait de ſa maiſon un *cabaret*, pour dire, que tout le monde eſt bien venu à boire & à manger chez luy.

CABARETIER, IERE. ſ. m. & f. Qui tient un cabaret, le Maiſtre, la Maiſtreſſe d'un cabaret. Les *Cabaretiers* n'ont point d'action pour le vin vendu chez eux par aſſiette, ſuivant l'article 128. de la Couſtume de Paris. Plutarque témoigne que les Lydiens furent les premiers *Cabaretiers*.

CABAS. ſ. m. Panier de jonc où l'on met des figues. Il ſignifie auſſi les figues qui y ſont contenuës. Ce Marchand a fait venir deux cens *cabas* de figues. Menage derive ce mot de l'Italien *cabaco*, qu'il dit avoir été fait de *cabaceus* Latin. D'autres diſent que c'eſt un mot Hebreu retourné *ſabac*, qui ſignifie *implevit eum eſſe*. Il peut venir auſſi de *cabaſſet*, parce qu'il a la même figure, & reſſemble à une coëffe. Ces deux mots viennent de *caput*.

CABASSET. ſ. m. Vieux mot qui ſignifioit autrefois une arme deffenſive qui couvroit la teſte. Ce mot, ſelon Nicod, vient de l'Hebreu *coba*, qui ſignifie un *caſque*, ou *heaume* ; ou de l'Eſpagnol *cabeça*, *teſte*. L'Eſpagnol dit auſſi *baſſinet*, parce qu'il approchoit de la figure d'un baſſin.

On dit proverbialement, Qu'un homme a bien du bon ſens, ou de la malice ſous ſon *cabaſſet*, pour dire, dans ſa teſte.

CABESTAN. ſ. m. Quelques-uns écrivent *Capeſtan*. Terme de Mechaniques. C'eſt un tour ou cylindre qu'on tient enfermé dans des pieces de bois, poſé perpendiculairement à l'horiſon, lequel ſe tourne par le moyen de quatre leviers ou barres qui le traverſent ; & par le moyen d'un cable qui eſt tourné ſur ce cylindre, il ſert à enlever ou à tirer les plus gros fardeaux qui ſont attachés

tachés au bout de ce cable. C'eſt en virant les *capeſtans* qu'on remonte les bateaux, qu'on tire ſur terre les vaiſſeaux pour les calfeutrer, qu'on décharge des plus groſſes marchandiſes, qu'on leve les ancres & les voiles, &c. Il y a deux *cabeſtans* ſur les vaiſſeaux. Le grand *cabeſtan* eſt poſé ſur le premier pont, & s'éleve juſqu'à quatre ou cinq pieds de hauteur au deſſus du deuxiéme. On le nomme *cabeſtan double*, à cauſe qu'il ſert à deux eſtages pour lever les ancres, étant garni de barres & d'autres pieces, comme taquets, entremiſes, & languettes, pour le tourner & arreſter. Le petit *cabeſtan*, ou *cabeſtan ſimple*, eſt poſé ſur le ſecond pont entre le grand maſt, & le maſt de miſaine, qui ſert à faire iſſer les maſts de hunes & les grandes voiles, où il faut moins de force qu'à élever les ancres. On dit, Virer le *cabeſtan*, pour dire, Faire tourner le *cabeſtan*. Sur la Mer du Levant on l'appelle *girel*, & en Latin *ergata*.

CABINET. ſ. m. Le lieu le plus retiré dans le plus bel appartement des Palais, des grandes maiſons. Un appartement royal conſiſte en ſale, antichambre, chambre & *cabinet* avec une galerie à coſté. les Officiers du *Cabinet* du Roy. le Secretaire, l'Huiſſier du *Cabinet*. c'eſt un favori, il a entrée dans le *Cabinet*. Menage derive ce mot de *cavinettum*.

CABINET, ſignifie auſſi, un petit lieu retiré dans les maiſons ordinaires, qui n'eſt ſouvent fermé que d'une cloiſon : c'eſt où l'on eſtudie, & où l'on ſerre ce qu'on a de plus precieux. Ce Sçavant eſt toûjours enfermé dans ſon *cabinet*.

CABINET, eſt auſſi un lieu couvert au bout des allées d'un jardin, où on ſe repoſe, ſoit qu'il ſoit de maçonnerie, de charpente, ou ſeulement de verdure ſoûtenuë par des perches. Un *cabinet* de chevrefeuille, de fileria, &c.

CABINET, ſe prend quelquefois pour une garderobbe, ou le lieu ſecret où on va aux neceſſités de nature. Ainſi Moliere a dit dans le Miſanthrope en parlant d'un méchant Sonnet,

Franchement il n'eſt bon qu'à mettre au *cabinet*.

CABINET, ſe dit auſſi d'une eſpece d'honneſte boutique où les curieux gardent, vendent & troquent toutes ſortes de curioſités, de pieces antiques, de medailles, de tableaux, de coquilles, & autres raretés de la nature, & de l'art. Le *cabinet* d'un tel curieux vaut cent mille francs. cet homme connoiſt ce qu'il y a de plus curieux dans tous les *cabinets* de Paris.

On dit chez le Roy, & chez quelques Grands Seigneurs, le *Cabinet* des livres, des armes, des medailles, pour ſignifier les lieux où ces choſes ſont rangées, & les choſes même qui y ſont conſervées.

CABINET, eſt auſſi un buffet où il y a pluſieurs volets & tiroirs pour y enfermer les choſes les plus precieuſes, ou pour ſervir ſimplement d'ornement dans une chambre, dans une galerie. Un *cabinet* d'Allemagne, d'ébene. il y a de magnifiques *cabinets* dans la Galerie du Roy.

CABINET D'ORGUES, eſt une petite orgue portative, qui eſt une eſpece de poſitif compoſé d'un plus grand, ou d'un plus petit nombre de jeux, ſelon la volonté du Maiſtre. Dans des *cabinets d'orgues* on adjoûte quelquefois un jeu d'eſpinette, où le même clavier fait parler en même temps les tuyaux & les cordes qui ſont accordées à l'uniſſon, ou à l'octave.

CABINET, ſignifie figurément, Ce qui ſe paſſe, ce qui ſe dit dans un *cabinet*, ſoit à l'égard des Princes pour le Conſeil qui s'y tient, ſoit pour l'eſtude qu'y font les particuliers. Charles V. Empereur n'étoit pas grand Guerrier, mais c'étoit un grand homme de *cabinet*. ce Courtiſan ſçait tous les ſecrets du *cabinet*. ce Juriſconſulte ne ſçait pas plaider, mais il eſt tres-habile dans le *cabinet*, c'eſt à dire, pour la conſultation.

On dit auſſi, qu'un homme tient *cabinet*, pour dire, qu'il reçoit chez luy les honneſtes gens qui s'y veulent aſſembler pour faire une converſation ſçavante & agreable. Meſſieurs Du Puy ont long-temps tenu *cabinet* dans la Bibliotheque de Monſieur de Thou. Monſieur Menage tient ſouvent *cabinet* chez luy.

CABLE. ſ. m. Tres-gros cordage qui ſert dans les navires pour les tenir à l'ancre. On le dit auſſi des cordes qui ſervent à tenir les maſts comme les haubans, à remonter les bateaux, à élever de gros fardeaux dans les baſtiments par le moyen des grues & des poulies. Un navire bien équipé doit avoir quatre *cables*. Le plus gros s'appelle *maiſtre cable*, & le plus petit *grelin*. On appelle auſſi *cable*, la meſure ou étenduë du *cable* qui eſt de 120. braſſes ; & l'on dit, Nous eſtions à deux, à trois *cables* d'un tel lieu. Ce mot vient de l'Hebreu *chebel*, ou de ſon pluriel *chebalim*, qui ſignifie *corde*. Nicod. Du Cange croit qu'il vient de l'Arabe *habl*, qui ſignifie *corde*, ou de *habala*, *vincire*. Menage aprés Iſidore le derive de *capulum* ou *cabulum*, qu'il fait venir du Grec *camilos*, ou du Latin *camelus*. On a dit auſſi *caplum* dans la baſſe Latinité, que Papias derive *à capiendo*, qui ſignifie une *corde de navire*.

On dit, Donner le *cable* à un vaiſſeau, lors qu'étant incommodé, on le remorgue avec un *cable* qu'on luy donne : ce qu'on appelle autrement *toüer*, ou *tirer en touiche*. On dit, Filer le *cable* bout pour bout, lors qu'on laſche & abandonne le *cable* avec l'ancre, quand on n'a pas le loiſir de deſancrer. Et Bitter le *cable*, c'eſt le rouler, & l'arreſter autour des bittes. L'Ecriture dit, qu'il eſt plus difficile qu'un richſe entre dans le ciel, qu'un *cable* dans le trou d'une aiguille.

CABLÉ. adj. Terme de Blaſon, ſe dit d'une croix faite ou couverte de corde, ou de cables tortillés.

CABOCHE. ſ. f. La teſte de l'homme. Il y a bien de la malice dans cette petite *caboche*. Ce mot eſt vieux & populaire.

CABOCHES, en termes de Quincaillerie, ſont des vieux clous, ou des teſtes de clous.

CABOCHON. ſ. m. Terme de Jouaillier. Pierre precieuſe, & particulierement un rubis, qui eſt ſeulement polie ſans avoir aucune figure reguliere, mais telle que s'eſt trouvée la pierre aprés en avoir oſté ce qu'elle avoit de brut : deſorte qu'il y en a de rondes, d'ovales, de boſſuës, & de pluſieurs autres ſortes.

CABOTER. v. act. Terme de Marine. Faire de petits voyages ſur mer, aller de cap en cap, de port en port. Les Corſaires, ou les navires qui croiſent les mers ne ſont que *caboter*, aller de cap en cap.

CABRER. v. n. Terme de Manege, qui ſe dit des chevaux qui ſe levent & dreſſent ſur les pieds de derriere en état de ſe renverſer, quand on leur tire trop la bride, ou quand ils ſont vicieux ou fougueux.

CABRER, ſe dit figurément des hommes qui s'offencent ou ſe mettent en colere de quelque choſe qu'on leur dit dont ils ſe tiennent choqués. C'eſt un fantaſque qui ſe *cabre* aiſément & ſans ſujet. Ce mot vient de *chevre*, parce qu'elle a couſtume de ſe dreſſer & de ſauter.

CABRIL. ſ. m. Jeune chevreau. On le nomme ainſi en pluſieurs endroits de la France.

CABRIOLE, ou *Capriole*. ſ. f. Elevation du corps, ſaut leger que font les Danſeurs ordinairement à la fin des cadences. Friſer la *cabriole*, c'eſt, Remuer les pieds preſtement, tandis qu'ils ſont en l'air. En matiere de danſe la *cabriole* eſt la même choſe que le *ſaut*. La *demie-cabriole* eſt lors qu'on ne retombe que ſur l'un des pieds.

CABRIOLE, en termes de Manege, ſe dit lors que le cheval étant en l'air, avant que de tomber à terre, eſpare entierement du derriere, c'eſt à dire, ruë en étendant les jambes avec violence. Quand il n'eſpare qu'à demy,

demy, on donne à la *cabriole* le nom de *balotade*: & on luy donne celuy de *gourpade*, quand au lieu d'étendre les jambes en arriere, il les trouſſe ſous luy, comme s'il les vouloit retirer dans le ventre, & retombe preſque les quatre pieds enſemble.

CABRIOLE, ſe dit auſſi des ſauts dangereux, des cheutes. Cet homme eſt tombé, il a ſauté dix marches ſur l'eſcalier, il a fait là une jolie *cabriole*.

CABRON. ſ. m. Peau de jeune chevre ou cabril.

CABUS. ſ. m. Epithete des choux qu'on appelle autrement *pommés*. On le dit auſſi des laictuës, quand elles ſont tranſplantées & creuës en pommes. Rabelais feint que ce fut d'une ſueur de Jupiter que naquirent les choux *cabus*. Ce mot vient de *capitatus*, ou bien de *caputus*, ſelon Menage. Les Allemands les appellent *kabiskraut*, c'eſt à dire, *herbe à teſte*.

CAC.

CACA. ſubſt. maſc. Ordure. On le dit aux petits enfants. Il faut aller faire *caca*. ne mangez pas de cela, c'eſt du *caca*.

CACADE. ſ. f. ſignifie auſſi, Décharge de ventre. Une bonne *cacade* ſoûlage fort un homme qui a la colique.

CACADE, ou *Cagade*, ſe dit figurément en deriſion, du mauvais ſuccés de quelque folle entrepriſe qu'un homme s'étoit vanté de faire reüſſir. Il a fait là une vilaine *cacade*. Ce mot vient de l'Italien *cagar*, *cagada*, qui ſignifie la même choſe.

CACAO. ſ. m. Arbre qui croit dans les Indes Occidentales, où il ſe nomme la *cacuhuaquahuitl*. Il eſt de la même grandeur que l'orenger, & a les mêmes feuilles, mais un peu plus grandes. Tout au haut il a une eſpece de couronne. Cet arbre eſt fort foible & tendre: c'eſt pourquoy il a beſoin d'un autre grand arbre qui ſoit tout proche de luy pour luy faire ombre, & qui s'appelle *altynan*, par les Eſpagnols *la madre del cacao*. On en trouve beaucoup dans le pays de Guatimala. Son fruit s'appelle auſſi *cacao*. On en fait le chocolate avec quelques autres ingrediens. Ce fruit eſt de la figure d'un concombre ou melon, qui eſt rayé, cannelé & roux, plein de pluſieurs noix qui ſont proprement appellées *cacao*, plus petites qu'une amande. Il eſt d'une moyenne ſaveur entre le doux & l'amer, d'un temperamment froid & humide. Il y a dix ou douze *cacao* enfermés dans une même coque. On en tire auſſi du beurre dont les femmes ſe font un fard pour le viſage. Le *cacao* ſert auſſi de menuë monnoye dans le pays. Il y a deux ſortes de *cacao*, dont l'un eſt brun tirant ſur le rouge. Les noyaux de cette eſpece ſont ronds & picotés vers le bout. Ceux de l'autre eſpece ſont plus gros, plus plats, & d'une ſubſtance plus ſeche. Ils ſont à meilleur marché que les autres, & il n'y a que le menu peuple qui s'en ſerve. Laet, Acoſta, Cluſius en ont écrit.

CACHE. ſ. f. Lieu ſecret où on met ce qu'on veut deſrober à la veuë des hommes. Il y a pluſieurs *caches* dans cette maiſon, dans ce bois. L'avare met ſon argent dans des *caches* où on ne le peut trouver.

On dit proverbialement, qu'un homme a trouvé la *cache*, quand il a trouvé quelque bonne invention, le ſecret d'une affaire, ou le lieu où il y avoit quelque choſe de bien caché. On dit auſſi, mais baſſement, qu'un homme eſt allé à *Cachan*, quand il eſt obligé de ſe cacher pour quelque meſchante affaire, par alluſion au village de *Cachan* auprés d'Arcueil à une lieuë de Paris.

CACHE CACHE MITOULAS. Terme populaire. C'eſt un jeu de jeunes gens, qui conſiſte à mettre quelque choſe ſecrettement entre les mains ou dans les habits de quelqu'un de la compagnie: ce qu'on propoſe à deviner à une tierce perſonne. Ce mot vient par contraction & tranſpoſition de *mie tu ne l'as*, au lieu de *tu ne l'as mie*.

CACHE-NEZ. ſ. m. Vieux mot qui ſignifioit autrefois un *maſque*.

CACHER. v. act. Mettre quelque choſe en un lieu ſecret où il ne puiſſe être veu ni trouvé par d'autres qu'avec grande difficulté. Les payſans *cachent* leur argent dans la terre, afin que les ſoldats ne le puiſſent trouver. Menage aprés Guyet derive ce mot de *caciare*, qui ſignifie *chaſſer*, *pouſſer*. On dit en ce ſens, que la nature nous a *caché* ſes treſors, ſes plus merveilleuſes operations.

CACHER, ſignifie auſſi, Voiler, deſguiſer, ne paroître pas à la veuë. Cette fille eſt ſi modeſte, qu'elle ſe *cache* le viſage de ſes coëffes, de ſon maſque. cet homme m'a *caché*, m'a deſguiſé ſon nom. Il ſe *cache* de moy, pour dire, Il fait cela à mon inſceu. dans cette Eclipſe la Lune *cachoit* la moitié du diſque du Soleil. les aſtres en ſe couchant ſe *cachent* dans l'onde. voilà un bois qui nous *cache* la veuë de ce chaſteau.

CACHER, ſe dit figurément en choſes morales. C'eſt un hypocrite qui ſçait bien *cacher* ſa turpitude. ce ſont deux bons amis qui ne ſe *cachent* rien l'un à l'autre. il eſt avantageux ſouvent de *cacher* ſa penſée, ſa colere, ſon amour. les Payens *cachoient* beaucoup de ſecrets de la nature ſous le voile de leurs fables. Dieu a *caché* ſes myſteres aux ſages du ſiecle, & les a revelez aux ſimples.

On dit abſolument, Se *cacher*, pour dire, Vivre en retraite, ou ſe mettre en lieu de ſeureté pour n'être pas pris ni deſcouvert. Les Saints ſe *cachent* aux yeux des hommes, pour ſe donner tout à Dieu. cet homme craint la priſon, il ſe *cache*, il ne va que la nuit, il ſe retire & ſe *cache* dans les maiſons des Princes, en des aſyles. aprés avoir receu un tel affront, il ſe faut *cacher*, & ne plus paroître en public.

On dit proverbialement, *Cache* ta vie: c'eſt un des preceptes d'Epicure, dont Plutarque a fait un beau Traitté, pour dire, qu'il ne faut pas faire connoiſtre à tous les hommes ce que l'on fait.

Le peché que l'on *cache* eſt demi pardonné,
dit Regnier.

CACHÉ, ÉE. part. & adj. Cet homme eſt un treſor *caché*. On appelle un homme *caché*, Celuy qui ne veut pas ſe faire connoiſtre dans le monde, ſoit qu'il ſoit modeſte, ſoit qu'il ſoit fantaſque. Un eſprit *caché*, eſt un homme fort diſſimulé. Une ſcience *cachée*, celle qui eſt abſtruſe ou connuë de peu de perſonnes, comme l'Algebre, la Cabale, la Steganographie. L'Ecriture dit qu'il n'y a rien de ſi *caché* qui ne ſe revele, qui ne paroiſſe quelque jour.

CACHET. ſ. m. Petit ſceau qui porte une graveure particuliere de quelques Armes ou chiffres qu'on imprime ſur de la ciré, ou du pain à chanter, pour empêcher qu'on n'ouvre un paquet fermé & marqué de cette empreinte. Les Anciens n'avoient point d'autres *cachets* que leurs anneaux, qui portoient des pierres gravées. Ce mot vient de *cacher*, à cauſe qu'il ſert à cacher l'écriture. Menage.

CACHET, ſe dit auſſi de la figure, de la marque imprimée ſur la cire. Le *cachet* eſt entier, il n'a point été rompu.

On appelle *Cachet volant*, la marque du *cachet* imprimée ſur un papier, avec lequel on pourra fermer quand on voudra une lettre qu'on donne ouverte.

LETTRE DE CACHET, eſt une lettre cachetée du *cachet* du Roy, & ſignée d'un Secretaire d'Eſtat, qui contient quelque ordre, commandement, advis, ou autre choſe qu'on envoye de la part du Roy.

CACHETER. v. act. Appliquer un cachet ſur quelque choſe qu'on veut envoyer fermée. *Cacheter* un paquet, une boëſte, une bouteille.

CACHETÉ, ÉE. part. & adj.

CACHETTE. ſ. f. Petite cache. Il y a bien des *cachettes* dans ce bois.

EN CACHETTE. adv. D'une maniere cachée, ſecrette. Les livres deffendus ne ſe vendent qu'en *cachette* & ſous le manteau. quand on fait les choſes *en cachette*, il y a du peché & de la honte ordinairement. il a fait cela *en cachette* de moy, c'eſt à dire, il n'a pas voulu que je le ſceuſſe.

CACHOT. ſ. m. Priſon noire & obſcure qui eſt au deſſous du rez de chauſſée, & où on ne giſte que ſur la paille. On met dans les *cachots* les criminels condamnez ou accuſez de grands crimes, ou qui font des rebellions dans la priſon.

CACHOU. ſ. m. Petit grain qui ſe fait d'une compoſition de muſc & d'ambre, qui ſert à parfumer l'haleine. Sa baſe eſt faite d'une gomme qui ſe tire d'une decoction eſpaiſſie d'un certain arbre qui croiſt aux Indes. Cet arbre que les Auteurs appellent *kaiu*, & qu'au Breſil on nomme *caiou*, eſt de la grandeur d'un grenadier. Il a la feuille d'un verd clair & charnu. Sa fleur eſt blanche, & preſque ſemblable à celle de l'orenger. Il porte un fruit de même nom qui eſt fort eſtimé, comme eſtant de bon gouſt & fort bon pour l'eſtomac. Il eſt fait comme une groſſe pomme fort jaune & de bonne ſenteur, ſpongieux au dédans & plein d'un ſuc douceaſtre & aſtringent. Il croiſt deux fois en un an, mais ce n'eſt que dans les jardins cultivez dans le Royaume de Cochin. Voyez Cluſius où il eſt deſcrit amplement.

CACIQUE. ſ. m. Terme de Relations. C'eſt le nom general que les Eſpagnols ont donné à tous les Princes, Seigneurs, & petits Rois de toutes les terres de l'Amerique. Quoy que ſa grande étenduë ne permette pas de croire qu'ils euſſent tous ce nom à cauſe de leurs diverſes langues, neantmoins dans le Perou ils appellent *Curaca*, ce qu'ils appellent *Cacique* dans les Iſles & dans le Mexique. Les Portugais ont fait la même choſe, en nommant tous les temples des Indes des *Pagodes*.

CACOCHYME. adj. m. & f. Plein de mauvaiſes humeurs. Un corps *cacochyme* eſt un corps dont les playes ſont fort difficiles à guerir, à cauſe des mauvaiſes humeurs dont le corps eſt plein, & qui affluent ſur la partie malade.

On dit figurément, un eſprit *cacochyme*, une humeur *cacochyme*, pour dire, un fantaſque, un bourru. Deſmarets a dit dans ſes Viſionnaires,

Auſſi ton eſprit *cacochyme*
Fait que l'on te nomme en tout temps, &c.

Ce mot vient du Grec *kakos*, *malus*, *pravus*, & *chymos*, *ſuccus*.

CACOCHYMIE. ſ. f. eſt une replétion de bile, de melancolie ou de phlegme. Quand la repletion eſt ſimplement de ſang, on l'appelle *pletho're*.

CACOETHE. adj. m. Terme de Medecine. C'eſt une épithete que les Medecins donnent aux ulceres malins. Voyez *Ulcere*. Ce mot vient de *kakon* & de *ithos*, *conſuetudo mala*, *mauvaiſe coûtume*. Enſuitte il ſe prend pour une mauvaiſe diſpoſition du corps tellement enracinée & envieillie, qu'on ne ſçauroit la guerir que difficilement.

CACOPHONIE. ſ. f. Terme de Grammaire. C'eſt la rencontre de deux lettres ou de deux ſyllabes qui font un ſon deſagreable à l'oreille. Les Poëtes ſe donnent de grandes geſnes pour éviter la *cacophonie*; ils ne veulent pas que deux voyelles ſe rencontrent. Ce mot vient du Grec *kakos*, *pravus*, & *phoneo*, *ſono*.

CACOZELE. ſ. m. Vieux mot qui ſignifioit autrefois un zele indiſcret & trop ardent. Balzac raille dans ſes Lettres quelques Auteurs de l'avoir employé. Ce mot eſt derivé de *kakos*, & *zelos*, *zele*, autrement *jalouſie*.

C A D.

CADASTRE. ſ. m. Regiſtre public qui ſert à l'aſſiete des tailles dans les lieux où elles ſont reelles, comme en Provence & en Dauphiné. Ce Regiſtre contient la qualité, l'eſtimation & le nom des proprietaires des fonds de chaque Communauté ou Parroiſſe. Menage derive ce mot de l'Italien *cataſto*, & de *avattare*, qui a été fait de *ad* & de *quotus*, parce qu'il ſert à quottiſer. Regulierement on devroit eſcrire *capdaſtre*. Borel le derive de *cadun*, qui ſignifie *chacun* en Languedoc, où principalement la choſe eſt en uſage. Ragueau le derive de *capitularium*, qui eſt le nom qu'on a donné au regiſtre qui contenoit les *capdaſtres*.

CADAVRE. ſ. m. Corps mort. Il faut appeller les Officiers de Juſtice pour lever le *cadavre* d'un homme tué ou noyé, afin qu'ils faſſent un procés verbal de l'état où ils l'ont trouvé. Ce mot eſt tiré du Latin *cadaver*, qui vient du verbe *cadere*, *cheoir*, *tomber*; en Grec de *ptoo*, *cado*, dont on a fait *ptoma*, qui ſignifie auſſi *cadavre*.

CADEAU. ſubſt. maſc. Grand trait de plume & fort hardy que font les Maiſtres Eſcrivains pour orner leurs eſcritures, pour remplir les marges, & le haut & le bas des pages. Les eſcoliers s'enhardiſſent la main à faire des *cadeaux*. On le dit auſſi des figures qu'on trace ſur les cendres, ou ſur le ſable, quand on reſve, ou quand on badine. Ce mot vient de *catellum*, qui a été fait de *catena*. Menage. D'autres le derivent de *caducée*, parce qu'avec une baguette ou caduceé on trace des *cadeaux* ſur le ſable, ſur la pouſſiere.

CADEAU, ſe dit figurément des choſes qu'on fait mal, ou pour leſquelles on fait trop de frais. Si vous donnez un plein pouvoir à ce chicaneur d'agir en vos affaires, il vous fera de beaux *cadeaux*, c'eſt à dire, il vous mettra dans de grands embarras, il vous donnera de grands cahiers de frais. On dit auſſi d'un Auteur, d'un Advocat, qui ont dit beaucoup de choſes inutiles dans un ouvrage, dans un plaidoyé, qu'ils ont fait de beaux *cadeaux*.

CADEAU, ſe dit auſſi des repas qu'on donne hors de chez ſoy deçà & delà, & particulierement à la campagne. Les femmes coquettes ruinent leurs galants à force de leur faire faire des *cadeaux*. En ce ſens il vieillit.

CADENAS, ou *Cadenat*. ſubſt. maſc. Serrure mobile & portative enfermée dans des boules ou plaques de fer, qui a un anneau par lequel on l'accroche quand on veut dans d'autres anneaux ou chaiſnes de fer. Les petits bateaux ne ſe ferment qu'avec des chaiſnes & des *cadenas*. On a de petits *cadenas* pour fermer les valiſes. Il y a des *cadenas* faits de pluſieurs cercles mobiles marqués tout autour de pluſieurs lettres, qu'on ne peut ouvrir ſans ſçavoir un certain mot, ſuivant lequel les lettres étant arrangées, le reſſort du *cadenas* ſe trouve diſpoſé à ſe laiſſer ouvrir. L'invention en eſt deſcrite dans Cardan en ſa Subtilité. On derive ce mot de *cadenacium*, ou de *catenatium*, ou de l'Italien *catenaccio*.

CADENAS, eſt auſſi une eſpece d'aſſiette quarrée où l'on ſert la cuilliere, la fourchette, & le couteau. Un des coſtés eſt retrouſſé & élevé de deux doits, avec un petit couvercle où l'on met du ſel, du ſucre & du poivre. On s'en ſervoit autrefois chez les Rois & les Princes, & maintenant chez les Ducs & Pairs.

CADENASSER. verb. act. Mettre, appliquer un cadenas. Il n'y a perſonne dans cette chambre, elle eſt *cadenaſſée*. la jalouſie de quelques Italiéns les porte à *cadenaſſer* leurs femmes.

CADENASSÉ, ÉE. part. & adj.

CADENCE. ſubſt. fem. ſuivant les anciens Muſiciens qui ont écrit de la theorie, eſt une ſuitte d'un certain nombre de notes de Muſique dans un certain

tain intervalle, qui frappe agreablement l'oreille, & ſur tout à la fin d'un couplet. Elle eſt ordinairement compoſée d'une quarte & d'une quinte pour faire une octave, qui eſt la plus excellente des conſonances. On fait auſſi des doubles *cadences*. Quand la *cadence* eſt imparfaite, on la peut terminer par la quinte, ou par l'une des tierces ou des ſextes. La *cadence* doit eſtre compoſée ordinairement de trois nottes. On appelle *clauſule* ou *concluſion*, la *cadence* principale par laquelle on termine le chant. L'autre eſt appellée *entrée* ou *mediation*, & quelquefois *attendante*, parce qu'on attend toûjours la parfaite *cadence* qui finit. Mais les Muſiciens modernes appellent ſimplement *cadence*, la relation de deux nottes qu'on chante enſemble comme *ut*, *re*; & ils diſent qu'il y a double *cadence*, quand la derniere de ces nottes eſt ſuivie de deux doubles crochuës. En general la *cadence* eſt une certaine concluſion de chant, qui ſe fait, lors que les parties viennent tomber & ſe terminer ſur une corde que l'oreille, ce ſemble, attend naturellement. La *cadence* parfaite eſt celle qui conſiſte en deux nottes chantées tout de ſuitte, ou par degrés conjoints en chacune des deux parties. Les *cadences* ſont au chant ce que les points & les virgules ſont au diſcours. Niver. Les Maiſtres à chanter diſent que la *cadence* eſt un don de nature qui eſt propre à faire les tremblements delicatement. Quand les voix ſont trop promptes, & même trop rudes, qu'on appelle vulgairement *chevrotantes*, il faut battre du goſier les deux nottes dont la *cadence* eſt compoſée, & l'une aprés l'autre, de même que ſur le claveſſin, en battant des deux doits les deux touches qui font le tremblement. Ce mot vient de *cadentia*.

CADENCE, eſt auſſi l'obſervation des mêmes meſures, qui ſe fait en danſant, lors que les pas & le mouvement du corps ſuivent les nottes & les meſures des inſtruments; & ainſi la *cadence* eſt la fin d'un temps ou d'une meſure. Ainſi on dit, Entrer en *cadence*, ſortir de *cadence*, pour dire, Suivre ou ne ſuivre pas les mouvements du violon, des hautbois, du chant, &c.

On le dit auſſi de la meſure qu'on doit garder dans le ſtile oratoire pour faire des ſons qui tombent agreablement dans l'oreille. Toutes les periodes de cet Advocat ont une *cadence* fort heureuſe.

CADENCE, en termes de Poëſie, ſignifie une certaine meſure de vers. Il y en a de pluſieurs ſortes. La *cadence* des vers Saphiques eſt bien differente de celle des vers Heroïques ou Iambiques.

CADENCE, en termes de Manege, eſt la meſure égale que le cheval doit garder en tous ſes mouvements, ſoit qu'il manie au galop, ou terre à terre, ou dans les airs, en telle ſorte qu'un de ſes temps n'embraſſe pas plus de terrain que l'autre, & qu'il y ait de la juſteſſe dans tous ſes mouvements.

CADENCE, ſe dit auſſi de tous les mouvements égaux qui ſe font dans les autres profeſſions. Les Mareſchaux ſont obligez de battre le fer en *cadence*; autrement leurs marteaux ſe nuiroient les uns aux autres.

CADENCE, ſe dit figurément des juſtes meſures qu'on obſerve dans les choſes morales. Cet homme eſt ſi prudent, & fait toutes ſes actions avec une ſi juſte *cadence*, qu'on n'y ſçauroit trouver à redire.

CADENE. ſ. f. Chaiſne à laquelle eſt attaché un galerien. Ce mot vient de *catena* Latin, d'où les Eſpagnols ont fait auſſi *cadena*. Menage.

On appelle auſſi *cadenes* de haubans, les chaiſnes de fer qui ſervent à les amarrer contre le bordage.

CADENE, ſe dit figurément en choſes morales, pour marquer de grandes incommoditez. J'aimerois autant eſtre à la *cadene*, que d'avoir à ſouffrir ces continuelles reprimendes. Ce mot eſt vieux.

CADENETTE. ſubſt. fem. Grande mouſtache, poignée de cheveux qu'on laiſſoit croiſtre autrefois du coſté gauche, tandis qu'on tenoit les autres courts. La mode des *cadenettes* a été fort long-temps en vogue.

CADET, ETTE. ſubſt. maſc. & fem. Enfans d'une famille qui ont un aiſné. A Paris chez les Bourgeois les *cadets* ont autant que l'aiſné en leur parrage. la ſage Couſtume de Normandie donne tout à l'aiſné, & laiſſe une petite legitime aux *cadets*. il n'eſt pas raiſonnable de marier une *cadette* avant ſon aiſnée. Ce mot vient de *capitetum*, comme qui diroit *petit chef de famille*. On écrivoit autrefois *capdet*, & on le prononce ainſi en Gaſcogne. Menage. Borel confirme cette penſée, & dit qu'en Gaſcogne on appelloit les aiſnés *capmas*, comme qui diroit *chefs de maiſon*; & *cadets*, *quaſi minora capita*. Dominicus dit que ce mot vient *quaſi à majori natu cadant*, *& ſint veluti catheti*, *aut normales linea ab ipſo dependentes*.

CADET, ſe dit auſſi des enfants d'une famille dont l'un eſt plus âgé que l'autre en faiſant comparaiſon entre eux. Ainſi le ſecond fils dira d'un troiſiéme, que c'eſt ſon *cadet*, le troiſiéme du quatriéme, &c. Il y a ſouvent des *cadets* qui deviennent les aiſnés.

CADET, abſolument, ſe dit du dernier de tous les enfants. Benjamin étoit le *cadet* des enfants de Jacob, & le plus cheri.

On dit en termes de Genealogie, la branche de l'aiſné, & la branche des *cadets*.

CADET, en termes de Guerre, ſe dit d'un jeune homme qui ſe met volontaire dans les trouppes ſans prendre de paye, ni eſtre mis ſur le rolle, & à qui on ne peut refuſer le congé. Il ſert ſeulement pour apprendre le meſtier de la guerre, & ſe rendre capable de quelques emplois. Il n'y doit avoir que deux *cadets* dans chaque compagnie âgés au plus de dix-huit ans par l'Ordonnance de 1670.

CADET, ſe dit auſſi par relation d'un homme à un autre qui eſt plus âgé que luy. Cet homme dit qu'il eſt de mon âge, mais je luy monſtreray qu'il eſt mon *cadet* de plus de dix ans.

CADET, ſe dit dans le même ſens à l'égard de la reception des Officiers dans une profeſſion ſoit de guerre, ſoit de juſtice, ſans conſideration de l'âge. Un Officier ſe plaint avec raiſon, quand on fait monter ſon *cadet* devant luy.

CADET, ſe dit auſſi de toutes ſortes de jeunes gens. Voilà un *cadet* de haut appetit, pour dire, un jeune homme fort affamé. voilà une trouppe de *cadets* qui n'aiment qu'à rire.

CADI. ſubſt. maſc. Terme de Relations. C'eſt le nom qu'on a donné aux Juges chez les Sarraſins & les Turcs.

CADOLE. ſubſt. maſc. C'eſt le nom que les Serruriers donnent au loquet d'une porte, & à une eſpece de peſne qui s'ouvre & ſe ferme en ſe hauſſant, ou ſe baiſſant.

CADRAN. ſ. m. Terme de Jouaillier. Eſpece d'eſtau ou de main de fer qui ſert à tenir les diamants, quand on les taille pour changer leur ſituation ſuivant les diverſes faces qu'on leur veut donner. Pour les autres pierreries les *cadrans* ſont de bois. Les pierreries taillées au *cadran* ſont plus eſtimées que les autres. La couleur des pierres taillées au *cadran* eſt ſatinée: celle des pierres qui ſont en table ronde ou en cabochon eſt velouté. Le *quadran* pour les heures eſt le quadre.

CADRE, & *Cadran*. Voyez *Quadre*.

CADUC, CADUQUE. adj. Qui a perdu ſes forces, ſoit par l'âge, ſoit par les maladies. Quand on a paſſé 60. ans, on eſt dans un âge *caduc*. Ce mot vient du Latin *caducus*, *ſujet à cheoir*, de *cadere*.

CADUC, ſe dit auſſi des baſtiments qui menacent ruine. Il faut eſtayer une maiſon *caduque*, de peur qu'elle ne tombe.

CADUC, ſe dit figurément en choſes morales. La faveur

de

de ce Courtiſan eſt bien diminuée, ſa fortune eſt fort *caduque*.

CADUC, en termes de Juriſprudence, ſe dit d'un legs, d'une inſtitution d'heritier qui n'ont point d'effet. Ce legs eſt devenu *caduc* par la mort du legataire avant le teſtateur. cette ſucceſſion eſt devenuë *caduque*, parce que perſonne ne s'eſt porté pour heritier. il y a un titre dans le Droit *de caducis tollendis*.

En termes de Medecine, on appelle le mal *caduc*, le haut mal, le mal St. Jean, ou l'épilepſie: c'eſt une maladie qui fait tomber un homme quand l'accés luy prend, qui le tourmente cruellement. Voyez *Epilepſie*.

CADUCE'E. ſ. m. Verge de Mercure: c'eſt un baſton entortillé de deux ſerpents. Les Poëtes attribuent pluſieurs vertus au *Caducée* de Mercure, d'endormir les hommes, de reſſuſciter les morts, &c. Ce mot vient du Latin *caduceum*, ainſi appellé *à cadendo, quia contentiones & bella cadere faciebat*. Chez les Romains ceux qui denonçoient la guerre s'appelloient *Feciales*, & ceux qui alloient demander la paix s'appelloient *Caduceatores*. Il ſeroit plus à propos de faire venir ce mot du Grec *kirukeion*, qui ſignifie le même, & qui vient de *kirux*, un *herault*.

CADUCÉE, ſe dit auſſi d'un baſton couvert de velours fleurdeliſé, que portent les Heraults d'Armes dans les ceremonies. Celuy du Roy d'Armes a une fleur de lis d'or au bout, que quelques-uns nomment *ſceptre*.

CADUCITE'. ſ. f. Eſtat de ce qui menace ruine. Il ſe dit tant des hommes que des baſtiments.

CÆCALE. adj. eſt une épithete qu'on donne à une veine ou vaiſſeau qui ſort du rameau meſenterique, qui va à l'inteſtin qu'on nomme *cæcum*, & vulgairement *borgne*, qui ſe diviſe en une infinité de rameaux qui ſuccent la plus ſubtile partie du chyle, & la portent au foye.

C A F.

CAFFARD, ARDE. ſ. m. & f. Bigot, hypocrite. Il ſe dit particulierement des gens qui font leurs affaires ſous pretexte de Religion, en abuſant de la ſimplicité & de la confiance des autres. Menage derive ce mot de l'Arabe *caſar*, qui ſe dit proprement d'un homme qui de Chreſtien s'eſt fait Turc, ou de Turc Chreſtien. Il a été fait de l'Hebreu *caphar*, qui ſignifie *renier*. Les Anciens ont eu une eſpece de couverture de teſte qu'ils appelloient *caphardum*. Du Cange.

CAFFARD. adj. m. eſt une eſpece de damas ou de ſatin. Le veritable damas *caffard* eſt tout de fil: mais le damas *caffard* ordinaire eſt celuy dont la treme eſt ſeulement de fil, & les chaiſnes de ſoye, & qui ſe manufacture en Flandres.

CAFFE'. ſubſt. maſc. eſt un breuvage fait d'une eſpece de feve noire qui croiſt ſeulement dans l'Arabie Heureuſe. Les Turcs le nomment *cahué* ou *caona*. Elle eſt fort eſtimée par tout l'Orient, & l'uſage n'en eſt devenu commun en Occident que depuis environ 25. ans. Il y a en Turquie des cabarets exprés pour en vendre, comme on fait le vin en ces quartiers. A Londres on dit qu'il y a trois mille cabarets de *caffé*. Ce breuvage ſe fait ou de l'écorce de la feve, & c'eſt celuy qui a le plus de vertu; ou de la ſubſtance même. On la fait roſtir au feu, & puis on met deux ou trois drachmes de cette poudre roſtie ſur une livre d'eau bouillante, ou une cuillierée ſur trois taſſes d'eau. L'arbre eſt toûjours verd, reſſemble au fuſin ou bonnet de prêtre. Sa vertu eſt d'être chaude & ſeche, & propre à l'eſtomac. Elle fortifie les membres, mondifie le cuir en deſſechant les humiditez qui ſont deſſous, & donne bonne odeur à tout le corps. Elle guerit l'obſtruction des viſceres, provoque les mois des femmes, guerit la

galle & la corruption du ſang, la migraine & l'hydropiſie. Pluſieurs luy attribuent les mêmes vertus qu'au thé. On boit de ce breuvage à toute heure, & du moins trois fois par jour. On le hume fort chaud & à petits traits, de peur de ſe bruſler; & il ſert d'entretien dans une longue converſation. C'eſt une des choſes neceſſaires que les Turcs ſont obligez de fournir à leurs femmes. Son gouſt eſt amer, & ſent le bruſlé; mais en deux jours on s'y accouſtume. Pour l'adoucir on y met du ſucre & du girofle. Le premier qui en a eſcrit vers le IX. Siecle a été Zacharie Mahomet, Raſes ou Rhaſis celebre Medecin Arabe, puis Ebenſina dit Avicenne, Proſper Alpinus au livre des Plantes d'Egypte, qui eſt le premier qui en a donné des nouvelles aux Européens il y a environ cent ans; Veſlingius dans ſes Obſervations, Bauhinus dans ſon Pinax, Olaus, Wormius, Olearius & Leonard Rauwolf dans leurs Itineraires; Mollenbrok, Pietro della Valle, Thevenot dans leurs Relations. Simon Pauli en a condamné l'uſage dans un Commentaire contre le thé & le tabac, & il lui objecte qu'il énerve les hommes, comme témoigne Olearius. Le caffé fut decouvert, au rapport du Maronite Fauſto Nairone, par le Prieur de quelques Moines, aprés qu'il eut été averti par un homme qui gardoit des chevres ou des chameaux, que quelquefois ſon beſtail veilloit & ſautoit toute la nuit. Ce qui fit qu'il en eſſaya la vertu qu'il a d'empêcher le ſommeil; & il l'employa d'abord à empêcher que ſes Moines ne dormiſſent à Matines. On dit qu'il diſſipe auſſi la triſteſſe, parce qu'il eſt remply de ſels volatils & de ſoulfre. On tient qu'il n'eſt pas propre aux bilieux, ni à ceux qui digerent trop viſte.

CAFFETIERE. ſ. f. Petit vaiſſeau fait en forme de coquemart, dans lequel on prepare le caffé.

C A G.

CAGE. ſ. f. Petit vaiſſeau fermé à claires voyes, & portatif, fait d'oſier, ou de fil de fer, où on nourrit des oiſeaux. Le perroquet eſt ſorti de ſa *cage*. cet oiſeau a rompu un des baſtons de ſa *cage*. Ce mot vient de *cavia*, qu'on a dit pour *cavea*. Menage. *A caveis theatralibus quibus includebantur feræ*, on l'a tranſporté aux *cages* des oiſeaux.

On dit figurément d'un homme qu'on a mis en priſon, qu'on l'a mis en *cage*: & on dit par menaces à des inſolens, qu'on les fera mettre en *cage*, pour leur apprendre à parler. En effet il y a des priſons où il y a des *cages* de fer, comme dans le Chaſteau d'Amboiſe: & Bajazet Empereur des Turcs a été long-temps promené par Tamerlan enfermé dans une *cage*.

CAGE, eſt auſſi un treillis d'oſier qu'on met devant les feneſtres en forme de jalouſie, pour voir au dehors ſans eſtre veu au dedans. On le dit auſſi des vaiſſeaux d'oſier ou garnis de toile qui ſervent de gardemanger.

CAGE, ſe dit auſſi des quatre gros murs qui enferment un baſtiment. La *cage* d'un eſcalier. La *cage* d'un moulin, eſt le corps d'un moulin à vent, qui eſt fait de quatre grandes pieces de bois qui comprennent toute ſa capacité, & qu'on fait tourner du coſté du vent par le moyen d'une grande piece de bois qu'on appelle la *queuë*.

CAGE, ou *Cageotte*, ſe dit encore des formes où on fait de petits fromages, dont le fond eſt d'oſier pour en laiſſer eſcouler le laict clair.

CAGE, ſe dit figurément d'une habitation eſtroite & retirée. Cet homme eſt fort particulier, il ſe tient toûjours dans ſa *cage*, on ne ſçauroit le faire ſortir de ſa *cage*. On dit d'une grande maiſon où loge une perſonne peu conſiderable, Voilà une grande *cage* pour un ſi petit oiſeau.

CAGE, en termes de Mer, eſt une eſpece d'eſchauguette faite en *cage* à la cime du maſt d'un vaiſſeau, qu'on appelle *gabie* ſur la Mediterranée, & *hune* ſur l'Ocean.

En terme d'Horloger, on appelle *cage* de monſtre, les deux plaines de la monſtre jointes par les quatre piliers, qui enferment un eſpace diſpoſé à recevoir les roues & les reſſorts.

CAGEOLLER. v. act. Il s'eſt dit originairement au propre des enfans qui apprennent à parler. Les peres prennent plaiſir à entendre leurs enfans quand ils *cageollent*. Ce mot vient apparemment de *cage*, qui eſt le lieu où on apprend à parler aux oiſeaux.

CAGEOLLER, ſignifie maintenant, Careſſer quelqu'un, afin d'attraper de luy quelque choſe à force de flatteries. Il a ſi bien *cageollé* ce vieillard, qu'il eſt devenu ſon heritier.

CAGEOLLER, ſe dit plus particulierement à l'égard des femmes & des filles, auxquelles on fait l'amour, & dont on tâche de ſurprendre les faveurs à force de leur dire des douceurs & des flatteries. Le foible des femmes, c'eſt d'aimer qu'on les *cageolle*.

On dit auſſi, *Cageoller* ſon vin, pour dire, Tenir quelque temps ſon verre à la main avant que de boire, & cependant chanter & plaiſanter.

CAGEOLLÉ, ÉE. part. & adj.

CAGEOLLERIE. ſ. f. Flatteries pour gagner l'amitié de quelqu'un, & en obtenir ce qu'on deſire. Il ſe dit à l'égard des hommes, & plus ſouvent à l'égard des femmes. Une fille doit craindre toutes les *cageolleries* des hommes.

CAGEOLLEUR, EUSE. adj. & ſubſt. Celuy qui cageolle. Il ſe dit proprement des jeunes gens qui font l'amour.

On dit auſſi abſolument, Vous n'eſtes qu'un *cageolleur*, pour dire, Vous n'eſtes qu'un diſcoureur, qui n'avez en bouche que de vaines paroles & promeſſes.

CAGIER. ſ. m. Terme de Fauconnerie, qui ſe dit de ceux qui portent des faucons, des ſacres, des lanieres, & d'autres oiſeaux à vendre. On dit auſſi une *cagée d'oiſeaux*.

CAGNARD. ſ. m. Vieux mot qui ſignifioit autrefois un lieu mal propre, tel que celuy où logent des chiens. Cette maiſon eſt un vray *cagnard*.

CAGNARD, ARDE. adj. Vieux mot qui ſignifioit, Faineant, pareſſeux, poltron, qui ne veut point quitter le coin du feu. Paſquier dit que le *cagnard* eſtoit un lieu ſous les ponts de Paris, où s'aſſembloient pluſieurs gueux & faineants tant hommes que femmes; & que ce lieu fut appellé *cagnard*, à cauſe qu'il étoit prés de l'eau la demeure ordinaire des canards. La Police deffendit ces aſſemblées, & il y en eut pluſieurs de fuſtigez pour avoir contrevenu à ces deffenſes.

CAGNARDER. v. n. S'accoûtumer à la faineantiſe, & à demeurer au coin du feu. Il eſt vieux, & n'eſt en uſage que dans ſon compoſé *s'accagnarder*.

CAGNARDER, ſe dit encore des gueux faineants qui pourroient travailler, & qui aiment mieux demander l'aumoſne; & de ces gens qui hantoient le cagnard cy-deſſus expliqué.

CAGNARDIER, IERE, ſignifie la même choſe que *cagnard*.

CAGNE. ſ. f. Vieux mot qui ſignifioit autrefois *chienne*. Il ne ſe dit plus que par injure à des femmes qu'on veut taxer d'infame proſtitution.

CAGNEUX, EUSE. adj. & ſubſt. Qui a les jambes tortuës & mal tournées. La mode de porter de grands canons étoit fort favorable aux *cagneux*. Ce mot vient apparemment de *chien*, parce qu'il n'a pas les jambes droites; & ainſi il a été fait de *cagnoſo* ou de *cagna*, qui ſont mots Italiens.

CAGOT, OTTE. adj. Faux devot, & hypocrite, qui affecte de monſtrer des apparences de devotion pour tromper, & pour parvenir à ſes fins. Ce mot eſt injurieux, & vient d'une condition de perſonnes habituées en Bearn & en quelque partie de la Gaſcogne, qu'on croit deſcendus des Viſigots, qui ſont tenus pour ladres, auxquels eſt interdite par la Coûtume la converſation avec le reſte du peuple, & qui logent en de petites maiſons écartées. Ce nom leur a été donné, comme qui diroit *caas Goths*, ou *chiens Goths*, en haine de l'Arianiſme dont les Goths avoient fait profeſſion. Menage aprés Mr. de Marca & autres. Paſquier dit qu'il vient de *Got*, qui en Langue Germanique ſignifioit *Dieu*; d'où ſont venus ces jurements deſguiſez *morgoy*, *vertugoy*, *ſangoy*, &c.

CAGOTERIE. ſ. f. Fauſſe devotion, hypocriſie. Il y a bien des gens qui font leur fortune par *cagoterie*.

CAGUESANGUE. ſ. f. Diſſenterie, flux de ſang. C'eſt une eſpece de peſte qui donne un flux de ventre, qui ulcere & corrode les inteſtins, tellement que par les ſelles on voit ſortir comme une raclure de boyaux, que le malade ne jette qu'avec de rudes eſpreintes, douleurs & efforts; & la matiere en eſt puante, rouſſe, jaunaſtre, verde, cendrée, noire; & quelquefois c'eſt de la boüe ou du ſang tout pur. On ne le dit gueres que par imprecation. La *caguefangue* luy puiſſe venir. Ce mot vient du Latin *caco* & de *ſanguis*.

C A H.

CAHIERE. ſ. f. Grande chaiſe à bras. Ce mot eſt vieux & populaire.

CAHINCAHA. adv. Terme bas & proverbial, qui ſe dit des choſes qu'on fait avec peine, de mauvaiſe grace, & à pluſieurs repriſes. Cet homme a fait pour moy quelques ſollicitations, mais il les a faites *cahincaha*, c'eſt à dire, avec des *hin* & des *ha*.

CAHOT. ſ. m. Agitation violente qu'on reſſent dans un carroſſe, ou autre voiture roulante, par l'inegalité du terrain qui luy fait faire pluſieurs ſauts. Ce mot ſe dit également des ſauts qui excitent l'agitation, & du terrain qui cauſe les ſauts. Les montagnes ſont des pays pleins de *cahots*, les coches y ſont des *cahots* à tous momens. il y a dans ce chemin des creux, des ornieres qui font ſouffrir mille *cahots*.

CAHOTER. v. act. abſolu. Souffrir des cahots. Dans les chemins de traverſe on eſt bien plus *cahoté* que dans les autres. les eſtomacs foibles ſouffrent beaucoup, quand ils ſont *cahotez*.

CAHOTÉ, ÉE. part. & adj.

CAHUETTE. ſ. f. Petite maiſon ou cabane de payſan, de berger, de pauvre homme.

C A I.

CAIC. Terme de Marine. Eſquif deſtiné au ſervice d'une Galere.

CAILLE. ſ. f. Oiſeau de plumage grivelé, qui ſe tient dans les bleds. C'eſt un oiſeau de paſſage aſſez petit, & bon à manger. Il eſt de chaude complexion, d'où on a fait le proverbe, Chaud comme une *caille*. Les *cailles* ſe paiſſent ſouvent d'ellebore. En Latin *coturnix*, *icis*. Menage aprés Scaliger croit que ce nom luy a été donné à cauſe de ſon chant, qui ſemble en prononcer la premiere ſyllabe.

CAILLETEAU. Diminutif. Jeune caille qu'on ſert ſur les tables comme un mets friand.

CAILLEBOT, ou *Caillot*. ſ. m. ſe dit d'un ſang coagulé qu'on crache ou qu'on vuide avec les excremens. Cet homme a la mine d'être pulmonique, il jette de gros *caillebots* de ſang.

CAILLEBOTIS. ſ. m. Terme de Marine. Eſpece de treillis ou tillac à jonc fait de menu bois en certaine étenduë des ponts, & placé entre deux hiloires ou bordures pour ſervir à évaporer la fumée du canon quand on le deſcharge, & pour donner du jour entre les ponts, quand les ſabords ſont fermez durant l'agitation de la mer. L'eſpace qui reſte des ponts eſt couvert de bordage de pareil échantillon que celuy qui eſt attaché ſur les membres ou coſtes du navire.

CAILLEBOTTE. ſ. m. C'eſt du laict caillé, mais qui eſt un peu ferme & eſpaiſſi, parce qu'il en eſt ſorti davantage de laict clair.

CAILLER. v. act. Coaguler, figer. La morſure des ſerpens tuë, parce qu'elle fait *cailler* le ſang, & empêche la circulation. Le ſang ſe *caille* ſi-toſt qu'il eſt hors des veines, ou privé de chaleur. le lait ſe *caille* avec de la preſure. l'huile de tartre & l'eſprit de vitriol meſlez enſemble ſe *caillent* aprés quelque legere effervescence. A Florence on *caille* le laict pour faire des fromages avec des fleurs d'artichauts, au lieu de preſure. Ce mot vient du Latin *coagulare*.

CAILLÉ, ÉE. part. & adj. Laict *caillé*. ſang *caillé*.

On dit abſolument au ſubſt. Du *caillé*, pour dire, du laict figé & coagulé, dont la partie ſereuſe eſt ſortie, qu'on appelle le *laict clair*, ou le *petit laict*. Pluſieurs Medecins appellent la preſure, *du caillé*. Voyez *Preſure*.

CAILLETTE. ſ. f. Le troiſiéme & le quatriéme ventricule du bœuf, ou des autres animaux qui ruminent. C'eſt le lieu où ſe fait le chyle, & d'où les aliments tombent dans les inteſtins. La *caillette* ſe vend avec les trippes. C'eſt dans la *caillette* des veaux ou agneaux que ſe forme la preſure qui caille le laict: ce qui luy a fait donner le nom de *caillette*.

CAILLETTE, ſe dit figurément d'un homme ſans cœur & ſans vigueur, qui n'eſt capable d'aucun travail, d'aucune entrepriſe. En ce ſens il eſt bas.

CAILLOT ROSAT, eſt une eſpece de poire fort connuë & eſtimée.

CAILLOU. ſ. m. Petite pierre dure, & quelquefois polie & luiſante. L'eau de cette fontaine qui coule ſur des *cailloux* fait un doux murmure. les pierres à fuſil ſe font de *cailloux* noirs & fort durs. les *cailloux* des bords de la mer & de l'embouchure des rivieres ſont ronds & polis: on les appelle autrement le *galet*. Ce mot vient du Latin *calculus*.

CAIMACAN. ſ. m. Nom de dignité dans l'Empire Ottoman. Il y a deux *Caimacans*; l'un qui eſt toûjours proche la perſonne du Grand Viſir; & l'autre qui reſide à Conſtantinople, & qui eſt comme un Chancelier. Chardin, Voyage de Perſe.

CAIMAND, ANDE. ſ. m. & f. Mendiant qui gueuſe par fainéantiſe, & faute de vouloir travailler.

CAIMANDER. v. n. Mendier. Il ſe dit auſſi en parlant de toutes les choſes qu'on va demander de porte en porte, comme des ſollicitations, des emplois, des repas, &c. Il vaut mieux vivre chez ſoy petitement, que d'aller *caimander* chez ſes amis. Quelques-uns derivent ce mot par metatheſe de *mendicare*, ſignifiant la même choſe.

CAISSE. ſ. f. Vaiſſeau fait de menuës planches de ſapin ou d'autre bois leger, pour tranſporter des marchandiſes. On appelle des raiſins de *caiſſe*, les raiſins ſecs & un peu gras qui viennent dans ces vaiſſeaux. On fait auſſi des *caiſſes* de pieces d'aſſemblage, où l'on met des orengers ou autres arbres, qu'il faut tranſporter l'hiver pour les mettre dans des ſerres. Ce mot vient de *capſa* Latin. Menage & Saumaiſe.

CAISSE, ſignifie auſſi un coffre fort de Banquier, de Marchand. Cette *caiſſe* a de bonnes bandes de fer, & une ſerrure à trois peſnes. c'eſt un tel Commis qui tient la *caiſſe* chez ce Treſorier.

CAISSE, ſe dit auſſi de tout l'argent qu'un Financier a chez luy, & qu'il negotie. La *caiſſe* de cet homme-là eſt de cent mille écus.

Il y a à Paris la *Caiſſe* des Emprunts, où les bourgeois portent l'argent qu'ils veulent faire profiter, & d'où ils le peuvent retirer quand ils veulent. Ce commerce eſt ſouffert pour faciliter l'exploitation des Fermes du Roy.

CAISSE, ſignifie auſſi, un gros tambour qui ſert à la guerre; & on dit, Battre la *caiſſe*, pour dire, Aſſembler des ſoldats.

On dit proverbialement, Bander la *caiſſe*, pour dire, S'en aller, parce qu'il faut en effet bander les peaux de la *caiſſe* pour battre la retraitte ou le decampement.

CAISSIER. ſ. m. Celuy qui tient la caiſſe d'un Treſorier, d'un Banquier. Le *Caiſſier* des Gabelles. il faut qu'un Marchand ait un *Caiſſier* fort fidelle.

CAISSON. ſ. m. Grande caiſſe couverte en dos d'aſne, qu'on porte ſur un charriot pour y mettre le pain de munition, & autres choſes dont on a beſoin à l'armée. Il y a auſſi des *caiſſons* de l'Artillerie.

CAISSON DE BOMBES, eſt un fourneau ſuperficiel fait de pluſieurs bombes enfermées dans une caiſſe de bois. On en fait quelquefois qui ne ſont pleines que de poudre. On le couvre d'un peu de terre, & on y met le feu, lors que l'ennemy fait ſes approches, & ſe vient loger deſſus.

CAJUTES. Terme de Marine. Ce ſont les lits des vaiſſeaux, qui ſont la plus-part emboëſtez autour du navire. On les appelle auſſi *camagnes* & *capites*.

C A L.

CALADE. ſubſt. fem. Terme de Manege. C'eſt la pente d'une éminence, d'un terrain élevé, par où on fait deſcendre pluſieurs fois un cheval au petit galop, pour luy apprendre à plier les hanches, & à former ſon arreſt. On l'appelle auſſi *baſſe*. Ce mot vient de *calada*, qui ſignifioit autrefois *pavé*, & qui ſe dit encore à Montauban; & eſt derivé de l'Hebreu *kala*, qui ſignifie une *pierre*. On appelle encore *calade* en pluſieurs villes, & ſur tout en Lyonnois, le parvis qui eſt au devant de l'Egliſe, où ſe promenent les fainéants.

CALAMENT. ſ. m. Terme de Botanique. C'eſt une eſpece de pouliot ſauvage. Il y en a un de montagne, & un autre de marais. Celuy de montagne a les feuilles blancheaſtres, & reſſemble à celles du baſilic. Ses branches ſont faites à angles, & il a des fleurs rouges. L'autre reſſemble au pouliot, & en a l'odeur; mais il eſt plus grand. Il y en a une troiſiéme eſpece ſemblable à la menthe ſauvage ou menthaſtre, qui a ſes feuilles plus longues, ſes branches & ſes tiges plus grandes que les precedentes. Braſſavolus dit que l'herbe du chat eſt la ſeconde eſpece de *calament*. En Latin *nepeta* ou *calaminutha*, qui eſt dit comme de *kali minthi*, *bona mentha*, *bonne menthe*.

CALAMINE. ſ. f. Mineral ou terre foſſile qu'on meſle avec le cuivre pour le rendre jaune. La *calamine* ne ſert qu'à teindre l'airain, & à augmenter ſon poids. Avec tout autre metail elle s'évapore; & ſi on la met toute ſeule dans le feu, elle devient cendre. Sa trop grande quantité meſlée dans l'airain le rend fragile; lequel redevient rouge, ſi on le fond cinq ou ſix fois. Matthiole, outre la *calamine* minerale, dit qu'il y en a d'artificielle qui ſe fait dans les forges & fourneaſes de cuivre, dont il y a de trois ſortes: l'une eſt nommée *botrytis*, pource qu'elle a la forme d'une grappe de raiſin: l'autre *oſtracitis*, qui eſt faite comme un teſt ou coquille: la troiſiéme s'appelle *placodes*, à cauſe qu'elle a une crouſte épaiſſe. Quelques-uns en mettent une quatriéme, qu'ils nomment proprement *calamine*, de *calamus*, pour la reſſemblance qu'elle a avec les cannes

ou

ou roſeaux. Celle-cy s'attache autour des perches de fer avec quoy on remue la matiere du cuivre dans la fournaiſe, laquelle étant ſecouée, repreſente la forme d'une canne fenduë par le milieu. Il ſe fait auſſi de la *calamine* dans les mines d'argent, mais elle eſt plus blanche que celle de bronze. Il s'en trouve beaucoup au pays de Liege.

CALAMITE. ſ. f. C'eſt un des noms qu'on donne à la pierre d'aimant, & enſuite à la bouſſole. Ce mot a ſignifié proprement en François une *grenouille verte*, à cauſe qu'elle vit volontiers parmi les roſeaux; & il a été donné à l'aiguille aimantée, parce qu'auparavant qu'on euſt trouvé l'invention de la ſuſpendre ſur un pivot, on l'enfermoit dans une phiole de verre demy pleine d'eau, ſur laquelle on la faiſoit flotter par le moyen de deux feſtus comme une petite grenouille. D'autres derivent ce mot *à chalybe amatâ*. Il vient de *kalamiti*, *ſtipula*, *paille*, parce que cette pierre attire la paille.

CALAMITE'. ſ. f. Miſere, trouble, infortune. Il ne ſe dit plus gueres en François que des malheurs generaux. On a beaucoup à ſouffrir dans les *calamitez* publiques. Ce mot vient du Latin *calamitas*, qui vient de *calamus*, le *tuyau du bled*. On appelloit du nom de *calamité*, la greſle qui briſoit & coupoit les bleds.

CALAMITEUX, EUSE. adj. Infortuné, miſerable. Il ne ſe dit gueres que des temps de trouble & de guerre, qu'on appelle temps *calamiteux*.

CALANDRE. ſ. f. Terme de Manufactures. C'eſt une machine propre pour preſſer les draps & les toiles, & autres eſtoffes, & pour les rendre polies, unies & liſſées. Elle ſert auſſi pour y faire ces ondes qui ſont ſur le tabis & les moheres. Elle eſt compoſée de deux gros rouleaux de bois, autour deſquels on roule les pieces d'eſtoffe. On les met entre deux gros madriers de bois dur, large, eſpais & fort poli. Celuy de deſſous ſert de baſe. Celuy de deſſus eſt mobile par le moyen d'une rouë telle que celle des gruës. Un cable eſt attaché à un tour qui compoſe ſon axe. Cette partie du deſſus eſt d'un poids prodigieux, par fois de 50. ou 60. milliers. C'eſt cette peſanteur qui fait les ondes ſur les eſtoffes qui ſont autour des rouleaux, par le moyen d'une legere gravéure qu'ils contiennent. On met & on oſte ces rouleaux, en inclinant un peu la machine. Ce mot vient du Latin *cylindrus*, parce que tout l'effet de la machine vient d'un cylindre. Borel dit que ce nom luy vient d'un petit oiſeau de même nom, parce que les marques qu'elle imprime ſont ſemblables à ſes plumes. Les Auteurs de la baſſe Latinité l'ont appellée *celendra*.

CALANDRE. Petit oiſeau du genre des alloüettes, qui n'a point de creſte. En Latin *corydalus minima*.

CALANDRE. Petit ver qui ſe fourre dans le blé, & le mange, qu'on appelle auſſi *charançon*, ou *papelué*. En Latin *curculio*, *calandrus*. Les Allemands l'appellent *kalender*.

CALENDRER. v. act. Mettre une eſtoffe ſous la *calandre* pour la preſſer ou tabiſer.

CALANDRÉ, ÉE. part.

CALCINATION. ſ. f. Action par laquelle on reduit en chaux & en poudre tres-ſubtile les metaux & les mineraux avec un feu violent. La *calcination actuelle* ſe fait ſeulement par le feu. La *potencielle* ſe fait par le moyen des eſprits corroſifs, qui les penetre & les diſſout, comme l'argent & l'or par les eaux fortes & l'eau regale: & cette calcination eſt appellée *immerſive*. Ce mot vient du Latin *calx*, qui vient du Grec *chalix*, qui ſelon le Gloſſaire Grec-Latin ſignifie *pierre*, *ciment*.

CALCINER. v. act. Terme de Chymie. Reduire les metaux ou les mineraux en chaux ou poudre tres-ſubtile par le moyen du feu. L'or ſe *calcine* au feu de reverbere avec le mercure & le ſel armoniac; l'argent avec le ſel commun & le ſel alkali; le cuivre avec le ſel & le ſoulfre; le fer avec le ſel armoniac & le vinaigre; l'eſtain avec l'antimoine, le plomb & le ſoulfre; le mercure avec l'eau forte: il ſe *calcine* auſſi tout ſeul par le feu. Tous les autres mineraux ſe *calcinent* au feu ſans addition d'aucune drogue.

CALCINÉ, ÉE. part. & adj.

CALCUL. ſ. m. Supputation de pluſieurs ſommes adjouſtées, ou ſouſtraites, ou multipliées, ou diviſées. Aprés qu'on a arreſté tous les articles d'un compte, il en faut faire le *calcul*. L'erreur de *calcul* ne ſe couvre jamais ni par arreſts, ni par tranſactions. Quand on arreſte un compte, on ſouſentend toûjours, Sauf erreur de *calcul*.

CALCUL, ſe dit auſſi des ſupputations qui ſe font en Aſtronomie & en Geometrie. Il faut un long *calcul* pour faire des Tables Aſtronomiques, des Ephemerides, des Logarithmes, des Sinus & Tangentes.

CALCUL, en termes de Medecine, c'eſt la maladie de la pierre dans la veſſie, ou des reins. Celuy de la veſſie eſt proprement appellé *lithiaſe*. Sa cauſe eſt une humeur graſſe, viſqueuſe & cruë, endurcie par la chaleur exceſſive des reins. On met cette maladie au rang des hereditaires, qui s'augmente par les excés, le long dormir, & le coucher ſur le dos.

On dit proverbialement, Qu'un homme ſe trompe en ſon *calcul*, quand il fait quelques deſſeins ou des raiſonnements ſur des principes ou des ſuppoſitions fauſſes.

CALCULER. v. act. Supputer. Il a *calculé* toutes les ſommes qui luy ſont deuës ſur ſon regiſtre, qui ſe montent à tant. Les Aſtronomes *calculent* les Ecclipſes, & prediſent au juſte celles qui viendront dans cent ans.

CALCULÉ, ÉE. part. & adj.

CALCULATEUR. ſ. m. Celui qui calcule. Adrien Vlaq eſt un grand *Calculateur* de Tables. Origan, Quepler, Argolus, ont été de grands *Calculateurs* d'Ephemerides. Robert de Suiſet a été ſurnommé *le Calculateur*, & a été mis par Cardan dans le nombre des douze Auteurs les plus ſubtils qui ayent jamais été. Ces mots viennent de *calculus*, qui ſignifie en Latin une *pierre*, parce que les Anciens ſe ſervoient de petits cailloux pour faire leurs ſupputations.

CALE. ſ. f. Terme de Marine. C'eſt le lieu le plus bas du vaiſſeau, la partie qui entre dans l'eau ſous le franc tillac, & qui eſt dans un baſtiment de mer ce qu'eſt la cave dans un baſtiment de terre. Elle s'étend de pouppe en proüe. Quand on combat, on enferme les eſclaves, les gens ſuſpects ſous le tillac à fond de *cale*. Le fond de *cale* eſt le lieu où on met les marchandiſes & les munitions.

CALE, eſt auſſi l'action par laquelle on plonge quelqu'un dans l'eau. Ce fut autrefois un paſſetemps dont uſoient les Goths par forme d'exercice, comme témoigne Olaüs Magnus. Mais ç'a été un ſupplice entre les Celtes & les François. Les Allemands l'ont pratiqué contre les infames & les faineants, comme témoigne Tacite. A Marſeille & à Bourdeaux les maquereaux & les garces ſont condamnez à la *cale*, ou à être baignez; & pour cela on les enferme nuds en chemiſe dans une cage de fer amarrée à la vergue ou au palan d'une chalouppe, & calée pluſieurs fois dans la riviere. On en fit autant à Thoulouſe aux blaſphemateurs: & à Marſeille c'eſt auſſi un ſupplice, ou pluſtoſt un chaſtiment des gens de mer. On les attache à une corde, & on les jette en la mer du haut de la vergue du grand maſt: ce qui ſe fait une ou pluſieurs fois ſuivant la qualité de la faute. Quelquefois on leur attache un boulet de canon aux pieds, pour rendre la chûte plus rapide, & le ſupplice plus rude. On appelle la *cale ſeche*, lors que le patient eſt ſuſpendu à une corde raccourcie qui ne deſcend qu'à cinq ou ſix pieds

de la ſurface de la mer ou de la terre : c'eſt une eſpece d'eſtrapade. Du Cange dit qu'on a appellé cela dans la baſſe Latinité *cecabuſſare*, & vient du mot Gaſcon *cabuſſa*, ſignifiant *faire la culbute*, *ſe jetter la teſte la premiere*.

CALE, eſt auſſi un abry ou rade qu'on trouve ſur la coſte derriere quelque terrain éminent, qui peut mettre de petits baſtiments à couvert des vents & des flots. On l'appelle autrement *calangue*. Ce mot n'eſt en uſage que ſur la Mediterranée.

CALE, eſt auſſi une eſpece de coëffure de femme, un bonnet plat par enhaut, qui vient couvrir les oreilles, & eſt eſchancré par devant avec une petite bordure de velours. Toutes les ſervantes de Brie portent des *cales*.

CALE, eſt auſſi un bonnet d'homme fait en rond & plat, qui couvre ſeulement le haut de la teſte. Tous les Clercs portoient autrefois la *cale*, & ils le font encore aujourd'huy à la Chambre des Comptes. Les Boteaux, les Pâtiſſiers, les petits laquais des femmes portent des *cales*. Borel derive ce mot d'*eſcaille*, auſſi-bien que celuy de *calotte*.

CALE, chez les Artiſans, eſt une piece de bois ou d'autre matiere en forme de petit coin, qu'on met entre deux pierres, ou deux pieces de bois, pour les ſerrer & preſſer.

CALEBAS. ſ. m. Terme de Marine, eſt un cordage qui ſert à guinder & à amener les vergues de pacfis.

CALEBASSE. ſ. f. Vaiſſeau leger fait de l'écorce d'une courge vuidée & ſechée. Les Pelerins, les ſoldats, ſe ſervent de *calebaſſes* pour porter du vin. les *calebaſſes* ſervent pour apprendre à nager. Ce mot, ſelon quelques-uns, eſt Arabe.

On dit proverbialement, Tromper la *calebaſſe*, pour dire, Tromper ſon compagnon, boire ce qui eſt dans la *calebaſſe* en ſon abſence.

CALECHE. ſ. f. Petit carroſſe coupé qui a d'ordinaire pluſieurs ornemens. Il ſert aux jeunes hommes qui veulent marcher en parade. Ainſi Moliere a dit dans les Fâcheux.

Marquis allons au Cours faire voir ma *caleche*,
Elle eſt bien entenduë, &c.

CALEÇON. ſ. m. Quelques-uns diſent *Caneçon*. Vêtement qui couvre les cuiſſes, qu'on attache à la ceinture, & qu'on met ſur la chair nuë. Il eſt ordinairement de toile ; mais on en fait auſſi de chamois, de taffetas, &c. Il ſe faut garder des femmes qui portent le *caleçon*.

On dit auſſi des *caleçons* au pluriel, quoy qu'il n'y ait qu'un ſimple *caleçon*. Ce mot eſt tiré du Latin *calceare*.

CALEFACTION. ſ. f. Terme dogmatique. Action du feu qui cauſe de la chaleur. On l'employe particulierement en termes de Pharmacie, où on fait difference de la *calefaction* d'avec la *coction*. Celle-là ſe dit des choſes qu'on chauffe ſeulement ſans les cuire.

CALEMAR. ſ. m. Caſſe ou canon d'une eſcritoire portative, qui ſert d'un eſtuy pour y mettre des plumes, un canif. Ce mot n'eſt guere en uſage qu'au College. Il vient de *calamus*, *plume*, ou de *calamarium*, qui ſignifioit *eſcritoire*.

CALEMBA, ou *Calamba*. ſ. m. Bois odoriferant & d'une odeur forte, fort rare même dans l'Inde d'où il vient, & où il eſt deja tres-cher. Car on en vend la livre au Japon 30. Jacobus, & quelquefois 40. & on croit que c'eſt la moëlle de l'arbre Aquila du Japon, dont il eſt difficile de le diſcerner, quoy que d'un prix fort inferieur. On s'en ſert comme de l'encens pour parfumer les habits & les chambres. On le tient pour un grand cordial, & les Chinois s'en ſervent dans l'épuiſement d'eſprits, & dans la paralyſie. On le broye, & on le boit avec du vin. Pluſieurs croyent que le *lignum aloës*, le *lignum Paradiſi*, & le *Calemba* ſont ſynonymes. On l'apporte des pays de Cambodia & de Siam. Il ſe trouve flottant au bord de la mer, ou du Gange. Les Indiens s'imaginent que ce bois vient du Paradis Terreſtre, d'où ils croyent que le Gange ſort, n'ayant pû trouver la ſource, quoy que pluſieurs Rois ayent été curieux de la faire chercher. Il s'en trouve auſſi aux Maldives. Pyrard.

CALENDES. ſubſt. fem. plur. C'eſt ainſi que les Romains nommoient le premier jour de chaque mois. On ſe ſert encore aujourd'huy dans la Chancelerie Romaine de cette façon de compter, & on date toutes les proviſions des Benefices des *Calendes* de Janvier, de Fevrier, quand on les accorde les premiers jours de ces mois-là. Ce mot eſt venu de ce que le jour des *Calendes*, qui étoit le premier jour du mois, le Pontife publioit à haute voix quel jour ſeroient les Nones, ou le cinq, ou le ſept.

On dit proverbialement, Renvoyer un homme aux *Calendes* Grecques, pour dire, le remettre à un temps qui ne viendra point, parce que les *Calendes* ont eſté de tout temps inconnuës en Grece.

CALENDRIER. ſubſt. maſc. Almanach qui contient l'ordre des jours, des ſemaines, des mois, & la marque des Feſtes qui arrivent pendant l'année. On ſe ſert dans le Breviaire du *Calendrier* Romain. Le Pape Gregoire XIII. a reformé le *Calendrier* la nuit du 10. à l'11. Decembre de l'année 1582. & il en retrancha 10. jours qui s'étoient gliſſés de trop dans la ſupputation ordinaire. Le *Calendrier* Romain reformé par Jules Ceſar eſt diſpoſé par periodes quadriennales, dont les trois premieres ſont de trois cens ſoixante-cinq jours, & la quatriéme biſſextile de 366. & le Pape Gregoire XIII. ordonna que chaque centiéme année ſeroit ſans biſſexte. Mr. Caſſini demontre qu'au bout de 400. ans il y aura encore plus de deux jours de variation dans l'Equinoxe. Les Grecs & les Proteſtans gardent encore l'ancien uſage. Mr. Blondel a eſcrit l'Hiſtoire du *Calendrier* Romain, ſon origine, & ſes changemens. Gaſſendi en a fait auſſi un beau Traité. Jules Ceſar reforma le *Calendrier* de Numa Pompilius par l'advis de Soſigenes qu'il fit venir d'Alexandrie. On ne parle que de Clavius pour la reformation du *Calendrier* Romain. Cependant Ciaconius y travailla avec luy par l'ordre de Gregoire XIII.

On dit proverbialement, Reformer le *Calendrier*, pour ſe moquer de ceux qui veulent trouver à redire à ce qui eſt bien fait.

CALENGE. ſubſt. maſc. Vieux mot & hors d'uſage, qui eſt pourtant fort frequent dans les Couſtumes, qui ſignifie, Debat & conteſtation, & plainte criminelle en Juſtice, même la priſe de corps qui ſe fait par un Sergent. Il s'eſt dit premierement de la priſe & accuſation des beſtes trouvées en dommage, & on a dit *Calenger*, pour dire, Faire dommage en l'heritage d'autruy ; d'où on l'a étendu à l'accuſation & denonciation en Juſtice : même on a dit *Calenger* par un gage de bataille, pour dire, Faire un deffi corps à corps entre deux champions. On a auſſi appellé *Calengé*, un priſonnier. Il a ſignifié auſſi quelquefois *loüer*, & en Normandie on s'en ſert encore pour dire *hergeoger*.

CALER. v. act. Terme de Marine. Baiſſer les voiles. On dit plus ordinairement, Amener les voiles. Menage déduit ce mot de *chalare*, qui a eſté fait du Grec *chalan*, qui ſignifie la même choſe. Iſidore le deduit auſſi de *calare* ; Du Cange de l'Italien *calare*.

On le dit figurément en choſes morales. Il faut *caler* la voile, pour dire, ployer, s'humilier devant un plus puiſſant que ſoy, ou dans un mauvais temps, pour trouver une plus favorable occaſion de faire ce qu'on avoit deſſein.

CALER, ſignifie auſſi, Oſter la premiere peau des noix vertes.

CALFAS. ſ. m. Terme de Marine. Radoub d'un navire dont on bouche les trous, & qu'on enduit de ſuif & de poix, ou gouldron, pour empêcher qu'il ne faſſe eau. On le dit auſſi bien de l'ouvrier que de l'ouvrage.

CALFATER, ou *Calfadet*. v. act. Radouber un navire. On radoube & on *calfate* un vaiſſeau, en rebouchant les voyes d'eau avec des plaques de plomb ou de bois & des eſtouppes. Du Cange derive ce mot de *calafatare*, qu'on a dit dans la baſſe Latinité en la même ſignification. Il eſt derivé de l'Hebreu *cephar*, qui ſignifie *enduire de buume*, d'où on a fait *cafater*, puis *calfater*.

CALFATEUR. ſ. m. Celuy qui donne le calfas à un vaiſſeau. Le *calfateur* doit examiner ſoir & matin le vaiſſeau, pour voir s'il ne s'y fait point quelque voye d'eau, & l'arreſter.

CALFATIN. ſubſt. maſc. C'eſt le valet du Calfateur.

CALFEUTRER. v. act. Boucher bien les fentes, les ouvertures d'une chambre, pour empêcher qu'il n'y vienne du vent, & principalement par les portes & les feneſtres: ce qu'on fait ſouvent avec du feutre ou du drap. Ce mot vient de l'Allemand *calefaten*, qui ſignifie *biantia committere & ſolidare*, qui eſt derivé du Grec *Kalafatis*. Menage.

CALIBRE. ſ. m. Ouverture d'une piece d'artillerie, & de toute autre arme à feu, par où entre & ſort la balle. Ces pieces de canon ſont de même *calibre*. La regle du *calibre* eſt un inſtrument dont ſe ſervent tous les Ingenieurs à feu, qu'on appelle autrement *verge ſpheremetrique*, qui leur ſert à trouver l'ouverture du canon ou mortier proportionnée aux boulets dont ils les veulent charger. Voyez Caſimir Polonois qui en enſeigne pluſieurs methodes curieuſes tant geometriques que mechaniques.

CALIBRE, ſe dit auſſi de la groſſeur du boulet, ou de la balle: & on les appelle de *calibre*, quand ils ſont de même groſſeur que le *calibre* de la piece à laquelle ils ſont deſtinez. Menage derive ce mot de *æquilibrium*. On a dit autrefois *qualibre*.

CALIBRE, ſe dit figurément en Morale, des choſes qui étant comparées les unes aux autres, ſe trouvent de même, ou de differente valeur & proportion. Ces parties ſont toutes deux de robbe, de même profeſſion, mais elles ne ſont pas de même *calibre*.

CALIBRE, en Architecture, ſignifie, Volume, groſſeur. Ces deux colomnes ſont de même *calibre*, pour dire, elles ont un même diametre, une même hauteur.

CALIBRE, chez les Artiſans, eſt un ais qui a une entaille d'un angle rentrant, & qui eſt droit. Il ſert aux Charpentiers, Menuiſiers, Serruriers & autres pour prendre des meſures.

CALIBRE, en termes de Marine, ſe dit du modelle qu'on fait pour la conſtruction d'un vaiſſeau, ſur lequel on prend ſa longueur, largeur & ſes proportions: c'eſt la même choſe que *gabarit*.

CALIBRE, en termes d'Horloger, eſt l'eſpace qu'on menage entre les deux platines d'une mouvte, qui en ſont la cage, afin d'y mettre les roües & les pieces en telle diſpoſition, qu'elles ne ſe nuiſent point, & qu'elles tiennent le moindre eſpace qu'il eſt poſſible.

CALIBRER. v. act. Terme d'Artillerie. C'eſt, Marquer le calibre d'un canon. Hanſelet enſeigne le moyen de *calibrer* les canons, les balles, les cuillers, canades, & tampons propres pour chaque piece.

CALICE. ſ. m. Vaiſſeau ſacré qui a une petite coupe poſée ſur un pied aſſez large. Il ſert au ſacrifice de la Meſſe à recevoir le corps & le ſang de JESUS-CHRIST. Les *calices* doivent eſtre d'or ou d'argent dans toutes les Egliſes. Les anciens *calices* avoient deux anſes. Beda aſſûre que le *calice* dont Nôtre Seigneur ſe ſervit à la Cene avoit deux anſes, qu'il étoit d'argent, & de la capacité d'une chopine. Les diſciples des Apoſtres & de leurs premiers ſucceſſeurs ſe ſervoient de bois. Le Pape Zephyrin ordonna qu'on ſe ſervit de *calices* d'or & d'argent. Leon IV. a défendu ceux d'eſtain & de terre. On demande à St. Boniface Martyr, s'il étoit permis de conſacrer dans des *calices* de bois. Il repondit qu'autrefois les Preſtres eſtoient d'or, & les *calices* de bois; mais que depuis des Preſtres de bois ont conſacré dans des *calices* d'or. Walafridus Strabo. Ce mot vient du Grec *kylix*, qui ſignifie le même.

On dit proverbialement, qu'il faudra boire le *calice*, pour dire, qu'il faudra ſouffrir conſtamment, ou faire quelque choſe pour laquelle nous avons grande averſion. On dit auſſi des gens fort braves & fort lefles, qu'ils ſont dorez comme des *calices*.

CALICE, ſe dit auſſi chez les Jardiniers, de la partie de la fleur formée en coupe ou *calice*, comme celle des tulippes, imperiales & autres. On le dit auſſi de cette partie exterieure qui environne le feuillage & le cœur de la fleur, ſoit qu'il ſoit tout d'une piece, comme aux œuillets, ſoit que cette enveloppe ſoit partagée, comme dans les roſes. Le ſafran n'a point de *calice*, & ſa fleur ſort même de la terre avant les feuillets.

CALIFOURCHON. adv. Jambe deçà, jambe delà. Les femmes ne vont point à cheval en ces pays-cy à *califourchon*. on met un ſoldat qui a fait quelque faute à *califourchon* ſur un cheval de bois, dont le dos eſt fort aigu, & on luy attache des boulets aux pieds pour luy en faire ſentir davantage l'incommodité.

CALINGUE, ou *Contrequille*. ſubſt. fem. La piece de bois qui s'étend de toute la longueur de la quille, ſur laquelle ſont aſſemblées toutes les coſtes du navire, & qui ſert à les ſerrer & preſſer toutes enſemble. On l'appelle auſſi *carlingue*, ou *eſcarlingue*.

CALIORNE. ſubſt. fem. Terme de Marine. C'eſt un gros cordage qui ſert à guinder & lever les fardeaux qu'on attache à differentes endroits du vaiſſeau. Il eſt ordinairement amarré ſous les hunes du grand mât de bourcet, où il y a une grande poulie par où il paſſe.

CALLI. ſ. m. Terme de Relation. C'eſt un canal artificiel qui porte l'eau du Nil depuis le vieux Caire juſqu'à Damiette. Il a 90. milles ou 30. lieuës de long, & quatre cannes de large. Les Baſſas le font garder par des ſoldats, de peur que l'eau n'en ſoit divertie. Ils ſont obligez de l'entretenir & de le nettoyer à leurs dépens. Il y a au Caire une grande colomne de marbre où l'on va obſerver la croiſſance des eaux du Nil; & quand elles montent à 23. pieds, c'eſt une grande réjouiſſance, car alors toutes les terres ſont inondées. Mais elles ne montent pour l'ordinaire qu'à 19. c'eſt chez eux ſi fort ſoiſes de France. L'ouverture s'en fait tous les ans par le Baſſa avec grande ceremonie & magnificence.

CALLOSITE'. ſ. f. Petit calus qui ſe fait en quelque partie de la peau. C'eſt une chair blanche, ſolide, ſeche & ſans douleur, qui eſt engendrée par congeſtion d'un excrement pituiteux deſſeché, ou melancolie aduſte, qui couvre la circonference de l'ulcere, & occupe le lieu ſur lequel ſe devoit engendrer la bonne chair. Le Chirurgien doit tâcher que les ulceres *le* referment ſans *calloſité*.

CALME. ſ. m. & adj. m. & f. Temps ſerain & tranquille, où il ne fait aucun vent qui puiſſe faire avancer les navires. Ce que les Mariniers craignent le plus en pleine mer, ce ſont les *calmes* qui durent long-temps. L'air eſt *calme*. L'eſté eſt une ſaiſon plus *calme* que l'automne. Le *calme* eſt ennuyeux aux Galeres, & dangereux aux vaiſſeaux voilez. Ce mot, ſelon Covarruvias, vient du Grec *kauma*, *calor*, *chaleur*. Quand il ne ſouffle point de vent, la chaleur eſt de beaucoup plus grande.

CALME, ſe dit figurément en choſes ſpirituelles & morales. *Le calme regne dans un eſprit qui a une fois dompté ſes paſſions. La ſedition eſt appaiſée, tout eſt calme dans l'Eſtat.*

CALMER. v. act. Donner le calme. Il ſe dit tant au propre qu'au figuré. *Neptune calma les flots*, quand Enée navigeoit auprés de Carthage. *le Prince a calmé ſon Eſtat, il en a appaiſé tous les troubles. la mer ſe calme. ce Prince eſtoit en colere, mais il s'eſt calmé à la fin.*

CALMÉ, ÉE. part. & adj.

CALOMNIATEUR, IATRICE. ſ. m. & fem. Qui accuſe fauſſement quelqu'un. *Les calomniateurs doivent être condamnés ſeverement en Juſtice. le nom que les Grecs ont donné au Diable, c'eſt celuy de Calomniateur.*

CALOMNIE. ſubſt. fem. Fauſſe accuſation, meſdiſance contre l'honneur en choſe conſiderable. Dans les Coûtumes & vieux Titres on appelloit *calomnie*, l'action ou demande par laquelle on mettoit quelqu'un en Juſtice, ſoit au civil, ſoit au criminel; & ſe diſoit même d'une legitime accuſation. On l'a dit auſſi de la peine ou amende impoſée pour une action mal intentée & ſans fondement. Ce mot eſt tiré du Latin *calumnia*, qui ſignifie une *fauſſe accuſation*, du verbe *calvo*, qui ſignifie *tromper, fruſtrer quelqu'un.*

CALOMNIER. verb. act. Accuſer fauſſement. *Les plus grands Saints ont été ſujet à être calomniés.*

CALOMNIÉ, ÉE. part. & adj.

CALOMNIEUX, EUSE. adj. Qui contient des calomnies. *Ces eſcritures ſont pleines de faits injurieux & calomnieux.*

CALOMNIEUSEMENT. adv. D'une maniere calomnieuſe. *Il a obtenu un arreſt qui l'a declaré fauſſement & calomnieuſement accuſé.*

CALONIERE. ſ. f. Petit tuyau de ſureau, ou d'autre bois creux, en forme de ſarbatane ou de canon, dont ſe ſervent les enfans pour jetter des pois ou des tampons de papier maſché, par le moyen d'un baſton qu'ils font entrer par le derriere, & qu'ils pouſſent avec violence. *Caloniere* ſe dit comme *canoniere*, du mot de *canne.*

CALOT. ſ. m. C'eſt ainſi que les enfans nomment les noix, parce qu'on les appelle ainſi preſque par toute la campagne, où on nomme auſſi l'arbre qui les porte un *calottier.*

CALOTTE. ſ. f. Petite cale ou coëffe de cuir, de ſatin, ou d'autre eſtoffe, qui couvre le haut de la teſte. On s'en ſert particulierement quand on eſt en des lieux où on eſt obligé d'eſtre long-temps teſte nuë. Les vieillards portent des *calottes* à oreilles. On porte auſſi des perruques à *calotte*. La *calotte* rouge eſt une marque de dignité, car il n'y a que les Cardinaux qui en portent.

CALOTTIER. ſ. m. Marchand de calottes.

CALOYER. ſ. m. C'eſt un Moine ou Religieux Grec qui ſuit la Regle de St. Baſile. Les *Caloyers* habitent particulierement le mont Athos, mais ils deſſervent preſque toutes les Egliſes d'Orient. Il n'a jamais été fait de reforme chez eux, car ils gardent exactement leur premier inſtitut & veſtement. Ils menent une vie pauvre & retirée, ne mangent jamais de viande, & outre cela ils font quatre Carêmes & pluſieurs autres jeûnes de l'Egliſe Grecque. Dans la derniere neceſſité ils n'obtiennent pas même diſpenſe de manger du beurre, du poiſſon, des œufs, & de l'huile. Il y en a qui ne mangent qu'une fois en trois jours, & d'autres fois en ſept pendant leur ſept ſemaines de Careſme. Tavernier. Ce nom ſe donne particulierement aux Religieux qui ſont venerables par leur âge & leur retraite. Les Turcs donnent auſſi quelquefois le nom de *Caloyers* à leurs Dervis ou Religieux Turcs. Ce mot vient du Grec *kalos, bonus, & hiereus, Preſbyter.*

CALQUER. v. act. Terme de Peintres & de Graveurs, qui ſe dit lors qu'ils ont un deſſein dont le revers eſt marqué de couleur rouge ou noire, & qu'ils en marquent & tracent les traits ſur une planche vernifſée ſur une muraille ou autre matiere: ce qui ſe fait en paſſant legerement avec une pointe ſur chaque trait du deſſein qui laiſſe l'impreſſion de la couleur qui eſt au dos ſur la planche, ou le mur, &c.

CALVANIER. ſ. m. Terme d'Agriculture. C'eſt un homme de journée qu'on prend pendant la moiſſon pour taſſer les gerbes dans la grange. Un bourgeois qui donne ſa terre à moitié fruits, eſt obligé de fournir des *Calvaniers* à ſon Metayer.

CALVIL . e. Pomme fort rouge par la pelure, & qui eſt même rouge en une partie de la chair. Quand on hoche une pomme de *calville*, on entend le bruit que font les pepins.

CALVINISTE. ſ. m. & f. Heretique qui ſuit la doctrine de Calvin. En France on appelle les gens de cette Secte *Huguenots* & *Parpaillaux*. En Allemagne on les confond avec les Lutheriens & autres ſous le nom de *Proteſtans.*

CALVITIE. ſ. f. Terme de Medecine. Chute de cheveux qui ne peuvent plus revenir. *La calvitie arrive enfin aux gens qui ſont ſur l'âge, ou qui ont deſſeché leur teſte à force d'y mettre de la poudre.*

CALUS, ou *Cal.* ſ. m. Durillon qui vient en quelque partie du corps humain par un travail continuel qui en fait eſpaiſſir la peau. Les Chapeliers ont des *calus* aux poignets, les Poſtillons aux feſſes, les Tailleurs au doits où ils mettent les ciſeaux.

CALUS, ſe dit auſſi d'une dureté qui ſe forme ſur l'endroit où il y a eu fraction d'un os, la providence de la nature y ayant envoyé aſſez de matiere pour les conſolider, & empêcher qu'il ne ſe rompe derechef.

CALUS, ſe dit figurément en choſes morales, en parlant de la dureté que l'ame a contractée contre toute ſorte de tendreſſe. Il s'eſt fait un *calus* ſur ſa conſcience, pour dire, Il s'eſt endurci au peché.

CALYPHE. ſubſt. maſc. La premiere dignité Eccleſiaſtique chez les Sarraſins. Ce mot eſt Arabe, & ſignifie *ſucceſſeur* & *heritier*; car en effet Abubeker étoit ſucceſſeur de Mahomet, & cette dignité eſtoit hereditaire. Vatier dit qu'ils s'appelloient *Vicaires de Dieu*, & que les Soudans & les Rois Mahometans ſe proſternoient à leurs pieds pour les baiſer: d'où vient que Vincent de Beauvais les appelle leurs *Papes.*

C A M.

CAMAGNE. Terme de Marine. Lit de vaiſſeau. Voyez *Cajutes.*

CAMAIEU. ſ. m. Pierre ſur laquelle ſe trouvent pluſieurs figures ou repreſentations de payſages & autres choſes par un jeu de la nature, en telle ſorte que ce ſont des eſpeces de tableaux ſans peinture. On le dit auſſi de ces pierres precieuſes, comme onix, ſardoines & agathes, ſur leſquelles les Lapidaires employent leur art pour aider la nature à perfectionner ces repreſentations. Ce mot vient de *camahuia*, qui eſt un nom que les Orientaux donnent à l'onix, lors qu'en l'ayant on trouve une autre couleur, comme qui diroit une *ſeconde pierre.* Les Latins ont dit auſſi *camahutus & camahelus.* Du Cange.

CAMAIEU, ſe dit auſſi d'un deſſein fait par un Peintre, où il n'employe qu'une ſeule couleur, & où il obſerve les jours & les ombres, qui repreſente d'ordinaire des bas reliefs.

CAMAIL. ſ. m. Petit manteau que les Evêques portent

tent par deſſus leur rochet, qui ne s'étend que depuis le col juſqu'au coude. Il eſt noir, ou violet. Les Evêques aſſiſtent aux actes, aux ceremonies en *camail* & en rochet. Quelques-uns diſent, comme Theophile Renaut, que ce mot vient de *camelaucius*, qui étoit une couverture de la teſte faite de camelot. Mais il y a plus d'apparence qu'il vient de *cap de maille*: car il eſt certain qu'il y avoit autrefois des couvertures de teſte faites de mailles. Ainſi on voit dans l'Hiſtoire de Bertrand du Gueſclin, des Chevaliers bien armés de *camails*, qui repondoient à peu prés aux hauſſecols des derniers temps; & la reſſemblance a fait ainſi nommer les *camails* des Evêques. Du Cange.

En termes de Blaſon on a auſſi appellé *camail ou mantelet*, une eſpece de lambrequin, dont les anciens Chevaliers couvroient leurs caſques & leurs eſcus.

CAMALDOLI. ſ. m. Certain Ordre de Religieux établis en un deſert, fondé par St. Romuald, qui ont pris leur nom du lieu où ils ſont établis. Il y en a en France un Couvent auprés de Groſbois. Par leurs ſtatuts leurs Maiſons doivent eſtre éloignées de cinq lieuës des grandes villes.

CAMARADE. ſ. m. &. fem. Qui loge en même chambre. Il ſe dit des gens de baſſe condition ou de bas âge qui logent enſemble, ou qui ont fait grande ſocieté ou amitié; & particulierement des ſoldats, des laquais, des artiſans, des eſcoliers qui vont enſemble à l'eſcole. Ce mot vient du Latin *camera*, *voute*, *chambre voutée*. On appelle *camarades*, ceux qui ſont d'une même chambrée, ou qui ſont compagnons.

CAMARADE, ſe dit quelquefois des ſuperieurs aux inferieurs, & particulierement à la guerre, pour exciter les ſoldats à obeïr, & à ſe faire ſuivre. Mes *camarades*, il faut donner dans ces retranchemens.

En termes de Guerre, on appelle une batterie par *camarades*, lors que pluſieurs pieces de canon ſoit de la même, ſoit de diverſes batteries, ſont braquées en même temps contre un même corps, & tirent enſemble.

On dit proverbialement & baſſement, que des gens ſont *camarades* comme cochons, quand ils ont fait ſouvent la débauche enſemble.

CAMARD. adj. & ſubſt. Qui a le nez plat & enfoncé vers la racine. C'eſt la même choſe que *camus*. Ce mot vient du Latin *camurus*.

CAMBISTE. ſ. m. Terme de Banque & de Negoce, qui ſe dit des gens qui fourniſſent des lettres de change, ou qui en acceptent. Dans le change au pair il n'y a rien à gagner entre les *Cambiſtes*. Ce mot vient du Latin *cambio*.

CAMBOUIS. ſ. m. Vieux oinct dont on a graiſſé les rouës des carroſſes, les preſſes d'Imprimerie, lors qu'il s'eſt corrompu par leur frequent mouvement. Les taſches du *cambouis* ſont difficiles à faire en aller.

On appelle auſſi *cambouis*, une compoſition faite avec les écorces des racines d'ormeau batuës avec de la graiſſe de boue, & du vieux oing. On s'en ſert pour étancher les tonneaux qui ſuintent, pour graiſſer les vis des preſſoirs, & à autres uſages. Ce mot vient de *cambium*, qui eſt une eſpece de *colle ou de glu*.

CAMBRER. v. n. qui ne ſe dit guere qu'avec le pronom perſonnel du bois qui ſe dejette, & qui ne ſe tient plus en droite ligne. Cette regle s'eſt *cambrée* par la ſechereſſe. la menuiſerie de ces volets, de ces portes, ne joint pas bien, parce que le bois s'eſt *cambré*.

CAMBRER, ſe dit auſſi de la taille qui ſe fait par l'art ſur le bois ou la pierre, quand l'ouvrage deſire qu'il ne ſoit pas dreſſé uniment & en droite ligne, mais avec quelques inegalitez.

CAMBRÉ, ÉE. part. & adj.

CAMBRÉ, chez les Artiſans, ſignifie auſſi, Ce qui eſt creux ou concave, ce qu'on a creuſé par art, qui n'eſt plus uni. Menage derive ce mot de *camuratus*, qui a été fait de *camurus*, qui ſignifie *curvus*, comme a remarqué Servius. D'autres le derivent de *camera*, qui ſignifioit *voute*, dont on a fait auſſi *chambre*, parce qu'elles étoient autrefois faites en voute. Du Cange derive ce mot de *camberta*, qui eſt une eſpece d'arbriſſeau qui vient courbe, que les Allemands appellent *cambrek*.

CAMBRURE. ſ. f. L'eſtat de la choſe cambrée. La *cambrure* des planches eſt neceſſaire quand on fait des bateaux.

CAMEADE. ſ. f. C'eſt une plante qu'on appelle autrement *Bois gentil*, *Poivre ſauvage* ou *des montagnes*. La graine en eſt verte d'abord, puis elle devient rouge, & enfin noire quand elle eſt ſeche.

CAMELEON. ſ. m. Quelques-uns écrivent *Chameleon*. C'eſt un petit animal fait comme un lezard, ſi ce n'eſt qu'il a la teſte plus groſſe & plus large. Cet animal habite dans les rochers. Il a quatre pieds, en chacun trois doits; la queuë longue, avec laquelle il s'attache aux branches des arbres, auſſi-bien qu'avec les pieds. Il a le mouvement tardif comme la tortuë, mais fort grave. Il y en a d'Egypte qui ont juſqu'à onze à douze pouces de long, y compris la queuë. Ceux d'Arabie & de Mexique ont ſix pouces ſeulement. Sa queuë eſt platte, le muſeau long. Il a le dos aigu, la peau pliſſée & heriſſée comme une ſcie depuis le col juſqu'au dernier nœud de la queuë, & une eſpece de creſte ſur la teſte. Il a la teſte ſans col comme les poiſſons. Il fait des œufs comme les lezards. Son muſeau eſt fait en pointe obtuſe. Il a deux petites ouvertures dans la teſte qui luy ſervent de narines. Ses deux maſchoires ſont jointes par une ligne preſque imperceptible. Ses yeux ſont gros, & ont plus de cinq lignes de diametre, dont l'iris eſt iſabelle bordée d'un cercle d'or, quoy que Jonſton diſe qu'elle luy manque. Il n'a point d'oreilles, & ne reçoit ni ne produit aucun ſon. Sa langue eſt longue de dix lignes, & large de trois, faite de chair blanche, ronde & applatie par le bout, où elle eſt creuſe & ouverte, ſemblable en quelque façon à la trompe d'un élephant: auſſi quelques-uns l'appellent-ils *trompe*. Il la darde & retire promptement ſur les mouches, qui s'y trouvent attrapées comme ſur de la glu. Elle s'allonge & ſe retire comme un bas de ſoye ſur la jambe. Il a 18. coſtes, & ſon eſpine a 74. vertebres, y compris les 50. de ſa queuë. On trouve dans ſon ventre des pierres qu'il vuide avec les excremens. Il devient quelquefois ſi maigre, qu'on luy compte les coſtes, deſorte que Tertullien l'appelle une *peau vivante*. Elian, Geſner & Aldroandus diſent qu'il ſe deffend du ſerpent par un feſtu qu'il tient dans ſa gueule. Sa couleur ordinaire, quand il eſt en repos & à l'ombre, eſt d'un gris bleüaſtre. Ariſtote dit que ſa couleur naturelle eſt le noir. Il y en a auſſi de jaunes, & d'autres verds qui ſont plus petits. Quand il eſt expoſé au ſoleil, ce gris ſe change en un gris plus brun tirant ſur le minime, & ſes parties moins éclairées ſe changent en diverſes couleurs qui forment des taches de la grandeur de la moitié du doit, dont il y en a quelques-unes de couleur iſabelle. Les grains de ſa peau non eſclairez reſſemblent aux draps meſlez de pluſieurs couleurs. Quelquefois quand on le manie il paroiſt marqueté de taches brunes qui tirent ſur le verd. Si on le met ſous un chapeau noir, il paroiſt violet. Si on l'enveloppe dans du linge, aprés y avoir été deux ou trois minutes, on l'en retire blancheaſtre; mais cela ne luy arrive pas toûjours, & il ne prend point la couleur des autres eſtoffes dans leſquelles on l'enveloppe, & ſa couleur ne change ſeulement qu'en quelques parties de ſon corps. Monconys dit avoir obſervé que le *cameleon* étant au ſoleil, paroiſt verd, quoy qu'il ſoit en un lieu où il n'y a point d'herbe; qu'à la chandelle il paroiſt noir, quoy qu'on le mette ſur du papier blanc; & qu'étant

tant enfermé dans une boëſte, il devient jaune & verd: & il ſoûtient qu'il ne prend jamais que ces quatre couleurs. Les uns diſent que ce changement de couleur ſe fait par ſuffuſion, comme Seneque; d'autres par reflexion, comme Solin; d'autres par la diſpoſition des particules qui compoſent ſa peau, comme les Carteſiens. Ce que deſſus eſt tiré pour la plus-part des Memoires de Mr. Perrault, qui en a fait des diſſections.

On dit figurément, qu'un homme eſt un *cameleon*, quand il change d'advis ou de reſolution, de parti; à cauſe qu'on a creu fauſſement juſqu'icy que le *cameleon* changeoit de couleur à tout moment. On dit auſſi de celuy qui apparemment n'a pas dequoy vivre, que c'eſt un *cameleon*, qu'il vit de vent, à cauſe de la vieille erreur où on étoit que le *cameleon* en vivoit.

Le *cameleon* eſt la matiere d'une ſerieuſe meditation que fait Tertullien ſur la fauſſe apparence, & il le propoſe comme le ſymbole des trompeurs & des fanfarons. Ce mot ſignifie *petit lion*, ou *chameau-lion* chez les Grecs, ſelon l'étymologie d'Iſidore. Licetus croit que ce nom luy a été donné, à cauſe que comme le lion chaſſe aux autres beſtes, de même le *cameleon* chaſſe aux mouches: par la même raiſon qu'un certain ver qui chaſſe & prend les fourmis, qu'Albert le Grand a deſcrit, eſt appellé *formica-leo*; & qu'une petite eſcreviſſe de mer eſt nommée *lion*, parce qu'elle eſt de la couleur du lion, à ce que diſent Pline & Athenée.

Matthiole rapporte pluſieurs ſuperſtitions des Anciens touchant le *cameleon*. Il ont dit que ſa langue qu'on luy avoit arrachée étant en vie, ſervoit à faire gagner le procés de celuy qui la portoit: qu'on faiſoit tonner & pleuvoir, ſi on bruſloit ſa teſte & ſon goſier avec du bois de cheſne, ou ſi on roſtiſſoit ſon foye ſur une tuile rouge: que ſi on luy arrachoit l'œuil droit étant en vie, cet œuil mis en laict de chevre oſtoit les tayes: que ſa langue liée ſur une femme enceinte, la faiſoit accoucher ſans danger: que ſa maſchoire droite oſtoit toute peur & frayeur, étant portée ſur ſoy: & que ſa queuë arreſtoit des rivieres. Ce qui monſtre que les Naturaliſtes ont dit des choſes auſſi fabuleuſes que les Poëtes. Pline dit que Democrite avoit fait un livre entier de ces ſuperſtitions. Et Solin dit, qu'il y a une telle antipathie entre le corbeau & le *cameleon*, que celuy-là meurt incontinent aprés qu'il a mangé de ſa chair: ce qui eſt faux; quoy que quelques Modernes aſſûrent que le *cameleon* pour éviter les ſerpents monte ſur des arbres, & que de là il les eſpie pour les faire mourir par ſa bave qu'il laiſſe tomber ſur eux. Pline s'eſt auſſi fort trompé, quand il a dit qu'il y avoit des *cameleons* qui étoient auſſi grands que des crocodiles.

CAMELOT. ſ. m. Eſtoffe faite ordinairement de poil de chevre, avec laine ou ſoye. *Camelot* de Hollande, de Liſle. *Camelot* ondé, ou calandré, ou non ondé, ſans ondes. *Camelot* à eau, ou avec appreſt, ſans eau, ou ſans appreſt. Menage tient que ce mot vient de *Zambelot*, qui eſt un mot Levantin qui ſe dit des eſtoffes faites d'un poil fort delié, qui ſe tire de certaines chevres qu'on trouve en quelques endroits de Turquie, dont Scaliger fait mention, & Busbec en ſes Voyages: d'où vient qu'on a dit du *camelot* de Turquie. D'autres le derivent de l'Italien *ciambellotto*. Bochart dit que le mot de *zambelot* eſt corrompu de l'Arabe *giamal*, qui ſignifie un *chameau*. Auſſi a-t-on appellé proprement *camelot*, l'eſtoffe qui ſe fait de poil de chameau.

On dit proverbialement d'un homme qui a pris de mauvaiſes habitudes qu'on ne luy peut faire quitter, qu'il eſt comme le vieux *camelot*, qu'il a pris ſon pli.

CAMELOTÉ, ÉE. adj. Eſtoffe tiſſuë ou ondée en forme de camelot.

CAMELOTINE. ſ. f. Petite eſtoffe faite à la maniere du camelot. On dit auſſi du *camelin* d'Amiens.

CAMERIER. ſ. m. Premier Officier de la chambre d'un Cardinal, d'un Prelat Italien, qu'on appelle autrement *Maiſtre de Chambre*.

CAMERLINGUAT. ſ. m. Dignité ou charge de Camerlingue.

CAMERLINGUE. ſ. maſc. Cardinal qui regit l'Eſtat de l'Egliſe, & adminiſtre la juſtice. C'eſt l'Officier le plus éminent de la Cour Romaine, parce que tout le bien du St. Siege eſt adminiſtré par la Chambre dont il eſt le Preſident. Le Siege vacant, il fait battre monnoye, & marche en cavalcade accompagné de la garde des Suiſſes & autres Officiers, & il publie des Edits. Il a ſous luy un Treſorier, & un Auditeur appellés *Generaux*, qui ont une juriſdiction ſeparée, & douze Prelats appellés *Clercs de Chambre*. Du Cange dit qu'on a auſſi appellé *Camerlingues*, les Treſoriers du Pape, & des Empereurs.

CAMION. ſ. m. Eſpingle deliée pour attacher des toiles fines, ou autres choſes délicates.

CAMION, ſe dit auſſi des griffes des chats, à cauſe qu'elles ſont petites & fort pointuës.

CAMION, ſe dit auſſi d'une eſpece de petite charrette ou haquet, qui eſt traiſnée par deux hommes, & qui ſert à tranſporter des balots & marchandiſes par la ville.

CAMISADE. ſ. f. Terme de Guerre. C'eſt une attaque qu'on fait par ſurpriſe aux ennemis la nuict ou vers le point du jour, aux temps qu'ils prennent leurs chemiſes. Ce mot vient du ſignal qu'on s'eſt donné en quelque attaque de nuit pour ſe reconnoiſtre, en mettant une chemiſe ſur ſes armes.

CAMISOLE. ſ. f. C'eſt la même choſe qu'une *chemiſette*. Petit veſtement qu'on met la nuit, ou pendant le jour, entre la chemiſe & le pourpoint, pour être plus chaudement. Il ne va d'ordinaire que juſqu'à la ceinture. Il s'en fait de toile, de futaine, de cotton, de rattine, de chamois, de ſoye, d'ouate, &c.

CAMOMILLE. ſ. f. Petite herbe odoriferante dont on fait de l'huile. Sa tige eſt de la hauteur d'un palme, qui a pluſieurs concavitez d'où ſortent ſes feuilles en grande quantité, fort menuës & petites. Ses fleurs ſont jaunes au milieu, & environnées en dehors de feuilles blanches, jaunes ou rouges: ce qui fait que Dioſcoride en a fait trois eſpeces. Celle qui a la fleur rouge eſt la meilleure, qu'on appelle *beranthemos*. Les Apothicaires ne ſe ſervent que de celle qui a des fleurs jaunes au dedans environnées de feuilles blanches au dehors. En Latin *camemilla*, *anthemis*, ou *chamamelum*. Matthiole dit que les Grecs luy ont donné ce nom à cauſe qu'elle a l'odeur de pomme.

CAMOUFLET. ſ. m. Fumée qu'on ſouffle au nez d'un homme qui ſommeille par le moyen d'un cornet de papier allumé par un bout. C'eſt une malice que font des pages & des laquais de donner des *camouflets*. On diſoit autrefois *chaumouflet*. Borel derive ce mot de *muſle*, parce que c'eſt un parfum odieux qu'on ſouffle dans les narines, pour éveiller les endormis.

CAMP. ſ. m. Ample terrain où une armée plante le picquet pour ſe loger ſous des tentes & des huttes. Il eſt quelquefois couvert d'un retranchement, quelquefois il ſe defiend par le ſeul avantage du poſte. On a fait auſſi des fermetures de *camp* avec des chevaux de friſe accrochez enſemble, comme faiſoit le vieux Prince d'Orange, ainſi que témoigne Jean Errard. La teſte du *camp* eſt le terrain qui fait face vers la campagne, où l'on monte le biouac. Rhoe en decrivant le *camp* du Mogol dit qu'il a bien vingt mille d'Angleterre de circuit, & enferme plus d'eſpace que la plus grande ville de l'Europe: qu'il eſt compoſé de 800. mille hommes, & de quarante mille élephants; & que toutes ſes tentes ſont dreſſées en quatre heures.

CAMP VOLANT, eſt une petite armée compoſée de Cava-

Cavalerie & d'Infanterie, qui tient la campagne, & qui fait de continuels mouvements pour ſurprendre quelques places de l'ennemy, ou le tenir en haleine, ou l'empêcher de s'attacher à quelque entrepriſe.

CAMP, ſe prend quelquefois pour l'armée même : d'où vient que les principaux Officiers ſont nommez *Mareſchaux de Camp*, *Meſtres de Camp*, *Aides de Camp*.

CAMP, ſe dit auſſi du lieu fermé de barrieres, où combattoient les anciens Chevaliers dans les jouſtes & tournois. Il fut mis hors du *camp*. il entra dans le *camp*.

CAMPAGNARD, ARDE. adj. & ſubſt. Celuy qui vit noblement à la campagne, qui n'a point hanté la Cour, ni le beau monde des villes. On reconnoiſt bientoſt à Paris les Gentilshommes *campagnards*. on y raille fort les Dames *campagnardes*.

CAMPAGNE. ſ. f. Vaſte étenduë de terre où il n'y a ni villes, ni montagnes, ni foreſts, ou autre choſe qui empêche la liberté de la veuë. Les *campagnes* de Beauce, de Champagne. aprés que vous aurez paſſé cette vallée, vous trouverez une belle plaine, vous ſerez en raſe *campagne*. la *campagne* de Rome.

CAMPAGNE, ſe dit auſſi de tout ce qui eſt hors des villes. Ce bourgeois eſt allé en ſa maiſon de *campagne*. on luy a ordonné de prendre l'air de la *campagne*. un Noble de *campagne*, eſt un Gentilhomme qui demeure hors des villes. un habit de *campagne*, eſt un gros habit de fatigue qu'on porte aux champs. Le bien de la *campagne* ne vaut rien. la *campagne* eſt ruinée, &c.

CAMPAGNE, en termes de Guerre, eſt le temps de chaque année où on peut tenir les trouppes en corps d'armée. Les Allemands commencent leur *campagne* fort tard, & attendent la recolte. Les François la commencent quelquefois dés l'hiver. Cet Officier a quinze *campagnes* ſur la teſte, c'eſt à dire, eſt dans le ſervice depuis quinze ans. En ce ſens on le dit auſſi pour deſigner une certaine année où on a fait quelque notable exploit de guerre. La *campagne* de Liſle. la *campagne* de Cambray. on a fait une heureuſe *campagne*, quand on a reüſſi dans ſes entrepriſes.

On dit auſſi, Mettre en *campagne*, pour dire, Faire ſortir les trouppes des garniſons pour les mettre en corps d'armée. Tenir la *campagne*, eſtre maiſtre de la *campagne*, pour dire, Eſtre maiſtre du pays, faire retirer les ennemis dans leurs garniſons.

Battre la *campagne*, ſe dit des Chaſſeurs, qui tiennent un grand eſpace d'une plaine pour en faire lever le gibier. On le dit auſſi des batteurs d'eſtrade, qui vont aux nouvelles pour découvrir les ennemis.

On dit figurément, qu'un Orateur, qu'un Auteur bat la *campagne*, quand il dit beaucoup de choſes inutiles qui ne prouvent rien, qui ne viennent point à ſon ſujet.

On appelle une piece de *campagne*, un canon de mediocre groſſeur qui peut aiſément ſuivre l'armée dans ſa marche, qui ſert dans les batailles, & à la teſte d'un camp.

On dit encore, qu'on a mis tous ſes amis en *campagne* pour faire une telle affaire, pour dire, qu'on a employé tous ſes amis, qu'on les a envoyez deçà & delà pour la faire reüſſir : qu'on a mis des Sergens en *campagne* pour prendre un criminel, &c. qu'on a mis bien des gens en *campagne*, des eſpions en *campagne*, pour découvrir des nouvelles de quelque choſe.

On dit auſſi d'un homme prompt & colere, que quand on luy dit quelque choſe qui ne luy plaiſt pas, qu'auſſi-toſt il ſe met en *campagne*, pour dire, qu'il s'échappe, qu'il s'emporte.

CAMPANE. ſ. f. Creſpine de fil d'or, ou d'argent, ou de ſoye, qui ſe termine en petites houppes façonnées, & qui repreſentent une cloche. On en met aux pentes d'un lit, aux imperiales de carroſſe, & aux autres endroits où on veut mettre de riches creſpines.

CAMPANE, en termes d'Architecture, ſignifie auſſi le chapiteau Corinthien ou compoſite qui repreſente un panier ou corbeille entourrée de feuilles. Il ſe dit auſſi de certains petits ornements qu'on appelle autrement *larmes* ou *gouttes*.

CAMPANETTE. Nom de fleur. Voyez *Narciſſe*.

CAMPEMENT. ſ. m. Logement d'une armée dans ſes quartiers, quand elle tient la campagne. La grande ſcience d'un General, c'eſt de bien ſçavoir faire ſes *campements*. Les bons *campements* doivent avoir la commodité des eaux & des fourrages, & les facilitez de ſe couvrir & de ſe retrancher.

CAMPER. v. act. Arreſter & loger ſon armée dans quelque poſte à la campagne. Les Romains *campoient* toute l'année. ce General a *campé* ſon armée, a placé ſon camp devant une telle ville, il a fait mine de l'aſſieger.

CAMPER, ſe dit figurément de ceux qui ſe viennent placer hardiment en quelque lieu. Ce flatteur s'eſt venu *camper* dans la maiſon d'un tel Seigneur, d'où on ne le peut chaſſer. il s'eſt venu *camper* dans un fauteuil au milieu de l'aſſemblée.

CAMPER, ſe dit encore de ceux qui n'ont point de logis certain, & qui vont coucher aujourd'huy en une maiſon, & demain dans l'autre, comme font les filous & vagabonds, & les Courtiſannes.

On dit encore, qu'un homme eſt bien *campé* ſur ſes jambes, quand il eſt en une poſture ferme & aſſûrée, convenable aux exercices qu'il veut faire, comme de ſauter, lutter, de faire des armes.

CAMPÉ, ÉE. part. & adj.

CAMPHRE. ſ. m. C'eſt la gomme d'un arbre qui croiſt aux Indes dans les montagnes maritimes & dans l'Iſle de Borneo, lequel eſt de telle hauteur & largeur, qu'un eſcadron de cent hommes pourroit demeurer deſſous à l'ombre, & on en fait de grands cofres qui viennent du Japon. On dit qu'il ſort en plus grande abondance durant la tempeſte & les tremblemens de terre. Il degoutte de cet arbre comme fait la gomme. Il y en a de pluſieurs ſortes ; car on en trouve une entre les veines du bois, & une autre qui ſort par l'écorce rompuë, comme reſine, & demeure attachée à l'arbre. Elle eſt rouge d'abord, & devient blanche, ou par la chaleur du Soleil, ou à force de feu. Il y en a une brune & obſcure qui eſt moins eſtimée. Il y a auſſi un *camphre* en roſe, qui n'a point paſſé par le feu ; & un autre qui a été purifié & blanchi, & fait par ſublimation. Le *camphre* eſt ſi ſubtil, que ſouvent de ſoy-même il ſe reſout en fumée. Il eſt ſi odorant, que ſur les lieux on s'en ſert en guiſe d'encens. Pour être bon, il doit être blanc, pur, reluiſant, tranſparent, de forte odeur ; & il faut qu'il devienne mouillé, quand on le met ſur un pain chaud. On a trouvé depuis peu en Ceylan, que la racine de l'arbre de cannelle produit auſſi bon *camphre* qu'aucun du Japon, ou de la Chine, comme témoigne l'Hiſtoire de la Societé d'Angleterre. Quelques-uns, comme Fuchſius, croyent que c'eſt un bitume des Indes. On l'appelle en Latin *camphora*, qui vient du mot Hebreu *copher*.

On fait du *camphre* artificiel avec de la ſandaraque & du vinaigre blanc diſtillé, qu'on met durant 20. jours dans le fumier de cheval, & qu'on laiſſe aprés au Soleil pendant un mois pour ſecher, & on trouve le *camphre* fait comme une crouſte de pain blanc, qu'on appelle autrement *gomme de genevre*, *vernis blanc*, ou *maſtic bien pulveriſé*. La Chymie ne travaille point ſur le *camphre*, puis qu'il ſurmonte en pureté, en ſubtilité, en volatilité & en penetration tout ce qu'on en pourroit tirer par la diſtillation ; & on ne peut encherir ſur ſa perfection. Sa diaphaneité eſt grande, & ſa blancheur égale celle de la neige. Son gouſt acre, & ſon odeur forte témoignent ſa volatilité. Son inflammabilité dans l'eau, & ſa

totale conſomption, ſans laiſſer aucune trace au vaiſſeau dans lequel on l'allume, monſtrent ſa pureté & la ſubtilité de ſes parties. On a fait ce proverbe ſur le *camphre*:

Camphora per nares caſtras odore movet.

Mais ce proverbe eſt contraire au dire de Scaliger, & aux experiences de Tulpius.

La principale qualité du *camphre* eſt de retenir & de conſerver un feu inextinguible qui bruſle dans l'eau, ſur la glace & dans la neige, à cauſe qu'il eſt d'une nature fort tenuë & graſſe, juſques là que ſi on en jette dans un baſſin ſur de l'eau de vie, & qu'on les faſſe bouillir juſqu'à leur entiere évaporation dans quelque lieu eſtroit & bien fermé, & que par aprés on y entre avec un flambeau allumé, tout cet air renfermé conçoit en un moment le feu, qui paroiſt comme un éclair ſans incommoder le baſtiment, ni les ſpectateurs.

CAMPOS. ſ. m. Terme de College. Congé qu'on donne aux écoliers pour ſortir, pour aller aux champs, & ſe divertir. On le dit auſſi de ceux qui ſont ſujets & attachez à quelque travail. Les Clercs n'ont *campos* que les Dimanches & Feſtes.

CAMUS, USE. adj. Quelques-uns diſent *Camard*, *arde*. Qui a le nez petit, creux & enfoncé du coſté du front. Les Tartares aiment les beautez *camuſes*, & les trouvent tant plus belles, tant moins elles ont de nez. La femme du Grand Cinghis Kam n'avoit preſque que deux trous au lieu de nez, comme témoigne Rubruquis. On le dit auſſi de quelques animaux, comme des chiens, dont la beauté eſt d'être *camus*. On le dit encore de quelques poiſſons, ſur tout des dauphins. Quelques-uns ont derivé ce mot de *ſimus* Latin, ou de *camurus*, qui eſt interpreté *curvus* ou *courbé* par Servius. Menage dit qu'il vient du Grec *kampi*.

On dit proverbialement, qu'un homme eſt bien *camus*, qu'on l'a rendu bien *camus*, pour dire, qu'il a été bien trompé, qu'il eſt deſcheu de ſes pretentions, qu'il eſt bien honteux. On dit auſſi par un proverbe contraire, qu'il a eu un pied de nez.

C A N.

CANAILLE, ſ. f. Terme collectif. Il ſe dit de la populace, des gens qui n'ont ni naiſſance, ni bien, ni courage. On a caſſé ce regiment, parce qu'il n'étoit compoſé que de *canailles*, de lâches, de poltrons. il n'y a que la *canaille* qui profite dans les émotions publiques. un meneur d'ours eſt ſuivi de la *canaille*, de pluſieurs petits enfants. Ce mot vient, ſelon Menage, de *canalia*, comme qui diroit une *bande de chiens*. D'autres le derivent de *canicola*, ou *canalis*, qui étoit un lieu à Rome où les gens de baſſe condition s'aſſembloient. Lipſe dit qu'il vient du mot de *chien*, à cauſe d'une vieille couſtume qui vouloit que ceux qui étoient condamnez au ſupplice portaſſent un chien pour marque d'infamie.

CANAL. ſ. m. Le lit d'une riviere, d'un ruiſſeau, que la nature a fait pour écouler les eaux, pour arrouſer les terres, &c. Le *canal* de la Seine eſt fort large, fort profond en tel endroit. la riviere ſe diviſe là en deux bras ou *canaux*. il faut faire paſſer les bateaux par le grand *canal*. Ce mot vient de *canol*, qui en langage Celtique ou Bas-Breton ſignifie la même choſe.

CANAL, ſe dit auſſi des eaux qui ſont contenuës dans ces cavitez. Les rivieres enflent leur *canal* à la fonte des neiges, pendant la peſche des eſtangs, aprés de longues pluyes.

CANAL, ſe dit des conduits artificiels qu'on creuſe dans les terres, ſoit pour faire communiquer des rivieres les unes aux autres, ſoit pour les affoiblir quand elles ſont trop fortes, ſoit pour en recevoir les eaux ſuperfluës, ou pour deſſecher des marais. La Hollande, la Flandre, ſont toutes coupées par *canaux*. le *canal* de Briare joint la Seine à la Loire par 42. eſcluſes. le *canal* de Languedoc fait la communication de la mer du Ponant avec celle du Levant. l'Iſſel eſt un canal fait par art pour détourner les eaux du Rhin.

CANAL, ſe dit auſſi de ces conduits d'eaux qu'on fait pour l'embelliſſement des jardins, qui ſont le plus ſouvent revêtus de pierre. Le *canal* de Verſailles, de Fontainebleau. ce Seigneur a bien du poiſſon dans les *canaux* de ſon jardin.

CANAL, ſe dit auſſi de quelques bras de mer, ou des eaux qu'elle pouſſe dans les terres. Le *canal* de Conſtantinople commence aux Dardanelles. le grand *canal* de Veniſe.

On dit en termes de Marine, que les Galeres ſont *canal*, lors qu'elles s'éloignent de la terre, qu'elles coſtoyent ordinairement, pour aller en pleine mer, comme de Marſeille droit à Malthe. On le dit auſſi de tous les baſtimens de bas bord, quand ils paſſent quelques nuits au large de la mer ſans approcher de la terre.

CANAL, ſe dit auſſi d'un aqueduc de pierre ou de brique pour conduire des eaux, & les tenir dans une pente ſuffiſante pour les faire couler. Le *canal* d'Arcueil amene les eaux de Rongis à Paris. les Romains faiſoient venir des fontaines de 40. lieuës par de ſemblables *canaux*.

On fait auſſi des *canaux* de plomb, de potterie, de bois d'aulne, de fer fondu, pour conduire les eaux par deſſous la terre.

CANAL, ſe dit auſſi des petits conduits qui ſont naturellement dans la terre, par où coulent les eaux qui ſont les ſources, par où s'élevent les vapeurs qui forment les mineraux & les metaux.

On appelle auſſi *canaux*, les conduits qui ſont dans le corps des animaux par où le ſang circule, ou par où paſſent les autres humeurs, comme les veines, les arteres. On dit particulierement, le *canal* de la verge, pour dire, le conduit de l'urine. Malherbe a dit auſſi le *canal* des yeux, par où s'écoulent les larmes.

Et qu'un cœur affligé,
Par le *canal* des yeux vuidant ſon amertume,
Ceſſe d'eſtre allegé.

CANAL, ſe dit auſſi figurément en choſes morales, des voyes qu'on choiſit pour conduire une affaire, pour la faire reüſſir. Vous avez choiſi l'entremiſe d'un tel pour preſenter vôtre placet, c'eſt un mauvais *canal* pour le faire reüſſir. les Miniſtres ſont les *canaux* par où s'écoulent les faveurs des Princes ſur leurs ſujets.

CANAL, en termes de Manege, ſe dit de la concavité qui eſt au milieu de la maſchoire inferieure de la bouche du cheval, qui eſt deſtinée à placer la langue, & qui ſe termine aux dents maſchelieres. C'eſt dans ce *canal* que croiſſent les barbillons.

CANAL, en termes d'Architecture, ſe dit d'une partie du chapiteau Ionique, qui eſt un petit creux en forme de *canal*, qui regne au deſſous du tailloir tout le long de la volute.

Les Maçons appellent auſſi *canal*, le tuyau de plomb qui ſert à conduire les eaux pluviales depuis le toit juſqu'en bas.

CANAPE. ſ. m. Eſpece de chaiſe à dos fort large où il peut s'aſſeoir deux perſonnes fort à l'aiſe. Ce mot eſt fort nouveau dans la Langue, & quelques-uns l'appellent *ſopha* : c'eſt ce que les Latins appelloient *biſellium*.

CANAPSA. ſ. m. Sac que portent les pauvres ſoldats ou voyageurs ſur le dos attaché avec des bretelles, où toutes leurs hardes ſont contenuës. Ce mot, ſelon Menage, vient de l'Allemand *knapſak*, qui eſt compoſé de *ſak* & de *knab*, qui ſignifie toutes ſortes de choſes ſeches bonnes pour manger.

CANARD. ſ. m. Oiſeau aquatique, dont la cane eſt la femelle. Le *canard* domeſtique qu'on nourrit prés des moulins eſt peu eſtimé, & on l'appelle *barbotteur*, parce qu'il trempe toûjours ſon bec dans la bourbe. Les *canards* ſauvages volent en trouppe l'hiver ſur les eſtangs, & ſentent la poudre de fort loin. On les appelle autrement *oiſeaux de riviere*. Les *canards* mangent des crapauds.

CANARD, ſe dit auſſi d'un chien qui a le poil épais & friſé, qui va à l'eau, & qu'on dreſſe à aller aprés les canes. On les appelle auſſi *barbets*.

On dit proverbialement, Donner des *canards* à quelqu'un, pour dire, luy en faire accroire, ne luy pas tenir ce qu'on luy avoit promis, tromper ſon attente.

BOIS CANARD, ſe dit des pieces de bois qui s'arreſtent dans les ruiſſeaux où on les fait flotter à bois perdu. Les Marchands ont quarante jours pour faire peſcher leurs *bois canards*.

CANARDER. v. act. Tirer ſur quelqu'un un coup d'arme à feu avec avantage & ſans être veu, comme par une guerite, derriere une haye, &c. Les ennemis nous *canardoient* à travers ces paliſſades.

CANARDIERE. ſ. f. Petit lieu couvert preparé dans un eſtang ou marais, où le Chaſſeur ſe cache ou ſe hutte pour tuer beaucoup de canards par le moyen d'un canard privé & des rets ſaillants.

CANARIE. ſ. f. Eſpece d'ancienne danſe que quelques-uns croyent venir des Iſles Canaries, & qui, ſelon d'autres, vient d'un balet ou maſcarade dont les Danſeurs étoient habillés en Rois de Mauritanie, ou Sauvages. En cette danſe on s'approche, & on ſe recule les uns des autres, en faiſant pluſieurs paſſages gaillards, eſtranges & biſarres qui repréſentent des Sauvages.

CANCELLER. v. act. Barrer une obligation, un acte, pour les rendre nuls, en paſſant la plume de haut en bas ou de travers ſur les ſignatures: ce qui fait une eſpece de chaſſis que les Latins nomment *cancelli*. Ce mot vient du Grec *kinklizo*, qui ſignifie proprement, Environner une choſe de quelque treillis, afin qu'on n'en puiſſe pas approcher.

CANCER. ſ. m. Terme de Medecine. C'eſt une maladie qui vient dans les chairs, & qui les mange petit à petit comme une eſpece de cangreine. C'eſt une tumeur dure, inégale, raboteuſe, ronde & immobile, de couleur cendrée, livide ou plombine, environnée de pluſieurs veines apparentes & tortuës, pleines d'un ſang melancolique & limonneux, qui reſſemblent au poiſſon appellé *cancer* ou écreviſſe. Elle commence ſans douleur, & paroiſt d'abord comme un pois chiche ou une petite noiſette; mais elle croiſt aſſez viſte, & devient fort douloureuſe. Les *cancers* viennent aux parties glanduleuſes & lâches, comme aux mammelles & aux emonctoires. En Grec *karkinos*, qui ſignifie auſſi *écreviſſe*. Ce mal a grand rapport avec cette ſorte de poiſſon, en ce que quand une fois il a pris pied dans un corps, il eſt preſque impoſſible de l'en chaſſer, de même qu'il eſt difficile d'arracher des pinſes de l'écreviſſe ce qu'elle a une fois attrappé.

CANCER, eſt auſſi un des ſignes du Zodiaque, où quand le Soleil eſt parvenu vers le 21. Juin, il eſt au Solſtice d'eſté. C'eſt une Conſtellation qui a 13. eſtoiles, ſelon Ptolomée; ſelon Kepler 17. & ſelon Bayerus 35. qui ſont de la nature de Mars & de la Lune: auſſi le *Cancer* eſt-il la maiſon de la Lune. Il a été ainſi nommé, à cauſe qu'il repreſente un cancre ou écreviſſe, & que le Soleil commence à reculer ou à retourner vers l'Equateur quand il y eſt arrivé, à la maniere des écreviſſes.

CANCRE. ſ. m. Ecreviſſe de mer, d'eſtang, ou de riviere couverte d'eſcailles dures, & qui va à reculons. Le *cancre* a le corps rond. Il y en a de terreſtres & de marins. Ceux-cy s'appellent *granci* à l'égard des maſles; & les femelles *macinettes*. Il y en a que Rondelet appelle *mages*, qu'on nomme en Italie *grancevolans*, d'autres *ſquaranchon*, ou *granciporro*, qui ſont divers animaux aquatiques de même eſpece, auſſi-bien que les langouſtes, les ſquilles & les écreviſſes, qui ont pourtant quelque difference. Le *cancre*, quoy qu'il vive dans l'eau, ne nage point, non plus que l'hippopotame. En Latin *cancer*, *gamarus*.

Il y a une eſpece de petit *cancre* qu'on appelle *Bernard l'hermite*, qui eſt roux de couleur, qui ſe prend en menuiſaille avec les autres poiſſons, & qui reſſemble aux araignées. Il a deux petites cornes deliées, & deux gros yeux au deſſous, & plus bas un os environné de petits poils qui luy ſervent de mouſtache. Il a par devant deux pieds fourchez qui luy ſervent de mains, & deux derriere de chaque coſté, & un tiers au milieu. Ariſtote & Ælian diſent qu'il naiſt tout nud, mais qu'il ſe loge dans l'eſcaille d'un autre poiſſon qu'il trouve vuide; & quand il groſſit, il en cherche une plus grande.

CANCRE, ſe dit proverbialement d'un homme pauvre qui n'eſt capable de faire ni bien, ni mal. Cet homme eſt un gueux, un *cancre*, un pauvre *cancre*.

CANDELABRE. ſ. m. C'eſt un grand chandelier de ſale ayant pluſieurs branches, fait à la maniere des Anciens. Ce mot vient du Latin *candelabrum*.

CANDELETTE. ſ. f. Terme de Marine, eſt une corde garnie d'un crampon de fer pour accrocher l'anneau de l'ancre quand on la veut mettre ſur les boſſeurs.

CANDEUR. ſ. f. Bonté ſincere, franchiſe d'ame. Cet homme a une *candeur* d'ame qui ne luy a jamais fait déguiſer la verité. il procede en toutes ſes affaires avec beaucoup de *candeur* & d'honneſteté. Ce mot vient du Latin *candor*.

CANDIDAT. ſ. m. Celuy qui brigue quelque charge, qui aſpire à entrer dans quelque corps. Ce mot vient du Latin. Car ceux qui briguoient à Rome les Magiſtratures, étoient appellez *Candidati*. On a appellé auſſi du temps de l'Empereur Gordien *Candidati*, des ſoldats de la Garde de l'Empereur qui étoient choiſis de toutes les Legions, qui étoient fort conſiderez à la Cour. St. Auguſtin, Auſone & Claudien en parlent. Tertullien appelle ceux qui demanderent le Baptême, *Candidati Dei*.

CANDIDE. adj. m. & f. Qui eſt franc, ſincere, qui aime la verité. Un honneſte homme doit eſtre *candide*, avoir l'ame *candide*.

CANDIDEMENT. adv. D'une maniere candide. Il y a peu de gens qui parlent *candidement*, quand ils veulent faire quelque troc ou quelque vente.

CANDIR. v. n. Terme de Confiſeur, qui ſe dit des confitures dont le ſucre s'épaiſſit & ſe glace ſur la ſurface des vaiſſeaux. Les confitures qui ne ſont pas bien cuittes ſe *candiſſent*.

CANDI, IE. part. & adj.

On appelle Sucre *candi*, une preparation de ſucre qui ſe criſtaliſe: ce qui ſe fait en le fondant juſqu'à ſix ou ſept fois. On ordonne pour le rheume du ſucre *candi*. Ce mot vient de *canditum*, qui a été fait de *candidus*, à cauſe que c'eſt du ſucre blanchi & épuré. D'autres diſent que ce nom vient de l'Iſle de Candie. D'autres tiennent qu'il vient de *elkendit*, mot Arabe qui ſignifie du *ſucre* en general. Menage.

CANDOU. ſ. m. Arbre qui croiſt aux Maldives, qui a cette proprieté, qu'en le frotant contre un autre ſemblable, il en ſort du feu, quoy qu'il ſoit extremement mol & leger, & plus que le liege. On s'en ſert comme ici d'un fuſil. Il eſt gros comme un noyer, approchant de la feuille du tremble, & auſſi blanc. Il ne porte aucun fruit, & n'eſt pas bon à bruſler. Pyrard.

CANE. ſ. f. Oiſeau bon à manger, qui ſe nourrit prés des moulins, des eſtangs, des marais, qui marche en trouppe, & en inclinant le corps deçà & delà. Ce mot, ſelon Menage, vient de *ana* ou *anas*, dont les Italiens ont fait auſſi *anitra*, & les François *canard* & *canarder*.

On dit proverbialement, Il n'y a que le bec à orler, & c'eſt une *cane*, à ceux qui trouvent de la facilité à faire toutes choſes, quoy qu'elles ſoient difficiles, & longues à faire. On dit auſſi, qu'un homme fait la *cane*, pour dire, qu'il recule par laſcheté dans les entrepriſes perilleuſes, ou qu'il manque à ce qu'il s'étoit vanté de faire, à cauſe que les *canes* ſont ſi timides, qu'elles baiſſent la teſte en paſſant par une porte, quelque haute qu'elle ſoit. On dit auſſi, Quand les *canes* vont aux champs, les premieres vont devant, à ceux qui demandent trop ſouvent, quand ſera-ce?

CANEPETIERE. ſ. f. C'eſt un oiſeau de campagne qui reſſemble à une outarde, ſinon qu'il eſt plus petit, & qui eſt délicieux à manger comme le faiſan.

CANEPIN. ſ. m. Peau deliée qu'on leve de deſſus la peau de mouton aprés qu'elle a été quelque peu dans la chaux. C'eſt ce qui reſpond à ce que l'Anatomie appelle dans l'homme *épiderme*. C'eſt de cette peau qu'on fait des éventails & des gants de femmes, & qu'on appelle autrement *gants de cuir de poule*. On appelle auſſi *canepin*, une petite pelure bien deliée qu'on prend au dedans de l'écorce du tilleul, ou du dehors de l'écorce du bouleau, dont les Anciens ſe ſervoient pour eſcrire.

CANETILLE. ſ. f. Terme de Broderie. Petite treſſe qui ſert à chamarrer ou à broder un habit. Il s'en fait de platte & de ronde, de ſoye, d'or, ou d'argent.

CANETTE. ſ. f. petite cane. *Orcanette*. Voyez *Or*.

CANETTE. ſ. f. Terme de Blaſon, qui ſe dit des petites canes qui ſe repreſentent comme les merlettes, avec les ailes ſerrées, horſmis qu'elles ont bec & jambes: ce que les merlettres n'ont pas.

CANETER. v. n. Marcher en inclinant le corps à droit & à gauche à la maniere des canes.

CANEVAS. ſ. m. Groſſe toile & ſerrée dont on ſe ſert pour doubler les pourpoints & les corps de juppe pour les tenir en eſtat. Ce mot vient de *cannabaceus*, qui a été fait de *cannabis*. Menage. A Lyon on appelle encore *Marchands Cannebaſſiers*, les Marchands de groſſe toile.

CANEVAS, eſt auſſi une toile groſſe, mais fort claire, & tiſſuë fort regulierement en petits carreaux, dans leſquels on paſſe des fils d'or, de laine, ou de ſoye, pour faire des ouvrages de tapiſſerie.

On appelle figurément *canevas*, les premieres paroles qu'on donne, ſur leſquelles on compoſe un air, pour en faire aprés de plus regulieres. On le dit auſſi des memoires qu'on donne pour eſcrire quelque ouvrage, & le reduire en un eſtat plus poli, comme un Panegyrique, une Hiſtoire particuliere, un plan d'un Poëme, d'un Roman. Mezeray a fait le *canevas* du Dictionaire de l'Academie.

CANGRAINE, ou *Gangreine*. ſ. f. C'eſt une diſpoſition de la chair qui tend à mortification de la partie bleſſée, qui n'eſt pas encore morte, ni privée de tout ſentiment, mais qui ſe meurt peu à peu, enſorte que ſi on n'y met ordre, elle ſe mortifiera juſqu'à l'os. Quand cette mortification eſt parfaite, les Grecs l'appellent *ſphakelos* ou *nekroſis*, les Latins *ſideratio*, les Arabes *eſtiomenos*, & le vulgaire le *feu St. Anthoine*, ou *de St. Marcel*. Elle ſe fait quand les eſprits ſont empêchez de venir en quelque partie, qui par conſequent ſe corrompt, & quand la chaleur naturelle s'y eſteint. Mais les Modernes croyent qu'elle ſe forme d'une certaine vermine comme cirons, qui s'engendrent par la corruption de la chair, ſoit par le manque d'eſprits vitaux & animaux qui ne peuvent arriver à la partie, ſoit par une cauſe externe, comme par quelque contuſion. Cette chair morte, livide & pourrie qu'on coupe ſans douleur ayant communication avec la partie vivante, produit une innombrable quantité de ces petits vers qui rongent & penetrent dans la chair vive, & la corrompent pareillement; & comme ils multiplient ſans ceſſe, on les peut faire mourir ou avec de l'eau de chaux, ou en baignant inceſſamment la playe avec de l'eſprit de vin: mais le plus ſeur eſt de couper la partie affligée dans la chair vive. Le Pere Kircker dit qu'ayant mis ſur une feuille de papier blanc un de ces petits vers venimeux qui corrompent la chair en la rongeant, il en produiſit 50. autres dans l'eſpace d'un Miſerere. Les petits phlegmons ſe terminent par reſolution, les grands par ſuppuration, & les énormes par cangraine.

Ce mot de *cangreine* vient du Grec *gangraina*, qui ſignifie le même, & qui vient du verbe *grao, manduco, abſumo*.

CANGRAINE, ſignifie figurément une mauvaiſe doctrine, ou une corruption de mœurs qui ſe met dans un Eſtat, ou dans quelque autre corps moral. Il faut retrancher cette *cangraine*, ce membre pourri.

CANGRENER. v. n. qui ſe dit avec le pronom perſonnel, quand la cangreine commence à venir. Voilà un bras qui commence à ſe *cangrener*, il le faut couper.

CANICULAIRE. adj. qui ſe dit des jours pendant leſquels la Canicule domine, depuis le 24. Juillet juſqu'au 23. Aouſt. On diſoit autrefois, les jours *caniculiers*. Camerarius a compoſé un bel ouvrage qu'il a intitulé *les jours caniculaires*.

CANICULE. ſ. f. Conſtellation celeſte qui a deux eſtoiles. L'une eſt à la teſte, de la quatriéme grandeur, & eſt de la nature de Mercure. L'autre eſt à la ceinture, de la premiere grandeur, & de la nature de Mars. Et quand le Soleil ou Mars ſe levent avec elles, il arrive une chaleur exceſſive, & les jours caniculaires commencent. Les Grecs l'appellent *prokyon*, les Latins *antecanis*, parce qu'elle eſt proche du grand Chien, mais un peu plus ſeptentrionale. Voyez *Chien*.

CANIF. ſ. m. On prononce *Canif*. Petit morceau d'acier fort tranchant, garni d'un petit manche dont on ſe ſert pour tailler des plumes. Un Latin *canipulus*.

CANIVET. ſ. m. diminutif de *Canif*.

Ces mots viennent apparemment de *canna*, qui eſt un bout de plume, parce que les *canifs* ſervent à la tailler. Menage dit qu'il vient de l'Allemand, ou de l'Anglois *knif*, qui ſignifie un *petit couteau*.

CANIN, INE. adj. Qui tient du chien. On appelle un ris *canin*, celuy qui fait retirer beaucoup les levres. une faim *canine*, une faim extreme, qu'on ne peut raſſaſier.

Dent *canine*, c'eſt une dent pointuë, telles que celles des chiens. On appelle auſſi dans l'homme les dents *caninnes* deux dents pointuës qui ſont entre les dents trenchantes & les molieres, qu'on appelle auſſi dents *œuillieres*.

CANNE. ſ. f. Arbre qui vient en forme de roſeau. Elle ſe forme de pluſieurs feuilles larges qui s'entortillent enſemble en croiſſant, comme font icy les eſpis de blé. Il y a des *cannes* fort hautes & de bois fort ſerré, dont en Orient on fait quelquefois des maſts. Les Indes ſont pleines de bois de bambouc, qui ſont des *cannes* pleines de nœuds qu'on apporte icy. Voyez *Roſeau*.

CANNE, ſignifie auſſi, un baſton qu'on porte à la main, fait de ces ſortes de bois. Il ſert ou à ſe ſouſtenir en marchant, & quelquefois pour marquer le commandement. On les enrichit par les bouts, d'argent, d'yvoire, d'agathe, de criſtal, &c. Ce vieillard eſt reduit à porter la *canne*. cet Officier a donné cent coups de *canne* à un ſoldat inſolent.

CANNE, ſe dit auſſi des arbres qui portent le ſucre, qui ſont creux comme le ſureau. On les briſe avec de forts moulins pour en retirer la moëlle qui eſt le ſucre.

CANNE, ſignifie encore, une meſure de longueur dont

on ſe ſert en pluſieurs villes de commerce, comme on fait icy de l'aune. Les *cannes* d'Avignon, Provence & Montpellier contiennent deux tiers plus que l'aune de Paris. La *canne* de Thoulouſe en contient une aune & demie. A Naples les meſures s'appellent auſſi *cannes*, &c. Les Hebreux l'appellent *kenech*, & elle contient chez eux ſix coudées. Le Pere Merſenne ſouſtient que cette meſure comprend huit pieds & un doit & demi. On l'appelle en pluſieurs lieux le *roſeau*.

CANNELADE. ſ. f. Terme de Fauconnerie. C'eſt une ſorte de curée que preparent les Fauconniers pour le vol du heron, avec du ſucre, de la cannelle & de la moëlle de heron, qu'ils donnent à leurs oiſeaux pour les rendre heronniers, & les eſchauffer à ce vol.

CANNELAT. ſ. m. Morceau de cannelle entouré de ſucre, qui forme une eſpece de dragée.

CANNELER. verb. act. Terme d'Architecture. Tailler des petits canaux du haut en bas du fuſt des colomnes ou pilaſtres. Il faut *canneler* les colomnes pour les faire paroiſtre plus groſſes.

On le dit auſſi des petites cavitez en rond qu'on fait dans des triglyphes, & dans tous les autres ornements d'Architecture.

CANNELÉ, ÉE. part. & adj. Une colomne *cannelée* & embaſtonnée eſt bien plus belle que toute unie.

CANNELÉ, en termes de Blaſon, ſe dit des pieces honorables de l'Eſcu, quand les bords n'en ſont pas unis, & quand quelque partie avance en dehors, & puis ſe retire en dedans. Le *cannelé* differe de l'*engreſlé*, en ce que l'*engreſlé* a ſes pointes en dehors, & le *cannelé* en dedans.

CANNELLE. ſ. f. Drogue aromatique qui vient de l'Iſle de Ceylan, & qui ſe tire de l'écorce d'un arbre qui y croiſt. C'eſt une eſpece de cinamome. Selon Theophraſte, c'eſt un arbre de la grandeur de l'Agnus caſtus; & ſelon Matthiole, il reſſemble au poivrier. Il dit qu'il eſt haut de trois coudées, & de trois couleurs; car juſqu'à la hauteur d'un pied il eſt blanc, un demi-pied plus haut il eſt rouge, & au deſſus il eſt noir. La partie noire eſt la meilleure, puis la rouge; mais la blanche eſt de nulle eſtime. Il y a auſſi une *cannelle* baſtarde qui n'eſt ni forte, ni odorante, dont l'écorce eſt fort attachée à la moëlle. Ses branches ſortent du tronc fort droites, ſont eſpaiſſes & bien arrangées, & ſans nœuds. On les coupe prés du tronc, lors que l'arbre eſt en ſeve; & on appelle proprement *cannelle*, la ſeconde écorce de l'arbre. Cet arbre eſt de ſi bonne odeur, qu'eſtant ſur pied on le ſent de fort loin devant que de le voir, & même alors il eſt d'un gouſt tres-excellent; & étant au Soleil, il perd quelque choſe de ſa force. Ses rejettons au bout d'un an ou deux produiſent de la plus exquiſe *cannelle*. Ses feuilles ſont aſſez grandes, & approchent du laurier ceriſier, qui ont trois ou quatre nerfs en long ſeparez par diſtance égale. Il porte de petites fleurs blanches & odorantes, qui ont un fruit noir de groſſeur & de figure approchante de l'olive, d'où decoule une liqueur verde, acre, amere & oleagineuſe. Matthiole & Dioſcoride en deſcrivent pluſieurs eſpeces, & diſent que les Marchands du pays l'appellent *achy*, & ceux d'Alexandrie *daphnite*. On l'a appellé auſſi *caſſe* en Italie; mais c'eſtoit une plante reſſemblante au cinamome dont Virgile fait mention, parce qu'on en plantoit aux lieux où on nourriſſoit des abeilles, à cauſe qu'elles en ſont fort friandes. On a apporté des Indes Occidentales en 1660. un arbre de *Cannelle* qu'on a élevé à Hambourg, qui eſt haut de 15. à 16. pieds, & plus gros que le bras. On en a auſſi conſervé un en Angleterre, en le ſerrant dans une eſtuve juſqu'au mois de May, & en verſant de temps en temps ſur le haut de l'arbre de l'eau nitreuſe, & du fumier de pigeon. Ce mot peut venir du Latin *canna*, parce qu'on nous apporte la *cannelle* en forme de *canne*. Mais le plus ſeur eſt de tirer ce mot de l'Hebreu *cane*, qui ſignifie la même choſe que *calamus aromaticus* parmy les Latins.

Il y a une autre ſorte de *cannelle* dans les Indes Occidentales. Lact dit que c'eſt un arbre de la grandeur de l'olivier, produiſant certaines bourſettes avec leurs fleurs, qui étant broyées approchent en quelque façon de l'odeur ou du gouſt de la *cannelle* d'Orient. Monardes adjoûte qu'on ſe ſert pluſtoſt de leur fruit que de leur écorce, & qu'étant mis en poudre il fortifie l'eſtomac, chaſſe les vents, fait bonne haleine, oſte les douleurs du ventre, aide le cœur, & donne bonne couleur.

CANNELLE, eſt auſſi la fonteine ou tuyau qu'on met à un muid qui eſt en perce pour en tirer le vin.

CANNELLÉ, ÉE. adj. On nomme ainſi en Teinture, ce qui eſt de couleur de cannelle.

CANNELURE. ſ. f. Cavité ronde qu'on fait dans une colomne le long d'un pilaſtre, ou d'une autre piece d'Architecture, pour luy ſervir d'ornement.

CANNULE. ſ. f. Petit tuyau que les Chirurgiens laiſſent dans les playes qu'ils n'oſeroient fermer, parce qu'elles ſuppurent toûjours, & qui ſert d'une eſpece de tente. Elle eſt faite d'or, d'argent ou de plomb, & eſt troüée, afin que la ſanie puiſſe entrer & tomber ſur une eſponge trempée en vin & eau de vie qu'on met à l'orifice pour tenir chaudement l'ulcere, & empeſcher que l'air exterieur n'entre au dedans. Cet homme a porté 30. ans une *cannule*.

CANNULE, ſe dit auſſi de ce qui ſert à boucher un muid, & à en tirer le vin en l'ouvrant. On l'appelle plus ordinairement *cannelle*.

CANOES, ou *Canots*. ſ. m. Ce ſont de petits vaiſſeaux dont ſe ſervent les Indiens, faits tout d'une piece d'un tronc d'arbre creux. En Canada ils les font de bouleau. En l'Iſle de Cuba ils les font de cedre, & il y en a de ſi longs, qu'ils tiennent 50. ou 60. perſonnes. Ils ſont faits comme des navettes de Tiſſerand. Il y en avoit plus de cent mille ſur le lac de Mexique, comme témoigne Herrera. Quelques-uns écrivent *canot*, & nomment ainſi un eſquif ou petit bateau deſtiné au ſervice d'un grand baſtiment.

CANON. ſubſt. maſc. qui ſe dit par excellence des paroles ſecrettes de la Meſſe depuis la preface juſqu'au Pater, au milieu deſquelles le Preſtre fait la conſecration. Le peuple doit ſe mettre à genoux pendant le *Canon* de la Meſſe. Du Cange dit qu'il a été ainſi nommé, *quia in eo eſt legitima ſacramenti confectio*.

CANON, ſe dit auſſi d'un tableau ou carton enrichi où ces paroles ſont écrites. On le met au milieu de l'autel devant le celebrant. Un *Canon* en broderie, ou enluminé.

CANON, ſe dit, generalement des Loix & des Regles Eccleſiaſtiques, & des Decrets des Conciles. Les *Canons* des Conciles de Nicée, de Latran, de Trente, &c. Quelques-uns doutent de la verité des *Canons* des Apoſtres, que l'on attribuë d'ordinaire à St. Clement. Turrien & quelques autres croyent veritablement qu'ils ſont des Apoſtres. Hincmar & Mr. de Marca croyent qu'ils ſont du II. & III. Siecle dreſſés par des Evêques Diſciples des Apoſtres. D'autres enfin croyent qu'ils n'ont été repandus dans l'Egliſe que vers le V. Siecle. Il eſt certain qu'il y en a eu des Recueils faits en differents Siecles, & même du temps des Apoſtres. Denis Le Petit au V. Siecle en fit une plus ample Collection, & aprés luy Ferrandus, Creſconius, Iſidorus Mercator. Les *Canons* des Evangiles ſont une eſpece de Concordance faite par Euſebe de Ceſarée, dont parlent St. Jerôme, & Iſidore. Les Religieux appellent auſſi *Canon*, le livre qui contient les articles de leur Regle, & leur Inſtitution.

DROIT CANON, eſt un Recueil qui a été fait en 1151.

par Gratian Moine Benedictin, des Textes de la Bible, des Conciles, & des ſentimens des SS. PP. ſur chaque matiere Eccleſiaſtique. Il eſt diviſé en pluſieurs Cauſes & Diſtinctions, à quoy ſont adjouſtées les Decretales, & quelques autres Conſtitutions ou Ordonnances de pluſieurs Papes: toutes leſquelles choſes compoſent le Corps ou le Cours du *Droit Canon* que nous avons en trois Volumes, y compris les Commentaires.

CANON, eſt auſſi un Catalogue des Livres Sacrés, ou des Saints qui ont été reconnus pour tels dans l'Egliſe. Un tel livre eſt apocryphe, il n'eſt pas dans le *Canon*. Ce Saint a été mis dans le *Canon* des Saints dont on ſolemniſe la Feſte.

CANON, en termes de Guerre, eſt une piece d'Artillerie, ou arme à feu faite de fer, ou de fonte. Elle eſt de figure cylindrique, & creuſe par le milieu. On la charge de poudre & de boulets, ou de cartouches. Voicy les parties d'un gros *canon* ordinaire. Il eſt long d'environ dix pieds. Son noyau eſt de neuf pieds. Son affuſt eſt long de quatorze, & ſon aiſſieu de ſept. Le diametre de ſa bouche eſt de ſix pouces & deux lignes; l'évent de la balle de deux lignes. Le diametre de la balle eſt de ſix pouces, & ſon poids de trente trois livres ½. Le metail eſt eſpais au collet de deux pouces, & à la culaſſe de ſix. Son metail peſe environ 5600. livres. Sa charge eſt de 18. à 20. livres. Il tire de point en blanc 600. pas, & tire dix coups par heure, & quelquefois quinze, & par jour 120. Son lit doit avoir quinze pieds de large, & vingt de long pour ſon recul. Il faut 20. chevaux pour le mener. Et pour le ſervice d'un *canon* qui bat en ruine, il faut deux Canoniers, trois Chargeurs, & 30. Pionniers. On ne fait gueres à preſent de *canon* que de 24. livres, qui ont cinq pouces & demi de calibre, & dix pieds de long. Les *canons* des vaiſſeaux portent depuis quatre juſques à 36. livres de balle. L'Amiral & le Vice-Amiral ſont tous montés de *canons* de fonte. Les autres ont la meilleure partie de *canons* de fer. Les *canons* des vaiſſeaux ſont montés ſur quatre petites roües comme les affuſts des mortiers. La charge de poudre d'un *canon* eſt environ la moitié du poids de ſon boulet. Il faut rafraiſchir le *canon* aprés une trentaine de deſcharges avec du vinaigre. Ce mot vient de *cannone* Italien augmentatif de *canna*, à cauſe que le *canon* eſt long, droit & creux comme une *canne*. Menage.

CANON, ſe dit auſſi de l'Artillerie en general. On a pris le *canon* & le bagage des ennemis. On dit, qu'une place ne s'eſt point renduë qu'à la veuë du *canon*, qu'elle a attendu le *canon*, qu'elle a ſouffert le *canon* ſelon la reſiſtance qu'elle a faite: & on dit figurément, quand une choſe eſt difficile à obtenir, qu'on ne l'aura qu'avec le *canon*. On dit une lumiere de *canon*, l'ame du *canon*. un *canon* renforcé ſur la culaſſe. l'embraſure du *canon*. un affuſt de *canon*. pointer le *canon*. plonger le *canon*, le tirer en enbas. encloüer, demonter le *canon*. une volée de *canon*. le *canon* de cette batterie étoit bien ſervi. La plus grande portée du *canon* eſt lors qu'il eſt élevé de 45. degrés. Voyez Hanzelet, qui en a deſcrit toutes les portées de degré en degré, & la maniere d'en calculer l'augmentation, ou la dimution à proportion de ſon élevation. Le *canon* doit être poſé ſur ſon affuſt, & arreſté avec des ſurbandes qui le ſerrent ſur ſes tourillons. Cet affuſt a la culaſſe dentelée de trois ou quatre degrés nommés *coches*, ſur leſquels le Canonier poſe le coin de mire pour tirer. Darcons dit avoir inventé une maniere de ſuſpendre le *canon* dans un vaiſſeau, qui le fait demeurer dans ſon point de mire nonobſtant l'agitation de la mer.

LA POUDRE A CANON eſt une compoſition faite de ſalpeſtre, de ſoulfre, & de charbon, qui s'enflamme & ſe rarefie aiſément, & qui eſt cauſe de tout l'effet du *canon*. Polydore Virgile dit qu'elle fut inventée par haſard par un Chymiſte, qui ayant de cette compoſition dans un mortier qu'il avoit couvert d'une pierre, le feu s'y prit, & fit ſauter en l'air la pierre avec une grande violence. Thevet dit que c'étoit un Moine de Fribourg nommé Conſtantin Anclzen. Mais Belleforeſt, & autres meilleurs Auteurs diſent que ce fut un nommé Bertolde Schuartz, ou le Noir, qui l'inventa. Il en enſeigna premierement l'uſage aux Venitiens l'an 1380. en la guerre qu'ils avoient contre les Gennois en un lieu nommé autrefois Foſſe Claudiane, & à preſent Chiogia, contre Laurens de Medicis, dont toute l'Italie ſe plaignit comme d'une contravention manifeſte aux loix de la bonne guerre: & neantmoins Pierre Meſſie dit en ſes diverſes Leçons, que les Mores qui étoient aſſiegés en l'an 1343. par Alphonſe XI. Roy de Caſtille, tiroient certains mortiers de fer qui faiſoient un bruit ſemblable au tonnerre. Et Dom Pedre Eveſque de Leon en la Chronique du Roy Alphonſe qui conquit Tolede, dit qu'en une bataille navale qui fut donnée entre le Roy de Thunis, & le Roy More de Seville, il y a plus de 400. ans, ceux de Thunis avoient certains tonneaux de fer avec quoy ils tiroient force tonnerres de feu. Du Cange dit qu'on voit dans les Regiſtres de la Chambre des Comptes, que l'uſage en étoit en France dés l'année 1338. & on tient que les Anglois en tirerent à la bataille de Crecy en l'an 1346. Les premiers *canons* ont eſté appellés *bombardes*, du mot Latin *bombus*, à cauſe de leur bruit eſclatant. Les *canons* ont eu divers noms, diverſes longueurs, & divers calibres. Les premiers *canons* ont été appellés *cardinales*, *mulets*, *baſiliques*, *rhodoquins*, *eſmerillons*, *ſerpentines*, *paſſevolans*, *perriers*, ou *ſautereaux*, *facres*, *couleuvrines*, *barces*, *fauconneaux*, *baſtardes*, &c qui ſeront expliqués à leur ordre. Les plus ordinaires & reguliers de fonte verde ſont les *canons* ou courſiers de 9. à 10. pieds de long, calibre de Roy de ſix pouces de diametre, & portent une balle de 33. livres ½. Le *canon* de fer coulé, ou de fer battu, n'a point de regle, & ne porte que douze livres de balle pour le plus.

CANON, ſe dit auſſi de la partie des mouſquets, fuſils, carabines, piſtolets, & autres armes à feu où ſe met la charge de poudre & de plomb. Il eſt poſé ſur un petit fuſt pour le tirer à la main.

On dit d'un homme qu'on veut perdre, qu'on le fera crever comme un vieux *canon* de mouſquet.

CANON RAYÉ, eſt un *canon* qui a dedans quelques cannelures, dans lequel on enfonce une balle de plomb à force; ce qui fait tirer plus droit. Il eſt deffendu à ceux qui tirent pour le prix de ſe ſervir de *canons rayez*.

CANON, eſt auſſi la partie d'une clef qui eſt forée, & qui joint l'anneau. C'eſt auſſi la partie de la ſerrure dans laquelle entre le bout de la tige de la clef, quand elle n'eſt pas forée.

CANON, ſe dit auſſi en Architecture, des gouttieres de plomb; au lieu que celles de pierre s'appellent *gargouilles*.

CANON, eſt auſſi le tuyau d'une plume, la partie qui ſert à écrire.

CANON, ſignifie auſſi, un petit tuyau qu'on met au bout des ſeringues pour donner des clyſteres.

CANON, ſignifie en termes d'Imprimerie, les plus gros caracteres avec leſquels on imprime. Il y a le *gros double canon*, le *gros canon*, le *triſmegiſte*, ou *canon approché*, & *petit canon*, le tout avant le gros parangon, & le gros Romain.

CANON, en termes de Manege, eſt la partie de la jambe du train de devant du cheval compriſe entre le genou & le boulet. Il y a une fuſée au *canon* de ce cheval.

CANON, eſt auſſi une partie d'un mords ou d'une em-

bou-

boucheure de cheval, C'eſt une piece de fer arrondi qui entre dans la bouche du cheval, & qui la tient ſujette. On les fait de pluſieurs ſortes. Elle eſt ordinairement de deux pieces, & quelquefois d'une ſeule, comme le *canon* à trompe.

CANON, en termes de Muſique, eſt un nom qu'on donne à une eſpece de fugue. Voyez Fugue. On appelle auſſi *canon muſical*, le ſoutenir ſoûtenant les coudans qui portent le vent d'un tuyau à l'autre en un jeu d'orgues. Ce mot vieillit en ce ſens, & il a été employé par Vitruve, & ſes Traducteurs.

CANON, ſignifie encore, un demi-bras qui s'étend depuis la moitié des cuiſſes juſques à la moitié des jambes. On en portoit autrefois avec des bottes. *Canons* de ſoye. *Canons* de laine. Les Tailleurs appellent auſſi *canons*, les deux tuyaux de chauſſes où l'on met les cuiſſes, & le haut des bas de laine, ou de ſoye, qui s'eſlargit en ſorte qu'on y peut mettre les cuiſſes. Ainſi on dit, des bas à *canon*, des *canons* qu'on attache au bas du haut-de-chauſſe.

CANON, eſt auſſi un ornement de toile rond fort large, & ſouvent orné de dentelle qu'on attache au deſſous du genou, qui pend juſqu'à la moitié de la jambe pour la couvrir: ce qui étoit il y a quelque temps fort à la mode, introduitte par les cagueux. C'eſt dont Moliere ſe raille.

De ces larges *canons*, où comme en des entraves,
On met tous les matins ſes deux jambes eſclaves.

CANONADE. ſubſt. fem. Un coup de canon. Cet Officier a bien eſſuyé des *canonades* en ſa vie.

CANONADE, ſe dit auſſi de la batterie continuelle d'une place. Ce pan de baſtion a ſouffert une *canonade* de trois jours avant que d'eſtre ruiné.

CANONER. verb. act. Battre à coups de canon. Ces deux Amiraux ſe ſont ſeulement *canonés*, & n'ont rien fait. on a *canoné* cette place trois jours durant.

CANONIAL, ALE. adj. Qui appartient au Chanoine, qui regarde le Chanoine. C'eſt une maiſon *Canoniale* qui eſt vacante. Il eſt du devoir *Canonial* d'aſſiſter à l'Office au Chapitre.

On appelle Heures *Canoniales*, les petites Heures du Breviaire, qui ſont Prime, Tierce, Sexte, & None: ce qui vient de ce qu'on a appellé autrefois *Canon* l'Office Eccleſiaſtique.

CANONICAT. ſubſt. maſc. Prebende, titre d'un Benefice de Chanoine. Il a obtenu de l'Evêque un tel *Canonicat* en vertu des Lettres du Roy pour le ſerment de fidelité.

CANONIER. ſubſt. maſc. Celuy qui pointe, & qui tire le canon. Ste. Barbe eſt la Patrone des *Canoniers*. La chambre des *Canoniers* eſt ſur la poupe du vaiſſeau, & s'appelle *Ste. Barbe*.

CANONIERES, en termes de Maçonnerie, ſont les ouvertures qu'on laiſſe dans les gros murs & terraſſes pour évacuer les eaux.

CANONIQUE. adj. m. & f. Livre ſacré & authentique qui a autorité dans l'Egliſe, comme faiſant une partie de la Bible. Le livre de Judith eſt un livre *canonique*, quoy que les Calviniſtes le tiennent apocryphe. les Epiſtres de St. Pierre ſont reçeuës par l'Egliſe pour *canoniques*, quoy que St. Jerôme diſe que pluſieurs de ſon temps tenoient la ſeconde pour apocryphe, à cauſe de la difference du ſtile.

CANONIQUE, ſe dit auſſi de ce qui eſt fait ſelon les Canons & les Regles de l'Egliſe. Ce Prelat a toûjours mené une vie *canonique*; ſes écrits ne contiennent rien que de *canonique*. la Commende d'une Abbaye eſt un titre *canonique* en France.

On appelle auſſi la Juriſprudence Canonique, le corps & la ſcience du Droit Canon. Un cours *canonique*.

CANONIQUEMENT. adv. D'une maniere canonique. Ce mariage a été celebré *canoniquement*. il a été pourveu *canoniquement* de ce Benefice, il n'y eſt entré ni par ſimonie, ni par intruſion.

CANONISATION. ſ. f. Declaration du Pape, par laquelle aprés pluſieurs enqueſtes & ſolemnitez, il met au catalogue des Saints un homme qui a veſcu d'une vie ſainte & exemplaire, & qui a fait quelques miracles. Du Cange dit que d'abord la *canoniſation* n'étoit autre choſe qu'un ordre du Pape par lequel il commandoit que les noms de ceux qui s'étoient fait remarquer par leur ſainteté fuſſent inſerez dans le Canon de la Meſſe.

CANONISATION, ſe dit auſſi de la Feſte qui ſe fait en pluſieurs Egliſes où ce Saint eſt honoré, en témoignage de resjouiſſance de cette declaration.

CANONISER. v. act. C'eſt, Mettre au nombre des Saints un homme qui a veſcu exemplairement, & qui a fait des miracles; aſſigner certain jour pour en faire la Feſte, & ordonner un Office convenable pour l'invoquer. Ce mot vient de ce qu'autrefois on inſeroit les noms des Saints dans le Canon de la Meſſe, avant qu'on euſt fait des Martyrologes; & l'on en faiſoit commemoration, afin qu'ils priaſſent pour le peuple.

CANONISTE. ſ. m. Docteur en Droit Canon, ou Auteur qui a beaucoup eſcrit ſur le Droit Canon. Panormne, Hoſtienſis, Durand, &c. ont été de grands *Canoniſtes*. les opinions des *Canoniſtes* Ultramontains ſont bien differentes des *Canoniſtes* François.

CANTHARIDE. ſ. f. Mouche venimeuſe, ou eſcarbot qui s'engendre ſur les freſnes, qui eſt verte & luiſante, qui eſt fort belle à voir, à cauſe de ſa couleur azurée parmi un jaune doré; mais elle eſt de tres-mauvaiſe odeur. Elle eſt chaude & ſeche juſqu'au quatriéme degré, & elle a une particuliere antipathie contre les parties dediées à l'urine, auxquelles elle eſt extremement nuiſible. Les *cantharides* ſont de la nature des eſcarbots, dont les œufs reſſemblent à des perles. Dioſcoride dit qu'il y a des *cantharides* qui ſe trouvent dans le froment, qui ne ſont pas nuiſibles. Les bupreſtes & les chenilles des pins ſont miſes par quelques-uns au rang des *cantharides* venimeuſes. Les *cantharides* ont pris leur nom de *cantharus*, qui ſignifie cet animal qu'on appelle en François *fouille-merde*, ou *ſcarabeus vermoſus*. Matthiole. On l'a appellée auſſi *cantharela*. On applique des *cantharides* à la temple de ceux qui ont mal aux dents.

CANTINE. ſ. f. Petit coffre diviſé en pluſieurs cellules, pour y mettre des bouteilles qu'on a deſſein de tranſporter. On l'appelle autrement *cave*. Les *cantines* ſont d'un grand ſecours à l'armée.

CANTHUS. ſ. m. Terme de Medecine. Le coin de l'œuil, ou l'angle de l'œuil. Celuy d'auprés du nez s'appelle le *grand canthus*, *l'interne* & le *domeſtique*, & par quelques Medecins *arrouſoir* ou *fontaine*. L'autre qui eſt vers les temples, s'appelle le *petit canthus*, l'*externe* ou le *ſauvage*. Ce mot eſt Grec, & eſt derivé par Du Laurens du verbe *kantheſſai*, qui ſignifie *demanger*, parce qu'on ſent d'ordinaire de la demangeaiſon en ces endroits-là.

CANTHUS, en termes de Chymie, eſt cette partie de l'ouverture d'une cruche, d'une aiguiere, ou d'un autre vaiſſeau, qui a un peu de creux ou de pente, par où ſe verſe doucement la liqueur: d'où vient qu'on dit, Verſer par decantation, quand on verſe doucement par cet endroit-là.

CANTIQUE. ſ. m. Chant ſpirituel qui témoigne quelque joye ou alegreſſe, qui eſt fait à l'honneur de Dieu, & particulierement pour luy rendre grace de quelque bienfait, de quelque victoire ſolemnelle. Il y a dans le Vieux Teſtament pluſieurs *cantiques*, celuy de Moyſe, celuy d'Ezechias, celuy des trois Enfans dans la four-

fournaiſe, le *cantique* d'Anne, d'Habacuc, &c. Dans le Nouveau Teſtament il y a celuy de la Vierge, celuy de Simeon, & celuy de Zacharie, qui ſont le *Magnificat*, le *Nunc dimittis*, & le *Benedictus*.

Le *Cantique* des *Cantiques* eſt un des livres canoniques de Salomon, dans lequel en termes allegoriques eſt figurée l'union de J. CHRIST avec ſon Egliſe, & eſt auſſi nommé, parce que c'eſt un *cantique* par excellence. On a appellé auſſi *Cantiques*, les 15. Pſeaumes Graduels, depuis le 119. juſqu'au 133. parce qu'on les chantoit en montant les 15. degrés par où l'on montoit au Temple.

CANTIQUE, ſe dit auſſi de tout chant qui traitte de matiere pieuſe. Dans les Couvents on chante des Noëls & des *cantiques* ſpirituels.

CANTON, ſ. m. Quartier d'une ville, d'un pays, conſideré entant qu'il eſt ſeparé & deſtaché du reſte de la ville, du pays. Le quartier du Marais eſt le *canton* de la ville où l'on ſe divertit le mieux. il ne reſte plus qu'un petit *canton* de bois à couper dans cette foreſt. on a vendu toutes les Seigneuries de ce Gentilhomme, il ne luy reſte plus qu'un petit *canton* de terre pour habiter.

CANTON, ſe dit auſſi d'un petit pays qui a un gouvernement particulier. Il y a treize *Cantons* des Suiſſes qui forment chacun une Republique, & qui ſont liguez enſemble.

CANTON, ſe dit auſſi des lieux eſloignez les uns des autres. Ce Voyageur a voyagé en pluſieurs *cantons* de la terre; il n'y a aucun *canton* des Indes qu'il n'ait veu.

CANTON, en termes de Blaſon, ſe dit d'une portion de l'Eſcu ſans aucune proportion fixée. Quelquefois c'eſt tout un quartier, ſouvent ce n'en eſt que la neufviéme partie qui ſert de briſure; & il a été ſouvent pris pour marque de baſtardiſe. Il ſe met tantoſt à l'angle droit, & tantoſt à l'angle gauche.

Martinius derive le mot de *canton* du Grec *kanthos*, qui ſignifie le *coin de l'œuil*.

CANTONNER. v. n. qui ne ſe dit gueres qu'avec le pronom perſonnel. Se retrancher, ſe fortifier dans quelque canton, dans un lieu ſerré & de deffenſe. Pendant les guerres civiles tous les Seigneurs ſe *cantonnoient* dans leurs Provinces, dans leurs Gouvernements. *Cantonner* un Eſcu de ſon veritable blaſon. En ce ſens il eſt actif.

CANTONNÉ. ÉE. part. & adj.

CANTONNÉ, en termes de Blaſon, ſe dit lors que dans les quatre cantons ou vuides qui ſont autour d'une croix ou d'un ſautoir, il y a quelques pieces qui rempliſſent ces eſpaces. On le dit auſſi, lors qu'auprés d'une piece ou figure principale de l'Eſcu, il y a d'autres figures dans les quatre cantons qui l'accompagnent. Le Jay porte d'azur à une aigle d'or, *cantonnée* au premier canton d'un Soleil, & aux trois autres de trois aigles de même.

CANTONNIERE. ſ. f. Petit rideau qu'on tend des deux coſtez des quenouilles d'un lit vers les pieds. Elle ſert pour deffendre l'entrée du vent qui pourroit venir par l'ouverture que laiſſent les grands rideaux.

CANTONNIERE, eſt auſſi une femme de mauvaiſe vie qui ſe va proſtituer en divers cantons.

C A P.

CAP. ſ. m. La teſte de l'homme. Il n'eſt en uſage qu'en cette phraſe, De pied en *cap*. Ce Capitaine a habillé & armé tous ſes cavaliers de pied en *cap* à ſes deſpens. Les Gaſcons diſent auſſi, *Cap* de bious, quand ils veulent jurer.

CAP, en termes de Marine, eſt la teſte, l'eſperon, la pointe ou l'avant du navire. Nous avions le *cap* au *Nord*, il a fallu virer le *cap* à l'Oüeſt. nous avions le *cap* au vent, ils porterent le *cap* ſur une telle ville, c'eſt à dire, ils y dirigerent leur route.

CAP, ſignifie encore un promontoire, une pointe de terre qui avance dans la mer. Le *Cap* de Fin de terre en Eſpagne. Les Iſles du *Cap* Verd, qui ſont vis à vis le *Cap* Verd. Le *Cap* de Bonne Eſperance eſt la pointe la plus meridionale de l'Afrique. Elle fut deſcouverte par Vaſco de Gama Portugais en 1500. & elle a ouvert le chemin de la navigation aux Indes par l'Occident, inconnu aux Anciens. Doubler le *Cap*, c'eſt, Paſſer au delà du *Cap*, de l'autre coſté du *Cap*. Parer le *Cap*, c'eſt la même choſe. Si on demande à un Corſaire qui part, où il va; il dit qu'il va au *Cap* de grip.

CAP DE MORE, en termes de Marine, ou *Teſte de More*, eſt un gros bloc ou billot qui embraſſe le tenon des maſts, ou le baſton du pavillon. Voyez *Chouquet*, c'eſt la même choſe.

CAP DE MORE, en termes de Manege, eſt un cheval de poil roüan, qui a la teſte & les extremitez des pieds noires.

CAP DE MOUTON, eſt un autre billot de bois taillé en façon de poulie, qui eſt percé en trois endroits pour y paſſer des cordes ou rides, ſervant à differents uſages. On met d'ordinaire treize douzaines de *caps de mouton* pour l'équippement d'un vaiſſeau. Il ſert particulierement à rider l'eſtay du grand maſt.

On dit chez les Marchands, qu'une eſtoffe a *cap* & queuë, quand elle n'eſt point entamée, quand il y a deux chefs aux deux bouts.

CAPABLE. adj. m. & f. Lieu, ou vaiſſeau étendu en longueur, largeur, & profondeur, qui peut contenir, enfermer une certaine quantité de choſes. Cette Egliſe, cette ſale eſt *capable* de contenir tant de monde. La cuve de Clervaux eſt *capable* de contenir 400. muids de vin.

CAPABLE, ſe dit figuréement en choſes ſpirituelles, des fonctions de l'ame, entant qu'elle peut contenir ou embraſſer pluſieurs connoiſſances. L'eſprit, l'imagination de l'homme n'eſt pas *capable* de concevoir l'infini, la vaſte étenduë de l'Univers, de comprendre les myſteres de la foy. La memoire n'eſt pas *capable* de conſerver l'idée de tant de choſes.

On le dit auſſi des diſpoſitions qui ſe trouvent dans l'eſprit pour eſtre propre à recevoir, ou à produire au dehors les diverſes connoiſſances qu'il a, ſoit par la nature, ſoit par une inſtruction eſtrangere. Un homme à 25. ans eſt *capable* de gouverner ſon bien. on interdit les furieux, les imbecilles, parce qu'ils ne ſont pas *capables* d'affaires. ce Precepteur a rendu ſon eſcolier ſi ſçavant, qu'il eſt *capable* d'entrer en Rhetorique.

CAPABLE, ſe dit en ce même ſens, des qualitez qui ſont requiſes en quelques perſonnes par les loix ou coûtumes pour faire quelque choſe. Par le Droit Romain un eunuque, un impubere, ne ſont pas *capables* de faire un teſtament. Les eſtrangers non naturaliſez ne ſont pas *capables* de tenir des Benefices, ni de teſter. Il faut être tonſuré, & avoir 24. ans, pour eſtre *capable* de tenir une Prebende. Un Patron Eccleſiaſtique qui confere un Benefice à celuy qui n'en eſt pas *capable*, perd ſon droit pour cette fois-là.

On dit encore, qu'on a rendu un Juge *capable* d'une affaire, lors qu'on luy en a fait voir toutes les circonſtances, tous les fondements, qu'il la connoiſt, qu'il la penetre bien.

On dit auſſi abſolument, qu'un homme eſt fort *capable*, quand il a beaucoup d'eſprit, de ſçavoir & de prudence.

On dit encore, qu'un homme eſt capable de tout, pour dire, qu'il peut s'acquitter fort bien de quelque employ qu'on luy veuille donner. On le dit auſſi en mauvaiſe

part, pour dire, qu'il eſt dangereux, & qu'il eſt propre à faire les plus méchantes actions.

On dit auſſi ironiquement, qu'un homme fait le *capable*, lors qu'il eſt vain, qu'il fait le ſuffiſant, l'entendu aux affaires, quoy qu'il y ſoit fort ignorant.

CAPABLE, ſe dit auſſi en Phyſique, des choſes qui ont de la force pour reſiſter aux poids, aux efforts & aux violences des corps eſtrangers. Cette colomne n'eſt pas *capable* de ſoûtenir de ſi grands fardeaux. cet habit eſt aſſez *capable* de vous deffendre du froid. une garniſon de mille hommes dans cette place eſt *capable* de reſiſter à vingt mille.

En approchant de ce ſens, il ſignifie auſſi, Suffiſant. Cette medecine étoit *capable* de vous empoiſonner. une parole dite mal à propos eſt *capable* de ruiner la fortune d'un Courtiſan. une lettre de change qui eſt proteſtée eſt *capable* de faire faire banqueroute à un Marchand.

CAPABLEMENT. adv. D'une maniere capable. Cet Officier a parlé fort *capablement*, lors de ſa reception, de ſon examen.

CAPACITE. ſ. f. Eſtenduë d'un lieu, d'un vaiſſeau en toutes dimenſions, ce qui peut enfermer ou contenir quelque choſe. Ce vaiſſeau eſt trop plein, verſez en la liqueur dans cet autre, qui a plus de *capacité*. On dit auſſi en Medecine, la *capacité* de l'eſtomac, de la veſſie, des ventricules.

CAPACITÉ, ſe dit figurément en choſes ſpirituelles. L'eſprit de cet Auteur eſt d'une vaſte étenduë, il eſt d'une grande *capacité*.

Il ſignifie auſſi, Habileté. C'eſt un Advocat qui a toute la *capacité* qu'on peut avoir.

CAPACITÉ, ſignifie auſſi, les qualitez & diſpoſitions requiſes dans les perſonnes pour faire, pour donner, ou pour recevoir quelque choſe. Cette donation a été caſſée faute de *capacité* en la perſonne du donataire, ou du donateur. le vice de ſa naiſſance luy oſte la *capacité* de teſter.

On dit au Palais, que le premier appointement en matiere beneficiale, c'eſt de ſe communiquer les titres & *capacitez* des parties, qui ſont l'extrait baptiſtaire, la tonſure, les dimiſſions, la proviſion du Benefice, & la priſe de poſſeſſion, & quelquefois les grades, indults, ou autres privileges.

CAPARAÇON. ſ. m. Couverture qu'on met ſur les chevaux. Les *caparaçons* ordinaires ſont d'une ſimple toile, ou treillis. Ceux des chevaux de main ſont de drap, ornez & chargez des armes, ou des chiffres du Maiſtre. Les *caparaçons* des anciens Gendarmes étoient de riches houſſes brodées, dont ils faiſoient parade dans les monſtres, les tournois, & dans les pompes & ceremonies. Ce mot eſt un mot Eſpagnol augmentatif de *cape*, comme qui diroit *grande cape*.

CAPARAÇONNER. v. act. Couvrir un cheval d'un caparaçon.

CAPARAÇONNÉ, ÉE. part. & adj.

CAPE. ſ. f. Vieux mot qui ſignifioit autrefois un gros manteau de campagne, dont la partie ſuperieure étoit taillée en ſorte qu'on y pouvoit fourrer la teſte. C'eſt ce qu'on appelle encore *Cape de Bearn*, dont uſent les matelots. La *cape* ſe portoit autrefois tant par les Moines que par les Laïques, tant hommes que femmes indifferemment. On l'appelloit en Latin *carucalla, veſtis cilicina*, & étoit faite de poil de chevre. C'étoit auſſi une eſpece de ſurtout, ou de manteau long, qu'on portoit ſur les autres habits; & Iſidore dit qu'on l'a appellée *capa, quòd totum capiat hominem.*

CAPE, ſe dit auſſi d'une piece d'eſtoffe que les femmes mettent ſur la teſte pour ſe garentir de la pluye ou du mauvais temps, ou pour ſe cacher quand elles ſont en deshabillé, ou pour ſe déguiſer quand elles vont en maſque. *Cape* de taffetas, à dentelles. cette femme va toûjours à la Meſſe en *cape*, & ne s'habille que le ſoir. Il y avoit deux *capes* à ce bal magnifiquement maſquées. Menage aprés Voſſius derive ce mot de *cape* Allemand, qu'il fait venir enſuite de *caput*. Il cite auſſi le Pere Sirmond, qui le derive de *capis*, *à capiendo*, qui étoit une eſpece de vaſe, d'où on a fait enſuite *chapeau* & *capeline*. D'autres plus ſimplement le derivent du Latin *cappa*, auſſi-bien que *chappe*.

CAPE, en termes de Marine, eſt la grande voile qu'on met au grand maſt, qu'on appelle autrement *pacſi*. On dit, Mettre à la *cape*, pour dire, Mettre la voile au lit du vent.

CAPE, ſe dit proverbialement en ces phraſes. Rire ſous *cape*, pour dire, Rire ſourdement, & ſans que perſonne s'en apperçoive. Vendre une choſe ſous *cape*, pour dire, ne l'oſer rendre publique. On dit auſſi, qu'un homme n'a que l'épée & la *cape*, pour dire, qu'il n'a rien vaillant, qu'il n'a aucune fortune établie. On le dit figurément de toutes les choſes qui n'ont ni valeur, ni merite, mais ſeulement un peu d'apparence. C'eſt une Nobleſſe qui n'a que l'épée & la *cape*; un ſçavoir qui n'a que l'épée & la *cape*; du vin qui n'a que l'épée & la *cape*. c'eſt un merite qui n'a que l'épée & la *cape*.

CAPEER, ou *Capeyer*. v. n. Terme de Marine. C'eſt, Faire ſervir la grande voile ſeule aprés avoir ferlé toutes les autres. Ainſi on dit, Aller à *cape*, mettre le vaiſſeau à la *cape*, pour aller plus lentement, & demeurer plus long-temps dans un parage, ſoit de gros temps, ſoit de nuit, quand on n'eſt pas éloigné des coſtes.

CAPELAN. ſ. m. Pauvre Preſtre qui cherche l'occaſion de deſſervir quelque Chapelle, d'aller dire la Meſſe pour quelqu'un. Cet homme ſe dit Abbé, & ce n'eſt qu'un pauvre *Capelan*.

CAPELET. ſ. m. Terme de Manege. C'eſt une enflure qui vient au train de derriere du cheval, à l'extremité du jarret, qui groſſit comme un eſteuf.

CAPELINE. ſ. f. Chapeau que les femmes portent par galanterie & par ornement à la chaſſe, au bal, en maſcarade. Elle eſt faite ordinairement de paille à grands bords, doublez de taffetas ou de ſatin, & eſt fort couverte de plumes; & quelquefois ce n'eſt qu'un bonnet de velours bien garni de plumes. On appelle auſſi proprement *capeline*, le petit chapeau qu'on peint ſur la teſte de Mercure. C'étoit auſſi autrefois un chapeau de forme baſſe & de petit bord, que portoient les bergers, les meſſagers & laquais. Les ſoldats en portoient de fer.

En termes de Blaſon, on a appellé *capeline*, une eſpece de lambrequin que les anciens Chevaliers portoient ſur leurs teſtes: ce qui a donné lieu à cette façon de parler militaire, Homme de *capeline*, pour dire, Homme reſolu & determiné au combat.

CAPENDU, ou *Courpendu*. ſ. m. Eſpece de pomme dont la peleure eſt rouge. Quelques-uns tiennent que ſon nom vient de ce qu'on le pend par le cap ou la teſte, pour le conſerver. D'autres, parce qu'il a la queuë fort courte, pretendent qu'il faut dire *courpendu*. En Latin *malum curtipendulum*, ou *coſtianum malum*.

CAPILLAIRE. ſ. m. Nom qu'on donne aux herbes qui croiſſent en filets tres-déliez, comme ſi c'étoient des cheveux. Il y a cinq ſortes principales de *capillaires* dont on tire des ſirops bons pour le rheume, qui ſont l'*adiantum album* ou *capillaire* de Montpellier, l'*adiantum nigrum* ou *vulgare*, le *polytrich*, le *ceterach*, la *ſalvia via*, nommée auſſi *ruta muraria*. On y adjoûte quelquefois une ſixiéme eſpece, qui eſt la *lingua cervina*, appellée du vulgaire *ſcolopendre*. Le *Capilli Veneris* en eſt la principale eſpece, qu'on nomme autrement *ſalva via*, *adiantum* ou *polytrichon*, qui a de petites feuilles ſemblables à celles de coriandre, qui ſont chi-

quetées à la cime, & ſemblables à la fougere, quoy que plus menuës. Les petits rameaux qui les portent ſont noirs, délies & de la hauteur d'un palme. Il ne jette ni tige, ni fleurs, ni graine. On l'appelle *adiantum*, parce que ſes feuilles n'attirent aucune humidité, & ne ſont jamais moites.

CAPILLAIRE. adj. ſe dit des veines & arteres qui ſont auſſi déliées que des cheveux, qui jettent peu de ſang, & qu'il eſt facile d'eſtancher, quand elles ſont crevées.

CAPILLATURE. ſ. f. Terme dont les Medecins Botaniques ſe ſervent en parlant des plantes qui ont des feuilles ou des racines déliées, & qui ſont comme des eſpeces de cheveux. Ils ſe ſervent auſſi du mot de *capillament*.

CAPILOTADE. ſ. f. Sauſſe qu'on fait à des reſtes de volailles & de pieces de roſt deſpecées. Il faut faire une *capilotade* de ces teſtes, cuiſſes & carcaſſes de chapons, perdrix, levraux, &c.

On dit figurément, qu'on a mis quelqu'un en *capilotade*, quand on a beaucoup meſdit de luy, qu'on a déchiré & mis en pieces ſa reputation. On le dit auſſi des vers & des livres d'un Auteur qu'on critique, & où on trouve beaucoup à reprendre.

CAPION. ſ. m. Terme de Marine. On appelle ſur la Mediterranée l'eſtrave, le *capion* de proüe; & l'eſtambord, le *capion* de pouppe.

CAPISCOL. ſ. m. Dignité de Chef ou de Doyen en pluſieurs Chapitres & Egliſes Cathedrales ou Collegiales. C'a été auſſi une charge militaire, comme témoigne Du Cange. Ce mot vient de *caput ſchola*. Menage.

CAPITAINE. ſ. m. Chef, General d'armée. Pompée étoit un ſage & vaillant *Capitaine*. Philippe fut declaré le *Capitaine* des Macedoniens & des Grecs. Hernand de Cordouë a été ſurnommé le *Grand Capitaine*. Mr. de Rohan a écrit un livre intitulé, *Le parfait Capitaine*.

Gonsalve

CAPITAINE, ſe dit auſſi d'un moindre Officier d'armée qui commande une compagnie de ſoldats, ſoit à pied, ſoit à cheval. Un *Capitaine* de Dragons. un *Capitaine* dans un vieux corps, &c. Ce mot & tous les ſuivans viennent de *caput*. On a dit autrefois *Chevetaine*, comme il paroiſt dans l'Hiſtoire de Joinville, qui parle d'un Secedun *Chevetaine* des Soudans. On a dit auſſi *Capet* pour *Chef*: ce qui a donné lieu au ſurnom de Hugues *Capet*, ſuivant l'opinion de Cenalis.

CAPITAINE-LIEUTENANT, eſt celuy qui commande une compagnie d'Ordonnance de Gendarmes, de Chevaux-legers, de Mouſquetaires, tant du Roy que de Monſeigneur le Dauphin, de la Reine, de Monſieur, leſquels par honneur portent eux-mêmes le nom de *Capitaines* de ces compagnies.

CAPITAINE DES GARDES, eſt l'Officier qui commande une des quatre compagnies des Gardes à cheval, qui ſervent auprés de la perſonne du Roy.

CAPITAINE AUX GARDES, eſt un Officier qui commande une des trente compagnies d'Infanterie qui compoſent le regiment des Gardes Françoiſes.

CAPITAINE EN SECOND, eſt l'Officier qui commande une partie d'une compagnie, quand elle eſt trop forte d'hommes: c'eſt une place qu'on a donnée à pluſieurs *Capitaines* reformez, pour avoir quelque eſpece de commandement.

CAPITAINE EN PIED, eſt un Officier dont la charge ou la compagnie ont été conſervées, lors qu'on a reformé les trouppes.

CAPITAINE REFORMÉ, eſt l'Officier dont la place & la charge ont été ſupprimées, & qui eſt quelquefois conſervé dans le même corps ſous le nom de *Capitaine en ſecond* ou de *Lieutenant*.

CAPITAINE REFORMÉ EN PIED. C'eſt un Meſtre de Camp dont le regiment a été caſſé & reduit en une compagnie franche, qu'il commande encore en qualité de *Capitaine reformé en pied*.

CAPITAINE D'ARMES, eſt un Officier établi dans les compagnies de Suiſſes & dans les vaiſſeaux, pour veiller ſur les armes de la compagnie, & avoir ſoin qu'elles ſoient toûjours en bon ordre. On dit auſſi des *Capitaines du charroy*, des *Capitaines des guides*.

CAPITAINE, eſt auſſi un Officier de mer qui commande dans un vaiſſeau, dans une galere, un brulot, ou autre baſtiment. Le Pilote commande aux matelots, & le *Capitaine* aux ſoldats. Les vaiſſeaux pavillons ont deux *Capitaines* qui ont ſoin de faire le detail du ſervice. Il y a auſſi des *Capitaines en ſecond*, auſſi-bien que des Lieutenants, qui ſervent à ſoûlager les *Capitaines en pied*.

CAPITAINE DE PORT, eſt un Officier de Marine établi dans les ports où il y a un arſenal, qui a ſoin de garder le port & les vaiſſeaux qui y ſont ancrez, comme ſont ceux de Breſt, Toulon, Rochefort, &c. Il y a auſſi des *Capitaines Garde-coſtes*, dont il eſt fait mention dans l'Ordonnance de la Marine, qui commandent la milice établie pour garder les coſtes, & empêcher les deſcentes.

CAPITAINE, ſe dit auſſi des Concierges ou Gouverneurs des Maiſons Royales. Le *Capitaine* de St. Germain, de Verſailles.

CAPITAINE, ſe dit encore de ceux qui commandent les Gardes des Chaſſes, les Archers des Gabelles, & autres qui conſervent les plaiſirs & les droits du Roy.

CAPITAINE, ſe dit auſſi de ceux qui commandent les milices des bourgeois dans les villes, qui ſont diſtribuées par compagnies. Les *Capitaines* de la ville ont ordre de mener leurs compagnies au devant du Roy à ſon entrée.

CAPITAINE, ſe dit auſſi en mauvaiſe part, de ceux qui ſe mettent à la teſte d'une trouppe de vagabonds pour piller & pour voler. Un *Capitaine* de Bandits, de volcurs, de Bohemiens, de filous, de coupeurs de bourſe.

CAPITAINERIE. ſubſt. fem. Gouvernement d'une Maiſon Royale, & des terres qui en dependent. On le dit auſſi des charges des Capitaines des Chaſſes, & de l'étenduë de leur reſſort. La *Capitainerie* de Fontainebleau, du bois de Boulogne. La *Capitainerie* de Livri s'étend juſqu'à la varenne de Louvré.

CAPITAL. ſ. m. Le fonds d'une rente, le ſort principal, qui engendre & qui produit des intereſts. En matiere d'arrerages, il les faut payer avant que de rien imputer ſur le principal. On en uſe au contraire pour les intereſts d'une obligation. Ce mot vient du Latin *caput* & *capitale*.

CAPITAL, ſe dit auſſi du fonds d'un Marchand qui apporte en ſocieté; & en ce cas il eſt oppoſé à gain, & au profit qui y ſurvient.

On appelle auſſi *capital*, le fonds du chepteil; & en ce cas il eſt oppoſé à *croiſt*, qui eſt le profit du beſtail qu'on a donné à nourrir.

On a encore appellé *capital*, le chefcens dû ſur un heritage.

On dit figurément en ce ſens, Faire ſon *capital* d'une choſe, pour dire, en faire fonds, en être aſſûré, eſperer qu'il produira quelque bon effet. C'eſt le *capital* ou le point principal du procés.

CAPITAL, ALE. adj. C'eſt une épithete qu'on donne à ce qui a quelque prééminence, qui eſt comme le chef & la ſource de quelque choſe. Ainſi on dit, la ville *capitale* d'une Province. les ſept pechés *capitaux*, qui ſont la ſource & l'origine des autres

CAPITAL, ſe dit auſſi de pluſieurs choſes qui regardent la teſte ou le chef, qui y ont quelque rapport. Ainſi on

dit

dit, un crime *capital*, où il va de la teſte, de la vie. une peine *capitale*. *les inimitiés capitales* ſont des cauſes de recuſation.

CAPITALE, en termes de Guerre, eſt la ligne tirée depuis le centre du baſtion, juſqu'à la pointe, ou depuis l'angle du polygone, qui eſt l'angle de la figure, juſqu'à l'angle flanqué, qui eſt la pointe du baſtion. Les *capitales* ont 35. à 40. toiſes.

CAPITALES, en termes d'Imprimerie, ſont les groſſes lettres dont on compoſe les titres, & qu'on met au commencement des periodes. Elles ne ſont pas ſeulement differentes par la groſſeur, mais la plus part le ſont auſſi par leur figure. On les appelle auſſi *majuſcules*. En Latin *litteræ uncialeſ*.

CAPITAN. ſ. m. Fanfaron outré, qui ſe vante de pluſieurs actions de bravoure incroyables, quoy qu'il ſoit en effet poltron. Les *Capitans* ſont des perſonnages ridicules, qu'on introduit ſouvent dans la Comedie, particulierement dans l'Italienne. Moliere a dit dans les Faſcheux,

Je ne veux point icy faire le *Capitan*,
Mais on me veut ſoldat, avant que Courtiſan.

pour dire ſimplement, faire le fanfaron.

CAPITANE. ſ. f. Terme de Marine. C'eſt la principale Galere d'une eſcadre, qui eſt montée par le Commandant. On l'appelloit autrefois *Capitaineſſe*.

CAPITATION. ſ. f. Impoſition, droit qui ſe leve ſur chaque perſonne en conſideration de ſon travail & de ſon induſtrie. Les tailles s'impoſent par *capitation* ſur chaque perſonne. Elles répondent au *tributum* des Latins; au lieu que l'impoſition ſur les marchandiſes s'appelloit *veſtigal*, *quia vehebantur*. Les premieres *capitations* en France s'appellerent *foüages*, & ne duroient qu'un an. Depuis on les appella *tailles*, lors que ſous Charles VII. elles furent renduës perpetuelles. En Dauphiné la *capitation* s'appelle *capage*.

CAPITE. Terme de Marine. Lit de vaiſſeau. Voyez *Cajutes*.

CAPITOLE. ſ. m. Temple fameux de Rome où on contraignoit les Chrêtiens de ſacrifier aux faux Dieux. On a appellé auſſi *Capitoles*, les principaux temples des Colonies des Romains. Il y en avoit à Conſtantinople, à Jeruſalem, à Carthage, à Ravenne, à Milan, à Capouë, à Verone, à Cologne, à Treves, à Narbonne, à Autun, à Pamiers, à Nîſmes, à Beſançon, à Saintes, à Clermont, à Rheims, à Rhodes, & à Thoulouſe où on le voit encore. On a auſſi donné ce nom à des forteresſes, à des lieux où on rendoit la Juſtice, & à quelques Chapitres de Religieux.

CAPITON. ſ. m. Ce qui reſte, quand on a devidé toute la ſoye de la coque d'un ver, ce qu'on en peut encore tirer avec le peigne pour le filer. C'eſt la bourre & le plus gros de la ſoye dont on fait la groſſe beſogne, & qu'on ſepare avec des cardaſſes. On s'en ſert à faire des lacis & autres gros ouvrages.

CAPITOUL. ſ. m. eſt le nom des premiers Magiſtrats de Police de Thoulouſe, qui ont la même fonction que celle de Conſul en Eſchevin ailleurs. Ce nom a été donné à ces Officiers du lieu où ils s'aſſembloient, qui s'appelloit le *Capitole*, qui avoit le même nom & uſage que celuy de Rome, d'où St. Saturnin fut precipité, comme témoigne Gregoire de Tours. Menage derive auſſi ce mot de *Capitolium*. On les appelle *Capitulares*, & en quelques autres lieux de France *Capitulars*.

CAPITULAIRE. adj. m. & f. Acte qui ſe paſſe dans un Chapitre, ſoit de Chevaliers, ſoit de Chanoines, ſoit de Religieux. Il a été fait pluſieurs deliberations & actes *capitulaires* pour regler la diſcipline de cette Maiſon, de cet Ordre.

On a appellé les *Capitulaires* de Charlemagne, de Louis le Debonnaire, & de Charles le Chauve, pluſieurs articles de Loix, tant Eccleſiaſtiques que Civiles, qui ont été faites par ces Empereurs. Elles étoient faites dans des Etats Generaux, ou dans des Conciles, par l'autorité des Princes, & du conſentement des peuples. Quelques-uns les diſtinguent des Loix, & diſent que ce n'étoit que leurs ſupplements. On leur a donné ce nom, parce qu'ils étoient diſtinguez par Sections ou par Chapitres. L'ancien Droit François conſiſtoit en ces *Capitulaires*, & c'étoit un nom general qui s'étendoit à toutes ſortes de Conſtitutions, ſoit Civiles, ſoit Eccleſiaſtiques; & on a appellé ainſi celles qui ont été faites par nos Rois pendant 500. ans. La principale charge des Intendans des Provinces, qu'on appelloit *Miſſi Dominici*, étoit de faire executer ces *Capitulaires*, qui ont été en vigueur en France & en Allemagne juſqu'au regne de Philippes le Bel. L'Abbé Anſegiſe en ramaſſa quatre livres l'an 827. Benoiſt Diacre de Mayence en compila trois autres livres; puis on en retrouva quatre autres de l'Empereur Louïs, qui y ont été joints par addition. Mr. Baluſe en a ramaſſé pluſieurs autres des Rois precedens. Il y a adjouſté les Formules de Marculfe, & celles du Pere Sirmond & de Mr. Bignon, & pluſieurs autres tirées d'anciens Manuſcrits.

CAPITULAIREMENT. adv. En aſſemblée de Chapitre. Ils ont été aſſemblez *capitulairement* au ſon de la cloche.

CAPITULANT. ſ. m. Chevalier, Chanoine, ou Religieux qui a voix en Chapitre.

CAPITULATION. ſ. f. Traité fait avec la garniſon, ou les bourgeois d'une place aſſiegée, par lequel ils ſe rendent moyennant certaines conditions & articles qu'on leur accorde. On le dit auſſi des procés, ou des autres mauvaiſes affaires où on eſt engagé. Vous avez bien fait de ſortir de cet embarras par *capitulation*, ce chicaneur vous euſt ruiné.

CAPITULER. v. n. Traiter avec un aſſiegeant de la reddition d'une place ſous certaines conditions.

CAPITULER, ſe dit auſſi des propoſitions d'accord qu'on fait faire à une partie pour ſortir de quelque affaire, de quelque embarras. Il y a apparence que le procés de cet homme ne vaut rien, puis qu'il veut *capituler*. cette coquette reſiſte il y a long-temps aux pourſuites de ſon amant, mais elle commence à *capituler*.

CAPON. adj. Terme de College, qui ſe dit d'un écolier fripon, qui n'a point le cœur à l'eſtude, qui ſippe ſes claſſes; qui eſcroque ſes compagnons, qui les trompe en joüant contre eux.

CAPON, eſt auſſi un terme de Marine, & ſignifie un crochet de fer qui ſert à lever l'ancre, quand on a coupé le cable, parce qu'il ſaiſit l'orin ou le cable qui eſt attaché à une bouée ou tonneau vuide qui marque le lieu où l'ancre a été laiſſée.

CAPONIERE. ſ. f. Terme de Fortification. Logement couvert fait avec cinq pâlis en terre, pour y mettre quinze ou vingt mouſquetaires. Il eſt couvert de planches & de terre. Il ne s'éleve qu'environ deux pieds ſur le ſec de chauſſée, & il y a des embraſures par où on tire. On les fait dans les foſſés ſecs, ou ſur le glacis de la contreſcarpe.

CAPORAL. ſ. m. Terme de Guerre. C'eſt un bas Officier dans une compagnie d'Infanterie, qui commande une eſcouade. Il y a trois *Caporaux* en chaque compagnie. Le *Caporal* poſe & leve les ſentinelles, & reçoit le mot du guet, & fait obſerver la diſcipline dans le corps de garde. Ces Officiers ſont qualifiez *Hauts payez*. Ce mot vient de *Caporale* Italien, où il ſignifie la même choſe.

CAPOSER. Terme de Marine, qui ſignifie, Mettre le navire à la cape, c'eſt à dire, Amarrer le gouvernail bien ferme pour ſuivre l'abandon du vent.

CAPOT. ſ. m. Habillement que mettent les Chevaliers, lors qu'ils ſont receus dans l'Ordre du St. Eſprit. C'eſt une eſpece de capé ancienne, & qui aboutit par devant en forme d'un écuſſon arrondi.

CAPOT. Terme du jeu de Picquet, qui ſe dit quand l'un des joüeurs leve toutes les cartes; & alors il gagne 40. points.

Avec un ſix de cœur je me ſuis veu *capot*.

Moliere dans les Faſcheux.

On dit auſſi au bal, qu'une femme eſt demeurée *capot*, lors qu'elle s'eſt parée & miſe en rang pour danſer, & que perſonne ne luy a fait la civilité de la prendre.

CAPRE. ſ. f. Petit fruit vert & aigret qu'on mange ordinairement en ſalade, & qu'on met auſſi dans les ſauces. En Latin *capparis*.

CAPRE, en termes de Marine, eſt le nom qu'on donne aux Armateurs & aux vaiſſeaux armez en guerre qui vont en courſe.

CAPRICE. ſ. m. Déreglement d'eſprit. On le dit, quand au lieu de ſe conduire par la raiſon, on ſe laiſſe emporter à l'humeur dominante où on ſe trouve. Il luy faut laiſſer paſſer ſon *caprice*, ſa fantaiſie, ſa mauvaiſe humeur. je n'ay que faire d'eſſuyer tous ſes *caprices*, ſes fougues, ſes boutades. Le mot de *caprice* étoit nouveau du temps d'Henry Eſtienne, & il luy ſembloit fort étrange.

CAPRICE, ſe dit auſſi des pieces de Poëſie, de Muſique, & de Peinture, qui reüſſiſſent plûtoſt par la force du genie, que par l'obſervation des regles de l'art, & qui n'ont aucun nom certain. St. Amant a intitulé quelques pieces, *Caprices*. Les *capricci*, ou poſtures de Callot Graveur. *capriccs* de Muſique.

CAPRICIEUX, EUSE. adj. Sujet à des caprices. Il ſe dit des hommes & des animaux. Cet homme eſt *capricieux* & ombrageux. cette mule eſt fantaſque & *capricieuſe*.

CAPRICORNE. ſ. m. C'eſt un des ſignes du Zodiaque, où quand le Soleil eſt arrivé, il eſt au Solſtice d'hiver. Cette Conſtellation eſt compoſée de 28. étoiles.

CAPRIER. ſ. m. Arbre qui porte des capres. C'eſt une plante branchuë & eſpineuſe qui rampe par terre, & s'eſparpille en rondeur. Il a des eſpines comme la ronce, recourbées en forme d'un hameçon. Ses feuilles ſont rondes & ſemblables à celles du coignier. Son fruit eſt comme une petite olive, qui produit une fleur blanche quand il s'ouvre, laquelle étant tombée, laiſſe une petite boule ſemblable à un gland, au dedans de laquelle il y a de petits grains rouges & ſemblables à ceux des grenades. Sa tige & ſon fruit ſe confiſent & ſe ſervent à table. Il fleurit en été, & vient en lieux deſerts, quoy qu'on le cultive. Il produit beaucoup de racines grandes & dures comme du bois. En Latin *capparis*. Dioſcoride.

CAPRIOLE. ſ. f. en termes de Manege, c'eſt un ſaut que fait le cheval ſans aller en avant, enſorte qu'étant en l'air, il monſtre les fers, & il détache des ruades: ce qu'on appelle *éparer*, & *noüer l'aiguillette*. On la nomme autrement *ſaut de ferme*, *à ferme*. La *capriole* eſt un manege par haut, & le plus difficile de tous les airs relevez.

CAPRIOLE, eſt auſſi un ſaut en l'air que font les Danſeurs ordinaires & les ſauteurs. Ce mot vient de *capreolare*, qui a été fait de *capreolus*. Menage.

CAPRIOLER. v. n. Faire des caprioles.

CAPSULAIRE. adj. C'eſt une épithete que les Medecins donnent à une veine qui eſt un rameau de la ſouſclaviere, qui va par le pericarde, & rencontre les diaphragmatiques.

CAPSULE. ſ. f. Terme de Chymie. C'eſt un vaiſſeau de terre fait en forme de terrine eſchancrée, où l'on met des matieres ſur leſquelles on fait des operations violentes par le feu. Ce mot vient de Latin *capſula*, qui ſignifie *eſtuy*, *fourreau ou petite caiſſe*.

La *capſule* de la veine porte, eſt une membrane qui enferme une tunique de veine ou d'artere enveloppe les rameaux de l'artere cœliaque, qui ſe diſtribuent dans le foye conjointement avec les rameaux que la veine porte y jette auſſi.

CAPSULE, ſe dit auſſi chez les Boutiſtes, du lieu où la graine eſt enfermée, comme on voit dans les poires & les pommes, qui ont une petite enveloppe qui reſſemble à une petite bourſe où ſont enfermez les pepins.

CAPTAL. ſ. m. Mot Gaſcon qui ſignifie *Chef* & *Seigneur*, qui eſt en uſage en cette phraſe, *Captal de Buch*, qui eſt un tiltre de Mr. le Duc d'Eſpernon qui poſſedoit cette Seigneurie.

CAPTATEUR. ſ. m. Terme de Juriſprudence Romaine, ſe dit de celuy qui par flatteries & par mauvais artifices tâche à ſurprendre des teſtaments, des donations. Il n'eſt en uſage qu'au Palais.

CAPTER. verb. act. Vieux mot eſcorché du Latin, dont on ſe ſervoit autrefois pour parler d'un Orateur, qui dans ſon exorde taſche à gagner la bienveillance de ſes auditeurs.

CAPTIEUX, EUSE. adj. Trompeur, ſophiſtique. Il ſe dit particulierement des raiſonnemens qui en apparence ſont veritables, & qui ſe trouvent faux, étant bien examinés. Les Heretiques ſe ſervent de raiſonnements *captieux* & ſophiſtiques. On le dit quelquefois des perſonnes. Il faut ſe deffier de ce chicaneur, c'eſt un homme *captieux*, ſujet à ſurprendre ſes parties.

CAPTIEUSEMENT. adv. D'une maniere captieuſe. Cet argument conclud *captieuſement*. cet homme agit toûjours *captieuſement*.

CAPTIF, IVE. adj. Eſclave, qui eſt pris par des ennemis, par des Infidelles, ou par des Corſaires. Les *captifs* étoient amenez en triomphe à Rome, & ſuivoient le char du victorieux. les Religieux Mathurins ſont établis pour la redemption des *captifs*.

CAPTIF, ſe dit figurément & poëtiquement, des priſonniers d'amour. Cette beauté a fait bien des *captifs*.

CAPTIF, ſignifie auſſi, Qui eſt dans la ſujettion, dans l'incommodité. Il a quitté le ſervice d'un tel maiſtre, parce qu'on le tenoit trop *captif*.

CAPTIVER. v. act. Faire des captifs. Dans la priſe de ce vaiſſeau il y a eu quinze Chevaliers qui ont été *captivez*, & menez à Alger.

CAPTIVER, ſe dit auſſi figurément des choſes ſpirituelles. Il faut *captiver* ſon eſprit pour l'aſſujettir à la foy. un Prince doux & bienfaiſant *captive* tous ſes ſujets. vos beaux yeux *captivent* mon cœur.

CAPTIVER, ſignifie auſſi preſque en même ſens, Se contraindre, s'aſſujettir ſoy-même, s'attacher à quelque choſe. Il ſe faut long-temps *captiver*, s'attacher à la lecture pour devenir ſçavant. c'eſt un libertin qui ne ſe veut point *captiver*, qui aime ſes plaiſirs, qui ne veut point faire ſa cour.

CAPTIVITE'. ſ. f. Eſclavage. Il y a bien de pauvres Chrêtiens qui languiſſent en *captivité* chez les Infidelles. les Iſraëlites furent long-temps en *captivité*. la *captivité* de Babylone.

CAPTIVITÉ, ſignifie auſſi, Sujettion, empire tyrannique ou rude. Les Princes d'Orient tiennent leurs ſujets en grande *captivité*. ce maiſtre tient ſes valets en grande *captivité*, ils n'ont pas une heure à eux.

CAPTIVITÉ, ſe dit auſſi figurément des attachemens volontaires qu'on ſe fait pour contenter ſes paſſions, & particulierement ſon ambition & ſon amour. Un bon Courtiſan eſt en une perpetuelle *captivité* auprés de ſon Prince. un amant languit dans une agreable *captivité* auprés de ſa maiſtreſſe.

CAPTURE. ſ. f. Priſe de quelque debiteur, ou criminel, par des Archers, ou Sergens, pour le mener en priſon. Ce Prevoſt a pris un chef de Bandits, c'eſt une belle *capture*. on a envoyé des Exempts & des Officiers pour preſter main forte à la *capture* de ce rebelle, de ce banquerouſier.

CAPUCHON. ſ. m. Piece d'étoffe taillée pour couvrir la teſte, dont ſe ſervent les Moines. Les uns le portent en pointe, les autres arrondi. Quelques-uns l'appellent *capuce*.

CAPUCIN, INE. ſ. m. & f. Religieux, ou Religieuſe de l'Ordre de St. François de la plus étroite obſervance. Ils portent des capuchons pointus, & ſont veſtus de gris. Ils vont toûjours nuds pieds, jamais en carroſſe, & les hommes ne raſent jamais leur barbe.

C A Q.

CAQUE. ſ. f. Petit baril qui tient le quart d'un muid, où particulierement l'on enferme du hareng. On le dit auſſi à la guerre des *caques* de poudre.

On dit proverbialement, La *caque* ſent toûjours le hareng, pour dire, qu'on ſent toûjours la baſſeſſe de ſa naiſſance, quelque fortune qu'on ait faite; & auſſi pour dire, qu'on ne ſçauroit ſe deffaire des mauvaiſes impreſſions qu'on nous a données en jeuneſſe par une mauvaiſe éducation. On dit auſſi des gens qui ſont placés en quelque lieu fort étroit, ou qui ſont incommodez par la foule, qu'ils ſont preſſez comme des harengs dans une *caque*.

CAQUER. v. act. Terme de Marine, qui ſe dit du hareng auquel on arrache les entrailles ou breuilles pour le mettre dans la caque.

CAQUEROLLE, ou *Caquerolliere*, ſ. f. Petit pot de cuivre à trois pieds qui a une longue queuë pour l'approcher du feu, & pour ſecoüer les fricaſſées ou autres mets qu'on fait cuire dedans ordinairement.

CAQUET. ſ. m. Abondance de paroles inutiles qui n'ont point de ſolidité. Les femmes parlent beaucoup, mais elles n'ont que du *caquet*, ne parlent que de bagatelles. cet Advocat plaide ſolidement, mais ſa partie adverſe n'a que du *caquet*.

CAQUET, ſe dit auſſi d'une promeſſe ſans effet. Cet homme promet beaucoup, mais il ne tient rien, il n'a que du *caquet*.

CAQUET, ſe dit auſſi des oiſeaux qui parlent. Ce perroquet, cette pie, nous étourdiſſent avec leur *caquet*.

On dit proverbialement & figurément, Rabattre le *caquet* de quelqu'un, pour dire, Rabattre ſon orgueil, lui fermer la bouche, le menacer, ou le convaincre. On appelle le *caquet* de l'accouchée, cet entretien de bagatelles qu'ont pluſieurs femmes aſſemblées, comme il s'en rencontre chez les femmes en couche. On dit auſſi, qu'une femme eſt dans les *caquets*, quand par ſa mauvaiſe conduite elle donne occaſion aux autres de médire d'elle.

CAQUETER. v. n. ſe dit au propre de ce bruit que font les poules quand elles veulent pondre: ce qui eſt exprimé par le ſon du mot.

CAQUETER, ſignifie auſſi, Parler beaucoup, ſans dire rien de ſolide, comme font la plus-part des femmes. On le dit auſſi des petits enfans quand ils commencent à parler, & des pies & des perroquets.

On dit auſſi à la chaſſe, qu'un chien *caquette*, quand il crie & abboye mal à propos & hors des voyes, ou ſans ſujet.

CAQUETEUR, EUSE. adj. Qui caquette, qui babille, qui parle trop, qui ne ſçauroit rien tenir de ſecret.

CAQUETOIRE. ſ. f. Petit fauteuil qui ſert à ſe mettre auprés du feu, & où on caquette à ſon aiſe.

C A R.

CAR. Conjonction cauſative qui rend raiſon de ce qui a eſté avancé dans la propoſition precedente. Ses ſynonymes ſont *parce que*, *pource que*, *d'autant que*, *veu que*, &c. Toutes les Lettres de Chancelerie ſe terminent ainſi, *Car* tel eſt noſtre plaiſir. Ce mot vient du Grec *gar* ſignifiant la même choſe, comme diſent Nicod & Henry Eſtienne, Mais Menage le derive avec plus d'apparence de *quare*, parce qu'on a eſcrit autrefois *quar*, & on dit encore *caman*, au lieu de *quamquam*.

CARABIN. ſ. m. Cheval-leger armé d'une petite arme à feu qui tire avec un rouet. Ces cavaliers qui faiſoient autrefois des compagnies ſeparées, & quelquefois des regiments, ſervoient à la garde des Officiers Generaux, à ſe ſaiſir des paſſages, à charger les premieres trouppes que l'ennemi faiſoit avancer, & à les harceler dans leurs poſtes: ſouvent auſſi ils ne faiſoient que lâcher leur coup, & ils ſe retiroient. Il n'y en a plus gueres que parmi les Gardes du corps.

On appelle figurément un *Carabin*, Celuy qui entre en quelque compagnie ſans s'y arreſter long-temps, qui ne fait que tirer ſon coup & s'en va.

CARABINADE. ſ. f. Action, tour de Carabin, qu'un homme fait en quelque compagnie d'où il ſe retire auſſi-toſt.

CARABINE. ſ. f. Arme à feu, petite arquebuſe à roüet que portoient les Carabins. Cette arme n'eſt plus en uſage à l'armée, à cauſe du temps qu'on perd à bander le reſſort.

CARABINER. v. n. Se battre à la maniere des Carabins, deſcharger ſon coup, & ſe retirer.

CARABINER, ſe dit figurément, en parlant de ceux qui entrent en quelque compagnie, & qui s'en retirent auſſi-toſt: ce qui ſe dit ſur tout des joüeurs de dez, de la baſſette, de lanſquenet, qui viennent joüer deux ou trois coups, & qui s'en vont auſſi-toſt ſans vouloir tenir jeu aux autres.

CARACOL. ſ. m. Terme de Guerre & de Manege. C'eſt un mouvement que fait le cavalier en demi-rond, ou demi-tour, à gauche ou à droit, en changeant de main, afin que l'ennemy ſoit toûjours incertain ſi on l'attaquera de front, ou de flanc. Quelques-uns diſent *caracole* au feminin, mais il eſt moins en uſage.

C'eſt auſſi le demi-tour que fait chaque cavalier quand il a fait ſa décharge, pour paſſer de la teſte de l'eſcadron à la queuë.

On le dit auſſi des mouvemens qu'on fait dans les montres, quand on fait le demi-cour pour defiler, ou pour ſe faire voir pluſieurs fois aux Princes, ou aux Officiers. Ce mot eſt pris de l'Arabe, & l'Arabe de l'Hebreu *carac*, qui ſignifie *involvere*. Menage. Mais il nous vient immediatement de l'Eſpagnol, où il ſignifie au propre un *limaçon*, & au figuré les mouvemens militaires qui viennent d'être expliquez.

CARACOL, en termes d'Architecture, eſt un eſcalier fait en helice ou en rond, dont toutes les marches ſont gironnées.

CARACOLER. v. n. Faire des caracoles, ou des demi-tours en marchant. Dans les combats ſinguliers à cheval on a grand avantage de ſe battre en *caracolant*.

CARACOLER, ſe dit figurément dans les affaires, pour dire, Biaiſer, ne marcher pas droit, faire des pourſuittes à diverſes repriſes en taſchant de ſurprendre ſes parties.

CARACTERE. ſubſt. maſc. Certaine figure qu'on trace ſur le papier, ſur l'airain, ſur le marbre, ou ſur autres matieres avec la plume, le burin, le ciſeau, ou autres inſtrumens, pour ſignifier ou marquer quelque choſe. Les lettres ſont des *caracteres* qui ſervent à marquer nos

penſées. Les Egyptiens avoient des *caracteres* hieroglyphiques. Les Chinois ont quatre-vingt mille *caracteres* differents. Ce mot vient du Grec *charaktir*, qui vient du verbe *charaſſein, inſculpere, imprimer, graver.*

Les Imprimeurs appellent auſſi *caracteres*, les lettres qui leur ſervent à imprimer, dont voicy les degrés. *Gros double canon, gros canon, Triſmegiſte*, ou *canon approché, petit canon, gros parangon, gros Romain, St. Auguſtin, Cicero, Philoſophie, petit Romain, petit texte, mignonne, nompareille, Sedanoiſe* ou *Pariſienne.* Preſque toutes ces lettres ont leurs Italiques & leurs capitales.

CARACTERE, ſe dit auſſi de la maniere d'écrire. C'eſt une choſe merveilleuſe, qu'autant de mains qui eſcrivent, c'eſt autant de *caracteres* differents. ce Scribe a un fort bon *caractere*, fort liſible. je connois ſon *caractere*, ſon eſcriture.

CARACTERE, ſe dit auſſi de certaines marques & empreintes que les Anciens mettoient ſur le front de leurs eſclaves, ou des criminels pour les reconnoiſtre, ou pour les notter, & peut-eſtre qu'on doit ainſi expliquer le ſigne que Dieu mit ſur le front de Cain pour empêcher qu'il ne fuſt tué dans ſon exil volontaire; & les marques de ceux des Tribus d'Iſraël dont il eſt fait mention dans l'Apocalypſe.

CARACTERE, ſe dit auſſi figurément d'une certaine qualité qui imprime du reſpect à ceux qui la connoiſſent. Dieu a empreint ſur le front de l'homme un certain *caractere*, une image de la Divinité. la Majeſté des Rois leur donne un *caractere* qui leur attire le reſpect des peuples.

CARACTERE, ſe dit encore des qualités inviſibles qu'on reſpecte en ceux qui ont receu des ordres, des charges, & des dignités. Quelque pauvre que ſoit un Preſtre, il faut honorer ſon *caractere*, c'eſt un *caractere* indelebile. il faut qu'un Evêque ſoûtienne ſon *caractere* par ſon ſçavoir & par ſa vertu, plûtoſt que par l'éclat & la vanité mondaine. un Magiſtrat qui s'abaiſſe à danſer, à joüer, fait une choſe indigne de ſon *caractere*. Cet homme ſoûtient bien ſon *caractere*, eſt conſtant à faire la même choſe.

CARACTERE, ſignifie auſſi, Ce qui reſulte de pluſieurs marques particulieres, qui diſtingue tellement une choſe d'une autre, qu'on la puiſſe reconnoiſtre aiſément. Il ſe dit l'eſprit, des mœurs, des diſcours, du ſtile, & de toutes autres actions. Celuy qui s'accouſtume à dire des plaiſanteries a un mauvais *caractere* d'eſprit, dit Mr. Paſchal. il n'y a point de paſſion qui n'ait ſon *caractere* particulier. toutes les nations ont auſſi chacune leur *caractere*, ſoit par leurs vertus, ſoit par leurs vices. tous les perſonnages de l'Horace, du Cinna, gardent bien chacun leur *caractere*. le ſtile de cet Orateur a un certain *caractere* qu'il eſt aiſé de reconnoiſtre, & difficile d'imiter.

CARACTERE, ſe dit auſſi de certains billets que donnent des Charlatans, ou Sorciers, qui ſont marqués de quelques figures taliſmaniques, ou de ſimples cachets. Ils font accroire au ſot peuple qu'ils ont la vertu de faire faire des choſes merveilleuſes & incroyables, comme de faire cent lieuës en trois heures, d'eſtre invulnerable à l'armée, &c. Quand on raconte quelqu'un de ces pretendus effets, on dit qu'il faut que cet homme ait un *caractere*, qu'il ait fait un pacte avec le Diable.

CARACTERISER. verb. act. Deſcrire ſi bien le caractere de quelque choſe, qu'on la reconnoiſſe. Ce Peintre, ce Poëte *caracteriſent* bien les paſſions qu'ils veulent repreſenter.

CARACTERISÉ, ÉE. part. & adj.

CARACTERISTIQUE. ſubſt. fem. Terme de Grammaire. C'eſt la principale lettre d'un mot qui ſe conſerve dans la plus-part de ſes temps, de ſes modes, & de ſes derivés ou compoſés. Elle marque ſouvent ſon étymologie, & elle doit eſtre conſervée dans ſon orthographe, comme l'r eſt dans le mot *de courſe, mort*, &c. Les *caracteriſtiques* ſont de grand uſage dans la Grammaire Grecque pour la formation des temps.

CARAFFE. ſ. f. Petite bouteille de verre de forme ronde, propre pour verſer à boire, & qu'on ſert ſur une ſouſcoupe.

CARAFFON. ſ. m. Groſſe bouteille de verre eſpaiſſe à long col, qui ſert à faire raffraiſchir la boiſſon dans un ſeau avec de la glace.

CARAMEL. ſ. m. Drogue que les Apothicaires preparent pour le rheume, qui conſiſte particulierement en du ſucre fort cuit.

CARAMOUSSAL. ſ. m. eſt un vaiſſeau de Turquie, qui a une poupe fort eſlevée. Il porte ſeulement un beaupré, un petit artimon, & un grand maſt avec ſon humier, qui eſt extremement haut. Il n'a ni miſaine, ni perroquet, ſinon un petit tourmentin.

CARAT. ſ. m. C'eſt proprement le nom du poids qui exprime la bonté ou le titre de la perfection ou imperfection de l'or. Les Monnoyeurs ont fixé à 24. *carats* le plus haut titre, ou la plus grande perfection de l'or. Cependant quelque ſoin qu'on prenne pour l'eſpurer, & pour en oſter l'alliage, ils ne peuvent jamais l'y faire arriver, il s'en manque toûjours quelque quart de *carat*. Il y a des demi, des quarts, des huitiémes, des ſeiziémes, & des trente-deuxiémes de *carat*. Ces degrez ſervent à marquer l'alliage. L'or à 22. *carats* eſt celuy où il y a deux parts d'argent ou d'autre metail ſur 22. parts de fin or.

Les Orfevres par l'Ordonnance ne peuvent travailler que d'or fin à 23. *carats* & trois quarts, ſans remede & ſans ſoudure; & en cas de ſoudure, à un quart de *carat* de remede; & en ouvrage creux chargé de filets & de rapport, à demi-*carat* de remede: mais ſi on leur delivre l'or, ils pourront travailler à tous titres, pourveu qu'ils en tiennent regiſtre.

Le *carat de fin*, eſt un vingt-quatriéme degré de bonté de quelque portion d'or que ce ſoit; & un *carat de prix*, eſt une vingt-quatriéme partie de la valeur d'un marc fin: comme ſi le marc d'or vaut 384. livres, le *carat de prix* vaudra 16. livres. On a auſſi appellé le *carat de poids*, un poids de la vingt-quatriéme partie du marc, qui eſt de 192. grains. Il a ſervi autrefois dans la fabrication des monnoyes. Le mot de *carat*, ſelon Menage aprés Alcat, vient du Grec *keration*, qui étoit une eſpece petit poids. Mais Savot le derive avec plus d'apparence de *charatzion*, qui ſignifioit un denier de tribut, ou une eſpece de monnoye qu'on battoit à cette fin, diſant qu'il eſt vraiſemblable que comme la diviſion du fin de l'argent a eſté faite par une eſpece de monnoye qu'on appelloit *denier*; auſſi le titre de l'or a eſté marqué par une monnoye d'or qu'on appelloit en ce temps-là *cara*. Meurſius & Bulenger le prennent auſſi pour une eſpece de monnoye. D'autres le derivent ſimplement du Latin *caracter*.

CARAT, eſt auſſi le poids dont on uſe pour peſer les diamants, qui eſt de quatre grains. Le diamant du Grand Mogol peſe 279. *carats*. Ces grains ſont un peu moins peſants que ceux du marc. Ce mot en ce ſens eſt venu du Grec *keration*, qui ſignifie un fruit que les Latins nomment *ſiliqua*, & les François *carouge* ou *carobe*. Il eſt contenu en des gouſſes courbes de la longueur d'un doit. Chaque grain de ce legume peut peſer quatre grains, ſoit de bled ou d'orge; d'où il eſt arrivé que le nom de *ſiliqua* a toûjours eſté pris pour un poids de quatre grains, comme prouvent Poulain en ſon Gloſſaire, & Depois Medecin en ſon Traitté des Medailles. Galien appelle l'arbre qui porte ce fruit *Keratonia*. Saladin dans ſon livre *de ponderibus*, au rapport de Du Cange, dit que ce poids a eſté appellé *chira* ou *chiraſt*.

On dit proverbialement, qu'un homme eſt ſot à 24. *carats*, pour dire, qu'il eſt parvenu au plus haut point de ſottiſe.

CARAVANNE. ſ. f. Aſſemblée que font dans les pays d'Orient les Marchands, Pelerins ou Voyageurs pour marcher de compagnie, & traverſer les deſerts & les mers avec guide & eſcorte, plus ſurement & plus commodément. Il part pluſieurs *Caravannes* d'Alep, du Caire & d'autres lieux tous les ans pour aller en Perſe, à la Mecque, au Thibet, &c. comme auſſi des vaiſſeaux de Conſtantinople à Alexandrie.

On appelle auſſi *Caravanne*, les campagnes de mer que les Chevaliers de Malthe ſont obligez de faire contre les Pyrates & les ennemis de la Religion, afin de parvenir aux Commanderies & Dignitez de l'Ordre. On les a appellez *Caravannes*, parce qu'ils croiſent ordinairement les mers où paſſent les *Caravannes* des Turcs.

CARAVANSERA. ſ. m. Terme de Relations. C'eſt un grand baſtiment deſtiné à loger les Caravannes. Il y en a un grand nombre en pluſieurs endroits d'Orient, qui ont été baſtis par la charité & la magnificence des Seigneurs du pays. Le mot de *ſarai* ſignifie *palais* ou *hoſtel*. Ces logements ſont faits en forme de halles avec des galeries diviſées en pluſieurs arcades, où tant les hommes que les beſtes de voiture paſſent commodément les grandes chaleurs, & ſe repoſent.

CARAVELLE. ſ. f. Vaiſſeau rond équippé en forme de galere, ayant pouppe carrée. Oſorius en l'Hiſtoire de Portugal le deſcrit ainſi. C'eſt un vaiſſeau qui n'a point de hune, mais le bois traverſant le maſt eſt ſeulement attaché prés de ſon ſommet. Les voiles ſont faites en triangle, ou à oreille de lievre, ce qu'on appelle *voiles latines*; & leur bout d'enbas n'eſt gueres plus élevé que les autres fourniures du vaiſſeau. Au plus bas il y a de groſſes pieces de bois comme un maſt, leſquelles ſont vis à vis l'une de l'autre aux coſtez de la *caravelle*, & s'amenuiſent peu à peu enhaut. La *caravelle* porte juſqu'à quatre voiles latines, outre les bourſets & les bonnetes en eſtuy: & ce ſont les meilleurs voiliers qui ſoient ſur la mer, qui ſont ordinairement du port de ſix à ſept vingt tonneaux. Les Portugais ſe ſervent de ces vaiſſeaux en guerre, pour aller & venir en plus grande diligence: car ils les font tourner facilement, levent & ſerrent les voiles, & reçoivent le vent comme il leur plaiſt. Le premier qui s'en ſervit pour les Indes & l'Ethiopie fut Vaſco de Gama. Ce mot vient du Latin *carabio*, du Grec *karabion*, *navigium*, *vaiſſeau*, eſpece de vaiſſeau.

CARBONELLE. ſ. m. Terme de Medecine. C'eſt une eſpece de gros phlegmon ou bubon qui eſt fort enflammé, & d'ordinaire peſtilentiel. Le peuple l'appelle *charbon*, & les Medecins *carbunculus* & *anthrax*.

CARBONNADE. ſ. f. Ragouſt que font des goinfres, en faiſant roſtir eux-mêmes quelque choſe ſur les charbons. Ils ont fait une *carbonnade* de pluſieurs pigeons, de coſtellettes, de morceaux de porc frais, &c.

CARBOUILLON. ſ. m. Terme de Finance, eſt un droit des ſalines de Normandie, qui eſt le quatriéme du prix du ſel blanc fabriqué dans les ſalines. Il en eſt fait mention dans l'Ordonnance des Gabelles.

CARCAN. ſ. m. Vieux mot qui ſignifioit autrefois un collier ou une chaîne de pierreries que les femmes portoient ſur la gorge, qu'on appelloit auſſi *jaſeran*. Ce mot vient de *carchefius laqueus*.

CARCAN, eſt maintenant un genre de ſupplice qui notte d'infamie, & qu'on fait ſouffrir aux banqueroutiers, ou à d'autres malfaicteurs, en les attachant par le col avec un anneau de fer à un poteau dans une place publique, afin qu'ils ſoient expoſez à la riſée publique. On appelle cela en Eſpagnol *poner à la verguença*. On l'a auſſi appellé *carcannum* dans la baſſe Latinité, ou *collſtrigium*.

CARCASSE. ſ. f. Corps d'un animal mort, dont les chairs ont été la plus-part retranchées, conſumées, ou deſſechées. On voit encore les *carcaſſes* des ſoldats & des chevaux demeurez ſur le champ de bataille. Les *carcaſſes* de chapons, de perdrix, de levraux, ſont ce qui reſte aprés en avoir oſté les quatre membres, les cuiſſes, les aiſles ou les eſpaules.

CARCASSE, ſe dit figurément des perſonnes devenuës fort maigres, ſoit par maladie, ſoit par la vieilleſſe, qui n'ont que les os & la peau. Cette femme ſe plaint, encore que ce ne ſoit plus qu'une vieille *carcaſſe*.

CARCASSE. ſ. f. Terme de Guerre. C'eſt une eſpece de bombe qu'on tire avec un mortier. Elle eſt compoſée de pluſieurs grenades & bouts de canon de piſtolets chargez, & enveloppez en une maſſe d'eſtouppes, & dans une toile gouderonnée, garnie par les deux bouts de deux plaques de fer qui ſont attachées enſemble par des cercles qui repreſentent les coſtes d'une *carcaſſe*.

CARDAMOME. ſ. m. Plante & graine medecinale & fort aromatique. Il y en a trois eſpeces, le grand, le moyen, & le petit, dont la graine eſt encloſe en follicules ou petites bourſes toutes differentes. Celles du grand reſſemblent à la figue ou aux dattes, & ſa graine eſt rougeaſtre & rangée comme les grains d'une grenade. Celle du moyen eſt longuette, triangulaire & cannelée, & mouſſe en ſon ſommet, mais bien plus petite. Celle du petit, qui eſt le plus eſtimé, reſſemble au dedans à de la farine, qui eſt ronde & aſpre au manier. Le meilleur *cardamome* eſt celuy qui eſt difficile à rompre, reſſerré & bien plein. Il vient des Indes ou de l'Arabie. En François on l'appelle autrement *melegette*, parce qu'il reſſemble au millet Indique, qu'on appelle en Italie *melegua* ou *graine de Paradis*, parce qu'elle eſt fort odorante, quoy que d'un gouſt acre & amer. Ruellius & Fuchſius croyent que le *cardamome* des Arabes eſt la plante que nous appellons *Poivre d'Inde*, ou *Siliqua baſtarda*: mais Matthiole combat leur opinion. Il entre en la compoſition de la theriaque.

CARDASSE. ſ. f. Eſpece de peigne propre à faire du capiton, à tirer la bourre de la ſoye.

CARDE. ſ. f. Coſte qui eſt au milieu des feuilles de quelques plantes, & qui eſt bonne à manger. Des *cardes* d'artichaux. En Latin *cinara*.

CARDE, eſt auſſi un peigne fait de pluſieurs petites pointes preſſées & crochuës de fil de fer, qui ſert à demeſler les poils de la bourre, de la laine & de la ſoye.

CARDER. v. act. Demeſler les poils de la laine, de la bourre, de la houäte avec un peigne de carde.

CARDÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. Laine *cardée*.

CARDEUR, EUSE. ſ. Ouvrier qui carde la laine, le cotton, ou autres choſes ſemblables.

Tous ces mots viennent du Latin *carduus*, *chardon*, dont on ſe ſert pour carder.

CARDIAQUE. adj. m. & f. & ſ. Terme de Medecine, qui ſignifie la même choſe que *cordial*. Remede qui ſert à conforter le cœur. Le vin eſt un grand *cardiaque*. Ce mot vient du Grec *kardia*, *cœur*.

CARDINAL, ALE. adj. Ce qui eſt le principal, le plus conſiderable, & le fondement de quelque choſe. On dit ainſi, les quatre vertus *cardinales*, la Prudence, la Juſtice, la Force, la Temperance, qui ſervent de fondement à toutes les autres. On dit auſſi, les quatre points *cardinaux* de l'Horiſon, pour dire, l'Orient, l'Occident, le Midy, le Septentrion. Les quatre points *cardinaux* du Ciel, ou d'une nativité, pour dire, le lever & le coucher du Soleil, & le milieu du Ciel, ſoit dans le Zenith, ſoit dans le Nadir. On dit auſſi, les vents *cardinaux*. Ce mot vient de *cardo* Latin qui ſignifie un *gond*, parce qu'en effet il ſemble que ſur ces points principaux roulent toutes les autres choſes de même nature.

On appelle en Grammaire les nombres *cardinaux*, un; deux, trois, quatre, &c. qui ſont indeclinables, par oppoſition aux nombres *ordinaux*, deuxiéme, troiſiéme, &c.

CARDINAL. ſ. m. Prince d'Egliſe qui a voix active & paſſive dans le Conclave, lors de l'élection des Papes. Un chapeau de *Cardinal*, eſt un chapeau rouge; & on dit abſolument, qu'un homme pretend au chapeau, qu'il a eu un chapeau, pour dire, qu'il pretend eſtre *Cardinal*, qu'il eſt devenu *Cardinal*. *Cardinal Nepveu*, eſt celuy qui eſt nepveu du Pape vivant. Dans le livre premier du Ceremonial Romain eſt écrite la ceremonie d'ouvrir & de fermer la bouche aux *Cardinaux*.

Les *Cardinaux* ſont diviſés en trois ordres, 6. Evêques, 50. Preſtres, & 14. Diacres, faiſant en tout 70. qu'on appelle le *Sacré College*. Ils furent appellés *Cardinaux* du temps de Sylveſtre I. comme pivots, & colomnes du baſtiment de l'Egliſe. Ils ont ſuccedé aux 24. vieillards, qui dés le temps de St. Pierre & de St. Clement avoient la nomination & élection du Pape. Et en l'an 1051. le Pape Nicolas II. établit que le Pape ſeroit ſeulement eſleu par le Senat des *Cardinaux*, au lieu qu'il l'étoit auparavant par le Clergé de Rome. Ils ont commencé à porter le chapeau rouge au Concile de Lyon ſous Innocent IV. Les *Cardinaux* dans leur premiere inſtitution n'étoient autre choſe que Preſtres principaux ou Curés des Parroiſſes de Rome; & dans la Primitive Egliſe le Preſtre principal d'une Parroiſſe qui ſuivoit immediatement l'Evêque, fut appellé *Presbyter Cardinalis*. Ce mot leur a été appliqué environ l'an 150. D'autres tiennent que ce fut ſous le Pape Sylveſtre l'an 300. Ces Preſtres *Cardinaux* étoient les ſeuls qui pouvoient baptiſer & enſevelir. Autrefois les Preſtres *Cardinaux* étant faits Evêques, leur Cardinalat vacquoit, parce qu'ils croyoient être élevés à une plus grande dignité. Du Cange dit qu'originairement il y avoit trois ſortes d'Egliſes; que les vrayes Egliſes s'appelloient proprement *Parroiſſes*; les ſecondes *Diaconies*, qui étoient des Chapelles jointes à des hoſpitaux deſſervis par des Diacres. Les troiſiémes étoient de ſimples Oratoires où on diſoit des Meſſes particulieres, qui étoient deſſervies par des Chapelains locaux & reſidens, & que pour diſtinguer les Egliſes principales ou Parroiſſes des Chapelles ou Oratoires, on leur donna le nom de *Cardinales*; & que depuis elles ont ſervy de titres aux *Cardinaux*. Il y a eu en pluſieurs lieux des Curés à qui on a donné le titre de Preſtres *Cardinaux*, ou principaux. Voyez Du Cange qui a fait un denombrement des titres des *Cardinaux* & des Egliſes Patriarchales qui en dependoient. On a donné auſſi ce titre à quelques Evêques, comme à celuy de Mayence & de Milan. L'Abbé de Vendôme s'appelle auſſi *Cardinal né*, & porte le chapeau rouge dans ſes Armes. Ceux qui en ont écrit ſont Onuphrius, Ciaconius, Durandus, & François Friſon dans ſon livre de *Gallia purpurata*.

On a appellé autrefois *Cardinales*, de groſſes pieces d'Artillerie qui ne ſont plus en uſage; & des pommes à la *Cardinale*, des pommes d'apy, parce qu'elles ſont rouges.

CARDINALAT. ſ. m. La dignité de Cardinal. Les Miniſtres qui ſont d'Egliſe parviennent ſouvent au *Cardinalat*.

CARDON. ſ. m. Tige d'une plante bonne à manger, qui reſſemble à un artichaut, & qui ne porte point de fruit. Des *cardons* d'Eſpagne.

CARE. ſ. f. Vieux mot qui ſignifioit autrefois *viſage*, car on diſoit, Il a la *care* vieille; & il venoit du mot Eſpagnol *cara*, qui ſignifie la même choſe. On dit même encore *acarer* & *acaration*, pour dire, Confronter, & confrontation, en pluſieurs Provinces, & ſur tout en celles au delà la Loire.

CARE, ſe dit maintenant de la taille ou de la meſure qui eſt entre les deux eſpaules. Cette femme a la *care* belle.

CARE, ſe dit en ce ſens en parlant des habits qui couvrent cette partie du corps d'un corps de juppe, d'un pourpoint; & ſignifie la coupe & la taille du derriere du dos. Il faut retailler la *care* de ce corps de juppe.

CARE, ou *Carus*. Terme de Medecine. C'eſt une eſpece d'apoplexie en laquelle on a encore la reſpiration libre.

CARENAGE. ſ. m. & par corruption *Cranage*, eſt un endroit ſur le bord de la mer commode pour donner carene aux vaiſſeaux.

CARENCE. ſ. f. Terme de Pratique, qui ſe trouve dans l'Ordonnance des Eaux & Foreſts, qui veut que les exploits de *carence* de biens ou d'inſolvabilité ne ſoient valables, s'ils ne ſont fortifiez de bonnes preuves. Ce mot vient du Latin *carentia*.

CARENE. ſ. f. eſt proprement la quille du vaiſſeau, ou la piece de bois qui eſt au fond, ſur laquelle ſe fait tout l'aſſemblage. Mais on la prend plus ſouvent pour tout le creux du navire ou fond de cale, & contient tout l'eſpace qui eſt ſous le premier tillac.

On dit, Donner *carene*, quand on met le navire ſur le coſté, pour calfater & fermer toutes les voyes d'eau, ou pour luy donner le ſuif. Ce mot vient du Latin *carena*.

CARENER. verb. act. Donner carene au vaiſſeau, le mettre ſur le coſté, luy donner le radoub, ou le ſuif. On dit autrement, le mettre à *cran*, par corruption de *carene*.

CARESME. ſubſt. maſc. Temps de penitence où l'on jeûne 40. jours pour ſe preparer à celebrer la Feſte de Paſques. Il faut faire une dette payable à Paſques pour trouver le *Careſme* court. Les anciens Latins faiſoient trois *Careſmes*; le grand, devant Paſques; l'autre, devant Noël, qu'on appelloit *de la St. Martin*; & l'autre, de *St. Jean Baptiſte*: tous trois de quarante jours. Les Grecs en obſervoient quatre, qu'ils nommoient *de Paſques*, *des Apoſtres*, *de l'Aſſomption*, & *de Noël*. Les Jacobites en font un cinquiéme, qu'ils appellent *de la penitence de Ninive*. Les Caldéens & les Neſtoriens de même. Les Maronites en font ſix, y adjoûtant celuy *de l'Exaltation Ste. Croix*. Les Armeniens en font huit de differente durée. Le *Careſme* eſt bas, quand il commence en Fevrier; & il eſt haut, quand il commence en Mars. La *Mi-careſme* eſt une Feſte où les harengeres ſe rejoüiſſent. C'eſt le Jeudy qui eſt au milieu du *Careſme*. Faire le *Careſme*, c'eſt, Obſerver les regles du jeûne. Rompre le *Careſme*, c'eſt y contrevenir, manger gras. On dit, qu'on fait faire un long *Careſme* à quelqu'un, quand on l'a long-temps privé de quelque choſe qu'il aimoit bien. On appelle Fruits de *Careſme*, les fruits ſecs & reſervés pour le *Careſme*, comme raiſins, figues, pruneaux, brugnoles, &c. Viandes de *Careſme*, le poiſſon, & tous les autres mets, à la reſerve de la chair. Ce mot vient de *quadrageſima*. Nicod.

On appelle auſſi *Careſme*, le Recueil des Sermons qu'a fait un Predicateur pendant un *Careſme*. Parmy les Sermonaires il y en a quantité qui ont fait des *Careſmes*, des Advents.

On dit proverbialement, qu'un homme nous a prêché ſept ans pour un *Careſme*, pour dire, qu'il nous a ſouvent enſeigné, rebattu la même choſe. On dit auſſi, qu'il nous donne le *Careſme* bien haut, quand il nous promet quelque choſe qui ne viendra de long-temps. On dit auſſi, que cela vient comme Mars en *Careſme*, pour dire, fort à propos, ou bien, qu'une choſe revient au même temps tous les ans. On dit auſſi, qu'un homme a jeûné le *Careſme*, quand on luy veut reprocher qu'il eſt bien maigre, ou bien paſle.

CARESME-PRENANT. ſ. m. Le jour du mardy qui precede le *Careſme*, & quelquefois tout le temps du Carnaval depuis les Rois. Les Gaſcons diſent *Carmentran*; & dans la baſſe Latinité on a dit *Caramentranus*. Du Cange. On a auſſi appellé *carniſprivium*, le *Carême*; & *carnivora* le Mardy gras, à cauſe que ce jour-là on conſume tout ce qui reſte de chair; & *carnicapium*, en Eſpagnol *carnes tollendas*.

On appelle auſſi des *Careſmes-prenants*, des gens du peuple qui ſe maſquent de cent façons ridicules, & qui courent les ruës.

On dit auſſi des perſonnes mal miſes qui ont des habits hors de mode & extravagants, qu'ils ſont habillés en vrais *Careſmes-prenants*.

On dit proverbialement, qu'il faut faire ſon *Careſme-prenant* avec ſa femme, & Paſques avec ſon Curé. On dit auſſi populairement, Tout eſt de *Careſme-prenant*, pour dire, que pluſieurs petits libertinages ſont permis ce jour-là.

CARESSANT, ANTE. adj. Qui a coûtume de careſſer. Les petits chiens ſont des animaux fort *careſſans*.

CARESSE. ſ. f. Demonſtration d'amitié ou de bienveillance qu'on fait à quelqu'un par un accueil gracieux, par quelque cageollerie. Il ſe dit des hommes, & de quelques animaux. Ce Prince a fait bien des *careſſes* à cet Envoyé. les *careſſes* des femmes ſont trompeuſes. les chiens font des *careſſes* à leurs maiſtres.

CARESSER. v. act. Faire des careſſes. La foibleſſe de l'homme c'eſt d'aimer qu'on le *careſſe*.

CARESSÉ, ÉE. part. & adj.

Tous ces mots viennent du Latin *charus*.

CARGAISON. ſ. f. Terme de Marine. C'eſt la charge d'un vaiſſeau, le temps propre pour charger les navires. C'eſt auſſi la facture des Marchandiſes chargées dans le vaiſſeau. La *cargaiſon* de ce vaiſſeau eſt de telle & telle marchandiſe. ce mois-cy eſt le temps de la *cargaiſon* des vins, des mouës.

CARGUER. v. act. Terme de Marine. C'eſt, Trouſſer la voile, & l'accourcir par le moyen des cordes appellées *cargues*, qui la levent en haut juſqu'à la moitié & au tiers du maſt. On dit autrement, Bourcer la voile.

CARGUES, ſont des cordes diſpoſées pour carguer ou trouſſer la voile. Les *cargues-points* ou *tailles-points*, ſont des cordes amarrées aux points ou aux angles d'enbas de la voile, pour la retrouſſer. Les *cargues-fond* ou *tailles de fond*, ſont des cordes qui ſont amarrées au milieu du bas de la voile pour la retrouſſer par le milieu.

CARGUEBAS, ou *Calebas*, eſt un cordage qui ſert à élever les pacfis ou grandes voiles.

CARGUES-BOULINES, ſont les cordes amarrées au milieu des coſtez de la voile, pour trouſſer ou carguer la voile par les coſtez. On les appelle autrement *contrefanons*. Lors qu'on trouſſe ou qu'on raccourcit les voiles par enhaut, cela s'appelle *rider*.

CARGUEUR. Terme de Marine, eſt une poulie qui ſert à amener & à guinder le perroquet.

CARIAGE. ſ. m. Terme populaire, qui ne ſe dit qu'en cette phraſe proverbiale, Tout le *cariage*, pour dire, Toute une famille, tout un ménage de pauvres gens, comme ſi tout pouvoit tenir dans une charrette, ou cariole. Ce mot vient de *carragium*, qu'on a dit pour *carrago*, & qui ſe trouve dans Trebellius Pollio pour ſignifier le *charroy d'une armée*. Menage. Du Cange témoigne qu'on a dit *cariagium* dans le même ſens en la baſſe Latinité.

CARIE. ſ. f. Maladie des os & des dents, qui les corrompt & qui les mange. La *carie* ſe fait dans les os, lors qu'ils ſont froiſſez, fendus, percez, fracturez, luxez, apoſtumez, & découverts de leur chair. Car ils s'alterent, lors que le ſang & leur propre nourriture ſe deſſechent par l'air exterieur qui les touche, que les os nuds ne peuvent longuement endurer. Quand la ſanie croupit long-temps deſſus, elle s'imbibe dans leur ſubſtance, & les pourrit & carie pareillement.

CARIER. v. act. qui ſe dit des dents & des os qui ſe gaſtent & ſe pourriſſent. Cet ulcere luy a *carié* l'os de la jambe. On appelle auſſi du bois *carié*, du bois qui eſt rongé de vers, & qui ſe pourrit.

CARIÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

Ces mots ſe tirent du Latin *caries*, qui ſignifie *vermoulure, pourriture*.

CARILLON. ſ. m. Son de cloche agreable & harmonieux qui ſe fait en témoignage de réjouïſſance aux jours des Feſtes de l'Egliſe, ou de quelque joye publique. On appelle auſſi un *carillon*, un bon nombre de petits timbres de differentes groſſeurs, ou de petites cloches qu'on fait ſonner avec un bouton de fer, ou avec un clavier, ſoit qu'on le touche à la main, ſoit qu'il ſe meuve par machine avec un tambour. Le *carillon* de la Samaritaine. Les *carillons* de Flandres ſont compoſez de trente ou quarante timbres qui font les mêmes tons, degrez & intervalles de Muſique que les tuyaux des orgues: auſſi les fait-on ſonner en frappant ſur les touches d'un gros clavier, & on en fait d'agreables concerts. Autrefois le *carillon* étoit la même choſe que le *toſſin*; car on ſonnoit dans les réjouïſſances de même que dans les allarmes: d'où vient que quelques Auteurs appellent le *carillon*, *pulſatio terroris*.

CARILLON, ſe dit auſſi des crieries que font les femmes de mauvaiſe humeur, ou les perſonnes du bas peuple, lors qu'elles querellent ou injurient quelqu'un. Quand ce mari va au cabaret, ſa femme luy fait un beau *carillon*.

On dit proverbialement, qu'un homme a été battu, foüetté, eſtrillé à double *carillon*, pour dire, fortement & outrageuſement.

CARILLONNER. v. act. abſolu. Sonner les cloches en maniere de carillon. Ce mot vient de *quadrillonner*, qui a été fait de *quadrilla*, mot Eſpagnol qui ſignifie un *petit eſcadron*, diminutif de *quadra*, à cauſe que les carillons ſe font d'ordinaire avec quatre cloches. Menage.

CARILLONNEUR. ſ. m. Celuy qui fait ſonner les cloches avec une cadence agreable, qui fait le carillon.

CARIOLE. ſ. f. Petite voiture à deux rouës, & neantmoins ſuſpenduë ſur des moutons, & couverte ordinairement de cuir. La *cariole* de Poiſſi. cet homme a fait faire une *cariole* pour aller tout ſeul à la campagne. Ce mot vient du Latin *carrus* dont il eſt un diminutif.

CARISEL, ou *Creſeau*. ſ. m. Groſſe toile claire qui ſert pour travailler en tapiſſerie, de même que le canevas. On en vend de blancs & de teints.

CARLINE. Voyez *Chamaleon*.

CARLINGUE, ou *Eſcarlingue*. ſ. f. Terme de Marine, eſt une piece de bois qui regne preſque le long du vaiſſeau directement au deſſus de la quille pour faire liaiſon enſemble, c'eſt pourquoy pluſieurs l'appellent *contrequille*. Ces deux pieces ſervent de fondement à tout le corps du vaiſſeau, parce que les varangues & les autres membres de charpenterie y ſont aſſemblez.

CARME. ſ. m. Ordre de Religieux, qui eſt l'un des quatre Mendiants, qui pretend tirer ſon nom du Mont Carmel en Syrie, qu'on dit avoir été habité par Elie. Ils ont été amenez en France par le Roy Louïs IX. Il eſt celebre par la devotion du Scapulaire, & par la viſion de Simon Stock, à qui il fut donné par la Sainte Vierge. Sur quoy de Launoy a écrit une curieuſe Diſſertation. On dit les *Carmes du grand Couvent*; les *Carmes mitigez*, qu'on nomme à Paris *Billettes*; & les *Carmes*

Déchauſſez, qui ont été reformez des autres. Dans des Theſes ſouſtenuës à Beziers mentionnées dans le Journal de Hollande, on dit qu'il eſt fort probable que Pythagore étoit *Carme*, & que les Druides des Gaulois avoient auſſi les obſervances regulieres des *Carmes*.

MONT CARMEL, eſt un Ordre Militaire de Chevaliers Hoſpitaliers, fondé par le Roy Henry IV. ſous le titre, l'habit & la Regle de Noſtre Dame du Mont Carmel; & en conſequence des Bulles du 16. Fevrier 1607. il a été uni à l'Ordre des Chevaliers de St. Lazare de Jeruſalem, par acte du dernier Octobre 1608. avec toutes ſes Commenderies, Prieurez & autres biens pour ſa dotation.

CARME, eſt auſſi une eſpece d'acier. Voyez *Acier*.

CARME, eſt auſſi un vieux mot qui ſignifioit un *vers*. Il vient du Latin *carmen*; & en ce ſens il eſt tout à fait hors d'uſage.

CARMELITE. ſ. f. eſt une Religieuſe qui vit ſous la même Regle des Carmes, dont l'Ordre eſt devenu celebre par le moyen de Sainte Thereſe.

CARMES. Terme du jeu de Triquetrac, qui ſignifie deux 4. que les deux dez amenent à la fois. On les appelle auſſi *quadernes*.

CARMIN. ſ. m. eſt une couleur rouge fort vive qui eſt employée par les Enlumineurs & les Peintres en miniature. Il eſt compoſé de bois de Breſil, de Fernambouc, de couleur d'or, battu dans un mortier, & trempé dans du vinaigre blanc: l'eſcume qui en ſort aprés avoir bouilli, eſt le *carmin*, qu'on fait ſecher. On en fait auſſi avec de la graine de couhan dont ſe ſervent les Panachers, avec de la cochenille & du rocourt, & de l'alun de Rome qui eſt rougeaſtre.

CARMINATIF, IVE. Terme de Medecine, qui ſe dit des remedes qu'on applique aux coliques & autres maladies flatueuſes pour diſſiper les vents. On met de l'anis dans les lavements pour les rendre *carminatifs*. On appelle les quatre fleurs *carminatives*, celles de camomille, de melilot, de matricaire, & d'anet. Ce mot vient du Latin *carminare*, qui ſignifie *carder*, *tirer ce qu'il y a de groſſier*, *purger*.

CARNACIER, IERE. adj. Qui ne vit que de chair. En ce ſens il ſe dit ſeulement des animaux farouches, comme les lions, les loups, & les oiſeaux de proye. Ce mot vient du Latin *caro*, *carnis*, *chair*.

CARNACIER, ſe dit auſſi d'un homme goulu qui mange beaucoup de chair. Les hommes *carnaciers* ſont ſujets à avoir l'haleine puante.

CARNAGE. ſ. m. Meurtre de pluſieurs perſonnes. En la bataille donnée par Charles Martel il ſe fit un horrible *carnage* des ennemis. les Sauvages ſont fort cruels, & ſe plaiſent au *carnage*.

On le dit auſſi en termes de Chaſſe. A la Feſte de St. Hubert il ſe fait un grand *carnage* de toutes ſortes de gibier.

CARNAGE, ſignifie auſſi les corps morts, charognes. Il y a pluſieurs oiſeaux qui vivent de *carnage*.

CARNAGE, eſt auſſi une carcaſſe de cheval pour faire venir les loups & les renards ſur la piſte. On dit auſſi, qu'on fait *carnage* aux chiens de chair de mulet ou d'autres animaux, quand on leur en donne à manger.

CARNATION. ſ. f. Terme de Peinture, qui ſe dit de toutes les parties d'un tableau en general qui repreſentent de la chair, qui ſont nuës & ſans draperie. Le Titien & le Correge en Italie, & Rubens & Van Dijk en Flandres ont excellé dans les *carnations*.

On le dit auſſi en termes de Blaſon, des parties nuës du corps peintes au naturel.

CARNAVAL. ſ. m. Temps de réjoüiſſance qui ſe compte depuis les Rois juſqu'au Careſme. Les bals, les feſtins, les mariages, ſe font principalement dans le *Carnaval*. le *Carnaval* ne durera guere cette année. on va de bien loin à Veniſe pour y paſſer le *Carnaval*. Ce mot vient de l'Italien *carnavale*. Menage. Mais Du Cange dit qu'il vient de *carn-a-val*, parce que la chair s'en va; & dit qu'en la baſſe Latinité on l'a appellé *carnelevamen*, *carniſprivium*; & les Eſpagnols *carnes tolendas*.

CARNE. ſ. f. Angle ou pointe ſolide, compoſée de pluſieurs ſuperficies inclinées l'une vers l'autre. Il s'eſt donné un coup dangereux contre la *carne* de cette table, de cette cheminée, de cette pierre.

CARNEAU. Voyez *Creneau*.

CARNET. ſ. m. Terme de Negoce, eſt un petit livre que tient un Marchand de toutes ſes dettes paſſives, & du jour qu'elles doivent être payées, qui eſt un extrait de ſon livre d'achat, afin de ne pas manquer d'argent dans les payements, & au temps de la montevente.

CARNOSITE'. ſ. f. Terme de Chirurgie. Petite excreſcence de chair, bourgeon, ou tubercule, ou verruë qui ſe forme dans la verge, & qui bouche les conduits de l'urine. Les nodus & les *carnoſitez* ſont difficiles à guerir. On ne les connoiſt gueres que par la ſonde qui eſt introduitte dans ce paſſage, & qui trouve de la reſiſtance. Elle vient ordinairement de quelque maladie venerienne mal penſée.

CAROGNE. ſ. f. Terme injurieux, qui ſe dit entre les femmes de baſſe condition, pour ſe reprocher leur mauvaiſe vie, leurs ordures, leur puanteur. C'eſt la même choſe que *charogne*, quand on luy donne une prononciation Picarde. Ce mot vient de *caro*, comme qui diroit, *chair pourrie*.

CAROLUS. ſ. m. Monnoye hors d'uſage, qui valoit il y a quelque temps dix deniers. Elle étoit marquée d'un K. parce qu'elle fut fabriquée du temps de Charles VIII. Roy de France. Henry III. refuſa de donner bataille à Charles Duc de Mayenne pendant la Ligue, parce qu'il dit qu'il ne falloit pas haſarder un double Henry contre un *Carolus*; car il avoit alors avec luy le Roy de Navarre, qui depuis a été le Roy Henry IV.

On dit proverbialement, quand on veut bien mépriſer une choſe, qu'elle ne vaut pas un *carolus*. On dit d'un homme riche, qu'il a bien des *carolus*.

CARONCULES. ſ. f. Terme de Medecine. Ce ſont des petites chairs glanduleuſes, qui ſont en pluſieurs parties du corps, comme dans le canthus de l'œuil. Les plus renommées ſont les quatre *caroncules* qui ſont ſous les ailes de la partie naturelle des femmes. Elles ſont la fleur virginale, qui reſſemble aſſez bien à un œuillet avant qu'il ſoit eſpanoüi. Quand elles ſont jointes, elles ferment le pucelage, & ce que les Anciens ont appellé *himen*. Quand cette fleur eſt perduë, les mêmes chairs demeurent, mais ſeparées de telle ſorte, qu'on ne diroit pas qu'elles euſſent jamais été jointes.

CAROTIDE. adj. Terme de Medecine. C'eſt le nom qu'on donne à une artere du col qui vient du rameau droit ſouſclavier, & qui monte le long des coſtez de l'artere trachée avec la jugulaire interne. On la nomme auſſi *lethargique* & *apoplectique*, parce que ſi on la lie, elle fait venir le carus & l'apoplexie, à cauſe que le paſſage eſt fermé à l'eſprit vital qui fournit de matiere à l'eſprit animal. Ce mot eſt Grec, & ſignifie *aſſoupiſſant*, à cauſe que quand ces arteres ſont bouchées, il s'enſuit un aſſoupiſſement.

CAROTTE. ſ. f. Racine qu'on mange en potage & en fricaſſée. C'eſt une eſpece de panais. La *carotte* a les feuilles ſemblables au fenouil, mais plus petites & plus menuës. Sa tige eſt haute d'un palme, & ſon bouquet ſemblable à celuy du coriandre. Sa fleur eſt blanche, & ſa graine forte, blanche, veluë, & de fort bonne odeur quand on la maſche. Il y en a une ſeconde eſpece ſemblable au perſil ſauvage; & une troiſiéme qui reſſemble

ſemble auſſi au coriandre, qui a la teſte & la graine ſemblables à l'aneth ou au cumin. Pline l'a appellée *daucus Gallica*, ou *paſtinaca*. Les *carottes* ſont les unes rouges, & les autres jaunes, & toutes deux douceaſtres.

On dit proverbialement d'un homme conſtipé qui a de la peine à vuider ſon ventre, qu'il chie des *carottes*. Il y a un proverbe pareil en Italien.

CARPE. ſ. f. Poiſſon d'eau douce fort commun, qui a des eſcailles aſſez larges & jaunes, & qui vit d'herbe ou de limon. La *carpe* aime les eaux bourbeuſes, & en trois ans devient grande d'un pied entre œuil & fourche, ou entre œuil & bat. Willughby en ſon Hiſtoire des Poiſſons fait mention d'une *carpe* qui a vécu cent ans. La *carpe* laictée eſt le maſle, & l'œufvée la femelle. La langue de carpe eſt la chair qui forme ſon palais, qu'on nomme ainſi improprement, car en effet elle n'a point de langue. Menage derive ce mot de *carpa* Latin qui ſe trouve en cette ſignification dans Caſſiodore. On croiroit peut-être à cauſe de la reſſemblance des noms, que ce mot vient du Latin *carpio*, qui eſt un poiſſon qu'on trouve dans un lac d'Italie : mais il eſt tout different. Les Grecs appellent la *carpe*, *kyprinos*, les Latins *cyprinus*. On dit auſſi en Latin *carpio*.

On appelle le ſaut de la *carpe*, le ſaut que font les Baladins aprés avoir plié tout le corps, & joint la teſte à leurs pieds, car la carpe en fait un pareil pour ſe ſauver des filets, quand on les tire de l'eau.

CARPE. ſ. m. Terme de Medecine, qui ſignifie le poignet ou la partie qui eſt entre le bras & la paulme de la main. Il eſt compoſé de huit os qui n'ont point de nom propre, diſtribuez en deux rangs, dont celuy de derriere eſt joint aux deux ſociles par des cartilages & ligaments, & celuy de devant aux quatre os du metacarpe. Les Medecins Arabes l'appellent *raſette*. Il y a auſſi au pied le *carpe*, qui y fait la même fonction que le *carpe* fait à la main.

CARPEAU. ſ. m. Petite carpe. On l'appelle autrement *allevin*.

CARPETTES. ſ. f. Ce ſont de gros draps rayez qu'on appelle autrement *tapis à emballer*.

CARPILLON. ſ. m. C'eſt la même choſe que carpeau.

CARQUOIS. ſ. m. Eſtuy de fleſches qu'on porte ſur l'eſpaule. On peint Cupidon avec un arc & ſon *carquois*, & Diane pareillement. Menage aprés Lipſe tient que ce mot vient de l'Allemand *koecher*, ſignifiant la même choſe. Du Cange le derive de *carcaiſſum*, mot de la baſſe Latinité qu'on a dit dans le même ſens.

CARRAQUE. ſ. f. C'eſt le plus grand des vaiſſeaux qui ſe ſoient veus ſur la mer. Les Portugais les appellent *naos*, & ce ſont de grands vaiſſeaux ronds de combat, plus eſtroits par enhaut que par enbas, qui ont quelquefois ſept ou huit planchers, & ſur leſquels on peut loger par fois deux mille hommes. Les Portugais ont une ordonnance ou couſtume, que les naos ou *carraques* qui viennent des Indes Orientales ne peuvent mener de chalouppe ni autre barque de ſervice en deçà de l'Iſle de Sainte Helene, auquel lieu ils les coulent à fond, afin d'oſter toute eſperance à l'équipage de ſe ſauver. Ils s'en ſervoient autrefois tant en guerre qu'en marchandiſe. La *carraque* étoit du port de deux mille tonneaux, c'eſt à dire, de quatre millions de livres. Les Chevaliers de Rhodes s'en ſont auſſi ſervis.

Les *carraques* ſont auſſi de grands vaiſſeaux de charge.

CARRAQUON. ſ. m. Petite carraque ou vaiſſeau renforcé.

CARREAU. ſ. m. Diminutif de *Carré*, qui ſe dit d'une figure qui a quatre coſtez, quoy qu'ils ne ſoient pas égaux, ni à angles droits, comme un *carreau* de vitres qui eſt quelquefois en loſange. On dit, une eſtoffe à petits *carreaux*. plier du linge par petits *carreaux*. les Jardiniers diviſent leurs parterres ou jardins en *carreaux*. il y a un beau *carreau* de tulippes, c'eſt à dire, une planche, qu'il eſtime dix mille francs. Ce mot a été fait de *quadrellum*. Menage.

CARREAU, ſignifie auſſi le pavé des chambres, des ſales, des Egliſes, de quelque matiere & figure qu'il puiſſe eſtre. Il y a des *carreaux* de marbre, de poterie, de fayence; il y en a de quarrez, d'hexagones, &c.

En ce ſens on dit au jeu de Paume, une chaſſe à trois *carreaux*, à dix *carreaux*, lors qu'une balle eſt tombée ſur le troiſiéme ou le dixiéme *carreau*, & qu'elle fait chaſſe.

CARREAU, ſe dit auſſi du pavé de la ruë, ou même de la terre qui eſt hors les maiſons. On a mis ſes meubles ſur le *carreau*, c'eſt à dire, hors du logis. en cette batterie il eſt demeuré deux hommes ſur le *carreau*, pour dire, ils ont été couchez par terre. on l'a jetté ſur le *carreau*. il a été obligé de coucher ſur le *carreau*, c'eſt à dire, dehors, ſur le pavé, ſur la terre.

CARREAU, ſignifie auſſi, un grand oreiller ou couſſin quarré de velours, que les Dames & les Evêques ſe font porter à l'Egliſe pour ſe mettre à genoux plus commodément : ce qui eſt auſſi une marque de qualité. C'eſt une Dame à *carreau*, on luy porte le *carreau*. les femmes des gens d'épée ont des *carreaux* avec des galons d'argent. Celles des gens de robbe en ont ſeulement avec des broderies de ſoye.

On a auſſi des *carreaux* dans les chambres pour s'aſſeoir ou s'accouder. Les Cavaliers étoient à ce bal au pied des Dames ſur des *carreaux*. Un *porte-carreau*, eſt un petit meuble de bois qui n'a autres pieds que des pommes tournées, ſur lequel on met des piles de *carreaux*.

CARREAUX, en termes de Marine, ſont des rebords ou bandes de bois qui regnent par dehors ſur le bordage du vaiſſeau en guiſe d'un cordon, qui lie & diſtingue les tillacs, & particulierement ceux qui ſont au deſſus de l'eau. On les appelle autrement *liſſes*, *cintes*, ou *precintes*, ou *chaintes*.

CARREAU, en termes de Maçon, eſt une pierre de taille de mediocre groſſeur, dont il en faut deux ou trois pour faire une voye. Quand il n'y en a qu'un, on l'appelle *quartier*.

On appelloit auſſi autrefois *carreaux*, de groſſes pierres qu'on jettoit dans les villes aſſiegées avec des mangonneaux, qui peſoient quelquefois la charge d'un char qu'on nommoit *carrus*; ce qui leur fit donner ce nom, auſſi-bien qu'à *carriere*, qui étoit le lieu d'où on les tiroit.

CARREAU, eſt auſſi une arme de trait, ou fleſche quarrée, qu'on tire avec une arbaleſte. C'eſt par comparaiſon qu'on appelle le *carreau* de la foudre, le trait ou la pierre qu'on croiſt être dans la foudre, qui bleſſe & qui tuë. On a dit autrefois *Gareaux*.

CARREAU, chez les Tailleurs, ſe dit d'un fer plat & pointu par un bout, qu'on fait chauffer, & qu'on paſſe ſur les coutures pour applattir les liſieres.

CARREAU, chez les Marchands de poiſſon, ſe dit des brochets qui ſont les plus gros, qu'ils appellent un brochet *carreau* : ce ſont ceux dont on fait des preſents.

CARREAUX, ſe dit auſſi chez les Artiſans, des groſſes limes. Les gros *carreaux* & gros *demi-carreaux* ſervent à ébaucher le fer. Les *carreaux* doux & *demi-carreaux* ſont des limes douces qui ſervent à le polir.

CARREAU, ſe dit auſſi au jeu de cartes, des figures rouges marquées en loſange. Le Roy, la Dame de *carreau*. il a une quinte major en *carreau*. On appelle le jeu du franc du *carreau*, un jeu où on jette une piece de monnoye en guiſe de palet ſur un quarré qu'on a tracé en terre, & diviſé par ſes diametres & diagonales : celuy qui met ſur les lignes gagne quelque avantage.

On dit proverbialement & baſſement d'un homme qui a

vomi, qu'il a jetté du cœur ſur du *carreau*. On dit auſſi pour meſpriſer quelqu'un, que c'eſt un valet de *carreau*.

CARREAU, en termes de Monnoyes, ſe dit des pieces d'or ou d'argent qu'on taille pour fabriquer les eſpeces. La premiere façon qu'on donne en la fabrique des monnoyes au marteau, eſt de tailler *carreaux*, c'eſt à dire, couper les lingots ou lames d'or ou d'argent en petits morceaux quarrez avec de grandes ciſoires. La ſeconde façon eſt de battre ou frapper *carreaux* : ce qui ſe fait par un habile ouvrier ſur une enclume oblongue qui eſt ſur ſon banc dans ſa fournaiſe. La troiſiéme façon eſt de recuire *carreaux* : & la quatriéme de les ajuſter, approcher, ou rebaiſer pour les rendre de leur juſte poids, & enſuite les rechauffer & flatir, eſlaizer & bocer, qui ſont les cinq, ſix, ſept & huitiéme façons qu'on leur donne, aprés leſquelles les *carreaux* s'appellent *flans* ou *eſpeces*.

CARREFOUR. ſ. m. Lieu où aboutiſſent pluſieurs ruës ou chemins. On fuſtige les criminels dans les places publiques, & dans les *carrefours*. Les publications à ſon de trompe ſe font dans les *carrefours*. Ce mot vient de *quatre fourc*, parce que *fourc* ſignifioit autrefois un *angle aigu*, comme celuy que font les doits l'un à l'égard de l'autre : d'où a eſté fait auſſi le mot de *fourche*. Les Latins l'ont appellé *quadrivium*, *ubi quatuor via conveniunt* ; & on a donné ce nom à l'Arithmetique, à la Geometrie, à la Muſique, à l'Aſtronomie, parce que ces quatre arts ſont les quatre chemins qui conduiſent à la Philoſophie.

CARRELAGE. ſubſt. maſc. Action d'appliquer des carreaux. Il a tant couſté pour le *carrelage* de cette chambre.

CARRELER. verb. act. Paver une chambre, ou autre lieu de carreaux de terre, de fayence, de marbre.

CARRELER, ſignifie auſſi, Raccommoder des ſouliers, des bottes, y remettre des ſemelles, des bouts.

CARRELÉ, ÉE. part. & adj. Un plancher, une chambre *carrelée*.

CARRELET. ſubſt. maſc. Groſſe aiguille à quatre carnes ou coſtés, dont ſe ſervent les Savetiers, Selliers, & autres qui travaillent en cuir.

CARRELET. ſubſt. maſc. Poiſſon de mer fort plat, taillé en loſange, comme le turbot. Ce poiſſon eſt appellé par quelques-uns *plie*, quand il eſt grand ; & *carrelet*, quand il eſt petit. En Latin *quadratulus*.

CARRELETTES. Ce ſont des limes qui ſervent à limer & à polir le fer. Groſſes *carrelettes*. Les petites *carrelettes* ſont des limes douces.

CARRELEUR. ſubſt. maſc. Maçon qui pave avec des carreaux. On le dit auſſi de ceux qui raccommodent des ſouliers. Et on appelle ironiquement, un Jean Logne *Carreleur* de ſabots, un homme qu'on accuſe d'eſtre inutile, en luy attribuant un meſtier chimerique.

CARRELURE. ſubſt. fem. Application des carreaux ſur le plancher d'une chambre. Il a tant couſté pour la *carrelure* de cette maiſon.

CARRELURE, ſignifie auſſi, une remonture de bottes, de ſouliers, où on a mis des ſemelles & des bouts.

On dit proverbialement & figurément, une *carrelure* de ventre, d'un bon repas qu'un goinfre ou un paraſite ont eſté faire quelque part, & qui ne leur a rien couſté.

CARRER. v. act. Reduire en quarré une autre figure. On peut aiſément *carrer* un triangle, & toute autre figure rectiligne. Le grand probleme de la Geometrie eſt de *carrer* un cercle, une ellypſe, une parabole, & toute autre figure curviligne, c'eſt à dire, faire un quarré qui leur ſoit parfaitement égal.

On dit avec le pronom perſonnel, Se *carrer*, pour dire, Marcher avec affectation & témoignage d'orgueil, comme font les fanfarons.

CARRET. ſubſt. maſc. Terme de Marine, qui ſe dit d'un fil tiré d'un des cordons de quelque vieux cable coupé par pieces, qui eſt de grand uſage ſur la mer pour raccommoder les manœuvres.

CARRET, eſt auſſi un nom que donnent les Marchands à de l'eſcaille de tortuë.

CARRIER. ſ. m. Homme de journée qui tire la pierre des carrieres.

CARRIERE. ſ. f. Lieu qu'on creuſe dans un champ pour en tirer la pierre qui eſt deſſous. On ne peut pas baſtir ſur ce terrain, il eſt creux, on y a fouillé des *carrieres*. cet enfant eſt tombé dans le puits de la *carriere*. une *carriere* de marbre, de jaſpe, de pierre de St. Leu, de Tonnerre, &c. Il y a des *carrieres* où on trouve deux cieux ou bancs de ciel à 12. ou 15. pieds au deſſous l'un de l'autre, comme a remarqué Blondel. Ce mot vient de *carreaux* ou groſſes pierres qu'on tire des *carrieres*, qu'on a appellé en Latin *quadraria* ou *carreria*.

Les Medecins diſent auſſi, qu'un homme a une *carriere* dans la veſſie, quand aprés en avoir tiré quelques pierres, il s'y en engendre de nouvelles.

Les Botaniſtes appellent auſſi dans une poire la *carriere*, cette partie où s'amaſſent pluſieurs petits nœuds pierreux, qui vers le centre du fruit ſemblent ne former qu'une pierre.

CARRIERE, ſignifie auſſi, le terrain, l'eſtenduë d'un champ où on peut pouſſer un cheval, juſqu'à ce que l'haleine luy manque. J'ay eſprouvé ce cheval, je luy ay fait faire une grande *carriere*.

On dit poëtiquement, Le blond Phœbus entrant dans ſa *carriere*. Ce mot vient de *carrera* Latin, qui eſt auſſi Eſpagnol, & qui a eſté fait de *carra*, comme qui diroit *chemin de charrettes*. Menage. Ou bien il vient de *quadraria* ou de *quadrataria*, *a quadris vel quadratis lapidibus*. Borel le derive de *charriere* vieux mot François qui ſignifioit *ruë* par où peuvent paſſer une charrette, qui doit avoir au moins 8. pieds de large.

CARRIERE, en termes de Manege, ſignifie un lieu fermé de barrieres où on entre pour courir la bague, & la courſe même du cheval. Il a fourni ſa *carriere*. il a bronché au milieu de la *carriere*, ſi-toſt qu'il eſt entré dans la *carriere*. ce cheval a une *carriere* tride, c'eſt à dire, il galope fort viſte.

En Fauconnerie on appelle *carriere*, la montée de l'oiſeau d'environ 60. toiſes. S'il monte plus ou moins, on dit *double carriere*, ou *demie-carriere*.

CARRIERE, ſe dit figurément en choſes ſpirituelles, & premierement d'un beau ſujet, d'une belle matiere où on peut s'exercer à écrire, à diſcourir. L'Hiſtoire du temps eſt une belle *carriere* pour un Hiſtorien. ce ſujet eſt une belle *carriere* où un Poëte peut exercer ſon genie.

On dit en ce ſens, Donner *carriere* à ſon eſprit, pour dire, Se laiſſer emporter à ſon genie, ou à ſon plaiſir ; s'étendre ſur un ſujet au delà des bornes ; pouſſer un éloge ou une raillerie trop loin. Ces gens ſe donnent *carriere*, c'eſt à dire, ſe resjouiſſent, boivent, rient, chantent, &c.

CARRIERE, ſe dit encore figurément du cours de la vie, & des fonctions où on la paſſe. Ce ſaint homme a fourni ſa *carriere*, a paſſé ſa vie dans les exercices de pieté. le prix nous attend au bout de la *carriere*. cet Ambaſſadeur a fourni ſa *carriere*, a achevé ſa negociation avec ſuccés.

On dit proverbialement, qu'on a fait paſſer *carriere* à quelqu'un, pour dire, qu'on luy a fait faire quelque choſe haut la main, & malgré luy.

CARROBE. ſ. f. C'eſt un arbre aſſez haut qui jette ſes branches plus en largeur qu'en hauteur. Son écorce eſt cendrée tirant ſur le pers, comme celle du lotus. Sa feuille reſſemble à celle du freſne, mais eſt plus large, plus dure & plus ronde. Cet arbre fleurit à la fin de l'hiver,

l'hiver, & porte ſon fruit en été. Ses gouſſes fraiſchement cueillies ont une odeur taſcheuſe; mais eſtant ſechées ſur des clayes, elles ſont de bonne odeur, & ſont bonnes à manger, car elles ſont pleines d'un ſuc qui a le gouſt de miel. Les Apothicaires luy ont auſſi donné le nom de *carrouge*, & ſon nom Latin eſt *ſiliqua*.

CARROSSE. ſ. m. Voiture commode pour aller par la ville & par la campagne. C'eſt un vaiſſeau propre à tenir pluſieurs perſonnes, ſuſpendu avec de groſſes courroyes ſur quatre mourons, poſé ſur un train à quatre roues. Ses parties ſont le train, le bateau, l'imperiale, les quenouilles, les fonds, les portieres, les mantelets, les gouttieres. Les Ducs & Pairs ont le privilege d'entrer en *carroſſe* dans le Louvre; & les Ducheſſes, de mettre des houſſes ſur leurs *carroſſes*. Il y a des *carroſſes* de Lyon, d'Orleans, &c. qui ſont des voitures publiques; & des *carroſſes* de loüage. Menage derive ce mot de *carruca*, ou *carrucha*, qui ſe trouve ainſi écrit dans les Pandectes de Florence.

Un *carroſſe coupé*, eſt un *carroſſe* qui n'a qu'un fond ſur le derriere, & qui n'a tout au plus ſur le devant qu'un ſtrapontin. Un *carroſſe vitré*, c'eſt celuy qui eſt garni de glaces. Un *carroſſe drappé*, eſt un *carroſſe* de deuil, celuy qui eſt garni de drap dehors & dedans. L'attelage d'un *carroſſe* s'entend de ſix chevaux avec un volontaire, pour ſervir à la place de quelqu'un des autres à qui il arriveroit quelque accident. Ce Prince a trois attelages de *carroſſe*. L'attelage ordinaire n'eſt neantmoins que de deux chevaux.

On appelle un homme à *carroſſe*, une Dame à *carroſſe*, ceux qui ſe diſtinguent du peuple par l'équipage d'un *carroſſe* qu'ils entretiennent, qui font rouler le *carroſſe*.

Les Hiſtoriens, & ſur tout ceux d'Italie, ont appellé *carroſſe*, le principal eſtendard d'une armée, qui eſtoit attaché à un arbre gros comme un grand maſt avec des cables ſur un chariot couvert d'eſcarlatte, & tiré par quatre paires de bœufs caparaçonnez & couverts de ſatin blanc avec une croix rouge ſur le milieu. Il avoit au haut une croix d'or fort brillante, & l'eſtendard eſtoit blanc chargé d'une croix rouge. Perſonne n'oſoit prendre la fuitte tant qu'il ſubſiſtoit debout. Il étoit à la garde d'un Capitaine avec huit trompettes, & huit ſoldats d'élite, & il y avoit un Aumoſnier qui diſoit tous les jours la Meſſe auprés. Les Auteurs en attribuent l'invention à Heribert Archeveſque de Milan vers l'an 1124. L'Empereur Othon IV. avoit un ſemblable *carroſſe*. Pluſieurs autres Princes en ont eu auſſi, comme les Rois de Hongrie, & même les Sarrazins.

On appelle proverbialement un cheval de *carroſſe*, un homme ſans eſprit, à qui on ne peut rien apprendre, & celuy qui marche groſſierement & en pied plat.

CARROSSIER. ſ. m. Ouvrier qui fait des *carroſſes*. Ceux de ce meſtier s'appellent *Selliers Lormiers, Carroſſiers*; & ils ſont à Paris un corps ſeparé d'avec les Bourreliers.

CARROUSEL. ſ. m. Feſte magnifique que font des Princes ou Seigneurs pour quelque rejoüiſſance publique, comme aux mariages, aux entrées des Rois, &c. Elle conſiſte en une cavalcade de pluſieurs Seigneurs ſuperbement veſtus, & équippez à la maniere des anciens Chevaliers, qui ſont diviſez en quadrilles. Ils ſe rendent à quelque place publique, où ils font des courſes de bague, des jouſtes, tournois, & autres exercices de Nobleſſe. On y adjouſte quelquefois des chariots de triomphe, des machines, des danſes de chevaux, &c. & c'eſt de là que ces feſtes ont pris leur nom. Les Maures y introduiſirent les chifres & les livrées dont ils ornerent leurs armes & les houſſes de leurs chevaux, avec pluſieurs applications myſterieuſes. Les Gots & les Allemands y adjouſterent l'uſage des cimiers, des maſſes de heron, & des aigrettes. La plus-part des machines ſont desinventions des Italiens. Ce mot vient de l'Italien *carroſello*, diminutif de *carro*. Menage. Le Pere François Meneſtrier Jeſuite a eſcrit des *carrouſels*, des jouſtes & des tournois. Tertullien en ſon livre des Spectacles attribuë à Circé l'invention des *carrouſels*, & veut qu'elle ait eſté la premiere à dreſſer le Cirque & des courſes en l'honneur du Soleil ſon pere. Deſorte que quelques-uns croyent que ce mot vient de *carrus ſolis*, ou de *carro del ſole*. Mais il y a plus d'apparence qu'il vient des chars & carroſſes qu'on y menoit.

CARROUSSE. ſ. f. Bonne chere qu'on fait en beuvant, & en ſe rejoüiſſant. Ils ont eſté trois jours chez un tel à faire *carrouſſe*. Ce mot eſt populaire, & vient de l'Allemand *garbaus*, qui veut dire, *tout vuidé*, on ſouſentend le verre; d'où on a fait depuis *carous*, & puis *carrouſſe*. Menage. Borel le derive de *chara, gaudium*.

CARRURE. ſ. f. eſt un terme dont les Tailleurs ſe ſervent en parlant de la taille d'un pourpoint ou d'un corps de juppe, qui ſe dit particulierement de l'eſpace qui eſt entre les deux eſpaules.

CARTE. ſ. f. Papier. Il n'eſt gueres en uſage qu'en cette phraſe. Donner la *carte* blanche à quelqu'un, pour dire, luy donner un papier blanc ſigné pour le remplir de ce qu'il luy plaira.

On le dit auſſi au figuré, pour dire, Se ſoûmettre à toutes les conditions qu'un autre nous voudra impoſer.

CARTE, eſt auſſi une grande feuille de papier, ou pluſieurs feuilles collées enſemble, ſur leſquelles on a tracé, depeint, ou gravé la repreſentation du monde, ou de ſes parties. Les *cartes* geographiques contiennent la deſcription des terres; les hydrographiques, celle de la mer; les chorographiques, celle d'une region; les topographiques, celle de quelques lieux particuliers. Hevelius a fait le premier des *cartes* ſelenographiques, qui contiennent la deſcription des figures qui apparoiſſent en la Lune. On en fait maintenant de plus exactes à l'Obſervatoire du Roy. La *carte* univerſelle s'appelle la *mappemonde*. On dit auſſi des *cartes* coſmographiques, pour dire, la deſcription du monde. On a trouvé l'invention de faire des *cartes* topographiques fort exactes, en faiſant des obſervations avec des inſtruments garnis d'alhidades en deux ſtations. Le premier qui en a écrit a été Philippes d'Anvitre Tailleur General des Monnoyes de France en 1597. & depuis luy Adrianus Metius, Morgard, Henrion, & les Peres Jean François Schot & Pardies Jeſuites, comme a rapporté le Sr. Comiers en ſon Traitté des Lunettes.

CARTE MARINE, eſt une *carte* où on prend peu de ſoin de marquer les villes qui ſont en terre ferme, mais on en écrit exactement la mer, les coſtes, les ports, les bancs de ſable, les ſeiches, & les golphes. On y décrit auſſi outre les longitudes & latitudes, les lignes des rhumbs des vents. On y remarque les Meridiens en lignes paralleles: ce qui eſt ſujet à beaucoup d'erreurs. On ſe ſert ſur la Mediterranée de *cartes* par routes & diſtances. Elles n'ont point d'autres lignes que celles des rhumbs de vent, & une ſeule eſchelle qui ſe meſure par milles. Les matelots ont des *cartes* au point plat ou au point commun, qui ſont les ordinaires; d'autres au point reduit, quand les degrez de latitude ſont inegaux: ce qui arrive, lors que la projection de la *carte* eſt telle, que le Pole y ſert de centre, & que les rayons en marquent les Meridiens.

Pointer la *carte*, c'eſt, Marquer le lieu ſur la *carte* où on croit eſtre en pleine mer, ſuivant l'obſervation & l'eſtime d'un Pilote.

On fait auſſi ſur terre des *cartes* de routes pour les logements des gens de guerre, & pour les campemens: & on dit, Oſter quelqu'un de deſſus la *carte*, pour dire,

l'exempter du logement des gens de guerre, faire detourner un peu la route.

Sçavoir la *carte*, ſe dit non ſeulement au propre, de ceux qui ſçavent la Geographie, mais plus ſouvent au figuré, de ceux qui connoiſſent les intrigues d'une Cour, le train des affaires d'un Eſtat, les deſſeurs d'une maiſon, les connoiſſances, les habitudes, les ſecrets d'une famille, d'un quartier.

CARTE, ſignifie auſſi, un corps fait de pluſieurs feuilles de papier collées enſemble, ou de papier haché, mouillé, reduit en bouillie, raſſemblé & ſeché dans une preſſe. On met de la *carte* dans les collets de pourpoint, & dans pluſieurs choſes qu'on veut rendre dures & fermes. On fait des images de *carte* dans des moules, des plaques, des ornements de plafonds avec de la *carte* dorée.

On le dit en ce ſens d'un petit morceau de *carte* deliée & marquée de pluſieurs points ou figures, dont on aſſemble un certain nombre pour joüer à pluſieurs ſortes de jeux. Il a eu ce coup-cy le plus beau jeu de la *carte*. Une *carte haute*, eſt une *carte* figurée ou peinte. On y compte auſſi quelquefois les as. Une *carte baſſe*, eſt celle qui eſt marquée des moindres points juſqu'à ſix. une *carte* de cœur, de carreau, de pique & de treſle.

CARTES, ſe dit plus ordinairement au plurier. Il y a pluſieurs jeux de *cartes*, le Picquet, le Berlan, l'Homme, l'Hombre, le Lanſquenet, la Baſſette, la Triomphe, le Here, l'Imperiale, le Hoc, le Reverſis, la grande & petite Prime, la Menille, &c.

On appelle fauſſes *cartes*, non ſeulement les *cartes* marquées avec leſquelles on pippe au jeu; mais on dit auſſi, qu'il eſt entré une fauſſe *carte* dans un jeu, quand c'eſt une *carte* toute ſeule d'un point. Elle eſt deſavantageuſe, parce qu'on eſt obligé d'obeir à une plus haute de même point qu'on jette, & qui fait perdre la main.

On dit auſſi, Battre, meſler, brouiller, couper les *cartes*, lors qu'on les manie long-temps pour en changer l'ordre & la diſpoſition, & qu'enſuitte on en ſepare le jeu en deux.

On dit figurément en ce ſens, que les *cartes* ſont bien brouillées, quand dans un Eſtat, ou dans une Cour, il y a des troubles, des guerres, des diſſentions, des intereſts, & des affaires fort difficiles à accommoder.

On appelle, Joüer bien les *cartes*, faire les *cartes*, gagner les *cartes*, quand on fait davantage de levées de cartes qu'on joüe ſur table, que celuy contre qui on joüe.

On dit proverbialement d'une maiſon bien enjolivée, mais baſtie peu ſolidement, que c'eſt un chaſteau de *carte*.

CARTEL. ſ. m. Eſcrit qu'on envoye à quelqu'un pour le deffier à un combat ſingulier, ſoit pour des tournois, ſoit pour un duel formé. Les *cartels* ne ſont plus en uſage depuis que le Roy a ſi ſeverement deffendu les duels, ſi ce n'eſt figurément & en raillerie, quand on veut deffier quelqu'un à la diſpute, & faire un aſſaut de reputation. L'uſage des *cartels* & des deffis eſt fort ancien, & on en voit divers exemples dans Homere, Virgile, & autres Poëtes Grecs & Latins.

CARTELLE. ſ. f. Terme de Charpenterie, qui ſe dit des groſſes planches ou doſſes qui ſervent aux moulins à porter les meules, ou à faire les planchers qui ſont à coſté, & à d'autres uſages.

CARTELLE, eſt auſſi une façon de debiter les bois qui ſont recherchez, comme les freſnes & érables loupeux & noüailleux, lors qu'on les met par petites planches de trois, quatre & cinq pouces d'eſpaiſſeur pour ſervir aux Ebeniſtes.

CARTIER. ſ. m. Ouvrier qui fait des cartes à joüer, ou qui en fait trafic.

CARTILAGE. ſ. m. Terme d'Anatomie, eſt une partie ſimilaire du corps de l'animal, qui eſt froide & ſeche, qui eſt de nature mitoyenne entre la chair & l'os & le ligament, qui ſert à la varieté des mouvements, & à rompre la force des aſſauts exterieurs. Les animaux qui n'ont point d'os ont en leur place des *cartilages*. Le *cartilage* n'eſt diſtingué des os que par le plus & le moins; & il a cela de propre, qu'il eſt luiſant & tranſparent, liſſé & uni, & il n'a ni moëlle, ni caviré, ni nerfs; d'où vient qu'il n'a point de ſentiment. Il ſert à unir & joindre les os comme de la colle, & cette eſpece de ſymphyſe ou d'union s'appelle *ſynchondroſe*. Il y a des *cartilages* dans qui enfin ſe tournent en os, comme ceux qui forment le larinx; d'autres ne s'y tournent jamais, comme la luette. Les autres ſont mols, qui lient les jointures, & reſſemblent aux ligaments. Il y en a qui naiſſent avec l'os, comme en l'os pubis & au brechet; d'autres qui ſont ſeulement attachez au bout des os, comme celuy du nez; d'autres qui ne dependent point des os, mais qui ſont une partie à part, qu'on nomme pour cela *ſolitaires*, comme ceux des paupieres, des oreilles & de la trachée artere. Il y a des *cartilages* aux jointures de preſque tous les os, pour fortifier les bords de leurs emboëſtures, comme aux eſpaules, aux coudes, aux clavicules, &c. Le *cartilage* eſt appellé par les François *tendon*, & eſt blanc comme les autres parties ſpermatiques. Ce mot vient de *cartilago* Latin, qui ſignifie *fait de carte*, ou de choſe ſemblable à la carte; & qui ſe dit comme *carnilago*, choſe approchant de la chair, n'en étant pourtant pas.

CARTILAGINEUX, EUSE. adj. Qui eſt formé de cartilage. Les animaux ont pluſieurs parties *cartilagineuſes*.

CARTISANE. ſ. f. Terme de Broderie. C'eſt de la ſoye ou du fil delié, ou de l'or & de l'argent, dont on couvre un petit morceau de carte ou de parchemin qu'on met dans les dentelles & guipeures.

CARTON. ſ. m. Groſſe carte. On en fait de papier collé, & de papier haché & ſeché dans la preſſe. Les livres en veau ſe relient avec de gros *cartons*. on fait des images & pluſieurs ſortes d'ouvrages avec du *carton* dans des moules.

CARTON, en termes de Peinture, ſe dit des deſſeins qu'on fait ſur le papier, pour les calquer enſuitte ſur l'enduit d'une muraille où on veut peindre à freſque.

CARTON, en termes d'Imprimerie, ſe dit d'un feuillet qu'on r'imprime à la place d'un autre où il s'étoit gliſſé quelque groſſe faute. On a refait pluſieurs *cartons* de ce livre pour en empécher la cenſure.

CARTONNIER. ſ. m. Ouvrier qui fait ou qui vend du carton.

CARTOUCHE. ſ. m. ſelon les ouvriers; mais dans le langage ordinaire on le fait feminin. C'eſt un rouleau de carte, ou ſa repreſentation, dont la ſculpture & la graveure font divers ornements, au milieu duquel on met quelque inſcription ou deviſe. Les titres des cartes geographiques ſont écrits dans des *cartouches* fort hiſtoriées.

On appelle auſſi *cartouche* dans les baſtimens, ces mêmes repreſentations qui ſe font de pierre, de plaſtre, ou de bois, & qui laiſſent au milieu un vuide capable de recevoir quelque inſcription.

CARTOUCHE, en termes de Guerre, eſt une charge d'arme à feu enveloppée dans de gros papier ou de la carte, pour charger plus promptement. Celles du canon contiennent de petites balles, des clous, des chaiſnes, des ferrailles, & ſont enveloppées dans de la carte. Celles des mouſquets & des piſtolets contiennent ſeulement de la poudre & du plomb enveloppez dans de gros papier.

CARTOUCHE, eſt auſſi une eſpece de grenade ou boulet creux, qui eſt une boëſte ronde remplie de balles de mouſquet, qui s'ouvre à propos, quand il eſt beſoin.

CARTULAIRE. Voyez *Chartulaire*.

CARVI. ſ. m. C'eſt une plante qui n'eſt gueres differente du panais ſauvage. Elle jette d'une ſeule racine pluſieurs tiges quadrangulaires d'une coudée de haut, avec un bouquet garni de fleurs blanches, d'où ſort une graine un peu plus longue que celle d'anis, anguleuſe & noiraſtre. Sa racine eſt longue, & d'un gouſt acre & amer. Le peuple appelle *chervis*, ce que les Apoticaires appellent *carvi*. En Latin *carum*.

CARYATIDES. ſ. f. plur. Terme d'Architecture. C'eſt une eſpece de pilaſtre ou de colomne repreſentant une figure de femme, dont les Anciens ſe ſont ſervis pour faire le fuſt de la colomne Ionique. L'origine de cet ornement eſt connuë & rapportée par Vitruve, qui dit que les Grecs ayant pris la ville de Carye, en emmenerent les femmes captives, & pour marque de leur ſervitude, ils en appliquerent les figures dans leurs baſtiments, comme ſi elles euſſent été chargées de gros fardeaux, & tels que ceux que les colomnes ſupportent.

C A S.

CAS. ſubſt. maſc. Accident arrivé par la fortune. Perſonne n'eſt reſponſable des *cas* fortuits. Ce mot vient du Latin *caſus*, de *cado*.

Cas, ſignifie auſſi, Condition ſtipulée qui s'execute, lors qu'il arrive une choſe qu'on prevoit qui peut arriver. Dans les contracts on ſe precautionne ſelon les divers *cas*, comme en *cas* de guerre, de peſte, de ſterilité, au *cas* de mort, en *cas* de recidive, le *cas* advenant qu'on ſoit depoſſedé. le depoſt volontaire ne ſe prouve par témoins qu'en trois *cas*, incendie, ruine, naufrage.

Cas, ſignifie auſſi, Eſtime. On fait *cas* de cet Advocat. Ce n'eſt pas grand *cas* que l'ouvrage que vous m'avez montré. il ne s'agit que de cent livres en ce procés, ce n'eſt pas grand *cas*.

Cas, ſignifie encore, une choſe qui convient à quelqu'un. N'allez point chercher plus loin, c'eſt là voſtre *cas*, voſtre fait.

Cas, en termes de Juriſprudence, c'eſt l'eſpece d'une loy. Les loix ſont bonnes en un *cas*, & ne le ſont pas en l'autre. ce n'eſt pas là le *cas*, l'eſpece de la loy que vous citez.

Cas, ſe dit encore en ſtile du Palais en pluſieurs formules. On a obſervé les formes en tel *cas* requiſes & accouſtumées. il a été condamné pour les *cas* reſultans du procés, c'eſt à dire, pour pluſieurs choſes dont il y avoit preuve au procés. On met dans les Lettres de Chancelerie, Si le *cas* y eſchet, c'eſt à dire, S'il y a lieu, ſelon l'exigence des *cas*, ſelon le merite des affaires.

Cas, ſe dit auſſi au Palais d'une certaine nature d'affaires, de delits, de crimes. Les *Cas* Royaux & Prevoſtaux ſont certains crimes dont connoiſſent les Juges Royaux & Prevoſtaux à l'excluſion des ſubalternes, comme fauſſe monnoye, rapt, port d'armes, infraction de ſauvegarde, &c. En matiere civile, comme le poſſeſſoire des Benefices, le delit fait dans les foreſts du Roy, les cauſes de ſon domeine, les Egliſes de ſa fondation, &c. ſont des *Cas* Royaux.

On dit auſſi à l'égard des Eccleſiaſtiques, le *cas* privilegié, pour oppoſer au *delit commun*. L'Official juge le Prêtre pour le delit commun, mais le Juge Royal y aſſiſte pour le *cas* privilegié, c'eſt à dire, lors qu'il y a quelque crime qui merite quelque peine corporelle, attendu que l'Egliſe ne condamne point à peine afflictive. On dit auſſi des affaires qui ſe font extraordinairement en conſideration du merite de quelque perſonne, ou de quelque circonſtance importante, que c'eſt un *cas* privilegié, qu'il ne tire point à conſequence.

Cas, en termes de Theologie, ſe dit de certains faits qui augmentent l'énormité d'un peché. Ce Docteur eſt ſçavant dans les *cas* de conſcience. ce peché eſt un *cas* reſervé au Pape, à l'Evêque. les Preſtres ont pouvoir d'abſoudre à l'article de la mort les vrais penitens de tous les *cas* reſervés.

Cas, ſignifie quelquefois, Ordure & obſcenité. Cet enfant a fait ſon *cas* en cet endroit-là, il faut le nettoyer. Voiture a dit dans un Rondeau,

Saboule & met la tripiere par bas,
Jambes en l'air elle montre ſon *cas*, &c.

Cas, en termes de Grammaire, ſe dit de la differente inflection des noms. Il y a ſix *cas*, le nominatif, le genitif, le datif, l'accuſatif, le vocatif, & l'ablatif. En François ils ne different que par l'appoſition des articles; en Latin par la terminaiſon.

Cas, eſt auſſi une eſpece d'interjection, ou d'adverbe admiratif. C'eſt grand *cas* que les hommes ne ſe corrigent point par les fautes d'autruy.

Cas, ſe dit encore adverbialement en ces phraſes. *Au cas, en tout cas, poſez le cas, en ce cas*, pour dire, En cette occaſion, en cette condition, en cette ſuppoſition.

On dit auſſi, *En cas*, pour deſigner quelque choſe particuliere. *En cas* de fruits, pour dire, Quant aux fruits, je n'en mange point de crus, &c.

Cas, ſe dit auſſi proverbialement en ces phraſes. Au *cas* que Lucas n'euſt qu'un œuil, ſa femme auroit eſpouſé un borgne, pour ſe mocquer de ceux qui prevoyent trop d'accidents, qui demandent trop de conditions. On dit auſſi, Vous mettez trop de ſi & de *cas* en cette affaire, pour dire, Vous demandez trop de precautions, vous entrez en trop de particularités. On dit auſſi d'un homme, que ſon *cas* eſt ſale, quand il ſe cache pour ſe dérober à la punition de quelque crime. On dit auſſi, Tous vilains *cas* ſont reniables.

CASANIER. ſubſt. maſc. Poltron, faineant, qui ne ſort point de ſa caſe, du coin de ſon feu. Voſſius croit que ce mot vient du Latin *caſa*.

CASAQUE. ſubſt. fem. Manteau qu'on met par deſſus ſon habit, & qui a des manches où on fourre les bras. Les *caſaques* ſont commodes pour les gens de cheval. Ce mot vient de Caracalla Empereur, lequel étant à Lyon, fit habiller tous ſes gens de cette maniere de veſtement. On diſoit autrefois *caraquin*, au lieu de *caſaquin*, & on le dit encore à preſent en Baſſigni. D'autres croyent que ce mot vient d'un habillement de Coſaques, & qu'on a dit *caſaque* par corruption, comme *hongreline* des *Hongrois*. Covarruvias le fait venir de l'Hebreu *caſah*, qui ſignifie *couvrir*: d'où a été tiré le Latin *caſa*, *cahane*, comme on dit *tugurium*, *à tegendo*.

On appelle *caſaques* de Mouſquetaires, de Gardes du corps, de Gendarmes, les manteaux de cette ſorte portés par les cavaliers de ces compagnies, qui ont des marques & des broderies particulieres pour les diſtinguer les uns des autres. Il a pris la *caſaque*, ou, Il a rendu la *caſaque de Mouſquetaire*, c'eſt à dire, Il eſt entré au ſervice, ou, Il a quité le ſervice de Mouſquetaire.

On dit figurément, qu'un homme a tourné *caſaque*, pour dire, qu'il a changé de parti. Ce Prince étranger s'étoit mis du coſté du Roy, mais depuis il a tourné *caſaque*. les trouppes auxiliaires ſont ſujettes à tourner *caſaque*.

CASAQUIN. ſubſt. maſc. Petit caſaque. Il n'eſt en uſage qu'en cette phraſe proverbiale, On luy a donné ſur le *caſaquin*, pour dire, On l'a battu.

CASCADE. ſ. f. Chute d'eau qui tombe d'un rocher dans un lieu bas. Dans les montagnes on voit mille petits ruiſſeaux qui font des *caſcades* naturelles. Ce mot eſt venu de l'Italien *caſcata*, qui a été fait de *caſcare* & de *cado*. Menage.

Cascade, ſe dit auſſi de ces chutes d'eaux qui ſe font artificiellement dans les jardins de plaiſance, quand on

fait

fait tomber des eaux, ſoit en nappes, ſoit en jets; ſoit en rigoles de haut en bas, ou de baſſin en baſſin.

CASCADE, ſe dit auſſi figurément des ſautes de jugement, des inégalités qui ſe trouvent dans un ouvrage. Jugement de l'Auteur où eſtiez-vous, quand vous faites cette magnifique *caſcade*? dit Balſac.

CASCANES. ſ. f. plur. Terme de Fortification. Ce ſont certains puits qu'on fait dans le terreplain pour éventer les mines.

CASE. ſubſt. fem. Maiſon. En ce ſens ce mot eſt emprunté de l'Italien *caſa*, & n'eſt encore en uſage qu'en peu de phraſes. C'eſt le patron de la *caſe*. il retire dans ma *caſe*. il ne ſort point de ſa *caſe*. Iſidore & Papias diſent que ceſt une petite maiſon de payſan fermée ſeulement de hayes, ou de palis.

CASE, ſe dit ordinairement des divers carreaux qui ſont dans un eſchiquier, ou damier, au jeu des Eſchecs, & des Dames. Le Roy n'a plus que deux *caſes* pour ſe ſauver. le pion advance de deux *caſes* le premier coup. Menage aprés Saumaiſe tient que ce mot vient de *caſſa*, ou *capſa*, qui vient du Grec *kapſa*, qui ſignifie la même choſe.

CASE, ſe dit auſſi au jeu du Triquetrac de deux dames qui ſont poſées ſur une même ligne ou languette marquée ſur le tablier où on joüe le Triquetrac, & qui empêchent les dames du parti contraire de paſſer outre. Quand on fait le petit Jean, il ſert à abattre du bois pour faire des *caſes*. Le ſeptiéme point s'appelle la *caſe du Diable*, parce que c'eſt la plus difficile à faire. Une demie-*caſe*, c'eſt quand il n'y a qu'une dame abattuë.

CASEMATE. ſubſt. fem. Terme de Fortification, ce qu'on appelle autrement *place baſſe*, ou *flanc bas*. C'eſt la batterie qui eſt dans le flanc pour deffendre le foſſé. Ce nom vient d'une voute qu'on faiſoit autrefois pour ſeparer les platte-formes où ſe faiſoient les batteries hautes & baſſes, dont chacune ſe nommoit en Italien *caſa armata*, ou en Eſpagnol *caſamata*. Maintenant on ſe contente de retirer la place haute en dedans du baſtion. Quelquefois on fait trois plattes-formes, dont la plus haute eſt ſur le rempart. La *caſemate* eſt auſſi appellée *flanc retiré*, parce que c'eſt la partie du flanc qui eſt la plus proche de la courtine, & du centre du baſtion. On la couvroit autrefois d'un orillon ou eſpaulement, qui étoit un corps maſſif de pierre rond ou quarré qui empêchoit qu'on ne viſt de dehors dans les batteries.

CASER. verb. neut. qui ne ſe dit qu'au jeu du Triquetrac, pour ſignifier, Faire des caſes, ou mettre des dames l'une ſur l'autre, afin d'empêcher l'adverſaire de paſſer outre. La plus grande ſcience du Triquetrac eſt de bien *caſer*. Dans les vieilles Couſtumes on diſoit *caſer*, & *acaſer*, pour dire, Donner quelque terre en fief: d'où on a dit *caſement*, & *chaſement*, & *chas*, pour dire, *maiſon*; & en Latin on a appellé *caſatus*, un *domeſtique*, un *vaſſal*.

CASQUE. ſ. m. Arme deffenſive pour couvrir la teſte & le col d'un cavalier, qu'on appelle autrement *heaume*. Ce mot vient de *caſſicum* ou *caſſicus*, diminutif de *caſſis*. Menage. Sa racine a ſignifié une *choſe vuide & creuſe*. On dit en Eſpagnol *caſco*, pour ſignifier la *teſte* ou un morceau d'un pot de terre caſſé.

CASQUE, qu'en termes de Blaſon on appelle auſſi *timbre*, ſe met au deſſus de l'Eſcu pour ſon principal ornement. C'eſt la vraye marque de Chevalerie; au lieu que l'Eſcu eſt la marque de la ſimple Nobleſſe, & ſur tout chez les Allemands, qui en mettent pluſieurs ſur leurs Armes, quand ils ont pluſieurs Fiefs ou titres qui leur donnent des voix differentes dans les Cercles de l'Empire. Il y a eu un Archevêque de Cologne qui en a porté juſqu'à ſix. Les Auteurs donnent divers noms à ces *timbres* ou *caſques*. L'*Imperial* eſt celuy ſur lequel s'éleve une agile; le *Royal*, celuy qui eſt couronné; le *timbre d'exclamation*, celuy qu'on portoit dans les tournois, lors que les Heraults crioient pour faire connoiſtre ceux qui entroient dans la lice; le *timbre eſloigné*, celuy qu'on portoit quand on alloit chercher les adventures; le *timbre de hurte*, celuy qui eſtoit affilé en pointe par le devant pour faire gliſſer le coup; le *timbre de vol*, celuy qui avoit un vol au deſſus; le *timbre de deffenſe*, qui eſtoit entierement fermé; le *timbre de tourbe*, celuy qui eſtoit tout uni pour les courſes, qu'on appelloit la *tourbe* ou la *foule*, lors qu'on couroit pluſieurs enſemble, & que l'on combattoit comme dans une meſlée, &c.

En Blaſon on diſtingue encore les *caſques* ou *timbres* par la matiere, la forme & la ſituation. Ceux des Rois ſont d'or, ceux des Princes & des Grands Seigneurs d'argent, & ceux des ſimples Gentilshommes d'acier poli. A l'égard de la forme, ceux des Souverains ſont ouverts, les autres ſont à demi fermez & à divers nombre de grilles, qu'on compte pour marquer les divers degrez de qualité. Les moindres ſont tout à fait fermez. Et à l'égard de la ſituation, elle eſt ou de front, ou en tiers, & en profil. Le *caſque* fermé & en profil eſt la marque d'un ſimple Gentilhomme, ou d'un ſoldat qui s'eſt ſignalé. Le *caſque* fermé & placé de front marque une Nobleſſe nouvelle, mais acquiſe par quelque action heroïque. Le grillé & en profil eſt la marque d'un Gentilhomme qui n'a veuë que ſur ſes ſujets. Le grillé & de front eſt celle d'un Capitaine qui a commandement ſur ſes trouppes. Le *caſque* ouvert & de profil eſt la marque d'un Seigneur qui a un grand Fief dependant du Roy. Et enfin le *caſque* ouvert & de front eſt celle d'un pouvoir abſolu & ſouverain. Mais toutes ces diſtinctions ſont du dernier ſiecle; car autrefois tous les *caſques* étoient fermez. Voyez *Heaume*.

CASQUE, ſignifie auſſi figurément la teſte. Il en a dans le *caſque*, pour dire, Il a un peu la cervelle brouillée, ſoit de vin, ſoit de folie. En ce ſens il eſt bas.

CASSADE. ſubſt. fem. Bourde qu'on invente pour ſe defaire des importunités de quelqu'un. On le dit auſſi des hableurs qui promettent beaucoup, & qui tiennent peu: on les appelle *Donneurs de caſſades*. Ce mot vient de ce qu'un Manceau pour s'exempter de preſter ſon cheval à ſes amis, leur diſoit toûjours qu'il avoit une *caſſade*, qui eſt un vieux mot qui ſignifioit alors une *bleſſure de cheval*.

CASSAILLE. ſ. f. Terme de Labourage, qui ſe dit de la levée des guerets, quand il faut caſſer & ouvrir la terre pour luy donner ſon premier labour, ſa premiere façon. La *caſſaille* ſe fait entre Paſques & la St. Jean.

CASSANT, ANTE. adj. Fragile, qui ſe caſſe aiſément. L'albaſtre eſt une pierre fort *caſſante*. les metaux aigres ſont fort *caſſants*.

CASSATION. ſubſt. fem. Terme du Palais, ſe dit des actes & des procedures qu'on annulle. Il pourſuit la *caſſation* de ſon mariage, du teſtament de ſon pere. on ſe pourvoit contre les arreſts au Conſeil par *caſſation*. un demandeur en *caſſation*. aux Requeſtes du Palais, de l'Hoſtel, & au Conſeil, on prononce par *caſſation* de tout ce qui a été fait au prejudice du renvoy fait devant eux. les deffenſes portées par les arreſts prononcent toûjours, à peine de nullité, de *caſſation* de procedures, &c.

Ces mots viennent du Latin *quaſſare*.

CASSAVE. ſ. f. Pain dont ſe nourriſſent les Sauvages des Antilles, fait de manioque. C'eſt une racine commune en toute l'Amerique, dont le jus eſt un poiſon fort dangereux; mais ſon marc ſert à faire le pain. Les Indiens Occidentaux ne mangent que du pain de *caſſave*, à cauſe que noſtre blé ne vient point en l'Amerique: il leve trop toſt, & ne jette que de la paille. Voyez *Manioque*.

CASSE. adj. f. qui ſe dit de la voix d'un homme mourant ou enroüé, qui parle difficilement. C'eſt une voix *caſſe* ou enroüée, qu'on entend difficilement. Ce mot vient du Latin *quaſſus*, *quaſſum*.

CASSE. ſ. f. Fruit qui vient aux Indes, fait en forme d'un long baſton noir, dont la moëlle ſert à purger & à rafraîſchir. Les Anciens n'en ont fait aucune mention. Les Modernes l'appellent la *groſſe d'Egypte*. C'eſt un arbre des plus hauts, ayant l'écorce cendrée. Son bois eſt ſolide & reſſerré. Le dedans eſt noir comme ébene, mais ce qui eſt vers l'écorce eſt jaunaſtre. Il a des racines fort grandes comme le noyer, & des feuilles comme le carrouge. Il eſt de mauvaiſe odeur quand il eſt verd, & a des gouſſes longues, rondes & maſſives pendantes à ſes branches, qui ſont rouges tirant ſur le noir. Quand elles meuriſſent, elles ſont pleines d'une moëlle noire, douce & épaiſſe comme de la creſme, avec une graine dure ſemblable à celle du carrouge, ſeparée en petits caiſſons par beaucoup de petites peaux ligneuſes. Les Medecins de France ne purgent gueres qu'avec de la *caſſe*. Un baſton de *caſſe* peſe un quarteron, & ſa moëlle une once. La *caſſe* ſe monde avec un tamis, & on la prend en bol, ou en breuvage. On l'appelle *ſolutive* & *laxative*, ou *caſſia fiſtula*.

Les Anciens ont appellé *caſſe*, un bois aromatique qui étoit une eſpece de cinamome: c'eſt la *caſſe dure* de Dioſcoride.

On dit proverbialement & baſſement, Donner de la *caſſe* à quelqu'un, pour dire, le deſtituer de ſa charge, de ſon employ, le caſſer aux gages.

CASSE, ſignifie encore, la partie d'une écritoire portative où l'on met les plumes.

CASSE, en termes d'Architecture, ſe dit de l'eſpace qui eſt entre les modillons des corniches, dans lequel il y a d'ordinaire des roſes taillées.

CASSE, en termes d'Imprimerie, eſt une eſpece de grande boëſte plate, diviſée en pluſieurs quarrez ou caſſetins, en chacun deſquels on met les caracteres de même eſpece, afin que le compoſiteur les trouve plus aiſément. Une *caſſe* de gros Romain, de St. Auguſtin, de Cicero. une *caſſe* d'Italique, de Grec, &c. Ce mot vient du Latin *caſſa*. Nicod.

CASSE, en termes de Charpenterie, eſt la partie du gouvernail d'un bateau foncet, qui ſort en dehors du vaiſſeau, & qui en ſouſtient toutes les planches juſqu'au fatran.

CASSE, chez les Orfevres, eſt une jate ou vaiſſeau de terre qui ſert à affiner & ſeparer l'or & l'argent.

CASSE-MUSEAU. ſ. m. Coup de poing dans le nez, ou autre choc qui offenſe le viſage. On appelle auſſi par antiphraſe, *caſſe-muſeaux*, de petits choux, ou une eſpece de patiſſerie molle, tendre, creuſe & fort delicate.

CASSE-NOIX, ou *Caſſe-miſette*. Petit inſtrument de bois en forme de tenailles, qui ſert à caſſer des noix ou des noiſettes, qu'on ſervoit autrefois ſur table.

On appelle auſſi *caſſe-noix*, une eſpece de geay. En Latin *graculus alpinus*.

CASSENOLLE. ſ. f. Drogue ſervant aux Teinturiers. C'eſt la même choſe que la noix de galle qui vient ſur quelques cheſnes.

CASSER. v. act. Rompre, briſer, fracaſſer. On *caſſe* la teſte aux defenſeurs en les paſſant par les armes. les débauchez *caſſent* des verres après qu'ils ont bû certaines ſantez. *caſſer* des noyaux, des noix. cette glace de miroir s'eſt *caſſée* en mille pieces. Ce mot vient de *caſſare* de la baſſe Latinité, qui a été fait de l'ancien *quaſſare*, ſignifiant la même choſe. Menage.

On dit avec le pronom perſonnel, qu'une étoffe ſe *caſſe*, lors qu'elle ſe coupe dans les plis, qu'il s'y fait des fentes en long en pluſieurs endroits. Le camelot, le moucayard ſe *caſſent*.

On dit auſſi des cordes de luth, d'eſpinette, qu'elles ſe *caſſent* comme un verre.

CASSER, ſignifie auſſi, Eſgruger, reduire en menuës parties: comme, *Caſſer* du grais, du ſucre.

On dit auſſi en termes d'Agriculture, *Caſſer* la terre, en parlant de la premiere façon, du premier labour qu'on luy donne, quand on leve les gueretz d'une terre qui s'eſt repoſée quelque temps.

CASSER, en termes de Palais, ſignifie, Annuler. Ce mariage, ce teſtament ont été *caſſez* par arreſt. le Conſeil du Roy *caſſe* les arreſts des Parlements. les Requeſtes du Palais & de l'Hoſtel *caſſent* tout ce qui a été fait au prejudice du renvoy fait en leur Juriſdiction, comme un attentat.

CASSER, ſignifie auſſi, Supprimer la charge d'un Officier, ou l'en demettre. On a *caſſé* le Preſidial d'un tel lieu, c'eſt à dire, On a revoqué l'Edit de creation. On a *caſſé* ce Capitaine à la tête des troupes pour avoir commis une lâcheté.

En general on dit, *Caſſer* des troupes, pour dire ſimplement, les licentier, les remercier de leur ſervice, les congedier.

On dit auſſi d'un homme vieux & miſerable, que les années, que les chagrins l'ont beaucoup *caſſé*, qu'il ſe *caſſe* beaucoup.

On dit proverbialement & ironiquement, *Caſſer* du grais à quelqu'un, pour dire, qu'on ne veut rien faire de ce qu'il ſouhaite: & qu'un homme eſt *caſſé* aux gages, pour dire, qu'on ne veut plus avoir de commerce avec luy. On dit auſſi au cabaret, Qui *caſſe* les verres les paye: ce qui veut dire auſſi, qu'il faut que chacun porte la peine de la faute qu'il a commiſe. On dit auſſi, qu'une femme a *caſſé* ſes œufs, quand elle a accouché avant terme par quelque cheute ou accident.

CASSÉ, ÉE. part. & adj.

On appelle en Muſique un *verre caſſé*, un certain ſon qu'on tire d'une corde de luth, qui imite le bruit que fait un verre quand on le caſſe. Un homme *caſſé*, qui eſt vieux & valetudinaire.

CASSE-TESTE. ſ. m. C'eſt le nom qu'on donne à des vins fumeux & malfaiſants, qui ſont groſſiers, qui enyvrent & donnent des maux de teſte. Les Auvernats & gros vins d'Orleans ſont des *caſſe-teſtes*.

CASSETIN. ſ. m. Terme d'Imprimerie. C'eſt un des petits quarrez qui diviſent une caſſe d'Imprimerie, & où on met une lettre, un caractere particulier.

CASSETTE. ſ. f. Petit coffre portatif où on enferme ce qu'on a de plus precieux. Une *caſſette* de nuit. une *caſſette* de la Chine, d'écaille de tortuë. un tel a une penſion aſſignée ſur la *caſſette* du Roy, où on met tous les mois ſix mille louïs d'or pour faire des gratifications manuelles. Ce mot vient de *caſſetta*. Menage & Saumaiſe.

CASSEUR. ſ. m. qui eſt en uſage dans cette phraſe proverbiale, C'eſt un grand *caſſeur* de vaiſſeaux, pour dire, C'eſt un hableur, un fanfaron qui ſe vante faſſement d'avoir fait pluſieurs choſes dont il n'eſt pas capable. Ce mot vient de *quaſſare*.

CASSIDOINE. ſ. f. Pierre minerale & precieuſe qui a des veines de pluſieurs couleurs, dont on fait des vaſes qui ont été fort eſtimez dans l'antiquité, & qu'on a appellez *murrhina*.

CASSINE. ſ. f. Petite maiſon à la campagne: et qui s'eſt dit premierement de l'habitation d'un Hermite ou d'un Moine qui s'eſt retiré en quelque lieu deſert pour vivre en ſolitaire. Ce mot vient de *caſſina* Italien, qu'on a dit auſſi dans la baſſe Latinité dans le même ſens.

CASSIOPÉE. ſ. f. Conſtellation celeſte qui eſt dans la partie boreale du Ciel, compoſée de 13. étoiles fort apparentes, mais Tycho, Reyerus & Galilée en ont obſervé pluſieurs autres. Les Arabes l'appellent

Chaiſe Royale. En l'année 1572. il parut en cette Conſtellation une nouvelle eſtoile qui ſurpaſſoit en grandeur & en éclat Jupiter même. Tous les Aſtronomes de ce temps-là firent là-deſſus pluſieurs Diſſertations, entre autres Tycho-Brahé & Kepler, l'Abbé Maurolycus, Fortunius Licetus, Theodorus Graminæus, &c. Theodore de Beze dit alors fort ignoramment, qu'elle étoit du genre des Cometes, & que c'étoit la même eſtoile qui apparut aux Mages pour les conduire en Bethleem, & qu'elle venoit annoncer le ſecond advenement de JESUS-CHRIT. Le Lantgrave de Heſſe & Andreas Roſa ont été de même advis, qui a été refuté par Tycho, & plus fortement par l'experience du temps écoulé depuis, qui a fait voir combien cette prediction étoit vaine.

CASSOLETTE. ſ. f. Petit vaiſſeau où reſchaut de cuivre ou d'argent, où l'on fait bruſler des paſtilles & des odeurs agreables. On dit ironiquement & par antiphraſe, Voilà une eſtrange *caſſolette*, quand on ſent quelque choſe de fort puant. Ce mot vient de *caſſoletta* Italien diminutif de *caſſola* & de *caſſa*. Menage.

CASSONADE, ou *Caſſonade*. ſ. f. Sucre qu'on ameine & qu'on vend en poudre ou en gros morceaux, qui n'a pas eu ſa derniere preparation, par laquelle on le durcit & on le met en pain. On tient que la *caſſonade* ſucre mieux que le ſucre raffiné & mis en pain; mais elle fait bien plus d'eſcume.

CASTAGNETTE. ſ. f. Inſtrument dont ſe ſervent les Mores, les Eſpagnols & les Bohemiens pour accompagner leurs danſes, leurs ſarabandes, & leurs guiterres. Il eſt compoſé de deux petits ronds de bois de prunier ou de heſtre, ſec & creuſé en forme de cuilliere, dont les concavitez ſe mettent l'une ſur l'autre, qu'on attache au pouce, & qu'on bat de temps en temps avec le doit du milieu ou l'annulaire, pour marquer les mouvemens & les cadences. On peut battre huit ou neuf fois les *caſtagnettes* dans le temps d'une meſure, ou d'une ſeconde de minute. Ce mot vient de l'Eſpagnol *caſtannetas*, & a été formé de la reſſemblance qu'ont ces inſtrumens avec les chaſtaignes.

CASTELOGNE. ſ. f. Couverture de lit faite de laine tres-fine. Ce nom vient de *caſtalana*, parce qu'on les fait d'ordinaire de la toiſon des agneaux. On les appelle quelquefois *mantes*.

CASTILLAN. ſ. m. eſt une eſpece de monnoye d'or dont on uſe en Eſpagne, qui vaut 14. realles, & 16. deniers, ou 3. livres 10. ſols de nôtre monnoye.

CASTILLE. ſ. f. Terme populaire, qui ſignifie, Petite querelle, ou different entre gens qui vivent enſemble, ou qui ſe rencontrent ſouvent. Ces gens mariés font mauvais ménage, il y a toûjours quelque *caſtille* entr'eux, quelque choſe à demeſler. Ce mot vient par corruption de *caſtine*, ou *caſſine*, qui ſignifioit autrefois *querelle*, *riotte*.

CASTOR. ſ. m. Animal amphibie, qui vit tantoſt ſur terre, & tantoſt dans l'eau, & qui ne s'apprivoiſe jamais. Les Anciens, comme Solin, Pline, Andromachus, Elian, Apulée, Ciceron, &c. ont creû qu'il ſe chaſtroit luy-même, quand il étoit pourſuivi des Chaſſeurs; ſur quoy les Poëtes ont triomphé, quoy que Dioſcoride euſt fait voir que c'étoit une erreur, parce qu'il luy eſt impoſſible, non plus qu'au verrat, de pouvoir toucher à ſes genitoires. Il a dans les aînes deux petites bourſes qui enferment une liqueur precieuſe, qu'on appelle le *caſtoreum*, qui ne ſort point de ſes teſticules, parce qu'on en trouve aux femelles, auſſi-bien qu'aux maſles. Il ſe faut garder de rompre la pellicule qui enferme cette liqueur, parce qu'il faut qu'elle ſe ſeche dedans pour être bonne. Chaque veſſie eſt ſemblable à un œuf de poule, & par fois plus groſſe, & elle a ſon iſſuë au dehors auprés du penil. Cet animal reſſemble à la loutre, mais il eſt plus gros. Sa teſte va en arrondiſſant, & ſon muſſle eſt applati & camus, garni de poil. Il a la langue de pourceau, des joues de lievre, & des yeux de rat. Son foye eſt gros & noirâtre, & diviſé en cinq lobes. Son fiel eſt petit auſſi-bien que ſa ratte. Sa veſſie eſt ſemblable à celle de pourceau. Ses rognons ſont gros.

Il a été diſſequé un *caſtor* à l'Academie des Sciences, qui étoit long de trois pieds & demi depuis le muſeau juſqu'à l'extremité de ſa queuë. Sa plus grande largeur étoit de 12. pouces, & il peſoit plus de trente livres. Sa couleur étoit brune & fort luiſante tirant ſur le minime. Son plus long poil étoit d'un pouce & demy, délié comme des cheveux, & le plus court d'un pouce, doux comme le duvet le plus fin. Ses oreilles étoient rondes & fort courtes, ſans poil par dedans, & velues par dehors. Il avoit quatre dents inciſives, comme les eſcureuils, les rats & autres animaux qui aiment à ronger. La longueur de celles d'enbas étoit de plus d'un pouce, & celles d'enhaut qui ſe gliſſent au devant des autres ne leur étoient pas directement oppoſées, mais étoient diſpoſées à agir à la maniere des ciſeaux en paſſant l'une contre l'autre, étant fort trenchantes par le bout, & taillées en biſeau. Leur couleur étoit blanche par dedans, & d'un rouge clair par dehors, tirant ſur un jaune de ſaffran baſtard. Il avoit ſeize dents molaires, huit de chaque coſté. Les doits de derriere étoient joints par une membrane, comme ceux d'une oye. Ceux de devant étoient ſans membrane, ſemblables à ceux des rats de montagne; & ils s'en ſervent comme d'une main, de même que les eſcureuils. Ses ongles étoient taillés de biais, & creux par dedans, comme des plumes à écrire. La queuë de cet animal tient plus de la nature du poiſſon, que de celle des animaux terreſtres, auſſi-bien que ſes pieds qui en ont le gouſt. Elle étoit couverte d'eſcailles de l'épaiſſeur d'un parchemin, longues d'une ligne & demie, & d'une figure hexagone irreguliere, qui formoient un épiderme ou pellicule qui les joignoit enſemble. Elle avoit onze pouces de long, & étoit de figure ovale, large en ſa racine de quatre pouces, & de cinq au milieu. Cet animal s'en ſert avec ſes pieds de derriere à nager. Elle luy ſert auſſi de battoir, pour battre le mortier dont il a beſoin quand il ſe baſtit une maiſon, qui a quelquefois deux ou trois eſtages. Ses teſticules n'étoient pas attachez à l'eſpine du dos, comme diſent Matthiole, Amatus Luſitanus, & Rondelet, mais ils étoient cachez aux parties laterales de l'os pubis à l'endroit des aînes, & ne paroiſſoient point au dehors, non plus que la verge; & on ne peut les retranchet ſans le faire mourir. Il avoit quatre grandes poches ſituées au bas de l'os pubis. Les deux premieres plus élevées que les deux autres, avoient la figure d'une poire ou d'un V fort ouvert, & ſe communiquoient enſemble. Elles avoient une tunique interieure charnuë d'une couleur cendrée, rayée de pluſieurs lignes blanches, qui avoient pluſieurs replis ſemblables à ceux de la caillette d'un mouton, & de l'épaiſſeur de deux pouces. On y trouva les reſtes d'une matiere grifâtre, qui avoit une odeur fœtide & fort attachée: & c'eſt là le *caſtoreum* dont on parle tant.

On l'appelle en Latin *fiber*, en Grec *kaſtor*. On l'appelle auſſi en François *biévre*. Il s'en trouve plus grande abondance en Canada qu'en aucun autre lieu du monde. Matthiole dit pourtant qu'il y en a beaucoup en Allemagne, Auſtriche & Hongrie. Quelques-uns tirent ce mot du Grec *gaſtir*, *ventre*, parce que cet animal eſt fort ventru. D'autres aiment mieux le faire venir de *caſtrare*, à cauſe qu'il ſe coupe ſes genitoires quand il eſt pourſuivi, ſuivant l'erreur commune.

CASTOR, ſignifie auſſi, un chapeau fait entierement de poil d'un *caſtor*. *Demi-caſtor* eſt un chapeau fait en partie

tie de poil de *caſtor*, & en partie d'autre poil. On fait auſſi des draps de *caſtor*.

CASTOREUM. ſ. m. eſt un medicament compoſé de la liqueur enfermée dans de petites bourſes que le caſtor a vers les aînes, qui eſt huileuſe & forte en odeur, mais qui n'eſt pas connuë en ſes genitoires, comme les Anciens ont crû, ainſi qu'on a montré cy-deſſus. Elle s'épaiſſit, & ſe fait jaune comme miel; & ſi on la pend à la cheminée, elle devient ſemblable à la cire. Les Medecins reconnoiſſent de fort rares qualités au *caſtoreum*; & cependant quand il eſt noir de pourriture, c'eſt un poiſon.

CASTRAMETATION. ſ. f. Art de bien placer un camp, une armée. Un Mareſchal de Camp doit bien ſçavoir la *caſtrametation*. On ne ſe ſert guere de ce mot pour les campemens modernes. Il eſt plûtoſt Latin que François.

CASUALITE'. ſ. f. Ce qui eſt fondé ſur le cas fortuit, qui n'a rien de certain, ni d'aſſuré. Tout le revenu de cette charge conſiſte en *caſualité*.

CASUEL, ELLE. adj. Ce qui arrive fortuitement ſans avoir rien d'aſſuré. Je ne ſçay ſi cet homme vous tiendra ce qu'il vous a promis, cela eſt fort *caſuel*.

On le dit auſſi des revenus qui ſont fondez ſur les cas fortuits, & qui ne viennent pas toûjours regulierement, ni en même temps. Le Roy a beaucoup de revenus *caſuels*, comme aubaines, confiſcations, Paulette, &c. Le Treſorier des parties *caſuelles* reçoit la Paulette, les preſts & les taxations au quatriéme ou au huitiéme denier des Offices qui changent de titulaire. Les Seigneurs ont auſſi des revenus *caſuels*, comme quints & requints, rachats, laods & ventes, qu'ils reçoivent aux mutations de proprietaires des terres qui relevent d'eux, des deſherences, des amendes, des confiſcations, &c.

CASUEL, ſe dit auſſi du revenu des Curez, qui ne conſiſte ni en fonds, ni en dixmes. Ce Curé outre ſa portion congruë, a tout le *caſuel*, le baiſemain, le creux de l'Egliſe.

CASUEL, ou *Caſuel*. ſ. m. C'eſt le plus grand & le plus maſſif des oiſeaux que l'on connoiſſe aprés l'autruche, qui n'eſt connu en Europe que depuis l'an 1597. où il fut apporté de Java par les Hollandois. On a fait à l'Academie des Sciences la diſſection d'un *caſuel* qui a été quatre ans à Verſailles. En voicy la deſcription tirée des Memoires de Mr. Perrault. Il avoit cinq pieds & demi de long depuis le bec juſques aux ongles; la teſte & le col d'un pied & demi; le plus grand des doits de cinq pouces; l'ongle ſeul du petit doit de trois pouces & demi. Les plumes qui le couvroient reſſembloient mieux au poil de l'ours ou du ſanglier, qu'à des plumes ou à des duvets, tant les fibres en étoient groſſes. Ces plumes étoient toutes de même eſpece. Il y en avoit de doubles de longueur inégale qui alloient juſqu'à 14. pouces. Son col étoit ſans plumes comme celuy d'un coq d'Inde. Ses ailes étoient ſi petites, qu'elles ne paroiſſoient point, étant cachées ſous les plumes du dos. Elles n'avoient pas trois pouces de long. Ses plumes jettoient chacune cinq gros tuyaux ſans aucune barbe, & étoient de longueur differente comme des doits. Le plus long avoit onze pouces, ayant trois lignes de diametre vers la racine. L'autre extremité au lieu d'eſtre pointuë, paroiſſoit rompuë ou rongée. Leur couleur étoit d'un noir fort luiſant. Il n'avoit point de queuë, mais un croupion extraordinairement gros, couvert de plumes comme le reſte. Sa teſte petite avoit une creſte haute de trois pouces comme un caſque, dont la circonference étoit formée en trenchant, luiſante & polie comme de la corne. L'extremité de ſon bec étoit fenduë en trois comme au coq Indien, marquetée de deux taches vertes, le reſte étant de gris brun. Il avoit une troiſiéme paupiere interne, & deux appendices charnus au bas du col, ſemblables à ceux des poules. Ses jambes groſſes, fortes & droites, avoient des écailles hexagones, pentagones & quarrées. Ses ongles étoient noirs en dehors, & blancs en dedans. Cet oiſeau ſe nourrit de legumes & de pain, & il avale comme l'autruche tout ce qu'on luy preſente, quoy qu'il n'ait point de geſier. Sa langue eſt dentelée, quoy qu'Aldrovandus diſe qu'il n'ait ni ailes, ni langue. Ses ailes luy ſervent plûtoſt à frapper qu'à marcher, & Chaſmus dit qu'avec ſes pieds il briſe des troncs d'arbre gros comme la cuiſſe. On l'appelle *Eme* dans les Indes.

CASUELLEMENT. adv. D'une maniere caſuelle, fortuite.

CASUISTE. ſ. m. Docteur qui a écrit, ou que l'on conſulte ſur les cas de conſcience. Eſcobar a fait un Recueil des opinions des *Caſuiſtes* qui l'ont precedé. Benedicti, Tambourin, Diana, & une infinité d'autres ont été de grands *Caſuiſtes*.

C A T.

CATACHRESE. ſubſt. fem. Terme de Grammaire. C'eſt une figure de mots qui eſt la premiere eſpece de metaphore. Elle ſe fait, quand à faute de trouver un mot propre pour expliquer une penſée, on abuſe d'un mot qui en approche, comme ſi on appelle *parricide* celuy qui a tué ſa mere, ſon frere, ſon maiſtre, ſon Prince; quoy qu'au propre il ne ſignifie que le meurtrier d'un pere. Ce mot vient du Grec *katachraomai*, qui ſignifie, *abuſer*.

CATACOMBES. ſ. m. plur. On appelle ainſi en Italie les ſepulcres des Martyrs qu'on va viſiter par devotion, & dont on tire les reliques qu'on envoye maintenant dans tous les pays Catholiques, aprés les avoir baptiſées du nom de quelque Saint. Ils ſont à trois lieuës de Rome. C'étoient des grottes où ſe cachoient les premiers Chrêtiens, & où ils enterroient ceux d'entr'eux qui étoient martyriſez. Quelques-uns derivent ce mot de l'abord & de la retraite des navires, que les Grecs & les Latins modernes ont appellez *combes*. D'autres diſent qu'on diſoit autrefois *cata* pour *ad*; & que *catacumbas* étoit à dire *ad tumbas*. Car en effet on a donné ce nom à pluſieurs cimetieres. Du Cange. En vieux François on appelloit *combes*, une vallée environnée de tous coſtés de montagnes, qu'on appelle encore *comb* en Anglois.

CATADOUPE. *Voyez Catarafle.*

CATAFALQUE. ſ. m. C'eſt un mot dont ſe ſervent les Peintres & Sculpteurs pour ſignifier la repreſentation d'un cercueil ou d'un tombeau élevé dans les pompes funebres. Ce mot vient de l'Italien *catafalco*, qui ſignifie proprement un *échaffaut*.

CATALECTE. Terme de Poëſie. Les Anciens ont appellé des vers *catalectes* ou *catalectiques*, ceux à qui il manquoit quelques pieds ou quelques ſyllabes; & *acatalectiques*, les vers parfaits auxquels il ne manque rien. Ce mot vient du Grec *katalikton*.

CATALEPSIE. ſ. f. Terme de Medecine, eſt une eſpece d'apoplexie, & qui n'en differe que parce qu'en celle-cy on a la reſpiration libre & aiſée. Ce mot vient du Grec *katalepſis*, qui ſignifie la même choſe.

CATALOGUE. ſ. m. Liſte & memoire qui contient pluſieurs noms propres d'hommes, ou de livres diſpoſez ſelon un certain ordre. Le bienheureux François de Sales a été mis au *catalogue* des Saints. un Regent a le *catalogue* de ſes écoliers. le *catalogue* d'une Bibliotheque par ordre alphabetique, ou ſuivant l'ordre des matieres. Du Cange derive ce mot de *catalogo*, qu'on a dit dans la baſſe Latinité pour ſignifier *colligo*, du Grec *katalogo*, de *katalogo*, *recenſeo*.

CATAPLASME. ſ. m. Terme de Medecine.

C'eſt un remede externe & topique, fait avec du lait ou autres liqueurs, de la farine, & de differentes parties de plantes, d'animaux & de mineraux, de graiſſes, d'huiles, de mucilages, d'onguents & autres compoſitions, les unes molles, & les autres ſeches. Sa conſiſtence eſt preſque ſemblable à celle des cerats. Il y a des *cataplaſmes* repercuſſifs, reſolutifs, anodins, ſtupefactifs, &c. On le met entre deux linges pour l'appliquer ſur quelque partie malade, afin d'amollir, de fomenter, d'appaiſer les douleurs, l'inflammation, reſoudre les humeurs, les faire tranſpirer ou venir à ſuppuration, &c. Ce mot vient du verbe *cataplaſſo*, c'eſt à dire, *illino*, *oblino*, *enduire*, *appliquer par deſſus*.

CATAPULTE. ſ. f. Machine de guerre dont ſe ſervoient les Anciens pour lancer de puiſſants traits & javelots ſur les ennemis. On en voit la deſcription dans Vegece, Juſte Lipſe, & autres. On tient que l'invention de la *catapulte* vient des Syriens. Ce mot vient du Grec *katapeltis*.

CATARACTE. ſ. f. Terme de Medecine. C'eſt une taye ou petite peau qui ſe forme ſur la prunelle de l'œuil, & qu'on leve adroitement avec une aiguille. Elle eſt cauſée par une concretion d'humeurs entre la cornée & le criſtalin. On l'appelle auſſi *couliſſe*; & quand elle vient à s'endurcir, on l'appelle *maille*, *taye*, ou *bourgeon*, en Latin *tunica ocularis*; & quand cette maladie n'advient qu'à un des yeux, on la nomme *vairon* ou *bigarré*. On tient que l'invention d'abattre les *cataractes* fut trouvée par une chevre, qui en ſe frottant & gallant contre les eſpines, abattit une taye qu'elle avoit ſur l'œuil; ce qui luy fit recouvrer la veuë. En François on appelle cette maladie *taye* & *maille*, en Latin *ſuffuſio*, & en Grec *hypochyma*, parce que c'eſt une humeur épanduë ſous la cornée.

CATARACTES, au plurier, ſe dit d'une grande abondance d'eaux qui tombent d'enhaut. Dieu ouvrit les *cataractes* des cieux quand il envoya le Deluge. Ce mot de *cataractes* vient du Grec *katarrhaſſo*, *cum impetu decido*.

On appelle auſſi les *cataractes* du Nil, deux lieux où le Nil fait des ſauts, & tombe de deſſus des rochers eſcarpez. Ptolomée, Strabon & Pline en font mention. Voyez *Nil*. Les *cataractes* du Nil ſe nomment autrement *catadoupes* dans la baſſe Latinité. Strabon appelle auſſi *cataractes*, ce qu'on appelle aujourd'huy la *caſcade de Tivoli*. *Catadupe* ſignifie la même choſe que *cataracte*.

On a appellé *cataractes*, les portes grillées & treilliſſées, & même les herſes ou ſarraſines qu'on fait tomber par des couliſſes en cas de beſoin. On l'a dit auſſi des guichets & portes treilliſſées des priſons, qui ont fait appeller un Geollier *cataractarius*.

CATASTROPHE. ſ. f. Terme de Poëſie. C'eſt le changement & la revolution qui ſe fait dans un Poëme dramatique, & qui le termine ordinairement. Ce mot vient du Grec *kataſtrophi*, *ſubverſio*, *renverſement*, *bouleverſement*, *l'iſſuë d'une affaire*.

CATASTROPHE, ſe dit figurément d'une fin funeſte & malheureuſe, parce que d'ordinaire les actions qu'on repreſente dans ces Poëmes dramatiques ſerieux ſont ſanglantes. La vie de ce grand homme ſe termina par une eſtrange *cataſtrophe*.

CATECHISER. v. act. Enſeigner les principes & les myſteres de la Foy Chrêtienne. Les Miſſionaires vont *catechiſer* les payſans dans les villages.

On eſtend figurément cette ſignification aux autres perſuaſions qu'on entreprend de faire dans les affaires civiles & morales. Avant qu'il preſtaſt ſon interrogatoire, ſon Procureur l'avoit bien *catechiſé*.

CATECHISME. ſ. m. Livre ou predication qui contiennent les inſtructions de la Foy qu'un Chrêtien doit ſçavoir. Le Concile de Trente ordonne aux Curez de faire tous les Dimanches des *Catechiſmes* dans leurs Parroiſſes. le *Catechiſme* de Bellarmin, de Caniſius. Ce mot vient du Grec *katichiſis*, *katichiſmos*, *inſtitutio*, *inſtruction*.

CATECHISTE. ſ. m. Celuy qui fait le Catechiſme, ou qui en a compoſé des livres.

CATECHUMENE. adj. m. & f. Celuy qui ſouhaitte le Baptéſme, & qui ſe prepare à le recevoir, en ſe faiſant inſtruire des myſteres de la Foy, & des principaux preceptes de la Religion. Les Peres & les Conciles ont fait trois ordres de Catechumenes, les uns qui écoutoient, les autres qui adoroient, & les autres qui eſtoient ſuffiſans pour recevoir le Baptéſme.

CATEGORIE. ſ. f. Terme de Logique, ou *Predicament*. C'eſt une diviſion de tous les eſtres ſelon qu'ils ſont en la nature, & qu'on les conçoit dans ſon eſprit, pour les ranger par ordre en diverſes claſſes, & en avoir une connoiſſance moins confuſe. Les anciens Philoſophes ont la plus-part établi dix *Categories* après Ariſtote, la Subſtance, la Quantité, la Qualité, la Relation, l'Action, la Paſſion, le Temps, le Lieu, la Situation, l'Habitude ou la Diſpoſition. D'autres n'en ont admis que deux, la Subſtance, & l'Accident. Ce mot vient du Grec *categoria*, qui ſignifie *predicamentum*.

CATEGORIE, ſe dit figurément des choſes de même nature, & de même qualité. Un bon bourgeois & un ſoldat ne ſont pas de même *categorie*. ces deux choſes ne s'accordent pas enſemble, ne ſont pas de même *categorie*.

CATEGORIQUE. adj. m. & f. Qui eſt rangé ſous une categorie. L'ordre *categorique* veut que la ſubſtance aille devant l'accident.

CATEGORIQUE, ſe dit figurément de ce qui ſe fait dans l'ordre & raiſonnablement. Cet homme n'a pas reſpondu à vos civilitez, cela n'eſt pas *categorique*.

On appelle des reſponſes *categoriques*, les reſponſes pertinentes & preciſes qu'on fait ſur les faits ou objections qu'on nous propoſe. Toutes les reſponſes de cet acuſé ſont ambiguës, il n'en fait point de *categoriques*.

CATEGORIQUEMENT. adv. D'une maniere categorique & preciſe. On a ordonné que le deffendeur répondroit *categoriquement*, par ouy, ou par non, ſur les faits qui luy ont eſté ſignifiez.

CATEL ou *Catel*. adj. C'eſt un terme de pluſieurs Couſtumes qu'on devroit mettre en uſage dans le diſcours ordinaire, parce qu'on n'a point de mot propre pour exprimer ce qu'il ſignifie. C'eſt une choſe mitoyenne entre les immeubles & les meubles, qui de ſa nature eſt immeuble, & qui neantmoins eſt reputée meuble, & ſe partage de même, comme des moulins, des navires, des fruits pendants par les racines après la Mi-May, & avant le pied coupé, parce qu'après la cueillette ils ſont reputez meubles.

CATERRE. ſ. m. Terme de Medecine. Fluxion & diſtillation d'humeurs ſur le viſage, ſur la gorge, ou ſur autre partie du corps. Les *caterres* proviennent ordinairement de chaleur ou de froideur exceſſives, ou de la repletion du cerveau, & de la debilité de la partie recevante. Quand ces fluxions tombent ſur la gorge ou ſur la poitrine, on les appelle *rhumes*. Ce mot vient du Grec *catarreo*, qui ſignifie *deffluo*. Nicod.

CATERREUX, EUSE. adj. Qui eſt flegmatique, ſujet aux fluxions & aux caterres.

CATHARTIQUE. adj. Terme de Medecine, qui ſe dit des remedes & potions purgatives. Celles qui purgent la bile ſont appellées *cholagogues*; celles qui purgent la melancolie *melanogogues*; celles qui purgent la pituite, *phlegmagogues*. Ce mot vient du Grec *katartikos*, *purgativus*.

CATHEDRALE. adj. f. Egliſe qui eſt le ſiege d'un Evêque, ou d'un Archevêque. C'eſt toûjours la principale de la ville où elle eſt baſtie. Ce mot vient

vient du Grec *cathedra, chaiſe*, qui vient de *katherzomai, ſedeo.*

CATHETE. ſ. f. Terme de Geometrie, dont quelques-uns ſe ſervent en parlant d'une ligne, ou d'un rayon qui tombe perpendiculairement ſur un autre corps. On le dit en Architecture de la ligne perpendiculaire qui paſſe par l'œuil de la volute du chapiteau Ionique.

CATHOLICON. ſubſt. maſc. Terme de Pharmacie. C'eſt un électuaire le premier des remédes purgatifs. Il eſt compoſé de caſſe, de ſené, de rheubarbe, de tamarins, de polypode, & de pluſieurs ſimples & ſemences, dont l'un purge la bile, l'autre la pituite, l'autre la melancolie, &c. ce qui l'a fait ainſi nommer, parce qu'il eſt univerſel pour purger toutes les humeurs. Il y en a de ſimple, & de double. On le prend en bol, ou on le meſle dans des medecines & des lavements. On l'appelle ordinairement le *Catholicon de Nicolas*, fameux Diſpenſaire.

CATHOLICOS. Terme de Relations. ſ. m. C'eſt le nom du Chef du Clergé de Mingrelie, des Abcas de Guriel, du mont Caucaſe, & d'Imirette.

CATHOLIQUE. adj. maſc. & fem. Univerſel, general. Il ſe dit de la Foy, de la Religion Apoſtolique & Romaine. On a donné au Roy d'Eſpagne le titre de Roy *Catholique:* La Colombiere dit que c'eſt pour avoir chaſſé les Mores d'Eſpagne. Philippes de Valois aprés ſa mort fut par les Eccleſiaſtiques ſurnommé *Catholique*, parce qu'il avoit favoriſé leurs droits. Dans pluſieurs Epiſtres des Papes ce nom eſt donné aux Rois de France, & aux Rois de Jeruſalem. On l'a donné auſſi à pluſieurs Patriarches, comme à ceux des Jacobites, des Egyptiens, des Armeniens, & à des Primats qui avoient une fort ample Juriſdiction, & qui pouvoient conſacrer des Archeveſques. Du Cange. En Allemagne il y a des Princes Proteſtans, & des Princes *Catholiques*. ce Seigneur eſt un fort bon *Catholique*. les Huguenots ſe ſont ſeparés de l'Egliſe *Catholique*, ne ſont plus de la même Communion. un *Catholique* Romain. Ce mot vient du Grec *katholou*, qui ſignifie *univerſellement*, d'où vient *katholikos, univerſel.*

En termes de Chymie, on appelle un fourneau *catholique*, ou univerſel, un petit fourneau tellement diſpoſé, qu'on y peut faire toutes les operations de Chymie, même celles qui ſe font avec le feu le plus violent. On le dit auſſi en Gnomonique des cadrans univerſels, qui ſont tellement conſtruits, qu'ils peuvent faire connoître l'heure en divers pays, & ſous quelque élevation de Pole que ce ſoit.

On appelle proverbialement un *Catholique à gros grains*, un homme peu ſcrupuleux, un peu libertin, qui ne prend pas ſoin d'obſerver les preceptes de la Religion.

CATHOLIQUEMENT. adv. D'une maniere Catholique, fort reguliere. On vit dans cette famille fort *catholiquement.*

CATICHES. Terme de Chaſſe, qui ſe dit des trous ou ſe cachent les loutres quand ils ſont chaſſés.

CATIMINI. adverbe. Secretement. Il eſt allé en *catimini* faire une telle viſite, une telle affaire, pour dire, d'une maniere cachée, & tout doucement, comme vont les chats pour attraper les ſouris. Il eſt bas.

CATIR. v. act. Preſſer le drap, enſorte qu'il ſoit poli, uni & luiſant. On le dit auſſi de toute ſorte de laine ainſi preparée. On ne ſçauroit bien voir la fineſſe d'un bas d'eſtame quand il eſt *cati.*

CATOPTRIQUE. ſubſt. fem. Seconde partie de la ſcience qui explique la viſion, & la reflection qui ſe fait ſur les miroirs, & autres ſurfaces polies. Un cadran *catoptrique*, eſt celuy qui marque les heures par un rayon reflechi, ſoit dans une chambre, ſoit ailleurs. Euclide a écrit de la *Catoptrique*. Ce mot vient du verbe Grec *katoptomai.*

CATTEROLES. Terme de Chaſſe. Ce ſont des lieux où les lapins font leurs petits, qu'ils creuſent en terre, & qu'ils rebouchent tous les jours juſqu'à leur ſortie.

C A V.

CAVALCADE. ſ. f. Marche pompeuſe que font des Courtiſans & des gens à cheval en quelque ceremonie pour accompagner & honorer leur Prince. Il ſe fit une belle *cavalcade* à la majorité du Roy depuis le Palais Royal juſqu'au Parlement. Ce mot eſt Italien.

CAVALCADE, ſe dit auſſi d'une promenade, ou d'un petit voyage que font des gens à cheval dans quelques lieux peu éloignez. Nous avons fait partie pour faire une petite *cavalcade*, & aller voir Fontainebleau.

CAVALCADEUR. ſ. m. Eſcuyer qui enſeigne à monter à cheval. Il n'eſt plus en uſage en ce ſens; mais il y a encore des charges chez le Roy & les Princes, d'Eſcuyers *Cavalcadeurs*. Ce ſont ceux qui commandent l'eſcurie des chevaux de la perſonne du Roy, de la Reine, de Mr. &c.

CAVALERIE. ſ. f. Corps de gens de guerre qui combattent à cheval. La *cavalerie* Françoiſe eſt diſtinguée en compagnies d'Ordonnances, comme Gardes du corps, Gendarmes, Chevaux-legers, &c. & en régimens qui ſont commandez par des Meſtres de Camp: & ce ſont ces regimens ſeuls qu'on appelle la *cavalerie legere*. Quand une armée eſt rangée en bataille, la *cavalerie* eſt poſtée ſur les aiſles. Les corps de *cavalerie* rangez en bataille s'appellent *eſcadrons*. Le Colonel de la *cavalerie*, c'eſt celuy qui commande la *cavalerie*. Un Meſtre de Camp de *cavalerie*, c'eſt celuy qui commande un régiment de *cavalerie*. Une Cornette de *cavalerie*, c'eſt une compagnie de *cavalerie*.

CAVALERISSE. Vieux mot tiré de l'Italien, qui ſignifioit autrefois un *Eſcuyer*, un Maiſtre de Manege, celuy qui eſtoit ſçavant en l'art de dreſſer & de gouverner les chevaux.

CAVALIER. ſ. m. Soldat qui ſert & qui combat à cheval. Il eſt encore diſtingué du fantaſſin, en ce qu'on l'appelle *maiſtre*. Une telle compagnie étoit de 40. *maiſtres* ou de 40. *cavaliers*. Ce mot vient du Latin *caballus.*

CAVALIER, ſignifie auſſi, un Gentilhomme qui porte l'eſpée, & qui eſt habillé en homme de guerre. C'eſt un brave *Cavalier*, un honneſte *Cavalier*. Les *Cavaliers* ſont communs en Italie, à cauſe qu'il y a pluſieurs Ordres de Chevalerie. Le *Cavalier* Bernin a eſté un grand Architecte & Sculpteur: le *Cavalier* Marin un grand Poëte.

CAVALIER, en termes de Manege, ſe dit auſſi d'un homme qui eſt bien à cheval, qui manie bien un cheval. Ce Creat eſt un fort bon *cavalier*. ce petit maiſtre-là n'eſt bon *cavalier*, il manie bien un cheval. En ce ſens on le dit auſſi au feminin. Cette Dame eſt une fort bonne *cavaliere.*

CAVALIER, ſe dit auſſi d'un galant qui courtiſe, qui mene une Dame. En cette promenade, en ce bal, chaque Dame avoit ſon *Cavalier.*

CAVALIER, ſe dit en general de tout homme qui eſt à cheval, ſur tout quand il porte des armes, & quand il a la mine de ſe defendre. Il avoit autour de ſon carroſſe une demie-douzaine de *cavaliers*. en Meſlager fut volé, & il y avoit une vintaine de *cavaliers* avec luy.

CAVALIER, s'employe auſſi adjectivement & adverbialement. Cet homme a la mine *cavaliere*. il danſe à la *cavaliere*. il fait des vers à la *cavaliere*, c'eſt à dire, qui

ſont meſchans. On dit auſſi, il l'a traitté d'une maniere *cavaliere*, c'eſt à dire, peu civile, de haut en bas.

CAVALIER, en terme de Fortification, eſt une terraſſe ou platte-forme eſlevée de 18, ou 20. pieds ſur le rempart pour y mettre du canon, & battre dans la campagne. On l'appelle ainſi, à cauſe qu'il eſt autant eſlevé ſur les autres ouvrages, qu'un homme à cheval l'eſt ſur un homme de pied. On en fait quelquefois dans la campagne pour battre dans la ville. Ils ſont tantoſt ronds, tantoſt carrez, & ils ont leur parapet pour couvrir le canon.

CAVALIEREMENT. adv. D'une maniere cavaliere. Il ſignifie quelquefois, Agreablement, & ſe prend en bonne part; comme, Il écrit *cavalierement*: quelquefois incivilement & en mauvaiſe part; comme, Il a traitté cette Dame un peu *cavalierement*, ſans reſpect.

CAVALLE. ſ. f. Jument, la femelle du cheval. Les Anciens ont feint que les *cavalles* de Portugal concevoient du vent, à cauſe que les chevaux de cette contrée eſtoient fort viſtes. on fait ſaillir les *cavalles* aux eſtalons dans les haras. quelquefois on boucle les *cavalles*.

CAVALQUET. ſ. m. Terme de guerre, eſt une maniere de ſonner de la trompette, dont on ſe ſert lors que l'armée approche des villes, ou lors qu'elle paſſe par dedans. Il y a auſſi un double *cavalquet*.

CAUCHEMAR. ſ. m. Nom que donne le peuple à une certaine maladie ou oppreſſion d'eſtomac, qui fait croire à ceux qui dorment que quelqu'un eſt couché ſur eux: ce que les ignorans croyent eſtre cauſé par le malin Eſprit. En Latin *Incubus*, *Ephialtis* en Grec.

CAUDATAIRE. ſ. m. Celuy qui porte la queuë du Pape, d'un Cardinal, d'un Prelat.

CAUDE', E'E. adj. Terme de Blaſon, qui ſe dit des Cometes & des eſtoiles qui ont une queuë. Il porte d'azur à une étoile *caudée* d'or.

CAVE. ſ. f. Partie d'un baſtiment qui eſt au deſſous du rez de chauſſée. Il y a pluſieurs Egliſes où il y a des Chapelles baſſes, comme à Noſtre Dame de Chartres, à Ste. Genevieſve, à St. Victor: on les appelle la *cave*. une deſcente, une voute, un berceau de *cave*.

On appelle auſſi *caves* dans les Egliſes, Certains lieux voutez où on enterre les morts. Une telle famille a ſa *cave* dans une telle Parroiſſe.

CAVE, ſe dit dans les maiſons particulieres du lieu ſouſterrain & couté où on met le bois, le vin & les autres choſes qu'on veut tenir fraiſchement. Ce Cabaretier a 200. pieces de vin dans ſa *cave*. on met rafraiſchir l'eau à la *cave*. Ce mot vient du Latin *cavea*.

On appelle *Rats de cave*, les Commis qui vont dans les *caves* marquer le vin que les Cabaretiers debitent.

On appelle du *ſable de cave*, le ſable foſſile qu'on tire de la terre par les puits ou ouvertures qu'on y fait.

CAVE, ſe dit auſſi d'un coffre ſeparé en pluſieurs petits quarrez, qu'on prepare ainſi pour mettre des bouteilles. Une *cave* d'armée dans laquelle on tranſporte des liqueurs. une *cave* de toilette, où on met des eſſences, des pommades.

CAVE, chez les joüeurs, ſignifie un fonds d'argent qu'ils mettent devant eux pour tenir bon aux autres. La premiere, la ſeconde *cave*.

CAVE. adj. m. & f. Ce qui eſt creuſé, qui a été cavé. Il eſt moins en uſage au ſimple, qu'à ſon compoſé *concave*.

CAVE, en termes de Medecine, ſe dit de la plus groſſe de toutes les veines qui ſort des parties gibbeuſes du foye, & eſpand ſes rameaux preſque par toutes les parties du corps. Hippocrate la nomme quelquefois *jecoraire* ou *hepatique*. Au ſortir du foye ſon tronc ſe diviſe en deux parties, l'une deſcendante, & l'autre aſcendante, qui ſe diſtribuent en divers autres rameaux ou veines particulieres.

On dit figurément d'un homme, qu'il va du grenier à la *cave*, quand il y a du haut & du bas dans ſon ſtyle, dans ſes actions: qu'il eſt cheu du grenier à la *cave*, pour dire, qu'il a eu un grand revers de fortune.

CAVEAU. ſ. m. Petite cave où on enterre les morts dans l'Egliſe, & où on met du vin dans les maiſons.

CAVER. v. act. Creuſer petit à petit. L'eau de la gouttiere a *cavé* les fondemens de cette maiſon. la verole *cave* & marque le viſage.

CAVER, ſignifie auſſi en pluſieurs jeux de haſard, Faire un fonds de certaine ſomme pour avoir devant ſoy dequoy joüer.

On dit proverbialement, que la goutte d'eau *cave* la pierre, pour dire, qu'un travail, quelque petit qu'il ſoit, vient à bout de ce qui paroiſt fort long & difficile à faire.

CAVERNE. ſ. f. Grand creux qui ſe trouve fait naturellement, & ſans art ſous quelque montagne ou rocher. Les beſtes farouches ſe retirent dans les *cavernes*. Ce mot vient du Latin *caverna*.

CAVERNEUX. adj. m. ne ſe dit guere qu'en cette phraſe de Medecine, *les nerfs cavernoux*, qui ſont deux nerfs dans la verge, où s'enferment pluſieurs eſprits qui cauſent en partie l'erection.

CAVESSE DE MORE. Terme de Manege. C'eſt la même choſe que *Cap de More* expliqué cy-deſſus. Ce mot vient de l'Eſpagnol *cabeça*, qui ſignifie *teſte*.

CAVESSON. ſ. m. Terme de Manege. C'eſt une eſpece bride ou de muſerolle qu'on met ſur le nez du cheval, qui le ſerre & le contraint, & ſert à le dompter & à le dreſſer. Les *caveſſons* de cuir ou de corde ſervent à mettre les chevaux entre deux piliers. Il y a auſſi des *caveſſons* de fer faits en demi-cercle de deux ou trois pieces aſſemblées par des charnieres, qui ſervent à dreſſer les jeunes chevaux. Il y en a de tors & de plats; d'autres creux par le milieu & dentelés comme des ſcies, qu'on appelle *mordans* ou *à ſiguette*, ou *caveſſons camards*. On ne ſe ſert plus gueres de ces derniers. Tous *caveſſons* ſont montez de teſtiere, de ſous-gorge, & de deux longes. Ce mot peut venir de l'Eſpagnol *cabeça*, qui ſignifie *teſte*.

CAVET. ſ. m. Terme d'Architecture. C'eſt un membre creux ou moulure qui fait partie des ornemens des corniches. On s'en ſert auſſi dans les ornemens des bordures de menuiſerie.

CAVIAL. ſ. m. Sorte de mets qu'on prepare comme les boutargues. Il ſe fait d'œufs d'eſturgeon qu'on ſaupoudre de ſel, & qu'on expoſe aprés au Soleil, en les remuant pluſieurs fois le jour.

CAVILLATION. ſ. f. Terme de l'Eſcole. C'eſt un argument faux & ſophiſtique, un raiſonnement qui n'eſt fondé que ſur une vaine ſubtilité. La plus-part des objections qu'on fait au College ſont de pures *cavillations*. Ce mot vient de *cavillari*, que l'on fait venir de *calvo*.

CAVIN. ſ. m. Terme de Guerre. C'eſt un lieu creux, ſoit un chemin, ſoit un foſſé, dans lequel on peut s'avancer à couvert vers les ennemis, comme dans une tranchée.

CAVITE'. ſ. f. Creux ou vuide de ce qui eſt cave ou creuſé. Les Medecins nomment *cavitez*, pluſieurs endroits creux qui ſont dans le corps, comme les *cavitez* du cerveau, du cœur, des veines, &c.

CAUSATIVE. adj. f. qui ſe dit en cette phraſe grammaticale, Une particule *cauſative*, telles que ſont *car*, *parce que*, *veu que*, &c.

CAUSE. ſ. f. Ce qui produit un effet. On dit en Theologie, que Dieu eſt la premiere *cauſe*, la *cauſe* des *cauſes*; que ſa Providence ſe ſert des *cauſes* ſecon-

des,

des, des *cauſes* ſublunaires. Ce mot vient du Latin *cauſa*.

Les *cauſes*, en termes de Philoſophie, ont eſté diſtinguées par les Anciens en *cauſe efficiente*, c'eſt l'agent qui produit quelque choſe; *cauſe materielle*, c'eſt le ſujet ſur lequel il travaille; *cauſe formelle*, c'eſt le changement qui reſulte de ſon action dans le ſujet. La *cauſe finale*, c'eſt le motif qui le fait agir. La *cauſe phyſique* eſt celle qui produit un effet ſenſible & corporel: comme, l'approche du Soleil eſt *cauſe* de la chaleur. La *cauſe morale* eſt celle qui produit un effet reel, mais dans des choſes ſpirituelles: comme, le peché eſt la *cauſe* de la perte de la grace. On tient pour axiome, que la *cauſe* oſtée, l'effet ceſſe.

On dit auſſi, qu'un homme eſt *cauſe* d'un ſcandale, d'une querelle, d'une guerre, de la fortune de quelqu'un, pour dire, qu'il en a fourni les occaſions. Je ne ſuis pas *cauſe* de ce qui luy eſt arrivé. C'eſt ce qu'on appelle *cauſe occaſionnelle*.

CAUSE, ſignifie auſſi, Raiſon, moyen qui ſert à deffendre, loüer ou blaſmer quelque choſe. C'eſt pour cette *cauſe* qu'on l'a fait mourir. c'eſt la *cauſe* pourquoy il s'eſt abſenté. je vous prie de faire cela, & pour *cauſe*. un Juge ſe doit deporter, quand il ſçait qu'il y a des *cauſes* de recuſation contre luy. l'arreſt declare qu'à bonne & juſte *cauſe* il a formé ſon oppoſition. il a eſté accuſé à tort & ſans *cauſe*.

CAUSE, en termes de Palais, ſignifie, un droit acquis à quelque perſonne par quelque titre que ce ſoit, vente, ceſſion, donation, ſucceſſion, confiſcation, &c. Ainſi on dit, Ses heritiers ou ayants *cauſe*. On dit auſſi, qu'un homme a une bonne *cauſe*, quand il a un droit apparent. les Juges doivent eſtre toûjours pour la bonne *cauſe*.

CAUSE, ſe prend en ce ſens pour Intereſt. La *cauſe* des pauvres eſt la *cauſe* de Dieu. c'eſt la *cauſe* publique qui reſide en la bouche des gens du Roy.

CAUSE, ſignifie auſſi, Different, conteſtation qu'on plaide de vive voix à l'audience. Cette *cauſe* a été appellée à tour de rolle. cet Advocat a bien plaidé ſa *cauſe*. c'eſt une belle *cauſe*, une belle queſtion à juger. le renvoy ſe doit demander avant que la *cauſe* ſoit conteſtée. la conteſtation en *cauſe* ſe fait par l'appointement en matiere civile, & par la confrontation en matiere criminelle. Prendre le fait & *cauſe* d'un autre, c'eſt, Prendre en main ſa deffenſe, prendre ſur ſoy l'évenement du procés. cet homme eſt fort habile, il deffend bien ſa *cauſe*. ceux qui perdent leur *cauſe*, doivent eſtre condamnez aux deſpens. On dit encore, Mettre un homme en *cauſe*, pour dire, le rendre partie au procés. tous les garents, tous les coheritiers ont eſté mis en *cauſe*. il n'eſt pas en *cauſe*. On l'a mis hors de *cauſe*, c'eſt à dire, On l'a debouté de ſon intervention.

On appelle auſſi la *cauſe graſſe*, une *cauſe* plaiſante, & ſur un fait inventé, que les Clercs de la Baſoche plaidoient autrefois pour ſe divertir le jour du Mardy gras, & qu'on a abolie depuis peu, à cauſe des ordures & des libertinages dont elles étoient ſouvent remplies. Quand on plaide au Palais quelque *cauſe* plaiſante, on dit encore que c'eſt une *cauſe graſſe*.

On appelle Curateur aux *cauſes*, un homme preposé pour avoir ſoin des affaires des mineurs émancipez qui ont des procés. On dit, qu'un homme a ſes *cauſes* commiſes, quand il a droit de plaider en certaine Juriſdiction, comme les Officiers qui ont un Committimus aux Requeſtes du Palais & de l'Hoſtel, l'Univerſité au Chaſtelet de Paris, l'Ordre de Cluni au Grand Conſeil.

Une *cauſe d'appel*, c'eſt un different ſur la confirmation ou caſſation d'un jugement donné à l'audience par un premier Juge.

Il a pluſieurs écritures qu'on nomme abſolument *cauſe*: comme *cauſe d'appel*, ſont les écritures qu'on donne en conſequence d'un appointement rendu à l'audience ſur une appellation verbale, à la difference des griefs qu'on donne ſur les procés par écrit, qui ont eſté appointez devant les premiers Juges. On appelle auſſi des *cauſes d'oppoſition*, les écritures qui ſe fourniſſent dans les decrets & inſtances d'ordre pour ſouſtenir les oppoſitions qu'on y a formées.

CAUSE, eſt auſſi le motif, le fondement d'un acte. Une obligation ſans *cauſe* eſt nulle. une promeſſe pour *cauſe* de preſt.

On appelle *Donations à cauſe de mort*, les donations qui ſont faites par un malade qui meurt de la maladie dont il eſt alité, & qui ſont ſujettes aux même formalitez des teſtaments.

On ſe ſert auſſi dans les Requeſtes, Arreſts, Edits & Declarations, de cette formule, A ces *cauſes*, pour commencer la concluſion, le diſpoſitif de l'acte.

CAUSES, ſe dit auſſi d'une partie du Droit Canon qui eſt ainſi intitulée. En une telle *cauſe*, en une telle diſtinction. On appelle auſſi en Droit Canon les *cauſes majeures*, les cauſes des Evêques.

CAUSE, ſert quelquefois d'adverbe & de prepoſition. J'ay fait cela à *cauſe* que, &c. il a fait cela à *cauſe* de moy, en ma conſideration.

CAUSE, ſe dit proverbialement en ces phraſes. C'eſt un Advocat à tort & ſans *cauſe*; un Advocat de *cauſes* perduës. La guerre eſt *cauſe* des troubles: ce qui ſe dit à ceux qui ſe plaignent d'un malheur public, ou qu'on ne ſçauroit empeſcher.

CAUSER. v. act. Eſtre cauſe, produire quelque effet. Les Grands peuvent *cauſer* beaucoup de bien & de mal. les ſchiſmes *cauſent* un grand ſcandale dans l'Egliſe. cette donation eſt *cauſée* pour recompenſe de ſervices.

CAUSER. v. n. ſignifie encore, S'entretenir de choſes familieres & peu importantes. Il eſt malſeant de *cauſer* dans l'Egliſe. Menage tient que ce mot vient de *cauſare*, dont on s'eſt ſervi dans la baſſe Latinité, pour dire, *plaider une cauſe*; d'où il a eſté étendu aux entretiens familiers & aux railleries.

CAUSER, ſignifie encore, Parler trop, ou indiſcretement, laſcher quelque parole qui fait deſcouvrir un ſecret. Ne dites rien devant cet homme-là, c'eſt un homme qui *cauſe*, qui eſt ſujet à *cauſer*.

CAUSER, ſignifie auſſi, Medire, parler mal. Cette femme a une mauvaiſe langue, on en *cauſe*.

On dit proverbialement, qu'une perſonne *cauſe* comme une pie borgne, qu'elle *cauſe* quand elle a les pieds chauds, pour dire, qu'elle parle trop.

CAUSÉ, ÉE. part. & adj.

CAUSEUR, EUSE. adj. & ſubſtantif. Qui parle trop, ou indiſcretement, qui deſcouvre les ſecrets d'autruy, & les ſiens.

On le dit auſſi des hableurs, qui promettent beaucoup, & qui tiennent peu. Il ne vous faut pas fier à luy, ce n'eſt qu'un *cauſeur*.

CAUSTIQUE. adj. m. & f. & ſubſt. Qui a la vertu de bruſler, qui eſt corroſif. Le ſuc du tithymale eſt fort *cauſtique*. l'arſenic n'eſt poiſon que parce qu'il eſt *cauſtique*, qu'il corrode & perce les parties où il s'attache. Il y a des remedes *cauſtiques* & corroſifs, qu'on appelle auſſi *pyroïques*, qui par leur ſubſtance acre, mordante & terreſtre corrodent, bruſlent & mangent la peau & la chair pour penetrer au dedans des corps durs & calleux, & fondent & liquefient les humeurs, comme alun bruſlé, eſponges, cantharides, & autres veſicatoires. Les *cauſtiques* qui font eſcarre ſont appellez *ruptoires ou cauteres*. Les criſtaux de lune & pierre infernale, qu'on fait avec l'argent & l'eſprit de nitre, ſont *cauſtiques* par cette union. Ce mot vient du Grec *kauſtikos*, *ferus*, qui vient de *kaio*, *uro*.

On dit figurément, qu'un homme eſt fort *cauſtique*, lors qu'il

qu'il eſt médiſant, cenſeur, injurieux, qu'il eſt mordant en toutes occaſions.

CAUT, AUTE. adj. Vieux mot qui ſignifioit *fin* & *ruſé*.

CAUTELE. ſ. f. Precaution, n'eſt en uſage qu'en Droit Canonique, quand on parle des abſolutions qu'on prend à *cautele*, pour ſe mettre en ſeureté de conſcience.

CAUTELEUX, EUSE. adj. Dangereux, ſujet à ſurprendre par quelque fineſſe ou mauvais artifice. Il n'y a point de plaiſir de traitter avec des gens *cauteleux*.

CAUTELEUSEMENT. adv. D'une maniere fine & cauteleuſe. Un chicaneur agit toûjours *cauteleuſement* quand il contracte.

CAUTERE. ſ. m. Terme de Chirurgie. C'eſt un remede bruſlant, dont on ſe ſert pour guerir quelque ulcere, ou la carie des os, ou pour detourner & faire ſortir les mauvaiſes humeurs. Le *cautere actuel* eſt un bouton de feu, ou fer rougi qu'on applique ſur la partie, comme aux fiſtules lacrimales, & aux chevaux ſur les boutons de farcin. Les *cauteres actuels* ſont auſſi des fers recourbez, dont l'extremité eſt faite en pluſieurs ſortes de figures, dont on ſe ſert ſelon le beſoin; car il y en a de cultelaires, de punctuels, d'olivaires, c'eſt à dire, de figure d'olives, &c. Le *cautere potenciel*, eſt un ſel artificiel qui fait une bruſlure ſur la chair. Il ſe compoſe de chaux, d'eau forte, de cendre de gravelée, de figuier, de vigne, de tithymale, de tronc de choux, ou autres cauſtiques. Il s'appelle *pierre à cautere*. Il fait une petite playe ronde, qu'on entretient avec un pois, ou boule de lierre, qui ſe met dedans, afin que les mauvaiſes humeurs du corps ſe purgent par là. On doit avoir ſoin de penſer & d'eſſuyer ſouvent ſon *cautere*. Ambroiſe Paré enſeigne la maniere de faire des *cauteres de velours*, qu'il a ainſi nommez, à cauſe qu'ils ne font point de douleur, ſur tout quand ils ſont appliquez ſur des parties exemptes d'inflammation. Ce mot vient de *kaio*, *uro*.

CAUTERISER. verb. act. Appliquer un cautere. Cet homme s'eſt fait *cauteriſer* le bras.

On le dit auſſi des cauſtiques qui corrodent les parties du corps humain. On a ouvert ce corps mort, on a trouvé ſes boyaux, ſon eſtomac *cauteriſez* par le poiſon, ou l'arſenic. cette femme a la peau du viſage *cauteriſée*, c'eſt l'effet de l'eau forte qu'on luy a jettée.

CAUTERISÉ, ÉE. part. & adj. Qui a des cauteres, ou qui a été gaſté par des cauſtiques ou corroſifs.

CAUTERISÉ, ſe dit auſſi des fruits qui ont été battus de la greſle, ou becquettez par les oiſeaux, qui ont des endroits creux & endurcis. Les poires de Meſſire Jean ſont ſujettes a être *cauteriſées*.

On dit figurément de la conſcience d'un méchant homme, qu'elle eſt *cauteriſée*, pour dire, que les crimes y ont fait pluſieurs taches & endurciſſements.

CAUTION. ſ. f. Pleige, reſpondant qui s'oblige pour un autre, qui promet de payer pour luy, de ſatisfaire à ſon traitté. L'Ordonnance veut qu'on execute les ſentences nonobſtant l'appel, en donnant bonne & ſuffiſante *caution*, une *caution* reſſeante & ſolvable. on ne veut point preſter aux Grands Seigneurs ſans une *caution* bourgeoiſe. en Droit on eſt obligé de diſcuter les debiteurs avant les *cautions*. Ce mot vient du Latin *cautio*, de *caveo*.

CAUTION SOLIDAIRE, eſt celuy qui s'oblige à payer en ſon propre nom luy tout ſeul & toute la ſomme, comme s'il étoit le principal debiteur, ſans qu'on ſoit obligé à diſcuter les biens de celuy pour qui il s'oblige.

CAUTION BANNALE, eſt un miſerable qui s'oblige pour la forme, & pour telle ſomme qu'on veut, comme le Guichetier des Conſuls, qui s'oblige moyennant deux ſols pour l'execution de toutes les ſentences qui ſe rendent aux Conſuls.

CAUTION JURATOIRE, eſt un ſerment que fait une perſonne, ou qu'on preſuppoſe qu'elle doit faire en Juſtice, d'accomplir ce qui luy a été ordonné, de ſe repreſenter à toutes aſſignations, de rapporter des meubles ou papiers, de payer le Juge, &c. On élargit ſouvent des priſonniers, on donne des main-levées à des debiteurs à leur *caution juratoire*.

CAUTION CERTIFIÉE, eſt celle qui fournit une autre perſonne, qui ſe rend certificateur de ſa ſolvabilité, & qui eſt *caution* de la *caution*. Les *cautions* & certificateurs qu'on donne en Juſtice ſont tous obligez ſolidairement.

RECEPTION DE CAUTION, eſt une procedure qui ſe fait en Juſtice par un procés verbal, de la preſentation de la *caution*, de ſa ſoûmiſſion, de la communication de ſes effets & facultez, & des conteſtations de ceux qui l'impugnent, & qui la combattent; ſur quoy ſe fait un refere à la Chambre, où elle eſt rejettée, ou receuë.

CAUTION, ſe dit auſſi dans une façon de parler de converſation ordinaire, quand quelqu'un aſſûre fortement une choſe dont il eſt bien certain. Cette nouvelle eſt vraye, j'en ſuis *caution*.

On dit proverbialement d'un grand hableur, que tout ce qu'il dit eſt ſujet à *caution*, pour dire, qu'il ment ſouvent: ce qui ſe dit au propre de ceux qui paroiſſent beaucoup par leur train & par leur deſpence, & qui n'ont aucun bien pour ſe ſoûtenir, ni pour payer ce qu'ils prennent à credit.

CAUTIONNEMENT. ſ. m. Action de celuy qui cautionne, ou l'acte qui en eſt dreſſé chez un Notaire, ou au Greffe. Il a fait au Greffe ſon *cautionnement*, ou ſa ſoûmiſſion de caution. Je tiens en main l'acte de ſon *cautionnement*.

CAUTIONNER. v. act. Se rendre caution, ſoit par écrit en fait de contracts, ſoit verbalement par maniere de converſation.

C A Y.

CAYER. ſ. m. Les Anciens écrivoient *Cahier*. Pluſieurs feuillets attachez legerement, & qui ne ſont point reliez enſemble, enſorte qu'on les peut oſter ou tranſpoſer comme on veut. Ce Marchand vend le *cayer* de papier tant, le *cayer* de parchemin tant. Ce mot vient de *quaternus*, qu'on a dit pour *quaternio*. Menage.

CAYER, ſe dit auſſi des feuilles pliées ou détachées qui compoſent un livre relié. Ce volume eſt de tant de *cayers*. Ils ſont marquez par des lettres de l'Alphabet, qu'on appelle *ſignature*, & en Italien *regiſtre*. Cette relation eſt compriſe en un *cayer*, pour dire, n'a qu'une feuille pliée.

On appelle auſſi *Cayers*, les deliberations des aſſemblées, comme celles du Clergé, des Eſtats, & autres, qui contiennent des remonſtrances, ou des propoſitions qu'elles font au Roy. Les Eſtats de Bretagne, de Languedoc, ont fait preſenter leurs *Cayers* par leurs Deputez.

CAYER, ſignifie encore des memoires qu'on donne ſeparément. Ces articles ſont dans un *cayer* à part. On luy a donné un *cayer* de frais.

CAYERS, ſont auſſi les écrits que les eſcoliers écrivent ſous leurs maiſtres en Philoſophie, Theologie, & en toute autre ſcience qu'on monſtre dans les Eſcoles. Un eſcolier doit repreſenter ſes *cayers* à ſon maiſtre, pour en obtenir une atteſtation de ſon temps d'étude.

On appelle *Feſſe-cayer*, un écrivain qui eſcrit à la haſte des *cayers*. Ce pauvre homme eſt obligé de feſſer le *cayer* pour vivre.

CAYEUX. terme de Marine. Ce ſont des roches molles, ou des bancs de ſable couverts d'une telle eſpaiſſeur de vaſe ou d'herbage, que les petits baſtimens qui y eſchouent s'en relevent aiſément.

CAYEU. ſ. m. Terme d'Agriculture. C'eſt le rejetton d'un oignon, quand un gros oignon ſe diviſe en pluſieurs petits qui s'en détachent. Un *cayeu* de tulippe, de lis, &c.

C A Z.

CAZERNES. ſ. f. Ce ſont de petites chambres baſties ſur le rempart des villes de guerre pour loger les ſoldats de la garniſon. On y loge ordinairement ſix ſoldats, qui montent la garde alternativement. Le Roy a fait baſtir dans ſes villes de guerre des *cazernes* magnifiques, qui ſont de grands hoſtels pour loger les garniſons.

C E.

CE, CET, CETTE, au plurier *Ceux*, *Celles*. Pronom qui demonſtre une choſe. Il reſpond au Latin *hic*, *hæc*, *hoc*. *Ce* ſera demain. Sera-*ce* aujourd'huy qu'on fera telle choſe? On dit auſſi, *Cecy*, *cela*, *celuy-cy*, *celle-là*. Qu'eſt-*ce* que j'entends?

CE, eſt auſſi un ſubſtantif. Voilà *ce* dont il s'agit. en vertu de *ce* que deſſus. *ce* que j'en dis n'eſt pas pour vous choquer. *ce* qui reſulte de *ce* diſcours.

On dit au Palais quand on infirme une ſentence, qu'on a mis l'appellation, & *ce* dont a été appellé au neant, on ſouſentend *la ſentence*. C'eſt une formule de prononcer que les Cours Souveraines ſe ſont reſervées. Les autres Juges prononcent par un mal jugé. Quelquefois on dit abſolument, On a mis l'appellation & *ce*, c'eſt à dire, que l'appellant a gagné ſa cauſe. On dit, A *ce* qu'il ſoit dit, pour dire, Afin qu'il ſoit dit. A *ce* que j'entends, pour dire, Comme on me fait croire.

On dit auſſi adverbialement, C'en eſt fait. *c'eſt* moy. *c'eſt* pourquoy. *c'eſt* aſçavoir. *c'eſt* mon plaiſir. vraiment *c'eſt mon*. On le dit tout court, quand on parle ironiquement.

On dit encore, Quoy que *c'*en ſoit. *ce* dit-il. *ce* dit-on. *ce* neantmoins. *ce* fut un tel. *ce* ſont les gens de bien, &c.

On dit auſſi, *C'eſt moi*, par ironie, on ſouſentend *advis*. Vraiment *c'eſt moi*.

C E A.

CEANS. adv. Terme demonſtratif du lieu où on eſt. Le maiſtre de *ceans*. n'y a-t-il perſonne *ceans*? Tronc pour les reparations de l'Egliſe de *ceans*. venez *ceans*, c'eſt icy. Dieu ſoit *ceans*.

C E C.

CECHIN. ſ. m. Monnoye qui a cours en Orient & à Veniſe, & vaut 4. livres 7. ſ. à Marſeille.

C E D.

CEDANT, ANTE. ſubſt. Celuy qui cede, qui tranſporte quelque ſomme, quelque droit. On fait appeller en garentie un *cedant*, quand il a cedé une dette fauſſe, ou lors qu'il l'a ſouſtenuë bonne & exigible.

CEDER. v. act. & neut. Tranſporter un droit à une autre perſonne. Il m'a *cedé* & tranſporté une telle rente, une telle obligation. dans tous les contracts de vente, eſchange ou donation, les Notaires mettent, Il luy a *cedé*, quitté & delaiſſé, &c.

CEDER, ſignifie auſſi, Laiſſer ou abandonner quelque choſe pour un temps, ou par civilité. Il m'a *cedé* ſa maiſon, ſa chambre, ſon lit. il m'a *cedé* ſa place. il m'a *cedé* le haut du pavé.

CEDER, ſignifie auſſi, Obeïr, deferer à quelque puiſſance ſuperieure, relaſcher. Il faut *ceder* au temps, à la

force. il faut *ceder* à l'orage, & caler les voiles. il faut *ceder* à ſes ſuperieurs. tout *cede* à ce Conquerant. Ce mot vient du Latin *cedo*.

CEDER, ſignifie encore, Faire une action d'humilité, ſe reconnoiſtre inferieur à un autre en quelque choſe. Cet homme eſt cent fois plus habile que moy, je luy *cede* en tout, je luy *cede* la victoire, je luy *cede* la partie, il a gagné.

CEDER, ſignifie auſſi, Rabattre, retrancher. Il faut *ceder*, perdre quelque choſe de ſes droits pour avoir la paix, pour s'accorder.

CEDILLE. ſ. f. Terme emprunté de l'Eſpagnol *cedilla*, pour ſignifier un petit *c*, ou une petite virgule qu'on met au deſſous du *c*, quand on luy veut donner le ſon de *s* devant les voyelles *a*, *o*, & *u*, comme à *glaçon*, *maçon*, *deçà*.

CEDRE. ſ. m. Grand arbre qui porte des grains comme le genevre, qui ſont ronds & gros comme les grains de myrte. Son bois eſt preſque immortel & incorruptible, parce qu'il eſt fort amer, & que les vers n'aiment que la douceur. C'eſt pourquoy les Anciens ſe ſervoient de planches de *cedre* pour eſcrire les choſes d'importance, comme on peut recueillir de ce paſſage, *& cedro digna loquutus*. Le cœur de *cedre* eſt fort dur & odorant, & eſt rouge comme celuy de la meleſe. On en baſtit des palais & des navires. Cet arbre eſt toûjours verd, & aime les lieux froids & les montagnes; & ſi on luy taille ſa cime, il meurt. Le *cedre* du Liban eſt ſemblable au ſapin, que les Grecs appellent *elati*. Son écorce eſt polie, liſſée & ſans mouſſe, excepté la partie qui eſt depuis la terre juſqu'aux premieres branches, leſquelles environnent l'arbre preſque depuis la terre juſqu'à la cime en guiſe de roüe. Elles pouſſent par certains intervalles toûjours en diminuant juſqu'enhaut, deſorte qu'elles repreſentent une pyramide. Ses feuilles ſont ſemblables à celles du pin ou meleſe, mais plus courtes, & ne ſont point picquantes. Son fruit eſt fait en pommes ſemblables à celles des peſſes, mais plus longues, plus dures & plus nourries, & ſont difficiles à détacher de leurs queuës. Elles contiennent une graine ſemblable à celle des cyprés, & jettent une reſine groſſe, eſpaiſſe, tranſparente, d'une odeur forte, qui n'eſt point coulante, mais qui tombe goutte à goutte. Les Arabes l'appellent *kitran* ou *alkitran*. Salomon donna pluſieurs villes au Roy Hiram pour les *cedres* qu'il luy avoit envoyez pour baſtir le Temple de Jeruſalem. Fernand Cortez fit baſtir un Palais à Mexique où il y avoit 7000. poutres de *cedre*, la plus-part de 120. pieds de long, & 12. de tour, comme témoigne Herrera. Il y avoit un *cedre* abattu en Cypre qui avoit 130. pieds de long, & ſi gros, que trois hommes avoient de la peine à l'embraſſer. Il ſervit à la Galere de Demetrius. En Latin *cedrus*, qui vient du Grec *kedros*, qui a la même ſignification, & qui vient du Grec *keo*, *uro*, de *kiodis*, *ſuavè olens*. Le *cedre* brûlé rend une odeur fort bonne.

Il y a un petit *cedre* en Phenicie & en Cilicie qu'on appelle *oxycedre*, qui reſſemble au genevrier, & quelques-uns luy en donnent le nom.

On dit proverbialement, Depuis le *cedre* juſqu'à l'hyſſope, pour dire, Depuis le plus grand juſqu'au plus petit.

CEDULE. ſ. f. Petit morceau de papier où l'on écrit quelque choſe pour ſervir de memoire. On donne aux Regens des *cedules* où ſont écrits les noms des cauſeurs, de ceux qui n'ont pas fait leur theme. Ce mot vient du Grec *ſkedi*, qui ſignifie l'*écorce* des tillots ſur laquelle les Anciens écrivoient.

CEDULE, en termes de Banque, eſt un petit morceau de papier où les Banquiers & les Marchands écrivent leurs promeſſes, lettres de change, & reſcriptions. On le dit auſſi des autres billets, promeſſes & reconnoiſſances qui ſe font ſous ſeing privé. Même on le dit

des minutes d'obligations, quand on les garde par devers ſoy : & c'eſt en ce ſens qu'on dit, Plaider contre ſa *cedule*, pour dire, contre ſon écrit, ſon obligation. On l'appelle auſſi chez pluſieurs Marchands *police*, à cauſe du mot Eſpagnol *poliça*, qui ſignifie la même choſe.

On appelle en termes de Pratique, une *cedule évocatoire*, la ſignification qu'on fait à une partie, pour l'advertir qu'on veut faire évoquer & renvoyer le procés qu'on a contre elle en un autre Parlement, à cauſe des parents & alliances qu'elle a au lieu où l'inſtance eſt pendante.

C E I.

CEINDRE. v. act. Mettre autour des reins quelque choſe qui lie & qui ſerre. Les Juifs étoient obligez de *ceindre* leurs reins, & d'être debout, quand ils mangeoient l'Agneau Paſcal. Le Roy *ceint* l'épée aux Gentilshommes, quand il les fait Chevaliers. Ce mot vient du Latin *cingere*.

On le dit auſſi des couronnes ou autres marques d'honneur dont on environne le front. Il eſt *ceint* d'un bandeau royal, d'un diademe. Malherbe a dit,

Et ton front cette fois
Sera *ceint* de lauriers qu'on ne vit jamais luire
Sur la teſte des Rois.

CEINDRE, ſignifie encore, Environner, enfermer un eſpace. On travaille à *ceindre* la ville de murailles de ce coſté-là. les ennemis qui aſſiegeoient cette place n'avoient pas aſſez de trouppes pour la *ceindre* de tous côtez.

CEINT, EINTE. part. & adj.

CEINTES. ſ. f. Terme de Marine. On dit auſſi *chaintes*, *carreaux*, *preceintes*, ou *perceintes*, ou *liſſes*. Ce ſont des rebords ou eſpeces de cordons qui regnent au pourtour du navire, dont les trois premieres d'enbas ſe nomment particulierement *preceintes*, & les autres au deſſus *carreaux de liſſe*. Ces pieces ſervent à donner la grace & la rondeur au pourtour du navire, auſſi-bien qu'à le fortifier, & à marquer la diviſion des tillacs, & font même effet au vaiſſeau, que les plintes aux façades des baſtiments ſur terre. La premiere ſe place à cinq pieds ou environ au deſſous du premier ſabord à l'endroit du maiſtre bau. La deuxiéme eſt parallele & diſtante de la premiere de 18. à 22. pouces, & les autres de même.

CEINTURE. ſ. f. Ce qu'on met autour des reins pour les ſerrer. On portoit autrefois des *ceintures*; maintenant on porte des eſcharpes. Les ceſſionaires étoient obligez autrefois de quitter leur *ceinture* en Juſtice. On appelle auſſi *ceinture*, le ruban ou l'eſtoffe qu'on met ſur les plis d'un haut-de-chauſſe, ou d'une juppe. Cette *ceinture* eſt trop courte. l'aube d'un Preſtre ſe ſerre avec une *ceinture* de fil. Ce mot vient du Latin *cinctura*, ou de *cinctorium*.

CEINTURE, ſe dit auſſi de l'endroit du corps où l'on met la *ceinture*. Quand on ſe baigne en cet endroit-là, on n'a de l'eau que juſqu'à la *ceinture*. Scarron a dit des Heros à l'égard des Geants,

Et ne vont pas à la *ceinture*
De ceux dont je fais la peinture.

CEINTURE DE LA REINE, eſt un droit fort ancien qui ſe leve à Paris de trois ans en trois ans, qui étoit d'abord de trois deniers pour chacun muid de vin, & de ſix deniers pour chacune queuë. Il étoit deſtiné à l'entretien de la maiſon de la Reine. On l'a depuis augmenté, & on l'a étendu ſur d'autres denrées, comme ſur le charbon, &c. On l'appelloit autrefois la *taille du pain & du vin*, comme il ſe voit par les Regiſtres de la Chambre des Comptes de l'an 1339.

CEINTURE, ſignifie quelquefois, Enceinte. Une *ceinture* de murailles, de foſſez. On le dit auſſi du cordon de la muraille.

CEINTURE, en termes d'Architecture, eſt un petit membre ou liſteau qui eſt au haut & au bas du fuſt de la colomne, qu'on appelle autrement *eſcape*. On appelle auſſi *ceinture* de la volute ionique, ce qu'on appelle autrement *eſcharpe*.

On appelle auſſi *ceinture funebre*, autrement *litre*, une bande noire que les Patrons des Egliſes, ou les Seigneurs Hauts-Juſticiers ont droit de faire peindre dedans & dehors les Egliſes, & de la charger du blaſon de leurs Armes pour honorer la memoire de ceux de leur famille qui viennent à decéder. C'eſt un droit honorifique.

On dit proverbialement, qu'une perſonne eſt toûjours penduë à la *ceinture* d'une autre, pour dire, qu'elle eſt toûjours avec elle. On dit auſſi, que bonne renommée vaut mieux que *ceinture* dorée, pour dire, que l'eſtime qu'un homme s'eſt acquiſe dans le monde vaut mieux que les marques exterieures qu'il affecteroit pour faire paroiſtre ſon merite. Cela vient de ce qu'autrefois il n'étoit permis qu'aux honneſtes femmes de porter des *ceintures* dorées. D'autres diſent que ce proverbe ſignifie, qu'il vaut mieux acquerir de la reputation dans les actions militaires, que de vivre dans la paix & dans la robbe, à cauſe que les gens de robbe portoient des habits longs, & étoient obligez d'avoir des *ceintures*; au lieu que les gens de guerre portoient des cottes d'armes qui n'étoient pas ceintes, parce qu'elles étoient legeres & volantes.

CEINTURIER, IERE. ſubſt. Celuy qui fait & qui vend des ceintures & des baudriers. On appelle à Paris ce corps d'Artiſans, *Ceinturiers Baudroyers*.

CEINTURON. ſ. m. Ceinture de cuir à laquelle on attache des pendans pour porter une épée. Les bourgeois à preſent portent des *ceinturons*, & les gens de guerre des baudriers.

C E L.

CELA. Pronom demonſtratif & indeclinable, qui ſe dit d'une choſe qu'on monſtre, ou qu'on preſente. Regnier en parlant des Poëtes a dit agreablement,

Puis au partir de là
Vous diſent, Mais, Monſieur, me donnez-vous *cela*?

Il a fait ceci & *cela*. on dit ceci & *cela* par la ville. *cela* eſt d'un grand couſt. *cela* eſt de conſequence. oſtez moy *cela*. ne me parlez point de *cela*. *Cela* eſt bon, ſe dit ironiquement pour ſe mocquer de quelque choſe. il n'y a que *cela* de drap. *cela* vaut fait, &c.

CELADON. ſ. m. Couleur verte, blafarde, mêlée de blanc, qui tire ſur le blanc.

CELEBRANT. ſ. m. Preſtre ou Prelat qui dit la Meſſe, qui officie.

CELEBRATION. ſ. f. Action qu'on fait avec ceremonie & ſolemnité. Il faut ſe tenir dans le reſpect pendant la *celebration* de la Meſſe. on delivre des certificats des *celebrations* des mariages. On dit auſſi, *la celebration* d'un Concile.

CELEBRE. adj. m. & f. Qui eſt en reputation, qui eſt fameux. Un Advocat, un Predicateur *celebre*. une Hiſtoire *celebre*. une Foire *celebre*, bien frequentée.

CELEBRE, ſe dit auſſi de ce qui ſe fait avec ceremonie & ſolemnité. On fit une *celebre* feſte au ſacre, au mariage du Roy.

CELEBRER. v. act. Honorer quelqu'un par des loüanges, par des monuments, feſtes, inſcriptions, ou trophées qu'on fait à ſon honneur. Les Anciens ont *celebré* la gloire de leurs Heros par tous les moyens qu'ils ſe ſont imaginez.

CELEBRER, ſignifie auſſi, Solemniſer. Il faut *celebrer* les grandes feſtes avec plus d'éclat que les ordinaires. Les Payens *celebroient* les Jeux Olympiques tous les cinq ans.

CELEBRER, ſe dit plus ordinairement des ceremonies Eccleſiaſtiques; & on dit ſur tout, *Celebrer* la Meſſe, ou abſolument, *Celebrer*, pour ſignifier, Dire la Meſſe. On dit pareillement, *Celebrer* un Concile, pour dire, Tenir le Concile.

CELEBRER, ſe dit encore du mariage qu'on fait en face d'Egliſe avec toutes les ſolemnitez de Droit Civil & Eccleſiaſtique.

CELEBRÉ, ÉE, part. & adj. Mariage *celebré* en face d'Egliſe.

CELEBRITE'. ſ. f. Pompe, magnificence, ceremonie qui rend une action celebre. L'entrée des Legats ſe fait avec une grande *celebrité*. Ce mot eſt vieux.

Tous ces mots viennent du Latin *celebrare*.

CELER. v. act. Tenir quelque choſe cachée, ſecrette, diſſimuler. Cet accuſé a *celé* la verité dans ſon interrogatoire. un bon Capitaine doit *celer* ſes deſſeins à tout le monde. la nature a bien des ſecrets qu'elle a *celé* aux hommes. la plus grande diſcretion d'un amant eſt de *celer* ſes tourmens. on eſt coupable pour avoir *celé*, pour n'avoir pas découvert une conſpiration contre l'Eſtat.

On dit auſſi, qu'un homme ſe fait *celer*, quand il fait dire qu'il n'eſt pas chez luy, quoy qu'il y ſoit effectivement.

CELÉ, ÉE. part. & adj. Ce mot vient du Latin *celare*.

CELERI. ſ. m. Herbe qu'on cultive dans les jardins, qui eſt bonne à manger en ſalade. On l'appelle autrement *perſil de Macedoine*.

CELERITE'. ſ. f. Promptitude, diligence. C'eſt une affaire qui requiert *celerité*, qui deperit. Il ne ſe dit guere qu'au Palais. Ce mot vient du Latin *celer*, qui vient du Grec *kello*, *curro*.

CELESTE. adj. m. & f. Qui tient quelque choſe des Cieux. Les corps *celeſtes* ſont incorruptibles. les influences *celeſtes* agiſſent ſur les corps ſublunaires. Ariſtote a admis des intelligences *celeſtes* qui faiſoient mouvoir les aſtres. les Coſmographes font des globes *celeſtes* & terreſtres. les Poëtes appellent les aſtres, les *celeſtes* flambeaux.

HARMONIE CELESTE, eſt une harmonie que quelques Philoſophes ſe ſont imaginez eſtre faite par les aſtres & par leurs mouvemens, que nôtre éloignement nous empêchoit d'entendre, comme Platon, Philon Juif, St. Auguſtin, St. Ambroiſe, St. Iſidore, Boëce, & pluſieurs autres. Mais cette opinion a été refutée par St. Irenée, & enſuite par St. Baſile & St. Epiphane.

En Aſtrologie on appelle *theme*, ou *figure celeſte*, la diſpoſition du Ciel à certain moment deſigné, comme la naiſſance d'un enfant, quelque accident ſignalé de ſa vie, de ſes actions: & c'eſt ce qu'on appelle autrement *horoſcope*.

On appelle auſſi la *gloire celeſte*, la beatitude éternelle: les *eſprits celeſtes*, les Anges & les Saints qui en jouiſſent: les *inſpirations celeſtes*, les graces qui nous viennent du Ciel.

CELESTE, ſe dit auſſi de tout ce qui eſt parfait & excellent, & qui vient apparemment de la grace du Ciel. C'eſt une beauté *celeſte*, un eſprit *celeſte*. noſtre ame vient d'une origine *celeſte*.

BLEU CELESTE, eſt un bleu qui eſt de la couleur du Ciel ſerain. Or ce bleu du Ciel vient du grand éloignement où il eſt de nos yeux, à cauſe que la lumiere ſe perd dans cette vaſte étenduë.

On appelle à Paris des *Sœurs Celeſtes*, les Religieuſes de l'Annonciade, à cauſe qu'elles ſont en partie habillées de bleu.

CELESTIN. ſ. m. eſt un Ordre de Religieux reformez de l'Ordre de St. Bernard par le Pape Celeſtin V. en l'an 1244.

CELIAQUE. ſ. f. Terme de Medecine. C'eſt une maladie ou eſpece de flus de ventre, dans lequel les excremens ne ſortent pas tout crus à la verité comme à la lienterie, mais ſortent unis & égaux preſque en forme de chile ou de creſme: ce qui provient de l'obſtruction du meſentere, ou de l'imparfaite diſtribution du chile cauſée par la foibleſſe de la faculté attractive. Ce mot vient du Grec *koilia*, *venter*: *koiliakos*, un homme ſujet à ces ſortes d'incommodités.

CELIBAT. ſ. m. Eſtat d'un homme qui vit hors du mariage. Les Eccleſiaſtiques ſont obligez de garder le *celibat*. Scaliger tire ce mot du Grec *koilips*, comme *koitolips*, qui ſignifie *conjugii expers*. *Koiti* en Grec ſignifie *lit*, & *leipo* ſignifie *linquo*, Celuy qui abandonne le lit nuptial, ou qui n'en a jamais voulu.

CELLE. ſ. f. Vieux mot qui ſignifioit autrefois une petite maiſon, chambre ou retraitte d'un Moine, d'un Hermite. Il n'eſt plus en uſage qu'en ſes compoſez. L'Abbaye du Monſtier la *Celle*. On l'a dit originairement de la maiſon où demeuroient des perſonnes de ſervile condition; ou bien des enfans qu'on y laiſſoit pour aller plus commodément à l'eſcole.

CELLERAGE. ſ. m. Droit ſeigneurial qui ſe prend quand le vin eſt mis au cellier. En quelques endroits on l'appelle *Droit de chantelage*, quand on le met ſur le chantier.

CELLERERIE. ſ. f. Titre ou benefice de l'Officier clauſtral qui eſt Cellerier.

CELLERIER. ſ. m. Office clauſtral chez les Moines, qu'exerce celuy qui a ſoin des proviſions & de la nourriture du Couvent. On dit auſſi *Celleriere* dans les maiſons de Religieuſes.

CELLIER. ſ. m. Lieu où on ſerre les proviſions d'une maiſon, le vin, le bois, le lard, &c. Il differe de la *cave*, en ce qu'il eſt moins profond, & il eſt fort peu au deſſous du rez de chauſſée. Ce mot vient du Latin *cellarium*. Nicod. Et c'eſt de là qu'eſt venu *celle*, ou *cellule*, qui ſe dit d'une habitation de Moine attenant une Abbaye, ou qui étoit de ſa dependance.

CELLULE. ſ. f. Petite chambre ou maiſon où loge un Religieux. Ce dortoir eſt diviſé en tant de *cellules* ou chambres. les Chartreux ont chacun une maiſon ſeparée qui leur ſert de *cellule*. la ſale où on tient le Conclave eſt diviſée en pluſieurs *cellules* pour loger les Cardinaux.

CELLULE, ſe dit de pluſieurs petites ſeparations ou quarrez qui ſe font dans des boëſtes, dans des caſſes d'Imprimerie, pour y garder pluſieurs choſes ſans confuſion. L'Art de Raymond Lulle conſiſte en la diſtribution des ſujets en pluſieurs *cellules*, en l'évacuation des *cellules*.

CELLULES, ſe dit auſſi des petites diviſions qui ſe trouvent dans les ruches des mouches à miel où elles ſe retirent, qui ſont toutes admirablement compaſſées & égales, & de figure hexagone.

On dit auſſi, que le cerveau a pluſieurs *cellules*, ou pluſieurs petites cavitez ſeparées. On le dit auſſi de pluſieurs autres parties du corps.

CELUY, CELLE, au plurier *Ceux*, & *Celles*, *Celuy-cy*, *Celle-là*, ſont des pronoms demonſtratifs, qui ſignifient la même choſe que *Ce*.

C E M.

CEMENTATION. ſubſt. fem. Terme de Chymie. Operation pour purifier l'or: ce qui ſe fait en mettant des lames d'or au milieu de poudres faites de briques & de vitriol, qu'on enferme dans un vaiſſeau cou-

vert au feu de reverbere ; car alors le vitriol ronge & emporte toutes les parties du metail imparfait, & l'or demeure pur. On appelle *ciment royal*, cette preparation de briques & de vitriol avec laquelle l'or ſe purifie par la *cementation*. Ce mot vient de *cementum* en Latin, qui ſignifie *ciment*.

C E N.

CENCHRUS. ſ. m. eſt une eſpece de ſerpent, qu'on nomme ainſi, à cauſe qu'il a pluſieurs petites taches blanches ſemblables au millet.

CENDAL, ſ. m. [illegible]ſie qui étoit fort eſtimée chez les Anciens, dont on faiſoit entre autres choſes les bannieres. C'étoit une eſpece de camelot. Borel eſtime que ce nom luy vient de *Sindal*, dont il y a de trois ſortes, de rouge, de blanc, & de citrin. Il dit auſſi qu'il vient de *Sindon*, & celuy-cy de *Sidon* Ville de Syrie. Du Cange dit que c'étoit une eſtoffe de ſoye, & que ce mot vient de *ſetal*, à cauſe qu'elle étoit tramée de ſoye. D'autres le derivent de l'Arabe *ſindali*, une *feuille* ou une *lame mince & déliée*.

CENDRE. ſ. f. La matiere terreſtre qui reſte du bois, ou autres matieres combuſtibles, quand elles ont été conſumées par le feu. La ville de Londres a été preſque toute reduitte en *cendres* par un incendie. les verres ſe font avec des *cendres* de fougere, & autres *cendres*. il n'eſt permis de faire des *cendres* dans les foreſts, que des houpiers, troncs, racines, & autres bois qu'on ne peut exploiter ni en ouvrages, ni en bois de corde. un pain cuit ſous la *cendre* chaude. Ce mot vient de *cinere*, ablatif de *cinis*, comme *gendre* de *gener*, *tendre* de *tener*. Menage. Le mot *cinis* en Latin vient du Grec *konis*, qui ſignifie *pouſſiere* ; ou de *candeo* en Latin, d'où viennent les verbes *incendo*, *ſuccendo*, &c.

CENDRE DE GRAVELÉE. C'eſt de la lie de vin brûlée dont on ſe ſert pour faire la leſcive.

CENDRÉ D'AZUR, eſt de l'azur broyé, lavé, & reduit en poudre. Voyez *Azur*.

CENDRE DE PLOMB, eſt du plomb en fort menus grains, dont on charge les fuſils pour tirer au menu gibier.

On dit, Prendre la *cendre* & le cilice, pour dire, Faire penitence, ſe mortifier ; parce qu'autrefois les Hebreux mettoient de la *cendre* ſur leurs teſtes dans les deſolations publiques.

Le Mercredy des *Cendres*, eſt le premier jour de Careſme, où l'on fait la ceremonie d'aller prendre des *cendres* benites, pour témoigner qu'on commence à faire penitence.

On dit figurément, qu'un cœur eſt reduit en *cendres*, pour dire, qu'il eſt conſumé par l'amour. On dit auſſi d'une paſſion violente, comme l'amour, la colere, la vengeance, quand elles paroiſſent aſſoupies, que c'eſt un feu caché ſous la *cendre*.

CENDRES, ſe dit auſſi de ce qui reſte des morts, aprés qu'on en a conſumé les corps par le feu. Les Anciens gardoient ſoigneuſement dans des urnes les *cendres* de leurs parents deffunts. Artemiſe but les *cendres* de ſon mary. Aujourd'huy on ordonne que les *cendres* de ceux que l'on condamne au feu ſoient jettées au vent en ſigne d'infamie.

On dit figurément, qu'il ne faut pas troubler, remuer les *cendres* des morts, pour dire, troubler leur repos, flétrir leur memoire.

On dit proverbialement d'un mauvais ragouſt, Roſti, bouilli, traiſné par les *cendres*.

CENDRÉ, ÉE, adj. Qui eſt de couleur de cendre. Il y a un certain gris qu'on appelle *gris cendré*. les cheveux *cendrés* ſont ceux qu'on eſtime le plus.

CENDRÉE. ſubſt. fem. eſt la plus menuë poudre de plomb, qui ſert à tirer ſur des moineaux & autre petit gibier.

CENDREUX, EUSE. adj. Qui eſt ſali, gaſté de cendres. Ce petit chat eſt tout *cendreux*, il s'eſt couché dans les cendres.

On appelle du fer *cendreux*, celuy qui demeure noir, quand même il eſt poli, qu'on ne peut rendre bien clair.

CENDRIER. ſubſt. maſc. Celuy qui fait des cendres dans les foreſts, ou le Marchand qui en fait trafic. En Latin *Cinerarius*.

CENDRIER, eſt auſſi la partie la plus baſſe des fourneaux & des rechauts, deſtinée à en recevoir les cendres. Elle eſt au deſſous de la grille où eſt le feu.

CENE. ſ. f. Ceremonie qu'on fait tous les ans le Jeudi Saint, en memoire de la *Cene* ou du dernier repas que fit JESUS-CHRIST avec ſes Apoſtres, où il leur lava les pieds, & leur recommenda de faire de même. Les Princes, les Prelats, les Superieurs des Communautez, font la *Cene*. le jour de la *Cene*. la *Cene* de Paul Veroneſe eſt un fameux tableau de ce Peintre qui repreſente la *Cene* de N. S. Ce mot vient du Grec *koinos*, qui ſignifie *commun*. Les Romains dinoient en leur particulier, mais ils ſouppoient avec leurs amis.

Ceux de la Religion Pretenduë Reformée appellent, Faire la *Cene*, la communion qu'ils font entr'eux ſous les deux eſpeces.

CENOBITE. ſ. m. Religieux qui vit dans un Convent ou en commun ſous une certaine Regle. Caſſian remarque que le Couvent differe du Monaſtére, en ce que le Monaſtere ſe peut dire de l'habitation d'un ſeul Religieux ; au lieu que le Couvent ne ſe dit que de pluſieurs Religieux habitants enſemble, comme le porte la ſignification du mot Grec *koinobitis*, de *koinos*, *commun*, & *bios*, *vita*.

CENOTAPHE. ſ. m. Vain tombeau, monument dreſſé à la gloire de quelque mort illuſtre, dont on n'a pû trouver le corps aprés une bataille, ou un naufrage, pour l'y pouvoir inhumer.

CENS. ſ. m. Rente ſeigneuriale & fonciére, dont un heritage eſt chargé envers le Seigneur de Fief d'où il depend. Le *cens* eſt impreſcriptible, & non rachetable. Le *cens* emporte droits de laods & ventes, de ſaiſine & amende en cas de vente. Il y a un *cens mort* ou *cens mohan*, qui ne porte aucuns droits, dont il eſt parlé en la Couſtume de Soeſmes & d'Auvergne.

CHEF-CENS, eſt le premier *cens* ; *Surcens*, celuy qui y a eſté adjouſté. Le *menu cens* ne conſiſte d'ordinaire qu'en tournois, mailles & autres petites monnoyes, & eſt le *chef-cens* & capital, & plus ſeigneurial que le *gros cens*, qui eſt une eſpece de rente dont l'heritage eſt chargé. Le premier n'eſt qu'un ſigne & reconnoiſſance de la Seigneurie de celuy qui le premier a donné l'heritage à *cens*. Il y a auſſi un *cens à queſte*, qu'en la Couſtume de Melun on appelle *Rego*, que le Seigneur eſt tenu de demander ; & on l'appelle autrement *cens requerable* : au lieu qu'on eſt obligé de porter les autres cens en la maiſon du Seigneur. Ce mot vient de *cenſus*. Nicod.

On dit proverbialement, Quitter la terre pour le cens, pour dire, Se deffaire d'une choſe qu'on poſſede à des conditions trop onereuſes.

On dit, des Seigneurs & des heritages *cenſables*, *cenſif*, *cenſiers* & *cenſuels*, ſelon les divers pays & Couſtumes, en parlant d'un Seigneur qui a droit de lever un *cens*, ou d'un heritage qui en eſt chargé envers luy.

CENSAL. ſ. m. eſt un terme de Marine de Levant, qui ſignifie *Courtier*. On le nomme ainſi en Provence.

CENSE. ſ. f. Petite metairie qu'on donne à ferme, qu'on acenſe. Cette terre conſiſte en deux ou trois petites *cenſes*. Donner à *cenſe*, c'eſt, Affermer moyennant une redevance annuelle, & ſouvent perpetuelle.

CENSE', EE. participe du verbe *Cenſer* qui n'eſt point en uſage à l'actif, qui ſignifie, Eſtre tenu, reputé, eſtimé. Les abſents pour le ſervice du Roy ſont *cenſez* & reputez preſents, & ont part aux diſtributions. il a eſté *cenſé* & reputé complice de cet aſſaſſinat par les preuves & indices qui ſe ſont trouvées au procés.

CENSEUR. ſ. m. C'eſtoit autrefois un des premiers Magiſtrats de Rome, qui avoit le ſoin de l'intereſt public, & de la correction des mœurs. Caton le *Cenſeur*. Les gens du Roy, les Magiſtrats de Police ont des fonctions qui reſpondent en quelque ſorte à cette charge, & ils peuvent eſtre appeliez les *Cenſeurs des mœurs*.

CENSEUR, ſe dit auſſi d'un homme critique qui a coûtume de reprendre, de blaſmer les actions & les ouvrages d'autruy. Il faut ſe conduire de telle ſorte, que les *cenſeurs* n'y trouvent rien à redire.

CENSEUR, ſe dit auſſi d'un Critique ſçavant qui fait l'examen d'un livre ſans paſſion, & pour y remarquer ce qu'il y a de mauvais & de condamnable. Il faut eſtre le premier *cenſeur* de ſes ouvrages. j'ay prié mon ami d'examiner cette piece en ſevere *cenſeur*.

CENSIER. ſ. m. Seigneur qui n'a droit que de lever des cens, qui n'a que des rotures en ſa Seigneurie.

On appelle auſſi *papier cenſier*, la lieve ou le terrier où ſont eſcrits les cens & rentes deus à un Seigneur, ou les reconnoiſſances qui en ont eſté paſſées par des Tenanciers.

CENSIF, ou *Cenſive*. Ce dernier eſt plus uſité. ſ. m. & f. Eſtenduë d'un Fief ſur lequel il eſt deu des cens. Il y a un petit *cenſif* en un tel endroit qui depend de mon Fief. les heritages qui ſont en la *cenſive* d'un Seigneur, luy doivent laods & ventes.

CENSURE. ſ. f. Jugement par lequel on condamne quelque action. Cet homme eſt noté, il a encouru la *cenſure* de Juſtice.

On le dit particulierement des ouvrages qui regardent la Religion. Il y a eu une *cenſure* de la Sorbone contre un tel livre.

On le dit auſſi d'un jugement que fait un Critique de quelque livre où il trouve quelques fautes. La *cenſure* faite par François Ogier de la Doctrine Curieuſe du Pere Garaſſe.

CENSURE, ſignifie auſſi, la correction ou reprimende que fait un ſuperieur, ou le public. Il faut deferer à la *cenſure* de nos ſuperieurs, de ceux qui ſont plus ſages que nous. tous les Auteurs ſont expoſez à la *cenſure* du public.

On appelle *Cenſures Eccleſiaſtiques*, les menaces que fait l'Egliſe des peines qui ſeront encouruës, ſi on contrevient à ce qu'elle ordonne, ou les peines mêmes quand elles ſont encouruës, comme l'interdiction, l'excommunication majeure & mineure, &c. Toutes les proviſions de Cour de Rome portent abſolution des *cenſures*. il a eſté permis à ce complaignant pour avoir preuve du vol à luy fait, de ſe pourvoir par monitoires & *cenſures Eccleſiaſtiques*. Il y a des *cenſures de droit*, & d'autres *par ſentence*.

On appelloit autrefois à Rome *Cenſure*, la charge ou la qualité de Cenſeur.

CENSURER. v. act. Condamner un livre comme prejudiciable à la Religion, ou à l'Eſtat.

CENSURER, ſignifie auſſi, Critiquer, reprendre. Cet Auteur ne s'occupe qu'à *cenſurer* les ouvrages d'autruy. cette femme eſt médiſante, & *cenſure* les actions de ſes voiſins.

CENSURÉ, ÉE. part. & adj. Deffendu, condamné. Il ne ſe dit gueres que des livres *cenſurez* ou deffendus, d'une opinion *cenſurée*, condamnée.

CENT. Terme numeral maſculin. Nombre quarré fait de dix multiplié par luy-même. C'eſt ce nombre qui commence la troiſiéme colomne des chifres Arabes diſpoſez en ordre d'Arithmetique. Il faut *cent* ans pour faire un ſiecle. Une compagnie de *cent* maiſtres. une hydre à *cent* teſtes. le bois de charpente ſe vend au *cent* de pieces. le *cent* de jettons fait une bourſe. *cent* mille. *cent* millions. Ce mot vient du Latin *centum*, qui vient du Grec *kentein*, *pungere*. A chaque *cent* on faiſoit un point.

CENT, en termes de Marchandiſe, ſert à regler la proportion du profit de l'intereſt qu'on fait dans le negoce. On demande deux & demi pour *cent* pour remettre de l'argent en une telle ville. L'intereſt ordinaire de la place eſt de huit pour *cent*, ou le denier douze. Les Hollandois qui trafiquent aux Indes gagnent *cent* pour *cent*, c'eſt à dire, le double.

CENT, ſignifie un nombre grand, incertain & indeterminé. Je luy ay dit *cent* & *cent* fois. cet homme a *cent* defauts, *cent* perfections. une roſe à *cent* feuilles.

CENTAINE. ſ. f. Cent unitez conſiderées toutes enſemble. Nombre, dixaine, *centaine*, mille : c'eſt l'ordre des nombres en Arithmetique. il faut ſacrifier une *centaine* de louïs pour accorder cette affaire. le peuple ſortoit de la ville à *centaines* & milliers.

CENTAINE, ſe dit auſſi du brin de fil ou de ſoye par où on doit commencer à devider un eſcheveau. Vous mêlerez cette ſoye, ſi vous ne trouvez la *centaine*.

CENTAURE. ſ. m. Demi-homme & demi-cheval. C'eſt un monſtre fabuleux que les Poëtes ont feint, dont ils ont attribué la figure aux inventeurs de l'équitation, ou de l'art de monter à cheval. Ainſi, quand on dit que Chiron *Centaure* étoit le Precepteur d'Achille, on doit entendre que ce fut luy qui luy montra l'art de dompter les chevaux. Le combat de *Centaures*, c'eſt un combat de gens à cheval. Ce mot vient du Grec *kentauros*, compoſé de *kenteo*, *pungo*, & de *tauros*, *taurus*. Un Roy de Theſſalie ayant envoyé quelques cavaliers pour chercher ſes taureaux égarés, ceux qui virent ces gens à cheval, choſe extraordinaire en ce temps-là, crûrent qu'ils étoient compoſés d'une double nature, d'homme & de cheval : ce qui a donné lieu à la fable des *Centaures* & *Hippocentaures*.

CENTAURE'E. ſ. f. Plante medecinale dont il y a deux eſpeces. La *grande centaurée* a des feuilles ſemblables au noyer, longuettes & dentelées tout alentour, verdes comme le chou. Sa tige eſt ſemblable à celle de la parelle, de deux ou trois coudées de haut. Elle jette pluſieurs jettons de ſa racine, à la crime deſquels il y a certaines teſtes, comme celles du pavot, qui ſont longues & rondes. Sa fleur eſt bleuë. Sa graine eſt ſemblable à celle du ſaffran ſauvage, eſtant enveloppée en certains flocs bourrus. Sa racine eſt groſſe, peſante & maſſive, longue de trois pieds, pleine de jus rougeaſtre, picquante & aſtringente au gouſt. On l'appelle en Latin *centaureum magnum*, & les Apothicaires *rhapontique*, & s'en ſervent au lieu du *rhapontium* des Anciens, qui eſt à preſent inconnu.

La *petite centaurée*, eſt une herbe ſemblable à l'origan, ou à millepertuis. Sa tige eſt quarrée & de la hauteur d'un palme ou plus. Ses fleurs ſont ſemblables à celles de lichnis, & ſont rouges tirant ſur le purpurin; ſes feuilles ſemblables à celles de la ruë, longuettes & petites. Sa graine eſt ſemblable au grain de froment. Sa racine eſt fort petite & liſſée, & ſur tout eſt fort amere : ce qui eſt cauſe qu'on l'appelle auſſi *fiel de terre*. Quelques-uns l'appellent auſſi *repyret*. En Latin *centaureum minus*, *fel terræ* & *febrifuga*. Le ſel de la *petite centaurée* eſtant allumé fait autant de bruit que la poudre à canon.

CENTENAIRE. adj. m. & f. Qui a cent ans. Je connois deux vieillards *centenaires*, qui ont cent ans. il n'y a que la preſcription *centenaire* qui coure contre l'Egliſe Romaine. la poſſeſſion *centenaire* n'eſt pas valable, quand on prouve la mauvaiſe foy d'un poſſeſſeur.

On dit auſſi, un nombre *centenaire*, pour dire, qui en comprend cent.

CENTENIER. ſ. m. Chef qui commandoit à cent hommes chez les Romains. JESUS-CHRIST guerit la fille du *Centenier*.

CENTIESME. adj. m. & f. Qui eſt arrivé au nombre de cent. Malherbe a dit pour exprimer cent ans,

Le *centieſme* Decembre a nos plaines ternies,
Et le *centieſme* Avril les a peintes de fleurs.

On a levé en Hollande le *centieſme* denier du bien des particuliers. il ſe contenteroit d'un *centieſme* dans les groſſes Fermes.

CENTON. ſ. m. Ouvrage compoſé de pluſieurs vers ou paſſages deſrobez ou empruntez d'un ou de pluſieurs Auteurs. Auſone a fait un plaiſant *Centon* tiré de Virgile. Lelio Capiluppi a fait pluſieurs Poëmes Latins en *Centons*. les Politiques de Lipſe ne ſont que des *Centons* où il n'a mis du ſien que les conjonctions & les particules. Ce mot vient du Latin *cento*, qui ſignifie un *manteau rapetaſſé*, fait de cent pieces rapportées; & celuy-cy vient du Grec *kentonium*.

CENTRAL. adj. m. ne ſe dit qu'en cette phraſe de Chymie, le feu *central*, celuy que les Chymiſtes s'imaginent eſtre au centre de la terre. Ils croyent qu'il pouſſe les fumées ou vapeurs qui font les metaux & les mineraux, & qu'il ſert à les cuire & à les perfectionner. Ils le nomment autrement *l'archée*.

CENTRE. ſ. m. Le point qui eſt au milieu d'un globe, ou d'un cercle, duquel ſi on tire des lignes à la ſuperficie, elles ſont toutes égales. L'angle du *centre* eſt double de celuy de la circonference, c'eſt à dire, que l'angle qui eſt fait de deux lignes qui ſont tirées du *centre* ſur un arc de cercle, eſt double de l'angle que font deux lignes tirées des extremitez d'un même arc qui aboutiſſent à la circonference. Euclide, livre troiſiéme.

On appelle auſſi *centre* dans les autres figures curvilignes, les points où ſe ramaſſent les rayons refleſchis. Le *centre* de la parabole, eſt le point où ſe refleſchiſſent les rayons, ou le point bruſlant. On l'appelle autrement le *foyer*. L'ellipſe a deux *centres*, d'où les rayons & les ſons ſe refleſchiſſent de l'un à l'autre.

CENTRE, ſe dit auſſi dans les figures polygones du point où ſe couppent leurs diagonales, quoy qu'il ne ſoit pas également eſloigné des extremitez, comme dans les quarrez longs, les trapezes hexagones, &c.

On appelle en termes de Guerre, le *centre* du baſtion, le point qui eſt au milieu de la gorge du baſtion, où commence la ligne capitale, & qui eſt d'ordinaire à l'angle du polygone interieur de la figure.

On appelle auſſi le *centre* du bataillon, le milieu du bataillon, où on laiſſe quelquefois un grand carré vuide, pour y conſerver des drappeaux & du bagage. Ainſi on dit, Vuider, ou quarrer le *centre* du bataillon.

On appelle en Mechaniques le *centre* de gravité, le point par où un corps étant ſuſpendu, il eſt en équilibre de tous coſtés.

CENTRE, ſe dit auſſi d'une ville capitale qui eſt ſituée à peu prés au milieu d'un Eſtat, d'une Province. Paris eſt le *centre* de la France.

CENTRE, ſignifie auſſi le lieu où tendent tous les corps graves. Les corps graves terreſtres tendent au *centre* de la terre. Ce mot vient du Grec *kentron*, *centre*, *point*, de *kentein*, *pungere*.

CENTRE, ſe dit figurément du lieu où on a tous ſes plaiſirs, ſes commoditez. Quand un yvrogne eſt au cabaret, quand un amant eſt avec ſa maiſtreſſe, ils ſont en leur *centre*. le poiſſon dans l'eau eſt dans ſon *centre*, dans ſon élement.

On le dit auſſi du lieu où abondent toutes les choſes d'une même nature. Mandez moy des nouvelles de la Cour, vous eſtes au *centre* des affaires, des ſciences, des beaux arts.

On dit proverbialement & en colere, qu'on voudroit eſtre au *centre* de la terre, pour dire, qu'on voudroit eſtre bien loin, ou bien caché.

CENTUMVIR. ſ. m. Magiſtrat & Officier de l'ancienne Rome établi pour juger des differents du peuple, qui étoit diviſé en trente-cinq Tribus, de chacune deſquelles on eſliſoit trois perſonnes pour remplir cette charge.

CENTUPLE. adj. & ſubſt. m. & f. Cent fois autant. C'eſt une proportion *centuple*, une meſure *centuple*. Dieu a promis de recompenſer la charité des Fidelles au *centuple*, de leur rendre le *centuple*.

CENTURIATEUR. ſ. m. qui ne ſe dit que de pluſieurs Sçavants de la ville de Magdebourg, qui ont écrit & diviſé l'Hiſtoire Eccleſiaſtique par centaines d'années. Ce furent quatre Miniſtres de cette ville-là qui en furent les premiers Auteurs, dont le Chef étoit Matthias Flacius Illyricus. Ces Centuries groſſirent dans la ſuitte juſqu'à 13. gros Volumes. On cite ſouvent les *Centuriateurs* de Magdebourg. On tient que Baronius n'avoit entrepris ſes Annales que pour combattre les hereſies & les fauſſetez des *Centuriateurs* de Magdebourg.

CENTURIE. ſ. f. Partie d'une choſe diviſée ou rangée par centaines. Le Peuple Romain étoit diſtribué par Decuries & par *Centuries*. pluſieurs Auteurs diviſent leurs ouvrages par *Centuries*. Gombaut a fait trois *Centuries* d'Epigrammes.

CENTURIE, ſe dit particulierement des vers de Noſtradamus rangez par centaines de quatrains; & chaque couplet s'appelle quelquefois une *Centurie*: même ceux qui font des quatrains pour imiter ces pretenduës propheties, les appellent des *Centuries*.

CENTURION. ſ. m. Officier Romain qui commandoit à cent ſoldats: c'eſt la même choſe que *Centenier*.

C E P.

CEP. ſ. m. Souche, pied de vigne. Cette treille eſt bien couverte, il n'y a que trois *ceps* de vigne. Menage derive ce mot de *cippus*, qui veut dire *tronc*, quoy que d'autres le derivent de *capo* ou *caput*. On écrit ordinairement *ſep*, par abus, ou autrement.

CEPS, ſe dit au plurier des fers qu'on met aux priſonniers aux pieds & aux mains. On le dit auſſi de deux pieces de bois échancrées où on engage les pieds du criminel pour le tenir plus ſeurement priſonnier. On s'en ſert auſſi pour luy donner la queſtion. Ce mot vient auſſi de *cippus*, dont les Latins ſe ſont ſervis en la même ſignification. Menage. Joannes de Janua en tire l'origine *ex eò quòd capiat pedes*. Dans les vieux titres on trouve *cheps* pour ſignifier *priſon*: & ainſi on a dit un *chep* à mettre malfaicteurs, pour dire un *cachot*; & on a appellé *Chepier* ou *Cheper*, un Geolier.

CEPENDANT. adv. de temps. Je vais diſner, allez *cependant* brider mon cheval. il paroiſt que le Soleil tourne, & *cependant* c'eſt la terre. En ce ſens il ſignifie, Neantmoins. On a beau crier contre les vices, *cependant* on ne s'amende point. vous ne parlez point de cette clauſe, *cependant* c'eſt la principale. On commence pluſieurs periodes par *cependant*, auquel cas il ſert de tranſition & de conjonction. Ce mot vient du Latin *hoc pendente negotio*.

CEPHALALGIE. ſ. f. Terme de Medecine qui ſe dit en general de toutes ſortes de douleurs de teſte: mais en ſa propre ſignification il ſignifie une douleur de teſte recente. Quand elle eſt inveterée on l'appelle *cephalée*: & quand elle ne tient que la moitié de la teſte,

on

on l'appelle *migraine*. Ce mot vient du Grec *kephali*, *caput*, & d'*algos*, *dolor*, *douleur*.

CEPHALIQUE. adj. m. & f. Terme de Medecine. C'eſt l'épithete qu'on donne à la veine du bras qu'on a couſtume d'ouvrir pour les douleurs de teſte. C'eſt un rameau de la veine axillaire. Hippocrate l'appelle *externe*, parce qu'elle court par les parties externes du bras; d'autres *humeraire*, parce qu'elle va par l'eſpaule, & finit enfin par un rameau fameux qui va juſqu'au petit doit, qu'on appelle *ſalvatelle*. Ce mot vient du Grec *kephali*, *caput*.

C E R.

CERASTES. ſ. m. Eſpece de ſerpent qu'on appelle *cerau*. Les Auteurs aſſûrent qu'en Afrique les *ceraſtes* ont deux cornes comme les limaſſes. Solin leur en donne quatre. Ils ſont longs d'une coudée, & jamais de deux. Ils ont le corps de couleur de ſablon, eſcaillé vers la queuë. Ils rampent de biais; & quand ils marchent, il ſemble qu'ils ſifflent, à cauſe du bruit que font leurs eſcailles. Ce mot vient du Grec *keras*, *cornu*.

CERAT. ſ. m. Terme de Medecine. C'eſt une eſpece d'onguent ou de liniment fait d'huile & de cire, qui ſert de remede à pluſieurs maladies, & particulierement à celles du cuir. Le *cerat* eſt d'une conſiſtence plus eſpaiſſe que le liniment. On met à l'un quatre onces de cire, & à l'autre deux ſur doure onces d'huiles. Il eſt plus ſolide que l'onguent, & moins que l'emplaſtre. On fait des *cerats* refrigeratifs, des *cerats* ſtomachiques, des *cerats* de ſoulfre, de ſantal, &c. Il y en a un particulier qu'on appelle *cerat de Galien refrigeratif*, qui ſe fait avec de la cire blanche & de l'huile roſat omphacin. Ce mot vient du Latin *cera*.

CERATION. ſ. f. Terme de Chymie. C'eſt la diſpoſition d'une matiere pour la rendre propre à eſtre fonduë & liquefiée, quand de ſoy-même elle ne l'étoit pas: ce qu'on fait pour luy donner plus facilement le moyen de penetrer dans les metaux, ou autres corps ſolides.

CERBERE. ſ. m. C'eſt un chien à trois teſtes, que les Poëtes ont feint être commis à la garde des Enfers, qu'on dit avoir été enchaiſné par Hercule: ſur quoy les Mythologiſtes ont fait differentes interpretations. Ce mot vient du Grec *kreoboros*, qui ſignifie *carnacier*, qui devore avidement la chair.

On appelle figurément & par exaggeration un Suiſſe ou un Portier trop rebarbatif, un *Cerbere*.

CERCEAU. ſubſt. maſc. Lien dont on ſe ſert pour relier les tonneaux, les cuves. Les *cerceaux* ſont faits de branches de chaſteigner fenduës par le milieu. il faut remettre des *cerceaux* à cette cuve. On dit d'un cheval adroit, qu'il tourneroit dans un *cerceau*. Ce mot vient du Latin *circulus*, du Grec *kyklos*.

CERCEAUX, en termes de Fauconnerie, ſont des pennes du bout de l'aile des oiſeaux de proye. Les faucons, ſacres, & laniers n'en ont qu'un; les autours & les eſperviers trois.

CERCEAU, eſt auſſi un vieux mot qui ſignifie les agitations de l'air par le battement des ailes des oiſeaux, des Anges qui fendent l'air. On le dit auſſi des ronds qui ſe font dans les eaux calmes quand on y jette quelque pierre.

CERCELLE, ou *Cercerelle*. ſubſt. fem. Petit oiſeau aquatique reſſemblant au canard. Il y en a de pluſieurs ſortes, & de differents plumages. En Latin *boſcas*, *querquedula*, ou *phoſcas*.

CERCLE. ſubſt. maſc. Terme de Geometrie. C'eſt une figure compriſe ſous une ſeule ligne, qui a un point au milieu, duquel ſi on tire des lignes à ſa circonference, elles ſont toutes égales. Le *cercle* eſt la plus parfaite des

figures, & qui a le plus de capacité. Tout *cercle* ſe diviſe en 360. parties qu'on appelle *degrés*.

Un grand *cercle*, c'eſt celuy qui diviſe également un globe, & qui a le même centre que luy. Les grands *cercles* de la Sphere ſont l'Horiſon, l'Equateur, le Meridien, l'Ecliptique, & les deux Colures. Les Azimuts & les *cercles* de poſition ſont auſſi des grands *cercles*.

Les petits *cercles* ſont ceux qui n'ont leur centre que dans l'axe du globe, & qui vont toûjours en diminuant, comme les Tropiques, les *Cercles* Polaires, & autres paralleles, les Almucantara, qui ſont les paralleles de l'Horiſon, en tirant vers le zenit.

On appelle auſſi *cercle horaire*, des lignes qui marquent les heures ſur les cadrans ſciateriques, quoy qu'ils ne ſoient point tracés circulairement, & que les lignes ſoient preſque droites, ou peu courbées.

La *Quadrature du cercle* eſt un probleme par lequel on cherche la maniere de faire un quarré dont la ſurface ſoit égale parfaitement & geometriquement à celle d'un *cercle*. Archimede eſt celuy qui a approché le plus prés de la *Quadrature du cercle*. Tous ceux qui ſont venus aprés ont fait des paralogiſmes.

On dit figurément, quand on veut parler d'une choſe difficile, ou impoſſible, qu'on auroit auſſi-toſt trouvé la *Quadrature du cercle*.

On appelle *cercle d'or*, une eſpece de petite couronne chez les Romains, qui étoit la marque de la dignité du Patriciat.

CERCLE, ſignifie auſſi, un cerceau, ou piece de bois flexible qui ſert de lien pour ſerrer & lier quelque choſe. Il faut tant de *cercles* à ce tonneau, à cette cuve. il faut mettre des *cercles* de fer pour tenir cette fleſche, cette poutre, cette colomne. On appelle auſſi dans la Sphere armillaire *cercle*, les cerceaux de carton qui ſe coupent les uns les autres, & qui compoſent cette machine qui repreſente les *cercles* de la Sphere celeſte. Ce mot vient de *circulus*, qui a été dit en Latin en cette même ſignification.

CERCLE, ſe dit auſſi de ce qui paroiſt en rond. Il ſe fait quelquefois un *cercle* lumineux autour du Soleil, qu'on appelle *parelie*.

CERCLE, en termes de Blaſon, ſe dit de ce qui eſt rond, uni & percé. Quand il y a un chaton, on l'appelle *anneau*. Quand il y a un ardillon, on l'appelle *boucle*. Quand il eſt lié en cerceau, il faut que le lien ſoit d'un autre eſmail. On appelle *cercle perlé*, une couronne de Vicomte.

CERCLE, ſe dit auſſi d'une aſſemblée qui ſe fait chez la Reine, où les Dames ſe tiennent en rond autour d'elle, où les Ducheſſes ont le privilege d'eſtre aſſiſes ſur un tabouret. Cette chambre eſt le lieu où la Reine tient ſon *cercle*.

CERCLE, ſe dit auſſi en Logique, du vice d'un argument qui ſuppoſe le principe qu'il doit prouver, & qui prouve aprés le principe par la choſe qu'il penſe avoir prouvée. On le dit auſſi des definitions de deux mots ſynonymes l'un par l'autre.

On appelle auſſi en Geographie les *Cercles* de l'Empire, les diverſes Provinces & Principautés de l'Empire qui ont droit de ſe trouver aux Dietes. Le *Cercle* de Baviere. Le *Cercle* de la baſſe Saxe, &c. La diviſion de l'Empire en dix *Cercles* a été établie par Maximilien I. & confirmée par Charles-Quint dans la Diette de Nuremberg l'an 1522. Quelques Auteurs appellent auſſi *cercles*, des aſſemblées de pluſieurs perſonnes; & on dit, le *cercle* des Cardinaux.

CERCLÉ. adj. Terme de Blaſon, qui ſe dit des tonneaux liez avec des cercles ou cerceaux.

CERCLIER. ſubſt. maſc. Ouvrier qui travaille à faire des cercles ou cerceaux dans les forefts. L'Ordonnance veut que les *Cerclers*, Tourneurs, Sabotiers,

tiers, &c. ne puiſſent tenir atteliers qu'à demie-lieuë des foreſts.

CERCUEIL. ſ. m. Vaiſſeau de plomb propre pour tranſporter & enterrer les hommes morts. Quand il eſt de bois, on l'appelle *biere*. Menage derive ce mot de *ſarcalium*, qui a été fait du Grec *ſarx*; & pretend qu'on diſoit autrefois *ſarcueil*. Saumaiſe le derive de *ſarcophagulus*, diſant que *ſarcophage* étoit une pierre dont on faiſoit anciennement les tombeaux, & qu'on a étendu ce mot aux tombeaux faits de toute autre matiere.

CERCUEIL, figurément ſignifie auſſi le tombeau, la mort. Cette affliction eſt capable de mettre un homme au *cercueil*.

CEREMONIAL. ſ. m. Livre où eſt contenu l'ordre des ceremonies. Le *Ceremonial* Romain. le *Ceremonial* de France. On le dit à l'adjectif. Les Juifs avoient beaucoup de loix qui n'étoient que *ceremoniales*. les preceptes *ceremoniaux*.

CEREMONIE. ſubſt. fem. Aſſemblage de pluſieurs actions, pompes, & manieres d'agir, qui ſervent à rendre une choſe plus magnifique & plus ſolemnelle. Les entrées des Rois ſe font avec grande *ceremonie*: le bourgeois va au devant d'eux en armes, les Magiſtrats avec leurs robbes: on leur preſente le daix, on leur érige des troſnes, des arcs de triomphe. Ce mot vient du Latin *ceremonia*, qu'on a dit, *quaſi Cereris munia*, ſignifiant des *oblations à Ceres*, dautant qu'on faiſoit plus de *ceremonies* aux gerbes qu'on luy offroit, qu'en toute autre offrande: ou avec Valere le Grand, *à Cere & munia*. *Cere* étoit une petite ville proche de Rome, où les Romains firent des offrandes avec un culte extraordinaire, à cauſe de la crainte qu'ils avoient alors des Gaulois qui attaquoient Rome.

CEREMONIE, ſe dit auſſi en matiere eccleſiaſtique, des choſes qui peuvent rendre le culte divin plus auguſte & plus venerable. L'Ancien Teſtament étoit tout plein de myſteres & de *ceremonies*, comme on voit au livre des Nombres & du Levitique. la Loy nouvelle a abrogé les *ceremonies* de l'ancienne, comme la Circonciſion, &c. on doit parler avec reſpect des *ceremonies* de l'Egliſe. la benediction des cloches n'eſt pas un baptême, ce n'eſt qu'une *ceremonie*.

CEREMONIE, ſe dit auſſi des defferences qu'on ſe fait les uns aux autres par civilité & honneſteté. C'eſt une *ceremonie* de donner le pas, le haut du pavé, le haut de la table à quelqu'un, de ne vouloir pas laver, ſe couvrir qu'aprés luy. Traitter en *ceremonie*, c'eſt, Faire le meilleur repas qu'on peut à ſes amis, ou aux gens qu'on honore.

Habit de *ceremonie*, eſt un habit decent convenable à ſa profeſſion. On le dit auſſi des ornements & des marques de la charge & de la dignité dont on eſt reveſtu. Mener en *ceremonie*, c'eſt, Conduire ſolemnellement & avec éclat.

On appelle Officiers des *Ceremonies*, Ceux qui ont ſoin de faire garder l'ordre, & les *ceremonies* accoûtumées dans les actions d'éclat & de ſolemnité. Il y a le Grand Maiſtre, le Maiſtre, l'Aide des *Ceremonies*. En l'Egliſe il y a auſſi un Maiſtre des *Ceremonies*, qui fait obſerver l'ordre, & tout ce qui eſt porté dans le Rituel.

On dit proverbialement, Sans *ceremonie*, pour dire, Franchement, familierement, & ſans façon.

CEREMONIEUX, EUSE. adject. & ſubſtantif. Qui fait beaucoup de ceremonies, qui eſt importun à force de vouloir faire trop d'honneur.

CERF. ſ. m. Animal ſauvage que les Grands Seigneurs prennent plaiſir à chaſſer, qui eſt fort leger à la courſe, & qui porte un grand bois. Le *cerf* a le pied fourchu, le col long, de petites oreilles, & la queuë courte. Il eſt de la taille d'un bidet, de poil brun, fauve ou rougeaſtre. La femelle du *cerf* s'appelle *biche*. Le petit du *cerf* s'appelle *faon*. Jean André Graba Medecin d'Erfort a fait un Traitté de la deſcription du *cerf*, tant phyſiquement que medicalement, qu'il appelle *Elaphographie*.

Le *cerf* change de nom ſuivant ſon âge. En ſa premiere année on l'appelle *faon*; en la ſeconde *daguet*; en la 3. 4. & cinquiéme année, c'eſt un *cerf à ſa premiere, ſeconde ou troiſiéme teſte*. La ſixiéme année on l'appelle *cerf de dix cors jeunement*; la ſeptiéme, *cerf de dix cors*. La huitiéme on l'appelle *grand cerf*; & la neuviéme, *grand vieux cerf*: aprés lequel temps ſa teſte n'augmente plus. On dit qu'un *cerf* n'a point de teſte, quand il eſt chaſſable & en ſaiſon. Ce mot vient du Latin *cervus*, qui vient du Grec *keraios*, de *keras*, *cornu*, *corne*.

Un *bois de cerf*, eſt le terme dont les Chaſſeurs appellent ce que les Tabletiers appellent *les cornes*. Et on appelle *raclure de corne de cerf*, ce qui en ſort quand on rappe ce bois. C'eſt un remede aſtringent. On en fait auſſi de la gelée qu'on appelle *de poiſſon*, qui eſt bonne au gouſt, mais qu'on rend de même qu'on l'a priſe. On appelle auſſi une *teſte de cerf*, le bois d'un *cerf*: & on dit qu'un *cerf* poſe ſon bois ou ſa teſte, ou met bas, quand ce bois luy tombe; & on dit alors, qu'il frape & decroute ſa teſte. On appelle une *teſte bien mie*, *bien ſemée*, quand elle eſt également marquée en ſes deux perches. La perte du bois des *cerfs* vient de ce que tous les *cerfs* ont des vers qui s'engendrent ſous la langue aprés de la nuque du col, gros comme ceux des chiens corrompuës. Ils ſont environ 20. en nombre, & ſe tiennent l'un à l'autre tout en un tas. Ils rongent la racine du merrein.

On appelle la *meule du cerf*, la boſſe qui eſt ſur ſa teſte, d'où ſort le merrein, la perche ou le fuſt de ſon bois qui produit la ramure. *Antoüillers* ou *andoüillers*, ſont les premieres branches du bois du *cerf* prés de la meule; *farandoüillers* les ſecondes branches. Celles qui ſont au deſſus s'appellent *enfourchure*, *chevillure*, *trochure* & *paumure*. La *coronure* ſe dit des eſpois ou branches qui ſont à la cime en guiſe de couronne. *Eſpois de teſte de cerf* ſont les cors ou cornichons de la coronure, paumure, trochure & enfourchure de teſte. On appelle *teſte affourchie*, celle qui repreſente une fourche. Les teſtes contrefaites s'appellent ſimplement *teſtes*. La pinne *du cerf*, c'eſt l'extremité de l'ongle d'enbas ſur le devant; le *talon*, le coſté du pied, ou les os.

FUMÉES DE CERF, ou *Troches*, ou *Plateaux*, ſont la fiente du *cerf*. *Muë de cerf*, c'eſt la cheute de ſa teſte, pendant laquelle il ſe recelle & demeure caché dans ſon buiſſon. Les marques de la piſte du *cerf* ſont les portées, les fumées, les allures, les foulées, les fuites, & ſa maniere de marcher. Il dreſſe plus volontiers ſes fuites par les grands chemins, car il va toûjours à coſté, & jamais dans les piſtes des autres. On appelle auſſi *pieds de cerf*, les voyes & les marques qu'il a empreintes ſur terre en marchant. On eſtime fort en Medecine la moëlle de *cerf*: & on tient que l'os du cœur d'un *cerf* favoriſe l'accouchement. Le *cerf* n'a point de veſſie de fiel; mais au bout de ſa queuë on trouve un certain ver tirant preſque à la couleur de fiel, qui eſt un poiſon auſſi dangereux que le napellus.

RUT DE CERF. C'eſt la ſaiſon où le *cerf* eſt en chaleur & recherche la femelle. On appelle *daintiers* les teſticules du *cerf*. Les *cerfs* privez de leurs daintiers ne muent plus leur teſte; ou s'ils ſont alors ſans teſte, il ne leur en revient plus de nouvelle.

HARDES DE CERFS. Ce ſont des *cerfs* qui vont en troupe, particulierement quand il neige. On appelle, Lancer le *cerf*, quand on le fait partir. Le *cerf* qu'on a lancé s'appelle *droit*. Celuy qu'on rencontre en chemin s'appelle le *change*. On dit auſſi, qu'un *cerf* eſt au reſſuy, quand il eſt au Soleil aprés la roſée, ou aprés ſa courſe. On appelle *maſe de cerf*, la triſte connoiſſance où il ſe

trouve tandis qu'il eſt en amour. On dit auſſi, que le *cerf* fait le ronge, pour dire, qu'il rumine. On appelle le *lit*, la *chambre* ou la *repoſée du cerf*, ſon fort, ſa demeure, un lieu où les arbres & les herbes ſont fort touffus.

On appelle auſſi *eſcuyer de cerf*, un jeune *cerf* en compagnie d'un vieil. Quelques-uns l'appellent *broquart*. Il a un petit bois fort pointu.

On dit que le *cerf* eſt de bon temps, ou de hautes entes, quand il va viſte & loin, ou quand ſes piſſes ſont fraîches: qu'il va de vieux temps, quand il eſt las & recreu, ou qu'il va ſur les vieux veſtiges. On dit qu'il balance, quand il va deçà & delà, & eſt incertain dans ſa courſe. On dit, Demeſſier & redreſſier le *cerf*, pour dire, Quitter le change, & frapper à route.

On leve le pied droit du *cerf* pour preſenter au Seigneur ou Maiſtre de la chaſſe. Le maſſacre, qui eſt la teſte ſeparée du corps, eſt le droit du Veneur qui a détourné le *cerf*. Il en fait le premier droit à ſon limier. Les autres droits ſont la langue, le muſle & les oreilles. Le *cuiſier* eſt le deſſus du dos approchant des cuiſſes. La *nappe du cerf*, c'eſt ſa peau. On oſte le parement du *cerf*, c'eſt à dire, une chair rouge qui eſt attachée à ſa peau, quand on fait la curée.

On dit, qu'un *cerf* preſt à ſe rendre va feignant ſon corps, lors qu'en chancelant il fait de grands bonds, de grandes gliſſées, & donne des os en terre: & qu'il eſt aux abois, quand il eſt las & manque de force pour courir. On dit que les *cerfs* enterrent leur bois, enſorte qu'on a du mal a le trouver: de là vient qu'on dit en proverbe, qu'une choſe eſt au lieu où le *cerf* a poſé ſa teſte, pour dire, qu'elle eſt malaiſée à trouver. Matthiole dit que les *cerfs* traverſent la mer en trouppe, & ſe ſoûlagent les uns les autres, en mettant leurs teſtes ſur le derriere de ceux qui vont devant; & qu'ils vont ainſi de Sicile en Chypre. Ils vivent pluſieurs ſiecles, puis que Pline dit qu'on en a trouvé qui avoient des colliers d'or qu'Alexandre leur avoit fait mettre, qu'on a pris plus de cent ans aprés ſa mort; & que ces colliers étoient recouverts de leur peau. On en a trouvé de ſemblables en Allemagne & en France. Il dit auſſi que ce ſont les *cerfs* qui ont monſtré la vertu du dictame pour guerir les playes des fleſches. Il y a un ſi grand nombre de *cerfs* au Royaume de Siam, qu'on y en tuë tous les ans plus de 150. mille, dont on envoye les peaux au Japon. Il y a aux Indes Occidentales des *cerfs* privez qu'on éleve dans les maiſons, & qui vont paiſtre à la campagne ſous la conduitte des Bergers, & qu'on ramene le ſoir; & du laict des biches on en fait du fromage. Herrera.

Il y a un *cerf* de Canada qui a quatre pieds de haut, & ſon bois trois pieds, & ſes andouillers un pied. Il en a ſix à chaque perche. Pline & Ariſtote diſent que c'eſt le plus grand nombre que les *cerfs* en peuvent porter. Cependant il y en a icy qui en portent juſqu'à 22. Ce bois eſt couvert d'une peau fort dure, & garnie d'un poil eſpais & court. On en a diſſequé un à l'Academie des Sciences, où on n'a trouvé que deux ventricules fort diſtincts, quoy que ce ſoit un animal ruminant. Ses inteſtins pris tous enſemble avoient 96. pieds de long. On y a trouvé pluſieurs pieces de cuir de la grandeur d'un eſcu blanc, des morceaux de plomb grands comme l'ongle, qui paroiſſoient uſez & rongez, & quelques fragments d'ardoiſes: ce qui fait croire qu'ils amaſſent à la haſte leur nourriture, & qu'ils l'épluchent à loiſir.

On appelle dans le manege *mal de cerf*, un rheumatiſme qui tombe ſur les maſchoires & ſur le train de devant d'un cheval.

En termes de Blaſon, on dit un *cerf ſommé*, c'eſt à dire, ramé de 9. 10. 11. ou 13. cors, quelquefois ſans nombre. Quand on n'y met que la teſte ſeule, elle doit monſtrer les yeux & les deux oreilles; & alors pluſieurs l'appellent *maſſacre*.

On dit proverbialement, Au *cerf* la biere, & au *ſanglier* le Miere, ou le Barbier, pour dire, que les playes que fait le *cerf* ſont mortelles, car le *Miere* ſignifioit autrefois *Medecin*. On dit auſſi, qu'un *cerf* bien donné aux chiens eſt à demi pris.

CERF-VOLANT. ſ. m. Petit animal, ſorte d'eſcarbot ou inſecte volant, ainſi appellé, parce qu'il porte des cornes dentelées ſemblables à celles d'un *cerf*. Il ne s'en ſert pas pour frapper, mais pour pincer, parce qu'elles ſont mobiles, & peuvent s'approcher l'une de l'autre. Nigidius l'appelle *lucanus*. D'autres le nomment *ſcarabelaphus*; Scaliger, *bous xylophagus*; & Cardan *taurus*. Le maſle a des cornes, mais la femelle n'en a point. Leurs ailes ſont pliées & renfermées dans une eſcaille comme dans une eſpece d'eſtui, qui s'ouvre quand ces inſectes veulent voler. Il a une eſpece de trompe ou langue qui luy ſert pour prendre ſa nourriture, qui eſt une humidité qui decoule des chaînes. Swammerdam fait voir 21. ſortes de boucs ou de chevres volantes qui ont des cornes fort longues, branchuës, ſemées de petites pointes, ou boutons.

Il y a une eſpece de *cerf-volant* dans la Virginie, dont le chant eſt ſi aigu & ſi fort, que tout le bois en retentit.

CERF-VOLANT, eſt auſſi un jouët d'enfants qu'ils font avec de l'oſier & du papier, qu'ils attachent à une corde, & qu'ils font voler en l'air.

TAUREAU-CERF, POURCEAU-CERF. Voyez *Taureau & Pourceau*.

CERFEUIL. ſ. m. Plante ou herbe qui ſe met dans le potage, qu'on cultive dans les jardins. Elle eſt freſle, tendre, & porte ſur une ſeule queuë ſix feuilles comme le perſil commun, qui ſont inciſées alentour. Elle a des tiges de demie-coudée de haut, groſſes, rouſſaſtres, creuſes, noüées, & à la cime de petits bouquets garnis de fleurs blanches, d'où ſortent de petites cornes qui enferment une graine longuette de couleur enfumée. Sa racine eſt courte, eſcaillée & cheveluë. Toute la plante eſt douce & odorante avec un petit gouſt picquant. Dioſcoride dit qu'elle eſt ſemblable à la paſtenaque ſauvage. En Latin *chærefolium*, ainſi nommée apparemment, *quòd foliis gaudeat*.

CERISAYE. ſ. f. Lieu planté de ceriſiers.

CERISE. ſ. f. Petit fruit rouge qui eſt des premiers qui vient au printemps. Sous ce nom general on comprend les *guignes*, les *bigarreaux*, les *ceriſes*, les *griottes*, les *guindoux*, les *cornets*, & les *meriſes*. Les *griottes* du Dauphiné & de l'Italie ſont la même choſe que ce qu'on appelle en France *ceriſe*. La *griotte* eſt une groſſe *ceriſe* noire, douce & excellente, dont le noyau eſt rouge. Son arbre a le bois plus gros, & ſa feuille plus large & plus brune que les autres. Il y a des *guignes blanches*, *rouges*, & *noires*, qu'on greffe ſur des merliers qu'on trouve dans les bois. On les appelle en Toſcane *marchianes*, & *duraſſines*, que l'on comprend ſous le nom de *ceriſe*. Il y a auſſi des *meriſes* qu'on appelle en Italie *corbines*, qui ſont plus menuës, douces & fermes, & qui noirciſſent les levres. Il y a une *ceriſe à bouquet* qu'on appelle *jeanette*, dont quelques-unes ſont hâtives & precoces. Il y a une *ceriſe blanche*, qui étant tres-meure, devient ambrée & jaunaſtre. La *ceriſe de Portugal* eſt la plus belle, la plus groſſe, & la meilleure de toutes; & ſa couleur eſt d'un incarnat admirable, mais elle charge peu. La *ceriſe de Montmorency* eſt groſſe & tardive, eſt à courte queuë, & la plus eſtimée. On la nomme en quelques endroits *coulars*. Les *guindoux* ſont des *ceriſes* du Languedoc qui ſont fort douces & groſſes, & d'un rouge brun tres-chiné. Le *bigarreau* eſt une eſpece de *ceriſe* plus longue & plus dure, qui noircit & durcit en meuriſſant. Il y a un *bigarreau tardif* ou *de fer*, qui meurit plus tard, & qui n'eſt pas ſi ſujet aux vers que l'ordinaire. Il eſt d'un gouſt excellent, &

ſait un bel arbre. Le *cornet* eſt une eſpece de bigarreau plus tendre, & fait en cœur, dont le gouſt eſt relevé. Son bois eſt plus gros, & ſa feuille plus large. Il y a enfin une *ceriſe bleuë*, qui eſt plus rare qu'aucune autre, qui eſt venuë depuis peu de Flandres, & eſt d'un gouſt delicieux. Les premieres *ceriſes* furent apportées par Lucullus de *Ceraſunte* ville de Pont, aprés qu'il eut vaincu Mithridate, à ce que dit Pline: d'où vient qu'elles en portent encore le nom en Latin, *ceraſum*. Bartholin dit que pour avoir du vin de *ceriſe* fort delicat, il faut l'ensonner dans des muids faits du bois de cerisier, qui luy communique ſa vertu.

CERISIER. ſ. m. Arbre qui porte des ceriſes. Le *ceriſier* a des feuilles ſemblables au neflier, mais plus larges & dentelées. Il jette des fleurs blanches à la maniere des raiſins, d'où ſort un fruit rouge attaché à une longue & mince queuë. Son noyau eſt de la groſſeur d'un pois, où il y a une petite amande un peu amere. Son bois a force petites fibres, & a l'écorce fort liſſe. Les *ceriſiers* jettent auſſi une gomme ou glu, & ne peuvent ſouffrir le fumier. Matthiole. Il y a un *ceriſier* à grappes, dont la fleur eſt belle, & vient en grappes comme le raiſin; mais ſon fruit eſt petit comme une meriſe. Il y a des meriſiers, auſſi-bien que des *ceriſiers*, à fleurs doubles & fort belles.

CERNE. ſ. m. Rond qui ſe trace avec quelque baſton ſur la terre, ſur le ſable. Il ſe dit proprement de ces figures que les Magiciens font avec leur verge enchantée pour y faire leurs charmes & leurs conjurations. On appelle auſſi *cerne*, les enceintes qu'on fait à la chaſſe. Ce mot, auſſi-bien que celuy de *cerneau* & *cerner*, vient de *circinare*, & de *circinus*, qui ſignifie *compas* qui coupe en rond, comme dit Menage aprés Scaliger & Nicod.

CERNEAU. ſ. m. La moitié d'une noix verte, qu'on tire de ſa coque, & qu'on mange avec du ſel, quand on l'a eſpluchée. On a ſervi un cent de *cerneaux*. il ne faut pas eſtre grand Cuiſinier pour faire la ſauce aux *cerneaux*.

On appelle *Vin de cerneaux*, un vin fort & haut en couleur, qui eſt bon à boire ſur l'arriere-ſaiſon, au temps des *cerneaux*, comme ayant perdu ſa vigueur ou ſes fumées. Le vin d'Orleans eſt du *vin de cerneau*.

CERNER. v. act. Faire un cerne avec quelque ferrement coupant par la pointe, pour en retirer ce qui eſt enfermé dedans. On *cerne* les noix pour en tirer le cerneau. on *cerne* une pomme, une poire, pour en tirer ce qui eſt verreux ou pourri. Les Artiſans appellent auſſi *Cerner*, Couper en rond.

CERNÉ, ÉE. part. & adj.

CEROESNE. *Voyez Ciroeſne.*

CERQUEMANEUR. ſ. m. Terme de Couſtumes. C'eſt un Juge ou Expert & Maiſtre Juré, qu'on appelle pour planter des bornes d'heritages, ou pour les raſſeoir & les replanter, & qui a quelque juriſdiction pour en juger les differents. Il a à ſa ſuitte des Sergens & un Greffier. Il y en a encore en Picardie & en Flandres, & il en eſt fait mention dans les Couſtumes de Mons, de Cambray, de Valenciennes & autres. Ce mot vient de *circare agrum*, pour dire, *meſurer un champ*; & de *man*, qui ſignifie *homme* en Allemand & en Flamand.

CERTAIN, AINE. adj. & ſubſt. Conſtant, veritable, dont on ne doit point douter. Il n'y a rien de plus *certain* que les articles de la Foy. toutes les ſciences humaines n'ont rien de *certain*, excepté la Geometrie. la preuve de neuf en Arithmetique n'eſt pas tout-à-fait *certain*.

CERTAIN, ſe dit auſſi dans un ſens contraire, de ce qu'on ne ſçait pas avec une entiere certitude, d'une choſe qu'on tient aſſûrée au fonds, mais dont on ne connoiſt pas bien toutes les circonſtances. Il y avoit un *certain* Philoſophe qui diſoit, on a veu un *certain* temps où on vivoit de la ſorte. cette loy n'a lieu qu'en *certaines* cas, les monnoines s'obtiennent contre *certaines* quelqu'un.

CERTAIN, ſe dit auſſi pour fixé & precis. Donnez moy un *jour certain* pour venir vous voir. on l'a aſſigné à *certain* & competant jour pour venir plaider. il faut un *certain* temps d'eſtude pour obtenir des Benefices comme gradué.

CERTAIN, en termes de Palais, ſignifie, Inſtruit & fondé de pouvoir ſuffiſant. Ce Procureur demandoit un delay, diſant qu'il n'avoit ni memoires, ni pouvoir de ſa partie; il a été ordonné qu'à la quinzaine il viendra *certain*, pour dire, avec pouvoir & inſtruction.

On dit proverbialement, qu'un homme eſt bien *certain* de ſon fait, quand il eſt bien aſſûré de ce qu'il advance. On dit auſſi, qu'il ne faut jamais quitter le *certain* pour l'incertain, pour dire, qu'un peu de realité vaut mieux que beaucoup d'eſperance.

CERTAINEMENT. adv. D'une maniere certaine, infaillible. La mort nous doit arriver *certainement*. il y a lieu *certainement* d'admirer l'aveuglement de la plus-part des hommes.

CERTES. adv. qui ſert quelquefois de liaiſon pour les periodes. Certainement. *Certes* c'eſt avec juſtice qu'on l'a condamné. Cela eſt-il vray? Ouy *certes*.

CERTIFICAT. ſ. m. Témoignage qu'on donne par écrit, pour faire connoiſtre en Juſtice la verité de quelque choſe. Les Curez delivrent des *certificats* des mariages qui ſont faits en leur Egliſe.

CERTIFICATEUR. ſ. m. Celuy qui ſe rend caution d'une caution, qui la certifie ſolvable. Les cautions & *certificateurs* receus en Juſtice ſont ſolidairement obligez avec le principal debiteur, & ſont également condamnez au payement de la choſe deuë. On les appelle dans l'ancienne Pratique, *Contrepleiges*.

CERTIFICATEUR. Advocat ou Procureur Praticien qui certifie des criées. Au Chaſtelet de Paris il y a deux *Certificateurs* de criées en titre d'Office, dont le témoignage ſuffit au lieu de celuy des dix Praticiens requis par l'Ordonnance.

CERTIFICATION. ſ. f. Terme de Finance. C'eſt une atteſtation qu'un Comptable & un Financier mettent au bas d'un memoire, d'un regiſtre, d'un compte, par lequel ils affirment veritable ce qui y eſt contenu.

CERTIFICATION, en termes de Palais, eſt une formalité qui eſt requiſe aprés avoir fait faire des criées pour faire un decret valable. C'eſt un acte par lequel dix anciens Advocats ou Procureurs d'un Siege Royal certifient que les ſaiſies & criées ont été faites avec toutes les formes & ſolemnitez requiſes par le Droit, par la Coûtume, & par l'Ordonnance; enſuite dequoy le Juge interpoſe ſon autorité, & donne ſa ſentence pour la *certification* des criées.

CERTIFICATION, ſe dit auſſi de l'atteſtation qu'on donne en Juſtice de la ſolvabilité d'une caution preſentée, dont on répond en ſon propre nom.

CERTIFIER. v. act. Rendre témoignage de la verité de quelque choſe, ſoit de bouche, ſoit par écrit. Cette nouvelle m'a été *certifiée* par bien des gens d'honneur. il faut qu'un acte ſoit *certifié* par quelque perſonne publique, pour faire foy en Juſtice.

CERTIFIER DES CRIÉES, c'eſt, Donner un avis, une atteſtation, que des criées ſont faites ſuivant les formes requiſes, ſur laquelle on donne une ſentence qui les *certifie* & les declare valables.

CERTIFIER, ſignifie auſſi, Répondre d'une caution, aprés avoir atteſté ſa ſolvabilité.

CERTIFIÉ, ÉE. part. & adj.

CERTITUDE. ſ. f. Verité aſſûrée. Il faut croire

grec

avec *certitude* tout ce que Dieu a revelé à ſon Egliſe. Les vrayes demonſtrations concluent avec une pleine *certitude*.

CERTITUDE, ſe dit auſſi de ce qui eſt aſſuré, qui n'eſt point ſujet au changement. Il n'y a point de *certitude* aux choſes qui dependent de la fortune. ce temps eſt pluvieux, il n'y a point de *certitude* pour ſe mettre en chemin.

CERVAISON. ſ. f. La ſaiſon où le cerf eſt gras & bon à chaſſer.

CERVEAU. ſ. m. Subſtance moëlleuſe & blanche, froide & humide, enfermée dans le crane de la teſte de l'homme, où aboutiſſent tous les organes des ſens, & où on croit que ſon ame reſide principalement. Il eſt ſitué au plus haut de la teſte, comme étant le lieu le plus ſeur & le mieux deffendu par les os du crane. Il a la même figure que les os qui le contiennent, & eſt preſque orbiculaire. Il s'applatit un peu par les coſtez. Sa partie poſterieure s'appelle le *cervelet*. Galien appelle ſa ſubſtance *glanduleuſe*, à cauſe qu'elle eſt blanche & friable, & qu'elle apporte les mêmes commoditez à la teſte que les autres glandes ailleurs. Neanmoins il eſt certain que c'eſt une vraye moëlle, qui s'épand & ſe continuë juſques dans l'eſpine du dos: & on commence à découvrir qu'elle eſt compoſée de pluſieurs petits filets fort deliez & diſpoſez comme un eſcheveau de fil. Il a un mouvement de ſyſtole & diaſtole, c'eſt à dire, qu'il reſtraint ou dilate ſes capacitez pour pouſſer l'eſprit animal dans les organes des ſens. Il a quatre capacitez qu'on appelle *ventricules*. Sa partie de devant ſe diviſe en dextre, & en ſeneſtre; & a pour ſeparation cette portion de la dure mere qu'on appelle vulgairement *faucille de moiſſonneur*, à cauſe qu'elle en a la figure, quoy qu'en ſa baſe il ſoit tout continu non ſeulement avec ſoy-même, mais auſſi avec le cervelet & la moëlle du dos. Il a vers le milieu une ſubſtance calleuſe, où ſont à droit & à gauche deux ventricules qu'on appelle *anterieurs* ou *ſuperieurs*, qui ont la figure d'un demi-cercle ou d'un croiſſant de Lune, ou d'une oreille d'homme, qui ſont autant diſtants du front que du derriere de la teſte. Ils ont pluſieurs plis & replis, & ſont pluſieurs tours & retours qu'on appelle *choroïdes*, par le moyen d'un tiſſu ou lacis de petites veines & arteres en forme de labyrinthe qu'on appelle *rets admirable*; & ſont ſeparez l'un de l'autre par une portion du *cerveau* fort mince & tranſparente que les Medecins appellent *ſeptum lucidum*, ou *lapis ſpecularis*, comme qui diroit *cloiſon tranſparente* ou *verriere*. Neantmoins Thomas Willis Anglois dans l'excellent livre qu'il a fait de l'anatomie du *cerveau*, dit que les hommes & les chevaux ſont les ſeuls animaux qui n'ont point ce rets admirable, & il en rend la raiſon, quoy qu'il ſoit combattu par Stenon, qui en a fait auſſi un beau Traitté. Le troiſiéme ventricule eſt plus bas, & eſt couvert d'une portion du *cerveau* que les Medecins appellent *fornix* ou *teſtudo*, c'eſt à dire, *voute* ou *arcade*, qui ſemble être appuyée ſur trois petites colomnes; mais ce n'eſt autre choſe qu'une cavité commune où aboutiſſent les deux ventricules ſuperieurs par leur plus baſſe partie. Galien l'appelle le *ventricule moyen*; car il eſt preſque au centre du *cerveau*. Au deſſous on voit deux conduits qu'on appelle *pelvis* & *infundibulum*, c'eſt à dire, le *baſſin* & l'*entonnoir*. Sous le baſſin eſt la glande pituitaire, qui reçoit en ſa chair poreuſe les ſuperfluitez du cerveau, & les boit comme une eſponge, puis les fait diſtiller dans le palais par les trous de l'os ſphænoïde. Le ſecond conduit du troiſiéme ventricule va droit au quatriéme, où il ſe preſente une glande qui reſſemble aſſez bien à une pomme de pin. C'eſt pourquoy on l'appelle *conoïde*, ou *tonarium*. Mr. Deſcartes l'appelle *glande pinoïde*, & pretend qu'elle eſt le ſiege de l'ame raiſonnable; mais Stenon luy donne une différente ſituation. Derriere le *tonarium* il y a deux petits corps & un peu durs qui ſe touchent, qu'on appelle *nates*, c'eſt à dire, *feſſes*, à cauſe de leur figure; & plus bas on en voit deux autres, qu'on nomme *orchis* & *didymi*, c'eſt à dire, *teſticules*. Mais Stenon ſe mocque de ces noms, auſſi-bien que de ceux d'*anus*, *vulva*, & *penis*, que les Anciens ont donnés à quelques autres de ſes parties. Enfin on trouve le quatriéme ventricule, qui eſt le plus petit & le plus ſolide de tous, qui ſe communique au cervelet & à la moëlle de l'eſpine. Il va en étreciſſant, & aboutit en pointe comme une plume à écrire: c'eſt pourquoy on l'appelle *calamus*. Ce paſſage du troiſiéme au quatriéme ventricule eſt tenu ouvert par des epiphyſes qu'on appelle *vermiformes*, mais qui appartiennent plûtoſt au cervelet qu'au *cerveau*. Sous les ventricules anterieurs il naiſt deux apophyſes ou boſſettes qui reſſemblent à des bouts de mammelle, qu'on appelle pour cela *apophyſes mammillaires*, qui vont aux os cribleux des narines, & qu'on tient pour organes de l'odorat. Quelques-uns appellent la moëlle de l'eſpine du dos, le *cerveau longuet*, parce qu'elle naiſt du *cerveau* & du cervelet, comme un tronc de ſa racine. Les animaux farouches, comme la plus-part des poiſſons, ont le *cerveau* fort petit. On n'en trouva pas plus d'un pouce dans la teſte d'un crocodile qui en avoit dix-huit de longueur, qu'on anatomiſa dans l'Academie des Sciences. Sophocle a appellé le *cerveau*, *moëlle blanche*, & Caton abſolument *mouelle*, & les Grecs *enkephalos*, parce qu'il eſt contenu dans la teſte. Les Anciens ne mangeoient jamais de *cerveau*, comme le croyant une choſe ſacrée. Ce mot vient du Latin *cerebrum*, qui vient de *keras*, mot Grec entant qu'il ſignifie la *teſte*.

On dit figurément, qu'un homme s'alembique le *cerveau*, quand il s'applique trop fortement à quelque meditation; & qu'il a le *cerveau* creux, ou le *cerveau* vuide, quand il eſt un peu fou. Dans les fievres on craint le tranſport au *cerveau*, qui cauſe le delire.

CERVEAU, en termes de Fonderie, eſt la partie ſuperieure de la cloche qui ſe courbe en forme de timbre ou de calotte.

CERVELAS. ſ. m. Boudin ou ſauciſſon gros & court empli de chair de pourceau aſſaiſſonnée avec beaucoup de ſel & d'eſpice pour le rendre de haut gouſt.

CERVELAS, eſt auſſi un inſtrument de Muſique, qui eſt une eſpece de baſſon, de courtaut ou de fagot raccourci, & ſi petit, qu'on le peut cacher dans la main, car il n'a que cinq pouces de long. Sa partie ſuperieure a huit trous qui le percent tout du long juſqu'auprés de ſa baſe, qui ſe communiquent, & ne font qu'un ſeul canal continu: deſorte que le *cervelas* harmonique va auſſi bas qu'un inſtrument qui ſeroit huit fois auſſi long, ou qui auroit trois pieds & demi. Il s'étenduë d'une 15. lors qu'on embouche tous les trous l'un aprés l'autre.

CERVELET. ſ. m. Terme d'Anatomie. C'eſt la partie de derriere du cerveau. Il eſt plus large que long ni épais. Il eſt fait comme une boule un peu platte, & enveloppé de la pie & de la dure mere, excepté par le bas, où il eſt continu avec le cerveau, auquel il ſemble ſervir d'aide, & faire la liaiſon avec la moëlle de l'eſpine. Sa couleur eſt cendrée, & ſa ſubſtance plus dure & plus eſpaiſſe, & dix fois moindre que le cerveau. Il eſt compoſé de quatre parties, dont les deux laterales reſſemblent à deux boules appliquées l'une contre l'autre. Les deux autres ſont placées au milieu, & reſſemblent à quelques rejettons faits en forme de vers. C'eſt pourquoy on les appelle *vermiformes*. On ne peut bleſſer le *cervelet*, ni la moëlle de l'eſpine, qu'auſſi-tôt l'animal ne meure: ce qui n'arrive pas au cerveau, dont on a ſouvent retranché une partie ſans danger.

CERVELIERE, ſ. f. Vieux mot qui ſe trouve ſouvent dans les anciens Romans, où on dit que des Chevaliers étoient armez de haubergeons & de *cervelieres*. C'eſtoit une eſpece de caſque ou arme deffenſive de la teſte. Elle fut inventée par un Michel Scotus Aſtrologue fort aimé de l'Empereur Frederic II. dont il étoit domeſtique. C'eſt celuy qui a eſcrit un livre de la Phyſionomie, dedié à cet Empereur.

CERVELLE. ſ. f. Subſtance molle enfermée dans le teſt de l'animal. Un Boucher d'un coup de maſſuë fait ſauter la *cervelle* d'un bœuf. La *cervelle* d'un veau, d'un agneau, d'un lapin, d'une volaille, eſt bonne à manger.

On appelle auſſi le cerveau de l'homme, la *cervelle*. L'homme à proportion de ſon corps a plus de *cervelle* qu'aucun autre animal; & on dit même qu'il en a plus que deux bœufs. La *cervelle* bout à ceux qui vont voyager aux Indes.

CERVELLE, ſe dit figurément de l'eſprit & du jugement de l'homme. Ce Conſeiller d'Eſtat eſt la meilleure *cervelle* du Conſeil. ce jeune homme eſt fort eſtourdi, c'eſt une teſte ſans *cervelle*, il eſt leger de *cervelle*, il a la *cervelle* d'un oiſon.

On dit proverbialement, qu'on a mis quelqu'un en *cervelle*, qu'on le tient en *cervelle*, pour dire, qu'on l'a mis en peine, en inquietude, quand on luy a fait eſperer quelque choſe dont il attend impatiemment le ſuccés. On appelle auſſi un homme qui a une mauvaiſe memoire, *cervelle* de lievre, qui ſe perd en courant.

CERVICALE. adj. f. Nom que les Medecins donnent à un rameau d'une des veines ſouſclavieres, qui monte par le col au cerveau, & jette pluſieurs rameaux dans les parties voiſines. Ce mot eſt Latin, où il ſignifie ce qui eſt au derriere du col.

LOUP-CERVIER. ſ. m. Animal ſauvage qui tient du chat & du leopard, qui a de la viſteſſe, & qui eſt ennemi du cerf. Voyez *Loup*.

CERVOISE. ſ. f. Boiſſon faite de bled, d'orge & de houblon. C'eſt la même choſe que la biere. En Latin *cereviſia debilis*, *petite biere*; *cereviſia duplex*, *double biere*. Mais les Latins ont pris ce mot de l'ancien Gaulois, comme il paroiſt par le témoignage de Pline en parlant de la boiſſon de Gaulois. Elle ſe fait avec de l'orge maceré, ſeché, roſti & moulu, qu'on fait tremper & cuire avec du houblon. Iſidore tient que ce mot a été fait *à Cerere*; & Pontanus, d'un mot Danois ou Hollandois *guerris*, qui ſignifie *eſcume* ou *levain de biere*. Goldaſt dit qu'il vient du Flamand *terwe*, comme qui diroit *cerebibiam*, *quaſi frumentum coctum bibatur*. Voyez Menage, qui rapporte ces opinions, pour vous arreſter à la plus plauſible. Du Cange derive ce mot de *Ceria* ou de *Celia*, qui étoit une boiſſon fort en uſage chez les Eſpagnols, dont parle Pline, & qui eſt decrite par Paul Oroſe preſque de la même façon que nôtre *cervoiſe*, à la reſerve que la *biere* ſe fait d'orge, & celle-là ſe faiſoit de froment.

CERUSE. ſ. f. Blanc d'Eſpagne, ou blanc de plomb. C'eſt ainſi que la nomment les Chymiſtes, Elle ſe fait de lames fort deliées de plomb, trempées dans de fort vinaigre, qui les diſſout, & y forme une certaine craſſe qu'on racle tous les dix jours. On la broye & on la cuit, & ce qui demeure au fond eſt la *ceruſe*. Cardan enſeigne le moyen de la faire avec de l'eſtain & de l'urine. C'eſt de celle-cy principalement dont les femmes ſe ſervent pour ſe farder; mais elle gaſte l'haleine & les dents, fait des rides, & apporte pluſieurs autres incommoditez, étant une eſpece de poiſon, quand elle eſt priſe par dedans; mais c'eſt un medicament quand on l'applique par dehors. Ce mot vient du Grec *kiros*, *cire*. La *ceruſe* reſſemble beaucoup à la cire. En Latin *ceruſa*, en Grec *pſimmithion*.

Il y a une *ceruſe minerale* dont parle Fallope; mais tous les autres la tiennent factice.

CES.

CESAR. ſ. m. C'eſt un nom propre de la famille Romaine qui a établi l'Empire Romain. Jules *Ceſar*. Auguſte *Ceſar*. les douze *Ceſars*, ou les premiers Empereurs. Il eſt venu en uſage dans la Langue en ces phraſes proverbiales. Il eſt brave comme un *Ceſar*. Il faut rendre à *Ceſar* ce qui appartient à *Ceſar*, pour dire, Il faut rendre à chacun le ſien. Il veut eſtre *Ceſar*, ou rien, c'eſt à dire, mettre le tout pour le tout: c'étoit la deviſe de Ceſar Borgia Duc de Valentinois.

CESARÉE, ou CESARIEN, IENNE. adj. qui ſe met pour épithete à la qualité de l'Empereur. Sa Majeſté *Ceſarée*, ou *Ceſarienne*. On dit auſſi en Chirurgie, Faire l'operation *Ceſarienne*, quand on tire l'enfant du ventre de la mere par une operation violente & avec inciſion. L'experience a fait voir que les playes des muſcles de l'épigaſtre, du peritoine, & celles de la matrice ne ſont pas mortelles, deſorte qu'on peut ouvrir le ventre de la mere ſans danger pour en faire ſortir l'enfant: & ceux qui ſont venus au monde ainſi, ont été appellez *Ceſares* & *Ceſones*, *à cæſo matris utero*, comme ont été Celar, Scipion l'Africain, & Manlius. François Rouſſet Medecin du Roy a fait un beau livre de cette ſection *Ceſarienne*.

CESSATION. ſ. f. Diſcontinuation, interruption de quelque travail, ou de quelque action. La treve emporte une *ceſſation* d'armes, d'hoſtilitez. il y a *ceſſation* de plaidoiries à la Grand'-Chambre le 14. d'Aouſt. pendant qu'on parle de tranſiger, il faut faire une *ceſſation* de toutes pourſuites. Ce mot vient du Latin *ceſſatio*.

CESSE. ſ. f. qui ſe dit toûjours avec la negative, & ſignifie alors, Continuation. Pour devenir ſçavant il faut eſtudier ſans *ceſſe*. l'Evangile nous advertit qu'il faut prier Dieu ſans *ceſſe*. le peuple croit que le Juſte errant marche ſans *ceſſe*. il n'aura point de *ceſſe*, qu'il ne ſoit parvenu à ſes fins.

CESSER. v. act. & n. Diſcontinuer, arreſter le cours de quelque choſe. Il a *ceſſé* ſes études, ſon baſtiment. il a *ceſſé* de vivre. les vents & l'orage n'ont point *ceſſé* depuis huit jours. ſon accés de goutte eſt un peu *ceſſé*, diminué. On dit auſſi abſolument à l'imperatif, *Ceſſa*, *ceſſez*. La cauſe oſtée, l'effet *ceſſe*.

CESSÉ, ÉE. part. & adj.

CESSANT, ANTE. Autre part. & adj. qui ſe dit en cette phraſe abſoluë, Il faut executer cet ordre, toutes affaires *ceſſantes*, tous empeſchements *ceſſants*.

On le dit auſſi abſolument au gerondif. *Ceſſant quoy*, pour dire, A faute de cela. le nerf de la guerre eſt l'argent, *ceſſant quoy*, les ſoldats ſe desbandent.

CESSION. ſ. f. Acte par lequel un homme tranſmet à un autre un droit qui luy appartenoit. Il a fait *ceſſion* & tranſport d'une telle dette. On ne le dit guere que des obligations, rentes ou dettes mobiliaires, qui conſiſtent en la tradition d'un écrit. A l'égard des meubles, offices, ou des heritages & immeubles, le tranſport qu'on fait de la proprieté s'appelle *vente*, *eſchange*, *donation*. Ce mot & les ſuivants viennent du verbe Latin *cedere*.

CESSION, eſt auſſi un abandonnement qu'on fait de tous ſes biens en Juſtice, ou volontairement, à ſes creanciers, pour éviter la contrainte par corps. On ne peut faire *ceſſion* qu'en vertu des Lettres du Prince, qu'on appelle de *benefice de ceſſion*. On n'y eſt point reçeu pour dettes de deniers royaux, de mineurs, de depoſts, ou cautionnements en Juſtice, ni quand il y a ſtellionat ou crime, ni pour moiſon de grains, ni pour vente du poiſſon ſalé, &c. Le *benefice de ceſſion* n'eſt accordé qu'à ceux qui étant tombez en pauvreté, remet-

remettent de bonne foy leurs biens à leurs creanciers. Les eſtrangers non naturaliſez ne ſont point receus à *ceſſion*, ni ceux qui ont obtenu des remiſes, & fait des contracts d'atermoyement. La *ceſſion* emporte note d'infamie, & oblige à porter un bonnet verd; autrement on eſt deſcheu de la grace: ce qui a eu lieu d'abord dans la Couſtume de Laval, pour ſignifier que celuy qui avoit fait *ceſſion* de biens étoit devenu pauvre par ſa folie. A Luques le ceſſionaire porte un chapeau ou un bonnet orengé. Les Docteurs d'Italie diſent que celuy qui faiſoit abandonnement de biens, étoit tenu de frapper trois fois du cul ſur une pierre en preſence du Juge. Autrefois on faiſoit la ceremonie de faire quitter la ceinture & les clefs en Juſtice à ceux qui faiſoient *ceſſion*, parce que les Anciens portoient à leur ceinture les principaux inſtruments qui leur ſervoient à gagner du bien, comme un homme de robbe ſon eſcritoire, le Marchand ſa gibbeciere ou eſcarcelle, & le Gendarme ſon eſpée, &c. Elle doit être faite en perſonne, teſte nuë & ſans ceinture. La forme des *ceſſions* chez les Romains & les vieux Gaulois étoit telle. Celuy qui la faiſoit ayant amaſſé dans ſa main gauche de la pouſſiere des quatre coins de ſa maiſon, ſe plantoit ſur le ſeuil de la porte, dont il tenoit le poteau avec la main droite, & il jettoit la pouſſiere qu'il avoit ramaſſée par deſſus ſes eſpaules; puis ſe depouillant tout nud en chemiſe, ayant quitté ſa ceinture & ſes houſeaux, il ſautoit avec un baſton par deſſus une haye, donnant à entendre par là à ſes parents & à ſes creanciers, qu'il n'avoit plus rien au monde, & que quand il ſautoit, tout ſon bien étoit en l'air. La *ceſſion* ſe faiſoit ainſi en matiere criminelle: mais en matiere civile, il mettoit ſeulement une houſſine d'aune, ou bien un feſtu, ou une paille rompuë ſur le ſeuil de la porte, pour marque qu'il abandonnoit ſes biens: ce qu'on appelloit *Chrenecruda per durpillum & feſtucam*, *Ceſſion par le ſeuil & par le feſtu*. Il en eſt parlé dans la Loy Salique au titre de *Chrenecruda*. Voyez une autre ancienne formule de *ceſſion* au mot de *Scandale*.

CESSIONAIRE. ſ. m. & f. Celuy qui accepte, & à qui on fait une ceſſion. Le *ceſſionaire* n'a pas plus de droit que ſon cedant.

CESSIONAIRE, ſignifie auſſi, Celuy qui a fait ceſſion de biens en Juſtice. On peut remettre en priſon le *ceſſionaire* qui ne porte point de bonnet verd. Le *ceſſionaire*, ſoit volontaire, ou judiciaire, ne peut eſtre eſleu dans les charges, non plus que ceux qui ont obtenu des Lettres de reſpit; & il ne peut être rehabilité qu'aprés avoir entierement ſatisfait ſes creanciers.

CESTE. ſ. m. Terme poëtique. C'eſt une ceinture que les Poëtes & les Peintres attribuent à Venus & à Junon. Chez les Anciens, *Ceſte* étoit proprement la ceinture que le mari deſlioit à la fille qu'il avoit épouſée, quand il l'amenoit en ſa maiſon. Ce mot vient du Grec *keſton*, qui ſignifioit une *ceinture*, ou autre ouvrage brodé à l'aiguille, qui étoit un ornement ordinaire des femmes.

CESTE, eſt auſſi un gros gantelet de cuir garni de plomb, dont ſe ſervoient les anciens Athletes qui combattoient à coups de poing dans les jeux publics. Calepin ſe trompe, quand il dit que c'étoit une eſpece de maſſuë: car c'étoit ſeulement une longe de cuir garnie de clous de plomb, ou de fer, dont on entouroit la main enforme de liens croiſez, & même le poignet & une partie du bras, pour empêcher qu'ils ne fuſſent rompus ou demis. On l'appelloit ainſi à *cædendo*, ſignifiant *tuer & frapper*.

CESURE. ſ. f. Terme poëtique. C'eſt en François un repos qu'on doit trouver au milieu des grands vers. Dans les vers Alexandrins de 12. à 13. ſyllabes la *ceſure* doit être aprés la ſixiéme; dans ceux de 10. à 11. aprés la quatriéme ſyllabe. En Latin la *ceſure* eſt une ſyllabe qui reſte aprés le ſecond ou le troiſiéme pied. Les vers ſans *ceſure* en François ſont tout à fait vicieux. En Latin ils ont une cadence deſagreable. Ce mot vient du Latin *ceſura*, du verbe *cædo*.

C E T.

CET, CETTE. Pronom demonſtratif qui reſpond au Latin *hic, hæc, hoc*. C'eſt la même choſe que *Ce*.

CETACE'E. adj. qui ſe dit des monſtres & gros poiſſons qui ſont dans la mer, qui approchent de la Baleine. Les tiburons ſont des poiſſons *cetacées* qui engloutiſſent les hommes. Les orkes, phyſeteres ou ſouffleurs, priſteres, lamies, ſont poiſſons *cetacées*. Les cornes qu'on a creu juſqu'icy de licorne, ſont des dents ou deffenſes d'un poiſſon *cetacée* qu'on trouve dans la Mer Glaciale, nommé *narwal*.

ET CETERA. Terme emprunté du Latin, qu'on abrege dans l'écriture, & qu'on met avec un *&*, un *c*, & un point. Il ſignifie le reſte d'un diſcours qu'on s'abſtient de dire, & qui eſt ſouſentendu, que l'auditeur peut ſuppléer aiſément de luy-même.

On dit proverbialement, Dieu nous garde d'un *& cetera* de Notaire, parce que ſous pretexte de ces paroles qu'ils mettent au bout des obligations, promettant *&c.* obligeant *&c.* renonçant *&c.* ils eſtendent ſi loin ces clauſes en groſſoyant les actes, que cela va ſouvent au delà de ce que les parties ont creu conſentir.

CETERAC. ſ. m. Terme de Medecine. C'eſt une plante qui jette pluſieurs feuilles qui reſſemblent à la ſcolopendre, & qui croiſt ſur les murailles, parmi les rochers & lieux ombrageux. Elle ne porte ni tige, ni fleurs, ni graines. Ses feuilles ſont chiquetées comme celles du polypode, & ſont rouſſes & velues par deſſous, & verdes par deſſus. Dioſcoride l'appelle *ſplenium & hemionium*. Mais Matthiole pretend que le *ceterac* eſt la vraye ſcolopendre, qui eſt un mot Arabe dont ſe ſervent les Apothicaires.

C H A.

CHABLE. Voyez *Cable*.

CHABLEAU. ſ. m. Corde longue de moyenne groſſeur, qui ſert à tirer & à remonter les bateaux ſur la riviere. On l'appelle autrement *cincenelle*.

CHABLER. v. act. Attacher un fardeau à un cable, le haler, l'enlever, comme on fait dans les ateliers.

CHABLEUR. ſ. m. Officier de la ville commis ſur les rivieres, qui ſert à faire partir les coches & les bateaux, & à les faire paſſer par les pertuis, ſous les ponts & autres paſſages difficiles. Les Voituriers ſont obligez de ſe ſervir des *Chableurs* pour paſſer les ponts & pertuis, là où ils ſeront eſtablis. Les *Chableurs* doivent travailler en perſonne, & ne peuvent faire commerce ſur la riviere, ni tenir cabaret ou hoſtellerie.

CHABLIS. ſ. m. Bois abatus dans les foreſts par les vents. Les Maiſtres des Eaux & Foreſts ſont obligez aprés les grands orages de ſe tranſporter dans les foreſts, & de faire un procés verbal du nombre des *chablis*, & en faire la vente enſuite. Les bois de delit ſont vendus avec les *chablis*. Dans les Titres Latins on les appelle *chablicia*.

CHABOT. ſ. m. Petit poiſſon de riviere à groſſe teſte, dont le corps va toûjours en diminuant. La maiſon de Chabot a des *chabots* dans ſes Armes. Regnier en parlant d'un troc de choſes égales, a dit,

Si ce n'eſt un *chabot* pour avoir un gardon.

Ce mot vient du Latin *capito*, qui luy a eſté donné à cauſe

cauſe de la groſſeur de ſa teſte. On l'appelle auſſi *cabo* & *rhombus*.

CHACELAS. ſ. m. Eſpece de raiſin blanc. Le *chacelas*, le Bar ſur Aube, & le morillon, ſont les meilleurs des raiſins.

CHACONE. ſ. f. Air de Muſique, ou danſe qui eſt venuë des Mores, dont la baſe eſt de quatre notes, qui procedent par degrés conjoints, ſur laquelle on fait pluſieurs accords & pluſieurs couplets qui ont un même refrain.

CHACUN, CHACUNE. Pronom qui ſingulariſe les choſes & les perſonnes. *Chacun* juge comme il luy plaiſt. ils ſe promenoient deux à deux, *chacun* avoit ſa *chacune*. un plaideur conte ſes procés, un meſchant Poëte ſes vers à un *chacun*, à tout *chacun*. Cette phraſe eſt baſſe. On dit auſſi, Mettre les choſes *chacun* à ſa *chacune*, pour dire, les approprier, mettre enſemble celles qui ſont de même nature. Menage derive ce mot de *quiſque unus*, & écrit *chaſqu'un*.

On dit proverbialement, A *chacun* le ſien ce n'eſt pas trop, pour dire, qu'il eſt juſte qu'on rénde à *chacun* ce qui luy appartient.

CHAFOUIN. adj. Qui eſt maigre, ou de mauvaiſe mine. Il ne ſe dit guere que du viſage & de la taille.

CHAGRIN. ſ. m. & adj. Inquietude, ennuy, melancolie. La mort de cet enfant eſt capable de faire mourir ſa mere de *chagrin*. les ennuis ont rendu cet homme ſi *chagrin*, qu'on ne peut plus vivre avec luy. cette femme eſt *chagrine* de l'abſence de ſon mari. le *chagrin* ne paye point de dettes. Quelques-uns derivent ce mot de *aigrir*, parce qu'il cauſe quelque aigreur ou amertume dans l'eſprit; & en quelques lieux on dit encore *aigrin*, pour dire, *chagrin*.

CHAGRIN, OU CHAGRAIN, eſt auſſi un certain cuir fait de peau de cheval, d'aſne, ou de mulet, dont le meilleur ſe prepare en la ville de Tauris. Il ſe fait ſeulement du derriere de la beſte; & celuy de l'aſne a le plus beau grain. C'eſt avec des grains de mourarde, qu'on preſſe deſſus, qu'on y fait paroiſtre ce beau grain qui le fait eſtimer. On dit qu'il y a auſſi un poiſſon nommé *chagrain*, qui a le cuir fort dur, dont on a fait le premier & le vray *chagrain*. Borel dit que c'eſt un chat marin: deſorte qu'il ſemble que ce ſoit *grain de chat*.

CHAGRINANT, ANTE. adj. Qui donne du chagrin. Ce coup de malheur eſt fort *chagrinant*. un ſot qui parle toûjours eſt un homme fort *chagrinant*.

CHAGRINER. v. act. Donner du chagrin, de la faſcherie, de l'inquietude. Les afflictions ſecrettes *chagrinent* plus que les autres. cet homme a l'eſprit bourru, il ſe *chagrine* de tout.

CHAIR. ſ. f. Partie de l'animal molle & rouge, engendrée du ſang, & qui fait la liaiſon & compoſition des parties du corps. Il y a en Medecine quatre ſortes de *chairs*: la *chair* proprement dite, qui eſt une partie ſanguine & chaude, telle que celle des muſcles & des gencives: la *chair* des entrailles, que quelques-uns appellent *parenchyme*, *amas* ou *effuſion de ſang*: la *chair* propre à chaque partie, qui en fait la liaiſon & la compoſition: & la *chair glanduleuſe*, comme le pancreas, qui eſt une chair ramaſſée en ſoy. La *chair* du cœur eſt toute particuliere, & il n'y en a point de ſemblable en tout le corps. La *chair* de la langue n'a aucunes fibres. La *chair* de la ratte eſt rare, ſpongieuſe & laſche. Celle des rognons eſt rouge, eſpaiſſe & ſolide. *Chair* & *muſcle* c'eſt tout un, ſelon Hippocrate. L'hydropiſie ſe fait des eaux qui ſont enfermées entre cuir & *chair*. Nicod croit que ce mot vient de l'Hebreu *ſcheer*, ſignifiant la même choſe.

On dit, qu'une perſonne eſt en *chair*, qu'elle eſt bien en *chair*, quand elle eſt graſſe & en bon point. On le dit auſſi des chevaux.

On appelle *chair morte*, la *chair* cangrenée, mortifiée, pourrie, ou qui ſort des eſcarres des playes, laquelle n'a point de ſentiment; *chair vive*, la *chair* ſaine & qui a ſentiment.

On dit, qu'un homme a bonne *chair*, quand eſtant bleſſé en quelque endroit, la *chair* ſe reprend facilement; mauvaiſe *chair*, quand il ſurvient toûjours quelque humeur maligne qui empeſche qu'elle ne ſe referme.

On dit, qu'un homme eſt encore en *chair* & en os, pour dire, qu'il eſt encore plein de vie. JESUS-CHRIST apparut à ſes Diſciples en *chair* & en os, c'eſt à dire, reellement & corporellement, & non point en ſpectre ni en eſprit. On dit auſſi des corps des Saints qui par miracle ont eſté conſervez entiers, qu'on les voit encore tout entiers en *chair* & en os.

BOUILLON DE CHAIR, en termes de Manege, eſt une ſuperfluité ou excreſcence de *chair* qui vient à la fourchette des chevaux, ou à coſté, & qui les fait boiter.

CHAIR, ſe dit auſſi de la liaiſon charnelle qui eſt entre deux perſonnes. Dieu a dit que le mari & la femme ſeront deux en une même *chair*. Un pere dit de ſon fils, que c'eſt ſon ſang, que c'eſt ſa *chair*.

CHAIR, ſignifie auſſi la peau & le teint. Cette femme a la *chair* douce, unie, blanche comme un ſatin. Cette autre a la *chair* d'oiſon, pour dire, rude, eſpaiſſe & gremie.

CHAIR, ſe dit auſſi en termes de Theologie, en parlant des myſteres de l'Incarnation & de l'Euchariſtie. Le Verbe s'eſt fait *chair*. JESUS-CHRIST a pris *chair* humaine dans les ſacrez flancs de la Vierge. St. Auguſtin diſoit, qu'il auroit bien ſouhaitté d'avoir veu le Sauveur dans ſa *chair*. on mange reellement la *chair* de JESUS-CHRIST dans la ſainte communion. c'eſt un article de foy, de croire la reſurrection de la *chair* pour comparoir au jour du Jugement. Tertullien a fait un beau Traitté de la Reſurrection de la *chair*.

CHAIR, ſe dit auſſi de la viande des animaux qui nous ſert d'aliment. Il eſt aujourd'huy jour de *chair*, pour dire, jour gras. *Chair fraiſche*, c'eſt celle qui eſt nouvellement tuée. *Chair ſalée*, *chair* qu'on ſale pour la conſerver long-temps, telle que celle dont on charge les vaiſſeaux dans les voyages de long cours. *Chair de boucherie*, eſt la groſſe viande, bœuf, mouton & veau.

CHAIR BLANCHE, eſt celle qui étant cuitte eſt blanche comme celle des chapons. *Chairs noires*, eſt celle qui eſt toûjours brune, comme celle de la plus-part du ſauvagin, lievres, canards, &c.

CHAIR, ſe dit auſſi des poiſſons. Le brochet a la *chair* plus ferme que le barbeau. les truittes ſaumonnées ont la *chair* rouge.

CHAIR, ſe dit auſſi de pluſieurs fruits. Ce melon a la *chair* rouge, a une belle *chair*. la *chair* d'une pomme, d'une ceriſe. Theophraſte donne auſſi aux plantes leur propre *chair* alentour de leurs filamens.

Mortifier la *chair*, c'eſt à l'égard des operations de Chirurgie, l'endormir pour empêcher qu'on ne ſente point de douleur quand on coupe quelque membre. A l'égard des aliments, c'eſt, Garder la *chair* quelque temps avant que la manger, pour la faire trouver plus tendre. Et à l'égard de la Morale, c'eſt, Affliger ſon corps par pluſieurs auſteritez, comme jeûnes, haires, diſciplines, &c.

CHAIR, en Morale, ſignifie la concupiſcence charnelle, le peché de paillardiſe. L'œuvre de *chair* ne doit ſervir qu'en mariage ſeulement. la virginité eſt un martyre perpetuel qui combat contre les aiguillons de la *chair*. le Catechiſme nous apprend qu'il y a trois ennemis de l'homme, le Diable, le monde, & la *chair*.

CHAIR, ſe dit figurément par oppoſition à ce qui eſt ſpirituel, détaché des ſens. JESUS-CHRIST dit à St. Pierre, L'eſprit eſt prompt, & la *chair* infirme. les gens du monde ne raiſonnent que ſuivant la penſée de la *chair*.

On appelle *Couleur de chair*, un blanc meſlé d'un peu de rouge.

rouge. Et on dit en Peinture. Voilà de la *chair*, quand les parties nuës de l'homme ſont fort bien peintes.

CHAIR, ſe dit proverbialement en ces phraſes. Rire entre cuir & *chair*, pour dire, Se mocquer interieurement d'une perſonne, & ſans qu'il en paroiſſe rien au dehors. On dit auſſi, que la *chair* nourrit la *chair*, pour dire, que les meilleurs alimens ſont les viandes. On dit auſſi, Jeune *chair* & vieux poiſſon, pour dire, qu'il faut manger les animaux quand ils ſont jeunes, & les poiſſons quand ils ſont vieux. On dit, que la *chair* la plus prés des os eſt la plus tendre. On dit au contraire, qu'il n'y a point de belle *chair* prés des os, pour dire, qu'une perſonne maigre n'eſt jamais belle. On dit auſſi d'un homme caché dont on ne connoiſt ni les mœurs, ni le genie, ni la profeſſion, qu'on ne ſçait s'il eſt *chair*, ou poiſſon. On dit auſſi à ceux qui veulent maltraitter quelqu'un, ou le faire trop travailler, Prenez garde, il eſt de *chair* & d'os comme vous. On dit auſſi d'un élephant, ou d'un homme ſtupide & groſſier, que ce n'eſt qu'une groſſe maſſe de *chair*. On appelle Chere de Commiſſaire, *chair* & poiſſon, un repas où il y a des ſervices gras & maigres. On appelle Vendeurs de *chair* humaine, certaines gens qui engagent par mauvais artifices de jeunes garçons à s'enroller, & qui en retirent du profit des Capitaines avec qui ils les engagent. On le dit auſſi de ceux qui font commerce de proſtituer des femmes. On dit d'un homme aſſaſſiné & bleſſé de pluſieurs playes, qu'on l'a haché menu comme *chair* à paſté. Ce mot vient du Latin *caro*, du Grec *kreas*.

CHAIRE. ſubſt. fem. Siege Pontifical. Il ne ſe dit gueres que des Feſtes qui ſe font en l'honneur des tranſlations des Sieges de l'Egliſe par St. Pierre. La *Chaire* de St. Pierre à Rome. La *Chaire* de St. Pierre à Antioche. C'eſt une remarque de Vaugelas. La *chaire* s'eſt dit premierement au propre des Sieges des Prelats, qui étoient plus élevés que les autres dans les Egliſes. Ce mot vient de *kathedra*, qui vient du Grec *kathezomai*, *ſedeo*.

CHAISE. ſubſt. fem. Siege où on s'aſſied, & qui a un doſſier où on ſe peut appuyer le dos, & quelquefois les bras; mais alors on l'appelle *fauteuil* particulierement.

Une *chaiſe de commodité*, c'eſt une *chaiſe* dont le doſſier ſe hauſſe & s'abaiſſe par le moyen d'une cremaillere, & ſur laquelle on peut dormir commodément.

CHAISE PERCÉE, eſt une *chaiſe* dont le bas eſt percé & rembourré, dans laquelle on ſe decharge le ventre. Chez le Roy on l'appelle la *chaiſe d'affaires*.

Dans les Chœurs des Egliſes il y a des *chaiſes hautes*, & des *chaiſes baſſes*, qu'on appelle autrement *formes*, pour placer les Eccleſiaſtiques. Les *hautes chaiſes* ſont deſtinées pour les Preſtres, & les Religieux profés; les *baſſes* pour les Novices, ou pour ceux qui ſont encore dans les Ordres inferieurs.

CHAISE, ſignifie auſſi, le lieu éminent d'où un Predicateur annonce la parole de Dieu au peuple; ou bien d'où les Regens & les Profeſſeurs enſeignent les ſciences à leurs eſcoliers. Le Curé monte en *chaiſe* au milieu de la Meſſe pour dire ſon proſne. un Predicateur eſt dans la *chaiſe* de verité. cet eſcolier ſe rend toûjours au pied de la *chaiſe* de ſon Regent.

CHAISE, ſe dit figurément de la prediction, du droit qu'on a d'enſeigner dans une *chaiſe*, & du talent qu'on a pour y reüſſir. Ce Predicateur a eu toutes les bonnes *chaiſes* de Paris. le Grand Aumoſnier pourvoit aux *chaiſes* des Profeſſeurs Royaux. * Ramus a fondé une *chaiſe* de Mathematiques. cet homme a de grandes qualités pour la *chaiſe*, pour la predication. on diſpute une *chaiſe* de Droit, de Mathematique.

CHAISE, ſignifie auſſi, une voiture pour aller aſſis & à couvert tant dans la ville qu'à la campagne. Un petit carroſſe coupé s'appelle une *chaiſe roulante*. Une *chaiſe à Porteur*, c'eſt un vaiſſeau portatif que deux hommes portent ſur leurs eſpaules avec des bricoles.

CHAISE, en termes de Charpenterie, ſe dit de quatre pieces de bois ſur leſquelles eſt aſſiſe la cage d'un moulin à vent, & ſur leſquelles elle tourne par le moyen de ſa queuë.

CHAISE, en termes de Fiefs, ſe dit en partage de Fief noble de quatre arpens de terre qui ſont autour d'un chaſteau hors les foſſés, qui appartiennent à l'aiſné par preciput: ce qu'on appelle à Paris le *vol du chapon*. Voyez la Couſtume de Tours.

On dit proverbialement, quand on voit un ignorant aſſis dans une *chaiſe*, que ce ſont les Armoiries de Bourges, un aſne dans une *chaiſe*.

CHAISNE. ſ. f. Groſſe & longue piece de fer compoſée de pluſieurs anneaux enfermés les uns dans les autres. Les ports, les rivieres, les ruës ſe ferment avec des *chaiſnes* de fer. on tend les *chaiſnes* dans les ſeditions. on punit les villes rebelles, en leur oſtant leurs *chaiſnes*, leurs barrieres. Ce mot vient de *catena*. Nicod. Tripault le derive du Grec *ſchoinos*, qui ſignifie *junceus*, parce qu'on faiſoit, dit-il, les *chaiſnes* de joncs avant l'uſage du fer: ce qui n'a aucune apparence, à cauſe que le fer eſt tres-ancien.

CHAISNE, ſignifie auſſi, les liens de fer avec leſquels on attache les criminels, les captifs, les Galeriens. On a pris ce ſcelerat, & on l'a chargé de *chaiſnes*. les Romains ont fait porter leurs *chaiſnes* à pluſieurs Princes. ce criminel devoit être pendu, on s'eſt contenté de le mettre à la *chaiſne*, c'eſt à dire, aux Galeres.

On appelle auſſi abſolument *chaiſne*, une trouppe de Galeriens attachés enſemble. La *chaiſne* va partir pour Marſeille.

CHAISNE, ſe dit auſſi des ornements faits en forme de petites *chaiſnes*, ſoit d'or ou d'argent, ou de pierreries. Cette Princeſſe a une belle *chaiſne* de diamants. la *chaiſne* & le crochet d'une monſtre.

On appelle *Huiſſier à la chaiſne*, un Huiſſier du Conſeil privé du Roy qui en porte les ordres; parce qu'autrefois ils portoient une *chaiſne* d'or au col pour marque de leur caractere: maintenant ils la portent autour de leur poignet, & ils ſont tenus de l'avoir en exploitant.

CHAISNE, ſe dit auſſi du preſent de la paraguante, que ſtipulent les femmes, quand elles vendent quelque Office de leur mary, ou quelque terre au delà du prix convenu; ou quand on oblige la femme de conſentir à la vente qu'en fait le mary. C'eſt ce qu'on appelle en d'autres rencontres *pot de vin*.

CHAISNE, ſe dit figurément en Morale, de tout eſclavage & ſoûmiſſion d'eſprit, ou de corps. Ces peuples ſe ſont revoltés contre le Tyran qui les opprimoit, & ils ont briſé leurs *chaiſnes*. les amans ſe plaignent toûjours qu'ils languiſſent dans les *chaiſnes*. On dit auſſi, qu'un pecheur eſt dans les *chaiſnes* de la mort, en parlant des engagements qu'il a dans le vice.

CHAISNE, ſe dit auſſi des choſes qui ont de la ſuitte, & qui en attirent beaucoup d'autres aprés elles. Ce procés eſt une grande *chaiſne* d'affaires, qui en attirera pluſieurs autres. Il y a une grande *chaiſne* de malheurs dont cette famille a eſté affligée.

CHAISNE, en termes d'Architecture, eſt une grande rangée de pierres de taille miſes l'une ſur l'autre pour fortifier un mur de moilon, de brique ou de plaſtre. On a fait marché avec ce Maçon, qu'il mettroit des *chaiſnes* ſous poutre. Ce mur de cloſture a des *chaiſnes* de pierre de trois toiſes en trois toiſes.

En termes de Geographie, on appelle *chaiſne de montagnes*, une grande ſuitte de montagnes attachées l'une à l'autre, comme l'Appennin eſt une *chaiſne de montagnes* qui diviſe toute l'Italie. La *chaiſne* des Alpes tient depuis la Mer Mediterranée juſqu'au Pont Euxin.

CHAISNE, en termes d'Arpentage, ſe dit auſſi d'une certaine meſure qui ſert à arpenter, & qui a de gros anneaux au bout, où l'Arpenteur fiche ſes fleſches. Un Arpenteur a toûjours un compagnon qui porte ſa *chaiſne*. Chez les Auteurs, la *chaiſne* eſt la même choſe que la *perche*, la *verge* & la *corde*, que les Latins ont appellée *funis*, *corda*, *catena*, & *decempeda*; mais elle eſt fort differente ſelon les lieux.

CHAISNE, ſe dit auſſi des fils eſtendus en long ſur le meſtier d'un Tiſſeran, ou d'un Tiſſutier, à travers deſquels on paſſe la treme portée par la navette pour faire de la toile, du ruban & toute ſorte d'eſtoffe. La *chaiſne* fait la longueur de l'eſtoffe, & la treme ſa largeur. La *chaiſne* eſt de ſoye, & la treme de laine.

CHAISNEAU, en termes de Couvreur & de Plombier, eſt une gouttiere ou conduit de plomb, qui porte les eaux qui deſcendent des toits dans les cuvettes, qui eſt ſouſtenu par des pieces de fer qu'on appelle *crochets à chaiſneaux*. On le dit encore des rigoles taillées dans la pierre & ſur la corniche des grands baſtimens, qui ſervent à même uſage.

CHAISNETTE. ſ. f. Petite chaiſne. On fait des monſtres avec une *chaiſnette*, au lieu de corde. La *chaînette* d'un mors eſt une petite chaiſne qui eſt entre les deux branches.

On appelle auſſi *chaiſnette*, la partie d'un harnois des chevaux de carroſſe qui ſert à les faire reculer.

CHAISNON. ſ. m. L'un des anneaux ou des boucles qui compoſent une chaiſne. Il faut racommoder un *chaiſnon* rompu à cette chaiſne.

CHALAND. ſ. m. Bateau plat de moyenne grandeur, dont on ſe ſert pour amener à Paris les marchandiſes qui deſcendent par la riviere. On appelle autrement ces vaiſſeaux, *Marnois*, parce qu'ils ſont conſtruits vers la ſource de la Marne. Il ſe dit plus particulierement des bateaux de la Loire qui ſont fort legers, & qui vont ſouvent à la voile, qui ne ſont baſtis que de planches encouſturées l'une ſur l'autre, jointes à des pieces de lieures qui n'ont ni plat-bords, ni matieres pour les tenir fermes. Ce ſont ceux qui viennent par le canal de Briare. Il y en a de douze toiſes de long, de dix pieds de large, & quatre pieds de hauteur de bord. Ce mot, ſelon Borel, vient du Grec *kalon*, qui ſignifie *lignum*. Mais ſelon du Cange, il vient du Grec *chelandion*, qui étoit une eſpece de petite galere qui alloit à rames. Uguitio dit qu'on l'a appellée *celandria*, *quia currit velociter in hydro*, c'eſt à dire, *aquâ*. On l'appelle dans la baſſe Latinité, *chelandium*, *chelandrium*, *chelindrus* & *ſalandra*.

CHALAND, ANDE. adj. Celuy qui a couſtume d'acheter à une boutique chez un même Marchand. Le plus grand ſecret du commerce, c'eſt de ſçavoir bien entretenir ſes *chalands*. Nicod croit que ce mot vient du Grec *kalo*, *voco*, parce que les Marchands ont couſtume d'appeller leurs *chalands*.

On appelle *Pain chaland*, le gros pain que les Boulangers de la ville fourniſſent aux bourgeois leurs *chalands*, à la difference de celuy qu'apportent les Boulengers de dehors pour vendre au premier venu. D'autres croyent qu'on a appellé ce pain *chaland*, à cauſe qu'il venoit par des bateaux nommés *chalands*, comme il en vient encore de Corbeil, de Villeneuve St. George, &c.

CHALANDISE. ſ. f. Concours de perſonnes qui vont acheter dans une même boutique. Depuis que ce Marchand m'a trompé, je luy ay oſté ma *chalandiſe*, ce qui luy a attiré tant de *chalandiſe*, c'eſt qu'il vend de bonnes eſtoffes.

CHALCEDOINE. ſubſt. fem. Quelques-uns diſent *Charcedoine*, eſt une eſpece d'agathe d'une couleur tirant ſur le jaune ou ſur le bleu, qui eſt propre à eſtre gravée. C'eſt auſſi l'agathe blanche des Anciens. Belon dit qu'elle eſt ſi commune parmy les Turcs, qu'elle leur ſert à battre le blé: mais il hable.

CHALCEDOINEUX, EUSE. adject. Terme de Jouaillier, qui ſe dit d'un deffaut qui ſe trouve en pluſieurs pierres precieuſes, quand en les tournant on apperçoit quelques marques ou taches blanches, comme celles de la chalcedoine. C'eſt une épithete qu'on donne particulierement aux rubis & grenats, quand il s'y trouve quelque couleur de laict meſlée qui diminuë beaucoup leur prix. On cheve les grenats & rubis pour leur oſter la chalcedoine.

CHALEMIE. ſ. f. Fluſte champeſtre, chalumeau, eſpece de muſette. C'eſt plus proprement ce qu'on appelle la *cornemuſe*. La *chalemie* eſt differente de la *cornemuſe*, en ce qu'elle n'a point de bourdon. En Latin *fiſtulatorius calamus*.

CHALEUR. ſ. f. Sentiment qui reſulte de l'action & du mouvement des petits atomes de feu qui ſont dans les corps, quand ils agiſſent ſur les autres. Quand nous ſentons la *chaleur* du feu, c'eſt que nous ſentons de petits atomes de feu qui ſe détachent, & qui viennent frapper nos ſens. Ce mot vient du Latin *calor*, du verbe *calere*.

CHALEUR, eſt auſſi la propre ſubſtance du feu, entant qu'il y en a pluſieurs atomes ou parties enſemble qui ſe répandent aux environs pour cauſer le ſentiment de *chaleur*. L'eau de vie cauſe de la *chaleur*, parce qu'elle renferme & contient pluſieurs parties ignées qui ſe ſeparent dans ſa reſolution. On a crû que les grandes *chaleurs* de la Zone Torride la rendoient inhabitable. Cependant la *chaleur* du Soleil aux jours les plus froids de l'hiver eſt égale à celle des jours les plus chauds de l'eſté: ce qu'on a éprouvé avec le miroir de la Bibliotheque Royale, parce qu'il fait auſſi-bien en hiver qu'en eſté cet effet ſurprenant, de vitrifier les pierres & les briques en fort peu de temps.

En Medecine on diſtingue deux ſortes de *chaleur*: la *naturelle*, qui eſt le principe de la vie des animaux; & l'*étrangere*, qui leur arrive par accident ou de dehors, comme par les remedes, par les alimens: & c'eſt celle qui cauſe les maladies, & ſur tout la fievre.

CHALEUR, ſe dit figurément en choſes morales des paſſions violentes d'affection, de colere, de haine. Cet homme ſert ſes amis avec beaucoup de *chaleur*. Il va à l'aſſaut, parle, diſpute avec *chaleur*.

CHALEUR, ſe dit auſſi des paſſions paſſageres qui viennent par un prompt mouvement, ou qui ſont attribuées à l'âge, ou au temperamment. Il a eu querelle avec ſon amy, mais ce n'étoit qu'une petite *chaleur* de foye; c'eſt la *chaleur* de la jeuneſſe qui luy a fait commettre cette faute. ce vieillard n'eſt pas dangereux, toutes ſes *chaleurs* ſont paſſées.

On appelle auſſi de petits boutons qui viennent ſur le viſage, des *chaleurs de foye*, parce qu'elles viennent d'un ſang échauffé.

CHALEUR, ſe dit auſſi de l'ardeur qu'ont les femelles des animaux en certains temps pour rechercher le maſle, comme des chiennes, des chattes, des cavalles, des élephants, &c.

On dit proverbialement, Couvrez vous, la *chaleur* vous eſt bonne, à ceux qu'on taxe d'incivilité, quand ils mettent leur chapeau à contre-temps.

CHALEUREUX, EUSE. adj. Qui a de la chaleur. Il ne ſe dit gueres qu'en cette phraſe. Les vieillards ne ſont gueres *chaleureux*.

CHALIT. ſ. m. Bois de lit. Nicod croit que ce mot vient de *chaſſis de lit*. Il eſt vieux.

CHALOIR. v. n. Vieux mot qui ſignifioit autrefois *importer*, *avoir ſoin*. Il n'eſt plus guere en uſage qu'en cette phraſe populaire, Il ne m'en chaut, pour dire, Il ne m'importe. Il ne m'en peut *chaloir*, Cela ne me peut être important.

CHALONS. ſ. m. Terme de Peſche. C'eſt un grand filet

filet que les Pescheurs traisnent dans les rivieres par le moyen de deux petits bateaux, au bout desquels les côtez du filet sont attachés.

CHALOUPPE. ſ. f. Petit bastiment de mer destiné au service des grands vaisseaux, sur lequel on fait aussi de petites traversées. On se sauve dans des *chaloupes*. on a mis la *chaloppe* en mer. on porte des *chaloppes* en fagot. Chaque *chaloppe* est équippée de trois matelots, sçavoir du Maistre qui la gouverne, du Tessier qui tire la rame devant, & de l'Arrimier qui tire au milieu. Ce mot vient de *chalan*, qui est une espece de bateau de riviere à l'imitation duquel on a fait la *chaloppe*. Borel croit que l'un & l'autre viennent du Grec *kalon*, qui signifie *lignum*.

CHALUMEAU. ſ. m. Tuyau de blé. Le *chalumeau* de froment a quatre nœuds. On appelle aussi *chalumeau*, une paille creuse comprise entre les deux nœuds d'un espic de blé, qui sert à sucer quelque liqueur en aspirant. On boit avec un *chalumeau*. les enfans font des petites bouteilles avec du savon en soufflant dans un *chalumeau*. Ce mot vient du Latin *culmus* ou *calamus*, Nicod; ou, selon Du Cange, de *calamellus*, d'où il derive aussi le mot de *chalemie*.

CHALUMEAU, se dit aussi d'un instrument de Musique, champestre, composé soit d'un, soit de plusieurs tuyaux de bled, soit de quelque autre matiere déliée. Les *chalumeaux* ont servi de flustes à nos Anciens, & on en a fait de l'écoree d'un saule levée quand il est en seve. Il étoit ouvert tant en haut qu'en bas. Il s'en fait aussi avec un tuyau de bled bouché par enbas par le nœud du tuyau, avec deux trous & une petite fente au milieu en forme d'une petite languette qui sert à battre l'air. Les Bergers dans leurs Eglogues disent qu'ils chanteront les loüanges de leur Bergere sur leurs *chalumeaux*.

CHALUMEAU, se dit aussi d'un petit tuyau creux qui sert aux Esmailleurs, aux Orfevres pour émailler, pour souder, & faire autre semblable travail. On communie St. Denis avec un *chalumeau*. Voyez *Pipe*.

CHAM. ſ. m. est le titre qu'on donne aux Princes Souverains de Tartarie. Le Grand *Cham* des Tartares, le *Cham* des petits Tartares. Cingis *Cham* a été le plus fameux des Tartares. Il vivoit du temps de St. Louis, & est l'Auteur de la race des Rois de Perse, & des Mogols d'aujourd'huy. Ce mot en Langue Sclavonne signifie *Empereur*, comme témoigne Vincent de Beauvais.

CHAMADE. ſ. f. Terme de Guerre. C'est un certain son du tambour, ou de la trompette, que donne un ennemy pour signal qu'il a quelque proposition à faire au Commandant, soit pour capituler, soit pour avoir permission de retirer des morts, faire une treve, &c. Menage derive ce mot de l'Italien *chiamata*, qui a été fait de *clamare*.

CHAMÆLEON BLANC. ſ. m. Plante medecinale, qu'on appelle aussi *Carline*, parce que c'est une espece de chardon qui entre dans la composition de la theriaque. Ses feuilles sont assez grandes, rudes, larges, épineuses, pointuës tournant celles de l'artichaut quand il est en fleur, replyées & étenduës en façon de branches. Elle n'a point de tige, mais elle s'applatit contre terre, & produit au milieu immediatement au dessus de sa racine une pomme espineuse & semblable à un herisson marin, qui s'épanouit après en une grande fleur jaune, incarnate & purpurine. Sa graine est semblable à celle du safran sauvage. Sa racine est grosse d'un pouce, & d'un pied de long, qui descend droit dans la terre, & est un peu obscure au dehors, blanche au dedans. Son gousst n'est pas desagreable, & les paysans en mangent. Elle est douce & un peu aromatique. On l'appelle en Latin *chamæleon albus*, ou *carduus sativus* & *varius*, ou *cardopatium*.

Le *Chamæleon noir*, qu'on appelle autrement *Chardonnette*, a les feuilles semblables à l'artichaut, mais un peu moindres, plus déliées, & quelque peu rouges. Sa tige est haute d'un palme, grosse comme le doit, & rougeastre. Les fleurs qui sont en son chapiteau sont espineuses, menuës & de diverses couleurs, comme celles du vacier. Sa racine est grosse, noire, massive, & paroist rougée, quand elle est mise en roüelles. Elle devient jaune, & picque la langue, quand on la masche. Matthiole dit qu'on l'appelle *Carline* en toute l'Italie, parce que le peuple a cette opinion, que cette plante fut revelée divinement à Charlemagne pour chasser la peste de son camp. On l'appelle en Latin *chamæleon niger*, ou *carduus niger*, ou *vermilegium*.

CHAMAILLER. v. n. Se battre contre un ennemi armé de toutes pieces, frapper reciproquement sur les armes les uns des autres. Ces deux Chevaliers ont long-temps *chamaillé* l'un contre l'autre. Nicod croit que ce mot vient de *maille*, à cause que les anciens Chevaliers en se battant frappoient sur des hauberts faits de mailles de fer. Il dit aussi qu'il pourroit venir de *malleus*, ou de *malleare*.

CHAMAILLER, se dit aussi des autres batteries, querelles & disputes qui durent long-temps, soit à coups de main, soit de paroles. Ces écoliers ont long-temps *chamaillé* ensemble à coups de poing. ces Docteurs ont long-temps *chamaillé* en disputant sur cette question.

CHAMAILLIS. ſ. m. Action par laquelle on chamaille. Ce mot n'est plus guere en usage.

CHAMARRE. ſ. f. Vieux mot qui signifioit autrefois un *hoqueton*, ou habit de Berger fait de peaux de mouton, ou de chevre, sur les coûtures duquel il y avoit plusieurs bandes en guise de passemens.

CHAMARRER. v. act. Mettre du passement, du galon, des boutons sur un habit par plusieurs rangs, pour luy servir d'ornement. Les gens de couleurs ont des habits *chamarrez* de galons, de bandes de velours, &c. ce Seigneur fait *chamarrer* son habit de passement d'or & de broderie. Ce mot vient de l'ancien Gaulois *chamarre*, qui étoit un habit décrit cy-dessus. Borel.

CHAMARRÉ, ÉE. part. & adj. Habit *chamarré*.

CHAMARRURE. ſubſt. fem. Ornement d'habits fait avec du passement, boutonnés, galon, &c. La *chamarrure* de cet habit a coûté six fois plus que l'estoffe.

CHAMBELLAGE, ou *Chambrelage*. Terme de Coûtumes. C'est un droit que le vassal doit au Seigneur feodal en certaines mutations, qui est different suivant les lieux. Il y a aussi un droit de *chambellage* qui est dû au premier Huissier de la Chambre des Comptes par ceux qui y font la foy & hommage: ce qui vient de ce que le Chambellan du Roy avoit un droit sur les vassaux qui relevoient nuëment de la Couronne, en consideration de ce qu'il les introduisoit dans la chambre du Roy pour faire la foy & hommage. Pour cela on luy faisoit un présent proportionné à leur puissance, qui s'est depuis tourné en droit & en obligation. Il est taxé à un écu par la Coûtume de Melun, & à vingt sous par celle de Sedan.

CHAMBELLAN. ſ. m. Officier de la Chambre du Roy, de Monſeigneur, &c. On dit le Grand *Chambellan*, pour dire le premier Officier de la Chambre du Roy, ou de Monſeigneur. On l'appelle aussi autrefois *Grand Chamberier*, & quelquefois *Grande Chamberie*. Il a plusieurs juriſdictions sur la fripperie & sur les marchandises, comme le Grand Pannetier avoit sur les Boulangers. Il assemble autrefois au nom du Roy les hommages que venoient faire les vassaux, qui luy devoient laisser leurs chevaux comme pour un droit de Chambellage. Geliot en son Indice Armorial dit que le Grand *Chambellan* pour marque de sa charge, met derriere l'écu de ses Armes deux clefs d'or passées en sautoir,

toir, dont les anneaux ſont terminés par une couronne royale, & qu'il reçoit le ſerment de tous les Officiers de la Chambre du Roy. Il dit auſſi, qu'autrefois la depouille & les habits du Roy luy appartenoient, lequel en devoit avoir neuf par jour: mais comme il étoit incommodé de ſe deshabiller ſi ſouvent, on en faiſoit une eſtimation qui ſe convertiſſoit en argent. Le jour du Sacre il tire la botte, & deſchauſſe le Roy; & il eſt aſſis à ſes pieds, lors qu'il tient les Eſtats ou ſon lit de Juſtice. Voyez auſſi Du Tillet.

Le Grand *Chambellan* eſt à Rome, Celuy qui a ſoin du gouvernement de la Ville, qui preſide au Patrimoine de l'Egliſe & au Fiſc, & qui fait les aumoſnes du revenu de l'Egliſe: c'eſt comme le Prefet du Treſor Romain, ou le Surintendant des Finances. Il a auſſi le ſoin des édifices publics, comme les Ediles. Le Siege vacant, il loge à l'appartement du Pape, marche avec ſa Garde Suiſſe, & ordonne de l'aſſemblée du Conclave. Il y a auſſi à Rome une charge de *Chambellan* du Sacré College, qui s'exerce tour à tour pendant un an par les plus anciens Cardinaux. Il a ſoin du revenu du Sacré College, & en ſortant de charge il diſtribuë à chacun des Cardinaux ce qui luy appartient. Il eſt differents du *Camerlingue*, ou *Chambellan du Pape*.

CHAMBERLAN, ſe diſoit autrefois proprement d'un Gentilhomme dormant dans la Chambre du Roy au pied de ſon lit, comme dit Ragueau. Il y avoit auſſi de petits *Chamberlans* qui mettoient la nappe, comme témoigne Borel.

Ces mots viennent du Latin *camera*.

CHAMBRANSLE. ſ. m. Ornement de menuiſerie, ou de pierre, qu'on met autour des portes des chambres & des cheminées dans les beaux appartements, & ſur lequel on attache ſouvent les gonds. On ſe contente maintenant d'un ſeul *chambranſle* pour faire un manteau de cheminée, avec un tableau au deſſus.

CHAMBRE. ſ. f. Membre d'un logis, partie d'un appartement. C'eſt ordinairement le lieu où on couche, & où on reçoit compagnie. Un bel appartement doit avoir ſale, antichambre, *chambre*, & cabinet. il a une *chambre* de parade; & une petite *chambre* chaude & boiſée où il couche. une *chambre* en galetas, eſt celle qui eſt priſe dans une partie du toit & de la charpente. Ce mot vient du Latin *camera*, ſelon Nicod, qui a été derivé du Grec *kamara* ſignifiant *voute*, ou *courbe*. Les Eſpagnols diſent auſſi *camara*, d'où on a fait *camarade*. Du Cange.

On appelle une *chambre locande*, une *chambre* qu'on a coûtume de loüer. Une *chambre garnie*, une *chambre* où l'hoſte fournit les meubles & les uſtenciles neceſſaires pour vivre. Dans les Couvents il y a la *chambre des hoſtes*.

CHAMBRE, s'employe auſſi en parlant des valets qui rendent ſervice à la *chambre*, & de quelques uſtenciles qui y ſervent ou neceſſitez. Un valet de *chambre*. une fille de *chambre*. un rolle de *chambre*, qu'on met quand on garde la *chambre*, un ſiſſil, un pot de *chambre*, vaiſſeaux où on ſe décharge le ventre & la veſſie.

CHAMBRE CLOSE, en termes d'Optique, eſt une *chambre*, ou un vaiſſeau bien fermé de toutes parts, à la reſerve d'une petite ouverture par où on laiſſe entrer les rayons du Soleil, qui vont peindre ſur le mur oppoſé, ſur un papier, les images de tout ce qui eſt au dehors: ce qui a donné occaſion de trouver la maniere dont ſe fait la viſion. Daniel Barbaro Patriarche d'Aquilée a été le premier qui a écrit de cette invention, enſuite Aporta, & Cardan dans ſa Subtilité.

CHAMBRE, ſignifie quelquefois, un lieu caché & retiré. Ce Cordonnier n'eſt que compagnon, il travaille en *chambre*, il n'oſeroit tenir boutique. cet homme tient une fille en *chambre*, c'eſt à dire, l'entretient en quelque lieu ſecret.

CHAMBRE, ſe dit par excellence de la *Chambre* du Roy, des Officiers qui y ſervent, & des meubles qui y ſont deſtinés. Les quatre premiers Gentilshommes de la *Chambre* ont chez eux les Pages de la *Chambre*, & ſervent par année; les Valets de *Chambre*, les Huiſſiers de *Chambre*, par quartiers. La Muſique de la *Chambre*, ou autrement *du petit coucher*. On appelle auſſi la *Chambre*, le lit & la *chambre* du Roy, qui marche toûjours quand le Roy va par pays. On appelle auſſi la *Chambre du Roy*, les plus belles *chambres* des chaſteaux ou des hoſtelleries où le Roy a une fois couché allant par pays.

Chez le Roy il y a auſſi la *Chambre aux deniers*, & trois Maiſtres de cette *Chambre* ſervent chacun leur année, qui reglent la depenſe de la Maiſon du Roy dans un bureau établi pour cela, où ils preſident.

Autrefois on appelloit *chambre*, le lieu où on gardoit le Treſor Royal, comme on voit dans les Capitulaires de Charles le Chauve. On dit encore à Rome, des ducats de la *Chambre*, pour dire, du Treſor des Papes.

CHAMBRE, ſe dit auſſi de pluſieurs Juriſdictions où on rend la Juſtice. En chaque Parlement il y a une Grande *Chambre*, qu'on appelle autrement la *Chambre des audiences*. Dans la premiere inſtitution du Parlement il n'y avoit que deux *Chambres*, & deux ſortes de Conſeillers: l'une étoit la *Grand'-Chambre* pour les audiences, dont les Conſeillers s'appelloient *Jugeurs*, qui ne faiſoient que juger: l'autre *des Enqueſtes*, dont les Conſeillers s'appelloient *Rapporteurs*, qui ne faiſoient que rapporter les procés par écrit. Des *Chambres des Enqueſtes*, qui jugent des procés par écrit. Il y en a cinq à Paris, ailleurs moins. Une *Chambre de la Tournelle*, où ſe jugent les procés criminels, qui eſt ainſi appellée, parce que les Conſeillers des autres *Chambres* y vont tour à tour. On a auſſi établi depuis peu une *Chambre* pour la Tournelle Civile, où on juge à l'audience les affaires au deſſous de mille écus.

Il y a auſſi des *Chambres des Requeſtes du Palais*, où l'on juge en premiere inſtance les affaires des Officiers du Roy qui ſont privilegiés, & qui ont droit de Committimus. Il y en a deux à Paris, & une dans les autres Parlements.

On appelle *Chambre du Conſeil*, la *Chambre* où les Conſeillers jugent les procés par écrit.

La *Chambre des vacations*, eſt celle qu'on établit pour juger les matieres proviſoires & criminelles pendant que le Parlement vaque.

La *Chambre de la queſtion*, eſt celle où on donne la queſtion.

CHAMBRE DE L'EDIT, ou *Chambre mi-partie*, eſt une *Chambre* établie en vertu des Edits de pacification en faveur de ceux de la Religion Pretenduë Reformée, dans laquelle il y a autant de Juges d'une Religion que de l'autre. La *Chambre de l'Edit* du Parlement de Thoulouſe eſt à Caſtres, celle de Bordeaux à Agen. Elles ont été depuis peu ſupprimées.

La Cour des Aides eſt auſſi diviſée en trois *Chambres*: elle a une grande *Chambre* d'audience.

Les *Chambres aſſemblées*, ſe dit de toute la Cour ou de toute une *Chambre* d'un Parlement. Les Gentilshommes, & les Officiers Royaux ont le droit de faire juger leurs procés criminels les *Chambres aſſemblées*, c'eſt à dire, par les Preſidents & les Conſeillers de la *Grand'-Chambre*, quoy qu'ils ſoient de ſervice à la Tournelle & à l'Edit. Et quand on dit, que le Parlement eſt aſſemblé, ou qu'on demande l'aſſemblée des *Chambres*, les Conſeillers des Enqueſtes & des Requeſtes y ſont auſſi appellés.

CHAMBRE DES COMPTES, eſt une Cour Souveraine où ſe rendent tous les comptes de tous les deniers royaux, où on enregiſtre les aveux & denombrements qu'on donne au Roy, les ſermens de fidelité, & les mu-

tes

tres choſes qui regardent les Finances du Roy, ou ſon Domeine. Cette *Chambre* fut rendue ſedentaire à Paris ſous le regne de Philippes le Bel, & fut nommée *Chambre*, à l'imitation de la *Chambre* Conſiſtoriale de Rome, & de la *Chambre* Imperiale d'Allemagne. Paſquier.

CHAMBRE DU TRESOR, eſt une Juriſdiction où on juge en premiere inſtance les affaires qui regardent le Domeine du Roy, & dont l'appel reſſortit au Parlement.

CHAMBRE ECCLESIASTIQUE, eſt une *Chambre* établie à Paris, où on juge par appel les differents qui arrivent ſur la levée des decimes. Il y en a de ſubalternes en chaque Dioceſe.

CHAMBRE, ſe dit auſſi des Juriſdictions extraordinaires établies par des Commiſſions du Roy pour un certain temps, comme la *Chambre de Juſtice*, ou la *Chambre ardente* pour la recherche de ceux qui ont malverſé dans les Finances. La *Chambre Royale*, pour la reformation des Maladeries. La *Chambre du Domeine*, pour les affaires extraordinaires du Domeine.

CHAMBRE, ſe dit auſſi en parlant des Juriſdictions étrangeres. La *Chambre Apoſtolique*, eſt celle où on traite les affaires qui regardent le Treſor ou le Domeine de l'Egliſe & du Pape, ſes parties caſuelles. Les expeditions qui doivent paſſer par la *Chambre*, ſont taxées à tant de ducats de la *Chambre*. La *Chambre haute*, & la *Chambre baſſe*, ſont les deux *Chambres* qui compoſent le Parlement d'Angleterre. La *Chambre haute* eſt la *Chambre* des Seigneurs: la *Chambre baſſe*, eſt celle des Communes, ou des Deputés des villes.

La *Chambre Imperiale*, eſt une Juriſdiction qui ſe tient à Spire, où ſe jugent les differents des Princes & des villes de l'Empire d'Allemagne.

MAISTRE DE CHAMBRE, ou *Camerier*, eſt le premier Officier de la *Chambre* du Pape, ou d'un Cardinal.

CHAMBRE NOIRE, dans les Monaſteres, eſt le lieu où on ſe retire par devotion, ou bien où on eſt enfermé pour faire penitence, & pour ſe mortifier, ou pour avoir la diſcipline.

En termes de Fonderie, on appelle *Chambre*, un vuide qui demeure dans un canon, ou une cloche qu'on a fonduë, où le metail n'a pas coulé. Il faut refondre ce canon, car il y a une *chambre*, il pourroit bien crever.

CHAMBRE, ſe dit auſſi du vuide qu'on pratique dans une ſelle de cheval, d'un baſt, d'un collier, en retirant un peu de la bourre, lors que le cheval eſt foulé ou bleſſé en quelque endroit, pour empêcher que la ſelle ne porte deſſus.

CHAMBRE, ſe dit auſſi en termes de Guerre, du lieu où on met la poudre quand on fait une mine. La *chambre* d'une mine eſt un vuide de 5. à 6. pieds cubes, & ſe charge d'un millier, ou environ, de poudre. On l'appelle autrement *fourneau*.

En termes de Marine, on appelle la *Chambre de Ste. Barbe*, la *chambre* des Canoniers qui eſt au deſſus de la ſoute: celle qui eſt au deſſous s'appelle la *Chambre du Conſeil*, qui eſt ſur le ſecond pont: & celle qui eſt encore plus haut dans les grands vaiſſeaux, eſt la *Chambre du Capitaine*.

On appelle auſſi *chambre*, la partie interieure d'un port, où on retire les vaiſſeaux, qu'on nomme autrement *parades*, & *darcine*, ou *baſſin*.

On dit proverbialement, qu'un homme a des *chambres* vuides, qu'il a des *chambres* à louër dans la teſte, pour dire, qu'il eſt fou, extravagant, qu'il a peu de cervelle, qu'il a la teſte legere.

CHAMBRE'E. ſubſt. fem. Nom collectif, qui ſe dit de ceux qui occupent une chambre, qui logent enſemble dans une même chambre. Ces trois ſoldats ſont d'une même *chambrée*.

CHAMBRE'E, ſe dit auſſi de chaque aſſemblée qui ſe fait dans une chambre pour donner quelque ſpectacle au public. Ces Joüeurs de Marionnettes ont fait aujourd'huy trois ou quatre *chambrées*.

CHAMBRELAN. ſubſt. maſc. Ouvrier qui travaille en chambre, qui n'eſt pas Maiſtre, qui n'oſe roit ouvrir boutique.

CHAMBRER. verb. neut. Terme de Guerre. Loger enſemble ſous une même tente, ou en une même baraque ou caſerne. Les fantaſſins *chambrent* ſix à ſix, les cavaliers trois à trois ordinairement. On dit auſſi, *Chambrer* une ſelle, pour dire, y faire une chambre.

CHAMBRERIE. ſubſt. fem. Certain Benefice qui eſt un des principaux offices clauſtraux dans les grandes Abbayes.

CHAMBRETTE. ſubſt. fem. diminutif. Petite chambre.

CHAMBRIER. ſubſt. maſc. Officier Clauſtral qui eſt pourvû d'une chambrerie, qui a ſoin des revenus de la maiſon, des greniers, du labourage, & des proviſions tant pour la bouche que pour le veſtiaire. On l'a appellé en quelques endroits *Proviſeur*.

On appelle auſſi *Chambrier* chez quelques Religieux qui vivent en Communauté, Celuy qui preſide à une Chambre particuliere, ou petit Chapitre, où on regle la depenſe & les menuës affaires de la maiſon.

On appelloit autrefois *Chambrier*, un grand Officier qui avoit ſoin de la Chambre ou du Treſor chez les Rois & les Empereurs.

CHAMBRIERE. ſubſt. fem. Servante qui nettoye la chambre. Ce mot n'eſt plus en uſage qu'en parlant des ſervantes de Preſtres, ou de ceux qui n'ont qu'un petit meſnage, ou qui n'ont pour tous valets qu'une ſervante.

CHAMBRIERE, en termes de Manege, eſt un long fouët fait d'une grande courroye de cuir attachée au bout d'un baſton, qui ſert à foüetter les chevaux par derriere pour les faire obeïr au cavalier.

CHAMBRILLON. ſubſt. fem. Petite ſervante qui gagne peu de gages.

CHAMEAU. ſ. m. Animal de voiture propre pour la charge, & non point pour tirer. Il eſt fort commun en Orient. Le *chameau* Arabeſque a une grande boſſe ſur le dos: le Medois en a deux. Sa charge ordinaire eſt de mille livres peſant. Le *chameau* a cela de particulier, qu'on l'accouſtume à ſe baiſſer pour recevoir ſa charge. Car dés qu'il eſt né, on luy plie les quatre pieds ſous le ventre, on luy met un tapis ſur le dos, dont les bords ſont chargez de pierres, afin qu'il ne ſe puiſſe relever pendant 20. jours. Il a le pied large & ſolide, & non pas dur, car il eſt couvert d'une ſimple peau. Le poil de *chameau* ſert à pluſieurs ouvrages & eſtoffes. Le *chameau* eſt dix ou douze jours ſans boire ni manger. La femelle porte ſon fruit onze mois. On ſe ſert d'une petite baguette pour le penſer, au lieu d'eſtrille, dont on frappe ſur luy comme ſur un tapis pour en oſter la pouſſiere. Le maiſtre le ſuit en chantant & en ſiflant. Plus il chante fort, & mieux il marche. Il eſt ſujet à s'eſcarneler. C'eſt pourquoy lors que les Caravanes paſſent dans des terres gliſſantes, on étend des tapis ſous les *chameaux*, quelquefois juſqu'au nombre de cent. Tavernier. Voyez *Dromadaire*. Les *chameaux* gardent de l'eau dans leur eſtomac fort long-temps pour ſe rafraiſchir, par le moyen d'un grand ventricule qu'ils ont, autour duquel on trouve un nombre conſiderable de ſacs enfermez entre ſes tuniques, dans leſquels il y a apparence que ces animaux mettent leur eau en reſerve. Ce mot vient de l'Hebreu *gamal*, ſelon Nicod. Mais ſelon Iſo Magiſter, il vient du Grec *kamptein*, qui ſignifie *curvum*, à cauſe des boſſes qu'il a ſur le dos.

En termes de Blaſon, on appelle un *chameau emmuſelé*, qui eſt repreſenté avec une muſeliere.

Il y a une herbe qu'on appelle *paſture de chameau*, à cauſe que les *chameaux* en ſont fort friands, qu'on appelle autrement *juncus odoratus*, ou *ſcœnanthum*.

CHAMELIER. ſ. m. Celuy qui penſe & qui conduit des chameaux. On appelle auſſi *Chameliers*, les Marchands qui font trafic de chameaux. Le premier meſtier de Mahomet fut d'eſtre *Chamelier*.

CHAMFRAIN. ſ. m. C'eſt la partie du devant de la teſte du cheval depuis le deſſous des oreilles juſqu'à ſa bouche. Ce mot vient de *camus* & de *frenum*. Menage.

CHAMFRAIN BLANC, autrement *Belle-face*, eſt une marque blanche qui regne le long du *chamfrain* du cheval.

CHAMFRAIN, eſt auſſi l'armure du cheval qui couvre cette partie, quand il eſt ſous un cavalier armé de toutes pieces. Les Plumaſſiers le diſent pareillement du bouquet de plumes qu'on met ſur la teſte des chevaux; & les Selliers, des pieces de cuir ou d'eſtoffe qui couvrent cette partie.

CHAMFRAIN, en termes d'Architecture, eſt un ornement ou demi-creux qui eſt moitié moindre que la ſcotie. On l'appelle autrement *eſcape* ou *naſſelle*.

CHAMFRAINER. v. act. Terme de Menuiſier. Couper le bout d'une planche de biais.

CHAMOIS. ſ. m. Chevre fort ſauvage qui habite ſur le plus haut des rochers & des montagnes. Le *chamois* a la queuë longue de trois pouces, les oreilles de cinq. Il a de grands yeux avec une paupiere interne & rouge. Sa levre ſuperieure eſt fenduë comme au lievre. Ses cornes ſortent au devant du front fort peu au deſſus des yeux, & ſont noires, rondes & rayées circulairement: ce qui l'a fait appeller par Oppian *ſtrepſikeros*, c'eſt à dire, qui a les cornes tournées en arriere. Il a le pied fourché & creuſé par deſſous, & non remply de chair comme la gazelle. Il marche ſur ſes ongles, & il a trois ventricules pareils à ceux des bœufs. Ses inteſtins ont 40. pieds de long. Il eſt plus grand & a les jambes plus longues que la chevre, mais le poil plus court, qui eſt pourtant de deux ſortes. Le petit eſt fin, friſé & ondé, & caché ſous le grand. Il y en a une partie de couleur de minime brun. Le reſte eſt d'un blanc ſale & rouſſaſtre. Scaliger veut que le *capreа* des Anciens ſoit nôtre *chamois*, quoy que Jonſton veuille que ce ſoit le chevreuil. Pline dit que les *chamois* vivent de poiſſons comme les cailles. On croit qu'ils mangent le *doronicum*, qui eſt une eſpece d'aconit. On trouve quelquefois dans le ventricule des *chamois* des pierres qu'on appelle *bezoard d'Allemagne*. La peau en eſt fort eſtimée, parce qu'étant preparée, elle eſt chaude & douce ſur la chair, & ſe peut ſavonner & tenir fort nette. Elle ſert auſſi à purifier le mercure qu'on fait paſſer par ſes pores, qui ſont fort eſtroits. En Latin *rupicapra*. Menage derive ce mot de l'Italien, *camoccia*, ou *camoccio*; mais Belon dit que ce nom vient du Grec *kemas*.

CHAMOIS, eſt auſſi une couleur tirant ſur l'iſabelle, dont les curieux de tulippes font grand eſtat.

CHAMP. ſubſt. maſc. Piece de terre propre à être labourée, & ſemée de grains. *Champ* cultivé. *Champ* en friche.

CHAMP, ſe dit quelquefois d'une place publique, comme, le *Champ* de Mars, le *Champ* de Flore. Ce mot vient du Latin *campus*, que quelques-uns tirent du Grec *chamaipous*, qui ſignifie proprement *celuy qui marche à pied*: mais icy il ſignifiera *qui n'a pas de grands pieds*, des pieds élevés comme en ont les montagnes. Ce qui prouve cette étymologie, c'eſt que les Grecs appellent un *champ*, *pedion*. Voyez Martinius, qui appuye abondamment cette étymologie.

CHAMP, en termes de Guerre, ſignifie le lieu où on donne quelque bataille, ou combat. Ce General eſt demeuré maître du *champ* de bataille. dans les combats ſinguliers il y en a ſouvent quelqu'un qui demeure ſur le *champ*, qui eſt tué ſur le *champ*.

On appelloit autrefois *champ clos*, ou *camp clos*, l'eſpace fermé de barrieres, où les Chevaliers faiſoient des joutes & tournois, ou des combats à outrance. Le *champ* eſt demeuré à un tel Chevalier.

CHAMP, en termes de Blaſon, ſe dit du fonds de l'Eſcu, qui eſt chargé de diverſes pieces dont ſe compoſent les Armoiries. La banniere de France eſt un *champ* d'azur fleurdeliſé.

Le *champ* d'un tableau, d'une tapiſſerie, c'eſt le fonds, lequel eſt d'ordinaire obſcur. Il faut rembrunir le *champ* de cette tapiſſerie pour en relever davantage les couleurs, le *champ* de ce tableau pour en detacher les figures. Le *champ*, le *fonds*, & le *derriere* d'un tableau ſignifient la même choſe.

CHAMP, en termes de Mechaniques, ſe dit de ce qui eſt poſé horiſontalement. Les fablieres ſe couchent de *champ*. Les Horlogers appellent la *roue de champ*, la troiſiéme roue d'une montre, qui fait mouvoir celle de rencontre. Elle eſt poſée horiſontalement, & ſes dents ſont perpendiculaires.

CHAMP, ſe dit figurément des ſujets & des matieres où les Auteurs peuvent s'exercer, diſcourir, & combattre. Les Poëtes Payens avoient un beau *champ* à s'exercer, à cauſe de la liberté de leurs fictions. les loüanges du Roy ſont un beau *champ* pour exercer les Hiſtoriens.

On dit poëtiquement d'un guerrier, qu'il a montré ſon courage dans le *champ* de Mars, pour dire, à l'armée. On dit en ce ſens de ceux à qui on donne permiſſion de dire ou d'écrire quelque choſe, Vous le pouvez, le *champ* vous eſt libre.

CHAMPS, au plurier, ſe dit par oppoſition à ce qui eſt enfermé dans les villes. Aller aux *champs*, à ſa maiſon des *champs*. les troupeaux ſont aux *champs*, c'eſt à dire, hors la maiſon.

On dit en termes de Guerre, Battre aux *champs*, pour dire, Decamper, partir, battre la marche.

Les Payens ont appellé les *Champs Eliſées*, le lieu des Enfers où ils croyoient que les ames des gens de bien alloient aprés leur mort pour y gouſter un éternel repos. Quelques-uns ont crû qu'ils étoient dans les iſles Fortunées, qui ſont à preſent les Canaries. Virgile fait la deſcription des *Champs Eliſées* dans le ſixiéme de l'Eneide.

CHAMP, ſe dit adverbialement en ces phraſes. A travers *champ*, pour dire, Hors des chemins. A chaque bout de *champ*, pour dire, A toute heure, à tout propos. Sur le *champ*, pour dire, Tout d'abord, preſentement, à l'inſtant.

CHAMP, ſe dit en ces phraſes proverbiales. Il y a aſſez de *champ* pour faire glane, pour dire, qu'il y a aſſez de beſogne pour tout le monde, ou dequoy ſe contenter. On dit, qu'un homme a un œuil aux *champs*, & l'autre à la ville, pour dire, qu'il eſt fort vigilant, & qu'il ſçait ce qui ſe fait auprés & au loin. On dit auſſi, qu'un homme court les *champs*, court les rues, pour dire, qu'il eſt fou; qu'il ſe met aux *champs*, quand il s'emporte de colere; & qu'on luy donne la chaſſe aux *champs*, quand on le met en liberté de s'en aller, de s'enfuir, & de faire tout ce qu'il voudra.

CHAMPAGNE. ſubſt. fem. Terme de Blaſon, qui ſe dit d'une eſpece de rebattement qu'occupe le tiers de l'Eſcu vers la pointe. On l'appelle auſſi *plaine*.

CHAMPART. ſubſt. maſc. Droit qu'a un Seigneur de prendre ſur les champs dependants de ſa Seigneurie la

dixiéme,

dixiéme, treiziéme ou quinziéme gerbe dans la moiſſon de ſes tenanciers, comme le Curé fait la dixme pour ſon droit eccleſiaſtique. Il y a des terres qui payent la dixme, d'autres le *champart*. Ce mot vient de ce que ce droit eſt comme une partie du champ que le Seigneur s'eſt reſervée. On l'appelle en quelques endroits *terrage*, & en Latin *campi pars*.

CHAMPARTER, verb. act. Lever le droit de champart. Un Laboureur ne peut enlever aucune de ſes gerbes, que le champ ne ſoit *champarté*.

CHAMPARTERESSE, adj. qui ſe dit de la grange ſeigneuriale où ſe mettent les champarts. Les tenanciers des terres ſont obligés de conduire à leurs frais les gerbes priſes par le Champarteur dans la grange *champartereſſe*, auparavant que d'enlever aucune de celles qui leur appartiennent.

CHAMPARTEUR, ſubſt. maſc. Fermier ou homme commis par le Seigneur pour lever ſon droit de champart. On l'appelle en Latin *Cambipartitor*.

CHAMPE', adj. Terme de Blaſon, ſe dit lors qu'on ne veut expliquer que la qualité du champ. Middelbourg porte un chaſteau d'or *champé* de gueules.

CHAMPESTRE, adj. m. & f. Epithete qu'on applique à ce qui tient quelque choſe de la campagne. Cette maiſon eſt ſeule, & eſt en un lieu bien *champeſtre*. ce Berger joüoit des airs *champeſtres* ſur ſon chalumeau. On appelle auſſi un *champeſtre*, un champ en friche, ou fort eſloigné des habitations.

CHAMPIGNON, ſ. m. Petit fruit qui vient de luy-même, ſans ſemer & en peu de temps. Il eſt rond & blanc par deſſus, feuilleté en dedans, & tirant ſur le rouge. Il eſt d'un gouſt excellent étant bien preparé. Il vient ſur une ſimple queuë ſans racine, dans les prez, particulierement en automne. On en fait venir auſſi ſur des couches de fumier, & ſur tout ſi on les arrouſe avec de l'eau où on aura fait bouillir d'autres *champignons*. L'Empereur Claude fut empoiſonné en mangeant des *champignons*. La poudre des *champignons* ſechez au four eſt excellente pour faire des ſauſſes. Il y a des *champignons* venimeux, comme ceux qui ſont de couleur perſe & verde, & qui changent de couleur & ſe corrompent ſi-toſt qu'ils ſont rompus. Pour dire le vray, les meilleurs ſont dangereux pour la ſanté. Les *champignons* ſont venimeux, quand ils croiſſent auprés d'un trou de ſerpent, ou auprés d'un arbre venimeux, ou dans un lieu où il y a eu un clou de fer enrouillé, ou du drap chanſi & pourri, à ce que dit Dioſcoride. Il y a des *champignons* noirs, verds, & rouges tirant ſur le noir, qui ſont fort dangereux, ſuivant Avicenne. Les meilleurs *champignons* ſont les mouſſerons, qui viennent aux premieres pluyes d'Avril, qui ne ſont point dommageables, non plus que ceux qu'on garde toute l'année en ſaumure. On en trouve même dans les troncs des arbres qui ſont bons à manger, pourveu que l'arbre ne ſoit point venimeux de luy-même. Il y a des *champignons* qu'on appelle *porcini*, ou *champignons de pourceaux*, qu'on fricaſſe à l'huile & au beurre, parmi leſquels il y en a de venimeux. Rhaſis fait mention d'un *champignon*, dont la poudre miſe ſur un bouquet, empoiſonne quand on le flaire. Matthiole dit qu'il a veu des *champignons* qui peſoient trente livres, qui étoient jaunes comme fin or; & qu'il y en a à Rome & à Naples qui viennent ſur des pierres qu'on arroſe. Il obſerve auſſi que les meilleurs *champignons* ne valent rien quand on en mange trop; qu'ils ſurmontent & eſteignent la chaleur naturelle: & il nomme le *champignon*, la vraye enſeigne du logis de la mort. Leur contrepoiſon eſt le vinaigre, le poirier, & l'ail mangé tout cruë; & pour en manger ſûrement, il les faut faire cuire avec des poires. Ferrantes Imperatus dit avoir veu des *champignons* qui peſoient plus de cent livres. Cluſius parle d'un qui étoit aſſez gros pour nourrir plus d'un jour toute une famille: & on dit que dans les confins de la Hongrie & de la Croatie il en croiſt de ſi gros, qu'un ſeul peut remplir & faire la charge d'un chariot. XV. Journal des Sçavans 1678. Pluſieurs appellent les *champignons*, *pourrins*, & en Latin *fungus*, *boletus*. Menage tient que ce mot vient du Latin *campinio*, à cauſe qu'il naiſt dans les champs ſans eſtre ſemé.

On dit proverbialement d'un homme qui s'eſt élevé, qui a fait fortune en peu de temps, qu'il eſt venu tout en une nuit comme un *champignon*.

CHAMPIGNON DE LAMPE, eſt le bout de la meſche quand elle eſt conſumée, qui paroiſt ſur tout en temps humide; & c'eſt un ſigne de pluye.

CHAMPIGNON, en Medecine, eſt auſſi une tumeur, ou une excreſcence de chairs qui naiſſent en pluſieurs parties du corps, comme aux paupieres, aux parties honteuſes, ou à la teſte. Il y en a qui ſortent hors des fractures des os.

CHAMPION, ſ. m. Homme de guerre, brave & genereux, qui ſouſtient une querelle, un party par les voyes d'honneur contre ceux qui l'attaquent. Les injures faites à l'honneur des Dames ſe vangeoient autrefois par le combat de deux *champions*. ce Prince avoit pluſieurs braves *champions* dans ſon armée. Menage derive ce mot de *campio*, ſuivant les Gloſes d'Iſidore, *qui campo decertant*. En ce cas le mot de *camp* étoit pris pour le duel qui ſe faiſoit dans un camp clos. Du Cange le derive de l'Allemand *kampff*, qui ſignifie *combat*: & il remarque qu'on appelloit proprement *champions*, ceux qui ſe battoient pour ceux qui étant obligés ſelon la couſtume d'accepter le duel, avoient pourtant une juſte excuſe pour s'en diſpenſer, comme pour étre trop vieux, trop jeunes, ou infirmes, ou Eccleſiaſtiques, & en autres cas où ils étoient obligés de donner des *champions*, qu'on appelloit auſſi *advoüez*. Il adjouſte que c'étoit le plus ſouvent des mercenaires qu'on loüoit pour de l'argent, & qui paſſoient pour infames. Il y avoit auſſi des vaſſaux qui par leur foy & hommage étoient obligés envers leurs Seigneurs de ſe battre pour eux en cas de beſoin. C'étoient ſeulement des combattans à pied armés d'un baſton & d'un bouclier. Il rapporte amplement les ceremonies de ces combats, & les peines des vaincus. Voyez le.

On dit auſſi figurément, que les Martyrs ont été de braves *champions* de la Foy, parce qu'ils l'ont defenduë au peril de leur vie.

On appelle l'*eau des deux champions*. Voyez Eau.

CHANCE, ſ. f. Premier coup de des qu'on jette pour en faire joüer un autre. Ainſi on dit, Livrer la *chance* à quelqu'un, pour luy donner lieu de joüer un coup enſuite. Ce mot vient du Latin *cadentia*, ſelon quelques-uns. Mais il y a plus d'apparence qu'il vient de *chance*, vieux mot Celtique ou Bas-Breton qui ſignifie *cas fortuit*.

CHANCE, eſt auſſi un jeu particulier du des qui ſe joüe avec certaines regles, & qui ne tombe que ſur certains points.

CHANCE, ſignifie auſſi, Coup heureux, rencontre avantageuſe & fortuite. Cet homme eſt en *chance*; il gagne tous les coups. la *chance* a voulu qu'il ait trouvé ce matin une bourſe. voſtre arrivée m'a porté *chance*. j'y gagné au commencement, mais la *chance* a tourné.

On dit proverbialement, qu'un homme a conté ſa *chance*, pour dire, ſon hiſtoire, ſa bonne ou mauvaiſe fortune.

CHANCEL, ou *Chancre*, ſ. m. eſt une partie du Chœur d'une Egliſe, qui eſt entre le maiſtre autel, & la baluſtrade qui la ferme: c'eſt où ſe mettent les Miniſtres ſervants à la Meſſe. C'eſt un droit honorifique, d'avoir droit de banc & de ſepulture dans le *chancel* d'une Egliſe. Ce mot vient de *cancellum* Latin qui ſe trou-

ve dans les Capitulaires de Charlemagne en cette ſignification. Menage. Et ce mot a ſignifié toute ſorte de treillis ou de barres croiſées, ſoit de bois, ou de fer, ou même de traits de plume.

CHANCELANT, ANTE. adj. Qui n'eſt pas ferme, ſtable, aſſûré. La fortune eſt fort *chancelante*, & n'eſt jamais aſſûrée. Les eſprits foibles ſont fort *chancelans* dans leurs opinions.

CHANCELER. v. n. Branſler, n'eſtre pas ferme & aſſûré. La marque d'un homme qui a trop beu, c'eſt qu'il *chancele*, qu'il marche en penchant le corps tantoſt d'un coſté, & tantoſt de l'autre. Un convaleſcent *chancele* quand il eſt encore foible. Quelques-uns derivent ce mot de *cancellare*.

CHANCELER, ſe dit figurément de ceux qui ſont incertains en leurs opinions, en leurs deciſions. Il ne faut pas qu'un Auteur grave *chancele* dans ſes opinions, il faut qu'il decide nettement. Il eſt encore irreſolu s'il fera cette affaire, il *chancele*.

CHANCELERIE. ſ. f. Lieu où ſe ſcellent les Lettres Royaux, les Arreſts & les Proviſions d'Offices. Le Sr. Tellereau Secretaire du Roy a fait une Hiſtoire Chronologique de la *Chancelerie* de France.

La *grande Chancelerie*, eſt celle où on ſcelle avec le grand ſceau du Roy gardé par Monſr. le Chancelier, & qui a autorité par toute la France & en tous les Parlements.

La *petite Chancelerie*, eſt celle qui ſe tient par un Maiſtre des Requeſtes, ou par un autre Officier, où on ſcelle avec un petit ſceau. Il n'a autorité que dans le reſſort du Parlement où elle eſt établie.

On appelle auſſi la *Chancelerie*, les maiſons où loge le Chancelier, & qui luy ſont affectées auprés des Maiſons Royales, comme à St. Germain, à Fontainebleau, à Verſailles, &c.

On ſe ſert encore de ce terme en parlant des expeditions qui ſe ſont en *Chancelerie*, quand mêmes elles ne ſeroient pas ſcellées: comme, les ſignatures de Cour de Rome pour les proviſions des Benefices viennent en papier de la *Chancelerie* Romaine. On y fait difference entre la Penitencerie, & la *Chancelerie*. Les regles de la *Chancelerie* Romaine ne ſont receuës en France qu'en peu de rencontres. On les trouve à la fin de la Pratique de Rebuffe. Le Style de la *Chancelerie*, le Treſor de la *Chancelerie*, ſont des livres qui contiennent des formules de toutes les Lettres de *Chancelerie*, ſoit de grace, ſoit de juſtice.

On appelle encore *Chancelerie*, le corps des Officiers qui ſont neceſſaires pour le ſceau, les Grands Audienciers, les Secretaires du Roy, les Treſoriers, Controlleurs, Referendaires & Chauffeciers. La *Chancelerie* a été au devant du Roy à ſon entrée.

On appelle auſſi *Chancelerie*, le Greffe d'un Conſulat de Marine où l'on delivre des expeditions authentiques, comme celles des Notaires & des Greffiers.

CHANCELIER. ſ. m. Premier Officier de la Couronne en ce qui regarde la Juſtice, & qui eſt Chef de tous les Conſeils du Roy. La principale fonction du *Chancelier*, c'eſt de garder le Sceau Royal. On ne depoſſede point un *Chancelier*, mais on luy donne quelquefois un Garde des Sceaux. Le *Chancelier* de France eſt Preſident né du Grand Conſeil. Le *Chancelier* fut du temps du Roy Dagobert appellé *Grand Referendaire*, comme on recueille d'un paſſage d'Aimoin. Sous Hugues Capet il appoſoit ſeulement ſon ſeing aux Lettres patentes aprés la ſignature du Grand Maiſtre, du Grand Chambellan, du Grand Eſchanſon, & du Conneſtable. Il y a apparence que ce mot vient du Latin *cancellum*, qui ſignifie un *chaſſis*, à cauſe de ſa reſſemblance avec le paraphe du Roy qui eſt fait en grille, auprés duquel le *Chancelier* appoſe le ſceau. D'autres croyent que ce mot vient de *canceller*, à cauſe qu'il faiſoit pluſieurs traits de plume ſur les Lettres qu'il refuſoit, comme pretend Nicod. Mais Menage dit qu'il vient à *cancellis*, c'eſt à dire, du *chancel* ou *treillis* où eſtoit l'Empereur quand il rendoit juſtice, parce que le *Chancelier* étoit à la porte de la cloſture qui ſeparoit le Prince du peuple. Du Cange aprés Joannes de Janua dit que ce mot vient de la Paleſtine, où les toits étoient plats & faits en terraſſe avec des parapets ou gardefous grillés qui s'appelloient *cancelli*; & que ceux qui montoient ſur ces toits pour reciter quelque harangue, s'appelloient *cancellarii*; & qu'on a étendu ce nom à ceux qui plaidoient dans les barreaux, qu'il appelle *cancelli forenſes*: & depuis on a appellé *Chanceliers*, ceux qui étoient les premiers aſſis en ces barreaux: & enfin ce nom eſt paſſé à ceux qui étoient les Secretaires des Rois, qui gardoient leurs cachets & leur ſceau. Les *Chanceliers* ont été connus pendant la premiere Race ſous le nom de *Referendaires*, qui avoient ſous eux pluſieurs *Chanceliers* qui étoient Secretaires du Roy. Aurelien eſt le premier dont l'Hiſtoire ait conſervé le nom qui exerça cette charge ſous Clovis V. Sous la ſeconde Race, ils ont eu divers noms. On les appelloit *Apocriſaires*, *Souverain Chanceliers*, *Archi-Notaires*, & quelquefois *Archi-Chapelains*.

CHANCELIER, ſignifie auſſi, Celuy qui garde les ſceaux des Princes de la Maiſon Royale, ou de quelque Communautez. Le *Chancelier* de la Reine, de Monſieur. Le *Chancelier* de l'Univerſité, eſt celuy qui ſcelle les Lettres des grades & des proviſions qu'on donne dans l'Univerſité. Il y a deux *Chanceliers* dans l'Univerſité de Paris: l'un qui eſt établi dans la Cathedrale, d'où vient que les bonnets & les degrez de Docteurs en Theologie ſont pris au logis de l'Evêque; & ce *Chancelier* eſt du corps du Chapitre. Il y en a un autre pour les Actes, qui eſt un Religieux de Ste. Geneviéve, parce que cette Maiſon a été tirée de St. Victor, où ſe tinrent autrefois les premieres Eſcoles aprés celles de la Cathedrale. Il y a des *Chanceliers* dans les Ordres de Chevalerie du St. Eſprit, de St. Lazare. L'Academie Françoiſe a auſſi ſon *Chancelier*.

On appelle auſſi *Chancelier*, le Greffier du Conſul dans les eſchelles du Levant.

CHANCEUX, EUSE. adj. Qui eſt heureux, qui a de la bonne fortune. Cet homme eſt ſi *chanceux*, qu'il a eu deux billets noirs à cette loterie.

CHANCEUX, ſe dit auſſi en mauvaiſe part. Il eſt *chanceux* à ſe bleſſer, à avoir des rhumes, des defaites.

On dit proverbialement & ironiquement, C'eſt un homme bien *chanceux*, pour dire, C'eſt un pauvre homme que je ne crains gueres. Voilà un jeu bien *chanceux*, qui n'eſt pas de grande importance.

CHANCRE. ſubſt. maſc. Ulcere malin qui ronge les chairs, & qui eſt cauſé ſouvent par un mal venerien. Quelques-uns donnent auſſi ce nom à la maladie qui eſt plus connuë ſous le nom de *cancer*, qui eſt une eſpece de ſquirre. Voyez *Cancer*.

CHANCRE, ſe dit auſſi d'une onctuoſité épaiſſe qui vient ſur la langue aprés quelque maladie, ou durant la fievre, ou autour des dents qu'on n'a pas ſoin de nettoyer.

CHANCRE, en termes de Jardinage, eſt une maladie qui ſurvient à l'arbre, qui fait mourir ſa peau, ſemblable à la dartre qui vient ſur le corps humain. On fait des inciſions tout alentour avec la pointe du couteau juſqu'au bois pour arreſter cette maladie.

On dit proverbialement d'un gouſfre, d'un grand mangeur, qu'il mange comme un *chancre*.

CHANCREUX, EUSE. adj. Qui tient de la nature du chancre. Ulcere *chancreux*. boſſe *chancreuſe*.

CHANDELEUR. ſ. f. eſt une Feſte qu'on celebre en l'Egliſe le 2. de Fevrier en l'honneur de la Purifica-

tion de la Vierge, où on fait des Proceſſions avec des chandelles allumées. Beda dit que l'Egliſe a changé heureuſement les luſtrations des Payens qui ſe faiſoient au mois de Fevrier autour des champs, en la Feſte de la Purification où on fait des Proceſſions avec des chandelles ardentes: ce qui fut établi par le Pape Gelaſe, qui abrogea les Lupercales. Ce ſont ces chandelles qui ont donné le nom à la *Chandeleur*, qu'en quelques lieux on appelle *Chandeleuſe*. En Latin *Candeleria*.

On dit proverbialement, A la *Chandeleur* la grand douleur, pour dire, qu'en ce temps-là il fait quelquefois un voit exceſſif. La cime a pluſtoſt fait ce proverbe que la raiſon.

CHANDELIER, ſubſt. maſc. Ouvrier, ou Marchand qui fait, ou qui vend des chandelles. On dit auſſi, une *Chandeliere* au feminin. Ce mot vient du Latin *candelabrum*.

CHANDELIER, ſignifie auſſi, un utencile de ménage qui ſert à mettre des chandelles pour éclairer. Des *chandeliers* d'Egliſe. Les Orfevres les nomment *à pied triangle*, ou *à pied ovale*. Des *chandeliers* de cuivre, de criſtal. des *chandeliers* à plaques. des bras de *chandeliers*. Le grand *Chandelier* que fit Moyſe dans le Tabernacle étoit d'or, & peſoit cent mines. Il avoit ſept branches, & ſoixante-&-dix lampes. Joſephe.

On dit en termes de Jardinage, Faire le *chandelier*, lors qu'on nettoye avec la ſerpette ou couteau de Jardinier toutes les petites branches qui ſont ſur une plus grande, pour la laiſſer degarnie.

CHANDELIERS, en termes de Fortification, ſont des pieux fichés à plomb dans de longues pieces de bois, entre leſquelles on met des faſcines pour couvrir les travailleurs. On y met auſſi des planches pour empêcher de voir ce qui ſe fait derriere. Ces pieces de bois ſont éloignées de 6. à 7. pieds. Les *chandeliers* ſont propres pour faire une blinde à l'eſpreuve du canon.

On dit proverbialement, qu'il ne faut pas mettre le *chandelier* ſous le boiſſeau, pour dire, qu'il ne faut point cacher ſes bonnes qualités, & que les vertus éclatantes doivent ſervir d'édification au peuple. C'eſt un proverbe ſacré tiré de l'Evangile.

CHANDELLE. ſ. f. Compoſition de ſuif fondu, ou de cire, qu'on fait prendre autour d'une meſche, & qui ſert à éclairer. Celles dont on uſe dans les maiſons bourgeoiſes s'appellent ſimplement *chandelles*. Elles ſe font de ſuif de bœuf en dedans, & de mouton en dehors. Il eſt deffendu par la Police d'en faire de ſuif de porc. Celles qu'on bruſle dans les Egliſes ſont de pure cire, & s'appellent *cierges*, & chez les Grands Seigneurs s'appellent *bougies*. Les *chandelles de veille*, ſont de groſſes *chandelles* qu'on laiſſe bruſler toute la nuit. Ce mot vient du Latin *candela*, qui vient ou de *candor*, ou du verbe *candeo*.

Moucher la *chandelle*, c'eſt, Couper le haut de la meſche qui eſt bruſlée, qui empêche qu'on ne voye toute la lumiere. C'eſt une charge fort conſiderable en Eſpagne que celle de Grand Moucheur de *chandelles*. On le nomme *Eſpanillador Mayor*.

C'eſt une formule dans les adjudications des Fermes du Roy, de les donner à la *chandelle eſteinte*. On allume une *chandelle*, & tandis qu'elle bruſle, tout le monde eſt receu à encherir; & aprés qu'elle eſt eſteinte, on n'y eſt plus receu. On fait auſſi des excommunications à la *chandelle eſteinte*: c'eſt à dire, qu'on donne encore le temps de la durée d'une *chandelle* aux pecheurs pour venir à reſipiſcence; aprés quoy ils demeurent tout à fait excommuniez. Ces *chandelles* ſont de petits bouts de bougie.

CHANDELLE, ſe dit proverbialement en ces phraſes. Cette femme eſt belle à la *chandelle*, mais le jour gaſte tout, pour dire, que la grande lumiere fait aiſément découvrir ſes deffauts. On dit auſſi des matieres fort peu importantes, que le jeu ne vaut pas la *chandelle*. On dit auſſi de celuy qui eſt eſchappé d'un grand peril, qu'il doit une belle *chandelle* à Dieu, pour dire, qu'il luy doit un grand remerciement. On dit auſſi de celuy qui fait deſpenſe d'un coſté, & ſa femme de l'autre, que ſa *chandelle* bruſle par les deux bouts. On dit encore de celuy qui a de la peine à s'expliquer, Apportez luy un bout de *chandelle* pour trouver ce qu'il veut dire. On dit, qu'un homme s'eſt venu bruſler à la *chandelle*, quand il a quitté un aſyle où il eſtoit en ſeureté, pour venir en un autre lieu ſe faire prendre. On dit auſſi, A chaque Saint ſa *chandelle*, pour dire, qu'il faut faire des preſents à tous ceux dont on a beſoin pour faire reüſſir une affaire. On dit encore, qu'on donne une *chandelle* à Dieu, & une autre au Diable, quand on eſt d'intelligence avec les deux partis pour ſubſiſter, quelque choſe qu'il arrive. On dit auſſi des choſes fort bigarrées, qu'elles ſont rioiées & piolées comme la *chandelle* des Rois, parce que c'eſtoit autrefois une ceremonie de bruſler une *chandelle* fort diverſifiée la veille des Rois. On dit auſſi des yeux fort vifs & brillants, qu'ils brillent comme des *chandelles*; & de ceux qui ont receu quelque grand coup proche des yeux, qu'on leur a fait voir mille *chandelles*. On dit encore, que la *chandelle* ſe bruſle, quand on perd le temps inutilement, & ſur tout dans les voyages, quand on veut dire que le ſoir approche, & qu'on n'aura pas aſſez de temps pour arriver au giſte. On dit auſſi d'un homme qui eſt fort vieux, qu'il s'en va mourant, que la *chandelle* s'eſteint; & de celuy qui eſt à l'agonie, qu'il eſt reduit à la *chandelle* beniſte. On dit auſſi pour ſe mocquer de ceux qui attendent à faire des liberalitez pieuſes dans leurs teſtaments, que la *chandelle* qui va devant éclaire mieux que celle qui va derriere.

On appelle figurément *chandelle de glace*, Ces eaux glacées qu'on voit pendre des toits des maiſons, des gouttieres, des arbres, & qui ſont des neiges fonduës qui ſe convertiſſent en glace avant que de tomber. C'eſt ainſi que ſe forment dans les grottes les criſtaux de roche. On le dit auſſi des roupies glacées qui pendent ou diſtillent en hiver du nez des gens enrumez & mal propres.

CHANGE. ſ. m. Convention par laquelle on donne une choſe pour une autre. *Change* ſe dit proprement d'un troc de meubles; *eſchange* en matiere d'heritages; *permutation* en matiere ſpirituelle ou de Benefices. Il a fait un bon, ou un mauvais *change*. on eſt ſouvent trompé au *change*. Ce mot vient du Latin *cambitio*, *cambium*, & *cambium*, qu'on a dit dans la baſſe Latinité dans le même ſens, auſſi-bien que *concambio*, & *contracambium*, pour dire, *contreſchange*. Du Cange.

CHANGE, ſe dit auſſi en Morale. *Le change* eſt loüable, quand il ſe fait en mieux. un amant a recours au *change* quand il eſt maltraité. un inconſtant aime le *change*.

CHANGE, ſignifie quelquefois la menuë monnoye qu'on donne pour de la groſſe. Il m'eſt venu demander le *change* d'un quadruple.

CHANGE, ſignifie auſſi, le commerce d'argent qu'on fait pour le remettre ou le faire tenir en un lieu éloigné. Ce Banquier exerce le *change* avec honneur, il entend bien le *change*.

CHANGE, eſt auſſi un profit qu'un Banquier ou un Negociant a droit de prendre d'une ſomme de deniers par luy receuë, pour laquelle il tire une lettre de *change* payable en quelque lieu éloigné, & par une autre perſonne, tant pour le ſalaire de ſa negociation, que pour l'intereſt de ſon argent. Ce profit n'eſt jamais égal, & eſt quelquefois de deux, trois, quatre, ou de dix ou quinze pour cent, ſuivant que l'argent eſt rare, ou que l'aloy des eſpeces eſt different. *Le change* ſe regle ſuivant l'uſage de la place, du lieu où les lettres ſont payables. Ce

mot

mot vient de ce que ce profit ou interest change toûjours, & n'est jamais égal; ou de ce qu'il est tantost haut, & tantost bas; ou bien de ce qu'on change son argent contre une lettre, ou qu'on change de debiteur.

Le *change au pair*, se dit, quand il n'y a rien à perdre ou à gagner entre les Cambistes, & quand pour un louis d'or qu'on donne en un lieu, on en reçoit un autre en la même espece dans une autre place. Les Auteurs qui ont traitté du *change* sont Boyer dans son Arithmetique des Marchands, Le Gendre dans son Arithmetique en perfection, Barreme dans son livre du grand Commerce, & Savary dans son parfait Negociant. Le *change* est gros d'icy à Rome, à cause de la diversité des monnoyes.

LETTRE DE CHANGE, est une rescription que donne un Banquier ou un Marchand pour faire payer à celuy qui en sera le porteur en un lieu éloigné l'argent qu'on luy compte au lieu de sa demeure. Quelques-uns appellent *change sec*, les *lettres de change* qui se donnent sans faire aucun transport de deniers. Il y a quatre sortes de *lettres de change*: la premiere, pour la valeur receuë; la seconde, pour valeur en marchandises; la troisiéme, pour valeur de moy-même; & la quatriéme, pour valeur entenduë. Les *lettres de change* sont payables ou à lettre veuë, ou à tant de jours de veuë, ou à certain jour nommé & precis, ou à usance, qui est un mois, ou à double usance, qui est de deux mois. Elles sont aussi payables au porteur, ou à son ordre. L'origine des *lettres de change* est venuë des Juifs, lors qu'ils furent chassez de France sous Philippes Auguste en 1181. & Philippes le Long en 1316. & furent mises d'abord en credit à Lyon. Les *billets de change* sont differents des *lettres de change*, en ce que les *lettres de change* se font pour argent fourni & receu effectivement; au lieu que le *billet de change* est causé pour valeur receuë en une autre *lettre de change* qui est fournie en même temps, ou qu'on promet fournir en certains temps & en certains lieux sur certains Marchands. Ces billets sont sujets aux mêmes diligences que les *lettres de change*, & doivent être demandez dans les dix jours de l'escheance, a la reserve qu'il suffit de faire pour ceux-cy de simples sommations, au lieu d'un protest en forme. Tous les tireurs de *lettres* ou *billets de change*, donneurs d'ordres ou d'aval, accepteurs & souscriveurs peuvent être contraints par corps.

PLACE DU CHANGE, est un lieu public dans les villes de commerce, où les Marchands & Banquiers s'assemblent pour exercer leur commerce d'argent. A Lyon on l'appelle absolument *le Change*, la loge du *Change*; à Amsterdam & autres lieux, *la Bourse*. A Paris on l'appelle simplement *la Place*. On ne souffre pas qu'un Marchand qui a fait faillite entre dans la loge du *Change*. On appelle aussi le *Pont au Change* à Paris, le pont où demeuroient autrefois les Changeurs.

CHANGE, en termes de Venerie, se dit quand des chiens qui poursuivoient un cerf ou quelque gibier, le quittent pour courir aprés un autre qui se presente devant eux. Cette meute ne prend point le *change*. Il est opposé à *droit*, qui est le premier gibier qu'on a poursuivi. Garder le *change*, c'est, Suivre toûjours le même gibier. Prendre le *change*, c'est en suivre un nouveau. Un vieux cerf donne le *change*, & laisse son escuyer à sa place.

CHANGE, se dit aussi en termes de Fauconnerie, lors que l'oiseau quitte son entrepriſe pour une nouvelle, ou lors qu'il prend des pigeons, ou d'autre gibier qu'il ne doit pas voler.

En ce sens on dit figurément, qu'un homme a pris le *change*, qu'on luy a donné le *change*, quand on luy a fait quitter quelque bonne affaire pour en poursuivre une autre qui luy est moins avantageuse. On a donné le *change* aux ennemis, on a fait semblant de marcher à droit, & on a pris à gauche.

On dit proverbialement, Rendre le *change* à quelqu'un, luy donner son *change*, pour dire, luy repliquer fortement, luy rendre la pareille.

CHANGEANT, ANTE. adj. Qui change souvent. On le dit proprement de ce qui est inconstant, variable. La fortune est fort *changeante*. les femmes sont d'humeur *changeante*. voilà un temps fort *changeant*, fort inconstant.

COULEUR CHANGEANTE, est une couleur qui change suivant la differente lumiere qui luy est opposée. Les couleurs de l'iris, de la gorge de pigeon, sont *changeantes*.

CHANGEMENT. s. m. Transformation, alteration d'un corps qui se convertit en un autre. Le *changement* de la femme de Loth en statuë de sel fut une punition divine. toutes les choses de la nature se corrompent, il s'y fait de perpetuels *changements*.

CHANGEMENT, se dit aussi des choses accidentelles. Les *changements* de temps sont ordinaires en ces climats. les *changements* de mode sont communs en France. le *changement* de vie. le *changement* d'opinions.

On dit proverbialement, *Changement* de propos réjouit l'homme, pour dire, qu'il ne faut pas toûjours parler de la même chose. *Changement* de corbillon apporte de pain benit, pour dire, que la nouveauté est une espece de ragoust. On dit aussi, *Changement* de temps entretien de sots, qui est un proverbe Espagnol: *Mudanças de tiempos bordon de necios.*

CHANGER. v. act. & n. Transformer, transmuer, faire passer d'une nature à une autre. En l'Eucharistie le pain & le vin se *changent* au vray corps & sang de JESUS-CHRIST. toutes les choses sublunaires *changent* de forme par la generation & corruption. c'est une folie de vouloir *changer* les metaux imparfaits en or pur.

CHANGER, se dit aussi des choses accidentelles & passageres. Les temps *changent*. les affaires *changent*. les Demons se *changent* quelquefois en Anges de lumiere. il a *changé* de logis. il *change* de place à tout moment. Ce mot vient de *cambiare*, qui se trouve dans Columelle en cette signification. Menage.

CHANGER, signifie aussi, Prendre une chose au lieu d'une autre. Ce volage *change* de maistresses comme de chemises. ce valet a *changé* de maistre. ce prodigue *change* d'habits tous les jours. ce Comedien *change* de visage selon les divers rolles qu'il joüe. pour frustrer ses heritiers, il a vendu ses propres, il a *changé* son bien de nature. cette maison a *changé* de maistre, appartient à un autre.

CHANGER, signifie aussi, Troquer. Voulez-vous *changer* contre moy vostre lot, *changer* vostre cheval contre le mien? il voudroit bien avoir *changé* de femme.

CHANGER, signifie aussi, Mettre dans un autre ordre, ranger d'une autre maniere. Ce Ministre a *changé* tout l'ordre des Finances. cette mort a *changé* les affaires. depuis trente ans la face de l'Estat est bien *changée*. le titre *change* plusieurs fois durant cet Opera. On dit aussi au Manege, *Changer de main*, quand on porte la teste d'un cheval d'une main à l'autre pour le faire aller à droit, ou à gauche.

CHANGER, se dit figurément en choses morales & spirituelles. Cet homme a bien *changé* toute l'economie de son livre. *Changer* de vie, de profession, c'est, Mener une vie contraire à celle qu'on a menée, prendre une autre profession.

CHANGER, se dit particulierement des monnoyes. C'est un trafic de *changer* de l'or en monnoye, & de la monnoye en or ou argent.

On dit proverbialement, Il a *changé* son cheval borgne contre un aveugle, pour dire, Il a perdu en cet eſchange.

eſchange. On dit auſſi, Il *change* comme un cameleon, à cauſe d'une vieille erreur qui faiſoit croire que le cameleon *changeoit* ſouvent de couleur. On dit auſſi d'un enfant qui ne reſſemble point à ſon pere ou mere, qu'il a été *changé* en nourrice. On dit auſſi, que le temps *changera*, quand on voit quelqu'un faire une choſe fort contraire à ſon genre de vie ordinaire.

CHANGÉ, ÉE. part.

On dit, qu'un homme eſt bien *changé*, qu'il n'eſt pas reconnoiſſable, pour dire, qu'il a été fort malade, qu'il eſt fort defiguré. On le dit auſſi en Morale, de celuy qui a *changé* de genre de vie, ſoit en bien, ſoit en mal.

CHANGEOTTER. v. act. frequentatif de *changer*. Changer ſouvent, à tous momens.

CHANGEUR. ſ. m. Homme qui fait trafic de changer les eſpeces des monnoyes, de changer l'or & l'argent en menuë monnoye, & la menuë monnoye en or; de donner le prix de la monnoye legere, ou de celle qui eſt alterée.

On a appellé autrefois le Treſorier du Domeine, *Changeur du Treſor*, juſques à ce que François I. en ſa place crea en 1543. ſeize receptes generales de toutes ſortes de deniers.

On dit proverbialement d'un homme qui paye bien, qu'il paye comme un *Changeur*, parce que les *Changeurs* payent comptant: & qu'un homme eſt riche comme un *Changeur*, quand on luy voit beaucoup d'argent comptant.

CHANLATE. ſ. f. Terme de Couvreur. C'eſt une piece de bois qu'on attache vers le bout des chevrons, & qui advance hors le mur pour ſoûtenir deux ou trois rangs de tuille, qu'on met ainſi en dehors pour empeſcher que les eaux pluviales ne tombent le long du mur, & ne le gaſtent.

CHANOINE. ſ. m. Celuy qui poſſede une Prebende dans une Egliſe Cathedrale, ou Collegiale, c'eſt à dire, un certain revenu affecté à ceux qui y doivent faire le ſervice divin. Les *Chanoines* de Noſtre Dame, de la Sainte Chapelle, de St. Oportune. La plus ancienne inſtitution des *Chanoines* ſe trouve dans Gregoire de Tours, qui dit que Baudin XVI. Archevêque de cette ville en inſtitua le premier un College dans ſon Egliſe du temps du Roy Clotaire I. Car les *Chanoines* n'étoient autrefois que des Preſtres ou autres Eccleſiaſtiques inferieurs qui reſidoient auprés de la grande Egliſe, pour aider à l'Evêque à la deſſervir. Ils dependoient de ſa volonté en toutes choſes. Ils étoient nourris du revenu de l'Eveſché, & demeuroient ſous le même toit, comme étant la vraye famille de l'Evêque. Ils furent même heritiers de ſes meubles juſqu'en l'an 816. que cela leur fut deffendu par un Concile tenu à Aix la Chapelle ſous Louis le Debonnaire. On les appella *Canonici*, non ſeulement à cauſe de la penſion qui leur étoit alors aſſignée, qu'on appelloit *Canon*, ce qu'en vieux François on appelloit auſſi *Provende*, & en Latin *Prabenda*, d'où vient que quelques-uns les ont appellés *Sportulantes Fratres*; mais auſſi, parce qu'on leur donna des regles & inſtitutions canoniques ſelon leſquelles ils étoient obligés de vivre. Ainſi Yves de Chartres dit qu'on les appella *Chanoines*, *eò quòd canonicas regulâ arctiùs observare tenebantur*. Mr. de Marca en ſon Hiſtoire de Bearn dit qu'ils ont été ainſi nommés, *quòd in canonem ſeu matriculam Eccleſiæ relati eſſent*.

CHANOINES REGULIERS. Ce ſont des *Chanoines* qui vivent en communauté & en Religieux, qui ont fait des vœux pour obſerver quelques Regles. Ils ſont la plus-part ſous la Regle de St. Auguſtin. Le Chapitre d'Uſez, d'Aleth, ſont encore à preſent des *Chanoines Reguliers*, comme l'étoient autrefois ceux de la plus-part des Cathedrales.

Il y a eu auſſi des *Chanoines laïques* ou *ſeculiers*, qui ont été receus par honneur & par privilege dans quelques Egliſes de *Chanoines*. Et ainſi dans le Ceremonial Romain l'Empereur eſt receu *Chanoine* de St. Pierre; les Comtes d'Anjou dans l'Egliſe de St. Martin de Tours, auſſi-bien que ceux de Nevers. Les Rois de France ſont *Chanoines* de l'Egliſe St. Hilaire de Poictiers, de St. Julien du Mans, & de Châlons; les Ducs de Berry *Chanoines* de Lyon. Humbert Dauphin de Vienne étoit *Chanoine* de la grande Egliſe. Du Cange.

CHANOINESSE. ſ. f. Fille qui poſſede une Prebende affectée à des filles par la fondation. On n'en voit gueres qu'en Flandres, en Allemagne, & en Lorraine. Les *Chanoineſſes* de Remiremont.

CHANOINIE. ſ. f. Titre du Benefice de celuy qui eſt Chanoine. On l'appelle auſſi un *Canonicat*, une *Prebende reſignée*. Permuter une *Chanoinie*. cette *Chanoinie* eſt vacante en Regale. Ce mot vient de *canonia*, qui ſe trouve en quelques Auteurs Latins pour ſignifier la même choſe. Menage.

CHANSIR. v. n. Se corrompre par trop d'humidité. Il ſe dit particulierement des confiteures ſur leſquelles il vient une certaine peau ou barbe, quand elles n'ont pas eſté aſſez cuittes. On le dit auſſi quelquefois du pain, du fromage, quoy qu'on diſe plus proprement *moiſi*.

CHANSI, IE. part. & adj. Cotignac *chanſi*.

CHANSISSURE. ſ. f. Corruption qui vient ſur la ſurface des choſes humides qui ſe corrompent, laquelle paroiſt en façon de barbe. Quand on regarde un morceau de *chanſiſſure* avec un microſcope, elle paroiſt comme un jardin où il y a pluſieurs fleurs les unes en bouton, les autres épanouïes. On en voit la figure dans la Micrographie de Mr. Hook.

CHANSON. ſ. f. Petite piece de vers qu'on met en air pour chanter, & qui ſe chante par le peuple. C'eſt proprement une compoſition de Muſique où il n'y a que le deſſus qui parle, qu'on appelle le *ſujet*; ou tout ce qu'on met en chant. Le refrain d'une *chanſon*, c'eſt la partie qui ſe repete à la fin de chaque couplet.

On appelle *chanſons ſpirituelles*, celles qui ſe font ſur des matieres pieuſes. *Chanſon à boire*, ou *Chanſons Bachiques*, celles qui ſe font pour ſe réjoüir à la table, & ſe provoquer à boire. *Chanſon à danſer*, celles qu'on chante quand pluſieurs perſonnes danſent en rond. *Vaudevilles* ou *chanſons du Pont-neuf*, les *chanſons* communes qui ſe chantent parmi le peuple avec grande facilité & ſans art. Les vieux Muſiciens ont diviſé les *chanſons* en trois genres. L'un eſt le *vaudeville* ou la *ſimple chanſon*. L'autre eſt le *motet* ou la *fantaiſie*. Et le troiſiéme comprend tous les airs propres aux danſes.

On appelle poëtiquement *chanſons*, toute ſorte de Poëſie: & en parlant des Muſes, on dit les doctes *chanſons* de vos nourriçons, pour dire, les ouvrages des Poëtes.

CHANSON, ſe dit auſſi de toutes ſortes de vains propos, des fadaiſes frivoles, des propoſitions qui n'ont point d'effet. Je ne me paye point en *chanſons*, tout ce que vous me dites n'a rien de ſolide, ce ſont des *chanſons*. On le dit auſſi de ce qu'on repete pluſieurs fois. Vous me rebattez toûjours la même *chanſon*. cet Autheur ne dit rien de nouveau, c'eſt toûjours la même *chanſon*.

On dit proverbialement d'un homme qui recommence toûjours à dire ou à faire la même choſe, que c'eſt la *chanſon* de Ricochet, dont on ne voit point la fin. On dit auſſi, Il n'aura qu'un double, il ne ſçait qu'une *chanſon*.

CHANSONNETTE. ſ. f. Petite chanſon, chanſon jolie, tendre, amoureuſe, paſtorale.

CHANT. ſ. m. Modulation de voix qui éleve, ou qui baiſſe les tons de la prononciation des paroles, en ſorte qu'elles rendent un ſon agreable à l'oreille. *Plein Chant* ou *Chant Gregorien*, eſt le *chant* dont on ſe ſert à

l'Egliſe, quand le Chœur & le peuple chantent à l'uniſon, ou tous enſemble d'une même maniere. La difference qu'il y a du *plein chant* avec les autres *chants*, c'eſt d'eſtre diviſé en parties égales. Dans les vieux livres d'Egliſe on ne faiſoit point de notes plus longues les unes que les autres. Depuis quelque temps on y a mis des notes longues & brevés, mais c'eſt ſeulement pour marquer les accens. Jean Beus a fait un Traitté de la divine Pſalmodie, où il comprend tout ce qui regarde le *chant* de l'Egliſe.

CHANT MUSICAL, eſt celuy où les gens qui chantent font divers accords & diverſes parties. Dans l'Hiſtoire Eccleſiaſtique il eſt fait mention de pluſieurs ſortes de *Chants*. Le premier eſt l'*Ambroſien* établi par St. Ambroiſe. Le ſecond eſt le *Gregorien* du Pape Gregoire le Grand, qui établit des Eſcoles de Chantres, & corrigea le *Chant* de l'Egliſe. C'eſt celuy qu'on appelle aujourd'huy le *Plein Chant*. On l'appella alors le *Chant Romain*. Et du temps de Charlemagne il s'introduiſit à Mets une nouvelle façon de pſalmodier, qu'on appella *Chant de Mets*. Voyez Du Cange.

CHANT, eſt auſſi l'air, le recit, le deſſus de la Muſique, le ſujet ſur lequel on compoſe les autres parties. Les beaux *chants* ſe font moins par art que par genie. cela eſt fait ſur le *chant* de lanturelu, ou d'un tel endroit de l'Opera.

Il ne ſe leurre point d'animer de beaux *chants*.

dit Corneille en parlant de ſon genie ennemy de faire des chanſons. Vous ne mettez pas cela en *chant*.

Quelques-uns des vieux Muſiciens ont diviſé tous les *chants* en douze aſçavoir: les *motets*, les *chanſons* ou les *airs*, les *paſſemezes*, les *pavanes*, les *Allemandes*, les *gaillardes*, les *voltes*, les *courantes*, les *ſarabandes*, les *Canaries*, les *branſles* & les *ballets*. Il y a autant d'eſpeces de *chants*, que de modes differentes. Maintenant en on a inventé une infinité d'autres.

On appelle auſſi le *chant* des oiſeaux, les differents ſons & inflexions de voix que font les oiſeaux, dont les uns ſont agreables, & les autres odieux. Le *chant* du roſſignol, du ſerin de Canarie, de la fauvette eſt fort charmant. le *chant* de l'orfraye, du hibou eſt fort effroyable & de mauvais augure.

Le *chant du coq* ſe dit pour ſignifier le grand matin, à cauſe que le coq chante dés le point du jour. Horace dit que l'Advocat doit eſtre éveillé dés le premier *chant du coq*, pour dire, que le client vient bien matin frapper à ſa porte.

CHANT, ſignifie auſſi la même choſe que *Cantique* & *Chanſon*, ou une piece de Poëſie qui ſe peut chanter.

Quels beaux *chants* triomphaux, & quels panegyriques
Ne meriteront point ſes bontés heroïques?

CHANT NUPTIAL, eſt une piece de vers compoſée à l'honneur du mariage de quelques perſonnes illuſtres. En latin & en Grec *Epithalamium*.

CHANT DE VICTOIRE, *Chant triomphal*. Vers compoſez ou chantez ſur le ſuccés des armes de quelque Prince. En Latin & en Grec *Epinikion*.

CHANT FUNEBRE. *Chant* compoſé ſur le trepas de quelque perſonne illuſtre. En Latin & en Grec *Epikedion*.

CHANT PASTORAL, eſt un ouvrage de Poëſie où on introduit des Bergers qui chantent.

CHANT ROYAL, eſt en general une eſpece de Poëſie Françoiſe qui a la même conſtruction que la balade. Elle eſt compoſée de cinq couplets de vers Alexandrins ou heroïques, & d'un envoy, dont le dernier vers eſt par tout repeté. Elle doit avoir onze vers à chaque couplet, & 5. ou 7. à l'envoy. Les mêmes rimes du premier couplet doivent eſtre obſervées dans toutes les autres ſtrophes. Le *Chant Royal* eſt à l'égard de la ballade, ce que le rondeau eſt à l'égard du triolet. Le *Chant Royal* a été ainſi nommé, à cauſe que le ſujet étoit donné par le Roy de l'année courante. Or on a appellé *Roy* ou *Prince*, Celuy qui avoit emporté le prix l'année precedente. C'eſtoit à luy que s'adreſſoit l'envoy de la ballade. Le *Chant Royal* ſe faiſoit à l'honneur de Dieu, ou de la Vierge, ou ſur quelque autre grand argument. Il ne ſe fait qu'en matiere grave & ſerieuſe. Quand on diſpute des prix à Roüen, il faut faire un *Chant Royal*.

CHANT, eſt auſſi un titre de livre de Poëſie: ce qu'on a tiré des Italiens, qui les diviſent ainſi. Scarron a diviſé la Gigantomachie en *Chants*. Le Taſſe, l'Arioſte, ont diviſé leurs Poëſies en pluſieurs *Chants*.

On appelle un langage trompeur, un *chant de Sirenes*; & ſe dit ſur tout des femmes qui employent divers artifices pour mieux engager leurs amants.

CHANTEAU. ſ. m. Partie retranchée d'un des côtez d'un corps de figure ronde. C'eſt ce qu'on appelle en Geometrie *ſegment de cercle*, ou la partie d'un cercle compriſe entre l'arc & la corde. Ainſi on appelle *chanteau*, une piece ronde d'un coſté, & en droite ligne de l'autre, qu'on applique à un manteau, ou à une autre choſe qu'on veut faire ronde. Quand les eſtoffes ne ſont pas aſſez larges, on ne peut faire un manteau ſans y adjouſter des *chanteaux*. ces meules de moulin ſont ſi groſſes, qu'il y faut appliquer des *chanteaux*. Ce mot vient de *cantellum*, diminutif de *cantum*. Menage.

On dit auſſi, le *chanteau* d'un pain benit, cette partie qu'on coupe en entamant le pain benit, ou en le coupant par un de ſes bords, pour envoyer à celuy qui a rendu le pain benit, ou à celuy qui le doit rendre au premier jour.

On appelle auſſi *chanteau*, l'entameure d'un pain domeſtique, ou un gros quartier qu'on en retranche.

On appelle auſſi *chanteau*, une groſſe piece de paſtiſſerie formée en long, & de même que la bordure du pain benit, qu'on fait faire pour envoyer à ſes parens & amis, à cauſe que celuy qu'on a renvoyé de l'Egliſe n'y peut pas ſuffire: & parce qu'on le fait de paſte plus fine, on l'appelle autrement *couſin*, à cauſe qu'on l'envoye à ceux qui touchent de plus prés, ou qu'on aime le mieux.

On dit proverbialement, qu'on a donné le *chanteau* à quelqu'un, pour dire, que c'eſt à luy à faire au premier jour & à ſon tour ce que les autres ont fait devant luy. On dit depuis quelque temps, qu'on luy a donné le *bouquet*.

CHANTELAGE. ſ. m. Droit qu'on paye au Seigneur pour le vin vendu en gros ou à broche ſur le chantier de la cave & du cellier. Dans les vieux titres *chantelagium*.

CHANTEPLEURE. ſ. f. Entonnoir à longue & eſtroite queuë, percée au fond par pluſieurs petits trous.

CHANTEPLEURE, eſt auſſi une fente qu'on laiſſe dans les murailles qui ſont proche des rivieres, ou qui ſoûtiennent des terraſſes, pour y laiſſer entrer & écouler les eaux. Les *chantepleures*, ventouſes, & autres ouvertures pour l'écoulement des eaux, ſont permiſes par l'Ordonnance.

CHANTER. v. act. Faire par art diverſes inflexions de voix agreables à l'oreille. Cet homme *chante* bien. les payſans *chantent* au lutrin. le Diacre *chante* l'Evangile. le Soûdiacre *chante* l'Epiſtre. cette Antienne ſe *chante* à deux chœurs. *chanter* un *Te Deum*. *chanter* en plein chant, en Muſique, en faux-bourdon. *chanter* ſa partie. *chanter* Veſpres. *chanter* Matines. *chanter* un Salvé. *chanter* des Noëls, des chanſons. On dit, qu'un homme *chante* Meſſe, pour dire, qu'il eſt Preſtre.

CHANTER SUR LE LIVRE, ſe dit lors que les Chantres chantent le plein chant, & qu'il y a pluſieurs deſſus

deſſus ou autres parties qui ſont des accords ſur le champ, & forment une eſpece de concert ou de muſique. On dit auſſi, Il *chante* ſa partie à livre ouvert, pour dire, qu'il ſçait ſi bien la Muſique, qu'il n'a pas beſoin d'étudier la notte.

On appelle *Pain à chanter*, le pain ſans levain preparé pour les hoſties avant la conſecration, quoy qu'il ſerve à d'autres choſes. On cachette les lettres avec du *pain à chanter*. On enveloppe les pilules, les bols de caſſe avec du *pain à chanter*.

CHANTER, ſe dit auſſi de ce qui eſt ſimplement contenu en quelque écrit. Voyons ce que *chante* ce livre là, pour dire, Voyons ce qu'il contient. voyons ce que *chante* cet exploit.

MAISTRE A CHANTER, eſt un Muſicien qui enſeigne à chanter, qui monſtre la Muſique.

CHANTER, ſe dit auſſi des Poëtes, quand ils font des Poëmes & des vers à l'honneur de quelque Heros, parce que la Muſique eſt une eſpece de Poëſie. Ainſi Virgile a dit, qu'il *chantoit* Enée & ſes armes. Chapelain a dit,

Je *chante* la Pucelle & la ſainte vaillance, &c.

Scuderi a dit,

Je *chante* le vainqueur des vainqueurs de la terre.

Le Taſſe, *Canto* l'arme pietoſe, &c. Le Roman Bourgeois, Je *chante* les adventures de pluſieurs bourgeois de l'un & de l'autre ſexe.

CHANTER, ſe dit pareillement d'un Orateur, d'un Declamateur, d'un Comedien, lors qu'ils ne varient pas aſſez leurs voix, qu'ils ont une monotonie, ou qu'ils retombent toûjours dans une même cadence.

On dit en termes de Blaſon des Armes parlantes, qu'elles *chantent*.

CHANTER, ſe dit auſſi des oiſeaux. JESUS-CHRIST dit à St. Pierre, Avant que le coq *chante*, tu me renieras trois fois. le cigne, à ce qu'on dit, ne *chante* qu'étant prés de la mort. le roſſignol ne *chante* qu'au printémps.

CHANTER, ſignifie auſſi, Advertir, remonſtrer, inſtruire. Il ne luy *chante* tous les jours autre choſe que de l'avertir de changer de vie.

CHANTER, ſignifie encore, Loüer quelqu'un, en parler avantageuſement, quoy que ce ne ſoit ni en Muſique, ni en vers, ni même en paroles. Toutes les creatures *chantent* les loüanges du Seigneur. on *chante* par tout les loüanges, le merite d'un tel Prince.

On dit figurément d'un homme à qui on veut faire faire quelque choſe par force, qu'on le fera bien *chanter*, qu'on l'obligera à payer, à faire ce qu'il doit. On dit, qu'un criminel a *chanté* en la queſtion, pour dire, qu'il a trop parlé, qu'il a deſcouvert la verité. On dit de ceux qui ont deſcouvert quelque ſecret, Il faut que quelqu'un ait *chanté*, puis qu'on a deſcouvert cette entrepriſe. On dit auſſi d'un homme qu'on a mis priſonnier pour avoir été trop libre en paroles, qu'on l'a mis en cage pour luy apprendre à *chanter*.

CHANTER, ſe dit proverbialement en ces phraſes. Quand un importun fait pluſieurs redites, on dit qu'il *chante* toûjours la même chanſon. On dit d'une perſonne qui dit quelque meſchante raiſon qui ne ſatisfait pas, Voilà bien *chanté*. On dit, *Chanter* la palinodie, pour dire, Se retracter, dire le contraire de ce qu'on avoit dit. *Chanter* la gamme, Reprendre, corriger quelqu'un, le quereller ſur quelque action qu'il aura faite. On dit auſſi, Il faut bien *chanter* plus haut, pour dire, Il faut encherir, il en faut offrir davantage. On dit encore, *Chanter* pouille, *chanter* goguette, *chanter* des injures à quelqu'un, pour dire, le quereller en face, luy faire pluſieurs reproches, l'injurier.

CHANTERELLE. ſ. f. La corde la plus déliée d'un luth, d'un theorbe, d'un violon & autres ſemblables inſtruments, celle qui a le ſon le plus clair & le plus aigu. Il faut laſcher la *chanterelle* quand on quitte ſon inſtrument, de peur qu'elle ne ſe rompe.

CHANTERELLE, ſe dit auſſi des oiſeaux que le Chaſſeur ou l'Oiſeleur ont dans une cage pour ſervir d'appeau, & attirer les oiſeaux dans les pieges qui leur ſont preparez. On appelle ſur tout *chanterelle*, une femelle de perdrix, que l'on poſe au bout des ſillons où on a tendu des paſſées & des filets, dans leſquels elle fait donner le maſle qu'elle appelle.

CHANTERES. Vieux mot qui s'eſt dit des anciens Meneſtriers ou Chantres qui alloient dans les maiſons des Grands chanter avec la viole ou la harpe les compoſitions des Trouveres qui eſtoient les Poëtes Provençaux de ce temps-là.

CHANTEUR, EUSE. ſ. Muſicien qui chante des airs, des chanſons. Les *Chanteurs* de l'Opera. les *Chanteurs* du Pont-neuf, de la Samaritaine.

CHANTIER. ſ. m. Groſſe piece de bois qui ſert de chevalet à un Charpentier pour en eſlever une autre qu'il coupe, ou qu'il façonne. On travaille à faire vôtre charpente, elle eſt ſur le *chantier*. ce vaiſſeau n'eſt pas achevé, il eſt encore ſur le *chantier*, c'eſt à dire, ſur de groſſes pieces de bois qui en ſoûtiennent la quille ou la ſole. Ce mot vient du Latin *canterius*. Nicod.

CHANTIER, ſe dit auſſi des pieces de bois de pareille nature, ſur leſquelles on poſe les tonneaux de vin, afin qu'ils ne ſe pourriſſent point à terre. Ce Marchand a cent muids de vin ſur l'eſtappe qui ſont ſur le *chantier*. ce Tavernier eſt riche, il a toûjours dans ſa cave cent pieces de vin ſur le *chantier*.

CHANTIER, ſignifie auſſi, l'attelier d'un Charron, d'un Charpentier, le lieu où ils coupent, façonnent & gardent leur bois. On dit auſſi, que les pierres ſont en *chantier*, quand elles ſont dans le lieu où on les a taillées.

CHANTIER, ſe dit auſſi des lieux où les Marchands de bois empilent ou ſerrent leurs bois, en attendant qu'il ſoit ſec, ou vendu. Il y a des *chantiers* de bois de chauffage, d'autres de bois de menuiſerie & de charpenterie.

CHANTIGNOLE. ſ. f. Eſpece de brique qui doit avoir huit pouces de long ſur quatre de large, qu'on appelle autrement *demie-brique*, en ce qu'elle n'a que la moitié de l'eſpaiſſeur des autres.

CHANTIGNOLES, en termes de Charpenterie, ſe dit des petites pieces de bois qui ſont deſſous des taſſeaux, qui ſoutiennent les pannes de charpenterie & autres pieces ſemblables. Elles ont autant en hauteur que les pannes ſont groſſes, & ſont de la groſſeur des jambes de force. Les *chantignoles* ſont encaſtrées d'un pouce dans le corps de la force, & viennent à mourir à rien, c'eſt à dire, ſont coupées & eſchancrées.

CHANTRE. ſ. m. Celuy qui chante dans un Chœur d'Egliſe. Tous les grands Chapitres ont des *Chantres* & des Chapelains pour ſoûlager les Chanoines, & faire l'Office en leur abſence.

CHANTRE, ſe dit par excellence du Maiſtre du Chœur, qui eſt une des premieres dignitez d'un Chapitre. Il porte le chape & le baſton dans les Feſtes ſolennelles, & donne le ton aux autres en commençant les Pſeaumes & les Antiennes. Le *Chantre* porte dans ſes Armoiries un baſton de chantre derriere l'Eſcu pour marque de ſa dignité.

CHANTRE, eſt auſſi un méchant Muſicien. Les *Chantres* du Pont-neuf, de la Samaritaine.

CHANTRERIE. ſ. f. eſt la dignité, l'office, ou le benefice de chanter. La *Chanterie* d'une telle Egliſe vaut tant.

CHANVRE. ſ. m. Plante qui porte pour graine le chenevis, autour de l'écorce de laquelle il y a de petits

filets dont on fait la filace, & enſuitte la toile de ménage. Ses feuilles ſont ſemblables à celles du freſne, & ont une odeur puante. Ses tiges ſont hautes & creuſes, & ſa graine ronde. Il y en a de maſle & de femelle. Le maſle produit de ſa tige plus grande quantité de branches, & paroiſt un arbrilleau, juſques là que de ſon tronc on fait du charbon pour ſervir à la poudre à canon. La femelle a ſes tiges plus minces, & eſt ſans branches & ſans graine. Les feuilles du maſle ſont plus grandes & plus noires que celles de la femelle, & ſortent cinq à cinq, ou ſix à ſix d'une ſeule queuë. Leur racine a force capillamens. Il y a un *chanvre* ſauvage qui a ſes tiges ſemblables à la guimauve, toutefois plus petites, plus noires & plus rudes, & hautes d'une coudée. Ses feuilles ſont ſemblables au *chanvre* domeſtique, mais plus rudes & plus noires. Sa graine & ſa racine ſont ſemblables à celles de la guimauve. Broyer le *chanvre*, tiller le *chanvre*, c'eſt, Separer, tirer la filace de l'écorce. Rouir le *chanvre*, c'eſt le faire tremper quelque temps dans l'eau pour le faire enſuitte ſecher & tiller plus facilement. Il eſt deffendu de faire rouir le *chanvre* dans des eaux vives où il y a du poiſſon. En Latin *cannabum*, *cannabis*, d'où ce mot eſt derivé.

CHANVRE, ſignifie auſſi ſimplement, la filace & le fil. Il a vendu tant de *chanvre*, de la toile de *chanvre*.

CHAOS. On prononce *Caos*. ſ. m. Confuſion, mélange de tous les élements, que les Poëtes ont feint avoir été de tout temps, avant que toutes les choſes fuſſent rangées en l'ordre où elles ſont.

CHAOS, ſe dit figurément de ce qui eſt confus & brouillé. Les affaires de cette maiſon ſont ſi brouillées, il y a tant de procés, que c'eſt un *chaos*, on n'y voit goute. il a deſmenagé depuis peu, ſes livres, ſes papiers ſont en un *chaos* qui ne ſera pas ſi-toſt débrouillé.

CHAPE. ſubſt. fem. Ornement d'Egliſe que portent ordinairement les Chantres & Soûchantres, quand on officie ſolemnellement. Les Evêques & les autres Officiants en portent auſſi. Elle s'étend depuis les eſpaules juſqu'aux talons, & s'agraffe par devant. Les Anciens l'appelloient *pluvial*. A la Proceſſion du St. Sacrement tout le Chœur eſt en *chapes*. Les Officiants avoient des *chapes* en broderie d'or & de perles. La *chape rouge* n'appartenoit autrefois qu'aux Papes. La *chape de St. Martin* étoit autrefois une precieuſe relique que nos Rois portoient à la guerre. C'eſtoit une eſpece de rochet aſſez court ſans manches. On preſtoit autrefois le ſerment ſur la *chape de St. Martin*. Ce mot vient du Latin *capa*.

CHAPE, eſt auſſi le veſtement de deſſus que portent les Chanoines & quelques Religieux, & particulierement les Reguliers de St. Auguſtin. C'eſtoit le vray uſage du pluvial, parce qu'ils s'en ſervoient en hiver pour ſe deffendre contre la pluye, & conſerver leur linge ou rochet.

CHAPE, ſe diſoit autrefois de toutes ſortes de robbes ou capes, ou de manteaux dont on ſe couvroit la teſte & le corps pour ſe deffendre des injures du temps. Et on appelloit *Porte-chape* chez le Roy, Celuy qu'on appelle maintenant *Porte-manteau*.

CHAPE, ſe dit auſſi de pluſieurs choſes qui ſervent à couvrir, ou à mettre ſur une autre. Ainſi on appelle la *chape* d'un alembic, ſa couverture, & autrement *chapelle*; & on appelle *chape aveugle*, celle qui n'a point d'autre ouverture que le trou par où elle reçoit la vapeur. Les Maiſtres Cuiſiniers prennent qualité de *Porte-chapes* de la ville, fauxbourgs, & banlieuë de Paris, parce qu'ils appellent *chape* ce qu'ils mettent deſſus leurs plats pour les couvrir.

On nomme auſſi *chapes*, les planches dans leſquelles ſe fichent les tuyaux d'orgues, qui ſervent en effet de couverture au ſommier où ſe fait la diſtribution du vent. Les Fondeurs appellent auſſi *chapes*, les grandes pieces de plaſtre qu'ils mettent pour couvrir les petites pieces qui forment leurs moules.

On dit proverbialement, Se debarre de la *chape* à l'Evêque, pour dire, Conteſter ſur une choſe où on n'a, ni on ne peut avoir d'intereſt. Ce proverbe eſt fort ancien, & on dit en Latin *de capâ Epiſcopi*. Du Cange. On dit auſſi, qu'un homme cherche *chape-chute*, qu'il a trouvé *chape-chute*, pour dire, qu'il cherche, ou qu'il a trouvé quelque occaſion, quelque haſard, quelque rencontre avantageuſe, ou quelquefois mauvaiſe.

CHAPE'. adj. en termes de Blaſon, ſe dit d'une piece faite en figure de chevron, mais qui eſt pleine au dedans & maſſive, enſorte que le champ de dehors qui eſt dans l'Eſcu luy ſemble ſervir de *chape*, ou de manteau: & en ce cas on appelle un Eſcu *chapé*. Il s'en trouve de pluſieurs ſortes: un Eſcu *chapé loſengé*, un Eſcu *chapé enté*, un Eſcu *chapé cronelé*, un Eſcu *chapé eſcartelé*, ſuivant les figures ou les ornements qu'on met en ces chapes. Son oppoſé eſt *chauſſé*.

CHAPEAU. ſubſt. maſc. Habillement, ou couverture de teſte dont ſe ſervent les hommes par toute l'Europe Occidentale. Il eſt fait de poil foulé ou feutre ſelon la figure de la teſte, & il a de grands bords pour garentir le haut du corps de la pluye. Un *chapeau* de laine. un *chapeau* de caſtor, de vigogne. un *chapeau* des ſept ſortes. un *chapeau* de paille. la forme, les bords d'un *chapeau*. On a dit autrefois, un *chapel orfroiſié de biſſe d'or & de groſſes perles*, c'eſt à dire, bordé de paſſemens & de perles. On a appellé auſſi un heaume, *chapel de fer à viſiere*. Ce mot vient de *cape*, & de *capellum*. Menage. D'autres le derivent de l'Allemand *ſchappel*, ſignifiant un *chapeau de fleurs*. Joannes de Janua dit que c'eſt *parva capa, eò quòd capillos tegat, & eſt quaſi capitis pellis*.

On dit, Mettre la main au *chapeau*, donner un coup de *chapeau*, oſter le *chapeau* à quelqu'un, eſtre devant luy *chapeau* bas, pour dire, Se découvrir, eſtre teſte nuë devant luy pour le ſaluer, ou luy témoigner du reſpect.

CHAPEAU, ſignifie quelquefois un homme. Il y avoit pluſieurs femmes à cette aſſemblée, mais il n'y avoit pas un *chapeau*.

On appelle auſſi *chapeau de fleurs*, une couronne de fleurs qu'on met ſur la teſte des filles quand on les épouſe. Dans la vieille Couſtume de Normandie il eſt dit qu'un pere peut marier ſa fille avec un *chapeau* de roſes, c'eſt à dire, ne luy donner rien en mariage que le *chapeau* qu'on luy met ſur la teſte au temps de la celebration.

CHAPEAU, en termes de Blaſon, ſe dit d'une marque de Dignité Eccleſiaſtique, & principalement de celuy des Cardinaux, qu'on appelle abſolument *chapeau rouge*. Il eſt plat, & fort eſtroit par le haut en ſa teſtiere, mais fort large de bords. Il eſt garni de longs cordons de ſoye entrelacés qui pendent du dedans & aux coſtés avec cinq rangs de houppes, que les Italiens appellent *fiocchi*, qui croiſſent en nombre à meſure qu'ils deſcendent, & ſont juſques à 15. houppes, 1. 2. 3. 4. & 5. Ce *chapeau* leur fut donné par Innocent IV. l'an 1250. comme diſent Volaterran & Polydore Virgile. D'autres diſent que ce fut l'an 1246. au Concile de Lyon: mais on ne les a mis ſur le timbre des Armoiries que depuis l'an 1300. auparavant les Cardinaux étoient repreſentés avec des mitres. Les Patriarches & les Archevêques ont le *chapeau* verd avec quatre rangs de houppes qui ſont le nombre de dix, ſçavoir 1. 2. 3. 4. ce qui eſt une invention de ce ſiecle. Les Evêques l'ont de même couleur avec trois rangs de houppes ſeulement. Les Abbés & les Protonotaires le portent noir avec deux rangs de houppes. Ces *chapeaux* ſe mettent par ornement au deſſus de l'Eſcu, comme les mitres & les couronnes. Il y a des Eſcus qui portent auſſi des *chapeaux* de divers émaux. Les Anciens ont pris le *chapeau* pour un ſymbole

bole de liberté, comme on voit dans plusieurs medailles, avec cette Legende, *Libertas publica.* L'uſage du *chapeau* que mettent tous les Prelats ſur leurs Armoiries vient d'Eſpagne, où on en voit dés l'an 1400. Triſtan de St. Lazare Eſpagnol Archevêque de Sens eſt le premier qui l'a introduit en France.

CHAPEAU, en termes de Charpenterie, ſe dit d'une eſpece de petit fronton qui fait la couverture d'une lucarne ſur un pan de bois. On le dit auſſi de la plus haute piece de charpente qui aſſemble des poteaux corniers dans un clocher, ou un pan de bois, &c.

CHAPEAU, ſe dit auſſi de la piece de bois qu'on met au deſſus des eſtayes pour ſoûtenir des poutres & des ſolives..

On appelle encore *chapeau*, la piece de bois qui ſert d'appuy tout au haut d'un eſcalier de charpente.

On dit proverbialement d'une perſonne à qui il eſt arrivé quelque ſujet de honte, ou de qui on a fait quelque médiſance, Voilà un beau *chapeau* que vous luy mettez ſur la teſte. On dit auſſi, qu'elle a perdu la plus belle roſe de ſon *chapeau*, pour dire, qu'elle a fait quelque perte conſiderable, ſur tout en ce qui regarde l'appuy, la protection.

CHAPELAIN. ſ. m. Celuy qui eſt pourveu d'une Chapelle ou Chapellenie, ou qui la deſſert.

On appelle auſſi *Chapelain*, un Preſtre qui vient dire ordinairement la Meſſe dans les maiſons particulieres.

On appelle auſſi *Chapelains*, les Officiers Eccleſiaſtiques de la Maiſon du Roy & des Princes, qui ſervent à leurs Chapelles. Les premiers *Chapelains* ont été ceux qui gardoient la chape de St. Martin, & les autres reliques que les Rois avoient dans leurs Palais, & qu'ils portoient à l'armée, comme témoigne Walafridus Strabo.

CHAPELAINS DU PAPE, ſont les Auditeurs ou Juges des cauſes du Sacré Palais. Ils ont été ainſi nommez, parce que le Pape donnoit autrefois audience dans ſa Chapelle pour juger les queſtions ſur leſquelles il eſtoit conſulté de tous les endroits de la Chreſtienté; & il y appelloit pour Aſſeſſeurs les plus ſçavants Legiſtes du ſiecle; qui pour cela étoient appellez ſes *Chapelains*: & c'eſt des decrets qu'ils ont donnez autrefois qu'eſt compoſé le Corps des Decretales. Ils ont été reduits au nombre de douze par Sixte IV.

CHAPELER. v. act. Couper, retrancher la plus groſſe partie de la crouſte de pain, pour la rendre plus mince & plus aiſée à maſcher. Ce vieillard veut qu'on luy *chapele* ſon pain, à cauſe qu'il a de mauvaiſes dents. Menage prouve que ce mot vient du Latin *capellare*; d'autres de *capulare*. Borel dit qu'il vient de *capo, chapon*, parce que c'eſt un animal à qui on a oſté une partie en le chaſtrant.

CHAPELÉ, ÉE. part. & adj.

CHAPELET. ſ. m. Pluſieurs grains enfilés qui ſervent à compter le nombre des *Pater noſter* & des *Ave-Maria* qu'on veut dire en l'honneur de Dieu & de la Vierge. On les appelle autrement *Patenoſtres*. Un Roſaire eſt un *chapelet* de 5. ou de 15. dixaines d'*Ave-Maria*. Il y a des *chapelets* de corail, de diamants, de calembouc, de bois de Ste. Lucie, &c. Menage tient que ce mot vient de la reſſemblance qu'il a avec un chapeau de roſes, dont on a fait *Roſaire*. Les Italiens diſent *corona*. On l'a appellé auſſi en Italien & dans la baſſe Latinité *capellina*. Les Orientaux ont auſſi des eſpeces de *chapelets* qu'ils appellent *chaiſnes*, pour faire leurs prieres, en diſant quelqu'une ſur chaque grain. Le Mogol a juſques à huit de ces chaiſnes, les unes de perles, les autres de rubis, de diamants, de corail, &c.

CHAPELET, en termes de Mechanique, eſt une enchaiſnure de planches ou de pots qu'on fait mouvoir pour élever des eaux, ſecher des marais, & vuider des baſtardeaux.

En termes de Chirurgie, *chapelet* eſt un rang de certaines puſtules malignes qui viennent au front.

CHAPELET, en termes de Manege, eſt une paire d'eſtrivieres garnies de leurs eſtriers, & ajuſtées au point du cavalier, qu'il attache au pommeau de la ſelle, quand il veut monter à cheval; ou en changer.

CHAPELET, en termes d'Architecture, eſt un petit ornement taillé en grains ronds, ainſi qu'on taille pluſieurs baguettes. On dit auſſi un *chapelet* de marrons.

On dit en proverbe, quand il meurt coup ſur coup pluſieurs perſonnes d'une même famille, ou d'une cabale, que le *chapelet* ſe deffile. On dit quand quelqu'un eſt puni de quelque faute, qu'il n'a pas gagné cela en diſant ſon *chapelet*.

CHAPELIER. ſubſt. maſc. Marchand qui vent des chapeaux, ou l'Artiſan qui les fabrique.

CHAPELLE. ſ. f. Petite Egliſe qui n'eſt ni Parroiſſe, ni Prieuré, qui ſubſiſte d'elle-même, & que les Canoniſtes appellent *ſub dio*. Baſtir, fonder une *Chapelle*. Il y a pluſieurs Egliſes Collegiales qu'on appelle *Saintes Chapelles*, comme celles de Paris, de Dijon, de Bourges, de Bourbon, à cauſe qu'on y gardoit les reliques, &c. Ce mot vient, ſelon quelques-uns, du Grec *kapileia*, qui ſignifioit de *petites tentes* que dreſſoient les Marchands dans les Foires pour ſe mettre à couvert. Papias le fait venir d'un mot Grec & d'un Latin, *quaſi capiens laon*, ou *populum*, *vel laudem*, qui eſt une étymologie de Juriſconſulte impertinente. D'autres le derivent de *cape* & *chape*, qui ſervoit à ſe couvrir le corps, comme ſi la *Chapelle* n'eſtoit autre choſe qu'un lieu couvert: & c'eſt ainſi qu'on diſoit la *chape* de St. Martin, qui étoit une eſpece de manteau ou d'eſtendart dont les Ducs d'Anjou eſtoient gardiens, comme Grands Seneſchaux de France, & qu'on portoit à l'armée comme un eſtendart. D'autres le tirent *à pellibus caprarum*, parce que ces lieux ſe couvroient de peaux de chevres. On a auſſi appellé autrefois *Chapelles* les châſſes où on gardoit les reliques des Saints. Peut-être vient-il de ce que les Rois dans les voyages & expeditions militaires ne pouvant pas entendre la Meſſe dans des Egliſes qu'ils trouvoient ſouvent bruſlées, la faiſoient dire ſur une pierre conſacrée & portative, & le lieu couvert où on la diſoit s'appelloit *Chapelle*.

CHAPELLE, eſt auſſi une partie d'une grande Egliſe où il y a un autel où on dit la Meſſe, & que les Canoniſtes appellent *ſub tecto*; & eſt proprement *Chapellenie*: Les *Chapelles* ſont d'ordinaire aux arcades qui ſont aux coſtez des Egliſes, ou au devant des piliers. La *Chapelle* de Noſtre Dame, de St. Roch, &c. mais celle-cy s'appelle proprement une *Chapellenie*. Les Anciens les ont appellées *cubicula*. Du Cange. Il y a auſſi des *Chapelles* dans les maiſons particulieres, où on a permiſſion de dire la Meſſe.

CHAPELLE ARDENTE, eſt une herſe chargée de pluſieurs cierges allumez dans les ceremonies des obſeques d'une perſonne de qualité.

On dit auſſi de quelques Princes, comme le Pape, ou le Roy d'Eſpagne, qu'ils tiennent *Chapelle*, quand ils aſſiſtent à l'Office avec de grandes ceremonies aux jours ſolemnels.

CHAPELLE, eſt auſſi le Benefice fondé ou attaché à la *Chapelle*. On luy a conferé une *Chapelle* qui vaut cent eſcus. cette *Chapelle* eſt un Benefice ſimple. une *Chapelle* Presbyterale oblige à eſtre Preſtre.

La *Chapelle du Roy*, eſt le corps de tous les Officiers qui ſervent à ſa *Chapelle*, & particulierement ceux de la Muſique. Les Maiſtres de la *Chapelle du Roy* ont été autrefois appellez *Abbez*, *Archi-Chapelains*, *Secretaires* & *Chanceliers*, car ils gardoient le cachet du Roy. Du Cange.

On appelle encore *Chapelle*, l'argenterie que les Rois,

les Prelats & Grands Seigneurs ont pour ſervir à leur *Chapelle*, conſiſtant en la croix, les chandeliers, le calice, les burettes, le baſſin, &c. Cet Evêque a acheté la *Chapelle* de ſon predeceſſeur.

CHAPELLE, eſt auſſi un inſtrument de Chymie ſervant à diſtiller, & eſt le couvercle d'un alembic.

CHAPELLE, en termes de Marine, eſt un révirement de navire inopiné, & qu'on fait malgré ſoy. Faire *chapelle*, c'eſt, Tourner le navire pour recevoir le vent dans les voiles par derriere, lors qu'on a trop orſé, & qu'on l'a receu par devant pour le remettre dans ſa route.

CHAPELLE, eſt auſſi un petit chapiteau de cuivre qui couvre le pivot de l'aiguille aimantée dans la bouſſole.

CHAPELLENIE. ſ. f. eſt, ſelon Rebuffe, la même choſe que la *Chapelle* au ſecond ſens cy-deſſus expliqué, un autel enfermé ſous le toit d'une autre Egliſe. Cependant Panorme eſt de l'advis tout contraire. D'autres avec plus de raiſon appellent *Chapellenie*, le titre du Benefice; & *Chapelle*, l'autel où il eſt deſſervi. La difference la plus juſte entre *Chapelle*, & *Chapellenie*, eſt que la *Chapelle* eſt *corpus per ſe exiſtens*, & *ſub dio*; & la *Chapellenie* eſt *ſub tecto*, & ſe qualifie *ſub invocatione*, ou *ad altare talis Sancti*, ou *Sanctæ*, &c.

CHAPELURE. ſ. f. Parties qu'on retranche des crouſtes de pain quand on le chapele. Les Boulengers vendent aux pauvres gens les *chapelures* de pain pour faire du potage.

CHAPERON. ſ. m. Ancien habillement de teſte, tant pour les hommes que pour les femmes. Le *chaperon* à l'égard des hommes étoit une coëffure de drap bordée de fourrures par devant, qui avoit une longue queuë pendante par derriere. C'étoit l'habillement de teſte que les Officiers portoient autrefois. Les Magiſtrats en avoient de rouges fourrez de peaux blanches, & les Advocats de noirs fourrez des mêmes peaux. L'aumuſſe des Chanoines étoit auſſi une eſpece de *chaperon* qu'ils portoient en teſte, qu'on appelloit *capulare*. Depuis les gens de robbe l'ont mis ſur l'eſpaule, & les Chanoines ſur le bras. Borel remarque que ce fut un nommé Patrouillet qui changea l'uſage des *chaperons*, & qui amena la mode des bonnets quarrez. Menage dit que les gens d'Egliſe portoient un *chaperon* de diverſes couleurs. En general les *chaperons* étoient portez tant par les Grands Seigneurs que par le peuple; & on ſaluoit en le reculant un peu, comme font maintenant les Moines. Cette mode a duré en France pendant la I. II. & III. Race juſqu'à Charles V. VI. & VII. ſous le regne deſquels on portoit encore ces *chaperons* à longue queuë, que les Docteurs & Licentiez ont retenu pour marque de leurs degrez, & qu'ils ont fait deſcendre de leur teſte ſur l'eſpaule: ce qui ſe prouve par pluſieurs anciennes medailles, monnoyes & figures.

A l'égard des femmes, le *chaperon* étoit une bande de velours qu'elles portoient ſur leurs bonnets; & c'étoit une marque de bourgeoiſie. Ce mot vient de *capperone*, qui a été fait de *cappa*. Menage.

On appelle auſſi une vieille, un *grand chaperon*, ſous la conduitte de laquelle on met les jeunes filles. Il n'eſt pas honneſte à des filles de s'aller promener, ſi elles n'ont quelqu'un qui leur ſerve de *grand chaperon*.

CHAPERON, eſt une marque de Docteur ou de Licentié aux Arts, en Theologie, Juriſprudence & Medecine, laquelle ſe porte ſur l'eſpaule gauche, & qui eſt de même forme que ce que les Anciens mettoient ſur leur teſte pour la couvrir. Ceux qui portent le deuil mettent une grande piece d'eſtoffe quarrée au haut de leur robbe, qui traverſe d'une eſpaule à l'autre, qui s'appelle auſſi *chaperon*, parce qu'elle ſervoit autrefois à mettre autour de la teſte. On diſoit alors, Ce ſont trois teſtes en un *chaperon*, au lieu qu'on dit maintenant, Ce ſont trois teſtes en un *bonnet*.

CHAPERON, eſt auſſi le devant d'une robbe de deuil, dont on ne ſe ſert plus que dans les grandes ceremonies, lequel pend preſque ſur les genoux, & qui cache entierement le viſage.

CHAPERON, en termes de Fauconnerie, eſt le morceau de cuir dont on couvre la teſte des oiſeaux de leurre. Les *chaperons* ſont marquez par poinçes depuis un juſqu'à quatre. Le premier d'un poinçon eſt propre au tiercelet de faucon.

On appelle auſſi *chaperon*, Cette partie du fourreau des piſtolets qui ſert à les couvrir quand il pleut.

CHAPERON, en termes de Maçonnerie, eſt un petit rebord de deux ou trois doits qu'on fait aux faiſtes des murs de cloſture, & qui fait connoiſtre à qui appartient le mur. Ainſi quand le *chaperon* n'eſt que d'un coſté, il appartient à celuy dont il ferme l'heritage. Quand il eſt des deux coſtez, c'eſt une marque que le mur eſt mitoyen.

CHAPERON, en termes d'Eſperonnier, eſt ce qui termine une embouchure à eſcache, & par où on l'aſſemble avec la branche.

CHAPERONNER. v. act. Bonneter quelqu'un, luy faire bien des reverences & des ſollicitations. Les Juges veulent être bonnetez & *chaperonnez*.

CHAPERONNER, en termes de Fauconnerie, c'eſt, Couvrir la teſte d'un oiſeau de proye de ſon chaperon.

CHAPERONNER, ſignifie auſſi, Poſer un chaperon au haut d'une muraille de cloſture. Je veux qu'on ne *chaperonne* cette muraille que de mon coſté, car elle eſt baſtie ſur mon fonds & à mes deſpens.

CHAPERONNÉ, ÉE. en termes de Blaſon, ſe dit d'un eſpervier, ou d'un autre oiſeau de proye qui eſt armé de ſon chaperon.

CHAPERONNIER. Terme de Fauconnerie, qui ſe dit d'un oiſeau de proye. Ce faucon eſt bon *chaperonnier*, il porte patiemment le chaperon.

CHAPIER, ſubſt. maſc. Chantre, ou celuy qui porte ordinairement la chape dans une Egliſe. A la campagne on ſe ſert quelquefois de payſans pour être *Chapiers*.

CHAPITEAU. ſ. m. Ornement d'Architecture qui fait partie d'une colomne, & qui eſt poſé immediatement ſur ſon fuſt. Le *chapiteau* Corinthien eſt orné de feuilles d'acanthe. Le *chapiteau* Ionique eſt orné de volutes. Ce mot vient du Latin *capitellum*.

CHAPITEAU, ſe dit auſſi de la corniche d'un buffet, ou du petit fronton ou ornement qu'on met deſſus, & même de ce qui ſert à couvrir quelque choſe. On a briſé en demeſnageant le *chapiteau* de cet armoire. le *chapiteau* d'un paſté couvert en pointe.

CHAPITEAU, eſt auſſi un morceau de carte qu'on met au milieu des torches pour recevoir la cire qui en degoutte dans les Proceſſions. Il eſt taillé en forme de cône renverſé.

CHAPITRE. ſ. m. La Communauté des Eccleſiaſtiques qui deſſervent une Egliſe Cathedrale ou Collegiale. Le Doyen, Chanoines & *Chapitre* d'un tel lieu, ſont les qualitez qu'on donne dans les procés à ces Communautez. l'Archevêque a receu le Roy à la teſte de ſon *Chapitre*. les Evêques & leur *Chapitre* ſont ſouvent en meſintelligence. ce Benefice eſt à la collation d'un tel *Chapitre*. La plus-part des *Chapitres* d'Allemagne ſe ſont rendus fameux, parce qu'on n'y reçoit que des Nobles de quatre races. Il n'y en a en France que trois de cette nature, celuy de St. Jean de Lyon, de St. Eſtienne de Mâcon, & de St. Julien de Brioude. Dans celuy de Lyon il s'eſt trouvé en même temps un fils d'Empereur, neuf fils de Rois, & quatorze fils de Ducs, comme témoigne le Pere Jean de St. Aubin dans l'Hiſtoire de la ville de Lyon. Les noms de *Chapitre* & de *Chanoine* n'ont commencé à être en uſage que

vers

vers le temps de Charlemagne, comme prouve Marcellus Ancyranus dans le Traitté qu'il a fait ſur la Decretale d'Honoré III. *ſuper ſpecula de magiſtris.*

CHAPITRE, eſt auſſi l'aſſemblée que tiennent les Chanoines, les Religieux, & les Ordres Militaires, pour deliberer de leurs affaires, & regler leur diſcipline. Les *Chapitres* generaux de Clun, de Ciſteaux. le *Chapitre* s'aſſemble au ſon de la cloche. le *Chapitre* general de l'Ordre. ce Religieux a été blaſmé, chaſtié en plein *Chapitre*. les Chevaliers du St. Eſprit ont tenu leur *Chapitre* un tel jour. Papias dit qu'on les a appellés *Chapitres, quòd capitula ibi legantur.* Le nom de *Chapitres* autrefois ne convenoit proprement qu'aux Egliſes Cathedrales.

On appelle *Pain de Chapitre*, le pain blanc & broyé qu'on diſtribuë chaque jour aux Chanoines.

CHAPITRE, ſe dit auſſi de la ſale ou du lieu où ſe tient cette aſſemblée des Chanoines, Religieux, ou Chevaliers. Chez les Moines le *Chapitre* eſt ordinairement au milieu du Cloiſtre. Le Chapitre fait partie des lieux Reguliers. le *Chapitre* de St. Lazare ſe tient aux Billettes.

CHAPITRE, eſt auſſi une diviſion d'un ouvrage, ou d'un livre, afin que les matieres ſoient plus diſtinguées & moins confuſes. Les Anciens ne diſtinguoient point leurs livres par *chapitres* & par articles. c'eſt une grande commodité pour les lecteurs de faire une Table des *chapitres*. cette autorité eſt tirée d'un tel *chapitre* de la Geneſe. Papias dit que ce nom luy a été donné, *ex eo quod ſit alterius ſententia caput, vel quòd capiat totam ſummam.*

CHAPITRE, en termes de Palais, ſe dit ſeulement des affaires de compte. Le *chapitre* de recepte, de deſpenſe, de repriſe.

CHAPITRE, en termes de Breviaire, eſt une breve leçon extraite de l'Ecriture, qui ſe dit par l'Officiant en toutes les heures avant l'Hymne ou avant les Reſpons des petites Heures.

CHAPITRE, ſe dit figurément de certaines matieres particulieres qu'on deſigne ou dont on parle. Quand cet homme eſt ſur le *chapitre* des cagots, il ne ſe peut taire. n'attaquez pas cet homme ſur le Droit, il eſt plus fort que vous ſur ce *chapitre*-là. ce goinfre entend bien le *chapitre* des ſauces. aprés qu'on eut parlé de pluſieurs choſes, enfin on vint ſur ſon *chapitre*, c'eſt à dire, à parler de luy, à l'examiner.

On dit proverbialement, qu'un homme n'a point de voix en *Chapitre*, pour dire, qu'il n'eſt d'aucune conſideration dans ſa compagnie, dans ſa famille. Quand la femme gouverne la maiſon, le mari n'a point de voix en *Chapitre*.

CHAPITRER. v. act. Corriger, chaſtier un Moine, un Chanoine en plein Chapitre. Ce mot vient de *capitulare*, qu'on a dit dans la baſſe Latinité dans le même ſens.

CHAPITRER, au figuré, ſe dit auſſi generalement de toute ſorte de reprimende dont on menace qui que ce ſoit. Vous faites cela ſans en parler à voſtre femme, vous ſerez tantoſt *chapitré*. Ce mot figuré eſt venu du propre.

CHAPITRÉ, ÉE. part. & adj.

CHAPLIS. Vieux mot François qui ſignifie, Donner des coups d'épée ſans ceſſe & fort redoublez, particulierement ſur les armes. Il étoit fort en uſage dans les Romans, auſſi-bien que *chaple*, qui ſignifie *combat*, & venoit de *chapla*, mot de Languedoc qui ſignifie *frapper*.

CHAPON. ſ. m. Coq qu'on fait engraiſſer, & qu'on a chaſtré à ce deſſein. Les *chapons* de paillier ſont meilleurs que ceux du Mans. voilà du boudin fait avec du blanc de *chapon*. Ce mot vient du Latin *capo*, ou de *capus*.

CHAPON, ſe dit auſſi figurément d'un morceau de pain qu'on met tremper un peu au derriere du pot, & qu'on donne à manger aux enfans à leur deſjeuner.

On appelle en termes de Palais, le *vol du chapon*, une piece de terre qui eſt autour d'une maiſon noble, d'auſſi grande étenduë que pourroit avoir le vol d'un *chapon*. L'aiſné dans le partage d'une maiſon noble a le principal manoir, ou le *vol du chapon*. Suivant la Couſtume de Paris, ce *vol de chapon* eſt eſtimé à un arpent de 72. verges, ou 1580. pieds, ou 516. pas.

CHAPON, ſe dit proverbialement en ces phraſes. Qui *chapon* mange, *chapon* luy vient, pour dire, que le bien vient pluſtoſt dans la maiſon de ceux qui en ont déja, que chez ceux qui n'en ont point. On appelle auſſi *deux chapons de rente*, deux choſes ou deux perſonnes d'inegale valeur, de taille differente, parce que de ces *chapons* il y en a d'ordinaire un gras, & l'autre maigre. On dit auſſi d'une terre uſurpée par quelqu'un, Ce n'eſt pas celuy à qui elle appartient qui en mange les *chapons*. On dit auſſi d'un homme qui eſt ſujet à dérober, qu'il a les mains faites en *chapon* roſti. On appelle auſſi quelquefois ironiquement un chaſtré, un *chapon*; & on dit qu'il a été *chaponné*.

CHAPONNEAU. ſ. m. diminutif de *chapon*. Coq nouvellement chaſtré.

CHAPONNER. v. act. Chaſtrer un coq pour le faire engraiſſer.

CHAPONNÉ, ÉE. part. & adj.

CHAPTEL. Voyez *Chepteil*.

CHAQUE. Pronom m. & f. qui ſert à ſingulariſer les choſes & les perſonnes. A *chaque* Saint ſa chandelle. il mendie à *chaque* porte. il eſtudie dix heures *chaque* jour. C'eſt la même choſe que *chacun*, mais ils ne s'employent pas indifferemment.

CHAR. ſ. m. Eſpece de trône roulant & magnifique qui ſert aux triomphes & aux entrées des Princes. Le Soleil brille ſur ſon *char* lumineux. Corneille a dit dans ſon Polieucte,

\- - - - & tel que ſur ſon *char*
Victorieux dans Rome entre nôtre Ceſar.

Ce mot eſt ancien Gaulois, & vient de *carrus*, dont il eſt fait mention dans les Commentaires de Ceſar.

CHAR, ſe dit de ſemblables voitures dont on orne les carrouſſels, dont on ſe ſert aux courſes de prix & autres ſemblables feſtes.

CHAR, ſe dit auſſi d'une grande charrette à quatre roues qui porte quantité de marchandiſes tout à la fois. Ce *char* porte tout d'un coup 400. de foin.

CHARBON. ſ. m. Bois à demi bruſlé, braiſe. St. Laurens fut roſti ſur des *charbons* ardents. Ce bois ne fait point de *charbon*, il ne fait que de la cendre.

Il y a auſſi un *charbon* artificiel, qu'on fait exprés dans les foreſts de pluſieurs moyennes branches d'arbres qu'on arrange en pyramide dans une grande foſſe faite exprés, où on ne laiſſe qu'une petite ouverture par où on met le feu, & qu'on bouche quand le bois eſt aſſez conſumé. Les forges ne ſe ſervent que de ce *charbon*. Le feu de *charbon* eſt tres-violent. La noirceur du *charbon* vient de la quantité de ſes pores. Mr. Hook a obſervé qu'un *charbon* d'un pouce de diametre doit avoir du moins 5724000. pores. Mr. Dodard dit qu'il a du *charbon* de bled, qui eſt probablement du temps de Ceſar, qui s'eſt ſi bien conſervé, qu'on diſtingue le froment d'avec le ſeigle: ce qui fait qu'il le croit incorruptible.

CHARBON, eſt auſſi une eſpece de terre minerale, foſſile & fort noire, qui ſert aux forges des ouvriers qui travaillent en fer; & on l'appelle *charbon de terre*. Il y a des mines de *charbon de terre* à St. Eſtienne en Foreſts, en Nivernois, en Bourgogne. Preſque toute l'Angleterre eſt pleine de cette ſorte de *charbon*.

CHARBON DE SAULE, eſt celuy dont les Peintres & les Graveurs ſe ſervent pour faire les eſquiſſes de leurs deſſeins. On le fait dans un canon de piſtolet qu'on met au feu pour faire bruſler du bois de ſaule, & le convertir en *charbon*.

Les Chymiſtes appellent *charbon*, ce qui reſte des plantes dans le vaiſſeau diſtilatoire, lors que le feu ne peut plus rien pouſſer dans le recipient.

CHARBON, eſt auſſi une tumeur ou puſtule peſtilentielle qui vient d'ordinaire aux aînes & aux aiſſelles. Il eſt fait d'un ſang gros, noir & corrompu, qui a une qualité maligne, fervente & furieuſe. En ſon commencement il n'eſt pas plus gros qu'un grain de mil, ou un pois, qui croiſt en peu de temps en figure ronde & pointuë, & cauſe une douleur intolerable, ſur tout la nuit. Il enferme une petite veſſie, que ſi on l'ouvre, on y trouve deſſous une chair bruſlée, comme ſi on y avoit mis un *charbon*: ce qui eſt cauſe que les Anciens luy ont donné ce nom-là. La chair d'alentour eſt de diverſe couleur, rouge, brune, perſe, violette, plombée & noiraſtre, qui a pourtant une lueur eſtincelante, comme de la poix noire enflammée: ce qui fait que quelques-uns luy ont donné auſſi le nom d'*eſcarboucle*. Quelques-uns l'appellent auſſi la *boſſe*. Voyez *Boſſe*.

On dit proverbialement, Il y a bien du *charbon* de rabais, pour dire, que quelque choſe a bien diminué de prix.

CHARBONNE'E. ſ. f. Petit aloyau de bœuf qui eſt tiré des fauſſes coſtes, & qui n'a de la chair que d'un coſté.

CHARBONNER. v. act. Gaſter, ſalir avec du charbon. On le dit auſſi de ceux qui deſſinent avec du charbon.

CHARBONNIER. ſ. m. Celuy qui fait ou qui vend le charbon. On le dit auſſi de ceux qui portent le charbon, dont les uns ſont Maiſtres creez en titre d'office, & ainſi Officiers de Ville: les autres ſont Valets, & ſervent ſous eux; & ils les appellent *Plumets*, & *Garçons de la pelle*.

CHARBONNIER, eſt auſſi un petit lieu où on ſerre le charbon dans les maiſons.

On dit proverbialement, La foy du *Charbonnier*, quand on parle d'une foy implicite, qui fait croire à un Chrêtien en general tout ce que l'Egliſe croit. Ce qui tire ſon origine de ce qu'on dit que le Diable tentant un *Charbonnier*, luy demanda qu'elle étoit ſa croyance. Il répondit, Je croy ce que l'Egliſe croit. Et étant preſſé par le même Eſprit de luy dire ce que croyoit l'Egliſe: il repliqua, Elle croit ce que je croy. Et ayant toûjours perſeveré dans les mêmes réponſes, il rendit le Diable confus. On dit auſſi, que le *Charbonnier* eſt maiſtre en ſa maiſon. Ce proverbe vient de ce que le Roy François I. s'étant égaré à la chaſſe, fut contraint de loger en la loge d'un *Charbonnier*, comme un Chaſſeur inconnu. Le *Charbonnier* s'aſſit le premier à la table, en diſant que chacun étoit maiſtre en ſa maiſon. Cependant il ſervit le Roy d'un morceau de venaiſon, en le priant de n'en rien dire au grand nez: c'eſt ainſi que le peuple nommoit le Roy. Le lendemain pour recompenſer ſon hoſte, le Roy octroya à ſa conſideration que le trafic du charbon ſeroit exempt de tous impoſts tant par eau que par terre.

CHARBONNIERE. ſ. f. eſt une place qu'on marque dans les bois pour faire le charbon. L'Ordonnance ne permet en coupant les bois qu'un certain nombre de *charbonnieres*.

Le mot de *charbon* & ſes derivés viennent du Latin *carbo*, qui vient du Grec *karphein*, *ſiccare*, *arefacere*.

CHARCUTER. v. act. Hacher ou tailler de la viande, comme font les Charcutiers. On applique particulierement ce mot à ceux qui ne ſavent pas couper les viandes avec dexterité.

On le dit auſſi figurément des autres choſes taillées mal proprement, ou defigurées. C'eſt un mauvais Tailleur, il a tout *charcuté* cette eſtoffe. ce Maiſtre a *charcuté*, a gaſté cette piece de bois. ces aſſaſſins ont *charcuté* ce corps mort. les Chirurgiens luy ont tout *charcuté* le bras.

CHARCUTIER. ſ. m. Marchand de chair de pourceau. C'eſt auſſi celuy qui la ſale, qui la hache, qui l'aſſaiſonne, & qui en fait divers ragoûts, comme ſauciſſes, ſauciſſons, cervelas, boudins, andouilles, &c. Il eſt ainſi nommé, parce qu'il fait cuire les chairs: car on l'appelloit autrefois *Chaircuitier*, parce qu'il vend non ſeulement de la chair de pourceau cuitte, mais auſſi des langues de bœuf & autres.

CHARCUTIS. ſ. m. Vieux mot qui s'employoit autrefois en parlant d'un grand maſſacre, d'une grande deffaite. En cette journée il ſe fit un horrible *charcutis*.

CHARDON. ſ. m. Herbe picquante & eſpineuſe. En Latin *carduus*. *Chardon*, *chauſſetrape*, *tribulus*.

CHARDON DE BONNETIER, qui ſert à lever la bourre. Ce *chardon* eſt une plante eſpineuſe. Sa tige eſt haute & picquante auſſi-bien que ſes feuilles, qui ſont ſemblables à celles des laituës. Elles ſont diſpoſées deux à deux par chaque nœud, & embraſſent la tige. Elles ſont longues, & ont au milieu de leur dos dedans & dehors certaines ampoulles picquantes & eſpineuſes. Il y a entre les feuilles une concavité, dans laquelle s'amaſſe & ſe garde l'eau qui tombe ou de la roſée ou de la pluye: ce qui a fait donner à cette plante le nom de *dipſacus*, c'eſt à dire, *alteré*. A la cime de chaque tige & ſurgeon il jette des teſtes longues & eſpineuſes qui deviennent blanches étant ſeches; & quand on les fend juſqu'à la moëlle, on trouve dedans de petits vers. En Latin on l'appelle *Labrum Veneris*, *carduus Veneris*, *virga paſtoris*, ou *cardo fullonum*, & *dipſacus*.

CHARDON BENIT. ſ. m. Eſpece de *chardon* qui a ſes tiges rondes, ſouples, vaiqueuſes, veluës, & couchées contre terre. Ses feuilles ſont longues & ridées de deux coſtez, veluës & pointuës. Le bout de ſes tiges eſt garni de longues & picquantes eſpines & de feuilles, d'où ſort une fleur jaune ayant au dedans une graine bourruë, blancheaſtre & ſemblable à celle de l'artichaut. Sa racine eſt blanche & fort diviſée. Toute la plante eſt fort amere, & a pluſieurs vertus en Medecine. D'où vient qu'on l'a appellée en Latin *carduus benedictus* ou *cnicus agreſtis*.

CHARDON NOSTRE DAME, ou ARGENTIN, eſt celuy dont la racine eſt ſemblable à celle du ſouchet, & eſt ſolide, bien nourrie & amere. Matthiole l'appelle *blanche eſpine*, qui eſt fort differente de l'eſpine blanche ordinaire. Il l'appelle auſſi *chardon d'aſne*, parce que l'aſne s'en nourrit; & *chardon Laité*, à cauſe de quelques taches blanches dont ſes feuilles ſont ſemées, leſquelles ſont graſſes, dentelées & garnies tout autour de petites eſpines. Sa tige eſt de trois coudées, ronde, eſpineuſe, branchuë, & jettant à ſa cime de petites teſtes picquantes qui portent comme l'artichaut des fleurs purpurines & capilleuſes, d'où ſort une graine ſemblable à celle du *chardon*, pleine de bourre ou cotton. Sa racine eſt forte, profonde en terre, & d'une grande amertume. En Latin *alba ſpina*, *leucacantha*.

CHARDON LEVRAUT. C'eſt la paſture des aſnes, qu'on trouve ſur les bords des chemins, ou le *chardon* ordinaire.

Il y a auſſi un *chardon eſtoilé* à feuilles de giroflée jaune, qui a une racine blanche, ligneuſe, & une tige haute d'un pied, droite, ronde, cotonneuſe, garnie de feuilles longues & larges, & armée de quatre eſpines, dont il y a une plus ample deſcription dans les Memoires de l'Academie des Sciences.

CHARDON A' CENT TESTES. Voyez *Panicaut.*

CHARDON, chez les Serruriers, ſe dit des points & crochets de fer qui ſe mettent ſur des barreaux ou fermetures de fer, pour empêcher qu'on ne paſſe par deſſus.

On dit proverbialement, qu'un homme eſt amoureux, gracieux comme un *chardon*, pour dire, qu'il eſt mal gracieux, rebarbatif.

CHARDONNERET. ſ. m. Petit oiſeau recommendable pour la beauté de ſon plumage, & celle de ſon chant. Il eſt plus petit que le moineau. Le maſle a la teſte, la gorge & le dos plus noirs que la femelle, & la teſte plus longue. La femelle a les ailes cendrées, la gorge blanche, & la teſte ronde. On appelle cet oiſeau *chardonneret*, parce qu'on le voit ordinairement ſur les chardons & les eſpines. Les Grecs l'appellent *acanthis*, d'*acantha*, *ſpina*; les Latins *carduelis*, de *cardus*. Les Italiens le nomment *cardello*, ou *cardellino*; les Eſpagnols *ſiguerito*.

CHARDONNETTE. ſ. f. Petite herbe. *Chamæleo niger*. Voyez *Chamaleon*.

CHARDONNIERE. ſ. f. Terre pleine de chardons. *Carduetum*.

CHARDOUSSE. *Chamæleon album*.

CHARENÇON. ſ. m. Petit inſecte fait comme une punaiſe, qui s'engendre & ſe nourrit dans le grain de bled. Il en mange toute la farine, & il n'y laiſſe que le ſon. Quand il y a des *charençons* dans un grenier, il faut vendre le bled au pluſtoſt, car ils multiplient horriblement. En Latin *curculio*. Ce mot vient du participe Grec *charaſſon*, qui ſignifie *rongeant le bled*.

CHARGE. ſ. f. Poids d'un corps qui peſe ſur un autre. On admire le frontiſpice du Louvre, parce que ſes colomnes ſupportent une eſpouvenable *charge*. Ce mot vient de *carg*, qui en vieux langage Armorique ou Bas-Breton ſignifioit la même choſe.

CHARGE, en termes de Maçonnerie, ſe dit de ce qui peſe ſur un mur, poutre, ou autre corps. On donne de la *charge* à une voute à proportion que les arboutans ſont forts. il faut eſtayer cette poutre, parce qu'elle ſuccombe ſous la *charge*.

On dit particulierement, qu'il faut payer les *charges* d'un mur, quand un voiſin eſleve un mur mitoyen pour baſtir deſſus : ce qui s'eſtime à raiſon de ſix toiſes l'une.

CHARGE, eſt auſſi une certaine meſure d'un poids proportionné à la force de ce qui le ſupporte. Ainſi on dit, une *charge* de cotrets, de fagots, pour dire, 18. ou 20. cotrets ou fagots que peut porter un Crocheteur, cet homme a fait tant de livres, qu'il y en auroit bien la *charge* d'un Crocheteur. une *charge* de charbon contient deux mines. une *charge* de bled. la *charge* d'un mulet c'eſt de 400. livres; d'un chameau, c'eſt mille livres. ce vaiſſeau a ſa *charge*, pour dire, il en a autant qu'il en peut porter. la *charge* des carraques de Portugal eſt de deux mille tonneaux, c'eſt à dire, qu'elles portent quatre millions de livres peſant. ce vaiſſeau n'a pas trouvé en ce port des marchandiſes pour ſa charge, il en eſt ſorti avec demie-*charge*. On appelle *vaiſſeaux de charge*, ceux qui ſuivent une armée navale pour porter les munitions & les proviſions.

CHARGE, ſignifie auſſi, l'action de charger. En la navigation des rivieres il y a trois jours de *charge* ou de planche, & autant pour la deſcharge, c'eſt à dire, pour donner loiſir aux Marchands de charger & deſcharger.

CHARGE, ſignifie encore, les coups qu'on donne à quelqu'un, qui effectivement luy peſent ſur le corps. Il luy a donné une *charge* de bois, une *charge* de coups de baſton.

On le dit pareillement des armées qui ſe battent. Ces deux corps ſe ſont choquez furieuſement, & ont retourné pluſieurs fois à la *charge*. les trompettes ſonnoient la *charge*. les tambours battoient la *charge*.

En ce ſens on dit figurément, qu'on retourne à la *charge*, quand on vient demander une ſeconde fois une choſe dont on a été refuſé la premiere, quand on reïtere ſes ſollicitations, ſes importunitez.

CHARGE, eſt auſſi une certaine meſure de poudre qu'on met dans les armes à feu pour leur faire faire leur effet. La *charge* de canon eſt environ la troiſiéme partie du poids de ſon boulet. la *charge* d'une mine eſt ordinairement un millier de poudre; mais on la proportionne à la nature & au poids du terrain qu'il faut qu'elle enleve. on donne double *charge* aux canons pour les eſſayer.

CHARGE, ſe dit auſſi des fournimens qui ſont attachez aux bandoüillieres des mouſquetaires, qui ſervent à donner la *charge* à un mouſquet.

CHARGE, ſe dit figurément de tout ce qui eſt onereux. Ainſi il eſt dit dans un Opera de Quinaut,

C'eſt une *charge* bien peſante
Qu'un fardeau de quatre-vingts ans.

Une tutelle eſt une *charge*, & non pas un avantage. cette veufve a cinq enfants à ſa *charge*, c'eſt à dire, qu'elle eſt obligée de les nourrir, entretenir & avancer. cet importun eſt à la *charge* de ſes amis, c'eſt à dire, qu'il leur emprunte, & qu'il vit à leurs deſpens.

CHARGE, ſe dit en ce ſens des clauſes & conditions qui ſont ſtipulées par un acte ou contract, ou qui ſont naturellement attachées à la choſe dont on traitte. Il a vendu cette terre à la *charge* d'une telle ſervitude, à la *charge* de payer tels & tels creanciers, à la *charge* du remeré. on donne tous les baux à la *charge* de cultiver & entretenir les lieux en bon pere de famille. il luy a fait ce plaiſir à la *charge* d'autant. une Abbaye Reguliere eſt un Benefice à *charge* d'ames.

CHARGE, ſignifie auſſi, Penſion, rente, redevance dont une choſe eſt tenuë envers une autre. Il a quitté le Benefice à cauſe de ſes *charges*. il doit une rente de cent ſeptiers de bled, c'eſt une groſſe *charge*. il ne vaut pas cent eſcus, toutes *charges* faites. cette redevance eſt une *charge* fonciere.

CHARGE, eſt encore un impoſt, une levée de deniers pour fournir aux deſpences & aux neceſſitez de l'Eſtat, d'une Communauté. C'eſt au peuple à ſupporter les *charges* de l'Eſtat. durant la guerre on eſt obligé à mettre de nouvelles *charges*, de nouvelles impoſitions. les proprietaires des maiſons ſont obligez aux *charges* de ville, qui ſont boüe, lanternes, pauvres, logement de ſoldats, fortifications, &c.

CHARGE, ſignifie encore une accuſation, une impoſition de crime, ſoit par la plainte de l'accuſateur, ſoit par la depoſition des témoins. Il y a beaucoup de *charges* contre cet homme, on l'accuſe de pluſieurs choſes. les *charges* & informations ont été apportées, c'eſt à dire, les actes du Greffe qui contiennent la plainte de la partie, & les depoſitions des témoins. On dit, qu'un accuſé prend droit par les *charges*, lors qu'il eſt ſûr de ſon innocence, qu'il n'y a point de preuve contre luy, & qu'il s'en rapporte au dire des témoins, qu'il n'eſt point beſoin de luy confronter. l'Ordonnance veut qu'on entende les témoins à *charge* & à deſcharge.

CHARGE, ſignifie ſouvent une dignité, un office qui donne pouvoir & autorité à quelqu'un ſur un autre. La *charge* de Chancelier, de Premier Preſident, ſont les premieres *charges* du Royaume. Il y a quatre principales ſortes de *charges*: celles de la Maiſon du Roy ou des Princes, comme Grand Chambellan, Grand Maiſtre de la Garderobbe, des Ceremonies: celles de l'Armée, comme de Mareſchal de Camp, Meſtre de Camp, de Capitaine, d'Enſeigne: celles de Robbe, ou de Judicature, comme de Conſeiller, de Greffier, de Notaire: &

celles des Finances, comme Intendant, Controlleur, Treſorier, Receveur & Payeur. On dit, Exercer une *charge en titre*, quand on en a des proviſions; & *par commiſſion*, lors que la charge n'a point de titulaire, ou qu'il eſt interdit ou abſent. On dit, Eſtre pourveu d'une *charge en ſurvivance*, quand on a droit de l'exercer aprés la mort ou en l'abſence du titulaire. Il y a auſſi des *charges municipales*, des *charges de ville*, qu'on obtient par élection; & des *charges de Communautez*. On le dit de ceux qui ont commandement ou autorité, ou la garde & le ſoin de quelque choſe. Un tel Religieux eſt à preſent en *charge*. ce Juré eſt hors de *charge*.

CHARGE, ſe dit quelquefois d'une commiſſion verbale ou ſans titre, ou paſſagere, quand on donne à quelqu'un le ſoin ou la garde de quelque choſe. On luy a donné la *charge* d'un tel recouvrement. on a mis ce priſonnier à la garde d'un tel, il a ſa *charge*. il a la *charge* de fournir des vivres, des logements à ces trouppes. il n'eſt pas reſponſable du vol qui a eſté fait en cette maiſon, les meubles n'étoient point en ſa *charge*. En ce ſens on appelle une *femme de charge*, celle qui a le ſoin de la vaiſſelle d'argent, des meubles & des proviſions d'un logis; & dans les Communautez, un tel a la *charge* de la Sacriſtie, du cellier, de l'Infirmerie, &c.

CHARGE, ſignifie encore, Mandement, procuration. Il a donné *charge* à ſon Commis de faire voſtre expedition. un Procureur eſt ſujet à deſaveu, quand il a occupé, quand il a fait des offres ſans *charge*, ſans mandement ſpecial. ce Banquier a donné *charge* à ſon correſpondant d'acquitter une telle lettre de change.

CHARGE, ſe dit auſſi du ſoin qu'on prend des affaires d'un Eſtat, d'une maiſon, en vertu d'une commiſſion particuliere. Ce Miniſtre prend ſur luy toute la *charge*, tout le faix des affaires du Royaume. cet Intendant, ce Solliciteur a la *charge* des affaires, des procés de cette famille.

CHARGE, en termes de Manege, c'eſt un appareil ou onguent fait de miel, de graiſſe, de terebentine, & quelquefois de lie de vin, & autres drogues, qui ſert à guerir les foulures, les enflures, ou autres maladies des chevaux, procedantes de quelque travail ou effort violent, lors qu'on l'applique ſur les parties offenſées, ou qu'on les en frotte.

CHARGE, en termes de Jardinage, eſt une bourſe ou œuil à fleur: d'où vient qu'on dit, que les arbres chargent beaucoup, quand ils ont beaucoup de ces *charges*, & qu'ils apportent beaucoup de fruit.

CHARGE, en termes de Magie noire & de Sortilege, ſignifie le charme & le ſort que les Sorciers mettent en quelque lieu pour y faire leurs malefices & empoiſonnemens. C'eſt un pot de terre neuf verniſſé, non acheté ni marchandé, dans lequel ils mettent du ſang de mouton, de ſa laine, du poil de pluſieurs beſtes, avec quantité d'herbes & de poiſons qu'ils brouillent avec pluſieurs grimaces & ceremonies ſuperſtitieuſes & ſacrileges, en proferant pluſieurs paroles & invocations de Demons. Ils mettent ce pot dans un lieu ſecret de la bergerie, ou autre endroit où ils veulent faire quelque malefice; & alors ils l'arroſent avec un peu de vinaigre, ſelon l'effet qu'ils veulent qu'il produiſe. Ce ſort dure certain temps, & ne ſçauroit eſtre levé que par celuy qui l'a mis, ou par quelque ſuperieur qui cauſera la mort du premier. L'Hiſtoire de cette eſpece de ſortilege eſt amplement décrite dans le procés d'un nommé *Bras de fer*, fameux Sorcier qui eſt à preſent au mois de Mars 1688. dans les priſons du Parlement appellant d'une ſentence, par laquelle luy & ſes complices ſont condamnez à eſtre pendus & bruſlés. Dans ce procés il y a des choſes ſi extraordinaires, qu'elles pouſſent à bout l'incredulité de ceux qui nient les ſortileges.

A LA CHARGE. Adverbial. A condition. *A la charge* d'autant, de faire le reciproque. *A la charge* de repriſe.

CHARGE, ſe dit proverbialement en ces phraſes. Il faut prendre le Benefice avec ſes *charges*, pour dire, qu'il faut ſouffrir les incommoditez d'une choſe, dont on tire d'ailleurs des avantages. On dit auſſi, qu'une *charge* eſt le chauſſe-pied du mariage, pour dire, qu'un homme en France trouve pluſtoſt à ſe marier quand il eſt reveſtu d'une *charge*.

CHARGEANT, ANTE. adj. Ce qui peſe, ce qui charge, ce qui incommode. Cette viande eſt bien *chargeante*, elle eſt difficile à digerer. cet homme eſt bien *chargeant*, il m'engage à beaucoup de deſpence, il m'eſt bien importun. les grands enfans ſont bien *chargeans*, il les faut pourvoir, marier. il ne faut pas mettre de ſi gros bois à la charpente de ce toit, il ſeroit trop *chargeant* ſur ſes murs.

CHARGEOIR. ſ. m. Inſtrument avec quoy on charge le canon.

CHARGER. v. act. Mettre un fardeau ſur quelque choſe. Il faut un homme pour *charger* ces manœuvres, les chameaux ſont dreſſez à ſe baiſſer quand on les *charge*. le bled *charge* bien ces planchers, il les faut eſtayer. il eſt allé *charger* des vins en un tel port. cet arbre eſt fort *chargé* de fruits.

On dit en termes de Marine, *Charger* un vaiſſeau, pour dire, luy donner ſa charge; le *charger* à cueillette ou au quintal, le *charger* en grenier, c'eſt à dire, le *charger* de marchandiſes ſans eſtre emballées ni entonnées. Ce mot vient de *carricare*, formé de *carricus*, diminutif de *carrus*. Menage.

CHARGER, ſignifie auſſi, Incommoder l'eſtomac. Les eſcreviſſes *chargent* l'eſtomac, on a de la peine à les digerer. vous me *chargez* trop en me voulant faire boire des raſades.

CHARGER, ſe dit encore en termes d'Horloger. *Charger* un balancier, c'eſt, Rendre une monſtre, une horloge plus tardive, en rendant le balancier plus lourd. les balanciers des monnoyes ſont fort *chargez* de plomb.

CHARGER, en termes de Guerre, ſignifie, Attaquer l'ennemi, le battre, le deffaire. Les ennemis nous *chargerent* d'abord en une telle occaſion, mais nous les *chargeaſmes* à noſtre tour.

CHARGER, ſe dit auſſi des querelles particulieres. Il ſouffrit quelque temps les reproches de ſon adverſaire, mais enfin il le *chargea* de coups, il le *chargea* de bois, pour dire, qu'il luy donna des coups de baſton.

CHARGER, ſe dit auſſi des armes à feu. Un canon ſe *charge* avec des boulets, des cartouches, des balles ramées. les ennemis ont éventé la mine depuis qu'elle a été *chargée*, ils en ont tiré la poudre. il a *chargé* ſes piſtolets.

CHARGER, ſe dit figurément en choſes ſpirituelles & morales. Il ne ſe faut *charger* la memoire que de bonnes choſes, il ne faut rien faire qui puiſſe *charger* noſtre conſcience. cette lettre étoit *chargée* de mille reproches, de mille injures.

CHARGER, ſignifie auſſi, Impoſer quelque condition onereuſe. Un heritier eſt *chargé* d'acquitter les dettes & les legs d'un teſtateur. un uſufruitier eſt *chargé* d'acquitter les rentes annuelles dont le bien qu'il poſſede eſt tenu.

CHARGER, ſignifie auſſi, Mettre des impoſitions. On a trop *chargé* de tailles ce pauvre homme ſur le rolle. cette marchandiſe eſt trop *chargée* de doüanes.

CHARGER, ſignifie quelquefois, Mettre, poſer, graver ſur quelque choſe. Cet Eſcu eſt *chargé* de trois fleurs de lis. un habit *chargé* de broderie, de paſſements. On a dit en parlant des éloges du Roy,

Desja pour les chanter tel accorde ſa lyre,
Et tel pour en *charger* le marbre & le porphyre
D'une ardeur incroyable aiguiſe ſon ciſeau.

CHARGER, ſe dit auſſi de ce qui eſt de mauvais debit, qui nous eſt à charge. Un bon Marchand ne ſe doit point *charger* de mauvaiſe marchandiſe. c'eſt un malheur, quand on a des parents pauvres dont on eſt obligé de *ſe charger*.

CHARGER, ſignifie encore, Donner une charge, une commiſſion à quelqu'un de faire quelque choſe. Cet homme a eſté *chargé* d'une negotiation où il a bien reüſſi. il ne devoit pas ſe *charger* de faire une telle harangue, puis qu'il n'eſtoit pas en eſtat de parler. cet Ambaſſadeur eſtoit expreſſément *chargé* par les inſtructions, de faire inſtance ſur la reſtitution d'une telle place. c'eſt un tel Advocat qui eſt *chargé* de ma cauſe, de mon ſac, de mes memoires.

CHARGER, ſignifie, Prendre ſur ſoy, ſe rendre reſponſable. JESUS-CHRIST s'eſt *chargé* de tous nos pechez, de toutes nos miſeres. cet Entrepreneur s'eſt *chargé* de venir à bout d'un tel deſſein. ce courrier s'eſt *chargé* de rendre ma lettre en main propre.

CHARGER, ſignifie auſſi, Enregiſtrer. Il faut qu'un Marchand *charge* ſon regiſtre des payements qu'on luy fait. le regiſtre de ce Banquier eſt *chargé* de l'envoy d'une telle commiſſion en Cour de Rome. le Greffier eſt *chargé* de ce procés.

CHARGER, ſignifie auſſi, Accuſer quelqu'un en Juſtice, ou depoſer contre luy. Ce priſonnier eſt *chargé*, eſt prevenu de pluſieurs crimes, il y a divers témoins qui le *chargent*.

CHARGER, en termes de Peinture, ſignifie, Defigurer une choſe, adjouſter à la verité, faire une exaggeration burleſque des principaux traits qui contribuent à la reſſemblance. Ce Peintre a *chargé* ce portrait, pour dire, il a bien fait un portrait qui reſſemble en quelque choſe, mais il l'a defiguré, il l'a rendu ridicule. On le dit auſſi au figuré. Ce médiſant a *chargé* l'hiſtoire qu'il nous raconte, il y a adjouſté beaucoup de choſes de ſon creu.

CHARGER, ſe dit proverbialement en ces phraſes. Il a été *chargé* d'appointement, pour dire, Il a été bien battu à coups de poing. Il eſt revenu *chargé* comme un mulet, pour dire, Il en avoit autant qu'il en pouvoit porter.

CHARGÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

On dit, un homme *chargé* de famille, de dettes, de crimes. un portrait *chargé*. une arme *chargée*. un heros *chargé* de gloire.

On appelle auſſi une couleur *chargée*, lors qu'elle eſt forte, & tire vers le plus obſcur de la même nuance. On dit auſſi, une écriture trop *chargée*, quand il y a trop d'encre. une feuille d'impreſſion trop *chargée*, lors qu'elle eſt trop pleine & trop grande.

On dit auſſi d'un homme gras, qu'il eſt *chargé* de cuiſine, de ganache, quand il a les joües groſſes; *chargé* d'années, quand il eſt fort vieux. un cheval *chargé* d'encolure.

CHARGÉ, en termes de Blaſon, ſe dit quand ſur le chef, la croix, le pal, & ſur toutes les autres pieces honorables de l'Eſcu, il y a quelque autre figure: & quand ſur cette derniere on y en a mis quelque autre, on dit *ſurchargé*. Il porte d'or à la croix de gueules *chargée* de cinq coquilles d'argent.

CHARGEUR. ſ. m. Officier de ville qui eſt établi pour charger & arranger les bois dans les membrures ſur les ports, afin que le bourgeois ne ſoit point trompé. On les appelle auſſi *Gagne-deniers*.

CHARGEUR, eſt auſſi un Officier d'Artillerie commis pour charger le canon.

CHARGEUR, eſt auſſi un manœuvre qui ſert dans les atteliers à charger les autres. Il y avoit tant de hotteurs & tant de *chargeurs* à faire cette terraſſe.

CHARGEURE. ſ. f. ſe dit en termes de Blaſon, quand on parle des pieces qui en chargent d'autres. La *chargeure* ne diminuë pas tant la nobleſſe des Armes, comme fait la briſure.

CHARIAGE. ſ. m. Peine ou ſalaire qu'on paye pour une voiture. Le *chariage* eſt fort difficile en cette ſaiſon. il couſte tant pour le *chariage* depuis là jusqu'icy.

CHARIOT. ſ. m. Voiture à quatre roües, qui n'a qu'un timon, & des chevaux attachez aux coſtez les uns des autres. Il a mené à l'armée douze mulets & deux *chariots* de bagage. les gens à carroſſe envoyent querir leurs proviſions avec leur *chariot*. les enfants ont auſſi de petits *chariots* pour ſe divertir.

CHARIOT, a ſignifié autrefois la même choſe que *char*: & ainſi on a dit, le *chariot* du Soleil. il y avoit des *chariots* de triomphe à ce carrouſel. on courroit aux Jeux Olympiques avec des *chariots*. on combattoit ſur des *chariots* armez de faulx chez les Anciens. Ce mot vient du Latin *carrus*.

CHARIOT, eſt auſſi une Conſtellation celeſte, ainſi nommée par le peuple, à cauſe qu'elle reſſemble en quelque façon à un *chariot*. C'eſt celle qu'en Aſtronomie on appelle la *Petite Ourſe*, qui a ſept eſtoiles, dont quatre ſont la reſſemblance des quatre roües, & les trois autres en droite ligne paroiſſent en être l'attelage, ou le timon. C'eſt la derniere & la plus voiſine de noſtre Pole. Il y a le grand & le petit *Chariot*.

CHARITABLE. adj. m. & f. Qui eſt prompt à aſſiſter, à ſecourir ſon prochain, ſoit par ſes aumônes, ſoit en luy donnant ſes autres neceſſitez. On ne peut être bon Chreſtien, ſi on n'eſt fort *charitable*. Il y a un livre du Medecin & de l'Apothicaire *charitable*, qui enſeigne à faire les remedes à la maiſon, en faveur des pauvres: il eſt du Sr. Guibert.

CHARITABLEMENT. adv. D'une maniere charitable. Dans cette Abbaye, en cet hoſpital, on reçoit *charitablement* tous les paſſans.

CHARITE'. ſ. f. L'une des trois vertus theologales, & celle qui eſt principalement recommendée aux Chrétiens. Elle conſiſte à aimer Dieu de tout ſon cœur, & ſon prochain comme ſoy-même.

CHARITÉ, eſt auſſi une vertu morale, qui conſiſte à ſecourir ſon prochain de ſon bien, de ſes conſeils & de ſes aſſiſtances en toutes ſes neceſſitez. Pendant les guerres les *charitez* ſont bien refroidies. l'hoſpital de la *charité*. *charité* des pauvres.

Quand on veut corriger un Moine en Chapitre, le Superieur dit à un des Religieux, Mon frere, faites luy la *charité*, pour dire, donnez luy la diſcipline, la correction fraternelle.

On dit proverbialement, & en un contre-ſens, quand on médit de quelqu'un, qu'on luy impute à faux quelque vice, que c'eſt une *charité* qu'on luy preſte. On dit auſſi, *Charité* bien ordonnée commence par ſoy-même.

CHARIVARI. ſ. m. Bruit confus que font des gens du peuple avec des poëſles, des baſſins & des chaudrons pour faire injure à quelqu'un. On fait les *charivaris* en deriſion des gens d'un âge fort inegal qui ſe marient. Nicod derive ce mot du Grec *karibari*, qui ſignifie *peſanteur de teſte* provenant de trop boire, ou d'entendre trop de bruit, ou d'autre cauſe, Borel du verbe Grec *karibatein*, c'eſt à dire, *je rompe la teſte*. Du Cange le derive de *cari cari*, qui eſt un cri que font les Picards de Boulogne ou de Calais pour ſoûlever le peuple contre les injuſtes exactions qu'on veut faire ſur eux: & comme le bruit eſt grand & tumultueux, & que les Picards prononcent *ca*, ce qu'ailleurs on prononce *cha*, on appelle *charivari* le grand bruit que faiſoient des maſques ou des perſonnes déguiſées pour faire inſulte à quelqu'un. Scaliger le derive de *chalybarium*, à cauſe que ce bruit ſe fait en frappant des vaiſſeaux d'airain.

CHARIVARI, ſe dit auſſi d'un bruit confus fait en debauche,

bauche, ou dans des querelles domeſtiques. Le mary & la femme ſe battent ſouvent en cette maiſon, c'eſt un étrange *charivary*. quand ces débauchés ſont yvres, ils font de grands *charivaris*.

CHARIVARI, ſe dit auſſi ironiquement d'une mauvaiſe Muſique. Ce Muſicien a fait un concert, qui étoit plûtoſt un *charivari*.

CHARLATAN, ANE. adj. & ſubſt. Faux Medecin qui monte ſur le theatre en place publique pour vendre de la theriaque & autres drogues, & qui amaſſe le peuple par des tours de paſſe-paſſe & des bouffonneries, pour en avoir plus facilement le debit. Ce mot vient de l'Italien *ceretano*, qui a été fait de *Caretum*, qui eſt un bourg proche de Spolete en Italie, d'où ſont venus premierement ces impoſteurs qui courent de ville en ville, comme témoigne Calepin. Menage le derive de *circulatanus*, qu'il croit qu'on a dit pour *circulator*.

CHARLATAN, ſignifie auſſi, Engeoleur, celuy qui veut perſuader quelqu'un par des flatteries & des hableries, pour en tirer avantage.

CHARLATANER. v. act. Cageoler quelqu'un pour le tromper. Ce jeune homme a tant *charlatané* cette fille, qu'elle s'eſt laiſſée abuſer.

CHARLATANERIE. ſ. f. Perſuaſion ſubtile & artificieuſe de quelque choſe qui eſt prejudiciable à celuy qui l'écoute. C'eſt une pure *charlatanerie* que tous les ſecrets qu'on debite pour guerir les maladies, quand on ne veut pas ſuivre les regles de l'art.

CHARMANT, ANTE. adj. Qui plaiſt extraordinairement, qui ravit en admiration. Cette femme a toutes les manieres *charmantes*. cette maiſon de plaiſance eſt un ſejour *charmant*.

CHARME. ſ. m. Puiſſance magique par laquelle avec l'aide du Demon les Sorciers font des choſes merveilleuſes, au deſſus des forces, ou contre l'ordre de la nature. Les Poëtes tant anciens que modernes ont fondé la plus-part de leurs fictions ſur les *charmes* & enchantemens. Arioſte, Amadis ſont pleins de *charmes*. Ce mot vient de *carmina*. Menage.

CHARME, ſe dit figurément de ce qui nous plaiſt extraordinairement, qui nous ravit en admiration. La Poëſie a des *charmes* qui tranſportent les eſprits. Cette beauté a des *charmes*, des attraits qui aſſerviſſent tous les cœurs. c'eſt un grand *charme* pour un jeune homme, d'eſpouſer une riche veufve. On dit d'un pecheur qui ſe convertit aprés avoir été fortement engagé dans une folle paſſion, que le *charme* s'eſt enfin diſſipé.

CHARME, eſt auſſi un arbre de haute fuſtaye, qui pouſſe des branches dés la racine, & qui ſert à faire de belles paliſſades dans les allées des jardins. Il reſſemble en quelque ſorte à l'érable. En Latin *carpinus*, d'où le mot François a été fait par corruption. Le *charme* ſert à faire des aiſſieux & des formes.

CHARMER. v. act. Faire quelque effet merveilleux par la puiſſance des charmes ou du Demon. On tient que les Sorciers *charment* les armes, les empêchent de tirer; mais il n'eſt pas trop ſeur de s'y fier. L'Ordonnance des Eaux & Foreſts deffend de *charmer* les arbres, c'eſt à dire, de les faire mourir malicieuſement.

CHARMER, ſignifie auſſi, Dire ou faire quelque choſe de merveilleux, de ſurprenant, plaire extraordinairement. Cet homme *charme* par l'agréement de ſa converſation. cette femme *charme* tout le monde par ſa beauté, par ſa modeſtie. les tableaux de ce palais, la beauté de cette promenade, m'ont ſouvent charmé. Ce mot vient du Latin *carminare*, ou *carminibus incantare*.

CHARMEUR. ſ. m. Sorcier qui a la vertu, ou la reputation de charmer.

CHARMEUSE, ſe dit auſſi en burleſque d'une femme qui ſe fait aimer. Corneille s'en eſt ſervi dans l'Illuſion Comique.

Juge alors quel deſordre aux yeux de ma *charmeuſe*, &c.

CHARMILLE. ſ. f. C'eſt du plant de charme qu'on éleve, pour vendre à ceux qui veulent faire des paliſſades. Il a acheté un millier de *charmille*.

CHARNAGE. ſ. m. Temps oppoſé au Careſme, qui comprend toute l'année, à la reſerve des 40. jours de faitte où on jeûne, & où il eſt deffendu de manger de la chair & des œufs.

CHARNAGE, ſe dit auſſi en fait de dixmes. Cet Abbé en toutes ſes terres a les dixmes lainages, & *charnages*, c'eſt à dire, des toiſons des moutons, des agneaux, des cochons, &c. On a appellé en Latin *carnarium de porcis*, la dixme des cochons.

CHARNAIGRES, en termes de Chaſſe, eſt une eſpece de chiens meſtifs ou chiens courants. Voyez *Levrier*.

CHARNEL, ELLE. adj. Celuy qui eſt attaché à un autre par les liens de la chair. C'eſt ſon propre frere *charnel*. il a eu copulation *charnelle* avec cette femme. On a dit autrefois, un ami *charnel*, pour dire, un fort grand ami.

CHARNEL, ſe dit auſſi par oppoſition à *ſpirituel*, de celuy qui eſt plus attaché aux plaiſirs du corps, que de l'eſprit. Les hommes *charnels* & ſenſuels ne goûtent point les choſes de la Religion.

CHARNELLEMENT. adv. D'une maniere charnelle. Il a eu affaire *charnellement* avec cette fille. il ne conſidere les choſes que *charnellement*, & ſelon que ſes ſens les luy repreſentent.

CHARNEUX, EUSE. adj. Terme de Medecine, qui ſe dit des parties qui ſont compoſées principalement de chair, comme les joues, les feſſes, les muſcles, &c. qui ſont oppoſées à *oſſeuſes*. Le gannicule *charneux*.

CHARNIER. ſ. m. Gallerie qui eſt ordinairement autour des cimetieres, au deſſus de laquelle on mettoit autrefois les os deſcharnés des morts, comme il y en a encore des veſtiges aux *Charniers* de St. Innocent à Paris. Maintenant les *Charniers* ne ſervent qu'à donner la communion aux Parroiſſiens aux Feſtes de Paſques; & ils ſont ordinairement attachés aux Egliſes. Ce mot vient de *carnarium*, qui eſt dans Plaute en la même ſignification. Menage.

CHARNIER, ſignifie auſſi, des bottes d'eſchalas pour mettre dans les vignes. Le bon *charnier* doit être fait de cœur de cheſne.

CHARNIERE. ſ. f. Terme de Geometrie. C'eſt une fente ſimple ou double qu'on fait aux extremités ſuperieures des jambes d'un compas, d'une fauſſe équierre & autres inſtruments, pour les aſſembler l'une avec l'autre par le moyen d'un clou rivé, ſur lequel elles ſont mobiles. La juſteſſe des inſtruments de Mathematique depend d'avoir des *charnieres* bien faites.

On a appellé quelquefois *charniere*, une fauconniere où le Fauconnier porte ſon leurre & la chair dont il l'acharne. L'Empereur Frederic II. en ſon livre de Venerie, l'appelle *Carnaria*.

CHARNU, UE. adj. Plein de chair, qui a la chair graſſe & ferme. On le dit des animaux auſſi-bien que des hommes, & même des fruits, à la pulpe deſquels on donne le nom de *chair*.

CHARNURE. ſ. f. Qualité de la chair. Il a une belle, une vilaine *charnure*, la *charnure* noire, molaſſe.

CHAROGNE. ſ. f. Corps d'un animal mort & corrompu qu'on a jetté à la voirie. On dit d'une choſe bien infecte, qu'elle eſt puante comme une *charogne*. Ce mot vient du Grec *charonia*, qui ſe dit des lieux qui exhalent de mauvaiſes odeurs, comme ſont les beſtes mortes. Menage.

On dit figurément du corps humain pour le ravaler au deſſous de l'eſprit, qu'il ne faut pas le traitter delicatement, que ce n'eſt qu'une *charogne*, que l'ame noyrcie de pechez, & qui croupit dans l'ordure, n'eſt qu'une puante *charogne*.

CHARPENTE. ſubſt. fem. Gros bois propre aux grandes conſtructions de maiſons, de bateaux, de navires. Ce Marchand ne fait trafic que de bois de *charpente*. On le dit auſſi du gros bois taillé & aſſemblé. La *charpente* d'une Egliſe, c'eſt tout le bois aſſemblé qui ſoûtient le toit. On l'appelle autrement *la foreſt*. la *charpente* de cette maiſon a tant couſté. le bois de *charpente* ſe vend au cent de pieces.

CHARPENTER. v. act. Tailler du bois de charpente pour le mettre en eſtat d'être aſſemblé.

On le dit auſſi au figuré, de ce qui eſt mal coupé. Ce Tailleur ne ſçait pas ſon meſtier, il a tout *charpenté* cette eſtoffe. ce Chirurgien eſt ignorant, il a *charpenté* le bras de cet homme en le voulant penſer.

CHARPENTERIE. ſubſt. fem. Art qui enſeigne à tailler & à aſſembler de groſſes pieces de bois pour baſtir des maiſons, & les couvrir, pour conſtruire des bateaux, des navires, faire des machines, des clochers, &c. François Pyrard dit qu'aux Maldives la *charpenterie* eſt ſi ingenieuſement travaillée, qu'elle tient ſans clous & ſans chevilles; & qu'elle eſt ſi ferme, qu'on ne la peut deſaſſembler ſans en ſçavoir l'artifice.

CHARPENTIER. ſubſt. maſc. Ouvrier qui taille & qui aſſemble la charpente. *Charpentier* de maiſons. *Charpentier* de vaiſſeaux. On l'a nommé autrefois *Charpuis*. Ce mot vient de *Carpentarius*, qui a été fait de *carpentum*, qui ſignifie un *char*. Menage.

CHARPENTIER, en termes de Marine, s'appelle *Maiſtre de hache*. Les meſtiers de *Charpentier*, Calfateur, & Pareur de navire, peuvent être exercés par une même perſonne, ſuivant le titre 9. du livre 2. de l'Ordonnance de la Marine. Le *Charpentier* du Roy portoit autrefois pour Armoiries deux haches adoſſées dans un Eſcu.

CHARPIE. ſ. f. Quelques-uns diſent *charpi* au maſculin. Filets de vieille toile qui ſervent à faire des tentes pour penſer les playes. On a fait faire pour l'armée douze tonnes de *charpie*. Ce mot vient de *carpia* ou *carpita*, qui ſe trouve dans les Gloſes, qui a été dit à *carpendo*. Menage.

On dit auſſi d'une eſtoffe uſée, d'une viande trop bouillie, qu'elle eſt toute en *charpie*.

CHARPIR. v. neut. Vieux mot qui ſignifioit autrefois, Faire de la charpie, effiler ou carder la vieille toile: d'où on a fait ſon compoſé *deſcharpir*, qui ſe dit encore en parlant des gens qui ſe battent qu'on a de la peine à ſeparer.

CHARREE. ſ. f. Cendre qui reſte ſur le cuvier quand on a coulé la leſcive.

CHARRETTE. ſ. f. Vaiſſeau qui eſt monté ſur deux rouës, qui ſert à voiturer les denrées & choſes peſantes. Une *charrette* à mener du bois, du vin, de la pierre, &c. on mene executer les criminels dans une *charrette*. on fouëtte les coupeurs de bourſe au cul d'une *charrette*. les limons, les ridelles d'une *charrette*. une *charrette* à gerbes eſt une grande *charrette*. Ce mot vient de *carreta* diminutif de *carrus*, comme *charrüe* de *carruca*. Menage. On l'a appellée auſſi *carretta*, & *carretlarius*, *chartier*, & *carretlata*, *charretée*. Du Cange.

On appelle proverbialement un *avaleur de charrettes ferrées*, un Thrazon, un Capitan. C'eſt une phraſe Grecque qui ſe trouve dans Athenée & Xenophon.

CHARRETÉE. ſ. f. Ce que peut contenir, ou ce que peut porter une charrette. La corde de bois contient deux *charretées* ou voyes de Paris.

CHARRIER. ſ. m. Grande piece de groſſe toile ou canevas, ſur lequel on met la cendre quand on coule la leſcive.

CHARRIER. v. act. Voiturer par charrette. Pendant qu'on *charrie* les foins & les vins, les autres voitures encheriſſent. Ce mot vient du Latin *carrucare*.

CHARRIER, ſe dit des choſes liquides qui dans leur cours en emportent d'autres plus ſolides avec elles. La riviere *charrie*, quand les glaces ſe forment ou ſe détachent. il y a des rivieres qui *charrient* bien des ſables, qui changent de lit. le ſang *charrie* de mauvaiſes humeurs qui s'évacuent par la ſaignée.

CHARRIER, en termes de Fauconnerie, ſe dit quand l'oiſeau emporte ſa proye, & ne revient point lors qu'on le reclame. On dit auſſi, qu'un oiſeau de proye *charrie* un perdreau, quand il le pourſuit & le pourchaſſe.

On dit proverbialement quand on menace un homme, qu'il faut qu'il *charrie* droit, pour dire, qu'il prenne bien garde de faire des fautes, parce qu'on luy en doit déja d'ailleurs.

CHARRON, ONNE. ſubſt. Artiſan qui fait les trains d'artillerie, de charrettes, de chariot, de carroſſes. On fait marcher force *Charrons* avec l'équipage de l'armée.

CHARRONNAGE. ſ. m. Travail & ouvrage de Charron. Il y a un tel fonds pour le *charronnage* de tant de chariots.

BOIS DE CHARRONNAGE, eſt celuy qu'employent les Charrons, & particulierement l'orme, qui ſert à faire les moyeux des rouës; le cheſne, dont on fait les rais, &c. La plus-part du *bois de charronnage* ſe vend en grume.

CHARROY. ſ. m. Conduite de voitures ſur des rouës, ſoit charrette, chariot, coche ou carroſſe. Les paſſages des montagnes ſont difficiles, on n'y ſçauroit aller par *charroy*, on n'y peut mener le *charroy*, on travaille à y faire un chemin de *charroy*. il y a à la Cour des charges de Capitaine de *charroy*.

CHARRUE. ſ. f. Inſtrument de Laboureur compoſé d'un train monté ſur deux rouës, qui a un gros fer pointu, & un autre trenchant, pour ouvrir & couper la terre, & y faire des ſillons. On y attelle des bœufs, des chevaux, & des aſnes, pour la tirer. Il étoit deffendu par la Loy de Moyſe d'atteler un bœuf & un aſne à la *charruë*. On a été prendre des Conſuls Romains à la *charruë*. Ce mot vient de *carruca* Latin. Nicod. Quelques-uns le derivent de *aratellum*, comme qui diroit *char propre pour arer*. Ce mot *arer* ſe dit encore en termes de Marine, lors que l'ancre ne tient pas ferme dans le ſable, & qu'elle y fait des ſillons.

On appelle une terre à une, deux, ou trois *charruës*, quand elle a aſſez de terre pour occuper le labour de tant de *charruës*. Il eſt deffendu aux Nobles de faire valoir par leurs mains des terres à plus de deux *charruës*. On l'appelloit autrefois *carruée* ou *charuée*.

On dit proverbialement, Mettre la *charruë* devant les bœufs, pour dire, Changer l'ordre naturel des choſes, & mettre au commencement ce qui devoit être à la fin. On appelle un cheval de *charruë*, un homme groſſier & ſtupide. On dit auſſi, J'aimerois autant être à la *charruë*, tirer la *charruë*, en parlant d'un employ fort penible, fort laborieux. On appelle auſſi, une *charruë mal attelée*, des gens qui font lieu par quelque ſocieté, & qui s'accordent mal enſemble.

CHARTEPARTIE. ſ. f. Terme de Marine. C'eſt l'acte d'affretement ſur l'Ocean, ou de noliſſement ſur la Mediterranée. C'eſt un écrit contenant la convention pour le loüage d'un vaiſſeau, ou la lettre de facture & le contract de cargaiſon du vaiſſeau. Elle doit être redigée par écrit, & paſſée entre les Marchands

& le Maiſtre ou les proprietaires du baſtiment. Elle doit contenir le nom & le port du vaiſſeau, celuy du Maiſtre & de l'Affreteur, le prix du fret, & les autres conditions dont les parties ſeront convenuës, comme il eſt porté au livre 3. de l'Ordonnance de la Marine. Dans cet acte les Capitaines & Officiers confeſſent avoir receu un tel navire bien & deuëment calfaté, eſtanché, victuaillé, munitionné & agreé pour un tel voyage. La *charte-partie* eſt diſtinguée d'avec le *connoiſſement*, parce que celle-là ſe fait pour l'entier affretement du navire, & pour l'aller & pour le retour; au lieu que le *connoiſſement* n'eſt fait que pour une partie de la charge, & ſe fait par une promeſſe particuliere pour l'aller ou pour le retour ſeulement. Le Preſident Boyer dit que ce mot vient de ce que *per medium carta incidebatur, & ſic habebat carta partita*, parce qu'au temps que les Notaires étoient moins communs, on n'expedioit qu'un acte de la convention qui ſervoit aux deux parties. On le coupoit en deux, pour en donner à chacune ſa portion. Elles les raſſembloient au retour pour connoiſtre ſi elles avoient ſatisfait à leurs obligations. Ce qu'il atteſte avoir veu encore pratiquer de ſon temps; de même qu'en uſoient les Romains dans leurs ſtipulations, au rapport d'Iſidore, qui rompoient un baſton, dont chacun gardoit un morceau pour en conſerver la marque.

CHARTIER, IERE. ſubſt. Qui mene une charrette, ou un chariot, une charruë. Ce *Chartier* fait bien claquer ſon fouët.

On dit proverbialement, Il n'eſt ſi bon *Chartier* qui ne verſe, pour dire, Il n'y a point d'homme ſi habile qui ne faſſe quelque faute. On dit auſſi d'un grand jureur, Il jure comme un *Chartier* embourbé.

CHARTIL. ſ. m. Grande charrette & longue, dont les payſans ſe ſervent pour tranſporter leurs gerbes en la grange.

CHARTIL, eſt auſſi un lieu couvert dans une baſſecour, où l'on ſerre les charrettes, charruës, herſes, & autres choſes ſervant au labour, qui ſe pourroient gaſter étant expoſées à la pluye.

CHARTON. ſ. m. Vieux mot qui ſignifioit autrefois un *Cocher*, ou celuy qui menoit un char ou une charrette.

CHARTRE. ſ. f. Vieux titre ou enſeignement qu'on garde ſoigneuſement pour la deffenſe des droits d'un Etat, d'une Communauté, d'une Seigneurie. Le Treſor des *Chartres* du Roy eſt à la garde de ſon Procureur General. On a fait l'inventaire du Treſor des *Chartres* en huit Volumes. On a dit auſſi autrefois *charte*. Nicod croit qu'il vient du Grec *chartis*, qui ſignifie *gros papier*, ou pluſieurs feuilles collées enſemble, ſur quoy on écrivoit autrefois tous les actes d'importance.

CHARTRE NORMANDE, eſt un titre fort ancien contenant pluſieurs privileges & conceſſions accordez aux habitans de Normandie par les Rois Jean, Philippes & Charles dés l'année 1461. mais le titre originaire & primitif eſt du 19. Mars 1313. qui a été accordé par le Roy Louïs X. dit Hutin. Il y en a une confirmation par le Roy Henry III. au mois d'Avril 1579. Les *vidimus* en ſont contenus à la fin du Couſtumier de Normandie. On met dans la plus-part des Lettres de la grande Chancelerie, Nonobſtant clameur de haro, *Chartre Normande*, &c.

CHARTRE, en termes du Palais, eſt un vieux mot qui ſignifioit autrefois une *priſon*. Il eſt encore en uſage en cette phraſe. Il eſt deffendu de tenir une perſonne en *chartre* privée, c'eſt à dire, hors d'une priſon publique. C'eſt de là auſſi qu'eſt nommé le Prieuré de St. Denis de la *Chartre* à Paris. Ce mot vient du Latin *carcer*.

CHARTRE, ſe dit auſſi d'une maladie qui fait tomber en langueur, & maigrir inſenſiblement, qu'on appelle auſſi *phthiſie*. On voüe à St. Mande les enfants qui tombent en *chartre*. on a été obligé de donner une nourrice à ce malade, parce qu'il tomboit en *chartre*. Ce mot apparemment vient du precedent, parce que la priſon cauſe de la triſteſſe & de la maigreur. Du Cange dit qu'on appelloit autrefois les malades *chartriers*, & en Latin *cartarii*.

CHARTREUX. ſ. m. Religieux de l'Ordre de St. Bruno, qui vit fort auſterement, & dans une cloſture & une ſolitude fort eſtroite. Ce nom vient du village de *Chartreuſe* en Dauphiné, où St. Bruno ſe retira lors qu'il commença à fonder cet Ordre en 1086. & l'on a donné ce nom aux autres Maiſons de *Chartreux*.

CHARTREUSE. ſ. f. Maiſon de Chartreux. La grande *Chartreuſe* eſt baſtie ſur un rocher en une ſolitude affreuſe à cinq lieuës de Grenoble.

CHARTRIER. ſ. m. Treſor ou lieu où on garde les Chartres d'une Abbaye, d'une Communauté, d'une Seigneurie. On le dit auſſi du Garde de ce Treſor. Dans les Couvents il y a un Religieux *Chartrier*.

CHARTULAIRE. ſ. m. On prononce *Cartulaire*. Volume où on a recueilli ou tranſcrit les principales chartres d'une Abbaye, d'une Seigneurie.

CHAS, ou *Chaas*. Vieux mot qui ſignifioit autrefois, l'intervalle qui eſt entre deux poutres d'un baſtiment: ce qu'on appelle maintenant *travée*. On le dit encore des granges, bergeries, & autres baſtimens de campagne. Les Experts ont fait leur rapport d'avoir viſité cette grange conſiſtant en trois *chas*.

On dit auſſi à la campagne, qu'une vache eſt en *chas*, pour dire, qu'elle eſt en chaleur.

CHASSE. ſ. f. Ce mot a la penultiéme longue. Vaiſſeau où eſt enfermé le corps ou les reliques d'un Saint, ou d'une Sainte. On deſcend la *chaſſe* de Ste. Geneviefve avec de grandes ceremonies, & dans les grandes neceſſitez publiques. Ce mot vient de *capſa* ou *capſa*, que Papias dit avoir été ainſi nommée, *quòd in ſe aliquid capiat*; & eſt derivé du Grec *kapſa*.

CHASSE, ſe dit chez pluſieurs Artiſans, de la partie qui ſert à tenir quelque choſe enchaſſée, comme la corne des lunettes ordinaires. *Chaſſe* ou manche de faſoir, &c. Ce mot vient de *capſa*, ſelon Nicod.

CHASSE, ſignifie auſſi, Cette partie de la balance qui ſert à la tenir ſuſpenduë par le moyen des pivots du fleau. La languette marque l'équilibre, quand elle eſt toute droite & de niveau avec les deux coſtez de la *chaſſe*.

CHASSE. ſ. f. Ce mot a la penultiéme breve. Expulſion faite avec violence, pourſuite qui oblige à fuir, courſe pour attraper quelqu'un. Cet accident étoit plus fort que celuy des ennemis, il luy a donné la *chaſſe*. ce Prevoſt donne bien la *chaſſe* aux voleurs.

CHASSE, en termes de Marine, ſe dit en general de la fuite. Donner la *chaſſe*, c'eſt, Obliger les vaiſſeaux ennemis à s'enfuir. Prendre *chaſſe*, c'eſt, S'enfuir ſoy-même. Souſtenir *chaſſe*, c'eſt, Se battre en retraite. On appelle *pieces de chaſſe*, les canons qui ſont logez ſur l'avant du vaiſſeau, pour tirer ſur les vaiſſeaux qui prennent *chaſſe*, à qui on donne la *chaſſe*.

CHASSE, ſe dit auſſi de la pourſuite qu'on fait du gibier gros & menu, à poil ou à plume. Les *chaſſes* ſur terre ſont de pluſieurs ſortes. La *chaſſe royale* eſt aux chiens courants avec meute & équipage, où l'on force le gibier, tant les cerfs, daims, chevreuils & ſangliers, que les lievres & renards: & on appelle cela *chaſſer à bruit*. Il n'y a que les François, Anglois & Polonois qui uſent de cette *chaſſe*. La *chaſſe* des Gentilshommes ſe fait avec des levriers, avec des chiens courants pour prendre & forcer des lievres. Ce mot vient en ce ſens de *chacea*, *chaſea*, ou *chacia*, ou *aſſa*, qu'on a dit dans la baſſe Latinité au lieu de *venatio*. On a dit auſſi

caciare

cacciare & *chaciare*, pour dire, *chaſſer*. Du Cange. On a dit auſſi *fuga* & *fugare*, pour dire, *chaſſer*.

La *chaſſe* du ſanglier ſe fait auſſi à force, aux accours, aux chiens courants, levriers, & avec les limiers & aboyeurs, en routaillant avec des amorces, des arquebuſes & des toiles. Le *vautrait* eſt un équipage entretenu pour courre le ſanglier.

La *chaſſe* au loup ſe fait par le triquetrac ou battuës, quand on aſſemble pluſieurs payſans qui font du bruit pour effaroucher le gibier, & le faire paſſer devant des arquebuſiers qui le tirent. On l'a fait auſſi avec des pieges & amorces.

Les *chaſſes meurtrieres*, ſont les *chaſſes* qu'on fait en Allemagne & en Italie, où on abat grande quantité de gibier, qu'on ne force point à la courſe, mais qu'on enferme dans des toiles ou filets, & qu'on tuë avec des eſpieux ou des arquebuſes.

La *chaſſe* aux lapins ſe fait avec des baſſets & des furets qui les font ſortir de leurs terriers, où l'on tend quelquefois des bourſes, panneaux & alliers. On chaſſe auſſi de même les beſtes puantes, les renards, chats-harets, fouines, putois, blereaux, & les porc-épics.

La *chaſſe* qui ſe fait de nuit au feu s'appelle *fouée* ou *à la foye*, quand la nuit en hiver on va avec un feu de paille battre les hayes, tandis que de l'autre coſté il y a des hommes qui avec des ravaux abattent tout le gibier qui ſe leve. On appelle auſſi la *chaſſe du rabat*, celle où on va la nuit avec des filets pour rabattre ſur le gibier qu'on pouſſe dedans par le moyen des chiens ſecrets.

On fait auſſi des *chaſſes* aux chiens couchants, braques, eſpagneuls, baſſets & barbets, ou avec des traiſneaux, alliers, panneaux, rets ſaillants, bricoles, tentes, éraingues, collets, pieges, amorces, broyons, &c. On en fait auſſi à l'affuſt, qui ſont en uſage chez les roturiers, qui y vont clandeſtinement, car elles leur ſont deffenduës par l'Ordonnance.

On appelle *équipage de chaſſe*, des chiens, des chevaux, des Picqueurs, & tout ce qui ſert à la *chaſſe*. L'Ordonnance des *Chaſſes* veut que l'on condamne au fouët tous tendeurs de lacs, tiraſſes, tonnelles, traiſneaux, bricoles, pans de rets, colliers ou alliers, &c. On fait des *chaſſes* generales aux loups, aux renards & autres beſtes nuiſibles. Cela ſe dit en termes de *chaſſe*, des bottes de *chaſſe*, de demie-*chaſſe*, c'eſt à dire, de groſſes bottes.

La *chaſſe* & l'*agriculture* ſont appellées des exercices ſerviles chez Saluſte. Le Concile de Tours deffend aux Eccleſiaſtiques d'aller à la *chaſſe*, auſſi-bien qu'au Bal & à la Comedie. De Launay Profeſſeur du Droit François a fait un Traitté du Droit de la *chaſſe*. Fouillous, Salenove, Selincourt ont écrit de la *Chaſſe* ou Verrerie. On donne à Pollux la gloire d'être le premier qui a dreſſé des chiens à la *chaſſe*; & à Caſtor, d'être le premier qui a dreſſé des chevaux pour courre le cerf.

CHASSE, ſe dit auſſi de la trouppe des Chaſſeurs. La *chaſſe* eſt à une lieuë d'icy. ce cerf a mené la *chaſſe* bien loin.

CHASSE, ſe dit auſſi du gibier qu'on a pris ou tué. Il luy a envoyé un preſent de ſa *chaſſe*, voulez-vous venir manger de ma *chaſſe*? ce petit Hoberau vit de *chaſſe*.

CHASSE, ſignifie auſſi, le lieu où eſt le gibier. Cette terre eſt dans un beau pays de *chaſſe*. un Capitaine des *Chaſſes* a une telle étenduë de pays dans ſa Capitainerie.

GARDE-CHASSE, eſt un Garde qui court les plaines & les bois pour conſerver le gibier qui eſt dans le pays.

On appelle *huiſtres de chaſſe*, les huiſtres qui viennent ſur des chevaux de chaſſe-marée en plus grande diligence que celles qui viennent par bateau, & qui ſont par conſequent plus fraiſches.

En termes de Chymie, on appelle *feu de chaſſe*, un feu violent, quand on a ouvert tous les regiſtres d'un fourneau.

CHASSE, eſt auſſi une eſpece de niveau dont ſe ſervent les Maçons, qui conſiſte à une planche percée par le bas pour recevoir un plomb au bout d'une corde attachée en haut, qui eſt conduit par une ligne tracée dans le milieu.

CHASSE QUARRÉE, CHASSE RONDE, ſont des outils d'Artiſans, & ſur tout de ceux qui travaillent en fer, qui ſervent à percer & à enlever les pieces en quarré, rond, ou demi-rond. Ce ſont des marteaux ou poinçons de fer fort acerez.

CHASSE, en termes de Joüeurs de Paume, eſt une chûte de balle à un certain endroit du jeu, qu'on marque, au delà duquel il faut que l'autre Joüeur pouſſe la balle pour gagner le coup: ce qui ſe fait tant à la longue, qu'à la courte Paume. On paſſe ſous la corde quand il y a deux *chaſſes*. Les Marqueurs ſont faits pour marquer les *chaſſes*.

On dit proverbialement, Marquez cette *chaſſe*, pour dire, Remarquez bien cette action que vous avez faite, je m'en reſſentiray en temps & lieu. On appelle *chaſſe morte*, un coup perdu, une action qui n'a aucune ſuitte, dont on ne ſe reſſentira point.

CHASSE-AVANT. ſ. m. C'eſt un homme prepoſé dans les ateliers pour haſter d'aller les manœuvres, hoteurs, & autres gens de journée.

CHASSE-COQUIN, ou *Chaſſe-chien*. ſ. m. eſt un Suiſſe ou Bedeau qui a ſoin de chaſſer les gueux mendians des Egliſes, & les chiens.

CHASSE-COUSIN. On appelle ainſi le méchant vin, qui fait que les couſins, parens & amis ne frequentent pas en une maiſon, de peur d'y faire un mauvais repas.

CHASSE-ENNUY. Ce qui oſte le chagrin, l'inquietude de l'eſprit. Le vin eſt un bon *chaſſe-ennuy*. ce livre facetieux eſt un bon *chaſſe-ennuy*.

CHASSE-MARÉE. ſ. m. eſt un Marchand ou Voiturier qui apporte en diligence le poiſſon de mer dans les villes.

CHASSE-RAGE, ou *Paſſe-rage*. ſ. f. eſt une plante qui eſt une eſpece de naſitor ſauvage, qui croiſt aux lieux non cultivez. Sa tige eſt haute d'une coudée. Elle eſt toûjours verde, & ſes feuilles reſſemblent à celles du naſitor, mais ſont plus grandes, auſſi-bien que ſa racine, qui eſt double, & qui a une odeur & une acreté fort picquante comme luy. Elle jette une fleur blanche en eſté, & ſa graine eſt ſi petite, qu'à peine la peut-on voir. Les Medecins l'appellent *iberis*, ou *lepidium*.

CHASSEOIRE. ſ. f. Terme de l'Autourſerie, qui ſe dit de la baguette que portent les Autourſiers.

CHASSER. v. act. Pouſſer quelque choſe avec violence, l'obliger à ſe retirer, luy donner la chaſſe. Ce General a *chaſſé* les ennemis hors du Royaume. ce Maître a *chaſſé* trois de ſes valets hors de chez luy. les ſoldats *chaſſoient* devant eux le beſtail qu'ils avoient pris. On dit auſſi, La nuit vous *chaſſe*, vous oblige à partir; & par civilité, Je vous *chaſſe*, pour dire, Je vous conſeille de vous en aller. On dit, qu'un homme a été *chaſſé* de la Cour, pour dire, qu'il a été exilé. On dit encore, *Chaſſer* le mauvais air, quand on airie une maiſon. On dit au Manege, *Chaſſer* un cheval en avant, pour dire, le porter ou le faire aller en avant.

CHASSER, ſignifie encore, Frapper avec violence ſur une choſe, pour la faire entrer dans une autre. Les Menuiſiers *chaſſent* à force une cheville dans un trou. les Tonneliers *chaſſent* à force les cerceaux pour bien ſerrer les douves d'un tonneau.

CHASSER, ſignifie auſſi, Pourſuivre du gibier. *Chaſſer* à bruit, *chaſſer* à cor & à cry, c'eſt, *Chaſſer* en Grand Seigneur avec meute de chiens courants, Picqueurs

queurs & Veneurs. *Chaſſer* au ſanglier, au cerf, au menu gibier. Menage derive ce mot de l'Italien *cacciare*, & de *caccia*, qui a été fait de *captare*, dont les Latins ſe ſont ſervis en la même ſignification.

CHASSER, ſe dit auſſi des Meuſniers qui n'ont pas un moulin bannal, & qui vont chercher deçà & delà leurs mouées.

CHASSER, ſe dit auſſi en parlant de ce qui s'étend plus loin, qui occupe plus d'eſpace. La poudre à canon qui eſt fine *chaſſe* plus loin ſon plomb, que celle qui eſt plus groſſiere.

On dit en Imprimerie, que le Parangon *chaſſe* plus loin que le St. Auguſtin, pour dire, que ce caractere occupe plus d'eſpace que l'autre.

CHASSER, en termes de Marine, ſignifie auſſi, Pourſuivre ou donner la chaſſe à des vaiſſeaux ennemis. Nos vaiſſeaux *chaſſerent* deux jours ſur ces Corſaires, les pourſuivirent juſques dans leurs ports.

On dit auſſi, qu'un navire *chaſſe* ſur ſon ancre, lors que le fond eſt de mauvaiſe tenuë, & que le vent & les marées entraînent le vaiſſeau, ou le font arer, lors que l'ancre n'a pas mordu aſſez avant.

CHASSER, ſe dit proverbialement en ces phraſes. On dit, qu'un clou *chaſſe* l'autre, pour dire, que le plus fort *chaſſe* le plus foible, qu'un grand mal en fait oublier un petit. On dit auſſi, qu'un bon chien *chaſſe* de race, pour dire, qu'on tient toûjours quelque choſe de la naiſſance, & qu'elle vaut mieux que l'éducation. On dit auſſi, qu'un garçon, qu'une fille *chaſſent* de race, quand ils ont les mêmes inclinations que leur pere ou leur mere. On dit auſſi, que la faim *chaſſe* le loup hors du bois, pour dire, que la neceſſité oblige les gens à travailler.

CHASSÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

CHASSEUR. ſ. m. CHASSERESSE. ſ. f. Qui aime la chaſſe. St. Hubert eſt le Patron des *Chaſſeurs*. un repas de *Chaſſeur*, pour dire, prompt & leger. une Meſſe de *Chaſſeur*, eſt une Meſſe dite à la haſte. en tout gibier on remarque toûjours le morceau du *Chaſſeur*. Diane chez les Payens étoit une Divinité *Chaſſereſſe*.

CHASSIE. ſ. f. Certaine humidité viſqueuſe qui ſort des yeux, & qui colle les paupieres.

CHASSIEUX, EUSE. adj. Qui a les yeux pleins de chaſſie. Les vieilles ſont ordinairement *chaſſieuſes*. les fluxions rendent les yeux *chaſſieux*.

CHASSIS. ſ. m. Ouvrage de menuiſerie diviſé en pluſieurs carreaux, qu'on garnit de verre ou de papier, pour empêcher que le vent n'entre par les feneſtres de quelque appartement. Cette chambre a double *chaſſis*, l'un de verre, l'autre de papier. On fait auſſi à la campagne des *chaſſis* de toile. On fait encore des *chaſſis* à claires voyes d'oſier, de fil de fer, pour conſerver les vitres. Ce mot a été fait de *capſilium*, diminutif de *capſum*, qu'on a dit pour *capſa*. Menage.

CHASSIS, ſe dit auſſi d'un ouvrage de Menuiſier, qui enferme, qui entoure, qui ſupporte quelque choſe. Ainſi on dit, le *chaſſis* d'une porte, d'une feneſtre. mettre une table ſur ſon *chaſſis*.

CHASSIS, ſe dit encore en termes de Peinture, ou de Perſpective, d'un carré compoſé de quatre regles de bois aſſemblées, dont le vuide eſt diviſé par pluſieurs filets & petits carreaux: ce qui ſert à reduire les figures du petit au grand, & du grand au petit. On appelle auſſi *chaſſis*, le bois ſur lequel eſt tenduë la toile où on applique la peinture.

CHASSIS, ſe dit encore d'un meſtier ſur lequel on étend de la toile ou de l'eſtoffe pour broder, ou des reſeaux pour y faire des dentelles, ou autres ouvrages, ou des matelats pour les picquer, &c.

CHASSIS, en termes d'Imprimerie, eſt un grand carré compoſé de quatre bandes de fer, dans le vuide duquel on enferme les formes de plomb ou caracteres arrangés qu'on ſerre de tous coſtés avec des coins. Le *chaſſis* ſe dit proprement, quand il y a une barre dans le milieu; car lors qu'il n'y en a point, on l'appelle *rame*.

CHASTAIGNE. ſ. f. Fruit d'un grand arbre qui a une bourre fort picquante qui couvre une écorce brune, ſous laquelle eſt une petite membrane, & enfin une pulpe fort blanche & bonne à manger, & à faire de la bouillie. Les *chaſtaignes* ſont fort venteuſes. les écoliers ſont friands de *chaſtaignes* bouillies. on engraiſſe les pourceaux de *chaſtaignes* en Limoſin. les montagnars vivent tout l'hiver de *chaſtaignes* qu'ils font ſecher ſur des clayes, puis ils les font moudre aprés les avoir pelées, pour en faire du pain. Ce fruit eſt appellé par Dioſcoride *gland de Jupiter*, qu'il dit eſtre fort aſtringent, & ſur tout ſa pelure du milieu. En Latin *caſtanea*, d'où on a fait *caſtanaretum*, *chaſtaigneraye*.

Il y a auſſi des *chaſtaignes d'eau*, ou *truſtes d'eau*, qu'on appelle autrement *ſaligots* & *eſcharbots*. C'eſt une plante qui a des feuilles comme le pourpier, qui croiſt prés des rivieres, & a des feuilles larges qui cachent ſes eſpines, & tiennent à une longue queuë. Sa tige eſt plus groſſe en haut que par bas. Elle a des filamens en forme d'eſpics. Sa graine eſt fort dure. Il y en a une autre terreſtre qui croiſt parmi les maſures, qui a des eſpines fortes & dures; & pour cela les Latins les appellent l'une & l'autre *tribulus ſilveſtris & aquaticus*: mais Matthiole les nomme *chauſſe-trapes*. Ce nom luy vient de ce que le fruit a trois pointes. Il y a auſſi des ſaligots de mer qui portent un fruit noir de la groſſeur d'une *chaſtaigne*, & qui en a le gouſt, qui a au dedans une poulpe blanche, & eſt couvert d'une écorce cartilagineuſe, que le peuple nomme *chaſtaigne aquatique*. On la mange comme des *chaſtaignes*; & même étant ſechée, on en fait de la farine & du pain. Les Pelerins en font des Patenoſtres.

CHASTAIGNÉ, adject. Qui eſt de couleur de chaſtaigne.

CHASTAIGNERAYE. ſ. f. Lieu ou terre plantée de chaſtaigniers.

CHASTAIGNIER. ſ. m. Grand arbre qui porte des chaſtaignes. La plus belle charpente eſt faite de bois de *chaſtaignier*. On n'y voit point de vermine ni d'araignées qui s'y attachent. Il n'eſt pas bon à bruſler, mais il ſert à faire des cercles, des cuves & futailles, ou des perches pour les treilles & eſpaliers. Il y a une Ordonnance de Henry III. de 1580. qui veut qu'on les coupe de ſix à ſept ans. La grande eſpece eſt le *marronnier*, qui eſt de deux ſortes, le *marronnier d'Inde*, qui a les feuilles larges, les fleurs belles en pyramides, & fait un fort beau couvert. Son fruit ne ſe mange point. On l'appelle *chaſtaigne de cheval*, parce qu'on s'en ſert pour le guerir de la pouſſe. Le *marronnier de Trane* eſt fait comme le *chaſtaignier* pour ſon bois & pour ſes feuilles; mais ſon bois eſt bien plus gros & meilleur.

CHASTAIN. adj. m. & ſubſt. qui ne ſe dit que du poil qui eſt entre le blond & le noir. Cet enfant étoit blond en ſa jeuneſſe, il eſt maintenant *chaſtain*. les *chaſtains* ſont plus communs que les blonds.

CHASTE. adj. m. & f. Qui n'eſt point adonné à la paillardiſe, au peché de la chair. Il ne faut point ſcandaliſer les oreilles *chaſtes*. Dieu a pris chair humaine dans les *chaſtes* entrailles de la Vierge. on peut eſtre *chaſte* dans le mariage. jouir des *chaſtes* embraſſemens de ſa femme. On le dit auſſi du ſtile, quand il eſt honneſte & éloigné de toute impureté. On a loüé Virgile de ce qu'il étoit un Poëte *chaſte*.

CHASTEMENT. adv. D'une maniere chaſte. Les Prêtres & les Religieux ſont obligez de vivre *chaſtement*, de s'abſtenir de tout commerce de femmes.

CHASTEAU. ſ. m. Place fortifiée par art, ou par nature,

nature, ſoit dans la campagne, ſoit dans une ville, pour tenir les peuples dans le devoir; eſpece de petite citadelle. La Flandre a pluſieurs *chaſteaux* qui peuvent ſe deffendre. ce *chaſteau* commande à la ville. Ce mot vient du Latin *caſtellum*, diminutif de *caſtrum*.

CHASTEAU, ſe dit auſſi ſimplement du logis d'un Seigneur, d'un Hoſtel où il demeure, & où on luy vient rendre hommage. *Le Chaſteau du Louvre. le Chaſteau de Vincennes. le Chaſteau St. Ange à Rome.*

CHASTEAU, ſe dit auſſi d'une maiſon de plaiſance, quand elle eſt baſtie magnifiquement. Ce n'eſt pas là une maiſon de bourgeois, c'eſt un *chaſteau*.

On appelle *chaſteau de carte*, une maiſon fort enjolivée, qui paroiſt beaucoup, & qui eſt en effet peu de choſe. On appelle auſſi *chaſteau branſlant*, une choſe qui n'eſt pas appuyée ſur de bons fondements, qui n'eſt pas ferme, qui menace ruine.

CHASTEAU, en termes de Marine, ſe dit dans les grands baſtiments de mer. Le *chaſteau de proüe* ou *chaſteau d'avant*, le *gaillard d'avant* ou le *theatre*, eſt l'exhauſſement qui eſt à la proüe des grands vaiſſeaux au deſſus du dernier pont vers la miſaine: c'eſt le lieu où ſont les cuiſines. Le *chaſteau de pouppe*, ou le *chaſteau d'arriere*, ou le *gaillard d'arriere*, c'eſt toute l'élevation qui regne ſur la pouppe au deſſus du dernier pont, où ſont les chambres du Conſeil & du Capitaine.

On appelle en termes de Blaſon un *chaſteau fondu*, celuy qui eſt repreſenté en ſa partie d'enhaut ſeulement, & lors que celle d'enbas ſemble couppée. Il doit du moins avoir deux tours, & un logement au milieu.

CHASTEAU, ſe dit proverbialement en ces phraſes. Ville priſe, *chaſteau* rendu, pour dire, qu'on ne peut plus gueres tenir dans un *chaſteau*, quand la ville eſt priſe. On dit auſſi, Faire des *chaſteaux* en Eſpagne, pour dire, Se repaiſtre de chimeres, de vaines imaginations, parce qu'en Eſpagne les Grands Seigneurs demeurent dans les villes, & ne font pas baſtir des *chaſteaux* à la campagne, comme on fait en France. D'autres font venir la choſe de plus loin, & diſent que Cecilius Metellus ayant bloqué la ville de Trebie au Royaume d'Arragon, fut obligé de lever le ſiege, mais par toute la Province il fit baſtir des forts, des redoutes & des *chaſteaux*, ſans qu'on ſceuſt à quel deſſein, car il les abandonnoit en changeant de quartier. Ce qui eſtonna ſes Capitaines, qui luy en demanderent la cauſe. Auxquels il repartit, que s'il croyoit que ſa chemiſe en euſt eu la connoiſſance, qu'il l'auroit bruſlée ſur le champ. Mais ayant beaucoup rodé, il revint ſur les Trebiens qui avoient negligé de ſe tenir ſur leurs gardes, & les força. Deſorte qu'en ce ſens, Faire des *chaſteaux* en Eſpagne, c'eſt, Mediter profondément ſur un deſſein, & avoir des penſées qui paroiſſent inutiles, mais qui dans la ſuitte peuvent ſervir. D'autres diſent qu'en l'an 700. les Maures ayant paſſé en Eſpagne pour s'y maintenir, baſtirent à chaque pas des *chaſteaux*, dont on voit encore une infinité. Deſorte que quand on dit, Baſtir des *chaſteaux* en Eſpagne, où il y en a déja trop, on veut dire, Faire une choſe ridicule & inutile, comme de porter de l'eau à la riviere. En quelques vieux Auteurs on trouve, Faire des *chaſteaux* en Aſie, dans le même ſens qu'on dit à preſent en Eſpagne.

CHASTELAIN, ſ. m. C'étoit autrefois le Gouverneur d'un chaſteau. Maintenant il ne ſignifie plus que le Seigneur d'une terre, qui a un degré d'élevation au deſſus d'une Seigneurie ordinaire. Le Seigneur *Chaſtelain* ne peut porter ſes Armoiries qu'en écuſſon, & non en quarré ou banniere, comme font les Comtes, Vicomtes & Barons, qui ont droit de banniere, de haute Juſtice, de fourches patibulaires à quatre pilliers. Autrefois pour eſtre *Chaſtelain*, il falloit avoir un chaſteau & forteresſe, Seigneurie & juriſdiction; & pour faire la Chaſtelenie, il falloit qu'il y euſt une Abbaye, ou Prieuré Conventuel, four-bannal, &c.

CHASTELAIN, eſt auſſi un Juge ou Officier qui rend la juſtice dans l'étenduë de la terre d'un Seigneur *Chaſtelain*.

CHASTELE', ÉE. adj. Terme de Blaſon, qui ſe dit d'un Eſcu chargé de figures de chaſteaux. *La bordure de Portugal, le lambel d'Artois ſont chaſtelés.*

CHASTELENIE. ſ. f. Seigneurie d'un Seigneur Chaſtelain, & l'étenduë de ſa terre & de ſa Juſtice. Il y a tant de *Chaſtelenies* qui reſſortiſſent à ce Preſidial, cette Province eſt diviſée en tant de *Chaſtelenies*.

CHASTELET. ſ. m. Petit chaſteau. On appelle à Paris le *Chaſtelet*, le lieu où ſe tient le Preſidial, la Juſtice ordinaire, & les priſons. On les appelle de même à Orleans & à Montpellier, &c. Les ſentences & le ſceau du *Chaſtelet* de Paris ſont executoires par toute la France. Les Notaires du *Chaſtelet* dépendent de cette Juriſdiction. Le petit *Chaſtelet* eſt un ancien Fort qui ſert aujourd'huy à mettre des priſonniers. L'ancien, le nouveau *Chaſtelet* ſont deux corps de Juriſdiction qui forment maintenant le Preſidial. En Latin *Caſtelletum*.

CHASTETE. ſ. f. Vertu Chrétienne & morale, par laquelle on s'abſtient des plaiſirs illicites de la chair, & on uſe moderément des legitimes. Les Religieux & les Religieuſes font vœu de *chaſteté*, de continence perpetuelle. la *chaſteté* ſe peut garder dans le mariage.

CHASTIER. v. act. Corriger, punir ceux qui ont failli. La Juſtice *chaſtie* les coupables. un pere doit *chaſtier* ſes enfans. un maiſtre *chaſtie* ſes eſcoliers, ſes valets. On dit auſſi au Manege, *Chaſtier* un cheval. Ce mot vient du Latin *caſtigare*.

CHASTIER, ſe dit auſſi des malheurs ou deſplaiſirs qui nous arrivent en conſequence de quelque faute que nous avons faite. Cet homme a eſté bien *chaſtié* de la faute qu'il a faite, toute ſa fortune a eſté depuis en decadence. les maladies, les goutes *chaſtient* bien les gens adonnés à la paillardiſe.

CHASTIER, ſignifie auſſi, Corriger un ouvrage, le purger de ſes fautes. Le ſtile de cet Orateur eſt fort *chaſtié*. cet homme écrit de bon ſens, mais il ne *chaſtie* pas aſſez ſa diction.

CHASTIÉ, ÉE. part. & adj.

On dit proverbialement, Qui bien aime bien *chaſtie*, en parlant de l'amour d'un pere envers ſes enfans. On dit auſſi, *Chaſtier* bien, & recompenſer de même. L'auteur de ce mot eſt le Duc d'Albe, qui étoit fort exact à payer ſes troupes, & fort ſevere à les punir.

CHASTIMENT. ſ. m. Supplice, peine qu'on faic ſouffrir pour quelque faute commiſe. Toute faute merite un *chaſtiment*. les guerres, les pelles, la famine, ſont des *chaſtimens* que Dieu fait ſouffrir aux hommes pour leurs pechez.

On appelle au Manege les *chaſtimens* du cheval, lors qu'on le pique, qu'on le fouëtte, ou qu'on ſe ſert des aides avec rudeſſe, quand il ne veut pas obeïr.

CHASTRER. v. act. Couper, retrancher les teſticules à quelque animal. On *chaſtre* les bœufs, les moutons, les chapons, &c. pour les engraiſſer, ou pour les rendre plus dociles. On *chaſtre* auſſi les truyes, les chiennes. Les Orientaux *chaſtrent* les hommes pour avoir des gardiens fidelles de leurs femmes. Ce mot vient du Latin *caſtrare*. On a appellé un mouton *chaſtré*, *caſtor*. Du Cange.

CHASTRER, ſe dit quelquefois des femmes. Athenée rapporte que le Roy Andramitis fut le premier qui fit *chaſtrer* des femmes. Heſychius & Suidas diſent que Cyrus fit la même choſe. Galien dit qu'on ne les peut *chaſtrer* ſans les mettre en danger de la vie. Paſchamp

dit ſur ce paſſage d'Athenée, que c'eſtoit ſimplement les boucler.

CHASTRER, ſe dit auſſi figurément des choſes dont on a retranché quelque partie. Ce Libraire m'a vendu un livre *chaſtré*, ce Crocheteur a *chaſtré* ces cotrets, ces fagots. On dit auſſi, *Chaſtrer* les ruches, en oſter les gauffres de miel. *Chaſtrer* les arbres, en oſter les branches, ou en faire ſortir les humeurs nuiſibles. *Chaſtrer* un cep de vigne, en couper les rejettons qui pouſſent vers le pied.

CHASTRÉ, ÉE. part. & adj.

CHASTRÉ. ſ. m. eſt un homme a qui on a coupé les teſticules. Les *chaſtrés* n'ont point de barbe. Les *chaſtrés* conſervent long-temps leur voix claire. On appelle une *mine de chaſtré*, un viſage deſagreable, & ſur tout aux femmes.

CHASTREUR. ſ. m. Celuy qui chaſtre les hommes, ſoit les animaux, ſoit les fagots.

CHASUBLE. ſ. f. Ornement d'Egliſe. C'eſt celuy que le Preſtre met par deſſus ſon aube, quand il va dire la Meſſe. Les *chaſubles* des Anciens étoient toutes rondes, & ſe retrouſſoient ſur l'eſpaule; au lieu que maintenant elles ſont fenduës par les coſtés. Ce mot vient de *caſula* ou *caſubila*, qui eſt dans le Ceremonial. Il a eſté fait de *capſa*, ou *capſula*. Menage. D'autres le derivent de *capiſibulum*, ou *capitis ſibulum*, & pretendent qu'on diſoit autrefois *chaffuble*, & qu'on s'en affubloit la teſte; Rabanus, Ugutio, Iſidore, & Joannes de Janua, *quia inſtar parva caſa totum hominem tegebat.*

CHASUBLIER. ſ. m. Marchand qui vend des chaſubles, & qui fait les autres ornements d'Egliſe.

CHAT, CHATTE. ſ. m. & f. Petit animal domeſtique qui miaule, & qui eſt ennemi des ſouris. Le *chat* a les pattes, les dents, les yeux & la langue ſemblables au lion. Ces animaux ont tant de conformité enſemble, que les Turcs ſont perſuadez qu'il y a quelque fondement à ce que dit l'Alcoran, que le *chat* naſquit dans l'Arche de l'eſternuement du lion. Par les loix d'Arragon on puniſſoit les larrons, en les fouëttant avec un *chat* attaché au cou. Ambroiſe Paré ſoûtient que le *chat* eſt un animal venimeux qui infecte par ſon poil, par ſon haleine, & par ſa cervelle. Son poil eſt dangereux à avaler par deſſus tous les autres, comme on voit en l'exemple de ce Romain, qui mourut pour en avoir avalé un dans du lait. Son haleine infecte d'un poiſon tabifique qui donne la pthiſie, dont Matthiole rapporte pluſieurs exemples: & ſi on mange de la cervelle de *chat*, elle cauſe une grande douleur de teſte, & rend quelquefois inſenſé, ou cauſe de continuelles vertiginotitez. Il adjouſte que leur ſouffle & leur regard eſt notoirement contagieux; & il dit avoir veu des gens qui pour avoir toûjours couché avec un *chat*, ſont devenus pthiſiques & eſlancez, & enfin en ſont morts. On eſtime fort en France les *chats* d'Eſpagne. Ce mot vient de *catus* ou *cattus*, comme celuy de *chatte* de *catta*, qui ſe trouvent dans les anciennes Gloſes. Il eſt derivé du Grec *cattis*, ſignifiant la même choſe. Menage. Les Italiens diſent *gatto*. Iſidore veut qu'il vienne *ex eo quòd cautè, id eſt, videat*. D'autres l'appellent *cattus à capturâ*. Ugutio croit qu'on a dit *catus, quaſi cautus, unde Deus Catius, qui cautos, acutos efficiebat*, dit St. Auguſtin. On a appellé auſſi le *chat*, *murilegus, felis, muſio, muſcula*, & *pilax*, parce qu'il prend des ſouris. Du Cange.

En termes de Chaſſe, on appelle *chats harets*, les *chats* ſauvages qui ſont retirez dans les bois & garennes, & font un grand degaſt de lapins.

Il y a une eſpece de *chats* dans les Indes Occidentales, qui ont une poche à leur coſté où ils mettent leurs petits, qu'ils portent toûjours avec eux, ſans que cela les empeſche de courir & de ſauter, & ſans qu'on s'apperçoive qu'ils ayent autre choſe que leur corps. Il y a des *chats* ſauvages dans les Indes qui volent par le moyen d'une membrane fort large, laquelle s'étend le long des côtez du pied de derriere au pied de devant. Elle eſt pliſſée & retrouſſée quand ils marchent, & ſe deplie quand ils volent. On en a apporté des peaux en Europe qui en ſont une bonne preuve. Mr. Boile a écrit qu'en l'année 1684. à Londres un gros rat s'eſtoit accouplé avec une *chatte*, qui a fait des petits qui tiennent du *chat* & du rat, & qu'on en a mis un au parc des animaux que le Roy d'Angleterre fait nourrir.

Le *chat*, en termes de Blaſon, ſe dit *effarouché*, lors qu'il eſt rampant: mais lors qu'il leve le train de derriere plus haut que la teſte, on l'appelle *heriſſonné*.

On dit en termes de Jardinage, Couper les branches d'un arbre en dos de *chat*, pour dire, leur faire faire un coude, comme on fait aux eſpaliers.

On appelle figurément une perſonne friande, *chat*, ou *chatte*.

On appelle du *ſirop de pied de chat*, celuy qui eſt fait avec une petite herbe rouge qui a la figure du pied de *chat*.

On appelle auſſi une meſchante herbe ſeche qui vient dans les prez, des *chats*.

CHAT, ſe dit proverbialement en ces phraſes. On dit d'un homme qui s'en va d'une maiſon ſans dire adieu, qu'il a emporté le *chat*. On dit de celuy qui prend garde ſoigneuſement aux actions d'un autre, qu'il le guette comme le *chat* fait la ſouris. On dit auſſi, qu'un *chat* eſchaudé craint l'eau froide, pour dire, que celuy qui eſt eſchappé d'un peril, craint tout ce qui eſt de même nature. On dit auſſi de deux perſonnes ennemies, qu'elles s'aiment comme chiens & *chats*. On dit auſſi, Jetter le *chat* aux jambes à quelqu'un, pour dire, le rendre coupable d'une faute qu'un autre a faite. On dit, qu'une fille a laiſſé aller le *chat* au fromage, pour dire, qu'elle a ſuccombé à quelque tentation amoureuſe. On dit, qu'une perſonne s'eſt ſervie de la patte du *chat* pour tirer les marons du feu, pour dire, qu'elle a mis quelqu'un au haſard, pour profiter de ſa ſimplicité, ou de ſa temerité. On dit de deux antagoniſtes qui ſçavent bien attaquer & ſe deffendre, A bon *chat* bon rat. On dit encore d'un homme habile, & qui entend à demi-mot, qu'il entend bien *chat*, ſans qu'on diſe minon. On dit d'un meſchant payeur, & qui ne paye pas en argent comptant, qu'il a payé en *chats* & en rats. Ce proverbe eſt ancien, & ſeroit ridicule au pied de la lettre à ceux qui n'en ſçauroient pas l'origine. Je croy qu'il vient du mot de *chas*, qui ſignifioit autrefois une *maiſon*; & on dit encore en Lyonnois & en Berry, qu'une maiſon conſiſte en trois *chas*, pour dire, en trois chambres ou en trois eſtages. Le mot de *ras* a ſignifié auſſi un *champ* ou *heritage uni* où il n'y a point de baſtiment: d'où vient qu'on dit encore *raſe* campagne, *rez* de chauſſée, *rez* pieds *rez* terre. Ainſi on a dit qu'un homme payoit en *chats* & en *rats*, lors qu'au lieu d'argent comptant qui a un prix certain, il payoit ſes creanciers en heritages baſtis & non baſtis, qu'il obligeoit de prendre au prix qu'il vouloit. On dit encore, que la nuit tous *chats* ſont gris, pour dire, que toutes les femmes ont aſſez de beauté la nuit. On dit encore, que le mou eſt pour les *chats*, parce qu'on les nourrit avec du mou, qui eſt le poulmon de bœuf. On dit encore d'un homme qui a quelques eſgratignеures au viſage, qu'il s'eſt joüé avec les *chats*. Regnier a dit auſſi dans ſes Satires,

Je devins auſſi fier qu'un *chat* amadoüé.

On dit auſſi, Dés que les *chats* ſeront chauſſez, pour dire, De bon matin. On dit d'un homme mal propre, qu'il eſt propre comme une eſcuelle à *chat*. On dit encore, Il ne faut pas reveiller le *chat* qui dort, pour dire, qu'il faut laiſſer en repos ceux qui nous peuvent faire du mal. On dit, Acheter *chat* en poche, pour dire, Acheter quelque choſe ſans la voir.

On appelle *herbe aux chats*, ce que les Latins appellent *nepeta* ou *calamintha*; & *chattepeleuſe*, une vermine qu'on appelle autrement *calendre*, en Latin *curculio*.

CHATHUANT. ſ. m. Oiſeau nocturne & de mauvais augure. C'eſt la même choſe que *hibou* & *le duc*. Il eſt de la figure d'une choüette, & de la grandeur d'une petite aigle, tanné & roux, & tacheté de noir, ayant la teſte & les griffes de chat. Il y en a de differente eſpece, plumage & groſſeur. Les *chathuants* & les choüettes ont été adorez au Perou, à cauſe de la beauté & ſubtilité de leurs yeux qui voyent dans les tenebres. En Latin *bubo*, *noctua*. Ce mot vient de *catus ululans*, parce que cet oiſeau a une teſte de chat, & prend les ſouris comme un chat, & crie fort haut la nuit: ce qu'on appelloit autrefois *huer*. Menage. Du Cange le derive de *cavanna*, ou *cavannus*, qu'on a dit dans la baſſe Latinité au même ſens.

CHAT-PARD, eſt un animal feroce qu'on croit eſtre engendré de deux eſpeces. On en a diſſequé un à l'Academie Royale des Sciences. Sa hauteur étoit d'un pied & demi, & ſa longueur depuis le bout du muſeau juſqu'au commencement de la queuë étoit de deux pieds & demi. Il eſtoit du reſte ſemblable au chat, excepté qu'il avoit le col & les barbes un peu plus courts, & qu'il eſtoit bien plus grand que les chats, mais auſſi bien plus petit que le leopard. Son poil étoit roux, & le ventre iſabelle. La gorge & le deſſous de la maſchoire eſtoient blancs, & par tout il y avoit des taches noires, qui eſtoient longues ſur le dos, & rondes ſur le ventre & les pattes.

CHATTE, en termes de Marine, eſt une barque d'environ 60. tonneaux, ronde de hanches & d'eſpaules, qui eſt raſe & ſans aucun acaſtillage, qui n'a que deux maſts, dont les voiles portent des bonnettes maillées.

CHATTEMITTE. ſ. f. Qui fait l'humble, le devot, l'hypocrite, pour tromper les autres.

CHATTER, *Chattonner*. v. n. Faire de petits chats.

CHATTIERE. ſ. f. Ouverture ou trou qu'on laiſſe à une porte ou à une cloiſon, pour donner entrée aux chats dans des chambres & des greniers, afin qu'ils y aillent faire la guerre aux ſouris.

CHATTON. ſ. m. Petit chat.

CHATTON, ſignifie auſſi l'endroit où on enchaſſe une pierre precieuſe dans un anneau, un poinçon, un cachet, &c. Menage pretend que ce mot vient de *caſtrum*, & qu'on a dit autrefois *caſton*. Les Latins l'appellent auſſi *paleta* ou *pala*.

CHATOUILLEMENT. ſ. m. Action par laquelle on chatouille. C'eſt auſſi le ſentiment qui naiſt de cette action. Il y a bien des gens qui craignent le *chatouillement*.

CHATOUILLER. v. act. Toucher legerement quelque perſonne en quelque partie delicate, enſorte que cela luy cauſe quelque plaiſir ou eſmotion. On *chatouille* les perſonnes aux hanches, à la plante des pieds. Ce mot vient de *catullare*, qu'on a dit pour *catullire*. Les Picards diſent encore *catouiller*. Menage.

CHATOUILLER, ſe dit auſſi du ſentiment qui donne du plaiſir au corps. La Muſique *chatouille* l'oreille. les bonnes odeurs *chatouillent* le nez. les bonnes ſaveurs *chatouillent* le gouſt.

On le dit figurément en choſes ſpirituelles. La loüange, les applaudiſſements *chatouillent* l'eſprit. les penſées agreables nous *chatouillent* l'ame. ce diſcours *chatouille* bien ſa vanité.

On dit en termes de Manege, *Chatouiller* de l'eſperon.

On dit proverbialement, qu'un homme ſe *chatouille* pour ſe faire rire, quand il rit ſans ſujet apparent, ou par quelque imagination agreable qui luy paſſe dans l'eſprit.

CHASTOUILLÉ, ÉE. part. & adj.

CHATOUILLEUX, EUSE. adj. Qui eſt delicat, ſenſible au chatouillement. Les jeunes gens ſont plus *chatouilleux* que les vieillards. On appelle un cheval *chatouilleux*, lors qu'il eſt trop ſenſible à l'eſperon, qu'il le fuit, & qu'il n'y obeït pas d'abord.

On dit figurément, qu'une affaire eſt *chatouilleuſe*, quand elle eſt delicate, douteuſe, problematique.

On le dit auſſi de celles qui ſont dangereuſes, difficiles à manier. Les affaires d'Eſtat ſont bien *chatouilleuſes*. le maniement des deniers publics eſt un employ fort *chatouilleux*.

On dit auſſi, qu'un homme eſt fort *chatouilleux* ſur le point d'honneur, ſur la conſcience, pour dire, qu'il y eſt fort delicat, qu'il eſt fort aiſé à bleſſer en ces occaſions.

CHAUD, CHAUDE. adj. & ſubſt. Corps qui contient en ſoy quelques parties ignées, quelques atomes de feu. Le *chaud* exceſſif qu'il fait au milieu de l'Afrique la rend deſerte. le feu eſt *chaud* au ſupreme degré. cela ſe pele avec de l'eau *chaude*. le *chaud* du jour eſt vers le midy. Ce mot vient du Latin *caldum*: l'on diſoit autrefois *cald*. Voyez Menage.

CHAUD, ſe dit auſſi de ce qui a la vertu d'exciter de la chaleur, ou de la conſerver. Le poivre eſt *chaud*. la chaux eſt *chaude*. l'eſprit de vin eſt *chaud*. ce manteau eſt *chaud*. cette chambre eſt *chaude*, bien fermée. On a veu en 1653. en Pologne & en Lithuanie des hommes mourir de *chaud*, quoy que ce ſoit un pays froid; & on tient que le froid y eſt moins dangereux.

On appelle *fievre chaude*, celle qui cauſe le delire & le tranſport au cerveau.

CHAUDE COLLE, ſignifie, Chaude meſlée & pourſuitte.

CHAUDES LARMES, ſont celles qui coulent avec impetuoſité, quand on a le cœur ſerré de quelque douleur violente, à la difference de celles qui viennent goutte à goutte par quelque mouvement des muſcles ou bleſſures de l'œuil, ou qui viennent de joye & de tendreſſe.

CHAUD, ſe dit auſſi en Morale, des prompts & violents mouvements que cauſent les paſſions dans l'eſprit, ou le cœur des hommes. Ainſi on appelle un *chaud* ami, un homme prompt à rendre ſervice. On dit, qu'un homme a le ſang *chaud*, pour dire, qu'il eſt colere & emporté; que les Picards ont la teſte *chaude*; qu'un homme eſt *chaud* de reins, pour dire, qu'il eſt adonné à la paillardiſe.

On dit en ce ſens, une *chaude* alarme, pour dire, une émotion cauſée ſubitement par la nouvelle de quelque danger prochain. une *chaude* attaque, pour dire, une attaque violente, impetueuſe. il faiſoit *chaud* en cette occaſion, pour dire, il y faiſoit dangereux, on s'y battoit avec chaleur. On dit auſſi d'une bourde, Il me l'a donnée toute *chaude*, pour dire, il venoit de l'inventer, de la fabriquer.

On dit auſſi parmi les joüeurs, qu'un homme a la main *chaude*, pour dire, qu'il eſt heureux, qu'il a fait pluſieurs mains, qu'il a gagné pluſieurs coups de ſuitte.

FER CHAUD, ſe dit auſſi d'un ſerment qu'on faiſoit autrefois en Juſtice par l'attouchement du fer ardent. Voyez *Preuve*.

A LA CHAUDE. adv. D'une maniere prompte, chaude & violente. Il luy a dit des injures *à la chaude*, dans les premiers mouvements de la colere. il fut tué bien des gens *à la chaude*, lors qu'on força cette ville.

On dit proverbialement, Tomber de fievre en *chaud* mal, pour dire, d'un petit malheur entrer en un plus grand. On dit, qu'un homme ne trouve rien de trop froid, ni de trop *chaud*, pour dire, qu'il n'eſt point dégouſté, que tout luy eſt bon, qu'il prend par tout. On dit,

qu'un homme ſouffle le froid & le *chaud*, pour dire, qu'il n'eſt d'aucun parti aſſeuré, qu'il ſoutient le pour & le contre, qu'il dit du bien & du mal des mêmes gens. On dit auſſi, qu'il faut battre le fer tandis qu'il eſt *chaud*, pour dire, qu'il ne faut pas laiſſer eſchapper l'occaſion. Et on dit ironiquement à ceux qu'on veut taxer de froideur, Vous eſtes un *chaud* lambin, un *chaud* lancier. On dit auſſi pour exaggerer la chaleur d'une chambre, qu'il y fait *chaud* comme dans un four.

CHAUDE. ſ. f. Feu violent que donnent les ouvriers qui travaillent aux forges & aux verreries. Chez les Verriers on le dit de la cuiſſon de la matiere propre à faire le verre. On a fait tant de cents de verre d'une telle *chaude*, d'une telle quantité de matiere cuitte. Dans les forges on appelle *chaude ſuante*, le feu qu'on donne au fer, quand il eſt ſi violent, qu'il commence à tomber par gouttes & à ſe fondre. Dans les monnoyes on dit, Battre la *chaude*, lors qu'on bat des lingots d'or ſur l'enclume à coups de marteau, aprés qu'ils ont été tirés du moule, auparavant que de les donner aux ouvriers.

CHAUDEAU. ſ. m. Bouillon qu'on porte aux mariez le lendemain de leurs nopces.

CHAUDEMENT. adv. D'une maniere chaude, prompte, violente. Quand on eſt enrumé, il ſe faut tenir *chaudement*. les procés criminels ſe doivent pourſuivre *chaudement*.

CHAUDERON. ſubſt. maſc. Utencile de cuiſine fait de cuivre, ou de fer, de fonte, qui a une ance mobile par laquelle on l'accroche à la cremaillere. Il ſert à faire cuire, ou à faire chauffer quelque choſe ſur le feu. Les Orfevres appellent auſſi le *chaudron* d'une caſſolette, la partie où on met les odeurs, & ſous laquelle on met le feu. On dit auſſi pour blâmer le ſon d'une cloche, que ce n'eſt qu'un *chaudron*. Ce mot vient du Latin *caldarium*, de *caldus*, pour *calidus*.

CHAUDERONNIER, IERE. ſubſt. Artiſan qui fait, ou qui vend des chauderons, des reſchauts, & autres utenciles de cuiſine. Un ſiflet de *Chaudronnier* eſt un ſiflet compoſé de pluſieurs petits tuyaux de fer blanc, qui leur ſert à ſe faire connoiſtre en criant par les ruës. On reproche aux *Chaudronniers*, qu'ils ſont ſujets à mettre la piece auprés du trou: ce qui ſe dit figurément de ceux qui racommodent mal quelque beſogne que ce ſoit.

CHAUDERONNERIE. ſubſt. fem. Marchandiſe de chauderons, & autres utenciles de cuivre. A la Foire St. Germain il y a une rue de la *Chaudronnerie*.

CHAUDIER. v. act. Terme de Chaſſe, qui ſe dit des levrettes ou lices qui entrent en chaleur. On fait *chaudier* les lices en leur donnant des aiguelettes avec poivre & muſcade, & par autres artifices. Les maſtines *chaudient* en Janvier.

CHAUDIERE. ſ. f. Grand vaiſſeau de cuivre ou de fer ſous lequel on met du feu pour faire cuire, bouillir, ou affiner quelque choſe. *Chaudiere* de Braſſeur de biere, de Chapelier, de Teinturier, d'Affineur de ſucre, &c. Les Payens ont fait ſouffrir le martyre dans des *chaudieres* d'huile bouillante.

La *chaudiere*, en termes de Blaſon, eſt une marque de grande nobleſſe, ſur tout en Eſpagne & en Portugal, parce qu'elle n'eſtoit portée ſur les Eſcus que par des Grands Seigneurs, qu'ils appelloient *ricos hombres*, ou *de caldera y dependon*: ce qui reſpondoit à nos Seigneurs Bannerets de France, parce qu'ils pouvoient non ſeulement lever des ſoldats, mais de plus ils étoient obligez de les nourrir.

CHAUDIERE, en termes de Marine, ſignifie, Cuiſine, bonne chere. Les Mariniers qui ont pris à la ligne ou au harpon de gros poiſſons, en font *chaudiere*, c'eſt à dire, en font feſtin entre eux.

CHAUFFAGE. ſ. m. Proviſion de bois à bruſler qu'on fait dans une maiſon pour ſe chauffer. Il faut tant de cordes de bois par an pour le *chauffage* de cette maiſon.

CHAUFFAGE, eſt auſſi un droit qu'ont pluſieurs Seigneurs, Communautez & Officiers, de couper du bois pour leur proviſion dans les foreſts du Roy. Les Maîtres des Eaux & Foreſts ont parmy leurs droits celuy de *chauffage*, ils prennent ſouvent leur *chauffage* en argent.

CHAUFFER. v. act. Rendre chaud quelque choſe, en y appliquant l'action du feu. Quand on a *chauffé* un poeſle, on ſe paſſe aiſément de feu. on *chauffe* le four avant que d'y mettre du pain. Ce mot vient de *calfare* pour *calefacere*. Menage.

On le dit auſſi de ce qui devient chaud par l'action du Soleil. Un gueux qui ſe met au Soleil, *ſe chauffe* aux deſpens de Dieu.

On le dit auſſi dans les grandes ardeurs de l'eſté, quand on voit un temps qui menace de quelque orage, que c'eſt un bain qui *chauffe*.

CHAUFFER les pieds à quelqu'un, ſignifie luy donner la queſtion par le moyen du feu. On met le patient ſur une roulette, & on en approche les pieds nuds bien prés du feu.

On dit proverbialement, Ce n'eſt pas pour vous que le four *chauffe*, à ceux qui pretendent avoir part en quelque affaire, à quelque feſte, & qu'on en veut exclure. On dit auſſi à un meſchant homme, Tu ſeras bien *chauffé* en l'autre monde, pour le menacer qu'il ſera damné. On dit auſſi, Il verra de quel bois je me *chauffe*, pour dire, quel homme je ſuis. On dit encore, Allez luy dire cela, & vous allez *chauffer* au coin de ſon feu, pour deffier quelqu'un d'aller dire en face à quelque autre une choſe qui le doit choquer.

CHAUFFÉ, ÉE. part. & adj.

CHAUFFE-CIRE. ſ. m. Officier du corps de la Chancelerie, qui amolit & prepare la cire pour la rendre propre à ſceller.

CHAUFFE-LIT. ſ. m. Ce qui ſert à chauffer un lit, ſoit une baſſinoire, un moine, ou autre utencile de cette nature.

CHAUFFERETTE. ſ. f. Petit coffret qu'on met ſous les pieds pour les tenir chauds. Il eſt garny de lames de fer, entre leſquelles on met le feu. Le deſſus eſt percé de pluſieurs petits trous pour luy donner de l'air, & en laiſſer ſortir la chaleur.

CHAUFFOIR. ſ. m. Linge qu'on chauffe pour tenir chaudement quelques parties du corps. Cette femme a preparé deux douzaines de *chauffoirs* pour ſes couches.

CHAUFFOIR, eſt auſſi une chambre commune où on ſe va chauffer dans les Couvents & dans les hoſpitaux.

CHAUFFOUR. ſ. m. Grand fourneau dans lequel on cuit la chaux.

CHAUFFOURNIER. ſ. m. Ouvrier qui fait la chaux, qui la fait cuire dans le fourneau. Philbert de Lorme declame fort contre les *Chauffourniers* d'Italie, auxquels il voyoit faire de la chaux des plus beaux chapiteaux & corniches de l'antiquité. On l'a appellé en Latin *califurnium*.

CHAUME. ſ. m. Partie du tuyau du bled qui reſte attaché à la terre quand on l'a ſcié. On bruſle les *chaumes* en beaucoup d'endroits pour engraiſſer la terre. on couvre les maiſons de *chaume*.

Le pauvre en ſa cabane où le *chaume* le couvre.
Malherbe.

Ce mot vient de *culmus*, Nicod; ou plûtoſt de *calamus*.

CHAUMER. v. act. Arracher le chaume, & le mettre en botte pour ſervir à couvrir des maiſons, des murailles de bauge.

CHAUMIERE. ſ. f. On diſoit autrefois *Chaumine*. Petite maiſon couverte de chaume, telles que ſont celles des pauvres payſans.

On le dit figurément, & par exaggeration, quand on veut parler modeſtement de quelque maiſon de campagne qui n'eſt pas fort ſuperbe. J'ay en cette Province une petite *chaumiere* à voſtre ſervice.

CHAUSSANT, ANTE. adj. Qu'on chauſſe aiſément, qui s'étend uniment ſur la jambe. Les bas de ſoye ſont plus *chauſſants* que ceux de drap. On dit auſſi au figuré, qu'un homme n'eſt gueres commode, ni facile dans les affaires, qu'on a de la peine à le gouverner.

CHAUSSE. ſ. f. Un bas, ce qu'on met ſur la jambe pour couvrir ſa nudité, ou pour la tenir chaudement. Ce mot vient de *calga*, comme *fraiſe* de *fraga*, qui avoit été fait de *caliga*, d'où vient auſſi le mot de *chauſſon* & de *calçon*. Menage. Du Cange le derive de *calcia*, mot de la baſſe Latinité qu'on a dit dans le même ſens, *quòd interdum cum calceis conjungeretur & unà calcearetur*.

CHAUSSE, eſt auſſi une piece de drap ou d'eſtamine, ou même de papier gris ſans colle, qui aboutit en pointe comme un capuchon, qui ſert aux Chymiſtes, aux Apothicaires & autres pour filtrer & clarifier les liqueurs. On paſſe l'hypocras, l'eau de blanc d'œuf par la *chauſſe*.

CHAUSSES, au plur. ou *Haut-de-chauſſes*, ſignifie la partie inferieure de l'habit d'un homme, qui luy couvre les feſſes, le ventre & les cuiſſes. Les canons des *chauſſes* ſont les deux coſtez par où on paſſe les jambes. *Chauſſes à tuyaux d'orgues*, ce ſont des *chauſſes* qui ſont ſi amples, que les plis qu'elles font naturellement imitent les tuyaux d'orgues.

CHAUSSES, ſignifie auſſi, des trouſſes ou gregues ou culottes d'un Page. Ce Gentilhomme a quitté les *chauſſes* depuis peu, pour dire, il eſt ſorti de page.

CHAUSSES, en termes de Marine, ſe dit par quelques-uns du preſent ou pot de vin que le Marchand Chargeur donne au Maiſtre, tant pour luy, que pour diſtribuer dans l'occaſion. Ce qu'on luy donne pour luy en particulier, & qu'il ne partage point, eſt d'ordinaire autant que le fret d'un tonneau.

CHAUSSES, ſe dit proverbialement en ces phraſes. On dit à celuy qu'on veut chaſſer d'auprés de ſoy, Va te promener, tu auras des *chauſſes*, ou ſimplement, Va-t-en, tire tes *chauſſes*. On dit auſſi de ceux qui ſe ſont mis en ſeureté par la fuite, qu'ils ont bien fait de tirer leurs *chauſſes*. On dit pour ſe mocquer de la pauvre Nobleſſe, C'eſt un Gentilhomme de Beauce, qui ſe tient au lit quand on raccouſtre ſes *chauſſes*. On dit auſſi, Il eſt ſi pauvre qu'il n'a pas des *chauſſes*. On dit d'un jeune homme, qu'il a la clef de ſes *chauſſes*, quand il eſt hors d'âge d'avoir le fouët. On dit des Sergents qui menent un homme priſonnier, qu'ils le tiennent au cul & aux *chauſſes*. On le dit auſſi des parties adverſes qu'on a reduittes à l'extremité, qui ne peuvent plus fuir leur condamnation, ou de qui on juge le procés, qu'on les tient au cul & aux *chauſſes*. On dit d'une femme qui gourmande ſon mari, qui fait les affaires de la maiſon, qu'elle porte le haut-de-*chauſſes*. On dit à celuy à qui on voit des bas deſpareillez, qu'il a des *chauſſes* de deux Parroiſſes.

CHAUSSE'E. ſ. f. Conſtruction ou groſſe maſſe de pierre ou de terre graſſe & bien battuë pour retenir les eaux d'un eſtang, ou empêcher que des rivieres ne ſe débordent dans des lieux plus bas. On a fait une *chauſſée* le long de cette vallée pour empêcher les inondations. Ce mot vient de *calcata*. Nicod. Paſquier croit que ce mot a été dit par corruption de *hauſſée*. Spelman & Somnerus le derivent *à calceando, aut à calce, quia ejuſmodi via calce muniuntur*. Berger dans les grands Chemins des Romains, dit qu'il vient *à peditum calceis quibus terunatur*. On les a appellées dans la baſſe Latinité, *calcea, calceis, calceata* & *calcetum*. Du Cange.

CHAUSSE'E, ſe dit auſſi des chemins de pierre, des jettées de terre qu'on fait dans des lieux bas & marefcageux, pour y faire un paſſage ſeur & commode. La ville de Mexique eſt baſtie au milieu d'un lac, & on n'y arrive que par de longues *chauſſées*. *Chauſſée* a ſignifié auſſi autrefois *eſcluſe*.

On appelle le *rez de chauſſée*, le haut de la *chauſſée*, qui eſt d'ordinaire au niveau de la campagne, parce qu'on ne les baſtit ordinairement que dans les lieux bas où s'écoulent les eaux, pour les tenir au niveau des terres. Ainſi on dit, que des fondemens ſont élevés juſqu'au *rez de chauſſée*, pour dire, au niveau du terrain où on baſtit, & juſqu'où on éleveroit une *chauſſée*, ſi on y en vouloit baſtir une effectivement.

CHAUSSE-PIED. ſ. m. Ce qui ſert à chauſſer plus aiſément des ſouliers, & à en relever les quartiers ſur le talon. C'eſt ordinairement une large laniere de cuir velu, & non courroyée, faite d'une peau de veau mort-né. On en faiſoit autrefois de corne, & même de fer.

CHAUSSE-PIED, ſe dit figurément des choſes qui donnent de la facilité à en faire une autre. Une charge qu'achete un jeune homme eſt un *chauſſe-pied* de mariage.

On dit auſſi quand on a reüſſi en quelque affaire ſans le ſecours d'autruy, Nous voilà dedans ſans *chauſſe-pied*.

CHAUSSER. v. act. & n. Mettre des bas, des ſouliers, des bottes & autres couvertures de jambes. Ces bas de ſoye *chauſſent* bien. qui eſt le Cordonnier qui vous *chauſſe* ? Ce mot vient de *calceare*. Nicod.

CHAUSSER les eſperons, ſe dit d'une ceremonie qui ſe fait en recevant un Chevalier, quand le Roy ou le Grand Maiſtre de l'Ordre luy ceint luy-même l'épée au coſté, & luy met aux pieds les eſperons.

On dit figurément, *Chauſſer* les eſperons aux ennemis, pour dire, les pourſuivre vivement aprés qu'on les a deffaits, les obliger à ſe ſervir de leurs eſperons.

CHAUSSER des arbres, c'eſt, Mettre aux pieds des arbres de la terre nouvelle, du terreau, du fumier pour les faire porter davantage.

On dit en termes de Fauconnerie, *Chauſſer* la grande ſerre de l'oiſeau, lors qu'on entrave l'ongle du gros doit d'un petit morceau de peau.

On dit figurément, *Chauſſer* le cothurne, pour dire, S'appliquer à compoſer ou à repreſenter des pieces de theatre.

On dit encore figurément, que deux hommes *chauſſent* à même point, pour dire, que ce qui convient à l'un eſt propre à l'autre, qu'ils ſont de même humeur, de même genie. On dit auſſi, *Chauſſez vos lunettes*, pour dire, Regardez la choſe plus exactement & de plus prés. Se *chauſſer* une opinion dans la teſte, pour dire, ſe la mettre fortement dans l'eſprit. Cet homme n'eſt pas aiſé à *chauſſer*, pour dire, n'eſt pas aiſé à perſuader, à gouverner. quand il a ſon bonnet *chauſſé*, ſa teſte *chauſſée*, pour dire, quand il eſt aheurté à une opinion, il y eſt ferme.

CHAUSSÉ, ÉE. part. & adj.

On dit au Manege, qu'un cheval eſt *chauſſé* trop haut, quand ſes baſſanes & marques blanches montent trop haut ſur ſes jambes.

CHAUSSÉ, en termes de Blaſon, eſt le contraire de *chapé*, & ſe dit, lors qu'une eſpece de chevron plein & maſſif eſt renverſé, & touche de ſa pointe celle de l'Eſcu, enſorte que le champ de l'Eſcu luy ſert comme de *chauſſe* ou de veſtement qui l'entoure de bas en haut; au lieu que quand il eſt droit, il luy ſert de chape ou de manteau. L'un & l'autre forment un triangle ſur le champ de l'Eſcu.

CHAUSSÉ, ou *chauchié*, ſignifioit autrefois, Chemin ferré; d'où eſt venu le mot de *chauſſée*, ſelon Borel.

On dit d'un homme qui ſe ſauve à la haſte, qu'il eſt ſorti un pied *chauſſé*, & l'autre nud. On dit auſſi, Le Diable l'a emporté tout *chauſſé* & tout veſtu. On dit auſſi, Dés que les chats ſeront *chauſſez*, pour dire, de bon matin.

CHAUSSETRAPES. ſ. f. Ce ſont quatre pointes de fer diſpoſées de telle ſorte, qu'il y en a toûjours trois qui portent à terre, & une demeure deſſus. On en ſeme pluſieurs dans un champ où la cavalerie doit paſſer, afin qu'elles ſe fichent dans les pieds des chevaux, & les enclouënt.

On appelle auſſi en termes de Chaſſe *chauſſetrapes*, des pieges à prendre des loups, & quelques autres beſtes. Du Cange l'appelle en Latin *calcatrepa*.

CHAUSSETTE. ſ. f. Bas de toile qu'on met par deſſous la chauſſe ou le bas de ſoye, ou de drap.

CHAUSSETTIER. ſ. m. Ce mot ſe joint ordinairement avec Drappier. C'eſt un Marchand de draps de laine, qui fait l'un des ſix Corps des Marchands de Paris. On les a appellez *Drappiers-Chauſſetiers*, parce que dans le ſiecle paſſé il falloit avoir à faire à deux Marchands pour ſe faire faire un habit. Les Pourpointiers faiſoient les pourpoints, qui étoient de ſatin, de velours, ou de peaux de ſenteur. Les Drappiers faiſoient les chauſſes, qui étoient toûjours de drap, & differentes des pourpoints. Les Tailleurs n'étoient appellez que pour les façons, & ne pouvoient rien fournir, à cauſe qu'ils n'étoient pas Marchands. On n'a fait la reünion de ces deux Corps de Pourpointiers & de Tailleurs qu'en l'année 1656.

CHAUSSON. ſ. m. Ce qui ſert à couvrir le bas du pied, & qu'on met dans les ſouliers ſous les chauſſes. On fait des *chauſſons* de toile, de laine, de coton, de chamois, d'oüate.

CHAUSSON, eſt auſſi une eſpece de ſouliers legers, plats, & ſans talon, dont la ſemelle eſt de feutre, ou de drap, & dont on ſe ſert pour joüer partie à la Paume, pour apprendre à danſer, à faire des armes, & autres exercices où il faut avoir le pied ferme & leger. St. Amanta dit de la toilette d'un debauché,

Où le luxe mis hors d'arçon
Ne monſtre pour tout équipage,
Qu'un peigne dedans un *chauſſon*.

CHAUSSURE. ſ. f. Couverture du pied, ou de la jambe. Les chauſſes, ſouliers, bottes, pantoufles, brodequins, ſont compris ſous le nom de *chauſſure*. Les gens qui font profeſſion de galanterie, ont toûjours grand ſoin que leur *chauſſure* ſoit propre, mignonne, &c.

On dit, qu'un homme a trouvé *chauſſure* à ſon pied, pour dire, qu'il a trouvé une choſe qui luy convient, une perſonne qui eſt de même humeur, de même genie. Cet homme eſt pacifique, il a eſpouſé une femme fort douce, il a trouvé *chauſſure* à ſon pied. On le dit auſſi d'un ennemi, quand on l'a trouvé d'égale force. Cet homme eſt un grand chicaneur, mais il a trouvé *chauſſure* à ſon pied, il a affaire à un homme qui en ſçait autant que luy.

CHAUVE. adj. m. & f. Qui a toute la teſte ſans cheveux, ou ſa meilleure partie. Les hommes deviennent *chauves* de bonne heure, depuis qu'ils ſe ſont deſſechez la teſte, en y mettant de la poudre. La mode des perruques a été fort favorable aux *chauves*. Ce mot vient du Latin *calvus*.

On dit figurément, que l'occaſion eſt *chauve* par derriere, pour dire, qu'il la faut prendre aux cheveux, & ne la pas laiſſer eſchapper.

CHAUVE-SOURI. ſ. f. Petit oiſeau nocturne, dont les ailes, au lieu de plume, ſont de peau & de cartilage. Il reſſemble à la ſouri. La *chauve-ſouri* ſe ſert des deux pieds de devant pour voler, & elle ne s'apprivoiſe jamais. En Latin *veſpertilio*. Elle a été ainſi appellée du mot *chauve*, à cauſe qu'elle n'a ni poil, ni plume; & pour cela on l'a appellée en pluſieurs endroits *rat penade*. Il y a à Madagaſcar, au Breſil & aux Maldives des *chauves-ſouris* groſſes comme des corbeaux, qui ont la teſte comme celle d'un renard. Elles ſe perchent aux arbres pour ſe repoſer par de petites agraffes qui ſont aux nœuds de leurs ailes. Elles ſuccent le ſang des hommes la nuit, s'attachant au premier membre qu'elles trouvent découvert. Hiſt. des Ind. A la coſte de Darien aux Indes Occidentales il y a des *chauves-ſouris* dont la picqueure eſt venimeuſe, & quelquefois mortelle. Elles ont cela de remarquable, que quand elles ont picqué un homme, les jours ſuivants elles le choiſiront entre cent perſonnes pour le picquer encore dans le même endroit. Herrera. On les honore fort chez les Caraïbes. Ils les tiennent pour de bons Anges qui gardent leurs maiſons pendant la nuit, & appellent ſacrileges ceux qui les tuent. Il y en a d'autres à la Chine qui ſont auſſi groſſes que des poules, & dont les Chinois mangent la chair, qu'ils ne trouvent pas moins delicate. Voyage de la Chine.

On dit des maſques, qu'ils ont couru le bal la nuit en *chauve-ſouri*, quand ils ſe ſont déguiſez à la haſte & ſans ornements, en mettant une juppe de femme attachée à leur col, & pendante juſqu'aux genoux.

CHAUVETE. ſ. f. Eſtat d'une teſte chauve dont le poil eſt tombé, ou la plus grande partie. Les Medecins diſent plus ordinairement *calvitie*.

CHAUVIR. v. n. Dreſſer les oreilles. Il ne ſe dit que des animaux qui ont les oreilles longues & pointuës, comme les aſnes, mulets, &c.

CHAUX. ſ. f. Pierre, marne, marbre ou autre matiere ſemblable qu'on bruſle, & qu'on fait cuire à grand feu dans un four baſti exprés, dont enſuitte on fait du mortier pour baſtir. La *chaux vive*, eſt celle qui ſort du fourneau. *Chaux eſteinte*, eſt celle qu'on delaye dans un baſſin avec de l'eau, & qu'on reſerve pour faire à quelque temps de là du mortier. *Chaux fuſée*, eſt celle qu'on a laiſſé long-temps à l'air ſans l'eſteindre, dont toutes les parties ignées ſe ſont évaporées peu à peu, qui s'eſt reduite en poudre tres-menuë, & qui n'eſt plus bonne à rien. On blanchit les murailles avec de la *chaux*. Du lait de *chaux*. La meilleure *chaux* eſt celle qui ſe fait de la pierre la plus dure, & qui eſt éteinte au ſortir du fourneau. Les murs des fondements ſe font à *chaux* & à ſable.

CHAUX, ſe dit en Chymie de cette eſpece de cendre ou poudre tres-menuë qui reſte des metaux ou des mineraux qui ont été long-temps en un feu tres-violent. L'or & l'argent qu'on a reduit en *chaux* ſe remettent par l'art dans leur premiere nature. La *chaux* d'eſtain s'appelle de la *potée*, qui ſert à polir les miroirs d'acier. La *chaux* d'airain s'appelle *æs uſtum* chez les Droguiſtes.

On dit proverbialement, qu'une affaire eſt faite à *chaux* & à ciment, pour dire, qu'elle ſubſiſtera, quelque deſſein qu'on ait de la ruiner. Ce mot de *chaux* vient du Latin *calco*. *Calx ſit ex lapidibus calefactis & adustis.*

C H E.

CHEAUS. ſ. m. Terme de Chaſſe, qui ſe dit des petits de la louve, & même des chiens & des renards.

CHEF. ſ. m. Vieux mot qui ſignifioit autrefois la teſte de l'homme, & qui n'eſt plus en uſage qu'en Poëſie & en matiere de devotion. Ainſi Corneille a dit dans le Cid,

- - - - - - - - & le mortel affront
Qui tombe ſur mon *chef* rejaillit ſur ton front.

Il y a pluſieurs *chefs*, pluſieurs reliques des Saints dans cette Egliſe. Nicod dérive ce mot du Grec *kephali* ſignifiant *teſte*, comme qui diroit *capo*, auſſi-bien qu'Henry Eſtienne. Mais Ménage ſoutient qu'il vient de *capo*, qui a été fait de *caput*.

CHEF, ſe dit encore à preſent des teſtes des beſtiaux. Cet homme a 200. *chefs* de beſtes à corne qu'il a donnez à cheptel à ſon Fermier. Il y a 100. *chefs* de volailles dans cette baſſecour.

CHEF, ſe dit au figuré de ce qui eſt le premier & le principal en chaque choſe, & premierement des perſonnes qui ont du commandement. JESUS-CHRIST eſt le *Chef* inviſible de l'Egliſe; le Pape en eſt le *Chef* viſible. le Chancelier eſt le *Chef* de la Juſtice & de tous les Conſeils du Roy. le Premier Preſident eſt le *Chef* du Parlement.

CHEF, ſe dit encore en termes de Guerre. Agamemnon étoit le *Chef* des Grecs qui aſſiegerent Troye. tous les *Chefs* de l'armée s'aſſemblerent, c'eſt à dire, tous les principaux Officiers. un *Chef* de parti. un *Chef* d'eſcadre ſur la mer, eſt un Officier general qui commande un deſtachement, ou une diviſion de vaiſſeaux.

On appelle *Chef de file*, le ſoldat qui eſt au premier rang d'un bataillon. *Chef de demie-file*, celuy qui eſt le quatriéme, quand les bataillons ne ſont compoſés que de ſix ſoldats de hauteur, comme ils le ſont d'ordinaire.

CHEF, ſe dit auſſi de ceux qui ſont les premiers en quelque charge, quoy qu'ils n'ayent pas de commandement ſur les autres, mais ſeulement quelque prerogative: comme, le *Chef* d'une deputation porte la parole. le *Chef* de gobelet donne à boire au Roy. un *Chef* de Panneterie, &c.

CHEF, ſe dit encore dans les familles & les maiſons particulieres. Il y a tant de *chefs* de famille dans cette Parroiſſe. un tel Seigneur eſt *chef* du nom & des armes de cette maiſon, c'eſt à dire, l'aiſné ou deſcendant de l'aiſné: c'eſt luy ſeul qui doit porter les armes pleines de la maiſon. On l'a appellé en quelques lieux *chef d'hoſties*, pour dire, d'hoſtel; & en la Coûtume de Saintonge & de Poitou, *Chemier*.

CHEF, ſe dit auſſi des lieux principaux & dominans d'une Seigneurie, d'un Ordre. Il faut aller rendre la foy & hommage au *chef* lieu ou lieu chevel du Fief dominant dont on releve. On appelle *chefcens*, le premier cens dû ſur un heritage, par oppoſition à *ſurcens*: & on appelle *Chef-Seigneur*, le Seigneur ſuzerain qui poſſede le Fief chevet ou chevel, ou ſuperieur, d'où dependent les autres. En la Coûtume de Normandie on appelle *chef-mets*, le principal manoir d'une ſucceſſion. Les Abbayes qui ſont *Chefs* d'Ordre ſont toutes Regulieres, & c'eſt là où ſe tiennent les Chapitres Generaux, comme Clugny, Premonſtré, Ciſteaux, Clervaux. On a reüni cette Abbaye à cet Evêché tant en *chef*, qu'en membres.

CHEF, ſe dit auſſi d'une perſonne particuliere, en quelques phraſes: comme, Il a dit cela de ſon *chef*, pour dire, de luy-même & ſans miſſion ni pouvoir. Cet Auteur ne dit rien de ſon *chef*, il empruntе tout des autres. Il n'a point de bien de ſon *chef*, mais il a beaucoup herité du *chef* de ſon oncle.

CHEF, ſe dit encore du commencement d'une piece de toile, de drap ou d'une autre eſtoffe. Le *chef* d'une piece eſt toûjours plus groſſier, n'eſt jamais ſi beau que le milieu. On l'appelle auſſi la *teſte*.

CHEF, en termes de Charpenterie, eſt la partie qui termine le devant d'un boteau. Ce ſiroet a tant de toiſes entre *chef* & quille, c'eſt à dire, depuis le fond qui commence à ſe courber, juſqu'à l'autre bout. Sur la mer on appelle cette partie *eſtrave*.

CHEF, ſe dit auſſi en quelque lieux de la mer, pour ſignifier Cap ou promontoire, & ſur tout en Normandie & en Poitou. Le *chef* de Baye vers la Rochelle.

CHEF, ſignifie encore, Chapitre, article en fait de litterature & d'affaires. Toute cette doctrine ſe peut reduire à tant de *chefs*. il y a pluſieurs *chefs* d'accuſation contre un tel. il n'eſt appellation de cette ſentence que d'un *chef* qui luy fait prejudice. cette requeſte contient tant de *chefs* de demande.

On dit en ce ſens au Palais, qu'une ſentence eſt preſidiale au premier *chef* de l'Edit, lors que la condamnation definitive n'excede pas 230. livres: qu'elle eſt au ſecond *chef*, quand elle ne juge par proviſion que juſqu'à 500. livres. On dit auſſi, un crime de Leze-Majeſté au premier *chef*, quand il concerne la propre perſonne du Roy; au ſecond *chef*, quand il concerne l'Eſtat, comme la fauſſe monnoye, &c.

CHEF, en termes de Blaſon, ſe dit de la partie ſuperieure de l'Eſcu. Les Armes de France ſont trois fleurs de lis d'or en champ d'azur, deux en *chef*, & une en pointe.

CHEF, ſe dit plus particulierement d'une des pieces honorables dont l'Eſcu eſt chargé. C'eſt celle qui ſe met au haut de l'Eſcu, & qui doit contenir la troiſiéme partie de ſa hauteur. Quand on taille l'Eſcu en pierre ou en relief, le *chef* ſe releve, & fait une éminence par deſſus le reſte. Il repreſente l'ancien diademe des Rois ou des Prelats, ou le timbre ou le caſque du cavalier. Souvent il eſt ſans ornement, mais d'un autre eſmail que l'Eſcu. Souvent auſſi il eſt chargé de diverſes pieces, & qui ont divers ornements. Il y a des *chefs* eſchiquetez, lozengez, herminez, emmanchez, dentez, de vair, &c.

Le *chef abaiſſé*, ſe dit quand le *chef* eſt deſtaché du bord ſuperieur de l'Eſcu par la couleur du champ qui le ſurmonte, & qui le retreſſit du tiers de ſa hauteur. Et quand il eſt ſeparé du bord par une autre couleur que celle du champ, on l'appelle *ſurmonté*. On appelle auſſi *chef chevronné*, *chef palé*, *chef bandé*, &c. quand le *chef* a un chevron, un pal, ou une bande qui le touchent du même eſmail que luy.

CHEF COUSU, eſt un *chef* qui eſt de couleur auſſi-bien que le champ de l'Eſcu, quoy qu'elle ſoit differente. Car afin que les Armes ne ſoient point fauſſes, & qu'il n'y ait point couleur ſur couleur, ni metail ſur metail, on a feint qu'on avoit rogné l'Eſcu par le deſſus, & qu'on y avoit couſu & collé à la place un autre *chef* qui garde le même nom avec l'épithete de *couſu*.

CHEF RETRAIT, ſe dit quand le *chef* eſt moindre que la troiſiéme partie de l'Eſcu. On l'appelle auſſi, *chef rompu*.

CHEF SOUSTENU, ſe dit lors que les deux troiſiémes parties du *chef* ſont au haut de l'Eſcu, & que la troiſiéme partie qui eſt en bas eſt d'un autre eſmail.

EN CHEF, ſe dit abſolument, pour marquer la ſuperiorité & le premier rang & le titre. Il eſt Gouverneur *en chef* d'une telle place, c'eſt à dire, en titre, & non point par commiſſion, ni ſubordination. le Greffier *en chef* du Parlement, c'eſt le Greffier titulaire qui a droit de ſigner les arreſts.

METTRE A' CHEF, ſignifie, Achever, venir à bout. Les Heros ont entrepris pluſieurs actions difficiles qu'ils ont *miſes à chef*.

CHEF-D'OEUVRE, ſ. m. Ouvrage exquis & extraordinaire de quelque art ou ſcience. L'Egliſe de St. Pierre de Rome eſt un *chef-d'œuvre* d'Architecture. le Frontiſpice du Louvre eſt un autre *chef-d'œuvre*. Le Cinna, les Horaces, l'Andromaque ſont des *chefs-d'œuvres* dramatiques. le Jugement de Michel Ange eſt un *chef-d'œuvre* en Peinture. Les amants appellent auſſi leur maiſtreſſe un *chef-d'œuvre* des cieux, un chef-d'œuvre de la nature. les moindres ouvrages de Dieu ſont des *chefs-d'œuvres*.

CHEF-D'OEUVRE, ſignifie chez les Artiſans, un ouvrage

vrage excellent que les aſpirans à la Maiſtriſe dans chaque meſtier doivent faire en preſence des Jurez par forme d'examen pour monſtrer qu'ils en ſont capables. Il y a des Maiſtres de lettres, & des Maiſtres de *chef-d'œuvre*. Les fils de Maiſtres font au lieu de *chef-d'œuvre* une ſimple experience. Le *chef-d'œuvre* des Selliers eſt un arçon à corps; celuy des Boulengers eſt du pain broyé; celuy des Savetiers un ſoulier qui ſe retourne. Mais on tient que le principal point eſt de bien arroſer le *chef-d'œuvre*, c'eſt à dire, de faire bien boire les Jurez.

On dit à ceux qui ont briſé ou caſſé quelque choſe, ou fait quelque action d'eſtourdi, & nuiſible à quelqu'un, Voilà de vos *chefs-d'œuvres*, voilà un beau *chef-d'œuvre*.

CHEGROS. ſ. m. Filet enduit de poix, avec lequel les Savetiers, Bourreliers, & autres ouvriers couſent & attachent les cuirs. On l'appelle autrement *ligneul*.

CHELIDOINE. ſ. f. Plante medecinale. Il y en a de deux ſortes. La *grande chelidoine*, ou *chelidonium majus*, a ſa tige delicate & greſle, & haute d'une coudée, ſes feuilles ſemblables à la renoncule ou grenouillette, mais plus tendres & plus bleuës. Sa fleur eſt ſemblable au violier blanc, qui naiſt aigu, & aucunement amer & puant. Sa racine eſt ſeule & ſimple par le haut, mais par le bas elle jette pluſieurs petites racines jaunes. Sa graine eſt enfermée en de petites gouſſes minces & pointuës qui ſe rapportent fort à celles du pavot cornu. Dioſcoride dit que les hyrondelles, ſelon la croyance de pluſieurs, redonnent la veuë à leurs petits en y appliquant de cette herbe: ce qui l'a fait nommer *chelidonium*, c'eſt à dire, *herbe des hyrondelles*. On l'appelle auſſi en François *éclaire*, ou *felongne*. Quelques Chymiſtes ont dit qu'elle s'appelloit *chelidonium, quaſi cœli donum*.

La *petite chelidoine*, appellée *chelidonium minus*, par les Medecins & par les Apothicaires *ſcrofularia minor*, & communément *petite éclaire*, eſt une petite plante qui n'a aucunes tiges, mais qui jette ſes feuilles dés ſa racine, qui ſont ſemblables à celles du lierre, toutefois moindres & plus rondes, mõlles & graſſettes. Elle produit une fleur jaune qui tient à une queuë mince & & deliée. Theophraſte dit qu'elle jette ſa fleur au retour des hyrondelles: ce qui eſt cauſe qu'on luy a donné leur nom. Elle a pluſieurs petites racines qui ſortent d'un même durillon, qui repreſentent un petit amas de grains de froment: d'où vient que Dioſcoride dit que pluſieurs l'appellent *froment ſauvage*. Et on l'appelle *petite ſcrofulaire*, à cauſe que ſa racine eſt compoſée de ces durillons qui reſſemblent aux glandules ou eſcroüelles, que les Grecs appellent *ſcrofules*. Elle croiſt auprés des eaux courantes & des eſtangs. Son jus eſt fort acre & mordant.

CHELONITE. ſ. f. C'eſt une pierre qui ſe trouve au ventre des jeunes hyrondelles, qu'on eſtime bonne pour le mal caduc. Il y a une autre *chelonite* qui ſe trouve aux tortuës des Indes, qui a la vertu de reſiſter au venin. Quelques-uns la confondent avec la crapaudine.

CHEMIER. ſ. m. Vieux terme de Couſtumes. C'eſt l'aiſné d'une famille noble, ou celuy qui le repreſente dans un partage de fiefs, comme qui diroit, le Chef de la famille qui a un preciput. Tous les puiſnez s'appellent *parageurs*, parce qu'ils partagent également entre eux.

CHEMIN. ſ. m. Paſſage qui eſt au public pour aller d'un lieu à un autre. Les Treſoriers de France ſont ceux qui ont ſoin des grands *chemins*, comme Grands Voyers. Les *grands chemins*, ou proprement *chemins de charroy*, ſelon la Coûtume de Clermont, ſont des *chemins* de trente pieds de large; & les *chemins royaux* en ont ſoixante-quatre, & dans les foreſts ſoixante. Berger dans ſon livre des *grands chemins* de l'Empire, dit que ce mot eſt du vieux François. La Guide des *chemins* enſeigne les routes des *grands chemins*, les poſtes & leur diſtance. On dit, Paſſer ſon *chemin*, ſe mettre en *chemin*. Ce mot vient d'*caminus*. Quelques-uns le font venir de *cajanum*, qu'ils diſent ſignifier la voûte chaude. D'autres le tirent du Latin *famen*, de diſant que *chemin* a été dit comme *famin*.

On appelle *chemin du halage*, un *chemin* de 24. pieds de large, que les Riverains des rivieres navigables ſont obligez de laiſſer ſur les bords pour le paſſage des chevaux qui halent ou tirent les bateaux.

On appelle *chemin de traverſe*, un *chemin* détourné, ou qui n'eſt pas ſur la route des grandes villes, mais qui va d'un bourg ou d'un village à un autre. Un *chemin ferré*, celuy qui eſt pavé, ou dont le fonds eſt dur & ſolide, de roche, de pierre. *Chemin de velours*, celuy où il y a de l'herbe, qui eſt ſur une pelouſe. *Chemin creux* ou *cavin*, qui eſt enfoncé au deſſous du rez de chauſſée. *Chemin fourchu*, celuy qui ſe diviſe pour aller en divers endroits. *Chemin difficile*, qui eſt aſpre, raboteux, ou qui eſt malaiſé à tenir pour être coupé en pluſieurs endroits. *Chemin bas*, qui eſt dans la vallée. *Chemin haut*, qui eſt ſur la colline. *Chemin paſſant*. *Chemin frayé*. Une journée de *chemin*, c'eſt dix lieuës. Une heure de *chemin*, c'eſt une lieuë.

CHEMIN, ſe dit auſſi d'une route qui n'eſt pas preciſément marquée, & qu'on prend de ſoy-même. Il a pris ſon *chemin* à travers les terres, les bois, les prez, pour prendre le plus court. Vaſco de Gama a trouvé un nouveau *chemin* pour aller aux Indes par l'Ocean. Dedale ſe fit un nouveau *chemin* dans l'air pour ſortir du labyrinthe. Les eaux & les vapeurs ſouſterraines ſe font des *chemins* qui nous ſont inconnus.

CHEMIN COUVERT, en termes de Guerre, eſt le corridor qui eſt ſur la contreſcarpe, & qui eſt couvert de ſon parapet qui regne tout autour de la place. Sa largeur eſt de trois à quatre toiſes.

CHEMIN DES RONDES, eſt le *chemin* qui eſt ſur la muraille entre ſon parapet & le rempart.

Les Maçons appellent auſſi les *chemins des carrieres*, les qu'on y fait quelques puits, ou quelques ouvertures pour en tirer la pierre.

Les Courtiers & Tonneliers qui ſont commis pour décharger le vin ſur les ports de Paris, appellent *chemin*, une ſuitte de chantiers ou de groſſes ſolives ſur leſquelles ils roulent les tonneaux du bateau juſqu'à terre, car ils n'oſent ſe ſervir de celuy qu'ont fait les Plancheurs pour entrer dans les bateaux.

CHEMIN DE ST. JACQUES, eſt un nom que le peuple a donné à une trace blanche qui paroiſt dans le Ciel, que les Anciens appelloient la *Voye Lactée*, ou le *chemin des Dieux*, & qu'on a découvert être un nombre infini de petites eſtoiles qu'on n'apperçoit qu'avec les lunettes. Elles ſont une ſombre lueur qui cauſe cette apparence.

CHEMIN, ſe dit figurément en choſes morales, des voyes, des diſpoſitions, des moyens qu'on a pour parvenir à quelques fins. Les Anciens nous ont monſtré le *chemin*, nous ont frayé le *chemin* pour devenir ſçavants. ce Predicateur prend le vray *chemin* pour parvenir aux Prelatures. On dit auſſi, Couper *chemin* à une maladie, à un procés, pour dire, la prevenir, ou en empêcher le cours. On dit en ce ſens, qu'on a mis un homme en beau *chemin*, qu'on luy a applani le *chemin*, pour dire, qu'on luy a levé les obſtacles, les difficultez: qu'il s'eſt arreſté, qu'il eſt demeuré en beau *chemin*, pour dire, qu'il abandonne un deſſein, lors que les principaux obſtacles ſont levez. On dit, qu'une affaire eſt en bon *chemin*, pour dire, qu'elle eſt en bon train, en paſſe de reüſſir. On dit encore en ce même ſens, qu'un homme eſt dans le bon *chemin*, dans le *chemin* de ſalut, quand il eſt vertueux: & au contraire, qu'il

qu'il eſt dans le *chemin* de perdition, dans le *chemin* de la greve, qu'il prend le *chemin* de l'hoſpital, pour dire, qu'il eſt vicieux, qu'il ſe ruine.

CHEMIN, en ce ſens ſignifie auſſi, Bon exemple. Le Sauveur nous a monſtré le *chemin* de ſouffrir, de bien vivre. Ciceron nous a monſtré le *chemin* pour devenir éloquents.

CHEMIN, ſe dit adverbialement. *Chemin* faiſant, pour dire, Par occaſion. Tout d'un *chemin*, pour dire, Tout d'un train, en même temps.

CHEMIN, ſe dit proverbialement en pluſieurs phraſes. On dit, qu'un homme a pris le *chemin* de l'école, ou des écoliers, quand il a pris le plus long. On dit d'une choſe longue & eſtroite, que c'eſt le *chemin* de Ville-Juifve, long boyau. Ce nom luy vient d'une maiſon ſeule qui eſt ſur le grand *chemin*, où loge la poſte, qu'on appelle *long boyau*. On dit, qu'un homme eſt toûjours par voye & par *chemin*, lors qu'il n'eſt jamais au logis, qu'on le fait toûjours aller deçà & delà. On dit auſſi aux valets qui grondent quand on les envoye quelque part, Tandis que vous irez & viendrez, les *chemins* ne ſeront pas ſans vous. On appelle le *grand chemin des vaches*, les *chemins* où on va par terre. On dit auſſi, Bonne terre, méchant *chemin*, parce que les bonnes terres qui ſont graſſes retiennent l'eau. On dit, qu'en tout pays il y a une lieuë de méchant *chemin*, pour dire, qu'il n'y a point d'affaire où on ne trouve des difficultez. On dit auſſi, A *chemin* battu il ne croiſt point d'herbe, pour dire, qu'il n'y a pas grand profit à faire dans un trafic connu de tout le monde. On dit auſſi, Il n'en faut point aller à quatre *chemins*, pour dire, Il en faut paſſer par là. On dit auſſi, Tous *chemins* vont à Rome, ou tous *chemins* vont à la ville, pour dire, qu'on peut parvenir à une même fin par divers moyens, arriver en un même lieu par divers endroits. On dit auſſi en menaçant, Je le meneray par un *chemin* où il n'y aura point de pierres, pour dire, Je le feray marcher droit, je le pourſuivray avec grande diligence: ou comme veulent quelques-uns, c'eſt à dire, Je le traitteray avec un tel excés de rigueur, que tout moyen de ſe deffendre luy ſera oſté; car les pierres ſont les armes de ceux qui manquent de toute autre deffenſe. On dit auſſi en menaçant, Il me trouvera toûjours en ſon *chemin*, pour dire, Je luy feray toûjours des obſtacles en toutes les affaires qu'il entreprendra. On appelle le *chemin de Paradis*, un *chemin* eſtroit, un defilé où on ne va qu'un à un. On dit, qu'un homme va ſon grand *chemin*, va ſon droit *chemin*, pour dire, qu'il agit franchement, & ſans uſer d'aucune fineſſe ni ſupercherie.

CHEMINE'E. ſ. f. Lieu où on fait le feu dans les maiſons. La *cheminée* a pluſieurs parties. L'atre eſt preciſément le lieu où on fait le feu, qui eſt garni de carreaux de brique ou de pavé. Le contrecœur de la *cheminée* eſt une plaque de fer de fonte pour conſerver la muraille qui eſt auprés de l'atre. Les pieds droits de la *cheminée* qui ſoûtiennent le manteau. L'encheveſtrure de la *cheminée*. Le manteau de la *cheminée*, eſt la partie du tuyau qui eſt dans la chambre, & qui a ſouvent divers ornements d'architecture & de menuiſerie, & ſur tout des corniches ſur leſquelles on met des vaſes, des porcelaines, des buſtes & autres jolivetez. La partie de dedans s'appelle la *hotte de la cheminée*. Le tuyau de la *cheminée* eſt le canal de pierre, de brique ou de plaſtre par où s'écoule la fumée, & qui s'éleve au deſſus des toits, qui eſt diviſé ſouvent en pluſieurs languettes ou petits tuyaux. Ainſi on dit, qu'un orage a abattu pluſieurs *cheminées*. On dit, qu'une *cheminée* fume, lors que la fumée entre dans la chambre, au lieu de s'écouler par le tuyau ou languette. Octavius Ferrarius prouve que les *cheminées* ont été en uſage chez les Anciens, contre l'opinion de pluſieurs.

Les Organiſtes appellent *tuyaux à cheminée*, des tuyaux bouchez, au haut deſquels on applique un petit cylindre en forme de *cheminée*, dont la circonference eſt la quatriéme partie du tuyau qui eſt au deſſous.

On dit que le feu eſt à la *cheminée*, non ſeulement quand il eſt à l'atre, mais encore quand il a pris à la ſuye qu'on y a laiſſé amaſſer. La Police condamne à 50. livres d'amende ceux qui ont laiſſé prendre le feu à leurs *cheminées*.

On dit figurément de ceux qui ont une inflammation de gorge pour avoir mangé des choſes ſalées ou de trop haut gouſt, qu'ils ont mis le feu à la *cheminée*.

On dit auſſi, qu'un arreſt eſt donné ſous la *cheminée*, pour dire, qu'il a été donné par la cabale de trois ou quatre Conſeillers à la *cheminée* en ſe chauffant, & qu'il n'a point été rapporté en plein bureau: & par extenſion on dit de toutes les choſes faites en cachette & ſans ſolemnité, qu'elles ſont faites ſous la *cheminée*. Un exploit donné ſous la *cheminée*.

On dit, qu'un homme eſt noir comme la *cheminée*, comme un Ramonneur de *cheminée*, pour exaggerer, & dire qu'il a le viſage brun. On dit auſſi, qu'il faut faire une croix à la *cheminée*, pour dire, qu'on eſt ſurpris de la viſite d'une perſonne qui avoit negligé long-temps de venir en une maiſon.

Ce mot vient du Latin *caminus*, du Grec *kaminos*, qui vient du verbe *kaio*, *uro*.

CHEMINER. v. n. Marcher, aller par les chemins. Aprés avoir bien *cheminé* dans le deſert, nous trouvaſmes un petit village, &c. Le peuple diſoit autrefois, Mon chemin *cheminois*. Rabelais fait une allegorie de l'Iſle d'Odos, où les chemins *cheminent*, pour ſe mocquer de ces phraſes, Où va ce chemin? Les batteurs & gueteurs de chemins, &c.

CHEMISE. ſ. f. La premiere piece d'un habillement, qu'on met immediatement ſur la peau. Celuy qui donne la *chemiſe* au Roy eſt la perſonne de la plus grande qualité qui ſe trouve à ſon lever. On fait des *chemiſes* de toile de Hollande, de cotton, de chanvre. Eſtre en *chemiſe*, ou nud en *chemiſe*, c'eſt, N'avoir rien ſur ſoy que ſa *chemiſe*. On fait faire les amendes honorables aux criminels nuds en *chemiſe*, pour marque d'une plus grande infamie. Ce mot vient de *camiſia*, que les Latins ont employé en cette ſignification, & qui ſe trouve dans la Loy Salique, qui a été fait de *cama*, mot étranger qui ſignifie un *lit*, comme il fait encore en Eſpagne, parce qu'on ſe ſervoit des *chemiſes*, quand on ſe mettoit au lit. Menage. *Camiſias vocamus, quòd in his dormiamus in camis, id eſt, in ſtratis noſtris.* Iſidore.

On appelle auſſi *chemiſes*, les aubes des Eccleſiaſtiques, dont le premier uſage étoit pour les Lecteurs ſervans au Chœur. On trouve le mot de *camiſia* dans St. Jerôme dans une Epiſtre *ad Fabiolam*.

On dit en termes de Guerre, qu'on a mis à un *baſtion* ou autre ouvrage de terre, une *chemiſe* de pierre, pour dire, qu'on l'a reveſtu ou ſoûtenu d'une muraille. On dit plus ordinairement un *ouvrage reveſtu*.

On appelle auſſi une *chemiſe de maille*, un corps de *chemiſe* fait de pluſieurs mailles ou anneaux de fer qu'on met ſous le pourpoint comme une arme deffenſive.

On appelle *chemiſe de Chartres*, une petite medaille qu'on rapporte de Noſtre Dame de Chartres, qui a deux petits ailerons faits comme les manches d'une *chemiſe*.

On dit, qu'un homme n'a pas une *chemiſe* à mettre à ſon dos, pour dire, qu'il eſt bien pauvre. On dit, qu'on l'a mis en *chemiſe*, pour dire, qu'on l'a entierement ruiné.

On dit auſſi, qu'on mangera juſqu'à ſa *chemiſe* à la pourſuitte d'une affaire, pour dire, qu'on y deſpenſera juſqu'au dernier ſol de ſon bien.

CHEMISETTE. ſ. f. Partie du veſtement qui va juſqu'à

la ceinture, & qui couvre les bras, le dos, & l'eſtomac. Les hommes portent des *chemiſettes* ſous le pourpoint, de futaine, baſin, ratine, chamois, ouatte, &c. Les femmes en portent de ſerge, ou d'autres eſtoffes par deſſus leurs corps de cotte.

CHENET. ſ. m. Uſtencile ſervant dans les cheminées pour ſoûtenir le bois, afin qu'il bruſle mieux. On en fait auſſi qui ne ſervent que d'ornement. Des *chenets* d'argent, de cuivre doré, de fer poli. Les *chenets* d'argent doivent être marqués & contremarqués aux faces des pieds, baſtes, fonds, vaſes & pommes. A l'égard des griffes, ſupports, colets, flammes & termes, ils ſont marqués ſeulement du poinçon du Maître. Ce mot vient apparemment de ce qu'autrefois leur partie inferieure repreſentoit un petit chien, comme on en a fait depuis avec des figures de lions, des muffles, des maſques, &c. comme qui auroit dit *chiennet*. Menage eſt de cet avis, & n'eſt pas le ſeul.

CHENEVI. ſ. m. Petite graine qui eſt la ſemence de la plante dont on tire le chanvre. C'eſt un grain dont les oiſeaux ſont friands, & qui ſert à nourrir ceux qui ſont en cage. En Latin *ſemen cannabi*. Voyez *Chanvre*.

CHENEVIERE. ſ. f. Lieu ſemé de chenevi pour faire venir du chanvre. *Eſpouvantail de chenevriere*, eſt un fantôme habillé en homme, pour épouvanter les oiſeaux qui veulent venir manger le chenevi. En Latin *cannabaria*, ou *chabanaria*.

On appelle figurément une perſonne fort laide & propre à faire peur, un *épouvantail de chenevriere*.

On le dit auſſi d'une terreur mal-fondée qu'on nous veut donner, qui en apparence ſeroit du mal, mais qui n'en fait point en effet quand elle eſt bien examinée.

CHENEVOTTE. ſ. f. C'eſt le tuyau de la plante du chenevi, quand il eſt ſec & quand il a été dépouillé de ſon chanvre : ce qui n'eſt d'aucune valeur.

J'en fais autant de cas comme de *chenevottes*.
Regnier.

CHENIL. ſ. m. Lieu où on loge des chiens, & particulierement ceux de chaſſe, parce qu'ils ſont en bon nombre. Ce mot vient de *canile*, qui a été fait de *canis*. Menage.

CHENILLE. ſ. f. Inſecte venimeux du genre des vers, qui ronge les feuilles des arbres, & qui à la fin ſe change en papillon. Swammerdam dit que la *chenille* eſt le ver du papillon de nuit qui ſe forme d'un œuf, dont l'eſcaille paroiſt comme d'un œuf de poule & fragile. Le maſle a des ailes, & la femelle n'en a point. On voit ſur le corps de la *chenille* quatre parties blanches tirant ſur le jaune, qui reſſemblent aſſez à ces vergettes dont on nettoye les habits. Elle a aux environs de la tête deux eſpeces de bouquets de plume noire. De chaque coſté elle a deux petits avirons dont les filets reſſemblent à ceux des plumes. Sa peau eſt parſemée de petits poils bruns, ſeparés les uns des autres, entre leſquels on decouvre de petites plumes dont les couleurs ſont fort agreables. Elle a ſeize pieds, ſix au devant, huit au milieu, & deux derriere. D'abord elle eſt enveloppée du tiſſu qu'elle a filé, & elle s'y repoſe comme dans un nid, ſans qu'il luy reſte le moindre mouvement. A force de ſe tourner dans cette enveloppe, elle ſe depouille de tous ſes poils, & ce ver perd tout à fait ſon mouvement avant que de quitter ſa peau ; & alors on luy donne le nom de *nymphe dorée*, *chryſalis* ou *aurelia*. Il y en a qui font des trous dans la terre pour s'y cacher ; d'autres filent autour de l'extremité de leur corps un tiſſu qui les tient ſuſpenduës en l'air, où elles ſe depouillent de leur peau. Dans la nymphe dorée qui eſt celle du maſle, on decouvre les yeux, la petite trompe & les cornes, les jambes & les ailes, & les petits poils dont ſon corps eſt couvert. La femelle a une autre nymphe dorée qui differe du maſle dans ſes cornes, dans ſes ailes & dans la grandeur de ſon corps. Enſuite elle ſe change en papillon, dont le maſle a des ailes extremement belles, des cornes fort belles, & le corps bien fait. Ces parties manquent à la femelle, qui a le corps fort gros & mal fait. Elle n'abandonne jamais ſes œufs, & les attache toûjours au tiſſu dont elle eſt reveſtuë. Fabius Colonna aſſûre que quand une *chenille* mange de pluſieurs plantes, c'eſt une marque qu'elles ont la même vertu. Mais il y a des Naturaliſtes qui diſent que chaque plante a ſa *chenille* particuliere, à laquelle elle ſert d'aliment. Swammerdam en faiſoit voir dans ſon cabinet de 54. ſortes, entre leſquelles il y en avoit de demi-*chenilles* & demi-papillons. En Latin *eruca*, *centipeda*. Menage tient que ce mot vient de *canicula*, à cauſe de la reſſemblance qu'ont certaines *chenilles* à de petits chiens. Les *chenilles* de pin ſont miſes au rang des poiſons par Dioſcoride. On les a auſſi appellées *campa*, du Grec *kampi*, à cauſe qu'elles font tort aux arbres.

On dit figurément d'une perſonne maligne qui fait du mal ſans y eſtre excitée, que c'eſt une méchante *chenille*. On dit de pluſieurs lacquais derriere un carroſſe, que c'eſt un vilain trochet de *chenilles*.

CHENILLE, eſt auſſi une eſpece de bour de paſſement, ou ornement de ſoye qu'on met ſur des habits & des baudriers, qui a la figure d'une *chenille*.

CHENU, UE. adj. Vieux mot qui ſignifie *blanc de vieilleſſe*. Il vient de *canutus*, employé par les Latins en la même ſignification. Menage. D'autres diſent que ce mot vient par corruption de *chef nud*, ou dépouillé de ſa chevelure.

CHENU, ſe dit auſſi figurément & poëtiquement des hautes montagnes, parce qu'elles ſont toûjours couvertes de neiges. Les Alpes *chenuës*.

CHEOIR. v. n. Tomber. Ce baſtiment n'eſt pas bien eſtayé, il eſt en danger de *cheoir*. Il *chet* de la neige, de la pluye, de la greſle. Ce mot vient de *cadere*. Nicod.

CHEOIR, ſignifie auſſi, Diminuer en credit, en fortune. Ce Marchand fait de grandes pertes, il eſt en danger de *cheoir*, s'il n'eſt aſſiſté de ſes amis. L'élevation des Grands ne ſert qu'à les faire *cheoir* de plus haut.

CHEU, UE. part. Tombé. Il eſt *cheu* de bien haut. On dit, Il eſt *cheu* en pauvreté, pour dire, Il eſt devenu miſerable, il n'a pas du pain.

CHEPTEIL. ſ. m. Bail de beſtiaux qui ſe fait, lors qu'un Maiſtre donne à un Fermier un nombre de bœufs, ou de brebis, à condition de les nourrir, & d'en rendre pareil nombre à la fin du bail, & d'en partager le croiſt & le profit. C'eſt un grand trafic qui ſe fait dans les Provinces, que celuy des beſtiaux à *chepteil*. Ce mot vient de *capitale* & de *capitan*, qui ſe trouve dans les Couſtumes, à cauſe que le *chepteil* eſt compoſé de pluſieurs chefs de beſtes qui forment un capital ; & il y a apparence que le mot de *capital*, qui ſignifie le fonds d'une rente, eſt venu d'une même ſource : car de même que ce capital ou *chepteil* produit un croiſt de beſtiaux qui en fait le profit ; de même le fonds d'une rente produit des intereſts. Ragueau pretend que ce mot vient de l'achat & prix du beſtail pour lequel il eſt mis en bail, & non pas de *capital*, comme a pretendu Du Moulin ; & il ſuppoſe qu'on doit dire *chaptal*. Du Cange pretend que ce mot vient de *catallum*, qu'on a dit pour *capitale*, d'où on a fait *chaptel*, *chatel*, & *catel*, d'où eſt venu auſſi le mot de *cateux*, qui ſe dit des biens en partie meubles, & en partie immeubles. Mais je croy avec plus d'apparence, qu'il vient de *chatel*, vieux mot Celtique ou Bas-Breton qui ſignifie un *troupeau de beſtes*.

CHER, ERE. adj. Qui eſt précieux, de grande valeur. Les diamants ſont *chers*. les tableaux ſont *chers*, quand

quand ils ſont des grands maiſtres. Ce mot vient du Latin *carus*, qui eſt oppoſé à *vilis*, en ce qu'on appelle une choſe *vile*, qui eſt commune; & *chere*, celle que peu de perſonnes ont, *id quo multi carent*.

CHER, ſe dit figurément des perſonnes pour leſquelles on a de la tendreſſe & de l'amitié. Ce fils luy eſt *cher*. il a perdu ſa *chere* eſpouſe. ſon repos luy eſt fort *cher*. l'honneur nous doit être plus *cher* que la vie. On dit auſſi, Mon *cher*, ma *chere*, ma fidelle. Ce mot vient du Grec *charis*, *gratia*.

CHER, ſe dit auſſi de ce qu'on achete, ou de ce qu'on vend plus qu'à l'ordinaire, ou à plus haut prix qu'il ne vaut. Il a acheté ſon bled trop *cher*. c'eſtoit dans la *chere* année. ce Marchand eſt trop *cher*, il perdra toutes ſes chalandiſes.

CHER, ſe dit auſſi adverbialement. La ſottiſe qu'il a faite luy couſtera *cher*, on la luy revendra. il a vendu bien *cher* ſa peau aux ennemis. il fait *cher* vivre à Paris.

CHERCHE. ſ. f. Soin qu'on prend de trouver quelque choſe. Quand on a beſoin de trouver quelque acte, il faut payer le Notaire, le Greffier pour la *cherche*.

CHERCHE, en termes d'Architecture, eſt la deſcription d'une ligne courbe, qui ne ſe peut faire d'un trait de compas ou d'autre inſtrument, mais en cherchant pluſieurs points & en taſtonnant, comme ſont les coupes des pierres en figures ellyptiques, coniques, paraboliques, &c. Ces *cherches* s'appellent de divers noms, *ſurbaiſſées*, *ſurhauſſées*, *ralongées*, comme il s'en voit pluſieurs dans les anciennes voutes Gothiques.

CHERCHER. v. act. Apporter la diligence neceſſaire pour trouver ce dont on a beſoin. Le Seigneur a dit, *Cherchez*, & vous trouverez. *Cherchez* premierement le Royaume de Dieu, & on vous donnera le reſte. les hommes terreſtres ne *cherchent* que les treſors, ne *cherchent* qu'à faire fortune. un Philoſophe ne *cherche* que la verité. Ce mot vient de *circare*, ſelon Menage, qui ſignifie *aller en rond*.

On dit en ce ſens, Un ambitieux ne *cherche* que la gloire; un autre ne *cherche* que le profit. un Geometre *cherche* la Quadrature du cercle, un Chymiſte la Pierre Philoſophale, un Machiniſte le mouvement perpetuel. *Chercher* un paſſage à la table d'un livre. c'eſt un homme qui *cherche* ce qu'il veut dire, il a de la peine à s'expliquer. il *cherche* en ſa memoire.

CHERCHER, ſe dit auſſi en contre-ſens, de ce qu'on ne voudroit pas trouver. Cet yvrogne *cherche* noiſe, *cherche* querelle, *cherche* à ſe faire battre, *cherche* malheur.

CHERCHER, ſe dit auſſi des animaux, & même des choſes inanimées. Un chien *cherche* le gibier. le foudre *cherche* un paſſage à travers la nuë. tous les purgatifs *cherchent* les humeurs dans le corps.

On dit, *Chercher* ſa vie, pour dire, Gueuſer, mendier.

On dit, *Chercher* de l'argent, pour dire, en demander en emprunt.

CHERCHER, ſe dit proverbialement en ces phraſes. Il *cherche* midi où il n'eſt qu'onze heures, pour marquer qu'un homme eſt un eſcornifleur. On dit auſſi, *Chercher* midi à 14. heures, pour dire, *Chercher* une choſe en un lieu où elle n'eſt pas. On dit, C'eſt *chercher* une aiguille dans une chartée de foin, pour dire, qu'il eſt preſque impoſſible de trouver la choſe qu'on *cherche*, tant elle eſt égarée. On dit auſſi, qu'on a *cherché* quelqu'un à pied & à cheval, ou par mer & par terre, pour dire, qu'on a pris grand ſoin de le *chercher*. On dit encore, que le bien *cherche* le bien, pour dire, que plus on eſt riche, & plus on a de moyens de s'enrichir.

CHERCHEUR, EUSE. ſubſt. Celuy qui cherche. Il ne ſe dit gueres qu'en mauvaiſe part. Un *chercheur* de franches lippées, c'eſt à dire, un eſcornifleur. un *chercheur* de barbet, c'eſt à dire, un filou. un *chercheur* de Pierre Philoſophale, c'eſt à dire, un Chymiſte affronteur.

CHERE. ſ. f. Accueil gracieux, reception favorable. Ce Prince l'a receu favorablement, il luy a fait grand' *chere*, quand il luy a apporté cette nouvelle. quand on revoit un amy qu'on croyoit mort, on ne ſçait quelle careſſe, quelle *chere* luy faire. Ce mot de *chere* vient de l'Italien *cera*, ou *ciera*. On prononce *chera*, qui ſignifie *viſage*, auſſi-bien que *cara* en Eſpagnol, parce que les plus grands témoignages d'amitié paroiſſent ſur le viſage. Menage remonte plus haut, & prouve que *cara* a ſignifié auſſi *viſage* en Latin. On a dit auſſi en Grec *kara*. Tous ces mots viennent du Latin *caro*.

CHERE, ſe dit par extenſion, des chiens, pour ſignifier les careſſes qu'ils font à leurs maiſtres. Quand ce petit chien revoit ſa maiſtreſſe, il ne ſçait quelle *chere* luy faire.

CHERE, ſe dit au contraire en mauvaiſe part & en menaçant. Si je le tiens jamais, je luy feray bonne *chere*, je me vangeray.

CHERE, ſe dit auſſi des repas qu'on donne à ſes hoſtes, à ſes amis. Cet homme fait grand' *chere* à tous ceux qui le viennent voir. On le dit auſſi de la maniere de ſe traitter en famille, en particulier. C'eſt un avare qui fait maigre *chere* chez luy, il ſe laiſſe mourir de faim.

On dit proverbialement, Il n'eſt *chere* que d'avaricieux, quand il traitte, tout y va.

CHEREMENT. adv. D'une maniere chere. Il a acheté cette maiſon bien *cherement*. il aime ſa famille *cherement*. il a vendu *cherement* ſa peau.

CHERIF. ſ. m. eſt une dignité chez les Arabes & les Maures. C'eſt celuy qui doit ſucceder au Caliphe, de même que le Coadjuteur à l'Evêque.

CHERIF. Monnoye d'or de Turquie, qui vaut à Marſeille quatre livres dix ſols.

CHERIR. v. act. Aimer quelque perſonne avec tendreſſe. Un honneſte homme doit toûjours bien *cherir* ſa femme. les jeunes enfans ſont plus *cheris* de leurs peres, que les aiſnés. on *cherit* ſa maiſtreſſe ſur toutes choſes.

CHERI, IE. part. paſſ. & adj. Objet *cheri*. *cheri* de la fortune. *cheri* des Cieux.

CHERTE'. ſ. f. Prix extraordinaire qu'on eſt obligé de donner de quelque choſe. Les pauvres ſouffrent beaucoup pendant la *cherté* des vivres. Ce mot vient du Latin *charitas*.

On dit, que *cherté* foiſonne, pour dire, qu'on ménage les choſes quand elles ſont cheres, & que le bon prix ameine l'abondance, parce que les Marchands apportent de tous coſtez des marchandiſes aux lieux où elles ſe vendent bien.

CHERSONESE. ſ. f. Terme de l'ancienne Geographie. C'eſt une Peninſule ou Continent qui eſt preſque tout environné des eaux de la mer, & qui ne tient au reſte des terres que par un iſthme ou petit deſtroit. Le Peloponneſe eſt une *Cherſoneſe*, ou Preſque-Iſle ou Peninſule. Malaca eſt dans une Peninſule que les Anciens appelloient la *Cherſoneſe d'or*. Le Dannemarc eſt la *Cherſoneſe Cimbrique*. Ce mot vient du Grec *cherſoniſos*, qui ſignifie le même.

CHERUBIN. ſ. m. Eſprit celeſte, qui dans la Hierarchie eſt le premier aprés les Seraphins. On les peint rouges, pour ſignifier qu'ils ſont enflammez de l'amour de Dieu: & on dit d'une perſonne haute en couleur, ou qui rougit de honte, qu'elle eſt rouge comme un *Cherubin*. Moyſe mit l'Arche ſous les aiſles des *Cherubins* qu'il fit élever dans le Sanctuaire.

CHERVIS. ſ. m. Herbe & racine qu'on cultive dans les jardins, qui eſt bonne à manger, & qui eſt une eſpece de panais. En Latin *cicer*, ou *ſiſer*. Voyez *Carvi*.

CHESAL. ſ. m. Vieux mot François qui ſignifioit autrefois *maiſon* & *Egliſe*. Il eſt encore en uſage en pluſieurs.

ſieurs Provinces : d'où vient qu'on dit encore la Congregation de *Cheſal* Benoiſt, qui eſt une union ou Congregation de quelques Abbayes Regulieres de Berry, comme St. Sulpice de Bourges, St. Cyran, &c. Ce mot vient du Latin *caſata* ou *caſale*. Dans les Capitulaires de Charlemagne on appelle une Egliſe *caſa Dei* : c'eſt le nom que porte encore l'Abbaye de la *Chaiſe-Dieu* en Auvergne.

CHESMER. verb. act. Terme populaire, qui ſe dit particulierement des enfants qui ont du chagrin, du degouſt, ou quelque mal inconnu qui les fait crier, & les empêche de prendre nourriture & de profiter. On le dit quelquefois des perſonnes un peu plus advancées en âge. Cet enfant s'eſt *cheſmé* depuis qu'on l'a changé de nourrice. Ce mot vient du Latin *gemere*.

CHESNAYE. ſ. f. Lieu rempli ou planté de cheſnes.

CHESNE. ſ. m. C'eſt un arbre des plus durs, des plus hauts & des plus gros qui ſe voyent en ces quartiers. Il y a trois principales eſpeces de *cheſne*. L'ordinaire eſt le grand, qu'on appelle en Latin *quercus*, & en Grec *drys*, qui porte le gland appellé *balanus*. Le ſecond eſt le *rouvre*, qu'on appelle en Latin *robur*, qui porte particulierement la galle. C'eſt celuy qui a le bois le plus dur de tous les *cheſnes*, & qu'en quelques lieux on nomme *drylle*. Et le troiſiéme eſt le *cheſne verd*, ou *Yeuſe*, en Latin *ilex*, qui porte la graine d'eſcarlate. On met auſſi quelquefois au rang des *cheſnes* le fau ou le heſtre, en Latin *fagus*, le liege, l'eſculus, le phellodrys, car le mot *drys* en Grec ſignifie tout arbre qui porte gland. Le *cheſne* en general outre le gland produit une petite galle qui eſt noire & reſineuſe, & une autre ſorte de fruit qui ſe rapporte à une meure, mais qui eſt dure à merveille. On y trouve auſſi une ſorte de galle ſemblable au membre de l'homme, au dedans de laquelle il y a un noyau ſemblable à celuy d'olive. Il produit auſſi une pelotte dure, environnée d'une certaine laine molle, que quelques-uns appellent le *poil du cheſne*. On en fait des meſches aux lampes, car elle bruſle ainſi que la galle noire. Il produit quelquefois une galle ſans queuë attachée dans les concavitez de ſes branches, qui eſt de diverſe couleur, & commune à tous les arbres qui portent gland. Il produit encore une galle blanche & humide, où on trouve quelquefois au dedans des mouches. On trouve le guy ſur ſes branches, & des potirons qui croiſſent auprés de ſes racines : ce qui arrive pareillement à d'autres arbres. Theophraſte. Mr. Caſſini dit qu'il y a dans chaque boſſe de *cheſne* un œuf blanc de la groſſeur & de la figure d'un petit pois ; & qu'en ayant ouvert pluſieurs, il y a trouvé un ver, lequel ſe changeoit en mouche, & cette mouche faiſoit pluſieurs œufs, d'où naiſſoient des fourmis, qui enſuitte percent la boſſe du *cheſne* où elles ſont enfermées. Le bois de *cheſne* depuis 50. ans juſqu'à 100. voire 160. eſt le meilleur bois pour baſtir, & dure juſqu'à 600. ans ſans degenerer. Et quand il eſt employé en pilotis, il dure juſqu'à 1500. ans. Auſſi ſert-il à baſtir les maiſons, & à faire les œuvres vives d'un vaiſſeau. Ce mot vient du Latin *quernus*, qu'on a dit pour *quercus*. Menage. D'autres le derivent du Caldaïque *chiſna* ſignifiant *robur*.

On dit proverbialement, que la monnoye du Diable eſt des feuilles de *cheſne*, qu'il fait paroiſtre comme ſi c'étoit de l'or.

CHESNEAU. ſ. m. Jeune cheſne, ou bailliveau. Le meilleur bois à bruſler eſt de *cheſneau*.

CHETIF, IVE. adj. Qui eſt de peu de valeur, qui ſe dit des perſonnes, & des choſes. Cet homme eſt bien *chetif*, maigre, mal fait, miſerable. il a fait un preſent bien *chetif*, qui n'eſt d'aucune conſideration. cet habit, cette eſtoffe eſt bien *chetive*. Il vient de l'Italien *cattivo*, ſelon Paſquier. Mais Menage tient que ce mot vient de *captivus*, & prouve que *chetif* ſignifioit autrefois *captif*.

CHETIVEMENT. adv. D'une maniere chetive. Les Pedants nourriſſent leurs eſcoliers fort *chetivement*.

CHETRON. ſ. m. C'eſt une petite layette en forme de tiroir, qu'on fait au haut d'un des coffres d'un coffre, pour y mettre à part les choſes qu'on veut trouver ſous la main en l'ouvrant, & les ſeparer du reſte de ce qu'on y ſerre.

CHEVAL. ſ. m. Animal à quatre pieds qui hennit, & qui rend de grands ſervices à l'homme. Il luy ſert à la chaſſe, à la guerre, au labour & aux voitures. Un *cheval*, pour eſtre bon, doit avoir trois parties correſpondantes à trois de la femme, la poitrine, le ſeſſier, & les crins, c'eſt à dire, poitrine large, croupe remplie, & les crins longs : trois du lion, le maintien, la hardieſſe, & la fureur : trois du bœuf, l'œuil, la narine, la jointure : trois du mouton, le nez, la douceur, la patience : trois du mulet, la force, la conſtance au travail, & le pied : trois du cerf, la teſte, la jambe, & le poil court : trois du loup, la gorge, le col, & l'ouïe : trois du renard, l'oreille, la queuë, le trot : trois du ſerpent, la memoire, la veuë, le contournement : trois du lievre, ou du chat, la courſe, le pas, la ſouplеſſe. Les *chevaux* ont du jugement, dit Solin, ils connoiſſent leurs maiſtres & leurs ennemis. Quelques-uns n'ont pas ſouffert que d'autres les montaſſent. Quelques-uns ont pleuré la mort de leurs maiſtres, & d'autres ſe ſont laiſſez mourir de faim aprés les avoir perdus. Alexandre fit faire de magnifiques funerailles à ſon *cheval*, il fit baſtir une ville en ſon honneur, qu'il nomma *Bucephalie*. Neron fit nommer ſon *cheval* Conſul. Les Tartares & les Turcs portent pour enſeigne à la guerre une queuë de *cheval*. Ce mot vient de *caballus*, qui ſignifioit autrefois *cheval de ſervage*, ou *petit cheval* qui ſervoit au moulin & aux voitures. Nicod, Iſidore & Papias derivent celuy-cy *ex eo quod unguld terram cavat*.

Les Latins diſoient en proverbe, *le cheval de Sejus*, quand ils vouloient donner à entendre une choſe qu'il eſt dangereux de poſſeder. C. Sejus avoit un de plus beaux *chevaux* qu'on puiſſe voir : mais il n'en fut pas long-temps le maiſtre, ayant été tué par Dolabella. Ce même Dolabella s'étant emparé du *cheval*, mourut bientoſt aprés. Caſſius qui en fut enſuitte le maiſtre mourut dans une guerre contre les Parthes. Marc Antoine qui le poſſeda le dernier eſt aſſez connu par ſa fin deplorable. Ce proverbe revenoit à un autre qu'ils avoient, qui étoit, *l'or de Thoulouſe*, dont l'on verra l'explication au mot *Or*.

Le *cheval* ſe nomme diverſement ſuivant ſon poil, ſa taille, ſon uſage, ſes vices ou maladies.

On dit un *cheval* blanc, gris, pommelé, roux, bay brun, bay clair, bay doré, alzan ou alezan, bruſlé, ambre, *cheval* pie ſouppe de lait, iſabelle, roan ou teſte de more, mirouette, zain, balzan, &c. Tous ces mots & les ſuivans ſont expliquez à leur ordre alphabetique. On a donné auſſi aux *chevaux* des noms propres, comme à celuy d'Alexandre, *Bucephale*. Roland appelloit ſon *cheval*, *Mellentis* ; & Regnault l'un des quatre fils Aymond appelloit le ſien *Bayard*.

A l'égard de la taille, on dit un *cheval* nain, ragot, haut-jointé, court-jointé. *cheval* entier, hongre, courtaut, coureur, rouſſin. *cheval* d'Eſpagne, Barbe, guilledin, d'Angleterre. *cheval* de manege, qu'en Latin on a appellé *campitor equus*.

En conſiderant ſon uſage, on dit *cheval* de pas, de ſelle, de carroſſe. *cheval* à deux mains. *cheval* de charrette ou de trait, ou d'attelage ; limonier. *cheval* de charruë. *cheval* d'amble ou haquenée. *cheval* de poſte, de loüage. On appelle *courbe de chevaux*, deux *chevaux* attelez enſemble pour remonter des bateaux. *cheval* de haras ou étalon.

étalon. *cheval* de main. *cheval* de parade, anciennement *palefroy*.

On appelle *cheval de bataille*, non ſeulement le *cheval* fort & choiſi qu'on reſerve pour les grandes occaſions; mais encore figurément toutes les choſes qui nous apportent quelque avantage dans quelque diſpute où il s'agit de la gloire. Quand on prie un tel Auteur de dire quelques-uns de ſes vers, il recite un tel Sonnet, c'eſt ſon *cheval de bataille*. ce Muſicien chante un tel air, c'eſt ſon *cheval de bataille*.

A l'égard des defauts, on dit un *cheval* vicieux, ombrageux, fort en bouche, fourbu, morveux, pouſſif, outré, *cheval* qui eſt ſur les dents, ruiné des jambes, qui eſt peſant à la main. *cheval* refait & engraiſſé. *cheval* neuf, fougueux & indompté, boiteux, borgne, ou deferré d'un œuil. un *cheval* chargé de ganache. *cheval* vairon, bégu.

Monter à *cheval*, ſignifie non ſeulement, Monter en ſelle, mais encore, Apprendre le manege. Un tel Seigneur monte à *cheval* chez un tel Eſcuyer, il ſçait bien manier un *cheval*.

On dit, Picquer un *cheval*, pour dire, l'eſſayer. Promener un *cheval* entre deux talons. Penſer, ferrer, eſtriller, brider, ſeller un *cheval*. Dreſſer un *cheval*. Combat à *cheval*. Bon logis à pied & à *cheval*. On appelle un *bon homme de cheval*, celuy qui ſçait bien donter & manier un *cheval*.

Tirer à quatre *chevaux* eſt un ſupplice qu'on fait ſouffrir aux criminels de Leze-Majeſté au premier chef, quand on les eſcartele par la force de quatre *chevaux* attachez à chacun de leurs membres.

CHEVAU-LEGER, eſt un cavalier ordinaire & legerement armé, qu'on appelle autrement *Maiſtre*, & qui eſt dans un corps de regiment. On l'appelle ainſi, par oppoſition aux Gens d'armes, qui étoient autrefois des gens peſamment armez & de toutes pieces. Il y a pourtant quatre compagnies d'ordonnances qu'on appelle particulierement *Chevaux-legers*, qui n'entrent jamais en corps de regiment, qui ſont les *Chevaux-legers* de la Garde du Roy, de la Reine, de Monſeigneur le Dauphin, & de Monſieur; & on dit au ſingulier un *Cheval-leger*, & au plurier vint-&-un *chevaux*.

On ſe ſert auſſi du nom de *chevaux* en general, pour deſigner la cavalerie, des gens de *cheval*. Il y avoit dans cette armée trente mille hommes de pied, & dix mille *chevaux*, c'eſt à dire, dix mille combattans à *cheval*.

CHEVAL DE FRISE, en termes de Fortification, eſt une groſſe piece de bois percée & traverſée de pluſieurs picquets de bois ferrez, & longs d'environ trois pieds. Il ſert à deffendre ou à boucher une breche. On en met auſſi ſur des rouës avec des feux d'artifice pour faire rouler en bas dans les aſſauts. Le Prince d'Orengé en faiſoit des fermetures de camp, en les faiſant accrocher les uns aux autres, à ce que dit Jean Errard.

On appelle *cheval de bois*, une figure de *cheval* qui ſe hauſſe & ſe baiſſe par le moyen de quelque chevilles de fer. Il ſert dans le manege à faire les exercices pour voltiger.

CHEVAL PEGASE, eſt un *cheval* que les Poëtes ont feint avoir des ailes, & avoir fait naiſtre la fontaine d'Hyppocrene en frappant du pied ſur le mont Parnaſſe. Il ſervit de monture à Bellerophon quand il alla combattre la Chimere. Et depuis on a feint qu'il s'eſt envolé au Ciel, où il y a une Conſtellation de ce nom.

CHEVAL DE PACOLET, eſt un *cheval* de bois fabuleux qui alloit dans les airs, & qui ſe conduiſoit avec une cheville, dont il eſt fait une ample mention dans le Roman de Valentin & Orſon, & autres.

CHEVAL DE TROYE, eſt un grand cheval de bois, par le moyen duquel les Grecs ont feint que Troye avoit été priſe, ayant été introduit dans la ville comme une offrande à Pallas. Il y avoit pluſieurs Grecs cachez dans le ventre de cette machine, qui en étant ſortis, ſurprirent les habitans.

CHEVAL FONDU, eſt un jeu d'enfants, dont les uns ſautent ſur la crouppe des autres qui ſont courbez.

En termes de Blaſon, on appelle *cheval* ou *poulain gay*, celuy qui eſt peint nud, ſans bride ni licol. Et on dit *cheval effrayé* ou *cabré*, quand il eſt peint rampant. On dit auſſi *animé*, pour exprimer que ſon œuil eſt d'un autre eſmail; & *armé*, en parlant du pied que la nature luy a donné pour ſe deffendre, quand il eſt auſſi d'un eſmail different. On le blaſonne auſſi *bardé*, *houſſé*, & *caparaſſonné*.

CHEVAL MARIN, que quelques-uns appellent *hippopotame*, ou *cheval de riviere*, eſt un poiſſon qui a quelque apparence des *cheval*. On a veu des dents de *cheval marin* qui peſoient bien treize livres. On en voit beaucoup en Egypte & en Ethiopie. Le Pere Lobo en ſa Relation d'Ethiopie dit, que le *cheval marin* eſt tres-puiſſant, & n'a du *cheval* que les oreilles, & preſque tout le reſte du veau, ſans cornes. Il a les pieds d'éléphant, & marche ſur la terre, où il eſt preſque toûjours à brouter, & nage à l'embouchure des rivieres. Il y a quelques-uns qui le décrivent avec des griffes aux pieds.

QUEUË DE CHEVAL, eſt une herbe qui croiſt en forme de joncs tres-durs & tres-rudes, dont les Artiſans ſe ſervent à polir leurs ouvrages, qu'on appelle autrement *aſprele*, en Latin *equiſetum*, *aſperella*.

FER DE CHEVAL, ſe dit en termes d'Architecture civile & militaire, des ouvrages faits en rampe où on monte des deux coſtez, qui repreſentent un fer à *cheval*. Il y en a dans des maiſons de campagne, & dans des dehors de quelques places, qui ſervent de demie-lune.

A CHEVAL, ſe dit adverbialement. *A cheval*, *à cheval*, ſe dit quand on commande à la cavalerie de ſe mettre en état de combattre, ou de partir. On dit, Eſtre *à cheval* ſur un bœuf, ſur un aſne, ſur un baſton, ſur un banc, ſur un mur, quand on eſt jambe deçà & jambe delà ſur quelqu'une de ces choſes. Ainſi St. Amand a dit,

Mon eſprit *à cheval* ſur des coqueſigruës.

CHEVAL, ſe dit proverbialement en ces phraſes. Il a changé ſon *cheval* borgne à un aveugle, pour dire, qu'il a perdu ſur un troc qu'il a fait, ſoit de *cheval*, ſoit de toute autre choſe. On dit, A *cheval* donné on ne regarde point à la bouche, pour dire, qu'on reçoit les preſents tels qu'ils ſont: & ce proverbe ſe dit en Italien & en Eſpagnol de même: *A caval donato no ſi guarda nella bocca*. On dit auſſi, que l'œuil du maiſtre engraiſſe le *cheval*, pour dire, qu'il ne ſe faut point repoſer ſur les valets du ſoin de ſes *chevaux*, ni de même de toutes les autres affaires d'une maiſon. On dit d'un homme, qu'il n'a ni *cheval* ni mule, pour dire, qu'il n'a aucune monture, qu'il eſt contraint d'aller à pied, qu'il eſt gueux. On dit auſſi, qu'un homme eſt mal à *cheval*, pour dire, qu'il n'eſt pas bien en ſes affaires, qu'il eſt proche de ſa ruine. On dit auſſi, qu'un homme fait le *cheval* échappé, quand il eſt libertin, emporté, incorrigible. On dit encore, Je luy feray voir que ſon *cheval* n'eſt qu'une beſte, pour dire, Je luy feray voir qu'il n'a pas raiſon. On dit auſſi, qu'il eſt aiſé d'aller à pied, quand on tient ſon *cheval* par la bride, pour dire, qu'on ſouffre bien de petites incommoditez volontaires, quand on s'en peut deliurer ſi-toſt qu'on le veut. On dit auſſi, qu'il fait bon tenir ſon *cheval* par la bride, pour dire, qu'il ne ſe faut point deſaiſir de ſon bien de ſon vivant. On dit auſſi, qu'un homme monte ſur ſes grands *chevaux*, pour dire, qu'il parle en colere & d'un ton hautain. On dit auſſi, qu'un homme eſt bon *cheval* de trompette, qu'il ne s'étonne pas pour le bruit,

lors qu'il ne craint point les menaces ni les crieries. On dit auſſi, qu'il parle à *cheval*, pour dire, qu'il parle en maiſtre, avec autorité, ou qu'il parle bien à ſon aiſe. On appelle un homme fort groſſier & ſtupide, un *cheval* de carroſſe, un *cheval* de baſt, un gros *cheval*. On dit, Il n'eſt ſi bon *cheval* qui n'en devinſt roſſe, pour dire, qu'on a fait travailler exceſſivement quelqu'un. On dit au contraire, que jamais *cheval* gentil ne devint roſſe, pour dire, qu'on monſtre même en ſa vieilleſſe des marques de ce qu'on a valu en jeuneſſe. On dit auſſi, qu'il n'y a ſi bon *cheval* qui ne bronche, pour dire, que chacun eſt ſujet à faire des fautes. On dit encore, Des femmes & des *chevaux*, il n'en eſt point ſans deffauts. On dit, qu'un *cheval* eſt chargé de maigre, qu'il revient de la Rochelle, d'un *cheval* qui ne'ſt pas gras; par alluſion à un poiſſon qui eſt commun à la Rochelle, qu'on appelle *maigue*; & auſſi à cauſe de la diſette qu'on avoit ſouffert à ce ſiege. On dit auſſi, Jamais *cheval* ni méchant homme n'amenda pour aller à Rome. On dit auſſi, Il eſt bien temps de fermer l'eſtable quand les *chevaux* s'en ſont enfuis, pour dire, qu'il n'eſt plus temps de chercher des precautions, quand le mal eſt arrivé. On dit, qu'un coup de pied de jument ne fait point de mal au *cheval*, pour dire, qu'un homme doit prendre galamment toutes les malices que luy font les femmes. On dit auſſi, qu'à un *cheval* hargneux il luy faut une eſtable à part, pour advertir, que quand on voit des grandeurs, il ſe faut ſeparer de leur compagnie. On dit encore, que les *chevaux* courent les Benefices, & que les aſnes les attrapent. On dit, Aprés bon vin, bon *cheval*, pour dire, qu'un homme qui a bien beu, fait bien trouver des jambes à ſon cheval. On dit pour ſe mocquer d'un train en deſordre, C'eſt l'Ambaſſade de Viarron, trois *chevaux* & une mule. On appelle une ſelle à tous *chevaux*, une choſe qui peut ſervir à pluſieurs uſages, en pluſieurs occaſions, comme des lieux communs, de certains diſcours generaux, &c. On dit auſſi, qu'on a cherché quelqu'un à pied & à *cheval*, pour dire, qu'on a fait toutes les diligences poſſibles pour le trouver. On dit auſſi, qu'un homme bride ſon *cheval* par la queuë, quand il commence par où il doit finir. On dit encore, *Cheval* de foin, *cheval* de rien: *Cheval* d'avoine, *cheval* de peine: *Cheval* de paille, *cheval* de bataille. On dit auſſi, Qui aura de beaux *chevaux*, ſi ce n'eſt le Roy? quand on voit quelque choſe de precieux entre les mains d'un homme riche. On dit d'un goinfre, d'un eſcornifleur, qu'il ſe tient mieux à table qu'à *cheval*. On dit auſſi d'un travail qui demande peu de genie, mais qui donne beaucoup de fatigue, que c'eſt un travail de *cheval*. On dit auſſi d'une medecine trop forte, que c'eſt une medecine de *cheval*. On appelle à Paris *les Courtiſans du Cheval de bronze*, les filous & les perſonnes de mauvaiſe vie qui frequentent le Pont-neuf pour y attraper quelqu'un.

CHEVALER. v. act. Importuner quelqu'un, le preſſer vivement pour obtenir de luy quelque choſe. Il a tant *chevalé* tous ſes amis, qu'ils luy ont fait obtenir une commiſſion, un employ. on luy a fait un procés qui le fera bien *chevaler*, bien courir. Ce mot vieillit.

CHEVALER, ſignifie auſſi, Eſtayer une maiſon, un mur qu'on reprend par deſſous œuvre, qu'on ſoûtient avec des chevalets.

CHEVALER, en termes de Manege, ſe dit de l'action du cheval, quand en paſſageant au pas ou au trot, la jambe de dehors de devant croiſe ou enjambe à tous les ſeconds temps ſur l'autre jambe de devant.

CHEVALERIE. ſ. f. C'eſt la haute & ancienne Nobleſſe, iſſuë des anciens Chevaliers. Le Chevalier Bayard étoit de la fine fleur de *Chevalerie*. Les jouſtes & les tournois étoient des exercices, des jeux de *Chevalerie*. Il y a quatre ſortes de *Chevalerie*, la *militaire*, la *reguliere*, l'*honoraire*, & la *ſociale*. La *militaire* eſt celle des anciens Chevaliers, qui s'acqueroit par de hauts faits d'armes. Les Chevaliers ſont nommés *milites* dans les anciens tiltres; & par là ils ſont diſtinguez des Bacheliers & des Damoiſeaux. Les Princes mêmes eſtoient faits Chevaliers avec ceremonie. On leur ceignoit l'épée, & on leur chauſſoit les eſperons dorez: d'où vient qu'on les appelloit les *Chevaliers du baudrier* & les *Chevaliers dorez*. La *Chevalerie reguliere* eſt celle des Ordres Militaires où on fait profeſſion de prendre un certain habit, de porter les armes contre les Infidelles, de favoriſer les Pelerins allants aux Lieux Saints, & de ſervir aux hoſpitaux où ils doivent eſtre receus. La *Chevalerie d'honneur* eſt celle que les Princes communiquent aux autres Princes & aux premieres perſonnes de leurs Cours, & à leurs favoris. La *Chevalerie ſociale* eſt celle qui n'eſt pas fixe, & qui n'eſt ni confirmée par des Papes, ni reglée par des ſtatuts qui ſoient de durée. Auſſi il y en a pluſieurs qui ont été faites pour des factions, pour des tournois, pour des maſcarades, &c. dont il y a pluſieurs exemples dans l'Hiſtoire, & qui ont eu divers noms. Favin en a donné deux Volumes ſous le tiltre de *Theatre d'honneur & de Chevalerie*; Menenius ſous le tiltre de *Delicia Equeſtrium Ordinum*; André Mendo *de Ordinibus Militaribus*. Beloy a eſcrit de leur origine, & Geliot dans ſon Indice Armorial a donné le denombrement & l'inſtitution des Ordres de *Chevalerie*.

CHEVALERIE, ſe dit par extenſion, de la bravoure & des exploits extraordinaires. Ce Roman contient pluſieurs hauts faits d'armes & de *Chevalerie*.

CHEVALERIE, s'eſt dit en pays Coûtumier, des lieux & metairies chargées du logement des gens de guerre à cheval: d'où vient que pluſieurs portent le nom *de la Chevalerie*, ou des terres ſujettes à ce droit-là.

CHEVALET. ſ. m. Banc ou tretteau qui ſert à donner la queſtion, qui fait bander les cordes ſur leſquelles les corps des criminels ſont ſuſpendus en l'air. Les rouës ni les *chevalets* n'ont point ébranſlé la conſtance des Martyrs.

CHEVALET, chez les Anciens, étoit auſſi une eſpece de ſupplice ou de torture, qui n'étoit autre choſe qu'un cheval de bois fait en d'os d'aſne, qui avoit un angle fort pointu ſur lequel on mettoit le patient, auquel on attachoit des poids aux pieds. On en voit encore dans les corps de garde des citadelles. Il eſt ainſi deſcrit dans le livre de Hieronymus Magius *de Equuleo*. Sigonius a fait auſſi un Traitté ſur le même ſujet.

CHEVALET, en termes de Charpenterie, ſe dit d'une piece de bois aſſemblée en travers ſur deux autres pieces à plomb, pour ſouſtenir des planches, des ſolives, qui font des ponts ſur de petites rivieres, & qui ſervent en mille autres occaſions. On appelle auſſi *chevalets*, les eſtayes qu'on met aux baſtiments pour les reprendre ſous œuvre, pour y remettre des poutres, &c. En general les Artiſans appellent *chevalet*, tout ce qui tient en l'air leur beſogne pour en faciliter le travail, comme les Fourbiſſeurs, Scieurs de long, Serruriers, Cordiers, &c. Les Pilotes appellent *chevalet*, le clou qui attache l'alhidade à l'Aſtrolabe.

CHEVALET, eſt auſſi une petite regle ou piece de bois qu'on poſe à plomb ſur la table des inſtruments de Muſique pour en ſouſtenir les cordes. Le *chevalet* d'une eſpinette, d'un violon. Le *chevalet* mobile d'un monochorde fait voir la proportion que les tons ont avec les diviſions de la ligne ſur laquelle la corde eſt tenduë. Le *chevalet* du luth, du theorbe, &c. eſt la partie où ſont attachées les cordes par enbas. Le manicordion a cinq *chevalets*. Ce mot vient d'un diminutif de *caballus*, parce qu'il porte les cordes comme un cheval porte un homme. Menage.

Les Imprimeurs appellent auſſi *chevalet*, la partie de

la preſſe ſur laquelle s'abat le barreau aprés qu'il a tiré.

CHEVALET, ſignifie auſſi un certain chaſſis de bois ſur lequel les Peintres poſent leurs tableaux quand ils travaillent. Ils le hauſſent ou le baiſſent par le moyen de divers trous qui ſont aux coſtés du chaſſis. Les Sculpteurs le diſent auſſi du pied ſur lequel ils poſent leur modele.

CHEVALET, eſt auſſi un eſchaffaut de Couvreurs, qu'ils nomment autrement *triquet*.

CHEVALEUREUX. adj. Vieux mot qui ſe diſoit autrefois des grands exploits des Chevaliers, ſoit à la guerre, ſoit dans les tournois.

CHEVALIER. ſ. m. Le premier degré d'honneur de l'ancienne milice, qu'on donnoit avec certaines ceremonies à ceux qui avoient fait quelque exploit ſignalé qui les diſtinguoit des autres gens de guerre. Ainſi on appelle *Chevaliers*, les gens iſſus de la haute & ancienne Nobleſſe, ou qui ont eſté faits *Chevaliers* par les Princes. On diſoit autrefois, Adouber un *Chevalier*, pour dire, Adopter un *Chevalier*, parce qu'il eſtoit reputé comme fils de celuy qui le faiſoit *Chevalier*. Voyez l'ordonnance & la maniere de faire de nouveaux *Chevaliers*, qui eſt écrite par Du Cange ſur le mot *miles*. Le *Chevalier* Bayard fut ſurnommé *le Chevalier ſans peur & ſans reproche*. Cette qualité eſt au deſſus de la qualité d'Eſcuyer ou de ſimple Gentilhomme, & eſt encore priſe à preſent par ceux qui poſſedent les premieres charges & dignitez tant d'eſpée que de robbe. Un Duc, un Comte, un Mareſchal de France prennent le tiltre de *Chevaliers*. Le Chancelier, le Premier Preſident tout de même. Boutilier écrit qu'au ſeul *Chevalier* appartient de porter harnois doré en tous eſtats & habits, tant à cheval qu'à pied. En vieux François on diſoit *Chal*, pour dire, *Chevalier*, d'où eſt venu le mot de *Seneſchal*, *quaſi ſenex Eques*, pour dire, vieux *Chevalier*.

CHEVALIER, eſt auſſi celuy qui eſt receu dans quelque Ordre Militaire inſtitué par quelque Roy ou quelque Prince avec certaines regles & marques d'honneur. On ne reçoit dans les Ordres des *Chevaliers*, que ceux qui ont fait des preuves d'ancienne Nobleſſe. *Chevalier des Ordres du Roy*, eſt celuy qui eſt *Chevalier* de l'Ordre du St. Eſprit & de St. Michel. L'Ordre des *Chevaliers* de St. Michel fut érigé par Louïs XI. le premier Aouſt 1469. à cauſe que St. Michel étoit Protecteur de la France, & avoit eu de grandes communications avec Jeanne la Pucelle du temps de Charles VII. On appelle abſolument *Chevalier de l'Ordre*, celuy qui a l'Ordre du St. Eſprit. On le nomme autrement *Cordon bleu*, parce que la marque de cet Ordre eſt une croix du St. Eſprit attachée à un cordon bleu en eſcharpe, & une autre croix en broderie ſur le manteau ou le juſte-au-corps. *Chevalier* de Malthe, de St. Lazare. *Chevalier* de la Toiſon d'or. *Chevalier* de la Jarretiere, &c. Ragueau fait mention des *Chevaliers de loix*, aprés Froiſſard, des *Chevaliers de la Cornette*, ou d'*Armes*, & des *Chevaliers des Bains*, qu'on baignoit avant leur reception, qui n'ont pas fait beaucoup de bruit dans l'Hiſtoire.

CHEVALIER SERVANT, eſt un *Chevalier* du ſecond ordre, qui n'eſt pas obligé de faire ſes preuves de Nobleſſe. On a appellé par deriſion *Chevalier du lievre*. Voy *Lievre*.

CHEVALIER, eſt auſſi celuy qui donne la main à la Reine pour marcher, & on l'appelle ſon *Chevalier d'honneur*. On le dit auſſi de Madame la Dauphine & de Madame.

CHEVALIER, eſt auſſi celuy qui commande les Archers qui font la garde de nuit à Paris. On l'appelle le *Chevalier du Guet*, & ſa femme la *Chevaliere du Guet*.

CHEVALIER ERRANT, eſt un pretendu Ordre de *Chevaliers* dont il eſt fait mention dans tous les anciens Romans. C'étoient des braves qui couroient le monde pour chercher des adventures, redreſſer les torts, & faire de grandes actions de proüeſſe. Dom Quichotte étoit devenu fou pour avoir voulu imiter les *Chevaliers errants*, le *Chevalier* du Soleil, ceux d'Amadis, &c.

On a eſté fort en peine ſur l'origine des *Chevaliers de la Table ronde*. Ce qui n'eſt autre choſe qu'une jouſte faite en Angleterre, ou un jeu militaire qu'on appella ainſi ſous le nom ſuppoſé du Roy Artus & de ſes Barons en l'année 1252. dont Matthieu Paris fait mention. Cet Ordre étoit compoſé de 100. *Chevaliers*, & d'autant de Dames, qui mangeoient à une table ronde pour éviter la preéminence & le haut bout. Paul Jove dit que ce fut ſous l'Empire de Frederic Barberouſſe qu'on commença à parler de ces *Chevaliers*. D'autres en attribuent l'origine à la faction des Guelphes & des Gibelins. Cambden advertit qu'Athenée fait mention de *Chevaliers* qui mangeoient à une table ronde avec leurs Eſcuyers derriere. Pluſieurs Auteurs diſent qu'Artus Duc de Bretagne l'a renouvellée, & que ſa table eſt encore ſuſpenduë dans le chaſteau de Windſor en Angleterre, quoy que pluſieurs eſtiment que cette inſtitution eſt bien plus recente. Le Roy Edoüard fit baſtir une maiſon qu'on appella la *Table ronde*, dont la cour avoit 200. pieds de diametre.

CHEVALIER, s'eſt dit auſſi de ceux qui ont entrepris de ſervir & de proteger une Dame. Autrefois il n'y avoit point de Dame qui n'euſt ſon *Chevalier*. Dans les jouſtes & tournois tous les *Chevaliers* portoient les deviſes & les couleurs de leurs Dames. Une telle Dame le receut pour ſon *Chevalier*.

CHEVALIER ROMAIN, eſtoit le ſecond degré de Nobleſſe parmi les Romains, qui ſuivoit celuy des Senateurs. Ovide étoit *Chevalier Romain*. Hannibal envoya à Carthage un muid d'anneaux de *Chevaliers Romains* tuez à la bataille de Cannes.

On appelle burleſquement, *Chevalier de l'induſtrie*, un eſcroc, un filou, un paraſite qui n'a point de bien, & qui ne ſubſiſte que par ſon adreſſe aux deſpens des autres. L'Adventurier Buſcon de Quevedo eſt le premier qui a eſté appellé *Chevalier de l'induſtrie*. Regnier parle d'un autre *Chevalier* burleſque :

L'un étoit des ſuivants de Madame Lippée,
Et l'autre *Chevalier* de la petite Eſpée.

CHEVALIER, eſt auſſi une piece du jeu des Eſchecs qui ſaute par deſſus les autres, & va toûjours de blanc en noir, & de noir en blanc. L'eſchec du *Chevalier* au Roy & à la Dame, au Roy & à la Tour, eſt fort dangereux. L'eſchec du *Chevalier* ne ſe peut couvrir, il faut que le Roy ſe remuë.

CHEVALINE. ſ. f. Vieux mot qui ne ſe dit plus qu'à la campagne de la nourriture ou du trafic des chevaux. Ce pays eſt abondant en prairies, on y fait grande nourriture de *chevaline*, il y a bien des haras. les payſans trafiquent en *chevaline*.

CHEVANCE. ſ. f. Vieux mot & hors d'uſage, qui ſignifioit autrefois le bien d'une perſonne. Ce Seigneur avoit grande *chevance*, c'eſt à dire, il avoit beaucoup de bien. la Coûtume de Senlis ne permet le don mutuel qu'entre les conjoints qui ont égalité d'âge & de *chevance*.

CHEVAUCHE'E. ſ. f. Viſite que ſont obligez de faire certains Officiers dans l'étenduë de leur reſſort, & qu'ils font d'ordinaire à cheval, comme les Eſleus pour faire l'aſſiette de la taille; les Prevoſts des Mareſchaux pour nettoyer la campagne de brigands; les Treſoriers de France pour voir ſi les chemins ſont en bon eſtat; les Maiſtres des Eaux & Foreſts pour conſerver les foreſts du Roy, &c. Et les rapports qu'il en envoyent au

Can-

Conſeil ſont appellez les *procés verbaux de chevauchées.* En Latin on l'appelle *caballicata.*

CHEVAUCHER. *v.* act. Vieux mot qui ſignifioit autrefois, Aller à cheval, & qui a été mis hors d'uſage, à cauſe d'un ſens obſcene qu'on luy a donné depuis peu. On le dit pourtant encore parmi les Eſcuyers, pour expliquer la maniere de ſe mettre ſur les eſtriers. *Chevaucher* long. *Chevaucher* court, à l'Angloiſe, à la Turque, &c. Menage derive ce mot de *caballicare*, dont les Eſpagnols ont fait *cavalgar*, & les Italiens *cavalcare.* Il ſe trouve dans la baſſe Latinité, auſſi-bien que *caballicata*, d'où il derive *cavalcade* & *chevauchée.*

CHEVAUCHER, ſe dit auſſi parmi les Artiſans, des pieces qui ſe mettent l'une ſur l'autre. Cette ſolive ne *chevauche* pas aſſez avant dans le mur. les tuiles doivent *chevaucher* les unes ſur les autres.

CHEVAUCHEUR. ſ. m. Vieux mot qui ſignifioit autrefois, Maiſtre de poſte, dont les lettres ſont expediées ſous le titre de *Chevaucheur*: comme, le *Chevaucheur* de Tarare, de la Breſle. On les appelle encore quelquefois ainſi dans les Provinces. Il y a auſſi un vieux proverbe qui dit, Le deuſt-on bruſler comme un *Chevaucheur* d'eſcouvettes. C'eſt ainſi qu'on appelloit autrefois un Sorcier.

CHEVAUCHONS. adv. qui ſe dit de la maniere d'aller à cheval, jambe deçà, jambe delà; & ſe dit auſſi de ceux qui ſont en cette poſture ſur un aſne, ſur un bœuf, ſur un cheval de bois, ſur un bahu, ou autre choſe ſemblable.

CHEVECERIE. ſ. f. Qualité ou Benefice du Chevecier.

CHEVECIER. ſ. m. Celuy qui eſt le Chef, qui a la premiere dignité dans pluſieurs Egliſes Collegiales. C'eſt la même choſe que ce qu'on appelle *Treſorier* en d'autres, parce qu'il garde le treſor de l'Egliſe, qui ſont les chefs & reliques des Saints. Meurſius & Voſſius l'ont appellé *capicerius*, *à capiendis ceris.* En beaucoup d'endroits on l'appelle *Luminier*, parce qu'il a ſoin du luminaire de l'Egliſe.

CHEVEL. Voyez *Chef.*

CHEVELE'. adj. Terme de Blaſon, qui ſe dit d'une teſte, lors que ſes cheveux ſont d'un autre eſmail.

CHEVELU, UE'. adj. C'eſt une épithete qu'on a donnée un de nos Rois, Clodion le *Chevelu*, à cauſe qu'il portoit de grands cheveux; & parce qu'ayant conquis une partie des Gaules, il reſtablit les cheveux aux Gaulois, que Jules Ceſar en ſigne de victoire leur avoit fait abatre, comme dit Nicole Gilles. Mais l'Abbé Trithéme dit au contraire, que ce fut à cauſe qu'il fit tondre les Gaulois, afin de les diſtinguer des François qui luy avoient aidé à les ſubjuguer. Il n'eſt plus en uſage en ce ſens.

CHEVELUE', ſe dit figurément des Cometes, quand elles ſont oppoſées au Soleil. Voyez *Comete.*

On le dit auſſi des plantes qui ont des feuilles fort deliées. On les appelle autrement *Capillaires.* Les Jardiniers appellent les petites racines d'un arbre *le chevelu.*

CHEVELURE. ſubſt. fem. Tout le poil de la teſte. Abſalom avoit une belle *chevelure* blonde, ſa *chevelure* peſoit 200. ſicles, Genebrard dit que c'eſt cinq livres, quoy qu'il ſe fiſt tondre tous les huit mois, à ce que dit Joſephe.

On dit auſſi, la *chevelure* des arbres & des plantes, en parlant de leurs feuilles & de leurs petites racines.

Tous ces mots viennent du Latin *capillus*, qui eſt dit comme *capitis pilus.*

CHEVER. v. act. Terme de Joüaillier. C'eſt, Cerner ou acreuſer une pierre par deſſous pour luy oſter de la couleur, quand elle eſt trop forte. On *cheve* auſſi les rubis, pour leur oſter la chalcedoine, ou la couleur blanche qui les diminuë de prix.

CHEVESCHE. ſ. f. Eſpece d'oiſeau nocturne, de mauvais augure, qu'on appelle autrement *choüette*, ou *civette*, ou *freſaye*, en Latin *noctua*, *ulula*, *ſtrix.* Ce mot vient de *cavetta*, qui a été fait de *capa.* Menage.

CHEVESTRE. ſ. m. Lieu de monture. Ce mot eſt vieux, & vient de *chef.* Nicod. En Latin *capiſtrum*, *capiſtragium.*

CHEVESTRE, en termes de Charpenterie, eſt la piece de bois qui ſouſtient les ſolives coupées à l'endroit de la cheminée pour donner paſſage aux tuyaux, & empeſcher que l'atre ne poſe ſur du bois à cauſe du danger du feu. Le *chevestre* doit eſtre eſloigné de trois pieds du mur.

CHEVET. ſ. m. Oreiller long & rond rempli de plume, ſur lequel on met la teſte quand on eſt couché. On l'appelle autrement *traverſin.* On derive ce mot de *capitium*, ou *caput lecti*, ou pluſtoſt de *chef.*

CHEVET, ſe dit auſſi de la partie du lit où on met ce traverſin. Cet homme a toûjours des armes ſous ſon *chevet.* il y avoit ſi peu de lits, que les uns couchoient ſur le *chevet*, & les autres aux pieds. cet homme ronfle ſi-toſt qu'il a la teſte ſur le *chevet.* Ce mot vient de *chef.* Quelques-uns le derivent de *cervical*; & Menage de *capetum*, diminutif de *capo.* On appelloit autrefois *chevecel* un oreiller.

CHEVET, ſe dit encore de tout ce qui éleve la teſte en quelque endroit qu'on ſoit couché. Un Moiſſonneur qui n'a qu'une pierre pour ſon *chevet* ne laiſſe pas de bien dormir.

Au Palais les Advocats appellent *droit du chevet*, le feſtin qu'ils donnent à leurs Confreres quand ils ſe marient.

CHEVET, ſe dit auſſi du chef ou de la partie anterieure d'une Egliſe, comme on dit le *chevet* de St. Denis, en parlant de cette partie de l'Egliſe qui eſt derriere le Chœur, & où on monte par pluſieurs degrés. On le dit auſſi du Preſbytere, ou de la maiſon qui y eſt jointe ou attenante. Le Prieuré de St. Barthelemy eſt baſti au *chevet* de l'Egliſe de St. Barthelemy derriere le Chœur.

On appelloit auſſi autrefois *fief-chevet*, ou *chevel*, ou tenu en chef, celuy qui étoit mouvant immediatement du Roy.

On appelle une *eſpée de chevet*, un ami brave, & prompt à nous ſervir & à nous defendre en toutes occaſions. On le dit auſſi d'autres choſes qui nous ſont familieres. Cet homme a toûjours ſon Iliade à la main, c'eſt ſon *eſpée de chevet.*

CHEVETAIN. ſ. m. Vieux terme de Couſtumes, qui ſignifioit autrefois *Chef* & *Capitaine*, dont eſt fait pluſieurs fois mention dans Villehardouin & le Sire de Joinville. On appelle encore aujourd'huy *Chevetains*, les Chefs de la Bourgeoiſie de Bruges.

CHEVEU. ſ. m. Poil long & delié qui vient à la teſte des hommes & des femmes. Les Medecins font pluſieurs diſtinctions des *cheveux*, & leur donnent des noms differents, mais ſeulement en Grec & en Latin. Ils appellent ceux des femmes *coma*, à cauſe du verbe *komein*, qui ſignifie *attiſſer* & *agencer ſoigneuſement*; ceux des hommes *caſaries*, à *cadendo*, parce qu'on les coupe ſouvent; ceux de derriere la teſte, *juba* & *crines*; ceux qui pendent derriere les oreilles, *cincinni*, c'eſt à dire, *creſpus* & *annelez.* La Magdelaine eſſuya les pieds du Seigneur avec ſes *cheveux.* la force de Samſon conſiſtoit en ſes *cheveux.* les femmes qui ſe querellent, ſe prennent d'abord aux *cheveux* ou aux crins. *cheveux* bien peignez. Ce mot eſt derivé de *capillus.*

Les *cheveux* longs ont été ſi odieux en un temps, qu'il ſe trouve un Canon de l'an 1096. portant que ceux qui auront de longs *cheveux*, ſeront exclus de l'entrée de l'Egliſe pendant leur vie, & qu'on ne priera point Dieu pour eux aprés leur mort. Un Evêque d'Amiens refuſa le jour de Noël à la Meſſe les offrandes de ceux qui avoient de

longs *cheveux* : ce qui fit qu'ils les coupperent ſur le champ. Cependant Paſquier dit qu'en ſon jeune âge tout le monde portoit de longs *cheveux*, à la reſerve des Moines. Le Roy François I. commença à porter des *cheveux* courts, à cauſe d'une bleſſure qu'il receut à la teſte, qui obligea ſes Medecins à le faire raſer. Le peuple à ſon exemple porta des *cheveux* courts. Les Prêtres mêmes ſe firent tondre : ce qui eût eſté auparavant trouvé de mauvais exemple, comme dit le même Auteur. L'offre qu'ils font à Dieu de leurs *cheveux*, quand ils font des vœux, eſt une marque qu'ils ſe donnent à luy en perpetuelle ſervitude.

CHEVEU, ſert de comparaiſon à toutes les choſes déliées. Ce fil, cette ſoye ſont deſliez comme des *cheveux*. cette aiguille, cette ligne ſont comme des *cheveux*.

On dit, qu'une femme eſt coëffée en *cheveux*, lors qu'elle a ſeulement ſes *cheveux* arrangez ou tortillez autour de la teſte, & qu'elle n'a ni bonnet, ni coëffe qui les cache.

On appelle *faux cheveux*, ceux qui ne tiennent point à la teſte, mais qui y ſont appliquez en treſſes, tours, coins ou perruques.

On appelle *cheveux vifs*, les *cheveux* arrangez dans les perruques de la maniere qu'ils étoient ſur la teſte de la perſonne vivante, ſur laquelle ils ont été coupez à ce deſſein : & on les appelle *friſez naturellement*, quand ils étoient friſez, bouclez ou annelez auparavant que d'eſtre coupez.

On appelle un *toupet de cheveux*, une poignée de *cheveux*, ce qui croiſt ou ce qu'on laiſſe en quelque endroit de la teſte. Les Tartares & les Chinois ſe raſent les *cheveux*, à la reſerve d'un petit *toupet* qu'ils laiſſent croiſtre au derriere de la teſte.

Les Poëtes appellent le Soleil, *Phœbus aux blonds cheveux* ; & ſe ſervent du mot de *cheveux gris* & *cheveux blancs*, pour marquer la vieilleſſe. Ainſi Malherbe a dit,

Les ridicules adventures
D'un amoureux en *cheveux gris*.

Et Corneille,

Touche ces *cheveux blancs* à qui tu rends l'honneur.

On dit, Rafraiſchir les *cheveux*, faire les *cheveux*, couper les *cheveux*, pour dire, en couper les pointes, les extremitez, les arrondir, les mettre à la mode.

CHEVEUX, ſe dit figurément des petites racines ou filaments des plantes, d'où leur vient la premiere nourriture.

On dit d'une choſe qui fait horreur, qu'elle fait dreſſer les *cheveux* à la teſte. On dit, qu'il faut prendre l'occaſion aux *cheveux*, pour dire, qu'il ne faut pas la laiſſer eſchapper. On dit, qu'un paſſage, qu'une comparaiſon ſont tirez par les *cheveux*, lors qu'ils ne viennent pas naturellement au ſujet, qu'ils ſont tirez de trop loin. On dit encore, que tous nos *cheveux* ſont comptez, pour dire, que la Providence a ſoin des moindres choſes qui nous regardent. On dit auſſi, quand on veut trop ſubtiliſer ſur les choſes, que c'eſt fendre un *cheveu* en deux.

CHEVILLE. ſ. f. Petit morceau de fer ou de bois rond ou quarré, mais un peu pointu, qui ſert à tenir ferme l'aſſemblage de pluſieurs pieces de cuir, de bois, de fer, &c. Les Cordonniers font tenir les talons de cuir avec des *chevilles*. toute la charpente & la menuiſerie ne tiennent qu'avec des *chevilles*. aux Maldives tous les aſſemblages ſe font ſans clous & ſans *chevillet*, comme témoigne François Pyrard. Ce mot eſt derivé de *clavus*. Menage le derive de *cavicula* qui ſe trouve dans de vieux titres en la même ſignification.

CHEVILLE OUVRIERE D'UN CARROSSE, eſt une groſſe *cheville* de fer ſur laquelle tourne le train de devant, & qui l'attache à la fleſche. Les *chevilles couliſſes* ſont celles qui s'appliquent & qui ſe levent quand on veut.

On appelle *chevilles* dans les inſtruments de Muſique à cordes, certains petits morceaux de bois ou de fer fichez dans la table ou dans le manche de l'inſtrument, qui ſervent à tendre ou à laſcher les cordes qui y ſont attachées par un des bouts. *Chevilles* d'eſpinette, de pſalterion, de luth, de theorbe, &c.

CHEVILLE, ſe dit auſſi de certains petits morceaux de bois en ſaillie & crochus, qui ſont poſez ſur des ratteliers dans des Greffes ou dans des eſtudes de Procureurs, pour y attacher des procés, & les y ranger ſans confuſion. Ce procés a été mis au Greffe, on le trouvera à la *cheville* de Mr. un tel Rapporteur.

CHEVILLE DU PIED, eſt une apophyſe ou éminence qui eſt en la partie inferieure d'un os de la jambe, qu'on appelle le *petit focile*. Les Medecins l'appellent le *malleole*. Quand on veut marquer que l'eau eſt fort baſſe dans un gué, on dit qu'elle ne va que juſqu'à la *cheville du pied*.

CHEVILLE, en Poëſie, ſe dit figurément des mots qui ne ſont mis que pour faire la meſure des vers ou la rime, & qui ne ſervent de rien pour le ſens & la penſée. Mtre. Adam Billaud Menuiſier de Nevers a fait un livre de Poëſies, qu'il a intitulé *les Chevilles*.

CHEVILLES, en termes de Venerie, ſe dit auſſi des branches du bois de cerf, quand il ſe diviſe en pluſieurs andouillers : ce qu'on appelle auſſi *chevillures*.

CHEVILLE, ſe dit proverbialement en ces phraſes. On dit, qu'un homme trouve autant de trous que de *chevilles*, quand il trouve promptement des excuſes, des eſchapatoires, des *diſtinguo* pour ſe deffendre de toutes les objections qu'on luy peut faire. On dit auſſi d'un homme que la fortune a mis dans un bon poſte, Le voilà bien, il ne luy faut plus qu'une *cheville* pour le bien tenir. On dit auſſi d'un baſtiment qui eſt achevé, en bon eſtat, qu'il n'y manque pas une *cheville*.

CHEVILLER. v. act. Metttre des chevilles. Cette charpente n'eſt pas encore en eſtat, elle n'eſt que *chevillée*.

CHEVILLÉ, ÉE. part. & adj. Qui ne tient qu'avec des chevilles.

On appelle au Manege un *ſuros chevillé*, quand le calus qui le forme ſur le canon du cheval eſt double, l'un en dehors, & l'autre en dedans ; & des *eſpaules chevillées*, quand elles ſont engourdies & preſque ſans mouvement.

On dit en Poëſie, que des vers ſont bien *chevillez*, quand il y a pluſieurs mots inutiles qui ne ſervent que pour la meſure, ou pour la rime.

CHEVILLÉ, en termes de Blaſon, ſe dit quand on veut exprimer le nombre des cornichons ou dagues qui ſont dans un bois de cerf peint ſur un Eſcu. Le Baron d'Hona porte d'azur à deux bois de cerf poſés en ſautoir, chacune branche *chevillée* de ſix pieces d'argent. Et on appelle en Venerie, une teſte de cerf bien *chevillée*, quand elle a beaucoup de pointes & de cornichons qui ſont rangez en bel ordre.

On dit proverbialement d'un homme qui a de la peine à mourir, quoy qu'il ait de l'âge, ou de grandes maladies, qu'il a l'ame *chevillée* dans le corps.

CHEVILLURE. ſ. f. Terme de Venerie, qui ſe dit des petites pointes ou cornichons qui ſortent des perches du cerf.

CHEVIR. v. n. Eſtre maiſtre de quelqu'un, de quelque choſe. Cet Artiſan a tant de beſogne, qu'on ne ſçauroit *chevir* de luy. Cet enfant eſt ſi mutin, qu'il n'y a que ſa nourrice qui puiſſe *chevir* de luy.

CHEVIR, en termes de Palais, ſignifie, Traitter, compoſer. Dans toutes les tranſactions, aprés avoir expli-

expliqué le different, on adjouſte, Les parties en ont *chevi*, compoſé & tranſigé ainſi qu'il s'enſuit. Ce mot vient de *chef*, comme qui diroit, *mettre à chef*.

CHEVRE. ſ. f. Animal domeſtique qu'on nourrit en trouppeaux. C'eſt la femelle du bouc. On ſe ſert du poil de *chevre* à faire des chapeaux & des camelots; de leur lait à faire des fromages; & même quelques pauvres gens mangent leurs chairs. En Latin *capra*, d'où ce mot vient, & que Varron ſoûtient avoir été dit comme *carpa*, de *carpere*, *brouter*.

Il y a auſſi des *chevres* ſauvages, qui ſont les chamois, dont les peaux ſont fort eſtimées.

CHEVRE, eſt auſſi une machine dont ſe ſervent les Architectes & les Charpentiers pour élever des pierres & des poutres. Elle porte de plus gros fardeaux que la grue, parce qu'elle n'a pas le bec ſi long. La figure de ſa baſe eſt triangulaire, & eſt appuyée par deux bras & un rancher qui en ſouſtiennent le poinçon. Sa force conſiſte en un tour qui ſe meut avec des leviers paſſez à travers. Il y a auſſi des pinces de fer qu'on appelle *pieds de chevre*. Columella l'appelle *capreolus*.

CHEVRE, ſe dit proverbialement en ces phraſes. Prendre la *chevre*, c'eſt, Se faſcher, ſe mettre en colere legerement: c'eſt la même choſe que Se cabrer, qui vient auſſi du mot de *chevre*. On dit, On ne peut pas ſauver la *chevre* & les choux, pour dire, mettre une affaire à l'abri de toutes ſortes d'inconvenients. On dit auſſi des choſes qui n'ont aucune liaiſon enſemble, Cela s'entretient comme crottes de *chevre*. On dit auſſi, que là où la *chevre* eſt attachée, il faut qu'elle broute, pour dire, qu'il faut s'accommoder aux choſes avec leſquelles on a de l'engagement. On appelle *barbe de chevre*, un homme qui n'a de la barbe que ſous le menton & par bouquets. On dit auſſi, qu'un homme aimeroit une *chevre* coiffée, lors qu'il n'eſt pas degouſté en amour, que toutes les femmes luy ſont bonnes.

CHEVREAU, ou *Cabril*. ſ. m. Le petit d'une chevre. On mange des quartiers de *chevreaux* auſſi-bien que des quartiers d'agneaux. On l'appelle autrement *cabrit*.

CHEVREFEUILLE. ſ. m. Arbriſſeau qui porte des fleurs odoriferantes, rouges & blanches, & dont on fait des berceaux & des paliſſades. Le *chevrefeuille* produit des tiges ſans branches, & des feuilles blancheaſtres ſemblables à celles du lierre, auſſi-bien que ſes grains qui ſortent d'entre ſes feuilles. Sa fleur eſt ſemblable à celle de la feve, étant blanche, & aucunement ronde & rouge, & qui ſemble appuyée ſur ſa feuille. Sa graine eſt dure & difficile à arracher. Sa racine eſt ronde & groſſe. Il croiſt parmy les champs & les buiſſons, d'où vient que quelques-uns l'ont appellé *lilium inter ſpinas*. Dioſcoride l'appelle *periclymenon*, quoy que pluſieurs d'ſent qu'il ait voulu parler du *lycium* ou *pixacantha*. Ruellius & Fuchſius l'appellent *caprifolium*, comme auſſi Sylvaticus dans ſes Pandectes. Les Apothicaires *matriſylva*; les Italiens *vinciboſco*, à cauſe qu'il s'attache à tout ce qu'il rencontre. On l'appelle encore en Latin *volucrum majus*. On l'appelloit autrefois *chievreboeſt*.

CHEVREPIED, eſt une épithete que les anciens Poetes donnoient aux Faunes & aux Satyres, qu'ils feignoient avoir des pieds de chevre.

CHEVRETTE. ſ. f. Petit chenet de fer qui a quatre pieds, & qui n'a point de branche élevée qui arreſte le bois qu'on met deſſus.

CHEVRETTE, ſignifie auſſi, la femelle du chevreuil.

CHEVREUIL. ſ. m. Beſte fauve & ſauvage qui vit dans les bois, & qui exerce fort les Chaſſeurs, qui reſſemble au cerf, mais qui eſt plus petit, & qui eſt de meilleure fuitte. On appelle *boſſe* ou *enfleure*, ce qu'on appelle au cerf la *meule*. Sa femelle ſe nomme *chevrette* ou *chevrette*. Il n'y a pas de connoiſſance du maſle d'avec la femelle quand on les chaſſe, que par la teſte. Les *chevreuils* ſont les plus diſpos des animaux qui ont le pied fourchu. Ils ne vont point au change des femelles, qui portent deux ou trois petits: au contraire ils les ſecourent & les gardent quand elles ſont pleines; & quand elles ont mis bas, ils leur aident à élever leurs faons juſqu'à ce qu'ils ſoient en eſtat de les ſuivre: ce qui a fait croire à quelques-uns qu'ils ſe marioient. Les chiens barreurs ſont les meilleurs pour courre le *chevreuil*.

CHEVRIER. ſ. m. Celuy qui garde les chevres.

CHEVRON. ſ. m. Piece de bois de ſciage équarrie qui ſe debite, de ſix à ſept pieds de long, & de trois à quatre pouces de gros, qui ſert ordinairement à mettre ſur les pannes des couvertures d'un logis pour ſouſtenir les lattes. Il y a ſur cette couverture trois *chevrons* qui ont coulé faute d'eſtre bien chevillez & brandis ſur la panne. Il y a des *chevrons de croupe*, & des *chevrons de longs pans*. Ceux-cy portent depuis la panne juſqu'au haut du toit, ou de la panne ſur l'entablement. Il y a auſſi des *chevrons de remplage*: des *chevrons cintrez*, qui ſervent pour les domes. On cloüe au bas des *chevrons* des coyaux qui portent juſques ſur les bords de la ſaillie de l'entablement. Ce mot vient de *caprone*, qui a été fait de *caper*, ou de *capreolus*, qui ſe trouve dans Vitruve en cette ſignification. Menage. On les a appellés auſſi *caprones*.

CHEVRON, en termes de Blaſon, eſt l'une des pieces honorables de l'Eſcu qui repreſente deux *chevrons* de charpente aſſemblez ſans aucune diviſion. Il deſcend du chef vers les extremitez de l'Eſcu en forme d'un compas à demi-ouvert. Il eſt le ſymbole de la protection & de la conſervation, ou celuy de la conſtance & de la fermeté. D'autres diſent qu'il repreſente les eſperons du cavalier. Quand il eſt ſeul, il doit occuper la troiſiéme partie de l'Eſcu. Quand il eſt accompagné, ſa largeur ne doit eſtre obſervée qu'autant que le permet la commodité des pieces qui l'accompagnent. On charge quelquefois les *chevrons* d'un autre *chevron* du tiers de ſa largeur. Il y a des *chevrons* de pluſieurs pieces, ainſi que la faſce, la bande & le pal. On tient que le *chevron* étoit autrefois une piece de lice, de barriere & de cloſture de parc. Quelques-uns le derivent de *chevre*, parce qu'il en repreſentoit autrefois la teſte. D'autres le derivent de *chef*, & diſent qu'on le nommoit *chievron*, comme on diſoit auſſi *chief* pour *chef*.

CHEVRON ABAISSÉ, eſt celuy dont la pointe n'approche pas du bord du chef de l'Eſcu, & qui va ſeulement juſqu'à l'abyſme, ou aux environs.

CHEVRON ALAISÉ, eſt celuy qui ne parvient pas juſqu'aux extremitez de l'Eſcu.

CHEVRONS APPOINTEZ, ſont ceux qui portent leurs pointes au cœur de l'Eſcu, & qui ſont oppoſez l'un à l'autre, y en ayant un droit, & l'autre renverſé.

CHEVRON BRISÉ ou ESCLATÉ, quelques-uns diſent *fendu*, ſe dit quand la pointe d'enhaut eſt fenduë, enſorte que les pieces ne ſe touchent que par un de leurs angles.

Un *chevron coupé*, eſt celuy dont la pointe eſt coupée.

CHEVRON ROMPU, eſt celuy dont une des branches eſt rompuë & ſeparée en deux pieces.

CHEVRON COUCHÉ, eſt celuy dont la pointe eſt tournée vers un des coſtez de l'Eſcu ſur lequel il eſt appuyé.

CHEVRON ONDÉ, eſt celuy dont les branches vont en ondes.

CHEVRON PARTI, quand il a ſes branches de different émail, & lors que la couleur eſt oppoſée au metal.

CHEVRON PLOYÉ, quand ſes branches ſont courbes.

CHEVRON RENVERSÉ, quand ſa pointe eſt vers la pointe de l'Eſcu, & les branches vers le chef.

On appelle un Eſcu *chevronné*, quand il eſt rempli de *chevrons* en nombre égal de metail & de couleur.

CHEVRONNÉ CONTRE-CHEVRONNÉ, ſe dit lors que l'Eſcu eſt party, & que la couleur eſt oppoſée au metail, & reciproquement le metail à la couleur, comme celuy De la Haye Ventelet. On dit auſſi, un pal *chevronné*, quand il eſt chargé de chevrons, & pareillement des autres pieces.

CHEVROTER. v. n. Terme populaire. S'impatienter, ſe mettre en colere, prendre la chevre. Quand on luy reproche ſa naiſſance, cela le fait *chevroter*.

CHEVROTIN. ſ. m. Peau de chevreau preparée qui ſert à faire des gants, & pluſieurs autres choſes où on a beſoin d'une peau delicate.

CHEUTE. ſ. f. L'action de ce qui chet. La *chûte* des corps graves augmente leur mouvement avec une certaine proportion qui a été inconnuë aux Anciens. Voila une *cheute* d'eau qui feroit aller trois moulins. les Stoiciens ſe vantoient d'une intrepidité qui n'auroit pas été ébranlée par la *cheute* des Cieux. Balſac a dit agreablement, Vous eſtes ſi heureux, que vous avancez en faiſant des *cheutes*. On appelle auſſi la pente d'un toit, ſa *cheute*.

CHEUTE, ſignifie figurément, Peché. Bienheureux le pecheur à qui Dieu fait la grace de ſe relever aprés ſa *cheute*. St. Pierre pleura amerement aprés ſa *cheute*.

CHEUTE, ſignifie auſſi; Bleſſure cauſée par la *cheute*. Les *cheutes* ſont dangereuſes à la teſte.

CHEUTE, ſe dit auſſi de la decadence des grandeurs de ce monde, des biens de la fortune. La *cheute* de Sejan eſt un bel exemple à tous les favoris. ce Marchand a fait une trop grande banqueroute, il ne ſe relevera jamais de ſa *cheute*. la *cheute* de cette piece de theatre doit eſtre imputée à une cabale.

CHEUTE, ſignifie auſſi, Cadence, harmonie qui ſe fait à la fin d'un air, d'une periode, d'un Rondeau, ou autre piece de Poëſie. La *cheute* de cette Epigramme eſt heureuſe. la *cheute* de cette courante eſt agreable. la *cheute* de ce Sermon n'a pas plû à tout le monde.

On dit d'un malade vieux & languiſſant, qu'il s'en ira à la *cheute* des feuilles, pour dire, vers l'automne.

CHEZ. Prepoſition qui marque le lieu, la demeure de quelqu'un. Venez diſner *chez* moy. Il eſt allé *chez* le Roy, *chez* des Dames.

Il ſe prend quelquefois ſubſtantivement. Il n'eſt rien tel que d'avoir un *chez* ſoy, un logis fixé pour ſe retirer.

CHEZ, ſe dit figurément, quand on fait des citations. C'étoit une couſtume *chez* les Romains. on trouve *chez* les Auteurs Grecs beaucoup de ces phraſes. Les delicats condamnent l'uſage de ce mot, mais mal à propos. Quelques-uns croyent que ce mot vient de *caſa*, à cauſe que le mot de *ca* ſe change aiſément en noſtre Langue en *ché*, comme *Cheſal Benoiſt* vient de *Caſa Benedicti*. Menage dit qu'il vient du Latin *apud*; mais il ne dit point par quel chemin il eſt venu.

CHI.

CHIAOUS. ſ. m. Terme de Relations. C'eſt un Officier de la Porte du Grand Seigneur, qui fait l'office d'Huiſſier. Le Grand Seigneur a coûtume d'en choiſir quelqu'un de ce rang pour envoyer en Ambaſſade vers les autres Princes.

CHICAMBAUT, ou *Chicabaut*. Terme de Marine. C'eſt une longue & forte piece de bois vers l'avant d'un petit vaiſſeau, pour luy ſervir de poulaine ou d'eſperon. Nicod.

CHICANE. ſ. f. Abus des procedures judiciaires, quand on s'en ſert pour dilayer, tromper ou ſurprendre les Juges & les parties. Les parties ſaiſies ſe ſervent de toutes ſortes de *chicanes* pour ſe conſerver en la poſ-

ſeſſion de leur bien qu'on decrete; ils font la *chicane* d'appeller de toutes les ſentences qu'on rend contre eux. On appelle *gens de chicane*, les Sergents, Procureurs, Solliciteurs, & autres qui inventent ordinairement les fuittes & vaines ſubtilités qui ſont cauſe de la *chicane*.

CHICANE, ſe dit auſſi des ſophiſmes qu'on fait dans les Colleges, des *diſtingue*, & autres ſubtilités qui immortaliſent les diſputes & obſcurciſſent la verité, comme la *chicane* du Palais fait les procez & la Juſtice.

CHICANE, ſe dit encore de toutes les diſputes & conteſtations qui ſe font dans les affaires & negociations civiles. Cet homme a fait une longue *chicane* ſur la clauſe de ce contract. Ce joüeur diſpute, fait une *chicane* pour cinq ſols.

CHICANER. v. act. Faire des chicanes qui allongent les procés, qui offuſquent la verité. Cet homme m'a *chicané* trois ans, il a plaidé contre ſa cedule.

CHICANER, ſe dit auſſi dans les autres diſputes & conteſtations. Je ne veux point traitter avec cet homme-là, il *chicane* ſur tout. les Heretiques ne répondent pas aux argumens, mais ils *chicanent*.

CHICANER, ſignifie auſſi, Deſplaire. Je ne puis ſouffrir cet homme-là, il me *chicane*, ſon viſage me *chicane*.

CHICANERIE. ſ. f. Tour de chicane, meſchante ſubtilité qui allonge ou embrouille un procés, qui déguiſe la verité, qui empêche la concluſion d'une affaire.

CHICANEUR, EUSE. Quelques-uns diſent, *Chicanier*. adj. & ſubſt. Celuy qui fait les chicanes. On n'eſt pas aſſez ſevere à punir les *chicaneurs*.

On appelle auſſi *chicaneur*, Celuy qui ſe plaiſt à plaider. Ainſi on dit, qu'en Normandie il y a beaucoup de *chicaneurs*. Ce mot vient, ſelon quelques-uns, du Grec *ſikanos*, qui ſignifie une *malice trompeuſe & cachée*. Mais Menage le derive de *cicum*, qui ſignifie la *peau d'une grenade*, dont les Eſpagnols ont fait *chico*, c'eſt à dire, *menu, petit*, parce qu'un *chicaneur* eſt un homme qui plaide pour peu de choſe.

CHICHE. adj. m. & f. Avare, qui craint de dépenſer, qui ſe plaiſt à eſpargner ſon bien. Il ne fait pas bon ſervir les gens *chiches*. Menage fait venir ce mot de la même ſource que *chicaneur*, qui eſpargne les plus petites choſes; d'où eſt venu auſſi *chique & chicot* pour ſignifier *petit*.

CHICHE, ſe dit au figuré, de ceux qui ne loüent pas volontiers, qui parlent peu. Il eſt *chiche* de loüanges, *chiche* de paroles. il eſt *chiche* de ce qu'il ſçait. les Courtiſans ne ſont pas *chiches* de promeſſes.

CHICHE, eſt auſſi une eſpece de pois. Les pois *chiches*, ou les pois gris ſont ceux qu'on mange d'ordinaire, & dont on fait de la purée. Les Medecins les appellent *cices*. Leur plante eſt de la hauteur d'une coudée, & jette de longues feuilles dentelées, blancheaſtres & veluës, ayant une tige dure, courbe & garnie de force branches, qui pouſſent des fleurs preſque purpurines, d'où naiſſent de petites gouſſes bien garnies, qui aboutiſſent en pointe. Sa racine eſt dure comme du bois, cheveluë & profonde en terre. Ils s'aiment fort en terre graſſe. Les blancs ſont appellés *colombins*; les rouges *veneriques*, parce qu'ils provoquent à luxure. Les noirs ſont les moindres, qu'on appelle *chiches de belier*. Galien dit qu'on en nourrit les eſtalons, parce qu'ils engendrent beaucoup de ſperme. En Latin *cicer*, en Grec *erebinthus*.

On dit proverbialement, qu'il n'eſt feſtin que de gens *chiches*, pour dire, que ceux qui traittent rarement font plus grande chere que les autres, quand quelque autre paſſion les domine, comme l'amour, la vanité, ou l'eſperance que cela leur pourra ſervir à quelque choſe. On dit auſſi, Autant deſpenſe *chiche* que large, pour

dire, qu'une eſpargne faite mal à propos cauſe dans la ſuitte de grandes pertes.

CHICHE-FACE. ſ. m. Homme maigre & chagrin, qui fait voir ſon avarice peinte ſur ſon viſage.

CHIÇHEMENT. adv. D'une maniere chiche, avare.

CHICHETE'. ſ. f. Avarice, eſpargne trop grande. La *chicheté* eſt une qualité ordinaire aux vieillards, aux Pedans, aux gens de baſſe naiſſance, aux femmes, & aux timides.

CHICORE'E. ſ. f. Herbe blanche qu'on met dans les potages pour rafraiſchir, dans les ſalades, dans des ſauces de jus de mouton, &c. Il y a deux ſortes de *chicorée*, l'une ſauvage, & l'autre qui vient dans les jardins. La ſauvage eſt auſſi de deux ſortes. L'une a la fleur bleuë, & eſt celle que Dioſcoride appelle *picris*, à cauſe de ſa grande amertume. L'autre a la fleur jaune, & eſt nommée par les Latins *dens leonis*, *caput monachi*, par les Arabes *taraxacon*, & par les François *piſſe-en-lit*. Entre les domeſtiques, celle qui a les feuilles plus larges s'appelle vulgairement *endive*, en Latin *intybus*. L'autre qui les a plus étroites, *ſcariole*, comme qui diroit, *ſeriole* ou *petite ceriſe*. Ce mot vient de *kichorion*.

CHICOT. ſ. m. Petit éclat ou morceau de bois. Il ſe dit particulierement de ceux qui viennent aux branches, & qui font les nœuds. Il a été bleſſé d'un *chicot* d'eſpines dans le pied, ce qui luy a cauſé la cangreine.

CHICOT, ſe dit auſſi du tronc qui reſte ſur la terre, quand on a couppé les arbres & les arbriſſeaux. On l'appelle autrement *argot*.

En termes de Blaſon, *chicot* ſe dit d'un baſton noüeux, d'un jetton d'arbres, ſoit des racines, ſoit du tronc, ſoit des branches.

CHICOT, ſe dit auſſi d'une petite pointe de dent qui demeure dans la gencive, quand elle eſt pourrie, ou quand on l'arrache.

CHICOTER. v. n. Terme populaire, qui ſignifie, Conteſter ſur des choſes de peu d'importance.

CHICOTIN. ſ. m. C'eſt la pulpe ou chair d'une courge ſauvage, qui eſt fort amere. On l'appelle auſſi *coloquinte*. On la met ſur les mammelles des noürrices pour ſevrer les enfants, ou dans les dragées de Careſme-prenant. Ceux qui diſent que c'eſt le ſuc d'aloes ſe trompent lourdement.

CHICOTIN, eſt auſſi une herbe qu'on nomme autrement *orpin*. Les Apothicaires la nomment *craſtula major*.

CHIEN. ſ. m. CHIENNE. ſ. f. Animal domeſtique qui abboye, qui ſert à garder la maiſon, & à la chaſſe. Le *chien* eſt le ſymbole de la fidelité. Les *chiens* ſont en telle abomination aux Maldives, que ſi un *chien* avoit touché quelqu'un du pays, il s'iroit incontinent baigner pour ſe purifier. Pyrard. Au contraire chez les Gaures ils ſont en ſi grande veneration, que les Prêtres ſe ſervent des *chiens* pour purifier leurs penitents. Tavernier. Un *chien* fut établi pour Gouverneur de la Norvege par Gunnar Roy de Suede, aprés qu'il l'eut ſubjuguée, comme témoigne Saxo-Grammaticus. Ce mot vient du Grec *kyon*, *canis*.

Il y a de pluſieurs ſortes de *chiens* differents, tant pour la taille, que pour le naturel, ou le ſervice qu'ils rendent aux hommes.

Les premiers ſont les *chiens de chaſſe*, dont les plus nobles ſont les *chiens courants*, ou *allants*, qui chaſſent par la force de l'odorat. Entre les *chiens* François quelques-uns ſont appellez de *race royale*, qui courent à force les cerfs, chevreuils, loups & ſangliers. Les *chiens courants* appellent les Veneurs; & pour cela on dit qu'ils chaſſent de gueule. On les appelle en Latin *canes petronii*.

Il y en a d'autres de *race commune*, qui chaſſent ſeulement le chevreuil, le loup & le ſanglier; d'autres de *race meſlée* ou *petite race*, qui chaſſent les lievres tant dans les bois que dans la plaine.

Il y a auſſi des *chiens* Anglois de trois ſortes. Ceux de la *race royale* ſervent à chaſſer cerfs, daims & chevreuils. Les *chiens baubis* ſont pour les lievres, renards & ſangliers. On leur coupe preſque à tous la queuë. Ils ſont plus bas de terre, & plus longs que les autres, de gorge effroyable, qui heurlent ſur la voye, & qui ont le nez dur, & ſont barbets à demi-poil. Les *bigles* ſont pour les lievres & lapins. Il y en a de grands & de petits, & ſont excellents pour courir le lievre dans les plaines.

Les *levriers* ſont *chiens* à hautes jambes qui chaſſent de viſteſſe. Voyez *Levrier*.

LIMIERS, ſont des *chiens* muets qui ſervent à queſter & à détourner le cerf, *chien* queſtant & requerant. On les nomme en Latin *canes porcarii*.

CHIENS BAUDS, qu'on ſurnomme *greffiers*, ſont des *chiens* blancs dont la race vient de Barbarie. Ils ſont beaux chaſſeurs, requerants & forcenants. Ils chaſſent de haut nez, gardent bien le change. Ils ſont de bonne creance, & tiennent mieux dans les chaleurs. Ce ſont les meilleurs pour courre le cerf.

Les *chiens gris* ſçavent faire tous meſtiers, & courent toutes ſortes de beſtes. Les *chiens noirs* qu'on appelle *de St. Hubert*, ſont bons pour les beſtes puantes. On en conſerve la race en memoire de ce Saint dans l'Abbaye qui porte ſon nom dans les Ardennes. Les *chiens fauves* ou *rouges* ſont *chiens* de grand cœur, fort hardis, & *chiens* d'entrepriſe. On appelle *chiens tout d'une piece*, ceux qui ſont d'une couleur, tout blancs, ou tout noirs, &c.

Les *chiens couchants*, ſont *chiens* de l'arquebuſe, qui chaſſent de haut nez, & arreſtent tout. Les meilleurs viennent d'Eſpagne. Ils ſervent à faire lever les perdrix & les cailles, & ces *chiens* ſont au poil & à la plume. On dit que des *chiens* piquent la ſonnette, pour dire, qu'ils courent trop vigoureuſement aprés l'oiſeau.

BRAQUES, ſont des *chiens* de même allure, auſſi-bien que les *turquets* & *metis*.

EPAGNEULS, ou *Eſpagnols*, ſont des *chiens* qui chaſſent de gueule, & forcent les lapins dans les broſſailles. Ils rident ou ſuivent la piſte de la beſte ſans crier. Ils ſont bons auſſi pour les oiſeaux, & chaſſent le nez bas. En Latin *canis acceptorius*.

GRIFFON, ſe dit auſſi d'une eſpece de *chiens* qui chaſſent le nez haut, & qui arreſtent tout. Ils viennent d'Italie & de Piedmont.

BASSETS, qu'on appelle autrement *chiens de terre*, ſont des *chiens* qui entrent dans les tanieres des renards & taiſſons. Ils viennent de Flandres & d'Artois. Ils attaquent tout ce qui ſe terre, comme blereaux, renards, chats harets, fouïnes, putois. Ils queſtent bien, & ſervent auſſi à l'arquebuſe. Ils ſont noirs à demi-poil, avec la queuë en trompe. Il y en a qui ont double rang de dents comme les loups, & qui ſont ſujets à mordre, qui ont les pattes de devant tortuës. On parle aux *baſſets* en leur criant, *Coule coule baſſets*. On les appelle en Latin *ſeguſii* ou *brachi*.

CHIENS DE VAUTRAIT. Voyez *Vautrait*.

BARBETS, ſont *chiens* friſez qui chaſſent le nez bas quand le gibier fuit, & le nez haut quand il demeure. Ils l'arreſtent ſur terre & dans l'eau. Leur principale nature eſt de rapporter, & ce ſont les plus fidelles *chiens* du monde, qui ne veulent connoiſtre qu'un maiſtre, & ne le perdre jamais de veuë. On les appelle auſſi *chiens à gros poil*.

DOGUES, ſont *chiens* de combat qui ſervent à aſſaillir les groſſes beſtes, comme des taureaux, des lions, &c. Les Eſpagnols doivent une partie des conqueſtes de l'Amerique à des *dogues* d'Angleterre, comme on voit dans Herrera. Le mot de *dogue* eſt Anglois, & ſignifie *chien*.

MASTIN,

MASTINS, ſont *chiens* de garde qu'on laiſſe dans les baſſecours pour aboyer. Il y a auſſi des *maſtins* dans le vautrait pour chaſſer au ſanglier. En Latin *moloſſi*.

CHIENS ALLANS OU GENTILS, ſont de gros *chiens* qui en allant détournent le gibier. On le dit auſſi des *chiens* de Bouchers qui ſervent à conduire leurs troupeaux.

On appelle *chiens trouveurs*, des *chiens* qui vont requerir un renard, quand il y auroit 24. heures qu'il ſeroit paſſé.

CHIEN BARREUR, eſt le meilleur *chien* pour le chevreuil.

On appelle un *chien ſecret*, un limier qui pouſſe la voye ſans appeller. On l'appelle auſſi *muet*, & on dit qu'il ride.

Un *chien babillard*, ou qui caquette, eſt celuy qui crie hors la voye, & le plus ſouvent d'ardeur, ou qui crie des matinées entieres. On l'appelle en Latin *argutarius*, dont il eſt parlé dans la Loy Salique.

Un *chien menteur*, eſt un *chien* qui cele la voye pour gagner le devant.

Un *chien vicieux*, celuy qui chaſſe tout ce qu'il rencontre, & qui s'écarte toûjours de la meute. Un *chien de bonne creance*, *de bonne affaire*, quand il eſt docile & obeïſſant. Un *chien* qui chaſſe de forlonge, qui ſent de loin le gibier; un *chien* qui ne ſe rompt point au bruit.

Un *chien ſage*, qui chaſſe bien, qui tourne juſte. Un *chien de teſte*, & un *chien d'entrepriſe*, qui eſt hardi & vigoureux.

On dit, qu'un *chien* a le nez dur, lors qu'il rentre malaiſément dans la voye, & qu'il reprend lentement: qu'il eſt de haut nez, lors qu'il va requerir ſur le haut du jour: & qu'il a le nez fin, lors qu'il chaſſe bien dans les chaleurs & dans la pouſſiere. En Latin *canis doctus* ou *auctor*, ou *canis judex*.

On appelle *chien d'aiguail*, celuy qui chaſſe bien le matin, lors que la roſée eſt ſur la terre, & qui ne vaut rien au haut du jour: & au contraire un *chien du haut jour*, qui ne vaut rien dans l'aiguail.

On appelle *chien étruſſé*, celuy qui a une cuiſſe qui ne prend plus de nourriture, & qui eſt boiteux; *chien butté*, celuy à qui la jointure des jambes de devant groſſit; *chien épointé*, celuy qui a des os des cuiſſes rompus; *chien allongé*, celuy qui a les doits du pied étendus par quelque bleſſure qui a touché les nerfs; & *chiens courtauts*, ceux à qui on a coupé la queuë.

On dit qu'un *chien* a belle gorge, lors qu'il crie bien, & qu'il a la voix groſſe & forte: qu'un *chien* abboye, quand il ſent le gibier ou quelque choſe d'eſtrange: qu'un *chien* jappe, lors qu'il crie ſans ſujet, ou au moindre bruit de nuit ou de jour; & qu'il hurle, lors qu'il ſent des loups, ou une *chienne* chaude qu'il ne peut joindre. On dit que le *chien* ſonne, pour dire, qu'il appelle au bon chemin ayant trouvé la trace.

On appelle un *chien armé*, quand il eſt couvert pour attaquer un ſanglier.

C'eſt une bonne qualité du *chien*, d'avoir le jarret droit & bien herpé.

A la chaſſe on dit, Parler aux *chiens*, pour dire, les réjoüir, comme on fait à la chaſſe du cerf; ou les exciter ou menacer, comme on fait à celle du ſanglier avec des cris rudes & furieux, & avec la trompe. On appelle *titre de chiens*, le lieu où on poſe les *chiens*, afin que quand la beſte paſſera, ils la courent bien à propos. Ces *chiens* ſont mis en un bon titre, pour dire, ſont poſtez en un bon relais.

TRAIT DE CHIENS, ſe dit des laiſſes de crin & des colliers qui ſervent à coupler les *chiens*. Ainſi on dit, qu'un cerf ou une autre beſte a ſenti le vent du *trait*, pour dire, des *chiens*.

ROMPRE LES CHIENS, ſe dit de la faute d'un Piqueur & Chaſſeur, lors qu'ils paſſent à travers des *chiens* pendant qu'ils courent, & ainſi rompent leur courſe. Il faut quelquefois *rompre les chiens*, les menacer, les recoupler, & frapper à route, afin de ſuivre & relancer le cerf, qui leur a donné le change, & les a fait tomber en defaut.

On dit figurément en ce ſens, *Rompre les chiens*, quand on interrompt quelqu'un dans ſon diſcours, pour empêcher qu'il ne diſe quelque choſe de deſavantageux, ou qu'il n'entreprenne quelque affaire.

Le *droit des chiens* eſt ce qu'on leur donne à la curée, comme la langue, le muſſle, les oreilles d'un cerf.

Il y a enfin des *chiens* de la chambre pour le divertiſſement des Dames, qu'on nourrit pour leur petiteſſe & leur beauté, & qu'on appelle *chiens de manchon*, comme les *chiens* de Boulogne, d'Artois, épagneuls, bichons, barbets, levrons, *chiens* ras ou de Barbarie, &c.

CHIEN, ſe dit auſſi par injure, & pour reprocher à quelqu'un ſes defauts. Les Turcs nous appellent *chiens*, nous traittent comme des *chiens*. On appelle un *chien* de valet, un *chien* de Procureur, un *chien* de frippon. On appelle une femme paillarde une *chienne*, une carogne, une *chienne* chaude, *chienne* de voirie: ce qui ſe dit auſſi des choſes. Voilà des beaux *chiens* de vers, voilà un beau logement de *chien*, un beau preſent de *chien*.

On appelle *Cerbere*, le *chien* à trois teſtes que les Poëtes ont feint être commis à la garde des Enfers.

Le *Chien celeſte* eſt une Conſtellation. Il y en a de deux ſortes. Le *grand Chien*, qu'on nomme autrement *Sirius*, eſt une Conſtellation compoſée de 18. eſtoiles, ſelon Ptolomée, de la nature de Jupiter & de Venus, dont la principale eſt tenuë plus grande que tous les autres aſtres, même que le Soleil. La *petite Chienne*, qu'on appelle autrement la *Canicule* ou *Procyon*, n'a que deux eſtoiles, dont l'une eſt de la premiere grandeur, & de la nature de Mars: c'eſt celle qui cauſe les plus grandes chaleurs de l'eſté. Mais cela changera avec le temps: car dans cinq ou ſix mille ans il gelera bien fort pendant la Canicule, qui arrivera au mois de Novembre & de Decembre.

CHIEN DE MER OU MARIN, eſt un poiſſon long & à muſeau pointu, qui a des dents. En Latin *galeus*. Le grand *chien de mer*, qu'on appelle *canis carcharias*, a quatre ou cinq rangs de dents à chaque maſchoire, dont quelques-unes ont un pouce de long, & ſont extremement rudes, trenchantes & pointuës, qui ne leur ſervent pourtant point à manger leur proye, parce qu'on a trouvé des hommes tout entiers dans leur ventre.

CHIEN DE PISTOLET, eſt une piece de fer mobile appliquée ſur la platine d'un piſtolet, d'un fuſil, d'une arquebuſe. Elle tient la pierre, & fait le feu quand elle eſt laſchée. Il courut le piſtolet bandé, la carabine a la main, avec le *chien* abattu, &c.

CHIEN, ſe dit proverbialement en ces phraſes. On dit de deux amis qui ne vont point l'un ſans l'autre, que c'eſt St. Roch & ſon *chien*. On dit, Qui aime Bertrand, aime ſon *chien*, pour dire, qu'il faut prendre les paſſions, les intereſts & les ſentiments de ſon ami. On dit d'un traiſtre, d'un hypocrite, d'une flatteur, qu'il fait bien le *chien* couchant. On dit de deux ennemis, que leurs *chiens* ne chaſſent pas enſemble. On dit d'un homme odieux qui entre en quelque lieu, qu'il y eſt bien venu comme un *chien* dans un jeu de quilles. On dit des gens qui ſe haiſſent, qu'ils s'accordent comme *chiens* & chats. On dit encore de celuy dont on ſouhaitte la mort, & qui eſchappe de quelque peril, qu'il mourroit pluſtoſt un bon *chien* de Berger. On dit, qu'il vaut autant eſtre mordu d'un *chien* que d'une *chienne*, pour dire, que de quelque coſté que vienne le mal, il eſt également

lement ſenſible. On dit, qu'il ne ſe faut pas mocquer des *chiens* qu'on ne ſoit hors du village, pour dire, qu'il ne faut pas choquer un homme tant qu'on eſt en un lieu où il eſt le plus fort, où il nous peut nuire. On dit à un glorieux qui ſe faſche qu'on le regarde trop fixement, un *chien* regarde bien un Evêque. On dit encore, Il ne faut pas tant de *chiens* aprés un os, pour dire, qu'il eſt fâcheux de partager un profit avec beaucoup de perſonnes, ou d'eſtre pluſieurs à avoir les mêmes pretentions. On dit auſſi, Jamais à un bon *chien* il ne vient un bon os, pour dire, que ceux qui ont bonne envie de travailler, n'en trouvent pas les occaſions. On dit, Jetter un os à la gueule d'un *chien* pour le faire taire: ce qui a lieu au figuré, pour dire, Faire un preſent à quelqu'un pour l'empêcher de crier, & de venir troubler quelque affaire importante. On dit qu'il n'eſt telle chaſſe que de vieux *chiens*, & qu'un bon *chien* chaſſe de race, pour dire, que la naiſſance & l'experience donnent de grands avantages ſur les autres. On dit d'un homme peu conſideré, qu'il a du credit comme un *chien* à la boucherie. On dit, Cela n'eſt pas tant *chien*, pour dire, Cela n'eſt pas mauvais. On dit, qu'un homme n'eſt pas bon à jetter aux *chiens*, quand il fait quelque laſcheté, quelque indignité. On dit de celuy qui a des pretentions à quelque choſe, quoy que fort éloignées, qu'il n'en jette pas ſa part aux *chiens*. On dit auſſi, Petit *chien*, belle queuë. On dit à ceux qui ont une meſchante cauſe, Si vous n'avez pas d'autre ſiflet, voſtre *chien* eſt perdu. On dit d'un homme peu complaiſant qui ne fait rien de ce qu'on deſire, que c'eſt un *chien* de Jean de Nivelle, qui s'enfuit quand on l'appelle. Voyez l'origine de ce proverbe au mot *Jean*. On dit d'un envieux, qu'il eſt comme le *chien* du Jardinier, il ne mange point de choux, & ne veut pas que les autres en mangent. On dit de ceux qui entreprennent quelque choſe au delà de leurs forces, qu'ils font comme les grands *chiens*, qu'ils veulent piſſer contre les murailles. On dit des pecheurs, qu'ils font comme les *chiens*, qu'ils retournent à leur vomiſſement. On dit de ceux qui font quantité de cris & d'imprecations inutiles, que ce ſont des *chiens* qui aboyent à la Lune. On dit auſſi de ceux qui font des menaces vaines, *Chien* qui aboye ne mord pas. On dit aux gens querelleux, que les *chiens* hargneux ont toûjours les oreilles deſchirées. On dit à des gens timides, Entrez, il n'y a point de danger, nos *chiens* ſont liez. On dit auſſi pour reprocher ou plaindre la miſére de quelqu'un, On l'abandonne comme un pauvre *chien*. Il mene une vie de *chien*. Il n'a ni foy ni loy, il vit comme un *chien*. Il eſt comme un *chien* à l'attache. Il eſt las comme un *chien*. On l'a battu, on l'a eſtrillé comme un *chien courtaut*. Les coups de baſton ſont pour les *chiens*. On dit d'un miſerable qu'on abandonne, qu'on ne luy demande pas, es-tu *chien*, es-tu loup? On dit auſſi, Quand on veut noyer ſon *chien*, on l'accuſe de la rage. On dit d'un jeune eſtourdi, qu'il eſt fou comme un jeune *chien*, qu'il court comme un *chien* fou. On dit d'une choſe tortuë, d'une jambe mal faite, qu'elle eſt droite comme la jambe d'un *chien*. On appelle figurément un *chien au grand collier*, celuy qui meine les autres, qui eſt le principal dans une maiſon, dans une aſſemblée. On dit d'un homme accouſtumé à la fatigue, qu'il y eſt accoûtumé, comme un *chien* à aller nud teſte, d'aller à pied. On dit encore, Tandis que le *chien* piſſe, le loup s'enfuit, pour dire, que tous les momens ſont precieux en certaines occaſions. Un bon *chien* n'abboye point à faux: ce qui ſe dit au figuré d'un habile homme, qui fait toûjours bien reüſſir ſes entrepriſes, parce qu'il ſçait bien prendre ſon temps, & ménager les occaſions. On dit, Battre le *chien* devant le lion, pour dire, Chaſtier un petit devant un plus puiſſant qui a commis la même faute. On dit encore, Entre *chien* & loup, pour ſignifier le creſpuſcule, ou le temps ſombre qui eſt entre le jour & la nuit, & où on ne peut diſcerner le *chien* d'avec un loup.

CHIEN-DENT. ſubſt. maſc. Herbe qui jette quantité de racines qu'on a du mal à arracher tout à fait. Elle eſt rafraiſchiſſante, & on s'en ſert dans les infuſions & decoctions. La *dent de chien* ou *chien-dent* a des racines douces & environnées de nœuds, & rampantes par terre. Ses feuilles ſont pointuës, dures & larges comme celles des petites cannes. Les bœufs & les chevaux s'en paiſſent. Matthiole aprés Pline dit que c'eſt la plus commune des herbes. Il en deſcrit trois eſpeces outre les trois dont Dioſcoride fait mention. Il y en une qu'on appelle *du mont Parnaſſe*, qui a des feuilles ſemblables au lierre, une fleur blanche & odorante, qui a cinq ou ſix racines blanches, tendres & fort douces, & qui jette une petite graine qui eſt de grand uſage en Medecine. Les autres ne different que du plus & du moins. On l'appelle en Toſcane *ſanguinella* ou *capriola*, parce qu'on en fourre les pointes dans le nez pour ſe faire ſaigner. En Latin *gramen*.

On dit proverbialement, quand on eſt dans le plus difficile d'un ouvrage, que c'eſt le *chien-dent*, ce qui donnera le plus de peine.

CHIENNER. v. n. Faire des petits chiens. Cette chienne ne ſera pas long-temps ſans *chienner*.

CHIER. v. n. Deſcharger ſon ventre des gros excrements. Nicod derive ce mot du Grec *chizo*, ſignifiant la même choſe; & eſt de l'advis de Henry Eſtienne. Mais Menage le derive de *cacare*; d'autres du mot Allemand *ſcheiſſen*, qui a la même ſignification.

CHIEUR, EUSE. Qui chie.

CHIEURE. ſ. f. Excrement de mouches qu'elles jettent particulierement ſur la viande, d'où ſe forment les vers.

CHIFFON. ſ. m. Vieux morceau d'eſtoffe, de linge, vieille guenille, & generalement choſe de nulle valeur. Il n'a que des *chiffons* dans ſa garderobbe. On fait le papier de vieux *chiffons*.

CHIFFON, ſe dit auſſi du linge & des habits qui ſont frippez, bouchonnez, & mal en ordre. Cette eſtoffe eſt trop mince, ce linge eſt trop délié, ſi-toſt qu'on les a mis deux fois ce ne ſont plus que des *chiffons*.

CHIFFONNER. v. act. Fripper, foupir, bouchonner du linge, des habits. On a mauvaiſe opinion d'une fille qui a laiſſé *chiffonner* ſon mouchoir. les linges empeſez ſe *chiffonnent* aiſément, pour peu qu'on aille à la preſſe. une garniture de rubans ne paroiſt plus dés lors qu'elle eſt *chiffonnée*.

CHIFFONNIER, IERE. ſ. Crieur de vieux chapeaux & de vieux habits. On le dit plus particulierement de ceux qui vont rechercher dans les ordures de vieux chiffons & de vieux drapeaux pour faire du papier & autres choſes.

CHIFFRE. ſ. m. Caractere qui ſert à exprimer les nombres. *Chiffre Romain* ou *de Finance*, eſt celuy qui ſe marque par certaines lettres de l'Alphabet, comme mil ſix cens quatrevingt-&-un, s'exprime ainſi M. DC. LXXXI. Le *Chiffre Arabe*, ou celuy dont on ſe ſert en Arithmetique, Algebre, Trigonometrie & Aſtronomie, eſt ainſi figuré, 1681. Mais les Arabes reconnoiſſent qu'ils ont receu ces caracteres des Indiens, & ils les appellent *figures Indiennes*. On a commencé à compter par ces figures ſeulement du temps des Sarazins; & on croit que Planudes qui vivoit ſur la fin du XIII. Siecle, eſt le premier des Chreſtiens qui ſe ſoit ſervy de *chiffre*. Nicod derive ce mot de l'Hebreu *ſephira*, qui ſignifie *nombre*, ou *ſaphar*, qui ſignifie *numeravit*; & croit qu'il faudroit eſcrire *ſphre*. L'origine du *chiffre Romain* vient de ce qu'on a compté d'abord

bord par les doits : deſorte que pour marquer les quatre premiers nombres, on s'eſt ſervy des I. qui les repreſentent, & pour le cinquiéme, on s'eſt ſervy d'un V. qui repreſente le pouce faiſant un angle avec l'index ; & pour le dixiéme un X. qui eſt un double V. dont il y en a un renverſé. Le cent fut marqué par ſa capitale C, de même le mille par ſa capitale M. A l'égard de L qui ſignifie *cinquante*, & du D qui ſignifie *cinq cens*, on s'en eſt ſervy, parce que ces caracteres étoient la moitié d'un C, ou d'une M. en lettres Gothiques.

Valla croit que les *chiffres* ont été inventés par les Orientaux : & il a raiſon, parce que dans les *chiffres*, on commence à écrire du coſté gauche en tirant vers la droite ; ce qui étoit en uſage en tout l'Orient chez les Caldeens, Syriens, Egyptiens, &c. Outre que les Indiens ſe ſervent encore des mêmes caracteres qu'on fait icy pour marquer les *chiffres*, auſſi-bien que les ſignes du Zodiaque & les Planetes.

CHIFFRE, eſt auſſi un caractere myſterieux compoſé de quelques lettres entrelacées enſemble, qui ſont d'ordinaire les lettres initiales du nom de la perſonne pour qui il eſt fait. Quelquefois il eſt double, & on y meſle les lettres du nom d'une autre perſonne avec qui on a amitié ou relation. Les amoureux dans les Romans avoient couſtume de graver leurs *chiffres* ſur les pierres, ſur les arbres. Aujourd'huy on grave des *chiffres* ſur les cachets, on les peint ſur les carroſſes, on en fait des ornemens ſur des meubles, des tapiſſeries, &c.

CHIFFRE, ſe dit encore de certains caracteres inconnus déguiſés & variez, dont on ſe ſert pour écrire des lettres, qui contiennent quelques ſecrets, & qui ne peuvent être entendus que par ceux qui ſont d'intelligence, & qui ſont convenus enſemble de ſe ſervir de ces caracteres. On en a fait une ſcience qu'on appelle *Polygraphie*, ou *Steganographie*, c'eſt à dire, *Eſcriture diverſifiée & obſcure*, laquelle a été inconnuë aux Anciens. Trithéme, & depuis Jean Baptiſte Porta, en ont écrit fort ſçavamment. Vigenere & le Pere Niceron en ont auſſi écrit.

On appelle *chiffre à ſimple clef*, celuy où on ſe ſert toûjours d'une même figure pour ſignifier une même lettre : ce qui ſe peut deviner aiſément avec quelque application. Un *chiffre à double clef*, eſt celuy où on change d'Alphabet à chaque ligne ou à chaque mot, & celuy où on met des nulles & autres déguiſemens qui le rendent indechiffrable. On appelle auſſi *chiffre*, l'Alphabet que chacun des correſpondants garde de ſon coſté, qui leur ſert à écrire & à déchiffrer leurs lettres.

On dit proverbialement, qu'un homme eſt un *o* en *chiffre*, pour dire, qu'il n'a nul pouvoir, nulle autorité, qu'il ne peut faire ni bien ni mal à perſonne. Et chez pluſieurs le *zero* eſt appellé particulierement *chiffre*.

CHIFFRER. v. act. Supputer, ſe ſervir de chiffres. Il ne ſe dit gueres que de l'addition de pluſieurs ſommes enſemble. J'ay *chiffré* toutes ces parties, & ay mis les ſommes au bas de chaque page. On dit auſſi, *Chiffrer* un regiſtre, pour dire, Mettre un chiffre ou numero au haut de chaque page, comme on fait aux regiſtres des Banquiers, des Geolliers, & autres, qui doivent être paraphés par un Juge. On dit encore, *Chiffrer* une lettre, pour dire, Eſcrire une lettre en chiffre.

CHIFFREUR. ſ. m. Qui ſçait bien compter avec la plume. Le Facteur de ce Marchand eſt un habile *Chiffreur*, eſt un bon Arithmeticien.

CHIGNON. ſ. m. Partie de derriere du col où ſont les vertebres qui joignent le dos à la teſte, & qui eſt au deſſous de la foſſe ou nuque du col. Ce mot vient de *chaiſnon*, qu'on diſoit autrefois de cette même partie du col, & quelques Medecins l'appellent encore ainſi.

CHILMINARA, terme de Relations, eſt le plus beau morceau d'Architecture qui nous reſte de l'antiquité. Ce ſont les ruines de ce fameux Palais de Perſopolis, auquel Alexandre étant yvre mit le feu à la perſuation de la Courtiſane Thaïs. Il y en a une deſcription exacte dans l'Ambaſſade de Dom Garcias de Silva Figueroa, & une autre dans Pietro della Valle.

CHIMERE. ſ. f. Monſtre fabuleux que les Poëtes ont feint avoir la teſte d'un lion, le ventre d'une chevre, & la queuë d'un ſerpent, & qu'on dit avoir été deffait par Bellerophon monté ſur le cheval Pegaſe. Le fondement de cette fable eſt, qu'il y a un mont en Lycie du même nom, qui eſt un Volcan vomiſſant des flammes, dont le ſommet qui eſt deſert n'eſt habité que par des lions ; le milieu où il y a de bons paſturages, eſt abondant en chevres ; le pied qui eſt mareſcageux, eſt plein de ſerpens. Ainſi dit Ovide,

- - - mediis in partibus hircum,
Pectus & ora lea, caudam ſerpentis habebat.

Et parce que Bellerophon fut le premier qui fut habiter cette montagne, on a feint qu'il avoit tué la *Chimere*. Pline dit que le feu de cette montagne s'allume avec de l'eau, & qu'il ne s'eſteint qu'avec de la terre, ou du fumier. Quelques-uns ont dit que ce monſtre avoit trois teſtes, l'une de lion, l'autre de chevre, & l'autre de dragon.

CHIMERE, ſe dit figurément des vaines imaginations qu'on ſe met dans l'eſprit, des terreurs & des monſtres qu'on ſe forge pour les combattre, des eſperances malfondées que l'on conçoit, & generalement de tout ce qui n'eſt point reel & ſolide. En Philoſophie on les appelle *eſtres de raiſon*. Les hommes ſont ſujets à ſe remplir l'eſprit de *chimeres*, les vanitez mondaines ne ſont que des *chimeres*, les Hybernois rempliſſent leur cours de Philoſophie de *chimeres*.

CHIMERIQUE. adj. m. & f. Qui n'eſt point reel, ni dans la nature, qui ne ſubſiſte que dans noſtre imagination. Le deſſein de la Monarchie Univerſelle eſt un deſſein *chimerique*. cet homme a un eſprit *chimerique* qui ſe repaiſt de vaines imaginations.

CHINA, ou *Cina*. ſ. m. Terme Botanique. C'eſt une racine fameuſe qu'on apporte en Eſpagne des parties meridionales des Indes, qui eſt d'une matiere ſpongieuſe, legere & rouſſaſtre. On la prefere au gayac, & elle gueriſt l'Empereur Charles V. de la ſciatique. On la trouve toute tirée ſur la greve de la marine, où elle eſt portée par l'écoulement des eaux des marais où elle croiſt.

CHINFRENEAU. ſ. m. Coup qu'on reçoit à la teſte, ſoit en ſe heurtant par haſard contre quelque corps, ſoit en ſe battant contre un ennemi. Il marchoit à taſtons, & il s'eſt donné un vilain *chinfreneau* contre une porte. il receut en ce combat un vilain *chinfreneau*. Ce mot eſt populaire, & vient apparemment de *chamfrain* par corruption.

CHINQUER. v. n. Terme populaire, qui ſignifie, Boire par excés en choquant les verres les uns contre les autres, & en ſe portant des ſantez pour s'exciter à boire. On connoiſt aux paroles & aux actions de cet homme, qu'il a *chinqué* aujourd'huy. Menage derive ce mot de l'Allemand *ſchenken*, qui ſignifie *verſer à boire*, & qui vient de *ſchenk*, qui ſignifie *eſchanſon*.

CHIOURME. ſ. f. Les galeriens ou forçats qui font mouvoir une galere à force de rames. On le dit auſſi des bonavoglies qui ſe louënt pour ramer. Ce mot eſt purement Italien, & ſignifie une multitude de perſonnes viles & de neant, qui a été fait du Latin *turba* : mais en France il eſt reſtraint à la ſignification des rameurs d'une galere. On a dit auſſi le mot de *ciurma* en la baſſe Latinité dans le même ſens.

CHIOURME, eſt auſſi le lieu où les forçats ſont aſſis pour ramer.

CHIQUENAUDE. ſ. f. Petit coup que ſe donnent malicieuſement les eſcoliers, pages, & autres jeunes gens, en laſchant avec effort le doit du milieu aprés l'avoir ſerré contre le pouce. Il luy a donné une *chiquenaude* ſur le nez. c'eſt un viſage à *chiquenaudes*. Ce mot vient des Bas-Bretons, qui diſent *chiquanaden*, pour ſignifier la même choſe. Menage. Mais il oublie de remarquer, que *Chiquenauden* ſignifie le *chignon du col*, où il faut qu'on ait commencé à donner les *chiquenaudes*. Les Latins appellent *talitrum* une *chiquenaude*.

On dit proverbialement & par exaggeration, pour dire qu'on n'a point battu ni maltraitté une perſonne, qu'on ne luy a pas ſeulement donné une *chiquenaude*.

CHIQUET. ſ. m. Petite partie d'un tout. Il n'eſt en uſage qu'en cette phraſe. Il m'a payé ce qu'il me devoit *chiquet* à *chiquet*, c'eſt à dire, en pluſieurs petites parties, & à diverſes repriſes. Quelques-uns derivent ce mot du Latin *ſectio*.

CHIRAGRE. ſ. m. Goutteux qui a la goutte aux mains. On le dit auſſi de la maladie. La *chiragre* travaille le carpe ou la partie externe de la main, ou les jointures & les ligaments des doits.

CHIRAGRE, en termes de Fauconnerie, eſt une maladie aux mains des oiſeaux, où il ſe fait quelque amas de mauvaiſes humeurs. Ce mot vient du Grec *cheiragra*.

CHIROGRAPHAIRE. adj. m. & f. Terme de Palais. C'eſt un creancier dont la dette n'eſt fondée que ſur un billet, ou une écriture privée, & non reconnuë en Juſtice, & qui partant n'a point d'hypotheque ſur des biens immeubles, mais qui vient ſeulement par contribution ſur les effets mobiliaires.

Du Cange dit qu'on a appellé *Chirographe*, une eſpece de contract dont on a parlé cy-deſſus au mot de *Chartepartie*. On le décrivoit deux fois ſur une même feuille de parchemin, & dans l'intervalle qui les ſeparoit on mettoit une colomne de lettres capitales, ou d'autres caracteres ſelon la fantaiſie; & puis on couppoit cette colomne en deux, & chacun emportoit un coſté de ce contract: ce qui étoit un moyen ſeur d'éviter les fauſſetés. Car quand on avoit quelque difficulté ſur l'execution, il falloit rapporter ces deux parties ſeparées, & en les rapportant voir ſi les lettres capitales ſe rapportoient. On a appellé auſſi ces actes *Syngraphe*, où deux perſonnes ſignoient enſemble; *& carta indentata*, ou *partita*. Ce mot vient du Grec *cheir*, *manus*, de *grapho*, *ſcribo*.

CHIROMANCE. ſ. f. Divination qui ſe fait par l'inſpection de la main. La *Chiromance* eſt une ſcience fort vaine, & qui n'a aucun fondement en la nature. Taiſnerus eſt celuy qui a le mieux eſcrit & le plus amplement de la *Chiromance*. Il y en a auſſi un Traitté dans Robert Flud Anglois. Artemidor a écrit auſſi de la *Chiromance* & des Augures. Ce mot vient du Grec *cheir*, & de *manteia*, *divinatio*.

CHIROMANTIEN. adj. Celuy qui ſçait la Chiromance, qui predit ou devine les adventures ou le temperament d'une perſonne par les lignes & lineaments qu'il trouve en ſa main.

CHIRURGIE. ſ. f. Troiſiéme partie de la Medecine, qui conſiſte aux operations qui ſe font de la main pour guerir les playes, & les autres maladies du corps humain. Le propre de la *Chirurgie* eſt de coupper, cauteriſer, trepaner, reduire fractures & luxations, &c. Jean Scultet a fait un beau livre où il a decrit tous les inſtrumens de *Chirurgie*, intitulé *Armamentarium Chirurgicum*, imprimé à Ulm in fol. & à la Haye in octavo. Ambroiſe Paré & Fabricius ab Aquapendente en ont auſſi eſcrit.

CHIRURGIEN. ſ. m. Celuy qui ſçait la Chirurgie, & qui en fait les operations, qui ſaigne, qui penſe les playes, &c. Un bon *Chirurgien* doit eſtre excellent Anatomiſte. Ce mot vient du Grec *cheirourgos*, comme qui diroit, *celuy qui travaille des mains*, mais qui travaille par excellence.

CHIRURGIEN DE ROBBE LONGUE, eſt un Chirurgien qui a eſtudié en Medecine, & qui a droit de porter la robbe; au lieu que le Barbier *Chirurgien* eſt un *Chirurgien* qui fait la barbe, & autres menuës operations de Chirurgie. On les diſtinguoit autrefois par les enſeignes. Ceux de robbe longue avoient des boëſ[illegible] & les Barbiers des baſſins. Maintenant ils ſont reünis, & ne ſont plus qu'une communauté à St. Coſme. Arcabuto fut le premier *Chirurgien* que les Romains recurent en la Republique: mais ils l'eurent bientoſt en horreur, à cauſe qu'ils luy voyoient coupper & trencher des membres, deſorte qu'ils le lapiderent au Champ de Mars.

C H O.

CHOC. ſ. m. Rencontre de deux corps qui ſe heurtent avec violence. On a de la peine à ſouſtenir le premier *choc*, la premiere furie des François. ce vaiſſeau eſt fort, & peut reſiſter au *choc* des vents & des vagues. Menage tient que ce mot vient de l'Eſpagnol *choca*, qui ſignifie *jouſte*.

CHOC, ſe dit figurément en choſes morales. Le *choc* de deux voyelles rend le vers rude. il a receu un grand *choc*, une grande ſecouſſe en ſa fortune, en ſes affaires. ce reſpondant a ſoûtenu le *choc* de tous ceux qui ont voulu argumenter contre luy.

CHOCAILLER. v. n. Terme populaire, qui ſe dit des petites gens qui s'enyvrent dans une gargotte ſur le cul d'un tonneau.

CHOCAILLON. ſ. f. Yvrogneſſe de baſſe condition. Les revendeuſes & crieuſes de vieux chapeaux, & harengeres, s'appellent l'une l'autre *Chocaillon*, quand elles s'injurient.

CHOCOLATE. ſ. m. Confection ou meſlange de drogues dont on fait un breuvage, & même un remede, qui nous eſt venu des Eſpagnols, qui l'ont apporté des Mexicains, chez leſquels ce mot de *chocolate* ſignifie ſimplement *confection*. D'autres diſent que c'eſt un mot Indien compoſé de *latté*, qui ſignifie de l'*eau*, & de *choco*, mot qui eſt fait pour exprimer le bruit avec lequel on le prepare, comme témoigne Thomas Gage. Sa baſe ou principale drogue eſt le *cacao*, fruit d'un arbre du même nom. Anthoine Colmenero de Ledeſma Chirurgien Eſpagnol en a fait un Traitté, & voicy la compoſition qu'il en fait, qui eſt la plus uſitée.

Sur un cent de cacao on meſle deux grains de chile ou poivre de Mexique, ou en ſa place du poivre des Indes, une poignée d'anis, de ces fleurs qu'on appelle *petites oreilles*, ou dans le pays *vinacaxtlides*, & deux autres qu'on nomme *mecachuſie*, ou au lieu de celles-cy, la poudre de ſix roſes d'Alexandrie, appellées *roſes pâles*, une gouſſe de campeſche, deux drachmes de canelle, une douzaine d'amandes & autant de noiſettes d'Inde, & la quantité d'achiotte qu'il faudra pour luy donner couleur. Toutes ces plantes ſont decrites par de Laët. On broye le tout, on en fait une paſte ou conſerve avec de l'eau de fleur d'orenge, qui le durcit fort; & quand on en veut prendre, on le delaye dans de l'eau bouillante avec un moulinet.

Il n'en faut pas boire durant les jours Caniculaires, ni de celuy qui eſt frais fait depuis un mois. Le Pere Eſcobar dit qu'étant pris en liqueur, il ne rompt point le jeuſne, quoy que ce ſoit un mets tres-nourriſſant. Le Cardinal François Marie Brancaccio en a fait un Traitté particulier pour ſouſtenir la même opinion, quoy que Strabbe

Medecin

Medecin Anglois ait fait un autre Traitté qui montre qu'on tire plus d'humeur nourriſſante d'une once de *cacao*, que d'une livre de bœuf, ou de mouton. Il eſt ſi commun en la nouvelle Eſpagne, qu'il conſumme par an plus de 12. millions de livres de ſucre. Les Eſpagnols eſtiment que la derniere miſere où un homme puiſſe eſtre reduit, c'eſt de manquer de *chocolate*, car c'eſt leur boiſſon ordinaire. Ils ne la quittent que quand ils peuvent avoir quelque autre boiſſon qui enyvre. On dit qu'il aide à la digeſtion, qu'il rafraiſchit les eſtomacs trop chauds, & qu'il eſchauffe ceux qui ſont trop froids. Mr. Du Four a auſſi fait un Traitté du *Chocolate*, du Thé & du Caffé. Barthelemy Maradon Medecin Eſpagnol a condamné l'uſage du *chocolate*. Chaque livre de *chocolate* vaut à Mexique 52. ſ.

CHOCOLATIERE. ſ. f. Vaiſſeau d'argent ou de cuivre fait en forme de coquemar, où on delaye avec un moulinet le chocolate, & où on le fait cuire.

CHOEUR. ſ. m. Terme collectif. Pluſieurs perſonnes qui chantent enſemble & de concert. La beauté de la Muſique conſiſte à eſtre diviſée en recits & en *chœurs*. Les Anciens mettoient des *chœurs* dans leurs Tragedies, c'eſt à dire, que pluſieurs des perſonnages y chantoient des moralitez. Le *chœur* ſe dit, quand tous les Muſiciens chantent enſemble. Il y a des muſiques à pluſieurs *chœurs* qui ſe reſpondent. Le *chœur* reſpond au Celebrant & aux *Choriſtes*. Ce mot vient du Latin *chorus*, du Grec *choros*.

CHOEUR, ſignifie auſſi la principale partie de l'Egliſe, où ſont placez les Preſtres & les Chantres qui chantent enſemble. Les Patrons ſont obligez à reparer le *Chœur* des Egliſes, & les Parroiſſiens la Nef. Les hautes chaiſes du *Chœur* ſont occupées par les Preſtres, & les baſſes par les Chantres ou les Novices. Le Chantre eſt celuy qui eſt Maiſtre du *Chœur*. Ce mot vient, ſelon Iſidore, *a coronis circumſtantium*, parce qu'autrefois on ſe plaçoit en rond autour de l'autel pour chanter. C'eſt encore aujourd'huy la maniere dont les autels des Grecs ſont baſtis : & on appelle icy un *autel à la Romaine*, un maître autel où on peut adorer de tous coſtez.

On appelle dans les Parroiſſes le *Chœur*, un certain nombre de Preſtres, ordinairement de douze, qui diſent l'Office au *Chœur*. On n'a mandé à cet enterrement que le *Chœur*.

Dans les Chapitres on appelle le *Chœur*, les Chanoines & les dignitez, dans lequel ne ſont point compris les Chantres ni les Chapelains, quoy qu'ils ſoient Preſtres, & que ce ſoient eux qui ſouſtiennent le chant du *Chœur*.

Dans les Couvents de l'un & de l'autre ſexe, on appelle le *Chœur*, ceux qui ſont Profés, & qui chantent au *Chœur*, à la difference des Freres Convers ou Freres Lais, & des Sœurs Converſes ou Sœurs Laies, qui ne chantent que dans la Nef, & qui ſont deſtinez au ſervice de la Maiſon. Les Dames du *Chœur*.

ENFANTS DE CHOEUR, ſont de jeunes enfants qui ſervent à porter les chandeliers, & à chanter dans le *chœur* de Muſique les deſſus ou les verſets qu'il faut chanter ſur un ton eſlevé & aigu. On appelle le Maiſtre de la Muſique, *le Maiſtre des enfants de chœur*.

CHOEUR, en termes de Theologie, ſe dit de la diviſion des Eſprits celeſtes, qui ſe fait en Hierarchies. Il y a les neuf *Chœurs* des Anges qui chantent les loüanges de Dieu.

On dit proverbialement d'un homme bien raſé, ou qui n'a point de cheveux, qu'il eſt tondu comme un enfant de *chœur*. On dit auſſi, Jacobins en chaiſe, Cordeliers en *chœur*, &c. pour dire, que les Cordeliers taſchent d'avoir de belles voix pour remplir leur *chœur*.

CHOISIR. v. act. Faire un choix, donner la preference à une choſe ſur une autre. Sainct Pierre a eſté *choiſi* par JESUS-CHRIST pour eſtre le Chef de ſon Egliſe. on *choiſit* St. Matthias au ſort pour remplir la place vacante d'Apoſtre. les lots de ce partage ſont ſi égaux, qu'il n'y a point à *choiſir*. Menage fait venir ce mot de *colligere*.

On dit auſſi, qu'on a *choiſi* quelqu'un, quand on s'eſt attaché à luy pluſtoſt qu'aux autres. Ce ſoldat a *choiſi* le General de l'armée ennemie pour le coucher en joüe, il l'a *choiſi* entre mille perſonnes.

On dit proverbialement, qu'on eſt maudit dans l'Evangile, lors qu'on *choiſit*, & qu'on prend le pire. On dit encore d'une perſonne qui eſt reduite à la neceſſité du choix, Vous n'avez qu'à *choiſir*, à prendre, ou à laiſſer.

CHOISI, IE. part. & adj.

On appelle *gens choiſis*, des gens qui excellent dans leur profeſſion, qui ſont au deſſus des autres. Il envoya à cette expedition un détachement de ſoldats *choiſis*. il n'y avoit que des *gens choiſis* dans cette aſſemblée.

CHOIX. ſ. m. Jugement par lequel on donne un avantage, une preference à une choſe ſur l'autre. Heureux l'amant qui fait un bon *choix* quand il ſe marie.

Je te donne le *choix* de trois ou quatre morts,

dit le Capitan de l'Illuſion Comique. Il faut rendre la juſtice ſans *choix*, ni acception de perſonnes.

On dit au Palais, qu'une choſe a été laiſſée au *choix* & option d'une partie, quand on luy a donné la liberté de faire une choſe, ou une autre. le Droit Romain laiſſe le *choix* d'un heritier à un teſtateur. on l'a condamné à payer les penſions de ce Benefice, ou à l'abandonner à ſon *choix* & option.

CHOIX, ſignifie encore, l'eſlite, le plus beau & le meilleur. Le *choix* des paroles eſt fort neceſſaire, quand on veut eſtre éloquent. je veux avoir le *choix* de cette marchandiſe, l'eſlite.

CHOMMABLE. adj. m. & f. Jour ou Feſte auquel il n'eſt pas permis de travailler. Les Dimanches & Feſtes commandées par l'Egliſe ſont des jours *chommables*.

CHOMMAGE. ſ. m. Eſtat d'une choſe qui eſt ſans agir un certain temps. Quand des ouvriers ont manqué de ſe trouver dans un attelier, on leur deduit leur *chommage*. L'Ordonnance regle le *chommage* des moulins pendant 24. heures à 40. ſols, quelque nombre de roués qu'ils ayent, qu'on leur paye, quand ils ſont empeſchez de moudre par le paſſage des trains, des bateaux.

CHOMMER. v. act. S'abſtenir de travailler pour le reſpect de quelque jour ou Feſte qu'on ſolemniſe. St. Joſeph eſt une Feſte qu'on *chommoit* autrefois. On *chomme* les jours de la naiſſance des Princes, de leurs entrées ſolemnelles. Ce mot vient, ſelon Menage, de *calmare*, qui a eſté fait de *calmus*, diſant qu'il faudroit écrire *chaumer*, & cite Vulcanius qui le derive du Grec *chaſman*, qui ſignifie *eſtre oiſif* & *baailler*. Mais il eſt certain que ce mot vient de *chom* qui eſt purement Bas-Breton, & ſignifie *demeurer, s'arreſter, ſe repoſer*. On dit encore en Bretagne, *Chommet d'aſé*, Arreſtez là, demeurez là.

CHOMMER, ſignifie auſſi, Manquer de beſogne, de travail, de pratique. Il ne faut pas laiſſer *chommer* les compagnons, il leur faut tailler de la beſogne.

On dit proverbialement d'un homme diſgracié qui n'a plus ni credit, ni autorité, que c'eſt un Saint qu'on ne *chomme* plus. On dit auſſi, Il ne faut point *chommer* les Feſtes avant qu'elles ſoient venuës, pour dire, Il ne faut point s'affliger, ni ſe rejoüir par prevoyance, & avant que les biens ou les maux ſoient arrivés.

CHOMMÉ, ÉE. part. & adj. La Feſte des morts n'eſt *chommée* que juſqu'à midy.

CHOPINE. ſ. f. Petite meſure de liqueurs qui con-

tient la moitié d'une pinte. La *chopine* d'eau commune peſe une livre à Paris. Ce mot, ſelon Menage, vient de *cupina*, diminutif de *cupa*. Il y a apparence qu'il vient de l'Allemand *ſchopp*, ſignifiant la même choſe.

CHOPINE, ſignifie auſſi, la quantité de liqueur contenuë dans cette meſure. Le compliment que ſe font les petites gens, c'eſt de dire, Allons boire *chopine*, je veux payer *chopine*.

On dit auſſi, une *chopine* d'olives, parce qu'on les vend à cette meſure. Une *chopine* de ſel, dans les lieux où on donne le ſel par impoſt. On dit de celuy qu'on veut taxer d'avoir trop bû, qu'il a mis pinte ſur *chopine*.

CHOPINER. v. n. Boire pluſieurs chopines de ſuitte, yvrogner. Il eſt bas.

CHOPPER. v. n. Heurter du pied contre quelque choſe, enſorte qu'on ſoit en danger de tomber. Ce chemin eſt ſi raboteux, qu'on y *choppe* à tous moments.

CHOPPER, ſe dit figurément en choſes morales, & ſignifie, Faillir. Cet Officier s'eſt brouillé avec ſon Superieur, il a *choppé* lourdement. cet Auteur a *choppé* en pluſieurs endroits, & a fait cent beveuës dans ſes notes. Ce mot vieillit.

CHOQUANT, ANTE. adj. Qui offence. Ce mot eſt *choquant*. ſa maniere d'agir eſt fort *choquante*.

CHOQUER. v. act. & n. Heurter avec violence. Les navires ſe briſent en *choquant* contre les rochers. les armées ſe ſont *choquées* avec grande ardeur, ſi-toſt qu'elles ont été en preſence.

CHOQUER, ſignifie figurément, Quereller, offencer. Ce ſoldat eſt un querelleur qui *choque* tout le monde. ce Satirique a *choqué* bien des gens. c'eſt un homme delicat ſur le point d'honneur, il ſe *choque* de tout.

CHOQUER, ſignifie encore, Bleſſer legerement. Les cacophonies dans les vers *choquent* l'oreille. cet homme me deſplaiſt, il me *choque* la veuë. cet Auteur a bien avancé des choſes qui *choquent* le bon ſens. il n'y a rien dans cet ouvrage qui *choque* la bienſeance.

CHOQUÉ, ÉE. part. & adj.

CHORION. ſ. m. Terme de Medecine. C'eſt une taye ou membrane nerveuſe & forte qui enveloppe tout le fetus, & qui adhere à la matrice par le moyen des veines & arteres umbilicales. Dans les beſtes on en voit les cotyledons bien formés. Ce mot vient du Grec *chorein*, qui ſignifie *capere*, *contenir*, & de *chorion*, Vaiſſeau qui ſert de lieu & d'habitation. Les Modernes l'appellent *placenta*, c'eſt à dire, *tourte* & *gaſteau*. Les Medecins l'appellent auſſi *ſecondine*, auſſi-bien que l'amnios qui luy eſt adherente, parce que ces deux tayes ſortent aprés l'accouchement.

CHORISTE. ſ. m. Chantre ou Preſtre chantant au Chœur. Il vient ordinairement deux *Choriſtes* reveſtus de chapes chanter alternativement avec le Chœur quelques Antiennes ou Motets entre l'Epiſtre & l'Evangile.

CHOROBATE. ſ. m. eſt une eſpece de niveau dont ſe ſervoient les Anciens, compoſé d'une double équierre faite comme un T, qui eſt décrit par Vitruve liv. 8. chap. 6.

CHOROGRAPHIE. ſ. f. eſt la ſcience qui apprend à faire une carte particuliere d'une Province, d'une region. Ce mot vient de *chora*, qui en Grec ſignifie *region*.

CHOROGRAPHIQUE. adj. Qui appartient à la Chorographie. Samſon a fait pluſieurs belles cartes *chorographiques*. Sophian a fait des deſcriptions & des cartes *chorographiques* de la Grece, on a envoyé des Geometres faire des cartes *chorographiques* fort exactes de pluſieurs Provinces de la France.

CHOROIDE. adj. Terme de Medecine, qui ſe dit de pluſieurs plis & retours que font pluſieurs veines & arteres du cerveau, qui compoſent un lacis ou tiſſu en forme de labyrinthe, & qui paroiſſent aux ventricules du cerveau qu'on appelle autrement *rets admirable*.

On nomme auſſi *choroide*, la troiſiéme tunique de l'œuil, parce qu'elle ſert d'appuy aux autres tuniques. C'eſt celle où eſt la prunelle & l'iris de l'œuil. On l'appelle autrement *rhagoïde* ou *uvée*. Le Sieur Mariotte tient que la viſion ſe fait pluſtoſt dans la *choroïde* que dans la retine: ce qu'il taſche de demonſtrer dans les lettres qu'il a écrites à Meſſieurs Pecquet & Perrault, inſerées dans les Memoires de l'Academie des Sciences. Barthólomæus Torrinus fameux Philoſophe dans ſon *Parnaſſus triceps* eſt de même advis; mais tous les autres Auteurs ſont d'un ſentiment contraire. Cette *choroïde* eſt tout à fait noire dans l'homme; mais dans les yeux des lions, des chameaux, des ours, des bœufs, des cerfs, des brebis, des chiens, des chats, & de la plus-part des poiſſons, on y voit une couleur fort éclatante qui paroiſt comme font les brillants d'argenterie, ou le luſtre des perles Orientales, ou de l'iris, au lieu le plus expoſé aux rayons du Soleil: & c'eſt ce que les Phyſiciens appellent le *tapis*.

On donne auſſi le nom de *choroïde* à la membrane dans laquelle eſt l'enfant au ventre de la mere. Voyez *Chorion*.

CHORUS. ſ. m. Terme Latin, dont on ſe ſert dans les réjoüiſſances de table, quand quelqu'un a chanté un couplet de chanſon, il imite les autres conviés à le repeter tous enſemble, en leur diſant, Allons *chorus*.

CHORUS, étoit auſſi un ancien inſtrument de Muſique dont Thoinot Arbeau en ſon Orcheſographie témoigne avoir vû la figure dans un ancien livre où étoient décrits tous les inſtruments de Muſique. Il dit qu'il ſe joignoit avec la ſymphonie & le tabourin.

CHOSE. ſ. f. Nom general qu'on donne à tout ce qui eſt en la nature. La Divinité eſt une *choſe* incomprehenſible. toutes les *choſes* de ce monde ſont ſujettes au changement. la blancheur eſt une *choſe* accidentelle à la ſubſtance. il y a cent *choſes* curieuſes dans ce livre. Ce mot eſt derivé de *cauſa*, qui dans les vieux titres ſignifie *choſe*, comme prouve Paſquier.

CHOSE, ſe dit auſſi par oppoſition aux perſonnes. Un tel mot eſt un terme general qui convient aux *choſes*, & aux perſonnes.

CHOSE, ſignifie quelquefois, Affaire, action. La *choſe* ira bien autrement que vous ne penſez. les *choſes* ne ſont plus entieres. il faut remettre les *choſes* en l'état qu'elles étoient. la *choſe* parle d'elle-même. voilà l'état des *choſes*, où on en eſt.

CHOSE, ſignifie encore le bien, le corps dont il s'agit. Tous les frais d'un decret, d'une vente, ſe prennent ſur la *choſe*, ſe font aux déſpens de la *choſe*. celuy qui a vendu un heritage a un hypotheque privilegié, parce que c'eſt ſa *choſe*.

CHOSE, ſe dit encore du bien commun; & on appelle la *choſe publique*, ce qui regarde l'Eſtat, la Republique.

CHOSE, ſe dit auſſi de tout ce qui n'a point de nom, de ce qu'on ignore, ou dont on ne ſe ſouvient pas, ou qu'on s'abſtient de dire par pudeur. On dit d'un enfant qui n'eſt point baptiſé, C'eſt *choſe* qui n'a point de nom. On dit dans les arts, quand on ne ſçait pas le nom d'un outil, Ce *choſe* avec quoy on rabotte, on perce, &c. Nous paſſâmes la riviere à *choſe*, je ne me ſouviens pas du nom de ce port. On appelle auſſi en matiere obſcene *choſe*, ce qu'on ne veut pas nommer.

CHOSE, ſe dit encore en ces phraſes aſſez ordinaires. En parlant de *choſes* & d'autres. Cela eſt beau entre autres *choſes*. Je vous recommande cela ſur toutes *choſes*. Vous irez en un tel endroit avant toutes *choſes*. On dit auſſi par exclamation, *Choſe* eſtrange! *Choſe* inouïe! Je ne ferois pas cela pour *choſe* du monde.

CHOU. ſ. m. Herbe potagere qu'on cultive dans les jardins. Il y en a de pluſieurs ſortes. *Choux cabus*, ou pommez, ou à pommes, ce ſont les *choux* ordinaires qu'on mange depuis le mois d'Aouſt juſqu'en Decembre. En Latin *braſſica capitata*. Un potage de perdrix avec des *choux* eſt excellent. Le *chou* eſt ennemi de la vigne. Nicod le derive de *caulis*.

CHOUX GELEZ, ſont ceux qui ne ſont bons qu'aprés la gelée.

CHOUX FRISEZ, ou *choux verds*, en Latin *braſſica criſpa*. Il y auſſi des *choux marins* qui ſont fort differents des *choux* de jardin.

CHOUFLEURS, eſt une eſpece de *chou* qui a une teſte aſſez large toute de fleurs, poſée ſur une aſſez groſſe tige, & dont on fait des entremets.

On appelle un lapin domeſtique nourri dans le grenier ou dans la baſſecour, un *mangeur de choux*. On appelle *pomme de chou*, la plus méchante des pommes qui ſe mangent, & qui ſent le gouſt du *chou*.

CHOU, eſt auſſi une eſpece de paſtiſſerie fort legere & fort enflée, faite avec des œufs, du beure & de l'eau roſe. Elle eſt ſemée par deſſus de nompareille de dragée. On les appelle auſſi par antiphraſe des *caſſe-muſeaux*. On ſe ſert de petits *choux* aux Rois, au lieu de gaſteaux. aux eſtreines on envoye de gros *choux* de pâtiſſerie.

On dit proverbialement d'une perſonne relegüée à la campagne, ou qui eſt obligée d'y demeurer, qu'on l'a envoyée planter des *choux*. On dit auſſi, Ce n'eſt pas le tout que des *choux*, il faut encore de la graiſſe, pour dire, qu'on n'a qu'une partie des choſes neceſſaires pour venir à bout de quelque entrepriſe. On dit auſſi, qu'un homme fait ſes *choux* gras de quelque choſe, lors qu'il fait bien ſes affaires, qu'il fait de grands profits en quelque choſe. On dit, qu'un homme veut ſauver la chevre & les *choux*, pour dire, qu'il veut remedier à tous les inconvenients qui ſe trouvent dans une affaire. On dit auſſi de celuy qui diſpoſe du bien d'autruy comme s'il étoit à luy, qu'il en fait comme des *choux* de ſon jardin. On dit à celuy à qui on donne la libre diſpoſition de quelque choſe, qu'il en faſſe des *choux*, des raves, des paſtez. On dit auſſi, qu'Aubervillers vaut bien Paris *chou* pour *chou*, pour dire, qu'il croiſt plus de *choux* à Aubervillers qu'à Paris. On dit auſſi, *Chou* pour *chou*, pour dire, L'un vaut l'autre. On dit auſſi d'une perſonne qui priſe plus qu'il ne faut ſes bonnes qualitez, qu'elle fait bien valoir ſes *choux*. On dit, que la gelée n'eſt bonne que pour les *choux*. On dit encore d'une choſe qu'on veut mépriſer beaucoup, qu'elle ne vaut pas un tronc de *chou*, un trognon de *chou*. On dit auſſi, qu'un homme va tout à travers les *choux*, pour dire, qu'il agit en eſtourdi & imprudemment dans les affaires qu'il entreprend. On dit d'un envieux, qu'il eſt comme le chien du Jardinier, qui ne mange point de *choux*, & qui ne veut pas qu'un autre en mange.

CHOUCAS, ou *Chucas*. ſ. m. Eſpece de corneille griſe, au bec & au pied rouge. On l'appelle auſſi *graille* ou *grole*, ou *mantelée*. En Latin *graculus*.

CHOUETTE. ſ. f. Oiſeau de nuit, eſpece de chevéſche, de chathuant, de hibou. Elle eſt de la grandeur d'un pigeon ramier avec un plumage tanné & blancheaſtre. En Latin *noctua*. Elle eſt ennemie des petits oiſeaux. Ce mot vient de *cucuba*, ou *cucubetta*. Menage.

On dit proverbialement de celuy qui eſt accouſtumé à dérober, qu'il eſt larron comme une *choüette*.

CHOUQUET. ſ. m. Terme de Marine. C'eſt un gros billot de bois qui ſert à chaque briſure des maſts au deſſus des barres de hunes pour emboiter les maſts l'un dans l'autre par le moyen des tenons & des mortaiſes qui y ſont. On y emboite auſſi le baſton du pavillon. On l'appelle autrement *teſte de more*.

CHOYER. v. act. Traitter, manier delicatement quelque choſe. La ſanté des Princes eſt fort précieuſe, il la faut *choyer*. cet Officier ſatigue trop, il ſe devroit *choyer* davantage. les gens propres *choyent* beaucoup leurs habits.

CHOYER, ſignifie auſſi, Eſpargner. Dans les villes aſſiegées il faut *choyer* les proviſions, les eſpargner. un homme qui n'a que peu de bien, le doit *choyer*.

CHOYER, ſignifie encore, Meſnager la reputation de quelqu'un. Il n'eſt pas ſatisfait de ſon Advocat, il a trop *choyé* ſa partie adverſe. cet Hiſtorien a beaucoup *choyé* un tel Prince, il n'en a pas dit tout le mal qu'il en ſçavoit.

CHR.

CHRESME. ſ. m. Huile conſacrée par l'Evêque, qui ſert à adminiſtrer les Sacrements de Bapteſme, de Confirmation, d'Ordre, & d'Extrême-Onction. On fait le St. *Chreſme* le Jeudy Saint avec de grandes ceremonies. Ce mot vient du Grec *chriſma*, ſignifiant la même choſe. Du Cange dit qu'il y en a de deux ſortes: l'un qui ſe fait avec de l'huile & du baume, qui ſert aux Sacrements de Baptême, de Confirmation, & des Ordres: l'autre qui eſt de ſimple huile qui eſt conſacrée par l'Evêque, qui ſervoit aux Catechumenes, & dont on uſe en l'Extrême-Onction.

On appelle à Bourges le *Chreſme de Bourges*, la Juriſdiction ſpirituelle de l'Archevêque, dans le deſtroit de laquelle il a droit de diſtribuer le St. *Chreſme* aux Curez.

CHRESMEAU. ſ. m. Petit bonnet qu'on prepare pour mettre ſur la teſte des enfans qu'on baptiſe, lors qu'on leur a appliqué le St. Chreſme.

CHRESTIEN, ENNE. adj. & ſubſt. Celuy qui croit en Noſtre Seigneur JESUS-CHRIST, qui eſt baptiſé, & qui ſuit ſa Religion. Le monde *Chreſtien*. le peuple *Chreſtien*. les premiers *Chreſtiens* ont veſcu dans une grande pureté. le ſang des Martyrs a été une ſemence des *Chrêtiens*. la Morale *Chreſtienne* l'a bien emporté ſur celle des Payens. On a commencé à donner ce nom à Antioche à ceux qui croyoient en JESUS-CHRIST, comme on voit dans les Actes des Apôtres.

On appelle par excellence le Roy de France, le *Roy Tres-Chreſtien*, comme le Fils aiſné de l'Egliſe. On a donné auſſi le nom de *Chreſtiens* particulierement aux Eccleſiaſtiques, & le nom de *Chreſtienté* au Clergé.

On appelle des *poires de bon Chreſtien*, certaine eſpece de groſſes poires & de fort bon gouſt. Voyez *Poire*.

On dit proverbialement, quand un homme ne gouſte pas une choſe qui eſt bonne, ou qu'il ne fait pas ce que les autres font, qu'il n'eſt pas *Chreſtien*. On dit auſſi, Il n'y a corps de *Chreſtien* qui m'oſe reprocher telle choſe, pour dire, Il n'y a perſonne qui me veuille ſoûtenir cela. On dit auſſi, Parler *Chreſtien*, pour dire, un langage qu'on entende.

CHRESTIENNEMENT. adv. D'une maniere Chrêtienne. Il faut pardonner les injures, quand on veut vivre *chreſtiennement*.

CHRESTIENTE'. ſ. f. Tout le pays habité par les Chrêtiens. Les Turcs ont toûjours tâché de troubler le repos de la *Chreſtienté*, ont envahi pluſieurs terres de la *Chreſtienté*.

Il y a auſſi au pays du Maine & ailleurs un Doyenné qu'on appelle *Doyenné de Chreſtienté*, comme on voit dans le Pouillé des Benefices. C'eſt ainſi qu'on a appellé autrefois la Cour d'Egliſe, *Cour de Chreſtienté*, tant en parlant de la Juriſdiction que de l'Auditoire. On a dit auſſi, qu'un enfant avoit *Chreſtienté*, quand il avoit le Baptême.

On dit proverbialement, Dieu beniſſe *Chreſtienté*, quand

on fait comparaiſon d'un animal à un homme. On dit auſſi de celuy qui n'a point de ſemelles à ſes ſouliers, à ſes chauſſes, qu'il marche ſur la *Chreſtienté*, pour dire, ſur le pavé.

CHRISTIANISME. ſ. m. La doctrine de JESUS-CHRIST, la Foy, la Religion Chrêtienne. Les Apoſtres & les Martyrs ont prêché, ont établi le *Chriſtianiſme*. On a porté le *Chriſtianiſme* dans les Indes Orientales & Occidentales.

CHROMATIQUE. adj. m. & f. & ſubſt. Terme de Muſique, qui eſt le ſecond de ſes trois genres qui abonde en demi-tons. Il a été appellé de ce nom, à cauſe que les Grecs le marquoient avec des caracteres de couleur, qu'ils appellent *chroma*. Les genres *chromatiques* & enharmoniques ne contiennent que les moindres degrez diatoniques : deſorte qu'ils ont la même raiſon ou proportion avec le diatonique, que les nombres entiers avec les nombres rompus. Le B mol appartient au genre *chromatique*. Boëce, & aprés luy Zarlin, ont dit que le genre *chromatique* fut inventé par Timothée Miléſien du temps d'Alexandre le Grand. Les Spartiates le bannirent de leur ville, à cauſe que cette Muſique étoit trop molle, & qu'ils n'avoient accoûtumé d'uſer que du genre diatonique.

CHRONIQUE. ſ. f. Hiſtoire ſelon l'ordre des temps. On ne le dit guere que des vieilles Hiſtoires. Les *Chroniques* de Charlemagne. les *Chroniques* de St. François.

La *Chronique ſcandaleuſe* eſt une Hiſtoire compoſée du temps du Roy Louis XI. par un Officier de la ville de Paris.

On appelle figurément *Chronique ſcandaleuſe*, les mediſances & les mauvais bruits qui courent dans le monde. Cet homme paſſe pour un grand dévot, mais la *chronique ſcandaleuſe* conte beaucoup de ſes hiſtoires de galanterie.

On appelle *maladie chronique*, une maladie inveterée, & qui doit durer long-temps, comme la goutte, les hemorrhoïdes, les fiſtules, &c.

CHRONIQUEUR. ſ. m. Qui a écrit des Chroniques. Le *Chroniqueur* Turpin. Ce mot eſt vieux & ironique.

CHRONOLOGIE. ſ. f. Doctrine des temps, des époques, & entr'autres des ſupputations qui regardent le Comput Eccleſiaſtique. Les Auteurs ſont bien differents en matiere de *Chronologie*. La *Chronologie* a ſoin de marquer les jours & les années où les plus grands évenements ſont arrivés. Scaliger, le Pere Petau, la Peyre, Gautier, ont écrit de la *Chronologie*.

On a fait un jeu de la *Chronologie*, à l'imitation du jeu de l'Oye, qui apprend à retenir pluſieurs poinſts principaux de la *Chronologie*.

CHRONOLOGIQUE. adj. m. & f. Qui appartient à la Chronologie. Les Tables *Chronologiques* ſont d'un grand ſecours pour apprendre la Chronologie, comme celles du Pere Petau.

CHRONOLOGISTE, ou *Chronologue*. Celuy qui ſçait la Chronologie, ou qui en a écrit.

CHRYSOCOLLE. ſ. f. eſt une pierre precieuſe que Pline liv. 37. chap. 10. nomme d'un autre nom *amphitane*. Elle eſt de couleur d'or, de figure quarrée. Il dit qu'elle a la vertu de l'aimant, même celle d'attirer de l'or, & qu'elle ſe trouve aux Indes. On tient cela fabuleux. Il y apparence qu'il veut parler de la chryſolite ou topaſe.

CHRYSOCOLLE, eſt auſſi une colle, liaiſon ou ſoudure de l'or & des autres metaux. La naturelle eſt une certaine rouille d'airain eſpaiſſie, qui coule dans les mines, principalement de cuivre, & quelquefois en celles d'or, d'argent, & même de plomb, quand il paſſe quelque peu d'eau dans leurs veines, laquelle s'épaiſſit, & fait comme une pierre ponce. La meilleure eſt celle qui eſt verde comme une eſmeraude ou un porreau : c'eſt celle qui vient du cuivre. Celle des autres metaux eſt plus lavée. Pluſieurs la mettent au rang des eſpeces de nitre. Les Medecins s'en ſervent en la cure des playes. On en fait d'artificielle avec un peu de naturelle detrempée & du paſtel ou gueſde. On fait auſſi une ſoudure d'or & d'argent avec de la rouille de cuivre & de l'urine d'un jeune garçon, où avec un peu de nitre. On l'appelle autrement *borax*. En Latin on l'appelle *ſanterna*. Ce nom de *chryſocolle* vient de ce qu'elle joint & ſoude l'or. Les Grecs ont tranſporté le nom de la factice à la naturelle, à cauſe de la reſſemblance de la couleur. Voyez Galien, Pline, Fallope, Agricola, Cæſius.

CHRYSOLITE. ſ. f. Pierre precieuſe & tranſparente, de couleur d'or meſlé de verd avec un feu tout à fait charmant. Elle eſt Orientale, & il en vient de l'Ethiopie, de l'Arabie & des Indes. Elle eſt plus tendre que les autres pierres precieuſes. Pline la nomme *chryſolampe*, Iſidore *chryſopaſe*, & Albert le Grand *chryſopage*. Les Anciens l'appelloient *topaſe*, quand elle étoit tout à fait jaune.

CHRYSOPE'E. ſ. f. Terme de Chymie, eſt l'art de faire la Pierre Philoſophale.

C H U.

CHUCHETER. v. n. Parler bas à quelqu'un en preſence d'autres perſonnes dont on ne veut pas eſtre entendu. Il eſt de mauvaiſe grace de *chucheter*, de parler à l'oreille devant les honneſtes gens.

CHUCHETEUR, EUSE. ſubſt. Qui a coûtume de chucheter. Les *chucheteurs* choquent & ſont odieux au reſte de la compagnie.

CHUT. Terme dont on ſe ſert quand on veut faire taire une perſonne pour en écouter une autre.

C H Y.

CHYLE. ſ. m. Terme de Medecine. Suc blanc qui ſe fait des viandes digerées. Les aliments ſe tournent en *chyle* dans le ventricule. les veines du meſentere preparent le *chyle* pour en faire du ſang. Ce mot eſt Grec, où il ſignifie *ſuc*.

CHYLOSE. ſ. f. Terme de Medecine, qui ſe dit de l'action par laquelle les aliments digerez ſe tournent en chyle. Les Medecins tiennent que la *chyloſe* ſe fait par la forme & proprieté du ventricule.

CHYMIE. ſ. f. Science qui fait ſes operations ſur tous les corps naturels, qu'elle reduit juſques dans les moindres parties, & juſques dans leurs principes. C'eſt la *Chymie* qui nous a donné toutes les belles connoiſſances que nous avons de la nature. Joachim Becherus a expliqué les termes les plus ordinaires de la *Chymie* dans un livre qu'il a intitulé *Oedipus Chymicus*. Il y a un *Lexicon Chymicum*, qui explique les termes les plus obſcurs de la *Chymie*, & tous ſes caracteres fort nombreux, compoſé par Guillelmus Johnſonius Chymiſte Anglois, où la *Chymie* eſt appellée *Ars Sacra* : & un autre par Rutlandus. Pierre Borel a fait auſſi un recueil de tous les Auteurs qui ont écrit de la *Chymie*, qu'il appelle *Bibliotheca Chymica*. On trouve tous les termes de la *Chymie* dans un livre imprimé à Leiden en 1684. intitulé *Collectanea Chymica Leidenſia*. Le dernier cours de *Chymie* a été fait par Mr. Lemery, où il enſeigne pluſieurs operations des encres ſympathiques, l'abre de Diane, la poudre fulminante, &c.

CHYMIQUE. adj. m. & f. Qui appartient à la Chymie. Les remedes *Chymiques* ſont fort dangereux. Les Operateurs s'appellent *Medecins Chymiques* & *Spagiriques*.

CHYMISTE. ſubſt. maſc. Celuy qui ſçait la Chymie, qui fait les operations de Chymie, ou qui a écrit de

la Chymie. Le peuple fait un grand mépris des *Chymiſtes*, parce qu'il n'en juge que ſur le pied de certains ignorants gueux & affronteurs, qui diſent qu'ils ont la Pierre Philoſophale. C'eſt la même choſe que s'il jugeoit des Aſtronomes par les faiſeurs d'Almanachs, & des Poëtes & des Muſiciens par les Chanteurs du Pont-neuf: au lieu qu'on doit à la Chymie l'invention des choſes les plus neceſſaires à la vie, comme la preparation des metaux & de la plus-part des remedes.

C I B.

CIBOIRE. ſubſt. maſc. Vaiſſeau ſacré en forme de grand calice couvert, qui ſert à conſerver les hoſties conſacrées pour la communion des Chrêtiens. Nicod derive ce mot du Grec *kibotos*, qui ſignifie un *coffret*, ou une petite caiſſe. D'autres le derivent de *ciborium* Latin & Grec, qui ſe trouve dans Horace, & qui chez Anaſtaſe a été dit d'une boëſte où on gardoit l'Euchariſtie. Ugution dit que *ciborium* eſt proprement un vaſe deſtiné *ad ferendos cibos*. Chez les anciens Eſcrivains ce mot ſe diſoit de toute ſorte de conſtruction faite en voute, portée ſur quatre piliers; & chez les Auteurs Eccleſiaſtiques, de ces petits dais ou voiles élevés & ſuſpendus ſur le maiſtre autel. On en voit encore en quelques Egliſes à Paris, où on les nomme ainſi: & on a dit qu'on poſoit des *ciboires* ſur les corps des Saints & des Martyrs, parce qu'on les enterroit ſous les autels.

CIBOULE. ſ. f. Petit oignon qui a peu de teſte, qu'on mange en ſalade, & dont on fait des ſauces. En Latin *cepula*, diminutif de *cepa*, d'où le mot eſt derivé.

CIBOULETTE. ſ. f. Petite ciboule ſervant aux mêmes uſages.

C I C.

CICATRICE. ſubſt. fem. Petite couture, ou élevation de chair calleuſe qui ſe fait ſur la peau, & qui reſte aprés qu'une playe eſt guerie. Les *cicatrices* des playes receuës à la guerre ſont honorables. Quelques-uns tirent ce mot de *quaſi circa cutem*. D'autres diſent que *cicatrix* Latin, d'où vient le François *cicatrice*, eſt dit comme *occacatrix*, parce que la *cicatrice* n'eſt que *obductio vulneris*, ce qui cache la playe. Mais il vaut bien mieux ne le faire venir que de *cacatrix*, qui a la même force, venant du verbe *cacare*, *aveugler*. La playe ouverte a en quelque maniere des yeux. La *cicatrice* en la refermant lui ôte la vûë.

CICATRICE, ſe dit auſſi figurément en Morale, des playes qui ſont faites à l'honneur. On a beau faire des reparations d'honneur, la *cicatrice* demeure toûjours gravée dans le cœur, dans l'eſprit.

CICATRISATIF. adj. Terme de Medecine, qui ſe dit des remedes fort deſſicatifs, qui aident à la nature à reparer le cuir, & à former une cicatrice, comme l'iris, l'ariſtoloche, la centaurée, &c. Les Grecs les appellent *epulotiques*.

CICATRISER. v. n. qui ſe dit des playes qui commencent à ſe guerir & à ſe refermer. Les Chirurgiens ont ſoin de ne laiſſer pas ſi-toſt *cicatriſer* une playe, de peur qu'il ne s'y faſſe un ſac, s'il y demeuroit du pus.

CICATRISÉ, ÉE. part. & adj. Playe *cicatriſée*. un viſage *cicatriſé*, eſt celuy qui a receu pluſieurs playes dont il eſt reſté des marques.

CICERO. Terme d'Imprimerie, eſt le caractere entre le petit Romain & le St. Auguſtin.

CICEROLLE. ſ. f. Eſpece de pois chiches. En Latin *cicera*, ou *cicerala*. On dit auſſi des *cices*.

CICLAMEN. ſ. m. Plante odoriferante qui vient au printemps avec des fleurs rouges ou blanches. Il a ſes

feuilles ſemblables au lierre, & elles ſont rougeaſtres & de diverſes couleurs avec des taches & marques blancheaſtres deſſus & deſſous. Sa tige eſt longue de quatre doits, & eſt nuë & ſans feuilles. Ses fleurs ſont purpurines & rouges, & de couleur de roſe. Sa racine eſt noire & plate, & paroiſt une rave. Il y a un ſecond *ciclamen* qui a des fleurs blanches, & une graine noire ſemblable au lierre. Le *ciclamen* eſt mis au rang des poiſons par Matthiole. On l'appelle auſſi *pain porcin*, ou *pain de terre*, en Latin *cyclaminus*, *tuber* ou *umbilicus terræ*, *rapum* ou *panis porcinus*.

C I D.

CIDRE. Voyez *Sidre*, quoy que quelques-uns derivent ce mot de *cerea* Latin, qui eſt expliqué à *Cervoiſe*.

C I E.

CIEL. ſubſt. maſc. Region étherée au deſſus de l'élementaire, dans laquelle ſe meuvent tous les aſtres. Les Anciens ont admis autant de *Cieux* ſolides, qu'ils y ont obſervé de mouvements differents. Ainſi ils en ont mis ſept pour les ſept Planettes. Le *Ciel* de la Lune, de Mercure, de Venus, du Soleil, de Mars, de Jupiter, & de Saturne. Le huitiéme eſt pour les eſtoiles fixes qui eſt le Firmament. Quelques-uns en ont admis beaucoup d'autres, ſelon leurs differentes Hypotheſes. Eudoxe en a admis 23. Calippus & Ptolomée 30. Regiomontanus 33. Ariſtote 47. Fracaſtor 70. comme témoigne Vitalis aprés Jonſton. La vraye opinion eſt qu'il n'y en a que 3. la region des Planettes, le Firmament, & le *Ciel* des Bienheureux. Ainſi il eſt vray de dire, que St. Paul fut ravi au troiſiéme *Ciel*. Ce mot vient du Latin *cælum*, que quelques-uns derivent *à cælando*, comme qui diroit *gravé*, dautant qu'il eſt marqueté de diverſes étoiles, ou *opus cælatum variis imaginibus*, comme dit St. Ambroiſe dans ſon Hexameron. Mais il vaut mieux le deriver du Grec *koilos*, *concavus*, *profundus*. Quand nous regardons le *Ciel*, il nous paroiſt comme une immenſe concavité, une grande voute.

Les *Cieux Criſtallins*, ce ſont deux *Cieux* ſans aſtres que quelques Aſtronomes, & entre autres Alphonſe Roy d'Eſpagne, ont inventés pour expliquer quelques irregularités qu'ils trouvoient au mouvement des *Cieux*, comme celuy qu'ils ont appellé *de titubation*, qui eſt autrement l'inclination de l'axe de la terre.

CIEL EMPYRÉE, eſt le Paradis, le ſejour de Dieu, des Anges, & des Saints. C'eſt en ce ſens qu'on appelle la Vierge la *Reine du Ciel*; qu'on dit qu'il faut aſpirer au *Ciel*; que la vertu eſt le chemin du *Ciel*. JÉSUS-CHRIST eſt monté au *Ciel* en preſence de ſes Apôtres; il nous a ouvert le *Ciel*. Il eſt ainſi nommé, à cauſe de ſa ſplendeur & de ſa lumiere.

CIEL, ſe prend auſſi pour Dieu même, pour ſa providence, & pour ſa juſtice. Ainſi on dit, que le *Ciel* eſt offenſé, pour dire, que Dieu eſt offenſé. Grace au *Ciel*, pour dire, Grace à Dieu. Le *Ciel* vous beniſſe, pour dire, Dieu vous beniſſe. Le *Ciel* m'eſt témoin, pour dire, Dieu m'eſt témoin. Lever les yeux au *Ciel*, pour dire, Implorer le ſecours divin. O terre, ô *Ciel!* eſt auſſi une invocation, une admiration. C'eſt un coup du *Ciel*, un effet extraordinaire de la bonté de Dieu.

CIEL, en termes d'Aſtrologie, ſignifie ſeulement les influences des aſtres. Ainſi on dit, Il eut en naiſſant le *Ciel* favorable, le *Ciel* contraire, ſelon que les aſtres benins ou malins ont preſidé à ſa naiſſance. En cette année le *Ciel* fut d'airain, pour dire, fut dur, rigoureux à la terre, cauſa des peſtes, des ſterilités. Les Aſtrologues

appellent auſſi le *milieu du Ciel*, la maiſon qui eſt la plus haute, où eſt le zenith; & le *bas du Ciel*, celle qui eſt la plus baſſe.

CIEL, ſe prend auſſi pour un climat fort éloigné, & ſur tout quand on a paſſé la Ligne. Il eſt allé voyager vers le Midy, habiter ſous un autre *Ciel*, & ſous d'autres aſtres, ſous un *Ciel* plus doux.

CIEL, ſe prend auſſi quelquefois pour l'air. Le *Ciel* eſt ſerain, pour dire, Il n'y a point de nuée dans l'air. le feu du *Ciel*, c'eſt la foudre qui ſe forme dans les nuées. la roſée du *Ciel*. l'arc-en-*ciel* qui paroiſt dans une nuée pluvieuſe. la manne du *Ciel*. les oiſeaux du *Ciel*, qui volent dans l'air. On dit auſſi, Le *Ciel* d'un tableau, pour dire, ce qui repreſente l'air.

CIEL, ſe dit auſſi d'un dais, du haut d'un lit. Il a porté le *ciel* à la Feſte-Dieu. Il a mis ſes armes ſur le *ciel* du lit.

On appelle dans les carrieres, le *banc de ciel*, celuy qu'on laiſſe au deſſus de la teſte, & ſous lequel on tire la pierre.

CIEL, ſe dit proverbialement en ces phraſes. On dit, Si le *Ciel* tomboit, il y auroit bien des aloüettes priſes, pour ſe moquer de ceux qui cherchent des precautions contre des accidents qui n'arriveront jamais. On dit auſſi de deux choſes bien differentes, qu'elles ſont eſloignées comme le *Ciel* l'eſt de la terre. On dit auſſi, qu'on éleve un homme juſqu'au *Ciel*, juſqu'au troiſiéme *Ciel*, pour dire, qu'on le loüe exceſſivement. On dit auſſi, qu'on ne voit ni *Ciel*, ni terre, lors qu'on eſt aveugle, ou qu'on eſt dans une grande obſcurité. Il a remué *Ciel* & terre, pour dire, Il a fait toutes ſortes d'efforts pour faire reüſſir cette affaire. On dit encore, Le *Ciel* rouge au ſoir, blanc au matin, c'eſt la journée du Pelerin. On dit auſſi, que les mariages ſont faits au *Ciel*, pour dire, qu'ils ne ſe font point que par l'ordre de la Providence.

CIERGE. ſubſt. maſc. Cire qu'on bruſle à l'Egliſe, & qui eſt poſée ſur des chandeliers. Le *cierge de Paſques* eſt celuy qu'on porte pour faire l'eau beniſte, qui eſtoit beni par le Diacre, & allumé d'un nouveau feu. Le Pontifical dit que c'eſt le Pape Zozime qui en eſt l'auteur. Mais Baronius remarque que l'uſage en eſt plus ancien, comme il paroiſt par une hymne de Prudence. Ainſi il croit que le Pape en établit l'uſage dans les Parroiſſes, qui n'avoit lieu auparavant que dans les grandes Egliſes. A la Chandeleur on porte des *cierges* à la Proceſſion. Le *Cierge benit*, eſt celuy qu'on bruſle auprés des agoniſans. Une herſe de *cierges*. Ce mot vient de *cerium* pour *cereum*. Menage.

CIERGE, ſe dit auſſi des jets d'eau qui ſont droits & menus, & qui ſont diſpoſés par divers rangs dans des maiſons de plaiſance, & dans des baſſins de fonteine, ou en des caſcades.

On dit proverbialement, qu'un homme eſt droit comme un *cierge*, quand il ſe tient debout avec quelque affectation, & contrainte.

CIERGIER. ſubſt. maſc. Marchand qui vend des cierges, ou l'Ouvrier qui les fait. A Paris on appelle plûtoſt ce Marchand *Cirier*.

C I G.

CIGALE. ſ. f. Inſecte qui vole & fait grand bruit en eſté dans la campagne. Il y a deux eſpeces de *cigale*, dont les premieres ne chantent point, qui ſont les moindres, & qui meurent les dernieres, qui ont le corps tout d'une venuë; & ce ſont les femelles. Les ſecondes ſont celles qui chantent, qui ſont maſles, qui viennent les dernieres, & qui meurent les premieres. Celles-cy ont le corps preſque couppé par le milieu. Elles font leurs petits dans les terres qui ſe repoſent, & ſont en grande abondance quand la ſaiſon eſt pluvieuſe. Elles ne

viennent point aux lieux où il n'y a point d'arbres, mais elles naiſſent pourtant les foreſts froides & ombrageuſes. D'abord elles naiſſent comme un petit ver en terre, d'où ſont faites les meres *cigales*, qui ſont bonnes à manger avant qu'elles ſortent de la coquille dont elles ſont environnées. Les Orientaux en vivent. Les *cigales* ſeules n'ont point de bouche, mais au lieu elles ont en l'eſtomac une pointe ſemblable à une langue, qui leur ſert à leſcher la roſée. Elles ont l'eſtomac creux comme un tuyau, qui leur ſert à former leur chant. En Latin *cicada*, d'où le mot François eſt derivé par Menage. Le chant des *cigales* eſt fort importun.

CIGOGNE. ſ. f. Oiſeau qui a le bec & les jambes longues & rouges, qui vit d'inſectes. On dit que c'eſt la *cigogne* qui a appris aux hommes l'invention des cliſteres. La *cigogne* tient l'aile baiſſée en volant. Son petit s'appelle *cigognat*. Les *cigognes* mangent les ſerpents. Le Roy de la Chine pour marque de ſa Royauté porte deux *cigognes* en broderie ſur la poitrine, avec une perle au haut du bonnet; ce qui n'eſt permis qu'à luy ſeul. En Latin *ciconia*, *quòd ſit cicuris & benigna natura*, dit Martinius, parce qu'elle eſt d'un naturel doux & tout à fait apprivoiſé, demeurant volontiers parmi les hommes.

On appelle proverbialement, des *contes de la cigogne*, des contes faits à plaiſir, des contes de vieilles dont on amuſe les petits enfants.

CIGUE. ſ. f. Herbe reſſemblante au perſil, qui eſt d'une exceſſive froideur. Sa tige eſt noüée & grande comme celle du fenouil. Ses feuilles ſont ſemblables à celles de la ferule, mais elles ſont plus eſtroites, & ont une odeur peſante, faſcheuſe & puante. Ses fleurs ſont blanches aſtres, & viennent à ſa cime en petits bouquets. Sa graine eſt plus blanche que celle de l'anis. Sa racine eſt creuſe, & n'eſt gueres profonde en terre. Elle a beaucoup d'uſage en Medecine, quoy que ce ſoit un poiſon. Quelques-uns ſont devenus fous pour avoir mis en leur potage des feuilles de *ciguë*, au lieu de perſil. La *ciguë* eſt ennemie du cerveau, comme les cantharides de la veſſie, & le lievre marin du poulmon. Socrate condamné à mort, beut de la *ciguë*. La *ciguë* priſe en breuvage cauſe des vertiges & convulſions, trouble la veuë & l'entendement, rend les extremitez froides, & bouche les conduits de la reſpiration. La *ciguë* eſt aliment à l'étourneau, & poiſon à l'oye. La *ciguë* fait mieux ſon effet quand elle eſt priſe avec du vin. La *ciguë* eſt moins dangereuſe icy que dans les pays chauds. On l'appelle autrement en François *ſeguë*, ou *cocuë*, en Latin *cicuta:* lequel mot, ſelon Iſidore, vient de ce que la *ciguë habet cæcos nodos, id eſt, occultos*, de ce que la *ciguë* a des nœuds cachés. C'eſt pourquoy dans les Poëtes *cicuta* ſe prend pour *internodia cannarum*, pour l'eſpace qui eſt entre les nœuds des cannes, des roſeaux. D'autres diſent que *cicuta* eſt dite comme *circa cutem*. Elle a une peau, une eſpece d'écorce tout autour, mais elle eſt vuide au dedans.

Il y a auſſi une eſpece de plante qu'on appelle *ciguë*, qui eſt une eſpece de *ciguë*.

C I L.

CIL. Pronom. Vieux mot qui ſignifioit autrefois *Celuy*. Il n'eſt plus en uſage en ce ſens. Ce mot vient de *ille*.

CIL, ſignifie auſſi le poil des paupieres. Il eſt peu en uſage, & *ſourcil* eſt ſon compoſé. Nicod derive ce mot de *cillere*, qui ſignifie *mouvoir*. Les Grecs appellent les *cils*, *tarſoi*, c'eſt à dire, *rames*, parce que leur diſpoſition reſſemble aux rames d'une galere. On peut faire venir ce mot de *celo*, *quòd celent oculos*; ou du verbe *cilleo*, *moveo*, parce qu'ils remuent inceſſamment.

CILIAIRE. adj. Terme de Medecine, eſt une épi-

thete qu'on donne à une partie de l'œuil, qu'on appelle *l'interſtice* ou *ligament ciliaire*, parce qu'elle eſt faite comme le cil ou le poil des paupieres; & elle ſert à ſoûtenir le criſtallin. Mr. Mariotte ſouſtient que ces petites fibres noires & arrangées en rond ne ſont point attachées au criſtallin, & ne ſervent aucunement à le ſoûtenir. Ce mot vient du Latin *ciliaris*, qui ſignifie *reſſemblant aux cils*, ou poil des paupieres.

CILICE. ſ. m. Large ceinture faite d'un tiſſu de matiere rude, comme poil de chevre ou crin de cheval. On le met ſur la peau par mortification. Porter la haire & le *cilice*. On tient que ce nom eſt venu de ce qu'il étoit fort en uſage en Cilicie.

CILLEMENT. ſ. m. Maladie des yeux qui fait remuer inceſſamment les paupieres, qui clignottent ſans ceſſe.

CILLER. v. act. Remuer les paupieres. On ne peut regarder le Soleil ſans *ciller* la paupiere. ce maiſtre eſt ſi rude, que perſonne n'oſeroit *ciller* devant luy, c'eſt à dire, remuer les yeux le moins du monde. Menage aprés Nicod dit que ce mot vient de *ſigillare*, ou pluſtoſt de *cillare*, qui a été dit pour *cillere*, qui, ſelon Servius, ſignifie *movere*.

CILLER, en termes de Fauconnerie, ſignifie, Coudre les cils ou paupieres d'un oiſeau de proye, afin qu'il ne voye goute, & ne ſe debatte point. Tous les Tendeurs ayant pris des oiſeaux paſſagers, leur *cillent* les yeux avec une aiguillée de fil.

C I M.

CIME. ſubſt. fem. Ce qui eſt le plus haut eſlevé dans un baſtiment, dans une montagne, dans un arbre, &c. On n'a pû encore arriver à la *cime* du Pic de Teneriffe. il eſt deffendu de coupper la *cime* des arbres par les Ordonnances des Eaux & Foreſts. ce rocher porte ſa *cime* juſques dans les nuës. Ce mot vient de *cima*, qui, ſelon Iſidore, a été dit *quaſi coma*, car c'eſt le ſommet des plantes, ou des arbres.

CIMENT. ſubſt. maſc. Mortier propre à lier les pierres dans les baſtimens. Le meilleur *ciment* du monde eſt la poudre de Pouzzol. le bitume eſt le *ciment* qu'on a employé aux murs de Babylone. en France on fait du *ciment* de tuile, ou de la brique pilée, & on la meſle avec de la chaux. on fait des baſſins de fonteine avec de la chaux & du *ciment*. Il ſe fait auſſi un *ciment* éternel avec des briques pilées de vêrre, du charbon de pierre, de l'arene bien lavée, eſcaille de fer qui tombe ſous le marteau, avec de la chaux vive bien broyée, & diſſous en vin, ou en eau commune. Ce mot vient du Latin *cementum*, qui vient de *cædo*. Le *ciment* n'eſt autre choſe que pluſieurs pierres, tuilles broyées & mêlées enſemble, dit Martinius.

On dit figurément, qu'une affaire eſt faite à chaux & à *ciment*, quand on l'a ſi bien aſſûrée par les clauſes & conditions qu'on y a miſes, qu'on eſt perſuadé qu'elle durera long-temps.

CIMENT, ſignifie auſſi en Morale, Ce qui fait la liaiſon entre les perſonnes. La vertu eſt le meilleur *ciment* qui puiſſe lier les amis enſemble.

CIMENT ROYAL. Terme de Chymie. C'eſt une preparation de briques & de vitriol avec laquelle l'or ſe purifie par le moyen de la cementation expliquée cy-deſſus.

CIMENTER. verb. act. Lier avec du ciment, enduire avec du ciment. Les jointures de ces pierres ſont bien *cimentées*. le baſſin d'une fonteine doit eſtre enduit & *cimenté* avec de bon ciment.

CIMENTER, ſe dit auſſi figurément en choſes morales, en parlant de ce qui lie & affermit quelque choſe. L'amitié de ces perſonnes eſt *cimentée* par des alliances reciproques. les Martyrs ont *cimenté* la Foy avec leur ſang.

CIMENTÉ, ÉE. part. & adj.

CIMENTIER. ſubſt. maſc. Homme de journée qui bat le ciment, & qui en vend.

CIMETERRE. ſ. m. Groſſe eſpée & peſante, qui ne tranche que d'un coſté, & qui eſt un peu recourbée par le bout. Les Turcs & les Orientaux ſont armez de *cimeterres*, ont des *cimeterres* d'acier de Damas. Ce mot vient du Turc *ſcimitarre*.

CIMETIERE. ſ. m. Lieu ſacré deſtiné à enterrer les corps des deffunts. Autrefois on n'enterroit perſonne dans les Egliſes, mais dans les *cimetieres*. Les Calviniſtes, les Mahometans ont auſſi des *cimetieres* à leur mode. Ce mot vient du Latin *cæmeterium*, qui a été fait du Grec *koimitirion*, qui veut dire un *dortoir*, du verbe *koimao*, *dormio*, *je dors*, parce qu'il ſemble que les deffunts y dorment en attendant le Jugement univerſel.

On dit figurément, que l'Italie eſt le *cimetiere* des François, parce qu'il y en eſt mort grande quantité pendant les guerres qu'on a faites en ce pays-là.

On dit proverbialement, que les Medecins ſont boſſus les *cimetieres*, pour dire, qu'ils ſont ignorans, qu'ils font bien mourir du monde. On dit encore ironiquement, Il a de l'eſprit, il a couché au *cimetiere*.

CIMIER. ſ. m. eſt la piece de chair qui ſe leve le long du dos & des reins de l'animal depuis les coſtes juſqu'à la queuë. Le droit du Roy à la chaſſe eſt le *cimier* du cerf avec les cuiſſes & les nombles.

A la Boucherie le *cimier* de bœuf eſt une partie de la cuiſſe qui contient pluſieurs trenches, chaque trenche contient trois morceaux, dont le premier s'appelle la *piece ronde*, le ſecond la *ſemelle*, ainſi nommé à cauſe de ſa figure; & le troiſiéme le *tendre*. Le derriere de *cimier* eſt contenu depuis les trenches juſqu'à la queuë, & eſt à preſent nommé *culotte*.

CIMIER. Terme de Blaſon. C'eſt la partie la plus élevée dans les ornements de l'Eſcu, & qui eſt au deſſus du caſque. Le *cimier* de France eſt une fleur de lis quarrée. On l'a appellé ainſi, à cauſe qu'on le met à la cime du caſque. Le *cimier* eſt l'ornement du timbre, comme le timbre eſt celuy de l'Eſcu. Les *cimiers* de plumes ſont plus frequents que les autres, & ils ſont faits ſouvent d'une maſſe de plumes d'autruche, ou de heron; & ces touffes de plumes dans les anciens tournois étoient nommées *plumails* ou *plumarts*. Elles ſe mettoient dans des tuyaux ſur de hauts bonnets. Les *cimiers* ſe faiſoient auſſi de cuir bouilli, de carton, de parchemin, peints & vernis, quelquefois d'acier ou de bois, & on y repreſentoit ſouvent une piece du blaſon de l'Eſcu, comme une aigle, ou une fleur de lis, mais jamais une de ces pieces qu'on nomme honorables, comme pal, faſce, giron, &c. On en changeoit quelquefois ſelon la fantaiſie, parce qu'il ne tenoit lieu dans le Blaſon que de deviſe & d'ornement. L'uſage en eſt tres-ancien: car Herodote en attribuë l'invention aux Cariens, qui les premiers porterent des aigrettes & des plumes ſur leurs caſques, & peignirent des figures ſur leurs boucliers. Ils ont ſervi de fondement à pluſieurs fables: car les Anciens donnerent à Serapis une teſte d'eſpervier, parce que ce cavalier en avoit un ſur ſon *cimier*. Ils firent de Geryon un monſtre à trois teſtes, parce qu'il avoit un triple *cimier*. Ils feignirent que Prothée changeoit à tout moment de forme, parce que c'eſtoit un Roy d'Egypte qui changeoit tous les jours de *cimier*, & paroiſſoit tantoſt avec une teſte de lion, tantoſt avec celle d'un dragon, d'un ours, d'un cheval, &c. Les *cimiers* extravagants ſont auſſi fort anciens en Gaule, comme on peut recueillir de quelques témoignages de Plutarque & de Diodore de Sicile en parlant des Gaulois & des Germains. Le *cimier* eſt une plus grande marque de no-

bleſſe que l'Armoirie, parce qu'on le portoit aux tournois, où on ne pouvoit eſtre admis ſans avoir fait preuve de Nobleſſe.

CIN.

CINAMOME. ſ. m. Arbriſſeau qui reſſemble à la cannelle, mais qui eſt de differente eſpece, dont la principale vertu conſiſte en ſon écorce. En Latin *cinnamomum.*

Les Anciens ont connu pluſieurs ſortes de *cinamome.* Le meilleur eſt appellé *moſylitique*; qui eſt noir, tirant ſur le cendré, poli & liſſe, odorant & difficile à rompre, qui a un gouſt picquant, & pluſieurs rameaux diſtinguez par divers nœuds. Le ſecond eſt le *cinamome* de montagne, qui eſt gros, court & rouſſaſtre. Le troiſiéme, fort odoriferant, noir & branchu avec peu de nœuds. Le quatriéme qui eſt le pire, eſt ſpongieux, blanc, enflé, & ſe briſe aiſément. Le cinquiéme eſt rouſſaſtre, & perce le nez de ſon odeur. Son écorce eſt ſemblable à celle de la cannelle, tannée, & rude au manier. Elle n'a aucunes veines, quoy que ſa racine ſoit fort maſſive. Il y a un *cinamome* baſtard ſemblable au vray, qu'on appelle *zinziber*, mais qui eſt de vil prix, & qui n'a point ſes proprietez. Tous les *cinamomes* croiſſent comme un petit arbriſſeau, qui d'une ſeule racine pouſſe ſix ou ſept verges, dont les plus grandes ne paſſent point un demi-pied. Leurs qualitez ſont ſemblables à celles de la bonne cannelle. Ils ſont chauds, odorants, & n'ont pas de gouſt faſcheux à la bouche. Matthiole croit que le *cinamome* eſt failli en Arabie, comme le baume en Judée; & s'étonne de ce que le *cinamome* croiſſant ſur des montagnes tout proche de la cannelle, il arrive tant de cannelle, & point de *cinamome.* Il étoit fort cher même du temps de Pline. Il a creu que cela venoit de ce que les Barbares en avoient bruſlé les foreſts; car ils faiſoient du feu de ces bois, comme témoigne Strabon. Galien dit que de ſon temps il étoit ſi rare en Italie, qu'on n'en trouvoit que dans les cabinets des Empereurs, où il étoit ſoigneuſement gardé. Il dit auſſi, que la cannelle bien choiſie vaut bien un petit *cinamome.* Matthiole dit qu'il n'a point veu de vray *cinamome* chez les Marchands, & que même ceux de Portugal diſent n'en avoir point veu en Orient.

Ariſtote parle d'un oiſeau d'Arabie qu'on appelloit *cinamome*, parce qu'il faiſoit ſon nid de verges & branches de *cinamome*, dont Solin fait auſſi mention.

CINCENELLE. ſ. f. Terme de Navigation. C'eſt une corde de mediocre groſſeur, qui ſert aux Bateliers à remonter leurs coches & bateaux, & à autres uſages; une eſpece de petit cable.

CINERATION. ſ. f. Terme de Pharmacie, qui ſe dit de la reduction du bois ou autres corps combuſtibles en cendre. La *cineration* ne ſe fait que par le feu avec le ſecours de l'air, car le bois dont on aura tiré toute l'humidité par la diſtillation, ſe convertit en charbon, & jamais en cendre.

CINGLAGE. ſ. m. Terme de Marine, qui ſignifie le chemin qu'on croit qu'un vaiſſeau fait en 24. heures. Il ſignifie quelquefois le loyer des gens de mer.

CINGLEAU. ſ. m. Terme d'Architecture. C'eſt une eſpece de cordeau qui ſert pour trouver & deſcrire la diminution des colomnes.

CINGLER. v. n. & act. Naviger avec un vent favorable & à pleines voiles. Ce mot vieillit ſur la mer, & vient du Latin *cingulare.*

CINGLER, ſignifie auſſi, Foüetter avec une houſſine, une corde. Ce Cocher a *cingle* un coup de foüet au travers du viſage de ce laquais.

On dit auſſi, que le vent *cingle*, lors qu'il eſt froid & cuiſant, & qu'il fait le même effet ſur le corps, que feroient les coups de foüet, lors qu'il coupe le viſage.

CINNABRE. ſ. m. Vermillon, couleur rouge. Pluſieurs ont creu que le *cinnabre* n'eſt autre choſe que le ſang de dragon qu'on recueille lors que le dragon & l'élephant ſe battent enſemble, comme diſent Solin, Pline & Iſidore: mais c'eſt une fable refutée par Dioſcoride, & de noſtre temps par Scaliger. Agricola croit que c'eſt le ſang de dragon des Arabes, qui eſt la gomme d'un arbre de Lybie, & pareillement Braſſavolus, laquelle eſt d'un tres-beau rouge; & c'eſt le *cinnabre* de Dioſcoride, fort aſtringent, qui eſt un bon remede pour les yeux. Arrian croit que c'eſt le ſuc d'un arbre: mais il eſt ſeul de ſon advis. Il y a encore un *cinnabre* mineral, qui eſt une pierre fort rouge, lourde & peu dure, reſſemblante à l'hæmatite, qui contient du vif argent, lequel en degoutte de luy-même & ſans le ſecours du feu. Il s'en trouve vers la Carniole. Cette derniere eſpece eſt la même choſe que le *minium* des Anciens, & eſt un poiſon. Ce mot vient du Grec *kinabra*, qui ſignifie l'odeur des boucs, une odeur inſupportable: parce que quand on tire de terre une eſpece de *cinnabre* foſſile, il jette, ſelon Matthiole, une odeur ſi étrange, qu'on eſt obligé de ſe boucher le nez, & ſe couvrir le viſage, de peur d'en eſtre infecté.

Le *cinnabre* artificiel eſt une compoſition de ſoulfre fondu avec deux fois autant de mercure, lequel on enferme dans un morceau de peau de chamois, & qu'on fait pleuvoir ſur le ſoulfre, en preſſant le nouet, & en remuant les matieres, il s'en fait une maſſe noire qu'on laiſſe refroidir, & on la trouve de couleur fort rouge parſemée de longues veines brunes & luiſantes qui approchent de la figure de celles de l'antimoine. Celuy-cy ſert aux maladies veneriennes & à autres uſages. Celuy qui eſt en gomme ſert aux Peintres, & eſt la meilleure couleur pour imiter le ſang. Il s'en fait encore avec du plomb & de la ceruſe pouſſée au feu. Et ce ſont ces deux derniers qu'ont connu Theophraſte & Galien. On tient que les Empereurs d'Orient ſignoient avec du *cinnabre*: mais on veut dire avec de l'encre rouge.

On dit poëtiquement des levres de *cinnabre*, une bouche de *cinnabre*, pour dire, qu'elles ſont bien rouges & bien vermeilles.

CINQ. Terme numeral qui eſt le ſecond des nombres impairs, & qui ſuit le nombre de quatre. Un *cinq* en chiffre Arabe eſt marqué ainſi 5. ou en chiffre Romain ainſi V. Les *cinq* ſens de nature. les *cinq* doits de la main. *cinq* cens. *cinq* mille. Ce mot vient du Latin *quinque.*

On dit proverbialement, Donner *cinq* & quatre la moitié de dix-huit, c'eſt à dire, Donner deux ſoufflets, l'un de la paume de la main, où les *cinq* doits aſſemblés frappent enſemble; l'autre du revers de la même main, auquel il n'y a que quatre doits qui frappent, parce que le pouce demeure en arriere ſans action. On dit auſſi, Mettre *cinq*, & retirer ſix, en parlant de ceux qui mettent les *cinq* doits dans un plat, & qui en retirent quelque bon morceau qui fait le ſixiéme.

CINQUAIN. ſ. m. Terme de Guerre, eſt un ordre de bataille pour ranger cinq bataillons. Quand on les a mis de front ſur un terrain, on fait avancer le 2. & le 4. pour former une avant-garde, du 3. on forme une arriere-garde, & du 1. & du 5. un corps de bataille qu'on laiſſe ſur ſon terrain. Cette façon de ranger ſe peut pratiquer quand on a 10. 15. 20. bataillons, avec le même ordre.

CINQUANTAINE. ſ. f. Somme qui ſe peut diviſer en cinquante parties égales. Il y a une *cinquantaine* de piſtoles, de pot de vin pour celuy qui fera une telle affaire. La Quinquageſime eſt une *cinquantaine* de jours.

CINQUANTE. Nombre compoſé de cinq dixaines. Les compagnies de cavalerie ſont compoſées pour l'ordinaire de *cinquante* Maiſtres.

CINQUANTENIER. ſ. m. Officier qui execute les ordres de la ville, qu'il reçoit du Quartenier pour les faire ſçavoir aux bourgeois. Chaque Quartenier a ſous luy deux *Cinquanteniers.*

CINQUANTIESME. adject. Nombre d'ordre. Les Juifs ſolemniſoient leur grand Jubilé en la *cinquantiéme* année : alors chacun rentroit en ſon heritage, & les valets recouvroient leur liberté.

Il eſt auſſi ſubſtantif. Il a un *cinquantiéme* en cette affaire. on fait payer le *cinquantiéme* en telle Doüane.

CINQUIESME. adj. Nombre d'ordre. Il eſt le *cinquiéme* de ſa race qui a poſſedé cette charge. le Roy Rharles *Cinquiéme* eſt le *cinquiéme* Roy du nom.

CINQUIÉME, ſe dit abſolument en parlant des Claſſes, ou des Chambres des Enqueſtes du Parlement de Paris. Il eſt de la *cinquiéme*. c'eſt un *Cinquiéme*. ce Conſeiller eſt de la *cinquiéme*. on plaide à la *cinquiéme*, on ſouſentend, à la *cinquiéme* Chambre.

CINQUIÉME, eſt auſſi quelquefois ſubſtantif, & ſignifie une partie d'un tout diviſé en cinq. On ne peut diſpoſer que d'un *cinquiéme* de ſes propres par la Coûtume de Paris. ce Fermier n'eſt que pour un *cinquiéme* dans cette Ferme.

CINQUIESMEMENT. adv. Qui eſt au cinquiéme lieu, & ſe dit ſeulement des raiſons ; ou des diſcours diviſés par articles. *Cinquiémement* il eſt ordonné. On l'explique auſſi le plus ſouvent par le mot Latin *quintò*.

CINTRE. ſ. m. Terme d'Architecture. Trait ou figure qu'on donne à une voute, à une arcade. La ſale du Palais à Paris eſt voutée en plein *cintre*, c'eſt à dire, fait un demi-cercle parfait. Il y a des voutes qui ne ſont pas en plein *cintre*, qu'on appelle autrement *ſurbaiſſées*, ou *en anſe de panier*, qui ne ſont qu'une portion de cercle. ce mot vient de *centrum*, parce que les *cintres* aboutiſſent à un centre. Menage. Quelques-uns le derivent de *cinctura*.

CINTRE, ſignifie auſſi, Cette conſtruction de charpente qu'on fait pour baſtir de grandes voutes, & ſouſtenir les pierres, en attendant que les clefs y ſoient miſes pour les fermer.

CINTRER. v. n. Commencer à faire les voutes, ou à mettre la charpente ſur laquelle on les conſtruit. Cette Egliſe eſt déja fort élevée, on eſt preſt à *cintrer*.

CINTRÉ. adj. en termes de Blaſon, ſe dit du Globe ou Monde Imperial entouré d'un cercle ou d'un demi-cercle en forme de cintre. On dit auſſi des couronnes fermées des Rois, qu'elles ſont *cintrées* de tant de cintres ou diademes, c'eſt à dire, de tant de cercles ou demi-cercles.

C I R.

CIRAGE. ſ. m. Application de cire ſur quelque choſe. Ce Cordonnier a un ſecret excellent pour le *cirage* des bottes, pour empêcher qu'elles ne percent à l'eau. on a fort raffiné ſur le *cirage* des toiles, des gants, &c. Ce mot vient de *cire*, de *cera*.

CIRAGE, en termes de Peinture, eſt un tableau peint en camayeu d'une ſeule couleur, & ſur tout quand elle eſt jaune.

CIRCONCIRE. v. act. Retrancher le prepuce : ce qui ſe fait chez les Juifs & les Mahometans pour marquer qu'un homme eſt de leur Religion. Amurat I. fut le premier des Sultans qui ſe fit ſolemnellement *circoncire*. Ce mot vient de *circumcidere*.

CIRCONCIS. ſ. m. Juif ou Mahometan qui a le prepuce couppé. C'eſt la marque par laquelle les Juifs & les Mahometans ſe ſont diſtinguez des autres peuples incirconcis.

CIRCONCISION. ſ. f. Ceremonie de la Religion Judaïque & Mahometane, par laquelle on couppe, on retranche le prepuce aux maſles qui doivent profeſſer l'une, ou l'autre Loy. La *Circonciſion* a commencé du temps d'Abraham. Les Egyptiens avoient auſſi une eſpece de *Circonciſion*, comme on voit dans Herodote & dans Philon Juif. Les Juifs faiſoient leur *Circonciſion* avec un couteau de pierre. Les Turcs mortifient la peau des enfants avec de petites tenailles. Ils la couppent avec un raſoir, puis ils mettent certaine poudre deſſus qui guerit la playe, & qui oſte la douleur. Ceux de Madagaſcar couppent la chair à trois diverſes repriſes, & font beaucoup ſouffrir les enfants ; & le plus diligent des parents qui ſe trouve preſent ſe ſaiſit du prepuce, & l'avale. Herrera témoigne qu'il y avoit une eſpece de *Circonciſion* chez les Mexiquains, quoy qu'il n'y euſt chez eux aucune connoiſſance du Judaiſme, ni du Mahometiſme. Car ils inciſoient aux enfants le membre viril & les oreilles avec pluſieurs ceremonies, & ſur tout aux enfants des Grands Seigneurs, dés qu'ils eſtoient nez. Les Braſiliens uſent auſſi de la *Circonciſion*.

La *Circonciſion* ſe fait auſſi ſur les femmes, en leur couppant un morceau de l'hymenée, ou des parties que l'on appelle *nymphes*, qu'on dit reſſembler au prepuce de l'homme, comme témoigne Riolan en ſon Traitté des Hermaphrodites. Strabon dit que les femmes d'Egypte étoient circonciſes. Belon le dit des Cophtes. Paul Jove & Munſter le diſent des ſujets du Preſtre Jean. Les Ethiopiens ont la *circonciſion*, non pas qu'ils croyent que c'eſt un Sacrement, mais parce que par là ils diſent qu'ils ſont fils d'Abraham, & puis *ad munditiem*. Par la même raiſon ils circonciſent auſſi les femmes, comme en Egypte.

CIRCONCISION, eſt auſſi la Feſte qu'on celebre le premier de Janvier en l'honneur de la *Circonciſion* de Noſtre Seigneur, auquel jour on luy impoſa ſon nom.

En termes de devotion, on appelle *circonciſion de cœur*, *circonciſion des levres*, le retranchement des mauvais deſirs & des mauvaiſes paroles.

CIRCONFERENCE. ſ. f. La ligne ou la ſurface qui termine une choſe ronde. Toutes les lignes tirées du centre à la *circonference* d'un cercle, ou d'un globe, ſont égales. les Cieux enferment toutes les choſes creées dans leur vaſte *circonference*. l'angle du centre eſt double de celuy de la *circonference*. Euclide, liv. 3. prop. 20. Ce mot vient du Latin *circumferentia*.

CIRCONFERENCE, ſe dit auſſi du tour ou pourtour des figures irregulieres. La *circonference*, le tour de cette ville eſt de quatre lieuës.

On dit auſſi en Medecine, que le ſang circule de la *circonference* au centre, c'eſt à dire, qu'il va des extremitez du corps au cœur.

CIRCONFLEXE. adj. Accent qui marque une ſyllabe longue. Les Grecs avoient trois accents, l'aigu, le grave, & le *circonflexe*. En François on figure cet accent avec un petit chapiteau ſur la ſyllabe, qui marque ſouvent le retranchement de quelque lettre qui faiſoit la ſyllabe longue, comme *eût*, pour *euſt*. Ce mot vient du Latin *circumflexus*, de *circumflecto*.

CIRCONLOCUTION. ſ. f. Circuit de paroles dont on ſe ſert, lors qu'on ne peut pas exprimer une choſe par un mot propre, ou qu'on ne le veut pas faire par reſpect, ou par quelque autre raiſon particuliere. Les choſes qui n'ont point de mot propre s'expliquent par *circonlocution*. les emprunteurs uſent ſouvent de *circonlocution*, avant que de declarer leur deſſein. Ce mot vient du Latin *circumloquor*.

CIRCONSCRIRE. v. act. Terme dogmatique. Renfermer en certaines bornes. L'infini ne ſe peut *circonſcrire*, borner, limiter. On dit en Latin *circumſcribere*.

CIRCONSCRIRE, en termes de Geometrie, c'eſt, Deſcrire une figure polygone autour d'un cercle, en telle ſorte que tous ſes coſtés touchent ſa circonference. Archimede demonſtre que l'aire d'un triangle rectangle compoſé d'un rayon de cercle & de ſa circonference, eſt plus petite que l'aire de quelque polygone que ce ſoit qu'on puiſſe *circonſcrire*, ou deſcrire autour du cercle; & plus grande que celle de quelque polygone qu'on puiſſe inſcrire ou figurer au dedans du cercle: & c'eſt par là qu'il a le plus approché de la Quadrature du cercle, qui n'eſt autre choſe que la meſure de l'aire ou de la capacité du cercle. Euclide enſeigne la façon de *circonſcrire* un triangle, un quarré autour d'un cercle.

CIRCONSCRIT, ITE. adj. Figure qu'on a deſcrite autour d'un cercle, & qui le touche par tous ſes coſtez.

CIRCONSPECT, ECTE. adj. Qui eſt prudent, qui garde beaucoup de meſures, tant dans ſes actions, que dans ſes paroles. Ce mot vient de *circumſpicio*, de *circumſpectus*.

CIRCONSPECTION. ſ. f. Diſcretion, prudence avec laquelle on conduit ſes actions & ſes paroles. Quand on traitte avec les Princes, il faut agir avec grande *circonſpection*.

CIRCONSTANCE. ſ. f. Les particularités qui accompagnent quelque action. Une action eſt bonne ou mauvaiſe, ſelon les diverſes *circonſtances*. un Juge eſt obligé d'examiner un criminel pour ſçavoir toutes les *circonſtances* du fait. ce ſont les *circonſtances* qui rendent un crime puniſſable, ou remiſſible. il y a des *circonſtances* inutiles, d'autres aggravantes.

On dit au Palais, qu'un procés eſt renvoyé en une Juriſdiction avec toutes ſes *circonſtances* & dependances, c'eſt à dire, avec toutes les parties & interventions, & toutes les queſtions qui en dependent, qui y peuvent naiſtre. Ce mot vient de *circumſtantia*. En Grec on dit *periſtaſis*.

CIRCONSTANCIER. v. act. Marquer bien toutes les circonſtances. Un bon Rapporteur doit bien *circonſtancier* un fait. un bon Hiſtorien doit *circonſtancier* les évenements importans.

CIRCONSTANCIÉ, ÉE. part. & adj.

CIRCONVALLATION. ſ. f. Ligne ou grand foſſé qu'on fait autour du camp, lors qu'on aſſiege une ville, pour empêcher les ſecours des ennemis. Ce foſſé eſt à la portée du canon de la place, large de 12. pieds, & profond de ſept. Il eſt bordé d'un parapet, & flanqué par des redoutes ou de petits forts qu'on y fait d'eſpace en eſpace. Ce mot vient de *circumvallare*, qui vient de *vallum*.

CIRCONVENIR. verb. act. Terme de Palais. Tromper, ſurprendre quelqu'un en un traitté, en un jugement. Les mineurs ſe plaignent, quand ils ont été *circonvenus* par la tromperie de quelqu'un. Ce mot vient du Latin *circumvenire*.

CIRCONVENU, UË. part. & adj.

CIRCONVENTION. ſ. f. Tromperie, ſurpriſe. On enterine des Lettres de reſtitution, quand la *circonvention*, la tromperie eſt bien juſtifiée. La *circonvention* eſt appellée autrement *dol perſonnel*.

CIRCONVOISIN, INE. adj. Ce qui eſt aux environs. Quand la guerre eſt en un endroit, les peuples *circonvoiſins* ont beaucoup à ſouffrir. il a été voyager en Flandres, & dans les lieux *circonvoiſins*. le langage eſt toûjours meſlé de mots des nations *circonvoiſines*. Ce mot vient de *circumvicinus*.

CIRCUIT. ſ. m. Le tour de quelque choſe de grande étenduë. La ville de Nanquin a 20. milles en ſon *circuit*. Ce mot vient du Latin *circuitus*, de *circum*, & de *eo*.

CIRCUIT, ſe dit figurément des deſtours qu'on prend pour s'expliquer. Cet Orateur ne ſe fait entendre que par un long *circuit* de paroles. on a fait un long *circuit* de procedures, avant que de venir à cette derniere.

CIRCULAIRE. adj. m. & f. Qui eſt deſcrit, ou qui ſe meut en rond, comme la circonference d'un cercle, ou la ſurface d'un globe. La forme *circulaire* eſt la plus diſpoſée à ſe mouvoir. Les Aſtronomes modernes tiennent que les globes celeſtes ne ſe meuvent pas par un mouvement *circulaire*, mais ellyptique. C'eſt auſſi une épithete que les Medecins donnent aux muſcles obliques de l'œuil, qu'ils appellent autrement *rotateurs* ou *amoureux*, parce qu'ils marquent la paſſion amoureuſe. Ce mot & les ſuivants ſont derivez de *circulus*.

LETTRE CIRCULAIRE, eſt une même lettre dont on fait l'adreſſe à pluſieurs perſonnes qui ont un même intereſt en la même affaire, comme pour des convocations d'Eſtats, d'Aſſemblées du Clergé, de Nobleſſe, &c.

CIRCULAIREMENT. adv. D'une maniere circulaire. Une roue ſe meut *circulairement* ſur ſon aiſſieu.

CIRCULATION. ſ. f. Terme de Chymie, diſtillation reiterée pluſieurs fois dans un vaiſſeau qu'on appelle *pellican*, ou dans deux vaiſſeaux poſez l'un ſur l'autre & lutez enſemble, enſorte que la liqueur qui eſt dans l'inferieur ne trouvant point d'iſſuë dans le ſuperieur où elle eſt montée, retombe en bas, & circule en remontant pluſieurs fois. La *circulation* ſe fait au feu de lampe, ou dans le fumier, ou au Soleil, & demande une chaleur continuée pendant pluſieurs jours ou ſemaines.

CIRCULATION, ſe dit auſſi en Medecine du mouvement que fait le ſang, qui pluſieurs fois par jour paſſe par le cœur, & va juſqu'aux extremitez du corps des animaux. Harvée eſt un Docteur moderne d'Angleterre qui a le premier deſcouvert la *circulation* du ſang en l'année 1628. qui eſt maintenant reconnuë par tous les Medecins. Mais Theodore Janſon d'Almeloween dans un Traitté des Inventions nouvelles imprimé en 1684. rapporte pluſieurs endroits d'Hippocrate pour juſtifier qu'il l'a connuë; & un paſſage d'André Ceſalpinus, qui contient fort clairement la doctrine de la *circulation* dés l'an 1593. Jean Leonicenus adjoûte que le Pere Fra Paolo avoit deſcouvert la *circulation* du ſang, & les valvules des veines; mais qu'il n'oſa pas en parler, de peur de l'Inquiſition, & qu'il communiqua ſeulement ſon ſecret à Aquapendente, qui aprés ſa mort mit le livre qu'il en avoit compoſé en la Bibliotheque de St. Marc, où il fut long-temps caché; mais que Aquapendente decouvrit ce ſecret à Harvée qui étudioit ſous luy à Padouë, lequel le publia étant de retour en Angleterre pays de liberté, & s'en attribua la gloire.

CIRCULATION, ſe dit auſſi du ſuc des plantes, dont on a fait l'experience ſur quelques-unes qui ont beaucoup de ſuc, comme ſur le titlimalus. On y a fait les mêmes obſervations que celles qu'on a faites ſur les veines & les arteres par le moyen des ligatures. La *circulation* de la ſeve des plantes a été propoſée à l'Academie des Sciences en 1667. pour la premiere fois par Mr. Perrault Medecin, & preſque en même temps par Mr. Mariotte, & par Mr. Major Medecin de Hambourg, qui ont écrit ſur la même matiere.

CIRCULATOIRE. adj. Terme de Chymie, qui ſe dit des vaiſſeaux qui ſervent à faire la diſtillation par circulation. Le pellican & les gemini ou jumeaux ſont des vaiſſeaux *circulatoires*.

CIRCULER. v. neut. Terme de Chymie. C'eſt, Faire une operation dans le vaiſſeau qu'on appelle pellican, ou dans quelque autre qui fait le même effet, dans lequel la même vapeur qui eſt élevée en l'air par le feu, retombe en bas pour remonter & eſtre diſtillée pluſieurs fois, & reduitte en ſes parties les plus ſubtiles.

CIRCULER, ſe dit auſſi en Medecine, du ſang qui paſſe pluſieurs fois par jour dans le cœur par le moyen des veines & des arteres qui le portent juſqu'aux extremitez du corps, d'où il revient dans le cœur. On dit auſſi, que le ſuc des plantes *circule* depuis le tronc juſqu'aux feuilles.

CIRCUMCIRCA. Adverbe purement Latin, qui a paſſé en François pour ſignifier, Environ, à peu prés. Il a acheté cette terre huit ou dix mille eſcus *circum-circa*.

CIRE. ſ. f. Ouvrage que font les abeilles pour y recevoir leur miel. On fait des flambeaux de *cire*, des images, des figures de *cire*, des chandelles de *cire*. La *cire* eſt jaune, & on la blanchit en la laiſſant pluſieurs jours au Soleil, ou à la roſée aprés l'avoir rappée en menuës parties, ou bien en la faiſant chauffer avec quantité d'eſprit de vin, & en la paſſant par le filtre; car alors elle ſe blanchit tout à coup. La *cire grenée* ſe blanchit plus facilement que l'autre. Matthiole enſeigne une autre maniere de blanchir la *cire*, en la faiſant bouillir dans de l'eau marine. On appelle *cire vierge*, celle qu'on tire des ruches ſans avoir pas été par le feu. Sur la riviere des Amazones on voit des mouches à miel dont la *cire* eſt noire, qui bruſle auſſi-bien que l'autre. La meilleure eſt celle qui eſt jaune, qui ſent le ſtorax, qui eſt ductile en ſa ſiccité, & qui ſe peut filer comme le maſtic. On l'appelle en Latin *propolis*. Ce mot vient du Latin *cera*, du Grec *kiros*, qui ſignifie le même.

CIRE D'ESPAGNE, autrement appellée *lacque* ou *lacca*, eſt une compoſition faite d'une certaine gomme diverſement colorée, & ordinairement rouge, qui decoule de certains arbres qu'on trouve dans les Indes, ſemblables à nôtre prunier. Cette gomme eſt ramaſſée par des fourmis qui ont des aiſles, & qui la vont enſuite attacher aux branches & au tronc du même arbre. Elle ſert à cacheter des lettres.

On appelle auſſi en Chancelerie la *cire*, ce qui ſert à ſceller. Les Edits ſe ſcellent en *cire* verde, & toutes les autres Lettres qui doivent durer toûjours, qui commencent par ces mots, A tous preſents & à venir, comme les offices hereditaires, tous les actes & commiſſions de Juſtice en *cire* jaune; les proviſions pour le Dauphiné en *cire* rouge.

On dit auſſi dans les procés criminels, qu'il faut de la *cire*, pour dire, qu'il faut condamner le criminel à faire amende honorable avec une torche au poing. On le dit auſſi de ceux qu'on ne peut abſoudre ſans avoir une remiſſion, qui ſe ſcelle avec de la *cire*.

CIRE, ſe dit auſſi du luminaire d'une Egliſe. La Sacriſtie de cette Egliſe deſpenſe tant en *cire*. la *cire* de cet enterrement a couſté telle ſomme. les *cires* appartiennent au Curé.

On appelle auſſi le *droit de cire*, certain droit de bougies dont on fait la diſtribution en pluſieurs Communautez, ou à des Officiers.

CIRE, ſe dit proverbialement en ces phraſes. Il eſt jaune comme *cire*, pour dire, Il a la jauniſſe. On dit auſſi d'un homme qui maigrit, qu'il fond comme la *cire* au Soleil, ou le beurre dans la poëſle. On dit d'un homme foible & irreſolu, qu'il eſt mou comme de la *cire*. On dit encore, Aux pelerinages des environs on deſpenſe beaucoup de vin, & peu de cire, pour dire, qu'on y va plus pour la débauche que par devotion: ce qui eſt tiré de l'Eſpagnol *Romeria di cerca mucho vino y poca cera*. On dit auſſi, Cela luy vient comme de *cire*, pour dire, fort à propos. On dit auſſi de deux perſonnes qui ſont fort égales, qu'ils ſont égaux comme de *cire*.

Monſieur l'Abbé & Monſieur ſon Valet,
Sont faits tous deux égaux comme de *cire*.
Marot.

On dit d'une vieille chaſſieuſe, que ſes yeux ſont de la *cire*.

CIRER, verb. act. Enduire de cire. Les Cordonniers *cirent* les bottes, les ſouliers, pour empêcher qu'ils ne prennent de l'eau. on *cire* de la toile, des gants, des planches.

CIRER, ſe dit auſſi des eſtoffes qu'on a taillées, auxquelles on applique de la cire avec une bougie, pour empêcher qu'elles ne s'effilent en attendant qu'on les coude.

CIRÉ, ÉE. part. & adj. Toile *cirée*. gants *cirez*.

On dit proverbialement d'un habit, qu'il eſt *ciré* ſur le corps d'une perſonne, pour dire, qu'il eſt bien fait, bien taillé, qu'il ne fait pas un pli.

CIRIER. ſ. m. Marchand Eſpicier qui s'attache particulierement au commerce de la cire, à faire des cierges & des bougies.

CIROESNE. ſ. m. Terme de Chirurgie. C'eſt une compoſition plus ſolide & plus dure que les onguents, & plus molle que les emplaſtres, quoy qu'on les prenne ſouvent l'un pour l'autre. Les liniments & onguents ne different point des *ciroeſnes*, quand ils reçoivent de la cire en leurs compoſitions. Les *ciroeſnes* ſont les vicaires de la friction, quand on veut provoquer la ſalivation. Ce mot vient de *cire*, parce qu'elle ſert de baſe à cette compoſition.

CIRON. ſ. m. Tres-petit animal qui s'engendre ſous le cuir, ſous lequel il ſe traiſne & rampe en le rongeant petit à petit. Swammerdam dit que le *ciron* ſort tout parfait de ſon œuf, & qu'il croiſt enſuitte peu à peu. Il cauſe une grande demangeaiſon & gratelle. Le microſcope nous a fait découvrir pluſieurs parties en un *ciron*. Mr. Gaſſendi en obſervant un *ciron*, l'a veu éternuer.

CIRON, ſignifie auſſi la petite ampoulle qui vient à l'occaſion du *ciron*, à force de gratter la peau. On perce des *cirons* avec une eſpingle.

CIRQUE. ſ. m. Grand baſtiment de figure ronde, ou ovale, qu'on faiſoit chez les Anciens pour donner des ſpectacles au peuple. Il y a encore des veſtiges des *Cirques*, tant à Rome qu'à Niſmes & autres lieux. Les Romains étoient fort paſſionnez pour les Jeux du *Cirque*, témoin ce vers de Juvenal:

\- - - *atque duas tantùm res anxius optat,*
Panem & Circenſes.

Quelques-uns veulent que ce nom vienne de *Circé*, à qui Tertullien en attribuë l'invention. Caſſiodore dit que *circus* vient *à circuitu*. Les Romains n'eurent au commencement point d'autre *Cirque* pour leurs courſes que le bord du Tybre d'un coſté, & une paliſſade d'eſpées droites de l'autre, ce qui rendoit ces courſes dangereuſes, comme remarque Servius: d'où vient qu'Iſidore dit, que c'eſtoit à cauſe de cette paliſſade d'eſpées que ces Jeux avoient été nommés *Circenſes*, *quaſi circum enſes*. Mais Scaliger ſe moque de cette interpretation. Tarquin fut le premier qui fit baſtir à Rome un *Cirque* exprés entre le Mont Aventin & le Palais, comme dit Denis d'Halicarnaſſe. Il avoit 2205. pieds de longueur, & 960. pieds de largeur: ce qui le fit appeller le *grand Cirque*.

CIRURE. ſ. f. Compoſition de cire & de ſuif, qu'on fait pour enduire des ſouliers & des bottes, & pour empêcher qu'ils ne tirent l'eau. Ce Cordonnier a une *cirure* luiſante. Pour faire une bonne *cirure*, il y faut mettre un peu de ſalpeſtre. On dit auſſi *cirage*.

CIS.

CISAILLER. verb. act. Coupper avec les ciſailles. Quand on porte à la monnoye une piece legere ou alterée,

rée, il la faut *ciſailler* à l'inſtant pour l'oſter du commerce.

CISAILLES. ſ. f. plur. Ce qui reſte d'une lame de metail, quand on en a enlevé des flans pour faire de la monnoye.

CISAILLES, ſe dit auſſi des gros ciſeaux qui ſervent aux ouvriers en metail pour coupper des plaques deſliées de fer blanc, de leton, d'argent, &c. Quelques ouvriers les appellent *ciſoires*.

CISALPIN, INE. adj. Qui eſt en deçà les Alpes. Les Romains diviſoient la Gaule & le pays où eſt à preſent la Lombardie, en *Ciſalpine*, & Tranſalpine. Ce qui eſtoit *Ciſalpin* à l'égard de Rome, eſt Tranſalpin à noſtre égard. Il faut obſerver que le mot d'*Alpes* s'eſt dit de toute ſorte de hautes montagnes. Auſone a dit, les *Alpes* des Pyrenées, les *Alpes* de l'Apennin.

CISEAU. ſ. m. Inſtrument de fer trenchant par le bout, dont on ſe ſert à tailler & coupper le bois, la pierre, & même quelques metaux. Un *ciſeau* de Maçon, de Menuiſier, de Sculpteur, d'Orfevre, de Serrurier, &c. Ces outils different de noms ſuivant la figure de leurs taillants, comme *ciſeaux de lumiere*, tels que ſont ceux des rabots. *Ciſeaux à deux biſeaux*, *à nez rond*, *bec d'aſne*, *fermoir*. *Ciſeaux en marteline*, qui ont pluſieurs pointes. Des *ciſeaux* pour le bois, pour la pierre, pour coupper le fer à froid & à chaud, pour faire des limes. On diſoit autrefois *ciſel*, & en la baſſe Latinité *ſciſelum*, d'où le mot eſt derivé.

On appelle figurément un bon *ciſeau*, un bon Sculpteur, un bon ouvrier qui ſçait bien manier le *ciſeau*, bien graver, bien ciſeler.

CISEAUX, au plurier, ſignifie un inſtrument compoſé de deux petits couteaux attachez enſemble avec un clou rivé, & qui ont leurs taillants en dedans pour coupper en les joignant l'un contre l'autre. Les Tailleurs, Lingeres & autres s'en ſervent pour coupper toutes ſortes d'eſtoffes. On eſtime fort les *ciſeaux* de Moulins. un eſtuy à *ciſeaux*. coupper ſes ongles, ſes cheveux avec des *ciſeaux*. les Jardiniers ſe ſervent auſſi de grands *ciſeaux* pour tailler le buis, les paliſſades. Les Chaudronniers ont des *ciſeaux* à long manche pour coupper des lames de cuivre, de fer blanc, &c.

CISELER. v. act. Coupper, tailler, graver delicatement avec le ciſeau. Menage derive ce mot de *ciſel*, qu'on a dit autrefois au lieu de *ciſeau*, lequel a été fait de *cædo*. Il cite auſſi Saumaiſe, qui le derive du Latin *ſicillare*, qui ſignifie *coupper*. D'autres derivent ce mot de *ciſium*, dont il eſt fait mention dans Vitruve.

CISELÉ, ÉE. part. & adj. Taillé avec le ciſeau. Ce baſſin d'argent eſt un ouvrage *ciſelé*, travaillé avec le ciſeau.

On appelle auſſi *velours ciſelé*, du velours figuré qui imite le travail du ciſeau.

CISELURE. ſ. f. Sculpture, graveure, travail qui ſe fait avec le ciſeau. Cette menuiſerie eſt d'une belle *ciſelure*. la façon d'un baſſin d'argent augmente beaucoup, quand il y a de la *ciſelure*.

CISTERNE. ſ. f. Reſervoir d'eau de pluye. Les *ciſternes* doivent être faites avec de bon ciment pour retenir les eaux. Elles doivent être couvertes de ſable, afin de les purifier. Ce mot, ſelon quelques-uns, vient de la prepoſition *cis*, comme ſi on diſoit, *cis terram*, c'eſt à dire, *inter terram*. D'autres le derivent de *ciſta*, qui ſignifie un *panier* fait d'oſier, qui ſert à mettre du pain & autres choſes. La *ciſterne* de même ſert à conſerver les eaux de pluye.

CISTERNE, ſignifie quelquefois un puits. En Orient les Caravanes ne boivent que des eaux de *ciſternes*.

CISTRE. ſ. m. C'eſt un inſtrument à corde fort uſité en Italie, qui a preſque la figure du luth, mais qui a un manche plus long diviſé en 18. touches. Il a quatre rangs de cordes, qui ont chacun trois cordes à l'uniſon, à la reſerve du ſecond rang qui n'en a que deux. Ses cordes ſont ordinairement de leton, & ſe touchent avec un petit bout de plume, comme celles de la mandore. Son chevalet eſt auprés de la roſe, & les cordes ſont attachées au bout de la table à un endroit qu'on nomme le peigne. Ses touches ſont de petites lames de leton fort deliées. Il y a auſſi des *ciſtres* à ſix rangs de cordes. Les Italiens l'appellent *cythara*. On tient qu'Amphion a été inventeur du chant avec le *ciſtre*.

CIT.

CITADELLE. ſ. f. Place fortifiée de quatre, de cinq, ou de ſix baſtions, qu'on baſtit au lieu le plus éminent d'une ville, pour la deffendre contre les ennemis, ou pour tenir les habitans dans l'obeïſſance du Prince. Il y a toûjours une grande eſplanade entre la ville & la *citadelle*.

CITADIN, INE. ſ. m. & f. Vieux mot qui ſignifioit autrefois un habitant d'une cité.

CITATION. ſ. f. Aſſignation devant un Juge Eccleſiaſtique pour affaire qui regarde l'Egliſe. On appelle comme d'abus des *citations*, quand un Laïque eſt cité devant un Official, lors qu'il eſt incompetent. Ce mot vient du Latin *citatio*, de *cito*, de *cieo*.

CITATION, ſignifie auſſi, Allegation de quelque loy, de quelque autorité, de quelque paſſage. Ce livre eſt plein de *citations*. les Pedants ſont ſujets à faire beaucoup de *citations* inutiles, & par pure oſtentation. les *citations* ne ſont plus guere à la mode dans les diſcours oratoires.

CITÉ. ſ. f. Ville fermée de murs. Il y a pluſieurs grandes *cités* en ce Royaume. Jeruſalem a eſté appellé la *Sainte Cité*. le Paradis eſt la *Cité* celeſte. Ce mot ne ſe dit proprement que des villes Epiſcopales. Il vient du Latin *civitas*.

La *Cité de Dieu*, eſt un beau livre compoſé par St. Auguſtin contre les Payens. Il a eſté traduit en partie par Mr. Giri de l'Academie Françoiſe. Le premier Ouvrage qu'on a jugé digne de mettre ſous la preſſe, dés qu'on a inventé l'Imprimerie, ç'a été la *Cité de Dieu*.

CITÉ, ſe dit particulierement du cœur de la ville, & du lieu où eſt la Cathedrale, le Palais du Prince. A Paris il y a Ville, *Cité*, & Univerſité. Il demeure dans la *cité*, c'eſt à dire, vers le Palais, vers l'Egliſe Cathedrale.

CITÉ, ſe prend figurément pour les habitans. Il y a de beaux privileges accordez à cette *cité*, pour dire, à ceux qui l'habitent.

CITER. v. act. Donner aſſignation à comparoir devant un Juge d'Egliſe en matiere eccleſiaſtique. Ce garçon a été *cité* devant l'Official en execution d'une promeſſe de mariage. cet Heretique a été *cité* à Rome, au Concile General. les Chevaliers ſont *citez*, pour ſe trouver au Chapitre de leur Ordre. En Latin on dit *citare* au même ſens.

CITER, ſignifie auſſi, Alleguer un paſſage, une autorité, nommer celuy duquel on tient quelque choſe. Un Auteur ne doit pas *citer* ſes propres ouvrages. La table des Auteurs qui ſont *citez* dans ce livre. je vous donneray advis de tout ce qui ſe paſſera, à la charge que vous ne me *citerez* point, que vous ne me nommerez point.

CITERIEUR, EURE. adj. Qui eſt en deçà, de nôtre côté, plus prés de nous. L'Inde *Citerieure* eſt celle qui eſt en deçà du Gange; l'Ulterieure, celle qui eſt en delà. Ce mot vient de la prepoſition *cis*.

CITOYEN, ENNE. ſubſt. Habitant d'une ville. Cette ville a un grand nombre de *citoyens*, ſes *citoyens* ſont riches, braves, &c. Ce mot vient du Latin *civis*, qu'on derive du verbe *cieo*, parce qu'ils vivent tous enſemble. Il vaudroit mieux tirer ce mot de *cio*, *cire*, parce que les *citoyens* ſont tous appellés au même lieu.

CI-

CITOYEN, ſe dit auſſi de ceux qui jouiſſent des privileges d'une ville, qui ont acquis droit de bourgeoiſie, encore qu'ils habitent ailleurs. St. Paul étoit *citoyen* Romain. Il n'étoit pas permis de foüetter un *citoyen* Romain.

CITRE. Voyez *Sidre*.

CITRIN. ſ. m. Terme de Chymie. C'eſt une certaine couleur jaune que les Chymiſtes pretendent donner au metail pour faire de l'or, & qu'ils appellent autrement *la grande teinture minerale*.

CITRON. ſ. m. Fruit de couleur jaune, qui a l'écorce ridée & odorante. Il eſt plein d'un jus qui a un petit acide fort agreable, & qui ſert à faire la limonade, & pluſieurs ſauces. Il y a des *citrons* aigres, & des *citrons* doux. Ceux-cy ſervent à ſe rafraiſchir, & à ſe deſalterer, & on en ſert aux bals & aux aſſemblées. On fait auſſi des ſalades de *citron*, de la conſerve, de la paſte de biſcuit, de *citron*, des confitures de l'écorce de *citron*. En Latin *citreum*, ou *citrum*, dont a été fait le mot François. Les Grecs les appellent *kedromela*.

CITRONAT. ſ. m. Confiture faite de peau de citron couppé en filets longs & menus, & qu'on aſſemble pour en faire comme un rocher. On fait pareille choſe de l'orenge, & on l'appelle *orengeade*.

CITRONAT, eſt auſſi une eſpece de dragée dans laquelle on enferme un morceau d'écorce de citron.

CITRONNE', E'E. adj. Liqueur, ou ragouſt où on a eſpreint du jus de citron. La gelée pour eſtre bonne doit être *citronnée*. On a ordonné à ce malade de la tiſanne *citronnée*.

CITRONNIER. ſ. m. Arbre qui porte pour fruit le citron. Les *citronniers* ne viennent bien qu'aux pays chauds. Les Anciens faiſoient grand état des tables, & autres meubles faits de *citronnier*. Le *citronnier* eſt auſſi grand que l'orenger & le limonier. Il a ſes feuilles preſque ſemblables, qui ſont pertuiſées de menus trous. Il eſt toûjours verd. Ses branches ſont ſouples, & couvertes d'une toile verde & épineuſe. Il porte une fleur rougeaſtre & ouverte, du milieu de laquelle ſort quelque petite capillature. Il porte fruit en tout temps. Palladius fut le premier qui peupla l'Italie de *citronniers*, où il les apporta de Medie : d'où vient qu'en Latin on appelle les citrons *mala Medica*.

CITROUILLE. ſ. f. Le plus gros de tous les fruits qui rampent ſur la terre. Il eſt de figure cylindrique & oblongue. On mange de la *citrouille* en potage, & en fricaſſée. *Citrouille ouſſée*, eſt celle qu'on cueille aprés le mois d'Aouſt. La graine de *citrouille* eſt une des quatre ſemences froides. En Latin *citrina cucurbita*. On l'a appellée auſſi *citrolus* & *citrullus* dans la baſſe Latinité. On l'appelle autrement *courge de Turquie*.

On appelle figurément une femme dont la taille eſt groſſe & mal faite, une groſſe *citrouille*.

C I V.

CIVADIERE. ſubſt. fem. Terme de Marine. C'eſt la voile du maſt de beaupré qui eſt ſur la proüe. Elle a deux gros trous, afin que l'eau ſe puiſſe écouler, quand il arrive qu'elle touche la mer, car elle eſt fort inclinée. La *civadiere* ſert plus à ſoûtenir le navire, & à le dreſſer vers le haut, qu'à le pouſſer en avant.

CIVE'. ſ. m. Sauce & ragouſt qu'on fait avec le dedans d'un lievre. Voyez *Sivé*. Ce mot vient du Latin *cepolla*.

CIVETTE. ſ. f. Petit animal dont on tire un parfum de même nom. Elle eſt de la taille d'un chat ou d'une groſſe fouine. Elle a d'ordinaire vingt pouces de long, & ſa queuë dix. Son poil qui eſt court ſur ſa teſte & aux pattes, eſt fort long par le reſte du corps, ayant quatre pouces & demi ſur le dos. Il eſt dur & rude, & entremeſlé d'un autre plus court & plus doux, friſé comme de la laine, qui eſt gris brun. Le grand poil eſt de trois couleurs faiſant des taches & des bandes, les unes noires, les autres blanches, & les autres rouſſaſtres ; mais le noir eſt la couleur dominante ſur le corps. Le nez, le ventre, le deſſous de ſa gorge ſont noirs, auſſi-bien que ſes pieds qui ſont courts, qui aboutiſſent en cinq doits & un ergot, & qui ont des ongles noirs, non crochus & peu pointus. Ses oreilles ſont plus petites & moins pointuës que celles d'un chat, noires par dehors, bordées de blanc, & blanches par dedans. Sa queuë eſt noire par deſſus, & meſlée d'un peu de blanc par deſſous. Elle a les yeux enfermez dans deux taches noires, & on dit qu'ils éclairent la nuit comme ceux des chats. Le deſſus de la teſte juſqu'aux oreilles eſt gris. Elle a ſur le col quatre bandes noires ſur un fond fort blanc. Elle a auſſi quelques taches, que Pline appelle des *yeux* dans la panthere, mais qui ne ſont point iſolées. Ses dents ſont canines, & ſouvent rompuës, car c'eſt un animal farouche qui ſe les rompt en mordant les barreaux de fer de ſa cage, quand il eſt enfermé. La poche ou le ſac où eſt le receptacle de la *civette*, eſt au deſſous de l'anus. Elle a deux pouces & demi de large, & trois de long. Sa capacité peut contenir un petit œuf de poule. On en fait ſortir la liqueur odorante d'un grand nombre de glandes qui ſont entre les deux tuniques de ſes poches. Scaliger & Matthiole croyent que le parfum de la *civette* n'eſt rien autre choſe que ſa ſueur : mais cela eſt faux, auſſi-bien que ce qu'ils diſent, qu'elle ſe perfectionne avec le temps, & que le reſte du corps ſent bon. Pluſieurs croyent avec Belon, que noſtre *civette* n'eſt autre choſe que l'hyene dont parle Ariſtote, ou que c'en eſt une eſpece. Mais Scaliger, Ruel, Matthiole, Leon Africain, Busbec, Aldrovandus, & autres Modernes veulent que la *civette* ait été inconnuë aux Anciens, & que ce ſoit une eſpece de chat. Ce mot vient de l'Arabe *zibet*, ou *zebed*, qui ſignifie *eſcume* ; car en effet cette liqueur eſt eſcumeuſe en ſortant, & fort blanche ; & elle perd ſa blancheur, quand elle eſt repoſée. Cela eſt tiré des Memoires de Mr. Perrault. Le Pere Ange de St. Joſeph dit qu'il a vû pluſieurs fois à Baſſora le *gatto zibetto*, & que c'eſt une fouine qu'on frappe avec un petit baſton juſqu'à tant qu'elle ſuë le muſc, qu'on ramaſſe entre ſes cuiſſes avec une petite cuillier.

CIVETTE, eſt auſſi une petite herbe odoriferante qu'on met dans les ſalades.

CIVIERE. ſ. f. Petit brancard que deux hommes portent à bras. Cet homme eſt tombé d'un baſtiment, & on l'a porté à l'hoſpital ſur une *civiere*. Dans les ateliers on appelle *bar*, les *civieres* à bras. Et dans l'Egliſe on appelle des *civieres à col*, celles ſur leſquelles on porte des reliques, des pains benits. On l'a appellée en Latin *chiveria*, ou *camovellorium*.

On dit en proverbe, Cent ans banniere, & cent ans *civiere*, pour dire, que dans un ſiecle toutes choſes changent de nature, & que ce qui étoit élevé & eſtimé, devient bas & mépriſable au bout du temps. La banniere eſt une marque d'éminente nobleſſe, & la *civiere* n'eſt qu'à l'uſage des pauvres gens.

CIVIL, ILE. adj. Ce qui regarde la police, le bien public, le repos des citoyens. Il faut punir ſeverement tous les crimes qui bleſſent la ſocieté *civile*. Les guerres *civiles* ſont les plus cruelles & les plus dangereuſes de toutes.

CIVIL, ſe dit auſſi des loix qui ſont établies en faveur de la ſocieté des hommes. La loy naturelle, la loy *civile*.

CIVIL, ſe dit particulierement des loix Romaines qu'on a receuës en pluſieurs endroits de l'Europe ; & eſt oppoſé au Droit Canon, & au Droit Municipal & Coûtumier.

tumier. Tribonian a fait une Compilation du Droit *Civil* par l'Ordre de Juſtinien, compoſé du Digeſte, du Code, des Nouvelles & des Inſtitutes : & c'eſt ce qu'on appelle le *Corps Civil*. La Gaſcogne, le Languedoc, le Lyonnois, ſe regiſſent par le Droit *Civil*, qu'on nommoit autrement le *Droit écrit*. Le reſte de la France ſuit le Droit Coûtumier. A Paris on ne reçoit pas le Droit *Civil* comme une deciſion, mais comme une raiſon. On y a rétabli depuis peu les Ecoles du Droit *Civil*, & du Droit Canon. Docteur licentié en Droit *Civil* & Canon. Cujas a été un celebre Profeſſeur du Droit *Civil*.

CIVIL, en termes de Palais, eſt la procedure ordinaire qu'on fait dans les procés pour le commerce & pour l'intereſt pecuniaire, & eſt oppoſé à *criminel*. Ainſi on dit, Lieutenant *Civil*, & Lieutenant Criminel; un Juge *Civil* & Criminel. La Chambre *Civile* du Chaſtelet. un Greffe *Civil*. Une partie *civile*, eſt celle qui pourſuit un procés criminel pour ſon intereſt particulier. Des conclutions *civiles*, ſont des écritures qu'on fait pour demander des intereſts civils, des dédommagements pour la partie offencée.

REQUESTE CIVILE, eſt une voye de Droit, par laquelle on ſe pourvoit contre les arreſts rendus injuſtement, ou contre les ſentences renduës par les Preſidiaux au premier chef de l'Edit. Elle differe de la *propoſition d'erreur*, en ce que par la *requeſte civile* on ſe plaint ſeulement du fait de la partie *civile*, & des ſuppoſitions ou des ſurpriſes faites aux Juges : au lieu que par la *propoſition d'erreur* on accuſe le fait des Juges, qui ſe ſont trompez eux-mêmes. C'eſt pourquoy celle-cy n'eſt plus en uſage. La *requeſte civile* s'obtient par Lettres de Chancelerie ſur une conſultation de deux anciens Advocats. Les ampliations de *requeſte civile*, ou les ouvertures de *requeſte civile*, ſont le dol perſonnel, contrarieté de jugements, procedures mal obſervées, pieces fauſſes qui ont ſervi de fondement à l'arreſt, pieces nouvellement recouvrées, retenuës par le dol de la partie, & autres mentionnes en l'art. 34. du titre 35. de l'Ordonnance de 1667. On ne reçoit plus les *requeſtes civiles*, s'il n'y a ouverture en la forme, quand il y auroit de l'erreur au fonds, & ſans conſigner une amende de 450. livres.

On appelle *mort civile*, ce qui emporte un retranchement de la ſocieté *civile*, comme une condamnation de galeres, un banniſſement perpetuel, ou une condamnation à mort par contumace, qui font qu'on ne regarde plus un homme comme citoyen. On le dit auſſi de ceux qui n'ont plus la faculté d'agir en des affaires temporelles, comme ceux qui ont renoncé au monde, qui ont fait des vœux dans les Monaſteres.

CIVIL, ſignifie auſſi, Ce qui eſt honneſte & raiſonnable. Ce n'eſt pas une priere *civile*, d'aller ſolliciter un homme contre ſes intereſts. cet homme eſt fort *civil*, il reçoit le monde avec beaucoup de douceur, de careſſes, de ceremonies & d'honneſteté.

CIVILEMENT. adv. D'une maniere civile. L'action de faux ſe peut pourſuivre *civilement* & criminellement.

CIVILEMENT, ſignifie auſſi, Honneſtement. Cet homme m'a traitté, m'a receu fort *civilement*, il en a agi fort *civilement* avec moi.

On dit auſſi, qu'un homme eſt mort *civilement*, quand il eſt condamné à mort par contumace, aux galeres, à un banniſſement perpetuel; ou quand il a fait profeſſion dans un Monaſtere.

CIVILISER. v. act. Rendre civil & poli, traittable & courtois. La predication de l'Evangile a *civiliſé* les peuples barbares les plus ſauvages. les payſans ne ſont pas *civiliſez* comme les bourgeois, & les bourgeois comme les Courtiſans.

CIVILISER, en terme de Palais, ſignifie, Recevoir un criminel en procés ordinaire. Ce proces qui étoit à la Tournelle a été *civiliſé*, & renvoyé aux Enqueſtes pour y proceder par action civile.

CIVILISÉ, ÉE. part. & adj. Peuple *civiliſé*. procés *civiliſé*.

CIVILITE' ſ.f. Maniere honneſte, douce & polie d'agir, de converſer enſemble. On doit traitter tout le monde avec *civilité*. on apprend aux enfants la *civilité* puerile. il n'y a que les payſans, les gens groſſiers, qui manquent à la *civilité*.

CIVILITÉ, ſignifie auſſi, Recommandation, compliment. Je vous prie de faire mes *civilitez* à un tel, mes tres-humbles baiſemains.

CIVIQUE. adj. ſe dit des couronnes de chesne qu'on donnoit autrefois à Rome à ceux qui dans la guerre avoient ſauvé un concitoyen dans une bataille ou un aſſaut. Elle étoit fort eſtimée, & fut même donnée à Auguſte, qui fit faire des monnoyes avec cette deviſe, *Ob cives ſervatos*. On la donna auſſi à Ciceron, aprés qu'il eut déſcouvert la conjuration de Catilina.

C L A.

CLABAUD. ſ. m. Chien à grandes oreilles. Nicod derive ce mot de l'Hebreu *cheleb*, ou du plurier *chelabim*, qui ſignifie *chien*.

On dit qu'un chapeau fait le *clabaud*, quand un de ſes bords baiſſe plus d'un coſté que d'autre. On dit autrement, qu'il baiſſe l'oreille, comme font les chiens *clabauds*.

CLABAUDER. v. act. Abboyer fortement, comme font les chiens clabauds.

CLABAUDER, ſe dit auſſi de l'abboy des maſtins.

CLABAUDER, ſe dit figurément des hommes qui crient, qui declament trop hautement, qui parlent beaucoup, & qui ne diſent rien de ſolide. Cet Advocat ne fait que *clabauder*, au lieu d'apporter de bonnes raiſons.

CLABAUDEUR. ſ. m. Grand criailleur qui clabaude.

CLAIR, AIRE. adj. Qui eſt plein de lumiere, ſoit qu'il l'ait de luy-même, ſoit qu'il l'ait par emprunt & par participation. Au premier cas il n'eſt propre qu'au Soleil & aux étoiles fixes qui luiſent par leur propre lumiere. Au ſecond cas il ſe dit de la Lune & des Planetes, qui luiſent d'une lumiere empruntée. La Lune eſt *claire*. Venus eſt la plus *claire* des Planetes, &c. Ce mot vient du Latin *clarus*, qui en ſa premiere ſignification veut dire un *illuſtre, celuy qui eſt publié victorieux à haute voix*. Ce mot vient donc du Grec *klo*, d'où vient *kglo*, *kglor*, *voco*, ou *publico*, *altâ voce pronuntio*. Martinius.

On dit auſſi au ſubſtantif, le *clair* de la Lune.

CLAIR, ſe dit auſſi des lumieres élementaires du feu, & des autres choſes qui en participent. Le fagot fait un feu *clair*. une chandelle mouchée fait une lumiere plus *claire*. Des yeux *clairs* ſont ceux qui ont du feu & de la vivacité.

CLAIR, ſignifie encore, Ce qui reçoit beaucoup de lumiere, & qui eſt oppoſé à *obſcur*. Cet appartement eſt *clair*, cet autre eſt obſcur. Autrefois les Egliſes étoient fort obſcures, maintenant on les fait fort *claires*.

CLAIR, ſe dit encore des corps qui reflechiſſent beaucoup de lumiere : ce qui ne ſe fait que par ceux dont la ſurface eſt fort unie, fort nette, fort polie. Les miroirs d'acier ſont plus *clairs* que ceux de verre, parce qu'ils ſouffrent un plus beau poli. Ces chenets ſont ſi *clairs*, ſi bien tripolés, qu'il ſemble que ce ſoient des miroirs. Ainſi Regnier a dit,

Claire comme un baſſin, nette comme un denier.

C'eſt en ce ſens qu'on dit un teint *clair*, quand il eſt uni,

vif & poli; à la difference de celuy qui eſt plombé, ou de celuy qu'ont les perſonnes indiſpoſées.

CLAIR-BRUN, ſe dit des cheveux ou du teint d'une perſonne comparez l'un à l'autre, c'eſt à dire, quand elle a le teint fort blanc, & les cheveux fort noirs. C'eſt un beau *clair*-brun, une *claire*-brune.

On dit auſſi, que le blanc eſt une couleur *claire*, parce qu'elle naiſt d'une reflexion de beaucoup de lumiere: que le noir n'eſt pas *clair*, parce que la lumiere s'imbibe dans ſes pores.

CLAIR, en termes de Peinture, ſe dit des parties qui reflechiſſent plus de lumiere, qui ſont compoſées de couleurs plus hautes, plus voyantes. La ſcience du Peintre eſt de bien ménager les *clairs* d'un tableau, les teintes, les ombres, les enfoncemens. Ce Peintre entend bien le *clair-obſcur*, pour dire, qu'il donne à ſes figures un grand relief, qu'il les debrouille & les deſtache bien par le moyen de la lumiere & des ombres.

CLAIR-OBSCUR, ſignifie auſſi, un deſſein qui n'eſt fait qu'avec deux couleurs, ordinairement de blanc & de noir, & quelquefois de jaune. On le dit auſſi des eſtampes de deux couleurs qu'on tire à deux fois, dont on voit des volumes chez les curieux d'eſtampes.

CLAIR, ſignifie encore, Ce qui n'eſt pas eſpais, ſerré, rempli de corps opaques qui empéchent le paſſage de la lumiere: comme, Les bleds ſont *clairs* dans les champs maigres. les arbres ſont *clairs* dans cette foreſt qu'on a deſgradée. la gaze eſt la plus *claire* de toutes les eſtoffes, la mouſſeline de toutes les toiles.

On dit une porte à *claires* voyes, pour dire, treilliſſée, quand on voit le jour à travers les barreaux. du lait *clair*, la ſimple ceroſité ou partie aqueuſe du lait. les pulmoniques ſont en danger, quand ils crachent le ſang tout *clair*. cette bouillie, cette colle eſt trop *claire*. le potage eſt de l'eau toute *claire*, il n'y a ni graiſſe, ni ſuc de viandes.

CLAIR, ſe dit auſſi des corps qui donnent paſſage aux rayons de la lumiere; & en ce cas il ſignifie, Diaphane, tranſparent. Ce vin eſt *clair* comme eau de roche. le temps eſt *clair*, quand il n'eſt point chargé de nuées.

CLAIR, ſe dit auſſi en Muſique des ſons aigus qui frappent l'oreille avec autant d'éclat, que la lumiere frappe les yeux. Les enfants, les femmes, les chaſtrés ont la voix plus *claire* que les autres gens. cette cloche a un ſon *clair* & argentin.

CLAIR, ſe dit auſſi figurément en choſes ſpirituelles & morales, & ſignifie, Ce qui eſt net, desbrouillé. Ainſi on dit, qu'un droit eſt *clair*, pour dire, qu'il eſt évident: une queſtion *claire*, qui eſt ſans difficulté: que les affaires d'un homme ſont *claires*, que ſon bien eſt *clair*, pour dire, qu'elles ne ſont point embrouillées, que perſonne ne luy en diſpute la poſſeſſion. le fonds ſera pris ſur les plus *clairs* deniers du Treſor Royal. cette terre eſt le plus *clair* de ſon bien. le ſtile de Perſe n'eſt pas *clair*.

On dit, qu'un homme a l'eſprit *clair*, lors qu'il l'a net & penetrant, & qu'il decouvre la verité à travers pluſieurs obſcurités. C'eſt un eſprit *clair*, qui s'explique bien; un jugement *clair*, qui ne ſe laiſſe point ebloüir aux faux brillants. c'eſt un homme qui voit *clair*, qui penetre dans le fonds des affaires. Il entend *clair*, pour dire, Il entend à demi-mot ce qu'on luy veut dire. On dit au contraire d'un ſtupide, qu'on ne luy ſçauroit faire voir *clair*, pour dire, qu'on ne luy ſçauroit faire entendre raiſon.

Les gens de chicane diſent qu'il faut voir *clair* dans une affaire, pour dire, qu'il leur faut donner de l'argent, avant que de les obliger à mettre le nez dans un ſac pour l'examiner.

CLAIR, ſe dit auſſi quelquefois abſolument & adverbialement. Il fait *clair*, pour dire, Il fait jour. On voit cela à *clair*, pour dire, nettement, ſans obſcurité. Il parle haut & *clair*. Il luy a dit cela *clair* & net, pour dire, franchement & ſans diſſimulation.

On appelle du vin tiré à *clair*, du vin tiré en bouteilles juſqu'à la lie, ou celuy de la mere goutte avant qu'il ſoit preſſuré.

On dit auſſi, qu'un homme voit plus *clair* avec des lunettes qu'avec ſes yeux, qu'un Colin maillard voit *clair*, pour dire, qu'on ne luy a pas bien appliqué ſon bandeau.

CLAIR, ſe dit proverbialement en ces phraſes. On dit de celuy qui entreprend quelque choſe au delà de ſes forces, qu'il n'y ſera que de l'eau toute *claire*. On dit, que l'argent eſt *clair* fermé chez quelqu'un, pour dire, qu'il n'en a gueres. On dit auſſi, qu'un homme veut voir *clair* en une affaire, pour dire, voir s'il y peut trouver ſes ſeuretés.

CLAIREMENT. adv. D'une maniere claire. On voit *clairement* les objets à travers cette lunette. On le dit auſſi au figuré. Les propoſitions d'Euclide ſont demonſtrées *clairement*.

CLAIRET, ETTE. adj. Au maſculin il ne ſe dit proprement que du vin rouge paillet. En ce ſens on dit qu'un homme eſt entre le blanc & le *clairet*, pour dire, qu'il eſt entre deux vins. Et au feminin il ſe dit proprement d'une eau de vie où on a fait confire des ceriſes avec du ſucre, & autres ingrediens cuits au Soleil. On a appellé autrefois *clairet*, l'hypocras ou vin compoſé avec des eſpiceries. Les Allemands l'appellent encore *claret*, les Eſpagnols *clarea*, & les Auteurs modernes *claretum*.

CLAIRIERES. Terme des Eaux & Foreſts. Ce ſont des lieux dans les foreſts qui ſont degarnis d'arbres, ou qui n'y ſont gueres touffus. Les beſtes vont ſe eſtuyer dans les *clairieres*.

CLAIRON. ſ. m. Eſpece de trompette qui a un ſon plus aigu que l'ordinaire. Le *clairon* a le tuyau plus étroit que la trompette. Menage le derive de l'Italien *clarone*, qui a été fait de *clarus*. C'eſt à cauſe qu'il rend un ſon *clair*. Dans la baſſe Latinité on l'appelle *clarofius*, *clario* & *claro*.

CLAIRON, eſt auſſi un jeu de l'orgue qui eſt long de quatre pieds, accordé à l'octave de la trompette, & qui de même qu'elle ſe termine par enhaut en s'eſlargiſſant par l'endroit qu'on nomme le *pavillon*.

CLAIRVOYANCE. ſ. f. Diſcernement par lequel on voit le fin des choſes, on en prevoit les conſequences. Ce mot vient de *clarè* & de *video*.

CLAIRVOYANT, ANTE. adj. Qui a l'eſprit fin & penetrant, qui deſcouvre les choſes obſcures, qui prevoit les futures.

CLAMER. v. act. Vieux mot & de Pratique, qui ſignifioit autrefois *publier*, comme on fait aux annonces publiques & proclamations. Il eſt encore en uſage en Normandie, où il faut *clamer* l'acquiſition des heritages qu'on a fait à l'iſſuë de la Meſſe Paroiſſiale, pour empécher que les quatre ſortes de retraits qui ſont receus dans cette Coûtume, n'ayent lieu pendant 30. ans. On diſoit auſſi autrefois, *Clamer* droit, pour dire, Prendre & demander quelques droits. Il ſignifioit auſſi, Faire ſaiſir les biens ou deniers de ſon debiteur forain; &, Se *clamer* en Cour ſouveraine, pour dire, S'adreſſer à la Cour ſuperieure. On diſoit auſſi *clain*, ou *clameur*, pour dire, une demande & ajournement fait en Juſtice, ou une ſaiſie; & quelquefois pour une peine ou amende, ſur tout en fait de beſtes priſes en dommage. C'eſt de ce mot qu'on a fait *declamer*, *reclamer*, *acclamation*, &c.

CLAMEUR. ſ. f. Cri public & tumultueux cauſé par quelque trouble, plainte ou douleur. Les Juifs faiſoient leurs penitences avec grand bruit & *clameurs*, dans

le

le ſac de cette ville on entendoit les *clameurs* & gemiſſemens du peuple.

CLAMEUR DE HARO, eſt une plainte ou reclamation qu'on fait de l'aide du Prince contre la force & l'oppreſſion d'autruy. Elle eſt introduitte par le titre ſecond de la Coûtume de Normandie. C'eſt une procedure où le demandeur mene le defendeur devant le Juge, particulierement en matiere poſſeſſoire & provizoire; & là ils donnent reſpectivement caution, l'un de pourſuivre le haro, & l'autre de le deffendre: & cependant la choſe eſt ſequeſtrée en main tierce, & le Juge ne peut vuider la *clameur de haro* ſans amende. Dans les Lettres de Chancelerie on met, Nonobſtant *clameur de haro*, Chartre Normande & autres Lettres à ce contraires.

Ces mots viennent du Latin *clamo*, qui vient du Grec *kelimi*, qui ſignifie *voco*, ou de *klazo*, *clamo*, *clango*.

CLANDESTIN, INE. adj. Qui ſe fait ſecrettement, à l'inſceu des parents, & contre la deffenſe de la loy. Mariage *clandeſtin*, qui ſe fait ſans publication de bans, & hors de la preſence de ſon propre Paſteur. Le Concile de Trente & l'Ordonnance annullent les mariages *clandeſtins*. la fuitte, l'abſence *clandeſtine*, eſt celle des banqueroutiers qui s'abſentent en une nuit. Ce mot vient de la prepoſition *clam*, qui vient ou de *kleio*, *claudo*, ou de *klemma*, *furtum*, de *klepto*, *fugor*, *abſcondo*.

CLANDESTINEMENT. adv. D'une maniere ſecrette & clandeſtine. Ils ſe ſont mariez *clandeſtinement*. toute choſe qu'on emporte *clandeſtinement* & à l'inſceu du maiſtre, eſt un larcin. ces deux Eſtats ont traitté enſemble *clandeſtinement*, & à l'inſceu de leurs alliez.

CLANDESTINITE'. ſ. f. Ce qui rend une choſe clandeſtine, le manque des ſolemnitez. La *clandeſtinité* rend un mariage nul. la *clandeſtinité* d'un traitté le rend [illegible] à ceux qui ont intereſt en la choſe, quand ils n'y ont été appellez.

CL[illegible], ſ. m. Terme de Charpenterie. Ce ſont les bou[illegible]s pieces de lievres qui ſont ſous les portelots, pour attacher les rubords & bordages des bateaux foncets & autres.

On appelle auſſi *clans*, les pieces de bois qu'on applique contre un maſt ou contre une vergue pour les fortifier, & empêcher que le bois n'éclatte. On les nomme autrement *gemelles* & *gaburons*.

CLAPET. ſ. m. Terme de Mechanique. C'eſt une eſpece de petite ſouſpape, qui ſe leve & qui ſe ferme par le moyen d'une ſimple charniere. Une pompe à ſimple *clapet*.

CLAPIER. ſ. m. Petits terriers qu'on fait dans une garenne pour y nourrir & pour y attirer les lapins. Nicod derive ce mot du Grec *klepto*, qui ſignifie, *ſe cacher*, *ſe derober*. Mais Du Cange le derive du Latin *clapa*, qu'il dit être une eſpece d'inſtrument ou de machine avec laquelle on prend les lapins: d'où apparemment on a fait auſſi *clapet*.

On appelle auſſi *lapins de clapier*, ceux qu'on nourrit dans un grenier, ou dans une petite cour. Ils ont la chair blanche & de mauvais gouſt. On les appelle autrement *mangeurs de choux*.

CLAQUE. ſubſt. fem. Coup qu'on donne avec la paume de la main. Ce mot eſt bas.

CLAQUEBOIS. ſubſt. maſc. eſt un inſtrument de Muſique aſſez groſſier, compoſé de 17. baſtons, dont le premier eſt cinq fois plus petit que le dernier: les autres diminuent à proportion. Son coffre eſt parallelogramme, qui a 17. touches ſur ſon clavier.

CLAQUEDENT. ſubſt. maſc. Frequente agitation des dents, & involontaire, qui vient de froid, ou de peur, ou par l'ébranſlement de quelques remedes.

CLAQUEMENT. ſubſt. maſc. Bruit que font les choſes qui claquent, comme les dents, les mains, les os, les fouets, & les choſes qui frapent l'air avec violence.

CLAQUEMURER. verb. act. Terme populaire qui ſignifie, Enfermer en une priſon eſtroite, enfermer dans un Cloiſtre.

CLAQUER. verb. neut. Fraper l'air d'une maniere à faire quelque bruit. Il ſe dit particulierement des mains qu'on fait *claquer* en les frapant l'une contre l'autre, des os qu'on fait *claquer* en tirant violemment les doits & les membres, des dents qui *claquent* par la peur, ou par le friſſon, des fouets des Chartiers qui frapent l'air violemment. Ce mot vient de l'Allemand *ſchlagen*, qui ſignifie *battre*, *fraper*; ou de *klazein* en Grec, *faire du bruit*, *crier*.

On dit, qu'un homme fait bien *claquer* ſon fouët, pour dire, qu'il ſe ſignale, qu'il fait du bruit, qu'il acquiert de la reputation dans le monde, qu'il reüſſit en ſa profeſſion.

CLAQUET. ſubſt. maſc. qui ſe dit d'une petite latte de bois qui ſert à la tremie d'un moulin, qui eſt en perpetuelle agitation, & qui fait beaucoup de bruit. C'eſt la même choſe que *cliquet*.

CLAQUE-OREILLE, eſt un chapeau qui baiſſe les bords, qui ne ſe ſouſtient pas bien.

CLARIFICATION. ſubſt. fem. eſt l'action par laquelle on rend une liqueur claire. La *clarification* d'un ſyrop. La *clarification* ſe fait par l'ébullition, la deſpumation, & la colature, ou filtration. On y adjouſte auſſi quelquefois le blanc d'œuf, le vin blanc, la creſme de tartre, &c.

CLARIFIER. v. act. Terme de Chymie. Rendre clair & net. Il ſe dit proprement des ſucs & des decoctions, qu'on *clarifie* par la filtration, en les paſſant par une chauſſe, & avec un œuf qu'on jette dedans.

CLARIFIER, en termes de l'Evangile, ſignifie auſſi, Mettre en honneur & en éclat: & c'eſt de ce terme dont ſe ſert particulierement St. Jean pour faire connoître la Divinité de JESUS-CHRIST. St. Jean Chap. 15. v. 8. Chap. 17. v. 4. & 5.

CLARIFIÉ, ÉE. part.

CLARINE', ÉE. Terme de Blaſon, qui ſe dit des animaux garnis d'une clochette ou campane, laquelle à cauſe qu'elle ſonne fort clair, a donné occaſion à ce nom. Beam porte d'or à deux vaches de gueules accornées, accollées, & *clarinées* d'azur.

CLARTE'. ſ. f. Lumiere, éclat. La *clarté* du Soleil offuſque toute autre lumiere. Corneille a dit dans le Cid,

Cette ſombre *clarté* qui tombe des eſtoiles.

Il n'a veu cette action qu'à la *clarté* de la Lune, des flambeaux.

CLARTÉ, ſignifie auſſi, Tranſparence. Le verre peut être ſi eſpais, qu'il n'a plus de *clarté*, qu'il devient opaque.

CLARTÉ, ſe dit figurément des choſes ſpirituelles & morales. C'eſt un eſprit qui a beaucoup de *clarté*, de jugement, de penetration. Tertullien eſt un bon Auteur, mais il ſeroit à ſouhaiter qu'il euſt un peu plus de *clarté*, de netteté dans ſon ſtile.

Tous ces mots viennent du Latin *clarus*.

CLASSE. ſubſt. fem. Diſtinction de perſonnes, ou de choſes, pour les ranger ſelon leur merite, ou leur valeur, ou leur nature. Homere, Virgile, & Corneille ſont des Poëtes de la premiere *claſſe*. Lucain, Claudian ſont d'une *claſſe* au deſſous. on ne ſait en quelle *claſſe* ranger les Hermaphrodites, ou ne ſait s'ils ſont maſles, ou femelles. cet Auteur traitte des corps naturels, & pour plus grande facilité il les a rangés en pluſieurs *claſſes*, en metaux, mineraux, vegetaux, &c. Ce mot vient de *claſſis*, qui vient du verbe *kalo*, *congrego*, *convoco*. *Claſſe* n'eſt autre choſe qu'une multitude aſſemblée à part.

CLASSE, ſe dit auſſi des diſtinctions qu'on fait entre des eſcoliers, qu'on diſtribuë en diverſes claſſes ſelon leur capacité. Les ſalles ſont auſſi appellées *claſſes*. Il y a d'ordinaire ſix *claſſes* dans les Colleges pour les Humanités, & deux pour la Philoſophie. ces enfans ſont de la troiſiéme, de la quatriéme *claſſe*. il vaut mieux faire étudier les enfants de qualité à la maiſon, que de les envoyer en *claſſe*. Quintilien s'eſt ſervi de ce mot au premier livre de ſes Inſtitutions, en parlant des eſcoliers.

CLASSE, ſe dit auſſi du corps des eſcoliers. Toute la *claſſe* s'eſt revoltée contre le Maiſtre. les *claſſes* de ce College ſont fortes, les eſcoliers y ſont plus ſçavants qu'en celles des autres.

CLASSE, ſe dit auſſi de l'étude qu'on fait pendant qu'on eſt au College. Les eſcoliers qui fripent leurs *claſſes* ſont fouëttés. Durant mes *claſſes*, c'eſt à dire, Pendant que j'eſtois au College.

CLASSE, en termes de Marine, eſt un ordre qu'on a mis ſur tous les ports pour le ſervice des vaiſſeaux du Roy, par lequel les Pilotes & tous les Matelots ayant eſté enrollés ont eſté diſtribués dans trois, quatre, ou cinq diviſions, qui ont eſté appellées *claſſes*, pour ſervir alternativement dans les armements de mer ſuivant un Edit de l'an 1673.

CLASSIQUE. adj. maſc. & fem. qui ne ſe dit gueres que des Auteurs qu'on lit dans les claſſes, dans les eſcoles, ou qui y ont grande autorité. St. Thomas, le Maiſtre des Sentences, ſont des Auteurs *claſſiques* qu'on cite dans les Eſcoles de Theologie. Ariſtote en Philoſophie, Ciceron & Virgile dans les Humanités, ſont des Auteurs *claſſiques*. Aulugelle dans ſes Nuits Attiques met au rang des Auteurs *claſſiques* ou choiſis, Ciceron, Ceſar, Saluſte, Virgile, Horace, &c. Ce nom appartient particulierement aux Auteurs qui ont veſcu du temps de la Republique, & ſur la fin d'Auguſte où regnoit la bonne Latinité, qui a commencé à ſe corrompre du temps des Antonins.

CLATIR, ou *Glatir*. Terme de Fauconnerie, qui ſe dit quand le chien pourſuivant la perdrix, ou le lievre, redouble ſon cri, & ſemble advertir ou demander ſecours. Ce mot a la même étymologie que *claquer*.

CLAVEAU. ſ. m. Maladie fort dangereuſe qui ſe met dans les troupeaux de moutons. Nicod derive ce mot de *cladeſ*, ou de ſon diminutif *cladella*. D'autres le derivent de *clavel*, qui ſignifioit autrefois un *clou*, parce que les beſtes qui en meurent ſont couvertes de taches comme des clous.

CLAVEAUX, en terme de Maçonnerie, ſe dit des pierres qui ſervent à faire des voutes plattes ou quartées, comme celles des portes & des feneſtres. Elles ſont taillées en coin, comme les vouſſoirs des voutes rondes ou ſurbaiſſées.

CLAVELÉE. ſ. f. Maladie de moutons. C'eſt la même choſe que le *claveau*.

CLAVESSIN. ſ. m. Inſtrument de Muſique dont on jouë en touchant un clavier. Ses touches font mouvoir de petits ſautereaux qui frappent un double rang de cordes de fil, de leton & de fer, qui ſont tenduës ſur la table. Il y a des *claveſſins* à un ſimple clavier, & d'autres à deux claviers. Il y a tel *claveſſin* qui a 1500. pieces differentes. Il a quatre chevalets, dont deux ſont droits, & les deux autres s'appellent *chevalets à crocs*, à raiſon de leur figure.

CLAVETTE. ſ. f. Petit morceau de fer pointu & plat, qui ſert à entrer dans le trou d'un boulon ou d'une cheville pour la tenir ferme. Le bruit des carroſſes vient ſouvent des *clavettes* qui ne joignent pas bien. Les *clavettes* d'un tour ſervent à l'affermir en une certaine ſituation.

Les Imprimeurs appellent *clavettes*, ce qui leur ſert à monter & à deſcendre le grand ſommier de leurs preſſes.

CLAVICULE. ſ. f. Terme de Medecine. Ce ſont deux petits os qui ferment la poitrine par enhaut. On les appelle ainſi, parce qu'elles ſont comme la clef du thorax. Elles ont la figure d'une *S*, & ſont caves en dedans, & voutées en dehors, & ſont comme deux demi-cercles joints enſemble. Elles ſervent à affermir l'omoplate avec le ſternon & le bras. Il n'y a que l'homme & le ſinge qui ayent des *clavicules*. Les veines ſouſclavieres ſont celles qui paſſent ſous ces deux *clavicules*.

CLAVICULE, a auſſi ſervi de tiltre à quelques livres, comme *la Clavicule de Salomon*, qui eſt un meſchant livre dont quelques Cabaliſtes font mention, qu'ils attribuënt fauſſement à Salomon.

CLAVIER. ſ. m. Ce qui ſert à porter & à joindre pluſieurs clefs enſemble, de peur qu'elles ne s'égarent. Il eſt fait tantoſt d'une chaiſne d'argent ou de cuivre avec une agraffe pour le pendre à la ceinture; tantoſt d'un ſimple cercle d'acier, quand on le veut porter dans ſa poche.

CLAVIER, ſignifie auſſi la partie anterieure d'une orgue, d'un claveſſin, d'une eſpinette, compoſée de 48. ou 49. touches ou marches, par le moyen deſquelles l'on fait joüer les ſautereaux qui frappent les cordes de l'inſtrument, où on donne le vent aux tuyaux en faiſant baiſſer la ſoupape du ſommier. Il y en a pluſieurs dans les grandes orgues, l'un pour faire joüer le poſitif, l'autre le grand corps, un troiſiéme pour le petit cornet, un quatriéme pour le cornet à l'écho. Il y en a un cinquiéme à l'orgue de St. Euſtache: mais ces derniers ne ſont pas entiers, & n'ont gueres que deux octaves. Le *clavier* entier eſt compoſé de 48. touches: les autres en ont ſeulement une partie qui joüent, & le reſte n'y ſont que pour l'ornement. Il y a auſſi le *clavier* des pedales, compoſé de 28. touches d'ordinaire. Le *clavier* à quatre octaves. Il y a 20. feintes ſur les grandes marches, qui ſont les demi-tons ou degrez chromatiques, qui ſont plus eſtroits que les diatoniques. Il a eſté ainſi nommé, à cauſe qu'il contient toutes les clefs de la Muſique.

Tous ces mots viennent du Latin *clavis*.

CLAUSE. ſ. f. Stipulation particuliere qu'on fait dans un contract, charge ou condition qu'on impoſe dans un teſtament. Preſque tous les baux des maiſons de la ville ſe font avec la *clauſe* des ſix mois, c'eſt à dire, de reſolution, en advertiſſant ſix mois devant. Un bail ſans *clauſe*, eſt un bail ſans cette condition, quoy qu'il y ait pluſieurs actes, charges & conditions dans le même acte. Ce mot vient du Latin *clauſula*. Nicod.

CLAUSE, ſe dit auſſi des conditions portées par des bulles, proviſions, ou autres tiltres qui ſont des charges & conditions qu'on y appoſe. La *clauſe* de devolut eſt compriſe ſous ces mots, *aut alio quovis modo*.

CLAUSE DEROGATOIRE, eſt une *clauſe* par laquelle un teſtateur veut qu'un ſecond teſtament qu'il pourroit faire demeure nul, s'il ne contient expreſſément une certaine ſentence, ou paroles qu'il inſere dans le premier teſtament, qu'il veut faire valoir.

CLAUSTRAL, ALE. adject. Qui appartient au Cloiſtre, qui regarde le Cloiſtre. Le Prieur *Claſtral*, eſt celuy qui n'eſt pas Commendataire, celuy qui gouverne les Religieux, qui a ſoin de maintenir la diſcipline *claſtrale*. Ce mot vient du Latin *claſtrum*, qui vient de *claudo*.

On appelle les *offices claſtraux* dans les anciennes Abbayes, pluſieurs offices qui eſtoient autrefois dans ces Maiſons, & qui ſont devenus depuis des tiltres de Benefices, dont la plus-part ſont ſupprimez & reünis à la Menſe des Religieux dans les Maiſons où on a mis la reforme. L'office de Chambrier, Aumoſnier, Infirmier, Celerier, Sacriſtin, ſont des *offices claſtraux* à la nomination de l'Abbé. A l'Abbaye de Saint Denis il y avoit le Grand Prieur, Sous-Prieur, le Chancelier, le Gar-

de des Sceaux, le Grand Aumoſnier, le Grand Confeſſeur, le Grand Bouteiller, le Grand Panetier, le Grand Prevoſt, le Grand Mareſchal Ferdal, le Grand Veneur de l'Abbé : c'eſtoient tous des *offices clauſtraux* poſſedez par des Religieux. Ils ſont marquez dans le Pouillé des Benefices.

CLAYE. ſubſt. fem. Ouvrage de Vannier fait d'oſier ſervant à divers uſages. Il y a des *clayes* à claires voyes, d'autres ſerrées. On met des *clayes* devant les feneſtres, derriere les lits. Il y a auſſi des *clayes* de bois plus groſſier, comme celles des ateliers, qui ſervent à paſſer le ſable pour en ſeparer les caillous ; des *clayes* à clorre les bateaux de charbon ; des *clayes* qui ſervent à faire des digues, à entretenir des ouvrages de Fortification faits de terres ſablonneuſes & fraiſchement remuées, à paſſer des foſſés mareſcageux. On appelle auſſi *claye*, ce qui ſert aux Bergers pour enfermer leur troupeau quand ils parquent. Ce mot de *claye* a été fait *à claudendo*. Du Cange dit qu'on l'a appellée dans la baſſe Latinité *cleia*, *claia*, *cleta*, *clitella*, & *clida*, dont il croit que ce mot eſt derivé.

CLAYE, eſt auſſi une groſſe eſchelle de charpente attachée au cul d'une charrette, ſur laquelle on fait traiſner par la ville ceux qui ont été tués en duel, ou qui ſe ſont deffaits eux-mêmes par deſeſpoir.

CLAYON. ſubſt. maſc. Ouvrage d'oſier fait en rond, dont ſe ſervent particulierement les Pâtiſſiers pour porter leurs pains benits, & leurs autres pâtiſſeries. On s'en ſert auſſi dans les cuiſines pour faire égoutter les mets qu'on fait cuire dans de l'eau.

C L E.

CLECHE', ÉE. adj. Terme de Blaſon, qui veut dire, Ouvert à jour, ou percé en façon que la piece qui charge l'Eſcu, par exemple, une croix, paroiſt comme ſi elle étoit chargée d'une autre croix de même eſmail que le champ de l'Eſcu, ou comme ſi on voyoit le champ à travers ſes fentes. Il portoit d'azur à trois croix *clechées* d'or. Un ſautoir *cleché*, deux triangles *clechés* & enlacés, &c.

CLECHÉ, ſe dit auſſi des arrondiſſemens de la croix de Thouloufe, parce que ſes quatre extremités ſont faits en forme d'anneaux de clefs.

CLEF. ſ. f. Petit inſtrument de fer percé & fendu enſorte qu'il reſponde aux ouvertures & aux gardes d'une ſerrure pour en faire mouvoir le reſſort qui la fait ouvrir & fermer. Une *clef* eſt compoſée d'un anneau, d'une tige, d'un panneton, dont l'extremité s'appelle le *museau*, diviſé en pluſieurs dents. Ce mot vient de *clavis*. Laurentius Molineus a fait un Traitté des *Clefs* imprimé à Upſal, où il dit que le mot de *clef* vient du Grec *kleis*, d'où les Latins ont fait *clavis* ; qu'il y a des peuples en Suede qui n'ont point de *clefs*. L'inventeur des *clefs* a eſté un Theodore de Samos, ſelon Pline & Polydore Virgile : ce qui eſt faux, parce que l'uſage des *clefs* étoit plus ancien que la guerre de Troyes, & qu'il en eſt parlé dans le 3. Chap. des Juges & au 19. de la Geneſe.

FAUSSE CLEF, eſt une *clef* qu'on a contrefaite pour ouvrir une chambre ou un coffre à l'inſceu de ſon maiſtre. C'eſtoit chez les vieux Romains un crime capital à une femme d'avoir des *fauſſes clefs*, auſſi-bien que l'adultere.

Une *clef fauſſée* ou *forcée*, c'eſt une *clef* qu'on a gaſtée ou corrompuë en la voulant tourner avec trop de violence. Cela eſt ſous la *clef*, c'eſt à dire, enfermé.

Preſenter les *clefs*, c'eſt, Faire un acte de ſouſmiſſion, d'obeïſſance aux Souverains, quand ils entrent dans leurs villes ; ou aux Conquerans, quand ils ſe preſentent devant celles des ennemis ; ou aux Gouverneurs & aux Grands qu'ils y envoyent en leur nom.

CLEF, ſignifie auſſi un autre inſtrument qui n'a qu'un trou quarré, qui ſert à faire mouvoir des vis, des roues, pignons, des chevilles, & qui eſt fait en efpece de manivelle. Ainſi on dit, la *clef* d'un lit pour en tourner la vis. la *clef* d'une carabine, d'un piſtolet, pour en bander le reſſort. la *clef* d'une montre pour la monter. la *clef* d'une eſpinette, d'un claveſſin, pour l'accorder & en tourner les chevilles. la *clef* d'un robinet d'une fontaine.

On appelle auſſi *clefs*, Certaines petites boëttes mobiles qui ſervent à boucher les trous des fluſtes & des autres inſtruments ſemblables, ſur leſquels on les applique.

CLEF, ſe dit auſſi de ce qui ferme, qui arreſte quelque choſe. La *clef* d'une voute eſt la derniere pierre qu'on met au haut d'une voute, qui étant plus eſtroite par en bas que par enhaut, preſſe & affermit toutes les autres. On l'appelle autrement *meuſole*. La *clef* d'un preſſoir eſt la vis qui le fait mouvoir, & qui le tient ferme. Les *clefs* d'une poutre ſont des chevilles de fer qui ſervent à l'arreſter dans le mur. Les tenons ſont des *clefs* de bois qui ſervent à aſſembler les pieces de menuiſerie. Les *clefs* des poupées, d'un tour ou autre machine.

CLEF, en termes de Marine, eſt une groſſe cheville de bois qui joint un maſt avec l'autre vers les hunes de hune, & qu'on oſte à chaque fois qu'il faut amener le maſt.

En termes de Blaſon, on dit des *clefs* en pal ou en ſautoir couchées, ou adoſſées, ſelon que les pannetons ſont diſpoſez.

CLEF, ſe dit au figuré des villes fortes qui ſont ſur une frontiere, dont la priſe donne l'entrée aux ennemis dans le cœur du Royaume. Pignerol eſt une des *clefs* de l'Italie.

CLEF, ſe dit auſſi de la Juriſdiction Eccleſiaſtique. Le Pape a la puiſſance des *clefs*, d'ouvrir & fermer le Paradis, ſuivant le pouvoir que JESUS-CHRIST lui a donné de lier ou de deſlier, de condamner ou d'abſoudre : Je te donneray les *clefs* du Royaume des Cieux. On lit dans Gregoire de Tours & St. Gregoire, que les Papes envoyerent autrefois une *clef* d'or à des Princes comme un grand preſent, dans laquelle ils enfermoient un peu de la limaille des chaiſnes de St. Pierre qu'on garde devotement à Rome ; & que ces *clefs* étoient portées au col avec une grande veneration, comme une choſe qui avoit des vertus extraordinaires.

CLEF, ſe dit encore des principes qui donnent ouverture, facilité d'entrer en quelque connoiſſance plus haute. La Grammaire eſt la *clef* des Sciences ; la Logique de la Philoſophie ; la Geometrie des Mathematiques. C'eſt en ce ſens qu'on a donné le tiltre de *Clef* à pluſieurs livres. La *Clef* de l'Art de Raymond Lulle. la *Clef majeure* d'Artephius.

CLEF, en termes de Polygraphie, ſignifie auſſi l'Alphabet d'un chiffre, qui eſt ſecret & commun entre celuy qui eſcrit la lettre, & celuy qui la deſchiffre. Il y a des chiffres à ſimple *clef*, quand on ſe ſert toûjours des mêmes caracteres ; des chiffres à double *clef*, quand les caracteres ſont variez pluſieurs fois. C'eſt pareillement en ce ſens qu'on dit qu'un homme a la *clef* d'une affaire, pour dire, qu'il en a le ſecret, la conduite, qu'il en eſt le maiſtre. C'eſt auſſi dans ce ſens qu'on dit, Avoir la *clef* d'un Roman, ou d'un livre dont on a déguiſé les noms, quand on a les noms veritables, au lieu des fabuleux dont l'Auteur s'eſt ſervi, ou l'explication de pluſieurs endroits obſcurs qui ont relation aux temps, ou aux lieux. La *clef* de Cyrus, de Rabelais, du Catholicon d'Eſpagne, de l'Euphormion de Barclay.

CLEF, en termes de Muſique, eſt une marque qu'on met au commencement des reglets, qui advertit du ton ſur lequel on doit commencer le chant, lequel eſt tantoſt un *re*, tantoſt un *fol*, tantoſt un *ut*, dans la *clef* de *fa*, *ut*, *fol*,

ſol, *ut*; & ainſi des autres nottes qui ſont à la ſuitte des lettres qui ſont marquées ſur la gamme. C'eſt un caractere qui donne connoiſſance du nom de toutes les nottes aſſiſes ſur l'eſchelle muſicale qu'on appelle *gamme*. Les trois *clefs* ſont *g*, *re*, *ſol*, *ut*. *c*, *ſol*, *ut*, *fa*. *f*, *ut*, *fa*. Ces trois lettres *g*, *c*, & *f*, ſont appellées *clefs*, parce que dans les nottes qui ſuivent ces lettres, ſe rencontrent les *ut*, qui commencent & ouvrent le chant, qui n'eſt repeté que trois fois dans toute l'étenduë de la gamme: c'eſt pourquoy on n'admet que trois *clefs* en Muſique.

CLEF, en termes de Venerie, ſe dit des meilleurs chiens & des mieux dreſſez, qui ſervent à redreſſer & à conduire les autres, qu'on appelle *clefs de meute*.

En ce ſens on le dit de ceux qui dans des compagnies où on opine, où on diſpute, ont tant d'habileté, d'opiniaſtreté ou d'emportement, qu'ils entraînent les autres à leur parti.

CLEF, ſe dit encore figurément en ces phraſes. On dit, qu'un garçon a la *clef* de ſes chauſſes, quand il eſt aſſez grand pour n'eſtre plus en âge d'avoir le foüet. On dit, qu'un priſonnier a la *clef* des champs, quand il eſt en liberté. On dit auſſi de ceux qui ont des lieux mal fermez, ou de ceux qui ont pris des precautions inutiles pour quelque choſe, Vous en avez la *clef*, & nous avons la ſerrure. On dit, qu'un homme a laiſſé ſes *clefs* en Juſtice, pour dire, qu'il a fait ceſſion: car c'étoit autrefois une ceremonie qu'on faiſoit en ces occaſions, de laiſſer ſa ceinture & ſes *clefs* à l'audience. On dit par une ſemblable raiſon, qu'une femme a mis les *clefs* ſur la foſſe de ſon mari, pour dire, qu'elle a renoncé à ſa communauté: & on le dit figurément dans les autres affaires, quand on les abandonne.

CLEMATIS. ſ. f. Plante medecinale. Voyez *Ariſtoloche* & *Pervenche*. Il y a une nouvelle eſpece de *clematis* d'Amerique, qui a quatre feuilles ſemblables à celles du laurier, qui a le gouſt d'un champignon, dont la fleur eſt un cornet rouge tirant ſur l'orengé, & ſemblable au jaſmin d'Inde à fleurs pourprées. Elle eſt plus amplement décrite dans les Memoires de Dodart.

CLEMENCE. ſ. f. Vertu de Souverain, ou de Superieur, qui le porte à traitter doucement les vaincus, à moderer les peines des criminels. Auguſte uſa d'une grande *clemence* envers Cinna. l'Enfant prodigue éprouva la *clemence* de ſon pere. Dieu par ſa *clemence* nous a rachetez de l'Enfer; ſa *clemence* eſt auſſi grande que ſa juſtice. la foibleſſe de l'âge, du ſexe, ſollicite la *clemence* des Juges.

CLEMENT, ENTE. adj. Qui a coûtume de pardonner, de traitter doucement ceux qui ſont à ſa diſcretion. Au nom de Dieu *clement* & miſericordieux: c'eſt ainſi que le faux Prophete Mahomet commence tous les Chapitres de ſon Alcoran. Alexandre fut *clement* dans ſa victoire, en traittant humainement Porus aprés l'avoir pris. Ce mot vient du Grec *klima*, *inclinamentum*, du verbe *klino*, *inclino*, *flecto*. On appelle un Prince *clement*, qui ſe laiſſe facilement flêchir par les prieres.

CLEMENTINES. ſ. f. plur. C'eſt la partie du Droit Canon compoſée des Conſtitutions du Pape Clement V.

CLENCHE. ſ. f. Terme de Serrurier. C'eſt le loquet ou le battant d'une porte.

CLEPSYDRE. ſ. f. Horloge qui meſure le temps par la cheute d'une certaine quantité d'eau. Il s'en eſt fait auſſi avec du mercure. Les Egyptiens meſuroient ainſi le cours du Soleil. Tychobrahé en nos jours s'en eſt ſervi pour obſerver le mouvement des aſtres, & Dudley faiſoit auſſi par ce moyen toutes ſes obſervations maritimes. Ce mot vient de *klepto*, *abſconde*, & *hydor*, *aqua*.

On appelle auſſi *clepſydre*, un vaiſſeau de verre dans lequel il ſe fait un jet d'eau par un artifice ſemblable à celuy de la fameuſe fonteine inventée autrefois par Neron. On en voit la figure dans le Journal des Sçavans. Elle eſt de l'invention du Sr. Comiers.

On appelle auſſi *clepſydre*, une horloge de ſable, qui ſur la mer s'appelle le *poudrier*.

CLERAGRE, terme de Fauconnerie, eſt une maladie qui vient aux ailes & pennages des oiſeaux de proye.

CLERC. ſ. m. Vieux mot, qui ſignifioit autrefois *ſçavant*, auſſi-bien que *Clergie*, *doctrine*. Ainſi Paſquier dit que les Officiers des Comptes ont été creés ſous le titre de *Clercs des Comptes*; & que les Secretaires d'Eſtat s'appelloient *Clercs du Segré*. C'eſt en ce ſens qu'on dit encore, C'eſt un homme habile, & grand *Clerc*; cet homme n'eſt pas grand *Clerc*; & que Regnier a dit,

N'en deplaiſe aux Docteurs, Cordeliers, Jacobins,
Ma foy les plus grands *Clercs* ne ſont pas les plus fins.

Ce mot & ſes derivés viennent du Grec *kliros*, qui ſignifie *Clergé*, mais principalement *ſort*, *heritage*.

CLERC, étoit autrefois un jeune Gentilhomme qui apprenoit les exercices militaires, & qui étoit un Novice de Chevalerie. C'eſt en ce ſens qu'on dit, Il en parle comme un *Clerc* d'armes, comme un homme qui n'eſt pas experimenté au fait de la guerre.

CLERC, ſignifie aujourd'huy, un jeune homme qui eſt deſtiné à l'eſtat Eccleſiaſtique, & qui en a pris le premier caractere, qui eſt la tonſure. Un *Clerc* tonſuré. C'eſt en ce ſens qu'on dit, Le Preſtre, & ſon *Clerc*, pour dire, celuy qui chante la Meſſe, & celuy qui luy répond; que les *Clercs* portent les chandeliers; & qu'on appelle *Clercs de Chapelle* dans les Maiſons Royales, ceux qui ſervent à la Meſſe, & à decorer la Chapelle.

CLERC, ſe prend plus generalement pour tous ceux qui ſont de l'eſtat Eccleſiaſtique, depuis les tonſurés juſqu'aux Prelats. Ainſi on dit, que les Canons excommunient ceux qui mettent la main ſur les *Clercs*. Le privilege des *Clercs* eſt de plaider devant leurs Juges Eccleſiaſtiques. Une charge de Conſeiller *Clerc*, eſt celle qui ne peut être poſſedée que par un Eccleſiaſtique. Le Pré aux *Clercs* de Paris étoit un pré appartenant à l'Univerſité, dont le corps eſt d'Eccleſiaſtiques.

Dans les vieux Titres on a appellé auſſi *Clercs*, pluſieurs petits Officiers des Maiſons Royales, comme *Clercs* de Cuiſine, *Clercs* d'Eſcurie, *Clercs* de Panneterie, *Clercs* d'Eſchanſonnerie, *Clercs* de livrées de la Maiſon du Roy. Ce nom eſt demeuré ſeulement aux *Clercs* d'office, qui ſont les petits Controlleurs.

CLERC, en termes de Palais, eſt une eſpece de Commis ou de Scribe qui ſert à écrire chez les gens de Juſtice, ou de Pratique. Un *Clerc* de Conſeiller, ou de Rapporteur. Un *Clerc* d'Advocat, de Notaire, de Procureur, d'Huiſſier, de Greffier. Le Maiſtre *Clerc* d'un Procureur eſt celuy qui a ſoin d'inſtruire les affaires pendantes au Parlement. Le *Clerc* des Requeſtes eſt celuy qui a ſoin d'inſtruire les inſtances des Requeſtes du Palais, ou de l'Hoſtel. Les petits *Clercs* ſont les Copiſtes. La Baſoche eſt une Juriſdiction eſtablie entre les *Clercs* pour juger les differents qui ſurviennent entre eux. Ce mot a ſignifié originairement trois choſes, un homme Eccleſiaſtique, un homme de Lettres, & celuy qui écrit ſous autruy, comme prouve Loyſeau. Mais ſa plus ancienne ſignification eſt en ce dernier ſens: car on nommoit *Clercs* tous ceux qui faiſoient profeſſion d'écrire ſous l'autorité d'un autre, & même ceux qu'on nomme aujourd'huy Secretaires d'Eſtat, étoient appellés autrefois *Clercs*, & *Notaires*.

CLERC, ſe dit auſſi des Commis pour faire les affaires & les courſes neceſſaires dans les Communautés. On ap-

pelle dans les Parroiſſes, le *Clerc de l'œuvre*, le *Clerc* d'une Confrairie, celuy qui fait les affaires, & le recouvrement des deniers deus à l'œuvre & à la Confrairie. Dans les corps des Marchands & des Artiſans, le *Clerc* des Orfevres, le *Clerc* des Fripiers, celuy qui a ſoin de convoquer les aſſemblées du corps, de porter des billets pour trouver les choſes perduës, &c. Il y a auſſi un *Clerc* parmi les Sergents.

CLERC DU GUET, en termes de Marine, eſt celuy qui a ſoin d'aſſembler le guet ſur les ports de mer, & ſur les coſtes, & qui en fait le rapport à l'Admirauté; ſuivant le titre 6. du liv. 4. de l'Ordonnance de la Marine.

CLERC, ſe dit auſſi en ces phraſes. On dit, qu'un homme a fait un pas de *Clerc*, pour dire, qu'il a fait une faute par ignorance: ce qui ne ſe dit pas ſeulement des *Clercs*, mais auſſi de toutes autres perſonnes qui ſe meſprennent, & qui font des choſes dont ils ſe repentent. On appelle auſſi *vice de Clerc*, une faute d'écriture qu'on ne peut pas imputer à celuy qui a dreſſé ou fait l'acte, qu'on peut aiſément corriger par ce qui precede, ou qui ſuit. On dit auſſi, Compter de *Clerc* à Maiſtre, quand un Commis compte ſeulement de ce qu'il a receu, & debourſé de ſon maniement, ſans être reſponſable d'autre choſe. On dit auſſi, Parler Latin devant les *Clercs*, parce qu'autrefois on appelloit *Grand Clerc*, un habile homme; & *Mauclerc*, un ignorant.

CLERGE'. ſ. m. L'aſſemblée ou le corps des Eccleſiaſtiques. Il y a de deux ſortes de *Clergé*. Le Regulier eſt celuy qui comprend tous les Moines: le Seculier tous les autres Eccleſiaſtiques qui vivent hors des Cloiſtres. Dans les Eſtats Generaux le premier rang eſt donné au *Clergé*, aux Prelats. Les rentes du *Clergé* ſont des rentes que le *Clergé* a conſtituées ſur les decimes. Les Receveurs & Controlleurs des decimes ſont des Officiers qui ne dependent que du *Clergé*, & qui font la recepte & le controlle des decimes.

CLERGÉ, ſe dit auſſi du corps particulier des Eccleſiaſtiques qui deſſert dans une Egliſe, dans une Parroiſſe. L'Evêque à la teſte de ſon *Clergé* eſt venu en mitre & en chape recevoir le Roy à la porte de ſon Egliſe. ce Curé & tout ſon *Clergé* aſſiſtoit au convoy d'un tel. on a payé au Crieur d'enterrement tant pour le *Clergé*.

Autrefois ſous le nom de *Clergé* étoient compris tous les Officiers de Juſtice pour être gens lettrez, parce que le nom de *Clerc* ſe donnoit à tous ceux qui avoient de la litterature, comme on voit dans l'Ordonnance de Charles V. de l'an 1356.

CLERGIE. ſ. f. Vieux mot qui ſignifioit autrefois *ſcience*, *doctrine*. Il eſt tout à fait hors d'uſage. On appelloit autrefois *Clergie de la ville de Paris*, la Prevoſté des Marchands & l'Eſchevinage.

CLERICAL, ALE. adj. Qui appartient aux Clercs, aux gens Eccleſiaſtiques. La tonſure ou la couronne *clericale*. il ne faut pas que les Laïques ſe meſlent des fonctions *clericales*.

CLERICATURE. ſ. f. Engagement dans l'Egliſe, profeſſion Eccleſiaſtique. Les privileges de *Clericature* ne peuvent pas faire obtenir le renvoy devant un Juge d'Egliſe, à un Prêtre qui n'étoit pas en habit clerical quand il a été ſaiſi.

CLI.

CLIENT, ENTE. adj. & ſubſt. C'étoit chez les Romains un pauvre citoyen qui ſe mettoit ſous la protection d'un puiſſant, qui s'appelloit par relation ſon *patron*. Ce patron aſſiſtoit le *client* dans ſes beſoins, & le *client* donnoit ſon ſuffrage au patron, quand il briguoit quelque Magiſtrature. Ce mot vient de *cliens*, qui eſt dit comme *colens*. Les *clients* devoient le reſpect à leur patron, comme celuy-cy leur devoit ſa protection.

On a appellé auſſi quelquefois *clients*, les vaſſaux à l'égard des Seigneurs, qu'on nommoit leurs *patrons*, comme témoigne Budée; & auſſi leurs Eſcuyers & leurs Courtiſans: & on appelloit *clientelle*, toute leur famille & domeſtiques.

CLIENT, ſe dit maintenant d'un plaideur qui a mis ſa cauſe entre les mains d'un Advocat pour la deffendre, d'un Arbitre, ou d'un Rapporteur pour la juger.

CLIENTELLE. ſ. f. Protection que les Grands Seigneurs de Rome donnoient aux pauvres citoyens. Le credit des Romains dependoit d'avoir une grande & nombreuſe *clientelle*.

CLIGNEMENT. ſ. m. Mouvement de la paupiere de l'œuil qui ſe ferme à demi.

CLIGNE-MUSSETTE. ſ. f. Jeu d'enfans, auquel l'un d'eux ferme les yeux, tandis que les autres ſe cachent; & il eſt obligé de découvrir où ils ſont cachez.

CLIGNER. v. act. Fermer l'œuil à demi. Menage derive ce mot de *clinare*, inuſité, mais primitif de *inclinare*, qui a été fait du Grec *klinein*, qui ſignifie *fleſchir*, *remuer*.

CLIGNOTER. v. n. Mouvoir ſouvent les paupieres, ouvrir & fermer les yeux à tout moment. La grande lumiere ébloüit & fait *clignoter*.

CLIMACTERIQUE. adj. m. & f. Année dangereuſe à paſſer, & où on eſt en danger de mort au dire des Aſtrologues. Une vieille experience, ou pluſtoſt erreur populaire, a confirmé cette opinion. Suetone dit qu'Auguſte felicita ſon nepveu de ce qu'il avoit paſſé ſa 63. année, qu'on tient *climacterique*. On le dit auſſi des années 49. & 56. Le fondement de cette opinion eſt dans Marſile Ficin, qui aſſigne une année à chaque Planette, pour dominer ſur le corps de l'homme chacune à ſon tour: & comme Saturne eſt la plus malefique de toutes, il tient chaque ſeptiéme revolution dangereuſe, & ſur tout les 49. 56. & 63. années où on eſt déjà avancé ſur l'âge. Il y en a quelques-uns qui obſervent les revolutions dés neuf ans. Les Auteurs qui en ont écrit ſont Platon, Ciceron, Macrobe, Aulugelle entre les Anciens; & entre les Modernes, Magin, Argolus, & Claude Saumaiſe fort doctement. St. Auguſtin, Saint Ambroiſe, Beda & Boëce, diſent que cette obſervation n'eſt point ſuperſtitieuſe. Ce mot vient du Grec, où il ſignifie *par eſchelons* ou *par degrez*. *Klimax* en Grec ſignifie une *eſchelle*.

CLIMAT. ſ. m. Terme de Geographie. Eſpace de terre dans lequel les plus grands jours d'été vont juſqu'à une certaine heure: & un *climat* n'eſt different de celuy qui eſt le plus proche de luy, qu'en ce que le plus grand jour d'eſté eſt plus long ou plus court d'une demie-heure en un endroit qu'en l'autre.

Les Anciens ne connoiſſoient que ſept *climats*, qui paſſoient par Meroé, Syene, Alexandrie, Rhodes, Rome, le Pont, & l'embouchure du Boriſthene. Paris eſt dans le ſixiéme *climat*. Averroës qui demeuroit ſous le cinquiéme *climat*, le prefere à tous les autres. Albert le Grand dit que le ſeptiéme étoit le meilleur, parce qu'il habitoit à Ratisbonne.

Les Modernes qui ont voyagé bien plus avant vers les Poles, ont mis 23. *climats* de chaque coſté, parce que l'obliquité de la Sphere y cauſe en peu d'eſpace beaucoup de difference pour les plus grands jours d'eſté; & n'ont mis leur difference que d'un quart d'heure. Voyez Vitalis dans ſon Dexicon Mathematique, où il en fait une exacte deſcription.

Le vulgaire appelle *climat*, une terre differente de l'autre, ſoit par le changement des ſaiſons, ou des qualités de la terre, ou même des peuples qui y habitent, ſans aucune

aucune relation aux plus grands jours d'eſté. Ce *climat* eſt plus chaud que le noſtre. il a voyagé en des *climats* éloignez. Abulfeda Arabe appelle *vrais climats*, les ſept *climats* des Anciens; & *climats connus*, quelques Provinces ou étenduë de pays: ce que les Grecs modernes appellent encore ainſi. Ce mot vient du Grec *klima*, *inclinamentum*, *une inclination*.

CLIN. ſ. m. Prompt mouvement des paupiéres qui ferme l'œuil, & le rouvre auſſi-toſt. Un bon valet doit entendre ſon maiſtre dés qu'il luy fait un *clin* d'œuil, un ſigne de l'œuil.

On dit proverbialement, En un *clin* d'œuil, pour dire, En peu de temps, en moins de rien, en un moment. Les Eſpagnols diſent en ce même ſens, *An un da ca la paga*, c'eſt à dire, *En un donne moy la paille*, ou les curedents dont ils ſe ſervent.

CLINQUALLIER. Voyez *Quinquallier*.

CLINQUANT. ſ. m. Broderie d'or ou d'argent qu'on met ſur les habits pour les faire plus brillants & éclatants. Il ſe dit plus particuliérement de ces lames d'or ou d'argent qui ſont le plus brillant des dentelles & des broderies.

CLINQUANTER. v. act. Charger un habit de clinquant, de broderie.

CLIQUET. ſ. m. eſt une piece de moulin qui fait un bruit continuel, & ſert à faire écouler le grain de la tremie ſur les meules petit à petit. On le dit en quelques lieux de la partie du loquet qui ſert à fermer la porte.

On dit des femmes babillardes, que leur langue va comme un *cliquet* de moulin.

CLIQUETIS. ſ. m. Bruit que font les armes en ſe choquant. On entendit un *cliquetis* d'épées qui fit ſortir les bourgeois. Le *cliquetis* de ceux qui ſe battoient reveilla les plus endormis. Ce mot vient par onomatopée, du bruit que font les armes quand on ſe bat.

CLIQUETTE. ſ. f. Inſtrument fait de deux os, ou de deux morceaux de bois que l'on met entre les doigts, & qu'on bat les uns contre les autres, qui font du bruit, pour peu qu'on y touche. Les anciens ladres étoient obligez de porter des *cliquettes*, pour advertir les autres de ne les pas approcher, de crainte de prendre du mauvais air.

CLITORIS. ſ. m. Terme d'Anatomie. C'eſt un nom que Fallope a donné à une petite caroncule qui eſt au devant de la vulve. Elle a deux ligaments & quatre petits muſcles, & une glande couverte d'une peau fort deliée, comme d'un prepuce. Quelques-uns l'appellent *verge feminine*. On la retranche quelquefois par operation de Chirurgie, quand elle ſort trop en dehors.

C L O.

CLOAQUE. ſubſt. maſc. Eſgouſt dans lequel s'écoulent, ſe reçoivent les immondices d'une ville, d'une maiſon. On ne peut mettre un *cloaque* proche la maiſon de ſon voiſin ſans titre, car c'eſt une eſpece de ſervitude. On a de la peine à vendre cette maiſon, car elle eſt baſtie ſur un *cloaque*, ſur un égouſt de la ville. Ce mot vient du Grec *kluo*, *purgo*.

CLOAQUE, ſignifie auſſi par extenſion, Tout lieu puant. Il eſt logé dans un quartier plein de Tanneurs, de Courroyeurs, c'eſt un vray *cloaque*. ce Pedant eſt ſi mal propre, que ſa chambre eſt un vray *cloaque*. On appelloit autrefois *cloaque*, les latrines d'une maiſon.

CLOCHE. ſ. f. C'eſt une piece de metail qui ſert pour appeller les Chrétiens à l'Egliſe, & pour faire quelque aſſemblée, convocation ou rejouïſſance. Les Muſiciens la mettent entre les Inſtrumens de Muſique qu'on appelle *de percuſſion*. Elle eſt faite en forme de poire ouverte par enbas avec un battant de fer, & elle eſt ſuſpenduë ſur une groſſe charpente de bois qu'on appelle *mouton*, dans laquelle ſes anſes ſont enclavées. Sa partie la plus haute qui eſt faite en timbre ou en calote, s'appelle le *cerveau*. Les traits ou les courbures de l'endroit où la *cloche* s'élargit, s'appelle les *fauſſures*; & les bords de la *cloche* où frape le battant, s'appellent les *pinces*. Les Fondeurs ont un diapaſon ou une échelle campanaire qu'ils appellent auſſi *brochette*, ou *baſton*, qui ſert à connoiſtre & à meſurer la grandeur ou l'eſpaiſſeur, le poids & le ſon des *cloches*. Leur matiere eſt un metail compoſé de vingt livres d'eſtain ſur cent livres de roſette. On donne quinze fois l'eſpaiſſeur du bord au diametre d'une *cloche*, & douze bords à ſa hauteur. La groſſe *cloche* de Roüen peſe quarante mille livres, & s'appelle *George d'Amboiſe*; d'autres ne diſent que trente-trois mille livres, comme le portent des vers Latins qu'on lit deſſus. Son battant eſt de ſept cents dix livres, ſa circonference de trente pieds, & ſon diametre de huit pieds & un tiers. On dit qu'au deſſus des portes du Palais de Nanquin en la Chine, eſt une *cloche* de la hauteur de deux hommes, qui a trente-deux braſſes de tour, & qui eſt eſpaiſſe d'un quart d'aune. Il ſe fait un fremiſſement de chaque partie de la *cloche* lors qu'elle ſonne; & le P. François Matia Grimaldi ſoûtient dans ſa Phyſique, que le moindre coup qu'on frape ſur une *cloche* fait approcher & éloigner ſucceſſivement toutes ſes parties les unes des autres, & que c'eſt ce fremiſſement qui cauſe le ſon. On a obſervé que les *cloches* s'entendent de plus loin dans les plaines, que ſur les montagnes; & que celles des vallées ſe font encore entendre de plus loin que celles des plaines. Les Religieux s'aſſemblent capitulairement au ſon de la *cloche*. C'étoit autrefois l'office des Preſtres de ſonner les *cloches*, & ſur tout dans les Cathedrales, & on les appelloit *Klockmans*. Ce nom eſt encore en uſage dans l'Egliſe d'Amiens. On a appellé *cloche bannale*, la *cloche* du befroy, ou la *cloche* de la Commune. On fait un bruit, un carillon de *cloches* dans les rejouïſſances publiques, & dans les Feſtes de l'Egliſe. On fait une ceremonie pour le baptême ou la benediction des *cloches*, quoy qu'elle ſoit condamnée dans les Capitulaires de Charlemagne; comme Yves de Chartres rapporte qu'on baptiſoit autrefois les Egliſes, au lieu de dire qu'on les beniſſoit. Menage derive ce mot de *cloca*, ou *cloſa*, qui ſe trouve en cette ſignification dans les Capitulaires de Charlemagne: ce qui vient de l'Allemand *clocke*, ou pluſtoſt *glocke*, ſignifiant la même choſe. Fauchet croit que c'eſt un vieux mot François, parce que l'aller & le reyenir d'une *cloche* repreſente l'alleure d'un boiteux, ce qu'on appelloit *clocher*. Il y a plus d'apparence qu'il vient de *cloc'h*, qui eſt un mot du langage Armorique ou Bas-Breton qui ſignifie *cloche*. D'autres le derivent de *clangor*, parce que c'étoit au ſon des *cloches* qu'on ſignifioit le jeûne ou la penitence; d'autres du Grec *kalein*, qui ſignifie *vocare*, d'où les Latins ont fait *calata comitia*; d'autres du Grec *klozein*, qui ſignifie *ſonner avec la bouche*. Quelques-uns le derivent de *cochlea*, à cauſe de ſa figure. Du Cange enfin le derive du Saxon *clugga*. Et quelques-uns derivent tous ces mots du Latin *glocire*.

On tient que les *cloches* ont eſté faites à Nole dont St. Paulin a eſté Evêque, ou que du moins c'eſt luy qui en a introduit l'uſage dans le ſervice divin: ce qui les a fait appeller *nolæ*, & *campanæ*, parce que Nole eſt dans la Campagne de Rome. Mais quelques-uns en font diſtinction, & appellent les grandes *cloches*, *campanæ*, & les petites ou ſonnettes *nolæ*. Ce mot ſe dit proprement des grelots qu'on met au collier des chiens, aux pieds des oiſeaux, & au poitrail des chevaux & mulets. On a dit auſſi, *nola refectorii*; & on a donné le même nom à ces clochettes qu'on ſonne pendant l'élevation de l'hoſtie.

l'hoſtie. Polydore Virgile en attribuë l'invention au Pape Sabinian qui ſucceda à St. Gregoire. Mais il ſe trompe, car St. Jerôme contemporain de St. Paulin a parlé d'une *cloche*; & même Suetone, Dion, Strabon, Polybe, Joſephe, & autres en ont fait auſſi mention ſous les noms de *petaſus*, *tintinnabulum*, *æramentum*, *crotalum*, *ſignum*, &c. Voyez Hieronymus Magius dans le livre qu'il a fait exprés *de tintinnabulis*, qui en fait voir l'antiquité. Dans l'Egliſe Orientale l'uſage des *cloches* étoit tout à fait inconnu, & on appelloit le peuple au ſervice avec des maillets de bois.

Matthieu Paris dit qu'autrefois pendant le deuil l'uſage des *cloches* étoit deffendu; d'où vient qu'on ne les ſonne point le jour du Vendredy Saint: mais aujourd'huy on en fait une des principales ceremonies des enterrements. Les Egyptiens n'ont que des *cloches* de bois, à la reſerve d'une ſeule de fonte qui a eſté apportée par les Francs dans le Monaſtere de St. Anthoine. Ils en attribuent l'invention à Noé, qu'ils diſent avoir fait la premiere par le commandement de Dieu.

CLOCHE, ſe dit auſſi de certains vaiſſeaux & uſenciles qui ont la figure d'une *cloche*. Les Jardiniers mettent des *cloches* de verre ſur des melons pour les garentir des injures de l'air. On fait cuire des fruits ſous une *cloche* de fer qu'on fait rougir. On a trouvé l'invention de faire deſcendre des hommes au fond de la mer dans de grandes *cloches* de bois. On en voit les figures dans le Journal des Sçavants.

CLOCHE, ſe dit auſſi en termes de Medecine, des ampoules ou veſſies pleines de ceroſités qui viennent aux pieds & aux mains par trop de travail ou de marche, ou aux autres parties, quand elles ont ſouffert du feu. Il vient des *cloches* aux mains & aux pieds à ceux qui ne ſont pas accoûtumés à fendre du bois, ou à marcher. la bruſlure cauſe auſſi-toſt de groſſes *cloches*.

On a appellé auſſi autrefois *cloche*, une eſpece d'habillement qu'on portoit à cheval, qui étoit eſtroit par enhaut, mais large & arrondy par enbas en forme d'une *cloche*. Du Cange.

CLOCHE, s'employe proverbialement en ces phraſes. Il eſt temps de fondre la *cloche*, c'eſt à dire, de terminer une affaire, de prendre la derniere reſolution. Eſtre eſtourdi, eſtre penaut comme un Fondeur de *cloches*, c'eſt à dire, eſtre confus & muet, voyant qu'une affaire qui pouvoit être bonne nous a mal reüſſi par nôtre faute. On dit auſſi de ceux qui diſent tantoſt d'une façon, tantoſt de l'autre, qu'ils ſont comme les *cloches*, qu'on leur fait dire tout ce qu'on veut. On appelle Gentilshommes de la *cloche*, ceux qui ne ſont nobles que pour avoir paſſé en certaines charges de Mairie ou d'Eſchevinage qui ſe donnent au ſon de la *cloche*. On dit, qu'on fait ſonner la groſſe *cloche*, quand on fait parler le maiſtre, celuy qui a l'autorité pour conclurre. On dit auſſi, qu'un homme n'eſt pas ſujet à un coup de *cloche*, pour dire, qu'il n'eſt pas ſujet de ſe rendre à une certaine heure à ſon devoir, ni à diſner, ſouper, &c.

CLOCHER. ſubſt. maſc. Baſtiment fort élevé faiſant partie d'une Egliſe: c'eſt où on loge, on ſuſpend les cloches. On voit les *clochers* de Chartres de ſept lieuës loin. Il y a des *clochers* quarrés & de pierre en forme de tours, comme les *clochers* des Egliſes de Paris, de Rheims, &c. d'autres de charpente qui ſont ſur les toits des Egliſes, qu'on appelle *fleſches*. On dit que les coqs ont été mis ſur les *clochers*, pour ſignifier, que le Preſtre eſt comme le coq de Dieu qui doit veiller pour appeller à Matines ceux qui dorment.

CLOCHER, ſe prend auſſi pour une Parroiſſe. Il y a tant de *clochers* dans les pays d'Eſlection en France. On dit, qu'un homme ſe bat des pierres du *clocher*, quand il plaide aux dépens d'un Benefice qu'on luy conteſte, & dont il eſt en poſſeſſion. On dit auſſi, qu'un Curé n'a beſoin d'autre titre que de ſon *clocher* pour demander ſes dixmes, pour dire, que de droit commun elles ſont deuës aux Curés, s'il n'y a titre ou poſſeſſion au contraire. On dit, qu'un homme n'a jamais perdu de veuë le *clocher* de ſon village, pour dire, qu'il eſt niais, peu experimenté, qu'il n'a jamais vû le monde. On dit des boiteux, qu'ils entrent à l'Egliſes par le *clocher*, par une baſſe équivoque du *clocher* de l'Egliſe avec le *clocher* des jambes.

CLOCHER. verb. neut. Boiter, ne marcher pas droit, incliner plus d'un coſté que de l'autre en marchant. Il *cloche* des deux coſtés, ou d'un coſté ſeulement. Ce mot vient de *claudicare*. Nicod.

On dit auſſi, qu'une choſe *cloche*, lors qu'elle n'eſt pas juſte, qu'il y a quelque choſe à redire, à ſouhaitter. Voilà un raiſonnement qui *cloche*, qui n'eſt pas en forme. Cette comparaiſon *cloche*, ſon application n'eſt pas juſte. Il y a quelque choſe qui *cloche* en ce procés, qui n'eſt pas bien juſtifié.

On dit, qu'il ne faut pas *clocher* devant les boiteux, pour dire, qu'il ne faut pas contrefaire un autre, ni luy reprocher un vice naturel dont il n'eſt pas cauſe: c'eſt pour dire auſſi, qu'il ne faut pas faire le capable devant celuy qui eſt plus habile.

CLOCHETTE. ſ. f. Petite cloche qu'on peut tenir, faire ſonner à la main. Une *clochette* de cuivre, d'argent. on a une *clochette* ſur ſon bureau pour appeller ſes valets.

A CLOCHE-PIED. adv. qui ſe dit de ceux qui marchent en ſautillant ſur un pied, tandis que l'autre eſt en l'air, ou qui demeurent long-temps ſur un même pied. Ils ont ſauté l'un contre l'autre *à cloche-pied*.

CLOISON. ſ. f. Separation de chambres faites avec des ais, ou de quelques pieces de charpente liées de maçonnerie. Les chambres qui ſont fermées de *cloiſons* ſont extremement froides. On appelle auſſi *cloiſon de ſerrure*, des plaques de fer qui enferment le reſſort.

CLOISONNAGE. ſ. m. C'eſt la même choſe que *Cloiſon*. Le *cloiſonnage* de cette maiſon a tant couſté. Ces mots viennent du verbe *claudere*, *fermer*.

CLOISTRE. ſ. m. Habitation fermée où logent des Chanoines & des Religieux. Les *Cloiſtres* des Chanoines ſont compoſez des maiſons appartenantes aux Chapitres, que les Chanoines tiennent à vie pour s'y loger. C'eſt par un abus que les ſeculiers & les femmes logent dans les *Cloiſtres* de Noſtre Dame de St. Honoré, &c. Ce mot vient du Latin *clauſtrum*. Nicod.

CLOISTRE, ſe dit plus particulierement des Monaſteres fermez des Religieux, des Religieuſes. Les gens qui ont renoncé au monde ſe retirent dans un *Cloiſtre*. On a condamné cette femme à eſtre miſe dans un *Cloiſtre* pour faire penitence.

CLOISTRE, ſe dit encore plus particulierement de la principale partie des lieux reguliers, qui eſt un quarré de baſtiment compris en quatre galeries, lequel eſt placé d'ordinaire entre l'Egliſe, le Chapitre & le Refectoire, & au deſſus duquel eſt le dortoir. Les Proceſſions des Religieux ſe font autour de de leurs *Cloiſtres*. On dit en Architecture, qu'une maiſon eſt baſtie en *Cloiſtre*, quand il y a des baſtiments ſur les quatre coſtez de la cour.

CLOISTRER. v. act. Enfermer dans un Cloiſtre. On a *cloiſtré* cette femme par ordre de Juſtice. cette fille s'eſt *cloiſtrée* par pure devotion, & malgré ſes parents. En Latin *clauſtrare*.

CLOISTRIER. adj. Religieux qui habite effectivement dans le Cloiſtre, à la diſtinction de ceux qui ſont dans la maiſon en qualité d'hoſtes, ou qui ſont reputez de dehors, parce qu'ils ſont pourvûs de Benefices dependans de la maiſon.

CLOPINER. verb. neut. Marcher avec difficulté, comme

comme ſi on étoit boiteux. Celuy qui ſe guerit de la goutte, va encore long-temps en *clopinant*. Ce mot eſt bas.

CLOPORTE. ſubſt. maſc. Inſecte ou petit ver à pluſieurs pieds, qui s'engendre ſous les pierres, dans les murailles, & particulierement autour des muids de vin. Si on le touche de la main, il ſe met en rond, & joint ſa teſte à ſon derriere. En Latin *blatta*, *ſcolopendra*, *centipes*, *multipeda*, *aſellus*. On les a appellés auſſi *cutiones*, & chez les Grecs *polypodes*. Ce mot vient par corruption de *clauſporques*, parce que ces animaux chez les Anciens & les Modernes ont paſſé pour tenir du pourceau. On les appelle en Champagne *porcelets*, en Italie *porcelletti*. On les appelle auſſi en pluſieurs lieux *porcelets de St. Antoine*; & ailleurs de noms approchants. Menage. Il y a auſſi des *cloportes* de mer qui ſe trouvent dans l'eau ſalée, qu'on appelle en Latin *aſellus marinus*, ou *ſcherſula*, qui, au rapport des Peſcheurs, s'inſinuant dans les maſchoires des perches, les font mourir.

CLORRE. verb. act. & neut. Fermer, boucher quelque choſe. Cette boëſte ne *cloſt* pas bien, cette chambre eſt froide, parce que la porte ne *cloſt* pas tout à fait. ce pourpoint ne peut pas *clorre* par devant, il eſt trop eſtroit. On dit auſſi, *Clorre* l'œuil, ou la paupierre. Il n'a pû *clorre* l'œuil toute la nuit. Dés que cet homme eut les yeux *clos*, on pilla ſa ſucceſſion, pour dire, dés qu'il fut mort. Ce mot vient du Latin *claudere*. Nicod.

CLORRE, ſignifie auſſi, Faire une enceinte qui enferme un eſpace. *Clorre* une ville de murs & de baſtions. *Clorre* un parc, un jardin de hayes, de foſſés.

CLORRE, ſe dit auſſi figurément en choſes morales. *Clorre* une affaire, c'eſt la conclurre, la terminer. *Clorre* une aſſemblée, c'eſt la rompre, la licentier, la finir. *Clorre* un compte, c'eſt l'arreſter, voir combien il y a d'excés, ou de reſte en la recepte, ou depenſe. *Clorre* un Inventaire, c'eſt y mettre le dernier article, qui eſt la preſtation de ſerment qu'on fait faire aux parties, & à leurs domeſtiques, qu'ils n'ont recelé, ni vû receler ou divertir aucuns meubles ou effets de la maiſon.

On dit auſſi, *Clorre* la bouche à quelqu'un, pour dire, qu'on luy a objecté de ſi fortes raiſons, qu'il n'a eu rien à repliquer.

CLORRE LE PAS, ſe diſoit auſſi autrefois dans les tournois, de certaine ceremonie qu'on faiſoit en les terminant.

CLOS. ſ. m. Enceinte de muraille pour faire un grand jardin. Un *clos* d'arbres fruitiers de 20. de 30. arpents. Il y a des vignes enfermées dans ſon *clos*. Ce mot vient du Latin *clauſum* & *clauſus*.

CLOS, OSE. adj. Qui eſt bien fermé. Ce jardin eſt bien *clos*. cette chambre eſt bien *cloſe*. ce pourpoint eſt bien *clos*.

On appelle au Palais une audience à huis *clos*, les audiences qu'on donne hors des grandes audiences, & des jours ordinaires des rolles, à des jours & heures particulieres, pour l'inſtruction ou le jugement de quelques affaires proviſoires & preſſées; quoy que maintenant les portes y ſoient ouvertes, & qu'on y plaide toutes ſortes d'affaires. En ces audiences les Juges ſont aux bas ſieges, comme quand on rapporte les procés.

CHAMP CLOS, étoit un camp fermé de barrieres, où les anciens Chevaliers combattoient, & faiſoient leurs tournois.

PASQUES CLOSES, eſt le Dimanche de Quaſimodo, auquel jour ſe terminent les ceremonies de Paſques, & le temps de la Communion Paſcale.

LETTRE CLOSE. Secret d'une affaire, dans lequel on ne peut penetrer. J'y ay bien deſcouvert qu'ils tramoient quelque deſſein, mais de ſçavoir ce qu'ils ont reſolu, c'eſt pour moy *lettre cloſe*.

On dit auſſi *bouche cloſe*, à celuy à qui on recommande le ſecret de quelque affaire qu'on luy confie.

On dit auſſi, qu'un homme doit eſtre tenu *clos* & couvert dans une maiſon qu'il loüe, pour dire, que le proprietaire eſt tenu des groſſes reparations, des couvertures, murailles, portes, & cloſtures.

Au figuré on dit qu'un homme ſe tient *clos* & couvert, pour dire, qu'il ne ſort point, ou qu'il eſt en quelque lieu ſeur, lors qu'on le cherche pour le prendre.

On dit encore, qu'un homme demeure *clos* & couvert, pour dire, qu'il eſt retiré, qu'il ne ſe veut point meſler des affaires d'autruy, ni des affaires publiques, mais qu'il vit en repos dans ſa famille.

On le dit auſſi de celuy qui eſt diſcret, diſſimulé, qui ne deſcouvre point ſes penſées. On a fait pluſieurs queſtions, pluſieurs propoſitions à cet Ambaſſadeur, mais il eſt toûjours demeuré *clos & couvert*.

A YEUX CLOS. adv. Aveuglément, ſans examiner une affaire. Il a tant de confiance en cet homme-là, qu'il ſigne *à yeux clos* tout ce qu'il luy preſente.

CLOSEAU. ſ. m. Petit jardin de payſan qui eſt clos de hayes, ou de fagotage, où il ſeme des herbes potageres, ou du chanvre. Les Curez pretendent les dixmes vertes des clos & *cloſeaux*.

CLOSERIE. ſ. f. C'eſt la même choſe que *cloſeau*. En quelques lieux on la prend pour une petite meſtairie.

CLOSTURE. ſ. f. Ce qui ſert à fermer un eſpace de terre, muraille, haye, foſſez, paliſſades. Cette riviere ſert d'un coſté de *cloſture* à mon jardin. les murs de *cloſture* ont dix pieds de haut. On appelle auſſi *murs de cloſture*, ceux qui ſervent de ſeparation entre deux heritages. Ce mot vient du Latin *clauſura*.

CLOSTURE, ſe dit particulierement en matiere de Monaſteres de filles. Les Religieuſes gardent fort ſeverement la *cloſture*; elles font vœu de *cloſture* perpetuelle. On va viſiter les Couvents pour voir les murs, les grilles, les parloirs, pour voir s'il ne manque rien à leur *cloſture*.

CLOSTURE, ſe dit figurément en choſes morales. La *cloſture* d'un compte, c'eſt le calcul, l'arreſté, l'eſtat final. *Cloſture* d'un Inventaire, c'eſt l'affirmation qui ſe fait en Juſtice ou au Greffe à la fin d'un Inventaire, par laquelle on declare que tous les meubles y ſont compris, qu'il n'y en a point eu de deſtournez. La *cloſture* d'une aſſemblée, c'eſt la derniere ſeance d'une aſſemblée.

CLOU. ſ. m. Petit morceau de metail qui eſt pointu, qui ſert à attacher, à ſuſpendre, ou à orner quelque choſe. Il y a pluſieurs ſortes de *clous*. *Clou à teſte*, eſt celuy qui ſert à attacher, à tenir ferme quelque choſe. *Clou à crochet*, celuy qui ſert à la ſuſpendre, comme une tapiſſerie, une cremaillere. *Clou de Mareſchal*, eſt un *clou* long & pointu, qui ſert à ferrer les chevaux. *Clou de Vitrier*, eſt la pointe du *clou* de Mareſchal. *Clou à Latte*, c'eſt le *clou* dont ſe ſervent les Couvreurs. *Clou de ſoulier*, eſt un *clou* plat que les Sergiers mettent aux ſemelles des pauvres gens. *Clou de charrette*, c'eſt celuy avec lequel on attache les bandes des roües. *Clou de broquette*, eſt un petit *clou* pour attacher les choſes delicates. Il y a de petits *clous* d'or & d'argent pour les fermoirs, ou pour couvrir les boëſtes & eſtuis des montres. Les *clous* dorez ſont de cuivre, & on en ſeme, ou en couvre les coffres, les carroſſes pour les orner. Un *clou rivé*, eſt celuy qui ſert à attacher les pieces des ciſeaux, ou les branches d'un compas, ou autres choſes mobiles dans des charnieres, ou à attacher des pieces de cuivre ou de fer l'une contre l'autre. Il y a auſſi des *clous à vis* diſpoſez à entrer dans des eſcrous. *Clou à double pointe*, eſt celuy qui ſert à ferrer les portes. Les Selliers employent auſſi des *clous à double pointe*, qu'ils appellent

mor-

mordants. Ce mot vient du Latin *clavus.* Nicod. Mais Menage croit qu'il vient plûtoſt de *claudus, à claudendo.* On a dit dans la baſſe Latinité *glodus.*

On appelle *clou de ruë*, toute ſorte de *clou* ou de pointe qu'un cheval ſe fiche dans le pied allant par la ruë, ou par la campagne. Il ſe dit même d'une chauſſetrappe. Mon cheval eſt boiteux d'un *clou de ruë.*

CLOU, eſt auſſi une eſpece de petit froncle, un petit bouton ou gale qui vient à ſuppuration.

CLOU DE GIROFLE. Il eſt expliqué à *Giroſle.*

CLOU, ſe dit proverbialement en ces phraſes. On dit, qu'une choſe ne tient ni à fer, ni à *clou*, pour dire, qu'elle ſe peut deſtacher, qu'on la peut emporter d'une maiſon quand on demeſnage. On le dit auſſi parmi les mercenaires de ce qu'on eſt preſt de delivrer ſi-toſt qu'on l'aura payé, comme ſi on diſoit qu'il ne tient plus qu'à de l'argent. On dit d'une choſe qu'on eſtime peu, qu'on n'en donneroit pas un *clou* à ſoufflet. On dit d'un baſtiment neuf, ou de celuy qui eſt en bon eſtat de reparations, qu'il n'y manque pas un *clou.* On dit qu'un *clou* chaſſe l'autre, pour dire, qu'une nouvelle paſſion guerit d'une autre qu'on avoit. On dit, qu'on a rivé le *clou* à quelqu'un, pour dire, qu'on luy a repliqué fortement & aigrement ſur quelque choſe de choquant qu'il a dit. On dit auſſi d'un homme qui eſt un peu fou, qu'il luy manque un *clou*, qu'il luy faut un *clou*, on ſouſentend *à ſon armet.* On dit qu'un homme compte les *clous* d'une porte, pour dire, qu'il s'ennuye d'attendre à une porte, & qu'il a le loiſir d'en compter les *clous.*

CLOUER. v. act. Attacher avec des clous. Ce mot vient du Latin *claudere*, *fermer.*

CLOUER, ſe dit figurément pour dire, Avoir une grande attache, une grande aſſiduité à ſa beſogne, à ſa profeſſion. Cet ouvrier eſt *cloüé* ſur ſon travail. on trouve toûjours cet homme-là en un tel endroit, il ſemble qu'il y ſoit *cloüé.*

CLOUÉ, ÉE. part. & adj.

On appelle en termes de Blaſon, des colliers de chien, des fers à cheval *clouez*, lors que les clous ſont d'un autre eſmail.

On dit proverbialement, qu'un homme a *cloüé* la roüe de fortune, quand il a ſi bien eſtabli ſes affaires, qu'il a rendu ſa fortune aſſûrée.

CLOUTERIE. ſ. f. Fabrique ou trafic de clous.

CLOUTIER. ſ. m. Ouvrier qui fait des clous.

CLOUVA. ſ. m. eſt le nom d'un oiſeau qu'on trouve à la Chine, & en pluſieurs autres endroits de l'Inde, qui eſt dreſſé à prendre du poiſſon. Il nage & ſe plonge autour d'un bateau où eſt le Peſcheur. Il engorge le poiſſon dans une poche qu'il a au deſſous du bec, lequel il ne peut avaler à cauſe d'un anneau qu'on luy a mis pour luy ſerrer le col; & quand il eſt rentré dans la barque, on luy preſſe le col, & on luy fait rendre le poiſſon de force, puis à coups de baſton on le fait replonger pour en prendre un autre.

CLOUVIERE, ou *Cloutiere.* ſ. f. qui ſe dit des pieces de fer percées de differente groſſeur, qui ſont des eſpeces de moules ſervants aux Cloutiers, Serruriers & autres ouvriers pour former les teſtes des clous, des vis, chevilles, &c. Il y en a de pluſieurs figures, de longues, barlongues ou quarrées.

C L U.

CLUSE. Terme de Fauconnerie. C'eſt le cri avec lequel le Fauconnier parle à ſes chiens, lors que l'oiſeau a remis la perdrix dans le buiſſon. On dit auſſi, *Cluſer* la perdrix.

C L Y.

CLYSTERE. ſ. m. Terme de Medecine. C'eſt un remede ou injection liquide qu'on introduit dans les inteſtins par le fondement pour les rafraiſchir, pour lâcher le ventre, pour humecter ou amollir les matieres, pour irriter la faculté expultrice, diſſiper les vents, aider à l'accouchement, &c. On fait des *clyſteres* d'eau, de ſon, de lait, & particulierement de decoctions de certaines herbes. On y meſle du miel, & autrefois on y mettoit du ſucre rouge, quelquefois du catholicon & autres drogues. Il y a des *clyſteres* remollitifs, carminatifs, lenitifs & aſtringents, laxatifs, anodins, &c. Ce mot vient du Grec *klyo*, *id eſt*, *lavo*, *abluo.*

C O A.

COACEMENT. ſ. m. Cri des grenouilles.

COACER. v. neut. qui ſe dit du cri des grenouilles. Les grenouilles ſont fort importunes en eſté, quand elles *coacent.* On dit que ſi on met de la lumiere dans les foſſez d'un chaſteau, cela empêche les grenouilles de *coacer.*

COADJUTEUR. ſ. m. Prelat qui eſt adjoint à un autre pour luy aider à faire les fonctions épiſcopales, & qui luy ſuccede en vertu du même tiltre. Le Roy donne des *Coadjuteurs* aux Archevêques, & Evêques vieux, ou abſents, qui ne peuvent pas vaquer à regler leurs Dioceſes. Les *Coadjuteurs* ſont nommez *Evêques in partibus infidelium.* Autrefois on donnoit des *Coadjuteurs* aux Abbés & aux Chanoines. Ce mot eſt tiré du Latin *coadjutor*, de *coadjuvo.*

COADJUTEUR, eſt auſſi un aide dans le miniſtere & gouvernement eccleſiaſtique: ce qui a lieu dans pluſieurs Maiſons Religieuſes.

COADJUTRICE. ſ. f. eſt une Religieuſe, qu'on nomme pour ſucceder à une autre Abbeſſe ſous pretexte de luy aider à faire ſes fonctions.

COADJUTORERIE. ſ. f. Qualité ou charge de Coadjuteur, ou de Coadjutrice. Les Bulles de *Coadjutorerie* portent proviſion & collation du Benefice par expectative, enſorte qu'il n'eſt point beſoin de nouveau tiltre pour ſucceder à l'ancien Evêque, ou à l'ancienne Abbeſſe.

COAGULATION. ſubſt. fem. Action par laquelle le ſang ou le lait ſe fige, s'arreſte, ſe caille. La *coagulation* du ſang empêche la circulation, & cauſe auſſi-toſt la mort. La *coagulation* ſe fait aiſément, en meſlant de l'acide & de l'alkali. La *coagulation* ſe fait par la privation de la chaleur, ou par la ſeparation de l'humidité. La *coagulation* differe de l'endureiſſement & de l'eſpaiſſiſſement, parce que celles-cy ſe font par la perte ou évaporation d'une partie de leur ſubſtance; au lieu que ſa *coagulation* ſe fait par une ſimple ſeparation des parties.

COAGULER. verb. act. Reduire la choſe liquide en ſubſtance ſolide, la faire cailler, figer, luy faire perdre le mouvement. Les venins froids *coagulent* le ſang, l'empêchent de circuler. La preſure *coagule* le lait, & le reduit en fromage. Ce mot vient du Latin *coagulare.*

COAGULÉ, ÉE. part. & adj.

COAILLER. Terme de Chaſſe, qui ſe dit quand les chiens queſtent la queuë haute ſur des vieilles, ou nouvelles voyes.

COATI. ſ. m. C'eſt un animal du Breſil diverſement deſcrit par les Naturaliſtes, qui a un muſeau long d'un pied, rond comme un baſton, à peu prés comme la trompe d'un élephant, comme dépeint de Laet & Marggravius. Cependant il n'en a rien que la mobilité; car il reſſemble davantage à un groſſin de pourceau. De Laet

en fait deux eſpeces : l'un qui a le poil roux par tout le corps, & eſt appellé ſimplement *coati* ; & eſt la femelle : l'autre qui n'a que le ventre & la gorge de cette couleur, qu'on appelle *coati mondi*. On en a diſſéqué un de cette eſpece à l'Academie des Sciences, qui avoit ſix pouces depuis le bout du muſeau juſqu'à l'occiput, qui en avoit 16. juſqu'à la queuë, laquelle en avoit 13. de long. Il étoit haut de dix pouces. Ses pattes avoient cinq doits, & les ongles crochus, noirs & creux comme le caſtor. Son poil eſt court, rude & bouchonné, noir ſur le dos & aux extremitez des pattes & du muſeau, au reſte du corps meſlé de noir & de roux. Il avoit des yeux de cochon, des oreilles de rat, des dents triangulaires & pointuës, la gueule grande & bien fenduë, & la mâchoire d'enbas beaucoup plus courte que celle d'enhaut. Cet animal a couſtume de ronger ſa queuë. Quelques-uns l'ont voulu faire paſſer pour ſagouin, qui eſt une eſpece de guenon ; car ſa queuë approche de la longueur de celle des ſinges qu'on nomme *cercopithaci*.

C O C.

COCAIGNE. ſ. f. C'eſt le nom qu'on donne en Languedoc à un petit pain de paſtel avant qu'il ſoit reduit en poudre, & vendu aux Teinturiers. On en fait grand trafic en ce pays-là. Et parce qu'il ne vient que dans des terres fort fertiles, & qu'il apporte un tres-grand revenu à ſes maiſtres, veu qu'on en fait juſqu'à cinq ou ſix recoltes par an, quelques-uns ont nommé le haut Languedoc un pays de *Cocaigne* : & c'eſt là-deſſus qu'eſt fondée la fable du Royaume de *Cocaigne*, de ce pays imaginaire où les habitans vivent fort heureux ſans rien faire.

COCATRIX. ſ. m. Eſpece de baſilic qui s'engendre dans les cavernes & les puits. En Latin *baſilicus regulus*. Il y a en la Cité à Paris un fief qui s'appelle *Cocatrix*, dans une ruë du même nom.

COCCYX. ſ. m. Terme de Medecine. C'eſt un os qui eſt à l'extremité de l'os ſacré. Il eſt cartilagineux, & ſa figure eſt comme un bec de cocu, qui d'une baſe large va en ſe retreciſſant & en ſe recourbant. Il affermit l'inteſtin droit & le col de la veſſie & de la matrice.

COCHE. ſubſt. maſc. Voiture poſée ſur quatre roues, qui eſt en forme de carroſſe, à la reſerve qu'il eſt plus grand, & qu'il n'eſt point ſuſpendu. On s'en ſert pour aller de ville en ville. Il y a des *coches* de Paris à Lyon, Roüen, Bordeaux, & à toutes les grandes villes de commerce. On appelle auſſi *coche d'eau*, des bateaux publics & couverts qui ſervent à voiturer les perſonnes & les marchandiſes ſur les rivieres. Les *coches* de Melun, de Sens, de Joigny, d'Auxerre. On appelle *coches volants*, les *coches* bien attelés qui font une plus grande diligence que les autres. Menage & Nicod derivent ce mot de l'Hongrois kotezy : diſant que les *coches* ſont de l'invention des Hongrois. Du Cange le derive de *cogga*, qui eſt une eſpece de navire que Spelmannus derive de *coque*, ou de *concha*, parce que ces navires ſont faits en forme de coquille. L'Allemand dit *kutſch*, pour ſignifier la même choſe.

On dit d'un homme qui ne veut point differer ſon voyage, qu'il a donné des erres au coche, qu'il faut qu'il parte.

COCHE. ſubſt. fem. Truye vieille & graſſe qui a eu pluſieurs cochons.

On dit figurément d'une femme groſſe extraordinairement, que c'eſt une groſſe *coche*, une vieille *coche*.

COCHE, ſignifie auſſi une dent, une entaille qu'on fait dans du bois, ou autre corps ſolide pour y arreſter, ou y marquer quelque choſe. La corde d'une arbaleſte s'arreſte dans une *coche* faite exprés. On fait des *coches* ſur une taille pour marquer la quantité de pain ou de vin qu'on a pris chez le Boulenger, le Cabaretier.

COCHENILLE. ſ. f. Graine d'un arbre qui reſſemble à une eſpece d'yeuſe ou de houx, qui produit la graine d'eſcarlate, que le Arabes appellent *kermes*, les Grecs *kokkos baphikos*, & les Latins *granum infectorium*. Ils l'ont auſſi appellé *blatta*, & ſouvent ce mot s'eſt pris pour la pourpre, comme on voit dans Paul Diacre. Menage derive ce mot de *coccinula*, diminutif de *coccus*, ou de *cuſculium*, qui eſtoit un mot Eſpagnol plûtoſt que Romain, dont s'eſt ſervi Pline. Les Eſpagnols l'avoient pris des Arabes, & il s'eſt formé de *coccus* & de *gulius*, parce qu'en Orient *gueule* ſignifie *rouge*. Cette graine eſt groſſe comme un pois, pleine d'un ſuc rouge, qui croiſt au pied, & ſouvent au milieu des feuilles de l'arbre, qu'on appelle *ilex glandifera*. On la cueille aux mois de May & de Juin, & il en croiſt beaucoup en Provence, Languedoc & Dauphiné. Pluſieurs diſent qu'à meſure que ſon ſuc ſe deſſeche, il ſe convertit en petits vermiſſeaux, qui volent aprés comme moucherons, qui font qu'on a donné auſſi à cette graine le nom de *vermillon*. Mais d'autres appellent ſeulement *cochenille*, un ver gris qui vient des Indes, & qui eſtant mis dans l'eau, fait une teinture fort rouge. Cette *cochenille* eſt d'un ſi grand trafic, qu'il en entre dans Tlaſcala ville de Mexique pour plus de 200. mille eſcus par an, à ce que dit Herrera. C'eſt dont on fait l'eſcarlate de Hollande. On nomme *cramoiſi* les couleurs où il entre de la *cochenille*.

On appelle *cochenille campeſſiane* ou *ſilveſtre*, une eſpece de *cochenille* dont on ſe ſert dans les couleurs cramoiſies où il entre du fauve, comme le colombin, le pourpre, l'amaranthe, la penſée & le violet.

L'autre s'appelle auſſi *meſteque*. Les couleurs qu'on en teint ſont dites eſtre teintes en grain. Quand l'Ecriture parle des choſes teintes en grain, on y doit entendre de cette pourpre, à ce que dit Scaliger.

COCHENIS. ſubſt. maſc. Petit oiſeau qui eſt gros comme une aloüette, qui a une huppe ſur la teſte, & qui chante agreablement. En Latin *alauda caſſita*, ou *galerita corydalus*.

COCHER. ſubſt. maſc. Valet qui mene un coche, un carroſſe. Un *Cocher* domeſtique. un *Cocher* de loüage. un Maiſtre *Cocher*, & ſon poſtillon. C'eſt une charge à la Cour que celle de *Cocher* du Corps, de celuy qui mene le carroſſe du Roy, ou des Princes.

COCHER. verb. act. ſe dit de l'action du coq qui ſe joint avec la poule pour rendre ſes œufs feconds.

COCHET. ſubſt. maſc. Petit coq qui n'eſt pas encore chaſtré, gros poulet.

COCHON. ſ. m. Goret, animal qu'on engraiſſe, & qui étant devenu grand, s'appelle *pourceau*. Les *cochons* de lait ſont fort bons roſtis, & à la daube. Les langues de *cochons* fumées, fourrées, &c. Un grouin de *cochon*, des coſtelettes de *cochon*, des pieds de *cochon*, que quelques-uns appellent des *bas de ſoye*. Les Mahometans ne mangent point de *cochon*, parce que les *cochons* ſont ſujets à être ladres. Menage derive ce mot de l'Italien *ciacco*, ſignifiant la même choſe, qu'il derive du Grec *ſybax*. Voyez ſes raiſons.

On dit d'un homme gras & goulu qui ne ſonge qu'à manger & à dormir, qu'il meine une vie de *cochon*, que c'eſt un gros *cochon*. On appelle auſſi de petits yeux, des yeux de *cochon*, ſoit aux hommes, ſoit aux animaux.

COCHON D'INDE, eſt un petit animal qui grogne comme un *cochon*, & qui n'eſt pas plus gros qu'un lapin. Il y a dans l'Amerique une eſpece particuliere de *cochons*, qui a un évent ſur les reins comme un nombril. La chair en eſt auſſi bonne & auſſi ſaine que celle de nos porcs ſangliers.

On appelle *Langueyeurs de cochons*, certains Officiers du Roy commis dans les marchés de *cochons* pour les viſiter ſous la langue, pour voir s'ils ſont ladres.

COCHONNE'E. ſ. f. La quantité de cochons qu'une truye a eus d'une portée. On a vû des truyes qui ont eu juſqu'à 37. cochons d'une *cochonnée*.

COCHONNER. v. act. Faire de petits cochons. Les truyes *cochonnent* deux fois l'année.

COCHONNET. ſ. m. Petit corps fait d'os, ou d'yvoire, taillé à douze faces, qui ſont douze pentagones marqués de points depuis un juſqu'à 12. On le roule ſur une table pour joüer comme ſi c'étoit un dé. Les enfans joüent au *cochonnet*.

On appelle, Joüer au *cochonnet*, lors qu'on joüe à la boule en ſe promenant, & qu'on change à chaque coup de but. On jette une balle, ou une pierre au haſard à chaque fois, qu'on appelle le *cochonnet*, & elle ſert de but aux joüeurs pour ce coup-là ſeulement.

COCO. ſ. m. Arbre des Indes qui eſt une eſpece de palmier bien plus haut que les autres, & dont le tronc & les branches ſont beaucoup plus groſſes. Son fruit s'appelle auſſi *coco*, lequel ne paroiſt pas d'abord. Car l'arbre ne jette que deux ou trois enveloppes, qui ſe rompent à meſure que le fruit qu'elles enferment pouſſe & groſſit. De ſon tronc ſort une gaine de la groſſeur du bras d'un homme, aſſez ſemblable au cimeterre des Maures. Cette gaine s'ouvre, & fait paroiſtre une grappe de 80. ou 100. noix, mais il n'y en a que 13. ou 14. qui viennent à parfaite maturité. Sur le même arbre on voit quatre ou cinq grappes de differents âges, les uns en fleur, les autres nouvellement ſorties de fleur groſſes comme des noix ordinaires. Quand la noix eſt encore verte, elle eſt pleine d'une liqueur qui eſt la plus agreable boiſſon de ces pays-là, & chaque noix en rend plein un grand verre. Lors qu'elle eſt plus avancée, le dedans a la conſiſtance de la creme, & on la mange avec des cuillieres. Quand il eſt arrivé à ſa perfection, ce fruit eſt agreable au gouſt, mais il eſt de difficile digeſtion, & il reſſemble à des cerneaux de noix vertes. L'écorce exterieure du fruit eſt noire, & étant filée, elle fournit des cables aſſez gros pour les grands vaiſſeaux, plus forts & moins briſans que ceux de chanvre. La ſeconde écorce qui couvre ce fruit ſe peut manger comme des cardons d'Eſpagne. Quand elle eſt encore tendre & verte, le dedans de la noix de *coco* ſert de pain. On tire aſſez d'eau de ces noix, quand elles ſont vertes pour fournir un vaiſſeau. Elle eſt claire comme eau de roche, & plus fraiſche. Quand la noix eſt ſeche, on en tire une excellente huile. On tire du vin de l'arbre, quand il a jetté ſa gaine. On la couppe vers le bout, on la lie, & on la met dans une cruche qui reçoit la liqueur que jette le *coco*, qu'on recueille deux fois le jour, le matin & le ſoir. Cette liqueur eſt douce, purge le corps, & on la boit par un grand regal. Ce vin ſur les lieux s'appelle *ouraca* ou *roucho ſoura*. Quand il eſt diſtilé, il monte à la teſte, & fait d'eſtranges effets. On en fait d'excellent vinaigre, en jettant dedans deux ou trois tiſons allumez. On tire du ſucre commun de la ſeve, qu'on appelle *maſcouade*, qui eſt un mets fort delicieux, en le faiſant bouillir & coaguler. Un *coco* de Cochin peut ſeul appaiſer la ſoif de deux perſonnes, tant il eſt gros. L'eau de ces noix étant encore vertes, eſt un grand coſmetique pour les femmes, & leur fait un fort beau teint. Du bois de ces *cocos* on fait des vaiſſeaux qu'on appelle *pangayes*, qui ne s'éloignent pas beaucoup de la coſte, à cauſe qu'ils n'ont point de fer, & ne peuvent pas ſouffrir le heurt des vagues. On fait des planches du tronc de ces arbres, qu'on coud enſemble avec du funin, qu'on tire de la derniere écorce de la noix, qui ſert auſſi à calfater avec de la colle de poiſſon qui ſert de bray & de goudron. Les cordages ſont faits du *cairo* ou écorce du *coco*; & les feuilles du palmier nommé *cayouru* couſuës enſemble ſervent de voiles. On en fait auſſi des bonnets, quand elles ſont ſechées. Elles ſont blanches, ſi propres & ſi legeres, que le Vice-Roy s'en ſert. Enfin avec du palmier & du *coco* on peut conſtruire un navire, & l'emplir de toutes ſes proviſions & neceſſitez, ſans ſe ſervir d'autre choſe. On en peut faire auſſi la cargaiſon du vaiſſeau, parce qu'on en trouve le debit dans toutes les Indes. Il n'y a point d'arbre dont les hommes puiſſent tirer plus de fruit & d'utilité. Leur vray climat eſt l'Afrique & l'Arabie.

COCON. ſ. m. Coque de ver à ſoye, dans laquelle il s'enferme & fait ſes œufs ſous une groſſe enveloppe de fils doux & deliez dont ſe fait la ſoye.

COCTION. ſ. f. Cuiſſon, alteration qui ſe fait dans les corps qu'on approche du feu. Le plus grand ſecret des Chymiſtes c'eſt de faire la *coction*, de donner le feu à propos à leurs matieres. Il y a pluſieurs eſpeces de *coction*, la *maturation*, l'*elixation*, la *friction*, l'*aſſation*, la *torrefaction*, & l'*uſtion*, qui ſont expliquées à leur ordre. Ce mot vient du Latin *coctio*, de *coquo*.

COCTION, ſignifie auſſi, Digeſtion. Quand l'eſtomac fait une ſuffiſante *coction* des alimens, des humeurs, c'eſt un ſigne de ſanté.

COCU. ſ. m. Terme injurieux. Nom qu'on donne à celuy dont la femme eſt adultere. Les jaloux ſont plus ſouvent *cocus* que les autres. Ce mot eſt bas, & ne ſe dit qu'en raillerie dans les chanſons, dans les Comedies. Menage croit que ce mot vient de *cuculus*, à cauſe que le coucou va pondre dans le nid des autres oiſeaux. Spelmannus le derive de *cucurbita*, & *cucurbitare*, qui ſignifie, *débaucher la femme d'autruy*. On y peut adjoûter l'étymologie burleſque du Moyen de Parvenir, de *coq uſé*, parce que cette qualité arrive ordinairement aux vieillards & aux impuiſſants. Mais du Cange dit plus vraiſemblablement, que c'eſt le mot de *cous* redoublé, qu'on diſoit auſſi pour *cornard*: d'où vient qu'on a appellé auſſi ces gens-là *couyaux*.

COCUAGE. ſ. m. Eſtat de celuy qui eſt cocu. Il faut bien de la conſtance pour ſupporter patiemment le *cocuage*.

C O D.

CODE. ſ. m. Compilation ou Recueil des Loix & Conſtitutions des Empereurs d'Orient, fait par ordre de Juſtinien. Il eſt compris en 12. livres, qui ſont la ſeconde partie du Droit Romain ou du Droit Eſcrit. Il y avoit eu auparavant pluſieurs autres *Codes*, qui étoient des Compilations ou des Abregez des Loix Romaines. Les nommez Gregoire & Hermogene firent des Recueils de Droit qu'on appella de leurs noms, *Code Gregorien*, & *Code Hermogenien*: mais ce travail fut inutile, faute d'autorité pour le faire obſerver. L'Empereur Theodoſe fut le premier qui fit un *Code* compris en 16. livres, compoſé des Conſtitutions des Empereurs qui avoient été depuis Conſtantin le Grand juſques à luy, & abrogea toutes les autres Loix qui n'y étoient pas compriſes. C'eſt ce qu'on appelle le *Code Theodoſien*, qui fut receu & obſervé juſqu'à ce qu'il fut abrogé par le *Code de Juſtinien*. Il a été long-temps perdu en Occident, juſqu'à ce que Mr. Cujas le retrouva en ces derniers temps, & le donna tout entier au public en meilleur état qu'il n'avoit encore paru. Il y a eu un Commentaire de Godefroy ſur ce *Code Theodoſien*, qu'on dit être un travail de trente ans. Il l'a fait imprimer en ſix Tomes. Le *Code de Juſtinien* a tiré plus de mille Conſtitutions du *Code Theodoſien*, dont partant ce n'eſt qu'une copie imparfaite. Ce *Code Juſtinien*, auſſi-bien que le reſte du Droit Romain, a été long-temps perdu en Occident, juſqu'à ce que Irnerius Profeſſeur de Boulogne qui vivoit en l'an 1130. en recouvra le corps entier comme nous l'avons maintenant. L'Empereur Frede-

Frederic ordonna à la requeſte des Univerſitez, qu'on enſeignaſt ce Droit dans les Ecoles, & enjoignit à tous ſes peuples de l'obſerver : ce qui a été ſuivi en Italie & en Allemagne, & l'eſt encore en une partie de la France. Ce mot vient du Latin *codex*, qui ſignifie *cahier*, ainſi appellé *à codicibus arborum, ex quibus cortices depromebantur.*

CODE, ſe dit auſſi de pluſieurs Recueils des Ordonnances des Rois de France, comme le *Code Henry*, le *Code Neron.*

On a appellé le *Code Michault*, une Ordonnance du Roy Louis XIII. parce qu'elle avoit été faite par Michel de Marillac, laquelle n'a point eu d'exécution, quoy qu'elle fût tres-ſage.

On appelle auſſi par excellence, *Code Louïs*, les Ordonnances faites par Louis XIV. ſur la Reformation de la Juſtice civile & criminelle, de la marchandiſe, &c. Le *Code Civil*, le *Code Criminel*, ont été verifiez en 1667. & c'eſt ce qu'on appelle encore la *Nouvelle Ordonnance.* Il y a encore le *Code Marchand* qui regle la marchandiſe. Le *Code* ou les Ordonnances de la Marine, le *Code* des Eaux & Foreſts, &c.

CODICILLAIRE. adj. m. & f. Qui eſt contenu dans un codicille. Legs *codicillaire*. clauſe *codicillaire.*

CODICILLE. ſ. m. eſt un écrit par lequel on adjouſte ou on change quelque choſe à un teſtament, ſoit ſous ſeing privé, ſoit par devant des perſonnes publiques. Il y a auſſi un livre de Raymond Lulle, qu'on appelle *codicille*, où on pretend qu'il a laiſſé le ſecret de la Pierre Philoſophale à ſes Diſciples qui le pourront entendre.

C O E.

COEFFE. ſubſt. fem. On écrit auſſi *Coiffe.* Couverture legere de la teſte, tant pour les hommes que pour les femmes. A l'égard des hommes, on ne le dit que de la doubleure, de la forme du chapeau qui eſt de ſatin, de taffetas, de treillis, & d'une garniture de bonnet de nuit qui eſt de linge, & qu'on change quand elle eſt ſale, ou de celle qu'on met ſous une perruque. Ce mot, ſelon Menage, vient de *cufa*, ou de *gufa*, qui ſignifie un *veſtement velu*; & les Grecs ont dit auſſi *koufia* en la même ſignification de *coëffe.* Ou bien il vient de l'Hebreu *cupha*, qui ſignifie un veſtement qu'une femme met ſur ſa teſte. Du Cange dit qu'on a dit dans la baſſe Latinité *cuphia*, *cofea*, *coeffa*, & *cucufa* en la même ſignification. A l'égard des femmes, ce ſont des couvertures de taffetas, de gaze, de creſpe, qu'elles mettent quand elles ſortent, ou quand elles n'ont pas ajuſté leurs cheveux. On appelle auſſi des *coeffes* à dentelle, des *coeffes* de cornette, celles qu'elles portent dans le lit, ou quand elles ſont en deshabiller.

COEFFE, ſe dit auſſi en termes de Medecine, d'une petite membrane qu'on trouve à quelques enfans, qui enveloppe leur teſte quand ils naiſſent. Drelincourt croit que ce n'eſt qu'un lambeau des tuniques du fœtus, qui ſe creve pour l'ordinaire à la naiſſance d'un enfant. Lampridius témoigne que les Sages-femmes vendoient bien cher cette *coeffe* à des Advocats, qui étoient perſuadez qu'en la portant ſur eux ils auroient une force de perſuader à laquelle les Juges ne pourroient reſiſter. Les Canons deffendent de s'en ſervir, parce que les Sorciers en uſoient dans leurs malefices.

On dit, Cela eſt triſte comme un bonnet de nuit ſans *coeffe.* Les femmes diſent auſſi d'une marchandiſe dont elles n'ont point d'envie, Je n'y porterois pas mes *coeffes.*

COEFFER. v. act. Couvrir, ou parer ſa teſte. Cette perruque, ce chapeau vous *coeffent* bien, vous ſieent bien ſur la teſte. Les Turcs ſe *coeffent* avec des turbans

pluſieurs nations avec de ſimples bonnets. Les femmes ſe *coeffent* de nuit avec des cornettes, de jour en arrangeant leurs cheveux & rubans, &c.

COEFFER, ſe dit figurément en choſes morales & ſpirituelles, & ſignifie, S'entester, ſe preoccuper en faveur de quelque choſe. Les jeunes gens ſe *coeffent* volontiers des nouvelles opinions. ce vieillard s'eſt *coeffé* de ſa ſervante, il en eſt devenu fort amoureux. On dit auſſi, qu'un homme s'eſt *coeffé* d'un froc, pour dire, qu'il s'eſt fait Moine.

COEFFER, ſignifie auſſi quelquefois, S'enyvrer. Cet homme n'eſt pas accouſtumé à boire, il ne faut qu'une chopine de vin pour le *coeffer.* gardez-vous de ces vins d'Orleans, ils ſont fumeux, & ſont ſujets à *coeffer.*

COEFFER, ſe dit auſſi des bouteilles qu'on bouche bien avec de la filaſſe pour empêcher que le vin ne s'évente. On luy a envoyé douze bouteilles de vin bien *coeffées.*

COEFFER, en termes de Chaſſe, ſe dit de deux chiens qui ont pris un ſanglier par les oreilles chacun de ſon coſté. Cela s'appelle, Avoir *coeffé* le ſanglier.

COEFFÉ, ÉE. part. & adj. On dit, qu'un homme eſt bien *coeffé*, quand il a naturellement de beaux cheveux, une belle teſte : qu'un chien eſt bien *coeffé*, quand il a des oreilles longues & pendantes : qu'un homme eſt né *coeffé*, pour dire, qu'il eſt heureux, l'opinion du vulgaire ayant attribué ſottement cette vertu à cette *coeffe* que quelques enfants apportent au monde. Les Italiens diſent, *Naſcer veſtito.*

COEFFEUR, EUSE. ſubſt. Celuy ou celle qui gagne ſa vie à coeffer des Dames qui vont au bal, des épouſées, & autres qui ſe veulent parer.

COEFFURE. ſ. f. Couverture, ajuſtement, ornement de la teſte. Cette Dame eſt toûjours une heure à ſa toilette pour ſa *coeffure.* Les bourgeoiſes, les payſannes, & les Demoiſelles étoient autrefois toutes diſtinguées par leur *coeffure.* La *coeffure* des peuples d'Orient eſt bien differente de celle de l'Occident.

COEGAL, ALE. adj. Terme de Theologie, qui ne ſe dit que du myſtere de la Sainte Trinité. Le Fils eſt *coëgal* au Pere. Ce mot vient du Latin *coæqualis.*

COERCITIF, IVE. adj. Qui a pouvoir de contenir dans le devoir. Ce Magiſtrat a une puiſſance *coërcitive* ſur les habitants de ſa Juriſdiction pour les obliger d'obſerver les loix.

COERCITION. ſ. f. Terme de Palais. Pouvoir qu'on a de corriger les méchants, & de les retenir dans le devoir. Les Superieurs des Monaſteres ont pouvoir de *coërcition* ſur leurs Religieux, les peuvent enfermer, chaſtier à diſcretion. Ce mot vient du verbe Latin *coërcere*, *reprimer.*

COETERNEL, ſe dit pareillement comme un attribut des Perſonnes de la Trinité. Le Fils & le St. Eſprit ſont *coëternels* au Pere. Ce mot vient du Latin *coæternus.*

COEUR. ſ. m. Partie noble de l'animal, qui eſt le principal organe de la faculté vitale, qui eſt le principe & le ſiege de ſa chaleur naturelle, & de l'humidité radicale qui le fait vivre, languir, ou mourir, & le premier auteur du pouls & de la reſpiration par le moyen des arteres dont il eſt la ſource. Sa figure eſt pyramidale, & reſſemble à une pomme de pin, qui eſt large par ſa partie ſuperieure qu'on appelle ſa *baſe*, ou la *teſte du cœur*; & il aboutit à une pointe qui s'appelle le *fond.* Il y a une veine & une artere qui environnent toute la baſe du cœur comme une couronne, qui s'appellent *coronales*, avec quelques nerfs fort menus qui ſont de la ſixiéme conjugaiſon. Il eſt reveſtu d'une tunique particuliere pour le tenir plus ferme, qui eſt couverte de graiſſe, qu'on appelle le *pericarde.* Il eſt ſitué au milieu du thorax, quoy que ſa pointe s'avance un peu ſur le devant de la poitrine, & vers ſon coſté gauche. On a

trouvé le *cœur* d'un enfant placé au coſté droit contre l'ordinaire, comme il eſt témoigné dans le Journal des Sçavants de l'année 1668. Sa chair eſt dure, épaiſſe & ſolide, & d'une autre nature qui luy eſt particuliere, ſur tout celle de ſa pointe. Elle eſt entretiſſuë de toutes les trois ſortes de fibres qui ſont le principe de ſon mouvement, ou de ſa ſyſtole & diaſtole. Par ſes fibres droites il fait ſa diaſtole, & tire le ſang en ſon ventricule droit. Par les obliques il jouït de ce qu'il a tiré. Et par les tranſverſales qui le ſerrent de toutes parts, il fait la ſyſtole, qui pouſſe le ſang dans les poulmons par la veine arterieuſe. Il eſt preſque tout rond dans ſa diaſtole, car ſes extremités ſe rident, ſa pointe s'approche de ſa baſe, & les coſtés ſe dilatent. Au contraire dans ſa ſyſtole il devient plus long & plus eſtroit. Le *cœur* a deux ventricules, ou cavités, que les Auteurs appellent auſſi *ſeins*, *cavernes*, *foſſes*, & *chambres*. Le droit, que quelques-uns appellent *ſanguin*, & *veineux*, ſemble être fait pour les poulmons ſeulement, car les animaux qui n'ont point de poulmons n'ont point auſſi ce ventricule. Le gauche s'appelle *arterieux*, & *aëré*, parce qu'il contient en ſoy l'air ou l'eſprit vital qu'il pouſſe dans les arteres. Ils ſont ſeparés par une cloiſon qu'on appelle *ſeptum medium*. Aux deux coſtés il y a des épiphyſes membraneuſes qu'on appelle *oreilles*, parce qu'elles en ont la figure. La droitte eſt au devant de l'entrée de la veine cave, & la gauche eſt ſituée à l'oriſice de l'artere veineuſe. Il y a quatre gros vaiſſeaux en la baſe du *cœur*, dont deux ont l'oriſice au ventricule droit, ſavoir la veine cave, & la veine arterieuſe. Les deux autres ſont au ventricule gauche, ſavoir l'artere veineuſe, & l'aorte, ou la grande artere. Dans ces vaiſſeaux il y a des valvules ou petites portes faites en forme de ſouſpapes, qui d'un coſté permettent l'entrée aux humeurs, & de l'autre en empéchent le retour. Il a ſix de ces petites membranes ou valvules au ventricule droit, ſavoir trois à l'oriſice de la veine cave ouvertes par dehors, & fermées par dedans; & trois à l'oriſice de la veine arterieuſe ouvertes & fermées en un ſens contraire. Il y en a cinq au ventricule gauche, trois à l'oriſice de la grande artere ouvertes par dedans, & fermées par dehors; & deux à l'artere veineuſe, qui s'ouvrent & ſe ferment auſſi dans un ſens contraire. C'eſt par ces canaux & valvules que ſe fait la circulation du ſang, qui a été inconnuë aux Anciens, & découverte en nos jours par Harvée Medecin Anglois, qui en a fait voir des preuves ſi ſenſibles, que perſonne n'en doute à preſent. Le *cœur* eſt le plus chaud de toutes les entrailles; & c'eſt là que le ſang reprend ſa chaleur, parce qu'il y paſſe pluſieurs fois par jour à cauſe de ſa circulation. On tient en Medecine, que le *cœur* eſt le premier vivant, & le dernier mourant; & que jamais la mort ne vient, que le *cœur* ne ſoit intemperé. Les animaux timides ont le *cœur* plus gros que les courageux, comme les lievres, les cerfs, les pantheres, les bellettes, & les aſnes. Il y a eu des animaux qu'on a trouvé ſans *cœur*, d'autres qui ont eu un double *cœur*. Les grenouilles peuvent vivre ſans *cœur* & ſans teſte quelque temps. Les vers à ſoye ont une chaiſne de *cœurs* qui leur tient tout le long du corps, à ce que dit le Journal d'Angleterre. Le ſafran cauſe une ſi grande dilatation ou épanouiſſement de *cœur*, qu'un même mulet n'en ſauroit porter bien loin une charge. Lowert & Harvée ont fait de beaux Traittés ſur le *cœur*, qu'on trouve dans la Bibliotheque Anatomique. Ce mot vient du Latin *cor*, du Grec *kear*, dont on fait par contraction *kir*.

On appelle *cœur* chez les Botaniſtes, le fond ou le milieu de la fleur. Il y en a de deux ſortes, les uns ſont grenés, & les autres fleuris. Les grenés ſont compoſés de pluſieurs filets, qui ont au bout de petits grains attachés, comme dans les tulippes & les lis, qui ne ſont pas une graine, car ils ſe reſolvent en poudre. Les *cœurs* fleuris, comme ceux des ſoucis, des fleurs de tanaiſie, & autres, ſont ordinairement appellés *eſtamines*, parce qu'on les croit compoſés de filets ſimples que l'on conſidere *quaſi ſtamina*. Mais Monſr. Grew ſoûtient qu'ils ſont mal nommés, & que ce qu'on croit n'eſtre que filets ſimples, ſont eux-mêmes compoſés de pluſieurs parties qui ont toutes des figures differentes, ſont regulieres & fort agreables: c'eſt pourquoy il les appelle *fleurons*. Les Fleuriſtes ordinaires ne font point ces diſtinctions.

COEUR, ſe prend quelquefois pour l'eſtomac, ou la partie où ſe fait la digeſtion, qui donne des forces au *cœur*. Cette graiſſe luy eſt demeurée ſur le *cœur*, s'eſt figée ſur ſon *cœur*, luy a fait bondir le *cœur*, luy a fait mal au *cœur*, luy a fait ſoûlever le *cœur*, il a de la bile dans l'eſtomac qui luy a fait tirer au *cœur* toute la nuit, il faut luy donner quelque choſe qui luy faſſe revenir le *cœur*, qui luy reveille le *cœur*, qui faſſe ceſſer cette defaillance de *cœur*. Les Grecs ont auſſi appellé *kardia*, ce que nous appellons *l'eſtomac*, comme a remarqué Scaliger. C'eſt en ce ſens qu'on dit, On luy a remis le *cœur* au ventre.

COEUR, ſignifie quelquefois, Vigueur, force, courage, intrepidité. Cet homme a un *cœur* de lion, n'a rien de bas dans le *cœur*, a le *cœur* haut, noble, il a le *cœur* bien placé. la naiſſance hauſſe le *cœur*, enfle le *cœur* des Gentilshommes. on ne ſçauroit trop mépriſer les gens ſans *cœur* & ſans foy. On dit, Contre fortune bon *cœur*, pour dire, que c'eſt dans l'adverſité qu'il faut témoigner le plus de courage. On dit auſſi, qu'un homme a le *cœur* haut, & la fortune baſſe, quand il eſt glorieux & pauvre.

On appelle au Manege un cheval de deux *cœurs*, celuy qui ne manie que par contrainte, qui n'obeït pas volontiers aux aides du cavalier.

COEUR, ſe dit figurément en choſes ſpirituelles & morales, & ſignifie l'ame, & ſes principales fonctions, parce que quelques Medecins, & entre autres Fernel, ont crû que les principales parties de nôtre eſprit reſidoient au *cœur*, comme l'entendement, la volonté, la memoire. Dieu eſt le Scrutateur des *cœurs*, c'eſt à dire, il voit toutes nos penſées. il faut offrir ſon *cœur* à Dieu tous les jours, c'eſt à dire, luy offrir toutes nos volontés, tous nos deſirs. on doit apprendre par *cœur* tous les articles de la Foy, les avoir toûjours en ſa memoire. On dit, que le *cœur* des Rois eſt dans la main de Dieu, pour dire, qu'il diſpoſe de leurs volontés. On dit auſſi, Le *cœur* me le diſoit bien, pour dire, Je m'en doutois, je l'ay bien prevû. On dit, qu'un homme a le *cœur* ſur les levres, pour dire, qu'il eſt ſincere, qu'il dit vray: & au contraire d'un hableur, qu'il parle par *cœur*, quand il parle ſans fondement. On dit, qu'on veut avoir le *cœur* éclairci de quelque choſe, pour dire, qu'on en veut ſavoir la verité. On dit, Sçavoir quelque choſe par *cœur*, pour dire, l'avoir dans ſa memoire. On dit auſſi, qu'on fait diſner quelqu'un par *cœur*, quand on ne luy a point donné à diſner.

COEUR, ſe dit auſſi des paſſions de l'ame. Il ne faut point garder ſon *cœur* contre ſes amis, c'eſt à dire, ſa colere, ſon reſſentiment. cet homme eſt à la joye de ſon *cœur*, au comble de ſes deſirs. les meſchants ſe haïſſent, ils ſe voudroient avoir mangé le *cœur*, s'arracher le *cœur*. la penitence demande un *cœur* contrit & humilié, gros de ſoûpirs, de regrets d'avoir offencé Dieu. l'endurciſſement du *cœur* eſt une grande marque de reprobation. On dit auſſi, Décharger ſon *cœur*, pour dire, Declarer une penſée, un reſſentiment ſecret. De l'abondance du *cœur* la bouche parle.

COEUR, ſe dit particulierement de l'affection, de l'amitié, de l'amour, de la tendreſſe. Le Prophete David

étoit ſelon le *cœur* de Dieu, les Rois doivent s'efforcer d'avoir toûjours l'affection, le *cœur* de leurs peuples. il faut aimer Dieu de tout ſon *cœur*. un mari & une femme ne doivent eſtre qu'un *cœur*, qu'une ame, ſe doivent aimer du bon du *cœur*, de tout leur *cœur*, de *cœur* & d'affection. On appelle auſſi un bon amy, l'amy du *cœur*. Les amants s'appellent mon *cœur*, mon amour, mon petit *cœur* gauche. Il a trouvé le chemin de ſon *cœur*, c'eſt à dire, le moyen de s'en faire aimer. On dit, qu'il faut prendre ſon *cœur* à autruy, pour dire, faire ce qu'on feroit ſi on eſtoit à ſa place. On dit auſſi, S'en donner au *cœur* joye, pour dire, Se ſoûler d'une choſe agreable. On dit auſſi de ce qu'on voit avec grand regret, que cela fait grand mal au *cœur*. On dit auſſi, Loin des yeux, loin du *cœur*, pour dire, qu'on oublie les abſents. L'Evangile dit, Là où quelqu'un aura ſon treſor, c'eſt là que ſera ſon *cœur*. On ne doit point mettre ſon *cœur*, ſon affection aux biens de ce monde. Ce jeune homme a le *cœur* à l'étude, au jeu, aux armes. On dit auſſi, qu'un homme n'a point le *cœur* à la beſogne, quand il y travaille à regret & ſans affection. On dit d'un homme dur, ſans pitié, ſans tendreſſe, que c'eſt un *cœur* de roche, de pierre, de tygre. Les riches voyent les miſeres des pauvres qui font ſeigner le *cœur*, fendre le *cœur*; & cependant ils ne les aſſiſtent point, cela n'amollit point leur *cœur*.

COEUR, en termes de Jeu, eſt une peinture rouge qui a la figure d'un *cœur*. Il a tous les *cœurs* dans ſon jeu.

COEUR, par ſimilitude, ſe dit du milieu de chaque choſe. Le Palais eſt placé au *cœur* de la ville; Paris au *cœur* du Royaume. Noël vient au *cœur* de l'hiver; la St. Jean au *cœur* d'eſté. les bons eſchalats ſont faits de *cœur* de cheſne. cette poire a belle apparence, mais elle eſt fauſſe au *cœur*, eſt pourrie au milieu. il eſt noir comme le *cœur* de la cheminée.

On appelle auſſi en Blaſon le milieu de l'Eſcu, le *cœur*: ce qu'on exprime quelquefois par *abyſme*.

A COEUR, ſe dit adverbialement. Il a pris cette affaire *à cœur*, pour dire, chaudement & avec affection. Il luy a parlé *à cœur ouvert*, c'eſt à dire, franchement, ſincerement.

On dit *A cœur jeun*, pour dire, ſans avoir mangé de ce jour-là.

C O F.

COFFIN. ſubſt. maſc. Petite corbeille ou panier qui ſert particulierement à ſerrer des fruits. Il vient du Latin *cophinus*, ou de Eſpagnol *cophino*, qui ſignifie un *cabas de figues, de raiſins*, &c.

COFFRE. ſubſt. maſc. Meuble en forme de caiſſe, qui ſe ferme avec un couvercle & une ſerrure, & qui ſert à ſerrer & à enfermer de l'argent, des hardes. *Coffre* quarré. *coffre* de bahut, dont le couvercle eſt rond. *coffre* couvert de cuir. *coffre* de Verins, de la Chine. un *coffre* de nuit eſt un petit *coffre* où on ſerre la toilette. Ce mot vient auſſi de *cophinus*. Menage. On dit encore *coffin* pour *coffre* en pluſieurs endroits de la France. Du Cange dit qu'il vient du Breton ou Anglois *coffr*, ou de *cofferum*, qu'on a dit dans la baſſe Latinité en la même ſignification.

COFFRE FORT, eſt un *coffre* de fer, ou de bois, eſpais, avec de forts aſſemblages garnis de bandes de fer, & d'une ſerrure à pluſieurs peſnes difficile à ouvrir & à forcer.

On appelle auſſi le *coffre* du carroſſe, le lieu fermé qui eſt ſous les couſſins du carroſſe, où un Cocher enferme ce dont il a beſoin pour le ſervice du carroſſe; & *coffre* à l'avoine, un grand *coffre* de bois qui eſt dans l'Eſcurie, où on enferme l'avoine. Figurément on appelle les chevaux de carroſſe de la plus groſſe taille, des *coffres à avoine*, parce qu'ils en conſomment beaucoup.

On dit d'une fille laide & riche, qu'elle eſt belle au *coffre*.

COFFRES DU ROY. Ce ſont les receptes des Domeines & des revenus du Roy, des parties caſuelles, & autres droits qui viennent au Treſor Royal. On ne rembourſe point les Domeines & les charges, que ſur le prix de ce qu'on juſtifie eſtre entré effectivement dans les *coffres du Roy*.

On dit en ce ſens des pertes qu'on fait tomber ſur le dos de quelqu'un, que cela ira ſur ſes *coffres*.

COFFRE, en termes de Medecine, eſt le creux qui eſt dans le corps humain ſous le ſternon, & au deſſus du diaphragme, où eſt contenu le cœur, le poulmon, &c. Les playes qui entrent dans le *coffre* ſont difficiles à guerir. Les Chaſſeurs le diſent auſſi du corps de la beſte fauve qu'ils ont priſe.

COFFRE, ſignifie auſſi une biere où on met les corps pour les enterrer. Ce Foſſoyeur a fait payer tant pour le *coffre*.

COFFRE, en termes de Guerre, eſt un logement creuſé dans un foſſé ſec, couvert de ſoliveaux & de terre, & élevé de deux pieds au deſſus du foſſé, où il a des embraſures qui ſervent à repouſſer l'aſſiegeant, quand il vient à la contreſcarpe, & veut paſſer le foſſé. Il eſt large de 18. pieds, & profond de 6. à 7. C'eſt preſque la même choſe que la *caponniere*, ſi ce n'eſt que la caponniere ſe fait quelquefois au delà de la contreſcarpe plus glacis, & le *coffre* toûjours dans le foſſé, & occupe ſur le de largeur.

On dit auſſi, qu'on a jetté une choſe au *coffre* aux ordures, lors qu'on l'a abandonnée. On dit d'un homme qui fait mal une choſe, qu'il s'y entend comme à faire un *coffre*; ce qu'un Menuiſier de Nevers a dit agreablement de ſes Poëſies. On dit à la Cour, Piquer le *coffre*, pour dire, Attendre dans une garderobbe aſſis ſur un *coffre*.

COFFRER. v. act. Mettre quelqu'un en priſon. Il ſe dit figurément, comme ſi on l'enfermoit dans un coffre. Ce malheureux eſt à plaindre de ce qu'il s'eſt laiſſé *coffrer*.

COFFRET. ſ. m. Diminutif de *coffre*. Un *coffret* garni d'argent, où on met des rubans, des eſſences, des pommades, &c.

COFFRETIER. ſ. m. Celuy qui fait ou qui vend des coffres. Les *Coffretiers* Malletiers, ſont ceux qui font des coffres d'armée, des malles, des valiſes, des fourreaux de piſtolets. Les *Coffretiers* Bahutiers ſont d'un corps different, & ſont ceux qui font des coffres qui ſervent dans le ménage & dans la ville. Les *Coffretiers* ne peuvent vendre des eſtuis de piſtolet ni de chapeau où il y entre de la cire & poix reſine, mais ſeulement du cuir tel qu'il ſort de chez les Corroyeurs Baudroyeurs. Ce corps eſt nouveau & deſmembré depuis un ſiecle de celuy des Selliers.

C O G.

COGNE'E. ſ. f. Grande hache, inſtrument de fer tranchant, ayant un long manche de bois. Il ſert aux Bucherons à abattre du bois dans les foreſts, aux Charpentiers à le tailler dans le chantier. Eſope a fait une belle fable de Mercure & du payſan qui avoit perdu ſa *cognée*. Les Charpentiers appellent leurs grandes *cognées*, *eſpaules de mouton*, & les petites *bachereaux*.

COGNE'E, ſe dit proverbialement en ces phraſes. Il eſt allé au bois ſans *cognée*, pour dire, Il eſt allé faire une affaire, & il n'a pas porté les choſes neceſſaires pour la faire reüſſir. On dit auſſi, Jetter le manche aprés la *cognée*, lors qu'on deſeſpere de faire reüſſir une affaire, & qu'on l'abandonne.

COGNE-FESTU. ſ. m. C'eſt un nom qu'on donne

donne à celuy qui ſe donne beaucoup de peine inutile. Il reſſemble à *cogne-feſtu*, il ſe tuë, & n'avance rien.

COGNER. v. act. Frapper fortement avec un marteau, ou autre inſtrument contondant. A force de *cogner*, on enfonce des clous dans du bois, un pieu dans la terre.

COGNER, ſignifie auſſi, Heurter, faire du bruit. *Cognez* à la porte, on vous ouvrira. les enfants prennent plaiſir à *cogner*, à faire du bruit.

COGNER, ſignifie auſſi, Battre ou bleſſer. Il s'eſt bleſſé en ſe *cognant* contre un volet, contre un mur, il s'eſt fait une boſſe.

On dit, Il vaudroit autant ſe *cogner* la teſte contre un mur, pour dire, que quelque ſoin que l'on prenne, on ne reüſſira point en quelque affaire.

Tous ces mots viennent du Latin *cuneus*, un *coin*. *Cogner* ſe dit comme *cuneum adigere*, *faire entrer un coin dans du bois*.

COH.

COHERENCE. ſ. f. Terme dogmatique, qui ſe dit des propoſitions ou des diſcours qui ont quelque ſuitte, liaiſon & convenance les uns avec les autres. Tout ce livre n'eſt compoſé que de ſentences ou de fragments qui n'ont aucune *coherence* ni liaiſon les unes avec les autres. la fin de ſon diſcours en contredit le commencement, ils n'ont aucune *coherence* ni conformité. Ce mot vient du Latin *coherentia*.

COHERITIER, IERE. ſ. m. & f. Qui partage avec un autre une ſucceſſion. Les procés naiſſent ordinairement entre pluſieurs *coheritiers*. Ce mot vient du Latin *cohares*.

COHOBATION. ſ. f. Diſtilation pluſieurs fois reiterée d'une même matiere avec le ſuc qui en a eſté extrait. C'eſt une eſpece de circulation.

COHOBER. verb. act. Terme de Chymie. C'eſt, Faire digerer à feu lent deux liqueurs enſemble, ou bien un ſuc avec la matiere dont il a eſté extrait, & cela afin d'en diſſoudre les parties les plus eſſentielles & internes. Ce mot vient apparemment de *ſimul cubare*.

COHORTE. ſ. f. C'étoit chez les Romains un corps d'Infanterie compoſé de 500. hommes. Ce mot vient du Latin *cohors*.

COHORTE, ſignifie auſſi une bande de gens armez; mais il ne ſe dit gueres qu'en raillerie. On vit ſortir alors les badauts de Paris diviſez en pluſieurs *cohortes*.

COHUE. ſ. f. Vieux mot qui ſignifioit autrefois l'aſſemblée des Officiers de Juſtice, qui ſe faiſoit en certain lieu pour juger les procés, comme on voit dans les Ordonnances de l'Eſchiquier de Normandie de l'an 1383. On s'en eſt ſervi depuis pour ſignifier le lieu deſtiné à tenir la Juſtice dans des villages par des Juges pedanées, ainſi appellé *à coeunte multitudine*, ſelon Chopin. Du Cange croit qu'il vaut mieux le deriver du Latin *chaos*. Il vient pluſtoſt de *coui*, qui eſt un vieux mot Celtique ou Bas-Breton ſignifiant la même choſe. Menage témoigne que *coua* a été dit autrefois pour *halle*. Or c'eſt dans les halles que ſe tiennent la plus-part des petites Juſtices. On appelle encore la *halle* & *cohuë de Quintin* en Bretagne, le lieu où ſe font les publications de Juſtice. Il y en a encore pluſieurs ſemblables en Poictou.

COHUE, ſe dit figurément des aſſemblées tumultuaires où il n'y a point d'ordre, où chacun parle en confuſion. On tenoit autrefois de belles conferences chez un tel, mais il y eſt venu tant d'impertinents, que cela eſt degeneré en *cohuë*.

COI.

COIGNASSE. ſ. f. Coin ſauvage, plus reveſche, plus petit & moins jaune que l'ordinaire.

COIGNASSIER. ſ. m. Arbre qui porte les coignaſſes. Les Jardiniers font deux ſortes d'entes, les unes ſur franc, & les autres ſur *coignaſſier*. Le *coignaſſier* ne devient gueres grand, à cauſe de la peſanteur de ſon fruit, qui fait pancher ſes branches vers la terre. Il eſt quaſi ſemblable au pommier, mais ſes feuilles ſont plus eſtroites, liſſées, charneuſes, plus dures & plus blanches à l'envers. Il jette une fleur blanche comme la roſe ſauvage, & à cinq feuilles. Les pommes de coin furent premierement apportées en Italie de Cydon ville de Candie: d'où vient que les Grecs & les Latins les ont appellées *mala cydonia*. Les meilleures eſpeces viennent de Nevers & d'Orleans. Le meilleur cotignac eſt de *coignaſſier*.

COIN. ſ. m. Angle ſolide, compoſé de deux ſurfaces inclinées l'une vers l'autre. Il ſe dit tant de l'angle exterieur, comme, le *coin* de la ruë, la borne eſt poſée ſur le *coin* de la maiſon, de la muraille; que de l'interieur, le *coin* d'une chambre, le *coin* de la cheminée. Ce mot vient de *cuneus*. Nicod. Ce qui a donné le nom au *coin* des monnoyes, *à cudendis monetis*.

COIN, ſe dit auſſi des pointes, des extremitez de quelque choſe. Ce Voyageur a vû les quatre *coins* du monde. j'ay fait les quatre *coins* de Paris, & le milieu, pour vous chercher. les Heretiques ont allumé la guerre aux quatre *coins* de la France. il y avoit des Officiers qui portoient les quatre *coins* du poile en cette pompe funebre.

COIN, ſe dit auſſi de l'une & l'autre extremité de l'œuil. Les fiſtules lacrymales viennent à un *coin* de l'œuil. il s'eſt apperceu qu'on luy faiſoit ſigne du *coin* de l'œuil. il regarde les gens du *coin* de l'œuil, pour dire, avec envie, avec meſpris.

COIN, ſe dit auſſi de quelque lieu eſgaré & ſolitaire. Il a été aſſaſſiné au *coin* d'un bois. ce prodigue mourra quelque jour au *coin* d'un bled.

COIN, ſignifie encore un lieu retiré, caché, étroit. Il a eu tant de peur des Archers, qu'il s'eſt allé cacher dans un *coin*. il m'a demandé un petit *coin* de mon logis pour mettre ſes hardes. on le vint chercher dans tous les *coins* & recoins du logis. On dit d'un homme qui n'a point vû le monde, qu'il n'a bougé du *coin* de ſon feu.

On dit à la Paume, qu'un homme tient bien ſon *coin*, quand il ſçait bien ſouſtenir & renvoyer les coups qui viennent de ſon coſté. Et figurément on dit, qu'un homme tient bien ſon *coin* dans une converſation, dans un pourparler d'affaires, quand il parle juſte & à propos lors que ſon tour vient de parler.

COIN, ſe dit auſſi de pluſieurs ornements qu'on met à diverſes choſes. Il a fait mettre des *coins* d'argent à cette caſſette, à cette table, à cette paire d'Heures, pour dire, des plaques d'argent aux extremitez. Il a fait broder les *coins* de ſon bas de ſoye: c'eſt l'endroit qui eſt vers la cheville du pied, où l'eſtame, le taffetas ſe divife. Il a été obligé de prendre des *coins*, à cauſe que ſes cheveux ſont trop courts: ce ſont des cheveux poſtiches, que les hommes mettent pour faire paroiſtre leurs cheveux plus longs; & que les femmes portoient autrefois pour retrouſſer & enfler leurs coeffures.

COIN, en termes de Manege, ſe dit des quatre dents du cheval ſituées entre les mitoyennes & les crocs, qui pouſſent lors que le cheval a quatre ans & demi.

COINS, ſe dit auſſi des quatre angles, extremitez ou lignes de la volte, lors que le cheval travaille en quarré. Ce cheval a fait les quatre *coins*.

COINS, ſignifie dans les Mechaniques, une piece de bois,

bois ou de fer fort aiguë, qui ſert à fendre, preſſer, ou élever d'autres corps. *Le coin* eſt le ſecond principe des Mechaniques, qui a la force de deux leviers inclinez l'un vers l'autre, & qui agiſſent à droit & à gauche. Les plus gros arbres ſe fendent avec des *coins*. Les coignées, couteaux, & autres inſtruments fendans & tranchans n'agiſſent que par la vertu du *coin*. Les Canoniers ont des *coins* de mire, qui ſont des pieces de bois minces par un bout, & eſpaiſſes par l'autre, qui ſervent à élever les canons juſqu'au point qu'ils deſirent. Les Menuiſiers, les Tonneliers, ont des *coins* pour ſerrer ou preſſer les chaſſis, les cerceaux, & autres ouvrages. Les Imprimeurs chaſſent des *coins* dans leurs formes pour les ſerrer & tenir en eſtat. Les Maçons ont auſſi des *coins* ou cales ſur leſquelles ils poſent leurs pierres.

COIN, en termes de Monnoye, eſt le morceau de fer trempé & gravé qui ſert à marquer, à frapper les monnoyes, les medailles, les jettons. On change tous les ans les *coins* des monnoyes. cet eſcu eſt marqué d'un faux *coin*.

On appelle auſſi *coin*, le poinçon, la marque qu'on met ſur la vaiſſelle d'argent, ou d'eſtain. Cette aiguiere d'argent eſt du *coin* ou du poinçon de Paris. ce Maiſtre Potier d'eſtain a un tel *coin*, une telle marque. chaque maiſtre eſt obligé de porter ſon *coin*, de laiſſer une empreinte de ſa marque ſur une table au Greffe de la Cour des Monnoyes, à l'égard des Orfevres; ou au Greffe de la Police à l'égard des autres ouvriers.

On appelle auſſi un *coin de beurre*, une livre, ou demie-livre de beurre, qui eſt de figure platte & pointuë par les deux bouts.

On dit figurément d'un homme qui a pluſieurs bonnes qualités, qu'il eſt marqué au bon *coin*.

COIN, eſt auſſi une eſpece de fruit à pepin, gros, cotonneux & pierreux, qui eſt de la figure d'une poire, & qui jette une odeur tres-forte quand il eſt enfermé. On fait cuire des *coins* ſous la cendre. le cotignac ſe fait de *coins*. On dit d'un malade de la jauniſſe, qu'il eſt jaune comme un *coin*. En Latin *cydonium*, *cydoneum malum*. L'arbre qui le porte s'appelle *coignaſſier* ou *coignier*.

COINT, INTE. adj. Vieux mot, qui ſe diſoit autrefois des perſonnes belles, agreables, ajuſtées. Il y avoit pluſieurs Dames à cette aſſemblée toutes *cointes* & jolies. Il eſt hors d'uſage. Ce mot venoit de *cultus*, qui ſignifioit *beau*, *galant*, *ajuſté*, *propre*. Du Cange le derive de *comptus*, & dit que *coimiſe* eſtoit autrefois un habit propre, galant & leger. Mais il vient plûtoſt de *coant*, qui en langage Celtique ou Bas-Breton ſignifie *beau* & *joli*.

COIREAUS. ſ. m. Vieux mot qui ſignifie des bœufs ſortans de l'engrais, dont il eſt fait mention dans Rabelais & autres Auteurs.

COIT. ſ. m. Terme de Medecine. Accouplement du maſle avec la femelle pour la generation. La nature a invité les animaux au *coit* par le plaiſir, afin de conſerver l'eſpece. les grenouilles ſont 40. jours dans le *coit*. les papillons ſont 130. vibrations d'ailes dans le *coit*, à ce que diſent Bartholin & le Journal d'Angleterre. Ce mot vient du Latin *coitus*, qui ſignifie le même.

COITE. ſ. f. Lit de plume. Ce mot vieillit, & ne ſe dit que des lits de pauvres gens, qui n'ont pas moyen d'enfermer la plume de leurs lits dans du coutil, mais qui n'y mettent que de la toile. Les Anciens l'ont dit tant des lits de plumes que des matelas. Nicod derive ce mot du Grec *koition*, qui ſignifie un *lit*. Menage le derive de *culcita*, qui eſt le veritable mot Latin, pour lequel on a dit par corruption *culcitra*. Pline dit que les *coites* ſont de l'invention des Gaulois & habitans de Cahors. Ce mot a auſſi ſignifié autrefois *ſeye* ou *robbe*.

COL. Voyez Cou.

COLCOTAR. ſ. m. Terme de Chymie. C'eſt le marc qui reſte dans la cornuë aprés la diſtillation du vitriol. On l'appelle auſſi *terre damnée*, ou *caput mortuum*.

COLE. ſ. f. Vieux mot qui ſignifie *bile*. On le dit encore en cette phraſe, Chaude *cole*, qui ſignifie, Bile eſmeuë; & vient de *colera*.

COLERA MORBUS. ſ. m. Deſgorgement de bile fort ſubit, qui donne un grand devoyement par haut & par bas, qui eſt ſi dangereux, qu'on l'appelle autrement un *trouſſe-galand*. Il procede d'une continuelle indigeſtion des viandes. Cette maladie eſt ainſi appellée, à cauſe qu'elle fait ſortir la bile fort violemment par haut & par bas, ſelon Galien & Celſe; ou parce que la matiere eſt inceſſamment jettée hors des inteſtins, qu'on appelloit autrefois *choladες*.

COLERE. ſ. f. Emotion de l'ame, fougue, impetuoſité des animaux, qui les fait agir & s'emporter contre ce qui les offence. C'eſt une vertu aux hommes de ſçavoir arreſter les tranſports de leur *colere*. c'eſt la brutalité des animaux qui les fait ſuivre les mouvements de leur *colere*.

COLERE, ſe dit auſſi des choſes inanimées. Il n'y a rien de ſi affreux que de voir la mer en *colere*, pour dire, eſmeuë, agitée. ce chesne n'a pû reſiſter à la *colere* des vents, à l'effort de la tempeſte.

On dit auſſi quand le tonnere gronde, que le Ciel eſt en *colere*, que Dieu eſt en *colere* contre les pecheurs, quoy qu'il ſoit exempt de paſſions, quand ſa juſtice l'oblige à punir les crimes des hommes.

COLERE. adj. m. & f. Qui eſt bilieux, fougueux, emporté, eſmeu de paſſion contre ce qui le choque. Les gens *coleres* ſont en danger de s'attirer de meſchantes affaires.

On dit d'un grand mangeur, qu'il eſt venu deſcharger ſa *colere* ſur ce paſté, ſur ce jambon, &c. pour dire, qu'il mange de bon courage & avidement.

COLERET. ſ. m. Terme de Marine, eſt un filet que deux hommes traiſnent en mer auſſi avant qu'ils y peuvent entrer ou prendre pied, dont on ſe ſert ſur les coſtes de Normandie.

COLERIQUE. adj. m. & f. Qui eſt ſujet à la colere, qui a un temperament qui le porte à la colere. Il y a des animaux qui ſont doux, d'autres naturellement *coleriques*.

COLIFICHET. ſ. m. Petit morceau de papier, de carte, de parchemin, couppé proprement avec des ciſeaux, repreſentant diverſes figures ou deſſeins qu'on colle enſuitte ſur du bois, du velours, &c. Les eſcoliers, les Religieuſes employent leur temps de reſte à faire des *colifichets*.

COLIFICHET, ſe dit auſſi des petites pieces & de peu de valeur qu'on trouve dans les cabinets des pauvres curieux. Il n'y a point de tableaux, de pieces de prix dans ce cabinet, ce ne ſont que des *colifichets*.

COLIFICHET, ſe dit auſſi des petits ornements qu'on met dans des ouvrages d'Architecture. Les baſtiments Gothiques, leurs corniches, ne ſont chargés que de *colifichets*, n'ont point de ces grands ornements à la Grecque.

COLIN MAILLARD. Jeu d'enfans où on bande les yeux à l'un de la troupe, qui eſt obligé d'attraper quelqu'un des autres à taſtons pour le mettre en ſa place.

COLIQUE. ſ. f. Maladie fort douloureuſe qui ſe forme dans les inteſtins par des flatuoſitez, ou par la bile eſmeuë & dilatée. Le propre ſiege de la *colique* eſt au

boyau

boyau nommé *colon*. Elle eſt cauſée par quelque humeur peccante, retenuë là par l'obſtruction des excrements deſſechez & endurcis. La *colique humorale* eſt cauſée d'humeurs phlegmatiques, ou bilieuſes, acres & mordicantes. La *colique* cauſée de pituite vitrée, groſſe & viſqueuſe, n'adhere pas ſeulement au colon, mais le racle, deſchire & perce comme un foret, & eſt ordinairement fixe, provoque naufée & vomiſſement, avec de grandes douleurs. La *colique venteuſe* eſt vagabonde, & ne s'arreſte point en un lieu. Le vent qui l'engendre eſtend violemment l'inteſtin où il eſt enfermé. La *colique de miſerere* ſe forme dans les boyaux greſles par un repli de boyaux, qui empêche le paſſage des excrements, qu'on rend quelquefois par la bouche. Les Medecins l'appellent *volvulus* ou *ileos*, ou *paſſion iliaque*. Voyez *Iliaque*. La *nephretique* ſe ſent particuliérement ſur les reins; & eſt ainſi nommée, parce qu'en Grec le rognon s'appelle *nephros*. Elle procede ordinairement d'une pierre ou gravier deſcendu aux reins, qui cauſe une grande douleur à la hanche & aux lombes. Ce mot vient du Grec *kolon*, qui eſt un inteſtin.

COLIQUE, ſe dit auſſi d'un os de poiſſon qu'on enchaſſe en or ou argent, & qu'on pend au cou des enfants ſujets à la *colique*.

COLLATERAL. adj. Qui eſt à coſté. Il ne ſe dit gueres que des vents qui ſoufflent à coſté de ceux qui ſont dans les points cardinaux de l'Horiſon, comme le Nord-Eſt, Sud-Eſt, Nord-Oueſt, Sud-Oueſt, & de leurs ſubdiviſions. un vent *collateral*. Ce mot vient du Latin *collateralis*.

COLLATERAL, ALE, ſe dit au figuré d'un parent qui n'eſt point au rang des aſcendans, ni deſcendans, mais qui eſt comme à coſté, tel que ſont les oncles, tantes, nepveux, niepces, couſins, couſines. On dit au plurier les *collateraux* au ſubſtantif.

On appelle en Genealogie, la *ligne collaterale*, celle qui eſt au coſté de la directe, où ſont les couſins, nepveux, oncles, tantes, &c.

COLLATEUR. ſ. m. Celuy qui donne des Benefices, qui y pourvoit. Le Pape eſt le *Collateur* de tous les Benefices par prevention, & ſur la nomination des Patrons. Les Evêques & les Prelats s'appellent les *Collateurs ordinaires*. Le Roy eſt *Collateur* de plein droit des Benefices en Regale, des Benefices Conſiſtoriaux. Ce mot & ſes ſuivans viennent de *collator*, *collatitius*, *collatio*.

COLLATIF, IVE. adj. Benefice qui peut eſtre conferé. La deſſerte de la Chapelle de ce chaſteau n'eſt pas un Benefice *collatif*, ce n'eſt qu'une preſtimonie. Un Benefice électif *collatif*, eſt un Benefice que ceux qui éliſent conferent en même temps, ſans avoir beſoin d'autre proviſion ni confirmation.

COLLATION. ſ. f. Tiltre, proviſion d'un Benefice. Ce Chanoine a eu ſa *collation* du Pape; ſa partie a eu ſa *collation* de l'Evêque: la queſtion eſt de ſçavoir quelle eſt la meilleure *collation*.

COLLATION, ſignifie encore, le droit, la puiſſance de conferer. Les Abbayes de Marmontier, Clugni, St. Jouin ſur Marne, ſont les Benefices qui ont les plus belles *collations*. La *collation* du Pape eſt reconnuë par toute l'Egliſe Catholique.

COLLATION, en termes de Palais, ſignifie la repreſentation d'une copie à ſon original, pour voir ſi elle eſt conforme, & l'acte qui en rend témoignage, que donne la perſonne publique qui a pouvoir de le faire. Ainſi on met au bas d'une copie, *Collation* a été faite de cette copie à ſon original par moy Notaire ſouſſigné, ce fait rendu. Quand le Notaire declare qu'il en a la minute entre les mains, la *collation* vaut un original.

COLLATION, eſt auſſi le repas qu'on fait les jours de jeûne, au lieu du ſouper, & où on ne doit manger que des fruits. *Collation* eſt auſſi le petit repas qu'on fait en haſte en paſſant, quand on n'a pas le loiſir de s'arreſter. Voulez-vous prendre un doit de vin, faire une petite *collation*? *Collation* eſt encore le repas qu'on fait entre le diſner & le ſoupeir, que les enfans appellent *gouſter*. *Collation* eſt auſſi ce qu'on prend en allant coucher, un doit de vin, & des confitures. *Collation* eſt pareillement un ample repas qu'on fait au milieu de l'aprés-dinée, ou la nuit. Il y aura chez le Roy bal, ballet, & *collation*. On a ſervi une *collation* lardée, où il y avoit de la viande & des fruits, qu'on appelle autrement un *ambigu*. La nuict on l'appelle à la ville *reveillon*, à la Cour un *medianoche*. Ce mot vient de *collatio*, dont les Latins ont uſé en cette ſignification, en parlant des ſobres repas des Eccleſiaſtiques faits aux jours de jeuſne à l'iſſuë des conferences qu'on faiſoit dans les Monaſteres aprés Veſpres, avec des harangues à l'honneur du Saint dont on ſolemniſoit la Feſte. Paſquier. Par la même raiſon Du Cange le derive de *collocutio* ou *conference*. Ce mot s'eſt depuis eſtendu à tous les autres repas qu'on fait depuis diſner.

COLLATIONNER. v. act. Donner la collation d'un Benefice. Il n'eſt en uſage que dans cette phraſe. L'Ordre de Citeaux diſne bien, mais il *collationne* mal, pour dire, que les Abbayes de cet Ordre ont de grands revenus, mais qu'ils ont peu de Benefices en dependans dont ils puiſſent faire la collation.

COLLATIONNER, ſignifie ordinairement, Mettre une copie devant ſon original, & les comparer pour voir s'ils ſont conformes. Tous les anciens tiltres ne ſont que des *vidimus*, & des copies *collationnées*. Maintenant on n'adjouſte point de foy aux copies qu'on n'a pas *collationné* parties preſentes ou appellées.

COLLATIONNER, en fait de Librairie, eſt, Verifier s'il ne manque point de feuillets à un livre, ſoit par les ſignatures à l'égard des cahiers, ſoit par les chiffres à l'égard des feuillets.

COLLATIONNER, ſignifie auſſi, Faire ce petit repas qu'on appelle *collation*. Il eſt difficile de ſouper, quand on a bien *collationné*.

COLLATIONNÉ, ÉE. part. & adj.

COLLE. ſ. f. Ce qui ſert à joindre, à attacher du papier, du parchemin, du cuir ſur du bois, ſur de la pierre ou autre matiere ſemblable. La *colle* ordinaire ſe fait avec de la farine detrempée & cuitte avec de l'eau. Elle ſert aux Relieurs, Imagers, Selliers, Cordonniers, Vitriers. Ce mot vient du Grec *colla*. Nicod.

La *colle de gant* ſe fait avec des rogneures de gant ou de parchemin bien trempées dans l'eau, & bouillies, qui ſert particulierement aux Doreurs ſur bois, & qui peut ſervir de vernis.

COLLE FORTE, eſt celle qui ſe fait avec pieds & peaux de bœuf qu'on fait macerer quelque temps, puis bouillir fort long-temps juſqu'à ce que la chair devienne liquide. On la paſſe à travers d'un gros linge, & on la jette ſur une pierre platte où elle ſe congele, & on la couppe par morceaux. On l'appelle en quelques lieux *colle de cerf*; & Matthiole dit qu'il s'en fait du cuir de toutes ſortes de beſtes à quatre pieds. La meilleure eſt celle qui vient du taureau, qui eſt blanche & claire, & qui ſe fait en l'Iſle de Rhodes. Elle ſert aux Menuiſiers pour coller & joindre leur bois, ou les ornements de gros carton. Il eſt deffendu par pluſieurs ſtatuts d'Artiſans, d'employer de la *colle forte* faite avec des rogneures ou parures de cuir. Il y a auſſi de la *colle à miel*, dont ſe ſervent les Doreurs, qu'ils appellent *bature*. On dit auſſi d'un homme enrhumé qui crache beaucoup, qu'il crache de la *colle*.

COLLE DE POISSON, eſt une colle qui ſe fait du ventre des poiſſons cetacées ou de baleines, que les Grecs & les Latins ont nommé *ichyocolla*, comme ils ont appellé

pellé le borax *chryſocolla*, & le ciment & maſtic *lytho-colla*. Les Cabaretiers mettent de la *colle de poiſſon* dans le vin.

COLLE, ſignifie parmi le peuple, une bourde, une menterie. Ce laquais luy a fiché la *colle*, pour dire, luy a dit une deffaite, une choſe fauſſe.

COLLECTE. ſ. f. Levée des tailles, ou autres impoſitions dans une Parroiſſe. Ce payſan a fait la *collecte* des tailles cette année, il a bien payé les deniers de ſa *collecte*. Ce mot vient du Latin *collecta*, qui vient du verbe *colligere*, *ramaſſer*.

COLLECTE, ſe dit auſſi de l'étenduë des lieux où ſe doit faire cette levée. Un tel hameau eſt encore de la *collecte* d'une telle Parroiſſe, ſa *collecte* s'eſtend juſque là.

COLLECTE, eſt auſſi une queſte de deniers qui ſe payent volontairement, ou qu'on donne par aumoſne. Les Dames de la Parroiſſe ont fait la *collecte* des aumoſnes qu'on donne pour les pauvres honteux.

COLLECTE, ſignifie auſſi une oraiſon qui ſe dit à la Meſſe aprés l'Offerte, *eò quòd colligantur oblationes*. On a auſſi appellé autrefois *collecte*, le ſacrifice de la Meſſe, à cauſe que le peuple étoit aſſemblé pour l'entendre. On tient que les Papes Gelaſe & Gregoire le Grand ont été les inventeurs des *collectes*.

COLLECTEUR. ſ. m. Celuy qui eſt nommé par les habitans d'une Parroiſſe pour aſſeoir & lever la taille. Les habitans ſont contraints ſolidairement, faute d'avoir nommé des Aſſéeurs & *Collecteurs*.

COLLECTIF. adj. maſc. Terme de Grammaire. Mot qui deſigne une multitude, encore qu'il ſoit au ſingulier. *Trouppe*, *compagnie*, *armée*, ſont des noms *collectifs*.

COLLECTIVEMENT. adv. D'une maniere collective. L'homme en general ſe prend *collectivement*, ſans conſiderer les individus.

COLLECTION. ſ. f. Recueil qu'on fait des plus beaux paſſages qu'on trouve dans les Auteurs, ou des endroits qui ſervent à quelque deſſein qu'on a entrepris. Il eſt fort utile aux jeunes gens de faire beaucoup de *collections* pour ſoûlager leur memoire.

COLLECTION, ſe dit auſſi d'un recueil, d'une compilation de pluſieurs ouvrages. Ce Libraire a fait imprimer la *Collection* des ouvrages d'Eraſme, de Cardan, de Gaſſendi. le *ſpicilegium* du Pere d'Achery eſt une *Collection* de pluſieurs pieces curieuſes de l'antiquité. les *Collections* Mathematiques de Pappus Alexandrinus.

COLLEGE. ſ. m. Nom qu'on donne à l'aſſemblée de certains corps ou ſocietez. Les Romains avoient le *College* des Augures. Les Chrêtiens ont le *College* des Cardinaux, qu'on nomme autrement le *Sacré College*. Les Allemands ont le *College* des Electeurs. Il y a trois *Colleges* dans l'Empire, le *College* Electoral, le *College* des Princes, & le *College* des Villes Imperiales. La Chancelerie a le *College* des Secretaires du Roy. Il y avoit autrefois le *College* des 120. le *College* de Navarre, &c. maintenant ils ſont tous reünis. Ce mot vient, ſelon Papias, *à ſocietate collegarum*, c'eſt à dire, de pluſieurs perſonnes conſtituées en la même dignité.

COLLEGE, ſe dit auſſi d'un lieu public & doté de certains revenus, où l'on enſeigne les Lettres divines & humaines. L'Univerſité de Paris conſiſte en 50. *Colleges*, le *College* Royal, le *College* des Jeſuïtes, le *College* de Navarre, &c.

COLLEGE, ſe dit auſſi d'un lieu fondé pour y entretenir quelques pauvres garçons, & leur donner moyen d'étudier, ſous le nom de *bourſiers*. Ils ſont conduits par un Principal, ſans qu'il y ait aucun exercice, ni Profeſſeurs, comme le *College* de Fortet, de M. Gervais.

On dit d'un homme qui fait paroiſtre une ignorance groſſiere, qu'il a bien perdu ſon temps au *College*. On dit auſſi, qu'une choſe ſent le *College*, quand elle eſt faite ou dite d'une maniere pedantesque.

COLLEGIAL, ALE. adj. Qui ſent le College. Cette façon d'agir, de parler, eſt fort *collegiale*, c'eſt à dire, ne tient point de l'air du beau monde.

On appelle auſſi une *Egliſe Collegiale*, une Egliſe où il n'y a point de Siege Epiſcopal, & qui eſt deſſervie par des Chanoines. St. Martin de Tours n'eſt qu'une *Egliſe Collegiale*.

COLLEGUE. ſ. m. Compagnon en même Magiſtrature. On le dit proprement des Conſuls Romains. C'étoit ſon *Collegue* au Conſulat. Ce mot vient du Latin *collega*.

On le dit auſſi de celuy qui eſt aſſocié ou commis avec un autre dans le même employ. On envoya un tel Seigneur Plenipotentiaire pour la paix, mais on luy donna deux *Collegues*.

COLLER. v. act. Enduire une choſe de colle, l'attacher, la faire tenir à une autre avec de la colle. Il faut bien *coller* cette toile avant que de l'imprimer. il ne faut *coller* cette image que par les coins.

COLLER, au paſſif, ſignifie auſſi, S'attacher fortement à quelque choſe, demeurer long-temps en un même état. Ce cavalier eſt ſi ferme à cheval, qu'il ſemble *collé* ſur la ſelle. cet homme eſt ſi ſtudieux, qu'il ſemble eſtre *collé* ſur ſes livres. cet amoureux a eu long-temps la bouche *collée* ſur les mains de ſa maiſtreſſe.

COLLÉ, ÉE. part. & adj.

COLLERETTE. ſ. f. Sorte de petit collet que les femmes portent pour ſe couvrir la gorge, & ſur tout les payſannes & les femmes de baſſe condition.

COLLET. ſ. m. Partie de l'habillement qui joint le cou, qui ſe met autour du cou. On le dit premierement du haut d'un pourpoint qui entoure le cou. Un *collet* de chemiſe. Un *collet* de manteau, eſt un morceau de drap qui regne ſur le manteau le long des eſpaules. Ce mot vient du Latin *collare*.

COLLET, eſt auſſi un ornement de linge qu'on met ſur le *collet* du pourpoint pour la propreté. A l'égard des hommes, on l'appelle *rabat*. A l'égard des femmes, elles n'en portent plus, mais elles avoient cy-devant des *collets* montés qui étoient ſoûtenus par des cartes, de l'empois, & du fil de fer. On appelle encore une vieille femme critique, un grand chaperon, un *collet monté*.

En ce ſens on appelle *Petit collet*, un homme qui s'eſt mis dans la reforme, dans la devotion, parce que les gens d'Egliſe portent par modeſtie de petits *collets*, tandis que les gens du monde en portent de grands ornés de points & de dentelles. Et quelquefois il ſe dit en mauvaiſe part des hypocrites qui affectent des manieres modeſtes, & ſur tout de porter un petit *collet*.

COLLET, ſe prend quelquefois improprement pour le cou même. Ces Archers ont pris cet homme au *collet*. ce maſtin ſaute au *collet* des voleurs. il s'eſt jetté à leur *collet*. On le dit auſſi de ceux qu'on preſſe vivement. Je l'ay pris au *collet*, il ne m'a pû refuſer ce que je luy demandois.

On dit auſſi, qu'on preſtera le *collet* à quelqu'un, tant au propre, pour dire, qu'on ſe battra contre luy corps à corps; qu'au figuré, pour dire, qu'on luy tiendra teſte en toutes ſortes de diſputes & de conteſtations. On dit en ce ſens, quand quelqu'un a fait une bonne affaire, Ce ſont cent piſtoles qui luy ſautent au *collet*. Et figurément on dit d'une raiſon deciſive, qu'elle prend le lievre au *collet*, c'eſt à dire, qu'on n'y peut répondre.

COLLET, en termes de Chaſſe, eſt un petit filet de corde tendu dans des hayes ou paſſages eſtroits avec un neud coulant, dans lequel les lievres, les lapins, & autre gibier ſe prennent, & s'eſtranglent, quand ils y paſſent. Les *collets* ſont deffendus par les Ordonnances de Chaſſe.

COLLET, en termes d'Artillerie, eſt la partie du canon compriſe entre l'aſtragale & le bourrelet, où le

metail eſt le moins eſpais. Les Orfevres diſent auſſi, le *collet* de pied d'une aiguiere, d'un flacon, & autres vaiſſeaux, c'eſt à dire, la partie par où ils ſont attachés à leur pied.

On dit auſſi le *collet* d'une caſſolette, ou d'autres ouvrages, le cordon, ou autre ornement qui eſt quelquefois ouvragé, godronné, & renverſé, qu'on met en differents endroits de la piece fabriquée.

COLLET DE VEAU, *Collet de mouton*, eſt la partie de ces animaux qui contient les coſtes, & de deſſus laquelle on leve l'épaule. Le *collet de veau* comprend le quarré, le bout ſaigneux, & la poitrine.

COLLET, ou *Colletin de buſle*, eſt une peau de buſle preparée, qui fait une eſpece de juſtaucorps ſans manches. C'eſt un veſtement pour les cavaliers, qui leur ſert d'ornement & de deffenſe.

COLLET, ſe dit auſſi chez les Artiſans, de l'endroit d'une penture dans lequel entre le gond; & en pluſieurs choſes, de ce qui eſt le plus haut & éminent, comme d'un chandelier, d'un violon, &c.

COLLETER. v. act. Se battre corps à corps, ſe prendre au collet, pour tâcher de ſe renverſer.

COLLETER, en termes de Chaſſe, ſignifie auſſi, Tendre des collets pour prendre du gibier. L'Ordonnance deffend de *colleter* à peine d'amende.

COLLETÉ. adj. en termes de Blaſon, ſe dit des animaux qui ont des colliers d'un eſmail different.

COLLETIN. ſ. m. Pourpoint ſans manches. On le dit particulierement des *colletins* de buffle.

COLLIER. ſ. m. Ornement que les femmes portent à leur cou, fait d'un tour de choſes precieuſes enfilées. Un *collier* de perles fines. un *collier* d'ambre. un *collier* de corail. Ce mot vient du Latin *collare*.

COLLIER, eſt auſſi un ornement particulier que portent les Chevaliers des Ordres Militaires, qui s'étend bien avant ſur leur manteau, & dont ils mettent la figure autour de leurs armes. C'eſt une chaiſne d'or eſmaillée ſouvent avec pluſieurs chifres, au bout de laquelle pend une croix, ou une autre marque de leur Ordre. Le *collier* du St. Eſprit, de St. Michel, de St. Lazare. Maximilien a été le premier des Empereurs qui ait mis un *collier* d'Ordre autour de ſes Armes, étant devenu Chef de celuy de la Toiſon; & en France, c'eſt Louis XI. qui le premier a entouré ſes Armoiries du *collier* de l'Ordre qu'il avoit inſtitué.

COLLIER, eſt auſſi un cercle de fer, ou de cuir, ou chaiſne que portent les eſclaves, les Mores, les chiens pour les attacher, ou marquer leur ſervitude. Cet homme a été dix ans eſclave, on voit encore la marque de ſon *collier*. les Grands Seigneurs ont des Mores auxquels ils mettent des *colliers* d'argent. les petits chiens ont des *colliers* de cuir garnis de ſonnettes pour empêcher qu'ils ne ſe perdent. les chiens qui vont à la chaſſe au loup ont de gros *colliers* garnis de clous, pour empêcher que le loup ne les eſtrangle.

En ce ſens on appelle au propre, Un *chien au grand collier*, un chien d'attache, ou un chien qui conduit les autres; & figurément il ſe dit d'un habile homme qui a du credit en ſa compagnie, & qui entraîne les autres en ſon opinion. Scarron a auſſi parlé fort plaiſamment,

> De ces Auteurs au grand *collier*,
> Qui penſent aller à la gloire,
> Et ne vont que chez l'Epicier.

On appelle auſſi un *collier* de More, un utencile de table fait en forme de *collier* de More, qui ſert à élever ou porter un plat, ou une aſſiette volante.

On appelle à la boucherie, *collier de bœuf*, une partie de l'eſpaule de bœuf, qui contient le premier & le ſecond travers, & la jouë du bœuf, dont le premier morceau contient la veine graſſe, qui eſt fort recherché.

On appelle en Architecture, *colliers de perles*, ou *d'olives*, de petits ornemens qui ſe mettent au deſſous des oves, qu'on appelle autrement *patenaſtres*.

COLLIER DE CHEVAL, eſt une piece de bois & de cuir rembourrée, qu'on paſſe autour du cou des chevaux de charrette, de coche, de labour, où on attache les traits pour tirer la charrette, le coche, la charuë. Et on appelle un cheval franc du *collier*, un cheval qui eſt prompt à tirer ſans le ſecours du fouët.

En ce ſens on dit figurément, qu'un homme eſt franc du *collier*, lors qu'il ſert promptement ſes amis, qu'il embraſſe leur querelle franchement & ſans marchander, ni ſe faire prier.

On appelle proverbialement, *collier de miſere*, le travail penible qui eſt l'occupation ordinaire de quelqu'un. Ainſi on dit, Aprés s'être bien diverti, il faut aller reprendre le *collier de miſere*, pour dire, ſon travail accouſtumé. Quelques-uns appellent auſſi le mariage, le *collier de miſere*.

COLLIER, en termes de Marine, eſt une groſſe corde que l'on met en rond comme une boucle pour y amarrer l'étay.

COLLIGER. v. act. Ramaſſer, recueillir, extraire. Il ne ſe dit principalement que des livres & des ouvrages. Ce Sçavant a *colligé*, a ramaſſé tout ce qu'il a pû trouver des ouvrages de Raymond Lulle. cet écolier a extrait, a *collige* tous les plus beaux paſſages de St. Auguſtin.

COLLIGER, ſignifie auſſi en termes de l'Eſcole, Conclurre, induire, fonder un raiſonnement. De tout ce qui a été dit, nous pouvons *colliger* qu'il ne ſe faut point fier aux promeſſes de ce monde.

COLLIGÉ, ÉE. part. & adj.

COLLINE. ſ. f. Petite coſte élevée au deſſus de la plaine. Les vignobles ſont ordinairement ſur les *collines*. On a fait ce baſtiment ſur la *colline* pour avoir l'avantage de la veuë, & le moyen d'y faire des terraſſes. Ce mot vient de *collina*, diminutif de *collis*. Menage.

On dit proverbialement, qu'un homme a gagné la *colline*, pour dire, qu'il a pris la fuitte, qu'il s'eſt mis en lieu de ſeureté.

COLLIQUATION. ſ. f. Terme de Pharmacie. Action par laquelle on mêle enſemble deux ſubſtances ſolides qui ſe peuvent rendre liquides par la fuſion, ou par la diſſolution, comme la cire par la chaleur, les gommes par l'humidité. Ce mot vient du verbe Latin *liquare*, *colliquare*.

COLLISE'E. ſ. m. Amphiteatre qui a été baſti à Rome par Titus, où on voyoit autrefois des ſtatuës qui repreſentoient toutes les Provinces de l'Empire, au milieu deſquelles étoit celle de Rome, qui tenoit à la main une pomme d'or, comme témoigne Ugution.

COLLISION. ſ. f. Terme dogmatique. Choc, frottement de deux corps qui ſe fait avec violence. La *colliſion* des caillous engendre du feu. la *colliſion* des nuées eſt cauſe de l'éclat du tonnerre. Ce mot vient du verbe *collidere*.

COLLITIGANT, ANTE. adj. Qui plaide contre un autre. Ce Benefice eſt contentieux entre cinq ou ſix *collitigants*. il y a ſouvent de la colluſion entre les parties *collitigantes*.

COLLOCATION. ſ. f. Action, jugement par lequel on colloque, on met en un certain ordre, en un certain rang, en un certain lieu. Les creanciers mis en ordre ſont payez ſuivant leur *collocation*. la *collocation* eſt d'un tel jour. il a obtenu ſentence de *collocation*. un tel perſonnage eſt beatifié, on pourſuit en Cour de Rome ſa *collocation* au nombre des Saints.

COLLOQUE. ſ. m. Conference, diſpute entre perſonnes ſçavantes pour terminer un point de Religion. On ne s'eſt ſervi de ce mot que pour le *Colloque* de Poiſ-

ſi, qui fut fait en l'année 1561. pour tâcher à reüinir les Calviniſtes à l'Egliſe Romaine, & où Theodore de Beze aſſiſta.

On le dit auſſi odieuſement des conférences inutiles. Aprés bien des entrevuës pour terminer cette affaire, tous ces *colloques* n'ont abouti à rien.

COLLOQUE, en termes de College, ſe dit de certains Dialogues & Entretiens qui ſervent à apprendre le Latin aux écoliers. Les *Colloques* d'Eraſme, de Mathurin Cordier.

COLLOQUER. v. act. Placer. Il avoit de l'argent à mettre en rente, mais il l'a mal *colloqué*, il l'a donné à un inſolvable.

COLLOQUER, ſignifie auſſi, Mettre en rang, en ordre. Dans les inſtances d'ordre on *colloque* les creanciers ſuivant leur hypotheque, ſuivant leur privilege. cet homme a été *colloqué* utilement, c'eſt à dire, il y a eu du fonds ſuffiſant ſur le prix de la choſe venduë pour le payer.

On dit en ce ſens, On l'a *colloqué* au nombre des Saints, pour dire, On l'a canoniſé. En Aſtronomie, On a *colloqué* Saturne dans la plus haute region des Planetes. En Logique, Sous quelle Categorie *colloquez*-vous une choſe? En Morale, En quel rang *colloquez*-vous une telle vertu, un tel Capitaine?

COLLOQUER, ſignifie auſſi, Eſtablir. Ce Financier a bien *colloqué* tous ſes enfants; il a *colloqué* ſa fille, il l'a mariée à un Preſident; il a *colloqué* ſon fils dans une telle charge.

COLLOQUÉ, ÉE. part. & adj.

COLLUDER. v. n. Terme de Palais. S'entendre avec quelque partie plaidante au prejudice d'une tierce perſonne. Les confidentiaires *colludent* enſemble pour oſter le Benefice à un legitime titulaire.

COLLUSION. ſ. f. Intelligence de deux parties qui plaident en fraude d'un tiers. La *colluſion* en matiere Beneficiale eſt un genre de vacance, une incapacité pour tenir un Benefice. Il y a un titre dans le Droit *de colluſione detegendâ*.

COLLUSOIRE. adj. m. & f. Ce qui ſe fait par intelligence dans la pourſuitte d'un procés au prejudice d'un autre. Il eſt oppoſant à l'execution de cet arreſt, parce qu'il pretend qu'il eſt *colluſoire* entre les parties principales.

COLLUSOIREMENT. adv. D'une maniere colluſoire. Ce procés a été jugé *colluſoirement*.

COLLYRE. ſ. m. Terme de Medecine. Remede externe & liquide qu'on fait pour le mal des yeux avec diverſes drogues & preparations, qui s'applique particulierement dans le coin des yeux. On a donné le même nom aux trochiſques de ceruſe, que Rhaſis a compoſés pour le même deſſein, qu'on appelle *collyres ſecs*. On le donne auſſi à des poudres ſeches qu'on ſouffle dans les yeux, & à des onguents employés pour le même effet, & à ceux qui ont conſiſtance de miel, ou de liniment. On le dit auſſi des remedes liquides propres pour les ulceres veneriens, & à faire des injections. Tout ce que les Arabes nomment *fief*, les Grecs l'appellent *collyre*, quoy que ce ſoit un remede particulier pour les yeux, comme le peſſaire pour la matrice, & le clyſtere pour le ſiege. *Collyre* vient du Grec *kollyrion*, qui eſt dit, ſelon Martinius, comme de *kollan tou roun*, parce qu'il engluë, il empêche la fluxion.

COLOMBAGE. ſ. m. Terme de Charpenterie. Rang de colombes ou de ſolives, poſées à plomb dans une cloiſon ou muraille faite de charpente. Tout ce *colombage* ne vaut rien, parce qu'il a quitté la ſabliere qui eſt pourrie.

COLOMBE. ſ. f. Femelle de pigeon. Le St. Eſprit apparut en forme de *colombe* ſur la teſte du Sauveur, quand il fut baptiſé par St. Jean. il faut avoir la prudence du ſerpent, & la ſimplicé de la *colombe*. les femmes par la Loy de Moyſe donnoient une paire de *colombes* lors de leur purification. les Anciens ont fort vanté la *colombe* d'Architas, qui étoit une machine volante en forme de pigeon. Ce mot vient du Grec *kolumban*, qui ſignifie, *faire le plongeon*. Cette eſpece d'oiſeau ſe plaiſt fort à être mouillée, & à plonger avant le bec dans l'eau.

COLOMBE, en termes de Charpenterie, eſt une ſolive qu'on poſe à plomb dans une ſabliere pour faire des cloiſons, des maiſons, & des granges de charpente.

COLOMBIER. ſ. m. On dit auſſi *Coulombier*. Lieu baſti en forme de tour pour y nourrir des pigeons. Il n'eſt permis qu'aux Seigneurs de fief d'avoir des *colombiers* à pied.

Un *colombier à pied*, eſt celuy qui a des boulins depuis le ſommet juſqu'au rez de chauſſée. Les autres s'appellent des volets, des fuyes.

COLOMBIER, en termes d'Imprimerie, ſe dit quand on laiſſe trop d'eſpace entre les mots.

On dit, Attirer les pigeons à un *colombier*; ou au contraire, Chaſſer les pigeons du *colombier*, pour dire, Attirer par quelque amorce, par quelque bon accueil, les chalands dans une boutique, les paſſants dans une hoſtellerie: parce qu'au propre on attire les pigeons eſtrangers au *colombier*, quand on y met quelque ſaline, ou autre drogue qu'aiment les pigeons.

COLOMBIN, INE. adj. Eſpece de couleur qui eſt du violet lavé, du gris de lin entre le rouge & le violet.

COLOMNAISON. ſ. f. Terme d'Architecture. C'eſt ainſi que Blondel appelle la façade d'un baſtiment orné de colomnes.

COLOMNE. ſ. f. Pilier rond fait pour ſoûtenir, ou pour orner un baſtiment, un buffet, un tabernacle, une table, &c. On fait des *colomnes* de bois, de pierre, de marbre, de bronze, de jaſpe, de lapis, &c. Il y a des *colomnes* torſes, cannelées, embaſtonnées, iſolées, pour les faire paroiſtre plus groſſes, ou plus agreables, & detachées. C'eſt la diverſité des *colomnes* qui donne le nom aux cinq Ordres d'Architecture, la Toſcane, la Dorique, l'Ionique, la Corinthienne, & la Compoſite. Philbert de Lorme en a voulu inventer une Françoiſe, dont il en reſte encore quelques-unes au gros pavillon du Louvre vers les Tuilleries; mais il n'a pas été ſuivi. Les grandeurs & les proportions des *colomnes* ſe tirent de leurs modules ou diametres. Blondel enſeigne pluſieurs manieres de décrire geometriquement & tout d'un trait le contour de l'enflure ou diminution des *colomnes*. L'Eſcriture dit qu'il y avoit une *colomne* de feu devant l'Arche. Dans le Temple de la Diane d'Epheſe il y avoit 127. *colomnes* toutes d'une piece, de 60. pieds de hauteur. Elles furent toutes dreſſées aux dépens d'autant de Rois. Ce mot vient de *columen*, qui ſignifie une piece de bois poſée à plomb, qui ſoûtient le faiſte d'un baſtiment.

On appelle un ordre, un rang de *colomnes*, quand il y en a pluſieurs de ſuitte dans un baſtiment.

On appelle auſſi *colomnes*, les piliers ou les quenouilles d'un lit qui en ſoûtiennent le ciel.

COLOMNE, ſe dit auſſi d'une conſtruction ſeparée d'un baſtiment, faite en forme ronde, foit d'une, ou de pluſieurs pierres, pour ſervir de quelque monument à la poſterité, ou à quelque autre uſage. La *colomne* de Pompée prés d'Alexandrie eſt d'une groſſeur admirable. La *colomne* de Trajan eſt le plus bel ouvrage de ſculpture qui reſte de l'Antiquité. La *colomne* de St. Simeon Stylite, où ce Saint demeura 40. ans debout. La *colomne* de l'Hoſtel de Soiſſons a été faite pour obſerver les aſtres, & il y a dedans un eſcalier.

On appelle les *Colomnes d'Hercules*, les montagnes de Calpé & d'Abila au deſtroit de Gibraltar, où l'Ocean entre dans la Mediterranée, & où Hercules borna ſes voyages.

COLOMNE, en termes d'Imprimerie, eſt la diviſion des lignes d'une page, enſorte qu'en les regardant de haut en bas, elles font la figure d'une *colomne*. Les livres qu'on traduit en d'autres Langues, qu'on met à coſté pour les comparer enſemble, ſont imprimés par *colomnes*. il y a pluſieurs *colomnes* dans la Concordance de la Bible.

COLOMNE, en termes de Guerre, eſt une diviſion des troupes qu'on fait marcher en même temps, & vers un même endroit par des intervalles aſſez éloignés pour éviter la confuſion. Pour faire cette entrepriſe, il fit marcher ſon armée ſur trois *colomnes*. Il y avoit une *colomne* pour les bagages & l'artillerie.

COLOMNE, ſe dit figurément de ce qui ſoûtient, qui appuye, qui affermit quelque choſe. La juſtice, la paix, la Religion ſont les *colomnes* de l'Eſtat. Les Saints Peres, les Martyrs ſont les *colomnes* de l'Egliſe. L'Ecriture dit que la terre eſt fondée ſur de fortes *colomnes*, & qu'elles ne ſeront point esbranlées.

COLON. ſ. m. Terme d'Anatomie. C'eſt le nom du ſecond des gros boyaux, qu'on appelle autrement *boyau culier*, qui eſt entre le *cæcum* & le *rectum*. Il va depuis le rein dextre juſqu'à la cavité du foye. De là s'attachant au fond du ventricule, & portant ſur la rate, il eſt lié au rein ſeneſtre; puis retournant en arriere, il fait deux tours comme une *S*, & aboutit au commencement de l'os ſacré, deſorte qu'il enferme preſque tous les boyaux greſles. C'eſt dans ſes replis que s'arreſtent & ſe figurent les excrements. Ce mot vient du verbé Grec *kolazeſtai*, qui ſignifie *eſtre tourmenté*, parce qu'il eſt ſouvent tourmenté de tranchées & de cruelles douleurs. C'eſt de luy que la colique a pris ſon nom.

COLONEL. ſ. m. Officier d'armée qui commande un Regiment d'Infanterie Françoiſe. *Colonel* du Regiment de Picardie, de Champagne. Ceux qui commandent les Regiments de Cavalerie s'appellent *Meſtre de Camp*.

COLONEL, ſe dit auſſi des Regiments de Dragons, qui ſont reputez des corps d'Infanterie.

COLONEL, ſe dit encore des Officiers qui commandent des Regiments de Cavalerie eſtrangere, comme ceux des Cravates.

COLONEL, ſe dit auſſi des Regiments de la milice bourgeoiſe dans les villes. Il y a ſeize *Colonels* à Paris, & un *Colonel* des Archers de ville.

COLONEL GENERAL, ſe diſoit autrefois de celuy qui commandoit toute l'Infanterie Françoiſe. Cette charge a été ſupprimée en 1662. à la mort de Monſieur d'Eſpernon.

COLONEL GENERAL DE LA CAVALERIE LEGERE, eſt le premier Officier de Cavalerie, qui eſt au deſſus des Meſtres de Camp qui commandent les Regiments de cavalerie.

COLONEL GENERAL DES SUISSES, eſt l'Officier qui eſt au deſſus des Chefs des Regiments des Suiſſes.

COLONEL GENERAL DES DRAGONS, eſt celuy qui commande tous les Officiers des Dragons.

On appelle *Lieutenant Colonel* dans un Regiment d'Infanterie, le ſecond Officier du corps, celuy qui le commande en l'abſence du *Colonel*, & qui eſt à la teſte des Capitaines.

LIEUTENANT COLONEL DE CAVALERIE, eſt le premier Capitaine d'un Regiment de Cavalerie eſtrangere, ou de Dragons.

COLONELLE. ſ. f. C'eſt la premiere compagnie d'un Regiment d'Infanterie qui porte le drapeau blanc.

COLONIE. ſ. f. Tranſport de peuple en un lieu deſert & eſloigné, ou dont on a chaſſé les habitans, afin de l'habiter, de le defricher & le cultiver. Les Romains ont envoyé des *colonies* en mille endroits. Les François ont envoyé des *colonies* en Canada. Les Hollandois en ont envoyé beaucoup dans les Indes. Marſeille eſt une *colonie* des Phocens, ainſi que témoigne Strabon, qui y fonderent une Univerſité en Langue Grecque.

COLONIE, ſe dit auſſi du lieu où les peuples ſe ſont établis. Cologne eſt une *colonie* des Romains. Batavia eſt une *colonie* des Hollandois en l'Iſle de Java, Quebec une *colonie* de François en l'Amerique. Originairement le mot de *colonie* en Latin ne ſignifioit qu'une metairie, c'eſt à dire, une habitation de payſan avec la terre neceſſaire pour nourrir ſa famille: *quantum colonus unus arare poterat.*

COLOPHONE. ſ. f. C'eſt le marc de la terebenthine diſtillée. On en fait auſſi avec de la poix reſine pluſieurs fois fonduë, & autant de fois jettée dans l'urne. Elle ſert aux violons pour frotter leur archet, parce que cela y fait comme autant de dents de ſcie: ce qui eſt cauſe que ces dents touchant ſur la corde, la font mieux ſautiller & trembler. Pline dit que la *colophone* a pris ſon nom de *Colophone*, ville d'Ionie, d'où elle a été apportée d'abord. On l'a appellée auſſi *reſine Eſpagnole*, & *reſine Grecque*, ſelon qu'on l'a apportée de ces regions-là. Il y en a qui eſt cuite & bruſlée, d'autre non. Quelques-uns appellent *reſine fritte*, la plus ſeche des reſines, qu'ils nomment autrement *Colophonienne*.

COLOQUINTE. ſ. f. Fruit d'une plante qui rampe comme les courges, & qui eſt en effet une courge ſauvage. Elle eſt de la groſſeur & de la figure d'une orenge. Elle eſt legere & blanche, lors qu'on luy a oſté ſon écorce, & d'un gouſt extraordinairement amer. Elle a deux ſubſtances principales, l'une aqueuſe ſaline, & l'autre reſineuſe. Elle produit ſes ſarments & ſes feuilles ſemblables au concombre des jardins, qui rampent par terre, & ſont miparties & chiquetées. Matthiole dit qu'on fait de l'huile de *coloquinte*, en vuidant toute la chair, & rempliſſant l'écorce d'huile, qu'on fait cuire & bouillir ſur la cendre chaude. Il met la *coloquinte* au nombre des poiſons. En Latin *cucurbita ſylveſtris*, ou *colocynthis*.

COLORANT, ANTE. adj. Qui colore, qui donne la couleur. Il ne ſe dit gueres que chez les Teinturiers, qui diſtinguent toutes les drogues qu'ils employent en *colorantes*, & non *colorantes*. Les drogues *colorantes* du grand & bon teint, ſont les paſtels de l'Auragais & Albigeois, voüede, indigo, paſtel, & graine d'eſcarlate, cochenille, meſteque, & teſquille pour les eſtoffes de prix; cochenille campeſſiane, ou ſylveſtre pour les petites eſtoffes; garence, bourre, ou poil de chevre, terra mérita, ou coucoume, gaude, ſarrette, geneſtrolle, & la ſuye. Les drogues non *colorantes* ſont celles qui ſervent à diſpoſer les eſtoffes, & à tirer la couleur de l'ingredient *colorant*, comme l'alun, le ſel ou criſtal de tartre, l'arſenic, le reagal, le ſalpeſtre, le ſel commun, le ſel armoniac, le ſel gemme ou mineral, l'agaric, l'eſprit de vin, le ſon, la farine de pois, & de froment, l'amidon, la chaux, la cendre commune, ou recuite, ou la gravelée.

COLORER. verb. act. Donner de la couleur. Le Soleil commençoit à *colorer* le ſommet des montagnes. Le roſt commence à ſe *colorer*. Les Taverniers ſçavent bien *colorer* leur vin.

COLORER, ſe dit figurément en choſes morales. Il n'y a point de ſi méchante action, qu'un flateur, qu'un Sophiſte ne ſache *colorer*.

COLORÉ, ÉE. part. & adj. Apparent. Il faut avoir un titre *coloré* pour ſe mettre en poſſeſſion d'un benefice; autrement il y a intruſion.

COLORIER. verb. act. Employer des couleurs, les mêler agreablement pour executer un deſſein de tableau. Il ne ſe dit gueres que chez les Peintres, car en d'autres occaſions on dit *colorer*.

CO-

COLORIS. subſt. maſc. Maniere d'appliquer, de mêler les couleurs pour faire un tableau. Raphaël eſt de tous les Peintres celuy qui a eu le plus beau *coloris*. ce Peintre a le deſſein correct, mais il n'a pas le *coloris* aſſez vif & eſclatant. le *coloris* eſt ce qui donne les lumieres & les ombres convenables aux parties des objets qu'on veut repreſenter. il faut pour faire un beau *coloris*, que le clair ne ſe precipite pas dans le brun, ni le brun dans le clair, & que deux couleurs ennemies ne ſe touchent pas immediatement.

COLORIS, ſignifie auſſi, le teint rouge & vif d'une perſonne, qui témoigne ſon embonpoint, ſa ſanté. Ainſi Boileau a dit dans ſon Lutrin:

L'autre broye en riant le *coloris* des Moines.

COLORISATION. ſubſt. fem. eſt un terme de Pharmacie, qui ſe dit des divers changements de couleur qui arrivent aux ſubſtances en diverſes operations de la nature, ou de l'art, comme par les fermentations, lotions, coctions, ou calcinations, &c.

COLORISTE. ſubſt. maſc. Peintre qui entend bien le coloris.

COLOSSAL, ALE. adj. m. & fem. Qui eſt de grande taille. La figure de St. Chriſtophle de l'Egliſe de Paris eſt *coloſſale* & giganteſque.

COLOSSE. ſubſt. maſc. Statuë de grandeur demeſurée de la taille d'un Geant. Le *Coloſſe* de Rhodes étoit une ſtatuë d'Apollon ſi haute, que les navires paſſoient à pleines voiles entre ſes jambes. Ce fut l'ouvrage de Charés Diſciple du fameux Lyſippe. Il fut 12. ans à le faire. Il tomba 56. ans aprés qu'il fut eſlevé, par un tremblement de terre, & on chargea 900. chameaux du cuivre dont ce *Coloſſe* étoit fait. Il y avoit peu de gens qui puſſent embraſſer ſon pouce, &c. *Coloſſe*, eſt dit *para to kolouein ta oſſa, quòd minuat & retundat oculos*, parce qu'un *Coloſſe* eſt ſi grand, qu'il trouble la veuë: l'œuil a de la peine à le conſiderer tout entier à la fois.

On appelle auſſi les hommes de grande taille, les chevaux & les animaux qui ſont d'une grandeur extraordinaire, des *coloſſes*.

COLOSTRE. ſubſt. maſc. Terme de Medecine. C'eſt du lait caillé dans les mammelles des femmes. On donne auſſi ce nom à la maladie qu'il leur cauſe.

COLPORTER. v. act. Porter à ſon col, ou ſur ſon dos quelque marine ou balle de marchandiſes, pour les vendre par les ruës, & par la campagne. Il eſt permis aux Ramonneurs & autres petits Merciers de *colporter* des marchandiſes, mais non pas de les vendre en boutique hors des Foires.

COLPORTEUR. ſ. m. Marchand qui va vendre ſes marchandiſes par les ruës, & qui les porte dans une manne ou caſſette penduë à ſon col. Les *Colporteurs* vendent des images, des eſtuis, des ciſeaux, des lacets, & autres menuës marchandiſes. On le dit particulierement des crieurs de gazettes, d'Edits, & autres feuilles volantes, qui ſont nouvelles, & d'un prompt debit. Par les ſtatuts des Libraires, il eſt deffendu aux *Colporteurs* de tenir apprentifs, magazins, ni boutiques, ni imprimerie, ni faire imprimer en leurs noms, mais peuvent porter au col une balle pour porter de petits livres qui ne paſſeront pas 8. feuilles brochées, ou reliées à la corde, & imprimées par un Libraire de Paris avec ſa marque.

COLURE. ſ. m. Terme d'Aſtronomie, qui ſe dit de deux grands cercles qui paſſent par les Poles, & qui ſemblent n'eſtre inventez que pour ſoûtenir les autres cercles de la Sphere Armillaire. L'un ſert pourtant à marquer les Equinoxes, coupant l'Equateur aux premiers degrez du Belier & de la Balance; l'autre les Solſtices, en le coupant aux points du Cancre & du Capricorne. Ils ſont ainſi nommez de deux mots Grecs *kolos*, c'eſt à dire, *mutilus* ou *truncatus*, & *oura*, c'eſt à dire, *cauda*, comme paroiſſant avoir la queuë coupée, parce qu'on ne les voit jamais tout entiers ſur noſtre horiſon. Ce mot vient du Grec *kolouein*, qui ſignifie *truncare*, *imperfectum*.

COM.

COMBAT. ſ. m. Bataille, different qui ſe vuide par la voye des armes. Les *combats* de Gladiateurs étoient de cruels ſpectacles qui divertiſſoient les Payens. un *combat* ſingulier eſt un duel. Voyez *Duel*. un *combat* de Cavalerie. un *combat* naval, ou un *combat* de mer, celuy qui ſe fait ſur des vaiſſeaux.

On dit, qu'un homme eſt hors de *combat*, lors qu'il eſt bleſſé ou eſtropié, & qu'il n'eſt plus en eſtat de combattre.

COMBATS, ſignifie quelquefois le choc, l'action de ceux qui combattent. En cette bataille le *combat* fut rude, fut ſanglant, fut opiniaſtre. On appelle un aſſaut ſans artillerie, un *combat de main*.

COMBAT A LA BARRIERE. C'eſt un exercice de Nobleſſe, où elle faiſoit autrefois des imitations des vrais *combats* dans les jouſtes & tournois.

COMBAT, ſe dit auſſi des animaux. Un *combat* de taureaux, de beſtes farouches.

COMBAT, ſe dit auſſi de toutes les actions par leſquelles une choſe en deſtruit une autre. Il y a un *combat* perpetuel entre les qualitez élementaires, du chaud contre le froid, de l'humide contre le ſec. Il ſe fait un grand *combat* dans la ſeparation de l'ame & du corps.

COMBAT, ſe dit figurément des choſes ſpirituelles & morales. Le *combat* ſpirituel. toute cette diſpute n'eſt qu'un *combat* d'eſprit. le *combat* de l'amour & de l'amitié, de l'honneur & de l'amour. c'eſt un *combat* perpetuel que celuy des ſens contre la raiſon.

COMBATTANT. ſ. m. Celuy qui combat, ou qui peut combattre. De cette mille *combattants* qu'il y avoit en cette armée, il n'y en a pas dix mille qui ayent combattu.

COMBATTRE. v. act. Donner un combat, faire un combat. Ces deux champions ont *combattu* corps à corps. les eſcadrons ont *combattu* de pied ferme. il faut *combattre* avant que d'en recevoir le ſalaire. il a *combattu* ſon ennemi, il l'a deſarmé.

COMBATTRE, ſe dit auſſi en parlant du choc de deux armées, quelque grandes qu'elles ſoient; au lieu que *combat* ne ſe dit que des corps particuliers. Alexandre *combattit* trois fois les Perſes en trois fameuſes batailles.

COMBATTRE, ſe dit figurément des choſes ſpirituelles & morales. Il faut *combattre* pour la Foy. il faut que l'eſprit *combatte* contre les paſſions. il faut *combattre* les opinions erronées. cet Advocat a bien *combattu* les raiſons de la partie adverſe, il les a deſtruites. On dit encore, *Combattre* la mer, les vents, l'orage. *Combattre* la faim, le froid, &c. On dit, qu'un homme ſe forge des chimeres pour les *combattre*, pour dire, qu'il ſe forge de vaines difficultez dans l'eſprit.

COMBATTRE, ſignifie encore, Conſulter en ſoy-même le meilleur parti à prendre. Il a long-temps *combattu* pour ſçavoir s'il ſe retireroit du monde.

COMBATTU, UE. part. & adj. Il a l'eſprit *combattu*, pour dire, agité de diverſes penſées.

COMBE. ſ. f. Vieux mot François qui ſignifioit, *Vallée enfermée entre deux montagnes*. Menage tient qu'il ſignifioit *grotte*, & qu'il vient du Latin *cumba*.

COMBIEN. Adv. de quantité, & interrogant. Combien y a-t-il de gens en cette armée? *Combien* y vaut le bled? A *combien* cet homme eſt-il taxé? *Combien* de

fois luy ay-je dit, &c. *Combien y a-t-il de lieuës? Combien sont ces trois sommes?*

O *combien* lors aura de veſves
La gent qui porte le turban!
Malherbe.

COMBIEN, ſignifie auſſi, A quel point. Vous ne ſauriez croire *combien* ce Docteur eſt utile à ſon Egliſe, *combien* ce pere aime ſes enfans. Ce mot vient du Latin *quàm bene*.

On dit abſolument, *Combien* cette marchandiſe? Pourvû qu'elle m'agrée, nous ne diſputerons pas ſur le *combien*.

COMBIEN, eſt auſſi conjonction, & ſignifie, Encore que. *Combien* que vous l'ayez deſobligé, il ne laiſſera pas de vous ſervir.

COMBIEN. ſubſt. eſt un gigot de mouton, parce qu'en le tenant, on demande *combien*. Les jeûnes gens jouënt au *combien*.

COMBINAISON. ſubſt. fem. Aſſemblage de pluſieurs choſes deux à deux.

COMBINAISON, ou *Combination*, ſe dit auſſi de la variation des nombres, des lettres, des ſons en toutes les façons qu'il eſt poſſible. Pour dechifrer les lettres, il faut faire une infinité de *combinaiſons* de lettres & de ſyllabes. La *combinaiſon* de ce vers ſe peut faire en mille vingt-&-deux façons.

Tot tibi ſunt dotes, virgo, quot ſidera cœlo.

La *combinaiſon* des 24. lettres de l'Alphabet ſe peut faire en 139172165831126496026391939810210 0. façons, comme a montré le Pere Malebranche dans ſon Algebre. Le Pere Merſenne en ſon Harmonie Univerſelle a fait la *combination* des ſons & notes de Muſique juſques à 64. qui eſt contenuë en 90. chiffres.

COMBINER. *v. act.* Mettre deux à deux.

COMBINER, ſignifie auſſi, Varier, aſſembler les choſes autant de fois qu'elles peuvent être variées. Il faut que les faiſeurs d'Anagrammes combinent pluſieurs fois les lettres d'un nom pour y trouver un autre mot.

COMBINÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

COMBLE. ſ. m. Le haut, le faiſte d'une maiſon. Il a fait rebaſtir cette maiſon de fond en *comble*. les fondements en ſont bons, mais le *comble* ne vaut rien.

COMBLE, ſe dit particulierement de la charpente & de la couverture d'une maiſon. En Orient les maiſons n'ont point de *comble*, elles ſont couvertes en plate forme. En Turquie les *combles* ſont faits en domes; en France ils ſont pointus ou en *combles* droits; & maintenant on en fait de briſez ou à la manſarde, qu'on appelle *combles couppez*. Les pignons des logis s'appelloient autrefois *combles* ou *combres*; & ils ont été ainſi nommez, à cauſe qu'ils étoient couverts de chaume, *à culmis vel calamis*, ſelon le témoignage de Servius.

COMBLE, ſe dit figurément en Morale des choſes qui ſont arrivées au plus haut point où elles peuvent aller. C'eſt un *comble* de joye, de douleur. il eſt parvenu au *comble* des honneurs, de la fortune. Dieu fut obligé d'envoyer le Deluge, à cauſe que la nature humaine étoit parvenuë au *comble* de l'iniquité.

On dit figurément, qu'un homme eſt *ruiné* de fond en *comble*, pour dire, qu'il eſt ruiné, perdu ſans reſſource.

COMBLE. adj. m. & f. ſe dit auſſi d'une meſure, & de ce qui peut y demeurer au deſſus des bords. Le bled ſe vend à meſure raſe, l'avoine à meſure *comble*. on donne le grain au Meuſnier en meſure raſe, & il le doit rendre en meſure *comble*. Ce mot vient de *cumulus*, ou *culmen*. Nicod.

COMBLE, en termes de Blaſon, ſe dit d'un chef retreſſi, comme les hameides ſont des faſces retreſſies.

On dit au Manege, qu'un cheval a le pied *comble*, lors qu'il a la ſole arrondie par deſſous, enſorte qu'elle eſt plus haute que la corne.

COMBLEAU. Terme d'Artillerie, qui ſe dit du coudage propre à tirer le canon, qui eſt long de 15. toiſes, gros de quatre pouces & demi de tour, & qui peſe environ 70. livres.

COMBLER. *v. act.* Remplir un creux, un vuide, mettre dans un vaiſſeau autant qu'il en peut tenir. On a *comblé* ce puits qui étoit ſec. les ruines du rempart ont preſque *comblé* le foſſé. les aſſiegez doivent *combler* les lignes aprés un ſiege. les vallées ſe *comblent* à la fin par la cheute des terres des montagnes. Ce mot vient de *cumulare*.

COMBLER, ſignifie figurément, Faire beaucoup de bien, d'honneur à quelqu'un. Le Roy a *comblé* ſon favori de bienfaits. Dieu nous *comble* tous les jours de ſes graces. cet homme m'a *comblé* de civilitez. ce Financier eſt *comblé* de biens. ce Prince eſt *comblé* de gloire.

COMBLÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

COMBLETTE. ſ. f. Terme de Chaſſe, qui ſe dit de la fente du pied du cerf.

COMBOURGEOIS. ſ. m. Terme de Marine. C'eſt celuy qui a part avec un autre à la proprieté & aux agreils d'un navire. Quand le Maiſtre eſt *combourgeois*, les autres aſſociez ne ſont point reſponſables de ſa barraterie. On a dit auſſi en pluſieurs Couſtumes *Combarons*, pour dire, *Conſeigneurs*.

COMBRIER. ſ. m. Terme de Marine. C'eſt un filet dont on ſe ſert ſur les coſtes de Provence pour prendre des thons, palamides & autres grands poiſſons.

COMBUSTIBLE. adj. m. & f. Qui eſt diſpoſé à bruſler, & facile à prendre feu. La poudre à canon eſt fort *combuſtible*. les metaux ſe peuvent fondre, les pierres calciner, mais ils ne ſont pas *combuſtibles*. Ce mot vient de *comburo*, *combuſtus*.

COMBUSTION. ſ. f. Diviſion, diſſention, guerre civile. Pendant la Ligue toute la France eſtoit en *combuſtion*. toute la Cour eſtoit en *combuſtion* dans la querelle de ce favori. les mauvais rapports mettent les familles, les meilleurs amis en *combuſtion*.

COMEDIE. ſ. f. Piece de theatre compoſée avec art, en proſe, ou en vers, pour repreſenter quelque action humaine; & ſe dit en ce ſens des pieces ſerieuſes, ou burleſques. Il eſt allé à la *Comedie* voir le Cinna, l'Horace, le Miſanthrope, le Tartuffe. il y eut bal, ballet & *Comedie* chez le Roy. ce n'eſt pas aujourd'huy jour de *Comedie*.

COMEDIE, ſe prend plus particulierement pour les pieces qui repreſentent des choſes agreables & non ſanglantes, & des perſonnes de mediocre condition: comme les *Comedies* d'Ariſtophane, de Terence, le Menteur de Corneille, les Faſcheux de Moliere, les Plaideurs de Racine. Paſquier dit que ce fut Eſtienne Jodelle qui ramena en France l'uſage de la *Comedie*.

COMEDIE, ſe dit encore en un ſens plus eſtroit, pour une farce, une facetie, où on n'introduit gueres que des valets & des bouffons, pour dire des choſes plaiſantes, & faire rire. Attendez un moment, dit le Comedien qui annonce, & vous allez avoir la petite *Comedie*.

COMEDIE, ſignifie auſſi l'art de compoſer ou de repreſenter des *Comedies*. Corneille entend bien la *Comedie*, les regles de la *Comedie*, eſt le premier Auteur pour la *Comedie*. Moliere ſçavoit bien faire joüer ſes *Comedies*. cet homme a du genie pour faire la *Comedie*, pour joüer la *Comedie*.

COMEDIE, ſe dit par extenſion de toute action plaiſante, ou ridicule, qui ſe fait en compagnie. Cet homme eſt un extravagant qui donne la *comedie* à tout le monde. ils ont fait entre eux une diſpute, une conteſtation qui nous a fait rire, qui nous a donné la *comedie*.

COMEDIEN, IENNE. ſ. m. & f. Qui fait profeſſion de repreſenter, de joüer des Comedies en public, & pour de l'argent. Les *Comediens* du Roy. les *Comediens*

dieus de campagne. Ce mot eſt dit comme *o kata komas adon*, chantant, recitant ſes pieces par les bourgades, ſelon la coûtume des anciens *Comediens*.

On dit figurément d'un hypocrite, d'un homme qui ſçait bien ſe contrefaire, déguiſer ſes ſentiments, que c'eſt un bon *Comedien*. La plus-part des Courtiſans ſont de grands *comedieus*.

COMETE. ſ. f. Corps celeſte & lumineux, qui a une ſphere d'une ſi vaſte étenduë, que quand il s'approche de nous à la portée de noſtre veuë, il ſe rend viſible; & quand il s'en éloigne, il eſt inviſible à noſtre égard. Elle a cela de particulier, qu'elle eſt accompagnée d'une longue traiſnée de lumiere, qui eſt toûjours oppoſée au Soleil: ce qui le fait diſtinguer en trois ſortes. La *Comete barbuë* eſt celle qui eſt orientale au Soleil, & qui ſe leve devant luy; car alors cette lumiere marche devant le corps de la *Comete* en guiſe de barbe. La *Comete caudée* ou à longue queuë, eſt celle qui paroiſt aprés le Soleil couché; car alors le corps de la *Comete* precede cette traiſnée. La troiſiéme eſt la *Comete à la roſe*, autrement nommée *chevelue*, qui paroiſt lors que le Soleil & la *Comete* ſont diametralement oppoſez, & que la terre eſt entre deux; car alors cette traiſnée eſt cachée derriere le corps de la *Comete*, & il ne paroiſt que quelque peu de rayons autour en guiſe d'une chevelure. Deſcartes dans ſon Syſteme eſt le premier qui a bien expliqué la nature des *Cometes*, en diſant que c'étoient des aſtres qui rouloient autour d'un autre Soleil dans un autre tourbillon du monde, leſquels s'approchoient quelquefois de celuy-cy, & alors ils paroiſſoient; & qui s'en éloignoient enſuitte, & alors diſparoiſſoient. Bettinus croit que la *Comete* n'eſt qu'un amas de pluſieurs petites étoiles, comme celle qui forment la voye de lait. Le Pere Darrouïs a ſouſtenu la même opinion, & dit que ce ſont des Planetes qui ayant des mouvements inégaux, ſe doivent joindre de temps en temps, & ſe rendre viſibles par leur union.

Il y a une autre ſorte de *Cometes* qui eſt ſublunaire, & qui n'eſt qu'un meteore & une inflammation des exhalaiſons de l'air groſſier. C'eſt une erreur populaire de croire que les *Cometes* ſoient des cauſes ou des preſages de malheurs. Elles ne ſont non plus de mal, qu'un flambeau ou une lanterne qui s'approchent à la portée de noſtre veuë. A Mexique & en pluſieurs lieux des Indes les peuples faiſoient grand bruit de leurs cornets & tambours, quand ils voyoient des *Cometes*, s'imaginant par leurs cris de les faire fuir & diſſiper. Herrera. Il y a un grand Traitté des *Cometes* de Joannes Hevelius, intitulé *Prodromus Cometicus*, où il explique aprés pluſieurs obſervations leur mouvement par une Section conique. Les Sieurs Petit & Comiers ſont des Auteurs modernes qui ont auſſi eſcrit ſur les *Cometes*. On a veu ces derniers jours un volume fort bien eſcrit, intitulé, Lettre ſur les *Cometes*, à deſſein de detromper le peuple de la terreur panique qui le ſaiſit à l'apparition des *Cometes*. Ce mot vient du Grec *komitis*, *qui a une longue chevelure*.

COMETE, en termes de Blaſon, eſt une eſtoile qui a une queuë flamboyante ou ondoyante. On la peint d'ordinaire à huit rais. Quelques-uns appellent auſſi *Cometes*, des eſtoiles à ſeize rais, quoy que ſans chevelure & ſans queuë. On leur donne auſſi les épitheres de *caudées* & de *chevelées*. On dit auſſi, qu'elle eſt *heriſſée*, lors qu'entre les rais il y a de la lumiere qui paroiſt par de petits traits.

COMETE', ÉE. adj. Terme de Blaſon. C'eſt un rayon ondoyant comme celuy de la Comete à longue queuë. On diſtingue les pals *cometez* des flamboyants, en ce que les *cometez* ſont mouvans du chef, & les flamboyants de la pointe en haut. *Une faſce cometée*, &c.

COMIQUE. adj. m. & f. Qui appartient à la Comedie. On joüe aujourd'huy une piece *comique*. Terence eſt le modelle des Poëtes *Comiques*. Moliere joüoit mieux le *comique* que le ſerieux.

COMIQUE, ſe dit auſſi de tout ce qui eſt plaiſant, recreatif. Cette adventure, cette querelle eſt *comique*. l'Hiſtoire *Comique* de Francion eſcrite par Sorel. Le Roman *Comique* de Scarron.

COMIQUEMENT. adv. D'une maniere comique. Ces mots ont même étymologie que *Comedie*.

COMITE. ſ. m. Officier de galere qui commande la chiourme, qui a le ſoin de faire ramer les forçats. Les *Comites* ne ſont point chiches de coups de baſtons. Quelques-uns derivent ce mot de *comes*; d'autres de *commiſſus*.

COMITE'. ſ. m. Terme fort uſité chez les Hiſtoriographes d'Angleterre, qui ſignifie un bureau compoſé d'un certain nombre des membres du Parlement, commis pour examiner & faire rapport d'une requeſte, d'un procés à la Chambre.

COMMA. ſ. m. Terme de Grammaire. C'eſt une eſpece de ponctuation qui ſe marque avec un point & une virgule au deſſous. Il fait faire une pauſe plus longue que la virgule, & moindre que celle des deux points. Les Latins l'appellent *inciſum*. *Komma* eſt un mot Grec qui vient de *kopto*, *feco*.

COMMA, en termes de Muſique, eſt environ la dixiéme partie d'un ton, ou l'intervalle par lequel un demi-ton parfait ſurpaſſe l'imparfait, ou le ton parfait ſurpaſſe l'imparfait. Il n'eſt en uſage que dans la theorie de la Muſique pour faire voir la juſteſſe des conſonances; car dans la pratique cette diviſion n'eſt point ſenſible à l'oreille. Chaque ton mineur contient dix *comma*. La proportion du *comma* majeur dans la proportion des nombres eſt de 80. à 81. Celle du *comma* mineur eſt de 2025. à 2048. Voyez Merſenne & Salomon de Caux.

COMMANDANT. ſ. m. Celuy qui commande en une place, dans un corps, une compagnie de gens de guerre. Le Lieutenant en l'abſence du Capitaine, du Gouverneur, eſt le *Commandant*. quand des ſoldats ſont du deſordre, il s'en faut plaindre au *Commandant*. quand une place eſt ſurpriſe, on s'en prend au *Commandant*, à celuy qui eſt le premier dans la place.

COMMANDE. ſ. f. Ce qu'on a ordonné d'obſerver. Il y a dans l'année pluſieurs Feſtes de *commande*, qu'on eſt obligé de chommer. Il y a des jeûnes de *commande*, d'autres de devotion, qu'on ne garde que dans les Couvents.

COMMANDE, ſe dit auſſi des ouvrages qu'on a ordonné de faire à un Artiſan. On eſtime moins la marchandiſe d'eſtallage, que celle de *commande*, qu'on fait faire exprés pour ſoy. un Poëte eſt à la geſne, quand on luy fait faire des vers de *commande*, quand on l'oblige d'eſcrire ſur quelque ſujet.

On appelle en termes de Negoce, *commandes*, les procurations ou commiſſions d'acheter ou de negocier pour autruy. Il en eſt parlé dans les Couſtumes d'Amiens.

COMMANDES, en termes de *Marine*, ſont de petites cordes que les garçons du navire portent toûjours à la ceinture pour ſervir au beſoin. On les appelle autrement *rabans*.

COMMANDEMENT. ſ. m. Ordre de Superieur. Il faut obſerver les *commandements* de Dieu & de l'Egliſe. il faut executer les *commandements* du Roy, obeir aux *commandements* de Juſtice, des Gouverneurs. les prieres des Superieurs ſont des *commandements*. On dit auſſi, une Feſte, un jeûne de *commandement*, que l'Egliſe nous oblige de garder ſous peine de peché mortel.

On appelle *Secretaires des Commandements*, les quatre Secretaires Eſtat: & on dit, qu'un arreſt, qu'une patente eſt ſignée en *commandement*, quand c'eſt par un ordre exprés du Roy qu'un Secretaire d'Eſtat les ſigne.

COMMANDEMENT, ſignifie auſſi, Juſſion, injonction expreſſe qu'on fait à quelqu'un de la part du Roy, ou de la Juſtice. Le Roy a envoyé un *commandement* exprés au Parlement de verifier un tel Edit, de recevoir un tel Conſeiller. un tel étoit porteur de ſon *commandement*. on a fait *commandement* aux bourgeois de prendre les armes, de fermer les boutiques. on a fait *commandement* de par le Roy à ces habitans de payer une telle taxe, une telle contribution.

On appelle au Palais un *commandement*, l'exploit fait par un Sergent en vertu d'un jugement, ou d'une obligation, par lequel il commande à quelqu'un au nom du Roy & de Juſtice, de payer une telle ſomme, de vuider des lieux qu'il occupe, d'exhiber un regiſtre, ou de faire autres choſes ſemblables. Une execution ſans un *commandement* prealable eſt nulle. Pour faire une ſaiſie reelle, il faut qu'il y ait un iteratif *commandement*.

COMMANDEMENT, ſignifie auſſi, le droit, le pouvoir, l'autorité qu'on a d'obliger quelqu'un à obeïr. Un Mareſchal de France a le *commandement* en chef ſur toute l'armée. cet Officier a tant de Compagnies, de Regiments ſous ſon *commandement*. un Maiſtre d'Hoſtel a le *commandement* ſur tous les Officiers de la maiſon. On appelle *baſton de commandement*, celuy que porte un Officier pour marque du pouvoir que luy donne ſa charge. Un baſton de Mareſchal de France, de Maiſtre d'Hoſtel, d'Exempt, &c.

COMMANDEMENT, ſignifie auſſi, l'art, la ſcience de commander. Ce vieil Officier eſt un homme de *commandement*, capable de *commandement*. ce General a le *commandement* beau, c'eſt à dire, doux, agreable: cet autre l'a dur, fâcheux, c'eſt à dire, imperieux, orgueilleux, altier, ſevere.

COMMANDEMENT, en termes de Guerre & de Marine, ſe dit de tous les ordres prompts qu'on donne en faiſant l'exercice des troupes, ou la manœuvre des matelots. A droite, à gauche, doublez vos rangs, vos files, ſont les premiers *commandements* que fait un Major, un Officier qui fait faire l'exercice.

COMMANDEMENT, ſe dit auſſi des avantages qu'on a ſur l'ennemy par la diſpoſition des lieux, particulierement par les éminences. Le *commandement de front* eſt celuy d'une hauteur qui eſt oppoſée à un poſte, qui le bat par devant. Le *commandement de revers*, eſt celuy d'une hauteur qui le découvre & le bat par derriere. Le *commandement d'enfilade*, c'eſt celuy qui bat d'un ſeul coup toute une ligne droite, comme tout un boyau de tranchée, toute une courtine.

COMMANDEMENT, ſe dit auſſi en termes de civilité, des offres de ſervices qu'on fait à ſes amis. Je n'ay pas voulu partir ſans recevoir vos *commandements* pour la Province. ma perſonne & mes biens ſont à voſtre *commandement*, vous en pouvez diſpoſer. je ſuis venu à voſtre *commandement* dés que vous m'avez adverty de venir.

COMMANDEMENT, ſignifie auſſi, Abondance de choſes dont on peut diſpoſer. Ce Maiſtre d'Hoſtel, ce Sommelier font bonne chere à leurs amis, car ils ont le vin & les viandes à leur *commandement*. une jolie bourgeoiſe a toûjours des carroſſes à ſon *commandement*, on s'empreſſe à luy en preſter.

COMMANDER. v. act. & neut. Faire des loix, donner des ordres à des inferieurs, qu'ils ſont obligez d'executer. Dieu *commande* à toute la nature; il *commande* aux vents & à la mer; il a eſcrit de ſa main ſur les Tables de la Loy ce qu'il a voulu *commander* aux hommes, ce qu'il a voulu qu'ils obſervaſſent. Quand une puiſſance ſouveraine *commande*, il faut obeïr.

COMMANDER, ſe dit ſubordinément des puiſſances temporelles. La vanité d'Alexandre le portoit à vouloir *commander* à tout le monde. ce Prince eſt un grand homme, il eſt né pour *commander*. les Rois *commandent* dans leurs Eſtats. un Maiſtre *commande* dans ſa maiſon. un Prieur *commande* dans ſon Couvent. un Capitaine *commande* à ſes ſoldats, un Prevoſt à ſes Archers.

COMMANDER, ſe dit encore du pouvoir, de l'autorité que donne une charge, une commiſſion. L'Amiral *commande* ſur la mer, & le Conneſtable ſur la terre. on a donné à un tel Officier cette armée à *commander* en chef. un tel *commande* les Dragons, les Chevaux-legers, les Mouſquetaires. c'eſt luy qui *commande* un tel Regiment, &c.

COMMANDER, ſignifie, Donner ordre à des troupes de ſe tenir preſtes, ou de partir pour aller à quelque expedition. On a *commandé* le Regiment des Gardes pour le 20. du mois prochain. on a *commandé* dix hommes par compagnie pour aller eſcorter ce convoy.

COMMANDER, ſe dit encore en parlant de l'avantage que donne quelque éminence pour battre une ville, pour tenir en ſujettion toute une Province. On baſtit des citadelles pour tenir les villes en bride, pour leur *commander*. cette place ne peut pas ſe fortifier, voilà des collines qui la *commandent* de tous coſtez. Cazal eſt une place qui *commande* à la meilleure partie de l'Italie. cette garniſon *commande* à toute la frontiere, fait payer des contributions.

COMMANDER, ſe dit auſſi en termes de civilité des offres qu'on fait à ſes amis de les ſervir. N'avez-vous rien à me *commander* pour l'Italie où je vais? je ſuis tout à vous, vous n'avez qu'à me *commander*, je ſuis preſt à vous obeïr.

COMMANDER, ſignifie auſſi, Donner charge à un Artiſan de faire expreſſément quelque beſogne. Il a *commandé* une paire de ſouliers à ſon Cordonnier. il a *commandé* une collation, un diſner chez un tel Traiteur.

COMMANDER, ſe dit figurément en choſes morales & ſpirituelles. L'ame *commande* ſur le corps, y domine. il faut *commander* à ſes paſſions. On dit auſſi, Il faut ſe *commander*, c'eſt à dire, s'abſtenir de faire quelque choſe de vicieux. on luy a *commandé* le ſecret. le Sage *commande* aux aſtres.

On dit, *Commander* à baguette, pour dire, avec autorité, hautement, par une alluſion qu'on fait aux commandements des Huiſſiers qui portent une verge ou une baguette. On dit auſſi, Il faut ſçavoir obeïr avant que de *commander*, pour dire, qu'il faut eſtre eſcolier avant que d'eſtre Maiſtre.

COMMANDÉ, ÉE. part. & adj.

COMMANDITE. ſ. f. Terme de Negoce, qui ſe dit d'une eſpece de ſocieté qui ſe fait entre Marchands, dont l'un ne fait que preſter ſon argent ſans faire aucune fonction d'aſſocié. Toute ſocieté ſoit generale, ſoit en *commandite*, doit être par eſcrit, & l'extrait en doit être enregiſtré au Greffe de la Juriſdiction Conſulaire. Les aſſociez en *commandite* ne ſont obligez que juſqu'à la concurrence de leur part, ſelon l'Ordonnance de 1673. En vieux termes de Couſtumes on appelloit *command*, la charge qu'on donnoit d'acheter ou de negocier quelque choſe; & on diſoit auſſi, Prendre en charge & *command*, pour dire, Recevoir en depoſt.

COMME. Adverbe qui ſert à comparer, & ſignifie, Ainſi, de même. Par exemple, Cette femme eſt belle *comme* le jour. on luy a fait une reception *comme* s'il euſt été un Prince. cette affaire eſt *comme* faite. cela eſt arrivé *comme* je l'eſperois. il eſt là *comme* chez luy, c'eſt *comme* ſi je diſois, par exemple. On dit auſſi, Tout ainſi *comme*. Ce mot vient de *quomodo*. Nicod.

COMME, eſt auſſi un adverbe de temps. Il arriva *comme* nous ſortions de table. il fut arreſté *comme* il penſoit partir.

Il ſert auſſi pour la narration. Je vous diray l'hiſtoire *comme* elle s'eſt paſſée. En ce ſens il ſignifie, A la maniere.

Il ſe pourvoira *comme* bon luy ſemblera. on luy fera droit *comme* il appartiendra par raiſon. il a fait *comme* il avoit de coutume. cela eſt *comme* non fait n'eſt advenu.

COMME, eſt auſſi une eſpece de ſuppoſition. *Comme* il eſt conſtant qu'il faut aimer Dieu. *comme* il n'eſt pas probable qu'on ſoit ſi abandonné, &c. *comme* ainſi ſoit que, &c. Ce dernier n'a plus guere d'uſage.

COMME, ſignifie, A peu prés. Je tiens cela *comme* certain. il eſt *comme* mort.

COMMEMORATION, ſ. f. Souvenir qu'on a de quelqu'un, ce qu'on fait en l'honneur de ſa memoire. Ce teſtateur a fait un beau legs à cette Egliſe, à la charge de dire tant de Meſſes, de faire *commemoration* de luy dans les prieres. je garde chereſment ce portrait en *commemoration* de noſtre ancienne amitié.

COMMEMORATION, eſt auſſi un terme de Breviaire, qui ſe dit des Feſtes & des Feries dont on ne peut pas faire l'Office tout entier, à cauſe d'une Feſte double qui ſurvient le même jour. Elle ſe fait par une Antienne, un verſet, & une oraiſon, qu'on dit à Veſpres & à Laudes en l'honneur du Saint ou de la Ferie dont on fait *commemoration*. On fait toûjours *commemoration* des Feries majeures & des Octaves, quand on ne fait pas leur Office propre. Dans le ſecond Memento de la Meſſe on fait des *commemorations*. Ce mot vient du Latin *commemoratio*, de *commemorare*.

COMMENCEMENT. ſ. m. Naiſſance, principe. Dieu n'a ni fin, ni *commencement*. le Soleil eſt creé dés le *commencement* du monde. le peché originel eſt la ſource, le *commencement* de nos miſeres. cette hoſtilité a donné *commencement* à la guerre. les rivieres, les grandes maiſons, les grandes fortunes viennent ſouvent de petits *commencements*.

COMMENCEMENT, ſe dit auſſi de ce qui paroiſt d'abord en chaque ſujet ou matiere. Au *commencement* de la journée il faut élever ſon cœur à Dieu. la memoire a manqué à cet Orateur dés le *commencement* de ſon diſcours. le *commencement* de cette maladie n'étoit qu'une petite fievre. le *commencement* de la ſageſſe eſt la crainte de Dieu.

COMMENCER. v. act. Donner le principe, la naiſſance, le commencement à quelque choſe. A peine a-t-on *commencé* à vivre, qu'il faut ſonger à mourir. une beſogne eſt à demi faite, quand elle eſt bien *commencée*. pour ſe mettre en credit dans le monde, il n'eſt que de bien *commencer*. les Rois *commencent* beaucoup d'ouvrages qu'ils n'ont pas le loiſir d'achever. la ſemaine *commence* au Lundi. le Careſme ne *commence* cette année qu'en Mars. ce diſcours *commence* bien. la riviere *commence* en un tel lieu. le Parlement *commence* à la St. Martin. Covarruvias tire ce mot de *cum*, & d'*initiare*.

COMMENCER, ſignifie auſſi, Mettre en action, en branſle, mettre en train. Le Chantre *commence* les Pſeaumes pour donner le ton au Chœur, & le faire chanter. le Roy du bal eſt celuy qui le *commence* en menant le premier branſle. c'eſt un tel qui a *commencé* la noiſe, qui a émeu la querelle. le plus hardi des ſeditieux qui *commence*, met tous les autres en action. En cette aſſemblée chacun ſe regardoit, perſonne n'oſoit *commencer* à ouvrir une propoſition qui étoit un peu delicate. dans la débauche il faut qu'il y ait quelqu'un qui *commence* pour mettre tous les autres en train de ſe réjoüir.

COMMENCER, ſe dit auſſi des Maiſtres en toutes ſortes d'arts, qui donnent les premieres leçons à des écoliers. Pour bien joüer du luth, il faut être *commencé* par un bon Maiſtre. On dit même au Manege, *Commencer* un cheval, pour dire, luy donner ſes premieres leçons.

COMMENCÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. Une cauſe *commencée*, eſt celle dont on a déjà plaidé quelque temps. En Juriſprudence, une année *commencée* paſſe ſouvent pour achevée.

COMMENDATAIRE. ſ. m. Oeconome qu'on a mis en poſſeſſion d'un Benefice, pour le regir pendant ſix mois, & le reparer en attendant qu'on y ait pourveu d'un Titulaire. Tels ſont les *Commendataires* dont on parle en Droit Canon. Ce mot vient de *commendare*, *confier*, *recommander*.

COMMENDATAIRE, eſt en France un ſeculier qui eſt pourveu par le Pape d'une Abbaye ou d'un Prieuré, avec permiſſion de diſpoſer des fruits à ſon profit pendant ſa vie. Rebuffe appelle ces Beneficiers, des *Abbez Commendataires*. Un *Abbé Commendataire* eſt oppoſé à un *Abbé Regulier*.

COMMENDE. ſ. f. eſt originairement dans le Droit, la proviſion d'un Benefice qu'on donne à un ſeculier pour en joüir par œconomat pendant ſix mois, pour le reparer, & en attendant qu'on en ait pourveu un Titulaire. On tient que c'eſt le Pape Leon IV. qui fut auteur des *Commendes* en faveur des Eccleſiaſtiques qui avoient été chaſſés de leurs Benefices par les Sarazins.

COMMENDE, en France, eſt un vray titre de Benefice, que le Pape donne à un ſeculier avec permiſſion de diſpoſer des fruits pendant ſa vie. La *commende* finit par la mort du Titulaire, & le Benefice retourne en Regle. Un Collateur ordinaire ne peut pas donner en *commende* un Benefice. Les Cardinaux & quelques Prelats à qui le Pape a donné un Indult particulier à cet effet, peuvent continuer la *commende*, conferer un Benefice de *commende* en *commende*.

COMMENDER. v. act. Donner un Benefice en commende. Il n'y a que le Pape qui puiſſe *commender* un Benefice, le mettre en commende, le tirer de la Regle pour en pourvoir un ſeculier.

COMMENDERIE. ſ. f. Eſpece de Benefice, ou certain revenu qui appartient aux Ordres militaires de Chevalerie, que l'on confere aux anciens Chevaliers qui ont rendu des ſervices à l'Ordre. Il y a des *Commenderies* de rigueur qu'on obtient en ſon rang; & les autres de grace, que le Grand Maiſtre donne par advance à celuy qu'il choiſit dans l'Ordre. Les *Commenderies* de Malthe, de St. Lazare. Il y en a auſſi pour des Religieux dans les Ordres de St. Bernard, comme de Calatrava, & d'Alcantara dans l'Ordre de St. Anthoine, &c. Le Roy a érigé en *Commenderies* pluſieurs Leproſeries & Hoſpitaux qu'il a joints à l'Ordre de St. Lazare.

COMMENDEUR. ſ. m. Chevalier qui eſt pourveu d'une de ces Commenderies.

COMMENDEUR, eſt auſſi un Prelat, un Eccleſiaſtique qui eſt aggregé par honneur dans les Ordres des Chevaliers, comme dans l'Ordre des Chevaliers du St. Eſprit. Il y a quatre Prelats *Commendeurs*.

COMMENSAL. adject. C'eſt une épithete qui ſe donne aux Officiers du Roy qui ont bouche à Cour, qui ſervent actuellement prés de ſa perſonne. Le privilege du *Committimus* du grand Sceau n'étoit autrefois attribué qu'aux Officiers *Commenſaux* de la Maiſon du Roy. Ce mot vient du Latin *Commenſalis*, ſignifiant *qui mange à la même table*.

COMMENSURABLE. adj. Terme de Geometrie, ſe dit de deux quantitez rapportées l'une à l'autre, qui ſe peuvent meſurer par une meſure commune, en telle ſorte que la meſure étant pluſieurs fois reprife ſur l'une & ſur l'autre, il n'y ait en l'une ni en l'autre aucune partie de reſte. Euclide au livre 10. des Elemens a traitté des grandeurs *commenſurables* & incommenſurables. Ce mot vient du Latin *commenſurabilis*, *commenſuro*, *menſura*, *metior*.

COMMENT. adv. De quelle maniere. *Comment* tout le monde ſe porte-t-il chez vous? *Comment* avez-vous paſſé la journée? il ne m'a pû dire ni pourquoy, ni *comment* cela s'eſt paſſé ainſi.

COMMENT, ſert auſſi d'exclamation. *Comment* eſt-il poſſible qu'il y ait des hommes ſi ſcelerats? *Comment* avez-vous la hardieſſe de me parler de la ſorte?

COMMENT, ſignifie quelquefois, Comme. Tous les titres des Chapitres des anciens Romans & Hiſtoires commençoient ainſi, *Comment* le Roy Perion, *Comment* Amadis, &c. En ce ſens il vieillit.

COMMENTAIRE. ſ. m. Interpretation, gloſe, addition qu'on fait à un Auteur obſcur ou difficile, pour le rendre plus intelligible, plus clair, pour ſuppléer à ce qu'il n'a pas bien expliqué, ou qu'il ſuppoſoit eſtre connu. Perſe eſt un Poëte obſcur, qui a bon beſoin de *Commentaire*. les Auteurs tres-anciens ne ſe ſçauroient gueres entendre ſans *Commentaire*. Savilius a fait un *Commentaire* de 300. pages in quarto, pour expliquer les huit premieres Propoſitions d'Euclide.

COMMENTAIRE, ſe dit auſſi de quelques Hiſtoires écrites par ceux qui y ont eu la plus grande part: comme les *Commentaires* de Ceſar, de Montluc. On a quelquefois appellé *Commentaires*, des livres compoſez ſur un ſujet particulier. Kepler a écrit un excellent livre des *Commentaires* de Mars, qui contient les obſervations des mouvements de cette Planete.

COMMENTAIRE, eſt auſſi l'addition que fait de ſon creu à une hiſtoire, ou à un conte, celuy qui la recite; ou les diverſes reflexions & raiſonnements que chacun fait à ſa fantaiſie ſur les actions d'autruy. J'ay entendu reciter cette affaire autrement, ce que vous dites eſt un *commentaire* que vous y faites. quand Charles-Quint fit ſon abdication, les peuples firent d'eſtranges *commentaires* ſur ſa retraitte.

COMMENTATEUR. ſ. m. Celuy qui écrit pour expliquer un livre ancien ou obſcur, ou pour y faire quelques additions ou ſupplements de ce qui y manque. Preſque tous les *Commentateurs* expliquent les legeres difficultez de leur texte, & paſſent par deſſus les grandes. Toſtat a été un grand *Commentateur* de la Bible. Accurſe, Balde, Bartole, Cujas, ſont des *Commentateurs* du Droit Romain; Averroes, St. Thomas, d'Ariſtote; Servius, Lacerda, de Virgile, &c.

COMMENTER. v. act. Faire un Commentaire. Pererius a *commenté* la Geneſe. Cornelius à Lapide a *commenté* les Epiſtres de St. Paul.

COMMENTER, ſignifie auſſi, Adjouſter à la verité de quelque choſe, la déguiſer, la tourner à ſa maniere. Il ſe prend d'ordinaire en mauvaiſe part. Il ne faut point *commenter* ſur les actions de nos Superieurs. il faut rapporter la verité nuëment telle qu'elle eſt ſans y *commenter*.

COMMENTÉ, ÉE. part. & adj.

Tous ces mots viennent du Latin *comminiſcor*, *commentus ſum*.

COMMER. v. act. Faire une comparaiſon. Il ne ſe dit qu'en ſtile familier, & en matiere odieuſe. Je vous prie, Monſieur, ne *commons* point, ne faiſons point de comparaiſon. Ce mot peut venir de *comme*. Quand on veut faire quelque comparaiſon, on dit *comme*.

COMMERCE. ſ. m. Negoce, trafic d'argent ou de marchandiſes, qu'on fait à deſſein de profiter ſur les remiſes, la vente ou l'eſchange qu'on en fait. Un tel Banquier fait un grand *commerce* d'argent. ce Marchand fait le *commerce* en gros; celuy-cy ne le fait qu'en détail. Le *commerce* d'Orient eſt celuy qui ſe fait par la Mediterranée à Alexandrie, à Smirne, à Alep. le *commerce* des Indes, celuy qui ſe fait à Surate, à Batavie. le *commerce* du Nord, celuy qui ſe fait à Lubec, Dantzic, à Arcangel, &c. toute la richeſſe des Hollandois vient d'avoir bien exercé le *commerce*. le Conſul du Caire eſt celuy qui fait tout le *commerce* du ſené. Ce mot vient du Grec *kommerkion*, qui ſignifie *permutation*.

COMMERCE, ſignifie auſſi, la negociation, l'intelligence qui eſt entre les Eſtats. Les Anglois ont rompu le *commerce* avec la France. on a rappellé l'Ambaſſadeur d'Eſpagne, il n'y a plus de *commerce*, plus de traité à faire entre ces deux nations.

COMMERCE, ſe dit auſſi de la correſpondance, de l'intelligence qui eſt entre les particuliers, ſoit pour des affaires, ſoit pour des eſtudes, ou ſimplement pour entretenir l'amitié. Ces gens ont grand *commerce* de lettres enſemble. ce Sçavant a *commerce* avec tous les habiles gens de l'Europe. ces amis ont un *commerce* d'eſprit, d'amitié enſemble.

On dit en ce ſens, le *commerce* de la vie, le *commerce* du monde, en parlant des choſes qui entretiennent la ſocieté civile, des manieres d'agir qui s'obſervent dans le monde. On dit de même, qu'un homme eſt de bon *commerce*, pour dire, qu'il eſt franc, de bonne foy, qu'il fait fleur de traitter avec luy. On le dit auſſi des paroles. Ce mot n'entre point dans le *commerce* des honneſtes gens.

COMMERCE, ſe prend auſſi en mauvaiſe part, pour dire, un vilain negoce, une frequentation illicite. Cette vieille eſt ſcandaleuſe, on dit qu'elle fait un vilain *commerce*. quand on veut ſe convertir, il faut rompre tout *commerce* avec les gens de débauche; avec qui on a de mauvais engagements.

COMMERCER. v. n. Trafiquer, negocier. Ce Banquier *commerce* d'argent. ce Marchand ne *commerce* que d'eſpiceries, que de ſoyes, &c.

COMMERE. ſ. f. Femme ou fille qui ont tenu avec quelqu'un un enfant ſur les fonts de Baptême. Les parrains & marreines d'un enfant ſont comperes & *commeres* les uns avec les autres. les pere & mere de l'enfant ſont comperes & *commeres* de ceux qui ont été parrains ou marreines de leurs enfans. Il y a alliance ſpirituelle entre le pere de l'enfant, & la *commere* qui a ſervy de marreine; ils ne ſe peuvent marier ſans diſpenſe.

COMMETTRE. v. act. Faire une faute, pecher. Il faut s'accuſer à confeſſe de ce qu'on a *commis* contre Dieu & le prochain. il ſe *commet* tous les jours mille contraventions contre les loix & les reglements. il ne ſe *commet* gueres de grands crimes qui ne ſoient punis toſt ou tard.

COMMETTRE, avec le pronom ſubſtantif, ſignifie, Se mettre en hazard, s'expoſer à quelque danger, entrer en quelque comparaiſon. Ce domeſtique a été fage, il n'a pas voulu répondre à ſon maiſtre, ſe *commettre* avec luy: & au contraire, le maiſtre n'a pas fait ſemblant d'entendre les inſolences de ce Cocher, il n'a pas voulu ſe *commettre* avec un yvrogne. les Hollandois ont été bien temeraires de ſe *commettre* avec le Roy de France, de ſe vouloir comparer à luy. un Prince ne doit point *commettre* ſon autorité.

COMMETTRE, ſignifie auſſi, Confier quelque choſe à la prudence, à la fidelité de quelqu'un. Cet homme eſt habile, on luy peut *commettre*, confier les negociations les plus importantes. il a *commis* la conduite de ſon fils aux ſoins, à la vigilance de ce Gouverneur, de ce Precepteur. Dieu a *commis* ſon Egliſe à la conduite des Prelats.

COMMETTRE, ſignifie auſſi, Employer à quelque recouvrement, à quelque negoce, au regime de quelque choſe. Ce Financier a *commis* pluſieurs perſonnes en pluſieurs Bureaux pour la recepte des droits du Roy. il faut qu'un Marchand ait des gens bien entendus pour les *commettre* à ſes manufactures. on n'a trouvé perſonne pour *commettre* à ce regime, à l'adminiſtration de ces biens vacans.

COMMETTRE, ſignifie encore, Donner pouvoir d'exercer une charge de Judicature, ou autre charge en la place d'un Titulaire. On a interdit un tel Baillif, & il a fallu *commettre* à ſa charge, s'il neglige de ſe faire recevoir, on *commettra* à ſa place. un Intendant a pouvoir de *commettre* & de ſubdeleguer.

COMMETTRE, ſe dit auſſi au Palais, du pouvoir qui eſt donné par des Juges à des Officiers particuliers de leur corps, ou à des eſtrangers, de faire le rapport ou l'inſtruction d'une affaire. Le Pape *commet* des Prelats du Royaume pour juger les appellations qui luy ſont devolués, pour faire la fulmination de ſes Bulles. Les Preſidents *commettent* des Conſeillers pour faire des informations, des inſtructions à la barre des adjudications, pour voir des procez, & les examiner, & en faire le rapport. Ils *commettent* des Juges de la Province pour faire des viſites, des deſcentes, des arpentages, pour avoir des éclairciſſements ſur les affaires. Les Parlements ne *commettent* que des Juges Royaux, & jamais de ſubalternes.

COMMIS, ISE. part. paſſ. & adj.

COMMINATOIRE. adj. m. & f. Terme de Palais. Clauſe ou peine appoſée dans une loy, dans un arreſt, dans une Lettre de Chancelerie, qui porte une peine dont on menace les contrevenans, qu'on n'execute pourtant pas à la rigueur. Quand on enjoint à un banni de garder ſon ban à peine de la hart, c'eſt une peine *comminatoire*, on ne le pend pas pour cela, quand il ne l'obſerve pas; mais on luy fait une iterative injonction de le garder: & le temps de ſon ban n'eſt compté que du jour du ſecond arreſt. Ce mot vient du verbe *comminari*, *menacer*, qui vient de *mina*, *minarum*, *menaces*.

COMMIS, ISE. part. & adj. Crime *commis*. Juge *commis*. affaire *commiſe*.

On dit auſſi, qu'une perſonne ou une Communauté ont leurs cauſes *commiſes*, quand elles ont droit ou privilege de plaider en certaine Juriſdiction. Ainſi ceux qui ont un droit de *Committimus*, ont leurs cauſes *commiſes* aux Requeſtes du Palais & de l'Hoſtel. L'Univerſité a ſes cauſes *commiſes* au Chaſtelet de Paris. Les Religieux de Clagni & de St. Maur les ont *commiſes* au Grand Conſeil. Les Ducs & Pairs, l'Hoſtel Dieu, & l'Hoſpital General les ont *commiſes* en premiere inſtance à la Grand'-Chambre.

COMMIS. ſ. m. Celuy à qui le Superieur a donné quelque charge, quelque employ, quelque maniement ou recouvrement à faire. Les Secretaires d'Eſtat, les Financiers ont des *Commis* dans leurs Bureaux; des *Commis* aux portes, aux Doüanes; des *Commis* ambulants; des *Commis* aux Receptes. Les Greffiers ont des *Commis* dans les Greffes. Les *Commis* au Greffe du Conſeil & dans les Parlements ſont des Officiers titulaires. Les Marchands appellent quelquefois *Commis*, leurs Facteurs, pour leur donner un nom honorable.

COMMISE. ſ. f. Terme de Juriſprudence feodale. Confiſcation d'un fief. La denegation du vaſſal faite à ſon Seigneur de tenir un fief mouvant de luy, emporte la *commiſe* ou confiſcation de plein droit. Ce fief tombe en *commiſe*. Le fief, le cens ou bourdelage eſt auſſi *commis* & acquis au Seigneur feodal par le forfait du vaſſal, ou ſon deſadveu. Ce mot vient de *commiſſum*, qui ſignifie *confiſcation*, dont il y a un titre exprés dans le Digeſte, qui eſt le 4. du 39. liv.

COMMISERATION. ſ. f. Pitié, compaſſion qu'on a de quelque perſonne qui ſouffre. Cette pauvre famille ruinée merite de la *commiſeration*. les ſoldats dans un ſac de ville n'ont aucune *commiſeration* ni pour l'âge, ni pour le ſexe. un bon Advocat doit porter les Juges à la *commiſeration*.

COMMISSAIRE. ſ. m. Juge, ou Compagnie à qui le Roy attribuë un pouvoir particulier & extraordinaire de juger ſouverainement certaine nature d'affaires en des Chambres ou des Bureaux qu'il établit à cet effet. Les Chambres de la Marine, des Francs-fiefs, la Chambre de Juſtice, la Chambre Royale ſont compoſées de *Commiſſaires*. on a fait juger ce priſonnier par des *Commiſſaires*, on luy a donné des *Commiſſaires*. pluſieurs Grands Seigneurs demandent des *Commiſſaires* au Conſeil pour juger leurs affaires particulieres.

On appelle auſſi *Commiſſaires du Conſeil*, les Maiſtres des Requeſtes ou Conſeillers d'Eſtat, que Mr. le Chancelier nomme afin de diſcuter une affaire avec le Rapporteur, auxquels il en doit communiquer avant que d'en faire le rapport.

COMMISSAIRE, eſt auſſi le Juge particulier qui eſt commis pour l'inſtruction d'une affaire. Quand on appelle de l'Ordonnance d'un *Commiſſaire* avec fondement, il ne peut plus être Rapporteur.

On appelle maintenant les Intendants de Juſtice, *Commiſſaires* departis en telle Province pour l'execution des ordres de ſa Majeſté. On appelle auſſi, *Commiſſaires* pour la revente du Domeine, ceux qui en font la nouvelle adjudication, & les Juges nommez pour la reformation des Couſtumes des Eaux & Foreſts.

COMMISSAIRES, ſe dit auſſi des Deputez que le Roy nomme de ſa part pour regler des limites, & travailler à l'execution des traittez de paix ou autres grandes affaires avec ceux qui ſont nommez pour le même effet par les Princes eſtrangers, afin de tâcher de les regler à l'amiable. Les *Commiſſaires* du Roy ſont arrivez à Francfort, &c.

On appelle Grands *Commiſſaires* au Parlement, les huit plus anciens Conſeillers de la Chambre, qui avec les deux Preſidents jugent ſouverainement des affaires qui doivent être jugées par articles, comme l'examen des comptes, les ordres des creanciers, & les procés où il y a du moins cinq queſtions à examiner en particulier; & ils jugent entre eux ces ſortes de procés.

Les *petits Commiſſaires*, ſont quatre Juges anciens avec le Preſident, qui diſcutent un procés, qui en voyent & examinent les pieces, & dont on fait aprés le rapport en pleine Chambre. Ce procés eſt de *petits Commiſſaires*. On entre aujourd'huy de *Commiſſaires*. ce Conſeiller eſt ancien, il eſt de *Commiſſaire*.

Les gens tenants les Requeſtes du Palais s'appellent Conſeillers en la Cour, *Commiſſaires* en cette partie. Un *Commiſſaire* à la barre du Parlement, eſt celuy qui eſt commis pour faire quelque inſtruction, ou adjudication, &c.

COMMISSAIRE, eſt auſſi un Officier Royal & ſubalterne, qui a ſoin de tenir la main à l'execution des reglements de Police. Il y a à Paris pluſieurs *Commiſſaires* du Chaſtelet, qui ſe qualifient *Commiſſaires Enqueſteurs & Examinateurs*, qui font les informations, les ſcellez, les ordres de creanciers, l'examen des comptes, viſites de Police & captures. Les gens de mauvaiſe vie craignent fort le *Commiſſaire*.

COMMISSAIRE AUX SAISIES REELLES, eſt un Officier qui a ſoin du regime des immeubles, qui en fait faire les baux judiciaires, qui en reçoit le revenu, & qui en rend compte. *Commiſſaire aux ſaiſies mobiliaires*, eſt un gardien des meubles ſaiſis, qui en empêche le deperiſſement. Toute ſaiſie reelle en execution doit porter un établiſſement de *Commiſſaire* ou de gardien.

COMMISSAIRE, en termes de Guerre, ſe dit premierement du *Commiſſaire* de la Cavalerie legere, qui eſt le troiſiéme Officier, & qui a un Regiment qui luy eſt particulierement affecté, qui s'appelle *Regiment Commiſſaire*. C'eſt celuy qui a ſoin que tous les Officiers & cavaliers ſoient dans le devoir, & bien équippez, & qui fait les revcuës generales.

COMMISSAIRE ORDINAIRE DES GUERRES OU A LA CONDUITE, eſt un Officier eſtabli pour avoir ſoin de la police des trouppes dans la marche, de regler les eſtapes & les logements, & qui fait faire les reveuës & les monſtres. *Commiſſaire* Provincial. *Commiſſaire* extraordinaire.

Il y a auſſi des *Commiſſaires* pour l'Artillerie, pour les Vivres. Le *Commiſſaire* pour la Marine, eſt un Officier qui dans les atteliers de conſtruction & dans les ports doit prendre garde aux gardiens, aux ouvriers, aux magaſins, qui a ſoin de viſiter les livres de recepte & de deſpenſe, qui fait faire les armements & deſarmements, qui ſur les vaiſſeaux fait faire les reveuës, preſter les ſermens, & fait faire l'inventaire des priſes.

COMMISSAIRE DES PAUVRES, eſt un bourgeois que l'on commet pour recueillir les deniers de la taxe faite pour le Bureau general des pauvres. On ne reçoit gueres de Marguilliers qui n'ayent été *Commiſſaires des pauvres*. C'eſt le premier degré des honneurs bourgeois.

On appelle *Chere de Commiſſaire*, un repas où on ſert chair & poiſſon, parce que les Juges commis ſe font bien traitter quand ils ſont en voyage. Ce qui vient des commiſſions qui ſe donnoient dans les Chambres miparties, où il y avoit des Huguenots & des Catholiques qui ſe faiſoient traitter chacun à leur maniere.

COMMISSION. ſ. f. Action par laquelle on peche, on commet quelque faute. On ſe doit confeſſer non ſeulement des pechez de *commiſſion*, mais auſſi des pechez d'omiſſion.

COMMISSION, eſt quelquefois oppoſé à *titre*, & ſignifie un pouvoir donné pour un temps à quelques perſonnes d'exercer quelque charge, ou de juger en des occaſions extraordinaires. Cette charge de Preſident n'eſt exercée que par *commiſſion* pendant l'interdiction du Titulaire. Les Greffes ſe peuvent exercer par *commiſſion*, parce qu'ils ſont domaniaux. Les Conſeillers du Parlement achetent & revendent quand il leur plaiſt une *commiſſion* pour eſtre Conſeillers aux Requeſtes du Palais, pour eſtre Preſidents aux Enqueſtes. Ces charges ſont des *commiſſions*. La charge de Garde des Sceaux n'eſt qu'une *commiſſion* qui eſt revocable. Les Intendances de Juſtice ne ſont que de ſimples *commiſſions*.

On appelle *commiſſions extraordinaires*, les établiſſements de quelques Chambres ou Juriſdictions qui ne doivent durer que quelque temps. Les Grands Jours, les Chambres de Juſtice, des Francs-fiefs, la Chambre Royale ſont des *commiſſions extraordinaires*. la *commiſſion* pour la vente du Domeine, pour la reformation des Coûtumes.

COMMISSION, ſe dit auſſi de la ſubdelegation, ou du pouvoir qu'on donne à un Juge particulier de faire quelque inſtruction d'un procés, quelque viſite ou deſcente ſur les lieux, quelque execution d'arreſt. Les Cours Souveraines n'adreſſent jamais leurs *commiſſions* qu'à des Juges Royaux. ce Conſeiller eſt allé en *commiſſion* pour viſiter des bois du Roy.

COMMISSION ROGATOIRE, eſt une *commiſſion* qu'un Juge envoye à un autre Juge dont il n'eſt point le ſuperieur, pour le prier de faire dans ſon reſſort quelque inſtruction neceſſaire dans un procés qu'il a à juger, l'aſſûrant qu'il feroit la même choſe en cas ſemblable.

COMMISSION, eſt auſſi un ordre du Conſeil pour la levée des tailles ou autres droits. La *commiſſion* des tailles s'envoye aux Intendants des Provinces, qui en font le departement general, qu'ils envoyent enſuitte aux Eſleus pour le verifier; & ceux-cy l'envoyent aux Aſſeeurs & Collecteurs pour en faire la diſtribution particuliere dans chaque Parroiſſe.

COMMISSION, eſt auſſi un ordre qu'on donne pour lever des gens de guerre. On a delivré des *commiſſions* pour la levée de tant de Compagnies de gens de pied, tant de Cornettes de Cavalerie. chaque Capitaine ou Officier n'a pour tiltre que ſa *commiſſion*.

COMMISSION, eſt auſſi une Lettre de Chancelerie qui donne pouvoir de donner des aſſignations, de faire des executions de jugements. Les arreſts & ſentences en forme portent en eux-mêmes leur *commiſſion*. Il faut attacher une *commiſſion* à ceux qu'on a levez par extraict. La *commiſſion* s'exprime en ces termes, Mandons au premier Sergent ſur ce requis, de mettre le preſent jugement à execution. Les *commiſſions* s'adreſſent quelquefois à des Juges. L'Ordonnance veut qu'on n'aſſigne perſonne en Cour Souveraine qu'en vertu de *commiſſion* expreſſe. Les jugements portent ſouvent, que *commiſſion* ſera delivrée aux fins d'aſſigner un tel garand. Il y a des *commiſſions* du grand Sceau pour les affaires du Conſeil & du Grand Conſeil; des *commiſſions* du petit Sceau, pour les affaires du Parlement; & des *commiſſions* du Chaſtelet, pour y faire aſſigner ceux qu'on a droit d'y attirer en vertu de quelque privilege.

COMMISSION, ſe dit auſſi de toute charge ou employ qu'on donne à des gens qu'on commet pour avoir le ſoin de quelque choſe, comme en des Bureaux pour des receptes, controlles, payements, recouvrements, viſites ou autres affaires. Les premieres *commiſſions* des Aides, des Gabelles ſont fort briguées. il a eu une bonne *commiſſion* dans les Vivres, dans l'Artillerie. ce Partiſan a tant de *commiſſions* à donner. on luy a donné une ordonnance de tant pour employer au fait de ſa *commiſſion*.

COMMISSION, ſignifie auſſi la charge qu'on donne à quelqu'un de faire quelque emplette ou negoce. Les Provinciaux chargent ceux qui viennent à Paris de cent menuës *commiſſions*. ce valet eſt chargé de trente meſſages ou *commiſſions*. ce Facteur a *commiſſion* d'acheter tant de pieces de drap.

COMMISSIONNAIRE. ſ. m. Facteur que tient un Marchand dans les ports ou les villes de trafic, ou de manufactures, pour faire en ſon nom des achats & des envois de marchandiſes. Un *Commiſſionnaire* peut obliger le Maiſtre pour qui il agit.

COMMITTIMUS. ſ. m. Droit ou privilege que le Roy accorde aux Officiers de ſa Maiſon, & à quelques perſonnes ou Communautez qu'il declare avoir pris en ſa protection & ſauvegarde, de plaider en premiere inſtance aux Requeſtes de l'Hoſtel ou du Palais en toutes leurs affaires pures perſonnelles, poſſeſſoires, ou mixtes, & d'y faire renvoyer ou évoquer celles qui ſeront pendantes devant d'autres Juges, pourveu qu'elles ne ſoient point conteſtées. Le *Committimus* du grand Sceau n'étoit autrefois que pour les Commenſaux de la Maiſon du Roy, & attire les affaires de tous les endroits de la France aux Requeſtes de l'Hoſtel; mais il a été eſtendu depuis à pluſieurs autres perſonnes. Le *Committimus* du petit Sceau ne s'étend que dans le reſſort du Parlement, & attire les affaires aux Requeſtes du Palais.

COMMITTIMUS, ſignifie auſſi les Lettres qu'on delivre au grand & au petit Sceau pour l'execution de ce privilege. J'ay fait ſceller un *Committimus*. J'ay mis mon *Committimus* entre les mains d'un Sergent, pour faire renvoyer une telle affaire du Chaſtelet aux Requeſtes.

COMMITTITUR. ſ. m. Terme de Pratique, & emprunté du Latin. C'eſt la requeſte qu'on donne au Conſeil ou au Parlement pour avoir un Rapporteur, pour faire l'inſtruction d'une inſtance, ou de quelque incident, avec l'ordonnance qui eſt appoſée au bas, par laquelle un Maiſtre des Requeſtes ou un Conſeiller eſt commis pour cette inſtruction.

COMMODE. adj. m. & f. Ce qui ne donne point de

de peine, de geſne, de fatigue. La litiere eſt la plus *commode* de toutes les voitures. cet homme eſt *commode*, on vit avec luy ſans façon, ſans complimens. la meilleure maniere de s'habiller eſt la plus *commode*.

COMMODEMENT. adv. D'une maniere commode. On ſe veſt à cette heure plus *commodement* qu'on n'a jamais fait. cet homme a du revenu, dequoy vivre *commodement*, à ſon aiſe. il eſt logé *commodement*. cet homme eſt doux & facile, on vit fort *commodement* avec luy.

COMMODITE'. ſ. f. Aiſe, facilité de vivre ſans peine, ſans fatigue. Vous ferez cela à voſtre aiſe, à vôtre *commodité*. il faut prendre ſes *commoditez*, quand on les trouve. quand on demande quelque choſe à ſon ami, il faut attendre ſa *commodité*. ce logis a beaucoup de *commoditez*, de petits lieux commodes. On appelle une *chaiſe de commodité*, une chaiſe bien rembourrée, qui a un pulpitre pour pouvoir lire & eſcrire, une cremaillere pour pouvoir hauſſer ou baiſſer le doſſier ſelon qu'on veut, où l'on peut dormir & s'appuyer.

On appelle auſſi *commoditez* dans une maiſon, ou *aiſements*, les lieux où on va ſe deſcharger le ventre.

COMMODITÉ, ſe dit auſſi des occaſions favorables que le haſard envoye. Il faut ſe ſervir de la *commodité* de ce Courrier pour envoyer cette expedition à Rome. il faut prendre la *commodité* d'un bateau qui va partir. pour aller de Paris à Lyon, on trouve toûjours des *commoditez*, des voitures à choiſir.

COMMODITÉ, eſt auſſi le voiſinage des lieux, la bienſeance. J'ay baſti dans cette vallée, à cauſe de la *commodité* des eaux. J'ay acquis cette maiſon qui étoit à ma bienſeance, parce qu'il faut acheter ſa *commodité*.

COMMODITEZ, ſignifie auſſi les biens de fortune. Il a marié ſa fille avec un homme qui a bien des *commoditez*.

COMMOTION. ſ. f. Terme de Medecine, qui ſe dit particulierement des atteintes que ſouffre le cerveau. La convulſion eſt une *commotion* du cerveau. Une cheute cauſe une grande *commotion* au cerveau, d'où arrive ſouvent un contrecoup dans la partie oppoſée, qui fait une rupture des vaiſſeaux, & une apoſtume par l'esbranſlement de toute la maſſe du cerveau. On dit auſſi, que le vin tranſporté ſe tourne & ſe corrompt par une *commotion* generale des atomes ou petites parties qui compoſent ſa ſubſtance.

COMMUER. v. act. Terme de Palais. Changer une peine en une autre. Le Roy n'a pas voulu faire grace entiere à ce criminel, mais il a *commué* ſa peine, il l'a adoucie.

COMMUN, UNE. adj. Ce qui n'appartient pas plus à l'un qu'à l'autre. La terre eſt noſtre *commune* mere. dans le ſiecle d'innocence tous les biens étoient *communs*, auſſi-bien que le Soleil & les élemens. le Pape eſt le Pere *commun* des Chrétiens. les honneſtes gens ſe rapportent de leurs differents à leurs amis *communs*. il faut ſuſpendre les haines particulieres pour courre ſus à l'ennemi *commun*.

COMMUN, ſe dit en un ſens plus eſtroit des choſes que quelques perſonnes poſſedent enſemble par indivis, dont les uns & les autres ont également droit de ſe ſervir. Les murs mitoyens ſont *communs* à deux maiſons. une allée, un paſſage *commun*. un puits *commun*. il n'y a eu que les Sauvages & Platon qui ayent voulu que les femmes fuſſent *communes*. Une femme *commune* ſe dit auſſi d'une femme proſtituée.

COMMUN, ſe dit auſſi d'une ſocieté que l'on contracte enſemble par quelque intereſt d'honneur, ou de gain. Les Commiſſaires, les Huiſſiers, font bourſe *commune* pour éviter la jalouſie de leur employ. Ils ſe ſont aſſociez en une telle affaire pour la pourſuivre à frais *communs*, & en partager le profit. le peril eſt *commun* pour les Officiers & les ſoldats qui vont à une même expedition.

COMMUN, ſe dit auſſi en parlant du general du monde, de ce qui eſt le plus univerſellement receu. Le ſens *commun* eſt le jugement qu'on fait par la ſeule lumiere naturelle, ce que ſont la plus-part des hommes. En ce ſens on attribuë à l'ame une faculté particuliere qu'on nomme le *ſens commun*. Le bruit *commun*, c'eſt ce qui ſe dit parmi le peuple, par la plus-part du monde. Les plus *communes* opinions ne ſont pas les plus certaines. En *commun* proverbe, c'eſt à dire, ſelon que parle le peuple, une façon *commune* & ordinaire de parler.

COMMUN, ſignifie auſſi, Ce qui eſt trivial, ordinaire, qu'on trouve par tout. Cet Orateur dans ſon diſcours n'a rien dit que de *commun*, rien de recherché, ſon ſtile eſt fort *commun*. c'eſt un eſprit fort *commun*. c'eſt un axiome *commun*, une notion *commune*. l'uſage des chaiſes, des carroſſes eſt *commun* par toute l'Europe. on ne nous a ſervi en ce repas que des viandes fort *communes*. En ce ſens il ſignifie, Ce qui n'eſt pas rare, & qui eſt au plus vil prix. Ce curieux n'a que des tableaux *communs*, de peu de valeur. il ne s'habille que de l'eſtoffe la plus *commune*. les diamants ſont eſtimés, parce qu'ils ne ſont pas *communs*.

On dit en termes de Palais, & en Genealogie, le pere *commun* des parties, quand on parle du pere de deux freres ou ſœurs qui plaident enſemble. On dit, que par la Coûtume de Paris, le mari & la femme ſont uns & *communs* en biens, pour dire, qu'ils ont contracté ſocieté enſemble, & qu'ils partagent le gain & les pertes l'un de l'autre. On dit auſſi, qu'un arreſt ou jugement eſt declaré *commun* avec un tel, qui n'avoit pas été partie, ou avec le deffaillant, pour dire, qu'il ſera auſſi-bien executoire contre luy que contre ceux avec qui il a été rendu. On dit auſſi, qu'une choſe eſt du droit *commun*, par oppoſition aux privileges qui en exemptent. On dit auſſi, Faire preuve ſuivant la *commune* eſtimation, ſuivant la *commune* renommée, c'eſt à dire, par experts, par témoins. En cas d'eſtimation de fruits on dit, Faire une année *commune*, pour dire, Prendre le milieu entre une année fertile où les denrées ſont à bon marché, & une année ſterile où elles ſont cheres, pour en faire un prix *commun* & mitoyen, & compenſer l'une avec l'autre: ce qu'on appelle autrement *bon an, mal an*.

On dit auſſi en matiere beneficiale, qu'une proviſion eſt expediée en forme *commune*, pour dire, qu'elle eſt expediée ſans graces, ſans privileges. On dit auſſi, que les Officiaux ſont Juges des Eccleſiaſtiques pour le delit *commun*, pour l'oppoſer au cas royal & privilegié.

COMMUN, en termes de Philoſophie, ſe dit des choſes qui participent d'un genre ſuperieur. Le nom d'animal eſt *commun* à l'homme & à la beſte. Celuy de ſubſtance eſt *commun* au corps & à l'eſprit. En ce ſens il ſignifie, Pareil ou analogue. Ces deux choſes, ces deux queſtions n'ont rien de *commun* enſemble.

COMMUN, en termes de Grammaire, eſt le genre qui convient aux deux ſexes, au maſle & à la femelle.

On appelle au College, des *lieux communs*, des recueils qu'on fait de ce qu'on trouve de plus beau dans les Auteurs qu'on manie, pour s'en ſervir quand on traitte quelque choſe en general. Les ouvrages d'un tel Auteur ne ſont que des *lieux communs*, des rapſodies. Polianthea eſt un Dictionnaire de *lieux communs*. Licoſthene & Zuinger ſont d'amples recueils de *lieux communs*.

COMMUN, en termes de Geometrie, ſe dit d'un angle, d'un coſté, d'une baſe, qui ſervent également à deux figures, & qui aident à faire une demonſtration.

COMMUN, au ſubſtantif, ſignifie le general, la plus grande partie des hommes. Ce bourgeois s'eſt diſtingué du *commun* du peuple. c'eſt un grand Philoſophe, & qui eſt hors du *commun*. il faut pour bien raiſonner eſlever ſon eſprit au deſſus du *commun*.

COMMUN, chez le Roy, les Princes, & les Grands, eſt

un nom collectif qui ſignifie les bas Officiers. Il a mangé à la table du *commun*, dans la ſale du *commun*. on nous a ſervi du vin du *commun*. il eſt couché ſur l'eſtat en qualité de Chirurgien du *commun*.

COMMUN, en termes de Breviaire, ſe dit d'un Office general inſtitué pour tous les Saints d'un même Ordre, d'une même claſſe, pour y prendre les Pſeaumes, Leçons, Hymnes, Antiennes & Oraiſons, quand il n'y en a point d'aſſignées en particulier. Le *commun* des Saints, le *commun* des Apoſtres, des Evangeliſtes, des Martyrs, des Vierges, des Docteurs, des Confeſſeurs.

EN COMMUN, ſe dit adverbialement, pour dire, En communauté. Ils poſſedent cette terre *en commun*, par indivis. ils ont mis tout leur bien *en commun*, ils vivent *en commun*.

COMMUN, ſe dit proverbialement en ces phraſes. L'aſne du *commun* eſt toûjours le plus mal baſté, pour dire, que perſonne n'a ſoin que de ce qui luy appartient en propre, & neglige le bien public. On dit auſſi par la même raiſon, Qui ſert au *commun*, ne ſert à pas un. On dit, Entre amis tous biens ſont *communs*: & on dit plus generalement, En ce monde tous les biens ſont *communs*, il n'y a que les moyens de les avoir. On dit auſſi, qu'un homme vit ſur le *commun*, lors qu'il eſt eſcornifleur, qu'il n'a point d'ordinaire, & qu'il va queſter un repas tantoſt chez l'un, tantoſt chez l'autre.

COMMUNAUTE'. ſ. f. Societé d'hommes qui habitent en un même lieu. Quand les Edits parlent des *Communautez*, ils y comprennent les villes, bourgs, villages, Parroiſſes, &c.

COMMUNAUTÉ, ſe dit auſſi des lieux pieux fondez pour entretenir & faire vivre pluſieurs perſonnes ſous un certain genre de vie reguliere, ou ſeculiere: tels ſont les Couvents, Abbayes, Prieurez Conventuels, les Seminaires, Hoſpices, & toutes ſortes de Maiſons Religieuſes. On le dit auſſi de ceux qui s'aſſemblent volontairement pour deſſervir une Cure, ou vacquer aux exercices de pieté. La *communauté* des Preſtres de Saint Nicolas. Les Beguines de Flandres ſont des filles qui vivent en *communauté*. En ce ce ſens on dit, Il a diſné à la *communauté*, pour dire, dans le refectoire, en commun. On a parlé de cette affaire en pleine *communauté*.

COMMUNAUTÉ, ſe dit auſſi des Hoſpitaux, des Colleges, des Confrairies, & autres lieux ſemblables qui poſſedent des biens en commun, pour divers uſages utiles au public, ſoit pour les infirmes, ſoit pour les pauvres, les eſtudiants, &c.

COMMUNAUTÉ, ſe dit auſſi de la societé de pluſieurs corps eſtablis par Lettres patentes, ou par autorité de la Juſtice, ou de la Police, & pour faire obſerver la regle & la diſcipline de la profeſſion. Ainſi on dit, la *communauté* des Marchands, des Orfevres, des Secretaires du Roy, des Notaires & des corps des meſtiers.

Au Palais il y a la *Communauté* des Advocats & Procureurs, qui eſt non ſeulement une ſocieté & confrairie faite entre eux pour s'aider les uns aux autres; mais encore c'eſt une eſpece de tribunal établi pour y faire reformer les mauvaiſes procedures, & blaſmer les Procureurs qui les font, & en donner advis à la Cour. On a mandé ce Procureur à la *Communauté* ſur cette procedure irreguliere. La *Communauté* a donné advis contre luy, on a ordonné que ce reglement ſeroit enregiſtré au Greffe de la *Communauté*.

Les Procureurs de *Communauté* ſont ceux qu'on eſlit pour avoir ſoin des affaires du corps, recueillir les aumoſnes & droits de la Chapelle, ou de la Confrairie, faire dire le ſervice, aſſiſter les pauvres. Ils faiſoient autrefois des feſtins au jour de la St. Nicolas, qui ſont maintenant abrogez. Le Baſtonnier eſt un ancien Advocat nommé à ſon tour pour eſtre le chef de cette *Communauté*.

COMMUNAUTÉ, ſe dit encore de quelques particuliers qui ont mis leurs biens enſemble, ſoit pour negocier, ſoit pour vivre plus paiſiblement, ou bien qui poſſedent ou qui ont à partager des biens en commun. Ils ſe ſont aſſociez pour fait de marchandiſe, & ils ont mis tant de fonds en leur *communauté*. on deſpenſe moins quand on ſe met deux ou trois pour vivre en *communauté*. ce qu'on a donné en avancement d'hoirie doit eſtre rapporté à la *communauté* des heritiers, quand on veut entrer en partage.

COMMUNAUTÉ, ſe dit plus particulierement de la ſocieté de biens qui ſont communs entre le mari & la femme. Dans la Coûtume de Paris, & en quelques autres, on ſtipule dans les contracts de mariage, que des deniers dotaux il en entrera une telle ſomme en la *communauté*, le mari eſt le maiſtre de la *communauté*. les ſucceſſions collaterales entrent en *communauté*. une veſve peut renoncer à la *communauté*, ou la continuer avec ſes enfans. il faut faire clorre ſon inventaire, quand on veut diſſoudre une *communauté*.

COMMUNAUX. ſ. m. plur. Ce ſont les prez, terres ou varenes qui appartiennent à une communauté d'habitans, où ils ont droit d'envoyer paiſtre leurs beſtiaux.

COMMUNE. ſ. f. Le menu peuple. La *commune* s'eſmeut facilement. les Magiſtrats ne peuvent pas retenir la *commune*.

COMMUNES, au plurier, ſignifie le peuple de la campagne. On a fait armer les *Communes* pour garder les coſtes, & empêcher la deſcente des ennemis. quand il y a des brigands qui volent à main armée, les Magiſtrats enjoignent aux *Communes* de leur courre ſus. Louis VII. eſtablit les *Communes* par Lettres patentes, pour détruire le pouvoir des Seigneurs qui tyranniſoient le peuple. Voyez Du Cange qui fait une grande liſte des privileges des *Communes*.

Dans le Parlement d'Angleterre, il y a deux Chambres, la Chambre Haute eſt celle des Seigneurs; la Chambre Baſſe eſt celle des *Communes*: elle eſt compoſée des Deputez des villes, & repreſente le Tiers Eſtat.

COMMUNES, ſont auſſi des terres qui appartiennent à des villes, à des bourgs ou villages, où les habitans envoyent paiſtre leurs beſtiaux, couppper du bois pour leurs uſages, & s'en ſervir dans leurs autres beſoins. Les Seigneurs des lieux uſurpent ſouvent les *communes* des payſans. On les appelle en quelques pays des *communaux*. Feſtus appelle *compaſcuus*, un champ abandonné au paſturage des beſtiaux du commun.

COMMUNE'MENT. adv. D'une maniere commune, ordinaire, generale. Les proverbes ſe forment de ce qui ſe dit *communément*. on trouve cela *communément*, c'eſt à dire, par tout.

COMMUNIANT, ANTE. adj. Qui communie, qui eſt en âge de communier. Il y avoit deux *communians* à cette Meſſe. On compte le nombre des Parroiſſiens d'une Cure en diſant, Il y a tant de *communians*.

COMMUNICABLE. adj. m. & f. Qui ſe peut donner à autruy, ou l'en faire participant. Les maladies contagieuſes ſont aiſément *communicables*.

Il ſignifie auſſi, Qui peut ſe joindre à un autre. Il n'eſt pas impoſſible de rendre la Seine *communicable* avec la Meuſe, la Saone, la Loire; de rendre les deux mers *communicables*. la navigation a rendu tous les pays *communicables*.

COMMUNICATIF, IVE. adj. Qui ſe peut aiſément prendre, communiquer. Le mal eſt plus *communicatif* que le bien. A l'égard des perſonnes, on dit qu'un homme n'eſt gueres *communicatif*, lors qu'il cache ſa perſonne ou ſes penſées, qu'il eſt couvert, & ne fait point part de ſes ſecrets à perſonne.

COMMUNICATION. ſ. f. Action par laquelle on donne à un autre, on le fait participant du bien ou

du mal qu'on poſſede. C'eſt par le moyen des Sacrements que Dieu nous fait la *communication* de ſes graces. la *communication* de la peſte, de la lepre, ſe fait aiſément dans les pays chauds.

COMMUNICATION, ſe dit auſſi de la frequentation, de l'intelligence qu'on a avec quelqu'un. La *communication* avec les Heretiques eſt fort dangereuſe aux eſprits foibles. la *communication* avec les Démons a été deteſtée par tous les peuples.

COMMUNICATION, ſignifie encore la liaiſon d'une choſe avec une autre, le paſſage par où on va de l'une à l'autre. Il y a eu bien des places qui ont eu *communication* les unes avec les autres par deſſous terre. cette galerie joint, fait la *communication* de ces deux appartements.

En termes de Guerre, on appelle *lignes de communication*, ou abſolument les *lignes*, des foſſez profonds de 6. à 7. pieds, & larges de 12. qu'on fait d'un fort à un autre pour paſſer d'un quartier à l'autre, d'une attaque à une autre, & particulierement dans les ſieges.

En termes du Palais, la *communication* eſt l'eſchange que les Advocats font de leurs ſacs, afin qu'ils s'éclairciſſent du fait, & voyent ſur quoy ils ont à plaider. C'eſt auſſi une eſpece de petit plaidoyé qu'ils font au parquet en preſence des Advocats Generaux, pour les inſtruire de l'affaire, avant que de leur envoyer les pieces. On le dit auſſi de la ſignification des pieces & actes d'un procés. Un Procureur demande à ſon confrere qu'il luy donne *communication* d'un tel acte, qu'il luy en donne copie. L'Ordonnance derniere veut qu'on ne prenne *communication* des procés pour faire des contredits, que par les mains du Rapporteur.

COMMUNIER. v. act. Adminiſtrer le Saint Sacrement de l'Euchariſtie à quelqu'un. L'Evéque officiant a *communié* tous ſes Chanoines.

Il ſignifie auſſi, Recevoir le Saint Sacrement. Tous les Chreſtiens ſont obligez de *communier* à Paſques à leur Parroiſſe. L'Egliſe Grecque *communie* ſous les deux eſpeces.

On appelle *communier* en eſprit, quand on éleve ſon cœur à Dieu, pendant que le Preſtre *communie* à la Meſſe, afin de participer au merite de ſa communion.

COMMUNION. ſ. f. Creance uniforme de pluſieurs perſonnes, qui les unit ſous un même Chef dans une même Egliſe. La *Communion* de l'Egliſe Romaine, des Egliſes d'Orient. les Lutheriens, les Calviniſtes ont eſté retranchez de noſtre *Communion*.

COMMUNION, eſt auſſi l'action par laquelle on reçoit le vray corps & le ſang de JESUS-CHRIST au tres-auguſte Sacrement de l'Euchariſtie. On ne ſçauroit faire avec trop de reſpect la ſainte *communion*. Une *communion* indigne eſt celle qui ſe fait en eſtat de peché mortel. la *communion* Paſchale eſt d'obligation. il y a des oraiſons pour dire avant & aprés la *communion*.

La *Communion* de la Meſſe, c'eſt l'endroit où le Preſtre conſomme l'hoſtie. Il faut eſlever ſon cœur à Dieu pendant la *communion* de la Meſſe, & communier en eſprit.

COMMUNIQUER. v. act. Donner quelque choſe à un autre, le faire participant de ce qu'on poſſede. Le Soleil *communique* ſa lumiere également par tout. l'aimant *communique* ſa vertu au fer, & fait qu'il en attire, qu'il en ſoûtient d'autre. la peſte, la lepre, ſe *communiquent*, ſe donnent, ſe gagnent aiſément. il faut *communiquer* à nos amis nos joyes, nos afflictions, nos plus ſecrettes affaires, c'eſt à dire, leur en faire part.

COMMUNIQUER, ſignifie auſſi, Avoir frequentation, intelligence ou commerce avec quelqu'un. Les Nobles Venitiens n'oſeroient *communiquer* avec pas un Ambaſſadeur eſtranger. les Aſtronomes les plus éloignez doivent *communiquer* enſemble pour conferer leurs obſervations. la diverſité des Sectes empéche que les Turcs ne *communiquent* avec les Perſans. les Banians ne veulent point *communiquer* avec nous ceux qui ne ſont pas de leur Religion, ils les tiennent immondes. En ce ſens on dit avec le pronom perſonnel, qu'un homme ne ſe *communique* pas, quand il ne veut pas hanter les autres, ſe deſcouvrir à eux, ou ſe laiſſer voir; fait par chagrin, fait par defiance, fait par orgueil. C'eſt un bourru qui ne ſe *communique* pas aiſément. les Italiens ne ſe *communiquent* gueres à leurs meilleurs amis. un Prince ne doit pas trop ſe *communiquer*, ſe faire voir familierement à ſes ſujets.

COMMUNIQUER, ſe dit auſſi des choſes qui ont un paſſage de l'un à l'autre. Quelques-uns croyent que la Mer Mediterranée & la Mer Caſpie ſe *communiquent* par des canaux ſouſterrains. ces deux attaques ſe *communiquent* par un boyau de tranchée; ces deux appartements par une galerie. le vent des ſouffets ſe *communique* aux tuyaux de l'orgue par le moyen d'un ſommier.

COMMUNIQUER, en termes de Palais, ſe dit de la conference qui ſe fait entre les Advocats ou les Juges des pieces & des raiſons des parties, pour venir certains du fait & de leurs deffenſes. On ordonne que les Advocats ſe *communiqueront* reſpectivement leurs ſacs, qu'ils en *communiqueront* aux gens du Roy & au Conſeil; que le Rapporteur en *communiquera* à des Commiſſaires qu'on nomme à cet effet. les Ambaſſadeurs ou Agents doivent *communiquer* reſpectivement leurs pouvoirs.

COMMUNIQUÉ, ÉE. part. & adj.

COMMUTATION. ſ. f. Changement de peine. On obtient des Lettres en Chancelerie de *commutation* de peine en une moindre, comme de la mort en une priſon perpetuelle.

COMPACTE. adj. m. & f. Terme de Phyſique. Corps qui eſt ſerré, condenſé, qui a peu de pores, & beaucoup de poids. Les corps *compactes* vont au fond de l'eau. les metaux les plus peſants ſont les plus *compactes*, tels que l'or & l'argent. Ce mot vient du Latin *compactus*, qui ſignifie *fort ſerré*, *bien uni*, qui vient du verbe *compingere*.

COMPAGNE. ſ. f. Fille qui eſt amie ou voiſine, & familiere avec une autre. Proſerpine alloit ſe divertir avec ſes *compagnes*, quand elle fut enlevée. les Filles d'honneur chez les Princeſſes s'appellent entr'elles *compagnes*.

COMPAGNE, ſe dit auſſi en vieux ſtile, des femmes mariées. Dieu donna à Adam Eve pour luy ſervir de *compagne*. le Roy parlant de la Reine l'appelle ſa fidelle *compagne*.

COMPAGNIE. ſ. f. Nom collectif, qui ſe dit de pluſieurs perſonnes aſſemblées en un même lieu, ou avec même deſſein. Ce Predicateur avoit une belle *compagnie* à ſon Sermon, c'eſt à dire, un bel auditoire. ce Prince eſt entré dans les terres de ſon ennemi avec bonne *compagnie*, c'eſt à dire, avec une grande armée.

COMPAGNIE, ſe dit en un ſens plus eſtroit, d'un petit nombre d'amis aſſemblez dans un lieu pour s'entretenir, pour ſe divertir, pour ſe viſiter. Cette Dame reçoit *compagnie* chez elle. Cet homme eſt en *compagnie*, on ne luy peut parler. Il eſt de bonne *compagnie*, c'eſt à dire, Il eſt complaiſant, il defraye la *compagnie*, il la fait rire. On dit en ce ſens, Je vous ſeray *compagnie*, pour dire, Je vous accompagneray.

COMPAGNIE, ſe dit encore des gens mariez, des amants qui ont eu les dernieres privautez. Il a eu ſa *compagnie*; & on adjouſte ſouvent *charnelle*.

COMPAGNIE, ſe dit auſſi de certains Corps illuſtres établis par autorité du Roy pour rendre la juſtice. Les Parlements, Chambres des Comptes, &c. ſont des *Compagnies* Souveraines, ou *Compagnies* ſuperieures. Les autres Juſtices où il y a pluſieurs Officiers ſont des *Compagnies*

pagnies ſubalternes. ce Conſeiller eſt habile, c'eſt le plus fort de la *Compagnie*.

COMPAGNIE, ſe dit encore des aſſemblées qui ſe font avec permiſſion du Prince, pour des exercices honneſtes, ou pieux. L'Academie Françoiſe eſt une *Compagnie* qui s'aſſemble au Louvre pour la politeſſe de la Langue. Elle va ſaluer le Roy en corps avec les autres *Compagnies*. Il y a des *Compagnies* de bourgeois pour la direction & adminiſtration des Hoſpitaux; ils ſont regis par l'advis de ces *Compagnies*.

COMPAGNIE, ſe dit auſſi des ſocietez des Maiſons Religieuſes, & des Colleges. La *Compagnie* de Jeſus eſt la Société des Jeſuites. Il y a de ſçavants hommes dans cette *Compagnie*, comme en celle de Sorbone, de l'Oratoire.

COMPAGNIE, en termes de Negoce & d'affaires, ſe dit d'une ſocieté de Marchands qui ſe fait pour établir un grand negoce, une grande manufacture; ou de gens d'affaires pour ſe faire adjuger les Fermes du Roy, ou faire autres partis ou traittez. La *Compagnie* des Indes Orientales. la *Compagnie* du Domeine, &c. Il y a deux *Compagnies* qui font des encheres à l'envi. La *Compagnie* des Negociants pour les Indes Orientales commença en Hollande en 1602. & fit d'abord un fonds de ſix millions ſix cens mille livres, dont elle équippa quatorze vaiſſeaux. On appelle *Compagnie de navires*, les vaiſſeaux qui ſont obligez de s'attendre les uns les autres pour faire une flotte, & ſe deffendre reciproquement pendant un voyage. Sur la mer de Levant on les appelle *conſerves*.

En termes d'Arithmetique, on appelle *Regle de compagnie*, une regle de trois compoſée, qui ſert à trouver quelle part peuvent avoir à la perte, ou au gain, chacun des Marchands qui ont fait une *compagnie*, à proportion des fonds qu'ils y ont mis, & du temps qu'ils y ſont entrez.

COMPAGNIE, en termes de Guerre, eſt un petit corps de ſoldats, ou de cavaliers, commandez par un Capitaine. Le nombre en eſt tantoſt plus grand, tantoſt plus petit. une *Compagnie* de Cavalerie eſt de 40. à 50. cavaliers: celles d'Infanterie ſont de 50. ſoldats dans les Regiments ordinaires: aux Gardes il y en a juſqu'à 100: aux Gardes Suiſſes il y en a juſqu'à 200. & plus.

COMPAGNIES FRANCHES, ſont des *Compagnies* qui ne ſont point en corps de Regiment, & qui prennent l'ordre de leur Capitaine, comme les autres de leur Meſtre de Camp, ou Colonel.

COMPAGNIES D'ORDONNANCES. Ce ſont des *Compagnies* franches de Gendarmes, de Chevaux-legers du Roy, de la Reine, de Mr. le Dauphin, & de Monſieur. Les *Compagnies* des Gendarmes eſtoient autrefois compoſées de gens peſamment armez, ou de toutes pieces, & de 50. Gentilshommes.

COMPAGNIE COLONELLE, eſt la premiere *Compagnie* d'un Regiment d'Infanterie.

COMPAGNIE EN SECOND. C'eſt une *Compagnie* de Cavalerie deſtachée d'une autre qui étoit trop nombreuſe, & qui ne laiſſe pas d'eſcadronner avec elle.

COMPAGNIE, ſignifie auſſi la charge de Capitaine. Il a eu permiſſion du Roy de vendre ſa *Compagnie*, qu'il avoit levée, miſe ſur pied à ſes deſpens.

COMPAGNIE, en termes de Chaſſe, ſe dit des beſtes qui vont en trouppe, comme des ſangliers, qui vont enſemble. Sur tout on appelle un ſanglier d'un an juſqu'à deux, *beſte de compagnie*; & l'on dit qu'à deux ans il ſort de *compagnie*. Et en general on appelle *compagnie*, une trouppe de beſtes noires. A l'égard des beſtes fauves, on l'appelle *harde*. On dit auſſi, une *compagnie* de perdrix, en parlant de celles qui volent enſemble. On appelle auſſi des chevaux de louage, de Chaſſe-marée, de Meſſager, qui ſont ſi accoûtumez d'aller enſemble qu'on a de la peine à les ſeparer, des *beſtes de compagnie*.

On dit, que par *compagnie* on ſe fait prendre, quand on ſe licencie à faire quelque choſe en faveur de la *compagnie*. On dit auſſi, qu'il vaut mieux être ſeul, qu'en mauvaiſe *compagnie*. On dit, Jouër à la fauſſe *compagnie*, pour dire, Quitter un parti, trahir ceux avec qui on eſt aſſocié.

COMPAGNON. ſ. m. Qui eſt intereſſé dans la même fortune. Les adventures d'Ulyſſe, & de ſes *compagnons* ſont deſcrites dans l'Odyſſée d'Homere. Les Capitaines diſent à leurs ſoldats pour les inviter à les ſuivre en quelque expedition, Courage, *compagnons*. Ce mot, à ce que dit Henry Eſtienne, vient d'un vieux mot Gaulois *benna*, qui eſtoit une eſpece de chariot dont parle Feſtus. Ceux qui étoient enſemble dans ce même chariot s'appelloient *combennons*, *quaſi in eâdem benni ſedentes*; & depuis par le changement aſſez ordinaire de *b* en *p*, on a dit *compennons*; enſuitte on a dit *compaignons*, & à la fin *compagnons*. Nicod & Menage aprés Paſquier le derivent de *compain*, comme qui diroit *qui mange de même pain*, qui ſe dit encore en langage Picard. Quelques-uns l'ont derivé de *compaganus*. Il y a plus d'apparence qu'il vient de *compagnun*, vieux mot Celtique ou Bas-Breton qui ſignifie la même choſe.

COMPAGNON, ſe dit auſſi d'un ancien ami, confident, familier. Les *compagnons* d'eſcole ſont les amis qui durent le plus long-temps. Les *compagnons* de débauche ne ſont amis que dans la fureur de la jeuneſſe. On appelloit autrefois *compagnons d'armes*, les Chevaliers qui ſe promettoient reciproquement de ſe ſecourir, & de ne ſe point quitter en toutes occaſions.

COMPAGNON, ſignifie auſſi, Celuy qui eſt dans une même charge, & ſur tout quand il n'y en a que deux de même nature. Diocletian avoit Maximilien pour ſon *compagnon*, ſon aſſocié à l'Empire. On dit des Conſuls, Jurats, Preſidents en même Chambre, que ce ſont des *compagnons* d'office. On le dit auſſi des Offices de nouvelle creation, de même nature. On a donné des *compagnons* à ces Officiers, on a creé des alternatifs & triennaux.

COMPAGNON, ſe dit auſſi des Religieux qui habitent, ou qui marchent enſemble. Un Moine ne doit point ſortir de ſon Couvent ſans que ſon Superieur luy donne un *compagnon*. Quand on nomme un Prieur Regulier à un Benefice dependant d'un Ordre, on luy donne un ou pluſieurs *compagnons* pour habiter avec luy.

On dit en Medecine, que le lait ne veut point de *compagnon*, pour dire, que quand on ordonne le lait par medecine à un malade, il ne faut point luy donner d'autre aliment. On dit auſſi en Morale, que l'ambition & l'amour ne veulent point de *compagnon*.

On appelle ſur mer les Mariniers de l'équipage *compagnons*, qui doivent eſtre au deſſus de 17. ans, & au deſſous de 50.

COMPAGNON, ſignifie auſſi un garçon qui a fait ſon apprentiſſage en quelque meſtier, & qui n'ayant pas moyen de ſe faire paſſer Maiſtre, va ſervir & travailler chez les autres. C'eſt un *Compagnon* Taillieur, Mareſchal, Rharpentier, &c.

On appelle *compagnons de riviere*, ceux qui travaillent ſur les ports à deſcharger & à ſerrer les marchandiſes, comme les Forts qui ſont eſtablis au port St. Paul.

COMPAGNON, eſt auſſi une épithete ou qualité qu'on donne ſur tout aux jeunes gens en differentes occaſions. Ce ſoldat eſt un brave, un hardi *compagnon*. ce Financier étoit il y a dix ans un pauvre gueux, un fort petit *compagnon*. ce débauché eſt un gaillard, un bon *compagnon*, qui aime la joye. On dit auſſi, Deffiez-vous de cet homme-là, c'eſt un dangereux *compagnon*, un eſtrange *compagnon*. On dit auſſi, qu'un homme fait le *compagnon*, lors qu'il eſt glorieux, inſolent, qu'il parle ou agit autrement que ne ſouffre ſa condition. Il ne veut

pas

pas qu'on le traitte de pair à *compagnon*. Qui a *compagnon*, a maiſtre. On dit auſſi, qu'un homme ſe bat en duël à deſpeche *compagnon*, pour dire, à outrance, & à qui aura plûtoſt tué ſon homme. On le dit auſſi des goinfres qui font un deffi à qui mangera avec le plus d'avidité.

COMPARABLE. adj. m. & f. Qui peut être comparé à un autre qui a quelque choſe qui luy reſſemble. Mr. de Turenne étoit un homme *comparable* à tous les grands Capitaines de l'antiquité.

COMPARAISON. ſ. f. Conference, rapport de deux choſes miſes l'une devant l'autre, pour voir en quoy elles conviennent ou different. Blondel a fait un Livre de la *comparaiſon* d'Horace & de Pindare.

COMPARAISON, ſe prend quelquefois pour égalité, reſſemblance. Il ne faut pas qu'un bourgeois faſſe *comparaiſon* avec ſon Maiſtre. En ce ſens on dit, Treve de *comparaiſon*, toutes *comparaiſons* ſont odieuſes.

COMPARAISON, eſt auſſi une figure de Rhetorique & de Poëſie qui ſert à l'ornement & à l'éclairciſſement d'un diſcours. Les exemples, les *comparaiſons* inſtruiſent bien plûtoſt que les paroles. Les *comparaiſons* dans un Poëme ſont des repoſoirs qui delaſſent le lecteur. On dit en ce ſens, qu'il n'y a point de *comparaiſon* qui ne cloche, pour dire, qu'on n'en ſauroit faire d'aſſez juſte.

On appelle en termes de Palais, *eſcritures de comparaiſon*, des ſignatures authentiques & faites devant des perſonnes publiques, dont les parties qui ont un procés où il y a une inſcription en faux, conviennent pour mettre entre les mains des Eſcrivains ou experts, afin qu'ils les comparent à l'eſcriture conteſtée.

EN COMPARAISON, *Sans comparaiſon*, *Par comparaiſon*, ſont des façons de parler adverbiales, dont on ſe ſert quand on compare quelque choſe. Cette piece n'eſt rien *en comparaiſon*, au prix de celle-là. quand je vous ay dit une telle choſe, ce n'eſtoit que *par comparaiſon*. *Sans comparaiſon* ſe dit auſſi abſolument & en parentheſe, quand on veut adoucir ce qu'il y a d'odieux en quelque *comparaiſon* qu'on a alleguée.

COMPARANT, ANTE. adj. Celuy qui ſe preſente en Juſtice. On donna deffaut aux *comparants* contre les non *comparants*. Tous les appointements qu'on faiſoit cy-devant ſur les inſtructions à la barre de la Cour, commençoient par ces mots, *Comparant* par devant nous tel Conſeiller.

COMPARATIF, IVE. adj. Qui compare, qui ſert à comparer. *Mieux* eſt un adverbe *comparatif*. *Comme* eſt une expreſſion *comparative*.

COMPARATIF. Terme de Grammaire. C'eſt une inflexion mitoyenne d'un mot entre le poſitif & le ſuperlatif, pour exprimer en quoy une choſe a de l'avantage ſur l'autre, ou du deſavantage, quand on les compare. Le vin de Champagne eſt meilleur que celuy de Bourgogne : *meilleur* eſt un terme *comparatif*.

COMPARATIVEMENT. adv. En comparant une choſe à l'autre.

COMPARER. v. act. Conferer une choſe avec une autre, les faire voir enſemble pour examiner en quoy elles ſe reſſemblent, ou en quoy elles different. Plutarque a *comparé* les hommes illuſtres de Grece à ceux d'Italie, Alexandre à Ceſar. quand on *compare* une mouche à un élephant, on y voit une grande difference. les amants, les Poëtes *comparent* leurs maiſtreſſes au Soleil, leurs yeux à des aſtres brillans, &c.

COMPARER, ſignifie auſſi, S'égaler, ſe vouloir rendre ſemblable. Le Diable par le moyen de l'idolatrie s'eſt voulu *comparer* à Dieu, ſe faire adorer. Ce favori eſt ſi inſolent dans ſa fortune, qu'il ſe *compare*, qu'il ſe veut égaler aux Princes.

COMPARÉ, ÉE. part. & adj.

COMPAROISTRE. v. n. On diſoit autrefois *Comparoir*. Se preſenter en Juſtice. Il faut *comparoiſtre* par Procureur ſur les aſſignations civiles données dans les delais de l'Ordonnance. En cas de decret de priſe de corps, ou d'un *veniat* de la Cour, il faut *comparoître* en perſonne, ou envoyer une exoine. Il faut *comparoiſtre* au Barreau, être aux pieds de la Cour à genoux, quand on preſente des lettres de grace. On donne des deffauts à faute de *comparoiſtre*, qui emportent profit. les plus innocents apprehendent de *comparoir* devant les Juges. il faudra tous *comparoiſtre* au jour du Jugement.

COMPARU, UË. part. & adj. Aujourd'huy eſt *comparu* au Greffe de la Cour, N. qui s'eſt rendu pleige & caution, &c.

COMPARSE. ſ. f. C'eſt dans les Carrouſels la même choſe que l'Entrée aux Balets, & la Scene aux Comedies, c'eſt à dire, l'entrée de la Quadrille dans la carriere, dont elle fait le tour pour ſe faire voir aux ſpectateurs, meſurer la lice, & ſe rendre au poſte qui luy eſt marqué. C'eſt un uſage ſi ancien, qu'il en eſt fait mention au cinquiéme de l'Eneide.

COMPARTIMENT. ſ. m. Deſſein compoſé de pluſieurs figures diverſes & diſpoſées avec ſymmetrie, pour orner un parterre, un plafond, des panneaux de vitre ou de menuiſerie, les pavez ou carreaux d'un plancher. On le dit auſſi d'une dentelle, d'une peinture. Toutes les peintures des Turcs & des Mores ne ſe font que par des *compartiments*. les relieures exquiſes des livres ſe font par *compartiments*.

COMPARTIR. v. act. Faire des compartiments.

COMPARTI, IE. part. & adj.

COMPARTITEUR. ſ. m. Terme du Palais. C'eſt un Juge qui a ouvert & ſoûtenu un advis ſur lequel un procés a été partagé. On a été en telle Chambre pour faire departir ce procés, un tel Rapporteur étoit d'un advis, & un tel le *Compartiteur* d'un autre.

Ces mots viennent du Latin *partior*, de *pars*.

COMPARUTION. ſ. f. Preſentation en Juſtice. Une *comparution perſonnelle*, eſt celle qui ſe fait au Greffe en perſonne. Une *comparution* en état de priſe de corps ne ſe fait qu'étant priſonnier, ou ayant un eſcrou à la main. *Comparution par Procureur*, eſt celle qui ſe fait en faiſant preſenter un Procureur pour occuper ſur des affaires civiles. En tous les procez verbaux on donne acte aux Procureurs & aux parties de leur *comparution*, dires & remonſtrances, & deffaut contre les abſents. Ce mot vient de *compareo*.

COMPAS. ſ. m. Inſtrument de Mathematique qui ſert à décrire des cercles, & à meſurer les diſtances de deux points, de deux lignes. Il eſt fait de deux branches de fer ou de cuivre pointuës par enbas, & attachées par la teſte par un clou rivé, ſur lequel elles ſont mobiles dans une charniere. Un *compas* à quatre pointes eſt celuy qui a des pointes d'acier, un porte-crayon, un couppe-cercle, qu'on change & qu'on attache avec une vis à une des branches. Les Poëtes nous ont voulu faire croire qu'Icare étoit l'inventeur du *compas*. Ce mot vient de *compartir*, *compartiſſement*. On peut auſſi le faire venir de *compes*. En effet le *compas* a deux pieds, dont l'un tourne pendant que l'autre eſt fixe.

COMPAS DE TOURNEUR, eſt un *compas* dont les jambes ſont courbées en rond pour prendre les diametres des globes, les eſpaiſſeurs des corps. Les Sculpteurs & Graveurs s'en ſervent auſſi.

COMPAS DE TONNELIER, eſt un *compas* de bois pointu par enbas, & rond par enhaut, qui s'ouvre ou ſe ſerre avec une vis pour marquer les fonds de leurs tonneaux. Les vis en ſont tournées les unes à droit, & les autres à gauche, afin qu'il ſe puiſſe ouvrir ou fermer des deux coſtez.

COMPAS DE CORDONNIER, eſt un inſtrument de bois avec lequel on prend la meſure du pied pour faire

des ſoulliers. Il eſt marqué de pluſieurs diviſions qu'on appelle des *points*.

Les Chirurgiens ſe ſervent auſſi d'un *compas* à pointes pour coupper l'os du crane.

COMPAS DE PROPORTION, eſt un inſtrument de Geometrie compoſé de deux regles plattes mobiles dans une charniere avec des pinnules. Il ſert à obſerver les longueurs, largeurs & diſtances des corps, & pour pluſieurs uſages de l'Altimetrie. Il y a des lignes diviſées qui ſont marquées ſur les branches plattes, dont deux ſont de parties égales, d'autres qui marquent la meſure ou la corde des angles, d'autres la proportion du poids des metaux, &c. Stauffler, Henrion, & pluſieurs autres Auteurs ont écrit des livres entiers de l'uſage du *compas de proportion*.

COMPAS, en termes de Marine, ſignifie la bouſſole dont ſe ſervent les Pilotes pour conduire leurs vaiſſeaux, qu'on appelle *compas de mer*, & *volet*.

On dit figurément, Faire les choſes avec regle & *compas*, Marcher avec regle & *compas*, pour dire, avec grande precaution & exactitude, ne faire rien à l'eſtourdie.

COMPASSER. v. act. Prendre ſes meſures avec un compas, une regle, un cordeau, ou autres choſes équivalentes. Le deſſein de ce baſtiment eſt bien *compaſſé*. cette carte eſt exacte & bien *compaſſée*.

COMPASSER, ſe dit auſſi de certaines proportions qu'il faut garder pour rendre les choſes agreables à la veuë, ou pour les menager. Vous avez mal *compaſſé* ce papier, il y a une marge trop grande par enhaut, trop petite par bas. ſi ce Tailleur euſt bien *compaſſé* cette eſtoffe, il y en auroit eu aſſez pour faire un habit. ce diſcours eſt mal *compaſſé*, il eſt trop long en un endroit, & trop court en l'autre. On dit auſſi, qu'un Eſcrivain *compaſſe* bien ſes lettres, pour dire, qu'il les fait bien égaler.

COMPASSER, en termes de Guerre, ſe dit en parlant des mouſquetaires. *Compaſſer* la meſche, c'eſt la mettre ſur le ſerpentin en une diſpoſition propre à tirer.

COMPASSÉ, ÉE. part. & adj. On dit qu'un homme eſt fort *compaſſé*, quand il eſt fort reglé, fort exact tant en ſes mœurs qu'en ſes paroles.

COMPASSION. ſ. f. Mouvement de l'ame qui nous porte à avoir quelque pitié, quelque douleur en voyant ſouffrir un autre. L'aveuglement des pecheurs eſt digne de *compaſſion*. la marque d'une belle ame, c'eſt d'avoir de la *compaſſion* pour les affligez, d'être émeu de *compaſſion*. Ce mot & les ſuivans viennent de *compaſſio*, de *compatior*, *ſouffrir avec*, *compatir*.

COMPATIBILITE'. ſ. f. Qualité des choſes qui ne ſont pas contraires, qui peuvent ſubſiſter enſemble. Le chaud & le ſec ſont des accidents qui ont de la *compatibilité* enſemble. On le dit auſſi en Morale. Ces deux charges ou ces deux Benefices ont de la *compatibilité*, ſe peuvent poſſeder par une même perſonne. Une *compatibilité* d'humeurs.

COMPATIBLE. adj. m. & f. Qui peut demeurer avec un autre ſans le deſtruire. Deux contraires, le froid & le chaud, ne ſont pas *compatibles* en même ſujet.

COMPATIBLE, ſe dit auſſi en Morale, des perſonnes de deux humeurs differentes qui ſe peuvent accorder enſemble. Cet homme ſe veut ſeparer d'avec ſa femme, parce que leurs humeurs ne ſont pas *compatibles*.

COMPATIBLE, ſe dit auſſi des charges & des Benefices qui ſe peuvent poſſeder enſemble. Une charge de Secretaire du Roy, & de Treſorier, ſont *compatibles*. un Benefice ſimple eſt *compatible* avec une Cure. une charge de Conſeiller au Parlement eſt *compatible* avec celle de Prevoſt des Marchands.

COMPATIR. v. n. Demeurer enſemble en même ſujet ſans ſe détruire l'un l'autre. L'eau & le vin ſe peuvent meſler & *compatir* enſemble.

COMPATIR, ſignifie en Morale, Eſtre ſenſible à la douleur, à l'affliction d'autruy, avoir pitié de luy. Un cœur vrayement Chrétien doit *compatir* aux maux de ſon prochain, & les ſoûlager de tout ſon poſſible.

COMPATIR, ſignifie auſſi, Eſtre indulgent à autruy, ne le pas condamner legerement. Il faut *compatir* aux foibleſſes de la nature humaine, ſouffrir ſes deffauts.

COMPATIR, ſignifie encore, Vivre bien avec quelqu'un. Ces deux aſſociez ſont de même humeur, ils *compatiſſent* bien enſemble. ce mari eſt complaiſant, il *compatit* bien avec ſa femme, il s'accommode à toutes ſes humeurs.

COMPATRIOTE. ſ. m. & f. Qui eſt de même pays. On eſt obligé d'avoir de l'affection pour ſon *compatriote*. quand on eſt en pays eſtranger, les *compatriotes* ont bientoſt fait connoiſſance, ſe ſecourent volontiers les uns les autres. Ce mot vient de la prepoſition *cum*, & de *patria* en Latin, *pays*, du Grec *patris*, qui ſignifie le même.

COMPENSATION. ſ. f. Action par laquelle on fait qu'une choſe tient lieu d'une pareille, ou d'une équipolente. La *compenſation* eſt de droit de liquide à liquide. On obtenoit cy-devant des Lettres de Chancellerie pour faire des *compenſations*. La *compenſation* des deſpens ſe fait, quand chacune des parties reüſſit en quelques-unes de ſes pretentions.

COMPENSER. v. act. Donner en payement à un debiteur une ſomme pareille qu'il doit à celuy qu'il a fait aſſigner; ou demander à la deduire, ſi elle n'eſt pas égale.

COMPENSER, ſe dit auſſi des choſes équipolentes qui paſſent l'une pour l'autre, quand il intervient l'autorité des Juges, ou l'accord des parties. On a *compenſé* la ſomme qu'il devoit à ſon Maiſtre avec les ſervices qu'il luy avoit rendus.

COMPENSER, ſe dit auſſi des pertes & des avantages des bonnes & des mauvaiſes années. Quand un Fermier demande des diminutions, on luy fait *compenſer* le profit des années abondantes avec la perte des années ſteriles. les bonnes qualitez d'une perſonne doivent *compenſer* ſes deffauts.

COMPENSÉ, ÉE. part. & adj.

Tous ces mots viennent du Latin *compenſare*.

COMPERE. ſ. m. Qui tient un enfant ſur les fonts de Baptême. Un garçon qui tient un enfant avec une fille eſt ſon *compere*. Il eſt auſſi *compere* à l'égard des pere & mere de l'enfant, & il contracte une alliance ſpirituelle avec eux. Ce mot vient de *compater*, comme *commere* de *commater*.

COMPERE, ſe dit en diſcours ordinaire, de ceux qui ſont bons amis & familiers enſemble. Ce ſont des *comperes* qui ſont toûjours enſemble. ce ſont des feſtins de *comperes* & de commeres. On dit auſſi burleſquement de quelqu'un, C'eſt un *compere*, pour dire, C'eſt un homme fin, habile & intelligent en ſon meſtier.

On dit, En ce monde tout ſe fait par *comperes* & par commeres, c'eſt à dire, par intrigues & par ſollicitations.

COMPERSONIER. ſ. m. C'eſt ainſi que ſe nomment les aſſociez dans un meſnage, ou dans une famille où tous les biens ſont communs: ce qui arrive ſouvent dans les familles de main-morte pour conſerver les biens dans une parenté. Il s'en trouve encore pluſieurs en Bourgogne, en Nivernois, en Champagne, &c.

COMPETEMMENT. adv. D'une maniere competente. Il étoit âgé *competemment* pour intenter cette action. ce Prevoſt a jugé *competemment* aprés avoir fait juger ſa competence.

COMPETENCE. ſ. f. Qualité qui donne le pouvoir à un Juge de juger, à une partie d'agir. Les Prevoſts

des

des Mareſchaux ſont obligez de venir dans les Preſidiaux, pour faire juger leur *competence*.

COMPETENCE, ſe dit au figuré de la capacité ou ſcience d'un homme en quelque choſe. Il ne faut pas que le Cordonnier juge de la peinture, cela n'eſt pas de ſa *competence*.

COMPETENCE, ſe dit auſſi de la comparaiſon des rangs, des dignitez, quand il s'y trouve une eſpece d'égalité. Un Advocat ne diſputera pas le rang, le pas à un Preſident, il n'y a point de *competence*, de concurrence entr'eux.

COMPETENT, ENTE. adj. Qui a pouvoir de juger, de conteſter. Les Juges ordinaires des lieux ſont les Juges *competents* pour juger ceux qui n'ont point de privilege qui les en exempte. le Parlement eſt le ſeul Juge *competent* pour les ducs. un Prêtre peut demander ſon renvoy par devant un Juge *competent*, ſon Official. il n'y a que le mari qui ſoit partie *competente* pour accuſer ſa femme d'adultere. c'eſt une bonne exception de dire qu'une partie n'eſt pas *competente*.

On le dit auſſi au figuré de celuy qui eſt habile dans une profeſſion dont il eſt queſtion de juger. Il faut être Aſtronome pour parler des Cometes; les autres ne ſont pas *competents* pour cela.

COMPETENT, ſignifie auſſi, Qui eſt legitime, raiſonnable. Ce garçon eſt en âge *competent* de ſe marier, de jouïr de ſon bien. on a établi les delais *competents* par l'Ordonnance, pour ſe preſenter, pour deffendre, pour produire.

COMPETENT, ſignifie encore la partie qui peut appartenir à quelqu'un en quelque choſe où il a droit. On a partagé cette terre, on a donné à chacun des enfants leur partie *competente*.

COMPETER. v. n. Terme de Palais. Appartenir. Ce garçon a diſſipé plus que tout ce qui luy peut *competer* & appartenir en la ſucceſſion de ſon pere.

COMPETITEUR. ſ. m. Concurrent, celuy qui pretend à un même rang, à un même employ, à une même fortune. Ceux qui pretendent à la gloire ont beaucoup de *competiteurs*.

COMPILATEUR. ſ. m. Auteur qui a recueilli & ramaſſé pluſieurs ouvrages pour les donner au public, ou qui a recueilli tout ce que les autres ont dit ſur certaines matieres. Les *Compilateurs* des Conciles, des Hiſtoriens, des Poëtes. Benedicti a été le *Compilateur* des matieres teſtamentaires, en commentant le Chapitre *Raynatius*; Licoſthene un *Compilateur* de lieux communs.

COMPILATION. ſ. f. Recueil d'un ou de differents Auteurs, de pluſieurs ouvrages ſur une matiere. La *Compilation* du Droit Romain a été faite par Tribonien; celle du Droit Canon par Gratian. La *Compilation* des Poëtes Grecs a été faite en trois Volumes.

COMPILER. v. act. Faire un recueil, un aſſemblage ou compilation de pluſieurs Auteurs, ou de pluſieurs ouvrages enſemble. Du Cheſne a *compilé* les anciens Hiſtoriens François. Baronius a *compilé* l'Hiſtoire Eccleſiaſtique, en a fait un corps. Fontanon & Guenois ont *compilé* les Ordonnances, en ont fait des recueils.

COMPISSER. v. act. Vieux mot qui ſignifioit, Piſſer deſſus, ou piſſer ſouvent & par tout. Il eſt augmentatif de *piſſer*. Les chiens ſont ſujets à *compiſſer* les juppes des Dames, particulierement quand elles ſont de couleur éclatante.

COMPLAIGNANT, ANTE. adj. Terme de Palais. Demandeur & accuſateur en matiere criminelle. Tous les arreſts criminels portent entre un tel Demandeur & *complaignant* contre tels & tels deffendeurs & accuſez.

COMPLAINTE. ſ. f. Plainte & doleance d'une perſonne qui ſouffre. Dans les Paſtoralles il y a d'ordinaire des *complaintes* de Bergers. on entendit cette triſte *complainte*. Ce mot vieillit.

COMPLAINTE, en termes de Palais, ſe dit des actions poſſeſſoires, quand un voiſin éleve un mur nonobſtant la ſervitude qui eſt ſur ſon heritage. On forme une *complainte* en cas de ſaiſine & de nouvelleté. Quand il uſurpe un heritage dont on eſt en poſſeſſion depuis trois ans, on forme une *complainte* poſſeſſoire, & il faut juger la reintegrande avant que de plaider au fonds. Ce fut M. Simon de Bucy Preſident au Parlement de Paris qui inventa & mit en uſage la *complainte* en cas de ſaiſine & de nouvelleté.

COMPLAINTE, en matiere beneficiale, ſe dit d'une action qu'on forme pour être maintenu en un Benefice, aprés en avoir ſeulement pris poſſeſſion. Ces *complaintes* attribuent la connoiſſance de l'affaire aux Juges Royaux. Les *complaintes* ſe jugent le matin, & ne ſont pas des procés de Commiſſaires.

Ces mots viennent du verbe Latin *plangere*, dont on fait *complangere*.

COMPLAIRE. v. n. Se rendre agreable à quelqu'un en deferant à ſes volontez & à ſes ſentiments. Les Courtiſans ne tâchent qu'à *complaire* aux Princes & aux puiſſances. on gagne le cœur des Dames à force de les flatter & de leur *complaire*.

COMPLAISANCE. ſ. f. Deference aux ſentiments & aux volontez d'autruy. La *complaiſance* eſt d'ordinaire accompagnée de flatterie. treve de *complaiſance*, dites moy ſincerement voſtre advis ſur cet ouvrage. un coureur de procés a pouſſé aujourd'huy ma *complaiſance* à bout. il ne faut pas avoir une aveugle & une laſche *complaiſance* pour qui que ce ſoit.

COMPLAISANT, ANTE. adj. Civil, courtois, flatteur, qui tâche de plaire & de ſe conformer aux volontez d'autruy. Un homme *complaiſant* eſt bien venu en toute ſorte de compagnies.

Ces mots viennent du Latin *complacere*, qui ſignifie le même.

COMPLANT. ſ. m. Terme d'Agriculture. Lieu planté d'arbres, de vignes. J'ay fait un *complant* d'arbres dans ce parc. il y a deux *complants* de vignes en ce quartier-là. On le dit auſſi de la choſe même qui eſt plantée. Voilà un *complant* de morillon de Bar ſur Aube; un *complant* de maronniers d'Inde. On dit auſſi, Donner une terre à *complant*, pour la planter en vignes, cultiver & exploiter moyennant certaines redevances. On a appellé proprement *complant*, un champ dont on a accordé la jouïſſance par uſufruit à quelqu'un, à la charge d'y planter des arbres, & particulierement des vignes, dont il eſt ſouvent parlé dans les Couſtumes d'Anjou, de Poitou, du Mauſet, de la Rochelle. Ce mot vient de *complantare* Latin.

COMPLEMENT. ſ. m. Terme de Geometrie. C'eſt ce qui reſte d'un quart de cercle, aprés qu'on en a retranché un certain arc. L'arc & ſon *complement* ſont relatifs, & ne ſe diſent que de l'un à l'égard de l'autre. cet angle ou cet arc eſt de 60. degrez, ſon *complement* eſt de 30. degrez. Ce mot eſt de grand uſage dans la Trigonometrie, & vient du Latin *complementum*.

COMPLET, ETTE. adj. Qui a toutes ſes parties, tout ce qu'il luy faut, ce qui eſt fini, achevé. Il luy a donné un ſervice *complet* de vaiſſelle d'argent. Desmarets dit au Poëte des Viſionnaires pour des Stances:

Allez, je vous promets un habit tout *complet*.

On dit, Cet ouvrage n'eſt pas *complet*, pour dire, qu'il y manque quelques feuilles. il y a une année *complette* & revolue. On dit en Droit, qu'une année commencée eſt tenuë pour *complette* en pluſieurs cas, comme en la promotion aux Ordres.

COMPLEXION. ſ. f. Habitude, diſpoſition naturelle du corps. Les Medecins doivent appliquer les remedes ſuivant les differentes *complexions* de leurs malades. le vice & la vertu dépendent ſouvent de nôtre *complexion*, de nôtre temperamment. les *complexions* bilieuſes rendent les gens d'humeur martiale.

COMPLEXION, ſe prend auſſi en mauvaiſe part pour une humeur bourruë & fantaſque. On ne ſçauroit vivre avec cet homme-là, à cauſe qu'il a d'eſtranges *complexions*.

COMPLEXIONNÉ, ÉE. adj. Qui a de bonnes, de mauvaiſes complexions, ſoit du corps, ſoit de l'eſprit.

Ces mots viennent du Latin *complectior*, *complexio*.

COMPLICATION. ſ. f. Mêlange, jonction de deux maladies en un même corps. Ce qui embarraſſe les Medecins, c'eſt quand avec la fievre il y a *complication* de quelque autre mal.

On le dit auſſi de la jonction de pluſieurs natures d'affaires enſemble, ou de crimes. Il y a du civil & du criminel en cette affaire, cette *complication* embarraſſe les Juges.

COMPLICE. ſ. m. & f. Qui eſt accuſé ou ſoupçonné d'avoir eu part à un crime. On applique à la queſtion des condamnez à mort, pour avoir revelation de leurs *complices*. Menage derive ce mot de *complice* ablatif de *complex*, qui ſignifie la même choſe.

COMPLICITE'. ſ. f. Participation au crime d'un autre. Ce criminel n'eſt pas le principal aſſaſſin, mais il eſt accuſé de *complicité*.

COMPLIES. ſ. f. plur. Priere du ſoir, qui eſt la derniere partie de l'Office du Breviaire, & qui ſe dit aprés Veſpres. Quand les *Complies* ſont dites, les Religieux vont ſouper. Dans l'Ordre de St. Benoiſt il eſt deffendu aux Moines de parler aprés *Complies*. Ce mot eſt derivé de *completa*. Menage.

COMPLIMENT. ſ. m. Civilité, ou honneſteté qu'on fait à autruy, ſoit en paroles, ſoit en actions. Les Courtiſans ne ſont point chiches de *compliments*, payent volontiers en *compliments*. il eſt importun de faire des *compliments* à chaque porte pour ſçavoir qui paſſera le premier. ce ſeroit une grande commodité de bannir les *compliments*, de vivre ſans *compliments*. Ce mot vient du Latin *complementum*.

COMPLIMENT, eſt auſſi un témoignage de joye, ou de douleur, qu'on rend à ſes amis, quand il leur eſt arrivé quelque bonne ou mauvaiſe fortune. *Compliment* de conjouïſſance. *Compliment* de condoleance.

COMPLIMENT, eſt auſſi une petite harangue qu'on fait à des perſonnes de marque, quand elles paſſent dans quelque ville, ou en quelques occaſions notables. Ce Prince n'a point voulu de harangue, il s'eſt contenté d'un ſimple *compliment*.

COMPLIMENT, ſignifie quelquefois par antiphraſe, Querelle. Ce Capitaine receut un appel, & il fut fort ſurpris de ce *compliment*.

COMPLIMENTER. v. act. Faire des compliments. Le Roy a envoyé un Ambaſſadeur à un tel Prince pour le *complimenter* ſur la mort de ſa femme, ſur ſon mariage. le Magiſtrat de la ville a été *complimenter* ſon nouvel Evêque.

COMPLIMENTÉ, ÉE. part. & adj.

COMPLIMENTEUR. ſ. m. qui ne ſe dit qu'en mauvaiſe part, d'un homme qui ſe rend importun à force de faire trop de compliments.

COMPLIQUE', ÉE. adj. qui ſe dit des maladies, des affaires, des crimes qui ſont mêlez ou joints les uns avec les autres.

COMPLOT. ſ. m. Eſpece de conſpiration, deſſein de nuire à quelqu'un concerté ſecrettement entre quelques perſonnes. Ces voleurs avoient fait *complot* de voler la nuit une telle maiſon. Menage derive ce mot de *completum*, qu'on a dit pour *complexum*.

COMPLOTTER. v. n. Faire un complot. Quelques ſoldats avoient *complotté* de livrer une porte de la ville aux ennemis.

COMPONE', É. adj. Terme de Blaſon, qui ſignifie, Compoſé; & ſe dit par exemple, d'une bordure qui eſt compoſée de deux émaux differens, ſeparez & diviſez par filets, excepté aux recoins, où les jointures ſont faites en pied de cheuvre. Et on appelle *compons*, chaque piece de la componure, dont l'une doit être de metal, & l'autre de couleur. Il portoit d'azur à la croix d'argent avec la bordure *componée* du premier & du ſecond. On le dit auſſi des croix, ſautoirs, faſces, & autres pieces honorables de l'Eſcu.

COMPONENDE. ſ. f. Office de Cour de Rome dependant du Datraire, où on envoye toutes les ſupplications receuës & ſignées qui doivent payer quelques droits au Pape, parce qu'elles contiennent quelque grace particuliere: ce qu'on appelle *componendæ*. On en convient avec cet Officier, & on la paye entre ſes mains, avant que d'en pouvoir retirer l'expedition.

COMPONCTION. ſ. f. Terme de Theologie. Une douleur qu'on a dans l'ame pour avoir offenſé Dieu. La confeſſion n'eſt bonne que quand on a un vif repentir, une grande *componction* de cœur.

COMPORTEMENT. ſ. m. Maniere de ſe conduire en ſes mœurs. On donne des Gouverneurs & des Maiſtres à la jeuneſſe pour prendre garde à ſes *comportements*.

COMPORTER. v. n. qui ne ſe dit qu'avec le pronom perſonnel. Conduire ſes mœurs, ſes actions, ſes affaires d'une certaine maniere. On émancipe les jeunes gens avant l'âge, quand on voit qu'ils ſe ſont ſagement *comportez* pendant quelque temps. cet Agent s'eſt bien *comporté* en une telle negociation, ſon affaire a reüſſi.

COMPORTER, ſe dit auſſi en ſtile de Notaire, quand on parle de l'eſtat d'une choſe. Ce Fermier a pris à ferme une telle terre avec telles & telles dependances, ainſi que le tout ſe pourſuit & *comporte*: c'eſt une formule qui eſt dans tous les baux & contracts.

COMPOSER. v. act. & n. Aſſembler pluſieurs parties enſemble pour en faire un corps. Les corps mixtes ſe *compoſent* des quatre élements, ou des quatre premieres qualitez. le corps humain eſt *compoſé* de pluſieurs organes, d'os, de chairs, de nerfs, de membranes, &c. Ce mot eſt fait du verbe *poſer*, & de la particule *com*.

COMPOSER, ſe dit auſſi de l'aſſemblage de pluſieurs choſes artificielles. Les machines qui ſont les moins compoſées ſont les plus belles. la ſphere artificielle eſt *compoſée* de ſix grands cercles, & de quatre petits.

COMPOSER, ſe dit en termes d'Arithmetique & de Negoce, du produit que ſont pluſieurs ſommes adjoûtées enſemble. 44. & 56. *compoſent* le nombre de cent. le principal & les intereſts *compoſent* un capital d'onze mille livres.

COMPOSER, en termes de Pharmacie, ſignifie, Mixtionner; & ſe dit des drogues, des remedes. Le catholicon double eſt *compoſé* de tels ingredients. les Apothicaires *compoſent* leurs ſyrops, leurs remedes, de diverſes façons.

COMPOSER, ſe dit en Morale des aſſemblages qu'on fait de perſonnes propres à un même deſſein. Les armées ſont compoſées de ſujets naturels & d'étrangers. les Eſtats ſont *compoſez* du Clergé, de la Nobleſſe, & du Tiers Eſtat, c'eſt à dire, des Deputez des villes. on a *compoſé* la Chambre de Juſtice des plus notables Officiers de tous les Parlements.

COMPOSER, ſignifie encore en Morale, Regler ſes mœurs, ſes actions, ſes paroles. C'eſt un homme qui ſçait *compoſer* ſon viſage & ſes actions, ſuivant la profeſſion

ſion qu'il a embraſſée. Quelquefois il ſe prend en mauvaiſe part, & ſignifie, Faire l'hypocrite.

COMPOSER, en termes de Guerre, ſignifie, Capituler, faire des conditions pour rendre une place. Les aſſiegez firent battre la chamade, pour témoigner qu'ils vouloient *compoſer*.

COMPOSER, ſe dit auſſi de tous les traitez & accords qui ſe font dans les affaires civiles, pourveu qu'il y ait quelque grace ou remiſe faite par les creanciers aux debiteurs. Cet homme accommode ſes affaires, tous ſes creanciers veulent bien *compoſer* avec luy. les Receveurs d'un Seigneur *compoſent* ordinairement des lods & ventes, des quints & requints, au tiers, au quart, quand les ventes ſont volontaires.

COMPOSER, ſe dit figurément des choſes ſpirituelles, & ſignifie, Inventer, avoir de belles penſées ſur quelque ſujet qu'on a medité, & les rediger par eſcrit, ou les reciter de vive voix. Ciceron a *compoſé* de belles Oraiſons; Platon de beaux Dialogues; Homere de beaux Poëmes. Il y a une infinité d'Auteurs qui *compoſent* des livres bons ou mauvais. Moliere a dit dans les Femmes ſçavantes,

La femme qui *compoſe* en ſçait plus qu'il ne faut.

On le dit même des moindres productions d'eſprit, de celles des eſcoliers qui traduiſent d'une Langue en une autre. Il a *compoſé* ſon theme en deux façons. il a *compoſé* pour les places, pour les prix.

COMPOSER, preſque en ce ſens, ſignifie, Inventer, adjoûter à la verité, & même mentir. C'eſt une mediſance, une hiſtoire que vous avez *compoſée*, que vous dites de voſtre cru. On dit auſſi d'un grand reſveur qui baye aux corneilles, qu'il *compoſe* des Almanachs.

COMPOSER, ſe dit auſſi en Muſique, pour dire, Inventer des airs, des accords, pour les chanter à pluſieurs parties, ou les joüer ſur les inſtruments. Il faut plus de genie que d'art pour bien *compoſer* en Muſique.

COMPOSER, ſignifie auſſi en Grammaire, Adjoûter une particule à un mot pour en augmenter, diminuer, ou en changer la ſignification.

COMPOSER, en termes d'Imprimerie, ſignifie, Arranger les lettres d'une copie, & les aſſembler en une forme. Il a *compoſé* une feuille d'imprimerie en tant de temps.

COMPOSÉ, ÉE. part. & adj. Un corps *compoſé* de matiere & de forme. une machine bien *compoſée*. un ſyrop de roſe *compoſé*. une aſſemblée *compoſée* d'honneſtes gens. un viſage *compoſé*. un livre, un air, un mot *compoſé*. une forme d'imprimerie *compoſée*. cette machine ne reüſſira pas, elle eſt trop *compoſée*, il y a trop de pieces pour la faire mouvoir. ce verbe ſimple a pluſieurs *compoſez*. & derivez. On dit encore, qu'un corps eſt bien *compoſé*, pour dire, d'un bon temperamment, qu'il a une ſanté vigoureuſe.

COMPOSÉ. ſ. m. eſt un corps meſlé ou fait de l'aſſemblage de pluſieurs parties. Les Pedants diſputent en Phyſique, ſi le corps *compoſé* entant qu'il eſt *compoſé*, eſt diſtingué reellement de ſes parties.

COMPOSEUR. ſ. m. Terme ironique, qui ne ſe dit que des meſchants Auteurs qui compoſent des Almanachs, des chanſons du Pont-neuf, de meſchants vers, &c. C'eſt un mauvais *Compoſeur* de livres.

COMPOSITE. adj. Terme d'Architecture, qui ne ſe dit qu'en cette phraſe, Ordre *compoſite* ou *compoſé*, qui eſt le plus beau des cinq Ordres des colomnes, & qui a ſa corniche meſlée des ornements du chapiteau Corinthien & de l'Ionique.

COMPOSITEUR. ſ. m. Sçavant Muſicien qui compoſe des airs, des parties de Muſique, ſoit pour chanter, ſoit pour joüer ſur les inſtruments.

COMPOSITEUR, ſe dit encore d'un Imprimeur qui arrange les lettres pour en faire les formes propres à imprimer. On appelle auſſi *Compoſiteur*, la petite regle de cuivre ſur laquelle il applique les lettres pour en faire chaque ligne.

COMPOSITEUR, eſt encore un arbitre d'équité, un ami à qui on ſe rapporte pour accommoder une affaire. Les arbitres établis par compromis doivent juger ſuivant la rigueur des loix; mais les amiables *compoſiteurs* peuvent ſe relâcher, & trouver des adouciſſemens par des conſiderations d'équité.

COMPOSITION. ſ. f. Aſſemblage ou meſlange de pluſieurs corps pour en produire un autre. La *compoſition*, la ſtructure du corps humain eſt tout à fait divine. la *compoſition* d'une horloge eſt une merveilleuſe invention. la Pharmacie enſeigne la *compoſition* des remedes, le mélange des drogues.

COMPOSITION, ſe dit auſſi d'un bon temperamment, d'une bonne diſpoſition de corps. Cet homme va à la gelée, au ſerain, ſans s'enrhumer, il faut qu'il ſoit d'une bonne *compoſition*.

COMPOSITION, ſignifie encore, Capitulation, traitté, accord où l'on fait grace, ou remiſe. On a envoyé des oſtages & des articles pour demander *compoſition*, & rendre la place. ſes creanciers luy ont fait une bonne *compoſition*. cet homme a eu une telle terre à bonne *compoſition*, à un prix honneſte, à bon marché. On dit auſſi, qu'une femme eſt de bonne *compoſition*, quand elle eſt de mediocre chaſteté.

COMPOSITION, ſe dit auſſi des productions d'eſprit. La *compoſition* ne coute rien à cet Orateur, il n'a de la peine qu'à retenir & à reciter ſes Sermons. il a falu bien des veilles pour la *compoſition* d'un livre ſi gros & ſi ennuyeux.

On le dit auſſi en Muſique. Le Pere Paran Jeſuite, le Pere Merſenne Minime, donnent bien des regles pour la *compoſition* de la Muſique, & n'ont jamais pû faire aucuns airs.

On appelle auſſi *compoſition*, l'ouvrage même, auſſi-bien que la peine, le travail qu'on a eu à le faire. Cet Auteur nous a fait voir pluſieurs de ſes *compoſitions*.

COMPOSITION, ſe dit auſſi en Grammaire de la jonction des mots à d'autres mots & à quelques particules qui en changent, augmentent ou diminuent la force, ou la ſignification. *Creve-cœur*, *ſerre-file*, *Gentil-homme*, ſont des mots faits par *compoſition*. Les particules *ad*, *con*, *ex*, *in*, *trans*, & autres, entrent dans la *compoſition* des noms & des verbes.

COMPOSITION, ſe dit encore en termes d'Imprimerie, de l'arrangement des lettres. Ce compagnon eſt habile, il entend bien la *compoſition*.

COMPOST. ſ. m. Terme d'Almanach, qui commence toûjours ainſi, *Compoſt* utile à l'Egliſe Romaine. Il eſt compoſé du Cicle Solaire, du Nombre d'Or ou de l'Epacte, de la Lettre Dominicale, & de l'Indiction Romaine. En Chronologie on l'appelle le *Compoſt Eccleſiaſtique*. Il y a auſſi un livre trivial qu'on appelle *le grand Compoſt des Bergers*.

COMPOSTEUR. ſ. m. Terme d'Imprimerie. C'eſt une petite regle ſur laquelle le Compoſiteur arrange ſes lettres.

COMPOTATION. ſ. f. Ce mot ne ſe dit gueres qu'au College, des petites desbauches & repas que font les Profeſſeurs ou les eſcoliers qui ſe divertiſſent enſemble. Quelques-uns ont rendu par ce mot les Sympoſiaques de Plutarque, par la raiſon qu'il eſt plus intelligible.

COMPOTE. ſ. f. Aſſaiſonnement de viandes qu'on fait cuire dans un pot avec du lard & des eſpices. Une *compote* de pigeonneaux. On le dit auſſi de la cuiſſon des fruits ou confitures qu'on veut manger promptement. Des *compotes* de pommes, de poires, &c.

COMPREHENSIBLE. adj. m. & f. Qui eſt aiſé à comprendre, à concevoir. Les principes des ſciences doivent eſtre nets, faciles & *comprehenſibles*.

COMPREHENSION. ſ. f. Terme dogmatique. Action de l'eſprit par laquelle il comprend, il conçoit les choſes. L'entendement ne peut juger des choſes qu'aprés une diſtincte *comprehenſion* qu'il en a faite.

COMPRENDRE. v. act. Enfermer, contenir. Tout corps naturel eſt compris ou enfermé dans quelque eſpace. Le Firmament *comprend* tous les eſtres viſibles. ce Seigneur a *compris*, a enfermé dans ſon parc pluſieurs heritages de ſes voiſins. Quand on dit, juſqu'à un tel jour incluſivement, le jour eſt *compris* dans le terme.

COMPRENDRE, ſignifie auſſi, Engager, mettre dans un rolle ou inventaire, ou autre eſcrit. On a fait *comprendre* aux rolles des tailles ce Noble qui a deſrogé. on a fait *comprendre* dans cet Inventaire pluſieurs meubles qui n'appartenoient pas au defunt. cette partie n'eſt denommée ni *compriſe* dans les qualitez de l'arreſt. ce Prince s'eſt fait *comprendre* nommément dans le traitté de paix, dans cette capitulation.

COMPRENDRE, ſe dit figurément en Morale, & ſignifie, Concevoir. Il faut avoir un eſprit vif & une bonne imagination pour *comprendre* les problemes de la Geometrie & de l'Algebre. On dit qu'Ariſtote ſe noya du depit de n'avoir pû *comprendre* la cauſe du flux de l'Euripe. on ne peut *comprendre* comment cet homme a fait fortune avec toutes les mauvaiſes qualitez qu'il a. voilà un myſtere, une intrigue, une affaire que je ne *comprens* pas.

COMPRENDRE, ſe dit auſſi de ce qui eſt ſouſentendu. Quand on fait une Ferme generale, on y *comprend* tacitement tout ce qui en depend. ce texte *comprend* & enferme pluſieurs ſens myſterieux. cette loy eſt *compriſe* dans cette autre, ſi ce n'eſt en termes formels, du moins par équipollence.

COMPRIS, ISE. part. paſſ. & adj.

COMPRESSE. ſ. f. Terme de Chirurgie. C'eſt un linge plié en pluſieurs doubles, qu'on met ſous les bandages pour empêcher que les playes ne ſaignent ou ne s'enflent, ou pour y arreſter les medicaments qu'on y a appliquez. Ce mot vient de *comprimere* en Latin, *preſſer*, mais *preſſer fortement*.

COMPRESSIBILITE'. ſ. f. Terme dogmatique. Qualité d'un corps qui ſe peut reſſerrer & comprimer. La *compreſſibilité* de l'air eſt la cauſe de ſa vertu élaſtique, ou qui fait reſſort. la *compreſſibilité* repugne à l'indiviſibilité.

COMPRESSIBLE. adj. Qui ſe peut comprimer & reſſerrer. L'eau n'eſt point *compreſſible*, ne ſouffre point la même compreſſion, que ſouffrent l'air, l'eſponge, & les autres corps mols dont on peut approcher les parties plus qu'elles ne ſont. Ce mot vient du Latin *compreſſibilis*.

COMPRESSION. ſ. f. Action de ce qui preſſe une choſe ſur une autre. Il y a deux principales ſortes de pompes, l'une agit par attraction, l'autre par *compreſſion*.

COMPRIMER. v. act. Preſſer avec violence. L'air que l'on *comprime* dans les arquebuſes à vent fait preſque autant d'effet que la poudre.

COMPRIMÉ, ÉE. part. & adj.

COMPROMETTRE. v. n. & act. Se rapporter de la deciſion d'un different au jugement de quelques amis, ou autres perſonnes choiſies ou convenuës. Ces deux parties ont enfin *compromis* de tous leurs differents entre les mains de deux arbitres.

COMPROMETTRE, ſignifie auſſi, Se mettre au hazard d'être jugé. Il ne faut pas *compromettre* facilement ſon honneur & ſa reputation. un homme qui donne quelque ouvrage au public, ſe *compromet* beaucoup.

COMPROMETTRE, ſignifie auſſi, S'égaler à quelqu'un, conteſter avec quelque perſonne indigne. Il ne faut pas qu'un Seigneur ſe *compromette* avec un bourgeois, qu'il prenne querelle avec luy; qu'un Maiſtre ſe *compromette* avec ſes domeſtiques.

COMPROMIS, ISE. part. paſſ. & adj.

COMPROMIS. ſ. m. Traitté par lequel on donne pouvoir à des arbitres de juger des procés ou d'autres differents. Les *compromis* doivent porter un certain temps, & une peine payable par celuy qui ne voudra pas acquieſcer au jugement. Les *compromis* ſe doivent mettre entre les mains des arbitres.

On dit auſſi, qu'il ne faut point mettre ſon honneur en *compromis*, pour dire, au hazard: qu'on ne ſe doit point mettre en *compromis* avec ſes inferieurs, pour dire, avoir des paroles ou des querelles avec eux.

On dit auſſi, que des élections de Prelats ſont faites par *compromis*, lors que des électeurs ne pouvans s'accorder, donnent le pouvoir à quelques-uns d'entre eux de faire l'élection, en les obligeant par ſerment de choiſir le plus digne.

COMPTABLE. adj. & ſubſt. m. & fem. Celuy qui a manié les deniers ou les affaires d'autruy, & qui eſt tenu d'en rendre compte. Tout Procureur, tout Commis eſt *comptable* à ſon Maiſtre de ſon adminiſtration, de ſon maniement. un tuteur eſt *comptable* à ſes mineurs. les Receveurs des droits du Roy ſont *comptables* à la Chambre des Comptes. il eſt dangereux de preſter de l'argent à un *comptable*. Ce mot vient de *computabilis*, de *computare*.

COMPTABLE, ſignifie auſſi, Reſponſable. Nous ſommes *comptables* envers Dieu, nous luy rendrons compte un jour de toutes nos actions, des paroles oiſeuſes que nous avons dites.

On appelle *quittances comptables*, les quittances qui ſont en bonne forme pour être reçûës dans un compte, pour faire deſcharger un *comptable* de quelque partie.

COMPTANT. adj. maſc. Argent qui eſt preſent, reel, effectif. Les offres ſur le retrait lignager ſe doivent faire à toutes expeditions de la cauſe en deniers *comptants*, à deſcouvert & à parfaire. Il a payé en deniers tous *comptants*. En ce ſens il eſt oppoſé à *credit*.

COMPTANT. ſ. m. ſe dit du fonds qui ſe trouve en argent dans la quaiſſe d'un Marchand, d'un Banquier, d'un Financier. Il s'eſt trouvé chez luy cent mille eſcus de *comptant*, & deux fois autant en effets. cet homme a bien du *comptant*.

COMPTANT, eſt auſſi une ordonnance que le Roy donne pour faire payer *comptant* à ſon Treſor une certaine ſomme qui paſſe enſuitte dans les comptes, ſans qu'il y ſoit fait mention de ſa deſtination, & ſans avoir beſoin d'autres formalitez, ſuppoſant que c'eſt pour les affaires ſecrettes & importantes de l'Eſtat. Une ordonnance de *comptant* de cent mille eſcus.

On dit adverbialement, Payer *comptant*, ſur le champ & ſans demander credit.

On dit au figuré, qu'un homme a payé un autre tout *comptant*, lors qu'il a repouſſé ſur le champ quelque offence qui luy a été faite ſoit par des coups de main, ſoit par une prompte & picquante repartie.

COMPTE. ſ. m. Denombrement de pluſieurs choſes ou quantitez ſeparées qui ſont de même nature. Ce Capitaine pour voir s'il avoit le *compte* de ſes ſoldats, les a fait paſſer par un deffilé. C'eſt en ce ſens qu'on dit, Bois de *compte*, buſche de *compte*, pour dire, qu'on en donne un certain nombre pour la voye, comme de 50. ou 60. ſans les meſurer.

COMPTE, eſt auſſi une ſupputation qui ſe fait par les voyes de l'Arithmetique, ſoit par addition de pluſieurs ſommes, ſouſtraction, multiplication, ou diviſion. Il faut qu'il y ait erreur en cette addition, je n'y trouve pas mon *compte*.

COMPTE, eſt auſſi un terme relatif qui regarde une ſocieté, une ſubordination, quand deux ou pluſieurs perſonnes ont fait des receptes, ou des deſpenſes les uns pour les autres, ou quand elles ont été faites par leur ordre ou commiſſion. En ce ſens on dit, qu'un homme eſt de bon *compte*, pour dire, qu'il eſt franc & ſincere, qu'il ne trompe point ſes aſſociez, ou ſes maiſtres.

COMPTE, en termes de Marchand, ſe dit des regiſtres reſpectifs qu'ils tiennent de leur negoce, & des affaires qu'ils ont enſemble. Ainſi on dit, qu'un homme enſeigne à tenir les livres de *compte*, quand il monſtre la maniere de les tenir en bon ordre, à mettre l'avoir d'un coſté d'un feuillet, & le debit vis à vis. Il faut qu'un Marchand repreſente ſes livres de *compte* en bon eſtat toutes fois & quantes. On appelle entre eux, Souder un *compte*, ce qu'on appelle ailleurs l'arreſter.

On appelle un *compte ouvert* entre Marchands, le temps qui court aprés qu'ils ont compté enſemble. Les Marchands qui ſont en *compte ouvert* doivent acquiter les lettres de change qu'ils ſe tirent l'un ſur l'autre.

COMPTE, en termes de Palais, eſt le denombrement qu'on rend en Juſtice de ce qu'on a receu, ou deſpenſé pour quelqu'un, dont on a eu les biens en maniement. Un tuteur ne peut traitter avec ſon mineur, qu'il n'ait rendu ſon *compte* de tutelle. En ce ſens on dit, Papier de *compte*, un grand papier connu ſous ce nom dans les papeteries, qui ſert ordinairement à eſcrire les groſſes d'un *compte*.

Les debats, les ſoûtenements des *comptes*, ſont les eſcritures qu'on fournit reſpectivement pour deffendre ou combattre les articles des *comptes*. Affirmer un *compte*, c'eſt, Jurer qu'il eſt veritable, quand on le preſente. Examiner un *compte*, c'eſt y mettre des apoſtilles pour allouer ou debattre les articles. Clorre un *compte*, c'eſt, Arreſter le reliqua à la fin d'un *compte*. Ordre de *compte*, c'eſt, Diviſer un *compte* en chapitre de recepte, de deſpenſe, & de repriſe. Appurer un *compte*, c'eſt en faire juger tous les debats, en faire lever les ſouffrances. Debet de *compte*, c'eſt la ſomme dont la recepte excede la deſpenſe par le finito d'un *compte*.

LIGNE DE COMPTE, eſt la ſomme qu'on tire en une marge blanche qu'on laiſſe exprés au coſté d'un *compte*. Elle contient en chiffre Romain la partie couchée au long dans l'article qui y reſpond. Dans le calcul on ne regarde que ce qui eſt tiré en *ligne de compte*. Les Treſoriers de France ne ſont Juges que de la *ligne de compte*, ils n'ont point de juriſdiction contentieuſe.

On dit figurément en ce ſens, Mettre en *ligne de compte*, Vouloir faire paſſer quelque ſomme ou autre choſe dans un article de *compte*, faire valoir à quelqu'un quelque bon office qu'il luy a rendu.

COMPTE, ſignifie quelquefois, Vigilance, adreſſe, ſoin, garde exacte. Si vous laiſſez ce priſonnier à la garde d'un tel, il vous en rendra bon *compte*. je vous rendray bon *compte* des negociations, des affaires que vous me mettrez entre les mains. ce Precepteur a rendu bon *compte* de l'éducation de ſon diſciple. On dit auſſi d'un jeune Advocat qui a bien cité du Grec & du Latin dans ſon plaidoyé, qu'il a rendu *compte* de ſes études à la Cour.

COMPTE, ne ſe dit pas ſeulement en des affaires d'intereſt, mais en toutes les autres choſes dont on eſt tenu de rendre raiſon à ſes Superieurs. Dieu nous demandera *compte* des talents que nous n'avons pas fait profiter.

COMPTE, ſe dit auſſi d'un ſimple recit. Il m'a rendu *compte* de tout ce qui s'eſt paſſé en cette bataille, de tous ſes voyages. rendez moy *compte* de ce que vous avez fait depuis que je ne vous ay veu.

COMPTE, ſignifie encore, Bon marché, profit, avantage, ſatisfaction. On a les maiſons qu'on achete par decret à bon *compte*. il y a des Artiſans qui travaillent à meilleur *compte* que les autres. ce Marchand a bien fait ſon *compte* ſur le bled dans l'année chere. les payſans ont beau paroiſtre ſimples, ils ſçavent toûjours bien leur *compte*, ils entendent leur *compte*. il eſt bien aiſé de philoſopher à ceux qui ſont riches, ils ont leur *compte*, il ne leur manque rien des choſes neceſſaires.

COMPTE, ſe dit auſſi des frais, des deſpenſes volontaires qu'on ne pourra pas faire paſſer en *compte*, & de ce qui tourne en pure perte. S'il fait plus de deſpenſe qu'on ne luy a ordonné, ce ſera ſur ſon *compte*. s'il ſe laiſſe voler en ſon bureau, s'il ſe trompe en ſon calcul, ce ſera ſur ſon *compte*. je prends cela ſur mon *compte*, je croy qu'on l'a dit pour moy.

Faire ſon *compte*, c'eſt, Poſer pour principe, pour fondement. Ne faites pas voſtre *compte* là-deſſus, vous vous y trouverez attrapé. On dit auſſi, qu'un homme a fait ſon petit *compte*, pour dire, qu'il a bien profité en quelque affaire.

COMPTE, ſignifie auſſi, Eſtat, eſtime qu'on fait de quelque perſonne, ou de quelque choſe. Les pecheurs ne tiennent *compte* des inſtructions qu'on leur donne. on fait grand *compte* de ce Miniſtre dans les Cours étrangeres. cette femme ne tient *compte* de ſe parer en l'abſence de ſon mari.

COMPTE, ſe dit auſſi de pluſieurs petites choſes qu'on prend à la main, ou qu'on jette enſemble pour compter plus diligemment. Les prunes, les meures ſe comptent deux à deux, trois à trois; les eſpeces d'or & d'argent deux à deux, trois à trois, quatre à quatre: & chaque priſe ou jet s'appelle un *compte*.

CHAMBRE DES COMPTES, eſt une Cour Souveraine fort ancienne, & qui va à coſté du Parlement, où ſe rendent les *comptes* des deniers du Roy, où on enregiſtre & où on garde ce qui concerne ſon Domeine. Il y a des Preſidents & Maiſtres des *Comptes* en chaque ſemeſtre. Au grand Bureau ils jugent & verifient les Lettres patentes, ſerments de fidelité, adveus & denombrements. Au ſecond Bureau ſe jugent les *comptes* de tous les comptables. Les Auditeurs des *Comptes* ſont ceux qui examinent les *comptes* & les quittances, & les rapportent au Bureau, qui mettent les apoſtilles, arreſts, & finito des *comptes*. Il y a des Correcteurs qui ſont eſtablis pour revoir & corriger les *comptes*, quand il y a eu de l'erreur en leur jugement. Il y a des *Chambres des Comptes* eſtablies à Paris, à Roüen, à Dijon, à Montpellier, en Provence, &c. Il y en a une à Blois pour l'appanage de Monſieur. Le *Compte* du Treſor Royal, des parties caſuelles, des receptes generales, &c.

COMPTE, ſe dit adverbialement en ces phraſes. Recevez cela à bon *compte*, pour dire, à la charge de le deſduire ſur ce que je vous doy. En fin de *compte*, pour dire, On verra par la ſuitte, à la fin du temps ce qui en ſera. Au bout du *compte*, pour dire, Au pis aller que m'en peut-il arriver? A ſon *compte*, pour dire, Selon ſon opinion, ſelon qu'il ſuppoſe.

COMPTE, ſe dit proverbialement en ces phraſes. Les bons *comptes* ſont les bons amis, pour dire, qu'on ne peut eſtre ami ſans garder la foy & la juſtice les uns aux autres. On dit, qu'un homme eſt bien loin de ſon *compte*, lors qu'il avoit raiſonné ſur un faux principe, & que le ſuccés ne reſpond pas à ſon attente. On dit auſſi, A tout bon *compte* revenir, pour dire, qu'on ne doit point craindre de recompter une ſeconde fois, quand on n'a point trompé la premiere. On appelle un *compte borgne*, quand la ſomme eſt compoſée de fractions ou de nombres qui ne viennent pas ſi ſouvent en la bouche

que

que les autres : comme 19. l. 10. ſ. *Compte rond* au contraire, ceux dont on ſe ſert ordinairement, comme dixaines, centaines, douzaines, quinzaines. On dit, qu'un homme eſt Treſorier ſans rendre *compte*, pour dire, qu'il diſpoſe du bien d'autruy comme il luy plaiſt, & ſans qu'il s'en ſoit chargé par *compte*. On dit auſſi, qu'un homme en a pour ſon *compte*, quand il luy eſt arrivé quelque malheur, quelque diſgrace, quand il a receu quelque mauvais traittement. On dit auſſi, Vous ne trouverez pas voſtre *compte* avec cet homme-là, pour dire, Ne conteſtez pas contre luy, il eſt plus fort, plus habile que vous. On dit, qu'un homme ne tient ni *compte* ni meſure, quand il laiſſe aller ſes affaires en confuſion, ſans en prendre ſoin. On dit auſſi, que chacun veut avoir ſon *compte*, pour dire, que perſonne ne veut relaſcher de ſes intereſts.

COMPTE-PAS. ſ. m. Inſtrument de Geometrie qui ſert à meſurer les diſtances, à compter combien on a fait de pas en allant d'un lieu à un autre. Voyez *Podometre*, c'eſt la même choſe.

COMPTER. v. act. Faire le denombrement de pluſieurs choſes ou quantitez ſeparées de même nature. Il a *compté* un à un tous les Preſtres qui étoient à ce convoy. les voix ſe devroient plûtoſt peſer que *compter* dans les aſſemblées où il y a des ignorants. Dieu deffia Abraham de *compter* les eſtoiles du Ciel. Nicod derive ce mot de *computare*.

COMPTER, ſignifie auſſi, Calculer, ſupputer par les regles d'Arithmetique. On *compte* tous les temps des mouvements des aſtres, des Eclipſes de Soleil & de Lune.

COMPTER, ſe dit auſſi relativement à l'égard des perſonnes qui ont eu des affaires enſemble, des ſocietez, des charges, des commiſſions & des maniements. Les Marchands doivent *compter* tous les ſix mois, tous les ans avec leurs chalands, pour empêcher les fins de non recevoir. Les Receveurs ſont amendables, quand ils ne *comptent* point à la Chambre dans les delais de l'Ordonnance. On dit en ce ſens, Quand on *compte* ſans ſon hoſte, on *compte* deux fois, pour dire, que quand on fait un *compte* à ſon avantage, & en l'abſence de la partie intereſſée, on eſt ſujet de ſe tromper.

On dit, *Compter* par un bref eſtat, quand on *compte* ſur des memoires, bordereaux ou eſtats du Roy ſommairement. *Compter* en forme, lors qu'on preſente un compte libellé, & qu'on l'examine avec un legitime contradicteur. *Compter* de Clerc à Maiſtre, ſe dit dans les traittez & recouvrements qu'on ne peut pas faire à forfait, où le Receveur n'eſt reſponſable que de ce qu'il a receu. On dit auſſi, On luy a *compté* cela, on luy en a tenu compte, on luy a alloüé cet article.

COMPTER, ſignifie quelquefois, Payer. On a renvoyé un tel Officier ſupprimé au Treſor Royal, où on luy *comptera* le prix de ſa charge. On dit auſſi en ce ſens d'un meſchant payeur, C'eſt un homme qui ne veut ni *compter*, ni payer.

COMPTER, ſignifie auſſi la maniere de faire un compte. Dans les affaires de ſucceſſions on *compte* tantoſt par ſouches, tantoſt par teſtes. dans les hoſteleries on *compte* tantoſt par pieces, tantoſt par teſte.

En ce ſens il ſignifie quelquefois, Eſtimer. Un bon General ſe doit *compter* pour mille ſoldats. c'eſt un homme qu'il faut *compter* pour mort, *compter* pour rien, qui n'eſt capable de faire ni bien, ni mal. pour combien *comptez*-vous les travaux qu'il a ſoufferts en ce voyage?

COMPTER, ſignifie encore, Aſſûrer. Vous pouvez *compter* ſur moy, pour dire, vous aſſûrer que je vous ſerviray en toutes occaſions. il *comptoit* ſur la parole de ce Marchand qui luy a manqué. Je *comptois* là-deſſus, pour dire, Je m'attendois à cela. On dit auſſi, *Compter* les morceaux à quelqu'un, pour dire, luy reprocher la nourriture qu'on luy donne.

COMPTER, ſe dit auſſi des diſtances, des temps & des lieuës, & des differentes manieres de les diſtinguer. On *compte* 1800. lieuës d'icy à Surate. On *compte* en France par lieuës, en Italie par milles, en Grece par ſtades, en Orient par journées, aux Indes par cos. En Chronologie on *compte* par Olympiades, Luſtres, Indictions. On *compte* tant de Dynaſties & tant de Rois en une telle Monarchie. On dit auſſi, qu'un homme *compte* toutes les heures, tous les momens, pour dire, qu'il s'ennuye fort, qu'il a grande impatience que quelque choſe arrive : qu'il *compte* ſes pas, pour dire, qu'il marche fort lentement ; & au figuré, qu'il fait les choſes avec grande meſure & grande circonſpection. On dit, Tout *compté*, tout rabattu, pour dire, Après avoir compenſé les avantages & les inconvenients de quelque choſe.

COMPTÉ, ÉE. part. & adj. Le Chapitre de repriſe des *comptes* eſt compoſé des derniers *comptez* & non receus. L'Evangile dit que nos cheveux ſont *comptez*, qu'il n'en tombe pas un que par l'ordre de la Providence. On dit, Brebis *comptées* le loup les mange. Peine de vilain n'eſt à rien *comptée*. On dit auſſi, Tout *compté*, tout rabattu, pour dire, toute deduction faite.

COMPTEUR. ſ. m. Celuy qui compte. Il faut qu'un Caiſſier ſoit un habile *compteur*. Ce mot eſt peu en uſage.

COMPTOIR. ſ. m. Banc ou Bureau fermé, ſur lequel les Marchands eſtalent leurs marchandiſes, ou comptent leur argent, & où le plus ſouvent ils l'enſerrent.

COMPTOIR, en terme de Relations, eſt un Bureau general de commerce eſtabli dans differentes villes des Indes pour chaque nation de l'Europe. A Surate, à Amadabat, il y a des *Comptoirs* de Hollandois, d'Anglois, de François, des Bureaux où chacun d'eux fait ſon trafic à part. Les plus fameux *Comptoirs* ſont ceux des Marchands des villes Hanſeatiques, établis à Anvers, à Berghen, à Novogrod & autres villes d'Europe ; car ce ſont de grandes maiſons magnifiquement baſties, qui ont trois ou quatre cens chambres ſuperbement meublées, qui entourent une grande cour avec pluſieurs cabinets, portiques, galeries, magaſins & greniers, pour y recevoir toutes ſortes de Marchands & de marchandiſes. Ils y ont un Conſul ou Juge avec pluſieurs Officiers & ſerviteurs de leur nation, même des Colleges & des Precepteurs entretenus, parce qu'ils y envoyent leurs enfants pour apprendre les Langues & le Negoce, & faire rendre compte à leurs Facteurs & Commiſſionaires.

COMPULSER. v. act. Obliger un Notaire, un Greffier ou autre perſonne publique en vertu de Lettres obtenuës en Chancelerie, à delivrer des actes, dont il garde les minutes, à une partie qui a intereſt de les produire en Juſtice. Un acte qui a été *compulſé* par partie preſente, ou dûment appellée, fait autant de foy que l'original. Ce mot vient du Latin *compello*, *compuli*, *compulſum*.

COMPULSOIRE. ſ. m. Lettre de Chancelerie que le Roy accorde à des parties pour contraindre des Notaires ou des perſonnes publiques à leur delivrer les actes dont elles ont beſoin, qui porte commiſſion pour appeller les parties adverſes, afin de les voir collationner.

Les Procureurs appellent burleſquement un morceau de fromage affiné, un *compulſoire*, parce qu'il oblige à boire.

COMPUT. ſ. m. Terme de Chronologie. Il ne ſe dit que des ſupputations des temps qui ſervent à regler le Calendrier & les Feſtes de l'Egliſe, comme le Cycle Solaire, le Nombre d'Or, l'Epacte, l'Indiction Romaine, & le temps des Feſtes mobiles, auſſi-bien que

les Calendes, Ides, Quatre Temps, Biſſexte, &c. Scaliger dit que c'eſt Julius Firmicus qui le premier s'eſt ſervi du mot de *computus* en ce ſens, lequel dans la baſſe Latinité a auſſi ſignifié un *chapelet*, ou pluſieurs grains enfilez.

COMTE. ſ. m. Homme noble qui poſſede une terre érigée ſous le tiltre de *Comté*. Le *Comte* de Soiſſons, d'Auvergne. L'Evêque de Beauvais eſt *Comte* & Pair, auſſi-bien que ceux de Noyon & de Châlons ſur Marne. Les *Comtes* tiennent le milieu entre les Ducs & les Barons. Ils ont droit de porter une couronne perlée ſur leurs Armes.

COMTE, ſe dit auſſi des Chanoines qui ſont nobles & fondez en qualité de *Comtes*. Les Chanoines de la Cathedrale de St. Jean de Lyon, ceux de Brioude en Auvergne, ceux de St. Eſtienne de Maſcon s'appellent tous *Comtes*. Aujourd'huy l'uſage a voulu que la plus-part des Ambaſſadeurs & Plenipotentiaires ayent pris le tiltre des *Comtes*, quoy qu'ils n'euſſent point de Comté. Le *Comte* de Servien, le *Comte* d'Avaux. On a appellé autrefois *Comtes*, des Capitaines, gens du Conſeil, Secretaires & Juges des villes ſous Charlemagne; & le *Comte* differoit du Duc, en ce que le *Comte* n'avoit qu'une ville ſous luy, & le Duc une Province. Ce mot vient du Latin *comes*, parce que c'étoient d'abord des Seigneurs qui étoient à la Cour, ou à la ſuitte de l'Empereur, ainſi appellez *à comitando vel commeando*: d'où vient qu'on a appellé les *Comtes Palatins*, ceux qui étoient toûjours au Palais au côté du Prince, qu'on nommoit auſſi *Comites à latere*: & comme on envoyoit de ces Courtiſans dans des villes pour les gouverner, ils s'en ſont rendus les maiſtres; ce qui a fait les *Comtes* d'aujourd'huy, qu'on appelle *Comtes Palatins*, dont il y en a ſur le Rhin, en Saxe & en Luface. Il y a eu auſſi des *Comtes Palatins* en France dans la II. & III. Race. Il y a eu pareillement des *Comtes Palatins* en Angleterre, en Aquitaine, en Sicile, en Toſcane, & chez les Goths Rois d'Eſpagne. Les Papes mêmes ont eu leurs *Comtes Palatins*. Voyez Du Cange. C'eſt de là que les Italiens ont appellé *Comites*, les gens qui ſont à la ſuitte des Seigneurs, & qui les accompagnent quand ils vont par pays. Chez les Empereurs le nom de *Comte* étoit un tiltre qu'on donnoit à pluſieurs Officiers: comme, *Comes avarii*; *Comes ſacrarum largitionum*; *Comes ſacri Conſiſtorii*; *Comes curia*; *Comes capella*; *Comes arſenatorum*; *Comes commerciorum*; *Comes veſtiarius*; *Comes horreorum*; *Comes opſoniorum, aut annonæ*; *Comes domeſticorum*; *Comes equorum regiorum, aut Comes ſtabuli*; *Comes domorum*; *Comes excubitorum*; *Comes notariorum*; *Comes legum ſeu Profeſſor in jure*; *Comes limitum, aut marcarum*; *Comes maritimæ*; *Comes portûs Romæ*; *Comes patrimonii*. C'étoient des Officiers en chef dont il eſt parlé en pluſieurs endroits du Droit Romain.

On a appellé auſſi *Comtes*, les Chefs des trouppes militaires, qui menoient la Nobleſſe à l'armée, & même pluſieurs Capitaines: d'où vient qu'on a encore conſervé le nom de *Comite* à celuy qui commande aux forçats. Enfin on a donné le nom de *Comte* aux Juges de pluſieurs villes, d'où ſont venus les *Vicomtes*, qui ſont encore Juges en la Normandie.

En Angleterre on appelle *Comtes*, les fils des Ducs; & *Vicomtes*, les fils des *Comtes*.

COMTE'. ſubſt. maſc. & quelquefois feminin. Tiltre d'honneur que les Princes ont donné à certaines Seigneuries pour les diſtinguer des autres. Le *Comté* de Champagne eſt *Comté* & Pairie. La Franche-Comté eſt une partie de la Bourgogne conquiſe deux fois par le Roy Louis XIV. Quelques-uns, comme Otho Friſingenſis, ont derivé ce mot *ex communendi poteſtate*; & pretendent qu'il a ſignifié d'abord *habitation & territoire*, dont les Lombards ont fait les mots de *Contado* & *Contadini*, qui ſignifient *village & villageois*. D'autres pretendent que *Comté* a ſignifié auſſi une aſſemblée de Juges, qui d'un autre nom on a appellé *aſſiſes*: & de là vient qu'on parle ſi ſouvent en Angleterre d'un *Comté*, pour dire, l'aſſemblée de quelques Juges deleguez; & qu'on ſe trompe, quand on croit que ce mot vient de *Juges communs*.

COMTESSE. ſ. f. La femme d'un Comte, ou Dame d'une Seigneurie qui a le tiltre de Comté.

CON.

CONARIUM. ſubſt. maſc. Terme de Medecine. Voyez *Pineale* ou *Conoide*.

CONCASSER. v. act. Terme de Pharmacie. Caſſer avec un marteau, un pilon des racines, des bois, ou autres choſes dures, afin que le ſuc, la vertu s'en tirent plus aiſément dans les infuſions ou coctions qu'on en fait enſuitte. La regliſſe *concaſſée* fait une meilleure tiſanne, que lors qu'on la fait bouillir ou infuſer toute entiere ou couppée par filets. Ce mot vient du Latin *conquaſſare*.

CONCATENATION. ſ. f. Terme de Philoſophie. Enchaînement. La *concatenation* des cauſes ſecondes eſt un effet de la Providence. Ce mot vient de *concatenatio*, de *catena*.

CONCAVE. adj. m. & f. & ſubſt. Surface interieure d'un corps creux ou cavé. Il y a des miroirs ſpheriques, convexes, & d'autres *concaves*, des cylindres & des cones *concaves*. Le *foyer* d'un miroir *concave* eſt le point où ſe reüniſſent les rayons qu'il reflechit, qui eſt environ le tiers du diametre, & non pas le centre, comme pluſieurs ont eſtimé. Le *concave* de la Lune eſt l'eſpace où les élements ſont enfermez. Les corps ſublunaires ſont ceux qui ſont compris dans la ſurface *concave* du Ciel & de la Lune. le *concave* d'un cube. la ſurface *concave* d'un coffre, d'un boiſſeau.

CONCAVITE. ſ. f. L'eſpace creux, la figure creuſe de quelque corps qui forme la capacité du vaiſſeau. On dit en Medecine, les *concavitez* du cerveau, pour dire, les creux ou ventricules qui ſont dans le cerveau.

CONCEDER. v. act. Accorder une grace, un privilege. Il jouit de cette penſion en vertu des privileges *concedez* à un tel Ordre de Chevalerie. le Pape a *concedé* de grandes indulgences à une telle Confrairie, à une telle Congregation. le privilege de Nobleſſe a été *concedé* aux Secretaires du Roy, aux Eſchevins de certaines villes.

CONCEDER, ſe dit auſſi dans les diſputes dogmatiques. Je vous *concede* la majeure de cet argument, & vous nie la mineure.

CONCEDÉ, ÉE. part. & adj.

CONCENTRER. v. act. Renfermer au dedans, tirer vers le centre, le milieu. Le froid exterieur *concentre* la chaleur au dedans des corps. après les repas la chaleur naturelle *ſe retire* au dedans, & *ſe concentre* pour faire la digeſtion.

CONCENTRÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

CONCENTRIQUE. adj. m. & f. Terme de Geometrie & d'Aſtronomie. Qui a le même centre. Il ſe dit principalement des corps & des figures rondes, comme circulaires, ellyptiques, & autres. On le peut dire pourtant des polygones parallelement tracés ſur un même centre. Toutes les orbites des Planetes ne ſont pas *concentriques* avec la terre. Les poids de mare qui s'enchaſſent les uns dans les autres ſont *concentriques*.

Ces mots viennent de la preposition *cum*, & de *centrum*, *le centre*.

CONCEPTION. ſ. f. Action par laquelle l'homme s'engendre, & la ſemence ſe vivifie dans le ventre

de la femme. Les Medecins n'ont pû encore découvrir le moment de la *conception*, comment ſe fait la *conception*.

La *Conception immaculée de la Vierge*, eſt une Feſte de la Vierge qui ſe celebre le 8. Decembre. Raimond Lulle a fait un Traitté par lequel il prouve que la *Conception* de la Sainte Vierge a été faite ſans peché originel. On trouve 48. gros Volumes in folio de Pierre d'Alva & Aſtorga ſur les myſteres de la *Conception* de la Vierge, & entre autres il y a un A B C D, ou Abecedaire de la Vierge Marie en 21. Volumes, dont la premiere lettre A a été imprimée en trois grands Volumes in fol. en l'Imprimerie Royale de Madrit en 1648. & une Bibliotheque de la *Conception* en ſix Volumes, & un Bullaire de la même *Conception*.

CONCEPTION, ſe dit figurément de la facilité qu'a l'eſprit de comprendre, de concevoir les penſées d'autruy, ou d'en produire de ſon chef. C'eſt un eſprit peſant & tardif, qui a la *conception* dure. cet Orateur a l'eſprit net, il exprime facilement ſes *conceptions*.

CONCERNANT. adv. & prepoſition, qui ſignifie, Touchant. Il m'a donné pluſieurs bons advis *concernant* ma charge.

CONCERNANT, eſt auſſi adj. Le Parlement a fait pluſieurs beaux reglements *concernants* la Police, l'adminiſtration des Finances.

CONCERNER. v. act. Eſtre de la dependance de quelque choſe, luy appartenir en quelque façon. Ce Magiſtrat eſt fort exact en ce qui *concerne* le devoir de ſa charge. quand on parle des circonſtances & dependances d'une affaire, cela s'entend de tout ce qui la *concerne*. Pour ce qui *concerne* cet article, c'eſt à dire, A l'égard de cet article. Ce mot vient du verbe Latin *concernere*.

CONCERT. ſ. m. Aſſemblée de Muſiciens qui chantent, ou qui joüent des inſtruments. Il y a des *concerts* de voix, de luths, de violes, ou de pluſieurs inſtruments meſlez enſemble. Il n'y a point de *concert* qui vaille les repreſentations de l'Opera. Platon & les Anciens ſe ſont imaginez que le mouvement des aſtres faiſoit un agreable *concert*, une grande harmonie.

CONCERT, ſignifie figurément, l'accord de pluſieurs perſonnes en l'execution de quelque deſſein. Cet homme ſubſiſte toûjours malgré ſes creanciers, parce qu'ils n'agiſſent pas de *concert*. les grandes affaires ne reüſſiſſent point, ſi on n'agit de *concert*.

CONCERT, ſe dit auſſi des choſes inanimées. Dans cette tempeſte la mer & les vents étoient, ce ſemble, de *concert* pour cauſer le naufrage.

CONCERTANT, ANTE. adject. Muſicien qui concerte, qui eſt de la repetition d'un concert.

CONCERTER. v. act. Faire l'eſſay, la repetition des pieces qu'on doit joüer dans un concert, avant que de le faire entendre en public. Ces Muſiciens ont pluſieurs fois *concerté* enſemble ces mêmes pieces.

CONCERTER, ſe dit figurément en choſes morales, en parlant des aſſemblées de gens qui ſont dans un même intereſt, pour adviſer aux moyens de faire reüſſir quelque affaire. On ne ſçauroit trop *concerter* les grandes entrepriſes. On le dit même d'une perſonne ſeule qui raiſonne en elle-même ſur l'execution de quelque choſe. Il a long-temps *concerté* dans ſon eſprit, il a bien examiné toutes les circonſtances de ce deſſein, avant que de l'entreprendre.

CONCERTÉ, ÉE. part. & adj.

On dit figurément qu'une perſonne eſt bien *concertée*, pour dire, qu'elle affecte un certain extérieur modeſte & prudent, que toutes ſes actions & ſes paroles ſont eſtudiées, affectées, & ſouvent hypocrites.

CONCESSION. ſ. f. Octroy de quelque grace ou privilege que fait un Superieur à un inferieur. Cette Abbaye joüit d'une telle terre, d'une telle exemption, par la *conceſſion* de St. Louis. Le Pape fait des *conceſſions* d'indulgences plenieres; les Evêques officiants les font ſeulement de quarante jours.

CONCEVABLE. adj. m. & f. Ce que l'eſprit peut aiſément comprendre, s'imaginer. Quoy que cette doctrine ſoit ſubtile, elle eſt pourtant fort *concevable*.

CONCEVOIR. v. act. qui ne ſe dit que des femmes & des femelles de quelques animaux, lors que la ſemence eſt retenuë dans la matrice avec des diſpoſitions propres pour la generation. La Sainte Vierge a *conceu* ſon fils par la vertu du St. Eſprit. la femme d'Abraham fut 90. ans ſterile, & enfin elle *conceut* Iſaac. toute la nature humaine eſt *conceuë* dans le peché. on a creu que les cavales de Portugal *concevoient* du vent, à cauſe de leur viſteſſe.

CONCEVOIR, ſe dit auſſi figurément des choſes ſpirituelles, & ſignifie, Avoir l'intelligence prompte, facile. Ce Docteur conçoit facilement, mais il a peine à enfanter, c'eſt à dire, qu'il invente bien, mais qu'il exprime mal ſes penſées. il m'a parlé avec un certain galimathias où on ne pouvoit rien *concevoir*. c'eſt un homme qu'on ne peut *concevoir*, qui a des manieres extraordinaires.

CONCEVOIR, ſignifie auſſi, Penſer, imaginer. Cet ambitieux a *conceu* de grands deſſeins. celuy qui a *conceu* la conſtruction de la ſphere, des horloges, avoit l'imagination bien forte.

On le dit auſſi de la plus-part des paſſions qui naiſſent dans le cœur de l'homme. Il a *conceu* de l'amour pour une telle, de l'animoſité contre un tel. on luy a fait *concevoir* de belles eſperances. il a *conceu* de la jalouſie, du mépris ſans ſujet.

CONCEVOIR, en ſtile de Pratique, ſignifie, Exprimer d'une certaine maniere. La clauſe du teſtament qui fait le procés eſt *conceuë* en ces termes. il faut *concevoir* ainſi la penſée, le jugement des arbitres.

CONCEU, UË. part. & adj. Il eſt porté dans le Symbole des Apoſtres, que nôtre Sauveur eſt *conceu* du St. Eſprit, & né de la Vierge Marie.

CONCHE. ſ. f. Vieux mot qui ſignifioit autrefois, la bonne ou mauvaiſe fortune de quelqu'un. J'ay veu autrefois ce Gentilhomme en bonne *conche*, il avoit grand équipage; maintenant il eſt en fort mauvaiſe *conche*, il n'a pas un habit, un valet. Quelques-uns derivent ce mot de l'Italien *conchiare*, ou *acconchiare*, *quaſi conchiliare*, *à conchilio*, à cauſe que les riches ornements des Anciens ſe tiroient des poiſſons à coquilles, comme les perles & la pourpre: ce qui témoignoit la richeſſe & la bonne fortune des perſonnes. On a auſſi-tôt fait de le deriver du Latin *concha*. Ce mot eſt vieux maintenant, & cependant Paſquier dit qu'il étoit nouveau de ſon temps.

CONCHIER. v. act. Chier en quelque endroit, le remplir de ſon ordure. C'eſt un goinfreux qui a *conchié* toute la ſale, la maiſon. les Harpies *conchioient* tous les lieux où elles paſſoient.

CONCHILE. adj. f. Terme de Geometrie. C'eſt une ligne courbe qui s'approche toûjours d'une ligne droite ſur laquelle elle eſt inclinée, & qui ne la coupe jamais. On la décrit ainſi. On tire deux lignes à angles droits. Sur l'une d'icelles on choiſit un point pour centre, duquel on tire une infinité de lignes ou rayons qui couppent la tranſverſale. Puis on prend ſur chacune de ces lignes ou rayons des parties égales, à commencer au delà de l'interſection de la ligne tranſverſale; & alors on a pluſieurs points marquez, par leſquels ſi l'on décrit une ligne, elle s'appellera *conchile*, & approchera toûjours de la ligne droite tranſverſale, ſans jamais la pouvoir coupper. Il ſeroit à deſirer qu'on pût mettre icy des figures pour la faire mieux comprendre. A faute de cela,

cela ; voyez en les figures dans Bettinus *in Apiario*, & dans François Barocio Senateur de Veniſe qui a fait un excellent livre des Lignes Aſymptotes, dont la *conchile* eſt une eſpece, où il a demonſtré en 13. façons la ſolution du probleme de deux lignes qui s'approchent toûjours, & qui ne ſe couppent jamais.

CONCHOIDE. ſ. f. Terme de Geometrie. C'eſt une ligne courbe dont Nicomedes eſt inventeur, & qui en a fait la demonſtration. Voyez Pappus Alexandrinus. C'eſt une eſpece de conchile, ou plûtôt la même choſe.

CONCIERGE. ſ. m. & f. Celuy qui a la garde, les clefs d'un chaſteau, d'une maiſon de Prince, ou de Grand Seigneur. On l'appelle aujourd'huy plus ordinairement *Capitaine*. Menage derive ce mot de *conſervus*, *à conſervando* ; Du Cange, de *conſergius*, ou *conſervus*, qui adjoûte qu'on a dit auſſi *Concierge de foreſt*, pour dire, *Garde-foreſt*.

CONCIERGE, ſe dit ſouvent pour ſignifier un Geollier, le garde des priſons. On a rendu le *Concierge* reſponſable de l'évaſion d'un tel priſonnier.

CONCIERGERIE. ſ. f. La charge & la demeure d'un Concierge dans un chaſteau, un palais. Il y a une *Conciergerie* à Fontainebleau.

CONCIERGERIE, ſignifie auſſi la geolle, la priſon qui eſt dans un palais. On a amené ce priſonnier à la *Conciergerie*, c'eſt à dire, aux priſons royales du Parlement de Paris.

CONCILE. ſ. m. Synode, nombreuſe aſſemblée de Prelats, de Docteurs pour regler les affaires qui regardent la Foy, la Religion. Les quatre premiers *Conciles* Generaux & Oecumeniques ſont approuvés même par les Heretiques. Les *Conciles* Nationnaux ou particuliers ont apporté de grandes utilités à l'Egliſe pour ſa diſcipline. Les Canons, les Decrets, les Seſſions du *Concile* de Nicée, de Trente. On a appellé quelquefois des Ordonnances du Pape au futur *Concile*. Ce mot vient de *concilium* Latin, qui ne ſignifie autre choſe qu'*aſſemblée* ; car on a dit *Concilium Deorum*, *Concilium Patrum*, *Concilium Martyrum*, &c. Il y a pluſieurs Editions des *Conciles*, celle du Docteur Merlin imprimée à Paris en 1524. Il y en a deux du Pere Crabe de l'Ordre de St. François en 1536. & 1551. Celle de Surius en 1567. Celle de Veniſe en 1585. Celle de Rome en l'an 1608. Deux de Binius Chanoine de Cologne en 1606. & 1618. en 10. volumes. Celle du Louvre en 1644. en 37. volumes : & enfin celle du Pere Labbe & du Pere Coſſard, achevée en l'an 1672. qui eſt en 17. volumes, & plus ample que les autres.

CONCILIABULE. ſ. m. Aſſemblée de Prelats qui n'a pas été convoquée legitimement, & ſelon les ordres de l'Egliſe. Les Heretiques ont fait quelquefois des *Conciliabules* qui n'ont été d'aucune autorité.

CONCILIATEUR, ATRICE. ſ. m. & f. Qui taſche d'accommoder, de concilier des paſſages, des loix contraires, & même des perſonnes qui ſont dans des ſentiments ou des intereſts differents. Les Juriſconſultes taſchent ſur tout d'être les *conciliateurs* des antinomies. Pierre d'Appone Medecin a été ſurnommé le *Conciliateur*. l'intereſt commun eſt le grand *conciliateur* des perſonnes.

CONCILIATION. ſ. f. Accord, union. La *conciliation* des humeurs, des eſprits, eſt ce qui entretient la paix dans le mariage. les Commentateurs ſe donnent la torture pour la *conciliation* des paſſages contraires de leur texte.

CONCILIER. v. act. Accorder enſemble. On a bien de la peine à *concilier* les gens qui ont des humeurs tout à fait contraires.

CONCILIER, ſignifie auſſi, Gagner l'amitié de quelqu'un, l'attirer à ſoy, le diſpoſer à ſuivre ſes ſentiments. Un Orateur dans ſon exorde ſe doit *concilier* la bienveillance de ſes auditeurs pour avoir leur attention. les Princes qui ont de la douceur, de l'humanité, ſe *concilient* bientoſt le cœur de leurs ſujets.

CONCILIER, ſignifie figurément, Accorder des Auteurs, des paſſages, des loix, des opinions. On a fait un livre pour *concilier* les ſentiments d'Ariſtote & de Deſcartes. Tyrinus a fait une grande Table des Antilogies ou contradictions apparentes de la Bible, & les a en même temps *conciliées*.

CONCILIÉ, ÉE. part. & adj.

CONCIS. adj. m. Bref, ſuccint. Il ne ſe dit gueres qu'en cette phraſe. Un ſtile *concis* & Laconique, qui eſt ſerré & énergique, qui dit beaucoup en peu de mots.

CONCITOYEN. ſ. m. Terme relatif, qui ſe dit de deux ou de pluſieurs habitans de la même ville. Ce Magiſtrat étoit bien zelé pour la deffenſe de ſes *concitoyens*.

CONCLAVE. ſ. m. Aſſemblée de tous les Cardinaux qui ſont à Rome pour faire l'élection du Pape. Ce Pape a été élû preſque tout d'une voix par le *Conclave*.

CONCLAVE, eſt auſſi le lieu où ſe fait l'élection du Pape : c'eſt à St. Pierre au Vatican, quoy que Gregoire X. & Clement V. ayent ordonné qu'il ſe feroit où le dernier Pape ſeroit decedé. On en mure toutes les portes & feneſtres, & on n'y eſt éclairé que par des lampes. On y laiſſe ſeulement la premiere porte de la ſale fermée de quatre ferrures, & de quatre verrouils, où il y a une ouverture par où on ſert à manger aux Prelats enfermés. On y dreſſe des cellules pour autant de Cardinaux qu'il y en a de preſents à l'élection, qui ne ſont ſeparés que par des rideaux ou tapiſſeries. Elles ſont marquées par des lettres de l'Alphabet, & diſtribuées par ſort aux Cardinaux. Aprés trois jours d'aſſemblée, on ne ſert plus que d'une viande, & aprés cinq autres jours que du pain & du vin. Vavre en ſon Hiſtoire de la Cour Romaine. Matthieu Paris dit que le mot de *Conclave* ſignifioit autrefois la *Garderobbe du Pape*.

CONCLAVISTE. ſ. m. Domeſtique qu'un Cardinal choiſit pour le ſervir, & qui s'enferme avec luy dans le Conclave.

CONCLUANT, ANTE. adj. Qui conclud, qui prouve. Une demonſtration c'eſt un argument *concluant*. une dépoſition de deux témoins non reprochez eſt une preuve *concluante*.

On appelle au Palais, un deffaut *concluant*, un deffaut qu'on donne à juger, où on met des concluſions, & qui emporte profit.

CONCLURRE. v. act. & n. Finir, achever, terminer. *Conclurre* un diſcours, un livre, un traitté, une affaire. On dit abſolument à un Advocat qui eſt trop long, *Concluez*.

CONCLURRE, ſignifie encore, Arreſter une choſe, la reſoudre, promettre de l'accomplir. Ce mariage a été *conclu*, mais il ne ſera executé que dans un an.

CONCLURRE, en termes de Philoſophie, eſt tirer une conſequence de deux propoſitions ou premiſſes. C'eſt un argument en forme qui *conclud* bien. on peut *conclurre* certainement de ces principes que, &c. que *concluez*-vous de là ? on ne peut rien *conclurre ſur* une vaine preſomption.

CONCLURRE, en termes du Palais, ſignifie, Propoſer ſa demande, dire en quoy conſiſte ſa pretention. La plus grande difficulté d'une requeſte eſt de bien *conclurre*. il faut *conclurre*, établir ſa demande dés le commencement d'un plaidoyé, ou des écritures.

CONCLURRE, ſignifie auſſi, Paſſer un appointement au Greffe ſur des procés par écrit, pour ſçavoir s'il a été bien ou mal jugé. On oblige les Procureurs des appellants

pellants à *conclurre* au Greffe ; ſi non on fait confirmer la ſentence par deffaut.

CONCLURRE, ſignifie auſſi, Juger, determiner, donner ſon advis. Les Medecins qui ont veu ce malade ont tous *conclu* à la mort. pluſieurs Juges ont *conclu* à la queſtion, en voyant ce procés, aprés avoir examiné les divers recits qu'on m'a faits de cette adventure, je *conclus* qu'il n'en eſt rien.

CONCEU, UE. part. & adj. Un procés *conclu*, eſt un procés par écrit, ſur lequel on a paſſé l'arreſt de concluſion, & qui eſt en état d'être mis à la diſtribution. On dit auſſi, qu'une affaire eſt *conclue*, pour dire, qu'elle eſt arreſtée & reſoluë, & qu'on tenteroit en vain d'en empêcher l'execution.

CONCLUSION. ſ. f. Fin, ce qui termine quelque choſe. La *concluſion* d'un diſcours, : on l'appelle en Rhetorique *peroraiſon*. La *concluſion* d'un traitté, d'une affaire, d'un mariage.

CONCLUSION, eſt auſſi la derniere partie d'un argument, la conſequence qu'on tire de ce qu'on a prouvé auparavant. *Concluſion* neceſſaire. *concluſion* ſophiſtique. On appelle en ce ſens les Theſes qu'on ſoûtient au College, des *Concluſions* de Philoſophie, Theologie, Medecine, &c.

CONCLUSIONS, ſignifie les fins d'une requeſte, les pretentions d'une partie. On luy a adjugé ſes fins & *concluſions*. Les *concluſions* civiles aux procés criminels ſont les demandes des parties pour leurs intereſts civils.

CONCLUSIONS du Parquet, des gens du Roy, ſont les demandes que font les Advocats & Procureurs Generaux pour l'intereſt public, qui *concluent* à peine afflictive en matiere de crime, en l'amende en affaire civile, & qui donnent leurs advis, leurs requiſitoires aux affaires du Roy, des Mineurs, des Communautez, Egliſes, Hoſpitaux, & autres cauſes qui regardent le public. Les gens du Roy ont pris des *concluſions*, ont fait un requiſitoire contre ce Procureur.

ARREST DE CONCLUSION, eſt l'arreſt qui ſe paſſe au Greffe entre les Procureurs ſur les procés par écrit, qui eſt un appointement à fournir griefs & réponſes, & qui ſert à les mettre en état.

On dit adverbialement, Pour *concluſion*, pour dire, Enfin, bref, ſomme toute.

On dit, qu'un homme eſt ennemy de la *concluſion*, pour dire, qu'on ne peut finir, ni terminer une affaire avec luy ; & à l'égard des femmes, pour dire, qu'elles ſçavent conſerver leur honneur juſqu'à la fin.

CONCOCTION. ſ. f. Terme de Medecine, qui ſe dit des aliments qui cuiſent & ſe digerent dans l'eſtomac. Il y a une premiere *concoction* qui ſe fait dans l'eſtomac, & une ſeconde qui ſe fait du ſang dans le foye, d'où vient la diverſité des excrements que diſtinguent les Medecins.

CONCOMBRE. ſ. m. Plante repile qui porte un fruit d'un même nom, qui eſt long & jaune, & qu'on mange en potage, en fricaſſée, & en ſalade. La graine de *concombre* eſt une des quatre ſemences froides. Les petits *concombres* ſont excellents, quand ils ſont confits au ſel & au vinaigre. Les Medecins appellent cette plante, aprés Matthiole, *anguries*. Elle a la feuille ſemblable à la coloquinte medecinale, & eſt rude & inciſée alentour, ſa tige ſarmenteuſe & rampante, ſa fleur dorée. Fuchſius donne le nom d'*anguries* aux citrouilles, & d'autres aux potirons. En Latin *cucumer*, *cucumis*, d'où ce mot eſt derivé. *Cucumis*, ſelon Varron, a été dit *a curvore*. *Cucumeres*, dit-il, *quaſi curvimeres*. L'étymologie de Scaliger a plus de vraiſemblance, quand il tire ce mot du Grec *kikyos*.

Il y a un *concombre* ſauvage qui eſt beaucoup moindre que le domeſtique, qui eſt long comme un gland longuet. Ses feuilles & ſes ſarments ſont ſemblables aux *concombres* des jardins. Il a une racine grande & blanche, & croiſt dans les vieilles ruines des maiſons. Toute l'herbe eſt amere. On l'appelle en Latin *cucumer ſilveſtris*, ou *anguinus erraticus*, ou *aſininus*. Son fruit en Grec & en Latin s'appelle *elaterium*, dont les Apothicaires font des trochiſques avec pluſieurs preparations. Ce fruit devient auſſi gros qu'une dacte, ou qu'une noix. Il ſe conſerve ſi bien, qu'il y en a qui ſert aprés 200. ans. Il eſt ſi humide, qu'aprés 50. ans il eſteindroit encore une lumiere, ſi on la mettoit auprés, comme diſent Theophraſte & Pline. Et au contraire Dioſcoride dit, qu'il s'allume aiſément, quand on l'approche du feu : ce qui n'eſt point vraiſemblable.

CONCOMITANCE. ſ. f. Terme de Theologie. Les vertus ſont tellement enchaînées, que l'une ſe trouve avec l'autre par *concomitance*. On appelle la grace *concomitante*, celle que Dieu nous donne pour accompagner toutes nos actions, & les rendre meritoires.

CONCORDANCE. ſ. f. Terme de Grammaire. C'eſt la conſtruction reguliere qui ſe fait des noms en même genre, cas & nombre, & des verbes ſelon leurs temps & leurs perſonnes. Cet enfant n'en eſt encore qu'à la *Concordance*.

CONCORDANCE, ſe dit auſſi des choſes qui s'accordent & qui conviennent entre elles. Il n'y a point de *concordance* en ce que vous nous dites maintenant, & ce que vous nous avez dit par le paſſé. L'origine de ce mot vient de *corde*. Voyez *Accorder*.

CONCORDANCE, eſt auſſi un grand Dictionaire de la Bible, où on a mis par ordre alphabetique tous les mots de la Bible, afin de faire voir comme elle s'accorde par tout. Le Cardinal Hugues employa 500. Religieux pour faire la *Concordance* de la Bible. Les grandes *Concordances*, qu'on appelle d'Angleterre, ont été faites par les ſoins & le travail de Jean de Derlinghton de l'Ordre des Freres Preſcheurs. On dit auſſi la *Concordance* des Ordonnances, des Couſtumes. On a fait des Tables de Virgile, de Juvenal, & d'autres Auteurs, qui ſont des eſpeces de *Concordances*.

CONCORDAT. ſ. m. Convention qui ſe fait en matiere beneficiale ſur quelque reſignation ou permutation, & generalement ſur toutes les matieres Eccleſiaſtiques, contentieuſes ou obligatoires.

CONCORDAT, ſe dit abſolument en France, du traitté qui a été fait entre le Pape Leon X. & le Roy François I. qui ſert de reglement pour les nominations aux Benefices, & qui eſt obſervé maintenant en ſa plus grande partie. Il tient le lieu de la Pragmatique Sanction, qui a été abrogée. Rebuffe a fait de grands Commentaires ſur le *Concordat*. M. du Puis & Genebrard en ont fait un Traitté. Il y a auſſi le *Concordat Germanique* fait entre le Pape Nicolas V. & l'Empereur Frederic & les Princes d'Allemagne le 16. Mars 1448. On appelle auſſi *Concordats*, tous les traittez qui ont été faits avec les Papes, & non pas ceux qui ſe ſont faits avec des Princes ſeculiers.

CONCORDE. ſ. f. Union d'une famille où on vit en grande paix & tranquillité. La *concorde* eſt grande entre ce mary & cette femme, dans une telle Communauté.

CONCOURIR. v. n. Agir conjointement avec un autre pour produire quelque choſe. Nous avons beſoin que la grace de Dieu *concoure* avec nous pour produire de bonnes œuvres. il faut que bien des qualitez, des diſpoſitions *concourent* enſemble pour produire les merveilles que nous fait voir la nature. il faut que 40041672. hommes ayent *concouru* à la generation d'un ſeul, ſi on remonte juſqu'à la 25. generation ; & par conſequent qu'ils ſoient tous parents, comme a monſtré Mr. l'Abbe de Marolles en ſes Memoires.

CONCOURIR, ſe dit auſſi en matiere d'élections, de merite,

merite, de privileges. Toute l'aſſemblée a *concouru* à l'election de ſon Doyen, c'eſt à dire, il a été eſleu tout d'une voix. ces deux pieces d'éloquence *concourent* enſemble, c'eſt à dire, ſont d'un merite égal, on ne ſçait à qui adjuger le prix. ces deux creanciers *concourent* enſemble, c'eſt à dire, que leur hypotheque eſt de même datte, que leur privilege eſt d'égale conſideration.

CONCOURIR, ſe dit en particulier des proviſions de Cour de Rome pour un Benefice: car on dit qu'elles *concourent*, quand elles ſont dattées du même jour; & alors elles ſont toutes deux nulles, car on ne ſçait auquel des contendans le Pape à entendu les donner.

CONCOURS. ſ. m. Action reciproque des perſonnes, ou des choſes qui agiſſent enſemble pour tendre à une même fin. On tient que le *concours* du Soleil & des aſtres eſt neceſſaire pour la production de toutes les choſes ſublunaires.

CONCOURS, ſignifie auſſi, un amas de pluſieurs choſes ou perſonnes qui ſont aſſemblées. Il y a eu un grand *concours* de peuple à ce Sermon, à cette Feſte. Epicure croyoit que le *concours* des atomes avoit produit tous les eſtres.

CONCOURS, ſe dit auſſi des droits, des privileges, du merite, pour en marquer l'égalité. On appelle des proviſions en *concours*, des proviſions du Pape données à diverſes perſonnes d'un même Benefice le même jour; alors elles s'annullent l'une l'autre. Les Banquiers adroits retiennent tant de dattes, qu'ils mettent toutes les proviſions des autres en *concours*.

CONCRETION. ſ. f. Terme dogmatique, qui ſe dit de l'action par laquelle les corps mols ſe rendent plus durs. Il ſe dit également de l'endurciſſement, de l'épaiſſiſſement & de la coagulation; & vient du Latin *concretio*.

CONCUBINAGE. ſ. m. Habitation d'un garçon & d'une fille, qui vivent enſemble comme s'ils étoient mariez. Le *concubinage* a été autrefois toleré, mais chez les Chreſtiens il eſt deffendu & ſcandaleux. Hotman dit que les loix Romaines permettoient le *concubinage* long-temps avant que Jules Ceſar euſt fait une loy qui permettoit à chacun d'eſpouſer autant de femmes qu'il voudroit. L'Empereur Valentinien permit d'en eſpouſer deux, comme diſent Socrate, Paul Diacre & Nicephore.

CONCUBINAIRE. ſ. m. Qui abuſe d'une femme, qui l'entretient pour ſes plaiſirs deshonneſtes. Il y a un tiltre dans le Droit contre les *concubinaires* publics, qui perdent leurs Benefices.

CONCUBINE. ſ. f. Femme dont un homme jouït ordinairement, ſans qu'il ſoit marié avec elle. La femme eſt un nom de dignité; la *Concubine* un nom de volupté, dit la Loy. Salomon avoit 700. femmes, & 300. *Concubines*, III. Reg. Cap. 11. Du Cange dit qu'on peut recueillir de pluſieurs endroits des Epiſtres des Papes, que les *Concubines* ont été autrefois tolerées, & que par le Concile I. de Tolede on ne refuſoit pas la communion à ceux qui en avoient une. Ce qui ſe doit entendre de ces mariages de conſcience qui enferment les mêmes obligations que les autres, à la reſerve du nom & de la dignité de femme qu'on n'accorde point à la *Concubine*.

CONCUPISCENCE. ſ. f. Convoitiſe, paſſion deſreglée de poſſeder quelque choſe. Il eſt deffendu par le X. Commandement de la Loy de Dieu, d'avoir de la *concupiſcence* pour le bien de ſon prochain, ni pour ſon bœuf, ni pour ſon aſne.

On le dit plus particulierement des paſſions qui tendent à l'amour deshonneſte, que Saint Paul appelle la *concupiſcence des yeux, de la chair*.

CONCUPISCIBLE. adj. Terme de Philoſophie, qu'on joint & qu'on oppoſe à *irraſcible*. L'appetit *concupiſcible* nous porte à ſouhaitter, à nous procurer le bien; l'iraſcible à fuir, à nous deffendre du mal.

CONCURREMMENT. adv. D'une maniere concurrente, contraire & oppoſée au deſſein l'un de l'autre. Ces deux bourgeois briguent *concurremment* & en même temps l'Eſchevinage.

CONCURREMMENT, en termes de Palais, ſignifie au contraire, Conjointement & également. Ces deux creanciers qui ont même hypotheque & même privilege, recevront *concurremment* les deniers à proportion de leur ſomme. Les coheritiers doivent contribuer également & *concurremment* au payement des dettes de la ſucceſſion, eu égard à la portion qu'ils y pretendent.

CONCURRENCE. ſ. f. Pretention reciproque de deux perſonnes à une même charge, dignité, ou autre avantage. La *concurrence* eſt ſouvent cauſe de l'excluſion de l'un & de l'autre des pretendans.

CONCURRENCE, en termes de Juriſprudence, eſt une égalité de droit d'hypotheque, de privilege. Dans les diſtributions des deniers on ordonne que ceux qui ont même droit ſeront payez par *concurrence* au ſol la livre.

CONCURRENCE, ſignifie auſſi, Certain payement juſqu'auquel on doit parvenir pour eſtre quitte d'une dette contractée. Les deniers provenans de la vente de ces meubles ſeront payez au proprietaire juſqu'à la *concurrence* des loyers qui luy ſont deus.

CONCURRENCE D'OFFICE, en termes de Breviaire, ſe dit lors qu'aux ſecondes Veſpres d'une Feſte double il ſe trouve un autre Office de Feſte double qui doit ſe celebrer le jour ſuivant. Il y a diverſes Rubriques à obſerver pour bien ordonner ſon Office, ſoit pour les tranſlations, ſoit pour les commemorations, ſoit pour les *concurrences* des Feſtes.

CONCURRENT, ENTE. adj. & ſubſt. Qui a la même pretention qu'un autre à une même charge, dignité, avantage. Il pretend eſpouſer cette riche heritiere, mais il aura bien des *concurrents*. la puiſſance ſouveraine ne veut point de *concurrent*, ni de compagnon.

CONCURRENT, ſe dit auſſi d'une partie qui a un droit égal, auſſi bon qu'une autre. Ce creancier eſt *concurrent*, a un privilege *concurrent* avec un autre, il les faut colloquer en même rang.

CONCUSSION. ſ. f. Volerie, exaction faite par un Juge, par un Officier public, qui ſe fait payer de plus gros droits que ceux qui luy ſont attribuez; par un Receveur, qui fait payer de plus groſſes taxes que celles qui luy ſont deuës. En matiere d'uſure & de *concuſſion*, on reçoit la preuve par des témoins ſinguliers ſur chaque fait.

CONCUSSIONNAIRE. adj. m. Juge, Officier, ou Receveur public, qui exige de plus grands droits, de plus groſſes ſommes, que celles qui ſont deuës, ou taxées. Cet homme a été noté & interdit comme *concuſſionnaire*.

CONDAMNABLE. adj. m. & f. Qui merite d'eſtre condamné. Cette propoſition eſt heretique & *condamnable*.

CONDAMNATION. ſ. f. Jugement qui condamne. Il croyoit ſa cauſe bonne, & ne croyoit pas qu'il puſt intervenir quelque *condamnation* contre luy. la confirmation d'une ſentence doit emporter *condamnation* de deſpens.

CONDAMNATION, ſe dit auſſi des choſes qu'on blâme, qu'on n'approuve point. Au Palais on dit, Paſſer *condamnation*, ſubir *condamnation*, pour dire, Acquieſcer à la demande ou à la ſentence de la partie. On dit auſſi ordinairement, Paſſer *condamnation*, pour dire, Advoüer qu'on a tort, & demeurer d'accord de ce qu'on dit au contraire.

CONDAMNATION, ſe dit auſſi en matiere ſpirituelle. Celuy qui peche mortellement, qui communie indignement,

nement, attire ſa *condamnation*, il perd la grace de Dieu.

CONDAMNER. verb. act. Donner un jugement contre quelqu'un qui porte quelque peine, perte ou dommage. On ne doit *condamner* perſonne ſans l'entendre. les Eccleſiaſtiques ne peuvent *condamner* perſonne à mort. il a été *condamné* à l'amende, & aux deſpens, dommages & intereſts. *Condamner* par deffaut, par contumace.

CONDAMNER, ſignifie auſſi, Blaſmer, deſapprouver. Il y a des actions indifferentes qu'on ne peut *condamner* ſans injuſtice. les gens de bien ſont ſouvent *condamnez* par les meſchants. cette propoſition, cette doctrine eſt *condamnée* par la Sorbone, par tous les Theologiens. les ignorants *condamnent* tout ce qu'ils n'entendent point.

CONDAMNER, ſe dit auſſi de ceux qui parlent contre eux-mêmes, qui diſent quelque choſe qui leur nuit, qui ſe contrediſent. En avançant cette propoſition vous vous *condamnez* vous-même, cela eſt contraire à ce que vous avez dit ailleurs. Un criminel qui avouë le crime ſe *condamne* luy-même.

On dit auſſi, *Condamner* une porte, une feneſtre, pour dire, la fermer enſorte qu'on ne la puiſſe ouvrir ordinairement.

On dit proverbialement & figurément, qu'un homme a été *condamné* aux deſpens, quand il a fait quelque entrepriſe qui ne luy a pas reüſſi, lors que tous les frais qu'il y a faits luy tombent en pure perte.

CONDENSATION. ſ. f. Action de l'art ou de la nature qui rend un corps plus dur, plus ſolide, plus peſant, plus compacte. Elle eſt oppoſée à rarefaction. La peſanteur de l'or vient de ſa grande *condenſation*. la *condenſation* de l'air fait des efforts pareils à ceux de la poudre à canon dans les arquebuſes à vent.

CONDENSER. v. act. Rendre plus dur, plus peſant, plus ſolide, faire qu'un corps occupe moins de place. Le froid *condenſe* l'air, il ſe *condenſe* avec le piſton dans un corps de pompe. l'eau ſe congele, mais ne ſe *condenſe* jamais, ne ſe peut preſſer ni reduire en un plus petit volume. un ſyrop ſe *condenſe*, s'eſpaiſſit par l'ébullition. On a experimenté à l'Obſervatoire de France pendant le grand hiver de l'année 1670. que les corps les plus durs, comme les metaux, le verre & le marbre, ſe ſont *condenſez* & retrecis ſenſiblement par le froid, & qu'alors ils ſont devenus aigres & caſſants; & qu'aprés le degel ils ſont retournez en leur premier eſtat.

CONDESCENDANCE. ſ. f. Complaiſance, ſoûmiſſion, deference aux ſentiments & aux volontez d'autruy. Le meilleur moyen de gagner les eſprits, c'eſt d'avoir beaucoup de *condeſcendance* pour eux.

CONDESCENDANT, ANTE. adj. Complaiſant, ſoûmis, qui ne contredit point les ſentiments ni les volontez d'autruy.

CONDESCENDRE. v. n. Deferer aux ſentiments d'autruy, acquieſcer à ſes volontez. Le ſeul moyen de faire *condeſcendre* un chicaneur à ce qui eſt juſte, c'eſt de le tenir priſonnier.

CONDISI. ſ. m. eſt un nom que les Apothicaires donnent à l'herbe aux Foulons. Voyez *Foulon*.

CONDITION. ſ. f. Qualité d'une choſe qui la rend bonne ou mauvaiſe, parfaite ou imparfaite. La *condition* des choſes creées eſt d'eſtre ſujettes au changement, à corruption. ce Marchand a fait viſiter les drogues qu'on luy a vendues, & elles ſe ſont trouvées de bonne *condition*. cet homme a toutes les *conditions* requiſes & neceſſaires pour bien remplir cette charge. par ce qu'on vous a dit de cet homme-là, vous pouvez juger de ſes bonnes, ou de ſes mauvaiſes *conditions*.

CONDITION, ſignifie auſſi la qualité, la naiſſance, l'eſtat où on eſt né. Cet homme par ſon courage s'eſt élevé au deſſus de ſa *condition*: il étoit de *condition* ſervile & roturiere, ſes emplois l'ont rendu de *condition* noble. il ſent ſon bien, ſon homme de *condition*. je ne ſuis pas de pire *condition* que luy.

CONDITION, ſignifie auſſi, Profeſſion, caractere. Un Eccleſiaſtique doit vivre modeſtement pour ſouſtenir ſon caractere, ſa *condition*. on ne diſtingue plus les *conditions* par les habits. la *condition* des Princes n'eſt pas ſi heureuſe qu'on ſe l'imagine.

CONDITION, ſe dit auſſi d'un certain eſtat où ſont les affaires de quelqu'un. Ce mineur s'eſt fait relever, on l'a remis en tel eſtat & *condition* qu'il étoit avant un tel contract. ce Marchand eſt en meilleure *condition* qu'il n'étoit avant ſa banqueroute.

CONDITION, ſe dit auſſi de la ſervitude domeſtique. Ce laquais eſt ſorti, il avoit une bonne *condition*, il cherche *condition*. il faut ſçavoir en quelle *condition* il eſt entré chez luy.

CONDITION, ſe dit auſſi des articles d'un traitté. On a capitulé avec le Gouverneur de cette place ſous des *conditions* honorables, voilà les articles, les *conditions* du traitté.

Preſque au même ſens *condition* ſe dit des clauſes, charges, ou obligations qu'on ſtipule en toutes ſortes de contracts, & qu'on appoſe dans des donations, des legs, & des teſtaments. Quand cet homme fait un marché, il fait toûjours bien ſes *conditions*. ce don eſt fait ſous des *conditions* onereuſes. un legataire ne perd pas ſon legs, s'il eſt fait ſous des *conditions* honteuſes ou impoſſibles. il n'a traitté qu'à la charge & *condition*, ou ſous *condition* de pouvoir rentrer dans ſon heritage pendant quatre ans. un Marchand dit abſolument, Je vous vends à *condition*, pour dire, à la charge de reprendre la choſe, ſi elle ne vous contente pas. les queſtions ſur les *conditions* & demonſtrations ſont amplement traittées au livre 35. du Digeſte, titre premier.

CONDITION, ſignifie auſſi, Avantage, recompenſe. Si vous voulez me ſervir en cette affaire, vous aſſocier avec moy, je feray voſtre *condition* bonne, vous y trouverez voſtre compte.

On dit auſſi en Philoſophie, une *condition* ſans laquelle, en parlant de quelque accident ou circonſtance qui n'eſt pas de l'eſſence de la choſe, mais qui eſt neanmoins neceſſaire afin qu'elle ſoit produitte.

CONDITIONNEL, ELLE. adj. Qui n'eſt pas pur & ſimple, qui eſt ſujet à des charges & conditions. Les promeſſes, les legs *conditionnels* ne ſont deus qu'aprés que les conditions ſont accomplies.

On dit en Logique, que les propoſitions *conditionnelles* ou *conditionales* reçoivent toutes ſortes de contradictions. Si mon mulet tranſalpin voloit, mon mulet tranſalpin auroit des aiſles.

CONDITIONNELLEMENT. adv. Avec des conditions. On n'a traitté avec luy que *conditionnellement*.

CONDITIONNER. v. act. Charger de clauſes, de conditions. Les contracts que l'on *conditionne* le plus, ſont ceux qui ſont le plus ſujets à engendrer des procés.

CONDITIONNÉ, ÉE. part. & adj. Chargé de conditions. Billet *conditionné*, qui n'eſt payable qu'en certain temps & en certain cas.

CONDITIONNÉ, ſe dit auſſi des choſes qui ont toutes les qualitez requiſes pour eſtres bonnes. Ce Marchand m'a vendu du vin bien *conditionné*. les livres de cette Bibliotheque ſont bien *conditionnez*, pour dire, de belle impreſſion, de beau papier, bien reliez & bien complets.

CONDITS. ſ. m. plur. Terme de Pharmacie, qui ſe dit de toutes ſortes de confitures tant au miel qu'au ſucre. Il y a un *condit* ſtomachal, purgatif & corroboratif, qui differe des opiates, en ce qu'il y a plus de

ſucre, moins de poudre, & plus de conſerve & de ſyrop.

CONDOLEANCE. ſ. f. Témoignage qu'on rend à quelqu'un du deſplaiſir qu'on a de la perte qu'il a faite. Le Roy envoye des Ambaſſadeurs faire des compliments de *condoleance* aux autres Rois ſur la mort de leurs parens.

SE CONDOULOIR. v. n. Donner témoignage de ce qu'on prend part à la douleur d'un autre. Il eſt de peu d'uſage hors l'infinitif.

CONDUCTEUR. ſ. m. Qui commande, qui gouverne, qui meut des gens, des affaires, un travail. Il ne faut plus apprehender pour la France, elle a un trop ſage *conducteur*. On a choiſi un tel Commiſſaire des Guerres pour eſtre le *conducteur* de ces troupes. cet Ingenieur a été le *conducteur* du canal de Languedoc pour la communication des Mers.

CONDUIRE. v. act. Commander, gouverner. Nous avons un Roy qui ſçait fort bien *conduire* ſes peuples, qui *conduit* luy-même ſes armées, qui *conduit* toutes les affaires de ſon Eſtat.

On le dit auſſi des directions particulieres. Un ſage pere de famille *conduit*, éleve bien ſes enfans; un Precepteur ſon diſciple; un Intendant les affaires de ſon Maiſtre. un Directeur *conduit* la conſcience de ſon penitent. les Pilotes ſe conduiſent ſur la mer avec la bouſſole, & les étoiles.

CONDUIRE, ſe dit auſſi des travaux à la guerre, ou des baſtiments & des eaux. Un tel eſt celuy qui *conduit* le baſtiment du Louvre. cet Ingenieur a *conduit* une mine heureuſement juſque ſous le baſtion, une tranchée juſque ſous la contreſcarpe. Il a creuſé un canal, fait faire des tuyaux pour *conduire* des eaux dans ce palais. On le dit même d'une machine particuliere. C'eſt celuy qui *conduit* la pompe du Pont-neuf, l'horloge du Palais.

CONDUIRE, ſignifie quelquefois ſimplement, Guider, mener; & c'eſt la plus propre ſignification qu'il a en Latin. Il faut qu'un General s'aſſûre de bons guides pour *conduire*, pour guider ſon armée dans les lieux inconnus, dans des paſſages difficiles. on a envoyé un Eſcuyer pour *conduire* un bel attelage de chevaux à un tel Prince; un Facteur pour *conduire* ces marchandiſes à une telle Foire.

On dit, qu'un homme ne voit pas à ſe *conduire*, pour dire, qu'il eſt preſque aveuglé, ou qu'il fait une tres-grande obſcurité. On dit auſſi, qu'un homme en a *conduit* un autre des yeux, pour dire, qu'il a obſervé ſes pas, qu'il a veu tout ce qu'il a fait. On dit auſſi, qu'on a donné à quelqu'un dequoy ſe *conduire*, pour dire, qu'on luy a donné les choſes neceſſaires pour ſon voyage, & ſur tout quand il s'en retourne à ſon pays.

CONDUIRE, ſignifie, Accompagner, ſoit pour faire honneur, ſoit pour ſervir d'eſcorte. On a *conduit* cet Ambaſſadeur à l'audience avec grandes ceremonies. ce Seigneur *conduit* tous les Gentilshommes juſqu'au pied de l'eſcalier. on a commandé tant de mouſquetaires pour *conduire* ce priſonnier, pour *conduire* & eſcorter ce convoy d'argent à l'armée.

CONDUIRE, s'employe auſſi en parlant des arts. Cet Eſcrivain *conduit* bien ſa main, pour dire, il l'a ferme & legere: il *conduit* bien la main de ſes eſcoliers, pour dire, qu'il leur meine la main. ce Peintre *conduit* bien ſon pinceau, pour dire, ménage bien ſes traits & ſes couleurs. On dit auſſi en Geometrie, qu'on peut *conduire* une ligne circulaire par 3. points donnez, pourveu qu'ils ne ſoient pas en droite ligne, comme enſeigne Euclide en ſon 4. livre des Elements.

CONDUIRE, ſe dit figurément des choſes ſpirituelles & morales. Cet Ambaſſadeur a ſagement *conduit* cette negociation. cet Advocat a bien *conduit* un tel procés. ce Poëte a bien *conduit* l'intrigue de ſa Comedie. cette femme n'a pas bien ſceu ſe *conduire*, elle eſt fort decriée. On dit encore, La débauche *conduit* les hommes au tombeau, au gibet. la vertu *conduit* en Paradis. la vie religieuſe *conduit* à la perfection. ſon aveuglement l'avoit *conduit* au bord du precipice. On dit, qu'un homme *conduit* bien ſa barque, lors qu'il ſe maintient bien dans ſa fortune, qu'il ſe *conduit* bien dans ſes affaires, qu'il y reüſſit.

CONDUIT, UITE. part. & adj.

CONDUIT. ſ. m. Canal ou tuyau par où coulent les eaux, ou autres choſes fluides. La terre a pluſieurs *conduits* ſouſterrains par où paſſent les eaux qui ſont les ſources, les fonteines, par où paſſent les vapeurs qui forment les metaux & les mineraux. les *conduits* artificiels pour conduire les eaux ſont de pierre, de plomb, de fer fondu, d'aulne, de poterie, &c. On dit qu'en la Province de Mexique il y a un *conduit* ſoûterrain en forme de grote qui dure 200. lieuës.

En terme de Medecine, on appelle *conduits*, les veines, arteres & autres vaiſſeaux par où les humeurs, les eſprits, &c. ſe communiquent dans le corps. La gravelle bouche les *conduits* de l'urine. on a découvert les *conduits* ſalivaires. l'apoplexie bouche les *conduits* de la reſpiration. les maladies viennent ſouvent d'obſtruction, parce que les *conduits* ſont bouchez. on découvre toûjours en Anatomie de nouveaux *conduits*.

Le *Conduit Pecquet* eſt une nouvelle découverte qu'a fait en l'année 1667. le Sr. Pecquet Medecin, du canal thoracique qui eſt le fondement d'une nouvelle opinion touchant la ſanguification, qui fait voir que le chile monte juſqu'aux veines ſouſclavieres, & deſcend par l'émulgente droit dans les veines lombaires, & de là dans le tronc de la veine cave. On en voit les particularitez dans les lettres inſerées dans les Memoires de l'Academie des Sciences, & dans le Journal des Sçavants de la même année. Mais Janſon d'Almeloween pretend par un paſſage de Jean Leonicenus, qu'il en eſt parlé dans un livre imprimé à Veniſe dés l'an 1561. compoſé par Barthelemi Euſtache Medecin Romain.

CONDUITTE. ſ. f. Action de celuy qui conduit. La Providence de Dieu a le ſoin, la *conduitte* de tout l'Univers. Ce mot au reſte a toutes les ſignifications de ſon verbe. Car on dit, la *conduitte* d'un Eſtat, d'une famille, d'un vaiſſeau, d'une entrepriſe, d'un deſſein, d'une affaire, d'une intrigue, d'un travail, d'un baſtiment, d'un livre, d'un jeune homme, d'une conſcience, d'un voyageur, d'une voiture.

On dit auſſi, qu'une perſonne a de la *conduitte*, pour dire, qu'elle ſe gouverne ſagement, diſcretement.

CONDYLE. ſ. m. Terme de Medecine. C'eſt le nom que les Medecins donnent aux nœuds ou jointures des doits.

CONDYLOMES. ſ. m. Terme de Medecine. Ce ſont des rugoſitez ou excroiſſances de chairs ridées qui viennent aux muſcles du ſiege, ou au col de la matrice, qui forment pluſieurs replis ſerrez les uns contre les autres, ſur tout lors qu'ils ſont enflammez & endurcis.

CONE. ſ. m. Terme de Geometrie. Corps ſolide qui a un cercle pour ſa baſe, & qui ſe termine par le haut en pointe, autrement *pyramide ronde*. L'ombre de la terre forme un *cone*, aboutit en *cone*. Le *cone* ſe deſcrit en tournant un triangle perpendiculairement ſur ſa baſe. Il y a auſſi des *cones* obtuſangles & acutangles. Le peuple ne connoiſt le *cone* que par la reſſemblance qu'il a avec un pain de ſucre.

CONFABULATION. ſ. f. Entretien familier. Ce mot eſt de peu d'uſage dans le ſerieux auſſi bien que le ſuivant.

CONFABULER. v. neut. S'entretenir avec quelqu'un. Ce mot eſt bas, & ne ſe dit qu'en burleſque.

CONFECTION. ſ. f. Action par laquelle on fait

quel-

quelque choſe. Il ſe dit en termes du Palais. Il faut des lettres du Prince pour la *confection* d'un papier terrier. La *confection* d'inventaire & ſa cloſture ſont neceſſaires pour diſſoudre une communauté.

CONFECTION, terme de Pharmacie, eſt un remede qui eſt de conſiſtence d'électuaire ſolide, compoſé de pluſieurs drogues precieuſes. La principale eſt la *confection d'alkermes*, où entrent les perles, la pierre d'azur, le muſc, l'ambre-gris, l'or en feuille, & ſur tout le ſuc du grain de kermes qui luy donne ſon nom, (c'eſt l'écarlate) le tout meſlé avec ſucre, canelle, ſantal, &c.

La *confection d'hyacinthe* eſt faite de ſaphirs, hyacinthes, eſmeraudes, topaſes, de perles, coraux, feuilles d'or, d'os, de cœur de cerf, & autres raretez meſlées avec pluſieurs ſimples, eaux & racines pour rendre le remede plus cher & non meilleur.

La *confection Hamech*, eſt un remede plus commun, compoſé de pluſieurs ſimples & purgatifs, polypode, prunes, myrobalans, agaric, ſené, abſynthe, roſes rouges, caſſe, tamarins, manne, &c. le tout reduit en forme d'électuaire mol. Elle a pris ſon nom de ſon Auteur *Hamech* Medecin Arabe fort ancien.

CONFEDERATION. ſ. f. Alliance entre des Princes, ou des Eſtats. Il y a ligue offenſive & deffenſive, *confederation* ancienne entre la France & les Suiſſes. on a fait pluſieurs traitez de *confederation* qui n'ont pas été de longue durée.

CONFEDERER, ſe dit avec le pronom perſonnel, pour dire, Se liguer, s'unir enſemble. Les armes de Pologne & des Princes d'Allemagne ſe *confederent* ſouvent, elles ſe liguent contre leurs Princes, & ſe mutinent.

CONFEDERÉ, ÉE. adject. qui ſe dit des Princes ou Eſtat qui ſont unis, alliez, liguez enſemble pour leur deffenſe commune, pour attaquer l'ennemi commun. La paix ſeroit faite ſans les interefts des *Confederez* qu'on veut y comprendre. Les villes Hanſeatiques ſont *confederées* depuis long-temps.

CONFERENCE. ſ. f. Action par laquelle on met des choſes les unes en preſence des autres pour voir le rapport qu'elles ont enſemble. Il ſe dit particulierement en matiere de litteratures. La *conference* des Coûtumes de France faite par Guerois eſt un travail fort beau & fort utile. la *conference* des Ordonnances a été redigée & commentée par le même Auteur. les Critiques du ſiecle paſſé ont fait pluſieurs *conferences* d'Editions, de Manuſcrits, de copies aux originaux, de paſſages d'Auteurs, qui ont bien éclaircy des difficultez.

CONFERENCE, ſe dit auſſi des entretiens qu'ont enſemble des Miniſtres des Princes, des Ambaſſadeurs, pour negocier des affaires d'Eſtat. On a recommencé les *conferences* de la paix à Nimegue. le mariage du Roy & la paix ſe firent en 1659. dans l'Iſle de la *Conference*, qui eſt ſur la riviere de Bidaſſoa qui ſepare la France de l'Eſpagne. il y a à Paris une porte qu'on appelle *de la Conference*.

CONFERENCE, ſe dit auſſi des entretiens de quelques particuliers aſſemblez pour parler d'affaires ou d'eſtudes. Si on pouvoit nouer une *conference* entre ces parties, leurs procés ſeroient bientoſt accommodez. Il ſe fait tous les jours des *conferences* en Sorbonne. Il y a pluſieurs volumes des *conferences* tenuës autrefois au Bureau de dreſſe.

CONFERER. v. act. Donner, octroyer. Dieu nous *confere* ſes graces par le moyen des Sacrements. le Roy de Pologne *confere* toutes les graces, & n'a point la haine des chaſtiments. les Princes *conferent* les honneurs, les dignitez. les Prelats *conferent* les Ordres.

CONFERER, ſe dit particulierement des Benefices. C'eſt le Roy qui nomme aux Prelatures, le Pape *confere*. Le Roy *confere* de plein droit les Benefices vacquants en Regale. Il n'y a que le Pape qui *confere* ſur les reſignations en faveur, parce qu'elles ſentent la ſimonie. Pas un Superieur ne peut *conferer* au mépris d'un Patron laïque.

CONFERER, ſignifie auſſi, Mettre deux choſes l'une en preſence de l'autre, pour voir le rapport qu'elles ont enſemble. Pluſieurs Auteurs ont *conferé* le Droit François & le Droit Romain. *conferer* les Editions, les Manuſcrits d'un même Auteur. on *confere* les diverſes traductions à l'original. quand on *confere* ces deux tableaux, il y en a un qui efface l'autre.

CONFERER, ſignifie encore, S'aſſembler pour parler enſemble d'affaires, de points de doctrine. Il faut faire *conferer* enſemble ces parties & leur conſeil pour les faire ſortir d'affaires. On a ordonné que le Rapporteur *conferera* de cette affaire avec les Commiſſaires que le Roy a nommez. ces Docteurs ont long-temps *conferé* ſur les queſtions qui leur ont été propoſées.

CONFERÉ, ÉE. part.

CONFESSER. v. act. Publier, ſoutenir l'Evangile la premiere des veritez. Les Saints ont *confeſſé*, publié la Foy en preſence des Tyrans, malgré leurs menaces & les ſupplices.

CONFESSER, ſignifie auſſi, Reconnoiſtre une verité particuliere. Les promeſſes & quittances commencent ainſi, Je ſoubſigné reconnois & *confeſſe* avoir reçu, devoir, ou promets payer à un tel, &c. il a été aſſigné pour *confeſſer* ou nier ſon eſcrit. un brave ſe *confeſſe* vaincu, quand il demande la vie. ce complice a tout *confeſſé* pour éviter la queſtion. On dit qu'un homme *confeſſe* la dette, quand il connoiſt qu'il a tort.

CONFESSER, ſe prend quelquefois abſolument, pour Faire un ſimple adveu. *Confeſſez* ingenuement, advouez que vous aviez tort, que vous luy avez de tres grandes obligations. On dit, qu'un homme s'eſt *confeſſé* au renard, quand il a fait confidence d'une affaire à un homme qui avoit intereſt de l'empécher.

CONFESSER, ſignifie auſſi, Entendre l'humble declaration des pechez de quelque penitent. Il n'y a que les Prelats & les Curez qui puiſſent *confeſſer*, ou ceux qui en ont d'eux la permiſſion, ou du Pape.

SE CONFESSER, ſignifie, Declarer à un Preſtre ſes pechez, à deſſein d'en recevoir l'abſolution dans le Sacrement de Penitence. Il faut *ſe confeſſer* premierement à Dieu, & en même temps au Preſtre. C'eſt un des commandements de l'Egliſe de *ſe confeſſer* à Paſques. On dit en ce ſens, qu'un peché *confeſſé* eſt à demi pardonné.

CONFESSÉ, ÉE. part. & adj. On dit au Palais, que des faits ſont tenus pour *confeſſez* & avenez, lors qu'un homme a refuſé de reſpondre ſur des faits & articles qu'on luy a fait ſignifier pour le faire interroger, & qu'il a été ſuffiſamment contumace. Ces jugements ne ſont pourtant la plus-part du temps que interlocutoires.

On dit auſſi dans les Bulles Apoſtoliques, qu'elles accordent indulgence à tous Fidelles devotement *confeſſez* & communiez, &c. pour dire, *confeſſez* & communiez.

A CONFESSER. Adverbial qui ſignifie, Confeſſion; & ſe met ſans regime. Il eſt revenu de *confeſſe*. il eſt allé à *confeſſe*.

CONFESSEUR. ſ. m. Chreſtien qui profeſſe hautement & publiquement la Foy de JESUS-CHRIST, & qui eſt preſt de ſouffrir les tourments pour la ſoutenir. St. Louis dans l'Office Eccleſiaſtique eſt mis au rang des *Confeſſeurs*. un Saint s'appelle *Confeſſeur*, à la diſtinction des Apoſtres, Evangeliſtes, Martyrs, Prelats, Docteurs, ou Vierges. Il y a un Office commun des *Confeſſeurs* dans le Breviaire. Dans l'Hiſtoire Eccleſiaſtique on a appellé particulierement *Confeſſeurs*, les Martyrs qui avoient ſouffert la mort en confeſſant JESUS-CHRIST. Enfuite on a donné ce nom à ceux qui

après

aprés avoir été fort tourmentés par les Tyrans, ont vécu & ſont morts en paix. Enfin on a appellé *Confeſſeurs*, ceux qui aprés avoir bien vécu, ſont morts en opinion de ſainteté. Quelques Conciles ont auſſi appellé *Confeſſeurs*, les Chantres & Pſalmiſtes des Egliſes, parce qu'en langage de l'Ecriture *confiteri*, c'eſt *chanter les loüanges de Dieu.*

CONFESSEUR, eſt auſſi un Preſtre ſeculier, ou Religieux, qui a pouvoir d'ouïr les Chrêtiens dans le Sacrement de Penitence, & de leur donner l'abſolution. Le *Confeſſeur* des Rois de France eſt ordinairement un Jeſuite; ceux de la Maiſon d'Auſtriche ſont d'ordinaire des Cordeliers. Dés qu'on a fait un peché mortel, il ſe faut aller jetter aux pieds d'un *Confeſſeur*. L'Egliſe l'appelle en Latin *Confeſſarius*, pour le diſtinguer de *Confeſſor*, qui eſt un nom conſacré aux Saints.

CONFESSION. ſ. f. Declaration, reconnoiſſance de la verité, ſoit en Juſtice, ſoit dehors. C'eſt une maxime, qu'en matiere civile on ne doit pas diviſer la *confeſſion*, il la faut prendre toute entiere. un criminel n'eſt pas condamné ſur ſa ſimple *confeſſion*, s'il n'y a d'autres preuves ou indices.

CONFESSION, eſt auſſi une declaration par le menu qu'on fait à un Preſtre de tous ſes pechez pour en recevoir l'abſolution. La *confeſſion* ſacramentale eſt le Sacrement de Penitence. La *confeſſion* ſe faiſoit autrefois publiquement; maintenant elle eſt auriculaire. Il faut que toutes les grandeurs s'humilient devant le Tribunal de la *Confeſſion*. Le ſceau de la *confeſſion* doit être inviolable. Les Indiens ont auſſi chez eux une eſpece de *confeſſion* & de penitence publique. Voyez Tavernier.

CONFESSION DE FOY, eſt une liſte ou denombrement & declaration des articles de la Foy de l'Egliſe Romaine. Tous ceux qui demandent des proviſions pour des Prelatures, ſont obligez de faire une *confeſſion de foy*, de jurer leur *confeſſion de foy*. Les Heretiques en ont auſſi fait dans chacune de leurs Egliſes. La *Confeſſion d'Augsbourg*, des Proteſtans, &c. St. Jerôme appelle auſſi *confeſſion*, toutes les loüanges qu'on donne au Seigneur, & les actions de graces qu'on luy rend.

CONFESSIONNAL, ou *Confeſſionnaire*. ſ. m. Petit banc ou cloſture où le Confeſſeur ſe tient dans les Egliſes pour entendre en confeſſion ſes penitens.

CONFIANCE. ſ. f. Bonne opinion qu'on a de quelque choſe ſur laquelle on ſe fie, on s'aſſeure. Il ne faut point avoir trop de *confiance* aux choſes du monde. Milon Crotoniate perit pour avoir trop de *confiance* en ſa force. la *confiance* qu'on a en Dieu fait affronter toutes ſortes de perils. ce Prince a une entiere *confiance* en ſes Miniſtres, il ſe repoſe ſur eux de ſes affaires les plus importantes.

CONFIDEMMENT. adv. Avec confiance. Il y a de la honte à reveler un ſecret qu'un amy vous a dit *confidemment*.

CONFIDENCE. ſ. f. Communication de penſées entre perſonnes amies. Il eſt dangereux de faire *confidence* de ſes ſecrets. il n'y a rien qui deſobligе plus qu'une fauſſe *confidence*, quand on ne dit qu'une partie, ou le contraire de ce qu'on a deſſein de faire. cet homme eſt bien avant dans la *confidence* du Miniſtre, il eſt ſon favori.

CONFIDENCE, en termes de Juriſprudence Canonique, eſt une paction illicite de celuy qui jouit des fruits d'un Benefice ſous le nom d'autruy, ſans en poſſeder le titre, ou qui le veut conſerver pour quelqu'un. La *confidence* fait vacquer le Benefice, & eſt comparée à la ſimonie.

CONFIDENT, ENTE. ſ. m. & f. Amy intime à qui on confie tous ſes ſecrets. Achates étoit le *confident* d'Enée. les Demoiſelles ſuivantes ſont d'ordinaire les *confidentes* de leurs Maiſtreſſes.

CONFIDENTIAIRE. ſ. m. Qui preſte ſon nom pour poſſeder le titre d'un Benefice, & en laiſſer le revenu à un autre, ou la liberté d'en diſpoſer toutes fois & quantes qu'il voudra. On le dit auſſi de celuy à qui on paſſe ſon nom. Ce mot eſt relatif aux deux perſonnes qui font la paction illicite.

CONFIER. v. act. Se rapporter à la fidelité de quelqu'un pour le ſuccés d'une affaire, ou la garde de quelque choſe. Quand on a de vrais amis, on leur doit *confier* tous ſes ſecrets, on ne doit *confier* les forteresſes qu'à ceux dont la fidelité eſt bien éprouvée. Le Pſalmiſte dit qu'il ne faut pas ſe *confier* aux Princes. il ne ſe faut pas *confier* à la foy d'un ennemy.

CONFIGURATION. ſ. f. Forme exterieure ou ſurface qui borne les corps, & leur donne une figure particuliere. Les moules differents donnent une difference *configuration* aux corps ſur leſquels ils ſont formez. le fœtus acquiert peu à peu ſa parfaite *configuration*. la veuë courte ou la veuë longue vient de la diverſe *configuration* du criſtalin.

CONFINER. v. n. Eſtre proche les bornes d'une autre Seigneurie ou pays. Mon heritage *confine* d'Orient avec les Communes de la Parroiſſe. la France *confine* avec l'Italie, & n'en eſt ſeparée que par les Alpes.

CONFINER. v. act. ſignifie, Enfermer en certain lieu de peu d'étenduë. On a *confiné* ce criminel dans une priſon pour le reſte de ſes jours. c'eſt un homme d'eſtude qui eſt *confiné* dans ſon cabinet. il s'eſt *confiné* dans un Cloiſtre.

CONFINS. ſ. m. plur. Bornes d'un champ, d'une Seigneurie, d'un pays. Il faut mettre dans une ſaiſie reelle les bornes & *confins* d'un heritage, c'eſt à dire, ſes tenans & aboutiſſans. les *confins* de l'Eſpagne ſont la mer & les Pyrenées.

CONFIRE. v. act. Donner aux fruits, aux fleurs, aux herbes, aux racines, certaines preparations qui les rendent plus agreables, ou qui empêchent qu'ils ne ſe corrompent. Les Anciens ne *confiſoient* qu'avec le miel; maintenant on *confit* avec le ſucre. on *confit* des concombres, de la perce-pierre, du pourpier avec du ſel & du vinaigre, pour en faire des ſalades d'hiver.

CONFIRE, ſignifie auſſi, Laiſſer tremper, imbiber long-temps un mets dans la ſauce, dans le vin, dans le beurre, dans le vinaigre.

On dit auſſi, qu'un fruit eſt tout *confit* ſur l'arbre, pour dire, qu'on ne l'a point cueilli qu'en ſa plaine maturité. Il ſe dit particulierement des fruits doux, comme l'abricot, les figues. Les Provençaux ſe vantent de manger les fruits tout *confits* ſur les arbres.

CONFIRE, ſe dit figurément en choſes morales, en parlant de ceux qui ont quelque bonne ou mauvaiſe qualité qui les penetre, & qui ſe trouve chez eux au ſupreme degré. Cette bonne femme eſt toute *confite* en devotion. Elle a un fils fort méchant qui eſt tout *confit* en malice.

CONFIT, ITE. part. & adj.

On appelle auſſi une ame *confite* en amertume, en douleurs, quand elle eſt inconſolable, dans de longues & de fortes afflictions.

CONFIRMATIF, IVE. adj. Qui rend une choſe plus aſſûrée & plus ferme. Cette maxime eſt fondée ſur la loy, & ſur pluſieurs ordonnances *confirmatives*. cet arreſt eſt *confirmatif* d'une telle ſentence du Juge inferieur. cette nouvelle eſt *confirmative* de celle que j'avois déjà appriſe.

CONFIRMATION. ſ. f. Titre qui rend quelque choſe plus ferme, plus aſſûrée. Le Roy a donné des Lettres à cette ville pour la *confirmation* de ſes privileges. on a taxé les Officiers pour la *confirmation* d'heredité.

On le dit auſſi des preuves, des témoignages qui nous aſſûrent de la verité de quelque choſe. On attend par le courier la *confirmation* de cette nouvelle. il m'a donné de nouvelles *confirmations* de ſon amitié par un ſervice qu'il m'a rendu.

CONFIRMATION, en termes de Rhetorique, eſt la troiſiéme partie d'une oraiſon, dans laquelle l'Orateur doit prouver par loix, raiſons, autoritez, & autres moyens, la verité des faits & des propoſitions qu'il a advancez dans ſa narration.

CONFIRMATION, eſt auſſi un Sacrement de l'Egliſe, le ſecond en ordre, qui eſt conferé par les Evêques pour rendre les Fidelles plus fermes dans leur creance par la vertu d'une ſainte onction.

CONFIRMER. v. act. Donner de nouvelles aſſeurances pour affermir quelque choſe. Le Roy a fait une ordonnance ſur ce ſujet qui *confirme* toutes les autres. on a fait de nouvelles deſcouvertes qui nous *confirment* dans cette opinion. la ſainteté ſe *confirme* par l'uſage de la dieette. il a *confirmé* par ſerment ſa promeſſe. une exception *confirme* la regle.

CONFIRMER, ſignifie auſſi, Conferer le Sacrement de Confirmation. Ce Prelat a *confirmé* mille perſonnes aujourd'huy dans cette Paroiſſe.

On dit auſſi en Theologie, que Dieu s'eſt ſervi autrefois de miracles pour *confirmer* les Fidelles en la Foy; qu'un Chrêtien eſt *confirmé* en grace, pour dire, qu'il a une vertu ſi epurée, que Dieu eſt comme obligé de l'aſſiſter toûjours de ſes graces.

CONFIRMÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

CONFISCATION. ſ. f. Adjudication au fiſc. Il y a des Provinces où la *confiſcation* n'a point de lieu, ſi ce n'eſt en crime de Leſe-Majeſté. Le Roy Jean a accordé ce privilege à l'Aquitaine. Ce crime emporte *confiſcation*. Il a obtenu du Roy la *confiſcation* d'un tel.

CONFISEUR. ſ. m. Qui confit, qui prepare des fruits ou autres choſes avec du ſucre. Ce Sommelier eſt excellent *Confiſeur*. Voyez *Confiturier*.

CONFISQUER. v. act. Adjuger au fiſc, ou à ceux qui en ont les droits. On *confiſque* le corps & les biens des criminels & des rebelles. on *confiſque* au profit des traittans toutes les marchandiſes qu'on veut faire paſſer en fraude, ſans payer les droits eſtablis. C'eſt un axiome en Pratique, Qui *confiſque* le corps, *confiſque* les biens. Ce mot vient du Latin *confiſcare*.

On dit en matiere de fiefs, qu'un vaſſal *confiſque* ſon fief, lors qu'il denie à ſon Seigneur celuy dont il releve, & qu'il ne luy veut pas rendre la foy & hommage; & alors on dit que le fief tombe en commiſe.

CONFISQUÉ, ÉE. part. & adj.

CONFISQUÉ, ſe dit auſſi d'une choſe qui apparemment eſt perduë ou ruinée. C'eſt un homme *confiſqué*, qui ne relevera jamais de cette maladie. ſa fortune eſt *confiſquée*, il a deplû à ſon Maiſtre, il eſt *confiſqué*. cet habit eſt *confiſqué*, je ne le puis plus mettre. cet arbre eſt *confiſqué*, je le veux abattre.

On dit des gens de main-morte, qu'il faut qu'ils donnent au Seigneur un homme vivant, mourant, & *confiſquant*, pour dire, par la faute duquel le fief puiſſe eſtre *confiſqué*.

CONFITEOR. ſ. m. Terme pris purement du Latin. Priere qu'on fait avant de ſe confeſſer. On la fait auſſi en l'Egliſe à la Meſſe & à Laudes, & à Complies en certains Offices marquez dans le Breviaire. On dit auſſi à ceux qui ſont en danger de mourir, ou qui y ſont condamnez, Dites vôtre *Confiteor*.

CONFITURE. ſ. f. Preparation faite avec du ſucre, ou du miel, qu'on donne aux fruits, aux herbes, aux fleurs, aux racines, ou à certains ſucs pour plaire au gouſt, ou pour les conſerver. On fait des tourtes avec des *confitures* liquides. Les *confitures* ſeches s'emportent dans la poche. On fait des *confitures* avec du jus de citron, des biſcuits de grenade, des paſtes de piſtaches, de fleurs d'orenges, des écorces de citron. Les *confitures* à demi-ſucre ſont celles où on met peu de ſucre pour leur laiſſer plus de gouſt du fruit. Ce mot vient du Latin *confectura*. Menage.

CONFITURIER. ſ. m. Marchand qui fait & qui vend des confitures. Quelques-uns l'appellent *Confiſeur*. Quelques autres en font diſtinction, & appellent *Confiſeur*, celuy qui confit effectivement les fruits; & *Confiturier*, celuy-là ſeulement qui en fait commerce.

CONFLAGRATION. ſ. f. Incendie de ville. Il y eut bien de beaux édifices ruinez dans la *conflagration* de Troyes. Neron fit accuſer les Chrêtiens de la *conflagration* de Rome. Ce mot a peu d'uſage.

CONFLIT. ſ. m. Choc de pluſieurs perſonnes armées qui ſont bien du bruit avec leurs armes. Il vieillit. Ce mot vient du Latin *conflictus*, & *confligere*.

CONFLIT, ſe dit figurément des conteſtations qui ſe font dans les procés, & dans les diſputes d'écoles. Il y eut un grand *conflit*, un grand combat d'opinions, quand on traitta cette queſtion.

CONFLIT, ſe dit particulierement en Juſtice, du different qui eſt entre les parties, ou les Officiers ſur leurs Juriſdictions. On plaide au Grand Conſeil, quand il y a *conflit* de Juriſdiction entre des Officiers Royaux & des Preſidiaux, ou des Prevoſts des Mareſchaux; au Conſeil Privé, quand il y a *conflit* entre deux Parlements, ou autres Compagnies Souveraines. Le *conflit* a lieu, quand deux differentes Juſtices ſont ſaiſies d'une même conteſtation.

CONFLUENT. ſ. m. Le lieu où deux rivieres ſe joignent & meſlent leurs eaux. De ce mot a été fait *confluant*, comme le *confluant* de Charenton, où la Marne & la Seine ſe joignent; *confluant* Saint Honorine, où l'Oiſe & la Seine ſe joignent; & le *Coblents* des Allemands, où la Moſelle entre dans le Rhin. Ce mot vient du Latin *confluens*. Nicolas Berger dans ſon livre des grands chemins, dit que ces ſortes de lieux s'appelloient autrefois *Condé*, d'un vieux mot François qui eſt encore en uſage en quelques lieux.

CONFONDRE. v. act. C'eſt un compoſé de *fondre*, qui ne ſe dit point au propre, mais au figuré. Il ſignifie, Meſler deux ou pluſieurs choſes enſemble. Tous les élements étoient *confondus* dans le chaos. il ne faut pas *confondre* les droits ſpirituels avec les temporels.

CONFONDRE, ſignifie auſſi, Se meſprendre, prendre l'un pour l'autre. On *confond* ſouvent les deux Seneques, les deux Plines. vous *confondez* Ariſtote avec Platon. il ne faut pas *confondre* le fait avec le droit.

CONFONDRE, ſignifie auſſi, Convaincre, fermer la bouche à ſon adverſaire. Les demonſtrations de Geometrie *confondent* les plus opiniaſtres. deux depoſitions ſuffiſent pour *confondre*, pour convaincre un accuſé.

CONFONDRE, ſe dit auſſi de ceux qu'on ſurprend en quelque action honteuſe qui les fait rougir. Il y avoit aſſez dequoy le *confondre* en le trouvant ſur le fait.

CONFONDU, UË. part.

CONFORMATION. ſ. f. Terme de Medecine, qui ſe dit en cette phraſe, La *conformation* des membres de cet embrion n'étoit pas aſſez parfaite pour en faire la diſſection. la lumiere reflêchie ſuivant les diverſes *conformations* des corps, produit les couleurs.

CONFORME. adj. m. & f. Qui eſt pareil, ſemblable, de même nature ou qualité. La copie de cet acte eſt *conforme* à ſon original. ces aſſociez ne durerent pas long-temps enſemble, leurs humeurs ne ſont pas *conformes*. toute doctrine qui n'eſt pas *conforme* à celle de l'Egliſe eſt condamnable. on appelle toûjours des ſentences des Juges d'Egliſe, tant qu'il y ait trois ſentences *conformes*.

CONFORMÉMENT. adv. D'une maniere conforme. Il a été donné pluſieurs declarations *conformément*, & en execution de l'Edit d'un tel jour. on a jugé *conformément* à la loy, au contract.

CONFORMER. v. act. Rendre ſemblable & conforme.

forme. Un Predicateur doit *conformer* ſa vie à ſa doctrine. il faut qu'une honneſte femme ſe *conforme* aux humeurs de ſon mary.

CONFORMITE'. ſ. f. Reſſemblance entre deux choſes. La *conformité* d'humeurs entretient la paix dans un ménage, celle de Religions dans un Eſtat.

CONFORMISTE. ſ. m. Qui eſt conforme. Il ne ſe dit qu'en matiere de Religion. On a donné pluſieurs decrets en Angleterre pour chaſſer tous les Non-*conformiſtes*.

CONFORT. ſ. m. Vieux mot qui ſignifie *aide*. Il eſt encore en uſage en cette phraſe du Palais. Il eſt enjoint au Prevoſt des Mareſchaux de donner aide & *confort* aux executeurs de cet arreſt.

CONFORTATIF, IVE. adj. Qui rend plus fort. Il ne ſe dit qu'en Medecine. Ce remede eſt un grand *confortatif* pour le cœur.

CONFORTEMAIN. Terme de Pratique, qui ſe dit de certaines Lettres de Chancelerie qu'un Seigneur feodal prenoit autrefois pour rendre ſa ſaiſie & execution plus authentique, étant confirmée par l'autorité ſuperieure ou Royale; mais l'uſage en eſt maintenant abrogé.

CONFORTER. v. act. Rendre plus fort. Il ne ſe dit gueres qu'en Medecine. Ce remede *conforte* le cœur. On le dit toutefois figurément, en parlant de guerir les maladies de l'eſprit. Il a *conforté* cet affligé par pluſieurs raiſonnements de Morale; il l'a *conforté* dans le deſſein de faire penitence.

CONFRAYRIE. ſ. f. Societé de perſonnes qui s'aſſemblent pour faire quelques exercices de devotion: comme la *Confrairie* du Scapulaire, du Cordon Saint François, &c. Dans tous les corps d'Artiſans il y a des Maiſtres de *Confrairie*, qui s'éliſent comme les Jurez. Les *Confrairies* ſont deffenduës par l'Ordonnance. On le dit auſſi de deux perſonnes qui ſont de pareille condition; & un priſonnier dira d'un autre priſonnier, Il eſt de nôtre *confrairie*: & on dit d'un homme marié, Il eſt de la grande *confrairie*. On dit auſſi, que deux choſes ſont de la même *confrairie*, pour dire, de même nature.

CONFRATERNITE'. ſ. f. Le corps de la Confrairie. Ils ſont de la même *Confraternité*.

CONFRERE. ſ. m. & f. Un des membres d'une Confrairie. Il y a indulgence pleniere pour tous les *Confreres* de l'un ou de l'autre ſexe.

CONFRERE, ſe dit des membres d'un même corps, ou d'une même profeſſion. Deux Conſeillers en même Siege ſont *confreres*. deux Academiciens s'appellent *confreres en Apollon*. deux Medecins, deux Advocats ſont *confreres*.

CONFRONTATION. ſ. f. Action par laquelle on confronte, ſoit des choſes, ſoit des perſonnes. La conteſtation en matiere criminelle ne commence qu'à la *confrontation*. ce procés a été inſtruit par recollement en *confrontation*. Dans les inſcriptions en faux on fait la *confrontation* des écritures.

CONFRONTER. v. act. Mettre deux perſonnes en preſence l'une de l'autre, pour éclaircir la verité de quelque fait qu'ils rapportent differemment. Deux courriers nous ont apporté des advis differents du ſuccés de cette bataille, il les faut appeller, & les *confronter* l'un à l'autre.

CONFRONTER, ſe dit particulierement en matiere criminelle, des témoins que l'on *confronte* à un accuſé, ou des accuſés que l'on *confronte* les uns aux autres. Les témoins ne ſont point *confrontez*, qu'ils n'ayent été auparavant recollez, pour voir s'ils perſiſtent en leurs depoſitions.

CONFRONTER, ſe dit auſſi des choſes que l'on compare les unes aux autres, pour voir ſi elles ſont ſemblables ou non. J'ay *confronté* mon drap avec le vôtre, & je trouve que le mien eſt le meilleur. j'ay *confronté* ces deux paſſages de l'Ecriture, & j'en ay trouvé la conciliation.

CONFRONTÉ, ÉE. part. & adj. Il n'y a que les témoins *confrontez* dont la depoſition faſſe preuve, & doive être leuë hors du jugement.

CONFUS, USE. adj. Meſlé, brouillé enſemble. Quand divers grains ſont *confus* enſemble, il eſt difficile de les ſeparer. les effets d'un mary & d'une femme ſont *confus* enſemble.

CONFUS, ſignifie auſſi, Qui eſt en deſordre, qui n'eſt pas en ſon rang. Tous ſes livres, tous ſes meubles ſont encore *confus* à cauſe de ſon deſmenagement.

CONFUS, ſignifie encore, Obſcur, embrouillé. Eſprit *confus*. ſcience *confuſe*. il m'a fait un diſcours *confus* où je n'ay rien compris. il court un bruit *confus* de cette nouvelle, dont on ignore l'auteur.

CONFUS, ſignifie auſſi, Honteux, convaincu. Il a été tout *confus*, quand il s'eſt veu pris ſur le fait. ce paſſage formel doit rendre *confus* tous les Heretiques. je ſuis *confus* de l'honneur que vous me faites de me venir viſiter.

CONFUSÉMENT. adv. D'une maniere confuſe. J'ay appris cela *confuſément*. j'ay ſerré tous ſes papiers *confuſément*.

CONFUSION. ſ. f. Meſlange confus de pluſieurs choſes. C'eſt un homme mal propre, peu ſoigneux, dont les livres, les meubles, les papiers ſont en *confuſion*. tout le peuple marche en *confuſion* aux Proceſſions. le chaos des Anciens étoit une *confuſion* generale des élements.

CONFUSION, ſignifie auſſi, Embrouillement, deſordre qui ſe trouve dans une famille, dans un Eſtat. La diverſité des Religions met tout en *confuſion* dans un Eſtat. les procés mettent de la *confuſion* dans les familles.

CONFUSION, ſe dit auſſi de la choſe confonduë. Il y a *confuſion* de biens entre des gens mariez, quand il y a communauté. les Lettres de benefice d'inventaire empêchent la *confuſion* des biens du deffunt, & de l'heritier.

CONFUSION, ſignifie auſſi, Honte. Il a eu une grande *confuſion* de ſçavoir qu'on a découvert la trahiſon qu'il a faite à ſon amy. j'ay bien de la *confuſion* de recevoir toûjours de vos bienfaits.

CONFUSION, ſe dit encore d'une grande multitude de perſonnes ou de choſes de même eſpece. Il y avoit une grande *confuſion* de peuple à l'entrée du Roy. il y a une grande *confuſion* de fruits cette année. on nous a ſervy des viandes en *confuſion*. ces cavaliers avoient des plumes, des rubans en *confuſion*.

CONFUTATION. ſ. f. Terme dogmatique, qui ſe dit d'une réponſe qui deſtruit un argument, ou de la partie du diſcours où on prenoit les objections, & on y donne des ſolutions.

CONFUTER. v. act. Deſtruire les arguments & les objections d'un adverſaire. Ces deux mots vieilliſſent, & on dit plus ordinairement *refutation* & *refuter*.

CONGE'. ſ. m. Licence, permiſſion que donne un Superieur à un inferieur, qui le diſpenſe d'un devoir à quoy il étoit obligé envers luy. Un ſoldat n'oſeroit quitter le ſervice, ſans avoir le *congé* de ſon Capitaine. un Moine n'oſeroit ſortir de ſon Couvent ſans le *congé* de ſes Superieurs. une mineure ne ſe peut marier ſans le *congé* & licence de ſes parents. une femme ne peut s'obliger ſans le *congé* & autorité de ſon mary. Menage derive ce mot de *commeatus*, qu'on a dit pour *commeatus* & *commeare*, qui ſe trouvent dans les Anciens.

CONGÉ, ſe dit auſſi des permiſſions qu'on demande par civilité. Il n'a pas voulu partir ſans prendre *congé*

de tous ſes amis. cet Ambaſſadeur a eu ſon audience de *congé*. Jour de *congé*, eſt un jour qu'on donne aux eſcoliers pour ſe repoſer, pour ſe divertir.

CONGÉ, en termes de Marine, eſt une Patente qu'un Roy ou une Republique donnent à leurs ſujets, pour leur permettre de naviger, de courir les mers, faute de la repreſentation de laquelle on eſt reputé Corſaire.

CONGÉ, eſt auſſi une permiſſion de naviger que doivent prendre tous les vaiſſeaux qui ſortent des ports, ſoit des Gouverneurs, ſoit des Juges de l'Admirauté, comme il eſt enjoint par l'Ordonnance de la Marine. Il faut remarquer qu'on ſe ſert du mot de *congé* ou *paſſeport*, quand on le donne à des ſujets; de *ſeureté*, quand on le donne aux amis; & de *ſauf-conduit*, quand on le donne aux ennemis. Le *congé* ſur les coſtes de Bretagne s'appelle *Brieux*; & on dit, Parler aux *Hebrieux*, pour dire, Demander ce *congé*. Voyez l'Ordonnance.

CONGÉ, ſe dit auſſi de la permiſſion qu'on donne à des domeſtiques de ſe retirer d'une maiſon. Ce Maiſtre s'eſt retiré, & a donné *congé* à tous ſes domeſtiques. les valets ne doivent point ſortir des maiſons de leurs Maiſtres ſans *congé* par eſcrit: ſans cela il eſt deffendu à d'autres de les recevoir, ſuivant les Ordonnances. Celle des Aides veut auſſi qu'on prenne des *congez* pour tranſporter des vins & des marchandiſes d'un lieu à un autre.

CONGÉ, ſe dit auſſi en parlant de celuy qu'on prie de ſe retirer d'une maiſon où il avoit quelque habitude, ou quelque pretention. Ce jeune homme recherchoit une telle fille, mais les parents luy ont donné ſon *congé*, l'ont prié de n'y plus penſer. On a bien de la peine à donner *congé* aux eſcornifleurs, quand on tient bonne table.

CONGÉ, eſt auſſi l'acte ou declaration que peuvent faire reciproquement le proprietaire d'une maiſon à ſon locataire, pour en faire déloger ou le locataire; ou celuy-cy au proprietaire pour eſtre deſchargé des loyers. Il faut donner *congé* avant les ſix mois pour une maiſon entiere; & avant les trois mois pour une portion; & avant les ſix ſemaines pour des chambres.

CONGÉ, en termes de Palais, eſt une deſcharge de l'aſſignation donnée à la requeſte d'un demandeur, quand il ne comparoiſt pas pour faire plaider ſa demande: & on appellé *congé deffaut*, lors qu'il y a des demandes reſpectives, & qu'il n'y a qu'une partie qui comparoiſt. Le *congé deffaut* ſe donne à l'appellant qui a été anticipé contre l'anticipant defaillant, parce qu'il eſt en quelque façon deffendeur & demandeur. On a prononcé le *congé* à l'audience en preſence du Procureur. il faut faire juger le profit du *congé*.

CONGÉ, en termes d'Architecture, eſt la même choſe que *eſcape*. Voyez *Eſcape*.

CONGÉ, en general ſignifie, Permiſſion. Ainſi on dit en ce ſens, Il ne faut demander *congé* à perſonne pour boire de l'eau, & coucher dehors, pour dire, que ce ſont deux choſes que perſonne n'empéche.

CONGEABLE. adj. Terme de Couſtumes, qui ſe dit d'un domeine dont le poſſeſſeur ſe doit deſſaiſir à la volonté du Seigneur duquel il eſt tenu, en luy payant ſes meliorations. Il y en a beaucoup de cette ſorte en Bretagne.

CONGEDIER. v. act. Donner congé, permiſſion de ſe retirer. Il ſe dit des trouppes, ce qu'on appelle autrement *licentier*; & des compagnies, des aſſemblées. On a *congedié* le Clergé, les Eſtats. on a *congedié* cet Ambaſſadeur avec de beaux preſens. Du Cange derive ce mot de *congeare*, terme de la baſſe Latinité. On diſoit autrefois *congeer*.

CONGEDIER, ſe dit auſſi d'un ordre qu'on donne pour faire retirer un domeſtique, d'une priere qu'on fait à quelqu'un de ne plus hanter en une maiſon. La neceſſité l'a contraint de *congedier* la plus grande partie de ſes gens. cette fille a *congedié* tous ſes amants pour ſe retirer dans un Cloiſtre.

On dit auſſi en Fauconnerie, *Congedier* l'oiſeau, quand il n'eſt plus en eſtat de ſervir ſon maiſtre.

CONGEDIÉ, ÉE. part. & adj.

CONGELATION. ſ. f. Action par laquelle une choſe eſt congelée. Les bleſſures des aſpics ſont mortelles par la prompte *congelation* qui ſe fait du ſang, & qui en empéche la circulation. La *congelation* ſe fait toûjours par le froid; & en cela diffère de la *coagulation*, qui ſe fait par autres cauſes.

CONGELATION, ſe dit auſſi des choſes congelées. On trouve dans les Alpes mille ſortes de *congelations* de toutes ſortes de ſucs qui ſont d'une varieté admirable. On s'en ſert à orner des grottes.

CONGELER. verb. act. Arreſter les mouvements d'une choſe liquide par le froid. Le ſalpeſtre *congele* l'eau, & la glace en gelé. Les metaux & mineraux ne ſont que des ſucs *congelez* dans les veines de la terre. Le criſtal de roche eſt de l'eau *congelée* dans les montagnes.

On dit auſſi, *Congeler* des fruits, pour dire, les mettre à la glace. laiſſer *congeler* un bouillon, un ſyrop, pour le laiſſer prendre & eſpaiſſir en ſe refroidiſſant.

CONGESTION. ſ. f. Terme de Medecine, qui ſe dit d'un amas d'humeurs qui s'endurciſſent en quelque partie du corps, & y forment des tumeurs contre nature. Ce mot eſt oppoſé d'ordinaire à *fluxion*.

CONGLUTINATION. ſ. f. Attache de deux corps enſemble par des parties onctueuſes, gluantes & tenaces. On met de la cire, de la poix dans une compoſition, afin que la *conglutination* en ſoit plus prompte & plus ferme.

CONGLUTINER. v. act. Lier, attacher un corps avec un autre par le moyen de quelque choſe de gluant & de tenace. Il n'eſt guere en uſage que dans le dogmatique.

CONGRATULATION. ſ. f. Témoignage de joye qu'on donne à ſes amis, quand il leur eſt arrivé quelque bonne fortune, quand ils ont fait quelque bonne affaire. On envoye faire des compliments de *congratulation* à la parenté, lors qu'il s'y fait un mariage, une reception en une charge.

CONGRATULER. verb. act. Faire des compliments de congratulation. On ſe ſert aujourd'huy plus ordinairement du mot de *feliciter*.

CONGRE. ſ. m. Poiſſon ſemblable à une anguille, dont la chair eſt ferme. En Latin *conger*.

CONGREGATION. ſ. f. Aſſemblée de pluſieurs perſonnes Eccleſiaſtiques qui font un corps. On le dit particulierement des Cardinaux qui ſont commis en certain nombre par le Pape, & diſtribuez en pluſieurs chambres pour exercer certains offices ou juriſdictions, à peu prés comme les Bureaux des Conſeillers d'Eſtat en France. La premiere eſt la *Congregation* du St. Office, ou de l'Inquiſition. La ſeconde a juriſdiction ſur les Evêques & les Reguliers. La troiſiéme eſt celle du Concile. Elle a pouvoir d'interpreter le Concile de Trente. La quatriéme eſt celle des couſtumes, ceremonies, preſeances, canoniſations. La cinquiéme, celle de la fabrique de St. Pierre, qui connoiſt de toutes les cauſes pies, dont une partie eſt dûë à la fabrique de St. Pierre. La ſixiéme, celle des eaux, ponts & chauſſées. La ſeptiéme, celle des fonteines & des ruës, dont le Cardinal Grand Chamberlan eſt le Chef. La huitiéme, celle de l'Index, qui juge des livres à imprimer ou à corriger. La neuviéme eſt celle du gouvernement de tout l'Eſtat de l'Egliſe. La dixiéme, *de bono regimine*. Le Cardinal Nepveu eſt Chef de ces deux dernieres. La onziéme eſt celle de la Monnoye. La douziéme, celle des Evêques, où on examine ceux qui

qui doivent eſtre promeus aux Eveſchez d'Italie. Elle ſe tient devant le Pape. La treiziéme eſt celle des matieres conſiſtoriales, dont eſt Chef le Cardinal Doyen. Ces *Congregations* changent quelquefois ſelon la volonté des Papes, qui en établiſſent ſouvent de nouvelles qui ne durent qu'un certain temps, & pour decider des affaires particulieres. Le Cardinal Jean Baptiſte de Luca a fait une relation de la Cour Romaine, où il parle de toutes les *Congregations*, Tribunaux & Juriſdictions de l'Eſtat.

CONGREGATION, ſe dit auſſi des societez de pluſieurs Religieux. La *Congregation* de l'Oratoire. la *Congregation* de St. Maur, de St. Vanne, de Clugny, qui forment divers corps de Benedictins en France.

CONGREGATION, ſe dit auſſi de l'aſſemblée de pluſieurs perſonnes pieuſes en forme de Confrairie, qui ſe tient particulierement chez les Peres Jeſuïtes. Ils ont obtenu pluſieurs indulgences en faveur de leur *Congregation*. Ils ont une Chapelle expreſſe de la *Congregation*. Il y a une *Congregation* pour les eſcoliers, & une *Congregation* pour les externes.

Nicod obſerve qu'on diſoit autrefois *congreger* & *congreer*, du mot de *congregare* ou de *concreſcere*.

CONGRE'S. ſ. m. Terme obſcene. Action du coït qui ſe faiſoit il n'y a pas long-temps par ordonnance d'un Juge Eccleſiaſtique en preſence de Chirurgiens & de Matrones, pour éprouver ſi un homme étoit impuiſſant, aux fins de diſſoudre un mariage. On a reconnu que les plus vigoureux & les plus effrontez n'ont pû ſoûtenir la honte du *congrés*. On a enfin abrogé l'uſage du *congrés* par un ſage arreſt du Parlement du 18. Fevrier 1677. inſeré dans le Journal des Audiences. On tient qu'il n'avoit eſté pratiqué en France que depuis 120. ans ou environ.

CONGRU, UË. adj. Au feminin, c'eſt un terme du Droit Canonique, qui ſe dit d'une certaine ſomme qu'on fait payer aux Curez par les gros Decimateurs de leurs Parroiſſes, pour leur donner dequoy vivre. Les portions *congruës* ſe taxent aux Curez au Grand Conſeil à 200. livres, & au Parlement à 300. livres, ſuivant deux diverſes declarations qui y ont été verifiées. Au delà de la Loire on n'adjuge que 200. livres, en deçà juſqu'à 300. livres.

CONGRU, au maſculin, eſt un terme de Grammaire, qui ſe dit d'un diſcours ou d'un theme où il n'y a point de faute contre la Grammaire, ni contre la ſyntaxe: & on appelle un eſcolier *congru*, quand il compoſe ſon theme ſans faute.

On dit auſſi, qu'un homme eſt *congru*, lors qu'il parle à propos, qu'il ne dit rien que ce qui eſt bon à dire.

CONGRUEMENT. adv. D'une maniere congruë & à propos. Si vous allez voir cet Advocat, il vous parlera *congruëment* de voſtre affaire.

CONJECTURAL, ALE. adj. Qui n'eſt fondé que ſur des apparences, ſur des arguments probables. La Medecine, l'Aſtrologie Judiciaire, ſont des ſciences *conjecturales* & experimentales.

CONJECTURALEMENT. adv. Par conjecture. Vous ne pouvez juger de l'advenir par le paſſé, ſi ce n'eſt *conjecturalement*.

CONJECTURE. ſ. f. Raiſonnement fondé ſur des probabilitez ſans aucune demonſtration. Il ne faut point faire cas de ces jugements qui ne ſe font que par *conjecture*.

CONJECTURER. v. act. Juger au haſard, deviner. La prudence ſçait quelquefois ſi bien *conjecturer*, qu'elle fait paſſer ſouvent pour Prophetes ceux qui ont preveu quelques évenements.

CONJOINDRE. v. act. Joindre une perſonne, ou une choſe avec une autre. Il ne faut pas que l'homme ſepare ce que Dieu a *conjoint*. on ne peut pas *conjoindre* les deux extremitez. on peut *conjoindre* deux charges en une même perſonne, quand elles ne ſont pas incompatibles, & quand elles ſe peuvent exercer conjointement. il faut mettre là quelque particule pour *conjoindre* les deux membres de cette periode.

CONJOINT, OINTE. part. & adj. Ces deux perſonnes ſont *conjointes* d'amitié, par mariage. il ne faut pas argumenter des choſes *conjointes* aux diſjointes.

CONJOINT. ſ. m. qui ſe dit de deux perſonnes mariées. Les *conjoints* par mariage ſont unis & communs en biens par la Coûtume de Paris. On dit en Droit, que la fraude eſt facilement preſumée entre les perſonnes *conjointes*, pour dire, entre les parents ou intereſſez.

On dit auſſi en Muſique & en expliquant la game des Anciens, les *conjointes*, les diſjointes: on entend les conſonances.

CONJOINTEMENT. adv. D'une maniere conjointe, l'un avec l'autre. Un arreſt d'appointement porte que deux inſtances ſeront jugées *conjointement*, ou ſeparément, ainſi que de raiſon. il faut que des aſſociez travaillent *conjointement* & de concert pour reüſſir en leurs deſſeins. le pere & la mere ont fait *conjointement* une telle donation à leur fille.

CONJONCTIF, IVE. Terme de Grammaire. Qui joint enſemble. *Et* eſt une particule *conjonctive*; *ou*, eſt diſjonctive.

CONJONCTIF, ſe dit auſſi quelquefois en Grammaire au lieu de *ſubjonctif*.

CONJONCTIVE, eſt auſſi le nom qu'on donne en Optique à une des membranes de l'œuil qui le couvre en devant, & que le vulgaire appelle le *blanc de l'œuil*.

CONJONTION. ſ. f. Jonction de deux choſes enſemble. Il ſe fait dans le mariage une *conjonction* ſacramentale de deux perſonnes, qui ne ſont plus qu'une même chair. il n'y a point de plus forte *conjonction* que celle de l'intereſt.

En Grammaire il ſe dit des particules qui lient, qui joignent les parties d'un diſcours. La *conjonction* eſt la huitiéme en ordre des parties de l'oraiſon. *Et*, *car*, *mais*, *joint*, ſont des *conjonctions* grammaticales. Il y a des *conjonctions* conjonctives, comme *&*; adverſatives, comme *mais*; diſjonctives, comme *ou*, *ni*.

En Aſtronomie, on appelle la *conjonction* des aſtres, lors qu'ils ſe rencontrent dans le même degré du Zodiaque. La *conjonction* eſt le premier des aſpects des aſtres. La Lune ſe trouve tous les mois en *conjonction* avec le Soleil. La Lune fait le tour du Zodiaque en vingt-ſept jours; mais il luy en faut encore prés de trois pour ſe trouver en *conjonction* avec le Soleil. Les Eclipſes de Soleil n'arrivent que quand les *conjonctions* des luminaires ſe font dans les nœuds de l'Ecliptique. La *conjonction* ſe fait également à l'égard de tous les peuples de la terre.

CONJONCTURE. ſ. f. Aſſemblage de pluſieurs circonſtances qui fait trouver de la facilité ou de la difficulté dans la réüſſite des affaires. La plus-part des grands deſſeins ne reüſſiſſent que par la *conjoncture* des temps, des lieux, des perſonnes, des intereſts, &c. Cela m'eſt arrivé dans une fâcheuſe *conjoncture*. Borel remarque que ce mot n'eſt venu en uſage que du temps de la Reine Catherine de Medicis.

CONJOUIR. v. n. Il ne ſe dit qu'avec le pronom perſonnel. Se réjoüir avec quelqu'un d'une bonne fortune qui luy eſt arrivée, d'une bonne affaire qu'il a faite. On va ſe *conjoüir* avec ſes amis, quand ils ſe marient, quand ils entrent en charge, quand il leur vient quelque bon Benefice, quand ils ont gagné quelque grand procez, quand ils ſont revenus en ſanté. Ce mot vieillit, & en ſa place on dit *feliciter*.

CONJOUISSANCE. ſ. f. Compliment qu'on fait à quelqu'un pour luy témoigner la joye de quelque heureux ſuccez qui luy eſt arrivé en ſa fortune, en ſes affaires.

faires. Les Princes s'envoyent des Ambaſſadeurs exprés pour faire des compliments de *conjoüiſſance* ſur leurs mariages, ſur leurs advenemens à la Couronne, &c.

CONIQUE. adj. Qui a la forme de cone, ou qui appartient au cone. Miroir *conique*, cadran *conique*, qui ont la figure d'un cone concave ou convexe.

On appelle *Sections coniques*, des figures qui ſe trouvent dans les differentes ſections du cone, comme l'ellypſe la parabole & l'hyperbole, le cercle & le triangle, ſur leſquelles s'exercent les plus ſubtils Geometres, & dont il nous reſte de l'antiquité l'excellent livre d'Apollonius Pergeus. Archimedes, Colon, Serenus, Pappus, en ont auſſi eſcrit chez les Anciens: & à l'égard des Modernes, François Baroccio Senateur de Veniſe, La Hire, &c.

CONJUGAISON. ſ. f. Terme de Grammaire. Inflection differente des verbes ſuivant leurs divers modes & leurs temps, pour les diſtinguer les uns des autres. Les Latins avoient quatre *conjugaiſons*. La plus-part des Grammairiens François reduiſent auſſi les noſtres à quatre.

CONJUGAISON, en termes de Medecine, ſe dit des nerfs qui ſont joints enſemble. Les anciens Medecins ont admis ſept paires ou *conjugaiſons* de nerfs: les Modernes en trouvent trente nouvelles.

CONJUGAL, ALE. adj. qui ſe dit des obligations reciproques que les conjoints par mariage ont les uns aux autres. Les maris & femmes ſe doivent également garder la foy *conjugale*, ils ſont tenus à ſe rendre le devoir *conjugal*.

CONJUGALEMENT. adv. D'une maniere conjugale. Les mauvais ménages viennent de ce que l'un des conjoints ne veut pas vivre *conjugalement*.

CONJUGUER. v. act. Donner aux verbes ſuivant leurs modes ou leurs temps de differentes terminaiſons ou caracteres, pour en faciliter la diſtinction & l'intelligence. Les verbes ſe *conjuguent* differemment ſelon les diverſes langues; les unes ont plus de temps que les autres.

CONJUGUÉ, ÉE. part. & adj.

On appelle en termes de Grammaire des mots *conjuguez*, ceux qui ont de la liaiſon, de l'affinité, de la reſſemblance entre eux, & qui n'ont que la terminaiſon ou quelques lettres differentes, comme *juſtice*, *juſte*, *juſtement*; *homme*, *humain*, *humanité*; & generalement de tous les primitifs & de leurs derivez.

NERFS CONJUGUEZ, ſont ceux qui ſervent à la même operation, à la même ſenſation ou motion; car il n'y a point de nerf qui n'ait ſon pareil.

CONJURATEUR. ſ. m. Qui conſpire, qui entreprend quelque choſe contre le Prince ou l'Eſtat. Les *conjurateurs* étoient frequents chez les Romains, ils ont aſſaſſiné beaucoup d'Empereurs.

CONJURATEUR, ſe dit auſſi des Magiciens, qui ſe vantent d'être *conjurateurs* des Demons, des tempeſtes, de les évoquer ou chaſſer à leur fantaiſie.

CONJURATION. ſ. f. Conſpiration, ligue, cabale ſecrette pour attenter à la vie du Prince, ou à la liberté publique. La *conjuration* de Catilina a été découverte par Ciceron, & écrite par Saluſte. On le dit auſſi en raillerie de l'intelligence qui eſt entre pluſieurs d'une compagnie pour faire piece à quelque perſonne.

CONJURATIONS, ſont auſſi des paroles, caracteres ou ceremonies magiques, par leſquelles les Magiciens pretendent évoquer ou chaſſer les eſprits malins & les choſes nuiſibles. Les livres de Negromancie ſont pleins de *conjurations*, la plus-part vaines, ſuperſtitieuſes & inutiles, mais toutes condamnables.

CONJURATION, en matiere Eccleſiaſtique, ſignifie, Exorciſme. Le Demon n'eſt ſorti du corps de ce poſſedé qu'aprés pluſieurs *conjurations*. le Preſtre en faiſant l'eau benite fait pluſieurs *conjurations* & exorciſmes.

CONJURATION, ſe dit auſſi des inſtantes prieres qu'on fait à quelqu'un au nom des choſes qu'on croit les plus capables de l'eſmouvoir, & preſque de la même maniere que les Magiciens font à l'égard des eſprits. Ce pere ſe rendit aux *conjurations* que luy fit ſa femme de pardonner à ſon fils.

CONJURER. v. act. Conſpirer contre le Prince ou l'Eſtat. Les Grecs ont ſans ceſſe *conjuré* contre les Tyrans de leur patrie.

CONJURER, ſe dit auſſi en des choſes moins importantes. Ce chicaneur a *conjuré* ma perte & ma ruine. tous ceux de ſa compagnie ſont *conjurez* contre luy, luy donnent à dos en toutes occaſions. tous les élements étoient *conjurez* contre nous en un tel voyage.

CONJURER, ſignifie auſſi, Chaſſer avec certaines paroles ou charmes les Demons, la tempeſte, &c. Quand on le fait au nom de Dieu, cela s'appelle *exorciſer*. Quand c'eſt par pact avec le Demon, on dit que c'eſt *ſortilege*. On dit auſſi qu'on a *conjuré* la tempeſte, quand par adreſſe, par intrigues, ou par quelque autre voye on s'eſt garenty d'un mal imminent & fort dangereux.

CONJURER, ſignifie auſſi, Prier avec inſtance & fortement au nom de ce que l'on reſpecte le plus, de ce qu'on a de plus cher. On a *conjuré* cet inexorable au nom de Dieu, de tous ſes parents, de tous ſes amis, il n'a point voulu pardonner.

On le dit plus ſimplement. Aimez moy, écrivez moy ſouvent, je vous en *conjure*.

On a dit auſſi autrefois, *Conjurer* & ſemondre ſes hommes & ſes vaſſaux, quand un Seigneur feodal ou ſon Juge aſſembloit ſes feudataires ou cenſiers pour juger quelque procés ou different de ſes ſujets. Ainſi Philippes le Bel *conjura* ſes Pairs pour faire rendre jugement contre le Roy d'Angleterre.

CONJURÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

CONJURÉ. ſ. m. Qui eſt d'une conſpiration ou cabale ſecrette contre le Prince ou l'Eſtat.

Te diray-je les noms de tous ces *conjurez*?
Corneille dans Cinna.

CONNESTABLE. ſ. m. Officier de la Couronne qui eſt Chef des Mareſchaux de France, & le premier Officier des armées. C'eſt le *Conneſtable* qui porte l'épée du Roy. On luy a donné une épée de *Conneſtable*. Anciennement dans les couronnements des Rois, l'épée étoit baillée par le Roy en garde au *Conneſtable* à titre de fief & en hommage, & enſuitte il la luy ceignoit au coſté tant pour luy que pour tous les autres Gentilshommes. La charge de *Conneſtable* eſt maintenant ſupprimée en France. On a appellé auſſi quelquefois *Conneſtables*, des Chefs, Capitaines, & Gouverneurs d'une ville, d'une frontiere, ou d'une place forte, comme le *Conneſtable* de St. Malo. Alain Chartier fait mention d'un *Conneſtable* de la ville de Bourdeaux ſous Charles VII. En Angleterre *Conneſtable* ſignifie un *Sergent*. Dans quelques livres anciens on a appellé auſſi *Conneſtables*, des ſimples Maiſtres d'Hoſtel. L'origine de ce mot vient de *Comes ſtabuli*, parce qu'autrefois cette charge a été exercée par le Grand Eſcuyer de France, lequel on établit enſuitte Chef de toute la Gendarmerie: & c'eſt une dignité qui eſt venuë des Gots, la ſeconde aprés le Roy. Cette grandeur commença ſous le regne du pere de St. Louis, du temps duquel un Matthieu de Montmorency fut fait *Conneſtable*. Du Moulin le derive de *cuneus ſtabilis*; d'autres de *Comes ſtabilis*, mais avec moins de fondement & d'apparence.

CONNESTABLIE. ſ. f. Juriſdiction Royale qui eſt dans l'enclos du Palais, qui s'exerce ſous le nom des Conneſtables & Mareſchaux de France. C'eſt où ſe jugent les affaires des Officiers des Mareſchauſſées, &

où

où ſe font leurs receptions. Le Lieutenant General, le Procureur du Roy de la *Conneſtablie*, Il y a auſſi le Grand Prevoſt de la *Conneſtablie* avec ſes quatre Lieutenants & ſes Archers, qui ſuivent l'armée pour faire le procés aux gens de guerre qui ont failli, & pour mettre le taux & la police ſur les vivres.

On a auſſi appellé autrefois *Conneſtablies*, des bandes & compagnies de gens de guerre. Froiſſart appelle *Conneſtables*, des eſcadrons & bannieres de Cavalerie. Le Roy Jean ordonna l'an 1352. que tous les pietons fuſſent mis par *Conneſtables* & compagnies de 25. ou 30. hommes, & que chaque Conneſtable euſt doubles gages.

CONNEXE. adj. m. & f. Ce qui a de la liaiſon, de la dependance. Ces deux maiſons ſont *connexes*, ſe touchent l'une à l'autre. ces deux intereſts, ces deux principes, ces deux raiſons ſont *connexes*, dependent les uns des autres. ces deux affaires ſont *connexes*, doivent étre jointes & jugées enſemble.

CONNEXITÉ. ſ. f. On dit auſſi *Connexion*. Dependance d'une choſe de l'autre, ou la liaiſon qu'elles ont enſemble. Il y a beaucoup de *connexité* entre la Phyſique & la Medecine. les Propoſitions d'Euclide ont tant de *connexité* enſemble, que les dernieres ne ſçauroient ſubſiſter ſans les premieres.

CONNIL. ſ. m. Quelquefois on prononce *Conin*. Lapin. On fait des chapeaux de peaux de *connil*. Ceux qui en achetent les peaux s'appellent *Crieurs de peaux de conin*. En Latin *cuniculus*, d'où le nom François eſt derivé. Varron & Elian diſent que ce mot eſt Eſpagnol d'origine. On l'a appellé auſſi *cyrogrillus*, & *pelles de cyrogrillis*, *peaux de conin*. Il peut venir auſſi de *conifell*, vieux mot Celtique ou Bas-Breton, qui ſignifie *tapereaux*.

CONNILLER. v. n. Eſquiver, trouver des eſchapatoires, ſoit par fuitte, ou chicane.

CONNIVENCE. ſ. f. Indulgence qu'on a pour les fautes d'un inferieur ſoûmis à la correction d'autruy. On a ſouvent de la *connivence* pour les exactions des Commis, quand on en retire quelque profit.

CONNIVER. v. n. Negliger de punir les fautes de ceux ſur qui nous avons l'inſpection, l'autorité; ou les ſouffrir, & ne faire pas ſemblant de les voir. Ceux qui *connivent* aux exactions en ſont reſponſables en leur propre nom devant Dieu & devant les hommes. Du Cange derive ce mot de la baſſe Latinité *connivere*, qui ſignifie *conſentir*.

CONNOISSABLE. adj. m. & f. Qui a de certaines marques pour ſe faire connoître, pour faire qu'on ne le prenne pas pour un autre. Cet homme a une groſſe louppe au nez, c'eſt un homme *connoiſſable* entre mille.

CONNOISSANCE. ſ. f. Idée qu'on s'eſt empreinte autrefois dans l'eſprit, & qui s'y repreſente, quand l'objet ou autre choſe équipolente la rappelle. J'ay quelque idée d'avoir veu ailleurs cet homme-là, il faut que je rappelle ma *connoiſſance*. les hommes ont par la nature la *connoiſſance* du bien & du mal.

CONNOISSANCE, ſe dit generalement de toutes les choſes qui ont paſſé par noſtre eſprit, mais plus particulierement des ſciences. Cet homme a acquis pluſieurs belles *connoiſſances* dans la Phyſique par des experiences de trente ans. il a la *connoiſſance* des aſtres. beaucoup de gens parlent des choſes qui ne ſont point de leur *connoiſſance*. les axiomes ſont des principes de *connoiſſance*. Les *connoiſſances* en matiere de Philoſophie, & ſur tout d'Algebre, ne s'acquierent que par trois voyes: l'une qu'on appelle *ſynthetique*, ou *de compoſition*, lors que d'une choſe connuë on deſcend à une choſe moins connuë, dont on tire une conſequence: la ſeconde *analytique*, lors que de la concluſion on remonte aux principes ſur leſquels elle eſt fondée: la troiſiéme s'appelle *zetetique* ou *d'inquiſition*, lors que ſans avoir propoſé aucune conſequence à demonſtrer, on examine avec attention les principes, & on regarde quelle conſequence on en peut tirer.

CONNOISSANCE, ſe dit auſſi du jugement, & de l'eſprit même. C'eſt un furieux, un agoniſante, qui a perdu toute *connoiſſance*. il ſe donna un ſi grand coup en tombant, que cela luy fit perdre toute *connoiſſance*. On dit qu'un homme eſt en âge de *connoiſſance*, quand il eſt en âge de raiſon, de diſcretion, lors qu'il ſçait s'il fait bien ou mal: c'eſt aprés avoir paſſé ſept ans.

CONNOISSANCE, ſignifie auſſi, Juriſdiction, droit qu'on a de juger de quelque choſe. Le Juge d'Egliſe ne prend *connoiſſance* que des choſes purement ſpirituelles. on a attribué au Parlement la *connoiſſance* des ducls. le Conſeil a évoqué à luy & retenu la *connoiſſance* de ce procés, & l'a interdite à tous autres Juges.

CONNOISSANCE, ſe dit auſſi de quelques diſcuſſions d'affaires entre les particuliers. Il ne faut pas donner *connoiſſance* de ſes affaires à tout le monde. je ne veux pas qu'il entre en *connoiſſance* de tout ce qui ſe fait chez moy. ce procés a été jugé en pleine *connoiſſance* de cauſe, pour dire, aprés avoir été bien éclaircy. il n'a point voulu entrer en *connoiſſance* de ce detail, le diſcuter.

CONNOISSANCE, ſe dit encore des perſonnes qu'on hante, qu'on voit ſouvent, qui témoignent quelque amitié. On trouve bien peu de vrais amis, mais il eſt aiſé de faire bien des *connoiſſances*. on tire plus de ſervice des nouvelles *connoiſſances* que des anciennes. les eſcornifleurs, les emprunteurs ſont de mauvaiſes *connoiſſances*. je vous veux donner la *connoiſſance* de cet illuſtre. il luy a donné à diſner pour renouveller la *connoiſſance*. cet homme a bien des *connoiſſances*, des amis, des intrigues.

CONNOISSANCE, ſignifie auſſi, Habitation charnelle. On a retiré cette fille des mains de ſon raviſſeur avant qu'il en euſt eu la *connoiſſance*. il y a bien eu des Saints qui n'ont jamais eu *connoiſſance* de femmes.

On dit qu'un homme eſt en pays de *connoiſſance*, pour dire, qu'il eſt en un lieu où il a des habitudes: ce qui ſe dit non ſeulement au propre des perſonnes, mais auſſi au figuré des choſes que l'on conçoit, qu'on entend facilement. Quand on parle à un Geometre de figures, il dit qu'il eſt en pays de *connoiſſance*.

CONNOISSANCE, en termes de Chaſſe, ſignifie les indices, veſtiges, piſtes qui enſeignent là où on peut trouver la beſte. Ainſi Moliere a fait dire à un Chaſſeur dans ſes Faſcheux,

Des pinces de ſon cerf & de ſes *connoiſſances*.

Et l'on dit qu'un cerf a une *connoiſſance*, quand il ſe peut faire diſtinguer des autres par quelques marques.

On a auſſi ſur la mer *connoiſſance* des coſtes par les divers ſignes qui s'y rencontrent, qui font juger du lieu où on eſt, tant par la deſcription qu'on en trouve dans les Routiers, que par la couleur & hauteur des terres, caps & montagnes qu'on découvre, & par la nature du fond & du ſable, les herbes, poiſſons & oiſeaux qu'on y voit, & autres indices.

CONNOISSEMENT. ſ. m. Terme de Marine. C'eſt un acte ſigné du Capitaine du vaiſſeau & de l'Ecrivain, qui contient la declaration des marchandiſes d'un vaiſſeau, de leur qualité, de leur maiſtre, & de l'envoy ou du lieu où elles ſont deſtinées.

CONNOISSEMENT, ſe dit particulierement de la reconnoiſſance que fait le Maiſtre des marchandiſes qu'il prend à ſa charge, dont on fait trois copies, l'une pour le Marchand Chargeur, l'autre pour le Maiſtre du navire, & l'autre pour celuy à qui la marchandiſe eſt adreſſée.

ſée. *Le connoiſſement* ne ſe fait proptement que pour une partie de la marchandiſe; car quand un Marchand charge tout un vaiſſeau, l'acte qui s'en dreſſe s'appelle *charte-partie*, & particulierement ſur l'Ocean.

CONNOISSEUR, EUSE. adj. Qui eſt pleinement inſtruit des bonnes qualitez d'une choſe qu'on luy preſente pour en juger. Monſtrez vos tableaux à ce curieux, c'eſt un fort bon *connoiſſeur*. je me rapporte fort à vous du jugement de cette Comedie, car vous eſtes bon *connoiſſeur*.

CONNOISTRE. v. act. Avoir une idée empreinte dans l'eſprit, que quelque objet preſent rappelle. Il me ſemble que je *connois* cet homme-là. je ne le *connois* que de veuë. je le *connois* à ſa voix, à ſes manieres. cet enfant *connoiſt* toutes ſes lettres.

CONNOISTRE, ſignifie auſſi, Sçavoir, penetrer juſqu'au fond des choſes. Il *connoiſt* cet homme-là comme s'il l'avoit pourri. il *connoiſt* cette ſcience à fond. il *connoiſt* fort bien les tableaux. il ſe *connoiſt* en pierreries. il ſe *connoiſt* en gens.

CONNOISTRE, ſignifie encore, Avoir hanté, frequenté le monde, avoir de grandes expériences de quelque choſe. Ce Pilote *connoiſt* bien la mer. ce Courtiſan *connoiſt* bien la Cour. ce Voyageur *connoiſt* bien le pays.

CONNOISTRE, ſignifie quelquefois, Découvrir, faire voir ce qu'on eſt. Un pere fait aiſément *connoiſtre* ſon foible à la mort de ſes enfans. ce brave s'eſt bien donné à *connoiſtre*, s'eſt ſignalé en cette occaſion.

CONNOISTRE, ſe dit auſſi en parlant de ces perſonnes dures, fermes, qui n'ont aucune conſideration ni amitié pour leurs parens, leurs amis. Cet homme eſt ſi avare, qu'il ne *connoiſt* perſonne quand on luy demande de l'argent. un Juge doit être ſevere, ne *connoiſtre* perſonne, quand il s'agit de rendre juſtice. il ne ſe *connoiſt* point à faire plaiſir, pour dire, qu'il n'eſt point charitable, officieux. Corneille a fait dire à ſon Heros dans l'Horace:

Albe vous a nommé, je ne vous *connois* plus.

En ce ſens on dit d'un homme, qu'il ne *connoiſt* ni Dieu, ni Diable, pour dire, que c'eſt un libertin, qu'il n'eſt d'aucune Religion: que les Grecs ne veulent point *connoiſtre* le Pape, pour dire, qu'ils ne veulent pas avoüer qu'il ſoit Chef de l'Egliſe Univerſelle. On ne *connoiſt* point la communauté de biens en Normandie, pour dire, qu'elle n'y eſt point admiſe, qu'elle n'y eſt point ſoufferte.

CONNOISTRE, ſignifie auſſi, Avoir des habitudes en quelque endroit. Cet homme eſt un intrigueur qui *connoiſt* tout Paris, il *connoiſt* tous vos Juges.

CONNOISTRE, ſignifie encore, Sentir. Ce climat eſt ſi temperé, qu'on n'y *connoiſt* ni le chaud, ni le froid, pour dire, qu'on n'y en ſent point; on n'y *connoiſt* point la goutte, la gravelle. ſi un cheval *connoiſſoit*, ſentoit ſes forces, il ne ſe pourroit dompter.

CONNOISTRE, ſignifie auſſi, Pouvoir de juger. Les Prevoſts des Mareſchaux *connoiſſent* de tous les cas royaux. le Parlement *connoiſt* des duels, des affaires des Ducs & Pairs en premiere inſtance. Le Grand Conſeil *connoiſt* des reglements de Juges, de la contrarieté d'arreſts. Je ne veux point *connoiſtre* de vos differents, c'eſt à dire, je ne veux point m'en meſler.

CONNOISTRE, s'employe auſſi quelquefois pour expliquer la conjonction charnelle. L'Ecriture dit que David coucha avec Abiſag, mais qu'il ne la *connut* point.

On dit en Morale, *Connoy toy toy-même*, pour dire, que la premiere ſcience eſt de ſçavoir ſe *connoiſtre*. Il faut *connoiſtre* avant que d'aimer, pour dire; qu'il faut examiner le merite des choſes avant que de les eſtimer, ou aimer.

CONNU, UË. part. & adj. On appelle les terres *connuës*, les terres découvertes par les Voyageurs, ou remarquées par les Geographes; par oppoſition aux *inconnuës*, où on n'a point entré.

CONOIDE. ſ. m. Corps qui reſſemble au cone, & qui a pour baſe une ellypſe au lieu d'un cercle parfait, ou quelque autre figure approchante.

Les Medecins appellent *conoïde* ou *conarium*, une glande qui ſe trouve vers le troiſiéme ventricule du cerveau, qui reſſemble à une pomme de pin: c'eſt pourquoy Mr. Deſcartes l'appelle *pineale*, & y établit le ſiege de l'ame raiſonnable.

CONQUE. ſ. f. Grande coquille. On peint des Nereides, les Dieux marins ſur des *conques*; des Tritons avec des *conques* qui leur ſervent de trompettes.

Les Medecins ont appellé la *conque* de l'oreille, non ſeulement cette partie où eſt le trou, mais encore ils ont donné le nom de *conque*, de *coquille* ou de *limaçon* à toutes les cavitez de l'oreille. Les Modernes ont appellé la ſeconde la *caiſſe du tambour*, & la troiſiéme le *labyrinthe*.

CONQUERANT, ANTE. ſubſt. Capitaine qui a emporté pluſieurs villes & provinces par la force des armes. Alexandre, Tamerlan, Mahomet II. ont été de grands *Conquerants*. les belles ſont pluſtoſt *conquerantes* de cœurs que de villes.

CONQUERIR. v. act. Se rendre maiſtre d'un pays, d'un Royaume à main armée. Fernand Cortés a *conquis* le puiſſant Royaume de Mexique avec une poignée d'Eſpagnols. Mahomet II. *conquit* 200. villes, 12. Royaumes, & deux Empires, ſçavoir de Trebiſonde & de Conſtantinople.

CONQUERIR, ſe dit figurément en choſes morales & ſpirituelles. Il faut tâcher à *conquerir* le Ciel par nos bonnes actions. un Prince a autant beſoin de *conquerir* les cœurs de ſes ſujets, que les villes. voilà de beaux yeux qui peuvent tout *conquerir*.

CONQUIS, ISE. part. & adj.

CONQUEST. ſ. m. Terme de Pratique. C'eſt un bien acquis pendant la communauté entre un mary & une femme. Cette terre n'eſt ni un propre, ni un acqueſt du mary, c'eſt un *conqueſt*.

CONQUESTE. ſ. f. Action du Conquerant. La *conqueſte* d'Alexandre s'étendit bien loin, & ſortit en peu de temps.

CONQUESTE, ſignifie encore la ville ou la Province conquiſe. Cette ville eſt une des *conqueſtes* du Roy. Les Capitaines d'Alexandre partagerent aprés ſa mort ſes *conqueſtes*.

CONQUESTES, ſe dit figurément en choſes morales. On dit qu'une belle femme fait bien des *conqueſtes*, pour dire, qu'elle a bien gagné des cœurs; qu'un tel eſt ſa *conqueſte*, pour dire, qu'il eſt ſon amant.

On dit proverbialement, qu'un homme eſt en pays de *conqueſte*, qu'il vit comme en pays de *conqueſte*, pour dire, qu'il y vit avec inſolence, qu'il traitte les habitans avec tyrannie.

CONQUESTER. v. act. Il ſignifie la même choſe que *conquerir*, mais il n'a pas un ſi grand uſage. Du Cange derive ce mot de *conqueſtare*; qu'on a dit dans la baſſe Latinité dans la même ſignification.

CONQUESTÉ, ÉE. part. & adj.

CONROYER. Voyez *Conroyer*.

CONROYEUR. Voyez *Conroyeur*.

CONSACRANT. adj. Le Prêtre qui dit la Meſſe, & qui conſacre l'Hoſtie. Ce mot, ſelon Du Cange, vient de *conſecrarem*, c'eſt à dire, *qui participe aux mêmes Sacrements*. Car on ne conſacre que les choſes qui ont un uſage commun parmy les Eccleſiaſtiques.

CONSACRER. v. act. Convertir le pain & le vin en la propre ſubſtance & corps de JESUS-CHRIST par la vertu admirable des paroles ſacramentales que le

Preſtre dit au milieu de la Meſſe. On ne *conſacre* point le jour du Vendredy Saint. le Preſtre a *conſacré*, quand il fait l'élevation. il a *conſacré* pluſieurs hoſties pour faire communier le peuple.

CONSACRER, ſignifie quelquefois ſimplement, Dedier, rendre une choſe ſainte de prophane qu'elle étoit, ou ſimplement la benir. L'Evêque a aujourd'huy *conſacré*, beni, dedié une telle Egliſe; il a *conſacré* des calices. le Pape a *conſacré* des medailles, des Agnus Dei, des pains, des paſtes, c'eſt à dire, il a accordé des indulgences à ceux qui les porteroient avec reſpect, avec devotion. les Payens *conſacroient* auſſi des temples à leurs Empereurs, à leurs fauſſes Divinitez.

CONSACRER, ſignifie auſſi, Offrir à Dieu. Les Prêtres à qui on donne les Ordres ſe *conſacrent* à Dieu pour toûjours. une fille qui fait profeſſion luy *conſacre* ſa virginité.

CONSACRER, ſe dit auſſi en choſes ſimplement morales. Ce Gentilhomme s'eſt *conſacré*, s'eſt devoüé entierement au ſervice de ce Prince. j'ay *conſacré* dix années de mon temps à l'eſtude de la Philoſophie. ce Conquerant a baſti un trophée, un arc de triomphe, pour *conſacrer* ſa memoire à la poſterité.

CONSACRER, ſignifie encore, Determiner quelque choſe à un certain uſage. J'ay mis une telle ſomme d'argent à part, que j'ay *conſacrée* à augmenter ma Bibliotheque, je n'y toucheray pas pour rien du monde. On dit auſſi, qu'un mot eſt *conſacré*, qu'une phraſe eſt *conſacrée* à ſignifier quelque choſe, pour dire, qu'elle eſt propre & determinée par l'uſage à une telle ſignification.

CONSACRÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

CONSANGUIN. ſ. m. On appelle au Palais *freres conſanguins*, ceux qui ſont nez de même pere, par oppoſition à *freres uterins*, qui ſont nez ſeulement d'une même mere. Ce mot vient de *conſanguineus*.

CONSANGUINITE'. ſ. f. Parenté, liaiſon qui eſt entre des perſonnes ſorties de même ſang, de même race. Les Tables Genealogiques monſtrent toutes les perſonnes d'une même *conſanguinité*. le mariage eſt deffendu par l'Egliſe juſqu'au quatriéme degré de *conſanguinité*.

CONSCIENCE. ſ. f. Témoignage, ou jugement ſecret de l'ame raiſonnable, qui donne l'approbation aux actions qu'elle fait qui ſont naturellement bonnes, & qui luy fait un reproche ou qui luy donne un repentir des mauvaiſes. La *conſcience* eſt ce que nous dicte la lumiere naturelle, la droite raiſon. un bon Chreſtien doit avoir la *conſcience* delicate, timorée, & n'avoir rien ſur ſa *conſcience*; il doit avoir un Directeur de *conſcience*, il doit faire ſon examen de *conſcience* tous les ſoirs. un ſcelerat a un perpetuel remords de *conſcience*, il a un ver de *conſcience* qui le ronge, une *conſcience* cauteriſée.

CONSCIENCE, ſignifie auſſi, Scrupule, doute & incertitude qu'on a de ce qui eſt bon ou mauvais. Les Bramins font *conſcience* de tuer un animal, & de manger de tout ce qui a vie. Les opinions probables ſe peuvent ſuivre en ſeureté de *conſcience*. Benedicti, Diana, Tambourin, Eſcobar & une infinité d'autres Docteurs ont eſcrit des cas de *conſcience*. il n'y a point de tribunal plus ſevere que celuy d'une bonne *conſcience*: on l'appelle autrement le *for interieur*. je mets cela ſur voſtre *conſcience*, c'eſt à dire, je vous en rends reſponſable devant Dieu. jurer ſur ſa *conſcience*. cet homme n'a point de *conſcience*, il parle contre ſa *conſcience*.

CONSCIENCE, ſe dit auſſi du ſecret du cœur. Cet homme a deſchargé ſa *conſcience*, il a dit tout ce qu'il avoit ſur ſa *conſcience*, c'eſt à dire, tout ce qu'il ſçavoit, tout ce qu'il avoit ſur le cœur. cet homme eſt preſt de mourir, il eſt temps qu'il ſonge à ſa *conſcience*.

CONSCIENCE, ſe prend quelquefois pour l'eſtomac, parce qu'on le frappe dans le repentir, dans le remords de la *conſcience*. On dit en ce ſens, Mettez ce verre de vin ſur voſtre *conſcience*, c'eſt à dire, dans voſtre eſtomac.

EN CONSCIENCE. adv. Sincerement & franchement. Je vous dis cela *en conſcience*, en verité. ce Marchand vend les choſes *en conſcience*, il ne trompe point. On dit auſſi, *En conſcience* vous avez tort, pour dire, Certainement cela n'eſt pas vray.

CONSCIENTIEUX, EUSE. adj. Homme de bonne foy & craignant Dieu, qui ne veut rien faire dont ſa conſcience ſoit chargée. Vous pouvez vous fier à cet homme-là, il eſt fort *conſcientieux*, fort homme de bien.

CONSCIENTIEUSEMENT. adv. Sincerement & en conſcience. Il eſt rare que dans le commerce du monde on agiſſe toûjours *conſcientieuſement*.

CONSCRIT. ſ. m. Terme dont on eſt obligé de ſe ſervir dans l'Hiſtoire Romaine en parlant des Senateurs, qu'on appelloit les *Peres Conſcrits*, dont les noms étoient eſcrits dans le regiſtre ou catalogue des Senateurs.

CONSECRATION. ſ. f. Action par laquelle un Preſtre qui celebre la Meſſe conſacre. L'élevation de l'hoſtie ſe fait incontinent aprés la *conſecration*, afin que le peuple l'adore.

CONSECRATION, ſe dit auſſi des ceremonies & benedictions qui ſe font ſur quelque choſe, afin que de prophane qu'elle étoit elle devienne ſainte, comme la *conſecration*, la dedicace d'une Egliſe.

CONSECUTIF, IVE. adj. Qui ſuit immediatement un autre. Il ne ſe dit pas des perſonnes, mais ſeulement des choſes, & principalement du temps. On a fait cette réjouïſſance par trois jours *conſecutifs*, c'eſt à dire, de ſuitte. on publie les monitoires par trois Dimanches *conſecutifs*, les adjournements à trois briefs jours, par trois jours de marche *conſecutifs*.

Il ſignifie auſſi, En même temps, ou à peu de diſtance l'un de l'autre. Il a ſouffert trois diſgraces *conſecutives*, trois malheurs *conſecutifs* qui l'ont accablé.

CONSECUTIVEMENT. adv. Tout de ſuitte. Cette faute n'eſt pas pardonnable, il l'a faite deux ou trois fois *conſecutivement*.

CONSEIL. ſ. m. Aſſemblée de notables perſonnes ou Officiers pour deliberer ſur les affaires publiques, ou pour juger les differents des particuliers. Il y a pluſieurs *Conſeils* chez le Roy.

Le *Conſeil d'enhaut*, eſt un *Conſeil* où ſont traitées les affaires dont le Roy veut prendre connoiſſance en perſonne, dont les arrets ſont ſignez en commandement par un des Secretaires d'Eſtat.

Le *Conſeil d'Eſtat*, eſt celuy où preſide Mr. le Chancelier, qui eſt compoſé de douze Conſeillers d'Eſtat ordinaires, & de douze Semeſtres, de trois Conſeillers d'Egliſe, de trois d'eſpée, du Controlleur General des Finances, & de deux Intendants des Finances. C'eſt où ſe traittent les affaires qui ſont devoluës au *Conſeil* du Roy.

Le *Conſeil ordinaire des Finances*, eſt un *Conſeil* compoſé des mêmes perſonnes, où ſe traitte ſeulement les affaires qui regardent les Finances du Roy. Les arreſts ſont ſignez par un Secretaire du *Conſeil*. Outre cela il y a un *Conſeil Royal des Finances*, établi au mois de Septembre 1681. compoſé du Chancelier, du Controlleur General, & de trois Conſeillers d'Eſtat nommez par le Roy, qui connoiſſent des affaires les plus importantes des Finances reſervées par le reglement.

Le *Conſeil privé*, ou *des parties*, eſt un autre *Conſeil* compoſé des mêmes Conſeillers d'Eſtat, où ſe jugent les affaires des particuliers qui y ſont évoquées, comme les reglements de Juges entre des Cours Souveraines, les

évocations pour parentez & alliances, les demandes en caſſation d'arreſts, &c. On dit en ce ſens, qu'une partie eſt à la ſuitte du *Conſeil*, pour dire, qu'elle y ſollicite, qu'elle y a quelque affaire.

CONSEIL DES DEPESCHES, eſt un *Conſeil* particulier qui ſe tient dans la chambre du Roy, où aſſiſtent les Miniſtres & les Secretaires d'Eſtat pour l'expedition des affaires eſtrangeres, inſtructions d'Ambaſſadeurs, & les ordres à envoyer dans les Provinces. Il y a eu quelquefois un *Conſeil de conſcience* pour les affaires Eccleſiaſtiques.

CONSEIL DE GUERRE ET DE MARINE, ſont des *Conſeils* ſecrets que le Roy tient avec ſes Miniſtres pour deliberer des affaires de la guerre tant par terre que par mer, où le Roy appelle quelquefois les Princes & les principaux Officiers qui l'ont ſervi dans ſes armées. Il y a auſſi en fait de Marine un *Conſeil de conſtruction*, qui ſe fait pour deliberer ſur le baſtiment & le radoub des vaiſſeaux. Il ſe tient par l'Amiral, Vice-Amiral, Chef d'Eſcadre, Lieutenants, Intendants & Commiſſaires Generaux, & les Capitaines des ports.

On appelle auſſi *Conſeil de guerre*, l'aſſemblée des Chefs d'une armée, ou d'une flotte, pour deliberer ſur les affaires qui ſe preſentent ſelon les occaſions, comme entrepriſes de ſieges, retraittes, batailles, &c. & encore l'aſſemblée des Officiers d'un Regiment ou d'un vaiſſeau pour y juger les affaires des ſoldats qui ont fait quelques crimes, & dont le procés a été inſtruit par les Prevoſts.

Le *Grand Conſeil*, eſt une Juriſdiction Souveraine qui a été établie par Charles VIII. l'an 1497. en Juriſdiction particuliere. C'eſtoit autrefois une aſſemblée de perſonnes notables qui donnoient advis au Chancelier des difficultez qui s'offroient ſur le fait de la Juſtice, ſur les reglements des Parlements, & autres cas ſemblables. Son pouvoir s'étend par toute la France, & il connoiſt des contrarietez d'arreſts, des reglements entre Juges Royaux, des Benefices Conſiſtoriaux, des Indults des Cardinaux, & du Parlement, des retraits des biens Eccleſiaſtiques, & des affaires de pluſieurs grands Ordres du Royaume par des attributions particulieres. Il eſt compoſé de huit Preſidens tous Maiſtres des Requeſtes, & de 54. Conſeillers ſervant par ſemeſtre, qui étoient autrefois obligez de ſuivre la Cour.

On appelle *Secretaires du Conſeil*, ceux qui ſervent au *Conſeil* des Finances. *Greffiers du Conſeil*, ceux qui ſervent au *Conſeil* des parties. *Advocats*, *Procureurs*, & *Huiſſiers du Conſeil* & *du Grand Conſeil*, les Officiers qui ſervent en ces Compagnies.

Il y a auſſi des *Conſeils Souverains* établis en pluſieurs villes pour rendre la juſtice, comme à Perpignan, Pignerol, Tournay, Alſace, &c.

CONSEIL DE VILLE, eſt l'aſſemblée de pluſieurs Conſeillers qui aſſiſtent le Prevoſt des Marchands & Eſchevins à regler les affaires generales & importantes de la ville. Ils ſont au nombre de 20. & ils ne ſe mêlent point de la Police particuliere.

On appelle dans les Sieges de Juſtice la *Chambre du Conſeil*, celle où on rapporte les procés par eſcrit. Et on appelle un *appointement au Conſeil*, un appointement qui ſe donne ſur une appellation verbale dans une audience aprés une plaidoirie.

On dit auſſi, le premier, le ſecond *Conſeil*, de la premiere ou ſeconde partie des Juges, dont le Preſident prend les advis, & ſouvent à diverſes repriſes.

On appelle le *Conſeil des Princes*, *des Grands Seigneurs*, & des *Communautez*, l'aſſemblée de leurs Intendants, Advocats & Procureurs, pour regler les affaires de leur maiſon, & l'adminiſtration de leurs revenus.

CONSEIL, ſe dit auſſi d'une ſimple conſultation d'Advocats, de Medecins. Il faut aller au *conſeil*, appeller du *conſeil*. j'en veux communiquer à mon *conſeil*. les conſultations d'Advocats commencent toutes ainſi, Le *conſeil* ſoubſigné qui a veu, &c.

CONSEIL, ſignifie encore, Toute ſorte d'advis qu'on prend, ou qu'on reçoit ſur quelque affaire que ce ſoit. Il n'y a rien dont on ſoit plus liberal que de *conſeil*. vous n'avez pas pris mon *conſeil*, quand vous avez entrepris une telle affaire. vous n'obtiendrez rien de cette perſonne ſans gagner un tel qui eſt ſon *conſeil*. il eſt allé au *conſeil*, prendre advis. On dit, qu'une femme prend *conſeil* de ſon miroir pour ſe bien mettre.

CONSEIL, ſignifie quelquefois, Reſolution. Le *conſeil* en eſt pris, c'eſt à dire, L'affaire eſt concluë, arreſtée. un bon Capitaine doit prendre *conſeil* ſur le champ: ce que les Latins diſent, *in arenâ*.

CONSEIL, en Theologie, ſignifie les ſecrets de la Providence divine. Les *conſeils* de Dieu ſont impenetrables. les *Conſeils* Evangeliques ſont les advis utiles à noſtre ſalut que conſeille l'Evangile, mais qui ne ſont pas d'obligation.

CONSEIL, ſe dit auſſi en ces phraſes. La nuit porte *conſeil*, pour dire, qu'il faut reſver ſur une affaire avant que de l'entreprendre. On dit auſſi, qu'un homme ne prend *conſeil* que de ſa teſte, pour dire, qu'il ne demande advis a perſonne. On diſoit en ce ſens de la mule du Roy Louis XI. qu'elle eſtoit bien forte, qu'elle portoit le Roy & tout ſon *Conſeil*. On dit auſſi, A nouvelles affaires nouveaux *conſeils*, pour reſpondre à ceux qui prevoyent trop d'inconvenients. On dit auſſi, qu'un homme a bientoſt aſſemblé ſon *conſeil*, pour dire, qu'il eſt prompt à prendre ſes reſolutions. On dit encore, qu'on ne peche point, quand on peche par *conſeil*, pour dire, aprés avoir pris l'advis de gens honneſtes & habiles.

CONSEILLER, ERE. ſ. Tiltre qu'on donne à preſque tous les Officiers du Royaume. Il n'y a pas juſqu'aux Notaires qui prennent maintenant la qualité de *Conſeillers* Notaires & Gardenotes du Roy. on a expedié pluſieurs Brevets de *Conſeiller*, Aumoſnier & Predicateur ordinaire du Roy à des gens qui n'ont jamais fait cette fonction.

CONSEILLER, ſe dit plus regulierement des Officiers Royaux de Judicature. *Conſeiller* du Roy en tous ſes Conſeils, ce ſont les Miniſtres, Secretaires d'Eſtat, Controlleur General des Finances, & les *Conſeillers* d'Eſtat ordinaires & ſemeſtres.

CONSEILLER, ſe dit auſſi dans des Juriſdictions ſouveraines. *Conſeiller* en la Cour, ſignifie abſolument un *Conſeiller* au Parlement de Paris. Un *Conſeiller* des Enqueſtes en la Grand'-Chambre, en la Cour des Aides, au Grand Conſeil, en la Cour des Monnoyes.

On le dit encore des Preſidiaux & Sieges Royaux. *Conſeiller* au Chaſtelet, au Bailliage du Palais, aux Eaux & Foreſts, au Treſor, à l'Election. *Conſeiller* de ville.

On diviſe encore les *Conſeillers* en *Conſeillers* d'Egliſe, qui ſont Eccleſiaſtiques, & en *Conſeillers* laïques, qui ſont les ſeculiers.

On appelle *Conſeiller honoraire*, un *Conſeiller* qui a ſervi 20. ans, qui eſt veteran, & qui s'eſt defait de ſa charge qui a droit d'entrer & d'opiner aux cauſes d'audience. Il y a auſſi des Gentilshommes qui ſont *Conſeillers honoraires*, qui ont droit d'entrer au Parlement.

CONSEILLER-NÉ, eſt une qualité attribuée à certaines dignitez, qui leur donne entrée dans le Parlement. L'Archevêque de Paris eſt un *Conſeiller-né* du Parlement.

CONSEILLER, ſe dit auſſi de toute perſonne qui donne conſeil; & même figurément, des paſſions. Vous eſtes un bon, un mauvais *conſeiller*. la colere, la neceſſité ſont de mauvaiſes *conſeilleres*. On appelle auſſi *Conſeillere*, la femme d'un *Conſeiller*.

On dit à ceux qui ſe meſlent de donner conſeil ſans qu'on le leur demande, que les *conſeillers* n'ont point de gages.

CONSEILLER. v. act. Donner un conſeil, un advis à quelqu'un. Il y a plus de gens qui *conſeillent*, que de gens qui ſuivent le bon conſeil. celuy qui *conſeille* le mal eſt complice & reſponſable du crime. quand on doute ſi une choſe eſt mauvaiſe, il s'en faut *conſeiller* aux Docteurs. il a été mal *conſeillé* de ſe deffaire de ſa charge.

CONSEILLÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

CONSENS. ſ. m. Terme de Banquier, & de Chancelerie Romaine. Le jour du *conſens* eſt le jour que la reſignation d'un Benefice eſt admiſe en Cour de Rome, & que le correſpondant du Banquier a remply & ſigné la procuration qui luy a été envoyée avec le ſerment accouſtumé, dont il eſt fait mention ſur le dos du tiltre qu'on expedie en conſequence.

CONSENTANT, ANTE. adj. Qui agrée une choſe, qui ne s'y oppoſe point. Les contracts ne ſe font point, les mariages ne ſe celebrent point, que les parties n'en ſoient *conſentantes*. j'ay joui dix ans de cette terre, un tel le voyant & *conſentant*, j'ay ma preſcription acquiſe contre luy par la Coûtume.

CONSENTEMENT. ſ. m. Approbation d'une choſe par laquelle on agrée qu'elle ſe faſſe. Il y a des *conſentemens* exprés, d'autres tacites. L'élection de ce Magiſtrat s'eſt faite par un *conſentement* de toute l'aſſemblée. Le *conſentement* univerſel de l'Egliſe eſt un bonne preuve de la verité de noſtre Foy. Un teſtament, un contract de mariage, faits par un *conſentement* extorqué ſont de nulle valeur. Un arreſt par appointé, eſt celuy qui eſt donné du *conſentement* des parties, par lequel on eſt condamné de ſon *conſentement*. On peut pecher par le ſeul *conſentement*, par la ſeule penſée.

Luxurieux point ne ſeras,
De fait ni de *conſentement*.

CONSENTIR. v. act. Agréer qu'une choſe ſe faſſe, ne s'y pas oppoſer. L'heritier a *conſenti* l'execution de ce teſtament. ce Prince a *conſenti* la demolition d'une telle place. voilà une propoſition erronée, je n'y *conſentiray* jamais. voicy une maxime de Dróit, Qui ſe tait ſemble *conſentir*: c'eſt là-deſſus qu'eſt fondée la preſcription, la tacite reconduction. Dans les contracts de mariage on met toûjours cette clauſe, Si Dieu & noſtre Mere Sainte Egliſe y *conſentent*.

CONSENTI, IE. part. paſſ. & adj.

CONSEQUEMMENT. adv. Par une ſuitte neceſſaire ou ordinaire, par conſequent. Vous admettez ces deux propoſitions, & *conſequemment* vous devez admettre celle-cy. On le dit quelquefois abſolument, lors qu'on laiſſe tirer la concluſion à l'auditeur. Je vous ay prouvé tels & tels faits, & *conſequemment*.

CONSEQUENCE. ſ. f. En Philoſophie on le dit de la concluſion d'un raiſonnement & de toute ſorte d'argumentation. Quand on a accordé les deux premiſſes d'un ſyllogiſme, il faut auſſi accorder la *conſequence*. cette *conſequence* n'eſt pas vraye. je nie la *conſequence*. je diſtingue la *conſequence*. je tire de là cette *conſequence*.

CONSEQUENCE, ſe dit auſſi des choſes qui viennent ordinairement aprés une autre, ſoit par une cauſe naturelle, ſoit accidentelle. Cette affaire a de grandes *conſequences*, a de grandes ſuittes. on luy a fait grace pour cette fois ſans tirer à *conſequence*. cela ne ſera d'aucune *conſequence* dans la ſuitte. ce ſont là des diſcours en l'air, qui ſont ſans *conſequence*.

CONSEQUENCE, ſignifie auſſi, Grande importance ou conſideration. C'eſt un homme de *conſequence*, d'un grand merite. il a acheté une terre de *conſequence*, c'eſt à dire, de grand prix. voilà une charge de *conſequence*, qui donne une grande autorité; une affaire de *conſequence*, qui demande une meure deliberation. leur jeu n'eſt pas de *conſequence*, c'eſt un jeu à ne ſe pas ruiner.

CONSEQUENT. ſ. m. Terme de Philoſophie. La derniere propoſition d'un argument. Un Enthymeme n'a que deux propoſitions, l'antecedent & le *conſequent*. L'antecedent eſt abſurde, donc le *conſequent* l'eſt auſſi.

PAR CONSEQUENT. adv. Donc, conſequemment, par une ſuitte neceſſaire ou raiſonnable. Le Soleil éclaire, *par conſequent* il eſt jour. vous m'avez promis telle choſe, & *par conſequent*, on ſouſentend, vous eſtes obligé de la faire.

CONSEQUENTE. ſ. f. En termes de Muſique ſe dit de la ſeconde partie de la fugue, qui eſt compoſée d'une guide & d'une *conſequente*.

CONSERVATEUR. ſ. m. Celuy qui conſerve, qui entretient. C'eſt Dieu ſeul qui eſt nôtre *conſervateur*, qui nous aſſiſte de ſes graces.

JUGE CONSERVATEUR, eſt celuy qui eſt établi pour conſerver les privileges accordez à certains corps, ou qui a une commiſſion pour juger de leurs differens. Il y a à Lyon un *Juge Conſervateur* des privileges des Foires de la ville. Le Prevoſt de Paris eſt *Juge Conſervateur* des privileges de l'Univerſité.

CONSERVATION. ſ. f. Soin de conſerver. Il faut avoir plus de ſoin de la *conſervation* de ſon honneur que de ſon bien. il eſt intervenu en ce procés pour la *conſervation* de ſes droits. on fait des prieres pour la *conſervation* de la ſanté du Roy.

CONSERVATION, eſt auſſi un ſiege de Juſtice établi pour conſerver certains privileges accordez à quelques Communautez. La *Conſervation* de Lyon. ce Procureur eſt allé plaider à la *Conſervation*.

CONSERVE. ſ. f. Confiture ſeche qui ſe fait avec du ſucre de pluſieurs paſtes, ou fruits, ou fleurs, &c. pour les rendre plus agreables au gouſt. *Conſerve* de roſes, d'orenge, de citron, de piſtaches, de grenade. Les Medecins ſous le nom de *conſerves* comprennent toutes ſortes de confitures de fleurs, de fruits, ſemences, racines, écorces & feuilles, ſoit liquides, ſoit ſeches, faites avec du ſucre ou du miel, pour conſerver longuement la vertu des ſimples.

CONSERVES, en termes d'Optique, ſe dit de certaine eſpece de lunettes qui ne groſſiſſent pas les objets, mais qui ſervent aux gens ſur l'âge pour conſerver leur veuë, en diſſipant la trop grande lumiere qui les pourroit offenſer.

CONSERVE, en termes de Marine, ſe dit des vaiſſeaux qui vont en mer de compagnie pour ſe deffendre, s'eſcorter & ſe ſecourir les uns les autres. Il eſt party dix vaiſſeaux qui vont de *conſerve*. On dit auſſi dans le même ſens, Aller de flotte, ou bailler cap à un autre vaiſſeau, ou à la flotte. Les navires chargez de marchandiſes de prix ſont obligez de marcher en flotte, de faire *conſerve*, de faire cap, & de s'attendre les uns les autres, & ne doivent point partir qu'ils ne ſoient au moins quatre. Ils doivent élire entre eux un Vice-Amiral, & faire ſerment de s'entre-ſecourir, ſuivant les Ordonnances de la Marine.

CONSERVE, en termes de Fortification, eſt la même choſe que ce qu'on appelle *contregarde*.

CONSERVER. v. act. Avoir ſoin d'une choſe pour empêcher qu'elle ne ſe perde ou ne ſe gaſte. On a bien de la peine en France à *conſerver* ſon bien à cauſe de la chicane. il faut *conſerver*, meſnager ce fonds d'argent, pour s'en ſervir dans la neceſſité. les fruits d'eſté ne ſe *conſervent* pas, s'ils ne ſont confits. les beaux meubles ne ſe peuvent *conſerver*, ſi on n'a des gens qui ſoient propres.

On dit auſſi d'une femme qui eſt encore belle, quoy qu'un peu âgée, qu'elle ſe *conſerve* bien, qu'elle a bien *conſervé* ſon teint; & au contraire d'un homme qui eſt ma-

lade pour faire ſouvent des excez, qu'il ne ſe *conſerve* point.

On dit, *Conſerver* ſes terres, quand par ſon credit on empêche les ſoldats d'y venir loger, & que les Fermiers ou Tenanciers ne ſoient trop chargez de tailles, d'impoſitions.

CONSERVER, ſe dit auſſi en choſes morales & ſpirituelles. Cet homme a *conſervé* ſon bon ſens, ſa memoire juſqu'à ſa derniere vieilleſſe. il a *conſervé* ſon credit, ſa reputation, ſon autorité, ſes droits, &c. il a *conſervé* ſon amour, ſa colere, ſa vengeance, &c.

On dit auſſi, qu'un homme s'eſt *conſervé* entre deux partis, pour dire, qu'il eſt demeuré neutre, également amy de l'un & de l'autre.

On dit auſſi à la guerre, qu'un Officier, qu'un corps a été *conſervé*, pour dire, qu'il n'a pas été caſſé dans une reforme generale des trouppes.

CONSIDENCE. ſ. f. Terme dogmatique, qui ſe dit de l'affaiſſement & de l'abaiſſement des choſes appuyées les unes ſur les autres. Ainſi lors que les parties de l'eau qui ſont élevées dans les vagues s'abaiſſent pour revenir à leur niveau, on dit que cela ſe fait par *conſidence*.

CONSIDERABLE. adj. m. & f. Qui doit être eſtimé, remarqué pour ſon prix, pour ſa qualité, pour ſon merite, qui ſe fait diſtinguer des autres. Ce Meſtre de Camp eſt un des plus *conſiderables* Officiers de l'armée, il s'eſt rendu *conſiderable* par ſa bravoure, par ſes longs ſervices. cette raiſon eſt la plus *conſiderable* de tout ſon diſcours. cette ſomme n'eſt pas aſſez *conſiderable* pour entreprendre un procés.

CONSIDERABLEMENT. adv. D'une maniere conſiderable. Il a été lezé *conſiderablement* en ce traitté.

CONSIDERANT, ANTE. adject. Qui eſt circonſpect, qui prend garde à toutes les circonſtances, à toutes les bienſeances d'une action. Cet homme eſt fort *conſiderant*, il reconnoiſt bien les ſervices qu'on luy rend.

CONSIDERATION. ſ. f. Attention à bien examiner la nature, le merite d'une choſe. Il n'y a rien dans la nature qui ne merite une grande *conſideration*.

CONSIDERATION, ſignifie auſſi, Veuë, raiſon, intereſt. Les converſions qui ſe font par des veuës, par des *conſiderations* mondaines, ne ſont point ſinceres ni ſolides. le Roy met dans tous ſes Edits, A ces cauſes & autres *conſiderations* à ce nous mouvant, &c.

CONSIDERATION, ſignifie encore, Reflexion. Les ingrats ne mettent point en *conſideration* tous les ſervices qu'on leur a rendus. les ſpeculatifs diſtinguent leurs meditations en pluſieurs points ou *conſiderations*.

CONSIDERATION, ſe dit auſſi de l'eſtime, de la reputation qu'on s'eſt acquiſe dans le monde. La ſainteté, la doctrine de ce Prelat, l'ont mis en grande *conſideration*, en grande eſtime chez tous ſes confreres. cette ville n'eſt pas de *conſideration*. tous ces arguments ne ſont d'aucune *conſideration* à mon égard.

CONSIDEREMENT. adv. D'une maniere prudente & circonſpecte. Il a agy en cette affaire fort *conſiderément*.

CONSIDERER. v. act. S'attacher à regarder avec attention, à examiner quelque choſe. On ne peut employer trop de temps à *conſiderer* les merveilles de la nature. vous ne *conſiderez* pas aſſez le travail qu'il y a en ce tableau, & le nombre des figures. un bon Juge ne doit *conſiderer* ni la faveur, ni les preſens, mais ſeulement le bon droit des parties.

CONSIDERER, ſignifie auſſi, Faire reflexion. L'homme ne *conſidere* pas aſſez, ne fait pas aſſez de reflexion ſur ſon neant, & ſur la grandeur divine. Il doit *conſiderer* en ſoy-même ſa foibleſſe pour rabattre ſa vanité.

CONSIDERER, ſignifie encore, Eſtimer une choſe pour ſa valeur, pour ſon merite. Cet Officier ſe fait fort *conſiderer* à l'armée par ſon courage, par ſa deſpenſe. Ce n'eſt pas aſſez que d'avoir du merite, il faut encore avoir un patron à la Cour pour ſe faire *conſiderer*.

CONSIDERÉ, ÉE. part. & adj. Au Palais on ſe ſert de ces formules, la concluſion des requeſtes commence toûjours, Par ce *conſideré* Nos Seigneurs. Les arreſts un peu avant le diſpoſitif diſent toûjours, Le tout veu & *conſideré*.

CONSIGNATAIRE. ſ. m. Depoſitaire d'une ſomme conſignée. Quand la difficulté des parties eſt levée, on s'adreſſe au *Conſignataire*, pour delivrer les deniers à celuy à qui ils appartiennent.

CONSIGNATION. ſ. f. Action par laquelle on depoſe en main ſeure une ſomme de deniers, des billets ou papiers, en attendant la deciſion de quelque difficulté, ou que la condition ſoit eſcheuë, qui empêche de les delivrer. Les Receveurs des *conſignations* du Parlement, du Chaſtelet, &c. ſont des depoſitaires publics établis par autorité du Roy & de la Juſtice. On met deux ou trois *conſignations* entre les mains du Beuvetier pour faire juger un procés de grands Commiſſaires. Chaque *conſignation* eſt de quatorze écus & demy pour chaque heure de vacation. On appelle *demie-conſignation*, celle qui ſe fait pour juger au Conſeil une affaire par forcluſion. On fait auſſi des *conſignations* entre les mains d'un amy pour une gageure, pour une partie, &c.

CONSIGNER. v. act. Aſſûrer le payement de quelque ſomme ſur laquelle il y a quelque conteſtation, en la mettant en main tierce juſqu'à la deciſion de la difficulté qui empêche qu'on ne la delivre ſur le champ. On conſigne l'argent conteſté entre les mains des Notaires, Greffiers, Geolliers, ou du Receveur General commis à cet effet. Quand on a fait des offres raiſonnables qu'on a refuſées, on demande permiſſion de *conſigner* ſon argent.

CONSIGNER, ſe dit auſſi des papiers, des cedules qu'on depoſe entre les mains d'un amy pour les garder juſqu'à un certain temps convenu; ou d'un Greffier, quand il eſt ainſi ordonné par le Juge.

CONSIGNER, ſe dit auſſi en parlant des ſommes qui ne ſont pas encore deuës. On *conſigne* les vacations des Commiſſaires qui doivent juger un procés, les ſalaires des arbitres. on a *conſigné* l'argent, les frais d'une partie de divertiſſement, pour la rendre ſeure, afin qu'on ne manque pas de s'y trouver.

CONSIGNER, ſe dit figurément en Morale. Cet Auteur a *conſigné* à la poſterité une telle Hiſtoire. il l'a *conſignée* en ſes écrits pour en conſerver la memoire.

CONSIGNÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

CONSISTANT, ANTE. adj. Ce qui eſt compoſé de pluſieurs parties. Le revenu de cette Abbaye eſt *conſiſtant* en beaux droits, en dixmes champarts, redevances ſeigneuriales, &c. on a fait inventaire des meubles de cette ſucceſſion *conſiſtants*, ſçavoir en un lit, une tapiſſerie, &c.

CONSISTENCE. ſ. f. Les parties dont une choſe eſt compoſée. On le dit particulierement des terres, des biens d'une perſonne. Je vous prie de me donner la *conſiſtence* de cette Seigneurie, la declaration de ſes droits, redevances, bois, prez, &c. la *conſiſtence* de ce bois eſt de plus de 500. arpens. il faut ſçavoir la *conſiſtence* des effets & des dettes d'une ſucceſſion, avant que de ſe porter heritier.

CONSISTENCE, ſignifie auſſi, Certain état de perfection où les choſes qui peuvent croiſtre ou decroiſtre demeurent quelque temps ſans augmenter ni diminuer. Il faut couper les bois, quand ils ſont en âge de *conſiſtence*, avant qu'ils ſoient ſur le retour.

On le dit figurément en choſes morales. Les affaires d'un

tel Royaume ſont toûjours en une même *conſiſtence*, au même eſtat qu'ils étoient il y a deux ans.

CONSISTENCE, ſe dit encore en Phyſique, des corps conſiderez ſuivant qu'ils ſont mols ou durs, liquides ou eſpais. Les ſimples taffetas ſont des eſtoffes qui n'ont point de *conſiſtence*, qui ne ſe ſoûtiennent point, qui ſe chiffonnent aiſément. la *conſiſtence* de la cire eſt plus molle que celle du bois, & celle du bois que celle du marbre. il faut faire bouillir ces drogues juſqu'à *conſiſtence* de ſyrop, d'onguent, &c.

CONSISTER. v. n. Eſtre fait de telle ou telle nature. La perfection Chrêtienne *conſiſte* en la vie religieuſe. la ſanté *conſiſte* à un temperamment égal des quatre humeurs. la juſtice *conſiſte* à rendre à un chacun ce qui luy appartient. le pouvoir des Rois ne *conſiſte* qu'en l'amour & en la ſoûmiſſion de leurs ſujets.

CONSISTER, ſignifie auſſi, Eſtre compoſé de telles ou telles parties. Toute la Loy *conſiſte* en deux points, à aimer Dieu ſur toutes choſes, & ſon prochain comme ſoy-même. cette armée *conſiſte* en tant de bataillons, d'eſcadrons. tout ſon revenu *conſiſte* en bonnes maiſons dans Paris, & en rentes.

On dit, que la vertu *conſiſte* dans le milieu, pour dire, qu'il faut garder par tout une juſte mediocrité, & non pas outrer les choſes, & les pouſſer dans des extremitez qui ſont vicieuſes.

CONSISTOIRE. ſ. m. C'eſt le premier Tribunal de Rome, & la Juriſdiction la plus majeſtueuſe de la Cour Romaine, qui ſe tient quand il plaiſt au Pape de le convoquer. Le Pape y preſide ſur un trône fort élevé couvert d'eſcarlate, & ſur un ſiege de drap d'or. Il a à droite les Cardinaux Prêtres & Evêques, & à gauche les Cardinaux Diacres. Le *Conſiſtoire* public s'aſſemble dans la grande ſale du Palais Apoſtolique de St. Pierre, où on reçoit les Princes & Ambaſſadeurs des Rois. Le Pape eſt en ſes habits pontificaux. Les autres Prelats, Protonotaires, Auditeurs de la Rotte, & autres Officiers ſont aſſis ſur les degrez du trône. Les Courtiſans ſont aſſis à terre. Les Ambaſſadeurs des Rois ſont au côté droit du Pape; les Advocats Fiſcaux & Conſiſtoriaux derriere les Cardinaux Evêques. Là ſe plaident des cauſes judiciaires devant le Pape.

Le *Conſiſtoire* ſecret ſe tient en une chambre plus ſecrette, qu'on appelle la *Chambre du Papegay*, où le Pape pour tout trône a un ſiege qui n'eſt élevé que de deux degrez. Il n'y demeure que les Cardinaux dont il recueille les opinions, qu'on appelle *ſemences*. En ce ſens on dit, que le Pape a tenu *Conſiſtoire*. On n'expedie point de Bulles d'Eveſchez ni d'Abbayes, qu'elles n'ayent paſſé par le *Conſiſtoire*. Vavre en ſon Hiſtoire de la Cour Romaine. Du Cange derive ce mot de *conſiſtorium*, *locus ubi conſiſtitur*, qui s'eſt dit premierement d'un veſtibule, d'une galerie, ou d'une antichambre où les Courtiſans attendent qu'on leur ouvre; ainſi dit *à conſiſtente multitudine*. Il s'eſt dit auſſi du lieu où le Prince ſortant de ſa chambre venoit donner audience. Et depuis on l'a dit generalement des lieux où le Prince tenoit conſeil pour deliberer de ſes affaires, ou juger les procés. On a appellé auſſi *Conſiſtoire*, le lieu où s'aſſembloient les Prelats & les Preſtres ſur les affaires ſurvenantes. Et enfin ce mot s'eſt appliqué à l'Aſſemblée des Cardinaux.

CONSISTOIRE, ſignifie auſſi parmy ceux de la Religion Pretenduë Reformée, un Conſeil ou Aſſemblée compoſée des Miniſtres ou des Anciens de leur Egliſe, pour regler leurs affaires, leur police & leur diſcipline. On a mandé cette fille au *Conſiſtoire* pour recevoir correction de ce qu'elle a été au bal.

CONSISTORIAL, ALE. adj. Qui regarde le Conſiſtoire, qui paſſe par le Conſiſtoire. Les Abbayes & les Eveſchez ſont Benefices *Conſiſtoriaux*, qu'il faut propoſer au Conſiſtoire. Il y a auſſi des Advocats & autres Officiers *Conſiſtoriaux*.

CONSISTORIALEMENT. adv. En Conſiſtoire. Cela a été reſolu *conſiſtorialement*.

CONSOLABLE. adj. m. & f. Qui peut être conſolé. Celuy qui herite d'une grande ſucceſſion eſt aiſément *conſolable* de ſon parent.

CONSOLANT. adj. Qui ſert à conſoler. Un teſtament à nôtre profit eſt un remede fort *conſolant*.

CONSOLATEUR. ſ. m. Qui conſole. Le temps eſt le grand *conſolateur* des afflictions. Parmy les Chrêtiens le St. Eſprit eſt appellé le *Conſolateur*. La Sainte Vierge eſt appellée dans les Litanies la *conſolatrice* des affligez.

CONSOLATION. ſ. f. Diſcours qui ſert à alleger la douleur d'un affligé. Malherbe a écrit de belles *conſolations* à Carithée ſur la mort de ſon mary, à du Perier ſur la mort de ſa fille, à la Princeſſe de Conti, &c.

CONSOLATION, ſe dit auſſi des choſes & des perſonnes. Le don que le Roy a fait à cette veuve luy a ſervy de *conſolation*. elle a des enfants bien élevez qui ſont toute ſa *conſolation*.

On dit proverbialement, que la *conſolation* des malheureux c'eſt d'avoir des ſemblables.

CONSOLATOIRE. adj. m. & f. Propre à conſoler. Il ne ſe dit qu'en cette phraſe, Epiſtre *conſolatoire*.

CONSOLE. ſ. f. Piece d'architecture ou de menuiſerie qui eſt en ſaillie, qui ſert à ſoûtenir quelque buſte, quelque vaſe, ou quelque poutre ou petite voute ou corniche. On les appelle auſſi *rouleaux* ou *mutiles*, *modillons* & *corbeaux*; & il s'en fait de pluſieurs ſortes de figures.

CONSOLER. v. act. Alleger le chagrin, la triſteſſe, l'affliction de quelqu'un, ſoit par le diſcours, ſoit par d'autres manieres. Le temps *conſole* de toutes douleurs. la Philoſophie *conſole* ceux qui ſont capables de reflexions. une femme qui herite de ſon mary, ou qui a une amourette, ſe *conſole* aiſément de ſa mort. *Conſoler* les affligez eſt une des ſept œuvres de miſericorde ſpirituelles. On dit, quand on nous menace de la perte d'une choſe dont nous ne nous ſoucions pas beaucoup. Il s'en faudra *conſoler*, j'en ſeray bientoſt *conſolé*.

CONSOLÉ, ÉE. part. & adj.

CONSOLIDATION. ſ. f. Terme de Medecine, qui ſe dit de la reünion des levres d'une playe, quand elle commence à ſe cicatriſer. Cette playe eſt en une partie qui fera que ſa *conſolidation* ſera longue.

CONSOLIDE. ſ. f. Plante medecinale dont il y a deux eſpeces. La grande *conſolide* a des branches petites & menuës, & ſemblables à celles d'origan. Ses feuilles, ſes cimes & ſes chapiteaux ſont ſemblables à ceux du thim. Sa racine eſt longue, rouſſaſtre, & de la groſſeur d'un doit. Ses fleurs ſont odorantes. Il y en a de rouges, de blanches & de jaunes qu'on trouve dans les prez. Toute la plante eſt dure comme du bois, & eſt odorante, douce au gouſt & qui eſmeut la ſalive. Les paſſants prennent plaiſir à la regarder, tant elle eſt agreable; & elle a de grandes proprietez. On l'appelle autrement, *conſyre*, *conſoulde*, ou *oreille d'aſne*. En Latin *conſolida major*, *ſolidago*, *ſymphytum petreum*, & quelques-uns l'appellent *alus*.

La petite *conſolide* ou *conſyre*, qu'on appelle en Latin *conſolida*, ou *ſolidago minor*, & que les Allemands nomment *prunella*, a des tiges quadrangulaires, velues & de la longueur d'un empan. Ses feuilles reſſemblent à celles de la menthe, ſont rudes & raboteuſes. Ses fleurs ſont au bout de ſes tiges en forme d'eſpic, purpurines, & quelquefois blanches. Sa racine eſt capilleuſe comme celle du plantain.

Il y a une troiſiéme *conſolide* qu'on appelle *conſolida regalis*,

qui eſt, ſelon quelques-uns, une eſpece de cumin. Ses tiges ſont de la hauteur d'une coudée, ſes feuilles longues & menuës, ſes fleurs de couleur d'eſcarlate violette, qui ſont de la grandeur d'une violette de Mars, du bas deſquelles ſort une petite corne qui ſe recourbe par haut, faite comme un eſperon à la genette, d'où vient que les Allemands l'appellent *eſperon de Chevalier*. Elle porte ſa graine en petites goufles, & reſſemble à celle de la nielle ſauvage. Elle croiſt parmy les bleds.

CONSOLIDER. v. act. Reünir, rejoindre. En Juriſprudence on dit que l'uſufruit eſt *conſolidé* à la proprieté par la mort de l'uſufruitier. En Medecine on dit qu'une playe ſe *conſolide*, lors que la chair vive commence à croiſtre, & que la playe ſe referme. La partie nerveuſe du diaphragme étant bleſſée, ne ſe peut *conſolider*, non plus que les inteſtins greſles, le cœur, le poulmon, le foye, l'eſtomac, le cerveau, &c.

CONSOLIDÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

CONSOMMATION. ſ. f. Diſſipation qui ſe fait de vivres, de denrées & d'autres choſes qui ſervent à l'entretien de la vie, ou de la ſocieté. Il ſe fait dans Paris une grande *conſommation* de bleds, de vins, de fourrages, d'eſtoffes, de metaux. il ſe fait une grande *conſommation* de poudres dans une bataille navale. les Fermiers des Aides ont intereſt qu'il ſe faſſe une grande *conſommation* des denrées. on ne doit pas communier un malade, il ne pourroit pas faire la *conſommation* de l'hoſtie. On dit auſſi, juſqu'à la *conſommation* des ſiecles, pour dire, juſqu'à la fin du monde, juſqu'à ce que tout ſoit deſtruit.

CONSOMMATION, ſignifie auſſi la fin d'un ouvrage, ſa perfection. Il a conduit cette entrepriſe, ce travail, cette affaire juſqu'à ſa *conſommation*. l'Incarnation a fait la *conſommation* de toutes les Propheties. un Collateur Eccleſiaſtique ne peut plus revenir aprés ſa nomination, aprés la *conſommation* de ſon droit.

On appelle la *conſommation* du mariage, la derniere action qui ſe fait entre des gens mariez, & que le mariage avoit pour but.

CONSOMMER. v. act. Uſer, diſſiper des denrées, des proviſions neceſſaires à la vie. Une groſſe garniſon *conſomme* en peu de temps bien des proviſions. une forge *conſomme* bien du charbon, du bois.

CONSOMMER, ſe dit auſſi d'une coction extraordinaire, qui fait une entiere diſſolution des parties. Il faut faire *conſommer* la viande pour faire de la gelée. les Chymiſtes ne peuvent tirer les eſſences des corps, que les ſubſtances ne ſoient entierement *conſommées*.

CONSOMMER, ſignifie auſſi, Achever, finir, terminer. Il faut conſigner encore quatre vacations pour *conſommer*, pour faire juger cette affaire. JESUS-CHRIST dit en mourant, que tout étoit *conſommé*, pour dire, que toutes les Propheties étoient accomplies.

CONSOMMER, ſignifie auſſi, Venir au dernier but du mariage. Un mariage n'eſt point parfait, juſqu'à ce qu'il ſoit *conſommé*.

CONSOMMER, en termes de Juriſprudence Canonique, ſignifie, Remplir ſon droit. Un Collateur *conſomme* ſon droit, quand il confere un Benefice à une perſonne, quoy qu'indigne.

CONSOMMÉ, ÉE. part. & adj.

CONSOMMÉ, ſignifie encore, Parfait, tres-profond. C'eſt un homme *conſommé* en vertu, en ſcience, en experience.

CONSOMMÉ. ſ. m. Bouillon qu'on tire d'une viande conſommée, qui a eu une coction extraordinaire. On luy a donné un *conſommé* qu'on coupperoit au couteau.

CONSOMPTION. ſ. f. C'eſt le même que *conſommation*; & ſe dit preſque des mêmes choſes. Il ſe fait grande *conſomption* de vivres dans cette maiſon, dans cette ville, de bois dans cette verrerie.

CONSOMPTION, eſt auſſi une certaine maladie de langueur, pendant laquelle tout l'humide radical ſe deſſeche, juſqu'à ce que la mort s'en enſuive.

CONSONANCE. ſ. f. Terme de Muſique. Convenance de deux ſons, l'un grave, & l'autre aigu, qui ſe meſlent en l'air avec une certaine proportion, enſorte qu'ils font un accord agreable à l'oreille. L'Uniſon eſt la premiere des *conſonances*. La ſeconde *conſonance* eſt l'Octave. La troiſiéme la Quinte, & enſuite la Quarte, les Tierces, & les Sextes majeures & mineures. Les autres ſont les doubles ou repetitions de celles-là. Il n'y a que ſept ou huit *conſonances* ſimples. Les *conſonances* parfaites ſont l'Uniſon, l'Octave & la Quinte, & leurs repliques.

CONSONANCE, en termes de Grammaire, ſe dit auſſi des cadences ſemblables. Ce qui rend quelquefois une longue Poëſie Françoiſe ennuyeuſe, ce ſont les rimes qui ont trop de *conſonances*, ou de mêmes chutes. Les *conſonances* ſont vicieuſes dans la proſe Françoiſe, quoy que les Latins en faſſent une figure qu'ils appelloient *homœoteleutes*.

CONSONE. ſ. f. Quelques-uns diſent *Conſonante*. adj. & ſ. f. Lettre qui ne produit point de ſon toute ſeule. Les lettres de l'Alphabet ſont diviſées en voyelles & en *conſones*. Il y a des *conſonantes* doubles, comme l'X, le K, & le Q; d'autres liquides, comme L, R, M, N; d'autres muettes, comme B, D, &c. qui ne font aucun ſon ſans voyelle.

En Muſique on diſtingue auſſi les tons ou intervalles *conſonants* d'avec les diſſonants.

CONSONANTE, eſt auſſi un grand inſtrument de Muſique nouvellement inventé par l'Abbé du Mont, qui participe du claveſſin & de la harpe. Son corps eſt comme un grand claveſſin poſé à plomb ſur un pied-eſtal, qui a des cordes des deux coſtez de ſes tables, leſquelles on touche à la maniere de la harpe.

CONSORT, ORTE. ſubſt. Terme relatif, qui ſe dit au Palais de ceux qui ſont engagez dans la même affaire, qui ont le même intereſt. Un pourſuivant criées pourſuit tant pour luy que pour ſes *conſorts*, pour ceux qui ſont creanciers comme luy de la même perſonne. cet heritier exerce les droits du deffunt tant pour luy que pour ſes *conſorts* & coheritiers. On diſoit autrefois d'une femme à l'égard de ſon mary, qu'elle étoit ſa legitime *eſpouſe* & *conſorte*. Du Cange derive ce mot de *conſortes*, qu'on a dit en la baſſe Latinité pour ſignifier des voiſins, poſſeſſeurs d'heritages qui ſe touchent les uns les autres; ſuppoſant que ces heritages avoient été autrefois diſtribuez par le ſort, & que ceux qui en avoient eu de contigus avoient eu la même fortune.

CONSPIRATEUR. ſ. m. qui ne ſe prend guere qu'en mauvaiſe part, & ſe dit de celuy qui forme une conſpiration, ou qui y a part, ſoit dans le deſſein, ſoit dans l'execution.

CONSPIRATION. ſ. f. Union de pluſieurs perſonnes mal intentionnées contre l'Eſtat ou les puiſſances, qui tâchent à le broüiller, ou à le deſtruire.

CONSPIRATION, ſe prend quelquefois en bonne part & ſe dit de pluſieurs gens de bien unis pour faire reüſſir un deſſein loüable, pour procurer le bien, l'avantage de l'Eſtat, de l'Egliſe, &c. Les Eſtats étoient ſi bien unis, qu'on y voyoit une *conſpiration* univerſelle pour entretenir la paix dans le Royaume.

CONSPIRER. v. act. & n. S'unir enſemble, ſe ligüer pour faire reüſſir quelque entrepriſe, quelque deſſein; & ſi ſon qu'il eſt bon ou mauvais, ou le dit en bonne ou mauvaiſe part. Les Empereurs Romains ont été ſujets à voir ſouvent *conſpirer* contre eux. on a ſouvent *conſpiré* leur mort.

On le dit auſſi en parlant des occaſions & des moyens favorables qui facilitent le ſuccés de quelque deſſein. Toutes choſes

choſes *conſpiroient* à la fortune d'un tel, tout *conſpiroit* à ſon avancement. les vœux du peuple *conſpiroient* à la gloire de leur Prince.

CONSPIRÉ, ÉE. part. & adj.

CONSTAMMENT. adv. d'une maniere certaine & indubitable. Il eſt *conſtamment* vray, que le tout eſt plus grand que ſa partie.

CONSTAMMENT, ſignifie auſſi, D'une même maniere, qui ne change point. Le Soleil fait ſon cours *conſtamment* en 365. jours 5. heures & quelques minutes.

Il ſignifie auſſi, Avec fermeté. Les Martyrs ont enduré *conſtamment* les cruautez des Tyrans.

CONSTANCE. ſ. f. Force d'eſprit qui entretient toûjours l'ame dans une même aſſiette, en une même fermeté, quelque ébranlement que ſouffre le corps par la douleur, l'affliction, la neceſſité, ou autres cauſes ſemblables. La *conſtance* des Stoïques leur empéchoit d'avoüer que la douleur fuſt un mal. la *conſtance* des Martyrs eſt ce qui a augmenté la Religion Chrétienne.

CONSTANCE, ſignifie auſſi la fermeté qui fait perſeverer dans l'execution d'un loüable deſſein qu'on a entrepris. Ce n'eſt pas aſſez que d'entreprendre de grands deſſeins, il les faut executer avec *conſtance*. la plus belle qualité qu'on demande à un amant, c'eſt la *conſtance*.

CONSTANT, ANTE. adj. Ce qui eſt certain de toute certitude. Il eſt *conſtant* que deux & deux font quatre. il paſſe pour *conſtant* qu'on a banni les entretiens, pour dire, on le tient aſſûré.

CONSTANT, ſignifie auſſi, Qui a l'eſprit ferme & inébranſlable, qui pourſuit juſqu'à la fin ce qu'il a une fois reſolu. Celuy qui ſera *conſtant* juſqu'à la fin ſera ſauvé. la juſtice eſt une volonté *conſtante* de rendre à chacun ce qui luy appartient.

CONSTANT, ſe dit auſſi de la durée d'une choſe. On dit au Palais, Pendant & *conſtant* le mariage. il a trouvé moyen de rendre ſa fortune *conſtante*, de la faire durer long-temps. il n'y a rien de *conſtant* en ce monde que la ſolide vertu.

CONSTELLATION. ſ. f. Amas de pluſieurs eſtoiles qui repreſentent quelque figure ou ſigne. Les Anciens ont diviſé le Firmament en pluſieurs parties ou *Conſtellations*, en reduiſant pluſieurs eſtoiles ſous la repreſentation de quelques images, afin de ſoûlager l'imagination & la memoire, pour en faire retenir & concevoir le nombre & la diſpoſition, même pour en connoiſtre la vertu qu'ils leur ont attribuée. Cet homme eſt né ſous une heureuſe *Conſtellation*, c'eſt à dire, ſous une heureuſe diſpoſition du Ciel. Les Anciens ont diviſé le Ciel en 48. *Conſtellations*, qu'ils ont appellées *Aſteriſmes*, dont il y en a 12. qui forment les ſignes du Zodiaque. Et les Modernes y en ont adjouſté 12. qu'ils ont obſervées vers le Pole Antarctique. On tient qu'Anaximander eſt le premier qui a diviſé le Ciel en *Conſtellations* vers la 58. Olympiade.

CONSTER. v. n. Eſtre certain & évident. Il ne ſe dit gueres qu'au Palais & dans le dogmatique à l'impersonnel. Il *conſte* par les pieces produites, que le fait eſt veritable. il *conſte* par les experiences, que l'air a de la peſanteur. Ce mot vient du Latin *conſtare*.

CONSTERNATION. ſ. f. Perte, abattement de courage par quelque grande affliction ou calamité publique. La perte d'une bataille met tout un pays dans une grande *conſternation*.

CONSTERNER. v. act. Mettre dans la conſternation, faire perdre le courage. A la mort d'Alexandre tous ſes Capitaines & ſes ſoldats furent *conſternez*. Caſſius fut *conſterné* par l'apparition d'un ſpectre. la priſe de cette ville a *conſterné* toute la Province.

CONSTERNÉ, ÉE. part. & adj.

CONSTIPATION. ſ. f. Dureté de ventre, difficulté de le deſcharger. Le vray remede à la *conſtipation*, c'eſt le lavement.

CONSTIPER. v. act. Durcir le ventre, le reſſerrer. Courir la poſte, manger des nefles, des coins, ſont des choſes qui *conſtipent*, qui empeſchent d'aller à la ſelle.

CONSTIPÉ, ÉE. part. & adj.

CONSTIPÉ, eſt quelquefois ſubſtantif. Cet homme eſt chagrin, il nous a monſtré un viſage de *conſtipé*.

CONSTITUANT, ANTE. adj. & ſubſt. Qui conſtituë un Procureur, qui crée, qui eſtablit une rente. Le *conſtituant* a donné à N. pouvoir de pourſuivre, appeller, ſubroger, &c. cette rente ne ſera point rachetable ſans advertir la Dame *conſtituante* un mois auparavant.

CONSTITUER. v. act. Eſtablir, mettre en un certain eſtat. Le Roy a *conſtitué* un tel en dignité. Qui vous a *conſtitué* Juge ſur Iſraël, pour dire, Qui vous a donné pouvoir de juger.

CONSTITUER un Procureur, c'eſt, Donner charge à quelqu'un de deffendre en Juſtice une cauſe, ou luy donner pouvoir d'agir en des affaires generales ou particulieres.

On dit auſſi, *Conſtituer* un homme priſonnier, pour dire, le mettre en priſon.

CONSTITUER, ſignifie auſſi, Aſſigner, creer, établir une rente, une penſion. En Normandie on *conſtitué* les rentes au denier 14. à Paris au denier vingt. quand on *conſtitué* des rentes, on aliene le fonds. les penſions ne ſe peuvent *conſtituer* ſur des Benefices ſans le conſentement du Patron laïque.

CONSTITUER, en termes de Pratique, ſignifie, Cauſer de la deſpenſe, des frais. On a abregé pluſieurs procedures qui *conſtituoient* en frais les parties. Il ſignifie encore, Former une demande. Il s'eſt *conſtitué* incidemment demandeur par ſes deffenſes pour une telle garentie, pour ſon rembourſement.

CONSTITUER, en termes de Phyſique, ſignifie, Aſſembler des parties pour en compoſer un tout. C'eſt le meſlange des quatre élements qui *conſtitué* tous les corps. il eſt impoſſible qu'un concours fortuit d'atomes *conſtituë* un corps parfait, un corps animé.

CONSTITUER, ſe dit figurément en choſes morales, des parties qui compoſent un corps politique. Les Ducs & Pairs, les Preſidents & les Conſeillers *conſtituent* le Parlement, en ſont le corps.

CONSTITUER, ſignifie auſſi, Placer, mettre en certain lieu, en certain point. Copernic a *conſtitué* le Soleil au centre du monde. Les Philoſophes Payens *conſtituoient* le ſouverain bien en la poſſeſſion de la vertu. Les Chreſtiens le *conſtituent* en la viſion beatifique de Dieu.

CONSTITUÉ, ÉE, part. On dit qu'un homme eſt bien *conſtitué*, lors qu'il ſe porte bien, qu'il eſt d'une complexion vigoureuſe & robuſte.

CONSTITUT. ſ. m. Terme de Palais, qui ne ſe dit plus gueres qu'en cette phraſe, *Conſtitut* de precaire: ce qui arrive lors que, par exemple, un Donateur abandonne la proprieté de ſes biens à un autre, & declare qu'il ne veut jouïr de l'uſufruit qu'il s'eſt reſervé, que par un *conſtitut* de precaire, c'eſt à dire, par ſouffrance & comme par emprunt.

CONSTITUTION. ſ. f. Eſtabliſſement, reglement qui ſe fait par ordonnance de Princes ou de Superieurs. Les *Conſtitutions* des Empereurs ſont dans le corps du Droit Romain; celles de l'Egliſe dans le corps du Droit Canon. Les Fondateurs des Ordres Religieux ont fait approuver par les Papes les *Conſtitutions*, les regles de leur Ordre.

En termes de Pratique, on dit, Appeller quelqu'un en *conſtitution* de nouveau Procureur, pour dire, l'obliger

à

à mettre un Procureur en cauſe, au lieu d'un deffunt. Le Droit a établi dans les contracts la formule de *conſtitution* de précaire, qu'on appelle auſſi *conſtitut*.

CONSTITUTION, eſt auſſi un eſtabliſſement, une creation d'une rente, d'une penſion, d'une charge, d'une ſervitude ſur ſon bien, ſur ſon heritage. Quelque ancienne que ſoit la *conſtitution* d'une ſervitude, il en faut rapporter le tiltre. La *conſtitution* d'une penſion ſur un Benefice doit eſtre approuvée par le Pape.

On appelle abſolument & par excellence, *conſtitutions*, les rentes creées à prix d'argent. Un Marchand perd ſon credit ſur la place, quand il met ſon bien en *conſtitutions*. Tout le bien de ce bourgeois eſt en *conſtitutions*.

CONSTITUTION, ſignifie encore, Aſſemblage de pluſieurs parties pour faire la compoſition d'un tout. Nous voyons encore le monde comme il eſtoit dans ſa premiere *conſtitution*: ſa *conſtitution* ne peut provenir que d'une ſageſſe infinie. On dit en ce ſens, qu'un homme eſt de bonne *conſtitution*, lors qu'il eſt compoſé de parties ſaines & robuſtes, qu'il endure le froid, le chaud, ſans en eſtre incommodé.

CONSTITUTION, ſignifie auſſi l'ordre & l'arrangement, la diſpoſition des choſes. Les Aſtronomes ont trouvé huit ou dix ſyſtemes ou *conſtitutions* du monde, ſelon leſquelles ils expliquent tous les phenomenes. L'horoſcope n'eſt autre choſe que la diſpoſition, la *conſtitution* du Ciel à un certain point requis. Ce Poëme n'eſt pas excellent pour les vers, mais ſa *conſtitution*, ſon œconomie eſt excellente.

CONSTRICTION. ſ. f. Terme dogmatique. Action par laquelle une choſe ſe ſerre, ſe lie & ſe reſtrecit. La condenſation ſe fait par la *conſtriction* des parties & le reſſerrement de ſes pores.

CONSTRUCTION. ſ. f. Action par laquelle on conſtruit. Ce fut Philbert de Lorme qui entreprit la *conſtruction* de l'ancien Palais des Thuilleries.

CONSTRUCTION, ſe dit auſſi de la maniere de baſtir, & du baſtiment même. L'Egliſe de St. Pierre de Rome eſt la plus belle & la plus hardie *conſtruction* qui ſoit au monde.

CONSTRUCTION, ſe dit encore des problemes de Geometrie & d'Aſtrologie. Les Auteurs ſont differents ſur la *conſtruction* du theme celeſte. l'égalité des lignes ou des coſtez de ce triangle eſt demonſtrée par la *conſtruction*.

CONSTRUCTION, en Grammaire, ſe dit de l'arrangement & du regime des mots ſuivant les regles de la ſyntaxe. Il y a quelque choſe qui manque en la *conſtruction* de cette phraſe. cette *conſtruction* eſt louche.

CONSTRUIRE. v. act. Baſtir, édifier, élever un baſtiment. Il couſtera cent mille eſcus à *conſtruire* cette Egliſe. on ne peut *conſtruire* de pont en cet endroit-là, le fonds n'eſt pas aſſez ferme. On dit auſſi, *Conſtruire* un vaiſſeau, un baſtiment de mer.

CONSTRUIRE, ſe dit auſſi en Geometrie & en Aſtrologie. *Conſtruire* un theme celeſte. il faut *conſtruire* un probleme, avant que d'en faire la demonſtration.

CONSTRUIRE, en termes de Grammaire, ſignifie, Obſerver la ſyntaxe, le regime des noms, des verbes & des particules. Cette periode eſt bien *conſtruite*, toutes les regles grammaticales y ſont bien obſervées.

CONSTRUIT, ITE. part. paſſ. & adj. Il y a dix vaiſſeaux *conſtruits* depuis un an dans ce port.

CONSUBSTANCIEL, ELLE. adj. Terme de Theologie. Qui eſt de la même ſubſtance. Le Fils de Dieu eſt *conſubſtanciel* au Pere éternel.

CONSUBSTANCIELLEMENT. adv. D'une maniere conſubſtancielle.

CONSUL. ſ. m. Grand Magiſtrat dans la Republique Romaine. Les Romains depuis qu'ils eurent chaſſé leurs Rois furent gouvernez par deux *Conſuls*, qui furent établis l'an 240. de la fondation de la ville, ainſi appellez *à conſulendo*. Ils commandoient les armées, & avoient pleine autorité dans l'Empire. On deſignoit les années par le nom des *Conſuls*. Il y eut même des *Conſuls* du temps des Empereurs. Neron fit deſigner *Conſul* ſon cheval.

CONSUL, ſignifie auſſi les principaux Officiers d'un bourg ou d'une petite ville dans les Provinces Meridionales de France, qui ont ſoin des affaires publiques de la Communauté, comme les Eſchevins en d'autres endroits. Ce ſont les *Conſuls* qui reglent les impoſitions, les logements des gens de guerre, &c.

CONSUL, ſe dit auſſi des Juges qui ſont eſleus entre les Marchands pour regler les affaires du commerce ſuivant les privileges à eux accordez. Il y a un tiltre dans la derniere Ordonnance qui regle la juriſdiction des Juges *Conſuls*. Les *Conſuls* jugent des affaires de Marchand à Marchand pour le fait du negoce, dont ils ſe meſlent ſeulement. Les ſentences des *Conſuls* portent contrainte par corps. La juriſdiction des *Conſuls* a été établie par le Roy Charles IX. par Edit du mois de Novembre 1563. Dans les Parlements de Roüen & de Thouloufe, au lieu de Juges & *Conſuls*, on les appelle *Prieurs* & *Conſuls*.

CONSUL, eſt auſſi un Officier établi en vertu de commiſſion du Roy dans toutes les Eſchelles du Levant, ou autres villes de commerce pour faciliter le negoce, & proteger les Marchands de la nation. L'Ordonnance de la Marine veut qu'un *Conſul* ſoit âgé de trente ans, & que tous les actes expediez en pays étranger ne faſſent point de foy en France, s'ils ne ſont legaliſez par les *Conſuls*. Il y a des *Conſuls* à Alep, en Alexandrie, à Smirne, à Saïd, à Tripoli, à Alger, &c. Le *Conſul* du Caire eſt celuy qui fait le trafic du ſené qu'on vend en Europe. Le nom de *Conſul* eſt demeuré à des Juges de la Marine, lequel chez les Auteurs du moyen âge ſignifie un Juge ordinaire, auſſi-bien que celuy de Comte, ainſi qu'a remarqué d'Argentré en ſon Hiſtoire de Bretagne, & Mr. de Marca en celle de Bearn.

CONSULAIRE. adj. Qui a paſſé par la charge de Conſul. Ciceron a été un homme *Conſulaire*. une famille *Conſulaire*. on a des medailles *Conſulaires* des Conſuls Romains.

CONSULAIRE, ſe dit auſſi de ce qui regarde la juriſdiction des Juges Conſuls. L'action d'un Marchand contre un bourgeois n'eſt pas un fait *conſulaire*.

CONSULAIREMENT. adv. A la maniere des Juges Conſuls. Cette demande a été jugée *conſulairement*, c'eſt à dire, ſuivant les maximes des Juges Conſuls, dont les ſentences ſont executoires par corps & par proviſion.

CONSULAT. ſ. m. Dignité de Conſul, ou le temps que dure cette Magiſtrature. Le *Conſulat* étoit fort brigué chez les Romains. Marius eſt parvenu juſqu'au VII. *Conſulat*. la conjuration de Catilina fut découverte ſous le *Conſulat* de Ciceron.

CONSULAT, eſt auſſi la charge de Conſul, & le temps qu'elle dure, ſoit dans les Provinces, ſoit dans les villes de commerce. Quand on a exercé le *Conſulat* des Marchands, on eſt en paſſe pour être Eſchevin. Les Conſuls dans les nations étrangeres ont un Greffe qu'on appelle la *Chancelerie du Conſulat*. Tous contracts maritimes & polices d'aſſeurances peuvent être paſſez en la Chancelerie du *Conſulat*, ſuivant la derniere Ordonnance de la Marine.

CONSULTANT. ſ. m. Homme experimenté que l'on conſulte au beſoin, dont on prend l'advis. Il ne ſe dit gueres que des anciens Advocats & Medecins. C'eſt un Advocat *conſultant*, un Medecin *conſultant*.

CONSULTANT, ſe dit auſſi du client qui demande advis. L'antichambre de cet Advocat eſt toûjours pleine de *conſultans*, de parties qui viennent pour le conſulter.

CONSULTATION. ſ. f. Examen d'une queſtion, d'une affaire, d'une maladie. Le fort de cet Advocat eſt la *conſultation*. On fera ce ſoir une *conſultation* de Medecins ſur la maladie d'un tel. Menage obſerve qu'on dit ordinairement *conſultation* à l'égard des Advocats, & *conſulte* à l'égard des Medecins; & que le mot vient de *conſulta* Latin, qu'on a dit pour *conſultio*.

On appelle au Palais, le *pilier des conſultations*, ou abſolument *le pilier*, le premier pilier de la grande ſale où ſe rangent les anciens Advocats qui ſont habiles pour la *conſultation*; & les *chambres des conſultations*, certains cabinets voiſins où ils s'aſſemblent pour conſulter.

CONSULTATION, eſt auſſi un reſultat de la deliberation & de l'advis qu'on a pris en conſultant. On a voulu avoir une *conſultation* par eſcrit ſur cette difficulté. Au Parlement de Bourgogne les parties produiſent de part & d'autre parmy leurs pieces les *conſultations* de leurs Advocats, qui ſe trouvent toûjours contraires.

DROIT DE CONSULTATION, eſt un droit qu'on taxe abuſivement aux Procureurs dans leurs deſpens pour de pretenduës *conſultations* qu'ils n'ont point faites, ni de vive voix, ni par eſcrit, tandis qu'on ne taxe point celles qu'on a faites aux Advocats dont on rapporte la preuve.

CONSULTER. v. act. Demander advis à gens ſages & experimentés dans un art, ſur les difficultez qu'on a en certaines occurrences. Il eſt allé *conſulter* ſa donation à des Advocats. Il a appellé des Medecins pour *conſulter* ſur ſon mal. Il eſt allé *conſulter* les Caſuiſtes de Sorbone ſur un ſcrupule de conſcience. Il a long-temps *conſulté*, conferé avec ſes amis s'il ſe devoit marier. Il faut *conſulter* les habiles en chaque ſcience ſur les difficultez qu'on y trouve.

CONSULTER, ſe dit encore des advis qu'on prend de choſes inanimées. Je ne puis vous reſoudre cette difficulté ſur le champ, il faut que je *conſulte* mes Livres. Cette femme pour ſe parer *conſulte* ſouvent ſon miroir, s'y regarde ſans ceſſe.

CONSULTER, ſignifie auſſi, Eſtre irreſolu, incertain quel party on doit choiſir. Il *conſulte* encore en luy-même s'il achetera cette charge; il *conſulte* ſes forces, ſon bien, ſa capacité.

CONSULTER, ſe dit auſſi des enqueſtes qu'on fait pour ſçavoir l'advenir, ou ce qui nous eſt inconnu. Saül *conſulta* la Pythoniſſe & l'ombre de Samuel, pour ſçavoir le ſuccés de la bataille qu'il devoit donner. Les Payens ne faiſoient aucune entrepriſe ſans *conſulter* les oracles; les Perſans & les Indiens ſans *conſulter* les Aſtrologues.

CONSULTÉ, ÉE. part. & adj.

CONSUMANT, ANTE. adj. Qui conſume. Le feu, le temps ſont des eſtres *conſumants* toutes choſes. Il y a des playes qui demandent des remedes *conſumants* les chairs, ou cauſtiques.

CONSUMER. v. act. Deſtruire, diſſiper. Il n'y a rien que le temps, que le feu ne *conſume*.

CONSUMER, ſignifie auſſi, Perdre, deſpenſer, employer. On interdit les prodigues qui *conſument* tout leur bien en débauches, en folles deſpenſes. L'Eſpagnol dit en proverbe, que les Juifs *conſument* leur argent en Paſques, les Mores en nopces, & les Chreſtiens en procés. Les viſites de ceremonies *conſument* bien du temps, en dérobent beaucoup aux affaires. L'eſtude *conſume* bien des eſprits, en diſſipe beaucoup. Cette veuve ſe *conſume* en regrets ſuperflus.

CONSUMER, ſignifie auſſi, Miner, faire perir petit à petit. Il a une fievre lente qui le *conſume*. Il ſe laiſſe *conſumer* aux ennuis, aux chagrins, à la triſteſſe.

CONSUMÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

CONTACT. ſ. m. Terme dogmatique. Action par laquelle deux corps ſe touchent. Le *contact* de deux globes parfaitement ſpheriques ne ſe fait qu'en un point, & pareillement le *contact* de la ligne tangente & du cercle eſt ſuppoſé ne ſe faire qu'en un point, geometriquement parlant. Ce mot vient de *contactus*, *attouchement*, de *contingere*, *toucher*.

CONTAGIEUX, EUSE. adj. Qui ſe gagne par attouchement, par communication, par frequentation. La verolle, la peſte, la ladrerie ſont des maux *contagieux*.

On le dit au figuré en choſes morales. Son malheur a été *contagieux* à toute la famille.

CONTAGION. ſ. f. Mal qui ſe gagne par communication. Le pourpre, les fievres malignes ſont des eſpeces de *contagion*.

CONTAGION, ſe dit par excellence & abſolument de la peſte. On a beſoin de grande police en temps de *contagion*.

CONTAGION, ſe dit figurément en choſes morales, des vices, des hereſies, qui ſe gagnent par la communication avec les perſonnes qui en ſont infectées. Les débauchez infectent de leur *contagion* ceux qui ſe trouvent ſouvent en leur compagnie. Ce mot vient du Latin *contagio*, ou *contagium*, qui viennent du verbe *contingere*.

CONTAMINATION. ſ. f. Terme de l'Eſcriture, qui ne ſe dit que des ſouillures que l'on contractoit dans l'ancienne Loy en touchant des choſes immondes.

CONTAMINER. v. act. Se ſouiller par l'attouchement des choſes immondes & prohibées par la Loy ancienne. Ce mot eſt vieux & hors d'uſage. Ces mots viennent du Latin *contaminare*.

CONTE. ſ. m. Hiſtoire, recit plaiſant. Les *contes* de Douville, d'Eutrapel, de Bonaventure, de Periers, de la Reine de Navarre, ſont agreables & divertiſſans. Il y a bien de l'adreſſe à faire un *conte* de bonne grace. Il entend bien à broder un *conte*.

CONTE, ſe dit quelquefois des choſes fabuleuſes & inventées. C'eſt un *conte* fait à plaiſir, un *conte* pour rire.

CONTE, ſignifie auſſi, Mediſances, railleries. On fait d'eſtranges *contes* de cette femme-là, des naïvetez de ce payſan, des tours d'adreſſe de cet eſcroc.

CONTE, ſe dit auſſi de tous les diſcours de neant & qu'on mépriſe, qui ne ſont fondez en aucune apparence de verité, ou de raiſon. Cet impertinent m'eſt venu faire un ſot *conte*. Je ne fais aucun eſtat de tout ce qu'il me promet, ſe ſont tous *contes*, des *contes* en l'air.

CONTE, ſe dit proverbialement en ces phraſes. Ce ſont des *contes* de vieilles, dont on amuſe les enfans, des *contes* à dormir debout, de peau d'aſne, de la cigogne, de ma mere l'Oye. Un *conte* violet, un *conte* jaune, un *conte* bleu, &c.

CONTEMPLATEUR. ſ. m. Celuy qui admire avec meditation les grandeurs de Dieu & de la nature. Les *contemplateurs* ont de grands avantages pour connoiſtre & aimer Dieu, pour le loüer dans ſes œuvres.

CONTEMPLATIF, IVE. adj. Qui attache ſon eſprit à mediter, à admirer Dieu. Il ne ſe dit guere qu'en cet exemple: *La vie contemplative* eſt plus parfaite que l'active.

CONTEMPLATION. ſ. f. Action de l'eſprit par laquelle il s'attache à mediter, à admirer les merveilles de Dieu & de la nature. Les Hermites, les grands Saints ſe ſont adonnez à la *contemplation*, ont veſcu dans la *contemplation*.

CONTEMPLATION, ſe dit auſſi de l'attache des yeux corporels ſur quelque objet. Il a été une heure en *contemplation*, les yeux fichez ſur cette beauté, ſur ce tableau.

CONTEMPLATION, ſignifie auſſi, Eſgard, conſi-

deration. Cette donation luy a été faite en *contemplation* de l'alliance qu'il faiſoit avec le donateur. On luy a donné ce Benefice en *contemplation* de ſon ſçavoir, de ſa pieté.

CONTEMPLER. v. act. Attacher ſon eſprit, ou ſa veuë, pour mediter ſur quelque objet, pour le regarder attentivement. Quand on *contemple* le Ciel, les aſtres, les merveilles de la nature, on eſt en perpetuelle admiration. Ce jeune homme à force de *contempler* cette fille en eſt devenu amoureux : il ne ſe laſſe point de la *contempler*.

CONTEMPLE, ÉE. part. & adj.

Ces mots viennent de *templum*. On appelloit de ce nom un endroit d'où l'on pouvoit regarder de tous coſtez, ou un lieu qu'on pouvoit decouvrir de tous coſtez.

CONTEMPORAIN, AINE. adj. Qui eſt de même temps, qui vit en même ſiecle. Les meilleures Hiſtoires ſont celles des Auteurs *contemporains*. Socrate, Platon, Ariſtophane eſtoient *contemporains*. La Reine Elizabeth & la Reine Marie Stuart eſtoient *contemporaines*.

CONTEMPTEUR. ſ. m. Qui mépriſe. Il ne ſe dit gueres qu'en cette phraſe, Les libertins ſont *contempteurs* des loix divines & humaines.

CONTEMPTIBLE. adj. m. & f. Vieux mot qui ſignifioit *meſpriſable*. Ce Prince s'eſt rendu *contemptible* par ſa facilité, par trop de familiarité, trop d'indulgence.

CONTENANCE. ſ. f. Capacité d'un vaiſſeau, étenduë de quelque quantité. Il faut qu'un muid de vin meſure de Paris ſoit de la *contenance* de douze vingt pintes. La *contenance* de cette terre eſt de tant d'arpents, de tant de ſeptiers de ſemence.

CONTENANCE, en Morale, ſe dit auſſi de la poſture, de la diſpoſition où l'homme met les membres de ſon corps. Les Rois, les Magiſtrats ont une *contenance* grave & ſerieuſe. Les ſots, les gens qui n'ont point vû le monde ne ſçavent quelle *contenance* tenir, ils baiſſent les yeux, roulent leur chapeau, rient au nez, &c. On dit auſſi, qu'un homme perd *contenance*, quand il ne ſçait plus que dire ni que repliquer. On dit auſſi de pluſieurs choſes qu'on porte à la main, qu'on les tient par *contenance*.

CONTENANCE, ſe dit auſſi du bon ordre & de la diſpoſition des choſes. On a abordé les ennemis qui faiſoient bonne *contenance*, qui attendoient le choc de pied ferme.

CONTENANCE, ſe dit auſſi des ſignes qui paroiſſent ſur le viſage, qui decouvrent en quelque façon les penſées. On voyoit à la *contenance* de cet homme, qu'il avoit envie de faire une enchere lors de cette adjudication. Ce joüeur faiſoit voir à ſa *contenance*, qu'il luy étoit venu beau jeu.

CONTENANT, ANTE. adj. & ſubſt. Qui contient, qui renferme en ſoy. Voilà trois comptes que je vous rends, *contenants* chacun tant d'articles. La meſure eſt la partie *contenante*, & la liqueur eſt la choſe contenuë. Le *contenant* eſt toûjours plus grand que le contenu.

CONTENDANT, ANTE. adj. Qui aſpire à quelque choſe, qui la plaide, qui la diſpute contre un autre. Ils étoient trois *contendans* qui aſpiroient à cette charge, à ce party. Il y avoit trois parties *contendantes* pourveuës de la même Cure.

CONTENIR. v. act. Renfermer en ſoy une certaine quantité ou eſtenduë. La toiſe *contient* ſix pieds, le pied douze pouces. Le pouce *contient* douze lignes. Un arpent *contient* cent perches. Un tonneau *contient* deux milliers peſants d'eau de mer. Les corps ſublunaires ſont ceux qui ſont *contenus* dans le concave de la Lune.

CONTENIR, ſe dit auſſi figurément en Morale, en parlant des diviſions & des ſubdiviſions. Le genre *contient* ſous ſoy les eſpeces, & les eſpeces *contiennent* les individus. Ce volume *contient* tant de Livres. Ce Livre *contient* tant de Chapitres. Ce Chapitre *contient* tant de Sections.

CONTENIR, ſe dit auſſi des choſes viſibles & inviſibles qui entrent en la compoſition d'une autre. Le moindre grain de ſable *contient* un tres-grand nombre d'atomes. L'aimant *contient* en ſoy pluſieurs belles proprietés. Ce Livre *contient* une tres-ſaine doctrine. Ce mot *contient*, enferme un grand ſens. L'Encyclopedie *contient* en ſoy, enferme toutes les ſciences. On appelle l'homme un microcoſme, parce qu'il *contient* en abregé toutes les merveilles du monde.

CONTENIR, avec le pronom perſonnel, ſignifie auſſi, Refrener ſes paſſions, les moderer. On a de la peine à ſe *contenir*, à n'entrer pas en colere, quand on reçoit un ſoufflet. La chaſteté & la temperance ſont des vertus qui conſiſtent à ſe *contenir* dans l'uſage du vin & des femmes. Ce jeune homme eſt un emporté qui ne ſe *contiendra* jamais dans les bornes de la raiſon, dans ſon devoir.

On le dit auſſi abſolument, La ſeverité des loix, des Magiſtrats *contient* les peuples dans le devoir.

CONTENU, UË. part. paſſ. & adj. Il eſt auſſi ſubſt. Voicy le *contenu* de l'arreſt. C'eſt tout le *contenu* en cet inventaire.

CONTENT, ENTE. adj. Qui n'eſt point chagrin, qui n'a point de beſoins, qui ne deſire rien. Il eſt fort d'avec le Prince avec un viſage fort *content*. La jeuneſſe a toûjours le cœur gay & *content*. Les payſans vivent plus *contens* que les Grands Seigneurs. Un Stoïque eſt *content*, quelque choſe qu'il luy arrive. Ce mot vient du Latin *continens*, de *contineo*. Celuy qui eſt *content* ſe contient en quelque maniere, parce qu'il ne ſouhaitte plus rien.

CONTENT, ſe dit auſſi de celuy qui approuve quelque choſe. Si vous voulez racheter ma rente, j'en ſuis *content*. Cet ouvrier n'eſt pas *content* du payement qu'on luy a fait. Ce Courtiſan n'eſt pas *content* de l'accueil qu'on luy a fait à ſon arrivée. On dit en ce ſens à celuy qu'on ne tient conte de ſatisfaire, Si vous n'eſtes *content*, prenez des cartes. On dit auſſi d'un homme qui a bonne opinion de luy, qu'il eſt bien *content* de luy-même, qu'il eſt *content* de ſa petite perſonne.

CONTENTEMENT. ſ. maſc. Plaiſirs, joyes mondaines. Les plaiſirs, les *contentements* de ce monde paſſent comme une ombre.

CONTENTEMENT, ſignifie auſſi la ſatisfaction qu'on a de quelque choſe. S'il fait imprimer ſon Livre en l'eſtat où il eſt, il n'en aura pas *contentement*. S'il veut voir ſon ennemy l'eſpée à la main, il eſt preſt de luy donner *contentement*. On dit en ce ſens, *Contentement* paſſe richeſſe, pour dire, qu'une vie tranquille & privée vaut mieux que le tumulte & les grands biens.

CONTENTEMENT, ſignifie auſſi, Recompenſe, payement. Ce Peintre n'a pû avoir que 200. livres de ce tableau, il dit que ce n'eſt pas *contentement*.

CONTENTER. v. act. Satisfaire quelqu'un, le rendre heureux ou content, ſoit en paroles, ſoit en argent. Il s'eſt *contenté* de ce qu'on luy a dit, du party qu'on luy a accordé, du payement qu'on luy a fait, de la reparation qu'il a receuë. Cet Advocat *contente* bien ſes parties. Cet Ouvrier *contente* bien ſes chalands. Ce Maiſtre ſe *contente* fort du ſervice de ce valet. L'ambition & l'avarice ne ſe *contentent*, ne s'aſſouviſſent jamais.

CONTENTER, ſignifie auſſi, Donner ce qui eſt propre pour ſatisfaire. C'eſt un homme qui eſt inſatiable, qu'on ne peut jamais *contenter*. Je n'ay point trouvé de raiſon, d'expreſſion qui me *contente*, qui me ſatisfaſſe

ſur cet article. Cet Auteur retouche toûjours à ſon Ouvrage, il ne ſe *contente* jamais. On dit en ce ſens, *Contenter* ſes paſſions, ſes appetits, pour dire, leur donner ce qu'ils demandent. *Contenter* nature, *contenter* ſa vanité, ſon ambition, ſa curioſité.

CONTENTER, ſignifie encore, Appaiſer, faire taire. *Contentez* cet enfant, donnez luy ce qu'il demande. Il faut *contenter* les petits creanciers, pour empêcher qu'ils ne crient. Les mutins ne quitteront point les armes, ſi on ne les *contente*.

CONTENTER, ſignifie encore, Suffire. Il ne s'eſt pas *contenté* de trahir ſa conſcience par de faux ſerments, il a encore pratiqué de faux témoins. *Contentez* vous que je ne vous pourſuis pas en juſtice comme je devrois. On dit en ce ſens, que la nature ſe *contente* de peu, qu'il ſe faut *contenter* de ce qu'on a, pour dire, qu'il faut peu de choſe pour vivre, que le reſte eſt ſuperflu.

CONTENTE, ÉE. part. & adj.

CONTENTIEUX, EUSE. adject. Litigieux, controverſé, qui eſt en diſpute, en conteſtation. On donne la recreance d'un Benefice *contentieux* à un Regaliſte. Cet Advocat n'allegue que des faits *contentieux*, dont on ne demeure point d'accord. Il y a grand nombre d'articles *contentieux* avec les Religionnaires.

On appelle *Juriſdiction contentieuſe*, celle qui a pouvoir de juger les differens des parties qui conteſtent. Les Treſoriers de France n'ont point de *Juriſdiction contentieuſe*, ils ne ſont Juges que de la ligne de compte.

CONTENTIEUSEMENT. adv. Avec grande contention & opiniaſtreté. Cette queſtion a été agitée & jugée fort *contentieuſement*, elle a été debattuë avec chaleur.

CONTENTION. ſ. f. Diſpute, querelle, procés, conteſtation. Ce chicaneur a un eſprit contentieux, qui ne cherche que debats & *contentions*. Ces Advocats plaiderent leur cauſe avec grande *contention*.

CONTENTION, ſignifie auſſi, Forte application d'eſprit. Pour inventer une ſi belle machine, il a falu une grande *contention*, une grande application d'eſprit, un effort d'imagination.

CONTENTOR. Terme de Pratique. C'eſt un droit de Regiſtre qui appartient aux Audienciers & Controlleurs des Chanceleries, dont il eſt fait mention en l'Edit du Roy Henry II. de l'an 1551.

CONTER. v. act. Faire une narration, une claire deduction d'un fait, d'une hiſtoire. La principale qualité d'un Hiſtorien, c'eſt de *conter* bien & nettement; d'un Advocat, de bien *conter* ſon fait, comme la choſe eſt arrivée. Les Voyageurs ennuyent ſouvent en *contant* leurs adventures; un plaideur en *contant* ſes procés.

CONTER, ſignifie tout ſimplement, Faire un conte, reciter quelque trait plaiſant, ſoit qu'il ſoit vray ou faux. On nous a *conté* de plaiſantes choſes de ces nouveaux mariez. On dit auſſi, Il nous a *conté* de fil en aiguille toute cette hiſtoire, pour dire, avec toutes ſes circonſtances. On dit auſſi, *Conter* des fagots, pour dire, *Conter* des choſes incroyables ou inutiles.

CONTER, ſignifie auſſi, En faire accroire, donner pour vrayes des choſes fauſſes. Cet homme en *conte* bien à qui le voudroit croire; il *conte* des fornettes, on ne ſçauroit adjouſter foy à ſes paroles.

On dit auſſi, *Conter* fleurettes, pour dire, Cageoller une femme: & abſolument, Il luy en *conte*, pour dire, Il luy en veut, il en eſt amoureux.

CONTÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

CONTESTABLE. adj. m. & f. Qui merite d'être conteſté, qui peut être conteſté. Cette ſucceſſion eſt bien *conteſtable*, vaut bien la peine d'eſtre conteſtée. Ce droit eſt ſi clair, qu'il n'eſt pas *conteſtable*.

CONTESTANT, ANTE. Qui conteſte. La mort d'une des parties *conteſtantes* met le procés hors d'eſtat.

CONTESTATION. ſ. f. Diſpute, querelle, procés. Il y a bien des points de Theologie qui ſont en *conteſtation* entre nous & les Heretiques. Ces Seigneurs ſont en querelle, en *conteſtation* pour la chaſſe. Ce bien n'eſt pas clair, ce Benefice n'eſt pas paiſible, ils ſont en *conteſtation*.

En termes de Palais, on appelle *conteſtation en cauſe*, le reglement ou l'appointement ſur les demandes & deffenſes en matiere civile, & la confrontation en matiere criminelle. On ne peut plus demander le renvoy d'une affaire, quand il y a eu *conteſtation en cauſe*. Par la cloſture d'un procés verbal on donne acte aux parties de leurs dires, requiſitions & *conteſtations*.

CONTESTE. ſ. f. Terme de Palais. Procés, conteſtation. Ce mariage n'eſt pas aſſûré, il eſt en *conteſte*, on le plaide. Les Juges ſont partagez, & ſont en *conteſte* ſur leurs opinions.

CONTESTER. v. act. Quereller, plaider, diſputer. Les honneſtes aſſociez ne *conteſtent* guere enſemble. On luy *conteſte* ſa qualité d'heritier, d'enfant legitime. Les Philoſophes *conteſtent* toute leur vie, & ne s'accordent jamais. Ces deux Officiers ſe *conteſtent* le pas. Menage derive ce mot de *contraſtare*, ou de *conteſtare*, dont on a fait *conteſtation en cauſe*.

CONTESTÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

On appelle au Palais une cauſe entiere & non *conteſtée*, celle qu'on peut faire renvoyer, ſur laquelle il n'y a point eu de reglement, ni de plaidoirie.

CONTEUR, EUSE. ſ. m. & f. Celuy qui conte. Il ne ſe dit qu'en mauvaiſe part des hableurs qui promettent beaucoup, qui ne diſent rien de vray, de ſolide. Ne vous fiez pas à cet homme-là, ce n'eſt qu'un *conteur*.

On appelloit autrefois *Conteurs*, ou *Conteors*, ou *Conteours*, les gens qui inventoient des contes agreables, qu'on alloit chanter ou reciter dans les maiſons des Grands; & ils differoient des *Trouveres* Poëtes du même temps, en ce que ceux-cy faiſoient leurs compoſitions en rimes, & les *Conteors* en proſe.

CONTEXTURE. ſ. f. Diſpoſition & arrangement des parties. La *contexture* des fibres, des chairs, du cerveau, des parties de la retine, ſont des choſes qu'on ne ſçauroit aſſez admirer dans la nature.

On dit auſſi dans le figuré, la *contexture* d'un diſcours, d'un Poëme, en parlant de la ſuitte, de l'arrangement, de la diſpoſition de ſes parties.

CONTIGU, UË. adj. Terme relatif, qui ſe dit des choſes qui ſont ſi proches qu'elles ſe joignent, qu'elles ſe touchent. Toutes les maiſons de l'ancienne Rome eſtoient iſolées, & n'eſtoient point *contiguës*. Ces deux Provinces ſont *contiguës*, on entre de l'une dans l'autre.

CONTIGUITE'. ſ. f. Voiſinage de deux choſes qui ſe joignent, qui ſe touchent. La *contiguité* de ces deux maiſons a été cauſe qu'elles ont pery par un même incendie.

CONTINENCE. ſ. f. Vertu par laquelle on s'abſtient des plaiſirs illicites, ou qui fait qu'on modere les appetits charnels. Il y a peu de perſonnes qui ayent le don de *continence*. Les Religieuſes obſervent une exacte *continence*. Les Romains ont loüé Scipion d'une grande *continence*.

CONTINENT, ENTE. adj. Qui a la vertu de continence. On peut devenir *continent* par vertu & par habitude. Il faut être *continent* même dans les libertez que donne le mariage.

CONTINENT. ſ. m. Terre ferme, grande étenduë de pays qui n'eſt pas environnée de la mer. On le dit par oppoſition aux Iſles. On tient que la Sicile a été autrefois deſtachée du *Continent* de l'Italie. L'Amerique eſt compoſée de deux grands *Continents*, & de pluſieurs

Iſles. L'Afrique eſt un grand *Continent* qui n'eſt attaché à l'Aſie que par un iſthme. Les Eſpagnols ont conquis les Iſles devant que d'entrer dans le *Continent*. On n'eſt pas encore certain ſi le Japon eſt une Iſle, ou un *Continent*.

CONTINGENCE. ſ. f. Caſualité, évenement incertain qui ſe fait par haſard. Une affaire peut reüſſir bien ou mal ſuivant la diverſe *contingence* des choſes & leur differente conjoncture.

CONTINGENT, ENTE. adj. & ſubſtantif. Caſuel, incertain. On dit en Logique, le futur *contingent*: c'eſt une propoſition conditionnelle qui peut arriver & n'arriver pas.

CONTINGENT, ſe dit auſſi en Morale, des choſes qui ſe partagent, & dont il peut arriver par un évenement incertain plus ou moins de bien ou de mal. Il a payé ſa taxe, ſon *contingent* de cette impoſition, de cette charge. J'ay traitté de ma part *contingente* en cette ſucceſſion, de ce qui m'en pourra revenir, pour éviter l'embarras des procés, d'un partage. Chaque Prince d'Allemagne en temps de guerre doit fournir tant d'hommes, d'argent, de munitions pour ſon *contingent*.

CONTINU. ſ. m. Corps étendu dont les parties ne ſont point diviſées. On tient en Philoſophie que le *continu* eſt diviſible en une infinité de parties proportionnelles.

Il eſt auſſi adj. On diviſe la quantité en *continuë*, & diſcrette. La *continuë* eſt pour les lignes, la diſcrette eſt pour les nombres.

CONTINU, ſe dit auſſi du temps & des actions qui ſe font tout de ſuitte, ſans relâche, ſans interruption. Le cours des aſtres eſt un mouvement reglé & *continu*. Un travail *continu* avance bien de la beſogne. Il tombe aux Indes des pluyes *continuës* de cinq & ſix mois.

En termes de Muſique, on appelle *Baſſe continuë*, la Baſſe qui joüe toûjours, ſoit pendant les recits, ſoit pour ſoûtenir les chœurs.

En termes de Medecine, on appelle *fievre continuë*, celle qui agite toûjours le malade, & dont on ne connoiſt les accés que par les redoublements.

CONTINUATEUR. ſ. m. Celuy qui continuë, qui pourſuit un Ouvrage. Bzovius a été le *Continuateur* de Baronius.

CONTINUATION. ſ. f. Action par laquelle on ſuit la même maniere d'agir. La *continuation* dans un même genre de vie eſt une marque de conſtance.

CONTINUATION, ſe dit auſſi de la durée qui n'eſt pas interrompuë. Nous avons beaucoup à craindre de la *continuation* de la gelée, de la peſte, de la guerre. Il faut empêcher la *continuation* du mal.

CONTINUATION, ſe dit auſſi du travail qu'on fait à quelque choſe commencée qu'on a deſſein d'achever. Il faut faire icy encore une galerie pour la *continuation* du baſtiment du Louvre.

CONTINUE. ſ. f. eſt en uſage en cette phraſe, La *continuë* l'emporte, pour dire, un travail continu.

A LA CONTINUË. adv. A la fin, aprés bien du temps. *A la continuë* l'eau cave la pierre. *A la continuë* on ſuccombe ſous le faix du travail, ſous l'effort de la maladie.

CONTINUEL, ELLE. adj. Qui dure toûjours, qui eſt ſans interruption. Les Tyrans vivent dans une *continuelle* inquietude. Les pluyes *continuelles* feront verſer les bleds.

CONTINUELLEMENT. adv. D'une maniere continuelle. Cette femme crie, tempeſte, querelle *continuellement*. Ce jet d'eau vient de ſource, il jette *continuellement*.

CONTINUÉMENT. adv. D'une maniere continuë. Il travaille *continuëment*. C'eſt la même choſe que *continuellement*.

CONTINUER. v. act. Eſtendre, pouſſer plus loin. Il faut *continuer* cette ligne, cette muraille, cette galerie juſqu'à un tel point. Il *continuë* ſon Hiſtoire depuis Charlemagne juſqu'à preſent. Un tel Auteur a *continué* Pharamond, en a donné la ſuitte.

CONTINUER, ſe dit auſſi à l'égard du temps, & ſignifie, Proroger, faire durer plus long-temps. On a *continué* la jouïſſance de cette ferme pour trois ans. On a *continué* ces Eſchevins, ces Marguilliers dans leurs charges pour deux ans. La guerre *continuë* entre les Polonois & les Turcs.

CONTINUER, ſignifie auſſi, Perſiſter, eſtre ferme. Si ce Procureur *continuë* en ſes demandes, en ſes chicanes, il faudra tout abandonner. Le zele de ce Novice eſt trop ardent, il ne *continuera* pas. Un tel *continuë* à faire ſes conferences publiques.

CONTINUÉ, ÉE. part. & adj.

CONTINUITÉ. ſ. f. Suitte, liaiſon de parties. On ne peut bien juger d'un diſcours ſans en voir la *continuité*. Les Anciens ont attribué l'élevation de l'eau dans les pompes à l'amour de la *continuité*, & à la crainte du vuide, parce que la peſanteur de l'air ne leur étoit pas connuë. En Chirurgie on explique l'ouverture des playes par le mot de ſolution de *continuité*.

CONTONDANT, ANTE. adj. Terme dont ſe ſervent les Chirurgiens en faiſant leurs rapports, pour ſignifier des inſtruments qui froiſſent, & qui ne coupent pas, comme ſont marteaux, baſtons, maſſuës. Il a été bleſſé & meurtry avec un inſtrument *contondant*.

CONTORSION. ſ. f. Action par laquelle on tord quelque partie du corps. Les poſſedez, les maniaques ſont d'horribles *contorſions*. On fait aux Danſeurs de corde dés leur jeuneſſe des *contorſions* de membres, afin qu'ils ſe donnent la ſimple, la double eſtrapade.

CONTOUR. ſ. m. Ligne qui termine une figure. La ligne fondamentale d'une fortification marque les differents *contours* & les angles d'une place. La ſcience d'un Peintre eſt de faire bien les *contours* d'une figure. Cette figure a de beaux *contours*, ils ſont bien deſignez.

CONTOURNER. v. act. Marquer une figure ſuivant ſes divers contours.

CONTOURNER, en termes de Blaſon, ſignifie, Tourner du coſté gauche. Un animal qui doit avoir regulierement la teſte tournée du coſté droit, s'appelle *contourné*, quand elle eſt à gauche. Un caſque *contourné* eſt celuy qui n'eſt pas veu de front, mais tourné à gauche: c'eſt une marque de la moindre nobleſſe.

CONTRACT. ſ. m. Conſentement de deux, ou de pluſieurs parties, qui promettent, ou qui s'obligent de leur bon gré à faire quelque choſe, à payer quelque ſomme. Les ventes, eſchanges, donations, baux & tranſactions ſont diverſes eſpeces de *contracts*. Dans le mariage il y a le *contract* civil, qui eſt le conſentement des parties; & le Sacrement, qui eſt la benediction du Preſtre. Dans le Droit on diſtingue les *contracts* de bonne foy, d'avec ceux qui ſont de Droit eſtroit & de rigueur.

CONTRACT, ſignifie auſſi, l'inſtrument par écrit qui ſert de preuve du conſentement preſté, & de l'obligation paſſée par les parties. Les *contracts* ne portent hypotheque que du jour qu'ils ſont paſſés, ou reconnus par devant Notaires. On a fait groſſoyer ce *contract*, on l'a fait mettre en forme, c'eſt à dire, on l'a mis en parchemin, & on l'a fait ſceller. Il faut faire inſinuer les *contracts* de donations, faire ratifier en majorité les *contracts* faits par les mineurs.

En termes de Marine, on appelle un *contract à la groſſe* (on ſouſentend *adventure*) ou *à retour de voyage*, une eſpece de ſocieté entre deux particuliers, dont l'un envoye des effets par mer, & l'autre luy fournit une ſom-

me

me d'argent, à condition de la retirer avec un certain profit en cas de bon voyage; & de la perdre, ſi les effets periſſent.

CONTRACTANT, ANTE. adj. & ſubſt. Celuy, ou celle qui contracte. Il faut que les Notaires faſſent ſigner les minutes des contracts aux parties *contractantes*, ou qu'ils faſſent mention des cauſes pour leſquelles elles n'ont point ſigné.

CONTRACTE. ſ. m. Terme de Grammaire, qui ſe dit quand deux voyelles ſe joignent en une, & font la ſyllabe longue. Les Grecs ont quantité de verbes *contractes*.

CONTRACTER. v. act. Faire un contract, une paction, une convention. Les Religieux, les mineurs, les furieux, les interdits, les femmes non autoriſées par leur mary ſont incapables en France de *contracter*. Cet homme a déjà plus *contracté* de dettes qu'il n'a de bien. Il a *contracté* mariage avec une riche veuve.

CONTRACTER, ſe dit auſſi figurément en parlant d'acquiſitions morales. Quand on *contracte* de mauvaiſes habitudes, on a bien de la peine à s'en deffaire. Il ne faut *contracter* amitié qu'avec ceux dont l'honneſteté eſt fort éprouvée. Souvent pour être trop ſedentaire, trop aſſidu au travail, on *contracte* de fâcheuſes maladies. Il y a une obligation naturelle qui ſe *contracte* entre le pere & l'enfant, entre le ſujet & le Souverain, qui les oblige à pluſieurs devoirs les uns envers les autres.

CONTRACTÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

CONTRACTION. ſ. f. Reduction de deux ſyllabes en une. La *contraction* eſt fort en uſage chez les Grecs, qui ont des verbes contractes. En François on en uſe en certains mots, comme *ſaouler*, *baailler*, *paon*, où on prononce *ſouler*, *bâiller*, *pan*.

CONTRACTION, ſe dit auſſi en Medecine, en parlant des nerfs qui ſe retirent. La convulſion eſt une *contraction* de nerfs.

CONTRACTURE. ſ. f. Terme d'Architecture, qui ſe dit du reſtreciſſement ou diminution qui ſe fait dans les colomnes en leur partie ſuperieure.

CONTRADICTEUR. ſ. m. Celuy qui a droit, ou qui a une qualité pour contredire. Un inventaire de mineurs doit être fait avec le ſubrogé tuteur, qui eſt le legitime *contradicteur*. Un arreſt rendu contre le Fermier n'opere rien contre le Maiſtre, parce qu'il n'eſt pas un legitime *contradicteur*.

CONTRADICTION. ſ. f. Contrarieté de ſentiments & de paroles. Cet Auteur dit beaucoup de choſes qui impliquent *contradiction*. La plus grande abſurdité en Philoſophie eſt la *contradiction*. On n'aime pas les eſprits de *contradiction*.

CONTRADICTION, ſignifie auſſi, Oppoſition, obſtacle. Cet Officier a eu beaucoup de *contradiction* en ſe voulant inſtaler dans ſa charge.

CONTRADICTOIRE. adj. qui ſe dit de deux propoſitions contraires dont l'une détruit l'autre. Il eſt impoſſible que deux propoſitions *contradictoires* ſoient toutes deux vrayes.

Au Palais il ſe dit des jugements rendus parties ouïes à l'audience, ou ſur le vû de leurs productions. On ne peut revenir contre les jugements *contradictoires* par oppoſition: il n'y a que la voye d'appel en premiere inſtance, ou de la requeſte civile en Cour Souveraine.

CONTRADICTOIREMENT. adv. D'une maniere contradictoire. Tout ce qui ſemble contraire n'eſt pas pour cela *contradictoirement* oppoſé.

On dit auſſi au Palais, Un Arreſt rendu *contradictoirement*, qui a été rendu en pleine connoiſſance de cauſe.

CONTRAIGNABLE. adj. m. & f. Qui peut être contraint. Les femmes en puiſſance de mary, les ſeptuagenaires, les Preſtres & Diacres ne ſont point *contraignables* par corps.

CONTRAINDRE. v. act. Violenter, obliger par force à dire, à faire ou à ſouffrir quelque choſe. Dieu n'a pas voulu *contraindre* nôtre liberté, il nous a laiſſé nôtre franc arbitre. Cette ville a été *contrainte* de ſe rendre faute de ſecours. La pauvreté a *contraint* cette Demoiſelle de ſe mettre en ſervice. Ce mot vient de *conſtringere*. Nicod.

CONTRAINDRE, ſe dit auſſi en parlant des violences legitimes qui ſe font par les ordres de la Juſtice. On *contraint* par corps les gardiens & depoſitaires de biens de Juſtice. Il ſera *contraint* par toutes voyes deuës & raiſonnables, c'eſt à dire, par ſaiſie & execution de ſes biens ſeulement.

CONTRAINDRE, ſignifie auſſi ſimplement, Geſner, preſſer, incommoder. Cet homme a été fort patient, il a été long-temps à ſe *contraindre* avant que d'éclater. Les femmes ſont fort *contraintes* dans leurs habits avec leurs buſques & leurs corps à baleines. Ce Noble voudroit bien étendre ſon baſtiment, mais il eſt *contraint* par la montagne, par le grand chemin. En Poëſie la rime *contraint* ſouvent la raiſon. Il faut ſe *contraindre*, ſe tenir dans le reſpect devant ſes ſuperieurs.

On dit en ce ſens, La neceſſité *contraint* la loy, pour dire, La loy doit ceder à la neceſſité.

CONTRAINT, AINTE. part. & adj. Cet homme paroiſt *contraint* en tout ce qu'il fait. Quand il danſe, il a un air *contraint*, une poſture *contrainte*. Quand il écrit, il a un ſtile *contraint*. Un geſte *contraint* eſt un grand deffaut à un Orateur.

CONTRAINTE. ſ. f. Violence, force majeure. C'eſt une nullité à un contract, d'avoir été fait par *contrainte*.

CONTRAINTE, ſignifie auſſi, Geſne, incommodité. Quand on eſt à table avec les Grands, on eſt obligé de vivre dans une grande *contrainte*, dans une grande retenuë.

CONTRAINTE, ſignifie auſſi une ſentence, un contract, ou une ordonnance de ſuperieur, en vertu de laquelle un Sergent contraint, oblige quelqu'un à payer, ou à le ſuivre. On a mis la *contrainte* entre les mains des Sergens. On a delivré des *contraintes* pour le payement de ces taxes. Tous les executoires de Juſtice ſont des *contraintes*. L'Ordonnance de Moulins avoit introduit une *contrainte* par corps aprés les quatre mois. Il a fallu obtenir une *contrainte* pour faire ſortir ce locataire d'une telle maiſon.

CONTRAIRE. adj. m. & f. Terme relatif, ſe dit des choſes qui ont une nature, ou des qualités entierement differentes & oppoſées, qui ſe détruiſent l'une l'autre. Les corps ſe compoſent & ſe détruiſent par les qualités *contraires* des élements. Le feu eſt *contraire* à l'eau, le blanc au noir.

CONTRAIRE, ſe dit auſſi en choſes morales. Les Commentateurs ſe donnent la torture pour accorder les loix, les textes *contraires* qui ſe détruiſent l'un l'autre. Cet Auteur eſt *contraire* à luy-même, il ſe contredit. Satan eſt toûjours *contraire* à Dieu. Scot & St. Thomas ſont preſque toûjours d'un advis *contraire*.

CONTRAIRE, ſe dit auſſi de tout ce qui offenſe, qui nuit, qui incommode. L'oignon eſt *contraire* aux yeux, les fait pleurer. Le chou eſt *contraire* à la vigne. Les excés incommodent, ſont *contraires* à la ſanté. On dit auſſi, Naviger par un vent *contraire*, quand il n'eſt pas tout à fait favorable à la navigation. Avoir la fortune *contraire*, quand elle ne nous favoriſe point.

CONTRAIRE, ſe dit auſſi de tout ce qui eſt ennemy, oppoſé, d'un autre party. C'eſt un deſerteur qui s'eſt allé mettre dans le party *contraire*. Ces Advocats ſont toûjours *contraires*, plaident toûjours l'un contre l'autre. Je n'ay que cet homme-là qui m'eſt *contraire* dans toute la Chambre.

En termes du Palais, on dit que les parties ſont *contraires* en faits, quand elles poſent des faits oppoſés dont on leur permet de faire preuve : & on appelle les écritures qui les contiennent, intendits en faits *contraires*.

CONTRAIRE, eſt auſſi ſubſtantif. Les *contraires* qui ſont mis l'un devant l'autre ſe font mieux paroiſtre. Cela prouve le *contraire* de tout ce que vous avez dit & ſoûtenu. La raiſon humaine eſt ſi foible, qu'elle croit également les deux *contraires*.

AU CONTRAIRE. adv. D'une maniere oppoſée, tout au rebours. Il y a des bourrus qui font tout, qui jugent tout *au contraire* des autres, *au contraire* du bon ſens, tout *au contraire* de bien. Tant s'en faut que je vous veuille nuire, qu'*au contraire* je vous veux ſervir. Il ne faut jamais aller *au contraire* de la juſtice, de l'honneur, de la verité.

CONTRARIANT, ANTE. adj. Qui n'eſt point complaiſant, qui dit, ou qui fait tout le contraire de ce qu'on deſire, de ce qu'on allegue. On n'aime gueres dans le monde ceux qui ſont d'une humeur *contrariante*.

CONTRARIER. v. act. Dire, ſoûtenir, faire le contraire. Les Philoſophes ſe *contrarient* en toutes choſes, ſouvent ils ſe *contrarient* eux-mêmes. Les Grands Seigneurs ne veulent point être *contrariés*.

CONTRARIER, ſignifie auſſi, S'oppoſer, mettre empêchement. Il eſt naturel à un ennemy, à une partie adverſe, de *contrarier*, de nuire à ſon ennemy, de ruiner tous ſes deſſeins.

CONTRARIÉ, ÉE. part. & adj.

CONTRARIETÉ. ſ. f. Combat, oppoſition des choſes contraires. Il ſe dit tant au propre, qu'au figuré, de tout ce qui a été dit cy-deſſus des choſes contraires, des vents, des élements, des qualités, des loix, des paſſages, des advis, &c.

CONTRARIETÉ, en termes de Palais, ſe dit de l'allegation des faits contraires, ſur leſquels on donne un appointement de *contrarieté* pour permettre aux parties d'en faire preuve chacune de ſon coſté.

On appelle auſſi *contrarieté* d'arreſts, deux arreſts qui ſont rendus entre mêmes parties, & ſur le même fait, qui ont des diſpoſitions contraires ; & en ce cas-là la connoiſſance en eſt attribuée au Grand Conſeil.

CONTRARIETÉ, ſignifie auſſi, Obſtacle, difficulté qu'on trouve en la pourſuitte de quelque choſe. C'eſt un beau deſſein que la reforme de la chicane, mais on a à eſſuyer bien des *contrarietés* dans l'execution.

CONTRASTE. ſ. m. Conteſtation, contrarieté de ſentiments. Cette Chambre eſt partagée, il y a grand *contraſte* entre les Juges. Paſquier dit que ce mot eſt moderne, & qu'il vient de l'Italien.

CONTRASTE, en termes de Peinture, ſe dit de la differente poſition des figures, qui donnent de la varieté dans un tableau par les differentes attitudes : comme lors que dans une grouppe de trois figures, l'une ſe fait voir par devant, l'autre par derriere, & la troiſiéme par le coſté, on dit qu'il y a du *contraſte*. Le *contraſte* eſt la plus grande beauté d'un tableau. Ce mot vient d'Italie, & eſt tiré du Latin *contra ſtatio*. On dit auſſi *Contraſter*, pour dire, Varier les actions, attitudes & diſpoſitions des figures. Il faut que les membres ſe *contraſtent* autant qu'il eſt poſſible, auſſi-bien que les figures.

CONTRAVENTION. ſ. f. Action par laquelle on ne ſatisfait pas à ſa parole, à ſon obligation, à ſon devoir, aux loix & aux coûtumes. On n'eſt pas aſſez ſevere à punir les *contraventions* aux contracts & aux loix. Les peines portées en cas de *contravention* ne paſſent ſouvent que pour comminatoires.

CONTRAYERVA. ſ. m. eſt une racine qui croiſt en Charcis Province du Perou. Elle eſt plus petite que celle de l'Iris. Elle eſt rougeaſtre en dehors, blanche au dedans, noüée & fibreuſe. Son odeur approche de celle des feuilles du figuier. Son gouſt eſt aromatique, accompagné de quelque acrimonie. Ce nom ſignifie *contrepoiſon*, à cauſe que les Eſpagnols appellent *yerva*, l'ellebore blanc, du ſuc duquel les Chaſſeurs empoiſonnent leurs fleſches dans ce pays-là.

La Viperine Virginienne eſt une eſpece de *Contrayerva* qui croiſt en la Virginie. Elle eſt fort aromatique, & employée en Angleterre contre les poiſons & les venins.

CONTRE'E. ſ. f. Province, Royaume. Cet homme a voyagé en tous les pays & *contrées* de l'Europe. Chaque *contrée* a ſes mœurs & façons de faire particulieres.

CONTRÉE, ſe dit auſſi en une ſignification plus eſtroite, d'une certaine petite étenduë de pays. Ce Gentilhomme a la plus belle femme de la *contrée*, a les plus beaux bleds, la plus belle meute de la *contrée*, c'eſt à dire, du voiſinage, des environs. Ce mot vient de la prepoſition *contra*.

CONTRE. Prepoſition. Quand elle eſt relative, elle ſignifie oppoſition. Il plaide pour un tel demandeur *contre* un tel deffendeur. Les Chevaliers combattoient autrefois *contre* tous venans. Les Auteurs écrivent ſouvent les uns *contre* les autres. Si Dieu eſt pour nous, qui ſera *contre* nous ? Ce mot vient du Latin *contra*.

CONTRE, ſe dit preſque en même ſens de l'entiere difference qui eſt entre les choſes, ce qui fait qu'elles ſe choquent, qu'elles ſe deſtruiſent. Le ſec combat *contre* l'humide, l'eau *contre* le feu. Cet homme eſt ſi peu *complaiſant*, qu'il eſt toûjours *contre* tout ce que l'on veut faire. Il parle *contre* luy-même. Cette raiſon fait *contre* vous.

CONTRE, ſignifie encore, Au prejudice ; ſans avoir égard. On caſſe tous les actes qui ſont faits *contre* & au prejudice des deffenſes des Juges. Il a fait cette entrepriſe *contre* tout droit & raiſon. Cela s'eſt paſſé *contre* mon advis. On ne peut pas venir *contre* ſon fait, faire une choſe contraire à ce qu'on s'eſt obligé de faire.

CONTRE, ſe dit auſſi en choſes morales & ſpirituelles. Il dit cela *contre* ſa penſée, c'eſt à dire, au plus loin de ſa penſée. Il parle *contre* ſa conſcience, *contre* le bon ſens.

CONTRE, ſignifie auſſi le voiſinage des choſes. Il eſt logé *contre* l'Egliſe, c'eſt à dire, tout proche. Il s'eſt ſerré *contre* le mur. Si vous allez à Rome, paſſez juſqu'à Naples, c'eſt tout *contre*, c'eſt à dire, ce n'eſt pas loin. Mettez ce pot *contre* le feu, auprés du feu.

CONTRE, eſt auſſi un nom ſubſtantif. C'eſt le propre d'un Sophiſte de ſoûtenir le pour & le *contre*. On dit auſſi au jeu de la Beſte, le *contre*, en parlant de celuy qui diſpute le coup au premier qui fait jouër.

CONTRE, ſe met auſſi en compoſition avec grande quantité de mots de la langue, tant devant qu'aprés. Voicy les principaux.

CONTRE-ADMIRAL. ſ. m. eſt l'Officier qui commande l'arriere-garde ou la derniere diviſion d'une armée. Ce n'eſt point un Officier en tiltre ; mais le plus ancien des Chefs d'Eſcadre en fait la fonction. Le pavillon du *Contre-Admiral* eſt blanc, de figure quarrée, & s'arbore à l'artimon.

CONTRE-APPEL, en termes d'Eſcrime, eſt le contraire de l'appel, quand on oppoſe à l'ennemy fineſſe contre fineſſe, & qu'on fait un mouvement tout oppoſé ; comme s'il fait un appel d'engagement à l'épée par le dedans, on luy en fera un contraire par le dehors.

CONTRE-APPROCHES, ſont des lignes ou des travaux que font les aſſiegés, quand ils viennent par trenchées rencontrer les lignes d'attaque des aſſiegeans.

CONTREBALANCER. v. act. Mettre en balance, comparer une choſe à une autre pour voir celle qui

qui vaut mieux. Le mal qu'a fait cet homme-là *contrebalance* bien les ſervices qu'il a rendus.

CONTREBANDE, ſ. f. Ce qui eſt vendu ou tranſporté au prejudice des deffenſes publiées par un ban ou cry ſolemnel, ou de la loy & de l'uſage d'un pays. Les marchandiſes de *contrebande* ſont ſujettes à confiſcation. Entre les marchandiſes de *contrebande*, il y en a d'entrée, comme le ſel, l'huile des poiſſons eſtrangers, & quelques dentelles ou eſtoffes. Il y a en a pour la ſortie, qui ſont l'or & l'argent monnoyé ou non, toutes ſortes d'armes, de munitions qui ſervent à la guerre, ou à la navigation, les chevaux de prix, le papier, l'acier, fer mitraille, cuirs, cires, ſuifs, filaſſes, &c. Ce mot vient de l'Italien *contrabando*, c'eſt à dire, *contre le ban* & publication des deffenſes.

En termes de Blaſon, on appelle la barre une *contre-bande*, parce qu'elle couppe l'Eſcu dans un ſens contraire & oppoſé. On appelle auſſi *contre-chevron*, *contre-pal*, & autres pieces honorables de l'Eſcu, lors qu'il y en a deux de même nature qui ſont oppoſées l'une à l'autre, en telle ſorte que le metail ſoit oppoſé à la couleur, & la couleur au metail: & on appelle un Eſcu *contre-palé*, *contre-faſcé*, *contre-componné*, *contre-bretteſſé*, *contre-bandé* & *contre-barré*, quand il a les diviſions cy-deſſus; *contr'-eſcartelé*, quand un des quartiers de ſon eſcartelure eſt derechef eſcartelé. On dit de même *contre-fleuré*, *contre-potencé*, *contre-vairé*, quand les figures ſont alternées & oppoſées, & quand le metail répond à la couleur. On appelle auſſi les animaux *contre-paſſants*, lors que l'un paſſe d'un coſté, & l'autre de l'autre.

CONTRE-BAS. adv. Vers le bas. Tous les corps graves tendent *contre-bas*. C'eſt l'oppoſé de *contre-mont*.

CONTREBATTERIE. ſ. f. eſt la batterie d'un party qui eſt oppoſée à celle de ſon ennemy, & ſur tout celle qui tâche à deſmonter ſon canon.

On appelle figurément *contrebatterie*, les preparatifs qu'on fait pour ſe deffendre de ſon coſté contre les attaques d'un adverſaire en quelque affaire, pourſuitte, ou negociation que ce ſoit.

CONTRE-CHARME. ſ. m. Charme contraire qui deſtruit ou empêche l'effet d'un autre charme.

CONTRE-COEUR. ſ. m. Plaque de fer qu'on met au milieu de la cheminée pour conſerver le mur, & repercuter la chaleur.

A CONTRE-COEUR. adv. Avec averſion, avec regret. La fievre l'a ſi fort degouſté, qu'il ne mange qu'*à contre-cœur*. Il ne s'eſt reſolu d'aller en cette expedition qu'*à contre-cœur*.

CONTRE-COUP. ſ. m. Coup dont on reſſent la douleur dans la partie oppoſée à celle qui a receu le coup. Dans les bleſſures du crane il faut prendre garde au *contre-coup*, c'eſt là où ſe forme l'abſés.

CONTRE-COUP, ſe dit auſſi de la reflexion des corps ſolides & offençans. On tira un coup de canon contre le rocher, & le *contre-coup* vint donner ſur luy, & le tua.

CONTRE-COUP, ſe dit figurément d'un malheur qui retombe par reflexion ſur une perſonne, quoy qu'il ſoit arrivé d'abord ſur une autre. Quand un favory eſt diſgracié, toutes ſes creatures s'en reſſentent par un *contre-coup*.

CONTREDIRE. v. act. Contrarier, ſoûtenir le party oppoſé. Ceux qui ſe plaiſent à *contredire* ne ſont jamais bien venus dans les compagnies. Ce témoin n'eſt pas croyable, il ſe *contredit* en pluſieurs endroits.

En termes de Palais il ſignifie, Deſtruire les pieces d'une partie, & les inductions qu'elle en tire. Il faut *contredire* tout un inventaire piece à piece. On a donné un arreſt à *contredire*, c'eſt à dire, qui ordonne que les parties ſe communiqueront leurs pieces pour les *contredire*, pour les détruire, & répondre aux inductions qu'on en tire.

CONTREDISANT, ANTE. adj. Qui ſe plaiſt à contredire. Un homme *contrediſant* n'eſt gueres agreable.

On le dit auſſi au Palais de ceux qui fourniſſent des contredits. Les premiers *contrediſants* ont l'avantage. Il n'y a dans les criées que trois *contrediſants*; le pourſuivant, le ſaiſi, & de plus ancien des oppoſans.

CONTREDIT. ſ. m. Allegation contraire. Cet Advocat eſt ſans *contredit* le plus habile homme de la robbe. Cela eſt vray ſans *contredit*.

CONTREDIT, eſt auſſi une réponſe qu'on fait à quelque piece que produit une partie dans un procés, ou à l'induction qu'elle en tire. C'eſt un bon *contredit* contre une donation, qu'un deffaut d'inſinuation.

CONTREDITS, au plur. ſe dit d'une piece d'écritures qu'on fournit dans les procés pour combattre les pieces des parties adverſes. On a appointé les parties à écrire, produire, bailler *contredits* & ſalvations.

CONTRESCARPE. ſ. f. Terme de Fortification. Le talus ou la pente qui regarde la place, qui luy eſt oppoſé. On y comprend quelquefois le chemin couvert & le glacis. Il y a quelquefois des *contreſcarpes* de pierre & ſans talus. On a percé la *contreſcarpe*. On a attaqué, on a inſulté la *contreſcarpe*. On a emporté la *contreſcarpe*. On a fait un logement ſur la *contreſcarpe*.

CONTRE-ESCHANGE. ſ. f. Ce qu'on donne en eſpece, & non pas en argent, pour avoir une autre choſe. Il a eu cette porcelaine en *contre-eſchange* de ce tableau. Il ſe dit auſſi au figuré. Il m'a rendu ſervice en cette occaſion, mais en *contre-eſchange* je luy en ay rendu d'autres bien ſignalez.

CONTRE-ESPREUVE. ſ. f. eſt une image qu'on tire ſur une autre fraiſchement imprimée, & qui marque les mêmes traits, mais à rebours, le coſté droit paroiſſant à gauche.

CONTREFAIRE. v. act. Imiter quelque choſe, & tâcher à la rendre ſemblable. Ce boutton ſçait fort bien *contrefaire* toutes ſortes de perſonnes. Ce tailleur ſçait *contrefaire* toutes ſortes de ſeings & d'écritures.

Il ſignifie auſſi, Deſguiſer. Il a *contrefait* ſa voix, ſon écriture, pour mieux tromper. Il eſt bon quelquefois de ne dire pas tout ce qu'on penſe, & de ſe *contrefaire*.

CONTREFAIRE, ſe dit en ce ſens des hypocrites & des fanfarons qui veulent paſſer pour autres qu'ils ne ſont. Ceux qui *contrefont* les devots ſont fort dangereux; & ceux qui *contrefont* les braves ne ſont gueres à craindre.

CONTREFAIRE, en termes d'Imprimerie, c'eſt, Imprimer un Livre, une image, un deſſein, pour fruſtrer l'Auteur du droit du privilege qu'il a obtenu de le faire imprimer tout ſeul.

CONTREFAIT, AITE. part. & adj. Imité, falſifié. Exemplaire *contrefait*. Seing *contrefait* & faux.

CONTREFAIT, ſe dit auſſi de celuy qui a quelque difformité de corps, ſoit naturelle, ſoit par une mauvaiſe habitude. C'eſt un grand malheur que d'eſtre *contrefait*, boſſu, boiteux, &c. Il marche ſi mal, qu'il ſemble qu'il ſoit *contrefait*. La paralyſie luy a *contrefait* le viſage.

CONTRE-FANONS, terme de Marine, ſont des cordes amarées au milieu de la vergue du coſté oppoſé à la bouline, pour trouſſer ou carguer un coſté de la voile. On les appelle autrement *carguebouline*s.

CONTRE-FENESTRE. ſ. f. Double feneſtre, ou contre-vent.

CONTRE-FICHES, ou *Liens*. Ce ſont des pieces qui ſont partie d'un aſſemblage de la charpenterie ou couverture des baſtimens, qui ſervent à en lier d'autres, ou à les arcbouter & ſoûtenir, comme celles qui ſont dans une maiſtreſſe ferme, qui poſent d'un bout ſur le poinçon, & de l'autre ſoûtiennent la jambe de force de deſſus. On s'en ſert auſſi en pluſieurs autres occaſions.

CONTRE-FORTS, ou *Eſperons*. Ce ſont des murs contreboutans, des appuis de murs ou terraſſes qui ſont ſujettes à la pouſſée. Quand on baſtit contre une pente de montagne, il faut faire des *contre-forts* ou des eſperons bien enliez avec le mur qui ſoûtient les terres, à la diſtance de deux toiſes l'un de l'autre.

CONTREFUGUE. ſ. f. Terme de Muſique. Voyez *Fugue* où ce mot eſt expliqué.

CONTREGARDE, ou *Conſerve*. ſ. f. Terme de fortification. C'eſt un ouvrage triangulaire en forme de gros parapet, qu'on met au delà du foſſé devant la pointe & les faces d'un baſtion. Elle differe de la demie-lune, en ce qu'elle embraſſe le baſtion. La plus-part des Ingenieurs l'appellent aujourd'huy *enveloppe*. On en fait principalement quand le baſtion eſt ſur une hauteur; & c'eſt par leur moyen qu'on double & qu'on triple les baſtions.

CONTREGARDE, en termes de Monnoye, eſt l'Officier qui tient le regiſtre des matieres qu'on apporte à la monnoye pour fondre.

CONTREHASTIERS. ſ. m. Utencile de cuiſine, qui ſe dit des grands chenets qui ont pluſieurs crampons, ſur leſquels on peut mettre pluſieurs brochées de viande à la fois pour les roſtir. On ſe ſert dans les cuiſines des Grands Seigneurs de *contrehaſtiers* au lieu de chenets.

CONTREJOUR. ſ. m. Jour ou lumiere oppoſée à quelque choſe, qui la fait paroiſtre deſavantageuſement. Il ne faut qu'un *contrejour* pour oſter toute la beauté d'un tableau. Le luſtre de cette eſtoffe ne paroît pas à *contrejour*. Les femmes ſe placent toûjours à *contrejour*, elles ne veulent pas que le grand jour leur donne ſur le viſage.

CONTRELATTE. ſ. f. Terme de Couvreurs, qui ſe dit de la latte qui ſe poſe en longueur entre les chevrons pour ſoûtenir les lattes qui ſont en travers, & qui portent les tuilles. Quand il y a deux chevrons à la latte, on fait la *contrelatte* de la latte même. Quand il y en a trois, il faut des *contrelattes* de ſciage. Celle-cy eſt de quatre à cinq pouces de large, & d'un demy-pouce d'eſpaiſſeur, & ſert à couvrir en ardoiſe.

CONTRELATTER. v. act. Couvrir un pan de charpente de lattes des deux coſtez, pour l'enduire de plaſtre ou de mortier. On taxe la valeur du mur de charpente latté & *contrelatté* autant qu'un gros mur.

CONTRELETTRE. ſ. f. Acte qui en deſtruit un autre, où il y a de la ſimulation, qui contient une declaration contraire. Il y a bien des gens qui mettent leur bien à couvert par de fauſſes obligations, dont ils ont par devers eux les *contrelettres*. La Couſtume de Paris annulle toutes *contrelettres* qui ſont faites contre la teneur d'un contract de mariage. Il n'y a gueres de *contrelettre* qui ne ſoit faite en fraude de quelqu'un. C'eſt pourquoy elles devroient eſtre abſolument defenduës.

CONTRELIGNE. ſ. f. eſt la même choſe que *contrevallation*.

CONTREMAISTRE. ſ. m. Terme de Marine, eſt celuy qui a ſoin de viſiter le vaiſſeau, de le faire agréer, & d'examiner s'il eſt garny de tous les apparaux neceſſaires pour le voyage. Il fait auſſi executer les ordres du Maiſtre tant de jour que de nuit, & commande ſur le devant, ſur l'ancrage, & ſur le cabeſtan, & en l'abſence du Maiſtre, ſuivant les reglements du tiltre 5. du livre 2. de l'Ordonnance de la Marine. Elle l'appelle auſſi *Nocher*. Son commandement eſt depuis l'eſperon ou la proüe juſqu'au maſt de miſaine, iceluy compris. On l'appelle en Latin *Proreta*.

CONTREMANDEMENT. ſ. m. Mandement contraire à celuy qu'on avoit envoyé, revocation d'un ordre. Cet Ambaſſadeur eſt revenu, parce qu'il a eu un *contremandement*.

CONTREMANDER. v. act. Envoyer à celuy qu'on avoit mandé un ordre contraire, un contremandement, afin qu'il ne faſſe pas une choſe qu'on luy avoit ordonnée.

CONTREMARCHE. ſ. f. eſt un changement de la face d'un bataillon, quand on veut que les hommes qui ſont à la teſte du bataillon, ſoient à la queuë, comme il arrive, lors que l'ennemy attaque par derriere; ou quand on fait marcher vers une route contraire à celle qu'on avoit commencée.

CONTREMARQUE, eſt une ſeconde marque qu'on fait ſur un ballot ou autres choſes, quand pluſieurs perſonnes ont intereſt à la choſe, afin qu'elle ſoit ouverte en preſence de tous.

On le dit auſſi de certaines marques qui ſont neceſſaires aux pieces de vaiſſelle d'argent, ou d'eſtain, pour marquer qu'on en a fait l'eſſay ou l'eſpreuve, & qu'elles ſont de la qualité pour laquelle on les vend. Les Orfevres mettent leur marque à la vaiſſelle d'argent, & elle eſt contremarquée du poinçon de Paris ou de la Communauté.

CONTREMARQUE, en termes de Manege, ſe dit d'un cheval qui a les dents creuſées adroitement par un Maquignon, avec une fauſſe marque dans ce creux, pour faire croire que ce cheval n'a que ſix ans.

CONTREMARQUER. v. act. Apoſer une ſeconde marque, ou une fauſſe marque.

CONTREMINE. ſ. f. Terme de Guerre. C'eſt une voute ou allée ſous terre tout le long de la muraille, large de trois pieds, & haute de ſix, avec pluſieurs trous pour empêcher l'effort des mines. Cette ſorte de *contremine* n'eſt plus en uſage. Aujourd'huy c'eſt un puits & une galerie qu'on fait exprés pour aller rencontrer la mine des ennemis, quand on ſçait à peu prés où ils travaillent.

CONTREMINE, figurément, ſignifie une adreſſe qu'on trouve pour empêcher qu'un autre ne nous faſſe le mal que nous ſçavons qu'il a deſſein de nous faire.

CONTREMINER. v. act. Faire des contremines. On eſtimoit fort autrefois les places *contreminées*.

CONTRE-MONT. adv. En haut. On l'a jetté les pieds *contre-mont*, pour dire, en l'air. Il faut des chevaux pour tirer les bateaux à *contre-mont*, pour les faire aller contre le fil de l'eau.

CONTREMUR. ſ. m. Petit mur qu'on applique à un autre pour le fortifier, afin que le voiſin ne ſoit aucun dommage ni incommodité des conſtructions qu'on fera proche. Quand on fait une eſtable contre un mur mitoyen, il faut faire un *contremur* de huit pouces d'eſpaiſſeur, & de hauteur juſqu'au rez de la mangeoire, Art. 188. de la Couſtume de Paris. On y eſt auſſi obligé en pluſieurs autres occaſions.

CONTREMURER. v. act. Faire un contremur. La Couſtume oblige à *contremurer* les foſſez d'un privé, les atres, &c.

CONTRE-ONGLE. Terme de Chaſſe, qui ſe dit pour ſignifier au rebours, lors qu'on a mesjugé des allures du cerf, & qu'on a pris le talon pour la pince.

CONTRE-ORDRE. ſ. m. C'eſt la même choſe qu'un *contremandement*.

CONTREPARTIE. ſ. f. Terme de Muſique, qui ſe dit de deux parties oppoſées. Le deſſus & la baſſe ſont deux *contreparties*.

CONTREPESER. v. act. Peſer autant qu'une autre choſe. Cent livres de plume *contrepeſent* à cent livres de plomb.

Il ſe dit auſſi au figuré de ce qui eſt d'égal merite & valeur. Les ſervices que je vous ay rendus *contrepeſent* à tous les dons que vous m'avez faits.

CONTREPIED. ſ. m. Le contraire. Vous avez pris le *contrepied* de ce que j'ay dit, le ſens tout contrai-

re.

re. Si vous demandez quelque ſervice à cet homme-là, il eſt ſi bourru qu'il ſera tout le *contrepied*.

CONTREPOIDS. ſ. m. Ce qui eſt mis pour contrepeſer. Les *contrepoids* d'une horloge, d'un tourne-broche. Les Danſeurs de corde ſe ſervent de *contrepoids* pour tenir leur corps en équilibre. En termes de Mechanique, on appelle le *point contrepoids* d'une horloge, *antiſaxoma*.

CONTREPOIDS, en termes de Manege, ſe dit de cette liberté d'aſſiette du corps que garde le cavalier pour demeurer toûjours dans le milieu de la ſelle ſans pancher de coſté ni d'autre, quelque mouvement que faſſe le cheval.

CONTREPOIDS, ſe dit auſſi au figuré. Ce Miniſtre tient les affaires en un juſte *contrepoids*.

CONTREPOIL. Ce qui eſt contre la diſpoſition naturelle du poil. On dit, Faire la barbe à *contrepoil*, eſtriller un cheval à *contrepoil*. Les Tailleurs ſont amendables, quand ils employent les eſtoffes à *contrepoil*.

CONTREPOIL, ſe dit auſſi au figuré. Cet homme prend toutes choſes à *contrepoil*, au rebours de bien, contre le ſens ordinaire.

CONTREPOINT. ſ. m. Terme de Muſique. Il y a le *contrepoint ſimple*, & le *contrepoint figuré*. Le *contrepoint ſimple* eſt la plus ſimple des compoſitions de Muſique, qui ſe fait note contre note, quand une note de la baſſe reſpond à une note du deſſus; & cette Muſique s'appelle *faux-bourdon*. Le *contrepoint figuré*, ou diminué, eſt quand on ſe ſert de notes de differente valeur pour les oppoſer les unes aux autres dans de differentes parties, deſorte que 2. 4. 8. ou 16. notes d'une partie reſpondent à une ſeule de l'autre qui eſt chantée en même temps; ce qui fait la pleine muſique & les ſyncopes. Ce nom de *contrepoint* vient de ce qu'on ſe ſervoit autrefois de *points*, au lieu de notes.

CONTREPOINTE. ſ. f. Pluſieurs diſent *Courtepointe* par abus. C'eſt une couverture de lit faite d'une eſtoffe double, entre leſquelles il y a du coton, de la ouatte, ou autre choſe ſemblable, qui eſt piquée point contre point.

CONTREPOINTER. v. act. Eſtre contraire en advis, en ſentiment à un autre, & le choquer en toutes occaſions. Toutes les fois que ces deux Philoſophes ſont enſemble, ils ſe *contrepointent*, ils ſe contrarient toûjours. Deux rivaux ſont ſujets à ſe *contrepointer*, à ſe quereller.

CONTREPOINTÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

CONTREPOINTIER. ſ. m. eſt une qualité qu'on donne aux Marchands Tapiſſiers dans leurs Lettres, à cauſe qu'ils font des matelas, des contrepointes.

CONTREPOISON. ſubſt. maſc. Antidote, remede qui empêche l'effet du poiſon, qui fait vomir le poiſon. La theriaque, le Mithridate & l'orvietan ſont d'excellens *contrepoiſons*. Les *contrepoiſons* generaux ſont le bol Armenien, la graine de panais ou de calament, le nardus Gallique, le caſtoreum recent, la moëlle de ferula, la fleur de roſage, le jus de marrube, de panaces, le laſerpitium, la ſarraſine longue, les feuilles de betoine, la grande valerienne, le cinnamome, la canelle, la graine de genevre, les limons, citrons & orenges, le gland, la quinte-feuille, les capres, le jus de ſaligot, le ſenevé ſauvage, le dictame de Crete, la chair de beleete & fouine, &c.

CONTREPOISON, ſe dit auſſi au figuré, des remedes qu'on trouve à des affaires gaſtées ou defectueuſes. Il a produit contre moy une piece qu'il croit deciſive; mais il ne ſcait pas que j'en ay le *contrepoiſon*, que j'ay la contrelettre qui la deſtruit.

CONTREPORTE. ſ. f. Seconde porte qu'on fait pour ſe mieux deffendre contre l'ennemy, ou double porte qu'on fait pour ſe deffendre du vent. Celle-cy ſe fait ordinairement d'eſtoffe.

CONTREPORTER. v. act. Vendre des marchandiſes en les portant chez les bourgeois, au lieu de tenir une boutique. Par les ſtatuts de la plus-part des meſtiers il eſt deffendu de *contreporter*.

CONTREPORTEUR. ſ. m. Celuy qui porte ſes marchandiſes par les ruës pour les vendre. On les a depuis appellez *Colporteurs*, parce qu'elles ſont ſouvent dans une manne pendue au col. Il eſt deffendu aux *Contreporteurs* de vendre par la ville aucune toile ni eſtoffe neuve.

CONTREPROMESSE. ſ. f. eſt une declaration de celuy au profit duquel une promeſſe eſt faite, qui l'annulle, diſant qu'elle eſt ſimulée, & qu'il ne pretend point s'en ſervir. C'eſt la même choſe que la *contrelettre*.

CONTREQUARRER. v. act. S'oppoſer aux deſſeins de quelqu'un, ruiner tout ce qu'il entreprend. Ces deux Magiſtrats ſont rivaux, ils ſe *contrequarrent* en tout.

CONTREQUEUE D'ARONDE. Terme de Fortification, eſt un dehors ou ravelin fait en tenaille, plus large du coſté de la place que vers la campagne. On s'en ſert quand on veut couvrir une grande courtine.

CONTREQUILLE. Terme de Marine. Voyez *Carlingue* ou *Eſcarlingue*, c'eſt la même choſe.

CONTRERONDE. ſubſt. fem. C'eſt une ſeconde ronde, qui ſe fait par une route oppoſée à la premiere, pour obſerver ſi les ſoldats ſont bien leur devoir.

CONTRERUSE. ſubſt. fem. ou *Contreſineſſe*. Adreſſe qu'on a pour ſe deffendre d'une ruſe ou d'un piege d'un ennemy, en le faiſant tomber dans un autre.

CONTRESANGLOTS. ſ. m. Ce ſont de petites courroyes de cuir clouées aux arçons de la ſelle pour y attacher les ſangles d'un cheval, ou d'autres beſtes de ſomme.

CONTRESCEL. ſubſt. maſc. Terme de Chancelerie. C'eſt une eſpece de ſceau qu'on applique à gauche des Lettres ſcellées ſur un titre qui attache les pieces qui ont ſervy de fondement pour les faire paſſer au ſceau, afin d'empêcher qu'on ne les deſtache. Les commiſſions qu'on obtient pour l'execution des arreſts y ſont attachées ſous le *contreſcel*. Les quittances de finance & procuration *ad reſignandum* doivent eſtre attachées ſous le *contreſcel* des proviſions. On commença d'adjoûter le *contreſcel*, qu'on appelloit d'abord le *ſceau du ſecret*, du temps de Louïs le Jeune, auquel les Armoiries commencerent d'être en vogue. D'abord ce n'eſtoit qu'une ſimple figure d'une aigle, d'un lion, d'une fleur, ou de quelque teſte humaine appliquée ſur le derriere du ſceau: ce qui luy a donné le nom de *contreſcel*. Depuis on y a mis des eſcuſſons. Celuy de Louïs le Jeune étoit alors l'une ſeule fleur de lis. On a ſouvent repreſenté ce *contreſcel* en forme de roſe, parce qu'elle étoit chez les Anciens le ſymbole du ſecret: d'où eſt venu un proverbe qu'on diſoit autrefois, *Datum ſub roſâ*; ce qu'on dit maintenant *ſous la cheminée*, & parler *ſecrettement*. Quelques-uns pretendent que c'eſt à l'imitation de ces roſes qu'on a fait des colliers des Ordres de Chevalerie, & tous ces ornements ou marques d'honneur qu'on a mis autour de l'Eſcu qui ont pû ſe tourner en rond, comme la jarretiere d'Angleterre, les cordelieres, les guirlandes de feuilles & de fleurs, les couronnes d'eſpines, &c.

CONTRESCELLER. verb. act. Appliquer le contrefcel.

CONTRESCELLÉ, ÉE. part. & adj.

CONTRESENS. ſ. m. Sens contraire & oppoſé au bon. Je vous ay expliqué ma penſée d'une maniere, & vous avez pris tout le *contreſens*. On l'employe plus ſouvent adverbialement. Cet homme a l'eſprit mal fait, il prend tout à *contreſens*. Il y a des vers où on trouve les mêmes paroles, quand on les lit à *contreſens*, & à rebours. Les contreveritez ſont des choſes qui ſe doivent entendre à *contreſens*, dans un ſens contraire. Ce Tailleur a employé cette eſtoffe à *contreſens*, à rebours du bien. Mon Rapporteur a pris mon affaire à *contreſens*, il luy a donné un mauvais tour.

CONTRESIGNER. v. act. Signer un ordre ou une patente d'un Maiſtre en qualité de Secretaire, pour rendre la choſe plus authentique. Les Brevets du Roy ſont *contreſignez* au bas par un Secretaire d'Eſtat. Les proviſions d'une Chanoinie ſont ſignées par le Collateur, & *contreſignées* par ſon Secretaire, auſſi-bien que les proviſions des charges que donnent les Princes. On étend quelquefois ce mot à toute autre ſeconde ſignature.

CONTRESIGNÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

CONTRESOMMATION. ſ. f. Action par laquelle une tierce perſonne appellée en garentie, en appelle une autre en Juſtice, qui eſt auſſi obligée de la garentir de la même pourſuitte. Quand une terre a paſſé pluſieurs mains ſans être decretée, elle eſt ſujette à pluſieurs ſommations & *contreſommations*.

CONTRESOMMER. v. act. Denoncer à ſon garent une demande en ſommation ou garentie, qui eſt faite par un nouvel acquereur au dernier vendeur. Un garent *contreſomme* à ſon vendeur toutes les pourſuittes qu'on fait contre luy. Les pourſuivants criées *contreſomment* au ſaiſi & aux creanciers les demandes des oppoſants, & ſomment de luy fournir de moyens pour les faire ceſſer.

CONTRESTAMBORD. ſ. m. eſt une piece courbe triangulaire qui lie l'eſtambord ſur la quille.

CONTRESTRAVE. ſ. f. Terme de Marine. C'eſt une piece de bois courbe, qui eſt poſée au deſſus de la quille & de l'eſtrave pour faire liaiſon conjointement enſemble.

CONTRETEMPS. ſ. m. Temps mal pris pour dire où faire quelque choſe. Il ſe trouve dans les affaires des *contretemps*, des obſtacles qu'on ne peut prevoir. Il ſe dit plus ſouvent adverbialement. Il faut ſe donner de garde de parler à *contretemps*. Une entrepriſe faite à *contretemps* ne reüſſit jamais.

On appelle auſſi dans la danſe des *contretemps*, lors que le pied qu'on doit poſer étant en l'air, on ſaute ſur l'autre pied avant que de le poſer.

CONTRETEMPS, en termes de Manege, eſt une meſure ou cadence interrompuë en maniant, ſoit par la malice du cheval, ſoit par le peu de ſoin du cavalier qui le monte; comme lors que le cheval continuë des ruades, au lieu qu'il devoit lever le devant.

CONTRETEMPS, chez les Maiſtres en fait d'armes, ſe dit lors que les deux ennemis s'allongent en même temps: ce qui produit le coup fourré. Le *contretemps* ſe dit auſſi, quand l'ennemy prend un temps qu'on luy a preſenté à deſſein par quelque appel ou temps faux qui eſt hors la meſure, afin de prendre le deſſus ou le deſſous, ou de quarter ſuivant l'occaſion.

CONTRETENANT. ſ. m. Champion qui entre en lice dans un tournoy pour combattre celuy qui eſt le tenant, qui avoit fait le premier deffi.

On le dit auſſi dans la diſpute. Dupleix s'eſt appellé le *contretenant* de Vaugelas dans le Livre qu'il a écrit contre ſes Remarques.

CONTRETIRER. v. act. Copier un deſſein, un tableau, en obſervant les mêmes traits & meſures; ce qu'on fait par le moyen d'une toile, d'un papier ou autre choſe tranſparente, en marquant les mêmes traits qu'on voit à travers. On le fait auſſi avec des inſtruments, comme avec le chaſſis, le ſinge, ou le parallelogramme des Geometres.

On appelle auſſi en Imprimerie *Contretirer*, lors qu'on tire une contr'eſpreuve ſur une eſpreuve fraiſchement tirée, & qu'on en imprime une autre.

CONTREVAIR. Terme de Blaſon, qui ſe dit des fourrures dont les pots ſont poſez baſe contre baſe, metail contre metail, & couleur contre couleur. La maiſon Du Pleſſis Auger porte *contrevairé* d'argent & d'azur.

CONTREVALLATION. ſ. f. Contreligne ou foſſé qu'on fait autour d'une place aſſiegée, pour empêcher les ſorties de la garniſon quand elle eſt forte. Il eſt bordé d'un parapet du coſté de la place.

CONTREVENANT, ANTE. adj. Les ſentences qui contiennent des deffences, portent ſouvent permiſſion d'empriſonner les *contrevenans* à ce qu'elles ordonnent.

CONTREVENIR. v. n. Faire le contraire de ce qu'on a promis, de ce qu'on s'eſt obligé de faire; pecher contre les loix & les coûtumes. La procedure eſt nulle, quand on *contrevient* à la derniere ordonnance. Les Infidelles *contreviennent* ſouvent aux traittez qu'ils ont fait avec les Chreſtiens. Celuy qui peche *contrevient* aux loix de Dieu, ou des hommes.

CONTREVENT. ſ. m. Grand volet qui s'ouvre en dehors, & qui a toute la hauteur de la feneſtre. On en met ſur tout aux maiſons de campagne, tant pour garentir les vitres des vents & de la greſle, que pour les fermer & deffendre la maiſon des voleurs.

On appelle auſſi *contrevents*, les pieces de bois qui ſervent à affermir les fermes contre la fureur des vents, quand les toits ont beaucoup de hauteur.

CONTREVERITE'. ſ. f. Allegation évidemment contraire à la verité de la choſe dont on fait connoiſtre qu'on n'eſt pas perſuadé, & qu'on fait au plus loin de ſa penſée. Alexandre eſtoit un poltron, Neron eſtoit un fort honneſte homme: ce ſont là des *contreveritez*. On a fait pluſieurs ſatyres fort fines par le moyen des *contreveritez*.

CONTREVISITE. ſ. f. eſt une ſeconde viſite qu'on fait ordonner en Juſtice, qui doit eſtre faite par un Officier Juré, quand on croit qu'il y a eu de l'erreur dans un premier rapport d'Experts. Le Chirurgien a fait un rapport des bleſſures d'un malade, qu'on pretend ſe porter bien, on demande qu'il ſoit fait une *contreviſite* par les Medecins & Chirurgiens Juſtez de la Cour.

On appelle auſſi *contreviſites*, de ſecondes viſites de Police ou de Commis, pour empêcher les fraudes qui pourroient avoir été faites dans les premieres viſites.

CONTRIBUABLE. adj. m. & f. Qui doit fournir ſa part de quelque impoſition ou deſpenſe commune. Les Nobles ne ſont point *contribuables* aux tailles. Le rolle contient le nombre des *contribuables*.

CONTRIBUER. v. act. Fournir ſa part d'une impoſition ou deſpenſe commune. Tous les habitans doivent *contribuer* aux charges de ville. Ces Parroiſſiens *contribuent* volontairement au baſtiment de leur Parroiſſe.

CONTRIBUER, en termes de Guerre, ſignifie, Payer à un Prince ou à un Gouverneur ennemy les ſommes auxquelles il luy plaiſt de taxer les villages voiſins qui ſont ſous ſa couleuvrine, pour les exempter d'eſtre pillez ou bruſlez. Le Gouverneur de cette place fait *contribuer* tous les habitants de ſix lieuës à la ronde.

CONTRIBUER, ſignifie auſſi, Aider de ſa part, & autant qu'on peut, à l'action d'un autre, à la perfection d'un

d'un ouvrage. Le Soleil *contribuë* à la generation de l'homme. Les aſtres *contribuënt* à l'action des corps ſublunaires. Le ſoin du Jardinier *contribuë* beaucoup à la naiſſance & à la bonté des fruits.

CONTRIBUER, ſe dit auſſi d'un nombre de creanciers qui doivent porter une partie de la perte qu'il y a à ſouffrir dans une banqueroute. Quand il n'y a que des effets mobiliaires & inſuffiſans pour leur entier payement, ils ſont obligez de *contribuer*, de perdre ſur leur dette à proportion de leur deu: ce qui s'appelle autrement, Eſtre payé au ſol la livre.

CONTRIBUER, ſe dit figurément en choſes morales. En vain Dieu nous fait des graces, ſi nous n'y *contribuons* de noſtre part. Ce Miniſtre a beaucoup *contribué* à la fortune d'un tel Prelat. Les Magiſtrats doivent *contribuer* de tout leur poſſible à l'utilité publique. Cet accident inopiné a beaucoup *contribué* à faire la paix.

CONTRIBUTION. ſ. f. Payement que chacun fait de la part qu'il doit porter d'une impoſition, ou d'une deſpenſe commune. Il y a des *contributions* forcées, comme celles des tailles & des impoſts. Il y a des *contributions* volontaires, comme celles des frais pour faire reüſſir une affaire d'une communauté.

On appelle particulierement *contributions*, les conventions qui ſe font avec les ennemis & les Gouverneurs des places frontieres, pour ſe mettre à couvert de leurs inſultes & pillages. Les payſans labourent leurs terres comme en pleine paix ſous la foy des *contributions*. Cette forteresſe a mis vingt lieuës de plat pays ſous *contribution*. Les Gouverneurs s'enrichiſſoient autrefois de *contributions*, des rançonnements qu'ils faiſoient aux peuples.

CONTRIBUTION, en termes de Palais, ſe dit du partage des effets mobiliaires d'un debiteur, qui ſe fait entre pluſieurs creanciers, quand ces effets ne ſont pas ſuffiſans pour les payer entierement de leurs creances: auquel cas il faut qu'ils perdent à proportion ſur les ſommes qui leur ſont deuës. On a fait un procés verbal de *contribution* entre les creanciers, ils ſeront payez par *contribution* au ſol la livre. La *contribution* n'a lieu en matiere hypothecaire, que quand il y a concurrence de privilege. Il ſe fait auſſi une *contribution* ſur la mer entre les Aſſeureurs & les Marchands aſſeurez ou les Maiſtres de navire, quand il eſt arrivé quelque perte ou avarie: ce qu'ils appellent auſſi *retribution*.

CONTRISTER. v. act. Donner du chagrin, de l'affliction. La nouvelle de la mort d'une perſonne aimée *contriſte* beaucoup. Il ne faut *contriſter* perſonne, luy dire rien de choquant, ni d'affligeant.

CONTRISTÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

CONTRIT, ITE. adj. Affligé, humilié, repentant. Dieu ne deſdaignera point un cœur *contrit* & humilié, dit le Pſalmiſte. Celuy qu'on ſurprend en flagrant delit eſt fort *contrit* & confus.

CONTRITION. ſ. f. Terme de Theologie. C'eſt la veritable douleur que ſent un penitent dans le regret qu'il a d'avoir offencé Dieu par la ſeule conſideration de ſa bonté, ſans faire reflexion ſur la crainte des ſupplices que le peché merite. Les Docteurs tiennent que la *contrition* ſuffit pour obtenir de Dieu miſericorde dans les occaſions où on ne peut pas faire une confeſſion ſacramentale, & qu'en cela elle differe de l'attrition. Il faut faire ſouvent des actes de *contrition*.

CONTROLLE. ſ. m. Regiſtre double qu'on tient des expeditions, des actes de Finance & de Juſtice, pour en aſſûrer davantage la conſervation & la verité. Toutes les quittances de Finances s'enregiſtrent au *Controlle* General. Il ſe fait un *controlle* du payement des rentes de la ville. L'Edit du *controlle* des Benefices de l'année 1636. contient des reglements tres-utiles, mais il a été revoqué pour la plus grande partie en l'année 1646. Le *controlle* des exploits empêche bien des antidattes, des friponneries de Sergens. On a des Commis aux portes, aux Bureaux, qui tiennent le *controlle*, le regiſtre des entrées.

CONTROLLE, eſt auſſi le droit qu'on paye pour ce *controlle*, l'eſtat de celuy qui tient ce *controlle*. Le *controlle* general des Finances eſt une belle charge. Le *controlle* des exploits eſt affermé à tant. Il a acheté le *controlle* d'une telle partie de rentes ſur la ville.

CONTROLLE, ſe dit auſſi de quelques droits & impoſitions. On paye un droit de *controlle*, quand on taxe des deſpens. Des *controlles* aux Greffes. Des *controlles* pour des marques de marchandiſes.

CONTROLLER. v. act. Tenir un controlle, enregiſtrer des actes de Finance, ou de Juſtice. On ne delivre point de Lettres de Chancelerie, ni d'exploits, qu'ils ne ſoient *controllez*. On *controlle* toutes les quittances de Finance pour leur validité.

CONTROLLER, ſignifie auſſi, Examiner les actions d'autruy, les critiquer, y trouver à redire. Il y a des gens incommodes qui *controllent* toutes les actions des autres, qui ne trouvent rien de bien fait à leur fantaiſie. Vous n'avez rien à voir ſur moy, rien à me *controller*.

CONTROLLÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

CONTROLLEUR. ſ. m. Officier étably pour controller, pour tenir le controlle, & certifier que les choſes ont été controllées. Le *Controlleur* General des Finances. Le *Controlleur* de marc d'or. Les *Controlleurs* de la Chancelerie. Il y a auſſi des Commis *Controlleurs* d'exploits, *Controlleurs* aux portes, aux Bureaux.

CONTROLLEUR, ſe dit auſſi chez le Roy, les Princes & les Grands Seigneurs, des Officiers établis pour regler ou certifier les deſpenſes de leur maiſon. Les *Controlleurs* Generaux de la Maiſon du Roy. Les *Controlleurs* & les Maiſtres d'Hoſtel des Seigneurs s'entendent ſouvent enſemble.

CONTROLLEUR DE LA MARINE, eſt un Officier qui controlle & obſerve les marchez qui ſe font dans un arſenal de Marine, tant pour les marchandiſes & proviſions, que pour le ſalaire & le travail des ouvriers, & qui aſſiſte aux monſtres & reveuës des équipages avec le Commiſſaire ordinaire.

CONTROLLEUR, EUSE, ſe dit auſſi des curieux & critiques, qui obſervent les actions d'autruy pour les blaſmer & les reprendre. On a beau faire bien, on ne manque jamais de *controlleurs*, ou de *controlleuſes* qui blâment la conduitte des gens. Du Cange dit qu'en la baſſe Latinité on a appellé un *Controlleur*, *curioſus*.

CONTROVERSE. ſ. f. Terme dogmatique. Diſpute ſur une choſe qui n'eſt pas certaine. Les Aſtronomes ne ſont plus en *controverſe* ſur le mouvement de la terre; il eſt hors de *controverſe*. Seneque a fait dix livres de *controverſes*.

CONTROVERSE, ſe dit maintenant en un ſens plus eſtroit, des diſputes qui ſe font contre les Heretiques modernes. Le Pere Veron étoit un homme fort ſur la *controverſe*, il prêchoit la *controverſe* avec grand fruit.

CONTROVERSÉ, ÉE. Diſputé, debattu par les Heretiques. Le Purgatoire eſt un point *controverſé* entre les Calviniſtes & les Catholiques. Il n'y a plus gueres de propoſitions qui ne ſoient *controverſées*, & qu'on ne rende problematiques.

CONTROVERSISTE. ſ. m. Qui a écrit, qui a prêché la controverſe. Les Cardinaux Bellarmin & du Perron ont été de grands *Controverſiſtes*. On ſouffre que les Merciers, les Couteliers ſoient *Controverſiſtes*, qu'ils diſputent de la controverſe.

CONTROUVER. v. act. Inventer quelque calomnie, quelque impoſture. Cet Advocat n'a plaidé que des faits *controuvez*, inventez ſur le Barreau. Voilà un hableur qui ne nous dit que des choſes *controuvées*.

des contes inventez à plaiſir. Il faut que ce ſoit un Demon pour avoir *controuvé* une ſi noire calomnie.

CONTROUVÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

CONTUMACE. ſ. f. Refus de comparoiſtre, de ſe preſenter en Juſtice. Il ſe dit au civil, auſſi-bien qu'au criminel. La refuſion des deſpens d'un defunct jugé à l'audience eſt la peine de la *contumace*. Il a été debouté de ſa demande en haine de ſa *contumace*. Au criminel les deffauts & *contumaces* ſont mis au neant, quand on ſe vient purger dans les cinq ans. Ce mot vient du Latin *contumax*.

CONTUMACER. v. act. Donner les aſſignations, faire les publications & procedures neceſſaires pour convaincre un homme de contumace, & du refus de ſe preſenter en Juſtice. Il n'a point comparu pour être interrogé ſur faits & articles, quoy qu'il ait été aſſigné par trois fois, & duëment *contumacé*. Il s'eſt laiſſé trompeter & *contumacer* ſans avoir oſé paroiſtre.

CONTUMAX. ſ. m. Qui refuſe de comparoir en Juſtice ſur les aſſignations qui luy ſont données. Il ne ſe dit gueres qu'en matiere criminelle. Il a été declaré vray *contumax*, & comme tel declaré atteint & convaincu, &c.

CONTUMELIE. ſ. f. Vieux mot qui ſignifioit autrefois une vilaine injure, un honteux reproche.

CONTUMELIEUX, EUSE. adj. Qui dit de vilaines injures, qui fait de honteux affronts. Il ne faut rien dire à cet homme-là, car il eſt fort *contumelieux*. Ce mot eſt preſque hors d'uſage.

CONTUS, USE. adj. Meurtri, froiſſé.

CONTUSION. ſ. f. Terme de Medecine. C'eſt, ſelon Galien, une ſolution de continuité en chair ou en os, qui ſe fait par une cheute, ou par des coups orbes de baſtons ou ferrements lourds & peſants enſorte que la chair ſe rompt, encore que la peau demeure entiere; & il ſe fait une effuſion de ſang par pluſieurs petites veines rompuës, qui cauſe un ſymptome qu'on appelle *meurtriſſeure*.

CONVAINCRE. v. act. Perſuader quelqu'un par raiſons évidentes & demonſtratives. Il n'y a point de ſi opiniaſtre qui ne ſe laiſſe *convaincre* par les demonſtrations de la Geometrie. Ce *criminel* a été atteint & *convaincu* des cas à luy impoſez. Il a été *convaincu* de cette verité par l'experience, par le témoignage de ſes yeux. Ce mot vient du Latin *convincere*.

CONVAINCU, UË. part. & adj.

CONVAINQUANT, ANTE. adj. Ce qui eſt clair, évident, demonſtratif. La depoſition de deux témoins non reprochés paſſe pour une preuve *convainquante*. C'eſt là une raiſon *convainquante*, qui perſuade.

CONVALESCENCE. ſ. f. Retour en ſanté. La *convaleſcence* eſt un état où il ſe faut bien ménager. Il ne faut point ſe remettre en voyage, qu'on ne ſoit en parfaite *convaleſcence*.

CONVALESCENT, ENTE. adj. Qui releve de maladie. Les *convaleſcents* ont bon appetit, mais ils doivent manger ſobrement. On a baſty à Paris un Hoſpital des *convaleſcents*.

CONVENABLE. adj. m. & f. Ce qui eſt propre, qui convient à quelque choſe. L'habit court, l'habit de couleur, n'eſt point *convenable* à un Eccleſiaſtique. Il s'eſt chargé d'une commiſſion qui n'eſt point *convenable* à ſa dignité. Un grand ſervice demande une recompenſe *convenable* auſſi-bien à la perſonne qu'à l'action.

CONVENABLEMENT. adv. D'une maniere convenable. On a traitté cet Ambaſſadeur *convenablement* à ſa qualité.

CONVENANCE. ſ. f. Terme relatif. Proportion, rapport, reſſemblance que deux choſes ont enſemble. Le blanc & le noir, le chaud & le froid, n'ont aucune *convenance* enſemble. Ces deux jumeaux, ces deux eſtoffes ont tant de *convenance*, ſe reſſemblent ſi fort, qu'on les prend l'un pour l'autre. En Morale il y a plus de raiſons de *convenance*, qu'il n'y en a de convainquantes.

CONVENANT, ANTE. adj. Sortable, bienſeant. L'amour, la galanterie n'eſt pas une choſe *convenante* à un vieillard.

CONVENIR. v. n. Advoüer, être du même ſentiment. Tous les peuples *conviennent* que les ſacrileges, les meurtres, les adulteres ſont de grands crimes. Ce qui fait la difficulté des jugements, c'eſt que les Advocats ne *conviennent* point de leurs faits, ne veulent jamais *convenir* de la verité.

CONVENIR, ſignifie auſſi, Nommer chacun de ſa part quelqu'un pour être juge d'un different. Il faut *convenir* d'experts pour faire cette eſtimation. Ils ont *convenu* d'arbitres, entre les mains deſquels ils ont compromis.

CONVENIR, ſignifie auſſi, Traitter, contracter. Ils ſont *convenus* de prix pour l'achat de cette maiſon. Les futurs eſpoux ſont *convenus* de telles clauſes & conditions pour leur mariage. Les Plenipotentiaires ſont *convenus* de faire un tel traitté.

CONVENIR, ſignifie auſſi, Avoir de la proportion, de la reſſemblance, quadrer. L'advis de cet eſpion *convient*, quadre fort bien à ce qu'on nous mande d'ailleurs. La depoſition de deux témoins qui *conviennent*, qui ſont conformes, font une preuve. Ce paſſage de la Geneſe *convient*, a du rapport avec celuy de l'Evangile. Ce paſſement ne *convient* pas avec cette eſtoffe.

CONVENIR, ſignifie auſſi, Eſtre propre, ſortable, bienſeant. Cet homme eſt fort habile, une grande charge luy *conviendroit* bien. Ces diſcours ne *conviennent* pas, ne ſont pas bienſeants à un homme de ſa robbe. Adam donna à tous les animaux des noms qui leur *convenoient*, à chacun ſelon ſon eſpece. Vous luy donnez des qualitez qui ne luy *conviennent* point. L'avoine eſt un aliment qui *convient* au cheval, & qui ne *convient* pas au chien.

CONVENIR, ſe dit auſſi en Grammaire & en Logique. Il faut que le nom ſubſtantif & l'adjectif *conviennent* en genre, en cas, & en nombre. Il faut que l'attribut *convienne* au ſujet, l'épithete à la choſe.

CONVENIR, en termes de Palais, ſignifie, Aſſigner en Juſtice, former une demande contre quelqu'un. Il a été *convenu*, aſſigné en declaration d'hypotheque.

CONVENIR, ſe dit auſſi en matiere de deliberations. On fut long-temps à deliberer ſur ce qu'il *convenoit* de faire en une telle conjoncture. On trouva qu'il *convenoit*, qu'il étoit expedient de raſer la place qu'on ne pouvoit defendre.

CONVENIR, à l'impersonnel, ſignifie, Il faut. Il *convient* deduire la deſpenſe de la recepte. Dans ce partage il m'en *convient* tant pour ma part.

CONVENU, UË. part. & adj. Les experts *convenus*, les arbitres *convenus* ont rapporté, ont jugé, &c.

CONVENT. Voyez *Convent*.

CONVENTICULE. ſ. m. Aſſemblée ſecrette d'une partie des Moines d'un Couvent. Il s'eſt tenu un *conventicule* pour faire une brigue, & favoriſer l'élection d'un Abbé.

CONVENTION. ſ. f. Traitté, contract, accord. Nous avons fait enſemble une telle *convention* verbalement. Une femme ſeparée de biens agit pour repeter ſes *conventions* matrimoniales.

CONVENTION, ſignifie auſſi, Diſcuſſion, aſſignation difficile à donner. Les bourgeois ne veulent point conſtituer de rentes à de Grands Seigneurs, à des Preſidens, car ils ſont de difficile *convention*, on ne les peut faire payer. On dit auſſi, qu'un homme eſt de difficile *convention*, quand il eſt bourru, fantaſque, deſraiſon-

raiſonnable, quand on ne peut traitter, ni faire aucune affaire avec luy.

CONVENTIONNEL, ELLE. adj. Acte qui a été fait avec certaines conventions entre des parties. En matiere de ſaiſies reelles on convertit les baux *conventionnels*.

CONVENTUALITE. ſ. f. Societé de Moines qui vivent enſemble. On a reſtably la *conventualité* en pluſieurs Prieurés qui paſſoient pour ſimples, c'eſt à dire, on y a mis des Religieux pour deſſervir le Benefice.

CONVENTUEL, ELLE. adj. Qui appartient au Couvent, qui regarde le Couvent. Il ſe dit premierement de la maiſon qui eſt habitée par des Religieux, & qui a des lieux reguliers. Les Prieurés *conventuels* ne ſe peuvent poſſeder ſans Bulles. Ils ſe donnent à la charge d'eſtre Preſtre dans l'an. Il y a des Prieurés actuellement *conventuels*, d'autres qui le ſont ſeulement par habitude, où il n'y a point eu de Religieux depuis 40. ans. Ceux-cy paſſent pour ſimples, & s'obtiennent ſous une ſignature ordinaire.

CONVENTUEL, ſe dit auſſi d'un Religieux qui habite actuellement le Couvent, à la diſtinction de ceux qui n'y ſont qu'hoſtes ou paſſagers, ou qui ont des Benefices dependans de la maiſon.

CONVENTUEL, ſe dit auſſi du revenu du Couvent. La menſe *conventuelle* eſt ſeparée de l'abbatiale par un partage fait un tel jour. On a fait des unions, des offices clauſtraux à la menſe *conventuelle*, qui l'ont fort augmentée.

On appelle auſſi Meſſe *conventuelle*, la grande Meſſe qui ſe dit dans le Couvent, à la difference de celles qui ſe chantent pour des obits ou des fondations.

CONVENTUELLEMENT. adv. Les Religieux ont été *conventuellement* aſſemblez au ſon de la cloche. On dit plûtoſt *capitulairement*. En cette maiſon on vit *conventuellement*, c'eſt à dire, en communauté. En cette autre on vit chacun à part, les Religieux vivent de leurs penſions.

CONVERGENT, ENTE. adj. Terme de Dioptrique, qui ſe dit des rayons de lumiere qui ont ſouffert refraction en paſſant dans un milieu plus denſe que celuy où ils eſtoient, enſorte qu'ils ſe rapprochent pour tendre à un même centre. Les verres convexes & omphaloptres rendent les rayons *convergens*; les concaves les rendent divergens. Ceux-là s'approchent, & ceux-cy s'eſcartent de leur centre. Quelques Geometres ont fait auſſi mention d'une progreſſion *convergente*.

CONVERS, ERSE. adj. C'eſt un nom qu'on donne en pluſieurs Couvents aux Freres lais qui n'ont point d'Ordres, & qui ne chantent point dans le Chœur, mais qui ſervent en divers offices de la maiſon. Un Frere *Convers*, une Sœur *Converſe*. Ce mot vient de ce que ces gens-là eſtoient autrefois des gens du monde convertis, & qui ſe retiroient dans les Monaſteres pour y ſervir par devotion & par penitence. Ce mot vient du Latin *converſus*. Quelques Auteurs les ont appellez *fratres barbati*, parce qu'ils laiſſoient croiſtre leurs barbes: ce qui ſe pratique encore dans l'Ordre des Chartreux.

CONVERSABLE. adj. m. & f. Qui a l'accés, l'entretien doux & facile. Les hableurs, les Pedants, les gens chagrins & inquiets ne ſont gueres *converſables*.

CONVERSATION. ſ. f. Entretien familier qu'on a avec ſes amis dans les viſites, dans les promenades. Les gens les plus doctes ne ſont pas les plus propres pour la *converſation*, n'ont pas les agréements de la *converſation*. Il ne faut pas prendre pied ſur tout ce qu'on dit par maniere de *converſation*. On appelle un petit jeu, un jeu de *converſation*.

CONVERSATION, ſe dit dans le même ſens des aſſemblées de pluſieurs perſonnes ſçavantes & polies. Les *converſations* des Sçavants inſtruiſent beaucoup: celles des Dames poliſſent la jeuneſſe. Mademoiſelle de Scudery, le Chevalier de Meré, ont fait imprimer de belles *converſations*.

CONVERSER. v. n. Vivre, parler familierement avec quelqu'un. On apprend à vivre en *converſant* avec les honneſtes gens, avec les Sçavants. Les Chartreux ne doivent *converſer* avec perſonne.

CONVERSER, ſe dit figurément en parlant de la lecture, de la contemplation. Les gens d'eſtude *converſent* avec leurs Livres, avec les Sçavants de l'antiquité. Les contemplatifs *converſent* avec leurs penſées, avec Dieu, avec les Anges.

CONVERSIBLE. adj. Qui peut être converty. Cette propoſition n'eſt pas *converſible*, n'eſt pas reciproque. Ce bien n'eſt pas *converſible*, on ne le peut pas changer de nature.

CONVERSION. ſ. f. Tranſmutation, changement de nature. Les Payens ont crû les *converſions*, les metamorphoſes d'hommes en arbres, en fontaines, en pierres, en oiſeaux, &c. Les Chymiſtes cherchent la converſion des metaux en or & en argent.

CONVERSION, en Morale, ſignifie auſſi l'action par laquelle une choſe ou une perſonne ſe met en un autre eſtat, ou ſe voit en un autre ſens. Dieu ne demande pas la mort du pecheur, mais ſa *converſion*. L'éloquence & le zele de ces Miſſionaires ont fait grand nombre de *converſions*. L'Egliſe prie pour la *converſion* des Infidelles.

En termes de Guerre, on appelle un quart de *converſion*, quand on commande aux ſoldats de preſenter les armes aux ennemis qui attaquent en flanc, lors qu'on croyoit auparavant les avoir en teſte.

CONVERSION, ſe dit auſſi en Logique des arguments qu'on retourne, qu'on retorque, qu'on fait voir en un ſens contraire. On fait des *converſions* d'arguments d'une figure en une autre, des propoſitions generales en particulieres.

CONVERSION, en termes du Palais, ſe dit du changement des actes & des tiltres. La *converſion* d'une obligation en rente. La *converſion* des lettres de deſertion en anticipation. La *converſion* d'un appel en oppoſition. La *converſion* d'un bail conventionnel en un bail judiciaire.

CONVERSO. Terme de Marine, eſt la partie du tillac d'enhaut qui eſt entre le grand maſt & le maſt de borſet, où chacun ſe viſite & fait converſation. Ce mot vient de Portugal.

CONVERTIR. v. act. Tranſmuer, faire changer de nature à quelques corps. JESUS-CHRIST aux nopces de Cana *convertit* l'eau en vin. Dans la conſecration le pain & le vin ſe *convertiſſent* au vray corps & au ſang de JESUS-CHRIST. Les aliments digerez ſe *convertiſſent* en nôtre ſubſtance. L'eau congelée dans les grottes ſe *convertit* en criſtal.

CONVERTIR, ſe dit auſſi des alterations & changements qui ſe font par la generation & corruption, ou autrement. Le feu *convertit* le bois en cendre. Cette ſauce ſe *convertit* en huile. La glace fonduë ſe *convertit* en eau. On *convertit* ſon or & ſon argent en monnoye en changeant les eſpeces. Tous les grands deſſeins de ce Prince ſe ſont *convertis* en fumée. La querelle des Auteurs ſe *convertit* ſouvent en riſée.

On dit auſſi d'un homme qui a changé ſon bien de nature, qu'il a *converty* ſes heritages en effets mobiliaires, qu'il a *converty* une rente au denier 18. en une rente au denier 20. qu'un bail conventionnel a été *converty* en bail judiciaire; qu'un appel a été *converty* en oppoſition.

CONVERTIR, ſe dit figurément en choſes morales, pour dire, Remettre les deſvoyez dans la bonne voye,

leur faire changer de mœurs & de creance. Les Apôtres ont *converty* les Gentils à la Foy. On a *converty* ce libertin, cet Heretique. Un tel débauché s'eſt *converty*, & s'eſt mis dans la devotion.

CONVERTIR, ſignifie auſſi, Renverſer une propoſition, un argument. Tout ce qui eſt étendu en longueur, largeur & profondeur eſt un corps. Tout corps eſt étendu en longueur, largeur & profondeur. Voilà deux propoſitions qui ſe *convertiſſent*. On fait la même choſe à l'égard des arguments.

CONVERTI, IE. part. & adj. On dit au ſubſtantif, Un nouveau *converty*. On a établi pluſieurs Communautez pour les nouveaux *convertis*, & les nouvelles *converties*.

CONVERTISSEMENT. ſ. m. Terme des Monnoyes, qui ſe dit lors que l'on fond les vieilles eſpeces d'or ou d'argent, & qu'on les convertit en d'autres eſpeces de different poids & valeur. En l'année 1640. on a fait un *convertiſſement* de toutes les monnoyes eſtrangeres & legeres en louis d'or & d'argent.

CONVERTISSEUR. ſ. m. Qui reüſſit à convertir les Heretiques. On a appellé le Cardinal du Perron le *Convertiſſeur*.

CONVEXE. adj. m. & f. Surface exterieure d'un corps. Elle eſt oppoſée à la *concave* ou interieure, & ſe dit principalement des ſpheriques, ou de celles qui approchent de la figure ronde. Un miroir *convexe* fait voir les objets plus petits, & un concave les fait voir plus gros.

CONVEXITE'. ſ. f. Le pourtour d'un corps, & la rondeur qui ſe forme en ſa ſurface exterieure. La *convexité* du globe de la terre fait que l'horiſon ſenſible ne paſſe pas 50. lieuës.

CONVICTION. ſ. f. Preuve claire & évidente d'une verité qu'on avoit deniée. Il y a aſſez de paſſages formels dans l'Ecriture pour la *conviction* des Heretiques, s'ils n'étoient point opiniaſtres. On a trouvé la *conviction* de ſon crime dans ſes papiers. On ne condamne point à mort ſans une pleine *conviction* de l'accuſé.

CONVIER. v. act. Inviter à quelque repas, à quelque feſte, à quelque ceremonie. On a *convié* tous les Grands du Royaume d'aſſiſter au Sacre du Roy. Ce mot vient du Latin *coinvitare*, qui a été formé de *cum* & *vivere*, c'eſt à dire, *vivre enſemble*. Menage.

CONVIER, ſignifie auſſi, Tenter, exciter, exhorter. St. Amant a dit des ortolans, qu'ils *convioient* ſa bouche, à leur donner des dents une prompte eſcarmouche. Le temps, la jeuneſſe nous *convie* à boire, à danſer, à nous divertir. Ce Rapporteur a *convié* long-temps les parties à s'accorder avant que de les juger.

CONVIÉ, ÉE. part. & adj.

On le dit auſſi au ſubſtantif. C'eſt un des *conviez* à la nopce. JESUS-CHRIST a fait une Parabole des *conviez* à ſon feſtin, des *conviez* aux nopces. Il y avoit grand nombre de *conviez* à une telle feſte.

CONVIVE. ſ. m. Celuy qui eſt invité à un même repas qu'un autre, qui mange, qui ſe réjoüit avec luy. Il faut avoir un tel gaillard à nôtre ſouper, c'eſt un bon *convive*. Il n'y avoit que des *convives* choiſis à cette réjoüiſſance.

CONVOCATION. ſ. f. Ordre, ou cry public, par lequel on fait des aſſemblées de pluſieurs perſonnes pour l'intereſt de l'Eſtat. On a fait une *convocation* des Prelats pour tenir un Concile. Le ban & arriere-ban ſont des *convocations* de Nobleſſe pour aller à la guerre. On fera la *convocation* des Eſtats de Bretagne, de Languedoc, au dixiéme du mois prochain.

On le dit auſſi de quelques aſſemblées de famille, ou de petites Communautez. Ce mariage s'eſt fait à la haſte, il n'y a point eu de *convocation* de parents. L'élection de ce Marguillier eſt conteſtée, parce qu'il n'y a point eu de *convocation* des Parroiſſiens.

CONVOITABLE. adj. m. & f. Qui peut être convoité & deſiré. Il n'y a rien en ce monde qui ſoit veritablement *convoitable* que la vertu.

CONVOITER. v. act. Deſirer ardemment le bien d'autruy. Il eſt deffendu par le X. Commandement de *convoiter* le bœuf, ni l'aſne de ſon voiſin, ni aucune choſe qui luy appartienne. Ce mot vient du Latin *convotare*. Menage. D'autres croyent qu'il vient de *hait*, vieux mot François qui ſignifie *joye* & *allegreſſe*.

CONVOITER, ſe dit plus particulierement des deſirs de la chair. Il n'eſt pas permis de *convoiter* la femme d'autruy, d'avoir deſir d'en avoir la jouïſſance. L'Evangile dit que celuy qui *convoite* la femme de ſon prochain a déjà commis avec elle adultere dans ſon cœur.

CONVOITÉ, ÉE. part. & adj.

CONVOITEUX, EUSE. adj. Qui convoite, qui deſire le bien d'autruy. Ce mot vieillit.

CONVOITISE. ſ. f. Concupiſcence, deſir de poſſeder le bien ou la femme d'autruy. La *convoitiſe* eſt la ſource de tous les pechez. La *convoitiſe* de regner eſt la plus forte des paſſions.

CONVOLER. v. n. Terme du Palais. Il ſe dit des veuves qui ſe remarient. Une femme pendant ſon année de viduité ne doit pas *convoler* aux ſecondes nopces. La femme ne peut pas avantager ſon mary, quand elle *convole* en ſecondes nopces, de plus groſſe ſomme que celle qu'elle laiſſe à celuy de ſes enfans à qui elle donne le moins.

CONVOQUER. v. act. Mander les membres d'un corps pour les faire aſſembler. Il faut *convoquer* exprés tout le Chapitre pour rendre valables les deliberations importantes. *Convoquer* un Concile, les Eſtats. *Convoquer* les deux ſemeſtres d'une compagnie. On *convoque* avec quelques ſolemnitez, & ſe dit des aſſemblées publiques: mais on convie, quand on fait des aſſemblées particulieres de parents, amis, &c.

CONVOQUÉ, ÉE. part. & adj.

CONVOY. ſ. m. Compagnie qu'on fait par honneur à quelqu'un, eſcorte qu'on donne à quelque choſe pour ſa ſeureté. Ce mot avoit autrefois une grande étenduë. Maintenant il eſt renfermé en ces deux cas. Un *convoy* d'enterrement, c'eſt la compagnie de ceux qui aſſiſtent à un enterrement. Vous eſtes priez d'aſſiſter au *convoy*, ſervice & enterrement. Il y a eu aujourd'huy deux *convois* en cette Parroiſſe.

CONVOY d'argent, de vivres, de munitions, ſe dit lors qu'on les fait accompagner par un corps de gens de guerre ſuffiſant pour les deffendre de l'inſulte des ennemis. Cette place eſt de difficile garde, on n'y ſçauroit aborder que par *convoy*.

On le dit auſſi des navires de guerre qu'on donne pour eſcorte à des navires marchands.

CONVOYER. v. act. Accompagner quelque perſonne, ou quelque choſe, ſoit pour luy faire honneur, ſoit avec main forte pour ſa ſeureté. Le corps mort de cette Princeſſe a été *convoyé* par un grand nombre d'Officiers juſqu'au tombeau de ſes peres. On a fait *convoyer* cette voiture d'argent juſqu'à l'armée par deux compagnies de Cavalerie. Ce mot vient de *conviare*, *comitari per viam*.

CONVULSIF, IVE. adj. Terme de Medecine. Ce qui cauſe des convulſions, des retirements de nerfs. Quand le principe des nerfs eſt attaqué, il arrive des mouvements *convulſifs*.

CONVULSION. ſ. f. Terme de Medecine. C'eſt un mouvement qui ſe fait contre nôtre volonté des parties du corps, qui autrement ont accouſtumé de ſe mouvoir ſuivant noſtre volonté: ou c'eſt un retirement des nerfs & des muſcles qui y ſont attachez. Les maladies violentes font mourir avec de grandes *convulſions*.

CONVULSION, ſe dit figurément des emportements, efforts

efforts extraordinaires qu'on fait pour quelque choſe. Ainſi Moliere a dit en ſes Faſcheux,

Dans les *convulſions* de leurs embraſſements.

C O O.

COOBLIGE, ÉE. adject. & ſubſt. Qui eſt obligé avec un autre dans un acte public. Les cautions ſolidaires ſont *coobligées*. Un debiteur peut choiſir tel des *coobligez* qu'il luy plaiſt pour le contraindre, & laiſſer en repos les autres.

COOPERATEUR. ſ. m. Agent naturel ou ſurnaturel qui travaille avec un autre pour produire quelque action. L'agent & le patient ſont reciproquement *cooperateurs* dans la generation.

COOPERATION. ſ. f. Action de deux agents joints enſemble pour produire un même effet. La plus-part des choſes ne ſe font que par la *cooperation* de pluſieurs perſonnes.

COOPERER. v. n. Joindre ſon action à celle d'un autre pour produire enſemble quelque effet. Il faut que le Soleil *coopere* avec l'homme dans la generation. En vain donne-t-on des remedes, ſi la nature n'eſt aſſez forte pour *cooperer* à la gueriſon du malade.

COOPERER, ſe dit figurément en choſes morales. Les graces ne ſont point efficaces, ſi l'homme n'y *coopere* de ſa part. L'adreſſe ſeule ne fait pas les gens riches, il faut que la fortune y *coopere* beaucoup. Il ne ſeroit point parvenu à cette dignité, ſi les puiſſances n'y avoient *cooperé*.

C O P.

COPARTAGEANT, ANTE. adj. Qui partage quelque choſe avec un autre. Ils ne ſont que trois *copartageants* en cette ſucceſſion. Un procés s'eſt meu entre les *copartageants*.

COPEAU. ſ. m. Menu bois qu'on retranche, qu'on rogne d'une grande piece, lors qu'on l'abat, & qu'on la taille, ou qu'on la façonne. Les pauvres gens ſe chauffent des *copeaux* qu'ils ramaſſent dans les bois, dans les atteliers. Les Taverniers éclairciſſent leur vin avec des *copeaux* que les Menuiſiers enlevent avec le rabot; & ils l'appellent *vin de copeaux*. Ce mot vient du Grec *kopeon*, qui ſignifie un *morceau* ou *fragment* de quelque choſe que ce ſoit, du verbe *kopto*, *cado*, *feco*.

COPERMUTANT. ſ. m. Terme relatif. Chacun de ceux qui permutent enſemble un Benefice. Il arrive ſouvent que les deux *copermutants* ſe trompent l'un l'autre.

COPHTES. ſ. m. Terme de Relations. C'eſt un nom que les Mahometans donnent par mépris aux Chrêtiens & Moines d'Egypte qui vivent fort religieuſement, comme s'ils les appelloient *couppés* & *taillés*. Ils ſont differens des *Coptes*, peuples d'Afrique dont parlent les Geographes.

COPIE. ſ. f. Minute, brouillon, ou premier projet d'un acte qu'on dreſſe, pour enſuitte le mettre au net. Les Advocats gardent la *copie* qu'ils ont minutée de leurs écritures. Ce mot vient de *copia*, dont les Latins ſe ſont ſervis en la même ſignification. Menage.

COPIE, ſe dit auſſi d'une tranſcription d'un acte en groſſe, ou en forme, qu'on reduit en moindre volume pour le faire ſignifier à une partie, ou pour en garder un memoire par devers ſoy. Cette *copie* a été priſe ſur l'original, collationnée à l'original. Les anciens tiltres ne ſont qu'en forme de *vidimus*, de *copies* collationnées. Aujourd'huy les *copies* collationnées ne font point de foy, ſi la collation n'en eſt faite avec la partie intereſſée. Les Huiſſiers ſont obligez de laiſſer *copie* de tous les actes qu'ils ſignifient.

COPIE FIGURÉE, eſt une copie entierement conforme à l'original, non ſeulement en la ſubſtance & teneur de l'acte, mais encore en la diſpoſition des mots, des lignes, des pages, des ſignatures, &c.

COPIE, ſe dit auſſi de l'imitation qu'on fait d'un original, & ſe dit particulierement des tableaux, des deſſeins, & des ouvrages de litterature. Les moindres originaux ſont plus eſtimez que les meilleures *copies*. Ce baſtiment n'eſt que la *copie* d'un autre qui eſt à Rome. Tous les Poëtes ont voulu imiter Virgile, mais toutes ces *copies* ſont demeurées bien au deſſous de l'original.

COPIE, en termes de Libraires & d'Imprimeurs, eſt le manuſcrit, l'original d'un Livre qu'on leur donne, ſur lequel ils impriment. Il faut envoyer à l'Auteur demander de la *copie*. Ce ſont les bonnes *copies* qui ont enrichy ce Libraire.

On dit, Compter la *copie*, pour dire, Juger combien de feuilles il y aura dans un manuſcrit propoſé : & on appelle *copie de chapelle*, les quatre feuilles que les compagnons retiennent pour leur droit, & qui ſe rendent en payant les droits.

COPIER. v. act. Tranſcrire un acte, un Livre, un diſcours, en faire un double, & le plus ſouvent une minute brochée.

On le dit auſſi des tableaux, des deſſeins, des baſtiments, des Statuës.

COPIER, ſignifie auſſi, Imiter, & quelquefois, Dérober l'invention, le Livre, le travail d'autruy. La plus-part des Auteurs ne ſe font que *copier* les uns les autres.

COPIER, ſignifie quelquefois, Contrefaire les manieres, les geſtes d'une perſonne, pour la rendre ridicule, ſur tout quand elle a quelques affectations vicieuſes.

COPIÉ, ÉE. part. & adj.

COPIEUX, EUSE. adj. Qui eſt abondant. Les Langues Orientales ſont plus *copieuſes* en paroles, en belles expreſſions, que les noſtres. Cet Auteur eſt *copieux* en citations.

COPIEUX, ſignifie auſſi, Imitateur, celuy qui contrefait les geſtes & les manieres d'autruy pour les railler. Les *Copieux* de la Fléche en Anjou ſont pluſieurs fois citez dans les Contes de Bonaventure de Periers.

COPIEUSEMENT. adv. D'une maniere copieuſe & abondante. Les gens du Nord boivent *copieuſement*.

COPISTE. ſubſt. Celuy qui copie. Les derniers Clercs des Procureurs ſont les *Copiſtes*. Les *Copiſtes* qui vont écrire les Sermons ſont bien du deſpit aux Predicateurs.

COPISTE, ſe dit auſſi des Peintres, des Deſſinateurs, des Architectes, des Auteurs qui ne font qu'imiter les autres, & qui ne font rien de leur propre invention, qui ne travaillent point de genie.

COPROPRIETAIRE. ſ. m. & f. Qui poſſede par indivis la proprieté d'une maiſon, d'une terre, d'une Seigneurie, ou autre immeuble. Un bail d'une terre ainſi poſſedée n'eſt point vallable, s'il n'eſt fait par tous les *coproprietaires*, ou en leur nom.

COPULATIF, IVE. adj. Qui joint, qui lie enſemble. Il ne ſe dit gueres qu'en Grammaire des particules qui lient le diſcours. *Et* eſt une conjonction *copulative* dans une propoſition. *Plus*, *item*, *davantage*, *avec*, ſont des termes *copulatifs* du diſcours.

COPULATION. ſ. f. Jonction du maſle avec la femelle pour l'ouvrage de la generation. On y adjouſte ordinairement *charnelle*; & en Juſtice tant d'Egliſe que ſeculiere, on dit ſeulement *copule*. Une promeſſe de mariage eſt obligatoire en conſcience, quand la *copule* s'en eſt enſuivie.

COQ.

COQ, subſt. maſc. Oiſeau domeſtique qui eſt le maſle d'une poule. Les poules pondent des œufs ſans avoir veu le *coq*, mais ils ne valent rien pour être couvez. On connoiſt un *coq* à ſes argots & à ſa creſte. Le Seigneur predit à St. Pierre, qu'il le renieroit trois fois avant que le *coq* euſt chanté. Un bon *coq* doit ſuffire à douze poules. Un bon *coq* ne fut jamais gras. Menage aprés Guyet croit que *coq* a été fait de *cloccus* & de *clocitare*. D autres croyent que c'eſt un ancien mot Gaulois, comme aſſûre Borel, auſſi-bien que le mot de *coquart*, qui eſt ſouvent dans Villon, qui ſignifie un *glorieux ſans ſujet*, comme les enfants qui mettent des plumes de *coq* ſur leurs bonnets, & qui pour cela s'eſtiment bien braves. On diſoit auſſi autrefois un bonnet *à la coquarde*. Il dit auſſi que ce mot pourroit venir de *coccus* ou *cochenille*, à cauſe de ſa creſte rouge. Et enfin il dit que ce mot vient du Breton *coq*, qui ſignifie *rouge*.

On appelle le chant du *coq*, le point du jour, parce que les *coqs* chantent en ce temps-là, & reveillent ceux qui dorment.

On appelle un vilain bouquet de plumes, une plume de *coq*.

COQ DE BRUYERE, eſt un coq ſauvage qui vit bas, & ſe prend à la paſſée comme les beccaſſes.

COQ, ſignifie auſſi le maſle de la perdrix.

COQ D'INDE, eſt un gros oiſeau auſſi domeſtique, qui a les mêmes qualitez d'un *coq*, & qui a été apporté depuis quelque temps des Indes Occidentales. Il y a un *coq* Indien qui eſt different de celuy qu'on nomme *coq d'Inde*, qui a été apporté d'Afrique où il eſt appellé *avo*. Jonſton l'appelle *gallus Perſicus*; & Geſner & Aldroandus, *gallus Indicus*. Son plumage eſt noir, & il a un œuil verdaſtre, à la reſerve du dos, dont les plumes vers la racine ſont de couleur de gris de noyer, & quelque peu blanches. Sa taille eſt d'un mediocre poulet d'Inde. Markgravius décrit un *coq* du Breſil qui eſt tout verd, & qui a ſur la teſte une creſte ou panache de plumes noires. Quelques-uns croyent que le *meleagris* des Anciens eſt noſtre *coq d'Inde*.

COQ, ſignifie figurément un notable bourgeois, ou habitant d'une Parroiſſe, qui s'y eſt mis en autorité, qui gouverne tous les autres. Un tel eſt le *coq* de la Paroiſſe.

COQ, ſignifie auſſi une figure de *coq* qui eſt ordinairement doré, & qui ſe met au plus haut d'un clocher ou d'une fleſche d'Egliſe pour ſervir de giroüette, & faire connoiſtre le changement des vents.

COQ, en termes d'Horlogeur, eſt un petit treillis de cuivre doré & fort delicat qui eſt ſur la platine de deſſous d'une monſtre.

COQ, en termes de Marine, eſt le Cuiſinier d'un vaiſſeau.

COQ A L'ASNE, eſt un propos rompu, dont la ſuitte n'a aucun rapport au commencement: comme ſi quelqu'un, au lieu de ſuivre un diſcours qu'il auroit commencé de ſon *coq*, parloit ſoudain de ſon aſne, dont il n'étoit point queſtion. Menage dit que Marot a été le parrein de cette façon de parler, & qu'il fit une Epître qu'il nomma du *coq à l'aſne*, enſuitte de laquelle pluſieurs Poëtes ont fait des Satyres qu'ils ont intitulées de ce nom, où ils diſoient pluſieurs veritez qui n'avoient ni ordre, ni ſuitte.

COQUASTRE. ſ. m. Coq à demy chaſtré, à qui on a laiſſé un des teſticules.

COQUE. ſ. f. Ecorce dure d'une noix; eſcale, peau dure d'un œuf. Cette noix eſt angleuſe, on ne la peut tirer de ſa *coque*. Il y a des œufs qui ont une *coque* dure, & les autres molle. Manger des œufs à la *coque*, c'eſt les manger aprés les avoir fait cuire dans leur *coque* ſans les caſſer, ni y faire de la ſauſſe. Les meilleurs poudriers ou horloges de ſable ſe font avec des *coques* d'œufs ſeches & pulveriſées. Menage derive ce mot de *concha* & de *conchula*, auſſi-bien que le mot de *coquille*.

On dit auſſi, une *coque* de vers à ſoye, quand ils ſe ſont enfermez dans une petite eſcale pour ſe convertir en ſoye, & faire leurs œufs.

COQUELICOT. ſ. m. Fleur rouge faite en forme de pavot ſimple, qui ſert en Medecine, & dont on fait des ſyrops, & qui eſt en effet un pavot ſauvage qui croiſt dans les bleds. On l'appelle autrement *ponceau*. En Latin *papaver erraticum*, *papaver rubrum*.

COQUELOURDE. ſ. f. Eſpece de plante. En Latin *anemone*.

COQUELUCHE. ſ. f. Maladie de teſte avec rheume & diſtillation, qui cauſe une maladie populaire & peſtilente qui ne regne qu'en certains temps. On l'appelle auſſi *quinte*. Cette maladie fut contagieuſe à Paris & generale en 1554. & 1657. Paſquier a creu qu'on ne pouvoit découvrir d'où venoit ce nom. Mais Menage croit qu'il vient de ce que ceux qui étoient malades de ce mal portoient une *coqueluche* ou capuchon de Moine pour ſe tenir chaudement: & de cet advis eſt le Pere Monet. Mais un ſçavant Medecin Lorrain nommé Le Bon a écrit qu'elle a été ainſi nommée à cauſe du remede qu'on y apporta, qui fut un jus de teſte de pavot, nommé *codion*, ou *coquelicot*, ou *coquelourde*, que les Medecins appelloient *loch de codion*. Cette maladie eſt décrite amplement par Valeriola Medecin.

COQUELUCHON. ſ. m. Capuchon de Moine fait de groſſe bure. Les uns ſont en pointe, & les autres en rond.

COQUEMART. ſ. m. Utencile de cuiſine qui ſert à faire bouillir de l'eau, & cuire pluſieurs choſes. Les Barbiers portent avec eux leur baſſin & leur *coquemart*. On fait des *coquemarts* de terre, d'eſtain, de cuivre, d'argent. Ce mot vient du Latin *cucuma*, *chaudiere*; ou de *cucumarium*, qui eſt une ſorte de vaſe ainſi appellé, *quòd ventrem haberet magnum uti cucumis*.

COQUERELLES. ſ. f. Terme de Blaſon, qui ſignifie de petites noiſettes dans leurs fourreaux toutes vertes, jointes enſemble au nombre de trois, & telles qu'on les cueille ſur les noiſeliers. Il y en a dans l'Eſcu des Srs. de Mommagni. Quelques-uns tiennent que ce ſont des oignons de fleurs. D'autres diſent que ce ſont des veſſies ou bourſes de l'alkakengue, qui eſt une eſpece de ſolanum, faites comme des bourſes, qui enferment un grain rouge de la groſſeur de l'anis de Verdun, dont on ſe ſert à faire des bouquets en hyver.

COQUESIGRUE. ſ. f. Poiſſon maritime qu'on dit ſe donner des clyſteres avec l'eau de la mer, que les Anciens appelloient *clyſter*. Quelques-uns ſe ſervent de ce mot pour ſignifier quelque choſe chimerique.

Mon eſprit à cheval ſur des *coquefigruës*,

dit St. Amant.

COQUET, ETTE. ſ. m. & f. & adj. Qui eſt galant, qui ſe picque de ſe faire aimer, & de plaire aux Dames; Dame qui tâche de gagner l'amour des hommes. Les *coquets* n'ont jamais de veritable attache, ce ſont des coureurs, des inconſtants. Les *coquettes* tâchent d'engager les hommes, & ne veulent point s'engager. On dit auſſi, un eſprit *coquet*, un amour *coquet*. Menage aprés Paſquier dérive ce mot de *coc*. Mais il vient pluſtoſt de *coquart*, vieux mot François qui ſignifie un *jaſeur*, parce que les *coquets* ſont des babillards qui ont de frivoles entretiens.

COQUETER. v. n. Se plaire à cageoller, ou à être cageollée, faire l'amour en divers endroits. Les jeunes faineants, les femmes galantes ne font autre choſe que *coqueter*.

COQUETERIE. ſ. f. Affectation de plaire pour ſe faire aimer. On ſoupçonne aiſément les femmes qui ont de la *coqueterie*, d'eſtre peu fidelles à leurs maris.

COQUETIER. ſ. m. Marchand qui amene ordinairement à Paris des œufs en coque, du beurre, des volailles, du poiſſon de fommes, &c. Les Manceaux s'en retournent à leur pays par la voye des *Coqueriers*.

COQUETIER, eſt auſſi un petit vaiſſeau ſervant à la table, fait en forme d'une ſaliere, pour poſer un œuf à la coque.

COQUILLAGE. ſ. m. Terme collectif. Poiſſons teſtacés, couverts d'une eſcaille dure & toute d'une piece. Les huiſtres, les moules, les tonnés, les pourpres ſont des poiſſons de *coquillage*.

On appelle auſſi *coquillage*, l'eſcaille où ces poiſſons ſont enfermés. Les curieux font des cabinets remplis de *coquillages* exquis. Cette grotte eſt faite de *coquillage* commun. Les *coquillages* ont divers noms, la pourpre, la muſique, le drap d'or, &c.

COQUILLE. ſ. f. Groſſe eſcaille de poiſſon ſous laquelle il eſt enfermé. La *coquille* d'un limaçon.

On appelle *coquilles à oreilles*, celles qui ont deux pointes en haut, comme celles de St. Jacques. C'eſt une belle curioſité que celle des *coquilles*, car on y voit une diverſité merveilleuſe, & on y admire les jeux de la nature.

On le dit auſſi de la coque ou couverture de l'œuf. Dés que le pouſſin eſt ſorty de ſa *coquille*, il cherche à becqueter.

On dit auſſi, une *coquille* de noix.

On a appellé en Medecine la *petite coquille*, le creux de dedans l'oreille. On le dit auſſi d'une ſeconde cavité qui eſt dans l'oreille au delà de la petite membrane qu'on appelle le *tambour*, qui contient un air naturel & interne qui reçoit aiſément l'impreſſion de celuy de dehors, & qui ſert à l'ouye, comme le criſtalin à la veuë. Quelques-uns la nomment le *baſſin*.

En termes de Blaſon on ne diſtingue les *coquilles* que par la grandeur. Les petites s'appellent *coquilles de St. Michel*. Les plus grandes s'appellent *de St. Jacques*.

COQUILLE, ſe dit figurément de toute ſorte de marchandiſe dont on trafique. Ce Marchand vend bien ſes *coquilles*. A qui vendez-vous vos *coquilles*? à ceux qui reviennent de St. Michel, ſe dit aux vendeurs qui croyent que les acheteurs ne connoiſſent pas le prix de ce qu'ils marchandent.

COQUILLE, ſe dit encore de pluſieurs ouvrages qui repreſentent la figure des *coquilles*. La plus-part des baſſins, des fontaines, des caſcades, des gargouilles ſont faits en *coquilles*. Des ſieges de tapiſſerie faits en *coquilles*. Une garde d'épée, une barbe en *coquille*. On appelle *coquille*, ce qui ſert à lever le loquet d'une porte, parce qu'il eſt fait en *coquille*. Les Orfevres appellent auſſi la *coquille* d'une plaque d'argent, la *coquille* d'une anſe, d'une aiguiere, parce qu'elles repreſentent la figure d'une *coquille*. On appelloit autrefois *coquille*, une eſpece de coëffure de femme, qui a donné le nom à la ruë *Coquilliere* où ſe faiſoient celles coëffures.

COQUIN, INE. ſubſt. & adj. Terme injurieux qu'on dit à toutes ſortes de petites gens qui menent une vie libertine, friponne, faineante, qui n'ont aucun ſentiment d'honneſteté. Les pouſſeculs, les Records ſont des *coquins*, font un meſtier de *coquin*. Les garces ſont toutes de grandes *coquines*. Ce mot vient de *cocus*, comme qui diroit, *il ne bouge de la caſſine*. En vieux François on appelloit *coquine*, un pot ou marmite, d'où vient que le vray *coquin* eſt celuy qui fait les cuiſines d'autruy pour vivre. Plaute témoigne qu'on a donné le nom de *cocus* à un larron; & Du Cange dit que dans la baſſe Latinité on a appellé *cocones*, des vagabonds qui hantent les Foires pour dérober les Marchands, & couper des bourſes.

COQUIN, ſe dit auſſi d'un poltron, d'un homme qui fait quelque action laſche, ou infame. Il faut que cet homme ſoit un franc *coquin*, de s'eſtre laiſſé battre ſans avoir tiré l'eſpée. Il faut avoir l'ame bien *coquine*, pour eſpouſer une courtiſane, une femme publique.

On appelle auſſi un *coquin*, un meſtier *coquin*, un certain genre de vie, de profeſſion peu honneſte, plein de libertinage & de faineantiſe, qui plaiſt neanmoins, & qui attache tellement, qu'on ne s'en peut deffaire. La Comedie eſt un meſtier bien *coquin*. La vie des ſoldats eſt une vie fort *coquine*, à cauſe de la licence qu'on leur donne.

COQUINERIE. ſ. f. Action mal honneſte, laſche, qui n'appartient qu'à un poltron, qu'à un coquin. Cet avare a fait une grande *coquinerie*, une grande lâcheté.

C O R.

COR. ſ. m. Cuir eſpaiſſi & formé en calus, qui ſe durillonne ſur les doigts des pieds. Les *cors* viennent aux pieds pour avoir porté des chauſſures trop mignonnes, pour s'eſtre trop ſerré les pieds. On dit que les *cors* ſont des horloges aux vieillards, qu'ils leur annoncent le changement des temps par la douleur qu'ils leur font.

COR. ſ. m. Trompette de Chaſſeur, inſtrument de cuivre tourné en demy-cercle, dans lequel on ſouffle pour faire un grand bruit qui anime & qui rappelle les chiens & les Chaſſeurs. On dit, Donner du *cor*, ſonner du *cor*. On faiſoit autrefois des *cors* d'yvoire. Ce mot vient de *cornu*. Nicod.

Les Chaſſeurs ont un petit *cor* qu'on appelle le *huchet*, qui eſt un tuyau de cuivre recourbé ſans aucun retour, eſtroit par l'embouchure, & large par l'autre bout. Il y a auſſi des *cors* qui ont un retour au milieu comme un anneau, qu'on appelle *trompes*, & des *cors* tortillés qui ont juſqu'à huit ou neuf retours, qui ne ſont plus gueres en uſage. Le grand *cor* eſt de même figure que le huchet, mais bien de plus grand volume. On peut donner au *cor* toute l'étenduë de la trompette. L'endroit par où on embouche le *cor* ſe nomme *tuyau*, qu'on fait d'argent, de cuivre, de corne ou de bois. L'autre extremité qui eſt fort large, s'appelle le *pavillon*.

Il y a auſſi de petits *cors* de même figure, dont ſe ſervent les Poſtillons, qu'ils portent pendus à leur cou. Les Vachers & les Bergers ont auſſi des *cors* qu'ils font de cornes de belier ou de bœuf, dont ils coupent le petit bout pour faire le trou de l'embouchure, où ils adjouſtent un petit baſton de ſureau percé & creuſé, qui ſert de porte-vent & de boeſt. Les Hebreux uſoient de ces *cors* faits de cornes de belier pour annoncer le Jubilé, dont le nom *jobel* ſignifie un *belier*.

On dit proverbialement, qu'on a cherché quelqu'un à *cor* & à cry, pour dire, qu'on a fait toute la diligence poſſible pour le chercher.

On dit auſſi de la pourſuite d'une affaire qu'on fait hautement & avec éclat.

COR, en termes de Chaſſe, ſe dit des poinctes ou chevilles formées du milieu de la teſte des cerfs ſur chaque branche au deſſus du ſurandoüillet. Un cerf dix *cors*.

CORAIL, ou *Corail*. ſ. m. Plante marine qui croiſt au fond de la mer. On en voit des arboriſſeaux de la hauteur d'un homme. Ils s'arrachent du fond de la mer avec des crochets en forme d'ancres. On en trouve de rouge, de blanc & de noir en une même branche. On en voit auſſi de verd, de jaune, de cendré, de ſombre, & d'autre couleur meſlée, & dont les extremités des branches paroiſſent viſiblement n'eſtre que du bois, les autres eſtant changées en corail blanc & rouge: ce qui monſtre qu'il ſe forme peu à peu d'un ſuc petrifiant, & qu'il ne rougit qu'aprés avoir acquis ſa pleine roſſeur, comme font les fruits. Lors que les branches ſont ver-

des ou blanches, c'eſt une marque qu'il n'eſt pas encore meur. Il eſt terreſtre, rude & roboteux au ſortir de la mer, & on ne peut connoiſtre ſa bonté, qu'il ne ſoit poly. Le rouge & le blanc ſont les plus eſtimez. On tient que le *corail* eſt plus rouge porté par un homme que par une femme; & qu'eſtant porté par un malade, il devient paſle, livide & tout taché, de ſorte que par le changement de ſa couleur il advertit de quelque maladie prochaine. On luy rend ſa couleur en le ſuſpendant ſur du fumier, ou en le couvrant de ſemence de mouſtarde, ou en le lavant avec du pain mouillé. Le *corail* noir eſt appellé par Dioſcoride *antipathes*. Pline dit qu'il ne s'endurcit & ne devient rouge qu'au ſortir de l'eau, & que c'eſt un arbriſſeau verd dont les grains & les boutons ſont hors de l'eau: mais il ſe trompe. Le *corail* ſe tire vers le Baſtion de France en Afrique, & vers l'Iſle de Corſe & de Majorque, à Tabarque & vers le Cap de Quiers en Catalogne. Les anciennes peſcheries étoient la Mer Perſique, la Mer Rouge, la Mer de Sicile & de Naples. On n'en trouve point dans l'Ocean. Le Pere Kirker dit qu'il y a des foreſts entieres de *corail* dans la Mer Rouge. On en voit des branches toutes mangées de vers comme du bois vermoulu. Les Japonnois ſont plus de cas du *corail* que de toutes les pierreries. En Pharmacie on ſe ſert de perles & de *coraux* mis en poudre. On en fait des ſyrops. On en tire des teintures, & il ſert à pluſieurs medicaments. On le nomme en Grec & en Latin *lithodendrum*, comme qui diroit *pierre-arbre*. Gantius a eſcrit l'Hiſtoire du *Corail*, & dit que c'eſt un mineral qui vegete. Les Anciens l'ont auſſi appellé *Gorgonium*, parce qu'ils croyoient qu'il ſe petrifioit à l'air comme à la veuë de la teſte de Meduſe. Le jus de citron tire la teinture du *corail*, & le fait devenir blanc comme neige, quand il y a trempé un jour ou deux, eſtant pulveriſé.

On en fait d'artificiel avec du cinnabre bien broyé, dont on fait une couche ſur quelque branche de bois bien ſeche & bien polie, imbuë auparavant de colle de gand. On la polit par aprés, & on y met pour vernis une couche de blanc d'œuf.

On dit poëtiquement des levres de *corail*, pour dire, bien vermeilles.

CORALIN, INE. adj. Qui a la couleur, ou la vertu du corail. On appelle des levres vermeilles, des levres *coralines*. Les Chymiſtes tirent avec de la cire une teinture *coraline*, toute la couleur du corail.

CORALINE. ſ. f. eſt une eſpece de mouſſe marine qu'on trouve attachée au corail & aux eſcailles des poiſſons, comme la mouſſe aux arbres. En Latin *muſcus marinus*. Elle n'a point de tige, mais pouſſe ſes feuilles directement de ſa racine.

CORBEAU. ſ. m. Oiſeau noir qui vit de charogne. Le *corbeau* ſentant ſes petits corbillats aſſez forts, les chaſſe de ſon nid pour les faire parier ailleurs. On dit qu'un homme eſt noir comme un *corbeau*, parce que le *corbeau* eſt tres-noir. Quand on veut eſcrire fort nouveau, on ſe ſert de plumes de *corbeau*. On dit qu'on fait des *corbeaux* blancs, en les expoſant à la fumée du ſoufre, lors qu'on les a pris jeunes & dans le nid. On diſoit autrefois *corbin*. En Latin *corvus*.

CORBEAU, ſe dit figurément de ceux qui viennent airier les maiſons infectées de peſte, & qui en enterrent le corps, parce que ces gens ſont ordinairement avec des corps morts comme les veritables *corbeaux*.

CORBEAU, en termes de Maçonnerie, ſignifie une groſſe pierre de taille en ſaillie, qui ſert à *ſoutenir* une poutre. On fait auſſi des *corbeaux* de fer pour ſoûtenir quelques pieces de bois.

En Architecture on appelle quelquefois *corbeaux*, les mutules ou modillons qui ſont dans les corniches des colomnes, & particulierement dans les Doriques. C'eſt un nom qu'on donne auſſi aux conſoles.

CORBEILLE. ſ. f. Grand panier d'oſier ordinairement couvert, & où on ſerre le pain qui eſt entamé. Ce mot vient du Latin *corbs* ou *corbis*, d'où on a fait *corbicula*.

CORBEILLE, ſe dit auſſi de ces petits paniers propres & galans où on met des fleurs, dans leſquels on envoye des preſents à des maiſtreſſes. Des *corbeilles* d'argent, de filigrane, toutes couvertes de rubans, &c.

On appelle auſſi *corbeilles* en Architecture, des vaiſſeaux qu'on met d'ordinaire ſur la teſte des figures cariathides qui ſont chargées de fleurs ou de fruits, ou d'autres ornements.

CORBILLARD. ſ. m. Coche d'eau qui mene à Corbeil, petite ville à 7. lieuës de Paris.

On appelle ironiquement un *corbillard*, un carroſſe bourgeois, où on voit pluſieurs perſonnes fort preſſées.

CORBILLON. ſ. m. Panier à mettre des oublies, étroit par le milieu, large par les extremités. On a gagné le *corbillon* de cet Oublieur. On le dit auſſi d'un petit panier d'oſier, où on preſente les balles dans un jeu de Paume. On le dit pareillement ſur la mer d'un vaiſſeau ſemblable où l'on met le biſcuit qu'on donne à chaque repas pour un plat de l'équipage. On dit en ce ſens, Changement de *corbillon*, appetit de pain benit.

CORBILLON, eſt auſſi un petit jeu d'enfans où on s'exerce à rimer en *on*.

CORBIN. ſ. m. eſt un vieux mot qui ſignifioit autrefois *corbeau*. On diſoit auſſi autrefois *corbiner*, pour dire, Derober, faire le meſtier de *corbin* ou de corbeau, deſchirer ou tirer ce qu'on pouvoit attraper d'une carcaſſe. On a auſſi appellé au Palais *Corbineurs*, ceux qui tiroient la piece des plaideurs, & ruinoient des parties. Et en general on appelle encore en pluſieurs Provinces *Corbineurs*, les gens qui trompent les autres par leur flaterie: ce qui a été dit par alluſion à la fable d'Eſope, du Renard qui trompa le corbeau.

BEC DE CORBIN, eſt une arme dont on ſe ſervoit autrefois à la guerre. C'étoit une eſpece de hallebarde. On appelle *Bec de corbin*, une Compagnie de Gentilshommes de la Maiſon du Roy qui portoient de ces armes, & qui ne ſervent plus qu'aux grandes ceremonies.

BEC DE CORBIN, eſt auſſi un inſtrument qui ſert aux Chirurgiens dans leurs operations, & particulierement à tirer le plomb des playes, & autres corps eſtrangers.

CORBONDIER. ſ. m. Vieux mot & hors d'uſage. C'étoit un ancien inſtrument de Muſique de la nature du cor, dont on ſonnoit dans les grandes rejoüiſſances & dont il eſt parlé dans le Roman des quatre fils Aymond.

CORDAGE. ſ. m. Tout l'appareil de corde qu'il faut pour un vaiſſeau, pour un baſtiment, pour un équipage de guerre. Il faut une infinité de *cordages* pour faire les manœuvres d'un vaiſſeau. Les voiles & les *cordages* ſont de tres-grands frais à entretenir.

CORDAGE, eſt auſſi l'art & la maniere de faire les cordes. Le gros *cordage* ne ſe peut faire ſans rouë & ſans machine.

CORDAGE, eſt auſſi le meſurage du bois de corde. Les Jurez Mouleurs de bois ſont eſtablis pour prendre garde au *cordage*, pour empêcher que le Marchand ne trompe le bourgeois ſur le *cordage*.

CORDE. ſ. f. Chanvre ou filaſſe tortillée, pour ſervir à lier, attacher, & à autres uſages. Il s'en fait auſſi d'autres matieres, de ſoye, de laine, d'écorce de tilleul en France, & aux Indes de cocos, de maguay & d'autres arbres. Quand elle eſt extremement groſſe, on l'appelle *cable*. Quand elle eſt fort deliée, on la nomme *ficelle*. *Corde* de puits, d'un bac. Eſchelle de *corde*. Danſeur de *corde*. La *corde* d'un arc, eſt ce qui fait partir la fleſche.

On dit en ce ſens au figuré, qu'un homme a pluſieurs *cordes* à ſon arc, quand il a pluſieurs moyens de faire reüſſir une affaire. On fait auſſi des ſangles de *corde*, des ponts de *corde*; des ſouliers de *corde*, que les Eſpagnols nomment *alpargates*, & dont on fait grand trafic aux Indes, juſqu'à en charger des navires. Ce mot de *corde* vient du Grec *chordi*, qui ſignifie proprement un gros inteſtin dont on peut faire des *cordes*.

CORDE, ſe dit auſſi de la groſſe laine qui fait la chaiſne, le montant ou la fileure du drap. Quand le drap eſt uſé, il monſtre la *corde*.

CORDE, ſignifie auſſi le ſupplice de la potence, parce qu'on eſtrangle avec une *corde* les criminels qui ſont pendus. Ainſi on dit, Il merite la *corde*, Il file ſa *corde*, Il n'y va que de la *corde*, Il eſt eſchappé de la *corde*. Souffrir le libertinage des enfants, c'eſt leur mettre la *corde* au cou. Faire amende honorable la *corde* au cou. On dit auſſi d'une legere faute, La *corde* & le fouïet en ſont dehors. On dit d'un homme tres-ſoumis, qui vient demander grace à ſa partie, qu'il l'eſt venu ſupplier la *corde* au cou. En ce ſens on appelle un homme de ſac & de *corde*, un ſcelerat, un homme qui merite d'être noyé, ou pendu; car autrefois on enfermoit les criminels dans un ſac pour les noyer. On dit encore, quand on donne la queſtion, Au premier, au ſecond trait de *corde*: c'eſt quand on met un tretteau plus haut pour étendre davantage les nerfs du patient, qui eſt ſuſpendu avec des *cordes*. On le dit auſſi des coups d'eſtrapade.

CORDE., ſe dit auſſi à la Paume, de celle qui ſe tend au milieu du jeu, qui ſert à marquer les fautes qu'on fait en mettant deſſous: & on dit qu'une balle a paſſé à fleur de *corde*, qu'elle a friſé la *corde*, pour dire, que peu s'en eſt fallu qu'elle n'ait eſté deſſous.

On ſe ſert de ces mêmes phraſes en un ſens figuré, pour dire, qu'un homme a failly à eſtre condamné, à perdre ſon procés, qu'il n'a eu que ce qu'il luy falloit de voix au juſte pour le gagner. On dit auſſi, qu'un homme a friſé la *corde*, pour dire, qu'il a failly d'eſtre condamné à eſtre pendu.

CORDES DE BOYAU, ſont celles qu'on fait de boyaux de mouton pour des raquettes. On en applique auſſi ſur des inſtrumens de Muſique, le luth, le thuorbe, le violon, la viole, la guitarre. Quelques-uns croyent que le mot de *corde* vient du Grec *chordai*, qui eſt un nom que les Medecins donnent aux boyaux, parce que la plus-part des *cordes* des inſtruments de Muſique ſont faites de boyaux deſſechez. On en fait d'autres de fil de fer & de leton pour les eſpinettes, claveſſins, pſalterions & autres. Une *corde* fauſſe, c'eſt celle qui n'eſt pas bien unie, & qui cauſe de mauvais tons. On a trouvé depuis peu l'invention de charger les *cordes à boyau* pour rendre leurs ſons beaucoup plus forts, ſans en changer le ton, comme remarque Mr. Perrault. Les *cordes* faites d'or trait dans les claveſſins rendent un ſon preſque une fois plus fort que celuy des *cordes* de cuivre. Une *corde* d'acier a le ſon plus foible qu'une *corde* de leton, parce qu'il eſt moins peſant & moins ductile. La ſixiéme *corde* des baſſes de violes, & la dixiéme des grands thuorbes ſont faites de 50. filets de boyau, & il y en a qui ont juſqu'à cent pieds de long, qu'on tord & qu'on polit avec l'aſprele.

CORDE, en termes de Muſique, ſignifie la note ou le ton qu'il faut toucher ou entonner, & ſe dit de tous les intervalles de Muſique. La Quinte a cinq *cordes* ou cinq tons.

On dit figurément en ce ſens, Toucher la groſſe *corde*, quand on parle d'une choſe qui doit faire du bruit, ou toucher vivement celuy à qui on en parle. On dit auſſi, Il ne faut pas toucher cette *corde*-là, pour dire, Ne parlez point de cette affaire, de cette circonſtance, de peur de choquer quelqu'un qui renverſeroit tous vos deſſeins.

CORDE DE BOIS. C'eſt une certaine meſure de bois à bruſler qui ſe faiſoit autrefois avec une corde. Elle contient deux voyes de Paris. Le bois de *corde* eſt proprement le bois neuf, qui eſt oppoſé à celuy qui eſt flotté, parce qu'il vient par bateau, & que les Marchands le meſurent par *cordes*.

En Geometrie on appelle la *corde* d'un arc, la ligne droite qui va de l'extremité d'un arc de cercle à l'autre. On l'appelle autrement *ſubtendante*. Les *cordes* des arcs ſont marquées ſur le compas de proportion.

En Agriculture on appelle *corde*, une certaine dureté qui vient au milieu de certaines plantes & racines: comme, Ces raves ne valent plus rien, elles ont des *cordes*. On le dit auſſi de quelques poiſſons, comme de la lamproye.

CORDE, en termes de Manege, eſt la grande longe qu'on tient autour du pilier où le cheval eſt attaché pour le degourdir ou le faire manier. On appelle auſſi les *cordes* des deux piliers, les longes du caveſſon, quand le cheval travaille entre deux piliers: & on dit qu'on le fait donner dans les *cordes*, pour le dreſſer à être bon ſauteur.

On dit auſſi des chevaux, qu'ils ont une *corde* de farcin, quand ils en ont bien des boutons de ſuitte, qui ſont comme une *corde*. On le dit auſſi dans certaines maladies veneriennes.

On appelle auſſi la *corde* d'une monſtre, une *corde* de boyau qui ſe range autour de la fuſée, quand le reſſort eſt bandé, quoy qu'on la faſſe par fois de fer ou de cuivre, & que ce ſoit une petite chaiſne.

On dit proverbialement, Il ne faut point parler de *corde* dans la maiſon d'un pendu, pour dire, qu'il ne faut point parler en une compagnie d'une choſe qui puiſſe faire un ſecret reproche à quelqu'un: ce qui répond à un proverbe Eſpagnol, *En caſa de ahor cado no ſi deve mentevar la ſega.*

CORDEAU. ſ. m. Petite corde. Il ſe dit proprement de ces longues cordes & menuës qui ſervent aux Geometres & Ingenieurs pour lever des plans, pour tracer des deſſeins de baſtiments ou de fortifications; ou de celles des Jardiniers qui font des parterres, ou qui plantent des arbres en droite ligne; ou de celles des Charpentiers avec leſquelles ils allignent leur bois. Cette allée, ce baſtiment ſont tirez au *cordeau*.

CORDEAU, ſignifie encore la petite corde avec laquelle on eſtrangle ceux qui ſont condamnez à la potence.

CORDELER. v. act. Tortiller quelque choſe à la maniere d'une corde: comme, *Cordeler* les cheveux, ou autres matieres déliées.

CORDELETTE. ſ. f. diminutif de *corde*. Corde menuë.

CORDELIER. ſ. m. Religieux de l'Ordre de Saint François, qui a une ceinture de corde; autrement un *Frere Mineur*. Les *Cordeliers* ſont ainſi appellez, à cauſe de la corde dont ils ſont liez: & ce nom leur fut donné en la guerre de Saint Louïs contre les Infidelles, en laquelle les Freres Mineurs ayant repouſſé les Barbares, quand le Roy demanda leur nom, on luy repondit que c'eſtoit des gens de *corde liez*.

On dit d'un homme libertin & peu ſcrupuleux, qu'il a la conſcience large comme la manche d'un *Cordelier*. On appelle auſſi la haquenée des *Cordeliers*, un baſton ſur lequel s'appuyent ceux qui voyagent à pied. On dit auſſi, Parler Latin devant les *Cordeliers*, pour dire, Vouloir faire parade de ſa ſcience devant ceux qui en ſçavent davantage: ce qui reſpond au proverbe Latin, *Sus docet Minervam.*

CORDELIERE. ſ. f. Religieuſe du même Ordre, & qui porte une ſemblable ceinture.

CORDELIERE, en termes d'Architecture, eſt un petit liteau qui ſe met ſous les patenoſtres.

On appelle auſſi *cordeliere*, de petits filets de ſoye noire, qui ont de petits nœuds fort propres à la diſtance d'un pouce. Les Dames les mettent quelquefois à leur cou en guiſe d'un colier.

On appelle auſſi *Cordeliere* en termes de Blaſon, le filet plein de nœuds que les veuves ou les filles mettent en guiſe de cordon, pour entourer l'Eſcu de leurs Armes. La plus-part tiennent que l'origine en vient d'Anne de Bretagne, & que c'étoit à l'imitation de ſon pere François Duc de Bretagne, qui en mit un pareil alentour de l'Eſcu de de ſes Armes, à cauſe de la devotion qu'il avoit à St. François d'Aſſiſe. Ce mot a été accompagné d'une deviſe écrite autour de l'Eſcu des veuves, J'ay le corps delié: ce qui étoit un Rebus ou équivoque ſur le mot de *cordeliere*. Mais Matthieu Compain Jeſuite dit qu'on en a veu de plus anciennes à Châlons ſur des ornements. Avant les *cordelieres*, les Armoiries des hommes & des femmes s'entouroient de guirlandes de feuilles ou de fleurs, comme les images que les Grecs & les Romains nommoient *ſtemmata*. Les Religieux les ont entourées de couronnes d'eſpines, ou de chapelets & de patenoſtres; ce qu'a retenu encore l'Ordre de Malthe.

CORDELLE. ſ. f. qui ne ſe dit qu'en cette phraſe, C'eſt un homme de ſa *cordelle*, c'eſt à dire, de ſa ſocieté. Il ne ſe prend qu'en mauvaiſe part, & d'une ſocieté vicieuſe de gens de ſac & de cordé.

CORDER. v. act. Faire une corde avec de la filaſſe, de la ſoye, &c. Il y a des matieres qui ſe *cordent* bien mieux les unes que les autres.

CORDER DU BOIS, ſignifie, Meſurer une corde de bois. Le bois tortu ne ſe *corde* pas bien, ſi on ne le ſçait arranger.

CORDER, ſe dit auſſi avec le pronom perſonnel des plantes qui ſe durciſſent au milieu, & ont une eſpece de corde, comme les raves, panets, betteraves, &c. Voicy le temps que les raves ſe *cordent*. On le dit auſſi des lamproyes qui deviennent *cordées*.

CORDÉ. ée. part. & adj.

En termes de Blaſon, on dit des arcs à tirer & des inſtruments de Muſique à cordes, qu'ils ſont *cordez*, quand leurs cordes ſont repreſentées d'un autre eſmail.

CORDERIE. ſ. f. Lieu propre pour faire les cordes, où on fait des cordes.

CORDIAL, ALE. adj. Qui eſt amy du cœur. Le vin vieux eſt le plus *cordial* de tous les aliments. Les trois fleurs *cordiales* ſont celles de bugloſe, de bourache & de violette. Quelques-uns y ajouſtent les œuillets & les roſes. Les quatre eaux *cordiales* ſont celles de bourache, de bugloſe, d'endive & de chicorée. Quelques-uns ajouſtent celles de chardon benit, de ſcorzonere, de *morſus diaboly*, de ſcabieuſe, d'ozeille & d'alleluya.

CORDIAL, ſe dit figurément de celuy qui parle franchement & du fonds du cœur. On ne ſçauroit trop cherir un amy franc & *cordial*.

CORDIALEMENT, adverbe. D'une maniere franche & cordiale. C'eſt un homme qui vous aime *cordialement*, & du bon du cœur.

CORDIALITE'. ſ. f. Amitié franche & ſincere. Ces deux amis vivent enſemble avec une grande *cordialité*.

CORDIER. ſ. m. Celuy qui fait ou qui vend de la corde. On dit en raillerie, que les *Cordiers* gagnent leur vie à reculons.

CORDILIAS. ſ. m. eſt une groſſe eſtoffe de laine qui eſt une eſpece de gros drap ou de bure. Il en vient d'Eſpagne & de Languedoc.

CORDON. ſ. m. Petits brins de corde qu'on tortille pour en faire une plus groſſe. Cette corde eſt compoſée de trois, de quatre *cordons*.

CORDON, ſe dit auſſi quelquefois de ce qui ſert à lier, ou à entourer quelque choſe. Des *cordons* de ſouliers. Des *cordons* de bourſe. Un *cordon* de chapeau, de ſoye, d'or, ou d'argent. Des *cordons* de caleçon. Des *cordons* à pendre un miroir, des tablettes.

CORDON, eſt quelquefois une marque de Chevalerie. On appelle un *Cordon bleu*, Celuy qui eſt Chevalier de l'Ordre du Saint Eſprit, qui porte un ruban large de cette couleur, au bout duquel pend la croix de l'Ordre. Le *cordon* de Saint Michel eſt meſlé de pluſieurs coquilles d'eſmail. Chaque Ordre de Chevalerie a un *cordon* different.

On appelle auſſi en termes de devotion, le *Cordon Saint François*, un certain *cordon* garny de nœuds, que portent les Confreres de la Confrairie inſtituée à l'honneur de ce Saint. Les indulgences du *Cordon St. François*.

CORDON, en termes d'Architecture, eſt un certain rang de pierres qui avancent, & qui marquent les diviſions d'un baſtiment, & ſur tout un parapet, dans le corps de la muraille. Les murs de cette place ſont élevés juſqu'au *cordon*.

On appelle auſſi *cordon*, ou *filet*, ce qui regne ſur la circonference d'une monnoye.

CORDONNET. Petit cordon de fil delié, qui ſert à attacher un rabat, ou à coucher ſur les broderies pour les relever, & en marquer le deſſein. *Cordonnet* d'or, d'argent, de fil, de ſoye, &c.

CORDONNER. v. act. Mettre en forme de cordon, tortiller pluſieurs fils enſemble. *Cordonner* ſes cheveux. *Cordonner* de la ſoye.

CORDONNERIE. ſ. f. L'art de faire des ſouliers, & le lieu où on les expoſe en vente.

CORDONNIER. ſ. m. Ouvrier qui fait des chauſſures en cuir, ſoit ſouliers, bottes ou pantoufles. *Cordonniere*, c'eſt la femme d'un *Cordonnier*. Menage derive ce mot de *cordouanier*, qui a été fait de *cordoüan*, eſpece de cuir qui vient de *Cordouë*. D'autres tiennent qu'il vient de *corde*, parce qu'autrefois on faiſoit des ſouliers de corde. On fait encore grand trafic en Eſpagne & en Amerique de ces ſortes de ſouliers, qu'ils appellent *alpargates*.

On appelle auſſi *Cordonniers*, les Artiſans qui font des cordons de chapeaux.

On dit ordinairement, qu'il n'y a que les *Cordonniers* mal chauſſés, pour dire, que ceux qui travaillent bien pour autruy, ſont negligens de travailler pour eux-mêmes.

CORDOUAN. ſ. m. Eſpece de cuir dont on fait le deſſus des ſouliers. Il ſe fait de cuir de chevre paſſé en tan: ce qui le diſtingue du marroquin, qui eſt paſſé en galle. En Latin *cordebiſus*.

CORIACE. adj. m. & f. Qui eſt dur, & qui tient du cuir. Il ne ſe dit que des viandes cuites qu'on mange avec peine, qu'il faut tirer avec les dents. La vache eſt fort *coriace*. Le peuple dit *corjace* avec un *j* conſone. Ce mot vient du Latin *coriaceus*. Nicod.

CORIANDRE. ſ. f. Herbe aromatique qui porte une graine de même nom, & qu'on enferme dans des dragées. Elle fait bonne bouche après le repas. La plante qui porte la *coriandre* a ſa tige mince & branchuë, d'un palme & demy de haut. Ses feuilles d'embas ſont ſemblables à celles du *capillus Veneris*. Sa fleur eſt blanchaſtre, d'où ſort en forme de grappe une graine ronde & ridée. Toute la plante a une mauvaiſe odeur, & ſent la punaiſe. Les Anciens ont creu que le jus de *coriandre* étoit dangereux, & faiſoit perdre le ſens, & même la vie: mais les Modernes en uſent en pluſieurs remedes. La manne qui nourrit les Hebreux

dans

dans le deſert reſſembloit à la graine de *coriandre*. En Latin *corion* ou *coriandrum*. Quelques-uns font venir ce mot de *koris*, qui ſignifie une *punaiſe*, parce que ſes feuilles ſentent la punaiſe. D'autres le font venir du mot Grec *kori*, qui ſignifie la *prunelle des yeux*, & de *andron*, *hominum*, parce que la *coriandre* affoiblit la veuë.

CORLIEU, ou *Courlis*. ſ. m. Oiſeau de riviere, gris & marqué de taches rouges & noires, qui a les jambes longues, & qui a le bec long & courbé, eſpece de macroule. En Latin *elorius*, *neamenius*, *crex*, *corlinus*, ou *corlivus*. Les Arabes appellent auſſi cet oiſeau *corli*. Le François & l'Arabe ont été faits de la voix de cet oiſeau. Menage.

CORME. ſ. m. Fruit fort acide & acre qui eſt fait en forme de petite poire ſauvage, dont les payſans font de la boiſſon. On l'appelle autrement *ſorbe*, en Latin *ſorbum*, d'où Menage pretend que le mot François eſt derivé.

CORMIER. ſ. m. Grand arbre qui porte des cormes, & qu'on plante d'ordinaire dans une terre à bled. Le tronc du *cormier* eſt droit & long. Ses branches tendent en haut. Sa feuille reſſemble à celle du freſne, mais eſt un peu plus étroite. Elle eſt blanchaſtre d'un coſté, & dentelée en ſa circonference; ſon écorce raboteuſe, jaune & blanchaſtre. Sa racine eſt groſſe, eſpaiſſe & profonde. Sa fleur eſt blanche, & jette ſes fruits à la maniere des raiſins, y en ayant pluſieurs ſur une queuë. Ils ſont aſpres & rudes au gouſt, & de couleur paſle & rouſſe. Ce fruit eſt une eſpece de petite poire, ou pluſtoſt de neſle, qui n'eſt bonne qu'en moliſſant. Le *cormier* eſt un bois propre à faire des fuſeaux pour les roüets & lanternes des moulins, qui ſe doivent debiter ou fendre de quatre pouces en quarré. On en fait auſſi les outils des Menuiſiers; car ce bois eſt extremement dur & ferré. Il y a des *cormiers* domeſtiques, & d'autres ſauvages. Il y en a de maſles & de femelles qui ont des fruits differents. Il y a auſſi un *cormier* appellé *torminal*, qui a la feuille ſemblable à celle de vigne ou de plane, liſſée & ferme. Son fruit eſt aſpre au gouſt, longuet & rond, & attaché à une longue queuë. On dit qu'un ais de *cormier* mis dans un tas de bled en chaſſe toutes ſortes d'inſectes. Aldroandus. En Latin *ſorbus*.

CORMORAN. ſ. m. Oiſeau aquatique qui approche de la figure du corbeau. Il a le bec long auſſi-bien que le cou, & le pied plat. On l'appelle auſſi *corbeau peſcheur*, ou *corbeau marin*. Le *cormoran* avale de gros poiſſons, à cauſe qu'il a un goſier fort large. Son plumage eſt noir ou gris fort brun, & un peu verdaſtre par les ailes, mais au deſſous du col & au ventre il a des plumes blanches bordées de noir. Sous les grandes plumes il a un duvet gris fort fin, comme le cigne; mais celles de la teſte & du col ſont eſpaiſſes & menuës comme de la frange. On prepare ſa peau comme celle des vautours pour eſchauffer l'eſtomac. Son bec par les coſtez eſt gris & rougeaſtre. Il eſt noir par le deſſus, long de trois pouces, crochu & pointu. Il jette en l'air le poiſſon qu'il a pris pour le recevoir dans ſon bec par la teſte, & l'avaler plus commodément. On s'en ſert pour la peſche, en luy mettant un anneau de fer au bas du col, par le moyen duquel on luy fait rendre le poiſſon qui eſt demeuré dans ſon eſophage qui eſt fort large. Il a les yeux petits, les pieds courts, noirs & luiſants, couverts d'eſcailles, dont les doits ſont joints par des membranes picotées comme du chagrin. Le plus grand doit a cinq os ou phalanges, celuy d'aprés quatre, le troiſiéme trois, le quatriéme deux. Il a des ongles crochus & pointus, dont le plus grand eſt dentelé. Il eſt le ſeul des plongeons qui ſe perche ſur les arbres, ſelon Ariſtote. Les Medecins appellent ce genre d'oiſeaux *palmipedes*. En Latin *phalacrocorax*, ou *corvus aquaticus*. Menage derive ce mot de *corvus marinus*, & adjouſte que les anciens Gaulois diſoient *more*, pour ſignifier la *mer*. Albert le Grand l'appelle *carbo aquaticus*.

On appelle figurément *cormoran*, un homme extremement ſec & maigre.

CORNALINE. ſ. f. Pierre precieuſe qui n'eſt pas diaphane. On fait des bracelets de *cornaline*, des cachets, &c. Il y en a de blanche, & de rouge tirant ſur l'orengé. Elle eſt eſtimée pour ſa dureté. Les plus belles graveures de l'antiquité tant en creux qu'en relief ſont ſur la *cornaline*, particulierement ſur la rouge. Elle ſouffre la violence du feu, & l'on peut peindre deſſus en eſmail, comme ſur une plaque d'or; & cette peinture prend au feu tout le poliment & l'éclat qu'on peut ſouhaitter. Les plus grands morceaux qui s'en trouvent n'excedent point trois pouces de haut.

CORNARD. ſ. m. Celuy qui a une femme adultere qui luy fait porter des cornes. Cet homme eſt bien *cornard*. Les *cornards* ſont plus à la mode qu'ils n'étoient autrefois. Quelques-uns croyent que ce mot vient des habits de fous, qui portoient autrefois des cornes, parce qu'on accuſe de ſottiſe ou de folie ceux qui ſouffrent l'impudicité de leurs femmes. Borel dit qu'il vient des cornettes de femme, & qu'on a dit qu'un homme qui obeïſſoit à ſa femme portoit la cornette, comme on dit de celle qui eſt la maiſtreſſe dans la maiſon, qu'elle porte le haut de chauſſes.

CORNE. ſ. f. Partie dure que pluſieurs animaux ont à la teſte & aux pieds. Les bœufs ont deux *cornes* qui leur ſortent de la teſte, avec leſquelles on les attache au joug. Les chevres, les boucs, les vaches ont des *cornes*. Les rhinoceros, les licornes n'ont qu'une *corne*. On tient qu'il n'y a que les ſeules beſtes à pied fourché qui ayent des *cornes*. Le bubale a les *cornes* tournées en rond l'une vers l'autre. Le daim des Anciens les a crochuës en devant, & le chamois en arriere. Les beliers les ont tournées en ligne ſpirale. Ce mot vient du Latin *cornu*. On appelle un trouppeau de beſtes à *corne*, un trouppeau de bœufs, de vaches, ou de chevres ſeulement.

On fait pluſieurs ouvrages de *corne*, comme des peignes, des lanternes, des demi-cercles diviſez, &c. des chapelets de *corne* de buſle.

CORNE DE CERF, ſignifie chez les Ouvriers, ce qui s'appelle le *bois du cerf* chez les Chaſſeurs. On fait des manches de couſteau de *corne de cerf*. La raclure de *corne de cerf* eſt aſtringente. La gelée de poiſſon ſe fait avec la raclure de *corne de cerf*, qui ne ſe digere point, car on la rend comme on l'a priſe. Il y a auſſi une petite herbe qu'on mange en ſalade, qu'on appelle *corne de cerf*, en Latin *coronopus*, *pes milvi*. Cette herbe eſt longuette, ſe traiſnant par terre, ayant des feuilles longues, eſtroites & pointuës en forme de cornes, de rayons ou d'eſtoiles ſortant de ſa tige: ce qui fait que les Italiens l'appellent *herba ſtella*. Il y en a auſſi une ſauvage que quelques-uns appellent *ſerpentine*, parce qu'elle guerit la morſure des ſerpents.

CORNE, en termes de Chaſſe, ſignifie la teſte du chevreuil.

CORNE, ſe dit auſſi des petites pointes qui ſortent de la teſte d'un limaçon & d'autres ſemblables beſtes. Les petits enfants prennent plaiſir à chanter aux limaçons, Colimaçon borgne, monſtre moy tes *cornes*.

Les ducs eſpece de chathuants ont auſſi de petites touffes de plumes ſur la teſte qui leur tiennent lieu de *cornes*.

CORNE, en termes de Manege, eſt un ongle dur & eſpais d'un doigt qui regne autour du ſabot du cheval, & qui environne la ſole & le petit pied: c'eſt là où on broche les cloux quand on le ferre. On met du ſurpoint

à la *corne* du pied des chevaux, quand elle eſt ſeche ou uſée. On le dit auſſi de la partie dure des pieds de pluſieurs autres animaux, comme mulets, aſnes, ellends, &c.

On dit auſſi, Donner un coup de *corne* à un cheval, pour dire, le ſaigner au milieu du 3. ou 4. cran ou ſillon de la maſchoire ſuperieure: ce qu'on fait avec une *corne* de cerf, dont le bout eſt fort affilé & pointu.

Les Medecins, & Diocles le premier, ont appellé *cornes*, les deux extremitez du corps ou du fond de la matrice, parce qu'elles reſſemblent aux *cornes* naiſſantes d'un mouton. Elles ſont plus apparentes aux beſtes qu'aux femmes.

CORNE DE BELIER, ſe dit en Architecture des volutes qui ſervent d'ornement aux chapiteaux des Ordres Ionique & Compoſite. On appelle auſſi *cornes* d'un chapiteau, les quatre coins du tailloir.

CORNE D'ABONDANCE, en termes de Poëſie, eſt une *corne* d'où ſortoient toutes choſes qu'on pouvoit ſouhaiter, par un privilege que Jupiter donna à ſa nourrice, qu'on a feint avoir été une chevre ou Amalthée. Le vray de cette fable eſt qu'il y a un terroir en Libye en figure de *corne* de bœuf, fort fertile en vins & fruits exquis, qui fut donné par le Roy Ammon à ſa fille Amalthée, que les Poëtes ont feint avoir été nourrice de Jupiter.

On appelle *cornes d'abondance*, celles d'un mary dont la femme eſt entretenuë par un riche galant, qui fait beaucoup de bien à la famille.

CORNE, en termes de Fortification, eſt un dehors fort étendu & advancé pour couvrir une courtine ou un baſtion. Il eſt fait de deux flancs deffendus de la place à la portée du mouſquet. Sa teſte eſt fortifiée d'une tenaille ou de deux demi-baſtions joints par une courtine. Les coſtez ſont ordinairement paralleles. Il y en a pourtant qui ſont plus ſerrez vers la place, qu'on appelle *à queuë d'aronde*; d'autres plus étendus, qu'on appelle *à contrequeuë d'aronde*, ſelon qu'on veut couvrir un plus grand ou un moindre endroit de la place. Quand les côtez ſont trop longs, on y fait quelquefois des épaulements pour les flanquer.

CORNE, ſignifie auſſi, Ce qui eſt angulaire & pointu. Dans le Rituel on diſtingue la *corne* droite de l'autel, de la feneſtre. On dit auſſi, les *cornes* du Croiſſant, quand la nouvelle Lune commence à paroiſtre. Un bonnet à *cornes*, celuy que les Preſtres & les Docteurs portent en ſigne de Clericature ou de leurs degrez. Les Procureurs & les Huiſſiers ont auſſi uſurpé cette marque d'honneur. La *corne* d'un eſchaudé, d'une talmouſe, ſe dit auſſi d'une des pointes d'un eſchaudé, d'un pain, qui ont une figure pointuë.

CORNE, en termes de l'Ecriture, ſignifie, Honneur, gloire, exaltation. Moyſe eſt ſouvent peint avec des *cornes*, qui étoient des rayons de lumiere qui parurent ſur ſa teſte en deſcendant de la montagne de Sinaï. On dit preſque en ce ſens, qu'un homme leve maintenant les *cornes*, qu'il commence à montrer les *cornes*, quand il revient en honneur, en credit, en autorité, aprés avoir eſſuyé quelque mauvaiſe fortune.

CORNE, ſe dit en un ſens tout contraire, pour marquer une honte ou quelque infamie. Tout le monde le montre au doigt, luy fait les *cornes*. Et c'eſt en ce ſens qu'on dit qu'on plante les *cornes* à un homme, quand on le deshonore par le moyen de ſa femme qu'on ſuborne, quand on le fait cocu.

CORNE, en termes de Blaſon, ſe dit d'une eſpece de bonnet pointu qui eſt rouge & bordé d'or, que porte le Doge de Veniſe pour marque de ſa dignité. En ce ſens il eſt maſculin, & on dit le *corne*.

CORNE, ſe dit proverbialement en ces phraſes. On dit d'un homme ſurpris de quelque nouvelle, de quelque accident extraordinaire, qu'il eſt auſſi étonné que ſi les les *cornes* luy venoient à la teſte. On dit d'un homme qui a mal entendu, qu'il entend de *corne*, qu'il a mangé de la vache. On dit d'une viande qui eſt dure, que c'eſt de la *corne*, qu'elle eſt dure comme de la *corne*. On dit qu'on prend les hommes par les paroles, & les beſtes par les *cornes*. On dit auſſi d'un goulu qui mange viſte, qu'il n'a pas beſoin qu'on luy donne un coup de *corne* pour luy donner de l'appetit. On dit d'un Satyrique qui a donné quelque trait picquant à quelqu'un, qu'il luy a donné un coup de *corne*.

CORNE'E. ſ. f. C'eſt une des membranes ou tuniques qui eſt au devant de l'œuil, qui eſt dure & tranſparente. On l'appelle ainſi, parce qu'elle reſſemble à une feuille de corne fort mince, & ſe leve par écailles comme de la corne.

CORNEILLE. ſ. f. Oiſeau de la couleur d'un corbeau, mais de taille un peu moindre, croaçant comme le corbeau, vivant de charogne. En Latin *cornix*, en Grec, *koron*. Il y a auſſi une *corneille* picotée de blanc, qui eſt fort gouluë, & qui vit de grain, qui dérobe la monnoye: ce qui l'a fait appeller par les Latins *monedula*.

CORNEILLE EMMANTELÉE, eſt celle qui eſt en partie noire, en partie griſe, qui a la couleur depuis le col juſques à la moitié du corps differente du reſte.

Il y a dans la Fauconnerie du Roy des oiſeaux & des Officiers pour le vol de la *corneille*.

On dit figurément d'un Auteur qui a fait quelque Ouvrage en ramaſſant ou en dérobant les penſées des autres, que c'eſt la *corneille* d'Eſope, ou la *corneille* d'Horace: par alluſion à la fable qu'ils rapportent de la *corneille* qui ſe trouva ſans plumes, quand les autres oiſeaux eurent repris celles qu'elle leur avoit deſrobées pour ſe parer.

CORNEMENT. ſ. m. Maladie d'oreilles qui fait croire au patient qu'il entend toûjours un bruit de cornet. Le *cornement* d'oreilles vient ſouvent d'obſtruction.

CORNEMUSE. ſ. f. Inſtrument ruſtique dont ſe ſervent les Bergers pour faire danſer. La *cornemuſe* s'enfle avec du vent. C'eſt la même choſe que la *chalemie*, à la reſerve que la chalemie n'a point de petit bourdon. Les Latins l'appellent *uter*. La *cornemuſe* a deux parties. L'une eſt la peau de mouton qu'on enfle comme un balon par le moyen d'un portevent qui eſt enté ſur cette peau, qui eſt bouché par une ſoupape. L'autre partie conſiſte en trois chalumeaux ou fluſtes. L'un s'appelle le *gros bourdon*, & le ſecond le *petit bourdon*, qui ne font ſortir le vent que par leurs pates. Le troiſiéme chalumeau eſt fait à anche, & on en joüe en ſerrant la peau ſous le bras, quand elle eſt enflée, & en ouvrant ou fermant avec les doigts les trous dont il eſt percé, qui ſont au nombre de huit. Le petit bourdon a un pied de long, le portevent ſix pouces, le chalumeau treize pouces, y compris ſon anche, leſquels ſe briſent & ſe diviſent par les nœuds pour être plus portatifs. Sa peau eſt d'un pied & demy de long, & de dix pouces de large: ce qui eſt pourtant arbitraire. La *cornemuſe* a trois octaves d'étenduë. La *cornemuſe* ſert de deſſus aux hautbois de Poitou.

CORNER. v. act. Sonner du cor à la chaſſe pour exciter, pour rappeller les chiens. *Corner* requeſte, c'eſt, Sonner du cor pour obliger les chiens à requeſter de nouveau la beſte, lors qu'ils ſont en defaut. On dit auſſi, *Corner* la menée, pour dire, Aller à la queuë des chiens.

CORNER, ſignifie auſſi, Parler dans un cornet pour ſe faire entendre à un ſourd. Il faut luy *corner* aux oreilles, luy crier de toute ſa force pour ſe faire entendre.

CORNER, ſe dit par extenſion de ce qu'on va dire, publier & repeter par tout avec bruit & importunité. On

avoit

avoit fait cette confidence en ſecret, il l'eſt allé *corner* par tout. Il luy a tant *corné* aux oreilles cette maxime, qu'enfin il l'en a perſuadé.

On dit auſſi abſolument, que les oreilles *cornent* à quelqu'un, quand il entend quelque bruit, quelque bourdonnement à l'oreille; ce qui luy fait entendre quelque ſon apparent, quoy qu'en effet il n'y en ait point de veritable. On le dit auſſi de ceux qui entendent les choſes de travers, ou autrement qu'on ne les leur dit en effet. Les gens du peuple ont cette imagination, de croire qu'on parle d'eux quand les oreilles leur *cornent*. On dit auſſi, que la viande *corne*, quand elle commence à ſe corrompre.

CORNET. ſ. m. Petit cor de chaſſe qui eſt de cuivre, qui n'a quelquefois qu'un demi-cercle. Quelquefois il a pluſieurs tours ou cercles pour faire circuler la voix.

CORNET, ſe dit auſſi d'un petit cor fait de corne qui ſert à augmenter le cry, ou le ſon de la voix. Un *cornet* de Vacher eſt fait d'une corne de vache. Un *cornet* de Poſtillon luy ſert à donner de loin le ſignal qu'on luy prepare des chevaux. Il faut un *cornet* pour parler à un ſourd, lors qu'il n'entend point, ſi on ne luy parle à travers un ſemblable vaiſſeau de corne qui ramaſſe la voix.

En termes de Blaſon on reconnoiſt trois ſortes de *cornets*; les uns tout ſimples ſans viroles, attaches ni autres garnitures. Les autres ſont mornez & virolez. D'autres ſont enguichez, pendus, attachez ou liez: & toutes ces garnitures ſont ſouvent de differents eſmaux.

CORNET A' BOUQUIN. Inſtrument de Muſique qui ſert à en ſouſtenir un grand chœur dans un lieu vaſte & étendu, comme dans les Cathedrales. Le *cornet à bouquin* eſt une eſpece de grande fluſte qui a ſept trous, dont le ſeptiéme eſt inutile. Il y en a de tout droits, faits d'une ſeule piece de bois de cormier, ou de prunier. D'autres ſont courbez, & de deux pieces. On les couvre de cuir pour les conſerver. Le deſſus eſt de deux pieds de long, & la baſſe de quatre. Le diametre de ſa patte eſt d'un pouce, celuy de ſon bocal d'une ligne, & celuy de chaque trou de quatre lignes. Il a l'étenduë d'une Octave. On peut jouër ſur le *cornet* juſqu'à cent meſures ſans reſpirer, parce qu'il deſpenſe moins de vent qu'on ne fait avec la bouche par la reſpiration ordinaire.

CORNET, eſt auſſi un des principaux jeux de l'orgue. Il y a le grand *cornet* qui a cinq tuyaux ſur touche, & dix-neuf touches parlantes ſans les diaiſes. Le petit *cornet* eſt un jeu qui a un troiſiéme clavier ſeparé de celuy du poſitif & du grand corps de l'orgue, lequel on appelle auſſi *cornet ſeparé*, & n'a que dix-neuf touches qui jouënt. Il a cinq rangs de tuyaux ſur marche. Le premier eſt bouché, & eſt à cheminée d'un pied de long. Le ſecond eſt auſſi d'un pied, mais ouvert; le troiſiéme d'environ huit pouces & demy; le quatriéme d'un demi-pied; & le cinquiéme de cinq pouces ouverts; & on les accompagne du bourdon & du preſtant: ce qui fait ſept tuyaux.

CORNET D'ECHO, eſt un autre jeu qui a un quatriéme clavier ſeparé dans les grandes orgues, qui a auſſi cinq tuyaux ſur marche, & dix-neuf touches qui jouënt.

On appelle auſſi *cornets*, pluſieurs petits vaiſſeaux qui ſont ordinairement de corne. Un *cornet* pour jouër aux Dez & au Triquetrac. Un *cornet* d'écritoire, eſt la partie de l'écritoire où on met l'encre. Un *cornet* de corne. Un *cornet* de plomb, de cuivre, d'argent. On dit auſſi des *cornets* de papier, lors qu'on tortille du papier en pointe pour y enfermer quelque choſe de menu, ou pulveriſé. Un *cornet* de dragée, un *cornet* de poivre. Les Canoniers ont auſſi des *cornets* pour tenir le pulverin de l'amorce, faits d'une grande corne de bœuf.

CORNET, eſt auſſi une eſpece de pâtiſſerie faite de farine & de ſucre, qu'on cuit entre deux fers comme une gauffre, & qu'on tortille à la maniere d'un *cornet de dez*. On envoye querir un plat de *cornets* pour boire du vin d'Eſpagne. Les *cornets* de meſtier pour le peuple ſe font ſeulement avec du miel.

CORNET DE POURPRE, eſt une eſpece de pourpre ou de poiſſon ſervant aux teintures, qu'on appelle autrement *porcelaine*. En Latin *buccina*, en Grec *kyrices*, à cauſe de ſa figure.

CORNETTE. ſ. f. Ce mot ſe diſoit autrefois de toute ſorte d'habillement de teſte; & on appelloit *cornette de Moine*, leur capuchon; *cornette* d'Advocats, de Docteurs, le chapperon qu'ils portoient autrefois ſur leur teſte. La partie de devant de ce chapperon ou bourlet s'entortilloit ſur la fontaine de la teſte, c'eſt à dire, ſur l'os coronal: & ce nom luy vient de ce qu'aprés avoir fait quelques tours, les extremitez ſormoient ſur la teſte comme deux petits cornes. C'eſt encore maintenant une marque de Magiſtrature, & on la porte pendante ſur l'eſpaule, & le chapperon par-derriere, comme en uſent pluſieurs Conſuls ou Eſchevins. Le Doge de Veniſe porte auſſi une *cornette*, qui eſt un bonnet fait en pointe. Il y a un vieux proverbe qui dit, Bœuf porte cornes, & veau *cornettes*: ce qui vient de ce que les jeunes Licentiez, Graduez ou Advocats ne paroiſſoient point en public ſans avoir leurs *cornettes*, dont ils ſe faiſoient honneur comme la marque de leur caractere; & ils avoient coûtume de galantiſer les femmes de leurs Anciens ou des Conſeillers, auxquels ils faiſoient porter des cornets.

CORNETTE, ne ſe dit plus maintenant en langage ordinaire, que des coëffes ou linges que les femmes mettent la nuit ſur leurs teſtes, & quand elles ſont en deſhabillé. Cette accouchée avoit une belle *cornette* à dentelle de point de France. Les coquettes mettent ſur leur viſage des *cornettes* de toile d'ortie, des *cornettes* jaunes, pour ſe conſerver le teint frais. Une coëffe de *cornette*.

CORNETTE, ſignifie auſſi une large bande d'eſtoffe de ſoye que les Docteurs en Droit portoient autrefois autour du cou pendante juſqu'à terre. Il y a encore des Profeſſeurs au College Royal qui en portent.

CORNETTE, en termes de Guerre, eſt un eſtendart de Cavalerie. La *Cornette* eſt un eſtendart quarré, qui ſe porte au bout d'une lance par le troiſiéme Officier de la Compagnie. Celle de la Meſtre de Camp eſt blanche. Dans les Compagnies de Chevaux-legers, de Dragons & de Mouſquetaires, il y a des *Cornettes*.

CORNETTE, Officier de Cavalerie qui porte l'eſtendart de la Compagnie, & qui la commande en l'abſence du Capitaine & du Lieutenant. Ce mot vient *à cornu*, parce qu'on met les *Cornettes* de Cavalerie ſur les ailes, qui forment une eſpece de pointe ou de corne de l'armée. En ce ſens il eſt maſculin.

CORNETTE, ſe prend auſſi quelquefois pour la Compagnie entiere qui marche ſous la *Cornette*. On a levé trente *Cornettes* de Cavalerie, pour dire, trente Compagnies.

CORNETTE, en termes de Marine, eſt le pavillon du Chef d'Eſcadre, qui eſt quarré & blanc. Il le porte au maſt d'artimon, quand il eſt en corps d'armée; & au grand maſt, quand il commande en chef. Le battant de la *Cornette* doit avoir quatre fois la hauteur du guindant. Elle doit eſtre fenduë par le milieu des deux tiers de ſa hauteur.

CORNETTE, en termes de Fauconnerie, eſt la houppe ou tiroir de deſſus le chapperon de l'oiſeau.

CORNICHE. ſ. f. La plus haute partie & le dernier ornement d'une colomne, ou d'un baſtiment. La *corniche* ſe meſure depuis la friſe juſqu'à la cimaiſe incluſivement.

vement. La *corniche* eſt en ſaillie. Les piedeſtaux ont auſſi leurs *corniches* en ſaillies.

CORNICHE, ſe dit auſſi de toutes ces petites ſaillies qui advancent en maçonnerie & en menuiſerie, encore qu'il n'y ait point de colomnes. La *corniche* d'une cheminée. La *corniche* d'un buffet, d'une armoire.

CORNICHON. ſ. m. Petite corne. Cette vache n'a encore que des *cornichons*.

On appelle auſſi *cornichons*, de petites concombres avortez & raccornis en demy-cercle, qu'on fait confire avec du ſel & du vinaigre pour en faire des ſalades.

CORNIER. adj. m. Terme d'Architecture, qui ſe dit des pilaſtres qui ſont l'encognure d'un baſtiment, qui ſont dans un angle. On le dit auſſi des poteaux ou grandes pieces de bois qui ſont dans les angles des panneaux de charpenterie. Les Selliers appellent auſſi *corniers*, les quatre quenouilles ou piliers qui ſouſtiennent l'imperiale d'un carroſſe.

CORNIER, en termes des Eaux & Foreſts, ſe dit des cheſnes & gros arbres qui ſont choiſis & marquez par autorité de Juſtice pour marquer les bornes des ventes & des couppes de bois tant taillis que de haute fuſtaye. Ils ſont d'ordinaire dans les angles des plans & figures que font les Arpenteurs de ces couppes, & s'appellent *pieds corniers*.

On appelle en Charpenterie le canal de tuile ou de plomb qui eſt le long d'un angle de deux toits ou baſtiments, la *jointure corniere*.

CORNIERE. ſ. f. Terme de Blaſon, qui ſignifie une anſe de pot qui ſe trouve dans pluſieurs Eſcus, & entre autres dans celuy de Liſle Adam Prevoſt de Paris. Ce mot vient de *corne*, qui a ſignifié un *angle*; car on dit encore la corne droite de l'autel, à cauſe qu'autrefois on mettoit des cornes ou des anſes à ces angles, afin de le tranſporter ou le faire mouvoir plus facilement: & c'eſt pour cette raiſon que Moyſe en fit mettre à l'autel des parfums. Et dans le Blaſon, ces anſes de fer qui étoient aux cornes des autels ont retenu le nom de *cornieres*.

CORNOUILLE. ſ. f. Fruit rouge & acide qui croiſt ſur le cornouillier, & qui meurit en Septembre. En Latin *cornum*.

CORNOUILLIER. ſ. m. Arbre qui porte des cornouilles. Il y en a un maſle, dont l'écorce eſt deliée & veineuſe, dont le tronc eſt eſpais & maſſif, ſans cœur, ni moëlle, & eſt ferme comme une corne, dont il a pris ſon nom. La femelle eſt moindre, & jette pluſieurs petites branches, comme celles de l'agnus caſtus. Son tronc a de la moëlle, & eſt plus tendre. Il s'étend merveilleuſement en rameaux fort branchus, quoy qu'il ſorte d'un petit tronc, dont la dureté eſt cauſe qu'on l'employe à faire des rouës de moulin. Son écorce eſt rude & pleine de nœuds. Sa feuille eſt un peu épaiſſe & madrée. Sa fleur eſt mouſſuë, de couleur d'or, qui jette un fruit longuet comme des olives. Il eſt verd d'abord, puis il devient rouge étant meur. Il eſt doux, de bonne odeur & aſtringent. Il enferme un noyau ou un os tres-dur au dedans, comme l'olive. On fait une gelée ſemblable au cotignac de la chair des cornouilles qu'on confit avec du ſucre, & qui eſt fort bonne pour reſſerrer. Quelques-uns appellent cet arbre *cornilier* ou *cornier*, & en Latin *cornus*. Il y a auſſi des cornouilles blanches qui ſont plus rares: on les cueille vertes pour les mettre dans l'eau avec du ſel, comme des olives.

CORNU, UË. adj. Qui a des cornes. Le bœuf, le bouc, ſont des animaux *cornus*. On appelle auſſi la Lune *cornuë*, quand elle croiſt ou decroiſt. On nomme auſſi un homme *cornu*, celuy qui eſt cornard ou cocu.

On dit proverbialement, A mal enfourner on fait les pains *cornus*, pour dire, qu'il faut bien commencer une affaire pour en attendre un bon ſuccés. On dit auſſi, qu'un advis eſt bien *cornu*, pour dire, qu'il n'eſt guéres raiſonnable: ce qui s'étend à pluſieurs autres choſes mal faites & mal tournées.

CORNUE. ſ. f. Terme de Chymie. C'eſt un vaiſſeau de verre ou matras lutté enduit de terre, de l'eſpaiſſeur d'un pouce. Elle a un col recourbé auquel on joint un recipient qu'on met dans l'eau. Elle ſert à tirer les eſprits & les huiles des bois, gommes & terres minerales, & autres choſes qui exigent un grand feu. C'eſt la même choſe qu'une retorte.

COROLLAIRE. ſ. m. Petit Commentaire ou annotation qu'on fait ſur quelque propoſition qu'on a demonſtrée, par lequel on en fait des inductions, ou en tire d'autres veritez ou conſequences, qui neceſſairement s'en enſuivent. Ce mot vient du Latin *corollarium*, qui vient de *corolla* de *corona*.

CORONAL, ALE. adj. Terme de Medecine. L'os du front s'appelle *l'os coronal* ou *l'os de la poupe*. La veine qui ſort du tronc aſcendant de la veine cave, qui entoure toute la ſubſtance du cœur en façon de couronne, & qui le nourrit par pluſieurs rameaux, s'appelle *coronale*. On appelle auſſi *ſuture coronale*, l'emboëſture anterieure du crane ou des os de la teſte, parce que c'eſt en cet endroit où on poſe les couronnes. Elle part des temples, & prend ſon chemin vers le ſommet de la teſte.

CORPORAL. ſ. m. Terme Eccleſiaſtique. C'eſt un linge ſacré fort propre & delié, qu'on étend ſous le calice en diſant la Meſſe, pour recevoir les fragments de l'hoſtie, s'il en tomboit quelques-uns.

Le peuple appelle abuſivement *Corporal*, un bas Officier de guerre qui regulierement s'appelle *Caporal*.

CORPORALIER. ſ. m. C'eſt la boëſte où on ſerre les corporaux qu'on met ſous le calice.

CORPOREL, ELLE. adj. Qui a du corps, qui eſt palpable & ſenſible. La ſubſtance ſe diviſe en *corporelle*, & ſpirituelle.

On appelle plaiſirs *corporels*, ceux qui n'affectent que les ſens, à la diſtinction des ſpirituels, qui ſe font ſentir à l'ame. En cas de recidive on encourt des punitions *corporelles*.

On dit auſſi, qu'un homme eſt *corporel*, lors qu'il eſt abiſmé dans la matiere, qu'il eſt groſſier ſoit par la taille, ſoit par l'eſprit, lors qu'il n'eſleve point ſon raiſonnement au deſſus de la nature animale.

CORPORELLEMENT. adv. Reellement, & à la maniere du corps. J. C. eſt reellement & corporellement dans le Saint Sacrement de l'Euchariſtie. On a pris poſſeſſion de ce Benefice reellement, *corporellement* & de fait, il n'y a plus de lieu à la regale.

CORPORIFICATION. ſ. f. Terme de Chymie, eſt une operation qui redonne aux eſprits le même corps ou du moins approchant de celuy qu'ils avoient auparavant leur ſpiritualiſation.

CORPORIFIER. v. act. Fixer & reduire en corps. Il eſt difficile de fixer & de *corporifier* le mercure. Les ſels volatils ſe peuvent ramaſſer & *corporifier* dans un alembic.

CORPS. ſubſt. maſc. Subſtance ſolide & palpable, compoſée ſuivant les Peripateticiens, de matiere & de forme; ſuivant les Epicuriens, d'atomes entrelaſſés; & plus raiſonnablement, ſuivant les Philoſophes modernes, d'acide & d'alcali. Ce qui conſtituë le *corps* phyſique, ce ſont les trois dimenſions, longueur, largeur, & profondeur. La penetration des *corps* eſt abſurde en bonne Philoſophie. Les *corps* celeſtes ſont tenus pour purs; les ſublunaires & élementaires ſont mixtes. Les Anges qui n'ont point de *corps* s'en forment d'aëriens pour ſe faire voir aux hommes.

On dit auſſi, le *corps* du Soleil, de la Lune, des aſtres. Le *corps* de Mercure a été obſervé au milieu du *corps* du Soleil. Les *corps* planetaires ont chacun leurs ſpheres &

leurs

leurs influences. On dit en ce ſens, Prendre l'ombre pour le *corps*, pour dire, l'apparence pour la realité.

CORPS, à l'égard des animaux, ſe dit de ce qui eſt oppoſé à l'ame. Les *corps* naturels ſe diviſent en vivants, & en inanimés. Les ames des beſtes ſont des *corps*, meurent avec leur *corps*. Les Sorciers ſe donnent au Diable *corps* & ame. L'Evangile dit que qui a trop de ſoin de ſon *corps*, perd ſon ame. On dit qu'un homme a fait folie de ſon *corps*, pour dire, qu'il n'a pas été chaſte. L'homme doit gagner ſon pain à la ſueur de ſon *corps*.

En ce ſens on dit en parlant des qualités d'un *corps*, qu'un homme a un *corps* floüet, un *corps* conſiſqué, pour dire, qu'il eſt en mauvaiſe ſanté; & au contraire, qu'il a le *corps* bon, bien conſtitué, qu'il l'a libre, adroit, diſpos, deſnoüé, qu'il porte bien ſon *corps*, qu'il a fait *corps* neuf, pour dire, qu'il a une ſanté vigoureuſe. On dit auſſi, qu'un homme n'eſt pas traiſtre à ſon *corps*, qu'il ſe traitte bien le *corps*, pour dire, qu'il fait bonne chere, qu'il eſt delicat & ſenſuel; & au contraire, qu'un homme eſt ennemy de ſon *corps*, qu'il macere ſon *corps*, pour dire, qu'il le mortifie, qu'il jeuſne, porte la haire. On dit, Faire quelque choſe à ſon *corps* deffendant, pour dire, malgré ſoy. On dit auſſi, C'eſt un *corps* ſans ame, en parlant de ce qui eſt incapable d'action, comme d'un homme beſte, ſtupide; & figurément, d'une armée ſans Chef.

CORPS, ſe dit plus particulierement du tronc du *corps*, de la capacité du ventre, de l'eſtomac, & de ce qui eſt contenu entre les eſpaules & les cuiſſes. Cet homme eſt fort gay, quand il a une bouteille de vin dans le *corps*. Il fut tué d'un coup d'eſpée au travers du *corps*. Il fut ouvert, on luy trouva un abſés dans le *corps*. Les Medecins diviſoient le *corps* en trois ventres ou capacités, qui ſont la teſte, le thorax, & le bas ventre. Ils appellent le reſte les *membres*. Les Maiſtres en fait d'Armes diviſent le *corps* en trois parties: la haute comprend la teſte, la gorge, & les eſpaules; la moyenne la poitrine, l'eſtomac, & le ventre ſuperieur; & la baſſe eſt le ventre inferieur, & au deſſous juſques vers les cuiſſes.

On dit figurément en ce ſens, Il faut voir ce que cet homme a dans le *corps*, pour dire, taſcher à deſcouvrir ſes ſentiments, ſes opinions, ou luy taſter le pouls ſur ſa bravoure.

CORPS, ſe dit auſſi des habits, des armes qui ſervent à couvrir cette partie du *corps* qui va du cou juſqu'à la ceinture. Il faut eſſayer ce *corps* de pourpoint, ce *corps* de juppe. On dit un *corps* de cuiraſſe, en parlant de la cuiraſſe même ſans les armures des bras & des cuiſſes.

On dit en termes de Palais, qu'un homme s'eſt obligé *corps* & biens, pour dire, qu'il s'eſt ſoûmis à tenir priſon faute de payement. L'Ordonnance de 1667. a abrogé les contraintes par *corps* aprés les quatre mois.

Un decret de priſe de *corps* eſt une ordonnance d'un Juge pour prendre priſonnier un criminel. On dit auſſi une confiſcation de *corps* & des biens: c'eſt une ſuitte d'une peine capitale. Une ſeparation de *corps* & de biens, c'eſt la ſeparation d'habitation qu'on accorde à une femme contre ſon mary à cauſe de ſes ſevices. Un Geolier reſpond d'un priſonnier qui eſt à ſa garde *corps* pour *corps*.

CORPS, ſe dit auſſi d'un cadavre dont l'ame eſt ſeparée. Les Juges font des procés verbaux de l'eſtat des *corps* morts qu'ils enlevent. Tertullien a eſcrit un beau Traitté de la reſurrection des *corps*. Devant que d'enterrer, on dit un ſervice ſur le *corps*. Quand les *corps* ne pourriſſent point, on tient en Occident cela pour marque que ce ſont des *corps* glorieux; en Orient pour une marque qu'ils ſont reprouvés, comme il paroiſt dans le Rituel des Armeniens.

CORPS, ſe dit auſſi des choſes qui ont plus de force, de conſiſtence, de ſolidité que d'autres qui ne laiſſent pas d'eſtre corporelles. Les étoffes qui ont bien du *corps* durent plus que les autres. Un papier qui n'a gueres de *corps* eſt ſujet à boire. Les vins qui ont bien du *corps* ſe gardent ſur l'arriere-ſaiſon.

CORPS, ſe dit auſſi d'un baſtiment de fond en comble, ſoit qu'il ſoit ſeparé, ou joint avec un autre. Il y a deux *corps* de logis en cette maiſon qui ſont joints par une galerie. Il a loüé un *corps* d'Hoſtel ſeparé. En Italie on fait les *corps* de logis doubles, à cauſe de la chaleur; & en France, à cauſe de la commodité. Il a fait baſtir un avant-*corps* en ſa maiſon, qui en fait un grand ornement.

CORPS, ſe dit auſſi de pluſieurs choſes ramaſſées enſemble: premierement de ce qui eſt enfermé en quelque enceinte. Le *corps* d'une ville, d'une forteresſe. On n'avoit attaqué juſqu'icy que des dehors, maintenant on eſt attaché au *corps* de la place. Ce petit Fort eſt hors de l'enceinte des murs, & detaché du *corps* de la place.

CORPS, ſe dit auſſi de pluſieurs Ouvrages de même nature qui ont été recueillis, joints & reliés enſemble. Gratian a recueilly les Canons de l'Egliſe, & en a fait un *corps* qu'on appelle le *Corps Canonique*. Le *Corps* du Droit Civil eſt compoſé du Digeſte, du Code, & des Inſtitutes, & eſt maintenant imprimé en VI. Volumes avec les Commentaires. On a fait un *Corps* des Poëtes Grecs, un de quelques Hiſtoriens Romains. Du Cheſne a recueilly en un *corps* quantité de vieux Hiſtoriens François.

On appelle le *corps* du Livre, ce qui eſt en effet le principal & la ſubſtance du Livre, à la diſtinction des Prefaces, Exordes, Epilogues, Gloſes, Commentaires, & Annotations qu'on y inſere, & qu'on y meſle quelquefois. On dit auſſi d'une piece de theatre, que le *corps* en eſt fait, quand on en a fait le deſſein, la diſtribution, & qu'il n'y a plus que les vers à faire.

CORPS, ſe dit auſſi en pluſieurs choſes de ce qui y eſt de principal, qui y ſert de baſe & de fondement. Le *corps* d'un navire eſt tout le baſtiment ſans les voiles, cordages, & les agreils. Un *corps* de carroſſe, c'eſt le carroſſe avant qu'il ſoit poſé ſur les rouës, ſur ſon train. Le *corps* de cet édifice eſt achevé, c'eſt à dire, la groſſe maçonnerie; il n'y faut plus que la charpente, la menuiſerie, &c.

En matiere de Deviſes on appelle figurément le *corps*, ce qui eſt le ſujet, ce qu'on a peint pour marquer ſa penſée; & l'*ame* eſt le mot qui en donne l'explication.

En termes de Chirurgie on appelle *corps eſtrangers*, tout ce qui eſt entré ou venu de dehors dans une playe, un ulcere, comme le plomb, la bourre, une eſcharde, &c. qui empéchent la gueriſon de la playe juſques à tant qu'on les ait fait ſortir.

En termes de Manege on dit qu'un cheval a du *corps*, quand il a beaucoup de boyau, beaucoup de flanc, quand il a les coſtes amples & longues: & on dit qu'une telle nourriture fait bon *corps*, pour dire, le rend ſain & vigoureux; qu'il a fait *corps* neuf, lors qu'il a eſté bien purgé, qu'on l'a mis à l'herbe.

CORPS, ſignifie encore un nombre de perſonnes qui forment une compagnie, ou une aſſemblée convoquée par autorité publique. Les Etats ſont compoſés du *Corps* du Clergé, du *Corps* de la Nobleſſe, & du *Corps* du Tiers Eſtat. Le Parlement, les Cours Souveraines marchent en *corps*, quand ils vont avec ceremonie en *corps* de Cour. On dit generalement des Compagnies aſſemblées, que ce ſont des *Corps* politiques.

On dit auſſi le *Corps* de ville, pour dire, les Officiers de la ville, qui ſont le Prevoſt des Marchands, les Eſchevins, & les Conſeillers de ville, & le Procureur du Roy.

Les ſix *Corps* des Marchands à Paris, ce ſont les Mer-

ciers, les Fourreurs, les Epiciers, les Drappiers, les Bonnetiers, & les Orfevres. Les Marchands de vin prétendent faire le septiéme *Corps*.

CORPS, se dit aussi de toutes les autres Communautés. Le *Corps* de l'Université. Le *Corps* de Sorbone, du Chapitre de Paris, sont fort considerés. Ils sont assemblés en *corps* de Chapitre. Ce Docteur est un des premiers hommes de son *Corps*. Les Curés de Paris ne sont point de *Corps*.

En termes de Geometrie on appelle les *corps reguliers*, ceux dont toutes les faces & les angles sont égaux. Ils ne sont qu'au nombre de cinq : le Tetraëdre composé de 4. triangles, l'Octaëdre de 8. l'Icosaëdre de 20. triangles, le Dodecaëdre de 12. pentagones, & le Cube de 6. quarrés.

CORPS, en termes de Guerre, signifie un assemblage de plusieurs soldats, tant de pied que de cheval, unis & marchants ensemble sous un Chef. On a fait sortir les garnisons pour en faire un *corps* d'armée. Des troupes rangées en bataille sont divisées en trois *corps*, l'avantgarde, l'arriereguarde, & le *corps* de bataille. Il y a aussi le *corps* de reserve, & des *corps* detachés.

CORPS, se dit aussi des Regiments. Toute la Cavalerie se divise en Compagnies franches, & en *corps* de Regiment, qui sont plusieurs Compagnies sous un même Chef. Les premiers *corps* d'Infanterie sont les Regiments des Gardes Françoises, & Suisses. Aprés marchent les six vieux *corps*, qui sont les Regiments de la plus ancienne creation, savoir Picardie, Piedmont, Champagne, Navarre, Normandie, & la Marine. En suitte sont les six petits vieux *corps*, qui ont été establis peu de temps aprés, & qui portent chacun le nom de leurs Colonels.

CORPS DE GARDE, est un poste où on met des soldats qui veillent à garder une porte, un passage, un travail, & à tenir en sûreté un quartier, un camp, une place; & on le dit tant des soldats qui y sont postés, & qu'on releve de temps en temps, que du poste même, soit qu'il soit à l'air, soit qu'il soit à couvert. On advance un grand & un petit *corps de garde* bien loin devant les lignes, afin d'estre plustost adverty de l'approche des ennemis.

GARDES DU CORPS, sont les quatre Compagnies de Cavalerie qui servent à garder le Roy, & qui sont au dedans du Louvre : & en general Officiers du *Corps* sont ceux qui servent auprés de sa personne sacrée. Le carrosse du *Corps*, le Cocher du *Corps*.

CORPS, se dit aussi adverbialement en ces phrases. Israël combattit, lutta avec l'Ange *corps à corps*. Ce furieux s'est jetté à *corps* perdu sur luy. Il l'a pris à faux de *corps*, au faux du *corps*, pour dire, au milieu du *corps* où les fausses cottes manquent. Ce levrier prend un lievre *corps à corps* luy tout seul.

CORPS, se dit encore en cette phrase : On l'a enlevé comme un *corps saint*. Voyez l'origine de ce proverbe au mot de *Banquier*.

CORPULENCE. s. f. Volume du corps. Il se dit plustost des tailles grossieres que des menuës. Les gens qui sont de grosse *corpulence* sont sujets à plusieurs incommoditez, à la courte haleine. Pour danser agreablement, il faut estre de menuë *corpulence*.

CORPUS. s. m. C'est ainsi que le peuple appelle le pain à chanter, sur lequel on peut faire la consecration.

CORPUSCULE. s. m. Atome, petit corps, ou petite partie d'un corps. Il y a dans la nature une infinité de *corpuscules*, dont nous en appercevons quelques-uns avec le microscope, & les autres fuyent la veuë la plus subtile.

CORRECT, ECTE, adj. Qui n'a point de fautes. Cet Auteur est fort *correct*; son stile, son discours est fort *correct*, fort chastié, il n'y a point de mots barbares. Cette copie est *correcte*, il n'y a pas une seule faute d'ortographe. Ce Peintre est fort *correct*, il dessine fort juste.

CORRECTEMENT. Adv. D'une maniere correcte. Escrire, parler, dessiner *correctement*, sans faute.

CORRECTEUR. s. m. Qui corrige. Les Magistrats de Police sont establis pour estre les *correcteurs* & reformateurs des abus de la Police, des mœurs depraveés des habitans.

CORRECTEURS DES COMPTES, sont des Officiers de la Chambre des Comptes qui marchent entre les Maistres & les Auditeurs, & qui sont establis pour reformer les erreurs qui se sont glissées dans les comptes lors de leur premier examen.

CORRECTEUR D'IMPRIMERIE, est celuy qui relit & qui corrige les espreuves des Livres qu'on imprime. L'advantage d'un Livre, c'est de passer par les mains d'un bon *Correcteur*.

CORRECTEUR, en termes de College, est celuy qui chastie & qui fouëtte les escoliers.

CORRECTEUR, est aussi dans plusieurs Couvents le Superieur qui regit & qui gouverne le Couvent, & qui est maistre de la discipline des Religieux : tel est le *Correcteur* des Minimes.

CORRECTIF, IVE. adj. Qui adoucit, qui tempere la rudesse de quelque chose. Un Orateur ne doit point hasarder un mot barbare, ou nouveau, sans quelque *correctif* ou adoucissement.

CORRECTIF, se dit aussi en Medecine, en parlant des drogues qui se temperent & adoucissent les unes les autres : comme, l'anis est le vray *correctif* du sené, il en purge les flatuositez qui donnent les tranchées.

CORRECTION. s. f. Action par laquelle on corrige. Les Magistrats sont establis, les loix sont faites pour la *correction* des mœurs. Les Estats, les Conciles s'assemblent pour la *correction* des abus, le restablissement de la discipline.

CORRECTION, signifie aussi le retranchement des fautes d'un Ouvrage, d'un Escrit. Ce jeune homme a l'esprit docile, il souffre la *correction* de ses fautes. On dit en ce sens, *Correction*, en matiere d'Imprimerie. Voilà la seconde *correction* de cette espreuve.

CORRECTION, se dit aussi d'une simple admonition. La *correction* fraternelle est commandée par l'Evangile, mais elle doit estre faite avec prudence & modestie.

CORRECTION, signifie encore, Amendement. On a beau faire des predications, on ne voit point de *correction*, que le peuple en profite.

CORRECTION, se dit aussi de la punition des crimes, & du pouvoir de ceux qui les chastient. Ce Moine a fait un scandale, mais il en a souffert la *correction*. On ne peut pas empescher le mal que font ceux qui ne sont pas sous nostre *correction*.

CORRECTION, est aussi une Chambre ou Jurisdiction qui fait partie de la Chambre des Comptes, où on reforme les erreurs qui se sont glissées dans les comptes. On a mis le compte d'un tel à la *Correction*, c'est à dire, on l'a porté à cette Chambre pour le revoir & le reformer.

On dit adverbialement, Sauf *correction*, par civilité, ou par respect, pour corriger & adoucir quelque chose qu'on a dit de trop libre, ou qui pourroit offenser quelqu'un.

CORRELATIF, IVE. adj. Ce qui est opposé l'un à l'autre avec quelque relation. Le pere & le fils sont deux *correlatifs*. La lumiere & les tenebres, le mouvement & le repos sont des termes *correlatifs* & opposez.

CORRESPONDANCE. s. f. Relation, commer-

merce, intelligence. C'eſt un grand negotiant qui a des *correſpondances* par tout. Les Gazetiers ont des *correſpondances* en mille lieux pour avoir des nouvelles. Ce meſnage eſt brouillé, il n'y a point de *correſpondance* entre le mary & la femme. Ces amans ont une *correſpondance* ſecrette, s'aiment & s'eſcrivent reciproquement.

CORRESPONDANT, ANTE. adj. & ſubſt. Qui a relation, commerce & intelligence avec une perſonne abſente, eſloignée. Les Banquiers, les Marchands ont des *correſpondans*, des aſſociez dans les villes de commerce & d'affaires. Ce Banquier a eſcrit à ſon *correſpondant* à Rome pour obtenir une telle diſpenſe. Cet homme eſt fort amoureux de cette fille, mais il ſe plaint qu'elle n'eſt point *correſpondante* à ſa paſſion.

CORRESPONDRE. v. n. Avoir relation & commerce avec quelqu'un qui eſt eſloigné ou abſent. Les negotians, les Banquiers ont beſoin d'avoir des gens qui leur *correſpondent* pour tirer des lettres de change, pour la facture des marchandiſes.

CORRESPONDRE, ſignifie auſſi, Eſtre d'intelligence, ſe reſpondre reciproquement. Les enfans ne *correſpondent* pas toûjours aux deſſeins de leurs peres pour leur fortune. Les amans ſe plaignent toûjours que leur maîtreſſe ne *correſpond* pas à leur paſſion. Faites ce que vous pourrez pour cette affaire, j'y *correſpondray* de ma part.

CORRESPONDRE, ſignifie auſſi, Se rapporter, eſtre ſemblable. Voſtre relation *correſpond* fort bien aux nouvelles que j'ay receuës d'ailleurs. Ce pavillon qui eſt à droite *correſpond* fort bien à celuy qui eſt à gauche, ils font une belle ſymmetrie.

CORRESPONDRE, ſignifie encore, Aboutir. Il y a ſix allées dans ce bois qui ſe *correſpondent*, qui forment une eſtoile, & aboutiſſent à ce rondeau. Toutes les portes de cet appartement ſe *correſpondent*, ſont placées vis à vis l'une de l'autre. Ces deux maiſons ſe *correſpondent* par une voute ſouſterraine. On dit auſſi, que deux Chœurs de Muſique ſe *correſpondent*, quand ils chantent de concert, ou l'un aprés l'autre.

CORRIDOR. ſ. m. Terme de Fortification. C'eſt un chemin ſur le bord du foſſé en dehors, qui fait tout le tour des fortifications de la place. On l'appelle autrement le *chemin couvert*, parce qu'il eſt couvert du glacis ou eſplanade qui luy ſert de parapet. Le *corridor* eſt large ordinairement de trois ou quatre toiſes. Ce mot vient de l'Italien *coridore*, ou de l'Eſpagnol *coredor*. Quelques-uns diſent *couridor*.

CORRIDOR, eſt auſſi une longue allée dans un baſtiment, qui conduit à pluſieurs chambres degagées l'une de l'autre.

CORRADOUX, ou *Couradoux*. ſ. m. Terme de Marine. C'eſt l'eſpace enfermé entre les deux ponts des vaiſſeaux.

CORRIGER. v. act. Reformer une choſe defectueuſe. La charité chreſtienne oblige d'advertir ſon prochain de ſes defauts, afin qu'il s'en *corrige*. Aux ſecondes Editions d'un Livre, on met, Reveu, *corrigé*, & augmenté; & dans l'Errata, Fautes à *corriger*. Cet eſcolier a fait *corriger* ſon theme. Il a un defaut naturel dont il ſe *corrige* tous les jours.

CORRIGER, ſignifie auſſi, Punir, chaſtier les fautes. Les Magiſtrats uſent de ſupplices pour *corriger* les mœurs depravées des citoyens. Un Regent ſe ſert de la ferule & des verges pour *corriger* ſes eſcoliers.

CORRIGER, ſignifie auſſi, Adoucir, moderer, balancer. La reſpiration *corrige*, tempere, adoucit la chaleur de la poitrine. L'anis *corrige* le ſené. Le balancier *corrige*, modere, balance le mouvement des poids, du reſſort d'une horloge.

On dit proverbialement, Advocat, *corrigez* voſtre plaidoyé, quand on reproche à quelqu'un qu'il s'eſt trompé dans ſon diſcours: ce qui vient d'une ancienne formule de prononcer des appointements, qu'on obſerve encore dans les Provinces, où on ordonne que les Advocats *corrigeront* & remettront.

CORRIGIBLE. adj. m. & f. Defaut leger qui ſe peut corriger aiſément. Ce vers eſt aiſément *corrigible*, on n'a qu'à le tourner d'une autre façon. Cette faute d'impreſſion n'eſt plus *corrigible*, car la forme eſt tirée à fonds.

CORRIVAL. ſ. m. Vieux mot relatif qui ſignifioit originairement celuy qui tiroit de l'eau d'une même ſource qu'un autre, qui la conduiſoit par un même canal pour la faire venir ſur ſes terres, & pour cela avoit ſouvent conteſtation avec luy. Depuis on l'a dit de ceux qui avoient les mêmes pretentions ſoit de gloire, ſoit d'amour, qui couroient dans la même lice, qui aimoient une même femme. Aujourd'huy on dit ſeulement *rival* en la même ſignification.

CORROBORATIF, IVE. adj. Qui donne ou augmente les forces. Tous les cardiaques ſont *corroboratifs* de l'eſtomac.

CORROBORER. v. act. Fortifier une partie foible, ou malade. Il y a pluſieurs remedes qui *corroborent* les parties debiles.

CORRODER. v. act. Ronger petit à petit. Il ſe dit de la vermine à l'égard des grains. On le dit auſſi des acides à l'égard des autres corps naturels. Les vers *corrodent* les bleds, les eſtoffes. L'arſenic tuë, parce qu'il *corrode* les boyaux avec ſes petits atomes acides & pointus. L'eau forte *corrode* les metaux & les ronge. Ce mot vient de *corrodere*. Nicod.

CORROMPRE. v. act. Alterer la nature de quelque choſe en l'empirant. La fievre en peu de temps *corrompt* toute la maſſe du ſang. La grande chaleur *corrompt* la viande. Les fruits d'eſté ſe *corrompent*, ſe gaſtent aiſément. Si le grain ne meurt & ne ſe *corrompt* dans la terre, il ne multipliera point, dit l'Evangile.

CORROMPRE, ſignifie quelquefois, Changer ſimplement la figure. L'emballage *corrompt* la forme d'un chapeau. La couverture d'un Livre ſe *corrompt*, lors qu'il eſt trop manié.

CORROMPRE, ſe dit figurément en choſes morales. Les Heretiques *corrompent* les textes, les paſſages de l'Eſcriture, les alterent. Cet Advocat *corrompt* les loix, les detourne de leur vray ſens. L'oiſiveté, la desbauche *corrompt* les mœurs.

CORROMPRE, ſignifie auſſi, Gagner, ſuborner, attirer quelqu'un dans ſon party, l'empeſcher de faire ſon devoir. Le Gouverneur de cette place s'eſt laiſſé *corrompre* par argent. Les preſens *corrompent* les Juges. Les cageolleries de ce galant ont eſté capables de *corrompre* cette fille, il a triomphé de ſon honneur. Voilà des teſmoins qui ont eſté *corrompus* & ſubornés.

CORROMPU, UË. part. paſſ. & adj. Un mot *corrompu* par l'uſage. Un ſiecle *corrompu* & depravé. Une chair *corrompuë* & pourrie.

CORROSIF, IVE. adj. Qui a le pouvoir de ronger, de percer, de corroder. Les remedes chymiques ſont *corroſifs*, à cauſe de la ſubtilité de leurs parties. Tous les remedes cauſtiques ſont *corroſifs*, acres & mordicants.

CORROSION. ſ. f. Action de ce qui corrode. On a veu en ouvrant ce corps les marques du poiſon par la *corroſion* des parties.

CORRUPTEUR. ſ. m. Celuy qui corrompt les autres. Les libertins ſont dangereux à frequenter, ce ſont des *corrupteurs* de jeuneſſe. Le mauvais uſage eſt le grand *corrupteur* des Langues.

CORRUPTIBILITE'. ſ. f. Qualité des corps

qui leur donne des principes de corruption. La *corruptibilité* eſt eſſentielle à tous les corps compoſez de matiere, des élements.

CORRUPTIBLE. adj. m. & f. Qui eſt periſſable & ſujet à ſe corrompre. Tous les corps ſublunaires ſont *corruptibles*. Il n'y a que l'ame raiſonnable qui ne ſoit pas *corruptible*, parce qu'elle eſt ſpirituelle.

CORRUPTION. ſ. f. Action par laquelle une choſe ſe corrompt, ſe change, s'altere. C'eſt un axiome en Philoſophie, que la *corruption* de l'un eſt la generation de l'autre. La cangreine eſt la *corruption* des chairs. Les abſés viennent de la *corruption* des humeurs.

CORRUPTION, ſignifie encore, Ordure, puanteur. On a creu autrefois que tous les inſectes s'engendroient de *corruption*. Il y a des animaux qui vivent de *corruption*, de charogne. Ce cloaque infecte tout le voiſinage par ſa puanteur & ſa *corruption*. La peſte n'eſt qu'une *corruption* de l'air.

CORRUPTION, ſe dit figurément en choſes morales. Dieu envoya le Deluge, à cauſe qu'il y avoit une *corruption* generale ſur la terre. La Sainte Vierge a eſté exempte de la *corruption* du peché originel. La *corruption* des mœurs, du ſiecle, de l'eſprit. Il y a bien des mots qui ſe diſent par *corruption*, par un vice du langage. Il y a dans la doctrine, dans la juſtice bien de la *corruption*, du relâchement.

CORS. ſ. m. Terme de Chaſſe. La chevillure de la teſte d'un cerf. Un cerf dix *cors*, c'eſt un cerf de moyen âge. Ce mot vient du Latin *cornu*.

CORSAGE. ſ. m. Terme populaire qui ſignifie la taille. Cette payſanne eſt d'un beau *corſage*.

CORSAIRE. ſ. m. Pirate, Ecumeur de mer, celuy qui court les mers avec un vaiſſeau armé ſans aucune commiſſion pour voler les Marchands. Quand on peut attraper un *Corſaire*, il eſt pendu ſans remiſſion. Tous les vaiſſeaux *Corſaires* ſont de bonne priſe. Regnier a dit agreablement,

Corſaires à Corſaires,
L'un l'autre s'attaquant, ne font pas leurs affaires.

Ce mot vient de l'Italien *corſaro*, qui a eſté dit *à Corſis*, ou *à curſibus*, ou *à Cauruſiis*, ou *à Corycæis*. Menage.

CORSAIRE, ſe dit auſſi figurément de ceux qui vendent trop cher leurs marchandiſes, qui exigent de plus grands droits qu'il ne leur eſt deu, qui rançonnent ceux qui ſont obligez de paſſer par leurs mains. Les Hoſteliers ſont de grands *corſaires*. Les Marchands qui ſont ſeuls à vendre une marchandiſe, rançonnent comme des *corſaires*. Les Sergens ſont de grands *corſaires*.

CORSELET. ſ. m. Petite cuiraſſe que portent les picquiers dans le Regiment des Gardes.

CORSET. ſ. m. Corps de juppe ſans manches, que portent les payſannes, & ſur tout les nourrices, qui font grande vanité de porter un corps de ſatin, de damas, &c.

CORTEGE. ſ. m. Compagnie qu'on fait à quelque Prince ou perſonne conſiderable dans quelque pompe ou ceremonie, avec carroſſes, chevaux & autres choſes qui luy ſont honneur. L'Ambaſſadeur de Rome allant à l'audience a toûjours un *cortege* fort nombreux tant de ſa ſuitte que de la Nobleſſe qui l'accompagne. Il y avoit trente carroſſes à ſon *cortege*.

CORVE'E, ou *Courvée*. ſ. f. Redevance corporelle qu'on doit à un Seigneur dominant pour quelque droit ou heritage qu'on tient de luy à cette charge. Ce mot, ſelon Cujas & autres eſt derivé de *corps*, *quaſi corpées*, *aut opera corporalia*, ou *à corpore vehendo*. Mais Menage le derive de *curbada*, dont les Auteurs de la baſſe Latinité ſe ſont ſervis en cette ſignification, parce qu'on ſe courbe en travaillant; d'autres de *courbe*, qui ſignifie deux chevaux qui remontent les bateaux ſur la Seine, parce qu'une *courbe* de chevaux fait une bonne *corvée*. Ragueau le derive avec plus d'apparence du mot de *corps*, & de *vée*, qui eſt un vieux mot Gaulois ſignifiant *peine* & *travail*. Du Cange dit qu'on la baſſe Latinité on les a appellées *corvata*, *carvata*, *corveia*, & *courbia*, *eò quòd præſentur ab iis quos homines de corpore appellabant*.

CORVE'E, ſe dit auſſi par extenſion, d'une peine, d'un travail qu'on veut bien prendre en conſideration d'un Superieur ou d'un amy, ſans en eſperer aucun ſalaire ni avantage.

CORVE'E, s'employe auſſi en cette phraſe: On dira qu'il fait *corvée*, pour dire, Il fait cela avec repugnance & lâchement, parce qu'il n'en tirera aucun profit.

CORYPHE'E. ſ. m. Terme dont on ſe ſert quelquefois dans l'Ecole, pour ſignifier le chef & le principal d'une Compagnie, d'une Communauté, d'une doctrine, d'une Secte. Ainſi Zenon a été appellé le *Coryphée* des Epicuriens par Ciceron. Il vient d'un mot Grec, qui ſignifie le *ſommet de la teſte*.

C O S.

COS, ou *Coſſe*. ſ. m. Terme de Relations. C'eſt une meſure de chemin dont on ſe ſert par toutes les Indes, qui vaut une demie-lieuë de France.

COSAQUES. ſ. m. plur. C'eſt une milice qui a été établie par le Roy Eſtienne Battori en Pologne. C'étoit auparavant des Volontaires de Ruſſie, Volhinie, Podolie, qui s'attroupoient pour butiner ſur la Mer Noire. Ce Roy les aſſembla, & leur donna des privileges pareils à ceux des Francs Archers que le Roy Charles inſtitua en l'année 1449. Ce nom vient de *coſa*, qui en Polonois veut dire *chef*, à cauſe de l'agilité qu'ont ces peuples d'aller dans des lieux de difficile accés, comme ſont les chefs des montagnes qui ſont vers l'embouchure du Boriſtene.

COSEIGNEUR. ſ. m. Terme relatif. Celuy qui poſſede une terre, un fief avec un autre, ſoit par indivis, ſoit en n'en poſſedant qu'une partie ſeparée. Il y a ſouvent procés entre les *Coſeigneurs* pour les droits honorifiques.

COSMETIQUE. adj. m. & f. Terme dont les Medecins ſe ſervent en parlant des remedes & des fards qui ſervent à l'embelliſſement du viſage, & à entretenir le teint frais. Dans les pharmacopées il y a pluſieurs receptes & compoſitions *coſmetiques*. Les Indiens ſe ſervent de l'eau des noix de cocos étant encore vertes, comme d'un grand *coſmetique* qui embellit le teint des femmes.

COSMOGRAPHE. ſ. m. Auteur qui a écrit, ou qui enſeigne la ſtructure, la delineation du monde. Munſter étoit un grand *Coſmographe*.

COSMOGRAPHIE. ſ. f. Science qui enſeigne la deſcription du monde, & quelle eſt ſa conſtruction, avec les moyens d'en faire la repreſentation ſur le papier. La *Coſmographie* a deux parties: l'Aſtronomie fait connoiſtre la conſtruction des cieux; la Geographie celle de la terre. Ce mot vient du Grec *koſmos*, *mundus*, & *grapho*, *deſcribo*.

COSMOGRAPHIQUE. adj. m. & f. Qui appartient à la Coſmographie. Une carte *coſmographique*, c'eſt une Mappemonde, une delineation du monde ſur du papier, ou autre matiere propre.

COSMOLABE. ſ. m. Inſtrument de Mathematique, qui ſert à prendre les meſures du monde, tant du ciel que de la terre. C'eſt preſque la même choſe que l'*Aſtrolabe*. Il eſt auſſi nommé *Pantocoſme*, ou inſtrument univerſel dans un Livre exprés qu'en a fait

Leon Morgard Mathematicien de Paris, imprimé en 1612.

COSSAS. ſ. m. plur. Gouſſe qui enveloppe les poix & les feves & autres legumes. Les *coſſas* de feves bruſlez & pulveriſez ſont employés en Medecine pour guerir la gravelle. Quelques-uns ont cru que ce mot venoit de *coſſe* ou *coëffe*, qui eſt le nom qu'on donne encore en Baſſigny aux gouſſes de feves. Du Cange dit qu'en la baſſe Latinité on a dit *coſſa*, pour dire *ſilique*.

COSSE. ſ. f. C'eſt la même choſe que *coſſas*.

On appelle des pois ſans *coſſe*, ceux qui ont la *coſſe* ſi tendre & ſi mince, qu'on la mange avec les pois ſans les eſcoſſer.

COSSER. v. n. qui ſe dit des moutons qui ſe heurtent la teſte les uns contre les autres. C'eſt un bon ſigne quand les moutons *coſſent* au ſortir de la bergerie.

COSSON. ſ. m. Charençon, calendre, ver qui gaſte les bleds, & ſur tout les pois, les feves. En Latin *curculio*. Feſtus le dit auſſi des vers velus qui s'engendrent dans le bois. En Latin *coſſus*, d'où le nom François eſt derivé; ou de *coſſes*, qu'on dit encore en Baſſe Bretagne.

COSSU. adj. qui ſe dit des pois qui ont de groſſes coſſes.

COSTE. ſ. f. Terme de Medecine. Os long & menu qui aide à former les parois du thorax. Les *coſtes* ont leur articulation du coſté du dos avec les vertebres, & par devant avec le cartilage du ſternon. Les ſept d'enhaut ont une parfaite articulation avec le ſternon, & ſont les vrayes *coſtes*. Les cinq d'enbas n'arrivent pas juſques à l'os de la poitrine, mais comme ſi elles n'étoient que commencées, elles aboutiſſent en cartilages, qui s'entretiennent comme s'ils étoient collés enſemble. On appelle celles-cy *fauſſes coſtes*. Leur figure eſt faite en arc. Les plus hautes ſont plus larges que les plus baſſes. Elles ſont d'os du coſté des vertebres, & aboutiſſent en cartilage du coſté du ſternon. La femme fut formée d'une des *coſtes* d'Adam. Ce mot vient du Latin *coſta*.

On le dit auſſi des animaux. Des *coſtes* de bœuf, de mouton, de baleine.

COSTE, ſe dit auſſi pour marquer l'égalité de deux perſonnes dans les rangs. Deux Conſeillers doivent marcher *coſte à coſte*.

COSTE, ſe dit auſſi par reſſemblance de pluſieurs choſes étenduës en longueur, & qui ſont arrondies pour enfermer quelque choſe. En ce ſens on dit les *coſtes* d'un luth, les *coſtes* d'un melon, les *coſtes* d'une carcaſſe, qui eſt une eſpece de bombe.

En termes de Marine, on appelle *coſtes*, ou membres de navire, les pieces qui ſont jointes à la quille, & qui montent juſqu'au platbord pour compoſer le corps du vaiſſeau. Elles ſont de pluſieurs pieces, & ont pluſieurs noms, & conſiſtent en varangues, fourçats, genouils, & allonges.

COSTE, ſignifie auſſi, Race, origine. Il fait vanité de ſa nobleſſe, comme s'il étoit deſcendu de la *coſte* de St. Louïs. Nous ſommes tous venus de la *coſte* d'Adam.

COSTE, ſignifie encore les rivages de la mer: & parce qu'ils ſont d'ordinaire élevés, on appelle auſſi *coſtes*, une ſuitte de montagnes ou de collines qui ſervent comme de bornes & de rivages à des plaines, à des Provinces. Ce vaiſſeau eſt abordé ſur nos *coſtes*. On eſchouë d'ordinaire ſur des *coſtes* inconnuës. Les *coſtes* d'Afrique, de Malabar, ſont toûjours pleines de Corſaires. La France eſt ſeparée de l'Eſpagne par une *coſte* de montagnes.

On dit qu'une *coſte* court Eſt-Oüeſt, pour dire, qu'elle va d'Orient en Occident. Du Cange dit qu'en la baſſe Latinité on a dit *coſta maris*, pour dire, *coſte de la mer*.

On appelle *Garde-coſtes*, des navires armés en guerre qui croiſent ſur les *coſtes* pour les deffendre des Corſaires.

On appelle, Baſtir à demie-*coſte*, quand on baſtit ſur le penchant d'une montagne.

On dit en parlant d'un homme, ou d'un cheval maigre, qu'on luy compteroit les *coſtes*.

COSTE'. ſ. m. Partie du corps humain qui eſt ſous le bras depuis les hanches juſqu'aux eſpaules. Les maux de *coſté* ſont cauſés par des points, ou des pleureſies. Il a eu un coup de poing dans le *coſté* droit. On dit qu'un homme porte l'épée au *coſté*, pour dire, qu'il fait la profeſſion des armes. On dit qu'un homme ſe tient les *coſtés* de rire, pour dire, qu'il rit demeſurément: qu'un homme eſt toûjours pendu aux *coſtés* d'un autre, pour dire, qu'il eſt toûjours avec luy. On dit auſſi, qu'il a mis une choſe du *coſté* de l'épée, pour dire, qu'il ſe l'eſt appropriée. On dit auſſi des animaux, un haut *coſté* de mouton, c'eſt la partie du mouton qui contient les principales coſtes.

COSTÉ, ſe dit auſſi par relation au corps humain de tout ce qui eſt à droit, ou à gauche. Il eſt paralytique de tout le *coſté* gauche, c'eſt à dire, qu'il eſt entrepris de tout le corps depuis les pieds juſques à la teſte en la partie où eſt attaché le bras gauche. On dit auſſi, qu'un homme marche à *coſté* d'un autre, pour dire, qu'il eſt à peu prés ſon égal, qu'il marche en même rang. Quand Louis fait la guerre, la victoire marche toûjours à ſon *coſté*.

COSTÉ, ſignifie auſſi un certain lieu qu'on deſigne par relation aux *coſtés* du corps humain. Les Mages virent l'eſtoile du *coſté* d'Orient. Les Portugais ont trouvé le chemin des Indes du *coſté* de l'Occident. Ce General a fait ſemblant d'aller vers un tel lieu, mais il a tourné ſa marche d'un autre *coſté*.

COSTÉ, en ce ſens ſe dit non ſeulement de ce qui eſt à droit & à gauche, mais auſſi de tout ce qui eſt autour, aux environs. Cette ville eſt aſſiegée d'ennemis de tous les *coſtés*. Ce Prince eſt environné de tous *coſtez* d'une foule de Courtiſans. Un Surintendant ne voit de tous *coſtez* que des demandeurs & des importuns. Ce malheureux eſt perſecuté de tous *coſtez* par ſes creanciers, par toutes ſortes de maux. Ce Gazetier reçoit des lettres & des nouvelles de tous les *coſtez*. On dit en deteſtant un blaſphemateur, qu'il prend Dieu par tous les *coſtez*.

COSTÉ, en termes de Marine, ſe dit des flancs du vaiſſeau. Stribord eſt le *coſté* droit, basbord eſt le gauche. On dit auſſi, qu'un vaiſſeau eſt ſur le *coſté*, lors qu'il eſt eſchoüé ſur les ſables, & qu'il eſt plus penchant d'un *coſté* que d'autre. On le dit auſſi, lors qu'on l'a tiré à terre pour le radouber, & qu'on a été obligé de le renverſer. On dit, Mettre le vaiſſeau *coſté* à travers, ou mettre de travers, lors que de gros temps on preſente le *coſté* au vent, & qu'on ne peut pas porter à route; ou lors qu'on ne veut pas avancer dans un parage dangereux, en laiſſant aller le vaiſſeau à la derive au gré des vents & des marées. On dit en ce ſens, qu'on a mis trente bouteilles ſur le *coſté*, un muid de vin ſur le *coſté*, pour dire, qu'on les a renverſées, couchées à terre aprés les avoir beuës: qu'on a jetté un homme ſur le *coſté*, pour dire, qu'on l'a enyvré, & obligé de ſe coucher; & même on le dit de ceux qu'on a tués.

On dit au Manege, Porter un cheval de *coſté*, pour dire, le faire marcher ſur deux piſtes, dont l'une eſt marquée par les eſpaules, l'autre par les hanches.

COSTÉ, ſe dit auſſi pour marquer une ſeparation ou diviſion. Quand je conſidere d'un *coſté* les avantages de l'homme, & de l'autre *coſté* ſes foibleſſes, je trouve que la balance panche de ce *coſté*-cy.

En Arithmetique on met d'un *coſté* le diviſeur, de l'autre *coſté* le quotient. Le pal diviſe les deux *coſtés* de l'Eſcu.

COSTÉ, ſe dit auſſi d'un certain endroit, d'un ſens,

d'un biais qui eſt en chaque choſe. Toutes les eſtoffes ont le *coſté* de l'endroit, & le *coſté* de l'envers; il les faut regarder du bon *coſté*; il les faut coupper de droit fil, & non pas de biais, pour les coupper du bon *coſté*. Les lunettes font voir d'un *coſté* les objets plus grands, & de l'autre plus petits. Il y a des perſpectives qui font voir d'un *coſté* des objets agreables, & de l'autre des monſtres.

COSTÉ, ſe dit figurément en ce ſens, des manieres de regarder les choſes des yeux de l'eſprit. Les envieux ne regardent jamais les actions des hommes du bon *coſté*. On l'a interrogé, on l'a pris par tous les *coſtez*, on n'a pû tirer la verité de ſa bouche. Il eſt impoſſible de corrompre ce Juge, de quelque *coſté* qu'on le tente. Ce paſſage ſe peut entendre également bien des deux *coſtés*, en quelque ſens qu'on le prenne.

COSTÉ, ſe dit auſſi en choſes morales. Il eſt heritier d'un tel du *coſté* du pere. Les propres maternels viennent du *coſté* de la mere. On dit qu'un enfant eſt du *coſté* gauche, pour dire, qu'il eſt baſtard. Cette façon de parler eſt tirée du Blaſon, parce que la marque de baſtardiſe dans les Eſcus eſt une barre ou filet qui le taille ou diviſe, en prenant du *coſté* gauche au droit. On dit encore d'un homme dont la fortune eſt ébranſlée, qui eſt preſt à faire banqueroute, qu'il eſt ſur le *coſté*, pour dire, qu'il eſt en eſtat où eſt un navire lors qu'il eſt échoüé, ou qu'on le radoube.

COSTÉ, ſignifie auſſi un party. Il faut ſe mettre toûjours du bon *coſté*, du *coſté* des plus forts. Ce Prince étoit du *coſté* du Roy, celuy-là du *coſté* des Proteſtants. Prenons chacun un Advocat de noſtre *coſté* pour arbitres. Cette partie étoit quarrée, ils joüoient deux d'un *coſté*, & deux de l'autre. On dit en ce ſens, qu'un homme a les rieurs de ſon *coſté*, quand on approuve ce qu'il fait.

A COSTÉ. adv. Auprés. On met les gueridons *à coſté* de la table, du buffet. Ces ſoldats étoient rangés en haye *à coſté* l'un de l'autre. Il eſt logé *à coſté* de l'Egliſe. On a mis une apoſtille *à coſté* ou à la marge de cet article.

Il ſignifie auſſi, A droit, ou à gauche, ce qui decline de quelque coſté, qui ne va pas tout droit. Quand vous ſerez à cette croix, prenez *à coſté*. L'aiguille aimantée decline ſouvent *à coſté*.

On dit auſſi, Mettre *de coſté*. Couchez cette piece de bois *de coſté*, ſur ſon fort. Cette porte eſt ſi eſtroite, qu'on n'y peut paſſer que *de coſté*. Il a ſon rabât *de coſté*, pour dire, qu'il n'eſt pas droit. On dit auſſi, Regarder *de coſté*, pour dire, de travers, dédaigneuſement: une veuë *de coſté*, pour dire, de profil, de biais, qui ſe voit à angles aigus.

COSTEAU. ſ. m. Petite élevation de terre en forme de colline, qui eſt étenduë en long. La terraſſe de St. Germain eſt ſur un *coſteau* fort agreable.

COSTELETTE. ſ. f. Petite coſte. Il ne ſe dit qu'en ces phraſes. Des *coſtelettes* de mouton, de cochon.

COSTIER, IERE. adj. Icy on prononce l'*s*. Qui n'eſt pas tiré droit. Il n'y a eu qu'un de ces Arquebuſiers qui ait atteint le but, tous les autres coups ont eſté *coſtiers*.

On appelle en termes de Marine, Pilotes *coſtiers*, ceux qui ont grande connoiſſance des coſtes, des rades, des ports, & rivages, par oppoſition à Pilotes *hauturiers*, qui gouvernent les vaiſſeaux en pleine mer, & en prenant la hauteur des aſtres. Icy l'*s* ne ſe prononce point.

COSTIERES. ſ. f. eſt un nom que les Jardiniers donnent aux planches qui ſont le long des murailles. Ils mettent leurs belles tulippes dans les carreaux, & les ſimples couleurs dans les *coſtieres*.

COSTOYER. v. act. Marcher à coſté de quelqu'un.

Le premier Eſchevin *coſtoye* le Prevoſt des Marchands dans les ceremonies. Il ne faut pas qu'un valet *coſtoye* ſon Maiſtre, qu'il aille de pair avec luy. Ces voleurs nous *coſtoyerent* plus d'une lieuë.

COSTOYER, ſignifie auſſi, Marcher le long d'une côte, d'un rivage, ou d'une autre choſe étenduë en longueur. L'armée fut obligée de *coſtoyer* long-temps la montagne. Les galeres *coſtoyent* le rivage, quand elles vont terre à terre. Les coſtes de Malabar ſont pleines de Corſaires qui les *coſtoyent* ſans ceſſe.

COSTOYÉ, ÉE. adj. En termes de Blaſon, ſe dit lors qu'une bande cotice ou barre eſt accompagnée de quelques autres pieces en même ſens & en même nombre égal des deux coſtés de la principale de ces pieces. En ces trois derniers mots on ne prononce point l'*s*.

C O T.

COTE. adj. & ſubſt. fem. Quelques-uns écrivent *quote*; mais ſes derivez en ont fait changer l'orthographe. Partie d'un tout qui eſt diviſé pour en diſtribuer à chacun ſa part, ſoit pour le gain, ſoit pour la perte. On a fait l'aſſiette de la taille, on vous en a donné tant pour vôtre *cote* part. On a partagé le profit de nôtre ſocieté, il m'en revient tant pour ma *cote* part.

On le dit quelquefois abſolument. Il n'y a point de *cote* qui paſſe dix livres. Chacun a payé volontairement ſa *cote*. C'eſt en ce ſens qu'on dit, Faire une *cote* mal taillée, pour dire, Regler une choſe incertaine & embrouillée à une ſomme liquide, ſans entrer dans la diſcuſſion des particularitez pour la partager. Dans ce procés il y avoit bien des demandes de part & d'autre, les Juges en ont fait une *cote* mal taillée, & n'ont adjugé que telle ſomme à un tel.

COTHURNE. ſ. m. C'eſt une eſpece de ſoulier ou de patin élevé par des ſemelles de liege, dont ſe ſervoient les anciens Acteurs de Tragedies ſur la Scene, pour paroiſtre de plus belle taille. Il couvroit le gras de la jambe, & étoit lié ſous le genou.

COTHURNE, ſe dit figurément du ſtile pompeux & tragique. Voilà des vers qui ſont dignes du *cothurne*. Ce Poëte a chauſſé le *cothurne*, c'eſt à dire, s'applique à faire des Tragedies.

COTICE. ſ. f. Terme de Blaſon, eſt une eſpece de bande qui eſt plus eſtroite, & qui n'a que les deux tiers de la bande ordinaire, & qui n'occupe que la quatriéme ou cinquiéme partie de l'Eſcu. Elle ſe poſe de même biais, tirant de l'angle dextre du haut au ſeneſtre d'en-bas. La *cotice* ſe met auſſi en barre, tirant du coſté gauche au droit, comme le filet de baſtardiſe. Pithou les appelle *fretaux*, parce qu'en effet les frettes ſont compoſées de *cotices* & de contre-*cotices*. Quand la *cotice* tient lieu de briſure, on la nomme *baſton*. On appelle un Eſcu *coticé*, quand tout ſon champ eſt remply de dix bandes de couleurs alternées.

COTIGNAC. ſ. m. Quelques-uns diſent *Codignac*. Confiture ou paſte de coins. Le bon *cotignac* ſe fait à Orleans. En Latin *cydonites*. Ce mot vient de ce qu'il eſt fait *ex malis cotoneis*. On l'a dit par corruption de *cotignat*.

COTIGNAC, ſe dit auſſi de la paſte ou gelée de quelques autres fruits. On fait du *cotignac* de groſeilles.

COTILLON. ſ. m. diminutif de *cotte*. Petite juppe ou cotte de deſſous. On le dit particulierement de celles des enfans, des payſannes, ou des petites gens. On a trouſſé ſon *cotillon* pour luy donner le ſouët.

COTISATION. ſ. f. Diviſion d'une ſomme qui doit eſtre payée par pluſieurs, pour ſçavoir ce que chacun en doit payer pour ſa part. Les tailles, ſubventions, & autres charges, ſe payent par les habitans chacun ſelon leur *cotiſation*. Il s'eſt fait une *cotiſation* dans cette

Paroiſſe

Parroiſſe pour la ſubſiſtance des pauvres, pour laquelle chacun s'eſt cotiſé volontairement.

COTISER. v. act. Marquer à chacun la quantité de ce qu'il doit payer d'une ſomme qui eſt à lever ſur quelque Communauté. On *cotiſe* les perſonnes à proportion de leurs biens, de leur induſtrie, de leur trafic.

COTISÉ, ÉE. part. & adj.

COTITE. ſ. f. Taxe qu'il faut que chacun paye d'une impoſition faite ſur une Commune. On a déchargé les habitans de la ſolidité, & ordonné que chacun payera ſeulement ſa *cotité*. Le cens ne ſe peut preſcrire, ſi ce n'eſt pour la *cotité*. En ce ſens on écrit pluſtoſt *quotité*.

COTON. ſ. m. Plante qui provient d'une graine noire au dehors, blanche au dedans, de la groſſeur des petits pois. On la ſeme en Juin, & on la cueille en Septembre. Elle monte à la hauteur d'un arbriſſeau, & vient par buiſſons, comme les roſiers par deçà. Ses feuilles reſſemblent au platane. Sa fleur eſt jaune; & quand elle tombe, elle forme pluſieurs gouſſes groſſes comme le pouce, pleines d'une ſubſtance humide & jaune, qui groſſiſſent toûjours, juſques à ce qu'elles s'ouvrent en trois ou quatre feuilles comme des anemones, & que ce fruit étant meur devienne blanc comme de la neige. C'eſt là qu'eſt contenu le *coton* & la graine, qu'on ſepare enſuitte l'un de l'autre, quand on en fait la recolte. Matthiole dit que cette plante eſt petite, & porte ſon fruit ſemblable aux noiſettes barbuës. On l'appelle en Latin *xylon*, ou *goſſipium*. Pline appelle le fil qui en vient, *xylinum*. Elle croiſſoit autrefois ſeulement en Egypte; & les Sacrificateurs s'en faiſoient faire des robbes par grande ſingularité. Maintenant il en vient en Chypre, en Candie, en Sicile, & en la Pouille, & ſur tout aux Indes, où on en fait grand trafic. On file cette matiere, & on en fait de belles toiles, qu'on nomme toiles de *coton*. On en fait auſſi des bas, des couvertures, des matelas, des tapiſſeries, & toutes ſortes d'ouvrages. Les Indiens ſe ſervent particulierement de *coton*. Menage dit que ce mot vient du Latin *cotonea*, qui ſignifie la petite mouſſe qu'on voit ſur les coins, qui reſſemble au *coton*. Mais Nicod dit que les Arabes l'appellent *cotum*, ou *bombaſum*, d'où on a fait *coton*, & *bombazin*. L'Arabe dit auſſi *alcoton*.

COTON, ſe dit auſſi du duvet qui vient ſur quelques fruits & plantes, comme ſur les coins, & ſur les bourgeons de vigne.

COTON, ſe dit auſſi du premier poil follet qui vient au menton des jeunes gens avant la barbe.

COTONNER. v. act. Mettre du coton dans quelque choſe pour la rendre plus douce, plus molle.

COTONNER, ſignifie auſſi, Commencer à ſe couvrir de duvet, de bourre de coton. Il y a des draps qui à l'uſer ſe *cotonnent*, d'où il tombe certaine bourre ou partie de leur laine.

COTONNÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. Qui eſt plein & couvert de coton.

On dit auſſi des pommes de reynette qui ſont vieilles & ridées, qu'elles ſont *cotonnées*, parce qu'elles ſont blanches & ſeches, & qu'elles n'ont plus de gouſt. On le dit auſſi de quelques autres fruits & racines, comme des raves, artichauds, citrouilles, &c.

COTONNEUX, EUSE. adj. Molaſſe & ſec, qui n'a non plus de gouſt que du coton. Il ſe dit ſeulement des fruits & des racines cy-deſſus.

COTONNINE. ſ. f. Groſſe toile de coton dont on fait quelquefois des voiles pour les galeres, dont la chaiſne eſt de coton, & la treme de chanvre.

COTRET. ſ. m. Menu bois court & relié avec des hars. Un baſton de *cotrets*. Un *cotret* de heſtre. On dit, Chaſtrer des *cotrets*, pour dire, en oſter quelques baſtons. Les *cotrets* ſont de taillis, ſoit de quartier, doivent avoir deux pieds de longueur ſur dix-ſept ou dix-huit pouces de circonference. Ce nom a été donné à cette eſpece de bois, parce qu'il eſt venu d'abord de la foreſt de Villiers *Coſterets*, ou *col de vets*. Menage derive pourtant ce mot du Latin *coſtretum*, qu'on a dit au lieu de *conſtrictum*, d'où les Italiens ont fait *conſtretto*, à cauſe qu'on les lie en deux endroits. D'autres le derivent d'un mot Danois *got trebe*, qui ſignifie *bon bois*.

COTRON. ſ. m. Petite cotte qu'on met par deſſous les juppes pour être plus chaudement en hyver. *Cotron* de ratine, d'oüate.

COTTE. ſ. f. Partie du veſtement des femmes, qui s'attache à leur ceinture, & qui deſcend juſqu'en bas. Il ne ſe dit plus qu'à l'égard des payſannes, ou perſonnes du peuple; car les Dames de qualité l'appellent *juppe*, particulierement celle qu'elles portent deſſus, & qui eſt traiſnante. On dit encore à l'égard des enfants, Levez voſtre *cotte*, trouſſez vôtre *cotte*. Menage aprés Scaliger derive ce mot du Latin *crocota*, dont parle Ciceron, qui eſt une eſpece de juppe ou de robbe de femmes, qui répond à ce que nous appellons *cotte* & *cotillon*. Du Cange dit que *cota* étoit un habillement propre aux Eccleſiaſtiques.

On appelle encore *corps de cotte*, le corps piqué que les femmes portent ſous leurs robbes, où elles attachent leurs juppes & leurs *cottes*.

On dit, Donner la *cotte* verte aux jeunes enfants, pour dire, leur toucher les parties qui ſont ſous leur *cotte* avec de l'herbe.

COTTE D'ARMES, en termes de Blaſon, ſe dit d'un habillement que mettoient autrefois les Chevaliers ſur leurs armes, tant à la guerre que dans les tournois, & qui ſe porte encore à preſent par les Heraults d'Armes. C'étoit un petit manteau qui deſcendoit juſques vers le nombril, ouvert par les coſtez avec des manches courtes, comme des manches d'Ange, quelquefois fourré d'hermines & de vair, ſur lequel s'appliquoient les Armoiries du Cavalier brodées en or & en argent, & avec de l'eſtain battu eſmaillé de couleurs, d'où eſt venuë la regle de Blaſon, de ne point mettre couleur ſur couleur, ni metail ſur metail. Ces couleurs étoient faites d'un eſtain battu & émaillé de rouge, de verd, de noir, & de bleu; ce qui leur a fait donner le nom d'*eſmaux*. Ces *cottes d'armes* étoient volantes, & ſouvent diverſifiées de pluſieurs bandes de couleurs differentes, alternées & miſes en divers ſens, comme les drapeaux ſont encore aujourd'huy écartelez, ondez & vivrez. Ces ſortes d'habits s'appelloient *diviſes*, parce qu'ils étoient compoſez de pluſieurs pieces diviſées & couſuës enſemble, d'où ſont venus les mots de *faſce*, de *pal*, de *chevron*, de *bande*, de *croix*, de *ſautoir*, de *loſenge*, &c. dont on a fait depuis les pieces honorables de l'Eſcu. Les *cottes d'armes* & les bannieres n'ont jamais été permiſes qu'aux Chevaliers & aux anciens Nobles.

COTTE DE MAILLE, ou *Jacque de maille*, eſt auſſi une armure faite en forme de chemiſe, & tiſſuë de pluſieurs petits anneaux de fer.

COTTE MORTE, eſt la deſpouille, la ſucceſſion d'un Moine qui vivoit hors la Menſe commune, qui avoit quelque Benefice, ou quelque pecule, dont l'Abbé & le Couvent heritent.

COTTE, en termes de Palais, eſt une lettre ou un chiffre qu'on met au dos d'une piece mentionnée en un inventaire, ou en une production pour la marquer & diſtinguer des autres, & la trouver plus facilement. Cette piece eſt la troiſiéme produite ſous la *cotte B*.

COTTE, ſignifie auſſi la part que chacun doit porter & payer d'une impoſition ou deſpenſe commune. Ce ſont les Aſſeeurs des tailles qui reglent la *cotte* de chacun des contribuables. Ce payſan a payé ſa *cotte*. Cet autre eſt appellant de ſa *cotte*. De cette contribution chacun doit

payer

payer ſa *cotte* part. En ce ſens, & en celuy de l'article precedent, ce mot vient de *quotus* ou *quot*, qui veut dire *quantiéme ou combien*; & c'eſt par corruption qu'on l'écrit par un *c*, veu qu'on devroit écrire *quote*.

COTTER. v. act. Marquer une piece au dos d'un chiffre ou d'une lettre, pour la trouver au beſoin. Ce ſont les Notaires qui *cottent* & qui paraphent eux-mêmes les pieces d'un inventaire.

COTTER, ſignifie auſſi, Citer, marquer preciſément. Il faut nous *cotter* les textes où vous avez vû cette doctrine. Vous alleguez bien des faits, mais vous n'en *cottez* pas un de precis.

COTTÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

COTTEREAUX. ſ. m. Voleurs, pillards & adventuriers qui pilloient les payſans, les Egliſes & les Monaſteres, qui furent defaits en Berry du temps de Philippes Auguſte en l'an 1163. dont il eſt fait ſouvent mention dans les vieilles Hiſtoires. Ils ont été auſſi appellés *Routiers*, & par les Auteurs Latins, *Ruptarii*, comme qui diroit *Eſcorcheurs*.

COTTERIE. ſ. f. C'eſt un mot qui ſe trouve dans pluſieurs Couſtumes, qui ſe dit des compagnies & ſocietés de villageois demeurants enſemble, pour tenir d'un Seigneur quelques heritages qu'on appelle *tenus en cotterie*; ce qui arrive particulierement parmy les gens de mainmorte.

On appelle auſſi *Cotterie*, un heritage chargé d'une redevance roturiere, qui eſt une terre vile, & une poſſeſſion de main ferme; ce qui eſt oppoſé au lieu noble tenu à fief & à cens: & on dit une terre *cottiere*, un lieu *cottier*, ou tenu cottierement; homme *cottier*, ou tenancier *cottier*, par oppoſition aux hommes de fief, ou Cenſiers.

COTTERIE, ſe dit auſſi parmy les Artiſans, d'un Juré, ou d'un Maiſtre de Confrairie à l'égard de celuy qui eſt en même charge. Un Juré ne peut aller en viſite tout ſeul, il faut qu'il attende ſa *cotterie*. Ils ſe ſont ſervis de ce mot pour ne pas abuſer de celuy de Collegue, qui eſt plus honorable.

COTTERIE, ſignifie auſſi, Trouppe ou ſocieté de quelques bourgeois qui ſe hantent familierement. Ces Procureurs qui vont joüer enſemble à la boule ſont d'une même *cotterie*.

COTYLE. ſ. m. Terme de Medecine, qui ſe dit des cavitez des os, ou emboëſtures dans leſquelles ſont receuës les teſtes ou apophyſes des autres os qui y ſont attachez, comme celle qui eſt dans l'os de la hanche ou iſchion qui reçoit la teſte de l'os de la cuiſſe. On l'appelle auſſi *acetabule*, c'eſt à dire, *godet*.

COTYLEDON. ſ. m. Terme de Medecine, qui ſe dit de l'orifice des veines hypogaſtriques ou umbilicales qui entrent dans le corps & dans le col de la matrice. Les Latins les appellent *acetabula*, parce qu'ils ſont faits comme un petit godet. On ne les trouve pas toûjours aux femmes, mais toûjours aux brebis & aux chevres. On appelle auſſi *cotyledons*, les orifices des vaiſſeaux enflez comme des boutons de mammelle.

COTYLEDON, eſt auſſi une plante qu'on appelle autrement *Eſcudes*, & en Latin *Umbilicus Veneris*, ou *Acetabulum*, qui a des feuilles faites comme une couppe, du milieu deſquelles ſortent de petites tiges qui portent ſa graine, qui eſt ronde comme une olive.

Il y en a une autre eſpece à fleur jaune, & racine tubereuſe, dont les feuilles ſont vertes durant l'hiver, & fleſtriſſent au mois de May, dont on trouve la figure dans les Memoires de l'Academie des Sciences.

C O U.

COU. ſubſt. maſc. On diſoit autrefois Col, qui n'eſt plus en uſage qu'en quelques phraſes. C'eſt la partie du

corps humain, ou de pluſieurs animaux, qui eſt entre la teſte & le tronc du corps. Les animaux qui n'ont point de poulmons ou de voix n'ont jamais de *cou*. Sa partie exterieure par devant s'appelle le *morceau* ou *la pomme d'Adam*. Le trou qui eſt entre les deux clavicules n'a pas de nom en François; mais en Latin il s'appelle *jugulum*, & en Grec *ſphagi*, c'eſt à dire, *meurtre*, parce qu'il eſt fort aiſé de tuer un homme par là. Le derriere du *cou* eſt appellé en Latin *cervix*; & le creux qui eſt entre la premiere & la ſeconde vertebre, s'appelle la *nuque*, & en Latin *foſſa*. Ce qui eſt au deſſous s'appelle le *chignon du cou*, & par les Medecins *epoix*. Ses parties laterales commencent depuis le deſſous des oreilles, & s'appellent *parotides*. Ses parties interieures ſont ſept vertebres, l'artere trachée, le larinx, les veines jugulaires, les arteres carotides, un nerf de la ſixiéme conjugaiſon avec le recurrent, & pluſieurs muſcles & vaiſſeaux. Philoxene étoit un Philoſophe ſi voluptueux, qu'il ſouhaittoit avoir un *cou* de gruë, afin qu'il euſt plus long-temps le plaiſir de gouſter le vin & les viandes.

On dit, qu'un homme a un *cou* de gruë, quand il l'a trop long. On dit d'un pere qui flatte ſes enfants dans leurs vices, qu'il leur met la corde au *cou*. On dit auſſi pour aſſûrer une choſe, Je veux avoir le *cou* couppé, pour dire, J'y gagerois ma teſte. Coupper le *cou*, eſt en France le ſupplice des Nobles qui ont commis quelque crime capital. C'eſt ſeparer la teſte des eſpaules. A l'égard des roturiers, on dit qu'ils ſeront pendus par le *cou*, pour dire, qu'ils ſeront eſtranglez avec une corde. On dit du Diable, quand il eſtrangle des Sorciers, qu'il leur tord le *cou*. On dit encore, qu'un homme prend ſes jambes ſur ſon *cou*, pour dire, qu'il ſe reſout à partir pour faire quelque meſſage.

On dit auſſi, qu'une perſonne a ſauté au *cou* de quelqu'un, pour dire, qu'il l'eſt allé baiſer, careſſer, embraſſer: qu'une mere a toûjours ſes enfans pendus à ſon *cou*, quand elle les careſſe ſouvent. On dit auſſi de ceux qui ont un grand fardeau ſur les eſpaules, qu'ils en ont chargé leur *cou*.

On dit auſſi, qu'un homme s'eſt rompu le *cou*, pour dire, qu'il eſt cheu, & qu'il s'eſt bleſſé, encore que ce ſoit en toute autre partie que le *cou*. Et en ce ſens on le dit figurément de la fortune, des affaires. Ce Marchand a tant fait de credit, qu'il s'eſt rompu le *cou*, qu'il s'eſt ruiné. On a rompu le *cou* à cette affaire, pour dire, on y a fait tant d'obſtacles, qu'on l'a empêchée de reüſſir.

COU, ſe dit auſſi de quelque partie des habits qui ſe mettent ſur le *cou*, ou autour du *cou*. Le *cou* de ce pourpoint, de cette chemiſe eſt trop eſtroit, il eſtrangle. Un mouchoir de *cou*, c'eſt le mouchoir que mettent les femmes ſur le *cou* pour cacher leur gorge. Tour de *cou* eſt un gros linge qu'on met la nuit ſur le *cou* de peur de s'enrhumer. On appelle auſſi un tour de *cou*, une groſſe ganche ou treſſe qu'on coud au haut d'un manteau pour l'attacher.

COU, ſe dit auſſi par reſſemblance de pluſieurs choſes qui ſont longues, menuës ou eſtroites. Le *col* d'une bouteille, d'un matras ou inſtrument qui ſert aux diſtillations de Chymie, qui a un *cou* fort long. On le dit auſſi des paſſages eſtroits qui ſont dans les montagnes. L'armée a paſſé le *col* de Perthus pour entrer en Catalogne.

En termes de Medecine, on dit le *cou* de la veſſie & de la matrice, qui ont des ouvertures longues & eſtroites.

On appelle en Anatomie, le *cou* du pied, cette partie élevée qui eſt entre le pied & la jambe, & que les Medecins appellent le *tarſe*. Voyez *Tarſe*.

COUARD, ARDE. adj. Qui manque de hardieſſe, qui a de la lâcheté, de la poltronnerie. Ce mot vient de

de ce qu'on reproche aux poltrons qu'ils s'enfuyent la queuë entre les jambes, comme font les chiens. Car c'eſt une marque de timidité aux animaux, d'avoir la queuë avalée. D'autres le derivent de l'Allemand *kuhe hertz*, qui veut dire, *cœur de vache*; d'autres de *coyon*, qui vient de *quietus*. On appelle les Anglois *coüez*, pour leur reprocher leur timidité; & on leur a fait accroire qu'ils avoient des queuës.

COUARDISE. ſ. f. Timidité, poltronnerie. Le plus grand reproche qu'on puiſſe faire à un hommes, c'eſt de l'accuſer de *coüardiſe*.

COUCHANT. adj. m. & ſubſt. Le Soleil *couchant*, c'eſt le Soleil qui eſt ſur les bords de l'Horiſon Occidental. Un chien *couchant* eſt un chien dreſſé pour arreſter des perdrix, & qui ſe couche ſur le ventre quand il les voit. Voyez *Chien*. Du Levant juſqu'au *Couchant*, c'eſt à dire, Depuis un bout du monde juſqu'à l'autre. Entre le Midy & le *Couchant*, c'eſt le coſté du vent Sud-Oüeſt.

On dit, qu'on adore pluſtoſt le Soleil levant que le *couchant*, pour dire, qu'on s'attache pluſtoſt à la fortune des jeunes Princes, qu'à celle des vieux. On dit auſſi, qu'un homme fait bien le chien *couchant* auprés de quelqu'un, pour dire, qu'il eſt flatteur & ſoûmis auprés de luy pour trouver l'occaſion de le ſurprendre.

COUCHE. ſ. f. Bois de lit. Une *couche* à hauts piliers. Les Anciens faiſoient des *couches* de cedre, de citronnier. On en a veu une chez la Reine de bois de calemba d'un tres-grand prix. Et quand on crie à l'encan une *couche*, on n'entend vendre que le bois du lit. Menage derive ce mot de *culca*, d'où vient le diminutif *culcita*: ce que dit auſſi Voſſius.

COUCHE, ſe prend auſſi figurément en Morale, pour le mariage. On dit d'une femme, qu'elle a ſouillé la *couche* de ſon mary, quand elle a commis adultere. On dit auſſi les fruits de ſa *couche*, pour dire, les fruits du mariage. Dieu a beny leur *couche*, pour dire, leur a donné des enfants.

COUCHE, ſignifie auſſi l'enfantement. Cette femme a eu une mauvaiſe *couche*, a eſté fort malade en accouchant, ou depuis qu'elle eſt accouchée: c'eſt ſa premiere *couche*. Une fauſſe *couche*, eſt un accouchement avant terme, quand la femme ſe bleſſe, enſorte que ſon fruit ne vienne pas heureuſement, ou lors qu'elle ne jette qu'une mole.

COUCHE, ſignifie encore la maladie, le travail d'une femme qui enfante, ou le temps qu'elle eſt obligée de garder le lit pour ſe remettre, & pour reprendre ſes forces. Cette femme eſt robuſte, elle n'eſt que quinze jours en *couche*. Elle a fait faire un beau lit pour ſes *couches*. Il n'y a que deux jours qu'elle eſt relevée de *couche*.

On appelle les *couches de la Vierge*, une devotion à la Vierge, où on luy chante des Saluts neuf jours avant Noël. On dit auſſi, que la permiſſion de manger de la chair les ſamedis juſqu'à la Chandeleur en certains Dioceſes, ſe donne en l'honneur des *couches* ſacrées de la Vierge. On fait une ceremonie à l'Egliſe, quand les femmes relevent de *couche*, en memoire de la purification qui ſe faiſoit dans l'ancienne Loy aprés les *couches*.

COUCHE, eſt auſſi un linge qu'on met aux enfants en maillot par deſſous leur langé pour recevoir leurs excrements, afin que par le changement qu'on en fait on les tienne plus proprement.

COUCHE, eſt auſſi un enduit de couleurs, ou autre choſe liquide ou molle qu'on met ſur quelque choſe pour la colorer, ou pour la rendre plus ferme & plus unie. Il faut mettre la derniere *couche* de plaſtre fin pour rendre cette muraille bien polie, bien luiſante. Pour imprimer une toile à peindre, il y faut deux *couches* de colle avant qu'y mettre la peinture. On met deux ou trois *couches* de blanc de plomb ſur du bois, avant la *couche* d'or qu'on y applique; une *couche* de vernis ſur une carte.

COUCHE, ſe dit en Chymie des lits differents qu'on met les uns aprés les autres de differentes matieres alternativement pour les faire mieux fondre ou imbiber. On appelle cela auſſi *ſtratification*, ou *ſtratum ſuper ſtratum*: ce qui s'exprime par cette note; S. S. S.

On le dit auſſi dans la cuiſine ordinaire. Pour faire des ſoupes, des ragoûts, des ſyrops, il faut mettre une *couche* de pain, une *couche* de fromage, de pommes, &c.

COUCHE, en termes de Charpenterie, eſt la piece de bois qui ſe met ſous une eſtaye qui ſert de patin; ainſi nommée, parce qu'elle eſt couchée de plat. Il y a des *couches* de haut, & d'autres de bas.

COUCHE d'Arquebuſier, eſt la partie du fuſt d'une arme à feu qu'on approche du viſage quand on veut coucher en joüe quelque choſe. C'eſt ce qu'autrefois on appelloit *croſſe* au mouſquet.

COUCHE, en termes de Jardinage, eſt une preparation d'un quarreau de terre fait avec du fumier, du terreau, ou autres amendements, pour y eſlever des melons, des laictuës, & autres fruits & herbages. On fait venir des champignons ſur des *couches*, qui ne valent pas ceux qui viennent en pleine terre.

COUCHE, entre les Joüeurs, eſt le premier enjeu, ce qu'on met d'argent d'abord ſur une carte ſans le renvi. Ce joüeur eſt ſage, il ne renvie point, il ne prend jamais que ſa *couche*.

COUCHE'E. ſ. f. Giſte, lieu où l'on couche, particulierement en voyage. Nous avons plus loin à aller à la *couchée*, que nous n'avons eu à la diſnée. Il nous en a tant couſté pour la *couchée*, pour dire, pour le giſte de l'hoſtellerie: le repas du ſoir y eſt ordinairement compris.

COUCHER. v. act. & n. Eſtendre en long ſur la terre & de niveau. *Coucher* une piece de bois, une fabliere, ſur un fondement à rez de chauſſée, pour élever deſſus un pan de charpente, la *coucher* de plat ou de champ. On dit auſſi, *Coucher* un ſarment de vigne, pour dire, l'eſtendre le long de la terre, & l'y enfermer pour le faire provigner. On dit auſſi, *Coucher* au feu, pour dire, *Coucher* la broche devant le feu pour faire roſtir la viande. Ce mot vient de *cubare*. Nicod. Menage aprés de Valois le derive de *collocare*. Du Cange eſt de même advis, *eò quòd noſmetipſi in lecto collocemur*.

COUCHER, ſignifie auſſi, Abattre ce qui eſt eſlevé, ou à plomb, pour le mettre à fleur de terre. Il faut *coucher* par terre ces arbres, les coupper. Il faut *coucher* par terre tout ce baſtiment. En ce ſens on dit qu'un lutteur a *couché* par terre ſon homme, qu'un combattant a *couché* par terre ſon ennemy, qu'il l'a *couché* ſur le carreau. On dit encore en ce ſens, *Coucher* une bouteille ſur le coſté, pour dire, la vuider. La greſle, la pluye ont *couché* les bleds, pour dire, qu'elles les ont abattus & verſez.

COUCHER, ſignifie auſſi, Abbaiſſer, diſpoſer une arme à feu ou de trait pour la tirer ſur quelque choſe. Il a *couché* en joüe ſon ennemy par trois fois, & il n'a oſé lâcher ſon coup. En ce ſens on le dit au figuré de ceux qui viſent à quelque choſe avantageuſe qu'ils taſchent d'obtenir. Il y a long-temps qu'il *couche* en joüe cette fille pour l'épouſer. Il *couche* en joüe cette charge, il obſerve quand elle ſera vacante.

COUCHER, avec le pronom perſonnel, ſe dit particulierement des hommes & des animaux qui s'étendent de long ſur la terre. Ce Capitaine fit *coucher* ſes ſoldats ſur le ventre pour cacher ſon embuſcade. Ce cheval eſt vicieux, il ſe *couche* dans l'eau, il ſe *couche* au lieu d'avancer. Ces troupeaux étoient *couchez* ſur le gazon. C'eſt une erreur des Anciens, de croire que les élephants ne ſe *couchent* point, & qu'ils n'ont point de jointures.

Les chameaux ſont dreſſez à ſe *coucher* pour recevoir leur charge.

COUCHER, ſignifie auſſi, S'étendre ſur un lit, ou autre choſe ſemblable, pour dormir. A la ville on eſt *couché* bien mollement entre deux draps. A la guerre on eſt ſouvent *couché* ſur la dure, ſur la terre, ſur la paille. Il s'eſt *couché* ſur ſon lit pour faire la meridienne. Il eſt ſi pauvre, qu'il eſt ſouvent obligé de ſe *coucher* ſans ſouper.

COUCHER, ſignifie auſſi, Aider à quelqu'un à ſe deſhabiller, à ſe mettre au lit. Les valets de chambre viennent *coucher* leurs Maiſtres. Les garçons de la nopce viennent *coucher* l'épouſée. On dit figurément en ce ſens, qu'on eſt plus *couché* que debout, pour dire, que la vie eſt bien courte à l'égard de l'éternité : & qu'il ne faut point ſe depouiller avant de ſe *coucher*, quand on ſe veut deffendre de faire des donations entre vifs à des enfants, ou à des heritiers.

COUCHER, ſignifie auſſi, Giſter, paſſer la nuit. La Vierge fut contrainte de *coucher* dans une eſtable, parce qu'il n'y avoit point de place dans les hoſtelleries. Cet homme a *couché* en ville, il a *couché* dehors, parce que les portes étoient fermées ; il a *couché* au cabaret, il y a paſſé la nuit à joüer & à boire. On dit en ce ſens, *Coucher* à l'enſeigne de la Lune, à la belle eſtoille, pour dire, *Coucher* dehors, n'avoir point de giſte. On dit auſſi, que des Sergents *couchent* un homme, quand ils le ſuivent tout le jour juſqu'à ſon giſte pour l'attraper le matin en ſortant. On dit encore en ce ſens, qu'une porte a *couché* ouverte, pour dire, qu'on ne l'a point fermée de toute la nuit.

COUCHER, ſignifie auſſi, Avoir habitation charnelle avec une femme, ſoit de jour, ſoit de nuit. Ces amants ont *couché* long-temps enſemble avant que de declarer leur mariage.

COUCHER, ſe dit auſſi du Soleil & des aſtres, quand ils deſcendent ſous l'horiſon. Les Poëtes ont feint que le Soleil ſe *couchoit* dans le ſein de Thetis, ou dans la mer. Quand l'un de ces aſtres ſe leve, & l'autre ſe *couche*, ils ſont dans l'oppoſition.

COUCHER, ſe dit auſſi de ce qui ſe tient ou qui devient plat & uny. Les plumes, les garnitures de rubans ſe *couchent*, s'affaiſſent dans les temps humides. Ce collet, ce mouchoir de cou ſont mal taillez, ils ne ſe *couchent* pas bien ſur l'habit.

COUCHER, ſe dit auſſi des enduits de couleurs qu'on étend ſur toutes ſortes de choſes. Il faut *coucher* une telle couleur avant cette autre ſur cette menuiſerie. Il faut *coucher* une feuille d'or, de l'eſcaille ſur cette monſtre, *coucher* du vernis ſur cette carte. C'eſt un grand art de ſçavoir bien *coucher* les couleurs.

COUCHER, ſignifie auſſi, Mettre au jeu, parce qu'en effet on *couche*, on eſtend de l'argent ſur une table, ſur une carte. On a *couché* d'abord une piſtolle ſur une carte, & on a t'envié à la fin juſqu'à dix.

En ce ſens on le dit figurément des paroles, lors qu'on hable, ou qu'on dit quelque choſe de grand, de magnifique, d'extraordinaire. Ce garçon ne demande pas moins qu'une fille de cent mille eſcus en mariage, il *couche* trop gros. Il ne *couche* pas moins que de faire employer pour luy toutes les puiſſances, les grandeurs, &c.

En termes de Manege, on dit qu'un cheval ſe *couche* ſur les voltes, pour dire, qu'il porte la teſte & la crouppe en dehors, comme lors qu'en maniant à droite, il a le corps plié & courbé, comme s'il alloit à gauche.

COUCHER, ſe dit figurément des choſes ſpirituelles, des eſcritures, du ſtile. C'eſt un homme qui *couche* bien par écrit, qui explique bien ſes penſées.

COUCHER, ſignifie auſſi, Employer, comprendre dans un acte, dans un contract. On a *couché* cette clauſe expreſſément dans cette donation. La deciſion de cette affaire eſt *couchée* en termes formels dans le texte de cette loy, dans les Regiſtres de la Cour. Il a *couché* cela en recepte, en deſpenſe dans les articles de ſon compte. On dit en ce ſens, qu'un homme a eſté *couché* ſur l'eſtat, pour dire, qu'il a eſté mis & employé ſur l'eſtat, ſur le catalogue de ceux qui doivent eſtre payez de quelques gages, appointements, penſions, &c.

COUCHÉ, ÉE. part. & adj. On dit, Il eſt venu après Soleil *couché*, pour dire, à la nuit.

COUCHER. ſ. m. Giſte, lieu où on ſe repoſe. Quand on couche dehors, il n'en couſte rien pour le *coucher*.

COUCHER, ſignifie encore l'action de celuy qui ſe couche. On luy a interdit le *coucher* avec ſa femme, à cauſe de la foibleſſe de ſa poitrine. C'eſt en ce ſens qu'on ſe ſert de cette maxime de Couſtume, Au *coucher* ſe gagne le doüaire, pour dire, qu'il n'eſt point acquis à la femme que le mariage ne ſoit conſommé.

COUCHER, ſignifie auſſi le temps où on ſe couche. Il faut attendre au *coucher* du Roy pour luy parler. Le Roy a ſa Muſique du petit *coucher* ; & on appelle à la Cour le *petit coucher*, l'intervalle de temps qui eſt entre le bon ſoir qu'il donne à tout le monde étranger, & le moment où il ſe couche effectivement, pendant lequel il demeure avec les Officiers les plus neceſſaires de ſa chambre, ou avec ceux qui ont un privilege particulier pour y reſter.

On appelle Vin de *coucher*, un verre de vin, ou une petite collation qu'on preſente à ceux qui ſe mettent au lit.

En termes d'Aſtronomie, le lever & *coucher* du Soleil & des aſtres ſe dit, lors qu'ils paroiſſent, ou qu'ils ſe cachent. A l'égard des aſtres il y a trois ſortes de lever & de *coucher* ; le coſmique, le chronique & l'heliaque. Le coſmique eſt quand un aſtre ſe couche en même temps que le Soleil ſur l'horiſon. Le chronique eſt quand un aſtre ſe couche, lors que le Soleil ſe leve. L'heliaque eſt lors que l'aſtre entre dans les rayons du Soleil, & en eſt offuſqué, enſorte qu'il commence à diſparoiſtre.

COUCHETTE. ſ. f. Petit lit qui n'a point de ciel, ni de rideaux, ni de hauts piliers. On appelle *mignon de couchette*, un beau jeune homme propre à faire l'amour.

COUCHEUR, EUSE. adj. Qui couche avec un autre. Un mauvais *coucheur* eſt un homme qui fait du bruit la nuit, qui deſcouvre ſon camarade, qui l'empêche de dormir.

On le dit auſſi au ſubſtantif. Il n'y a rien à faire avec cette veuve depuis qu'elle eſt remariée, qu'elle a un *coucheur*.

COUCOU. ſ. m. Oiſeau dont le nom eſt exprimé par ſon cri, qui chante au printemps, & qu'on a creu aller pondre au nid des autres. Il eſt de la groſſeur d'un ramier, & il a le palais d'un orenger tres-vif. Quelques-uns mettent le *coucou* au nombre des oiſeaux de rapine. Albert reconnoit deux ſortes de *coucou*, ſçavoir le grand & le petit, qui ne different que par la grandeur. Le grand *coucou* fait ſes œufs dans le nid des pigeons ramiers, & le petit dans celuy du hochequeuë. En Latin *cuculus, coccyx*.

On dit figurément qu'un homme eſt *coucou*, ou cocu, quand ſa femme luy fait quelque infidelité conjugale.

COUDE. ſ. m. L'angle exterieur qui ſe fait par le ply du bras, & le point où s'inclinent les deux os qui le compoſent. Les Medecins l'appellent *ancon*, mot Grec ſignifiant *angle* ; & l'appliquent particulierement aux apophyſes des os qui forment ce ply. Je luy ay donné un coup de *coude* pour luy faire ſigne. Son pourpoint eſt percé par le *coude*.

COUDE, en termes de Manege, eſt une jointure au train de devant du cheval, qui aſſemble le bout de l'eſ-

paule

paule avec l'extremité du bras. Ce mot vient de *cubitus* Latin.

COUDE, ſignifie auſſi un angle fort obtus que fait une muraille, un chemin, & qui l'éloigne un peu de la ligne droite. Vous avez enjambé ſur mon heritage par le moyen d'un *coude* que vous avez fait en rebaſtiſſant nôtre mur mitoyen.

COUDE, ſe dit auſſi chez les Artiſans de ce qui fait un angle ou un retour, ſoit par lignes droites, ſoit par lignes courbes. Ainſi on dit le *coude* d'une équerre, d'un valet de menuiſerie, de la branche d'un mors de cheval, & en pluſieurs autres occaſions.

COUDE, ÉE. adj. Qui eſt ployé, qui fait un angle, un coude. Il y a beaucoup d'outils qui ſont *coudez*.

COUDE'E. ſ. f. Meſure dont uſoient les Anciens, & ſur tout les Hebreux, qui étoit priſe ſur la longueur ordinaire du bras de l'homme depuis le coude juſqu'au bout de la main. Elle avoit un pied & demy en ſa moyenne grandeur, & un peu plus; car il y en avoit de plus petits. Le Pere Merſenne fait la *coudée* Hebraïque d'un pied, quatre doigts & trois lignes, par rapport au pied du Capitole. Heron fait la *coudée* geometrique de 24. doigts. Et Vitruve fait le pied des deux tiers de la *coudée*, c'eſt à dire, de 16. doigts. L'Arche de Noé avoit 300. *coudées* de long, 50. de large, & 30. de haut; & ſa feneſtre eſtoit d'une *coudée*.

On dit figurément, Avoir ſes *coudées* franches, pour dire, eſtre au large, avoir liberté de baſtir, de s'eſtendre, de ſe promener, de tout faire ſans eſtre geſné, ni repris de perſonne. On le dit ſur tout des libertez qu'on prend à la table, quand on a ſes coudes ſur la table, & quand on y eſt aſſis au large. On dit auſſi, qu'un homme n'a qu'une *coudée*, pour dire, qu'il eſt nain, qu'il eſt fort petit.

COUDOYER. v. act. Heurter, choquer quelqu'un en le pouſſant avec le coude. Un brave ne ſe laiſſe pas *coudoyer* ſans éclairciſſement.

COUDRAYE. ſ. f. Lieu planté de coudres. En quelques lieux on l'appelle *coudrette*.

COUDRE, ou *Coudrier*. ſ. m. Arbre qui porte des noiſettes. Le *coudrier* jette pluſieurs petits troncs, au bout deſquels ſortent des branches qui ont des verges longuettes & feuilluës. Son bois n'a point de nœuds, & ne croiſt pas fort haut. Ses feuilles ſont ſemblables à l'aulne, mais plus larges, plus madrées, minces & decouppées alentour. Il eſt reveſtu d'une écorce legere, & marquetée de taches blanches. Sa racine eſt profonde en terre, où elle tient fermement, quoy qu'elle ne ſoit pas fort groſſe. Il ne porte point de fleurs, mais ſeulement quelques flocs, qui ſe rapportent au poivre long; & il ſort de chacune de leurs cucuës de petites pellicules où eſt contenuë la noiſette. Le *coudrier* porte des noiſettes franches qui ſont rouges dedans. Le *coudrier* ſauvage les donne petites. Les avelines ſont les meilleures, ſont groſſes, & viennent de noyau. Les Sorciers & les Charlatans font grand cas d'une branche de *coudre*: ils diſent qu'elle a la vertu de deſcouvrir les treſors & les mines d'or, & qu'elle s'incline aux lieux où il y en a. En Latin *corylus*, d'où le François eſt derivé.

COUDRE. v. act. Joindre delicatement une choſe à une autre par le moyen de quelque filet, qu'on paſſe dans les bords de l'une & de l'autre choſe. C'eſt le métier des femmes, de *coudre* en linge, en drap, avec l'aiguille. Les Cordonniers, les Bourreliers *couſent* les cuirs avec les aleſnes. Les Chirurgiens *couſent* delicatement les playes. Ce mot vient de *conſuere*. Nicod. D'autres le derivent de l'Hebreu *cout*, qui ſignifie du fil.

COUDRE, ſe dit figurément en choſes ſpirituelles, comme des paſſages d'Auteurs, des hiſtoires, & autres choſes qu'on adjouſte dans les Ouvrages d'eſprit pour les allonger, ou pour les orner. Juſte Lipſe a fait un Livre de Politiques, où il n'a mis que des particules pour *coudre* les paſſages des Auteurs. Deſmarets a dit dans les Viſionnaires,

Il ne faudroit qu'y *coudre* un morceau de Roman.

On dit en ce ſens, Il faut *coudre* la peau du renard avec celle du lion, pour dire, que ce n'eſt pas aſſez d'employer la force contre ſes ennemis, il faut ſe ſervir auſſi contre eux de fineſſe, & agir avec prudence. On dit auſſi des affaires deſeſperées, qu'on ne ſçait plus quelle piece y *coudre*, pour dire, quel remede y apporter.

COUSU, UË. part.

En termes de Blaſon, on appelle un chef *couſu*: il eſt expliqué à *Chef*. Quelques-uns l'eſtendent aux autres pieces honorables de l'Eſcu.

COUE', ÉE. adj. Vieux terme de Chaſſe, qui ſe dit des animaux à qui on n'a point oſté la queuë. Son compoſé & contraire eſt *eſcoüé*. On appelle les Anglois *coüez*, parce qu'en 599. ceux de Dorcheſter attacherent des grenouilles par deriſion au derriere de celuy que le Pape Gregoire leur avoit envoyé pour leur preſcher l'Evangile: en punition de quoy ceux de cette Province naiſſent avec une queuë par derriere; ce qui les a fait appeller, Anglois *coüez*.

COUENE. ſ. f. Groſſe peau qu'on leve de deſſus le lard d'un pourceau. Ce mot vient de *cutaneus*. Nicod.

COUENE, ſe dit par deriſion de la peau des perſonnes, quand elle eſt fort groſſe & fort vilaine: & on dit populairement en menaçant, Je luy frotteray la *coüene*, pour dire, Je le battray bien.

COUET. ſ. m. Terme de Marine, qui ſe dit de quatre groſſes cordes amarrées au bas des voiles, deux à la grande, & deux à la voile de miſaine, les uns & les autres vers l'avant du vaiſſeau. Ils reſpondent aux eſcoutes qui ſont amarrées vers l'arriere dans les mêmes poins. Ils ſervent à faire la manœuvre de ces voiles, ſelon qu'on les largue, ou qu'on les hale, c'eſt à dire, qu'on les lache, ou qu'on les bande du coſté dont on a beſoin pour recevoir le vent. On appelle *amurer*, faire la manœuvre des *coüets*.

COUETTE. ſ. f. Quelques-uns diſent *Coite*. Lit de plume qui ſert à garnir une couche.

COUETTE, chez les Artiſans, eſt ce qu'on appelle autrement *crapaudine*, & *grenoüille*. C'eſt une piece de metail ſur laquelle tourne le pivot ou le gond d'enbas d'une porte cochere, ou d'une eſcluſe.

COULAMMENT. adv. D'une maniere fluide & coulante. Il ne ſe dit gueres que des paroles qui n'ont rien de rude à l'oreille, qui viennent abondamment & naturellement à la ſuitte les unes des autres, tant en la bouche d'un Orateur, que ſous la plume d'un Eſcrivain. Cet homme parle *coulamment* & nettement.

COULANT, ANTE. adj. Qui eſt fluide, propre à couler. Ce ruiſſeau n'eſt *coulant* que deux ou trois mois de l'année.

Il ſignifie auſſi, Qui eſt doux, & qui n'eſt pas rude. Le vin de Champagne eſt bien *coulant*, bien agreable à boire. Dieu promit à Moyſe une terre *coulante* de lait & de miel, pour dire, où le lait & le miel, & les autres douceurs de la vie eſtoient en abondance. On le dit figurément des paroles. Ces vers ſont fort *coulants*, ſont naturels & agreables à l'oreille. Le ſtile de cet Auteur eſt fort *coulant*, eſt fort net & clair, il n'a rien qui arreſte.

On appelle auſſi un nœud *coulant*, un nœud qui ſe ſerre & qui ſe lache aiſément, & entre autres de celuy qui ſe forme d'une ficelle paſſée dans un anneau qu'on fait à un des bouts.

En termes de Marine, on appelle manœuvres *coulantes*, ou *courantes*, les cordes qu'on manœuvre à tout moment, comme celles qui tiennent les voiles, par opposition aux manœuvres *dormantes*, qui sont fixes & arrestées, comme les haubans qui tiennent les masts.

COULE. s. f. Habit de Moine, qui se dit particulierement de celuy qui couvre la teste, ou *capuchon* chez plusieurs Religieux, du Latin *cucullus*, ou *cuculla*. Il y en avoit une sorte qui alloit jusqu'aux talons, que Papias dit estre un diminutif de *casula* ou de *capa*.

COULE'E. s. f. Terme de Marine. C'est un adoucissement qui se fait au bas d'un vaisseau entre les genoux & la quille, afin que le plat de la varangue paroisse moins, & que l'eau couppée par la proüe coule, glisse & s'échappe plus doucement jusqu'à la pouppe.

COULEMENT. s. m. Flus d'une chose liquide. Il est incommodé d'un *coulement* de sang par le nez, qui luy est fort ordinaire. Le *coulement* continuel de la pituite est ce qui entretient son rheume.

COULER. v. n. & act. Se mouvoir avec fluidité & par une pente naturelle. Il se dit premierement du cours ordinaire des eaux. Les rivieres *coulent* ordinairement vers le Nord, ou vers le Midy. Il y en a quelques-unes, comme le Danube, & le fleuve de St. Laurens, qui *coulent* d'Occident en Orient. Les gelées empêchent que les rivieres ne *coulent*. Ce mot vient du Latin *colare*, qui signifie, Faire passer une liqueur par quelque linge.

On le dit aussi des humeurs & des sucs enfermez dans les vaisseaux des corps animez, lors qu'ils montent, qu'ils descendent, & qu'ils circulent. Le sang *coule* des veines dans les arteres, & des arteres dans les veines. Les rheumes, les fluxions *coulent* du cerveau. Les larmes *coulent* par les yeux, la sueur par les pores. Le suc qui nourrit les vegetaux *coule* & monte le long de leurs fibres: & quand on dit que la vigne *coule*, on entend que le suc qui devoit nourrir le fruit s'échappe avant qu'il soit noüé.

COULER, signifie aussi, Filtrer, rendre clair, espuré, moins gluant, plus fluide. On *coule* l'hypocras par la chausse, le blanc d'œuf par le papier gris, le mercure par le chamois pour les espurer. Quand l'encre est trop espaisse, on y met de l'eau pour la faire *couler*. Le bon vin doit estre sec, & *couler* dans la gorge.

On dit, que la chandelle *coule*, quand on y a meslé du suif de pourceau, qui n'a pas assez de consistence pour soustenir celuy qui est fondu, & qui sert d'aliment au feu de la mesche; ou bien quand quelque bout de mesche est tombé sur les bouts, qui les a fondus.

COULER, signifie aussi, Verser de l'eau sur des cendres, ou des terres, pour en tirer le sel lexivial, soit des mineraux, soit des vegetaux. Le salpestre se fait à force de *couler* de l'eau sur les terres nitreuses, qu'on fait ensuite évaporer, quand elles sont bien empreignées de leurs sels. La lescive ordinaire se fait en *coulant* de l'eau chaude sur des cendres de bois neuf, ou de gravelée, qui en destache les sels qui blanchissent le linge.

COULER à fond un vaisseau, c'est le percer à coups de canon dans les œuvres vives, ou l'ouvrir en quelque autre maniere que ce soit pour y faire entrer l'eau & le submerger. Les Capitaines font quelquefois *couler* à fond leurs chalouppes, pour oster aux Matelots l'esperance de se sauver. On dit absolument, qu'un vaisseau *coule* à fond, quand par quelque accident que ce soit il s'y est fait des voyes d'eau qu'on ne peut espuiser. On dit pareillement, *Couler* bas, pour dire, Enfoncer & faire perir un vaisseau. On dit au contraire, qu'un muid *coule*, quand il ne joint pas assez bien pour contenir la liqueur qui y est enfermée.

COULER, se dit aussi des autres choses fluides. L'air se *coule* à travers les plus petites ouvertures. La matiere subtile ou le premier élement se *coule* dans tous les corps. La lumiere se *coule* & traverse les pores du verre. On dit même que le temps *coule*, pour dire, qu'il passe promptement & legerement.

COULER, se dit aussi du mouvement des corps solides qui s'eschappent, & qui tombent, quand ils trouvent de la pente. Il a *coulé* trois chevrons de dessus cette grange, qui n'estoient pas bien chevillez. La mort de ce Tapissier vient de ce qu'une eschelle a *coulé* sous luy. Le bled *coule* par un trou de ce sac qui est percé. Le temps humide fait que le sable de cette horloge ne *coule* pas. Ce chassis a de la peine à *couler* dans sa coulisse.

COULER, signifie encore, Mettre quelque chose en quelque lieu, entrer en quelque maison, s'y glisser avec adresse. Cet amant a sceu *couler* son poulet par le secours d'une confidente. Ce plaideur a gagné sa cause, parce qu'il a fait *couler* quelque argent en la main du Secretaire & du Juge. Le Notaire a fait *couler* cette clause dans ce testament en faveur d'un de ses amis. Les coupeurs de bourse sont adroits à *couler* la main dans la poche. On ne fait gueres de payements qu'il ne s'y *coule* quelques pistoles fausses ou legeres. Ce domestique s'est *coulé*, s'est insinué adroitement dans la maison de ce Prince.

COULER, presque en ce sens, se dit de ce qu'on fait legerement, secrettement, sans bruit. Ce prisonnier s'eschappa à la faveur de la foule où il se *coula*. La nuit est favorable aux secours qu'on veut faire *couler* dans une ville assiegée.

Il signifie aussi, Passer dans un defilé, soit un à un, soit en petit nombre. *Coulez* vous les uns aprés les autres dans cette porte, dans ce mauvais pas.

COULER, se dit figurément en choses spirituelles & morales, du discours, du stile, des opinions. Cet Orateur a une éloquence naturelle, ses paroles *coulent* aisément; son stile est facile & *coule* bien. Les vers de ce Poëte *coulent* de source, c'est à dire, il travaille de genie; il a traitté des endroits fort delicats, sur lesquels il a *coulé* legerement. Il y a mille superstitions qui n'ont aucun fondement, qui se sont *coulées* dans l'esprit du peuple.

COULER, en termes de danse, signifie, Porter sa jambe doucement, legerement & à fleur de terre. La danse consiste à sçavoir bien *couler*, coupper & piroüetter.

COULEUR. s. f. Lumiere reflechie & modifiée selon la disposition des corps, qui les fait paroistre blancs, jaunes, rouges, &c. & qui les rend objets de la veuë. Les experiences modernes ont prouvé clairement que les Anciens se sont fort trompez, en distinguant les *couleurs* en vrayes, & en apparentes. Virgile a eu raison de dire, que la nuit ostoit la *couleur* à toutes choses. Il y a des *couleurs* simples, comme sont les cinq *couleurs matrices* des Teinturiers, dont toutes les autres derivent. Il y en a de composées, sçavoir le bleu, le rouge, le jaune, le fauve ou *couleur* de racine, & le noir. A l'égard du verd, il n'y a point dans la nature de drogue qui serve à teindre en cette *couleur*, mais on teint les estoffes deux fois, d'abord en bleu, & puis en jaune, & elles deviennent verdes. Du meslange des premieres *couleurs* il s'en fait un grand nombre, comme le violet, le gris de lin, nacarat, &c. expliquées à leur ordre. Le mercure est le fondement des *couleurs*, comme le sel des saveurs, & le soulfre des odeurs.

On appelle aussi *couleurs simples*, celles qui servent aux Enlumineurs & aux Peintres, qui viennent des vegetaux, & qui ne peuvent pas souffrir le feu, comme le jaune fait de safran ou de graine d'Avignon, la laque & autres teinturres extraites des fleurs. Les autres sont minerales, qui se tirent des metaux, & qui souffrent le feu: ce sont les seules propres à faire l'esmail. Ainsi on tire

de

de l'or & du fer le rouge, de l'argent le bleu, du cuivre le verd, du plomb le blanc ou la ceruſe, quand il eſt diſſous avec le ſeul vinaigre; mais quand la ceruſe a eſté cuitte dans le fourneau, elle donne du maſſicot; & du minium, quand elle eſt pouſſée davantage au feu.

Les Peintres diſtinguent auſſi les *couleurs* en legeres, & en peſantes. Sous le blanc on comprend toutes les *couleurs* legeres. L'outremer eſt mis au rang des *couleurs* legeres. Sous le noir on comprend toutes les *couleurs* peſantes & terreſtres. Le brun-rouge, la terre d'ombre, le verd-brun & le biſtre, ſont les *couleurs* les plus peſantes & les plus terreſtres aprés le noir. Les Peintres appellent auſſi *couleurs rompuës*, les *couleurs* trop vives, qu'ils affoibliſſent par le meſlange d'autres plus ſombres. On dit que l'azur d'outremer eſt rompu de laque & d'ocre jaune, pour dire, qu'il y entre un peu de ces *couleurs*. Les *couleurs* rompuës ſervent à l'union & à l'accord des *couleurs*, ſoit dans les tournans des corps, ſoit dans leurs ombres. On appelle *couleurs noyées*, celles qui s'affoibliſſent inſenſiblement; comme ſont celles que forment les nuances: & on appelle un ton de *couleur*, un degré de *couleur*, par rapport au clair obſcur. Le Georgion s'eſt rendu admirable par le maniement & la beauté des *couleurs*.

Les *couleurs* changeantes ſont celles qui dependent de la ſituation des objets à l'égard de la lumiere, comme celles des taffetas changeants, de la gorge des pigeons, &c. Neantmoins quand on regarde attentivement avec un bon microſcope les plumes de la gorge d'un pigeon, on voit que chaque fil de ſes plumes eſt compoſé de pluſieurs petits quarrez alternativement rouges & verds: & ainſi ce ſont des *couleurs* fixes. Le pere Kirker dit que les *couleurs* changeantes qu'on voit ſur ces plumes des pigeons & des paons, viennent de ce que les plumes ſont diaphanes, & d'une figure ſemblable à celle des triangles de criſtal, ou priſmes de verre, qui étant oppoſez à la lumiere, font voir des iris. Les *couleurs* fixes & permanentes ne ſe font point par des reflexions, comme les changeantes, mais par le paſſage de la lumiere à travers certains corps, ſoit en les traverſant entierement, ſoit en ſe refléchiſſant ſur quelques-unes de leurs parties internes, ou aprés avoir un peu penetré leurs ſuperficies. Il y a deux ordres differents dans les *couleurs* pour paſſer du blanc au noir. L'un eſt le blanc, le jaune, le rouge & le noir. L'autre eſt le blanc, le bleu, le violet & le noir. C'eſt la doctrine du Sieur Mariotte dans l'excellent Livre qu'il a fait des *couleurs*. Il y a des *couleurs* ou teintures tres-fixes, comme la teinture jaune de l'or, ou la bleuë du *Lapis lazuli*, que le feu ne diminuë point; & il eſt tres-difficile de les tirer par les diſſolvants ordinaires.

COULEUR, ſe dit encore des corps ſolides, des drogues qui ſervent aux Peintres & aux Teinturiers pour faire paroiſtre ces *couleurs*. Un Peintre prepare ſes *couleurs* ſur ſa paletre. On appelle de mauvais Peintres, des broyeurs de *couleurs*. Et quand on dit que l'air mange les *couleurs*, on entend que ſon intemperie détache de petits corps des ſujets ſur leſquels elles avoient été attachées lors de leur teinture.

COULEUR, eſt quelquefois oppoſé au noir, parce qu'en effet le noir n'eſt pas une *couleur*, à cauſe qu'il imbibe toute la lumiere, & qu'il n'en refleſchit aucune partie. En ce ſens on dit que les gens de guerre & les Courtiſans portent des habits de *couleur*, & que les gens de robbe ou d'Egliſe en portent de noirs.

En approchant de ce ſens, on appelle *couleur* haute, *couleur* rude, *couleur* forte, gaye, *couleur* éclatante, *couleur* claire, celle qui refleſchit à nos yeux plus de rayons de lumiere, comme la *couleur* de ceriſe, la *couleur* de feu, l'incarnat. Et au contraire on appelle *couleur* douce, ſombre, morne, triſte, modeſte, celle qui en refléchit le moins, comme le gris de lin, feuille morte, *couleur* d'olive, *couleur* de penſée, &c.

COULEUR D'EAU. C'eſt un certain brillant violet qu'acquiert le fer bien poly, quand il a paſſé au feu dans un certain degré de chaleur.

On dit qu'on met une choſe en *couleur*, quand on rafraiſchit les peintures, quand on les decraſſe, quand on y met du vernis & autres drogues qui en font revivre ou paroiſtre les *couleurs* à demy effacées.

Nuance de couleurs, eſt une certaine diſpoſition de la même *couleur* meſlangée, & montant par degrez depuis le plus clair juſqu'au plus obſcur. Leurs noms ſeront expliquez à leur ordre.

COULEUR, ſe dit auſſi de la diſpoſition du teint, du viſage & des chairs. Les gens qui ſe portent bien ont la *couleur* vermeille, ſont hauts en *couleur*. Les Eſpagnols ont la *couleur* olivaſtre. Les filles qui ont leurs ordinaires ont la *couleur* plombée. Celles qui ſont trop amoureuſes ont les paſles *couleurs*. Quand la cangreine paroiſt, elle rend la chair de *couleur* livide.

On le dit auſſi des alterations qui ſe font au viſage par les mouvements interieurs de l'ame. Un reproche veritable fait à un homme, le fait changer de *couleur*, il rougit de honte, & paſlit de colere. La *couleur* luy a monté au viſage, pour dire, Il a rougy.

COULEUR, ſe dit encore des changements qui arrivent aux corps par la differente cuiſſon & application du feu, & ſur tout en Chymie. Ce pain, ce roſt eſt cuit, mais il n'a pas encore aſſez de *couleur*. Les Chymiſtes admirent les changements de *couleurs* qui ſe font dans les metaux, & cherchent ſur tout le beau rouge, le beau citrin, qui ſont les *couleurs* de la Benoiſte.

COULEUR, en termes de Fleuriſte, ſe dit d'une tulippe qui n'eſt que d'une *couleur*, dont la plus fantaſque eſt la plus eſtimée. On a mis les panachées dans ces carreaux, & les *couleurs* ſont dans les coſtieres.

COULEUR, en termes de Blaſon, eſt une des principales deſignations des pieces de l'Eſcu. On n'en admet que cinq; gueules, c'eſt le rouge; azur, le bleu; ſinople, le verd; le ſable, le noir; le pourpre eſt mêlangé de gueules & d'azur. Leurs ſignifications ſeront expliquées à leur ordre. C'eſt une maxime, qu'il ne faut point mettre *couleur* ſur *couleur*, ni metail ſur metail. On tient que ce fut un certain Oenomaus qui inventa la diſtinction des *couleurs* pour les diverſes Quadrilles des combattans aux Jeux Circenſes: le verd pour ceux qui repreſentoient la terre, & le bleu pour ceux qui repreſentoient la mer.

COULEURS, au plur. ſe dit auſſi des livrées que quelqu'un affecte & choiſit pour ſe diſtinguer d'un autre, & pour ſignifier quelque paſſion ou myſtere. En ce ſens il vient du Blaſon, & de la coûtume des anciens Chevaliers, qui dans les tournois, armez de toutes pieces, n'étoient diſtinguez que par leurs habits, plumes, & rubans de diverſes couleurs, qui étoient ordinairement celles de leurs maiſtreſſes, & qui étoient le ſymbole de quelque qualité, de leur paſſion. De là eſt venu le blaſon des *couleurs*, auquel on a attribué diverſes ſignifications qu'on trouve dans les Livres de la Science Heraldique. Et comme les Chefs de ces tournois faiſoient habiller toutes leurs Quadrilles de même parure, cela a fait qu'on a appellé *couleurs* les habits que les perſonnes de condition donnoient à leurs gens de livrée. Ainſi on dit que le bleu c'eſt la *couleur* du Roy, le verd la *couleur* de la Maiſon de Lorraine, &c. On appelle proprement Gens de *couleurs*, les Pages, Laquais, Cochers & Suiſſes. Et quand on dit abſolument, qu'un homme a porté les *couleurs*, on entend luy reprocher qu'il a été Laquais.

Le mot de *couleur* vient du Latin *color*, qui vient du verbe Grec *chroo*, *coloro*, *je donne la couleur*.

COULEVRE'E. ſ. f. Plante rampante qui s'étend fort loin par des branches menuës & feuilluës, qui ſert à couvrir des berceaux de jardin. La *coulevrée* eſt ſemblable à la vigne en feuilles, en bourgeons & en tendons, avec leſquels elle s'agraffe à tout ce qu'elle rencontre. Ses fleurs diſpoſées en grappes ſont blafardes, & faites en forme d'eſtoile. Son fruit eſt vineux, & compoſé de grains ſemblables à ceux de la morelle, qui en meuriſſant ſe changent de verds en rouges, & quelquefois en noirs. Sa racine eſt grande, & groſſe plus que la cuiſſe d'un homme, longue d'une coudée, ſeparée vers ſa queuë, & pleine de pluſieurs verruës vers ſa teſte; au reſte cendrée par dehors, & blanche par dedans, pulpeuſe, vineuſe, d'un gouſt amer, acre & aſtringent, avec un jus gluant & une odeur forte. Il y a auſſi une *coulevrée* noire, que quelques-uns appellent *tan*, & en Latin *vitis nigra*, ou *uva taminia*, dont on mange les premiers bourgeons en ſalade comme des aſperges. On appelle autrement la *coulevrée*, *colubrine*, ou *feu ardent*, & en Latin *bryonia*, *vitis alba*, *viticella*, *pſilothrum*.

Il y a une eſpece de ſerpentaire qu'on appelle *coulevrée*, qui a ſes feuilles attachées à une longue queuë, qui produit pluſieurs tiges feuilluës, à la cime deſquelles ſortent des fleurs herbeuſes, & une graine en forme de grappe. Toute la plante eſt blanche, comme ſi on l'avoit ſaupoudrée de folle farine; d'ailleurs fort polie & liſſée. Sa racine eſt forte & groſſe, de couleur ſafranée, & eſparpillée deçà & delà. Matthiole. Des charlatans s'en ſont ſervis pour contrefaire les mandragores, & les expoſer au public. Voyez *Mandragore*.

COULEVRINE. ſ. f. Piece d'artillerie fort longue, & qui porte bien loin. Son calibre eſt de quatre pouces dix lignes de diametre. Son boulet eſt de 16. l. ½. Selon Diego Ufano, la *coulevrine* legitime a 32. calibres de long, tire 20. livres de fer avec 12. livres de poudre. La Baſtarde, qu'on nomme autrement *Serpentin*, a 27. calibres, tire 24. livres de fer avec 14. livres de poudre. Et l'Extraordinaire, qu'on appelle auſſi *Paſſemur*, a 40. calibres, & tire 16. livres de fer avec 12. livres de poudre. La double *coulevrine* legitime a 31. calibres de long, tire 40. livres de fer avec 24. livres de poudre. La Baſtarde, qu'on appelle autrement *Baſilic*, a 26. calibres, tire 28. livres avec 14. livres de poudre. L'Extraordinaire, qu'on appelle autrement *Dragon volant*, a 39. calibres, tire 32. livres de fer avec 19. livres de poudre. La *demie-coulevrine* legitime a 33. calibres, tire dix livres avec huit livres de poudre. Hanzelet en ſa Pyrotechnie. Menage derive ce mot du Latin *colubrina*.

On dit figurément, qu'un homme, qu'une terre eſt ſous la *coulevrine* d'un autre, quand il eſt tellement dependant d'un plus puiſſant, ou que ſa terre eſt ſi proche des lieux où il a autorité, qu'il eſt obligé d'avoir toute deference pour luy, de ſe tenir ſous ſa protection.

COULEUVRE. ſ. f. Serpent qui eſt de la figure d'une anguille, & qu'on reconnoiſt quand il eſt dans un eſtang, en ce qu'il a toûjours la teſte hors de l'eau. En termes de Blaſon, on l'appelle auſſi *hydre*. La *couleuvre* de Milan. Ce mot vient du Latin *coluber*.

Il y a aux Molucques des *couleuvres* de 32. pieds de long, qui ſe pendent aux branches des arbres qui ſont ſur les chemins, & de là ſe lancent ſur les hommes & ſur les beſtes fauves, & aprés leur avoir fait trois ou quatre tours autour du corps, leur caſſent les os, & les devorent.

On dit qu'un homme a bien avalé des *couleuvres*, lors qu'on a dit ou fait devant luy pluſieurs choſes faſcheuſes qu'il ſe peut appliquer, ayant été cependant obligé de cacher le deſplaiſir qu'il en avoit.

COULEUVREAU. ſ. m. diminutif de *couleuvre*. Petit de couleuvre.

COULIS. ſubſt. maſc. Ce qui eſt coulé, filtré par la chauſſe, par l'eſtamine, par le papier gris. On le dit particulierement des jus de viande: comme, un *coulis* de perdrix, de pigeons, de gelée. On le dit auſſi de pluſieurs remedes que preparent les Apothicaires en les coulant.

VENT COULIS, eſt un air qui paſſe à travers des fentes de portes, de feneſtres, & de cloiſons dans quelque lieu fermé. Il eſt ordinairement froid, perçant & dangereux. En ce ſens il eſt adjectif.

COULISSE. ſubſt. fem. Rainure dans laquelle eſt enfermé un corps mobile pour le faire couler en haut, ou en bas, à droit, ou à gauche; & ſe dit tantoſt de la ſimple entaillure, tantoſt de ce qui eſt mobile & enfermé dedans. La *couliſſe* d'un chaſſis, d'une jalouſie; la *couliſſe* d'une herſe. Les perſpectives des machines ſe meuvent dans des *couliſſes*. Les inſtrumens de Mathematique ont la plus-part des *couliſſes* où ſe meuvent des boutons, des pinnules, & autres choſes qu'il faut approcher, ou éloigner en pluſieurs operations.

COULISSE. adj. Terme de Blaſon, qui ſe dit d'un chaſteau & d'une tour qui ont la herſe ou la *couliſſe* à la porte.

Les Imprimeurs appellent *Couliſſe de gallée*, la piece de bois ſur laquelle le Compoſiteur arrange ſes lignes.

COULOIRE. ſubſt. fem. Paſſoire, vaiſſeau troüé pour faire paſſer une liqueur, pour faire eſgoutter ce qui eſt trop humide. Une *couloire* d'Apothicaire. Une *couloire* de preſſoir.

COULPE. ſ. f. Terme de Devotion. Peché, ce qui eſt criminel devant Dieu. Le penitent dit aprés avoir confeſſé ſes pechez au Preſtre, J'en dis ma *coulpe*, ma *coulpe*, & ma tres-grieve *coulpe*. Les Theologiens diſtinguent deux choſes dans le peché; la *coulpe*, qui eſt remiſe au Sacrement de Penitence; & la peine, qui demande ſatisfaction. Ce mot vient du Latin *culpa*, que quelques-uns font venir du Grec *klopi*, *furtum*, en prenant l'eſpece pour le genre.

COULURE. ſubſt. fem. Action par laquelle une choſe coule. Il ne ſe dit gueres qu'en ces phraſes. Ce que les Fondeurs craignent le plus, c'eſt la *coulure* du metail hors de leurs moules. La *coulure* de la vigne, eſt ce qui arrive, quand la fleur de la vigne qui doit former le grain de raiſin, au lieu de ſe noüer à la grappe, s'en detache, & coule à terre par quelque mauvais temps.

COUP. ſ. m. Mouvement violent d'un corps grave & ſolide, qui tombe ſur un autre, & qui le frappe. C'eſt le violent mouvement du boulet de canon qui eſt cauſe de l'effet de ſon *coup*. La peſanteur & le mouvement des marteaux donnent le *coup* qui forge le fer ſur l'enclume. Menage derive ce mot du Latin *colpus*, qui ſe trouve dans cette ſignification dans la Loy Salique, qu'on pretend derivé du mot Grec *kopto*, c'eſt à dire, *ferio*. En vieux François on diſoit *copter*, ou *cobter*, c'eſt à dire, *frapper*. Du Cange aprés Wandelin dit que *colpus* eſt un diminutif de *colaphus*.

COUP, ſe dit auſſi du mouvement des corps qui ne paroiſſent pas ſolides, & qui neantmoins ſont de violentes impreſſions ſur les autres par leur rapidité. Ainſi on dit un *coup* de foudre, un *coup* de vent, un *coup* de mer, en parlant d'un orage, d'une tempeſte.

On dit en ce ſens, qu'un homme va aux *coups*, pour dire, qu'il va aux occaſions, qu'il eſſuye les *coups* de canon & les autres dangers de la guerre; qu'il va faire le *coup* de piſtolet, pour dire, qu'il va deffier l'ennemy, qu'il va eſcarmoucher contre luy. On dit ironiquement de celuy qui a été battu, qu'il a été le plus fort, car il a porté les *coups*; & d'un homme qui eſt ſur l'âge, que ſes plus grands *coups* ſont ruës.

En termes de Marine & de Guerre, on dit, une ſalve de tant de *coups* de canon, pour dire, Faire un ſalut de mer ou militaire en deſchargeant l'artillerie & ſes armes.

COUP, ſignifie auſſi, Outrage, offence qui ſe fait à quelqu'un en le frappant. Les *coups* de baſton ſont des affronts qui ne ſe pardonnent point. Les eſcoliers ſe battent à *coups* de poing. On chaſtie les valets à *coups* d'eſtrivieres, par des *coups* de pied au cul. En ce ſens on dit qu'un homme eſt tout couvert, tout moulu, tout roüé de *coups*; qu'on luy a donné mille *coups* aprés ſa mort.

On appelle le *coup* de grace, celuy qu'on donne aux roüez ſur l'eſtomac pour les empêcher de languir long-temps. On appelle un *coup* orbe, un *coup* fait par un inſtrument contondant, qui fait une contuſion ſur la chair, ſans ouverture. Un *coup* d'eſtramaçon, un grand *coup* qui ſe fait par le trenchant d'un coutelas. Un *coup* fourré, le *coup* reciproque que deux ennemis ſe portent en même temps. On appelle à l'armée des *coups* de main, ceux qui ſe donnent avec les armes ordinaires ſans artillerie.

COUP, ſe dit auſſi des operations legeres qui ſe font ſur un corps pour le guerir, pour le ſoûlager de quelque incommodité. Il luy faut donner un *coup* de lancette, pour dire, Il le faut ſaigner; un *coup* de biſtori, pour dire, Il luy faut percer quelque apoſtume, couppet quelques chairs; un *coup* de raſoir, pour dire, Il le faut raſer; un *coup* de peigne, pour dire, Il le faut peigner. On dit auſſi, Donner un *coup* de corne à un cheval. Voyez *Corne*.

COUP, ſe dit auſſi des actions qui ſe reïterent. Un homme ſobre ne doit boire que deux ou trois *coups* à ſon repas. Ce tour eſt difficile à faire, à deviner, je vous le donne en dix *coups*. Un canon en batterie tire douze à quinze *coups* par heure. On dit auſſi abſolument, Tous *coups* vaillent, pour dire, A tout haſard. Le *coup* vaut l'argent, Paſſe pour le *coup*, pour dire, Je pardonne pour cette fois-cy. On dit, qu'un Prevoſt a fait un beau *coup* de filet, pour dire, qu'il a fait une belle capture. On dit auſſi, Faire d'une pierre deux *coups*, pour dire, Tirer deux avantages d'une même action. On dit d'une action qui ne fait ni bien ni mal, C'eſt un *coup* dans l'eau, un *coup* perdu. On dit encore, Donnez un *coup* de pied, un *coup* d'eſperon juſque-là, pour dire, Allez viſte juſqu'à un tel endroit.

COUP, ſe dit auſſi des actions qui ſe font promptement. Ce Capitaine a dix mille hommes preſts à s'armer au premier *coup* de tambour. Les voleurs s'amaſſent avec un *coup* de ſifflet. Il faut donner un *coup* d'œuil ſur ces ouvriers pour voir s'ils travaillent. Un Financier peut eſtre ruiné d'un *coup* de plume. Quand on paſſe auprés d'un homme de merite, il luy faut donner un *coup* de chapeau, c'eſt à dire, le ſaluer en oſtant ſon chapeau, en ſe deſcouvrant la teſte. On dit d'un homme qui ne prend point de party, qu'il n'eſt là que pour juger des *coups*.

COUP, ſignifie quelquefois, Tour ſubtil, adreſſe, promptitude à faire quelque choſe. Voilà un *coup* d'un fin matois, d'un chicaneur. Ce couppeur de bourſes a eu bientoſt fait ſon *coup*. Cet homme vous a trompé, ce ſont de ſes tours, de ſes *coups* ordinaires.

COUP, ſe dit auſſi des actions heroïques, hardies & extraordinaires, ſoit en bien, ſoit en mal. Il ſe fit de beaux *coups* de lance en cette bataille, en ce tournoy. La priſe de la Rochelle fut un *coup* d'Eſtat. La paix de Caſal fut un *coup* de teſte; & quelques-uns ont adjoûté un *coup* de chapeau, parce que Monſieur Mazarin qui la fit, en devint Cardinal. Corneille a dit dans le Cid,

Et pour leurs *coups* d'eſſay veulent des *coups* de maiſtre.

On dit au contraire, L'action de Caton fut blaſmée, parce que c'étoit un *coup* de deſeſpoir. Cet homme eſt un maiſtre, eſt capable de faire un meſchant *coup*.

COUP, ſe dit auſſi des accidents extraordinaires qui ſont des effets de la Providence, de quelque cauſe inconnuë, de la fortune, du haſard. Le ſuccés de la bataille gagnée par Charles Martel fut un *coup* du Ciel. La mort du Roy Henry II. fut un grand *coup* de malheur. L'élevation & la cheute de Sejan furent des *coups* de la fortune. Ce brave eſt allé executer une entrepriſe fort dangereuſe, c'eſt un grand *coup* de haſard s'il en eſchappe.

COUP, s'employe auſſi en toutes ſortes de jeux, tant pour la repetition de l'action, que pour le changement & la maniere de joüer. Il a fait au Piquet un *coup* de 80. points. A la Boule il a mis un *coup* ſur le but. A la Paume il a fait un *coup* de grille, de dedans, de tambour, d'arriere-main. Aux Dez il a fait un *coup* de raſle. Aux Dames, aux Eſchecs, il a fait un *coup* de deux. On dit auſſi, Il a le *coup* ſur luy, c'eſt à dire, qu'il ne gagne que parce que c'eſt à luy à joüer. Il a un *coup* ſeur, pour dire, Il a un beau jeu, ou un moyen de gagner infailliblement. On dit auſſi, Voilà un *coup* de partie, pour dire, qui donne un grand avantage, d'où depend le gain de la partie: ce qui ſe dit auſſi au figuré dans toutes les affaires ſerieuſes, lors qu'on a quelque préjugé pour ſoy, ou qu'on a des avantages, des facilitez de les faire reüſſir.

COUP, ſe dit figurément de ces afflictions impreveuës qui ſont comme des traits qui nous percent le cœur. La nouvelle de la mort de ſa femme fut un *coup* mortel pour luy. Quand ce favory apprit la nouvelle de ſa diſgrace, ce fut un *coup* de maſſuë qui l'eſtourdit tout-à-fait, ce fut un *coup* de foudre qui l'abattit. Un amant dit auſſi, qu'il a receu un *coup* mortel des yeux de ſa maiſtreſſe.

COUP, ſe dit encore figurément des attaques qui ſe font par le diſcours. Cette femme donne toûjours quelque *coup* de bec à ſa rivale. Ce Satyrique donne toûjours quelque *coup* de dent, quelque *coup* de pinceau à ſon ennemy.

On dit en Morale, qu'une choſe porte *coup*, pour dire, qu'elle eſt importante, qu'elle tire à conſequence.

On dit en Maçonnerie, qu'un mur prend *coup*, pour dire, qu'il menace de cheute, de ruine, qu'il fait ventre, qu'il n'eſt plus à plomb.

On dit en Fauconnerie, qu'un oiſeau prend *coup*, quand il heurte trop rudement ſur ſa proye.

COUP, ſe prend auſſi adverbialement. Une ville en Suiſſe eſt fonduë tout à *coup*, en un moment. Il luy vint cette année deux ſucceſſions tout d'un *coup*, c'eſt à dire, en même temps. Souvent les malheurs ſont enchaiſnez & arrivent *coup* ſur *coup*, c'eſt à dire, l'un incontinent aprés l'autre. A ce *coup* il ſe faut resjoüir, c'eſt à dire, en cette occaſion de joye. Cela ne vient qu'aprés *coup*, pour dire, quand on n'en a plus que faire, quand on ſçait desjà une choſe. Il a tiré, il a joüé à *coup* perdu, c'eſt à dire, ſans viſer à aucun but certain. Il arrive à tous *coups*, c'eſt à dire, fort ſouvent, &c.

COUPABLE. adj. m. & f. & ſubſtantif. Pecheur, criminel devant Dieu. La bonté divine fait grace aux *coupables* en cette vie, & les punit ſeverement en l'autre, s'ils ne font penitence.

COUPABLE, ſe dit auſſi de tous les crimes contre Dieu & les hommes qui ſont punis par la juſtice ordinaire. Ce criminel s'eſt trouvé *coupable* par les informations; il a avoüé qu'il étoit *coupable* de beaucoup de crimes. Il eſt dangereux de ſe mettre en eſtat, pour peu qu'on ſe ſente *coupable*.

On dit proverbialement, que l'innocent pâtit ſouvent pour le *coupable*, le bon pour le mauvais, quand on fait un mauvais jugement d'une certaine eſpece de gens, parce qu'on a été trompé par quelques-uns.

COUPEAU. ſ. m. Sommet d'une montagne. La premiere choſe qu'on apperçoit en mer, ce ſont les *coupeaux* des montagnes. On appelle le Parnaſſe, la montagne au double *coupeau*.

On appelloit auſſi autrefois *coupeaux* ou *coupaus*, ceux qui ſouffrent l'infidelité de leurs femmes : ce qui vient, ſelon quelques-uns, *quòd ſua uxoris copiam faciant.* Mais Paſquier dit que ce mot vient de *couppe*, qui ſignifioit autrefois *infidelité*; & l'on diſoit d'abord, Ta femme t'a fait *couppe*, pour dire *coupeau.*

COUPELLE. ſ. f. Petit vaiſſeau plat preparé pour eſſayer les metaux. Il eſt fait de cendres de bois leger, comme aubier, de cheſne, & de cendre d'os ſans moëlle, comme de pieds de mouton. Dans ce vaiſſeau on fait fondre l'or, ou l'argent qu'on veut eſprouver ou purger, ſur un feu ardent de charbon, & on y meſle un peu de plomb, lequel s'imbibe dans ce creuſet, ou s'évapore; & il emporte avec luy toute l'impureté du metail.

On dit figurément, qu'un homme a paſſé par la *coupelle*, quand il a ſuby un tres-ſevere examen, quand il a eſté bien ſeigné & bien purgé aprés une grande maladie, comme on examine & on purge les metaux par la *coupelle.*

COUPELLER. v. act. Faire paſſer de l'or & de l'argent par la *coupelle.* Ce n'eſt pas un examen ſuffiſant que la pierre de touche, ni la couppe par le burin, pour juger de la bonté d'un or, il faut le *coupeller* pour en eſtre aſſûré.

COUPELLÉ, ÉE. participe & adj.

COUPEROSE. ſ. f. Vitriol, mineral qui ſe trouve dans les mines de cuivre. La *couperoſe* verte eſt le vitriol Romain. La *couperoſe* bleuë eſt le vitriol de Chypre. Il y a auſſi de la *couperoſe* blanche. La *couperoſe* ſert à faire l'eau forte commune, de l'encre, &c. En Latin *chalcanthum.* Menage derive ce mot de l'Allemand *kupfer vaſſer*, ſuivant l'advis de Saumaiſe. D'autres du *cupri roſa*; car en effet on le tire des mines de cuivre rouge, qu'on appelle auſſi *roſette.* La *couperoſe* eſt proprement le ſel de la pierre pyrites.

COUPEROSÉ, ÉE. adj. qui ne ſe dit que d'un viſage remply de boutons, de coutures, & autres choſes qui le rendent rouge & deſagreable.

COUPLE. ſ. fem. & maſc. Lien avec lequel on attache les chiens de chaſſe deux à deux. La *couple* eſt rompuë.

COUPLE, ſe dit auſſi de deux chiens attachez enſemble. Un *couple* de levriers. On le dit par extenſion de deux autres choſes de même eſpece qu'on joint enſemble. Il luy faut donner une *couple* d'eſcus pour ſon ſalaire. Il a apporté pour ſa part une *couple* de bouteilles de bon vin. Il luy a fait preſent d'une *couple* de paires de pigeons. Ce mot vient de *copula.* Nicod. Du Cange teſmoigne qu'on a dit *cupla* dans la baſſe Latinité dans le même ſens.

On appelle auſſi un beau *couple* d'amans, deux perſonnes nouvellement mariées, ou qui le ſeront bientoſt.

En Blaſon & en Venerie, on appelle *couple*, un baſton d'un demy-pied avec deux attaches, dont on ſe ſert pour lier les chiens.

COUPLES, en termes de Marine, ſignifient les coſtes d'un navire, parce qu'elles ſont toûjours appariées & jointes enſemble, & ſont d'égale grandeur, quand elles ſont également eſloignées de la principale coſte.

COUPLER. v. act. Attacher des chiens deux à deux avec une couple.

COUPLÉ, ÉE. part. & adj. On dit à la chaſſe & en Blaſon, des chiens *couplez*, quand ils ſont attachez enſemble.

COUPLET. ſ. m. Diviſion de vers qui ſe fait dans une Hymne, dans une Ode, des Stances, des Chanſons, quand on en met un nombre égal ou de même meſure en chaque partie. Cette Chanſon, cette Hymne eſt compoſée de tant de *couplets.* On le dit auſſi des Pſeaumes & des Proſes qu'on chante à l'Egliſe. Le premier *couplet* de Magnificat. Le dernier *couplet* du *Victima Paſchali laudes.* A l'égard des Odes & des Stances, ces diviſions ſont plus ordinairement appellées *Strophes.*

COUPLET, ſignifie auſſi un fuſil briſé, dont le canon eſt de deux pieces, qui ſe raſſemblent par le moyen d'une vis. Les *couplets* ſont deffendus, à cauſe qu'ils ſervent aux payſans pour aller de nuit à la chaſſe.

COUPLETS, ſe dit auſſi des fiches à doubles nœuds, ou charnieres qui ſervent de pentures pour les portes & pour les feneſtres, parce que ce ſont deux pieces de fer qui ſe joignent & s'accouplent enſemble.

COUPPANT, ANTE. adj. Qui couppe, qui trenche. Les Chirurgiens rapportent que cette playe a eſté faite par des inſtruments *couppants* & trenchants.

COUPPE. ſ. f. Separation d'un corps ſolide & continu en pluſieurs parties. Cette querelle commença le jour des Rois à la *couppe* du gaſteau.

COUPPE, ſe dit auſſi de cette même ſeparation qu'on fait pour eſſayer & deſcouvrir la bonne ou mauvaiſe qualité d'une choſe qu'on *couppe.* Je ne veux acheter les melons qu'à la *couppe*, je donne cinq ſous de la *couppe.* On connoiſt la bonté du drap à la *couppe.* On n'a pû deſcouvrir la fauſſeté de cette monnoye qu'à la *couppe.*

COUPPE, ſignifie auſſi l'art & la maniere de tailler les pierres, les eſtoffes. Le Pere Deſan Jeſuite a fait un beau Traitté de la *couppe* des pierres. Philbert de Lorme en a auſſi eſcrit moins amplement. Il faut choiſir un Tailleur qui ait la *couppe* bonne, la *couppe* ſûre. Les pierreries ſe caſſent ſouvent à la *couppe*, ſi on n'en entend bien la *couppe.* Les Sculpteurs diſent auſſi, la *couppe* du bois; & les Graveurs, la *couppe* du cuivre; & les Cordonniers, la *couppe* du cuir, en parlant de l'art de les tailler.

COUPPE, ſignifie auſſi la quantité de bois qu'il faut coupper, & le temps propre à la faire. La *couppe* de bois ne ſe doit faire qu'en hiver & hors de la ſeve. Les *couppes* de taillis ſe font de neuf ans en neuf ans : ſelon la bonté des terres, on les partage en *couppes* reglées. Voilà des bois qui ſont en *couppe.* Les Maiſtres des Eaux & Foreſts ont adjugé une telle *couppe* de bois.

COUPPE, ſe dit auſſi de cette diviſion des cartes qui ſe fait en deux parties par celuy qui eſt à coſté gauche du joüeur qui les a battuës. Les joüeurs ont cette ſotte croyance, qu'il y a des gens qui ont une *couppe* malheureuſe, qui ne veulent point eſtre ſous leur *couppe.* Ils appellent une *couppe* foireuſe, celle qui n'eſt pas nette, & dont on laiſſe eſchapper quelques cartes en couppant.

COUPPE-CERCLE. ſ. m. eſt un inſtrument qui ſert à coupper du carton circulairement pour faire des ſpheres & autres pieces qui ſervent à l'Aſtronomie & à la Geometrie. Les compas à quatre pointes en ont toûjours une trenchante qui s'appelle le *couppe-cercle.*

COUPPE-CU. ſ. m. C'eſt le plus malheureux coup du jeu de Lanſquenet, quand celuy qui tient les cartes amene la ſienne la premiere, & perd toutes les autres où il avoit couché de l'argent; & alors on dit que celuy qui a couppé, luy a donné un vilain *couppe-cu.*

On dit auſſi adverbialement, Joüer une partie à *couppe-cu*, dans quelque jeu que ce ſoit, quand on ne veut pas joüer long-temps, ni eſtre obligé à donner revanche.

COUPPE-GORGE. ſ. m. Lieu où on vole, où on aſſaſſine les gens. La vallée des Maures, de Torfou, ſur les chemins de Chartres, & d'Orleans, ont été appellez des *couppe-gorges.* Il y a eu des hoſtelleries appellées des *couppe-gorges*, à cauſe que les maiſtres aſſaſſinoient ou y laiſſoient aſſaſſiner leurs hoſtes.

COUPPE-GORGE, ſe dit auſſi des boutiques des Marchands où on vend trop cher, des maiſons où on eſt rançonné & mal ſervy. N'allez rien acheter chez un tel Marchand, c'eſt un vray *coupe-gorge*, il vend les choſes au double. C'eſt là un meſchant cabaret, un vray *coupe-gorge*, où on diſne mal, & où on rançonne en comptant. La boutique de ce Barbier eſt un vray *coupe-gorge*, il n'a que des apprentifs qui eſcorchent, qui vous couppent.

COUPPE-GORGE, en termes de Marine, ſe dit des courbes de charpenterie qui forment la gorge du vaiſſeau, & s'élevent inſenſiblement en arc vers l'eſtrave & ſous l'eſperon. Les Charpentiers les appellent *gorgeres*, & les Matelots par corruption *coupe-gorge*.

COUPPE-JARRET. ſ. m. Bretteur, aſſaſſin, qui ne porte l'eſpée que pour battre, aſſaſſiner & faire inſulte aux autres. C'eſt un ſcelerat qui craint la priſon, il ſe fait accompagner d'une douzaine de *coupe-jarrets*.

COUPPE. ſ. f. Taſſe ronde qui ſert à boire. Ce mot eſt noble & reſervé aux choſes ſacrées & au ſtile ſublime. Un calice doit avoir tout du moins ſa *coupe* d'argent; le pied peut eſtre d'eſtain. Les Preſtres anciens prenoient la *coupe* pour faire leurs ſacrifices, leurs libations. Socrate prit hardiment la *coupe* où eſtoit le poiſon qu'on luy avoit preparé. La *coupe* enchantée de l'Arioſte, où on eſprouvoit la fidelité d'une femme. Ce mot vient du Latin *cuppa*, qui ſignifie la même choſe, & qui vient du verbe *capio*, *propter capacitatem*.

On dit poëtiquement d'une bouche bien vermeille, que c'eſt une belle *coupe* de roſes.

COUPPE, en termes de Religion, ſert quelquefois à exprimer la communion ſous la ſeconde eſpece du vin. L'Egliſe a eu de bonnes raiſons pour oſter la *coupe* aux laïques.

COUPPER. v. act. & n. Separer avec un inſtrument trenchant un corps continu & ſolide en deux ou pluſieurs parties. On *coupe* les bleds avec une faucille. On *coupe* l'herbe avec une faulx. On *coupe* les arbres avec la coignée & la ſerpe. Les eſtoffes ſe *couppent* avec des ciſeaux, & les pierres & le bois avec des marteaux, des ciſeaux & des ſcies. Le Laboureur *coupe* la terre avec la charruë & le coutre. *Couper* du pain, de la viande avec un couteau. Un fanfaron dit en menaçant, qu'il *coupera* bras & jambes à quelqu'un, pour dire, qu'il luy fera toutes ſortes de mauvais traittements: & au figuré, on dit qu'un Juge a *coupé* bras & jambes à une partie, pour dire, qu'il luy a fait tout le tort qu'il a pû. On dit auſſi, *Couper* la bourſe à quelqu'un, quand on a retranché quelque choſe du droit qui luy pouvoit appartenir pour le bien de la paix, en faiſant un accommodement. On dit auſſi pour montrer qu'on eſt bien aſſeuré de la verité de quelque choſe, J'y mettrois ma teſte à *couper*, & ſi c'eſt la gageure d'un fou. Ce mot vient du Grec *koptein*, qui ſignifie la même choſe, ſelon Nicod aprés Budée. D'autres le derivent du Latin *copulare*.

COUPPER, ſe dit auſſi de quelques choſes ſeparées ſans inſtruments trenchants, Le feu a *coupé* cette buſche; & même de celles qui ne ſont pas ſolides. Voilà du vin ſi eſpais, qu'on le *couperoit* avec un couteau. Pour traverſer la riviere à la nage, il faut *couper* l'eau avec les bras.

COUPPER, ſignifie auſſi, Croiſer, traverſer. Tous les Meridiens ſe *couppent* aux Poles du monde. Tous les diametres ſe *couppent* dans le centre du cercle. Voilà une ruë, un chemin de traverſe qui *coupe*. *Couppez* par là, c'eſt voſtre plus court. Une compagnie ne ſe doit pas laiſſer *couper* en ſa marche.

On dit auſſi en termes de Chaſſe, qu'un chien *coupe*, lors qu'un chien ambitieux veut gagner la teſte de la meute, ou qu'il manque de force.

COUPPER, ſignifie auſſi ſimplement, Tailler, façonner. Ce Tailleur eſt adroit, il ſçait bien *couper* un habit. J'ay fait *couper* ce manteau à la piece. Ce Sculpteur *coupe* bien le bois.

En termes de Jardinage, on dit, *Couper* en pied de biche, pour dire, *Couper* de biais.

COUPPER, ſignifie encore, Entamer quelque choſe, y faire quelque ouverture. Cet homme s'eſt *coupé* au doigt, mais ce n'eſt pas fort avant. Cette piſtole eſt douteuſe, elle a eſté ſouvent *couppée*. Voilà un vent de Nord qui *coupe* comme un raſoir, c'eſt à dire, il entame, il fait fendre la peau. Le froid gerce, fait que la peau ſe *coupe*.

On dit auſſi en termes de Manege, qu'un cheval ſe *coupe*, quand par l'un de ſes fers il entame la peau d'un de ſes boulets. On dit auſſi, *Couper* le rond, ou *couper* la volte, quand un cheval change de main en travaillant ſur les voltes.

COUPPER un cheval, c'eſt le chaſtrer, le rendre hongre & inhabile à la generation. On a eſté obligé de *couper* ce cheval, parce qu'il ruoit & mordoit.

COUPPER, s'employe auſſi en parlant des divers ſupplices par leſquels on mutile les corps des criminels en France. On *coupe* la teſte aux Gentilshommes avec un coutelas. En Angleterre on la leur *coupe* avec une doloire ſur un billot. On *coupe* les oreilles aux coupeurs de bourſes. On *coupe* le nez aux deſerteurs & aux garces. On *coupe* le poing aux parricides, aux meurtriers des Princes, de leurs parents, de leurs maîtres, & aux ſacrileges.

COUPPER la gorge, ſignifie, Tuer, maſſacrer. On *coupa* la gorge à tous les François au temps des Veſpres Siciliennes. Ce voleur a eſté roüé pour avoir *coupé* la gorge à pluſieurs paſſants. Ces deux braves ſont ſi animez, qu'il faut qu'ils ſe battent, qu'ils ſe *couppent* la gorge enſemble.

En ce ſens on dit figurément, qu'on *coupe* la gorge à quelqu'un, quand on luy cauſe quelque dommage. On *coupe* la gorge aux enfants, quand on ne les inſtruit pas bien, quand on les laiſſe vivre dans un plein libertinage. Si vous luy oſtez cet employ, il n'a pas du pain, vous luy *couppez* la gorge. Le Juge a *coupé* la gorge à cette partie, en luy faiſant perdre ſon procés. On *coupe* la gorge dans cette hoſtelerie, on y rançonne les paſſants. On dit auſſi d'une raiſon peremptoire & deciſive, qu'elle *coupe* la gorge à un adverſaire, lors qu'il n'a rien à y reſpondre.

COUPPER, ſignifie auſſi, Diviſer un pays. L'Appennin eſt une chaiſne de montagnes qui *coupe* toute l'Italie. La France eſt *couppée* & arrouſée de pluſieurs rivieres. La Flandre eſt *couppée* d'un nombre infiny de foſſez & de canaux.

COUPPER chemin, c'eſt, Mettre un obſtacle au paſſage de quelqu'un, comme font les montagnes, les rivieres & les canaux. Et en ce ſens on dit, *Couper* les vivres à une ville, quand on occupe les paſſages par où les vivres luy arrivoient: *Couper* les ennemis, quand on ſe met entre eux & leur camp, ou leur ville, pour les empeſcher d'y retourner. On a arreſté le cours de cet incendie, en *coupant* & abattant deux ou trois maiſons.

COUPPER, ſe dit figurément en choſes ſpirituelles & morales. On dit qu'un criminel ſe *coupe* en ſes reſponſes, quand il ſe contredit, ou quand il varie: qu'un Orateur *coupe* ſon ſtile: qu'un Poëte *coupe* ſes Stances, pour dire, qu'il y fait pluſieurs pauſes & diviſions, qu'il employe peu de conjonctions. On dit en ce ſens, *Couper* court, pour dire, Abreger, s'expliquer en peu de paroles. On dit, *Couper* la parole à quelqu'un,

pour dire, l'interrompre. La douleur, les ſouſpirs, les ſanglots luy *couppoient* la voix, pour dire, l'empeſchoient de parler, interrompoient ſon diſcours.

On dit auſſi figurément, *Couppер* l'herbe ſous le pied à quelqu'un, pour dire, luy faire perdre quelque avantage. On dit auſſi, qu'on s'eſt *couppé* de ſon conteau, ou qu'on s'eſt *couppé* la gorge, quand on a laſché quelques paroles qui enſuitte portent un grand prejudice.

On dit qu'on *couppe* la racine d'un procés, quand on en oſte la ſource, ou ce qui le cauſe, ou qui le peut fomenter. On le dit auſſi de pluſieurs autres maux, auxquels on dit qu'on *couppe* la broche, lors qu'on les previent, ou qu'on les arreſte, par alluſion à la broche d'un muid, laquelle eſtant *couppée*, on n'en peut plus tirer le vin.

COUPPER, ſe dit en termes de Jeu, d'un pacquet de cartes qu'on ſepare en deux, aprés que celuy qui les tient les a bien meſlées. On dit encore, *Coupper* pour voir à qui ſera, lors que chacun prend un pacquet de ces cartes, & qu'il monſtre celle qui eſt à deſcouvert, dont la plus haute commande. J'ay *couppé* un as, & vous n'avez qu'un dix. On le dit auſſi, quand ſur des cartes qu'on jette, on en met une plus haute pour gagner la main. Il a *couppé* d'un Roy, d'une triomphe, d'un matador, d'une carte qui eſt hoc.

On dit, *Coupper* cu, quand on ne veut pas donner revanche à quelqu'un, ni attendre qu'il ſe ſoit raquitté.

En termes de Paume, on appelle *coupper* un coup, quand on pouſſe la balle, enſorte qu'elle roule au lieu de rebondir.

En termes de Danſe, on appelle *coupper* un pas, quand on fait un petit ſaut en pliant le pied gauche, tandis qu'on paſſe legerement le droit pas deſſus.

En termes de Blaſon, on appelle *coupper* un Eſcu, quand on le diviſe en deux parties égales diametralement par une ligne parallele à l'horiſon, & en même ſens ou diſpoſition que la faſce. Cet Eſcu eſtoit *couppé* de gueules & de ſable. De là vient qu'on dit que deux couleurs ſe *couppent*, lors qu'elles ſont fort differentes & fort vives, & qu'elles n'ont aucune nuance, ou couleur douce qui les joigne.

On dit encore en matiére d'eſtoffes, qu'elles ſe *couppent*, quand elles ſe fendent ou ſe caſſent dans les plis, pour n'eſtre pas aſſez moüelleuſes.

On dit auſſi, Faire *coupper* ſon carroſſe, lors qu'un carroſſe a deux fonds, & qu'on en fait retrancher un.

COUPPÉ, ÉE. part. & adj. On appelle un ſtile *couppé*, un langage bref & Laconique: du point *couppé*, une eſpece de dentelles faites avec des feuilles pointuës: des vers, des ſtances *couppez*, quand il y a certaines diviſions au milieu des vers & du couplet: un pas *couppé* à la danſe: un carroſſe *couppé*, qui n'a qu'un fond ſur le derriere: un cheval *couppé* ou hongre.

COUPPÉ, en termes de Blaſon, ſe dit d'un Eſcu diviſé par le milieu de droit à gauche par une ligne parallele à l'horiſon, ou dans le ſens de la faſce. On le dit auſſi des pieces honorables, & même des animaux & des meubles qui chargent l'Eſcu, quand ils ſont diviſez également dans le même ſens, enſorte toutefois qu'une partie ſoit de couleur, l'autre de metail. On dit auſſi *couppé*, des teſtes de loups, de ſangliers & autres animaux & oiſeaux, & même de leurs pieds & autres membres, quand ils paroiſſent ſeparez du corps nettement, ſans y laiſſer ni poil ni plumes, comme il en paroiſt à ceux qu'on appelle *arrachez*. Et on appelle *couppé de l'un en l'autre*, quand ſur un Eſcu ainſi *couppé*, il y a un animal, ou autre piece ou meuble brochant ſur le tout, qui eſt pareillement *couppé*, enſorte que l'eſmail du chef ſe trouve en la pointe, & reciproquement celuy d'enbas ſe trouve en haut.

On dit proverbialement, Pain *couppé* n'a point de maître.

COUPPERET. ſ. m. Inſtrument trenchant & peſant, propre à *coupper* des choſes dures, comme des os, du bois, &c. Il ſert particuliérement à la cuiſine & à la boucherie pour coupper les viandes, pour faire des hachis. Il ſert auſſi aux Menuiſiers pour fendre du menu bois, pour faire des chevilles, des coins & autres choſes.

COUPPE-TESTE. Jeu d'enfans, où les uns ſe tiennent courbez, & les autres ſautent par deſſus.

On dit figurément, qu'on a joüé à *couppe-teſte*, quand aprés quelques ſeditions ou revoltes on fait trencher la teſte à pluſieurs des criminels qu'on a pris.

COUPPEUR, EUSE. adj. Vendangeur qu'on loüe pour couppper & deſtacher les raiſins des ſeps de la vigne. Il me faut tant de hoteurs & tant de *couppeurs*.

COUPPEUR DE BOURSES, eſt celuy qui adroitement couppe les cordons d'une bourſe, la chaiſne d'une monſtre, les boutons des habits, ou autres choſes ſemblables pour les voler. On le dit auſſi de ceux qui volent ſecrettement les perſonnes, en leur tirant l'argent de leurs poches, les eſpées de leurs bandriers, encore qu'ils ne couppent rien.

COUPPEURE. ſ. f. L'endroit où une [illegible] eſt couppée, la maniere dont elle eſt couppée, ou même la ſolution de continuité qui y eſt faite. Voſtre Barbier vous a fait une *couppeure* à la gorge. La *couppeure* de cette eſtoffe n'eſt pas de droit fil. Je me ſuis fait une *couppeure* qui va juſqu'à l'os.

COUPPOIR. ſ. m. eſt un outil de fer trenchant & bien aceré, dont on ſe ſert dans les monnoyes pour couppper les flans avant que de les marquer. C'eſt une eſpece d'emporte piece qui couppe les lames en rond de la grandeur des eſpeces. Il eſt compoſé de deux morceaux d'acier fort trenchans poſés l'un ſur l'autre, dont celuy de deſſous eſt un peu creux, & repreſente un mortier; & celuy de deſſus un pilon. Ils couppent en rondeur le lingot de metail qu'on met entre deux.

COUPPON. ſ. m. Petite piece de toile claire & fine qui n'eſt que de deux ou trois aunes, qui ſert à emmanchée d'une plus grande, & qui l'eſt quelquefois en effet. Elle ſert à faire des rabats, des manchettes, des mouchoirs de cou, & autres menus linges. Du Cange le derive de *colpo*, qu'on a dit dans la baſſe Latinité dans la même ſignification, tiré du Grec κόπτω, qui ſignifie *morceau* ou *fragment* de quelque choſe.

COUPOLLE. ſ. f. Terme d'Architecture venu d'Italie. C'eſt le haut du dome d'une Egliſe ronde, faite en forme d'une couppe renverſée. La *coupolle* du Val de Grace, de l'Aſſomption. Ce mot vient de la baſſe Latinité, où l'on a dit *cuppula*, autrement *tholus*, ou *fornix*, d'où les Italiens ont fait leur *cupola* dans le même ſens.

COUR. ſ. f. Terrain enfermé de murs & à deſcouvert, qui fait partie d'une habitation & de ſes commoditez. La *cour* de devant, la *cour* de derriere. La *cour* des cuiſines du Louvre. Petite *cour* à fumier. Cette chambre a veuë d'un coſté ſur la *cour*, de l'autre ſur le jardin. On appelle *baſſe-cour*, celle où on fait le menage de la campagne, où ſont les bœufs, vaches, moutons & les outils du labourage; & à la ville, c'eſt le lieu où ſont les eſcuries, les remiſes de carroſſe, & le logement des petits domeſtiques. On appelle nouvelles de la *baſſe-cour*, des nouvelles fauſſes qui ſe debitent par des gens mal inſtruits, & peu eſclairés. Dans les belles maiſons de campagne il y a auſſi une *avant-cour*, qui eſt un lieu fermé de murailles, couvert de gazon, qui eſt au devant de la principale *cour* du chaſteau.

Nicod derive ce mot du Latin *cohors*, qui ſe trouve dans pluſieurs Auteurs en la même ſignification. Et Menage dit qu'il vient de *certis*, & non pas de *curia*. Ce mot de *cohors* ſignifioit originairement ce que nous appellons *cour de maiſon*. Elle eſtoit ronde, & a donné le nom à la trouppe des ſoldats qu'on a depuis appellée *Cohorte*, qui faiſoit partie d'une Legion. En Picardie & en Bafſigny on appelloit *court*, le chaſteau du Seigneur, & ſa fait-il petit; & on diſoit, Je m'en vais à la *court* d'un tel, pour dire, en ſa maiſon, en ſon chaſteau: & de là vient que la plus-part des noms des villages ſe terminent en *court*.

COUR, Lieu où habite un Roy ou un Prince Souverain. Un Courtiſan doit eſtre toûjours à la *Cour*, ou aller ſouvent à la *Cour*. Il a eſcrit en *Cour*. La *Cour* de Rome: La *Cour* celeſte, c'eſt le Paradis.

COUR, ſignifie auſſi le Roy & ſon Conſeil, ou ſes Miniſtres. Il eſt venu un ordre de la *Cour* de faire partir ces trouppes. Ce mot vient de *curia*.

COUR, ſignifie encore tous les Officiers & la ſuitte du Prince. La *Cour* marche vers un tel endroit. Il y a long-temps que cet homme eſt à la ſuitte de la *Cour*. C'eſt un des premiers Seigneurs, une des plus belles Dames de la *Cour*. C'eſt un Marchand de vin ſuivant la *Cour*. Les Rois tenoient autrefois leur *Cour* pleniere.

COUR ſe prend auſſi quelquefois pour le corps de l'Eſtat que le Prince repreſente. L'Egliſe Gallicane a ſouvent beſoin de ſe deffendre contre les entrepriſes de la *Cour* Romaine. Il y a toûjours des brouilleries en la *Cour* d'Angleterre. Les *Cours* de France & d'Eſpagne ſont en perpetuelle jalouſie.

COUR, ſe dit encore des manieres de vivre à la *Cour*. Cet homme ſçait bien la *cour*, ſçait faire la *cour*, il a bien pris l'air de la *cour*. C'eſt un eſprit de *cour*. Il ſçait toutes les intrigues de la *Cour*. Cet homme n'eſt plus à la mode, il eſt de la vieille *Cour*. On appelle auſſi un air de *Cour*, une chanſon qu'on chante à la *Cour*.

COUR, ſe dit auſſi à l'égard des Grands Seigneurs ou Superieurs, à qui on rend des viſites frequentes, des reſpects, des aſſiduitez. Les Officiers d'armée vont faire leur *cour* à leur General. Ce Miniſtre avoit groſſe *cour* à ſon lever. Il faut ſolliciter ſes Juges, leur faire la *cour*, quand on a un procés preſt à juger.

COUR, ſe dit auſſi des careſſes, des cageolleries qu'on fait aux Dames pour s'en faire aimer, pour les eſpouſer. Il y a long-temps que ce jeune homme fait la *cour* à cette veuve, qu'il luy fait les doux yeux. Il fait la *cour* à cette vieille, il la flatte, pour taſcher d'attraper ſa ſucceſſion.

COUR, ſignifie auſſi le lieu où les Juges exercent leur juriſdiction. Ce procés a eſté jugé en la *Cour* de Parlement, en la *Cour* des Pairs en pleine audience. On prononce dans les arreſts, Hors de *Cour*, pour dire, que les parties n'ont plus que faire au Palais. Un congé de *Cour*.

COUR, ſignifie encore l'aſſemblée des Juges. Il y a trente Conſeillers en cette *Cour*. Le Parlement eſt allé ſaluer le Roy en corps de *Cour*. Le Parlement s'appelle par excellence, la *Cour*; & les Preſidents au Mortier ſont ſeuls appellez les Preſidents de la *Cour*. Un Huiſſier de la *Cour*. Un Procureur de la *Cour*, &c. On dit, A la levée de la *Cour*. Un arreſt de la *Cour*. Le ſtile des *Cours*, eſt la maniere de proceder en toutes les *Cours* & Juriſdictions.

COUR, ſe dit auſſi du pouvoir de juger. Dans les arreſts de renvoy du Conſeil, le Roy dit qu'il attribuë aux Juges par luy deleguez toute *cour* & juriſdiction pour connoître d'une telle affaire.

Les *Cours* ſe diſtinguent en Souveraines ou Superieures, comme le Parlement, celuy de Paris s'appelle la *Cour des Pairs*, la Chambre des Comptes, la *Cour* des Aides, & la *Cour* des Monnoyes; & en Subalternes ou inferieures, comme celles des Preſidiaux & Sieges Royaux; & auſſi en *Cours* Laïques, & en *Cours* Eccleſiaſtiques ou d'Egliſe. On dit auſſi, la *Cour* de Rome, en parlant des Lettres qui s'expedient en la Chancelerie & en la Penitencerie de Rome. Dans les Couſtumes il eſt parlé auſſi de *Cour* Feodale, ou de celle où les vaſſaux des Seigneurs ſont jugez; & *Cour* Fonciere, la Baſſe Juſtice pour les droits fonciers.

COURAGE. ſ. m. Ardeur, vivacité, fureur de l'ame qui fait entreprendre des choſes hardies, ſans crainte des perils. En ce ſens il ſe dit des animaux auſſi-bien que des hommes. Le lion eſt celuy des animaux qui monſtre le plus de *courage*. Ces taureaux ſe ſont battus avec grand *courage*, grande furie. Les chiens ont aſſez de *courage* pour attaquer un ſanglier. Le *courage* de la plus-part des ſoldats n'eſt que fureur, que brutalité. Du Cange croit que ce mot vient de *coragium*, qui s'eſt dit de ce qu'on demande de tout ſon cœur. Joannes à Janua le derive de *cor* & *ago*.

COURAGE, eſt auſſi une vertu qui éleve l'ame, & qui la porte à mépriſer les perils, quand il y a des occaſions d'exercer ſa vaillance, ou à ſouffrir les douleurs, quand il y a lieu de monſtrer ſa conſtance & ſa fermeté. Le *courage* d'Alexandre a bien paru dans ſes conqueſtes. Le *courage* de Caton a bien paru en ſa mort. La trompette reveille le *courage* des combattans. Les bons ſuccés enflent, relevent le *courage* des victorieux, fait perdre *courage* aux vaincus.

COURAGE, ſe dit quelquefois en contreſens, d'une grande lâcheté, d'une grande méchanceté. Medée eut bien le *courage* de déchirer ſes enfans. Thieſte eut le *courage* de faire manger à Atrée les ſiens. Il faut avoir le *courage* bien bas pour trahir ſon maiſtre. Si j'en croyois mon *courage*, je l'eſtranglerois, c'eſt à dire, ma colere. Il a vaincu ſon *courage*, ſurmonté ſa paſſion.

COURAGE, ſignifie quelquefois, Ardeur, affection. Il eſt allé en un tel lieu de grand *courage*, avec grande promptitude. Il ſert ſes amis de grand *courage*. Il travaille de grand *courage*, pour dire, avec grande affection.

COURAGE, ſe dit abſolument en ces phraſes. Allons, *courage*, il n'y a plus que *courage*, pour dire, Nous voilà bientoſt au bout de nôtre voyage, de nôtre travail.

COURAGEUX, USE. adj. Qui a de la hardieſſe, de la vivacité, du courage. Le lion eſt *courageux*. Les Gentilshommes ſont plus *courageux* que les autres.

COURAGEUSEMENT. adv. D'une maniere courageuſe. Les François ſe battent toûjours fort *courageuſement*.

COURAMMENT. adv. C'eſt la même choſe que, Tout courant, d'une maniere prompte & ordinaire. Il a dit ſa leçon fort *couramment*. Le bled ſe vend un tel prix tout *couramment*. Il ne faut pas faire les choſes *couramment* & trop à la haſte. Ce mot vient du Latin *currenter*.

COURANT, ANTE. adj. & ſ. m. Qui court, qui s'écoule. Un chien *courant*, qui court aprés les cerfs, qui force le gibier. Voyez *Chien*. L'eau *courante* eſt la meilleure & la plus nette. Le *courant* de l'eau, c'eſt le fil de l'eau. Un *courant* d'eau, c'eſt un petit ruiſſeau, tel que ceux qui ſont moudre les moulins. Le grand *courant* de la riviere ſe dit du bras de la riviere le plus large & le plus rapide.

COURANT, ſe dit du flus naturel des eaux de la mer, qui vient du mouvement de la terre. Les *courants* ſous l'Equateur ſont ſi violents, que les vaiſſeaux peuvent aller promptement d'Afrique en Amerique; mais ils

empêchent abſolument qu'on ne revienne par le même chemin : deſorte qu'il faut remonter juſqu'au 40. degré par des briſes ou des vents d'aoüs pour revenir en Europe. On attribuë auſſi à cette cauſe les violents reflus du Deſtroit de Magellan, parce qu'on croit que les *courants* de la mer du Sud & de celle du Nord s'y entrechoquent.

COURANTS. Terme de Marine. Ce ſont des mouvements impetueux de la mer, qui viennent de ce que les eaux étant pouſſées contre des promontoires ou des golphes, où elles n'ont pas aſſez de liberté de s'étendre, ſont obligées de retourner, & de troubler le flus ordinaire de la mer. On dit auſſi des manœuvres *courantes* ou *coulantes*. Voyez *Coulantes*.

COURANT, ANTE. adj. ſe dit auſſi du temps preſent. C'eſt l'année *courante*. Le 15. du *courant*, veut dire, le 15. du mois qui court. Le terme *courant*, c'eſt le terme qui eſt commencé, & qui n'eſt pas échu. On dit auſſi, le *courant* des intereſts, pour dire, ceux qui eſchéent tous les jours, à la diſtinction des arrerages anciens. On appelle le prix *courant* le prix commun & ordinaire des denrées. Le *courant* du monde, le *courant* des affaires, c'eſt la maniere ordinaire de vivre, le train que prennent les affaires ordinairement. Un nœud *courant*, eſt celuy qui ſe lâche aiſément, à la diſtinction d'un nœud ſerré. Toiſe *courante*, aune *courante*, celle qu'on meſure ſeulement ſuivant la longueur, ſans conſiderer la largeur, ni la hauteur, à la diſtinction de la toiſe quarrée, ou de la toiſe cube. Une monnoye *courante*, qui a cours, qu'on reçoit dans le commerce.

TOUT COURANT. adv. D'une maniere prompte & ordinaire. Allez *tout courant* en un tel endroit. On vend ce Livre dix écus *tout courant*, pour dire, on en a grand debit à ce prix-là. Cet eſcolier lit *tout courant*, pour dire, fort viſte & ſans heſiter. Il gagne cet homme-là aux Eſchecs *tout courant*, c'eſt à dire, il ſçait mieux joüer que luy.

COURANTE. ſ. f. Piece de Muſique, d'une meſure triple ou mouvement ternaire. Elle commence & finit, quand celuy qui bat la meſure baiſſe la main; au contraire de la ſarabande, qui finit ordinairement quand il la leve. C'eſt la plus commune de toutes les danſes qu'on pratique en France, qui ſe fait d'un temps, d'un pas, d'un balancement, & d'un couppé. La *courante* reçoit auſſi pluſieurs autres pas. Autrefois on en ſautoit les pas; & en ce point elle étoit differente des baſſes danſes, & des pavades. Il y a des *courantes* ſimples, & des *courantes* figurées, qui ſe danſent toutes à deux perſonnes. On appelle *courante*, tant l'air, que les pas qu'on fait deſſus pour la danſer, & même les paroles ſur leſquelles on a mis un air de cette meſure.

COURANTE, ſe dit auſſi baſſement du flus de ventre, à cauſe qu'il fait courir aux neceſſitez. Il y a trois jours que cet homme a la *courante*.

COURBATURE. ſ. f. Terme de Manege. C'eſt le battement du flanc du cheval, tel que celuy que cauſe la fievre aux hommes. Un cheval *courbatu*, eſt celuy qui a été ſurmené, dont la reſpiration n'eſt alterée que par l'excés du travail. Il devient auſſi *courbatu*, lors qu'il eſt trop eſchauffé, ou plein de mauvaiſes humeurs. Le poux, la morve, & la *courbature*, ſont les trois cas redhibitoires qui annullent la vente d'un cheval. On en eſt garent neuf jours, parce que ce ſont des deffauts qu'on peut cacher juſques là.

COURBE. adj. m. & f. Ce qui n'eſt pas en droite ligne, ni en ſurface bien unie. En Geometrie il y a des lignes *courbes* regulieres, comme le cercle, l'ellipſe, la parabole & l'hyperbole; d'autres irregulieres, comme la conchoïde, la conchile, la cicloïde, l'helice, quoy qu'elles ſe puiſſent tracer avec art; d'autres tout à fait irregulieres, comme celles qu'on fait au haſard avec la plume : ce qui ſe dit de tout ce qui eſt tortu. Ce mot vient du Latin *curvus*.

COURBE, en termes de Charpenterie, eſt une piece de bois couppée en arc, dont on ſe ſert pour faire les cintres, les toits des domes ronds, ou des genoux de navire, les liens & les eſſeliers. Il y a des chevrons cintrez, ou faits de *courbes*; des *courbes* qu'on appelle *de cul de four*.

COURBES D'ARCASSE, en termes de Marine, ſont des pieces de liaiſon aſſemblées dans chacun des angles de la pouppe, d'un bout contre la liſſe de hourdy, & en retour contre les membres du vaiſſeau.

COURBES DE CONTRE-ARCASSE. Ce ſont des pieces de bois poſées en fond de cale, & attachées du bout d'enbas ſur les membres du vaiſſeau, & par enhaut arcboutées contre l'arcaſſe.

COURBE, en termes de Manege, eſt une tumeur dure & calleuſe qui vient en longueur au dedans du jarret du cheval.

COURBE. ſ. f. en termes de Navigation, ſe dit de deux chevaux accouplez qui ſervent à remonter les bateaux ſur les rivieres. Il faut dix ou douze *courbes* de chevaux pour remonter ce bateau foncet.

COURBER. v. act. Mettre hors de la ligne droite, rendre courbe. Il faut *courber* cette voute en arc, en plein cintre; il ſeroit trop dangereux de la faire toute droite. Il faut ſe *courber* pour paſſer par un guichet de priſon.

COURBÉ, ÉE. part. & adj. Il eſt devenu boſſu pour s'être tenu trop long-temps *courbé*. Le fardeau des ans a rendu ce vieillard tout *courbé*.

COURBETTE. ſ. f. Terme de Manege. C'eſt un ſaut mediocre du cheval, qui éleve les pieds de devant en l'air, & puis ceux de derriere ſuivent; ce qui eſt repeté & continué en même cadence. On dit, Manier un cheval à *courbettes*, le mettre à l'air des *courbettes*. Une *courbette* eſt un ſaut.

On dit figurément, qu'on fait aller un homme à *courbettes*, lors qu'on a plein pouvoir ſur luy, qu'on le gourmande, qu'on luy fait faire les choſes de hauteur.

COURBURE. ſ. f. Eſtet, qualité de la choſe courbée. La *courbure* d'une voute eſt ce qui fait ſa force.

COURCAILLET. ſ. m. Le cri que font les cailles. C'eſt auſſi un petit ſifflet qui imite le cri des cailles, & qui ſert d'appeau pour les attirer. Il eſt fait de cuir qui ſe pliſſe en rond, qui s'étend, & qui ſe reſſerre pour former ce bruit. On a porté autrefois des habits, des chauſſes faites en *courcaillet*, parce qu'elles étoient pliſſées de la même maniere que cet appeau.

COUREAU. ſ. m. Vieux mot François qui ſignifioit *barres*, *couliſſes* & *verroux*. On le trouve en pluſieurs Coûtumes, & il ſe dit encore dans les Provinces. Ce mot vient de *courir*.

COURE'E. Terme de Marine, eſt une compoſition de ſuif, de ſoulfre, de reſine, & de verre pilé, dont on frotte les vaiſſeaux pour les mettre en mer, ou pour faire un voyage de long cours, pour conſerver le bordage. On l'appelle auſſi *couroy*; & quand on dit, Suffrer un baſtiment, c'eſt luy donner la *courée*.

COUREUR. ſ. m. Leger à la courſe, qui ſe pique de bien courir. Aux Jeux Olympiques il y avoit des Lutteurs, des *Coureurs*, & autres gens excellens en toutes ſortes d'exercices.

COUREURS, en termes de Guerre, ſont des Cavaliers détachez pour battre l'eſtrade, pour aller aux nouvelles & à la découverte des ennemis. On le dit auſſi de ceux qui ſortent d'une garniſon pour picorer.

COUREUR, en termes de Manege, eſt un cheval de ſelle propre pour la courſe, & particulierement pour la chaſſe. Ce Seigneur a une vingtaine de *coureurs* dans ſon

équipage

équipage de chaſſe. On appelle auſſi un *coureur de bague*, celuy qui court la bague.

COUREUR, ſignifie auſſi un voyageur, ou un homme qui ne ſçauroit demeurer en ſa maiſon. Cet homme eſt un *coureur* qui eſt toûjours en voyage. Il faut renoncer à vous aller voir, vous eſtes un *coureur* qui n'eſtes jamais au logis.

COUREUR, ſignifie auſſi un inconſtant en amour, qui en va conter à toutes les femmes. Une Dame de merite veut de l'attache, & ne ſçauroit aimer un *coureur*.

COUREUR, ſe dit auſſi de celuy qui court avidement aprés certaines choſes qu'il ſouhaite. Ce curieux eſt un *coureur* d'inventaires, de bons marchez. Celuy-cy aime la ſymphonie, c'eſt un *coureur* de concerts. Cet autre eſt un *coureur* de Sermons, d'Indulgences. Dom Diego Lucifugue de Quevedo étoit un *coureur* d'adventures nocturnes, & on l'appelloit le *Coureur de nuit*. On appelle un *coureur* de Benefices, Celuy qui eſt aſpre à chercher des Benefices, qui envoye en Cour de Rome pour en obtenir des proviſions, ou par mort, ou par devolut.

On appelle chez le Roy, *Coureur de vin*, Certain Officier qui porte à la ſuitte du Roy, à la chaſſe & ailleurs, du vin, de l'eau, & dequoy faire collation.

COUREUSE. ſ. f. Femme qui aime à courir çà & là, qui n'arreſte guere en ſon logis.

COUREUSE, ſignifie plus communément, une femme qui vit dans une infame proſtitution, qui ſe donne à tout venant. Une *coureuſe* de Pont-neuf, de remparts. Une *coureuſe* de guilledou.

COURGE. ſ. f. Plante rampante qui eſt de la nature des citrouilles. Il y en a de cultivée & de ſauvage. Les *courges* de jardin qu'on mange ſont de trois ſortes, longues, rondes, & plattes, quoy que de même temperature. Matthiole dit qu'on en peut changer la forme par art, en choiſiſſant les graines; & que celles qui ſont le plus proche du col font venir les longues, celles du milieu produiſent les rondes, & celles des coſtez les courtes & plattes. Que ſi on veut avoir de groſſes *courges*, il en faut planter la graine ſens deſſus deſſous. Cette plante a les feuilles comme le lierre, mais fort grandes & un peu blanches. Elle a des verges & ſions ſarmenteux, par le moyen deſquels elle monte ſur les arbres ou les perches, & s'y accroche & entortille aiſément. Sa fleur eſt blanche & groſſe, ayant preſque la figure d'une eſtoile. Il y en a qu'on nomme des *courges d'Inde*, parce qu'elles ſont venuës des Indes Occidentales, qui ſe conſervent toute l'année, qui ſont de differente grandeur, forme & couleur, mais de même temperature que les noſtres. Leur feuille eſt ſemblable à celle de la vigne, leur queuë & leurs ſarments gros, aſpres & velus; leur fleur ſemblable à celle du lis, & leur graine à une amande plate. La coloquinte eſt une eſpece de *courge* ſauvage, en Latin *colocynthis*. Quelques-uns derivent ce mot du Latin *cucurbita*.

COURGE, ſignifie auſſi un baſton qu'on met ſur l'eſpaule, aux deux bouts duquel on attache des ſeaux pour porter de l'eau ſans les atteliers. Nicod croit que ce mot eſt corrompu de *courbe*, & eſt ainſi appellé *à curvitate*.

COURIER. ſ. m. Poſtillon qui fait meſtier de courir la poſte, de porter des dépeſches en diligence. Il a été dépeſché un *courier* extraordinaire pour cette affaire, parce que l'ordinaire étoit party. Il y a des offices de *Couriers* de Cabinet, de Maiſtre des *Couriers*. Le *Courier* deſvaliſé.

COURIER, ſe dit auſſi de tous ceux qui courent la poſte, ſoit pour leur plaiſir, ſoit pour leurs affaires, encore qu'ils ſoient de condition. Ce *courier* qu'on a dépeſché pour porter les nouvelles de la paix, étoit le Marquis d'un tel lieu. Quand le Roy eſt ſur une route, les chemins ſont pleins de *couriers* qui paſſent pour attrapper la Cour.

COURIERE, ſe dit poëtiquement de l'Aurore qui vient annoncer le jour; & de la Lune, qu'on a appellé, la *Courriere des nuits*.

COURLIS, ou *Courlieu*. ſ. m. Eſpece d'oiſeau aquatique qui a un grand bec façonné en taucille. En Latin *clorius*, parce qu'en volant il prononce *curlieu*.

COURIR, ou *Courre*. v. act. & neut. Se mouvoir promptement, impetueuſement, de toute ſa force. *Courir* la poſte, le galop. *Courir* en lice, en une carriere. C'eſt un homme qui *court* bien, qui fait grande diligence en *courant*. Il *court* comme un Baſque. Il *court* comme un fou. Il *court* comme un perdu, comme s'il avoit le feu au cul. Il *court* à toutes jambes, à bride abattuë. On y *court* comme au feu, comme à la noce.

COURIR, ſignifie auſſi, Pourſuivre quelqu'un. Il faut faire *courir* aprés ces voleurs. Il fut *couru* long-temps l'épée dans les reins par ſon ennemy.

COURIR, ſe dit en ce ſens des incurſions, hoſtilitez & ravages qui ſe font à main armée. Cette garniſon vient *courir* juſqu'à nos portes. Les Corſaires vont *courir* les mers, vont piller, pirater. Il a été enjoint de *courir* ſus à ces payſans revoltez. On a été contraint de *courir* aux armes.

COURIR, ſe dit auſſi des courſes qui ſe font par jeu & par exercice. Alexandre ne voulut pas *courir* aux Jeux Olympiques, à moins que des Rois n'y *couruſſent*. Dans les Academies on *court* la bague, les teſtes, le faquin. En Eſpagne on *court* les taureaux.

COURIR, ou *Courre*, en termes de Chaſſe, ſignifie, Pourſuivre le cerf, le lievre, le chevreuil. Laiſſer *courre* les chiens, c'eſt les decoupler. On appelle auſſi le *Laiſſer courre*, le lieu où on decouple les chiens.

COURIR, dans les manéges, ſignifie, Faire galoper un cheval de toute ſa force. Vous avez trop *couru* ce cheval, c'eſt à dire, Vous l'avez outré, fait *courir* trop viſte & trop long-temps.

COURIR, ſignifie encore, Voyager. Cet homme a bien *couru* par mer & par terre. Il a *couru* les quatre coins du monde. On dit en ce ſens, qu'un homme a bien *couru* le monde, pour dire, qu'il a bien appris à vivre, qu'il eſt experimenté, qu'il a bien veu de ſortes de gens. On dit auſſi des gens inquiets, qui ne ſçauroient demeurer en aucun lieu, qu'ils ne font que *courir*, qu'on ne les peut trouver chez eux.

COURIR, en termes de Marine, ſignifie, Faire route, gouverner, porter le cap du coſté où l'on veut aller. Ce vaiſſeau a *couru* deux jours ſous un même rumb, ſous un même meridien. On appelle *courir* des bordées differentes, quand on eſt obligé à louvier & à faire divers *reviremens*. On dit que les Corſaires *courent* le bon bord, quand ils pourſuivent des vaiſſeaux marchands.

COURIR, ſe dit auſſi des terres, des rochers & des coſtes. Cette coſte *court* Eſt-Oüeſt, c'eſt à dire, va droit d'Orient en Occident. Ces rochers *courent* Sud-Oüeſt environ trois lieuës, pour dire, s'étendent depuis le Midy juſqu'à l'Occident.

COURRE, ſignifie auſſi, Donner de l'exercice à autruy. Ce plaideur a fait renvoyer ſon procés en un Parlement éloigné, il a bien donné à *courre* à ſes parties. On a donné un ſoufflet à ce Gentilhomme, c'eſt à luy à *courre*.

COURIR, ſignifie auſſi, Hanter, frequenter en certains lieux, ſe plaire à y aller ſouvent. Les curieux de tableaux, de bijoux, *courent* les inventaires. Les devots *courent* les Sermons. Les galans *courent* le bal, les ruelles. Les Muſiciens *courent* les concerts. On dit en ce ſens, On *court* un tel Predicateur. Cet homme eſt ſi agreable, que toutes les Dames le *courent*.

COURIR, ſe dit auſſi de toute autre affaire qu'on fait viſte. Il faut écrire poſément, & ne pas *courir*, quand on veut bien apprendre. Il ne faut pas *courir*, quand on dit ſon Breviaire, le dire trop viſte.

COURIR, s'employe auſſi en parlant d'une abondance de vermine, d'inſectes. Les ſouris *courent* dans cette maiſon. Les poux *courent* ſur cette chemiſe. Les fourmis *courent* dans ce jardin, &c.

COURIR, ſe dit encore du mouvement naturel des choſes fluides. Les eaux *courent* dans pluſieurs ruiſſeaux, dans pluſieurs rigoles de ce jardin. Le ſang, les humeurs *courent* dans le corps. Il a un rhumatiſme qui luy *court* ſur divers membres; une dartre qui luy *court* ſur le viſage. On dit auſſi, qu'un muid *court*, pour dire, qu'il s'enfuit, que la liqueur s'échappe du vaiſſeau.

COURIR, ſe dit auſſi du temps. C'eſt le mois qui *court*, l'année qui *court*, pour dire, le mois, l'année preſente. Le temps de ſon banniſſement a *couru* d'un tel jour, pour dire, a commencé un tel jour. On le dit auſſi des interêts qui *courent* du jour de la demande en Juſtice, du jour de la conſtitution, pour dire, qu'ils ſont deus dés ce temps là. On dit auſſi, qu'un homme *court* ſa 15. année, *court* ſon année climaterique, pour dire, qu'il eſt parvenu à ces âges-là.

COURIR, ſignifie auſſi, Eſtre à la mode, eſtre receu, approuvé. La mode qui *court* eſt toûjours la plus approuvée. La monnoye qui *court* le plus eſt toûjours la plus nouvelle. Les chanſons qui *courent* ſont les plus agreables.

COURIR, ſe dit auſſi de ce qui ſe publie, de ce qu'on fait paſſer par les mains, par la voix de pluſieurs perſonnes. On a fait *courir* un Manifeſte ſur la declaration de la guerre. On a fait *courir* un libelle contre l'honneur de cette partie. Il *court* un bruit ſourd d'une mauvaiſe nouvelle. Il faut faire *courir* la voix pour opiner ſur cette propoſition. L'advis qui *court* eſt celuy qui eſt le plus fort. On fait *courir* des billets pour aſſembler des Compagnies, ou pour recouvrer des choſes perduës. On dit auſſi, Faire *courir* une ſanté, pour dire, la faire boire à la ronde. On dit auſſi, qu'il *court* bien des fievres, des maladies, pour dire, qu'elles ſont bien communes, que pluſieurs gens en ſont attaquez.

COURIR, ſe dit auſſi figurément en choſes morales. On dit qu'un homme *court* une belle fortune, pour dire, qu'il eſt en belle paſſe: qu'il *court* à l'Evêché, au chapeau de Cardinal, au baſton de Mareſchal, pour dire, qu'il y aſpire, qu'il y a apparence qu'il y peut parvenir: qu'il *court* à la gloire, pour dire, qu'il n'eſtime que l'honneur, que le prix de la vertu: qu'il *court* une charge, un Benefice, pour dire, qu'il tâche de l'obtenir. Et au contraire on dit, qu'il *court* à l'Hoſpital, à ſa ruine, à ſa perte, pour dire, qu'il gouverne mal ſes affaires. On dit auſſi, qu'un homme *court* haſard, *court* fortune d'eſtre riche, d'eſtre aſſommé, pour dire, qu'il luy peut arriver du bien & du mal. On dit encore, qu'un homme veut bien *courir* la riſque de quelque choſe, quand il la prend à ſes perils & fortunes, qu'il veut bien que la perte tombe ſur luy. On dit encore, qu'un homme a bien *couru* des fortunes en ſa vie, pour dire, qu'il a bien eſſuyé des perils, des dangers. On dit auſſi, qu'un homme *court* ſur le marché d'autruy, qu'il *court* ſur ſes briſées, pour dire, qu'il encherit ſur un autre, qu'il veut obtenir ce qu'un autre pretendoit d'avoir. On dit en ce ſens, qu'il ne faut pas *courir* aprés ſon eſteuf, pour dire, qu'il ne ſe faut pas defaire d'une choſe dont on peut avoir beſoin quelque jour.

On dit qu'un homme eſt fou à *courir* les ruës, pour dire, qu'il eſt tout à fait hors de ſon ſens.

COURU, UE. part. & adj.

COURONNE. ſ. f. eſt une marque de dignité, ornement que les Rois & les Souverains mettent ſur leur teſte pour marque de leur pouvoir abſolu, & ſur tout dans les grandes ceremonies. Le Pape porte une triple *couronne*. On met ſur la teſte des Rois une *couronne*, quand on les ſacre. Il n'y a que les Rois & Souverains qui ayent droit de porter la *couronne* ſur la teſte. Les anciens Ducs & Comtes & Pairs, ou ceux qui les repreſentent aux Sacres des Rois, en portent auſſi pendant la ſolemnité ſeulement. Du Cange dit que l'Empereur recevoit une triple *couronne*, la premiere d'argent en Allemagne, la ſeconde de fer en la Comté de Milan, & la troiſiéme d'or en divers lieux; & que l'Empereur Frederic I. eut cinq *couronnes* d'or, la premiere à Aix la Chapelle pour le Royaume de France, la ſeconde à Ratisbonne pour celuy d'Allemagne, la troiſiéme à Pavie pour celuy de Lombardie, la quatriéme à Rome pour l'Empire Romain, & la cinquéme à Modene pour le Royaume d'Italie. Geliot dans ſon Indice Armorial tient que ce mot de *couronne* vient de *corne*, parce que les *couronnes* anciennes eſtoient en pointes, & que les cornes eſtoient des marques de puiſſance, de dignité, de force, d'autorité & d'empire. Ainſi le peuple Juif crut voir Moiſe cornu, à cauſe de ſa face reſplendiſſante; & dans la Sainte Eſcriture les cornes ſont ſouvent priſes pour la Dignité Royale. *Corne* & *couronne* en Hebreu ſont expliquez par le même mot. Charles Paſcal a fait un Traitté particulier des *couronnes*. L'invention des *couronnes* eſt attribuée par quelques Auteurs à Janus, parce que pluſieurs monnoyes de Sicile & d'Italie avoient ſur le revers l'empreinte d'une *couronne*, & de l'autre coſté un Janus à deux teſtes, comme témoigne Athenée.

COURONNE, en termes de Blaſon, ſe dit auſſi de la repreſentation de ces ornemens qu'on met pour timbre aux Armoiries pour marquer la dignité des perſonnes. Elles ſont même plus anciennes que les caſques, & c'eſtoit autrefois une marque de Chevalerie. On appelle *Couronnes rayonnées* ou *à pointes*, celles des anciens Empereurs, qui avoient douze pointes qui repreſentoient, dit-on, les mois de l'année. On appelle *couronnes perlées* ou *fleuronnées*, celles qui ont des perles, des fleurons d'ache ou de perſil, comme eſtoient autrefois preſque toutes les *couronnes*, même celles des Souverains, qui n'ont eſté miſes ſur leurs Eſcus que depuis environ 200. ans. Il y en a de pluſieurs ſortes.

Celle de l'Empereur eſt un bonnet ou thiare avec un demy-cercle d'or qui porte la figure du monde, cintré & iommé d'une croix. Elle fait voir ſon bonnet entr'ouvert ſur les deux coſtez de ſon cintre, & elle a par le bas deux fanons ou pendans comme les mitres des Evêques.

Celle du Roy de France eſt un cercle de huit fleurs de lis, cintré de ſix diademes qui le ſerment, & qui portent au deſſus une double fleur de lis qui eſt le Cimier de France. Le Roy Charles VIII. eſt le premier qui l'a portée fermée. François I. l'a portée ſouvent ouverte. Mais depuis Henry II. tous les Rois de France, & même ceux des autres Royaumes, l'ont portée auſſi fermée: & ce fut Charles VII. qui le premier mit la *couronne* ſur l'eſcuſſon des fleurs de lis.

Celle du Roy d'Eſpagne eſt rehauſſée de grands trefles refendus, que l'on appelle ſouvent *hauts fleurons*, & couverte de diademes aboutiſſants à un globe ſurmonté d'une croix. Philippes II. a eſté le premier des Rois d'Eſpagne qui ait porté la *couronne* fermée en qualité de fils d'Empereur.

Celle du Roy d'Angleterre eſt rehauſſée de quatre croix de la façon de celles de Malthe, entre leſquelles il y a quatre fleurs de lis. Elle eſt couverte de quatre diademes, qui aboutiſſent à un petit globe ſupportant une même croix.

Celles de la plus-part des autres Rois ſont de hauts fleurons ou grands trefles, & auſſi fermées de quatre, ſix ou huit cintres ou diademes, & ſommées d'un globe croiſé.

Celle

Celle du Dauphin de France eſt de même que celle du Roy, à la reſerve qu'elle n'eſt fermée que de quatre diademes. Celles des Enfants de France ſont ouvertes par le haut, & ont ſeulement les huit fleurs de lis. Les Princes du Sang Royal portent ſeulement quatre fleurs de lis, entre leſquelles ſont des fleurons. Feu Monſieur le Prince de Condé eſt le premier qui a porté une *couronne* toute de fleurs de lis, comme premier Prince du Sang. Boniface VIII. eſt le premier des Papes qui a mis trois *couronnes* ſur ſa thiare. Ce n'eſt que depuis cent ans que les Evêques Comtes ont mis des *couronnes* ſur leurs Armoiries.

Le Duc de Savoye qui ſe qualifie Roy de Chypre, porte ſa *couronne* fermée de deux demy-cercles couverts de perles, & au deſſus un globe ſurmonté de la croix de St. Maurice, qui eſt treflée.

La *couronne* du Duc de Florence eſt ouverte, & rehauſſée de deux fleurs de lis eſpanouïes, & de pointes & rayons aigus à la façon des *couronnes* antiques.

Celle des Archiducs a un ſeul demy-cercle en cintre garny de perles, qui porte un globe croiſé, & eſt relevée de huit hauts fleurons enfermants un bonnet rond d'écarlate.

La *couronne* des Electeurs de l'Empire eſt une eſpece de bonnet qui eſt rouge & retroufſé d'hermines, diademé d'un demy-cercle ſommé d'un globe ſurmonté d'une croix d'or, que quelques Souverains d'Allemagne s'attribuent auſſi.

Les Republiques de Veniſe & de Gennes ont auſſi des *couronnes* fermées, à cauſe des Royaumes de Chypre & de Sardaigne.

Les Seigneurs qui ont des terres en Principauté, portent la *couronne* à l'antique, un cercle d'or rehauſſé de douze pointes ou rayons aigus.

La *couronne* Ducale eſt toute de fleurons à fleurs d'ache ou de perſil.

Celle des Marquis eſt moitié fleurons, & moitié perles alternez.

Celle des Comtes eſt de perles ſur un cercle d'or. On les appelle *perles de compte*, parce qu'on ne les vend pas au poids, ni à l'once, mais ſelon leur nombre.

Celle des Vicomtes eſt compoſée de neuf perles, de trois en trois entaſſées l'une ſur l'autre.

Celle des Barons eſt une eſpece de bonnet avec tortil ou des tours de perles en bande ſur le cercle.

Les Vidames portent auſſi des *couronnes* qui ſont d'or, garnies de perles, rehauſſées de quatre croix patées, qui marquent qu'ils ont été érigez pour être les appuis de l'Egliſe.

En Italie nul ne met la *couronne* ſur ſes Armes, & le Doge ſeul y met le Bonnet Ducal, qu'on appelle autrement *le Corne*. En Allemagne toutes les *couronnes* des dignitez ſont également faites de feuilles de perſil & à bas fleurons. Les *couronnes* ne ſont pas des preuves d'ancienne Nobleſſe, & ne ſont pas portées en qualité de Gentilshommes, mais ſeulement comme étant Seigneurs des terres qu'ils poſſedent, qui ont titre pour la porter.

COURONNE, eſt auſſi un meuble dont on charge les Eſcus des Armoiries. L'*Eſcu* de Suede eſt chargé de trois *couronnes*, pour marquer la Suede, la Norvege & le Dannemarc. La ville de Cologne porte auſſi trois *couronnes*, en memoire de trois Rois qu'on pretend y eſtre enterrez. Pluſieurs villes d'Eſpagne portent auſſi des *couronnes* par conceſſion des Rois.

COURONNE, ſignifie auſſi la qualité de Souverain. Agathocle, quoy que fils d'un Potier, ne laiſſa pas de parvenir à la *Couronne*. Cette maiſon pretend à la *Couronne* de Caſtille. Charles V. Empereur renonça à la *Couronne*, abdiqua l'Empire. On paye un droit pour le joyeux advenement du Roy à la *Couronne*.

COURONNE, ſignifie auſſi le corps de l'Eſtat repreſenté par le Souverain. Il y a eu ſouvent rapture entre ces deux *Couronnes*. Les biens de la *Couronne* ſont inalienables, & avec le temps ſont reünis à la *Couronne*. Le Roy d'Eſpagne a perdu un des plus beaux fleurons de ſa *Couronne*, en perdant la Hollande. Le Conneſtable, le Chancelier ſont des Officiers de la *Couronne*. Les Secretaires du Roy ſe diſent Secretaires de la Maiſon & *Couronne* de France, & des Finances.

COURONNE, ſe dit par extenſion de pluſieurs ornements qu'on met ſur la teſte pour marques d'honneur ou de rejoüiſſance. On donne aux guerriers des *couronnes* de laurier; aux amants, de myrthe; aux beuveurs, de lierre. Les Bergeres portent des *couronnes* de fleurs dans leurs feſtes.

Chez les Romains il y avoit diverſes *couronnes* pour recompenſer les exploits militaires. La *couronne ovale* étoit la premiere, & étoit faite de myrthe, & ſe donnoit aux Generaux, qui ſans effuſion de ſang avoient eu victoire ſur les ennemis, ou qui avoient vaincu des eſclaves indignes d'exercer la vaillance Romaine. La ſeconde étoit la *navale*, ou *roſtrale*, qui étoit un cercle d'or relevé de proües & de pouppes de navires, qu'on donnoit au Capitaine ou ſoldat qui le premier avoit accroché ou ſauté dans un vaiſſeau ennemy. La troiſiéme nommée *vallaire* étoit auſſi un cercle d'or relevé de paux ou de pieux, que le General donnoit au Capitaine ou ſoldat qui le premier avoit franchy le camp ennemy, & forcé la paliſſade. La quatriéme, *murale*, eſtoit un cercle d'or crenelé qui ſe donnoit à celuy qui le premier avoit monté ſur la muraille d'une ville aſſiegée, & y voit arboré l'étendart. La cinquiéme, *civique*, étoit faite d'une branche de chesne verd, qui ſe donnoit à un citoyen qui avoit ſauvé la vie à un autre citoyen dans une bataille ou un aſſaut. Elle eſtoit fort eſtimée, & fut même donnée à Auguſte, & il en fut fait des monnoyes avec cette deviſe, *Ob cives ſervatos*. On la donna auſſi à Ciceron aprés qu'il eut deſcouvert la conjuration de Catilina. La ſixiéme étoit la *triumphale*, faite de branches de laurier, qui ſe donnoit au General qui avoit gagné quelque bataille, ou conquis quelque Province. La ſeptiéme étoit *l'obſidionale* ou *graminée*, parce qu'elle ſe faiſoit de *gramen* ou des herbes qui ſe trouvoient ſur le terrain. Elle ſe donnoit aux Generaux qui avoient delivré une armée Romaine aſſiegée des ennemis, & qui les avoient obligez à decamper. La huitiéme étoit auſſi une *couronne* de laurier, que les Grecs donnoient aux Lutteurs, & les Romains à ceux qui avoient menagé ou confirmé la paix avec les ennemis: c'étoit la moins eſtimée.

En termes de Theologie, on dit la *couronne de gloire*, pour dire, la beatitude éternelle; la *couronne du martyre*, pour dire, la recompenſe certaine qui eſt deuë aux Martyrs. On orne auſſi la teſte des Saints d'une *couronne* de rayons, quand ils ſont canoniſez.

COURONNE, ſe dit auſſi de la Tonſure Clericale, qui eſt la marque & le caractere des Eccleſiaſtiques. C'eſt un petit rond de cheveux qu'on rafe au ſommet de la teſte, & qu'on fait plus ou moins grand ſelon la qualité des Ordres qu'on a receus. Celle de Clerc eſt la plus petite. Celle des Preſtres & des Moines eſt la plus grande. Une *couronne* Monachale. Gregoire de Tours dit que St. Pierre Apôtre fut auteur de cette *couronne* en memoire de la *couronne* d'eſpine de Nôtre Seigneur. Autrefois on ne laiſſoit qu'un petit bord de cheveux au bord de la teſte: tout le reſte étoit raſé, & formoit la *couronne*. On appelle en quelques Rituels la premiere Tonſure, *Benedictio Coronæ*.

COURONNE, eſt auſſi un petit chapelet qu'on dit à l'honneur de la Vierge, qu'on appelle ſa *couronne*.

En termes de Guerre, on appelle *ouvrage à couronne*, ou *ouvrage couronné*, ou *couronnement*, des dehors avan-

cez qui occupent bien du terrain, & qui ſont d'ordinaire deux ouvrages à cornes joints enſemble au delà de la poſnte du baſtion, qui ſont compoſez de deux demy-baſtions, & d'un baſtion entier au milieu avec deux courtines.

COURONNE, en termes d'Architecture, ſe dit de la partie ſupérieure de la corniche, qu'on nomme autrement *larmier*, *gouttiere* ou *mouchette*.

COURONNE, en termes de Manege, eſt une marque qui demeure à un cheval qui s'eſt ſi fort bleſſé aux genoux, que le poil en eſt tombé, ſoit par cheute, ſoit autrement.

COURONNE, eſt auſſi la partie la plus baſſe du paturon du cheval qui regne le long du ſabot, qui ſe diſtingue par le poil, qui joint & qui couvre le haut du ſabot.

COURONNE, en termes de Fauconnerie, eſt le duvet qui *couronne* le bec de l'oiſeau à l'endroit où il ſe joint à la teſte.

COURONNE, en termes d'Orfevre, eſt la partie d'une lampe d'Egliſe qui porte le verre.

COURONNE IMPERIALE, eſt une fleur printanniere qui fleurit rouge ou jaune, & porte pluſieurs petites cloches au haut de ſa tige.

COURONNE, en termes de Phyſique, ſe dit d'un meteore qui paroît autour du Soleil & de la Lune, quand leur lumiere eſt reflechie ſur des nuées mediocrement eſpaiſſes. Les *couronnes* ſont ordinairement de quatre & cinq degrez de diametre: mais quand le Ciel eſt ſerein, elles en ont juſqu'à 45. Elles ſont terminées à l'exterieur par une couleur rougeaſtre obſcure. A l'interieur elles tirent un peu ſur le bleu.

COURONNEMENT. ſ. m. Ceremonie qu'on fait lors qu'on met la couronne ſur la teſte des Princes.

COURONNEMENT, en termes d'Architecture, eſt la partie ſuperieure du baſtiment qui termine un ouvrage.

COURONNEMENT, en termes de Marine, ſe dit du haut de la pouppe d'un vaiſſeau, où ſont les ornements de menuiſerie & de ſculpture pour l'embelliſſement de l'arriere.

Les Serruriers appellent auſſi *couronnement* de ſerrure, certains ornements qui ſe mettent ſur l'eſcuſſon.

COURONNEMENT, ſe dit figurément de la fin, de la perfection d'un ouvrage. Cette derniere action qu'il fit fut le *couronnement* de l'œuvre.

COURONNER. v. act. Mettre une couronne ſur la teſte. On *couronne* le Roy, lors qu'on le ſacre.

COURONNER, ſignifie auſſi, Donner un Royaume. Une Reine qui épouſe un Prince le *couronne*, le fait Roy.

COURONNER, ſe dit auſſi des couronnes de fleurs qu'on met ſur la teſte en des feſtes & des resjouiſſances. Dans cette feſte paſtorale les Bergers & les Bergeres furent *couronnez* de fleurs. On *couronnoit* les victimes de fleurs dans les anciens ſacrifices. JESUS-CHRIST fut *couronné* d'eſpines.

COURONNER, ſignifie auſſi, Mettre une couronne ſur des Armoiries. Il a *couronné* ſon Eſcu d'une couronne de Comte.

COURONNER, ſignifie figurément, Recompenſer la vertu par des marques d'honneur, ſoit de paroles, ou autrement. Les éloges & les Panegyriques ſont faits pour *couronner* la vertu. Les Martyrs & les Saints ſeront *couronnez* d'une gloire éternelle. L'innocence de cette fille a été reconnuë, & a été enfin *couronnée* par les recompenſes qu'elle a receuës. Cet amant a eſpouſé ſa maiſtreſſe, il a été *couronné* par les mains de l'amour.

On dit que la fin *couronne* l'œuvre, pour dire, que la vertu parfaite doit perſeverer juſqu'à la fin.

COURONNÉ, ÉE. part. & adj.

On appelle les *Teſtes couronnées*, les Rois & l'Empereur. On met la Republique de Veniſe au rang des *Teſtes couronnées*, à cauſe du Royaume de Chypre ſur lequel elle pretend avoir droit pour l'avoir long-temps poſſedé.

On appelle une plaine *couronnée* de montagnes, quand elle en eſt environnée. Les eſcus d'or de France ont été appellez autrefois *couronnez*; & c'eſt un nom qu'ils retiennent encore chez les étrangers.

On dit en termes de Jardinage, qu'un arbre eſt *couronné*, c'eſt à dire, qu'il eſt ſur ſon retour, & qu'il ne pouſſe plus de bois qu'à l'extremité de ſes branches.

COURONNURE. ſ. f. Terme de Chaſſe, qui ſe dit de ſept ou huit menus cors au ſommet de la teſte du cerf rangez en guiſe de couronne.

COURROUCER. v. act. Irriter, entrer en courroux. Au temps du Deluge les crimes des hommes avoient *courroucé* Dieu, le Ciel & la Mer ſe *courroucerent* contre la terre. Ce mot vieillit.

COURROUX. ſ. m. Mouvement impetueux de colere. Le *courroux* du vainqueur ne s'eſt point appaiſé que par le ſac de la ville priſe. Ce mot vient du *corruſcare*.

COURROUX, ſe dit figurément des choſes inanimées: comme, le *courroux* de la mer, des vents, de l'orage. C'eſt un monſtre que l'Enfer en *courroux* a vomy. Le *courroux* des flammes ne fut point appaiſé que par l'entiere deſtruction de la ville.

COURROUCÉ, ÉE. part. & adj.

COURROY, ou *Corroy*. ſubſt. maſc. La derniere preparation & façon qu'on donne aux cuirs. Du Cange derive ce mot de *corrodium*, ou *corredium*, qui a ſignifié autrefois un repas preparé pour des Seigneurs, quand ils paſſoient ſur les terres de leurs vaſſaux. D'où vient qu'on a appellé *courroy*, toute ſorte de preparations: & on a appellé Chevaliers de *courroy*, des Chevaliers bien équipés.

COURROY, ſignifie auſſi de la terre glaiſe bien battuë & paiſtrie, qui retient l'eau, & dont on enduit des baſſins de fonteines, dont on fait des bâtardeaux, des chauſſées d'eſtang, &c.

COURROYE. ſubſt. fem. Laniere de cuir, morceau qui eſt couppé en longueur, & avec peu de largeur. Les *courroyes* d'un carroſſe, d'une ſelle. Ce mot vient de *cuirroye*, parce que la *courroye* étoit faite d'une roye ou longue piece de cuir. D'autres le derivent du Latin *corrigia*.

On dit en ce ſens, Faire de cuir d'autruy large *courroye*, pour dire, Eſtre liberal de ce qui ne nous couſte rien. Ce proverbe vient d'une fable, où l'on feint que le renard étant Medecin du lion malade, luy ordonna de ſe ceindre les reins d'une ceinture tirée de la peau du loup; aprés quoy il couppa au loup une longue & large *courroye* de ſa peau, lequel en heurlant s'en plaignit en ces termes, Que vous faites du cuir d'autruy large *courroye*. Le Latin dit *De alieno corio ludere*. On dit auſſi, Allonger ou étendre la *courroye*, pour dire, étendre ſes droits, ſes fonctions un peu plus que de raiſon, adjouſter quelque choſe de ſon creu à un conte, à une hiſtoire, à une réponſe qu'on rapporte.

COURROYER. verb. act. ou *Corroyer*. Donner la derniere preparation au cuir aprés qu'il eſt ſorty de la tannerie. Les Orientaux ſçavent mieux *courroyer* les cuirs, que ceux d'Europe. Ils les ſavent mieux teindre, ſuiffer, amollir, & rendre plus maniables.

COURROYER, ſe dit auſſi d'une preparation qu'on donne à de la terre glaiſe en la paiſtriſſant & remuant pour la rendre propre à retenir l'eau, quand on en fait des baſtardeaux ou des baſſins de fonteine.

COURROYER, en termes de Menuiſerie, ſignifie, Preparer du bois pour le rendre propre à mettre en œuvre en toutes ſortes d'ouvrages: c'eſt le raboter, & l'eſquarrir à l'équerre.

COURROYER le fer & l'acier, c'eſt le battre à chaud, quand il ſort de la forge preſt à ſe fondre; l'étendre, & le plier pluſieurs fois ſous le marteau, afin de le purifier, & le rendre propre à faire des raſoirs, & autres trenchants.

COURROYER le mortier, c'eſt, Meſler bien la chaux & le ſable par le moyen du rabot. Plus on *courroye* le mortier, & tant meilleur il eſt.

COURROYEUR. ſubſt. maſc. Artiſan qui courroye les cuirs, qui leur donne la derniere preparation pour les mettre en œuvre, qui les teint, qui les amollit, qui les graiſſe.

COURS. ſ. m. Eſpace qu'on traverſe par un mouvement progreſſif, quand un corps eſt tranſporté d'un lieu à un autre. On le dit premierement des mouvements ordinaires & reglez par la nature. Le *cours* du Soleil & des aſtres eſt certain & periodique. Le Soleil fait ſon *cours* dans l'Ecliptique en 365. jours ſix heures, moins quelques minutes. L'Aſtronomie eſt la ſcience qui enſeigne à connoiſtre le *cours* des corps celeſtes. Cet évenement doit arriver ſuivant le *cours* de nature.

COURS, ſe dit auſſi d'un long voyage. Ainſi les voyages des Indes ſont appellez des voyages de long *cours*. Ces vaiſſeaux ſont armez en *cours* pour courir ſur les ennemis.

COURS, ſignifie auſſi le ſillage & la route du vaiſſeau. Ces deux baſtiments ont fait le même *cours*, ont ſuivy la même route; il ne leur eſt rien arrivé qui ait arreſté leur *cours*, qui ait empêché leur navigation.

COURS, eſt auſſi un lieu agreable où eſt le rendez-vous du beau monde pour ſe promener à certaines heures; & ſe dit tant du lieu, que de l'aſſemblée qui s'y trouve. Le *cours* a été beau aujourd'huy, toute la Cour y étoit. Le *cours* de la Reine à Paris eſt un lieu planté de quatre rangs d'arbres. Le *cours* du Mardy Gras ſe tient au bout du fauxbourg St. Antoine. Le *cours* de Veniſe ſe fait ſur l'eau & en gondoles.

COURS, ſe dit auſſi du mouvement naturel des corps fluides. On a changé le *cours* de cette riviere, on a deſtourné ſon *cours*, on a fait abattre toutes les conſtructions qui empêchoient le *cours* de l'eau.

COURS, ſe dit pareillement des humeurs enfermées dans le corps des animaux. Les rheumatiſmes viennent dès que les humeurs ſont deſtournées de leur *cours* ordinaire, prennent leur *cours* par d'autres canaux. C'eſt un deſreglement de l'eſtomac qui cauſe le *cours* de ventre. Il faut que le mal ait ſon *cours*, il faut luy laiſſer prendre ſon *cours* par là, pour dire, qu'il faut laiſſer deſchanger la nature.

COURS, ſe dit encore de la durée des choſes. Le *cours* de la vie des Patriarches fut limité à 120. ans après le Deluge. Le *cours* des années fait perir les plus beaux ouvrages. La mort interrompit le *cours* des victoires d'Alexandre. Auguſte fut fort paiſible durant le *cours* de ſon regne.

COURS, ſe dit auſſi quelquefois de l'eſtendue des choſes. Cette tapiſſerie a 25. aunes de *cours*. La riviere de Saint Laurens a 800. lieuës de *cours* depuis ſa ſource juſqu'à ſon embouchure.

COURS, ſe dit figurément, en choſes morales, & grementement de la ſuitte & du train ordinaire que prennent les affaires. Il faut voir quel *cours* prendra ce procés. Ce deſſein doit reüſſir ſuivant le *cours* ordinaire du monde, ſuivant qu'on a couſtume d'agir. Corneille a dit de la juſtice:

Son *cours* lent & douteux fait trop perdre de larmes.

Il faut arreſter le *cours* de cette hereſie, de cette ſedition, pour dire, empêcher que le mal ne croiſſe davantage. En ce ſen on dit le *cours* du marché, tant du prix commun & ordinaire des marchandiſes, que de la ſuitte & du train commun des affaires, & de la diſpoſition des perſonnes de qui elles dependent.

COURS, ſe dit auſſi de ce qui eſt à la mode & dans l'uſage commun. Les Ballades, les Rondeaux n'ont plus de *cours* comme autrefois. Les chanſonnettes, les hiſtoriettes eſt ce qui a maintenant le plus de *cours*. Ces monnoyes decriées n'ont plus de *cours*. On a beau decrier les dentelles d'or & d'argent, le luxe des femmes leur donnera toûjours du *cours*.

COURS, ſe dit auſſi du recueil, de la compilation des Loix & des Canons. Le *Cours* Civil eſt le recueil des Loix Romaines compilé par l'ordre de Juſtinien. Le *Cours* Canonique eſt le recueil du Droit Canon qui a été compilé par Gratian.

COURS, ſe dit auſſi du temps raiſonnable qu'on employe à apprendre les principes d'une ſcience, les plus belles queſtions, ou les plus ordinaires. On dit qu'un eſcolier a fait ſon *cours* en Humanitez, en Philoſophie dans les Eſcoles, celuy qu'on fait pendant deux ans. Un *cours* conſiſte en Logique, Phyſique, Metaphyſique & Morale. Un *cours* de Theologie, de Medecine.

On appelle auſſi *cours*, les Livres imprimez qu'on fait des principes generaux des ſciences, & de ce qui eſt le plus neceſſaire d'y ſçavoir. Ainſi on appelle le *cours* de Chymie, le *cours* de Mathematique du Pere Deſchales, d'Herigone, &c.

COURSE. ſubſt. fem. Mouvement d'un homme, ou d'un animal qui va de viſteſſe. Les daims ſont fort legers à la *courſe*. On fait par exercice & par divertiſſement des *courſes* de bague, de faquin, de la quintaine. Les jouſtes & les tournois ſont des eſpeces de *courſes*. Les *courſes* de teſtes ſont nouvelles en ce Royaume, mais elles ſont d'un uſage plus ancien en Allemagne, pour s'exercer à courre des teſtes de Turcs & de Maures, & recourre les teſtes de leurs ſoldats que les Turcs ont couſtume d'enlever.

COURSE, ſe dit auſſi du Soleil & des aſtres. Quand le Soleil eſt ſur les bords de l'Horiſon, on dit qu'il va finir ſa *courſe*, pour dire, que le jour va finir. Les Poëtes diſent auſſi, la *courſe* vagabonde d'un ruiſſeau.

On le dit figurément du cours de la vie. Il a heureuſement terminé ſa *courſe* par une mort glorieuſe.

COURSE, ſe dit auſſi des voyages. Ce navire qui a été au Levant a été deux ans à faire ſa *courſe*. Ce Marchand a fait pluſieurs *courſes* en toutes ſortes de pays, il a été mal payé de toutes ſes *courſes*. On taxe 500. eſcus pour la *courſe* d'un *courier* extraordinaire de Paris à Rome.

COURSE, ſignifie auſſi, Incurſion, hoſtilité. Les Tartares ont fait quelquefois des *courſes* juſqu'en Moravie. Les galeres de Malthe ſont en *courſe*, vont faire des *courſes* juſqu'aux Dardanelles.

COURSIE. ſubſt. fem. ou *Courſier*, ſubſt. maſc. Terme de Marine. Paſſage qui eſt entre les bancs des forçats ſur une galere depuis la poupe juſqu'à la proüe, où ſe met le Comite pour les faire ramer.

COURSIER. ſubſt. maſc. eſt un gros canon d'une galere qui tire par deſſus l'eſperon, qui eſt ordinairement de fonte verte.

COURSIER. ſubſt. maſc. Grand cheval propre pour monter un homme d'armes; un cheval de bataille. Les bons *courſiers* viennent de Naples.

COURSIERE. ſubſt. fem. Terme de Marine, qui ſe dit d'un pont levis, & couvert depuis le gaillard juſqu'au chaſteau de proüe, ſervant pour le combat. On l'appelle *pont de courſiere*.

COURT, COURTE. adj. Terme relatif. Corps qui eſt moins étendu en longueur qu'un autre, auquel il eſt comparé. Les gens du monde portent l'habit *court*, ſont en manteau *court*; & les Eccleſiaſtiques en habit, en manteau long, & en cheveux *courts*. On dit qu'une

juppe, qu'un pourpoint ſont trop *courts*, quand ils n'ont pas la longueur que la taille du corps, ou que la mode de s'habiller deſirent. On dit qu'un homme a le col *court*, qu'une femme eſt groſſe & *courte*, pour dire, qu'ils ſont de vilaine taille, qu'ils ſont engoncez. On dit auſſi, Prendre le plus *court*, pour dire, le chemin le moins long, le plus abregé. Ce mot vient du Grec *kyrtos*. Nicod. Menage le derive du Latin *curtus*.

On appelle un Prevoſt, un Lieutenant Criminel de robbe *courte*, un Juge qui porte l'habit *court*, qui porte l'eſpée, qui n'eſt point gradué. Ces Juges ſont particulierement établis pour la capture & le jugement des voleurs & des vagabonds.

On appelle auſſi les Chirurgiens de robbe longue, & on adjouſte par deriſion, de *courte* ſcience, en parlant de ceux qui ont été receus avec examen à la maniere des Medecins, & qui ſe diſtinguent des autres en mettant des boëttes à leurs enſeignes; au lieu que les autres de robbe *courte* ſont les Chirurgiens Barbiers, qui ne mettent que des baſſins. A preſent ces deux Corps ſont reünis.

COURT, ſe dit auſſi de ce qui a peu d'eſtenduë en durée. Cet Orateur a un avantage, c'eſt qu'il eſt fort *court*. La vie de l'homme eſt trop *courte* pour apprendre les ſecrets de la nature, pour faire des experiences. C'eſt nous donner le terme bien *court*, que de faire payer ſur le champ. On appelle les jours d'hiver en ces quartiers, les jours *courts*. Cette fauſſe nouvelle luy a donné une *courte* joye, elle a été de peu de durée.

COURT, ſe dit auſſi de tout ce qui n'a pas toute l'étenduë, le poids, la qualité qu'il doit avoir ordinairement. Ainſi on dit qu'une piſtole eſt *courte*, quand elle eſt legere: qu'un homme a la *courte* haleine, quand il a de la difficulté à reſpirer; qu'il a la veuë *courte*, &c.

COURT, ſe dit auſſi des beſoins, des choſes qui nous manquent pour venir à bout de nos deſſeins. Il vouloit acheter cette terre, mais il s'eſt trouvé *court* d'argent. Il vouloit reformer les abus de la Juſtice, mais ſon pouvoir s'eſt trouvé trop *court*.

On appelle la *courte* paulme, la *courte* boule, des jeux où on ne pouſſe pas la balle, ni la boule de toute ſa force, mais où on fait voir plus d'adreſſe en les maniant dans des lieux fermez & limitez.

En termes de Chaſſe on dit, Longue levrette, & *court* levrier.

COURT, ſe dit auſſi figurément des choſes ſpirituelles & morales. Cet homme a l'intelligence *courte*, a des veuës *courtes*. Il a eu la memoire *courte*, il eſt demeuré au milieu de ſon Sermon. La prevoyance des hommes eſt trop *courte* pour pourvoir à toutes ſortes d'inconvenients.

COURT. adv. D'une maniere abregée & *courte*. Cet Advocat a couppé trop *court* en cet endroit de ſon plaidoyé. Quand on luy a fait cette objection, il eſt demeuré *court*, il n'a ſceu que répondre. Ce Marchand a fait banqueroute, parce qu'on l'a pris de *court*, que ſes creanciers l'ont trop preſſé. Il faut tenir les femmes de *court*, veiller ſur leurs actions. Les chevaux neufs ſe doivent tenir de *court*. Un Cocher qui tourne *court* eſt en danger de verſer. Les Orientaux chevauchent *court*, pour dire, n'allongent pas leurs eſtrieres tant que nous. On dit auſſi, Couppper *court* à quelqu'un, pour dire, l'interrompre, & ne le vouloir pas écouter long-temps. On dit auſſi, Je reviens tout *court*, pour dire, Je ne m'arreſteray point au lieu où je vais. On dit auſſi Monſieur tout *court*, ſans adjouſter de nom, ni de qualité, comme quand on parle du Frere du Roy, ou du Maiſtre de la maiſon. On dit, Pour le faire *court*, pour dire, finir, abreger.

COURT, ſe dit proverbialement en ces phraſes. Les plus *courtes* folies ſont les meilleures, pour dire, que c'eſt une ſageſſe de ſe retirer d'une mauvaiſe affaire où on s'eſt engagé. On dit auſſi, Sçavoir le *court* & le long d'une affaire, pour dire, en avoir deſcouvert toutes les particularitez. On dit auſſi d'un homme qui eſt peu dévot, qu'il fait *courte* Meſſe & long diſner. On dit auſſi d'un homme qui n'a pas aſſez de force pour achever une affaire, une entrepriſe, que ſon eſpée eſt *courte* pour y atteindre, qu'il a les bras trop *courts*, qu'il s'eſt trouvé trop *court* d'un point. On dit auſſi d'un homme adonné à ſes plaiſirs, qu'il veut mener bonne vie & *courte*. On dit auſſi, Tirer au *court* baſton, quand un inferieur conteſte la preference, la preéminence contre un ſuperieur; &, Tirer à la *courte* paille, quand on met la deciſion de quelque choſe au haſard, au ſort. On dit d'un homme qui n'a pas reüſſi en quelque negociation, qu'il s'en eſt retourné avec ſa *courte* honte. On dit auſſi qu'un homme a été pendu haut & *court*, pour dire, que ſon procés luy a été bientoſt fait, qu'on l'a pendu au premier arbre, ainſi qu'on fait à l'armée. On dit encore, C'eſt le plus *court* & le meilleur, c'eſt vôtre plus *court*, pour dire, C'eſt le moyen le plus aiſé pour ſortir promptement d'affaires. On dit encore, A vaillant homme *courte* eſpée. On dit d'un homme adroit & induſtrieux, que l'herbe ſera bien *courte*, s'il ne trouve à brouter, pour dire, qu'il trouvera à vivre par tout.

COURTAGE, ou *Couretage*. ſ. m. Meſtier de celuy qui s'entremet de faire vendre des marchandiſes, des charges, de faire preſter de l'argent, ou autre negoce. Ce mot vient de *courre* ou *courir*, parce que le *courtage* ſe fait par pluſieurs allées & venuës.

COURTAGE, ſignifie auſſi le droit, le ſalaire qu'on donne à ceux qui exercent le *courtage*. Les Marchands donnent un quart pour cent à ceux qui leur negocient leurs lettres ſur la place.

COURTAUD, AUDE. adj. & ſ. m. & f. Ce qui eſt court & raccourcy. Ainſi on appelle un *courtaud*, un cheval de moyenne taille à qui on a couppé la queuë & les oreilles: un chien *courtaud*, celuy à qui on a couppé la queuë. On appelle un homme *courtaud*, celuy qui eſt de petite taille & de groſſe corpulence. C'eſt un grand deffaut à une femme d'eſtre *courtaude*.

COURTAUD, eſt auſſi un inſtrument de Muſique, & une eſpece de fagot ou baſſon raccourcy, qui ſert de baſſe aux muſettes. C'eſt un gros morceau de bois cylindrique, dont quelques-uns font de grands bourdons de Pelerins. Il eſt percé tout de ſon long par deux trous qui ſe communiquent, par leſquels le vent deſcend d'abord, & puis remonte, à cauſe qu'il eſt bouché par embas. On appelle proverbialement *courtaud* de boutique, un Artiſan, un homme du peuple qui travaille en boutique: ce qui vient de ce qu'autrefois tous les gens conſiderables de la ville portoient des habits longs; il n'y avoit que le peuple & les Artiſans qui fuſſent habillez à *courts*: & on les a appellez ainſi, à cauſe que leurs habits étoient *courtauds*. On dit auſſi, qu'on a eſtrille quelqu'un en chien *courtaud*, qu'on l'a frotté en chien *courtaud*, pour dire, qu'il a été battu outrageuſement.

COURTBASTON. Terme de Marine, qui ſe dit des courbes de charpenterie qui ſoutiennent les bouts des baux & des barrots.

COURTBOUILLON. ſ. m. Maniere de faire cuire certains poiſſons, comme les carpes, les barbeaux, les brochets: ce qui ſe fait avec du vin & des épices, aprés quoy on les ſert à ſec dans une ſervietre, où on les mange avec du vinaigre.

On appelle *demy courtbouillon*, la même maniere de les apprester, mais on les fait avec un peu de la ſauce où ils ont été cuits.

COURTEPINTE, eſt un terme de Finance.

COURTEPOINTE. ſ. f. Grande couverture de lit qui traiſne juſqu'à terre. Ce mot vient par corruption

ruption de *contrepointe*, du Latin *contrà* & *punctum*, parce qu'autrefois ces couvertures étoient picquées. On appelle encore ceux qui les font, *Contrepointiers*.

COURTIBAULT. ſ. m. eſt un vieux mot qui ſignifioit autrefois une tunique, qui s'appelle encore de ce nom en Berry, & qui ſe trouve dans Rabelais & autres Auteurs. Ce mot, ſelon Nicod, vient de *curtatibena*, parce que ce fut un *Tebenus* d'Arcadie qui en fut l'inventeur. Menage le derive de *curtum tibiale*.

COURTIER, IERE. ſ. m. & f. On diſoit autrefois *Couratier*, qui s'entremet pour faire faire des ventes, des preſts d'argent. Il y a des *Courtiers* établis en titre d'Office pour negocier les preſts qui ſe font ſur la place du Change, qu'on nomme *Agents*. Voyez *Agents*.

Les *Courtiers* de chevaux de la marchandiſe par eau, ſont des Officiers de ville eſtablis pour la navigation, qui ont ſoin de viſiter les chevaux pour le montage des coches & des bateaux, de biller les cordes, & d'obliger les Voituriers à reparer ou deſpecer les bateaux qui ne ſeront pas en eſtat de faire voyage. Il y a d'autres *Courtiers* de chevaux qui ſe meſlent de faire vendre des chevaux.

Les *Courtiers* de ſel, ſont des Officiers des Gabelles qui aſſiſtent au grenier, & fourniſſent les minots aux meſureurs, & les toiles & bannes pour mettre ſous les minots.

Les *Courtiers* de lards & de graiſſes, ſont des Officiers de ville établis pour deſcharger, empiler & viſiter ces marchandiſes dans les places où elles ſe vendent, & qui ſont reſponſables envers l'acheteur de la bonté de la marchandiſe, & envers le vendeur du payement du prix.

Les Jurez *Courtiers* de vins ſur les ports, ſont des Officiers de ville dont la charge eſt de gouſter les vins, pour connoiſtre s'ils ne ſont point chargez d'eau, ou d'autres mauvais remplages. Ils doivent advertir l'acheteur ſi le vaiſſeau ne contient pas la juſte moiſon ſuivant la marque appoſée par le Jaugeur.

Chaque Corps de Marchands a ſes *Courtiers*, qui ſont nommez par ſes Maiſtres & Gardes. Il y en a auſſi chez les Manufacturiers. Ce mot vient de *Corratarium*, qu'on a dit dans la baſſe Latinité en la même ſignification. On les a appellés auſſi *Curritores* & *Curſores*.

COURTIL. ſ. m. Petite cour de campagne qui n'eſt point fermée de murs, mais ſeulement de hayes, de fagotage, ou de foſſez. On le dit auſſi des baſſecours, où on fait le meſnage de la campagne. On le dit auſſi en quelques lieux des jardins. Ce mot vient de *cortile* Latin, diminutif de *cortis*. Menage.

COURTINE. ſ. f. Terme de Fortification. C'eſt la partie de la muraille ou du rempart qui eſt entre deux baſtions. Quand l'ennemy attaque les dehors, il faut faire grand feu ſur la *courtine*, c'eſt à dire, tirer par toute l'étenduë de la *courtine*. Du Cange derive ce mot du Latin *cortina*, *quaſi minor cortis*, ou petite cour de payſan entourée de murs: & il dit que par imitation on a ainſi appellé les murs & parapets des villes, qui les enferment comme des cours. Il dit auſſi que les *courtines* ou rideaux du lit, & les voiles qui enferment les autels, ont pris leur nom de la même origine: & il aſſûre qu'on a appellé *cortis*, la tente du Prince ou du General d'armée; & que les gens qui la gardoient ont été appellés *Cortinarii*, *Cortolini* & *Curtiſani*, d'où on a fait le mot de *Courtiſans*.

On appelle auſſi le feu de la *courtine*, la ligne de deffenſe qui commence à une partie de la *courtine*, lors que cette partie qui va juſqu'au flanc ſert auſſi de flanc pour deffendre la place du baſtion oppoſé.

COURTINE, ſignifie auſſi des rideaux de lit; mais en ce ſens il eſt vieux. On le dit ſeulement à l'Egliſe des rideaux qui ſont des deux coſtez de l'autel.

COURTINE, en termes de Marine, eſt un filet qui ſe tend ſur les ſables que la mer couvre & découvre par ſon flus & reflus. Il eſt fort en uſage ſur les coſtes de Normandie.

COURT-JOINTE'. ſ. m. Terme de Manege. C'eſt le nom qu'on donne au cheval qui a le paturon court, qui a les jambes droites depuis le genou juſqu'à la couronne. Les chevaux *court-jointez* fatiguent mieux que les long-jointez, mais ils ne manient pas ſi bien.

En Fauconnerie on appelle Oiſeau *court-jointé*, quand les jambes ſont de mediocre longueur.

COURTISAN. ſ. m. Homme qui hante la Cour, qui eſt à la ſuitte du Roy. Ce Seigneur eſt un ſage *Courtiſan*, un habile, un ruſé *Courtiſan*. Les *Courtiſans* ne doivent pas dire tout ce qu'ils penſent.

COURTISAN, ſe dit auſſi de ceux qui rendent des reſpects, ou des aſſiduitez à de Grands Seigneurs, pour en obtenir quelque avantage. Ceux qui ont bien des emplois à donner, à procurer, ne manquent point d'avoir beaucoup de *courtiſans*.

On nomme auſſi *courtiſans*, les amants des Dames, ceux qui leur content des fleurettes. Cette femme riche a beau eſtre laide, elle ne manque point de *courtiſans* qui la veulent eſpouſer.

COURTISANE. ſ. f. Terme un peu honneſte pour nommer une perſonne entretenuë qui gagne ſa vie à faire l'amour. Laïs eſtoit une fameuſe *Courtiſane*, qui demandoit dix mille eſcus à ceux qui vouloient paſſer une nuit avec elle.

COURTISER. v. act. Flatter quelqu'un pour en tirer du profit, cageoller les Dames pour leur faire l'amour. Il y a long-temps que ce jeune homme *courtiſe* cette veuve, il eſt tantoſt temps qu'il l'eſpouſe. Il cageolle, il courtiſe ce vieillard, pour eſtre mis dans ſon teſtament. Paſquier remarque que le premier qui s'eſt ſervy de ce mot eſt Olivier Maigny.

On dit auſſi, qu'un homme *courtiſe* les Muſes, les neuf Sœurs, pour dire, qu'il aime à faire des vers, qu'il eſt Poëte declaré.

COURTOIS, OISE. adj. Qui a de la civilité, des manieres honneſtes & agreables, qui fait un accueil doux & gracieux à tout le monde. La marque d'un honneſte homme c'eſt d'eſtre *courtois*. Un brave Cavalier eſt *courtois* aux Dames.

COURTOISEMENT. adv. D'une maniere courtoiſe & civile. Ce Prince l'a receu fort *courtoiſement*, luy a parlé fort *courtoiſement*.

COURTOISIE. ſ. f. Civilité, gracieux accueil. Les Grands gagnent le cœur de tous leurs ſujets par la *courtoiſie*, par la douceur de l'accueil qu'ils font à leurs inferieurs.

COURTOISIE, ſignifie auſſi un bon office, un plaiſir qu'on rend volontairement à quelqu'un ſans y eſtre obligé. Je tiens cette faveur de la *courtoiſie* d'un tel. J'attens ce plaiſir de voſtre *courtoiſie*, de voſtre humeur obligeante.

COURTOISIE, eſt auſſi un terme honneſte pour demander des faveurs aux Dames. Cet amant s'eſt rendu bientoſt familier, il luy a demandé la *courtoiſie*, il l'a priée de la *courtoiſie*.

COURVETTE. ſ. f. Terme de Marine, eſt une eſpece de barque longue qui n'a qu'un maſt & un petit trinquet, & qui va à voiles & à rames. Il y en a d'ordinaire à la ſuitte d'une armée navale pour aller à la découverte, & pour porter des nouvelles.

COUSIN, INE. ſubſt. maſc. & fem. Terme relatif & de parenté, qui ſe dit de ceux qui ſont iſſus de deux freres, ou de deux ſœurs. Dans la premiere generation, ils s'appellent *couſins germains*; en la ſeconde, *iſſus ou remuës de germains*; en la troiſiéme on les appelle *couſins au troiſiéme* & *au quatriéme degré*. Ce

mot vient de *conſanguineus*. Nicod. Mais Menage le derive de *congenius*, ou *congeneus*, comme qui diroit *ex eodem genere*.

COUSIN PATERNEL, ſe dit des *couſins* qui ſont iſſus des parents du coſté du pere; *Couſin maternel*, de ceux qui ſont iſſus du coſté de la mere.

COUSIN, eſt auſſi un terme d'honneur que les Rois donnent aux Cardinaux, aux Princes de leur Sang, à des Princes étrangers, & aux principales perſonnes de leurs Eſtats qu'ils veulent honorer. Le Roy traitte les Ducs & Pairs, les Mareſchaux de France de *Couſins*.

COUSIN, eſt encore un nom que ſe donnent les particuliers en témoignage d'amitié. Si vous faites cela, nous ne ſerons pas *couſins*, c'eſt à dire, nous ne ſerons pas amis. Ces deux hommes ne vont jamais l'un ſans l'autre, ils ſont grands *couſins*.

COUSIN, ſe dit auſſi des eſcornifleurs de campagne, qui ſous pretexte de parenté ou d'amitié vont manger chez les Gentilshommes du voiſinage. Pluſieurs ſont obligés de vendre, de quitter leurs terres, parce qu'ils ſont mangés de *couſins*.

COUSIN, ſubſt. maſc. ſignifie un chanteau long qu'on faiſoit cy-devant, quand on rendoit le pain benit, pour en envoyer des parts aux parents & aux amis, parce que le chanteau de l'Egliſe ne ſuffiſoit pas, & n'eſtoit pas ſi bien eſtoffé, ni ſi delicat. On faiſoit honneur à ſes amis en leur envoyant du *couſin*.

COUSIN, eſt auſſi un petit inſecte volant qui pique avec grande douleur & importunité. Les *couſins* & les mouches ont ſix grandes jambes, n'ont point de cou, & ont une trompe qu'ils allongent & retirent, par le moyen de laquelle ils ſuccent le ſang des animaux, & les autres liqueurs dont ils ſe nourriſſent. En Amerique on eſt tellement affligé de *couſins*, qu'on ne ſauroit dormir à l'air, ni avoir aucune partie du corps decouverte. Pour s'en deffendre, il faut mettre du papier ſous ſes bas, car leur aiguillon ne le peut percer. Pour les faire ſortir d'une chambre, il faut mettre une lumiere au dehors, ils y accourent, & puis on ferme promptement toutes les feneſtres. Menage derive ce mot de *culicinus*, formé de *culex*.

COUSIN, ſe dit proverbialement en ces phraſes. Tous Gentilshommes ſont *couſins*, & tous vilains comperes. On appelle du mauvais vin dans un logis, du *chaſſe-couſin*.

COUSINAGE. ſubſt. maſc. Parenté, aſſemblage de couſins. Cet homme vous traitte de couſin, dites moy de quel coſté vient ce *couſinage*. Pour les nopces des petites gens on aſſemble tout le *couſinage*.

COUSINER. verb. neut. S'appeller couſins, s'aller viſiter comme couſins, ou amis. Un tel *couſine* avec un tel. Cet Hobereau ne vit que d'aller *couſiner* deçà & delà.

COUSSIN. ſ. m. Eſpece d'oreiller ou de carreau qu'on emplit de plume, de bourre, ou autre matiere molle, pour eſtre aſſis ou couché plus doucement. Ce mot vient de l'Allemand *kuſſen*, ou *kuſſin*, ſignifiant la même choſe.

On le dit proprement de ce qu'on met ſur les ſieges de carroſſe. Ils ſont de cuir emplis de plume, & couverts par deſſus de la même eſtoffe dont le carroſſe eſt garny.

On appelle auſſi un *couſſin* pour courre la poſte, ou *couſſinet*, une eſpece de petit matelas piqué & mollet qu'on met ſur une ſelle; & pareillement celuy qu'on attache derriere la ſelle du cheval pour porter une valiſe, ou ſur le garrot ou poictrail des chevaux de carroſſe pour empêcher que le harnois ne les bleſſe.

COUSSINET. ſ. m. diminutif. Petit couſſin. On met des *couſſinets* pleins de choſes odoriferantes ſur les lits par ornement. On portoit autrefois des *couſſinets* ſous la bandouliere à l'endroit où on porte le mouſquet. Les Doreurs ont auſſi des *couſſinets* pour tailler leur or, & les Graveurs pour ſoûtenir les planches qu'ils graveut.

En Architecture on appelle *couſſinet*, l'ornement du chapiteau Ionique entre l'ove & l'abaque, qui ſert à fermer les volutes. C'eſt auſſi un nom qu'on donne à l'impoſte.

On dit figurément, Jetter ſon *couſſinet* ſur quelque choſe, pour dire, Avoir envie de l'acheter, ou de l'obtenir, parce qu'elle accommode fort.

COUST. ſ. m. Prix de la choſe qu'on achete, ou ce qu'on eſt obligé de deſpenſer pour l'acquerir, pour la conſtruire, ou pour l'entretenir. Les baſtiments ſont de grand *couſt*. L'artillerie, les équipages de mer ſont de grand *couſt* à l'Eſtat. Ce mot eſt vieux dans la Langue, & y eſt paſſé tout pur du Celtique ou Bas-Breton, où il ſignifie la même choſe.

On dit en termes de Palais, Rembourſer les frais & loyaux *couſts*, pour dire, ce qu'il a legitimement couſté à acheter une choſe; comme en matiere d'heritage, c'eſt outre le prix, les lods & ventes, les frais du contract, le payement des charges, &c. On dit en ce ſens, Le *couſt* en fait perdre le gouſt, pour dire, qu'il ſe faut paſſer d'une choſe, quand elle eſt trop chere, quand on n'a pas le moyen de l'acheter.

COUSTANT. adj. m. ſe dit en cette phraſe: Il faut acheter les choſes au prix *couſtant*, c'eſt à dire, au prix ordinaire, & ne les point encherir par une folle paſſion.

COUSTER. v. act. Valoir certain prix. Le bled eſt ramendé, il ne *couſte* plus que tant. Il en faut avoir, quoy qu'il *couſte*. Ce mot vient de *conſtare*. Nicod.

COUSTER, ſignifie auſſi, Obliger à grande deſpenſe. Les procés l'ont ruiné, ils luy ont *couſté* tout ſon bien. L'exercice de la Paume *couſte* beaucoup. Un équipage *couſte* bon à entretenir à Paris.

COUSTER, ſe dit auſſi figurément en choſes morales & ſpirituelles. Cette perte luy a bien *couſté* des larmes, des ſoûpirs. La ſcience *couſte* beaucoup de veilles, de ſueurs, de travaux à acquerir. Cet homme n'a pas le genie facile, ſes vers luy *couſtent* beaucoup. Une parole laſchée mal à propos *couſte* quelquefois la vie. Pour punition de ſa faute, il ne luy en a *couſté* qu'un mois de priſon.

COUSTER, ſignifie auſſi, Faire une choſe à regret, avec repugnance. Quand il faut qu'un honneſte homme faſſe des ſoûmiſſions, flatte les Grands, tout luy *couſte*. Quand il faut ſervir ſes amis, rien ne luy *couſte*. On dit auſſi d'un prodigue, que l'argent ne luy *couſte* rien, qu'il ne ſçait pas ce qu'il a *couſté* à gagner. On dit auſſi en amour,

Tout eſt doux, & rien ne *couſte*
Pour un cœur qui ſçait aimer.

On le dit auſſi des autres choſes dont on eſt mauvais menager. Ce Capitaine expoſe trop ſes ſoldats, la vie des hommes ne luy *couſte* gueres. La peine des pauvres gens, de ſes valets ne luy *couſte* rien.

COUSTIERES. Terme de Marine, qui ſe dit des gros cordages qui ſoûtiennent les maſts d'une galere, & qui luy ſervent de haubans.

COUSTILLADE. ſ. f. eſt une playe ou balafre faite par une dague, ou long poignard, qu'on appelloit autrefois *couſtille*, ainſi nommée, parce qu'on les portoit ſur le coſté; ou de *couſtel*, qui ſignifioit autrefois *couteau*: & on appelloit *Couſtilliers*, ceux qui portoient la couſtille d'un homme d'arme, & qui ſe tenoient prés de luy, comme remarque Fauchet. On dit encore des aſſaſſins & bretteurs, qu'ils ont donné pluſieurs *couſtillades* à quelqu'un, quand ils luy ont fait pluſieurs bleſſures, ſur tout au viſage.

COUSTUME. ſ. f. Train de vie, ou d'actions ordinaires, qui étant pluſieurs fois repetées, donnent une habitude ou facilité de les faire quand on veut. *La couſtume* rend toutes choſes faciles. Le Sage qui veut eſtre long-temps en ſanté, doit vivre comme il a de *couſtume*, ne faire point d'excez. Ce mot eſt derivé à *conſuetudine*, par contraction. Du Cange dit qu'en la baſſe Latinité on a dit *cuſtuma*, *cuſtumarius*, & *cuſtumare*.

COUSTUME, ſe dit auſſi des choſes qui ſe font ordinairement & naturellement, même par les animaux & par les corps inanimez. On dit que les élephants ont *couſtume* de ſaluer tous les matins le Soleil. A Paris le Soleil a *couſtume* de ſe lever en eſté à quatre heures, en hiver à huit. Les arbres ont *couſtume* de pouſſer au printemps. Les roſſignols ont *couſtume* de chanter au mois de May.

COUSTUME, ſe dit auſſi des mœurs, des ceremonies, des façons de vivre des peuples qui ſont tournées en habitude, & qui ont paſſé en uſage ou en force de loy. Les Relations des Voyageurs nous apprennent d'eſtranges *couſtumes* des peuples éloignez. Ils ſont preoccupez de la bonté de leurs *couſtumes*, comme nous des nôtres. On dit en ce ſens, qu'une fois n'eſt pas *couſtume*. Il n'en faut pas faire meſtier, *couſtume*. Il ne faut pas laiſſer perdre les bonnes *couſtumes*.

COUSTUME, preſque en ce ſens, ſe dit des choſes qui étoient d'abord volontaires, & qui ſont devenuës neceſſaires par l'uſage. Les eſtreines ſont paſſées en *couſtume*. Les preſents qu'on fait aux nouveaux mariez, que font les Officiers à leur reception en des charges, ſont deus, parce qu'ils ſont paſſez en *couſtume*.

COUSTUME, ſe dit auſſi d'un droit qu'on paye ordinairement comme une eſpece de peage aux paſſages des villes, & le plus ſouvent à l'entrée des Baillages & Vicomtez pour l'entretien des ponts & paſſages, dont on ne connoiſt point l'origine ni l'établiſſement. On met un morceau de bois tourné & attaché au bout d'une perche, pour ſignal aux Voituriers qu'il faut payer ce droit, & on l'appelle *billot*, ou *billette* : ſur quoy on a fait ces vers :

Ce billot ſuſpendu qui a l'air ſe conſume,
Advertit le Marchand d'acquiter ſa *couſtume*.

On appelle en quelques lieux *petite couſtume*, le payement d'un denier pour bœuf ; & la *grande couſtume*, celuy de quatre deniers. Les Eccleſiaſtiques appellerent autrefois *loüables couſtumes*, les droits que le Clergé levoit ſur les gens d'Egliſe, comme decimes, annates, deports, proficiats, &c. contre leſquels Paſquier a fait de fortes invectives. On a appellé *couſtumes Epiſcopales*, certains deniers ou tributs qu'ils faiſoient payer à Paſques.

COUSTUME, a ſignifié auſſi autrefois un revenu annuel en bled, vin & autre choſe payable au Seigneur qui avoit donné l'heritage à cette condition. Ainſi on diſoit, Prendre un heritage à *couſtumes*, pour dire, à certaines charges ſpecifiées, ou ſelon l'uſage ordinaire des lieux. On a appellé auſſi *droits de couſtumes*, d'autres ſortes de droits eſtablis par les Seigneurs dans les marchez ſur les denrées par l'uſage & la *couſtume* des lieux.

COUSTUME, ſignifie auſſi le droit particulier ou municipal établi par l'uſage en certaines Provinces, qui a force de loy depuis qu'il a été redigé par écrit. Les *Couſtumes* generales de France ſont compriſes en deux Volumes. Guenois a fait un beau travail pour la conference des *Couſtumes*. Dans le ſiecle paſſé on a envoyé des Commiſſaires pour reformer la plus-part des *Couſtumes*. Bartole dit que les *Couſtumes* ont été introduites pour adjouſter ou pour deroger au Droit commun ; & partant il ſuppoſe qu'il eſt plus ancien. Il y a auſſi des *Couſtumes* locales, qui ſont en uſage dans des lieux ou Seigneuries particulieres. La *Couſtume* de Normandie eſt appellée la *ſage Couſtume*. La *Couſtume* de Paris ſert de regle pour toutes les autres *Couſtumes*, quand elles n'ont point de diſpoſitions contraires. Du Moulin, Tournet ont commenté la *Couſtume* de Paris ; Buridan celle de Rheims ; d'Argentré celle de Bretagne ; l'Abbé & Ragueau celle de Berri ; Chaſſané celle de Bourgogne, &c. On appelle auſſi un pays de *Couſtume*, par oppoſition au pays de *Droit écrit*, celuy qui eſt regy par une *Couſtume* particuliere. C'eſt un point de *Couſtume*, un article, une queſtion de *Couſtume*.

On dit auſſi, Suivant les us & *couſtumes* du pays, les us & *couſtumes* de la mer. Voyez *Us*.

COUSTUME, ſe dit proverbialement en ces phraſes. C'eſt la *couſtume* de Lorris, où le battu paye l'amende : ce qui ſe dit, quand un homme qui a ſujet de ſe plaindre eſt encore condamné. Cet article ne ſe trouve point dans la *Couſtume* de Lorris, mais bien dans un vieux Titre de l'an 1448. qui eſt une confirmation des privileges de Lorris faite par le Roy Philippes, où il eſt dit que quand quelqu'un des combattans en gage de bataille étoit vaincu, le pleige étoit obligé de payer cent douze ſols d'amende ; ce qui ne ſe faiſoit point dans tous les autres lieux en de ſemblables combats. C'eſt une remarque qu'a fait Paſquier. Mais d'autres adjouſtent que cela avoit auſſi lieu en d'autres endroits, comme on voit dans la vie des Evêques de Mets, en un temps où tous les differends ſe vuidoient en champ de bataille & à coups de main ; & alors les battus payoient l'amende. Mais quelques-uns diſent que c'eſt la mauvaiſe intelligence de ce proverbe qui cauſe de l'eſtonnement ; car la loy voulant que ceux qui battent les autres ſoient punis, elle s'eſt expliquée en ces termes qui tiennent de l'apoſtrophe, Le bas-tu ? paye l'amende.

COUSTUMIER, IERE. adj. & ſubſt. Qui a couſtume de faire quelque choſe. Il eſt *couſtumier* de s'aller promener tous les matins. Les femmes ſont *coûtumieres* de mentir, d'être avares.

COUSTUMIER, IERE. adj. qui ſe dit quelquefois de ce qui eſt ordinaire, accouſtumé. Cet homme eſt *coûtumier* de faire une telle action. Corneille a dit dans le Polieucte :

Et mes yeux éclairez de plus vives lumieres,
Ne trouvent plus en eux leurs graces *couſtumieres*.

COUSTUMIER, ſignifie auſſi, le Volume où ſont contenuës les Couſtumes d'une Province, ou le Recueil de toutes les Couſtumes de France, tant generales que locales, c'eſt à dire, des lieux particuliers, comme celles de Giſors, Andeli, Caen, Bayeux, Vernon, Langres, &c. Le Grand *Couſtumier* de Normandie a été d'abord imprimé & commenté par Guillaume Roullier d'Alençon en 1539.

On appelle auſſi pays *Couſtumier*, le pays qui ſe regit par la Couſtume, par oppoſition au Pays *de Droit écrit*, qui ſe regit par le Droit Romain, comme le Languedoc, le Lyonnois, &c.

COUSTUMIER, a ſignifié auſſi autrefois les ſujets d'un Seigneur feodal non nobles. Ainſi on a appellé perſonne *couſtumiere*, vilain *couſtumier*, homme, femme & fille *couſtumiere*, ſujets eſtagers & *couſtumiers*, ceux qu'on a voulu nommer roturiers : & on appelloit bourſe *couſtumiere*, l'achat que faiſoit un roturier d'un heritage noble ou non ; amendes *couſtumieres*, les amendes taxées par la Couſtume, ou arbitraires : & on diſoit, Partager un heritage *couſtumierement*, par oppoſition à un partage qui ſe faiſoit *noblement* ; ce qui eſt fort frequent dans les Couſtumes de France.

On appelle auſſi *couſtumiers* & *couſtumes*, les uſagers & les uſages de bois, paſcages ou paſnages.

COUSU, UË. adj. & participe du verbe *coudre*. Ce qui

COU.

eſt attaché à un autre avec du filet. Voilà un habit, des gands, des ſouliers *couſus* bien proprement. Ce mot vient du Latin *conſutus*, de *conſuo*.

COUSU, ſignifie auſſi, Maigre, deſcharné. Cet homme a le viſage *couſu*, pour dire, qu'il n'a point de chair aux joues, qu'il a le viſage menu, pointu par le bas. On dit auſſi d'un cheval, qu'il a les flancs *couſus*, pour dire, qu'il eſt maigre & efflanqué.

COUSU, ſignifie encore, Cicatriſé, remply de coutures ſur la peau, qui marquent des veſtiges de playes ou d'ulceres gueris il y a long-temps.

On dit en termes de Manege, qu'un homme eſt *couſu* dans la ſelle, pour dire, qu'il eſt ferme à cheval, qu'il n'en branſle pas, qu'il ſemble y eſtre attaché.

COUSU, ou *Chef couſu*, ſe dit en termes de Blaſon. Voyez *Coudre*.

COUSU, ſe dit auſſi en ces phraſes. On appelle un homme tout *couſu* de piſtoles, celuy qui en a beaucoup, par alluſion à la maniere des avares, qui couſent leur argent dans leurs ceintures, dans leurs habits, pour le mieux cacher & garder. On appelle des fineſſes *couſuës* de fil blanc, celles qui ſont groſſieres & aiſées à découvrir. On appelle auſſi bouche *couſuë*, une bouche diſcrette qui ne découvre point le ſecret qu'on luy a recommandé de garder.

COUTEAU. ſ. m. Utencile ſervant à la table, fait d'un fer aceré trenchant du coſté qui ſert à coupper le pain, les viandes. Cette viande eſt tendre au *couteau*, Ce fruit eſt meur, il eſt doux au *couteau*. On eſt ſervy dans le cabaret au tac tac du *couteau*. Ce mot vient de *cultellus*. Nicod.

Il y a pluſieurs ſortes de *couteaux* : un *couteau* de poche, qui a ſa gaine : un *couteau* pliant a une jambette : *couteau* de cuiſine, de Boucher, pour coupper la groſſe viande. Les *couteaux* pointus qu'on nomme *bayonnettes*, ſont deffendus. En Italie on ne ſe ſert que de *couteaux* arrondis par le bout. On appelloit les *ſacrés couteaux* chez les Payens, ceux qui leur ſervoient à égorger des victimes.

Frappe, je tends le ſein à tes *ſacrés couteaux*,

dans le Temple de la Mort, de Habert.

COUTEAU DE PIED, eſt un outil de Cordonnier ſervant à coupper le cuir, qui eſt trenchant & arrondy en demy-cercle, & dont le manche eſt fait en poignée.

Les Juifs font la circonciſion de leurs enfants avec un *couteau* de pierre. On fait auſſi des *couteaux* d'ivoire, dont les Secretaires ſe ſervent pour plier plus proprement leurs lettres.

Dans le Manege on appelle le *couteau de chaleur*, un morceau de faulx avec lequel on abat la ſueur des chevaux, en le coulant doucement ſur leur poil.

COUTEAU DE FEU, eſt un inſtrument de Mareſchal en forme de *couteau* fait de fer, ou de cuivre. Il eſt long d'un pied, épais par le dos, & mince de l'autre coſté. On le fait chauffer dans la forge, & il ſert à donner le feu aux parties malades des chevaux qui en ont beſoin.

COUTEAU, ſignifie auſſi une petite épée propre à porter par la ville. Ils ſe ſont battus avec armes inégales, l'un avoit une brette, l'autre n'avoit qu'un *couteau*. On dit qu'un homme eſt un *couteau* de Tripiere, quand il dit du bien & du mal de la même perſonne, qu'il flatte les deux partis contraires.

COUTEAU DE CHASSE, eſt celuy que portent des Chaſſeurs pour coupper des branches.

COUTEAU, ſe dit figurément en choſes morales, d'une violence, d'une grande affliction. Il luy a mis le *couteau* à la gorge pour luy faire ſigner cette tranſaction. La nouvelle qu'il a appriſe luy a mis le *couteau* dans le cœur, ç'a été un coup de *couteau* pour luy. On dit auſſi, que des gens aiguiſent leurs *couteaux*, pour dire, qu'ils ſe preparent à ſe battre, à ſe quereller, à diſputer; & qu'ils vont jouër des *couteaux*, pour dire, qu'ils ſont preſts d'en venir aux mains.

On dit auſſi au jeu de cartes, quand un homme a voulu coupper une carte, & qu'un ſuivant a couppé au deſſus de luy, que ſon *couteau* n'étoit pas aſſez fort.

On dit auſſi, que des hommes ſont aux épées & aux *couteaux*, ou à *couteaux* tirés, pour dire, qu'ils ſont ennemis jurés, qu'ils ſont preſts à ſe battre, à ſe nuire l'un à l'autre. On dit au contraire, Mettre *couteaux* ſur table, pour dire, Se preparer à faire grand' chere. On dit encore d'une piece de drap dans laquelle on a taillé un habit, & qu'on a entamée, qu'on a mis le *couteau* dedans.

COUTELAS. ſ. m. Eſpée de fin acier fort trenchant, large & courte. On tranche la teſte en France avec un *coutelas*.

COUTELAS, en termes de Marine, ſe dit des petites voiles qu'on attache de beau temps à coſté des grandes, qu'on appelle autrement *bonnettes en eſtuy*.

COUTELERIE. ſ. f. L'art de faire des couteaux, & le lieu où on les vend. Les Artiſans de Moulins ſont fort experts en *coutelerie*. Il ſe fait un grand debit de *coutelerie* à Chaſtelleraud.

COUTELIER. ſ. m. Celuy qui fait ou qui vend des couteaux. Sa femme eſt appellée *Coutelliere*.

COUTELIERE. ſ. f. Eſtuy où on met pluſieurs couteaux. Si j'achete les couteaux, je veux qu'on me donne auſſi la *coutelliere*.

COUTIL. ſ. m. Toile faite de fil fort delié, & fort preſſée, qui ſert à faire des tentes, à enfermer de la plume pour faire des lits, des traverſins, & des oreillers, parce qu'elle eſt extremement forte & ſerrée. Les *coutils* doivent être faits de bon fil de chanvre & ſans eſtoupe. Ils ſont marquez à huit, neuf & dix rais, qui ont leurs longueurs & largeurs ordonnées par les ſtatuts des Tapiſſiers, ſelon les villes où on les fabrique. Quelques-uns derivent ce mot de *culcitra*.

On appelle *coutils de brin*, ou *grains groſſiers*, les gros *coutils* dont on ſe ſert pour garnir les chaiſes & autres meubles.

COUSTIER. ſ. m. Celuy qui fait des coutils. Les Maîtres Tapiſſiers prennent dans leurs lettres & ſtatuts la qualité de Contrepointiers neutrez & *Couſtiers*.

COUTRE. ſ. m. Groſſe plaque de fer trenchante attachée à un des coſtés de la charruë pour fendre & verſer la terre. Il differe du ſoc, qui eſt une autre groſſe piece de fer pointu qui commence l'ouverture de la terre. Les Poëtes Bucoliques ſe ſervent ſouvent de cette épithete, Les *coutres* trenchans, Ce mot vient de *culter* Latin, Nicod; ou de *cultellus*, ſelon d'autres.

COUTURE. ſ. f. Union de deux choſes qui ſe peuvent joindre, attacher enſemble avec du fil, de la ſoye, &c. Quand on veut qu'une choſe tienne bien, il faut y faire une double *couture*. Rabattre la *couture*, c'eſt, Coudre une ſeconde fois en rabattant les bords d'une choſe couſuë les uns ſur les autres. On appelle des draps ſans *couture*, ceux qui ſont faits d'un ſeul lé de toile qui eſt fort large. La robbe de Noſtre Seigneur étoit ſans *couture*, & ne put être diviſée.

COUTURE, ſignifie auſſi la cicatrice, la marque que laiſſent ſur la peau les playes & les ulceres qui ont été autrefois gueris. Cette fille a eu la petite verole, il luy eſt reſté pluſieurs *coutures* ſur le viſage. Cet Officier a receu pluſieurs bleſſures à l'armée, il en fait voir encore les *coutures*.

COUTURE, ſe dit auſſi de l'art de coudre, & de la delicateſſe du travail. On a mis cette fille chez une Maîtreſſe pour apprendre la *couture*. La *couture* des gands d'Angleterre eſt plus propre que celle de France.

COUTURE, ſe dit auſſi de quelques lieux particuliers abuſivement, au lieu de *cuſture*. La *Couture* Ste. Catherine

therine à Paris. L'Abbaye de la *Couture* au Mans. En ce ſens il vient de *culture*, qui a ſignifié un *champ cultivé*.

On dit figurément, qu'une armée a été deffaite à plate *couture*, pour dire, entierement & ſans reſſource.

COUTURIER, IERE. ſ. Tailleur de village, ou celuy qui travaille dans les villes, & qui n'eſt point Maître, mais qui raccouſtre des habits pour des Frippiers, ou des pauvres gens. On appelle auſſi *Couturiers*, des femmes qui font les robbes des enfans, & qui vont travailler à journée dans les maiſons.

COUVE'E. ſ. f. L'aſſemblage des œufs qu'une poule couve en même temps. Malpighi ſçavant Boulonnois a eu la curioſité de caſſer pluſieurs fois tous les œufs d'une *couvée* à demie-heure l'un de l'autre, & de voir avec un microſcope tous les changemens qui s'y faiſoient juſqu'à ce que le poulet fuſt eſclos : il en a donné au public les figures fort bien gravées.

Couvée, ſignifie figurément une mauvaiſe engeance. Tous les enfans de ce coquin ſont des filoux, ou des garces, toute la *couvée* n'en vaut rien.

Couveuse. ſ. f. Poule qui couve, qu'on garde dans une metairie pour couver.

COUVENT. ſ. m. On diſoit autrefois *Couvent*, comme on le prononce encore dans ſes derives. Monaſtere de Religieux de l'un ou de l'autre ſexe. L'Ordre de Saint Benoiſt eſt compoſé d'un tres-grand nombre de *Couvents*, de Maiſons Religieuſes. Ce mot vient du Latin *conventus*, de *convenio*.

Couvent, ſignifie auſſi le Corps ou la Communauté des Religieux, ou Religieuſes qui habitent ces Maiſons. Tout le *Couvent* a été aſſemblé capitulairement au ſon de la cloche. Les procés s'intentent au nom des Religieux, Prieur & *Couvent*. Entrer au *Couvent*, Sortir du *Couvent*, c'eſt, Prendre ou quitter l'habit d'un *Couvent*.

On dit en menaçant une fille débauchée, qu'on la mettra dans le mail d'un *Couvent*, pour dire, qu'on la fera Religieuſe malgré elle; qu'il faut qu'elle épouſe le party qu'on luy propoſe, ou un *Couvent*.

COUVER. *v. act.* qui ne ſe dit que des femelles des oiſeaux qui ſe tiennent ſur leurs œufs pour les échauffer, juſqu'à ce qu'elles en voyent eſclorre les petits. Les pigeons *couvent* pluſieurs fois l'année. C'eſt une erreur populaire de croire que les cordes *couvent* des yeux; elles couvrent ſeulement leurs œufs de ſable, & le Soleil par ſa chaleur les fait eſclorre. Ce mot vient de *cubare*. Nicod. Du Cange dit auſſi qu'il vient de *cubare ova*.

On dit par comparaiſon, *Couver* des yeux, quand on regarde attentivement une perſonne pour qui on a de la tendreſſe, ou de la jalouſie, lors qu'on ne leve pas les yeux de deſſus elle. C'eſt une femme qui aime tellement ſon mary, ſa fille, qu'elle le *couve* des yeux.

Couver, ſe dit auſſi des femmes du menu peuple qui étant aſſiſes en un lieu froid, mettent un chaudéron de feu ſous leurs cottes, pour ſe tenir plus chaudement.

Couver, ſe dit encore des choſes qui ſont cachées quelque temps, & qui ſortent après avec éclat. Le feu a long-temps *couvé* ſous la cendre, & puis l'incendie a recommencé. Cet homme a des laſſitudes, des dégouſts, il *couve* quelque grande maladie. La petite verolle *couve* aſſez long-temps, avant que de paroiſtre.

Couver, en ce ſens, ſe dit figurément des choſes morales & ſpirituelles. On croyoit ſon amour éteint, il a long-temps *couvé* dans ſon cœur ſans paroiſtre. Les manieres dont ces Princes agiſſent font croire qu'ils *couvent* quelque grande guerre dans leur ame. Cette ligue, cette conſpiration a *couvé* long-temps avant que d'éclater.

COUVERCLE. ſ. m. Ce qui ſert pour couvrir, pour fermer quelque vaiſſeau. Le *couvercle* d'une boëtte, d'un coffre, d'un cuvier, d'une aiguiere. Dalibray a dit plaiſamment dans la Metamorphoſe de Montmort en marmite :

Le cou de ſon pourpoint s'élargit en grand cercle,
Son chapeau de Docteur s'applatit en *couvercle*.

Ce mot vient du Latin *cooperculum*.

COUVERT. ſ. m. Abry, lieu à l'ombre. Il y a bien du *couvert* dans cette maiſon, un beau *couvert* d'arbres. Ce mot vient du Latin *coopertus*.

Couvert, ſignifie auſſi, Logement où on eſt à l'abry des injures du temps. Ce Religieux a été demander le *couvert* pour une nuit en ce chaſteau. Il y a des valets qui n'ont que le *couvert*, que la retraitte dans une maiſon.

Couvert, ſignifie auſſi la nappe, la couverture de la table, & encore plus particulierement ce qui ſert à chacun des conviez, comme l'aſſiette, la ſerviette, la cuiller, le couteau, & la fourchette. On a mis le *couvert* dans cette ſale. Ce Seigneur tient une table reglée de douze *couverts*. Il faut apporter un *couvert* pour ce ſurvenant.

Couvert, ſignifie encore, l'enveloppe d'un paquet de lettres. Pour écrire plus ſeurement, on met les lettres ſous le *couvert* d'un Magiſtrat, d'un homme qualifié. On met un double *couvert* à des lettres pour déguiſer l'adreſſe.

Couvert, ſignifie auſſi le toit d'un baſtiment. Le *couvert* de cette maiſon a couſté tant. Le *couvert* de la Foire St. Germain eſt le plus grand *couvert* de l'Europe. En ce ſens on dit à l'adjectif, qu'un proprietaire eſt obligé de tenir ſon locataire clos & *couvert*.

COUVERT, ERTE. adj. Ce qu'on ne voit pas, qui eſt caché par un autre corps. Le Ciel eſt *couvert* de nuages. Une carte *couverte* eſt celle ſur laquelle on a jetté une autre carte. Le feu eſt *couvert*, tout le monde eſt couché. Les ſemences ne fructifient point qu'elles ne ſoient *couvertes* de terre. On dit en ce ſens, qu'un pays eſt *couvert*, quand il eſt remply de bois, lors qu'il a beaucoup d'abry. Il eſt dangereux de paſſer par les Ardennes, c'eſt un pays trop *couvert*.

Couvert, ſe dit auſſi des habits, des choſes qu'on met ſur ſoy, ſoit pour cacher ſa nudité, ſoit pour ſe tenir chaudement. Les Sçavans ſont d'ordinaire déchirez & mal *couverts*. Cet homme a des Laquais auſſi bien *couverts* que des Gentilshommes. Il faut marcher bien *couvert*, bien veſtu pendant le froid, de peur du ſerein. Les Advocats plaident *couverts*, ayant le bonnet ſur la teſte.

Couvert, ſe dit auſſi hyperboliquement des choſes qui ſont en quantité, en abondance ſur une autre. Il avoit un habit tout *couvert* de broderies. Cette mariée étoit toute *couverte* de pierreries. Le corps de Job étoit tout *couvert* d'ulceres.

Couvert, ſe dit auſſi des teintures fortes & foncées qui tirent ſur l'obſcur. Ce bleu eſt un peu trop *couvert*, n'eſt pas aſſez clair. Le vin de Brie eſt trop *couvert*, eſt trop rouge.

Couvert, en termes de Guerre, ſignifie, Defendu, lieu où on eſt en ſeureté. Ce baſtion eſt *couvert* d'un ouvrage à corne. Ce camp eſt *couvert* d'un marais & d'un bois. Ce retranchement eſt *couvert* d'un parapet. On appelle par excellence le corridor, le chemin *couvert*, parce qu'il a pour parapet le glacis de l'eſplanade. La frontiere eſt *couverte* par de fortes places.

Couvert, en termes de Palais, ſe dit des choſes contre leſquelles on a de bonnes defenſes. Cette demande eſt *couverte* par un compte, par une longue preſcription.

Couvert, ſe dit figurément en choſes morales. C'eſt un ſcelerat qui eſt tout *couvert* de crimes, qui eſt noté

en

en Juſtice, *couvert* d'infamie. Il y a une inimitié *couverte*, c'eſt à dire cachée, entre ces deux hommes.

On appelle auſſi un homme *couvert*. Celuy qui n'eſt pas communicatif. Les gens qui negotient doivent eſtre *couverts*, ne deſcouvrir pas leurs ſentiments. Ce Seigneur pendant les troubles s'eſt tenu clos & *couvert* dans ſon chaſteau, n'a point pris de party.

En termes de Blaſon on appelle *couvert*, un chaſteau ou une tour repreſentez avec un comble.

COUVERT, ſe dit encore figurément en ces phraſes. Parler en paroles *couvertes*, pour dire, Se faire entendre à demy-mot, ſans expliquer la choſe nettement : & on appelle mots *couverts*, des paroles honneſtes qui en font entendre d'obſcenes.

COUVERT, adverbe. Caché, à l'abry, en ſeureté. Cet homme a gagné du bien, il eſt à *couvert* de la neceſſité. Il s'eſt retiré dans un Monaſtere, pour eſtre à *couvert* de l'orage. Il a mis à *couvert* tout ſon bien ſous des noms empruntez, pour dire, il l'a caché, il l'a mis en ſeureté. Il y a des villes où on marche toûjours à *couvert*, où on ne craint point la pluye. Cette riviere met le camp à *couvert* des ennemis. Cette éminence le met à *couvert* de leur canon. Cette piece nous met à *couvert* de tous procés. On l'a obligé d'eſpouſer la fille qu'il avoit abuſée, pour mettre ſon honneur à *couvert*. On dit auſſi d'un homme qu'on a mis en priſon, qu'on l'a mis à *couvert*.

COUVERTE, ſ. f. Terme de Marine du Levant, qui ſignifie, Pont ou tillac. On dit qu'un vaiſſeau porte *couverte*, quand il eſt ponté.

COUVERTEMENT, adv. D'une maniere couverte, ſecrette, cachée. Il luy a fait ce reproche *couvertement*, en paroles couvertes, & à demy-mot. Cet Agent negotie fort *couvertement*.

On dit proverbialement, Servir un homme à plats *couverts*, pour dire, luy faire myſtere de quelque choſe, luy cacher une partie du ſecret d'une affaire, luy faire une demie ou une fauſſe confidence.

COUVERTURE, ſ. f. Quelques-uns diſent *couverté*. Piece d'eſtoffe qui ſert à couvrir. Une *couverture* de lit. Il y a des *couvertures* à poil, d'autres à ploc. Des *couvertures* piquées. Il n'a pour toute *couverture* que ſa courtepointe. On appelle auſſi *couverture*, une piece de laine dont on enveloppe des enfans en maillot, ou que les payſans mettent ſur leur teſte en guiſe de cappe pour ſe garentir de la pluye. On dit auſſi, Faire la *couverture*, quand on diſpoſe le lit en eſtat de s'y coucher. Ce mot vient de *coopertura*.

On appelle *couverture*, les pieces d'eſtoffe qu'on met ſur les mulets, non pas tant pour les garentir de la pluye, que par ornement, pour monſtrer à qui ils appartiennent par les eſcuſſons & broderies qu'on y met deſſus. On en fait auſſi de parade dans les entrées & les grandes ceremonies. Pluſieurs Grands Seigneurs tapiſſent leurs chambres des *couvertures* de leurs mulets. Quelques-uns appellent auſſi *couvertures*, l'eſtoffe, la tapiſſerie qui ſert à couvrir des chaiſes, & autres meubles. D'autres les appellent des *courſeaux*.

COUVERTURE, ſe dit auſſi de ce qui ſe met ſur les Livres, quand on les relie. Une *couverture* de veau, de maroquin, de parchemin, de papier marbré. Cet homme ne connoiſt les Livres que par la *couverture*. Une fauſſe *couverture*, c'eſt une piece de baſane ou de parchemin qu'on met deſſus la vraye *couverture* pour la conſerver.

Les Serruriers appellent *couverture* de la ſerrure, la piece de fer qui en couvre les gardes : ce qu'on nomme auſſi *fontiſes*.

COUVERTURE, ſignifie auſſi le toit des maiſons, ce qui ſert à les couvrir. Une *couverture* d'ardoiſe, de tuile, de plomb, de bardeau, de chaume. Les *couvertures* d'Orient ſont toutes en plateformes. Les *couvertures* à la manſarde ſont des toits dont la charpente eſt briſée, qui fait un angle, ou deux faces de chaque coſté. On affecte dans les baſtiments modernes d'empeſcher qu'on ne voye la *couverture*.

On dit auſſi d'un parapet, d'une colline, qu'ils ſervent de *couverture* à un logement, à un camp, pour dire, qu'ils les mettent à couvert des ennemis, qu'ils ſervent de deffenſes.

COUVERTURE, ſe dit figurément en choſes morales, & ſignifie un beau pretexte pour couvrir, pour deguiſer un deſſein, pour excuſer une faute. La devotion ſert de *couverture* aux hypocrites pour faire bien des meſchancetez. Un mary ſert de *couverture* à une femme adultere. On dit qu'on a mis un homme dans la *couverture*, pour dire, qu'on l'a bien berné, & qu'on s'eſt bien moqué de luy.

COUVERTURIER, ſ. m. Marchand ou Artiſan qui vend ou qui fait des couvertures.

COUVIS, ſ. m. Oeuf gaſté, qui eſt à demy couvé par la poule, ou par la chaleur du Soleil. Sancho Panſa fut traitté avec une aumelette d'oeufs *couvis*.

COUVRECHEF, ſ. m. Coëffure dont les femmes de village ſe ſervent en pluſieurs endroits. Il eſt fait d'un morceau de toile empeſée & tortillée, dont elles entourent leur teſte.

COUVREFEU, ſ. m. Inſtrument à couvrir le feu.

Il ſignifie auſſi le ſignal de retraitte qu'on donne dans les villes de guerre pour ſe coucher, pour advertir qu'on ne ſorte plus. Par une ordonnance de Philippes de Valois, il paroiſt qu'on ſonnoit le *couvrefeu* au four & au point du jour ; & qu'à Laon on fit dependre la cloche du beffroy pour punir les habitans d'une ſedition qui y étoit arrivée. On tient que ç'a été Guillaume le Roüard Roy d'Angleterre qui a introduit premierement l'uſage du *couvrefeu*. Paſquier dit qu'on appelloit autrefois le *couvrefeu*, ou *courfeu*, & par corruption *carfeu*, ou ſelon d'autres, *garefeu*, pour advertir de ſe mettre à couvert des debauchez & des voleurs de nuit. On l'appelle en Gaſcogne *chaſtribands*.

COUVREUR, ſ. m. Artiſan qui couvre les maiſons. Il y a des *Couvreurs* en ardoiſe, en tuile, en chaume. En Latin *ſarcitector*.

On dit, A bas *Couvreur*, la tuile eſt caſſée, quand on commande à quelqu'un de deſcendre d'un lieu où il eſt monté.

COUVRIR, v. act. Mettre une choſe ſur une autre, au devant d'une autre. Ce mot a divers uſages ſuivant les diverſes applications. Il vient de *cooperire*. Nicod.

COUVRIR, ſe dit premierement des choſes qu'on met ſur les autres pour les conſerver, pour les garentir des injures de l'air. *Couvrir* une maiſon, une Egliſe, c'eſt y mettre le toit, de peur qu'il n'y pleuve. *Le couvrir* de plomb, d'ardoiſe, de tuile, de bardeau, de chaume. On *couvre* de paille & de recoupes de pierre les murs imparfaits dans les ateliers pour les garentir de la gelée. Les Jardiniers *couvrent* de paillaſſons leurs couches de fleurs de melons à même fin. On *couvre* le feu de cendres pour le conſerver.

COUVRIR, ſignifie auſſi, Cacher, empeſcher qu'on ne voye. Adam aprés ſa faute ſe vit obligé de *couvrir* ſa nudité. On *couvre* les Saints de nuées pendant le Careſme. Il a enfoüi ſon treſor, il l'a *couvert* de terre. Le Ciel ſe *couvrit* de nuages, & nous menaça de tempeſte.

COUVRIR, ſe dit auſſi de ce qu'on met ſur un autre corps pour le tenir chaudement ou proprement. Il faut bien *couvrir* ce malade durant ſon friſſon. Il faut *couvrir* ce plat, cette marmite, pour les faire plûtoſt bouillir. Le Preſtre *couvre* ſon calice avec le voile. *Couvrez* ce

pot de peur des mouſches. En ce ſens on dit, Se couvrir, pour dire, Mettre ſon chapeau ſur ſa teſte. Les Grands d'Eſpagne ſe *couvrent* devant le Roy. Victorio Siri dans ſon IV. Vol. dit que juſqu'au regne de Louïs XII. on ſe *Couvroit* devant les Rois de France, & qu'on ſe decouvroit ſeulement quand on entroit dans leur chambre, quand ils parloient à quelqu'un, ou quand ils beuvoient à table; car alors tout le monde mettoit chapeau bas, & aprés on le remettoit ſur ſa teſte avec une profonde reverence.

COUVRIR, ſignifie auſſi, Mettre la nappe, & ſervir ſur table. Il faut appeller le Maiſtre d'Hoſtel qu'il faſſe *couvrir*. Ce Prelat fait toûjours bien *couvrir* ſa table, on y ſert bien des plats.

COUVRIR, ſe dit encore de ce qui orne la choſe ſur laquelle on l'applique. Il a fait *couvrir* tous ſes Livres de maroquin, tous ſes ſieges de velours; *couvrir* ſon plancher d'un riche tapis; *couvrir* un habit de galons d'or, de broderie. Au printemps la terre ſe *couvre* de fleurs.

COUVRIR, en termes de Guerre, ſignifie, Mettre quelque corps au devant de ſoy pour ſe deffendre des coups de l'ennemy, ou luy faire quelque obſtacle qui l'empeſche d'approcher. Dans les villes on ſe *couvre* par des parapets, des ramparts, des murailles. Ce ravelin, cet ouvrage à corne *couvroit* toute la courtine. Les caſemates ſe *couvroient* autrefois par des orillons. Dans les campements on ſe *couvre* d'un bois, d'une riviere, d'un rideau. Dans les ſieges on ſe *couvre* de gabions, de chandeliers, de manteles, d'eſpaulements. On dit auſſi d'une place forte, qu'elle *couvre* tout un pays, toute une frontiere. Un combattant ſe *couvre* de ſon bouclier, de ſon eſpée.

COUVRIR, ſe dit auſſi hyperboliquement de ce qui eſt en abondance, en quantité ſur un même lieu. Xerxés *couvrit* la terre de ſoldats, la mer de vaiſſeaux. Ce Cavalier revint du combat tout *couvert* de ſang & de pouſſiere. Un cheval en paſſant *couvrit* ſon habit de boüe. Ce malade avoit le corps *couvert* de pourpre.

En termes de Palais, *Couvrir* ſignifie, Apporter quelque deffenſe, quelque exemption peremptoire. La fin de non recevoir, la preſcription vous *couvre* de la demande de voſtre partie. Un arreſt de compte, une tranſaction *couvre* les actions & demandes qu'on pourroit faire pour le paſſé. Un mariage ſubſequent *couvre* le deffaut de naiſſance des enfants, & les rend legitimes. Les faux & doubles emplois, les erreurs de calcul ne ſe *couvrent* jamais ni par arreſts, ni par tranſactions. Quand on apporte de meſchantes excuſes, on dit qu'on ſe *couvre* d'un ſac mouillé. On dit, Quand les Medecins font des fautes, la terre les *couvre*, c'eſt à dire, qu'ils n'en ſont point recherchés.

En Juriſprudence feodale on appelle, *Couvrir* un fief ou un arriere-fief, quand le vaſſal a fait la foy & hommage, ou a offert de la faire pour l'ouverture ou mutation du fief advenu, & pour en prevenir & empêcher la ſaiſie.

COUVRIR, ſignifie auſſi, Mettre de l'argent ſur une carte, ou tenir ce qu'un autre a mis deſſus. On le dit encore d'une carte qu'on met ſur une autre en joüant les cartes. On dit auſſi, *Couvrir* la joüe, pour dire, Donner un ſoufflet.

COUVRIR, ſe dit auſſi des animaux qui s'accouplent pour la generation. On choiſit de beaux eſtalons pour *couvrir* les cavales dans les haras. Cette eſpagneule a été *couverte* d'un fort beau chien.

COUVRIR, ſe dit figurément en choſes morales. Une laſche action *couvre* un homme d'infamie. Ce Capitaine ſe *couvrit* d'une gloire éternelle par ſa revolte. Ce Conquerant revint triomphant, tout *couvert* de gloire, de lauriers.

COUVRIR, ſignifie auſſi, Cacher, ſe deſguiſer. Les hypocrites ſe *couvrent* du manteau de devotion pour cacher leurs crimes, pour *couvrir* leurs deffauts. Cet homme eſt fort adroit, il ſçait bien *couvrir* ſon jeu, ſes deſſeins. Cet amant eſt fort diſcret, il a bien *couvert* juſqu'icy ſa paſſion.

C O Y.

COY, COYE. adj. Qui n'a aucun mouvement, ni agitation, qui eſt dans la tranquillité, dans le repos. Tandis que tout eſt en guerre ce Philoſophe ſe tient *coy* dans ſa maiſon. Aprés cet orage la mer devint *coye* pendant vingt-quatre heures. Il ne fait pas la moindre haleine de vent, le temps eſt *coy*. Cette chambre eſt bien *coye*, il n'y entre point de vent, on n'y entend point de bruit. Ce mot vient du Latin *quietus*. Nicod.

On le dit figurément en choſes morales & ſpirituelles. J'ay une raiſon peremptoire à alleguer qui le fera taire tout *coy*. Il y avoit bien des ligues autrefois dans la France: maintenant tout eſt *coy*, perſonne ne remuë.

COYEMENT. adv. D'une maniere coye & tranquille. Il faut, quand on a pris medecine, ſe tenir chaudement & *coyement*.

COYAU. ſ. m. Petite piece de bois entaillée ſur la roüe d'un moulin, qui ſert à ſoûtenir les aubes ou petites planches, ſur leſquelles l'eau fait ſon impreſſion pour faire tourner la roüe. On le dit auſſi en Charpenterie, des petits bouts de chevrons qui ſont ſur la couverture d'un toit, & qui la portent juſqu'à l'endroit neceſſaire pour la pente des eaux. Ces pieces de bois s'appellent en pluſieurs lieux *chanlates*.

COYERS. ſ. m. Pieces de charpente, ou chevrons poſez en diagonale ſur le toit d'une maiſon.

COYON. ſ. m. Qui fait profeſſion de laſcheté, de poltronnerie. Les bouffons de la Comedie ſe piquent d'eſtre de grands *coyons*. Les Capitans qui ſont tant les braves, ſont toûjours de grands *coyons*. Ce mot vient auſſi du Latin *quietus*, parce que les poltrons n'aiment pas à ſe donner de la peine.

COYONNER. v. act. Faire ſouffrir à quelqu'un des indignitez, luy reprocher ſa laſcheté, ſon infamie. Un homme de guerre qui s'eſt laiſſé une fois *coyonner* n'en revient jamais.

COYONNERIE. ſ. f. Laſcheté, poltronnerie. Il a fait cent *coyonneries*, cent laſchetez, cent baſſeſſes, pour parvenir au poſte où il eſt. Jamais un brave ne fait, ni ne ſouffre de *coyonnerie*.

COYONNERIE, ſignifie auſſi un diſcours impertinent, plaiſant, extravagant. Les Charlatans amaſſent & amuſent le peuple en leur diſant mille *coyonneries*. Le Valet de l'Arioſte ne pouvoit concevoir où ſon maiſtre avoit pris tant de *coyonneries* qu'il en a laiſſé par eſcrit.

C R A.

CRABE. ſ. f. eſt une eſpece d'eſcreviſſe amphibie dont ſe nourriſſent les habitans des Antilles. Les *crabes* ſortent des bois au mois de May pour s'aller baigner dans la mer, & y jetter leurs œufs. Elles ſont pour lors en ſi grand nombre dans la campagne, qu'on ne ſçauroit mettre le pied à terre ſans en écraſer quelqu'une. Dans leur marche elles ſe diviſent en pluſieurs bataillons longs d'une demie-lieuë, & larges de cinquante pas. Elles ont deux tenailles ou mordants fort dangereux, dont elles font un ſi grand bruit, qu'il ſemble que ce ſoient des corſelets ou des taffetes d'un Regiment de Suiſſes.

CRAC. Terme populaire indeclinable, & ſans aucun genre, qui ſe dit en parlant du bruit que fait le bois quand il travaille, ou quand on le rompt; des eſtoffes qu'on deſchire, & des autres corps durs & ſecs qu'on

 diviſe

diviſe avec violence. Ce mot eſt formé par le ſon que fait la choſe, comme celuy de *pouf* & autres ſemblables.

CRAC, en termes de Fauconnerie, eſt un certain mal qui vient aux faucons.

CRACHAT. ſubſt. maſc. Salive, excrement qu'on vuide par la bouche. Ne vous agenouillez pas là, il y a des *crachats*.

On dit qu'une maiſon eſt baſtie de boüe & de *crachat*, quand elle eſt baſtie de meſchants materiaux. On dit hyperboliquement d'un malheureux, qu'il ſe noyeroit dans un *crachat*.

CRACHEMENT. ſubſt. maſc. Evacuation de la ſalive par la bouche. Les poulmoniques, les enrheumés ſont incommodés d'un *crachement* perpetuel. Le *crachement* de ſang eſt un ſigne que le poulmon eſt ulceré, quand la ſalive eſt ſanglante.

CRACHER. v. act. Vuider par la bouche la ſalive qui tombe du cerveau, ſoit par un rheume, ſoit par la procuration d'un remede. Il faut un baſſin à *cracher*, ou un crachoir, pour les enrheumés, les poulmoniques, & pour ceux à qui on a provoqué la ſalivation. Scaliger derive ce mot du verbe Latin *ſevacere* qui ſe trouve dans les Auteurs. D'autres diſent qu'il a été fait par onomatopée du ſon qu'on fait en *crachant*. Menage.

CRACHER, ſe dit auſſi de toute autre choſe qu'on vuide par la bouche volontairement, quoy qu'avec effort. Il a mis a ſa bouche une dragée où il y avoit du chicorin, il l'a *crachée* auſſi-toſt. Il a fait effort pour *cracher*, il a *craché* le ſang tout pur. Cet homme va mourir, il *crache* ſes poulmons. On dit qu'un homme *crache* du coton, lors qu'il a bien ſoif, & que ſa ſalive eſt blanche.

CRACHER au nez, ſignifie, Faire une grande injure à quelqu'un, en faire un grand mépris. Une des plus grandes injures que JESUS-CHRIST ſouffrit en ſa paſſion, c'eſt que les Juifs luy *crachoient* au nez. Toutes les honneſtes femmes doivent *cracher* au nez de celles qui ſe proſtituënt.

CRACHER, ſe dit figurément des choſes qui ſortent de la bouche mal à propos, ſoit injures, reproches, ſoit mauvaiſes citations. Il a *craché*, il a vomy pluſieurs injures contre ſa partie. Ce Pedant a *craché* beaucoup de Grec & de Latin dans ſon diſcours. Deſmareſts a dit d'un Poëte ridicule dans ſes Viſionnaires :

Toutefois il *crachoit* du creux de ſes poûmons
L'Epode, l'Antiſtrophe, & cent autres Demons.

On dit, Qui *crache* contre le Ciel, il luy retombe ſur le viſage, pour dire, qu'on eſt chaſtié, quand on invective contre les Puiſſances. On dit auſſi, Faire *cracher* au baſſin, pour dire, Obliger quelqu'un par honneſteté à contribuer à quelque depenſe.

CRACHÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. On dit d'un enfant qui reſſemble fort à ſon pere, que c'eſt le pere tout *craché*.

CRACHEUR, EUSE. ſubſt. Qui crache ſouvent. Les *cracheurs* & touſſeurs ſont gens incommodes en une aſſemblée.

CRACHOTER. v. act. & frequentatif. Cracher peu & ſouvent.

CRAIGNANT. adj. Qui craint. Tobie eſtoit un homme juſte & *craignant* Dieu. Un bon citoyen & *craignant* les loix vit paiſiblement avec ſes voiſins.

CRAINDRE. v. act. Avoir peur, apprehenſion que quelque mal ne nous arrive. Un brave ne *craint* ni la mort, ni les dangers, il ne *craint* que la cheute du Ciel. Il eſt plus ſeur aux Rois de ſe faire *craindre*, mais il eſt plus doux de ſe faire aimer. Un eſcolier *craint* le foüet. Un cheval *craint* l'eſperon. Le moindre ennemy eſt à *craindre*. Il faut *craindre* un tranſport au cerveau. Les malades de la rage *craignent* l'eau. Menage derive ce mot de *cremere*, qu'on a dit vraiſemblablement pour *tremere*. Il témoigne que les vieux Auteurs ont dit *cremir*, *cremeur* & *cremeteux*, pour *craindre*, *crainte* & *craintif*.

CRAINDRE, ſe dit auſſi des choſes inanimées, quoy qu'elles ne ſoient point ſujettes à aucunes paſſions. Les orengers craignent la gelée. Les fleurs, le teint *craignent* le hale. L'eau *craint* le feu. On dit d'un homme craintif qui *craint* tout, qu'il *craint* la touche, la reprimende : & au contraire d'un emporté, d'un libertin qui ne *craint* rien, qu'il ne *craint* ni Dieu, ni Diable.

CRAINDRE, ſignifie auſſi, Se retenir par reſpect, par amour, par honneur de faire quelque choſe. Un homme de bien *craint* d'offenſer Dieu, parce qu'il eſt bon. Cette femme aime tant ſon mary, qu'elle *craint* ſans ceſſe de le faſcher. Il *craint* de bleſſer les oreilles chaſtes. Il *craint* de choquer les loix de la bienſeance, de la Grammaire.

CRAINT, AINTE. part. paſſ. & adj.

CRAINTE. ſ. f. Peur, mouvement de l'ame qui nous fait apprehender un mal qui nous menace. Les hommes vivent toûjours entre la *crainte* & l'eſperance. Les ames baſſes font pluſtoſt les choſes par *crainte*, que par amour. Il y a une *crainte* ſervile, & une *crainte* reverentielle, qui eſt celle des enfans envers leurs peres, d'une femme envers ſon mary. Les plus grands Saints ont veſcu dans la *crainte* de Dieu. Veillez & priez, de *crainte* d'entrer en tentation. Les contracts faits par *crainte* ſont nuls, pourveu que la *crainte* ſoit capable d'ébranler une perſonne de courage.

CRAINTIF, IVE. adject. Peureux, poltron. Il ſied bien aux femmes d'eſtre *craintives*. Les moutons, les cerfs ſont des animaux *craintifs*.

CRAINTIVEMENT. adv. Timidement, d'une maniere craintive. On marche toûjours la nuit *craintivement* dans les bois, dans les pays qu'on ne connoiſt point.

CRAMOISI. ſ. m. eſt en general une excellente bonté de teinture qui conſerve ſa couleur malgré les injures du temps, & qui rehauſſe beaucoup l'éclat de l'eſtoffe qui en eſt teinte. Les eſtoffes qu'on veut teindre en *cramoiſi*, aprés avoir été degorgées de leur ſavon, & alunées fortement, doivent être miſes dans un bain de cochenille, chacune ſelon ſa couleur. Les couleurs qui ne ſont pas *cramoiſies* ſont appellées *couleurs communes*; & les couleurs *cramoiſies* ſont celles qui ſe font avec de la cochenille. Ainſi on dit de l'eſcarlate *cramoiſie*, du violet *cramoiſi*. Matthiole dit qu'il y a bien de la difference entre noſtre *cramoiſi*, & le *coccus* des Grecs; & que le *kermes* n'eſt autre choſe que la graine dont on teint en eſcarlate, qui eſt, dit-il, ce qu'on trouve attaché aux racines de la pimprenelle. Mais il ſe trompe, & la graine d'eſcarlate ordinaire eſt la graine de l'yeuſe ou du cheſne verd. Ce mot vient de l'Arabe *kermeſi*, qui a été fait de *kermes*, qui ſignifie *rouge*.

On dit figurément, qu'un homme eſt ſot en *cramoiſi*, pour dire, qu'il eſt ſot au dernier degré, & que ſa ſottiſe eſt telle, qu'elle ne s'effacera point, quelque choſe qui arrive.

CRAMPE. ſ. f. Eſpece de goutte & d'engourdiſſement, ou de convulſion cauſée par une vapeur craſſe & lente qui eſt entre les membranes des muſcles; qui fait retirer ou eſtendre le cou, les bras, & les jambes avec une violente douleur qui n'eſt pas de durée. Ce mot vient de l'Allemand *krampff*, ſignifiant la même choſe.

CRAMPE, eſt auſſi un engourdiſſement qui prend au jarret des chevaux, qui leur fait traiſner la jambe, & qui ſe diſſipe par le mouvement.

CRAMPON. ſ. m. Piece de fer qui a les extremités recourbées, qui ſert à attacher des pieces de bois, des pierres & autres choſes. Les gonds qu'on ſcelle en plaſtre ſont à *crampons*. Ces pierres ſe tiennent avec des

cram-

crampons de fer ſcellez en plomb. Les *crampons* de verroux, de ſurrures, &c. ſont les petits morceaux de fer dans leſquels coulent les verroux & les peſnes des ſerrures, & qui les attachent à la targette ou à la ſerrure. Quelques-uns croyent que ce mot vient par corruption de *agrapon*, ou de l'Italien *rampone*, qui ſignifie la même choſe.

CRAMPON, en termes de Blaſon, ſe dit des petits morceaux d'acier ou de fer qui ſervoient autrefois à mettre au bout des eſchelles pour eſcalader les villes. Pluſieurs Allemands en ont chargé l'Eſcu de leurs Armes. Il eſt fait en forme d'un Z, pointu par les extremitez.

CRAMPONNER. v. act. Lier, ſerrer, attacher avec des crampons.

On dit auſſi, *Cramponner* un cheval, quand on recourbe ſes fers par le bout, afin qu'il ſe tienne plus ferme ſur la glace.

CRAMPONNÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. On dit en termes de Blaſon, une croix *cramponnée*, des macles *cramponnées*, quand leurs extremitez ſont recourbées comme celles d'un fer *cramponné*, ou ayant une demie-potence.

On dit qu'un animal a l'ame *cramponnée* ou chevillée dans le corps, pour dire, qu'il vit long-temps, qu'il a de la difficulté à mourir, qu'il combat long-temps contre la mort.

CRAN. ſubſt. maſc. Hoche, entailleure qui ſe fait dans un corps dur pour y en faire entrer un autre qui y demeure arreſté. Les roues des montres entrent dans les *crans* des pignons. Il faut hauſſer la cremaillere d'un *cran*. Les podometres à chaque pas qu'on fait avancent d'un *cran*.

CRAN, en termes de Manege, ſe dit des inégalitez ou replis de la chair, qui ſont comme des ſillons poſés de travers dans le palais de la bouche du cheval. Il faut donner un coûp de corne au troiſiéme, au quatriéme *cran* de ce cheval pour le ſeigner.

En termes de Marine, Mettre un vaiſſeau en *cran*, c'eſt le mettre ſur le coſté pour le carener, ou ſuiver.

CRANCELIN, ou *Cancerlin*. Terme de Blaſon, qui ſe dit d'une portion de couronne poſée en bande à travers d'un Eſcu, qui ſe termine à ſes deux extremitez tant du coſté du chef, que de la pointe.

CRANE. ſubſt. maſc. Terme de Medecine. C'eſt l'os de la teſte qui couvre, deffend & enferme le cerveau. Il eſt double de toutes parts; & l'on dit vulgairement, les deux lames ou tables du *crane*. Il eſt percé de pluſieurs petits trous, parce qu'il eſt comme la cheminée de tout le corps pour en faire exhaler les vapeurs. Sa figure eſt ronde, & aucunement longuette; car elle avance par devant & par derriere, & s'applatit un peu par les deux coſtés vers les temples. Tout le *crane* eſt compoſé de huit os, ſavoir l'os du front, celuy de derriere la teſte, les deux du devant de la teſte, & les deux des temples où ſont contenus trois petits os, l'eſtrier, l'enclume, & le maillet. Outre cela il en a deux communs, le ſphenoïde, & l'ethmoïde, qui ſont expliquez à leur ordre. Le *crane* a deux ſutures communes qui le diviſent d'avec la mâchoire de l'os ſphenoïde, & de l'ethmoïde. Il en a de propres, dont il y en a trois vrayes, la coronale, la ſagittale ou rabdoïde, & la lambdoïde. Il y en a trois fauſſes, qu'on nomme auſſi *ſquammeuſes*, ou *temporales*, qui ſont auſſi expliquées à leur ordre. Ce mot de *crane* eſt derivé de *kranos*, mot Grec qui ſignifie *galea*, *armet*, ou *murion*, parce qu'il ſert à deffendre le cerveau comme un caſque.

CRANEQUINIER. ſubſt. maſc. C'eſt le nom qu'on donnoit autrefois à certains Arbaleſtriers à pied & à cheval, qui portoient des arbaleſtes legeres faites premierement de bois, puis de corne, & enfin d'acier. Elles ſe bandoient avec un bandage de fer attaché à la ceinture, qu'on appelloit *pied de biche*, ou *cranequin*, d'où eſt venu ce nom, que Philippes de Comines croit eſtre Allemand. Il y avoit autrefois un Grand Maiſtre des Arbaleſtriers & *Cranequiniers*, à la charge duquel le Grand Maiſtre de l'Artillerie a ſuccedé. Dans les Auteurs Latins on les appelle *Crenekinarii*.

CRAPAUD. ſ. m. Inſecte venimeux qui naiſt tant ſur la terre que dans les marais, dont la figure approche de la grenouille. Le *crapaud* n'a point de dents, & ne laiſſe pas de mordre dangereuſement avec ſes babines. Il jette ſon venin par ſon urine, ſa bave & vomiſſement ſur les herbes, & particulierement ſur les fraiſes & les champignons dont il eſt fort friand. Le plus dangereux *crapaud* eſt celuy qu'on appelle *crapaud verdier* ou *graiſſet*, ou *rayne verde*, en Latin *rana paluſtris* ou *bufo*. Il ſe gonfle pour jetter plus loin ſon urine ſur les herbes, qui n'eſt pas moins venimeuſe que le napellus. Son ſang eſt mortel, de même que la poudre qu'on en fait. On dit que les *crapauds* forcent les petits oiſeaux & les belettes à ſe jetter eux-mêmes dans leurs gueules. On dit la même choſe de quelques ſerpents; mais cela eſt fort ſuſpect.

On dit ironiquement, qu'un homme eſt chargé d'argent comme un *crapaud* de plumes, pour dire, qu'il a peu d'argent. On dit encore, qu'un homme ſaute comme un *crapaud*, pour dire, qu'il ne ſaute pas bien.

CRAPAUDAILLE. Voyez *Creſpon*, c'eſt la même choſe.

CRAPAUDINE. ſ. f. Pierre precieuſe qu'on dit ſe trouver dans la teſte d'un vieux crapaud. En Latin *chelonitis*. Pierre d'Appone dit le Concilinteur en fait grand eſtat; & les Medecins croyent qu'elle reſiſte aux venins.

CRAPAUDINE, en termes de Manege, eſt une crevaſſe qui ſe fait aux pieds d'un cheval par les atteintes qu'il ſe donne avec ſes fers.

CRAPAUDINE, eſt auſſi une piece de metail, de fer ou de cuivre, dans laquelle entre le pivot ſur lequel tourne une porte cochere, celle d'une eſcluſe, ou quelque fardeau qu'on fait tourner en rond. On l'appelle auſſi *coüette*.

CRAPULE. ſ. f. Vilaine & continuelle débauche de vin, ou d'autres liqueurs qui enyvrent. Les peuples du Nord ſont fort ſujets à la *crapule*, à une perpetuelle yvrognerie. Ce mot vient de *kraipali*, de *kara*, *caput*, & *pallein*, *vibrare*, *exagitare*.

CRAPULER. v. n. Boire ſans ceſſe, s'enyvrer ſalement & continuellement. Cette fievre luy eſt venuë aprés avoir long-temps *crapulé*, avoir fait des excés de vin. Ces mots ſont bas.

CRAQUELIN. ſ. m. Pâtiſſerie fort ſeche qui eſt faite en forme d'une écuelle, & qui craque ſous les dents en la mangeant.

CRAQUEMENT. ſ. m. Le bruit que font les corps durs & ſecs, qui font crac quand on les rompt, quand on les deſchire, ou quand ils ſouffrent quelque autre violence.

CRAQUER. v. n. Faire crac, cauſer un craquement. On a donné la queſtion ſi forte à *ce* patient, qu'on entendoit *craquer* ſes os. La menuiſerie *craque*, quand on y a employé du bois trop vert. Ce mot vient de l'Allemand *kracken*, ſignifiant la même choſe.

CRAQUETER. verb. neut. Craquer pluſieurs fois, petiller. Le bois de heſtre, de Breſil *craquettent*, quand on en bruſle. L'air qui ſe dégage du bois où il eſt enfermé, *craquette* en ſortant.

CRASSE. adj. f. Qui eſt eſpais, groſſier, viſqueux. Ce ſont les humeurs *craſſes* qui ſont des obſtructions dans le corps, qui cauſent la plus-part des maladies. La Chymie s'applique à ſeparer des corps les parties les plus ſubtiles d'avec les plus *craſſes*.

On dit figurément, une ignorance *craſſe*, pour dire, extreme, profonde. Un Auteur peut eſtre accuſé d'une ignorance *craſſe*, quand il ignore les principes de la matiere dont il traitte.

CRASSE, ſ. f. Ordure qui vient ſur la peau, ſoit par les petites parties qui s'en deſtachent, ſoit par la poudre ou autres ſaletez qui viennent de dehors qui s'y attachent. Les peignes ſervent à oſter la *craſſe* de la teſte des hommes, les eſtrilles à oſter la *craſſe* du poil des chevaux, les bains pour oſter la *craſſe* du corps, des jambes. Ce mot vient du Grec *γραῦς*, ſignifiant *ſordes in velleribus*.

Les Medecins appellent auſſi *craſſe*, l'ordure qui vient ſur la langue des febricitans.

CRASSE, ſe dit auſſi de la poudre, de l'ordure qui s'eſt attachée ſur d'autres corps. Ce tableau eſt plein de *craſſe*, il le faut nettoyer & vernir. Ces habits, ces meubles ſont pleins de *craſſe*, il les faut bien évergeter & deſgraiſſer.

CRASSE, ſe prend quelquefois pour mal propreté. Il y a des gens qui aiment la *craſſe*, & d'autres la propreté. On a fait une farce du Baron de la *Craſſe*.

CRASSE, ſe dit particulierement de la ſaleté des gens du College, tant au propre, en parlant de leurs perſonnes, habits & ménage; qu'au figuré, en parlant de leur manque de politeſſe, de leur groſſiereté, incivilité. Il y a des gens ſi malheureux, qu'ils ne ſe peuvent jamais defaire du pedantiſme, de la *craſſe* du College.

CRASSEUX, EUSE. adj. & ſ. Qui eſt malfait, malpropre, couvert de craſſe. Ce Pedant eſt un petit *craſſeux*, ſalope, plein de crotte. Il a des habits *craſſeux*, vilains, crottez, &c. Ce mot vient du Latin *craſſus*, ſelon quelques-uns.

CRAVATTE. ſ. m. Eſpece de cheval qui vient de Croatie en Allemagne, qui ordinairement eſt fort viſte. Les *cravattes* battent à la main, & portent au vent. Ils ont l'encolure haute, & tendent le nez en braſſant la teſte.

CRAVATTES, en termes de Guerre, ſont des Cavaliers qui ſont un Corps de Cavalerie eſtrangere, commandé par un Colonel. Ils ſervent d'enfants perdus dans les batailles, de batteurs d'eſtrade dans un camp, à aller en party, à enlever des quartiers, &c.

CRAVATTE. ſ. f. eſt une eſpece de collet que portent les hommes, quand ils ſont en habit de campagne, ou en juſtaucorps, qui ſe noüe autour du cou, & qui pend fort bas deſſous le menton. Une *cravatte* de point de France. Une *cravatte* de mouſſeline pour le deuil. Une *cravatte* de taffetas.

CRAVATTE, eſt auſſi une eſpece de tour de cou que les femmes portent autour de leur robbe, qui fait le tour de leur ſein & de leurs eſpaules. Des *cravattes* à dentelles. Des *cravattes* unies.

CRAYE. ſ. f. Pierre blanche, & ſi tendre, qu'elle laiſſe des impreſſions de ſa blancheur ſur tout ce qui la touche. Toute la ville de Rheims eſt baſtie de *craye*. Ce qui fait la bonté des vins de Champagne, c'eſt qu'ils viennent ſur des collines de *craye*. La *craye* ſert à blanchir la vaiſſelle, les cuirs, les draps, &c. Il y a quelques pierres rouges & noires dont les Artiſans ſe ſervent pour marquer leurs meſures, qu'ils appellent auſſi *crayes*. Ce mot vient du Latin *creta*.

CRAYE, ſe dit figurément des marques de *craye* que les Mareſchaux des Logis ou Fourriers du Roy mettent ſur les portes des maiſons, pour ſigne qu'elles doivent ſervir au logement de certaines perſonnes. Il y a tant de maiſons ſujettes à la *craye* en une telle ville.

CRAYON. ſ. m. Petite pierre, paſte, charbon, ou mineral qui ſert à marquer, écrire, deſſiner, peindre, &c. On fait des *crayons* rouges avec de la pierre ſanguine. On en fait de noir avec du charbon de ſaule, & avec de la mine de plomb. On en fait qu'on nomme

paſtel, avec de la paſte de toutes ſortes de couleurs. On écrit avec un *crayon* ſur des tablettes. On marque avec du *crayon* les paſſages notables d'un Livre. Entre les pointes d'un compas il y en a une qui ſert de porte-*crayon*.

CRAYON, ſignifie auſſi les portraits & deſſeins qu'on fait avec le *crayon*. Les *crayons* de du Monnier, de Nanteuil ſont fort eſtimez. Ce *curieux* a dans ſon cabinet pluſieurs beaux deſſeins en *crayon*.

CRAYON, ſe dit figurément des deſcriptions qu'on fait par le diſcours, ſoit des perſonnes, ſoit des choſes. Il a fait un leger *crayon* de cet homme, qui ſuffit pour le reconnoiſtre. Il nous a fait le *crayon* de cette bataille, de ce campement.

CRAYON, ſignifie auſſi une ébauche, un portrait imparfait de quelque choſe. Il n'a fait que le *crayon* de ce deſſein, il va commencer à le mettre en huile. Il a fait le *crayon* de ce baſtiment, il en va faire un plan au net.

On dit figurément, que l'homme eſt un foible *crayon* de la Divinité, pour dire, qu'on en voit en luy quelques traits.

CRAYONNER. v. act. Tracer, marquer avec du crayon, faire un portrait avec du crayon. Voilà qui eſt *crayonné* de la main d'un tel.

Il ſignifie auſſi, Ebaucher un ouvrage, le croquer, le deſſiner groſſierement, pour le mettre par aprés au net.

CRAYONNÉ, ÉE. part. & adj.

CRE.

CREANCE. ſubſt. fem. Titre d'une *ſomme* dûë par un debiteur à un creancier. On doit colloquer dans un ordre les creanciers ſuivant la date ou le privilege de leur *creance*.

CREANCE, ſignifie auſſi l'inſtruction ſecrette d'une negociation que l'on confie à quelqu'un. Cet Agent a expoſé ſa *creance* aux Miniſtres vers qui il eſt envoyé.

LETTRE DE CREANCE, eſt la Lettre de recommandation dont eſt porteur celuy qui n'a qu'une inſtruction de bouche, afin qu'on adjouſte foy à ce qu'il dira.

On appelle encore *Lettre de creance*, celle que donne un Banquier, ou un Marchand à un homme qui voyage, pour luy ſervir de lettre de change quand il aura beſoin d'argent. Voyez *Croyance*.

CREANCE, en termes de Fauconnerie, eſt un nom qu'on donne à la filiere ou ficelle avec laquelle on retient l'oiſeau qui n'eſt pas encore bien affiné. Et on appelle un oiſeau de peu de *creance*, celuy qui n'eſt ni bon ni loyal, qui eſt ſujet à s'eſſorer & à ſe perdre.

CREANCE, ſe dit en termes de Chaſſe, des chiens qui ont plus d'adreſſe & d'obeïſſance que les autres. Les chiens bauds ſont de bonne *creance*, ſont aiſez à dreſſer à la chaſſe.

CREANCIER, IERE. ſubſt. Celuy qui n'eſt pas payé de quelque redevance, de quelque ſomme qui luy eſt deuë. Les bons Oeconomes payent bien leurs *creanciers*. Les *creanciers* hypothecaires ſont colloquez dans un ordre du jour de leur hypotheque; les *creanciers* privilegiez ſelon la qualité de leurs privileges. Les *creanciers* chirographaires viennent ſur les meubles à contribution. Une direction de *creanciers*, eſt une aſſemblée qui ſe fait entre les *creanciers* d'une perſonne qui leur a abandonné ſon bien pour ſe faire payer à l'amiable, & empêcher les frais de Juſtice. Ce mot vient de *creditarius*. Menage. Du Cange dit qu'on diſoit autrefois *creant* & *creantor*, derivez du mot de *creantare*, qui ſignifioit *promettre* & *jurer*.

CREAT. ſ. m. Terme de Manege. Gentilhomme qui eſt élevé dans une Academie pour ſe mettre en état d'enſeigner l'art de monter à cheval. Il ſert auſſi de Sous-

Eſcurer. Ce mot vient de l'Italien *creato*, ſignifiant la meſme choſe.

CREATEUR. ſ. m. qui au propre ne ſe dit que de Dieu ſeul qui a tiré tous les eſtres du neant, qui eſt le *Createur* du ciel & de la terre. Il faut rendre graces cent fois le jour à ſon *Createur*. L'homme reçoit perſonnellement ſon *Createur* dans l'Euchariſtie. Dans les afflictions il faut avoir recours à ſon Dieu, à ſon *Createur*.

CREATION. ſ. f. Extraction du neant. *La creation* du monde eſt deſcrite dans la Geneſe, Chap. 1. Dieu a diſtingué en ſix jours ſon ouvrage de la *creation*. La conſervation de la nature eſt une continuelle *creation*, ſelon les Theologiens.

CREATION, ſe dit figurément des nouveaux établiſſements de droits, de charges, d'impoſts, que font les Rois & les Princes dans leurs Eſtats. Il y a eu une nouvelle *creation* de Cardinaux. La fonction de ces charges eſt contenuë dans l'Edit de leur *creation*. C'eſt là un droit, un impoſt de nouvelle *creation*.

On le dit auſſi des particuliers, quand ils font des dettes, quand ils conſtituent des rentes, des penſions. Ces rentes ſont d'une ancienne *creation*. Il n'a rien receu de ſa penſion depuis ſa *creation*.

CREATURE. ſ. f. Eſtre qui a été creé, qui ne s'eſt point fait luy-meſme. Toutes les *creatures* annoncent la gloire du Createur. Il y a une diſtance infinie entre le Createur & la *creature*.

CREATURE, ſignifie auſſi une perſonne indiviſible, & particulierement au feminin. On dit qu'Helaine étoit la plus belle *creature* qui fuſt jamais. Cet homme n'a eu garde de vous offenſer, c'eſt la meilleure *creature* qui ſoit ſur la terre.

CREATURE, ſignifie figurément celuy qui eſt attaché eſtroitement à un ſuperieur, à celuy qui a fait ſa fortune, à qui il doit ſon élevation. Les Miniſtres ſont puiſſans par le grand nombre de *creatures* qu'ils ſe font tous les jours. Ce Cardinal ſera puiſſant dans le Conclave, il y a bien des *creatures* de ſon oncle.

CRECERELLE. ſ. f. Oiſeau de proye de couleur fauve, de race d'eſpervier, eſpece de faucon bâtard qui fait ſon nid dans de vieilles tours, qui ſe prend au vent, qui a le bec bleu, les jambes hautes, & la queuë longue. La *crecerelle* endort les mulets. En Latin *tinnunculus* & *cresella*. Les Provençaux l'appellent *ratier*, & les Italiens *frativenti*. Jules Scaliger derive ce mot de *querquerella*, ou *querquedula*, à cauſe que les Anciens appelloient *querquerum*, un *cri lamentable*. Saumaiſe le derive de *crepitacella*, à cauſe du bruit que cet oiſeau fait en volant. Menage le fait venir de *crecarella*, qui a été fait du Grec *krex*, ſorte d'oiſeau dont la voix eſt fort aiguë.

CRECERELLE, eſt auſſi un petit inſtrument de bois qui fait beaucoup de bruit en tournant une manivelle, & avec quoy jouënt les enfants. On s'en ſert auſſi pour appeller les Chantres aux Tenebres, tandis que l'uſage des cloches eſt ſuſpendu. Son nom luy eſt venu de l'oiſeau ainſi appellé, à cauſe que ſa voix reſſemble au bruit de cet inſtrument. Paſquier croit que c'eſt le ſon qu'il fait qui eſt cauſe qu'on l'appelle ainſi. Magius dans ſon Livre des cloches dit que les Chrétiens Grecs ſe ſervent d'un certain inſtrument de bois qu'ils appellent *ſimandre*: ce n'eſt qu'un ais fort eſtroit ſur lequel on frappe avec deux maillets de bois, qui font le meſme effet que la *crecerelle*, & qui en tient lieu quelquefois.

CRECHE. ſ. f. Mangeoire où on met le foin, les fourrages des bœufs, vaches, moutons. On le diſoit autrefois des chevaux; mais ce mot eſt maintenant banny des Manéges. Menage derive ce mot de l'Italien *greppia*, qu'il pretend avoir été fait du Latin *præſepe*. D'autres le derivent du Latin *crater*.

CRECHE, en termes de Devotion, ſe dit du lieu où fut mis Noſtre Seigneur en naiſſant, & où il fut adoré des Rois & des Bergers. C'étoit en effet la *creche* d'une étable, où Dieu voulut naiſtre, pour nous apprendre l'humilité.

CREDENCE. ſ. f. Petite table qu'on met de chaque coſté de l'autel, où l'on poſe les chandeliers, baſſin, burettes, linge, & autres ornements ou vaiſſeaux qui ſervent au ſacrifice & aux ceremonies de l'autel. Ce mot vient de l'Italien *credenza*, ſignifiant la même choſe. On a dit auſſi dans la baſſe Latinité, *credentia* dans le même ſens.

CREDENCE, ſe dit auſſi du buffet qu'on dreſſe chez les Grands, où on met toute leur vaiſſelle d'argent en parade, quand ils ſont à table.

CREDENCE, ſignifie auſſi la chambre où l'on ſerre les vivres: d'où vient qu'on appelle quelquefois *Credencier*, un Sommelier.

En Normandie on appelle *témoins de credence*, les témoins qui depoſent qu'ils croyent que la choſe eſt ainſi comme ils la diſent.

CREDIBILITE'. ſ. f. Terme de Theologie. Diſpoſition à croire, raiſons humaines qui nous portent à croire les revelations divines. Quand on veut convertir les Payens, il faut établir d'abord la verité de l'Ecriture par des motifs de *credibilité*.

CREDIT. ſ. m. Croyance, eſtime qu'on s'acquiert dans le public par ſa vertu, ſa probité, ſa bonne foy, & ſon merite. Les Grecs ſe ſont mis en *credit* par leurs ſciences; les Romains par leur valeur, les Chrétiens par la ſainteté de leur doctrine & de leurs mœurs.

CREDIT, ſe dit auſſi de la puiſſance, de l'autorité, des richeſſes qu'on s'acquiert par le moyen de cette reputation qu'on a acquiſe. Ce Miniſtre a acquis un grand *credit* à la Cour ſur l'eſprit du Prince. Ce Preſident s'eſt mis en *credit* dans ſa Compagnie par ſon ſçavoir.

CREDIT, ſe dit plus ordinairement dans le commerce, de ce preſt mutuel qui ſe fait d'argent & de marchandiſes, ſur la reputation de la probité & ſolvabilité d'un negotiant. Les Livres des Marchands ſont cottez au haut de la page, & diſtinguez par debit, & *credit*. Ce Banquier a bon *credit* ſur la place, ſa banqueroute n'a gueres diminué ſon *credit*. Les lettres de *credit* ſont differentes des lettres de change, & cependant s'exigent par les meſmes voyes: ce ſont celles qu'on donne à des gens de confiance pour prendre de l'argent ſur des correſpondants en des lieux éloignez, en cas qu'ils en ayent beſoin.

On dit, Faire *credit*, vendre à *credit*, acheter à *credit*, pour dire, ne payer pas comptant ce qu'on achete. C'eſt le *credit* que font les Marchands aux Grands Seigneurs qui ruine leur fortune, leur negoce.

A CREDIT, ſe dit ſouvent pour dire, A plaiſir, ſans neceſſité, ſans fondement. Cet homme s'eſt ruiné *à credit*, à plaiſir, ſans faire de deſpenſe qui paroiſt. Il s'eſt uſé le cœur & le corps *à credit* pour faire ce travail, cet ouvrage, dont on n'a fait aucun cas. Tout ce que cet Advocat allegue eſt *à credit*, il n'en rapporte aucune preuve.

CREDIT, s'employe proverbialement en ces phraſes. Un petit Marchand dit que chez luy *credit* eſt mort, pour dire, qu'il veut eſtre payé comptant. Il dit auſſi, qu'il ſera *credit* depuis la main juſqu'à la bourſe, pour dire, qu'il ne faudra point ſouffrir qu'on ne paye. On dit auſſi d'une fille qui eſt groſſe avant le mariage, qu'elle a pris *à credit* un pain ſur la fournée.

CREDO. ſ. m. Le Symbole des Apoſtres, qui contient les articles principaux de noſtre Foy. Il ſe met entre les oraiſons du Breviaire & des Heures. L'Office commence par un Pater, un Ave, & un Credo. Les Curez ſont tenus de faire apprendre à tous leurs Paroiſſiens leur *Credo*. La Meſſe en eſt au *Credo*, qui eſt un

autre Symbole dreſſé au Concile de Nicée, qu'on chante au milieu de la Meſſe.

CREDULE. adj. m. & f. Qui croit facilement & de leger. *Les enfans, les femmes, les peuples ſont credules, ont l'eſprit credule.*

CREDULITE. ſ. f. Diſpoſition d'eſprit qui le porte à croire legerement, à ſe laiſſer aiſément perſuader. *Les charlatans ne font leurs affaires que par la credulité des peuples.* Du Cange dit qu'on a appellé autrefois *Credulité*, la profeſſion de la Foy Chrétienne, qu'on a depuis appellée *Croyance.*

CREER. v. act. Tirer du neant, faire quelque eſtre ſans matiere. *C'eſt Dieu ſeul qui a creé toutes choſes. Dieu crée les ames des hommes aprés leur conception*, ſelon l'opinion de St. Auguſtin.

CREER, ſe dit figurément & abuſivement des nouveaux établiſſements d'Officiers que font les Rois & les Princes Souverains dans leurs Eſtats. *On a bien creé des Officiers pour faire des levées de deniers extraordinaires. On eſt obligé de creer bien des impoſitions nouvelles durant la guerre.*

CREER, ſe dit auſſi des dettes que font les particuliers. *L'homme n'eſt point tenu des dettes creées par ſa femme avant ſon mariage. Il a creé & conſtitué des rentes ſur luy, ſur tout ſon bien. Les penſions creées ſur les Benefices qui ne ſont pas admiſes en Cour de Rome, ſont ſimoniaques.*

CREÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

CREMAILLERE. ſ. f. Quelques-uns diſent *Cremillere.* Inſtrument de fer ayant pluſieurs crans ou hoches, qu'on attache à la cheminée pour y pendre des marmites, des chauderons qu'on veut mettre ſur le feu. Nicod derive ce mot du Grec *kremso*; & Menage de *cramscularis*, qu'on trouve dans les Capitulaires de Charlemagne. Du Cange dit qu'en la baſſe Latinité on l'a appellée *cruca* & *cremaſter*, de l'Anglois *crooke* qui ſignifie *crochu*, ou pluſtoſt du Grec *kremao*, *ſuſpendo.*

CREMAILLERE, ſe dit auſſi de ces garnitures de fer qui ſont en travers derriere les portes des grandes maiſons, qui ſervent à leur donner telle ouverture qu'on veut par le moyen d'une barre qu'on fiche dans leurs divers crans. *On le dit auſſi de ces fers qu'on met aux chaiſes de commodité pour en hauſſer ou baiſſer le doſſier tant & ſi peu qu'on veut. On le dit auſſi des crans qui ſont en pluſieurs machines & reſſorts.*

CREMAILLON, ou *Cremillon.* Petit morceau de cremaillere qu'on attache à la grande, ſoit pour l'allonger, ſoit pour faire cuire quelque choſe à coſté.

CREMASTERES. adject. Terme de Medecine. *C'eſt une épithete qu'on donne à deux muſcles qu'on appelle autrement ſuſpenſoires, qui tiennent les teſticules ſuſpendus. Quelques-uns en reconnoiſſent auſſi à la matrice, qui ſont des fibres charnuës qui l'attachent au peritoine. Quelques Chirurgiens les ont appellez les cremaillieres des teſticules.*

CRENEAU. ſ. m. Entaillure faite au haut d'un parapet, d'une muraille, d'une tour, pour avoir liberté de regarder par là, ou de tirer. *Toutes les villes, les tours & les chaſteaux fortifiés à l'antique étoient entourés de creneaux.* Ce mot vient de *crenellum*, diminutif de *crena*, qui ſignifie *fente.* Menage. Mais Fauchet le derive de *cran*, qui ſignifie *boche.* Du Cange le derive de *quarnellus*, parce que c'eſt une eſpece de feneſtre quarrée qui ſert aux ſoldats à tirer. On a dit autrefois *carneaux*; & on dit encore *carne*, en parlant de l'angle d'un corps quarré.

CRENELER. v. act. Faire des creneaux aux tours, aux murailles.

CRENELER, ſignifie auſſi, Denteler, faire des dents, des entailleures à une roue de montre, de moulin, de machine. *On eſt obligé de creneler des roues pour les faire entrer les unes dans les autres, ou dans des pignons.*

CRENELÉ, ÉE. part. & adj. *On appelle une monnoye crenelée ou carnelée, quand il y a un cordon ou grenetis relevé ſur l'eſpaiſſeur de la monnoye, comme on voit aux pieces d'Angleterre. On y a mis depuis quelque temps une legende.*

En termes de Blaſon, *on appelle crenelé*, tout ce qui eſt fait ou taillé en creneaux. *Il porte d'azur à la tour crenelée d'argent. Il y a des chefs, des faſces, des pals, des bandes crenelées & bretteſſées. On dit auſſi, crenelé de tant de pieces*, pour dire, de tant de creneaux.

CREPUSCULE. ſ. m. Le temps où on commence à voir un peu clair le matin, juſqu'à ce que le Soleil ſoit levé; ou celuy qui s'eſcoule depuis que le Soleil ſe couche ſous l'horiſon, juſqu'à ce que la nuit ſoit venuë. *Les crepuſcules ſont plus longs dans les Solſtices que dans les Equinoxes; dans la Sphere oblique, que dans la Sphere droite.* Papias le derive d'un vieux mot *creperus*, qu'il dit avoir ſignifié autrefois *incertain* & *douteux*, comme eſtant une lumiere incertaine.

CREQUIER. ſ. m. Prunier ſauvage, ou ceriſier croiſſant dans les hayes de Picardie. *Il eſt devenu terme de Blaſon, à cauſe que la maiſon de Crequi en porte un dans ſes Armes. On le repreſente avec ſept branches en forme de chandelier, portant de petits fruits comme des capres. Quelques-uns croyent que c'eſt un arbre imaginaire. D'autres aſſûrent qu'il vient ſur les bords d'une riviere qui arrouſe les prez de la maiſon de Crequi. Les Picards appellent ſon fruit creques, & dans leur vray patois fourderainet.*

CRESME. ſ. f. La partie la plus eſpaiſſe, la plus legere du lait, & qui ſurnage, dont ſe fait le beurre. *Les bons fromages ſont faits tout de creſme. Les tartes, les tartelettes ſont faites de creſme douce. Ce mot vient du Latin cremor.*

CRESME, ſe dit figurément de la graiſſe d'une affaire, ce qu'il y a de meilleur. *Il eſt dangereux d'entrer dans une ferme, un party, aprés que les autres en ont eu toute la creſme.*

CRESME, ſe dit auſſi de ce qu'il y a de plus beau, de plus choiſi dans un Livre, dans une ſcience. *On a fait un recueil qu'on a intitulé, la Creſme des beaux vers. Ce Marchand a eu toute la creſme des tableaux de ce cabinet.*

On appelle encore figurément *creſme ſpirituelle*, un Ouvrage, un Livre, un diſcours, & même une perſonne, lors qu'on n'y trouve que de belles paroles, de belles apparences, & au fonds rien de ſolide; par une metaphore tirée de la *creſme*, qui s'enfle prodigieuſement, quand on la fouëtte.

CRESME DE TARTRE, eſt un ſel tiré du tartre du vin. Voyez *Tartre.*

CRESPE. ſ. m. Eſtoffe claire, faite de ſoye crué & gommée, & torſe ſur le moulin. *Le creſpe frizé ſe met ſur les habits pour porter le grand deuil. Le creſpe liſſe ou uny ſe porte pour témoigner un moindre deuil pour une perſonne un peu eſloignée: c'eſt celuy dont la ſoye n'eſt pas ſi torſe que l'autre, & qui fait l'eſtoffe plus douce que le creſpe creſpé. On appelle un creſpe* plus ſpecifiquement, celuy qui ſert de cordon au chapeau. *Le creſpe ſeul qu'on appelle autrement voile*, eſt une eſtoffe d'une ſoye deliée & retorſe, qui eſt plus claire que le creſpon & la crapaudaille. *Le creſpe*, ſelon Philon Juif, ou ſon Traducteur, eſt une toile de trés-fin lin retors. Ce mot vient du Latin *criſpus.* Menage. Borel le derive de *criſpus*, qui eſtoit une eſpece de coiffure de femme: d'où eſt venu auſſi *crapaudaille*, qui étoit fort en uſage en Languedoc, où on fabrique beaucoup de ces eſtoffes.

CRESPER. v. act. Friſer doucement & à la maniere de creſpe. L'orage commença par un petit vent qui ne faiſoit d'abord que *creſper* les ondes. Les cheveux ſe *creſpent*, quand on a ſoin de les mettre ſous le bonnet.

CRESPÉ, ÉE. part. & adj.

CRESPIN. ſ. m. eſt le nom d'un Saint, qui eſt le Patron des Cordonniers. Il eſt venu en uſage dans la Langue en cette phraſe: Il porte tout ſon St. *Creſpin*; qui ſe dit au propre de tous les outils qu'un garçon cordonnier porte avec luy, quand il va battre la ſemelle, & chercher de ville en ville à travailler chez les Maiſtres, ſçavoir ſon marteau, ſa pince, ſon tirepied, ſon bouis, ſon trenchet, ſon carrelet, &c. On le dit auſſi au figuré de celuy qui porte avec luy tout ſon vaillant, ou tout ce qui luy eſt neceſſaire pour gagner ſa vie.

CRESPINE. ſ. f. Ouvrage à jour par le haut, par enbas pendant en grands filets ou franges, qu'on travaille avec des fuſeaux. On en fait de fil, de laine, de ſoye, d'or ou d'argent. On met des *creſpines* aux dais, aux pentes des lits, aux imperiales des carroſſes.

CRESPIR. v. act. Enduire une muraille de chaux & de ſable, de plaſtre, de ſtuc, pour la rendre unie ou luiſante. Le bas d'une muraille ſe gaſte, ſi on le laiſſe quelque temps ſans la *creſpir*.

CRESPIS. ſ. m. Enduit ou mortier qu'on met, qu'on couche ſur une muraille de moilon, de cailloux, &c. On fait des *creſpis* de chaux & de ſable, de plaſtre, de ſtuc, &c. On fait aux Indes un *creſpis* avec de la chaux vive meſlée avec du lait & du ſucre, dont on enduit les murailles, qu'on polit avec une agathe: ce qui les fait unies & luiſantes comme une glace de miroir, & les rend plus propres par dedans, qu'aucunes de celles qu'on voit en Europe. Relations du Recueil de Thevenot.

CRESPISSURE. ſ. f. L'action de creſpir. Il a tant couſté pour la *creſpiſſure* de cette muraille.

CRESPODAILLE. ſ. f. Creſpe fort delié dont on fait les coëffes des femmes, & des voiles de Religieuſes. Le peuple prononce *crapodailles*.

CRESPON. ſ. m. C'eſt une eſtoffe de ſoye cuitte qui eſt exceſſivement tortillée. Le meilleur ſe fait à Naples. Les Italiens l'appellent *vitorti*. Le *creſpon* de Zurich eſt une eſtoffe toute de laine tortillée, dont les hommes s'habillent. *Creſpon* de Caſtres, eſt une même eſtoffe de laine plus claire, qui eſt un peu friſée, dont les femmes font des habits.

CRESPU, UE. Friſé, friſotté. Les cheveux qui reviennent ſous la perruque ſont plus beaux & plus *creſpus* qu'ils n'étoient.

CRESSON. ſ. m. Petite herbe fort verte qui croiſt en hiver ſur le bord des ruiſſeaux & des fontaines, & qu'on mange cruë en ſalade. Elle eſt fort excellente ſous un chapon. Le *creſſon* de jardin ou *naſitor*, que les Latins appellent *naſturtium*, a des feuilles petites & chiquetées. Sa tige eſt delicate, & a un pied & demy de haut. Sa fleur eſt blanche, & ſa graine noire, rougeaſtre, enfermée en petites veſſies ou bourſes rondes & plattes. Pline dit qu'on trouve du *naſitor* blanc, & d'autre noir. On dit qu'il eſveille l'eſprit, & on conſeille à ceux qui l'ont endormy de manger du *naſitor*. Matthiole dit que noſtre *creſſon* aquatique qui croiſt aux murailles des puits, & alentour des rivieres & des eſtangs, eſt le *ſiſymbrium* aquatique des Anciens. Il y a un *creſſon* doux ſemblable à la laituë, & un autre qui eſt fort & un peu amer, qui a le gouſt du *naſitor*, & les feuilles ſemblables à la roquette. La berle, la menthe ſauvage, le *ſiſymbrium*, la thymbrée ou ſerpollet ſauvage, ſont des eſpeces de *creſſon*. Il y a auſſi une eſpece de ſenevé ſauvage qu'on met au rang du *creſſon* ou du *naſitor*. Les Medecins l'appellent *thlaſpi*, ou *capſella*, ou *ſcandulaceum*, ou *naſturtium tectorum*, ou *ſilveſtre naſturtium*, qui a une graine plus petite que le millet, que quelques-uns confondent avec le tabouret, ou *burſa paſtoris*. La drave eſt auſſi une plante, que Serapion appelle *naſitor d'Orient*, ou *naſturtium Babylonicum*, à cauſe de ſa grande acrimonie. Elle jette à la cime de ſa tige haute d'une coudée des bouquets de fleurs blanches comme le ſureau. Matthiole fait auſſi mention d'une autre eſpece de *ſiſymbrium*, qui croiſt aux ruiſſeaux & aux lieux où on trouve la berle, qu'on met au rang du *creſſon*, & qu'on appelle pour cela *cardamine*, parce qu'elle a le gouſt du *creſſon* alenois, qu'on nomme *cardamum*. Elle a des feuilles chiquetées comme celles de roquette, quand elle eſt grande. Il y a encore une eſpece de *naſitor* ſauvage qu'on appelle *chaſſe-rage*, ou *pouvrée*, qu'on pretend eſtre la même choſe que le *lepidium*, *iberis*, ou *gingidium* de Dioſcoride. Ce mot vient du Latin *creſcio*, *à creſcendi celeritate*. Menage. On l'a appellé auſſi en Latin *creſſo*, *creſſonium* & *naſturtium*.

CRESSONNIERE. ſ. f. Lieu où croit le creſſon. Il y a peu de *creſſonniere* où il n'y ait de la berle.

CRESTE. ſ. f. Excreſcence de chair rouge qu'ont les coqs, les poules au deſſus de la teſte. Les friands aiment fort à manger des *creſtes* de coq. Les Medecins appellent *creſte de coq*, une partie de l'os ethmoïde qui avance en pointe juſqu'aux narines, & qui diviſe tout l'os comme une cloiſon.

CRESTE, ſe dit par reſſemblance, de ce qui eſt ſur la teſte de quelques autres oiſeaux, ou poiſſons, & qui en a à peu prés la figure, comme des alloüettes, des dragons, de la moruë, &c. & on appelle *creſte de moruë*, une piece de ce poiſſon qui ſe couppe entre le collier & l'entredeux.

CRESTE, ſe dit par la même raiſon de la partie des armes deffenſives de la teſte, qui s'eſleve par deſſus en forme de *creſte*, pour ſoûtenir l'effort des cimeterres bien trenchans.

CRESTE, ſignifie auſſi en termes d'Agriculture, de la terre qui a été tirée en faiſant un foſſé de cloſture, & eſlevée ſur le bord du champ.

CRESTE, s'employe auſſi figurément en choſes morales, & ſignifie, Orgueil, ſuperbe, vanité: & ainſi on dit des gens, qu'ils ont bien levé la *creſte*, qu'ils ont baiſſé la *creſte*, qu'on leur a donné ſur la *creſte*, ſelon qu'ils ſe ſont enorgueillis, ou qu'on les a humiliez.

CRESTÉ, ÉE. adj. Qui a une creſte. Un coq, un dragon *creſté*. Il ſe dit particulierement en Blaſon, de ce qui eſt ſur la teſte des coqs d'une autre couleur que le corps entier. On le dit pareillement des nageoires des poiſſons, comme de celles des dauphins.

CREU. ſ. m. Fruit ou plante qui a été eſlevée ou cultivée ſur la terre de quelqu'un. Ces fruits, ces poires ſont de mon *creu*, je ne les ay pas achetées. Il ne boit que du vin de ſon *creu*. Ces arbres ont bien pouſſé, voilà le *creu* de cette année.

Il eſt quelquefois adj. Un champignon *creu* en une nuit.

CREU, ſe dit auſſi figurément de ce que quelqu'un a dit de luy-même, ou qu'il a adjoûté à quelque hiſtoire. Cette narration eſt vraye au fonds, mais il y a bien des choſes que vous y adjouſtez de voſtre *creu*. Cet Auteur ne dit rien de ſon *creu*, il cite les lieux d'où il a puiſé ce qu'il rapporte.

CREUË, ou Cruë. ſ. f. Quand il vient de *croiſtre*, il ſignifie, Augmentation. La *cruë* des rivieres vient de la fonte des neiges. Les Anciens admiroient la *cruë* du Nil en eſté, parce qu'ils n'en connoiſſoient point encore la ſource.

CREUË, eſt auſſi la ſeconde partie de la taille. On l'impoſoit cy-devant par une commiſſion particuliere ſur le pied de la grande taille. On diſtinguoit alors taille, taillon,

taillon, *creuë*, ſubſiſtance, eſtapes, &c. qui ſont à preſent confonduës.

CREUÉ, en termes de Palais, eſt un pariſis, ou cinquiéme denier qu'on adjoûte à l'eſtimation des meubles priſez par un Sergent, & qui ſert de ſupplément pour les remettre à leur juſte valeur. Quand les meubles d'un inventaire n'ont point été vendus à l'encan, on les eſtime avec la *creuë* dans un compte, dans un partage. Les veuves ont d'ordinaire ſtipulé l'avantage de prendre leur preciput en meubles ſuivant la priſée, & ſans *creuë*.

CRU, CRUË, eſt quelquefois le feminin de *cru*, qui ſignifie, Ce qui n'eſt pas cuit, voyez Cru; & quelquefois auſſi le participe de *croire*, Voyez Croire.

CREVAILLE. ſ. f. Repas où on mange par excés & juſqu'à eſtre preſt à crever. Les frequentes *crevailles* ruinent la ſanté.

CREVASSE. ſ. f. Ouverture, ſeparation qui ſe fait des parties de quelque corps ſolide, par caducité, par ſechereſſe, par gelées, ou autres choſes ſemblables. Il y a pluſieurs *crevaſſes* dans ce mur, il eſt vieux, ou mal baſty. Les *crevaſſes* de la terre ſont des marques de ſa ſechereſſe, ou qu'il y a au deſſous des metaux ou des mineraux. Les engelures font des *crevaſſes* ſur la peau. La fievre cauſe des *crevaſſes* ſur les levres.

CREVASSE, eſt auſſi une fente qui ſe fait aux paturons & aux boulets d'un cheval, d'où ſort une eau rouſſe & puante.

CREVASSER. v. act. Faire des fentes, des crevaſſes. Le grand froid *crevaſſe* la peau. Le grand chaud fait que la terre ſe *crevaſſe*. Cet habit commence à ſe *crevaſſer* en quelques endroits.

CREVER. v. act. & n. Rompre, ouvrir avec effort & violence. La cheute des glaces a *crevé* la chauſſée de cet eſtang. Ces bas de ſoye ſont ſi eſtroits, qu'on ne les peut chauſſer ſans les *crever*. Cet homme eſt ſi peſant, qu'il *creve* les ſieges où il s'aſſied. Un feu trop violent a fait *crever* les matras & autres vaiſſeaux de Chymie. La gelée fait *crever* les tuyaux, les conduits des fonteines. La foudre ne tombe point que quand la nuë *creve*. Ce coup de balle a *crevé* les filets du jeu de paume. Les éclats d'une bombe qui *creve* ſont fort dangereux. Ce mot vient de *crepo*.

On le dit auſſi des choſes delicates, & qui ſe rompent avec peu de violence. *Crever* un chaſſis, *crever* un œuil. Il eſt dangereux de *crever* l'amer d'une carpe, quand on l'habille. Le boudin *creve* ſur le gril, quand on ne l'a pas picqué. Les marrons *crevent* dans le feu. On luy a *crevé* le cœur au ventre.

On dit figurément, qu'il eſt temps que l'apoſtume *creve*, pour dire, qu'une affaire éclatte, qu'elle finiſſe. On dit auſſi, qu'une choſe *creve* les yeux, tant au propre qu'au figuré, quand elle eſt devant les yeux, ou ſi évidente qu'il eſt impoſſible qu'on ne la voye.

CREVER, ſignifie auſſi, Saouler, manger par excés. Cet homme nous a *crevez*, tant il nous a fait bonne chere. Il n'y a rien de ſi dangereux que de ſe *crever* ſouvent. Il eſt ſi ſaoul, qu'il *creve*. Ce cheval s'eſt *crevé* d'avoine. Un eſcornifleur mange à *crever*. Il a mangé tout ſon *creve* ſaoul.

CREVER, ſe dit auſſi en parlant des efforts extraordinaires qu'on fait, ou qu'on ſouffre. Il *creve* de faim & de ſoif. Il *creve* de chaud. Il *creve* de rire. On dit auſſi, qu'un homme *creve* ſous un fardeau qu'il porte, & figurément ſous le fais des charges qu'on luy impoſe. Une double charge met un canon en danger de *crever*. Les flots les plus eſlevez viennent *crever* ſur le rivage.

CREVER, ſignifie auſſi, Eſtre trop plein, regorger. Ses granges, ſes greniers *crevent* de grains. Ce Partiſan *creve* d'argent. Ce ſac eſt ſi plein qu'il *creve*. Cet homme *creve* de graiſſe. Cette Egliſe *creve* de peuple, on s'y *creve*. Tout *creve* de chenilles en cette contrée.

CREVER, ſignifie auſſi, Mourir, & ſur tout de mort violente. On a mis le feu à une tour où les ennemis s'étoient ſauvez, on les a tous fait *crever*. Cette place eſt ſi bien aſſiegée, qu'il faut qu'elle *creve*, qu'elle periſſe, ou qu'elle ſe rende. Cette medecine étoit trop forte, elle l'a fait *crever*. Il a eu le plaiſir de voir *crever* tous ſes envieux, tous ceux qui le chicanoient. *Crever* un cheval, c'eſt à dire, l'outrer à la courſe, le pouſſer juſqu'à ce qu'il en meure, ou qu'il devienne inutile.

CREVER, ſe dit auſſi figurément en choſes morales, des paſſions violentes qui nous font gonfler le cœur, l'eſtomac. Cet homme *creve* d'orgueil. Ce rival *creve* de jalouſie. Cela fera *crever* de rage, de depit tous ſes envieux. Quand un homme charitable voit la miſere des pauvres, le cœur luy *creve* de tendreſſe, de pitié. On dit d'un impatient, qu'il *creve* dans ſa peau, dans ſes panneaux, quand il ne voit pas aſſez toſt l'effet de ce qu'il ſouhaitte. On dit auſſi, *Crever* un homme d'honneſtetez, de civilitez, de compliments, pour dire, luy en donner en abondance, tout ſon ſaoul.

CREVÉ, ÉE. part. & adj.

CREVECOEUR. ſ. m. Depit qu'on a d'une choſe qu'on voit, qu'on ſouffre à regret. C'eſt un grand *crevecœur* à une aiſnée, de voir marier ſa cadette devant elle.

CREUX, EUSE. adj. Cavé en profondeur. Les puits des mines ne ſont pas bien *creux*. Il faut faire des fondements bien *creux* dans des terres ſablonneuſes. Plus les rivieres ſont *creuſes*, plus elles ſont navigables.

Le peuple appelle *creux*, ce que les Geometres appellent *concave*.

On le dit auſſi des choſes étenduës en longueur. Cette maiſon eſt fort *creuſe*, fort profonde. Cette foreſt eſt fort *creuſe* & fort étenduë.

CREUX, ſignifie auſſi, Qui eſt vuide, ſoit naturellement, ſoit par art. Les colomnes, les ſtatuës de metail ſont *creuſes* en dedans. Quand on a été malade long-temps, on a les yeux *creux* & enfoncés. Le grand jeuſne rend l'eſtomac *creux*, le ventre *creux*.

CREUX, ſe dit auſſi des viandes legeres. Les cornets de meſtier, les petits choux, la creſme fouëttée ſont des viandes *creuſes* qui ne ſaoulent point. On dit auſſi de la Muſique, des longs recits de vers & de proſe, que ce ſont viandes *creuſes*. On dit d'un meſchant repas, qu'il n'y en a pas pour la dent *creuſe* de quelqu'un, pour dire, qu'il en mangeroit bien davantage. On dit auſſi en termes de Chaſſe, Trouver buiſſon *creux*, quand on ne trouve pas le gibier où on eſperoit le trouver; & figurément il ſe dit de toute autre choſe, quand on eſt fruſtré de ſes eſperances.

CREUX, ſe dit auſſi au ſubſtantif. Il eſt tombé dans un *creux*, pour dire, dans un trou. On ſe peut cacher dans le *creux* d'un arbre. Plein le *creux* de la main de cette graine ſemera tout un jardin. Le *creux* de l'eſtomac. Deſmareſts a dit dans les Viſionnaires:

Toutefois il crachoit du *creux* de ſes poûmons, &c.

CREUX, ſignifie chez les Muſiciens, une voix qui deſcend fort bas. Ce Chantre a un beau *creux* de voix.

CREUX, chez les Fondeurs, eſt un moule dans lequel ils jettent leurs figures, ou leurs autres ouvrages. Un *creux* ſert auſſi à ceux qui moulent en plaſtre & en cire. On a apporté à Paris tous les *creux* des plus belles figures de Rome, les *creux* de la Colomne Trajane qu'on a fait mouler. On le dit auſſi des poinçons & coins gravés dont l'empreinte fait des figures en relief.

CREUX, ſe dit figurément en choſes ſpirituelles & morales, & ſignifie, Vain, leger, peu ſolide. C'eſt un cerveau *creux* ou vuide; un eſprit *creux* ou viſionnaire; une penſée *creuſe*, qui n'a point de ſolidité. Il ſe repaiſt de vaines eſperances, d'imaginations *creuſes*.

On dit en ce ſens d'un melancholique, que c'eſt un *ſongecreux*, un reſveur.

CREUX, en termes de Marine, eſt la hauteur ou diſtance qui eſt entre les baux & les varangues d'un vaiſſeau. On l'appelle auſſi *ponal*. Il ſe prend parfois pour le ſein d'une voile qui reçoit & enferme le vent.

CREUSER. verb. act. Rendre creux. Les eaux ont *creuſé* par deſſous les fondemens de cet édifice, de ce pont. Souvent on eſt obligé en Orient de *creuſer* des puits pour trouver à boire. Les Indiens *creuſent* des bouleaux, des troncs d'arbres, pour faire leurs capots. On *creuſe*, on perce les aulnes pour en faire des tuyaux de fonteine.

On dit figurément en Morale, qu'un homme *creuſe* ſa foſſe, ſon tombeau, pour dire, qu'il avance ſa mort par un excés de travail, de debauche, &c.

CREUSER, ſignifie auſſi, Penetrer dans le fond d'une ſcience, d'une affaire. Les Modernes ont *creuſé* bien plus avant que les Anciens dans la Phyſique, dans les ſciences. On n'a pas encore aſſez *creuſé* dans ce procés criminel pour découvrir les complices.

CREUSÉ, ÉE. part. & adj.

CREUSET. ſubſt. maſc. Petit vaiſſeau de terre cuitte & fort ſeche, qui ſert aux Orfevres & aux Chymiſtes pour fondre & calciner l'or, l'argent & les metaux. Il eſt fait en forme de cone renverſé. Il ſe fait auſſi de grands *creuſets* pour les fourneaux de Verriers, qui ont beaucoup de capacité. Ce mot vient de l'Hebreu *keres*, qui ſignifie *teſta*, *fictile*. Du Cange le derive de *cruſelinum*, qui a ſignifié dans la baſſe Latinité, un petit vaiſſeau à boire.

C R I.

CRI. ſ. m. Grande élevation ou effort de voix. On le dit des hommes & des animaux. Les douleurs de la goutte font jetter les hauts *cris*. Dans le ſac d'une ville on entend pluſieurs *cris* & lamentations. Les victorieux pouſſent des *cris* d'allegreſſe. Les chiens enfermez font des *cris* qui reſſemblent à des burlements. Les *cris* des hibous, des orfrayes, ſont de mauvais augure. Ce mot eſt ancien dans la Langue, où il eſt paſſé tout pur du Celtique ou Bas-Breton, où il ſignifie la même choſe.

CRI, ſe dit auſſi d'un certain bruit aigre & picquant que font certains corps quand on les rompt, quand on les ſcie, quand on les racle. Les pierres des atteliers qu'on racle font ſouvent un *cri* ſi aigre, qu'il ébranſle les dents.

On le dit auſſi d'une voix plaintive, & quelquefois baſſe, qui ſert à témoigner l'oppreſſion qu'on ſouffre. Un bon Prince ne doit pas fermer l'oreille aux *cris*, aux plaintes de ſon peuple.

CRI, ſignifie encore, Ban, publication qui ſe fait hautement, & aprés avoir aſſemblé le peuple, ſoit en guerre, ſoit en fait de police. On a publié un tel ordre, un tel reglement à ſon de trompe & *cri* public, au ſon du tambour. Les *cris* ſe font dans les carrefours & lieux publics. Scaliger derive ce mot *à quaritare*.

CRI, ſe dit auſſi en parlant de ces petits Marchands qui vont vendre ou acheter par la ville de menuës denrées ou marchandiſes, qui annoncent à haute voix pluſieurs choſes qu'ils ſçavent faire, dont on a beſoin. Ainſi on appelle les *cris* de Paris, ceux des Gazettiers, des Gagne-petits, des Ramonneurs, des Revendeuſes, &c.

CRI, en termes de Chaſſe, ſe dit premierement du *cri* naturel de pluſieurs animaux, comme du leopard, de la panthere, de la giraffe, du tigre, du loup-cervier, du lievre, du lapin, du chevreuil & du faon; mais à l'égard du loup, on dit qu'il heurle; que le cerf & le daim raſlent; que le ſanglier grumele; que le bœuf, le buffle & l'ours beuglent; que le lion rugit, le cheval hennit, & l'aſne brait.

CRI, ſe dit auſſi à l'égard des Chaſſeurs, du bruit qu'ils font quand ils parlent aux chiens pour les flatter, ou animer à pourſuivre la beſte: comme, *bourvari* eſt un *cri* pour faire retourner les chiens, quand ils ſont hors des voyes; *hela hela*, *cri* pour les faire requeſter, quand ils ſont en defaut; *hari hari*, pour les faire craindre, quand ils branſlent du change. *Harlou* eſt le *cri* qu'on fait à la veuë du loup; & *hou hou*, quand on le pourſuit. *Vellan* eſt le *cri* qu'on fait aux chiens courants, à la veuë du renard ou du lievre; *tayau*, quand on lance le cerf, &c.

CRI, en termes de Blaſon, eſt un certain mot qui ſert de deviſe, & qu'on met au cimier des Armes: ce qui vient d'un certain *cri* ou ſignal que les chefs des maiſons, ou les ſoldats crioient à la guerre. Autrefois nul n'eſtoit reconnu pour Gentilhomme de nom, d'armes & de *cri*, que celuy qui avoit droit de lever banniere; l'un & l'autre ſervant à mener des gens à la guerre, & à les rallier. L'ancien *cri* des Rois de France étoit *Montjoye St. Denis*. Il y avoit auſſi des *cris* de deffi, d'invocation, d'exhortation, de reſolution, d'évenement, de commandement, &c. Les *cris* ſervoient auſſi aux Herauts dans les tournois, pour appeller les Chevaliers, parce que le *cri* de pluſieurs étoit celuy de leurs noms, de leurs maiſons & de leurs villes. On dit en proverbe des maiſons d'Ailly, Mailly, & Crequy, Tel nom, telles Armes, & tel *cri*. Dans les tournois chaque Chevalier avoit ſon *cri*; mais dans les occaſions de guerre il n'y avoit que les Chefs qui en pouvoient avoir.

CRIAILLER. v. act. Faire de grands cris, gronder & tempeſter ſouvent. Les femmes ſont ſujettes à *criailler*.

CRIAILLERIE. ſ. f. Bruit & importûnité de ceux qui criaillent. Un mary eſt ſouvent obligé d'éviter ſa maiſon à cauſe des *criailleries* de ſa femme.

CRIAILLEUR, EUSE. adj. Qui criaille, qui fait bien du bruit. Il n'y a point de plaiſir à diſputer avec des *criailleurs*. Il faut payer ces menus creanciers qui ſont des *criailleurs*.

CRIARD, ARDE. adj. Qui crie. On le dit particulierement des enfants. La plus grande incommodité des petits enfants, c'eſt que la plus-part ſont *criards*. Il y a auſſi pluſieurs oiſeaux qu'on appelle *criards*.

On appelle dettes *criardes*, les petites ſommes qu'on doit aux Marchands & Artiſans pour de menuës fournitures de bouche, & autres choſes; celles des creanciers qui font du bruit, & qui viennent importuner leurs debiteurs à force de cris & de plaintes. Les plus meſchants payeurs ont ſoin d'acquitter les dettes *criardes*.

CRIBLE. ſ. m. Inſtrument à vanner, à nettoyer le grain, le bled, l'avoine. Il y a des *cribles* à pied dans les greniers qui ſont compoſez d'une grande auge élevée, où l'on verſe le grain, qui en coulant ſur de petites planchettes de bois, & ſur pluſieurs rangs de fil d'archal, s'évente & ſe nettoye, tandis que la poudre & les ordures coulent le long d'une peau qui eſt au derriere. Ce mot vient du Latin *cribrum*. Iſidore dit que *cribrum* a été appellé de ce nom, *quòd ibi currat frumentum*.

Il y a un *crible* de main dont on ſe ſert dans les eſcuries pour nettoyer l'avoine à chaque fois qu'on la donne aux chevaux. Il eſt compoſé d'un grand cercle de bois large de trois doigts, & d'une peau de parchemin entierement percée par des trous de differente figure. Les Carteſiens ſe ſervent de la comparaiſon du *crible* pour expliquer comment les ſucs de la terre ſont differents fruits, quand ils montent dans les arbres, en ſuppoſant que les arbres ſont percés comme les *cribles* de differente eſpece de trous, qui n'admettent que les atomes des figures qui leur reſſemblent.

On dit d'une choſe, qu'elle eſt percée comme un *crible*, pour dire, qu'elle a pluſieurs trous. Cette tapiſſerie eſt

vieille & percée comme un *crible*. Cet homme receut mille coups en cette deffaite, on le trouva percé comme un *crible*.

CRIBLER. v. act. Nettoyer du grain, du bled, de l'avoine. L'aſne de Rabelais diſoit, qu'il mangeroit fort bien de l'avoine ſans *cribler*, & que tant d'honneur ne luy appartenoit. Ce mot vient du Latin *cribellare*.

CRIBLER, en termes de Marine, ſe dit d'un vaiſſeau qui eſt percé, ſoit par des trous de vers, ſoit par le canon dans les œuvres vives, & qui eſt en danger de couler à fond.

CRIBLER, ſe dit figurément en choſes morales, & ſignifie, Eſplucher une affaire, en examiner les moindres circonſtances. On a bien *criblé* cette affaire, cette propoſition, avant que de prononcer deſſus.

CRIBLER, ſignifie auſſi, Prendre tout le meilleur, toute la ſubſtance d'un negoce, d'une ferme. Il n'y a plus rien à gagner dans un tel trafic, dans un tel party, ils ont été trop bien *criblez*.

CRIBLÉ, ÉE. part. & adj.

CRIBLEUR. ſ. m. Celuy qui crible le bled.

CRIBLEUX. adj. m. Terme de Medecine. On appelle os *cribleux*, celuy qui eſt au haut du nez, qui eſt percé comme un crible pour donner lieu à la deſcharge des humiditez du cerveau. C'eſt l'organe de l'odorat.

CRIBLURE. ſ. f. Le menu grain qui reſte aprés qu'on en a retiré le meilleur par le grand crible. Je ne veux pas acheter ce tas de bled autant que l'autre, ce ne ſont que des *criblures*.

CRIBRATION. ſ. f. Terme de Pharmacie, eſt une ſeparation des parties les plus deliées des medicaments tant ſecs qu'humides, d'avec les plus groſſieres, qui ſe fait par des tamis ou des cribles.

CRIC. Terme indeclinable, qui exprime le bruit que fait une choſe qu'on deſchire. Il ſe joint ordinairement avec *crac*. Quand on rompt quelque choſe avec violence, elle fait *cric crac*. Les yvrognes diſent auſſi en la débauche, *cric* & *croc*, pour s'inviter à boire: ce qui eſt tiré du jargon de l'Argot, où il ſignifie, *Je bois à toy*.

CRIC. ſ. m. Terme de Mechaniques. C'eſt une machine qui ſert à lever de tres-peſants fardeaux. Elle eſt compoſée d'une roüe dentée ou pignon qui ſe meut avec une manivelle, & qui fait élever une groſſe barre de fer auſſi dentée, quand les dents du pignon entrent dans les dents de la barre. Le tout eſt enfermé dans une boëſte qui eſt auſſi de fer. On l'eſcrit avec un *c* à la fin, mais il ne ſe prononce pas. Cet inſtrument ſert aux Charrons, à l'artillerie, &c.

CRIE'E. ſ. f. Publication en Juſtice des choſes à mettre à l'enchere ou au rabais. La *criée* des meubles executez ſe doit faire en place publique, & les jours de marché. On fera la *criée* & l'adjudication de cette terre à une telle heure à la barre de la Cour. Quand on a reſolu l'entrepriſe d'un baſtiment public, on en fait la *criée* au rabais.

CRIÉES, ſe dit plus particulierement de cette formalité eſſentielle aux decrets, qui conſiſte en quatre publications qui ſe font à la porte des Egliſes Parrochiales des immeubles dont on pourſuit la vente en Juſtice. La premiere, la ſeconde *criée*, &c. On les appelle autrement *les quatre quatorzaines*, parce qu'il faut qu'il y ait 14. jours d'intervalle entre chacune. En pays de Droit écrit on fait une quinte & ſurabondante *criée*. En ce ſens on dit, Certification de *criées*, Certificateur de *criées*, en parlant de l'atteſtation de ceux qui atteſtent que les *criées* ont été faites dans les regles. Un procés verbal de *criées*.

CRIÉES, ſe prend quelquefois pour toute la ſuitte & la procedure du decret. En ce ſens on appelle un pourſuivant *criées*, Celuy ſous le nom duquel ſe fait toute la procedure. On dit qu'un bien eſt en *criées*, quand il eſt ſaiſi reellement. Il faut s'oppoſer durant le cours des *criées* pour conſerver ſon hypotheque.

CRIER. v. act. Eſlever ſa voix avec violence, faire des cris. Il eſt dangereux de laiſſer trop *crier* les enfans. Beaucoup de femmes ſont importunes, parce qu'elles *crient* ſans ceſſe. Nicod derive ce mot du Grec *κράζω*, ſignifiant la même choſe. Menage le derive du Latin *quiritare*, d'où les Italiens ont fait auſſi *gridare*. D'autres croyent qu'il vient de l'Allemand *ſchreyen*, ſignifiant *s'eſcrier*.

CRIER, ſe dit auſſi de quelques animaux & oiſeaux. Un chien enfermé a *crié* toute la nuit. Quand l'orfraye *crie* ſur la cheminée, le peuple croit que c'eſt un ſigne de mort dans la maiſon.

On le dit auſſi de cette élevation de voix precipitée, par laquelle on implore ſecours pour quelque accident inopiné: *Crier* au feu, aux armes, au meurtre, aux voleurs, à l'aide, au ſecours.

CRIER, ſignifie auſſi, Brailler, parler toûjours, & plus haut qu'un autre. Il ne faut pas diſputer avec les gens forts en gueule, qui veulent tout emporter à force de *crier*.

CRIER, ſignifie encore, Quereller, & gronder ou reprimender ſes inferieurs. Ces deux perſonnes *crient* toûjours enſemble. Cet homme ne peut garder de valets, il les *crie* trop. La marque d'un bon valet, c'eſt quand il craint d'être *crié*. Cet homme *crie* à pleine teſte, de toute ſa force, comme un aveugle qui a perdu ſon baſton. Il *crie* avant qu'on l'eſcorche.

CRIER, ſignifie auſſi, Faire des plaintes, ſoit avec ſoûmiſſion, ſoit avec bruit. Un penitent *crie* à Dieu miſericorde. Il eſt allé *crier* mercy à ſa partie. Il eſt allé *crier* à ſes Juges pour faire reformer ſon arreſt. Le peuple *crie* toûjours contre les impoſts, contre ſes ſuperieurs.

CRIER, ſignifie encore, Faire des remonſtrances avec zele & ardeur. Les bons Predicateurs *crient* ſans ceſſe contre les débauches, contre le luxe. Jonas fut envoyé à Ninive pour *crier* qu'on fiſt penitence.

CRIER, preſque en ce ſens ſignifie, Repeter pluſieurs fois une même choſe à une même perſonne. Il y a long-temps qu'on luy *crie* aux oreilles de ſe deffaire de cette mauvaiſe habitude. Ce Precepteur *crie* ſans ceſſe à ſon eſcolier, qu'il devroit avoir plus d'application à l'eſtude.

CRIER, ſe dit auſſi des cris d'allegreſſe, ſoit à la guerre, ſoit dans la paix. Les François *crioient* autrefois en entrant au combat, Montjoye St. Denys. On *crie* Vive le Roy, quand on le voit paſſer. Les eſcoliers *crient* Vivat, quand on leur procure un congé. On *crie*, Le Roy boit, le jour des Rois.

CRIER, ſe dit figurément des choſes inanimées qui font du bruit. Une roüe neuve qui n'eſt point graiſſée *crie* quand elle tourne. On le dit auſſi de ce qui ſemble demander quelque choſe. Les boyaux *crient*, quand il y a long-temps qu'on n'a mangé. Le ſang d'Abel *crie* vengeance au Ciel contre Caïn. Les crimes qui *crient* vengeance ſont punis toſt ou tard.

CRIER, ſignifie auſſi, Annoncer la vente, ou l'achat de quelque choſe, & premierement des denrées neceſſitez. Il y a pluſieurs petits Marchands qui *crient* par les ruës des fruits, des cotrets, de vieux chapeaux, de vieilles ferrailles. Il y a des Officiers établis pour *crier* le vin qui eſt à vendre, les choſes qu'on a perduës, qui ſont les Jurez Crieurs de corps & de vin.

CRIER, ſignifie auſſi, Proclamer en Juſtice pour trouver des encheriſſeurs. Ces meubles ont été *criez* & vendus au plus offrant & dernier encheriſſeur. On a *crié* ces ouvrages, ces reparations au rabais. On le dit plus particulierement des immeubles. On a *crié* cette terre

dans

dans les formes, on a fait les quatre quatorzaines. Au Chaſtelet de Paris, il faut avoir un congé de *crier*, avant que de proceder aux criées.

CRIER, ſignifie encore, Publier ſolemnellement dans les places publiques, & à ſon de trompe, des reglements, des ordonnances, ou autres choſes qu'il faut que tout le monde ſache. On a *crié* l'ouverture de la Foire. On a *crié* un tel à trois briefs jours.

CRIER HARO, eſt un uſage de Normandie, qui fait qu'on arreſte un homme, on ſaiſit une choſe d'autorité privée, pour les conduire ſur le champ devant le Juge, ou en priſon. On a *crié haro* ſur luy & ſur ſa beſte. Voyez *Haro*.

On dit auſſi figurément, *Crier haro* ſur une perſonne, pour dire, Se plaindre hautement d'elle, luy dire des injures par tout où on la trouve.

CRIÉ, ÉE. part. & adj.

CRIERIE. ſ. f. Action de celuy qui crie, le bruit qu'il fait en criant. On n'entend en cette maiſon que des *crieries* perpetuelles. Un bon Juge ne doit pas s'émouvoir par les *crieries* des parties.

CRIEUR, EUSE. adj. Qui fait bien du bruit, ſoit en querellant, ſoit en ſe plaignant, ſoit d'autre maniere. Dans les diſputes les plus grands *crieurs* ont le plus ſouvent l'avantage. Dans un nombre de creanciers les plus importuns, les plus grands *crieurs* ſont les premiers payez. Cette femme ne peut garder de domeſtiques, c'eſt une trop grande *crieuſe*.

CRIEUR, au ſubſtantif, ſe dit de ceux qui vendent, ou qui achetent des menuës marchandiſes en criant par les ruës. Un *Crieur* de gazette. Un *Crieur* de vieux paſſemens d'argent. Une *Crieuſe* de vieux ſouliers & chapeaux.

CRIEUR, eſt auſſi un Officier public qui va publier par les carrefours les ordres de la Juſtice, les reglements, les deffenſes, les aſſignations à trois briefs jours. Le Juré *Crieur* eſt aſſiſté de trois trompettes, quand il fait un cri public.

CRIEURS DE CORPS ET DE VIN, ſont des Jurez & Officiers de ville qui étoient autrefois eſtablis pour annoncer le vin qui eſtoit à vendre, les enfans, les papiers ou les autres choſes égarées ou perduës, afin qu'on les puſt recouvrer. Maintenant ils ont reduit leur fonction à faire les ceremonies des enterrements. Il y avoit autrefois 24. & maintenant 30. Jurez *Crieurs de corps & de vin* à Paris. Les Maiſtres Peintres ont fait deffendre à tous *Crieurs* d'entreprendre & de faire aucunes armes ou banderolles pour les funerailles & ceremonies.

CRIME. ſ. m. Action faite contre la loy ſoit naturelle, ſoit civile. Il n'y a point de *crime* qui ne ſoit puny, ſoit en ce monde, ou en l'autre. Les *crimes* ſe diviſent en *capitaux* ou *cas royaux*, comme les *crimes* d'Eſtat, de Leze-Majeſté, aſſaſſinat, vol, fauſſeté, qui meritent la mort, qui ſont de la connoiſſance des Juges Royaux; & en *delits communs*, comme ſimple fornication, violation de vœu, & autres dont le Juge Eccleſiaſtique peut connoiſtre. Ce mot vient du Latin *crimen*, qui vient du Grec *krino*, *judico*, comme action digne d'eſtre deferée au Juge, & d'eſtre punie.

On dit qu'un homme eſt atteint & convaincu de *crime*, lors qu'il a été condamné juridiquement; & qu'il eſt prevenu de *crime*, lors qu'il eſt ſeulement accuſé, & qu'il n'y a qu'un ſimple decret contre luy.

CRIME, en termes de Devotion, ſe dit de tous les pechez qu'on a commis contre Dieu, ſoit grands, ſoit petits. L'homme le plus noircy de *crimes* en obtient l'abſolution par une vraye penitence. Les devots ſe font ſouvent des *crimes* de choſes legeres.

CRIMINEL, ELLE. adject. Ce qui appartient au crime, & ſe dit tant de la meſchante action qui eſt commiſe, que de la Juſtice des Officiers eſtablis pour la punir. Tous les hommes ſont *criminels* devant Dieu. Un accuſé ſe rend *criminel* par la fuitte. L'intention, les circonſtances font qu'une choſe eſt tantoſt innocente, tantoſt *criminelle*. Un Juge Civil & *Criminel*; un Greffier *Criminel*, ſont les Officiers qui inſtruiſent les procés des accuſez. Le Code Civil, le Code *Criminel*.

On diſtingue au Palais le grand *criminel*, & le petit *criminel*. Le grand *criminel* ſe dit des procés qu'on juge à la Tournelle *Criminelle*, & ſur leſquels il peut intervenir condamnation à peine afflictive: & en ce ſens on les appelle *inſtruits à l'extraordinaire*. Le petit *criminel* ſe dit de ceux où il ne s'agit que des reparations ou d'amendes, qu'on peut juger aux Enqueſtes: & en ce cas on dit qu'un homme eſt receu en procés ordinaire, pour dire, que ſon affaire eſt civiliſée. Il y a au Parlement un Greffe particulier pour le petit *criminel*.

CRIMINEL, ſe dit auſſi figurément des organes, des inſtruments du crime. L'Evangile conſeille d'arracher les yeux *criminels* qui nous ſcandaliſent. Il a trempé ſes mains *criminelles* dans le ſang du juſte.

On dit d'un homme qui interroge trop particulierement un autre, qui luy veut tirer les vers du nez, que c'eſt un bon Lieutenant *Criminel*. On dit auſſi d'un homme qui interprete mal les choſes, qu'il prend tout au *criminel*, qu'il va toûjours au *criminel*.

CRIMINELLEMENT. adv. D'une maniere criminelle. Cette affaire ſe pourſuit *criminellement* contre luy. Il eſt malin, il interprete toutes les choſes *criminellement*, au criminel.

CRIN. ſ. m. Long poil qui vient au cou & à la queuë des chevaux. Quand le cheval ſe cabre, on eſt quelquefois obligé de ſe prendre aux *crins*. Le *crin* ſert à pluſieurs uſages, à garnir des ſommiers, des matelats, des ſelles, des chaiſes; à faire des bourſes, des boutons, des cordons de chapeau, des haires. Ce mot vient de *crinis*. Nicod.

CRIN, ſe dit quelquefois des cheveux, lors qu'on en parle par mépris, & qu'on les accuſe d'eſtre rudes, groſſiers & fort vilains. Ce ne ſont pas là des cheveux, c'eſt du *crin*. On dit en ce ſens, que deux perſonnes ſe ſont priſes aux *crins*, qu'elles ont failly à ſe prendre aux *crins*, pour dire, à ſe battre, à ſe prendre aux cheveux.

CRINIERE. ſ. f. En termes de Manege, eſt la racine du crin qui eſt ſur le haut de l'encolure du cheval. Les *crinieres* larges ſont moins eſtimées que les autres. Ce cheval a une belle *criniere*. On dit ironiquement de ceux qui ont de vilains cheveux, qu'ils ont une vilaine *criniere*.

CRINIERE, eſt auſſi une couverture de cheval qu'on met ſur les crins depuis le haut de la teſte juſqu'au ſurfaix. On en uſe en Angleterre & en pluſieurs autres endroits.

CRINIERE, ſe dit auſſi du poil qui eſt ſur le cou des lions. Un lion en fureur ſecoüe d'abord ſa *criniere*.

On appelle quelquefois la Comete, une eſtoile à longue *criniere*.

CRIOLE. ſ. m. Terme de Relations. C'eſt un nom que les Eſpagnols donnent à leurs enfants qui ſont nez aux Indes. Les Eſpagnols qui viennent d'Eſpagne ſont grands ennemis des *crioles*, & empéchent qu'ils ne parviennent dans les charges.

CRIQUET. ſ. m. Bidet, petit cheval de peu de valeur. Il a acheté un petit *criquet* pour monter un laquais. Menage derive ce mot de *kerkettus*, derivé du Grec *kerkos*.

CRISE. ſ. f. Jugement qu'un Medecin fait d'une maladie par quelque ſymptome qui arrive au plus fort du mal, quand la nature tâche à ſe degager de ſes mauvaiſes humeurs. Cette *criſe* nous a donné de belles eſperances. La *criſe* eſt un ſoudain changement de la maladie, qui

ſe tourne à la ſanté, ou à la mort. La *criſe* ſe fait ou par excretion, comme flux de ſang, d'urine, de ventre; ou par ſueurs & vomiſſemens; ou bien par abſés. Les *criſes* viennent d'ordinaire le 7. le 14. ou le 20. jour. Les maladies fort aiguës ſe jugent la plus-part dans le ſeptiéme jour. Ce mot vient du Grec *krino*, *judico*.

CRISE, ſe dit auſſi de l'accident qui eſt alors cauſé par la nature. Ce malade eſt en ſa *criſe*, en ſa ſueur, il ne faut pas le decouvrir.

CRISE, ſe dit figurément en choſes morales. Cette intrigue eſt dans ſa *criſe*, nous en verrons bientoſt le denouëment. Ce procés eſt dans ſa *criſe*, on eſt aprés à le juger.

CRISSER. v. n. qui ſe dit proprement des dents, quand elles font un bruit aigre, lors qu'on les ſerre & grince fortement: ce que les Latins appellent *ſtridere*, & *ſtridor*.

CRISTAL. ſ. m. Pierre de roche blanche comme le diamant, mais qui n'en a ni la dureté, ni la vivacité, ni l'éclat. On l'appelle ſur tout *criſtal de roche* ou *de montagne*, quand il eſt net, ſans tare, pailles, atomes, petits nuages, rouille, ou quelques autres imperfections. La nature l'a formé hexagone; & il a ſes angles ſi liſſez, ſi polis & ſi unis, que les Lapidaires n'en ſçauroient faire de pareils. Les Anciens ont creu qu'il venoit de congelation, & que c'eſt le mot de *glace* qui luy a fait donner ſon nom. Mais l'experience montre au contraire, qu'au lieu de ſe fondre au feu, il ſe tourne en chaux, en teſte & en ſel. Il ſe trouve dans les lieux froids, dans les montagnes des Alpes & de la Suiſſe. Ce mot vient de *kryſtallos*, *glacies*, qui vient de *kryos*, *frigus*, & *ſtellomai*, *concreſco*, comme qui diroit, *congelaiſon*.

CRISTAL, eſt auſſi un corps factice, ou un verre fort clair & fort net qui ſe fait dans les verreries. Les beaux verres de *criſtal*, les belles glaces de *criſtal* ſe font à Mourran auprés de Veniſe: c'eſt ce qu'on appelle *criſtaux de Veniſe*. Un œuil de *criſtal* eſt un faux œuil qu'on met quand on eſt borgne, & il ſe fait par les Emailleurs.

CRISTAL, en termes de Chymie, ſe dit de tout ce qui reſte des ſels lexiviaux, quand on les fait cuire & évaporer juſqu'au ſec. On le dit auſſi de ce qui reſte aprés de fortes calcinations.

CRISTAL DE TARTRE, eſt du tartre purifié & reduit en creſme ou *criſtaux*. On le fait bouillir dans l'eau, on oſte l'eſcume, & on le paſſe par la chauſſe: quand on l'a laiſſé refroidir, on trouve un peu de creſme qui ſurnage la liqueur comme une croute. Le reſte eſt du ſel eſſentiel de tartre attaché en forme de petits *criſtaux* blancs & brillants aux coſtez, & au fond du vaiſſeau ou de la poeſle. Le *criſtal chalibé*, eſt celuy où on adjouſte de la limaille d'acier, ou du vitriol du mars. *Criſtal émetique* eſt preparé avec de l'antimoine.

CRISTAL MINERAL, eſt du nitre mis dans un creuſet & dans un fourneau, qu'on fait fondre, ſur lequel on jette diverſes fois une once de fleur de ſoulfre, qu'on y fait bruſler & conſumer. On le nomme auſſi *anodin mineral* ou *ſel de prunelle*, parce qu'il eſt bon contre l'eſquinancie, qu'on nomme *prunus* ou *prunellum*.

CRISTAL, ſe dit figurément & poëtiquement des eaux fort claires. Cette ſource reſpand le *criſtal* de ſes eaux dans cette prairie.

CRISTALINE. ſ. f. Terme de Chirurgie. C'eſt une maladie qui vient à la partie honteuſe de l'homme par une fluxion d'humeurs, qui la font paroiſtre comme de criſtal.

CRISTALISATION. ſ. f. Terme de Chymie, eſt une eſpece de congelation qui arrive aux ſels tant eſſentiels, que fixes & volatils, lors qu'étant delivrez de la meilleure partie de leur humidité, on les laiſſe durcir & ſecher en lieux frais.

CRISTALISER. v. act. Terme de Chymie, qui ne ſe dit gueres qu'avec le pronom perſonnel. Se reduire en criſtal aprés l'évaporation de l'humidité. On fait bouillir le ſalpeſtre pour le *criſtaliſer*. Quand on fait le ſel des puits ſalans, on fait évaporer l'eau juſqu'au ſec, & ce ſel ſe trouve *criſtaliſé*. Le tartre ſe *criſtaliſe* autour des tonneaux. L'alun fondu dans l'eau ſe *criſtaliſe* autour des baſtons qu'on y jette, & fait pluſieurs petits corps pyramidaux.

CRISTALISÉ, ÉE. part. & adj.

CRISTALLIN, INE. adj. Pur, clair & tranſparent comme du criſtal. La caſcade naturelle de ce ruiſſeau eſt une eau pure & *criſtalline*.

CRISTALLIN, en termes d'Optique, eſt une humeur eſpaiſſie en forme de petite boule poſée au milieu de l'œuil, dans laquelle ſe fait la refraction des rayons de lumiere, afin qu'ils ſe reüniſſent dans la retine, où ſe forme l'image qui eſt cauſe de la viſion. C'eſt la configuration du *criſtallin* qui eſt cauſe que la veuë eſt plus courte ou plus longue.

En Aſtronomie on appelle les Cieux *criſtallins*, deux orbes qu'on s'eſt imaginé eſtre entre le premier Mobile, & le Firmament, dans l'hypotheſe de Ptolomée, en laquelle on croyoit les Cieux ſolides & ſuſceptibles d'un ſeul mouvement propre. Ils ont été imaginez par Alphonſe Roy d'Eſpagne, pour expliquer deux mouvements qui ont été appellez *de trepidation*, ou *de titubation*, ou *de variation*, que les Modernes expliquent d'une maniere plus facile.

CRITIQUE. adj. maſc. & fem. Symptome, accident qui fait juger de l'évenement de la maladie. On le dit des jours où ces accidents arrivent ordinairement.

CRITIQUE, ſe dit auſſi tant à l'adjectif qu'au ſubſtantif, du jugement, de l'examen de quelque Ouvrage. Les grands *Critiques* des derniers ſiecles ont été les Scaligers, les Caſaubons, les Lipſes, les Eraſmes, les Turnebes, &c. Leurs Ouvrages, leurs *Critiques* ont beaucoup éclaircy les anciens Auteurs. La *Critique* de l'Eſcole des Femmes eſt une des plus belles pieces de Moliere. Politien, au rapport de Scioppius, a été le premier des *Critiques* modernes qui ait examiné & corrigé les anciens Auteurs en les faiſant imprimer.

CRITIQUE, ſe dit auſſi de la ſcience, de la capacité qu'on a de juger, de faire un bon Ouvrage *critique*. Il faut bien autant de bon ſens que d'érudition pour bien reüſſir en la *critique*. La *critique* d'un tel eſt ſure & judicieuſe.

CRITIQUE, ſignifie auſſi un homme bourru, un cenſeur importun qui trouve à redire à tout ce qu'on fait. On ne ſçauroit vivre avec les gens, quand ils ſont trop *critiques*.

CRITIQUER. v. act. Juger d'un Ouvrage, en examiner, en corriger les deffauts. Les meilleurs Auteurs ont été *critiquez* par les Grammairiens.

CRITIQUER, ſe prend odieuſement, pour dire, Cenſurer, reprendre ſans ceſſe, ne trouver rien de bien fait à ſa fantaiſie. Les femmes ſont ſujettes à ſe *critiquer* les unes les autres. Les gens qui *critiquent* ſur tout ſont inſupportables.

CRITIQUÉ, ÉE. part. & adj.

C R O.

CROASSEMENT. ſubſt. maſc. Cri des corbeaux.

CROASSER. v. n. Crier comme font les corbeaux. Ce mot vient du Latin *crocitare*.

CROC. ſ. m. Utencile de cuiſine qui a pluſieurs pointes recourbées où on attache de la viande. Le croc d'un Juge de campagne eſt toûjours bien garny de volaille, de

de gibier. C'eſt un ancien mot François qui ſe trouve dans la Loy Salique. Menage.

CROC, ſe dit auſſi de tout autre inſtrument de fer ayant des pointes recourbées, avec lequel on tire, on arreſte, on peſche quelque choſe. Les Bateliers tirent, pouſſent, arreſtent leurs bateaux avec des *crocs*. Le ſeau étoit tombé dans le puits, on l'a peſché avec un *croc*. On le dit auſſi des harpons & mains de fer.

CROC, ſe dit auſſi de la cheville d'un raſtelier, ou d'autre choſe qui avance en pointe, où on peut attacher ou pendre quelque choſe: & c'eſt en ce ſens qu'on dit, qu'un procés eſt pendu au *croc*, quand on ne le pourſuit plus: qu'un homme a pendu les armes au *croc*, quand il a ceſſé d'aller à la guerre.

ARQUEBUSE A CROC, eſt une arme à feu plus peſante qu'à l'ordinaire, qu'on tiroit autrefois ſur une fourchette, ou par les petites ouvertures d'une muraille. On l'appelloit ainſi, parce que le fuſt étoit recourbé.

CROCS, en termes de Manege, ſont quatre dents au delà des coins, ſituées ſur les barres, où elles pouſſent à chaque coſté des maſchoires, deux deſſus, & deux deſſous, & cela entre trois ou quatre ans. On les appelle auſſi *crochets*.

On le dit auſſi des dents pointuës qui viennent aux chiens; & à l'égard des hommes, on le dit de certaines petites pointes qui reſtent d'une dent rompuë ſur les gencives. On le dit encore des premieres pointes des dents qui pouſſent aux enfants.

CROC, eſt auſſi un terme Bachique, qui exprime l'action de celuy qui avale promptement un verre de vin, ou quelque gros morceau. Il a avalé cela *croc*. On l'employe en pluſieurs Chanſons Bachiques. Ainſi Colleret a dit de Flotte à table:

Et toy faiſant cric & *croc*
Plus que tout le monde,
Paroiſtra là comme un roc
Qui mépriſe l'onde.

CROC, s'eſt dit figurément de ce qui accroche, qui fait tomber, comme on voit dans cette vieille Epitaphe Picarde:

Croc de la mort qu'eſcaper ne pouvons,
Croqua l'Eſlû Croquet qui croquoit les capons.

CROC EN JAMBE, eſt un tour d'adreſſe dont ſe ſervent les Lutteurs pour renverſer celuy avec qui ils ſont attachés au combat, en luy accrochant les jambes.

CROC EN JAMBE, ſe dit figurément d'un tour d'adreſſe de ceux qui ruinent un projet, une affaire, la fortune de leur ennemy, de leur rival, de leur competiteur.

CROCHET. ſ. m. ſignifie quelquefois la même choſe que *croc*, comme le *crochet*, ou le croc où l'on pend la viande, les *crochets*, ou les crocs des dents d'un cheval. Quelquefois il eſt ſeulement diminutif de *croc*, & ſignifie un petit fer arrondy ou recourbé, comme le *crochet* d'un Serrurier, avec lequel on ouvre des ſerrures qui ne ſont pas fermées à double tour, ou qui eſt recourbé à plomb, comme un clou à *crochet*, qui ſert à ſoûtenir des tapiſſeries, ou à pendre toute autre choſe. On dit figurément en ce ſens, Aller aux meures ſans *crochet*, pour dire, Entreprendre quelque travail ſans avoir les choſes neceſſaires pour y reüſſir.

On appelle auſſi *Crochets d'enfaiſſement*, & *à chaiſneaux*, ceux qui ſervent à ſoûtenir ces parties d'un baſtiment.

CROCHET, ſignifie auſſi, Agraphe. Le *crochet* d'une montre. On luy a donné un *crochet* de diamans.

On appelle auſſi *crochet*, la balance Romaine, à cauſe que la choſe qu'on peſe s'attache à un *crochet* poſé à peu de diſtance du centre de la balance. Les Menuiſiers appellent auſſi *crochet*, une petite piece de fer dentelée poſée ſur leurs eſtablis, qui ſert à arreſter leur bois quand ils le rabottent.

CROCHET, en termes de Boucherie, ſe dit d'une partie du trumeau de bœuf qui eſt couppée du coſté du pied. On le nomme auſſi *croſſe*.

CROCHET, en termes d'Imprimerie, ſe dit de certains traits ou lignes tantoſt droites, tantoſt faites en *S*, & recourbées par le bout, qui ſervent à lier & accoler quelques articles qu'il faut lire enſemble, avant que d'aller à des ſubdiviſions qui ſe mettent à coſté avec de ſemblables, ou de moindres *crochets*. On s'en ſert dans les Genealogies, & ſur tout dans les Traittés qu'on veut faire par abregé, & diſpoſer en forme de Tables pour en faciliter les diviſions.

CROCHETS, au plur. ſe dit d'une petite machine de bois dont les Portefaix de Paris ſe ſervent pour porter plus commodément les fardeaux & les meubles. Elle eſt faite de deux baſtons liés enſemble par deux traverſes, qui s'appliquent le long du dos avec des bretelles; & par le bas il y a deux autres petits baſtons en pointe qui remontent, & qui arreſtent les meubles qu'on poſe entre deux. Il eſt eſtrange que dans les Provinces on ne ſe ſerve pas de *crochets*, attendu la grande commodité qu'ils apportent au tranſport des meubles & des marchandiſes.

On dit auſſi figurément, Allons diſner enſemble chacun ſur nos *crochets*, c'eſt à dire, à nos dépens, & chacun payant ſon eſcot.

CROCHETER. v. act. Ouvrir un coffre, une ſerrure à mauvaiſe intention, pour profiter de quelque choſe qui eſt enfermé ſous la clef, ſoit qu'on l'ouvre avec un crochet, ſoit par une clef contrefaite, ou qu'on le force d'une autre maniere.

CROCHETEUR. ſ. m. Qui crochette des portes, des ſerrures. On a pendu le Serrurier avec un écriteau au dos, *Crocheteur* de portes.

CROCHETEUR, ſignifie auſſi un Portefaix qui tranſporte des fardeaux ſur des crochets. Ce Laquais eſt trop chargé, on luy a donné la charge d'un *Crocheteur*.

CROCHETEUR, ſe dit auſſi par extenſion, des gens de baſſe condition qui font des choſes indignes des honneſtes gens. Il n'appartient qu'aux *Crocheteurs* de battre leurs femmes. On nous a donné à ce repas du vin de *Crocheteur*. Ces gens-là ſe ſont dit des injures de *Crocheteur*.

CROCHU, uë. adj. Ce qui eſt recourbé, qui eſt fait en crochet. Ce clou ne vaut plus rien, il eſt tout *crochu*. Les cagneux ont les jambes *crochuës*.

CROCHU, en termes de Manege, eſt un cheval qui a les jarrets trop proche l'un de l'autre.

CROCHUË, ſe dit en termes de Muſique, des notes qui ſont noires en haut, & qui ont un petit crochet par enbas, ce qui les diminuë de moitié de leur valeur, & precipite leur mouvement. La *crochuë* vaut la huitiéme partie d'une note. Il y a auſſi la double *crochuë*, qui a deux crochets au bas, & qui diminuë de moitié la valeur de la *crochuë*, deſorte que la double *crochuë* ne vaut que la ſeiziéme partie d'une note.

CROCHUER. v. act. Rendre crochu. Il a *crochué* ce clou en le voulant faire entrer dans de la pierre. Il faut *crochuer* cette note de Muſique, ſi on veut que la meſure s'y trouve.

CROCHUÉ, ÉE. part. & adj.

CROCODILE. ſ. m. C'eſt une eſpece de grand lezard amphibie, qui ſe nourrit dans les joncs ſur le rivage des grandes rivieres. Les *crocodiles* ſont couverts d'écailles difficiles à percer, excepté ſous le ventre, où ils ont la peau tendre. Leur gueule eſt grande, avec des dents aiguës & ſeparées qui entrent l'une dans l'autre, & il y en a pluſieurs rangs. Les Anciens ont écrit qu'il n'y avoit que la mâchoire d'enhaut qui fuſt mobile;

mais cela n'eſt pas vray. Ils ſont fort bas ſur les pieds, rampants preſqu'à terre. Ils vivent long-temps, & font leurs œufs ſur terre quelquefois juſqu'au nombre de 60. Ils ont les yeux de pourceau, & leurs pattes armées d'ongles aigus & trenchants. Il y en a de ſi grands aux Indes, qu'un homme de la plus grande taille pourroit demeurer debout entre les mâchoires, quand leur gueule eſt ouverte. Ce mot vient du Grec *krokos, ſaffran*, & de *deilon*, participe qui ſignifie *craignant*. Les *crocodiles* apprehendent le ſaffran à le voir ſeulement, encore plus à le ſentir. Quelques-uns aiment mieux le deriver de *kroki, littus* ou *ripa, bord, rivage*: parce que cet animal accoûtumé dans les eaux n'aime gueres à venir à terre, où les hommes luy dreſſent ordinairement des embuſches. En l'Iſle de Bantam il y en a pluſieurs qu'on apprivoiſe, qu'on engraiſſe, & qu'aprés on tuë, dont on fait un mets tres-delicat. Lors qu'on les bleſſe, ou qu'on les éventre, leurs entrailles ſentent fort bon, & parfument l'air tout autour. On a trouvé parfois dans le ventre de ces animaux des cailloux. Ils ſe ſervent de cette invention pour appeſantir leur corps, & aller à fond, parce qu'ils n'y peuvent pas deſcendre bien avant ſans cela. Aux Indes Occidentales on les appelle *caymans*, & il y en a de ſi forts, qu'on en a veu un ſe deffendre contre trente hommes, qui luy tirerent ſix coups d'arquebuſe ſans le pouvoir percer. Herrera. On n'en trouve que dans les grands fleuves & dans les pays chauds, comme le Nil, le Gange, l'Orenoque, &c. Thomas Gage dit qu'il s'eſt garenty d'un *crocodile* en fuyant & tournoyant tantoſt d'un coſté, tantoſt d'un autre, ſans aller tout droit, parce qu'il ne ſçauroit tourner ſon corps que difficilement, à cauſe qu'il eſt roide & peſant, & que d'ailleurs il court en avant auſſi viſte qu'une mule.

CROCODILE, eſt auſſi un petit animal qu'on appelle autrement *ſtinx*, qui eſt aſſez ſemblable au lezard ou à de petits *crocodiles*. Il vit en partie dans l'eau, en partie ſur la terre. Il a quatre jambes courtes & menuës. Son muſeau eſt fort pointu, & ſa queuë courte & menuë. Il eſt aſſez beau à voir, parce qu'il eſt couvert de petites eſcailles fort bien arrangées, de couleur argentine, brunies en divers endroits, de couleur dorée, particulierement ſur le dos. Il demeure toûjours petit, & naiſt en Egypte vers la Mer Rouge, en Libye, & aux Indes. On en prend les reins & le ventre pour entrer en la compoſition du mithridate. Il a une raye tirée le long de ſon corps depuis la teſte juſqu'à la queuë. Il reſſemble à nos lezards. Dioſcoride l'appelle *crocodile terreſtre*.

On appelle des larmes de *crocodile*, les larmes d'un hypocrite, une feinte douleur qui ne tend qu'à ſurprendre quelqu'un. Les pleurs des Courtiſannes ſont des larmes de *crocodile*.

CROCUS. ſ. m. C'eſt une petite fleur qu'on cultive dans les jardins. Il y en a de jaune & de violette. En Chymie on appelle *Crocus Martis*, la rouille du fer, & une certaine preparation chymique qu'on fait du fer, qu'on appelle le *Sel de Mars*.

CROIRE. v. act. Eſtre perſuadé de la verité de quelque choſe qui eſt certaine. Il faut *croire* les articles de la Foy, l'Evangile, la Sainte Ecriture. Celuy qui *croira* & qui ſera baptiſé ſera ſauvé. Il y a pluſieurs choſes qu'on *croit* pieuſement, qu'on n'eſt pas obligé de *croire*. On dit d'un Libertin, qu'il ne *croit* ni en Dieu, ni en Diable; qu'il ne *croiroit* pas Dieu ſous bons gages. Ce mot vient du Latin *credere*.

CROIRE, ſe dit auſſi de l'imagination qu'on a qu'une choſe eſt vraye, quoy qu'elle ſoit fauſſe. Les petits eſprits *croyent* aux Devins, aux Sorciers, aux ſonges, aux Aſtrologues, adjouſtent foy à tout ce qu'ils leur diſent d'extraordinaire. Cet homme eſt ſi ſimple, qu'on luy fait *croire* que des veſſies ſont lanternes. Cet homme eſt ſi jaloux de ſa femme, qu'il ne la *croit* pas où il la voit.

CROIRE, ſignifie auſſi, Témoigner qu'on eſt perſuadé de quelque choſe, dont on ſe rapporte neantmoins à autruy. On doit *croire* un honneſte homme ſur ſa parole. Cela eſt vray, ſi on en *croit* les Hiſtoriens.

CROIRE, ſe dit auſſi des opinions qu'on ſe met dans la teſte, fondées ſur pluſieurs raiſonnements & conjectures. Il n'y a point d'opinion ſi extravagante, que quelques Philoſophes ne la *croyent*. Le monde a des apparences bien trompeuſes, ce n'eſt pas tout ce qu'on *croit*. Il ne faut pas *croire* de leger. Entre les ſciences il n'y a que la Geometrie qui oblige à *croire* ſes demonſtrations.

CROIRE, ſignifie encore, Suivre l'advis, le conſeil de quelqu'un. Si vous m'en *croyez*, vous n'entreprendrez point cette affaire. Mon droit eſt ſi bon, que j'en *croiray* qui on voudra. Il ne faut pas *croire* ſon ſens, ſa paſſion. Il ne faut pas quelquefois même *croire* à ſes yeux.

CROIRE, en termes de Palais, ſignifie, Recevoir pour preuve, admettre à un ſerment en Juſtice. On ne *croit* point au dire des Advocats, mais aux preuves, aux titres qu'ils rapportent.

CRU, UË. part. & adj. On dit abſolument au Palais aprés qu'on s'eſt rapporté au ſerment de quelqu'un, qu'il viendra *creu*, c'eſt à dire, qu'il gagne ſa cauſe en faiſant ſon affirmation en Juſtice.

CROISADE. ſ. f. Entrepriſe d'une guerre ſainte contre les Infidelles, contre les Heretiques. On y alloit autrefois par devotion, & ceux qui avoient deſſein d'y aller, ſe diſtinguoient des autres en mettant des croix de differentes couleurs ſur leurs habits ſuivant leur nation. Les François la portoient rouge, les Anglois blanche, les Flamands verde, les Allemands noire, & les Italiens jaune. La premiere *Croiſade* fut concluë au Concile tenu à Clermont l'an 1097. ſous le Pape Urbain II.

CROISADE, en termes de Marine, eſt une Conſtellation qui eſt vers le Pole Antartique, qui a quatre eſtoiles diſpoſées en croix, dont on ſe ſert au delà de la Ligne pour diſcerner le Pole, comme on fait icy par les gardes de la petite Ourſe.

CROISE'E. ſ. f. Feneſtre, grande ouverture qu'on laiſſe dans une muraille en l'élevant, pour éclairer les appartements. On ne fait plus de *croiſée* avec des meneaux. Une *croiſée* cueillie en plaſtre.

On appelle auſſi *croiſée*, le chaſſis de menuiſerie qui ſert à boucher cette ouverture, avec les vitres & volets qu'on y applique.

DEMIE-CROISÉE, eſt une petite feneſtre qui n'a que la moitié de la largeur d'une *croiſée*, ou feneſtre, quoy qu'elle en ait toute la hauteur.

CROISÉE, dans les Egliſes, eſt cette repreſentation de croix qui ſe fait dans la voute des grandes Egliſes, quand les aiſles ſont eſlevées au milieu auſſi haut que le chœur & la nef.

CROISER. v. act. Mettre une choſe de travers ſur une autre, enſorte qu'elle repreſente une figure de croix en la couppant ou traverſant. Ces deux lignes, ces deux diametres ſe *croiſent*, c'eſt à dire, ſe couppent à angles droits, à angles aigus. Les fils de la toile, de la ſerge ſe *croiſent*, paſſent les uns ſur les autres. *Croiſer* les piques, les eſpées. Les Tailleurs *croiſent* les jambes, quand ils travaillent. Les pareſſeux ont ſouvent les bras *croiſez*.

CROISER, ſe dit auſſi des habits dont une partie avance ſur l'autre. Cette robbe de chambre n'eſt pas aſſez large, elle ne *croiſe* pas aſſez ſur l'eſtomac. Ce habit eſt mal-taillé, les bouts quarrez *croiſent* l'un ſur l'autre.

CROISER, ſe dit encore des chemins, des ruës qui ſe traverſent. Il faut prendre à droit au premier chemin, à la premiere ruë que vous trouverez qui *croiſera*.

CROISER, ſe dit auſſi de ce qui traverſe le chemin devant quelqu'un. Ces Cavaliers ont mine de voleurs, ils ſont venus *croiſer* ce chemin pour nous reconnoiſtre. Nous avons veu un ſanglier qui a *croiſé* noſtre route. On dit à la chaſſe, *Croiſer* les chiens, quand on traverſe le chemin où ils courent.

CROISER, ſignifie auſſi, Rayer quelque partie d'une écriture en la traverſant avec un trait de plume en forme d'une croix. Ne faites pas fonds ſur la clauſe de ce contract, il y a trois lignes de *croiſées*, de rayées, de barrées.

CROISER, ſignifie auſſi, Marquer quelque choſe d'une croix, pour monſtrer qu'il y a quelque choſe à redire ou à refaire. On a *croiſé* cet arreſt pour empêcher qu'on ne le delivraſt, que le procés ne fût un peu mieux examiné. Quand on eſt appellant d'une taxe de deſpens, le Procureur eſt pourſuivy pour *croiſer*, c'eſt à dire, de marquer d'une croix les articles dont il eſt appellant.

CROISER, avec le pronom perſonnel, s'eſt dit du temps des guerres ſaintes, de ceux qui faiſoient vœu d'y aller, & qui ſe *croiſoient* & prenoient la marque d'une croix ſur leurs habits.

CROISER, en termes de Marine, ſignifie, Roder ſur une coſte, aller & venir ſur une mer pour la garder, & empêcher les Corſaires de piller les Marchands, de faire des deſcentes. Il ſe dit auſſi des ennemis qui cherchent à pirater, & qui attendent les vaiſſeaux à l'entrée ou à la ſortie des ports. L'armée a paſſé une partie de l'eſté à *croiſer* les coſtes de Barbarie.

CROISÉ, ÉE. part. & adj.

CROISÉ, en termes de Blaſon, ſe dit du Globe Imperial, & des bannieres chargées d'une croix.

CROISEUR. ſ. m. Capitaine ou vaiſſeau qui rode ſur une coſte pour la garder, ou pour y pirater.

CROISIERES, en termes de Marine, ſont des coſtes ou parages où les vaiſſeaux vont croiſer & faire des courſes.

CROISON, ou *Croiſillon*. ſ. m. Le bras, le travers d'une croix.

CROISILLON, eſt auſſi la partie ſoit de pierre, ſoit de bois, qui ſepare une croiſée en deux par ſa hauteur, comme les meneaux par ſa largeur. Il ſignifie auſſi une demie-croiſée.

CROISSANCE. ſ. f. Augmentation qui ſe fait de la taille ou de la hauteur des animaux, ou des arbres, juſqu'à un certain âge. On pardonne aux jeunes gens s'ils mangent beaucoup, juſqu'à ce qu'ils ayent pris leur *croiſſance*. Les chefnes ſur leur retour ne ſont plus en état de *croiſſance*. Ce mot vient de *creſcentia*, qu'on forme de *creſcere*.

CROISSANT. ſ. m. La Lune nouvelle qui monſtre un petit rayon de lumiere aboutiſſant en pointes, quand elle commence à s'eſloigner du Soleil, & qui s'augmente juſqu'à ce qu'elle ſoit pleine dans ſon oppoſition. On appelle auſſi *croiſſant*, la même figure de la Lune en decours: mais alors ſes pointes ſont tournés d'un autre coſté.

CROISSANT, ſe dit auſſi de ce qui a la figure de cette nouvelle Lune. Ainſi St. Amand a dit d'un fromage:

Pourquoy toûjours s'appetiſſant,
De Lune devient il *croiſſant* ?

CROISSANT, ſe dit figurément & poëtiquement de l'Empire du Turc, qui a un *croiſſant* en ſes armes, & qui le fait mettre ſur tous les toits & lieux eſlevez, comme ſont les girouettes en Occident.

CROISSANT, eſt auſſi un inſtrument trenchant & fait en arc, dont ſe ſervent les Jardiniers à tondre leurs paliſſades. On le dit auſſi des autres ferrements taillez de cette maniere, comme ceux qui ſervent à tenir la garniture du feu dans une cheminée, & autres ſemblables.

En termes de Blaſon, on appelle *croiſſant montant*, celuy dont les pointes ſont tournées en haut vers le chef, qui eſt ſa plus ordinaire repreſentation. Les Ottomans portent de ſinople au *croiſſant montant* d'argent. Les *croiſſants adoſſez* ſont ceux qui ont leurs parties les plus groſſes & les plus pleines à l'oppoſite l'une de l'autre, & dont les pointes regardent les flancs de l'Eſcu. Le *croiſſant renverſé* ou *couché* eſt celuy dont les pointes ſont au rebours du montant. Les *croiſſants tournez* ſe poſent comme les adoſſez: la difference eſt, qu'ils tournent toutes leurs pointes d'un même coſté vers le flanc dextre de l'Eſcu, ſoit en faſce, ſoit en bande; les contournez au contraire ont leurs pointes vers le coſté gauche de l'Eſcu. Les *croiſſants affrontez* ou *appointez* ont leur aſſiette contraire à celle des adoſſez, parce que leurs pointes ſe regardent & ſont oppoſées les unes aux autres. Du Tillet dit que Clovis porta autrefois trois *croiſſants*. St. Louis inſtitua l'Ordre du double *Croiſſant*. La deviſe d'Henry II. eſtoit auſſi un double *croiſſant*.

CROIST. ſ. m. Augmentation d'un troupeau par le moyen des petits qui y naiſſent. Dans tous les baux à chepteil des beſtiaux, aprés qu'on a remplacé le premier nombre qu'on en a donné d'abord, le maiſtre & le meſtayer partagent le *croiſt*, c'eſt à dire, les beſtiaux qui ſe ſont multipliez, & qui ſont le profit du bail.

CROISTRE. v. n. Augmenter en hauteur, en groſſeur, en eſtenduë, devenir plus gros, ou plus grand. Tous les animaux & les plantes *croiſſent* juſqu'à un certain âge de conſiſtence, juſqu'à un certain eſtat de hauteur & de groſſeur, qui eſt different ſelon leur eſpece. On dit que le crocodile *croiſt* pendant toute ſa vie. Ce mot vient du Latin *creſcere*.

CROISTRE, ſe dit auſſi des parties des animaux & des vegetaux qui ne leur ſont pas eſſentielles ou neceſſaires, des ongles, des cheveux, de la barbe, &c. Les Moines Grecs laiſſent *croiſtre* leur barbe & leurs cheveux. Il *croiſt* pluſieurs gommes, de la mouſſe & autres choſes ſemblables ſur les arbres.

CROISTRE, s'employe auſſi en parlant des qualitez neceſſaires pour eſtre produit dans un lieu. Les bleds de France ne *croiſſent* point en Amerique, n'y peuvent venir. Il *croiſt* du tabac, des cannes de ſucre en Languedoc, mais ils n'y meuriſſent pas bien. Telle plante *croiſt* dans les marais, qui ne *croiſt* pas dans les montagnes.

CROISTRE, ſe dit pareillement des choſes qui s'enflent, qui s'augmentent, ou qui paroiſſent plus grandes. Les eaux, les rivieres *croiſſent* à la fin de l'hiver. Les marées *croiſſent* en pleine Lune, & dans les Equinoxes. Les jours *croiſſent* en été. La Lune *croiſt* juſqu'à ſon plein. On a *creu* ce parc de 200. arpents.

CROISTRE, ſe dit auſſi des maladies qui s'augmentent, qui s'eſtendent ſur le corps. Sa fievre *croiſt*, au lieu de diminuer. Ce cancer, cette loupe *croiſſent* toûjours. La cangreine *croiſt* en peu de temps, ſi on n'y remedie.

CROISTRE, s'applique auſſi aux corps politiques, & ſignifie, Multiplier, augmenter en nombre. Le peuple *croiſt* tous les jours à Paris. Dieu a dit au temps de la creation, *Croiſſez* & multipliez. Sa famille *croiſt* tous les neuf mois. Son revenu *croiſt* tous les ans. Son armée eſt *creuë* par la deſertion des ennemis.

CROISTRE, ſe dit figurément des choſes morales & incorporelles. L'amour, la colere *croiſſent* par la preſence des objets. Ce reſſouvenir *croiſt* ſa douleur, ſon affliction. Cette maiſon a bien *creu* en honneurs & en dignitez depuis ſa faveur. Le bruit de la peſte, de la guerre *croiſt* tous les jours.

CROISTRE, ſignifie auſſi, Naiſtre. On dit poetiquement, Les fleurs *croiſſent* ſous les pas de cette beauté. Les paroles *croiſſent* dans la bouche de cet Orateur. Corneille a dit auſſi de Paris :

Il y *croiſt* des beſtes autant & plus qu'ailleurs.

CROISTRE, ſe dit proverbialement en ces phraſes. A chemin battu il ne *croiſt* point d'herbe. Mauvaiſe herbe *croiſt* toûjours. On dit quand on veut louer une perſonne, ou quelque choſe, qu'elle ne fait que *croiſtre* & embellir. On dit à ceux qui ſe plaignent qu'une choſe n'eſt pas aſſez grande, Faites la eſternuer, & luy dites, Dieu vous *croiſſe*. Il eſt bas. On dit d'un homme de neant qui a fait une grande fortune en peu de temps, qu'il eſt *creu* comme un champignon tout en une nuit.

CREU, *ve*. part. & adj. Voyez à ſon ordre.

CROISURE. ſ. f. La tiſſure de la ſerge qui ſe fait en croix. Celle du drap s'appelle *filure*. On connoiſt la fineſſe d'une ſerge à en voir la *croiſure*, & celle du drap à en voir la filure.

CROIX. ſ. f. Piece de charpente compoſée de deux morceaux de bois, dont l'un traverſe & coupe l'autre ordinairement à angles droits. Elle ſervoit autrefois de ſupplice pour les malfaiteurs & les eſclaves. Les Romains faiſoient élever des *croix* pour faire peur aux ſoldats, comme on fait icy des potences. Ce mot vient du Latin *crux*, qui ſignifie la même choſe.

CROIX, ſignifie parmy les Chreſtiens le myſtere de la Redemption du genre humain. La *croix* a été en une grande veneration depuis que Noſtre Seigneur JESUS-CHRIST y a voulu eſtre attaché pour nos pechez. La *croix* a été un ſcandale pour les Juifs, une folie dans l'opinion des Payens, dit St. Paul.

CROIX, ſignifie auſſi le bois ſacré qui a ſervy d'inſtrument au myſtere de la Redemption. Ainſi on dit la vraye *croix*, adorer la *croix*, l'eſtendart de la *croix*; & on dit figurément en ce ſens, Mettre ſes injures, ſes reſſentiments au pied de la *croix*, pour dire, les offrir à JESUS-CHRIST pendant en l'arbre de la *croix*.

On appelle *Invention Sainte Croix*, la Feſte qui ſe ſolemniſe le 3. de May, en memoire de ce que Sainte Helene mere de Conſtantin trouva la vraye *croix* de Noſtre Seigneur qui eſtoit enfouie bien avant en terre ſur le Calvaire, où elle fit baſtir une Egliſe pour y en laiſſer une partie, l'autre ayant été depuis apportée à Rome en l'Egliſe de Sainte Croix de Jeruſalem.

EXALTATION SAINTE CROIX, eſt une autre Feſte qui ſe fait le 14. de Septembre en memoire de ce qu'Heraclius rapporta ſur le Calvaire la vraye *croix* que Coſroes Roy des Perſes avoit enlevée 14. ans auparavant, lors qu'il avoit pris Jeruſalem ſur l'Empereur Phocas.

CROIX, ſe dit auſſi des repreſentations & figures de la *croix* qui ſont dans les Egliſes & les maiſons Chreſtiennes, & ſur les chemins. On va à la Proceſſion avec la *croix* & les chandeliers. On porte des *croix* d'argent aux enterrements des perſonnes riches. On appelle ces *croix*, *proceſſionnelles*; & quand elles ſont d'argent, elles doivent eſtre contremarquées à la douille. On dit en ce ſens, qu'il faut avoir la *croix* & la banniere, la *croix* & l'eau benite pour avoir quelqu'un, pour dire, qu'on a de la peine à en jouïr. On dit auſſi, qu'il faut faire la *croix* à la cheminée, quand on reçoit quelque viſite qui ſurprend, ou lors qu'il arrive quelque choſe d'extraordinaire. On dit en ce ſens figurément d'un homme à qui on diſpute un Benefice dont il eſt en poſſeſſion, qu'il ſe deffend avec le baſton de la *croix*, des pierres du clocher.

On appelle ſur la mer le baſton de Jacob, la *croix* geometrique.

CROIX, ſe dit auſſi des mêmes figures qui ſervent d'ornements & de marques pour quelque dignité. Les Evêques, les Abbez Reguliers portent une *croix* peſtorale, une petite *croix* d'or pendue au cou.

PORTE-CROIX, eſt l'Aumoſnier d'un Archevêque, d'un Primat, qui porte une *croix* devant luy dans des ceremonies. Un Patriarche porte une *croix* double, & le Pape une *croix* triple dans leurs Armes. Le Pape fait porter la *croix* par tout. Les grands Patriarches la font auſſi porter par tout hors de Rome. Les Primats & Metropolitains & ceux qui ont droit de Pallium, dans leur Juriſdiction. Gregoire XI. a fait deffenſe aux Patriarches, Prelats & Evêques de la faire porter en preſence des Cardinaux.

CROIX, en ce ſens, ſe dit auſſi des mêmes figures que portent les Chevaliers de divers Ordres, ſoit à leur cou, ſoit au bout d'un ruban en eſcharpe, ſoit ſur leurs habits. Elles ſont differentes par leurs figures, ou par leurs eſmaux. La *croix* des Chevaliers du St. Eſprit, de St. Lazare, de Malthe; & on appelle Chevaliers *Grand-Croix*, ceux qui tiennent le premier rang dans l'Ordre de Malthe.

On a dit auſſi, Prendre la *croix*, pour dire, Aller à la guerre contre les Infidelles, & porter une *croix* pour marque de ce qu'on s'eſt enrollé pour cela. C'étoit autrefois une eſpece de penitence qu'on impoſoit, de ſe tenir long-temps les bras tendus en *croix*. C'a été auſſi un examen dont on s'eſt ſervy pour verifier les crimes dont on ne pouvoit avoir de preuves. On le dit auſſi des Ordres de Religieux qui ſe diſtinguent par diverſes figures de *croix*. La *croix* des Mathurins a les branches compriſes ſous des arcs de cercle. Une *croix* de St. Antoine eſt faite en forme de T, &c.

CROIX, ſignifie quelquefois la doctrine de la Foy Chrétienne, & la marque qu'on laiſſe aux lieux où on l'a plantée. St. Xavier eſt allé planter la *croix*, élever la *croix* dans les Indes. On y a arboré la *croix* en pluſieurs endroits, quand on a pris poſſeſſion de la terre que les Chrétiens ont découverte.

On appelle auſſi, Planter la *croix*, Commencer la fondation, l'eſtabliſſement d'un Monaſtere en quelque lieu. Il n'y a qu'à planter la *croix*, & laiſſer le ſoin du reſte à la Providence.

On appelle le *ſigne de la croix*, cette commemoration qu'on fait du myſtere de la Paſſion, en mettant la main à la teſte, puis au ventre, & à l'une & l'autre eſpaule, pour repreſenter une *croix*. Le *ſigne de la croix* & l'eau benite font fuir les Demons.

En termes de Manege, on dit, Faire la *croix* à courbettes, à ballotades, quand on fait de ces ſauts en avant, en arriere & aux coſtez tout d'une haleine, parce que cela fait la figure d'une *croix*.

CROIX, ſe dit auſſi de toutes les lignes ou autres choſes qui ſe couppent, ou qui ſe traverſent les unes les autres. Il y a des ſuperſtitieux qui ne veulent pas qu'on mette des couteaux en *croix*. Deux diametres qui ſe couppent font une *croix*. Si cela arrive, *croix de paille*.

CROIX, eſt auſſi une petite marque qui ſe fait à la haſte par deux petites lignes qui ſe couppent ſur quelque choſe. Comptez juſqu'à dix, & puis faites une *croix*. Les *croix* dans le Miſſel marquent qu'il faut faire des ſignes de *croix* & des benedictions en ces endroits-là. Les *croix* dans l'impreſſion marquent des renvois. En Algebre la *croix* ſignifie *plus*, & eſt une marque qu'il faut adjouſter.

En ce ſens on fait au Palais des *croix* à la marge des declarations de deſpens, ou des dommages & interefts qu'on a taxez, pour marquer les articles dont on veut eſtre appellant. Une appellation ſous deux *croix*, eſt une cauſe d'audience; ſous trois *croix*, eſt un procés par écrit.

CROIX, eſt auſſi une marque qu'on met d'un coſté à la

plus-

plus-part des monnoyes des Princes Chreſtiens : & en ce ſens on dit qu'un homme n'a ni *croix* ni pile, pour dire, qu'il n'a point du tout d'argent. On dit auſſi, Jetter à *croix* & pile, pour dire, Mettre une choſe au haſard.

CROIX, ſignifie figurément, Peine, affliction, douleur. JESUS-CHRIST conſeille dans l'Evangile, que chacun prenne ſa *croix*, qu'il la porte après luy, & qu'il le ſuive. Il n'y a gueres de gens qui ne portent leur *croix* en ce monde. Dieu envoye des *croix*, des afflictions aux pecheurs. On dit d'un Auteur qui fait de grands efforts pour trouver quelque belle invention, qu'il met ſon eſprit en *croix*.

CROIX DE PAR DIEU, eſt une *croix* qui eſt au devant de l'Alphabet du Livre où on apprend aux enfans à connoiſtre leurs lettres. On le dit auſſi de l'Alphabet même, & du Livre qui le contient. On dit auſſi au figuré, quand il faut recommencer une affaire, ou quelque procedure nulle, qu'on en eſt encore à la *croix de par Dieu*.

CROIX, ſe dit auſſi en termes de Blaſon, quand la *croix* eſt toute ſeule dans un Eſcu, & ſans eſtre accompagnée ni cantonnée. Elle doit en occuper juſtement le tiers, parce qu'elle eſt miſe au rang des pieces honorables qui font la diviſion de l'Eſcu.

CROIX ALISÉE, ou *racourcie*, eſt celle qui ne s'étend pas juſqu'aux bords de l'Eſcu.

CROIX PATÉE, eſt celle qui s'élargit vers l'extremité des branches, comme celle des Mathurins, ou qui eſt un peu croiſée en quart de voulure. Il y en a qui ont les bouts des branches plus larges trois fois que leur racine, & qui ſont vuidées ſur les flancs par un trait d'ovale.

CROIX BORDÉE, eſt celle qui a tout autour un filet d'autre couleur ou metail que le corps de la *croix*.

CROIX FLORENCÉE, ou *fleuronnée*, ou *fleurdeliſée*, eſt celle qui a des fleurs, ou des fleurs de lis à ſes extremitez : *Croix treflée*, qui a des treflez.

CROIX BRETESSÉE, eſt celle qui a les branches garnies de bretteſſes, compoſée de creneaux qui ſe rapportent les uns aux autres.

CROIX POTENCÉE, eſt celle dont les extremitez ſont faites en potence double, ou ſelon la figure de la lettre T, comme celle de Jeruſalem.

CROIX CANTONNÉE, eſt celle qui aux cantons a quelques figures qui rempliſſent les vuides de l'Eſcu. Et *croix chargée*, eſt celle qui a ſur ſes branches des coquilles, des eſtoiles ou autres meubles de l'Eſcu. Il y a auſſi des *croix* qui ſont chargées d'une autre *croix* plus eſtroite.

CROIX CROISÉE, ou *recroiſetée*, eſt celle qui a de petites *croix* aux quatre extremitez.

CROIX ANCRÉE, qui a des ancres, dont les branches finiſſent & ſe terminent en ancres de navire.

CROIX AU PIED FICHÉ, eſt celle qui a l'extremité d'enbas aiguiſée en pointe, & qui eſt d'ordinaire un peu plus haute que large. En ce cas on l'appelle *croix haſſée*, ou *croix de Calvaire*.

CROIX FENDUË, eſt celle qui eſt entr'ouverte & ſeparée en deux.

CROIX CERCELÉE, eſt celle dont les bouts ſe recourbent en demi-cercle, comme une volute.

CROIX CLAVELÉE, eſt celle qui eſt compoſée de baſtons tronçonnez qui ſemblent eſtre enclavez dans le bois principal de la *croix*. On l'appelle auſſi *croix baſtonnée*.

CROIX NILLÉE, ou *de moulin*. On l'appelle auſſi *nillée*, *nil*, ou *nigle*, qui eſt faite de deux bandes ſeparées & crochuës par le bout, telle qu'en porte la maiſon d'Aubuſſon. Elle eſt ancrée & fort déliée, comme eſt l'aiſſille ou le fer du moulin.

CROIX COMPONÉE, eſt celle qui eſt faite de divers eſmaux, dont les parties ſont d'un roctail ou d'une couleur differente.

CROIX DE LORRAINE, eſt celle qui eſt double, comme les *croix* Patriarchales, qui a deux travers chacun à l'endroit de chaque tiers du montant, celuy d'enbas un peu plus long que l'autre. Ainſi la portent les Religieux de l'Ordre du St. Eſprit, & autrefois les Templiers. Cette *croix* à double travers eſt proprement appellée la *croix des Grecs*, parce qu'ils l'ont ſouvent auſſi repreſentée à l'imitation de celle de porphyre que Conſtantin fit dreſſer au milieu du marché de Conſtantinople.

CROIX DE ST. ANTOINE, ou *tau*, eſt celle qui n'a que trois branches, celle de deſſus eſtant retranchée.

CROIX BOURDONNÉE, eſt celle qui a aux extremitez & au milieu des cercles qui repreſentent les pommes d'un bourdon. On l'appelle auſſi *pommetée*.

CROIX DE THOULOUSE, eſt une *croix* vuidée, treflée, & pommetée d'or, c'eſt à dire, qui paroiſt creuſe, qui a pour chef aux extremitez quatre petits quarrez, & à chacun trois pommettes. On met la *croix de Thouloufe* entre les Armoiries qu'on pretend eſtre deſcenduës du Ciel.

CROIX A DEGREZ, eſt une *croix haulſée*, dont le pied eſt poſé ſur de la maçonnerie en forme de degrez, comme ſont celles des grands chemins. On dit auſſi une *croix enferrée de quatre degrez*, quand à chaque bout de ſes branches il y a trois degrez figurez, comme à celuy qui luy ſert de marchepied. Quelques-uns appellent auſſi cette *croix*, *dentée*, *dentée*, *endenchée*, *endentée*, ou *dentelée*. Cette derniere a les dents plus petites. L'engreſlée ne differe de l'endentée, ſinon entant que l'endenture eſt differente de l'engreſlure.

CROIX ENHENDÉE, eſt celle qui a les branches terminées en façon de *croix* ancrée, & qui a entre les deux crochets une pointe comme un fer de lance. Celle-cy eſt commune chez les Eſpagnols, qui luy ont donné ce nom.

CROIX ESCARTELÉE, eſt celle qui eſt diviſée par une ligne tirée tant de haut enbas, que de travers de droit à gauche, & dont les parties diviſées ſont de differens eſmaux, ſoit couleur, ſoit metail.

CROIX FOURCHÉE, eſt celle dont les branches ſe terminent par trois pointes qui font deux angles entrans : & *croix fourchetée*, celle dont les branches ſe terminent en fourchettes, dont on ſe ſervoit pour porter un mouſquet.

CROIX FRETÉE, qui eſt compoſée ou plûtoſt chargée de cotices qui ſe traverſent, & laiſſent un vuide en forme de quarrez poſez en pointe comme des loſenges. On l'appelle autrement *croix cotiſée & recotiſée*.

CROIX GIVRÉE, ou *gringolée*, eſt celle qui finit ſes branches par des teſtes de ſerpens recourbées de part & d'autre de la maniere des *croix* ancrées.

CROIX LOSENGÉE, qui eſt compoſée ou chargée de loſenges, de metail ou de couleur qui en font le plein & le vuide.

CROIX ECHIQUETÉE, qui eſt chargée de quarrez poſez en eſchiquier.

CROIX D'HERMINE, celle qui eſt chargée d'hermines. Il y a auſſi des *croix* à quatre queuës d'hermine, & aboutées en *croix*, qui aboutiſſent à un centre, & forment une *croix*.

CROIX DE VAIR, ou *vairée*, qui eſt chargée de vair, ou de gueules ou clochez vairez.

CROIX PARTIE, qui eſt diviſée par enbas par une ligne qui ſepare les eſmaux differens de deux coſtez.

CROIX ONDÉE, eſt celle dont les branches ſe terminent en ondes.

CROIX RISARDELÉE, eſt une *croix* diviſée en ſa largeur par le moyen d'un filet d'un autre eſmail qui regne tout le long de ſes bords.

CROIX CABLÉE, eſt une *croix* qui eſt compoſée ou chargée de pluſieurs tortils de cables, de cordes ou de cordons.

CROIX ÉCOTTÉE, eſt une *croix* dont le montant & les branches ont pluſieurs chicots, nœuds ou inégalitez.

CROIX St. ANDRÉ, qu'on appelle autrement *Lautoir* ou *Croix Bourguignonne*, eſt une *croix* qui n'eſt point à angles droits, ni à plomb, & dont il y a deux pointes qui poſent ſur la ligne horiſontale.

CROIX St. ANDRÉ, en termes de Charpenterie, eſt auſſi un aſſemblage de poteaux ou de pieces de bois inclinez l'un vers l'autre, qui ſe couppent diagonalement, & qui arcboutent les pieces d'un pan de charpente. On s'en ſert ſur tout dans les clochers, combles & autres charpentes maſſives.

Les Chymiſtes ont appellé *Freres de la Roſeeroix*, certains viſionnaires qui cherchoient la Pierre Philoſophale, qui eſtoient ſi cachez, qu'ils paſſoient pour inviſibles; & leur cabale eſtoit marquée par ces lettres F. R. C. que quelques-uns d'entre eux ont interpretées, *Fratres Roris Cœli*, à cauſe qu'ils pretendoient que la matiere de la pierre eſtoit la roſée cuitte. Voyez Gabriel Naudé qui a fait un tres-docte Livre contre eux, quoy qu'ils n'en valuſſent gueres la peine.

CROISETTE. ſ. f. Petite croix. Ce mot n'a gueres d'uſage qu'en termes de Blaſon, où on voit ſouvent des Eſcus ſemez de *croiſettes* ou de petites croix; & les faſces ou autres pieces honorables chargées ou accompagnées de *croiſettes*. Les croix mêmes abouſſiſſent ſouvent en *croiſettes*, & ſont appellées alors *croiſettées* & *recroiſettées*.

CROLLER. Terme de Fauconnerie, qui ſe dit des oiſeaux qui ſe vuident par le bas. On dit auſſi *eſtourdir*.

CROMORNE. ſ. m. Terme de Muſique. C'eſt un jeu de l'orgue accordé à l'uniſſon de la trompette. Il a quatre pieds depuis ſon noyau juſqu'au ſommet, dont le premier demy-pied va en élargiſſant juſqu'à cinq pouces, & puis il continuë tout droit, ayant un pouce & demy en diametre.

On appelle auſſi *cromornes* en general, les tuyaux qui ſont longs, & qui ne s'élargiſſent point par enhaut.

CROQUANT. ſ. m. Gueux, miſerable qui n'a aucuns biens, qui en temps de guerre n'a pour toutes armes qu'un croc. Les payſans qui ſe revoltent ne ſont que de pauvres *croquants*. Il nous a offert pour caution un pauvre *croquant*, qui n'a pas vaillant un ſou.

CROQUE-LARDON. ſ. m. Affamé, eſcornifleur de cuiſine qui taſche à y attraper quelque lardon, ou quelque bribe.

CROQUER. v. act. & neut. Manger quelque choſe de ſec & de dur, qui fait du bruit eſtant froiſſé par les dents. Ce cadet a de bonnes dents, il aura bientoſt *croqué* ce poulet. Il *croquera* toute noſtre collation, ſi on n'y prend garde. Le biſcuit de mer, les amandes à la Praſline *croquent* ſous les dents. Les moules, les laituës qui ne ſont pas bien lavées *croquent* quand on y a laiſſé du gravier.

CROQUER, ſignifie encore, Diſſiper, perdre. C'eſt un homme qui a *croqué*, qui a diſſipé tout ſon bien. Vous avez preſté voſtre argent à cet inſolvable, c'eſt autant de *croqué*.

CROQUER, figurément ſignifie, Dérober avec adreſſe & promptitude. Je laiſſay mon Livre ſur la table, il fut incontinent *croqué*.

CROQUER, en termes de Peinture, ſignifie, Tracer ſur le papier à la haſte les premieres idées, les premiers traits d'un deſſein, dans l'intention de les corriger, polir & finir à ſon aiſe. On le dit auſſi des vers, & de tous les ouvrages d'eſprit. Cet ouvrage n'eſt que *croqué*, c'eſt dommage que l'Auteur n'a pas eu le temps de le polir.

On dit proverbialement, qu'un homme a été long-temps à croquer le marmot, pour dire, qu'on l'a laiſſé long-temps à attendre ſur les degrez, dans un veſtibule. Ce proverbe vient apparemment des compagnons Peintres, qui quand ils attendent quelqu'un, ſe deſennuyent à tracer ſur les murailles quelques traits ou traits confuſes de quelque figure: ce qu'on appelle *croquer le marmot*, ſuivant la phraſe qui vient d'être expliquée.

CROQUÉ, ÉE. part. & adj.

CROQUET. ſ. m. Eſpece de pain d'eſpice qui eſt fort mince, fort ſec & fort dur, qui par conſequent croque ſous les dents.

CROQUIGNOLE. ſ. f. Eſpece de chiquenaude ou de naſarde. C'eſt un coup qui ſe donne ſur le viſage, en laſchant avec violence un doigt qu'on a poſé ſur un autre. La malice des Pages & des écoliers leur fait donner des *croquignoles* à leurs camarades qui ſont foibles ou ninis.

CROSSE. ſubſt. fem. Baſton crochu ou recourbé par le bout, avec lequel les enfans jouënt & s'éjouiſſent en hiver, en pouſſant & ſe renvoyant une balle, une pierre.

CROSSE, eſt auſſi la partie du fuſt du mouſquet, d'un fuſil, par où on le tient. Il eſtoit autrefois recourbé & fait en croc. Ce ſoldat a achevé de tuer ſon ennemy avec la *croſſe* de ſon mouſquet.

CROSSE, eſt auſſi une marque de l'autorité paſtorale, qui conſiſte en un baſton d'argent, ou d'or, recourbé & ouvragé par enhaut. Les Evêques, Abbés, Abbeſſes la font porter devant eux; & ils la tiennent à la main, quand ils donnent la benediction en ceremonie. La *croſſe* d'Evêque d'un coſté eſt pointuë, & de l'autre courbe: ce qui eſt ſignifié par ce vers:

Curva trahit mites, pars pungit acuta rebelles.

Les Evêques n'avoient autrefois que des *croſſes* de bois. Les Abbés Reguliers peuvent officier avec la *croſſe* & la mitre. La lanterne d'une *croſſe*. Du Cange dit qu'on l'a appellée en Latin *cambuca* & *cambuta*, ou *cambutium*, & *petalum*; & *Sambuca*, ou *Cambucarius*, celuy qui porte la *croſſe*, ou la croix. On l'a appellée auſſi en Latin *pedum* & *crocia*. Papias croit que ce mot vient à *ſimilitudine crucis*.

CROSSER. v. neut. Joüer avec une croſſe, pouſſer une balle avec une croſſe. Les Laquais, les petits garçons *croſſent* pendant l'hiver.

CROSSÉ, ÉE. adj. qui ne ſe dit que des Evêques & dignitez qui ont droit de porter la croſſe, & de la mettre au deſſus de leurs Armes. Une telle Abbaye eſt *croſſe* & mitrée, ſon Abbé eſt *croſſé* & mitré.

CROSSEUR. ſubſt. maſc. Qui pouſſe une balle avec une croſſe. On a de la peine à ſe garentir des *croſſeurs* durant la gelée.

CROTAPHITE. adj. Terme de Medecine, qui ſe dit du muſcle temporal qui fait mouvoir la mâchoire inferieure. Voyez *Temporal*.

CROTTE. ſ. f. Ordure, boüe, fange qui eſt dans les ruës, & dans les chemins, quand il a plû. On ne ſçauroit marcher pendant la pluye, qu'elles ne ſoient pleines de *crotes*. Les Perſans ne ſçauroient ſouffrir une ſeule *crotte* ſur leurs habits; ils ſe tiennent immondes, quand cela leur arrive. Nicod derive ce mot de *craſſus*, à cauſe de *creta*, ou terre glaiſe & graſſe.

CROTTE, ſe dit auſſi des excrements des animaux, quand ils ſont durs, ſecs & menus. Des *crottes* de ſouris, de lapins, de lievres, de chats, &c. Les *crottes* de ſoüine ſentent bon. Cet homme eſt ſi mal-propre, qu'il n'a pû faire qu'une petite crotte.

CROTTER. v. act. Eſclabouſſer, gaſter avec de la crotte. Cette Dame marche ſi proprement, qu'elle ne ſe *crotte* point. Un cheval qui galoppoit m'a tout *crotté*, éclа-

éclabouſſé. Il ne faut pas laiſſer entrer ces paiſans dans les chambres, ils *croteroient* le plancher, les meubles.

On dit qu'un homme eſt *crotté* comme un barbet, *crotté* juſqu'au cul, juſqu'aux oreilles, pour dire, qu'il eſt fort *crotté*. On dit auſſi, *Crotté* en Archidiacre, parce qu'autrefois les Archidiacres faiſoient leurs viſites à pied. On appelle un Poëte *crotté*, un meſchant Poëte qui porte des rogatons, qui s'eſt rendu ridicule : une Demoiſelle *crottée*, une Demoiſelle gueuſe & miſerable qui va à pied.

CROTTÉ, ÉE. part. & adj. Un Pedant *crotté*.

CROUCHAUT. ſ. m. Terme de Charpenterie, qui ſe dit des pieces de bois qui ſe poſent ſur le chef d'un bateau, qui ſervent à faire la rondeur & la diminution du devant.

CROULEMENT. ſ. m. Commencement d'un tremblement de terre. On le dit quand on ſent qu'elle s'esbranſle, ou qu'un baſtiment menace ruine.

CROULER. v. n. Vieux mot qui ne s'emploie qu'en parlant des tremblements de terre, des maiſons qui tombent. Cette terre n'eſt pas ferme, on la ſent *crouler* ſous ſes pieds. Nicod derive ce mot du Grec *krono*, c'eſt à dire, *pulſo*, *je pouſſe*.

CROULIERES. ſ. f. qui ſe dit des terres qui ne ſont pas fermes ſous les pieds, des ſables mouvans où on enfonce. On ne peut baſtir en ce champ-là, parce que ce ſont des terres *croulieres*. On dit auſſi des prez *croulliers*. On appelloit autrefois *croulis*, les fondrieres; & *croulieres*, des ornieres profondes.

CROUPION. ſ. m. Os pointu qui eſt à l'extremité de l'eſpine du dos, & proche du fondement, qui eſt le dernier des quatre de l'os ſacré, que les Medecins appellent *coccyx*.

CROUPION, ſe dit auſſi de cette partie des volailles par où ſe deſchargent leurs excrements, & qui ſert à faire mouvoir les plumes de leur queuë qui y ſont attachées. Les friands aiment fort à manger les *croupions*, quand ils ſont gras.

CROUPIR. v. n. Se corrompre faute de mouvement. L'eau qui *croupit* dans un foſſé à fumier, dans un marais, eſt bientoſt puante. Il n'y a point de pire eau que celle qui dort, qui *croupit*. On le dit particulierement des liqueurs. On le dit quelquefois des autres ordures & ſaletez. Un malade, un paralytique, un enfant *croupiroient* dans leur ordure, ſi on n'avoit ſoin de les nettoyer.

CROUPIR, ſe dit figurément en choſes morales. Les pecheurs *croupiroient* toûjours dans le peché ſans la grace, & le Sacrement qui les en retire.

CROUPISSANT, ANTE. adj. Qui croupit. L'habitation dans les lieux mareſcageux n'eſt pas ſaine, à cauſe des eaux *croupiſſantes* qui y ſont d'ordinaire.

CROUPPADE. ſ. f. Terme de Manege. C'eſt un ſaut plus relevé que la courbette, & qui tient le devant & le derriere du cheval en une égale hauteur, enſorte qu'il trouſſe ſes jambes de derriere ſous le ventre, ſans allonger, ni monſtrer ſes fers.

CROUPPE. ſ. f. La partie de derriere du cheval, qui comprend depuis l'endroit où la ſelle porte, juſqu'à la queuë. Il ſe dit de toutes les beſtes de monture & de ſomme. Ce cheval porte en *croupe*. Le Poſtillon met la valiſe ſur la *croupe*. Les Meuſniers ne montent que ſur la *croupe* de leurs mulets. Dans un combat il faut faire une demie-piroüette pour gagner la *croupe*. Ce mot vient de *croupa*, qui ſe trouve dans les Gloſes, & eſt formé de l'Allemand *grub*, qui ſignifie *gros*, *gras*, *eſpais*. Menage. Bochart croit que ce mot a été fait par retranchement de *croupion*. Du Cange le derive de l'Italien *groppa*, qui ſignifie *feſſe*.

CROUPPE, ſe dit auſſi ingniquement du derriere d'une femme, ſur tout lors qu'elle a les feſſes bien larges, qu'elle a une belle *croupe*, une large *croupiere*.

CROUPPE, ſe dit auſſi du penchant d'une montagne. Cette maiſon a belle veuë, elle eſt ſur la *croupe* de la montagne.

CROUPPE, ſignifie auſſi le derriere du chœur d'une Egliſe, qui eſt arrondy. La *croupe* de l'Egliſe Nôtre Dame eſt belle à voir de deſſus le pont Marie.

CROUPPE, ſe dit auſſi de la partie d'un baſtiment ou pavillon ordinaire, qui n'eſt point baſtie en pignon, mais qui eſt couverte en penchant comme le reſte du comble, & qui eſt garnie d'arreſtiers qui ſont d'ordinaire de ſept à dix pouces de gros, compris le delardement. On dit auſſi des entraits de *croupe*, des chevrons de *croupe*, des fermes de *croupe*.

A CROUPPETONS. adv. D'une maniere accroupie. On dit, Eſtre *à croupetons*, pour dire, Eſtre aſſis à terre ſur ſa croupe. Marcher *à croupetons*, pour dire, Marcher en ſe traiſnant contre terre. On dit auſſi, qu'un lievre en forme eſt *à croupetons*, & qu'on le prend à l'accrouppie.

CROUPPIER. ſ. m. Celuy qui eſt aſſocié avec un autre auquel il laiſſe tenir ſon jeu, parce qu'il ne ſçait pas ſi bien joüer que luy, ou qui parie pour luy. Cet homme ne pourroit pas joüer ſi beau jeu, s'il n'avoit des *croupiers* avec luy.

CROUPPIER, ſignifie auſſi un aſſocié ſecret en un traitté, en une ferme, qu'il laiſſe mettre & regir ſous le nom d'un autre, & dont il partage le gain ou la perte à proportion de ce qu'il y a avancé.

CROUPPIER, ſe dit auſſi en Juriſprudence Canonique, d'un Confidentiaire qui preſte ſon nom à celuy qui plaide un Benefice. Quand on ſe deffie de ſon droit, on fait obtenir un devolut ſur ſoy-même, afin de l'obtenir en tout cas ſous le nom d'un *croupier*.

CROUPPIERE. ſ. f. Longe de cuir qui paſſe au deſſous de la queuë du cheval, ou autre beſte de monture, qui s'attache à la ſelle pour la tenir en eſtat. On l'a appellée en Latin *poſtella*, ou *poſtilena*, *quaſi poſt ſellam*, dit Papias.

On dit en termes de Marine, Mouiller en *croupiere*, ou en *croupe*, pour dire, Jetter une ancre du coſté de la pouppe pour maintenir les ancres de l'avant, & empêcher un vaiſſeau de ſe tourmenter, ou pour luy faire preſenter toûjours le même coſté.

On dit, Tailler des *croupieres* à quelqu'un, pour dire, l'obliger à fuir, le pourſuivre vivement, le faire bien aller, trotter & courir, luy donner bien de l'exercice.

CROUSTE. ſ. f. Dureté que quelques mets, & ſur tout la paſte, acquierent en leur partie exterieure par la cuiſſon, & particulierement par celle du four. La *crouſte* d'un pain, la *crouſte* d'un paſté. La *crouſte* fine eſt celle où il y a du beurre meſlé avec la fleur de farine. La *crouſte* bize, eſt celle où on n'employe que de la groſſe farine. Ce mot vient du Latin *cruſta*.

CROUSTE, ſe dit auſſi de tout ce qui ſe ſeche, s'endurcit ſur la ſurface de quelque choſe. Il ſe fait ſur le ſel qu'on garde une *crouſte* qui eſt fort dure & eſpaiſſe. La ſechereſſe avoit fait une *crouſte* ſi dure ſur la terre, qu'on avoit de la peine à la labourer.

On appelle auſſi *crouſte* en Chirurgie, cette galle qui vient ſur les playes, quand elles ſe cicatriſent; & auſſi ce qui vient ſur les boutons de verole, dartres, & autres maladies du cuir.

On dit d'un avare, qu'il ne mange que du pain & des *crouſtes*, pour dire, qu'il fait tres-petite chere. On dit auſſi, que *crouſte* de paſté vaut bien pain.

CROUSTELETTE. ſ. f. diminutif de *crouſte*. Quand on invite à boire un coup, il faut preſenter une *crouſtelette* de pain.

CROUSTILLE. ſ. f. Petite crouſte qu'on s'amuſe à ronger en beuvottant. En ce mot l's ſe prononce, auſſi-bien qu'aux deux ſuivants.

CROUSTILLER, v. n. Beuvotter en mangeant de petits crouſtes.

CROUSTILLEUX, EUSE. adj. Terme populaire & vieux, qui ſe dit ironiquement de ceux dont on admire la ſottiſe, la plaiſanterie, l'extravagance.

CROUSTON. ſ. m. Petit morceau de crouſte de pain qu'on preſente à ceux à qui on veut boire un coup.

CROYABLE. adj. m. & f. Vraiſemblable, qui merite de la croyance. Il ſe dit des perſonnes, & des choſes. C'eſt un Auteur grave, qui eſt fort *croyable* ſur ce qu'il allegue. Cet Orateur a receu tant d'applaudiſſements, que cela n'eſt pas *croyable*. Toutes les fables & les myſteres des Payens ſont ſi extravagans, qu'ils ne ſont pas *croyables*, pour peu qu'on raiſonne.

CROYANCE. ſ. f. Profeſſion de Foy, articles eſſentiels de ce qu'on doit croire en la Religion. La *croyance* des Chrétiens eſt contenuë dans leur *Credo*, dans leurs Symboles. Les Idolatres ont eu des *croyances* ridicules & extravagantes.

CROYANCE, ſignifie auſſi, Opinion qu'on s'eſt miſe dans l'eſprit ſur des raiſonnemens & des conjectures. La *croyance* d'Ariſtote ſur l'eſtat du monde eſtoit, qu'il le croyoit infiny & éternel. Il arrive bien des choſes contre la *croyance* generale.

CROYANCE, ſe dit encore de la confiance qu'on a en une perſonne à laquelle on adjouſte pleine foy. Ce Prince a une entiere *croyance* en ſes Miniſtres.

CROYANT. ſ. m. Qui croit les veritez éternelles. Abraham eſt appellé dans l'Ecriture le Pere des *Croyans*. Les Turcs ont uſurpé à tort le titre de Muſulmans, qui veut dire en leur Langue, *Vrais Croyans*.

CROYE. ſ. f. Terme de Fauconnerie, qui ſe dit d'une maladie des oiſeaux de proye, ou eſpece de gravelle qui leur cauſe de l'obſtruction dans la veſſie.

C R U.

CRU, UË. adj. Qui n'a point paſſé par le feu, afin d'y acquerir la derniere preparation requiſe pour le manger, ou pour s'en ſervir à autre choſe. Les fruits *crus* ne ſont pas ſi ſains que les cuits. La chair *crüe* ſe conſerve moins que la cuitte. La colle ne vaut rien *crüe*, il faut la cuire. De la ſoye *crüe*, qui n'eſt ni lavée, ni teinte. Les petits velours à un poil, creſpes & creſpons, ſe font de ſoye teinte ſur le *cru*. Les ſatins, damas, & Venitiennes ne doivent point eſtre faits de ſoye teinte ſur le *cru*. Toutes ces eſtoffes doivent eſtre de ſoye cuitte en chaiſne, trame, poil, ou brochée, ou toute de ſoye *crüe*, ſans aucun meſlange de *crüe* & de cuitte.

On le dit encore de ce qui eſt indigeſte à cauſe de ſa froideur. Le melon eſt *cru* ſur l'eſtomac.

En Chymie on appelle de l'antimoine *cru*, quand il eſt tel qu'il ſort de la mine, ſans preparation. Du mercure *cru*, &c.

En Medecine on dit que les humeurs ſont *crüës*, lors que la chaleur naturelle eſt foible, & qu'elles n'ont pas la preparation que la digeſtion leur fait acquerir ordinairement.

CRU, ſe dit figurément en choſes morales, des paroles ou des actions, qu'on dit ou qu'on fait à quelqu'un ſans y donner quelque preparation, quelque adouciſſement qui en oſtent ce qu'il y a de rude ou de choquant. Quand on reproche à quelqu'un ſa turpitude, il trouve cela bien *cru*.

CRU, ſe dit auſſi des ouvrages, des compoſitions d'eſprit. Cet Auteur a laiſſé ſon ouvrage imparfait, il eſt encore tout *cru* & indigeſte, il n'y a pas mis la derniere main.

A CRU, ſe dit adverbialement. Un homme armé *à cru*, botté *à cru*, c'eſt à dire, ſans habits, ſans bas ſur la peau. Monter un cheval *à cru*, c'eſt à dire, ſans ſelle ou à poil.

CRU. ſ. m. en termes de Fauconnerie, ſignifie le milieu du buiſſon où la perdrix ſe met parfois pour ſe garentir des chiens. On l'appelle auſſi le *creux du buiſſon*.

CRUAUTÉ. ſ. f. Qualité d'un homme barbare, impitoyable, inhumain, qui ſe plaiſt à faire du mal à autruy, à tuer, maſſacrer. La *cruauté* ſeroit naturelle aux hommes, ſi la vertu, la bonne éducation n'en étoient le correctif. Ce mot vient du Latin *crudelitas*, de *crudelis*, de *crudus*.

CRUAUTÉ, ſe dit des beſtes ſanguinaires & feroces. La *cruauté* des tigres, des ours, des lions

CRUAUTÉ, ſe dit auſſi des choſes inanimées. Le Ciel a exercé cette année ſa *cruauté* ſur la terre, il a cauſé de grandes peſtes, des ſteriliter. La *cruauté* de l'hiver a fait mourir tout le gibier. La *cruauté* de la fortune s'eſt toûjours attachée à cette maiſon. La *cruauté* du mal fait emporter ſouvent les plus patiens. On tire la verité à la queſtion par la *cruauté* des tourments.

CRUAUTÉ, ſignifie auſſi l'action même qui eſt cruelle. Les Turcs ont fait ſouffrir d'eſtranges *cruautez* aux Chrétiens.

CRUAUTÉ, ſe dit figurément en choſes morales, & ſur tout dans les expreſſions amoureuſes. Tous les amans ſe plaignent des *cruautez* de leurs maiſtreſſes. Vos yeux exercent une grande *cruauté*, une grande tyrannie ſur mon cœur. La *cruauté* de la rage, de la jalouſie.

CRUAUTÉ, ſignifie quelquefois une choſe odieuſe, fâcheuſe, peu honneſte. C'eſt une *cruauté* de laiſſer joüer cet homme-là avec ces filoux, il perdra tout ſon argent. Il ſignifie quelquefois ſimplement, C'eſt dommage. C'eſt une *cruauté* d'abattre cette belle allée qui vient ſi bien, de coupper ce taillis qui n'a que quatre ans, de ruiner ce pavillon qui eſt ſi bien baſty.

CRUCHE. ſ. f. Vaiſſeau à mettre, ou à tranſporter des liqueurs, à puiſer de l'eau. Il eſt fait d'ordinaire de grais, ou de terre. Il a le col aſſez étroit, & une anſe pour le tenir. Les Danaïdes ſont repreſentées avec des *cruches* qui empliſſent leur tonneau. Ce mot vient de l'Allemand *krug*, ſignifiant la même choſe.

CRUCHE, ſignifie figurément un homme beſte & ſtupide, qui ne ſçait point raiſonner.

On dit proverbialement, Tant va la *cruche* à l'eau, qu'à la fin elle ſe briſe, pour dire, qu'à force de s'expoſer aux dangers, on y demeure à la fin. On dit auſſi à ceux qui veulent trop s'opiniaſtrer, trop tourmenter un homme, Vous le feriez devenir *cruche*.

CRUCHÉE. ſ. f. Plein une cruche. On a envoyé querir à la fonteine une *cruchée* d'eau fraiſche. Il a une *cruchée* d'huile pour ſa proviſion.

CRUCIFIEMENT. ſ. m. Le ſupplice qu'on faiſoit autrefois endurer ſur la croix. Le *crucifiement* de JESUS-CHRIST fut fait par les Juifs, par l'envie des Phariſiens.

On le dit auſſi des peintures qui repreſentent cette action. Les Peintres ont fait des *crucifiements* de diverſes manieres.

CRUCIFIER. v. act. Attacher à la croix, faire mourir en croix. Nos pechez ont été cauſe que les Juifs ont *crucifié* JESUS-CHRIST, qu'ils l'ont fait mourir en croix.

CRUCIFIER, ſe dit figurément des perſonnes devotes qui ont renoncé au monde pour s'attacher à Dieu. Ils ſe ſont *crucifiez* en eſprit. L'Eveſque du Belley a fait une plaiſante alluſion ſur quelques Moines qui avoient outré la devotion en meditant ſur le crucifix, & a dit qu'au lieu d'eſtre *crucifiez*, ils ſe ſont *cruchifiez*.

On dit qu'un homme ſe ſçait *crucifier* pour de l'argent,

pour

pour ſervir ſes amis, pluſtoſt que de faire une telle choſe, pour dire, qu'il ſeroit capable de faire tout pour ſes amis, pour de l'argent, qu'il endureroit toutes ſortes de tourments plûtoſt que de la faire.

CRUCIFIÉ, ÉE. part. & adj. Saint Paul ne vouloit rien ſçavoir, ni connoiſtre que JESUS-CHRIST *crucifié*.

CRUCIFIX. ſ. m. Croix où un corps de CHRIST eſt attaché en figure. On met un *crucifix* en toutes les Egliſes ſur l'entrée du Chœur. Il y a des Chapitres où JESUS-CHRIST eſt le premier Chanoine, il a les fruits d'une Prebende.

On dit proverbialement des devots outrez, & des bigots hypocrites, que ce ſont des mangeurs de *crucifix*.

CRUDITE. ſ. f. Qualité de ce qui eſt cru & indigeſte. La *crudité* du melon, de la chaſtaigne, des coins, eſt plus dangereuſe que celle des autres fruits. La bille d'acier qu'on fait bouillir dans de l'eau, oſte ſa *crudité*. L'eau panée où on a trempé du pain perd ſa *crudité*. Ce mot vient du Latin *cruditas*, de *crudus*.

CRUDITÉ, ſignifie auſſi, Indigeſtion. Cet homme eſt ſujet à des *cruditez*, à des indigeſtions d'eſtomac.

CRUDITÉ, ſe dit auſſi au figuré, des diſcours fâcheux & deſobligeans, qui ne ſont aſſaiſſonnez d'aucun adouciſſement. Cet homme eſt incivil, il dit beaucoup de *cruditez* à ceux avec qui il converſe.

CRUEL, ELLE. adj. Qui eſt barbare, inhumain, qui aime à tuer, maſſacrer, tourmenter les autres hommes. Les peuples ſauvages ſont *cruels*. Les poltrons ſont plus *cruels* que les genereux.

CRUEL, ſe dit auſſi des animaux feroces. Les tigres d'Hircanie ſont fort *cruels*.

CRUEL, ſe dit encore des choſes douloureuſes. C'eſt un tourment *cruel* que la jalouſie. Un deſtin *cruel* l'a perſecuté toute ſa vie. C'eſt mourir d'une mort *cruelle*, que de mourir de la pierre. Il a fait un *cruel* chaud aujourd'huy. Il luy a fait un *cruel* affront.

CRUEL, ſe dit auſſi des choſes qui ſont ſimplement faſcheuſes. Les amans diſent que l'abſence eſt une choſe *cruelle*; que leur maiſtreſſe eſt *cruelle*, quand elle ne ſatisfait pas à tous leurs deſirs. Il eſt *cruel* de ſe voir donner trois coupperets au Lanſquenet. Et on le dit même des ſimples paroles. Il luy a dit de *cruelles* injures. Il luy a fait de *cruels* reproches.

On dit qu'un homme fait le *cruel*, quand il ne reſpond pas bien aux cageolleries qu'on luy fait: & au contraire, qu'une femme n'eſt pas *cruelle*, pour dire honneſtement, que c'eſt une femme de mediocre chaſteté.

CRUELLEMENT. adv. D'une maniere cruelle. Il eſt mort *cruellement*. Ces Auteurs ſe ſont deſchirez *cruellement* dans leurs Ecrits.

CRUEMENT. adv. D'une maniere cruë, rude, incivile. Il ne faut pas dire aux gens tout *cruement* leurs veritez, quand on veut qu'ils en profitent.

CRURAL, ALE. adj. eſt l'épithete qu'on donne à une veine ou vaiſſeau qui vient de la veine cave par un des rameaux iliaques dans les cuiſſes, d'où naiſſent ſix autres veines conſiderables, la ſaphene, la petite & grande ſciatique, la muſcle, la jarretiere, & la ſurale. Il y a auſſi un muſcle qu'on appelle *crural*, qui fait mouvoir la cuiſſe, comme le brachial fait mouvoir le bras. Ce mot vient du Latin *crus*, la *cuiſſe*.

C U B.

CUBE. ſubſt. maſc. Corps ſolide regulier, qui eſt compoſé de ſix faces quarrées, & qui a toutes ſes faces égales, auſſi-bien que ſes angles. Les dez ſont de petits *cubes*. Ce mot vient du Grec *kybos*, qui ſignifie *teſſera*, ou *dé*. La duplication du *cube* eſt un des problemes fameux recherché inutilement par les Geometres. Voyez *Duplication*.

On appelle auſſi un nombre *cube*, celuy qui eſt multiplié deux fois, l'une par ſa racine, & l'autre par ſon produit. C'eſt la troiſiéme puiſſance de l'Algebre. 64. eſt un nombre *cube* produit par la multiplication de 4. qui eſt ſa racine, ce qui fait 16. ſon quarré: & multiplié derechef par 4. fait 64. qui eſt ſon *cube*.

Un pied *cube*, une toiſe *cube*, ſont les meſures des corps ſolides. Ce muid contient tant de pieds *cubes* d'eau. Ce rempart a tant de toiſes *cubes* de terre.

CUBEBE. ſ. f. Terme de Medecine. C'eſt une plante que Galien appelle *carpeſium*, qui eſt une eſpece de *piu*. Les Arabes ont donné le nom de *cubebe* à ſon fruit, ou à ſa graine, qu'on apporte du Levant. Elle le jette à la maniere de grappes, comme le lierre produit ſes corymbes. Il eſt d'une fort bonne odeur. Il eſt chaud & ſec, & au gouſt on y trouve quelque amertume ou acrimonie. On appelle auſſi *cubebe*, la plante qu'on nomme autrement *bruſc*. Voyez *Bruſc*.

CUBIQUE. adj. Qui appartient au cube. Quelques Anciens ont attribué à la terre la figure *cubique*. Un pied *cubique*.

CUBOCUBIQUE. Terme d'Algebre. C'eſt la neuviéme puiſſance des nombres, ou un nombre multiplié huit fois par luy-même. Ainſi le nombre de 512. eſt un *cubocubique*, dont la racine eſt 2. multiplié huit fois.

C U C.

CUCA. ſubſt. fem. eſt une plante ou arbriſſeau du Perou que les Indiens preferent à l'or, à l'argent & aux pierreries, & qu'ils cultivent avec grand ſoin. On en fait ſecher les feuilles ſans les avaler, & elles fortifient tellement le corps, que les manœuvres qui l'ont dans la bouche travaillent un jour entier ſans manger. Elle guerit les vieilles bleſſures & ulceres où les vers commencent à ſe mettre, comme auſſi le mal de dents, & les raffermit, & il s'en fait un ſi grand commerce, que le revenu de la Cathedrale de Cuſco provient de la dixme de ces feuilles. C'eſt un arbriſſeau de la hauteur d'un homme, de la groſſeur de la vigne, qu'on appuye ſur des eſchalas, qui a peu de branches, mais beaucoup de feuilles extremement deliées, larges d'un pouce, & ſemblables à celles de l'arbouſier, mais quatre fois plus minces. On la cueille trois fois l'année. Sa ſenteur n'eſt pas fort agreable, & ne laiſſe pas d'eſtre bonne.

CUCULE. ſ. m. C'étoit autrefois une eſpece de cappes ou chappes de Voyageurs, qu'on appelloit auſſi *coules*, ou *goules*, ou *gules*, dont le nom a paſſé depuis aux Moines pour ſignifier leur froc & leur chappe. Les Religieux de Ciſteaux appellent encore *coules* leurs chappes. Ce mot vient de ce qu'on portoit autrefois des habits rebordez ſur le cou & ſur les manches, de peaux rouges teintes de gueules, qu'on nommoit par cette raiſon *gules*, *goules*, *coules* & *cucules*, du mot approchant de *cuſculium*, qui ſignifie *graine d'eſcarlate*. St. Bernard condamne ces peaux de gueules ſur les habits.

CUCURBITE. ſ. f. Terme de Chymie. Vaiſſeau où on met les matieres qu'on veut diſtiller. C'eſt un verre à long col. On l'appelle autrement *matras* ou *urinal*. On en fait de differentes figures. Ce mot vient du Latin *cucurbita*.

C U E.

CUEILLE. ſubſt. fem. Terme de Marine. C'eſt un des lez ou des bandes de toile qui compoſent une voile.

CUEILLETTE. ſ. f. Recolte des bleds, des fruits, des rentes & autres droits qui compoſent le revenu d'une terre, d'une metairie. On donne les baux

a ferme pour ſix ou neuf ans, c'eſt à dire, pour autant de *cueillettes*, de deſpouilles de fruits.

CUEILLETTE, ſe dit auſſi d'une queſte, de la recepte d'une contribution volontaire qu'on fait pour quelque œuvre pie, pour quelque neceſſité publique. Le Marguiller du village eſt celuy qui fait la *cueillette* pour le Predicateur, pour la refection de l'Egliſe.

CUEILLETTE, en termes de Marine, eſt l'amas de differentes marchandiſes, qu'un Maiſtre de navire cherche & reçoit de divers particuliers pour faire le chargement de ſon vaiſſeau, qui de cette maniere eſt dit chargé à *cueillette* ſur l'Ocean; on dit *au quintal* ſur la Mediterranée.

CUEILLEUR. ſ. m. Celuy qui cueille. On le dit en cette phraſe proverbiale: Il eſt toûjours trouſſé comme un *cueilleur* de pommes.

CUEILLIR. v. act. Détacher des fruits, des fleurs, des herbes de leur tige, de leurs branches. On *cueille* des fleurs au printemps, & des fruits en automne. Il ne faut pas *cueillir* des roſes, quand on ne veut pas ſe mettre au haſard de ſe picquer. Ce mot vient du Latin *colligere*.

CUEILLIR, ſe dit auſſi des gros fruits, quand on parle en general de ce qu'on en a retiré dans une recolte, dans une vendange. L'eſté a été ſec, on n'a pas *cueilli* beaucoup de bled, mais en recompenſe on *cueillera* beaucoup de bon vin.

On dit auſſi, qu'on a prepoſé un homme pour *cueillir* la dixme, pour en faire la recepte, l'enlevement des gerbes. *Cueillir* les aumoſnes, pour dire, en faire la cueillette, la recepte.

CUEILLIR, ſe dit auſſi figurément en choſes morales. Il a bien *cueilli* des palmes, des lauriers, pour dire, Il a bien acquis de la gloire, il a bien fait des conqueſtes. Il a *cueilli* le fruit de ſes travaux. Il a *cueilli* un baiſer ſur ſa bouche. On dit auſſi, qu'on a *cueilli* la fleur de virginité d'une fille, pour dire, qu'on a eu ſon pucelage.

CUEILLI, IE. part. & adj.

On dit en Maçonnerie, qu'une porte ou une croiſée eſt *cueillie* en plaſtre, quand ſur le mur ſimplement hourdy on fait une petite bordure de plaſtre, qu'on applique avec la regle, afin de ſervir de niveau & de regle pour enduire le tableau de la porte ou de la croiſée.

CUEILLOIR. ſ. m. Panier où on met les menus fruits qu'on cueille. Un *cueilloir* de ceriſes, de prunes, de groſeilles, &c.

C U I.

CUIDER. v. n. Vieux mot qui ſignifioit autrefois *penſer*. Il *cuidoit* bien faire ſes affaires, il a *cuidé* tout gaſter. Il n'eſt plus du tout en uſage. Ce mot vient du Latin *cogitare*. Nicod.

CUILLER, ou *Cuilliere*. ſ. f. Utencile de ménage qui a un creux ou demi-globe concave par un bout attaché à un manche. Il ſert à tranſporter, ou à remuer des choſes liquides, & particulierement à la table pour manger du potage, des pois, de la creſme, des fraiſes, & autres choſes liquides & menuës; à la cuiſine, pour dreſſer de la ſouppe, & autres mets. Il ſert aux Ciriers à verſer de la cire; aux Fondeurs à fondre du plomb & des metaux. En grand volume, il ſert à vuider des ſables, &c. Un eſtuy de table contient la *cuiller*, la fourchette, & le couteau. Ce mot vient du Latin *cochleare*.

CUILLERÉE. ſ. f. Plein une cuiller. Ce malade n'a pris qu'une *cuillerée* de gelée, de bouillon. Il ne faut qu'une *cuillerée* de vinaigre pour faire une chopine d'oxycrat.

CUILLERON. ſ. m. La partie creuſe de la cuiller attachée au manche. Il y a des *cuillerons* en ovale, comme ceux qui ſervent à table; d'autres ronds, comme ceux de la cuiſine; d'autres avec un bec, comme ceux des Ciriers, &c.

CUIR. ſ. m. Peau des animaux qu'on courroye, & qu'on prepare pour ſervir à divers uſages, particulierement à faire des bottes, des ſouliers, à couvrir des carroſſes, des meubles, des Livres, &c. Tous Marchands ſont obligés de porter leurs *cuirs* à la Hale aux *cuirs*. Les *cuirs* de Hongrie ſont faits de peau de cheval; ceux de Ruſſie de peaux de vaches; ceux de Marroc ou de marroquin, de mouton. Le *cuir* d'un aſne eſt le meilleur pour faire du chagrain. Il y a pluſieurs ſortes de Marchands de *cuir*. Les Tanneurs vendent les gros *cuirs* paſſés à la tannerie. Les Corroyeurs preparent le *cuir* avec des graiſſes pour le rendre plus maniable. Les Peautiers vendent des peaux de mouton de toutes ſortes de couleurs, des peaux pour faire des gands, & des peaux de truye pour couvrir des coffres, & des Livres d'Egliſe. Les Megiſſiers preparent les peaux de mouton, & en oſtent la laine. Il y a auſſi des Marchands de marroquin de vache de Ruſſie, & mouton de Limoges, qui n'ont point de grain. De l'autre coſté on appelle *cuirs verds*, les *cuirs* qui n'ont aucune preparation, & tels qu'ils ſortent de deſſus le corps.

CUIR, ſe dit plus particulierement de la peau du corps humain. Cette femme a le *cuir* doux & fort uny. Les Medecins appellent la gale, les dartres, &c. maladies du *cuir*.

CUIR BOUILLI. C'eſt une preparation de cuir qui n'appartient qu'aux Gainiers & Fourreliers par les reglements de Police, qui font bouillir le cuir avec pluſieurs gommes, reſines & colles dont ils font un ſecret entre eux.

On dit figurément, Rire entre *cuir* & chair, Jurer entre *cuir* & chair, pour dire, Rire, jurer en ſoy-même, ſans en faire rien paroiſtre au dehors. On dit auſſi, Faire du *cuir* d'autruy large courroye, pour dire, Faire largeſſe aux depens d'autruy. Ce proverbe eſt tiré du Latin, *De alieno corio ludere*. On appelle ironiquement un Savetier, un Orfevre en *cuir*. On appelle un viſage de *cuir* bouilli, un viſage extremement laid.

CUIRASSE. ſ. f. Arme deffenſive faite d'une lame de fer fort battu, qui couvre le corps depuis le cou juſqu'à la ceinture, tant par devant que par derriere. Les Piquiers ſont armés d'un pot & d'une *cuiraſſe*. C'eſt un bon corps de *cuiraſſe* qui eſt à l'eſpreuve. On dit auſſi, Cent *Cuiraſſes*, pour dire, Cent Cavaliers. Quelques-uns tiennent que ce mot a été dit par corruption de *cucuraſſe*, parce qu'elle couvre le corps. D'autres le derivent de *cuir*, ou de *coriaceus*, parce que les armes deffenſives étoient faites anciennement de cuir.

On dit proverbialement, Endoſſer la *cuiraſſe*, pour dire, Embraſſer la profeſſion militaire.

CUIRASSIER. ſ. m. Cavalier armé de cuiraſſe. Les Allemands font grand état des *Cuiraſſiers* de l'Empereur.

CUIRE. v. act. & n. Donner aux aliments une preparation convenable par le moyen de la chaleur, pour les rendre plus faciles à digerer. On le dit tant de ce qui ſe cuit dans le pot avec de l'eau, que de ce qu'on roſtit à la broche, dans le four, ſous la cendre, ou d'autre maniere; & tant des choſes ſolides, comme le pain, les viandes, les fruits, que des liqueurs, comme le vin, les ſyrops, &c. Il faut que les viandes *cuiſent* à petit feu pour eſtre bonnes. Il faut qu'elles ſoient pourries de *cuire* pour faire de bonne gelée. Le ſecret d'un Cuiſinier, c'eſt de faire *cuire* à propos les viandes. Les pois ne cuiſent pas bien dans de l'eau de puits. Ce mot vient de *coquere*.

CUIRE, ſignifie auſſi, Digerer; & ſe dit de cette ſeconde preparation des aliments qui ſe fait dans l'eſto-

mac,

maſt, pour les rendre propres à eſtre couvertes en noſtre ſubſtance. L'eſtomac s'appelle indigeſte, quand il ne *cuit* pas bien les viandes. Il faut que la chaleur naturelle *cuiſe* bien les humeurs pour entretenir la ſanté.

CUIRE, ſe dit auſſi de pluſieurs choſes qu'on employe à d'autres uſages, quand on en veut rendre la conſiſtence plus eſpaiſſe, ou en faire ſortir tout à fait l'humidité. Ainſi on dit, *Cuire* du fil, de la ſoye, de la colle; *cuire* de la chaux, du plaſtre. En Orient les briques ſe *cuiſent* au Soleil, en France dans des fourneaux.

CUIRE, ſe dit auſſi en parlant de cette preparation que la chaleur donne naturellement aux fruits. Le Soleil *cuit* les raiſins, les melons & les figues, &c.

CUIRE, ſe dit quelquefois abſolument du pain en particulier. Ce Boulenger *cuit* deux ou trois fois par jour. A la campagne tous les bourgeois *cuiſent* à la maiſon. Il eſt defendu de *cuire* les jours de Feſtes ſolemnelles. C'eſt une grande ſervitude d'aller *cuire* au four banal.

CUIRE, ſe dit hyperboliquement d'une chaleur ou douleur exceſſive qu'on ſouffre. Le Soleil eſt ſi ardent en cette ſaiſon, qu'on *cuit* dans cette campagne. Ceux qui ſouffrent une grand migraine, diſent que la teſte leur *cuit*.

CUIRE, ſe dit auſſi des ardeurs extraordinaires qui viennent des playes, des excoriations, fluxions, inflammations, &c. qui cauſent une douleur ſemblable à celle que cauſe le feu qui touche quelque partie. Une playe qui eſt expoſée à l'air *cuit* davantage, que quand elle eſt bandée. Quand le pus ſe forme dans une playe, cela *cuit* beaucoup. Les yeux *cuiſent*, quand ils ſont rouges & enflammez.

CUIRE, ſe dit figurément en choſes morales, des mauvaiſes ſuites des affaires, qui cauſent de la douleur & du repentir. Il a dit une parole, il a fait une ſottiſe qui luy *cuira* long-temps.

On appelle un boute-tout-*cuire*, un goinfre qui ne trouve rien de mauvais, qui veut manger en une fois tout ce qu'il y a dans une maiſon. On dit auſſi en goinfrerie, Il eſt trop *cuit* pour manger cru, quand on a telle impatience de manger, qu'on ne veut pas donner le loiſir à la viande de *cuire*. On dit auſſi, qu'un homme eſt *cuit*, qu'il eſt fricaſſé, pour dire, que la fortune eſt ruinée, que ſon credit, que ſa reputation ſont perdus. On dit auſſi qu'il n'a pas la teſte bien *cuite*, pour dire, qu'il eſt un peu extravagant, qu'il n'eſt pas aſſez meur. On dit auſſi, qu'un homme a du pain *cuit*, pour dire, qu'il a beaucoup de bien, qu'il ſe peut paſſer de travailler. On dit encore, Trop gratter *cuit*, trop parler nuit, pour dire, qu'il faut s'abſtenir de ſe gratter, & de parler. On dit encore d'une place mal fortifiée, qu'on la prendroit avec des pommes *cuites*; & auſſi de celuy qu'on menace de battre, Je luy rendray le viſage plat comme une pomme *cuite*.

CUISANT, ANTE. adj. Qui cuit facilement. *Ces pois ſont bien cuiſants*, ils ſe cuiſent en peu d'heure.

CUISANT, ſe dit auſſi des chaleurs exceſſives & vehementes. Le Soleil eſt bien *cuiſant* en cette ſaiſon. Ce feu eſt bien *cuiſant* & bien ardent. On le dit auſſi au contraire du froid. Voilà un froid bien aſpre, bien *cuiſant*; un vent bien *cuiſant*. On le dit encore des autres choſes qui cauſent de la douleur. La goutte, la pierre ſont des maux bien *cuiſans*.

CUISANT, ſe dit auſſi figurément en choſes morales. Le peché laiſſe des remords, des ſoucis *cuiſans*.

CUISINE. ſ. f. Lieu où on cuit & où on prepare les viandes. Les bourgeois ont des ſervantes de *cuiſine*. Les Grands ont des Eſcuyers de *cuiſine* pour leur preparer à manger. Ce mot vient de *coquina*, qui ſe trouve pour *coquina* dans les anciennes Gloſes. Menage.

On appelle batterie de *cuiſine*, tous les uſenſiles de cuivre & de fer qui ſervent à faire cuire, roſtir, griller, ou autrement preparer les viandes. Couteaux de *cuiſine*, table de *cuiſine*, linge de *cuiſine*.

CUISINE, ſignifie auſſi le fonds deſtiné pour la deſpenſe de la *cuiſine*, ce qui ſert à la faire ſubſiſter. Toutes les Communautez commencent leur eſtabliſſement par le baſtiment de la *cuiſine*, c'eſt à dire, à avoir un fonds de quoy vivre. Les galants font ſouvent aller la *cuiſine*, rouler la *cuiſine* de leurs amies. La *cuiſine* eſt froide en cette maiſon, on y fait mauvaiſe chere.

On appelle chez le Roy *cuiſine bouche*, le lieu où on prepare les viandes pour ſa table; *cuiſine du commun*, celle où on les prepare pour les Officiers.

On dit qu'un homme eſt fort chargé de *cuiſine*, pour dire, qu'il eſt fort gras, & ſur tout qu'il a un gros ventre.

CUISINER. v. neut. Sçavoir faire la cuiſine, appreſter à manger. On a mis ce garçon chez un Traiteur pour apprendre à *cuiſiner*.

CUISINIER, IERE. ſ. Qui fait la cuiſine dans une maiſon. Il y a des Livres intitulez, le Grand *Cuiſinier*, le *Cuiſinier* François, &c. Les Traiteurs doivent être reçeus Maiſtres *Cuiſiniers*: c'eſt une Maiſtriſe particuliere differente des Roſtiſſeurs & des Pâtiſſiers. Leurs titres ſont de *Maiſtres Gueux & Porte-chappes*.

On appelle proverbialement un mauvais *Cuiſinier*, un *Cuiſinier* de Heſdin qui a empoiſonné le Diable.

CUISSART. ſ. m. Arme deffenſive de l'homme de guerre, qui eſt attachée au bas du devant de la cuiraſſe pour deffendre les cuiſſes.

CUISSE. ſ. f. Partie du corps de l'homme, ou des animaux à quatre pieds, & des oiſeaux, qui eſt entre la jambe ou jarret, & le tronc du corps. L'os de la *cuiſſe* eſt le plus grand & le plus long de tous les os du corps humain, particulierement à cauſe de ſa teſte, & en Medecine on l'appelle par excellence *arthron*, c'eſt à dire, *article ou jointure*. On y appelle auſſi la *cuiſſe*, *femur*, ce qui vient du verbe *ferre* ſignifiant *porter*. Sa partie inferieure & interieure s'appelle *jarret*, en Latin *poples*, de *pefſ & plico*, parce qu'il ſe plie par derriere; & l'anterieure s'appelle *genou*, qui vient du Latin *genu*, ou du Grec *gonu*, ſignifiant *angle*. Menage après Saumaiſe derive le mot François *cuiſſe* du Latin *coxa*, qu'on a dit pour *cuxa*. Les Payens croyoient que Bacchus étoit né de la *cuiſſe* de Jupiter où il avoit été enfermé. On eſtime la *cuiſſe* dans les beccaſſes, & l'eſſe dans les perdrix.

On dit au Manege, les aides des *cuiſſes*, quand le Cavalier eſt ſi adroit, qu'en ſerrant ou remuant les *cuiſſes* il fait obeir le cheval à ce qu'il luy demande.

A la boucherie on appelle la *cuiſſe* de bœuf, la partie de derriere du bœuf qui ſe diviſe en quatre, le *cimier*, le *gîſte*, la *culotte* & le *tranchon*.

On appelle auſſi *cuiſſes*, certaines parties ou diviſions de fruits coupez par quartiers. Une *cuiſſe* de noix. Il y a encore une ſorte de poire qu'on appelle *Cuiſſe Madame*.

On dit, Accoler la *cuiſſe* à un homme, quand on le va ſaiſir à ſon avantage en deffendant de l'eſpée, quand on commence à l'embraſſer par la *cuiſſe*.

CUISSON. ſ. f. Action de la chaleur qui ſert à cuire. On a tant payé chez cet Hoſtelier pour la *cuiſſon* des viandes qu'on a apprêtées chez luy toutes preſtes.

CUISSON, ſe dit auſſi paſſivement de la douleur que cauſe une bruſlure, une inflammation, une playe, une excoriation. Il fait une grande *cuiſſon* dans l'œil, dans les reins, dans les ureteres.

On appelle dans le ménage, le pain de *cuiſſon*, celuy que font & que cuiſent à la maiſon les domeſtiques, à la difference de celuy qu'on va prendre chez le Boulenger.

CUISTRE. ſ. m. Valet de Pedans, ou de Preſtres, & de gens de College, qui leur ſert à faire cuire leur viande. On le dit auſſi de tous les pauvres écoliers qui ſont en ſervice. Pluſieurs derivent ce mot de l'Allemand *kuſter*,

kuſter, qui ſignifie un *ſerviteur d'Egliſe*. Mais il vient pluſtoſt du Latin *coquere*.

CUITTE. ſ. f. Cuiſſon. Ce Boulenger a tant de vogue, qu'on ne peut avoir de ſon pain que de la ſeconde, ou troiſiéme *cuitte*. Il fait cinq ou ſix *cuittes* par jour.

On le dit auſſi du degré de cuiſſon. La *cuitte* de ces briques n'a pas été aſſez forte. La *cuitte* de la chaux, du verre, ne ſçauroit eſtre aſſez ardente. Les Chymiſtes tiennent que le ſuccés de leurs operations depend de la *cuitte*, de la maniere de donner le feu pendant la *cuitte*.

CUIVRE. ſ. m. Airain, metail qui ſe trouve dans les mines de vitriol. Il eſt dur, ſec & peſant, & le plus ductile aprés l'or & l'argent. Il le faut fondre pluſieurs fois, & le laiſſer refroidir, quand il vient des mines, avant qu'il puiſſe être malleable & ductile. Sa matiere eſt un ſoulfre mal digeré, & un mercure jaune, & un ſel rouge. Les Chymiſtes l'appellent *Venus*, croyant qu'il a du rapport à cette Planete. Toute la fonte ou la bronze eſt faite de *cuivre* avec quelque mélange d'eſtain, ou d'antimoine. On l'appelle *roſette*, quand il eſt rouge, comme il l'eſt dans ſa premiere fuſion; & en Latin *es peloſum*. Quand il eſt jaune, il eſt meſlé avec de la calamine: c'eſt une terre jaune qu'on trouve vers le pays de Liege, avec laquelle on le fond, & il augmente ſon poids de dix pour cent. On l'appelle auſſi *leſton*, & en Latin *aurichalcum*, comme qui diroit *es aureum*. On en fait la plus-part des utenciles du meſnage & de cuiſine. On reblanchit le *cuivre* jaune avec de l'eſprit d'arſenic & d'orpiment. Les Chymiſtes appellent *ſafran de Venus*, celuy qui ſe fait de lames de *cuivre* ſtratifiées avec du ſel decrepité en poudre dans un creuſet, quand on les a eſteintes dans l'eau, & ratiſſées avec des broſſes de fer. Ce ſafran eſt tres-rouge, & on en fait des emplaſtres pour mondifier les playes & les ulceres. On a pretendu que l'eſprit de criſtal, ou ſafran de Venus, eſtoit un veritable alkaeſt capable de diſſoudre totalement les perles, les coraux, les yeux d'eſcreviſſe, plus facilement que tous les autres diſſolvans. On donne auſſi le nom de *ſafran de Venus* à l'*æs uſtum*. On appelle le verd de gris ou rouilleure de *cuivre*, *aruge*. Ce mot de *cuivre* vient du Latin *cuprum*, ainſi appellé, *quaſi æs Cyprium*, parce qu'il a été trouvé premierement en l'Iſle de Chypre, comme dit Pline. On appelle *cuivre vierge*, celuy qui ſort de la mine, qui n'a point été fondu.

CUIVRETTE. ſ. f. C'eſt une petite anche de cuivre qu'on applique ſur les haſſons ou hautbois, lors que leur longueur empéche de les emboucher commodément. On appelle auſſi *cuivrette*, le petit morceau de cuivre ſur lequel on attache & on lie les petits morceaux de cuivre qui compoſent une anche.

C U I.

CUL. ſ. m. Ouverture exterieure du dernier boyau, par où l'animal deſcharge ſes excrements. On l'appelle autrement l'*anus*, le *ſiege*, le *fondement*.

CUL, ſe prend auſſi pour les feſſes. Un poſtillon a ſouvent le *cul* eſcorché, la raye du *cul* eſcorchée. On donne le fouët aux eſcoliers ſur le *cul*. On luy a donné cent coups de pieds au *cul*. Cet enfant s'eſt mis à *cul* nud.

CUL, ſe prend en general pour les parties honteuſes, quand on les découvre, & pour toute la partie du derriere. Il a monſtré le *cul*, pour dire, Il a tourné le dos, il s'eſt enfuy.

On dit d'un brave Officier d'armée, qu'il a toûjours le *cul* ſur la ſelle, pour dire, qu'il eſt vigilant, qu'il eſt toûjours à cheval: à la ville, on le dit de celuy qui eſt aſſidu à l'eſtude, & à ſon travail, qui eſt ſedentaire. On l'appelle autrement *cul de plomb*.

On dit auſſi d'un Capitaine d'une armée, qu'il a été arreſté ſur *cul*, pour dire, tout court; & qu'on l'a empéché de paſſer outre. On le dit auſſi des autres obſtacles qu'on met à la pourſuitte des affaires. On alloit faire adjuger cette terre, mais des lettres d'Eſtat ont arreſté ſur *cul* le pourſuivant.

On dit au jeu, Joüer à *cul* levé, dans les jeux où on ne peut joüer que deux, lors que celuy qui perd quitte la place à un troiſiéme pour joüer à ſon tour. On dit auſſi, Joüer à coupe-*cul*, quand on joüe à la charge de ne point donner de revanche. On appelle au Lanſquenet un coupe-*cul*, quand celuy qui a la main tire ſa carte la premiere, & perd toutes les autres.

CUL, ſe dit figurément du fond ou de la partie inferieure d'un vaiſſeau. Le *cul* d'un verre, d'une bouteille. Le *cul* d'un chapeau, c'eſt la forme d'un chapeau, ſa capacité. Le *cul* d'un chauderon, le *cul* d'un panier.

Mettre un tonneau ſur *cul*, c'eſt à dire, le vuider, & le renverſer aprés. On dit auſſi, Boire ſur le *cul* d'un tonneau, pour dire, Se ſervir d'un tonneau renverſé au lieu de table.

On appelle un *cul* de baſſe foſſe, un *cul* de Couvent, le lieu le mieux gardé, le plus reſſerré d'un Couvent, le plus bas d'une priſon.

CUL, ſe dit auſſi figurément du derriere de quelques choſes. On fouëtre les couppeurs de bourſe au *cul* d'une charrette. Le *cul* d'une aiguille, eſt le derriere, le trou où on paſſe le fil. Le *cul* d'un artichaud eſt la partie de derriere qui touche la tige.

CUL DE LAMPE, ſe dit non ſeulement de la partie exterieure & plus baſſe de la lampe, mais auſſi par comparaiſon des ornements d'architecture & de menuiſerie qu'on met aux voutes & aux planchers, qui ont la figure de l'extremité d'une lampe. On le dit auſſi en Imprimerie de ces figures qu'on met pour remplir les pages à demi vuides; & encore de ces lignes qui aboutiſſent en pointe à la fin d'un Chapitre, ou d'un Traitté, qui ne vont pas juſqu'au bout de la page.

CUL DE JATTE, eſt un homme impotent qui n'a ni jambes, ni cuiſſes dont il ſe puiſſe aider, & qui marche ſur le *cul* enfermé dans une jatte. Le Poëte Scarron avoit pris le ſurnom de *cul de jatte*, parce qu'il eſtoit paralytique, & étoit toûjours dans une chaiſe.

CUL DE POULE, ſe dit par comparaiſon d'une petite grimace qui ſe fait, quand on advance les levres en rond pour faire la moüe, parce que cela repreſente un *cul de poule*. On le dit auſſi, quand on joint les cinq doigts de la main enſemble, enſorte qu'ils ne faſſent qu'une pointe.

CUL DE SAC, ſe dit non ſeulement au propre du fond d'un ſac, mais encore il ſignifie un bout de ruë qui n'a d'entrée & d'iſſuë que d'un coſté.

CUL BLANC. Oiſeau qui frequente les rivieres, gris par deſſus, & blanc par deſſous. Il eſt bon à manger.

CUL D'ASNE. ſ. m. Eſpece de poiſſon autrement nommé *ortie de mer*.

CUL, ſe dit proverbialement en ces phraſes. Il eſt demeuré entre deux ſelles le *cul* à terre, pour dire, Il a manqué toutes les deux occaſions de profiter qui s'étoient preſentées. On dit auſſi, qu'un homme en a dans le *cul*, pour dire, qu'il a fait une grande perte, ſoit en procés, ſoit au jeu, ſoit en autre affaire: & on dit auſſi, qu'il eſt à *cul*, pour dire, qu'il eſt ruiné ſans reſſource. On dit auſſi de celuy qui eſt tombé en bas la teſte la premiere, que la teſte a emporté le *cul*. On dit de pluſieurs gens alliez en même famille, qu'ils ſe tiennent tous par le *cul* comme des banneçons: on dit auſſi, comme des Juifs. On dit de celuy qui n'oſe achever une affaire aprés l'avoir entrepriſe avec bravade, qu'il a monſtré le *cul*. On le dit même d'un poltron, ou des ſoldats qui fuyent. On dit d'un homme fort crotté, qu'il eſt crotté juſqu'au *cul*. On dit de celuy qui marche

che mal en traiſnant les jambes, qu'il a le *cul* rompu. On dit auſſi, Renverſer *cul* par deſſus teſte. On appelle *bout de cul*, un petit homme gros & trapu.

CULASSE. ſ. f. C'eſt la partie du canon compriſe entre les tortillons & l'extremité de la piece où elle eſt renforcée de metail. On a trouvé l'invention de faire des canons qu'on charge par la *culaſſe*.

CULASSE, ſe dit auſſi des autres armes à feu. On demonte les mouſquets par la *culaſſe*. Elle tient au canon par une vis.

On dit proverbialement, qu'une femme eſt renforcée ſur la *culaſſe*, quand elle a les hanches larges, & de groſſes feſſes.

CULATTE. ſ. f. eſt le derriere du canon, la partie qui eſt au delà de la lumiere, de l'ame ou du noyau, & qui aboutit à un gros bouton rond de metail.

CULBUTE. ſ. f. Saut perilleux, où les pieds font le tour du corps, tandis que la teſte eſt en bas. Les baladins font pluſieurs *culbutes* tout de ſuitte.

CULBUTE, ſignifie auſſi une chûte qui met en danger d'être bleſſé. Il eſt chû du haut du rempart, il a fait une étrange *culbute*.

CULBUTE, ſe dit figurément des chûtes morales. Sa fortune étoit fort élevée, elle a fait une grande *culbute* quand on l'a renverſée.

CULBUTER. v. act. Faire tomber, renverſer quelqu'un d'un lieu haut, le mettre en danger de ſe bleſſer. Les ennemis étoient entrez dans la demie-lune, mais on les a *culbutez* & renverſés dans le foſſé cul par deſſus teſte.

CULBUTÉ, ÉE. part. & adj.

CULE'E. ſ. f. C'eſt une groſſe maſſe de pierre qui ſoûtient la voute de la derniere arche d'un pont, & toute ſa pouſſée.

CULIER. ſ. m. Gros boyau que les Medecins appellent *colon*, qui eſt celuy où s'arreſtent & ſe figurent les gros excrements. Il eſt ſitué entre le *cæcum* & le *rectum*. Voyez *Colon*.

CULOT. ſ. m. Celuy qui eſt le dernier receu, ou le plus jeune dans quelque corps, ou quelque compagnie. Le Doyen d'un corps a bien de l'avantage & de l'honneur, mais il voudroit ſouvent changer contre le *culot*, le dernier receu.

CULOT, eſt auſſi le petit rond qui forme la plus baſſe extremité d'une lampe d'Egliſe.

CULOT, en termes de Chymie & de Fonte, eſt la piece de metail fondu qui ſe trouve au fond du creuſet, & qui en garde la figure quand il eſt refroidy, c'eſt à dire, qu'il eſt rond & un peu pointu par enbas.

CULOT, en termes d'Orfevres, ſe dit des parties rondes de pluſieurs ouvrages, ou de leurs parties inferieures: comme, des reſchauts à *culot*. Les caſſolettes doivent être marquées au *culot*, au baſte, au dome & au chauderon; les lampes au corps, au chapiteau, & au *culot*, qui eſt ce petit rond qui forme la plus baſſe extremité des lampes d'Egliſe.

A la boucherie on appelle *culot*, le derriere du cimier de bœuf qui contient depuis les tranches juſqu'à la queuë.

CULOTTE. ſ. f. Eſpece de haut de chauſſe court & ſerré, où l'on attache quelquefois des bas, des canons, des ringraves. On a promis à ce valet un juſtaucorps & une *culotte*.

CULOTTE, ſignifie auſſi des trouſſes de Page qui ſont ſerrées & pliſſées, & qui ne couvrent que le haut des feſſes. C'eſt auſſi le haut de chauſſe des Chevaliers de l'Ordre du Saint Eſprit, & celuy que les gens d'armes portoient autrefois à cheval.

CULTE. ſ. m. Honneur religieux qu'on rend à la Divinité par des prieres, des ſacrifices, des ceremonies. Toutes les unions & changements qui ſe font dans les Benefices ne s'accordent qu'à la charge que le *culte* divin n'en ſera point diminué. Les Payens avoient un *culte* ſuperſtitieux envers leurs fauſſes Divinitez. Le *culte* ſe diviſe chez les Theologiens en trois: le *culte de latrie*, celuy qui ſe rend à Dieu: le *culte de doulie*, qui ſe rend aux Saints: le *culte d'hyperdoulie*, celuy qui ſe rend à la Sainte Vierge.

CULTIVATEUR. ſ. m. Celuy qui cultive. Il a été trouvé juſte de tout temps de donner une partie des fruits de la terre au proprietaire du fonds, & l'autre au *cultivateur*.

CULTIVER. v. act. Labourer, amender une terre pour la rendre plus fertile. La terre ne rapporteroit que des chardons, ſi elle n'étoit *cultivée*. Ce mot vient du Latin *cultus*, de *colere*.

CULTIVER, ſe dit auſſi des arbres & des plantes, quand on a ſoin de les tailler, émonder, deſchauſſer, & les garentir des mauvais vents & injures du Ciel. Les plantes qui naiſſent dans les pays chauds ne ſe *cultivent* pas ſans peine dans les pays froids.

CULTIVER, ſe dit figurément en choſes morales. Il faut *cultiver* l'eſprit des jeunes gens, leur memoire, en leur donnant de bonnes inſtructions. Depuis cent ans on a bien *cultivé* les arts & les ſciences dans l'Occident. On dit en ce ſens, *Cultiver* l'amitié, la connoiſſance, la bienveillance de quelqu'un, pour dire, Prendre ſoin de les conſerver, de les ménager.

CULTIVÉ, ÉE. part. & adj.

CULTURE. ſ. f. Soin qu'on prend de rendre une terre fertile par le labour, par l'amendement, d'élever un arbre, une plante. La *culture* de la terre eſt l'occupation la plus honneſte & la plus innocente de toutes.

C U M.

CUMIN. ſ. m. Plante qu'on ſeme, qui a les feuilles preſque ſemblables au fenouil, qui ne produit qu'une tige, d'où ſortent pluſieurs branches, & qui pouſſe ſa fleur comme le fenouil en forme de bouquet, qui a force graine. Sa racine eſt blancheaſtre, & quaſi à fleur de terre. En Latin *cuminum*, ou *cyminum ſativum*. Quelques-uns appellent *anini*, une eſpece de *cumin* qui vient d'Ethiopie. Dioſcoride deſcrit un *cumin* ſauvage, qui eſt une herbe petite & branchuë qui pouſſe des tiges grêles de la hauteur d'un palme avec quatre ou cinq feuilles menuës & dentelées comme une ſcie, chiquetées comme celles de gingidium. A la cime de ſes branches il produit cinq ou ſix boutons, au dedans deſquels il y a une graine eſcaillée qui eſt plus acre au gouſt que celle du *cumin* cultivé.

CUMULATIF, IVE. adj. Qui ſe fait par accumulation. Il étoit déjà pourveu de ce Benefice par reſignation, il a eu encore le droit d'un obituaire, c'eſt un droit *cumulatif*. Les Juges Royaux ont la police *cumulative* ſur les ſubalternes par pluſieurs arreſts.

CUMULATIVEMENT. adv. D'une maniere cumulative. Les Officiers Royaux font la police *cumulativement* avec les Juges ordinaires.

C U N.

CUNTUR, ou *Condor*. ſ. m. C'eſt un oiſeau fameux au Perou, & que les peuples ont adoré comme un de leurs principaux Dieux. Il y en a de ſi grands, qu'ils ont cinq à ſix aunes de long à les meſurer d'une pointe de l'aile à l'autre; & qui ſont ſi furieux, qu'il s'en eſt trouvé qui ont tué des Eſpagnols. C'eſt un oiſeau de proye qui n'a aucunes ſerres comme les aigles. Ses pieds reſſemblent à ceux des poules. Il a un bec ſi fort & ſi dur, qu'il en perce le cuir d'un bœuf; & que quand ils ſont deux, ils combattent un taureau, & le mangent. Il eſt tacheté de noir & de blanc comme les pies, & a

ſur la teſte une creſte faite en façon de raſoir, differente de celle du coq, en ce qu'elle n'a aucune pointe. Son vol eſt ſi effroyable, que du grand bruit qu'il fait il eſtourdit ceux qui le voyent fondre à terre. Les Eſpagnols le nomment *condor*. Hiſtoire des Incas. Le Pere Jeronimo Lobo dit qu'on trouve auſſi des oiſeaux *condor* dans la region de Sophala, des Caffres & de Monomotapa juſqu'au Royaume d'Angola. Ils ſont ſemblables à l'aigle. Ils ont des plumes qui ont 28. palmes de long, & trois de large, dont le tuyau eſt long de 5. palmes, & de la groſſeur du bras, lequel eſt blanc, & la plume noire. Il y en a qui ont la grandeur de deux élephants joints enſemble, & qui ont emporté des vaches & autre beſtail, & qui ont d'eſtendue d'un bout d'une aile à l'autre juſqu'à 30. pieds. On en a vû qui ont vomy juſqu'à 200. livres de chair. C'eſt peut-être le *rouch* des Arabes. Cela eſt tiré de l'Hiſtoire d'Ethiopie du Pere Bolivar. On garde dans le Treſor de la Ste. Chapelle une ſerre d'oiſeau qui fait voir qu'il y en a de bien grands.

C U P.

CUPIDE. adj. m. & f. Vieux mot qui ſignifie, Deſireux, convoiteux. Les grands courages ſont forts *cupides* de gloire.

CUPIDITE'. ſ. f. Deſir, concupiſcence. La *cupidité* des richeſſes eſt la cauſe de tous les pechez, de tous les malheurs de ce monde.

C U R.

CURABLE. adj. m. & f. Qui peut recevoir gueriſon. Tous les maux ſont *curables*, au dire des charlatans.

CURACA. ſ. m. Terme de Relations. C'eſt un nom que les Eſpagnols ont donné aux Seigneurs & Gouverneurs du Perou, qui eſt la même choſe que ce qu'ils ont nommé *Caciques* dans les Iſles & à Mexique.

CURAGE. ſ. f. Eſpece d'herbe qu'on appelle autrement *poivre d'eau*. Elle croiſt auprés des eaux dormantes. Sa tige eſt noüée & ferme, ayant quelques concavitez d'où ſortent ſes feuilles, qui reſſemblent à celles de la menthe, toutefois plus grandes, plus molles & plus blanches. Elles ont le gouſt fort & picquant, comme le poivre, ſans avoir ſon odeur. Sa ſemence pend au bout de petits tendons qui ſont auprés de ſes feuilles en maniere d'eſpic ou de grappe. En Latin *piper aquaticum*, ou *hydropiper*. Ruellius dit que c'eſt l'*eupatoire* des Anciens.

CURATELLE. ſ. f. Charge de Curateur. Les Academiciens François ſont exempts de tutelle & de *curatelle*. Un prodigue, un interdit eſt mis ſous la *curatelle* d'un parent.

CURATEUR. ſ. m. Celuy qui eſt eſleu ou nommé pour avoir ſoin des biens & des affaires d'une perſonne émancipée, ou interdite.

On dit auſſi, un *Curateur* aux cauſes, pour dire, Celuy qui a ſoin des affaires de quelqu'un, ſoit interdit, ſoit mineur. Un *Curateur* aux biens vacquans, Celuy qui eſt eſleu pour deffendre & pour regir une ſucceſſion abandonnée. Un *Curateur* à un corps mort, ou à un muet, Celuy qu'on nomme pour deffendre un corps mort, un muet, pour la forme & la validité d'une procedure criminelle.

CURE. ſ. f. Succés heureux d'un remede pour la gueriſon d'une maladie. Ce Medecin a fait là une belle *cure*.

CURE, eſt auſſi un vieux mot François qui ſignifioit *ſoin*. Il n'a plus d'uſage qu'en cette phraſe proverbiale: On a beau prêcher à qui n'a *cure* de bienfaire, en parlant de ceux qui n'ont aucun ſoin de profiter des inſtructions qu'on leur donne.

CURE, eſt auſſi un Benefice dont le Titulaire a ſoin de la conduitte des ames dans une certaine étenduë de pays qu'on appelle Une *Parroiſſe*. Une Cure eſt un Benefice à charge d'ames qui requiert reſidence. Une *Cure* avec ſon annexe, ſon ſecours. On appelle *Prieurés-Cures*, des *Cures* qui ſont poſſedées par des Religieux, comme ſont celles que ſe ſont reſervé les Chanoines Reguliers de St. Auguſtin.

CURE, ſignifie auſſi la maiſon deſtinée à loger le Curé. Ce Curé a établi un petit Seminaire dans ſa *Curé*.

CURE, en termes de Fauconnerie, eſt un certain remede que les Fauconniers donnent à leurs oiſeaux en forme de petites boules d'eſtouppes, de cotton, ou de plumes pour deſſecher leur flegme. Les oiſeaux ſe portent bien quand ils ont rendu leur *cure*. On dit, Armer les *cures* de l'oiſeau, lors qu'on met auprés de la *cure* un peu de chair pour la faire avaler plus facilement. On dit qu'un oiſeau tient ſa *cure*, quand la pilule fait ſon devoir.

CURE, ſignifie auſſi, Vuidange d'eaux, de ſables & d'immondices. Il a tant couſté pour la *cure* des foſſez de ce chaſteau, des canaux de ce jardin, de ce puits.

CURE'. ſ. m. Preſtre pourveu d'une Cure, qui a la charge & conduitte des ames d'une Parroiſſe. Ce mot vient de *Curatus*, que les Autéurs de la baſſe Latinité ont dit pour *Curator*. Menage.

CURÉ PRIMITIF, eſt celuy qui s'eſt reſervé les gros fruits d'une Cure & les droits honorifiques, le pouvoir d'y celebrer aux bonnes Feſtes de l'année, tandis qu'il la fait deſſervir au ſurplus par un Vicaire perpetuel, auquel il donne une portion congruë pour ſubſiſter. Il y a beaucoup d'Abbez, de Chapitres, de Communautez qui ſont *Curez Primitifs*.

CURÉ, ſe dit proverbialement en ces phraſes. Il faut faire Careſme-prenant avec ſa femme, & Paſques avec ſon *Curé*. On dit auſſi, Vous allez trop viſte à l'offrande, vous ferez cheoir Monſieur le *Curé*, à ceux qui s'empreſſent trop de faire quelque choſe, & ſur tout de manger à table. On dit auſſi, Il a affaire au *Curé* & aux Parroiſſiens, pour dire, à pluſieurs parties enſemble. On dit auſſi,

Qui croit ſa femme & ſon *Curé*,
Eſt en haſard d'eſtre damné,

pour dire, qu'une femme eſt capable de faire damner un homme nonobſtant les bonnes inſtructions de ſon *Curé*.

CUREDENT. ſ. m. Petit inſtrument ou aiguille avec quoy on ſe cure, on ſe nettoye les dents. On fait des *curedents* d'or, d'yvoire, de bois, de plume. Les Eſpagnols font des *curedents* de paille, d'où eſt venu ce proverbe qui leur eſt fort familier: *En un ſa ca la paja*: *En un donne moy la paille*, ou *le curedent*, pour dire, *En un clin d'œuil*.

CURE'E. ſ. f. Terme de Venerie, eſt le repas qu'on fait faire aux chiens & aux oiſeaux aprés qu'ils ont pris quelque gibier. *Curée chaude*, eſt quand on leur donne ſur le champ quelque partie de la beſte qu'ils ont priſe. On diſoit anciennement *cuirée*, d'où le mot de *curée* a été fait par corruption, à cauſe que la *curée* ſe fait dans le cuir de la beſte. Menage. *Curée froide*, eſt celle qu'on leur prepare d'ailleurs. Cette *curée* ſe fait de morceaux de pain trempez au ſang de la beſte, qu'on met ſur ſa peau avec quelques morceaux de chair, qu'on appelle le *droit des chiens*, comme la cervelle & le col. Les chiens font quelquefois la *curée* du gibier avant que le Veneur arrive.

On appelle *foüaille*, la *curée* du ſanglier, car elle ſe fait avec du feu. Quelques-uns diſent *curie*. La *curée* du lievre ſe fait avec pain, fromage & friandiſe, brunis dans le

ſang du lievre. Aux chiens niais & jeunes on donne la teſte & les eſpaules. Les *cures* baigneés ſont laxatives; les *cures* eſſuyées.

CURÉE, ſe dit figurément du profit, de l'avantage que les hommes trouvent en quelque occaſion, qui les excitent & animent davantage à la pourſuivre. Les ſoldats ſont en *curée*, quand ils ont fait quelque pillage.

CUREOREILLE. ſ. m. eſt un petit inſtrument avec lequel les gens propres ſe nettoyent, ſe curent les oreilles, oſtent le ſuif ou la cire de leurs oreilles.

CUREPIED. ſ. m. eſt un inſtrument de fer arochu qui ſert aux Palfreniers pour nettoyer le dedans du pied des chevaux, & en oſter la terre, la crotte ou le ſable.

CURER. v. act. Nettoyer quelque lieu profond des ordures qui s'y ſont amaſſées, ou qu'on y a jettées. *Curer* un puits, des canaux de jardin, des foſſés à privez. *Curer* une eſcurie, en oſter le fumier.

CURER, ſe dit auſſi des dents & des oreilles, qu'on nettoye de l'ordure qui s'y attache avec des plumes ou autres petits inſtruments propres à cela, qu'on appelle *cure-dent*, ou *cureoreille*.

CURER, en termes de Chaſſe, ſe dit des oiſeaux qu'on purge en leur donnant une cure. Il ne faut point paiſtre un oiſeau qu'il n'ait *curé* ou rendu ſes cures.

CURER, en ce ſens ſignifie, Rendre gorge; & les Veneurs ont abuſé du terme de *curée*, qu'ils ont emprunté des Fauconniers pour l'appliquer aux repas qu'ils donnent à leurs chiens.

CURETTE. ſ. f. Terme de Chirurgie, eſt un inſtrument d'argent propre pour l'extraction d'une pierre, pour ſonder s'il y en a d'autres, & auſſi pour recueillir & amaſſer le ſable, le ſang coagulé, & autres choſes étranges demeurées en la veſſie aprés la pierre tirée.

CURÉUR. ſ. m. Celuy qui cure les puits, les canaux, les retraits. *Cureur* de puits.

CURIAL, ALE. adj. Qui concerne la Cure. Ce Prieur fait toutes les fonctions *curiales* dans ſon Benefice. Les droits *curiaux* ſont deus au Curé à Paſques, étoient anciennement taxez à un blanc ou cinq deniers par chaque chef de famille.

CURIEUSEMENT. adv. D'une maniere curieuſe, exacte. Il a obſervé *curieuſement* tout le cours de la Comete. Il a lû ce Livre fort *curieuſement*, pour en obſerver tous les defauts, tous les beaux endroits.

CURIEUX, EUSE. adj. & ſubſt. Celuy qui veut tout ſçavoir, & tout apprendre. Tous les hommes ont un deſir *curieux* de ſçavoir l'advenir. Il ſe prend quelquefois en mauvaiſe part. C'eſt un indiſcret qui eſt *curieux* de ſçavoir les ſecrets d'autruy, qui decachete les lettres. Il ne faut point être *curieux* d'apprendre les affaires des Princes, quand ils les cachent. Cervantes a écrit l'Hiſtoire du *Curieux* impertinent, qui vouloit eſprouver ſi ſa femme luy étoit fidelle.

CURIEUX, ſe dit en bonne part de celuy qui a deſir d'apprendre, de voir les bonnes choſes, les merveilles de l'art & de la nature. C'eſt un *curieux* qui a voyagé par toute l'Europe, un *curieux* qui a feuilleté tous les bons Livres, tous les Livres rares. C'eſt un Chymiſte *curieux* qui a fait de belles experiences, de belles deſcouvertes.

CURIEUX, ſe dit auſſi de celuy qui a ramaſſé les choſes les plus rares, les plus belles & les plus extraordinaires qu'il a pû trouver, tant dans les arts que dans la nature. C'eſt un *curieux* de Livres, de medailles, d'eſtampes, de tableaux, de fleurs, de coquilles, d'antiquitez, de choſes naturelles.

CURIEUX, ſe dit encore de la choſe rare qui a été ramaſſée, ou remarquée par l'homme *curieux*. Ce Livre eſt *curieux*, c'eſt à dire, eſt rare, ou contient bien des choſes ſingulieres, que peu d'hommes ſçavent. Ce ſecret eſt *curieux*. Cette experience, cette remarque eſt *curieuſe*. Le cabinet de cet homme eſt fort *curieux*; remply de choſes *curieuſes*.

On appelle les *ſciences curieuſes*, celles qui ſont connuës de peu de perſonnes, qui ont des ſecrets particuliers, comme la Chymie, une partie de l'Optique, qui fait voir des choſes extraordinaires avec des miroirs & des lunettes; & pluſieurs vaines ſciences où l'on penſe voir l'advenir, comme l'Aſtrologie Judiciaire, la Chiromance, la Geomance, & même on y joint la Cabale, la Magie; &c.

CURIEUX, ſignifie auſſi, Propre, bien net, bien veſtu. Cet homme eſt fort *curieux* de ſa perſonne, il eſt *curieux* de ſes Livres, il ne veut pas qu'on y touche. Cette femme eſt fort *curieuſe* en habits, en dentelles: & au contraire on dit ironiquement d'un homme malpropre, qu'il eſt *curieux* en linge ſale.

CURIOSITE'. ſ. f. Deſir, paſſion de voir, d'apprendre les choſes nouvelles, ſecrettes, rares & curieuſes. Il y a une bonne & une mauvaiſe *curioſité*. Il a été puny de ſa *curioſité*. Sa *curioſité* luy a valu beaucoup.

CURIOSITÉ, ſe dit auſſi de la choſe même qui eſt rare, ſecrette, curieuſe. Il y a à Paris pluſieurs cabinets remplis de belles *curioſitez*. Ce Chymiſte nous a fait voir force *curioſitez*, quantité de belles experiences de ſon art.

CURVILIGNE. adj. m. & f. Terme de Geometrie, qui ſe dit d'un angle ou d'une figure qui a une ou pluſieurs lignes courbes. La tangente avec le cercle qu'elle touche fait un angle *curviligne*. L'ellypſe, la parabole & l'hyperbole ſont des figures *curvilignes*. Tous les triangles ſpheriques ſont *curvilignes*, quoy qu'ils ayent des angles droits.

CUS.

CUSTODE. ſ. f. Terme Eccleſiaſtique, qui ſe dit du Saint Ciboire où l'on garde les hoſties conſacrées, qui eſt couvert d'un petit pavillon. Quelquefois on le garde dans un tabernacle. Mais dans les Egliſes Cathedrales on le ſuſpend au deſſus du maître autel. On l'appelle en Lat. *cuſtodia*.

CUSTODE, ſe dit auſſi des rideaux qui ſont dans quelques Egliſes à coſté du grand autel, & qui y ſervent d'ornements: & même on appelle quelquefois ainſi les rideaux des lits des particuliers.

On appelle auſſi *Cuſtodes*, quelques Superieurs de certains Ordres de Religieux, comme Capucins, Cordeliers & autres.

On dit auſſi, Donner le foüet ſous la *cuſtode*, c'eſt à dire, en ſecret & dans la priſon, *ſub cuſtodiâ*, pour eſpargner au criminel la honte du ſupplice public.

CUSTODI NOS. ſ. m. Terme Latin dont ſe ſert la Juriſprudence Canonique, en parlant d'un Confidentiaire qui eſt Titulaire d'un Benefice, & qui preſte ſon nom à un autre pour en recueillir les fruits, qui eſt preſt auſſi de luy en donner la reſignation toutes fois & quantes qu'on la luy demandera.

CUT.

CUTICULE. ſ. f. Terme de Medecine, qui ſe dit de la petite peau qui couvre le cuir. On l'appelle autrement *épiderme*.

CUV.

CUVE'E. ſ. f. Grand vaiſſeau de bois où on jette la vendange, où on la foule pour en tirer la mere goutte du vin. On tient que la *cuve* de Clervaux tient quatre cents muids. Ce mot vient de *cupa*. Nicod. Mais Menage aprés Saumaiſe obſerve que ce mot de *cuve* vient bien de

cupa avec un ſimple *p*: mais quand il y a deux *p*, il ſignifie un vaiſſeau à boire, tel qu'eſt une coupe. D'autres le font venir du mot *kubel* Allemand, ſignifiant la même choſe.

CUYE, ſe dit auſſi des autres vaiſſeaux amples pour recevoir des liqueurs. Une *cuve* pour ſe baigner, qu'on appelle autrement une *baignoire*. Une *cuve* où on fait l'eau benite à Paſques. On baptiſoit autrefois dans une *cuve*.

On appelle des foſſez à fond de *cuve*, des foſſez eſcarpez, & qui ont peu de talus, dont les deux coſtez ſont preſqu'à plomb.

On dit, Desjeuner à fond de *cuve*, pour dire, Desjeuner à crever, manger comme ſi on vouloit emplir une *cuve*, un grand vaiſſeau.

CUVE'E. ſ. f. La quantité de vin qu'en une ſeule fois peut tenir une cuve qu'on foule, & qu'on laiſſe cuver. Les Marchands diſtinguent leurs vins par *cuvées*, car elles ne ſont jamais également bonnes.

On dit de deux contes ou hiſtoires qui ſont preſque d'un même genre, de même nature, Ils ſont tous deux de la même *cuvée*.

CUVER, v. n. actif, qui ſe dit du vin foulé qui demeure quelque temps dans la cuve. Les Marchands connoiſſent le vin qu'on a fait trop, ou trop peu *cuver*.

CUVER, au figuré, ſe dit d'un homme qui a trop beu, qu'on envoye dormir, ou qu'on laiſſe ſeul. Il ne faut rien conteſter à un yvrogne, il luy faut laiſſer *cuver* ſon vin.

CUVÉ, ÉE, part. & adj.

CUVETTE. ſ. f. Petit vaiſſeau en forme de cuve, fait de cuivre, d'argent, de marbre, &c. qu'on met dans les lieux où on mange auprés d'un buffet, pour y jetter les eaux ſales & ſuperfluës, & pour tenir le lieu propre.

CUVETTE, en termes de Fortification, eſt un petit foſſé plein d'eau, pratiqué dans un foſſé qui eſt ſec d'ailleurs. Il eſt d'ordinaire large de 17. à 20. pieds, & profond. Il ſert pour empêcher l'ennemy de traverſer ſi facilement le foſſé.

CUVETTE, dans les baſtiments, eſt un vaiſſeau de plomb qui reçoit l'eau des toits qui coule le long des cheſneaux qui ſont autour des couvertures, d'où elle deſcend par les tuyaux de plomb qui ſont le long des murs.

CUVIER. ſ. m. Veiſſeau rond, ſemblable à une cuve, qui ſert à couler la leſcive. Un *cuvier* de tant de trouſſes, c'eſt à dire, de charges de Crocheteurs.

CUVIER, ſe dit auſſi des vaiſſeaux ſemblables pour tirer les ſels lexiviaux des terres. Dans cette ſalpeſtriere il y a tant de *cuviers*, où on fait couler continuellement le ſalpeſtre. Les tripieres, les poiſſonnieres ſont ordinairement aſſiſes dans des *cuviers*.

On appelle par exaggeration un grand verre, quand il eſt plat par le fond, un *cuvier*.

CY.

CY. Adverbe de lieu & de temps, qui marque l'endroit où on eſt. *Cy* giſt, c'eſt le commencement des épitaphes. La lettre *cy* jointe, les pieces *cy* attachées ſous le contreſeel. *Cy*-devant, *cy*-aprés, *cy*-deſſus, *cy*-deſſous. On trouve de beaux endroits dans ce Livre par *cy* par là. Il s'écoulera bien du temps entre *cy* & là.

CY, eſt auſſi la fin de chaque article d'un compte, où on tire en ligne, où on met en marge en chiffre Romain la ſomme qui eſt étenduë tout au long dans l'article. *Cy* 100. livres, *cy* pour memoire.

CY, ſe joint ſouvent avec le pronom demonſtratif. Celuy-*cy*, Cet homme-*cy*, pour oppoſer à Celuy-là, Cet homme-là, & monſtrer la proximité ou l'éloignement de quelque choſe.

CYC.

CYCLAMOR. ſubſt. maſc. Terme de Bleſon, qui ſe dit d'une maniere de bordure que quelques-uns nomment *orle rond*. La maiſon des Barbaro à Veniſe porte d'argent à un cercle ou *cyclamor* de gueules. Ce mot vient de ce qu'il repreſente la bordure d'or d'une robbe qui s'appelloit *cyclas* chez les Grecs & les Latins, à cauſe de ſa figure ronde, comme qui diroit *cyclo ornata*: & on appelloit auſſi autrefois une robbe *cyclée*, pour dire, *bordée*.

CYCLE SOLAIRE. ſ. m. Terme du Comput Eccleſiaſtique. C'eſt la revolution de 28. ans, aprés laquelle toutes les lettres qui marquent le Dimanche & les autres Feries, reviennent dans le même ordre où elles étoient. Il eſt ainſi appellé, non pas à cauſe du cours du Soleil, qui ne contribuë rien à cette ſupputation; mais parce que le Dimanche eſt appellé par les Aſtronomes, le *jour du Soleil*; & que la Lettre Dominicale eſt celle qu'on cherche principalement dans cette revolution.

CYCLE LUNAIRE, autrement appellé le *Nombre d'Or*, eſt auſſi un terme du Comput Eccleſiaſtique. C'eſt une periode de la revolution de 19. années, qui fut inventée par Methon Athenien, ayant obſervé qu'au bout de ce temps la Lune recommençoit à faire les mêmes lunations. Avec le temps il s'eſt trouvé quelque peu d'erreur dans cette obſervation.

CYCLOIDE. ſ. f. Terme de Geometrie. C'eſt une ligne courbe qui eſt decrite par l'extremité ſuperieure du diametre d'un cercle, lors qu'il ſe meut perpendiculairement ſur une ligne droite: ou pour parler populairement, ce n'eſt autre choſe que la ligne courbe qu'un clou fiché dans le haut d'une roue trace dans l'air, lors que la roue ſe meut. Mr. Huygens a demontré que de quelque point qu'un corps peſant puiſſe commencer à deſcendre, tandis qu'il ſe meut dans une *cycloïde*, les temps de la deſcente ſont égaux entr'eux. C'eſt ſur le fondement de cette ligne qu'on a trouvé le moyen de faire une horloge à pendule, dont le même Mr. Huygens a fait un grand Volume intitulé *Horologium Oſcillatorium*. Philippes de la Hire, & le Pere de la Loüe Jeſuïte ont fait chacun un Traitté de la *Cycloïde*. Ce mot vient du Grec *kyklos*, *circulus*.

CYCLOPE. ſ. m. C'eſt un nom que les Poëtes ont donné à des habitans de Sicile, qu'ils ont feint eſtre des ouvriers qui travailloient ſous Vulcain pour forger les foudres de Jupiter, & qui avoient fait les armes d'Achille & d'Enée. Ils ont été ainſi nommés, parce qu'ils n'avoient qu'un œuil rond au milieu du front. Ulyſſe fut long-temps engagé dans la caverne du Cyclope Polypheme. Ce mot vient de *kyklos*, *circulus*, & de *ops*, *oculus*.

CYG.

CYGNE. ſubſt. maſc. Gros oiſeau aquatique, agreable à voir, qui a le col long & fort droit, & qui eſt fort blanc, excepté quand il eſt jeune. On dit que les *cygnes* ne chantent que quand ils ſont preſts de mourir, & qu'alors ils chantent fort melodieuſement. Ce mot vient du Grec *kyknos*, *cygnus*.

On appelle figurément les Poëtes, les *cygnes* du Parnaſſe, ſur tout en parlant de leurs derniers Ouvrages.

On dit d'un homme fort vieux, qu'il eſt blanc comme un *cygne*, quand il a les cheveux blancs, & la barbe blanche.

CYL.

CYLINDRE. subſt. maſc. Terme de Geometrie. Corps ſolide étendu en une longueur également ronde, & dont les extremités ſont des cercles égaux. Archimede a fait un excellent Livre de la Sphere, & du *Cylindre*. Les tours des machines, du capeſtan, de la calandre, des preſſes, ſont des *cylindres*. Le Sr. Petit a fait un Traitté du *Cylindre* Arithmetique, qu'il appelle *Rabdologie*, qui ſont des bandes de carton arrangées ſur un *cylindre*, qu'on a ſeulement la peine de tourner. Cette invention vient de Neper Ecoſſois.

CYLINDRE, eſt auſſi un gros rouleau de bois mobile ſur deux pivots, qu'un homme, ou un cheval tirent, & font paſſer par deſſus un champ labouré pour taſſer les mottes, par deſſus les avoines pour les dompter, par deſſus les allées d'un jardin pour les unir, ou applanir.

CYLINDRIQUE. adj. Qui a la figure d'un cylindre. On fait des miroirs & des cadrans *cylindriques*.

CYM.

CYMAISE. ſubſt. fem. eſt la partie la plus haute de la corniche, qu'on appelle autrement *gueule droite*, ou *doucine*, & *gueule renverſée*, ou *talon*. La premiere de ſes parties eſt convexe, & l'autre concave; ce qui la rend d'une figure ondoyante. Quelques-uns pretendent qu'elle a pris ſon nom de *κυμαινω* Grec, qui ſignifie *petite onde*.

CYMBALE. ſ. f. Inſtrument de Muſique dont les gueux accompagnent le ſon de la vielle. C'eſt un fil d'acier de figure triangulaire, dans lequel ſont paſſés cinq anneaux, qu'on touche, & qu'on promeine dans ce triangle avec une verge auſſi de fer de la main gauche, tandis qu'on le ſoûtient de la droite avec un cordon pour luy laiſſer la liberté de ſon mouvement.

CYMBALE, ſe dit auſſi de deux jeux de l'orgue. La groſſe *cymbale* a trois tuyaux ſur marche, dont le premier eſt ouvert, & long d'un pied; le ſecond de huit pouces & demy, & le troiſiéme de demy-pied.

Il y a une ſeconde *cymbale* qui a deux tuyaux ſur marche, dont le premier eſt ouvert, long de deux pieds, & le ſecond de quatre pouces. Durandus dit que les Moines ont auſſi appellé *cymbale*, le timbre qui eſt ſuſpendu dans le Cloiſtre pour les appeller au Refectoire.

CYN.

CYNIQUE. ſubſt. maſc. Ancien Philoſophe d'une Secte qui mépriſoit toutes choſes, & ſur tout les grandeurs & les richeſſes, & tous les arts & les ſciences, à la reſerve de la Morale. Elle avoit pour Chef Antiſthene. De cette Secte étoit le fameux Diogene qu'on a appellé le *Cynique*. On a ainſi nommé ces Philoſophes, à cauſe que comme des chiens ils étoient mordans & ſatyriques, & parce qu'ils faiſoient leurs ordures en public comme des chiens.

CYNOCEPHALE. ſ. m. Animal fabuleux qu'on a feint avoir une teſte de chien, que les Egyptiens ont eu en grande veneration, & qu'ils ont tenu pour Dieu. Ils l'appelloient autrement *Anubis*, comme témoigne Plutarque. On a dit de cet animal, qu'il rendoit ſon urine douze fois le jour, & douze fois la nuit par intervalles égaux, & que c'eſt ce qui a donné lieu à la diviſion des heures. Pline, & aprés luy St. Auguſtin, ont dit qu'il y avoit des hommes, qu'ils nomment *Cynocephales*, dans les montagnes de l'Inde & d'Ethiopie, qui avoient des teſtes de chiens, qui aboyoient de la même ſorte, qui étoient fort farouches, & dont la morſure étoit fort dangereuſe: mais les Relations de tous les Modernes n'en font aucune mention.

CYNOSURE. ſ. f. Terme d'Aſtronomie. C'eſt un nom que les Grecs ont donné à la petite Ourſe. Il ſignifie, *queuë du chien*. C'eſt une Conſtellation la plus voiſine de nôſtre Pole, qui a ſept eſtoiles, dont quatre ſont diſpoſées en quarré, comme les quatre roues d'un chariot, & les trois autres en long, qui repreſentent un timon: ce, qui fait que les payſans appellent cette eſtoile *le Chariot*; & c'eſt du nom de ces ſept eſtoiles qu'on a appellé le Pole Septentrional, & toute la partie du Ciel qui s'étend juſqu'a la Ligne, *ſeptem triones*.

CYP.

CYPRE'S. ſubſt. maſc. Nom d'arbre aſſez connu, qui eſt le ſymbole de la mort, dont on orne les ſepulchres. On fait des paliſſades, des labyrinthes de *cyprés*, parce qu'ils ſont droits & toûjours verds depuis leur pied juſqu'à leur cime. Il y a des *cyprés* nains qu'on met ſur les bords des parterres. Il y a un *cyprés* maſle qui a ſes branches eſpandues, & ſes feuilles verdes & longues. La femelle les a plus courtes, & croiſt toûjours en pointe. Il porte du fruit trois fois l'année, en Janvier, May & Septembre. Il eſt ſemblable à celuy de la meleſe, mais plus beau, plus gros & plus ſerré. Les Latins l'appellent *conus*, à cauſe de la figure. La graine qui ſort de ſon fruit eſt ſi petite, qu'à peine peut-elle eſtre apperceuë; & les fourmis en ſont ſi friandes, que les *cyprés* qui portent fruit ne ſont jamais ſans fourmilieres. Il ſort des reſines de ſon tronc preſque ſemblables à la terebentine, mais en petite quantité. Son bois eſt fort maſſif & de bonne odeur, auſſi comme le lantiſt. Il eſt toûjours verd, & n'eſt jamais pourry, ni vermoulu, non plus que celuy de cedre, de l'ebene, de l'if, du buis, de l'olivier & du lotus ſauvage. C'eſt pour cette raiſon que les Anciens en faiſoient des ſtatuës, comme celle de Jupiter au Capitole. En Candie & au mont Ida le *cyprés* vient ſi naturellement, qu'en quelque lieu qu'on remuë la terre, il y vient des *cyprés* ſans ſemer, quoy qu'ailleurs on ait grande peine à les élever. Les *cyprés* haiſſent le fumier, qui les fait meurir, auſſi-bien que les lieux aquatiques. Matthiole. En Latin *cupreſſus*, *cypariſſus*.

Les Poëtes employent figurément le mot de *cyprés*, pour ſignifier la mort, le tombeau.

CZA.

CZAR. ſubſt. maſc. eſt un nom ou titre d'honneur que prend le Grand Duc de Moſcovie. En ſon pays on prononce *Tzar*, ou *Zaar*; & cela eſt cortompu de *Ceſar*, ou Empereur. Car il pretend deſcendre d'Auguſte. Il reſide à Moskou ſa ville capitale. Il a une coûtume particuliere de changer ſouvent d'habits, & il y a telle ceremonie où l'on change de cinquante en un même jour.

D.

D. Substantif masculin. Quatriéme lettre de l'Alphabet, & la troisiéme des consones, qui se prononce quelquefois comme un T, quand une voyelle le suit.

D, est aussi un caractere du chifre Romain, qui signifie *cinq cens*: ce qui vient de ce que le D est la moitié d'une M en caractere Gothique, qui signifioit *mille*: sur quoy on a fait ce vers:

Littera D velut A quingentos significabit.

Si on met au dessus un titre, elle signifie *cinq mille*.

D A.

DA. On écrivoit autrefois *Dea*. Interjection qui sert à augmenter l'affirmation ou la denegation: c'est un terme populaire. Si fait *da*, Non fait *da*. Menage aprés Bochart dit que ce mot vient du Grec *Dia*, comme, *Par Jupiter*. Borel le derive de la particule Greeque *di*, ou *de*, qui signifie *profectò*.

D A C.

DACE. subst. fem. Imposition ou taxe qui se met sur le peuple. Nicod croit que ce mot vient de *tributum indicere*. Vossius croit qu'il vient du Latin *datia, à dando*, comme *tributum à tribuendo*; parce qu'autrefois elles étoient gratuites, & se payoient volontairement aux Seigneurs. On l'a appellée aussi en Latin moderne *data* & *dacio*.

DACTYLE. s. m. Terme de Prosodie. Pied ou mesure de vers, composé d'une syllabe longue suivie de deux breves. Les vers hexametres doivent finir par un *dactyle* & un spondée.

DACTYLE, est aussi le fruit du palmier. En Latin *dactylus*.

D A D.

DADA. subst. masc. Terme enfantin, qui signifie un *cheval*, & le plus souvent de carte. On a mis cet enfant à [illegible], pour dire, à cheval. On luy a acheté un petit [illegible]. Voiture l'a employé serieusement:

\- - - son *dada*
Demeura court à Lerida.

D A G.

DAGORNE. subst. fem. Une vache à qui on a rompu une corne.

DAGORNE, est aussi un terme populaire & injurieux qu'on dit à une femme vieille, laide & de mauvaise humeur: ce qui vient d'un vieux mot Lorrain qui signifie une *coesne de lard*, à cause que les vieilles ont d'ordinaire la peau fort vilaine.

DAGUE. s. f. Gros poignard dont on se servoit autrefois dans les combats singuliers. Ce mot, selon Menage, vient de l'Allemand *dagge* & *daggen*, qui signifie la même chose. La basse Latinité s'est servie aussi du mot de *dagua*, *dagger*, *daggerius*, *dagardum*. D'autres disent qu'il vient de *taga*, *quòd sit ad tangendum paratior*; ou de *dagua*, *quòd acuta sit*. Du Cange dit que ce mot vient du Bas-Breton *dager*, & qu'on l'appelloit en vieux François *badelaire*, en Latin *pugio*. D'autres le derivent *à Dacis*, parce que c'étoit leur arme ordinaire; d'autres de l'Hebreu *dacach*, qui signifie *acuere*.

DAGUE, en termes de Venerie, est le premier bois que porte le cerf de deux ans, & où commencent les perches qui sont sans cors ni chevillures. On les appelle ainsi, parce qu'elles sont pointuës comme des *dagues*.

DAGUES, en termes de Chasse, est un nom qu'on donne quelquefois aux défenses du sanglier.

DAGUE, se dit figurément d'un coup surprenant qui nous afflige. Quand il receut la nouvelle de la mort de son fils, ce fut pour luy un coup de *dague* dans le cœur.

On dit proverbialement d'un demi-fin dont on apperçoit la ruse, qu'il est fin comme une *dague* de plomb.

DAGUER. v. act. Frapper avec une *dague*.

DAGUER. v. n. Terme de Fauconnerie, qui signifie, Aller à tire d'aile & de toute la force de l'oiseau, ou travailler diligemment des pointes des ailes.

DAGUET. Terme de Venerie. Jeune cerf qui est à sa premiere teste, qui pousse son premier bois.

DAGUET. adv. Sourdement, en cachette. Il s'en est allé, il a tiré ses chausses *daguet*.

D A I.

DAIGNER. v. n. Vouloir bien faire quelque action pour honorer quelqu'un, ou pour luy faire quelque faveur. Il se dit d'un superieur à un inferieur. Je ne merite pas que vous entriez chez moy; mais, Seigneur, *daignez* dire une parole, & ma fille sera guerie, disoit le Centurion en St. Matthieu. Le Seigneur *daigne* bien écouter les prieres des pecheurs. Cet avare est un homme attaché à ses interests, je ne *daignerois* le prier de vous faire une remise.

DAILLOTS. Terme de Marine. Ce sont des anneaux qui servent à amarer la voile, qu'on met de bon temps sur le grand estay, & qui font le même effet que les garcettes font sur la vergue. On les appelle aussi *endaillots*.

DAIM. s. m. Beste fauve & sauvage, de grandeur moyenne entre le cerf & le chevreuil, portant cornes tournées en avant. Le *daim* est de pelage plus blanc que le cerf. Il porte plus de cors sur sa teste, qui est ordinairement pannée, & sa venaison est plus friande. Il y a des *daims* masles, & des *daims* femelles. On fait des gands de *daim*. En Latin *dama*.

On dit en proverbe, Vilte comme un *daim*. Il faire comme un *daim*.

DAINTIER. s. m. Terme de Venerie, qui se dit des testicules des cerfs.

DAIS. s. m. Meuble precieux qui sert de parade & de titre d'honneur chez les Princes & les Ducs. Il est fait en forme de haut d'un lit, composé de trois pentes, d'un fonds & d'un dossier. Il n'y a des *dais* que chez les Rois, chez les Princes & les Ducs, & sur ceux qui presidens aux disputes des Colleges. Le *dais* se met auprés de la cheminée dans les chambres de parade. On tend un *dais* à la Grande Chambre, quand le Roy y tient son Lit de Justice. Il y en a un au Chastelet de Paris, à cause que c'est le Roy qui est Prevost de Paris. Il y a aussi des *dais* portatifs sur quatre colonnes, sous lesquels on porte le St. Sacrement. On les appelle aussi le *ciel*. Les plus notables bourgeois portent le *dais* ou le *dais* à la Procession de la Feste-Dieu. On presente aussi un *dais* aux Rois, aux Reines, & aux Legats qui font leurs entrées en ceremonie en quelque ville. Les Eschevins ont presenté, ont porté le *dais*, &c.

Haut *dais* est un trône ou lieu élevé où les Rois donnent leurs audiences, & où ils se tiennent dans les ceremonies publiques.

Ce mot vient de ce qu'anciennement on les faisoit comme un couvercle d'*ais*, ou de menuiserie qu'on revestoit de

de riches eſtoffes. On a prononcé autrefois *ders*. Nicod. Menage dit qu'il vient de *doſſium*, fait de *dorſum*, d'où on a fait *dois*, & depuis *dais*. Il dit auſſi qu'on a appellé *dois*, une table entourée de bancs à dos, & couverte par enhaut pour garentir de la poudre du plancher, qui étoit en uſage dés le temps des Romains. Les Latins l'ont appellé auſſi *ſolium*, *umbraculum*.

L'origine & premier uſage des *dais* vient de ce qu'on expoſoit les corps des Princes aprés leur mort ſur des lits ou des *dais* magnifiques & de parade, comme on fait encore à preſent. Ainſi Conſtantin fut expoſé durant pluſieurs jours, & ſervy avec les mêmes ceremonies que s'il eût été vivant. Les Payens expoſoient auſſi ſur des lits ou des *dais* les images de leurs Dieux, où on leur faiſoit de magnifiques feſtins; & les Prêtres qui les mangeoient étoient appellez *Epulones*.

D A L.

DALLE. ſubſt. fem. Tranche ou morceau de poiſſon, & entre autres du ſaumon & de l'aloſe. Menage aprés Bochart derive ce mot de l'Anglois *deale*, qui ſignifie *portion*. En quelques lieux on dit une *darne* de ſaumon. Borel dit qu'en Normandie on dit *dale*, ou *dele*, pour ſignifier une *trenche*, & qu'il vient du Latin *taleola*. Du Cange dit que *darn* eſt un mot Bas-Breton qui ſignifie une *partie*: & ainſi il faut dire *darne* de ſaumon, & non pas *dalle*, comme on dit abuſivement à Paris. En Auvergne on dit *dearne*.

DALLE, eſt encore une grande pierre de liais, telle que ſont celles qui ſont élevées dans les cuiſines, qui ſervent à laver.

DALLE, ſe dit plus generalement des pierres dures qui couvrent les toits des baſtiments, & d'où l'eau s'écoule par les gargouilles & gouttieres taillées ſur la plus haute corniche des murs.

DALLE, eſt auſſi une pierre dure qui ſert à aiguiſer les faulx à faucher, dont on fait grand trafic en Lyonnois, en Auvergne, & ailleurs.

DALMATIQUE. ſ. f. Ornement d'Egliſe que portent les Diacres & les Souſdiacres, quand ils aſſiſtent le Preſtre qui chante une Meſſe, ou lors qu'il va en quelque Proceſſion ou ceremonie. On peint St. Eſtienne reveſtu d'une *dalmatique*. Du Cange dit que les Empereurs & les Rois dans leurs Sacres & autres grandes ceremonies étoient veſtus de *dalmatique*. Cet ornement n'appartenoit autrefois qu'aux Diacres de l'Egliſe de Rome. Les autres ne la pouvoient porter que par un indult & conceſſion du Pape dans quelque grande ſolemnité. Herbert dit que la tunique étoit le propre des Souſdiacres, la *dalmatique* des Diacres, & la chaſuble des Preſtres. Le Pape Zacharie avoit coûtume de la porter ſous ſa chaſuble, & les Evêques en portent encore. C'étoit un ornement ſacerdotal qu'on a pris ſouvent pour la chaſuble, qui étoit blanc moucheté de pourpre; & c'étoit auparavant un habit militaire, à ce que dit Amalarius. Alcuin dit que le Pape Sylveſtre en introduiſit le premier l'uſage dans l'Egliſe; mais elle étoit differente de celle d'à preſent. Elle étoit faite en forme de croix, avoit du coſté droit des manches larges, & du coſté gauche de grandes franges, leſquelles ſignifioient, ſuivant ce que dit Durandus, les ſoins & les ſuperfluitez de cette vie. On n'en mettoit point par conſequent au coſté droit, à cauſe que l'autre vie en eſt exempte. Les chappes des Crieurs & des Maiſtres de Confrairie ſont faites en forme de *dalmatique*, ou de tunique. L'uſage en eſt venu originairement de Dalmatie, ce qui leur a donné ce nom, à ce que diſent Iſidore & Papias. En Berry & en Touraine on l'appelle *courtibaut*. Les payſans de Berry & autres lieux au delà de Loire ont des habits faits en forme de caſaques longues, qu'ils appellent

dacmais: ce qui apparemment eſt un mot corrompu de *dalmatique*.

DALOTS. ſ. m. Terme de Marine. Ce ſont des morceaux de bois percez & diſpoſez en pente le long du tillac, qui paſſent au travers du bordage, & ſervent à faire ſortir & écouler l'eau des pompes & des gouttieres. Ces trous ont quatre pouces de diametre. On les appelle auſſi *orgues*, *daillons* ou *dalons*.

D A M.

DAM. ſubſt. maſc. Terme de Theologie. Peine des damnez, conſiſtant en la privation de la veuë de Dieu: ce qu'on tient pour leur plus grande ſouffrance. On diſtingue en Theologie la peine du *dam*, & la peine du ſens.

DAM, en langage ordinaire, ſignifioit autrefois, Perte & dommage, & n'eſt plus en uſage qu'en cette phraſe: S'il luy en arrive du mal, à ſon *dam*, pour dire, ce ſera luy qui en ſouffrira le dommage. En ce ſens il vient du Latin *damnum*.

DAM, s'eſt dit autrefois pour ſignifier *Seigneur*, comme *Dam* Dieu, *Dam* Roy. On diſoit auſſi *Dant* & *Dom*. *Dant* Chevalier, *Dom* Antoine, *Dom* Pierre: nom que les Moines ont conſervé, & qui eſt venu d'Eſpagne. Tous ces mots ſont venus de *Dominus*.

DAMAS. ſubſt. maſc. Eſtoffe faite de ſoye, qui a des parties eſlevées qui repreſentent des fleurs, ou autres figures. C'eſt une eſpece de mohere & de ſatin meſlés enſemble, en telle ſorte que ce qui n'eſt pas ſatin d'un côté, l'eſt de l'autre. L'élevation qui fait le ſatin d'un coſté, de l'autre fait le fonds. Les fleurs ont le grain de ſatin, & le fonds a un grain de taffetas. Elle eſt ainſi nommée, à cauſe qu'elle eſt venuë originairement de *Damas* en Syrie. On fait de beaux emmeublements de *damas* de Gennes, de Lucques, & de Veniſe: celuy-cy eſt le plus exquis.

DAMAS CAFFART, eſt un *damas* dont les tremes ſont de fil ou de fleuret, & les chaiſnes de ſoye.

DAMAS, eſt auſſi un fruit, une eſpece de prune de mediocre groſſeur fort ſucrée, & qui quitte le noyau. Elle eſt ainſi nommée, parce que quand elle eſt ſur l'arbre, ou proprement cueillie, elle a la peau fleurie comme l'eſtoffe de *damas*. Du *damas* noir, *damas* rouge, &c.

DAMASQUINER. v. act. Tailler ou ciſeler le fer, enſorte qu'il reſte pluſieurs rayes & inciſions de diverſes figures, dans leſquelles on fait entrer des filets d'or. Les cimeterres ſont d'ordinaire *damaſquinés*. Un eſtuy à *damaſquiner*, c'eſt un eſtuy garny de fers pour travailler à cette ſorte d'ouvrage.

DAMASQUINEURE. ſ. m. L'ouvrage, l'ornement d'une arme damaſquinée, ou d'une autre piece de fer damaſquinée.

DAMASSE. adj. Linge qui eſt fait en forme de damas, qui repreſente des fleurs, des payſages, & des figures. Un ſervice de table *damaſſé*, une nappe *damaſſée*.

On appelle auſſi une eſtoffe de ſoye *damaſſée*, celle qui paroiſt de damas d'un coſté, & qui a un envers tout uny.

DAME. ſ. f. Femme d'un Gentilhomme qui eſt diſtinguée du bourgeois & du peuple. Une fille qui eſpouſe un Marquis devient *Dame*, elle eſt *Dame* damée, c'eſt à dire, à bon titre; *Dame* à carreau, qui a droit de ſe faire porter un carreau de velours à l'Egliſe, & à qui on porte la robbe. On dit des perſonnes fort qualifiées, Hautes & puiſſantes *Dames*. Ce nom s'eſt communiqué depuis aux femmes des gens de robbe, & s'eſt avily, juſqu'à être pris par des femmes d'Advocats, & toutes les autres qui l'ont voulu prendre ſans avoir la qualité

requiſe

requiſe pour cela. Ce mot vient de *Dominus*, & *Domina* : c'étoit autrefois un titre d'honneur qu'on donnoit aux hommes auſſi-bien qu'aux femmes ; car on diſoit *Dam Dieu*, pour dire, *Seigneur Dieu*, comme les Italiens ont dit, *Domene Dio* ; & *Vidame* pour *Vicedominus*. On a dit auſſi, *Dam Chevalier*, pour dire, *Seigneur Chevalier* ; d'où ſont venus les noms de *Dampierre*, *Damgillon* & *Daumartin*. On a fait auſſi *Dom* de *Dominus*, & enſuite *Damoiſeau*, *Damoiſel* & *Damoiſelle*. Menage. Borel dit que quelques-uns font venir le nom de *Dame* de l'Hebreu *daman*, qui ſignifie *filere*, parce qu'il eſt de la gravité des *Dames* de parler peu.

DAME, ſe dit auſſi d'une ſimple *Dame* bourgeoiſe, de la femme d'un Marchand, d'un Procureur, qu'on appelle *Madame* ; & c'eſt une moindre qualité que *Demoiſelle*. On dit d'une hoſteſſe, Je veux parler à la *Dame* de ceans. En ce ſens on oppoſe les *Dames* de la Cour aux *Dames* de la ville.

DAME, ſe dit auſſi des femmes du commun peuple, mais on y adjouſte le nom propre. *Dame* Aliſon, *Dame* Paſquette, *Dame* Gigogne, *Dame* Anne.

DAME, eſt auſſi un nom qui marque ſeigneurie, domination, autorité. Cette veuve eſt *Dame* d'un tel chaſteau, d'un tel bourg, d'un tel Marquiſat. Cette femme a plus d'autorité que ſon mary, elle eſt *dame* & maiſtreſſe chez elle ; elle eſt *dame* & maiſtreſſe de tout le bien.

DAME, eſt encore un titre d'office chez la Reine & chez les Princeſſes. *Dame d'honneur*, eſt la premiere *Dame* de la maiſon & de la ſuitte de la Reine. *Dame d'atour*, celle qui prend ſoin de la parer. *Dame du Palais*. *Dame du lit*.

DAME, eſt auſſi un titre d'honneur qu'on donne par excellence à la Vierge Marie, qu'on appelle abſolument *Noſtre Dame*. Les Egliſes de *Noſtre Dame*, l'Office de *Noſtre Dame*, le Salut de *Noſtre Dame*. Les Feſtes de *Noſtre Dame*, la *Noſtre Dame* de Mars, de Mi-Aouſt. En ce ſens c'eſt quelquefois un terme admiratif, & qui ſert d'interjection. *Noſtre Dame !* que faites-vous ? Le peuple par abregé dit *Tredame* ; & quelquefois on dit ſimplement *Dame :* comme, *Dame*, c'eſt vôtre faute.

DAME, eſt auſſi un nom qu'on donne aux Religieuſes Profeſſes dans les Abbayes, & aux Chanoineſſes eſtablies en pluſieurs endroits. Les *Dames* de Lonchamp. Le Pont aux *Dames*. Le For aux *Dames :* c'eſt une priſon auprés du Grand Chaſtelet, qui depend des *Dames* de Montmartre. Les *Dames* Chanoineſſes de Remiremont en Franche-Comté. Les *Dames* du Chœur, à la difference des Sœurs Converſes ou Layes.

DAME, ſe prend quelquefois plus generalement pour toutes les femmes d'un Eſtat. Les *Dames* Romaines coupperent leurs cheveux en une neceſſité publique pour faire des cordages aux navires. Les *Dames* de Lacedemone excitoient leurs enfants à combattre vaillamment pour la patrie.

DAME, ſe dit auſſi de tout le beau ſexe, & particulierement des femmes qui par leur naiſſance, par leur vertu, ou par leur beauté & par leur merite ſe ſont diſtinguées des autres. Un galant homme doit être civil & courtois aux *Dames*. Les anciens Chevaliers ſouſtenoient l'honneur des *Dames* au peril de leur vie. En cette promenade chacun avoit ſa *Dame*, c'eſt à dire, la maiſtreſſe qu'il aimoit. C'eſt un homme bien fait qui eſt toûjours avec les *Dames*, qui reüſſit bien auprés des *Dames*. C'eſt en ce ſens qu'on dit, une ſage *Dame*, une *Dame* prude, une *Dame* vertueuſe, une brave *Dame*. Faire honneur, faire place aux *Dames*. En courant la bague, on dit que la premiere courſe eſt pour les *Dames* ; en joüant à la paume, que le premier coup eſt pour les *Dames*, c'eſt à dire, pour faire honneur aux *Dames*, ſans que le coup ſoit compté pour la courſe du prix, ou pour le gain de la partie.

DAME, en termes de Medecine, ou plûtoſt de rapport de Matrones, eſt une petite pellicule qu'on a creu autrefois être la vraye marque du pucelage, que les Matrones appellent la *Dame du milieu*, les Latins *himen imperforatum*. Mais on a depuis découvert qu'elle ne ſe trouvoit pas aux filles du plus bas âge, & que ce n'eſtoit qu'une union des caroncules qui font l'orifice de la matrice.

DAME, ſe dit auſſi en pluſieurs ſortes de jeux. Aux Cartes on dit, le Roy, la *Dame* & le Valet. Au jeu du Hoc, la *Dame* de picq & le Valet de carreau ſont hoc.

DAME, eſt auſſi un petit palet rond d'yvoire, d'ébene, ou de bois, qui ſert à joüer ſur un tablier ou un triquetrac. Le jeu des *Dames* ſe fait avec 12. *dames* blanches, & 12. noires ſur le tablier ; celuy du Triquetrac avec 15. *dames* de chaque ſorte dans le revers du tablier avec deux dez. On y joüe diverſement, à *dames* rabattuës, au cocquimbert, à toutes tables, ou au ſimple triquetrac.

DAME, au jeu des Eſchecs, s'appelle autrement la *Reine* : c'eſt la principale piece du jeu pour le mouvement, car elle a celuy du fou & de la tour. Le Chevalier donne eſchec au Roy & à la *Dame*. Il joüe mieux que vous, il vous donneroit la *Dame*.

On dit en ces jeux, Aller à *Dame*, quand un pion d'un coſté peut parvenir au dernier rang des caſes du party oppoſé.

On dit proverbialement en ces jeux, *Dame* touchée, *Dame* joüée, pour dire, que dés qu'on a touché une piece, on eſt obligé de la joüer. On dit aux Eſchecs, *Dame* blanche a le cul noir, pour dire, que le Roy blanc doit être placé d'abord ſur une caſe noire. On appelle auſſi une *Dame* faite à la haſte, une perſonne qui prend la qualité de *Dame*, qui fait la *Dame*, quoy qu'elle ne le ſoit point.

DAMER. v. act. Terme de Jeu. C'eſt, Doubler un pion ou une dame par une autre dame, quand il a pû parvenir à l'extremité oppoſée du tablier, aprés quoy il a tel mouvement qu'il luy plaiſt. Aux Eſchecs, c'eſt, Changer un pion en la meilleure piece qu'on a perduë. *Damez* ce pion.

On dit proverbialement, *Damer* le pion à quelqu'un, pour dire, Encherir ſur luy, avoir avantage ſur luy : c'eſt par une metaphore tirée du jeu des Dames, qui s'eſt pourtant tournée en un ſens contraire.

DAMÉ, ÉE. part. & adj.

DAMERET. ſ. m. Celuy qui affecte trop de propreté, & qui veut paroiſtre de bonne mine pour plaire aux Dames.

DAMIER. ſ. m. Eſchiquier, tablier diviſé en 64. carreaux noirs & blancs, ſur lequel on joüe aux Eſchecs & aux Dames.

DAMNABLE. adj. m. & f. Meſchant, abominable, qui merite l'enfer. C'eſt un homme *damnable* qu'il ne faut pas frequenter. Cet Heretique a une doctrine *damnable*.

DAMNABLEMENT. adv. D'une maniere damnable.

DAMNATION. ſ. f. Peine éternelle de l'enfer qu'on a meritée. Il eſt deffendu de manger de la chair le Careſme ſur peine de *damnation*. Je vous jure cela ſur ma *damnation*, pour dire, à peine d'être damné.

DAMNER. v. act. Faire ſouffrir des peines éternelles, comme ſont celles de l'enfer. Le mauvais Riche a été *damné* pour n'avoir pas aſſiſté le Lazare. Ce mot vient du Latin *damnare*.

DAMNER, ſe dit hyperboliquement en parlant de ceux qu'on tourmente exceſſivement, & qu'on oblige à faire des imprecations qui meritent l'enfer. Vous ferez *damner* ce pauvre homme-là à force de le plaider. Le ſerment ordinaire des Gaſcons eſt, Dieu me *damne*.

DAMNÉ, ÉE. part.

DAMNÉ, ÉE. subſt. maſc. & f. Qui eſt en enfer. Il faut être bien *damné* pour avoir une telle penſée, pour dire un tel blaſphême. Il ſe dit comme une ame *damnée*.

On appelle figurément une ame *damnée*, un meſchant homme dans ſa profeſſion, qui eſt capable de tous crimes. Ce Procureur eſt l'ame *damnée* du Palais. Ce valet eſt l'ame *damnée* de ſon maiſtre. Il faut remarquer que le mot de *damné* ſignifioit autrefois ſimplement *condamné* en Juſtice, ſoit civilement, ſoit criminellement; & on le trouve encore en cette ſignification en pluſieurs endroits de la Coûtume de Normandie: & dans un plaidoyer de l'Univerſité, il eſt dit que par le Concile de Conſtance & de Baſle avoient été extirpez, *damnez*, & abolis les Annates, deports de Benefices, comme abuſives exactions.

DAMOISEAU, *Damoiſel*, ſ. m. Jeune Gentilhomme qu'on appelloit ainſi avant qu'il fût Chevalier. Dans l'Amadis, Noranſel demandant à être receu Chevalier, eſt appellé *Damoiſel*. Ce nom ſe donnoit non ſeulement aux fils des Chevaliers & des Barons, mais même aux fils de Rois. Ainſi on trouve dans l'Hiſtoire *Damoiſel* Pepin, *Damoiſel* Louis le Gros, *Damoiſel* Richard Prince de Galles. Ce mot vient de *Domicellus* ou *Dominicellus*, diminutif de *Dominus*, quaſi *parvus Dominus*. On les a auſſi appellez *Domangers* & *Eſcuyers*. Du Cange.

DAMOISEAU, étoit autrefois un titre de Seigneurie, auſſi-bien que celuy de *Vidame*. L'un & l'autre ne ſont plus gueres en uſage. On appelle encore le *Damoiſeau* de Commercy.

DAMOISEAU, ſe dit auſſi ironiquement d'un homme qui fait le beau fils, qui affecte trop de propreté, un galant de profeſſion. Moliere a dit dans l'École des Femmes:

Et voyant arriver chez luy le *Damoiſeau*,
Prend fort honneſtement ſes gants & ſon manteau.

DAMOISELLE. ſ. f. Vieux mot qui ſignifie *fille noble*. Il ne ſe dit plus qu'en termes de Pratique. On dit maintenant *Demoiſelle*. Voyez cy-aprés.

D A N.

DANCHE'. adj. m. & f. Terme de Blaſon. Piece honorable de l'Eſcu, dentelée d'un coſté en forme de ſcie.

DANDIN. ſ. m. Grand ſot qui n'a point de contenance ferme, qui a des mouvements de pieds & de mains deshonneſtes. Rabelais a eſcrit une Hiſtoire de Perrin *Dandin*, & de Thenot *Dandin*, dont on tire une moralité qui eſt d'un grand uſage dans le monde pour ceux qui veulent accommoder les procés. Quelques-uns derivent ce mot par metathéſe de l'Hebreu *nadad*, qui ſignifie *aller deçà & delà*. Paſquier le derive de *dindan*, qui eſt un ſon de cloches agitées qui vont deçà & delà comme les *dandins*.

DANDINER. v. neut. Marcher en remuant le corps en deçà, ou delà, ou remuer les jambes quand on eſt aſſis, comme font les fous & les nains.

DANGER. ſubſt. maſc. Peril, riſque. Un brave va affronter les *dangers* à la guerre. Ce malade eſt en *danger* de mort. Cette maiſon eſt en *danger* de tomber. Entrez hardiment, il n'y a point de *danger*. Il ne faut pas mettre ſa conſcience en *danger* pour ſervir ſes amis. Ce mot vient, ſelon Nicod, de *damnum gerens*; & ſelon Menage, de *augarium*, en y prepoſant un *d*; ou de *damnarium*.

DANGER, ſignifie auſſi, Perte, dommage. Envoyez cette marchandiſe par mer, j'en veux bien courir le *danger*, c'eſt à dire, que la perte en tombe ſur moy. Une affaire eſt proviſoire, quand il y a du *danger* en la demeure.

DANGER, ſe dit auſſi pour ſignifier un inconvenient. Il n'y a point de *danger* de ſonder ſes intentions, avant que de luy propoſer cette affaire. Il n'y a point de *danger* d'envoyer quelque valet au logis pour nous faire preparer à diſner.

TIERS ET DANGER, eſt un droit que le Roy prend ſur pluſieurs bois, & entre autres en ceux de Normandie. Il conſiſte au tiers du prix de la vente, & au tiers du tiers qu'on preleve d'abord au profit du Roy. Ce mot de *danger* en ce ſens eſt la même choſe que la *dixme*, & il vient vraiſemblablement du Latin *denarius*. Il y a des bois qui ne ſont ſujets qu'au tiers ſans *danger*, & d'autres au *danger* ſans tiers. En general on appelle *danger*, ce qui eſt de droit eſtroit, & ſujet à confiſcation. Ainſi on a appellé fief de *danger*, celuy dont on ne pouvoit prendre poſſeſſion qu'aprés avoir fait la foy & hommage au Seigneur, à peine de commiſe ou de confiſcation, comme il y en a pluſieurs dans les Coûtumes de Troyes & de Chaumont.

DANGEREUX, EUSE. adj. Qui eſt en danger. Les combats de mer ſont fort *dangereux*, fort à redouter. Les chemins par les montagnes ſont *dangereux*, pleins de precipices & de brigands. Les aſpics ſont des ſerpents des plus *dangereux*.

On dit auſſi, qu'un homme eſt *dangereux*, pour dire, qu'il eſt brave & cruel, & qu'il ne fait pas bon s'attaquer à luy. On dit auſſi, qu'il eſt *dangereux*, lors que ſa doctrine ou ſes mœurs ſont corrompuës, & qu'il y a danger à le frequenter.

En termes d'Eaux & Foreſts, on appelle Sergents *dangereux*, des Sergents traverſiers qui alloient autrefois faire des viſites de foreſt en foreſt extraordinairement, pour voir ſi les Sergents & Gardes ordinaires faiſoient leur devoir.

DANGEREUSEMENT. adv. D'une maniere dangereuſe. Cet homme a été *dangereuſement* bleſſé, il eſt *dangereuſement* malade.

DANS. Prepoſition de temps & de lieu. Il eſt *dans* la ville. Il eſt *dans* le delay qu'on luy a preſcrit. Ce mot vient de *de* & *intus*, ſelon Nicod & Menage.

DANS, ſe dit en pluſieurs occaſions. Il eſt *dans* le deſſein de ſe marier. Il languit *dans* une grande miſere. Je ne donne pas *dans* vôtre ſens. Il eſt bien avant *dans* la fortune, *dans* la joye de ſon cœur. On dit auſſi qu'un homme a une affaire *dans* ſa main, *dans* ſa poche, dans ſa manche, pour dire, qu'il en eſt aſſûré, qu'il en eſt le maiſtre, &c.

DANSE. ſ. f. Sauts & pas meſurés qui ſe font en cadence, & au ſon des violons, ou de la voix, pour réjoüir une compagnie. La *danſe par haut*, eſt celle des Baladins, qui font des cabrioles & gambades. *Danſe par bas*, eſt celle qui ſe fait modeſtement & terre à terre, comme celle des honneſtes gens. On a vû des *danſes* de chevaux au Carrouſel du Roy Louis XIII. Les Sybarites ſont les premiers qui ont inventé cette ſorte de *danſe*. Ce mot vient de l'Allemand *danſen*, ſignifiant la même choſe; & *danſer* de *danſen*. Bochart le derive de l'Arabe *tanſa*, ſignifiant auſſi la même choſe.

La *danſe* ſe trouve en uſage chez tous les peuples tant civiliſez, que barbares. Elle a été pourtant eſtimée chez quelques-uns, & mépriſée chez les autres. Socrate apprit à danſer d'Aſpaſia. Ceux de Sparte & de Crete alloient à l'aſſaut en danſant. Au contraire Ciceron fait reproche à Gabinius homme Conſulaire, d'avoir danſé. Tybere chaſſa de Rome les Danſeurs. Domitien mit du nombre des Senateurs quelques-uns pour avoir danſé. Les Anciens avoient trois ſortes de *danſes*: l'une grave, nommée *Emmelie*, qui répond à nos baſſes *danſes*, & pavanes. La ſeconde étoit gaye, qu'ils nommoient *Cordax*, qui répond à nos gaillardes, voltes, courantes, & gavottes. La troiſiéme nommée *Sicinnis*, entre-

meſlée de gravité & de gayeté, qui répond à nos branſles. Neoptolemus fils d'Achille enſeigna à ceux de Crete une *danſe* appellée *Pyrrhiche*, ou la *danſe armée*, pour s'en aider à la guerre. Mais la Fable dit que les Curetes inventerent cette *danſe* pour aiguiſer le petit Jupiter avec le bruit de leurs épées dont ils frappoient ſur leurs boucliers. Numa inſtitua auſſi une *danſe* pour les Saliens Preſtres de Mars, qu'ils danſoient avec des armes: & de ces *danſes* on en a compoſé une qu'on appelle *des Bouſons ou Mataſſins*, dont les Danſeurs ſont veſtus de petits corcelets avec des morions dorés, des fontanges aux jambes, avec l'épée & le bouclier à la main. On y fait pluſieurs paſſages, dont Thoinot Arbeau a donné la tablature en ſon Orcheſographie. Lucien en a fait un Traité, & Julius Pollux un Chapitre. Il en eſt auſſi parlé dans Athenée, Celius Rhodigynus, & Scaliger. Quelques-uns ont dit que Caſtor & Pollux furent ceux qui apprirent l'art de la *danſe* aux Cariens. D'autres diſent qu'elle fut inventée par *Minerve*, qui danſa de joye aprés la defaite des Titans.

On dit proverbialement, Commencer la *danſe*, pour dire, Eſtre le premier attaqué, ſoit en guerre, ſoit en procés; & Entrer en *danſe*, pour dire, s'y meſler, s'y embarraſſer, quand l'affaire eſt commencée. On dit auſſi, Aprés la panſe vient la *danſe*, pour dire, qu'aprés avoir bien beu & mangé, on veut rire d'une autre maniere.

DANSER. v. act. C'eſt, Se plier, & ſe relever en cadence, c'eſt à dire, au commencement de la meſure d'un air.

DANSER, ſignifie auſſi, Se rejoüir par le moyen de quelque danſe. On *danſe* des ballets, des courantes, des ſarabandes, des branſles, &c. On *danſe* aux violons, aux chanſons, &c. On dit qu'on *danſe* un tel jour en un tel endroit, pour dire, qu'il y aura aſſemblée pour *danſer*, & qu'on y donnera le bal. Les Romains tenoient pour une choſe infame de *danſer*. Menage aprés Saumaiſe dit que ce mot vient de *denſare*, ſignifiant *condenſer* & *fouler*, parce que les Boulons avoient coûtume de ſauter & *danſer* en foulant leurs draps.

On dit proverbialement, qu'on ſera bien *danſer* quelqu'un, pour dire, le menacer de luy donner bien de l'exercice, & qu'on le mettra bien à la raiſon. On dit auſſi d'un homme qui eſt entré dans une meſchante affaire, qu'il en *danſera*, pour dire, qu'il luy en couſtera bon. On dit auſſi, qu'un homme ne ſçait plus ſur quel pied *danſer*, pour dire, qu'il ne ſçait plus trouver dequoy vivre. On dit auſſi, qu'un homme a *danſé* un branſle de ſortie, quand il s'en eſt allé de quelque lieu, ou quand on l'en a chaſſé. On dit qu'un homme paye les violons, & que les autres *danſent*, pour dire, qu'un homme fait tous les frais d'une affaire, & que les autres en ont tout le profit, ou ont l'honneur de la feſte. On dit, Toûjours va qui *danſe*, pour dire, qu'il n'importe pas de bien *danſer*, pourveu qu'on ait la complaiſance de *danſer* avec ceux qui vous y inviteront.

DANSEUR, EUSE. adject. Qui danſe. Le Roy a pluſieurs *Danſeurs* à ſes gages pour faire diverſes entrées en ſes ballets. Les *Danſeurs* de corde qui ſont en Orient font des ſauts & des tours plus extraordinaires & plus perilleux cent fois que ceux de deçà.

D A R.

DARD. ſ. m. Javelot, arme de trait, qui eſt un bois ferré & pointu par le bout qu'on jette avec la main. Ce mot vient de *dardus*, qui ſe trouve dans quelques Auteurs Latins. Menage. D'autres croyent qu'il vient du mot *arc*, auquel on joint l'article *de* apoſtrophé. Borel le derive du Grec *ardis*.

DARD, eſt auſſi un petit poiſſon de riviere qui eſt blanc, & de la longueur d'un hareng, qui va fort viſte dans l'eau, & eſt fort ſain; car on dit, ſain comme un *dard*. On l'appelle auſſi en Latin *jaculus*; parce qu'il ſe lance comme un *dard*.

DARD, ſe dit auſſi de certains filets longs & menus qui ſont dans le calice de pluſieurs plantes, comme ſont ceux qui ſoûtiennent les eſtamines d'une tulippe, & qui ſont autour du piſtile ou tuyau où eſt la graine.

DARDER. v. act. Jetter avec la main un dard, un javelot, ou autre arme pointuë.

On dit figurément, que le Soleil *darde* ſes rayons, pour dire, qu'il lance ſes rayons ſur quelque choſe.

DARIOLE. ſ. f. Piece de pâtiſſerie faite de creſme enfermée dans un petit fond de paſte. Les enfans ſont friands de *darioles*.

DARIOLETTE. ſ. f. Suivante qui a la confidence de ſa maiſtreſſe. Ce mot eſt tiré de l'Amadis.

DARNE. Voyez *Dalle*.

DARSE. ſ. f. La partie d'un port de mer la plus advancée dans la ville, & fermée d'une chaiſne, qui ſert à retirer les baſtimens de mer. *La darſe* de Toulon, de Genes. On l'appelle auſſi *darſine* ſur la Mediterranée. Mais ſur l'Ocean, ces lieux retirez du grand port où les navires ſont plus en aſſûrance, s'appellent *paradis*, *chambre*, *baſſin*.

DARTRE. ſ. f. Maladie du cuir en forme de croûte, qui corrompt la peau, & la rend galeuſe & farineuſe. Une *dartre* vive, une *dartre* farineuſe. Les *dartres* cauſent de grandes demangeaiſons.

DARTRE, ſe dit auſſi des ulceres qui viennent à la croupe & à l'encolure des chevaux, qui les obligent à ſe gratter & à augmenter l'ulceſe. Quelques-uns croyent que ce mot vient de *dartos*, qui ſignifie la tunique qui environne les nerfs portants les teſticules, à cauſe que la cuiſſon ſe fait le plus ſouvent en ces parties-là.

D A T.

DATIF. ſ. m. Terme de Grammaire. C'eſt le troiſiéme cas de la declinaiſon du nom. *Le nominatif*, le genitif, le *datif*. Ce verbe gouverne le *datif*.

DATIVE. adj. f. C'eſt une épithete qu'on donne en Droit aux tutelles, quand le Teſtateur a nommé par ſon teſtament un Tuteur à ſes enfans. En France les tutelles *datives* ne ſont point en uſage.

DATTAIRE. ſ. m. Officier le plus conſiderable de la Chancelerie Romaine, dont eſt pourveu un Prelat; & quand c'eſt un Cardinal, on l'appelle *Prodattaire*: par les mains duquel paſſent tous les Benefices vacants, (hors les Conſiſtoriaux) leſquels il confere de plein droit. Ce nom vient de ce qu'il mettoit autrefois luy-même la date à toutes les ſupplicques. Il y a auſſi un *Sous-dattaire*, & un *Datteur* ou Officier particulier pour le *per obitum*. Il a une infinité d'Officiers ſous luy, comme les Reviſeurs, Officiers des petites dattes, de la Compotende, vingt Regiſtrateurs, & quatre Maiſtres du Regiſtre qui mettent la marque de leur regiſtrement par une grande R au dos de toutes les ſignatures, &c.

DATTE. ſ. f. Marque du jour ou du lieu où une action a été faite, où un acte a été donné & paſſé. Les lettres de Chancelerie de vieille *datte* & ſurannée ne ſervent plus de rien. Les nouvelles de plus fraiſche *datte* ſont les plus eſtimées. La *datte* de ce contract eſt fauſſe, il a été antidaté.

On dit qu'un homme eſt le premier en *datte*, pour dire, qu'il eſt le premier, qu'il a l'avantage du temps. On colloque les creanciers en ordre ſelon la *datte* de leurs contracts; les premiers en *datte* ſont preferez.

DATTE, en Chancelerie Romaine, eſt une inſcription qu'on va faire ſur un Regiſtre lors de l'arrivée d'un courrier, qui porte une procuration de reſignation, ou une autre

tre demande de Benefice. Quand une proviſion eſt accordée, elle porte la *datte* du jour qu'elle a été retenuë. On a couſtume de retenir pluſieurs *dattes* pour empêcher le concours des impetrations; car quand il y en a pluſieurs d'une même *datte*, elles ſe détruiſent l'une l'autre.

PETITE DATTE. C'eſt une *datte* retenuë en Cour de Rome ſans envoyer la procuration pour reſigner, ou la retention de pluſieurs *dattes* inutiles, dont les proviſions ne ſont point levées. Il y a un grand Traitté de Dumoulin contre les abus des *petites dattes*. Il y a un Edit du Roy Henry II. qu'on appelle *des petites dattes*, qui regle pluſieurs choſes touchant les priſes de poſſeſſion pour empêcher qu'on ne rende les Benefices hereditaires.

DATTE. ſ. f. C'eſt le fruit du palmier, & une eſpece de prune. On devroit eſcrire *dacte*. Ce fruit ſe cueille en automne avant qu'il ſoit meur; & eſt ſemblable aux myrabolans Arabeſques, ou à nos pruneaux de Tours: & alors il eſt verd en couleur, aſpre & aſtringent. Quand les *dattes* ſont meures, elles deviennent rouſſes, ayant un noyau dur, longuet & fendu par enbas. Son écorce ou ſa couverture, quand elles ſont en fleur, ſont fort differentes, & ont autant de diverſité de couleurs que les figues. Il y en a de noires, de blanches, & de rouſſes. Il y en a de rondes comme pommes, & fort groſſes. Il y en a de petites comme pois cices; d'autres groſſes comme une grenade. Les meilleures ſont les *dattes* royales. Les unes ont des os ou noyaux, les autres n'en ont point. Les unes les ont mols, les autres tendres. Theophraſte. On l'appelle en Latin *dactylus* ou *palmula*, *elate*, ou *ſpata*. On l'appelle auſſi en François *figue royale*, ou *cariottes*. Il y a auſſi des *dattes* d'Inde qui viennent d'un palmier ſauvage qu'on appelle *tamarindos*.

DATTER. v. act. Mettre la datte, ou nommer la datte. On ne *datteit* autrefois les arreſts par rapport, que du Samedy, qui étoit le jour de la prononciation. On dit à un Advocat, *Dattez* la piece dont vous parlez à la Cour. Les Edits ne ſe *dattent* que du mois où ils ont été donnez, ſans cotter le jour. Les declarations & autres lettres ont leur *datte* du jour du ſceau qui eſt marqué au dos des lettres.

DATTERIE. ſ. f. Office du Dattaire, & le lieu où il exerce ſa juriſdiction. Cette ſupplique doit paſſer par la *Datterie*, comme ſont celles qui concernent tous les cas publics; & celle-là par la Penitencerie, comme celles qui regardent le ſecret de la conſcience. La *Datterie* eſt compoſée de trois Officiers, dont le premier eſt le Dattaire, ou Prodattaire; le ſecond eſt le Soudattaire; & le troiſiéme le Prefet des vacances *per obitum*.

DAV.

DAVANTAGE. adv. Plus. Il ne faut pas aimer *davantage* un enfant que l'autre. Dés qu'on eſt homme de bien, on ne doit rien ſouhaitter *davantage*. Quand il fait ce qu'il peut, il ne luy faut rien demander *davantage*.

DAVANTAGE, ſe met auſſi au commencement d'une periode pour ſervir de liaiſon & de tranſition, & ſignifie, En outre, de plus.

DAUBE. ſ. f. Cuiſſon d'une viande qu'on fait bouillir dans une marmite ou un chauderon avec du vin, du lard & des eſpices. Un gigot à la *daube*. Une *daube* d'une oye, &c.

DAUBER. v. act. Battre ſur le dos à coups de poings, comme ſont les petites gens & les écoliers.

DAUBER, ſignifie figurément, Médire de quelqu'un, le railler en ſon abſence. C'eſt un homme qui *daube* tout le monde; mais ſi-toſt qu'il eſt ſorty, les autres *daubent* ſur luy.

DAVIER. ſ. m. Inſtrument de Chirurgie qui ſert à arracher les dents. Il eſt fait en forme de tenailles, dont les pointes ſont fourchuës, & entrent l'une dans l'autre.

DAUPHIN. ſubſt. maſc. Poiſſon de mer vouté ſur le dos, dont la chair reſſemble à celle du bœuf, ou d'un pourceau. On dit qu'Arion fut ſauvé par un *dauphin*. Le *dauphin* eſt nommé la fleſche de la mer. Il eſt agreable à la veuë, & d'une couleur qui change ſelon les divers mouvements qu'il fait. Ses eſcailles ſont fort petites. Il eſt de meilleur gouſt que tous les autres poiſſons. Sa chair a un gouſt de ſauvagine. Il ſuit les vaiſſeaux plûtoſt pour profiter de ce qu'on jette hors le bord, que pour aucun amour qu'il ait pour les hommes. Les poiſſons volans ſont la proye des *dauphins*, & des bonites. Avec tout cela on tient que c'eſt un poiſſon chimerique, & qui n'eſt point en la nature, à ce que m'ont certifié les Jurés Vendeurs de marée, qui diſent qu'on n'en a jamais vû en France, quoy que l'Ordonnance de la Marine en faſſe mention. En Latin *delphinus*. On l'a appellé auſſi *ſimon*, *à ſimis naribus*.

Le *Dauphin* Celeſte eſt une Conſtellation qui conſiſte en dix étoiles de la nature de Saturne, venteuſes & orageuſes.

DAUPHIN, eſt le titre qu'on donne aux aiſnés des Enfants de France, à cauſe du Dauphiné qui fut donné à cette condition par Humbert *Dauphin* de Viennois en 1343. ſous le regne de Philippes de Valois. Voicy l'origine du nom de *Dauphiné*. Un Seigneur nommé *Dauphin* Comte d'Auvergne, d'Albon & de Viennois, laiſſa deux filles, dont une ſurnommée *Dauphine* ayant heritié des Comtés de Viennois & d'Albon, fut tant aimée de ſon mari, qu'il changea le titre de Prince & de Comte en celuy de *Dauphin*, & voulut que ſa Province s'appellaſt *Dauphiné*.

Madame la *Dauphine* eſt la femme de Monſeigneur le *Dauphin*.

On appelle figurément chez les bourgeois un *Dauphin*, le fils unique de la maiſon, ou celuy de la perſonne duquel on a grand ſoin.

En termes de Blaſon, on fait difference entre le *dauphin* vif, & le *dauphin* paſmé. Les armes du Dauphin de Viennois ſont d'or au *dauphin* vif d'azur; & celles du Dauphin d'Auvergne ſont d'or au *dauphin* paſmé d'azur. Il y a cette difference, que le *dauphin* vif a la gueule cloſe; & le paſmé a la gueule bée ou beante, comme évanoui ou expirant. Le vif a un œuil, des dents, & les barbes, creſtes & oreilles d'eſmail different. Le paſmé eſt d'un ſeul eſmail. On dit que les *dauphins* ſont *couchés*, quand ils ont la teſte & la queuë tournées vers la pointe de l'Eſcu.

D'AUTANT. adv. Beaucoup, qui eſt en uſage en cette phraſe: Boire *d'autant*, pour dire, à outrance. Il ſe dit auſſi d'une ſomme fixe & certaine. Quand vous me donnerez cette ſomme ſur ce que vous me devez, vous ſerez quitte *d'autant*.

DAUTANT PLUS, *Dautant mieux*, eſt auſſi adverbe exaggeratif. La vertu eſt *dautant plus* à eſtimer, qu'elle donne la tranquillité de l'ame en ce monde, outre la recompenſe qu'elle reçoit en l'autre. Je vous aime *dautant mieux*, que je voy que vous vivez en honneſte homme.

DAUTANT QUE. Conjonction cauſative. Parce que, veu que, car. Elle ſert à marquer la raiſon de quelque choſe. Il faut ſe mieux veſtir, *dautant qu'il* fait plus froid.

DE.

DE'. ſubſt. maſc. Petit cube d'os ou d'yvoire marqué de points differents en ſes ſix faces, dont pluſieurs étant

jettés, determinent les choſes qu'on laiſſe juger au haſard. Cette queſtion eſt ſi problematique, que je la voudrois decider à trois *dés*. C'eſt ce que les Anciens ont entendu par ce mot *alea judiciorum*, ou le *haſard des jugements*. Ce mot vient de *dati*, qu'on a dit par corruption de *dadi* à *dando*, qui ſe trouve dans les Auteurs. Menage. Acariſius le derive *à digitis*, parce qu'on les joüe avec les doigts: d'où vient qu'on a dit auſſi *digitale*, pour dire un *dé à coudre*. D'autres diſent que c'eſt un vieux mot Gaulois, parce qu'en Bas-Breton on appelle encore *diz*, un *cube*, un *dé* à joüer. Du Cange croit qu'il vient du vieux Gaulois *jus de De*, ou de *judicium Dei*, c'eſt à dire, le jugement du ſort, du haſard, de la Providence; car on diſoit autrefois, *juſſum* pour *judicium*; & les Poëtes ont dit *De* pour *Dieu*, & depuis *Des* ou *Dies*, d'où on a fait *Deus*, & *Decius*, qui eſt un nom qu'on a donné au *dé*.

DÉ, ſe dit particulierement de pluſieurs jeux où l'on met ſon argent au haſard du ſort des *dés*: comme, Joüer à trois *dés*, à la raſle, à la chance, à quinquenoüe, &c.

En ce ſens on appelle *dés pipés*, ou *chargés*, des *dés* où on a mis du plomb, ou du vif-argent en un des coſtés, pour les faire arreſter ſur un point pluſtoſt que ſur l'autre. Dans les Academies de Jeu on les appelle des *boutons*. Tenir le *dé*, c'eſt, Jetter pluſieurs fois de ſuitte le *dé*. Rompre le *dé*, c'eſt, Brouiller le *dé* avant qu'on ait vû ce qu'il porte. Quitter le *dé*, c'eſt, Ne vouloir pas tenir ce qu'un autre veut joüer.

DÉ, ſe dit figurément en choſes morales, Tenir le *dé*, pour dire, Se rendre maiſtre d'une converſation, & y vouloir parler toûjours: Rompre le *dé*, Interrompre quelqu'un, prendre la parole ſur luy, & le contredire: Quitter le *dé*, pour dire, Quitter la partie, ou donner gagné à celuy qui diſpute quelque choſe: Flatter le *dé*, pour dire, Ne pas parler franchement & librement de quelque choſe. On dit auſſi, Le *dé* en eſt jetté, pour dire, La reſolution en eſt priſe: ce qui reſpond au proverbe Latin, *Jacta eſt alea*.

DÉ, en termes d'Architecture, eſt un cube de pierre qu'on met ſous les pieds d'une ſtatuë, & ſur ſon piedeſtal pour l'eſlever & la faire paroître davantage. On le dit auſſi de la partie d'un piedeſtal qui eſt entre ſa baſe & ſa corniche, qu'on appelle le *vif* du piedeſtal.

DÉ, ſignifie auſſi un petit morceau de cuivre, d'argent, ou d'yvoire avec pluſieurs petites hacheures, ou petits creux, que ceux qui travaillent en linge ou en couſture mettent au bout des doigts pour arreſter le cul de leur aiguille, & leur aider à la pouſſer ſans qu'elle entre dans la chair. Ce mot, ſelon Menage, vient de *digitale*.

DE. Article du genitif, qui ſert quelquefois de prepoſition, & ſouvent d'adverbe. Le fils *de* Pierre, *de* Jacques. On dit auſſi, Il eſt né *de* bon lieu, *de* bon pere & *de* bonne mere. Je tiens cela *de* luy. Il eſt allé *de* Paris à Lyon. *De* cent ans en cent ans cette Comete reparoiſt. Cela eſt diſtant *de* cent lieuës. Vous ne me verrez *de* trois mois. Cette eſtoffe a une aune *de* large. Cette allée a cent toiſes *de* long. On navige *de* jour & *de* nuit. Il eſt mort *de* pleureſie. Cela eſt *de* bon cr, *de* bonne eſtoffe. Du bond & *de* volée. *De* gré à gré. *De* pied ferme. D'avanture. *De* par le Roy. D'où venez-vous?

DE CE QUE. Conjonction cauſative dont ſe ſert ordinairement Mr. Deſcartes. *De ce que* nous voyons un tel effet, il s'enſuit, &c.

DE, entre auſſi en la compoſition de pluſieurs mots tant noms que verbes, adverbes, dont il change la ſignification, comme on verra à leur ordre.

D E B.

DEBACLE. ſubſt. fem. Action par laquelle on deſbaraſſe les ports, & on en retire les vaiſſeaux vuides, pour approcher du rivage ceux qui ſont chargez. Il y a un jour precis ou ordonné pour faire la *debacle*.

DEBACLE, ſe dit auſſi par extenſion, de la rupture des glaces qui ſe fait tout à coup, lors que les rivieres ont été priſes long-temps. La *debacle* fait ſouvent un grand deſordre. La *debacle* d'une telle année a emporté pluſieurs ponts & moulins.

DEBACLER. v. act. Desbaraſſer les ports.

DEBACLER, ſe dit abſolument des rivieres dont les glaces viennent à ſe rompre tout à coup. Cette nuit la riviere a *debaclé*, & a cauſé bien du deſordre.

DEBACLER, ſignifie auſſi, Oſter les barres des portes & feneſtres des maiſons qui étoient fermées, & les ouvrir. On a *debaclé* cette maiſon pour l'airer, il y avoit long-temps qu'elle étoit fermée & baclée.

DEBACLER, ſe dit auſſi de pluſieurs perſonnes ou Marchands qui deſmenagent, qui oſtent leurs meubles & leurs marchandiſes en même temps. Le terme de la Foire eſt expiré aujourd'huy, tous les Marchands *debaclent*. La crainte des eaux fait que tout le monde *debacle* ſur le Pont au Change.

DEBACLEUR. ſ. m. Officier de ville qui commande ſur le port quand il faut debacler, pour faire ſortir les vaiſſeaux vuides qui ſont ſur le rivage, & en faire approcher les autres qui en ſont plus éloignez. Les Ordonnances de la ville, Chap. 4. portent des reglements ſur la charge des *Debacleurs*, & entre autres, qu'ils ne doivent rien prendre des Marchands pour le debaclage.

DEBAGOULER. v. act. Vomir, degueuler. Ce mot n'eſt en uſage que parmy le peuple, où on le dit plus ſouvent au figuré, & il ſignifie alors, Dire indiſcretement tout ce qu'on ſçait. On a confronté à ce criminel ſon complice, qui a tout *debagoulé*, qui a dit tout le ſecret de l'affaire.

DEBALLER, ou *deſemballer*. v. act. Ouvrir, deffaire une balle. Il faut *deballer* les marchandiſes aux Doüanes.

DEBALLER, ſignifie auſſi, Quitter une Foire ou un marché, & remettre ſes marchandiſes en balle. Quand la franchiſe d'une Foire eſt finie, il faut *deballer*.

DEBALLÉ, ÉE. part.

DEBANDADE. ſ. f. qui ne ſe dit plus qu'adverbialement en ces phraſes, Aller à la *debandade*, Vivre à la *debandade*, c'eſt à dire, à la maniere des ſoldats qui ſe debandent, qui vivent en libertinage & ſans diſcipline.

DEBANDER. v. act. Oſter la bande d'une playe, le bandeau de deſſus les yeux. Le bras de cet homme qui a été ſeigné s'eſt *debandé*. *Debander* un Colinmaillard.

DEBANDER, ſe dit auſſi des choſes qui font reſſort, lors qu'on les laiſſe en liberté, & qu'elles ſe deſtendent. *Debander* un arc, un piſtolet.

DEBANDER, ſe dit auſſi de la ceſſation de l'érection naturelle, dont les Matrones faiſoient autrefois rapport devant le Juge d'Egliſe.

DEBANDER, avec le pronom perſonnel, ſignifie, Quitter un party, une compagnie où on eſt enrollé, deſerter. Le manque des vivres a fait *debander* l'armée.

DEBANDER, ſe dit auſſi figurément du froid & de la gelée, quand il ſe radoucit. Le temps s'eſt *debandé* depuis le matin.

DEBANDÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

DEBAPTISER. v. act. Perdre la grace du Baptéme, y renoncer. Il ne ſe dit qu'en cette phraſe odieuſe: Je veux être *debapriſé*, je me ſerois *debapriſer*, pluſtoſt que de faire une telle affaire.

DEBARASSER, ou *Deſembaraſſer*. v. act. Oſter l'embarras, tirer d'un embarras. On a du mal à Paris de ſe *debaraſſer* des carroſſes. Cette foreſt eſt ſi eſpaiſſe, qu'on

qu'on a de là peine à s'en *deſembaraſſer*. On ne peut ſe *debaraſſer*, ſe deffaire de cet importun.

DEBARASSER, ſe dit figurément en choſes morales. Il faut ſe mettre en retraite pour ſe *debaraſſer* des intrigues du monde, & vacquer à la contemplation. Il s'eſt *debaraſſé* l'eſprit de toutes affaires, en mettant ſon fils en poſſeſſion de ſon bien.

DEBARASSÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

DEBARBOUILLER. v. act. Oſter la ſaleté qui gaſtoit le viſage ou les mains. Cette femme paſſe la moitié du jour à ſa toilette à ſe parer & à ſe *debarbouiller*.

DEBARBOUILLÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

DEBARDAGE. ſ. m. Action par laquelle on décharge un bateau de ſes marchandiſes. Les Marchands de bois, de fagots & de cotrets doivent payer le *debardage*, & livrer le bois à terre.

DEBARDER. v. act. Décharger un bateau de bois, & l'apporter ſur le rivage pour l'empiler, ou pour le tranſporter; ce qui ſe faiſoit autrefois avec un bard, & qu'on fait maintenant ſur des crochets.

DÉBARDEUR. ſ. m. Celuy qui décharge les bateaux de bois. Ce ſont les Marchands qui payent les *Debardeurs*.

DEBARQUEMENT. ſ. m. Sortie du vaiſſeau, deſcente. Les ennemis retranchez ſur le rivage nous attendoient au *debarquement*.

DEBARQUER. v. act. Mettre hors du vaiſſeau. On a *debarqué* les malades en un tel port. Ce Marchand a fait *debarquer* toutes ſes marchandiſes. On *debarqua* en tel lieu.

DEBARQUÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

DEBARRER. v. act. Oſter les barres d'une porte, d'une feneſtre.

DEBARRÉ, ÉE. part. & adj.

On dit d'une eſpinette, d'un luth, ou autre inſtrument de Muſique, qu'il eſt *debarré*, quand on a oſté ce qui en ſoûtient la table.

DEBASTER. v. act. Oſter le baſt d'un mulet, d'un cheval, d'un aſne.

DEBASTÉ, ÉE. part. & adj.

On dit proverbialement d'un homme dangereux pour les femmes, que c'eſt un vray aſne *debaſté*.

DEBAT. ſ. m. Conteſtation en matiere civile. Quand on a quelque *debat*, il faut tâcher de le vuider à l'amiable. Les voiſins qui aiment à chicaner ſont ſouvent en *debat*, en conteſtation.

DEBATS, en termes du Palais, ſont des eſcritures qu'on fournit ſur chaque conteſtation qu'on fait ſur les articles d'un compte. On a appointé les parties à fournir de *debats* & de ſouſtenements.

On dit en proverbe, Entre eux le *debat*, pour dire, qu'on ne prend point d'intereſt aux affaires d'autruy.

DEBATTRE. v. act. Conteſter, plaider. *Debattre* un compte, un teſtament, une ſucceſſion. Cette queſtion a été long-temps *debattuë* dans l'Egliſe.

SE DEBATTRE, ſe dit des violentes agitations du corps. Ce priſonnier s'eſt bien *debattu* entre les mains des Sergents. Un ſaumon pris dans des filets les rompt ſouvent en ſe *debattant*.

DEBATTRE, ſe dit figurément en choſes ſpirituelles. Les Philoſophes ſe *debattent* ſouvent ſur pluſieurs queſtions vaines & impoſſibles à decider.

On dit proverbialement, Se *debattre* de la chappe à l'Evêque, pour dire, Conteſter ſur des choſes qui ne nous regardent point, d'où il ne nous vient aucun profit. On dit auſſi, Il ſe *debat* comme un Procureur qui ſe meurt, qui a peur d'être damné.

DEBET. ſ. m. Terme de Pratique, qui ſe dit de ce qui ſe trouve deu par un Comptable aprés l'arreſté de ſon compte. Beaucoup de parties ſaiſies demeurent en *debet* de quittance. Un *debet* de clair, ou d'une ſomme liquide. Pluſieurs Treſoriers payent leur charge en *debets*, qu'ils s'obligent de payer à l'acquit de leur predeceſſeur. On fait la recherche des *debets* des Comptables. On le dit auſſi des parties données à credit qui ſont ſur les livres des Marchands.

DEBIFFER. v. act. Gaſter, mettre en deſordre. La débauche continuelle l'a tellement *debiffé*, qu'il ne s'en ſçauroit remettre, il a l'eſtomac tout *debiffé*.

DEBIFFÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

DEBILE. adj. m. & f. Qui n'a pas les forces qu'il doit avoir naturellement & ordinairement. On a les jambes *debiles* aprés de longues maladies. Un eſtomac *debile* doit obſerver un grand regime.

DEBILE, ſe dit figurément en choſes ſpirituelles. Un eſprit *debile* eſt celuy qui eſt foible, ſimple, avec peu de connoiſſance & de fermeté. Une memoire *debile*, qui ne retient pas facilement. Une imagination *debile*, qui ſe forme pluſieurs viſions & chimeres vaines qui l'épouvantent.

DEBILEMENT. adv. D'une maniere debile. Ce convaleſcent marche encore fort *debilement*.

DEBILITATION. ſ. f. Action par laquelle on devient foible. Il ſe fait une inſenſible *debilitation* du corps & de l'eſprit à meſure que l'on vieillit.

DEBILITE. ſ. f. Foibleſſe. *Debilité* de veuë. *Debilité* de jambes, d'eſtomac: & au figuré, *Debilité* d'eſprit, pour dire, imbecillité.

DEBILITER. v. act. Rendre foible. Le trop de lecture *debilite* la veuë. Les bains, le vin *debilitent* les nerfs. Les trop frequentes ſaignées *debilitent* un malade.

DEBILLER. v. act. Deſtacher les chevaux qui tirent les bateaux ſur les rivieres. Il y a pluſieurs ponts à paſſer en cette navigation, il faut *debiller* à tout moment.

DEBIT. ſ. m. Vente facile & frequente d'une marchandiſe. C'eſt le grand *debit* qui enrichit les Marchands. Le bon marché facilite le *debit*. La nouveauté d'une eſtoffe luy donne un grand *debit*. Les nouvelles ſont d'un grand *debit* dans les Provinces. Les Livres de bagatelles ſont d'un plus prompt *debit* que les Livres ſerieux.

DEBIT, ſe dit figurément en choſes ſpirituelles. C'eſt un homme qui parle bien, il a un beau *debit*.

DEBITER. v. act. Vendre promptement & facilement ſa marchandiſe. On *debite* plus en un jour de Foire, qu'on ne fait en la boutique en un mois. Ce mot vient de *debet*, car la premiere ſignification de *debiter* étoit de vendre à credit, ce qui eſt le vray moyen de faciliter une vente.

DEBITER, ſignifie auſſi, Exploiter le bois dans une foreſt, c'eſt à dire, Faire du bois d'ouvrage, de ſente, de la latte tant quarrée que volice, eſchalats, merrein à futailles, contrelattes, planches, membrures, chevrons, poteaux, ſolives, battans, limons d'eſcaliers, gouttieres, rais, cordes, cotrets, fagots & charbon.

DEBITER, chez les Artiſans, ſignifie auſſi, Couppper, refendre, & marquer le bois ſuivant les longueurs & largeurs qu'il doit avoir. *Une ſcie à debiter.*

On dit figurément, qu'un homme *debite* bien, pour dire, qu'il dit bien ce qu'il dit, qu'il recite agreablement, qu'il a un grand nombre de contes & d'hiſtoires; qu'il *debite* des nouvelles, pour dire, qu'il les apprend, qu'il les publie.

DEBITEUR. ſ. m. qui ne ſe dit qu'en cette phraſe: C'eſt un *debiteur* de nouvelles, celuy qui a de couſtume de dire, de debiter des nouvelles.

DEBITEUR. ſ. m. DEBITRICE. ſ. f. Homme ou femme qui doivent. Un *debiteur* doit ſatisfaire autant qu'il peut ſes creanciers. Vous m'eſtes venu voir, vous m'avez obligé en cent rencontres, je ſuis voſtre *debiteur* en toutes manieres.

DEBITIS. ſ. m. Terme de Chancelerie. C'eſt un man-

mandement general ou compulſoire obtenu à la Chancelerie Royale pour contraindre les debiteurs par ſaiſie, vente & exploitation de leurs biens, à payer ce qu'ils doivent à l'impetrant ſelon qu'ils y ſont obligez. On ſe ſervoit de ces lettres, quand l'obligation étoit paſſée par d'autres Notaires que de Cour Laye, parce que c'étoit un inſtrument qui ne portoit point d'execution ni d'hypotheque; & quand il y avoit appel interjetté de telles executions, il reſſortiſſoit à la Cour du Parlement, & non par devant le Juge Royal. Ces lettres ſont maintenant hors d'uſage.

DEBLAY. ſubſt. maſc. Terme populaire qui ſignifie, Degagement, deffaite d'une perſonne, ou d'une choſe qui importune, qui eſt à charge. C'eſt un beau *deblay*.

DEBLAYER. verb. act. Deffaire d'un importun, d'une choſe qui eſt onereuſe, incommode. Ce Marchand forain m'a *deblayé* de cette meſchante marchandiſe, de ce garde-boutique. Ce mot s'eſt dit originairement des Marchands de bled qui s'étoient deffaits du bled qui occupoit & embarraſſoit leurs greniers: & on a dit autrefois *deblayer* au propre, pour ſignifier *moiſſonner* un champ, en coupper & oſter le bled; comme on a dit *emblaver* & *ablayer* une terre, pour dire, l'enſemencer en bled; & *ablais*, pour dire le bled pendant par les racines, comme on voit en pluſieurs Couſtumes, qui diſent auſſi *bleer*, ou *debleer*. Ce mot vient de *bladare*, ou de *bladiare*, qu'on a dit en la baſſe Latinité pour ſignifier *moiſſonner des bleds*.

DEBOESTER. v. act. Diſloquer un os, le faire ſortir de ſa boëſte naturelle.

DEBOESTER, ſe dit auſſi des pieces de bois aſſemblées qui ſont ſorties de leurs mortoiſes. Cette bordure de tableau eſt *deboëſtée*.

DEBOESTÉ, ÉE. part. & adj.

DEBOIRE. ſ. m. Mauvais gouſt qui reſte en la bouche aprés avoir beu quelque liqueur corrompuë ou deſagreable.

DEBOIRE, ſe dit figurément en Morale, des chagrins qui reſtent aprés qu'une affaire a eu un mauvais ſuccés, ou aprés qu'on a receu quelques mauvais traitemens. Les Courtiſans ſont ſouvent ſujets d'avoir de faſcheux *deboires* à eſſuyer.

DEBONDER. v. act. n. Laſcher ou oſter la bonde d'un eſtang. Quand on veut peſcher un eſtang, il faut le *debonder* & laſcher la bonde, afin de le mettre en cours, & de laiſſer eſcouler les eaux. Avec le pronom perſonnel, il ſe dit en parlant des eaux qui s'eſpandent avec violence par les ouvertures qu'elles trouvent. Cette chauſſée eſt rompuë, les eaux ſe *debondent* dans les prairies. Quand les eſcluſes & les digues de Hollande ſont rompuës, la mer *debonde* dans les campagnes.

DEBONDER, ſe dit auſſi des humeurs qui ſont dans le corps. Quand la bile ſe *debonde*, elle fait de grands ravages. Quand le ventre ſe *debonde* & ſe deſcharge, le corps en eſt fort ſoûlagé. Ses yeux ſe *debonderent* en larmes. On dit auſſi, que le peuple ſe *debonde*, quand il ſort en foule & en confuſion hors de la ville, ou en quelques autres lieux.

DEBONDER, ſe dit figurément en choſes morales. Sa colere s'eſt *debondée* en injures, en invectives. Un Poëte reüſſit bien, quand ſa veine & ſa verve ſe *debondent*. Aprés s'être teu long-temps, enfin il ſe *debonda* & ſe deſchargea le cœur.

DEBONDONNER. verb. act. Oſter le bondon. On a trop toſt bondonné ces muids, il les faut *debondonner*, les laiſſer *debondonnez* durant quelque temps.

DEBONNAIRE. adj. m. & f. Doux, gracieux, clement. Louïs *le Debonnaire* ou le Pieux, Roy de France, étoit fils de Charlemagne. St. Louïs étoit un Prince *debonnaire*. Il n'eſt plus gueres en uſage en bonne part, ſuivant ce qu'a dit Balſac: Ils ont nommé le *debonnaire*, celuy qu'ils n'ont oſé nommer le ſot. Paſquier aprés Henry Eſtienne dit que ce mot eſt compoſé de ces trois mots, *de bonne aire*. Mais Menage, à cauſe que cette ſignification eſt trop éloignée, tient qu'il vient de *bonus* & *benarius*.

DEBONNAIREMENT. adv. D'une maniere debonnaire. Un victorieux eſt bien loüable, lors qu'il traitte ſes ennemis *debonnairement*, qu'il leur pardonne.

DEBONNAIRETE'. ſ. f. Qualité de celuy qui eſt d'humeur debonnaire. La *debonnaireté* ſied bien à un Prince.

DEBORD. ſ. m. Ce qui ſert ou qui paſſe au delà du bord. On le dit en termes de monnoyes de cette ſaillie qui eſt hors les bords des flans des monnoyes, qui eſt au delà du cordon de la legende.

DEBORDEMENT. ſ. m. Inondation des rivieres qui ſortent hors de leur lit. Les Anciens ſe ſont vainement tourmentez à trouver les cauſes du *debordement* du Nil, quoy qu'il fuſt aiſé de les trouver, comme on a fait depuis

DEBORDEMENT, ſignifie encore une inondation de peuples qui viennent avec des armées nombreuſes ravager les Provinces éloignées. L'Empire Romain n'a pû ſoûtenir le *debordement* des nations du Nord, des Gots, des Vandales, &c.

DEBORDEMENT, ſe dit auſſi des humeurs qui ſe degorgent. Le *debordement* de la bile cauſe la jauniſſe.

DEBORDEMENT, ſignifie figurément, Débauche, diſſolution en paroles, en actions. Cette fille eſt dans un grand *debordement*.

DEBORDER. v. act. Oſter les bords d'un chapeau, d'un manteau, d'un habit, d'une juppe.

DEBORDER. v. n. Paſſer par deſſus les bords, hors de ſon lit & de ſon lieu naturel. La fonte des neiges fait *deborder* les rivieres, fait que les eſtangs ſe *debordent*.

DEBORDER, ſe dit auſſi des choſes qui avancent au delà d'une autre. Il faut rogner cette doublure, elle *deborde* d'un grand doigt. Les paſſements, les paſſepoils *debordent* au delà des couſtures. Cette maiſon *deborde* dans la ruë. Le cordon *deborde* tout le long d'un baſtiment.

DEBORDER, ſe dit encore des humeurs du corps, quand elles ſont en telle abondance, qu'elles ne peuvent être contenuës dans les vaiſſeaux. Quand la bile ſe *deborde*, elle fait de grands ravages.

DEBORDER, en termes de Marine, ſe dit d'un vaiſſeau qui ſe degage du bord d'un autre qui l'avoit abordé, & qui y étoit attaché par un grapin ou autres amarres, ou qui ſe détache d'un bruſlot.

DEBORDER, ſe dit figurément en Morale des paſſions vicieuſes & exceſſives. Neron ſur la fin de ſon Empire ſe *deborda* en toutes ſortes de vices. Cet homme eſt prompt & ſe *deborde* en injures. On dit auſſi, les nations barbares ont *debordé* dans toutes les Provinces de l'Empire Romain.

DEBORDÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

On appelle une perſonne *debordée*, qui eſt diſſoluë tant en ſes paroles, qu'en ſes actions. Il mene une vie *debordée*.

DEBOTTER. v. act. Oſter les bottes de quelqu'un. Le valet de chambre eſt celuy qui *debotte* ſon maiſtre. Se *debotter*, c'eſt, Tirer ſes bottes avec un tire-bottes.

DEBOTTÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

DEBOUCHER. verb. act. Oſter ce qui bouche, deſgombrer. On a *debouché* ces bouteilles, le vin eſt gaſté. On a *debouché* les égouſts qui étoient engombrez. On a *debouché* les paſſages de cette ville inveſtie. Il a le ventre dur, il le faut *deboucher* par des remedes laxatifs.

DEBOUCHÉ, ÉE. part. & adj.

DEBOUILLIR. verb. act. Terme de Teinturier. C'eſt, Eſprouver la bonté ou la fauſſeté d'une teinture.

On fait bouillir des eſchantillons d'eſtoffe demie-heure dans des eaux ſures avec un poids égal d'alun & de tartre, ou du ſavon, ou du jus de citron ; & alors les couleurs ſe changent. Par exemple, l'eſchantillon noir qui aura été gueſdé deviendra bleuſtre tirant ſur le verd-brun. S'il a été gueſdé & garancé, il deviendra minime. Et celuy-cy qui n'aura été ni gueſdé, ni garancé, ne verdira point, mais deviendra d'une couleur entre jaune & fauve. On voit auſſi par le *debouilli*, ſi les eſtoffes ont été bien engallées & noircies. On fait auſſi *debouillir* un eſchantillon de la couleur matrice qui ſe garde au Bureau, qui a été teinte dans les regles, pour en juger par la comparaiſon des uns aux autres. Le bleu ne manque jamais dans le *debouilli*, ſi la teinture en eſt bonne. On fait des demi-*debouillis* & des quarts de *debouillis*, en mettant moins peſant d'alun & de tartre, ou en les faiſant bouillir moins de temps. La maniere de faire le *debouilli* eſt amplement deſcrite dans les Statuts des Teinturiers de l'année 1669.

DEBOUILLI, IE. part. paſſ. & adj. On dit auſſi au ſubſt. Un *debouilli*.

DEBOURRER. v. act. au propre ſignifie, Oſter la bourre ; mais il n'eſt gueres en uſage qu'au figuré, & ſignifie, Apprendre à vivre à quelqu'un, le façonner dans le monde, l'avancer dans l'eſtude. Cet homme eſtoit fort groſſier quand il vint à Paris, mais il s'eſt bien *debourré* à la Cour. Cet eſcolier s'eſt déjà *debourré*, & commence à parler Latin. La frequentation du beau monde *debourre* bien les Provinciaux.

DEBOURRÉ, ÉE. part. & adj.

DEBOURSEMENT. ſ. maſc. Payement qu'on fait des deniers qu'on tire de la bourſe. Le rembourſement des frais n'égale jamais ceux du *debourſement*, ou ce qu'on a debourſé.

DEBOURSER. verb. act. Tirer de l'argent de ſa bourſe pour faire quelque dépenſe. Il a *debourſé* tant d'argent pour les affaires de ſon maiſtre, il eſt juſte qu'on le luy rende.

DEBOURSÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. & quelquefois ſubſt. Il faut rendre l'argent *debourſé* par noſtre ordre. On ne peut rien rabattre ſur le *debourſé*. Il luy faut allouer ſon *debourſé*.

DEBOUT. adv. D'une maniere droite, ſur les pieds, à plomb. Les Juifs étoient obligez de manger l'Agneau Paſcal tout *debout*. On a dit qu'il falloit qu'un Empereur mourût *debout*. Il faut être *debout* & teſte nuë devant ceux à qui on doit du reſpect. Le bois qui eſt *debout* dans les foreſts, c'eſt celuy qui n'eſt point abattu. Regnier a dit agreablement :

Et du haut des maiſons tomboit un tel degout,
Que des chiens alterez pouvoient boire *debout*.

On dit auſſi, que du beſtail paſſe *debout* dans une ville, pour dire, qu'il n'y couche point, n'y eſt point vendu, & qu'il ne doit point les droits d'entrée.

DEBOUT, ſe dit auſſi de ceux qui ne ſont point couchez. Cet homme a été long-temps alité, mais maintenant il eſt *debout*. On dit auſſi d'un homme fort aſſoupi, qu'il dort tout *debout*. Quand on éveille quelqu'un à la haſte, on luy crie, *Debout*, *debout* ; ſus *debout*, il eſt grand jour.

DEBOUT, ſe dit des baſtimens anciens qui ſubſiſtent encore. Le Coliſée eſt encore *debout*, quoy que Rome ait été ſept fois priſe par les Barbares ou les eſtrangers.

DEBOUT, ſe dit auſſi des gens qui ont reſiſté aux aſſauts de la fortune. Ce Marchand malgré les pertes qu'il a faites eſt encore *debout*.

DEBOUT, ſe dit proverbialement en ces phraſes. On eſt plus couché que *debout*, pour dire, que la vie eſt bien plus courte que l'éternité. On dit qu'un homme ne ſçauroit tomber que *debout*, quand il eſt tellement appuyé de parens & d'amis, que quelque malheur qui luy arrive, il a toûjours des reſſources. On appelle auſſi des contes à dormir *debout*, des contes fabuleux & ennuyeux avec leſquels on amuſe & on endort les enfans. On dit pareillement à ceux qui font de vaines promeſſes auxquelles on n'adjouſte pas foy, ou qui font de vains raiſonnemens qui ne perſuadent point, que ce ſont des contes à dormir *debout*.

DEBOUT, en termes de Blaſon, ſe dit des animaux qu'on repreſente tout droits & poſez ſur les pieds de derriere. On voit des Eſcus où il y a des ours, des eſcurieux, des boucs, &c. qui ſont *debout*, ou peints de cette ſorte.

DEBOUTER. v. act. Terme de Palais. Rejetter la requeſte, la demande qu'on fait en Juſtice. Ce chicaneur a été *debouté* par arreſt de toutes ſes pretentions. La formule de prononcer eſt telle : La Cour a *debouté* & *deboute* le demandeur de ſa demande, de l'enterinement de ſes lettres, & l'a condamné aux deſpens.

DEBOUTÉ, ÉE. part. & adj.

On appelle un *debouté* de deffenſes, un jugement qui ſe donnoit avant la derniere Ordonnance, par lequel un deffendeur étoit *debouté* de donner des deffenſes, faute de les avoir données en temps & lieu : & le demandeur étoit receu à verifier ſa demande tant par titres, que par témoins.

DEBOUTONNER. v. act. Faire ſortir les boutons de leurs ganſes, ou boutonnieres.

DEBOUTONNÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. Qui a le pourpoint ouvert. Il eſt malſeant de paroiſtre dans une compagnie tout *deboutonné*.

On dit proverbialement, Rire à ventre *deboutonné*, pour dire, Rire de toute ſa force. Rabelais pour ſe moquer de cette phraſe y adjouſte : Car autrefois on *ſe boutonnoit* le ventre.

DEBREDOUILLER. v. act. Terme de Joüeurs de Triquetrac. Oſter la bredouille. Quand on gagne quelques points aprés celuy qui avoit marqué bredouille, on le fait *debredouiller*, on luy fait oſter la marque de la bredouille.

DEBRIDER. verb. act. Oſter la bride d'un cheval. *Debridez* mon cheval, je ne veux plus ſortir. Ce cheval s'eſt *debridé* tout ſeul. Nous avons fait dix lieuës ſans *debrider*, tout d'une traitte.

DEBRIDER, ſe dit figurément en parlant de pluſieurs travaux qu'on fait ſans diſcontinuation. Ces manœuvres ont travaillé continuellement & ſans *debrider*.

DEBRIDER, ſe dit populairement de pluſieurs choſes qu'on fait à la haſte. Quelque bon repas qu'on ſerve à ces goinfres, ils l'ont bientoſt *debridé*. Rabelais appelle Frere Jean, un beau *debrideur* de Matines.

DEBRIDÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

DEBRIS. ſ. m. Ruine d'édifices. On voit encore en Orient les *debris*, les pitoyables reſtes des villes de l'antiquité. Il y a eu un grand *debris* à Raguſe par un tremblement de terre. Ce ſont là les triſtes *debris* de la guerre civile.

DEBRIS, ſe dit plus particulierement des vaiſſeaux qui periſſent ſur la mer. Il n'a ſauvé que peu de choſe du *debris* de ſon naufrage. La mer jetta ſur les bords pluſieurs pieces du *debris* de ces vaiſſeaux.

DEBRIS, ſe dit figurément en choſes morales. Il a ſauvé beaucoup de bons effets du *débris* de ſa fortune. Il a rallié le *debris* de ſon armée, pour tenter encore une fois le combat.

DEBRIS, ſe dit auſſi de ce qui ſe caſſe & ſe briſe en une maiſon, où il aborde beaucoup de monde. Il faut qu'un hoſtelier faſſe état de telle ſomme tous les ans pour le *debris* qui ſe fait en ſa maiſon. En pluſieurs lieux on fait payer tant pour le *debris* des maiſons où on loge. Quand le Roy loge quelque part, il fait payer tant pour le *debris*.

DEBROUILLEMENT. ſ. m. Action par laquelle on demeſle, on debrouille une choſe embrouillée. Le *debrouillement* du chaos. Il n'y avoit que cet Intendant qui fût capable du *debrouillement* des affaires de cette maiſon.

DEBROUILLER. v. act. Oſter la confuſion, mettre les choſes en ordre. J'ay *debrouillé* tous mes Livres, mes papiers. Un habile Rapporteur ſçait bien *debrouiller* une affaire, la mettre en ſon jour. Les Scaligers, Lipſes, Caſaubons & autres Critiques du dernier ſiecle ont fort *debrouillé* les ſciences.

DEBROUILLER, ſignifie auſſi, Appercevoir, commencer à voir clair. J'ay à la fin *debrouillé* cette intrigue. J'ay quelque idée confuſe de ce viſage, je taſche dans mon eſprit à la *debrouiller*.

DEBROUILLÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

DEBUSQUER. v. n. Sortir du bois. Dés que le loup eut *debuſqué*, on mit les chiens aprés luy.

DEBUSQUER, ſignifie figurément, Chaſſer un homme d'un lieu qu'il a occupé. Ce Capitaine avoit occupé ce chaſteau, mais on l'en a *debuſqué*. Cet homme s'étoit intrus dans ce Benefice, mais on l'en a *debuſqué*, ou depoſſedé.

DEBUSQUÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

DEBUT. ſ. m. Commencement d'une partie. Dés que j'ay vû ſon *debut*, j'ay bien jugé qu'il perdroit la partie.

On dit qu'une choſe eſt en beau *debut*, pour dire, qu'on la peut mirer, abattre facilement, ou la jetter loin du but.

DEBUT, ſe dit figurément en Morale de toutes les entrepriſes, de toutes les affaires qu'on commence, des diſcours, des ouvrages. Quand on vient à la Cour, on prend garde au premier *debut*. Le *debut* de ce Livre eſt beau, mais il ne ſe ſoûtient pas long-temps.

DEBUTER. v. act. & n. Deſtourner une balle, une boule qui eſtoit auprés du but. C'eſt un avantage de jouer le dernier à la boule, car on *debute* les autres.

DEBUTER, ſignifie auſſi, Commencer une partie. Ce joüeur a ſi bien *debuté*, que je parierois pour luy.

DEBUTER, ſignifie auſſi, Commencer quelque autre choſe. Cet Advocat a plaidé ſa premiere cauſe, & a *debuté* par une ſottiſe. Toute la fortune d'un homme qui entre à la Cour conſiſte à bien *debuter*, à ſe mettre d'abord en bonne reputation.

DEBUTER, ſe dit ſouvent ironiquement de ceux qui font ou qui diſent mal à propos quelque choſe qu'on deſapprouve. Vous croyez avoir fait une bonne affaire, voilà bien *debuté*. Il penſoit avoir trouvé le mot de cette énigme, mais il a mal *debuté*.

DEBUTÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

DEC.

DEÇA. Prepoſition qui marque un lieu plus proche de nous qu'un autre qui en eſt ſeparé par quelques montagnes ou rivieres. La Provence eſt *deçà* les Monts. La Franche-Comté eſt *deçà* le Rhin.

Il eſt plus ordinairement adverbe de temps & de lieu, & eſt oppoſé à *delà*. Le Soleil retourne en *deçà* en eſté. Sous l'Empire d'Auguſte & long-temps en *deçà* la Langue Latine floriſſoit. Tournez vous en *deçà*, vers moy. Venez par *deçà*. Ce mur penche en *deçà*. Les pays de *deçà*, c'eſt à dire, voiſins. Il n'y a rien de nouveau en *deçà*, par *deçà*.

On dit d'un inconſtant, qu'il eſt tantoſt *deçà*, tantoſt *delà*, qu'il incline *deçà & delà*; d'un coureur, d'un inquiet, qu'il va *deçà & delà*.

DECACHETER. v. act. Oſter, rompre le cachet. Il ſe dit particulierement des lettres & pacquets, quand on les ouvre. On eſt exempt de payer le port des lettres *decachetées*.

DECADE. ſ. f. Ouvrage compoſé de dix Livres. L'Hiſtoire de Tite Live eſt diviſée par *Decades*.

DECADENCE. ſ. f. Cheute, ruine imminente. Les baſtiments qui ne ſont point habitez tombent bientoſt en *decadence*.

DECADENCE, ſe dit auſſi figurément dans les choſes morales. Le credit de cet homme va en *decadence*, pour dire, il ſe ruine. Toutes les choſes du monde vont en *decadence*, c'eſt à dire, de mal en pis. Cette famille noble tombe en *decadence*. Vigenere a écrit l'Hiſtoire de la *Decadence* de l'Empire d'Orient.

DECAGONE. ſ. m. Terme de Geometrie. Figure qui a dix angles & dix côtez. Le baſſin de cette fontaine eſt *decagone*.

En matiere de Fortification on appelle auſſi un *decagone*, une place fortifiée par dix baſtions.

DECALOGUE. ſ. m. Les dix Commandemens de Dieu gravez ſur deux tables données à Moyſe. Le Symbole & le *Decalogue* ſont deux choſes neceſſaires à ſçavoir pour le ſalut.

DECAMERON. ſ. m. Ouvrage qui contient les actions, ou les entretiens de dix journées. Le *Decameron* de Bocace contient cent Nouvelles racontées en dix Journées.

DECAMPEMENT. ſ. m. Levée d'un camp, deſlogement d'une armée. C'eſt dans les *decampemens* que les Generaux monſtrent leur capacité.

DECAMPER. v. n. Lever le camp, mettre une armée en marche pour luy faire changer de poſte. C'eſt le plus ſouvent la nuit qu'on *decampe*, quand on eſt prés des ennemis.

On dit dans le diſcours ordinaire, qu'on a fait *decamper* quelqu'un, lors qu'on luy a fait quitter la place, qu'on l'a mis en fuitte. Dés qu'il a ſceu qu'on avoit decreté contre luy, il a *decampé*.

DECANAT. ſ. m. ſe dit en quelques endroits de la dignité de Doyen, au lieu de *Doyenné*. Il n'eſt guere avantageux de parvenir au *Decanat*, quand on n'y vient que par l'âge.

DECANTATION. ſ. f. Terme de Chymie. C'eſt l'action par laquelle on verſe quelque liqueur, en inclinant doucement le vaiſſeau par ſon goulet ou *canon*, d'où ce mot eſt derivé.

DECAPITER. v. act. Coupper la teſte à quelqu'un par ordre, ou condamnation de Juſtice. En France on *decapite* les Nobles qui ont merité la mort, & c'eſt un ſupplice qui ne deroge point à nobleſſe.

DECAPITÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

DECARRELER. v. act. Oſter les carreaux d'une ſale, d'une chambre. Si on laiſſe un pourceau dans une ſale, elle ſera bientôt *decarrelée*.

DECEDER. v. n. Mourir. Il ne ſe dit que de ceux qui meurent de leur belle mort & dans leur lit. Cet homme eſt *decedé* aprés une année de langueur.

DECEDÉ, ÉE. adj. Qui eſt mort. *Decedé* en ſa maiſon un tel jour. Ce mot eſt en uſage dans tous les billets d'enterremens.

DECELEMENT. ſ. m. Action de deceler. On eſt obligé au *decelement* des ſecrets qui regardent la vie du Prince, ou le ſalut de l'Eſtat.

DECELER. v. act. Dire un ſecret. C'eſt une grande trahiſon de *deceler* les ſecrets qui nous ont été confiez par nos amis.

DECELER, ſignifie auſſi, Deferer en Juſtice un coupable qui eſt caché. On donne ſouvent l'impunité aux criminels qui *decelent* leurs complices.

DECELÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

DECEMBRE. ſ. m. Dernier mois de l'année ſelon nôtre ſupputation, dans lequel le Soleil entre au Capricorne, & fait le Solſtice d'hiver.

DECEMVIR. ſ. m. Magiſtrat chez les Romains qui

qui fut creé pour faire des loix au peuple, & qui fut ainſi appellé, parce que ce pouvoir fut attribué à dix perſonnes enſemble.

DECENCE. ſ. f. Honneſteté, bienſeance qu'on eſt obligé de garder à l'exterieur dans le geſte, dans les habits, &c. Il eſt de la *decence* d'un Eccleſiaſtique d'avoir un habit long, des cheveux courts. Il eſt de la *decence* d'être à genoux dans l'Egliſe, d'être chapeau bas devant ſes ſuperieurs.

DECENT, ENTE. adj. Ce qui eſt dans la bienſeance. Un Magiſtrat ne doit aller au Siege qu'en habit *decent*. Devant les gens graves, dans les honneſtes compagnies il faut être en poſture *decente*.

DECEMMENT. adv. D'une maniere decente. On eſt ſcandaliſé de voir un Prêtre qui n'eſt pas vêtu *decemment*.

DECEPTION. ſ. f. Tromperie. Il ne ſe dit qu'au Palais. La *deception* énorme & d'outre moitié du juſte prix eſt une cauſe ſuffiſante pour la reſolution d'un contract de vente.

DECERNER. v. act. Ordonner quelque choſe par une deliberation de Senat, d'Aſſemblée de ville. Le Senat de Rome *decernoit* le triomphe à ceux qui avoient étendu les bornes de l'Empire.

DECERNER, ſe dit auſſi des ordonnances & decrets qui ſe font dans les Conciles, dans les Aſſemblées Eccleſiaſtiques. Le St. Concile a *decerné* que doreſenavant les mariages ne ſe feroient qu'aprés trois publications de bans.

DECERNER, ſe dit encore en termes de Palais, des decrets qu'on donne en matiere criminelle pour arreſter, ou adjourner perſonnellement un accuſé. La Cour a *decerné* ſon decret de priſe de corps contre tels & tels. On ne *decerne* qu'un adjournement perſonnel contre un domicilié, quand il n'y a ni meurtre, ni mutilation de membres. On dit auſſi en termes de Finances, *Decerner* une contrainte pour le payement de quelques ſommes, & ſur tout des taxes & deniers royaux. L'Intendant de la Province a *decerné* une contrainte au bas d'un tel rolle, d'une telle taxe.

DECE'S. ſ. m. Mort. Il a fait un legs à cette Egliſe pour faire prier Dieu pour luy aprés ſon *decés*. Il a fait faire inventaire dans les 40. jours aprés le *decés* de ſa femme. On ſtipule pluſieurs conditions dans un contract de mariage en cas du *decés* de l'un des conjoints. Ce mot ne ſe dit guéres qu'en termes de Palais & de Devotion.

DECEVANT, ANTE. adj. Propre à tromper. Le monde n'a que des appas *decevants*. Le calme *decevant* de la mer nous avoit invité à la promenade.

DECEVOIR. v. act. Tromper adroitement. Il ne faut pas ſe laiſſer *decevoir* aux belles apparences. Les hommes ſe laiſſent ſouvent *decevoir* par l'amour propre. Cette fille s'eſt laiſſée *decevoir* par l'eſperance d'un bon parti. Ce mot vient du Latin *decipere*.

DECEU, EUE. part. paſſ. & adj. Trompé.

Que vous eſtes à plaindre étant ſi fort *deceu* !

Corneille en ſa Place Royale.

DECHANTER. v. n. Changer d'advis, d'opinion. Cet homme eſt maintenant de cet advis, mais quand il aura approfondi cette affaire, il y aura bien à *dechanter*.

DECHANTER, ſignifie auſſi, Diminuer de prix. Il a acheté ſon bled vingt écus le muid; mais quand il le voudra vendre, il y aura bien à *dechanter*, il eſt bien ravalé de prix.

DECHAPERONNER. v. act. Terme de Fauconnerie. Oſter le chaperon d'un oiſeau de proye, quand on le veut lâcher.

DECHARNER. v. act. Oſter la chair de deſſus les os. Il a fallu *decharner* l'os pour penſer ce *nodus*.

DECHARNER, ſignifie auſſi, Amaigrir, n'avoir que la peau & les os.

Ce vieillard n'a ſauvé des rivages du temps
Qu'un peu d'os & de nerfs qu'ont *decharné* cent ans.

Corneille en l'Illuſion Comique.

DECHARNÉ, ÉE. part. & adj.

On dit auſſi figurément du ſtile, qu'il eſt maigre, ſec & *decharné*.

DECHARPIR. v. act. Separer deux perſonnes qui ſe battent, qui ſe tiennent ſaiſis au corps & aux cheveux. Ces gens étoient ſi animez, qu'on a eu bien de la peine à les *decharpir*. Ce mot eſt bas.

DECHEANCE. ſ. f. Perte de quelque droit acquis. Un Devolutaire eſt obligé de prendre poſſeſſion, de conteſter & de donner caution dans l'année de ſon impetration, à peine de *decheance* de ſes droits. La rebellion d'une ville emporte la *decheance* de ſes privileges.

DECHEOIR. v. n. Diminuer en biens, credit, faveur, ſanté. L'Empire a commencé à *decheoir*, dés que les eſtrangers y ont fait des inondations. Des maiſons endettées achevent de ſe ruiner, en ne voulant pas *decheoir* de leur rang. Ce malade *dechet* de jour en jour. Ce Banquier eſt bien *dechu*, a bien perdu de ſon credit.

DECHEOIR, en termes de Marine, ſignifie, Sortir de la route, ou deriver. Les courants, le flus & reflus plus ou moins violents, & la variation de l'aiguille ſont les cauſes qui font *decheoir* ou deriver un vaiſſeau, à quoy il faut que le Pilote prenne garde dans ſon eſtime.

DECHEOIR, ſe dit figurément en choſes morales. Cet eſprit eſt bien *dechu*, a bien perdu de ſa force avec l'âge. Ce Capitaine eſt bien *dechu* de reputation depuis la perte de cette bataille. Le peché nous fait *decheoir* de la grace.

DECHEU, UE. part. & adj. Le genre humain eſt *dechu* de ſon état d'innocence par le peché originel.

DECHET. ſ. m. Perte, diminution de prix, de valeur. On ne peut garder du bled en grenier, du vin en cave, ſans beaucoup de *dechet*. Il a fait ce payement en monnoye legere, il y aura bien du *dechet*. Il y a toûjours quelque *dechet* en la fonte des metaux.

DECHEVELER. v. act. Decoëffer une femme par violence & en l'outrageant. La premiere choſe que font les harengeres en ſe battant, c'eſt de ſe *decheveler*, de ſe prendre aux cheveux. On dit auſſi, qu'une femme eſt *dechevelée*, quand ſes cheveux ſont pendans, lors qu'elle ſe peigne ou qu'elle ſe coëffe. On peint les Furies *dechevelées*.

DECHEVELÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

DECHEVESTRER. v. act. Oſter le cheveſtre d'une beſte de ſomme. Ce mulet s'eſt *dechevestré* tout ſeul.

On dit auſſi figurément & baſſement, qu'un homme s'eſt *dechevestré* d'une meſchante affaire où il étoit embarraſſé, quand il s'en eſt tiré; & auſſi d'une meſchante compagnie où il étoit engagé.

DECHIFFREMENT. ſ. m. L'action de dechiffrer. Le *dechiffrement* eſt une choſe où on ne reüſſit pas toûjours. Il faut avoir un certain genie pour le *dechiffrement* des lettres. Jacques de Gevry a fait un Traité du *dechiffrement* de la Langue Françoiſe.

DECHIFFRER. v. act. Trouver l'alphabet d'un chiffre, l'explication d'une lettre écrite en chiffre. On a intercepté des lettres, mais jamais on ne les a pû *dechiffrer*. Les Anciens n'ont gueres connu l'art de chiffrer, ni de *dechiffrer*. Les Modernes l'ont pouſſé bien avant, & l'ont appellé *Polygraphie* & *Steganographie*. Trithemo, Vigenere, Aporta, Niceron ont écrit de l'art de *dechiffrer*.

DECHIFFRER, ſignifie auſſi, Lire un titre, un acte dont l'écriture eſt ancienne, ou à demy effacée, ou ſi mal écrite, qu'il ſemble qu'elle ſoit écrite en chiffre. Ce curieux eſt un ſçavant Antiquaire qui *dechiffre* toutes les plus vieilles inſcriptions, les titres les plus corrompus & les plus effacez. Les Sergens de village écrivent ſi mal, qu'on a bien de la peine à *dechiffrer* leurs exploits.

DECHIFFRER, ſe dit figurément, pour dire, Penetrer dans le fonds d'une affaire fort difficile, la desbrouiller; & auſſi, Expliquer ce qu'il y a de plus obſcur, ou de plus ſubtil dans un Auteur, dans une ſcience. Scaliger, Caſaubon, Lipſe, Eraſme & autres Critiques du ſiecle paſſé ont *dechiffré* bien des paſſages des Anciens. Il faut un habile Rapporteur pour *dechiffrer* ce procés, tant il eſt embrouillé.

DECHIFFRER, ſignifie auſſi, Découvrir ce qui eſt ſecret & inconnu à pluſieurs. Il étoit venu un eſtranger pour faire quelque cabale à la Cour, mais un tel a *dechiffré* ſes intrigues, ſa naiſſance, ſa condition. Il a bien *dechiffré* cette perſonne, il nous a bien éclaircy ſur ſes bonnes & mauvaiſes qualitez.

DECHIFFREUR. ſ. m. Celuy qui dechiffre des lettres. On le dit auſſi de celuy qui découvre les choſes cachées, ſoit dans les ſciences, ſoit dans les affaires.

DECHIQUETER. v. act. Coupper en menus morceaux. Cet homme a été aſſaſſiné, & ſon corps a été *dechiqueté* en mille pieces. Un Chirurgien qui ſcarifie un malade, luy *dechiquete* la peau avec des lancettes, avec des fers à ſcarifier.

DECHIQUETER, ſe dit auſſi des taillades & couppures qu'on fait ſur des eſtoffes pour leur ſervir d'ornement. La mode eſt paſſée de *dechiqueter* les habits. L'origine de ce mot peut venir du mot *chiquet*, qui ſignifie un *petit morceau*; ou d'*eſchiquier*, parce qu'on a pû commencer à *dechiqueter* par menus carreaux.

DECHIQUETURE. ſ. f. Decouppure, moucheture, taillades faites ſur un habit.

DECHIRER. v. act. Mettre en pieces ſans uſer d'inſtruments tranchans. Les Juifs *dechiroient* leurs veſtemens, quand ils entendoient blaſphemer. Il faut coupper ſa viande pour la manger, & non pas la *dechirer* comme les beſtes. Il a fallu preſque luy *dechirer* le manteau pour le retenir à diſner. Nicod tient que ce mot vient du Latin *dilacerare*, ou du Grec *ſchiza*, qui ſignifie la même choſe.

DECHIRER, ſe dit figurément des choſes ſpirituelles & morales. La jalouſie, la rage *dechirent* le cœur de ceux qui en ſont poſſedez. L'Egliſe a été *dechirée* par ſes propres enfans, un Eſtat par ſes propres ſujets.

DECHIRER, ſe dit auſſi des médiſances. Les femmes ſont ſujettes à ſe *dechirer* l'une l'autre, ſe *dechirent* à belles dents. Les Satyriques ne ſe ſoucient point de *dechirer* la reputation. Les Auteurs dans leurs Critiques ſe *dechirent* cruellement.

DECHIRÉ, ÉE. adj.

On dit en proverbe, qu'une femme n'eſt pas trop *dechirée*, pour dire, qu'elle merite bien qu'on la cageole.

DECHIRURE. ſ. f. Rupture qui s'eſt faite en quelque habit par quelque accroc, ou ſemblable violegre.

DECIDER. v. act. Juger ſouverainement, declarer à quoy on s'en doit tenir en un procés, en une affaire, en une opinion. On ne doit point douter des articles que l'Egliſe a *decidez*. Cette loy *decide* noſtre queſtion.

DECIDER, ſe dit auſſi des jugemens particuliers qui ſont ſans autorité judiciaire. Un tel Juriſconſulte a *decidé* cette queſtion en ma faveur. On dit en ce ſens, qu'un homme *decide* dans des compagnies, quand il donne ſon jugement, ſoit bon, ſoit mauvais, avec hardieſſe & temerairement ſur tout ce qu'on propoſe.

DECIDER, ſe dit auſſi en Morale. Terminer. Une bataille *decide* ſouvent une guerre; La mort a *decidé* ce procés; Un coup de dé peut *decider* une partie: pour dire, qu'ils terminent la guerre, le procés, le jeu. Le ſort *decide* de la plus-part des choſes.

DECIDÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

DECILLER. Voyez *Deſſiller*.

DECIMABLE. adj. m. & f. Qui eſt ſujet aux decimes. Les heritages que les Religieux de Ciſteaux cultivent par leurs mains ne ſont pas *decimables*, ils ont un privilege qui les exempte des *decimes*.

DECIMATEUR. ſ. m. Seigneur à qui appartiennent les groſſes dixmes d'une Parroiſſe, d'un certain canton de terre. Cet Abbé eſt le Collateur de cette Cure, & en eſt le gros *Decimateur*. Les gros *Decimateurs* doivent donner aux Curez une portion congruë. Les Seigneurs Laïques qui ont des dixmes infeodées ſont auſſi gros *Decimateurs*.

DECIMATION. ſ. f. Action de decimer les ſoldats, pour punir le dixiéme d'un Corps, d'une Legion qui a failli.

DECIMER. v. act. Terme de l'ancienne milice des Romains, qui pour punir des Legions entieres qui avoient manqué à leur devoir, faiſoient tirer au ſort chaque dixiéme ſoldat, & le faiſoient mourir pour donner exemple aux autres.

DECIMÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

DECIMES. ſ. f. plur. Ancien droit ou ſubvention que les Rois ont levé ſur le peuple tant Laïque, qu'Eccleſiaſtique, dans les grandes neceſſitez de l'Eſtat, comme au temps de Charles Martel pour ſe deffendre contre les Sarraſins; au temps de Philippes Auguſte contre les Infidelles: & cette taxe fut alors appellée *Saladine*. Depuis les taxes ſont devenuës ordinaires & perpetuelles ſur le Clergé par des tranſactions faites en 1516. avec le Roy François I. Cette taxe a été appellée *Paſcaline*. Depuis elles ont été converties en rentes de ſeize cens mille livres, par un contract fait à Poiſſi en 1561. qui ſont les rentes de l'Hoſtel de Ville ſur le Clergé. Dans les Memoires du Clergé on trouve que ces *decimes* de la façon qu'elles ſe levent aujourd'huy, ont été accordées par une Bulle du Pape Leon X. de l'an 1516. ſous pretexte d'une Croiſade pour aller faire la guerre au Turc, où le Roy devoit aller en perſonne au Levant avec le titre d'Empereur d'Orient, que le Pape luy accorda; & cette *decime* fut accordée pour un an ſeulement. Le Roy envoya alors dans les Provinces des Commiſſaires pour en faire la taxe, qui dure encore aujourd'huy. Les *decimes* extraordinaires conſiſtent en une autre taxe qu'on fait tous les cinq ans ſur les Benefices pour le preſent ou don gratuit que le Clergé fait au Roy, & pour les frais de l'Aſſemblée, pour les penſions & gratifications que fait le Clergé à diverſes perſonnes, aux Miniſtres convertis, aux Seminaires, &c. Les Receveurs & Controlleurs des *decimes* ſont des Officiers commis par le Clergé pour recevoir ces deniers. Le Bureau des *decimes* eſt une Chambre Eccleſiaſtique établie en chaque Dioceſe pour regler les taxes & les difficultez qui arrivent ſur le payement des *decimes*. Leurs appellations en reſſortiſſent en un Bureau general établi à Paris, qui ſe tient au Palais.

DECINTRER. v. act. Terme de Maçonnerie. Oſter les cintres ſur leſquels on a conſtruit une voute. Il ne faut *decintrer*, que quand les voutes ſont ſeches & bien affermies.

DECINTROIR. ſ. m. Eſpece de marteau dont les Maçons ſe ſervent, qui a deux taillans, mais qui ſont tournez en divers ſens.

DECISIF, IVE. Qui decide. Une loy, une autorité, une piece, une raiſon *deciſive*: ce ſont les choſes qui decident, qui portent à decider un procés.

DECISION. ſ. f. Loy d'un ſuperieur qu'on doit ſuivre. Les *deciſions* de l'Egliſe ſont les regles de noſtre croyance. Les *deciſions* du Droit ſont les fondements de la Juriſprudence.

DECISION, ſe dit quelquefois des arreſts, des autoritez des Sçavants qui aident aux Juges à decider. Les *deciſions* de la Rotte ſont les arreſts de la Juriſdiction établie à Rome. Les *deciſions* de Boerius, & d'autres Juriſconſultes. Le Parlement a déjà fait la *deciſion* de nôtre affaire par un arreſt rendu ſur la même eſpece.

DECISION, ſe dit auſſi de certains prejugez ou avantages qu'on tire dans quelque affaire par quelque incident qui y ſurvient. Cet arreſt interlocutoire eſt la *deciſion* de mon procés. Ce titre que le haſard m'a fait trouver eſt la *deciſion* de noſtre different. Cette victoire eſt la *deciſion* de la guerre. Ce coup doit faire la *deciſion* de la partie.

DECISIVEMENT. adv. D'une maniere deciſive. Il y a du plaiſir à voir des Docteurs qui parlent *deciſivement* ſur une affaire, & qui ne tournoyent point.

DECISOIRE. adj. m. ſe dit ſeulement au Palais, du ſerment d'une partie qui decide le different. La partie s'en eſt rapportée au ſerment *litis-deciſoire* du deffendeur.

DECLAMATEUR. ſ. m. Qui s'exerce à bien prononcer un diſcours, un ouvrage, pour le reciter en public. Ce Comedien eſt un excellent *Declamateur*.

DECLAMATEUR, ſignifie auſſi un Orateur qui traitte des paradoxes, ou des queſtions ſur des faits inventez à plaiſir, & qui n'apportent point des preuves ſolides. Cet Advocat n'eſt qu'un Sophiſte, qu'un *Declamateur*. Les anciens Maiſtres de Rhetorique étoient des *Declamateurs*. Quand on dit abſolument le *Declamateur*, on entend parler de Quintilien, ou plûtôt de l'Auteur des Declamations qui ſont à la fin de ſon Livre. En ce ſens il ſe prend toûjours en mauvaiſe part. Juvenal s'emporte fort contre les Poëtes *declamateurs* de ſon temps.

DECLAMATION. ſ. f. Diſcours prononcé en public & ſur le ton d'Orateur. Il ſe dit particulierement de ces exercices & *declamations* qui ſe font par les écoliers pour apprendre à parler en public. Une *Declamation* contre Hannibal, contre Pyrrhus, &c. Les *Declamations* de Quintilien.

DECLAMATION. Invective qu'on fait contre les perſonnes & les vices. Il parla d'un tel en une telle compagnie: ce ne fut pas ſans faire une longue *declamation* contre luy. Tout le plaidoyé de cet Advocat n'a été qu'une perpetuelle *declamation* contre ſes parties adverſes.

DECLAMATOIRE. adj. Qui appartient à la declamation. Il y a de grands mots qui n'appartiennent qu'au ſtile *declamatoire*, & d'autres qui ne ſe diſent qu'en ſtile familier.

DECLAMER. v. act. & n. Reciter en public, ou ſur un theatre quelque diſcours, quelques vers en Comedien, ou en Orateur. Cet Acteur *declame* bien les vers, mais il n'entre pas dans les paſſions. Ce Predicateur ſçait bien *declamer*, mais ne ſçait pas émouvoir.

DECLAMER, ſignifie auſſi, Parler avec emportement contre quelqu'un, ou contre ſes deffauts. Les Devotes ſont ſujettes à *declamer* contre les coquettes, elles les deſchirent en toutes les compagnies. On ſouffre qu'un homme *declame* en general contre les vices, mais il ne faut pas qu'il *declame* contre les perſonnes.

DECLAMÉ, ÉE. part. paſſ. adj.

DECLARATIF, IVE. adj. Acte qui declare la volonté d'un ſuperieur. Il y a eu un Bref *declaratif*, une Bulle du St. Pere *declarative* de ſon intention ſur l'affaire qui luy a été propoſée.

DECLARATION. ſ. f. Lettres patentes du Prince, par leſquelles il declare ſa volonté ſur l'execution d'un Edit, ou d'une Ordonnance precedente, pour l'interpreter, la changer, l'augmenter, ou la diminuer. Il y a des *Declarations* de François I. ſur l'Ordonnance de l'abbreviation des procés. Les *Declarations* ſont dattées du jour qu'elles ſont données; au lieu que les Edits ont ſeulement la datte du mois. Les *Declarations* ſe ſcellent en cire jaune, & les Edits en cire verte. La *Declaration* eſt fort differente des Edits, Loix, Ordonnances & Conſtitutions.

DECLARATION, ſignifie auſſi tout autre acte par lequel on fait connoiſtre ſa volonté. Depuis la *declaration* de la guerre, le commerce a été interrompu. La *declaration* des Princes eſtrangers contre la France n'a point arreſté les conqueſtes du Roy. Cet homme a fait la *declaration* à ſes amis, qu'il ne ſe meſleroit point de leur different.

On dit auſſi en galanterie, Faire une *declaration* d'amour, pour dire, Faire connoiſtre ſa paſſion à une maiſtreſſe; & une *declaration* d'amour dans les formes, pour dire, la faire demander en mariage.

DECLARATION, en termes de Palais, eſt un acte de demiſſion de quelque droit en faveur de quelque autre. Ce Procureur a été adjudicataire de cette terre, & en a fait ſa *declaration* en faveur d'un tel.

DECLARATION, ſignifie quelquefois une contrelettre. Cet homme a fait une obligation ſimulée de deux mille eſcus ſous le nom d'un de ſes amis; lequel en même temps luy en a donné ſa *declaration*, pour dire, une contrelettre. On dit auſſi au Palais, qu'un homme a fait ſa *declaration* à l'Audience, qu'on luy a donné acte de ſa *declaration*, qu'il a été renvoyé abſous aprés ſa *declaration*.

DECLARATION de deſpens, ou dommages & interefts, eſt un denombrement ou memoire qu'on donne par articles des frais faits en un procés, ou des dommages ſoufferts à ſon occaſion, & dont on a obtenu condamnation contre ſa partie, afin de les faire taxer.

On dit auſſi en ce même ſens, Donner une *declaration* de ſes biens & effets, une *declaration* par tenans & aboutiſſans des heritages d'une telle Seigneurie, pour dire, en donner un memoire & un denombrement exact.

On dit auſſi, Intenter une action en *declaration* d'hypotheque, quand on fait aſſigner un tiers acquereur d'un heritage pour le voir declarer affecté & hypothequé aux dettes de ſon vendeur.

DECLARATOIRE. adj. m. & f. Acte, ou clauſe qui declare quelque choſe. Il y a eu pluſieurs actes *declaratoires* de la volonté du Teſtateur qui confirment ſon teſtament.

DECLARER. v. act. Faire connoiſtre, apprendre au public ſa volonté. Le Roy a été obligé de *declarer* la guerre aux Eſpagnols: pluſieurs Princes ſe ſont *declarez*, ont pris party contre luy. Il a *declaré* ſa volonté ſur la liberté du commerce. Il s'eſt *declaré* ſur cette affaire, il a expliqué ſes ſentiments.

DECLARER, ſignifie auſſi, Decider, eſtablir. Les Conciles ont *declaré* tout ce qu'un Fidelle doit croire.

DECLARER, ſe dit auſſi de ce qui ſe fait connoître par l'autorité des Juges. Le Parlement a *declaré* un tel mariage nul, a *declaré* par arreſt tels Princes ennemis de l'Eſtat.

DECLARER, ſe dit auſſi des particuliers qui font connoiſtre leurs ſecrets & leurs volontez. Quand un amy nous a *declaré* ſon ſecret, c'eſt une lâcheté de le trahir. On donne la queſtion aux condamnez pour leur faire *declarer* leurs complices. Il ne s'eſt point voulu *declarer* ni pour une partie, ni pour l'autre.

DECLARÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. C'eſt ſon ennemy *declaré*, ſon ennemy juré; une guerre *declarée*, une inimitié ouverte. C'eſt un fripon *declaré*, connu pour

tel de tout le monde. Un mariage *declaré*, qu'on avoüe en public aprés avoir été tenu quelque temps ſecret.

DECLIN. ſ. m. Dechet de force & de vigueur, ou abaiſſement, diminution. Il eſt ſur le *declin* de ſon âge, de ſa vie. Le *declin* du jour. Sa fortune eſt ſur le *declin*. Nous ſommes ſur le *declin* de la Lune. L'Empire Romain étoit ſur ſon *declin*, quand les François conquirent les Gaules. On s'en ſervoit autrefois pour dire le penchant d'une montagne. En ce dernier ſens il eſt vieux.

DECLINABLE. adj. m. & f. Nom qui ſe peut decliner. Ce nom n'eſt pas *declinable* en pluſieurs cas.

DECLINAISON. ſ. f. Terme de Grammaire. Inflexion des noms ſelon leurs divers cas, comme nominatif, genitif, &c. Premiere, ſeconde *declinaiſon*.

DECLINAISON, en termes d'Aſtronomie, eſt l'éloignement des aſtres de l'Equateur. La *declinaiſon* du Soleil, quand il eſt au Solſtice, eſt de 23. degrez & demi.

En termes de Gnomonique, on dit que la *declinaiſon* d'un mur, d'un cadran vertical eſt de tant de degrez, quand il s'en manque tant de degrez qu'il ne regarde directement un des points cardinaux de l'Horiſon.

DECLINAISON, en termes de Marine, eſt la variation de l'aiguille aimantée, quand elle ne ſe tourne pas preciſément vers le Nord. Elle eſt inégale & incertaine juſques là qu'elle varie dans le même Meridien ou Parallele. Sur le grand Banc ſa *declinaiſon* va juſqu'à 22. degrez & demi. Quand elle eſt Orientale, ou du coſté d'Orient, on dit que l'aiguille Nordeſte. Quand elle eſt Occidentale, on dit qu'elle Nordoueſte: & ſur la Mediterranée on dit qu'elle grecaliſe, ou qu'elle maeſtraliſe. Elle n'a point de *declinaiſon* à l'Iſle de Corvo, qui eſt la derniere des Açores. C'eſt pourquoy on y a voulu mettre le premier Meridien. La *declinaiſon* change auſſi en divers temps. A Paris, elle étoit Orientale de huit degrez en 1610. & de trois degrez en 1640. Depuis elle a ceſſé.

DECLINANT, ANTE. adj. Qui decline. Un mal *declinant*, qui eſt ſur ſa fin. Un defendeur *declinant* & demandant renvoy. Un cadran *declinant*, qui ne regarde point directement un des points cardinaux de l'Horiſon. Un aſtre *declinant* de tant de degrez.

DECLINATOIRE. ſ. m. Exception propoſée par un deffendeur qui n'eſt pas aſſigné par devant un Juge competent. Propoſer ſon *declinatoire*, demander ſon renvoy.

DECLINER. v. n. Diminuer, s'abaiſſer. Ce malade *decline* fort. Sa fortune *decline* beaucoup. On *decline* ſur l'âge. Le jour *decline*, s'abaiſſe.

DECLINER. v. act. ſignifie en Grammaire, Varier un nom par tous ſes cas, ſoit par le moyen de l'article, comme en François, ſoit par le changement de terminaiſon, comme en Latin & en autres Langues. Il ſçait *decliner* ſon nom par regles. Cet homme ne ſçait pas *decliner* ſon nom, pour dire, Il eſt fort ignorant.

On dit, que ceux qui vont faire des viſites à des gens dont ils ne ſont point connus, ſont obligez de *decliner* leur nom. Il me fâche fort d'aller voir cet homme-là tout ſeul, il me faudra *decliner* mon nom. Cet homme m'a fait mille queſtions, il m'a fallu *decliner* mon nom.

DECLINER, ſignifie auſſi, Taſcher de s'exempter de faire quelque choſe. Il m'a fait faire cela par force, j'ay *decliné* tant que j'ay pû.

DECLINER, en termes de Palais, ſignifie, Eviter la Juriſdiction d'un Juge, demander ſon renvoy ailleurs. Il eſtoit aſſigné au Parlement, mais il a *decliné* & demandé ſon renvoy devant ſon Juge ordinaire.

DECLINER, en termes de Gnomonique, ſe dit des lignes & ſurfaces qui s'éloignent des points cardinaux du Ciel. Ainſi on dit qu'un cadran vertical *decline* de tant de degrez de l'Orient, du Couchant, &c. quand il s'en manque tant de degrez qu'il ne regarde directement l'Orient ou l'Occident. On dit auſſi, que le mur ou la ſurface ſur laquelle il eſt décrit *decline* de pareil nombre de degrez.

En termes de Marine, on dit que l'aiguille de la bouſſole *decline* de tant de degrez, quand elle ne ſe tient pas directement ſur la ligne de Midy, ou ne tend pas au point du Nord, mais s'en écarte à droit ou à gauche de pareil nombre de degrez.

En termes d'Aſtronomie, on dit que le Soleil ou quelque autre aſtre *decline*, quand il s'éloigne de l'Equateur, ſoit en deçà, ſoit en delà, lors que par ſon mouvement journalier il décrit un cercle parallele à l'Equateur.

DECLORRE. v. act. Rompre une cloſture, ouvrir ce qui eſt clos. Il a laiſſé *declorre* ſon jardin, faute de faire quelques reparations à ſes murs. Il eſt ſi niais, qu'il n'oſe *declorre* les levres, deſſerrer les dents.

DECLOS, OSE. part. paſſ. & adj. Qui n'eſt pas bien clos ni fermé. Ce jardin eſt *declos* en deux endroits. Regnier a dit agreablement:

Qui connus à ſon nez, à ſes levres *decloſes*,
Qu'il ſentoit bien plus fort, mais non pas mieux que roſes.

DECLOUER. v. act. Oſter les clous qui attachent quelque choſe. Il faut *declouër* les pentures de cette porte pour les attacher ailleurs. On le dit auſſi des clous qui ſe detachent eux-mêmes. Cela s'eſt *decloüé*, il y faut mettre de nouveaux clous.

DECLOUÉ, ÉE. part. & adj.

DECOCHEMENT. ſ. m. Action par laquelle on laſche une fleſche.

DECOCHER. v. act. Tirer une fleſche, laſcher un coup d'arbaleſte, & de toute autre arme de trait. Jupiter *decocha* ſon foudre contre les Geants.

DECOCHER, ſe dit auſſi de l'oiſeau de proye, lors que du haut d'un arbre, ou d'un rocher, il part comme un trait pour venir fondre ſur le gibier.

DECOCHER, ſe dit figurément des traits que laſche la colere, la vengeance. Il *decocha* tous les traits de ſa colere contre un tel. Ce Satyrique a *decoché* un trait fort picquant contre luy.

DECOCHÉ, ÉE. part. & adj.

DECOCTION. ſ. f. Cuiſſon de pluſieurs plantes ou drogues qu'on fait bouillir enſemble pour en tirer le jus, & ſervir à quelque medicament. On fait des *decoctions* de lavements avec des herbes. Les *decoctions* de gayac & de ſalſepareille ſont la boiſſon qu'on donne en certaines maladies.

DECOEFFER. v. act. Oſter la coëffure, déranger les cheveux. Cette femme eſt *decoëffée*, elle ne veut parler à perſonne. Quand le vent eſt grand, les femmes ne veulent pas ſe promener, parce que cela les *decoëffe*, & defriſe leurs cheveux. On diſoit autrefois à l'égard des hommes, Se *decoëffer*, pour dire, Oſter ſon chapeau pour ſaluer quelqu'un.

On dit auſſi des femmes du peuple qui ſe battent, qu'elles ſe *decoëffent*, parce qu'elles ſe prennent d'abord aux cheveux.

On dit auſſi en debauche, *Decoëffer* les bouteilles, pour dire, les boire, les vuider.

DECOLLATION, ſubſt. fem. qui n'eſt en uſage qu'en cette phraſe: la *decollation* de St. Jean, pour dire, un tableau où eſt peinte la teſte de St. Jean Baptiſte qu'on a decollé, ou la Feſte qu'on fait en l'honneur de ſon martyre.

DECOLLEMENT. ſubſt. maſc. Action par laquelle on decolle, ou une choſe collée ſe détache. La menuiſerie de placage a cela d'incommode, qu'elle eſt ſujette au *decollement*.

DECOLLER. v. act. Coupper la teſte à quelqu'un par autorité de Juſtice. On *decolle* les Gentilshommes qui ont fait des crimes capitaux. Ce mot vient du ſimple *collum*; ou du Grec *cholla*, ſelon Nicod. On a dit auſſi en Latin *decollation*. Menage.

DECOLLER, ſignifie auſſi, Détacher une choſe collée. L'humidité *decolle* les images qui ſont collées contre les murailles. La menuiſerie de placage ſe *decole* à l'humidité & à la chaleur, quand on y approche du feu.

DECOLÉ, ÉE. part. & adj.

DECOLORER. v. act. Faire perdre de la couleur. L'Epouſe dit dans les Cantiques, Ne prenez pas garde à mon teint, car c'eſt le Soleil qui m'a *decolorée*, qui m'a fait perdre de ma blancheur.

DECOLORÉ, ÉE. part. & adj.

DECOMBRER. v. act. Oſter les decombres, les ordures & les autres embarras qui bouchent quelque canal, ou qui occupent quelque terrain. Il faut *decombrer* cet égouſt, cet évier, ce tuyau, ce ſoûpirail qui ſont bouchés. On n'a pas encore *decombré* la cour de ce baſtiment, on n'en a pas oſté les decombres.

DECOMBRÉ, ÉE. part. & adj.

DECOMBRES. ſubſt. maſc. plur. Pierres, plaſtras, gravois qui demeurent aprés qu'on a fait un baſtiment, ou qu'on l'a demoly, ou aprés qu'on a fouillé des terres. La Police ordonne d'enlever inceſſamment les *decombres*, & de n'en point embarraſſer les ruës. Les *decombres* ſignifient auſſi ce qu'on tire de deſſus une carriere pour trouver la bonne pierre; & ç'a été leur premiere ſignification. Du Cange dit que le mot de *combri* a été premierement dit des bois & des arbres couppés dans les foreſts, qui ferment le paſſage des chemins; & qu'en ſuitte on a appellé *combres*, le bois du faiſtage d'un toit: & on a appellé premierement *decombres*, les vieux bois d'un toit demoli; ce qui s'eſt étendu depuis aux autres materiaux des demolitions.

DECOMPOSER. v. act. Deſtruire un corps compoſé, le diſſoudre. La Chymie eſt un art qui enſeigne à *decompoſer* les corps naturels, qui les reduit, qui les reſout en leurs plus petites parties.

DECOMPOSÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

DECOMPTE. ſ. m. Somme à deduire & à retenir par ſes mains ſur une plus grande qu'on paye. On le dit particulierement des ſoldats & ouvriers, & autres gens à qui on a avancé quelque partie de leur ſolde, ou de leurs journées, ou qu'on retient pour leurs habits & leurs autres neceſſitez.

DECOMPTE, ſignifie auſſi la taxe, le dechet qu'on trouve ſur une ſomme. Je croyois qu'il y eût mille francs dans ce ſac, mais il y a dix eſcus de *decompte*.

DECOMPTER. v. act. Deduire, rabattre ce qu'on a avancé ſur quelque ſomme deuë.

DECOMPTER, ſignifie auſſi, Rabattre de la bonne opinion qu'on avoit de quelque choſe. On m'avoit donné une grande opinion de cet Ouvrage, mais aprés ſa lecture j'ay trouvé qu'il y avoit beaucoup à *decompter*.

DECONCERTER. v. act. Interrompre, gaſter un concert. Il y avoit deux Muſiciens yvres qui *deconcerterent* tous les autres. Une querelle qui ſurvint les *deconcerta*, les empêcha d'achever le concert.

DECONCERTER, ſe dit figurément en choſes morales, de ce qui trouble & qui ruïne les deſſeins qu'on avoit faits. La perte de cette bataille *deconcerta* tout le party ennemy.

DECONCERTER, ſe dit auſſi à l'égard des perſonnes qu'on trouble, qu'on rend muettes, qu'on remplit de confuſion. Cet Advocat fut tout *deconcerté*, quand on luy fit voir clairement qu'il alleguoit faux.

DECONCERTÉ, ÉE. part. & adj.

DECONFIRE. v. act. Tailler en pieces les ennemis. Charles Martel fut aſſez heureux pour *deconfire* 375000. Sarraſins ſans perdre que 1500. hommes.

DECONFIRE, ſe dit figurément en Morale du diſcours & des diſputes. Ce pauvre reſpondant fut *deconfit* dés les premiers arguments. Ce criminel fut *deconfit*, quand on luy repreſenta ſa ſignature.

DECONFIT, ITE. part. paſſ. & adj. Ces mots vieilliſſent.

DECONFITURE. ſ. f. Defroute generale d'une armée. Quand les premiers bataillons furent rompus, on vit une *deconfiture* generale des trouppes qui prirent la fuitte. Ce mot vient de l'Italien *ſconfitta*.

DECONFITURE, ſe dit auſſi d'une banqueroute, d'un abandonnement de biens. La perte de deux vaiſſeaux a cauſé la *deconfiture*, la banqueroute de ce Marchand.

On dit au Palais, qu'en cas de *deconfiture*, les creanciers viennent en contribution au ſol la livre, c'eſt à dire, qu'aprés une banqueroute de Marchand, ou un abandonnement de biens mobiliaires, on en partage les effets entre les creanciers à proportion de ce qui leur eſt deu, ſans aucune preference, & au ſol la livre. En quelques Couſtumes on a dit *rompture*, au lieu de *deconfiture*.

DECONFORT. ſ. maſc. Affliction, abattement d'eſprit. Il eſt vieux.

DECONFORTER. verb. act. Deſoler, abattre l'eſprit par quelque affliction. Ce revers de fortune, cette perte l'a tout *deconforté*. Cette femme ſe *deconforte*, voyant ſon mari à l'agonie.

DECONFORTÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

DECONNOIR. ſ. m. Terme d'Imprimerie. C'eſt une piece de buis faite en forme de coin, qui ſert à deſſerrer les formes.

DECONSEILLER. v. act. Témoigner à quelqu'un qu'on n'eſt pas de ſon advis, quand il veut dire ou faire quelque choſe. Tous ſes amis ont eu beau luy *deconſeiller* le voyage d'Orient, il y a voulu aller, & il y eſt mort. Le ſuccés de cette affaire eſt ſi incertain, que je ne vous conſeille ni ne *deconſeille* de l'entreprendre.

DECONTENANCER. v. act. Rendre un adverſaire interdit & confus, luy faire perdre contenance. Dans la chaleur, dans la diſpute il luy a fait des reproches, des objections ſi fortes, qu'elles l'ont *decontenancé*, & ſi deſſerré, qu'il eſt demeuré ſans replique. Ce plaideur faiſoit fort le brave & le fier, mais depuis qu'il a perdu ſon procés, il eſt tout *decontenancé*. Les jeunes gens qui entrent nouvellement dans le monde ſe *decontenancent* aiſément.

DECONTENANCÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

DECONVENUE. ſ. f. Vieux mot qui ſignifioit *malheur*, *mauvaiſe avanture*. Il luy a conté ſa chance, ſa *deconvenuë*.

DECORATEUR. ſ. m. Serviteur gagiſté des Comediens, qui ſert à orner, à parer le theatre.

DECORATION. ſ. f. Ornement dans les Egliſes & autres lieux publics. Un Sacriſtain eſt chargé de la *decoration* de l'autel & de l'Egliſe. Les Eſchevins doivent appliquer leurs ſoins à la *decoration* de la ville. On le dit particulierement de la ſcene des theatres. Les Opera, les pieces de machines doivent changer pluſieurs fois de *decorations*.

DECORDER. v. act. Detortiller une corde, en ſeparer les cordons qui la compoſent.

DECORDÉ, ÉE. part. & adj.

DECORER. v. act. Orner. *Decorer* une ville, un theatre. On le diſoit autrefois des perſonnes. Cette Dame étoit *decorée* de toutes ſortes de vertus. En ce ſens il eſt hors d'uſage.

DECORÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

DECORUM. Mot Latin devenu François, qui ſe dit en cette phraſe proverbiale: Garder le *decorum*, pour dire, Obſerver toutes les loix de la bienſeance.

DECOUCHER. v. act. & n. Coucher hors de ſa maiſon, ou de ſon lit ordinaire. Un bon mari ne doit point *decoucher* d'avec ſa femme, ni un jeune homme *decoucher* de la maiſon paternelle. Les valets qui *decouchent* ſont des fripons, ou des filous.

DECOUCHER, ſignifie auſſi, Prendre le lit de quelqu'un, ou luy ceder le ſien. Il n'eſt pas bienſeant de *decoucher* le maiſtre de la maiſon. Il s'eſt *decouché* pour mieux recevoir la bonne compagnie. Dans le paſſage de la Cour on eſt contraint de ſe *decoucher*.

DECOUCHÉ, ÉE. part. & adj.

DECOUDRE. v. act. & n. Détacher des choſes qui ne ſont jointes qu'avec du filet, & les mettre chacune à part. *Decoudre* une juppe, la deſpecer. Il faut faire mordre l'aiguille bien avant dans les étoffes qui ſont ſujettes à ſe *decoudre*.

DECOUDRE, ſe dit figurément en Morale, & ſignifie, Interrompre la ſuitte d'une affaire, la proſperité d'une fortune. On a fait trois banqueroutes à ce Marchand, ſes affaires commencent à ſe *decoudre*. Cette famille commence à ſe *decoudre*, il en eſt mort deux ou trois des meilleures teſtes.

DECOUDRE, ſe dit auſſi des playes qui ſe font avec un inſtrument, une arme pointuë & trenchante, quand elle agit en long & ſucceſſivement. Il ne s'eſt pas contenté de le percer avec ſa pertuiſane, il luy a *decouſu* le ventre. De même en termes de Chaſſe on le dit en parlant des playes que font les ſangliers au ventre des chiens avec leurs deffenſes.

DECOUDRE, ſe dit populairement à ceux qu'on veut inviter au combat, ou à quelque diſpute, procés, ou conteſtation. Faiſons une botte, je voy bien que vous en voulez *decoudre*. Puis que vous ne voulez pas vous accorder, & que vous en voulez *decoudre*, nous plaiderons tout de bon.

DECOUSU, UË. part. & adj. Ce qui eſt détaché, qui n'eſt plus joint avec le filet qui faiſoit la jonction de ſes parties. On dit qu'un homme eſt fort *decouſu*, quand il eſt mal veſtu & deſchiré.

On dit figurément, que les affaires d'une maiſon, d'un Eſtat ſont *decouſuës*, lors qu'elles vont mal, qu'elles ſont en deſordre.

DECOULEMENT. ſ. m. Mouvement de la choſe liquide. Le *decoulement* continuel des eaux de vôtre gouttiere ſur mon mur l'a entierement ruiné.

DECOULER. v. n. Couler lentement, goutte à goutte. Dans la diſtillation on voit les vapeurs eſpaiſſies *decoulent* dans le recipient. Dans les chaleurs l'eau *decoule* par les pores. Les criſtaux, les mineraux ſe forment des ſucs qui *decoulent* par les veines de la terre.

DECOULER, ſe dit auſſi figurément en choſes ſpirituelles & morales. C'eſt de la miſericorde infinie de Dieu que *decoulent* toutes les graces que nous recevons. C'eſt d'une ſerieuſe meditation & application d'eſprit que *decoulent* toutes les connoiſſances que nous acquerons.

DECOUPLER. v. act. Détacher des chiens couplez deux à deux avec un couple de crin, particulierement pour les laſcher aprés le gibier.

DECOUPLER, ſe dit figurément des gens qu'on lâche aprés quelqu'un qui s'enfuit, pour le prendre, pour le maltraitter. On a *decouplé* aprés ce criminel deux Exempts qui l'auront bientoſt attrapé.

DECOUPLÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

On dit auſſi d'un vert galant, d'un jeune homme bien taillé & bien vigoureux, qu'il eſt bien *decouplé*, qu'il donneroit bien ſur le gibier.

DECOUPPER. v. act. Diviſer en pluſieurs pieces. Il ſe dit des viandes & des étoffes. Les Allemands font grand eſtat de l'art de *decoupper* les viandes. On ne priſe plus une piece d'étoffe, quand elle eſt *decouppée*, ſeparée en pluſieurs morceaux.

DECOUPPER, ſignifie auſſi, Orner une étoffe en y faiſant pluſieurs taillades diſpoſées avec grace & ſymmetrie. La mode revient ſouvent de *decoupper* les habits de drap, de ſatin, &c. Cet ouvrier *decouppe* proprement.

DECOUPPER, ſignifie encore, Faire des colifichets en taillant du papier, du parchemin, des images en une infinité de façons. On voit des parchemins *decouppez* avec une extreme delicateſſe.

DECOUPPÉ, en termes de Blaſon, ſe dit des figures ſans nombre dont un Eſcu eſt ſemé, qui ſont faites comme de tierces feuilles renverſées, & qui ont la queuë montante & en haut, ce qui reſſemble aux decouppures qui ſe font ſur le velours ou ſur le ſatin: c'eſt la même choſe que *moucheté*, ou *plumeté*, ou *papillonné*. On le dit auſſi des lambrequins qui ſont taillez en feuilles d'acanthe.

DECOUPPEUR. ſ. m. Artiſan qui s'applique à decoupper des étoffes, à faire des mouches de tenumes, &c.

DECOUPPURE. ſ. f. Taillades faites ſur des étoffes pour imiter ou tenir lieu de dentelle, ou de broderie. On le dit auſſi des diverſes manieres de tailler proprement le parchemin pour faire des colifichets.

DECOURAGER. v. act. Oſter, faire perdre le courage. Les mauvais ſuccez qui viennent d'abord *deſcouragent* les gens.

DECOURAGÉ, ÉE. part. & adj.

DECOURS. ſ. m. Diminution de lumiere qui ſe fait tous les mois dans le cours de la Lune, quand elle ſe rapproche du Soleil. La Lune aprés ſon plein entre en ſon *decours*. C'eſt une erreur populaire de croire que les os ſoient vuides de leur mouelle pendant le *decours* de la Lune. On a obſervé que Venus avoit ſon *decours* comme la Lune, qu'elle paroiſſoit avec des cornes. Ce mot vient de *decurſus*. Nicod.

DECOUSURE. ſ. f. L'endroit decouſu de quelque eſtoffe. Ce n'eſt pas là un accroc, ce n'eſt qu'une *decouſure*. On appelle auſſi en termes de Chaſſe *decouſures*, les playes que les ſangliers font avec leurs deffenſes.

DECRASSER. v. act. Oſter la craſſe du corps, d'un habit, d'un tableau. On fait de la paſte d'amandes pour ſe *decraſſer* les mains.

On le dit auſſi au figuré. On n'a jamais pû *decraſſer* cet homme-là, luy oſter la craſſe du College, de la Province.

DECRASSÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

On dit d'une pauvre fille qui a fait fortune par la galanterie, qu'elle eſt maintenant fort *decraſſée*.

DECREDITER. v. act. Perdre ſa reputation, ſon eſtime, ſon credit. Il ne faut qu'une laſche action pour *decrediter* un homme de guerre pour toute ſa vie. Un meſchant Livre *decredite* un Auteur. Le moindre ſoupçon de banqueroute *decreditoit* autrefois un Marchand, un Banquier.

DECREDITÉ, ÉE. part. & adj.

On dit auſſi, qu'une choſe eſt *decreditée*, quand elle n'eſt plus à la mode, en uſage.

DECREPIT, ITE. adj. Qui eſt fort vieux, qui radote. C'eſt un vieillard *decrepit*, en un âge *decrepit*, qui n'eſt plus capable d'aucune affaire.

DECREPITER. v. act. Terme de Phyſique. C'eſt, Faire ſecher le ſel commun, le calciner juſqu'à ce qu'il ne pete plus étant mis au feu, enſorte que toute ſon humidité ſoit exhalée. Ce ſel s'appelle *decrepité*.

On dit auſſi proverbialement & baſſement, Faire *decrepiter* quelqu'un, pour dire, le faire enrager, luy faire des malices dont il ne ſe puiſſe vanger, comme celles qu'on feroit à des vieillards decrepits.

DECREPITUDE. ſ. f. Age decrepit, ou vieilleſſe decrepite.

DECRET. ſubſt. maſc. Arreſté, reſolution priſe par une puiſſance ſuperieure pour en regler une inferieure. Les cauſes ſecondes ne ſont qu'executer les *decrets* de la

Providence éternelle. Les *decrets* des Conciles ſont les loix qui reglent la doctrine & la police de l'Egliſe. Le mot de *decret* s'eſt dit d'abord chez les Juriſconſultes, de tout ce qui avoit été jugé ou ordonné par le Prince en connoiſſance de cauſe; mais depuis ce nom a été ſeulement donné aux reglements & ordonnances des Papes, comme on a donné le nom de *Canons* à ce qui a été ordonné par les Conciles.

En ce ſens on appelle le *Decret*, cette premiere partie du Droit Canon, où Gratien, qui a veſcu ſous le Pape Eugene III. a fait une Compilation des Canons des Conciles, des Advis & Sentences des Peres de l'Egliſe, & de pluſieurs Reſcrits des Papes, qui ſont les loix ſuivant leſquelles l'Egliſe eſt gouvernée. Auparavant luy Burcard de Wormes, & Yves de Chartres, Anſelme de Lucques & autres en avoient fait d'autres Compilations, mais plus imparfaites.

On appelle, Eſcole du *Decret*, le lieu où le Droit Canon eſt enſeigné.

DECRET, en termes de Palais, eſt une ſentence ou ordonnance où le Juge interpoſe ſon *decret* & autorité: mais ce mot ne s'employe qu'en deux occaſions. La premiere en matiere criminelle, quand un Juge met ſon ordonnance au bas des informations, qui porte que l'accuſé ſera tenu de ſe preſenter pour ſubir l'interrogatoire, comme il arrive quand le cas eſt leger; ou bien qu'il ſera pris au corps, quand le cas eſt énorme. Un *decret* de priſe de corps, d'adjournement perſonnel. Un *decret* d'aſſigné pour être ouy. La ſeconde en matiere civile, quand pour purger les hypotheques qui ſont ſur un heritage vendu en Juſtice, le Juge declare que toutes les formalités requiſes pour y parvenir ont été obſervées, & adjuge l'heritage franc & quitte au dernier encheriſſeur; & pour cela il y interpoſe ſon *decret* ou autorité. On ne peut maintenant acheter ſûrement aucune terre, qu'elle n'ait paſſé par *decret*, qu'à la charge du *decret*. Le *decret* ne purge pourtant point les doüaires. Il y a long-temps que cette terre eſt en *decret*, qu'on en pourſuit l'adjudication.

DECRETALE. ſubſt. fem. Reſcrit, ou l'Epître d'un Pape pour juger quelque queſtion du Droit Eccleſiaſtique. Les *Decretales* compoſent le ſecond Volume du Droit Canon. Il y a plus de *Decretales* d'Innocent III. ſeul que de tous les autres Papes enſemble. Celles-cy ont été ramaſſées par Monſieur de Hauteſerre qui y a fait des Commentaires. On les appelle auſſi *Epîtres Decretales*. Le Pape Gregoire IX fit compiler toutes les *Decretales* ou Conſtitutions Pontificales de ſes devanciers en cinq Livres par Frere Raymond de l'Ordre St. Dominique ſon Chapelain. A ſon imitation Boniface VII. en fit faire une nouvelle Compilation ſous le nom de *Sexte*, Clement V. ſous le nom de *Clementines*, & Jean XXII. ſous celuy d'*Extravagantes*.

DECRETER. verb. act. Donner un decret. On a *decreté* priſe de corps, adjournement perſonnel contre les accuſés. Cette terre a été *decretée* dans les formes. Un Procureur eſt reſponſable pendant dix ans des formalités de ce qu'il a fait *decreter*.

DECRETÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

DECREUSER. verb. act. Terme de Teinture. Donner une certaine preparation aux ſoyes. Le principal ſoin des Teinturiers doit être de bien *decreuſer* la ſoye: ce qui ſe fait en la faiſant cuire avec du ſavon blanc, & en la degorgeant aprés dans la riviere; enſuitte de quoy on la met dans un bain d'alun tout à froid.

DECRI. ſ. m. Deffenſe par un cri public & par autorité du Juge, d'expoſer certaine monnoye, de porter des dentelles d'or ou d'argent, ou de certaines manufactures. On n'oſeroit expoſer de la monnoye legere aprés le *decri* qu'on en a fait. Les manufactures expoſées aprés le *decri* ſont ſujettes à confiſcation.

DECRI, ſe dit auſſi de la diminution de reputation. La mauvaiſe conduitte de cette perſonne l'a fait tomber dans le *decri*.

DECRI, ſe dit encore de la diminution de la valeur des choſes par l'uſage, parce qu'on n'en fait plus de cas. En France les pointes, les alluſions, les anagrammes, les bouts rimez ſont dans le *decri*. Tout ce qui eſt à la vieille mode eſt dans le *decri*.

DECRIER. v. act. Deffendre par ordonnance ou cri public une monnoye, des dentelles, des manufactures. On a *decrié* les manufactures eſtrangeres pour mieux debiter celles du pays. On a *decrié* cette monnoye, parce qu'il s'y en eſtoit meſlé de fauſſe.

DECRIER, ſignifie figurément, Oſter l'honneur, la gloire de quelqu'un. Cet homme a bien des ennemis qui le *decrient*. Les malcontens tâchent toûjours à *decrier* le gouvernement. On a beau eſtre abſous d'une accuſation, elle *decrie* toûjours un homme.

On dit proverbialement, qu'un homme eſt *decrié* comme la vieille monnoye, pour dire, qu'il eſt perdu de reputation, qu'il n'a ni credit ni eſtime dans le monde.

DECRIÉ, ÉE. part. & adj.

DECROCHER. v. act. Détacher quelque choſe d'une cheville, d'un clou, d'un crochet où elle eſtoit attachée. *Decrocher* une tapiſſerie, une juppe accrochée avec une agraffe.

DECROCHÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

DECROIRE. v. n. Ne croire pas. Il ne ſe dit que par antitheſe, qui exprime l'incertitude de l'opinion d'un homme ſur quelque choſe. Je ne la croy ni ne la *decroy*.

DECROISSEMENT. ſ. m. Diminution. Il faut faire bouillir cette decoction, ce ſyrop juſqu'au *decroiſſement* d'un tiers pour la faire cuire à propos.

DECROISTRE. v. n. Diminuer de hauteur, de quantité. Les eaux du Deluge furent 40. jours à *decroiſtre*. Il faut que quelqu'un ait la clef de mon cabinet, mon argent *decroiſt*, diminuë tous les jours. La Lune *decroiſt*, eſt hors de ſon plein, & ſe rapproche du Soleil.

DECROTTER. v. act. Nettoyer, oſter la crotte des ſouliers, des habits, des meubles.

On dit proverbialement d'une femme aſſez jolie, mais gueuſe, ou malpropre, qu'elle meriteroit bien d'eſtre *decrottée*.

DECROTTÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

DECROTTOIRE. ſ. f. Petite broſſe faite avec du poil de pourceau, ou de ſanglier, qu'on laiſſe fort court, & qui ſert à decrotter des ſouliers.

DECROUTER. v. act. Terme de Venerie. On dit des cerfs quand ils vont au frayoir, qu'ils vont *decrouter* leur teſte.

DECUIRE. v. n. Perdre ſa cuiſſon. Il ſe dit particulierement des confitures & des ſyrops, lors qu'ils ſe liquefient trop à faute d'une ſuffiſante cuiſſon, & qu'ils ſont en danger de ſe corrompre. Quand les ſyrops ſe *decuiſent*, il les faut cuire encore une fois.

DECURIE. ſ. f. Dix perſonnes rangées ſous un Chef. Les ſoldats Romains étoient rangez par *Decuries*. Les écoliers en claſſe le ſont auſſi par *Decuries*.

DECURION. ſ. m. Chef d'une Decurie tant en la milice Romaine, que dans le College.

DECUSSATION. ſ. f. Terme d'Optique & de Geometrie. C'eſt le point où des rayons, où des lignes ſe croiſent. Il ſe fait une *decuſſation* des rayons de la lumiere dans le criſtallin, avant que de s'aller peindre en la retine. Il faut qu'il y ait une double *decuſſation* dans l'action de la veuë pour faire voir les objets redreſſez.

DED.

DEDALE. ſ. m. C'eſt ſynonyme de *labyrinthe*, auquel on donne ce nom, à cauſe que Dedale en fut l'inventeur. Les *dedales* des Tuileries, de Verſailles, &c.

On le dit auſſi figurément d'un grand embarras. Si vous entreprennez de debrouiller les affaires de cette maiſon, c'eſt un *dedale* d'où vous ne ſortirez jamais.

DEDANS. Adv. & prepoſition de lieu & de temps, qui ſignifie la même choſe que *dans*. Pour bien marcher, il ne faut pas tourner les pieds en *dedans*. Les Sergents ont long-temps rodé autour de cette maiſon, avant que d'entrer *dedans*. Nicod derive ce mot du Grec *endon*, qui ſignifie *intus*, *dedans*. On diſoit autrefois *ens* & *entes*, pour dire, *dedans*, comme juſtifie Borel par pluſieurs témoignages.

On dit entre Joüeurs, qu'on a mis *dedans* quelqu'un, pour dire, qu'on luy a gagné de l'argent, ou une collation, ou des frais : & en matiere d'affaires, qu'un homme n'eſt ni dehors, ni *dedans*, pour dire, que l'affaire eſt encore irreſoluë, qu'elle n'eſt ni faite, ni faillie.

En termes de Marine on dit, Mettre les voiles *dedans*, pour dire, les ferler, les plier & ſerrer pour naviger à ſec, à maſts, & à cordes. Quand on voit l'orage, il faut mettre les voiles *dedans*.

DEDANS. ſ. m. La partie interieure de quelque choſe. Les dehors du Louvre ſont beaux, mais le *dedans* eſt tout autre choſe. Les Medecins doivent plûtoſt avoir ſoin de guerir le *dedans* que le dehors.

En termes de Manege, quand on dit, Ce Cavalier en diſputant le prix de la bague a eu deux *dedans*, on entend qu'il a enlevé la bague deux fois, & une atteinte, c'eſt à dire, qu'il y a touché. On dit auſſi, le talon du *dedans*, la jambe du *dedans*, la reſne du *dedans*, par oppoſition à celles de dehors. On dit encore, qu'un cheval a la teſte & les hanches *dedans*, quand on fait paſſeger un cheval de biais ou de coſté ſur deux lignes. On dit enfin, Mettre un cheval *dedans*, pour dire, le dreſſer, le mettre bien dans la main & dans les talons.

On dit auſſi en Fauconnerie, Mettre un oiſeau *dedans*, pour dire, l'appliquer actuellement à la chaſſe.

En termes de Joüeurs de paume on appelle un jeu de *dedans*, celuy qui a du coſté par où on entre une ſeconde galerie, & du coſté de la grille une boſſe pour compenſer les avantages de part & d'autre ; & on oppoſe le jeu de *dedans* à un jeu de paume quarré.

DEDICACE. ſ. f. Conſecration d'une Egliſe, qui ſe fait par l'Evêque avec grande ceremonie.

On appelle auſſi *dedicace* de l'Egliſe, une Feſte qui ſe celebre tous les ans le même jour en memoire de ſa conſecration, & qui eſt marquée par des cierges qu'on met à tous les piliers. La *dedicace* eſt une Feſte double qui ſe celebre avec ſon Octave.

DEDICACE, eſt auſſi l'Epître liminaire d'un Livre adreſſée à celuy à qui on le dedie pour le prier de le proteger.

DEDICATOIRE. adj. ne ſe dit qu'en cette phraſe : Epître *Dedicatoire*, pour dire celle qui contient la dedicace. Somme *Dedicatoire*, ou Traitté des Dedicaces, eſt une Satyre contre les faux Mecenas inſerée dans le Roman Bourgeois. On dit que l'Arioſte & le Taſſe ont été tres-malheureux en Epîtres *Dedicatoires*. Theodore de Gaza pour une Epître *Dedicatoire* qu'il fit au Pape Sixte IV. du Livre d'Ariſtote de la nature des Animaux, n'en receut pour recompenſe que le rembourſement de la relieure.

DEDIER. v. act. Conſacrer une Egliſe, la deſtiner au culte de Dieu ſous l'invocation de quelque Saint. L'Egliſe de Paris eſt *dediée* à Dieu ſous l'invocation de Nôtre Dame. Les Payens ont *dedié* des temples, des autels, des ſtatuës à leurs faux Dieux, à leurs Empereurs.

DEDIER, ſe dit auſſi des deſtinations qu'on fait des choſes prophanes. Cette maiſon de campagne a été *dediée* à ſon divertiſſement. Il s'eſt *dedié* entierement à l'étude.

DEDIER, ſignifie auſſi, Offrir, donner un Livre à quelqu'un pour luy faire honneur, & avoir occaſion de faire ſon éloge, & ſouvent pour en eſperer vainement quelque recompenſe.

Ce n'eſt que marroquin perdu,
Que les Livres que l'on *dedie*. Scatron.

DEDIÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

DEDOMMAGEMENT. ſ. m. Reparation du dommage. Quand on a mis le feu par malheur en quelque maiſon, on eſt obligé au *dedommagement*.

DEDOMMAGER. v. act. Reparer une perte qui a été receuë à nôtre occaſion. On a enfermé la maiſon dans ce parc, mais il en a été bien *dedommagé*.

DEDOMMAGÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

DEDORER. v. act. Oſter la dorure. Toutes les choſes dorées ſe *dedorent* avec le temps. Il a fallu *dedorer* les caroſſes, quand on a fait un reglement pour cela, quand le dueil eſt venu.

DEDORÉ, ÉE. part. & adj.

DEDORMIR. v. n. qui ne ſe dit que de l'eau qui eſt trop froide, qu'on approche du feu pour luy ôter ſa crudité, ou fondre ſa glace. De l'eau *dedormie*. Vous dites que ce pot bout, à peine eſt-il *dedormi*.

DEDOUBLER. v. act. Oſter la doublure d'un habit, d'un meuble, d'une tapiſſerie. Il a fait *dedoubler* ſon manteau à cauſe de la chaleur.

DEDOUBLÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

DEDUCTION. ſ. f. Narration. Il nous a fait une *deduction* agreable de tout ce qui s'eſt paſſé à cette feſte.

DEDUCTION. Souſtraction. Quand on aura fait la *deduction* des frais, il ne reſtera rien pour le principal.

DEDUIRE. v. act. Raconter quelque fait particulier ou hiſtoire par le menu. Un Advocat doit avoir ſoin de bien *deduire* & expliquer tout le fait & les circonſtances de ſa cauſe.

DEDUIRE, ſignifie auſſi, Souſtraire, diminuer, retrancher. On a couché cette recepte tout du long, ſauf à *deduire*. Il ne faut pas compter ſon bien, qu'on n'en ait *deduit* les dettes.

DEDUIT, ITE. part. paſſ. & adj. Un fait bien *deduit* éclaircit beaucoup une affaire. Toutes choſes *deduites* & compenſées, il eſt deu tant de reſte.

DEDUIT. ſ. m. Divertiſſement, plaiſir. Il aime le jeu, c'eſt tout ſon *deduit*. Cette femme n'eſt bonne que pour l'amoureux *deduit*. On dit auſſi le *deduit*, le plaiſir de la chaſſe. On a appellé auſſi *deduit* de Venerie, *deduit* de Fauconnerie, tout le train & équipage qui ſert à prendre le *deduit* de la chaſſe, les Veneurs, les chiens, les oiſeaux, les valets. Et l'on dit, Eſcarter le *deduit*, ſuivre le *deduit*, devancer le *deduit*.

DEE.

DEESSE. ſ. f. Fauſſe Divinité du ſexe feminin, qu'adoroient les Payens & les Idolatres. Les Dieux & les *Deeſſes* de l'antiquité. Junon, Diane, Proſerpine, Thetis, étoient leurs *Deeſſes*, la Fortune, la Victoire, &c. Venus étoit la *Deeſſe* de l'amour, la *Deeſſe* de Paphos & d'Amathonte.

On appelle figurément une belle femme, une *Deeſſe*. Cette Reine avoit une majeſté, un port de *Deeſſe*.

DEF.

DEFAILLANCE. ſ. f. Maſque de force. *Defaillance* de cœur. *Defaillance* de nature, qui vient par l'âge, ou les grandes maladies.

On appelle auſſi *defaillance*, une paſmoiſon, un évanouïſſement.

DEFAILLANT, ANTE. adj. Qui fait defaut en Juſtice, qui ne comparoiſt pas ſur les aſſignations données. Tous les *defaillans* ſont condamnez aux deſpens.

DEFAILLIR. v. n. Manquer de forces. On ne peut plus marcher, quand les jambes *defaillent*. Ce vieillard eſt venu tout d'un coup à *defaillir*. Le cœur luy a *defailli*, pour dire, Il s'eſt évanoui.

DEFALQUER. v. act. Deduire, ſouſtraire, retrancher une petite ſomme d'une plus grande. Ce Marchand a beaucoup de bien, mais il en faut *defalquer* ſes dettes. Ce mot vient de *falx* Latin, qui ſignifie *faulx*, d'où les Juriſconſultes diſent auſſi qu'eſt venu le nom de la Loy *Falcidie*, *eò quòd falcem injiceret rigatis*.

DEFALQUÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

DEFASCHER. v. n. S'appaiſer, perdre ſa colere. Il n'eſt en uſage qu'en ce proverbe : S'il ſe faſche, il aura deux peines, de ſe faſcher, & de ſe *defaſcher* : ce qui ſe dit de ceux dont on mépriſe la colere.

DEFAVEUR. ſ. f. Diſgrace de ceux qui ſont mal avec le Prince, ou ſes Miniſtres. On fait une vilaine figure à la Cour depuis qu'on eſt tombé dans la *defaveur*.

DEFAUT. ſubſt. maſc. Imperfection, vice naturel, ou acquis. C'eſt un grand *defaut* que l'incivilité. C'eſt une charité d'excuſer les *defauts* d'autruy. Il n'y a perſonne qui n'ait ſon *defaut*, ni d'ouvrages ſans *defaut*. Eſtre boſſu, boiteux, difforme, ce ſont des *defauts* naturels.

DEFAUT, ſe dit auſſi des manquements, des beſoins. *Defaut* d'eſprit, de memoire. C'eſt un *defaut* de la Langue, un mot qui luy manque. Le *defaut* d'argent eſt un mal difficile à ſupporter. C'eſt un *defaut* de lumiere, un faux jour qui empêche que ce tableau ne paroiſſe. C'eſt un *defaut* d'omiſſion, de negligence.

On appelle le *defaut* de la cuiraſſe, ſon extremité. Les gens d'armes étoient obligés de le trouver pour percer leur ennemy qui étoit armé à l'eſpreuve. On le dit figurément du foible d'un homme, de l'endroit par où il ſe peut laiſſer prendre.

En termes de Chaſſe, on dit que les chiens ſont en *defaut*, quand ils ont perdu la piſte de la beſte qu'ils chaſſent.

DEFAUT, en termes de Palais, ſignifie, Manquement, faute de comparoir en Juſtice aux aſſignations qui nous ont été données. Il y a des *defauts* à faute de comparoir par un deffendeur. Quand c'eſt le demandeur qui manque à la comparution, on appelle cela *congé*. Lever un *defaut* aux preſentations, un *defaut* ſur le rolle. C'eſt un *defaut* donné à l'Audience. On a fait rabattre le *defaut*. Il faut faire juger le profit du *defaut*. Un *defaut* ſauf trois jours. Un *defaut* pur & ſimple. *Defaut* ſauf l'heure. Il faut refonder les depens des *defauts* & contumaces.

On le dit auſſi des manquements qu'on fait aux autres choſe ordonnées en Juſtice, ou les procedures ordinaires. Un *defaut* à faute de deffendre. Un *defaut* à faute de conclurre un procés. *Defaut* à faute de donner caution, de faire enqueſte, &c.

AU DEFAUT. adv. Au lieu de, à la place de. *Au defaut* de la force, il faut employer la ruſe.

On dit proverbialement, que chacun a ſa beſace, où il met ſes *defauts* derriere le dos, & ceux d'autruy par devant.

DEFECTIF, IVE. adj. Terme de Grammaire. Verbe qui n'a pas tous ſes temps & ſes modes. En toutes les Langues il y a des verbes *defectifs*.

DEFECTION. ſ. f. Abandonnement de parti. La *defection* d'un Prince ligué a cauſé ſouvent la ruine de toute la Ligue, du parti.

DEFECTION, ſe dit auſſi en Aſtrologie de l'éclypſe des luminaires. La *defection* de la Lune, du Soleil.

DEFECTUEUX, EUSE. adj. Ce qui a quelques defauts ou manquements. Les hommes ſont *defectueux*, ils manquent de beaucoup de choſes, ils ont pluſieurs defectuoſitez.

DEFECTUEUX, ſe dit auſſi de ce qui a des nullitez. Un teſtament eſt *defectueux*, quand il n'eſt pas reveſtu de toutes ſes ſolemnitez. Un acte eſt *defectueux*, lors qu'il eſt imparfait, ou qu'il contient des clauſes vicieuſes. Un Livre eſt *defectueux*, quand il y manque quelque cahier ou feuillet.

DEFECTUOSITE'. ſ. f. Vice, defaut, manquement. Les boſſus, les boiteux, les baſtards ont des *defectuoſitez* de nature, de naiſſance. C'eſt une *defectuoſité* dans un contract, de n'eſtre point paraphé en toutes ſes apoſtilles.

DEFEQUER. v. act. Terme de Chymie. Oſter les feces ou impuretés des corps. On fait des diſtillations & autres operations en Chymie pour en ſeparer le plus pur & le plus ſubtil d'avec les feces, le marc, ou la lie.

DEFEQUÉ, ÉE. part. paſſ. L'eſprit de vin bien *defequé* s'évapore facilement.

DEFERENCE. ſ. f. Reſpect, ſoûmiſſion. Les grandes *deferences* & ſoûmiſſions gagnent le cœur des plus ſuperbes.

DEFERENT, ENTE. adj. Civil, reſpectueux, qui cede aux advis, aux volontez d'autruy. Un homme civil & *deferent* eſt bien venu par tout.

DEFERENT. ſ. m. Terme d'Aſtronomie. C'eſt un cercle qu'on a ſuppoſé dans l'hypotheſe de Ptolomée pour expliquer l'excentricité, le perigée & l'apogée des aſtres, ſur lequel on a dit que la Planete ſe mouvoit, & qu'on a placé dans l'eſpaiſſeur de chacune ſphere. On le dit auſſi du cercle excentrique qui paſſe par le centre de la Planete, & qui marque ſon orbite.

DEFERER. v. n. Rendre des reſpects, des ſoûmiſſions à quelqu'un, ſe ranger à ſon advis, luy complaire. Les inferieurs doivent *deferer* aux ſuperieurs. Il faut *deferer* aux loix, aux arreſts de deffenſes. Il y a des cas proviſoires où il ne faut point *deferer* à l'appel. Il faut *deferer* aux advis, aux ſentiments des plus ſages, des plus âgez & experimentez.

DEFERER. v. act. qui ſe dit en cette phraſe : *Deferer* des honneurs, des titres, des dignitez, pour dire, les donner, les attribuer à quelqu'un. Les Romains *deferoient* le triomphe aux Chefs victorieux. On dit auſſi, *Deferer* le ſerment à une partie, pour dire, s'en rapporter à ſon ſerment.

DEFERER, ſignifie encore, Accuſer, denoncer. On ne reçoit point le témoignage de ceux qui ont été *deferez* en Juſtice, juſqu'à ce qu'ils ſe ſoient purgez. Celuy qui eſt abſous peut demander le nom de celuy qui l'a *deferé*, pour avoir reparation contre luy.

DEFERÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

DEFERLER. v. act. Terme de Marine. C'eſt, Eſtendre & deployer les voiles pour s'en ſervir.

DEFERMER. v. act. Mettre dehors ou en liberté ce qui étoit enfermé. On a enfermé un chien dans ce cabinet, il faut le venir *defermer* ou mettre en liberté. Vous avez enfermé par mégarde mon manteau dans vôtre coffre, venez le *defermer*, le tirer dehors.

DEFFAIRE. v. act. Deſtruire une choſe faite, la demonter, la mettre en pieces. On *deffait* en un temps ce qu'on a fait en un autre. Il a *deffait* ſon lit. Il a *deffait*

ſa monſtre. En ce même ſens on dit qu'un homme s'eſt *deffait* luy-même, qu'une femme a *deffait* ſon fruit, qu'on *deffait* des criminels qu'on execute à mort, parce qu'en effet on les deſtruit. Du Cange dit que ce mot vient du Latin *diſfacere*.

DEFFAIRE, ſignifie auſſi, Mettre en deſroute des gens de guerre, les obliger à fuir, les tailler en pieces. Samſon avec une maſchoire d'aſne *deffit* les Philiſtins. Alexandre *deffit* les Perſes en trois batailles rangées.

En ce ſens on dit au figuré, *Deffaire* quelqu'un dans la diſpute, pour dire, le mettre hors de combat, & le reduire à n'oſer ou ne pouvoir plus parler. Ce reſpondant s'eſt *deffait* dés le premier argument. Ce criminel s'eſt *deffait* au milieu de ſon interrogatoire.

DEFFAIRE, ſignifie auſſi, Quitter, abandonner. Je me ſuis *deffait* de cette maiſon qui me couſtoit trop à entretenir. Il s'eſt *deffait* de ſon Benefice à penſion. Il ſe faut *deffaire* de toutes ſes mauvaiſes habitudes. On a du mal à ſe *deffaire* des importuns & des gens incommodes. L'eſprit a du mal à ſe *deffaire* des opinions dont il eſt bien preoccupé. Il s'eſt *deffait* adroitement de ſes gardes, il s'eſt eſchappé.

DEFFAIRE, ſignifie en ce ſens, Vendre, troquer. Ce cheval eſt beau, il vous ſera aiſé de vous en *deffaire*. Ce Marchand a quitté le trafic, & s'eſt *deffait* de toute ſa marchandiſe en faveur de ſon neveu. Ce curieux ne veut point ſe *deffaire* de ce tableau.

DEFFAIRE, ſignifie encore, Effacer par un plus grand éclat ou brillant. Les Dames n'aiment point à avoir de belles Suivantes qui les *deffacent*. Les couleurs vives & éclatantes *deffont* celles qui ſont plus douces.

DEFFAIT, AITE. part. paſſ. & adj. Il a quelques ſignifications du verbe. Un lit *deffait*. Une armée *deffaite*. Un homme *deffait*, deſtruit.

DEFFAIT, ſignifie auſſi un homme maigre, paſle, extenué par quelque indiſpoſition, ou apprehenſion. Il n'eſt pas bien remis de ſa maladie, il eſt encore tout *deffait*. Ce criminel parut ſi *deffait* lors de ſa capture, que cela donna un grand ſoupçon contre luy. On peint les Hermites avec un viſage *deffait*, extenué par les jeûnes & macerations.

DEFFAITE. ſ. f. Deſroute de gens de guerre, action par laquelle une armée eſt miſe en pieces. J'ay la relation de la ſanglante *deffaite* des Turcs prés de Raab.

DEFFAITE, ſignifie encore, Excuſe, eſchapatoire. Ce valet eſt un ruſé menteur, qui a toûjours une *deffaite* en poche. Un mauvais payeur a mille *deffaites* pour amuſer & renvoyer ſes creanciers. Cette raiſon n'eſt pas pertinente, ce n'eſt qu'une *deffaite*.

DEFFAITE, ſignifie encore, Debit. Le bled eſt une marchandiſe de bonne *deffaite*, de bon debit, il ne demeure point ſur les bras. On dit d'une belle fille, qu'elle eſt de bonne *deffaite*, qu'on luy trouvera bientoſt un bon parti.

DEFFENDEUR. ſ. m. DEFFENDERESSE. ſ. f. Terme de Palais. Celuy qui eſt attaqué en Juſtice, à qui on a fait un procés. En premiere inſtance il y a toûjours un demandeur & un *deffendeur*. Quand il n'y a point de preuve, on prend le ſerment du *deffendeur*. Un *deffendeur* en intervention, en complainte, en faux, &c. En matiere criminelle, on dit *deffendeur*, & *accuſé*.

DEFFENDRE. v. act. Reſiſter à quelqu'un qui attaque, ſe parer de ſa violence. Il eſt du droit naturel de *deffendre* ſon corps, ſon honneur, & ſes biens contre toutes ſortes d'aggreſſeurs. Ce Cavalier s'eſt fort bien battu, il a fort bien *deffendu* ſa vie. On a facilement remiſſion, quand on a tué quelqu'un à ſon corps *deffendant*.

DEFFENDRE, ſe dit auſſi à la Guerre, quand on eſt commis pour garder, pour conſerver un poſte, une place. Ce Gouverneur a acquis beaucoup de gloire à *deffendre* cette ville. Cette garniſon s'eſt mal *deffenduë*, a capitulé trop toſt.

DEFFENDRE, ſignifie auſſi, Flanquer. Le flanc *deffend* la courtine, & la face du baſtion oppoſé. Cette demi-lune flanque, *deffend* cet ouvrage à cornes, à couronne. Les fortifications anciennes ſont aiſées à enlever, elles ne ſont *deffenduës* de rien, il n'y a rien qui les flanque.

DEFFENDRE, en termes de Palais, ſignifie, Fournir de réponſes aux moyens de ceux qui attaquent par procés, qui forment des accuſations. La premiere procedure qu'on fait en un procés, c'eſt de pourſuivre de *deffendre*. On jugeoit cy-devant des defauts à faute de *deffendre*. On dit à l'Audience, Qui eſt l'Advocat qui *deffend*, qui plaide contre le demandeur? On dit qu'en Cour Souveraine il faut *deffendre* à toutes fins, c'eſt à dire, autant ſur le fonds que ſur le renvoy. Cet accuſé aura du mal à ſe *deffendre*, à ſe purger de cette accuſation. On dit d'un plaideur, qu'il fait bien *deffendre* ſon pain, c'eſt à dire, ſon bien. On tient qu'il eſt permis à un Juge de *deffendre* ſa juriſdiction par toutes ſortes de voyes.

DEFFENDRE, ſe dit auſſi en toutes ſortes d'autres conteſtations. Ce Bachelier a fort bien *deffendu* ſes theſes, a bien répondu à toutes les objections qu'on luy a faites. Cette femme a bon bec, elle ſe *deffend* bien de toutes les injures qu'on luy dit. Il ne s'eſt pas trop *deffendu* de cette galanterie, il en demeure tacitement d'accord. J'ay fait ce que j'ay pû pour me *deffendre* de cette commiſſion, pour m'en excuſer. Cette marchandiſe eſt bonne, il n'y a qu'à ſe *deffendre* du prix. On dit auſſi, qu'un homme en *deffend* un autre, lors qu'il le protege, & qu'il le ſert ſoit de ſon bras, ſoit de ſon éloquence, ſoit de ſon credit & autorité.

DEFFENDRE, ſignifie encore, Se parer, ſe garentir. Il ſe faut bien veſtir en hiver pour ſe *deffendre* du froid. Les femmes portent des maſques pour ſe *deffendre* du hale. Les chevaux ont bien du mal à ſe *deffendre* des mouches en automne. On met des rideaux aux fenêtres pour ſe *deffendre* du grand jour. Cette coline *deffend* ma maiſon du mauvais vent.

DEFFENDRE, ſignifie encore, Interdire l'uſage de quelque choſe. Les Commandements de Dieu *deffendent* d'idolatrer, de jurer, de tuer, de porter faux témoignage. Ceux de l'Egliſe *deffendent* la chair en Carême. Un Medecin *deffend* le vin aux malades. Les Magiſtrats *deffendent* les Berlans, l'Occa, la Baſſette. On a *deffendu* le commerce avec les eſtrangers, les dentelles & manufactures eſtrangeres. La Loy naturelle, la raiſon nous *deffend* de faire à autruy ce que nous ne voudrions pas qu'il nous fiſt. On dit auſſi, *Deffendre* ſa maiſon à quelqu'un, pour dire, luy en interdire l'entrée.

On dit proverbialement, Bien attaqué, bien *deffendu*, quand le combat ou la diſpute ont été bien opiniaſtrés. On dit auſſi d'une femme laide, que le haut *deffend* le bas.

DEFFENDU, UË. part. paſſ. & adj.

En termes de Blaſon, on dit qu'un ſanglier eſt *deffendu* d'une telle couleur, ou d'un tel metail, quand ſa deffenſe ou ſa dent de deſſous eſt d'un autre eſmail que ſon corps.

DEFFENDS. Terme des Eaux & Foreſts, qui ſe dit des bois dont on a deffendu la couppe, & dont l'entrée eſt deffenduë aux beſtiaux. Un tel bois eſt en *deffends*, c'eſt à dire, la couppe en eſt reſervée pour quelque occaſion importante, le bois eſt trop jeune pour y laiſſer entrer les beſtiaux. On dit auſſi à la campagne, que vuides terres, c'eſt à dire, qui ne ſont point fermées ni

cloſes, ſont en *deffends* depuis la Mi-Mars juſqu'à la Sainte Croix de Septembre. En autres temps elles ſont communes, c'eſt à dire, qu'on y peut mener paiſtre ſes beſtiaux. On les appelle en Latin *defenſa*, & on les nomme pareillement *heritages deffenſables*.

DEFFENSE. ſ. f. Action par laquelle on ſe deffend, on reſiſte aux violences de ceux qui attaquent. La *deffenſe* de ſon corps & de ſes biens eſt permiſe par les loix. Il n'a pas eu le loiſir de ſe mettre en *deffenſe*, de mettre l'eſpée à la main. Les Princes d'Allemagne ſe ſont ligues pour la *deffenſe* commune. Dieu prend en main la *deffenſe* des innocens & des foibles, de la veuve & des orphelins. Cet Auteur a pris la *deffenſe* de ſon Confrere, il a fait ſon apologie. Cet Orateur a entrepris la *deffenſe* de cette propoſition, il la ſoûtient hautement.

DEFFENSE, en termes de Guerre, ſe dit de tout ce qui ſert à conſerver les ſoldats & les places. Une eſpée courte n'eſt pas une eſpée de *deffenſe*. Cette ruelle eſt déjà au cordon, elle ſera bientoſt en *deffenſe*. Cette garniſon a fait une longue, une belle *deffenſe*, pour dire, a ſoûtenu un grand ſiege.

On appelle les *deffenſes* de la place, les parapets, les flancs, les caſemates, les ravelins, & les dehors qui couvrent la place: & on dit d'une ville, que ſes *deffenſes* ſont ruinées, quand le canon a abattu ou deſtruit ces ouvrages, quand les ſoldats ne peuvent plus tirer à couvert.

On appelle auſſi la ligne de *deffenſe*, celle qui flanque un baſtion, & qui eſt tirée du flanc qui luy eſt oppoſé. La ligne de *deffenſe* ne doit eſtre que de 120. toiſes, c'eſt à dire, à la portée du mouſquet. Il y a des lignes de *deffenſe* raſantes & fichantes. Voyez *Ligne*.

On dit en termes de Blaſon, qu'un heriſſon eſt en *deffenſe*, lors qu'il eſt roulé & en peloton, ainſi qu'il a coûtume de ſe mettre pour éviter d'eſtre pris.

DEFFENSE, en termes de Palais, ſe dit des premieres écritures qu'on fournit en un procés contre un demandeur. Les appointements en Droit ſe donnent ſur des demandes & *deffenſes*. On donnoit cy-devant des jugements par deffaut, qu'on nommoit des *deboutés de deffenſes*. On donne des arreſts de *deffenſes* particulieres pour lier les mains à des Juges, ou à des Officiers, pour empêcher qu'ils ne continuent l'inſtruction d'un procés, l'execution d'un jugement; & aux parties pour empêcher qu'elles ne paſſent outre à un mariage, à la conſtruction de quelque baſtiment, ou autre choſe ſemblable. En matiere criminelle, un accuſé pour toutes écritures donne des *deffenſes* par attenuation. Il eſt deffendu de mettre ſur des requeſtes, Surſis, & cependant *deffenſes*. La Cour a levé les *deffenſes* par un arreſt ſubſequent.

DEFFENSE, ſe dit auſſi des publications qui ſe font en Juſtice pour interdire l'uſage de quelque choſe, & pour empêcher qu'on ne la faſſe. Il y a des *deffenſes* faites par les loix divines & humaines, de nuire à ſon prochain. On a publié la *deffenſe* des dentelles d'or & d'argent. La Cour a fait tres-expreſſes inhibitions & *deffenſes* à toutes perſonnes de, &c. Les *deffenſes* ont été publiées à ſon de trompe.

On dit qu'un bois eſt en *deffenſe*, lors qu'il eſt nouvellement couppé, auquel temps il eſt deffendu d'y laiſſer entrer les beſtiaux qui mangent le nouveau jet. On dit auſſi *en deffends*.

Les Maçons & les Couvreurs appellent auſſi *deffenſe*, le ſigne qu'ils pendent au bout d'une corde dans les lieux paſſants, pour deffendre & empêcher qu'on ne s'en approche.

DEFFENSES, en termes de Marine, ſont de groſſes pieces de bois longues de 15. à 20. pieds, qui ſont amarrées à l'avant & à l'arriere du vaiſſeau pendant le combat pour empêcher l'abordage des ennemis & des brûlots. Elles ſervent auſſi dans un mouillage pour empêcher que les vaiſſeaux ne s'endommagent en ſe choquant les uns les autres. Ces pieces de bois s'appellent auſſi des *boutehors*.

On appelle auſſi *deffenſes*, de groſſes cordes treſſées qu'on laiſſe pendre le long des flancs du vaiſſeau, quand il eſt à l'ancre auprés de pluſieurs baſtiments, pour rompre leur choc quand ils viennent à ſe heurter, & pour empêcher qu'ils ne s'endommagent. On ſe ſert auſſi pour la même precaution de fagots ou autres choſes ſemblables.

DEFFENSES, en termes de Chaſſe, ſe dit de deux dents qui ſervent au ſanglier pour ſe deffendre. Quelques-uns le diſent auſſi des dents de l'élephant qui ſont diſpoſées de la même maniere.

DEFFENSEUR. ſubſt. maſc. Protecteur qui deffend, qui protege par ſon autorité, par ſes armes. Charlemagne, St. Louïs ont été les *deffenſeurs* & les protecteurs de l'Egliſe Romaine.

DEFFENSIVE. adj. maſc. & fem. & ſubſt. Les armes *deffenſives* ſont les caſques & les cuiraſſes, & autrefois le bouclier. Les Princes les plus foibles ſont entre eux des ligues offenſives & *deffenſives* pour ſe precautionner contre l'attaque des plus puiſſants, ils ſe tiennent le plus qu'ils peuvent ſur la *deffenſive*: en cette phraſe il eſt ſubſtantif.

DEFFERRER. v. act. Oſter les fers de quelque choſe. Il faut *deferrer* cette porte-là pour en faire ſervir les fers à une autre.

DEFFERRER, ſe dit plus ordinairement des chevaux. Il faut *deferrer* ce cheval, ſon fer le bleſſe, il s'eſt *deferré* des quatre pieds dans ce bourbier.

DEFFERRER, ſe dit figurément en choſes morales. On dit qu'on a *deferré* un homme des quatre pieds, pour dire, qu'on l'a rendu muet, qu'on l'a mis hors d'eſtat de paſſer plus avant en quelque diſpute. On dit auſſi, qu'un homme ſe *deferre*, quand il eſt interdit & confus en parlant à quelque perſonne qu'il craint, ou qui le preſſe trop fort ſur quelque choſe.

DEFFERRÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

DEFFI. ſ. m. Provocation au combat. Il ſe dit tant au propre qu'au figuré. Il luy a envoyé un cartel de *deffi*, il luy a fait un *deffi*. Je luy ay fait un *deffi* ſur un tel probleme, un *deffi* à la paume, au billard.

DEFFIANCE. ſ. f. Crainte d'eſtre trompé, ou de ne pouvoir pas reüſſir dans ſes deſſeins. Les gens ſont malheureux, qui ſont toûjours dans la *deffiance*. Il ne faut pas que la *deffiance* de nos forces nous entretienne dans la pareſſe, & nous empêche de faire quelques entrepriſes loüables.

On dit proverbialement, que la *deffiance* eſt la mere de ſeureté.

DEFFIANT, ANTE. adj. Craintif, qui n'oſe ſe fier à la fidelité de perſonne. Les gens foibles & ignorants ſont ceux qui ſont les plus *deffiants*.

DEFFIER. v. act. Provoquer ſon ennemi au combat, ſoit aux armes, ſoit en toutes ſortes de diſpute, de jeux & d'exercices. Les anciens Chevaliers ſe *deffioient* ſouvent pour éprouver leur courage. Il l'a *deffié* pour eſcrire ſur une telle matiere, pour joüer une partie d'eſchecs. Ce mot vient de *diffidare*, qui ſe trouve en pluſieurs Auteurs de la baſſe Latinité. Menage.

DEFFIER, ſe dit auſſi pour, Reprocher à quelqu'un ſon peu de forces, ou ſon peu de courage. Je vous *deffie* d'aller en cette maiſon où il revient des Eſprits. Vous me voulez faire un procés, je vous en *deffie*.

DEFFIER, avec le pronom perſonnel, ſignifie, N'être pas aſſûré de quelque perſonne, ou de quelque choſe. Il ſe faut toûjours *deffier* des flatteurs. Il faut qu'un homme prudent ſe *deffie* toûjours de ſes forces. Il ſe faut *deffier* de ſes valets.

DEFFIER, ſignifie auſſi, Se douter. Je me ſuis toûjours bien *deffié* que cela arriveroit ainſi. Qui ſe ſeroit jamais *deffié* qu'on euſt rendu un ſi méchant arreſt ? pour dire, qui l'euſt prevû ?

DEFFIÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

DEFFILER. v. act. Oſter le fil d'une aiguille, ou d'une autre choſe qui eſt enfilée. Ce collier de perles eſt *deffilé*. Ce chapelet eſt *deffilé*.

DEFFILER, ſe dit figurément en Morale. Le chapelet ſe *deffile*, c'eſt à dire, que des gens qui étoient liez enſemble d'amitié, ou liguez pour quelques intereſts, meurent, ou ſe deſuniſſent.

DEFFILER, en termes de Guerre, ſe dit abſolument, lors que des ſoldats étant aſſemblez en un corps, ſont obligez d'aller à la file & l'un aprés l'autre pour ſe mettre en marche, & paſſer par des lieux ſerrez. L'armée commença à *deffiler* par la gauche, & étoit contrainte de *deffiler* à chaque bout de champ, à cauſe des marais & des bois.

DEFFILÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

DEFFILE'. ſ. m. Paſſage eſtroit où on ne peut paſſer qu'à la file, ou peu de perſonnes de front. C'eſt un pays couvert, montagneux, ou mareſcageux, où on trouve à tous moments des *deffilez*.

DEFICIT. Terme de Pratique Latin & indeclinable, qui ſe met à coſté des articles d'un inventaire, où on fait mention d'une piece produite qui ne s'y trouve pas effectivement. On ne peut pas contredire cette piece, parce qu'elle eſt en *deficit* : ce qu'on dit autrement, *eſtre produite en blanc*. On dit auſſi en quelques autres occaſions, qu'une choſe eſt en *deficit*, pour dire, qu'elle manque.

DEFIGURER. v. act. Changer, gaſter la forme, la figure. Il ne ſe dit qu'en quelques phraſes tant des perſonnes que des choſes, ſoit au propre, ſoit au figuré. Cette balafre luy a tout *defiguré* le viſage. On ne connoiſt plus ce malade, tant il eſt *defiguré*. Depuis qu'on a abattu ce pavillon, ce baſtiment eſt tout *defiguré*. Cet habit eſt tout *defiguré*, quand on en a oſté la garniture. Souvent ceux qui ſe meſlent de corriger ou de traduire des Ouvrages, les *defigurent* entierement.

DEFINER. v. neut. Eſtre prés de ſa fin. Il n'eſt gueres en uſage qu'en ces phraſes. Ce vieillard *define* tous les jours, c'eſt à dire, On luy voit une notable alteration en ſa ſanté. Ce malade *define* de plus en plus, ſon mal ſe rengrege.

DEFINIR. v. act. Determiner, ordonner. Tout ce qui arrive dans le monde a été de tout temps *defini* dans l'eſprit de Dieu. L'Ecriture, les Conciles ont *defini* & determiné les articles de la Foy. Il n'y a encore rien de *defini* ni de jugé ſur cette queſtion.

DEFINIR, en termes de Logique, ſignifie, Expliquer la nature d'une choſe, faire voir de quoy elle eſt compoſée, ſon genre & ſa difference. Les Philoſophes *definiſſent* l'homme, un animal raiſonnable. Il faut diviſer les équivoques, avant que de les *definir*.

DEFINIR, ſignifie auſſi, Faire une deſcription des qualitez apparentes d'une choſe, la faire connoiſtre par un grand nombre de circonſtances. Les gens de Cour ſont cachez, ſont difficiles à *definir*, à les bien depeindre.

DEFINI, IE. part. paſſ. & adj.

DEFINI, ſignifie auſſi, Ce qui eſt borné & terminé, qui eſt circonſcrit en de certaines bornes, & oppoſé à *indefini*. Tous les corps ſont un lieu *defini*, occupent des eſpaces *definis* & bornez.

DEFINITEUR. ſubſt. maſc. eſt un terme de Couvent, & ſignifie, Celuy qui eſt Aſſeſſeur ou Conſeiller d'un General ou d'un Superieur dans quelques Monaſteres.

DEFINITIF, IVE. adj. Qui termine, qui decide une queſtion, un procés. L'Egliſe a donné un jugement *definitif* ſur cet article de foy. Le Chaſtelet a donné une ſentence *definitive* ſur ce different. Il eſt oppoſé à *proviſionnel* & à *interlocutoire*.

EN DEFINITIVE, adverbial, ou *Definitivement*, adverbe. D'une maniere deciſive & peremptoire. On gagne pluſieurs affaires par proviſion ; qu'on perd *en definitive*, & quand on les juge *definitivement*.

DEFINITION. ſ. f. Determination, autorité ſuperieure. La *definition* de l'Egliſe & des Peres eſt conforme à la creance de l'Egliſe Romaine.

DEFINITION, ſignifie en Philoſophie, une explication de la nature d'une choſe. La bonne *definition* Logicale conſiſte en genre & en difference. On ne ſçauroit donner de Dieu une bonne *definition*, parce qu'il eſt incomprehenſible.

DEFINITION, ſignifie auſſi, ſimple deſcription. Cet homme eſt ſi fantaſque, ou ſi caché, qu'il eſt difficile d'en donner la *definition*. Les Geometres font ſouvent les deſcriptions du quarré, du triangle, de la ſphere, pour leur tenir lieu de *definitions*.

DEFLEURIR. v. act. Perdre ſa fleur. Le grand chaud, la biſe, font bientoſt *defleurir* les arbres, les plantes.

DEFLEURI, IE. part. paſſ. & adj.

DEFLORATION. ſ. f. Action par laquelle on oſte la virginité d'une fille. La mort ou le mariage font ordonnés par les Juges en cas de *defloration*.

DEFLORER. verb. act. Oſter la fleur de virginité d'une fille. Un raviſſeur qui a *deflore'* une fille par force eſt puni de mort par les Ordonnances.

DEFLORÉE. part. paſſ. & adj. f. Une fille *deflorée* fait une mauvaiſe figure dans le monde.

DEFLUXION. Voyez *Fluxion*, c'eſt la méme choſe.

DEFONCEMENT. ſ. m. Action par laquelle on defonce un tonneau. Dans cette réjouiſſance publique il ſe fit un grand *defoncement* de tonneaux de vin.

DEFONCER. v. act. Oſter un fond d'un tonneau pour vuider ce qui eſt dedans. On dit dans les grandes rejouiſſances publiques, qu'on *defonce* les tonneaux, pour dire, qu'on fait boire tous les paſſans, tous ceux qui en veulent.

DEFONCER, ſe dit auſſi en parlant de ceux à qui tout à coup le ventre ſe debonde pour évacuer leurs ordures.

DEFORMITE'. Voyez *Difformité*.

DEFRAY. ſ. m. Payement de la deſpenſe d'une maiſon, d'un équipage. Je ne voudrois pas entreprendre le *defray* de cette maiſon, de cet équipage pour mille francs tous les mois.

DEFRAYER. verb. act. Payer la deſpenſe faite par quelqu'un au lieu de luy. Le Roy *defraye* trois jours les Ambaſſadeurs étrangers dans l'Hoſtel des Ambaſſadeurs extraordinaires. On donne tant de gages à ce Precepteur, & outre cela on le *defraye* de tout. Il faut *defrayer* les gens qu'on a invitez à venir chez ſoy.

DEFRAYER, ſe dit figurément des gens ridicules qui ſe trouvent aux tables & dans les compagnies, & qui appreſtent à rire aux autres. Ce mauvais Poëte a *defrayé* la compagnie pendant tout le repas, toute la ſoirée.

DEFRAYE, ÉE. part. paſſ. & adj.

DEFRICHER. verb. act. Mettre une terre en eſtat d'être cultivée. On donne à ceux qui veulent aller faire de nouvelles habitations autant de terres qu'ils en peuvent *defricher*, c'eſt à dire, abattre les bois, arracher les racines, les broſſailles qui en empéchent la culture.

DEFRICHER, ſe dit figurément des affaires, des ſciences qui ſont embrouillées, & auxquelles on donne quelque éclairciſſement, quelque methode. Les Scaligers, les Caſaubons, les Lipſes, les Eraſmes ſont ceux qui nous ont *defriché* les ſciences dans le dernier ſiecle.

DEFRICHÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

DEFRICHEUR. ſ. m. Qui defriche. Il eſt juſte que les *defricheurs* des terres en ayent la proprieté en recompenſe de leur travail.

DEFRISER. verb. act. Faire perdre la friſure à des cheveux. Le brouillard *defriſe*. Le grand vent, l'agitation du corps *defriſent* les perſonnes les mieux coëffées.

DEFRISÉ, ÉE. part. & adj.

DEFRONCER. v. act. Deffaire, decoudre une choſe froncée. On *defronce* des juppes, des hauts de chauſſes, des chemiſes qui ont été froncées ou pliſſées, en decouſant ce qui en entretient les plis.

DEFROQUE. ſ. f. Dépouille d'un Moine, d'un Chevalier qui a fait des vœux, la ſucceſſion. L'Ordre de Malthe herite, profite de la *defroque* des Chevaliers. La *defroque* des Moines appartient à l'Abbé.

DEFROQUE, ſe dit auſſi en un ſens plus étendu, de la dépouille de la ſucceſſion mobiliaire des autres perſonnes. Le bien de ce criminel a été confiſqué, un tel Courtiſan a eu toute ſa *defroque*. A la mort d'un Prince le Grand Eſcuyer a la *defroque* de l'eſcurie; le Grand Maiſtre de la Garderobbe celle des habits, &c. Il a vacqué pluſieurs Benefices par la mort de cet Abbé, c'eſt un tel qui a eu toute *ſa defroque*.

DEFROQUER. v. act. Oſter le froc, ou quitter le froc avec licence des Superieurs. Un Moine ſe *defroque*, lors qu'il obtient diſpenſe de ſes vœux, qu'il les fait declarer nuls, quand il eſt fait Evêque, ou Cardinal. Quand on ſe *defroque* par libertinage, on eſt apoſtat.

DEFROQUER, ſe dit auſſi d'un Marchand à qui on oſte tout ce qu'il a de marchandiſe, ſoit qu'on la luy achete, ſoit qu'on la luy oſte par violence. Ces goinfres ont appellé un vendeur d'huiſtres, & l'ont entierement *defroqué*. Les voleurs ont *defroqué* ce Poulaillier, luy ont oſté toute ſa volaille. On dit auſſi au jeu, de ceux qui gagnent tout l'argent de quelqu'un, qu'ils l'ont *defroqué*.

DEFROQUÉ, ÉE. part. & adj.

DEFRUCTU. ſ. m. Terme tiré du Latin, qui eſt en uſage en François pour ſignifier le fruit, la menuë deſpenſe que fait celuy qui preſte ſa table à ceux qui font des parties pour quelque repas où chacun apporte ſon plat, comme bois, chandelle, linge, ſalades, deſſert, &c. Il couſte ſouvent davantage à celuy qui eſt obligé à payer le *defructu*, qu'à tous les autres.

DEFUNCT, UNTE. adj. & ſubſt. Homme mort, decedé, trepaſſé depuis quelque temps. On appelle le Roy *defunct*, le Roy dernier mort. L'Egliſe prie Dieu pour les *defuncts*, pour les trepaſſez. *Defunct* mon pere, *defunct* mon oncle avoient cette bonne couſtume, pour dire, Feu mon pere, feu mon oncle. Il faut eſlire un Tuteur aux enfans du *defunct*. Les obſeques ſolemnelles ſe font pour honorer les *defuncts*. Ce mot vient du Latin *diem functus*. Du Cange.

DEFUNER. verb. act. Terme de Marine. Oſter le funin des cordes, & les manœuvres des maſts & des vaiſſeaux.

D E G.

DEGAGEMENT. ſ. m. Ce qui degage. Le *degagement* du monde ne ſe peut faire ſans une grace de Dieu toute particuliere.

DEGAGEMENT, eſt auſſi un eſcalier dérobé, ou un courridor qui fait qu'on peut aller d'une chambre à l'autre ſans paſſer par l'entrée ordinaire.

DEGAGER. v. act. Retirer une choſe qu'on avoit miſe en gage. Quand un pauvre Poëte a mis en gage ſon manteau, il a bien de la peine à le *degager*.

DEGAGER, ſignifie auſſi, Liberer une terre, une ſucceſſion qui étoit chargée de dettes, d'hypotheques. Un bon Intendant doit avoir ſoin de *degager* les biens de la maiſon de ſon Maiſtre.

DEGAGER, ſe dit auſſi de toutes les obligations & engagements où on étoit entré. Il avoit fait la demande de cette fille, mais il a retiré ſa parole, il s'eſt *degagé*, il a fait reſoudre ſon contract, le voilà *degagé*.

DEGAGER, ſignifie auſſi, Retirer d'un lieu perilleux & difficile. Cet eſcadron étoit bien engagé parmy les ennemis, on en a envoyé un autre pour le ſouſtenir & le *degager*. On l'avoit mené priſonnier à Alger, ſon ami luy a fourni de l'argent pour le *degager*. Ce cheval avoit le pied dans une orniere dont il a eu peine de ſe *degager*.

DEGAGER, ſe dit auſſi en Architecture. Il faut avoir ſoin de *degager* les chambres, les appartemens par des courridors ou des eſcaliers derobez.

DEGAGER, ſe dit figurément en choſes ſpirituelles. On a bien de la peine à *degager* ſon eſprit des affections mondaines, de l'amour, de la débauche.

DEGAGÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

On dit d'un homme menu & de belle taille, qu'il a le corps *degagé*: un appartement bien *degagé*, quand il y a pluſieurs portes ou eſcaliers par où on peut ſortir d'une chambre ſans paſſer de l'une en l'autre: des offices, des eſcuries *degagées*, quand elles ſont dans une baſſecour ſans incommoder le Maiſtre. On dit auſſi, qu'une rüe eſt *degagée*, quand il n'y a plus l'embarras auquel elle étoit ſujette auparavant: qu'une maiſon de campagne eſt bien *degagée*, quand il n'y a rien qui luy oſte la veuë.

DEGAINE. ſubſt. fem. Vieux mot qui n'eſt en uſage qu'en cette phraſe proverbiale: Il s'y prend d'une belle *degaine*, pour dire, de mauvaiſe grace, d'une vilaine maniere.

DEGAINER. v. act. Mettre un couteau, une épée à la main, les tirer de la gaine ou du fourreau, ſoit pour ſe battre, ſoit pour les conſiderer. *Degainez* ce coutelas, afin que j'en voye la lame. On nous menace de guerre, il faudra bientoſt *degainer*. Ce brave a receu un affront, il cherche ſon ennemy pour le faire *degainer*.

DEGAINER, ſe dit figurément en Morale de ceux qui n'aiment point à tirer de l'argent de leur bourſe. Cet homme eſt dur à la deſſerre quand il faut payer, il n'aime point à *degainer*.

DEGAINÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

DEGANTER. v. act. Oſter les gants. Les femmes qui ſe *deganteni* ſouvent témoignent de la coqueterie en faiſant parade de leurs belles mains.

DEGANTÉ, ÉE. part.

DEGARNIR. v. act. Oſter ce qui garniſſoit. *Degarnir* une maiſon, une chambre, un lit, des bas, une tapiſſerie.

On dit auſſi, Se *degarnir*, pour dire, S'habiller plus legerement. Il ne faut pas ſe *degarnir* trop toſt, on eſt en danger de s'enrhumer.

DEGARNIR, ſe dit auſſi des places de guerre. *Degarnir* une place, c'eſt à dire, en oſter les ſoldats & les munitions.

DEGARNI, IE. part. paſſ.

DEGAST. ſ. m. Ruine de pays fait par des gens de guerre pour affamer une place, ou l'obliger à payer contribution.

DEGAST, ſe dit auſſi des autres choſes qui cauſent de la perte ou de la ruine. Ce ſanglier a fait un grand *degaſt* dans les bleds. Cette tempeſte a fait un grand *degaſt* ſur les couvertures. Les uſagers ont fait un grand *degaſt* dans la foreſt. Ce mot vient de *devaſtatio*. Nicod.

DEGAST, ſignifie auſſi, Conſommation, diſſipation. Ces valets font un grand *degaſt* de vivres en leur cuiſine. Ce prodigue a fait un grand *degaſt* d'argent.

DEGAUCHIR. verb. act. Terme d'Artiſan. C'eſt, Dreſſer une pierre, une piece de bois, ou de metail, & oſter ce qu'il y a de trop en quelque endroit pour l'u-

nir & la rendre droite, faire qu'elle ne ſoit plus gauche.

DEGEL. ſ. m. Relaſchement d'un froid violent. Il y a à craindre ſur les ponts dans un grand *degel*. Les rivieres groſſiſſent dans le *degel*. Le vent eſt au *degel*, c'eſt le vient de midi.

DEGELER. v. act. Redonner le mouvement à une choſe liquide que le froid avoit glacée. Quand on fait *degeler* le fruit gelé, il perd ſon gouſt. Quelques-uns font *degeler* les fruits dans de l'eau froide, & en un lieu un peu chaud: il ſe fait une crouſte de glace tout alentour, laquelle étant oſtée, le fruit ſe trouve auſſi bon & auſſi ſain qu'auparavant. On dit auſſi abſolument. La riviere ſe *degele*, Il *degele*, Cette eau ſe *degele*.

On dit figurément, qu'un homme ſe *degele*, quand il commence à parler, aprés avoir été long-temps morne & taciturne par timidité.

DEGELÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

DEGENERER. v. n. Devenir moindre en valeur, en merite, que ceux qui ont precedé. Le monde *degenere* & va de mal en pis, ſelon l'opinion commune. Les Romains ont bien *degeneré* de la vertu de leurs Peres. On le dit auſſi des plantes. Le bled *degenere* ou biſe toûjours, quoy qu'on ne ſeme que du pur froment, il viendra toûjours du ſeigle parmy, & avec le temps ce ne ſera plus que du meteil.

DEGENERER, ſe dit figurément des choſes ſpirituelles, & de tout ce qui ſe tourne ou ſe change de mal en pis. Le ſtile pompeux *degenere* ſouvent en galimathias. Le gouvernement d'un ſeul a quelquefois *degeneré* en tyrannie. Cette fievre quarte pourra enfin *degenerer* en continuë.

DEGINGANDÉ, ÉE. adj. Terme burleſque dont on ſe ſert pour ſe mocquer d'une grande perſonne malpropre & chiffonée, ou qui n'a pas une demarche, ni une contenance ferme, aſſûrée & modeſte.

DEGLUER. v. act. Il ſe dit au propre des oiſeaux qui taſchent à ſe degager des lieux où ils ſont engluez. On dit auſſi, *degluer* une paupiere, quand on lave ſes yeux, pour oſter la chaſſie qui les tenoit collés enſemble.

DEGLUER, ſe dit figurément, quand on ſe tire des affaires fâcheuſes où on a de l'engagement. Cet homme eſt engagé bien avant dans une ferme onereuſe, il aura bien de la peine à s'en *degluer*, à s'en tirer.

DEGOBILLER. v. act. Vomir. Il ſe dit ordinairement des chiens & des chats, mais on s'en ſert auſſi pour exprimer la vilenie des yvrognes, qui boivent tant qu'ils ſont obligez de vomir & de rendre gorge. On n'eſt point honteux en Flandres de *degobiller* ſous la table.

DEGOBILLIS. ſ. m. L'ordure qui a été vomie par celuy qui a degobillé, ſoit chien, chat, ou yvrogne.

DEGOISER. v. n. ſe dit du chant des oiſeaux. Cette pie aime à *degoiſer*.

DEGOISER, ſe dit figurément de ceux qui parlent trop & mal à propos. Ce criminel dans ſon interrogatoire a tout avoüé, il a *degoiſé* plus qu'on n'en a voulu. Cette femme avec ſes commeres a *degoiſé* pendant une heure.

DEGORGEMENT. ſ. m. Eſpanchement, écoulement d'eaux ou d'humeurs. Le *degorgement* du Rhoſne dans la mer y laiſſe beaucoup de ſables.

DEGORGEMENT, ſignifie auſſi le nettoyement des tuyaux, des conduits. Le *degorgement* des eſgouts de Paris couſte beaucoup à la ville.

DEGORGEMENT, ſe dit plus particulierement de la bile & des autres humeurs. Les *degorgements* de bile ſont fort dangereux aux jeunes gens.

DEGORGEMENT, ſe dit auſſi des eſtoffes. Les moulins à Foulon ſervent au *degorgement* des draps pour en oſter les graiſſes & le ſuperflu de la laine.

DEGORGER. v. act. Oſter les ordures ou le ſable qui empeſchent le paſſage des eaux, des humeurs, dans des tuyaux, des conduits, des paſſages. On a fait joüer toutes les eaux de Verſailles pour *degorger* les tuyaux.

DEGORGER, ſignifie quelquefois, Rompre les digues, les vaiſſeaux où une liqueur eſt renfermée. Quand les eſtangs viennent à ſe *degorger*, ils inondent les lieux voiſins & plus bas. Quand la bile ſe *degorge*, elle fait de grands ravages dans le corps.

DEGORGER, ſe dit auſſi des eaux qui tombent dans d'autres eaux. La riviere de Marne ſe *degorge* dans la Seine. Le Volga & pluſieurs autres grandes rivieres ſe *degorgent* dans la Mer Caſpie.

En Chirurgie on dit qu'il faut bien *degorger* la veine aprés une ſaignée, pour dire, qu'il n'y faut point laiſſer de ſang extravaſé qui ſe puiſſe corrompre & apoſtumer. On dit auſſi à l'égard des chevaux qui ont les jambes gorgées, qu'il les faut promener pour les *degorger*.

DEGORGER, ſe dit auſſi du poiſſon, quand on le met en eau claire & courante pour luy faire perdre un gouſt de bourbe qu'il a contracté dans des lieux mareſcageux. Le poiſſon d'eſtang eſt meilleur, quand on l'a laiſſé *degorger* quelque temps dans les boutiques qui ſont ſur les rivieres. Les ſaumons ſe *degorgent* en remontant dans les rivieres.

DEGORGER, en termes de Teinturiers, ſignifie, Laver dans la riviere les laines, ſoyes & eſtoffes qu'on fait cuire avec du ſavon blanc, ou autre graiſſe, ou tremper dans l'alun pour en faire ſortir ce qu'il y a de ſuperflu.

DEGORGÉ, ÉE. part. & adj.

DEGOURDIR. v. act. Oſter l'engourdiſſement des mains qui a été cauſé par un grand froid. Il faut ſe chauffer les mains pour les *degourdir* ou *deſengourdir* peu à peu. On dit auſſi, qu'une viande eſt à peine *degourdie*, pour dire, qu'elle ne ſçauroit eſtre cuitte, qu'il y a trop peu de temps qu'elle eſt au feu. On dit auſſi, *Degourdir* les jambes, quand on commence à les exercer, aprés avoir été aſſoupies & engourdies. Ce cheval n'eſt pas encore *degourdi*, quand il aura fait une lieuë, il ira meilleur train.

DEGOURDIR, ſignifie auſſi, Manger goulument. Quand on donne une éclanche & un aloyau à des eſcoliers, ils ont bientoſt *degourdi* cela.

On dit auſſi figurément, que des Moines ou des Chanoines mal rentez ont bientoſt *degourdi* leur Office, leur Breviaire, pour dire, qu'ils l'ont achevé en haſte & avec precipitation, en peu de temps.

DEGOURDI, IE. part. paſſ. & adj.

DEGOURDISSEMENT. ſ. m. Action par laquelle les membres engourdis ſe reveillent & ſe reſtabliſſent en leur premier eſtat. Ce paralytique commence à ſentir quelque *degourdiſſement* à ſes jambes.

DEGOURGEOIR. ſ. m. eſt un petit fer d'environ huit pouces de long, qui ſert à oſter l'amorce du canon; ou à ſonder la lumiere, à en nettoyer le ſecret

DEGOUST. ſ. m. Averſion qu'on a pour les bonnes choſes, ou pour celles qu'on mange ordinairement. Il y a des gens qui ont du *degouſt*, de l'averſion naturelle pour le vin, pour le ſucre, pour les roſes. La maladie donne du *degouſt* pour les meilleures viandes.

DEGOUST, ſe dit auſſi figurément des choſes ſpirituelles & morales. Il a un grand *degouſt* d'eſprit pour toutes les ſciences vaines & conjecturales. Un Chrétien doit avoir un grand *degouſt* pour les vanités du ſiecle.

DEGOUST, ſe dit abſolument des choſes qui ſont fâcheuſes, qui donnent du deboire, du deſplaiſir. Les gens de bien qui n'aiment point à flatter trouvent de grands *degouſts* à la Cour.

DEGOUSTANT, ANTE. adj. Qui donne du degouſt, de l'averſion; & ſe dit tant au propre qu'au figuré des viandes, des perſonnes & des autres choſes.

La laideur eſt fort *degouſtante*. La ſaleté eſt *degouſtante*.

DEGOUSTER. v. act. Donner de l'averſion pour une choſe qui peut être bonne, & dont uſent les autres, ſur tout de celles qu'on mange. On *degouſte* le monde, en leur donnant trop de viande. Quand on mange trop de ſucre, on s'en *degouſte*.

On le dit auſſi des choſes qui ne ſe mangent point. La malpropreté *degouſte*. Cette femme eſt laide, elle *degouſte*.

DEGOUSTER, ſe dit figurément des choſes ſpirituelles & morales. Ce Prince avoit quelque gouſt pour les Lettres, mais à force de luy en parler, on l'en a *degouſté*. Ce Novice avoit d'abord beaucoup zele pour la Religion, mais les trop grandes auſteritez l'en ont *degouſté*.

DEGOUSTÉ, ÉE. part. & adj.

On dit en proverbe, C'eſt un bon *degouſté*, pour dire, C'eſt un bon drolle qui aime la débauche, la bonne chere, qui aime tout ce qui eſt bon, qui ne manque pas d'appetit.

DEGOUT. ſ. m. Pluye qui tombe d'enhaut. Regnier s'eſt ſervi heureuſement de ce mot en ces vers :

Et du haut des maiſons tomboit un tel *degout*,
Que les chiens alterez pouvoient boire debout.

DEGOUTANT, ANTE. adj. Qui tombe goutte à goutte. Il eſt tout *degoutant* de pluye, de ſueur. Corneille a dit fort bien dans ſon Cinna en un ſens figuré :

Le fils tout *degoutant* du meurtre de ſon pere,
Et ſa teſte à la main demandant ſon ſalaire.

DEGOUTER. v. n. Tomber goutte à goutte. L'eau *degoute* inceſſamment dans les cavernes. Les toits *degoutent* long-temps aprés qu'il a plu. Toute l'eau d'un vaiſſeau ſe tire par le philtre en *degoutant*.

DEGOUTER, ſe dit figurément en parlant de ceux qui reçoivent quelque bien par le moyen de leurs maiſtres qui ſont en faveur. Quand il pluvera ſur luy, il *degoutera* ſur moy.

DEGRADATION. ſ. f. Deſtitution d'une charge, d'une dignité, d'un degré d'honneur. La *degradation* d'un Preſtre, d'un Gentilhomme, d'un Officier, ſe fait avec pluſieurs ceremonies. Celle qu'on faiſoit autrefois pour la *degradation* de Nobleſſe eſt curieuſe, & merite d'eſtre icy rapportée aprés Geliot & la Colombiere. Elle fut pratiquée du temps de François I. contre le Capitaine Fangel qui avoit rendu lâchement Fontarabie. On aſſembloit vingt ou trente Chevaliers ſans reproche, devant leſquels le Gentilhomme étoit accuſé de trahiſon & de foy mentie par un Roy ou un Heraut d'armes. On dreſſoit deux eſchaffauts; l'un pour les Juges aſſiſtez des Rois, Herauts & Pourſuivants d'armes; l'autre pour le Chevalier condamné, qui étoit armé de toutes pieces, & ſon écu planté ſur un pieu devant luy, renverſé & la pointe en haut. A coſté aſſiſtoient douze Preſtres en ſurplis qui chantoient les Vigiles des morts. A la fin de chaque Pſeaume ils faiſoient une pauſe, pendant laquelle les Officiers d'armes deſpouilloient le condamné de quelque piece de ſes armes en commençant par le heaume, juſqu'à ce qu'ils l'euſſent dépouillé tout à fait, & puis ils briſoient l'écu en trois pieces avec un marteau. Enſuitte le Roy d'armes renverſoit un baſſin plein d'eau chaude ſur la teſte du condamné. Aprés les Juges prenoient des habits de deuil, & s'en alloient à l'Egliſe. Le degradé étoit deſcendu de l'eſchaffaut par une corde attachée ſous ſes aiſſelles, & mis ſur une civiere, & couvert d'un drap mortuaire; & les Preſtres chantoient encore à l'Egliſe quelques prieres pour les trepaſſez; & puis on le livroit au Juge Royal, & à l'Executeur de la haute Juſtice.

DEGRADATION, en termes de Palais, eſt le dommage, la deterioration qu'on fait dans des terres, des bois, des baſtiments, ſoit en les abattant, ou en negligeant de les reparer, ou de les cultiver. On nomme des Experts pour viſiter & eſtimer des *degradations*.

DEGRADER. v. act. Deſtituer quelqu'un d'une charge, d'une dignité, d'un rang d'honneur qu'il poſſedoit. Un Gouverneur qui rend lâchement ſa place eſt *degradé* de Nobleſſe.

DEGRADER, ſignifie auſſi, Ruiner, deteriorer des baſtiments, des terres, des vignes, des bois. Il a laiſſé *degrader* ces baſtiments faute d'entretenir les couvertures. Il a *degradé* ces terres, ces vignes, faute de les fumer, & en oſtant les eſchalats. Il a abattu pluſieurs arbres, & a *degradé* cette foreſt. Les Maçons diſent *degrader* une muraille, pour dire, l'abattre par le pied.

Les Peintres diſent auſſi *degrader*, pour dire, Obſerver les degrez d'éloignement des parties d'un tableau, & y proportionner les jours & les teintes.

DEGRADER, en termes de Marine, ſignifie, Oſter tout l'équippement des vaiſſeaux, quand on les veut abandonner pour eſtre vieux & inutiles au ſervice:

DEGRADÉ, ÉE. part. & adj.

DEGRAFFER. v. act. Quelques-uns diſent *deſagraffer*. Détacher une choſe qui étoit attachée avec une agraffe. On le dit auſſi, quand l'agraffe s'eſt détachée de ſa porte où elle étoit arreſtée.

DEGRAFFÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

DEGRAISSER. v. act. Oſter la graiſſe, les taches de quelque choſe. Cette ſoupe eſt trop graſſe, il la faut *degraiſſer*. Les eſcornifleurs viennent *degraiſſer* les marmites. Un Frippier *degraiſſe* les habits avec de la terre à potier. Une fievre quarte *degraiſſe* bientoſt l'homme le plus gras. Les pluyes ont *degraiſſé* les terres qui ſont ſur cette colline.

DEGRAISSER, ſe dit figurément en Morale. *Degraiſſer* quelqu'un, c'eſt à dire, luy oſter une partie de ſon bien. Le changement de Miniſtere *degraiſſe* bien des Financiers. Ce Fermier s'étoit bien engraiſſé dans ſon premier bail, mais le ſecond l'a bien *degraiſſé*.

DEGRAISSÉ, ÉE. part.

DEGRAISSEUR. ſ. m. Celuy qui degraiſſe les eſtoffes graſſes & ſales. Les Chapeliers ſont des *Degraiſſeurs* de chapeaux; les Frippiers des *Degraiſſeurs* d'habits. Il y a auſſi des *Degraiſſeurs* Teinturiers.

DEGRE'. ſ. m. Terme d'Architecture. Eſcalier, montée qui ſert à monter & deſcendre du haut en bas d'un baſtiment. Il y a un beau *degré* en rampe à la Chambre des Comptes. Un petit *degré* eſt fort commode pour degager les appartements.

DEGRÉ, eſt auſſi chaque marche d'un eſcalier. Il luy a fait ſauter les *degrez* quatre à quatre.

DEGRÉ, ſe dit figurément des choſes qui ſervent de moyens pour parvenir à une plus haute. Ainſi Corneille a dit d'Auguſte dans le Cinna :

Que de ſes propres mains mon pere maſſacré,
Du trône où je le voy fait le premier *degré*.

En Morale on dit, qu'il faut aller de *degré* en *degré*, venir au dernier *degré* de perfection, au plus haut *degré* d'honneur, de gloire, de vertu. Venir d'Advocat Conſeiller, Maiſtre des Requeſtes, Preſident; de ſoldat Enſeigne, Lieutenant, Capitaine, c'eſt monter par les *degrez*. On le dit auſſi en mauvaiſe part. Il eſt méchant, avare, orgueilleux au dernier, au ſouverain *degré*.

DEGRÉ, ſe dit auſſi des marques ou diviſions de pluſieurs choſes qui reçoivent du plus ou du moins, qui vont en montant, ou en deſcendant, ou ſucceſſivement les unes aprés les autres. Ainſi on dit en Theologie, Il y a pluſieurs *degrez* de gloire dans le Paradis, pluſieurs *degrez*.

grez de peine dans l'Enfer. Les vertus Chreſtiennes ſont autant de *degrez* pour monter au Ciel.

On appelle auſſi *degrez* de Juriſdiction, les Tribunaux qui reçoivent l'appel des Juſtices inferieures. On a veu juſqu'à cinq *degrez* de Juriſdiction de Juſtices ordinaires : l'Ordonnance les a reduits à quatre.

DEGRÉ, ſe dit auſſi dans les Univerſitez, des lettres qu'on donne à quelqu'un pour luy permettre d'enſeigner, aprés qu'il en a été jugé capable par un long examen. Le *degré* de Maiſtre és Arts, de Bachelier, de Licentié, de Docteur, ces trois derniers ſe donnent en Theologie ; en Droit Civil & Canon, & en Medecine. Il a obtenu un Benefice en vertu de ſes *degrez*.

DEGRÉ, en termes de Juriſprudence, ſe dit des generations ſuivant leſquelles on compte la proximité ou l'éloignement des parentez & alliances. Gregoire le Grand fut le premier qui deffendit les mariages juſqu'au ſeptiéme *degré*. Le II. Concile de Latran a reſtreint la prohibition des mariages au quatriéme *degré*, à cauſe du rapport qu'il y a avec les quatre élements & les quatre humeurs dont le corps eſt compoſé. L'Ordonnance a permis les recuſations & les évocations juſqu'au quatriéme *degré* de parenté & d'alliance, c'eſt à dire, juſqu'au couſin iſſu de germain ; & en matiere criminelle, juſqu'au cinquiéme *degré*. Un pere & ſon fils ſont parents au premier *degré*. Le Droit Civil compte les *degrez* de parents autrement que le Droit Canon. Il n'en faut qu'un de celuy-là pour en faire deux de celuy-cy. On dit abſolument au Palais, Il y a des parents au *degré*, pour dire, Il ne peut eſtre jugé.

DEGRÉ, en termes de Fauconnerie, ſe dit de l'endroit où l'oiſeau durant ſa montée ou élevation en l'air tourne la teſte, & prend une nouvelle carriere, qu'on appelle ſecond ou troiſiéme *degré*, juſqu'à ce qu'il ſe perde de veuë au quatriéme.

DEGRÉ, en termes de Medecine, eſt une certaine extenſion des qualitez élementaires. On ne les diviſe qu'en quatre. Le poivre eſt chaud en un tel *degré*.

En termes de Phyſique ancienne, les mêmes qualitez ſont diviſées en huit. Le dernier ou ſouverain *degré* d'intenſion s'appelle dans l'Ecole, *ut octo*. Le feu eſt chaud au huitiéme *degré*, & ſec au quatriéme.

En termes de Chymie on appelle, Donner le feu par *degrez*, lors qu'on ouvre, ou qu'on ferme les regiſtres ou trous qu'on fait exprés dans les fourneaux pour augmenter ou diminuer la violence du feu.

DEGRÉ, ſe dit auſſi des diviſions des lignes qui ſe font ſur pluſieurs inſtruments de Mathematique, comme ſur l'arbaleſte ou baſton de Jacob. Il ſert auſſi ſur les thermometres & barometres, à marquer par les diviſions qui ſont ſur la table qui les ſupporte, les *degrez* de chaleur & de peſanteur des corps liquides, par le moyen deſquelles la Phyſique moderne a beaucoup encheri ſur l'ancienne pour la ſubdiviſion de ces qualitez.

DEGRÉ, en termes de Geometrie & d'Aſtronomie, eſt la diviſion qu'on fait ſur les cercles pour ſervir de meſure. Tout cercle ſe diviſe en 360. *degrez*. Cet aſtre eſt élevé de tant de *degrez* ſur l'horiſon, il decline de l'Equateur de tant de *degrez*. Cette ville a tant de *degrez* de longitude & de latitude. Un angle droit eſt de 90. *degrez*. Ptolomée a obſervé qu'un *degré* ſur la terre valoit 68. milles & deux tiers : mais les Arabes n'ont trouvé que 56. milles, quand ils l'ont obſervé exactement dans les plaines de Seniar par l'ordre d'Almamoum. Ptolomée comptoit ſur le pied de 500. ſtades pour un *degré*. Le mille Arabique étoit égal à ſept ſtades & demie. Mais voicy des obſervations plus modernes & plus certaines. Fernel a obſervé qu'un *degré* d'un grand cercle de la terre contenoit 68096. pas geometriques, qui valent 56746. toiſes, quatre pieds de Paris. Snellius a obſervé que ce *degré* étoit de 28500. perches du Rhin, qui ſont 55021. toiſes de Paris. Riccioli a fait le *degré* de 64363. pas de Boulogne, qui ſont 62900. de nos toiſes. Mais Mr. Picard de l'Academie des Sciences l'ayant meſuré par ordre du Roy avec toute l'exactitude poſſible, a trouvé qu'il étoit de 57060. toiſes ſuivant l'eſtalon de Paris, leſquelles étant reduites à la meſure univerſelle ou invariable qu'il établit ſur la pendule, qui a ſa proportion avec la toiſe de Paris, comme de 881. à 864. le *degré* ſe trouve de 55959. toiſes de la meſure univerſelle. En voicy la reduction juſte à diverſes meſures.

Chaque *degré* du grand Cercle contient,

Toiſes du Chaſtelet de Paris	57060
Pas de Boulogne	58481
Verges du Rhin de douze pieds	29556
Lieuës Pariſiennes de 2000. toiſes	28½
Lieuës communes de France de 2280. toiſes	25
Lieuës de Marine de 2853. toiſes	20
Milles d'Angleterre de 5000. pieds	73⅛
Milles de Florence de 3000. braſſes	63⅛

La minute d'un *degré* de la terre eſt de 951. toiſes, & la ſeconde de 16. toiſes.

DEGRINGOLER. v. act. Terme bas, qui ſe dit en cette phraſe populaire : On luy a fait *degringoler* les montées quatre à quatre, pour dire, qu'on la fait enfuir avec diligence.

DEGROSSIR. v. act. Oſter le plus gros du bois, d'une pierre, pour y faire des ſculptures, des ornements, des figures. Ce terme eſt particulierement en uſage chez les Sculpteurs, qui ſont obligez d'abattre pluſieurs groſſes parties d'un blot de marbre ou de bois, avant que de travailler delicatement avec le ciſeau. Les Tireurs d'or appellent le banc à *degroſſir*, celuy où ils font paſſer le lingot d'or, ou d'argent, pour commencer à le rendre fin, dont les filieres s'appellent *ratz*, & *pregatons*. Il ne faut plus que deux hommes pour tirer le lingot, aprés qu'il eſt ſorti de l'argue.

DEGROSSI, IE. part. paſſ. & adj.

DEGROSSI. ſ. m. Preſſe ou machine dans laquelle on fait paſſer entre deux rouleaux les lames dont on doit faire les monnoyes pour les rendre plus unies & plus étenduës.

DEGUERPIR. v. act. Abandonner, quitter un heritage à des creanciers demandeurs en declaration d'hypotheque, pour ſe liberer de leur action. Un acquereur a pluſtoſt fait de *deguerpir* une terre hypothequée, que de conteſter tous les droits des creanciers. On crée un Curateur à un heritage qu'on a *deguerpi*, quand il y a pluſieurs creanciers hypothecaires. Ce mot eſt compoſé d'un vieux mot *guerpir*, qui ſignifioit *abandonner*. Menage. On appelloit auſſi cela autrefois *eſponcer*, *gueſver*, *delaiſſer*.

DEGUERPISSEMENT. ſ. m. Abandonnement d'un heritage chargé d'hypotheques. Quand on n'a point fait decreter un heritage, on court le danger du *deguerpiſſement*.

DEGUEULER. v. act. Terme populaire, qui ſignifie, Vomir ; & ſe dit des animaux, & des yvrognes. Les Allemands qui ont bû ſont ſujets à *degueuler* ſous la table. On le dit quelquefois au figuré, de ceux qui vomiſſent des injures contre quelqu'un dans une colere outrée.

DEGUISEMENT. ſ. m. Changement de forme exterieure, d'apparence. Ce priſonnier s'étoit traveſti pour ſe ſauver, mais on l'a reconnu malgré ſon *deguiſement*.

DEGUISEMENT, ſe dit auſſi figurément de choſes ſpirituelles. La verité eſt forte, & prevaut toûjours mal-

gre

gré les *deguiſements* & les artifices, comme il eſt dit dans Eſdras.

DEGUISER. v. act. Mettre quelque choſe d'une autre maniere, dans une autre veuë qu'elle n'eſt en effet. Ce Cuiſinier *deguiſe* tellement les viandes qu'il appreſte, qu'on ne les reconnoiſt plus. Ce maſque étoit ſi bien *deguiſé*, que perſonne ne le put connoiſtre. Cette bleſſure qu'il a receuë au viſage l'a tout *deguiſé*. Vous eſtes tout *deguiſé* avec cette perruque blonde. Il a *deguiſé* ſon nom. Il a eſté aſſaſſiné par des gens *deguiſez*.

DEGUISER, ſe dit figurément en choſes ſpirituelles. Les Princes ont ce malheur, qu'on leur *deguiſe* toûjours la verité. Un Advocat *deguiſe* ſouvent les faits. Un fauſſaire *deguiſe* ſon écriture; ſon eſprit ſe *deguiſe* comme il luy plaiſt. Un fourbe & un hypocrite *deguiſent* leurs ſentiments.

DEGUISÉ, ÉE. part. & adj.

D E H.

DEHORS. Adverbe de lieu relatif, oppoſé à *dedans*. La porte de la ville étoit fermée, il a fallu coucher *dehors*. On a viſité en dedans & en *dehors* tout ce baſtiment. Les balcons & les ſaillies en *dehors* payent un droit au Voyer. On dit abſolument, qu'on a mis *dehors* quelqu'un, pour dire, qu'on l'a chaſſé. On dit auſſi, qu'un homme eſt de *dehors*, pour dire, qu'il eſt eſtranger, qu'il n'eſt pas natif du lieu. Cette maladie eſt interne, il n'en paroiſt rien au *dehors*. Ce mot vient de *de*, & de *foris*. Nicod.

On dit proverbialement, qu'un homme n'eſt ni *dehors*, ni dedans, lors qu'il eſt incertain de la reüſſite d'une affaire commencée, qu'on ne luy veut dire ni ouy, ni non.

DEHORS. ſ. m. en termes de Fortification, ſe dit de toutes les pieces détachées qui ſervent de deffenſe à une place, comme les ravelins & demi-lunes, ouvrages à corne & à couronne, contregardes, enveloppes, &c. Maeſtricht avoit de beaux *dehors*; les murailles, le corps de la place ne valoient rien. Les *dehors* doivent commander les uns aux autres: les plus prés de la place doivent être les plus élevez.

DEHORS, eſt auſſi l'exterieur des choſes, ce qui paroiſt à nos yeux. Il faut ſauver les *dehors*, les apparences. Cette maiſon a de beaux *dehors*, de belles avenuës, les dedans n'y répondent pas. Le Sauveur appelloit les Phariſiens, des ſepulchres blanchis, beaux par le *dehors*, pourris au dedans. La plus-part du monde ne juge que par le *dehors*, n'examine point le vray merite des gens qui n'ont point de bouteхors.

D E I.

DEICIDE. ſubſt. maſc. Ce mot n'a d'uſage qu'en parlant de la condamnation à mort que firent Pilate & les Juifs du Sauveur du monde, auxquels l'Egliſe a reproché qu'ils avoient commis un horrible *déicide*.

DEJECTION. Terme de Medecine, qui ſe dit des excrements. Les Medecins jugent des maladies par les *dejections*.

DEJECTION, ſe dit auſſi en Aſtrologie Judiciaire, des Planetes, lors qu'elles ſont dans leur detriment, & qu'elles ont le moins de force par l'oppoſition de quelques autres.

DÉJETTER. v. n. qui ne ſe dit qu'avec le pronom perſonnel, d'un bois qui ſe tourmente pour avoir été mis en œuvre avant que d'eſtre bien ſec, & qui ſe courbe, ou qui ſort de ſes emboitures, de ſes rainures. Voilà du bois qui ne vaut rien à faire des inſtruments plans, car il ſe *dejette*.

DEJETTÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

DEIFICATION. ſ. f. Terme du Paganiſme. Action ou ceremonie par laquelle on deïfioit les Empereurs, on les mettoit au rang des Dieux, on leur decernoit les honneurs divins. C'eſt le même qu'*Apotheoſe*.

DEIFIER. v. act. Mettre au rang des Dieux. Les Romains ont *deïfié* la plus-part de leurs Empereurs.

DEÏFIER, ſe dit auſſi figurément de ceux qu'on loüe par excés, & qu'on veut faire paſſer pour des Dieux. Tout Poëte *deïfie* ſes Heros, ſes Mecenas, ſes maîtreſſes.

DEÏFIÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

DEJOINDRE. v. act. qui ne ſe dit gueres qu'avec le pronom perſonnel. Separer ce qui étoit joint. Le bois verd qui eſt employé dans les ouvrages de menuiſerie ſe *dejoint*, ſe dejette, quand il travaille, quand il devient ſec. Quand les tableaux peints ſur du bois ſe *dejoignent*, tout l'ouvrage eſt defiguré.

DEJOINT, OINTE. part. paſſ. & adj.

DEISTE. ſ. m. Homme qui n'a point de Religion particuliere, mais qui reconnoiſt ſeulement un Dieu, ſans luy rendre aucun culte exterieur.

DEITÉ. ſ. f. Terme de Poëſie, qui a été donné aux Dieux & aux Deeſſes des Payens. Jupiter, Apollon, Junon & Minerve étoient des *Déitez* d'Idolatres. On dit auſſi des perſonnes qu'on veut loüer exceſſivement, que ce ſont des *Déitez*.

DÉJUC. ſ. m. Temps où les oiſeaux juchez ſe reveillent & quittent le juc. On le dit par extenſion du lever des hommes, quand on les prend au ſortir du lit. Sarraſin a dit dans une Balade,

Tant au ſoir, qu'au *déjuc*,

pour dire, au matin.

DÉJUCHER. v. act. Sortir du juc. Voilà l'heure où les poules *déjuchent*. Ce payſan eſt allé *déjucher* des poulets pour les vendre à un Poulaillier.

DÉJUCHER, ſignifie auſſi, Chaſſer quelqu'un d'un lieu élevé & avantageux. Les ennemis ſe ſont emparez de ce chaſteau, de cette éminence, on aura bien de la peine à les *déjucher* de là.

DÉJUCHÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

D E L.

DELA'. Prepoſition & adverbe de lieu & de temps relatif à *deçà*, qui marque un éloignement du lieu ou du temps où on eſt. On dit auſſi, *Au delà* & par *delà*. L'Italie eſt *delà* les Monts; l'Inde au *delà* & au deçà du Gange. Le Roy d'Eſpagne prend la qualité de Roy de deçà & de *delà* les Mers. Il a été au *delà* de la Ligne, par *delà* le Tropique. Nous comptons quelques ſix mille années de l'âge du monde; les Chinois remontent bien au *delà*. Il y a de certaines bornes en toutes choſes, au *delà* deſquelles on ne peut paſſer. Voilà un ouvrage achevé, je ne voy rien par *delà*. Il n'y a rien au *delà* du Firmament. La Chine eſt à plus de 600. lieuës au *delà* des terres qu'habitent les Hollandois dans l'Inde. On dit auſſi, Tirez vous un peu en *delà*, à quartier. Une ligne à plomb eſt celle qui ne panche ni en deçà, ni en *delà*. C'eſt un homme qui court deçà & *delà* pour apprendre des nouvelles. Il ne faut entreprendre rien au *delà* de ſes forces, ni paſſer au *delà* de ſon pouvoir dans les affaires. Les Modernes ont bien paſſé au *delà* des Anciens, il les ont bien ſurpaſſez.

DELABRER. v. act. Mettre en pieces. Il ne ſe dit au propre que des habits, des eſtoffes, tapiſſeries, ou autres choſes qui ſe peuvent mettre en lambeaux.

DELABRER, ſe dit au figuré d'une armée, d'une affaire, d'un procés, d'une maiſon, d'une terre qui ſont en mauvais eſtat. Une armée *delabrée* & qui a perdu ſon équi-

équipage n'eſt plus en eſtat de rendre ſervice. Les banqueroutes ont fort *delabré* les affaires de ce Marchand. Quand on achete des terres par decret, elles ſont ordinairement *delabrées*.

DELABRÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

DELACER. verb. act. Oſter le lacet ou le ruban qui tient quelque choſe lacée ou attachée. Il faut *delacer* cette femme, elle eſt trop ſerrée dans ſon corps de jupe. Il faut *delacer* ce haut de chauſſe, oſter le ruban qui y eſt lacé par le bas.

DELACÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

DELAIS. ſ. m. Terme de Palais. Ceſſion & abandonnement d'un bien pour lequel on eſt inquieté. Un acquereur aprés avoir fait le *delais* & deguerpiſſement de l'heritage, eſt deſchargé de l'action en declaration d'hypotheque.

DELAISSEMENT. ſ. maſc. Abandonnement, manque de ſecours, de protection. On doit plaindre cette veuve dans le grand *delaiſſement* où elle eſt, ſans ſupport, ſans amis. Cet homme eſt oberé, il a fait un *delaiſſement*, un abandon general de tout ſon bien à ſes creanciers.

DELAISSEMENT, ou *delais*, en termes de Marine, eſt un acte par lequel un aſſuré denonce la perte du vaiſſeau à l'aſſureur, & luy delaiſſe & abandonne les effets ſur leſquels l'aſſurance a été faite, avec ſommation de payer la ſomme aſſurée.

DELAISSER. v. act. Quitter une perſonne, n'avoir point de ſoin de la ſecourir, de la proteger. Le Sauveur dit à ſon Pere étant ſur la croix, Seigneur, Seigneur, pourquoy m'avez-vous *delaiſſé*? Job ſe plaignoit d'eſtre *delaiſſé* de tous ſes amis. Ariadne fut *delaiſſée* par Theſée dans l'Iſle de Naxe. *Delaiſſer* une œuvre commencée, un deſſein entrepris.

DELAISSER, ſignifie auſſi, Donner, ceder, quitter, abandonner. Dans les contracts on dit qu'on a quitté & *delaiſſé* une telle terre à titre de ferme à un tel metayer, à titre de vente, de donation. Il a été contraint de deguerpir, de *delaiſſer* la poſſeſſion de cet heritage.

DELAISSÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

DELARDER. verb. act. Terme de Charpenterie. C'eſt, Couper ou fendre en deux une piece de bois quarrée: comme, *Delarder* des chevrons, des arreſtiers, &c.

DELASSEMENT. ſ. m. Repos qu'on prend afin de ſe delaſſer. L'eſprit auſſi-bien que le corps a beſoin de quelque *delaſſement*, de quelque repos.

DELASSER. v. act. qui ſe dit quelquefois avec le pronom perſonnel. Faire perdre la laſſitude, ſoulager les membres las. Le repos, la table, le lit *delaſſent* les plus fatiguez. Il y a des chevaux qui ſe *delaſſent* en marchant.

DELASSER, ſe dit figurément en Morale. Le jeu, la converſation *delaſſent* l'eſprit. Venez vous *delaſſer* chez moy pendant ces vacations. On ne peut pas toûjours travailler aux affaires, il faut ſe *delaſſer* par la promenade, par les divertiſſements.

DELASSÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

DELATEUR. ſ. m. Terme de Palais. Accuſateur ſecret, denonciateur envers un Prince, ou les Magiſtrats, d'un crime commis, d'une conjuration. Les *delateurs* eſtoient fort à craindre dans l'ancienne Rome. Les *delateurs* eſtoient fort communs & fort odieux.

DELATION. ſ. f. Denonciation. Dans les crimes de Leze-Majeſté on arreſte ſouvent ſur une ſimple *delation*.

DELATTER. v. act. Oſter les lattes de deſſus un toit. Il faut *delatter* ce toit, & le relatter à neuf. L'orage a non ſeulement emporté tout le chaume de cette bergerie, mais encore il l'a toute *delattée*.

DELAVER. v. act. Terme de Teinture, qui ſe dit des couleurs trop blafardes dans leſquelles on a mis trop d'eau. Il n'eſt gueres en uſage qu'au participe. Ce bleu eſt trop *delavé*, il n'eſt pas aſſez vif.

DELAY. ſ. m. Terme qu'on donne à quelqu'un pour faire quelque choſe. Les *delais* qu'on donne pour aſſigner, pour comparoir, pour fournir des eſcritures, & mettre un procés en eſtat, ſont reglez par l'Ordonnance. Il a obtenu un renouvellement, une prorogation de *delay* pour faire ſa preuve, pour deliberer, pour rapporter des titres, des Bulles pour ſe faire promouvoir aux Ordres. Il eſt dans ſon *delay*. Ce *delay* eſt trop bref. On dit en Pratique, Pour toutes prefixions & *delais*, Menage derive ce mot de *dilatum*, qu'on a dit pour *dilatio*. On l'a appellé auſſi autrefois *jour d'apenſement*: & *delay* en quelques Couſtumes a ſignifié *injure atroce*, ou reproche de quelque cas laid & vilain.

DELAY, ſignifie auſſi, Fuite, remiſe. Les mauvais payeurs ne cherchent que des *delais* pour ne point payer. Les chicaneurs ne cherchent que des fuites & des *delais* pour empêcher le jugement d'un procés.

DELAYER. v. act. Broyer quelque choſe en poudre, en la detrempant avec quelque liqueur. Il faut bien *delayer* la farine pour faire de la bouillie, ou de la colle. On *delaye* de l'ocre avec de l'huile pour peindre des travées, des portes, &c. Ce mot vient du Latin *diluere*, ou de *deliquare*. Menage.

DELAYÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

DELECTABLE. adj. m. & f. & ſ. m. Qui réjouït, qui donne du plaiſir. L'amour, la bonne chere, le jeu ſont mis au rang des choſes *delectables*. L'honneſte doit eſtre preferé au *delectable* & à l'utile. La mortification fait éviter tout ce qui eſt *delectable* aux ſens.

DELECTATION. ſ. f. Action qui donne du plaiſir, de la joye. Il y a de la ſenſualité à boire & à manger avec trop de *delectation*, de volupté. J'ay lû ce Livre avec beaucoup de *delectation*.

DELECTER. v. act. Donner de la joye, du plaiſir. L'eſmail d'une prairie, la couleur verte *delectent* la veuë, la réjouïſſent. Les ragouſts *delectent* le palais. On le dit auſſi avec le pronom perſonnel. Un Satyrique ſe *delecte* à meſdire de ſon prochain, à railler de ſes amis. Ces deux mots vieilliſſent.

DELECTÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

DELEGATION. ſ. f. Commiſſion qu'on donne extraordinairement à un Juge pour juger ou inſtruire quelque procés. Les Juges commis ne peuvent pas inſtrumenter au delà de ce qui eſt porté par leur *delegation*.

DELEGUER. v. act. Commettre quelques Juges ou autres perſonnes, & leur donner autorité de juger ou de faire quelques procedures. Les commiſſions extraordinaires des Chambres de Juſtice, d'Intendants, de Grands Jours, ſont compoſées de Juges *deleguez* par le Roy. Un Juge *delegué* ne peut ſubdeleguer, ſi la commiſſion ne luy en donne expreſſément le pouvoir. Les Cours Souveraines *deleguent* ſouvent des Juges inferieurs pour faire des jugements & des inſtructions de quelques affaires.

DELEGUÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

DELESTAGE. ſ. m. Terme de Marine. La deſcharge qui ſe fait du leſt du vaiſſeau. Il y a des lieux marquez par les Officiers de la Marine hors des ports & des rades pour le *deleſtage* des vaiſſeaux.

DELESTER. v. act. C'eſt, Tirer le leſt du vaiſſeau. On a de couſtume de *deleſter* les vaiſſeaux de deux ans en deux ans.

DELESTEUR. ſ. m. Celuy qui a ſoin du deleſtage des vaiſſeaux.

DELIBERANT, ANTE. adj. Qui eſt irreſolu, qui delibere ſans ceſſe. Cette compagnie eſt fort *deliberante* & peu reſolutive.

DELIBERATIF, IVE. adj. Qui raiſonne, qui perſuade. On le dit proprement de ce genre de Rhetorique qui s'applique à prouver ou à perſuader quelque choſe à une aſſemblée, afin de l'obliger à la mettre en execution. Le genre *deliberatif* étoit fort en vogue chez les Grecs & chez les Romains, quand les Orateurs haranguoient le peuple.

On dit, Avoir voix *deliberative* en une aſſemblée, lors qu'on a droit d'y dire ſon advis, & qu'il eſt compté parmy les ſuffrages. Dans les Conciles les Evêques ont voix *deliberative*: ceux du ſecond ordre n'ont que la voix conſultative. Un Religieux Profés a voix *deliberative* dans ſon Chapitre: dans une élection, il a voix active & paſſive.

DELIBERATION. ſ. f. Examen de quelque choſe, de quelque propoſition, ſoit à part ſoy, ſoit en compagnie, pour en voir les avantages & les inconveniens, pour ſçavoir ſi elle eſt bonne, ou mauvaiſe, faiſable, ou non. Un homme prudent ne fait rien qu'aprés une meure *deliberation*. Les arreſts du Conſeil portent, l'affaire miſe en *deliberation*. Quand les Juges ſubalternes appellent les Advocats pour juger avec eux, ils diſent dans leur ſentence, Nous par *deliberation* de conſeil.

DELIBERATION, ſignifie auſſi l'arreſté, la reſolution d'une compagnie aſſemblée, qui examine, ou qui juge une affaire. Voilà quel eſt le reſultat, la *deliberation* de la compagnie.

DELIBERE'. ſ. m. Terme de Palais. C'eſt une eſpece d'appointement qui ſe rend à l'audience, quand la Cour veut voir les pieces pour s'éclaircir davantage de la verité, & ordonne qu'il en ſera *deliberé* ſur le Regiſtre; que les parties mettront leurs pieces & doſſiers entre les mains d'un Rapporteur pour eſtre jugées ſans aucune autre inſtruction. Ce Conſeiller a rapporté ce matin un procés, & trois *deliberez*.

DELIBEREMENT. adj. D'une maniere hardie & reſoluë. Ce ſoldat marche *deliberément* à l'aſſaut. Ce criminel eſt allé *deliberément* au ſupplice.

DELIBERER. v. neut. Conſulter, regarder le pour & le contre d'une affaire, d'une propoſition; juger, reſoudre. Un eſprit incertain & timide *delibere* toûjours, & ne reſoud, ne conclud jamais rien. Quand il eſt temps d'agir, il n'eſt plus temps de *deliberer*. On ne *delibere* point des choſes neceſſaires. Les Advocats mettent au bas de toutes leurs conſultations: *Deliberé* à Paris ce, &c. On dit de celuy à qui on a donné du temps pour penſer à une affaire, Il a eu tout loiſir de *deliberer*.

DELIBERER, en termes du Manege, ſe dit d'un cheval qu'on accouſtume, qu'on reſoud, qu'on determine à certains airs, comme au pas, au trot, au galop, ou à quelques maneges relevés.

DELIBERÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. C'eſt une choſe *deliberée*, examinée, reſoluë.

DELIBERÉ, ÉE. adj. & ſ. Hardy, reſolu. Ce garçon eſt un *deliberé*, un brave; il a l'air *deliberé*, hardi; il marche d'un pas grave & *deliberé*. On dit auſſi, qu'on a querellé un homme de propos *deliberé*, pour dire, de gayeté de cœur; qu'on l'a aſſaſſiné de propos *deliberé*, de guet appens. On dit auſſi d'une femme, qu'elle eſt fort *deliberée*, lors qu'elle eſt plus hardie & plus reſoluë que le commun des femmes.

DELICAT, ATE. adj. Corps compoſé de parties menuës & deliées. Les toiles d'araignées ſont compoſées de filets fort *delicats*. La retine, le cerveau ſont compoſez de nerfs, de parties infiniment *delicates*. Les enfants ont le teint, la peau plus *delicate* que les gens âgez. Il n'y a rien de plus *delicat*, de plus menu que les atomes.

DELICAT, ſe dit auſſi des ouvrages de l'art curieuſement travaillez. Les ſculptures des corniches Corinthiennes ſont plus *delicates* que les ornemens Gothiques. Les tours de l'Egliſe de Rheims ſont plus *delicates* que celles de Paris. Il faut avoir une main bien *delicate* pour faire de petites montres, des portraits en miniature, pour enfiler des perles. En ce ſens il eſt oppoſé à *groſſier*.

DELICAT, ſe dit encore en ce ſens de ce qui eſt foible ou fragile, qui ne peut pas reſiſter aux attaques, aux impreſſions des corps eſtrangers. Ce pilier eſt trop *delicat* pour ſoûtenir cette voute, ce fardeau. Le verre, le talc, la porcelaine ſont des matieres fragiles & *delicates*. Un homme qui a le temperament, la complexion *delicate*, ſe doit bien garder de faire des excés. Un enfant *delicat* eſt difficile à élever.

On le dit auſſi des ſens. Une veuë *delicate* eſt une veuë foible, qui ne peut ſouffrir une grande lumiere: une oreille *delicate*, qui a un grand diſcernement pour les ſons, qui ſent les moindres diſſonances: un nez *delicat*, qui juge finement des odeurs. Un ſommeil *delicat* ſe dit, quand on s'éveille facilement. On dit d'un cheval, qu'il a la bouche *delicate*, lors qu'il a les barres ſenſibles, qu'il manie aiſément avec les aides de la bride.

DELICAT, ſe dit particulierement du gouſt. Les friands ont le gouſt plus *delicat* que les goinfres; ils aiment les viandes, les vins *delicats*. On dit qu'un homme tient une table fort *delicate*, quand il a des Officiers qui entendent bien l'aiſſaiſonnement & les ragouſts, lors qu'elle eſt bien ſervie, & chargée de mets exquis & tendres.

DELICAT, ſe dit figurément en choſes ſpirituelles & morales. On appelle un eſprit, un jugement *delicat*, celuy qui juge finement des choſes avec le bon ſens, & ſuivant les preceptes d'un art: un raiſonnement, une penſée *delicate*, quand ils ſont ſubtils & particuliers. Javerſac a dit de Balſac, qu'il s'étoit rendu ſi *delicat*, qu'il avoit donné envie au Pere Goulu de le devorer, c'eſt à dire, d'eſcrire contre luy. On dit auſſi, qu'un Philoſophe fait des diviſions, des diſtinctions ſi *delicates*, qu'elles eſchappent à la veuë même de l'eſprit. On appelle une conſcience *delicate*, fort timorée, quand elle eſt fort ſcrupuleuſe. On dit auſſi d'une amitié, qu'elle eſt fort *delicate*, quand elle eſt fort tendre, fort aiſée à bleſſer, à ſe choquer du deffaut de ponctualité. On dit auſſi d'un homme qui ſe faſche aiſément, qu'il a l'oreille *delicate*, qu'il eſt fort *delicat* ſur le point d'honneur, ſur la Religion, qu'il ne peut rien ſouffrir qui le choque le moins du monde. On dit auſſi, qu'un homme fait bien le *delicat*, pour dire, qu'il eſt fort difficile à contenter.

DELICAT, ſe dit auſſi des queſtions, des affaires eſpineuſes, difficiles à manier & à reſoudre. Les affaires d'Eſtat ſont *delicates*, dangereuſes à manier. Il faut s'abſtenir de parler des Grands, cela eſt *delicat* & chatouilleux. Les queſtions de la grace ſont les plus *delicates* de la Theologie. On dit auſſi, qu'un procés eſt fort *delicat*, lors qu'il eſt fort problematique, que les advis ſont fort partagez: & qu'un homme s'eſt tiré d'un pas fort *delicat*, quand il s'eſt tiré d'un grand danger par ſon adreſſe.

On dit proverbialement & ironiquement à un homme, qu'il eſt *delicat* & blond, quand il eſt difficile à contenter. On le dit auſſi, quand il ſe choque trop.

DELICATEMENT. adv. D'une maniere delicate: ce qui ſe dit au propre & au figuré. Ce Peintre peint *delicatement*. Cet Auteur eſcrit fort *delicatement*, juge fort *delicatement*. Ce Seigneur vit fort *delicatement*. Cette affaire a beſoin d'eſtre maniée *delicatement*, avec grande adreſſe.

DELICATER. verb. act. Chercher trop ſes aiſes, vivre dans la molleſſe & la volupté. Quand on veut aſ-

pirer aux grandes choſes, il ne faut pas ſe *delicater*, il faut s'accouſtumer à la fatigue, aux veilles, au travail.

DELICATESSE. ſ. f. Qualité de ce qui eſt delicat; qui ſe dit tant au propre, qu'au figuré. La *delicateſſe* d'une eſtoffe, d'un travail, d'un pinceau, d'une table, du gouſt, de l'oreille, de l'eſprit, d'honneur, de conſcience, d'une penſée, d'une loüange, d'une affaire, &c. La *delicateſſe* de l'éducation rend les gens efféminés. Les *delicateſſes* d'un art, d'une Langue.

DELICE. ſ. m. Choſe agreable qui donne du plaiſir aux ſens, ou à l'eſprit. C'eſt un *delice* de boire frais. La contemplation eſt le *delice* d'un eſprit élevé & extraordinaire.

DELICES, ſe dit plus ordinairement au pluriel. Ce qui donne pluſieurs plaiſirs enſemble. Le Paradis Terreſtre fut appellé le *Jardin de delices*. Les uns font leurs *delices* du jeu, les autres de l'eſtude. Le courage d'Hannibal s'abaſtardit dans les *delices* de Capouë. Les grands Princes n'ont point été nourris dans les *delices*, ont été accouſtumez à la fatigue. Quelques Princes ont été appellez les *delices* de leur ſiecle, du genre humain, entre autres Titus. Deſmarets a eſcrit un Livre ſur l'Apocalypſe, qu'il intitule les *Delices* de l'eſprit.

DELICIEUX, EUSE. adj. Qui plaiſt aux ſens, à l'eſprit. Le nectar, l'ambroſie ſont des vins, des mets *delicieux*. Le Jardin d'Eden étoit un lieu *delicieux*. La vie éternelle ſera une vie *delicieuſe*, où on gouſtera toute ſorte de delices.

DELICIEUSEMENT. adv. D'une maniere delicieuſe, voluptueuſe. Apicius eſtoit un homme qui vivoit fort *delicieuſement*. Les Sybarites étoient des peuples élevez *delicieuſement*. Pour boire *delicieuſement*, il faut boire à petits coups, ſyroter, ſavourer le vin.

DELICOTER. Terme de Manege, qui ſe dit d'un cheval qui eſt ſujet à deffaire ſon licol, à qui il faut mettre une ſouſgorge.

DELIE', ÉE. adject. Fin, menu, pointu, delicat. La toile de Hollande eſt fort *deliée*. La gaze eſt une eſtoffe fort *deliée*. Le fil de lin eſt plus *delié* que celuy de chanvre. La fleſche de la Sainte Chapelle eſt haute, fort *deliée*, & fort pointuë.

DELIÉ, ſe dit figurément d'un eſprit fin, delicat, adroit. Les Italiens ont l'eſprit plus fin & plus *delié* que les Suiſſes. On ſe deffie, quand on a à traitter avec des gens ſi *deliez*. Quelques-uns derivent ce mot de l'Hebreu *dal*, qui ſignifie *tenuis*. Mais ſans aller ſi loin, il vient de *delicatus*: ou pluſtoſt il vient de *delien*, vieux mot Celtique & Bas-Breton qui ſignifie *feuille*, à cauſe que la feuille eſt mince & *deliée*.

DELIER. v. act. Oſter le lien, ou deffaire le nœud de quelque choſe liée ou noüée. *Delier* un fagot, c'eſt en oſter la hart ou le lien. *Delier* un ruban, une jartiere. Du Cange derive ce mot de *diſligare*, qu'on a dit dans la baſſe Latinité dans la même ſignification.

DELIER, ſe dit figurément en choſes ſpirituelles. JESUS-CHRIST a donné pouvoir à St. Pierre & à ſes ſucceſſeurs de lier, ou de *delier*, d'abſoudre, ou de refuſer l'abſolution. Le mariage eſt un nœud ſi ſacré, qu'on ne le peut *delier*. On dit de celuy qui parle bien & facilement, qu'il a la langue fort *deliée*.

DELIÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

DELINEATION. ſ. f. Repreſentation qu'on fait de quelque choſe ſur un papier, ou par le diſcours. Ce plan n'eſt pas encore en ſa perfection, ce n'eſt que ſa premiere *delineation*. J'ay diſtribué dans mon eſprit tous les Actes de cette Tragedie, en voicy la *delineation*.

DELINQUANT. ſ. m. Terme de Palais. Qui a commis quelque faute. Il eſt du devoir d'un Magiſtrat d'eſtre ſevere à punir les *delinquants*.

DELINQUER. v. neut. Commettre quelque faute. Un Procureur qui a *delinqué*, qui a prevariqué en ſa charge, doit être interdit ſans remiſſion.

DELIRE. ſ. m. Terme de Medecine. C'eſt un ſymptome qui ſurvient ſouvent aux fievres cauſées de playes & inflammation, qui trouble l'eſprit juſqu'à la folie & à la fureur. Quand le diaphragme eſt offenſé, il cauſe le *delire* & la frenefie. Le *delire* arrive par une trop grande perte de ſang qui affoiblit le cerveau, par la picqueure d'une beſte venimeuſe, par la ſemence & menſtruës retenuës en la matrice, par la pourriture d'un membre eangrené, &c. La fievre chaude cauſe auſſi le *delire*, quand il y a tranſport au cerveau. Il faut faire recevoir aux malades les Sacrements de bonne heure, quand on apprehende le *delire*. Quelques-uns derivent ce mot de *lira*, qui chez les Anciens ſignifioit des ſillons tirez en droite ligne, deſorte qu'ils ont appellé *delirare*, *à recto aberrare*.

DELIT. ſ. m. Faute, crime leger. Les Officiaux font le procés aux Preſtres pour le *delit* commun, ils doivent appeller le Juge Royal pour le cas privilegié. Le Droit Civil parle des obligations qui ſe contractent par le *delit*, ou quaſi *delit*. David prie le Seigneur qu'il ne ſe ſouvienne pas des *delits*, des fautes de ſa jeuneſſe.

On dit proverbialement, qu'on eſt trouvé en flagrant *delit*, quand on eſt pris ſur le fait, à l'inſtant qu'on commet la faute.

En termes d'Eaux & Foreſts, on appelle des arbres de *delit*, ceux qui ont été couppez clandeſtinement, ou contre les ordonnances & reglements, qui ſont ſujets à confiſcation & à amende.

DELITER. v. act. Terme de Maçonnerie. Poſer une pierre dans un baſtiment en un ſens contraire à celuy qu'elle avoit dans la carriere, quand elle étoit ſur ſon lit naturel. Il faut bien prendre garde à ne point *déliter* les pierres, car elles ſe fendent pour peu qu'on les charge, quand elles ſont *delitées*.

DELITÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

DELIVRANCE. ſ. f. Action par laquelle on met quelque meuble entre les mains de quelque perſonne. On luy a fait la *delivrance* à cet encan d'une tapiſſerie. Il ne veut pas faire la *delivrance* des titres de cette terre, qu'il n'en ait touché tout l'argent. On demande en Juſtice la *delivrance* d'un legs.

DELIVRANCE, eſt auſſi l'action qui libere de captivité, de ſervitude, ou de toute autre peine & inquietude. Travailler à la *delivrance* des eſclaves, des priſonniers, eſt une œuvre fort charitable. Cette femme n'a pas eu un long travail, elle a eu une heureuſe *delivrance*. Le neveu qu'il étoit chargé de nourrir eſt mort, c'eſt pour luy une belle *delivrance*.

En termes de Monnoye on appelle, Faire la *delivrance*, lors que les Officiers donnent permiſſion d'expoſer les monnoyes en public, aprés les avoir bien examinées. Les Gardes ſont reſponſables de la juſteſſe du poids, & les Eſſayeurs de la bonté du titre. On dreſſe un acte de cette *delivrance*, & c'eſt le premier jugement qui eſt fait des eſpeces.

On dit proverbialement d'un homme qui a une femme incommode, ou impudique, qu'il doit faire des prieres à Noſtre Dame de bonne *delivrance*, ſe mettre de cette Confrairie.

DELIVRE. ſ. f. ſe dit à la campagne de l'arriereſaix de la vache, quand elle a fait ſon veau; ce qu'on appelle en Latin *ſecundina vaccæ*.

On dit en termes de Fauconnerie, un oiſeau fort à *delivre*, qui n'a point de corſage, & qui eſt quaſi ſans chair, comme le heron.

DELIVRER. v. act. Mettre en la main de quelqu'un quelque meuble, argent, papiers, marchandiſe. Il faut *delivrer* à un Executeur teſtamentaire tous les meubles d'une ſucceſſion pour en rendre compte au bout de l'an. Je luy ay *delivré* cette lettre de change, ce depoſt en main propre. On a *delivré* à ſon Facteur tout le vin qu'il

qu'il a acheté. Ce mot vient du Latin *deliberare* Menage.

DELIVRER, ſignifie encore, Adjuger en Juſtice. Un Sergent qui crie des meubles à un encan, dit à l'encheriſſeur, A vous *delivré*, pour dire, adjugé. L'heritier crie ſouvent, Attendez, ne *delivrez* pas encore.

DELIVRER, ſignifie encore, Tirer hors des mains ennemies, mettre hors de captivité, de priſon. On emmenoit bien des priſonniers, mais ce Capitaine les a recous, les a *delivrez*. Il eſt naturel de taſcher de ſe *delivrer* de priſon, de la tyrannie, du joug des Infidelles. Vous m'avez *delivré* de peine, je vous allois chercher.

DELIVRER, avec le pronom perſonnel, ſignifie, Accoucher. Cette femme s'eſt *delivrée* de ſon fruit ſans grand travail, elle eſt accouchée d'un beau fils.

DELIVRER, ſe dit figurément en choſes ſpirituelles & morales. JESUS-CHRIST par ſa paſſion nous a *delivrez* de la mort éternelle, des griffes de Satan. Les indulgences *delivrent* des peines du Purgatoire. St. Paul ſouhaitoit qu'on le puſt *delivrer* de cette chair mortelle. La mort nous *delivre* de bien des maux. Cette nouvelle m'a *delivré* d'une grande peine, d'un grand ſoucy, d'un grand chagrin.

DELIVRÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

DELOGEMENT. ſ. m. Demenagement, changement de logis. Je ne vous ay pû aller voir depuis vôtre *delogement*, je ne ſçay où vous logez maintenant.

DELOGEMENT, en termes de Guerre, ſignifie, Decampement. Le *delogement* de cette armée s'eſt fait en peu, à la haſte & en deſordre.

DELOGER. v. act. & neut. Changer de logis, de demeure. J'ay donné congé de mon logis, je *deloge*, je demenage à la St. Remy.

DELOGER, ſignifie auſſi, Chaſſer, obliger à ſortir d'un logis. Les gens de mauvaiſe vie *delogent* tous les trois mois, on les chaſſe. Un proprietaire peut *deloger* un locataire, quelque bail qu'il ait fait, quand il veut occuper les lieux en perſonne. Je ſçay mauvais gré à ce voiſin qui m'a *delogé*, qui eſt venu encherir mon appartement. Ce mot vient, ſelon quelques-uns, de *diſlocare*.

DELOGER, ſignifie auſſi, Ceder ſon logement à des hoſtes pour une paſſade. Quand la Cour paſſe en quelque lieu, on ſe *deloge* volontiers, on cede ſon logis à de nouveaux hoſtes. Un honneſte homme ne *deloge* gueres le maiſtre du logis de ſa chambre.

DELOGER, ſignifie auſſi, Decamper. L'armée a *delogé* de ce poſte, & eſt allé loger ailleurs.

DELOGER, ſignifie auſſi, Chaſſer, mettre en fuite. Les ennemis avoient occupé ce poſte, mais nôtre canon les en a bientoſt fait *deloger*. On avoit fait un logement ſur la contreſcarpe, mais il en a fallu *deloger*. Quand les Archers ſont en campagne, les voleurs *delogent* bien viſte.

On dit proverbialement, *Deloger* ſans trompette, pour dire, S'enfuir en diligence ſans faire bruit, & à la ſourdine.

DELOGÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

DELTOIDE. adj. Terme de Medecine, qui ſe dit d'un muſcle qui fait mouvoir le bras en haut, ainſi nommé, parce qu'il reſſemble à un *delta*. On l'appelle auſſi *épomis* & *humeral*.

DELUGE. ſ. m. Inondation generale, dont Dieu ſe ſervit autrefois pour deſtruire la corruption qui étoit dans le monde. Dieu ouvrit les cataractes du Ciel pour envoyer le *Deluge*. Dieu ſauva Noé & ſa famille du *Deluge*. On compte tant d'années depuis le *Deluge*: on les appelle, Ans du *Deluge*.

DELUGE, ſe dit auſſi des inondations particulieres, tel qu'eſtoit le *deluge* arrivé en Grece du temps de Deucalion. Les Aſtrologues ont predit pluſieurs fois des *deluges*. La rupture des digues a cauſé de grands *deluges*, de grandes inondations en Hollande. On eut la hardieſſe de predire un *deluge* univerſel pour l'année 1524. mais la prediction fut vaine.

DELUGE, ſe dit auſſi d'un amas de pluſieurs choſes nuiſibles qui viennent enſemble. Les Volcans jettent quelquefois des *deluges* de feux & de cendres. L'Empire Romain fut deſtruit par un *deluge* de Barbares. Les hereſies amenent un *deluge* de maux.

On dit hyperboliquement, un *deluge* de larmes, pour dire, des pleurs en abondance.

DELUTER. v. act. Terme de Chymie. Oſter le lut d'un vaiſſeau lutté. Il faut prendre garde de rompre le col d'un matras en le *delutant*.

DEM.

DEMAIGRIR. Terme de Charpenterie. Voyez *Amaigrir*.

DEMAILLOTTER. v. act. Oſter le maillot, les couches & les langes d'un enfant pour le remuer & le changer de linge. Il faut que les nourrices *demaillottent* leurs enfans deux ou trois fois par jour.

DEMAILLOTTÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

DEMAIN. ſ. m. Le jour d'aprés celuy où on eſt. On dit ironiquement, le *demain* des priſonniers, pour dire, un jour qui eſt long-temps à venir, parce qu'ils croyent ſortir de jour en jour. Il me remet de *demain* à *demain*. Ce mot vient de *de mane*. Menage.

DEMAIN, eſt auſſi un adverbe de temps. Il fera *demain* beau temps. Adieu juſqu'à *demain*. Le courier part *demain*. A *demain* les affaires. J'yray là aprés *demain*.

DEMANCHER. v. act. Oſter le manche de quelque inſtrument ou utencile. *Demancher* un balay, une faulx, une cognée, un marteau.

DEMANCHÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

DEMANDE. ſ. f. Queſtion. Les Catechiſmes ſe font par *demandes* & reponſes. Dans un interrogatoire un reſpondant doit reſpondre aux *demandes* qu'on luy fait, par oüy, ou par non.

DEMANDE, eſt auſſi la parole qu'on adreſſe à quelqu'un pour obtenir de luy quelque choſe. C'eſt une *demande* incivile de ſolliciter un Grand Seigneur contre ſon intereſt. Il faut adreſſer à Dieu ſa *demande*, quand on eſt dans le beſoin. La *demande* que fait un pauvre au nom de Dieu ne doit point être reburée.

On appelle abſolument une *demande*, la ceremonie qu'on fait d'envoyer quelque perſonne notable pour obtenir une fille en mariage. C'eſt un tel qui a fait la *demande* de cette fille pour un tel.

DEMANDE, en Juriſprudence, eſt une action qu'on intente en Juſtice pour obtenir une choſe à laquelle on a droit. On fait des *demandes* par exploit, par requeſte expreſſe, ou par requeſte verbale à l'audience, ou en lettres obtenuës en Chancelerie. Il y a des *demandes* principales, d'autres incidentes; des *demandes* en ſommation, en garentie; des *demandes* en complainte, en retrait lignager, en reparation, en declaration d'hypotheque, & pluſieurs autres qui ſeront expliquées à leur ordre. On doit fournir de deffenſes contre une *demande*, & puis la Cour appointe ſur les *demandes* & deffenſes. On ne doit prononcer que ſur les *demandes* contenuës dans les appointemens, ſinon c'eſt un moyen de requeſte civile. Il a eſté debouté de ſa *demande*.

On dit au Palais, qu'il faut que la *demande* ſoit libellée ſuivant l'Ordonnance, c'eſt à dire, que l'exploit contienne tous les chefs de *demandes* ſur leſquels une partie eſt aſſignée, afin qu'elle vienne preparée pour y reſpondre. Cette requeſte contient cinquante chefs de *demandes*. On a ſatisfait à toutes ſes *demandes*.

DEMANDE, chez les Geometres, eſt une choſe ſi claire

& ſi facile à faire, qu'on ne peut s'empêcher de l'accorder, ſans qu'il ſoit beſoin d'en monſtrer la conſtruction ou la preuve, comme de tirer une ligne d'un point à un autre. Euclide commence par des definitions, des *demandes*, & des axiomes.

On dit proverbialement, A folle *demande* point de réponſe. On dit auſſi ironiquement, Voilà une belle *demande*, pour dire, Il eſt bien facile de juger de la réponſe.

DEMANDER. v. act. Queſtionner, interroger quelqu'un. La premiere queſtion qu'on fait à un enfant, c'eſt de luy *demander* s'il eſt Chrétien. Dans les interrogatoires on *demande* d'abord le nom, le ſurnom, le païs, l'âge, la Religion & la demeure du reſpondant. *Demander* une difficulté, la reſolution d'un probleme. Cela eſt à *demander*, à enquerre.

DEMANDER, ſignifie auſſi, Avoir recours à quelqu'un pour obtenir de luy ce dont on a beſoin. Ce pauvre homme *demande* l'aumoſne, eſt reduit à *demander* ſon pain, il *demande* ſa vie. On m'a *demandé* cent eſcus à emprunter. On peut conduire les importuns qui ne font que *demander*. On dit qu'un homme vaincu *demande* la vie, qu'il *demande* quartier. Un penitent *demande* pardon, abſolution de ſes fautes, *demande* la benediction du Preſtre. Les affligez *demandent* ſecours, *demandent* protection, *demandent* en grace qu'on les aſſiſte. *Demander* une fille en mariage. *Demander* audience, la ſolliciter. *Demander* les advis des Chambres. Du Cange dit qu'en la baſſe Latinité on a dit *demandare* en la même ſignification.

DEMANDER, ſe dit auſſi en parlant des choſes muettes & inanimées. Un corps mort ne *demande* plus que la terre. Le ſang innocent reſpandu *demande* vengeance, *demande* juſtice. L'étude de la Geometrie *demande* un homme tout entier. Les prez, les bleds *demandent* de la pluye. Les orangers *demandent* de grands ſoins en ces pays-cy.

DEMANDER, ſignifie encore, Actionner, faire venir en Juſtice quelqu'un ſur quelque pretention qu'on a contre luy. *Demander* le payement d'une dette. *Demander* reparation d'honneur. *Demander* un reglement pour ſa charge, *Demander* une évocation. *Demander* un renvoy, un reſpit, une deſcharge. *Demander* compte. *Demander* la jonction de Mrs. les gens du Roy. Le garent a été condamné aux deſpens tant en *demandant* que deffendant, & de la ſommation.

DEMANDER, ſignifie auſſi, Chercher quelqu'un pour le voir, pour luy parler. Perſonne ne m'eſt-il venu *demander* en mon abſence ? On *demande* ce Medecin en deux endroits à la fois. Ce garçon eſt agreable, toutes les femmes le *demandent*, le veulent avoir.

DEMANDER, ſignifie auſſi, Souhaiter. Quand on a veu tant de belles choſes, il ne faut plus rien *demander* aprés cela, ni ſouhaiter de rien voir. Il ne *demande* rien à Dieu que de voir cet homme-là marié, qui s'eſt tant mocqué de ceux qui l'eſtoient. Un Chirurgien ne *demande* que playe & boſſe. Ce gaillard ne *demande* qu'à ſe reſjouir, qu'à faire bonne chere.

On dit proverbialement, Qui nous doit, nous *demande*, pour dire, qu'on eſt ſouvent attaqué par ceux que nous devrions attaquer. On dit auſſi, qu'un homme ne *demande* qu'amour & ſimpleſſe, pour dire, qu'il n'a rien a *demander* à perſonne, qu'il veut vivre en repos, & y laiſſer vivre les autres. On dit auſſi, Faut-il *demander* à un malade s'il veut ſanté ? Quand on ne *demande* que le ſien, on n'a pas tort.

DEMANDÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. Cette Abbaye a été *demandée* par bien des gens.

DEMANDEUR, EUSE. ſ. m. & f. Celuy qui demande. Les *demandeurs* perpetuels ſe rendent à la fin importuns. On dit proverbialement, A beau *demandeur* beau refuſeur.

DEMANDEUR, en termes de Pratique, eſt celuy qui a fait donner aſſignation à un autre par devant un Juge. Il s'eſt conſtitué *demandeur*. Un *demandeur* en lettres, en premiere inſtance. Les parties principales ſont le *demandeur* & le deffendeur; & quand il y a pluſieurs perſonnes appellées en ſommation, on appelle le *demandeur originaire*, celuy qui a fait donner le premier exploit. En matiere criminelle, on appelle *demandeur* & *complaignant*, la partie qui agit contre celuy qui eſt deffendeur & accuſé. On dit au feminin en ce ſens, la *demandereſſe*.

DEMANGEAISON. ſ. f. Sentiment qui naiſt ſur la peau, qui donne grande envie de ſe gratter. La *demangeaiſon* eſt cauſée par des ſeroſitez acres, par des cirons & des vers qui s'engendrent dans le cuir des animaux. Les gens qui ont la galle, la gratelle, ſentent de fortes *demangeaiſons*. La paſſion amoureuſe cauſe auſſi de grandes *demangeaiſons*.

DEMANGEAISON, ſe dit figurément en Morale des puiſſants deſirs qui ſe forment dans l'ame pour dire ou faire quelque choſe. Un indiſcret a une grande *demangeaiſon* de dire le ſecret qu'on luy a confié. Un Auteur qu'on a choqué a une grande *demangeaiſon* de faire une Satyre. Ue jeune Poëte a une forte *demangeaiſon* de ſe faire imprimer.

DEMANGER. v. n. Avoir envie de ſe gratter. Les cirons, la vermine, la craſſe ſont *demanger* la teſte, & l'endroit de la peau où ils s'attachent. Les playes qui commencent à ſe guerir *demangent* beaucoup.

DEMANGER, ſe dit figurément en Morale de la paſſion, du deſir qu'on a pour quelque choſe. Les mains *demangent* aux jeunes braves, ils cherchent les occaſions de ſe battre. Les mains *demangent* aux jeunes Auteurs, il faut qu'ils écrivent bien, ou mal.

DEMANGER, ſe dit proverbialement en ces phraſes. On dit d'un homme qui ne ſe peut tenir en place, qu'il a des œufs de fourmis ſous les pieds, que les pieds luy *demangent*. On dit auſſi, qu'on gratte un homme où il luy *demange*, quand on le loüe d'une choſe dont il ſe pique, quand on prie un Poëte de dire ſes vers. On dit auſſi, La gorge luy *demange*, quand il eſt en paſſe d'être pendu; comme dit Marot du valet qui l'avoit voié, qu'il étoit chatouilleux de la gorge.

DEMANTELER. v. act. Deſtruire, demolir les fortifications d'une ville qui a fait rebellion, ou qu'on veut abandonner, afin que l'ennemy ne s'en puiſſe pas prevaloir. On *demantele* les villes qu'on ne peut garder, ou qu'on eſt obligé de rendre. On a fait des mines, des fourneaux pour *demanteler* une telle place.

DEMANTELÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

DEMANTIBULER. v. act. Ce mot a ſignifié autrefois au propre, Rompre la mâchoire, qu'on appelloit autrement *mantibule*: mais maintenant il ne ſe dit qu'au figuré & au participe par le peuple en parlant d'une choſe rompuë, gaſtée ou deſaſſemblée. Cette montre ne marque point, elle eſt *demantibulée*.

DEMARCHE. ſ. f. Les pas qu'on commence à faire quand on veut aller en quelque lieu, ou en ſortir. Il a fait une cheute dés ſa premiere *demarche*.

On le dit auſſi de la maniere de conduire ſes pas. Cet homme a la contenance, la demarche grave. La *demarche* de ce gouteux n'eſt pas ferme, elle eſt lente & mal aſſurée.

DEMARCHE, ſe dit figurément en Morale de la maniere de conduire ſes actions. Il faut quand on entre à la Cour prendre garde à ſes premieres *demarches*: on y obſerve, on y critique toutes les *demarches* des nouveaux venus. Quand on a fait une fauſſe *demarche* en quelque affaire, on a bien du mal à la reparer. Perſonne

ne

ne veut faire les premieres *demarées* pour un accommodement, c'eſt à dire, le propoſer le premier.

DEMARER. v. n. Terme de Marine oppoſé à *amarrer*. Lever les ancres, ou couppер les amarres pour partir d'un port, ou d'une rade. Toute l'armée a appareillé, & eſt preſte à *demarer*. Ce mot vient des *amarres* ou cordes qui tiennent le vaiſſeau attaché, qu'on oſte quand on veut partir. Menage le derive de la particule *de*, & de *mare*, comme qui diroit, *Partir de l'endroit de la mer où on eſt ancré.*

DEMARER, ſignifie auſſi, Remuer un fardeau. Le canon eſtoit embourbé, les chevaux ne le pouvoient faire *demarer*, avancer, ni reculer.

DEMARER, ſignifie auſſi, Changer de place. Les Anciens ont creu que la remore arreſtoit les vaiſſeaux en pleine mer, & les empeſchoit de *demarer*. On dit à une ſentinelle qu'on poſe, Ne *demarez* pas de là, pour dire, Ne bougez pas de cette place.

DEMARIER. v. act. Caſſer ou annuller un mariage. On *demarie* ceux qui ſont mariez, lors qu'ils ſont parens au degré prohibé, ou qu'il y a quelque autre empeſchement dirimant. Il y a eu des gens qu'on a *demariez* par impuiſſance, qui ſe ſont mariez valablement ailleurs. Il y a bien des perſonnes raiſonnables qui ſe voudroient *démarier*, s'il eſtoit en leur pouvoir.

DEMARIÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

DEMARQUER. v. act. Oſter la marque. A la paume, quand on a gagné une chaſſe, il faut la *demarquer*. Quand on a gagné douze points au Triquetrac, il faut que l'autre partie *demarque* ce qu'elle avoit marqué. Les filous *demarquent* le linge, la vaiſſelle, afin qu'on ne les reconnoiſſe point. *Demarquer* un Livre, c'eſt, Oſter la marque qu'on y avoit miſe à l'endroit où on étoit demeuré. Le fray & maniement des monnoyes avec le temps les *demarque*.

DEMASQUER. v. act. Oſter le maſque. Toutes les Dames ſe *demaſquent* devant la Reine & les Princeſſes qui paſſent. Cette Dame n'a point voulu ſe *demaſquer* au bal, ni eſtre connuë.

DEMASQUER, ſe dit figurément en Morale, pour dire, Faire voir l'hypocriſie, les vices ſecrets des perſonnes. Les Satyriques *demaſquent* le vice, le deſcouvrent, nonobſtant les teintes & les artifices des cagots.

DEMASQUÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

DEMASTER. v. act. Rompre les maſts d'un vaiſſeau, ou les oſter. La tempeſte a *demaſtez* ces vaiſſeaux. On a *demaſté* les vaiſſeaux dans le port, quand on les a deſarmez.

DEMASTÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

DEMEMBREMENT. ſ. m. Détachement d'une partie d'un corps pour la joindre à un autre, ou en faire un corps ſeparé. Il s'eſt établi pluſieurs grandes Monarchies du *demembrement* de l'Empire Romain. On fait ſouvent des *demembrements* de charges pour multiplier les Officiers.

DEMEMBRER. v. act. Détacher, ſeparer les membres d'un corps. Orphée fut *demembré* par la fureur des Bacchantes. On a *demembré* ce coq d'Inde, on en a oſté les aiſles & les cuiſſes.

DEMEMBRER, ſignifie figurément, Separer les parties d'un Corps politique, ou d'une Seigneurie. Cette Seigneurie a été *demembrée* d'une telle Principauté. On a *demembré* pluſieurs Evêchez de l'Archeveſché de Bourges, pour établir un Archevêché à Albi. On a *demembré* pluſieurs Provinces du Parlement de Paris, pour établir d'autres Parlements.

DEMEMBRÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

DEMEMBRÉ, en termes de Blaſon, ſe dit des oiſeaux qui n'ont ni pieds, ni cuiſſes, qui ſont ſans membres. On le dit auſſi du lion, & des autres animaux dont les membres ſont ſeparez.

DEMENAGEMENT. ſ. m. Changement de logis, ou un tranſport de meubles. Il y a beaucoup de peine, de frais & de confuſion dans un *demenagement*.

DEMENAGER. v. act. Changer de logis, tranſporter ſes meubles en une autre maiſon. Il y a du mauvais train dans cette maiſon, qu'on *demenage* tous les trois mois. On n'eſt jamais plus riche que quand on *demenage*, on trouve toûjours quelque choſe qu'on ne penſoit pas avoir.

DEMENAGÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

DEMENER. v. act. qui ne ſe dit qu'avec le pronom perſonnel, & ſignifie, Se mettre en peine, ſe tourmenter, ſe fatiguer, ſe tremouſſer pour faire reüſſir quelque affaire. Si cet homme ne fait fortune, ce n'eſt pas faute de ſe bien *demener*.

On dit proverbialement, Il ſe *demene* de cul & de teſte, comme une corneille qui abat des noix.

DEMENTI. ſ. m. Reproche qu'on fait à quelqu'un d'avoir parlé fauſſement, avec cette formule injurieuſe, *Vous en avez menti*. Le ſoufflet ſuit ordinairement le *dementi* qu'on donne à un Gentilhomme. Quand on dit, Je nie cela, ou, Cela n'eſt pas, c'eſt un honneſte *dementi* qui ne choque point. On ne croyoit pas que cet Heretique ſe deuſt jamais convertir, il a donné un *dementi* à toute la terre.

DEMENTI, ſignifie auſſi le mauvais ſuccés d'une affaire qu'on a entrepriſe. On vous a bien dit que ce travail, ce deſſein que vous avez entrepris étoit au deſſus de vos forces, vous en avez eu le *dementi*. Il voit bien qu'il a eu tort de vous quereller, de vous faire un procés, mais c'eſt un opiniaſtre qui n'en veut pas avoir le *dementi*.

DEMENTIR. v. act. Reprocher à quelqu'un qu'il a menti, luy ſoûtenir injurieuſement qu'il n'a pas dit vray. Il ne faut pas *dementir* un homme tout cruëment, il faut remonſtrer civilement qu'il s'eſt pû tromper.

DEMENTIR, ſignifie auſſi, Nier la verité d'une choſe. Il ne peut pas *dementir* ſon ſeing, ſon écriture. Je l'ay *dementi* & convaincu de faux. Il faudroit *dementir* ſes yeux, ſes oreilles. On dit auſſi, J'ay fait cette avance, cette propoſition pour vous, vous ne me *dementirez* pas, s'il vous plaiſt.

DEMENTIR, ſignifie encore, Manquer de perſeverance dans le bien, ou dans le mal. Ce jeune homme n'a point *dementi* ſa naiſſance, ſon éducation, les grandes eſperances qu'on avoit de luy. L'Egliſe Romaine a toûjours perſiſté dans la pureté de la Foy, elle ne s'eſt point *dementie*. Ce Tyran a été cruel juſqu'à ſa mort, il ne s'eſt point *dementi*. J'ay été proſner par tout vôtre vertu, gardez vous de me *dementir*, de me faire trouver menteur.

DEMENTIR, ſe dit auſſi figurément des baſtimens, & autres choſes qui demeurent fermes dans un même eſtat. Cet édifice ne s'eſt point *dementi*, s'eſt tenu ferme ſur ſes fondements, il n'y a aucune fente, ni crevaſſe. Les couleurs teintes en cramoiſi ne ſe *dementent* point, ſubſiſtent toûjours. Un Ouvrage excellent & parfait ne ſe *dement* point, il eſt bon en tout temps, en tous lieux.

DEMENTI, IE. part. paſſ. & adj.

DEMERITE. ſ. m. Ce qui eſt oppoſé à *merite*, qui demande punition. Ce voleur n'a pas été puni trop ſeverement, ni ſelon ſes crimes & ſes *demerites*.

DEMERITER. v. n. oppoſé à *meriter*. Quand il a fait cette action, il n'a pas crû *demeriter* envers vous, c'étoit à deſſein de vous rendre ſervice.

DEMESLE'. ſ. m. Querelle, conteſtation. Ces deux Cavaliers ont eu quelque *demeſlé* enſemble, mais on les a accommodez. Ces deux Eſtats ont enſemble des *demeſlez* perpetuels, des differents qui ſont cauſes de la guerre.

DEMESLER, v. act. Remettre les parties d'une choſe brouillée chacune en ſon rang, en ſon ordre, les trier, les ſeparer. Il y a deux jours que je ſuis à *demeſler* mes papiers que j'avois brouillez en demenageant. Il eſt bien difficile de *demeſler* des grains, quand ils ſont meſlez enſemble. Cet eſcheveau de ſoye eſt ſi meſlé, qu'on ne le peut *demeſler* ſans en perdre la moitié.

DEMESLER, ſe dit figurément en Morale, & ſignifie, Diſtinguer. L'homme a bien de la peine de *demeſler* le vray d'avec le faux, le devot d'avec l'hypocrite. J'ay eu bien de la peine à vous *demeſler* parmy tant de gens dans cette foule, à vous trouver, à vous reconnoiſtre.

DEMESLER, ſignifie auſſi, Eclaircir, debrouiller. J'ay eu bien de la peine à *demeſler* cette intrigue. Cette piece de theatre eſt fort bien *demeſlée* dans le V. Acte. On luy a ſuſcité une affaire faſcheuſe, il aura bien de la peine à *demeſler* cette fuſée. Cette cauſe étoit fort embrouillée, mais l'Advocat l'a bien *demeſlée*, l'a renduë fort claire.

On dit en ce ſens, *Demeſler* un point obſcur dans l'Hiſtoire, dans la Chronologie. *Demeſler* une difficulté dans la Scolaſtique, dans un texte de l'Eſcriture.

DEMESLER, avec le pronom perſonnel, ſignifie, Se tirer d'une affaire, d'un combat, s'acquitter d'une commiſſion. On a eu beau ſuſciter des affaires, des procés, des calomnies à cet homme-là, il s'en eſt toûjours fort bien *demeſlé*. Ce brave étoit fort engagé parmy les ennemis, mais il s'en eſt enfin *demeſlé*. On a commis à cet Agent une negociation fort épineuſe, il s'en eſt bien *demeſlé*, il en eſt venu à bout.

On dit en termes de Chaſſe, *Demeſler* les voyes de la beſte, pour dire, Diſcerner les vieilles d'avec les recentes.

DEMESURE', ÉE. adj. Exceſſif, qui paſſe toute meſure. L'Eſcriture dit qu'Og Roy de Baſan étoit d'une taille *demeſurée*, il avoit neuf coudées de haut. Les lieuës de Gaſcogne ſont d'une longueur *demeſurée*. Le Coloſſe de Rhodes étoit d'une hauteur *demeſurée*.

DEMESURÉ, ſe dit figurément en Morale des paſſions. Une ambition, une envie *demeſurée*, une avarice *demeſurée*.

DEMESURÉMENT. adv. Avec excés. On peint les Geants fabuleux *demeſurément* grands.

DEMETTRE. v. act. Faire ſortir un os hors de ſa place, le diſloquer. Il l'a tiré ſi rudement, qu'il luy a *demis* le bras. Il a fait une chûte, il s'eſt *demis* le pied. Ce cheval s'eſt *demis* l'eſpaule.

DEMETTRE, ſignifie auſſi, Deſtituer, oſter d'une charge, d'un employ. Un Seigneur ne peut *demettre* un Officier pourvû à titre onereux, ſans rembourſement. On doit *demettre* un Officier pour forfaiture, pour concuſſion.

DEMETTRE, avec le pronom perſonnel, ſignifie encore, Abdiquer volontairement, renoncer à un Office, ou à un Benefice. Diocletien ſe *demit* volontairement de l'Empire. Ce pere s'eſt *demis* de ſa charge en faveur de ſon fils. Un tel Evêque s'eſt *demis* de ſon Evêché, a cedé la place à ſon Coadjuteur. On dit auſſi, Se *demettre* d'une affaire, pour dire, s'en deporter, ne s'en plus meſler.

DEMIS, ISE. part. paſſ. & adj.

DEMEUBLER. v. act. Oſter les meubles d'une chambre, d'une maiſon. On a *demeublé* cet appartement d'hiver, pendant qu'on occupera l'appartement d'eſté. Il habite dans une chambre *demeublée*, il n'a pas moyen d'y mettre des meubles.

DEMEUBLÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

DEMEURANT, ANTE. adj. Qui habite en un lieu. Les bourgeois *demeurans* ſur la ruë ſont tenus de mettre des lanternes aux feneſtres pendant les rejoüiſſances publiques.

DEMEURANT. ſ. m. Reſtes. Les Marchands font bon marché de leur *demeurant*, crient dans les ruës qui veut acheter leur *demeurant*. Regnier dit qu'un Pedant goulu voyant deſſervir,

Sembloit avoir des yeux regret au *demeurant*.

AU DEMEURANT. adv. Au reſte. Marot dit de ſon valet :

Sentant la hart de cent pas à la ronde,
Au demeurant le meilleur fils du monde.

DEMEURE. ſ. f. Maiſon, logis, lieu où on habite. Les villes capitales ſont ordinairement la *demeure* des Rois, des Prelats, des Parlements. Le Louvre eſt la *demeure* du Roy, encore qu'il n'y *demeure* pas actuellement. St. Pierre prioit le Seigneur de faire ſa *demeure* ſur le Thabor, y vouloit dreſſer trois tabernacles. L'Ordonnance enjoint aux Sergents de marquer dans leurs exploits le lieu de leur *demeure*. Le Paradis eſt la *demeure*, le ſejour des Bienheureux. Les Poëtes appellent l'Enfer, les ſombres *demeures*. La priſon eſt une triſte *demeure*. Donnez moy voſtre *demeure* par écrit.

DEMEURE, ſe dit auſſi en termes de Chaſſe, des lieux où ſe retirent les beſtes ſelon la diverſité des ſaiſons.

DEMEURE, en termes du Palais, ſe dit des retardements du temps qui court au delà du terme où on eſt obligé de payer, ou de faire quelque choſe. Les intereſts d'une ſomme mobiliaire ne ſont deus qu'à cauſe de la *demeure*, ſont adjugez du jour du commandement fait de payer, qu'on eſt en *demeure*. Le Procureur a été forclos, parce qu'il eſt en *demeure* de produire, de faire ſon enqueſte.

DEMEURER. v. n. Loger, habiter, ſejourner en quelque lieu, maiſon ou retraite. Les Anciens ont crû qu'on ne pouvoit *demeurer* ſous la Zone Torride, ni dans les Zones Glaciales. Cet Officier *demeure* au Louvre, il y eſt logé. Ce Marchand *demeure* ſur le quay des Orfevres au croiſſant. Les Nobles qui *demeurent* à la campagne ſont traitez de campagnards. Les beſtes farouches demeurent dans les foreſts, dans les lieux deſerts. Ce mot vient du Latin *dimorare*, ou *dimorari*. Du Cange.

DEMEURER, ſignifie auſſi, Eſtre un eſpace de temps à faire quelque choſe, à arriver. Saturne *demeure* trente ans à faire le tour du Zodiaque. Les courriers les plus prompts *demeurent* huit jours à aller de Paris à Rome. Ce valet *demeure* trop, quand on l'envoye quelque part. Je ne *demeureray* pas à mon voyage, je ne feray qu'aller & venir. Le Meſſie a *demeuré* long-temps à venir. On a *demeuré* trente ans à faire ce baſtiment. Virgile a *demeuré* toute ſa vie à travailler à ſon Eneïde.

DEMEURER, ſignifie auſſi, S'arreſter. Une ſentinelle crie au moindre bruit, Qui va là, *demeure* là. Quand il apprit cette nouvelle, il *demeura* tout court, il changea de deſſein. L'armée eſt *demeurée* campée en un tel endroit. Cette pendule eſt juſte, elle ne *demeure* jamais, elle ne s'arreſte point. Il faut reprendre cette lecture, cet ouvrage, ce diſcours au point où nous en ſommes *demeurez* la derniere fois.

On dit au Palais, qu'une cauſe eſt *demeurée* ſur l'heure, quand une plaidoirie a été interrompuë par la levée de l'Audience. Quand on donne des deffenſes, on dit, Toutes choſes *demeurant* en eſtat, pour arreſter le cours d'une procedure commencée. On dit qu'une boule eſt *demeurée*, quand elle s'eſt arreſtée au milieu du jeu. On dit encore, *Demeurez* icy à ſouper, à coucher.

On dit en ce ſens, qu'il en faut *demeurer* là, c'eſt à dire, s'arreſter à une choſe deliberée, concluë, choiſie, & dont on eſt *demeuré* d'accord, ne pouſſer pas plus loin une conteſtation, un éclairciſſement. C'eſt un homme qui n'en *demeurera* pas là, qui pouſſera bien loin ſon reſſenti-

ſentiment, ſa fortune. Ce Conſeiller du Chaſtelet n'en veut pas *demeurer* là, il veut eſtre Maiſtre des Requeſtes, Preſident, quand il aura l'âge, ou le ſervice. Cette affaire eſt *demeurée* là, c'eſt à dire, Il n'y a perſonne qui la pourſuive, qui la faſſe juger.

DEMEURER, ſignifie auſſi, Achever, finir un ouvrage. Dans les baſtimens on fait pluſieurs conſtructions qui ne ſont pas à *demeurer*. Les cintres de bois, les eſtayes ne ſont pas à *demeurer*. Cette pierre eſt arreſtée par le poſeur, elle eſt à *demeurer*. Voilà un tableau bien fini, il eſt à *demeurer*. Cecy n'eſt qu'un eſſay, un modele, qui n'eſt pas à *demeurer*.

DEMEURER, ſe dit encore de ce qui s'arreſte naturellement. Quand on manie de la graiſſe, il en *demeure* toûjours aux doigts: ce qu'on applique à ceux qui manient de l'argent. La grue tira l'os qui étoit *demeuré* dans le goſier du loup. La lie *demeure* au fond du tonneau. Une viande indigeſte *demeure* ſur l'eſtomac. Ce malade a tellement vomi, qu'il ne luy eſt rien *demeuré* ſur le cœur. On le dit auſſi au figuré, d'une parfaite reconciliation. On dit auſſi, *Demeurer* maître, victorieux. Le champ de bataille luy eſt *demeuré*. La honte de cette action eſt *demeurée* à ceux qui l'ont entrepriſe. Quand les écoliers eſtudient bien, le profit leur en *demeure*. Ce Prince eſt *demeuré* neutre pendant toute la guerre.

DEMEURER, ſignifie auſſi, Eſtre de reſte. Le vent a abattu tous les fruits, il n'en eſt pas *demeuré* un ſur l'arbre. Cet eſcadron a été tellement deffait, que tout eſt *demeuré* ſur la place. Voilà le debris de ce vaiſſeau, ce qui en eſt *demeuré*, qui nous en eſt reſté. Il ne nous eſt rien *demeuré* des Ouvrages d'Epicure, de Democrite. Quand on mangeoit l'Agneau Paſchal, il falloit faire en ſorte qu'il n'en *demeuraſt* rien. Il eſt *demeuré* perclus de ſes membres, *demeuré* eſtropié, aveugle d'une telle maladie.

On dit auſſi dans les Comptes, qu'un Receveur eſt *demeuré* en reſte, en arriere de telles ſommes, qu'une partie eſt *demeurée* en ſouffrance, en debet de quittance.

DEMEURER, ſe dit figurément en choſes ſpirituelles & morales. L'eſprit du Sage *demeure* toûjours en une même aſſiette. C'eſt un homme moderé qui *demeure* dans de juſtes bornes, qui demeure dans le reſpect devant ſes ſuperieurs. Celuy qui *demeure* dans le ſilence, quand ſon voiſin empiete ſur luy, luy laiſſe acquerir preſcription; il *demeure* en arriere, quand il laiſſe accumuler des arrerages, faute de les payer. On dit auſſi de celuy à qui la memoire eſt infidelle, qu'il *demeure* en ſon diſcours, en ſon Sermon, qu'il eſt *demeuré* tout court dans la chaiſe. On dit de celuy qui n'a pas aſſez de vivacité d'eſprit pour répondre ſur le champ à quelque reproche, ou à quelque objection, qu'il eſt *demeuré* confus, muet, interdit, qu'il eſt *demeuré* froid comme glace. Ces peuples ſont inquiets, ils ne ſçauroient *demeurer* en paix. C'eſt un brave qui ne peut *demeurer* inutile, les bras croiſez.

DEMEURER, ſe dit proverbialement en ces phraſes. Il eſt *demeuré* ſur ſon appetit, pour dire, qu'il ne s'eſt pas raſſaſié de quelque choſe. Il faut *demeurer* ſur la bonne bouche, pour dire, ſur ce qui plaiſt, ſur ce qui eſt agreable. On dit auſſi, qu'un homme eſt *demeuré* pour les gages, quand il a été tué, ou pris dans quelque occaſion: ce qu'on dit auſſi d'un bras, d'un œuil, d'une jambe, ou des hardes qu'il y aura perdues. On dit qu'un homme *demeure* en beau chemin, quand il abandonne un deſſein qu'il avoit entrepris, ſans qu'il y ait de notable difficulté qui l'arreſte. On dit auſſi, que la parole vole, & que l'écriture *demeure*.

DEMI. adj. m. & f. Chaque moitié d'une quantité diviſée en deux parties égales. Une aune & *demie*, une douzaine & *demie*, un cent & *demi*, une livre & *demie*. On dit, Midi & *demi*, pour dire, *demi*-heure aprés midi. Ce mot vient du Latin *dimidium*.

DEMI, entre en la compoſition de pluſieurs mots ſubſtantifs de la Langue, & alors c'eſt une eſpece de particule qui n'a ni genre, ni declinaiſon, ni regime. Un *demi*-diametre, un *demi*-cercle, un *demi*-rond, un *demi*-pied, une *demi*-livre, *demi*-boiſſeau, *demi*-douzaine, *demi*-lieuë, *demi*-heure, *demi*-aune, *demi*-an, un *demi*-degré, une *demi*-once, *demi*-tour à droite, *demi*-queuë, *demi*-muid, *demi*-ſeptier. Un *demi*-ſçavant, des confitures à *demi*-ſucre. Le *demi*-eſcu peſe tant: les deux *demi* font le total.

Un *Demi*-Dieu chez les Payens étoit un être qu'ils croyoient participer de la nature divine & humaine, comme les Faunes, les Nereïdes, les Nymphes, les Dryades. On a appellé auſſi *Demi*-Dieux, les hommes illuſtres & extraordinaires, les Heros. On dit auſſi, qu'un Centaure étoit feint *demi*-homme & *demi*-cheval; une Sirene *demi*-femme & *demi*-poiſſon. Un Hermaphrodite eſt *demi*-homme & *demi*-femme.

DEMI-BOTTE, ou *Demi-coup*, chez les Maiſtres en fait d'Armes, ſe dit d'une action qui a ſon effet plus avancé que l'appel ou la feinte. On le dit auſſi de ces coups qui ne doivent toucher qu'aux parties les plus avancées, comme au bras, à la main gauche, à la cuiſſe & à la teſte, afin d'incommoder ſon ennemy. On dit auſſi en cet art, Attaquer par le *demi*, par le quart & par le diametre du cercle, de droit à gauche, & de haut en bas, ou au contraire. Les mouvements par le *demi* ſont de prime en tierce, de tierce en quinte, de ſeconde en quarte. Les mouvements par le quart ſont de prime en ſeconde, de ſeconde en tierce, &c.

On dit au Manege, un *demi-arreſt*.

DEMI-BAIN, en termes de Medecine, eſt une eſpece de fomentation humide qui ſe fait, lors qu'on plonge la moitié du corps, comme les reins & les cuiſſes, dans un vaiſſeau propre. On l'appelle auſſi *inſeſſion*, parce qu'on fait aſſeoir le malade ſur des herbes convenables qu'on met dedans. On appelle auſſi *demi-bain*, le tonneau qui ſert à cet uſage. On luy a donné le *demi-bain*, il a pris le *demi-bain*. En Latin *inſeſſus*, *ſemicupia*.

DEMI-LUNE, en termes de Guerre, ſe dit d'un dehors qui n'a que deux faces, qui forment enſemble un angle ſaillant, qui eſt flanqué par quelque partie de la place & des autres dehors. On la mettoit autrefois à la pointe du baſtion, où le foſſé étant arrondi a été cauſe qu'on luy a donné ce nom.

DEMI-BASTION, eſt un baſtion qui n'a qu'un flanc & une face.

DEMI-CEINT, eſt une ceinture d'argent avec des pendants, que portoient autrefois les femmes des Artiſans & les payſannes.

On appelle en Architecture une *demi-colomne*, celle qui ne paroiſt qu'à demi hors du mur, qui n'eſt pas en plein relief.

DEMI-FILE, eſt une file diviſée en deux.

DEMI-GORGE, eſt une ligne qui va du flanc ou de l'angle de la courtine au centre du baſtion.

DEMI-PIQUE, eſt une longue javeline.

DEMI-TON. ſ. m. Terme de Muſique. C'eſt la moitié d'un ton. Il y a un *demi-ton* majeur, & un *demi-ton* mineur. Le *demi-ton* eſt eſſentiel à la Muſique, car il en eſt l'ame & l'ornement, veu que par ſon moyen l'on établit les diverſes eſpeces de quarte, de quinte, & d'octave. Sa proportion en nombres du *demi-ton* majeur eſt de 16. à 15. Celle du *demi-ton* mineur eſt de 24. à 25. Celle du *demi-ton* moyen eſt de 128. à 135. La dieſe enharmonique eſt la difference du *demi-ton* majeur & du *demi-ton* mineur.

DEMI-VOL, en termes de Blaſon, ſe dit d'une aile ſeule d'un oiſeau, ſans qu'il ſoit beſoin d'en marquer l'eſpece.

Les bouts de ſes plumes doivent toûjours être tournez vers le flanc ſeneſtre.

DEMI, ou *à demi*, adv. qui ſignifie, Environ, preſque. Ce tonneau eſt *à demi* beu. Cet habit eſt *à demi* uſé. Il eſt *à demi* endormi. Cela eſt *à demi* fait. Un condamné eſt *à demi* mort. Un habile homme entend *à demi* mot. Il ne faut point pardonner *à demi*, faire du bien *à demi*. Il eſt *à demi* fou de la perte de ſa femme. On a beau amaſſer des materiaux pour baſtir, il n'y en a jamais *à demi*, c'eſt à dire, aſſez. Il ne faut pas ſçavoir les choſes *à demi*. Cela eſt *à demi* cuit, *à demi* brûlé, *à demi* roſti, *à demi* mangé, *à demi* renverſé, *à demi* abattu, *à demi* ruiné, *à demi* formé, *à demi* yvre, *à demi* ſauvage. Ce vaiſſeau eſt *à demi* plein. Cette porte eſt *à demi* ouverte.

On dit proverbialement, A trompeur trompeur & *demi*, pour dire, qu'on ſera encore plus fin que celuy qui a voulu tromper.

DEMISSION. ſ. f. Renonciation à un Office, ou à un Benefice, & l'acte ou la procuration qu'on en met entre les mains du Superieur, ou du Collateur. On a envoyé demander à un tel la *demiſſion* de ſa charge. Il a mis entre les mains du Roy ſa *demiſſion* pure & ſimple de ſon Evêché, de ſon Abbaye.

DEMOCRATIE. ſ. f. Sorte de gouvernement où le peuple a toute l'autorité. La *Democratie* n'a été floriſſante que dans les Republiques de Rome & d'Athenes. Les ſeditions & les troubles arrivent ſouvent dans les *Democraties*.

DEMOCRATIQUE. adj. m. Qui appartient au gouvernement populaire. Le pire de tous les eſtats eſt le *democratique*. Le gouvernement des Republiques modernes tient plus de l'ariſtocratique, que du *démocratique*.

DEMOISELLE. ſ. f. Femme ou fille d'un Gentilhomme qui eſt de noble extraction. Cette perſonne eſt bien *Demoiſelle*, quoy qu'elle ſoit pauvre, elle eſt fille de Gentilhomme, elle eſt veuve d'un Noble de Province. Les femmes d'Advocats tenoient autrefois à grand honneur d'être appellées *Demoiſelles*: maintenant elles ſe font appeller *Madame*.

DEMOISELLE, ſe dit aujourd'huy de toutes les filles qui ne ſont point mariées, pourveu qu'elles ne ſoient pas de la lie du peuple, ou nées d'Artiſans. Ces deux belles *Demoiſelles* ſont filles d'un Marchand, d'un Procureur. Ce nom ne ſe donnoit autrefois qu'aux filles des Princes & des Grands Seigneurs, des Barons & des Chevaliers, qui n'eſtoient point mariées. Et ce mot vient du Bas-Breton ou ancien Gaulois, où on diſoit *Demeſell* en la même ſignification.

DEMOISELLE, ſe dit auſſi d'une fille qui eſt à la ſuite ou au ſervice d'une Dame. Les *Demoiſelles* ſuivantes ſont les confidentes de leurs Maiſtreſſes.

DEMOISELLE, ſe dit auſſi ironiquement & en mauvaiſe part des femmes de mauvaiſe vie. C'eſt un débauché qui a toûjours des *Demoiſelles* à ſa queuë, qui court toutes les *Demoiſelles*. C'eſt une *Demoiſelle* faite à la haſte.

DEMOISELLE, eſt auſſi un uſtencile qu'on met dans le lit pour échauffer les pieds d'un vieillard. C'eſt un fer chaud qu'on met dans un cylindre creux, qu'on enveloppe dans des linges, & qui entretient long-temps ſa chaleur.

DEMOISELLE, eſt auſſi un outil dont ſe ſervent les Paveurs pour enfoncer les pavez. C'eſt un gros cylindre de bois ferré par le bout & peſant, qui a deux anſes aux coſtez pour le manier & l'eſlever un peu en l'air.

DEMOISELLE DE NUMIDIE, eſt un oiſeau rare d'un plumage gris plombé, qui a des plumes élevées en forme de creſte, longues d'un pouce & demi, mais les coſtez de cette teſte & le derriere ſont garnis de plumes noires & plus courtes. Au coin de chaque œuil elle a un trait de plumes blanches qui paſſe ſous l'appendice, qui luy forme de grandes oreilles de plumes, faites de fibres longues & deliées, comme celles que les aigrettes ont ſur le dos. Le devant de ſon cou a des plumes noires encore plus deliées que celles de l'aigrette, qui luy pendent ſur l'eſtomac avec grace. Ses jambes ſont couvertes de grandes écailles par devant, & de petites par derriere. Ses ongles ſont noirs & mediocrement crochus. La plante du pied eſt picotée comme du chagrin. On croit que c'eſt le même oiſeau que les Anciens ont nommé *ſcops*, & les Grecs σκωψ, qu'Ariſtote a nommé *baſteleur*, *danſeur* & *comedien*, & Pline *paraſite* & *baladin*: & on l'a appellé en François *Demoiſelle*, parce qu'il ſemble qu'il imite les geſtes d'une femme qui affecte d'avoir de la grace dans ſon marcher, dans ſes reverences & dans ſa danſe. Athenée le nomme *anthropoeide*, c'eſt à dire, *ayant forme humaine*, à cauſe qu'il imite ce qu'il voit faire aux hommes; & il rapporte la maniere dont Xenophon dit que les Chaſſeurs ſe ſervent pour prendre ces ſortes d'oiſeaux. Ils font ſemblant en leur preſence de ſe laver les yeux, & au lieu de baſſins pleins d'eau, ils en laiſſent qui ſont pleins de glu, de laquelle ces oiſeaux ſe collent les yeux, en voulant imiter ce qu'ils ont vû faire. On en a nourri quelques-uns à Verſailles.

DEMOISELLE. ſ. f. Eſpece de petit inſecte. C'eſt un vers en forme de nymphe, qui a deux yeux ſi gros, qu'ils ſont preſque toute ſa teſte, & quatre ailes admirables qui le font tourner avec une tres-grande viteſſe, parce qu'il prend ſa proye en l'air. Il a deux dents renfermées en dedans, avec leſquelles il pince tres-fort. Sa copulation avec la femelle s'accomplit en l'air en volant; & en faiſant des cabriolles; l'extremité de la queuë de la femelle ſe courbant vers le milieu du corps du maſle là où ſa verge eſt ſituée, & la recevant enſuite dans l'extremité de ſa queuë. Cet inſecte a auſſi deux cornes, & il jette ſes œufs dans l'eau, qui reſſemblent à ceux des poiſſons, d'où l'on voit ſortir une infinité de vers à ſix pieds. Il s'en forme enſuite un ver volant, qui étoit auparavant rampant & nageant. Chacune de ſes ſix jambes eſt compoſée de ſix parties velûës par tout, dont l'extremité eſt armée de deux ongles ou de deux ſerres. Le ventre ſe diviſe en dix anneaux. Du lieu où la poictrine s'unit avec le ventre ſortent quatre boutons qui s'enflent, & renferment ſes ailes, comme les boutons des plantes contiennent les fleurs. Les Latins l'appellent *libella* ou *perla*. Swammerdam en fait voir de dix-ſept ſortes, & dit que Ron... fort mal à propos l'a nommée *cigale d'eau*, ou *cicada aquatica*; au lieu d'une ſauterelle d'eau ou *locuſta aquatica*, dont parle Mouſet. Jonſton l'appelle *forficula aquatica*, qui eſt ce que le même Mouſet appelle *puce d'eau*, ou *pulex marinus*. C'eſt auſſi ce que Mr. Redy appelle *ſcorpion aquatique*.

DEMOLIR. verb. act. Abattre, deſtruire, ruiner. Il a été accordé qu'une telle place, qu'un tel chaſteau ſeroient *demolis*. Le temps deſtruit, *demolit* les édifices les plus ſolides. Le Canon vient à bout de *demolir* les plus fortes murailles.

DEMOLI, IE, part. paſſ. & adj.

DEMOLITION. ſ. f. Ruine, deſtruction d'un baſtiment. Quand on a baſti contre les reglements, le Maiſtre des œuvres ordonne la *demolition* de l'ouvrage. On travaille à la *demolition* de cette citadelle, de ce temple d'Heretiques.

DEMOLITION, ſe dit auſſi des materiaux qui reſtent quand on a abattu quelque maiſon, comme plaſtras, bois, plomb, fer, &c. On a tant vendu les *demolitions* de cette tour. Il faut enlever les *demolitions*, les decombres de ce baſtiment. Les *demolitions* ont comblé

le

le foſſé de cette place. Cette maiſon qui paroiſt neuve n'eſt baſtie que de *demolitions*.

DEMON. ſ. m. Les Anciens ont appellé ainſi certains Eſprits ou Genies qui apparoiſſent aux hommes, tantoſt pour leur ſervir, tantoſt pour leur nuire. On tient que Socrate avoit un *Demon* familier, un Genie particulier. On dit que des Sorciers ont enfermé des *Demons* dans des bouteilles, dans le chaton d'une bague. Le ſpectre qui apparut à Caſſius étoit un mauvais *Demon* qui l'épouvanta. Facius Cardanus ſe vantoit d'avoir commerce avec des *Demons*, au rapport de Jerôme Cardan ſon fils.

En ce ſens les Poëtes ont dit le *Demon* de la Guerre, pour dire, le Dieu Mars: le *Demon* qui les inſpire, pour dire, Apollon. Je ne ſçay quel *Demon* ennemi de mon repos m'a fait voir cette beauté. On dit auſſi, qu'un homme eſt un *Demon* en ſçavoir, en eſprit, en valeur.

DEMON, ſelon les Chreſtiens, eſt un Diable ennemi de l'homme, qui a été precipité du Ciel aux Enfers, à cauſe de ſon orgueil & de ſa rebellion. Sathan, Belzebut, Lucifer ſont appellez les Princes des *Demons*. JESUS-CHRIST chaſſoit les *Demons* des corps des poſſedez: le *Demon* le tranſporta en eſprit dans le deſert pour le tenter. L'Enfer eſt le partage des *Demons*. Le *Demon du Midi*, eſt, ſelon quelques-uns, une tentation diabolique, ſuivant ce qui eſt dit au Pſeaume 90. *ab incurſu & dæmonio meridiano*. Ce mot d'*incurſus* eſt pris ſouvent pour l'épilepſie. Ce qui fait que le Pere Mabillon a prouvé par pluſieurs paſſages par luy citez, que ce *Demon de Midi* eſt une maladie ſoudaine & violente qui prive les perſonnes de l'uſage des ſens & de la raiſon; ainſi appellée, parce qu'on croyoit qu'elle venoit de l'Eſprit malin, & parce qu'elle arrivoit ordinairement au plus haut du jour.

DEMON, ſe dit auſſi d'un meſchant homme qui ne s'attache qu'à nuire aux autres. Quand cet homme eſt en furie, c'eſt un *Demon*. Cet enfant eſt un *Demon* incarné, tant il eſt malicieux. Il faut être bien poſſedé du *Demon* pour faire une telle méchanceté.

DEMON, ſe dit auſſi des choſes qui paroiſſent épouvantables. Ainſi le Capitan a dit du Poëte des Viſionnaires:

Toutefois il crachoit du creux de ſes poulmons
L'Epode, l'Antiſtrophe, & cent autres *Demons*.

DEMONIAQUE. adj. m. & f. Qui eſt poſſedé du Demon. Le Seigneur a gueri pluſieurs *Demoniaques*. L'Egliſe exorciſe les *Demoniaques*.

DEMONIAQUE, ſe dit figurément de ceux qui crient, qui tempeſtent, qui menacent. Ce mary, quand il a bû, fait le *demoniaque* dans le logis.

DEMONOMANIE. ſ. f. Connoiſſance des Demons, Traité de leur nature & de leurs effets. Bodin a fait un Livre fameux de la *Demonomanie*.

DEMONSTRABLE. adj. m. & f. Qui peut être demonſtré. Il eſt *demonſtrable* que le quarré d'un coſté eſt incommenſurable avec ſa diagonale. Le probleme du mouvement ou du repos de la terre n'eſt pas *demonſtrable*, parce que ſur differentes ſuppoſitions on explique les mêmes apparences.

DEMONSTRATIF, IVE. adj. En termes de Rhetorique, c'eſt un des trois genres d'Eloquence, dans lequel l'Orateur applique ſon art à faire des panegyriques, ou des invectives. La Rhetorique eſt diviſée en trois parties, qui contiennent le genre deliberatif, le *demonſtratif*, & le judiciaire.

DEMONSTRATIF, en termes de Grammaire, ſe dit des pronoms qui ſervent à monſtrer & à indiquer quelque choſe, comme *celuy-là*, *cetuy-cy*, *celles-là*, *ceux-cy*, &c.

DEMONSTRATIF, en termes de Philoſophie, ſe dit des raiſons & des arguments convaincants, évidents & certains. Quelque meſchante raiſon qu'allegue un Advocat, il dit qu'elle eſt *demonſtrative*. S'il y avoit quelque raiſon *demonſtrative*, on ne diſputeroit point en Geometrie. On ne procede que par des voyes *demonſtratives*.

DEMONSTRATIVEMENT. adv. D'une maniere convaincante. Je m'en vais vous prouver ce probleme *demonſtrativement*.

DEMONSTRATION. ſ. f. Action par laquelle on monſtre, on indique quelque choſe. Quand des parties ne ſont pas d'accord ſur quel heritage une redevance eſt deuë, il en faut faire la *demonſtration* au doit & à l'œuil. Il y a au Jardin Royal un Profeſſeur Botanique qui fait la *demonſtration* des plantes avec une baguette. On luy a fait une *demonſtration* oculaire de ce qu'on avoit allegué.

DEMONSTRATION, ſignifie quelquefois, Témoignage. Ce mari donne tous les jours à ſa femme de grandes preuves & *demonſtrations* d'amitié. Ce reproche l'a touché ſenſiblement, mais il n'en a fait aucune *demonſtration* au dehors.

DEMONSTRATION, en termes de Philoſophie, ſe dit d'un ſyllogiſme en forme, d'un argument convaincant, dont les deux premieres propoſitions ſont certaines, claires & évidentes, d'où ſenſuit neceſſairement une concluſion infaillible. La Geometrie eſt la ſeule ſcience qui ſoit fondée ſur des *demonſtrations*. Quand on parle d'une vraye *demonſtration*, on entend parler de la geometrique.

DEMONSTRER. v. act. & neut. Montrer ou indiquer quelque choſe. Les Sergents ont pris un autre homme que celuy qui leur avoit été *demonſtré* & indiqué par la partie. Il y a des pronoms qui *demonſtrent*, d'autres qui marquent la poſſeſſion. Ce Medecin nous a bien *demonſtré* toutes les veines, les muſcles du ſujet qu'il a diſſequé.

DEMONSTRER, ſignifie auſſi, Donner des marques, des témoignages. Le viſage du Sage *demonſtre* la tranquillité de ſon ame. Voilà des ſignes qui *demonſtrent* qu'il y a de l'eau, qu'il y a des mines en cet endroit-là. Les traits du viſage & de la main ſont des ſignes qui *demonſtrent* le naturel & les adventures des hommes, à ce que diſent les Phyſionomiſtes & les Chiromantiens.

DEMONSTRER, ſignifie auſſi, Prouver & convaincre. Un Geometre ne reçoit aucun probleme, qu'on ne le luy *demonſtre* ſur le champ. Quand on veut *demonſtrer* quelque choſe, il faut prendre garde qu'il n'y ait quelque paralogiſme.

DEMONSTRÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. Les veritez *demonſtrées* ſont oppoſées aux veritez revelées.

DEMONTER. v. act. Oſter à un Cavalier ſa monture, luy faire perdre ſa monture. Ce Marchand eſtoit monté ſur un bon cheval, il a trouvé des voleurs qui l'ont *demonté*. Il eſt venu une maladie ſur les chevaux, la plus-part des Cavaliers de l'armée ſont *demontez*.

DEMONTER, ſignifie auſſi, Deſaſſembler les corps compoſez de pluſieurs pieces d'aſſemblage. *Demonter* une montre, une gruë, une charpente. On dit auſſi, *Demonter* un lit, un cabinet, des tablettes, pour les tranſporter. *Demonter* un fuſil, pour le nettoyer. On dit auſſi en guerre, qu'on a *demonté* le canon de l'ennemi, lors qu'on a ruiné les affuſts, & qu'on l'a mis hors d'eſtat de tirer. On dit auſſi qu'un luth eſt *demonté*, quand il n'y a point de cordes.

DEMONTER, eſt en uſage figurément en Morale, & on dit que des Courtiſans ont des viſages qui ſe *demontent*, pour dire, qu'ils en changent ſelon l'occaſion, & qu'ils paroiſſent triſtes & joyeux, ſelon que cela plaiſt à leurs maiſtres. Cet argument convaincant ſuffit pour *demonter* le plus opiniaſtre Miniſtre. Voilà une affliction qui eſt capable de *demonter* l'eſprit d'un Philoſophe.

Il a la cervelle *demontée*, ſon eſprit ne fait pas bien ſes fonctions.

DEMONTÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

DEMORDRE. v. n. Lâcher ce qu'on tient avec les dents. Voilà un puiſſant maſtin qui ne *demord* jamais, quand il a happé un loup avec les dents, il l'eſtrangle.

DEMORDRE, ſe dit figurément en Morale, des opiniaſtres qui ne quittent jamais les opinions dont ils ſont entestez, les reſolutions qu'ils ont priſes. Quand ce Rapporteur s'eſt chauſſé une opinion dans la teſte, il n'en *demord* jamais. Quand cet homme a entrepris une fois un deſſein, il n'en *demord* point, il le pouſſe à bout.

DEMOUVOIR. v. act. Mettre quelqu'un hors d'intereſt pour luy faire abandonner ſa demande, quitter ſa reſolution. On luy a offert de payer la dette, de reprendre l'heritage qui luy eſtoit chargé, afin de le *demouvoir* de plaider. On dit auſſi, On luy a fait pluſieurs remonſtrances pour l'empêcher d'aller à la guerre, on n'a pû jamais l'en *demouvoir*, le faire changer de deſſein. Ce mot vient de *dimovere*. Nicod.

DEMEU, UË. part. paſſ. & adj.

DEMUNIR. v. act. Oſter les munitions, les deffenſes d'une place. Le Roy témoigne qu'il ne veut pas garder cette place, parce qu'il la *demunit*. Un Gouverneur ne doit pas laiſſer *demunir* ſa place, en laiſſer tomber les fortifications, en laiſſer ſortir la garniſon, emporter les armes.

DEMURER. v. act. Ouvrir une porte ou feneſtre qu'on a murée. Le Pape va en grande ceremonie *demurer* la porte du Jubilé en l'année ſainte.

D E N.

DENATTER. v. act. Deffaire de la natte, ou detortiller ce qui eſtoit tortillé en natte. On fait *denatter*, oſter la natte de cette chambre, parce qu'il s'y engendroit trop de punaiſes. On a *denatté* ces cheveux, qui eſtoient nattez.

DENATURÉ, ÉE. adj. Qui a perdu les ſentiments de la nature. Une mere qui deſavoue ſa fille, eſt une mere *denaturée*. Un fils qui machine quelque choſe contre ſon pere, eſt un fils *denaturé*. Un pere qui deſherite ſon fils ſans ſujet, eſt un pere *denaturé*.

DENCHE, ou *Endenché*. Terme de Blaſon, qui ſe dit des pieces honorables de l'Eſcu qui ſont bordées de dents ou de pointes. On met cette difference entre ce qui eſt *denché*, & *engreſſé*, que *denché* ſe dit lors que les pointes ſont aſſez groſſes & taillées droites, faiſant un angle dans leurs intervalles, comme les dents d'une ſcie; au lieu que l'*engreſſé* a les pointes petites, à ſes ouvertures creuſes & vuidées, & un peu arrondies. On voit pluſieurs chefs & ſautoirs *denchez*, pluſieurs bandes & bordures *endenchées*.

DENEGATION. ſ. f. Action par laquelle on denie en Juſtice la verité de quelque choſe. On interroge pluſieurs fois un accuſé pour voir s'il perſiſte en ſes confeſſions, ou *denegations*. Une écriture privée ſe contredit par une ſimple *denegation*. On dit auſſi *deni* en ce ſens.

DENERAL. ſ. m. Terme de Monnoye. C'eſt une plaque ronde ſervant de modele aux Monnoyeurs pour faire leurs eſpeces de la grandeur & du poids qu'il faut.

DENI. ſ. m. Refus. Le *deni* qu'on fait des aliments à ſon pere, eſt une ingratitude punissable. On dit au Palais, Appeller comme de *deni* de juſtice. Il faut faire trois ſommations à un Juge ſubalterne, devant que d'appeller comme de *deni* de juſtice.

DENIAISEMENT. ſ. m. Action par laquelle on trompe, on ſurprend les niais. Les *deniaiſemens* ſont frequents dans les Academies de jeu.

DENIAISER. v. act. Tromper quelqu'un, le rendre deffiant, ſoigneux & vigilant. Les filoux de Paris ont bientoſt *deniaiſé* les Provinciaux, leur ont bientoſt eſcroqué tout leur argent. Le chat a *deniaiſé* la Cuiſiniere, luy a attrapé une perdrix qu'elle avoit negligé de ſerrer.

DENIAISER, ſe dit auſſi de ceux qui par le commerce du monde acquierent quelque habileté, quelque experience. Cet écolier s'eſt bien *deniaiſé* depuis qu'il eſt ſorti du College, c'eſt luy maintenant qui *deniaiſe* les autres, il eſt bien gueri du niais.

DENIAISÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

DENIAISEUR. ſ. m. Homme fin & adroit qui deniaiſe les autres. Il a peu d'uſage.

DENICHER. v. act. & n. Enlever les petits oiſeaux qu'on trouve en un nid.

DENICHER, ſignifie auſſi, Sortir du lit, de la maiſon, d'un lieu où on s'étoit poſté. Cet homme a un procés à ſolliciter, il *deniche* de grand matin. Ce locataire avoit peur des Sergents, il a *deniché*, & a emporté ſes meubles.

DENICHER, ſignifie auſſi, Faire ſortir par force d'un lieu qu'on avoit occupé. Le Commiſſaire a *deniché* tout ce mauvais train qui s'étoit emparé de cette maiſon. Les ennemis s'étoient ſaiſis d'un chaſteau dont on a eu de la peine à les *denicher*.

DENICHÉ, ÉE. part. & adj.

DENICHEUR. ſ. m. Qui va chercher des nids d'oiſeaux pour les denicher.

On appelle proverbialement un *denicheur* de fauvettes, de moineaux, un Chevalier de l'induſtrie qui va chercher quelque bon nid, quelque femme qui luy faſſe ſa fortune, ou avec laquelle il y ait quelque choſe à profiter.

DENIER. v. act. Nier une choſe, en conteſter la verité. Vous dites que vous eſtes noble, je vous le *denie*. C'eſt la plus noire des infidelitez, de *denier* le depoſt qu'un amy a mis entre nos mains. Quand on *denie* à ſon Seigneur de tenir un fief de luy, il tombe en commiſe, il eſt ſujet à confiſcation.

DENIER, ſignifie auſſi, Refuſer. Ce Prince a *denié* le paſſage à cette armée ſur ſes terres. Le devoir marital ne ſe doit point *denier* entre conjoints. On ne doit point *denier* ſa protection aux veuves & aux orphelins. Tout ce que vous demanderez en mon nom à mon Pere, dit JESUS-CHRIST, ne vous ſera point *denié*. Toute audience eſt *denié* en Juſtice à ceux qui n'ont pas refondé les deſpens de la contumace. Une prude doit *denier* juſqu'aux moindres faveurs.

DENIÉ, ÉE. part. & adj.

DENIER. ſ. m. Nom de monnoye ancienne, qui a été de diverſe valeur ſuivant les lieux & les temps. JESUS-CHRIST fut vendu trente *deniers*: ces *deniers* ſervirent depuis à acheter un champ. Le premier *denier* Romain étoit d'argent du poids juſte d'une drachme, ayant d'un coſté l'empreinte de Janus, & de l'autre la figure du vaiſſeau qui l'avoit porté en Italie. Originairement le *denier* chez les Romains valoit dix as ou quatre ſeſterces, dont chacun valoit deux livres & demie, d'où vient qu'il a été appellé *denarius*, & qu'on le marquoit avec un X.

Anciennement en France le *denier* ſe prenoit pour toute ſorte de monnoye. Ainſi une piece monnoyée d'or eſtoit appellée *denier d'or*; & ſi elle étoit d'argent, on l'appelloit *denier d'argent*, comme on a dit en Latin *nummus aureus*, & *nummus argenteus*. Il y a eu des *deniers tournois* & des *deniers pariſis*, dont ceux-cy valoient un quart davantage, & étoient appellez *monnoye Royale*, ou *forte monnoye*; & alors quand on diſoit un *denier à valeur d'or*, ou un *denier d'or*, cela ne vouloit pas dire que le *denier* fuſt d'or, mais ſeulement qu'il eſtoit *pariſis* ou *forte monnoye*, valant un quart plus que le tournois.

nois, parce que l'évaluation de l'or eſtoit alors plus forte que celle de l'argent, comme il a été jugé par pluſieurs arreſts. Il y a eu vers l'an 1308. des *deniers d'or à la chaiſe* valans 25. ſols; des *deniers d'or à la maſſe* valans 23. ſols ſix deniers; & des *deniers d'or à la Reine* valans 16. ſ. 8. d. &c. Ils ont été ſouvent nommez *florins*. Il y a eu auſſi des *deniers* & ſous *Viennois*, *Louiſiens*, *Doniſiens*, *Toloſains*, *Manſois*, *blancs*, *forts*, *nerets*, *Bourdelois*, *Barois*, &c. qui ont changé de valeur ſuivant les temps & les lieux où ils ont eſté fabriquez. Il y a eu des *deniers* blancs en l'an 1348. appellez *gros*, qui valoient quinze *deniers*. Les *deniers manſois* valoient le double des *Normands*: d'où vient qu'on a dit qu'un Manſeau valoit un Normand & demi. En general le *denier* a ſignifié la douziéme partie d'un ſou appellé *ſolidus*, non pas en la ſignification où nous le prenons maintenant, mais comme ſignifiant un tout ou une choſe entiere qu'on diviſoit en douze parties, de la même maniere que l'*as* des Romains ſignifioit un heritage entier.

DENIER, en France ſe dit maintenant d'une petite monnoye de cuivre qui vaut la moitié d'un double. On a décrié les doubles, ils ne valent plus qu'un *denier*. Un douzain ou un ſou vaut douze *deniers*; un blanc cinq *deniers*; un carolus dix *deniers*. Je n'ay ni *denier*, ni maille, pour dire, je n'ay point du tout d'argent. Ce mot, ſelon quelques-uns, vient de *anem*, parce que les *deniers* ſont de cuivre. Mais Boutcrouë dit que le mot de *denier* a eſté dit, parce qu'il valoit *dix as*, ſur ce que Polybe dit qu'on donnoit une mine ou livre d'or pour dix d'argent, & qu'il y a apparence que ce fut en ce temps-là que le *nummus aureus* fut nommé *denier*, puis qu'il valoit dix *deniers* d'argent, comme on appella celuy-cy *denier d'argent*, à cauſe qu'il valoit dix *deniers* de cuivre ou *as*. Ainſi la taille du *denier* d'or eſtoit alors de 40. à la livre. Voyez dans cet Auteur des tables des diviſions de la livre Romaine, de l'as Romain, des *deniers* d'argent, & des *deniers* de cuivre. Le nom de *denier* François a eſté donné à nos eſpeces à l'imitation des Romains, qui l'avoient donné à leurs premieres monnoyes d'argent qui furent fabriquées l'an 485. de la fondation de Rome ſous le Conſulat de Fabius, ſelon le témoignage de Pline.

DENIER, ſignifie auſſi argent en general, en quelque eſpece ou monnoye qu'il ſoit. C'eſt un homme qui ſçait bien faire valoir ſon *denier*, c'eſt à dire ſon argent. Cet avare aime le *denier*. Son *denier* eſt bien, eſt aſſuré ſur cette terre. On dit auſſi les *deniers dotaux*, l'argent qu'apporte une femme en mariage. On appelle *deniers oiſifs*, l'argent qui ne porte point d'intereſt. Un Tuteur paye l'intereſt des *deniers oiſifs*. *Deniers d'octroy*, ſont ceux que le Roy permet aux villes de lever ſur elles-mêmes. Des *deniers clairs & liquides*, ſont les ſommes qu'on peut recevoir quand on veut, & ſans conteſtation. Ceux qui reçoivent les *deniers* publics ſont ſujets aux recherches de leurs malverſations. Le Roy tire un grand *denier* de la taille. On contraint par corps dans la levée des *deniers* royaux. Les offres reelles ſe font en *deniers* à deſcouvert; les payements en *deniers* ou quittances. Il faut faire mention que cette terre a eſté achetée de mes *deniers*, afin d'y conſerver une hypotheque privilegiée. On dit auſſi, les *deniers* revenants bons, de ceux qu'on retire, toutes charges faites. Faire bon les *deniers*, c'eſt, Garentir la ſomme. *Deniers d'entrée*, ſont ceux qu'on avance en entrant dans une ferme. *Francs deniers*, c'eſt à dire, exempts de toutes déductions. En la Coûtume de Meaux, ſi on ne vend un heritage *deniers francs* au vendeur, c'eſt luy qui eſt tenu des lods & ventes. On appelle chez le Roy, le Maiſtre de la Chambre aux *deniers*, celuy qui preſide au Bureau où ſe donne l'ordre de la dépenſe de la Maiſon du Roy.

DENIER, eſt auſſi un certain pied ſur lequel on eſt obligé de payer une groſſe ſomme. Ce Partiſan a ſix *deniers* dans la Ferme des Aides; il doit partager le gain ou la perte à proportion. Les lods & ventes ſe payent à Paris à raiſon de vingt *deniers* pour livre. Un *denier* de cens emporte profit de lods & ventes. On a levé en Hollande pluſieurs fois le deux-centiéme *denier* du bien des particuliers. L'Amiral a le dixiéme *denier* de toutes les priſes. On a taxé les detenteurs des biens alienez de l'Egliſe au huitiéme *denier*.

DENIER, ſe dit auſſi du taux du Roy, ou du prix de l'argent qui court à l'intereſt. Le Roy a fixé les rentes au *denier* 20. à la vingtiéme partie du principal. Il y a encore des rentes au *denier* 14. en Normandie. Les uſuriers preſtent leur argent au *denier* fort. Les Traittans en prennent au *denier* 8.

DENIER, en termes de Monnoyeurs & d'Orfevres, eſt le titre de l'argent, comme le carat eſt celuy de l'or. C'eſt un poids compoſé de 24. grains, qui marque les degrez de bonté ou perfection de l'argent. On le diviſe en demis, en quarts, & en huitiémes. L'argent fin eſt de 12. deniers, & l'or fin de 24. carats. On dit un *denier* de fin ou d'aloy. Il doit avoir en la monnoye dix *deniers* de fin du moins; autrement elle paſſe pour billon. L'argent d'orfevrerie doit avoir onze *deniers* & douze grains de fin par l'Ordonnance de 1640. L'argent à ce titre eſt appellé *argent le Roy*, parce que le Roy accorde cette vingt-quatriéme partie de profit aux étrangers qui en apportent. On dit auſſi dans les monnoyes, *deniers de boiſte* & *deniers courans*. Les premiers ſont les *deniers* qu'on apporte dans les boiſtes pour les faire juger, & en obtenir la delivrance. C'eſt une piece d'or qu'on prend ſur 200. ou une piece d'argent qu'on prend ſur 18. marcs, qu'on met dans une boiſte pour ſervir au jugement de tout l'ouvrage. Les *deniers courans* ſont les eſpeces qui ſont expoſées dans le commerce, aprés que le Fermier a obtenu le jugement de delivrance.

DENIER, en matiere de poids, eſt la vingt-quatriéme partie de l'once, & la 192. du marc. Il peſe 24. grains. Le gros peſe trois *deniers*. En Medecine on l'appelle *ſcrupule*. L'eſcu blanc doit peſer tant de *deniers*. areſbuchants.

On appelle *denier de monnoyage*, une eſpece telle qu'elle ſoit, fabriquée à la Monnoye: comme un eſcu d'or eſt un *denier de monnoyage* d'eſcu, & ainſi des autres.

On appelle en Angleterre, le *denier de St. Pierre*, une impoſition d'un *denier* ſur chaque maiſon pour eſtre payé au Pape par forme d'offrande ou de redevance, ou d'aumoſne, qui fut eſtably en l'an 740. par le Roy Ina, comme on voit dans Polydore Virgile & dans Spelmannus. On l'appelle encore à preſent *Rome-peny* ou *Romeſcath*. Baronius rapporte que Charlemagne en avoit impoſé un pareil ſur chaque maiſon de ſon Royaume, comme le témoigne le Pape Gregoire. On en eſtablit auſſi un en Pologne en l'an 1320. ſur chaque teſte d'homme, & pareillement en Boheme. Voyez Du Cange.

On dit proverbialement, qu'un homme vendroit un autre à beaux *deniers* comptans, pour dire, qu'il eſt bien plus fin que luy. On dit auſſi, qu'on donne le *denier* à Dieu d'un marché, pour témoignage qu'un marché eſt conclu: c'eſt une petite piece d'argent deſtinée ordinairement à faire une aumoſne, que donne celuy qui achete, ou qui loüe, à ſon vendeur, ou à celuy qui luy loüe ſa maiſon. On dit auſſi d'un valet muſard, qui s'arreſte ſouvent en chemin, qu'il n'y a point d'huis qui ne luy doive un *denier*. On dit qu'une choſe vaut mieux *denier*, qu'elle ne valoit maille, pour dire, Cela eſt beaucoup melioré. On dit auſſi, Net comme un *denier*, non pas pour dire que le *denier* ſoit fort net; car au contraire comme il paſſe par les mains du peuple, il eſt

ſale d'ordinaire : mais cela s'entend d'un compte qui eſt clair, liquide & exact, rendu juſqu'à un *denier*.

DENIGRER. v. act. Meſdire de quelqu'un, déchirer ſa reputation. Les parties animées tâchent à ſe *denigrer* le plus qu'elles peuvent par leurs invectives. Les Auteurs Critiques ſe *denigrent* les uns les autres. On dit auſſi, qu'un homme s'eſt bien *denigré*, quand on a deſcouvert qu'il a fait quelque meſchante action. Il eſt bas.

DENIGRÉ, ÉE. part. & adj.

DENOMBREMENT. ſ. m. Compte par le menu de pluſieurs corps. Dieu deffie Abraham dans l'Ecriture, de faire le *denombrement* des eſtoiles. Ceſar avoit ordonné qu'on fiſt la deſcription, le *denombrement* du monde, ou pluſtoſt du peuple ſujet à ſon Empire, quand le Sauveur prit naiſſance. On faiſoit ſouvent à Rome le *denombrement* des familles.

DENOMBREMENT, en termes de Rhetorique, ſe dit de la diviſion des parties d'un diſcours, & ſur tout dans une narration, où on fait mention en detail des choſes qui ſervent au ſujet. Cet Orateur a fait un long *denombrement* de tous les crimes qu'il reproche à ſa partie.

DENOMBREMENT, en termes de Juriſprudence Feodale, ſe joint toûjours à *adveu*, & ſe dit de la declaration qu'on fait au Seigneur dominant de tous les fiefs, droits & heritages qu'on reconnoiſt & advouë tenir de luy. Le vaſſal a 40. jours aprés avoir fait la foy & hommage pour donner ſon adveu & *denombrement*. Le Seigneur dans autres 40. jours peut blaſmer le *denombrement* qu'on luy a baillé. Les adveus & *denombrements* ne font foy en Juſtice qu'entre les perſonnes qui les ont baillez ou receus.

DENOMINATEUR. ſ. m. Terme d'Arithmetique. Il ne ſe dit qu'en parlant des fractions. C'eſt le nombre eſcrit au deſſous d'une ligne, qui marque la qualité de la fraction qui eſt exprimée par le nombre de deſſus, qu'on nomme le *numerateur*. Par exemple, $\frac{500}{565}$ font cinq cens cinquante ſoixante-cinquiémes. Ce dernier nombre eſt le *denominateur*.

DENOMINATIF. adj. Terme qui marque le nom propre de quelque choſe. La Grammaire a ſes termes appellatifs, *denominatifs*, ſuperlatifs, &c.

DENOMINATION. ſ. f. Nom qui eſt impoſé à quelque choſe, & qui marque ordinairement quelque qualité qui y predomine. On dit en Philoſophie, que les choſes prennent leur *denomination* de ce qu'elles ont de plus conſiderable.

DENOMMER. v. act. Nommer & comprendre quelque perſonne ou quelque choſe nommément ou par ſon nom dans quelque acte ou procedure. Cet arreſt n'a point eſté rendu avec moy, je ne ſuis ni *denommé* ni compris dans les qualitez. C'eſt un ſcelerat qui eſt *denommé* dans pluſieurs teſtaments de mort. On n'oſeroit *denommer* ni comprendre perſonne en un monitoire qu'on publie. Ce legs eſt *denommé* & deſigné expreſſément dans ce teſtament.

DENOMMÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

DENONCER. v. act. Faire ſçavoir par un acte ou cri public ce qu'on veut faire connoiſtre au peuple, aux eſtrangers. *Denoncer* la guerre, la paix, la publier.

DENONCER, ſignifie auſſi, Faire ſignifier par un acte fait en Juſtice quelque procedure. *Denoncer* à un garent le trouble qui nous eſt fait par un tiers, afin qu'il prenne le fait & cauſe. Un pourſuivant criées *denonce* toutes les procedures & oppoſitions qui luy ſont ſignifiées, afin que les parties luy adminiſtrent des moyens pour s'en deffendre.

DENONCER, ſignifie auſſi, Deferer en Juſtice, accuſer quelqu'un d'un crime, pour obliger la partie publique d'en pourſuivre la punition. Il fait dangereux d'eſtre *denoncé* à l'Inquiſition. On a *denoncé* au Procureur General cette conſpiration. C'eſt une grande trahiſon de *denoncer* ſon ami.

On dit proverbialement, Je vous dis & je vous *denonce* que je vais faire une telle choſe, pour dire, je vous le declare.

DENONCÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. Un excommunié *denoncé* à l'Egliſe, c'eſt à dire, public & declaré.

DENONCIATEUR. ſ. m. Celuy qui denonce, qui accuſe, qui defere un accuſé. Un *denonciateur* eſt ſecret, & ſe doit inſcrire ſur le Regiſtre du Procureur General, & donner caution. Quand un homme eſt abſous, la partie publique eſt obligée de nommer ſon *denonciateur*, pour le faire condamner aux dommages & interefts.

DENONCIATION. ſ. f. Publication faite ſolemnellement. Tous les vaiſſeaux ſont de bonne priſe aprés la *denonciation* de la guerre. On a fait au proſne pluſieurs *denonciations* & publications de bans, d'excommunications, &c.

DENONCIATION, ſignifie auſſi, Accuſation ſecrette qu'on fait au Magiſtrat, qui a en main la vengeance publique pour pourſuivre la punition d'un crime. Une partie ne peut pourſuivre un procés criminel où elle n'a point d'intereſt, que par la voye de la *denonciation*.

DENONCIATION, ſe dit auſſi des procedures qu'on ſignifie aux parties, afin qu'elles n'en pretendent cauſe d'ignorance. Un acquereur fait une *denonciation* à ſon garent du trouble qui luy eſt fait. Les Procureurs ne ſont point negligens de faire des *denonciations* des procedures pour conſommer les parties en frais.

Il y a auſſi en Droit une action qu'on appelle *denonciation de nouvel œuvre*, dont il y a un titre exprés dans le Digeſte, & dont on uſoit pour empécher une nouvelle conſtruction faite par un voiſin au prejudice d'un autre.

DENOTATION. ſ. f. Deſignation de quelque choſe par certains ſignes. On a parlé de ces choſes en general ſans aucune *denotation* particuliere.

DENOTER. v. act. Marquer, deſigner quelque choſe, ou quelque perſonne, enſorte qu'on la puiſſe reconnoiſtre. La plus-part de nos myſteres nous ſont *denotez* par les figures du Vieux Teſtament. Le Prince n'a pas voulu ouir ſa remonſtrance, cela *denote* qu'il eſt en colere contre luy. Les témoins ne depoſent pas nettement contre cet accuſé ; mais il eſt pourtant ſi bien *denoté*, qu'il y a apparence que c'eſt luy.

DENOTÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

DENOUEMENT. ſ. m. Ce qui ſert à debrouiller, à demeſler le nœud d'une Comedie, d'un Roman, d'une intrigue. Le *denoüement* des Viſionnaires eſt fort naturel & vraiſemblable. Le *denoüement* des Romans ſe fait d'ordinaire par une reconnoiſſance, comme celuy de l'Aſtrée.

DENOUER. v. act. Delier quelque choſe, en deffaire le nœud. *Denoüer* ſes ſouliers, ſa cravate. Alexandre ne put *denoüer* le nœud Gordien, mais il le couppa.

DENOÜER, ſe dit auſſi des corps qui ſe rendent plus libres & plus diſpos par le travail, par l'exercice. Les Danſeurs de corde ont le corps bien *denoüé*. Quand on apprend à voltiger, cela ſert à ſe *denoüer*, à avoir le corps plus ſouple.

DENOÜER, ſe dit figurément en Morale. Les querelles & froideurs des amis *denoüent* peu à peu le nœud d'amitié qui les lie. Le lien conjugal parmy les Chrétiens eſt un nœud qu'on ne peut *denoüer*.

DENOÜER, ſignifie auſſi, Debrouiller une intrigue, le nœud d'une Comedie. Cette Comedie a eſté fort agreablement *denoüée*.

DENOÜÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

DENRE'E. ſ. f. Marchandiſe ordinaire qu'on vend aux marchez, neceſſaire pour l'entretien d'un ménage, bled, vin, foin, bois, &c. Dans les villes bien policées

le Magiſtrat met le prix, le taux aux *denrées* ſujettes à la Police. Menage. Ce mot vient de *denarata*, qu'on a dit au lieu de *denariata*, fait de *denarius*, comme ſi c'eſtoit une choſe qu'on vouluſt reduire en deniers, ou un revenu de deniers. Du Cange dit que dans la baſſe Latinité on a appellé toute ſorte de marchandiſes, *denerata*, *denariata*, & *denairada*; & qu'on appelloit même *denariata terra aut vinea*, une portion de terre ou de vignes qui valoit un denier de revenu.

DENRÉE, ſe dit auſſi en mauvaiſe part de la meſchante marchandiſe. Le Marchand s'eſt deffait de ſes plus belles étoffes, il n'a plus chez luy que de la *denrée*, du rebut. Cet homme-là n'a eſté payé qu'en *denrées*, en méchantes marchandiſes.

DENSE. adj. m. & f. Terme de Phyſique. Qui eſt dur, peſant & compacte. Les corps *denſes* ont moins de pores, ou les ont plus petits que les autres.

DENSITE'. ſ. f. Terme de Phyſique. Qualité d'un corps denſe. La peſanteur de l'or vient de ſa *denſité*, de la petiteſſe de ſes pores. La *denſité* d'un corps empêche ſouvent qu'il ne ſoit diaphane.

DENT. ſ. f. Petit os tres-dur enchaſſé dans des gencives, qui ſert aux animaux à maſcher, à briſer les alimens, & à mordre. Il y a deux rangs de *dents* dans la bouche des hommes & des animaux terreſtres, & de quelques poiſſons. L'homme a 32. *dents* à la bouche. Les *dents* inciſoires & trenchantes ſont appellées *premieres* & *anterieures*, parce qu'elles paroiſſent les premieres, & couppent les viandes. Les Medecins les appellent auſſi *gelaſines* ou *riantes*, parce qu'elles ſe deſcouvrent d'abord en riant. Il y a deux *dents canines*, que le vulgaire appelle *œuillieres*, parce qu'une partie du nerf qui fait mouvoir les yeux y eſt engagée, d'où vient qu'il fait dangereux de les arracher. Les *dents inciſoires* & *canines* n'ont qu'une racine; les autres en ont deux, & quelquefois trois & quatre. Il y a dix *dents maſchelieres* ou *molieres*. Les *dents* de derriere s'appellent *dents de ſageſſe*, parce qu'elles viennent à 30. ans. Avicenne les appelle les dents du ſens & de l'entendement. On tient que les *dents* ſont indomptables au feu & à la flamme, & ne reçoivent point la pointe du burin. Les *dents* ont leurs veines & arteres, d'où vient que ce ſont les ſeuls os qui croiſſent aux animaux juſqu'à leur extreme vieilleſſe. On appelle *dents de Lait*, les premieres *dents* qui tombent, à la place deſquelles il en revient d'autres. Quelques-uns ſont nez avec toutes leurs *dents*, comme Marcus Curius Dentatus, & Cneïus Pampirius Carbo. D'autres n'ont eu qu'une *dent* continuë tout le long de la mâchoire, comme Pyrrhus Roy des Epirotes, & Pruſias fils du Roy de Bythinie. D'autres qui ont eu deux ou trois rangs de *dents*, comme quelques-uns ont dit d'Herçule. Les *dents* ſont revenuës à quelques-uns en vieilleſſe. Mentzelius Medecin Allemand dit qu'il a vû un vieillard à Cleves en 1666. âgé de 120. ans, à qui le *dents* eſtoient revenuës deux ans auparavant avec grande douleur; & qu'en même temps il ſe trouva un Anglois à la Haye à qui pareillement les *dents* eſtoient revenuës en ſa 118. année. Ce mot eſt derivé du Latin *dens*, où on a dit *dentes*, *quaſi edentes*.

On dit qu'on a les *dents* molles, lors qu'elles ne ſont pas avec leur fermeté ordinaire, & lors qu'elles ſont agacées par quelque acidité. La maladie des *dents* c'eſt la carie qui les pourrit, qui les creuſe, qui les fait tomber par pieces. Le mal de *dents* eſt ſeulement une fluxion ſur les gencives fort douloureuſe. Cette femme a de fauſſes *dents*, elle met la nuit ſes *dents* ſous ſa toillette, elle a des *dents* poſtiches. Le friſſon fait claquer les *dents*. On tient que c'eſt Eſculape qui a trouvé le premier le moyen d'arracher les *dents*. Deſchauſſer les *dents*. L'Enfer eſt un lieu de cris & de grincemens de *dents*. Les Poëtes appellent les *dents* blanches & bien rangées, des *dents* d'yvoire, des rangs de perles, un beau ratelier de *dents*. A Cumana vers Mexique les peuples ſont curieux d'avoir des *dents* noires, & tiennent ceux qui les ont blanches pour des efleminez. Aux Indes Orientales ils les rougiſſent, à cauſe du betel & de l'areca qu'ils maſchent inceſſamment.

A l'égard des animaux, il y a quelques poiſſons qui ont des *dents* ſur la langue, comme les truittes. La morue a des *dents* au fond du goſier: ce ſont des pointes en quelque façon pareilles à celles qui ſont ſur la langue du lion, tournées vers le goſier. Les lamies ont ſix rangs de *dents*. Le grand chien de mer qu'on appelle *canis carcharias*, a quatre ou cinq rangs de *dents* à chaque maſchoire, dont quelques-unes ont un pouce de long, & ſont extremement dures, trenchantes & pointuës. Le requiem en a trois rangs, comme auſſi le crocodile, leſquelles ſont toutes canines, n'ayant ni inciſives, ni molaires. Elles ſont d'une dureté & d'une blancheur extraordinaire, d'une figure ronde, pointuë & cannelée, comme une colomne dorique, & diſpoſée de telle ſorte, qu'il y a autant de plein que de vuide. Ariſtote a creu qu'il n'y avoit que le ſcarus qui eût des *dents* propres à broyer, quoy qu'on en trouve en d'autres poiſſons. Les ſeches n'ont point de *dents*, non plus que les crapauds, & ne laiſſent pas de mordre. Les viperes & les grenouilles de mer ont deux grandes *dents* canines, qui ſont mobiles, & d'ordinaire couchées, & qui ſe relevent, quand elles veulent mordre. Les dents du ſanglier ſont tournées en demi-cercle, & ſont à trois pans comme un priſme. On tient que les licornes ſont des *dents* d'un gros poiſſon. Voyez *Licorne*. La *dent* du brochet eſt venimeuſe, & fait partie de ſa mâchoire. Les *dents* d'élephant ſont de groſſes deffenſes pointuës que cet animal porte en dehors, & qui ſont l'yvoire. Cardan pretend qu'on les peut amollir comme la corne de bœuf.

La *dent de loup* chez les Artiſans, eſt ce qui leur ſert à polir leur beſogne. On appelle auſſi *dents de loup*, les gros clous qui attachent les poteaux des cloiſons. Il faut mettre deux *dents de loup* à chaque poteau.

En termes de Manege, on dit que les *dents* du cheval marquent ſon âge. Il a 24. *dents*, 24. maſchelieres au fond de la bouche, 12. de lait qui ſont ſur le devant, & quatre qu'on nomme les *crocs*. On nomme auſſi les *pinces*, les quatre de devant; les quatre d'aprés ſont les *mitoyennes*; & les quatre ſuivantes les *coins*. On dit qu'un cheval met bas ſes *dents*, qu'il change ſes *dents*, & qu'il a mis ſes coins ou ſes pinces, quand il pouſſe ſes coins ou ſes pinces au lieu de ſes premieres *dents*.

En Sculpture on appelle *dent de chien*, un ciſeau fendu par le bout, qui ſe diviſe en deux pointes. On l'appelle autrement *double pointe*.

DENT, ſe dit auſſi par reſſemblance de pluſieurs pointes ou entailleures qui ſont inanimées ou faites par art. Les Medecins donnent le nom de *dent* à la ſeconde vertebre du cou, à cauſe de ſa figure. On dit qu'un couteau, ou autre ferrement taillant a des *dents*, quand il eſt ébreché. Les *dents* d'une ſcie, d'un peigne, de ſerans, d'une rouë de moulin, d'une horloge, d'une lime, d'un rateau, d'une herſe. On dit auſſi, les *dents* d'une clef, en parlant de ces entailleures qui ſont dans le panneron ou museau de la clef, & dans leſquelles paſſent les gardes.

On appelle auſſi *dents de paſſement*, ces petites pointes d'ouvrages qui avancent ſur les bords d'un paſſement.

DENT, ſe dit figurément en Morale. Perſonne ne ſe peut garentir des *dents* de l'envie, de la ſatyre, des *dents* ſerpentines des meſdiſants.

DENT, ſe dit proverbialement en pluſieurs phraſes. Le vin trouble ne caſſe point les *dents*. On dit auſſi, Arracher une *dent* à quelqu'un, pour dire, Tirer de luy quelque argent, ou autre choſe qu'il eſt contraint de donner malgré luy. On dit qu'on prendroit auſſi toſt

la Lune avec les *dents*, pour dire, qu'une choſe eſt impoſſible. On dit d'un homme qui a bien faim, qu'il a les *dents* bien longues; de celuy qui eſt pauvre, qu'il n'a pas dequoy mettre ſous la *dent*; d'un goulu, qu'il mange de toutes ſes *dents*; qu'il a beau être malade, qu'il n'en perdroit pas un coup de *dent*; que ce qu'on luy donne n'eſt pas pour ſa *dent* creuſe. On dit auſſi, qu'il n'en caſſera que d'une *dent*, qu'il n'en croquera que d'une *dent*, pour dire, qu'il ne mangera point de quelque choſe, ou qu'il n'obtiendra point ce qu'il pretend. On dit auſſi, Avoir une *dent* de lait contre quelqu'un, ou ſimplement une *dent*, pour dire, Avoir quelque reſſentiment contre luy. On dit, Monſtrer les *dents* à quelqu'un, pour dire, luy reſiſter en face, luy témoigner qu'on ne le craint pas. On dit auſſi, luy parler des groſſes *dents*, pour dire, le menacer. On dit, Malgré luy, malgré ſes *dents*, pour dire, Quelque empeſchement qu'il y puiſſe mettre ou apporter. On dit auſſi, Deſchirer quelqu'un à belles *dents*, pour dire, Meſdire cruellement de luy. On dit encore, Parler, murmurer entre ſes *dents*, pour dire, tout bas & ſans vouloir être entendu: & on dit, Rire du bout des *dents*, quand on rit par force & ſans en avoir envie. On dit auſſi, qu'un homme n'a pas deſſerré les *dents*, pour dire, qu'il n'a dit mot. On dit qu'un homme a pris le frein aux *dents*, le mors aux *dents*, pour dire, qu'il a fait quelque eſcapade, qu'il s'eſt emporté comme font les chevaux, qui ne ſe laiſſent pas gouverner par la bride. On le dit auſſi de ceux qui ſont revenus de leur emportement, & qui s'appliquent à leur devoir. On dit auſſi, qu'on eſt ſur les *dents*, que le grand travail a mis quelqu'un ſur les dents, pour dire, qu'il eſt las & fatigué, qu'il n'en peut plus: & on dit d'un agoniſant, qu'il a la mort entre les *dents*. On dit pour ſe mocquer d'un Pedant, qu'il eſt ſçavant juſqu'aux *dents*. Ce proverbe vient de ce qu'autrefois on ne tenoit perſonne pour ſçavant, juſqu'à ce qu'il fût paſſé Docteur: ce qui ne ſe faiſoit point qu'aprés de fort grands repas, où on exerçoit bien ſes *dents*. Depuis on y a adjouſté, qu'il a mangé ſon Breviaire. On dit d'un Cavalier armé de toutes pieces, qu'il eſt armé juſqu'aux *dents*. On dit ironiquement d'une vieille ſans *dents*, qui a perdu toutes ſes *dents*, qu'elle n'a pas une *dent* en bouche. Au contraire on dit d'un vieillard qui ſe porte bien, qu'il a encore toutes ſes *dents*, qu'il a de bonnes *dents*. On dit de celuy qui a quelque *dent* qui avance plus que les autres, que c'eſt Geoffroy à la grand' *dent*; & de celuy qui eſt mort, Il y a long-temps qu'il n'a plus mal aux *dents*. On dit auſſi aux enfants, qu'une choſe a des *dents*, qu'elle mord quand on la manie, lors qu'ils ſont en danger de ſe bleſſer. Ses compoſez *Trident*, *Curedent*, *Breſchedent*, *Claquedent*, *Surdent*, *Tire-aux-dents*, ſont à leur ordre.

DENTALE. adj. f. Ce qui ſe prononce avec l'aide des dents. Les Grammairiens, & ſur tout les Hebreux, diſtinguent les lettres, en lettres *dentales*, labiales, gutturales, du Palais, &c.

DENTE', ÉE. adj. Il ne ſe dit gueres que des rouës *dentées* qui ſervent à pluſieurs machines.

On le dit auſſi en Blaſon, des animaux armez de dents, lors qu'elles ſont repreſentées d'un autre émail.

DENTE'E. ſ. f. en termes de Chaſſe, ſe dit d'un coup ou âteinte des deffenſes d'un ſanglier, qui decoud & éventre les chiens & les chevaux.

DENTELER. v. act. Faire des entailles en forme de dents. Les corniches *dentelées* ſont plus agreables que les autres.

DENTELÉ, ÉE. adj. Qui a des dents. Corniche *dentelée*.

En Medecine il y a un muſcle qu'on appelle le *petit dentelé*, qui ſert à faire mouvoir l'eſpaule en dedans. Il y en a un autre qu'on appelle le *grand dentelé*, qui eſt le ſecond muſcle qui ſert à faire mouvoir le thorax.

En termes de Blaſon, on appelle *dentelées*, les pieces qui ſont bordées de dents plus petites & plus aiguës que les denchées.

DENTELLE. ſ. f. Petit paſſement ou ouvrage de fil de ſoye, d'or, ou d'argent, qui ſe fait avec des fuſeaux, qui ſert à orner les habits & le linge. On a deffendu les *dentelles* d'or & d'argent, les *dentelles* d'Angleterre, de Flandres, &c. On fait remplir les *dentelles* claires ou deſchirées. On fait rebroder les *dentelles*.

DENTELURE. ſ. f. Terme d'Architecture. Ouvrage, ou ornement d'Architecture qui repreſente des dents, entailleures ou petis creneaux.

DENTICULE. ſ. f. qu'on nomme auſſi *Dentelets*. Terme d'Architecture. C'eſt une petite bande qui fait partie de la corniche Ionique, ou Corinthienne, ſur laquelle on fait ordinairement de petites entailles ou crenelures qui reſſemblent à un rang de dents.

On appelle en termes de Blaſon, un Eſcu *denticulé*, lors que ſa bordure a des dents faites de la façon des *denticules* d'Architecture.

DENTIER. ſ. m. Un rang de dents. Cette femme a un beau *dentier*.

DENTIFRICE. ſ. m. Terme de Medecine, qui ſe dit des remedes avec leſquels on ſe frotte les dents. Il y en a de ſecs, dont quelques-uns ſont en façon d'opiate ou de poudres ſeches groſſement pulveriſées, comme coraux, pierre ponce, du ſel, de l'alun, coquilles d'œufs, d'eſcargots & d'eſcreviſſes, corne de cerf, os de feche, ou de racines cuittes avec alun, & ſechées au four. D'autres ſont humides tirez par diſtillation d'herbes deſſechantes & de medicaments aſtringents. On fait des opiates de ces poudres, en y adjouſtant du miel. Les Hollandois diſent que le meilleur opiate ou *dentifrice* qui conſerve les dents belles, eſt de les frotter avec du beurre. Les Eſpagnols les frottent avec de l'urine.

DENUER. v. act. & neut. Dépouiller des choſes dont on a beſoin. La fortune l'a *denué* de tous biens. Ce Gouverneur a laiſſé *denuer* ſa place de vivres, de munitions. Le jeu l'a *denué* d'argent. Les veuves, les orphelins ſont *denuez* d'amis, de conſeil, d'aſſiſtance, de tout ſecours. On dit auſſi, qu'un homme eſt bien *denué* d'eſprit, quand il fait quelque lourde faute, ou imprudence.

DEP.

DEPAISER. v. act. Faire ſortir quelqu'un de ſon pays natal. Les parens de ce jeune homme l'ont envoyé en Italie pour le *depaiſer*.

DEPAÏSER, ſignifie auſſi, Corriger quelqu'un des defauts, de l'accent, des mœurs du pays. On n'eſt pas un an à la Cour, qu'on y eſt bien *depaïſé*, qu'on y a pris un autre air de vivre & de parler. Du Cange derive ce mot de *diſpatriare*, qu'on a dit en la baſſe Latinité dans la même ſignification.

DEPAÏSER, ſignifie auſſi, Faire changer de pays à un homme qui y eſt habitué, pour luy faire perdre ſes connoiſſances, pour le mettre en lieu où il ſoit deguiſé & inconnu. Un Superieur *depaïſe* un Religieux qui a quelque mauvaiſe habitude, & le tranſfere en un autre Couvent. Il eſt arrivé un affront à cette famille, qui l'a obligée à ſe *depaïſer*, à s'aller habituer en un autre pays. Les femmes d'amour deménagent ſouvent pour ſe *depaïſer*, pour ſe ſauver des bretteurs.

DEPAÏSER, ſe dit auſſi au Palais, en parlant des évocations qu'on fait pour tirer une affaire d'une juriſdiction en une autre plus éloignée. Mes parties avoient trop de credit en ce Parlement, je les ay fait évoquer ailleurs pour les *depaïſer*. On le dit auſſi en fait de diſpute. On preſſoit fort ce Docteur ſur un point de Juriſprudence, il

il a fait naiſtre une queſtion de Theologie qui a *depaiſé* ſon adverſaire.

DEPAISÉ, ÉE. part. & adj.

DEPAQUETER. verb. act. Deffaire un paquet, l'ouvrir. Il a fait *depaqueter* à ce Marchand toute ſa boutique, & il n'a rien acheté. Il a *depaqueté* ce paquet de lettres pour les rendre à leur adreſſe.

DEPAQUETÉ, ÉE. part. & adj.

DEPAREILLER. verb. act. Oſter le pareil, le brouiller ou l'éloigner. C'eſt la même choſe que *deparier*. *Depareiller* des cheveux, des bas, des gants, des tableaux, &c. Du Cange derive ce mot de *diſpariliare*, qu'on a dit en la baſſe Latinité dans la même ſignification.

DEPAREILLÉ, ÉE. part. & adj.

DEPARER. v. act. Oſter l'agréement, l'ornement ordinaire que quelque choſe a, ou doit avoir. Cette femme a de grands traits de beauté, mais elle a un nez mal fait qui la *depare*. Une aiſle qui manque à ce beau baſtiment le *depare* tout à fait.

DEPARER, ſignifie auſſi, Oſter les paremens d'un autel, en changer. Il faut *deparer* l'Egliſe pour la rendre de deuil.

DEPARÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

DEPARIER. v. act. Oſter, brouiller ou ſeparer le pareil d'une choſe appariée. J'ay un cheval de carroſſe *deparié*, l'autre eſt mort. On m'a *deparié* tout mon linge à la leſcive.

DEPARIÉ, ÉE. part. & adj. Regnier a dit agreablement pour marquer de la confuſion :

Deux gants *depariez*, deux bouteilles ſur cu,
Qui diſoient ſans goulet, nous avons trop veſcu.

DEPARLER. v. n. Ne ceſſer de parler. On ne le dit que dans l'entretien familier, en ſe plaignant de ces grands brailleurs qui veulent toûjours parler, & de qui on dit qu'ils ne *deparlent* point.

DEPART. ſ. m. Sortie d'un lieu à deſſein de faire un voyage. Cet Officier prepare ſon équippage, il eſt ſur ſon *depart*. Une heure avant ſon *depart* il deliberoit encore de ſa route. On n'attend que le vent pour le *depart* des vaiſſeaux. On diſoit auſſi autrefois *departie*.

EAU DE DEPART, autrement *Eau Regale*, eſt une eau forte à laquelle on a adjouſté du ſel commun, ou du ſel armoniac, outre les autres ſels dont l'eau forte ordinaire eſt compoſée, afin qu'elle ait la force de diſſoudre l'or, & de le ſeparer des autres metaux.

DEPARTAGER. v. act. Oſter le partage. Il ſe dit au Palais des procés où les Juges ont été partagés, & ſe ſont trouvez en nombre égal d'advis differens : on les envoye en une autre Chambre pour les *departager*.

DEPARTEMENT. ſ. m. Partage qui ſe fait entre pluſieurs perſonnes de leurs fonctions, ou de leur employ, pour éviter la confuſion ; ce qui ſe fait tant à l'égard des lieux & des perſonnes, que des choſes. Un tel Secretaire d'Eſtat, un tel Intendant des Finances a dans ſon *departement* la Marine, la Normandie, la Maiſon du Roy, ceux de la Religion pretenduë Reformée. Cette Eſlection eſt du *departement* d'un tel Intendant de Juſtice.

DEPARTEMENT, eſt auſſi la diſtribution, l'aſſignation qu'on fait des tailles & autres impoſitions ſur les Eſlections & les Parroiſſes. Ce ſont les Intendans de Juſtice à qui on adreſſe les commiſſions des tailles & autres levées de deniers pour en faire le *departement* ſur les Eſlections, Villes & Parroiſſes. On leur mande d'en faire le *departement* le plus juſte qu'il leur ſera poſſible.

DEPARTEMENT, ſe dit auſſi de quelques endroits d'une maiſon qu'on aſſigne à quelqu'un pour y loger. Le plus haut eſtage d'un logis eſt le *departement* ordinaire des eſcoliers, des domeſtiques.

DEPARTEMENT, en termes d'Architecture, eſt l'ordonnance & deſcription des membres, chambres & parties dont eſt compoſé un baſtiment en un plus grand ou un plus petit nombre de pieces ſelon leurs grandeurs, ſuivant la difference des perſonnes ; & c'eſt la premiere partie du devis, ſelon Savot.

DEPARTEMENT, ſignifie encore, Aſſignation de logement à des trouppes. Ce Regiment a obtenu cette année un bon *departement* pour paſſer ſon quartier d'hiver.

DEPARTIR. v. act. Diſtribuer, faire quelque gratification à une ou pluſieurs perſonnes. Les Romains ſe faiſoient eſlire Empereurs en *departant* de groſſes ſommes de deniers aux ſoldats. Les faveurs du ciel, les dons de la nature ne ſe *departent* pas également ſur tous les hommes.

DEPARTIR, ſignifie auſſi, Diviſer une choſe entre pluſieurs perſonnes, & en donner à chacun ſa part convenable. Il y a ſix mille francs de taille à *departir* ſur cette Parroiſſe, il faut en donner à chacun ce qu'il en peut porter. Le Roy a donné une ſomme de deniers à ſes Gardes, ils ont été preſts à ſe battre pour la *departir* entre eux.

On dit à la Chaſſe, *Departir* les queſtes, lors qu'on aſſigne à chaque Veneur qui va au bois le canton de la queſte.

DEPARTIR, ſignifie en termes de Palais, Oſter le partage. Ce procés étoit party à la Grand' Chambre, on l'a envoyé en une autre pour le *departir*.

DEPARTIR, avec le pronom perſonnel ſignifie encore, Abandonner une pretention, une demande, une opinion. Les Grands ont du mal à ſe *departir* des pretentions qui ſont dans leurs maiſons, quelque vaines qu'elles ſoient. La partie adverſe s'eſt *departie* d'une requeſte qu'elle avoit preſentée, elle s'en eſt deſiſtée. Ce Docteur a tenu long-temps cette opinion, mais enfin il s'en eſt *departi*.

DEPARTIR, ſignifie auſſi, Changer de parti. Il ne ſe faut jamais *departir* du ſervice, du reſpect, de l'obeiſſance qu'on doit à ſon Roy. Il y avoit pluſieurs meſcontens qui s'étoient *departis* d'avec le Roy, mais ils ſont revenus, & ils ont retourné dans le bon parti.

DEPARTIR, ſignifie en Chymie, Separer. L'or ne ſe peut *departir* d'avec l'argent qu'avec l'eau regale, ou l'eau de depart.

DEPARTI, IE. part. paſſ. & adj.

On appelle maintenant au Conſeil, *Commiſſaires departis* dans les Provinces pour l'execution des ordres du Roy, ceux qu'on nommoit cy devant *Intendans* de la Juſtice, Police & Finances dans chaque Generalité.

DEPASSER. v. act. Oſter une choſe d'un lieu où elle étoit paſſée. Il ne ſe dit gueres que des habits, des rubans, des cordes. *Depaſſez* voſtre bras hors de voſtre robbe. Il faut *depaſſer* la corde de ce nœud coulant. Il faut *depaſſer* ce lacet de dedans ces œuillets.

DEPASSÉ, ÉE. part. & adj.

DEPAVER. v. act. Oſter le pavé. On a *depavé* les ruës dans cette ſedition, pour faire des barricades. Les torrens *depavent* les chemins où ils ſe debordent. Si on laiſſe un cochon dans une ſalle, il l'aura bientoſt *depavée*.

DEPAVÉ, ÉE. part. & adj. Un chemin *depavé* eſt pire qu'avant qu'on y euſt mis du pavé.

DEPEINDRE. v. act. Repreſenter avec le pinceau quelque hiſtoire, quelque action, quelque payſage, tempeſte ou autre choſe. Michel Ange a *depeint* le Jugement final dans un beau tableau qui eſt à Rome. Les grands Peintres ſe ſont *depeints* au naturel ſous le viſage de quelque perſonne repreſentée dans leurs tableaux.

DEPEINDRE, ſe dit plus ordinairement de ce qui nous eſt repreſenté par le diſcours, ſoit de vive voix, ſoit par eſcrit. Le grand ſecret d'un Poëte Comique eſt de *depeindre* les hommes & leurs actions, de les repreſenter

au vif & au naturel. Je reconnois cet homme de la façon que vous me le *depeignez*. Les Auteurs ſe *depeignent* dans leurs Ouvrages, on y reconnoiſt leurs mœurs & leurs caracteres.

DEPEINT, EINTE. part. paſſ. & adj.

DEPENDANCE. ſ. f. Sujettion, infériorité. Ce Prince tient ſes ſujets dans une grande ſoûmiſſion & *dependance*. Les Philoſophes aiment la liberté, & n'aiment point à vivre dans la *dependance*. Les Moines vivent tous dans la *dependance* d'un General.

DEPENDANCE, ſignifie auſſi, Connexité, ſuite neceſſaire. Toutes les propoſitions de Geometrie ont une ſuite & une *dependance* les unes des autres. On a renvoyé ce procés en un autre Parlement avec toutes ſes circonſtances & *dependances*.

DEPENDANCE, ſe dit auſſi de ce qui fait partie d'un tout. Ce hameau eſt de la *dependance* de cette Paroiſſe. Cette métairie eſt une des *dependances* d'une telle terre.

DEPENDANT, ANTE. adj. Qui a quelque relation à un autre avec infériorité. Cette ville eſt *dependante* d'un tel Gouvernement. Cette charge eſt *dependante* d'un tel Seigneur, c'eſt luy qui y pourvoit. Tous les gens de couleurs ſont *dependans* de l'Eſcuyer, il a le commandement ſur eux. Cette queſtion eſt *dependante* de celle qui a été traitée cy-devant.

DEPENDEMMENT. adv. D'une maniere dependante. Cet Officier ne commande que *dependemment* d'un autre qui eſt ſon ſuperieur.

DEPENDRE. v. act. Detacher une choſe penduë en haut. Il faut *dependre* ce tableau pour le mettre plus bas. On a *dependu* la lampe pour la reblanchir.

DEPENDU, UË. part. paſſ. & adj.

DEPENDRE. v. n. & relatif, qui ſe dit d'un inferieur à l'égard d'un ſuperieur. La conſervation de tous les êtres *depend* de la Providence. Il y a une ſubordination entre les hommes qui les fait *dependre* les uns des autres. Un arriere-fief *depend* d'un fief dominant. Ce Prieuré *depend* d'une telle Abbaye, en eſt un membre, eſt conferé par l'Abbé.

DEPENDRE, ſe dit figurément en choſes ſpirituelles & morales. D'un moment *depend* l'éternité. Il *depend* de nous de faire le bien & le mal à cauſe de nôtre franc-arbitre.

DEPENDRE, ſe dit auſſi des choſes connexes, & qui ont une ſuite neceſſaire l'une de l'autre. Les effets *dependent* de leurs cauſes. Ces deux procés *dependent* tellement l'un de l'autre, que ſi j'en gagne un, l'autre eſt infaillible. La conſequence d'un ſyllogiſme *depend* des premiſſes.

DEPENDRE, ſignifie auſſi, Deſpenſer. Les cœurs genereux aiment à *dependre*. En ce ſens il vieillit, & on dit plus ordinairement *deſpenſer*.

On dit proverbialement, Qui bien gagne, & bien *depend*, n'a que faire de bourſe pour ſerrer ſon argent. On dit qu'un homme ne *dépend* pas d'un coup de cloche, pour dire, qu'il n'eſt pas obligé de ſe rendre aux heures. On dit auſſi, C'eſt un homme qui eſt à luy à vendre & à *dependre*, pour dire, qui luy eſt abſolument devoüé.

DEPENSER, & DEPENSE. Voyez à *Deſpenſer* & *Deſpenſe*.

DEPERDITION. ſ. f. Terme de Chirurgie. Ce mot eſt employé en preſque tous les rapports. Quand on trouve une playe où la chair eſt entamée, on dit qu'il y a *deperdition* de ſubſtance.

DEPERIR. v. neut. S'alterer, diminuer de valeur & de qualité. Les proviſions qu'on garde *deperiſſent* tous les jours, & ſe corrompent. Un baſtiment deshabité *deperit* bientoſt. Les chevaux entre les mains d'un mauvais Cocher *deperiſſent*, deviennent maigres. Un enfant en chartre *deperit* à veuë d'œuil. On dit auſſi, qu'une affaire *deperit*, quand elle n'eſt pas vivement pourſuivie. On dit d'une choſe qui ne preſſe pas, Rien ne *deperit*.

DEPERISSEMENT. ſ. m. Corruption, alteration d'une choſe qui diminuë ſa bonté. La plus-part des choſes ſont ſujettes au *deperiſſement*. Celuy qui eſt cauſe du *deperiſſement* de quelque choſe, eſt condamné aux dommages & interêts.

DEPESCHE. ſ. f. Pacquet qu'on envoye en diligence par un courier exprés pour quelque affaire d'Eſtat, ou quelque autre choſe importante.

On dit proverbialement de la mort d'un homme qui ne ſervoit qu'à incommoder les autres, Voilà une belle *depeſche*. On dit auſſi, Se battre à *depeſche* compagnon, pour dire, Se battre rudement & ſans vouloir pardonner à ſon ennemy.

DEPESCHER. verb. act. Faire quelque choſe à la haſte, en diligence. *Depeſchez* de diſner, d'achever ces écritures.

DEPESCHER, ſe dit des couriers qu'on envoye exprés & en diligence pour porter quelques ordres. On a *depeſché* un courier à l'Ambaſſadeur. On dit encore, *Depeſcher* un criminel, luy faire en diligence ſon procés & ſans le faire languir.

DEPESCHÉ, ÉE. part.

DEPESTRER. v. act. Se tirer, ſe dégager d'un mauvais chemin ou paſſage. Il s'étoit engagé dans ce marais, mais il s'en eſt *depeſtré*. Ce cheval en tombant s'eſt engagé dans les traits, on a eu bien du mal à l'en *depeſtrer*. Il ſe dit plus ordinairement au figuré. Il a eu bien du mal à ſe *depeſtrer* de cette mauvaiſe affaire, de cet importun.

DEPEUPLEMENT. ſ. m. Action par laquelle on depeuple. Le *depeuplement* de la Grece & de l'Aſie eſt venu du gouvernement violent des Turcs. Les treſors des Indes ont cauſé le *depeuplement* de l'Eſpagne. On dit auſſi le *depeuplement* d'une foreſt, quand on y a fait de grandes dégradations.

DEPEUPLER. v. act. Rendre une ville ou un pays moins peuplé. Les guerres d'Orient ont *depeuplé* la Grece & l'Aſie. La peſte a *depeuplé* cette ville, l'a preſque renduë deſerte. Le joug de la tyrannie, les courſes des Barbares *depeuplent* les pays.

DEPEUPLER, ſe dit auſſi des animaux, du gibier, du poiſſon. Le grand nombre de Chaſſeurs a *depeuplé* cette campagne de gibier. Les loutres ont *depeuplé* cette petite riviere de poiſſon. Un eſtang qu'on peſche demeureroit *depeuplé*, ſi on n'y remettoit de nouveau peuple. On dit auſſi d'une foreſt, qu'elle eſt *depeuplée*, quand les plus beaux arbres en ſont morts ou abattus.

DEPEUPLÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

DEPILATOIRE. ſ. maſc. Emplaſtre ou drogue qu'on applique ſur le poil pour le faire tomber. Il eſt principalement compoſé d'orpigment, & eſt fort cauſtique, même dangereux.

DEPILER. v. act. Faire tomber le poil avec des depilatoires. Les gens propres vont chez les Baigneurs pour ſe faire *depiler*. On ne le dit pas de ceux à qui les cheveux tombent naturellement.

DEPIT. ſ. m. Colere qui donne du degoût d'une choſe contre laquelle on ſe faſche. Quand un amy rompt avec nous, cela fait un grand *depit*. On dit d'un ayant mépriſé, qu'il faut qu'un *depit* heureux le tire d'affaire. Le peuple eſt malin, & fait mille niches aux honneſtes gens pour leur faire *depit*. Cet affront le fera crever de rage & de *depit*. Moliere a fait une belle Comedie du *Depit amoureux*. On dit auſſi à l'adjectif, un homme *depit*, c'eſt à dire, qui eſt ſujet à ſe depiter. Ce mot vient du Latin *diſpectus*. Mesnage.

On dit proverbialement, qu'une choſe eſt faite par *depit*, qu'elle croiſt par *depit*, pour dire, qu'elle croiſt ſans qu'on en ait ſoin. On dit auſſi, En *depit* de Dieu & de ſa mere, en *depit* de Dieu & du monde, en *depit* des gens, pour dire, Malgré toutes ſortes d'obſtacles.

DEPITER. v. act. qui ſe dit ſouvent avec le pronom perſonnel. Concevoir du depit, de la fâcherie. Cet eſcolier s'eſt *depité*, & a renoncé à l'étude. Les mauvais traitemens de ſon Regent l'ont *depité*.

On dit proverbialement, qu'un homme s'eſt *depité* contre ſon ventre, pour dire, qu'il s'eſt faſché contre ſes propres intereſts, qu'il a abandonné une choſe qui luy pouvoit être utile.

DEPITEUX, EUSE. adj. Qui eſt ſujet à ſe depiter, à bouder. Il ne ſe dit gueres que des petits enfans.

DEPLACEMENT. ſ. m. Action par laquelle on fait changer de place. Ce voiſin a pris ces meubles ſaiſis en ſa garde ſans *deplacement*, ſans qu'on les tranſportaſt chez luy.

DEPLACER. verb. act. Oſter quelque choſe d'une place. Il n'eſt pas honneſte de *deplacer* une perſonne, quoy qu'elle offre ſa place. Il a acheté ce cheval trente louis, il en a gagné dix autres à le revendre ſans *deplacer*. Je ne ſçay où trouver maintenant ce Livre ſur mes tablettes, quelqu'un l'a *deplacé*.

DEPLAIRE. v. neut. Faire ou dire quelque choſe qui offenſe, qui chagrine, qui n'eſt pas agreable. Le peché *deplaiſt* à Dieu & l'offenſe. La contrainte, la peine *deplaiſt* à tous les hommes. Les vieilles *deplaiſent* aux jeunes gens. Ce mot vient du Latin *diſplicere*.

On le dit auſſi avec le pronom perſonnel. Il me *deplaiſt* fort d'être obligé de plaider contre vous, je croy avoir bon droit, qu'il ne vous *deplaiſe*. Cet homme ſe *deplaiſt* par tout, tout le choque.

On le dit auſſi des animaux & des plantes. La tourterelle ſe *deplaiſt*, quand elle a perdu ſon pair. Les arbres humides ſe *deplaiſent* en un terroir ſec & pierreux.

DEPLAISANCE. ſ. f. Vieux mot qui ſignifioit *chagrin*, *melancolie*. Il y a des maladies qui viennent de *deplaiſance*, & qui minent peu à peu.

DEPLAISANT, ANTE. adj. Qui eſt chagrinant & peu agreable. C'eſt une choſe *deplaiſante* à une aiſnée, de voir marier devant elle ſa cadette.

DEPLAISIR. ſ. m. Chagrin, triſteſſe que l'on conçoit d'une choſe qui choque, qui deplaiſt. Ce pere a eu le *deplaiſir* de voir mourir tous ſes enfants avant luy. Sa fille luy a donné ce *deplaiſir* de ſe marier malgré luy par amourette, il en a conceu un mortel *deplaiſir*. On dit auſſi par compliment, J'ay bien du *deplaiſir* de ce qui vous eſt arrivé.

DEPLAISIR, ſe dit auſſi d'un mauvais office qu'on rend aux perſonnes pour qui on a de la haine. Il a un ennemi puiſſant qui luy fait du *deplaiſir* en toutes occaſions. Je n'ay pas creu vous faire *deplaiſir*, quand j'ay fait cette affaire. Si vous faites cela, il ne vous en arrivera aucun *deplaiſir*, aucune perte ni dommage.

DEPLANTER. v. act. Oſter une plante de terre. Les Fleuriſtes *deplantent* tous les ans leurs tulippes, de peur des mulots. Les laituës ont beſoin d'être *deplantées* & replantées pour les faire pommer. Les ouragans *deplantent* ſouvent les plus gros chefnes des foreſts.

DEPLANTÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

DEPLANTOIR. ſ. m. Outil de Jardinier qui luy ſert à deplanter ou à replanter ſes tulippes & ſes autres plantes. Quelques-uns l'appellent *boulette*, parce qu'il en a la figure.

DEPLISSER. v. act. Oſter les plis. *Depliſſer* une chemiſe, un haut de chauſſe. On *depliſſe* les juppes de velours qu'on veut garder, de peur que l'eſtoffe ne ſe gaſte dans les plis.

DEPLORABLE. adj. m. & f. Qui merite d'être pleuré, qui attriſte. Le ſac de Rhodes fut un ſpectacle bien *deplorable*. L'Hiſtoire *deplorable* & lamentable de Pyrame & de Thisbé.

DEPLORABLEMENT. adv. D'une maniere tragique & deplorable. Cet Advocat a plaidé mon affaire *deplorablement*, c'eſt à dire, tres-mal.

DEPLORER. verb. act. Pleurer avec vehemence, plaindre le malheur de quelqu'un. Les Prophetes ont predit & *deploré* le malheur de Jeruſalem long-temps avant qu'il arrivaſt. Heraclite *deploroit* ſans ceſſe le malheur de la condition humaine. On ne ſçauroit trop *deplorer* l'aveuglement & le malheureux eſtat d'un pecheur.

DEPLORÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. On dit au Palais, qu'une cauſe eſt *deplorée*, qu'une affaire eſt *deplorée*, pour dire, qu'elle ne vaut rien, qu'elle eſt inſoûtenable.

DEPLUMER. v. act. Oſter les plumes à un oiſeau. *Deplumer* un oiſon. La corneille d'Horace ſe trouva *deplumée*, quand les autres oiſeaux eurent repris leurs plumes.

On le dit plus ordinairement au figuré. Les filous *deplument* bientoſt un Provincial qui joüe avec eux, ils luy gagnent ſon argent, & ont de ſes plumes.

DEPLUMÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

DEPOLIR. v. act. Oſter le poli de quelque choſe. Il faut *depolir* les glaces des miroirs, quand on s'en veut ſervir dans des yeux artificiels pour en faire une retine, afin qu'elle reçoive les eſpeces, & qu'elle ne les refléchiſſe point.

DEPONENT. adj. maſc. Terme de la Grammaire Latine, qui ſe dit des verbes qui n'ont pas toutes les qualitez des verbes communs, qui n'ont point la ſignification paſſive, & qui perdent un de leurs participes paſſifs: comme *minor*, qui a pour participes *minans*, *minaturus* & *minatus*, & qui n'a point *minandus*, qui eſt un participe paſſif.

DEPORT. ſ. m. Droit que des Archidiacres ou les Evêques ont en pluſieurs Dioceſes, de jouïr une année durant d'une Cure qui eſt vacante par mort, en la faiſant deſſervir, & auſſi d'en jouïr pendant le litige, ſi elle eſt contéſtée. Voyez Choppin & Rageau. On le dit auſſi en matiere feodale, qui eſt la même choſe que *relief* ou *rachat*, ou la premiere année de jouïſſance d'un fief ouvert qui appartient au Seigneur.

DEPORT, ſe dit quelquefois au Palais, pour dire, Sur le champ. On a condamné ce coquin de Frippier en dix eſcus d'amende payable ſans *deport*, ſans ſortir de là.

DEPORTATION. ſ. f. Sorte de banniſſement en uſage chez les Romains, par lequel on aſſignoit à quelqu'un une Iſle, ou autre lieu pour ſa demeure, avec deffenſe d'en ſortir à peine de la vie. Ulpian met cette difference entre la *relegation*, & la *deportation*, que la *deportation* obligeoit à une demeure fixe pour toûjours; au lieu que la *relegation* ſe revoquoit, & donnoit un peu plus de liberté. En France on n'admet point cette difference, & on dit ſeulement *relegation*.

DEPORTEMENT. ſ. m. Conduite & maniere de vivre. On donne des Gouverneurs à la jeuneſſe pour veiller ſur ſes *deportements*. On le dit en bonne & en mauvaiſe part, des bonnes ou mauvaiſes mœurs. Il a été chaſtié pour ſes mauvais *deportements*. Ce valet eſt eſtimé par ſon maiſtre à cauſe de ſes bons *deportements*.

DEPORTER. v. neut. qui ne ſe dit qu'avec le pronom perſonnel. Quitter, abandonner une entrepriſe, un deſſein. Cet homme étoit entré en la Ferme generale, mais il s'en eſt *deporté* en faveur de ſes aſſociez. Ce jeune homme briguoit cette charge, cet employ, mais il s'en eſt *deporté* de luy-même.

DEPORTER, ſignifie au Palais, S'abſtenir d'un jugement, d'une affaire où il y a quelque cauſe de recuſation. La derniere Ordonnance veut que le Juge ſe *deporte* de luy-même de la connoiſſance d'une affaire, quand il ſçait qu'il y a des cauſes de recuſation contre luy. J'ay tant fait auprés de ce Preſident, qu'il s'eſt *deporté* de ſolliciter pour ma partie adverſe.

DEPORTÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

DEPOSANT, ANTE. ſ. m. & f. Témoin qui déclare

clare & atteſte en Juſtice la verité d'un fait. Il faut faire aſſigner le *depoſant*. Faire lecture à un *depoſant* de ſa depoſition. C'eſt tout ce que le *depoſant* a dit ſçavoir.

DÉPOSER, v. act. & neut. Témoigner en Juſtice la verité d'un fait, declarer ce qu'on en a veu ou ouï. On fait faire ſerment aux témoins de *depoſer* la verité. Un tel témoin *depoſe de viſu*. On dit figurément, Le remords de la conſcience eſt un témoin qui *depoſe* continuellement contre nous.

DEPOSER, ſignifie auſſi, Mettre en lieu ſeur, conſigner, mettre une choſe entre les mains d'une perſonne pour la garder, pour en avoir ſoin. On oblige de *depoſer* au Greffe une piece maintenuë fauſſe. On *depoſe* chez un Notaire, aux Conſignations, les ſommes ſaiſies, ou celles où il y a des oppoſitions, ou conteſtations.

DEPOSER, ſe dit auſſi des corps morts qu'on laiſſe dans une Egliſe, quand on les veut tranſporter ailleurs. On a *depoſé* le corps de ce Seigneur dans une Chapelle de ſa Parroiſſe, juſqu'à ce qu'on le tranſporte dans le tombeau de ſes peres. Pendant le voyage il le faut *depoſer* la nuit dans l'Egliſe du lieu où on couche.

DEPOSER, ſe dit figurément en choſes morales. Le Roy *depoſe* une partie de ſon autorité entre les mains de ſes Magiſtrats, pour rendre juſtice à ſes peuples, pour gouverner ſes villes & ſes armées. On eſt heureux d'avoir un ami dans le ſein duquel on puiſſe *depoſer* ſes penſées, ſes ſecrets, ſes joyes, ou ſes douleurs.

DEPOSER, ſignifie auſſi, Oſter quelqu'un d'une dignité, d'une charge, d'un employ. Il y a eu des Papes qui ont été *depoſez* dans des Conciles; des Papes & des Empereurs qui ſe ſont *depoſez* eux-mêmes, qui ont renoncé volontairement à leur dignité. Les Papes ont autrefois pretendu, mais abuſivement, de pouvoir *depoſer* les Rois. Quelquefois on *depoſe* les Officiers par forfaiture, parce qu'ils font mal leurs charges. On le dit plus ordinairement des Officiers Eccleſiaſtiques, que des autres.

DEPOSÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

DEPOSITAIRE. ſ. m. & f. Qui eſt gardien de quelque choſe. Les *depoſitaires* ordinaires ne ſont point garents de la choſe qu'on leur a confiée, ſi elle eſt volée, ou perduë. Les *depoſitaires* de Juſtice ſont contraignables par corps à la repreſentation des choſes dont ils ſont gardiens.

Il eſt de mes ſecrets le grand *depoſitaire*.

C'eſt un vers de Corneille.

DEPOSITION. ſ. f. Témoignage rendu en Juſtice par un témoin. Dans un recollement on fait lecture à un témoin de ſa *depoſition*, pour voir s'il y veut perſiſter, y ajoûter, ou diminuer. On ne doit point lire en jugeant la *depoſition* des témoins valablement reprochez. Les revelations ſur un Monitoire ne font point de foy, juſqu'à ce qu'elles ſoient redigées en *depoſition*.

DEPOSITION, en termes d'Egliſe, ſe dit auſſi de l'enterrement d'un corps. On doit dire une telle Evangile & telles prieres le jour de la *depoſition* d'un defunt, lors qu'on apporte un corps à l'Egliſe pour l'enterrer.

DEPOSITION, ſignifie auſſi, Abdication ou deſtitution d'une dignité, d'un office. La *depoſition* volontaire d'un Pape, d'un Prelat. La *depoſition* d'un Official, d'un Promoteur qui a malverſé. Le Pape Gregoire VII. eſt le premier de tous les Papes qui ait entrepris la *depoſition* des Rois, comme témoignent Otton de Friſingue, & Onuphrius Panvinius.

DEPOSSEDER. v. act. Jetter quelqu'un hors de ſa poſſeſſion. Pluſieurs Rois ſe ſont *depoſſedez* l'un l'autre. Les Empereurs Romains ne tâchoient qu'à ſe *depoſſeder*.

On dit auſſi, *Depoſſeder* d'une charge, ſoit qu'on chaſſe un Officier par malverſation, ſoit qu'on ſe faſſe recevoir en ſa place ſur ſa reſignation. Un Officier jouit de ſes gages juſqu'à ce qu'il ſoit *depoſſedé*. Un Officier n'eſt reputé *depoſſedé* que par le ſoit monſtré qui eſt mis ſur la requeſte de ſon Reſignataire pour demander ſa reception. Un bail judiciaire *depoſſede* un Seigneur de ſa terre, ſuivant l'Ordonnance. Celuy qui prend poſſeſſion d'un Benefice pour le conteſter, ne *depoſſede* pas pour cela le Titulaire, juſqu'à ce qu'il y ait jugement pour la pleine maintenuë.

DEPOSSEDÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

DEPOSSESSION. ſ. f. Action par laquelle on depoſſede. La *depoſſeſſion* actuelle eſt neceſſaire en matiere beneficiale, quand on a eu jugement definitif à ſon profit, de peur de donner lieu à la confidence.

DEPOSSESSION, ſe dit auſſi de la delivrance qu'on fait en vertu des exorciſmes d'une perſonne qui eſt tourmentée de l'Eſprit malin. Cette femme a veſcu tranquillement depuis ſa *depoſſeſſion*.

DEPOST. ſ. m. Ce qu'on a mis entre les mains de quelqu'un pour le garder. Le *depoſt* volontaire ne ſe prouve point par témoins. Le *depoſt* forcé eſt celuy qui ſe fait en cas de ruine, naufrage, incendie. Les hoſteliers ſont reſponſables des hardes qu'on porte chez eux, comme d'un *depoſt*.

DEPOST, ſe dit auſſi des lieux publics où on depoſe les choſes. Le Greffe eſt un *depoſt* public. Le lieu où on garde les regiſtres s'appelle le *depoſt*. Le Bureau des Conſignations eſt un *depoſt* public pour les ſomme d'argent conteſtées. La Sacriſtie eſt un *depoſt* ſacré où on garde les Reliques. On a mis le corps de ce Seigneur en *depoſt* dans une telle Egliſe.

DEPOST DU SEL, ſe dit des lieux publics ou magaſins du ſel aux endroits où la Gabelle n'eſt pas établie; & on les appelle *greniers* dans les lieux d'impoſt.

DEPOURVOIR. v. act. Degarnir, oſter les proviſions, les choſes neceſſaires à la ſubſiſtence d'une place, d'une maiſon, d'une perſonne. Un Gouverneur ne doit point laiſſer *depourvoir* ſa place, en laiſſer oſter les hommes & les munitions. Cette maiſon noble eſt pauvre & *depourveuë* des choſes neceſſaires à la vie. Cette veuve affligée eſt *depourveuë* de tout ſecours, d'amis & d'argent.

DEPOURVOIR, ſe dit auſſi en choſes morales. Il faut eſtre bien *depourveu* d'eſprit, de ſens, de jugement, pour commettre une telle faute. Il eſtoit *depourveu* de conſeil, quand il a fait cette tranſaction. Souvent on eſt *depourveu* de memoire, elle quitte les gens au beſoin. Jamais on n'eſt *depourveu* de la grace, de l'aſſiſtance divine, quand on veut bien y cooperer.

DEPOURVEU, ÜE. part. paſſ. & adj.

AU DEPOURVEU. adv. A l'improviſte, où il y a de la ſurpriſe. Le jour du Jugement nous viendra ſurprendre *au depourveu*, lors que nous nous y attendrons le moins. Un Gouverneur de place ne doit point ſe laiſſer aſſaillir *au depourveu*. La baſſecour de ce Gentilhomme eſt bien garnie, on ne le peut prendre au *depourveu*, quand on arrive chez luy.

DEPRAVATION. ſ. f. Dereglement du gouſt, des mœurs, ou de la doctrine. Une femme groſſe a de la *depravation* dans le gouſt. Chacun accuſe ſon ſiecle de *depravation*, d'aller de mal en pis.

DEPRAVER. v. act. Corrompre le gouſt, les mœurs, ou la doctrine. Pluſieurs maladies rendent le gouſt *depravé*. La jeuneſſe eſt maintenant fort inſolente & fort *depravée*. Les Infideles menent une vie brutale, & auſſi *depravée* que leur doctrine.

DEPRAVÉ, ÉE. part. & adj.

DEPRECATION. ſ. f. Terme de Rhetorique; eſt une figure d'Orateurs, par laquelle ils ſouhaitent qu'il arrive quelque grand mal ou punition à

celuy

celuy qui ne dira pas la verité de luy, ou de ſon adverſaire.

DEPREDATION. ſ. f. Terme de Palais. Pillage qui ſe fait dans une ſucceſſion, ou partage ou diſtribution de deniers. Dans cet inventaire il s'eſt fait une *depredation* viſible, chaque heritier a pillé de ſon coſté. Dans les directions de creanciers il arrive ſouvent des *depredations*, les directeurs les plus puiſſants ſe font payer au prejudice des autres.

DEPREDE', ÉE. adj. Terme qui ſe trouve dans l'Ordonnance de la Marine, qui ſe dit des marchandiſes pillées dans un vaiſſeau.

DEPRENDRE. v. n. Se detacher de quelque choſe où on étoit engagé ou embarraſſé. Un poiſſon pris dans une naſſe ſe debat & fait ce qu'il peut pour ſe *deprendre*. Quand on eſt embarraſſé dans un bourbier, on a de la peine à ſe *deprendre*.

DEPRESSION. ſ. f. Terme de Phyſique qui ſe dit de l'abaiſſement ou ſerrement qui arrive à un corps qui eſt ſerré & comprimé par un autre. Ce mot vient du Latin *depreſſio*.

DEPRESSION, ſignifie en Morale, Abaiſſement, humiliation. Les Superieurs des Couvents tiennent leurs Religieux dans la *depreſſion* pour éprouver leur patience. Un Philoſophe eſt content de vivre dans la *depreſſion*, & refuſe ſouvent les honorables emplois qu'on luy preſente.

DEPRI. ſ. m. Terme de Finance. C'eſt une declaration qu'on va faire au Bureau des Aides du lieu d'où on veut faire tranſporter ſon vin pour le vendre ailleurs, avec ſoûmiſſion d'en venir payer le droit de gros, qui eſt le vingtiéme ſelon le prix qu'on l'aura vendu. L'Ordonnance ne parle du *depri* qu'à l'égard du vin: neanmoins on le dit auſſi des autres declarations qu'on fait aux Bureaux des autres marchandiſes qu'on tranſporte, dont les droits de doüane ſont deus, des beſtiaux qu'on fait paſſer debout dans les villes ſans payer l'entrée, &c. des droits de peage & autres ſemblables. Ce mot vient de *deprecari*, parce qu'on prie le Fermier de ſouffrir ce tranſport. D'autres veulent qu'il vienne de *profiteri*, parce que les marchandiſes ainſi declarées s'appellent en Latin *merces profeſſæ*.

DEPRI, ſe dit auſſi en Juriſprudence Feodale de la declaration qu'on fait au Seigneur d'un heritage acquis mouvant de luy aux fins de luy payer les droits ſeigneuriaux, en octroyant pour cela quelque delay.

DEPRIER. v. act. C'eſt, Aller faire au Bureau des Aides, ou à un Seigneur Feodal, la declaration ou le depri precedent.

DEPRIER, eſt quelquefois oppoſé à *prier*. On avoit envoyé prier tout les parents de cette nopce, mais on les a envoyé *deprier*, parce que le mariage eſt ſurſis, ou rompu.

DEPRISER. v. act. Tâcher de diminuer la valeur, le merite de quelque choſe. Les envieux tâchent de *depriſer* la vertu, le merite de leurs rivaux. Un acheteur *depriſe* la marchandiſe, tandis que le vendeur la priſe de ſon coſté. C'eſt une eſpece d'humilité, de ſe *depriſer* ſoy-même, de parler modeſtement de ſes Ouvrages. Ce mot vient de *depretiare*, qu'on a dit dans la baſſe Latinité pour ſignifier la même choſe.

DEPRIMER. v. act. Rendre vil, abject, mépriſable. C'eſt le propre des envieux de ſe *deprimer* les uns les autres. Un Superieur éprouve un Novice en le *deprimant*, en l'occupant aux plus vils offices de la maiſon. Un changement du gouvernement *deprime* pluſieurs gens qui s'étoient bien élevez.

DEPRIMÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

DEPROPRIEMENT. ſ. m. eſt un terme dont on uſe en l'Ordre de Malthe, pour ſignifier le teſtament des Chevaliers, ou du Grand Maiſtre.

DEPUCELER v. act. Oſter la fleur de virginité à une perſonne. Les Anciens avoient tant de reſpect pour les vierges, qu'on ne les faiſoit point mourir, ſans les avoir fait *depuceler*. Ceux de la coſte de Malabar payent les eſtrangers pour venir *depuceler* leurs femmes, & en prendre la premiere fleur. Chez les Ecoſſois c'étoit un droit des Seigneurs de *depuceler* la nouvelle mariée, qui leur fut accordé par Evenus leur Roy, & qui leur fut oſté par Malcolme, qui permit qu'on s'en rachetaſt pour un certain prix qu'on appelloit *marcheta*, ou un certain nombre de vaches, par alluſion au mot de *march*, qui ſignifioit chez eux un *cheval*. Buchanan dit auſſi, qu'on s'en rachetoit pour un demi-marc d'argent, qu'on appelloit *marchette*. Cela a eu lieu auſſi dans la Flandre, dans la Friſe, & en quelques lieux d'Allemagne. Du Cange cite un arreſt du 19. Mars 1409. obtenu par les habitans d'Abbeville contre l'Evêque d'Amiens, qui faiſoit racheter par une certaine ſomme d'argent la deffenſe qu'il avoit faite de *depuceler* les nouvelles mariées les trois premieres nuits de leurs nopces: ce qui eſtoit fondé ſur le IV. Concile de Carthage, qui l'avoit ordonné pour la reverence de la benediction matrimoniale.

DEPUCELER, ſe dit auſſi en parlant des choſes qu'on fait la premiere fois. Cet Advocat a plaidé ſa premiere cauſe, le voilà *depuceté*.

On appelle proverbialement un fanfaron en amour, un *depuceleur* de nourrices.

DEPUIS. Prepoſ. & adv. qui ſe dit d'un temps relatif à un autre que l'a precedé. Un courier eſt arrivé *depuis* peu. Il s'eſt bien fait des choſes *depuis*, ou du *depuis*. *Depuis* que le monde eſt monde. Il eſt bien foible *depuis* ſa maladie. Et *depuis* quand eſt-il devenu ſi habile? *Depuis* qu'il frequente les Sçavants. Perſonne n'a eſté receu *depuis* luy.

DEPUTATION. ſ. f. Envoy de quelques perſonnes choiſies dans un Corps vers un Prince, ou une Aſſemblée, pour traiter en ſon nom de ſes affaires, ou pour les pourſuivre en Juſtice. Les *deputations* ſe font plus ou moins ſolemnelles, ſelon la qualité des perſonnes à qui on les envoye, ou des affaires dont il s'agit.

DEPUTATION, ſe dit auſſi du Corps des Deputez. Un tel Evêque eſt le Chef de la *Deputation* des Eſtats de Languedoc, il porte les cahiers.

DEPUTER. v. act. Envoyer quelqu'un de ſon Corps vers quelque Prince, ou quelque Aſſemblée, pour luy rendre ſes devoirs & ſoûmiſſions, pour luy repreſenter ſes beſoins, luy faire des remonſtrances, pour faire & negocier ſes affaires, aſſiſter à quelques deliberations, ou autres choſes ſemblables. Tous les Princes d'Allemagne ont *deputé* à la Diette. Chaque ville, ou chaque Corps d'une Province *depute* à l'Aſſemblée des Eſtats. Le Parlement a *deputé* un Preſident & ſix Conſeillers pour faire au Roy de tres-humbles remonſtrances, pour le feliciter ſur une telle nouvelle, pour luy rendre raiſon d'une telle affaire. Le Chapitre a *deputé* deux Chanoines pour venir ſolliciter leurs affaires au Conſeil. Tous les Dioceſes ont *deputé* pour tenir l'Aſſemblée du Clergé.

DEPUTÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

DEPUTÉ. ſ. m. Qui eſt commis, envoyé par ſon Corps. Le Parlement n'a point eſté en Corps à une telle ceremonie, il n'y a aſſiſté que par *Deputez*. Voilà le *Deputé* d'une telle Province. Les *Deputez* du premier ordre, du ſecond ordre. Un Commiſſaire *deputé* pour l'inſtruction d'un procés.

On dit proverbialement, Les *Deputez* de Vaugirard, qui viennent en corps, & ne ſont qu'un.

DEQ.

DEQUOY. adv. qui ſignifie, De quelle choſe. *Dequoy* s'agit-il ? Voilà bien *dequoy*. Il n'y a pas tant *dequoy*, c'eſt à dire, de s'esbahir. Apportez nous *dequoy* manger.

On dit auſſi, qu'un homme a bien *dequoy*, pour dire, qu'il a bien du bien ; qu'il a *dequoy* vivre, *dequoy* payer, &c.

DER.

DERACINEMENT. ſubſt. maſc. Action par laquelle on arrache une choſe plantée. Le *deracinement* de ces arbres eſt l'effet d'un ouragan.

DERACINER. v. act. Arracher un arbre, une plante de terre. La violence des torrents eſt ſi forte, qu'elle *deracine* les arbres, & les entraiſne. On ne peut entierement *deraciner* le chiendent, il repouſſe toûjours.

DERACINER, ſignifie auſſi, Cerner, coupper tout autour. On taſche à *deraciner* les cors aux pieds, en cernant le calus qui eſt autour. Les arracheurs de dents decharnent la dent, la *deracinent* avant que de la tirer.

DERACINER, ſe dit figurément en choſes morales, pour dire, Oſter la ſource d'un abus, d'une hereſie. On a de la peine à *deraciner* d'un eſprit les opinions dont il eſt preoccupé, de *deraciner* les vices contractez par une longue habitude.

DERACINÉ, ÉE. part. paſſ.

DERAISONNABLE. adj. m. & f. Qui eſt contre la raiſon, le bon ſens, la juſtice. Les Infideles taxent la rançon d'un Chrêtien à un prix *deraiſonnable*. Vous vous fondez ſur des principes qui ſont paradoxes & *deraiſonnables*. On ne peut tranſiger avec cet homme-là, ſes pretentions ſont tout à fait *deraiſonnables*.

DERAISONNABLEMENT. adv. D'une maniere deraiſonnable, ou injuſte. Il en a agi avec ſa partie fort *deraiſonnablement*.

DERANGEMENT. ſ. m. Changement qui trouble l'ordre & la diſpoſition qui étoit en des choſes arrangées. Les Opticiens diſent que le changement de couleur qui arrive dans un fruit qui meurit, vient du *derangement* des parties.

DERANGER. v. act. Mettre en deſordre, en confuſion une choſe rangée & miſe par ordre. Un Sçavant ſe fâche, quand on luy *derange* ſes Livres ; une femme bien coëffée, quand on luy *derange* ſes cheveux.

On dit en termes de Marine, *Deranger* la bonnete, pour dire, la deboutonner du corps de la voile.

DERANGÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

DERECHEF. adv. Une ſeconde fois. Je l'ay déjà averti, je l'avertiray *derechef*. Menage dit que ce mot vient de *derecapo*, & que Cambden le dérive de l'Anglois *dercheſu*, ſignifiant la même choſe.

DEREGLEMENT. ſ. m. Deſordre, action ou mouvement qui ſe fait contre les loix naturelles, ou civiles. Cette année il y a eu du *dereglement* dans les ſaiſons, l'hiver a été beau, & le printemps fort pluvieux. Cet homme vit dans un grand *dereglement* de mœurs. On le dit même des choſes inanimées. Cette horloge ne marque pas bien, il y a quelque *dereglement* en ſon mouvement.

DEREGLE'MENT. adv. D'une maniere dereglée. On vit fort *dereglément* en cette maiſon, il n'y a point d'heure reglée pour le diſner ni pour le ſouper.

DEREGLER. v. act. Agir contre la regle, contre l'ordre établi. Quoy qu'un Royaume ſoit bien reglé, la guerre civile le *deregle* tout. Le libertinage *deregle* les Maiſons les plus reglées dans leur fondation. Cette femme mene une vie *dereglée*, elle court toute la nuit, & dort tout le jour. Ce jeune homme a des mœurs fort *dereglées*, il s'adonne à toutes ſortes de débauches.

DEREGLÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. Un eſprit *dereglé*, une vie *dereglée*.

DERIDER. v. act. Oſter les rides. Ce vieillard renfrogne eſt ſi ſevere, que rarement il ſe *deride* le front. Il faut tirer ſur la platine le linge de la leſcive pour le *derider*.

DERISION. ſ. f. Action par laquelle on ſe moque de quelque choſe, ou on la tourné en ridicule. C'eſt un blaſpheme de tourner en *deriſion* les choſes ſacrées. Ceux qu'on attache au pilori ſont expoſez à la *deriſion* du peuple. Le genie de Democrite étoit une *deriſion* generale des actions des hommes.

DERIVATIF, IVE. adj. Terme de Grammaire. Mot, diction qui tire ſon origine d'une autre qu'on appelle ſon *primitif*.

DERIVATION. ſ. f. Terme de Marine. Sortie hors de ſa route. On appelle auſſi canal de *derivation*, un canal par où on conduit, où on amaſſe des eaux pour les porter & conduire dans un reſervoir. Le canal de *derivation* qui porte les eaux dans le baſſin de Nourouſſe en Languedoc pour la communication des Mers.

DERIVATION, en termes de Grammaire, ſe dit de la liaiſon ou affinité qu'un mot a avec un autre pour en avoir été formé originairement.

DERIVE. ſ. f. Terme de Marine. Fauſſe route ou detour forcé qu'on fait de ſon vray chemin par la violence des vents, des courants, ou de la marée. Dans cette coſte les courants ſont ſi violents, qu'il faut aller à la *derive*. La *derive* eſt la cauſe la plus ordinaire qui fait que les Pilotes ſe trompent dans leur eſtime.

DERIVER. v. act. & n. Terme de Marine. Sortir de ſa route, de ſon droit chemin par la violence des vents, ou des courants, ou de la marée. Ce vaiſſeau vint *deriver* & s'abattre ſur nous. Les vaiſſeaux ne ſçauroient aller aux Indes ſans *deriver*, à cauſe de la violence des courants qui ſont ſous la Ligne.

DERIVER, ſignifie auſſi, Tirer l'eau d'une ſource pour la conduire par quelque canal. On a *derivé* les eaux de toutes les ſources voiſines pour emplir ce baſſin, pour nourrir ce canal.

DERIVER, en termes de Grammaire, ſignifie, Former un mot ſur un autre primitif. Les Italiens ſe permettent de faire pluſieurs mots *derivez*, diminutifs & augmentatifs ſur chaque mot radical. Les mots de *retention*, *Palefrenier*, *exploiter*, *blanchiſſage*, ſont *derivez* de *tenir*, *palefroy*, *exploit*, *blanchir*.

DERIVER, chez les Serruriers, ſignifie, Oſter la riveure. Ce clou, cette vis, ne ſe ſçauroient arracher ſans les *deriver*, ſans en oſter la riveure.

DERIVER, ſe dit figurément en Morale. Toutes les graces qui nous viennent, *derivent* du Ciel, c'en eſt la premiere ſource. Toutes nos infirmitez *derivent* du peché originel, il en eſt la premiere cauſe. Pour guerir une fluxion, il faut aller à la ſource, à la cauſe d'où elle *derive*.

DERIVÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

DERME. ſ. m. Terme de Medecine, qui ſe dit du vray cuir ou de la peau de l'homme. Ce nom vient du mot Grec *derein*, qui ſignifie *écorcher*. Le cuir eſt la plus ample & la plus eſpaiſſe de toutes les membranes. Il eſt engendré du meſlange de la ſemence & du ſang. C'eſt le vray organe de l'attouchement exterieur, & la couverture & l'embelliſſement des parties qui ſont au deſſous. Il eſt d'une nature mitoyenne entre la chair qui a plus de ſang, & le nerf qui n'en a point du tout. Les extremitez de tous les vaiſſeaux y aboutiſſent ; ce qui luy rend ſon ſentiment fort delicat. Le *derme* a pluſieurs pores pour purger le corps par les ſueurs & la tranſpira-

tion.

tion. Quand les pores ſont trop grands, les eſprits eſchappent, deſorte qu'on peut mourir d'une trop grande joye, & quand on uſe de trop de ſaffran. On appelle *ſueur Angloiſe*, le ſang qui ſort par les pores du *derme*. Quelques-uns l'appellent *emonctoire univerſel*, comme qui diroit le *mouchoir de tout le corps*.

DERNIER, IERE. adj. & ſ. m. & f. Terme relatif, & oppoſé à *premier*. Ce qui eſt à l'extremité oppoſée au commencement. On dit en Philoſophie, Ce qui eſt le premier en l'intention, eſt le *dernier* en l'execution. Il vaut mieux eſtre le premier, que le *dernier* Noble de ſa race : c'eſt un mot qui a été dit par Iphicrate Capitaine Athenien à celuy qui luy reprochoit qu'il avoit été Cordonnier. L'Evangile dit que les premiers ſeront les *derniers*, & les *derniers* ſeront les premiers, en faveur des humbles, & en haine des ſuperbes. Un brave n'eſt jamais des *derniers* à l'aſſaut. Cet homme eſt fort vigilant, il eſt le premier levé, & le *dernier* couché. C'eſt un homme irreſolu qui conclud toûjours pour le *dernier* qui luy parle. Les bains & les eaux ſont les *derniers* remedes que les Medecins ordonnent à ceux qu'ils ne peuvent guerir.

On dit auſſi, En *dernier* lieu, en *dernier* item, pour dire, Finalement, pour concluſion. On dit qu'un homme eſt aux *derniers* abois, qu'il rend le *dernier* ſoupir, pour dire, qu'il agoniſe ; qu'on luy a dit le *dernier* adieu, qu'on luy a rendu les *derniers* devoirs, quand on a fait ſes obſeques. On dit auſſi au jeu, qu'un homme eſt le *dernier*, lors qu'il vient de quitter la main, & que tous les autres jouënt devant luy.

DERNIER, ſe dit auſſi pour marquer le temps. L'année *derniere* fut fort fertile. La gazette de Samedy *dernier* portoit telle choſe. On a publié cette ferme pour la *derniere* fois. On dit auſſi, le Jugement *dernier*, pour dire, le Jugement final, qui viendra dans les *derniers* temps. On dit auſſi dans les Preſidiaux, Par jugement *dernier*, pour dire, En *dernier* reſſort & preſidialement.

DERNIER, ſe dit auſſi des deux extremitez en bien & en mal qui ſe trouvent dans les choſes. Le feu eſt chaud au *dernier* degré, au ſouverain degré. Il eſt difficile d'acquerir le *dernier* degré de perfection. C'eſt un ouvrage où on a mis la *derniere* main, qu'on a mis au meilleur eſtat qu'on a pû. C'eſt un homme qu'on a traité avec la *derniere* indignité. Ce Marquis eſt du *dernier* ridicule. Cet avare eſt le *dernier* des hommes, il vit dans la *derniere* miſere. Ce Marchand veut vendre ſon drap vingt livres au *dernier* mot, pour dire, Il n'en veut rien rabattre.

DERNIER, ſe dit auſſi dans les tripots, de cette diviſion de la galerie qui eſt la plus proche des murs. On met les meilleurs joüeurs au *dernier*, pour garder le *dernier*.

DERNIER, ſe dit proverbialement en ces phraſes. Il fit comme le Roy devant Pavie, il tint juſqu'au *dernier* ſou. On dit auſſi, Le premier au bois, & le *dernier* à l'eau. On dit auſſi d'un opiniaſtre, qu'il veut toûjours avoir le *dernier*, pour dire, qu'il veut toûjours eſtre le *dernier* à repliquer, ou à donner quelque coup. Ce mot vient de *derriere*, qu'on a fait de la particule *de*, & du mot *riere*, vieux François, qui eſt derivé de *retrò*. Menage.

DERNIEREMENT. adv. de temps. Depuis peu de jours. Je vis *dernierement* un de vos amis. On le dit auſſi de ce qui eſt moderne. Ce n'eſt que *dernierement* qu'on a inventé les lunettes, l'Impreſſion.

DEROBER. v. act. Prendre le bien d'autruy, & à ſon inſceu. Ce qu'on a *derobé* eſt ſujet à une perpetuelle revendication. Les couppeurs de bourſe *derobent* fort adroitement. Les valets qui ferrent la mule *derobent* leurs maiſtres. On *derobe* la peine des pauvres gens, quand on ne les paye pas bien. Ce mot vient de *rober*, & de *rob*, derivez de *raupa*, Menage ; ou de l'Allemand *rauben*, ſur lequel l'Italien a formé *robare*, & l'Eſpagnol *rubar*.

DEROBER, ſe dit figurément en choſes ſpirituelles & morales. Les Auteurs ſe *derobent* les uns aux autres leurs penſées, les Machiniſtes leurs inventions. Alexandre ne voulut pas combattre de nuit, diſant que c'étoit *derober* la victoire. Il ne faut pas *derober* la gloire qui eſt deuë aux belles actions. Ce volet *derobe* quelques heures au ſommeil pour eſtudier. Il faut ſe *derober* quelquefois un repas pour ſe bien porter.

DEROBER, ſignifie auſſi, S'eſchapper, diſparoiſtre. Par un bris de priſons on ſe *derobe* aux rigueurs de la Juſtice. Une Comete ſe *derobe* peu à peu à noſtre veuë, s'en éloigne, diſparoiſt. Je m'ennuyois en cette aſſemblée, je m'en ſuis *derobé* ſecrettement. Un banqueroutier ſe *derobe* la nuit, s'évade. Les contemplatifs ſe *derobent* à la veuë du monde pour vivre en retraite.

On dit en Fauconnerie, *Derober* les ſonnettes, quand l'oiſeau s'écarte & s'en va ſans le congé de ſon maiſtre, & luy emporte ſes ſonnettes.

DEROBER, ſe dit auſſi de ce qu'on fait ſecrettement & en cachette. On appelle eſcalier *derobé*, un petit eſcalier par lequel on ſe peut eſchapper ſecrettement & à l'inſceu des autres. On dit en amour, que les baiſers, les plaiſirs *derobez* ſont doux, pour dire, ceux qu'on prend en cachette & à l'inſceu des rivaux. On dit auſſi, qu'on *derobe* un baiſer à ſa maiſtreſſe, quand on le prend par force ou par ſurpriſe.

DEROBER, en termes de Manege, ſe dit d'un cheval qui tâche à s'échapper de deſſous le Cavalier en le ſurprenant. On dit auſſi, qu'un cheval a le pied *derobé*, lors qu'il manque de corne pour le ferrer, & qu'elle s'eſt uſée à force de marcher pied nud.

On dit proverbialement à un homme qui achete trop cher une choſe, qu'il ne l'a pas *derobée*, qu'il l'a bien payée : & au contraire celuy qui refuſe de la donner à vil prix, dit qu'il faudroit qu'il l'euſt *derobée*.

DEROBÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

A LA DEROBE'E. adv. En cachette, & en menageant ſon temps. Cet amant ne peut voir ſa maiſtreſſe qu'*à la derobée*. Un valet ſtudieux ne peut vaquer à l'eſtude qu'*à la derobée*, en prenant le temps où ſon maiſtre n'a pas beſoin de luy. Les payſans vont chaſſer & peſcher *à la derobée*, la nuit & clandeſtinement.

DEROCHER, ou *Deroquer*. Terme de Fauconnerie, qui ſe dit de l'aigle ou des grands oiſeaux, qui pourſuivans les beſtes à quatre pieds, les contraignent à ſe precipiter de la pointe des rochers pour éviter de tomber dans leurs ſerres. De là vient qu'on a dit autrefois, *Deroquer* un homme, pour dire, le faire tomber ; & *deroquer* une maiſon, pour dire, l'abattre.

DEROGATION. ſ. f. Acte contraire à un precedent, qui l'annulle, qui le deſtruit, qui le revoque. Les *derogations* en termes generaux ne ſont point conſiderées en Juſtice, il faut qu'elles ſe faſſent en termes ſpecifiques & formels. Une loy nouvelle emporte *derogation* à une precedente. Un ſecond teſtament eſt une *derogation* du premier. Ce contract de mariage porte une clauſe de *derogation* à un tel article de la Coûtume.

DEROGATOIRE. adj. m. & f. Clauſe qui emporte derogation. Le ſtile de la Chancelerie Romaine n'eſpargne point les clauſes *derogatoires*. Les Bulles portent derogation aux ſtatuts, privileges, &c. & aux *derogatoires* des *derogatoires*. Si on ſe reconnoiſt debiteur d'une ſomme, nonobſtant la quittance qu'on en a obtenuë, cet acte eſt *derogatoire*.

En matiere de teſtament on appelle clauſe *derogatoire*, une certaine ſentence, chiffre, ou caractere ſecret, que le

Teſta-

Teſtateur inſére dans ſon teſtament, & dont il ſe reſerve à luy ſeul la connoiſſance, y adjoûtant la condition, qu'il ne veut pas qu'aucun teſtament qu'il pourroit faire enſuite puiſſe être valable, ſi cette clauſe *derogatoire* n'y eſt expreſſément & de mot à mot inſerée. C'eſt une precaution que les Juriſconſultes ont trouvée contre les teſtaments faits par violence, ou par ſuggeſtion en haine de ceux qui ſe rendent maiſtres de la perſonne des agoniſans.

DEROGEANCE. ſ. f. Acte qui deroge. Il ne ſe dit gueres que des actions contraires à la profeſſion des Nobles. Le trafic eſt une *derogeance* à Nobleſſe.

DEROGEANT, ANTE. adj. Acte contraire à un autre, qui y deroge. Pluſieurs loix du Code ſont *derogeantes* à l'ancien Droit. Ce contract ſeroit bon, s'il n'y avoit eu depuis pluſieurs actes *derogeans* qui y ont donné atteinte. On dit encore, Faire un acte *derogeant* à Nobleſſe, quand on fait une action indigne de la Nobleſſe, comme le trafic en France, la manufacture en Italie.

DEROGER. v. act. Faire un acte ou une diſpoſition contraire à une precedente, qui luy oſte ſa validité. Les Princes dans leurs Edits & dans leurs lettres *derogent* à toutes les loix & diſpoſitions contraires qui en pourroient empêcher l'effet. On ne peut *deroger* au droit de Patronage, ni au droit d'autruy. Ce contract portoit une telle clauſe, mais les parties y ont *derogé* par des actes poſterieurs.

DEROGER, ſignifie auſſi, Faire un acte indigne de ſa profeſſion, de ſa dignité. Un Gentilhomme qui ſe fait Marchand, Fermier, ou Sergent, *deroge* à Nobleſſe. Un Prelat, un Magiſtrat qui font des baſſeſſes, des choſes indignes de leur rang, *derogent* à leur dignité. Un Cavalier qui fait une lâcheté, qui s'enfuit, *deroge* à ſon honneur, perd ſa reputation.

DEROIDIR. v. act. Oſter, amoindrir la roideur. Quand le linge de la leſcive eſt gelé & roide, il faut l'approcher du feu pour le *deroidir*, autrement il eſt en danger de ſe caſſer.

DEROMPRE. v. act. Terme de Fauconnerie, qui ſe dit quand l'oiſeau de proye fond ſur un autre, & de ſes cuiſſes & ſerres luy donne un coup ſi furieux, qu'il rompt ſon vol, l'eſtourdit & le meurtrit, en le faiſant tomber à terre tout rompu & tout briſé.

DEROUGIR. v. n. Perdre le rouge, la couleur. Le reproche qu'on fait à cette fille l'a renduë ſi honteuſe, qu'elle a été long-temps ſans *derougir*.

DEROUILLER. v. act. Oſter la rouille de deſſus un metail. On *derouille* les épées avec de l'huile, & de la pierre d'eſmeril. On *derouille* ſes piſtolets, quand on va en voyage, à la guerre.

DEROUILLER, ſe dit figurément de l'eſprit, pour dire, Polir, deniaiſer. Les Provinciaux ſe *derouillent* bientoſt à Paris, à la Cour, à l'armée. L'air du grand monde luy a *derouillé* l'eſprit, luy a appris à vivre.

DEROUILLÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

DEROULER. v. act. Eſtendre une choſe qui eſt roulée. Il falloit autrefois *derouler* les Livres pour les lire, car ils étoient roulez. *Derouler* les titres d'un treſor pour en faire un cartulaire.

DEROULÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

DEROUTE. ſ. f. Deffaite, perte d'une bataille, diſſipation d'un parti. Hannibal mit quatre fois en *deroute* les Romains. Dans cette *deroute* il a perdu ſon bagage. A peine le General s'eſt-il ſauvé de cette *deroute*.

DEROUTE, ſe dit figurément en choſes morales, du deſordre des affaires. Il ne faut qu'un creancier trop preſſant pour mettre en *deroute* un Marchand, & luy faire faire banqueroute. Les François ont mis en *deroute* toute la politique d'Eſpagne. Cette affliction l'a rendu fou, elle a mis ſon eſprit en *deroute*. Une objection faite bruſquement met quelquefois un Docteur en *deroute*, le trouble & l'interdit.

DERRIERE. ſ. m. La partie poſterieure d'un animal, le fondement, les feſſes, la croupe. Quand un écolier a manqué, on luy baille le foüet ſur ſon *derriere*. Un Poſtillon eſt ſujet à s'écorcher le *derriere*. Le devant de ce cheval eſt plus beau que le *derriere*, que la croupe.

DERRIERE, ſe dit auſſi de ce qui eſt plus caché, plus reculé que le reſte de quelque choſe. Le *derriere* de mon logis donne ſur la riviere. Les eſcuries ſont baſties ſur le *derriere* de la maiſon. Le *derriere* d'une page. Le *derriere* d'un habit, d'un pourpoint. Le *derriere* du caroſſe eſt la place la plus honorable. Les Peintres appellent le *derriere* d'un tableau, ce qu'on appelle autrement le *champ* ou le *fond*.

DERRIERE, eſt ſouvent une prepoſition relative & oppoſée à ce qui precede, qui eſt devant. Le Curé à la Proceſſion marche *derriere* tout ſon Clergé, le peuple le ſuit *derriere*. Quand on ſe fait Religieux, il faut laiſſer ſa liberté *derriere* la porte. Le Seigneur dit que quand on a mis la main à la charruë, il ne faut point regarder *derriere*. Les adjectifs ſe placent tantoſt devant, tantoſt *derriere* les noms ſubſtantifs. Cette armée a été attaquée par le flanc & par *derriere*. Il combattoit *derriere* un parapet, un retranchement. Il a laiſſé *derriere* ſon train, ſon bagage. Un bon Capitaine ne doit point laiſſer de place forte, ni d'armée *derriere* luy. L'humilité enſeigne à ſe tenir toûjours *derriere*. Les traiſtres frappent leur ennemi par *derriere*. Ce mot vient du Latin *de retrò*. Du Cange.

On dit figurément d'un excellent homme, d'un bon Auteur, qu'il a laiſſé tous les autres *derriere* luy, pour dire, qu'il s'eſt bien élevé au deſſus d'eux. Corneille s'eſt élevé au deſſus des autres Poëtes, & les a laiſſés bien loin *derriere* luy.

DERRIERE, ſe dit proverbialement en ces phraſes. On dit qu'un homme a monſtré ſon *derriere*, pour dire, qu'il s'en eſt fuy lâchement. On dit auſſi, Aller au devant par *derriere*, pour dire, Prevenir adroitement quelque diſgrace, & y remedier, ou bien, Se preparer quelque avantage par quelque precaution. On dit auſſi d'un homme ruſé, d'un chicaneur, qu'il a toûjours une porte de *derriere*, pour dire, qu'il a dans l'eſprit quelque ruſe, fuite, ou échappatoire pour s'empêcher de tenir ce qu'il promet. On dit auſſi, qu'on a mis une choſe ſens devant *derriere*, pour dire, qu'on en a renverſé l'ordre & la diſpoſition. On dit encore,

A paſſage & à riviere,
Laquais devant, Maiſtre *derriere*.

On dit auſſi populairement, Il a fait telle choſe en *derriere* de moy, pour dire, Il me l'a voulu cacher.

DES.

DE'S. Prepoſition qui marque le temps. Il faut partir demain *dés* le matin, *dés* que les chats ſeront chauſſés. *Dés* à preſent comme *dés* lors, & *dés* lors comme *dés* à preſent. *Dés* que ce vaiſſeau fut parti du port, la tempeſte l'accueillit. *Dés* que j'ay ſceu l'affront, j'ay preveu la vengeance. *Dés* que cet homme ouvre la bouche, il dit une ſottiſe, c'eſt à dire, auſſi-toſt. On l'attend *dés* midi, c'eſt à dire, depuis midi. Ce garçon eſt ſage *dés* ſa jeuneſſe.

DE'S, ſert auſſi à marquer le lieu, l'étenduë. Cet homme eſt mal baſti *dés* pieds juſqu'à la teſte. Le Loiret porte bateaux *dés* ſa ſource. Cet arbre porte des branches *dés* ſa racine. Il eſt tombé malade *dés* Lyon, pour dire, à Lyon.

DES, eſt auſſi une partie de l'article qui ſe dit au pluriel. *Des* biens, *des* maux.

DESABUSER. v. act. Detromper quelqu'un, luy faire connoiſtre ſes erreurs. Les peuples ont été *deſabuſez* de l'idolatrie par les predications Apoſtoliques. On a connu l'hypocriſie de cet homme, on en eſt *deſabuſé*. On n'eſt jamais bien *deſabuſé* des preoccupations, des premieres impreſſions qu'on a euës dés ſa jeuneſſe.

DESABUSÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

DESACCORDER. v. act. Mettre hors d'accord. Il ne ſe dit que des inſtruments de Muſique qui étoient d'accord, & dont on lâche, ou on ſerre trop les cordes. Ce luth, cette guiterre ſont *deſaccordez*, il les faut accorder de nouveau.

DESACCOUPLER. v. act. Detacher des animaux qui étoient attachez ou accouplez enſemble. Il faut *deſaccoupler* ces bœufs, les detacher de la charruë. On dit auſſi, *deſaccoupler*, ou plus ordinairement, *decoupler* les chiens, quand on les lâche aprés le gibier.

DESACCOUSTUMER. v. act. Faire perdre l'accouſtumance, faire qu'une perſonne perde la coûtume de quelque choſe. Il faut *deſaccouſtumer* les jeunes gens de jouer, d'aller au cabaret.

DESACCOUSTUMÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

DESACHALANDER. v. act. Faire perdre la chalandiſe à un Marchand, à une maiſon. Un Marchand rebarbatif *deſachalande* bientoſt ſa boutique. Un cabaret ſe *deſachalande* bientoſt, dés qu'il n'y a plus de bon vin.

DESACHALANDÉ, ÉE. part. & adj.

DESAGENCER. v. act. Gaſter l'ordre, la diſpoſition d'une choſe agencée, arrangée. Le grand vent *deſagence* les cheveux, les defriſe. J'avois bien agencé mes curioſitez dans mon cabinet, il eſt venu un brouillon qui a tout *deſagencé*.

DESAGREABLE. adj. m. & f. Qui ne plaiſt pas, qui choque la veuë, ou l'eſprit. La laideur eſt une choſe *deſagreable* à voir. La vie eſt remplie d'accidents *deſagreables*. La nuit eſt hideuſe & *deſagreable*.

DESAGREABLEMENT. adv. D'une maniere deſagreable. Un eſclave paſſe ſa vie fort *deſagreablement*.

DESAGREER. v. n. Deſplaire, choquer la veuë, ou l'eſprit. Un honneſte homme taſche de ne rien faire qui *deſagrée*.

DESAGREER. v. act. Terme de Marine, qui ſe dit des vaiſſeaux qui ſont mis hors d'eſtat de combat, ou de ſervir, lors que dans un combat ou une tempeſte leurs maſts ou leurs cordages ont été briſez, ou qu'ils ont perdu leurs agreils. On dit auſſi, *Desgreer*.

DESAGREÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

DESAGREMENT. ſ. m. Ce qui n'agrée pas, qui deſplaiſt. Il n'y a point de condition en ce monde qui n'ait ſes *deſagrémens*.

DESAJUSTER. v. act. Gaſter, alterer quelque choſe, faire qu'elle ne ſoit plus juſte. Ce maladroit a voulu monter ma monſtre à rebours, il l'a *deſajuſtée*. Nous avions pris nos meſures pour encherir cette ferme, mais un autre encheriſſeur nous a tous *deſajuſtez*.

DESAJUSTÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

DESALTERER. v. act. & neut. Eſteindre, faire perdre la ſoif. Les liqueurs fraiſches *deſalterent* beaucoup. Les vins d'Eſpagne & de St. Laurens alterent plûtoſt qu'ils ne *deſalterent*. Il n'eſt rien tel que de ſe *deſalterer* dans une claire fonteine. Un hydropique boit beaucoup, & ne ſe *deſaltere* point.

DESALTERER, ſe dit auſſi en choſes morales. Les Saints ſouhaittent de ſe *deſalterer* dans les eaux vives de la grace. Un avare ne ſçauroit ſe *deſalterer* dans la grande ſoif qu'il a des richeſſes.

DESALTERÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

DESAMPARER. v. act. Quitter, abandonner. Depuis un an il n'a pas *deſamparé* la ville. Il eſt plus ſouvent neutre. Il faut qu'une ſentinelle ſe trouve en ſon poſte, & n'en *deſampare* point qu'on ne la releve.

DESAMPARER, en termes de Marine, c'eſt, Mettre un vaiſſeau en deſordre, le demaſter, ruiner ſes manœuvres, & luy oſter ſes agreils, enſorte qu'il ſoit hors de ſervice. Il y eut trois vaiſſeaux *deſamparez* dans ce combat, qui furent obligez de ſe retirer pour le radoub.

DESANCRER. v. act. Lever les ancres, partir d'un port, d'une rade.

DESAPPAREILLER. Quelques-uns diſent *Deſpareiller*. v. act. Separer ce qui étoit apparié ou pareil. Il ſe dit particulierement des habits & des meubles. *Deſpareiller* des bas, des ſouliers. *Deſappareiller* des gants, des manchettes. On m'a volé un chandelier, cela m'a *deſpareillé* les autres. Il luy eſt mort un cheval de carroſſe, il veut vendre l'autre, parce qu'il eſt *deſappareillé*.

DESAPPAREILLÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

DESAPPETISSER. v. n. Faire perdre l'appetit. Les viandes malpropres & mal appreſtées *deſappetiſſent* les gens. Ce malade ne ſe remettra point, tant qu'il ſera ainſi *deſappetiſſé*. Ce mot eſt de peu d'uſage.

DESAPPLIQUER. v. act. Quitter l'application, l'attention qu'on a à quelque choſe. Le jeu des Eſchecs attache ſi fort, que pour peu qu'on ſe *deſapplique* on fait quelque faute.

DESAPPOINTER. v. act. Oſter les appointements. On a *deſappointé* pluſieurs Officiers reformez, on leur a oſté leurs appointements.

DESAPPRENDRE. v. n. Oublier ce qu'on a appris. Bien loin que cet eſcolier profite au College, il *deſapprend* tous les jours. Quand on eſt long-temps ſans parler une Langue, on la *deſapprend*, on l'oublie.

DESAPPROPRIATION. ſ. f. Action par laquelle on renonce à la proprieté d'une choſe, on l'abandonne. Il ne ſe dit gueres que de ceux qui quittent tous leurs biens temporels pour entrer en Religion. Le principal point de la vie reguliere, c'eſt d'avoir une entiere *deſappropriation*, de renoncer à la proprieté de toutes choſes.

DESAPPROPRIER. v. n. Renoncer à la proprieté de toutes ſortes de biens. La vraye pauvreté Evangelique conſiſte à ſe *deſapproprier* entierement des biens temporels.

DESAPPROUVER. v. act. Condamner, témoigner qu'on n'eſt pas content de quelque action, ou diſcours. L'Egliſe *deſapprouve* tous les divertiſſemens dangereux, les bals, les Comedies. Cette propoſition qu'on a faite en plein Conſeil a été generalement *deſapprouvée*. Un traité fait pour un autre par celuy qui n'a point de pouvoir eſt ſujet à être *deſapprouvé*.

DESAPPROUVÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

DESARÇONNER. v. act. Faire perdre les eſtriers ou les arçons à un Cavalier dans une jouſte, ou en un combat.

DESARÇONNER, ſignifie figurément, Mettre en deſordre l'eſprit ou les affaires de quelqu'un. Les argumens de ſon adverſaire l'ont *deſarçonné*. Les chicanes qu'on luy a fait dans ce procés l'ont *deſarçonné*. On le dit encore plus particulierement de ceux qui chaſſent quelqu'un de quelque charge, de quelque employ ou commiſſion, & qui ſe mettent en leur place. Il a plaidé long-temps pour conſerver cet office, mais enfin un tel l'a *deſarçonné*, & en eſt à preſent pourveu.

DESARÇONNÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

DESARGENTER. v. act. Oſter l'argent d'une choſe argentée. Le mauvais air, la puanteur des bouës *deſargente*, deſdore les meubles argentez & dorez.

DESARMEMENT. ſ. m. Action de deſarmer. Il ne ſe dit que des Princes qui licentient leurs trouppes, ou qui deſarment leurs vaiſſeaux, qui en mettent les agreils dans les magaſins.

DESARMER. v. act. Oſter ou faire quitter les armes. Ce brave a *deſarmé* ſon ennemy, pour dire, il luy a oſté ſon eſpée, il luy a fait demander la vie. Il *deſarma* ce Regiment, pour dire, il luy fit poſer les armes. On dit auſſi, qu'un Prince a *deſarmé*, pour dire, qu'il a licentié ſon armée.

En termes de Marine, *Deſarmer* un vaiſſeau, c'eſt, Licentier les ſoldats & l'équippage, le laiſſer dans le port inutile, & mettre ſes agreils dans le Magaſin.

DESARMER un cheval, en termes de Manege, c'eſt, Tenir les levres d'un cheval ſujettes & hors de deſſus les barres. Lors que ſes levres ſont ſi groſſes, qu'elles couvrent les barres où conſiſte le ſentiment du cheval, il faut luy donner une embouchure à canon couppé ou à olives.

DESARMER, ſe dit auſſi au figuré. Dieu étoit fort en colere contre les Ninivites, mais leur penitence le *deſarma*, luy fit tomber la foudre des mains. Il n'y a perſonne que la ſoûmiſſion, le repentir ne *deſarme*.

DESARMÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

DESARMÉ, en termes de Blaſon, ſe dit de l'aigle qui n'a point d'ongles.

DESARRANGER. v. act. Mettre hors de rang, en confuſion. Un demenagement fait *deſarranger* les meubles, les Livres. Le vent, l'agitation *deſarrangent* les cheveux.

DESARRANGÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

DESARROY. ſ. m. Deſordre d'un train, d'un équippage. Toute cette maiſon floriſſoit beaucoup, mais elle eſt maintenant en grand *deſarroy*. On le dit auſſi au figuré, des affaires, de l'eſprit. Cette mauvaiſe nouvelle a mis ſon eſprit en *deſarroy*. Ses affaires ſont en un grand *deſarroy*, tout ſon bien eſt en decret. Ce mot eſt un compoſé d'*arroy*, derivé du vieux François *deſroyer*, qui ſignifioit, comme dit Paſquier, Tirer hors de *roye* ou de *roye*, qu'on diſoit autrefois pour *ornière* ou *ſentier*. Ce mot de *deſroyer* ſignifioit auſſi, *devenir fou*, parce que les fous s'égarent, & ont l'eſprit en *deſarroy*.

DESASSEMBLER. v. act. Rompre une aſſemblée. Les Cardinaux ſe ſont aſſemblez, & ont reſolu de ne ſe point *deſaſſembler* qu'ils n'ayent fait un Pape. Il y a eu du bruit dans cette Diette, & elle s'eſt *deſaſſemblée* ſans rien conclurre.

DESASSEMBLER, ſignifie auſſi, Separer les pieces d'un ouvrage d'aſſemblage. On a *deſaſſemblé* cette charpente, cette paire d'armoires, ces tablettes à livres. Toutes les fois qu'on tranſporte des grues & des engins, il les faut *deſaſſembler*. On *deſaſſemble* les barques qu'on veut porter en fagot, pour les raſſembler ſur le lieu. La mort & la corruption des corps naturels ne provient que de ce que leurs atomes ſe detachent & ſe *deſaſſemblent*.

DESASSEMBLÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

DESASTRE. ſ. m. Grand malheur, deſolation. Toute cette maiſon eſt en un grand *deſaſtre*, à cauſe de la mort du chef. Il eſt arrivé un grand *deſaſtre* à ce pere, ſon fils s'eſt jetté par la feneſtre. L'entrée des ennemis a mis toute la Province en *deſaſtre*. Ce mot eſt compoſé du mot *aſtre*, & de la particule *des*, comme qui diroit, *mauvais aſtre*.

DESASTREUX. adj. Vieux mot qui ſignifioit autrefois, *infortuné*, *malheureux*.

DESAVANTAGE. ſ. m. Perte, dommage, ce qui nous prejudicie. Un Magiſtrat doit prendre garde qu'il ne ſe faſſe rien au *deſavantage* du peuple. On ne peut combattre contre des gens retranchez, ſans *deſavantage*. Il a eu en ce partage du *deſavantage*.

DESAVANTAGE, ſe dit de la privation d'un bien où on auroit eu droit de pretendre. La donation qu'on fait à un aiſné eſt un *deſavantage* pour les cadets.

DESAVANTAGER. v. act. Cauſer de la perte, du dommage, oſter à quelqu'un ce qui luy appartient. Ce pere a *deſavantage* tous ſes enfans pour avantager l'aiſné.

DESAVANTAGÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. C'eſt un homme *deſavantagé* de la nature, de la fortune.

DESAVANTAGEUX, EUSE. adj. Qui porte prejudice, ou qui ne nous donne aucun avantage. C'eſt une clauſe bien *deſavantageuſe* aux heritiers, que celle de la communauté. Une fille qui ſe marie clandeſtinement prend toûjours un party *deſavantageux*.

DESAVANTAGEUSEMENT. adv. D'une maniere deſavantageuſe. Il ne faut jamais parler ni juger *deſavantageuſement* de perſonne.

DESAVEU. ſ. m. Denegation. Il eſt honteux de faire un *deſaveu* des paroles qu'on a dites.

DESAVEU, eſt auſſi un remede aux engagements où on ſe trouve par la faute d'un Procureur qui a abuſé de ſon pouvoir. Il a fait un *deſaveu* formel de toute cette procedure, il faut inſtruire ce *deſaveu*.

DESAVEU, ſe dit auſſi de cette denegation d'hommage que fait un vaſſal à ſon Seigneur, qui emporte une confiſcation de ſon fief, qui s'appelle *commiſe*.

DESAVOUER. v. act. Ne demeurer pas d'accord d'avoir dit ou fait quelque choſe. Il a *deſavoué* toutes les injures qu'on l'accuſoit d'avoir dites.

DESAVOÜER, ſignifie auſſi, Deſapprouver une choſe qu'on dit avoir été faite par l'ordre de quelqu'un. Quand un Procureur a encheri une terre au delà du pouvoir qu'on luy avoit donné, on le peut *deſavoüer*. Il faut qu'un Procureur ait un pouvoir ſpecial, pour interjetter un appel, une inſcription en faux, &c. autrement il peut être *deſavoüé*.

DESAVOÜER, ſignifie encore, Ne reconnoiſtre pas pour ſien. Le pere le *deſavoüe*, ne le reconnoiſt plus pour ſon fils depuis ſon ingratitude. Ce Prince le *deſavoüe* pour parent, pour domeſtique, pour vaſſal. On dit auſſi au Palais, quand un vaſſal *deſavoüe* ſon Seigneur, que ſon fief tombe en commiſe, c'eſt à dire, qu'il eſt confiſqué, qu'il perd ſon fief. Du Cange derive ce mot de *deadvocare*, qu'on a dit dans la baſſe Latinité en la même ſignification.

DESAVOÜÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

DESBAUCHE. ſ. f. Habitude vicieuſe, abandonnement au vin, aux femmes, au jeu, & aux autres vices. Ce jeune homme s'eſt jetté dans la vilaine *deſbauche*, il eſt toûjours avec des yvrognes, des garces, des berlandiers, des filous & bretteurs. On dit particulierement, Faire *desbauche* de vin, de femmes, pour dire, en uſer avec excés. Les gouttes, les vilaines maladies ſont les ſuites & la recompenſe de la *desbauche*.

DESBAUCHE, en termes de Marine, ſe dit du dereglement qui arrive quelquefois aux marées. Les vents d'Oüeſt portent les marées de la riviere de Bourdeaux en eſtrange *desbauche*, juſques là qu'on voit ſouvent deux ou trois fois la pleine mer en une même marée.

DESBAUCHE, ſe prend quelquefois en bonne part, d'une petite rejoüiſſance qui ſe fait entre honneſtes gens, d'un repas, d'une promenade, d'une partie de divertiſſement. Faiſons une petite *desbauche*, allons joüer le ſoupper, allons nous promener Dimanche, manger un poulet par *desbauche*.

DESBAUCHE, ſe dit auſſi de ce qui ſe fait au delà de l'ordinaire. Cet homme eſt ſobre & reglé, c'eſt une *desbauche* pour luy de boire une chopine de vin. Cet Auteur ne ſort point de ſon cabinet, c'eſt une *desbauche* pour luy d'aller à Vaugirard. J'ay fait *desbauche* de melons, de muſcats, c'eſt à dire, j'en ay mangé beaucoup.

DESBAUCHER. v. act. Corrompre les bonnes habitudes de quelqu'un, le mettre dans le vice. Les mauvaiſes compagnies *desbauchent* la jeuneſſe. Quand

on donne trop d'argent à des eſcoliers, cela ſert à les *desbaucher*. Des bretteurs ont *desbauché* ce jeune homme de l'eſtude de ſon pere, ils l'ont mené dans les cabarets, dans les mauvais lieux, ils luy ont fait tirer la laine.

DESBAUCHER, ſe dit particulierement des filles qu'on ſuborne, qu'on corrompt, à qui on oſte l'honneur. Lors qu'on a *desbauché* une fille de condition, on eſt obligé de l'épouſer pour reparer ſon honneur. On doit punir ſeverement ceux qui font meſtier de *desbaucher* des filles & femmes, de contribuer à leur desbauche.

DESBAUCHER, ſignifie auſſi, Perſuader à quelqu'un de changer de maiſtre, de party, de profeſſion, l'éloigner de ſon devoir. C'eſt une adreſſe de Capitaine de *desbaucher* les ſoldats des ennemis; d'un Agent, de *desbaucher* leurs alliez, de les attirer dans ſon party. On a *desbauché* cet eſcolier de l'eſtude, on l'a degouſté du College, on l'a mené à la guerre. Les valets ſe *desbauchent* les uns les autres pour changer de condition. Les Maiſtres ne veulent point qu'on *desbauche* leurs Ouvriers, qu'on les empêche de travailler.

DESBAUCHER, ſignifie auſſi, Faire faire à quelqu'un quelque choſe qu'il n'a pas couſtume de faire. J'ay *desbauché* mon Advocat, je l'ay mené à la Comedie. On a de la peine à *desbaucher* ce barbon, à le faire ſortir de ſon cabinet, à le faire rire.

DESBAUCHER, ſe dit figurément en choſes morales. Les eſprits ſe *desbauchent* auſſi bien que les corps, ils ſe jettent dans le libertinage. On dit d'un eſtomac foible & indigeſte, qu'il eſt *desbauché*. On dit d'un homme indiſpoſé dont la ſanté commence à s'alterer, qu'il ſe ſent tout *desbauché*.

DESBAUCHÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

DESBAUCHE', ÉE. ſ. m. & f. Qui aime la desbauche. On appelle un vieux *desbauché*, celuy qui s'eſt plû toute ſa vie à la desbauche. Les *desbauchez* ſont ordinairement libertins. Une femme, ou fille *desbauchée*, c'eſt une fille de joye, une courtiſane, une garce.

DESBAUCHEUR, EUSE. ſ. m. & f. Qui desbauche, qui corrompt les filles & les femmes. La plus-part des revendeuſes ſont des maquerelles, des *desbaucheuſes* de femmes.

DESBOURBER. verb. act. Oſter la bourbe d'une roue, ou d'autre choſe ſemblable.

DESEMBOURBER. v. act. Tirer un carroſſe, une charrette d'un bourbier où il étoit embourbé.

DESBOURBÉ, & DESEMBOURBÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

DESBRAILLER. v. neut. qui ne ſe dit qu'avec le pronom perſonnel. Se deſcouvrir trop la gorge, eſtre mal boutonné, ou attaché, monſtrer ce qui a couſtume d'être caché. Les grandes chaleurs obligent quelquefois à ſe *desbrailler*. C'eſt une indecence, de paroiſtre *desbraillé* devant les honneſtes gens.

DESBUCHER. v. neut. Terme de Venerie. Sortir du bois. Il ne ſe dit que du gros gibier, quand il ſort du bois où il s'étoit retiré, ou de ſon buiſſon, de ſon fort.

DESCELLER. v. act. Oſter le ſceau de quelque acte ou titre.

DESCELLER, ſignifie auſſi, Detacher ce qui eſt ſcellé en plaſtre. Il a fallu *deſceller* cette gache, ces gonds, les fiches qui tenoient ce tableau.

DESCELLÉ, ÉE. part. paſſ.

DESCENDANCE. ſ. f. Suite de filiations relativé à une certaine ſource, ou pere commun. Les Evangeliſtes rapportent la *deſcendance* de JESUS-CHRIST de pere en fils depuis Abraham. Il faut prouver une *deſcendance* noble pour être admis dans les Ordres de Chevalerie.

DESCENDANT, ANTE. adject. & ſubſt. Qui deſcend. Il y a des aſtres aſcendants, & des *deſcendants*, des degrez du Ciel aſcendants & *deſcendants*. Sur la riviere il y a des bateaux montans, & d'autres *deſcendants*. Il y a des veines aſcendantes & *deſcendantes* qui ſortent de la veine cave.

DESCENDANT. Terme de Genealogie, relatif à *aſcendant*, eſt celuy qui eſt né ou iſſu d'un autre auquel il a relation. Adam a infecté tous ſes *deſcendants* du peché originel. Les *deſcendants* des freres de la Pucelle d'Orleans ont été confirmez dans l'exemption des tailles par le reglement de l'année 1634.

DESCENDRE. v. act. & neut. Faire un mouvement d'un lieu ſuperieur vers un inferieur. L'eau *deſcend* naturellement, & ne monte que par violence. On *deſcend* la riviere de Loire depuis Roane juſqu'à Nantes. Les aſtres montent juſqu'au zenit ou au meridien, & *deſcendent* juſqu'au nadir. Jacob vit monter & *deſcendre* les Anges le long d'une eſchelle. On a fait *deſcendre* les degrez quatre à quatre à ce voleur. Les Sergents ont ſaiſi un carroſſe, & en ont fait *deſcendre* le maiſtre. Depuis les Alpes juſqu'à la Mer on va toûjours en *deſcendant*. On dit auſſi, Il eſt allé *deſcendre* en un tel lieu, pour dire, Il y eſt arrivé, il y eſt venu loger.

En ce ſens on dit que JESUS-CHRIST eſt *deſcendu* du Ciel en terre, qu'il eſt *deſcendu* dans les Enfers, pour dire, dans le tombeau. Les Payens ont feint qu'Hercule, Enée, Orphée étoient *deſcendus* aux Enfers.

DESCENDRE, ſignifie auſſi, Abaiſſer. Il faut *deſcendre* ce chauderon d'un cran. Il faut *deſcendre* cette tapiſſerie. *Deſcendre* une lampe, une chaſſe.

DESCENDRE, ſignifie auſſi, Tranſporter en un lieu plus bas. Joſeph fut *deſcendu* dans un puits. *Deſcendez* ces futailles du grenier. Les Tonneliers *deſcendent* le vin à la cave.

DESCENDRE, ſe dit auſſi en parlant du relâchement des cordes des inſtruments. Il faut *deſcendre* ce luth d'un ton.

DESCENDRE, ſe dit auſſi de ce qui atteint à un lieu plus bas. Les ſoutanelles ne *deſcendent* que juſqu'aux genoux. Les ſoutanes *deſcendent* juſqu'aux talons.

DESCENDRE, ſignifie auſſi, Se tranſporter ſur les lieux pour les viſiter. Il a été ordonné qu'un tel Conſeiller *deſcendroit* ſur les lieux pour en connoiſtre l'eſtat. Le Seigneur a dit dans l'Ecriture, qu'il *deſcendroit*, & qu'il verroit: *Deſcendam & videbo.*

DESCENDRE, ſignifie auſſi, Faire une irruption dans un pays avec hoſtilité. Les Turcs ſont *deſcendus* en Hongrie avec 100. mille hommes. Les Hollandois n'ont jamais oſé *deſcendre* en France. Les François ſont *deſcendus* quelquefois en Angleterre.

On dit auſſi, *Deſcendre* la garde, quand on la releve, par oppoſition à *monter*, qu'on dit quand on la poſe.

DESCENDRE, ſe dit figurément en choſes ſpirituelles & morales. Le St. Eſprit eſt *deſcendu* ſur les Apoſtres. Il *deſcend* dans nos cœurs avec la grace. On dit auſſi d'un grand eſprit, d'une grande beauté, que c'eſt un Ange *deſcendu* du Ciel.

DESCENDRE, ſignifie encore, Eſtre humilié, s'abaiſſer, ſoit par vertu, ſoit par un revers de fortune. Les Rois *deſcendent* quelquefois du throſne, & quittent leur majeſté pour ſe familiariſer avec leurs ſujets. Corneille a dit en parlant des grandeurs:

Et monté ſur le faiſte il aſpire à *deſcendre.*

Il eſt fâcheux de *deſcendre*, & d'avoir un employ moindre que celuy qu'on a exercé. Il ne faut pas d'un ſtile noble & élevé *deſcendre* dans le burleſque. On dit en ce ſens, qu'il faut *deſcendre* dans le particulier, dans le detail, pour dire, examiner les circonſtances d'une affaire, penetrer juſques dans les minuties.

DESCENDRE, en termes de Genealogie, ſignifie, Eſtre né ou iſſu d'un pere commun par une ſuite de gene-

generations. La verité eſt que nous *deſcendons* tous du premier pere Adam. N. S. *deſcendoit* des Rois de Juda, il étoit de la lignée de David. Cet homme eſt *deſcendu* en ligne directe, en ligne collaterale des anciens Rois de Caſtille. On le dit auſſi des peuples. Nicole Gilles veut que les François ſoient *deſcendus* des Troyens; les autres, des anciens Allemans. On dit auſſi qu'un mot *deſcend* d'une telle racine, *deſcend* de l'Hebreu, du Grec, eſt derivé d'un tel mot originaire.

DESCENDU, UË. part. paſſ. & adj.

DESCENTE. ſ. f. Action des corps graves qui ſe meuvent en bas. Le mouvement des corps graves s'augmente dans leur *deſcente*. Il eſt allé luy accoller la botte à la *deſcente* du cheval, le recevoir à la *deſcente* du coche. Une *deſcente* de croix. La *deſcente* d'une chaſſe.

DESCENTE, ſe dit auſſi du lieu incliné par lequel on ſe meut de haut en bas. Il ne faut pas pouſſer ſon cheval à la *deſcente* d'une montagne. Cette *deſcente* eſt trop rude, trop roide, n'a pas aſſez de penchant. On a pratiqué ſous cet eſcalier une *deſcente* de cave.

DESCENTE, eſt auſſi une viſite & tranſport ſur les lieux pour en connoiſtre l'eſtat. Les Experts ont fait leur rapport de la *deſcente* & viſitation d'une telle terre. On dit auſſi à un ami de campagne, Nous irons un de ces jours faire une *deſcente* chez vous, pour dire, Nous irons vous viſiter.

DESCENTE, ſignifie auſſi, Irruption avec hoſtilité. La *deſcente* d'Hannibal en Italie penſa ruiner les Romains. Une telle coſte eſt degarnie & ſujette aux *deſcentes*.

DESCENTE, en termes de Guerre, ſe dit auſſi des ſappes, taillades ou enfoncemens qu'on fait dans les terres de la contreſcarpe au deſſous du chemin couvert pour entrer dans le foſſé d'une place, qu'on pouſſe juſqu'à fleur d'eau, ou juſqu'au fond, s'il eſt ſec.

DESCENTE, ſe dit auſſi en Medecine, d'une maladie qu'on appelle autrement *hernie*, ou *rupture*, qui n'eſt autre choſe qu'une *deſcente* de boyau dans le ſcroton. Cet enfant s'eſt rompu à force de crier, il a une *deſcente* qui l'obligera à porter un brayer toute ſa vie.

En Architecture on appelle *deſcente*, les tuyaux de plomb qui ſont appliquez le long des murs pour porter les eaux depuis les cuvettes des gouttieres juſqu'en bas.

DESCENTE, en termes de Fauconnerie, ſe dit de l'oiſeau qui fond ſur le gibier avec impetuoſité pour l'aſſommer: ce qu'on appelle *fondre en randon*. Quelquefois la *deſcente* de l'oiſeau ſe fait doucement, lors qu'il ſe laiſſe aller en bas: ce qu'on appelle ſimplement *fondre* ou *filer*.

DESCENTE, ſe dit figurément en choſes ſpirituelles & morales. La Pentecoſte eſt le jour de la *deſcente* du Saint Eſprit. La *deſcente* dans le particulier de cette affaire ſeroit longue & inutile.

DESCHAISNEMENT. ſ. m. Emportement de colere, de haine, de mediſance contre quelqu'un. C'eſt un eſtrange *deſchaiſnement* que celuy des Heretiques contre les Catholiques.

DESCHAISNER. v. act. Oſter la chaiſne à quelqu'un, luy donner la liberté. On *deſchaiſne* les maſtins la nuit pour garder la maiſon. On a *deſchaiſné* ce galerien.

DESCHAISNER, ſe dit figurément des choſes qui ne ſe peuvent retenir dans des chaiſnes. Tous les vents étoient *deſchaiſnez*. Tous les élements, tous les Diables étoient *deſchaiſnés* pour exciter une ſi furieuſe tempeſte.

DESCHAISNER, ſignifie auſſi, S'emporter contre quelqu'un, meſdire de luy, chercher toutes les occaſions de luy nuire. Cet homme eſt ſi violent, qu'il ſe *deſchaiſne* par tout contre moy ſans ſujet.

DESCHAISNÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

DESCHARGE. ſ. f. Action par laquelle on oſte un poids, un fardeau qui peſe ſur quelque choſe. La *deſcharge* d'un navire. Les Rouliers ſont obligez de faire leur *deſcharge* à la Doüane.

DESCHARGE, ſe dit auſſi d'une voirie, d'un lieu où on va deſcharger les immondices, les platras. On a commandé aux Tombeliers d'aller à la *deſcharge* dans les foſſez de la ville. Cette voirie étoit trop incommode en cet endroit, on a porté la *deſcharge* plus loin.

DESCHARGE, ſignifie auſſi, Soulagement. Les Monaſteres ſont une grande *deſcharge* pour les familles. Il a eſté à revelation en conſequence de ce monitoire pour la *deſcharge* de ſa conſcience.

DESCHARGE, ſe dit auſſi de l'impreſſion des corps, ou des armes peſantes, ou qui ſont pouſſés avec violence. Il receut une grande *deſcharge* de coups de baſton ſur les eſpaules. Les ennemis s'enfuirent aprés avoir fait une *deſcharge* de mouſquets. On appelle auſſi *deſcharges*, ces ſalves qui ſe font par honneur ou par rejoüiſſance, quand les grands Officiers paſſent devant des ſoldats, ou dans quelques ceremonies.

DESCHARGE, en termes du Palais, ſe dit de la quittance, de la liberation qu'on donne à un creancier, ou qu'on écrit ſur le regiſtre de celuy qui eſtoit commis à la garde de quelque choſe. Un debiteur eſt mal aſſigné, quand il a une *deſcharge* bonne & vallable. La *deſcharge* d'un écrou, d'une minute. La *deſcharge* d'un Greffier.

DESCHARGE, ſe dit auſſi d'une liberation qu'on obtient par arreſt, ou à l'amiable, de quelque commiſſion onereuſe. Il a obtenu la *deſcharge* de cette tutelle, on a nommé un autre Tuteur; la *deſcharge* de ce recouvrement qui eſtoit dangereux.

DESCHARGE, ſignifie auſſi, Ordre, pouvoir, precaution que l'on prend, lors qu'on fait les affaires, ou qu'on execute les commandements d'autruy. Il ne faut pas faire une enchere ſans une procuration ſpeciale, c'eſt une *deſcharge*, une ſeureté.

DESCHARGE, ſe dit auſſi d'une abſolution en jugement, & de ce qui y contribuë. Cet accuſé a obtenu la *deſcharge* des crimes qu'on luy imputoit, tous les témoins qu'on luy a confrontez ont eſté à ſa *deſcharge*. C'eſt en ce ſens que l'Ordonnance veut que les témoins ſoient ouis tant à charge, qu'à *deſcharge*.

DESCHARGE, ſe dit auſſi du libre cours des eaux, des canaux qu'on fait pour eſcouler les inutiles & les ſuperfluës. Cette maiſon a une ſervitude incommode, eſt obligée de ſouffrir la *deſcharge* des eaux des voiſins. Les eaux regorgent en cet endroit, parce qu'elles n'ont pas la liberté de la *deſcharge* par cet égouſt qui eſt trop eſtroit. On dit auſſi en Medecine, que l'uſage des glandes eſt pour la *deſcharge* des humeurs. On dit en Fauconnerie, la *deſcharge* du heron, lors qu'il vomit en fuyant tout ce qu'il a goulument avalé, afin de ſe rendre par ce moyen plus leger en ſa fuite.

DESCHARGE, ſe dit auſſi d'un lieu proche de ſoy pour y ſerrer les meubles ou autres choſes qui incommodent, dont on a pourtant ſouvent affaire, & qui empêchent qu'on ne tienne une chambre propre. Ce petit cabinet ſert d'une *deſcharge* à cet appartement.

DESCHARGER. v. act. Oſter le fardeau, diminuer la charge qui peſe ſur quelque choſe. Les Marchands jettent leurs marchandiſes en mer pendant la tempeſte pour *deſcharger* le vaiſſeau. Il fait bon ſe trouver quand on *deſcharge* des marchandiſes, pour choiſir les meilleures. Il faut aider à ce Crocheteur à ſe *deſcharger* de ce coffre. On dit auſſi, que les Charpentiers *deſchargent* les poutres par le moyen des poinçons, arcboutans, & autres moyens qui les ſoulagent, quand elles ont trop de portée, ou portent un trop grand fardeau. On appelle auſſi dans un pan de charpente, des

poteaux

poteaux de *deſcharge*, des poteaux inclinez qui arcboutent & qui ſouſtiennent les autres. Ce mot vient du Latin *diſcargare*, ou *diſcaricare*. Du Cange.

DESCHARGER, ſignifie auſſi, Retrancher, ou pouſſer dehors ce qui nuit, ce qui incommode. Le retranchement des branches ſuperfluës *deſcharge* un arbre, le fait bien profiter. Le vomiſſement *deſcharge* l'eſtomac. La betoine *deſcharge* le cerveau. Il eſt allé *deſcharger* ſon ventre.

DESCHARGER, ſe dit figurément en choſes ſpirituelles & morales. Pour *deſcharger* ſa memoire, il faut écrire ſes affaires ſur un Agenda. Il faut faire une bonne confeſſion pour *deſcharger* ſa conſcience. C'eſt dans le ſein de ſes amis qu'il faut *deſcharger* ſon cœur. Un Grand *deſcharge* ſouvent ſa colere ſur celuy qui n'en peut mais.

DESCHARGER, ſignifie auſſi, Frapper avec quelque choſe de peſant. Il luy a *deſchargé* ſur les épaules un grand coup de poing, de baſton, de cimeterre.

DESCHARGER, ſignifie auſſi, Oſter la charge d'une arme à feu, ſoit en la tirant avec un tirebourre, ſoit en y mettant le feu. Il faut *deſcharger* ce piſtolet, il eſt trop vieux chargé.

DESCHARGER, En termes du Palais, ſignifie auſſi, Oſter en tout, ou en partie une impoſition, une obligation qui eſt onereuſe. Un Tuteur n'eſt point *deſchargé* d'une tutelle, qu'il n'ait rendu compte, & payé le reſiqua. Il faut prouver ſa nobleſſe, ſon exemption, pour eſtre *deſchargé* des tailles. Il a payé cent écus ſur cette obligation, il en eſt *deſchargé* d'autant. En ce même ſens on dit, *Deſcharger* un regiſtre, une groſſe, une minute d'un contract, un eſcrou de priſonnier, une ſouffrance dans un compte, pour dire, en écrire la deſcharge, en mettre la quittance au bas, au dos, à la marge.

DESCHARGER, ſignifie auſſi, Abſoudre. Il a eſté *deſchargé*, renvoyé quitte & abſous de l'accuſation qui avoit eſté intentée contre luy. Il a eſté renvoyé ou *deſchargé* de l'aſſignation qui luy avoit eſté donnée devant un Juge incompetent.

DESCHARGER, ſe dit auſſi des depoſitions des témoins ou complices qui tendent à cette abſolution. Tous ceux qu'on croyoit ſes complices l'ont *deſchargé* à la mort. Les témoins à la confrontation ſe ſont deſdits, l'ont *deſchargé*.

DESCHARGER, avec le pronom perſonnel, ſignifie, Mettre ſur autruy une charge, le ſoin de quelque choſe. Les Grands Seigneurs ſe *deſchargent* du ſoin de leurs affaires ſur leurs Miniſtres, ſur leurs Intendans.

DESCHARGER, ſignifie auſſi, S'excuſer. On l'accuſoit d'une telle faute, mais il s'en eſt *deſchargé* ſur ſes Commis, ſur ſes Clercs.

SE DESCHARGER, ſe dit auſſi de l'écoulement des eaux. Le Nil ſe *deſcharge* dans la Mediterranée par ſept embouchures; la Marne dans la Seine. Le baſſin de cette fonteine ſe *deſcharge* dans cet eſtang. Les eaux de cette maiſon ſe *deſchargent* dans la cour de ce voiſin.

SE DESCHARGER, ſe dit auſſi des couleurs, quand elles perdent leur premiere vivacité. Il faut prendre le gris fort brun, il ſe *deſcharge* toûjours aſſez.

On dit auſſi, que le temps ſe *deſcharge*, quand il pleut aprés que le Ciel eſt demeuré long-temps couvert.

DESCHARGÉ, ÉE. part. & adj.

On dit dans le Manege, qu'un cheval eſt bien *deſchargé*, qu'il a la taille *deſchargée*, qu'il eſt *deſchargé* d'encolure, pour dire, qu'il n'a point le cou trop chargé de graiſſe, qu'il l'a menu & droit.

On le dit auſſi des perſonnes qui ſont d'une taille deliée & aiſée.

DESCHARGEUR. ſ. m. Officier de ville commis ſur les ports pour deſcharger les bateaux. Les *Deſchargeurs* de vin ſont des Tonneliers, qui aprés que les bourgeois ont acheté des vins dans les bateaux, les deſchargent & mettent à terre par le moyen de groſſes pieces de bois qu'ils appellent *chemins*; car il leur eſt deffendu de paſſer ſur les planches miſes par les Officiers Plancheyeurs. Il y a auſſi des *Deſchargeurs* d'artillerie entre les Officiers qui ſont à la ſuite de l'artillerie.

DESCHAUSSEMENT. ſ. m. qui ſe dit de la façon qu'on donne aux vignes & aux arbres, lors qu'on les deſchauſſe, ou qu'on laboure & qu'on fume la terre qui eſt au pied.

DESCHAUSSER. v. act. Oſter la chauſſure des pieds ou des jambes. En Orient c'eſt un ſigne d'humilité, de ſe *deſchauſſer* en entrant dans les temples. On *deſchauſſe* ſes eſperons, quand on va rendre la foy & hommage à un Seigneur.

DESCHAUSSER, ſe dit auſſi des reformes qui ſe font en certains Couvents, où l'on fait quitter la chauſſure. Il eſt venu un ordre du General qui a fait *deſchauſſer* les Cordeliers de Paris, qui leur a fait quitter leurs chauſſes.

On dit auſſi en Chirurgie, que les dents ſe *deſchauſſent*, quand les gencives ſe mangent ou par la rouille, ou par les mauvaiſes drogues dont on ſe ſert pour les nettoyer.

DESCHAUSSER, ſe dit auſſi des arbres fruitiers & des vignes que l'on laboure au pied, où on met du fumier, ou dont on change la terre, pour leur faire rapporter plus de fruit.

DESCHAUSSER, ſe dit auſſi des volailles qu'on fait revenir ſur le gril, & dont on oſte la plus groſſe peau qui eſt ſur leurs pieds.

DESCHAUSSER, ſe dit auſſi des murailles dont les fondements ſont dans l'eau, qui les lave & les deſtruit inſenſiblement. Il y a une pile du Pont au Change qui eſt toute *deſchauſſée*.

On dit proverbialement, qu'un homme n'eſt pas digne d'en *deſchauſſer* un autre, quand il vaut beaucoup moins que luy. On le dit même des choſes. Cette étoffe n'eſt pas digne de *deſchauſſer* celle que j'ay veu ailleurs. On appelle, *pied deſcault*, un homme de neant qui veut paroiſtre quelque choſe, & qui n'a pas le moyen d'avoir des ſouliers.

DESCHAUSSÉ, ÉE, ou *Deſchaux*. part. & adj. Il marche *deſchaux*, pour dire, ſans ſouliers.

On appelle des Carmes, des Auguſtins *Deſchauſſés*, des Religieux Auguſtins, ou Carmes qui vivent dans une eſtroite reforme, & qui ne portent point de chauſſes, comme les Capucins.

DESCHAUSSOIR. ſ. m. Inſtrument de Chirurgie, qui eſt un fer pointu & taillant qui ſert à deſchauſſer les dents gaſtées qu'on veut arracher.

DESCHAUSSURES. ſ. f. Terme de Venerie, qui ſe dit du lieu où a gratté le loup, où il s'eſt deſchauſſé, & où il giſte.

A DESCOUVERT. adv. D'une maniere qui n'eſt point couverte ni cachée. Cette place fut inſultée, on s'alla loger ſur la contreſcarpe tout *à deſcouvert*, ſans faire de tranchées ni d'eſpaulements. Quand on eut abattu les deffenſes & les parapets de cette place, elle ſe rendit, parce qu'elle étoit toute *à deſcouvert*. Nous eſſuyaſmes ce grand orage, car nous eſtions campez tout *à deſcouvert*. Il luy reprocha ſa laſcheté hautement & tout *à deſcouvert*.

On dit en termes de Palais, & ſur tout en matiere de retrait lignager, qu'on fait des offres de rembourſement & de loyaux couſts en deniers *à deſcouvert* & à parfaire, pour dire, en deniers reels & comptans.

DESCOUVERTE. ſ. f. Action par laquelle on deſcouvre, ou on va pour deſcouvrir les ennemis, un pays. On a envoyé des coureurs à la *deſcouverte* des en-

nemis. Le Roy Emanuel de Portugal commanda des navires pour la *deſcouverte* d'un chemin des Indes par l'Occident.

DESCOUVERTE, ſe dit auſſi figurément en choſes morales. Les Modernes ont fait de grandes *deſcouvertes* dans les ſciences, que les Anciens avoient ignorées. La connoiſſance de la peſanteur de l'air eſt une belle *deſcouverte*. Sans l'invention des lunettes on n'auroit jamais parvenu à la *deſcouverte* des ſatellites de Jupiter & de Saturne.

DESCOUVRIR. v. act. Oſter le couvercle, la couverture, le rideau ou autre choſe qui empêchoit de voir quelque choſe. On a *deſcouvert* le lit, cette boeste, pour les mettre à l'air. On *deſcouvre* les Saints, quand le Careſme eſt paſſé. On a *deſcouvert* la chaſſe de Sainte Geneviefve. On dit auſſi, que le Ciel ſe *deſcouvre*, quand il devient clair & ſerain. Ce mot vient du Latin *diſcooperire*. Du Cange.

DESCOUVRIR, ſignifie auſſi, Montrer une choſe qu'on doit cacher. Cette femme *deſcouvre* trop ſon ſein. C'eſt une effrontée qui ſe *deſcouvre* tant qu'on veut.

DESCOUVRIR, ſignifie auſſi, Oſter ſon chapeau. Un Huguenot a tort de ne ſe pas *deſcouvrir* devant le Saint Sacrement.

DESCOUVRIR, ſignifie encore, Oſter les toits qui couvrent les maiſons ou les murs à demi baſtis, ou autres choſes qui couvrent. On a *deſcouvert* cette maiſon, c'eſt pour l'abattre. On *deſcouvre* au Louvre les murs commencez, c'eſt à dire, qu'on va achever de les eſlever. Ce Jardinier a *deſcouvert* ſes melons, ſes anemones, il en a oſté les paillaſſons.

DESCOUVRIR, en termes de Chirurgie, ſe dit des parties du corps qu'on deſcharne juſqu'à l'os, pour voir s'il n'eſt point offenſé, ni carié. Cette playe eſt bien douloureuſe, il a fallu *deſcouvrir* juſqu'à l'os.

DESCOUVRIR, En termes de Guerre, c'eſt, Abattre les deffenſes de l'ennemi, s'expoſer à ſes coups ſans deffenſe. Le canon a fait une ſi grande breſche, que toute la ville eſt *deſcouverte* de ce coſté-là. Il ne faut pas *deſcouvrir* la frontiere, en retirer l'armée, ou les garniſons, ni raſer les places qui la couvrent. Ce brave fait vanité de ſe *deſcouvrir*, de ſortir hors de la tranchée. Ce duelliſte eſt toûjours en garde, il ne ſe *deſcouvre* jamais.

DESCOUVRIR, ſe dit auſſi par reſſemblance aux jeux des Eſchecs & du Triquetrac, lors qu'une partie a un jeu advancé & peu ſerré, qui donne une entrée facile à ſon adverſaire de l'aſſaillir, & de le battre en ruine. Cet homme ne ſçauroit gagner, il ſe *deſcouvre* trop.

DESCOUVRIR, ſignifie auſſi, Reconnoiſtre le pays, l'ennemi. On a envoyé des batteurs d'eſtrade pour *deſcouvrir* les ennemis, pour *deſcouvrir* leur marche, pour *deſcouvrir* les lieux circonvoiſins.

DESCOUVRIR, ſe dit preſque en même ſens de ce qu'on apperçoit de loin. Dés que je *deſcouvris* ces Cavaliers, je me doutay que c'étoient des voleurs. Quand on a paſſé la Ligne, on *deſcouvre* de nouvelles étoiles. Quand les Mariniers *deſcouvrent* terre, ils jettent la ſonde, & vont à voiles baſſes. Ce Voyageur commençoit à *deſcouvrir* les hautes montagnes d'Armenie.

DESCOUVRIR, ſignifie encore, Trouver quelque choſe de nouveau, de ſecret qui nous étoit auparavant inconnu. On *deſcouvre* tous les jours de nouvelles mines aux Indes, de nouveaux ſecrets dans les ſciences, dans la Medecine, dans les Mechaniques. Ce fut Chriſtophle Colomb qui *deſcouvrit* le premier l'Amerique. Harvée Medecin Anglois a *deſcouvert* la circulation du ſang.

DESCOUVRIR, ſe dit figurément en choſes morales. Il ne faut pas *deſcouvrir* à tout le monde ſon cœur, ſes penſées, ſes affaires. Un Rapporteur ne doit point *deſcouvrir* ſon ſentiment à ceux qui le ſollicitent. Il faut *deſcouvrir* le fonds de ſon ame à ſon Confeſſeur. On a *deſcouvert* tout le myſtere, toute l'intrigue de cette affaire, il en a *deſcouvert* tout le fin. Le Seigneur a dit, qu'il n'y a rien de ſi caché, qu'il ne ſe *deſcouvre* quelque jour.

On dit proverbialement, *Deſcouvrir* le pot aux roſes, pour dire, qu'on a fait voir le ſecret d'une affaire où il y avoit quelque turpitude. On dit auſſi, *Deſcouvrir* Saint Pierre pour couvrir S. Paul, pour dire, Oſter à l'un pour donner à l'autre.

DESCOUVERT, ERTE. part. & adj. Il a les ſignifications du verbe. Un homme qui eſt *deſcouvert*, c'eſt à dire, ſans chapeau. Pays *deſcouvert*, où il n'y a point d'arbres ni d'ombre, comme en Arabie. Secret *découvert*. Terre nouvellement *deſcouverte*. Maiſon *deſcouverte* par les vents, &c.

DESCRIPTION. ſ. f. Seconde ou troiſiéme copie, &c. Voilà la troiſiéme *deſcription* que je fais faire de cette piece, & ſi elle n'eſt pas encore correcte.

DESCRIPTION, ſignifie auſſi une peinture, une repreſentation d'une choſe au naturel par des figures, par le diſcours. Les Poëtes font des *deſcriptions* fleuries des campagnes, des batailles, des perſonnes paſſionnées. On fait le portrait, la *deſcription* d'un homme, en repreſentant ſa taille, ſon poil, ſes traits de viſage, ſes geſtes, ſes manieres d'agir. Il n'en a fait la *deſcription* qu'en gros. On a peint, on a fait la *deſcription* du paſſage du Rhin.

DESCRIPTION, ſe dit auſſi d'une definition groſſiere & imparfaite, qui donne ſeulement une idée de la choſe, & qui n'en explique pas la nature.

DESCRIPTION, ſignifie auſſi, Denombrement redigé par écrit de quelque choſe. Ceſar ordonna qu'on fiſt la *deſcription*, le denombrement de tout le genre humain au temps de la naiſſance du Meſſie. Quand on leve un ſcellé, on fait inventaire & *deſcription* des meubles & papiers qui ſe trouvent deſſous.

DESCRIRE. v. act. Mettre au net ou en groſſe une minute, ou une copie brouillée. Il a compoſé ſon theme, il n'a plus qu'à le *deſcrire*. Cette copie eſt trop fautive, il la faut corriger & *deſcrire*.

DESCRIRE, ſignifie auſſi, Figurer, repreſenter par le pinceau, la plume, ou le diſcours une choſe avec toutes ſes circonſtances, en telle ſorte qu'on la reconnoiſſe, qu'on croit la voir. Ce Geographe a bien *deſcrit* toute l'Aſie. Ce Peintre a bien *deſcrit* cette bataille. Cet Hiſtorien a bien *deſcrit* les mœurs de ſon temps. Ce Satyrique a fort bien *deſcrit* un tel ridicule, il n'y a perſonne qui ne le reconnoiſſe. On dit auſſi en Geometrie, *Deſcrire* un cercle, une ellypſe, une parabole, pour dire, les tracer avec un compas ou autre inſtrument propre.

DESCRIRE, ſignifie auſſi, Definir imparfaitement les choſes, en donner une idée generale. Un Grammairien doit ſe contenter de *deſcrire* les choſes, il n'eſt pas obligé de les definir exactement, comme un Philoſophe.

DESCRIT, ITE. part. paſſ. & adj.

DESCROIS. Vieux terme de Marine, qui ſignifie *detroit de mer*. Ainſi quelques Auteurs ont dit *deſcrois* de Maroc, pour dire, le detroit de Gibraltar.

DESCRUER. v. act. Terme de Teinture. Les Teinturiers ſont obligez de *deſcruer* le fil eſcru, c'eſt à dire, le leſciver avec bonnes cendres, & le laver en eau claire, avant que de le teindre.

DESDAIGNER. v. act. Meſpriſer avec orgueil & fierté. Sous ombre que ce Conſeiller eſt noble, il *deſdaigne* tous ſes confreres, il *deſdaigne* de les viſiter.

On l'employe avec la negative ordinairement, pour dire, Daigner. Ne *deſdaignez* pas de me faire cet honneur, &c.

DESDAIGNÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

DESDAIGNEUX, EUSE. adj. Qui desdaigne. C'eſt une beauté fiere & *deſdaigneuſe*.

DESDAIGNEUSEMENT. adv. D'une maniere deſdaigneuſe.

DESDAIN. ſ. m. Meſpris provenant d'averſion, ou d'orgueil. Un Philoſophe a un grand *deſdain* pour beaucoup de choſes que les hommes eſtiment.

DESDIRE. v. act. S'oppoſer à la volonté d'un autre. Il ne ſe dit gueres qu'en negative. Vous voulez que cette affaire aille ainſi, je ne vous en *deſdiray* pas. Vous me conſeillez de payer cent eſcus de ce cheval, je ne vous en *deſdiray* pas. Si mon Courtier en a offert davantage en mon nom, je l'en *deſdiray*.

DESDIRE, ſignifie auſſi, Retracter ſa parole, & en manquer. On le dit avec le pronom perſonnel. On dit que c'eſt un privilege de Normandie, de ſe pouvoir *deſdire*. Juſqu'à ce qu'un contract ſoit ſigné, il eſt permis de ſe *deſdire*.

DESDIRE, ſe dit auſſi de ceux qui diſent le contraire de ce qu'ils ont dit. Quand un témoin ſe *deſdit* aprés la confrontation, il luy faut faire ſon procés. On oblige ceux qui ont dit des injures atroces, d'en faire reparation à l'Audience, & de s'en *deſdire*.

DESDIRE, ſe dit auſſi de ceux qu'on a engagés à dire ou à faire quelque choſe. La cauſe eſt appellée, il faut qu'on plaide, on ne s'en peut plus *deſdire*. On a ordonné qu'il ſeroit interrogé, il faut qu'il reconnoiſſe la verité, il ne s'en peut plus *deſdire*.

DESDIT, ITE. part. paſſ. & adj.

DESDIT. ſ. m. Peine ſtipulée par un marié, ou dans un contract, contre celuy qui ne le voudra pas executer. Il luy a vendu cette charge, & a ſtipulé un *deſdit* de mille eſcus.

On dit proverbialement, qu'un homme a ſon dit & ſon *deſdit*, pour dire, qu'il eſt inconſtant, & qu'on ne peut pas ſe fier à ſa parole. Ce proverbe vient, ſelon Papirius Maſſo, de ce que dans l'ancienne Couſtume de Normandie les contracts n'étoient obligatoires que 24. heures aprés leur paſſation, pendant leſquelles il étoit permis de s'en deſdire, & de les annuller, ou ratifier.

En la Couſtume de Bourdeaux, *deſdit* & *deſdire* ſignifient ſimplement *denegation* & *denier*, ou ſouſtenir le contraire, & non pas changer d'advis.

DESEMBARQUEMENT. ſ. m. Action de deſembarquer.

DESEMBARQUER. v. act. Retirer d'un vaiſſeau les marchandiſes qu'on y avoit embarquées. On s'apperceut en levant les ancres, que le navire faiſoit eau, il fallut tout *deſembarquer*.

DESEMBARQUÉ, ÉE. part. & adj.

DESEMPENNE. ſ. m. Fleſche, ou matras degarni de plumes. Il n'eſt en uſage qu'en cette phraſe proverbiale: Il s'en va comme un matras *deſempenné*, c'eſt à dire, ſans avoir les choſes neceſſaires pour ſe conduire en un voyage, & reüſſir en une affaire.

DESEMPESER. v. act. Mettre tremper du linge dans de l'eau pour en faire ſortir l'empois.

DESEMPLIR. v. act. Vuider ce qui eſt plein, ſoit en tout, ou en partie. On *deſemplit* une cornemuſe, quand on en fait ſortir le vent. La cave ſe *deſemplit* à meſure qu'on en tire le vin.

DESEMPRISONNER. v. act. Faire ſortir de priſon. On avoit empriſonné cet homme pour un autre, le Sergent eſt venu en même temps le *deſempriſonner*, il n'a point fallu de jugement pour le *deſempriſonner*, pour le tirer de priſon.

DESENCHANTER. v. act. Rompre l'enchantement. Les Heros des anciens Romans étoient ſouvent enchantez, il falloit qu'il arrivaſt quelque adventure, ou quelque ſameux Magicien pour les *deſenchanter*. On le peut dire figurément de celuy qu'on a gueri d'une folle amour ou preoccupation qui le tenoit comme enchanté. On a fait connoiſtre à cet homme ſon aveuglement, & on l'a *deſenchanté* de la folle paſſion qu'il avoit pour cette femme.

DESENCLOUER. v. act. Oſter le clou qui tenoit une choſe encloüée. Il eſt bien difficile de *deſenclouer* un canon pour le rendre capable de ſervir. Ce cheval a été long-temps ſans être *deſencloüé*.

DESENCLOUÉ, ÉE. part. & adj.

DESENDORMIR. v. neut. qui n'a d'uſage qu'au participe, en parlant d'un homme à demi eſveillé. Il n'eſtoit pas encore bien *deſendormi*, qu'il ouït une alarme qui l'obligea d'y courir.

DESENFLER. v. act. Oſter la cauſe de l'enflure, remettre une choſe en ſon eſtat naturel. *Deſenflez* vôtre cornemuſe. Le ventre de cet hydropique ſe *deſenfle* tous les jours. On a arreſté ſa fluxion, ſa joüe ſe *deſenfle*. La riviere ſe *deſenfle* à veuë d'œuil, & rentre dans ſon lit ordinaire.

DESENFLÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

DESENGER. v. act. Oſter l'engeance, faire perir l'engeance. Il ſe dit particulierement de la vermine. On a bien du mal à *deſenger* un grenier de charençons, quand il en eſt une fois engé; à *deſenger* un bois de lit de punaiſes, un jardin de fourmis ou de tigres. On le dit auſſi des canailles, des perſonnes de mauvaiſe vie. On ne ſçauroit *deſenger* la ville de coupeurs de bourſes, *deſenger* cette maiſon de filous & de mauvais train.

DESENNUYER. v. act. Chaſſer l'ennuy, empêcher qu'on ne trouve le temps trop long, par quelque divertiſſement ou occupation. Un Auteur ſe *deſennuye* à compoſer ſes Ouvrages. On ſe va *deſennuyer* à la Comedie, à la chaſſe, à la promenade.

DESENROUER. v. act. Guerir de l'enrouëment. Il faut garder le lit, ſe tenir chaudement pour ſe *deſenroüer*.

DESENROÜÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

DESENRUMER. v. act. Faire perdre le rheume. Le miel de Narbonne eſt un remede qui *deſenrume*. On s'enrume & on ſe *deſenrume* facilement en cette ſaiſon, en paſſant du froid au chaud.

DESENSEVELIR. v. act. Oſter ce qui tenoit un homme enſeveli. On a apperceu quelque mouvement à ce corps déjà enſeveli, il a fallu viſtement le *deſenſevelir*. On l'a *deſenſeveli* pour le faire viſiter par des Medecins. On le peut dire auſſi de ceux qui ſont engagez ou enterrez ſous des ruines, qui y ont été enſevelis.

DESENSORCELER. v. act. Oſter le ſort & le charme qui étoit jetté ſur quelqu'un. Le peuple croit que les Bergers & les Sorciers enſorcelent & *deſenſorcelent* les gens, comme il leur plaiſt. On le dit quelquefois en parlant d'un grand aveuglement d'amour. On croit que cette femme avoit enſorcelé ce jeune homme, mais enfin il eſt gueri & *deſenſorcelé*.

DESENTESTER. v. act. Faire ceſſer l'enteſtement. Il faut prendre l'air pour ſe *deſenteſter*, & ſe guerir de l'enteſtement du charbon.

DESENTESTER, ſignifie auſſi, Detromper, guerir d'une erreur, d'une preoccupation. Enfin ſes amis l'ont *deſenteſté* de cette femme qui le ruinoit. On a bien du mal à *deſenteſter* les Heretiques de leurs fauſſes opinions.

DESENTESTÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

DESENTRAVER. verb. act. Oſter les entraves d'un cheval.

DESENYVRER. v. act. qui ſe dit avec le pronom perſonnel. Quand un yvrogne s'eſt ſoûlé, il faut luy donner le loiſir de ſe *deſenyvrer*. On tient que le thé,

le tabac en fumée *deſenyvrent*. On a de la peine à ſe *deſenyvrer*, quand l'yvreſſe vient de biere ou de cidre.

DESERGOTER. v. act. Terme de Manege, ſe dit des chevaux à qui on fend l'ergot juſqu'au vif pour arracher quelques veſſies pleines d'eau qui leur viennent aux jambes, particulierement dans les lieux marescageux.

DESERT, ERTE. adject. Qui n'eſt point habité ni cultivé. On donne à cens & à rente des terres incultes & *deſertes*. La peſte & la guerre ont rendu cette Province *deſerte*. L'Arabie *deſerte*.

En termes du Palais, on dit un appel *deſert*, lors qu'on a laiſſé paſſer trois mois ſans le relever.

DESERT, eſt ſubſt. dans le même ſens. Les *deſerts* de Libye, de la Thebaïde.

DESERT, ſe dit auſſi d'une maiſon, d'une terre en deſordre, qu'on a negligé d'entretenir en bon eſtat. On luy avoit affermé cette terre en bon ordre, il en a fait un *deſert*. On appelle des vignes en *deſert*, quand elles ne ſont point labourées, fumées ni eſchalaſſées.

On le dit en contreſens d'un homme qui aimant la ſolitude, a fait baſtir quelque jolie maiſon hors des grands chemins, & éloignée du commerce du monde, pour s'y retirer. Ainſi on appelle la grande Chartreuſe, un beau *deſert*.

DESERTER. v. act. Quitter le lieu où on eſt. Il a *deſerté* le pays, il l'a quitté. Un honneſte homme eſt contraint de *deſerter* un lieu, d'en ſortir, quand il ſe rencontre avec des ſots, ou des meſchants. Cet inſolent a dit des ordures devant ces Dames, qui les ont obligées à *deſerter*.

DESERTER, ſe dit particulierement des ſoldats enrollés qui quittent l'armée ſans congé. Un ſoldat convaincu d'avoir *deſerté* eſt paſſé par les armes.

DESERTER, ſe dit auſſi pour *deſſarter* ou *eſſarter*. C'eſt defricher une terre abandonnée depuis long-temps, & pleine de buiſſons & d'épines, pour la cultiver dorenavant. On donne à ceux qui veulent faire de nouvelles habitations dans l'Amerique autant de terre qu'ils en peuvent *deſerter*.

DESERTEUR. ſ. m. Soldat ou Cavalier enrollé qui quitte la compagnie ſans congé, ou qui vient s'enroller ſous un autre Officier. On traite de *deſerteurs* les ſoldats qu'on trouve ſans congé, à demi-lieuë de la garniſon marchants vers les pays eſtrangers. On le dit auſſi des Officiers qui changent de party. Ce Colonel eſt un *deſerteur* qui a quitté le ſervice de ſon Prince.

DESERTION. ſ. f. Abandonnement du ſervice fait par un ſoldat ſans congé. La famine qui eſtoit dans le camp a cauſé une grande *deſertion*.

DESERTION, en termes du Palais, eſt une negligence de relever dans les trois mois un appel qu'on a interjetté. Quand on appelle d'une ſentence, on eſt deſchu de ſon appel, ſi on le laiſſe tomber en *deſertion*. On obtient des lettres en Chancelerie, pour proceder ſur la *deſertion*. Bien ſouvent les lettres de *deſertion* ſont converties en lettres d'anticipation.

DESESPEREMENT. adv. D'une maniere deſeſperée. Quand on n'attend point de quartier, on ſe bat *deſeſperément*.

DESESPERER. v. act. & neut. Faire perdre l'eſperance à quelqu'un. Il fait tant de mal à ce pauvre homme, qu'il luy fait *deſeſperer* ſa vie. Il ne faut jamais *deſeſperer* du ſalut de ſon prochain, de la converſion d'un pecheur. Il *deſeſpere* maintenant de gagner ſon procés. Cette femme *deſeſpere* tous ſes amants par ſa cruauté. Cette affliction, cette perte le *deſeſpere*, le fait mourir. Il s'eſt *deſeſperé* tout à fait, il s'eſt tué, il s'eſt noyé.

DESESPERÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

DESESPERÉ, ÉE. ſ. m. & f. Qui a perdu tout eſpoir. Il fera un coup de *deſeſperé*. Les *deſeſperez* ſont à craindre. C'eſt un brave qui combat en *deſeſperé*. Les Medecins ont condamné ce malade, c'eſt un *deſeſperé*.

DESESPOIR. ſ. m. Paſſion de l'ame qui la trouble, qui luy fait perdre l'eſperance. Il ne faut pas mettre un penitent dans le *deſeſpoir*. Le *deſeſpoir* eſt un peché qui ne ſe pardonne ni en ce monde, ni en l'autre. La perte de ſon fils luy a donné un mortel *deſeſpoir*. Il s'eſt tué de *deſeſpoir*. Souvent un heureux *deſeſpoir* fait ſortir des plus grands perils, & redouble l'audace. On dit auſſi par civilité, Je ſuis au *deſeſpoir* de vous avoir mis en colere. Je ſuis au *deſeſpoir* du malheur qui vous eſt arrivé.

DESHABILLE'. ſ. m. Toilette, robbe de chambre ou autres beſognes dont on ſe ſert, quand on eſt dans ſon particulier, quand on s'habille, ou quand on ſe deshabille. On ne peut parler à Monſieur, il eſt encore en ſon *deshabillé*, en robbe de chambre.

DESHABILLÉ, eſt auſſi un habit de couleur que les femmes portent chez elles, & qui eſt oppoſé aux habits noirs qu'elles portent, quand elles vont faire des viſites de ceremonie.

DESHABILLER. v. act. Deſpouiller quelqu'un, oſter ſes habits. Les voleurs ont *deshabillé* cet homme, l'ont mis tout nud. Cette femme ſe *deshabille* & ſe rhabille deux ou trois fois par jour. Ce Preſtre s'eſt allé *deshabiller* à la Sacriſtie. Cette garde de malade a été un mois ſans ſe *deshabiller*.

DESHABILLÉ, ÉE. part. & adj.

DESHABITER. v. act. Abandonner une maiſon, un pays où on habitoit. La peſte, la guerre ont fait *deshabiter* des pays qui étoient fort habitez.

DESHABITÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. Il y a la moitié de la terre qui eſt *deshabitée*, ſoit par la trop grande chaleur, ou froidure, ſoit par la ſterilité de la terre, ſoit faute de peuple qui y habite. Les maiſons *deshabitées* tombent bientoſt en ruine.

DESHABITUER. v. act. Changer une habitude, ſa maniere d'agir en certaines choſes. Cet homme a tant fait, qu'il s'eſt *deshabitué* de jurer. Il s'eſt *deshabitué* d'aller au Sermon.

DESHABITUÉ, ÉE. part. & adj.

DESHALER. v. act. Travailler à oſter la noirceur que le haſle a cauſée ſur un viſage. Cette pommade eſt bonne pour *deshaler*, pour oſter le haſle. Cette Dame de campagne n'oſe faire des viſites juſqu'à ce qu'elle ſe ſoit *deshalée*.

DESHALÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

DESHANCHE', ÉE. adj. Qui marche mal, & en laiſſant aller le haut de ſon corps, comme s'il avoit les hanches rompuës. Cette femme paroiſt toute *deshanchée*.

DESHARNACHER. v. act. Oſter les harnois d'un cheval. Dites au Cocher qu'il ne *desharnache* pas ſes chevaux, il les faudra remettre bientoſt au carroſſe. On dit auſſi populairement & par extenſion, qu'une perſonne eſt *desharnachée*, lors qu'elle eſt à demi deshabillée, ou qu'il manque pluſieurs choſes à ſon ajuſtement.

DESHERENCE. ſ. f. Droit qu'a un Seigneur de fief de ſe mettre en poſſeſſion des biens vacquans d'un deffunct, dont il ne paroiſt point d'heritiers. La *desherence* eſt à l'égard des meubles, ce que l'eſpave eſt au regard des meubles. Ce droit en Normandie s'appelle *deſchoance*.

DESHERITER. v. act. Priver quelqu'un par ſon teſtament de la part qui luy étoit deuë naturellement en une ſucceſſion. Le pere peut *desheriter* ſes enfans, quand ils ſe marient ſans ſon conſentement, & à quelque perſonne indigne. Voyez *Exheroder*.

DESHERITÉ, ÉE. part. & adj.

DESHONNESTE. adj. m. & f. Ce qui eſt contre les regles de l'honneur, de la bienſeance, de la pudeur. Il ne faut ni dire, ni entendre des paroles *deshonneſtes*, lire des Livres *deshonneſtes*, entrer dans des lieux *deshonneſtes*, faire des geſtes, des poſtures *deshonneſtes*.

DESHONNESTEMENT. adv. D'une maniere deshonneſte. Noé étoit couché fort *deshonneſtement*, quand il fut apperceu par ſes enfans.

DESHONNESTETE'. ſ. f. Action ou parole contre la pudeur, la modeſtie, ou la chaſteté. Il ne faut rien dire devant les Dames qui ſente la *deshonneſteté*.

DESHONNEUR. ſ. m. Ce qui prejudicie à l'honneur, qui fait de la honte. Un criminel qui eſt executé en Juſtice fait *deshonneur* à ſa famille. Un Noble qui ſe mettallie, qui eſpouſe une Courtiſanne, fait *deshonneur* à ſa race. On tient à *deshonneur* de marcher aprés une perſonne à qui on a commandé. Cet ouvrage ne luy fait point de *deshonneur*.

On dit, Prier une perſonne de ſon *deshonneur*, pour dire, la ſolliciter à quelque action deshonneſte: & ironiquement on le dit à ceux qui font des prieres qu'on ne leur veut pas accorder. Vous me voulez emprunter cent piſtoles, vous me priez de mon *deshonneur*.

DESHONORER. v. act. Oſter l'honneur, perdre l'honneur. Une fille qui s'eſt laiſſée engroſſir eſt *deshonorée* pour toute ſa vie. Ce Magiſtrat eſt ſi infame & ſi ignorant, qu'il *deshonore* ſa charge, qu'il *deshonore* la robbe. Ce Predicateur ſe croit être *deshonoré*, parce qu'il eſt demeuré court en ſon Sermon. On dit auſſi, Il eſt deffendu par les Ordonnances de *deshonorer* les arbres, c'eſt à dire, de les éteſter.

DESHONORÉ, ÉE. part. & adj.

DESJA'. adv. de temps. A ceſte heure-là, dés ce temps-là.

Desjà de tous coſtez s'avançoient les approches.
Malherbe.

DESJA', ſignifie auſſi un temps qui nous paroiſt trop prompt. Il eſt *desjà* grand jour. Il y a *desjà* huit perſonnes arrivées. Il eſt *desjà* venu pour nous controller.

DESJEUNE'. ſ. m. Repas qu'on fait le matin devant midi. La piece de huit heures, les paſtez, les ſauciſſes, c'eſt ce qu'on mange d'ordinaire à un *desjeuné*.

On appelle *desjeuné-diſné*, un grand *desjeuné* qui ne permet pas qu'on puiſſe diſner par aprés.

DESJEUNÉ, ſe dit figurément en parlant de quelque choſe qui n'eſt pas conſiderable. Les ennemis ſont foibles à la campagne, ſi on les rencontre, il n'y en a pas pour un *desjeuné*. Il a eu peu de bien de ſa femme, il n'y en a pas pour un bon *desjeuné*.

DESJEUNER. v. act. Faire le premier repas du jour, qui ſe fait avant midi. Cet homme a toûjours *desjeuné* dés le matin. Il a bien gagné à *desjeuner*. On ne *desjeune* point, quand on eſt prié d'un grand diſner. Ce mot vient du Latin *dedejunare*, comme qui diroit, *rompre le jeuſne*, faire une action contraire au jeuſne, d'où quelques-uns ont fait auſſi par abbreviation le mot de *diſner*, parce qu'autrefois on ne diſnoit point quand on jeuſnoit.

On dit proverbialement, qu'on n'a jamais été *desjeuné* d'une affaire, quand on n'en a jamais ouï parler. On dit auſſi, *Desjeuner* de Clercs, diſner de Procureurs, collation de Commeres, & ſouper de Marchands.

DESIGNATION. ſ. f. Action par laquelle on marque, on fait connoiſtre quelque choſe. On a fait la *deſignation* d'une terre par tenants & aboutiſſants, d'une perſonne par ſa taille, ſon poil, & autres marques qui la peuvent faire diſtinguer d'une autre.

DESIGNATION, ſe dit auſſi de l'action par laquelle on deſtine à quelque employ, à quelques charges. Chez les Romains on faiſoit des *deſignations* de Conſuls & d'autres Magiſtrats quelque temps avant leur élection.

DESIGNER. v. act. Montrer, indiquer une choſe, ou une perſonne. Voicy le lieu du rendez-vous, il eſt tel qu'on me l'a depeint, qu'on me l'a *deſigné*. On a arreſté ce quidam qui étoit *deſigné* par les informations par tels & tels ſignes.

DESIGNER, ſignifie auſſi, Eſtre deſtiné pour parvenir à quelque charge, ou autorité. Le Roy des Romains eſt *deſigné* Empereur. Un Conſul *deſigné* pour l'année prochaine.

DESIGNÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

DESINCORPORER. v. act. Oſter, retrancher quelque partie d'un corps, pour en faire un autre. Il ne ſe dit gueres qu'au figuré. On a *deſincorporé* de ce Preſidial des Officiers qui y avoient été *incorporez* par un Edit precedent. On a *deſincorporé* cette Cour des Aides de la Chambre des Comptes, pour en faire une Cour ſeparée.

DESINFATUER. v. act. Detromper quelqu'un qui s'eſt laiſſé coëffer, infatuer d'un autre homme, ou de quelque opinion. On a bien de la peine à *deſinfatuer* un opiniâtre, depuis qu'il eſt une fois preoccupé. On ne ſe *deſinfatue* pas aiſément des nouvelles opinions.

DESINTERESSEMENT. ſ. m. Degagement de tout intereſt, de toutes paſſions. Les Stoïques, les Cyniques ont vécu dans un grand *deſintereſſement*, dans un grand detachement de toutes choſes.

DESINTERESSER. v. act. Mettre à couvert l'intereſt de quelqu'un. Dans les directions de creanciers, les plus puiſſants ſçavent bien ſe *deſintereſſer*. Il a fallu le *deſintereſſer* ſous main pour avoir ſon deſiſtement. Il a perdu ſur cet achat, mais il eſt *deſintereſſé* par cet autre qui le recompenſe.

DESINTERESSÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. On dit qu'un homme eſt fort *deſintereſſé*, quand il n'eſt ſujet à aucun intereſt ni d'argent, ni de paſſion. Un bon Juge doit eſtre entierement *deſintereſſé*. Le Directeur *deſintereſſé*.

DESIR. ſ. m. Paſſion qui nous porte à nous vouloir approcher du bien que nous jugeons nous eſtre convenable. Le moyen le plus ſeur de faire ſon ſalut, eſt de renoncer à tous les *deſirs* mondains & criminels, aux *deſirs* de la chair. Le *deſir* de la gloire eſt ce qui anime les Capitaines.

On dit d'un teſtament, d'un partage, ou autre acte defectueux, qu'il n'eſt pas fait au *deſir* de la Coûtume, de l'Ordonnance, pour dire, qu'il n'a pas toutes les formalitez que la Coûtume demande.

On dit proverbialement, que les obſtacles irritent les *deſirs*, & ſur tout en matiere d'amour, pour dire, que nous ſouhaitons avec plus d'ardeur les choſes qui nous ſont deffenduës, ou qui ſont difficiles.

DESIRABLE. adj. m. & f. Qui merite d'eſtre ſouhaité. Il n'y a rien qui ſoit plus *deſirable* que la vertu.

DESIRER. v. act. Avoir paſſion d'obtenir quelque choſe, ou de voir que quelque choſe ſe faſſe. Tel *deſire* des biens qui ne ſerviroient qu'à ſa perte. L'Egliſe ne *deſire* que le ſalut de ſes enfants.

On dit communément, qu'il n'y a rien à *deſirer* à un ouvrage, pour dire, qu'il eſt en ſa perfection, qu'il n'y manque rien: qu'un homme n'a rien à *deſirer*, quand il eſt fort heureux. On dit auſſi par ſouhait, Dieu vous donne ce que vôtre cœur *deſire*.

DESIRÉ, ÉE. part.

DESIREUX, EUSE. adj. Les ſeditions ne ſe font par la populace, que parce qu'elle eſt *deſireuſe* des nouveautez, des deſordres. Regnier a dit agreablement:

Comme ces bons maris de race *deſireux*,
Qui berçent des enfans qui ne ſont pas à eux.

DESISTEMENT. ſ. m. Renonciation qu'on fait à une pourſuite, à une demande, à un appel. On doit

les deſpens d'une mauvaiſe demande juſqu'au jour du *deſiſtement* ſignifié. L'amende d'un *deſiſtement* d'appel eſt plus grande quand on le fait en jugement, que quand on le fait dehors.

DESISTER. v. n. qui ne ſe dit qu'avec le pronom perſonnel. Abandonner une entrepriſe, une demande, un appel. Il eſt fâcheux qu'un homme *ſe deſiſte* de la recherche d'une fille, quand elle a été faite publiquement. Il ſe faut *deſiſter* d'une demande en Juſtice, d'un appel, quand on a juſtifié qu'ils ſont inſoûtenables.

DESLONGER. v. act. Terme de Fauconnerie, qui ſignifie, Oſter la longe d'un oiſeau pour le faire voler, ou en autre occaſion.

DESLORS. Adv. qui marque un certain temps paſſé, ou futur. Quand je vis toutes ces ſubtilitez, je connus bien *deſlors* qu'il vous tromperoit. On dit au Palais, Dés à preſent comme *deſlors*, & *deſlors* comme dés à preſent, pour dire, qu'un jugement aura effet, quand une telle choſe ſera arrivée. Si une fois cette mode s'établit, *deſlors* on ne la trouvera plus eſtrange.

DESLOYAL, ALE, adj. & ſubſt. Qui n'a ni foy, ni loy. Celuy qui eſt traiſtre à ſes amis & à ſa patrie eſt un meſchant homme & un *deſloyal*.

DESLOYALEMENT. adv. D'une maniere deſloyale. Une femme qui fait aſſaſſiner ſon mari, agit fort *deſloyalement*.

DESLOYAUTÉ. ſ. f. Action contre la fidelité & les loix. Trahir ſa conſcience par un faux ſerment, c'eſt la premiere des *deſloyautez*. Ce mot vient d'un vieux Gaulois *deſloy*, qui ſignifioit *pecher contre la loy*.

DESOBEIR. v. n. N'executer pas les commandements des ſuperieurs. Adam a été puni pour avoir *deſobei* à Dieu. Perſonne n'oſeroit *deſobeir* au Roy.

DESOBEISSANCE. ſ. f. Defaut d'obeïſſance, rebellion. La *deſobeïſſance* à Juſtice eſt criminelle. On convertit les adjournements perſonnels en decrets de priſe de corps, à cauſe de la *deſobeïſſance*, de la contumace. La *deſobeïſſance* d'un fils doit eſtre punie par ſon pere.

DESOBEISSANT, ANTE. adj. Qui n'obeït pas à ſes ſuperieurs, aux loix. Un fils *deſobeïſſant*, un ſujet rebelle & *deſobeïſſant*.

DESOBLIGEANT, ANTE. adj. Qui fait quelque deſplaiſir, qui rend quelque mauvais office, qui commet quelque incivilité envers quelqu'un. Celuy qui fait des railleries de ſes amis eſt *deſobligeant*. Celuy qui va ſur ſon marché, qui traverſe ſon deſſein, eſt *deſobligeant*. Un homme qui reproche à une fille qu'elle eſt âgée, eſt *deſobligeant*.

DESOBLIGEAMMENT. adv. D'une maniere deſobligeante. Il a parlé de ſon ami fort *deſobligeamment* en une telle compagnie.

DESOBLIGER. v. act. Faire quelque deſplaiſir à quelqu'un, quelque incivilité, luy rendre de mauvais offices. On *deſoblige* un mari, plus qu'on ne l'oblige, de l'advertir des infidelitez de ſa femme. Vous me *deſobligerez*, ſi vous n'acceptez pas le preſent que je vous offre. C'eſt une bonne maxime, de ne vouloir *deſobliger* perſonne, car on s'en repent toſt ou tard.

DESOBLIGÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

DESOLATION. ſ. f. Action ou perte qui deſole. La peſte cauſe une grande *deſolation* dans une ville. La guerre emporte la *deſolation* du pays où on la fait.

DESOLER. v. act. Affliger un pays ou une perſonne par une ruine ou deſtruction entiere. Les Barbares ont pluſieurs fois *deſolé* les Provinces de l'Empire Romain. La mort d'un pere *deſole* toute ſa famille. Un creancier rigoureux menace ſon debiteur de le *deſoler*, s'il ne le paye. Ce mot vient de *ſolas*, comme qui diroit, *privé de tout ſolas, joye & conſolation*.

DESOLÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. Veuve *deſolée* par la mort de ſon mari. Cette Parroiſſe a été toute *deſolée* par un ouragan.

DESOPILATIF. adj. m. Remede qui amollit, qui reſoud, qui oſte les obſtructions.

DESOPILER. v. act. Terme de Medecine. Déboucher les conduits du corps humain où il y a eu quelque obſtruction cauſée par de mauvaiſes humeurs qui s'y ſont arreſtées. Les purgatifs ſont propres pour *deſopiler*. Pour ſe bien porter, il faut avoir la rate *deſopilée*.

DESORDONNER. v. act. Troubler l'ordre. Cette armée navale étoit rangée en bataille & bien ordonnée, il eſt venu une tempeſte qui l'a *deſordonnée*, qui l'a diſſipée & miſe en deſordre.

DESORDONNÉ, ÉE. adj. Qui eſt exceſſif. Il a une amour, une paſſion *deſordonnée* pour cette femme. Une fureur brutale & *deſordonnée*.

DESORDONNÉ, ſignifie auſſi, Vicieux, libertin. C'eſt un homme qui mene une vie *deſordonnée*, qui eſt noyé dans la débauche.

DESORDONNÉMENT. adv. D'une maniere deſordonnée. Dans cette maiſon on vit fort *deſordonnément*.

DESORDRE. ſ. m. Confuſion, manque d'ordre, d'arrangement. C'eſt un brouillon qui a tous ſes meubles, ſes Livres, ſes papiers en *deſordre*. Ses affaires ſont en *deſordre*, ſont brouillées, c'eſt à dire, Il eſt chargé de dettes. Dans les guerres civiles tout eſt en *deſordre*, le peuple vit dans les *deſordres*. Dans les minoritez il ſe glit ſe quantité de *deſordres*. Dans tous les Ordres de l'Eſtat il n'y a point de bourgeois qui ne faſſe le politique, qui ne veuille reformer tous les *deſordres* de l'Eſtat. C'eſt ce nouveau venu qui a mis le *deſordre* dans ce ménage, qui a brouillé le mari avec la femme.

On dit auſſi, qu'un homme vit dans le *deſordre*, lors qu'il ne vit pas ſelon les loix, qu'il eſt adonné à la débauche, au libertinage.

On dit auſſi, qu'un homme eſt en *deſordre*, quand il ſe trouble en parlant, ou qu'il ſe trouve en un eſtat deshonneſte & indecent. Il ſurvint un accident qui mit le Predicateur en *deſordre*, qui le fit demeurer tout court. Ce galand fut ſurpris, ſes cheveux, ſes habits étoient en *deſordre*, il n'eut pas le loiſir de s'accommoder.

DESORIENTER. v. act. Détourner de l'Orient, ou des autres points cardinaux de l'Horiſon. Les cadrans marquez ſur cette pierre vont mal, parce qu'elle a été remuée & *deſorientée*, elle ne regarde plus l'Orient & ſon Midy. On le dit plus ſouvent au figuré, & ſignifie, Deſconcerter quelqu'un, le troubler, le mettre en eſtat qu'il ne ſe connoiſſe plus. Quand on n'eſt plus en pays de connoiſſance, on eſt tout *deſorienté*. Qu'on parle des Loix à un Medecin, de Medecine à un Advocat, ils ſont tout *deſorientez*.

DESORIENTÉ, ÉE. part. & adj.

DESORMAIS. adv. A l'avenir. C'eſt la même choſe que *doreſenavant*. La paix eſt faite, nous ſerons *deſormais* exemptes de crainte & d'alarmes. Il a été ſi bien chaſtié, qu'il ſera *deſormais* plus ſage.

DESOSSER. v. act. Oſter les os. Les Cuiſiniers & les Pâtiſſiers *deſoſſent* les viandes qu'ils mettent en hachis, ou en paſte. On luy a envoyé un paſté de deux lievres qu'on a *deſoſſez*.

DESOSSÉ, ÉE. part. & adj.

DESOURDIR. v. act. Deffaire une toile. Une toile de Penelope eſt celle où on *deſourdit* la nuit ce qu'on a ourdi le jour.

DESPECEMENT. ſ. m. Action par laquelle on met en pieces. Les Bouchers font le *deſpecement* d'un boeuf, le mettent en pieces pour le vendre.

DESPECER. v. act. Mettre en pieces. On *deſpece* un chapon, une volaille, pour en ſervir, pour en faire une capilotade. On *deſpece* des habits, du linge,

des eſtoffes, quand on les decoud, quand on les coupe pour en ſeparer les pieces, & les faire ſervir à d'autres uſages. Du Cange derive ce mot de *depitare*, qu'on a dit dans la baſſe Latinité pour ſignifier la même choſe.

DESPECÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

DESPENS. ſ. m. plur. Qui comprend tout ce qu'on a deſpenſé à quelque entrepriſe, à quelque affaire. La guerre ſe fait toûjours aux *deſpens* des peuples. C'eſt un homme qui gagne bien ſes *deſpens*, pour dire, il rend bien autant de ſervice qu'il couſte à nourrir. On dit auſſi, Vivre à ſes *deſpens*, rire aux *deſpens* d'autruy.

DESPENS, ſe dit auſſi au figuré. Un habile homme ſe fait ſage aux *deſpens* d'autruy, profite de ſes fautes.

On dit proverbialement, qu'un homme eſt condamné aux *deſpens*, quand il ne retire pas d'une affaire, d'un negoce, tout l'argent qu'il y a mis. On dit auſſi d'un homme avancé en âge, que la plus-part de ſes *deſpens* ſont faits.

DESPENS, en termes de Palais, ſont les frais qu'il a couſté à une partie pour pourſuivre un procés. La condamnation d'amende emporte celle des *deſpens*. On obtient un executoire ſuivant la taxe & la liquidation des *deſpens*, ſur une declaration de *deſpens* reglée entre les Procureurs. Des *deſpens* compenſés, ſans *deſpens*. Des *deſpens* croiſez, ce ſont ceux dont en a interjetté appel. Il faut refonder les *deſpens* des defauts & contumaces. On conclud toutes les requeſtes par une demande de *deſpens*, dommages & interefts.

DESPENSE. ſ. f. Employ de ſon bien. On ne doit faire *deſpenſe* qu'à proportion de ſon revenu. C'eſt à la femme à faire la *deſpenſe* de la maiſon. Cet homme fait une *deſpenſe* ſourde, qui ne paroiſt point.

DESPENSE, en termes de Pratique, c'eſt le chapitre d'un compte qui ſe met aprés la recepte, dans lequel on fait voir à quoy on a employé ce qu'on a receu. On ne doit point alloüer la *deſpenſe* d'un compte, ſi elle n'eſt juſtifiée par quittances vallables.

DESPENSE, ou *Gardemanger*, eſt un lieu proche de la cuiſine, où on ſerre les proviſions de la table, & ce qui y ſert ordinairement. Chez les Grands Seigneurs on l'appelle *office*.

DESPENSE, ſe dit auſſi du petit vin qu'on donne à boire aux valets, qu'on fait avec de l'eau qu'on fait cuver ſur le marc preſſuré : ce qu'on appelle en quelques lieux *boite* ou *beuvande*.

DESPENSER. v. act. Employer ſon bien à acheter, donner, ou faire autres choſes qui ne ſe font qu'avec de l'argent. On a tort de *deſpenſer* ſon argent à acheter cent vaines curioſitez. C'eſt *deſpenſer* ſon bien à propos, que d'en faire part aux pauvres. Ceux qui aiment à *deſpenſer* ſont bientoſt ruinez. On ſe ſert quelquefois en même ſens du mot de *deſpendre*; mais il eſt vieux.

On dit en proverbe, Qui bien gagne & bien *deſpend*, n'a que faire de bourſe pour ſerrer ſon argent. Il y a plus de moyens de *deſpenſer* que d'acquerir. On dit auſſi, qu'un homme ne *deſpenſe* gueres en eſpions, quand il ne ſçait pas les choſes qui luy ſont le plus importantes à découvrir.

DESPENSÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

On dit proverbialement, Journée gagnée, journée *deſpenſée*, en parlant de ceux qui n'eſpargnent rien, qui deſpenſent l'argent à meſure qu'ils le gagnent.

DESPENSIER, IERE. adj. Prodigue, qui deſpenſe mal à propos ſon bien. C'eſt auſſi en quelques familles l'Oeconome ou celuy qui a ſoin de faire la deſpenſe d'un ménage, d'une communauté.

DESPLIER. v. act. Eſtendre en long ce qui étoit plié. Les Marchands *deſplient* librement cent pieces d'eſtoffe pour en trouver une qui ſoit au gré des chalands. On dit auſſi, *Deſplier* les voiles, les tentes, &c.

DESPLOYER, ſe dit en la même ſignification. Cette armée marchoit à enſeignes *deſployées*. On dit auſſi ſur mer, *Deſployer* les voiles, *deſployer* le pavillon.

DESPLOYER, ſe dit figurément en choſes morales. Cet Orateur a *deſployé* toute ſon éloquence pour haranguer le Roy. Ce Prince a *deſployé* toute ſa magnificence pour paroiſtre en ce carrouſel. On dit auſſi, Rire à gorge *deſployée*, pour dire, de toute ſa force.

DESPOTE. ſ. m. Titre d'honneur, & qualité qu'on donne aux Princes de Valachie, & à quelques autres voiſins. Ce mot vient du Grec *deſpotis*, & ſignifie *Maiſtre* ou *Seigneur*. C'étoit une dignité dans la Cour des Empereurs d'Orient, & un titre que les Empereurs mêmes ſe ſont donné, l'ayant fait mettre ſur leurs monnoyes, comme on voit ſur celles d'Alexis & de Manuel Comnene. Du Cange.

DESPOTIQUE. adj. m. & f. Qui ſent le maiſtre, qui tient du maiſtre. Les Princes d'Orient ſont abſolus & *deſpotiques*. C'eſt un gouvernement *deſpotique*, où le Prince fait tout ce qu'il veut, ſans en rendre raiſon à perſonne.

DESPOTIQUEMENT. adv. D'une maniere deſpotique. Le Grand Seigneur gouverne *deſpotiquement* ſes peuples.

DESPOUILLE. ſ. f. Veſtements, habits dont on eſt ordinairement veſtu. Un homme en mourant laiſſe ſa *deſpouille*, ſon linge, ſes habits, ſa garderobbe à ſon valet de chambre, à ſa garde. On l'eſtend quelquefois à ſes meubles & à ſon bien. Un Abbé a la cotte morte, la *deſpouille* de ſes Moines. Les Ordres militaires ont la *deſpouille* des Chevaliers quand ils meurent. On le dit quelquefois des charges, Benefices, Gouvernements. Ces trois Meſſieurs ont partagé la *deſpouille* de ce Prelat, ils ont eu chacun un de ſes Benefices. Il a eu part à la *deſpouille* de ce Mareſchal, il en a eu un tel Gouvernement.

DESPOUILLES, ſignifie auſſi, Butin, ce qu'on prend ſur les ennemis. Les Romains ne ſe ſont enrichis que des *deſpouilles* des Rois & des peuples par eux ſubjuguez.

DESPOUILLE, ſe dit figurément en Morale. On dit que l'homme a laiſſé ſa *deſpouille* mortelle, pour dire, ſon corps, ce qu'il avoit de materiel. Les Auteurs modernes ſe parent des *deſpouilles* des Anciens.

DESPOUILLE, ſe dit auſſi de la recolte des fruits de la terre. On a vendu tant la *deſpouille* de ce jardin, de cet abricottier. Ce Fermier a fait trois *deſpouilles*, trois recoltes de bleds. Le maiſtre a fait ſaiſir la *deſpouille* de cette année pour ſon payement.

DESPOUILLE, ſignifie auſſi la peau que les ſerpens & les couleuvres quittent au printemps. On appelle auſſi *deſpouille* de l'oiſeau, les plumes qui tombent de l'oiſeau quand il muë.

Les Ouvriers diſent qu'une choſe eſt taillée en *deſpouille*, lors qu'elle va en augmentant vers le talon ou le manche : ce qui eſt particulierement en uſage chez les Gainiers.

DESPOUILLER. v. act. Oſter les habits. Ce Voyageur a rencontré des voleurs qui l'ont *deſpouillé*, qui l'ont mis nud comme la main. Il ne va point aux bains pour éviter la peine de ſe *deſpouiller*. On l'eſtend quelquefois aux biens, aux charges, aux dignitez. Les creanciers l'ont *deſpouillé* de toutes ſes terres, de tous ſes biens. Ce devoluteire l'a *deſpouillé* de ſon Benefice. Les criminels qu'on degrade ſont *deſpouillés* de toutes leurs charges & dignitez. Le pere s'eſt *deſpouillé* pour établir ſes enfants. Ce mot vient du Latin *diſpoliare*.

DESPOUILLER, ſe dit auſſi de la recolte des fruits &

de la moiſſon. Ce Fermier a droit de *deſpouiller* encore cette année, la recolte luy appartient; il a *deſpouillé* cent arpens de terre. L'hiver *deſpouille* un arbre de ſes feuilles. Il eſt deffendu de *deſpouiller* les arbres de leur écorce.

DESPOUILLER, ſignifie auſſi, Extraire d'un Livre, d'un regiſtre les parties, les ſommes, ou les autres choſes dont on a beſoin pour l'éclairciſſement de quelque choſe qu'on deſire avoir. Un Marchand fait *deſpouiller* ſes regiſtres pour faire des memoires de parties qu'il envoye à ſes debiteurs. On a *deſpouillé* les regiſtres, les papiers de ce Greffe, de ce Treſor, pour trouver tous les titres qui peuvent ſervir à l'établiſſement de ce droit, de ce peage. On dit encore, qu'il eſt deffendu de *deſpouiller* un Greffe, un Treſor, pour dire, en tranſporter ailleurs les minutes, titres & papiers, les divertir & les égarer.

DESPOUILLER, chez les Fondeurs & autres Artiſans, ſignifie, Oſter toutes les pieces d'un moule, qui ont ſervi à fondre & à monter une figure.

DESPOUILLER, ſe dit figurément en Morale. L'Egliſe nous enſeigne qu'il faut *deſpouiller* le vieil homme, pour dire, ſe convertir, ſortir de la corruption du peché. Il faut ſe *deſpouiller* de toutes ſortes de haines & de deſirs de vengeance pour approcher de la Sainte Table. Les Tyrans qui ont perſecuté les Martyrs étoient *deſpouillez* de toute ſorte d'humanité. Le fondement de la Philoſophie de Deſcartes eſt, qu'il faut ſe *deſpouiller* de toute ſorte de préjugez & de preoccupations.

On dit proverbialement, Joüer au Roy *deſpouillé*, non ſeulement au propre, quand on joüe à un jeu qui a ce nom, mais auſſi au figuré, quand pluſieurs perſonnes ſe joignent pour en ruiner une autre & la *deſpouiller* de ſon bien. On dit auſſi, qu'il ne faut point ſe *deſpouiller* avant qu'on ſe couche, pour dire, qu'il ne faut pas donner tout ſon bien de ſon vivant, ſi ce n'eſt par teſtament.

DESPOUILLÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

DESPUMATION. ſ. f. Terme de Pharmacie. Action par laquelle on oſte l'eſcume & les impuretez qui ſe ſeparent des ſubſtances par l'ébullition, comme des viandes, des ſucres, des miels, &c.

DESSAISIR. v. n. qui ne ſe dit gueres qu'avec le pronom perſonnel. Relaſcher quelque choſe qu'on a en ſa poſſeſſion. Quand on fait un exploit de ſaiſie & arreſt, on fait deffenſe au debiteur de ſe *deſſaiſir* des deniers, des hardes qu'il a en ſes mains. Les contracts de vente & de donation portent, que le vendeur ou le donateur s'eſt *deſſaiſi* & deveſtu de l'heritage vendu ou donné, & qu'il en a ſaiſi & veſtu l'acheteur ou le donataire. Quand on a de bons nantiſſements, on ne s'en doit point *deſſaiſir* qu'on ne ſoit payé.

DESSAISISSEMENT. ſ. m. Action par laquelle on ſe deſſaiſit. Le privilege qu'on a ſur des meubles ſe perd, dés qu'on en a ſouffert le *deſſaiſiſſement*.

DESSAISONNER. v. act. Changer l'ordre de la culture des terres, les ſaiſons qu'elles ont accoûtumé d'avoir. Tous les baux des terres obligent les Fermiers à les cultiver ſuivant leurs ſaiſons, avec deffenſes de les *deſſaiſonner*, ou les deſſoler, de ſemer du bled où il n'y doit avoir que de l'avoine, de ſemer de l'avoine ſur la terre qui doit eſtre en jachere.

DESSAISONNÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

DESSALER. v. act. Faire perdre la ſalure d'une choſe ſalée. On n'a point trouvé le moyen de *deſſaler* l'eau de la mer, de luy oſter ſa ſalure. On fait *deſſaler* la morüe, un jambon, en les mettant tremper quelque temps dans l'eau douce.

DESSALÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

DESSALE'. ſ. m. Fin, ruſé, qui ne ſe laiſſe pas tromper, qui affine les autres. Vous avez affaire à un compagnon qui eſt fort *deſſalé*, prenez garde à vous.

DESSANGLER. v. act. Oſter les ſangles d'un cheval ou autre beſte de ſomme, ou les lâcher. Il faut *deſſangler* un cheval pour le deſtiller. Voilà un cheval eſſoufflé qui creve, il le faut un peu *deſſangler*, luy lâcher ſes ſangles. On dit auſſi, *deſſangler* des chaiſes, un lit de repos, quand on oſte les ſangles qui ſoûtiennent leur garniture.

DESSAOULER. v. n. Perdre la ſatieté, cuire ſon vin, donner le temps à ſon eſtomac de digerer ce qu'on a beu ou mangé par excés. Cet yvrogne ne *deſſaoule* point, il recommence à boire avant qu'il ſoit *deſſaoulé*. Le vomiſſement ſert à *deſſaouler*. On croit que le tabac en fumée *deſſaoule*, abat les fumées du vin.

DESSAOULÉ, ÉE. part. & adj.

DESSECHEMENT. ſ. m. Action par laquelle on deſſeche. On eſt venu à bout du *deſſechement* des marais de Pouzou. En Hollande on eſt continuellement occupé au *deſſechement* des terres. On ne remedie point au *deſſechement* du poulmon.

DESSECHER. v. act. Oſter l'humidité de quelque choſe, la rendre ſeche. Le tabac pris en fumée *deſſeche* le cerveau. Le Soleil fait le ſel en *deſſechant* les marais ſalans. On dit auſſi, *Deſſecher* des marais, quand on fait eſcouler les eaux par pluſieurs rigoles ou ſaignées.

DESSECHÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

DESSEIN. ſ. m. Projet, entrepriſe, intention. Dieu ſe mocque de tous les *deſſeins* des hommes. On n'eſt pas blaſmable, quand on fait des choſes à bon *deſſein*. Ce Prince a de grands *deſſeins*, il ne veut pas qu'on penetre dans ſes *deſſeins*. Il a commis ce crime de *deſſein* formé, de guet appens.

DESSEIN, eſt auſſi la penſée qu'on a dans l'imagination de l'ordre, de la diſtribution & de la conſtruction d'un tableau, d'un Poëme, d'un Livre, d'un baſtiment. Ce Peintre a fait voir le premier *deſſein* de ce tableau, où les figures ſont bien diſpoſées. Le *deſſein* de ce Poëme, de ce Livre eſt bien ordonné. Il faut que dans le *deſſein* d'un baſtiment on en faſſe voir l'élevation, auſſi-bien que le plan & le profil.

DESSEIN, ſe dit auſſi en Peinture, de ces images ou tableaux qui ſont ſans couleur, & qu'on execute quelquefois en grand. Les curieux font grand cas des *deſſeins* des grands Peintres. On a fait les tapiſſeries du Louvre ſur les *deſſeins* de Raphaël, de le Brun, &c.

DESSEIN, ſe prend auſſi pour la penſée d'un grand ouvrage qu'on trace groſſierement en petit, pour l'executer & finir en grand. On appelle *deſſein haché*, celuy dont les ombres ſont exprimées par des lignes ſenſibles, & le plus ſouvent croiſées, qu'on trace avec la plume, le crayon ou le burin: *deſſein eſtampé*, celuy dont les ombres ſont faites avec du crayon froté, enſorte qu'il n'y paroiſſe aucune ligne: *deſſein gruné*, celuy où les grains du crayon paroiſſent, lequel n'eſt point froté: *deſſein Lavé*, celuy dont les ombres ſont faites au pinceau avec de l'encre de la Chine, ou quelque autre liqueur: *deſſein coloriè*, celuy où on employe quelques couleurs à peu prés ſemblables à celles qui doivent eſtre dans l'original.

A' DESSEIN. adv. Exprés & à certaine intention. Ce mot a été laſché *à deſſein* pour le faire expliquer. Il ne fait rien qu'*à deſſein*, c'eſt à dire, qu'il ne viſe à quelque fin, à certaine intention.

DESSELLER. v. act. Oſter la ſelle d'un cheval. Il ne faut pas *deſſeller* un cheval, quand il eſt trop eſchauffé. Ces Cavaliers à peine avoient debridé & *deſſellé*, qu'il fallut remonter à cheval.

DESSELLÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

DESSERRE. ſ. f. Relaſchement. La riviere eſt bien glacée, quand la *deſſerre* viendra, les hommes ſeront en grand danger.

On dit proverbialement, qu'un homme eſt dur à la *deſſerre*, pour

pour dire, qu'il eſt avare, qu'il eſt mauvais payeur, qu'il ne laſche pas ſon argent volontiers.

DESSERRER. v. act. Laſcher ce qui étoit ſerré. Quand un Chirurgien a ouvert la veine, il *deſſerre* la ligature. Il faut *deſſerrer* voſtre corps de juppe, il vous ſerre trop. On *deſſerre* le preſſoir, quand on veut oſter le marc.

On dit auſſi, que le temps ſe *deſſerre*, lors que le grand froid ſe relaſche, qu'il commence à degeler. Quand il vient de la neige, le temps commence à ſe *deſſerrer*.

On dit proverbialement, qu'un homme n'a pas *deſſerré* les dents, quand par honte, ou par autre cauſe, il n'a point parlé du tout dans une compagnie.

DESSERRÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

DESSERT. ſ. m. Dernier ſervice qu'on met ſur les tables, quand on oſte les autres viandes. Le *deſſert* eſt compoſé de fruits, de paſtiſſerie, de confitures, de fromage, &c.

DESSERTE. ſ. f. Ce qu'on oſte de deſſus la table d'un Grand Seigneur. Ce ſont tels Officiers qui mangent la *deſſerte* de la table du Roy.

DESSERTE, ſignifie auſſi l'action de deſſervir une charge, ou un Benefice. La *deſſerte* de cette charge eſt facile, elle n'occupe que deux heures par jour. Un Archidiacre eſt obligé de veiller à la *deſſerte* d'une Cure vacante ou litigieuſe. On adjuge une partie des fruits à celuy qui fait la *deſſerte* d'un Benefice.

DESSERVICE. ſ. m. Mauvais office qu'on rend à quelqu'un. Quand on decouvre le ſecret de ſon ami, on luy rend un grand *deſſervice*.

DESSERVIR. v. act. Rendre le ſervice dû à quelque charge ou Benefice. Les Titulaires des Benefices ſimples y entretiennent des Chapelains pour les *deſſervir*. On ne condamne gueres à la reſtitution des fruits ceux qui ont *deſſervi* les Cures effectivement. Quand on ne *deſſert* pas une Chanoinie, on perd les diſtributions quotidiennes.

DESSERVIR, ſignifie auſſi, Oſter de deſſus la table un ſervice de viande. On a *deſſervi* les potages, on eſt au roſt. On a *deſſervi* abſolument, c'eſt à dire, On a oſté le couvert, la nappe.

DESSERVIR, ſignifie auſſi, Rendre de mauvais offices à quelqu'un. Son Rapporteur, au lieu de le ſervir, l'a fort *deſſervi*, luy a nui beaucoup. Les ennemis ſe *deſſervent* en toutes occaſions par des mediſances, des faux rapports.

DESSERVI, IE. part. paſſ. & adj.

DESSICCATIF, IVE. adj. Terme de Medecine. Qui a la vertu de deſſecher. Un onguent *deſſiccatif*.

DESSILLER. v. act. Ouvrir les yeux. Ce malade eſt ſi aſſoupi, qu'à peine a-t-il pû *deſſiller* les yeux.

DESSILLER, ſe dit figurément des yeux de l'eſprit, & ſignifie, Detromper. On a enfin *deſſillé* les yeux de ce Heretique, il a reconnu la verité.

DESSILLÉ, ÉE. part. & adj.

DESSINATEUR. ſ. m. Le Peintre, ou Graveur, Architecte qui deſſine, qui fait des deſſeins. Il faut qu'un Ingenieur ſoit aſſez bon *deſſinateur*.

DESSINER. v. act. Quelques-uns diſent *deſſeigner*. Exprimer ſur le papier ou ſur la toile le deſſein qu'on a dans la penſée de quelque tableau, ou de quelque baſtiment. On juge du genie d'un jeune homme pour la peinture, quand il apprend aiſément à *deſſiner*.

DESSINÉ, ÉE. part.

DESSOLER. v. act. Changer la diviſion des terres de labour, & ne les pas cultiver ou enſemencer en la maniere accouſtumée. Tous les baux des metairies portent à la charge de ne point *deſſoler* la terre, & changer la ſole, mettre en bled ce qui devroit eſtre en jachere ou en autres grains.

DESSOLER, en termes de Manege, c'eſt, Oſter la ſole d'un cheval ſans toucher à la corne du ſabot. Il faut bien un mois pour retablir un cheval, quand il a eſté *deſſolé*.

DESSOLÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

DESSOUDER. v. act. Oſter la ſoudure d'une choſe ſoudée. On a *deſſoudé* proprement les branches de ce chandelier qui eſtoient ſoudées. On le dit plus ordinairement avec le pronom perſonnel. Les vaiſſeaux de fer blanc ſont de peu d'uſage, parce qu'ils ſe *deſſoudent* trop aiſément au feu. Ce flambeau n'eſt pas rompu, il n'eſt que *deſſoudé*.

DESSOUDÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

DESSOUS. Prepoſition qui marque la partie inferieure, le revers de quelque choſe. Ce lutteur a terraſſé ſon adverſaire, il l'a mis *deſſous* luy. Fouiller *deſſous* la muraille. Les Officiers ſubalternes ſont *deſſous* les grands Officiers. La levre, la paupiere de *deſſous*.

DESSOUS, eſt auſſi ſ. m. De cette étoffe le *deſſous* eſt plus beau que le deſſus. Le *deſſous* d'un plancher, d'une voute. Le *deſſous* d'une Egliſe, les Chapelles baſſes. Le *deſſous* du pied. Un homme modeſte prend toûjours le *deſſous* du pavé. Aux cartes on dit, Donner du *deſſous*, quand on donne les dernieres cartes. Et figurément on dit qu'un homme a eu du *deſſous*, pour dire, qu'il a mal reüſſi en quelque affaire, qu'on l'a ſupplanté. Ce mot vient du Latin *deſub*. Menage.

AU DESSOUS. adv. ſe met quelquefois pour marquer le temps. On n'a point de titres certains de Nobleſſe de ce qui eſt *au deſſous* de deux ou de trois cens ans. Son viſage témoigne qu'il eſt *au deſſous* de vint ans. On dit auſſi, Voyez cy-*deſſous*, pour dire, plus bas. On le dit auſſi du lieu. Il y a encore deux Conſeillers *au deſſous* de luy dans ſa Chambre. Les liqueurs les plus peſantes vont toûjours *au deſſous*. Paris eſt *au deſſous* de Charenton. La Lune eſt *au deſſous* des autres Planetes. Pour vivre heureux dans ſa condition, il faut toûjours regarder *au deſſous* de ſoy, & jamais au deſſus. Le chapiteau eſt *au deſſous* de la corniche. Il eſt logé *au deſſous* de moy, en un eſtage plus bas. On met la ſignature *au deſſous* d'un acte. On met des vers *au deſſous* des images. On le dit auſſi de ce qui eſt inferieur en valeur. On reçoit la preuve par témoins, quand il ne s'agit que de cent livres & *au deſſous*. Tous les Poëtes Latins ſont bien *au deſſous* de Virgile. Cet Auteur eſt *au deſſous* des Anciens de cent piques. Les arts mechaniques ſont *au deſſous* d'un Gentilhomme, ſont indignes de luy.

On dit proverbialement, que toutes choſes ſont *ſens deſſus deſſous*, lors qu'elles ſont en une grande confuſion, & que le ſens ou coſté qui devroit eſtre deſſus, ſe trouve *deſſous*.

DESSUS. Prepoſition relative oppoſée à *deſſous*, qui ſe dit de ce qui eſt plus haut qu'un autre, ou de ce qui eſt poſé ſur luy. Il faut mettre la lumiere *deſſus* le chandelier, & non pas ſous le boiſſeau. Il s'eſt levé de *deſſus* ſon ſiege pour haranguer. Il eſt logé à l'eſtage de *deſſus*. Il faut eſtre pluſieurs années *deſſus* les bancs, avant que d'eſtre Bachelier en Medecine, en Theologie.

DESSUS. ſ. m. Ce qui eſt le plus haut ou expoſé à nos yeux, avantage, ſuperiorité. Il n'y a rien qui ait ſon deſſous, qu'il n'ait auſſi ſon *deſſus*. Ce Prince a eu le *deſſus* ſur tous ſes ennemis, il les a vaincus. Cette partie a eu l'avantage en ce procés, a eu le *deſſus*. Ce nouveau Courtiſan a enfin deſtruit l'ancien favori, il a eu le *deſſus*, il a pris ſa place. Le *deſſus* d'une eſtoffe eſt toûjours plus beau que l'envers. Le *deſſus* d'un manteau de panne couſte moins que la doubleure. Ce fard paroiſt beau par le *deſſus*, mais il eſt faux au cœur.

On dit auſſi, le *deſſus* d'une lettre, pour dire, la ſuſcription.

tion, l'adreſſe. Le *deſſus* de cette lettre eſt d'une autre main que le corps & la ſignature. On appelle auſſi le *deſſus* d'une lettre, l'enveloppe qui couvre le paquet où eſt la ſuſcription.

En termes de Marine, on dit, Gagner le *deſſus* du vent; en campagne, le *deſſus* de la colline, pour dire, Prendre l'avantage du vent, d'une hauteur.

DESSUS, en termes de Muſique, eſt le ſon ou la voix la plus claire, & ce qui ſe fait mieux entendre en un concert. Un *deſſus* de violon, de viole, de hautbois. Les filles & les jeunes garçons chantent le *deſſus*, leur partie eſt le *deſſus*.

AU DESSUS. adv. & prepoſition, ſe dit figurément en Morale. On croyoit ce Marchand tout à fait noyé, mais le voilà qui eſt revenu *au deſſus* de l'eau, il eſt *au deſſus* de ſes affaires. Un vray Philoſophe ſe met *au deſſus* du qu'en dira-t-on, de l'eſtime ou des erreurs populaires. Cette charge eſt *au deſſus* de voſtre portée. On dit qu'un homme eſt *au deſſus* du vent, quand la fortune luy rit & luy eſt favorable, quand il ne craint rien. On dit auſſi de celuy qu'on loüe exceſſivement, qu'on l'a mis *au deſſus* des nuës, *par deſſus* les nuës.

Le *pardeſſus* eſt ce qu'on donne au delà de la juſte meſure. On dit auſſi, qu'un homme paſſe *par deſſus* toutes ſortes de conſiderations, lors qu'il n'y a aucun égard, & qu'il les mépriſe.

DESTIN. ſ. m. ou DESTINÉE. ſ. f. Diſpoſition ou enchaiſnement de cauſes ſecondes ordonné par la Providence, qui emporte une neceſſité de l'évenement. C'eſt ce que les Payens appelloient *fatalité*, dont ils faiſoient une puiſſance qui étoit même au deſſus de leurs Dieux fabuleux. C'eſt le *deſtin* general des hommes, d'être ſujets à la mort. On le dit auſſi de ce qui arrive ſouvent. C'eſt la *deſtinée* des Poëtes, d'être gueux, d'être mauvais meſnagers. C'eſt le *deſtin* des Allemands de mourir à force de boire.

DESTINATION. ſ. f. Diſpoſition d'une choſe relative à une autre. Le bon ordre des Finances eſt de faire toûjours l'employ des deniers ſuivant leur *deſtination*.

DESTINER. verb. act. Projetter de faire quelque choſe, en diſpoſer dans ſa penſée. Les hommes *deſtinent* de faire beaucoup de choſes, dont la mort empêche l'execution. Il ne faut pas *deſtiner* ſes enfans à l'Egliſe, quand on voit qu'ils n'y ont point de vocation.

DESTINÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

DESTINÉE, eſt la même choſe que le *deſtin*. Finir ſa *deſtinée*, c'eſt mourir.

On dit communément, qu'on ne peut vaincre ſa *deſtinée*, qu'il faut ſuivre ſa *deſtinée*. On dit qu'un homme eſt *deſtiné* aux armes, à l'eſtude, pour dire, qu'il a un genie propre à reüſſir dans de telles profeſſions.

DESTITUABLE. adj. m. & f. Qui peut eſtre depoſé ou deſtitué. Les pourveus de Benefices en titre ne ſont pas *deſtituables* ſans connoiſſance de cauſe. Le Vicaire d'un Curé eſt *deſtituable ad nutum*, à volonté, parce que ce n'eſt qu'une ſimple commiſſion.

DESTITUER. verb. act. Oſter une perſonne d'une charge, d'une commiſſion. Un Seigneur ne peut pas *deſtituer* un Officier pourveu à titre onereux: on le peut *deſtituer* en cas de forfaiture, quand on luy a fait ſon procés. Les nouveaux Fermiers *deſtituent*, revoquent les anciens Commis. Il y a eu quelques Prelats *deſtituez* & depoſez de leur dignité.

DESTITUER, au paſſif, ſe dit de ceux qui manquent de ſecours, qu'on delaiſſe. Cet homme eſt *deſtitué* d'amis, de conſeil, de tout ſecours, de tous biens. Ce corps ne peut pas bien faire ſes fonctions, car il eſt *deſtitué* de ſes principaux organes.

DESTITUÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

DESTITUTION. ſ. f. Action par laquelle on deſtitue. Il n'y a gueres de *deſtitution* qui ne porte quelque note. L'inſtitution & la *deſtitution* de ces Officiers appartient à un tel.

DESTOUPPER. v. act. Oſter l'eſtouppe, le bouchon qui bouchoit une bouteille, ou un autre vaiſſeau. Il ne faut pas *deſtoupper* une bouteille, qu'on n'en boive auſſi-toſt le vin. Dés que ce tuyau a été *deſtouppé*, l'eau en a jailli en l'air fort haut. On dit auſſi, *Deſtouppez* vos oreilles, pour dire, Eſcoutez attentivement. En ce ſens il eſt vieux.

DESTOURBIER. ſ. m. Vieux mot qui ſignifioit autrefois obſtacle, empeſchement qui ſe rencontroit à la continuation d'un travail, d'une entrepriſe. Cet Ouvrier peut faire ce travail en deux mois, s'il n'y a point de *deſtourbier*, d'interruption ni d'obſtacle. Ce mot vient du Latin *diſturbium*. Les Picards diſent auſſi *deſtourber*, pour *deſtourner*, qui vient de *diſturbare*. Du Cange.

DESTRIER. ſ. m. Vieux mot qui ſignifioit autrefois un cheval de main, ou un cheval de bataille propre à un homme d'armes pour faire un coup de lance: comme qui diroit un cheval adroit qu'on manioit adextrement. Il eſt oppoſé à *palefroy*, qui étoit un cheval de ceremonie ou du ſervice ordinaire. On l'appelloit auſſi *courſier* & *cheval de lance*, comme on voit dans les Coûtumes d'Anjou & du Mans. En Latin *dextrarius*, *dextralis*, ainſi nommé parce qu'on le menoit en main *ad dexteram*. Du Cange.

DESTRUCTEUR. ſ. m. Qui deſtruit. Les Gots ont été les *deſtructeurs* des plus beaux édifices des Anciens.

DESTRUCTION. ſ. f. Ruine, deſolation d'un Empire, d'une ville, d'un pays. Les guerres cauſent la *deſtruction* des Provinces & de la campagne. Les excés & les desbauches contribuent à la *deſtruction* de la ſanté. Le peché cauſe la *deſtruction* de la grace. C'eſt eſtre bien deſeſperé, de travailler à ſa propre *deſtruction*.

DESTRUIRE. v. act. Ruiner, perdre, aneantir. Dieu envoya le Deluge pour *deſtruire* les hommes & les animaux. On tient que tout le monde ſera *deſtruit* & conſommé par le feu au jour du Jugement.

DESTRUIRE, ſignifie auſſi, Abattre, demolir un baſtiment. Le temps a *deſtruit* les plus beaux édifices. C'eſt dommage qu'on ait *deſtruit*, qu'on ait ruiné ces belles tours, ces belles fortifications. Il eſt plus aiſé de *deſtruire* que d'édifier.

DESTRUIRE, ſe dit figurément en choſes morales. Les Barbares ont *deſtruit* l'Empire Romain. Cette maiſon noble eſt *deſtruite*, il n'en reſte aucun de la race. On dit auſſi une pauvre Demoiſelle *deſtruite*, pour dire, reduite à la mendicité. Le party des Huguenots eſt abſolument *deſtruit*.

DESTRUIRE, ſe dit auſſi dans les diſputes & les conteſtations. Il eſt facile de *deſtruire*, de ruiner cet argument. Cet Advocat a *deſtruit*, a battu en ruine toutes les objections de ſa partie. Voilà une piece fauſſe qui ſe *deſtruit* toute ſeule.

On dit auſſi, qu'un homme eſt *deſtruit* dans l'eſprit d'un autre, pour dire, qu'on luy en a donné de mauvaiſes impreſſions, qu'on luy a oſté la bonne opinion qu'il en avoit.

DESTRUIT, ITE. part. paſſ. & adj.

DESVALISER. v. act. Detrouſſer, voler les paſſans, leur oſter leur valiſe, leurs hardes, leurs marchandiſes. On condamne à la roue les brigands qui *deſvaliſent* les Marchands, les allans & venants ſur les grands chemins.

DESVALISÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. Il y a eu pluſieurs Livres Italiens intitulez, le Courier *deſvaliſé*, pour donner occaſion à quelques lettres ſatyriques qu'on ſuppoſe avoir été trouvées dans ſa valiſe.

DESUNION. ſ. f. Separation, diſjonction, demem-

membrement de deux choſes jointes ou unies. Il y a eu Edit de *deſunion* de ces deux charges. L'union de ces Benefices étoit abuſive, on en a ordonné la *deſunion*. Il y a eu pluſieurs *deſunions* & demembrements de ce Duché, de ce fief.

DESUNION, ſignifie auſſi, Diſſention, diſcorde, meſintelligence. La *deſunion* des Princes, des Egliſes, a cauſé de grands troubles. Les Schiſmes ſont venus de la *deſunion* des Cardinaux.

DESUNIR. v. act. Separer, desjoindre, demembrer ce qui étoit joint & uni enſemble. Il eſt permis à un Seigneur de *deſunir* les parties de ſon fief, de le demembrer: ce qu'on appelle au Palais, Se joüer de ſon fief. Ces deux Cures étoient unies, on les a *deſunies*. Les charges de Preſident & de Lieutenant General ont été *deſunies* par un tel Edit.

DESUNIR, ſignifie auſſi, Mettre en diſſention. Ce mari & cette femme étoient autrefois fort bien unis, une petite jalouſie les a *deſunis*. Il y avoit alliance entre ces Princes, mais on les a *deſunis*. Dans ce Chapitre, dans cette Communauté, on eſt fort *deſuni*, il y a grande diverſité de ſentiments, d'intereſts.

DESUNIR, en termes de Manege, ſe dit d'un cheval qui traiſne les hanches, qui galoppe faux, ou ſur le mauvais pied.

DESUNI, part. paſſ. & adj.

DESVOYEMENT. ſ. m. Maladie qui vient d'un ventre trop relaſché, d'un eſtomac qui digere mal. Le degorgement de bile cauſe des *deſvoyements* par haut & par bas.

DESVOYER. v. act. Sortir de la bonne voye, s'égarer du droit chemin. C'eſt une œuvre de charité, de remettre dans le bon chemin ceux qui ſe ſont *deſvoyez*. Les Ouvriers diſent auſſi, *Deſvoyer* une ligne, un tenon ou autres pieces d'aſſemblage, quand on les deſtourne hors de la ligne droite. Ce mot eſt un compoſé de *voye*, comme qui diroit *hors la voye*.

DESVOYER, ſe dit plus ordinairement au figuré, des Heretiques qui ſe ſont ſeparez de l'Egliſe, qui ſont ſortis de la bonne voye. Il faut tâcher de ramener dans la voye de ſalut ceux qui s'en ſont *deſvoyez*.

DESVOYER, en Medecine, ſe dit des corps dont l'eſtomac ou les inteſtins ne font pas leurs fonctions dans les voyes ordinaires. Les raiſins & autres fruits crus *deſvoyent* les eſtomacs foibles.

DESVOYÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. On dit qu'un eſprit eſt *deſvoyé*, quand il eſt hors du bon ſens, quand il dit ou fait des extravagances. On appelle auſſi les Heretiques, nos pauvres freres *deſvoyez*.

DET.

DETACHEMENT. ſ. m. Choix qu'on fait de quelques gens de guerre dans pluſieurs Compagnies, ou Regiments, pour les envoyer à quelque expedition ou attaque. Le Mareſchal de Camp commandoit un *detachement* de l'armée de ſix mille hommes. On le dit même des corps entiers qui ſont partie d'une armée. On fit un *detachement* de dix ſoldats de chaque Compagnie.

DETACHEMENT, ſignifie figurément en Morale, Deſintereſſement, deſgagement. Le *detachement* du monde eſt le premier pas qu'on fait pour le ſalut.

DETACHER. v. act. Oſter une choſe du lieu où elle étoit attachée, la ſeparer d'avec une autre. *Detacher* une tapiſſerie. *Detacher* un cheval du ratelier. *Detacher* une juppe, un ruban. *Detacher* les fruits d'un arbre.

On dit abſolument, Se *detacher*, pour dire, Avaler ſon haut de chauſſe.

DETACHER, ſignifie figurément, Quitter les attaches & affections qu'on avoit pour quelque choſe. Il ſe faut

entierement *detacher* des vanitez du monde pour entrer en Religion. Ce Prince Alleman s'eſt *detaché* des intereſts de l'Empereur pour ſuivre le party de France.

DETACHER, ſignifie auſſi, Demembrer, desjoindre. Ce Seigneur a *detaché* de ſa Ferme generale un tel droit, un tel peage.

DETACHER, ſignifie encore, Examiner, juger ſeparément. Il faut *detacher* cette queſtion de toutes les circonſtances particulieres pour établir une maxime generale. *Detachez* vous de tous vos intereſts & de vos preoccupations, & vous verrez que vous avez tort.

DETACHER, en termes de Guerre, ſe dit en parlant des ſoldats, dont on en choiſit quelques-uns de diverſes Compagnies, afin de les commander pour quelque expedition. Il y eut cent hommes *detachez* qui emporterent ce retranchement.

DETACHÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

On appelle pieces *detachées*, des demi-lunes, ravelins, ouvrages à corne & couronnez, & même des baſtions, quand ils ſont ſeparez du corps de la place.

On dit auſſi, que les figures d'un tableau ſont bien *detachées*, lors qu'elles ſont bien degagées l'une de l'autre, qu'il n'y a point de confuſion, qu'elles paroiſſent de relief, &c. Et au figuré, un eſprit *detaché* de la matiere, qui raiſonne & qui agit en vray Philoſophe.

DETACHER. v. act. Oſter une tache de deſſus du linge, une eſtoffe. Le linge taché d'encre ne ſe peut *detacher* qu'avec du verjus, du citron, ou autres ſucs acides. Les Degraiſſeurs *detachent* les habits avec les ſavonettes, ou du ſavon noir.

DETACHÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

DETAIL. ſ. m. Ce qui conſiſte en pluſieurs parties ſeparées d'un tout. Il y a des Marchands qui vendent en gros, d'autres en *detail*. Ce Marchand ne fait que le *detail*.

DETAIL, ſe dit figurément en Morale, des particularitez, des menuës circonſtances d'une affaire. Il ne m'a conté ſon procés qu'en gros, je n'en ſçay pas le *detail*. On m'a appris le *detail* de cette bataille, toutes les particularitez de ce qui s'y eſt paſſé. Il ſeroit trop long de deſcendre dans le *detail* de cette affaire. On dit auſſi à l'armée, Faire le *detail*, quand un Officier a ſoin d'avoir l'œuil ſur le ſervice particulier des Officiers ſubalternes & des ſoldats.

DETAILLER. v. act. Diviſer en pluſieurs parties. Quand les Bouchers appreſtent leurs viandes, & les couppent par morceaux, ils appellent cela la *detailler*. Les Marchands appellent auſſi *detailler*, lors qu'ils ne vendent pas des pieces ou des ballots entiers, & lors qu'ils les couppent & les diviſent pour en donner à chacun la quantité qu'il en demande.

DETAILLER, ſe dit auſſi dans le diſcours & dans les affaires. Cet Auteur a traité cette matiere en gros, mais il n'a rien *detaillé*. Ce Rapporteur a fort bien *detaillé* ce procés, en a fait examiner toutes les circonſtances en detail.

DETAILLEUR. ſ. m. Marchand qui vend en détail. Les Marchands en magaſin appellent *Detailleurs*, tous ceux qui vendent en boutique.

DETALER. verb. act. Serrer la marchandiſe qu'on avoit expoſée en vente, fermer ſa boutique. Quand le temps d'une Foire eſt fini, tous les Marchands *detalent*, ferment leurs boutiques, & s'en vont ailleurs. Les Commiſſaires font *detaler* les Marchands, leur font plier bagage en diligence.

DETALER, ſignifie auſſi, Quitter la place, s'enfuir avec quelque precipitation, comme font les Marchands quand la Foire eſt finie. La peur d'être battu l'a fait viſtement *detaler*.

DETALINGUER. Terme de Marine. C'eſt, Oſter le cable d'une ancre.

DETEINDRE. v. act. Faire changer de couleur à quelque choſe. Le grand air *deteint* les plus vives couleurs & les mange. L'eau forte *deteint* & bruſle toutes ſortes de corps. Les eſtoffes ſe *deteignent* aiſément, quand elles ne ſont pas teintes en cramoiſi.

DETEINT, EINTE. part. paſſ. & adj.

DETELLER. v. act. Oſter les chevaux d'un carroſſe, d'une charrette, d'une charruë. On le dit de même des autres animaux qui ſont attachez pour tirer.

DETELLÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

DETENDRE. v. act. Detacher une choſe tenduë. Les Sergens commençoient à *detendre* le lit, la tapiſſerie, quand le maiſtre arriva & paya. On a *detendu* les voiles.

DETENDRE, ſignifie auſſi, Laſcher, débander. On a *detendu* ces cordes. Il faut *detendre* ſon arc, de peur qu'il ne ſe gaſte.

DETENDU, UË. part. paſſ. & adj.

DETENIR. v. act. Eſtre attaché, retenu quelque part. La fievre le *detient* au lit depuis huit jours. Les affaires l'ont *detenu* long-temps en cette ville. Il y a un an que ſes creanciers le *detiennent* en priſon.

DETENIR, ſignifie auſſi, Occuper, garder, poſſeder des biens, meubles ou immeubles, ſoit licitement, ſoit illicitement. Il a été aſſigné à paſſer un titre nouveau de cette rente, à cauſe de tels & tels heritages qui y ſont hypothequez, qu'il *detient*. On ne peut avoir abſolution, qu'on ne reſtituë le bien qu'on *detient* injuſtement. Ce pauvre homme ne peut faire juger ſon proces, parce qu'on luy *detient* ſes papiers.

DETENU, UË. part. paſſ. & adj.

DETENTE. ſ. f. Ce qui ſert à faire laſcher le reſſort d'une arme à feu, ou d'une arbaleſte. La chaiſne de ma monſtre s'eſt embarraſſée dans la *detente* de mon piſtolet, & l'a fait tirer.

DETENTEUR, DETENTRICE. ſ. m. & f. Qui occupe, qui poſſede quelque choſe. On aſſigne les tiers *detenteurs* en declaration d'hypotheque. On jette des devoluts ſur les injuſtes *detenteurs* de Benefices. Il ne doit pas cette ſomme perſonnellement, mais ſeulement en qualité de *detenteur* & jouiſſant de cette terre.

DETENTION. ſ. f. Poſſeſſion de quelque heritage. On condamne à la reſtitution des fruits celuy qui s'eſt intrus dans un Benefice depuis ſon injuſte *detention*. Un Prince ſouffre avec regret la *detention* de ſes Eſtats par un Prince eſtranger.

DETENTION, ſignifie auſſi, Captivité, eſclavage. On l'a eſlargi des priſons avec dommages & interefts depuis ſon injuſte *detention*. Sa *detention* parmy les eſclaves d'Alger a duré huit jours. La *detention* des oſtages ne doit durer que juſqu'à l'execution d'une capitulation.

DETERIORATION. ſ. f. Action par laquelle une choſe devient pire. Quand la *deterioration* des marchandiſes ſaiſies vient par la faute du gardien, il en eſt reſponſable.

DETERIORER. verb. act. n'eſt gueres en uſage que dans le Palais, pour dire, Degrader, laiſſer tomber en ruine, rendre pire. Ce locataire a *deterioré* cette maiſon. Ce bled, cette marchandiſe s'eſt *deteriorée* tandis qu'elle a été ſaiſie.

DETERIORÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

DETERMINATION. ſ. f. Reſolution d'une aſſemblée qui decide quelque point controverſé. C'eſt une hereſie de douter d'une propoſition aprés la deciſion, la *determination* du Concile.

DETERMINATION, ſignifie auſſi, Application à quelque choſe. La *determination* de ce mot eſt renfermée à une telle ſignification, il ne convient qu'à elle. On dit auſſi, que les corps graves ont une *determination* à leur centre, ont un mouvement de *determination*, c'eſt à dire, certain & naturel.

DETERMINE'MENT. adv. Expreſſément, ſpecifiquement. On luy a enjoint *determinément* de ſe ſaiſir d'une telle perſonne. On a prononcé *determinément* ſur cette queſtion, ſur cet article. Le Prince veut cela abſolument & *determinément*.

DETERMINER. v. act. Conclurre, reſoudre, prononcer une deciſion. Quand les Coûtumes n'ont rien *determiné* ſur un article, il faut avoir recours au Droit Romain. Il faut croire tout ce que l'Egliſe a *determiné*. Dieu a *determiné* de tout temps ceux qu'il vouloit ſauver ou reprouver.

DETERMINER, ſignifie auſſi, Deſtiner, appliquer à quelque choſe. L'uſage *determine* les mots à ſignifier certaines choſes. Il y a des fonds certains & *determinez* pour fournir à telle deſpenſe. L'homme eſt *determiné* à vivre toûjours dans la miſere, dans l'inquietude. On ne ſçauroit *determiner* au vray le nombre des eſtoiles.

DETERMINER, ſignifie auſſi, Se porter à quelque choſe, ſe reſoudre. Cet homme s'eſt enfin *determiné* à prendre une charge, à ſe marier. Quand il faut choiſir entre deux choſes égales, on a de la peine à ſe *determiner*. Il faut enfin ſe *determiner* à faire réponſe, à prendre, ou à laiſſer.

DETERMINÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

DETERMINE'. ſ. m. Hardi, qui ne craint rien, qui eſt capable de tout entreprendre. Il a monté à l'aſſaut en brave, en *determiné*. On le dit plus ſouvent en mauvaiſe part, d'un ſcelerat, d'un débauché. Ce jeune homme vit en *determiné*, on ne le ſçauroit corriger. Il retrouſſe ſon chapeau comme un *determiné*.

DETERRER. v. act. Exhumer une perſonne qui a été enterrée. On ne doit *deterrer* les corps que par ordonnance de Juſtice, ſoit pour les viſiter, ſoit pour leur faire leur procés, pour les oſter de terre ſainte.

DETERRER, ſe dit auſſi, mais burleſquement, de ceux à qui on a oſté la terre ou Seigneurie. Ce Gouverneur eſt un homme violent qui a *deterré* pluſieurs Gentilshommes, qui les a chaſſez de leur terre, qui les a uſurpées.

DETERRER, ſe dit figurément en Morale, & ſignifie, Découvrir une choſe cachée. Cet Exempt a de merveilleuſes adreſſes pour *deterrer* des criminels, quelque cachez qu'ils puiſſent eſtre. Je ne ſçavois point où vous demeuriez, j'ay eu de la peine à vous *deterrer*. Ce curieux a pris grand ſoin de *deterrer* les plus beaux monuments de l'Antiquité.

DETERRÉ, ÉE. part. & adj.

On dit proverbialement, qu'un homme a un viſage de *deterré*, lors qu'il eſt paſle & deſfait, qu'il ſemble avoir été enterré.

DETERSIF, IVE. adj. Terme de Medecine. Qui nettoye, qui purifie. Un lavement eſt un remede *deterſif* qui nettoye le bas ventre. Il faut bien eſtuver cette playe avec quelque liqueur *deterſive*. Il y a auſſi des onguents *deterſifs*, qu'on nomme autrement *mondificatifs*.

DETESTABLE. adj. m. & f. Qui donne de l'horreur, de l'indignation. Le blaſpheme eſt un crime *deteſtable*. Neron étoit un Tyran *deteſtable*. On dit auſſi hyperboliquement, qu'un Ouvrage de proſe ou de vers eſt *deteſtable*, pour dire, qu'on le trouve fort mauvais.

DETESTABLEMENT. adv. D'une maniere deteſtable. Il a juré *deteſtablement* que cela étoit vray, & il s'eſt trouvé faux. Cet Auteur écrit *deteſtablement*, pour dire, fort mal.

DETESTATION. ſ. f. Action qui témoigne qu'on a en horreur quelque choſe. La memoire des impies doit eſtre en *deteſtation*. On ne peut parler de ce parricide qu'avec *deteſtation*.

DETESTER. v. act. Avoir de la haine, de l'horreur pour quelque choſe. On ne ſçauroit trop *deteſter* & punir

punir les empoiſonneurs. Un penitent doit *deteſter* les déreglemens de ſa vie paſſée. Un Heretique qui fait abjuration doit dire en public, qu'il *deteſte* ſon erreur.

DETESTER, ſignifie auſſi, Faire des imprecations, peſter. Un Marinier engravé jure & *deteſte* de tout ſon cœur. Un impatient *deteſte* ſa vie, quand on luy fait trop attendre une réponſe.

DETESTÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. Un traitre à ſa patrie eſt haï & *deteſté* de tout le monde.

DETIRER. v. act. Eſtendre un linge, un ruban, une eſtoffe pour la rendre unie. Les empeſeuſes *detirent* leurs rabats ſur la platine. Et on dit d'un homme bien propre & bien mis, qu'il eſt bien *detiré*, pour dire, que ſon linge & ſes habits ne ſont point chifonnez.

DETISER. v. act. Oſter les tiſons du feu, les diſpoſer en ſorte qu'ils ne bruſlent point. On *detiſe* le feu le ſoir, quand on ſe va coucher, ou quand on veut épargner ſon bois. Souvent un maladroit *detiſe* le feu, au lieu de l'allumer.

DETISÉ, ÉE. part. & adj.

DETONATION. ſ. f. Terme de Chymie. Action que font les mineraux, qui petrent & font grand bruit, lors qu'ils commencent à s'échauffer dans les creuſets, & que l'humidité qui y étoit enfermée s'en échappe. Ainſi l'or fulminant fait ſon effet avec grande *detonation*. La *detonation* enleve le ſoulfre impur & volatil des matieres.

DETONNER. v. n. Ne chanter pas juſte, ne ſuivre pas la regle, le ton propoſé par le Maiſtre de Muſique. Une oreille juſte ſent bien quand on *detonne*. Ceux qui *detonnent* gaſtent un concert.

DETORDRE. v. act. Remettre du fil droit ce qui étoit tors. *Detordre* une corde, une notte, des cheveux tortillez. On dit auſſi, Tordre & *detordre* le linge qu'on lave pour en eſprëindre l'humidité.

DETORDRE, ſe dit figurément en Morale d'un paſſage, d'une autorité, auquel on fait violence, en luy donnant quelque ſens éloigné de celuy qu'il doit avoir naturellement.

DETORS, ORSE. part. paſſ. & adj.

DETORSE. ſ. f. Action violente par laquelle on met quelque partie du bras ou de la jambe hors de ſa ſituation naturelle. Ce cheval a mis le pied dans un trou, il s'eſt fait une *detorſe*. On dit auſſi *entorſe*.

DETORQUER. v. act. Terme dogmatique. Eluder la force d'un raiſonnement, d'une autorité, luy donner une autre explication. Dans la plus-part des diſputes, quand on ne peut pas ſoudre un argument, on le *detorque*, on luy donne un autre ſens, on le *detorque* contre ſon adverſaire.

DETORQUÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

DETORTILLER. v. act. Deffaire ce qui eſt tortillé. *Detortiller* une corde, des cheveux, des rubans.

DETORTILLÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

DETOUR. ſ. m. Ce qui ne va pas en droite ligne. Il faut faire à la premiere ruë un *detour* à gauche, à droit. La Seine fait de grands *detours* au ſortir de Paris. Les chemins dans les pays de montagnes ſont de grands *detours*. Le chien par ſon odorat demeſle tous les tours & *detours* du gibier. Les *detours* d'un labyrinthe.

DETOUR, ſe dit auſſi de ce qui arreſte, de ce qui empêche qu'on n'aille droit, qu'on n'acheve une choſe. J'aurois achevé cet Ouvrage, ſi je n'avois point eu de *detour*, ſi on ne m'avoit point amuſé, occupé ailleurs. Je ſerois arrivé pluſtoſt, ſans le *detour* que m'a fait ce parc qui couppe le chemin. J'ay fait un *detour* de quatre lieuës pour aller viſiter cet ami.

DETOUR, ſe dit figurément en choſes morales. La chicane a d'eſtranges *detours* pour immortaliſer un procés, pour changer la face d'une affaire. Ne vous attendez pas à ſes politeſſes, il vous donnera quelque *detour*. Quand on veut parler de choſes odieuſes ou deshonneſtes, il faut uſer de circonlocution, d'un grand *detour* de paroles. Il a pris un grand *detour* pour luy annoncer la nouvelle de la mort de ſon fils. Dieu connoiſt tous les replis & les *detours* de noſtre cœur, nos plus ſecretes penſées.

DETOURNER. v. act. Donner à une choſe un mouvement circulaire contraire à celuy qu'on luy avoit donné. Pour lâcher la vis d'un preſſoir, il faut *detourner*, faire un mouvement contraire à celuy qui l'avoit ſerrée. On dit la même choſe d'une gruë, d'un capeſtan, & de toute autre machine qu'on laſche. Un Cuiſinier dit qu'on *detourne*, quand au lieu de tourner la broche à droit, on la tourne à gauche. On dit de même des montres, des ſerrures, Pour fermer cette porte il faut tourner la clef, pour l'ouvrir il faut *detourner*. Du Cange derive ce mot du Latin *diſturbare*, ſignifiant la même choſe.

DETOURNER, ſignifie auſſi, Se mouvoir hors de la ligne droite. Quand vous ſerez au bout de la ruë, *detournez* à droite, à gauche. Il s'eſt égaré dans cette foreſt, il s'eſt bien *detourné* de ſon chemin. Ce Voyageur s'eſt *detourné* de dix lieuës pour aller voir un tel monument de l'Antiquité, une telle ceremonie. Vous ne vous *detournerez* point en paſſant chez moy.

DETOURNER, ſignifie auſſi, Se mettre à coſté pour laiſſer paſſer quelque choſe, ou pour s'en parer. *Detournez* vous pour laiſſer paſſer ce carroſſe; ce trouppeau de bœufs. Il auroit été tué, s'il ne ſe fuſt *detourné*, s'il n'eût paré le coup. Il a bien fait de *detourner* les yeux de ce triſte ſpectacle, qui l'auroit fort affligé.

DETOURNER, ſignifie encore, Oſter une choſe d'un lieu, la mettre en un autre endroit. Il faut *detourner* ces pierres, ces poutres, qui oſtent la liberté du paſſage. On dit qu'Albuquerque propoſa de *detourner* le cours du Nil, & de le faire tomber dans la Mer Rouge pour ruiner l'Egypte, & la rendre infertile. On dit auſſi, *Detourner* le cours d'une riviere, pour dire, la faire aller ailleurs.

DETOURNER, en termes de Chaſſe, ſignifie, Faire tout ce qu'il faut pour s'aſſûrer qu'une beſte, un cerf ou un ſanglier eſt dans un buiſſon autour duquel on fait les enceintes.

DETOURNER, eſt auſſi un mot par lequel on adoucit le nom des vols domeſtiques. Un mari n'a pas d'action de vol contre ſa femme par le droit, mais ſeulement des choſes *detournées*. Ce fils a *detourné* les meilleurs effets de la ſucceſſion de ſon pere. Ce banqueroutier a *detourné*, a mis à couvert la meilleure partie de ſon bien.

DETOURNER, ſe dit figurément en choſes morales. Les Advocats tâchent à *detourner* le ſens d'une loy, de la clauſe d'un contract. Dans les Centons, c'eſt un agrément de *detourner* le ſens des vers, des paroles. Cette application eſt bien *detournée*, bien tirée par les cheveux. Cet homme s'eſt bien *detourné* depuis quelque temps du chemin de la vertu.

DETOURNER, ſignifie auſſi, Faire changer de reſolution. Ce Prince avoit deſſein de recommencer la guerre, mais ſon ſage Miniſtre l'en a *detourné*. On aura bien de la peine de le *detourner* d'épouſer cette fille, il en eſt trop amoureux.

DETOURNER, ſignifie auſſi, Divertir, empêcher de s'appliquer à quelque choſe. On ferme les ateliers, afin que les Ouvriers ne ſoient point *detournez* de leur beſogne. Un Sçavant ne doit point avoir de procés, cela le *detourne* trop de ſes eſtudes, en interrompt le cours. On ſe met en retraite pour n'être point *detourné* dans ſes meditations, dans ſes exercices de pieté.

DETOURNÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

On appelle des rues *detournées*, un chemin *detourné*, ceux qui ne ſont pas fort frequentez, qui vont à la traverſe, ou à quelque lieu particulier.

DETRACTER. v. act. Meſdire de quelqu'un. *Les envieux & les méchantes langues ſont ſujets à detracter* de leur prochain.

DETRACTEUR. ſ. m. Meſdiſant, qui parle mal de ſon prochain.

DETRACTION. ſ. f. Meſdiſance. Quoy qu'on diſe vray, quand on fait la *detraction*, ce ne laiſſe pas d'eſtre un peché, ſelon tous les Caſuiſtes.

DETRAQUER. v. act. Faire perdre au cheval ſes bonnes alleures, ſes leçons de manege. Les mauvais Eſcuyers *detraquent* les chevaux, leur font perdre leur train ordinaire.

DETRAQUER, ſignifie auſſi, Ne faire pas ſon devoir accoutumé; & ſe dit des machines & des choſes artificielles. *Ma montre eſt detraquée*, il ne faut pas s'arreſter à ce qu'elle marque. Il faut tant de choſes pour faire bien aller une pompe, un jeu d'orgues, qu'il ne faut pas s'eſtonner ſi elles ſont ſouvent *detraquées*. L'eſtomac eſt *detraqué*, quand il fait mal la digeſtion.

DETRAQUER, ſe dit figurément en choſes morales, pour dire, Detourner de quelque occupation. Les devots ſe mettent en retraite pour n'eſtre point *detraquez* de la contemplation. La maladie de ce jeune homme l'a fort *detraqué* de ſes eſtudes.

DETRAQUÉ, ÉE. part. & adj.

DETREMPE. ſ. f. Peinture ou enduit de couleurs delayées ſeulement avec de l'eau & de la colle ou de la gomme. Les peintures en huile ont plus d'éclat & durent plus que celles qui ne ſont qu'en *detrempe*. La *detrempe* differe d'avec la *miniature*, en ce que celle-cy ſe travaille en petits points, & que dans l'autre on ſe ſert de toute la liberté du pinceau.

DETREMPE, ſe dit auſſi figurément de ce qui ne doit gueres durer. Voilà un mariage qui n'eſt qu'en *detrempe*, fait à la haſte, ſans y obſerver des formalitez.

DETREMPER. v. act. Mouiller, imbiber d'eau ou d'une liqueur. La terre eſt trop ſeche, on ne peut labourer juſqu'à ce qu'il ait pleu, qu'elle ſoit un peu *detrempée*. Il faut *detremper* la colle forte, avant qu'on s'en puiſſe ſervir. *Detremper* les couleurs, les gommes, des drogues avec de l'huile, de l'eau, du vin, &c. On dit auſſi, *Detremper* de la chaux, lors qu'on l'eſteint & qu'on la delaye avec de l'eau. Ce mot vient du Latin *diſtemperare*. Du Cange.

DETREMPÉ, ÉE. part. & adj.

DETRESSE. ſ. f. Affliction d'eſprit. La perte d'un bon ami cauſe une grande *detreſſe*. Ce mot vieillit.

DETRIMENT. ſ. m. Terme du Palais. Perte, dommage, deterioration. On peut ſe plaindre des uſurpations des voiſins qui vont à nôtre *detriment*.

DETROIT. ſ. m. Lieu ſerré où on paſſe difficilement & avec danger. On le dit ſur la mer, ſur les rivieres, & en pays de montagnes. Le *Detroit* de Magellan eſt fort dangereux, à cauſe que les deux flots de la mer du Nord & du Sud s'y joignent & s'y entrechoquent. Le Pas de Calais, le *Detroit* de Gibraltar, l'Euripe, ſont des *Detroits* fameux. Le Rhoſne s'engouffre dans un *detroit* auprés du Credo. La Valtoline eſt un *detroit*, un paſſage important pour l'Italie. Dans les Pyrenées il y a des cols de montagnes, des *detroits* aiſez à garder. Ce mot vient du Latin *diſtrictus*.

DETROIT, ſe dit auſſi des Iſthmes ou langues de terre qui ſont entre deux mers, & qui en empéchent la communication. Le *Detroit* de Corinthe, le *Detroit* de Panama en l'Amerique.

DETROIT, ſignifie auſſi, Reſſort, une eſtenduë de pays ſoûmiſe à la juriſdiction temporelle ou ſpirituelle d'un ou de pluſieurs Juges. Un Juge ne peut inſtrumenter hors ſon *detroit*, hors ſa juriſdiction. Cette Parroiſſe eſt dans le *detroit* de ce Parlement, de cette Generalité, de cette Eſlection. Les vieux Praticiens appelloient cela *diſtrict*. Ce mot vient du Latin *diſtrictus*, qui eſt proprement le territoire ou étenduë du fief, dans lequel un Seigneur a pouvoir de contraindre ſes tenanciers, & leur faire payer l'amende, *multare* & *diſtringere*.

DETROMPER. v. act. Faire connoiſtre à quelqu'un ſon erreur. On a bien de la peine à *detromper* les gens preoccupez. On l'a *detrompé* de la mauvaiſe opinion qu'il avoit d'un tel.

On le dit auſſi avec le pronom perſonnel. En Phyſique on ſe *detrompe* tous les jours des erreurs de l'Antiquité.

DETROMPÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. Cet homme eſt un bel eſprit, bien *detrompé* du monde, des erreurs populaires.

DETROSNER. v. act. Chaſſer du troſne, oſter à un Roy ſon Empire. Les Conquerans, les Romains, un Tamerlan, ont *detroſné* pluſieurs Rois.

DETROSNER, ſe dit en un ſens plus eſtroit, de ceux qu'on chaſſe d'une place où ils ſont conſtituez en quelque dignité ou fonction honorable. Les creanciers de ce Conſeiller l'ont *detroſné*, ils luy ont fait vendre ſa charge.

DETROSNÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

DETROUSSER. v. act. Avaler ſa robbe, ſa juppe, ſes habits. Dans les viſites de ceremonie on ſe *detrouſſe*. On dit auſſi, Venir voir quelqu'un en robbe *detrouſſée*, c'eſt à dire, en ceremonie.

DETROUSSER, ſignifie auſſi, Voler ſur un grand chemin. Cette route eſt dangereuſe, on y *detrouſſe* les Marchands, on leur oſte leurs marchandiſes, leurs pecquets, leurs trouſſes, & même leurs habits & leur argent.

DETROUSSER, ſe dit auſſi en Fauconnerie, lors qu'un oiſeau oſte la proye à l'autre, ou lors que le chien l'oſte à l'oiſeau.

DETROUSSÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

DETROUSSEUR. ſ. m. Voleur qui detrouſſe. On a fait le procés à ces coquins comme à des *detrouſſeurs* de gens.

DETTE. ſ. f. Choſe deuë, ſoit qu'elle conſiſte en argent, ſoit en denrées, en corvées, ou autres preſtations. Il y a de pluſieurs ſortes de *dettes*. Les *dettes actives*, ce ſont celles dont on eſt creancier. *Dettes paſſives*, celles dont on eſt debiteur. *Dette chirographaire*, eſt celle qu'on doit en vertu d'une écriture privée non reconnuë en Juſtice. *Dette hypothecaire*, celle qu'on doit en vertu de contracts ou de condamnations, & pour laquelle on peut faire vendre des fonds & des heritages. *Dette fonciere*, qui provient de l'alienation du fonds dont on n'a pas payé tout le prix. *Dette privilegiée*, celle qui doit être payée avant toutes les autres, comme les droits du Roy, les proviſions alimentaires, les *dettes* de la Communauté. *Dettes mobiliaires*, ſont celles qui ſe peuvent exiger par une action perſonnelle, & qui ne ſont ni foncieres, ni hypothecaires. Groſſes *dettes*, menuës *dettes*. Souvent on fait revivre des *dettes*, on va rechercher les *dettes* d'une perſonne.

On dit, Faire ſa *dette* de quelque choſe, pour dire, Répondre pour quelqu'un, s'obliger pour luy à faire ou payer ce qu'il a promis. Une *dette* ſolidaire, une *dette* verreuſe, ou malaſſûrée. On dit auſſi, Joüer la *dette*, quand on joüe autant qu'on vient de perdre, ou de gagner.

On dit proverbialement, qu'un homme avouë, confeſſe la *dette*, pour dire, qu'il eſt convaincu, qu'il reconnoiſt qu'il a tort. Qui épouſe la veuve, épouſe les *dettes*, pour dire, qu'un mary doit payer les *dettes* de la femme:

femme : ce qui n'eſt pas toûjours vray, chacun ſe pouvant reſerver de les payer ſur ſon propre bien. On dit qu'un homme eſt noyé de *dettes*, pour dire, qu'il doit plus qu'il n'a vaillant, qu'il a des *dettes* par deſſus les yeux, par deſſus les oreilles, par deſſus la teſte. On dit auſſi, que le chagrin ne paye point de *dettes*.

D E V.

DEVALER. v. act. Deſcendre. *Devaler* la montée, l'eſcalier. On *devale* toûjours pour arriver dans un tel endroit. Le ſang monte & *devale* pour faire ſa circulation. Il étoit logé au troiſiéme eſtage, il eſt *devalé* au ſecond. Ce mot vient de *devallare*, fait de *vallis*. Menage.

DEVALER, ſignifie auſſi, Mettre plus bas. Il faut *devaler* ce chauderon d'un cran, il eſt trop haut. *Devalez* ce tableau pour le mieux voir. Prenez l'eſchelle, & *devalez* ce Livre qui eſt en la plus haute tablette. *Devaler* du vin dans la cave. On a *devalé* la chaſſe de Sainte Genevieſve.

DEVANCEMENT. ſ. m. Action par laquelle on arrive devant, on devance les autres. Le *devancement* de ſon courier luy a fait emporter ce Benefice ſur ſon competiteur.

DEVANCER. v. act. Prendre le devant, eſtre le premier. Il ſe dit du temps & du lieu, des perſonnes & des choſes. Dans une marche le Capitaine, le Preſident *devancent* tous les autres. Ce courier a fait telle diligence, qu'il a *devancé* tous ſes camarades. Un Chaſſeur doit eſtre matinal, & *devancer* l'aurore. Je vous *devance* en hypotheque, il faut que je ſois le premier payé. Tous ceux qui vous ont *devancé* en ont agi ainſi. Pluſieurs ſignes & prodiges *devanceront* le jour du Jugement, annonceront ſa venuë.

DEVANCER, ſe dit figurément en Morale. Nous courions même fortune à la guerre, mais il m'a beaucoup *devancé*. Ariſtote a eſtudié ſous Platon, mais l'Eſcolier a bien *devancé* le Maître. Les Modernes ont bien *devancé* les Anciens dans la Phyſique. Cet homme *devance* en merite tous ſes competiteurs.

DEVANCIER, IERE. ſ. m. & f. Celuy ou celle qui en a precedé un autre dans un employ, une charge, une dignité. Ce Commis a ſuivy l'exemple de ſon *devancier*. Cet Evêque s'eſt maintenu en la poſſeſſion où étoit ſon *devancier*. Nos *devanciers* nous doivent ſervir de modele pour nous conduire dans les mêmes occaſions.

DEVANT. Prepoſition relative, & oppoſée à *derriere*. Il eſt allé *devant* vous. Il aura ſeance *devant* les Conſeillers. Il a bien de l'argent *devant* luy. Il a du temps *devant* luy. Il loge tout *devant* l'Egliſe, c'eſt à dire, vis à vis. Les armées étoient l'une *devant* l'autre, en preſence. On luy a remis *devant* les yeux. Il faut venir *devant* les Juges. *Devant* Dieu, & *devant* les hommes. On fait l'amende honorable *devant* la porte de l'Egliſe.

DEVANT, eſt ſouvent adverbe. Cet homme fera toûjours comme *devant*, il ne ſe corrigera point. Comme cy-*devant* eſt dit.

DEVANT, eſt quelquefois ſubſt. Le *devant* d'un logis, ou le corps de logis de *devant*. Le *devant* d'un carroſſe. Le *devant* d'un cheval, d'un pourpoint, d'une perruque, d'une chemiſe. Un *devant* d'autel.

On dit, Aller au *devant* de quelqu'un, pour dire, Aller ſur le chemin attendre qu'il arrive pour luy faire honneur, ou pour quelque autre cauſe ; & figurément, pour dire, le prevenir. Il faut aller au *devant* du mal pour y remedier. Quand on ſçait qu'un ami a quelque beſoin, il faut aller au *devant*, & luy offrir ſa bourſe.

On dit preſque en même ſens, Prendre le *devant*, non ſeulement au propre, pour dire, Partir *devant* un autre, mais encore au figuré, pour dire, Prevenir & ſe precautionner. Cette affaire auroit mal baſté pour luy, s'il n'euſt pris les *devants*, & gagné ſes Juges.

On dit proverbialement aux gens qui ſont les empreſſez, Si vous avez haſte, courez *devant*. On dit d'un homme gras & ventru, qu'il baſtit ſur le *devant*. On dit d'un méchant homme qui eſt mort, que c'eſt une belle ame *devant* Dieu. On dit auſſi, La ſageſſe du monde eſt folie *devant* Dieu. On dit d'un homme qui vit ſans ordre ou dans la confuſion, qu'il a tout mis ſens *devant* derriere, ſens deſſus deſſous. On dit auſſi, Aller au *devant* par derriere, pour dire, Parvenir à ſes fins par quelque detour.

DEVANT QUE, Conjonction, ſignifie, Auparavant. *Devant que* de ſe confeſſer, il faut examiner ſa conſcience. *Devant que* de l'obliger à faire une lâcheté, il endureroit mille morts. Ce mot vient de *de* & *ante*. Nicod. Du Cange témoigne que dans la baſſe Latinité on s'eſt ſervi du mot de *deantea*, pour dire, *devant*.

On dit auſſi, qu'un homme a été bleſſé par *devant*, pour dire, par le *devant* du corps. Il eſt ſorti par *devant*, pour dire, par la principale entrée du logis. On dit en Pratique, Par *devant* les Notaires ſouſſignez. Un contract par *devant* Notaires. Il faut aller par *devant* le Juge.

DEVANTHIER. Le jour de devant la veille, le penultiéme jour.

DEVANTEAU. ſ. m. Vieux mot qui ſignifioit autrefois *tablier*, & qui n'eſt plus en uſage que parmi le petit peuple.

DEVASTATION. ſ. f. Deſolation d'un pays. Il ne ſe dit gueres que de ces inondations de Barbares qui ont autrefois deſolé les Provinces d'Occident, des Gots, des Vandales, &c. En ce ſens on le trouve dans de bons Hiſtoriens.

DEVELOPPER. v. act. Oſter l'enveloppe qui cache quelque choſe. Il faut *developper* toutes ſes hardes en paſſant aux Douanes.

DEVELOPPER, ſe dit figurément des choſes ſpirituelles. Ce Rapporteur a bien *developpé* cette affaire. Ce Marchand s'eſt bien *developpé* de l'embarras où il étoit. Ce Commentateur a bien *developpé* toutes les difficultez de ſon texte.

DEVELOPPER, ſe dit auſſi chez les Artiſans, quand ils degroſſiſſent du bois ou de la pierre, pour leur donner la taille ou la diſpoſition neceſſaire pour les placer ou en faire quelque ouvrage.

DEVELOPPÉ, ÉE. part. & adj.

DEVENIR. v. n. Changer d'eſtat, être autre qu'on n'étoit. Les ceriſes *deviennent* rouges en meuriſſant. Cette fille *devient* tous les jours plus belle, plus grande. Il eſt *devenu* malade, maigre, impuiſſant, &c. Acteon *devint* cerf à la veuë de Diane. Ce mot vient de *devenire*. Nicod.

DEVENIR, ſe dit auſſi en choſes morales. On *devient* ſage avec l'âge & l'experience. De libre qu'il étoit il eſt *devenu* eſclave. Cet homme eſt *devenu* ſçavant en peu de temps. Cette affliction qu'il a euë l'a fait *devenir* devot. Il eſt *devenu* Preſident par ſon grand merite. Il eſt *devenu* paſle & froid en apprenant cette nouvelle. Les mauvaiſes compagnies font *devenir* les gens débauchez, vicieux.

DEVENIR, ſignifie auſſi, Eſtre. Nous ne ſongeons jamais bien à ce que nous *deviendrons* aprés la mort, à ce que nous ſerons.

DEVENIR, mis abſolument, ſignifie, Faire quelque choſe. Il eſt ſi gueux, qu'il ne ſçait plus que *devenir*, il ne ſçait que faire pour ſubſiſter. Que *devenez*-vous ? c'eſt à dire, Que faites-vous ? à quoy vous allez-vous occuper ?

DEVENIR, ſignifie auſſi, Aboutir. *Je ne ſçay que deviendra cette affaire, quel ſuccés elle aura. Je ne ſçay que deviendront tant de conferences, de negociations*, où elles aboutiront.

DEVENIR, ſignifie auſſi, S'evanouir, ſe perdre, ne paroiſtre plus. *On ne ſçait ce qu'eſt devenu le bien de cet homme; j'ay perdu mon compagnon dans la foule, je ne ſçay ce qu'il eſt devenu. Que ſont devenuës les conquestes des Romains, d'Alexandre? Toutes les vanitez du monde deviendront à rien.*

On dit proverbialement, *devenir* d'Eveſque Meuſnier, ou Aumoſnier, pour dire, qu'un homme eſt bien deſchu de condition, qu'il eſt paſſé d'une belle charge à une qui eſt au deſſous. On dit auſſi, *Cela me fera devenir fou*, ou abſolument, *devenir*, &c. pour dire, *Cela me donnera bien de la peine, me fera enrager.*

DEVENU, UË. part. & adj.

DEVERGONDE, ÉE. adj. & ſubſt. Emporté, qui n'a point de honte, qui fait des choſes indecentes & trop libres devant des gens à qui on doit du reſpect. *Cet enfant eſt un petit libertin, un devergondé. Les filles de joye ſont ſouvent les devergondées.* On a dit autrefois, *Se devergonder*, pour dire, Se licentier en paroles, en actions. Menage derive le mot de *devergondé* de *deverecundiatus*, qui a été fait de *deverecundiare*, comme *devirginare*. Il vient pluſtoſt du vieux mot Celtique & Bas-Breton, qui ſignifie *impudent*.

DEVERROUILLER. v. act. Ouvrir les verrouils d'une porte qu'on avoit fermée au verrouil, ou en oſter les verrouils tout à fait. *Ces enfans ont eu peur, & ſe ſont enfermez au verrouil, & puis ils ont eu du mal à deverrouiller la porte.*

DEVERS. Prepoſition relative au temps, ou au lieu dont on parle. *Devers la Touſſaints je vous payeray. Il a bien plu devers Paris. Il a retenu cet argent devers luy*, ou par *devers luy. La Cour a retenu cette inſtance par devers elle. Ce mot vient de verſus.* Nicod.

DEVERS, en termes d'Artiſans, ſignifie auſſi, Panché, qui eſt gauche. *Les Charpentiers piquent ou marquent du bois ſuivant ſon devers*, pour dire, ſuivant ſa pente ou gauchiſſement: & ils appellent du bois *deverſé*, celuy qui eſt gauche. Ils diſent auſſi, *deverſer* une piece de bois, pour dire, la pancher.

DEVESTIR. v. act. Oſter ſes veſtemens, ſe deſhabiller. *Il eſt allé deveſtir ſa robbe pour ſe mettre en habit court. Un Preſtre qui a celebré ſe va deveſtir à la Sacriſtie. Il ne faut ſe deveſtir tout à fait que quand on veut ſe coucher.*

DEVESTIR, ſe dit figurément en Pratique. *Dans un contract de donation ou de vente on dit qu'un donateur ou un vendeur s'eſt deſſaiſi & deſveſtu de la proprieté de ſes biens, d'un tel heritage, pour dire, qu'il les a cedez & abandonnez au donataire & à l'acquereur, qu'il l'en a ſaiſi & revestu & mis en poſſeſſion.*

DEVESTU, UË. part. & adj.

DEVIDER. v. act. Mettre du fil, ou de la ſoye, &c. en eſcheveau, ou en peloton, de peur qu'il ne ſe meſle.

On le dit figurément & baſſement de ceux qui parlent trop, & qui compoſent beaucoup d'hiſtoires ou de nouvelles en peu de temps. *Cet homme en devide beaucoup, mais il ne faut pas croire à tout ce qu'il dit. Ce mot vient de dividere.* Menage.

On dit au Manege, qu'un cheval *devide*, lors que maniant ſur les voltes, ſes eſpaules vont trop viſte, & que la croupe ne ſuit pas à proportion, enſorte qu'au lieu d'aller de deux piſtes, il n'en marque qu'une.

DEVIDEUR, EUSE. adj. Ouvrier qui devide des fils, des laines, des ſoyes, ſoit en eſcheveaux, ſoit en pelorons.

DEVIDOIR. ſ. m. Inſtrument qui tourne ſur un pivot avec des aiſles qu'on étend, ou qu'on reſſerre comme on veut, ſur leſquelles on met l'eſcheveau de fil qu'on veut devider. On l'a appellé en Latin *devolutorium*.

DEUIL. ſ. m. Douleur qu'on ſent dans le cœur pour quelque perte ou accident, ou la mort de quelque perſonne chere. *On a mené grand deuil par toute la France pour la mort de ce Prince, de ce Miniſtre; toute la Province étoit en deuil.* Menage tient que ce mot vient du Latin *dolium*, qui a été formé de *dolere*.

DEUIL, eſt auſſi l'habit que l'on porte pour marque de cette douleur ou triſteſſe. *Le grand deuil* ſe porte en France avec du drap noir ſans ornemens, des manteaux longs, du Sage de Hollande uni, & du grand creſpe; les veuves avec un bandeau & un grand voile de creſpe. *Le petit deuil* ſe porte avec ſerge ou creſpon, & des rubans bleus & blancs meſlez avec du noir. *Le Roy & les Cardinaux portent le deuil en violet.* En Caſtille à la mort des Princes on ſe veſtoit de ſerge blanche pour porter le *deuil*. On le fit pour la derniere fois en l'année 1498. à la mort du Prince Dom Jean fils unique du Roy Ferdinand & d'Iſabelle, comme dit Herrera. A la Chine on le porte avec des habits blancs. Il dure trois ans, & fait vaquer toutes ſortes de charges & de magiſtratures. En Turquie on le porte en bleu. Au Perou on le portoit de la couleur de gris de ſouris. Rabelais le fait porter en verd.

On appelle auſſi le *deuil*, la parenté qui aſſiſte à un enterrement, veſtuë de *deuil*. C'eſt toûjours celuy qui eſt le plus qualifié qui mene le *deuil*.

En Droit on appelle l'année de *deuil*, l'année de viduité, pendant laquelle ſi la veuve ſe remarie, elle perd les avantages que luy a fait ſon mary. *Les Princeſſes demeurent quarante jours enfermées pour témoigner leur deuil.*

On dit, *Donner le deuil*, chez les Grands, en parlant de l'habit qu'on donne aux Officiers & domeſtiques pour porter le *deuil* du Maiſtre, ou de l'argent qu'on leur donne pour ce ſujet. On appelle un *deuil de Cour*, une mode qui vient de s'habiller de *deuil* dans la ville, parce qu'on le porte à la Cour pour la mort de quelque grand Prince. Ainſi on a dit agreablement dans une Comedie:

Auſſi fier qu'un bourgeois qui porte un *deuil de Cour*.

On dit proverbialement, Le *deuil* ſur la foſſe, pour dire, Executer promptement & ſur le champ une partie de plaiſir, ou payer ce qu'on a perdu au jeu ou en autres ſemblables occaſions. On dit auſſi, qu'un homme porte le *deuil* de ſa Blanchiſſeuſe, quand il porte du linge ſale. On appelle auſſi un *deuil* joyeux, celuy qu'on porte d'une perſonne qu'on n'aimoit gueres, ou dont heritte beaucoup.

DEVIN. ſ. m. DEVINERESSE. ſ. f. Quelques-uns diſent *Devineur*. Celuy ou celle qui deſcouvre l'advenir, ou que l'on conſulte pour cet effet. On excommunie au Proſne tous les *Devins & Devineresſes*. Tous les Aſtrologues & *Devins* ſont des trompeurs & des charlatans. Les Anciens étoient fort infatuez de leurs *Devins*, Augures, Aruſpices, &c.

DEVIN, ſe dit auſſi d'un homme habile, qui par ſa prudence conjecture qu'une choſe doit arriver. *Celuy qui a predit que cette ſedition, cette guerre, cet accord ne dureroit pas, a été bon devin. Ce mot vient de divinus* Latin, dont les Anciens ont uſé en cette ſignification. Menage.

DEVIN, ſe dit auſſi de ceux qui deſcouvrent une choſe obſcure. *Il faut eſtre devin pour deſcouvrir le mot d'une énigme ſi cachée. Il faut eſtre devin pour entendre les écrits de tous les Chymiſtes. Il faut qu'il ſoit devin*, pour avoir deſcouvert que j'avois caché là mon argent.

DEVINER. v. act. Preſtire, pronoſtiquer ce qui doit arriver. *C'eſt un hafard, quand un Aſtrologue devine* le temps qu'il doit faire.

DEVINER, ſignifie auſſi, Deſcouvrir une choſe paſſée, mais obſcure & inconnuë. *Deviner une énigme.* Il a *deviné* ma penſée.

DEVINER, ſignifie quelquefois ſimplement, Penſer. Je vous laiſſe à *deviner* ce qu'il a pû dire en cette occaſion, pour dire, Je vous laiſſe à penſer. Je vous en ay aſſez dit, *devinez* le reſte de ſes ſentimens. Il faut qu'un Orateur laiſſe toûjours quelque choſe à *deviner* à l'auditeur. Son écriture eſt ſi meſchante, qu'il faut à tous coups *deviner.*

On dit auſſi, qu'un Commentateur *devine*, que c'eſt *deviner*, quand il explique un paſſage d'un Auteur obſcur à ſa fantaiſie, & à qui on peut donner pluſieurs autres ſens auſſi raiſonnables.

On dit en proverbe d'un homme qui n'eſt pas heureux en ſes conjectures, que ce n'eſt pas un grand *Devin*, qu'il *devine* les Feſtes quand elles ſont venuës; ou de celuy qui a expliqué une choſe claire, qu'il ne falloit point aller pour cela au *Devin.*

DEVINEUR, DEVINERESSE. C'eſt la même choſe que *Devin. Devin* eſt plus uſité au maſculin, & *Devineresſe* au feminin.

DEVIS. ſ. m. Propos familiers dont on s'entretient enſemble quand on cauſe, & quand on paſſe le temps. Une Epigramme de St. Gelais commence ainſi:

Une belle jeune eſpouſée
Se trouvant un jour en *devis*,
Avec une vieille ruſée, &c.

DEVIS. ſ. m. Terme de Maçonnerie, eſt une declaration en detail que donne un Maçon, un Charpentier, & autres Ouvriers qui travaillent à quelques conſtructions, qui contient la qualité, l'ordre & la diſpoſition de leur ouvrage, des materiaux qu'il y convient fournir, de leur prix, de leur quantité, & de tous les frais qu'il faut faire pour les mettre en eſtat; ſur quoy ils font leur marché avec le bourgeois qui les employe. Quand on eſtime les ouvrages, il faut voir s'ils ſont conformes au *devis* ſur lequel on a fait marché.

DEVISAGER. v. act. Bleſſer quelqu'un au viſage, enſorte qu'il en ſoit défiguré & gaſté. Une *ſalade* luy a crevé entre les mains, qui l'a tout *deviſagé.*

On le dit même des égratignures. Ce chat luy a donné quelques coups de griffe qui l'ont *deviſagé.* Si vous reprochez à une vieille ſon âge, elle taſchera de vous *deviſager.*

DEVISAGÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

DEVISE. ſ. f. Terme de Blaſon. Ce mot ſe dit en general des chiffres, des caracteres, des Rebus, des ſentences de peu de mots, & des proverbes, qui par figure ou par alluſion avec les noms des perſonnes, ou des familles, en font connoiſtre la nobleſſe ou les qualités. La *deviſe* en ce ſens eſt d'un uſage bien plus ancien que le Blaſon, & c'eſt d'elle que les Armoiries ont pris leur origine. Ainſi l'Aigle a été appellée la *deviſe* de l'Empire. Le S. P. Q. R. étoit la deviſe du peuple Romain, qui eſt encore aujourd'huy ce qui compoſe l'Eſcu de la ville de Rome. Les premieres *deviſes* ont été de ſimples lettres ſemées ſur les bords des cottes d'armes, ſur les houſſures & dans les bannieres. Ainſi le K a été la *deviſe* de nos Rois nommés Charles, depuis Charles V. juſqu'à Charles IX. Il y a eu auſſi des *deviſes* par Rebus, équivoques ou alluſions tant aux noms, qu'aux armes. Meſſieurs de Guiſe ont pris des A dans des O, pour ſignifier, *Chacun A ſon tour.* La maiſon de Seneçay, *In virtute & honore ſeneſcit.* Mortalis, *n'ſi le mort*, mortels. Ceux qui ont eu des tours dans leurs Armoiries, *Turris mea Deus*, &c. Il y en a eu d'autres énigmatiques ou à demi-mot, comme celle de la Toiſon d'or, *Autre n'auray*, pour dire, que Philippes le Bon qui inſtitua cet Ordre, renonçoit à toute autre femme qu'à Iſabelle de Portugal qu'il eſpouſoit alors. Les *deviſes* contiennent quelquefois des proverbes entiers & ſentences, comme celle de Cæſar Borgia, *Aut Cæſar, aut nihil.* On met les *deviſes* des Armes dans des rouleaux, ou liſtres tout autour des Armoiries, ou bien en cimier, & quelquefois aux coſtés & au deſſous, & celles des Ordres ſur leurs colliers.

DEVISE, en terme de Blaſon, ſe dit de la diviſion de quelques pieces honorables de l'Eſcu. Quand une faſce n'a que la troiſiéme partie de ſa largeur ordinaire, elle s'appelle *faſce en deviſe*, ou *deviſe* ſeulement; & il n'y en doit avoir qu'une en un Eſcu. On le dit auſſi du chef, lors qu'on le poſe en ſa partie baſſe, & qu'il n'a que le tiers de ſa largeur ordinaire; & alors on l'appelle *chef en ſecond surmonté* ou *chargé* de tant d'eſtoiles, de moliettes, ou autres meubles ſemblables. Ce mot de *deviſe* s'eſt dit, parce qu'elle ſervoit à *diviſer*, à ſeparer & à remarquer les gens & les partis; ce qui ſe faiſoit par les habits, les livrées, les eſcharpes, & enfin par les paroles ou ſentences particulieres que les Chevaliers prenoient pour ſe faire remarquer. On les a enſuite poſées ſur les Eſcus, d'où ſont venuës inſenſiblement les Armoiries. On diſoit en vieux François, Faire ſa *deviſe*, pour dire, Faire ſon teſtament ou la diviſion de ſes biens, comme on voit dans Villehardouin.

On a appellé auſſi autrefois *deviſe*, les robbes de deux couleurs, comme ſont celles des Maires & Eſchevins, & des Huiſſiers & Bedeaux des villes, des Parroiſſes & des Communautez de Marchands; & cela par la même raiſon qu'elles étoient diviſées en deux couleurs.

DEVISE, ſe prend maintenant en un ſens plus eſtroit, & ſignifie une embleme qui conſiſte en la repreſentation de quelque corps naturel, & en quelque mot qui l'applique en un ſens figuré à l'avantage de quelqu'un. Le tableau s'appelle le *corps*, & le mot l'*ame* de la *deviſe.* On met des *deviſes* ſur les monnoyes, ſur les jettons, ſur les Eſcus des Cavaliers, dans les ornements des arcs de triomphe, de feux d'artifice, & autres ſemblables. Les *deviſes* ſont des eſpeces d'images qui repreſentent les entrepriſes de guerre, d'amour, de plaiſir, d'eſtude, d'intrigue, de fortune, &c. Les François ſont les premiers qui ont fait des *deviſes*, & les Italiens les premiers qui en ont donné des régles. Les Peres Meneſtrier & le Moine Jeſuites ont écrit de l'art des *deviſes.*

DEVISER. v. n. Cauſer, s'entretenir enſemble de menus propos familierement, ou d'affaires de peu d'importance. Il ne ſe dit guere que des enfants & entretiens des femmes.

DEVOILEMENT. ſ. m. Action par laquelle on deſcouvre ce qui eſtoit caché ſous des voiles. Le *devoilement* des myſteres & des figures du Vieux Teſtament ne s'eſt fait qu'à l'arrivée du Meſſie.

DEVOILER. v. act. Oſter le voile, oſter le voile. Cette Religieuſe a été *devoilée* dans les formes par autorité de Juſtice, ou a annullé ſes vœux. Cette autre s'eſt *devoilée* par libertinage, a ſauté les murs du Couvent. On dit auſſi, que le ciel s'eſt *devoilé*, lors qu'il eſt devenu ſerain, que le vent en a chaſſé les nuës, qui le couvroient comme d'un voile.

DEVOILER, ſe dit figurément en Morale, pour dire, Mettre en évidence ce qu'on tenoit caché. On a *devoilé* tous les myſteres, toutes les intrigues de cette negociation.

DEVOILÉ, ÉE. part. & adj.

DEVOIR. ſ. m. Obligation qu'on a de dire ou de faire quelque choſe, ſoit qu'on y ſoit obligé par la loy, ſoit par ſoi même, ſoit par l'honneſteté.

. . . . . Et vous devez ſçavoir,
Que qui ſert bien ſon Roy, ne fait que ſon *devoir*,

dit Corneille dans le Cid. On eſt obligé de payer les droits

droits & *devoirs* ſeigneuriaux. Un honneſte homme s'acquitte bien de tous les *devoirs* de la vie civile. Les *devoirs* d'un Chrêtien ſont d'une grande étenduë. Quand on eſt teſte nuë devant ſon ſuperieur, on eſt dans ſon *devoir*. Ce Prince ſçait bien maintenir les peuples dans leur *devoir*, dans l'obeïſſance. Ce mot, ſelon Du Cange, vient de *deverium*, qu'on a dit dans la baſſe Latinité pour ſignifier la même choſe.

On appelle les *derniers devoirs*, les honneurs funebres, les honneurs & les ceremonies qu'on fait aux enterrements, aux pompes funebres des amis, des parents, ou des Princes. On dit auſſi, qu'un homme va rendre ſes *devoirs* à quelqu'un, pour dire, qu'il le va ſaluer, luy faire des compliments. On dit auſſi, Se mettre en *devoir*, pour dire, témoigner qu'on a volonté de faire quelque choſe, ſe mettre en poſture, en train de l'executer, tant en bien qu'en mal. Il ſe mit en *devoir* de le frapper, il leva la main ſur luy. Il ſe mit en *devoir* d'executer ſes ordres.

Les Caſuïſtes appellent *devoir conjugal*, celuy que les conjoints ſont obligez reciproquement de ſe rendre. Le *devoir* marital eſt de ſatisfaire à l'intention du mariage. Les Rabbins ont reduit en taxe le *devoir conjugal*, & ont pretendu qu'un payſan s'en acquittoit en donnant une nuit par ſemaine à ſa femme; le Voiturier & le Marchand une nuit par mois; le Matelot deux nuits par an; & qu'un homme de Loy acqueroit le droit d'eſtre deux & trois ans ſans voir ſa femme: & il n'y avoit point de mary qui fuſt taxé plus haut qu'à une fois la ſemaine. Solon ne les taxa qu'à trois nuits par mois. Charron s'eſt meſlé auſſi de faire de ces taxes.

Devoir de l'oiſeau, ſe dit en termes de Chaſſe, de la portion ou curée du gibier qui eſt deuë à l'oiſeau qui l'a pris.

DEVOIR. v. act. Eſtre obligé envers quelqu'un à payer, ou à faire quelque choſe, ſoit par contract ou promeſſe qu'on luy a faite, ſoit pour avoir accepté quelque don d'autruy à cette charge, ſoit par condamnation en Juſtice. Il faut payer ce qu'on *doit*, quand on s'y eſt obligé. Quand on accepte un teſtament, on *doit* payer tous les legs. Quand quelque jugement nous condamne, nous devons payer au pluſtoſt pour éviter les frais.

DEVOIR, ſe dit auſſi des obligations qui ſont nées de la loy, ou de l'honneſteté. On *doit* honneur & obeïſſance à ſes ſuperieurs par toutes les loix divines & humaines. Un vaſſal *doit* à ſon Seigneur la bouche & les mains. Deux perſonnes d'égale condition ne ſe *doivent* rien l'une à l'autre, ſi ce n'eſt par honneſteté.

DEVOIR, ſe dit auſſi des avantages que les uns peuvent avoir ſur les autres. En matiere de capacité les Romains n'en *doivent* rien aux Grecs, les Modernes n'en *doivent* rien aux Anciens. Cette femme reproche à ſa rivale, qu'elle a 30. ans, certes elle ne luy en *doit* gueres, elles ſont preſque d'âge égal. Cet homme *doit* la vie à ſon Medecin.

DEVOIR, ſe dit encore des choſes naturelles qui arriveront, ou qui pourront arriver. Nous *devons* tous mourir, c'eſt pourquoy nous *devons* bien vivre. Un homme qui a eu de grands emplois ou maniements, *doit* avoir apparemment de l'argent en bourſe. Les Religieux deſchauſſez *doivent* avoir bien froid.

On s'en ſert encore en ces phraſes. Vous *devez* ſçavoir, vous *devez* croire, pour dire, Sachez, croyez, &c. Il *doit* arriver ce mois-cy une éclypſe de Lune. Je *dois* aller demain aux champs. Mon correſpondant *doit* avoir receu ma lettre. Cet Ouvrier *doit* avoir bien de la beſogne, car il eſt habile.

On dit proverbialement, qu'un homme *doit* à Dieu & au monde, qu'il *doit* par deſſus la teſte, qu'il *doit* plus d'argent qu'il n'eſt gros, qu'il *doit* au tiers & au quart, pour dire, qu'il eſt noyé de dettes. On dit, Qui a terme ne *doit* rien, c'eſt à dire, qu'on ne luy peut rien demander alors; que qui *doit* a tort, pour dire, qu'il faut payer, ou eſtre condamné aux deſpens. On dit d'un homme qui fait groſſierement ſon devoir, qu'il ſemble que Dieu luy en *doive* de reſte. On ne fait pas tout ce qu'on *doit*. Choſe promiſe eſt *deuë*. Ce n'eſt pas tout que *devoir*, il faut payer. On dit auſſi d'un valet qui s'amuſe, qui eſt trop long-temps à faire un meſſage, qu'il n'y a point d'huis qui ne luy *doive* un denier. Qui nous *doit* nous demande.

DEU, UË. part. paſſ. & adj.

DEU. ſ. m. ſignifie la même choſe que le *devoir*, ſubſtantif. Les Magiſtrats doivent bien s'acquiter du *deu* de leur charge.

DEU, ſignifie auſſi, la choſe deuë. Il faut prendre quelque hypotheque ou nantiſſement pour la ſeureté de ſon *deu*. Ce creancier eſt des derniers, il perdra ſon *deu*.

DEUËMENT. adv. Terme du Palais. D'une maniere juſte & raiſonnable. Cette procedure a été bien & *deuëment* faite. Il a été bien *deuëment* atteint & convaincu. Il l'a payé bien & *deuëment*.

DEVOLE. ſ. f. Terme de jeu de cartes, qui ſe dit lors qu'aprés avoir entrepris de faire joüer, on ne leve pas une main. Il eſt oppoſé à *vole*, qui ſe dit quand on fait toutes les levées.

DEVOLU, UË. adj. Ce qui eſt acquis par un droit de devolution. Ce droit eſt *devolu* à la Couronne. Cette ſucceſſion eſt *devoluë* à un tel par la mort d'un ſubſtitué.

DEVOLU, ſe dit encore d'un droit acquis à un ſuperieur de conferer quelque Benefice, quand l'inferieur & Collateur ordinaire a negligé de le conferer, ou l'a conferé à une perſonne incapable. Quand un Patron a negligé de pourvoir à un Benefice dans les ſix mois, le droit eſt *devolu* à l'Evêque, de là au Primat, &c. Le Pape a conferé ce Benefice, parce que le droit lui eſtoit *devolu*.

On le dit auſſi des Juges. Ce procés eſt *devolu* par appel à la Cour ſur un defini de juſtice, ſur une ſentence inſoûtenable.

DEVOLUT. ſ. m. Proviſion du Pape d'un Benefice qu'on luy expoſe être vacant par nullité de titre, ou incapacité de la perſonne du Titulaire, qui le rend impetrable ſuivant les Canons. Tout *devolut* doit être executé dans l'année par la priſe de poſſeſſion, & l'inſtance pourſuivie dans les deux ans. Les *devoluts* ne s'obtiennent qu'en Cour de Rome. La clauſe, *aut alio quovis modo*, eſt une clauſe de *devolut*.

DEVOLUTAIRE. ſ. m. Celuy qui eſt pourveu d'un Benefice par devolut. Tout impetrant de devolut, ou *Devolutaire*, doit donner caution de 500. l. avant que d'être reçeu à plaider.

DEVOLUTION. ſ. f. Droit acquis par ſucceſſion de degré en degré. Le Roy a droit ſur pluſieurs villes de Brabant par droit de *devolution*. Le Pape a eu droit de conferer ce Benefice par *devolution*.

DEVORANT, ANTE. adj. Qui devore, qui conſume promptement. Il a un feu *devorant* dans les entrailles qui luy donne un continuel appetit.

On dit figurément d'un bon Chrêtien, qu'il a un zele *devorant*, un feu divin qui eſt *devorant*, pour dire, qu'il a un grand amour de Dieu.

DEVORATEUR. ſ. m. Qui devore. Cet homme eſt un *devorateur* de patrimoine. Les chicaneurs, les uſuriers ſont des *devorateurs* de gens. Le temps eſt le *devorateur* de ſes propres enfans.

DEVORER. v. act. Manger goulument, & ſans ſe donner le loiſir de maſcher. On dit proprement des lions, qu'ils *devorent*. Les crocodiles, les tiburons *devorent*, avalent les hommes tout entiers. Daniel fut jetté dans la foſſe aux lions pour eſtre *devoré*.

On le dit auſſi par extenſion des hommes. Ce convaleſcent a bon appetit, il ne mange pas, il *devore*.

Un

Un goinfre, un eſcornifleur *devorent*, mangent goulument.

DEVORER, ſe dit figurément en choſes morales. Quand cet amant regarde ſa maiſtreſſe, il la *devore* des yeux. Il a tant fait de careſſes à ſon ami, qu'il a failli à le *devorer*. On dit auſſi, qu'un homme a *devoré* tout ſon patrimoine, pour dire, qu'il a mangé ſon bien. Je ſens un feu qui me *devore*, pour dire, une paſſion violente. On dit auſſi, qu'un homme *devore* les Livres, quand il les lit promptement, & ſans faire reflexion ſur ce qu'ils contiennent. Cet homme attend la ſucceſſion de ſon oncle avec impatience, il la *devore* par advance.

DEVORER, ſe dit auſſi des choſes inanimées. Le feu, les flammes ont *devoré* tous ces beaux palais. Le temps *devore*, conſume tout.

DEVORÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

DEVOT, OTE. adj. & ſubſt. Qui ſe plaiſt à ſervir Dieu, ardent à le prier, & qui eſt aſſidu aux Egliſes. Les femmes ſont appellées par St. Auguſtin & par l'Egliſe, le ſexe *devot*. L'Introduction à la vie *devote* de St. François de Sales eſt un tres-bon Livre. On dit ironiquement, C'eſt un *devot*, un mangeur de Crucifix.

Il eſt de faux *devots*, comme il eſt de faux braves.
Moliere.

Ce mot s'eſt dit premierement des femmes & filles qui avoient fait vœu de chaſteté, *quaſi Deo vota*.

DEVOTEMENT. adv. D'une maniere devote. Un Prêtre doit dire fort *devotement* la Meſſe.

DEVOTIEUX, EUSE. adj. C'eſt la même choſe que *devot*.

DEVOTIEUSEMENT. adv. C'eſt la même choſe que *devotement*.

DEVOTION. ſ. f. Culte de Dieu avec ardeur & ſincerité. La vraye *devotion* eſt la premiere des vertus. Un tableau de *devotion* eſt une peinture de quelque choſe ſainte & pieuſe. La *Devotion* aiſée eſt un Livre du Reverend Pere le Moine Jeſuite. Cette femme eſt dans la haute *devotion*, dans la grande pieté. On dit d'un homme, que la *devotion* ne l'incommode gueres, pour dire, qu'il eſt libertin.

DEVOTION, ſe dit auſſi d'un culte ou ceremonie particuliere. Les bons Chrétiens ont une *devotion* particuliere à la Vierge. Il y a une *devotion* à un tel Saint, à une telle Egliſe un tel jour, une *devotion* au Calvaire, au Roſaire, au Scapulaire. Les Livres de *devotion* ſont les Livres ſpirituels. On fait tous les ans un Almanach de *devotion*, où ſont marquées toutes les Feſtes & les indulgences de chaque jour. Un pelerinage de *devotion*.

On dit au pluriel, Faire ſes *devotions*, pour dire, Communier, recevoir les Sacrements de la Penitence & de l'Euchariſtie.

DEVOTION, ſignifie auſſi un devouëment entier au ſervice de quelqu'un, une grande attache à ſes intereſts. Il gagnera ſon procés, la plus-part des Juges ſont à ſa *devotion*. Il faut craindre ceux qui ont toûjours des ſcelerats à leur *devotion*.

On dit en proverbe, L'offrande eſt à *devotion*, pour dire, qu'on donnera tant & ſi peu qu'on voudra. Il n'eſt telle *devotion* que de jeunes Preſtres, pour dire, qu'on fait les choſes avec un grand zele, quand on entre en quelque charge, en quelque profeſſion. On dit auſſi, qu'on attend quelqu'un en bonne *devotion*, pour dire, qu'on eſt diſpoſé à le bien recevoir, à ſe bien réjouir avec luy.

DEVOUEMENT. ſ. m. Action par laquelle on ſe devoüe, on ſe conſacre au ſervice de quelqu'un. Le *devouëment* de Decius a fait gagner la bataille aux Romains. La profeſſion monaſtique eſt un entier *devouëment* au ſervice de Dieu.

DEVOUER. v. neut. qui ne ſe dit qu'avec le pronom perſonnel. Se donner entierement à quelqu'un, ſoy & les ſiens. Cet homme eſt entierement *devoué* à un tel Prince. Les Courtiſans ſont *devoüez* à la faveur, ne font que ce qui eſt agreable au Roy & aux Miniſtres. Un bon Chrétien doit être entierement *devoüé* à Dieu. Les Religieux & les Religieuſes ſe *devouënt* à Dieu d'une maniere plus parfaite. Autrefois toutes les perſonnes d'une famille mariée ſe voüoient avec tout leur bien au ſervice d'un Couvent, & s'en rendoient ſerfs & eſclaves; & quand ils en paſſoient le contract, ils lioient à leur cou une corde des cloches, pour monſtrer qu'ils ne faudroient de ſe trouver à l'Egliſe au premier ſignal. Ce Docteur s'eſt *devoüé* tout à fait à l'eſtude. Ce mot vient de *devotare*. Menage.

DEVOÜER, ſe dit auſſi d'une ceremonie qui ſe faiſoit chez les Romains, quand un homme ſe ſacrifioit pour la patrie, comme fit Decius, qui aprés s'être *devoüé*, ſe jetta à corps perdu ſur les ennemis, où il fut tué.

DEVOÜÉ, ÉE. part. & adj.

DEUX. ſ. m. Nom du nombre qui ſuit l'unité, & qui eſt la premiere puiſſance qui commence les multiplications. Fendre en *deux*, c'eſt, Diviſer par la moitié. *Deux* freres jumeaux. Regarder entre *deux* yeux, pour dire, fixement. Une poire à *deux* teſtes. Les trois angles d'un triangle ſont égaux à *deux* droits. Cela eſt certain comme *deux* & *deux* ſont quatre. Ils ſont à *deux* de jeu, pour dire, Ils n'ont point d'avantage l'un ſur l'autre: phraſe tirée du jeu de paume, où on compte à *deux*, quand on a gagné un nombre égal de coups ou de jeux. On dit à la boule, Il porte les *deux*, pour dire, Il a *deux* coups à joüer; & d'un Cavalier qui s'enfuit, qu'il donne des *deux*, pour dire, des *deux* eſperons. On dit au Triquetrac, *Double deux*, quand on amene un doublet de *deux*. Aprés la virgule il faut mettre les *deux* points. Le *deux* ſe marque en chiffre Romain ainſi, II. & en chiffre Arabe ainſi, 2.

On dit proverbialement, Marcher *deux* à *deux*, comme Freres Mineurs. Cela eſt fait comme *deux* œufs. *Deux* chapons de rente, l'un gras, & l'autre maigre.

DEUXIÉME. adj. m. & f. numeral. Qui ſuit le premier, qui eſt au ſecond rang. Ceſar aimoit mieux être le premier en un village, que d'être le *deuxiéme* à Rome.

DEXTERITE'. ſ. f. Adreſſe à faire quelque ouvrage de la main. Il faut une merveilleuſe *dexterité* à enchaſſer des diamans, à faire les chaiſnes des montres.

Il ſe dit figurément des ouvrages de l'eſprit. Il faut traiter les queſtions politiques, les affaires d'Eſtat avec grande *dexterité*.

DEXTREMENT. adv. D'une maniere adroite. Il faut manier bien *dextrement* ces criſtaux, de peur de les caſſer.

DEXTRE. ſ. m. Terme de Theologie. Coſté droit. JESUS-CHRIST eſt aſſis à la *dextre* de Dieu ſon Pere. En termes de Blaſon il eſt adjectif, où l'on dit le coſté *dextre* & *ſeneſtre*, & non pas le droit & le gauche.

DEXTRIBORD. Terme de Marine. Le coſté droit du vaiſſeau. C'eſt la même choſe que *Stribord*.

DEXTROCHERE, ou *Deſtrochere*. ſ. m. Terme de Blaſon, qui ſe dit du bras droit qui eſt peint dans un Eſcu tantoſt tout nud, tantoſt habillé ou garni d'un manon, & quelquefois armé, ou tenant quelque meuble ou piece dont on ſe ſert dans les Armoiries. On met quelquefois le *dextrochere* en cimier. Ce mot vient de *dextrocherium* Latin, qui ſignifioit un bracelet qu'on portoit au poignet droit, & dont il eſt parlé dans les Actes du Martyre de Sainte Agnés & dans la vie de l'Empereur Maximin. Cet ornement étoit commun tant aux hommes qu'aux femmes, & s'eſt auſſi appellé *brachiale*, *torquis*, *armilla*. Du Cange.

DIA.

DIA. Terme populaire dont ſe ſervent les Chartiers pour faire avancer les chevaux par le droit chemin. Il eſt venu en uſage dans cette phraſe figurée & proverbiale : Il n'entend ni à *dia*, ni à *hurhaut*, pour dire, C'eſt un brutal qui n'entend point la raiſon, quelque party qu'on luy propoſe. Les Chartiers ſe ſervent de *dia* pour faire aller leurs chevaux à gauche, & de *hurhaut* pour les detourner à droite.

DIABETES. ſ. m. Terme de Medecine. C'eſt une maladie qui cauſe une ſoudaine éjection de l'urine involontairement & à l'inſtant qu'on a beu. Elle vient d'avoir mangé des choſes trop chaudes & diuretiques, ou par un travail immoderé, ou par une inflammation de foye, de poulmons, des reins, &c.

DIABETES, eſt auſſi un terme dont on ſe ſert dans les hydrauliques, qui ſe dit d'un ſyphon dont les deux branches ſont enfermées l'une dans l'autre, comme on voit dans le verre deſcrit par Heron, qui ſe vuide tout entier ſans être renverſé, dés que l'eau eſt arrivée à la hauteur de la branche interieure du ſyphon.

DIABLE. ſ. m. Mauvais Ange, un de ces Eſprits celeſtes qui ont été precipitez du Ciel pour avoir voulu s'égaler à Dieu. Le *Diable* eſt toûjours pris dans l'Ecriture pour l'ennemy de Dieu & de l'homme. JESUS-CHRIST fut tenté par le *Diable* dans le deſert. Le *Diable* tente les Saints pour avoir des compagnons de ſa miſere. Le *Diable* tenta Eve ſous la figure d'un ſerpent. Dieu donna pouvoir au *Diable* de tourmenter Job pour éprouver ſa patience. JESUS-CHRIST chaſſoit les *Diables* des corps des poſſedez.

Le peuple ſe ſert de ce mot en une infinité de phraſes, & ſur tout pour exaggerer les choſes ſoit en bien, ſoit en mal. Il eſt vaillant en *Diable*. C'eſt un *Diable* incarné, un Robert le *Diable*. Il fait le *Diable* à quatre, pour dire, Il le faut tenir à quatre. C'eſt un *Diable* d'homme, un *Diable* en procés, pour dire, un grand chicaneur. Il l'a battu en *Diable*, en *Diable* & demi, comme tous les *Diables*. On dit d'un homme, que c'eſt un bon *Diable*, pour dire, un bon vivant; un meſchant *Diable*, pour dire, un homme dangereux; un pauvre *Diable*, pour dire, un miſerable; ſçavant en *Diable*, pour dire, fort ſçavant. On dit d'un meſdiſant, qu'il dit le *Diable* d'un autre, pour dire, qu'il en dit tout le mal qu'on en peut dire.

DIABLE, ſe dit proverbialement en ces phraſes. Le *Diable* n'eſt pas toûjours à la porte d'un pauvre homme, pour dire, que la mauvaiſe fortune donne quelquefois du relaſche. Le *Diable* eſt aux vaches, pour dire, que tout eſt en trouble, en confuſion. On dit par imprecation, Le *Diable* s'en pende, le *Diable* vous emporte. Il n'eſt pas ſi *Diable* qu'il eſt noir, pour dire, Il eſt meilleur qu'on ne penſe. On dit, Tirer le *Diable* par la queuë, pour dire, Avoir de la peine à vivre. On dit, Il ne ſe faut pas donner au *Diable* pour faire cela, pour dire, qu'une choſe eſt facile. Quand on ne peut venir à bout d'une choſe, on dit que le *Diable* s'en meſle. Cela s'en eſt allé à tous les *Diables*, pour dire, On ne ſçait ce que cela eſt devenu. Le *Diable* pourroit mourir, que je n'heriterois pas de ſes cornes, pour dire, Perſonne ne me donne rien. On dit d'un meſchant homme, d'un chicaneur qui trouble le repos des autres, que quand il dort, le *Diable* le berce. On dit qu'un homme fait comme le valet du *Diable*, quand il fait plus qu'on ne luy commande.

On dit auſſi ironiquement à des hableurs, pour monſtrer qu'on ne croit rien de ce qu'ils diſent, Au *Diable* soit. Il y a apparence que cela vient d'une imprecation tronquée, & qu'on a voulu dire, Allez au *Diable*, au *Diable*, on a retranché le dernier & le premier mot, & on a mis un z. pour éviter la cacophonie, car le mot de *zot* n'eſt point de la langue, deſorte qu'il faut que ce ſoit une ortographe corrompuë.

On le dit auſſi par exclamation & imprecation. A quoy *Diable* penſiez-vous de faire ce mariage? A quel *Diable* en voulez-vous? On dit d'un meſchant homme, qu'il ne craint ni Dieu ni *Diable*.

DIABLEMENT. Adverbe qui ſert à augmenter la force d'une expreſſion. Cet ouvrage eſt *diablement* mauvais. Ce potage eſt *diablement* chaud. Cette femme eſt *diablement* laide.

DIABLERIE. ſ. f. Sortilége, artifice du Diable, choſe dont le Diable ſe meſle. Il n'y a point de *diablerie* à cela, la choſe eſt facile. La *diablerie* de Loudun ſe dit de pluſieurs poſſedez. Il y a quelque *diablerie* en cette affaire que tout le monde n'entend pas, pour dire, Il y a quelque choſe de ſecret qu'on ne peut penetrer.

DIABLESSE. ſ. f. Meſchante femme qui crie & tourmente toûjours ſon mary, ſes domeſtiques, ſes voiſins. C'eſt une *diableſſe* qui ne peut vivre en repos avec perſonne.

DIABLOTIN. Petit Diable.

DIABLETEAU, ſignifie la même choſe. Du grand chat Rodilardus que Panurge crut être un *Diableteau*. C'eſt un titre de Rabelais.

DIABOLIQUE. adj. m. & f. Qui tient du Diable. Un eſprit *diabolique*, une tentation *diabolique*. Les machines de guerre ſont des inventions *diaboliques*. Il faut renoncer à tout pact *diabolique*.

DIABOLIQUEMENT. adverb. Par une ſuggeſtion du Diable. Toutes les reſponſes des Oracles ſe ſont faites *diaboliquement*.

DIACARTAMI. ſ. m. Terme de Pharmacie. C'eſt un électuaire compoſé de turbit, de manne, de ſcamonée, d'hermodactes & autres purgatifs, auxquels on joint la moëlle ou ſemence de *carthame*, qui luy donne ſon nom. On en attribuë l'invention à Arnaud de Villeneuve qui floriſſoit en l'an 1520. On l'appelle ſouvent du nom de ſon inventeur.

DIACHYLON. ſ. m. Terme de Pharmacie, eſt un emplaſtre compoſé de ſucs viſqueux nommez en Grec *chyloi*, comme des mucilages de mauve, de lin, de ſenegré, &c. On l'appelle auſſi *blanc de meſué*.

DIACONAT. ſ. m. Le ſecond des Ordres Sacrez, qui met au rang des Diacres celuy qui n'étoit que Souſdiacre.

DIACONIE, eſt un nom qui eſt demeuré à des Chapelles & Oratoires qui étoient dans la ville de Rome, gouvernées par chaque Diacre en ſa region. C'étoient de certains Hoſpitaux où les veuves, les vieillards & les orfelins étoient nourris. Ses Gouverneurs s'appellerent *Cardinaux Diacres de la ville de Rome*. Ce nom s'eſtendit à quelques autres Benefices. Il y en a aujourd'huy quatorze, dont les noms ſont rapportez par Du Cange, qui ſont affectez aux Cardinaux Diacres.

DIACONISSE. ſ. f. Ce mot n'eſt plus en uſage, mais il l'a été du temps de la Primitive Egliſe. Il en eſt fait mention dans l'Epiſtre de St. Paul aux Romains. Il étoit affecté au miniſtere de quelques femmes devotes qui étoient conſacrées au ſervice de l'Egliſe, & qui rendoient aux femmes les ſervices que les Diacres ne pouvoient pas leur rendre honneſtement. Dans le Commentaire des Conciles de Chriſtianus Lupus il eſt dit qu'on les ordonnoit par l'impoſition des mains.

DIACRE. ſ. m. Miniſtre qui ſert à l'autel, & qui eſt promeu au ſecond des Ordres Sacrez. St. Eſtienne, St. Laurens avoient le titre de *Diacres*.

Les *Diacres* furent inſtituez ſept en nombre par les Apôtres; & ce nombre fut long-temps conſervé dans pluſieurs Egliſes. Sous le Pape Silveſtre il n'y en avoit

qu'un à Rome. Depuis on en fit ſept, & enſuite quatorze, & enfin dix-huit, qu'on a appellez *Cardinaux Diacres*, à la difference des autres. Leur charge étoit d'avoir ſoin des rentes de toute l'Egliſe, des aumoſnes des Fidelles, des neceſſitez des Eccleſiaſtiques, & même du Pape: ce qui dura juſqu'à Conſtantin. Les *Soudiacres* faiſoient la collecte, & les *Diacres* en étoient depoſitaires. L'*Archidiacre* étoit le premier des *Diacres*; & depuis qu'ils furent multipliez, il en demeura ſept à Rome qui avoient ſoin des rentes Papales, & de chanter l'Evangile devant le Pape. Ils furent diſtribuez en ſept regions, ſuivant les ſept regions de Rome, & ils chantoient l'Evangile devant le Pape, quand il venoit celebrer en une Egliſe de leur region. C'eſt pourquoy ils furent appellez *Diacres Cardinaux*, ou *principaux Diacres* de la premiere, ſeconde & troiſiéme region. Ce mot originairement ſignifie *Miniſtre*. Il étoit defendu autrefois aux *Diacres* de s'aſſeoir avec les Prêtres.

DIADEME. ſ. m. C'eſtoit autrefois un Bandeau Royal tiſſu de fil, de laine, ou de ſoye, qui eſtoit la marque de la Royauté, parce que les Rois s'en ceignoient le front. Il étoit d'ordinaire blanc & tout ſimple; mais quelquefois il étoit de broderie d'or, chargé de perles & de pierreries. Les Rois étoient fort jaloux de leur *diademe*, ils ne ſouffroient pas que perſonne portaſt un *diademe*, ni aucun bandeau. On entortilloit quelquefois le *diademe* autour des couronnes & des chapeaux de laurier, & on le portoit en diverſes parties du corps: car Phavonius témoigne que Pompée fut ſoupçonné d'aſpirer à la Tyrannie, à cauſe qu'il portoit une jarretiere blanche pour ſervir de ligature à un ulcere qu'il avoit à la jambe. Pline liv. 7. chap. 5. dit que Bacchus fut le premier inventeur des *diademes*. Athenée dit que les beuveurs s'en ſervoient pour ſe garentir des fumées du vin en ſe ſerrant la teſte, & que depuis on en a fait un ornement royal.

DIADEME, en termes de Blaſon, ſe dit auſſi des cintres ou cercles d'or qui ſervent à fermer les couronnes des Souverains, & à porter la fleur de lis double, ou le globe croiſé qui leur ſert de cimier. Les couronnes des Souverains different, en ce qu'elles ſont fermées d'un plus grand ou d'un plus petit nombre de *diademes*. Les Prelats portoient auſſi autrefois une eſpece de *diademe*, puis que Baronius eſcrit que St. Jacques Apoſtre portoit ſur le front une lame d'or pour marque de ſa dignité Epiſcopale. On nomme auſſi quelquefois en Blaſon *diademe*, ou *tortil*, le bandeau qui ceint les teſtes de More ſur les Eſcus.

DIADEMÉ, en termes de Blaſon, ſe dit d'une maniere de cercle qui ſe nomme proprement *diademe*, & qu'on voit quelquefois ſur les teſtes de l'aigle eſployée.

DIAGNOSTIC. adj. m. Terme de Medecine, qui ſe dit des ſignes & ſymptomes qui donnent l'indication & la connoiſſance aux Medecins de la nature & des cauſes des maladies. Il y a des ſignes prognoſtics, & d'autres *diagnoſtics*.

DIAGONALE. ſ. f. & adj. Terme de Geometrie. Ligne qui paſſe d'un angle à l'autre dans une figure de pluſieurs coſtez. La *diagonale* d'un quarré eſt incommenſurable avec un de ſes coſtez, Euclide liv. 10. Dans les autres polygones il faut qu'une ligne paſſe par leur centre, & d'un angle à l'autre, pour être *diagonale*. Ce mot s'applique auſſi aux corps ſolides. La *diagonale* d'un cube.

DIAGONALEMENT. adv. D'une maniere diagonale. Quand des lignes ſe couppent *diagonalement*, elles marquent le centre de la figure.

DIALECTE. ſ. m. Langage particulier d'une Province, corrompu de la Langue generale ou principale du Royaume. Les Grecs avoient pluſieurs ſortes de *Dialectes*, le *Dialecte* Ionique, Æolique, &c. Le Gaſcon, le Picard, ſont des *Dialectes* François. Le Boulonnois, le Bergamaſque, ſont des *Dialectes* Italiens.

DIALECTICIEN. ſ. m. Qui ſçait, ou qui enſeigne la Dialectique, qui raiſonne juſte & ſans ſoutir des principes, qui ſçait mettre les arguments en forme. On dit plus ordinairement *Logicien*.

DIALECTIQUE. ſ. f. Science de la Logique, ou l'art qui perfectionne le raiſonnement. Ariſtote eſt le plus excellent Auteur pour la *Dialectique*, celuy qui l'a le plus perfectionnée. Zenon d'Elée ou Eleates fut le premier qui trouva cette ſuite naturelle de principes & de conſequences dont il forma un art en forme de Dialogue, qui pour cet effet fut appellé *Dialectique*; & alors on ceſſa de traiter en vers la Philoſophie.

DIALECTIQUEMENT. adv. En Dialecticien. Il a prouvé ſon dire oratoirement, & non pas *dialectiquement*.

DIALOGUE. ſ. m. Entretien de deux ou de pluſieurs perſonnes, ſoit de vive voix, ſoit par eſcrit. Ils ont fait cent *dialogues* enſemble, & ils n'ont rien conclu. Une mere doit prendre garde à ces longs *dialogues* que les galants font avec leurs filles. Les Anciens ont eſcrit la plus-part de leurs Traitez en *Dialogues*. Les *Dialogues* des Bergers ſont frequens en Poëſie, & on les nomme *Eglogues*. Les *Dialogues* de Lucien, d'Eraſme, &c.

Les Organiſtes appellent auſſi *Dialogues*, les duo qu'ils jouent ſur les orgues.

DIALOGISER. v. neut. Faire des dialogues. Il ne ſe dit que dans l'Ecole.

DIALOGISME. ſ. m. Maniere ou eſpece de dialogue, qui ſe dit particulierement des diſcours faits par interrogations & reſponſes.

DIAMANT. ſ. m. Terme de Joüaillier. La plus dure, la plus brillante & la plus precieuſe de toutes les pierreries. Un *diamant* brut eſt celuy qui n'eſt point encore taillé. Trois choſes font eſtimer le *diamant*, ſon éclat ou ſon luſtre qu'on nomme ſon eau, ſon poids ou ſa grandeur, & ſa dureté. Sa couleur la plus parfaite c'eſt le blanc. Il faut qu'il ſoit eſpais, quarré, & haut de biſeau. Ses deffauts ſont d'être glacieux, ſourd, & remply de ſable rouge, ou de tirer ſur l'azur ou le jaune brun. Il a cela de particulier, que quand le Soleil donne deſſus, il jette autant de rayons qu'il a de faces, & tous de differentes couleurs, rouge, verte, jaune & bleuë. Le prix des *diamants* ſe ſuppute ſelon leur poids, qui eſt meſuré par des carats, dont chacun peſe quatre grains. La terre où viennent les *diamants* eſt ſablonneuſe. Il y a pluſieurs roches qui ont des veines d'environ un doit de large, d'où les mineurs avec des fers crochus tirent le ſable, parmy lequel ſe trouvent les diamants, quand on l'a bien lavé. La plus belle mine de *diamants* eſt à Raolconda dans les terres du Grand Mogol. La mine des *diamants* a été trouvée par haſard par un Berger, qui ayant donné du pied contre une pierre qui luy parut avoir quelque éclat, la vendit pour un peu de ris ſans la connoiſtre. Cette mine eſt à 108. milles de Maſulipatan. Il y a 30. mille hommes qui y travaillent, & deux fois autant qui y trafiquent. On en paye au Roy 100. mille pagodes de ferme, qui outre cela ſe reſerve tous les *diamants* qui paſſent dix carats. Il n'y a dans l'Orient que quatre mines & deux rivieres d'où l'on tire des *diamants*, & ce ſont les ſeuls lieux du monde où l'on en trouve. C'eſt dans les Royaumes de Golconda & de Viſapour où ſont ces mines, & non point chez le Grand Mogol. Ces rivieres ſont dans le Royaume de Bengala & dans l'Iſle de Borneo. Les plus belles pointes de *diamant* s'appellent *pointes vierges*, qui viennent dans la riviere de Gouël dans le Royaume de Bengala.

Le plus beau *diamant* qu'ait le Grand Mogol peſe 279. carats, & vaut cent millions ſept cens vingt-trois mille deux cens ſoixante-&-dix-huit livres 14. ſ. 9. d. & celuy du Grand Duc de Toſcane peſe 139. carats,

& vaut deux millions ſix cens huit mille trois cens trente-cinq livres, ſuivant la regle de la ſupputation de la valeur des *diamants* que rapporte Tavernier en ſes Voyages. Le *diamant* de Sanci tant vanté autrefois peſoit 100. carats, étoit de la groſſeur d'une amande, & taillé à facettes.

Il y a auſſi de faux *diamants*, comme ceux d'Alençon, qui croiſſent en un village nommé Herté à deux lieuës de la ville, dans un terroir ſablonneux & plein de roches, dont les pierres ſont fort dures & griſes, & le ſable fort luiſant. On en trouve de la groſſeur d'un œuf & plus; & il y en a de ſi nets & de ſi brillants, qu'ils ont trompé quelques Lapidaires. Il y en a auſſi de factices, comme ceux du Temple.

C'eſt une erreur populaire de croire que le *diamant* s'amolliſſe avec du ſang de bouc tout chaud, comme auſſi de croire, ainſi qu'ont fait les Anciens, qu'il reſiſte au marteau. Un Orfevre en caſſera tout autant qu'on en voudra payer. Mais il reſiſte au feu le plus violent. Louïs de Berquen eſt le premier qui a trouvé l'invention de les tailler & de les polir avec la poudre de *diamant* en l'an 1476. ſelon que l'a eſcrit Robert de Berquen ſon petit-fils. Il dit qu'auparavant on les portoit bruts. La pointe du *diamant* couppe le verre. La poudre de *diamant* eſt un poiſon, parce qu'elle perce les boyaux. Les Orfevres font des croix, des roſes, des chaiſnes, des boutons de *diamants*, &c. Les *diamants* ne brillent point, à moins d'eſtre taillez à facettes, & d'eſtre garnis d'une lame qui puiſſe reflechir une lumiere. Voyez Rohault. Quelques-uns pretendent que ce mot eſt venu par corruption d'*adamas*, nom que les Grecs ont donné au *diamant*, & qui ſignifie *indomtable*, parce qu'ils croyoient alors qu'il reſiſtoit au fer & au feu.

On dit proverbialement, quand on veut promettre une grande recompenſe à quelqu'un, qu'on luy donnera une poignée de *diamants*.

DIAMANTAIRE. ſ. m. Lapidaire ou Ouvrier qui ſe connoiſt en diamants, & qui en fait trafic. Il faut bien de l'experience pour être excellent *Diamantaire*. On dit que le Grand Mogol d'aujourd'huy eſt le plus excellent *Diamantaire* qui ſoit ſur la terre, celuy qui ſe connoiſt le mieux en diamants.

DIAMETRE. ſ. m. Terme de Geometrie. Ligne qui paſſe par le centre d'un cercle, & qui aboutit à la circonference. On le dit auſſi des lignes qui paſſent par le centre des autres figures curvilignes, quand elles les diviſent en deux parties égales. Les ellypſes ont un grand & un petit *diametre*. La moitié de cette ligne s'appelle *demi-diametre*, *rayon* ou *ſinus total*.

On le dit auſſi des ſpheres & globes; & alors les extremitez s'appellent *poles*, ſur leſquels le globe eſt mobile. On l'appelle auſſi *ligne diametrale*, ou *dimetiente*, ou *axe*: ce qui ſe dit auſſi des cones & des cylindres.

DIAMETRALEMENT. adv. En maniere de diametre. Il faut couper ce plan, ce globe *diametralement*. Le zenit & le nadir ſont oppoſez *diametralement*. Nos Antipodes nous ſont *diametralement* oppoſez.

On s'en ſert auſſi au figuré, en parlant de choſes contraires, ou fort differentes. Ce ſont deux parties, deux intereſts *diametralement* oppoſez. Le vice & la vertu ſont *diametralement* oppoſez.

DIANE. ſ. f. Terme de Guerre, qui ſe dit d'une certaine maniere de battre la caiſſe au point du jour pour reveiller les ſoldats. Ce mot vient de l'Eſpagnol *diana*, qui a été fait de *dia*, ou de *dies*, parce que c'eſt un ſon de tambour qu'on fait dés le matin.

DIANTRE. ſ. f. Terme populaire dont ſe ſervent ceux qui ſont ſcrupule de nommer le Diable. Allez au *diantre*. Au *diantre* ſoit l'engeance. Je voudrois que cela fuſt au *diantre*, pour dire, au Diable. On dit auſſi abſolument *diantre*, par maniere d'exclamation. *Diantre* que dites-vous là?

DIAPALMA. ſ. m. Eſpece d'onguent dont ſe ſervent les Chirurgiens à faire de grandes emplaſtres, ou celles qui couvrent les autres. *Voyez Emplaſtre*.

DIAPASON. ſ. m. Terme de Muſique. C'eſt un intervalle de Muſique dont la plus part des Auteurs qui ont eſcrit de la theorie de la Muſique ſe ſont ſervis pour expliquer l'octave des Grecs, auſſi-bien que du *diapente*, *diateſſaron*, *hexacorde* & *tetracorde*, pour dire, les quintes, quartes, tierces & ſixiémes.

Le *diapaſon* a ſon intervalle du ſon grave à l'aigu en proportion double. Il contient ſept intervalles, dont il y a trois tons majeurs, deux mineurs, & deux demi-tons majeurs. Quelques-uns croyent que c'eſt la plus parfaite conſonance.

DIAPASON, chez les Artiſans & Facteurs d'inſtruments, ſignifie une regle & meſure qu'ils ont pour marquer & couppper les tuyaux de leurs orgues, & pour percer les trous de leurs fluſtes & hautbois en la juſte proportion qu'il faut pour faire des tons, des demi-tons, & les conſonances juſtes.

Quand un quarré eſt diviſé en huit parallellogrames égaux, la ſection qui ſera faite de ces parallellogrames par une diagonale, marquera tous les intervalles uſitez en la Muſique, & c'eſt ſur ce principe qu'eſt fondé ce modele des Ouvriers qu'ils appellent *diapaſon*.

Il y a auſſi un *diapaſon* des trompettes, qui ſert de meſure pour les differentes grandeurs qu'elles doivent avoir pour faire les quatre parties de la Muſique. Il y en a de même pour les ſaquebutes & ſerpents, qui monſtrent combien il les faut allonger ou accourcir pour deſcendre ou pour monter d'un ton ou d'un intervalle. Enfin le *diapaſon* ſe dit de ce qui fait & qui marque la juſteſſe des tons. On oppoſe le *diapaſon* temperé au *diapaſon* parfait.

Les Fondeurs appellent auſſi *diapaſon*, leur eſchelle campanaire, qui leur ſert à connoiſtre la grandeur, l'eſpaiſſeur & le poids de leurs cloches, qu'ils appellent autrement *regle*, *baſton* ou *brochette*.

DIAPENTE'. ſ. m. eſt un intervalle de Muſique qui eſt la ſeconde des conſonances, & qui avec le diateſſaron compoſe une octave. Dans la pratique on l'appelle *la quinte*. Voyez *Quinte*.

DIAPHANE. adj. m. & f. Tranſparent, qui donne paſſage à la lumiere. Les corps *diaphanes* ſont l'air, l'eau, le verre, le talc, la corne, la porcelaine fine, &c.

DIAPHANEITE'. ſ. f. Terme dogmatique. Tranſparence. La *diaphaneïté* des corps ne provient que de la ſituation de leurs pores en ligne droite, enſorte qu'il n'y a aucun corps qui empeſche le paſſage de la lumiere. C'eſt par cette raiſon qu'on demonſtre que la malleation du verre eſt impoſſible; car ſi-toſt qu'il ſera malleable & ductile, ſes pores ne ſeront plus faits vis à vis, & par conſequent il perdra ſa *diaphaneïté*, ou tranſparence, c'eſt à dire, la principale qualité de verre.

DIAPHOENICUM. ſ. m. Terme de Pharmacie, eſt une eſpece d'électuaire, ainſi nommé, à cauſe des dattes qui luy ſervent de baſe.

DIAPHORETIQUE. adj. m. & f. Terme de Medecine, qui ſe dit de la faculté purgative d'un medicament qui fait ſortir les mauvaiſes humeurs par les pores de la peau. L'antimoine a une vertu *diaphoretique*.

DIAPHRAGME. ſ. m. Terme de Medecine. Membrane ou muſcle nerveux qui ſepare la poitrine d'avec le bas ventre, & qui eſt comme une eſpece de plancher qui eſt entre les parties vitales & les naturelles, & entre les deux eſtages du tronc du corps. La figure de ce muſcle eſt ronde, repreſentant parfaitement la figure d'un poiſſon qu'on appelle une *raye*. Tout ſon corps eſt compoſé de deux cercles, dont l'un eſt membraneux, & l'autre charneux, de deux veines, de deux arteres qui s'appellent *phreniques*, & de deux nerfs. La membrane qui le couvre par deſſus s'appelle la *pleure*, & celle

celle qui eſt par deſſous le *peritoine*. Sa ſituation eſt oblique, parce qu'il va de l'os de la poitrine par les extremitez des coſtes à la region des lombes. Il eſt percé en deux endroits pour faire paſſage à l'eſtomac & à la veine cave montante. Ce muſcle eſt mi-parti & fait deux actions, l'une pour l'aſpiration, & l'autre pour l'expiration. Il ſe laſche dans l'aſpiration, & ſe bande dans l'expiration. On le trouve toûjours bandé dans un animal mort. Ceux à qui on traverſe le *diaphragme* d'un coup d'eſpée, meurent en riant. C'eſt Platon, au rapport de Galien, qui le premier l'a nommé *diaphragme*, du verbe *diaphrattein*, qui ſignifie *ſeparer* ou *eſtre entre-deux*. Auparavant on l'appelloit *phrenes*, qui ſignifie *entendement*, parce que dés que ce muſcle eſt ſurpris d'inflammation, l'homme tombe auſſi-toſt en freneſie. Les Latins l'appellent *ſeptum*, comme qui diroit *cloiſon*. On appelle auſſi *diaphragme*, le cartilage qui eſt au milieu du nez qui ſepare les deux narines. Mr. Hook a ſouſtenu qu'on pouvoit entretenir un animal en vie ſans thorax & ſans *diaphragme*, en luy faiſant entrer de l'air dans les poulmons par le moyen d'un ſoufflet, dont il dit qu'il a fait l'experience. Gaſpard Bartholin a fait un Traité de la ſtructure du *diaphragme*.

DIAPHRAGME, en termes d'Optique, ſe dit de ces eſpeces de planchers qui traverſent les tuyaux des grandes lunettes, & qui ſont percez par le milieu. En general les Sçavants ſe ſervent de ce terme pour expliquer une cloiſon ou ſeparation entre deux parties.

DIAPHRAGMATIQUE. adj. C'eſt le nom qu'on donne à la premiere veine qui ſort du tronc aſcendant de la veine cave, qui paſſe par le corps du diaphragme, & jette ſes rameaux au pericarde & au mediaſtin. On l'appelle auſſi *phrenique*.

DIAPRE', ÉE. adj. Qui eſt varié de pluſieurs couleurs. Il y a apparence que ce mot s'eſt dit figurément des diverſes fleurs qui ornent les prez, qui ſont de cent couleurs differentes. Il n'eſt plus gueres en uſage, ſi ce n'eſt en termes de Blaſon, où l'on appelle *diapré*, tout ce qui eſt brodé, figuré & tracé à fantaiſie, comme un compartiment de fleurs, ſoit ſur le champ de l'Eſcu, ſoit ſur une de ſes pieces honorables. Ce mot, ſelon Du Cange, vient du Latin *diaſprum*, qui étoit une eſpece d'eſtoffe precieuſe & de broderie dont le nom s'eſt étendu à tout ce qui étoit diverſifié de couleurs, & jaſpé.

DIAPRUNUM. ſ. m. Terme de Pharmacie, eſt un électuaire qui reçoit des prunes pour ſa baſe.

DIARRHE'E. ſ. f. Terme de Medecine. Cours de ventre, maladie qui cauſe le devoyement. Ce mot en general ſe prend pour toute ſorte de flux de ventre; mais proprement c'eſt celuy où les humeurs pures ou meſlangées s'écoulent ſans grand ſentiment de douleur.

DIARTHROSE. ſ. f. Terme d'Anatomie. C'eſt l'articulation qui ſe fait dans la jointure, aſſemblage ou ſtructure des os, lors qu'elle eſt un peu relâchée, afin de donner du jeu & de l'aiſance au mouvement. Elle eſt oppoſée à *ſynarthroſe*, qui ſe dit quand il n'y a aucun eſpace dans la jointure. La *diarthroſe* a trois eſpeces. Quand la teſte de l'os eſt longuette, & la cavité qui le reçoit fort creuſe, on l'appelle *enarthroſe* ou *emboëture*, comme celle de la cuiſſe avec la hanche. Quand ces os qui ſe joignent ont la teſte platte, on l'appelle *arthrodie*, comme celle de la jointure de la mâchoire avec l'os des temples. Quand deux os ſe reçoivent reciproquement, & ſont mobiles l'un dans l'autre, comme des gonds dans les pentures ou vertevelles, on l'appelle *gynglyme*, comme eſt la jointure du coude & celle des vertebres.

DIASTOLE. ſ. f. Terme d'Anatomie, qui ſe dit d'un mouvement qui ſe fait dans le corps des animaux, par lequel les parties ſe dilatent ou ſe reſſerrent; ce qui eſt neceſſaire pour leur reſpiration & conſervation. La *diaſtole* eſt ce qui fait la dilatation; & la *ſyſtole*, la compreſſion ou contraction des mêmes parties. La ſource de ce mouvement eſt principalement dans le cœur, dont les ventricules ſe reſſerrent & ſe dilatent pour y recevoir & en faire ſortir le ſang, qui circule & paſſe des veines dans les arteres. Ce mouvement ſe communique aux arteres, & cauſe le battement du pouls. Le poulmon & le thorax ont auſſi leur *ſyſtole* & *diaſtole*. Pluſieurs attribuent auſſi au cerveau la *ſyſtole* & *diaſtole*.

DIATESSARON. ſ. m. Terme de Muſique. C'eſt un intervalle compoſé d'un ton majeur, d'un ton mineur, & d'un demi-ton majeur. Sa proportion eſt de trois à quatre. Ce mot n'eſt uſité que dans la theorie de la Muſique. Dans la pratique on dit la *quarte*.

DIATONIQUE. adj. m. & f. eſt une épithete qu'on donne à la Muſique ordinaire, qui procede par des tons differents, ſoit en montant, ſoit en deſcendant. La Muſique ſe diviſe par les Auteurs en *diatonique*, *chromatique*, & *enharmonique*. La Muſique *diatonique* ne contient que les deux tons majeur & mineur, & le demi-ton majeur.

DIATRAGAGANT. ſ. m. Terme de Pharmacie. C'eſt un électuaire qui reçoit de la gomme *tragagant* pour ſa baſe, des penides, des ſemences de citrouille, du camphre, &c.

D I C.

DICTAME. ſubſt. maſc. Herbe qui croiſt en l'Iſle de Crete, qui a la vertu de guerir les playes, qui fait tomber les fleſches qui ſont dans le corps. C'eſt une plante qui a quantité de tiges entaſſées & couvertes d'un cotton fort blanc & touffu, de même que ſes feuilles, qui ſont rondes & eſpaiſſes. Ses fleurs ſont purpurines, & ſemblables aux violettes, mais d'un violet plus clair. Elles paroiſſent dans le ſommet des tiges. Sa ſemence ſe trouve dans le calice de la fleur, lors qu'elle eſt paſſée.

Le *dictame blanc*, eſt une plante fameuſe, qui a des feuilles comme le freſne; & pour cela les Modernes l'appellent *petit freſne*. Elle jette des fleurs belles & tres-odorantes qui tirent du blanc au vermeil; comme les fleurs de citron, & ſont agreables par leur odeur, & reſſemblent à celles de la manne. Elles s'étendent en cinq gouſſes, qui ont la peau raboteuſe, dans leſquelles eſt la graine. Sa racine eſt blanche, & ſent le bouquin, & eſt quelquefois branchuë & eſparpillée, & charneuſe, ayant au dedans un petit nerf, & eſt d'un gouſt amer. Elle tuë la vermine du ventre, & eſt un contrepoiſon contre toutes ſortes de venins & la peſte. Matthiole.

Le *dictame* ne croiſt qu'en un petit coin de l'Iſle de Candie, avec lequel le *dictame* commun qu'on voit icy n'a aucun rapport. Il y a un *dictame* baſtard, qui a la feuille plus petite; & un *dictame ſauvage*, qui eſt une eſpece de pouliot de montagne qui ne porte ni fleurs ni fruit. Il y en a un autre dont les feuilles ſont ſemblables au ſiſymbrium, & ſes fleurs à l'origan.

Le *dictame* de Virginie eſt une eſpece de pouliot ſauvage, qui a des feuilles ſemblables au pouliot commun. Il a de petites touffes bleuës aux endroits où les branches ſe joignent à la tige: & quoy que ces feuilles ſoient d'une couleur rouge tirant ſur le verd, l'eau qu'on en diſtille eſt d'un beau jaune, & reſſemble au brandevin. Ces feuilles écachées & miſes ſur la langue paroiſſent fort chaudes & fort picquantes, & elles tuent les ſerpents à ſonnettes, qui ſont fort communs & dangereux en ce pays-là, quand on leur en preſente des feuilles écachées au bout d'un baſton fendu.

DICTATEUR. ſ. m. Magiſtrat Romain que la République creoit en des temps difficiles pour commander pendant ſix mois ſouverainement.

DICTATURE. ſ. f. Employ, dignité de Dictateur.

DICTER. v. act. *Faire* écrire ſous ſoy quelque diſcours. Un Profeſſeur *dicte* ſa leçon de Philoſophie avant que de l'expliquer. Un teſtament eſt nul, s'il n'eſt *dicté* & nommé par un Teſtateur, leu & releu par le Notaire, & s'il n'en eſt fait mention dans l'acte. Cette lettre eſt bien *dictée*, pour dire, eſt bien écrite, bien compoſée.

DICTER, ſe dit figurément des mouvements de l'ame qui nous pouſſent à faire quelque choſe. Le bon ſens nous *dicte* qu'il ne faut pas faire du mal à autruy, de peur qu'il ne nous en arrive. Le reſpect & l'obeïſſance envers les peres & les meres nous ont été *dictez* par la nature.

DICTÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

DICTÉE. ſ. f. C'eſt ainſi que les écoliers appellent une leçon que leurs Maiſtres leur font écrire ſous eux. Il eſt venu en claſſe aprés la *dictée*. Il a laiſſé en blanc dans ſes cahiers de la place pour deux *dictées*.

DICTION. ſ. f. Mot d'une Langue. Cette *diction* n'eſt pas Françoiſe, eſt barbare.

DICTION, ſe dit auſſi de la phraſe & du ſtile. Cet Auteur a la *diction* pure, élegante, expreſſive.

DICTIONAIRE. ſ. m. Recueil fait en maniere de catalogue de tous les mots d'une Langue, ou d'une ou pluſieurs ſciences. *Dictionaire* Latin, Grec, Hebreu, Italien, Eſpagnol, Alleman. *Dictionaire* Hiſtorique & Geographique. *Dictionaire* de Chymie, de Medecine, des Arts. Un *Dictionaire* de rimes. Les *Dictionaires* anciens ſont pour le Latin, celuy qui a été appellé *Papias*, qui a été fait par Salomon Abbé de Saint Gal, Evêque de Conſtance qui vivoit dés l'an 1409. Il en a été fait un autre en l'an 1499. appellé *Gemma Vocabulorum*, & un autre en 1502. appellé *Gemma Gemmarum*; un autre par Denis Neſtor Cordelier. Mais le plus fameux a été celuy d'Ambroiſe Calepin Hermite de St. Auguſtin de Bergame, & fils des Comtes de Calepio. Conrard Geſner dit l'avoir augmenté de quatre mille mots. Paul Manuce l'a auſſi augmenté, & enfin Jean Paſſerat. Cependant Matthias Martinius a fait deux Volumes de ſes omiſſions. Il y a auſſi un fameux *Dictionaire* Latin de Crispinus en deux gros Volumes, ſans compter pluſieurs autres qui ſont de moindre conſideration. En Grec on a ceux de Henry Eſtienne & de Scapula; en Eſpagnol celuy de Covarruvias: en Italien celuy de l'Academie della Cruſca; en François ceux de Nicod & du Pere Monet; & on entend avec impatience celuy de l'Academie Françoiſe. On a imprimé un *Dictionaire* de la Langue Malaye, qui eſt une Langue morte, fameuſe dans toutes les Indes Orientales, où elle tient lieu de Latin. Il y a un *Dictionaire* Karaibe-François du Pere Raymond Breton Dominicain, qui eſt le langage du pays des Antilles. Junius a fait imprimer un *Dictionaire* ou Alphabet Gothique, Runique, Anglo-Saxonique, où il compare enſemble les Langues Septentrionales. Il y a auſſi des *Dictionaires* Hiſtoriques & Geographiques, comme celuy de Charles Eſtienne qui a été traduit & augmenté par Moreri. Il y en a un de Hoffmannus imprimé à Baſle en 1677. en deux Volumes.

DICTON. ſ. m. C'eſt un proverbe ou une ſentence commune, & qui eſt en la bouche de tout le monde.

DICTON, eſt auſſi un mot notable ou de grand ſens, qu'on met en des tableaux ou des inſcriptions, qui tiennent lieu d'emblemes ou de deviſes. Pour cette feſte on avoit pluſieurs peintures accompagnées de quantité de beaux *dictons*.

DICTON, eſt auſſi une raillerie ou mot plaiſant & picquant qu'on donne à quelqu'un. Ce Satyrique ne laiſſe paſſer perſonne qui n'ait ſon *dicton*. Ce mot en Bas-Breton ſignifie *proverbe*.

DICTUM. ſ. m. La partie de la ſentence ou de l'arreſt où le Juge parle, qu'on nomme autrement *le diſpoſitif*. On l'appelloit autrefois *le bref*. On a mis le *dictum* de la ſentence au Greffe, il n'y a plus qu'à faire ſignifier des qualitez. Les Juges ne ſignent & ne mettent au Greffe que le *dictum* de leurs jugements, les Greffiers dreſſent le veu ſur les pieces du procés.

D I D.

DIDACTIQUE. adject. Terme de College. Ce qui ſert à enſeigner, à expliquer la nature des choſes. Il y a bien des mots qui n'ont d'uſage que dans le *didactique* & le dogmatique.

DIDEAU. ſ. m. Terme de Peſche. C'eſt un grand filet qui ſert à barrer les rivieres pour arreſter tout ce qui paſſe. Au pont de St. Cloud il y a un grand *dideau* ſuſpendu par des potences & des poulies, qu'on tend & qu'on laſche dans certaines occaſions.

D I E.

DIESE. ſubſt. fem. Terme de Muſique. C'eſt la diviſion d'un ton au deſſous d'un demi-ton, ou un intervalle compoſé d'un demi-ton mineur ou imparfait. On l'appelle auſſi *feinte*, & on la marque avec une croix de St. André ou ſautoir. La *dieſe* enharmonique eſt la difference du demi-ton majeur & du mineur. Ce mot vient du Grec *diaireſis*, qui ſignifie *diviſion*. Quand on place des demi-tons à l'endroit où il y devroit avoir ordinairement des tons, c'eſt ce qu'on appelle *dieſe* ou *feinte*; & de même quand on met un ton où il n'y devroit avoir qu'un demi-ton.

Les Imprimeurs appellent auſſi *dieſe*, ou *dieſis*, les doubles croix jointes enſemble, qui ſont les marques de la *dieſe* de la Muſique.

DIETTE. ſ. f. Regime de vivre, abſtinence qui ſe fait en conſideration de ſa ſanté. La *diette* eſt un ſouverain remede à tous les maux qui viennent de replection. Quand on condamne un homme à la *diette*, on le ſoupçonne de quelque mal honteux. En ce ſens ce mot vient du Grec *diaita*, qui ſignifie pareillement *regime de vivre*.

DIETTE, eſt auſſi une Aſſemblée des Eſtats ou Cercles de l'Empire, ou de la Pologne, pour deliberer des affaires publiques. La *Diette* a été convoquée à un tel jour & en un tel lieu. Les *Diettes* de l'Empire ſe tiennent ordinairement à Ratisbonne. *Diette* en ce ſens vient du mot *dieta*, qui a ſignifié premierement une ſale où on fait des feſtins, & enſuite une Aſſemblée d'Eſtats, parce que les Allemans tenoient la plus-part de leurs conſeils à table. Menage.

DIETTE, en Chancelerie Romaine, ſignifie le chemin qu'on peut faire en un jour, c'eſt à dire, dix lieues. Les Benefices ſont reputez vacquans in *Curiâ*, tant qu'on eſt dans une *diette* de Rome.

DIEU. ſ. m. Il ne peut avoir de vraye definition, à cauſe que c'eſt un Eſtre infini & incomprehenſible. Les hommes le conſiderent comme la premiere Cauſe, le premier Eſtre qui eſt de tout temps, qui a tout créé, & qui ſubſiſte de luy-même. L'Eſcriture le definit ainſi, *Ego ſum qui ſum, Alpha & Omega*, le commencement & la fin de toutes choſes. La crainte de *Dieu* eſt le commencement de la ſageſſe. Toute la ſageſſe du monde n'eſt que folie devant *Dieu*. Les Chrêtiens adorent un *Dieu* en trois perſonnes, *Dieu* le Pere, *Dieu* le Fils, *Dieu* le St. Eſprit, & ſes trois ne ſont qu'un ſeul *Dieu*. Voilà un homme qui eſt tout en *Dieu*, qui eſt fort devot. Il faut mettre toute ſon eſperance en *Dieu*. Le nom de *Dieu* eſt appellé des Grecs *tetragrammaton*, ou compoſé de quatre lettres, comme il eſt preſque chez toutes les nations, ainſi qu'ont remarqué les curieux:

rieux : en Hebreu *Jehova*, en Grec *Theos*, en Latin *Deus*, en Eſpagnol *Dios*, en Italien *Idio*, en François *Dieu*, en vieux Gaulois *Diex*, en ancien Alleman *Diet*, en Sclavon *Bach*, en Arabe *Alla*. Ceux de Pannonie l'appellent *Iſtu*, les Polaques *Bung*, les Egyptiens *Teuu*, les Perſiens *Sire*, les Mages *Orſi*, en Langue Malaye *Dios*. L'Eſcriture a donné pluſieurs noms à *Dieu*, le *Dieu* d'Abraham, & d'Iſaac, le *Dieu* des Armées, le *Dieu* des Batailles, le *Dieu* Vivant. Les Hebreux dans leurs ſerments diſoient, Vive *Dieu*.

DIEU, ſe dit abuſivement des puiſſances & des perſonnes heureuſes. Les Rois ſont des *Dieux* ſur terre. Les Grands, les Princes ſont les petits *Dieux*. JESUS-CHRIST a dit, Vous eſtes des *Dieux*, des enfants du Très-Haut. Les eſleus, les gens de bien ſont appellez les enfants de *Dieu*.

On s'en ſert auſſi figurément pour parler des choſes qu'on aime paſſionnément. Une mere n'a qu'un fils, elle en fait ſon *Dieu*. Un avare fait ſon *Dieu* de ſon argent. Un goulu n'a point d'autre *Dieu* que ſon ventre. Un amant dit que les yeux de ſa maiſtreiſe ſont ſes *Dieux*.

Il y a une infinité de façons de parler communes ſur ce mot. On dit en actions de graces, Graces à *Dieu*, *Dieu* mercy, *Dieu* mercy à vous, *Dieu* mercy les ſoins que j'y ay pris, *Dieu* mercy mon argent que j'ay fourni. On le dit auſſi à contreſens. *Dieu* mercy les gens de guerre, je n'ay plus de bien. Cet homme vit ſelon *Dieu*. Cela eſt ſelon *Dieu* & raiſon.

En matiere de ſouhait, *Dieu* le veuille, Pleuſt à *Dieu*, A *Dieu* ne plaiſe, *Dieu* n'en garde, *Dieu* vous aſſiſte, *Dieu* vous beniſſe, *Dieu* vous garde de mal, *Dieu* vous veuille bien ouïr, *Dieu* vous le rende, *Dieu* vous conſerve, *Dieu* vous conduiſe. On dit auſſi, *Dieu* aidant, pour dire, S'il plaiſt à *Dieu*.

En matiere de conjuration & d'affirmation. Pour l'amour de *Dieu*, Au nom de *Dieu*, Bon Dieu, Juſte Dieu, Sur mon *Dieu*, Je prends *Dieu* à témoin, *Dieu* ſçait ſi j'ay fait cela à mauvaiſe intention, Croix de par *Dieu*, Allez de par *Dieu*.

En matiere de ſalut, *Dieu* vous gard, *Dieu* ſoit avec vous, Bon jour & *adieu*, *Adieu* juſqu'au revoir. *Dieu* vous ait en ſa ſainte garde : c'eſt la formule avec laquelle le Roy finit les lettres qu'il écrit à ſes ſujets. Les Princes Souverains s'appellent Rois par la grace de *Dieu*, & diſent qu'ils ne relevent que de *Dieu* & de leur épée. Ainſi c'eſt une formule de toutes les lettres de Chancelerie, Louis par la grace de *Dieu*, &c.

On appelle la cauſe de *Dieu*, la deffenſe de l'Egliſe & des choſes ſacrées, celle de ſon nom & de ſa gloire, & auſſi celle des pauvres & orphelins, & autres qui ſont ſous ſa protection.

On appelle auſſi *Dieux* improprement, les hommes, les Idoles que les Gentils ont adorez. Les Payens ont fait des *Dieux* de tous leurs Heros, de leurs Empereurs. Ils avoient des *Dieux* d'or, de bois, de pierre. Mars étoit le *Dieu* de la Guerre, Apollon le *Dieu* de la Poëſie. Les Romains dans le temps le plus floriſſant de leur Empire comptoient juſqu'à trente mille *Dieux*. On appelloit *Demi-Dieux*, les Faunes & Divinitez champeſtres. On traite auſſi les Heros, les Mecenas, de *Demi-Dieux*.

On dit en proverbe, Cela luy eſt venu de la grace de *Dieu*, pour dire, que c'eſt un don de *Dieu*, par un bonheur inopiné, ſans qu'il l'ait recherché. On dit qu'un homme eſt devant *Dieu*, pour dire, qu'il eſt mort ; & quand c'eſt un méchant homme, que c'eſt une belle ame devant *Dieu*. Je ne ſçay où cela eſt, *Dieu* le ſçache. Tout cela va comme il plaiſt à *Dieu*, c'eſt à dire, en déſordre, perſonne n'en a le ſoin. *Dieu* ſur tout, pour dire, que *Dieu* eſt au deſſus des cauſes ſublunaires, ſur leſquelles on fait des predictions. On dit que la voix du peuple eſt la voix de *Dieu*. On dit auſſi, que ce que la femme veut, *Dieu* le veut, pour dire, que les femmes ſont opiniaſtres.

On dit qu'un homme doit à *Dieu* & au monde, pour dire, qu'il eſt noyé de dettes.

DIEU-DONNÉ, eſt le ſurnom donné à quelques Princes dont la naiſſance a été ineſperée, ou en quelque façon miraculeuſe, que *Dieu* a accordée aux prieres de ſon peuple. Philippes Auguſte a eu le ſurnom de *Dieu-donné*.

Il y a quelques endroits où on appelle *Dieu-donnés*, les ſeculiers qui ſe donnent à *Dieu* & au ſervice des Monaſteres où ils ſe retirent. En d'autres on les appelle ſeulement *Donnez*.

DIEU, ſe dit auſſi en pluſieurs mots compoſez, des lieux pieux. L'Hoſtel-*Dieu*, la Maiſon-*Dieu*, ſont des Hoſpitaux. La Chaiſe-*Dieu*, Bourg-*Dieu*, Beniſſon-*Dieu*, Lieu-*Dieu*, ſont des noms d'Abbayes.

D I F.

DIFFAMANT, ANTE. adject. Qui diffame, qui noircit la reputation de quelqu'un. On peut faire informer pour des injures atroces & *diffamantes*.

DIFFAMATEUR. ſ. m. Celuy qui diffame, qui oſte la reputation de quelqu'un par des paroles ou écrits diffamants. On punit ceux qui font des Libelles, comme des *diffamateurs* publics.

DIFFAMATION. ſ. f. Action par laquelle on décrie quelqu'un, on le calomnie, on luy oſte ſa reputation. Les Satyres de cet Auteur ſont une *diffamation* publique de pluſieurs honneſtes gens.

DIFFAMATOIRE. adj. m. & f. Diffamant, qui diffame. Il ne ſe dit gueres qu'en cette phraſe : Libelle *diffamatoire*. Les Magiſtrats empêchent la publication des Libelles *diffamatoires*.

DIFFAMER. v. act. Calomnier, noircir la reputation de quelqu'un. Pluſieurs Eſcrivains ont taſché de ſe *diffamer* les uns les autres dans leurs Livres, dans leurs Critiques. Nicod dit que ce mot vient du Grec *diſphi...ro*, ſignifiant la même choſe.

DIFFAMER, ſignifie auſſi, Salir, gaſter, defigurer. Il a renverſé cette ſauce ſur mon habit, il l'a tout *diffamé*. Il luy a donné du taillant de ſon épée, & luy a tout *diffamé* le viſage. En ce ſens il eſt bas.

DIFFAMÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. Un homme *diffamé*, c'eſt un homme perdu de reputation.

En termes de Blaſon, on appelle *diffamé*, un animal, comme un lion, une aigle, un chien, &c. qui n'a point de queuë.

DIFFEREMMENT. adv. D'une autre maniere. On compte cette hiſtoire *differemment*. On traite *differemment* les perſonnes ſuivant leur qualité & leur merite. On vit bien *differemment* à la Cour & chez le peuple.

DIFFERENCE. ſ. f. Diverſité ou contrarieté. Une bonne definition doit contenir le genre & la *difference*.

DIFFERENCE, en termes de Mathematique, ſignifie l'excés d'une quantité à l'égard d'une autre. Cet angle eſt de 60. degrez, & celuy-là de 90. leur *difference* eſt de trente degrez.

DIFFERENCE, ſignifie auſſi, Diſtinction. Il faut faire grande *difference* entre un Sçavant ou un homme d'eſprit, & un ignorant ou un ſot. On a tout paſſé au fil de l'eſpée ſans *difference* de ſexe ni d'âge.

DIFFERENCIER. v. act. Caſter de la difference, mettre de la difference. Une definition doit marquer le point eſſentiel qui *differencie* le genre de l'eſpece.

DIFFERENT, ENTE. adj. Diſſemblable, contraire

traire en quelque point. Les opinions des Philoſophes ſont bien *differentes*. Cela eſt *different* comme le ciel & la terre, comme le jour & la nuit. Les couſtumes des peuples Orientaux ſont fort *differentes* des noſtres. Il eſt fort *different* de ce que je l'ay veu autrefois, il eſt bien changé. On explique les loix, les paſſages en pluſieurs ſens *differents*.

DIFFERENT. ſ. m. Conteſtation, procés, querelle. On fait les tranſactions pour terminer les *differents*, pour nourrir paix & amitié entre les parties. La Cour a prononcé ſur leur *different*.

DIFFERENT, en termes de Monnoye, eſt une marque particuliere qu'ont chaque Tailleur, ou chaque Maiſtre en chaque monnoye, & qui ſe change toutes les fois qu'il y a un nouveau Maiſtre ou Tailleur, ou même des Juges-Gardes ou Eſſayeurs nouveaux. On fait des boëſtes à part où chaque Maiſtre a ſon *different*, pour les faire juger ſeparément.

DIFFERER. v. act. Gagner du temps, remettre à une autrefois. Les Financiers *different* les payements le plus qu'ils peuvent. Il ne faut point *differer* ſa converſion, la remettre de jour en jour.

DIFFERER, au neutre, ſignifie, Eſtre diſſemblable ou contraire en quelque choſe. Il y a bien des hommes qui ne *different* de la beſte que par la figure.

DIFFERER, ſignifie auſſi, N'eſtre pas égal. Ces deux nombres ne *different* que d'une unité.

DIFFERÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. On dit proverbialement, Ce qui eſt *differé* n'eſt pas perdu.

DIFFICILE. adj. m. & f. Qui donne de la peine à faire, à entendre, à gouverner. Il eſt plus *difficile* qu'un riche entre en Paradis, qu'un chameau dans le trou d'une aiguille, dit JESUS-CHRIST en Saint Matthieu. L'Algebre eſt une ſcience *difficile* à entendre. Les Princes ſont *difficiles* à gouverner. Les chemins des montagnes ſont aſpres & *difficiles*. Ce paſſage eſt *difficile*, il a fait ſuer tous les Commentateurs.

DIFFICILE, ſe dit auſſi de l'eſprit. C'eſt un homme fantaſque, *difficile*. Une humeur *difficile* eſt celle qu'on a de la peine à contenter. On dit auſſi de ces Critiques qui trouvent toûjours à redire aux plus beaux ouvrages, que ce ſont des gens bien *difficiles*. Ces vers ſont *difficiles* à entendre, il eſt *difficile* de les tourner autrement.

On appelle figurément *temps difficiles*, les temps des troubles, des ſeditions, des guerres civiles, pendant leſquels les Miniſtres ont de la peine à gouverner les peuples, & le peuple a de la peine à vivre.

On dit en proverbe, qu'un homme eſt *difficile* à ferrer, pour dire, qu'il eſt de *difficile* convention, qu'on a du mal à le perſuader.

DIFFICILEMENT. adv. D'une maniere difficile. La profonde érudition ne s'acquiert que fort *difficilement* & avec grand travail.

DIFFICULTE'. ſ. f. Diſpoſition des choſes qui les rend difficiles à faire, qui fait qu'elles donnent de la peine. Les grands hommes ſurmontent toutes ſortes de *difficultez*. Les *difficultez* irritent l'amour, les deſirs.

DIFFICULTÉ, ſignifie quelquefois, Obſcurité, doute, queſtion. On trouve bien des *difficultez* dans la lecture d'Ariſtote. Les Commentateurs n'expliquent point les grandes *difficultez* de leurs Auteurs. Un Juge habile a bientoſt connu la *difficulté*, la queſtion, le nœud d'une affaire.

On dit en ce ſens, qu'une affaire eſt ſans *difficulté*, qu'elle ne reçoit point de *difficulté*, pour dire, qu'elle eſt hors de doute, qu'il n'y a point de queſtion: & quand un Juge dit à une partie, qu'il trouve de la *difficulté* à ſon affaire, c'eſt à dire, qu'il la juge mauvaiſe.

DIFFICULTÉ, ſe dit auſſi des oppoſitions, des obſtacles qui ſe trouvent à faire quelque choſe. Les traitez de paix ſont longs à faire, à cauſe qu'il y a pluſieurs *difficultez*, pluſieurs oppoſitions. Cet homme eſt le pere des *difficultez*, il fait naiſtre mille *difficultez*.

DIFFICULTÉ, ſe dit auſſi des diſpoſitions des parties du corps qui cauſent des maladies. La gravelle donne une *difficulté* d'urine. L'affection du poulmon donne une *difficulté* de reſpirer. La langue graſſe cauſe une *difficulté* de parler.

DIFFICULTÉ, ſignifie encore une conteſtation legere entre amis. Ces deux freres ont eu quelque *difficulté* enſemble, ils ſont en froideur.

On dit encore, Faire *difficulté* d'accorder une grace, une priere à quelqu'un, pour dire, y avoir de la repugnance. Voilà où eſt ma *difficulté*, c'eſt à dire, ce qui me choque.

DIFFICULTUEUX, EUSE. adj. Qui forme ſans ceſſe des obſtacles, des difficultez, qui en trouve où il n'y en a point.

DIFFORME. adj. m. & f. Laid, qui choque la veuë, qui n'a pas les proportions qu'il doit avoir. Les Demons ſont peints ſous des figures *difformes* pour en donner plus d'horreur. Un nez mal fait rend un viſage *difforme*.

DIFFORMITE'. ſ. f. On dit auſſi *deformité*. Laideur, irregularité. La *difformité* de ce baſtiment vient de ce qu'on n'y a point obſervé de ſymmetrie. Ariſtote dit que le ris vient d'une *deformité* ſans douleur. On priſe les nains & les boſſus en Turquie pour leur *difformité*.

On le dit auſſi des choſes ſpirituelles. La *difformité* d'une ame pechereſſe eſt grande devant Dieu. La *difformité* du vice en doit donner de l'averſion.

DIFFORMER. v. act. Oſter la forme. Il ne ſe dit gueres qu'en termes de Palais. On ordonne qu'une medaille, qu'une planche ſera *difformée*, quand elle eſt deshonneſte; que des faux coins de monnoye ſeront *difformez*. Il eſt defendu aux Orfevres de fondre ou de *difformer* les monnoyes & les eſpeces d'or & d'argent.

DIFFORMÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

DIFFUS, USE. adj. Prolixe, étendu. Il ne ſe dit que du diſcours & des écrits. Cet Advocat plaide bien, mais il eſt trop *diffus*. Les Commentateurs ſouvent ſont trop *diffus* pour vouloir paroiſtre trop ſçavants. Un Dictionaire ne ſçauroit eſtre trop *diffus*, car on n'eſt jamais trop inſtruit ſur le mot qu'on cherche, & on n'eſt pas obligé de lire le reſte.

DIFFUSÉMENT. adv. D'une maniere diffuſe. Il écrit, il parle trop *diffuſement*.

DIFFUSION. ſ. f. Action de ce qui s'eſpand, qui s'étend, qui occupe plus de lieu. Dés que le Soleil paroiſt, il ſe fait une grande *diffuſion* de lumiere, de petits atomes lumineux par tout l'horiſon. On dit auſſi en matiere de devotion, une *diffuſion* de cœur, lors qu'il ſemble que le cœur ſe dilate & s'eſpanouiſſe pour pouſſer des deſirs plus ardents de l'amour divin.

DIG.

DIGASTRIQUE. adj. Terme de Medecine, qui ſe dit d'un muſcle qui a deux ventres, c'eſt à dire, qui eſt d'abord gros & charneux, puis menu & nerveux, & derechef ventru & charneux, tel qu'eſt celuy de l'os hyoïde.

DIGERER. v. act. ſe dit de l'action que fait l'eſtomac pour cuire les alimens qu'on a pris, & les rendre propres à la nourriture du corps. L'eſtomac *digere* par le moyen d'un ſuc acide qui hache & inciſe les alimens, & les diſſoud juſqu'à ſes plus petites parties, de la même maniere que l'eau forte diſſout l'or & les metaux.

DIGERER, ſignifie figurément, Mettre par ordre, en bon eſtat. Le deſſein de ce Livre a été bien conceu, mais

mais il a été mal *digeré*. Cette affaire a été bien examinée & *digerée*.

DIGERER, ſignifie encore, Souffrir patiemment quelque perte, injure, ou affront, ou autres accidens de la fortune. On luy a enlevé ſa femme, c'eſt un accident fâcheux, il a eu bien de la peine à le *digerer*.

DIGERER, en termes de Chymie, ſignifie, Mettre dans un pot des ſucs ou matieres pilées & écraſées pour eſtre eſchauffées peu à peu par un feu doux, comme le bain Marie, le ventre de cheval, & ainſi qu'il ſe fait dans l'eſtomac.

On dit proverbialement d'un goulu, que c'eſt un eſtomac d'autruche, qu'il *digereroit* le fer.

DIGERÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

DIGESTE. ſ. m. Compilation faite par Tribonien ſuivant l'ordre de Juſtinien Empereur d'Orient, de tous les advis & ſentiments des habiles Juriſconſultes qui l'avoient precedé ſur les difficultez de Droit qui leur avoient été propoſées. Il en a été fait un Corps auquel l'Empereur a donné la force de loix par la Lettre qu'il a miſe à la teſte de l'Ouvrage, & qui leur ſert de Preface. C'eſt ce qui compoſe la premiere partie du Droit Romain & du Corps du Droit. On l'a appellée autrement *Pandectes*. Il y a 50. Livres du *Digeſte*. Cujas dit qu'on appelle *Digeſte*, les Livres diſtribuez dans un bel ordre & œconomie. Ainſi Tertullien a appellé *Digeſte*, l'Evangile de St. Luc. En Droit on les figure par abbreviation par deux *ff.* jointes enſemble : ce qui vient de ce qu'on les appelloit en Grec *Pandectes*, qu'on abregeoit par la figure de deux *pi*, ΠΠ ; & pour abreger davantage on a joint enſemble ces deux caracteres, que les Copiſtes Latins ont cru eſtre deux *ff.* jointes.

DIGESTIF, IVE. adj. Les anciens Philoſophes admettoient une faculté *digeſtive*, parce qu'ils ne ſçavoient pas expliquer autrement la maniere dont ſe fait la digeſtion.

DIGESTION. ſ. f. L'action que fait l'eſtomac pour digerer les viandes. Les noix, les amandes, les écreviſſes ſont de dure *digeſtion*. Les viandes bouillies ſont de facile *digeſtion*.

DIGESTION ſe dit figurément en choſes morales de ce que l'eſprit a de la peine à ſupporter. Son Maiſtre luy a fait des reprimendes fortes & des reproches injurieux, cela eſt de dure *digeſtion* à un Gentilhomme.

DIGESTION, En termes de Chymie, eſt la preparation des ſucs de la maniere qu'il a été dit au mot de *digerer*. On confond ce mot ſouvent avec *maceration*. On met en *digeſtion* des roſes, des teſtes de pavot dans de l'huile ou dans de l'eau, pour en faire des onguents & des ſyrops. On met en *digeſtion* le plomb calciné, la ceruſe dans du vinaigre diſtillé pour les diſſoudre, & en faire le magiſtere ou ſel de Saturne. La *digeſtion* ſe fait tant des plantes que des mineraux, & même des metaux.

DIGNE. adj. m. & f. Qui merite quelque honneur, quelque recompenſe. Seigneur, je ne ſuis pas *digne* que vous entriez dans ma maiſon, diſoit le Centenier à JESUS-CHRIST. St. Jean diſoit qu'il n'étoit pas *digne* de dechauſſer les ſouliers de celuy qui viendroit aprés luy. Un Auteur grave eſt *digne* de foy. On dit que c'eſt un homme *digne*, un *digne* ſujet, pour dire, qu'il eſt capable de remplir une grande charge, une dignité éminente. Le Roy choiſit de *dignes* ſujets pour mettre dans les charges, dans les Prelatures. On dit auſſi, Cela eſt *digne* de pitié, cela eſt *digne* de grace, *digne* de pardon. C'eſt un crime *digne* de mort, qui merite la mort. On dit auſſi d'un brave homme, qu'il a fait une action *digne* de luy, *digne* de ſa naiſſance. Et au contraire on dit d'un infame, qu'il n'eſt pas *digne* de vivre.

DIGNEMENT. adv. D'une maniere digne. On ne ſçauroit parler aſſez *dignement* de l'Euchariſtie. Cet Ambaſſadeur s'eſt acquité *dignement* de ſa commiſſion.

DIGNITE. ſ. f. Qualité de ce qui eſt digne. Ce Predicateur a bien ſouſtenu la *dignité* de ſon ſujet par ſes belles expreſſions.

DIGNITÉ, ſignifie auſſi, Magiſtrature, Prelature, employ ou office conſiderable. Le Chancelier poſſede la premiere *dignité* de la Robbe. L'Epiſcopat eſt une des premieres *dignitez* Eccleſiaſtiques.

On dit qu'un Preſident, qu'un Grand Seigneur parle avec *dignité*, qu'il agit avec *dignité*, qu'il marche avec *dignité*, pour dire, qu'il ſouſtient bien ſon rang, qu'il ne dement point ſon caractere, qu'il parle, qu'il agit bien, qu'il a grand train. C'eſt un homme conſtitué en *dignité*.

De tout temps il y a eu des marques de *dignité* par des habits, des ornements, des ſymboles ; mais les principales ſe conſervent aujourd'huy dans le Blaſon. On voit dans les anciennes medailles, que Pompée avoit des proüés de vaiſſeaux, comme Chef de la guerre des Pyrates. Ceſar avoit le baſton augural, la hache & le ſympule, pour marque de ſes *dignitez* d'Augure, de Pontife & de Sacrificateur. Aujourd'huy on les place dans le blaſon. Les thiares, les chapeaux, les mitres, les couronnes & les mortiers ſe mettent en cimier. Les croix des Archeveſques, l'ancre de l'Admirauté, les baſtons des Mareſchaux, les clefs des Papes, les maſſes des Chanceliers, ſe mettent derriere l'Eſcu ou en pal, ou en ſautoir. Les eſpées du Conneſtable, du Grand Eſcuyer, les bouteilles des Bouteilliers, les clefs des Chambellans, ſe mettent à coſté. Les canons des Grands Maiſtres de l'Artillerie ſe mettent au deſſous : & les colliers des Ordres de Chevalerie tant Militaires que Religieux ſe mettent autour de l'Eſcu. Les Electeurs de l'Empire les placent dans un quartier de leurs Armoiries, comme le Palatin la couronne, Brandebourg le ſceptre, Saxe les eſpées, &c.

DIGNITEZ, dans les Chapitres, ſont certains Benefices qui donnent prééminence dans le Chœur au deſſus des ſimples Chanoines ; & ſont quelquefois ſimples, quelquefois à charge d'ames, & quelquefois avec juriſdiction & adminiſtration des choſes ſacrées. Les Prevoſtez du Chapitre de Chartres ſont des *dignitez* & des Benefices ſimples. Les Doyennez ou Chefs de Chapitre ſont des *dignitez* ſujettes à reſidence. Les Officiaux, les Prevoſts ſont des *dignitez* qui ont juriſdiction ſur les Chanoines.

On appelle auſſi la perſonne qui poſſede ces ſortes de Benefices, une *Dignité*. Mr. un tel n'eſt pas un ſimple Chanoine, c'eſt une *Dignité*.

DIGRESSION. ſ. f. Vice d'éloquence, où l'on tombe lors qu'un Orateur ſort de ſon principal ſujet pour en traiter un autre. Il n'y a rien de plus ennuyeux qu'un conte plein de grandes *digreſſions*. On pardonne les *digreſſions*, quand elles ſont fort courtes & à propos.

DIGUE. ſ. f. Ouvrage de maçonnerie, charpente, ou faſcinage, dont on fait un obſtacle qu'on oppoſe à l'entrée ou au cours des eaux. Les *digues* ſe font avec des élevations de terre meſlées de clayes, de pieux, de pierres, & autres choſes ſemblables. La *digue* de la Rochelle ſe fit avec des vaiſſeaux coulez à fond. Les *digues* de Hollande ſe ſont ſouvent rompuës, & ont inondé beaucoup de pays où eſt à preſent la mer. Le cours du Rhoſne a été changé par le moyen d'une *digue*. Ce mot vient du Flaman *dijk*, qui ſignifie un amas de terre contre les eaux ; & ils ont detivé ce mot du Grec *teichos*, comme croyent Saumaiſe & Menage.

On le dit figurément en Morale. On ne peut trouver d'aſſez fortes *digues* pour arreſter la fureur des paſſions de la jeuneſſe.

DIGUON. ſ. m. Terme de Marine, eſt le baſton qui

porte

porte un pendant, une flamme ou banderolle arborée au bout d'une vergue.

DIL.

DILATATION. ſ. f. Extenſion, rarefaction. La *dilatation* des pores pendant l'eſté eſt cauſe de la ſueur. La *dilatation* du cœur eſt par fois ſi grande dans la joye, qu'elle cauſe la mort.

DILATATOIRE, adj. m. eſt un inſtrument de Chirurgie qui a certaines cavitez au dedans pour tirer un fer barbelé d'une playe: & on le dit en general de ce qui ſert à ouvrir & dilater les playes.

DILATER. v. act. Eſlargir, étendre, rendre plus grand. Le cœur ſe *dilate*, ou ſe reſerre, ſuivant l'humeur gaye ou triſte qui y domine. Les Chirurgiens ouvrent & *dilatent* les playes pour empêcher qu'il ne s'y faſſe un ſac où il s'enferme du pus.

DILATER, ſignifie auſſi, Rarefier. Le ſalpetre en ſe *dilatant* fait tout l'effet de la poudre. Quand l'air ſe *dilate* dans un thermometre, il fait deſcendre la liqueur.

DILATÉ, ÉE. part.

DILATOIRE. adj. m. & f. Terme du Palais. Ce qui demande un delay. Les Procureurs donnent ſouvent des exceptions *dilatoires*.

DILAYEMENT. ſ. m. Fuite, chicane, tergiverſation. Les *dilayemens* ſont favorables aux acculez de crime. Quand on a affaire à ce mauvais payeur, ce ne ſont que de continuels *dilayemens*.

DILAYER. v. act. Differer, fuir, chicaner, uſer de remiſes. Il faut *dilayer* l'execution de cet arreſt, la remettre juſqu'aprés la moiſſon. Ce chicaneur a tant *dilayé*, qu'il a joui toute ſa vie de ſa terre qui eſtoit ſaiſie. Un condamné ne taſche qu'à *dilayer*, qu'à pouſſer le temps à l'épaule.

DILECTION. ſ. f. Amitié. Ce mot s'employe dans l'adreſſe des Reſcrits Apoſtoliques. A tous fidelles Chreſtiens ſalut & *dilection* en Noſtre Seigneur.

DILEMME. ſ. m. Terme dogmatique, qui ſe dit d'un argument fourchu, qui aprés avoir diviſé une propoſition en affirmative & en negative, fait voir de l'abſurdité des deux coſtez.

DILIGEMMENT. adv. D'une maniere diligente. Les Ouvriers qu'on a payés par avance ne travaillent pas ſi *diligemment* que les autres.

DILIGENCE. ſ. f. Activité qui nous fait porter avec promptitude à executer noſtre devoir, ou nos deſſeins. La *diligence* eſt la qualité la plus requiſe pour les domeſtiques. Ce courier a fait grande *diligence*, il eſt arrivé à Rome en ſept jours. Il a fait tenir ma lettre en *diligence*.

DILIGENCE, ſe dit auſſi de l'exactitude qu'on a à faire quelque recherche. Il a employé toute la *diligence* poſſible pour trouver des titres juſtificatifs des droits du Roy ſur la Flandre. Cet Auteur travaille avec beaucoup de *diligence*, pour dire, avec ſoin & exactitude, il ne luy eſchappe rien. Ce tableau eſt fait avec une grande *diligence*, & eſt fort correct.

On appelle *diligence*, certaines commoditez de bateaux ou de carroſſes bien attellez qui vont en quelques lieux de grand trafic en moins de temps que les autres. On va de Paris à Lyon par la *diligence*, & on y arrive en cinq jours.

DILIGENCES, au pluriel, ſe dit en termes de Palais des pourſuites neceſſaires à faire dans les procés. Un Tuteur eſt reſponſable du deperiſſement des biens de ſon mineur, s'il ne fait apparoir de ſes *diligences*, des pourſuites qu'il a deu faire en temps & lieu.

DILIGENT, ENTE. adj. Qui fait bien ſon devoir & promptement. Un eſcolier eſt loüé d'eſtre *diligent*, lors qu'il fait bien ſon theme, & qu'il vient de bonne heure en claſſe. Un Procureur paſſe pour *diligent*, lors qu'il a grand ſoin des affaires de ſa partie, & qu'il ne la laiſſe point ſurprendre. Les loix aident aux plus *diligens*, & ceux qui veillent.

DILIGENTER. v. act. Travailler avec diligence. Il ſe dit d'ordinaire avec le pronom perſonnel. Il ſe faut *diligenter* pour arriver de jour au gifte. Cet Entrepreneur a bien *diligenté* cette conſtruction, il l'a faite en peu de jours. Cette clauſe l'a fait *diligenter*.

DILIGENTÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

DIM.

DIMANCHE. ſ. m. Jour du Seigneur qui eſt feſté, & pendant lequel il eſt deffendu de travailler. C'eſt un commandement de l'Egliſe de ſanctifier le *Dimanche*, d'entendre la Meſſe tous les *Dimanches*. Il y a des *Dimanches* dans le Breviaire de la premiere & de la ſeconde claſſe. Ceux de la premiere ſont ceux de la Paſſion, des Rameaux, de Paſques, du *Quaſimodo*, de la Pentecôte, de la Trinité, (celuy-cy a été appellé autrefois le *Roy des Dimanches*) le premier *Dimanche* de l'Advent & de la Quadrageſime. Ceux de la deuxiéme ſont les *Dimanches* ordinaires. On fait tous les *Dimanches* l'eau benite & le proſne. Autrefois chaque *Dimanche* de l'année avoit ſon nom propre, qui eſtoit pris de l'Introite du jour: ce qui n'eſt demeuré en uſage qu'en quelques *Dimanches* de Careſme, *Reminiſcere*, *Oculi*, *Lætare*, *Judica*.

Le peuple appelle les habits de *Dimanche*, les plus beaux habits qu'il ait. On dit auſſi, qu'un homme ſe pare de quelque choſe comme de ſa robbe des *Dimanches*.

DIMENSION. ſ. f. Meſure. Tous les corps naturels ont trois *dimenſions*, longueur, largeur, & profondeur. Il faut qu'un Sculpteur prenne bien ſes *dimenſions* pour faire une ſtatuë agreable. La ſymmetrie d'un baſtiment ne conſiſte qu'en des *dimenſions* bien proportionnées.

DIMINUER. verb. act. Rendre moindre, devenir moindre. On a *diminué* les tailles, *diminué* le prix des vivres. Le vin pris par excés *diminuë* la vivacité de l'eſprit. La riviere *diminuë* à veuë d'œuil. L'or a beau eſtre fondu, il ne *diminuë* jamais. Sa veuë *diminuë*, s'affoiblit.

DIMINUER, ſe dit figurément en choſes morales. Un favori taſche toûjours de *diminuer* le credit des autres. Son eſprit s'affoiblit, il *diminuë* tous les jours. Son autorité *diminuë*.

DIMINUÉ, ÉE. part.

DIMINUTIF, IVE. adj. Terme de Grammaire, ſe dit d'un mot qui adoucit ou amoindrit la force de ſon primitif: comme *bovillon* eſt *diminutif* de *bœuf*, *pochette* de *poche*, *maiſonnette* de *maiſon*.

DIMINUTION. ſ. f. Retranchement de quelque partie d'une choſe, ou ſon affoibliſſement. La *diminution* des impoſts eſt toûjours ſouhaitée par le peuple. Les Architectes ont diverſes manieres pour la *diminution* des colomnes, pour leur reſtreciſſement par enhaut. On trouve de la *diminution* en ſa fievre, en ſes forces, en ſon corps & en ſon eſprit. Il faut faire ébouillir ce ſyrop juſqu'à la *diminution* d'un tiers. On voit bien de la *diminution* dans les biens, dans la fortune, dans le credit de ce favori.

En termes de Palais on dit, Mettre ſes *diminutions* ſur une declaration de deſpens, pour dire, y mettre ſes debats ſur chaque article qu'on veut diminuer, avant que le tiers les taxe.

DIMINUTION, ſe dit auſſi en Muſique de pluſieurs mots qui doivent faire des tons & pluſieurs mouvements precipitez dans l'eſpace d'une cadence, quand il y a pluſieurs

ſieurs notes noires crochuës & doubles crochuës qui reſpondent à une note blanche.

DIMISSOIRE. ſ. m. Lettre que donne un Prelat à ſon Dioceſain pour pouvoir prendre vallablement la tonſure, ou quelque autre Ordre Eccleſiaſtique par un autre Prelat étant en la communion de l'Egliſe Romaine. Quand on produit des lettres de tonſure ou d'Ordres donnez par un autre que par ſon propre Evêque, il faut juſtifier en même temps du *dimiſſoire* de ſon Evêque, à peine de nullité.

DIMISSORIAL, ALE. adj. qui ne ſe dit qu'en cette phraſe : Lettres *dimiſſoriales*, qui contiennent un dimiſſoire.

D I N.

DINANDERIE. ſ. f. Marchandiſe de cuivre jaune qui fait partie de celles que vendent les Quinquailliers. Les poeſlons & chauderons, platines & chenets de cuivre appartiennent à la *dinanderie*. Dans les tariffes des Aides il y a des articles particuliers pour la taxe des *dinanderies*. Ce mot vient de *Dinant* ville du Liege, pays abondant en calamine, dont le meſlange avec la roſette fait le cuivre jaune. Ainſi on a appellé *dinanderie* parmy les Marchands, le cuivre jaune que la ville de Dinant envoye par toute l'Europe. On appelle même en pluſieurs lieux les Chauderonniers, *Dinandiers*.

DINDON. ſ. m. Jeune coq d'Inde.

On dit proverbialement d'une pauvre Demoiſelle qui eſt obligée de ſe retirer à la campagne pour vivre, qu'elle va garder les *dindons*, parce qu'on les mene paiſtre en trouppe.

DINDONNEAU. ſ. m. eſt un jeune dindon, lors qu'il eſt frais eſclos, & qu'il n'eſt gueres plus gros que le poing.

D I O.

DIOCESAIN, DIOCESAINE. ſ. m. & f. Qui eſt né ou habitué dans un Dioceſe. Un Evêque ne peut donner la tonſure qu'à ſon *dioceſain*. Cette Abbeſſe eſt *dioceſaine* d'un tel Evêque.

DIOCESAIN. adj. ſe dit auſſi de l'Evêque. Il faut avoir un dimiſſoire de ſon Evêque *dioceſain* pour aller prendre les Ordres autre part.

DIOCESE. ſ. m. Territoire où s'étend la juriſdiction ſpirituelle d'un Evêque, ou d'un Archevêque. Le *Dioceſe* de Rouën a 1400. Parroiſſes, celuy de Chartres 1800. Ce mot de *Dioceſe* eſt Grec, & ſignifioit autrefois le gouvernement de pluſieurs Provinces, comme on voit dans le Code Theodoſien ; & chacune avoit ſes Metropoles regies par des Comtes ou Gouverneurs particuliers. Depuis ce nom a été tranſferé aux Provinces & villes qui étoient gouvernées par des Metropolitains ou Evêques. Guillelmus Brito dit que le *Dioceſe* eſt proprement le territoire & le gouvernement d'une Egliſe baptiſmale : d'où vient que pluſieurs Auteurs ſe ſont ſervis de ce nom pour ſignifier des *Parroiſſes*.

DIOPTRIQUE. ſ. f. Science qui enſeigne la troiſiéme partie de l'Optique ou de la viſion, & qui explique tous les effets de la refraction qui arrive, quand un rayon ſe rompt en changeant de milieu plus rare ou plus denſe. Cette ſcience a été inconnuë aux Anciens, & n'a point été recherchée que depuis l'invention des lunettes, qui monſtrent les plus merveilleux effets de la refraction. Deſcartes a fait un Traité excellent de la *Dioptrique*.

D I P.

DIPHTHONGUE. ſ. f. Terme de Grammaire. Jonction de deux voyelles qui ſe prononcent enſemble, & ne ſont qu'une ſyllabe. Ce qui eſt le plus difficile en une Langue, c'eſt la prononciation des *diphthongues*. La *diphthongue* Latine rend ordinairement la ſyllabe longue.

DIPSAS. ſ. m. eſt une eſpece de vipere qui ſe trouve aux lieux maritimes, qui eſt marqueté par tout le corps de taches rouſſes & noires, & qui a la teſte fort petite. Il cauſe par ſa morſure une tumeur laſche & flaſque, & engendre une alteration ſi grande, qu'il n'eſt pas poſſible de deſalterer ceux qui en ſont mordus, quoy qu'ils ne rendent point d'eau ni par la bouche, ni par l'urine, ni par les ſueurs. Quelques-uns l'appellent *cauſus* ou *cauſon*, c'eſt à dire, *ardent* ; d'autres *preſter*, *anonibates*, & *melanurus*.

D I R.

DIRE. v. act. Faire connoiſtre ſa penſée aux autres par le moyen de la parole. Un habile homme ne *dit* pas tout ce qu'il penſe. Il a *dit* de vous tous les biens du monde ; il en a *dit* pis que pendre. Je vous le *dis* une fois pour toutes.

DIRE, ſignifie quelquefois ſimplement, Lire ou reciter. Un Preſtre doit *dire* la Meſſe, ſon Breviaire bien devotement. Il nous a fait une lecture où il a *dit* mille belles choſes. On *dit* à la fin d'un diſcours, *J'ay dit*.

DIRE, ſignifie auſſi, Expliquer ſes penſées ſans parole. Cet amant eſt diſcret, & ne *dit* mot, mais ſes regards en *diſent* beaucoup. Il y a un ſilence reſpectueux qui *dit* beaucoup plus qu'on n'oſeroit *dire*. On dit en ce ſens, Le cœur me l'avoit bien *dit*, pour dire, Je l'avois bien preveu.

On ſe ſert abſolument de cette phraſe, *On dit*, pour expliquer l'uſage ordinaire des mots de la Langue. Ainſi le Dictionaire eſt tout plein de ces mots, *On dit*. Ce même terme ſert auſſi à expliquer un bruit commun & incertain. *On dit* par la ville qu'un tel a fait banqueroute. *On dit* eſt ſouvent un grand menteur. Mr. de Vaugelas croit que ce mot eſt un abbregé de *l'homme dit*. Les citations ſe font ſouvent ainſi, L'Orateur Romain *dit*, l'Eſpagnol *dit*, &c.

DIRE, ſignifie encore ſimplement, Expliquer. Cet endroit eſt obſcur, mais l'Auteur veut *dire* que. On m'a envoyé un exploit, je ne ſçay ce que cela veut *dire*, je ne doy rien. Les Ouvriers ont achevé leur beſogne, c'eſt à *dire* qu'il leur faut de l'argent.

DIRE, ſert auſſi pour exprimer pluſieurs deffauts & manquements tant dans les perſonnes que dans les choſes. On trouve à *dire* qu'une honneſte fille reçoive les viſites de toutes ſortes de gens. Il s'eſt trompé dans ſon calcul, il y a moitié à *dire* qu'il n'ait tant de bien. Le prix de ces eſtoffes eſt bien different, il y a tant à *dire*. Ce Livre eſt complet & parfait, il n'y a rien à *dire*. Quand cet homme manque à l'aſſemblée, on le trouve bien à *dire*, on le regrette.

DIRE, ſignifie quelquefois, Offrir. On vous monſtre de belles eſtoffes, vous n'en *dites* rien, pour *dire*, vous n'en offrez rien : *dites* en au moins quelque choſe, *dites* en un mot raiſonnable.

DIRE, ſignifie quelquefois, Juger. Ces deux portraits ſe reſſemblent tellement, qu'on ne ſçait qu'en *dire*. Les affaires ſont tellement brouillées, qu'on ne ſçait qu'en *dire*, qu'en juger. Et en termes du Palais on met dans tous les jugements, *Il eſt dit*, *Dit a été*, *Nous diſons*.

DIRE, ſignifie quelquefois, Advertir. J'ay bien voulu

vous *dire* qu'il faut prendre garde à vous. Je me ſuis laiſſé *dire* qu'on avoit tel deſſein contre vous.

DIRE, s'employe encore en une infinité de phraſes : comme, Cela ſoit *dit* en paſſant. C'eſt tout *dire*, pour faire voir qu'on ne peut luy rien demander davantage. Vous ne ſçauriez mieux *dire*. Il offre de faire toutes les ſatisfactions poſſibles, aprés cela il n'y a rien à *dire*. J'ay chaſtié celuy qui m'avoit offenſé, hé bien qu'en voulez-vous *dire* ? *Dire* des douceurs, des fleurettes, c'eſt, Flatter, cageoller quelqu'un. Il ne ſçait ce qu'il veut *dire*, ſe dit d'un homme qui demande ce qui ne luy eſt pas deu. Cela vous plaiſt à *dire* : terme de reſpect dont on uſe quand on veut contredire un ſuperieur. Vous *direz* mieux quand il vous plaira. A celuy qui demande, Que *dites*-vous ? on reſpond, Je *dis* tout bien de vous. Il le faut laiſſer *dire*, & paſſer outre.

On dit proverbialement, Il *dit* d'or, & s'il n'a pas le bec jaune. Vous ne ſçauriez mieux *dire*, ſi vous ne recommencez. Il ſe faut moquer du qu'en *dira*-t-on. Quand les mots ſont *dits*, l'eau benite eſt faite : ce qui ſe dit des marchez qu'on a conclus. Si vous faites cela, je l'iray *dire* à Rome : c'eſt une eſpece de deffi. Mon petit doit me l'a *dit*, ſe dit des choſes qu'on a appriſes par voyes ſecretes. Qui *dit* tout n'exeepte rien. S'il ne *dit* mot, il n'en penſe pas moins.

DIT, ITE. part. paſſ. & adj. Voyez cy-aprés.

DIRE. ſ. m. Le diſcours, le témoignage de quelqu'un. On l'a condamné à payer ces ouvrages au *dire* d'Experts. On n'a point d'égard au *dire* des témoins, s'ils ne ſont confrontez. Il a mis ſon *dire* par eſcrit. Je m'en rapporte à ſon *dire*, à ce qu'il a advancé. Il ne ſe faut pas laiſſer aller au *dire* du peuple. Il a raiſon à ſon *dire*. Il y a bien loin entre le *dire* & le faire.

Un *dire* abſolument en termes du Palais, eſt un acte par eſcrit qui contient les conteſtations que des parties peuvent faire devant un Commiſſaire en une deſcente, à un ſcellé, ou en quelque autre occaſion. Un tel oppoſant a envoyé ſon *dire* au Secretaire pour l'inſerer dans ſon procés verbal.

DIRE, ſignifie quelquefois, Eloquence, qu'on appelle l'Art de bien *dire*, les fleurs de bien *dire*. Il eſt fort bien *dire*. Son bien *dire* eſt cauſe de ſa fortune.

DIRE, ſe dit quelquefois des opinions. Les globes celeſtes, au *dire* d'Ariſtote, ſont meus par des Intelligences.

OUYR-DIRE. ſ. m. Témoignage rendu ſur le recit d'autruy. On ne doit point avoir égard en Juſtice à tous ceux qui depoſent par un *ouy-dire*. Comment *Ouy-dire* tenoit Eſcole de Témoignerie, dans l'Hiſtoire Pantagrueline.

DISANT, ANTE. adject. ne ſe dit gueres qu'en cette compoſition : Bien-*diſant*, qui ſignifie un homme qui parle bien élegamment.

On dit encore au Palais, *ſoy diſant*, quand on parle d'une partie dont on conteſte les qualitez. Il plaide contre un tel *ſoy diſant* heritier d'un tel, *ſoy diſant* pourveu d'un tel Benefice. Il eſt honneſte homme, ou *ſoy diſant* tel. On dit auſſi au pluriel, *eux diſans*. On dit en quelques lieux, Cela a été adjugé au *plus diſant*, pour dire, au dernier encheriſſeur.

DISEUR. ſ. m. Celuy qui parle. L'enfant eſt au *diſeur*, c'eſt à dire, qu'il luy eſt permis d'expliquer ſon intention, quand les mots ſont équivoques. Un *diſeur* de bons mots eſt celuy qui affecte de paroiſtre ſubtil & plaiſant. Un grand *diſeur* de rien, c'eſt un homme qui parle beaucoup, & qui ne dit que des bagatelles. Un *diſeur* de nouvelles, ou nouvelliſte.

DIRECT, RECTE. adject. Qui eſt en ligne droite. Une ville eſt bien baſtie, quand toutes les ruës ſont en ligne *directe*.

DIRECTE, ſe dit auſſi en termes de Genealogie, pour dire la ligne principale où ſont les aſcendans & deſcendans : comme, La Maiſon de Bourbon deſcend en ligne *directe* de St. Louis. Les heritiers en ligne *directe* vont devant ceux de la ligne collaterale. On dit auſſi en Juriſprudence, Un Seigneur *direct*, en parlant du Seigneur duquel on releve immediatement.

En termes d'Opeique, on dit une veuë *directe*, par oppoſition à une veuë de coſté, ou à une refleſchie. L'Optique a pour objet la veuë *directe* ; la Catoptrique la refleſchie.

En termes d'Arithmetique on appelle la regle de trois, *directe*, celle qui eſt oppoſée à l'*inverſe*. En la *directe* le quatriéme nombre qu'on cherche augmente la proportion, & en l'inverſe il la diminuë.

En Aſtronomie on conſidere les Planetes en trois eſtats, quand ils ſont *directs*, ſtationaires, ou retrogrades. *Directs*, c'eſt quand ils paroiſſent ſe mouvoir ſuivant la ſucceſſion des Signes. Retrogrades, quand ils paroiſſent ſe mouvoir au contraire.

Un Hiſtorien appelle une harangue *directe*, quand il fait parler quelqu'un qui harangue luy-même ; *indirecte*, quand l'Hiſtorien parle, & fait mention ſeulement des principaux points de la harangue de celuy dont il fait mention.

DIRECTE. ſ. f. Seigneurie immediate d'où depend un heritage. Cette terre eſt en la *directe* d'un tel Seigneur, c'eſt à luy qu'il faut payer les laods & ventes.

DIRECTEMENT. adv. En ligne directe, vis à vis. Ce baſtiment regarde *directement* la ruë. Le Soleil darde ſes rayons *directement* ſur l'Ethiopie. On dit auſſi, qu'il faut aller *directement* au Maiſtre, pour dire, qu'il ne luy faut point parler par la voye d'autruy.

Il ſignifie auſſi, Contraire, oppoſé. Les arbitres choiſis par les parties ſont d'ordinaire d'advis *directement* contraires.

DIRECTEUR, ECTRICE. ſ. m. & f. Qui preſide à une Aſſemblée. Le *Directeur* de l'Academie Françoiſe. L'Academie des Peintres a auſſi ſon *Directeur*. *Directeur* des creanciers. *Directeur* des Finances. On dit auſſi un *Directeur* de conſcience, un *Directeur* d'eſtude, en parlant de celuy qui conduit la conſcience, ou les eſtudes d'un autre. Le premier s'appelle quelquefois abſolument *Directeur*. Il y a un Livre intitulé, *Le Directeur deſintereſſé*.

DIRECTION. ſ. f. Gouvernement, conduite. Il ſe dit des perſonnes & des choſes. Cette Abbeſſe a 50. Religieuſes ſous ſa *direction*. Cet Appareilleur a la *direction* de ce baſtiment. Cet Intendant a la *direction* des affaires d'un tel Seigneur.

Le Conſeil de *Direction* eſt une Aſſemblée de quelques Commiſſaires nommez par le Roy pour le reglement & la conduite de ſes Finances. Il y a grande & petite *Direction*.

DIRECTION, eſt encore une Aſſemblée de pluſieurs creanciers, faite pour éviter les frais de Juſtice qui ſe font en la diſcuſſion des terres d'un debiteur. On y fait les ventes & la diſtribution du prix à l'amiable. Les biens d'une telle maiſon ne ſont pas en decret, mais ſont en *direction*. On a renvoyé cet oppoſant à la *direction*.

DIRECTION D'INTENTION, en termes de Caſuiſtes, eſt un moyen de faire qu'une action qui en apparence a quelque choſe de mauvais, devienne bonne par la fin qu'on ſe propoſe en la faiſant.

DIRECTION, en termes d'Aſtrologie Judiciaire, eſt un calcul que font les Aſtrologues pour trouver le temps auquel doit arriver un accident notable qui menace la perſonne dont ils tirent l'horoſcope. Par exemple, aprés qu'ils ont établi le Soleil, la Lune ou l'aſcendant pour maiſtres ou ſignificateurs de la vie ; & d'ailleurs Mars ou Saturne le prometteur de mort, la *direction* eſt le calcul du temps auquel le point ſignificateur rencontrera

trera le promettеur. Ils appellent le ſignificateur *apbete* ou *donneur de vie*; & le promettеur, ou en Latin *promiſſor*, *anerete* ou *donneur de mort*. On fait les *directions* des principaux points du Ciel & des aſtres, comme de l'aſcendant, le milieu du Ciel, du Soleil, de la Lune, & de la partie de fortune. On en fait même des Planetes & des étoiles fixes, le tout différemment, ſelon les divers Auteurs.

En termes de Mechaniques, on appelle la ligne de *direction*, la ligne qui vient du centre de la terre, qui paſſe par le centre de gravité du corps, & par l'appuy qui le ſouſtient. Il eſt neceſſaire que tout homme tombe, dés que ſon centre de gravité eſt hors ſa ligne de *direction*.

DIRIGER. v. act. Preſider à une compagnie, à une aſſemblée, pour en conduire les affaires. Ces creanciers ont choiſi trois d'entre eux pour *diriger* toutes leurs affaires. On choiſit auſſi des gens pour *diriger* les études, la conſcience, c'eſt à dire, pour ſe conduire par leur advis.

On dit auſſi en termes de Caſuiſtes, *Diriger* ſon intention, pour dire, Se propoſer une bonne fin à ſes actions, quoy qu'en apparence elles puiſſent eſtre blâmées.

On dit en termes de Mathematiques, qu'une alhidade, un cordeau *dirigent* le rayon viſuel, *dirigent* une ligne droite, quand elles les font obſerver ou mirer un point directement oppoſé.

DIRIGÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

DIS.

DISCEPTATION. ſ. f. Terme ſcolaſtique, qui ſe dit des diſputes qui ſe font de vive voix, ou par écrit, ſur une queſtion qu'on entreprend de diſcuter & d'examiner.

DISCERNEMENT. ſ. m. Jugement exact qu'on fait des choſes. Dieu n'a pas donné à tous les hommes un eſprit de *diſcernement*. Le *diſcernement* de la verité eſt ſouvent tres-difficile.

DISCERNER. v. act. Connoiſtre, juger exactement la verité, la bonté de quelque choſe. La nuit étoit ſi obſcure, que je ne pus *diſcerner* ſi c'étoit luy, ou un autre. C'eſt un ſecours merveilleux que le microſcope pour *diſcerner* les plus petites parties des objets.

DISCERNER, ſignifie auſſi, Separer, diſtinguer. La foibleſſe de la raiſon humaine empêche ſouvent de *diſcerner*, de ſeparer le vray d'avec le faux, le bon d'avec le mauvais.

DISCERNÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

DISCIPLE. ſ. m. Eſcolier, celuy qui apprend quelque choſe ſous un Maiſtre. Il ne ſe dit que des ſciences & des arts liberaux, A l'égard des mechaniques, on l'appelle *Apprentif*. Ariſtote étoit un des *Diſciples* de Platon.

DISCIPLE, ſe dit auſſi de ceux qui ſont de la même Secte ou opinion, encore qu'ils ne ſoient pas contemporains. Les *Diſciples* d'Epicure ſont ceux qui tiennent encore à preſent ſa doctrine.

En termes de l'Ecriture, on appelle *Diſciples* de JESUS-CHRIST, les Apôtres & autres perſonnes, qu'on met au nombre de 72. qui s'étoient attachez particulierement à luy & à ſa predication. St. Jean étoit le *Diſciple* bien-aimé de ſon Maiſtre. St. Jean Baptiſte avoit auſſi ſes *Diſciples*.

DISCIPLINABLE. adj. Capable d'inſtruction, de diſcipline. Il y a des animaux d'un naturel ſi farouche, qu'ils ne ſont jamais *diſciplinables*.

DISCIPLINE. ſ. f. Inſtruction, gouvernement. On a mis ce jeune homme ſous la *diſcipline* d'un Maître, d'un Gouverneur, qui le rendront ſçavant & vertueux. Il y a quelques animaux qui ſont capables de *diſcipline*, comme le chien, le cheval.

DISCIPLINE, ſignifie auſſi une maniere de vie reglée ſelon les loix de chaque profeſſion. Il faut qu'un Superieur faſſe vivre ceux qui luy ſont ſoumis dans une rigoureuſe *diſcipline*. Ainſi on dit la *Diſcipline* du Palais, la *Diſcipline* militaire des Romains, la *Diſcipline* Eccleſiaſtique.

DISCIPLINE, eſt auſſi le chaſtiment ou la peine que ſouffrent les Religieux qui ont failli, ou ceux qui ſe veulent mortifier. On luy a donné la *diſcipline* en plein Chapitre. Les devots prennent eux-mêmes la *diſcipline*.

DISCIPLINE, ſe dit auſſi de l'inſtrument avec lequel on chaſtie, ou avec lequel on ſe mortifie, qui ordinairement eſt fait de cordes nouées, de crin, de parchemin tortillé. On peint St. Jerôme avec des *diſciplines* de chaiſnes de fer, avec des mollettes d'eſperons, &c. Les Mexiquains en faiſoient avec une herbe qu'ils appelloient *maguey*, & qu'on nomme icy *arreſte-bœuf*, avec laquelle ils ſe déchiroient cruellement le corps, & d'une plus forte maniere que ne font les Europeans.

DISCIPLINER. v. act. Faire obſerver le bon ordre, les reglements d'une profeſſion. Ce Capitaine a bien *diſcipliné* ſes ſoldats. Ce Preſident a bien *diſcipliné* le Palais. Cet Abbé a bien *diſcipliné* ſon Couvent.

DISCIPLINER, ſignifie auſſi, Corriger avec la diſcipline, ou ſe mortifier avec la diſcipline. Ce Moine paillard a été bien *diſcipliné* à ſon retour au Couvent. Ce devot ſe *diſcipline* tous les Vendredis.

DISCIPLINÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

DISCONTINUATION. ſ. f. Ceſſation, interruption. La *diſcontinuation* du commerce a fait grand tort aux Marchands. La *diſcontinuation* de ſes études luy en fera perdre tout le fruit. On travaille à fortifier cette place jour & nuit ſans *diſcontinuation*.

DISCONTINUER. v. act. Interrompre, ceſſer de pourſuivre un deſſein, une entrepriſe qu'on a commencée. Quand on a *diſcontinué* quelque temps un travail, il ſe ruine, & il faut tout recommencer. On oublie les arts, on perd les habitudes acquiſes, quand on *diſcontinué* d'apprendre, de s'exercer.

DISCONTINUÉ, ÉE. part. & adj.

DISCONVENANCE. ſ. f. Diſproportion. Les mariages ne ſont pas heureux, quand il y a une grande *diſconvenance* d'âge.

DISCONVENIR. v. n. Nier, ne pas demeurer d'accord d'une choſe. Il ne faut pas *diſconvenir* des principes, des axiomes receus, ſi on veut être admis à la diſpute. Ce mot vient du Latin *diſconvenire*. Du Cange.

DISCORD. ſ. m. Deſunion, diſpute, querelle. Il eſt vieux & hors d'uſage.

DISCORDANT, ANTE. adj. qui ſe dit proprement des voix ou des cordes des inſtruments de Muſique qui ne ſont pas d'accord, & qui font des diſſonances ou de faux accords.

DISCORDE. ſ. f. Mauvaiſe intelligence, deſunion, querelle qui ſe met entre parens, amis, ou aſſociez. La *diſcorde* s'eſt miſe en cette famille, en cette Communauté.

La *Diſcorde* eſt auſſi une Deeſſe fabuleuſe que les Poëtes ont imaginée pour preſider aux diſſentions.

On appelle *pomme de diſcorde*, le ſujet ou l'occaſion qui a mis la *diſcorde* en une ſocieté. On le dit auſſi quelquefois d'un homme brouillon qui met la *diſcorde* par tout.

DISCOUREUR, EUSE. ſubſt. Qui parle beaucoup & ſans raiſonnement, ou ſans verité. Il ne ſe prend qu'en mauvaiſe part. Cet homme n'eſt qu'un *diſcoureur*. Il ne ſe faut pas arreſter à ce que diſent ni à ce que promettent tous ces *diſcoureurs* qui ſont les galans.

DISCOURIR. v. n. Entretenir une compagnie

ſoit en public, ſoit en particulier, ſur quelque choſe. J'ay entendu *diſcourir* ce Philoſophe ſur les proprietez de l'aimant, ſur la peſanteur de l'air, il en parle fort ſçavamment. Il ne faut pas qu'un Capitaine s'amuſe à *diſcourir*, à haranguer, quand il faut combattre. J'ay entendu *diſcourir* familierement ces Meſſieurs, ils diſoient de belles choſes & bien curieuſes.

DISCOURIR, ſe prend auſſi en mauvaiſe part, & ſe dit injurieuſement. Cet homme ne dit rien de ſolide, il ne fait que *diſcourir*.

DISCOURIR, en termes de Logique, ſignifie, Tirer une conſequence de quelques principes qu'on a poſez; ce qu'on attribuë à la troiſiéme operation de l'entendement.

On dit en termes de Theologie, que les Anges conçoivent ſans *diſcourir*, c'eſt à dire, ſans parler & ſans raiſonner à noſtre maniere, ſans avoir beſoin de poſer un principe pour en tirer une concluſion.

DISCOURS. ſ. m. Expreſſion faite de vive voix de ſes penſées ſur quelques points, ſur quelques matieres qu'on veut faire entendre à pluſieurs perſonnes. Il ſe dit tant des *diſcours* oratoires, que des entretiens familiers. Ce Predicateur a fait un *diſcours* fort moral ſur l'humilité Chrêtienne. Il a meſlé dans ſon *diſcours* un beau panegyrique du Roy. Les converſations des gens du commun ne ſont que des *diſcours* frivoles, des *diſcours* interrompus & à perte de veuë. Cet indiſcret luy eſt allé faire un *diſcours* fort impertinent. Des *diſcours* en l'air, ce ſont des *diſcours* ſans fondement & ſans verité. Ce mot vient du Latin *diſcurſus*. Nicod.

DISCOURS, ſe dit auſſi des pieces d'Eloquence, ou des Traitez par écrit. On apporte des *Diſcours* à l'Academie Françoiſe pour obtenir le prix d'Eloquence qu'elle propoſe. Les *Diſcours* Politiques & Moraux du Sr. de la Noüe ont été fort eſtimez.

DISCOURTOIS, OISE. adj. Qui manque de courtoiſie ou de civilité, & ſur tout envers les Dames. Un Chevalier *diſcourtois* eſt celuy qui manque de reſpect ou de diſpoſition à ſervir les Dames. Ce mot vieillit, & eſtoit autrefois de grand uſage.

DISCOURTOISIE. ſ. f. Action que fait celuy qui eſt diſcourtois. C'eſt une *diſcourtoiſie* de refuſer à quelqu'un un ſervice qui ne couſte rien.

DISCRET, ETTE. adj. Qui eſt ſage, qui agit modeſtement en toutes choſes. Les gens *diſcrets* ſont bien venus par tout.

DISCRET, ſe dit plus particulierement de ceux qui ſçavent bien conſerver un ſecret. Les femmes aiment fort les amants *diſcrets*, qui ne publient point les faveurs qu'ils reçoivent.

DISCRET, eſt auſſi une formule de Notaires, un titre d'honneur qu'ils donnent aux Curez & aux Graduez, & principalement aux Superieurs des Couvents. Venerable & *diſcrette* perſonne Mr. tel Curé d'un tel lieu, Prieur d'un tel Couvent.

On appelle auſſi, *Sœur diſcrette*, une Religieuſe ancienne qu'on donne pour aſſiſtante à une Superieure pour la conduite d'une Communauté.

On diſtingue en Philoſophie la quantité continuë de la quantité *diſcrette*. La continuë eſt celle des lignes, des ſuperficies & des ſolides, qui eſt l'objet de la Geometrie. La *diſcrette* eſt celle des nombres, qui eſt l'objet de l'Arithmetique.

DISCRETEMENT, adv. D'une maniere diſcrette. Il en a agi fort *diſcretement*, fort prudemment.

DISCRETION. ſ. f. Prudence, modeſtie qui ſert à conduire nos actions & nos paroles. Quand on eſt conſtitué en dignité, il faut ſe conduire avec grande *diſcretion*. Quand on parle devant des inconnus, ou des ennemis, on ne le ſçauroit faire avec trop de *diſcretion*.

DISCRETION, ſignifie auſſi, Jugement, diſcernement. A ſept ans on eſt en âge de *diſcretion*, on connoiſt ce qui eſt bon ou mauvais. Cet homme eſt ſi ſtupide, qu'il n'a pas la *diſcretion* de voir que la longueur de ſa viſite incommode.

Au jeu on appelle *diſcretion*, ce qu'on laiſſe à la volonté du perdant. C'eſt un moyen de faire un preſent deſguiſé à une femme, de joüer contre elle une *diſcretion*.

On dit en termes de Guerre, qu'une place ſe rend à *diſcretion*, pour dire, à la mercy du vainqueur, par la confiance qu'on a qu'il uſera bien de ſa victoire.

Vivre à *diſcretion*, c'eſt vivre en honneſte homme à une table commune, & ſans qu'on prenne un plat particulier pour ſoy & ſur ſon compte. C'eſt ainſi qu'on en uſe dans les Auberges & Meſſageries.

On dit en contreſens des ſoldats, qu'ils vivent à *diſcretion*, lors qu'ils vivent en liberté chez leurs hoſtes, & qu'il n'y a aucune taxe ni payement de ce qu'ils prennent. Le vray moyen de ruïner une ville, c'eſt d'y laiſſer des ſoldats vivre à *diſcretion*.

DISCULPER. v. act. Excuſer, pallier ſa faute, ou celle d'autruy, tâcher de juſtifier une action. Il s'eſt fort bien *diſculpé* de cette accuſation qu'on avoit faite contre luy. Ce mot vient du Latin *diſculpare*. Du Cange.

DISCULPÉ, ÉE. part. & adj.

DISCUSSION. ſ. f. Action de diſcuter des queſtions, des affaires, des heritages.

On dit en termes de Palais, qu'un homme, qu'une caution n'eſt point tenuë de payer ſinon aprés *diſcuſſion* faite des biens du debiteur; & c'eſt pour cela qu'on fait apposer cette clauſe dans les contracts, Ils ſe ſont obligez ſolidairement l'un pour l'autre, un ſeul & pour le tout ſans diviſion ni *diſcuſſion*, & ont renoncé au benefice d'icelles. Faire la *diſcuſſion* d'un debiteur, c'eſt faire la perquiſition, & enſuite la vente en Juſtice de tous ſes biens, meubles & immeubles.

DISCUTER. v. act. Examiner une queſtion, une affaire, un point d'Hiſtoire, de Droit; faire toute la recherche poſſible pour en deſcouvrir la verité. Ce Commentateur a bien *diſcuté* cette queſtion. Ce procés a été bien *diſcuté* par les Juges.

DISCUTER, ſignifie auſſi, Rechercher les effets d'un debiteur, les faire vendre par autorité de Juſtice, faire voir qu'il eſt inſolvable. Il faut pluſieurs années pour *diſcuter* une perſonne, pour peu qu'elle ait d'adreſſe & de credit.

DISCUTÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

DISERT. adj. qui a une belle élocution & une grande facilité de parler. Il eſt bien plus aiſé d'eſtre *diſert* que d'eſtre Orateur.

DISERTEMENT. adv. D'une maniere diſerte. Cet Advocat plaide *diſertement*, mais il n'a point de mouvements d'éloquence.

DISERTEMENT, ſignifie auſſi, En paroles nettes & intelligibles. Je luy ay dit bien *diſertement* que je voulois mettre telles clauſes dans mon contract.

DISETTE. ſ. f. Cherté, beſoin de quelque choſe. Il y a eu grande *diſette* de bleds cette année. C'eſt un mauvais pays, il y a *diſette* de toutes les neceſſitez de la vie. Ce mot vient de *deſita*, qui a été fait de *deſinere*. Menage.

DISETTEUX. ſ. m. Qui a diſette. Il ne ſe dit gueres qu'en cette phraſe: C'eſt un pauvre *diſetteux* qui merite qu'on ſoulage ſa miſere.

DISGRACE. ſ. f. Diminution, perte de faveur. L'enfer des Courtiſans eſt l'éloignement de la Cour, la *diſgrace* du Prince. Le peché nous met dans la *diſgrace* de Dieu.

DISGRACE, ſignifie auſſi, Malheur, accident. Il eſt arrivé une *diſgrace* à noſtre ami, il a perdu ſon procés. Les hommes ſont ſujets à mille *diſgraces*.

DISGRACIER. v. act. Eſloigner quelqu'un de ſa preſence, luy oſter la faveur, la protection qu'on luy donnoit. Un favori qui eſt *diſgracié* perd tous ſes flateurs & la plus-part de ſes amis.

DISGRACIÉ, ÉE. part. & adj.

Outre la ſignification de ſon verbe, on le dit auſſi des hommes malfaits de corps ou d'eſprit, comme s'ils n'avoient receu aucunes graces du ciel ou de la nature. Cet homme eſt fort *diſgracié*, boiteux, borgne, boſſu.

DISGREGATION. ſ. f. Action qui ſepare & éloigne les choſes les unes des autres. Il n'eſt gueres en uſage qu'en Optique. Le blanc cauſe la *diſgregation* de la veuë, la bleſſe & l'égare, à cauſe de pluſieurs rayons qui la frappent de tous coſtez. On le dit quelquefois des ſons, auſſi-bien que des rayons de lumiere.

DISGREGER. v. act. qui ne ſe dit gueres qu'en cette phraſe: Le blanc *diſgrege* la veuë. Quelques Auteurs ont écrit que les Juifs étoient *diſgregez* & diſperſez par le monde. En ce ſens il eſt vieux.

DISJOINDRE. v. act. Separer des choſes jointes. On le dit particuliement au Palais. Quand on joint des inſtances, on prononce toûjours, Sauf à *diſjoindre*, s'il y eſchet.

DISJOINT, OINTE. part.

DISJONCTIF, IVE. adj. Qui diſjoint, ou ſepare. *Ou* & *ni* ſont des conjonctions *diſjonctives*, qui en liant un diſcours, en ſeparent neantmoins les parties. Ceſar, *ou* rien. Il n'advance, *ni* ne recule.

DISJONCTION. ſ. f. Separation de ce qui étoit joint. Il ne ſe dit gueres qu'au Palais. Il y a eu arreſt de *diſjonction* de ces deux inſtances.

DISLOCATION. ſ. f. Desboitement d'un os. On dit à Paris, quand il y a quelque *diſlocation* d'un os, qu'il faut aller au Bailleuil, qui eſt celuy qui les remet. En Medecine on l'appelle *luxation*.

DISLOQUER. v. act. Terme de Medecine, qui ne ſe dit que des os qu'on a fait ſortir de leur place par quelque violence.

DISLOQUER, ſe dit figurément de l'eſprit. Cet accident luy a *diſloqué* l'eſprit, la cervelle.

DISME. ſ. f. Dixiéme partie des fruits d'un heritage, ou autre portion approchante, qui eſt differente ſelon l'uſage des lieux. Il y a une *diſme* Royale ou Seigneuriale qui eſt appellée en quelques endroits *champart*; une autre Eccleſiaſtique, qui eſt deuë naturellement aux Curez, & qui a été depuis alienée à d'autres perſonnes. Un Curé pour lever les *diſmes* n'a beſoin d'autre titre que de ſon clocher. Voyez Baronius, Seldenus, qui en ont fait des Traitez entiers.

DISMES INFEODÉES, ſont celles qui ſont alienées aux Seigneurs Eccleſiaſtiques ou temporels, & qui ſont unies à leur fief. Les *diſmes infeodées* ſont de la connoiſſance du Juge ſeculier. St. Louis fit un Edit en 1279. par lequel il ordonna que ſi les *diſmes infeodées* retournoient aux Egliſes, elles reprendroient leur premiere nature, ſans pouvoir par aprés eſtre poſſedées par des gens lais. La *diſme Saladine* eſt une *diſme* qui fut eſtablie par un Concile de Paris en l'an 1188. ſous Philippes Auguſte pour le ſecours de la Terre Sainte envahie par Saladin. Quelques-uns en attribuent l'origine à Charles Martel, & le tiennent damné, parce que ce fut luy qui le premier donna des Benefices aux Nobles ſeculiers. Mais Baronius tient cela pour fable. Leur origine vient des guerres d'outremer.

Groſſes diſmes, ſont celles des gros fruits, comme bleds, vins, lainages, charnages.

Menuës diſmes ou *diſmes vertes*, ce ſont les *diſmes* qui ſe recueillent dans les jardins clos & cloſeaux, comme pois, feves, & autres legumes.

DISMES NOVALES, ſont des *diſmes* des terres nouvellement defrichées, qu'on adjuge toûjours aux Curez, auſſi-bien que les *menuës diſmes*.

On appelle auſſi un *diſme* au maſculin, un certain canton de terre ſur lequel on a droit de diſmer. Il jouit d'un *diſme*, pour raiſon duquel il doit la foy & hommage.

DISMER. v. act. Recueillir, lever la diſme. Cet Abbé *diſme* en tout ce canton-là. Il *diſme* à la 10. à la 13. à la 20. gerbe, à quatre gerbes par arpent.

DISMERIE. ſ. f. Eſtenduë d'un territoire ſur lequel on a droit de diſmer. La *diſmerie* d'un tel Abbé s'étend depuis une telle borne juſqu'au grand chemin.

DISMEUR. ſ. m. Fermier qui leve actuellement la diſme.

DISNER. v. act. Prendre ſon repas vers le milieu du jour. Les Maçons *diſnent* à dix heures, les Moines à onze, le peuple à midy, les gens de Pratique à deux heures. On ne juge point les criminels qu'avant *diſner*. Le Grand Tartare Roy de la Chine aprés ſon *diſner* fait publier par ſes Heraults, qu'il permet à tous les autres Rois & Potentats du monde d'aller *diſner*, comme s'ils attendoient ſa permiſſion pour cela. Ce mot, ſelon Du Cange, vient de *diſnare*, mot de la baſſe Latinité. Henry Eſtienne le fait venir du Grec *deipnein*, & pretend qu'il faut écrire *dipner*. Menage tient qu'il vient de *deſinare*, qu'on a dit pour *deſinere*, comme diſent encore les Italiens.

On dit proverbialement, qu'un homme *diſne* bien, quand il mange beaucoup. On dit auſſi, Qui dort *diſne*, pour dire, que le dormir engraiſſe les gens. On dit d'un abſent en une penſion, ou auberge, que ſon aſſiette *diſne* pour luy. Un pauvre dit auſſi à l'égard d'un riche, S'il eſt riche, qu'il *diſne* deux fois. On dit auſſi, Quand Alexandre avoit *diſné*, il laiſſoit *diſner* ſes gens, pour dire, qu'il faut donner le loiſir aux valets de *diſner* à leur tour. On dit, quand on voit quelque choſe qui déplaiſt, Il me ſemble que j'ay *diſné*. On dit encore, Qui s'attend à l'eſcuelle d'autruy eſt ſouvent mal *diſné*.

On dit de l'Ordre de Ciſteaux, qu'il *diſne* bien, mais qu'il collationne mal, pour dire, qu'il a beaucoup de biens pour vivre, & qu'il a peu de Benefices à conferer.

DISNER. ſ. m. Repas qu'on prend vers le milieu du jour. Ceux qui rendent viſite à l'heure du *diſner* ſont la plus-part eſcornifleurs. Ceux-là ſont malheureux, qui vont queſter des *diſners*, qui attendent aprés un *diſner*.

DISNER, ſignifie auſſi ce qu'on appreſte ou ce qu'on mange à ce repas. Cet homme eſt ſi ſobre, qu'il fait ſon *diſner* d'une croute de pain.

Un *diſner* rechauffé ne valut jamais rien.

DISNÉE. ſ. f. qui ne ſe dit que dans les voyages du lieu où l'on va diſner, & du repas qu'on y fait vers le milieu du jour.

DISNEUR, EUSE. adj. Qui diſne. Il y avoit aujourd'huy tant de *diſneurs* à la table d'un tel Seigneur.

On dit ordinairement d'un grand mangeur, que c'eſt un beau *diſneur*.

DISPARATE. ſ. f. Ce mot eſt Eſpagnol, mais pluſieurs s'en ſervent pour expliquer de grandes inégalitez d'eſprit, des choſes dites ou faites mal à propos. Cet homme a de l'eſprit & du merite, mais il a quelquefois de grandes *diſparates*, il dit & fait bien des choſes à contretemps & extravagantes.

DISPARITE. ſ. f. Circonſtance qui fait que deux choſes ne ſont point ſemblables, quand on les compare entre elles. Il y a bien de la *diſparité* d'âge, de condition entre ces perſonnes qu'on marie. On s'en ſert particulierement dans les diſputes. Voilà la raiſon de *diſparité* entre ces deux loix que vous pretendez eſtre ſemblables.

DISPAROISTRE. v. n. Ne paroiſtre plus, être hors de la portée de la veuë. Une nuë eſleva JESUS-

CHRIST en preſence de ſes Apôtres, & il *diſparut* à leurs yeux. Les Cometes *diſparoiſſent* petit à petit, parce qu'elles s'éloignent de la portée de noſtre veuë. On a ſouvent des viſions nocturnes, des phantoſmes qui *diſparoiſſent*, quand on s'éveille, quand on ſe frotte les yeux. Les ennemis ont paru ſur la frontiere, mais à l'approche du Roy ils ſont *diſparus*, ils ſe ſont retirez.

DISPAROISTRE, ſe dit auſſi de ce qu'on deſrobe, de ce qui échappe en un moment à noſtre veuë. Il avoit laiſſé ſon manteau ſur ce ſiege, en même temps il a *diſparu*. Ce Banquier s'eſt abſenté & a *diſparu*, c'eſt à dire, il a fait banqueroute.

DISPENSAIRE. ſ. m. En termes de Medecine, eſt le nom qu'on donne aux Auteurs qui ont écrit de la preparation des remedes, & qui a ſervi quelquefois de titre à des Livres de Pharmacie, comme ſont Meſué, Nicolas Florentin, Cordus, Bauderon, &c.

DISPENSATEUR, ATRICE. adj. Qui diſtribuë avec ordre & diſcretion. Dieu eſt un juſte *diſpenſateur* de ſes graces. La Juſtice eſt la *diſpenſatrice* des peines & des recompenſes.

DISPENSATION. ſ. f. Diſtribution. Le grand Aumoſnier a la *diſpenſation* des aumoſnes du Roy.

DISPENSE. ſ. f. Permiſſion d'agir contre le droit commun. Le Pape ne donne point de *diſpenſe* de ce qui eſt contre le droit divin; il accorde bien des *diſpenſes* de jeuſner, de ſe marier, de tenir pluſieurs Benefices, &c. Le Roy donne des *diſpenſes* d'âge à quelques Officiers, pour eſtre receus avant le temps porté par les Ordonnances. La *diſpenſe* de ſe marier au ſecond degré de parenté ou d'affinité ne s'accorde qu'aux grands Princes & pour une cauſe publique, & s'expedie *ſub annulo Piſcatoris*; au lieu que celle du troiſiéme ou quatriéme degré s'expedie en Chancelerie.

DISPENSER. v. act. Permettre à quelqu'un de faire quelque choſe contre le droit commun. Le Roy peut *diſpenſer* quand il veut ſes Officiers de ſervir. Le grand âge *diſpenſe* d'aller à la guerre. Il faut qu'on ſoit *diſpenſé* pour obtenir deux Benefices. Ce mot vient du Latin *diſpenſare*.

Il ſignifie auſſi, Abſoudre ou relever d'une faute commiſe. Le Pape ſeul peut *diſpenſer* en cas de ſimonie.

DISPENSER, ſe dit auſſi des permiſſions qu'on prend de ſoy-même. Quelques Prelats ſe *diſpenſent* d'aller à Matines, de dire la Meſſe tous les jours.

DISPENSER, ſe dit encore en termes de civilité, pour s'excuſer. *Diſpenſez* moy de vous aller voir ſi ſouvent. *Diſpenſez* moy de vous reconduire.

DISPENSER, ſignifie auſſi, Diſtribuer, donner à pluſieurs perſonnes. Dieu a *diſpenſé* l'eſprit aux hommes d'une maniere ſi admirable, que chacun eſt content du ſien. Le Roy *diſpenſe* ſes graces comme il luy plaiſt.

DISPENSER, en termes de Pharmacie, ſignifie, Preparer diverſes ſortes de remedes, & en garnir une boutique d'Apothicaire pour s'en ſervir au beſoin. Pluſieurs Auteurs ont écrit en détail la preparation des remedes que les Apothicaires doivent *diſpenſer* & avoir toûjours dans leurs boutiques. *Diſpenſer* la theriaque, c'eſt à dire, la preparer. Les ſtatuts des Eſpiciers portent que les aſpirants à la Maiſtriſe *diſpenſeront* le chef-d'œuvre qui leur aura été donné, & en feront les preparations & meſlanges en preſence de tous les Maiſtres.

DISPENSÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

DISPERSER. v. act. Mettre en pluſieurs lieux, eſtre en des lieux ſeparez. Pour faire profiter ſon argent, il le faut *diſperſer* à pluſieurs perſonnes, ne le mettre pas tout en un lieu. Les Juifs ſont *diſperſez* par tout le monde. Son bien conſiſte en pluſieurs petits heritages *diſperſez*, on n'en ſçauroit faire une bonne ferme. L'Eſcriture dit, Je frapperay le Paſteur, & les brebis ſeront *diſperſées*.

DISPERSÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

DISPOS. adj. m. Qui eſt agile, leger, qui ſe porte bien. Les ſinges & les chats ſont des animaux fort *diſpos*, fort legers. Les danſeurs de corde, les ſauteurs & les voltigeurs doivent eſtre fort *diſpos* de leur corps. Un jeune Baſque eſt fort *diſpos*, & propre à la courſe. On dit d'un vieillard qui ſe porte bien, qu'il eſt encore gaillard & *diſpos*.

DISPOSER. v. act. Mettre les choſes dans un rang, dans un ordre, dans une ſituation convenable. Dieu en creant le monde a *diſpoſé* toutes choſes dans cet ordre admirable où nous les voyons. La ſcience d'un Architecte, c'eſt de *diſpoſer* les membres, les parties d'un baſtiment dans une agreable ſymmetrie. La ſcience d'un General eſt de bien *diſpoſer* ſon camp, ſon armée, pour avoir des commoditez de ſe deffendre & d'aſſaillir.

DISPOSER, ſignifie auſſi, Se preparer, ſe mettre en devoir de faire quelque choſe. Il ſe *diſpoſe* à partir demain pour ſon Ambaſſade. Ce General *diſpoſe* ſes troupes pour donner bataille. Le temps ſe *diſpoſe* à la pluye, il eſt fort couvert. On ne ſçauroit prendre trop de ſoin à ſe bien *diſpoſer* pour recevoir ſon Createur.

DISPOSER, ſe dit en Medecine non ſeulement de la ſituation exterieure des parties du corps, mais auſſi des parties interieures, & du temperament des humeurs. Cet homme a le corps bien *diſpoſé*, il vivra long-temps. Cet enfant a la poitrine eſtroite, il eſt mal *diſpoſé* au dedans.

DISPOSER, ſignifie auſſi, Aliener, reſigner. Cet homme a *diſpoſé* de ſa maiſon, il l'a vendue ou eſchangée, donnée, &c. Ce Chanoine a *diſpoſé* de ſon Benefice, il l'a reſigné à penſion.

DISPOSER, ſe dit particulierement en parlant de teſtament. A Paris on ne peut *diſpoſer* que de ſes meubles & acquets, & du quint de ſes propres. Un mineur, un furieux, un interdit, ne peuvent *diſpoſer* de leurs biens.

DISPOSER, ſignifie auſſi, Ordonner en maiſtre, faire d'une choſe ce qu'on veut. Le Roy *diſpoſe* de cette charge, l'a déja donnée. Le Roy de Pologne *diſpoſe* de toutes les graces de ſon Royaume. Un Surintendant *diſpoſe* des Finances comme il luy plaiſt. Les Juges *diſpoſent* de nos biens & de nos vies, ils s'en rendent les maiſtres. Ce Maiſtre d'Hoſtel *diſpoſe* de tout en la maiſon de ſon Maiſtre, il la gouverne à ſa fantaiſie.

DISPOSER, ſe dit figurément en choſes ſpirituelles & morales. La grace *diſpoſe* les cœurs à profiter de la predication d'une bonne doctrine. Le principal ſoin d'un Poëte eſt de bien *diſpoſer* ſon Ouvrage. On dit qu'un homme a l'eſprit mal *diſpoſé* pour un autre, quand il eſt mal intentionné pour luy. On dit auſſi, qu'il eſt *diſpoſé* à la vengeance, à l'amour, pour dire, qu'il eſt enclin à ces paſſions.

On dit proverbialement, L'homme propoſe, & Dieu *diſpoſe*. On dit d'une perſonne qui en gouverne une autre, qu'elle en *diſpoſe* comme des choux de ſon jardin. On dit auſſi de celuy qui eſt mort, que Dieu en a *diſpoſé*.

DISPOSITIF. ſ. m. Terme de Palais, qui ſe dit de la partie d'un jugement, d'une ſentence ou arreſt qui contient ce que le Juge a ordonné. On a dreſſé le *diſpoſitif* de l'arreſt, il n'y a plus qu'à mettre le veu & les qualitez. Le *diſpoſitif* commence ainſi, *Le Roy en ſon Conſeil a ordonné & ordonne; La Cour, Parties ouyes*, &c. *Nous diſons, Il eſt dit*.

DISPOSITION. ſ. f. Ordre, rang, ſituation des choſes. Voilà une belle *diſpoſition* de jardin, d'un tableau, d'un baſtiment de theatre. Un des grands points de l'Eloquence, c'eſt de faire une belle *diſpoſition*

de

de ſon diſcours. On a rapporté que les ennemis étoient en bonne *diſpoſition* de combattre.

DISPOSITION, ſe dit auſſi de la ſanté. Le Medecin a trouvé ſon malade en aſſez bonne *diſpoſition*, il n'avoit plus de fievre. Ce voltigeur a une agreable *diſpoſition* de ſes membres, une merveilleuſe ſoupleſſe de corps. Nous avons trouvé ces goinfres qui nous attendoient en fort bonne *diſpoſition*, c'eſt à dire, à table.

DISPOSITION, ſe dit auſſi du genie & de l'inclination. Ce jeune homme a une grande *diſpoſition* pour les armes, pour la danſe, pour faire des vers. On profite des enſeignements & des advis ſelon la *diſpoſition* où ſe trouve l'eſprit. Je n'ay pas oſé parler de cette affaire, à cauſe que je n'ay pas trouvé une *diſpoſition* favorable dans les eſprits.

DISPOSITION, ſignifie auſſi, Alienation ſoit par vente, ou par quelque autre acte que ce ſoit. La donation eſt une *diſpoſition* entre vifs. Le legs eſt une *diſpoſition* teſtamentaire. Il eſt deffendu aux gens mariez de s'avantager l'un l'autre par quelque *diſpoſition* que ce ſoit.

DISPOSITION, ſe dit auſſi des ordres & volontez des ſuperieurs & des loix, qui diſpoſent des choſes comme il leur plaiſt, & qu'on eſt obligé de ſuivre. Cette maxime eſt ſelon la *diſpoſition* d'une telle loy, d'une telle ordonnance. Quand quelque cas n'eſt pas reglé par la Coûtume, on a recours à la *diſpoſition* du Droit écrit.

DISPOSITION, ſe dit auſſi des droits qui appartiennent à quelqu'un. Le Roy a la *diſpoſition*, la nomination des Benefices Conſiſtoriaux, des Prelatures. Pluſieurs Engagiſtes ont la *diſpoſition* des charges du Domeine, ils en ont les parties caſuelles. Un majeur a la libre *diſpoſition* de ſes biens.

DISPOSITION, ſe dit quelquefois en termes de civilité. Tout ce que je poſſede eſt à voſtre *diſpoſition*, à voſtre commandement. Je ſuis bien-aiſe de vous voir en bonne *diſpoſition*, c'eſt à dire, en bonne ſanté.

DISPOSITION, ſe dit en Aſtrologie, de l'eſtat, de la ſituation des aſtres, & de leurs aſpects. L'horoſcope ou le theme ou la figure celeſte n'eſt autre choſe que l'obſervation de la *diſpoſition* des aſtres & du ciel, & des aſpects differents des Planetes au point de la naiſſance de quelqu'un. Les Ephemerides enſeignent la *diſpoſition* du ciel à midy de chaque jour.

DISPROPORTION. ſ. f. Terme relatif, qui ſe dit de ce qui n'a que des convenances fort éloignées, des qualitez fort differentes. Ce mariage ne ſe fera point, il y a trop de *diſproportion* d'âge, de qualité, de biens entre les parties. Un bourgeois ne peut pas conteſter le pas à un Seigneur, il y a trop de *diſproportion* entre eux.

DISPROPORTIONNER. v. act. S'éloigner trop des proportions. Si vous donniez plus de toiſes à la largeur de cette Egliſe qu'à ſa longueur, ce ſeroit trop la *diſproportionner*. La charge que vous luy voulez faire acheter eſt trop *diſproportionnée* à ſes forces, à ſa capacité.

DISPUTABLE. adj. Problematique, où il y a des raiſons de part & d'autre. Cette queſtion eſt *diſputable*, on peut ſoûtenir le pour & le contre.

DISPUTE. ſ. f. Querelle, conteſtation. Le mari & la femme ne doivent jamais avoir *diſpute* enſemble. Ils ont eu *diſpute* au jeu. Il a toûjours *diſpute* avec ſon hoſte quand il faut compter.

DISPUTE, dans les Colleges, eſt une conteſtation qu'ont les écoliers pour les places, pour les prix, ou pour leurs exercices. On fait de longues *diſputes* dans les Eſcoles de Theologie, de Medecine, &c.

On dit en proverbe, qu'une *diſpute* eſt fondée ſur la pointe d'une aiguille, pour dire, qu'elle eſt faite pour une choſe de neant.

DISPUTER. v. act. Conteſter, ſe battre pour acquerir, ou pour maintenir quelque choſe. Perſonne ne *diſpute* à cette femme le prix de la beauté. Ces deux armées ont *diſputé* long-temps la victoire. En ce ſiege on a bien *diſputé* le terrain, il l'a fallu gagner pied à pied. On luy a *diſputé* ſa qualité, ſa naiſſance, ſon état. Je *diſputeray* toûjours à qui que ce ſoit la qualité de voſtre ſerviteur.

DISPUTER, ſe dit auſſi en choſes ſpirituelles & morales. Les Theologiens ont de tout temps *diſputé* entre eux ſur les queſtions de la grace. On *diſpute* aujourd'huy en Sorbonne, pour dire, on y ſoûtient quelque Theſe.

DISPUTÉ, ÉE. part. & adj. Ce Benefice a été bien *diſputé*, bien conteſté, il a été le ſujet d'un grand procés.

DISPUTEUR. ſ. m. Homme querelleux, qui a coûtume de diſputer. Il ne faut pas jouer contre ces *diſputeurs* continuels.

DISQUE. ſ. m. Terme d'Aſtronomie. C'eſt le corps du Soleil ou de la Lune tel qu'il paroiſt à nos yeux. On a obſervé quelquefois Mercure dans le *diſque* du Soleil. Il n'y a eu que la moitié du *diſque* de la Lune qui ſoit entrée dans l'ombre de la terre en une telle eclypſe. Le *diſque* ſe diviſe en douze parties, qu'on appelle *doits*; & c'eſt par là qu'on meſure la grandeur d'une eclypſe, qu'on dit eſtre de tant de doits ou de tant de parties du *diſque* du Soleil ou de la Lune.

DISQUE, ſe dit auſſi en termes d'Optique, de la grandeur des verres de lonettes, & de la largeur de leurs ouvertures, de quelque figure qu'ils ſoient, ſoit plans convexes, omphaloptres, meniſques, ou autres.

DISQUE, ſignifioit auſſi chez les Anciens, un palet qui ſervoit aux jeux & aux exercices. C'étoit un rond de metail ou de pierre, large d'un pied, qu'on jettoit en l'air pour faire voir ſa force & ſon adreſſe.

DISQUISITION. ſ. f. Terme dogmatique. Examen exact & ſerieux d'une affaire. Cette queſtion eſt d'une longue *diſquiſition*, d'une longue recherche.

DISQUISITION, ſe dit auſſi d'un Traité, d'une Diſſertation ſur une matiere qu'on examine à fonds. Delrio a fait un gros Livre de *Diſquiſitions* Magiques.

DISSECTION. ſ. f. Terme de Medecine. Art de couper & diviſer les parties du corps d'un animal, d'en faire l'anatomie, pour les faire conſiderer chacune à part. Les Chirurgiens ſe battent ſouvent pour avoir le corps d'un pendu, afin d'en faire la *diſſection*. Les Anciens ont fait des *diſſections* d'hommes vivants, comme Herophile, Eraſiſtrate; & de noſtre temps Carpus & Veſal.

DISSECTION, ſe dit quelquefois de l'art de couper les viandes qu'on ſert ſur table. Il y a des Eſcuyers trenchans qui font la *diſſection* des viandes avec une merveilleuſe propreté & delicateſſe.

DISSEMBLABLE. adj. m. & f. Qui eſt different, qui ne reſſemble point. Les jumeaux ſont ſouvent *diſſemblables* en humeurs, en adventures. Ces deux eſpeces ſont fort *diſſemblables*, je vous en feray voir la diſparité.

DISSENTION. ſ. f. Mauvaiſe intelligence, diſcorde, querelle. Ce ſont les flatteurs qui mettent de la *diſſention* entre les Princes. Un faux rapport a mis la *diſſention* dans ce menage, dans cette famille. L'hereſie eſt cauſe des troubles & des *diſſentions* dans un Eſtat.

DISSEQUER. v. act. Terme de Chirurgie. Ouvrir le corps d'un animal, en faire l'anatomie, en faire voir les parties ſeparées. Les Anatomiſtes modernes ont excellé en l'art de *diſſequer*, ils y ont fait bien de nouvelles découvertes.

DISSEQUER, ſe dit auſſi des viandes qu'on ſert ſur table, & de l'art de les couper proprement & adroitement. Les Allemans ſont curieux d'apprendre l'art de

diſſequer les viandes, ſe picquent d'eſtre bons Eſcuyers trenchans.

DISSEQUÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

DISSERTATION. ſ. f. Traité ſçavant ſur quelque matiere, ſur quelque queſtion. Balſac a fait une belle *Diſſertation* ſur l'*Herodes infanticida* de Daniel Heinſius.

DISSIMILAIRE. adj. m. & f. Terme de Medecine dont on uſe pour diviſer les parties du corps en *ſimilaires* & *diſſimilaires*. Les parties *diſſimilaires* ſont celles qui ſe diviſent en parties de diſſemblable nature & de diverſe eſpece. Les Medecins les appellent par excellence *organiques*. L'action de la partie *ſimilaire* eſt naturelle, & ne conſiſte qu'en la nutrition. Celle de la *diſſimilaire* eſt animale, elle agit au dehors. La forme des parties *ſimilaires* c'eſt leur temperature; mais celle des *diſſimilaires* eſt leur conformation. Les parties *diſſimilaires* ou organiques ſe diviſent en *animales*, *vitales*, & *naturelles*. Les *animales* ſont celles qui gouvernent; les *vitales*, qui ſervent à la reſpiration, & à entretenir la vie; les *naturelles*, qui ſervent à la nourriture & à la generation.

DISSIMULATEUR, ATRICE. ſ. m. & f. Qui diſſimule. Les Politiques ſont vanité d'eſtre *diſſimulateurs*.

DISSIMULATION. ſubſt. fem. Déguiſement. Il faut vivre avec ſes amis à cœur ouvert & ſans *diſſimulation*.

DISSIMULER. verb. act. Cacher ce qu'on a dans l'ame, faire ſemblant de ne voir pas ce qu'on voit. C'étoit une maxime de Louïs XI. que qui ne ſçait pas *diſſimuler*, ne ſçait pas regner. Un vindicatif *diſſimule* une offenſe juſqu'à ce qu'il ſoit en eſtat de s'en reſſentir.

DISSIMULÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. Il eſt auſſi ſ. m. & f. Qui cache ſes ſentiments, qui penſe autrement qu'il ne dit. Il faut eſtre ſur ſes gardes, quand on a affaire avec des eſprits *diſſimulez*. Les hommes ſont fort hypocrites & *diſſimulez*.

DISSIPATEUR, ATRICE. ſ. m. & f. Prodigue, qui deſpenſe ſon bien mal à propos. On a rompu ce mariage, à cauſe qu'on a appris que cet homme étoit un *diſſipateur*.

DISSIPATION. ſubſt. fem. Action par laquelle une choſe ſe perd, ſe diſſipe. L'eſtude cauſe une grande *diſſipation* d'eſprits. La *diſſipation* des Finances eſt la ruine de l'Eſtat.

DISSIPER. verb. act. Détruire quelque choſe en l'écartant & la reduiſant à rien. L'ardeur du Soleil a bientoſt *diſſipé* les brouillards. La faim & les maladies ont bientoſt *diſſipé* une armée.

DISSIPER, ſe dit figurément en Morale. L'eſprit ſe *diſſipe* dans une longue meditation. Il ſe formoit une grande cabale contre luy, que ſon adreſſe a *diſſipée*.

Cette ſtupidité s'eſt enfin *diſſipée*.
Corneille en ſon Cinna.

DISSIPÉ, ÉE. part paſſ. & adj.

DISSOLU, UË. part. paſſ. & adj. Débauché, malhonneſte. On crie contre les mœurs *diſſoluës* du ſiecle. Cet homme mene une vie *diſſoluë*, dit des paroles, des chanſons *diſſoluës* & impudiques.

DISSOLU, ſignifie auſſi, Qui eſt rompu, deſuni. Un mariage *diſſolu*, deſtruit ou par nullité, ou par la mort d'un des conjoints. Une communauté *diſſoluë* par une ſeparation, par un inventaire. Une ſocieté, une amitié *diſſoluë* par une rupture entre amis, entre aſſociez.

DISSOLVANT, ANTE. adj. & ſubſt. Qui diſſout, qui diviſe les corps, qui les reduit en ſes plus petites parties. L'eau forte eſt le *diſſolvant* des metaux. L'eſprit de vin eſt le *diſſolvant* des reſines. L'eau & l'humidité eſt le *diſſolvant* des ſels & des gommes. On vante l'alcaeſt pour eſtre le plus grand des *diſſolvants*. On appelle en general les acides *menſtruës* & *diſſolvants*. L'eſprit de nitre ou de vinaigre diſtillé eſt le *diſſolvant* des perles & des coraux. Les pretendus *diſſolvants* univerſels ſont deſcrits énigmatiquement par Paracelſe, Van Helmont, Deiconti, &c.

DISSOLUBLE. adj. m. Qui ſe peut reſoudre en pluſieurs parties. Il n'y a point de corps qui ne ſoit *diſſoluble* par le feu, par l'art de Chymie.

DISSOLUMENT. adv. D'une maniere diſſoluë. Les libertins vivent *diſſolument*, ſe plongent dans toutes ſortes de débauches.

DISSOLUTION. ſ. f. Reſolution d'un corps en ſes parties. Il n'y a point de corps ſi compactes, dont le feu ne faſſe la *diſſolution*. Au grand jour du Jugement ſe fera la *diſſolution* de toutes choſes. La mort fait la *diſſolution* du compoſé.

DISSOLUTION, en termes de Pharmacie, eſt une reduction des corps compactes ou eſpais en matieres liquides ou coulantes, par l'addition de quelques liqueurs. On fait la *diſſolution* de la manne, de la caſſe, du ſucre, des gommes & reſines dans des liqueurs convenables. La *diſſolution* de l'or ſe fait dans de l'eau régale; celle des perles & des coraux dans du *vinaigre* diſtillé, &c.

On dit auſſi au Palais, la *diſſolution* d'un mariage, la *diſſolution* d'une communauté, quand un mariage a été declaré nul, quand une communauté eſt finie. La *diſſolution* de la communauté ne ſe fait que par la cloſture de l'inventaire.

DISSOLUTION, ſignifie en Morale, Débauche, déreglement de vie & de mœurs. Les femmes de débauche vivent dans la *diſſolution*. Les paroles & les chanſons de *diſſolution* ne ſe diſent point par les honneſtes gens.

DISSONANCE. ſ. f. Terme de Muſique. Faux accord oppoſé à *conſonance*. Il eſt produit par le meſlange ou rencontre de deux ſons qui ſont deſagreables à l'oreille, tels que ſont les ditons, les tritons, les fauſſes quintes, les quartes ſuperfluës, les ſeptiémes & leurs repliques. La ſeconde *diſſonance* eſt le demi-ton majeur, qui eſt la difference de la tierce majeure à la quarte. Les *diſſonances* ſervent à la Muſique, encore qu'elles n'y entrent que par accident.

DISSOUDRE. v. act. Reduire un corps en pluſieurs menuës parties. Les Chymiſtes ſe vantent d'avoir un grand diſſolvant pour *diſſoudre* toutes ſortes de corps. Dans une infuſion de ſené on *diſſout* de la moelle de caſſe pour faire une medecine ordinaire. Le tartre ſe *diſſout* dans de l'eau juſqu'à une certaine quantité ſeulement. L'acide de l'eſtomach *diſſout* les viandes, & c'eſt ce qu'on appelle *digeſtion*. Cleopatre fit *diſſoudre* une de ſes perles dans du vinaigre. Le temps *diſſout*, deſtruit toutes choſes.

DISSOUDRE, ſe dit figurément en choſes morales. On a fait *diſſoudre* le mariage de ces parties, à cauſe de la parenté, de l'impuiſſance. Les Juriſconſultes diſent que les contracts ſe *diſſolvent* de la même maniere qu'ils ont été faits, par un conſentement contraire. L'amitié s'uſe, ſe *diſſout* quelquefois petit à petit. La mort d'un des aſſociez a fait *diſſoudre* cette ſocieté.

DISSOUS, OUTE. part paſſ. & adj. On dit auſſi *diſſolu* & *diſſoluë*, mais en un autre ſens. Voyez cy-deſſus.

DISSUADER. v. act. Deconſeiller, detourner quelqu'un de quelque entrepriſe. Ce Prince avoit conceu une belle entrepriſe, mais ſes gens l'en ont *diſſuadé*. Cet Heretique ſe ſeroit converti, ſi ſa femme ne l'en euſt *diſſuadé*.

DISSUADÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

DISSUASION. ſ. f. Diſcours qui detourne & empêche de faire quelque choſe. Le genre deliberatif conſiſte

ſiſte en deux parties, en la *diſſuaſion*, & en la *perſuaſion*. Il s'eſt engagé dans cette méchante affaire, nonobſtant la *diſſuaſion* de tous ſes amis.

DISTANCE. ſ. f. Eſloignement d'une choſe à l'égard d'une autre, ſoit pour le temps, ſoit pour le lieu ou la qualité. La plus grande *diſtance* de la Lune eſt de 64. demi-diametres de la terre; ſa plus petite de 54. La *diſtance* de la Creation du monde à la Nativité de JESUS-CHRIST eſt de 4001. années. La *diſtance* entre le Createur & la creature eſt infinie. Il y a bien encore de la *diſtance* entre un Preſident & un Chancelier.

DISTANT, ANTE. adj. Eſloigné. Ces deux choſes ſont *diſtantes*, autant que le ciel eſt *diſtant* de la terre.

On dit en Philoſophie, que les corps n'agiſſent point ſur ceux qui ſont *diſtants*, c'eſt à dire, hors de leur ſphere d'activité.

DISTENSION. ſ. f. Action par laquelle on eſtend. Il ne ſe dit gueres que des membres. La plus grande douleur que ſouffrent les criminels à la queſtion, c'eſt la *diſtenſion* des membres, quand on ſe ſert du grand treteau.

DISTILLATEUR. ſ. m. Chymiſte ou ouvrier qui fait profeſſion de diſtiller. Le Roy donne des lettres de *Diſtillateur*.

DISTILLATION. ſ. f. Action de diſtiller, ou la choſe même diſtillée. C'eſt une élevation des parties aqueuſes, ſpirituelles, oleagineuſes ou ſalines des mixtes, ſeparées des groſſieres & terreſtres par le moyen du feu, qui ſe reſſerrent & ſe condenſent aprés par le froid. La *diſtillation droite* ſe fait par l'alembic ordinaire, quand la liqueur s'éleve & tombe dans le recipient. L'*oblique* ſe fait par le coſté dans des vaiſſeaux courbez, comme cornuës ou retortes. Et la *diſtillation par deſcente* eſt celle qui ſe fait, quand le feu ſe met par deſſus & autour du vaiſſeau, dont l'orifice eſt en bas. Il y a auſſi une *diſtillation par deſcente* qu'on appelle *per deliquium*, qui eſt une reſolution naturelle des ſels en liqueur, qui ſe fait par l'humidité.

DISTILLER. v. act. Terme de Chymie. Separer par le moyen du feu ou d'un alembic tout l'humide, ou le ſuc le plus exquis de quelque corps, l'élever par la chaleur, & le reſſerrer par le froid. L'eau de vie ſe fait en *diſtillant* le vin.

DISTILLER, ſe dit abſolument des choſes qui tombent goute à goute. Les humeurs qui *diſtillent* du cerveau cauſent les rheumatiſmes. On dit en ce ſens, que le nez *diſtille* aux gens enrhumez; qu'une fiſtule lacrymale *diſtille* toûjours, qu'elle jette quelque humeur. L'eau qui *diſtille* des goutieres ruine les fondements d'une maiſon. La groſſe pluye eſt paſſée, il ne fait plus que *diſtiller*, c'eſt à dire, il n'y a plus que les goutieres.

DISTILLER, ſe dit auſſi des ſucs & gommes qui ſortent des arbres. Les pins & ſapins ſont les arbres qui *diſtillent* la reſine. Le palmier, le cocos *diſtillent* des liqueurs qui paſſent pour du vin.

DISTILLER, ſe dit figurément en Morale. *Diſtiller* ſon eſprit ſur quelque choſe, quand il eſt en danger de s'évaporer par une trop forte application. On dit auſſi d'une perſonne qui pleure abondamment, qu'elle ſe *diſtille* ou ſe fond en larmes.

DISTILLÉ, ÉE. part. Le vinaigre *diſtillé* eſt un diſſolvant des plus forts.

DISTINCT, INCTE. adj. Separé, different. Ce ſont deux queſtions toutes *diſtinctes* & ſeparées que celles qui ſont en ce procés.

DISTINCT, ſe dit auſſi des choſes qui ſont nettes & ſans confuſion. Une voix *diſtincte*, qui prononce & ſepare bien ſes paroles. Une veuë *diſtincte*, qui voit les objets ſans confuſion.

DISTINCTEMENT. adv. D'une maniere diſtincte. Un bon Orateur doit parler *diſtinctement*, s'expliquer *diſtinctement*.

DISTINCTION. ſ. f. Separation, difference. En tous les Eſtats il y a de la *diſtinction* entre la Nobleſſe & le peuple. Le merite met bien de la *diſtinction* entre les perſonnes. On a fait une taxe generale qu'il faut que tout le monde paye ſans *diſtinction*. Les Barbares ont paſſé tous les habitans au fil de l'eſpée ſans *diſtinction* de ſexe ni d'âge. Ce Prince ſçait bien faire la *diſtinction* des gens d'eſprit, quand il diſtribuë ſes graces. La plus-part des *diſtinctions* philoſophiques ne ſont que des chicanes & eſchapatoires. Pluſieurs Auteurs diviſent leurs Livres par *Diſtinctions*, comme St. Thomas. Une partie du Droit Canon eſt intitulée *Diſtinctions*.

DISTINGO. ſ. m. Terme d'Eſcole, dont on ſe ſert pour ſe deffaire d'un argument. Ce Reſpondant étoit fort preſſé, mais il s'en eſt tiré par un *diſtingo*.

DISTINGUER. v. act. Connoiſtre ou monſtrer la difference d'une choſe d'avec une autre. Noſtre veuë eſt trop foible pour *diſtinguer* les plus petites parties des corps naturels. Il faut bien *diſtinguer* les bons d'avec les meſchans. Il eſt aiſé de *diſtinguer* un cheval d'un aſne.

DISTINGUER, ſignifie auſſi, Mettre à part. Il faut *diſtinguer* les intereſts de ces parties, *diſtinguer* les divers chefs de leurs demandes.

DISTINGUER, ſignifie encore, Oſter l'équivoque. Ainſi on *diſtingue* dans l'Eſcole pour accorder une propoſition en un ſens, & la nier en l'autre.

DISTINGUER, ſignifie encore, Eſlever au deſſus d'un autre. C'eſt la valeur qui fait *diſtinguer* les gens à l'armée; la grande capacité dans les emplois de la Robbe. Le bien fait *diſtinguer* de ſes confreres. Une grande charge *diſtingue* bien un homme.

DISTINGUÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. Cet Officier eſt un homme fort *diſtingué*, fort au deſſus des autres.

DISTIQUE. ſ. m. Poëſie dont le ſens eſt contenu en deux vers. Il y a de belles moralitez dans les *Diſtiques* de Caton. Les vers hexametres & pentametres ſe mettent par *Diſtiques*.

DISTRACTION. ſ. f. Retranchement, ſeparation, diverſion, action par laquelle on diſtrait. On a jugé ſon oppoſition pour la *diſtraction* d'une telle terre. On a fait la *diſtraction* des ſommes qui ne luy appartenoient pas dans ce payement. Il a été condamné à l'amende pour la *diſtraction* du reſſort. Il faut ſe retirer dans la ſolitude pour vacquer à la contemplation, à la priere, à l'eſtude ſans *diſtraction*. Les Caſuiſtes font un peché des *diſtractions* volontaires.

DISTRAIRE. v. act. Oſter, retrancher, deduire quelque partie d'un tout. Quand on a taxé les déſpens, il faut *diſtraire* les ſalaires du Procureur d'avec le débourſé de la partie. Du contenu en cette obligation il en faut *diſtraire* ou deduire ce que j'ay payé, ce qui appartenoit à voſtre coheritier. Quand on a compris dans des criées des heritages qui appartiennent à un autre, il doit former ſon oppoſition à fin de *diſtraire*. Les oppoſitions à fin de *diſtraire* ſe doivent juger avant le congé d'adjuger.

DISTRAIRE, ſignifie auſſi, Demembrer une Juriſdiction, une Seigneurie. Pluſieurs Parlements ont été *diſtraits* & retranchez de celuy de Paris. On a *diſtrait* pluſieurs Eveſchez de l'Archeveſché de Bourges pour ériger celuy d'Albi en Archeveſché. On a *diſtrait* une telle ville d'un tel apanage.

Diſtraire la juriſdiction, ſe dit auſſi, quand un juſticiable ſe pourvoit devant un autre Juge que l'ordinaire. Un Procureur du Roy ou Fiſcal a droit de faire aſſigner le juſticiable pour être condamné à l'amende, quand il a *diſtrait* la juriſdiction.

DISTRAIRE, ſe dit figurément en choſes morales. Un homme qui compoſe de ge[illegible] ne veut point être *diſ-*

trait, qu'on le *diſtraye*, qu'on le deſtourne. Les Moines peuvent faire de grands Ouvrages, perſonne ne les vient *diſtraire*. On ne peut *diſtraire* ce jeune homme de l'attache qu'il a pour l'eſtude, pour le jeu, pour cette femme.

DISTRAIT, AITE. part. & adj. On appelle un eſprit *diſtrait*, celuy qui n'a point d'attention à ce qu'on luy dit, qui ne répond que long-temps aprés : ces ſortes de gens ſont Poëtes, ou extravagants.

DISTRIBUER. v. act. Diviſer quelque choſe en pluſieurs parties pour les placer en un ordre convenable. Ce Predicateur a *diſtribué* ſon Sermon en trois points. Un Poëte Dramatique doit avoir *diſtribué* ſon ſujet en pluſieurs Actes & Scenes, avant que de faire des vers. L'Orateur *diſtribuë* ſes harangues en exorde, narration, confirmation, &c. Le peuple Juif eſtoit *diſtribué* en douze Tribus. Le Digeſte eſt *diſtribué* en 50. Livres.

DISTRIBUER, ſignifie auſſi, Donner & partager quelque choſe à pluſieurs perſonnes. Un Aumoſnier *diſtribuë* les aumoſnes que fait ſon Maiſtre. On *diſtribuë* tous les jours à la guerre le pain de munition. Ce Chanoine eſt aſſidu à l'Egliſe, il ne perd rien de tout ce qu'on *diſtribuë* manuellement. On *diſtribuë* aujourd'huy les billets de la Loterie. La veine cave ſe *diſtribuë*, ſe partage en pluſieurs rameaux. On dit que dans un regard les eaux ſe *diſtribuent* en pluſieurs fonteines & canaux.

DISTRIBUER, en termes de Palais, ſe dit de ce qu'on partage entre pluſieurs creanciers. Les effets mobiliaires ſe *diſtribuent* au ſou la livre. Le prix des heritages ſe *diſtribuë* ſelon la priorité ou le privilege de l'hypotheque.

DISTRIBUER, ſe dit auſſi du partage des procés qu'on fait entre les Conſeillers pour les en rendre Rapporteurs. Chaque Preſident des Enqueſtes a ſon mois pour *diſtribuer* des procés. Un Lieutenant General ſe *diſtribuë* un procés par preciput, & puis *diſtribuë* les autres aux Conſeillers. Quand un Conſeiller eſt nouvellement receu, on le *diſtribuë* dans les Chambres où il en manque quelqu'un.

DISTRIBUER, ſe dit figurément en choſes ſpirituelles & morales. Dieu *diſtribuë* ſes graces à qui il luy plaiſt. La Juſtice doit *diſtribuer* convenablement les peines & les recompenſes.

DISTRIBUÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

DISTRIBUTEUR. ſ. m. Qui diſtribuë. Ce Prince eſt un juſte *diſtributeur* & diſpenſateur de ſes faveurs. C'eſt un tel Preſident qui ſera aujourd'huy le *diſtributeur* des procés, &c.

DISTRIBUTIF, IVE. adj. ſignifie auſſi, Qui diſtribuë. La juſtice *diſtributive* eſt celle par laquelle on rend à chacun ce qui luy appartient.

DISTRIBUTION. ſ. f. Action de diſtribuer, ou même ce qu'on diſtribuë. On fait trois fois la ſemaine de grandes *diſtributions* aux pauvres à la porte de ce Couvent. Les Capitaines Romains faiſoient de grandes *diſtributions* d'argent aux ſoldats & au peuple pour gagner leur bienveillance. La *diſtribution* de l'aliment dans toutes les parties du corps eſt une des plus grandes merveilles de la nature. Dans les Chapitres on appelle des *diſtributions* manuelles & quotidiennes, certaines petites ſommes de deniers ordonnées par des Fondateurs à ceux-là ſeulement qui ſeront aſſiſtans à certains obits & offices. Les *diſtributions* des Chanoines ne ſe peuvent ſaiſir, mais bien leur gros.

DISTRIBUTION, ſignifie auſſi, Partage. L'ordre & la *diſtribution* de cette Tragedie eſt excellente. La *diſtribution* des Livres par Chapitres & Sections eſt fort commode pour un Lecteur.

DISTRIBUTION, ſe dit auſſi au Palais, en parlant des ordres de creanciers. C'eſt un tel Procureur qui eſt pourſuivant l'ordre & la *diſtribution* du prix de la vente de cette terre.

DISTRIBUTION, ſe dit auſſi des procés ſur leſquels on commet des Rapporteurs. Un bon plaideur doit être alerte, quand on fait la *diſtribution*, pour obtenir un bon Rapporteur.

DISTRIBUTION, en termes d'Imprimerie, ſe dit lors que l'on remet dans la caſſe les lettres d'une forme qu'on a tirée, & qu'on les place chacune dans leur propre caſſetin.

DISTRICT. ſ. m. Terme de Juriſprudence. Reſſort, eſtenduë de la juriſdiction d'un Juge. Un Officier, un Juge, ne peuvent inſtrumenter ni juger hors de leur *diſtrict*. Ce mot eſt vieux, & vient du Latin *diſtrictus*.

DIT.

DIT, DITE. adj. Ce qui a été prononcé. C'eſt une choſe *dite*, il faut l'executer.

DIT, ſignifie quelquefois, Surnommé. Louïs XIV. *dit* le Grand, Louïs VII. *dit* le Jeune.

On s'en ſert auſſi pour les noms de guerre. Jean le Clerc *dit* la Roche.

On le dit auſſi pour quelques noms de lettres. Pierre d'Appone *dit* le Conciliateur. Jacques Suiſſer *dit* le Calculateur.

On le dit encore des qualitez qu'on attribuë à quelques-uns dans la Morale. Les menteurs ſont *dits* enfans du Diable. Les hommes ſinceres ſont *dits* enfans de Dieu.

Ce mot eſt de grand uſage au Palais, en ſe joignant aux articles, pronoms & prepoſitions, pour empêcher les équivoques des relatifs qui ſont frequens en noſtre Langue. Le *dit* appellant, le *dit* deffendeur, par les actes & moyens cy-devant *dits* & produits. Le *dit* Seigneur Roy. Par le *ſuſdit* contract. Un Secretaire en contreſignant adjouſte, par *mondit* Seigneur un tel.

DIT. ſ. m. ſignifie un bon mot, une ſentence, un apophthegme des Anciens. Plutarque a fait des Traitez des *Dits* notables des Lacedemoniens, des hommes illuſtres.

On dit en proverbe, qu'un homme a ſon *dit* & ſon *deſdit*, pour dire, qu'il change de parole ou de deſſein. Voyez l'origine de ce proverbe au mot *Deſdit*.

On dit auſſi, Il a tant fait par ſes faits & ſes *dits*, qu'il eſt venu à bout de ſes deſſeins.

DITHYRAMBE. ſ. m. Hymne à l'honneur de Bacchus, dont la maniere fut inventée par un nommé *Dithyrambus* Thebain. Ce ſont des vers pleins d'emportement ou fureur poëtique. On appelloit auſſi chez les Grecs Bacchus, *Dithyrambe*, à cauſe qu'il eſtoit venu deux fois au monde, ſuivant la fable de Semelé & de Jupiter. Les Anciens ont appellé *Dithyrambes*, les vers où on n'obſervoit pas les regles ou les meſures ordinaires, comme diſent Ariſtote & Horace. C'eſt ce que nous appellons *vers libres*, & les Italiens *verſi ſcioli*; & les Grecs modernes les appellent *politiques*, parce qu'ils donnent ce nom à la proſe, à laquelle ces vers reſſemblent plus qu'à la poëſie. Le Pere Labbe en ſa nouvelle Bibliotheque a rapporté pluſieurs de ces vers. Du Cange.

DITHYRAMBIQUE. adject. Qui appartient au dithyrambe. Vers *dithyrambiques*.

DITON. ſ. m. Intervalle de Muſique, qui comprend deux tons. Le *diton* eſt la premiere des diſſonances. La proportion des ſons qui forment le *diton* eſt de quatre à cinq; celle du *ſemiditon* de cinq à ſix. Si on diviſe le *diton* en 18. intervalles égaux ou comma, les neuf de la partie grave ſont le ton mineur, & les neuf de la partie aiguë ſont le ton majeur, ainſi que ſoutient Salomon de Caux.

DIV.

DIVAN. ſ. m. Terme de Relations. Lieu où on rend la juſtice, où on tient le Conſeil dans les pays Orientaux. Les Voyageurs racontent merveilles du ſilence qui ſe garde, & de l'expédition qui ſe fait dans les *Divans* de l'Orient.

DIVERGENT, ENTE. adj. Terme d'Optique, qui ſe dit des rayons, leſquels ayant ſouffert la refraction ou la reflection, s'éloignent les uns des autres; & il eſt oppoſé à *convergent*, qui ſe dit quand ils s'approchent & tendent vers un centre. Le verre ſpherique convexe rend les rayons *convergens*, & le concave les rend *divergens*.

DIVERS, ERSE. adj. Terme qui marque la pluralité & la difference ſoit des temps, ſoit des lieux, des perſonnes, ou des choſes. Il faut avoir eu affaire à *diverſes* perſonnes & en *divers* temps, pour connoiſtre le monde. Les gens de *divers* pais & de *diverſe* Religion ont du mal à vivre enſemble. Les hommes ont des ſentimens bien *divers*, c'eſt à dire, bien contraires.

DIVERSEMENT. adv. D'une maniere diverſe. Toutes les hereſies ſont fondées ſur des paſſages qu'on a expliquez *diverſement*.

DIVERSIFIER. v. act. Mettre de la varieté en quelque choſe. Il faut *diverſifier* un ouvrage pour le rendre agreable. *Diverſifier* ſa vie, ſes eſtudes, ſes occupations.

DIVERSIFIÉ, E. part. paſſ. & adj.

DIVERSION. ſ. f. Terme de Guerre, qui ſe dit quand on va attaquer ſon ennemy en un endroit où il eſt foible & deſgarni, pour luy faire rappeller ſes forces d'un autre lieu où il alloit faire irruption. Les Romains ne purent chaſſer Hannibal d'Italie qu'en faiſant *diverſion*, & allant attaquer Carthage.

On s'en ſert auſſi en Medecine, quand on taſche de détourner ailleurs le cours d'une fluxion par des remedes. La ſaignée fait une grande *diverſion* d'humeurs. On dit auſſi en Morale, La conſolation qu'on donne à une perſonne affligée fait quelque *diverſion* de ſa douleur.

DIVERSITE'. ſ. f. Qualité qui fait qu'une choſe eſt diverſe & differente. La *diverſité* des humeurs des hommes eſt cauſe de la *diverſité* de leurs ſentimens. La *diverſité* des fleurs d'un parterre réjouït la veuë.

DIVERTIR. v. act. Detourner quelqu'un, l'empêcher de continuer ſon deſſein, ſon entrepriſe, ſon travail. On ferme les ateliers pour empêcher que le peuple ne *divertiſſe* les ouvriers, qu'il ne les amuſe. Cet homme avoit deſſein de ſe vanger, mais les prieres de ſes amis l'en ont *diverti*, l'en ont detourné. Les penſées d'un ſolitaire ſont plus juſtes, car rien ne le *divertit* de la contemplation.

DIVERTIR, ſignifie auſſi, Deſconſeiller. Cet homme s'alloit ruiner en cette entrepriſe, ſi ſes amis ne l'euſſent *diverti* de ſon deſſein.

DIVERTIR, ſignifie auſſi, Mettre à part; & on s'en ſert pour dire plus honneſtement voler. Ce Commis a *diverti* les deniers de ſa ferme. Ce Fanqueroutier a *diverti* ſes meilleurs effets. Le droit ne donne point au mari d'action contre ſa femme pour le larcin, mais ſeulement pour les choſes *diverties*.

DIVERTIR, ſe dit auſſi en matiere de Finances, lors que les Ordonnateurs ont changé la deſtination des deniers. On avoit fait un fonds pour les penſions des gens de lettres, mais il a été *diverti* & employé aux neceſſitez de la guerre.

DIVERTIR, ſignifie auſſi, Réjoüir. Il n'y a rien qui *divertiſſe* plus que la Comedie. Il ne faut pas toûjours eſtudier, il faut prendre le temps de ſe *divertir*. Il ne faut pas ſe *divertir* aux deſpens de la reputation de ſes amis. C'eſt un ridicule dont on ſe *divertit* dans toutes les compagnies. On dit à celuy qui raille, ou qui dit des choſes peu vraiſemblables, C'eſt que vous vous *divertiſſez*.

On dit qu'une femme ſe *divertit*, lors qu'elle fait l'amour; & qu'un homme ſe *divertit*, quand il n'a autre occupation que celle de ſe réjoüir & de paſſer ſon temps. On dit d'un homme bourru & chagrin, que rien ne le *divertit*, pour dire, qu'il ne prend plaiſir à rien.

DIVERTISSANT, ANTE. adj. Qui plaiſt, qui réjoüit, qui detourne du chagrin & des mauvaiſes penſées. La Comedie eſt fort *divertiſſante*. Il y a des jeux bien plus *divertiſſans* les uns que les autres.

DIVERTISSEMENT. ſ. m. Réjoüiſſance, plaiſir, recreation. On gagne les femmes en leur donnant toute ſorte de *divertiſſement*.

On appelle auſſi *divertiſſement* d'effets, ou le *divertiſſement* de fonds, le recelement des effets, le changement de l'employ des fonds.

DIVIN, INE. adj. Qui eſt, ou qui vient de Dieu. Les trois perſonnes *divines* ne ſont qu'un ſeul Dieu. L'Office *divin*, c'eſt le culte de Dieu & le ſervice qu'on fait à l'Egliſe. La Providence *divine* nourrit les oiſeaux.

DIVIN, ſe dit figurément de tout ce qui eſt excellent, extraordinaire, & qui ſemble eſtre au deſſus de la force de la nature, ou de la capacité des hommes. La bouſſole, les lunettes, les horloges ſont des inventions *divines*. Platon eſt appellé *Auteur Divin*. Une beauté *divine*.

DIVINATION. ſ. f. Action de deviner, ou la ſcience par laquelle on devine. Toute *divination* eſt incertaine, & ne reüſſit que par haſard, ou par l'adreſſe du Devin. Il eſt mal ſeur de croire aux *divinations*. Les hommes ont inventé cent ſortes de *divinations* par les oiſeaux, les entrailles des beſtes, les ſonges, les lineaments de la main, par les points marquez au haſard, par les noms, par le mouvement d'un tamis, par l'air, par le feu, par les Sorts Virgiliens, Homeriques, ou de la Bible, les nombres & cent autres qui ont divers noms, comme *Chiromance*, *Geomance*, *Lecanomantie*, *Necromantie*, *Catoptromantie*, *Ceromantie*, *Pyromantie*, *Arithmantie*, *Sycomantie*, qui ſont deſcrits par Cardan au IV. Livre de ſa Sageſſe, & dont Robert Flud a fait pluſieurs Traitez particuliers. Ciceron a fait auſſi deux Livres de la *Divination* des Anciens, où il les refute.

DIVINEMENT. adv. Par le ſecours ou la puiſſance de Dieu. Les accidents ne peuvent pas eſtre ſans la ſubſtance, ſi ce n'eſt *divinement*, par miracle. Les Payens croyoient que ceux qui rendoient les oracles étoient inſpirez *divinement*.

DIVINEMENT, ſignifie encore, Parfaitement, extraordinairement. Cet Orateur parle, eſcrit *divinement* bien.

DIVINITE'. ſ. f. Nature & eſſence divine. En JESUS-CHRIST il y avoit la *Divinité* & l'Humanité jointes enſemble. Les impies s'attaquent à la *Divinité*.

On s'en ſert auſſi en termes du Paganiſme. Sombres *Divinitez*, noires *Divinitez*, ce ſont les Puiſſances de l'Enfer. Les *Divinitez* celeſtes, marines.

DIVINITÉ ſe dit figurément, quand on parle d'une belle femme. C'eſt une *Divinité* ſur terre, elle a le port d'une *Divinité*. Les amants traitent leurs maiſtreſſes de *Divinité*. Les Poëtes traitent tous leurs Heros de *Divinité*. Les Rois ſont des *Divinitez* ſur terre.

DIVIS. adv. Terme de Palais, oppoſé à *indivis*. Ces heritiers ont partagé cette maiſon, & la poſſedent par *divis*, chacun a ſa part marquée, ſon appartement ſeparé.

DIVISER. v. act. Partager en pluſieurs parties. On n'a pû encore trouver le moyen de *diviſer* geometriquement un angle en trois parties égales. Ce pere a *diviſé* ſon

ſon bien en trois portions pour faire un partage entre ſes enfans.

DIVISER, ſignifie auſſi, Separer, mettre à part. Dieu *diviſa* les eaux des eaux, c'eſt à dire, ſepara celles qui ſont au deſſus du Firmament de celles qui ſont au deſſous. La riviere ſe *diviſe* en pluſieurs bras pour faire des Iſles & differentes embouchures. Il ne faut point qu'un eſprit ſe *diviſe*, ſe partage, s'occupe à pluſieurs choſes.

DIVISER, en termes d'Arithmetique eſt, Découvrir combien de fois une petite ſomme eſt contenuë en une plus grande, & ce qui en reſte. Si on *diviſe* 1550. par 12. le quotient ſera 129. & il en reſtera 2.

DIVISER, ſignifie auſſi, Mettre en trouble, en querelle, en partis, en factions. Tout Royaume qui ſera *diviſé* en ſoy ſera deſolé, dit JESUS-CHRIST. La grande adreſſe d'un politique eſt de *diviſer*, de deſunir ſes ennemis.

DIVISÉ, ÉE. part.

DIVISÉ, en termes de Blaſon, ſe dit de la faſce, de la bande, &c. qui n'ont que la moitié de leur largeur, que l'on appelle *faſce* ou *bande en diviſe*.

DIVISEUR. ſ. m. Terme d'Arithmetique. C'eſt le plus petit nombre de la regle de diviſion, qu'on met ſous le plus grand pour ſçavoir combien de fois il y eſt contenu, & trouver le quotient.

DIVISEUR, eſt auſſi un grand cercle diviſé qui ſert à diviſer pluſieurs autres petits qu'on enclave dedans, & ce par le moyen d'une regle mobile ſur leur centre commun. Tous ceux qui font des inſtruments de Mathematique ont beſoin d'un *diviſeur*.

DIVISIBILITE'. ſ. f. Puiſſance paſſive qui a une quantité d'eſtre diviſée à l'infini. On a du mal à comprendre la *diviſibilité* infinie des corps. On conçoit un atome ſans *diviſibilité* à cauſe de ſa dureté.

DIVISIBLE. adj. m. & f. Qui peut ſouffrir de la diviſion. C'eſt un axiome en Philoſophie, que la quantité eſt *diviſible* à l'infini en parties proportionnelles: Mr. Deſcartes a dit plus ſagement en parties indefinies.

DIVISION. ſ. f. Partage. On fait en Geometrie la *diviſion* des lignes en tel nombre de parties qu'on veut par le moyen d'un triangle. La *diviſion* des cercles ſe fait en 360. degrez. La *diviſion* d'un bien en roture eſt facile; celle d'un fief eſt difficile.

DIVISION, en termes d'Arithmetique, eſt la quatriéme de ſes premieres regles, par laquelle on voit combien de fois une plus petite ſomme eſt contenuë dans une plus grande, & ce qui en reſte. Il y a une *diviſion* des entiers, & une *diviſion* des fractions: il y en a de même dans l'Algebre.

DIVISION, en termes de Guerre, ſe dit quand un bataillon ou un autre corps eſt en marche. Le Lieutenant commande à la premiere *diviſion* des mouſquetaires, le Sous-Lieutenant à la ſeconde *diviſion*, à la teſte des picquiers.

DIVISION, en termes de Marine, eſt la troiſiéme partie d'une armée navale, ou d'une de ſes eſquadres. Les batailles navales ſe rangent d'ordinaire en trois lignes ſuivant leurs trois *diviſions*.

DIVISION, en termes d'Imprimerie, eſt une petite ligne ou tiret qui fend les mots au bout des lignes. On le dit auſſi de ces mêmes tirets qu'on met entre deux mots qui ont de la liaiſon, & qui ſe doivent prononcer enſemble.

On dit au Palais, que ceux qui s'obligent ſolidairement renoncent au benefice de *diviſion* & de diſcution, pour dire, qu'ils veulent bien ſouffrir la contrainte, comme ſi leurs biens n'étoient point diviſez de ceux qu'ils cautionnent.

DIVISION, ſignifie auſſi, Meſintelligence, diſcorde. La *diviſion* des langues ſe fit lors de la conſtruction de la tour de Babel. Il y a de la *diviſion* dans cette famille, dans cette compagnie, dans cet Etat.

DIVISION, ſe dit auſſi en Morale d'un partage qu'on fait d'un Ouvrage, d'un Diſcours en pluſieurs parties & articles. La *diviſion* que fait un Orateur de ſon Diſcours en pluſieurs points, ſert à le faire entendre & à le mieux retenir. La *diviſion* d'un Poëme Dramatique ſe fait ordinairement en cinq Actes. Les anciens Auteurs ne faiſoient point leurs Livres par *diviſions* de Chapitres & d'Articles, ou de Sections. Les Cartes de Sanſon ſont commodes, parce qu'elles portent les *diviſions* des Provinces en Evêchez, Gouvernements, Generalitez, &c.

DIVORCE. ſ. m. Diſſolution entiere d'un mariage. Le *divorce* étoit permis chez les Payens, il l'étoit même chez les Juifs à cauſe de la dureté de leur cœur. JESUS-CHRIST l'a deffendu, ſi ce n'eſt pour cauſe d'adultere.

DIVORCE, ſe dit auſſi d'une ſeparation de corps & de biens du mari d'avec la femme, le lien du mariage ſubſiſtant toûjours. Ces gens mariez n'ont pû s'accorder, ils ont fait *divorce*, & ils vivent chacun à part.

DIVORCE, ſe dit figurément en Morale de l'abandonnement qui ſe fait de toutes les choſes où on avoit de l'attachement. Il faut faire *divorce* avec les vices, avec les mauvaiſes compagnies, & même avec les plaiſirs, quand on veut ſonger ſerieuſement à ſon ſalut. On dit auſſi que les Heretiques & Schiſmatiques ont fait *divorce* dans l'Egliſe; & d'un homme qu'on veut taxer de folie, qu'il a fait *divorce* avec la raiſon, le bon ſens.

DIURETIQUE. adj. m. & f. & ſubſt. Terme de Medecine. Remede qui provoque l'urine. Le vin blanc pris le matin eſt fort *diuretique*, il coule aiſément. On a appellé auſſi les chiens, animaux *diuretiques*, parce qu'ils ſont ſujets à piſſer ſouvent.

DIURNAL. ſ. m. Livre d'Egliſe qui contient l'Office divin qui ſe recite de jour, c'eſt à dire, les petites Heures, Veſpres & Complies. Un Eccleſiaſtique porte d'ordinaire un *Diurnal* dans ſa poche.

DIURNE. adj. m. & f. Terme d'Aſtronomie. Qui appartient au jour. Il eſt oppoſé à *nocturne*, qui regarde la nuit. Le mouvement *diurne* du Soleil, c'eſt celuy que le Soleil ou les aſtres font en 24. heures.

On dit auſſi l'arc *diurne*, c'eſt l'eſpace que parcourt le Soleil depuis ſon lever juſqu'à ſon coucher. Le *nocturne* eſt le contraire.

On appelle les Planetes *diurnes* ou *nocturnes*, ſelon qu'elles ſont puiſſantes dans leurs qualitez actives ou paſſives. Les qualitez actives ſont le chaud & le froid, les paſſives, l'humidité & la ſechereſſe. Ainſi Jupiter qui eſt plus chaud qu'humide, & Saturne qui eſt plus froid que ſec, ſont appellez Planetes *diurnes*. Au contraire Mars plus ſec que chaud, la Lune plus humide que froide, ſont des Planetes *nocturnes*. On dit la même choſe des Signes entiers, qui, eu égard à de ſemblables qualitez, ſont appellez *diurnes* & *nocturnes*.

DIVULGUER. v. act. Publier une choſe, la dire à pluſieurs perſonnes. Le ſecret de cette affaire eſt maintenant *divulgué*.

DIVULGUÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

DIX.

DIX. Terme d'Arithmetique, qui eſt le premier nombre qui s'écrit avec deux caracteres, une unité & un zero; & il adjouſte une unité au nombre de neuf. La Loy de Dieu contient *dix* commandemens. Les Philoſophes admettent *dix* Cathegories. Ils eſtoient rangez *dix* à *dix*. Il ne fait entrer de ſes *dix* doits. Il prend l'intereſt à *dix* pour cent. Un *dix* de teſte, de carreau. Ils s'écrit ainſi en chiffre Romain, X.

DIXIÉME. adj. Numeral & ordinal. Il étoit au *dixié-*

me rang, c'eſt à dire, Il y avoit neuf rangs devant luy.

On appelle *dixiéme denier*, un droit que le Roy prend ſur les mines, minieres & metaux; le droit que prend l'Amiral ſur les naufrages & biens vacquans de mer, & ſur toutes ſortes de priſes faites ſur les Corſaires ou ſur les ennemis. Les Romains offroient à leurs Dieux la *dixiéme* partie des priſes qu'ils faiſoient ſur leurs ennemis: d'où vint le nom de *Jupiter Predator*. Les Gaulois donnoient le même *dixiéme* à leur Dieu Mars, comme on voit dans les Commentaires de Ceſar.

DIX-SEPT, DIX-HUIT & DIX-NEUF, ſont des nombres compoſez de la dizaine & de ces trois nombres. Cette compoſition leur eſt particuliere, & eſt en uſage auſſi en ces autres nombres, ſoixante-&-*dix-ſept*, ſoixante-&-*dix-huit*, ſoixante-&-*dix-neuf*: quatrevint-*dix-&-ſept*, quatrevint-*dix-&-huit*, & quatrevint-*dix-&-neuf*. On dit auſſi, *dix-ſeptiéme*, *dix-huitiéme* & *dix-neufiéme*. Une *dix-ſeptiéme* de cœur, ſe dit de ſept cartes de ſuite au piquet.

DIX-HUIT, eſt auſſi le nom qu'on donne à un oiſeau aquatique, à cauſe qu'en chantant il ſemble qu'il diſe *dix-&-huit*. On l'appelle autrement *vaneau*, en Latin *ax*, *capella*, *parra*.

D I Z.

DIZAIN. ſ. m. Ce qui eſt compoſé du nombre de dix. Il ne ſe dit gueres que d'un couplet, d'une Ode, ou de Stances, qui ſont compoſés de dix vers.

DIZAINE. ſ. f. Terme d'Arithmetique. Second ordre de chiffres, qui contient autant de fois dix que le ſecond chiffre a d'unitez. Nombre, *dizaine*, centaine, mille.

On dit en diſcours commun, une *dizaine* de piſtoles, une *dizaine* de chapelet, pour dire, *dix* piſtoles, *dix* grains de chapelet.

DIZAINE, ſe dit auſſi d'une certaine diviſion des habitans d'un quartier d'une ville, qui ont relation à un Chef, qui les advertit de ce qu'il faut faire par les ordres de la ville.

DIZAINIER. ſ. m. eſt l'Officier qui eſt commis pour avoir ſoin d'advertir ceux de la Dizaine des ordres de la ville qu'il faut executer. Il y a quatre *Dizainiers* ſous chaque Cinquantenier, duquel ils reçoivent les ordres.

DIZEAU. ſ. m. Amas de dix gerbes enſemble. On laiſſe ſur le champ les gerbes par *dizeaux* ou trezeaux, juſqu'à ce qu'elles ſoient diſmées ou champartées.

D O C.

DOCILE. adj. m. & f. Doux, facile, moderé, ſoumis, qui eſt propre à recevoir des inſtructions, à obeïr à ſes ſuperieurs. *Docile* comme un jeune Novice. Cet enfant eſt fort *docile*, il n'eſt point tempeſtatif.

DOCILITÉ. ſ. f. Naturel, ou qualité de ce qui eſt docile. La *docilité* de l'eſprit eſt neceſſaire à un Chrêtien pour eſtre inſtruit des myſteres.

DOCTE. adj. & ſubſt. m. & f. Sçavant, qui a beaucoup veu & leu. Ce Predicateur eſt fort *docte*. Ce Livre eſt fort *docte*. La France n'eſt *docte* que depuis un ſiecle. Tous les *Doctes* demeurent d'accord.

DOCTEMENT. adv. D'une maniére docte. Il a écrit *doctement* ſur cette queſtion.

DOCTEUR. ſ. m. Qui a paſſé par l'examen & par tous les degrez d'une Faculté, & qui a pouvoir d'enſeigner une ſcience & de la pratiquer. *Docteur* en Theologie. *Docteur* en Droit Civil & Canon. *Docteur* en Medecine. *Docteur* d'une telle Maiſon de Sorbonne, de Navarre, des Cholets. *Docteur* Ubiquiſte. *Docteur* Regent, un Profeſſeur qui enſeigne effectivement.

Le titre de *Docteur* a été creé vers le milieu du XII. Siecle pour ſucceder à celuy de *Maiſtre* qui eſtoit devenu trop commun. On en attribuë l'établiſſement avec celuy des autres degrez Eccleſiaſtiques tels que nous les voyons aujourd'huy, à Pierre Lombard & à Gilbert de la Porrée, qui étoient les principaux Theologiens de l'Univerſité de Paris en ce temps-là, & à Gratien dans l'Univerſité de Boulogne. Le nom de *Docteur* a été joint à pluſieurs épithetes ſpecifiques pour marquer particulierement en quoy conſiſtoit le merite de ceux que l'Ecole vouloit honorer comme ſon Maiſtre. Ainſi Alexandre de Hales eſt appellé le *Docteur irrefragable*, & la *fontaine de vie*, comme témoigne Poſſevin; St. Thomas le *Docteur Angelique*; St. Bonaventure le *Docteur Seraphique*; Jean Duns ou Scot le *Docteur ſubtil*; Raymond Lulle le *Docteur illuminé*, auſſi-bien que Jean Tauler; Roger Bacon Cordelier Anglois, le *Docteur admirable*; Guillaume Ockam le *Docteur ſingulier*; Jean Gerſon & le Cardinal de Cuſa *Docteurs tres-Chrêtiens*; Denis le Chartreux, le *Docteur Extatique*, & une infinité d'autres qu'ont recueilli les Auteurs Eccleſiaſtiques, & entre autres Willot, Waddinge, & Mr. Baillet dans ſon Jugement des Auteurs.

DOCTEUR, ſe dit auſſi de ceux qui ſont habiles en quelque profeſſion, quoy qu'ils n'ayent pas receu les degrez. Il faut conſulter cet homme-là, il eſt *Docteur* en cet art.

On dit ironiquement & à contreſens des ignorants, C'eſt un grand *Docteur*, un *Docteur* en ſouppe ſalée.

DOCTORAL, ALE. adj. Qui appartient au Docteur. Bonnet *doctoral*.

DOCTORAT. ſ. m. Degré de Docteur. Il couſte bien de l'étude & de l'argent pour parvenir au *Docturat* de Theologie, de Medecine à Paris.

DOCTRINE. ſ. f. Sçavoir, érudition, ce qu'on a appris en liſant, ou voyant le monde. Ce Profeſſeur a un grand fonds de *doctrine*. On le dit auſſi de ce qui eſt contenu dans les Livres. Calepin contient bien de la *doctrine*. Il y a une bonne & ſaine *doctrine* dans ce Livre. On le dit auſſi des ſentiments particuliers des Auteurs, ou des Societez. La *doctrine* de l'Egliſe eſt orthodoxe. Les Peres de la *Doctrine* Chrêtienne. La *doctrine* qu'enſeignent les Calviniſtes eſt condamnée.

DOCUMENT. ſ. m. Terme de Palais. Ce ſont des titres ou preuves des faits qu'on allegue, & principalement des choſes anciennes. On trouve l'ancienneté de la fondation de cette Egliſe par pluſieurs bons titres & *documents*.

D O D.

DODECAEDRE. ſ. m. Terme de Geometrie. C'eſt un des cinq corps reguliers compoſé de douze faces ou pentagones.

DODECAGONE. ſ. m. Terme de Geometrie. Figure qui a douze angles & douze coſtez.

En termes de Fortification, c'eſt une place qui a douze baſtions, telle qu'eſt Palmanova chez les Venitiens dans le Frioul, qui eſt baſtie & fortifiée regulierement.

DODINE. ſ. f. eſt une eſpece de ſauce delicate qu'on fait d'ordinaire aux canards avec de l'oignon, de la graiſſe tombant du roſt, qu'on meſle avec de la farine & du lait qu'on a delayez enſemble.

DODINER. v. act. qui ne ſe dit qu'avec le pronom perſonnel, de ceux qui vivent delicatement & à leur aiſe ſans vouloir ſe donner aucune peine. Ce pareſſeux ſe *dodine* dans ſon lit juſqu'à midy.

DODO. C'eſt un terme enfantin dont on ſe ſert pour inviter les enfants à dormir. La nourrice dit à ſon nourriçon, Allons faire *dodo*. Quelques-uns derivent ce

mot du Grec *daue daue*, du verbe *dano, dormio*, & pretendent qu'il faut eſcrire *daudan*.

DODU, UË. adj. Gras, poteſé, douillet. C'eſt un homme bien gras, bien *dodu*. Un chapon *dodu*, un pigeon *dodu*.

On le dit auſſi figurément d'un homme riche & aiſé qui vit delicatement.

D O G.

DOGAT. ſ. m. Qualité du Doge de Veniſe, ou de Gennes.

DOGE. ſ. m. C'eſt un Magiſtrat électif qui eſt le Chef du Conſeil ou de la Republique de Veniſe, ou de Gennes.

DOGMATIQUE. adj. Qui appartient à quelque opinion, ou à quelque ſcience. Ce mot n'eſt bon que dans le *dogmatique*. On le dit dans toutes les ſciences. Le mot de *cathegorie* eſt un terme *dogmatique*. Philoſophe *dogmatique* eſt celuy qui aſſûre poſitivement une choſe, & qui eſt oppoſé au Sceptique, qui doute de tout.

DOGMATIQUEMENT. adv. D'une maniere dogmatique & comme on parle en l'Eſcole. Cette queſtion n'eſt pas prouvée *dogmatiquement*, mais par des raiſons familieres & accommodées à la capacité du peuple.

DOGMATISER. v. n. Enſeigner quelque choſe contre la foy, conteſter les veritez de la Religion. On ne recherche point en France les Heretiques, mais il eſt deffendu de *dogmatiſer*, d'enſeigner des opinions nouvelles.

DOGME. ſ. m. Maxime, axiome, ou principe, ou propoſitions en quoy conſiſtent les ſciences. Il ſe dit particulierement des points de Religion. Les *dogmes* de la foy. Ce *dogme* a été condamné dans un tel Concile. Les *dogmes* des Stoïciens étoient la plus-part des paradoxes.

DOGUE. ſ. m. Gros chien, maſtin qui ſert à garder les maiſons, ou à combattre contre les taureaux & autres beſtes. Les beaux *dogues* viennent d'Angleterre. Ce mot vient de l'Anglois *dog*, qui ſignifie *chien*.

On dit auſſi d'un homme gros & gras & rebarbatif, & particuſierement d'un Suiſſe à une porte, que c'eſt un gros *dogue*.

DOGUES, en termes de Marine, ſont des trous qui ſont dans les platbords des deux coſtez du grand maſt pour amurer les coüets de la grande voile: auſſi les appelle-t-on *dogues d'amure*.

D O I.

DOIT. ſ. m. Extremitez des mains & des pieds des hommes diviſées en pluſieurs parties. L'homme a cinq *doits* à chaque main, & cinq à chaque pied. Les *doits* de la main ont quinze os diſpoſez en trois ordres ou rangs. Les Medecins appellent leurs *jointures*, *condyles* ou *nauds*; & leur arrangement & leur ſuite, *phalanges*. Le premier *doit* s'appelle le *pouce*; le ſecond *index*, ou *indice*; le troiſiéme le *doit du milieu*, que les Latins appellent *medius, obſcœnus, impudicus, famoſus*, parce qu'on s'en ſervoit autrefois pour ſe mocquer de quelqu'un & le diffamer. Le quatriéme s'appelle le *Medecin*, parce que les Anciens avoient coûtume de delayer les medicaments avec ce *doit*-là. On l'appelle auſſi *annulaire*, parce qu'on y porte volontiers les anneaux. Le cinquiéme s'appelle le *petit doit*, ou l'*auriculaire*, parce qu'on s'en ſert à ſe curer & à ſe nettoyer les oreilles. Les *doits* des pieds s'appellent *arteils*. On touche les inſtruments avec les *doits*. Les Tables des dix Commandements étoient gravées du *doit* de Dieu.

DOIT, ſe dit auſſi de quelques animaux, comme des crocodiles, & de pluſieurs oiſeaux, ſinges, &c.

DOIT, ſe prend auſſi pour une petite meſure de la grandeur d'un travers de *doit*. Ainſi on dit, Prendre un *doit* de vin, pour dire, la hauteur d'un *doit* dans un verre. Il s'en manque quatre *doits* que cette porte ne joigne. Le *doit* eſt la troiſiéme partie d'un pouce, & il contient quatre grains d'orge ſe touchans l'un l'autre, & poſez ſuivant leur groſſeur.

En termes d'Aſtronomie, *doit* eſt une meſure pour les eclipſes. On diviſe le diſque ou le corps du Soleil ou de la Lune en douze parties, qu'on appelle *doits*, & on dit qu'une eclipſe eſt de dix *doits*, quand l'aſtre eſt obſcurci en dix de ces parties.

DOIT, ſe dit figurément en termes de l'Ecriture pour ſignifier, Puiſſance. Le *doit* de Dieu a paru viſiblement en cette rencontre, quand il arrive quelque accident miraculeux ou quelque chaſtiment qui marquent ſa puiſſance, ou ſa colere.

DOIT, ſe dit proverbialement en ces phraſes. Mon petit *doit* me l'a dit, pour dire, Je l'ay ſceu par une voye ſecrette & inconnuë. On dit d'une choſe qu'on épargne, dont on donne peu, qu'on n'en a qu'à leſche *doit*. On dit d'un homme, que les *doits* luy demangent, pour dire, qu'il a envie de ſe battre, s'il eſt ſoldat; ou d'eſcrire contre quelqu'un, s'il eſt Auteur. On dit qu'un homme ſe gratte la teſte du bout du *doit*, quand il a quelque choſe qui le chagrine. Avoir de l'eſprit au bout des *doits*, c'eſt, Eſtre adroit de la main. Faire toucher au *doit* & à l'œuil, monſtrer au *doit* & à l'œuil, c'eſt, Faire voir & toucher ſenſiblement la choſe. On dit qu'un homme eſt ſervi, eſt penſé au *doit* & à l'œuil, pour dire, qu'on en a grand ſoin, qu'il ne luy manque rien. Toucher du bout du *doit* à quelque choſe, c'eſt en être bien prés. On dit, Eſtre à deux *doits* de la mort, pour dire, Eſtre en grand danger de mort. Monſtrer au *doit*, c'eſt à dire, Se mocquer de quelqu'un. Donner ſur les *doits*, avoir ſur les *doits*, pour dire, Reprendre, corriger quelqu'un. Il en mordra ſes *doits*, pour dire, Il s'en repentira. Mettre le *doit* deſſus, pour dire, Trouver ce qu'on cherche. Compter ſur ſes *doits*, pour dire, Compter à la maniere du peuple. On dit des bons morceaux, qu'on s'en leſche les *doits*, pour dire, qu'on mange tout, & qu'on en ſouhaite encore. Je voudrois qu'il m'en euſt couſté un *doit*, pour dire, Je racheterois cela de beaucoup. Je n'en mettrois pas mon *doit* au feu, pour dire, Je me deffie de la verité de cela. On dit de deux bons amis, que ce ſont les deux *doits* de la main. On dit d'une perſonne, qu'elle ne fait œuvre de ſes dix *doits*, pour dire, qu'elle eſt tout à fait faineante; qu'elle ſçait une choſe ſur le bout du *doit*, pour dire, qu'elle la ſçait par cœur. On dit auſſi, Mettre le *doit* entre le bois & l'écorce, ou entre l'enclume & le marteau, pour dire, Se trouver engagé entre deux puiſſances qui donnent ſujet de craindre de deux coſtez.

DOITIER. ſ. m. Ce qui ſert à couvrir un doit. On met des *doitiers* de cuir ou de linge aux doits qu'on a penſez pour y faire tenir l'emplaſtre. Quelques Artiſans ſe ſervent de *doitiers*, quand ils ont quelque rude travail à faire avec les doits.

D O L.

DOL. ſ. m. Terme de Palais. Tromperie, mauvaiſe foy. Le *dol* perſonnel eſt un moyen de requeſte civile. Le *dol* réel ne vitie pas une tranſaction. Il y a un bon *dol*, quand la tromperie tourne à l'avantage de celuy à qui on la fait. En toutes les reſignations il faut qu'il y ait une affirmation qu'il n'y eſt intervenu aucun *dol*, fraude ni ſimonie. Autrefois on mettoit dans les contracts cette formule, qu'il n'y avoit *dol*, fraude ni mal engin.

DOLEANCE. ſ. f. Plainte. Les Cahiers des Eſtats aſſem-

aſſemblés contenoient les plaintes & *doleances* des peuples. Il m'a conté ſa *doleance*, le ſujet de ſon affliction.

DOLENT, ENTE. adj. Qui ſe plaint & qui ſouffre de la douleur au corps, ou à l'eſprit, qui eſt triſte. Un cœur *dolent*, une ame *dolente*.

DOLEMMENT. adv. D'une maniere dolente. La tourterelle gemit *dolemment* aprés la mort de ſon pair.

DOLOIRE. ſ. f. Inſtrument de Tonnelier qui a un trenchant long & fort aigu, & un manche peſant qui luy ſert de contrepoids. Son uſage eſt pour unir & applanir le bois, tailler les cerceaux, &c. La *doloire* tient le milieu entre la hache & la ſerpe. En quelques lieux on couppe la teſte avec une *doloire*.

En termes de Blaſon on appelle une hache ſans manche, *doloire*.

D O M.

DOM. ſubſt. maſc. Titre d'honneur emprunté de l'Eſpagnol, qui ſignifie *Sieur* ou *Seigneur*. *Dom* Jean d'Autriche, *Dom* Barthelemi des Martyrs. Il eſt en uſage en France parmy quelques Ordres de Religieux, comme Chartreux, Feuillans, Benedictins, & autres. Le Reverend Pere *Dom* Coſme, *Dom* Alexis, *Dom* Baltaſar. Ce mot vient du Latin *Dominus*, abregé de *Dominus*. Le mot de *Dom* a été employé par les Auteurs de la baſſe Latinité au lieu de *Dominus*, en rejettant un *i*. Onuphrius dit que c'eſt un titre qu'on donna d'abord au Pape ſeul, puis aux Evêques & aux Abbés, ou autres qui avoient quelque dignité Eccleſiaſtique, ou qui étoient recommendables par leur vertu & leur ſainteté. Depuis il a été uſurpé par les ſimples Moines. Quelques-uns diſent que par humilité ils ne voulurent pas prendre le nom de *Dominus*, parce qu'il appartenoit à Dieu ſeul, & qu'ils prirent celuy de *Domnus*, qui marquoit de l'infériorité, *quaſi minor Dominus*. On a dit auſſi au feminin, *Domna* pour *Domina*, d'où les Italiens ont fait *Donna*.

DOMANIAL, ALE. adj. Qui appartient au domeine. Les Greffes ſont *domaniaux*, ſuivant l'Ordonnance de Philippes le Long de l'an 1319. auſſi-bien que les tabellionages. Voyez en la raiſon à *Greffe*. Cette ferme eſt *domaniale*.

On appelle dans les Couſtumes, Seigneur *domanier*, le Seigneur Juſticier: droits & exploits *domaniers*, ceux qui concernent le domeine.

DOME. ſ. m. Ouvrage d'architecture qui s'éleve au deſſus d'un baſtiment. La plus-part des *domes* ſont de figure ronde, mais il y en a auſſi de quarrez, comme ceux du Louvre. Il s'en fait auſſi à pluſieurs faces & polygones. La plus-part des baſtiments de Conſtantinople ſont faits en *dome*. Le *dome* de St. Pierre de Rome eſt d'une grandeur eſtonnante. Toutes les belles Egliſes modernes ont des *domes* à la croiſée. Les Italiens les appellent *couppoles*. Ce mot vient de *doma*, qui chez les Anciens ſignifioit un *toit*, ou un *porche* à découvert, comme témoigne Papias. Il ſe trouve dans les Auteurs de la baſſe Latinité, qui l'ont pris du Grec, qui ont appellé auſſi tout baſtiment rond *trullus*, ou *trullum*, tel qu'étoit le Palais de Conſtantinople où fut tenu le Concile qu'on appella de ce nom *in Trullo*.

On appelle auſſi couté en *dome*, un ſalon, ou une galerie dont les planchers ne ſont point plats, mais qui ſont voutez en rond, ou en berceau.

Les Chymiſtes appellent auſſi *dome*, la couverture ronde des fourneaux de reverbere.

Les Orfevres appellent auſſi *dome*, la partie ſuperieure ou couverture des caſſolettes, encenſoirs & autres ouvrages ſemblables.

DOMEINE. ſ. m. Heritage ou fonds de terre où il y a quelque habitation. Tout le bien de cette Abbaye eſt en *domeine*, il ſe conſume tout en reparations. Il y a quatre petits *domeines* ou metairies dependants de cette terre. Racan dit dans ſes Bergeries:

Qui n'a veu d'autre mer que la Marne ou la Seine,
Et croit que tout finit où finit ſon *domeine*,

c'eſt à dire, ſa terre. Menage derive ce mot de *domanium*, qu'on a dit pour *dominium*.

DOMEINE, ſe dit quelquefois d'un droit ſeigneurial ſans proprieté. En matiere de Seigneurie, celuy qui paye le cens a le *domeine* utile de la terre; & le Seigneur à qui on le paye, en a le *domeine* direct.

DOMEINE, ſe prend quelquefois pour une generalité de biens qu'on poſſede en propre, ſoit heritages, ſoit rentes, ou autres droits. Le *Domeine* de la Couronne eſt inalienable, il ne ſe vend qu'à faculté de rachat perpetuel. La Chambre du *Domeine*, le Fermier du *Domeine*, les Receveurs du *Domeine*, la reünion des *Domeines* à la Couronne. On a fait ſouvent la vente & la revente du *Domeine*.

DOMEINE, en pluſieurs Couſtumes, ſignifie le fief dominant, le cheflieu ou manoir, où eſt deuë la foy & hommage par le vaſſal, le lieu d'où dependent les fiefs & vaſſaux. On appelle *Domeine immuable* ou *Domeine fieffé*, les cens & rentes ſeigneuriales, qui n'augmentent ni ne diminuënt jamais; *Domeine muable*, le revenu des fermes, qui eſt different ſuivant les années & les baux; *Domeine congeable*, celuy qui a été donné gratuitement par un Seigneur, qui y peut rentrer toutes fois & quantes qu'il luy plaiſt.

DOMESTICITE'. ſ. f. Qualité de domeſtique. La *domeſticité* eſt un reproche à un témoin, une cauſe de recuſation pour un Juge.

DOMESTIQUE. adj. m. & f. Qui eſt d'une maiſon, ſous un même chef de famille. En ce ſens il ſe prend pour femme, enfans, hoſtes, parens & valets.

DOMESTIQUE, ſe prend quelquefois ſeulement pour les Officiers, valets à gages d'un Maiſtre. Ce Seigneur a trente *domeſtiques*, Intendans, Secretaires, Pages, Laquais, &c.

DOMESTIQUE, ſe prend auſſi pour *apprivoiſé*, & eſt oppoſé à *ſauvage*. Les pigeons d'un colombier ſont mis au rang des animaux *domeſtiques*. Les chiens, chats, &c. ſont animaux *domeſtiques*.

DOMESTIQUE, eſt auſſi quelquefois ſubſt. Ce Prince eſt agreable quand il eſt en ſon *domeſtique*, c'eſt à dire, en ſon particulier. Il a reglé extremement bien tout ſon *domeſtique*, c'eſt à dire, toutes les affaires de ſa maiſon. Le mari doit avoir ſoin du *domeſtique*, de la ſubſiſtance du meſnage.

DOMESTIQUEMENT. adv. D'une maniere domeſtique & familiere. Cet homme vit *domeſtiquement*, ne ſort gueres de ſon domeſtique.

DOMICILE. ſ. m. Terme de Pratique, qui ſe dit de la maiſon où quelqu'un habite, ou de celle qu'il a choiſie, où on peut s'adreſſer pour faire toutes les ſignifications de ce qu'on luy voudra faire ſçavoir. L'élection de *domicile* n'étoit pas connuë chez les Romains. L'Ordonnance veut qu'en tous les contracts & en la plus-part des exploits, comme d'offres, de ſaiſies, d'executions, &c. on faſſe une élection de *domicile*, c'eſt à dire, qu'on marque un lieu où on ſe puiſſe adreſſer en execution de l'acte. Tout acte doit eſtre ſignifié à perſonne, ou à *domicile*. Le *domicile* s'établit par une demeure d'an & jour. L'élection de *domicile* finit par la mort.

Le *domicile* en termes d'Aſtrologie, eſt une des principales dignitez ou élevations des Planetes, qui ſe dit quand une Planete ſe trouve en un Signe avec lequel elle a tant

de

de convenance, qu'elle y gouverne comme un maiſtre en ſa maiſon; auquel cas on luy attribuë cinq degrez de puiſſance: comme le Soleil étant au Signe du Lion eſt dans ſon *domicile*, la Lune dans le Cancer, Saturne dans le Capricorne, & ainſi des autres.

DOMICILIÉ, ÉE. adj. C'eſt celuy qui a un domicile établi, certain & aſſeuré, un bourgeois & habitant d'une ville, qui y a un domicile actuel. On ne doit pas decreter ſi legerement contre un homme *domicilié*, que contre un vagabond & un homme ſans aveu.

DOMIFIER. v. act. Terme d'Aſtrologie. C'eſt, Partager le Ciel en douze Maiſons pour dreſſer un theme celeſte ou un horoſcope par le moyen de ſix grands cercles, qu'on appelle *cercles de poſition*. Il y a diverſes façons de *domifier* ſuivant les differents Auteurs. Celle de Regiomontanus, qui eſt la plus ordinaire, eſt celle qui fait paſſer les cercles de poſition par l'interſection du Meridien & de l'Horiſon. D'autres les font paſſer par les Poles du monde ou de l'Equateur; d'autres par les Poles du Zodiaque.

DOMINANT, ANTE. adj. Qui commande, qui eſt élevé, qui eſt ſuperieur, &c. Un lieu *dominant*, une paſſion *dominante*, &c. On appelle un fief *dominant*, un fief qui a des fiefs qui relevent de luy, & qui eſt oppoſé à fief *ſervant*. On appelle aſtre *dominant*, l'aſcendant ou l'aſtre qui eſt le plus fort, & qui domine dans un horoſcope.

DOMINATEUR. ſ. m. Qui domine. On a appellé Alexandre le *Dominateur* de toute l'Aſie.

En termes d'Aſtrologie on appelle *Dominateur*, ou *Seigneur dominant*, l'aſtre qui eſt le plus conſiderable, ou qui a le plus de degrez de puiſſance dans un horoſcope.

DOMINATION. ſ. f. Empire, puiſſance. La *domination* des Romains a duré long-temps, & a été de grande étenduë.

DOMINATION, ſe dit auſſi de la maniere du gouvernement. La *domination* des Princes Orientaux eſt fort tyrannique. Tant que ce garçon a été ſous la *domination* de ſon Tuteur, il a été ſage.

DOMINATION, ſe dit figurément en choſes ſpirituelles. Dés que l'on ſouffre que les paſſions empietent la *domination* ſur la raiſon, elle en devient eſclave.

DOMINATIONS, en termes de Theologie, ſe dit des Eſprits du quatriéme ordre de la Nature Angelique, en commençant à compter par les Seraphims. Ils dominent ſur les hommes, & ſur les Anges des ordres inferieurs.

DOMINER. v. act. Commander, eſtre le maiſtre. Les Romains ont *dominé* ſur la plus grande partie de la terre. Il ſe faut garder de ces eſprits ambitieux qui veulent *dominer* par tout.

DOMINER, ſe dit auſſi d'une citadelle qui commande, qui *domine* ſur une place, d'une montagne qui *domine* ſur la plaine.

DOMINER, ſe dit figurément en choſes ſpirituelles. La raiſon du Sage *domine* ſur ſes paſſions, il *domine* & commande aux aſtres.

On le dit auſſi des choſes qui ont quelque avantage ou éclat ſur les autres. Il y a toûjours quelque humeur qui *domine* dans un temperament. Le ſené *domine* dans ce medicament. Le bleu *domine* dans cette garniture.

En termes d'Aſtrologie on le dit auſſi des aſtres qui *dominent* en certains jours, en certaines heures, & en certaines Maiſons de la figure celeſte. Jupiter *domine* dans la X. Maiſon. Le Soleil *domine* dans le Lion. Les heures planetaires ſont les heures où chaque Planete *domine* à ſon tour.

DOMINICAIN, AINE. adj. & ſubſt. Religieux ou Religieuſe de l'Ordre de St. Dominique. On les appelle à Paris *Jacobins*, & en pluſieurs lieux *Freres Preſcheurs*. Les dogmes des *Dominicains* ſont ordinairement oppoſez à ceux des Franciſcains. Les *Dominicains* ſont maiſtres de l'Inquiſition en Italie.

DOMINICAL, ALE. adj. Qui vient de Dieu, ou qui eſt dedié à Dieu. L'Oraiſon *Dominicale* eſt le *Pater noſter*, que Dieu même nous a enſeigné. Lettre *Dominicale*, lettre de l'Alphabet qui ſert à marquer dans les Almanachs les Dimanches conſacrez à Dieu: & c'eſt pour trouver l'ordre de ces lettres qu'a été inventé le Cycle Solaire qui fait partie du Comput Eccleſiaſtique, lequel dure 28. ans, parce qu'au bout de ce temps le même ordre revient de ces Lettres *Dominicales*. Prêcher les *Dominicales*, c'eſt, Faire des Sermons les jours des ſimples Dimanches, c'eſt à dire, hors le Careſme & l'Advent. Ce ſont les Curez qui donnent les *Dominicales*: les Marguilliers donnent les Advents & les Careſmes.

DOMINO. ſ. m. Coëffure des Preſtres pendant l'hiver. C'eſt une piece de drap qui leur couvre la teſte, qui leur ſerre le viſage, & deſcend juſqu'au deſſous des eſpaules.

DOMINOTERIE. ſ. f. Ouvrage de Dominotier. Ce Marchand trafique en *dominoterie*.

DOMINOTIER. ſ. m. Ouvrier qui fait du papier marbré, & d'autre papier de toute ſorte de couleurs, & imprimé de pluſieurs ſortes de figures, que le peuple appelloit autrefois des *domino*. Il y a un Corps de *Dominotiers* à Paris. Il eſt enjoint aux Syndics des Libraires de viſiter les *Dominotiers*, Imagers & Tapiſſiers, afin qu'ils n'impriment aucune peinture diſſoluë, par les Articles 23. & 31. de leurs Statuts.

DOMMAGE. ſ. m. Perte, ruine. L'inondation de la riviere a cauſé plus d'un million de *dommage* à la Province. Les Barbares ont ruiné toutes les antiquitez d'Italie, c'eſt grand *dommage*. Cela ne porte *dommage* à perſonne, pour dire, Cela ne fait tort à perſonne. Cela va à mon *dommage*, me cauſe de la perte.

DOMMAGE, en termes de Juriſprudence, ſignifie le degaſt que font les beſtiaux dans des prez, des bleds ou autres heritages. On a ſaiſi les bœufs qui ont été trouvez en *dommage*, il faut eſtimer le *dommage*. Il y a un titre au IX. Livre du Digeſte du *dommage*, qu'on appelle en Latin *pauvreté*. Ce mot vient de *damnagium*, qu'on a formé de *damnum*. Menage.

On dit en termes de Palais, une condamnation de deſpens, *dommages* & intereſts: ſous ce mot de *dommages* eſt compris tant la perte qu'on a ſoufferte, que le gain qu'on a manqué à faire.

On dit auſſi ironiquement, ou par menace, C'eſt *dommage* qu'il ne ſe vienne attaquer à moy, me faire un procés, je luy ferois bien voir du pays. Ce jeune homme eſt fort bien fait, c'eſt *dommage* qu'il ſoit fripon.

DOMMAGEABLE. adj. m. & f. Qui cauſe de la perte ou du prejudice. Les meſchants Livres ſont fort *dommageables* au public.

DOMTABLE. adj. m. & f. Qu'on peut adoucir & domter. Il n'y a point d'animaux ſi forts & ſi farouches, que l'adreſſe de l'homme n'ait rendus *domtables*.

DOMTER. v. act. Subjuguer, ſe rendre maiſtre. Les Romains ont *domté* les nations les plus farouches, les plus belliqueuſes. Ce mot vient du Latin *domitare*. Menage.

DOMTER, ſe dit auſſi des animaux, pour dire, les aſſujettir au travail, & leur faire perdre leur fougue, leur fureur. *Domter* les taureaux pour les mettre ſous le joug. *Domter* des chevaux dans un manege.

DOMTER, ſe dit figurément en Morale de l'eſprit, des paſſions. Il faut *domter* ſa colere. Les jeûnes, les diſciplines *domtent* les appetits charnels.

DOMTÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

DOMTEUR. ſ. m. C'eſt la qualité qu'on donne à Hercule,

Hercule, *Domteur* de monſtres. Ce Prince eſt un *domteur* de nations.

DON.

DON. ſ. m. Preſent, gratification. Quand on fait un *don*, il le faut faire de bonne grace. Donner en pur *don*, c'eſt, Ne faire point acheter ce qu'on donne par pluſieurs demandes & ſollicitations. Il a obtenu le *don* du Roy d'une aubeine, d'une confiſcation, d'un Benefice, d'une charge.

DON GRATUIT, eſt un preſent que font au Roy les Eſtats aſſemblés d'une Province, ou le Clergé dans leurs Aſſemblées, en conſideration des privileges qui leur ſont accordez, ou des impoſitions dont ils ſont déchargez.

DON MUTUEL, en termes de Palais, eſt un don autoriſé par les Couſtumes, que ſe font les conjoints par mariage de l'uſufruit de tous leurs biens reciproquement pour en jouïr par celuy qui ſurvivra ſa vie durant.

On appelle auſſi un *don de nopces*, le preſent que l'accordé envoye à ſa fiancée en contemplation de ſon mariage. Il y a chez le Roy des Treſoriers des *dons* & aumoſnes.

DON, ſe dit figurément des choſes ſpirituelles. Les *dons* du St. Eſprit, les *dons* de la grace, le *don* de Prophetie, le *don* des Langues, & autres dont St. Paul fait mention au Chapitre XII. de la I. aux Corinthiens. On dit auſſi d'une choſe qu'on eſtime ſur toutes les autres, C'eſt un *don* de Dieu. La foy eſt un *don* de Dieu.

DON, ſe dit auſſi de certains privileges ou avantages de la nature, ou de l'art. La beauté eſt un des plus grands *dons* de la nature. Tireſias avoit le *don* de deviner. Les Fées avoient le *don* de faire cent choſes qui ſembloient miraculeuſes. Cet importun n'aura jamais le *don* de ſe taire.

On dit proverbialement, qu'il n'y a point de plus belle acquiſition que de *don*.

DONATAIRE. adj. & ſ. m. & f. Qui reçoit une donation. La donation eſt nulle, quand elle n'eſt point acceptée par le *Donataire*. Il a fait ſon aiſné *Donataire* de cette terre.

DONATEUR, ATRICE. ſ. m. & f. Celuy ou celle qui donnent par une donation entre vifs.

DONATIF. ſ. m. Preſent qu'on fait à quelqu'un. Cet Auteur a eu mille eſcus du Roy, ce n'eſt pas une penſion, mais un *donatif*. Les Romains faiſoient de grands *donatifs* à leurs ſoldats.

DONATION. ſ. f. Contract, acte public par lequel un homme tranſmet à un autre la proprieté ou l'uſufruit du tout ou d'une partie de ſes biens. Une *donation* entre vifs, c'eſt une *donation* qu'on fait en pleine ſanté. Une *donation* à cauſe de mort, c'eſt celle qui ſe fait par un teſtament, ou par un acte paſſé par un malade qui ne releve point de cette maladie. Les *donations* ſont ſujettes à l'inſinuation dans quatre mois par les Ordonnances. Une *donation* eſt revocable par ingratitude. Une *donation* pure & ſimple. Une *donation* avec reſerve d'uſufruit. Une *donation* frauduleuſe.

DONC, *Doncques*. Particule conjonctive qui fait la concluſion d'un raiſonnement. Cela ſuppoſé, il s'enſuit *donc*.

DONC, ſe met quelquefois abſolument au commencement d'une periode, & ſe prononce avec un ton interrogatif. Y a-t-il *donc* quelqu'un qui oſe ſouſtenir que la Morale ſoit inutile? *Doncques*, rigoureuſe Caſſandre: c'eſt le commencement des Stances des Viſionnaires.

DONDON. ſ. f. Terme familier dont on uſe pour ſignifier une femme graſſe, belle & réjoüie. C'eſt la même choſe que *gaguy*. Il eſt amoureux d'une groſſe *dondon*, d'une groſſe gaguy. Ce mot vient d'un ancien inſtrument de guerre gros & court, dont on ſe ſervoit autrefois pour jetter des pierres rondes, comme on faiſoit avec les catapultes des Anciens: ce qu'on a appliqué aux femmes groſſes & courtes, & dont on a fait auſſi *bedaine*. Menage.

DONJON. ſ. m. La partie la plus élevée d'un chaſteau baſti à l'antique, qui ſert à découvrir de loin. Le *donjon* de Vincennes eſt le lieu où on met les priſonniers qui ſont les mieux gardez. Ce mot par Fauchet eſt derivé de *domicilium*, parce que le *donjon* étant la partie la plus forte du chaſteau, étoit le logement du Seigneur. Mais Menage le derive de *domnionus*, qu'on trouve dans les anciens Titres en cette ſignification. D'autres tiennent qu'il vient de *domus Julii Cæſaris*, ou de *domus jugi*, parce qu'on y gardoit les priſonniers de guerre. L'Empereur Julien a baſti pluſieurs de ces chaſteaux dans les Gaules, & il y en a encore un en Lorraine qu'on appelle *Dom Julien*. Du Cange dit qu'on a ainſi appellé un chaſteau *in duno aut colle ædificatum*, & que les Auteurs de la baſſe Latinité l'ont appellé *dunjo*, *dungeo*, *dongio*, *dangio*, *domgio* & *domnio*.

DONJON, ſe dit auſſi dans les baſtiments particuliers de la partie la plus élevée qui eſt au-deſſus de la couverture ou de l'eſcalier. Les Aſtronomes ſe logent dans quelque *donjon* pour avoir le moyen de faire mieux leurs obſervations.

DONJONNÉ, ÉE. adj. Terme de Blaſon, qui ſe dit d'un chaſteau ou d'une tour, quand il y a au deſſus une petite tour ou donjon qu'il faut exprimer en blaſonnant. Il y a des tours *donjonnées* de deux pieces, c'eſt à dire, qui ont des donjons les uns ſur les autres.

DONNE. ſ. f. Terme emprunté de l'Italien, qui ſignifie *Dame*, ou *Madame*. Il ne ſe dit qu'en mauvaiſe part, pour ſignifier une Courtiſane. C'eſt un débauché qui a toûjours quelque *Donne* chez luy.

DONNER. v. act. Faire un don, un preſent, tranſferer la proprieté ou l'uſufruit de quelque choſe à un autre. Le Roy a *donné* une ordonnance, une confiſcation à un tel, il luy a *donné* une Abbaye. C'eſt une œuvre bien meritoire de *donner* l'aumoſne pour l'amour de Dieu. Il n'y a que ceux qui *donnent* de bonne grace, à qui on ſoit obligé de leur don. Ce prodigue *donneroit* juſqu'à ſa chemiſe. Quand on *donne* par contract, on tranſfere la proprieté de la choſe donnée.

DONNER, ſignifie quelquefois ſimplement, Preſter. Il n'y a rien qui ruine plus les Marchands que de *donner* leurs marchandiſes à credit. Cet uſurier ne preſte rien, ſi on ne luy *donne* des gages, des ſeuretez. Il luy a *donné* ſon nom pour faire une telle affaire, c'eſt à dire, Il l'a miſe ſous ſon nom, ou bien, Il luy a ſervi de caution. Il luy a *donné* ce cheval à l'eſſay, à l'eſpreuve.

DONNER, ſe dit auſſi d'une ſimple tradition d'une choſe. *Donnez* moy ce Livre qui eſt ſur ma table. *Donnez* nous à boire. Il luy faut *donner* un petit remede.

DONNER, ſignifie auſſi, Accorder quelque grace, quelque permiſſion. Le Roy a *donné* une amniſtie, une abolition generale. On a *donné* à cet Auteur une permiſſion d'imprimer. Le Roy a *donné* la paix à la France. *Donner* ſa fille en mariage, c'eſt l'accorder à quelqu'un pour femme; luy *donner* mariage, c'eſt luy conſtituer une dot.

DONNER, ſignifie auſſi, Faire les frais d'un repas ou d'une réjoüiſſance. *Donner* à diſner, *donner* à manger; *donner* un regal, une feſte; *donner* le bal, l'Opera, la Comedie. On dit auſſi, *Donner* le bouquet à quelqu'un, pour dire, l'inviter de *donner* à ſon tour un repas, à *donner* le bal, &c. On dit auſſi au figuré, qu'un homme a *donné* la Comedie, quand il a fait quel-

ques ſottiſes ou impertinences qui ont appreſté à rire à la compagnie.

DONNER, ſignifie auſſi, Payer le prix d'une marchandiſe, ou en faire des offres. J'ay *donné* 100. eſcus de ce cheval. Je ne veux *donner* que dix francs de cette eſtoffe. Si je vous la laiſſe à ce prix-là, ce n'eſt pas vendre, c'eſt *donner*. On dit au contraire d'une choſe qu'on a trop achetée, On ne vous l'a pas *donnée*, on vous l'a bien venduë.

DONNER, ſe dit auſſi en parlant des ſalaires, gages & penſions. On *donne* à ce Gouverneur mille eſcus d'appointement. On *donne* tant à cette auberge pour la penſion, on *donne* tant par repas. Je *donne* tant de gages à ce valet.

Donner la vie, ſe dit de celuy qui en ſe battant a avantage ſur ſon ennemy, qui le pouvant tuer, luy laiſſe la vie, luy *donne* quartier. On dit auſſi, qu'un Medecin a *donné* la vie, quand on luy eſt redevable de la gueriſon d'une maladie violente. On dit au figuré, qu'une bonne nouvelle *donne* la vie, pour dire, qu'elle *donne* les agrémens de la vie. On dit auſſi, qu'on *donneroit* ſa vie, ſon ſang, ſa teſte, pour avoir quelque choſe, pour dire, qu'on la ſouhaitte paſſionnément.

DONNER, ſe dit quelquefois odieuſement, pour dire, Frapper, ſoit à deſſein de faire outrage, ſoit de faire quelque correction. Il luy a *donné* cent coups de baſton. Il luy a *donné* ſur la joüe, c'eſt à dire, un ſoufflet. On *donne* le foüet aux eſcoliers, on leur *donne* la ſale. On dit auſſi, qu'on a *donné* bien de l'exercice à quelqu'un, pour dire, qu'on l'a bien fait courir, qu'on luy a *donné* bien de la peine. On dit auſſi à l'égard des maux, L'excés du vin *donne* la goutte, l'enflamme. Ce vaiſſeau a *donné* la peſte à la ville.

DONNER, ſignifie auſſi, Juger de quelque choſe, luy attribuer quelque qualité. Combien *donnez*-vous à cette veuve? Je luy *donne* bien 40. ans, à voir ſon infirmité. Je ne luy *donne* plus que deux ans à vivre. A qui *donne*-t-on cet enfant? On *donne* le Livre de l'Imitation de JESUS-CHRIST à divers Auteurs. On dit auſſi, qu'un homme *donne* tout au haſard, pour dire, qu'il s'en rapporte à la fortune, qu'il luy attribuë tout l'évenement.

DONNER, ſe dit auſſi des facilitez, des commoditez qu'on apporte à quelque choſe. Il faut *donner* de l'air à ce baſtiment, y faire des ouvertures, laiſſer les feneſtres & les portes ouvertes. *Donner* du vent à un tonneau. *Donner* de la veuë à un édifice, c'eſt, Abattre & applanir les choſes qui luy oſtoient le jour. Il faut *donner* de la pente aux eaux. Il faut *donner* tant de pieds à cette chambre, *donner* une telle largeur à cet habit. On le dit auſſi de la ſituation, de l'aſpect. Cet appartement *donne* ſur la ruë, pour dire, regarde ſur la ruë. Le Soleil *donne* à plomb ſur ces feneſtres, pour dire, il eſt oppoſé directement à ces feneſtres. Je vous *donne* à choiſir de ces deux partis.

Donner les mains, c'eſt, Ceder, accorder quelque choſe, ſe relaſcher. On luy a fait une telle propoſition, il y a *donné* les mains. *Donner* la main, c'eſt la preſenter pour baiſer, pour recevoir une ferule. *Donner* la main à quelqu'un, c'eſt luy aider à marcher, ou à ſe retirer de quelque bourbier, de quelque embarras, ou de quelque mauvaiſe affaire. *Donner* la main ou le pas, c'eſt, *Donner* la droite, le pas devant. *Donner* la main ſe dit auſſi pour, *Donner* la foy de mariage, eſpouſer quelqu'un. On dit auſſi en termes de Manege, *Donner* la main, ou *donner* la bride, pour dire, Laſcher la bride à un cheval.

DONNER, ſe dit auſſi en parlant d'aſſignations & de deffis. Il a *donné* rendez-vous en tel lieu à ſon ennemy. Voilà un beau coup, faites en autant, je vous le *donne* en cent. Je *donne* au plus habile homme à deviner cette énigme.

DONNER, ſe dit auſſi en parlant des temps & des lieux. *Donner* ſon temps à quelque choſe, c'eſt en faire ſon occupation; y *donner* du temps, c'eſt y *donner* tout le loiſir neceſſaire pour ſa perfection. *Donner* du temps ſignifie auſſi, *Donner* terme & delay pour payer, ou faire autre choſe. On dit pareillement, *donner* un lieu, un rang, une place convenable; *donner* lieu de croire; *donner* occaſion de ſervir, de nuire.

DONNER, ſe dit en parlant d'un penchant, d'une inclination qui nous porte vers quelque choſe. Cet homme *donne* dans la curioſité des medailles, des tableaux, des coquilles. Il *donne* à tout, pour dire, qu'il ſe plaiſt à toutes les choſes agreables, qu'il y fait deſpenſe. On dit auſſi, qu'il *donne* dans les baſtiments, dans le jeu, dans la débauche, qu'il *donne* tout à ſon plaiſir, pour dire, qu'il eſt fort attaché à ces choſes. On dit auſſi, qu'il *donne* tout à la faveur, pour dire, qu'il y eſt entierement devoüé, qu'il eſt à qui plus luy *donne*.

DONNER, ſe dit figurément en choſes ſpirituelles & morales. Il faut *donner* de la loüange à Dieu; *donner* bonne opinion de ſoy, quand on entre dans le monde. Il faut *donner* bon exemple. Un Prelat *donne* ſa benediction. *Donner* dans le ſens de quelqu'un, c'eſt à dire, Tomber dans ſon advis. *Donner* conſeil à quelqu'un, luy *donner* advis par billet, ou de vive voix, de quelque choſe qui ſe trouve contre luy; luy *donner* ſa voix, ſon ſuffrage, ſon excluſion. On dit auſſi, *Donner* connoiſſance de quelque affaire, luy en *donner* part, luy en deſcouvrir le ſecret. *Donner* une fauſſe idée d'une choſe, la rapporter autrement qu'elle n'eſt. *Donner* ſon nom à un filleul, le tenir ſur les fonts. On dit auſſi, qu'un Auteur a *donné* un Livre au public, pour dire, qu'il l'a mis en lumiere.

On dit auſſi à l'égard des paſſions, *donner* de l'amour, *donner* de l'effroy, *donner* des deſirs, *donner* de mauvaiſes penſées, *donner* l'alarme. Il a *donné* ſon reſſentiment à la priere d'un tel. *Donnez* quelque choſe à noſtre ancienne amitié. *Donner* des bornes à ſon ambition, *donner* des preuves de ſa valeur. Il luy eſt venu *donner* le bon jour. Cela *donne* envie de manger, *donne* de l'appetit.

On dit auſſi, qu'un homme a *donné* au but, pour dire, qu'il eſt entré dans le nœud, dans la vraye difficulté d'une affaire, qu'il eſt venu à bout de ſon entrepriſe.

On dit auſſi, qu'un homme a *donné* dans le panneau, ou ſimplement, qu'il a *donné* dedans, pour dire, qu'il a été attrapé par quelque fineſſe, ou par quelque piege qu'on luy a tendu. On dit auſſi, qu'il a *donné* priſe ſur luy, quand il a fait quelque faux pas dont ſes ennemis tirent avantage.

On dit auſſi qu'un Rapporteur a *donné* le branſle à une affaire, qu'il luy a *donné* un certain tour favorable, qu'il a *donné* un jour, une ouverture pour la faire reüſſir.

Donner des paroles, c'eſt, S'engager par promeſſes. *Donner* des bourdes, des deffaites, des bayes, des caſſades, c'eſt, Mentir, impoſer à quelqu'un, ſe moquer de luy: luy *donner* croyance, c'eſt adjouſter foy à ce qu'il dit. *Donner* la loy, c'eſt à dire, Commander à des peuples. *Donner* la loy à un Conſeiller, c'eſt luy preſcrire certaine loy, ſur laquelle il doit ſubir l'examen pour eſtre receu. *Donner* ordre, c'eſt, Commander à des Officiers. On dit auſſi, *Donner* ordre au ménage, pour dire, Prendre garde que tout aille bien dans la maiſon.

On dit auſſi, *Donner* à parler, pour dire, *Donner* ſujet de faire divers jugements ſur ſa conduite; & à l'égard des femmes, il ſe dit toûjours en mauvaiſe part. Avoir *donné* à entendre, c'eſt à dire, Avoir expliqué ou fait ſçavoir à quelqu'un ſon intention. On dit auſſi abſolument, un faux *donné* à entendre. *Donner* bien à penſer, c'eſt, Mettre quelqu'un en inquietude. Je vous *donne* à penſer, ſimplement, c'eſt, Inviter à faire reflexion

ſur

ſur ce qu'on dit. *Donner* à courre, c'eſt, Suſciter des affaires à quelqu'un, qui l'obligent à aller & venir beaucoup. *Donner* de la beſogne, à travailler. *Donner* à connoiſtre.

DONNER, en termes de Jeu, ſe dit de l'avantage qu'on *donne* à celuy qui eſt plus foible. *Donner* quinze & beſque à la Paume. *Donner* dix points & la main au Piquet. *Donner* deux trous au Triquetrac. *Donner* ſignifie auſſi, Diſtribuer les cartes. *Donner* eſchec & mat aux Eſchecs, c'eſt, Gaigner la partie. On dit, *Donner* beau, pour dire, *Donner* des coups faciles à joüer. On dit auſſi, *Donner* beau jeu au figuré, quand on *donne* facilité à ſon adverſaire d'avoir l'avantage, quand on luy *donne* matiere d'attaquer & de critiquer.

En termes d'Arithmetique, *Donner* ſignifie, Produire. On dit en la regle de trois, Si 15. *donnent* 30. combien *donneront* 60. Ils *donneront* 120. Il ſignifie le même en termes d'Agriculture. Les fruits n'ont pas bien *donné* cette année, c'eſt à dire, que les arbres n'en ont gueres produit. Les petits bleds ont mieux *donné* que les grands.

En terme de Guerre, *Donner* la chaſſe à l'ennemi, à un vaiſſeau, à un Corſaire, c'eſt à dire, le pourſuivre, quand il ſe ſauve. *Donner* des deux, c'eſt, Piquer des deux eſperons pour s'enfuir.

DONNER, abſolument c'eſt, Commencer le combat, aller à l'aſſaut. *Donner* d'eſtoc & de taille, c'eſt, Se battre courageuſement. On dit auſſi, *Donner* teſte baiſſée dans les ennemis, pour dire, Aller au peril aveuglément & ſans le craindre. On dit auſſi, *Donner* dans une embuſcade, pour dire, y tomber, eſtre ſurpris en chemin.

En termes de Chymie, *Donner* le feu par degrez, feu doux, feu de chaſſe, c'eſt à dire, Appliquer un feu convenable aux operations. *Donner* le four trop chaud à du pain.

En termes de Venerie, *Donner* les chiens, c'eſt à dire, Laſcher la meute aprés la beſte, *donner* le cerf aux chiens.

En termes de Marine, on dit que le vent *donnoit* dans les voiles, pour dire, que le vent étoit favorable. *Donner* la cale, c'eſt une eſpece d'eſtrapade de Marinier, jetter un homme du haut du maſt dans la mer attaché à une corde. On dit que le vaiſſeau a *donné* ſur un banc, ſur un eſcueil, pour dire, qu'il a heurté ſur un eſcueil, qu'il a eſchoüé. On dit auſſi, *Donner* fond, *Donner* carene.

On dit au Palais, *Donner* & retenir ne vaut: c'eſt l'article 273. de la Coûtume de Paris. *Donner* defaut, *donner* congé, *donner* audience, *donner* arreſt, *donner* un decret, *donner* un adjournement. On dit auſſi, *Donner* pouvoir, *donner* procuration, *donner* charge, *donner* des griefs, *donner* des faits, *donner* des deffenſes, & autres eſcritures. Ce moyen luy a *donné* gain de cauſe. La datte de tous les jugements en lettres de Chancelerie s'exprime ainſi: *Donné* en tel lieu, en tel jour. Les Edits ſe terminent par ces mots: Si *donnons* en mandement aux gens tenant noſtre Cour de Parlement.

DONNER, ſe dit auſſi avec le pronom perſonnel. Se *donner* à quelqu'un, c'eſt à dire, Se mettre ſous ſa domination. Les Coſaques ſe ſont *donnez* au Grand Turc. Se *donner* tout à Dieu, c'eſt, Renoncer au monde. Se *donner* à quelque Grand Seigneur, s'eſt, S'attacher à ſon ſervice. Se *donner* du bon temps, c'eſt, Paſſer le temps en joye & en plaiſir. Se *donner* carriere, c'eſt à dire, Se réjoüir. Il s'eſt *donné* tout entier à l'eſtude, au jeu, &c. c'eſt à dire, Il s'y applique entierement. On dit auſſi, Il ſe *donne* des airs, pour dire, Il affecte de paroiſtre noble, brave, riche, &c. Se *donner* de garde, c'eſt à dire, Agir avec circonſpection. On dit auſſi, Se *donner* la peine, ſe *donner* l'honneur, ſe *donner* la patience, pour dire, Prendre la peine, avoir l'honneur, prendre le loiſir neceſſaire pour faire quelque choſe.

On dit proverbialement, *Donner* de la gabatine, pour dire, *Donner* du galimatias, faire des promeſſes ambiguës qu'on ne veut pas tenir. Perſonne ne peut *donner* ce qu'il n'a pas. On ne *donne* rien pour rien. Qui *donne* toſt, donne deux fois. On dit qu'on ne *donneroit* pas ſa part aux chiens de quelque choſe, pour dire, qu'on y a des pretentions, quoy qu'éloignées. Qui *donne* au commun, ne *donne* à pas un, pour dire, que perſonne ne vous ſçait gré de ce que vous *donnez* au public. Vous nous l'avez *donné* belle, pour dire, Vous nous en avez bien fait accroire. Vous nous en avez *donné* à garder, vous nous en avez *donné* d'une, ſe dit dans le même ſens. On dit qu'il ne faut pas ſe *donner* au Diable pour faire cela, pour dire, qu'une choſe eſt fort aiſée à faire. On dit auſſi, S'en *donner* au cœur joye, pour dire, S'en *donner* tout ſon ſaoul, prendre d'un plaiſir tout ce qu'on peut. Il s'en eſt *donné* par les joüés. On dit auſſi, Ne ſçavoir où *donner* de la teſte, pour dire, Ne ſçavoir où trouver dequoy vivre, dequoy ſubſiſter. Autant vaudroit ſe *donner* de la teſte contre un mur, pour dire, que c'eſt perdre ſon temps & ſa peine que de faire une telle entrepriſe. On dit auſſi, qu'un homme s'eſt fait *donner* ſon fait, s'eſt fait *donner* ſur la creſte, a *donné* des verges pour ſe foüetter, pour dire, qu'il a attiré ſur luy quelque malheur par ſa faute. On dit auſſi, A cheval *donné* on ne regarde point en la bouche, pour dire, On reçoit les preſents tels qu'ils ſont.

DONNÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

On appelle *Donnez*, des gens ſeculiers qui ſe mettent en retraite dans les Monaſteres pour y vivre doucement, & ſervir Dieu & les Religieux. Ils étoient autrefois appellez *Oblata*; mais ce nom a changé depuis. Dans les vieux Titres on les nomme *Dati* & *Oblati* & *Donati*.

DONNEZ, en Geometrie, ſont certains problemes où on donne une diſpoſition de points ou de lignes, ſur leſquels il faut faire quelque conſtruction. Il y a un Livre des *Donnez* d'Euclide, qui eſt de 90. theoremes.

DONNEUR, EUSE. adj. Qui donne. Il n'eſt gueres en uſage qu'en cette phraſe: Ce n'eſt pas un grand *donneur*, une grande *donneuſe*, quand on veut taxer quelque perſonne de peu de liberalité.

On appelle auſſi *donneurs d'avis*, ceux qui ſont les Courtiers pour faire reüſſir des affaires, des ventes, des mariages, &c.

DONT. Particule qui ſert d'article, ou de pronom. Les Seigneurs *dont* il ſe vante de tirer ſon origine n'étoient pas de cette maiſon. Le Medecin *dont* je me ſers eſt fort habile, c'eſt celuy *dont* je vous ay fait mention cy-deſſus, c'eſt à dire, de qui je vous ay parlé. Voilà ce *dont* eſt queſtion. Ce mot vient de *unde*, dont les Anciens ſe ſont ſervis en la même ſignification. Menage aprés Nicod.

DONTE. ſ. f. Terme de Luthier, qui ſe dit du corps ou du ventre du luth, du tuorbe, de la mandore, &c. qui eſt fait d'écliſſes taillées & ployées en coſtes de melon, & collées ſur le taſſeau.

DONZELLE. ſ. f. Terme burleſque qui ſe dit pour *Demoiſelle*, mais il eſt odieux, & ſe prend ordinairement en mauvaiſe part. C'eſt un galant qui aime les *Donzelles*, qui a une *Donzelle* en chambre. Il a quitté ſa *Donzelle*.

DOR.

DORADE. ſ. f. Poiſſon de mer qui a des écailles de diverſes couleurs, & une queuë longue & large. En Latin *aurata*.

Il y a un autre grand poiſſon nommé *dorade*, qui eſt commun vers les Antilles, qu'on appelle autrement *brame de mer*. Sa teſte paroiſt d'un verd doré, & le reſte de ſon corps eſt jaune comme l'or, & azuré comme le ciel

ſerain. Elle ſuit les navires, & nage avec telle viſteſſe, qu'on ne la peut gueres atteindre avec la gaffe ou fouine, avec laquelle les Matelots attrapent de gros poiſſons. Le devant de ſa teſte eſt en pointe, le dos heriſſé d'eſpines qui s'eſtendent juſqu'à la queuë, qui eſt fourchuë. Elle a deux nageoires au deſſaut de la teſte, & autant ſous le ventre, les écailles petites, & tout le corps d'une figure plus large que groſſe. Il s'en trouve qui ont cinq pieds de long. Sa chair eſt auſſi agreable que celle de la truite & du ſaumon, quoy qu'elle ſoit un peu ſeche. On en prend avec un hameçon, où on met un morceau de linge blanc pour tout appaſt.

DORADE, chez les Aſtronomes, eſt une Conſtellation nouvellement deſcouverte du coſté du Pole Antartique, qui ne paroiſt point ſur nostre Horiſon, qui eſt compoſée de ſept eſtoiles peu conſiderables.

DORER. v. act. Eſtendre, appliquer de l'or en feuilles ou moulu ſur quelque corps. On *dore* des tabernacles, des chappelles, des platfonds. On *dore* les calices d'argent par le dedans. On a deffendu de *dorer* les carroſſes. On *dore* les Livres à petits fers. On *dore* à colle & à huile, avec des feuilles d'or, avec de l'or moulu & amalgamé avec du Mercure. Le fer & le cuivre ſe *dorent* au feu. Pline aſſeure que dans Rome on n'a commencé à *dorer* les planchers qu'aprés la ruine de Carthage, & que les premiers lambris qui furent *dorez* furent ceux du Capitole.

Dorer à petit fer, ſe dit quand on fait des armes ou compartimens avec pluſieurs fers qui ſe rapportent les uns aux autres, comme font les Doreurs, les Gainiers, &c.

On dit figurément & poëtiquement, que le Soleil *dore* les montagnes, lors qu'il commence à les éclairer, qu'il les rend jaunes par ſa lumiere : que les eſpics ſe *dorent*, quand ils meuriſſent, auſſi-bien que les citrons & d'autres fruits.

DORER, ſignifie auſſi, Deſguiſer, adoucir l'amertume de quelque choſe. Quand on apporte aux Grands quelque mauvaiſe nouvelle, il faut un peu la *dorer*, l'adoucir.

En termes de Marine on dit auſſi *dorer*, pour dire, Eſpalmer, donner le ſuif à un vaiſſeau, luy donner le flore.

DORER, ſe dit proverbialement en ces phraſes. *Dorer* la pilule, c'eſt, Faire paroiſtre une choſe plus belle qu'elle n'eſt, faire avaler quelque amertume, quelque choſe de faſcheux, en l'adouciſſant par de belles paroles. On dit qu'un homme eſt fin à *dorer*, pour dire, qu'il eſt extremement fin & adroit : faiſant alluſion à l'or, qui doit eſtre bien fin pour eſtre propre à *dorer*. On dit auſſi, A vieille mule frein *doré*, pour dire, qu'il faut parer ſa marchandiſe pour s'en deffaire. On le dit auſſi des vieilles qui ſe parent. On dit encore, que des gens ſont bien *dorez*, qu'ils ſont *dorez* comme des calices, pour dire, qu'ils ſont braves, qu'ils ont bien de la dorure & de la broderie ſur leurs habits. On dit auſſi, que bonne renommée vaut mieux que ceinture *dorée*, pour dire, qu'il vaut mieux avoir la reputation d'eſtre femme de bien, que d'en avoir la marque, qui étoit autrefois une ceinture *dorée*.

DORÉ, ÉE. part. & adj. On dit de l'argent *doré*, du cuivre *doré*, du vermeil *doré*, du cuir *doré*, du papier *doré*, qui ſe *dore* ſur tranche, ſur la couppe, quand il eſt encore dans la preſſe du Relieur.

DORÉ, ſe dit auſſi de ce qui imite l'or, d'un jaune brillant. Il y a une nuance que les Tapiſſiers appellent *du mors doré*. On appelle le beau blond qui n'eſt point fade, un blond *doré*. Les Fleuriſtes ont une ſorte de fileria qu'ils appellent *doré*, & du pourpier *doré*, parce qu'ils ont quelques feuilles qui tirent ſur le jaune.

On appelle auſſi, ſouppe *dorée*, celle qui a une couleur jaune, qu'on *dore* avec du ſaffran : une piece de pâtiſſerie *dorée*, quand elle eſt enduite d'une compoſition d'œufs & de beure.

DORÉ, ſe dit auſſi en parlant des choſes qu'on eſtime. Les vers *dorez* de Pythagore. Les Epiſtres *dorées* de Gueviare. Le Livre *doré* de Marc Aurele. La Legende *dorée* des Saints, celle des Mendiants. La Legende *dorée* de Jacques de Voragine. On couronne Cerés d'eſpics *dorez*, de bleds murs & preſts à moiſſonner.

DORÉE. ſ. f. qui ſe dit du beurre, des confitures ou autres choſes ſemblables, qu'on étend ſur du pain pour le faire manger plus agreablement. On donne aux enfants à gouſter une *dorée* de confitures.

DORESNAVANT, ou *Doreſenavant*. adv. A l'advenir. Il faut eſtre plus ſage *doreſnavant*. Les reglements ſont faits pour l'advenir, pour ce qui ſe doit faire *doreſnavant*. Ce mot *doreſenavant* vieillit, & eſt compoſé de ces mots *dores en avant*.

DOREUR. ſ. m. qui ſe dit de celuy qui dore, ſoit en bois, en cuivre ; ſoit de celuy qui dore le fer, l'argenterie, quoy que ce ſoient des meſtiers differents, & que la dorure ſe faſſe de diverſes manieres.

DORIQUE. adj. m. & f. & ſubſt. Terme d'Architecture, qui ſe dit du ſecond des Ordres d'Architecture, & qui ſe met entre le Toſcan & l'Ionique. Un Ordre *Dorique*, une colomne *Dorique*. Le *Dorique* a pour ornement les metopes & les triglyphes.

DORLOTER. verb. act. Choyer, traiter delicatement. Ce terme eſt bas, & ne ſe dit que des enfants, ou des vieillards, qu'il faut traiter avec ſoin & delicateſſe. Leſpareon Satyrique a dit auſſi en raillant de la barbe d'un Medecin :

Dorlotant une longue barbe,
Dont le parfum eſt de rheubarbe,
De coloquinte & d'opium.

Ce mot vient de *dorelot*, vieux François qui ſignifie *mignon*. Il eſt employé en ce ſens par le Poëte Coquillard. En Bas-Breton on dit *dorlota*, pour dire *mignarder*.

DORMANT, ANTE. Qui dort. Le miracle des ſept *Dormans*.

Eau *dormante*, eſt celle qui n'a point de cours, comme celle des foſſez, des marais, des eſtangs. Pont *dormant*, eſt une eſpece de pont qui ne ſe leve point. Verre *dormant*, eſt une eſpece de ſervitude ou droit de prendre du jour ſur l'heritage de ſon voiſin, par une feneſtre où il y a un verre ſcellé en plaſtre, qui ne ſe doit point ouvrir, & qui doit étre haute de neuf pieds au deſſus du rez de chauſſée du premier eſtage, ſelon l'Art. 201. de la Coûtume de Paris. Peſne *dormant* eſt la ſerrure qui ne ſe ferme point toute ſeule, & dont il faut pouſſer le peſne avec la clef.

DORMANTS, en terme de Marine, ſe dit de la partie des manœuvres ou cordages qui ſont fixes, & ne ſe remuent point, ou peu ſouvent : & ainſi entre les manœuvres il y en a de coulantes & de *dormantes*. Les eſtais, les aubans, l'itacle, ſont les manœuvres *dormantes*.

DORMEUR, EUSE. adj. Qui dort, ou qui ſe plaiſt à dormir long-temps. Les vieillards & les gens ſtupides ſont *dormeurs*.

DORMITIF. ſ. m. Remede qui aſſoupit, qui fait dormir. Le pavot eſt le *dormitif* le plus ordinaire.

DORMIR. v. neut. qui ſe dit du repos que la nature prend elle-même, quand elle perd l'uſage des ſens, pour reparer ſes forces eſpuiſées par la veille, ou par le travail. La nature veut qu'on *dorme* & qu'on veille tour à tour. *Dormir* d'un profond ſomme. On appelle *dormir* en lievre, *dormir* les yeux ouverts.

DORMIR, ſe dit auſſi des eaux qui n'ont pas de cours, qui ſont arreſtées dans un baſſin, dans un eſtang, dans un marais.

On dit figurément, qu'un ſage doit *dormir* ſur ſa colere, pour dire, la laiſſer paſſer, ou prendre du temps pour ſonger au mal qui peut arriver de la vengeance. On dit auſſi, qu'il faut laiſſer *dormir* une affaire, pour dire, que la ſaiſon n'eſt pas propre pour la remuer, pour la pourſuivre, qu'il faut attendre une occaſion favorable. On dit auſſi, qu'un patronage laïque *dort*, quand le Seigneur de la terre eſt Heretique; car il ne peut pas alors exercer ſon droit, qu'il ne perd pas, mais qui eſt ſuſpendu.

DORMIR, ſe dit auſſi de ceux qui ſont morts. JESUS-CHRIST reveilla le Lazare qui *dormoit* dans le ſepulcre. Les Patriarches *dormoient* dans le ſein d'Abraham juſqu'à la paſſion de nôtre Sauveur. On dit de même, Il l'a fait *dormir*, pour dire, Il l'a empoiſonné ou fait mourir.

On dit proverbialement & figurément, qu'il n'y a point de pire eau que celle qui *dort*, pour dire, qu'il faut ſe deffier de ces gens mornes & taciturnes qui ſongent ordinairement à faire du mal en trahiſon: qu'il ne faut point reveiller le chat qui *dort*, pour dire, qu'il ne faut pas reveiller une meſchante affaire aſſoupie. On dit auſſi d'un homme vigilant & actif dans ſes affaires, que quand il *dort*, le Diable le berce. On dit auſſi, Qui *dort* diſne, pour dire, qu'en dormant on s'engraiſſe auſſi-bien qu'en mangeant. On dit auſſi, *Dormir* la graſſe matinée, pour dire, *Dormir* juſqu'à midi pour devenir gras. On dit auſſi, *Dormir* comme un ſabot, par une figure tirée du ſabot des enfans qui ſemble *dormir*, quand il eſt agité avec un foüet de courroyes. On dit auſſi, *Dormir* comme un *loir*, parce que les loirs, les marmotes *dorment* ſix mois de l'année. On dit auſſi, Jeuneſſe qui veille, & vieilleſſe qui *dort*, c'eſt ſigne de mort. Il ne *dort* non plus qu'un jaloux, qu'un Lutin. On dit auſſi, des contes à *dormir* debout, pour dire, qu'ils ſont fabuleux & ennuyeux. On dit auſſi en voyant quelque prodige qui nous ſurprend, Veillay-je, ou ſi je *dors?* On dit encore au Palais, Quand la Cour ſe leve matin, elle *dort* l'aprés-diſnée, pour dire, qu'elle n'entre point aprés midy, quand elle a été obligée de ſe lever le matin pour quelque ceremonie. On dit encore au Palais, Quand le vaſſal *dort*, le Seigneur veille, c'eſt à dire, que quand le vaſſal neglige de faire la foy & hommage, le Seigneur dominant ſaiſit ſon fief, & profite des fruits. On dit auſſi, que les biens viennent à quelqu'un en *dormant*, pour dire, lors qu'il ne s'y attend point & ſans travailler.

DORMIR. ſ. m. eſt l'action de celuy qui dort. Le *dormir* n'eſt pas ſain aprés le repas. Il y a un certain milieu entre le *dormir* & la veille, qui eſt tout à fait agreable. Le *dormir* ne perd point ſes droits.

DORTOIR. ſ. m. Galerie dans les Couvents, diviſée en pluſieurs cellules, où les Religieux habitent & dorment. C'eſt un crime à un Religieux de coucher hors du *dortoir*. Ce mot vient de *dormitorium*, qui ſe trouve en Latin en cette même ſignification. Menage.

DORURE. ſ. f. Ce qui eſt couvert ou enrichi d'or. Les *dorures* ſont fort à la mode, ſoit dans les baſtiments, ſoit ſur les meubles, ſoit ſur les habits. Et on dit qu'une perſonne a bien de la *dorure*, quand elle a des habits chargez de paſſements ou de broderies d'or ou d'argent, des anneaux, des croix, des agraffes, des boutons d'or, ou d'argent, ou de pierreries.

DOS.

DOS. ſ. m. Le derriere de l'animal, qui eſt depuis le col juſqu'aux feſſes. Les Medecins appellent proprement le *dos*, la ſeconde diviſion de l'eſpine, qui contient douze vertebres ſituées entre celles du col & celles du rable, & où ſont attachées les coſtes. Ces ſoldats ont tout le jour les armes ſur le *dos*, la pluye ſur le *dos*. La pieté d'Enée luy fit porter ſon pere ſur ſon *dos*. Cette femme avoit pour mille eſcus d'habits ſur ſon *dos*, c'eſt à dire, ſur elle. Les parties du *dos* ſont les eſpaules, l'eſpine du *dos*, les vertebres du *dos*: & l'on dit d'un homme qui a l'eſpaule ronde, qu'il a le *dos* boſſu, voûté; & de celuy qui veut l'imiter, qu'il fait le gros *dos*. Les aloyaux ſont pris ſur les vertebres du *dos* d'un bœuf. Ce mot vient de *doſſum*, qu'on a dit pour *dorſum*. Menage.

On dit au Manege, Monter un cheval à *dos* ou à *dos nud*, pour dire, le monter ſans ſelle & à poil.

DOS, ſe dit figurément de pluſieurs choſes qui ont un devant & un derriere. Le *dos* d'une maiſon, contre lequel on dit qu'une autre maiſon eſt *adoſſée*. Le *dos*, d'un lit. Le *dos* d'un couteau, d'une eſpée, c'eſt le coſté oppoſé au taillant. Le *dos* d'un Livre, c'eſt le coſté par où il eſt relié. On dit, Eſcrire au *dos* d'un papier, d'un parchemin, pour dire, au revers.

On appelle *dos d'aſne*, un corps qui a deux ſurfaces inclinées l'une vers l'autre, qui aboutiſſent en pointes. Il y a des combles de maiſons, dont les uns ſont en *dos d'aſne*, & les autres en appentis, en terraſſe.

On dit auſſi à une perſonne qu'on chaſſe, Viſte tournez moy le *dos*: qu'un homme a tourné le *dos* en une bataille, pour dire, qu'il s'eſt enfuy; & dans les affaires, qu'il a tourné le *dos*, pour dire, qu'il a refuſé de faire ce qu'on deſiroit de luy. On dit auſſi, La fortune luy a tourné le *dos*, pour dire, s'eſt declarée contre luy. Quand un Courtiſan eſt diſgracié, tous ſes amis luy tournent le *dos*. On dit auſſi, On a fait tomber cette accuſation ſur le *dos* d'un miſerable. Ce Miniſtre a toutes les affaires de l'Eſtat ſur ſon *dos*, pour dire, qu'il eſt chargé de toutes les affaires. Il n'a pas ſi-toſt le *dos* tourné, que &c.

A DOS, ſe dit adverbialement. Avoir un homme *à dos*, c'eſt, Avoir un ennemi qui cherche tous les moyens de nuire.

On dit proverbialement, qu'on a mis des gens *dos* à *dos*, quand dans une ſentence, ou un accommodement, ils n'ont point emporté d'avantage l'un ſur l'autre. On dit des gens desbauchez, qu'ils ſont toûjours le *dos* au feu, le ventre à table. On dit d'un homme qu'on a bien battu, qu'il a été battu *dos* & ventre, qu'on luy en a donné ſur le *dos* & par tout. On dit pour exprimer la pauvreté d'une perſonne, qu'il n'a pas une chemiſe à mettre ſur ſon *dos*. On dit auſſi d'une perte, d'un dechet, que cela ira ſur ſon *dos*, pour dire, que cette perte ira ſur ſon compte: qu'un homme a bon *dos*, pour dire, qu'il a moyen de faire les frais de quelque entrepriſe, de quelque partie qu'on veut faire tomber ſur luy. On dit auſſi d'un riche qui eſt glorieux, qui c'eſt un gros *dos*, qu'il fait le gros *dos*. On dit auſſi, Faire la beſte à deux *dos*, pour dire, Faire l'amour. Il ſe laiſſe tondre la laine ſur le *dos*.

On appelle ironiquement *nichilaudos*, un pourpoint, une veſte riche par devant, & d'une moindre eſtoffe par derriere.

On dit auſſi ironiquement à un menteur qui ſoûtient qu'une choſe eſt veritable, Ouy comme j'ay le *dos*.

DOSE. ſ. f. Le poids ou la meſure des drogues qui doivent entrer en un medicament. Un ſecret de medecine n'eſt rien, ſi on n'en ſçait bien la *doſe*.

On dit auſſi, Redoubler la *doſe* en pluſieurs autres choſes. Il eſt venu à ce feſtin des ſurvenans qui nous ont obligé de redoubler la *doſe*. On a fait une taxe ſur luy pour raiſon de ſon maniment, mais la *doſe* eſt un peu trop forte. Ce mot vient du Grec *doſis*, qui ſignifie la même choſe. Nicod.

DOSER. v. act. Terme de Medecine. Mettre une certaine doſe ou quantité convenable de divers ingrediens dans un medicament. Il y a des Auteurs & des Diſpen-

faires qui décrivent le même remede, mais qui le *deſent* diverſement.

DOSSE. ſ. f. Groſſe planche de bois qui ſert à des cloſtures & à d'autres uſages. On le dit particulierement des planches qui ne ſont ſciées que d'un coſté, & qui de l'autre ont quelque aubier ou écorce, ou qui ſont fort inégales.

DOSSERET. Terme d'Architecture. Petit pilaſtre ſaillant qui ſert à ſouſtenir des voutes.

DOSSIER. ſ. m. Partie d'un banc, d'une chaiſe, où on appuye ſon *dos*; & ſe dit tant du bois que de l'étoffe qui le couvre. On dit auſſi le *doſſier* du lit, tant des planches qui ſoûtiennent le chevet, que de la garniture d'étoffe qui les couvre.

DOSSIER, en termes de Palais, eſt une liaſſe des pieces attachées avec un tiret de parchemin. Le Juge a ordonné que les parties mettroient leurs *doſſiers* ſur le Bureau ſans production. Dans cette production il y avoit tant de *doſſiers* cottez au dos depuis *a* juſqu'à *l*.

On appelle en Medecine le grand *doſſier*, un des muſcles qui font mouvoir le bras en bas, qu'on nomme autrement le *grand rond*, ou le *grateau*.

DOSSIERE. ſ. f. eſt une partie du harnois d'un limonnier de charrette, dans laquelle on engage les limons, & qui paſſe par deſſus la ſelle.

D O T.

DOT. ſ. f. Somme de deniers aſſignés à une fille, quand on la pourvoit, ſoit par mariage, ſoit par entrée en Religion. En Normandie la *dot* d'une femme eſt aſſeurée, elle eſt inalienable. En pays de Droit écrit il y a un argument de *dot* que donne le mari, qui reſpond au preciput qu'on donne ailleurs.

DOTAL, ALE. adj. Qui appartient à la dot. La quittance des deniers *dotaux* doit eſtre à la fin du contract de mariage.

DOTER. v. act. Aſſigner à une fille des deniers pour la marier, ou pour la rendre Religieuſe. Quand on a debauché une fille de famille, on la doit eſpouſer, ou *doter*.

DOTER, ſignifie auſſi, Fournir des deniers, ou aſſigner des revenus pour les fondations des Egliſes ou des Benefices. Un Prelat ne doit point benir ou conſacrer une Egliſe, qu'elle ne ſoit *dotée*. Les Rois ont *doté* les Abbayes qu'ils ont fondées de grands revenus.

DOTÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

D O U.

DOUAIRE. ſ. m. Biens que le mari aſſigne à ſa femme en ſe mariant, pour en joüir par uſufruit pendant ſa viduité, & en laiſſer la proprieté à ſes enfans. Le *doüaire prefix* eſt celuy qui conſiſte en une certaine ſomme d'argent, ou en quelque terre ou heritage affecté au *doüaire*. *Doüaire coûtumier* eſt la moitié de tous les biens qu'a le mari le jour de ſon mariage, lequel a lieu quand on n'a point ſtipulé de *doüaire* prefix. Chez les Gots le *doüaire* n'étoit que la dixiéme partie des biens du mari; chez les Lombards la quatriéme; chez les Romains & les Siciliens la troiſiéme; en France c'eſt la moitié des heritages ou propres du mari. Le *doüaire* eſt ſi privilegié, qu'un decret ne le purge pas, & ſon hypotheque demeure toûjours. Ce mot vient du Latin *dotarium*.

DOUAIRIER. ſ. m. Terme de Palais, qui ſe dit des enfans qui ont renoncé à la ſucceſſion de leur pere, & qui ſe tiennent au doüaire de leur mere. La Coûtume veut qu'un enfant ne puiſſe eſtre heritier & *doüairier* tout enſemble.

DOUAIRIERE. ſ. f. Veuve qui joüit de ſon doüaire.

DOUANE. ſ. f. Lieu où on paye les impoſts & les taxes ſur les marchandiſes. La *Doüane* de Lyon eſt une des cinq groſſes Fermes. Il faut que tous les Rouliers viennent à la *Doüane* faire declaration de leurs marchandiſes. Par tout l'Orient il y a des *Doüanes* établies, où ſe levent les ſeuls deniers pour la ſubſiſtance de l'Eſtat. On le dit auſſi du droit que payent les marchandiſes. On a confiſqué ces étoffes faute d'avoir payé la *doüane*. Il ſe dit auſſi des droits qui ſe levent par l'ordonnance des Juges. Ce mot vient de l'Italien *duana* ou *dogana*, derivé de l'Arabe *diwan*, qui ſignifie proprement le *Pretoire* & le *Senat*, & qui été fait de l'Hebreu *doun*, ſignifiant *juger*. Menage. Du Cange le derive du mot *doen* Bas-Breton qui ſignifie *porter*, à cauſe qu'on tranſporte en ce lieu-là toutes ſortes de marchandiſes. Vincent de Beauvais dit que le Palais des Sultans où ſe gardent leurs treſors s'appelloit *Doüane*.

DOUANIER. ſ. m. Fermier ou Commis de la Doüane, qui viſite les marchandiſes, & reçoit les deniers qu'elles doivent payer aux Doüanes.

DOUBLAGE. ſ. m. Terme de Marine. C'eſt un ſecond bordage, ou un reveſtement de planches, qu'on met par dehors aux vaiſſeaux, particulierement à ceux qui vont vers la Ligne, pour les conſerver, & empécher que les vers ne les criblent.

DOUBLAGE, en matiere de fiefs, ſe dit du double des devoirs que les ſujets ſont tenus de payer à leur Seigneur en certaines occaſions, comme quand il eſt fait Chevalier; quand il marie ſa fille aiſnée noblement; quand il a été fait priſonnier en juſte guerre, &c. Ce *doublage* ne doit pas monter plus haut que 25. ſous.

DOUBLE. adj. m. & f. Qui vaut deux fois autant qu'un autre, ſoit en ſubſtance, ſoit en poids, ſoit en force ou capacité. Un *double* Loüis vaut 22. francs, & le ſimple onze. Un *double* Henri. Une Egliſe *double*, un baſtiment *double*, ſe dit de deux Egliſes baſties l'une ſur l'autre, & de deux rangs de baſtiment adoſſez l'un contre l'autre. Un tel Officier a *double* paye. La pinte eſt une *double* chopine.

DOUBLE, ſignifie auſſi ce qui eſt fait ou repeté deux fois. Un acte, un compte *double*, eſt celuy dont il y a deux originaux pour en donner un à chaque partie. Un *double* baſtion, un *double* ravelin, une *double* en ceinte, une *double* enveloppe de lettres. Une *double* porte, ſe dit de deux portes miſes des deux coſtez de l'eſpaiſſeur d'un mur. Un *double* chaſſis. La plus-part des organes des ſens ſont *doubles*. J'ay un *double* intereſt en cette affaire. Je prouve mon dire par une *double* raiſon. Ce paſſage a un *double* ſens. Voilà un mot à *double* entente. Une *double* cadence. Une ſerrure à *double* tour, c'eſt celle où l'on tourne deux fois la clef. Un *double* nœud, ſe dit de ce qu'on a noüé deux fois. On dit auſſi un manteau *double* de panne, pour dire, qu'il eſt *doublé* de panne.

DOUBLE, ſe dit auſſi des choſes qui ſont faites avec plus de ſoin, & qui ont plus de force & de vertu. Du brocat à *double* broche, du ruban *double* en liſſe, de l'encre *double*, bonne *double* bierre, un *double* canon.

En termes de Breviaire, on appelle Feſte *double*, une Feſte ſolemnelle où l'on double les Antiennes, & où on les repete au commencement & à la fin de chaque Pſeaume, & parce qu'elle a les premieres & les ſecondes Veſpres. Il y a des Feſtes *doubles* de la premiere claſſe, qui ſont Noël, l'Epiphanie, Paſques, l'Aſcenſion, la Pentecoſte, la Feſte-Dieu, la St. Jean, la St. Pierre, l'Aſſomption, la Touſſaints, la Dedicace & le Patron de l'Egliſe. D'autres ſont de la ſeconde claſſe, qui ſont les autres Feſtes *doubles*.

Une *double* Feſte, c'eſt un jour où deux Feſtes ſe rencontrent enſemble. Un *double* jeuſne, un jour où il ſe rencontre deux jeuſnes de commandement. Les Feſtes *ſemi-doubles* ſont celles qui ont auſſi l'Office entier

avec

avec les deux Veſpres, mais où on ne repete pas les Antiennes.

On appelle un *double* bidet, un bidet qui eſt de plus haute taille que les ordinaires.

DOUBLE, Terme de jeu de Lanſquenet, ſe dit d'une carte qui eſt desjà venuë une ou deux fois: & au figuré on le dit de ceux qui ont un avantage, des ſeuretez que les autres n'ont point. Il eſt bien établi dans cette ferme, il a la faveur des Miniſtres, il joüe ſur carte *double*.

On appelle un chiffre à *double* clef, celuy où on change des caracteres pour ſignifier une même lettre. Un chiffre à *double* clef eſt indechiffrable.

On appelle auſſi lettre *double*, une lettre qui a la force de deux autres, comme le φ, le θ. des Grecs, le *tſade* des Hebreux, qui fait *t* & *s*; & l'*x* des Latins.

En Medecine on dit fievre *double*, tierce, *double* quarte. Voyez *Fievre*.

On dit au Palais, qu'un faux & *double* employ ne ſe couvre jamais: c'eſt une même partie qui a été employée deux fois dans un compte ſous divers noms & divers pretextes, c'eſt à dire, qu'on peut toûjours revenir à la demander, nonobſtant tous arreſts & tranſactions.

DOUBLE, ſe dit auſſi en choſes morales. C'eſt un *double* maraut, un *double* fripon, une *double* carogne. On appelle un homme *double*, celuy à qui il ne ſe faut pas fier: une ame *double*, un cœur *double*, qui dit d'une façon, & penſe d'autre.

DOUBLE, eſt auſſi quelquefois ſubſtantif. La peine du *double*, du quadruple. Gager le *double* contre le ſimple. Le *double* d'un chiffre. On dit qu'un homme voit *double*, quand il voit deux choſes, au lieu d'une. Le *double* d'une ſentence, c'eſt la tranſcription d'une ſentence dans quelque acte. En ce ſens le mot vient de *doubl*, qui en Bas-Breton ſignifie *copie*, & *doubla*, *copier*. Le *double* d'un compte, c'eſt la ſeconde groſſe qu'on donne à la partie. Le *double* d'un air, c'eſt le ſecond couplet d'un air qui reçoit divers accords & diminutions des notes de Muſique.

On dit auſſi adverbialement, qu'un homme payera au *double*, qu'on luy rendra au *double* quelque choſe, pour dire, avec uſure & bien au delà de ce qu'il a preſté. On dit auſſi, Mettre en *double*, quand on replie une choſe ſur elle-même, ou ſur quelque autre de même nature. Pluſieurs lettres de Chancelerie ſont taxées au *double*, & on les appelle des *Doubles*.

On dit proverbialement, *Double* jeuſne, *double* morceau, pour dire, qu'un libertin mange d'autant plus, qu'il luy eſt deffendu.

On dit auſſi, Joüer à quitte, ou à *double*, tant au propre qu'au figuré, pour dire, Mettre tout au haſard.

DOUBLE. ſ. m. Petite monnoye de cuivre valant deux deniers. Il ſert à exaggerer la pauvreté. Cet homme eſt ſi gueux, qu'il n'a pas vaillant un *double*, un rouge *double*. Il eſt ſi avare, qu'il ne donneroit pas un *double* aux pauvres. Il n'a pas un *double* de reſte au bout de l'an. Il regarde juſqu'à un *double*. Il a fait ſon payement en *doubles*. Il y a eu des *doubles* de Paris qui ont été de differente valeur ſelon les temps, qu'on a appellé *double Pariſis* & *petit Pariſis*.

DOUBLEAU, adj. m. Terme d'Architecture. C'eſt une épithete qui ſe donne aux premiers arcs qui forment les voutes, qui vont d'un pilier ou d'un arcboutant à l'autre, entre leſquels ſont compriſes les croiſées d'ogives.

DOUBLEAUX. Terme de Charpenterie. Ce ſont des ſolives pour faire des planchers. On met huit *doubleaux* au deſſus des travées pour faire le plancher d'un moulin à vent.

DOUBLEMENT. ſ. m. Terme de Finances. C'eſt une derniere enchere qui ſe fait dans la huitaine aprés l'adjudication des Fermes & Domeines du Roy, qui eſt le double du tiercement. Elle doit eſtre de neuf encheres courantes. Or l'enchere courante eſt une ſomme certaine que le Conſeil fixe à proportion de la Ferme qu'on adjuge. Deſorte que ſi l'enchere courante eſt de dix mille francs, le *doublement* doit eſtre de trente mille écus, moyennant quoy on eſt receu à la place de celuy qui en étoit adjudicataire. On revient contre les adjudications des Fermes du Roy par *doublements* & par tiercements. Dans les autres affaires le *doublement* eſt la moitié du prix de l'adjudication dont on doit faire l'enchere.

DOUBLEMENT, ſe dit auſſi d'un bataillon, quand on double les rangs ou les files pour les augmenter en front, ou en hauteur.

DOUBLEMENT. adv. En deux manieres. Cette terre luy appartient *doublement*, par double titre, l'un comme acheteur, l'autre comme heritier du vendeur. Qui retient le bien d'autruy avec parjure, peche *doublement*.

DOUBLER. v. act. & n. Mettre une choſe deux fois, ou la rendre deux fois auſſi grande. *Doubler* une ſomme, c'eſt la multiplier par deux. *Doubler* les rangs, c'eſt, Faire entrer le ſecond rang dans le premier. Dans le commerce des Indes Orientales tous les ans l'argent *double*.

DOUBLER, ſignifie quelquefois ſimplement, Augmenter, renforcer. *Doubler* la garde, *doubler* la doſe, *doubler* l'ordinaire. *Doubler* des gages ou appointements, c'eſt les augmenter. *Doubler* le pas, c'eſt à dire, Obliger à aller plus viſte. *Doubler* une Comedie, ſe dit quand deux differens Auteurs font une Comedie ſur un même ſujet.

DOUBLER, ſignifie auſſi, Mettre deux eſtoffes l'une ſur l'autre. Faire *doubler* un manteau d'hermines, de panne, de brocat. *Doubler* un corps de logis, c'eſt, Adoſſer deux corps de logis l'un contre l'autre.

On dit parmi les joüeurs à la Paume, qu'une balle a *doublé*, quand elle a touché deux fois à terre; & alors le coup ne vaut rien, ou on marque une chaſſe. Et au jeu du Billard, *doubler* une bille, ſe dit quand on la fait éloigner du lieu où elle étoit.

En termes de Marine, on appelle *doubler* le cap, parer le cap, *doubler* la pointe, pour dire, Paſſer au delà d'un cap, d'une pointe de terre. Le premier qui a *doublé* le Cap de Boune Eſperance a été Vaſco de Gama Portugais en 1498. *Doubler* un vaiſſeau, c'eſt auſſi luy donner un doublage ou reveſtement de planches.

Doubler des reins, ſe dit en termes de Manege, quand un cheval deſobeiſſant ſaute pluſieurs fois de ſuite pour jetter le Cavalier à bas.

DOUBLET. ſ. m. Fauſſe pierrerie faite de criſtaux taillez joints enſemble par du maſtic coloré par art, ou par quelque petite feuille de la même pierre, ou teinte de quelque autre matiere.

DOUBLET. Terme de joüeurs au Triquetrac. C'eſt un jet de dez qui amene deux points ſemblables, comme deux as, deux cinq, deux ſix, &c. C'eſt de là par metaphore que ſont venus en France les noms propres de DOUBLET, par rapport aux humeurs toûjours égales.

DOUBLETTE, eſt un des jeux de l'orgue, qui eſt ouvert & de deux pieds, accordé à la 22. de la montre.

DOUBLON. ſ. m. Monnoye d'Eſpagne, ou double piſtole, qui a valu divers prix en divers temps.

DOUBLON, en termes d'Imprimerie, ſe dit des fautes des ouvriers, quand ils font deux fois la même choſe.

DOUBLURE. ſ. f. L'eſtoffe dont on double une autre. La *doublure* eſt ſouvent plus riche que l'eſtoffe.

On dit en proverbe, que fin contre fin n'eſt pas propre à faire *doublure*, pour dire, que deux gens qui ſont également habiles ont de la peine à ſe tromper l'un l'autre.

DOUCEASTRE. adj. m. & f. Fade, inſipide, deſagreable

deſagreable au gouſt. Il ſe dit des eaux, ou des liqueurs & ſaveurs, & quelquefois des odeurs.

DOUCEMENT. adv. D'une maniere douce, lentement & ſans bruit. Les tortuës marchent fort *doucement*. Il faut que la correction fraternelle ſe faſſe *doucement* & ſans aigreur.

DOUCEMENT, ſignifie encore, Humainement. Il faut traiter *doucement* ſes valets. Ce Prince a traité *doucement* les vaincus.

DOUCEMENT, ſignifie encore, Commodément, facilement. On vit *doucement* dans la ſolitude. Il vit tout *doucement* de ſon bien : ce qui veut dire auſſi petitement, mais ſans eſtre à charge à perſonne.

DOUCEMENT, ſignifie encore, Sans éclat, à la ſourdine & delicatement. Les negociations avec les eſtrangers doivent eſtre traitées fort *doucement*. Il faut aller *doucement* & bride en main, quand on a affaire à certaines gens.

On dit en proverbe, Aller *doucement* en beſogne, quand on agit lentement & avec grande circonſpection.

DOUCEREUX, EUSE. adj. Qui eſt doux. Les vins de Maſcon, de Coindrieux, ſont des vins *doucereux*, qui ſont doux & piquants.

DOUCEREUX, ſe dit figurément en choſes morales. Un ſtile *doucereux*, un eſprit *doucereux*, des vers *doucereux* : ce qui ſe dit particulierement des vers d'amour. Et, Faire le *doucereux*, c'eſt, Faire l'amoureux, le languiſſant auprés d'une Dame.

DOUCET, ETTE. adj. diminutif de *doux*, qui ſe dit proprement d'une mine *doucette*, où il entre un peu du niais, ou de l'hypocrite.

DOUCETTE. ſubſt. eſt une eſpece d'herbe qu'on mange en ſalade.

DOUCEUR. ſ. f. Qualité des choſes qui n'ont point d'acidité, qui n'ont rien qui pique le gouſt, ou les autres ſens. La *douceur* du miel eſt plus fade que celle du ſucre. La *douceur* de la voix eſt aimable à l'oreille. Ce qu'on eſtime dans les parfums, c'eſt la *douceur*. La *douceur* de la peau plaiſt au toucher. La *douceur* des couleurs plaiſt à la veuë. On dit qu'un homme aime les *douceurs*, quand il aime le ſucre, les confitures, les vins de liqueur.

DOUCEUR, ſe dit figurément en choſes morales. La *douceur* du gouvernement eſt ce qui maintient les peuples en paix. Le repos d'eſprit eſt la *douceur* de la vie. La *douceur* de l'eſprit eſt l'agréement de la converſation. La vie privée a ſes *douceurs*, auſſi-bien que celle de la Cour. On ramene les gens par la *douceur*, en les flattant.

On dit, Conter des *douceurs* à une femme, luy dire quelque *douceur*, pour dire, la flatter, luy faire l'amour.

DOUCEUR, ſe dit auſſi de quelque menu profit qu'on tire d'une affaire, d'une entremiſe. Cet homme n'a pas beaucoup gagné à ce marché, mais il en a tiré quelque *douceur*. Il a fait ce mariage, il en a eu quelque *douceur*.

On dit proverbialement, Tout par *douceur*, & rien par force, pour dire, qu'on fait plus d'affaires à l'amiable, que par la violence.

DOUCINE. ſ. f. Terme d'Architecture. C'eſt un ornement de la plus haute partie de la corniche, qui eſt fait en forme d'onde moitié convexe, & moitié concave. On l'appelle auſſi *cymaiſe*, ou *gueule droite & renverſée*.

DOUELLE. ſ. f. Terme de Maçon, qui ſe dit d'une couppe de pierre propre à faire des voutes. Le parement qui fait partie de la voute, & qui eſt courbe, s'appelle *doüelle interieure*. Sa partie oppoſée s'appelle *doüelle exterieure*.

DOUER. v. act. Aſſigner un doüaire à ſa femme. Une femme *doüée* de doüaire coûtumier eſt plus avantagée, que ſi elle étoit *doüée* d'un doüaire prefix.

DOÜER, ſe dit auſſi en parlant des dons & des avantages que nous recevons de la nature & de la grace. Samſon fut *doüé* d'une force extraordinaire. Judith fut *doüée* d'une grande pudicité. Eſther fut *doüée* d'une beauté admirable. La Sainte Vierge a été *doüée* de toutes ſortes de graces & de vertus.

DOUGE, ou *Douche*. ſ. f. qui ne ſe dit que dans les lieux où il y a des eaux minerales, qu'on eſpanche ſur la partie affectée pour la guerir. La *douge* ſe fait principalement ſur la teſte & ſur l'eſtomac. On la donne 12. ou 15. jours durant, quand l'eau eſt fort chaude; & 20. ou 25. jours, quand elle ne l'eſt gueres. On la reçoit couché, aſſis, ou à genoux. Ce mot vient de l'Italien *doccia*. Menage.

DOUILLE. ſ. f. Terme d'Armûrier. C'eſt le fer creux qu'on met au talon ou au bout d'enbas d'une pique, d'une halebarde, javeline, ou autre arme ſemblable, ou au bout de la baguette d'une arme à feu. On le dit auſſi du creux où on met la chandelle dans une lanterne, un martinet, ou un flambeau. Les Orfevres l'appellent *bobeche*. On appelle auſſi *douille* de la croix, le creux qui eſt au bas, où on fait entrer le baſton pour la porter en Proceſſion, ou la mettre ſur ſon pied.

DOUILLET, ETTE. adj. Mollet, doux à l'attouchement. Une eſtoffe de ſoye eſt bien *douillette*. Un oreiller de duvet eſt plus *douillet* qu'un de crin. La pommade rend la peau unie & *douillette*.

DOUILLET, ſe dit auſſi des perſonnes qui affectent une delicateſſe extraordinaire pour ce qui touche les ſens. C'eſt un pere *douillet*, un cochon au pere *douillet* : ce qui ſe dit auſſi des hypocrites & faux devots qui cherchent trop leurs aiſes.

DOUILLETTEMENT. adv. D'une maniere douillette, ou ſur quelque choſe de douillet. Il étoit couché bien *douillettement* ſur un bon matelas, tandis que les autres étoient ſur la dure.

DOULEUR. ſ. f. Sentiment triſte & fâcheux qui bleſſe quelque partie du corps, & eſt ennemi de la nature : ce qui arrive par l'alteration ſubite de la partie, ou par ſolution de continuité. Le peché de la femme a été puni par les *douleurs* de l'enfantement. Un Stoïque dit qu'il n'y a point de *douleur*.

DOULEUR, ſe dit auſſi des paſſions de l'ame. L'affliction d'eſprit égale les plus grandes *douleurs*. Il faut qu'un penitent ait une vive *douleur*, une componction de ſes fautes.

On dit en proverbe, Pour un plaiſir mille *douleurs*, pour dire, qu'il y a bien plus de maux que de plaiſirs en ce monde. On dit auſſi, A la Chandeleur la grande *douleur*, pour dire, la grande froidure.

DOULOIR. Vieux mot qui ſignifioit autrefois *ſe plaindre*. Les Chevaliers d'Amadis ſe *douloient* moult piteuſement.

DOULOUREUX, EUSE. adj. Ce qui ſent de la douleur, ou qui en cauſe. Ne luy heurtez pas le bras, il l'a fort *douloureux* à cauſe d'un rheumatiſme. La goute eſt un mal fort *douloureux*.

DOULOUREUSEMENT. adv. D'une maniere douloureuſe.

DOUTE. ſ. m. Incertitude, agitation d'un eſprit qui ne connoiſt pas la verité, & qui ne ſçait de quel coſté il ſe doit determiner. Les Scepticiens étoient dans un *doute* perpetuel. Les devots ſont toûjours pleins de *doutes* & de ſcrupules. Maintenant dans la Juſtice on revoque tout en *doute*. Ce *doute*, cette crainte eſt bien fondée. Il a propoſé pluſieurs *doutes* ſur la Langue. Il a éclairci mon *doute*.

Sans *doute*. Façon de parler adverbiale, qui ſignifie, Hors de *doute*, certainement.

DOUTER. v. n. Eſtre en doute, eſtre incertain.

C'eſt

C'eſt un crime de *douter* de la foy, des veritez que Dieu a relevées à ſon Egliſe.

DOUTER, ſe dit avec le pronom perſonnel, & ſignifie, Prevoir, preſſentir, ſoupçonner. Je me *doutois* bien qu'il feroit une folie. Il ne ſe *doutoit* pas qu'on luy feroit cette inſulte. Il ne ſe *doutoit* de rien. Il eſt venu ſans qu'on s'en *doutaſt*.

DOUTEUX, EUSE. adj. Problematique, incertain. C'eſt une queſtion fort *douteuſe*. Ce procés eſt fort *douteux*, difficile à juger. Cette piſtole eſt fort *douteuſe*. Les Oracles ne rendoient autrefois que des réponſes *douteuſes*. Il y a pluſieurs mots d'un genre *douteux*.

DOUTEUSEMENT. adv. D'une maniere douteuſe. On ne ſçait rien d'aſſûré d'une telle affaire, on en parle *douteuſement*.

DOUVAIN. Terme de Marchand. Bois à faire des douves & des barils. Le millier de *douvain* vaut tant. Le millier de *douvain* à pipes eſt taxé à 35, livres pour le droit de ſubvention.

DOUVE. ſ. f. Piece de bois merrain qui eſt propre à faire des tonneaux, des cuves, & autres vaiſſeaux. Du Cange dit que ce mot vient de *doga*, qui ſignifie auſſi chez les Grecs un *vaiſſeau*, un *tonneau*, & une *foſſe*; d'autres diſent de l'Alleman *daub*.

DOUVE, eſt auſſi une herbe qui croiſt dans les prez, & qui fait mourir les moutons qui en mangent. Le mouton ne digere point les *douves*, & on les trouve toutes entieres dans ſon ventre.

DOUX, OUCE. adj. Qui fait une impreſſion agreable ſur nos ſens. Ce qui rend les choſes *douces*, c'eſt qu'elles ſont compoſées d'atomes ronds & polis qui touchent legerement nos ſens, & les frappent ſans les bleſſer.

DOUX, ſe dit premierement des choſes polies & unies, & agreables au toucher. Une peau *douce*, un chemin *doux*, uni & aiſé.

DOUX, ſe dit auſſi des odeurs. L'ambre gris a l'odeur fort douce. Un enfant a l'haleine *douce*.

DOUX, ſe dit auſſi des ſons. L'octave eſt la plus *douce* des conſonances. Une muſique *douce*, eſt une muſique de chambre, compoſée de peu de voix & d'inſtruments qui ſe font tous entendre ſans confuſion. Une fluſte *douce*, de *doux* accents, de *doux* accords.

DOUX, ſe dit auſſi des objets de la veuë. Le bleu mourant, le jaune paſle ſont des couleurs *douces*. Et on dit que des yeux ſont *doux*, quand ils ne ſont ni rudes, ni hagars, mais tendres & amoureux. On dit en ce ſens, Faire les yeux *doux*, pour dire, Faire l'amour à quelqu'un.

DOUX, ſe dit enfin des ſaveurs qui n'ont point d'acidité, ni de ſalure. Des citrons *doux*, *doux* comme miel, comme ſucre. Un lievre à la ſauce *douce*, qui eſt faite avec du vin & du ſucre. Eaux *douces*, ſont les eaux des fonteines qui ne ſont ni minerales, ni ſalées. On le dit auſſi des rivieres, lacs & eſtangs. On dit auſſi, le *doux* murmure des eaux.

DOUX, ſe dit encore de pluſieurs autres choſes, comme des metaux. Le fer *doux*, qui eſt different de l'aigre, en ce qu'il eſt moins caſſant. On le dit de même du cuivre & de l'eſtain. Ce qui rend les metaux plus *doux*, c'eſt quand ils ont paſſé pluſieurs fois par le feu ou par la forge.

Taille *douce*, eſt une image tirée ſur une planche gravée avec le burin.

Vin *doux*, eſt le vin qui n'a point bouilli, ou celuy à qui on a conſervé ſa douceur, comme on fait au vin bourru. De même du cidre *doux*, qu'on nomme auſſi abſolument du *doux*.

Une medecine *douce*, un *doux* remede, ſont ceux qui purgent, qui font leur operation ſans donner des tranchées, & ſans tourmenter le malade.

On dit d'un cheval, qu'il a les allures *douces*, quand il ne tourmente point ſon homme; & d'un carroſſe, qu'il eſt *doux*, quand il eſt bien ſuſpendu, & ne ſecouë point ceux qui ſont dedans.

On dit que l'air eſt *doux*, que le temps eſt *doux*, lors qu'il eſt calme, & qu'il a une chaleur moderée. Un vent *doux*, une pluye *douce*, quand ils ne ſont pas violents; une *douce* temperature de l'air. Aller vivre ſous un ciel plus *doux*, c'eſt en un climat plus temperé.

On le dit auſſi du ſommeil, même de la mort.

Un *doux* ſommeil luy ferma la paupiere.

On dit d'un eſcalier, qu'il eſt *doux*, qu'une montagne a une pente *douce*, pour dire, qu'ils ſont aiſez à monter, qu'ils ne ſont pas rudes.

DOUX, ſe dit figurément en choſes ſpirituelles & morales. On dit qu'un homme eſt *doux*, qu'il a la converſation *douce*, l'humeur *douce*, que c'eſt un eſprit *doux*, pour dire, qu'il eſt paiſible, civil, complaiſant, traitable; qu'il mene une vie *douce*, fort tranquille; qu'il a un *doux* maintien, pour dire, modeſte; un *doux* propos, pour dire, agreable.

On le dit auſſi d'un gouvernement, des peines. Le regne de ce Prince a été fort *doux*, pour dire, point violent. On l'a condamné à une peine fort *douce*. On luy a donné une queſtion trop *douce*, une *douce* penitence. On dit auſſi en devotion, Mon *doux* JESUS.

On dit auſſi d'une Religion, qu'elle eſt plus *douce*, c'eſt à dire, moins auſtere, qu'il eſt plus aiſé à en pratiquer les regles.

On le dit auſſi des paroles & des écrits. Il luy a fait de *doux* reproches de ſa negligence, une *douce* guerre ſur l'amour d'une telle. Il écrit d'un ſtile *doux* & facile. Et on appelle des billets *doux*, des billets de galanterie qu'on écrit à ſes Maiſtreſſes.

DOUX, ſe dit auſſi abſolument. Il eſt *doux* de mourir pour ſa patrie, pour ce qu'on aime. Il eſt bien *doux* de vivre en liberté & ſans affaire.

DOUX, ſe dit encore adverbialement. Tout *doux*, pour dire, N'allez pas ſi viſte, ou, Arreſtez vous. Il va tout *doux* en beſogne. Filer *doux*, c'eſt, Eſtre humble & ſoûmis devant un plus fort que ſoy.

DOUX, ſe dit proverbialement en ces phraſes. Ce qui eſt amer à la bouche eſt *doux* au cœur, pour inviter les gens à prendre medecine. On dit d'un mauvais Medecin, que c'eſt un *Medecin* d'eau *douce*, quand il n'enſeigne que des remedes ordinaires. On dit de celuy qui ne s'eſt point reſſenti d'un affront qu'on luy a fait, qu'il a avalé cela *doux* comme lait. On dit qu'un homme eſt *doux* comme un agneau, pour dire, qu'il ſe laiſſe tondre la laine ſur le dos, qu'il ſouffre tout. Les *douces* paroles n'écorchent point la langue, les oreilles.

DOUZE. Terme numeral. Le ſecond nombre de la ſeconde dizaine. Le Zodiaque eſt partagé en *douze* parties, qui ſont les *douze* Signes. Les Aſtrologues partagent le Ciel en *douze* Maiſons.

On dit auſſi, Le Roy Louïs *Douze*, le *douze* du mois, par abus, au lieu de *douziéme*. On dit auſſi, un Livre en *douze*, pour dire, que chaque cahier ou feuille pliée a *douze* feuillets, ou 24. pages.

DOUZIÉME. adj. & ſ. m. & f. Nombre ordinal, qui eſt à une place où on compte *douze* à commencer par le premier. Decembre eſt le *douziéme* mois de l'année. Un *douziéme* d'une aune. On dit auſſi, une aune & un *douze*.

DOUZIÉMEMENT. adv. En douziéme lieu.

DOUZAIN. ſ. m. Monnoye de cuivre avec quelque alliage d'argent vallant un ſou, ou douze deniers tournois. C'eſt un gueux qui n'a pas un *douzain*; un avare qui aime le *douzain*. Il y a eu des *douzains* à la ſalemandre en 1539.

DOUZAINE. ſ. f. Aſſemblage de douze choſes. Une *douzaine* d'aſſiettes, de ſervietes. Les Sergents de la *Douzaine*, ſont les douze anciens Sergens du Chaſtelet, qui ſont les Gardes du Prevoſt de Paris.

On dit proverbialement, A la *douzaine*, en parlant d'une choſe qui n'eſt pas d'un grand merite, d'un grand prix. Un Poëte à la *douzaine*. Et au contraire on dit, Il n'y en a pas treize à la *douzaine*, pour dire, qu'une choſe eſt rare.

DOY.

DOYEN. ſubſt. maſc. Premiere dignité en la plus-part des Egliſes Cathedrales & Collegiales. *Doyen* de l'Egliſe de Paris. *Doyen* de St. Martin de Tours. Ce mot vient de *Decanus*, qui ſe diſoit chez les Romains de celuy qui preſidoit à dix ſoldats; ou d'un petit Juge d'une Dizaine, à l'imitation deſquels les Prelats ont établi des Juges pour faire leurs viſites dans une partie de leurs Dioceſes. En quelques lieux on les appelle *Archipreſtres* & *Archidiacres*.

On appelle *Doyens Ruraux*, ceux qui ont droit de viſite ſur les Curez de la campagne dans les Dioceſes qui ſont diviſez par Doyennés.

On appelle auſſi en certaines Univerſitez & Facultez, un *Doyen*, celuy qui eſt eſleu pour avoir quelques fonctions & prérogatives dans la Compagnie.

DOYEN, ſignifie auſſi celuy qui eſt le plus ancien en reception dans une Compagnie. Le *Doyen* des Cardinaux. Le *Doyen* de la Grand' Chambre. Le *Doyen* des Enqueſtes, c'eſt le premier montant.

DOYEN, ſe dit auſſi de celuy qui eſt le plus ancien en âge à l'égard d'un autre. Il faut que vous paſſiez devant moy, vous êtes mon *Doyen*.

DOYEN, ſe dit encore de celuy qui eſt le plus ancien dans une maiſon, dans une ſocieté. Le *Doyen* de la Conciergerie n'a pas voulu ſortir, quoy que tous ſes eſcrous fuſſent deſchargez. Le *Doyen* d'une auberge, d'une penſion, a droit d'avoir la plus belle chambre, & la premiere place à table.

DOYENNE'. ſ. m. Premiere dignité en pluſieurs Egliſes Cathedrales & Collegiales. Un *Doyenné* oblige à la reſidence & à la Preſtriſe.

DOYENNÉ, eſt auſſi une ſubdiviſion des Archidiaconez de quelques Dioceſes, qu'on diviſe en pluſieurs portions, dont chacune eſt ſujette à la viſite d'un même Superieur. Le Dioceſe du Mans a ſix Archidiaconez diviſez en vingt-quatre *Doyennez*. Celuy de St. Malo a deux Archidiaconez diviſez en neuf *Doyennez*. Celuy de Roüen a vingt-ſept *Doyennez* ſous ſix Archidiaconez.

DOYENNÉ, eſt auſſi la qualité de celuy qui eſt le plus ancien en reception dans une Compagnie. Il faut eſtre bien vieux pour parvenir au *Doyenné* de la Grand' Chambre, du Cardinalat.

DRA.

DRAGEE. ſ. f. Petite confiture de ſucre durci, où on enferme quelque petite graine ou menu fruit, comme anis, amandes, piſtaches, avelines, morceau de canelle ou de citron, ou abricot, coriandre, &c. Les enfans appellent cela des *pois ſucrez*. Ce mot vient de *tragea* Latin, qui a été fait du Grec *tragima*, qui ſignifie *ſeconde table*. Nicod.

DRAGÉE, ſe dit auſſi du menu plomb dont on charge un fuſil pour tirer ſur du petit gibier.

DRAGÉE, ſignifie auſſi un meſlange de graines qu'on donne aux chevaux.

DRAGÉE, ſe dit auſſi des menus grains qui ſe recueillent ordinairement dans les jardins, comme lentilles, navette, bled Sarraſin, millet, &c. ſur leſquels les Curez pretendent droit de menuës diſmes, qu'ils appellent *diſmes vertes* ou *dragées*.

On dit proverbialement & figurément, qu'un homme eſcarte la *dragée*, quand il parle de ſi prés, qu'une partie de ſa ſalive tombe ſur celuy à qui il parle.

DRAGEOIR. ſ. m. Petite boëtte en forme de montre, que les Dames portoient autrefois à la ceinture par ornement, où elles mettoient des dragées.

DRAGEOIR, eſt encore une taſſe large & platte de vermeil doré, montée ſur un pied, dans laquelle on preſentoit autrefois des *dragées* aux nopces & baptêmes. On n'en voit plus qu'entre les mains des Crieurs d'enterrements, qui s'en ſervent pour preſenter aux Prêtres ce qu'ils doivent donner à l'offrande.

DRAGEON. ſ. m. Terme de Jardinage. C'eſt le tendre bouton ou bourgeon qui pouſſe aux arbres, ou aux plantes. Il y a des *drageons* fruitiers qui ſont deſtinez à porter du fruit; d'autres deſtinez à porter du bois & des feuilles. Un *drageon* d'œuillet, *drageon* de vigne. En Latin *gemma*, *oculus*, *palmes*.

DRAGME. ſ. f. Monnoye des Grecs qui valoit un gros d'argent.

DRAGME, eſt auſſi un poids dont ſe ſervent les Medecins, qui eſt la huitiéme partie d'une once, qu'on appelle autrement un *gros* au poids de marc. Elle contient trois ſcrupules ou 60. grains.

On dit que David laiſſa à Salomon dans ſon treſor dix mille *darkemon*: c'étoit une monnoye eſtrangere de même nature que les ſols d'or, & qui peſoit une *dragme*. Ce mot eſt derivé de *drachmon*.

DRAGOMAN. ſ. m. Terme de Relations, qui ſignifie *Truchement*. Ce mot eſt preſque general en Orient pour ſignifier un *Interprete* qui ſert à faciliter le commerce des Occidentaux avec les Orientaux. Nicod dit que le mot de *Truchement* vient de *Dragoman*, que les Turcs ont pris des Grecs modernes, qui appellent un Interprete, *Dragoumanos*; & que dés long-temps chez les Orientaux *thargum* ſignifie *interpretation*, & *Metargen*, ou *Turgeman*, *Interprete*; ce qui eſt un mot Chaldaïque, ſelon Caſaubon. Quelques-uns derivent ce mot de l'Alleman. Mais il vient plûtoſt de *Turcimannus*, ayant adjouſté le mot de *man* qui ſignifie *homme*, à celuy de *Turc*. Il y avoit dans la Cour Bizantine un Officier qu'on appelloit Maiſtre des *Druguemans*, comme témoigne Tyrius. Ce mot ſe trouve dans Villhardouin: ce qui a fait croire à quelques-uns que c'étoit un vieux mot François. Du Cange témoigne que les Auteurs de la baſſe Latinité pour ſignifier un Interprete des Langues eſtrangeres, ſe ſont ſervis de ces mots, *Dragumanus*, *Drogamundus*, *Drogmandus*, *Drogemannus*, *Drogomannus*, *Turquingeni*, *Turchimannus*, & *Turchemannus*.

DRAGON. ſ. m. Serpent monſtrueux qui eſt parvenu avec l'âge à une prodigieuſe grandeur. Les anciens Naturaliſtes ſe ſont eſgayez à deſcrire ce monſtre en diverſes manieres. Ils luy ont donné des ailes, des creſtes, des pieds & des teſtes de differentes figures, juſques là qu'Aldroandus fait mention d'un *dragon* né de l'accouplement d'une aigle avec une louve, qui avoit de grandes ailes, une queuë de ſerpent, & des pieds de loup. Mais il eſt le premier à dire avec les Modernes, que c'eſt un animal chimerique, ſi on le pretend faire differer d'un vieux ſerpent. Quelques-uns même ont dit qu'il y a en Afrique des *dragons* volans qui peuvent emporter un homme & un cheval, & qu'ils empoſtent ſouvent des vaches. Albert le Grand fait mention d'un *dragon* de mer, ſemblable à un ſerpent, qui a les ailes courtes, le mouvement tres-prompt, & ſi venimeux, qu'il fait mourir par ſa morſure. On appelle auſſi la Vive, *Dragon de mer*, ou *Araignée de mer*.

Les Poëtes qui ont feint que le Jardin des Heſperides étoit

gardé par un *dragon*, ont entendu la Mer Oceane qui fermoit l'entrée aux Isles Fortunées, ou à l'Amerique, d'où venoient de beaux fruits, & où se trouvoient les mines d'or. On peint un *dragon* auprés de Sainte Marguerite. On appelle *dragon* la Gargouille de Rouën. Voyez *Pierre*. En l'Eglise on a porté d'ancienneté des figures de *dragons* dans les Processions, pour representer le Diable, ou l'Heresie, dont l'Eglise triomphe. On le portoit au bout d'une perche, & un enfant avoit une lanterne où étoit un cierge allumé, pour rallumer le feu qui étoit en la gueule du *dragon*, s'il venoit à s'éteindre.

DRAGON, en termes de l'Escriture, se dit figurément du Serpent infernal, de Sathan. Ainsi quand il est dit dans l'Apocalypse, Chap. 12. que le *Dragon* & ses Anges combattoient contre St. Michel, il est expliqué aussi-tost, que c'étoit le Diable & Sathan. Et de même au Chap. 13. quand il est dit, que le *Dragon* a été adoré; & pareillement quand il est dit dans les Propheties d'Esaïe & de Daniel, que le *Dragon* a été blessé, a été mis à mort, cela s'entend du mystere de la Redemption qui a destruit l'empire de Sathan.

DRAGON, se dit hyperboliquement de ceux qui sont les meschants & les difficiles à contenir dans le devoir. On le dit même des femmes & des enfants. Cette femme crie toûjours son mari, c'est un vray *dragon*. Cet enfant est un vray *dragon*, il est incorrigible & mutin.

DRAGON, en termes de Guerre, est une sorte de Cavalier sans bottes, qui marche à cheval, & qui combat à pied. On a beaucoup multiplié en France le corps des *Dragons*. Les *Dragons* sont postez à la teste du camp, & vont les premiers à la charge, comme les enfants perdus. Ils sont reputez du corps de l'Infanterie, & en cette qualité ils ont des Colonels & des Sergents; mais ils ont des Cornettes comme la Cavalerie. Menage derive ce mot du Latin *Draconarii*, qu'on trouve dans Vegece dans la signification de soldats. Mais il y a plus d'apparence qu'il vient de l'Alleman *targen*, ou *draghen*, qui signifie *infanterie portée*.

Chez les Romains il y avoit des *Dragons* qui servoient d'étendarts aux simples Compagnies, comme les Aigles en servoient pour les Legions, selon le témoignage de Claudian. Les Empereurs d'Occident, comme Othon, les Saxons, les Anglois, & même les Ducs de Normandie, ont eu de pareils estendarts, qu'ils faisoient porter à la guerre comme une Oriflamme.

DRAGON VOLANT, est aussi un nom qu'on a donné à une ancienne coulevrine extraordinaire qui a 39. calibres de long, & qui tire 32. livres de balle, selon Hanzelet.

DRAGON, est aussi une maladie qui vient aux yeux des chevaux. Ce cheval a diminué de prix, depuis qu'il luy est venu dans l'œuil un *dragon*.

DRAGONS, en termes de Marine, sont de gros tourbillons d'eau qu'on trouve souvent sous la Ligne, qui briseroient ou couleroient à fonds les navires, s'ils passoient par dessus: & les Mariniers ont la superstition de croire qu'ils les detournent à costé, en battant leurs espées nuës en croix du costé d'où vient l'orage, comme dit François Peyrard.

DRAGON, est aussi une Constellation celeste vers le Pole Arctique, ayant 31. estoiles, selon Ptolomée; 32. selon Kepler; & 33. selon Bayer, qui sont de la nature de Saturne & de Jupiter.

En termes d'Astronomie, on appelle la teste & la queuë du *Dragon*, les points des intersections de l'Ecliptique par l'orbite des autres Planetes, & particulierement par celle de la Lune. Le ventre du *Dragon* est l'endroit de ces cercles où se trouve leur plus grande latitude & éloignement. Comme ces cercles marquent une plus grande enfleure au milieu qu'aux extremitez, cela a fait croire qu'ils avoient la figure du *dragon*; ce qui les a fait nommer ainsi: & c'est dans ces seuls points d'intersection que se font toutes les ecclipses. On les marque dans les horoscopes avec ces signes ☊. teste de *dragon*, ☋. queuë de *dragon*. Mais il n'y a rien de plus vain que les predictions que fondent là-dessus les Astrologues; car en effet ces points n'ont aucune vertu ni influence.

DRAGON, est aussi un meteore qui se forme de quelques nuées enflammées qui jettent quelques estincelles, qui ont divers plis, & qui imitent la figure d'un *dragon*.

DRAGON, en termes de Blason, quand on le dit simplement, s'entend du *terrestre*, qui doit avoir deux pieds, & la queuë en pointe. Il y en a d'autres qu'on appelle *monstrueux*, qui ont des ailes: & on appelle *dragonnez*, les autres animaux qui sont peints avec des queuës de *dragons*, ou de serpents. Il y a eu un Ordre de Chevalerie appellé du *Dragon*, institué par Sigismond Empereur & Roy de Hongrie, vers l'an 1400.

Sang de dragon. Terme de Pharmacie. Les Anciens ont creu que le *dragon* combattoit contre l'élephant; qu'il luy succoit tout son sang par les yeux & les oreilles; que l'élephant tombant mort, écrasoit le *dragon*; & que de ce sang meslé tombant sur la terre, on en recueilloit ce qu'ils appelloient *sang de dragon*, dont ils faisoient grand estat. C'est ainsi qu'en parlent Solin, Pline, Isidore, & plusieurs autres aprés eux. Mais ce combat est une fable inventée par les Marchands. On appelle aussi le cinnabre, *sang de dragon*, selon Avicenne & Serapion. Mais le vray & naturel *sang de dragon* est un suc ou gomme d'un arbre nommé *anchuse*, qui vient d'Afrique; & il s'en fait d'artificiel avec du santal, ou de la gomme de cerisier ou amendier dissoute & cuite dans la teinture du bois de Bresil. Cardan dit qu'il vient d'un autre arbre de l'Isle Zocotora.

Il y a un vray *sang de dragon* dont François Cauche fait mention en son Voyage de Madagascar. Il dit qu'on luy fit present de six morceaux de *sang de dragon*, chacun long de trois pouces, ressemblant à des morceaux de boudin, marbrez comme le savon d'Alican, de rouge, de noir & de blanc: ce que les habitans appellent onguent pour estancher le sang. Ils sont faits de feuilles pilées d'un arbre fort branchu, & gros comme un poirier, qui a les feuilles longues & plus estroites que celles du laurier, ayant une odeur de violette. Les fleurs sont blanches & odoriferantes, venant en bouquet, rondes, & n'ayant que cinq feuilles bien ordonnées. Elles se ferment la nuit, & ne sont pas plus larges qu'un double. Il sort du milieu un filet rougeastre qui se recoquille en telle sorte, qu'il fait la figure d'un *dragon*. Amatus Lusitanus, Matthiole & Bisciola rapportent quelque chose de semblable, & disent qu'il y a de grands arbres à Madere, à Porto Santo, aux Canaries, & en Afrique, appellez *dragons* & *draconaries*, qui jettent en larmes des gouttes ou gommes rouges & luisantes, desquelles si on touche quelque chose, il y paroist une rougeur noirastre; & qu'on nomme cette goutte le *sang de dragon*. Ils produisent un fruit semblable à une cerise, qui a au dessous de la peau qu'elle couvre la figure d'un *dragon* aussi-bien representé que s'il avoit été taillé par un Sculpteur, avec la gueule ouverte, un long col & une longue queuë: ce qui a donné à l'arbre le nom de *dragon*; & la couleur rouge de la gomme luy a donné le nom de *sang*.

DRAGONNÉ, adj. Terme de Blason, qui se dit du lion ou autre animal qui est representé avec une queuë de dragon.

DRAGONNEAU. s. m. C'est, selon quelques Medecins, un animal semblable à un ver long & large, qui se meut entre cuir & chair, & qui vient aux jambes, & quelquefois aux muscles du bras. Il est ainsi nommé, parce qu'il a la figure & la tortuosité d'un petit serpent.

Il paroiſt ſur tout ſous la peau des coſtes ; & les habitans des pays chauds y ſont fort ſujets.

DRAGUE. ſ. f. Outil qui ſert à tirer du ſable des rivieres, à curer les puits, & à tirer les immondices de quelque endroit. C'eſt une eſpece de pelle de fer ayant une perche ou un long manche de bois, qui a des rebords de trois coſtez, & platte par le devant pour enlever ce ſable & ces ordures.

DRAGUE, eſt auſſi un outil de Vitriers, ou pinceau qui leur ſert à ſigner, ou à marquer leur verre.

DRAGUE. ſ. m. Terme de Marine, eſt un gros cordage dont on ſe ſert ſur les vaiſſeaux pour arreſter le recul des canons, quand ils tirent.

DRAGUE, eſt auſſi un nom qu'on donne à de l'orge cuite, qui demeure dans le braſſin aprés qu'on en a tiré la biere. On en donne aux chevaux, & particulierement en Picardie & en Flandres.

DRAGUE, eſt encore un nom qu'on donne à de certains Lutins qu'on dit roder le long des rivages du Rhoſne en Provence, qui ont la figure d'homme, & ſe retirent dans des cavernes : d'où vient qu'on dit en Languedoc, Faire le *drac*, pour dire, Faire le *Diable*.

DRAMATIQUE. adj. m. & f. & ſubſt. Terme poëtique. Piece qui repreſente ſur le theatre quelque action particuliere. Noſtre ſiecle a excellé en Ouvrages *Dramatiques*, tant en vers, qu'en proſe. Le *Dramatique* eſt le genre de Poëſie le plus agreable. Corneille eſt le premier des Poëtes *Dramatiques*. Ce mot vient purement du Grec, de *drama*, *opus*, qui ſignifie *action*.

DRAP. ſ. m. Linceuil fait de toile, qu'on met dans le lit entre le matelas & la couverture pour être couché plus proprement. Il eſt couché entre deux *draps*. Des *draps* de toile de Hollande. Des *draps* ſans couſture.

DRAP, eſt auſſi une eſtoffe forte & chaude dont on fait les habits d'hiver. On en fait de laine pour ſe veſtir, & d'or & d'argent pour les ameublements, & pour les paremens d'Egliſe. Les *draps* d'or & d'argent tant plains, ou façonnez, friſez, ou brochez, doivent avoir demi-aune moins un 24. de largeur. On connoiſt la bonté du *drap* à la fileure, & celle de la ſerge à la croiſure. C'eſt auſſi ce qui marque leur difference, qui conſiſte en ce que les *draps* ſont fabriquez de laines toutes graſſes, & les ſerges & eſtamines avec de la laine ſeche & degraiſſée. Les *draps* eſtrangers viennent de Hollande, d'Angleterre, &c.

Drap d'Eſpagne, eſt du *drap* fait de laines de Segovie qui ne ſont pas torſes finement, qui eſt garencé, & qui en vieilliſſant devient noir. Les *draps de France* ſont de Sedan, de Berry. Le *drap de Meuſnier*, eſt un *drap* fait de laine fine, & qui eſt plus eſpais que celuy d'Angleterre, qui a été ainſi nommé du nom de l'Ouvrier qui le fabriquoit en Berry. *Drap d'Uſſeau*, c'eſt un *drap* manufacturé en un village de Languedoc prés de Carcaſſone, d'où ce nom luy eſt venu. Le premier Fabricateur s'appelloit *de Varennes*. Menage croit que c'eſt à cauſe du ſceau du Roy qu'on y mettoit autrefois ; mais on l'eſcrit ainſi abuſivement.

DRAP, eſt un vieux mot Gaulois qui ſe trouve dans les plus anciens Titres, & que les peuples voiſins ont emprunté de nous. Quelques-uns croyent qu'il vient de *trabea*. Du Cange dit qu'il vient de *drappus*, ou de *trapus*, dont il eſt parlé dans les Capitulaires & dans les Formules de Marculfe. Dans Froiſſart on voit cette phraſe, Eſtre des *draps* de quelqu'un, pour dire, Eſtre de ſes livrées. On dit auſſi dans pluſieurs Cathedrales, Porter les *draps*, pour dire, les habits de Chanoines.

On dit, Se mettre en *drap*, pour dire, Prendre ſon gros habit, ſon habit d'hiver, de fatigue pour la campagne ; & Porter le deuil en *drap*, pour dire, Prendre le grand deuil.

Drap mortuaire, eſt un poile qu'on étend ſur la biere d'un mort, ou ſur la repreſentation qu'on en fait pendant ſes obſeques.

Drap de pied, eſt une piece d'eſtoffe ou tapis qu'on met ſur un prie-Dieu, & qui ſert de marchepied aux Princes & Prelats, quand ils viennent dans les Egliſes.

DRAP, ſe dit proverbialement en ces phraſes. Les plus riches en mourant n'emportent qu'un *drap*, non plus que les plus pauvres. On dit qu'un homme combat contre ſes *draps*, contre ſon chevet, quand il a de la peine à ſe lever. On dit, Mettre un homme en beaux *draps* blancs, c'eſt à dire, en faire bien des meſdiſances, en découvrir tous les defauts. On dit auſſi, Il n'y a que cela de *drap*, pour dire, Contentez vous, il n'y a que cela de fonds. Tailler en plein *drap*, pour dire non ſeulement au propre, Coupper un manteau dans la piece de *drap*, mais auſſi au figuré pour dire, Avoir plein pouvoir dans une affaire, & de s'étendre, ou d'en prendre tant & ſi peu qu'on veut. Vouloir avoir le *drap* & l'argent, c'eſt à dire, Vouloir avoir le prix d'une choſe, & ne la point livrer. On dit auſſi, Au bout de l'aune faut le *drap*, pour dire, qu'on trouve la fin de toutes choſes. On dit que les liſieres valent pis que le *drap*, en parlant de la Province du Maine comparée à la Normandie.

DRAPEAU. ſ. m. qui ſe dit de vieux morceaux d'eſtoffe, ou de linge. Les gueux ont des habits faits de vieux haillons & *drapeaux*.

DRAPEAU, ſe dit auſſi ironiquement de toute eſtoffe, quoy que neuve, qui n'a pas la force, la bonté qu'elle doit avoir. Je ne veux point de ce drap, il eſt mal foulé, il eſt trop laſche, ce n'eſt que du *drapeau*, c'eſt un vray *drapeau* qui ne durera rien.

On appelle abſolument du *drapeau*, le vieux linge qu'on ramaſſe, & dont on fait du papier. Il y a tel moulin qui conſomme tous les ans pour dix mille francs de *drapeau*.

DRAPEAU, en termes de Guerre ſignifie, Eſtendart. Il ſe dit generalement de toutes les enſeignes. Il a combattu ſous les *drapeaux* de ce General, il a ſuivi ſes *drapeaux*. On a pris tant de *drapeaux* dans cette bataille. On y comprend en ce ſens les cornettes & les guidons. Ce mot vient de *drap*, parce qu'on faiſoit autrefois les enſeignes de cette eſtoffe. On le dit plus particulierement d'une enſeigne d'une Compagnie d'Infanterie. Il faut qu'un ſoldat ſe range ſous le *drapeau* au premier ſon du tambour.

DRAPEAU, ſignifie auſſi la charge de l'Officier qui le porte. Le Roy a donné un *drapeau* à ce vieux ſoldat, pour dire, une charge d'Enſeigne dans une Compagnie de gens de pied.

DRAPPER. v. act. Couvrir un carroſſe, une chaiſe ou autre choſe de drap en témoignage de deuil. Les gens de qualité font *drapper* leurs carroſſes par dedans & par dehors de drap noir ; le Roy de violet. On dit auſſi chez les Peintres, *Drapper* une figure, pour dire, l'habiller.

DRAPPER, ſignifie auſſi, Critiquer, cenſurer quelqu'un. Quand les Auteurs eſcrivent les uns contre les autres, ils ſont ſujets à ſe *drapper*. En ce ſens il vient d'un vieux mot François *drappier*, qui ſignifioit *pinceur*, *railleur*, parce qu'on pinçoit les draps en les preparant : de là vient qu'on a dit *drapper*, pour dire, Tourmenter quelqu'un par des railleries. Borel. D'autres croyent que ce mot vient de la Farce de Pathelin, où l'Advocat dupe un Drappier en l'amuſant de paroles.

DRAPPÉ, ÉE. part. & adj. Carroſſe *drappé*.

DRAPPERIE. ſ. f. Marchandiſe de draps, manufacture de draps, & le lieu où on les fait & où on les vend. Il y a grand commerce de *drapperie* en Hollande. La ruë de la *Drapperie* à Paris. La *drapperie* d'Eſpagne eſt plus recherchée, à cauſe de la bonté des teintures.

On

On appelle auſſi *Drapperie*, le Corps des Marchands Drappiers.

DRAPPERIE, en termes de Peinture & de Sculpture, eſt la repreſentation des habits, des tapiſſeries, du linge, & autres choſes qui ne ſont ni carnations, ni paiſages. On dit qu'un Peintre jette bien une *draperie*, pour dire, qu'il en diſpoſe bien les plis. Paul Veroneſe excelloit pour les *draperies*.

DRAPPIER, IERE. ſ. m. & f. Marchand qui vend du drap & autres marchandiſes de laine, quoy que les Merciers leur conteſtent le pouvoir de vendre des ratines, des ſerges & des eſtamines. Les *Drappiers* ſont maintenant le premier des ſix Corps des Marchands de Paris, à cauſe que les Fourreurs leur ont vendu leur primogeniture. On les appelle *Drappiers Chauſſetiers*, parce qu'autrefois leur meſtier étoit celuy de faire des hauts de chauſſes & des bas; & celuy des Pourpointiers, de faire des pourpoints, qu'on faiſoit d'une autre eſtoffe: & il y avoit de grands procés pour les entrepriſes qu'ils faiſoient les uns ſur les autres.

On appelle auſſi *Drappiers*, les Artiſans qui font du drap, qu'on nomme *Drappiers drappans*. Il a été fait de nouveaux Statuts en 1669. pour les *Drappiers drappans*, Sergiers & Façonniers, qui contiennent la largeur de toutes ſortes de draps & de ſerges, & les longueurs des pieces.

DRAVE. ſ. f. Plante qui eſt une eſpece de creſſon d'Orient. En Latin *drabis*, ou *draba*, ou *naſturtium*. Voyez *Creſſon*.

D R E.

DREGE. ſ. f. Terme de Marine, eſt un filet avec lequel ſe fait la peſche la plus conſiderable, & des poiſſons les plus delicats, comme turbots, ſoles & barbuës. On s'en ſert ſur les coſtes de l'Ocean. On dit auſſi, Chauſſes de *drege*, qui ſont deffenduës par l'Ordonnance.

DRESSER. verb. act. & neut. Eſlever à plomb une choſe couchée ou inclinée. *Dreſſer* une charpente, un obeliſque, une potence. *Dreſſer* la teſte. Se *dreſſer* en pieds. Regnier a dit d'un homme qui s'étoit laiſſé tomber:

Moins honteux d'être cheu, que de s'être *dreſſé*.

Ce mot vient de *directare*, qu'on a formé de *dirigere*, & dont les Italiens ont fait *drizzare*. Menage.

DRESSER, ſe dit auſſi en termes de Menuiſerie & de Charpenterie, pour dire, Unir, applanir, mettre en ligne droite. *Dreſſer* du bois, *dreſſer* une regle.

DRESSER, ſignifie auſſi preſque dans le même ſens, Eriger, élever. *Dreſſer* un trophée, *dreſſer* des ſtatuës, des autels à l'honneur de quelqu'un. *Dreſſer* des temples, pour dire, Baſtir des temples.

DRESSER, ſignifie encore, Avoir deſſein d'aller droit en quelque lieu. Il a *dreſſé* ſes pas d'un tel coſté. Le Pilote a *dreſſé* le cap ſur un tel rumb, a *dreſſé* le cap au Nord.

DRESSER, en termes de Chaſſe, ſe dit quand les beſtes & les chiens fuyent par une route droite: & on dit qu'un chien *dreſſe*, & qu'il va le droit, quand il ſuit la vraye route du cerf, ou de la beſte.

DRESSER, ſignifie encore, Preparer, mettre une choſe en l'eſtat où elle doit être dans l'ordre & ſelon le droit & la raiſon: & ſe dit premierement en matiere d'eſcritures. *Dreſſer* une requeſte, un compte, un inventaire, des articles de mariage, des memoires & inſtructions, un procés verbal. *Dreſſer* un plan, un projet de quelque entrepriſe.

On dit en ce ſens, *Dreſſer* une batterie, *dreſſer* un camp, *dreſſer* des embuſches, pour dire, les preparer.

On dit auſſi, *Dreſſer* un lit, une chambre, *dreſſer* du linge, *dreſſer* un habit, *dreſſer* la table, *dreſſer* le fruit, pour dire, les preparer & diſpoſer dans une propreté convenable. Et abſolument on dit *dreſſer*, pour dire, Tirer la ſoupe du pot, & la mettre ſur la table. Faites venir les conviez, on a *dreſſé*.

DRESSER, ſe dit figurément en Morale, & ſignifie, Inſtruire & diſpoſer à faire quelque choſe. Ce Precepteur a bien *dreſſé* cet eſcolier. Il a *dreſſé* ce valet à tout faire. On le dit auſſi par extenſion des animaux. Ce cheval a été *dreſſé* par un bon Eſcuyer. Les Baſteleurs *dreſſent* des chiens & des ſinges à faire mille gentilleſſes. Les Chaſſeurs *dreſſent* les chiens à la chaſſe.

On dit proverbialement, qu'une choſe fait *dreſſer* les cheveux à la teſte, pour dire, qu'elle fait horreur; qu'elle fait *dreſſer* les oreilles, quand elle fait eſcouter attentivement, quand elle fait eſperer un grand gain. On dit auſſi, que le bon oiſeau ſe *dreſſe* de luy-même, pour dire, qu'un bon naturel n'a pas beſoin d'inſtruction.

DRESSÉ, ÉE. part. & adj.

DRESSOIR. ſ. m. Eſpece de buffet qu'on dreſſe à coſté pour le ſervice d'une table, où on met le vin, les verres, la vaiſſelle, &c. On trouve dans les Auteurs de la baſſe Latinité le mot de *dreſſorium* en la même ſignification.

D R I.

DRILLE. ſ. m. Meſchant ſoldat. Il ne ſe dit que par mépris & par railleric. Ce Regiment ne vaut rien, il n'eſt compoſé que de goujats, de pauvres *drilles*. Ce mot eſt vieux Gaulois, & ſignifie un *haillon*, un habit qui s'en va par lambeaux, tels que portent ordinairement les meſchants ſoldats.

DRILLE, ſe dit auſſi de tout autre malheureux qui porte l'eſpée, quoy qu'il ne ſoit point enrollé.

DRILLE, ſignifie auſſi un grand arbre qui eſt de la nature de cheſne, qu'on appelle autrement *rouvre*, dont le bois eſt le plus dur, & qui porte le meilleur gland & le plus gros. En Latin *robur*. Ce mot vient du Grec *drys*; qui ſignifie *cheſne*.

DRILLER. v. neut. Courir viſte. C'eſt un terme bas & populaire, qui ſe dit des laquais, des ſoldats, des gueux qui s'enfuyent, ou qu'on fait courir. Il n'y a rien tel qu'un petit Baſque pour bien *driller*.

DRISSE. ſ. f. Terme de Marine, eſt un cordage qui ſert à iſſer, à élever ou à amener la vergue le long du maſt. On l'appelle autrement *iſſas*.

D R O.

DROGUE. ſ. f. Terme genéral de marchandiſe, d'eſpiceries de toute ſorte de nature, & ſur tout des pays éloignez, leſquelles ſervent à la Medecine, aux teintures & aux Artiſans, comme ſené, caſſe, maſtic, borax, alun, breſil, ſandaraque, &c. Les Apothicaires doivent avoir dans leur boutique toute ſorte de *drogues*. Menage aprés Saumaiſe derive ce mot de *droga*, qui a été fait du Perſan *droa*, ſignifiant *odeur*, parce que les *drogues* aromatiques ont beaucoup d'odeur.

DROGUE, ſe dit auſſi des choſes de peu de valeur qu'on veut mettre en commerce. Le fonds dont ce Marchand ſe veut deffaire n'eſt que du rebut, ce n'eſt que de la *drogue*. Cet uſurier en faiſant un tel preſt en a donné la moitié en *drogue*, en meſchants billets, meſchants meubles, &c.

On dit proverbialement, qu'un homme ſçait bien faire valoir ſa *drogue*, pour dire, qu'il eſt charlatan, qu'il ſçait vendre cher de mauvaiſe marchandiſe.

DROGUER. v. act. Prendre ſouvent des medicaments. Il eſt dangereux de ſe trop *droguer*. Les Medecins ſont ceux qui ſe *droguent* le moins.

DROGUERIE. ſ. f. Terme de mer, qui ſe dit de la peſche & preparation du hareng.

DROGUET. ſ. m. Eſtoffe de laine de bas prix, qui eſt une eſpece de drap, mais fort mince & fort eſtroit. Le *droguet* de Hollande eſt preſque drap. Il y a des *droguets* façonnez, dont la chaiſne eſt de fil, & la treme de laine, qui ſe font à baſſe liſſe à la marche de l'ouvrier. Il y a eu des *droguets* d'or & d'argent inventez par le Sr. Savary, dont la chaiſne étoit en partie de fil d'or & d'argent, & la treme de laine. En general le *droguet* eſt une eſpece de ratine ou de ſerge moitié fil & moitié laine. Il s'en fait auſſi de toute laine. Les *droguets* faits de laine fine ſont appellez *demi-foulez*.

On le dit auſſi ironiquement pour meſpriſer quelque choſe. On a dit d'un pauvre Duc, qu'il avoit un dais de *droguet*.

DROGUIER. ſ. m. Buffet d'un Naturaliſte curieux, qui eſt diviſé en pluſieurs tiroirs & caſſes, en chacune deſquelles il y a une drogue differente avec ſon étiquette.

DROGUISTE. ſ. m. Marchand Eſpicier qui s'attache particulierement au commerce & à la vente des drogues. Les Marchands *Droguiſtes* logent à la Halle.

DROIT, OITE. adj. & ſubſt. Terme de Geometrie. Ce qui ne decline ni d'un coſté, ni d'autre. Une ligne *droite* eſt la plus courte entre deux points. Le plus *droit* chemin. De *droit* fil. Ce mot vient de *directus*. Nicod. Du Cange dit qu'en la baſſe Latinité on s'eſt ſervi du mot de *drictum* pour ſignifier *droit*.

DROIT, ſignifie auſſi, Perpendiculaire, qui eſt à plomb. Un angle *droit* eſt un angle de 90. degrez, qui ſe fait quand une ligne tombe à plomb ſur une autre. Ce mur n'eſt pas *droit*, il menace ruine. Cette femme danſe mal, elle ne ſe tient pas *droite*.

En termes d'Architecture, on appelle *pied droit*, le rang de pierres qui fait chacun des coſtez d'une porte cochere. On le dit des coſtez ou tableaux des feneſtres.

En termes d'Aſtronomie, on appelle la Sphere *droite*, celle où l'Equateur couppe l'Horiſon à angles *droits* ou perpendiculairement, en laquelle les jours ſont toûjours égaux aux nuits. L'aſcenſion *droite* & oblique. Voyez à leur ordre.

En termes de Chaſſe, on appelle le *droit*, lors qu'on eſt au vray chemin que la beſte tient, & qu'on a redreſſé le change. Quand on a connoiſſance du *droit*, on ſonne deux mots pour appeller les Piqueurs. Les bons chiens connoiſſent le *droit*, courrent bien le *droit*.

DROIT, en termes de Medecine, c'eſt le dernier des boyaux ou inteſtins, parce qu'il s'étend tout *droit* depuis l'os ſacré juſqu'au ſiege ou à l'anus, ſans faire aucuns tours ni replis. Sa partie inferieure eſt ſerrée & fermée par des muſcles qu'on nomme *ſphincteres*, c'eſt à dire, *fermeurs* ou *tirants*. Les Medecins l'appellent auſſi *rectum*.

On dit en Genealogie, Il deſcend en ligne *droite*, ou en ligne collaterale, d'un tel Prince.

DROIT, ſignifie auſſi le coſté où la main eſt ordinairement la plus forte, & de laquelle on ſe ſert naturellement pour faire quelque ouvrage qu'on fait d'une ſeule main. En ce ſens il eſt oppoſé à *gauche*. Le coſté *droit* eſt le plus honorable. On donne la *droite* à ceux qu'on reſpecte. La main gauche, la main *droite*. On dit l'aile *droite*, l'aile gauche d'une armée, d'un baſtiment.

DROIT, en termes de Manege, ſe dit d'un cheval qui ne boite point, & qu'on garentit *droit* chaud & froid, c'eſt à dire, qu'il ne boite point ni lors qu'il eſt eſchauffé, ni lors qu'il eſt refroidi. On dit auſſi, qu'un cheval eſt *droit* ſur ſes jambes, quand le devant du boulet tombe à plomb ſur la couronne, enſorte que le canon & le paturon ſont en ligne *droite*. On dit auſſi, Promener un cheval par le *droit*, le guider *droit*, le faire partir & reculer *droit*, quand il va ſur une ligne *droite*, ſans ſe traverſer, ni ſe jetter de coſté.

DROIT, ſe dit figurément en choſes ſpirituelles. Cet homme a l'ame *droite*, a l'intention *droite*, pour dire, il eſt bon & équitable. Il a l'eſprit *droit*, pour dire, qu'il a l'eſprit juſte, qu'il ne s'égare d'un coſté ni d'autre.

On dit auſſi figurément d'un homme à l'égard d'un autre, que c'eſt ſon bras *droit*, pour dire, que c'eſt ſon principal appuy, celuy qui luy ſert dans ſes principales actions.

DROIT. ſ. m. Terme de Juriſprudence. Ce qui eſt juſte, raiſonnable, qui eſt établi par les loix, qui rend à chacun ce qui luy appartient. Il y a trois ſortes de *droits*: le *droit* de nature, qui nous eſt connu par la ſeule lumiere de la raiſon, & qui eſt general à tous les hommes: le *droit* des gens, qui s'obſerve dans preſque toutes les nations, comme de ne point violer les Ambaſſadeurs: & le *droit* de chaque nation particuliere, qui a ſes maximes & ſon gouvernement differents.

DROIT DIVIN, eſt celuy qui a été ordonné & établi de Dieu, lequel nous a revelé ſa volonté par ſes Prophetes: *Droit humain* ou *poſitif*, celuy qui a été établi par la Police des hommes. L'ancien *Droit* François conſiſtoit particulierement dans les Capitulaires & Couſtumes établies par les Seigneurs des Villes & des Provinces.

DROIT CIVIL, eſt proprement le *Droit Romain* contenu dans le Digeſte & le Code & les Inſtitutes, où ſont les Loix Romaines compilées par l'ordre de Juſtinien. On l'appelle autrement *Droit Eſcrit*, & il y a pluſieurs Provinces en France qui ſe gouvernent par le *Droit Eſcrit*, le Lyonnois, le Languedoc, &c. Le *Droit Eſcrit* qui eſt établi dans la Gaſcogne vient de ce que les Viſigots ayant veſcu ſous les Couſtumes anciennes du pays d'Aquitaine juſqu'à la 22. année du regne d'Alaric II. il ordonna que le Code Theodoſien, reformé par Aman l'un de ſes principaux Conſeillers, fuſt obſervé par tout le pays de ſon obeïſſance. Paſquier. Quoi que le *Droit Civil* fuſt publié en Orient par Juſtinien dés l'an 530. il ne parut gueres en Occident qu'au commencement du XII. Siecle, auquel temps il fut premierement enſeigné publiquement à Boulogne par un Allemand nommé Irenier ou Warnier. On l'enſeigna auſſi à Montpellier, à Thouloufe vers ce temps-là, avant que les Univerſitez fuſſent établies.

DROIT CANON, eſt le *Droit* Eccleſiaſtique qui eſt receu en France, à l'exception de quelques cas contraires aux libertez de l'Egliſe Gallicane. Le *Droit Canon* conſiſte premierement au Decret qui a été compilé par Gratien Boulonnois du temps de Louis VII. & qu'il diviſa en deux Parties, l'une de Diſtinctions, & l'autre de Queſtions. Il eſt compoſé de pluſieurs Canons des Conciles, des deciſions & autoritez des Peres, dont la premiere Compilation a été faite du temps de Clovis par Iſidore Evêque de Seville ſelon l'ordre des dattes; la ſeconde du temps du Roy Robert par Burchard ſous le nom de *Decret*, qu'il diviſa en 20. Livres; la troiſiéme ſous Philippe I. par Yves Evêque de Chartres, qu'il fit en 17. Livres, où il meſla pluſieurs Loix du Code Theodoſien & des Capitulaires; & enfin celle de Gratien cy-deſſus. La ſeconde Partie contient les Decretales de Gregoire en cinq Livres; & la troiſiéme Partie, le Sexte de Boniface VIII. les Clementines du Pape Clement V. qui furent miſes en lumiere par Jean XXII. ſon ſucceſſeur; & enfin les Extravagantes du même Jean XXII.

DROIT, ſignifie auſſi la Juriſprudence. Les Eſcoles de *Droit*. Les regles du *Droit*. Une queſtion de *Droit*. Une preſomption de *Droit*. Cela eſt de *Droit*. On appelle *Droit eſtroit*, la rigueur de *droit*, ce qui ne reçoit point d'extenſion. Cela eſt fondé en *droit* & raiſon, eſt jugé

ſelon

ſelon *droit* & raiſon. On appelle un ſiſleur de *Droit*, celuy qui le monſtre en chambre; un Profeſſeur de *Droit*, celuy qui l'enſeigne publiquement.

DROIT COUSTUMIER, eſt celuy de pluſieurs Provinces qui ont conſervé leurs Couſtumes particulieres, leſquelles ont été redigées par écrit, & reformées de temps en temps. Paris, la Normandie, la Bretagne, ſont des pays de *Droit Couſtumier*.

DROIT COMMUN, eſt le *droit* ordinaire & fondé ſur les maximes generales, qui eſt: oppoſé aux privileges qui en font exception.

DROIT, ſignifie encore, Autorité, puiſſance. Les Anciens avoient *droit* de vie & de mort ſur leurs eſclaves. Il n'y a en France que le Roy qui ait ce *droit*-là ſur ſes ſujets.

DROIT, ſignifie auſſi une puiſſance qu'on a de donner ou de faire quelque choſe. Le Pape a conferé ce Benefice de plein *droit*, ou par *droit* qui luy a été devolu. Un Prelat n'a pas *droit* de faire les Ordres hors de ſon Dioceſe ſans permiſſion.

DROIT, ſignifie auſſi, Action qu'un homme peut pourſuivre en Juſtice pour demander un bien qui luy appartient. Chacun eſt receu à pourſuivre ſes *droits* en Juſtice. Un ceſſionnaire de *droits* litigieux. Une fille majeure uſante & jouïſſante de ſes *droits*. Je ſuis en *droit*, en poſſeſſion de paſſer ſur cette terre. C'eſt un *droit* acquis, un *droit* hereditaire. Il a eſpouſé cette fille avec ſes *droits*. Il eſt ſubrogé en tous ſes *droits*, noms, raiſons & actions. Il exerce les *droits* de ſon debiteur, il les pourſuit au lieu de luy. Il a été pourveu de cette charge avec tous ſes *droits*, profits & émoluments.

Un *droit* de bannalité, de preſſoir, de four, de moulin. Un *droit* d'aubaine, de deshérence.

DROIT, ſignifie auſſi, Titre qu'on a pour poſſeder quelque choſe, ou y pretendre. Il y a pluſieurs pretendants *droit* à ce Benefice, l'un comme Reſignataire, l'autre comme Indultaire. Il a accumulé *droits* ſur *droits*. Il a dit cela par ſurabondance de *droit*. Cela luy appartient de *droit*. Il a le *droit* d'ancienneté. Les Princes ont le *droit* de bienſeance, de repreſailles, &c.

DROIT, ſignifie auſſi, Redevance, choſe qu'on poſſede avec un titre. René Chopin a écrit des *droits* du Roy, des *droits* domaniaux. Les *droits* de cens, de ſurcens, diſmes, champarts, de lods & ventes, de rachat, &c. ſont *droits* ſeigneuriaux. Le Seigneur ſaiſit le fief, faute de *droits* & devoirs non faits & non payez. *Droits honorifiques & de patronage*, ſont ceux qui ſont deus aux Fondateurs des Egliſes, aux Seigneurs Hauts-Juſticiers. Le *droit de Regale* eſt un *droit* du Roy de pourvoir aux Benefices, le Siege Epiſcopal vacant.

DROIT, ſe dit auſſi de toutes ſortes d'impoſitions établies pour ſouſtenir les charges de l'Eſtat. On a établi un *droit* ſur le vin, ſur le bois, ſur telle marchandiſe. L'ancien & le nouveau *droit* du pied fourché. Il ne faut pas fraider les *droits* du Roy.

DROIT, ſignifie auſſi, Salaire qu'on taxe, ou qui eſt ordonné à quelqu'un pour ſes peines & vacations. Le *droit* du Greffe, du Controlle, de la ſignature d'un arreſt. *Droit* de conſultation, de reviſion deu aux Procureurs. On appelle *droit d'avis*, la paraguante qu'on eſt obligé de donner à celuy qui a été cauſe qu'une affaire a reüſſi, qui en a donné le premier advis.

DROIT, ſignifie auſſi un privilege accordé par le Roy, ou par la loy, qui donne prerogative à quelqu'un pour l'excepter du *droit* commun, de la regle generale. *Droit* de committimus. *Droit* de franc ſalé. *Droit* d'entrer aux Eſtats. *Droit* de bourgeoiſie. *Droit* d'aiſneſſe.

En termes de Pratique on dit, Etre à *droit*, pour dire, Comparoiſtre en jugement pour y être interrogé. Appointement en *droit*, c'eſt un reglement qu'on donne aux parties pour écrire & produire ſur quelque queſtion de *Droit*, ou en premiere inſtance. Appointement à ouïr *droit*, eſt le reglement qu'on donne en matiere criminelle aprés la confrontation, pour ouïr le jugement. On dit auſſi, qu'on a fait *droit* ſur le tout, pour dire, qu'on a prononcé ſur toutes les demandes. On dit auſſi, ſans garder ordre de *droit*, ni forme de juſtice. On dit auſſi, Prendre *droit* par les charges, pour dire, S'en rapporter aux témoins, ſans prejudice du *droit* des parties au principal. Le Roy finit ainſi ſes lettres patentes, Sauf en autres choſes nôtre *droit*, & l'autruy en toutes. On dit auſſi, Deffendre ſes *droits*, uſer de ſon *droit*, renoncer à ſon *droit*. C'eſt un paſſe-*droit*, une grace, une faveur.

DROIT, en termes de Chaſſe, ſignifie la part de la beſte deffaite qui appartient aux Veneurs, ou aux chiens. Le pied *droit* du cerf eſt celuy qu'on offre au Roy, ou au Maître de la chaſſe. Le *droit* des chiens eſt ce dont on leur fait curée. On dit auſſi en Fauconnerie, le *droit* de l'oiſeau, lors qu'on le paiſt de ce qu'il a volé, comme la teſte, la cuiſſe, le cœur, le foye de la perdrix, l'aile de la corneille, &c.

DROIT, adverbial. D'une maniere droite. Cet homme va *droit* au but. Il luy a tiré *droit* dans la teſte. Il faut marcher *droit*, aller *droit* avec luy. Il va *droit* en beſogne. Il a mis tout *droit* la main deſſus. Il veut avoir cela à tort, ou à *droit*. On dit auſſi, *A bon droit*, pour dire, Avec raiſon, avec juſte cauſe.

Tout à droit. Terme qui ſert à couvrir une parole ſale qu'on ne veut pas prononcer. On dit auſſi à *droit*, à gauche, pour dire, qu'il faut tourner de ce coſté-là.

On dit proverbialement, que, Où il n'y a pas dequoy, le Roy perd ſon *droit*, pour dire, qu'il eſt inutile de plaider contre des inſolvables: que bon *droit* a beſoin d'aide, pour dire, qu'il ne faut pas negliger la ſollicitation des meilleurs procés. On dit auſſi, C'eſt le *droit* du jeu, pour dire. On a accouſtumé d'en uſer ainſi. On dit encore, qu'un homme eſt *droit* comme un jonc, comme un eſchalas, comme un cierge, comme un ſapin, pour dire, qu'il ſe tient bien *droit*. On dit ironiquement, Cela eſt *droit* comme la jambe d'un chien.

DROITEMENT. adv. D'une maniere droite, directement, vis à vis. Sa maiſon eſt oppoſée *droitement* à la mienne. Ce chemin va *droitement* à la ville.

Il ſignifie auſſi, D'une maniere juſte. Cet homme va *droitement* en beſogne; il juge équitablement & *droitement*.

On l'employe auſſi pour comparer une choſe égale, ou à peu prés, à une autre. Il n'eſt pas *droitement* ſi ſçavant que ſon Maître, mais il s'en manque peu. Il n'eſt pas *droitement* de ſon âge.

DROITIER, IERE. adj. Qui n'eſt pas gaucher, qui ſe ſert ordinairement de la main droite.

DROITURE. ſ. f. Action de celuy qui va droit, qui rend juſtice. *Droiture* de ſentiments. *Droiture* de cœur. Ce mot eſt de peu d'uſage.

En matiere de fiefs on appelle *droiture*, le droit qui eſt deu aux Seigneurs feodaux & cenſuels par les nouveaux acquereurs. Et on appelle, Relever *droiture*, ou *droiturer*, lors que le vaſſal releve ſon fief de ſon Seigneur, & luy en paye les droits.

A' DROITURE. adv. Directement. Il ne ſe dit que des lettres & des nouvelles. Ce Banquier n'a pas pû écrire à *droiture*, à cauſe de la guerre, mais il a fait l'affaire par ſes correſpondans. On appelle auſſi ſur la mer, Aller en *droiture*, quand on navige ſans être detourné de ſa route, ni par les vents, ni par autres neceſſitez.

DROITURIER. adj. Vieux mot, qui ſignifie celuy qui a l'intention droite, qui rend juſtice ſans acception de perſonnes. Celuy qui gouvernoit alors étoit juſte & *droiturier*.

DROMADAIRE. ſ. m. Eſpece de chameau qui a deux

deux boſſes ſur le dos, au lieu que le chameau ordinaire n'en a qu'une, ſelon Solin. Il s'appelle *bactrian*, & vient des parties Orientales de l'Aſie. Il eſt le plus grand, & porte de plus peſants fardeaux. Mais Mr. Perrault appelle au contraire *dromadaire*, celuy qui n'a qu'une boſſe ſur le dos, celuy qui eſt le plus petit, & le meilleur pour la courſe, & qui pour cette raiſon eſt appellé des Grecs *dromadaire*. Il eſt plus commun aux parties Occidentales de l'Aſie, comme dans la Syrie & dans l'Arabie. Il a ſept pieds & demi de haut depuis le ſommet de la teſte juſqu'à terre. Les *dromadaires* & les chameaux ont le poil fort court & fort doux, mais ce poil a prés d'un pied ſur la boſſe, où il ſe tient levé, & en fait la plus grande partie; & à le bien prendre, ils ne ſont gueres plus boſſus que les autres animaux. Ils n'ont point de dents canines ni inciſives. Ils n'ont point de corne au pied, lequel eſt ſeulement couvert d'une peau charnuë. Ils ont quatre ventricules, & au ſecond il y a pluſieurs ouvertures quarrées qui ſervent d'entrée à environ vingt cavitez faites comme des ſacs, qui leur ſervent de reſervoirs. Pline dit qu'ils y gardent long-temps l'eau, qu'ils boivent en quantité, quand ils en rencontrent. Ils la troublent avec le pied pour la rendre moins legere, & la garder plus long-temps dans leur eſtomac. On dit même que les Voyageurs dans une grande neceſſité leur ouvrent le ventre pour en tirer de l'eau. Leurs inteſtins ont onze à treize toiſes de long, le cœur neuf pouces. Leur poulmon n'a qu'un lobe de chaque coſté. Leur verge a dix-neuf pouces de long, & eſt crochuë par le bout. On dit qu'on en fait des cordes d'arc excellentes. La glande pineale du *dromadaire* a la forme d'un treſle, & a trois lignes de long.

DRONTE. ſ. m. eſt un oiſeau Indien dont les Anciens n'ont point parlé, qui a de petites ailes; & bien loin de pouvoir voler, à peine peut-il marcher, tant il eſt gras. Les Hollandois l'appellent *dod-eers*. Voyez en la figure dans le Recueil de Thevenot au Voyage de Bontekoe.

DROSLE. ſ. m. Bon compagnon, homme de débauche preſt à tout faire, plaiſant & gaillard. C'eſt une ſocieté de *droſles* qui n'engendrent point de melancolie, ils ont toûjours mille contes *droſles* à faire crever de rire. Ce mot vient de *drauculus*, diminutif de *draucus*. Menage. D'autres croyent avec plus de raiſon, qu'il vient de ce que les peuples Septentrionaux donnent le nom de *droſle* aux Diables familiers qui hantent dans leurs maiſons, qui penſent leurs renes, (ce ſont leurs beſtes de voiture) & qui leur rendent pluſieurs ſervices domeſtiques, qui ſont prompts à executer ce qu'on leur commande, & qui les advertiſſent des dangers dont ils ſont menacez: & parce que ces *droſles* ſont ſouvent des tours de gaillardiſe pour ſe réjoüir, c'eſt ce qui a fait donner le nom de *droſle* aux hommes qui ſont plaiſants, gaillards & ſubtils, madrez & dangereux, comme ces Diables follets.

DROSLESSE. ſ. f. Femme de mauvaiſe vie, qui ſe laiſſe hanter par des droſles, des gens débauchez.

DROSLERIE. ſ. f. Plaiſanterie, tour d'adreſſe. Les Charlatans amuſent le peuple avec mille *droſleries* & plaiſanteries.

On a dit auſſi dans l'Hiſtoire, la *Droſlerie* du Pont de Cé en Anjou.

DROSSE. ſ. f. en termes de Marine, ſe dit des cordes ou palans qui ſervent à approcher ou à reculer une piece de canon de ſon ſabord. Leurs deux bouts tiennent de deux coſtez à deux boucles ou argans, qui ne luy laiſſent la liberté de reculer que juſqu'à demi-tillac. On l'appelle autrement *bidrole*.

DRU.

DRU, uë. adject. Terme de Fauconnerie, qui ſe dit des oiſeaux qui ſont preſts à s'envoler du nid. Ce mot vient par metatheſe de *dur*, parce que les oiſeaux deviennent plus durs quand ils croiſſent. Cette tranſpoſition de la lettre *r* eſt fort ordinaire dans les Langues, comme en ces mots d'*eſprevier*, au lieu d'*eſpervier*; de *profil*, au lieu de *perfil*; de *fromage*, au lieu de *formage*; de *crenelé*, au lieu de *carnelé*; de *Hannovre*, au lieu de *Hannover*, &c.

On le dit figurément de ce qui eſt déjà cru, qui ſe porte bien. Cet enfant eſt bien *dru*, bien grand pour ſon âge. Cette fille eſt *druë*, bonne à marier. En vieux François il ſignifioit *gaillard*.

DRU, ſignifie auſſi, Eſpais, touffu. Les arbres ſont bien *drus* dans cette foreſt. Les bleds ſont bien *drus*, ſont fort beaux.

DRU. adv. Souvent, prés à prés. Ils meurent bien *dru* dans cette ville, à cauſe de la peſte. Ces arbres ſont plantez trop *dru* dans ces allées, ils s'offuſqueront les uns les autres. La pluye tomboit *dru* & menu.

On dit proverbialement, En cette bataille les ſoldats tomboient *dru* comme mouches, pour dire, en auſſi grand nombre que des mouches.

DRUD. Vieux mot François qui étoit de grand uſage chez les anciens Romanciers, & ſignifioit *feal*, *fidele*, *bon amy*. Il vient de l'Alleman *draw*, qui ſignifie *foy*. On a dit auſſi *drurie*, pour ſignifier *amour* & *fidelité*. Mais enſuite ce mot a été pris odieuſement pour expliquer une amour impudique; & en Italien on appelle le galant d'une femme, *drudo*.

DRUIDE. ſ. m. Homme vieux & experimenté qui a veu le monde. C'eſt un vieux *Druide*, il nous pourra donner de bonnes inſtructions. Ce mot vient de ce que les *Druides* étoient autrefois les Sçavants, les Preſtres & les Sacrificateurs chez les Gaulois. Ils étoient auſſi les Philoſophes, les Mathematiciens, les Juriſconſultes, les Orateurs, les Aſtrologues, les Medecins & les Theologiens du pays. Pline croit que ce nom leur eſt venu de *drys*, qui ſignifie un *cheſne*, parce que leur principale ſuperſtition étoit d'aller coupper le guy de cheſne avec grande ceremonie, dont ils faiſoient enſuite un remede à tous maux. Mais Menage croit que ce mot vient de *drus*, qui en vieux langage Britannique ſignifie *Eſprit*, *Demon*, *Magicien*. Borel le derive de *dry*, mot Saxon qui ſignifie *Magicien*; ou pluſtoſt de *dru*, vieux mot Breton qui ſignifie un *cheſne*, d'où, à ce qu'il croit, le mot Grec *drys* eſt derivé.

DRUS. ſ. m. Vieux mot François qui ſe trouve une infinité de fois dans les anciens Romans, & ſignifie *ami fidele*. Mes *drus* & mes amis. Ce mot vient de l'Alleman *trew*, d'où les Auteurs de la baſſe Latinité ont fait *drudes* & *drudi*, ſignifiant la même choſe. Les Italiens diſent auſſi *drudo*.

DRY.

DRYADE. ſubſt. fem. C'étoit autrefois une fauſſe Divinité que les Payens croyoient habiter dans les bois, & ſe cacher ſous l'écorce d'un cheſne, que les Grecs nomment *drys*. Les Auteurs témoignent auſſi, que chez les Gaulois il y avoit des *Devineresſes*, ou Prophetesſes qui s'appelloient *Dryades*, dont on trouve pluſieurs predictions qu'elles ont faites à des Empereurs Romains.

DRYSNUS. ſ. m. eſt une eſpece de ſerpent qui ſe nourrit dans les montagnes, & qui ſe tient caché dans le creux d'un heſtre, ou d'un cheſne; ce qui l'a fait appeller ainſi par les Grecs. Il eſt long de deux coudées, & eſt gras & armé d'eſcailles fort dures par tout le corps.

Il rend une telle puanteur, qu'encore qu'on ne le voye pas, on le ſent. Quelques-uns l'appellent *hydrum* & *cheldrum*.

D U.

DU. Article du genitif. Il ne veut ni *du* mou, ni *du* dur. La ſale, les Officiers *du* commun. Voilà *du* plus fin. Ce tableau eſt *du* Titian, *du* Correge.

DU, eſt quelquefois prepoſition, & quelquefois adverbe. Il eſt *du* bout du monde. *Du* temps du Roy Guillemot. *Du* moins écoutez moy. Point *du* tout. Cet homme eſt *du* pays. *Du* commencement juſqu'à la fin. On le dit auſſi en compoſition. *Duquel* voulez-vous?

D U B.

DUBITATION. ſ. f. Figure de Rhetorique, par laquelle un Orateur fait ſemblant de douter d'une propoſition qu'il veut prouver, afin de prevenir les objections qu'on luy peut faire.

D U C.

DUC. ſubſt. maſc. Prince Souverain qui n'a pas la qualité de Roy. Le *Duc* de Savoye, le Grand *Duc* de Moſcovie. Ce mot vient des Grecs modernes, qui ont appellé *doucas*, ce que les Latins appelloient *dux*.

DUC, ſignifie auſſi celuy qui a le premier rang aprés les Princes dans un Royaume, ou qui a une terre érigée ſous le titre de *Duché*. Le *Duc* d'Anguien, qu'on appelle abſolument Mr. le *Duc*. Le *Duc* de Guiſe. Les *Ducs* & Pairs de France ont les honneurs du Louvre, y entrent en carroſſe, ont leur ſeance au Parlement. Dans les anciens Titres on trouve que les *Ducs* & les Comtes ont été appellez *Abbez*, & les Duchez & Comtez *Abbayes*. Le *Duc* n'étoit autrefois qu'un Gouverneur ou Vice-Empereur, comme on apprend dans Vopiſcus. Le premier *Duc* dont il eſt parlé dans l'Hiſtoire eſt un *Duc* Rhetique, dont eſt fait mention dans Caſſiodore. Les *Ducs* qui n'étoient au commencement que Gouverneurs, ſe rendirent maiſtres des Provinces, & en firent des Principautez. Les Comtes étoient ſeulement des Gouverneurs d'une ville.

DUC, eſt auſſi un oiſeau nocturne, & une eſpece de hibou, ayant ſur la teſte deux petites cornes faites de plumes.

On dit d'un homme qui prend la qualité de *Duc*, qui eſt pauvre, ou qui n'en a que le titre, que c'eſt un *Duc* à corneilles.

DUCAL, ALE. adj. Qui appartient au Duc. Une Couronne *Ducale* eſt toute bordée de fleurons. Manteau *Ducal* doublé d'hermines. A Nevers il y a une Place *Ducale*.

DUCAT. ſ. m. Monnoye d'or & d'argent qui eſt battuë dans les terres d'un Duc, & qui vaut environ un écu en argent, & deux étant d'or. En la Chancelerie de Rome on compte par *ducats*. Il faut exprimer dans les ſignatures, qu'un Benefice ne vaut pas 24. *ducats* de la Chambre de revenu; autrement il faut payer l'annate. L'origine des *ducats* vient d'un Longinus Gouverneur d'Italie, qui ſe revolta contre Juſtin le Jeune Empereur, qui ſe fit Duc de Ravennes, & ſe nomma *Exarque*, c'eſt à dire, *ſans Seigneur*; & pour marquer ſon independance, il fit forger en ſon nom & à ſon empreinte des monnoyes d'or tres-pûr & à 24. carats, qui furent nommées *ducats*, comme dit Procope. Aprés luy les Venitiens ont été des premiers qui ont fait fabriquer des *ducats*, qui s'appellerent auſſi *cecchins*, à cauſe du nom de la Monnoye où on la fabriquoit, qu'ils appellent *Zecca*. Ce fut au temps de Jean Dandulo en

l'an 1280. Roger Roy de Sicile en avoit fait fabriquer dés l'an 1240. Du Cange dit que les premiers *ducats* furent une monnoye du Duché de la Pouille.

On appelle, Or de *ducat*, le meilleur or qu'on employe pour dorer. Cette épée, cette bordure eſt d'or de *ducat*.

DUCATON. Monnoye qui eſt preſque de même valeur qu'un *ducat*. Les *ducatons* de Veniſe valent à preſent trois livres ſept ſols. Les *ducatons* de Milan, de Flandres, &c. ont été de diverſe valeur & empreinte, ſelon les temps & les lieux.

DUCHE'. ſ. m. & f. Terre qui eſt érigée par le Roy ſous ce titre, & qui donne à celuy qui la poſſede pluſieurs privileges, les honneurs du Louvre, & le premier rang dans l'Eſtat. Une *Duché* Pairie. Toutes les Juſtices des *Duchez* Pairies reſſortiſſoient autrefois nuëment au Parlement: maintenant on n'en verifie les lettres qu'à la charge du reſſort.

DUCHESSE. ſ. f. Femme ou veuve d'un Duc, ou celle qui poſſede en titre une Duché femelle, dont il y a un petit nombre.

DUCTILE. adj. m. & f. Terme de Chymie, qui ne ſe dit gueres que des metaux, pour ſignifier qu'ils ſe peuvent eſtendre & forger avec le marteau. L'or eſt le plus *ductile* des metaux. L'antimoine n'eſt pas un metail, parce qu'il n'eſt pas *ductile*. Quoy que le verre ſoit *ductile* dans ſa fuſion, neantmoins il n'eſt pas metail, parce qu'il n'eſt pas malleable.

D U E.

DUEL. ſubſt. maſc. Combat de particuliers aſſigné à certain lieu & heure, enſuite d'un appel ou d'un deffi. Les *duels* étoient autrefois permis pour deffendre ou accuſer en Juſtice dans les cas dont on ne pouvoit avoir preuve. Ce *duel* étoit un moyen ſi ordinaire pour vuider les differents des Nobles, qu'on n'en diſpenſoit pas même les Eccleſiaſtiques, les Preſtres & les Moines. Et afin qu'ils ne ſe ſouillaſſent pas de ſang, on les obligeoit de donner des gens pour ſe battre à leur place, comme a fait voir le Pere Luc Dacheri dans le VIII. Tome de ſon *Spicilegium*. On n'en exceptoit que les femmes, les malades, & les mehaignez, & ceux qui étoient au deſſous de 21. ans, ou au deſſus de 60. La couſtume ancienne étoit de faire entrer en camp clos deux champions par autorité des Juges ordinaires, non ſeulement en matieres criminelles, mais auſſi en quelques civiles, pour le ſouſtenement de leur droit. Même le Moine Sigebert raconte qu'il ſe preſenta une queſtion de droit devant l'Empereur Othon I. pour ſçavoir ſi en ſucceſſion directe la repreſentation auroit lieu: en la reſolution de laquelle les Docteurs ſe trouvant empêchez, l'Empereur remit la deciſion de cette obſcurité au jugement des armes, & il choiſit deux braves combattans pour ſouſtenir le pour & le contre. La victoire demeura à celuy qui étoit pour la repreſentation, en faveur de laquelle fut fait une ordonnance qui depuis a eu toûjours lieu. Cette coûtume venoit originairement des peuples Septentrionaux, qui vuidoient tous leurs differents par les armes, comme témoigne Paterculus, & qui depuis paſſa pour loy chez les Allemans, les Danois & les François, ſur tout aprés que Gondebaut Roy des Bourguignons l'eut fait recevoir à la place du jurement. La forme de ce combat étoit, que l'accuſé & l'accuſateur jettoient des gages en Juſtice de part & d'autre. Le Juge levoit premierement celuy du deffendeur, & puis celuy du demandeur. Aprés on les mettoit l'un & l'autre en priſon, ou en ſûre garde, & le Seigneur Haut-Juſticier étoit tenu de leur fournir des armes ſortables. Ceux qui combattoient à pied n'avoient que l'épée & le bouclier. Les Chevaliers eſtoient armez

de toutes pieces, auſſi-bien que leurs chevaux. Le jour du combat ils choiſiſſoient devant le Juge quatre Chevaliers pour la garde du camp, & faiſoient pluſieurs ceremonies, prieres, ſermens & oraiſons deſcrites par Paſquier, & pluſieurs autres Auteurs citez par Du Cange, qui rapporte une ordonnance du Roy Philippes le Bel de l'an 1306. qui en regle les conditions, les ſtatuts & les ceremonies, qui ſont curieuſes à voir. Le vaincu, ſoit accuſateur, ſoit accuſé, étoit puni de mort, ou de mutilation de membre, & étoit ignominieuſement traiſné hors du camp, pendu à un gibet, ou bruſlé, ſuivant l'exigence du cas. Saxo Grammaticus dit que dés l'an 981. le Roy de Dannemarc abrogea la preuve du *duel*, & ordonna en ſa place celle du fer chaud, qui a été auſſi depuis abolie. Ces combats furent auſſi condamnez en un Concile tenu à Valence ſous le Roy Lothaire en l'an 855. où l'on excommunia celuy qui tueroit ſon ennemi, & l'on declara le corps mort indigne de ſepulture. Et enſuite les Papes Nicolas I. Celeſtin III. Alexandre III. les deffendirent; comme auſſi Frederic I. & II. les deffendirent en Allemagne. Saint Louis fit ce qu'il put pour les abolir en France. Mais ſon ordonnance n'eut lieu que ſur ſes terres, & non pas en celles de ſes vaſſaux. A ſon imitation les Comtes d'Auvergne & de Poitou, & pluſieurs autres Seigneurs les deffendirent pareillement. Philippes le Bel fit une ordonnance l'an 1303. par laquelle ſuivant les traces de St. Louis ſon ayeul, il deffendoit tous ces gages de bataille, nonobſtant toutes couſtumes contraires; & neantmoins il les permit en quatre cas dans l'ordonnance cy-devant mentionnée de l'an 1306. Mais depuis cette deffenſe generale, il n'y eut que le Roy en ſon grand Conſeil, ou la Cour de Parlement, qui puſſent connoiſtre de ces gages de bataille. On voit encore des procedures faites en ces occaſions dans le vieux ſtile du Parlement. Le dernier *duel* fameux a été fait en l'année 1547. devant le Roy Henry II. au combat de Jarnac & de la Chaſtaigneraye, dont fait mention Mr. de Thou & Jean de Serres. Il s'en fit un autre durant la Ligue entre les Sieurs de Marolles & de Marivaux, mais ils étoient de partis contraires.

DUEL, ſe dit auſſi des combats ſinguliers qui ſe font entre braves pour des querelles particulieres. La fureur des *duels* a fait perir la fleur de la Nobleſſe. Dans les *duels* on appelloit des ſeconds, & on faiſoit des parties quelquefois de quatre contre quatre. Le Roy a fait des Edits ſi ſeveres contre les *duels*, qu'ils ſont entierement abolis. Ce mot vient de *duellum*, dont ſe ſont ſervis les Auteurs de la baſſe Latinité, comme qui diroit *duorum bellum*, ſelon Joannes de Janua.

DUEL. Terme de Grammaire. C'eſt une inflexion des noms & des verbes, dont on uſe quand on parle de deux choſes ſeulement. Le *duel* a lieu dans les Langues Grecque & Hebraïque.

DUELISTE. ſ. m. Qui fait profeſſion de ſe battre en duel, qui a couſtume d'y provoquer les autres. Des gens ſe ſont rendus fameux pour avoir eſté *duelliſtes*.

D U I.

DUIRE. v. act. & n. Dreſſer, accouſtumer à quelque choſe. Il ne ſe dit plus guere en ce ſens qu'au participe. Ce cheval eſt *duit* à la chaſſe. Ce mot vient de *decere* & *decens*. D'autres le derivent de *ducere*.

DUIRE, ſignifie auſſi, Eſtre propre à quelqu'un, l'accommoder. Cette marchandiſe ne me *duit* pas. Cet homme affamé prend tout ce qu'il trouve, tout luy *duit*.

DUIT, ITE. part. paſſ. & adj. Il n'a que la premiere ſignification du verbe.

D U L.

DULCIFIER. v. act. Terme de Chymie. Rendre doux, oſter les ſels de quelques corps. Du mercure *dulcifié*.

D U N.

DUNES. ſubſt. fem. pluriel. Bords de la mer élevez qui empêchent qu'elle ne s'eſpande dans les terres. Ce ſont quelquefois des rochers eſcarpez, comme en Angleterre; quelquefois de ſimples hauteurs, ou collines de ſable. Ce mot vient de *dun*, qui en vieux Celtique ſignifioit *montagne*, ou lieu éminent, & qui a donné les noms à *Chaſteaudun*, *Verdun*, *Loudun*, *Dun le Roy*, & à un grand nombre d'autres places par toute l'Europe. Mais *dune* proprement a ſignifié *vague*; ce qu'en Eſpagne on appelle *ola*, & en François *oule* ou *houle*. De là vient que les Flamans ont appellé *dunen*, les coſtaux de ſable qui empêchent que les vagues n'entrent ſur la terre. Les Anglois nomment *dunes*, la rade qui eſt depuis Douvres juſqu'au Cap du Nord.

DUNETTE. ſ. f. Terme de Marine, eſt l'eſtage le plus élevé de la pouppe ou de l'arriere du vaiſſeau, où eſt le poſte du Maiſtre & du Pilote. On ne fait point de *dunette* qu'aux vaiſſeaux qui ont 80. pieds de quille, ou environ.

D U O.

DUO. ſubſt. maſc. Terme de Muſique. C'eſt une compoſition faite en Muſique de quelque air ou motet pour eſtre chanté à deux parties ſeulement.

DUODENUM. ſ. m. Terme de Medecine, qui ſe dit de la premiere partie de l'inteſtin, qui eſt diviſé en ſix. Le *duodenum* deſcend tout droit depuis l'orifice du ventricule vers l'eſpine de droit à gauche, ſans eſtre aucunement entortillé: d'où vient que quelques-uns l'appellent *pyloros*. Il eſt le plus étroit des trois qu'on nomme *grailes*, & a été ainſi nommé, parce qu'il a douze doits de long: d'où vient que quelques-uns l'appellent *douzedoitier*.

D U P.

DUPLICATA. ſubſt. Seconde expedition d'un brevet, d'une dépeſche du Roy. On écrit par un *duplicata*, quand on craint que la premiere dépeſche n'ait été priſe ou perduë. Il ſe dit particulierement des expeditions qui ſe font chez les Secretaires d'Eſtat & en la Chancelerie.

On appelle auſſi *duplicata*, le parchemin qui eſt redoublé en beaucoup de lettres de Chancelerie, ſur lequel on écrit les arreſts d'enregiſtrement, de verification, de preſtation de ſerment, quand on entre dans les charges, & autres choſes ſemblables. Du Cange dit que ce mot vient de *duploma* ou *duplum*, qu'il dit ſignifier chez les Juriſconſultes, les memoires dont on charge les couriers.

DUPLICATION. ſ. f. Terme d'Arithmetique & de Geometrie. C'eſt la multiplication d'une quantité diſcrete, ou continuë, par deux.

Il ſe dit principalement de la *duplication* du cube, qui eſt un probleme fameux que tous les Geometres ont cherché depuis deux mille ans. L'Oracle de Delphes étant conſulté pour faire ceſſer la peſte dans Athenes, répondit qu'il falloit doubler l'autel qui étoit cubique. Cela fit qu'on s'appliqua à chercher la *duplication* du cube. On ne peut reſoudre ce probleme, qu'en trouvant deux lignes moyennes continuellement proportionnelles: ce

que

que Platon & les autres Geometres ont cherché inutilement. Voyez Eutocius en ſes Commentaires ſur Archimede, où il en donne pluſieurs moyens par le Meſolabe. Pappus Alexandrinus & ſon Commentateur Frederic Commandin en rapportent trois manieres; l'une ſelon Nicomede; l'autre ſelon Heron; & la troiſiéme par un inſtrument de l'invention de Pappus, qui donne toutes les proportions qu'on demande. Le Sr. Comiers Prevoſt de Ternant en a fait imprimer une fort belle demonſtration par le moyen d'un compas à trois regles en 1679. Mais toutes ces voyes ſont mechaniques.

DUPLICITE'. ſ. f. Objet qu'on voit double. L'Optique enſeigne d'où vient que les objets ne paroiſſent pas avec *duplicité*, puis que nous les voyons par deux yeux differents.

DUPLICITÉ, ſe dit figurément de ce qui vient d'une ame double, de celuy qui dit d'un, & fait d'autre. La *duplicité* de ſentiments, de paroles, eſt par tout odieuſe.

DUPLIQUE. ſ. f. Eſcritures qu'on fournit en des procés, qui ſervent de reſponſe à des repliques, à des ſouſtenements, à des deffenſes qu'on avoit données.

DUPLIQUER. v. act. Fournir de dupliques. Quand on a repliqué & *dupliqué*, il faut plaider ou appointer la cauſe.

DUPPE. ſ. f. Qui n'eſt point deffiant, qui eſt facile à être ſurpris, à être trompé. Les filous trouvent toûjours des *duppes* dans les Academies. Ceux qui vont franchement en beſogne ſont toûjours la *duppe* des autres. Les amants ſont toûjours la *duppe* de leurs maiſtreſſes, quand elles ſont intereſſées. Ce mot vient de *huppe*, oiſeau qui eſt ſot & niais; & qu'en pluſieurs lieux on appelle *duppe*.

DUPPER. v. act. Tromper quelqu'un, le ſurprendre, le filouter. On eſt ſouvent *duppé* au jeu & en amour. Quelques-uns derivent ce mot du Latin *decipere*.

DUPPÉ, ÉE. part. & adj.

DUPPERIE. ſ. f. Tromperie, filouterie.

DUR.

DUR, DURE. adj. & ſubſt. Corps ſolide, ferme, qui reſiſte à l'impreſſion & à l'attaque des corps eſtrangers: ou ſelon Deſcartes, Corps dont toutes les parties ſont en repos. Les metaux & les pierres ſont des corps *durs*. L'ébene, le gayac, ſont des bois *durs*. Le porphyre, le marbre & les pierreries ſont des corps fort *durs*, difficiles à tailler.

DUR, ſe dit auſſi relativement à d'autres corps moins fermes & moins ſolides. Une eſclanche de brebis eſt plus *dure* que celle d'un agneau. Il y a des vernis mols, & des vernis *durs*. On dit qu'une viande eſt *dure* au couteau. A Paſques on mange les œufs *durs* trop cuits. On appelle *dure mere* en termes d'Anatomie, la membrane qui eſt autour du cerveau.

DUR, ſe dit figurément des choſes ſpirituelles. Cet enfant a l'eſprit *dur*, la teſte *dure*, il ne ſçauroit rien comprendre. Cet homme eſt d'un naturel *dur* & cruel, il n'a pitié de perſonne. Un creancier eſt *dur* à ſes debiteurs, qui eſt rigoureux, exact à les faire payer. Il a le cœur *dur*, pour dire, Il n'a point de tendreſſe, d'amitié. Il a le ſtile *dur*. Ses vers ſont *durs*, pour dire, peu coulants, peu faciles & peu naturels.

DUR, ſignifie encore, Ce qui eſt incommode, difficile à ſupporter. L'eſclavage eſt une choſe bien *dure*. Il eſt bien *dur* à une aiſnée de voir marier ſa cadette devant elle. On dit encore, qu'un metail eſt *dur* à la fonte, quand il ſe fond difficilement: qu'une marchandiſe eſt *dure* à la vente, quand elle n'eſt pas d'un prompt debit: qu'un homme eſt *dur* au travail, lors qu'il reſiſte à la fatigue.

On dit en Peinture, qu'un ouvrage eſt *dur* & ſec, lors qu'il y a peu d'adouciſſement, d'union entre ſes parties, que les couleurs n'en ſont pas bien meſlées.

On dit en Medecine, qu'un homme a le ventre *dur*, pour dire, qu'il eſt conſtipé, qu'il y a des obſtructions dans ſes boyaux; qu'il eſt *dur* à émouvoir, pour dire, qu'il luy faut des medecines plus fortes qu'à un autre: & qu'une viande eſt de *dure* digeſtion, quand l'eſtomac a de la peine à la digerer. On dit auſſi au figuré, qu'une choſe eſt de *dure* digeſtion, quand elle eſt fâcheuſe & difficile à ſupporter.

On dit auſſi en termes de Manege, qu'un cheval eſt *dur* à l'eſperon & au foüet, quand il n'a point de ſenſibilité pour les coups.

DUR, ſe met quelquefois adverbialement. Il entend *dur*, pour dire, qu'on eſt à demi ſourd, qu'il a l'oreille *dure*.

On dit proverbialement, qu'un homme eſt *dur* à la deſſerre, lors qu'il eſt avare, & qu'on a de la peine à tirer de l'argent de ſes mains: qu'une choſe eſt *dure* comme fer, pour exprimer une tres-grande dureté. Coucher ſur la *dure*, pour dire, Coucher ſur la terre, ou ſans matelas. On dit de deux perſonnes qui ne s'accordent pas, que quand l'un veut du mou, l'autre veut du *dur*.

DURABLE. adj. m. & f. Qui eſt ſolide & dur, qui a la mine de durer long-temps. Toutes les choſes violentes ne ſont pas *durables*. Un baſtiment bien fondé, bien ſolidé, eſt *durable*.

DURABLE, ſe dit figurément des ouvrages de l'eſprit. Ce Livre eſt *durable*, paſſera à la poſterité.

DURANDAL. ſ. m. eſt le nom de l'eſpée de Roland Chevalier Heros de l'Arioſte. On s'en ſert en cette phraſe proverbiale: pour expliquer qu'une viande eſt fort dure, on dit que c'eſt *durandal*, l'eſpée de Roland.

DURANT. Prepoſition. Pendant, tandis qu'une choſe ſubſiſtera. *Durant* qu'on eſt dans l'employ il faut faire ſa fortune. Il faut faire ſes proviſions *durant* l'eſté. On luy a aſſigné une penſion ſa vie *durant*.

DURCIR. v. act. & neut. Rendre dur. On *durcit* le fer à force de le battre. Un œuf trop cuit ſe *durcit*. La viande *durcit* pendant la gelée.

DURCI, IE. part.

DURE'E. ſ. f. Temps meſuré par la ſubſiſtance de quelque choſe. Le temps eſt defini par les Philoſophes, La *durée* d'un mouvement. Dieu a promis à ſes elleus une gloire d'éternelle *durée*. Cette fougue eſt trop violente, elle ne ſera pas de *durée*.

DUREMENT. adv. D'une maniere dure. Il a été traité *durement* par ſon Maiſtre, &c. Ces Religieux ſont couchez bien *durement*.

DURER. v. n. Subſiſter pendant quelque eſpace de temps. Le monde a déjà *duré* cinq à ſix mille ans.

Ce que Malherbe écrit *dure* éternellement.

C'eſt un vers de Malherbe qui témoigne ſa grande vanité.

DURER, ſe dit auſſi de ce qui eſt ſolide, qui eſt fort, qui s'uſe difficilement. Le drap d'Eſpagne eſt d'un bon uſer, il *dure* long-temps. Il *durera* un ſiecle, un monde. Cela *durera* juſqu'au bout. Ce ſiege a la mine de *durer*, il tirera en longueur.

DURER, avec la negative, ſignifie, Soufrir quelque mal, quelque peine, quelque incommodité. On ne ſçauroit *durer* avec cette femme-là, tant elle eſt criarde. Je ne puis plus *durer* avec cette colique. On ne ſçauroit *durer* à la maiſon par ce beau temps-là. On ne ſçauroit *durer* en ce poſte, il eſt trop expoſé à l'artillerie.

On dit proverbialement, Il faut faire vie qui *dure*, lors qu'on parle de ménage, & qu'on veut empeſcher la diſſipation. On dit d'un niais qui n'a point veu le monde, qu'il eſt bien neuf, qu'il *durera* long-temps. On dit que le temps *dure* à quelqu'un, pour dire, qu'il luy en-

nuye, qu'il attend quelque choſe avec grande impatience. On dit auſſi, qu'un homme ne ſçauroit *durer* en ſa peau, qu'il ne peut *durer* en place, pour dire, qu'il eſt inquiet & inconſtant.

DURET, ETTE. adj. diminutif de *dur*. L'oiſeau étoit bon, mais il étoit un peu *duret*, diſoit celuy qui avoit mis à la broche un faucon qu'on luy avoit donné pour la chaſſe.

DURETE'. ſ. f. Solidité, qualité de ce qui eſt dur. C'eſt la puiſſance par laquelle les corps reſiſtent à la ſeparation des parties dont ils ſont compoſez. On a trouvé l'invention de donner au plaſtre la *dureté* du marbre. La *dureté* des diamans fait la meilleure partie de leur valeur. Les viandes gelées ont de la *dureté*.

En termes de Medecine on appelle *duretez*, certaines tumeurs ou calloſitez de corps & d'humeurs qui s'endurciſſent. On dit auſſi, une *dureté* de ventre, quand on eſt conſtipé; une *dureté* d'oreille, quand on eſt preſque ſourd.

DURETÉ, ſe dit figurément en choſes ſpirituelles & morales. Il a une *dureté* d'eſprit qui fait qu'il ne peut rien comprendre; une *dureté* de cœur, qui fait qu'il n'aime perſonne.

On dit auſſi, qu'un ſtile a beaucoup de *dureté*, que des vers ont de la *dureté*, qu'un pinceau, qu'une graveure ont de la *dureté*, quand ils n'ont pas cette douceur, cette politeſſe ou delicateſſe qui donne le prix aux ouvrages.

DURILLON. ſ. m. Calloſité ou petit corps dur qui ſe fait de la peau endurcie, ou de quelque humeur qui s'y amaſſe. Les Chapeliers ont des *durillons* au poignet, à force de fouler les chapeaux. Il luy eſt venu un *durillon* à cette glande qui s'eſt endurcie.

DURILLONNER. v. neut. Devenir dur. Il faut couper les corps des pieds, avant qu'ils ſe *durillonnent*.

D U V.

DUVET. ſ. m. La plume des oiſeaux la plus delicate, qui vient à leur col & à leur eſtomac. Ce mot vient de *tufetum*, qui a été fait de *tufa*, herbe qui croiſt dans les marais, dont la fleur eſt velue, & ſervoit aux Anciens à mettre dans les coites & matelats. Menage. Du Cange dit qu'il vient de *duma* ou *dura*, dont s'eſt ſervi l'Empereur Frederic II. en ſon Livre de la Venerie, pour ſignifier les petites plumes des oiſeaux.

DUVET, eſt auſſi un petit cotton, un poil follet qui vient dans l'adoleſcence, quand la barbe vient à poindre au menton. Un mol *duvet* luy ombrageoit encore les joües.

DUVETEUX. adj. Terme de Fauconniers, qui ſe dit des oiſeaux qui ont beaucoup de plumes molles & delicates proche de la chair.

D Y N.

DYNASTIE. ſ. f. Terme d'Hiſtoriens, qui ſe dit d'une lignée ou ſuite de Rois qui ont regné l'un aprés l'autre dans un Royaume. On fait ſouvent mention des *Dynaſties* des Perſes, des Aſſyriens, des Medes, &c. Ce mot vient de *dynaſtia*, Grec derivé de *dynaſthai*, qui ſignifie *eſtre puiſſant*, *eſtre Roy*.

D Y S.

DYSSENTERIE. ſ. f. Terme de Medecine. C'eſt proprement un flux de ventre ſanguinolent, provenant de l'ulceration des inteſtins avec grandes douleurs & trenchées, que les Latins ont appellées *tormina*. Dans la vraye *dyſſenterie* on jette par bas des racleures de boyaux en forme de petites peaux avec du ſang ou de la ſanie. Quelquefois la ſubſtance charneuſe des inteſtins

tombe pourrie ou corrodée. La *dyſſenterie* cauſée de bile noire eſt mortelle. Il y a quelquefois une dejection ſanglante où le ſang coule par bas ſans douleur, & ſans que les inteſtins ſoient bleſſez, qui ne s'appelle *dyſſenterie* que fort improprement.

DYSSYLLABE. adj. Mot compoſé de deux ſyllabes. Un ſpondée eſt un pied *dyſſyllabe*, compoſé de deux ſyllabes longues, qui finit un vers hexametre.

DYSURIE. ſ. f. Terme de Medecine, eſt une difficulté d'urine, quand elle ne ſort qu'avec peine & douleur. Ce mot eſt Grec, compoſé de la particule *dys*, *agrè*, & de *oureo*, *urinam reddo*.

E.

E. Subſt. maſc. Cinquiéme lettre de l'Alphabet, la ſeconde des voyelles. Elle a trois ſons differens en François. Le premier eſt un *e* maſculin, ou ouvert, qu'on marque d'un accent aigu, & qu'on prononce fortement, comme en toutes les autres Langues, en ce mot *Divinité*. Le deuxiéme l'*e* feminin, qu'on ne prononce qu'à demi, & ſi bas, qu'à la fin des vers il n'eſt pas compté pour une ſyllabe; & il ſe mange par tout, quand il eſt ſuivi d'une autre voyelle: comme en ce mot, *divine*. Le troiſiéme eſt l'*e* ouvert, qui ſe prononce comme s'il y avoit la diphthongue *ai*: ainſi *fer*, *procés*, ſe prononcent comme *fair*, *proçais*. Toutes ces trois prononciations ſe trouvent au mot de *netteté*: la premiere ſyllabe a un *e* ouvert, la ſeconde un *e* feminin, & la troiſiéme un *e* maſculin.

Les Imprimeurs appellent *e trema*, un *ë* où il y a deux petits points deſſus; & un *é* acut, quand il eſt accentué.

E, chez les Anciens, étoit une lettre numerale qui ſignifioit 250. ſuivant ce vers:

E *quoque ducentos & quinquaginta tenebit.*

E A U.

EAU. ſ. f. C'eſt le troiſiéme des quatre anciens Elements, qui eſt froid & humide par ſa nature. Ce nom ſe donne à tous les corps clairs & liquides qui coulent ſur la terre: comme, *Eau* de mer, de riviere, de fonteine, d'eſtangs, de ſources, de ciſternes, de puits. Cela eſt clair comme *eau* de roche. Thalés ſouſtenoit que l'*eau* étoit le principe de tous les corps: & cette opinion a été renouvellée en nos jours par Robert Flud, qui en a fait un Syſteme compris en pluſieurs Volumes. Ce mot eſt derivé du Latin *aqua*, d'où on a fait premierement *aigue*, témoin *Aigueſmortes*, *Aigueperſe*, *Aiguebelette*; enſuite on a dit *ayve* & *ayau*, qu'on dit encore en quelques lieux, dont enfin on a fait *eau*. Borel dit que ce mot vient du vieux Gaulois *auen* ou *auon*, qui ſignifioit autrefois *riviere*, d'où ſont venus les noms des villes *Gandavum*, *Genabum* & autres. Du Cange dit qu'on a appellé une Iſle *Eia*, mot tiré du Saxon *eaze*, d'où nous avons fait *eaue*, & depuis *eau*.

On dit en general, Aller par *eau*, pour dire, Naviger, voyager ſur la mer, ſur les lacs & ſur les rivieres. Paſſer l'*eau*, ou delà l'*eau*, c'eſt à dire, de l'autre coſté de la riviere. Les *eaux* ſont debordées, ſont crûës.

On dit qu'une choſe ne ſent que l'*eau*, quand elle n'a ni ſel, ni ſaveur. Jeuſner au pain & à l'*eau*. On a obſervé que l'*eau* d'une fonteine eſt d'un autre poids à ſa ſource, qu'à quelque diſtance de là; & qu'aprés ſon degel elle eſt d'un autre poids qu'elle n'étoit auparavant. Une pinte d'*eau* du Gange eſt plus legere d'une once que quelque autre *eau* que ce ſoit: le Mogol n'en boit point d'autre, en quelque lieu qu'il ſe trouve.

EAU, en particulier, ſe dit de la pluye. Ce nuage eſpais nous menace d'*eau*. Il tombe de l'*eau*. Une ondée d'*eau*.

L'Eſcriture diſtingue les *eaux* qui ſont au deſſus du Firmament, & celles qui ſont au deſſous. Icy le Firmament eſt pris pour l'air. L'Eſprit de Dieu étoit porté ſur les *eaux*.

EAU, en termes de Theologie, ſe dit premierement de celles avec laquelle on baptiſe. Le pecheur eſt regeneré par les *eaux* du Baptême, par les *eaux* de la grace.

EAU BENITE, eſt une *eau* qui ſe fait dans l'Egliſe avec certaines prieres, exorciſmes & ceremonies. On la prend à l'entrée & au ſortir de l'Egliſe. L'*eau benite* de Paſques eſt celle qu'on preparoit autrefois ſeulement pour baptiſer les enfants. Celle de la Pentecoſte, & celle qu'on fait tous les Dimanches, ſert pour la devotion, pour effacer les pechez veniels, chaſſer les Demons, preſerver du tonnerre, &c.

On appelle auſſi *eau benite*, cette ceremonie & ces prieres qui ſe font les Dimanches avant la grande Meſſe pour benir l'*eau*: comme, Voilà l'*eau benite* qui ſonne.

Dans le Livre des Nombres il eſt fait mention d'une *eau* qui ſervoit à eſprouver ſi une femme étoit adultere. Chez nos Anciens on faiſoit la preuve des crimes par l'immerſion du corps ou du bras dans de l'*eau* chaude, ou dans de l'*eau* froide, avec pluſieurs ceremonies eccleſiaſtiques: ce qui a encore lieu chez pluſieurs nations. Si le corps ſurnageoit, les accuſez étoient declarez coupables, à l'égard de l'*eau* froide. Mais pour l'examen de l'*eau* chaude, il falloit plonger le bras nud dans de l'*eau* bouillante; aprés on enveloppoit leur main, on mettoit un ſcellé ſur l'enveloppe, & au bout de trois jours on la venoit viſiter, & ſi elle ſe trouvoit ſans bruſlure, ils étoient declarez innocents. Les Nobles ſe purgeoient par le fer chaud; & ceux qui n'étoient pas de libre condition, par l'*eau* froide. Le Pere Mabillon dit que ce fut le Pape Eugene II. qui inventa cette ceremonie, pour retrancher la couſtume de faire ſerment en mettant la main ſur les reliques des Saints, dont on abuſoit; & qu'elle fut deffenduë par Innocent III. au Concile de Latran. Voyez *Preuve*.

En devotion il y a *Eau de S. Clair*, qui guerit du mal des yeux; *Eau de Sainte Genevieſve*, qui guerit de la fievre.

Chez les Payens on appelloit *eau luſtrale*, une *eau* qu'ils preparoient avec pluſieurs ceremonies à leur mode.

EAU, en termes de Phyſique, ſe dit auſſi des humiditez qui ſortent des corps, comme de l'urine & de la ſueur. Il eſt allé faire de l'*eau*, laſcher de l'*eau*, un filet d'*eau*; il ne peut retenir ſon *eau*. Cette courſe, cet accés de fievre l'a mis tout en *eau*. On le dit auſſi de l'*eau* qui eſt enfermée dans quelque bube ou veſſie, ou entre cuir & chair, qui forme l'hydropiſie. Il a vuidé quantité d'*eaux*. Il luy eſt tombé des *eaux* ſur les jambes: ce qui ſe dit plus ordinairement des chevaux, quand il leur tombe de mauvaiſes humeurs ſur le boulet & le paturon. On dit, Fondre en *eau*, pour dire, Pleurer abondamment.

En termes de Marine on dit, Faire de l'*eau*, pour dire, Faire aiguade, faire ſes proviſions d'*eau* douce au milieu d'un voyage de long cours. Ce navire fait *eau*, c'eſt à dire, que l'*eau* entre dans le navire par quelque ouverture, ou voye d'*eau*. Ce vaiſſeau tire tant d'*eau*, pour dire, enfonce dans l'*eau* de tant de pieds. Il faut attendre le vif de l'*eau*, ou la haute *eau*, pour dire, la pleine marée. On dit au contraire, baſſe *eau*, ou *eau* morte, dans le reflus, lors que la marée eſt baſſe, & que la mer reſoule. Les *eaux* vives regnent trois jours devant, & trois jours aprés la nouvelle ou la pleine Lune. Les *eaux* mortes viennent aprés les ſix jours qu'ont occupé les *eaux* vives. Ce vaiſſeau alloit à fleur d'*eau*, c'eſt à dire, n'avoit gueres de bord hors de l'*eau*. Ce navire eſtoit percé à l'*eau*, c'eſt à dire, dans les œuvres vives, ou qui plongent dans l'*eau*. On dit auſſi, qu'un navire eſt ſur l'*eau* d'un autre, pour dire, qu'il ſuit ſon cours, ſon ſillage. On dit auſſi, Mettre un navire à l'*eau*, le pouſſer à l'*eau*, quand du chantier où il eſtoit pour le baſtir, ou le radouber, on le pouſſe dans la mer. Des courants d'*eau*, ce ſont des mouvements d'*eau* impetueux qui ſe trouvent le long des coſtes ou deſtroits, & qui naiſſent de leurs ſinuoſitez. Le courant de l'*eau*, ou le fil de l'*eau*, ſe dit ſeulement de l'endroit des rivieres où l'*eau* eſt la plus forte. On appelle auſſi *chef d'eau*, la haute marée; & dans la bonaſſe on dit que l'*eau* eſt platte & courtoiſe.

On dit en termes d'Hydrauliques, Conduire les *eaux*, pour dire, les enfermer dans des tuyaux ou canaux, élever les *eaux* par des machines, comme par les pompes, qui l'élevent par aſpiration juſqu'à 32. pieds; ou par compreſſion, en preſſant l'*eau* pour l'élever ſi haut qu'on veut, parce que l'*eau* ne ſe condenſe jamais. Faire un jet d'*eau*, c'eſt, Eſlever l'*eau*, & la faire jaillir en l'air. Un bouillon d'*eau*, eſt celuy qui ne s'éleve gueres au deſſus du tuyau. Une cheute d'*eau* ou caſcade. Une nappe d'*eau*, ſe dit quand l'*eau* s'étend comme une nappe ſur une pierre d'où elle tombe. Un ſoleil d'*eau*, quand les jets ſe diſtribuent en rayons. Une gerbe d'*eau*, quand il y a grand nombre de tuyaux prés l'un de l'autre qui jettent de l'*eau* enſemble. Un berceau d'*eau*, quand il y a des jets d'*eau* à droit & à gauche qui ſe courbent en arc par deſſus la teſte. Un rond d'*eau*. Un reſervoir d'*eau*, ou un regard. Un pouſe d'*eau*. Bernard Paliſſi, Jacques Beſſon, Serlio, & le Theatre d'Agriculture, ont eſcrit de l'art de conduire les *eaux*, de trouver des ſources & des fonteines.

En Medecine on appelle *eaux cordiales*, certains remedes qui confortent le cœur: *eaux minerales*, celles qui ſervent de remede, & qui ont contracté quelque vertu en paſſant à travers des mineraux, comme alun, vitriol, ſoulfre. Les *eaux* de Bourbon, de Forges, de Spa, de Pougues. Et on dit abſolument, Il eſt allé aux *eaux*, On luy a ordonné les *eaux*. *Eau panée*, *eau battuë*, eſt celle où on a mis tremper du pain, ou qu'on a battuë, pour luy oſter ſa crudité. *Eau ferrée*, celle où on a eſteint une bille d'acier rougie au feu. On dit auſſi, Saigner le pied en l'*eau*.

Le Apothicaires font auſſi des *eaux cephaliques*, *ophthalmiques*, *theraciques*, *ſtomachiques*, *hepatiques*, *ſpleniques*, *nephretiques*, *hyſteriques*, *arthritiques*, & autres contre pluſieurs maladies, que l'on peut voir dans la Framboiſiere & les Diſpenſaires.

En termes de Chymie on appelle auſſi *eaux*, les ſucs qui ſe tirent par la diſtillation, ou avec la force du feu: comme *eau* de ſenteur, de roſe, de fleur d'orenge, de naphte; *eau* d'Ange, *eau* de plantin.

EAU FORTE, ou *eau ardente* ou *cauſtique*, c'eſt de l'*eau* qui ſe fait par la diſtillation du vitriol ſeul, ou avec alun & ſalpeſtre, qui eſt la baſe ordinaire des *eaux fortes*, ou avec d'autres ſels meſlez enſemble. Elle ſert à graver, & diſſout tous les metaux, à la reſerve de l'or. En Chymie on l'appelle en Latin *aqua ſygia*. On tient que l'invention des *eaux fortes* n'eſt que de l'année 1300. ou environ, comme il eſt témoigné dans le II. Tome de la Bibliotheque des Philoſophes; quoy que quelques-uns croyent qu'elle ait été connuë du temps de Moïſe.

EAU PHILOSOPHIQUE ou DES DEUX CHAMPIONS, eſt celle qui ſe fait avec du ſalpeſtre & du ſel armoniac.

EAU SECONDE, eſt l'*eau* forte qui a desjà ſervi à la diſſolution de quelques metaux, qui par ce moyen a perdu une partie de ſa force.

EAU REGALE ou DE DEPART, c'eſt de l'*eau* forte dans laquelle on a adjouſté en la faiſant du ſel commun, du ſel gemme ou du ſel armoniac, laquelle en ce cas diſ-

fout l'or ſans toucher aux autres metaux. Toutes ces *eaux* s'appellent auſſi *menſtruës* ou *diſſolvantes*.

EAU DE LA REINE DE HONGRIE, eſt une diſtillation qui ſe fait au bain de ſable des fleurs de roſmarin mondées de leurs calices ſans aucune partie de l'herbe, dans de l'eſprit de vin bien rectifié. On l'appelle ainſi, à cauſe du merveilleux effet qu'en reſſentit une Reine de Hongrie à l'âge de 72. ans.

EAU IMPERIALE, c'eſt de l'*eau* diſtillée de noix muſcade, écorce de citron, cloux de girofle, feuilles de laurier, d'hyſſope, de thim, de marjolaine, de ſauge, de roſmarin, de lavende, de fleurs d'orenge, &c.

EAU STIPTIQUE, eſt celle qui eſt faite avec une diſſolution de vitriol, ou du colcotar, qui reſte dans la cornuë aprés qu'on en a tiré l'eſprit, qu'on meſle avec de l'alun bruſlé & du ſucre candi. On prend 30. grains de chacune de ces trois drogues, qu'on meſle avec demi-once d'urine de jeune homme, & autant d'eau roſe, & deux onces d'eau de plantin, & on l'applique exterieurement.

EAU DE VIE, c'eſt du vin qu'on fait diſtiller dans un matras au bain Marie, ou à petit feu de flamme, & qu'on reduit environ à la ſixiéme partie: le reſte eſt un flegme inſipide. On fait paſſer le col du matras en ſerpentant dans un tonneau d'eau froide pour la refroidir plûtoſt. Quand cette *eau* de vie eſt diſtillée encore une fois, & reduite à la ſeptiéme partie, on a de l'eſprit de vin; lequel étant derechef diſtillé, donne de l'eſprit de vin rectifié.

EAU GOMMÉE, eſt celle qui ſe fait en y laiſſant tremper de la gomme Arabique enfermée dans un morceau de linge. Les femmes en font auſſi pour gommer leurs cheveux, en y laiſſant tremper des pepins de coin.

EAU DE BLANC D'OEUF, c'eſt de l'*eau* qui ſe fait en foüettant bien le blanc d'œuf, ou bien en le faiſant abbreuver par une eſponge pluſieurs fois, & l'eſpreignant auſſi-toſt, puis la faiſant couler par le papier gris. C'eſt une *eau* jaunaſtre qui eſt la plus fine de toutes les colles.

Les Limonadiers font auſſi des *eaux* pour chatouiller le gouſt, des *eaux* de ceriſe, de verjus, de groſeille, de frangipane, qui ſont des *eaux* ſucrées & parfumées où on a mis des groſeilles, des ceriſes, des parfums.

EAU, ſe dit auſſi du ſuc de quelque fruit que ce ſoit. Cette poire eſt de bonne *eau*.

En termes de Joüailliers, on appelle *eau*, l'éclat des perles & des diamants qu'on ſuppoſe être faits d'*eau*. Cette perle eſt de belle *eau*. L'*eau* de ce diamant eſt trouble.

Donner l'*eau* à un drap, c'eſt le luſtrer, le calendrer. On dit auſſi des cuirs, quand ils ſont à la tannerie, qu'on leur donne pluſieurs *eaux* pour les preparer. En Aſtronomie, on appelle un Signe celeſte, le *Verſeur d'eau*, qui eſt l'onziéme à compter d'Aries.

EAUX, ſe dit au plurier en ces phraſes. Le grand Maître des *Eaux* & Foreſts prend la qualité d'Enqueſteur & Reformateur General des *Eaux* & Foreſts. Les Maiſtriſes particulieres des *Eaux* & Foreſts, la Reformation Generale des *Eaux* & Foreſts, ce ſont des Officiers ou des Juriſdictions qui jugent des cauſes concernant les *eaux* & les foreſts. Intendant des *Eaux*, celuy qui a ſoin de faire aller les *eaux* des Maiſons Royales.

EAU, ſe dit proverbialement en ces phraſes. Un Medecin d'*eau* douce, c'eſt à dire, un malhabile Medecin qui n'a pour remede que de l'*eau* douce. On dit qu'un homme a mis de l'*eau* dans ſon vin, pour dire, qu'il eſt revenu de ſon emportement. Ses deſſeins vont avau l'*eau*, pour dire, ne reüſſiſſent pas. L'*eau* luy en vient à la bouche, pour dire, Cela luy donne l'envie d'en taſter. Ce proverbe répond au Latin *ſalivam movere*, qui ſignifie *faire venir de l'appetit*. On dit d'un homme qui fait beaucoup de compliments, ou de promeſſes ſur leſquelles il ne faut pas faire grand fondement, que c'eſt de l'*eau benite* de Cour, parce qu'on n'eſt point chiche de belles promeſſes à la Cour, non plus que d'*eau benite* à l'Egliſe. On dit d'un homme dont le merite n'eſt point connu, qu'il faut qu'il faſſe voir de ſon *eau*, pour dire, qu'il faſſe voir ce qu'il ſçait faire. On appelle des gens de delà l'*eau*, des gens groſſiers & mal inſtruits des nouvelles & des affaires du temps. Les *eaux* ſont baſſes, pour dire, qu'on n'a point de fonds, point d'argent en bourſe. Suer ſang & *eau*, pour dire, Faire un effort, ou un travail extraordinaire pour parvenir à quelque choſe. On appelle un beuveur d'*eau*, un homme froid & incapable de grandes affaires. On dit, Faire venir l'*eau* au moulin, pour dire, Faire venir du profit, de l'argent à la maiſon. Nager en grande *eau*, pour dire, Eſtre en fortune, dans les grands emplois. Il eſt heureux comme le poiſſon dans l'*eau*, pour dire, Il eſt en ſon élement, où il ſe plaiſt, où il eſt bien. Revenir ſur l'*eau*, ſe dit d'un homme qu'on croyoit abyſmé, & qui reſtablit ſes affaires, & rentre dans le negoce. On dit auſſi, Rompre l'*eau* à quelqu'un, pour dire, Apporter quelque obſtacle à ſa fortune, à ſes affaires: ce qui ſe dit au propre des chevaux qu'on oblige à boire à pluſieurs repriſes. On dit qu'un valet eſt allé à la bonne *eau*, pour dire, qu'il eſt trop long-temps à revenir d'un meſſage. Laiſſer courir l'*eau*, pour dire, Ne ſe point ſoucier comment vont les affaires. Battre l'*eau*, pour dire, Travailler inutilement. On dit encore, Tant va la cruche à l'*eau*, qu'enfin elle ſe briſe, pour dire, qu'à la fin on perit dans les dangers où on s'expoſe trop ſouvent. Nager entre deux *eaux*, c'eſt à dire, Eſtre incertain quel parti ou opinion on doit ſuivre. Peſcher en *eau* trouble, c'eſt à dire, Profiter des deſordres du temps, du mauvais eſtat d'une famille. On dit encore d'un homme malheureux, qu'il ſe noyeroit dans un verre d'*eau*: d'un avare, qu'il ne donneroit pas un verre d'*eau*, qu'il ne donne rien du tout: d'un melancolique & meſchant, que c'eſt une *eau* dormante, qu'il n'y a point d'*eau* pire que celle qui dort: d'un homme inutile, qu'il ne gagne pas l'*eau* qu'il boit. Porter de l'*eau* à la mer, c'eſt à dire, Donner à quelqu'un des choſes dont il n'a desjà que trop. C'eſt une goute d'*eau* dans une mer, c'eſt à dire, que ce qu'on met dans quelque choſe ne la fait pas paroiſtre davantage. Il n'y fera que de l'*eau* toute claire, pour dire, qu'il ne reüſſira pas en une telle affaire. On dit de deux gemeaux, qu'ils ſe reſſemblent comme deux goutes d'*eau*: de deux perſonnes qui ſe haïſſent, que c'eſt le feu & l'*eau*: d'une affaire qui n'a point reüſſi, Tout s'en eſt allé en *eau* de boudin, ou avau l'*eau*: d'un homme niais & innocent, qu'il ne ſçait pas l'*eau* troubler. Tenir le bec en l'*eau*, c'eſt à dire, Amuſer long-temps une perſonne, ſans luy tenir ce qu'on luy fait eſperer. On dit auſſi d'un homme officieux, qu'il ſe mettroit dans l'*eau* juſqu'au cou pour ſervir ſes amis: d'un homme qui ſe noye, que l'*eau* eſt entrée dans ſes ſouliers par le collet de ſon pourpoint. On dit des enfants, qu'il les faut garder de feu & d'*eau* juſques à ſept ans. On dit encore, Ce crime eſt ſi grand, que toute l'*eau* de la mer ne ſuffiroit pas pour le laver; & au contraire, Il fait auſſi peu de ſcrupule de cela, que de boire un verre d'*eau*. On dit auſſi, Si on l'envoyoit à la riviere, il ne trouveroit point d'*eau*, pour dire, qu'il ne pourroit pas trouver les choſes les plus communes. On dit auſſi, Il paſſera bien de l'*eau* ſous les ponts entre cy & là, pour dire, Cela n'arrivera de long-temps. On dit auſſi, Gare l'*eau* là-bas, quand on veut jetter par les feneſtres quoy que ce ſoit.

EAU BENITIER. Terme d'Orfevres. Ils nomment ainſi les vaiſſeaux d'argent qu'ils preparent pour mettre de l'eau benite. Ils doivent eſtre contremarquez au corps, au collet de pied & goupillon. A l'égard de la

gorge,

gorge, creux ou panache, quarré de pied ou anſe, ils ſont ſeulement marquez du poinçon du Maiſtre.

E B E.

EBE. ſ. f. Terme de Marine. C'eſt le reflus de la mer, la baſſe marée, lors que la mer refoule & s'en retourne. Il eſt oppoſé au *flot* & au *montant*. On l'appelle autrement *juſſant*. Du Cange témoigne qu'on a dit *ebba* dans la baſſe Latinité; & les Anglois diſent auſſi *ebe*, d'où eſt venu ce mot.

On dit proverbialement en Normandie, Tout ce qui vient d'*ébe* s'en retournera au flot, en parlant des biens mal acquis & mal aſſeurez. On dit ailleurs, Ce qui vient par la fluſte s'en retourne par le tambour.

EBENE. ſ. f. Le bois d'un arbre de la hauteur & groſſeur des vieux cheſnes, qui leur reſſemble par le cœur & l'aubier, mais qui eſt de couleur fort noire, laquelle luy donne ſon prix, parce qu'elle reçoit un beau poliment. Ses feuilles reſſemblent à celles du laurier, & portent entre-deux un fruit comme un gland ſur une petite queuë. Son aubier infuſé dans l'eau purge la pituite, & guerit les maux veneriens: ce qui a fait croire à Matthiole, que le gayac étoit une eſpece d'*ébene*. On en fait grand trafic à Madagaſcar. La meilleure *ébene* eſt celle qui eſt noire ſans aucunes veines, qui eſt maſſive, aſtringente, & d'un gouſt aigu & picquant. Elle rend un parfum agreable, quand on la met ſur les charbons, ſans incommoder par ſa fumée. Si on la preſente au feu eſtant fraiſche, elle s'allume incontinent à cauſe de ſa graiſſe; mais quelque ſeche qu'elle ſoit, elle va toûjours au fond de l'eau. Si on la frotte contre une pierre, elle devient rouſſe. Les Indiens en font les ſtatuës de leurs Dieux & les ſceptres de leurs Rois. Ce fut Pompée qui le premier apporta l'*ébene* à Rome, aprés avoir vaincu Mithridate. Agricola dit qu'il y a une *ébene* minerale qu'on trouve dans terre. On l'appelle en Latin *ebenus*, & les Arabes luy donnent le même nom. Ce mot vient de l'Hebreu *eben*, qui ſignifie une *pierre*. L'*ébene* couppé s'endurcit comme une pierre.

EBENIER. ſ. m. Arbre cy-deſſus deſcrit, qui porte l'ébene.

EBENISTE. ſ. m. Menuiſier qui travaille en ébene, qui fait des cabinets & des tables d'ébene, qui plaque l'ébene. On le dit auſſi de ceux qui font des ouvrages de rapport, de marqueterie & de placage, comme de bois d'olivier, d'écaille de tortuë, &c.

E B R.

EBRIETE'. ſ. f. Terme dogmatique, qui ſignifie, Yvreſſe. Les deſordres que cauſe l'*ébrieté* ont eſté cauſes qu'on a deffendu le vin aux Orientaux. L'*ébrieté* eſt cauſée par toutes les liqueurs fumeuſes & chaudes, qui ſe fermentent dans l'eſtomac. Ce mot vient du Latin *ebrietas*, qui vient d'*ebrius*, qui eſt dit comme celûy *qui bibendi modum exceſſit*.

EBRILLADE. ſ. f. Terme de Manege. C'eſt un coup de bride que le Cavalier donne à un cheval qui refuſe de tourner par la ſecouſſe d'une reſne. La *facade* ſe fait par la ſecouſſe des deux reſnes enſemble.

EBROUER. v. n. Terme de Manege, qui ſe dit des chevaux pleins de feu qui font une eſpece de ronflement, comme s'ils vouloient faire ſortir de leurs naſeaux quelque humeur qui les empeſche de prendre leur haleine. C'eſt une bonne marque, quand un cheval s'*ébroüe*, lors qu'on le veut retenir. On l'a dit autrefois des hommes qui avoient de la peine à ſe moucher, ou à eſternuer.

E C A.

ECAILLE. ſ. f. Coquille, croute dure qui couvre les poiſſons qu'on nomme *teſtacées*. Huiſtre à l'*écaille*. Les moules ſont enfermez dans des *écailles*. On fait des cabinets, des tables d'*écaille* de tortuë. Il y a des *écailles* de tortuë larges de deux ou trois pieds. Si on oſte aux tortuës leurs *écailles*, & ſi on les rejette en mer, il leur en revient de nouvelles. Ce mot vient du Latin *ſquamma*. Nicod. Menage le derive de *ſquallea* fait de *ſqualleum*, ou de *ſquallere*, parce que les *écailles* ſont ſeches. Du Cange le fait venir de *ſcaglia*, qui ſe dit auſſi des pierres qui ſe levent par feuilles, comme l'ardoiſe, le talc, &c.

ECAILLE, ſe dit auſſi du poiſſon enfermé dans l'*écaille*. Une *écaille* vive. Il y a des goulus qui mangent ſix douzaines d'*écailles*, pour dire, d'huiſtres.

ECAILLE, ſignifie encore cette couverture qu'ont preſque tous les autres poiſſons, qui n'eſt pas continuë, mais qui eſt ſeparée en pluſieurs petites pieces arrangées ſur leur corps, comme les tuiles ou les ardoiſes ſur les maiſons. Les carpes ont de grandes *écailles* dorées. Les ſoles ont de tres-petites *écailles*. Les crocodiles ont des *écailles* dures & épaiſſes.

ECAILLE, ſe dit de cette croute dure des pommes de pin, en laquelle le pignon eſt enchaſſé.

ECAILLE, ſe dit auſſi des pieces de fer qui compoſent une armure, des taſſettes qui ſont au bas des cuiraſſes, qui ſont poſées l'une ſur l'autre en guiſe d'*écailles*.

ECAILLE DE MER, eſt une pierre dure dont les Peintres ſe ſervent pour broyer les couleurs.

ECAILLES, ſe dit auſſi de certaines croutes qui par la ſechereſſe ſe détachent de quelques corps. Le ſtuc qui n'eſt pas bien fait tombe ſouvent par *écailles*. Le malheur des tableaux à freſque, c'eſt qu'il en tombe toûjours quelque *écaille*. Les galles ſeches s'en vont par *écailles*. Les ladres tombent par *écailles*. Les Sculpteurs appellent auſſi *écailles* les éclats de marbre qui tombent lors qu'ils taillent ou degroſſiſſent un bloc.

ECAILLE, ſe dit auſſi des ouvrages qui ſont faits à l'imitation des *écailles*, & qui en ont la figure, comme pluſieurs ornements d'architecture, de menuiſerie, de broderie, de tapiſſerie, &c. *Ecaille* de fer, d'acier, de bronze ou d'airain, ſe dit des parties de ces metaux qui s'en ſeparent, lors qu'on les bat & qu'on les met en œuvre.

ECAILLER. v. act. Ouvrir un poiſſon écaillé, ou luy oſter les écailles. A Roüen on ouvre, on *écaille* les huiſtres par le dos, & plus proprement qu'à Paris. On n'*écaille* point les carpes qu'on met au court bouillon. On *écaille* le ſaumon, la morue.

ECAILLER, ſe dit avec le pronom perſonnel, des choſes qui tombent par croutes, par morceaux. Les enduits de plaſtre ſont ſujets à s'*écailler*. Les tableaux ſur du bois ont cet avantage, qu'ils ne ſont point ſujets à s'*écailler*.

ECAILLÉ, ÉE. part. Les Poëtes appellent les poiſſons, les peuples *écaillés*.

ECAILLÉ. Terme dont on uſe dans le Blaſon en parlant des poiſſons, qu'on accompagne ſouvent du mot *ombré*. Il portoit de ſable au crocodile d'argent *écaillé* & *ombré* de ſinople.

ECAILLEUX, EUSE. adj. Pierre, ou autre corps dur qui ſe leve par écailles. L'ardoiſe de Mezieres eſt peu eſtimée, parce qu'elle eſt *écailleuſe*.

ECAILLIER, ou *Ecailleur*. Celuy qui vend des écailles. Les *Ecailliers* n'ont de l'employ qu'aux mois ou il y a des r, c'eſt à dire, depuis Septembre juſqu'en Avril, auquel temps ſeulement on mange des écailles.

ECAILLON, en termes de Manege, ſignifie quelquefois les crocs ou crochets d'un cheval.

ECC.

ECCE-HOMO. ſ. m. Nom que donnent les Peintres à un tableau où JESUS-CHRIST eſt repreſenté avec la robbe de pourpre, la couronne ſur la teſte, & un roſeau à la main, tel qu'il fut preſenté aux Juifs par Pilate.

ECCLESIASTIQUE. adj. m. & f. & ſubſt. Qui appartient à l'Egliſe. Il ſe dit des perſonnes & des choſes. C'eſt un Miniſtre *Eccleſiaſtique*. Un Electeur *Eccleſiaſtique*. Des biens *eccleſiaſtiques*, des ceremonies *eccleſiaſtiques*. La Diſcipline *Eccleſiaſtique*. Tout l'Ordre *Eccleſiaſtique* s'appelle autrement le *Clergé*. Il faut craindre les cenſures *eccleſiaſtiques*. C'eſt un devot *Eccleſiaſtique*, un bon *Eccleſiaſtique*. Les principaux Recueils des Ecrivains *Eccleſiaſtiques* ſont Sixte de Sienne, Poſſevin, Bellarmin, Tritheme, Auber le Mire, le Pere Labbe, Geſner, Simler, Perkius, Scultet, &c.

ECCLESIASTIQUEMENT. adv. D'une maniere eccleſiaſtique & reglée. Un Preſtre doit toûjours eſtre veſtu *eccleſiaſtiquement*, c'eſt à dire, porter l'habit long & modeſte, comme font les Eccleſiaſtiques.

ECCLYPSE. ſ. f. Obſcurciſſement d'une Planete par l'interpoſition de quelque corps ſolide ou obſcur entr'elle & noſtre veuë. L'*ecclypſe* du Soleil arrive, lors qu'il eſt conjoint avec la Lune dans les nœuds de l'Ecclyptique, & qu'elle eſt entre luy & la terre. L'*ecclypſe* de Lune ſe fait, lors qu'elle eſt oppoſée au Soleil dans les mêmes nœuds, & que l'ombre de la terre empêche qu'elle ne reçoive ſa lumiere. Il y a *ecclypſe* des Satellites de Jupiter preſque tous les jours. On ne ſçait point certainement les longitudes que par le moyen des *ecclypſes*. Il y a des voyes ſeures de predire les *ecclypſes*, & de ſçavoir ſur quel horiſon elles paroiſtront. Romer a trouvé une machine ou eſpece de planiſphere & de montre, qui par le moyen d'une manivelle qu'on tourne, marque toutes les *ecclypſes* des Planetes qui ont eſté ou qui ſeront jamais. C'eſt une invention merveilleuſe.

On dit qu'une *ecclypſe* eſt de huit doigts, de dix doigts, quand l'aſtre eſt obſcurci en autant de parties de ſon corps, qu'on ſuppoſe eſtre diviſé en douze doigts ou parties.

Les Mexiquains jeûnoient pendant les *ecclypſes*, & particulierement les femmes, qui durant ce temps-là ſe maltraitoient & s'eſgratignoient, & les filles ſe tiroient du ſang des bras. Ils s'imaginoient que la Lune avoit eſté bleſſée par le Soleil pour quelque querelle qu'ils avoient eu enſemble. Les Anciens faiſoient de grands cris pendant l'*ecclypſe* de la Lune, croyans la ſoûlager avec ces paroles, *Vince Luna*, comme on voit dans Tacite, Seneque & Plutarque, & dans ce vers:

Una laboranti poterit ſuccurrere lunæ.

On a eu beaucoup de peine à guerir les Chrêtiens de cette ſuperſtition. Ce mot vient du Grec *ekleipſis*, de *ekleipo*, *deficio*.

On dit figurément de ceux qui ont eſté long-temps en voyage, ou abſens, ou cachez, qu'ils ont fait une longue *ecclypſe*.

ECCLYPSER. v. n. Souffrir ecclypſe. Il ne ſe dit gueres qu'avec le pronom perſonnel. Le Soleil s'*ecclypſa* miraculeuſement lors de la paſſion de Nôtre Seigneur.

s'ECCLYPSER, ſe dit figurément de ceux qui s'abſentent, ou qui ſe cachent; ou des choſes qui ſe perdent, qui s'évanouiſſent. Ce banqueroutier s'eſt *ecclypſé*, il ne paroiſt plus. Tout le bien de ce prodigue s'eſt *ecclypſé* en peu de temps.

ECCLYPTIQUE. ſ. f. C'eſt la ligne qui eſt marquée dans les Spheres au milieu du Zodiaque, & qui eſt dans le Ciel le cercle que décrit le Soleil par ſon mouvement annuel. On l'appelle ainſi, à cauſe que les ecclypſes ne ſe font jamais, que les deux Planetes ne ſoient dans les nœuds ou interſections de l'*Ecclyptique*, que les Aſtrologues appellent autrement *la teſte & la queuë du Dragon*.

ECH.

ECHENO. ſubſt. maſc. Terme de Fondeur. C'eſt un baſſin de terre que les Fondeurs font au deſſus du moule de leurs figures, dans lequel tombe d'abord le metail pour couler de là dans le moule. Il vient d'un vieux mot François *écheneau*, qui ſignifioit *tuyau* ou *canal*; & on diſoit, Conduire une fonteine par *écheneaux*.

ECHINE. ſ. f. Terme d'Architecture. C'eſt un membre ou ornement qui eſt au haut des colomnes Ioniques, Corinthiennes, & compoſites, qui reſſemble à des œufs ou des chaſtaignes; qui a été ainſi nommé du mot Grec *echinos*, ſignifiant *chaſtaigne*. On appelle auſſi ce membre *ove*, ou *quart de rond*, quand il n'eſt point taillé.

ECHO. ſ. m. Son reflechi par quelque corps, qui ſe fait entendre deux ou pluſieurs fois. Les amants maltraitez vont faire leurs plaintes aux *échos*, il n'y a que l'*écho* qui réponde à leur voix. Un *écho* parle toutes les Langues. Ce mot vient du Grec *echos*, *ſonus*, du verbe *icheo*, *ſono*.

ECHO, ſignifie auſſi le lieu où on entend cette repetition de ſon. Il prend plaiſir d'aller chanter à l'*écho*.

ECHO, en termes d'Architecture, ſe dit de certaines figures de voute qui ſont d'ordinaire ellyptiques ou paraboliques, qui redoublent les ſons, & ſont des *échos* artificiels. La maniere de faire l'*écho* artificiel eſt enſeignée par Blancanus Jeſuite dans ſon *Echometrie*, à la fin de ſon Livre de la Sphere. Quelques-uns tiennent que les Anciens avoient des vaſes d'airain qui ſervoient à l'*écho* des theatres.

ECHO, en termes de Muſique, ſe dit des repetitions de pluſieurs notes qu'on vient de chanter ou de joüer ſur un autre ton. Les *échos* ſont fort agreables ſur l'orgue.

ECHO, en termes de Poëſie, eſt une certaine ſorte de Poëſie, dont les derniers mots ou ſyllabes ont un ſens qui répond à la demande qui eſt contenuë dans les vers, & qui ſemble être faite par un *écho*. L'*écho* en vers a été inventé par Joannes Secundus en ſon Bocage, comme témoigne Paſquier, qui rapporte pluſieurs exemples de ces *échos*, tant de luy, que de Joachim du Bellay, & autres.

Les Poëtes appellent auſſi *Echo*, une perſonne fabuleuſe qu'ils diſent avoir été changée en *écho*.

ECHYMOSE. ſ. f. Terme de Medecine, qui ſe dit lors que par quelque effort ou contuſion le ſang qui eſt arrivé entre cuir & chair & dans les muſcles, s'y arreſte, quoy qu'il n'y paroiſſe pas de playe ni d'ouverture.

ECL.

ECLABOUSSER. v. act. Terme populaire. Faire rejaillir de la boüe au viſage & ſur les habits. Les chevaux qui marchent dans les ruiſſeaux *éclabouſſent* les gens qui ſont à pied. Ce mot eſt compoſé de *éclat*, & de *boüe*.

ECLABOUSSURE. ſ. f. Boüe, ordure qui rejaillit ſur une perſonne. Voſtre linge eſt tout plein d'*éclabouſſures*.

ECLAT. ſ. m. Partie d'un corps dur qui s'en ſepare avec violence, quand il creve, quand on le fend, quand on le briſe. Ce brave fut tué d'un *éclat* de bombe, de grenade, d'un *éclat* de pique. Les Cavaliers dans les tournois faiſoient voler leurs lances par *éclats*.

On fend les buſches par *éclats*, afin de les faire mieux bruſler.

ECLAT, ſe dit auſſi du bruit qui s'entend, quand quelque choſe ſe briſe ou creve : ce qui ſe dit auſſi de tout autre grand bruit ſubit & ſurprenant. Quand la nuë creva, il ſe fit un grand *éclat* de tonnerre. On entendit de loin l'*éclat* de la mine qui joüoit. On dit auſſi, qu'on a fait de grands *éclats* d'admiration, de grands *éclats* de rire, de joye, de grands *éclats* de douleur & de plainte, quand la violence de ces choſes a cauſé un grand cri, un grand bruit. Paſquier derive ce mot par onomatopée du bruit que font les choſes qu'on fend, ou qu'on éclate. Mais il vaut mieux le faire venir du Grec *klao*, *frango*.

ECLAT, ſe dit auſſi des rayons que jettent les corps lumineux, ou de ceux que reflechiſſent les corps polis. Le Soleil au ſortir de la nuë a plus d'*éclat*, plus de brillant. L'eſtoile de Venus ou du Berger eſt celle qui a le plus d'*éclat*. Les diamans ſont entre les pierreries celles qui ont le plus d'*éclat*, le plus de feu. L'or bruni a bien plus d'*éclat* que le mat. Les avares ſe laiſſent éblouïr par l'*éclat* de l'or.

ECLAT, ſe dit auſſi des choſes vives & hautes en couleur. La renoncule a un rouge vif qui luy donne beaucoup d'*éclat*. Cette femme a dans les yeux, dans le teint beaucoup d'*éclat*, de vivacité. L'eſcarlate, le ſatin, ont bien plus d'*éclat* que la moire, que la ſerge.

ECLAT, ſe dit figurément en choſes morales. Les triomphes Romains ſe faiſoient avec beaucoup d'*éclat* & de magnificence. Corneille a dit dans le Cid :

L'*éclat* de mes hauts faits fut mon ſeul partiſan.

Ce Seigneur a toûjours paru à la Cour avec un grand *éclat*. On dit auſſi, qu'une affaire a fait beaucoup d'*éclat*, qu'elle a excité beaucoup de murmure. Cette fille s'eſt delivrée ſecrettement, ſon peché n'a point fait d'*éclat*, de ſcandale.

ECLATANT, ANTE. adj. Qui fait du bruit, qui brille. Le canon fait un bruit fort *éclatant*. Ce Muſicien a une voix fort *éclatante*. Il s'eſt écrié d'un ton *éclatant*. Il a un ris *éclatant*. Les rubis balais ont une couleur fort *éclatante*. La lumiere du Soleil eſt ſi *éclatante*, qu'elle éblouït. On dit auſſi un merite *éclatant*, une gloire *éclatante*, d'un Heros, d'un homme illuſtre.

ECLATER. v. n. Faire aller en éclats. La chaleur, la ſechereſſe fait *éclater*, fait fendre le bois. Si on ne le couppe d'un certain ſens, il s'*éclate*. Quand on donne un feu trop violent à un matras, il s'*éclate*, il ſe briſe en mille pieces.

ECLATER, ſignifie auſſi, Faire de l'éclat, ſe découvrir, ſe faire connoiſtre au public. La haine de ces Princes a enfin *éclaté*, ils ont declaré la guerre. On tramoit cette conjuration il y avoit long-temps, mais enfin elle a *éclaté*. On ſe doutoit qu'il y avoit un mariage clandeſtin, il a enfin *éclaté*, on l'a declaré hautement.

ECLATER, ſignifie auſſi, Briller, tant au propre, qu'au figuré. Les pierreries miſes en œuvre brillent, *éclatent* davantage. Ce Conſeiller a un eſprit brillant qui *éclate* dans ſa Compagnie.

ECLATÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. Fendu, briſé, crevé.

ECLATÉ, ſe dit en termes de Blaſon des diviſions de l'Eſcu qui ne ſe font pas nettement & en ligne droite, mais qui ſemblent témoigner que cela provient de ce qu'il a été rompu ou briſé avec force, deſorte qu'il paroiſt en éclats. On le dit auſſi des lances rompuës, des chevrons, &c.

ECLISSE. ſ. f. eſt un bois de ſente qu'on fait dans les foreſts de cheſne, ou de quelque autre bois, qui ſert à faire des minots, ſeaux, tambours & autres meſures. On les appelle auſſi *ſeruſes*. On appelloit auſſi autrefois *éclifſes*, des tronçons de lances rompuës.

ECLISSE, eſt auſſi un petit ais fort delié, que les Chirurgiens qui penſent quelque membre où il y a eu fracture, y appliquent pour le ſoûtenir. Son bras n'eſt pas bien gueri, on ne luy a pas encore oſté les *éclifſes*.

ECLISSE, ſe dit auſſi d'une cageotte ou petit moule dans lequel on fait des fromages, laquelle a un fond d'oſier par où s'écoule le lait clair.

ECLISSE, ſe dit auſſi des coſtes d'un luth, ou autre inſtrument de cette nature.

Ce mot a ſignifié auſſi autrefois une ſeringue, un vaiſſeau propre à arrouſer.

ECLISSE, ſe dit auſſi des plis d'un ſoufflet, ou des petits ais de bois qui ſervent à les former. Le ſoufflet d'une muſette a trois *éclifſes* ou trois plis. On le dit auſſi des ſoufflets des orgues, des forges, &c.

ECLISSER. v. act. Faire rejaillir de la bouë ou de l'eau contre quelqu'un. Un cheval qui met le pied dans un trou *éclifſe* les paſſans. On *éclifſe* ſouvent de l'eau contre les oiſeaux de proye, en leur en jettant quelque goutte avec un doit qu'on trempe dans l'eau, & qu'on laſche.

E C O.

ECOLLETE', ÉE. adj. Terme d'Orfevre, qui ſe dit des ouvrages ou vaiſſeaux qui ne ſont pas taillez à pans, mais eſchancrez, arrondis & eſtrecis. Les ſalieres *écolletées* ſont à la mode. On ne ſe ſert plus de ſalieres à Paris.

ECOT. ſ. m. Terme de Blaſon. C'eſt un tronc ou groſſe branche d'arbre où il reſte encore les bouts des branches qui en ont été couppées, & dont la taille par ce moyen n'eſt pas droite & unie ; d'où vient qu'on a appellé les croix *écotées*, celles qui ſont compoſées de ces pieces de bois ainſi raboteuſes & inégales, qui monſtrent quelques reſtes des branches qu'on en a retranchées.

ECOT, eſt auſſi un vieux terme des Eaux & Foreſts, où il ſignifie la même choſe.

E C R.

ECROUISSMENT. ſ. m. Terme de Monnoyes, qui ſe dit de l'endurciſſement qui arrive aux pieces monnoyées par la forte compreſſion qu'elles ont ſoufferte quand on les a marquées. On le dit auſſi chez les Artiſans, de tous les metaux qui ont été fortement battus à froid.

E C T.

ECTIQUE, ou *Etique*. adj. m. & f. Qui eſt conſumé peu à peu d'une fievre ou maladie qui le fait maigrir, ou ſecher. Voilà un viſage maigre ou *étique*. Ce mot eſt derivé du Grec *hexis*, *habitus*. *La fievre ethique eſt in habitu corporis tanquam in ſubjecto.*

ECTIQUE, ſe dit auſſi des animaux, chevaux, bœufs, moutons, volailles, qui n'ont point de graiſſe. Les oiſeaux deviennent *étiques*, lors que leur gouſſet eſt ſec & émeuſit incontinent ; ce qu'on appelle *mal ſubit*.

ECTYPE. ſ. f. Terme de Medaillier. C'eſt une empreinte d'un cachet ou d'une medaille, ou une copie figurée de quelque inſcription ou autre monument antique. Dans les Livres des Voyageurs on trouve pluſieurs *ectypes* de vieilles inſcriptions, de la Colonne Trajane, du Chamalnira de Perſe, &c.

E C U.

ECUISSER. v. act. Terme des Eaux & Foreſts, qui ſe dit des arbres qu'on éclate en les abattant. L'Ordonnance veut qu'on abatte les bois à coup de coignée à fleur de terre, ſans les *écuiſſer* ni éclater.

EDE.

EDENTER. v. act. Arracher ou rompre les dents. Il y a des Tyrans qui ont fait *édenter* les Martyrs, & des criminels.

EDENTÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. On appelle *édenté*, celuy qui a perdu toutes ſes dents, ou à qui on les a arrachées. Une vieille *édentée*. On dit auſſi, qu'une rouë, une ſcie eſt *édentée*, qu'un peigne eſt *édenté*, quand ils ont perdu quelqu'une de leurs dents. Ce mot vient du Latin *edentare*, *edentatus*.

EDI.

EDIFIANT, ANTE. adj. Qui inſpire, qui porte à la vertu par ſa vie, ou ſes diſcours.

EDIFICATEUR. ſ. m. Celuy qui baſtit. Il ne ſe dit gueres qu'en raillerie, ſi ce n'eſt en cette phraſe : Ce Prince étoit un grand *édificateur*.

EDIFICATION. ſ. f. Action de baſtir. Il ne ſe dit gueres au propre qu'en cette phraſe : L'*édification* d'une Egliſe eſt d'une grande dépenſe. Il luy a tant coûté pour l'*édification* de ce Palais.

EDIFICATION, ſe dit au figuré des ſentiments de pieté qui ſont inſpirez par le bon exemple, ou les diſcours de quelqu'un. Les mœurs de ce Predicateur cauſent plus de ſcandale, que ſes beaux Sermons n'apportent d'*édification*.

On le dit auſſi en matiere prophane, de la ſatisfaction qu'on donne ou qu'on reçoit. Les parties ont eu une longue conference ſur leurs affaires, & ils en ſont ſortis avec peu d'*édification* l'un de l'autre.

EDIFICE. ſ. m. Baſtiment. Le Louvre eſt le plus bel *édifice* du monde. Quand on baſtit ſur le ſable, tout l'*édifice* eſt bientoſt détruit. Les Ediles de Rome avoient ſoin des *édifices* publics.

On le dit figurément des deſſeins & des entrepriſes. Quand on ſe met dans les affaires, il faut avoir la faveur des Miniſtres, ſinon tout l'*édifice* eſt bientoſt à bas.

EDIFIER. v. act. Baſtir des temples, palais, & autres grands baſtiments. François I. ſe plaiſoit fort à *édifier*. Il eſt de peu d'uſage au propre.

EDIFIER, ſe dit figurément en Morale, & ſignifie, Porter à la pieté par les bons diſcours, par les bons exemples. La lecture de l'Eſcriture Sainte *édifie* beaucoup les Fideles. Ce Predicateur *édifie* autant par ſa bonne vie que par ſes Predications.

On dit auſſi, qu'un homme eſt bien *édifié* d'un autre, lors qu'il eſt bien content de ſes actions, ou de ſes diſcours, qu'il en a agi honnêtement avec luy.

EDILE. ſ. m. Officier Romain qui avoit ſoin des édifices publics, & dont la fonction répondoit en quelque ſorte à nos Maires & Eſchevins. Ce mot vient de *ades*, parce qu'ils avoient ſoin des temples & maiſons publiques & particulieres. Ils avoient ſoin auſſi des Jeux & des Feſtes publiques. Il y avoit auſſi des *Ediles* qui étoient des Magiſtrats populaires qui avoient ſoin des bleds & des vivres, des poids & des meſures.

EDIT. ſ. m. Lettres de Chancellerie que le Roy ſigne & fait ſceller pour ſervir de loy à ſes ſujets. Les *Edits* contiennent quelquefois des loix & des reglements, comme l'*Edit* de Melun des ſecondes nopces, l'*Edit* des duels, du reglement des mainmortes ; quelquefois des creations d'offices, des établiſſements de droits, des creations de rentes, comme la plus-part de ceux qu'on appelle *Edits burſaux* ; quelquefois des articles de pacification, comme l'*Edit* de Nantes. Les *Edits* & Declarations du Roy ſe verifient dans les Compagnies Souveraines, & s'executent par proviſion. Les *Edits* ſe ſcellent en cire verte. Les *Edits* n'ont point de datte du jour, mais ſeulement du mois où ils ont été donnez. Les *Edits* portent toûjours la qualité de perpetuels & irrevocables. Le Droit Romain fait ſouvent mention de l'*Edit* du Preteur.

On appelle Chambre de l'*Edit*, celle qui a été établie en vertu des *Edits* de pacification avec ceux de la Religion pretenduë Reformée. C'eſtoit une Chambre mi-partie, où il y avoit des Conſeillers de l'une & de l'autre Religion pour juger les cauſes des Religionaires. Elles ſont maintenant ſupprimées.

EDITION. ſ. f. Publication d'un Ouvrage, d'un Livre, action par laquelle on le met au jour. Il y a eu pluſieurs *Editions* de cet Auteur. Les *Editions* de Hollande ſont de belle impreſſion, mais peu correctes. Ce Livre a été chaſtré, on en recherche la premiere *Edition*. Les Critiques ont reſtabli les Auteurs par la conference de pluſieurs *Editions*. Ce Livre eſt demeuré long-temps caché en manuſcrit, c'eſt un tel qui nous en a donné l'*Edition*.

Ces mots viennent du verbe Latin *edere*, *faire paroiſtre*, *mettre au jour*.

EDU.

EDUCATION. ſ. f. Soin qu'on prend d'élever, de nourrir des enfans. Il faut qu'un pere fourniſſe aux frais de l'*éducation* de ſes enfants, même des naturels.

EDUCATION, ſe dit plus ordinairement du ſoin qu'on prend de leur cultiver l'eſprit, ſoit pour la ſcience, ſoit pour les bonnes mœurs. La principale obligation qu'on a à ſes parents, eſt de la bonne *éducation*.

EDULCORER. v. act. Terme de Chymie. Rendre doux, & oſter par pluſieurs lotions d'eau froide les ſels qui ſe trouvent dans les precipitez du tartre, & des autres metaux qui ont été diſſous par la force de ces mêmes ſels, qu'on a été obligé d'y meſler pour en venir à bout. Ce mot vient du Latin *dulcorare*, de *dulcor*, de *dulcis*.

EFF.

EFFAÇABLE. adj. Qui peut être oſté, effacé. Il n'y a point d'eſcriture qui ne ſoit *effaçable* avec de l'eau forte.

EFFACER. v. act. Oſter les marques, les veſtiges de ce qui étoit eſcrit, peint ou gravé en quelque endroit, ou les corrompre ſi bien, qu'on ne les puiſſe reconnoître. On met de la poudre ſur l'eſcriture fraiſche, de peur qu'elle ne s'*efface*. L'encre s'*efface* avec de l'eau forte, elle diſparoiſt. On a *effacé* une figure de cette planche gravée. Le temps *efface* toutes choſes. Ce mot eſt derivé de *facies*, ſelon Nicod.

EFFACER, ſe dit figurément en choſes ſpirituelles & morales. Les pechez ſeront *effacez* du Livre de vie. Les bienfaits ſont bientoſt *effacez* de la memoire des ingrats. Il faut *effacer* ſes pechez par ſes larmes, par ſes aumoſnes. Tous les pechez ſont *effacez* par une vraye penitence. *Effacer* un affront.

EFFACER, ſignifie auſſi, Obſcurcir, faire perdre l'éclat de quelque choſe par un plus grand brillant. Le Soleil qui monte ſur l'horiſon *efface* tous les aſtres, tous les feux de la nuit. Cette beauté a *effacé* toutes les autres, dés qu'elle a paru dans le bal. Les Philoſophes modernes ont *effacé* pluſieurs Anciens.

EFFACÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

EFFARER. v. neut. Avoir quelque choſe de hagard, de farouche dans la mine. On connoiſt que la rage ſaiſit un furieux, quand ſes yeux commencent à s'*effarer*. Menage derive ce mot de *efferare*. Il eſt plus en uſage au participe. Il eſt venu tout *effaré* nous annoncer la perte de la bataille. On a arreſté ce menteur, ſur ce qu'il s'enfuyoit tout interdit & *effaré*.

EFFAROUCHER. verb. act. Rendre farouche. Les animaux timides *s'effarouchent* aiſément, comme les chats, les oiſeaux. Vos menaces ont *effarouché* voſtre partie, elle a pris la fuite.

EFFAROUCHER, ſe dit auſſi figurément à l'égard de l'eſprit. Les paradoxes *effarouchent* l'eſprit du peuple preoccupé de ſes erreurs. Il s'eſt *effarouché* de ce qu'on luy ſurfaiſoit tant cette marchandiſe, il s'en eſt allé ſans en rien offrir. Ce mot eſt derivé du Latin *efferocare*, ſelon Menage.

EFFAROUCHÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

EFFAROUCHÉ, en termes de Blaſon, ſe dit d'un chat, lors qu'il eſt en action rampante. On l'appelle auſſi *effaré*.

EFFECTIF, IVE. adj. Reel & poſitif. Il a conſigné le prix de cette terre en deniers *effectifs*, & non point en papier. Une armée de 30. mille hommes ſur les rolles n'eſt pas de 20. mille *effectifs* en campagne. On m'a donné une parole *effective* & poſitive de faire telle choſe.

EFFECTIVEMENT. adv. D'une maniere reelle & poſitive. Il a payé cette ſomme *effectivement*, reellement & de fait.

EFFECTION. ſ. f. Terme de Geometrie. Maniere de faire un probleme. Pluſieurs ont demonſtré la quadrature du cercle, & la duplication du cube, mais l'*effection* n'en étoit pas geometrique, elle n'eſtoit que mechanique & faite avec des inſtruments.

EFFECTUER. verb. act. Mettre une promeſſe à execution. Les hableurs n'*effectuent* pas la moitié de ce qu'ils promettent.

EFFECTUÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. Qui a eu ſon effet.

EFFEMINER. v. act. Prendre les qualitez & les foibleſſes d'une femme. Les Perſes au temps d'Alexandre s'étoient *efféminez* par une trop grande oiſiveté. Le luxe *efféminе* les peuples. On les *efféminе* en leur oſtant les marques de la virilité.

EFFEMINÉ. part. paſſ. & adj. qui ſe dit d'un homme mol, voluptueux, qui eſt devenu ſemblable à la femme. Heliogabale eſtoit un Prince fort *efféminé*. Les chaſtrez ſont appellez en pluſieurs endroits des *efféminez*, ont le viſage *efféminé*, la voix *efféminée*.

EFFERVESCENCE. ſ. f. Bouillonnement qui ſe fait par la premiere action de la chaleur. La fermentation ſe fait par l'*effervеſcence* de l'humidité des corps qui s'eſchauffent. Il faut faire chauffer cette liqueur juſqu'à une legere *effervеſcence*. C'eſt l'*effervеſcence* où le bouillonnement du ſang dans les veines qui eſt cauſe des emportements de la jeuneſſe. En Phyſique on le dit principalement de cette ébullition qui eſt cauſée par l'action du feu, mais ſeulement de cette alteration qui arrive aux corps, lors qu'ils ſont meſlez, & qu'ils ſe choquent reciproquement, comme de l'action des acides & des alkalis, de l'eſprit de vitriol avec de l'huile de tartre, qui eſtans meſlez enſemble font une grande *effervеſcence*.

EFFET. ſ. m. Ce qui eſt produit, ce qui reſulte de l'operation des cauſes agiſſantes. Les cauſes ſe font connoiſtre par les *effets*. Les couleurs de l'arc-en-ciel ſont un bel *effet*. L'art produit de beaux *effets*, auſſi-bien que la nature. Cette menace a été ſans *effet*. Cette ſaignée ne ſçauroit produire qu'un bon *effet*.

EFFET, ſignifie auſſi, Pratique, execution. Voilà une machine bien inventée. Mais on ne la peut mettre en *effet*, reduire en pratique. Cet homme promet beaucoup, mais on ne voit point d'*effet*, point d'execution de ſes paroles.

On dit au Palais, qu'un homme a été mandé à cet *effet*, pour cet *effet*, qu'il a produit telle piece à cet *effet*, pour dire, à cette fin, pour cette cauſe. On dit auſſi en confirmant une ſentence, qu'elle ſortira ſon plein & entier *effet*, pour dire, qu'elle ſera executée ſelon ſa forme & teneur.

En matiere beneficiale on dit, Créer une Chanoinie à l'*effet* de poſſeder une dignité dans une Cathedrale, quand on crée un titre de Chanoine en faveur de l'impetrant d'une dignité, ſans lequel il ne la peut poſſeder.

EFFET, en termes de Manege, ſe dit des mouvements de la main qui ſervent à conduire un cheval. On diſtingue quatre *effets* de la main, en ſe ſervant de la bride pour pouſſer un cheval en avant, le tirer en arriere, ou pour le changer de main à droit, ou à gauche.

EFFETS, & plus ordinairement *effets* au plurier, ſe dit des biens des perſonnes, & particulierement des negotians, & de leurs meubles & actions. Les creanciers viennent à contribution ſur des *effets* mobiliaires. Cette obligation eſt un bon, un mauvais *effet*, c'eſt à dire, eſt deuë par un homme riche, ou par un inſolvable. Il faut qu'une caution juſtifie de ſes *effets* & facultez.

EN EFFET. adv. D'une maniere veritable & reelle. Les couleurs ne ſont rien *en effet*, ce n'eſt qu'une apparence & une reflexion de lumiere.

EN EFFET, eſt auſſi une conjonction avec laquelle on reprend un diſcours. *En effet* il eſt certain que, &c.

On dit proverbialement, que les *effets* ſont les maſles, & les promeſſes ſont les femelles: qu'un homme eſt de peu d'*effet*, pour dire, un pauvre homme, incapable de toutes choſes.

EFFEUILLER. v. act. Deſpouiller un arbre de ſes feuilles en tout, ou en partie. On *effeuille* les arbres, quand les feuilles ſont trop d'ombre, & empéchent de meurir les fruits. Ce mot vient du Latin *effoliare*.

EFFICACE. adj. m. & f. Qui produit ſon effet. Il ne ſe dit gueres que des remedes pour les choſes corporelles, & de la grace pour les choſes ſpirituelles. On pourroit dire pourtant, que la Philoſophie eſt un remede *efficace* contre les traverſes de la fortune.

EFFICACE. ſ. f. La vertu par laquelle une cauſe produit ſon effet. On le dit dans les mêmes ſens. L'*efficace* d'un remede, d'un diſcours, de la grace.

EFFICACEMENT. adv. D'une maniere efficace. La grace agit *efficacement* dans nos cœurs, quand elle y trouve des diſpoſitions.

EFFICACITÉ. ſ. f. Qualité de ce qui eſt efficace. Les Theologiens diſputent ſur l'*efficacité* de la grace.

EFFICIENT, ENTE. Terme de Philoſophie. Cauſe qui produit quelque effet. Il y a quatre cauſes en la nature, l'*efficiente*, la finale, la materielle, & la formelle.

EFFIGIE. ſ. f. Portrait, figure, repreſentation. On voit les Rois en *effigie* dans leurs lits de parade. On voit l'*effigie* du Roy Henry IV. au Treſor de St. Denis.

EFFIGIE, ſe dit auſſi de l'empreinte d'une monnoye, de la repreſentation de la teſte du Prince qui l'a fait battre. Les Louis d'argent ont d'un coſté l'*effigie* du Roy, & de l'autre les Armes de France. On dit auſſi, l'*effigie* d'un lion.

On appelle, Executer par *effigie*, l'execution d'un criminel contumax & condamné, dont on n'a pû faire la capture. On pend un tableau à une potence, où eſt depeint le criminel, la qualité du ſupplice; & le jugement de condamnation eſt eſcrit au bas.

EFFIGIER. v. act. Executer un criminel par effigie. Ce banqueroutier a été *effigié* & pendu par effigie.

EFFIGIÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

EFFILER. verb. act. Oſter quelques fils d'un tiſſu, d'une toile, d'une eſtoffe. Les Tailleurs bougient les bords de pluſieurs eſtoffes, pour empécher qu'elles ne s'*effilent* avant qu'elles ſoient coufuës. Il faut *effiler* ſes manchettes, quand on porte le grand deuil.

On dit en termes de Chaſſe, que des chiens ſont *effilez*, pour avoir couru avec trop d'ardeur.

On dit auſſi d'une perſonne, qu'elle eſt *effilée*, pour dire, qu'elle eſt grande & maigre ou menuë. Les tailles *effilées* ſont plus eſtimées que celles des femmes groſſieres.

EFFLANQUER. v. act. Oſter la force d'un animal par un trop grand effort de travail, ou par un deffaut de nourriture. Il ſe dit des hommes & des chevaux. Cet homme eſt tout *efflanqué* pour avoir jeuſné le Careſme. Ce cheval eſt *efflanqué* pour avoir fait 20. lieuës en un jour.

EFFLEURER. v. act. Oſter quelque peu de la peau, de l'écorce, de la ſuperficie de quelque choſe. Quand on ſe frotte contre quelque choſe de rude, cela *effleure* la peau. Ce coup de mouſquet a été fort favorable, il n'a fait qu'*effleurer* la joüe de ce Cavalier. Ce mot vient de *flos*, comme ſi on diſoit *efflorare*.

EFFLEURER, ſe dit figurément des choſes ſpirituelles qu'on touche legerement. Il ne faut point lire tous ces faiſeurs d'Abbregez, ils ne font qu'*effleurer* les matieres, & ne les approfondiſſent pas.

EFFLEURÉ, ÉE. part.

EFFLUXION. ſ. f. Terme de Medecine, qui ſe dit des vuidanges que font les femmes d'un fœtus imparfait dans les premiers jours d'aprés la conception. Il faut qu'un fœtus ait trois mois devant qu'on puiſſe dire qu'il y a eu avortement. S'il ſort auparavant, on l'appelle *effluxion*.

EFFONDRER. v. act. & neut. S'abyſmer, fondre. Vous chargez trop le plancher de cette chambre, ce poids eſt capable de l'*effondrer*. La terre avoit été fouillée en cet endroit, elle s'eſt *effondrée*, elle a fondu ſous cette charrette. Ce mot vient du François *fondre*, du Latin *fundere*.

EFFONDRER, ſignifie auſſi, Rompre avec violence. Ces voleurs s'eſtoient barricadez dans cette chambre, il a fallu *effondrer* la porte pour les prendre. Cet homme heurte ſi fort, qu'il ſemble qu'il veuille *effondrer* la porte.

EFFONDRER, ſe dit auſſi des volailles qu'on vuide, qu'on prepare pour manger, quand on leur oſte la poche, le geſier & autres choſes qu'elles ont dans le corps.

EFFONDRÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

On dit auſſi d'un homme goulu & fort ventru, que c'eſt un gros *effondré*.

EFFONDRILLES. ſ. m. plur. Ordures qui ſe trouvent au fond du vaiſſeau où il y a eu de l'eau trouble qui s'eſt repoſée. Cette eau n'eſt pas nette, vous m'en avez verſé les *effondrilles*.

EFFORCER. v. neut. qui ne ſe dit qu'avec le pronom perſonnel. Employer toutes ſes forces à faire quelque choſe. Il faut s'*efforcer* à faire des actes de foy, de charité, s'*efforcer* à gagner la vie éternelle. Un bon Predicateur s'*efforce* à crier contre les vices.

EFFORT. ſ. m. Employ de toutes ſes forces. Quand on fait de trop grands *efforts* à lever des fardeaux, on ſe met en danger de quelque rupture ou deſcente. Ce cheval a fait un *effort*, il eſt ruiné; il a fait un *effort* de reins, d'eſpaules. Il ſe dit auſſi d'une rupture de veines, d'un relaſchement de muſcles, & d'une extention de nerfs. Du Cange dit que les Auteurs de la baſſe Latinité ſe ſont ſervis du mot *effercium* pour ſignifier *effort*, & une *armée* ou *forces* militaires.

EFFORT, ſe dit auſſi des hommes aſſemblez pour un même deſſein. Cette armée va faire ſes derniers *efforts* pour emporter cette place.

EFFORT, ſe dit auſſi de tout ce qu'on fait avec violence. Cette clef eſt fauſſée, il faut qu'on ait fait quelque *effort* dans la ſerrure en voulant l'ouvrir. La mine ne fait ſon effet que par l'*effort* de l'air rarefié qui ſe veut mettre en liberté.

EFFORT, ſe dit figurément en choſes ſpirituelles. On ne peut inventer des machines que par un grand *effort* d'eſprit. La ſtatuë de Laocoon eſt un grand *effort* d'imagination. Reciter toute l'Eneïde par cœur eſt un grand *effort* de memoire. Il faut faire tous ſes *efforts* pour gagner le ciel.

Ces mots viennent du primitif *fort*, du Latin *fortis*.

EFFRENÉ, ÉE. adj. Emporté, qui n'eſt retenu par aucun frein ni aucune conſideration. Le deſir de regner eſt une paſſion *effrenée*. Le peuple dans les ſeditions agit avec une licence *effrenée*. Il y a eu un nombre *effrené* de Barbares qui ont deſolé l'Empire Romain. La temperance eſt une vertu qui regle les deſirs *effrenez* des hommes. Ce mot vient de *frænum*, *bride*.

EFFRONTÉ, ÉE. adj. Qui n'a point de pudeur, hardi à ſouſtenir un menſonge, ou en d'autres mauvaiſes occaſions & indecentes. Cette harengere eſt bien *effrontée*, & dit bien des injures & de vilaines paroles. Ce paraſite eſt un *effronté* qui ſe fourre par tout. Il a été aſſez *effronté* pour ſouſtenir cette impudente menterie. Ce mot vient de ce que les Medecins appellent l'os coronal, ou l'os du front, *ſans vergogne*; deſorte qu'il ſemble manquer à ceux qui n'ont point de pudeur. On a appellé dans la baſſe Latinité *infrontatus*, pour dire un *impudent*, qui n'a point de front.

On dit proverbialement d'une perſonne qu'on veut taxer d'impudence, qu'elle eſt *effrontée* comme un Page de Cour.

EFFRONTÉMENT. adv. D'une maniere effrontée. On a pendu les filous qui venoient *effrontément* dans les maiſons ſe faire donner de l'argent.

EFFRONTERIE. ſ. f. Impudence, mauvaiſe hardieſſe. Des voleurs ont eu l'*effronterie* de voler en plein jour une telle maiſon. Il faut avoir bien de l'*effronterie*, pour vouloir deffendre ces paradoxes.

EFFRAYE. ſ. f. eſt un vieux mot qui ſignifie *freſaye* ou *Dame*, *barbejan*, eſpece d'oiſeau de nuit de mauvais augure. Voyez *Freſaye*.

EFFROY. ſ. m. Terreur ſoudaine qui donne une grande émotion ou ſurpriſe à la veuë, ou au recit de quelque objet qui eſt à craindre. Un grand *effroy* a fait mourir ou paſmer des hommes, accoucher des femmes, &c. Ce Prince eſt ſi puiſſant, qu'il porte par tout la terreur & l'*effroy*.

EFFROYABLE. adj. m. & f. Qui donne de la peur, de l'eſpouvante, de l'horreur. L'Hydre eſtoit un monſtre *effroyable*. Les peines de l'Enfer ſont *effroyables*. Le parricide eſt un crime *effroyable*, qui fait horreur. Cette femme eſt d'une laideur *effroyable*.

EFFROYABLE, ſe dit auſſi de ce qui eſt prodigieux, qui ſurprend, qui cauſe de l'admiration. L'étenduë des cieux eſt *effroyable*. Cela eſt *effroyable*, que rien ne puiſſe corriger ce jeune homme. Les grains de ſable de la mer ſont en un nombre *effroyable*. Cet homme a une memoire *effroyable*.

EFFROYABLE, ſe dit auſſi de ce qui eſt exceſſif, demeſuré. Ce Seigneur fait une dépenſe *effroyable*, il ſe ruine. Cette fille eſt d'une grandeur *effroyable*.

EFFROYABLEMENT. adv. D'une maniere effroyable. Il eſt *effroyablement* riche. Elle eſt *effroyablement* laide.

EFFROYANT, ANTE. adj. Qui fait peur. La mort honteuſe eſt le plus *effroyant* de tous les objets.

EFFROYER. v. act. Quelques-uns prononcent *effrayer*. Faire peur, donner de la crainte, de l'effroy. Un vray Philoſophe ne s'*effroye* de quelque choſe que ce ſoit. Il y en a qui s'*effroyent*, quand on les veut ſaigner. Ce ſont les jugements de Dieu qui nous doivent *effroyer*. Les viſions nocturnes *effroyent* les plus hardis. Ce mot vient du Latin *efferare*.

EFFROYER, ſe dit quelquefois en plaiſanterie. Preſentez dix bouteilles de vin à cet yvrogne, cela ne l'*effroyera* point, il les boira. C'eſt un reſolu qui ne s'*effroye* point

pour

pour le bruit. Quand on voit tant de ſurvenans à un repas, cela eſt capable d'*effroyer*.

EFFROYÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. En termes de Blaſon, on appelle un cheval *effrayé*, quand il eſt peint en action rampante. Du Cange derive ce mot de *effractus*, qu'on a dit en ce ſens dans la baſſe Latinité.

EFFUSION. ſ. f. Eſpanchement de choſes liquides qui ſe fait avec quelque effort. Il ſe dit particulierement à la guerre. Cette place a été priſe ſans *effuſion* de ſang. Il faut craindre en cette playe que la trop grande *effuſion* de ſang ne cauſe la mort. On dit auſſi, L'*effuſion* de bile cauſe la jauniſſe. L'*effuſion* de la lumiere vient des corps lumineux. L'*effuſion* des eſprits ſe fait, quand les eſprits ſe dilatent dans le corps, comme lors qu'on ſent de la joye: & en ce ſens on dit figurément une *effuſion* de cœur, quand les eſprits dilatent le cœur pour témoigner de la joye ou de la tendreſſe.

On faiſoit auſſi autrefois des *effuſions* de vin, ou autres liqueurs dans les ſacrifices des Payens.

EFFUSION, ſe dit auſſi en matiere ſpirituelle. La vraye contrition ſe doit faire avec une grande *effuſion* de cœur.

E G A.

EGAIL. Voyez *Aigail*.

EGAL, ALE. adj. Terme relatif. Qui eſt de même grandeur qu'un autre, pareil en quantité, & quelquefois en qualité. C'eſt un axiome de Geometrie, que deux choſes *égales* à une troiſiéme ſont *égales* entre elles. Combattre à armes *égales*, c'eſt à dire, ſans avantage. Un mariage *égal*, eſt celuy qui ſe fait entre des gens de pareille condition, en biens, en naiſſance.

On dit auſſi, Faire tout *égal*, pour dire, N'avoir pas plus de conſideration pour l'un que pour l'autre, en donner autant à l'un qu'à l'autre. Dieu n'a point d'*égal*, de compagnon. Je ne voy rien d'*égal* à la temerité du pecheur.

EGAL, ſignifie auſſi, Plain, uni, non raboteux. Cette plaine eſt bien *égale*; ce plancher n'eſt pas *égal*; cette balance n'eſt pas *égale*, c'eſt à dire, ils panchent plus d'un coſté que d'autre.

EGAL, ſignifie auſſi, Indifferent. Qu'on luy donne du bon ou du mauvais vin, tout luy eſt *égal*, il boit auſſitoſt l'un que l'autre.

EGAL, ſe dit figurément des choſes ſpirituelles. Un eſprit eſt *égal*, qui a toûjours une même conduite, ou qui ne s'abat point par la mauvaiſe fortune, n'y ne s'enorgueilliſt point par la bonne. Une humeur *égale*, qui n'eſt jamais ni trop triſte, ni trop enjoüée. Un ſtile *égal*, qui n'a point de haut ni de bas. On dit en ce même ſens, Marcher d'un pas *égal*, tant au propre qu'au figuré, pour dire, Aller toûjours le même train ſoit en marchant, ſoit dans les affaires.

EGAL, eſt auſſi quelquefois ſubſt. Il ne ſe faut battre que contre ſon *égal*, ou ſon pareil. Il traite tels & tels d'*égal* à *égal*, c'eſt à dire, Il vit avec eux de même maniere comme s'il eſtoit leur pareil. Il faut vivre civilement avec ſes *égaux*.

A l'*égal*. Façon de parler adverbiale & comparative. Philippes n'eſtoit rien à l'*égal* d'Alexandre, pour dire, eſtant comparé à Alexandre. Cette vie eſt peu de choſe à l'*égal* de celle que nous attendons aprés la mort. Il n'aime rien à l'*égal* de ſon fils.

EGALEMENT. adv. D'une maniere égale. Un pere doit partager *également* ſes enfans. Ces deux phraſes ſont *également* bonnes.

EGALER. v. act. Rendre égal, oſter du plus grand, ou ajoûter au plus petit pour les rendre ſemblables. Lycurgue voulut *égaler* les conditions de ſes citoyens. Ce pere avoit fait de grands avantages à ſon aiſné, mais il a

égalé ſes cadets, il les a donné des ſupplements de partage.

EGALER, ſignifie auſſi, Applanir, rendre uni. *Egaler* une allée, un chemin.

Pierre *égale* aux plus baſſes herbes
Les baſtimens que ſes ayeux, &c.
Epigramme de Maynard.

EGALER, ſignifie auſſi, Devenir pareil, rendre pareil. Les Philoſophes modernes ont non ſeulement *égalé*, mais ſurpaſſé les Anciens par leurs experiences. Les mauvais Anges furent precipitez du Ciel, à cauſe qu'ils ſe vouloient *égaler* à Dieu.

EGALÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

EGALISER. v. act. Vieux mot qui ſe dit encore au Palais, pour dire, Rendre des partages égaux.

EGALISATION. ſ. f. Supplément de partage. Il eſt vieux.

EGALITE'. ſ. f. Parité, exacte reſſemblance, ce qui rend égal en quantité, en qualité. Il y a entre ces deux lignes de l'*égalité*. Entre ces deux perſonnes il y a *égalité* d'âge, de condition.

En termes d'Algebre, l'*égalité* ſe marque avec deux petites lignes paralleles. 2 + 2 = 4. c'eſt à dire, deux plus deux ſont *égaux* à quatre.

EGALITÉ, ſe dit figurément en choſes ſpirituelles. Un Stoïque a une *égalité* d'ame en toute ſorte de fortune. Ce Poëte n'a point d'*égalité* de ſtile, tantoſt il s'eſleve juſqu'au ciel, tantoſt il rampe ſur la terre.

EGALURES. Terme de Fauconnerie, qui ſe dit des mouchetures blanches qui ſont ſur le dos de l'oiſeau. On appelle auſſi oiſeau *égalé*, celuy qui porte ces mouchetures.

EGAYEMENT. ſ. m. Gayeté. Le ſtile de ce Poëte eſt fort fleuri, a beaucoup d'*égayement*.

EGAYER. v. act. Rejoüir, donner ou recevoir de la joye. Il ne faut qu'un homme de bonne humeur pour *égayer* toute une compagnie. Un Satyrique s'*égaye* aux deſpens de ſon prochain.

EGAYER, ſe dit figurément de pluſieurs choſes. Il faut pour faire un ouvrage agreable qu'il ſoit un peu *égayé*, que le ſtile en ſoit *égayé*, divertiſſant. On dit qu'un baſtiment eſt bien *égayé*, quand il eſt bien clair, bien percé & en belle veuë; une taille *égayée*, quand elle eſt libre & dégagée: un tableau bien *égayé*, qui rejoüit, qui eſt agreable.

EGAYÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

E G L.

EGLISE. ſ. f. L'Aſſemblée des Fideles ſous un Chef qui eſt JESUS-CHRIST. L'*Egliſe* eſt l'Epouſe de JESUS-CHRIST. L'*Egliſe* militante, c'eſt l'Aſſemblée des Fideles qui ſont ſur la terre. L'*Egliſe* triomphante, eſt celle des Fideles qui ſont deſjà dans la gloire. Ce mot vient de *eccleſia* Latin & Grec, qui ſignifie *aſſemblée*. Nicod.

EGLISE, ſe dit encore de l'Aſſemblée des Fideles qui ſont unis ſous un Chef viſible Vicaire de JESUS-CHRIST, qui eſt le Pape. L'*Egliſe* Catholique, Apoſtolique & Romaine. Les portes de l'Enfer ne prevaudront point contre l'*Egliſe*. Hors de l'*Egliſe* il n'y a point de ſalut.

En ce ſens on dit, les Conciles, les Peres de l'*Egliſe*; les ceremonies, les commandemens de l'*Egliſe*. Le Roy Tres-Chrétien eſt le Fils aiſné de l'*Egliſe*.

On appelle la Primitive *Egliſe*, les premiers Chrétiens qui vivoient à la naiſſance de l'*Egliſe*.

EGLISE, ſe dit auſſi des Aſſemblées particulieres des Fideles en diverſes Provinces ou Dioceſes. Le Schiſme de l'*Egliſe* d'Orient d'avec celle d'Occident a cauſé de grands deſordres. Les privileges de l'*Egliſe* Gallicane

ſ'ont garentie de pluſieurs entrepriſes qu'on vouloit faire ſur elle. L'uſage de l'*Egliſe* de Paris, de Roüen. Guy Coquille a fait un Traité touchant les libertez de l'*Egliſe* Gallicane.

EGLISE, ſignifie auſſi un temple baſti à l'honneur de Dieu, & ſous l'invocation de quelque Saint. *Egliſe Primatiale, Metropolitaine* ou *Epiſcopale*, & *Cathedrale*, c'eſt celle qui eſt ſous la direction d'un Primat, d'un Metropolitain, d'un Evêque: *Egliſe Collegiale*, celle qui eſt deſſervie par des Chanoines. *Egliſe Parroiſſiale*, qu'on a appellée autrefois *Egliſe Cardinale*, eſt celle où il y a des Preſtres & un Curé qui adminiſtrent les Sacrements au peuple: *Egliſe Succurſale*, celle qui ſert d'aide à une Parroiſſiale, quand elle eſt trop étenduë: *Egliſe* d'Abbaye, de Prieuré, celle où des Religieux font le ſervice: *Egliſe* de Noſtre Dame, de St. Laurens, *Egliſe* dediée à la Vierge, à St. Laurens: *Egliſe Mere* ou *Matrice*, à la difference de ſes filles, qui luy obeïſſent. Il y a une ville en Hongrie qu'on appelle *Cinq-Egliſes*. La premiere *Egliſe* qui a été baſtie publiquement par les Chrêtiens a été celle de St. Sauveur à Rome, fondée par Conſtantin, comme on voit dans les Epiſtres du Pape Nicolas VII. On tient que St. Pierre & St. Jean en baſtirent une à 18. milles de Jeruſalem à l'honneur de la Vierge & de ſon vivant, où on mit ſon portrait peint par St. Luc, comme témoigne St. Jean Damaſcene.

On dit en ce ſens, Livres d'*Egliſe*, ceux où ſont contenus les chants ou les prieres de l'*Egliſe*. Mariage en face d'*Egliſe*, c'eſt celuy qui eſt fait en preſence des Miniſtres de l'*Egliſe*. Homme d'*Egliſe*, un Eccleſiaſtique, celuy qui eſt deſtiné au ſervice de quelque *Egliſe*.

On appelle encore abuſivement *Egliſes*, des Aſſemblées qui ſe ſont ſeparées du giron de l'*Egliſe* Univerſelle. Les *Egliſes* Proteſtantes d'Allemagne. Les *Egliſes* pretenduës Reformées de France. Le Roy d'Angleterre ſe dit Chef de l'*Egliſe* Anglicane.

Cour d'*Egliſe*, eſt la Juriſdiction Eccleſiaſtique de l'Evêque, qui eſt exercée par un Official, un Vicegerent & un Promoteur. Biens d'*Egliſe*, ceux qui appartiennent à l'*Egliſe*, quelle qu'elle ſoit. Conſeiller d'*Egliſe*, un Conſeiller en Cour Laye qui a des Ordres. Les honneurs de l'*Egliſe*, ceux qui ſont reſervez aux Patrons & aux Fondateurs.

On appelle auſſi *Egliſe*, tout l'Eſtat du Clergé. Quand on aſſemble les Eſtats, l'*Egliſe* a le premier rang.

EGLISE, ſe dit proverbialement en ces phraſes. Il eſt gueux comme un rat d'*Egliſe*, c'eſt à dire, Il eſt ſi pauvre, qu'il n'a pas dequoy manger. On dit, Prés de l'*Egliſe*, & loin de Dieu, de celuy qui loge prés de l'*Egliſe*, & qui n'y va guerés. On appelle un pilier d'*Egliſe*, un devot qui ne bouge de l'*Egliſe*. On dit auſſi, Balayer l'*Egliſe*, pour dire, en ſortir le dernier.

EGLOGUE. ſ. f. Eſpece de Poëſie Paſtorale, où on introduit des Bergers qui s'entretiennent. Les *Eglogues* de Theocrite, de Virgile. Les François ne ſont pas heureux à reüſſir en *Eglogues*. Ce mot vient du Grec *eklogi*, qui ſignifie *choix*. L'*Eglogue* eſt une Silve, un petit ouvrage, mais remarquable pour ſon élegance.

EGO.

EGOHINE. ſ. f. Terme d'Artiſan. C'eſt ce qu'on appelle autrement une *ſcie à main*.

EJA.

EJACULATION. ſ. f. Terme de Medecine, qui s'employe dans les rapports des Matrones. Quand on ordonnoit les congrez dans les Officialitez, elles rendoient témoignage de l'arrection, de l'intromiſſion, de l'*ejaculation*. Ce mot vient du Latin *ejaculari*, *lancer en haut*.

EIC.

EICOSAEDRE. ſ. m. Terme de Geometrie. C'eſt un corps qui a vingt faces égales, compoſées de vingt triangles équilateraux, & qui eſt le dernier des cinq corps reguliers.

ELA.

ELABOURER. v. act. Travailler avec ſoin & application à quelque ouvrage. Il eſt peu en uſage, ſi ce n'eſt au participe. Tout ce qui ſort des mains de cet Artiſan, de ce Peintre, eſt bien *élaboré*, bien fini.

On dit particulierement en Medecine, que du ſang eſt bien *élaboré*, quand il eſt bien conditionné, quand la nature a eu ſoin de le bien perfectionner.

ELAGUER. v. act. Retrancher les branches ſuperfluës d'un arbre qui empêchent qu'il ne profite.

ELARGIR. v. act. Donner à une choſe plus de largeur. On a *élargi* depuis peu les ruës de Paris pour la commodité publique: ce qu'on a appellé les *ouvertures de la ville*. Il faut oſter cette cloiſon pour *élargir* cette chambre. On met des bottes dans l'embouchoir pour les *élargir* quand elles bleſſent. Les femmes groſſes ſont obligées de faire *élargir* leurs habits.

ELARGIR, ſe dit auſſi avec le pronom perſonnel. Au ſortir de ce détroit de montagnes le pays s'*élargit* en une grande plaine. Quand les rivieres trouvent un terrain beau & uni, elles s'*élargiſſent* dans la campagne.

s'ELARGIR, en termes de Marine, ſignifie, Donner ou prendre la chaſſe.

ELARGIR, ſignifie auſſi, Eſtendre ſa domination, ſa ſeigneurie, ſoit en long, ſoit en large. Le Roy a bien *élargi* ſon Royaume, a bien reculé ſes frontieres. Les Communautez s'*élargiſſent* avec le temps, acquierent toutes les terres des environs.

ELARGIR, en termes de Manege, ſe dit lors qu'on fait embraſſer un plus grand terrain à un cheval, que celuy qu'il occupoit, ou le faire marcher large.

ELARGIR, ſe dit en termes de Guerre, quand on occupe plus de terrain. On fait commandement d'*élargir* les rangs & les files. Le General *élargit* ſes quartiers pour avoir du fourrage, pour ſubſiſter plus commodément.

ELARGIR, ſignifie encore, Mettre hors de priſon: ce qui ne ſe dit qu'à l'égard des hommes; car pour les femmes, on dit qu'elles auront proviſion de leur perſonne. Ce priſonnier a été *élargi* à caution, à la garde d'un Huiſſier, à la charge de ſe repreſenter.

ELARGIR, ſignifie auſſi, Donner quelque ouverture. *Elargir* ou ſerrer un compas, c'eſt en ouvrir ou ſerrer les pointes. On dit en ce même ſens, *Elargir* les jambes.

ELARGIR, ſignifioit autrefois, Donner largement. Il s'eſt retiré du monde, & il a *élargi* tout ſon bien aux pauvres.

ELARGISSEMENT. ſ. m. Augmentation de largeur. Ce General a jugé l'*élargiſſement* des quartiers neceſſaire. L'*élargiſſement* des lignes, des travaux.

ELARGISSEMENT, ſignifie auſſi la liberté qu'on donne à un priſonnier qu'on tire hors des priſons. Il a obtenu ſentence d'*élargiſſement*. Les Dames de la Charité ont procuré l'*élargiſſement* de ce priſonnier.

ELARGISSEURE. ſ. f. Augmentation de largeur qu'on donne à des habits, à des meubles. Il a tellement groſſi depuis un an, qu'il y a une *élargiſſure* de quatre doits à ſon pourpoint, à ſa ceinture.

ELASTIQUE. adj. m. & f. Qui fait reſſort, qui après avoir été bandé & contraint, fait un effort en ſe remettant en liberté. La vertu *élaſtique* d'un arc bandé vient de la compreſſion de l'air dans ſes pores, qui s'efforce d'en ſortir. Les trompettes à vent prouvent la vertu *élaſtique* de l'air. Le ſaut de la puce ſe fait par la vertu *élaſtique* d'un petit reſſort qu'elle a, qui eſt imperceptible ſans le ſecours du microſcope. Le mouvement de la plus-part des machines ſe fait par une vertu *élaſtique*, par un reſſort. Ce mot vient d'*elatir*, qui ſignifie *reſſerrer*.

ELATERIUM. ſ. m. Terme de Pharmacie. C'eſt un nom que l'on donne au fruit du concombre ſauvage, qui eſt un poiſon. Les Apothicaires ont pris ce nom des Grecs & des Latins.

E L E.

ELECTEUR. ſ. m. Celuy qui a droit d'élire. Les ſept *Electeurs* de l'Empire éliſent l'Empereur. Les Chevaliers de Malthe ont nommé des *Electeurs* pour faire un Grand Maiſtre. Quand on a élen le Doyen de ce Chapitre, *ils n'étoient que cinq d'Electeurs*. Ce mot vient du Latin *elector*, du verbe *eligere*.

ELECTIF, IVE. adj. Qui ſe fait par élection. Les Doyennez ſont la plus-part des Benefices *électifs*, collatifs. Les charges municipales ſont *électives* en France, & venales en Eſpagne. La Pologne eſt un Royaume *électif*.

ELECTION. ſ. f. Choix qu'on fait de quelque choſe ou perſonne, par lequel on la preferre à une autre. *L'élection* la plus ſolemnelle eſt celle du Pape, qui ſe fait par les Cardinaux en quatre manieres: l'une par la voye du St. Eſprit, quand le premier Cardinal qui parle ayant donné ſa voix à quelqu'un, tous les autres y applaudiſſent, ou du moins les deux tiers de l'Aſſemblée: la ſeconde par celle du compromis, quand tout le College convient de trois Cardinaux, auxquels il donne pouvoir de nommer le Pape; & cette puiſſance ceſſe à la chandelle eſteinte: la troiſiéme par la voye de ſcrutin, quand les Cardinaux donnent des billets cachetez, où ſont écrits leurs ſuffrages, dans un calice qui eſt ſur l'Autel. La quatriéme eſt par la voye d'accés, quand les Cardinaux qui n'ont point donné un ſuffrage favorable, joignent leurs voix pour les donner à celuy qui en a déjà pluſieurs par le ſcrutin. Les *élections* des Evêques & des Abbez ont été abrogées par le Concordat. L'*élection* d'un Eſchevin, d'un Maiſtre & Garde, d'un Juré.

ELECTION. Tribunal où les Elens rendent leur juſtice, où on juge les differents ſur les tailles & impoſts en premiere inſtance. C'eſt auſſi le territoire ſur lequel ils exercent cette juriſdiction. Le ſiege de l'*Election* eſt en telle ville. La France eſt diviſée en 24. Generalitez, & chaque Generalité en pluſieurs *Elections*. Cette *Election* contient tant de Paroiſſes. C'eſt un pays d'*Election*, où les *Elections* ſont établies: il eſt oppoſé au pays d'*Eſtats*.

On appelle au Palais *élection de domicile*, le lieu qu'on deſigne en paſſant un contract, ou en faiſant faire un exploit, dans lequel on demeure actuellement, ou cet autre lieu qu'on choiſit, dans lequel une partie agrée qu'on faſſe les ſignifications que la partie adverſe ſera obligée de faire en execution de ces actes. Les exploits de faiſies ne valent rien, s'il n'y a une *élection de domicile*. Les contractans font ſouvent *élection de domicile* en la maiſon de leurs Procureurs.

On dit auſſi figurément, que Dieu a fait d'un pecheur un vaiſſeau *d'élection*, pour dire, qu'il en a fait un grand Saint.

ELECTORAL, ALE. adj. Qui regarde l'Electeur. Le Prince *Electoral* eſt le fils aiſné d'un Electeur, qui doit ſuccéder à ſa dignité. Son Alteſſe *Electorale*. Le College *Electoral*, qui eſt compoſé de ſept Electeurs d'Allemagne.

ELECTORAT. ſ. m. Dignité d'Electeur, & auſſi le territoire qu'il poſſede annexé à ſa qualité. L'*Electorat* de Saxe, de Baviere.

ELECTUAIRE. ſ. m. Terme de Pharmacie. C'eſt un medicament compoſé de poudres, ou d'autres drogues incorporées avec du miel & du ſucre. Il eſt ainſi nommé, à cauſe que les parties qui le compoſent doivent eſtre curieuſement choiſies, comme dit Jeannes de Jamia. Il eſt de conſiſtence moyenne entre les opiates, les lenitifs & les confections. Il y en a de deux ſortes. Les molis ſont en conſiſtence d'opiate, & ſe font de trois onces de poudres ſur une livre de miel eſcumé. Les ſolides ſe font en forme de tablettes, où on met trois onces de poudres ſur une livre de ſucre clarifié, diſſous en quelque liqueur, & cuit enſuite en perfection. Sous les eſpeces *d'Electuaires* on met le mithridate, la theriaque, la confection hamée, celle d'alkermes, le cathoſicon, le diaprunum, diaphoenicum, diacartami, diatragagant, &c. qui ſont expliquez à leur ordre. L'*hiere picre* de Galien eſt mis auſſi au rang des *Electuaires*. Il y a un *Electuaire* de citron qu'on nomme de *Guy de Cauliac*, fameux Chirurgien qui l'a mis le premier en vogue, la benedicte de Nicolas, & autres. Matthæus Silvaticus dans ſes Pandectes de Medecine le definit *mollis ſuccus*.

ELEGANCE. ſ. f. Ce qui rend un diſcours poli & agreable. Les Galliciſmes enforment quelque *Elegance*. Les *Elegances* Poëtiques ſervent aux écoliers à faire des vers.

ELEGANT, ANTE. adj. Terme de Rhetorique. Eſcrit ou diſcours fait en termes choiſis, agreables & polis. Un Orateur doit eſtre *diſert* & *elegant*. Ce mot vient du Latin *elegans*, qui eſt mis comme *electus*.

ELEGAMMENT. adv. D'une maniere élegante. Ce n'eſt pas aſſez d'écrire purement, il faut auſſi écrire *élegamment*.

ELEGIAQUE. adj. Terme poëtique. Qui appartient à l'Elegie. Les vers *Elegiaques* ſont alternativement hexametres & pentametres en Latin. Quintilien eſtime Tibulle pour le premier des Poëtes *Elegiaques*; mais le jeune Pline donne l'avantage à Properce.

ELEGIE. ſ. f. Eſpece de Poëſie qui s'employe dans les ſujets triſtes & plaintifs. Les amans font des *Elegies* pour ſe plaindre de leurs maiſtreſſes. Les *Elegies* Françoiſes ſe font de vers Alexandrins & en rime plate.

ELEMENT. ſ. m. Principe phyſique qui entre en la compoſition de tous les corps naturels. Les *Elements* ſont des parties homogenes & tres-ſimples, dont l'aſſemblage & le meſlange font naiſtre la generation & corruption de tous les effets que nous voyons. Les anciens Philoſophes reconnoiſſoient quatre *Elements*, le feu, l'air, l'eau, & la terre. Les Modernes & les Carteſiens n'en admettent que trois. La matiere ſubtile eſt le premier *Element*. Le poiſſon ne peut pas vivre hors de ſon *Element*, qui eſt l'eau. Les Poëtes appellent la mer, le liquide *Element*.

ELEMENT, ſe dit figurément en Morale, du lieu où on ſe plaiſt, ou de l'occupation qu'on a conforme à ſon genie. La campagne eſt l'*Element* d'un Chaſſeur. Quand ce Docteur eſt dans ſes Livres, il eſt hors de ſon *Element*. Un goinfre de la taverne fait ſon *Element*.

ELEMENTS, au pluriel, ſignifie les principes & les fondements des ſciences. Il ne ſçait pas les premiers *Elements* de la Grammaire. Il faut bien ſçavoir les *Elements* d'Euclide, ſi on veut apprendre la Geometrie. Il y a déjà long-temps que les *Elements* d'Euclide ont été traduits en Chinois.

ELEMENTAIRE. adj. m. & f. Qui tient de l'élement. *Le feu élementaire* des Anciens eſt une pure viſion. Tout l'eſpace qui eſt dans le concave de la Lune s'appelle la *region élementaire*.

ELEMI. Terme de Pharmacie. C'eſt, ſelon les Apothicaires, une gomme qui ſort de l'olivier. Mais Matthiole pretend que c'eſt une reſine, à cauſe qu'elle ſe fond comme les autres reſines eſtant approchée du feu; au lieu que les gommes ſe diſſolvent avec du vin & du vinaigre.

ELEPHANT. ſ. m. Le plus gros, le plus fort & le plus ſpirituel des animaux terreſtres à quatre pieds. Il a peu de poil, ſemblable à celuy des buffles, auſſi-bien que ſon cuir, qui eſt noir, eſpais & dur à percer, quoy qu'on le ſente doux au toucher. Il a la teſte groſſe, le col court, les oreilles larges de deux palmes. Son nez, qu'on appelle ſa trompe, eſt long & creux comme une groſſe trompette, & il luy ſert de main. Il eſt fait d'un gros cartilage qui luy pend entre les dents. Son pied eſt rond, large de deux ou trois palmes, tout couvert de durillons, & a cinq ongles ſemblables aux coquilles de St. Michel; & ſa queuë eſt faite comme celle des buffles, de trois palmes de long. De ſon ſimple pas il atteint les hommes qui courent, & il fait trois milles par heure. Il a le pied ſi ſeur, qu'il ne fait jamais un faux pas, & il eſt bon à paſſer les montagnes. Il nage mieux qu'aucun autre animal que ce ſoit, & il ſe couche & ſe leve avec la même facilité que font les autres beſtes, contre l'opinion des Anciens, qui ont creu qu'il n'avoit point de jointures. On l'enchaiſne par le pied de derriere, & on l'attache à un arbre, ou à quelque choſe qui ne ſoit pas difficile à ébranler. On fait combattre quelquefois les *élephants*, qui ſe heurtent de leurs dents comme les taureaux de leurs cornes. D'un coup de trompe ils tuent un chameau ou un cheval. Il vit à la campagne de feuilles & de fruits. Il ne peut endurer ni bride, ni arreſt; il ne laiſſe pas d'obeïr à ſes gouverneurs, dont il entend le langage. Les Auteurs en content pluſieurs merveilles, la plus-part fabuleuſes, juſques là qu'on dit que ſi on luy commande de faire peur à quelques-uns, il court vers luy en fureur comme s'il le vouloit mettre en pieces; & lors qu'il en eſt proche, il s'arreſte tout court ſans luy faire du mal. Cardan dit que les dents d'*élephant* ſe peuvent amollir & eſtendre comme les cornes de bœuf: mais ce ſecret eſt à preſent inconnu.

On prend les *élephants* en les faiſant tomber dans des pieges ou creux couverts de clayes & d'un peu de terre. Mais s'ils en ſont eſchappez une fois, ils arrachent une branche avec leur trompe, & ſondent le terrain, pour voir s'il eſt ferme. On les prend auſſi avec des barricades faites dans des lieux eſtroits, où il y a une femelle en chaleur qui les appelle. Elle ſe couche ſur le dos pour les attendre, contre la nature des autres animaux, & ſe prepare pour cela un chevet de feuilles & de branches d'arbres élevé de quatre ou cinq pieds. Ils ne couvrent jamais leurs femelles en quelque chaleur qu'ils ſoient, tant qu'ils voyent quelqu'un. Elles portent un an. Quand ils ſont pris une fois, ils ne touchent plus à la femelle. Ils entrent pourtant quelquefois en chaleur, & alors ils ſont ſi furieux, qu'ils ne s'arreſteroit point qu'ils n'ayent ſacrifié quelqu'un à leur furie, ou ſi on ne leur preſente du feu d'artifice, aprés quoy ils ſont fort traitables. Ils vivent quelquefois cent ou ſix vingts ans, & croiſſent juſqu'à trente. Leurs deffenſes ſont l'yvoire qu'on voit par deçà. On en a veu de la longueur d'une toiſe, & groſſes comme la cuiſſe: & quoy que les *élephants* ſoient fort communs dans l'Inde, on ne laiſſe pas de vendre les beaux quatre ou cinq mille écus. On a veu des *élephants* hauts de treize ou de quinze pieds. Ceux de Ceylan ſont les plus petits, mais les plus eſtimez; & les autres, de quelque pays qu'ils ſoient, par un inſtinct de nature leur font la reverence. Cet animal a autant de honte & de reſſentiment du chaſtiment, que les hommes. Le Roy d'Achem leur fait faire bien des honneurs, leur fait porter des parafols, que les hommes n'oſent porter; il les marie en ceremonie avec leurs femelles; & quand il eſt en colere contre eux, il leur oſte tous ces honneurs, dont ils ſont extremement faſchez. Ceux de Bengala adorent un *élephant* blanc, qui eſt ſi ſage, qu'ils l'eſtiment une choſe ſainte. Les Rois Indiens ont donné ſouvent de ſanglantes batailles pour les poſſeder. On dit qu'il ne s'en trouve qu'au Royaume de Siam; & que les Rois de ce pays-là les ont long-temps traitez, comme ils auroient fait quelques Princes de leurs voiſins qui ſeroient venus en leur Cour. Mr. de Choiſi dit dans ſa Relation, qu'il a vû dans la ſeconde cour du Palais du Roy de Siam ce fameux *élephant* blanc qui a couſté la vie à cinq ou ſix cens mille hommes pendant les guerres de ce Roy avec celuy de Pegu. Il dit qu'il eſt aſſez grand, fort vieux & ridé, & a les yeux plifiés. Il y a toûjours auprés de luy quatre Mandarins avec des éventails pour le rafraiſchir, des feuillages pour chaſſer les mouches, & des parafols pour le garentir du Soleil, quand il ſe promene; qu'on ne le ſert qu'en vaiſſelle d'or, & qu'il a vû devant luy deux vaſes d'or, l'un pour boire, & l'autre pour manger. On luy donne de l'eau gardée depuis ſix mois, la plus vieille étant la plus ſaine. On dit qu'il y a un petit *élephant* tout preſt à ſucceder au vieillard, quand il viendra à mourir. Il dit auſſi qu'il y a un *Elephant* Prince, qui eſt le plus grand & le plus ſpirituel de tous les *élephants*, qui eſt celuy que le Roy monte. Il eſt fier & indomtable à tout autre; & quand le Roy paroiſt, il ſe met à genoux. Peyrard dit avoir veu porter à un *élephant* avec ſes dents deux canons de fonte attachez enſemble avec des cables, peſant chacun trois mille livres, l'eſpace de cinq cens pas. L'*élephant* ſert à la guerre, & il porte une piece d'artillerie de fer de ſix pieds de long avec ſon affuit, qui porte un boulet d'une livre. Il faut bien cent livres de ris à chaque *élephant* par jour pour le nourrir. On en fait des pelotes avec du beurre & du ſucre. Le cri de l'*élephant* s'appelle *barrir*.

Il y a auſſi un *élephant* de mer deſcrit par Boëtius en ſes Relations d'Eſcoſſe, mais d'une maniere qui eſt tout à fait fabuleuſe.

ELEPHANTIASIS. ſ. m. Terme de Medecine, eſt une maladie ainſi nommée, à cauſe que les malades ont les bras & les jambes groſſes & tuberueuſes comme les élephants.

ELEU, EUE. adj. Choiſi. Empereur *éleu*. Tuteur *éleu*.

ELEU, EUE. ſ. m. & f. Un Saint, un predeſtiné. Dieu fait quelquefois ſouffrir ſes *éleus* pour les éprouver. Il faut prier Dieu qu'il nous mette au rang de ſes *éleus*.

ELEU, eſt auſſi un Officier Royal fabulterne non lettré, qui connoiſt en premiere inſtance de l'aſſiette des tailles & autres impoſitions, des differents qui ſurviennent en conſequence, & de ce qui concerne les Aides & les Gabelles. Anciennement on appelloit *Eleus*, ceux que les habitans avoient choiſis pour la garde des deniers qu'on levoit ſur le peuple pour la ſolde des gens de guerre. Ils étoient nommez par les Eſtats qui ordonnoient la levée des impoſitions, & ils ſont auſſi anciens que les Generaux des Aides, qui étoient commis à même fin.

ELEVATION. ſ. f. Hauteur, lieu haut. La montée de St. Euſtache a quatre toiſes d'élevation plus qu'il ne faut. Quand un voiſin veut faire l'élevation d'un mur mitoyen, il faut qu'il en paye les charges de ſix toiſes l'une. Une élevation de terre ſur un rempart s'appelle un

cavalier. Cette fonteine ne jaillira pas fort haut, il n'y a pas aſſez d'*élevation* à ſa ſource. La plus belle machine pour l'*élevation* des eaux, c'eſt la pompe.

En Perſpective on appelle *élevation*, la peinture ou deſcription d'un baſtiment avec la meſure de ſes hauteurs. On l'appelle auſſi *profil & orthographie*. Ce n'eſt pas aſſez de voir le plan d'un édifice, il en faut auſſi faire deſſiner l'*élevation*.

ELEVATION, ſe dit abſolument en Aſtronomie, de l'*élevation* du Pole ſur l'horiſon, & c'eſt la même choſe que *latitude*. Paris a 48. degrez 50. minutes d'*élevation*, de latitude Boreale. En Grammaire, en Muſique & en Rhetorique, on dit l'*élevation* de la voix, &c. On dit à l'Egliſe, que la Meſſe eſt à l'*élevation*, quand elle eſt à demi dite, au temps qu'on monſtre l'hoſtie conſacrée au peuple.

ELEVATION, ſe dit figurément en choſes ſpirituelles & morales. Il faut faire ſans ceſſe une *élevation* à Dieu de ſon cœur, de ſon ame. Les Ouvrages de cet Auteur marquent une grande *élevation* d'eſprit. Cet Auteur a beaucoup d'*élevation* dans ſon ſtile. Le Pape eſt redevable de ſon *élevation* aux Cardinaux amis de la France. Cette dignité eſt le plus haut point d'*élevation* où un homme puiſſe aſpirer.

ELEVATOIRE. ſ. m. eſt un inſtrument de Chirurgie qui ſert à élever des os, comme ceux des fractures de la teſte, qui ont eſté enfoncez à coups de maſſe. Il y a des *élevatoires* dentelez, des *élevatoires* à trois pieds, &c.

ELEVE. ſ. m. Qui eſt nourri, inſtruit & élevé par quelqu'un. On l'a dit originairement des Peintres. Ce Peintre fut un *éleve* de Raphaël. On l'a tranſporté auſſi à quelques Precepteurs de jeunes gens. Il ne faut pas s'étonner ſi ce Seigneur eſt ſçavant & honneſte homme, c'eſt un *élevé* de Port-Royal. Ce mot vient de l'Italien *allievo*, qui ſignifie diſciple qu'on a inſtruit, ou *élevé*.

ELEVER. v. act. Baſtir en hauteur. Nembrod *éleva* une tour fort haute pour ſe garentir d'un nouveau deluge, s'il en arrivoit. Cette Egliſe n'eſtoit *élevée* alors qu'à hauteur d'impoſte. On dit auſſi, qu'un terrain s'*éleve* peu à peu, quand il n'eſt pas de niveau.

ELEVER, ſignifie ſimplement, Dreſſer, ériger. Le Pape a fait *élever* un obeliſque à Rome. Les Anciens *élevoient* des ſtatuës, des trophées, des autels à leurs Capitaines, à leurs Empereurs.

ELEVER, ſe dit auſſi de ce qui monte en l'air, de ce qu'on y tire, qu'on y tient ſuſpendu. Dieu s'*éleva* ſur une nuée à la veuë de ſes Apoſtres, lors de ſon aſcenſion. Une aigle s'*éleve* en l'air d'un vol rapide & fort haut. On *éleve* les pierres avec des grües & des machines. On *éleve* des eaux avec des pompes & autres machines hydrauliques. En la diſtillation les vapeurs s'*élevent* par le moyen du feu, de la même maniere que le Soleil *éleve* les nuës, les brouillards. Il faut *élever* ce chauderon d'un cran.

ELEVER, ſe dit auſſi de la voix, de la veuë, des mains qu'on leve en haut. Moyſe *éleva* ſes yeux & ſes mains au Ciel, tandis que ſon peuple combattoit. Un Orateur *éleve* ſa voix, quand il veut faire quelque invective, émouvoir quelque forte paſſion. Il faut dans les afflictions *élever* les yeux au Ciel.

ELEVER, ſignifie auſſi, Naiſtre, commencer. Quand un ouragan s'*éleve*, on a de la peine à mettre à l'abri les vaiſſeaux. Quand la pouſſiere s'*éleve*, c'eſt une marque d'orage. Le peuple commence à s'*élever*, eſt preſt de faire une ſedition.

ELEVER, ſignifie auſſi, Cultiver, nourrir, aider à croiſtre à un corps vivant, ſoit plante, ſoit animal. Voilà des œuillets, des tulippes que ce Jardinier a *élevées* de graine. On a du mal à *élever* des élephants en Europe. Cette femme ne peut *élever* d'enfans, ils meurent tous jeunes.

On dit en termes de Marine, qu'un vaiſſeau s'*éleve*, lors qu'il tire à la mer, qu'il court au large, & qu'il s'éloigne d'une rade, ou d'une coſte.

ELEVER, ſe dit figurément en choſes morales. Un bon Chrétien doit ſouvent *élever* ſon ame à Dieu, *élever* ſon eſprit au deſſus des choſes temporelles, des vanitez du monde. Le Sauveur a predit qu'il s'*éleveroit* de faux Prophetes qui cauſeroient des troubles, des ſcandales dans ſon Egliſe; que les Ninivites s'*éleveroient* au jour du Jugement contre les pecheurs qui n'auront pas fait penitence, que leur peché s'*élevera* contre eux.

On dit auſſi, que la fortune *éleve* ceux qu'il luy plaiſt, qu'elle les tire, qu'elle les *éleve* de la boüe; qu'il eſt difficile de s'*élever* par ſon merite; qu'on s'eſt *elevé* dans les charges. Les Poëtes promettent aux Princes, qu'ils *éleveront* leur nom, leur gloire, au deſſus des nuës. Ils *élevent* leur Mecenas juſqu'au neuviéme ciel. Ils *élevent*, ils enflent leur ſtile, &c.

ELEVER, ſignifie encore figurément, Cultiver l'eſprit, inſtruire les jeunes gens aux ſciences, aux arts, aux bonnes mœurs. Ce Prince a eſté bien *élevé*, bien inſtruit. Ce Gentilhomme a eſté *elevé* Page chez le Roy. Cette fille a eſté *élevée* en Religion. Cet Abbé a eſté *élevé* dans un Seminaire dans l'eſprit de Clericature.

ELEVER, ſignifie auſſi, Se revolter, ſe declarer contre quelqu'un. Il ne faut jamais s'*élever* contre ſon Prince. Le peuple s'*éleve* dans les ſeditions. Dés que ce Docteur eut avancé cette propoſition ſcandaleuſe, toute l'aſſemblée s'*éleva* contre luy.

On dit auſſi, que la peau s'*éleve* par l'attouchement de quelque choſe de venimeux & de ſale, qui y fait venir quelques petites bubes ou cloches ou eſcorchures.

ELEVÉ, EE. part. paſſ. & adj.

ELEVEURE. ſ. f. Petite bube ou bouton qui vient ſur la peau. Les perſonnes ſanguines ſont ſujettes à avoir des *éleveures* ſur la peau. Pour avoir bû dans un verre mal net, il luy eſt venu une petite *éleveure* à la bouche.

E L I.

ELIRE. v. act. Preferer, choiſir quelqu'un pour luy donner quelque honneur, quelque charge, quelque employ. Dieu a *éleu* de toute éternité ceux qu'il a voulu predeſtiner.

En termes de Pratique on dit, *Elire* domicile, pour dire, Marquer ou aſſigner un lieu connu & certain où on puiſſe donner les aſſignations neceſſaires en execution d'un contract qu'on paſſe. On dit auſſi, qu'une adjudication a eſté faite à un tel Procureur, ou pour ſon ami *éleu*, ou à *élire*.

ELISION. ſ. f. Terme de Grammaire, qui ſe dit du retranchement d'une lettre de quelque mot. En François il ſe fait des *éliſions* de l'*e* feminin, quand il eſt ſuivi d'un mot qui commence par une voyelle, ou une *h* non aſpirée, comme *le homme, cette eſperance*, on prononce *l'homme, cett' eſperance*. L'*éliſion* ſe marque par une apoſtrophe. Les Poëtes Latins faiſoient *éliſion* de toutes les voyelles, & de l'*m* finale. Les Italiens font auſſi de frequentes *éliſions*.

ELITE. ſ. f. Choix, ce qu'il y a de meilleur en chaque choſe. Je ne veux point de ſa marchandiſe, aprés qu'un autre en a eu l'*élite*. On dit auſſi, l'*élite* de la jeuneſſe, l'*élite* de l'armée. Il n'y avoit que des gens d'*élite* en cette Aſſemblée, des gens de merite & de conſideration.

ELIXATION. ſ. f. Terme de Pharmacie. C'eſt une action d'un medicament, faite dans quelque liqueur eſtrangere. Les *élixations* ſe font quelquefois dans de l'eau ſimple, quelquefois dans du vin, du vinaigre, du lait, de l'urine, &c. C'eſt une eſpece de decoction faite

pour extraire la vertu des medicaments, pour des apoſemes, des fomentations, des potions, &c. L'*élixation* ſe fait auſſi pour oſter l'écume & les impuretez des ſubſtances, comme du ſucre, du miel, &c.

ELIXIR. ſ. m. Terme de Medecine. C'eſt une liqueur ſpirieuſe deſtinée à des uſages internes, contenant la plus pure ſubſtance des mixtes choiſis, qu'on luy a communiquée par infuſion & maceration. Les eſprits tirez des vegetaux, ou leurs eaux ſpirituelles, ſont d'ordinaire la baſe des *élixirs*, & les menſtruës dont on ſe ſert pour diſſoudre & retenir la vraye eſſence des medicaments qui entrent dans leur compoſition. L'eſprit de vin eſt l'*élixir*, le menſtruë le plus commode de tous. L'*élixir* approche beaucoup de la nature des teintures.

Elixir de proprieté, eſt un remede inventé par Paracelſe, compoſé d'eſprits de ſoulfre, d'aloés, de myrrhe, de ſafran, &c. diſſous par un puiſſant diſſolvant nommé *alkaeſt*. Crollius veut que cet *élixir* ſoit le baume des Anciens, & contienne toutes les vertus du baume naturel.

ELIXIR. Terme de Chymie. C'eſt la ſubſtance la plus ſubtile, interne & ſpecifique de chaque corps, qui en eſt comme l'eſſence de l'eſſence. Les Charlatans abuſent beaucoup de ce nom, & le donnent à pluſieurs ſimples extraits pour vendre plus cher leurs drogues. On l'appelle autrement *quinte eſſence*. Menage tient que ce mot vient de l'Arabe *elexir*, qui ſignifie proprement *fraction*, à cauſe que l'*élixir* a la force de rompre les maladies, & de rompre les metaux en les diſſolvant. D'autres le derivent avec plus d'apparence de l'Arabe *alechſtro*, qui ſignifie une extraction artificielle de quelque eſſence. D'autres veulent qu'il vienne du Grec *elaion* & *ſyro*, comme une extraction d'huiles, qui eſt la partie eſſentielle des mixtes; d'autres enfin du verbe Grec *alexeo*, à cauſe du grand ſecours qu'on reçoit des *élixirs*. D'autres appellent *elixir*, une pretenduë poudre qui convertit les metaux en or, qu'on appelle *poudre de projection*.

E L L.

ELLE. Pronom relatif de la troiſiéme perſonne au feminin. C'eſt vn different à juger entre luy & *elle*. *Elle* eſt belle, *elle* a raiſon. Qui eſt-*elle*? Je ne veux point avoir à faire à *elle*.

ELLEBORE. ſ. m. Plante medecinale. Il y a de l'*ellebore* blanc, & de l'*ellebore* noir. L'*ellebore* blanc a ſes feuilles ſemblables au plantain, ou à la bete ſauvage, quoy que plus courtes & plus noires tirant ſur le rouge. Sa tyge eſt crouſe, haute de quatre doies, ou ſelon Pline, d'un palme, & eſt enveloppée de certaines pellicules qu'elle deſpouille, quand elle commence à ſecher. Il jette pluſieurs racines menuës, qui partent d'une petite teſte longue comme les racines d'oignon. Le meilleur eſt celuy qui eſt blanc, freſle, qui a de petites poulpes peu étenduës, qui n'eſt pas pointu comme un jonc, qui rend de la poudre quand on le rompt, qui a une petite moelle deliée, & qui n'eſt point trop ardent, ni bruſlant au gouſt, & ne fait venir incontinent la ſalive à la bouche; car quand il eſt tel, il étouffe & eſtrangle la perſonne. L'*ellebore* noir a eſté appellé *melampodium*, à cauſe d'un Paſteur nommé *Melampus*, qui le premier s'en ſervit pour purger & guerir les filles de Prœtis qui couroient ſur luy eſtant enragées. Ses feuilles ſont verdes, & ſemblables à celles du plane, quoy que plus petites, rudes, noires & chiquetées en pluſieurs endroits, comme celles du ſpondilium. Ses fleurs ſont rouges tirant ſur le blanc, & diſpoſées en forme de grappe. Ses racines ſont noires & menuës comme celles du blanc. Il eſt dangereux même de l'arracher, & il faut manger des aulx, & boire du vin pur auparavant, pour ſe garder de ſes vapeurs. Ceux d'Anticyre où il croiſt en abondance appellent *ellebore*, la grande ſeſamoïde, qui a ſa graine ſemblable à l'*ellebore* & au cartamum; & ils la meſlent avec l'*ellebore* blanc, quand ils veulent purger une perſonne. Dioſcoride. Matthiole dit qu'il y a trois eſpeces d'*ellebore* noir, qui ne ſont differents qu'en leurs fleurs; car l'un les a rouges, l'autre blanches, & le troiſiéme verdes. Il les diſtingue en maſle & femelle. L'*ellebore* noir fait mourir les bœufs, les chevaux & les pourceaux. Le blanc ne leur fait point de mal. On appelle autrement l'*ellebore*; *veraſtre*, *veraire* & *verate*; en Latin *elleborus albus*, *niger*, *veratrum album*, *nigrum*.

On dit proverbialement, qu'un homme a beſoin de deux grains d'*ellebore*, pour dire, qu'il eſt fou; parce qu'on ſe ſervoit autrefois d'*ellebore* pour guerir la folie.

ELLEND, ou plûtoſt *Elant*. ſ. m. Beſte ſauvage de la taille d'un cheval, & de la figure de chevre, ou de cerf, mais plus grande & plus pleine, qu'on trouve aux foreſts de Pruſſe, mais bien plus communément en Canada. Les Auteurs le deſcrivent fort diverſement. Celuy dont on a fait l'anatomie à l'Academie des Sciences, avoit les pieds fendus, tout à fait ſemblables à ceux d'un bœuf. Il n'avoit aucune apparence de barbe. Son poil eſtoit par tout long comme celuy des chevres. Il avoit trois pouces de long, & eſtoit gros comme de gros crin, allant en diminuant vers l'extremité qui eſtoit fort pointuë. Il paroiſſoit avec le microſcope ſpongieux comme le jonc. Ses oreilles eſtoient de neuf pouces de long ſur quatre de large. Sa queuë eſtoit petite, & de deux pouces ſeulement. Son col eſtoit court, gros & large de neuf pouces. Il avoit cinq pieds & demi depuis le bout du muſeau juſqu'au commencement de la queuë. Sa levre ſuperieure eſtoit grande & detachée des gencives. Sa glande pineale eſtoit grande de trois lignes, & de figure conique. Les ligaments de ſes jointures eſtoient tres-forts: ce qui a fait dire à quelques Auteurs, que les *ellends* de Moſcovie ont les jambes ſans jointures, qui leur donnent la facilité de gliſſer ſur les glaces, & ainſi ſe ſauver des loups. L'*ellend* eſt de couleur fauve, ou d'un jaune obſcur meſlé d'un gris cendré. Il a la jambe haute & greſle, & la corne fort dure, auſſi-bien que la peau. Le maſle a des cornes, comme dit Pauſanias; & la femelle n'en a point, comme témoigne Ceſar: & en cela il reſſemble aux biches. Il vit dans des ſapinieres, & on le prend à la faveur des neiges où il enfonce. On en envoye la peau en France, dont on fait des buffles. Les plus grandes peaux s'appellent *chappons*. Son naturel eſt comme celuy du cerf, & ſon rut de même. Il porte un bois large & plat comme le daim, mais un peu couvert de poil par le bas. On eſpie l'occaſion qu'il tombe du mal caduc pour le prendre; ce qui luy arrive fort ſouvent: & on s'en ſaiſit avant qu'il puiſſe reprendre aſſez de force pour mettre le pied gauche dans ſon oreille; ce qui le guerit incontinent. C'eſt pourquoy on veut que la corne de ce pied toute ſeule ait la vertu de guerir de l'épilepſie. Les Allemans l'ont appellé *ellend*, qui ſignifie *miſere*, à cauſe de la miſere où eſt reduit cet animal de tomber du mal caduc, quoy qu'il porte toûjours ſon ongle quant & ſoy: ce qui fait croire que la vertu qu'on luy attribuë d'en guerir eſt une fable. Auſſi Olaüs dit qu'il faut que ce ſoit l'ongle du pied droit en dehors que l'*ellend* mette dans ſon oreille pour guerir de l'épilepſie: ce qui eſtant impoſſible, il paroiſt qu'il n'a parlé de cette vertu qu'en riant. Mais il adjouſte, que ſes coups ſont ſi rudes, que des pieds de derriere il briſe les arbres comme des champignons, & de ceux de devant il perce les Chaſſeurs d'outre en outre. En Latin on l'appelle *alce* ou *machlys*; d'autres *animal magnum*.

ELLYPSE. ſ. f. Terme de Geometrie. C'eſt une figure contenuë ſous une ſeule ligne, qui eſt oblongue, qui

qui a deux diametres inegaux, & deux centres appellez *foyers*, deſquels ſi on tire deux lignes juſqu'à la circonference, elles égaleront priſes enſemble le grand diametre. Elle ſe deſcrit par la ſection du cone, lors qu'on le couppe par un plan incliné ſur ſon axe entre le coſté du cone & ſa parabole.

ELLYPTIQUE. adj. Qui tient de l'ellypſe. Kepler & quelques autres croyent que l'orbite des Planetes n'eſt pas circulaire, mais *ellyptique*.

E L O.

ELOCHER. verb. act. Esbranler une choſe qui tient par les racines, comme ſi on la vouloit arracher. *Elocher* un arbre. Deſmareſts a fait dire au Poëte des Viſionnaires en parlant d'une tempeſte, *elochera* bientoſt la machine du monde. On diſoit autrefois *locher* au même ſens, qui eſt demeuré en ce proverbe: Il y a toûjours quelque fer qui *loche*. Ce mot vient de *ex* & *locus*, comme qui diroit *movere à loco*.

ELOCUTION. ſ. f. Paroles avec leſquelles on exprime ſa penſée. L'Orateur doit avoir grand ſoin de l'*élocution*, du choix des paroles. La beauté du ſtile vient de la beauté de l'*élocution*. L'*élocution* doit être facile & naturelle. Cet Auteur a une *élocution* barbare & embrouillée.

ELOGE. ſ. m. Loüange qu'on donne à quelque perſonne, ou à quelque choſe, en conſideration de ſon merite. Je ne connois point ce Predicateur, mais on m'en a fait mille *éloges*. On luy a donné le prix, la recompenſe qu'il meritoit avec *éloge*. Voilà faire l'*éloge* de cet homme en peu de mots. Ce mot vient du Grec *ellogion, titulus, teſtatio*; ou de *eklogeion*, diminutif d'*eklogi*. Quelques-uns diſent qu'*éloge* vient du Grec *eulogion*, qui ſignifie *diſcours avantageux, loüange*.

ELOGE, ſe dit auſſi d'un petit Panegyrique qu'on fait en l'honneur de quelque perſonne illuſtre, ou un Memoire de ſa vie. Sainte Marthe a fait les *Eloges* des hommes illuſtres de ſon temps, un Abbregé de leur vie. Les Oraiſons Funebres ne ſont que les *Eloges* des illuſtres deffuncts. Quelques Auteurs ont fait auſſi des *Eloges* de pluſieurs choſes mauvaiſes: comme, Iſocrate a fait l'*éloge* de Buſiris; Cardan, de Neron & de la goutte; Synneſius, de la pauvreté; Favorin, de la laideur & de la fievre quarte; Eraſme, de la folie; Lucien, de la goinfrerie; Heinſius, de l'aſne & de la vermine; Paſſerat, de l'aveuglement & du rien.

ELOQUENCE. ſ. f. Art de bien dire, Rhetorique qui dit des choſes propres à perſuader. Demoſthene & Ciceron ont été les Princes de l'*Eloquence*; le premier chez les Grecs, le ſecond chez les Romains. L'*éloquence* de la Chaiſe eſt differente de celle du Barreau. Il a employé toute ſon *éloquence* pour tâcher d'obtenir cette grace. On a appellé Periclés un *torrent d'éloquence*, un *foudre d'éloquence*. Il y a auſſi des Profeſſeurs d'*Eloquence*, qui enſeignent la Rhetorique.

ELOQUEMMENT. adv. Avec éloquence. Les Miſſionnaires ne ſe piquent pas de preſcher *éloquemment*.

ELOQUENT, ENTE. adj. Qui poſſede l'art de bien dire, qui a de l'éloquence. Ce Deputé a fait une harangue fort *éloquente*. On a veu beaucoup de gens diſerts, mais peu d'*éloquents*.

ELOQUENT, ſe dit auſſi figurément en choſes morales, & des paſſions. L'amour propre eſt fort *éloquent* à nous perſuader ce que nous ſouhaittons. Les paſſions ſont *éloquentes*, elles s'expriment fortement & naturellement. L'argent comptant eſt ce qu'il y a de plus *éloquent*, qui perſuade le mieux.

E L U.

ELUDER. v. act. S'eſchapper adroitement de quelque affaire, de quelque difficulté, en deſtourner le coup, l'embarras. La chicane *éude* le plus ſouvent la force des arreſts. Ce Docteur n'a pas reſolu cette difficulté, mais il l'a *éludée*. Les Commentateurs *éludent* les paſſages les plus difficiles, & diſcourent amplement ſur les autres.

E M A.

EMANATION. ſ. f. Dependance d'une cauſe, d'une puiſſance ſuperieure. Le pouvoir qui eſt donné aux Juges eſt une *émanation* de la puiſſance Royale. L'ame raiſonnable eſt une *émanation* de la Divinité.

EMANCIPATION. ſ. f. Liberté d'agir en ſes affaires, & de gouverner ſon revenu ſans l'aſſiſtance d'un Tuteur. Tous les parens aſſemblez ont conſenti à l'*émancipation* de ce jeune homme. Il a obtenu en Chancelerie des lettres d'*émancipation*, qui ont été enterinées. Du Cange témoigne qu'on s'eſt ſervi auſſi de ce mot dans les Monaſteres, en parlant des Moines promeus à quelque dignité, ou tirez hors de l'obeïſſance de leurs Superieurs, comme auſſi des Monaſteres qui avoient été exemptez par le Pape de la juriſdiction de l'Ordinaire.

EMANCIPER. v. act. Mettre un mineur hors de la puiſſance de ſon Tuteur, pour luy donner pouvoir de joüir du revenu de ſon bien, & agir en Juſtice ſous la conduite d'un ſimple Curateur. A Rome les peres *émancipoient* leurs enfans pour les mettre hors de la puiſſance paternelle.

S'EMANCIPER, ſignifie auſſi, Prendre un peu trop de liberté en quelque choſe que ce ſoit. Il ne faut pas s'*émanciper* à juger d'une affaire, qu'on n'en connoiſſe le fonds. Vous vous *émancipez* beaucoup, de ſortir aprés avoir été ſi malade.

EMANCIPÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

Ces mot viennent du Latin *mancipium*, qui ſignifie un *eſclave*, un homme qui a perdu ſa liberté.

EMANER. v. neut. Sortir d'une certaine ſource, en tirer ſon origine. Cet Edit eſt *émané* de la puiſſance Royale. Ce decret eſt *émané* d'une telle Juriſdiction.

E M B.

EMBABOUINER. v. act. Amuſer quelqu'un de belles eſperances, ſe rendre maiſtre de ſon eſprit. C'eſt à faire aux ſots à ſe laiſſer *embabouiner* par les femmes. Il s'eſt laiſſé *embabouiner* par ce hableur, qui luy promettoit de faire ſa fortune. Ce mot eſt populaire, & vient de *babouin*, comme qui diroit, Traiter quelqu'un en ſot, en enfant, en petit babouin.

EMBABOUINÉ, ÉE. adj.

EMBALLAGE. Action d'empaqueter, de mettre en balles. Il faut compter les frais de l'*emballage* ſur les marchandiſes.

EMBALLER. v. act. Faire une balle de marchandiſes, de meubles, les envelopper de toile, & les garnir de paille pour les conſerver dans un voyage. On *emballe* les meubles, les Livres, & autres choſes qu'on veut tranſporter au loin.

Ces mots viennent de *balle*, qui ſignifie premierement une balle à joüer, qui vient du verbe *ballein, jacere*; & enſuite ſignifie un gros paquet de marchandiſes.

EMBALLER, ſe dit figurément en Morale, & ſignifie, Entaſſer pluſieurs menſonges enſemble, exaggerer quelque choſe, en dire plus qu'il n'y en a. Les grands parleurs ſont ſujets à *emballer*, à en faire accroire aux autres.

EMBALLÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

EMBALLEUR. ſ. m. Celuy dont le meſtier eſt d'emballer des marchandiſes. Les *Emballeurs* à Paris ſont la plus-part Crocheteurs. A Lyon les *Emballeurs* ſont un corps fort nombreux. Une aiguille d'*Emballeur*.

EMBALLEUR, EUSE, ſe dit figurément des hableurs, qui diſent pluſieurs choſes contre la verité, qui inventent pluſieurs hiſtoires à plaiſir, & qu'ils debitent aux credules.

EMBARQUEMENT. ſ. m. Action par laquelle on entre dans un vaiſſeau pour eſtre tranſporté ailleurs. L'*embarquement* de St. Louis pour l'expedition de la Terre Sainte ſe fit à Aigueſmortes, quoy que cette ville ſoit maintenant aſſez éloignée de la mer. On a dit figurément en chanſon,

L'*embarquement* eſt divin,
Quand on vogue ſur le vin.

EMBARQUER. v. act. Entrer dans une barque, ou vaiſſeau, y mettre des marchandiſes, des munitions, &c. Ce Capitaine a *embarqué* deux Regiments. Ce Voyageur s'eſt *embarqué* à la Rochelle pour aller aux Indes. Ce Marchand a *embarqué* toutes ſes marchandiſes, & eſt preſt à faire voile.

EMBARQUER, ſe dit figurément en Morale, des engagements où on entre, ſoit pour quelque entrepriſe, ſoit pour quelque affaire, ſoit même dans le jeu, ou dans quelque compagnie. Quand on s'eſt *embarqué* dans quelque meſchante affaire, il en faut ſortir le mieux qu'on peut. Cet Orateur s'eſt *embarqué* en un long diſcours, en une grande queſtion. Il n'a pû quitter le jeu ſur ſa perte, il étoit *embarqué* trop avant. L'amour l'a obligé à s'*embarquer* avec cette femme, à tenir ménage avec elle.

On dit proverbialement, que quelqu'un s'eſt *embarqué* ſans biſcuit, quand il s'eſt engagé imprudemment en quelque affaire ſans avoir la force de la ſouſtenir.

EMBARQUÉ, ÉE. part. & adj.

EMBARRAS. ſ. m. Difficulté, obſtacle qu'on trouve ſoit à marcher, ſoit à faire toute autre choſe. Il y a de grands *embarras* dans les chemins, à cauſe que l'armée defile. Il a quitté l'*embarras* du monde, des affaires, pour mieux faire ſon ſalut. Ce mot vient du primitif *barre*.

EMBARRAS, ſe dit auſſi figurément des chagrins, des inquiétudes de l'ame. Le vice met les hommes dans un grand *embarras* d'eſprit. On ſe tire par une diſtinction de l'*embarras* des arguments dans une diſpute.

EMBARRASSANT, ANTE. adj. Qui apporte de l'embarras. Ce procés qu'on luy a ſuſcité eſt fort *embarraſſant*. Cette objection eſt fort *embarraſſante* pour un jeune Advocat.

EMBARRASSER. v. act. Apporter des obſtacles, des difficultez. Il *embarraſſe* les ruës de ſon grand équippage. Il eſt fort *embarraſſé* dans ſes habits de ceremonie. Il eſt fort *embarraſſé* de ſa perſonne, il ne ſçait que devenir. Il eſt *embarraſſé*, engagé dans cette accuſation.

EMBARRASSER, ſe dit auſſi au figuré, & ſur tout avec le pronom perſonnel. Il s'*embarraſſe* l'eſprit de mille chimeres. Il eſt *embarraſſé*, irreſolu ſur cette queſtion.

EMBARRASSÉ, ÉE. part. paſſ.

EMBARRER. v. neut. qui ſe dit au manege d'un cheval qui s'embarraſſe les jambes dans la barre qui le ſepare des autres.

EMBASTONNÉ, ÉE. adj. Vieux mot qui ſignifioit autrefois un homme armé d'un baſton; & on diſoit dans une eſmeute ou ſedition de payſans, qu'ils eſtoient venus armez & *embaſtonnez*. On y comprenoit même les baſtons à feu. Mais il n'eſt plus en uſage qu'en Architecture, où on dit une colomne cannelée & *embaſtonnée*, pour dire que ſes cannelures ſont remplies de figures de baſtons juſqu'à une certaine partie de ſon fuſt.

EMBATRE. v. act. Terme de Mareſchal, qui ſe dit proprement quand il applique des bandes de fer ſur les roues. A la campagne les Laboureurs font des feſtes, quand ils font *embatre* les roues de leurs harnois.

EMBAUCHER. v. act. Vieux mot qui n'eſt plus en uſage que chez les Artiſans, lors qu'un compagnon entre au ſervice d'un Maiſtre. Ce Coutelier a *embauché* ce Frater chez un Maiſtre Barbier. De là eſt derivé ſon contraire *debaucher*. L'un & l'autre peuvent venir de *boge* ou *bauge*, vieux mot François qui ſignifioit *demeure*.

EMBAUMEMENT. ſ. m. Action d'embaumer un corps mort. Les *embaumements* communs ſe font avec le tan, les cendres & la chaux. Les autres ſe font avec des poudres aromatiques & du baume du Perou.

EMBAUMER. v. act. Ouvrir un corps mort, en tirer les inteſtins, & le remplir de drogues odorantes & deſſiccatives, pour empêcher qu'il ne ſe corrompe. En Egypte on ſe ſervoit autrefois pour cela du baume. Le corps de Joſeph en Egypte fut 40. jours à *embaumer*, Geneſe 50: 23. Voyez au premier Tome du Recueil de Thevenot la maniere d'*embaumer* les morts en Egypte. Au Perou on conſervoit auſſi les corps des Rois *embaumez*. Garcilaſſo de la Vega croit que leur principal ſecret eſtoit d'enſevelir ces corps dans de la neige pour les y faire ſecher, aprés quoy on y appliquoit un certain bitume dont parle Acoſta, qui les conſervoit auſſi entiers que s'ils euſſent été en vie.

EMBAUMER, ſe dit auſſi des odeurs agreables qui parfument l'air. Au temps que les roſes, la vigne, les orengers ſont en fleur, l'air en eſt tout *embaumé*.

On le dit quelquefois ironiquement & en contreſens, de ce qui eſt tres-puant.

EMBAUMÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

Ces mots viennent de *baume*, qui vient de *balſamum*.

EMBEGUINER. v. act. Mettre un beguin ſur la teſte, ou des ſerviettes, ou autres eſtoffes qui la couvrent, & qui ne laiſſent voir que le viſage. Cet homme a mal aux dents, il eſt contraint de paroiſtre *embeguiné*.

EMBEGUINER, ſe dit figurément en choſes ſpirituelles, des mauvaiſes opinions qui nous enteſtent, des folles amours qui nous gouvernent, qui maiſtriſent noſtre eſprit. On ſe laiſſe *embeguiner* aiſément des nouvelles opinions. Un vieillard ſe laiſſe coëffer, *embeguiner* par une jeune femme.

EMBELLIR. verb. act. Orner, rendre plus beau. L'ajuſtement *embellit* beaucoup une femme. Ce curieux a *embelli* ſon cabinet de pluſieurs tableaux. Ce mot vient de *beau*, *bel*, *bellus*.

On dit proverbialement de toutes les choſes qui ſe perfectionnent, Cela ne fait que croiſtre & *embellir*.

EMBELLISSEMENT. ſ. m. Ornement qui rend une choſe plus belle. Les perſpectives, les jets d'eau ſont de grands *embelliſſements* en une maiſon de campagne.

s'EMBERLUCOQUER. verb. act. qui ne ſe dit qu'avec le pronom perſonnel. Terme populaire. Se coëffer d'une opinion, s'en preoccuper tellement, qu'on n'en puiſſe ſainement juger, comme ſi on avoit la berlue. Il eſt bas.

EMBESOGNER. v. act. Vieux mot qui ſignifioit autrefois, Occuper à quelque beſogne. Il n'eſt plus en uſage qu'au participe. Un homme *embeſogné*, pour dire, occupé, affairé.

EMBLAVER. v. act. Semer une terre en bled. On oblige les Fermiers à *emblaver* les terres dans les ſaiſons convenables. Quand ils ont *emblavé* les terres, il leur faut payer leurs labours & ſemences.

EMBLAVÉ, ÉE. part. & adj. Terre ſemée en bled. Un Fermier eſt obligé de laiſſer à la fin de ſon bail les terres *emblavées*, quand on les luy a données en tel eſtat. On diſoit autrefois *bleer*. Pluſieurs Couſtumes

portent,

portent, qu'il eſt permis à un bourgeois de *bleer* ou *deſbleer* ſes terres toutes les fois qu'il veut. Ce mot vient du Latin *imbladare*.

EMBLE'E. ſ. f. Conqueſte faite avec promptitude & violence. Ce Capitaine étoit heureux à prendre les villes d'*emblée*.

EMBLEER, ou *Emblayer*. v. act. Il ſignifioit autrefois au propre la même choſe que *emblaver*; mais on ne le dit plus qu'au figuré, pour dire; Eſtre occupé de pluſieurs ſoins difficiles, enſorte qu'on ne puiſſe pas vaquer à autre choſe. Le ſoin de quatre enfants *emblaye* ſi fort cette femme, qu'elle n'a pas le loiſir de faire aucune affaire. Il ſe dit plus ordinairement au paſſif. Cette nourrice eſt aſſez *emblayée* autour de ſon nourriſſon. Ce mot vient de la même racine qu'*imbladare*.

EMBLEME. ſ. f. Eſpece d'énigme en tableau, qui en repreſentant quelque hiſtoire connuë avec quelques paroles au bas, nous apprend quelque moralité, ou nous donne quelque autre connoiſſance. Les *Emblemes* d'Alciat ont été en grande reputation. Ce mot eſt purement Grec. Suetone rapporte que Tibere le fit rayer d'un decret du Senat, parce qu'il étoit mendié d'une autre Langue.

EMBLEME, a ſignifié quelquefois chez les Architectes, une ſculpture en relief, ou ſaillie, dont on ornoit les baſtiments, comme témoigne Du Cange.

EMBLER. v. act. Voler, emporter avec violence. C'eſt un vieux mot & hors d'uſage, ſinon en ce commandement de Dieu: L'avoir d'autruy tu n'*emble*ras, &c. Ce mot vient du Grec *emballein*, ſignifiant, *Mettre la main ſur quelque choſe*. Nicod. Menage tient qu'il vient de *involare*, qui a été fait, ſelon Servius, de *vola*, qui ſignifie la *paume de la main*.

Il y a un ancien proverbe maritime qui dit, Il n'eſt larron qui larron *emble*, quand on deſpouille un Corſaire.

EMBOESTER. v. act. Faire entrer une choſe dans une autre, dans laquelle on a fait une cavité propre à la recevoir. Il faut que les mortoiſes d'une charpente ſoient fort juſtes, afin que les pieces s'*emboëſtent* bien l'une dans l'autre.

On le dit auſſi en Anatomie des os, quand l'éminence des uns eſt engagée dans les cavitez des autres. L'os de la cuiſſe s'*emboëſte* dans l'os iſchion.

EMBOESTÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

EMBOESTURE. ſ. f. La cavité d'une choſe dans laquelle s'emboëſte l'éminence de l'autre.

Ces mots viennent de *boëſte*.

EMBOIRE. v. act. Terme de Peinture, qui ſe dit des couleurs à huile qui s'étendent ſur la toile, ou ſur autre matiere ſur laquelle on peint, ce qui les rend mattes. Il faut laiſſer ſecher un tableau aprés la premiere ébauche, pour laiſſer *emboire* les couleurs. Ce mot vient d'*imbibere* Latin.

EMBOIRE, ſe dit auſſi en parlant d'un moule de plaſtre qu'on frotte d'huile, ou de cire fonduë, avant que de s'en ſervir pour y former des figures.

EMBU, UË. part. & adj. Couleur imbibée.

EMBONPOINT. ſ. m. Pleine ſanté qui eſt accompagnée d'un peu trop de graiſſe. Le trop d'*embonpoint* de cette femme luy gaſte la taille. Sa fievre luy a bien fait perdre de ſon *embonpoint*.

EMBORDURER. v. act. Mettre à un tableau une bordure. Un tableau qui eſt bien *emborduré* paroiſt beaucoup plus. Les curieux ont grand ſoin de bien *emborduer* leurs tableaux.

EMBORDURÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

EMBOUCHER. v. act. Souffler avec la bouche dans un cor, dans une trompette. Il y a de l'art à bien *emboucher* un cor pour meſnager ſon haleine. Ce mot vient d'*imbuccare*.

EMBOUCHER, ſe dit figurément en Morale, & ſignifie, Inſtruire quelqu'un qu'on envoye de tout ce qu'il doit dire, ou ne pas dire. Ce témoin avoit été bien *embouché* par la partie, elle luy avoit fait le bec.

On dit en termes de Navigation, que des traits ou bateaux montants ſont *embouchez* dans les arches d'un pont ou d'un pertuis, lors qu'ils y ſont engagez, & qu'ils commencent à y paſſer.

EMBOUCHER, en termes de Manége, ſignifie, Mettre un mors à un cheval propre pour le bien manier. Un cheval qui eſt bien *embouché* eſt plus prompt à obeir.

EMBOUCHÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

EMBOUCHÉ, en termes de Blaſon, ſe dit du bout du cornet, trompe, trompette & huchet, qu'on met en la bouche pour en ſonner. C'eſt ce que les Ouvriers appellent *bocal*. On le dit, lors que le bout de ces inſtruments eſt d'un eſmail different de leur corps.

EMBOUCHOIR. ſ. m. Inſtrument qui ſert à élargir des bottes. Il eſt fait d'un morceau de bois en forme de botte, fendu en deux. On chaſſe un coin dans la fente, qui fait eſtendre le cuir.

EMBOUCHURE. ſ. f. L'endroit des rivieres par où elles ſe déchargent dans la mer. Le Danube a ſept *embouchures*. La riviere de St. Laurens en Canada a 80. lieuës en ſon *embouchure*. Celle de la Plata en l'Amerique a plus de 30. lieuës d'*embouchure*. Celle d'Orellana au Perou a 54. lieuës d'*embouchure*. Quelques-uns luy en donnent 70. en comptant des pointes ou des caps entre leſquels elle s'embouche, où elle fait un golfe de plus de cent lieuës, qui s'appelle la *mer douce*, ou la *mer morte*, aprés une courſe de 1500. lieuës. La marée remonte dans ſon *embouchure* plus de cent lieuës. On l'appelle autrement la *riviere des Amazones*.

EMBOUCHURE, ſignifie auſſi une partie du mors d'un cheval. C'eſt un fer forgé en diverſes façons pour tenir ſa bouche ſujette. Les Eſcuyers ont diverſes ſortes d'*embouchures*, à canon ſimple, à canon montant, à eſcache, à olives, à berges, à pas d'aſne, &c. avec liberté ou ſans liberté de langue. Toutes les *embouchures* doivent eſtre proportionnées à la qualité de la bouche d'un cheval.

EMBOUCLE', ÉE. adj. Terme de Blaſon, qui ſe dit des pieces garnies d'une boucle, comme le collier des levriers, &c.

EMBOURBER. v. act. qui ne ſe dit gueres qu'avec le pronom perſonnel. Jetter dans un bourbier, s'engager dans un bourbier. Il eſt dangereux de s'*embourber* dans les tartes Bourbonnoiſes.

s'EMBOURBER, ſe dit auſſi figurément, en parlant de ceux qui s'embarraſſent dans de meſchantes affaires. Ce Traitant s'eſt *embourbé* dans une ferme onereuſe, il aura de la peine à ſe tirer de ce bourbier.

EMBOURBÉ, ÉE. part. & adj.

On dit proverbialement, qu'un homme jure comme un Chartier *embourbé*, pour dire, qu'il jure fortement.

EMBOURRER. v. act. Garnir de bourre une ſelle de cheval, des chaiſes, ou autres meubles. Ces ſieges me couſtent tant au Menuiſier pour le bois, & j'ay donné tant au Tapiſſier pour les couvrir & les *embourrer*. Cette ſelle eſt mal *embourrée*, elle bleſſera le cheval.

EMBOURSER. v. act. Mettre de l'argent en bourſe, le faire tourner à ſon profit. Il ne faut rien *embourſer* de l'argent du jeu, il s'en faut divertir. Il *embourſe* tous les ans les trois quarts de ſon revenu, il ne le depenſe pas.

EMBOURSÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

EMBOUTE', ÉE. adj. Terme de Blaſon, qui ſe dit des pieces qui ont en leur extremité un cercle ou virolle d'argent. On les appelle auſſi *mornées*. On le dit auſſi des manches de marteaux, dont les bouts ſont garnis d'eſmail different.

EMBOUTIR. v. act. Terme d'Orfevre. C'eſt, Tourner ou tailler ou relever quelque ouvrage, quelque beſogne en rond, ou le faire paroiſtre en boſſe, en frappant de l'autre coſté avec le marteau.

EMBRASEMENT. ſ. m. Incendie. Neron fit accuſer les Chrêtiens de l'*embraſement* de Rome qu'il avoit fait faire luy-même.

EMBRASEMENT, ſe dit auſſi figurément, des ſeditions, des guerres, & des paſſions. Il faut appaiſer les troubles le pluſtoſt qu'on peut, car une petite eſtincelle peut cauſer un grand *embraſement*. L'amour divin cauſe dans nos cœurs un ſaint *embraſement*.

Les Ouvriers appellent auſſi *embraſement*, les embraſures ou les ouvertures des portes & des feneſtres.

EMBRASER. v. act. Mettre en feu, reduire en braiſe. Une bombe eſt tombée ſur les magaſins de l'arſenac, & a *embraſé* toute la ville. Ce mot vient du Grec *brazo*, *ferveo*.

EMBRASER, ſe dit figurément en Morale, des paſſions. L'amour divin *embraſe* les cœurs. Tout l'Eſtat étoit *embraſé* du feu de la ſedition. Il courut à ſon ennemi tout *embraſé* de colere.

EMBRASÉ, ÉE. part. & adj.

EMBRASSADE. ſ. f. Action des bras qu'on jette au cou de quelqu'un, qui luy témoigne de l'amour, de l'affection. Ce Voyageur receut à ſon retour mille *embraſſades* de ſes amis.

EMBRASSEMENT. ſ. m. Action d'embraſſer. Leur entreveuë commença par de grands *embraſſements*. Moliere a dit dans les Faſcheux :

Dans les convulſions de leurs *embraſſements*.

EMBRASSEMENT, ſe dit auſſi des careſſes amoureuſes. Les conjoints par mariage ſe peuvent careſſer par de mutuels *embraſſements*. Hors de là les *embraſſements* ſont illicites.

EMBRASSER. v. act. Environner, ſerrer de ſes bras. Il y a des arbres ſi gros, que douze perſonnes ne les ſçauroient *embraſſer*. Ce mot vient de *imbracchiare*, qu'on a fait de *bracchium*. Menage.

On dit figurément en ce ſens, que l'Ocean *embraſſe* toute la terre, que le Ciel *embraſſe* tout le monde, pour dire, qu'il l'entoure, qu'il l'environne de tous coſtez.

EMBRASSER, ſignifie auſſi, Témoigner de l'amitié, de la reconciliation. Ces amis ont eu different, mais on les a mis d'accord, & ils ſe ſont *embraſſez*.

EMBRASSER, ſe dit figurément en Morale. La Geometrie *embraſſe* beaucoup de ſciences qui dependent d'elle. Cet homme eſt un vaſte genie, qui *embraſſe* beaucoup de grands deſſeins. Et on dit en ce ſens, qu'un homme *embraſſe* beaucoup d'affaires, pour dire, qu'il s'embarraſſe & entreprend plus qu'il ne peut faire.

EMBRASSER, ſignifie auſſi, Prendre parti, ſe reſoudre à faire quelque choſe. Ce jeune homme a *embraſſé* la vie religieuſe, la profeſſion des armes. Les Suiſſes ont *embraſſé* le parti de la France.

EMBRASSER, en termes de Manege, ſe dit d'un cheval qui maniant ſur les voltes, fait de grands pas, & *embraſſe* bien du terrain. C'eſt le contraire de *battre la poudre*, qui ſe dit lors que le cheval ne ſort preſque point de ſa place.

On dit proverbialement, Qui trop *embraſſe*, mal eſtreint, pour dire, qu'il ne faut pas ſe charger de plus d'employ qu'on n'en peut faire.

EMBRASSÉ. part. & adj. On dit en termes de Blaſon d'une eſpece de pointe qui eſt en forme d'un triangle qui vient du coſté droit de l'Eſcu, & tient depuis le chef juſqu'à la pointe, & qui aboutit au milieu du coſté gauche, qu'elle eſt *embraſſée* de deux coſtez de l'eſmail du champ de l'Eſcu.

EMBRASURE. ſ. f. Terme de Guerre. C'eſt l'ouverture par où on tire les canons, ſoit dans les caſemattes, ſoit dans les batteries qui ne ſont couvertes que de gabions, ſoit dans les parapets des murailles. Les *embraſures* doivent eſtre diſtantes entre elles de douze pieds, ouvertes par dehors de ſix pieds, & par dedans de trois. On les appelle auſſi *canonnieres*.

En Architecture on appelle auſſi l'*embraſure* des feneſtres, les ouvertures qui ſont entre les tremeaux des murs fort eſpais, dans leſquelles on fait les feneſtres. Et particulierement il ſe dit de cet élargiſſement qui ſe fait en dedans, qui donne plus d'ouverture aux portes, aux feneſtres, & aux abatjours, ſoit pour y recevoir plus de lumiere, ſoit pour y donner plus de jeu aux battants des portes & aux volets.

EMBRENER. v. act. Terme bas & ſale. Gaſter, ſalir de bran.

On dit figurément, qu'un homme s'eſt *embrené*, quand il s'eſt engagé dans quelque meſchante affaire, où il y a du riſque à courir tant pour ſon bien, que pour ſa perſonne.

EMBRENÉ, ÉE. part. & adj.

EMBRION. ſ. m. Terme de Medecine. Fœtus, commencement de formation du corps de l'animal dans le ventre de ſa mere, avant qu'il ait receu tous les lineaments & diſpoſition des parties pour devenir animé : ce qu'on croit arriver dans l'homme au 42. jour. Les Modernes ont fait quantité de belles découvertes ſur la formation & l'accroiſſement des parties de l'*embrion*. Deſmareſts a dit en parlant de la fecondité de la nature :

Et par les *embrions* éterniſa le monde.

Ce mot vient du Grec *embryon*, qui ſignifie le même, & qui vient de la prepoſition *en*, & de *bruo*, qui ſignifie *ſcatusio*.

EMBRION, ſe dit auſſi ironiquement, & pour meſpriſer quelque choſe. Ce n'eſt qu'un petit *embrion*, un avorton, un homme de neant.

EMBROCATION. ſ. f. Terme de Pharmacie, qui ſe dit des remedes, huiles, decoctions, ou autres liqueurs qu'on applique, ou qu'on fait pleuvoir ſur les parties malades, qui ne ſont que des eſpeces de lotions. Elle eſt maintenant de peu d'uſage, ſi ce n'eſt pour les maux de teſte. On l'appelle auſſi *irrigation*. La *douche* qu'on prend dans les bains naturels eſt proprement une *embrocation*. Ce mot vient du Grec *brecho*, *irrigo*, *madefacio*, *macero*.

EMBROCHER. v. act. Paſſer la broche à travers la viande pour la faire roſtir. Quand la viande tourne à la broche, c'eſt qu'on l'a mal *embrochée*.

EMBROCHER, ſignifie auſſi, Paſſer une verge de fer à travers pluſieurs choſes pour les tenir aſſemblées. Il ſe fait des carillons de pluſieurs timbres inégaux percez & *embrochez* dans une verge de fer.

On dit auſſi de celuy qui a paſſé une épée à travers du corps d'un homme, qu'il l'a *embroché*, qu'il l'a lardé.

EMBROCHÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

EMBROUILLEMENT. ſubſt. maſc. Confuſion. Cette maiſon a tant de procés, elle eſt dans un ſi grand *embrouillement* d'affaires, qu'elle n'en verra la fin de long-temps.

EMBROUILLER. v. act. Mettre de la confuſion, du deſordre dans une affaire. Cet Advocat a tellement *embrouillé* cette cauſe en plaidant, qu'on a été contraint de l'appointer. Cet Auteur n'eſt gueres clair, il a un ſtile fort *embrouillé*.

En termes de Marine on dit, *Embrouiller* les voiles, pour dire, les ſerſer, les joindre enſemble.

EMBROUILLÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. Un eſprit *embrouillé*, eſt un homme qui n'a pas le don de ſe bien expliquer.

EMBRUME'. adj. m. Terme de Marine, qui ſe dit d'un temps de brouillards, pendant lequel on a de la peine à connoiſtre ſa route. Ce mot vient de *bruma*, ou de *pruina*.

EMBRUNCHER. v. act. Terme de Charpenterie, qui ſe dit des chevrons, des ſolives, & autres pieces de bois qu'on engage, & qu'on attache les unes ſur les autres. Les devis de charpente portent qu'il y aura tant de chevrons chevillez & *embrunchez*. ſur les faiſtes & ſur les pannes, tant de ſolives *embrunchées* ſur les poutres. Quelques Architectes diſent *embrancher* & *embranchement*. Menage dit que c'eſt un vieux mot François qui ſignifie *couvrir*, *s'affubler*; & croit qu'il vient de *imbricare*, ou de *brique*. On a dit autrefois, Il s'*embruncha* dans ſon chapperon, pour dire, Il ſe couvrit, il s'affubla de ſon chapperon.

EMBUSCADE. ſ. f. Troupe de gens cachez dans un bois, ou en quelque autre lieu ſecret, pour attaquer un ennemi, ou pour l'enfermer, & luy donner à dos. Les ennemis ſont tombez dans l'*embuſcade* qu'on leur avoit dreſſée.

EMBUSCADE, ſe dit au figuré. Cet envieux eſt toûjours en *embuſcade*, pour voir s'il n'échappera point quelque parole à ſon ennemi dont il puiſſe prendre avantage.

EMBUSCHE. ſ. f. Piege qu'on tend à quelqu'un, conſpiration qu'on fait contre luy. Le pecheur a bien du mal de ſe garentir des *embuſches* de Sathan.

EMBUSCHER, *s'Embuſcher*. Terme de Venerie, qui ſe dit des beſtes pourſuivies qui rentrent, ou qu'on fait rentrer dans le bois. On dit pareillement *rembuſcher*, & *ſe rembuſcher*.

E M E.

EMENDE. Vieux mot, au lieu duquel on dit maintenant *amende*. Voyez *Amende*.

EMERIL. ſ. m. Pierre metallique qui ſe trouve dans toutes les mines, particulierement en celles de cuivre, de fer, & d'or. Elle eſt rouge, & quelquefois griſe, fort peſante & tres-dure, & ſert à polir & à brunir l'or, & auſſi à caver & à coupper le verre, à tailler le marbre & les pierreries, à la reſerve du diamant. Quand il eſt fondu avec le plomb & le fer, il les endurcit, & il augmente même le poids & la couleur de l'or, & il le fait devenir rouge. On en meſle un peu à l'or de Madagaſcar, qui eſt paſle, & qui ſe fond facilement, ſans y adjouſter du borax, comme on fait à l'autre. L'*émeril* ſert à polir le fer & les miroirs d'acier. Il ſe reduit en une poudre imperceptible dans de l'eau de vie ou de l'eſprit de vin. En Latin *ſmyris*, d'où ſon nom François eſt derivé.

On appelle *potée d'émeril*, ce qu'on oſte de deſſus les roues qui ont ſervi à tailler des pierreries.

EMERILLON. Voyez *Eſmerillon*.

EMETIQUE. adj. m. & f. eſt un remede qui purge avec violence par haut & par bas, fait de la poudre & du beurre d'antimoine preparé, dont on a ſeparé les ſels corroſifs par pluſieurs lotions. Le vin *émetique* s'eſt mis en reputation. La poudre *émetique* ſe nomme auſſi *Algarot*, du nom de ſon Auteur. Quelques-uns la nomment *Mercure de vie*, mais fort mal à propos. Ce mot vient du Grec *emeo*, *vomo*.

EMEUTIR. v. n. Terme de Fauconnerie, qui ne ſe dit proprement que des oiſeaux de proye, quand ils ſe deſchargent le ventre: & on appelle les *émeus*, ce que les oiſeaux vuident. Quelques-uns derivent ce mot de *ſmaltire*, parce que les ordures des oiſeaux approchent du meſlange de poix, de cire, de plaſtre & de graiſſe, dont on fait un ciment que les Anciens appelloient *malta*.

EMEUTIR, ſe dit burleſquement de l'homme, comme en cette Epigramme de Marot:

Se leve, crache, *émeutit* & ſe mouche.

E M I.

EMINEMMENT. adv. Parfaitement, au ſouverain degré. La Philoſophie contient en ſoy toutes les autres ſciences *éminemment*.

EMINENCE. ſ. f. Petit tertre ou colline qui eſt élevée au deſſus de la raſe campagne. Ce palais eſt baſti ſur une *éminence*. Les ennemis ſe ſont ſaiſis de cette *éminence*, de cette hauteur, par où ils nous peuvent battre à revers.

EMINENCE, eſt auſſi un titre de dignité qu'on donne à un Cardinal. C'eſt ſon *Eminence*. On traite d'*Eminence* le Grand Maiſtre de Malthe. Les Papes Jean VIII. & Gregoire VII. ont donné auſſi ce titre aux Rois de France.

EMINENT, ENTE. adj. Elevé au deſſus des autres. Cette maiſon eſt baſtie en lieu *éminent*. On dit auſſi, quoy qu'abuſivement, un peril *éminent*, d'un preſſant danger, d'un accident qui nous menace. Ce mur eſt en peril *éminent*, menace ruine.

EMINENT, ſe dit auſſi au figuré, de ce qui excelle & ſurpaſſe les autres. Vertu *éminente*. Ce Magiſtrat eſt dans un poſte *éminent*, il a une charge *éminente*.

EMINENTISSIME. adj. C'eſt le ſuperlatif d'*éminent*, & le titre d'honneur qu'on donne depuis quelque temps aux Cardinaux.

EMIR. ſ. m. Terme de Relations. C'eſt un nom de dignité chez les Turcs & les Sarraſins, qu'on donne à ceux qui ſont parens & deſcendus de Mahomet, qui ſont chez eux en grande veneration, & qui ont ſeuls le droit de porter un turban verd.

EMISSAIRE. ſ. m. & f. Perſonne affidée & adroite qu'on envoye ſourdement ſonder les ſentiments d'autruy, luy faire quelque propoſition; celuy qui fait courir des bruits, qui eſpie les actions & la contenance d'un ennemi, d'un parti contraire, pour tirer avantage de toutes ces choſes. Les Chefs de parti ont pluſieurs *émiſſaires* qui s'employent pour leurs intereſts, qui leur rapportent tout ce qui ſe paſſe dans le monde, pour prendre là-deſſus leurs meſures.

EMISSION. ſ. f. Action qui pouſſe quelque choſe hors de ſoy. L'*émiſſion* involontaire de la ſemence n'eſt point criminelle. Les Anciens croyoient que l'action de la veuë ſe faiſoit par l'*émiſſion* des rayons viſuels.

EMISSION, ſe dit figurément en choſes ſpirituelles. Ce Novice n'a pas fait encore l'*émiſſion* de ſes vœux.

E M M.

EMMAILLOTER. v. act. Envelopper un enfant dans des couches & dans des langes, dans ſon maillot.

EMMAILLOTER, ſe dit auſſi de ceux qui s'enveloppent tellement dans leurs draps, dans leur couverture, dans leurs robbes de chambre, qu'ils n'ont pas le mouvement des bras libre, qu'ils ont de la peine à s'en deſbarraſſer. Il eſt ſi frileux, qu'il s'*emmaillote* en hiver dans ſa couverture.

EMMAILLOTÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

EMMANCHER. v. act. Mettre un manche. *Emmancher* un bâtiy, un couteau. Quand on *emmanche* une faulx à rebours, c'eſt une arme fort dangereuſe. Les cimeterres s'*emmanchent* de jade, d'agathe & d'yvoire. Ce mot vient de *manche*, de *manubrium*.

On dit proverbialement à celuy qui ſe prend mal à executer quelque choſe, Cette affaire ne s'*emmanche* pas ainſi.

EM-

EMMANCHES. ſ. plur. Terme de Blaſon, qui ſe dit des pointes qui ſont oppoſées, & qui entrent les unes dans les autres. Elles doivent paſſer en montant de la pointe de l'Eſcu en haut. Quelques-uns confondent l'Eſcu *emmanché* avec l'*endenté*, & les Auteurs varient fort ſur l'application de ce mot. Ce mot *emmanché* vient des *manches* anciennes, qui étoient fort larges par un coſté, & eſtroites par l'autre. D'autres Auteurs appellent ſimplement *emmanché*, quand les partitions de l'Eſcu ſont faites de longs triangles pyramidaux qui s'enclavent l'un dans l'autre.

EMMANCHEUR. ſ. m. Celuy qui emmanche. Un *Emmancheur* de couteaux.

EMMANTELE', ÉE. part. & adj. du mot *Emmanteler*, qui n'eſt point en uſage. Enveloppé dans un manteau.

On appelle une corneille *emmantelée*, celle qui eſt en partie noire, & en partie griſe, qui a le col juſqu'à la moitié du corps, different du reſte.

EMMENER. v. act. Mener une perſonne ou une choſe en un autre lieu que celuy où on eſt. *Emmenez* hors d'icy cet enfant qui crie. Ce valet a quitté ſon Maître, l'a volé, & luy a *emmené* ſon cheval. Je feray *emmener* mes meubles par les Rouliers, par les coches d'eau. On a *emmené* priſonnier cet homicide. On a permis à cette garniſon d'*emmener* deux pieces de canon.

EMMENÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

EMMENOTTER. v. act. Mettre des fers ou des menottes aux mains d'un priſonnier, d'un eſclave. On *emmenotte* les criminels qu'on met dans les cachots.

EMMESNAGEMENT. ſ. m. Achat des meubles neceſſaires pour ſe mettre en ménage; arrangement de meubles, quand on les tranſporte d'une maiſon à l'autre.

EMMESNAGER. v. act. Il ſe dit avec le pronom perſonnel. Mettre ſes meubles en ordre, quand on les a tranſportez d'un logis à un autre. Il faut eſtre deux ou trois jours en deſordre, avant qu'on ſoit *emmeſnagé*.

EMMESNAGER, ſignifie auſſi, Commencer à ſe mettre en ménage, acheter des meubles neceſſaires pour cela. Il couſte beaucoup, quand on ſe marie, à *s'emmeſnager*.

EMMEUBLEMENT. ſ. m. Quelques-uns diſent *ameublement*. Meuble propre pour garnir une chambre. Il ſe dit particulierement du lit & des ſieges de même parure. Un *emmeublement* de damas, de tapiſſerie, de brocatelle.

EMMEUBLER. v. act. Vendre ou loüer du meuble à quelqu'un, l'emmeſnager, tendre & ranger ſes meubles. C'eſt un tel Tapiſſier qui m'a *emmeublé*, qui m'a loüé tous ces meubles. Je luy ay donné tant pour *m'emmeubler* à mon dernier deſmeſnagement. Ce proprietaire ne devoit pas attendre que je fuſſe *emmeublé*, qu'on euſt rangé mes meubles, pour me faire ſignifier un congé.

EMMEUBLÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

EMMI. Prepoſition. Au milieu. Ce ſac de bled s'eſt delié, tout le grain s'eſt reſpandu *emmi* la place. Ce terme eſt vieux & populaire.

EMMIELLER. v. act. Enduire de miel, meſler avec du miel. Des appas *emmiellez*.

EMMIELLER, ſe dit figurément des diſcours. On ne parle aux Princes qu'avec des paroles flatteuſes & *emmiellées*.

EMMIELLÉ, ÉE. part paſſ. & adj.

EMMIELLURE. ſ. f. Charge dont ſe ſervent les Eſcuyers & les Mareſchaux pour guerir les bleſſures ou eſcorcheures des chevaux.

EMMITOUFLER. v. act. qui ne ſe dit qu'avec le pronom perſonnel. S'envelopper & ſe cacher tout le corps dans ſes habits, ſoit pour n'eſtre point reconnu, ſoit pour conſerver ſa chaleur. Cette femme *s'emmitouffle* dans ſes coeffes & ſon manchon. Ce Docteur eſt *emmitouflé* dans ſes fourrures.

EMMUSELER. v. act. Mettre une muſeliere à un animal pour l'empêcher de manger, ou de mordre. Les villageois *emmuſelent* leurs aſnes, leurs chevaux avec une forme de chapeau, de peur qu'ils ne mangent les choux qu'ils portent. On *emmuſele* les furets, quand on les fait entrer dans le terrier des lapins, de peur qu'ils ne les tuent.

EMMUSELER, ſignifioit originairement, Cacher le viſage ſous le manteau; & alors il eſtoit derivé du mot de *muſeau*, d'où on a fait auſſi *cachemuſeau*. Depuis on l'a tranſporté à l'anneau de fer qu'on met aux cochons, & aux autres beſtes.

EMMUSELÉ, ÉE. part. & adj.

En termes de Blaſon on appelle un ours, un chameau, un mulet ou autre animal *emmuſelé*, lors qu'il a la gueule liée d'une muſeliere, pour l'empêcher de paiſtre, ou de mordre.

E M O.

EMOLLIENT, ENTE. adj. Terme de Pharmacie. Remede qui amollit les duretez du bas ventre, ou des tumeurs & enflures. Un lavement laxatif, anodin & *émollient*. Une emplaſtre *émolliente* faite d'onguents reſolutifs. Les remedes *émollients* ſont chauds, comme les racines de lis, l'althæa, mauves.

EMOLUMENT. ſ. m. Terme de Pratique, qui ſe dit des profits qu'on tire journellement d'une charge. Les proviſions de ſon office luy donnent droit de jouir de tous les droits, honneurs, gages & *émolumens* y attribuez. On a adjugé à ce Sergent l'*émolument* de l'exploit. On dit auſſi, Il ne luy revient aucun *émolument* de cette affaire. Ce mot vient du Latin *emolumentum*, qui ſignifie le profit que tirent les Meuſniers, de *mola*, *molere*, *moudre*.

EMONCTOIRES. ſ. m. plur. Terme de Medecine. Ce ſont des glandes qui ſervent à la deſcharge des humeurs. Les parotides qui ſont au deſſous des oreilles ſont des *émonctoires* du cerveau.

EMORCELER. v. act. Reduire en divers morceaux. Ce bourgeois a *émorcelé* ſa terre, il l'a diviſée en pluſieurs morceaux, il en a vendu pluſieurs parties. Il ſe dit auſſi avec le pronom perſonnel. Cette pierre n'eſt pas propre pour la ſculpture, elle *s'émorcele* trop facilement.

E M P.

EMPAILLER. v. act. Garnir une metairie de pailles & de fourrages neceſſaires pour la faire bien valoir, pour amender les terres. Mon Fermier a diſſipé les pailles & pailliers de ma metairie, j'avois depenſé 1200. l. à l'*empailler*. On dit auſſi, *Empailler* des meubles, une paillaſſe, des chaiſes, quand on y met les pailles neceſſaires.

EMPAILLÉ, ÉE. part & adj. Une metairie bien *empaillée* eſt affermée à plus haut prix qu'une autre qui eſt ſans fourrages.

EMPALEMENT. ſ. m. Supplice qu'on ſouffre par le moyen d'un pal aigu fiché dans le fondement, & traverſant tout le corps. L'*empalement* eſt le plus cruel des ſupplices.

EMPALER. v. act. Faire paſſer un pal à travers le corps d'un homme. C'eſt un ſupplice qu'on pratiquoit du temps de Neron, & dont Juvenal fait mention. Il eſt maintenant fort en uſage en Turquie. Ce mot vient de l'Italien *impalare*. Menage.

EMPALÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

EMPAN. ſ. m. Meſure de longueurs qui ſe fait par l'extenſion de la main depuis le pouce étendu d'un coſté juſqu'à l'extremité des doigts oppoſez. C'eſt preſque la même choſe que le *palme* Romain. Un *empan* fait trois quarts de pied. Deux *empans* font un pied & demi. Menage derive ce mot de l'Alleman *ein ſpan*, qui ſignifie la même choſe.

EMPANACHE', ÉE. adj. Qui eſt bien garni de plumes. Tous les Chevaliers de ce Carouſel étoient bien dorez & *empanachez*.

EMPANON. ſ. m. Terme de Charpenterie. C'eſt un chevron qui ne va pas juſqu'au haut du faiſte, mais qui s'aſſemble à l'areſtier avec tenons & mortaiſes, & qui poſe par enbas ſur les ſablieres ou platteformes. On le dit auſſi des pieces de bois qu'on met en pluſieurs autres endroits pour en ſouſtenir ou lier quelque autre.

EMPAQUETER. v. act. Mettre en un paquet, envelopper. Il ſe dit particulierement des marchandiſes & des meubles. Les Marchands en detail ne ſont point chiches d'*empaqueter*, & de depaqueter leurs bas, leurs toiles, leurs étoffes. Ils les *empaquetent* avec du papier, des toilettes, &c. Il a *empaqueté* ſes hardes, ſes habits pour partir, pour démenager. Ce mot vient du primitif *paquet*, qui vient du Latin *pactus*, *compactus*, de *pango*, *compingo*.

On dit auſſi, qu'un homme eſt *empaqueté* dans ſa couverture, dans ſa robbe de chambre, pour dire, qu'il s'en eſt enveloppé pour ſe garentir du froid.

EMPAQUETÉ, ÉE. part. & adj.

EMPARER. v. n. qui ne ſe dit qu'avec le pronom perſonnel. Se ſaiſir par force ou par adreſſe de quelque choſe. Les ennemis ſe ſont *emparez* d'une telle ville. Il s'eſt *emparé* de mon manteau. Ce mot vient du Latin *amparare*, qui ſignifie *occuper*, prendre la deffenſe & la protection de quelque choſe, pour en diſpoſer comme à ſoy appartenante. Chez les Eſpagnols le mot d'*amparar* ne ſignifie autre choſe que *deffendre*, & *deſamparar*, *ceſſer de deffendre*. Covarruvias.

EMPARER, ſe dit figurément de l'eſprit, & de ce qui le maiſtriſe & le gouverne. Ce Miniſtre s'eſt *emparé* de l'eſprit du Roy. L'amour s'eſt *emparé* du cœur de ce jeune homme.

EMPASTELER. v. act. Terme de Teinture. C'eſt, Donner le bleu aux laines & aux étoffes par le moyen du *paſtel*, ou de la gueſde, qui eſt la même choſe. Il faut gueſder & *empaſteler* les étoffes pour leur donner un pied de bon teint.

EMPASTER. v. act. Mettre les mains dans la paſte. Il ne ſe dit gueres qu'au participe. Il a les mains *empaſtées*, pleines de paſte, ſalies de paſte.

EMPASTER, en termes de Peinture, ſignifie, Mettre des couleurs graſſement & avec liberté. On le dit auſſi, quand on met des couleurs chacune à leur place, ſans les noyer enſemble. Cette teſte n'eſt point peinte, elle n'eſt qu'*empaſtée*.

EMPATEMENT. ſ. m. Terme d'Architecture. C'eſt ce qui ſert de pied à un mur, ſes fondements, ſa partie la plus baſſe. L'*empatement*, pour eſtre ſeur, doit eſtre le double du mur.

On appelle auſſi *empatements* ou *racineaux* d'une grue, les pieces de bois ſur leſquelles elle eſt conſtruite & eſlevée.

EMPATEMENT, en termes de Fortification, ſignifie auſſi le talus ou pied d'un rempart ou d'une muraille, qui la ſouſtient, & empêche qu'elle ne s'eſboule.

EMPAULMER. v. act. Serrer avec la main. Cet homme eſt ſi fort, que quand il a une fois *empaulmé* quelque choſe, on ne la luy ſçauroit arracher. Quand ce Sergent a une fois *empaulmé* un priſonnier, il ne luy eſchappe pas. Ce mot vient de *in*, & de *palma*, d'où on feroit *impalmare*.

EMPAULMER, ſignifie figurément, Se rendre maiſtre de l'eſprit de quelqu'un. Il faut craindre que cette femme artificieuſe n'*empaulme* ce jeune homme, & qu'il ne l'eſpouſe. Quand un uſurier a *empaulmé* un mineur, il le ruine en peu de temps.

Empaulmer la voix, en termes de Venerie, ſignifie, Suivre la piſte, eſtre dans la droite voye d'un gibier.

EMPAULMÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

EMPAUMURE. ſ. f. Terme de Venerie. C'eſt le haut de la teſte d'un vieux cerf ou chevreuil, où il y a pluſieurs andouilliers.

EMPEIGNE. ſ. f. Terme de Cordonnier. C'eſt le cuir de deſſus le ſoulier, qui s'étend depuis le col juſqu'au bout du pied.

EMPELOTE'. adj. m. Terme de Fauconnerie, qui ſe dit d'un oiſeau qui ne peut digerer ce qu'il a avalé. On luy tire ce peloton avec un fer qu'on nomme *deſempelotoir*.

EMPENNE', ÉE. adj. Vieux mot qui ſe diſoit autrefois des fleſches, des matras, au bout deſquels on attachoit quelques plumes pour les conduire en l'air, & les faire aller plus droit. Son compoſé eſt encore en uſage dans cette phraſe proverbiale: Il s'en va comme un matras *deſempenné*. On le dit encore en termes de Blaſon, d'un dard, trait ou javelot qui a ſes ailerons ou pennes. Ce mot vient d'*impennare*, de *penna*.

EMPEREUR. ſ. m. Monarque abſolu qui commande à un grand pays. Un *Empereur* Romain. Les *Empereurs* de Conſtantinople. Maintenant ce nom eſt reſtraint à celuy qui commande en Allemagne. Sa femme ſe nomme *Imperatrice*.

On appelle auſſi dans les Colleges, *Empereur d'Orient*, *Empereur d'Occident*, les écoliers qui ont les premieres places de la claſſe.

EMPESAGE. ſ. m. Maniere de blanchir, d'appreſter le linge avec de l'empois. L'*empeſage* de ce linge eſt trop fort.

EMPESCHEMENT. ſ. m. Oppoſition, obſtacle. On a formé un *empeſchement* à ce mariage, à la reception d'un tel en une telle charge. Ce Capitaine a paſſé les monts, malgré tous les *empeſchements* que les ennemis & la nature y avoient oppoſez.

EMPESCHER. v. act. S'oppoſer à quelque choſe, y former des difficultez, des obſtacles. Si on ne veut pas faire de bien, il ne faut pas *empeſcher* que les autres en faſſent. Le Procureur General qui conſent l'entherinement d'une requeſte dit, Je ne l'*empeſche* pour le Roy. Une ſaiſie *empeſche* qu'on ne ſoit payé. Du Cange derive ce mot de *impechiare*, qu'on a dit dans la baſſe Latinité en la même ſignification.

EMPESCHER, ſignifie auſſi, Embarraſſer, occuper. C'eſt un homme qui a de grands emplois qui l'*empeſchent* de vaquer à ſes affaires propres. Et au contraire on dit d'un faineant qui ne ſçait où aller, ni à quoy s'occuper, qu'il eſt fort *empeſché* de ſa perſonne.

EMPESCHER, ſe dit auſſi à l'égard des choſes inanimées. Le reſſort de cette montre ne va pas, il y a quelque choſe qui l'*empeſche* d'agir. Le vent contraire nous *empeſche* d'entrer dans le port. Les digues, les levées *empeſchent* les inondations. Le maſque *empeſche* le halle. Il a une fluxion ſur le bras qui l'*empeſche* de s'en ſervir.

EMPESCHÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

EMPESER. v. act. Appliquer de l'empois ſur du linge pour le rendre plus ferme. On doit *empeſer* les rabats, les manchettes. On *empeſe* auſſi quelques toiles ou étoffes avec des gommes, telles que le tueillis, le bougran. Le linge *empeſé* ſe ſeche ſur la platine. Ce mot vient de *impiciare*, fait de la particule *in*, & de *pix*, d'où on a fait auſſi *impiciatum*, *empois*. Mais il y a plus d'apparence qu'il vient d'*empes*, vieux mot Celtique ou Bas-Breton ſignifiant *empois*. Menage.

EMPESÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

EMPESEUR, EMPESEUSE. ſ. m. & f. Il y a des *Empeſeurs* ſuivant la Cour. Les bourgeois ont des *Empeſeuſes*, des Blanchiſſeuſes de menu linge.

EMPESTER. v. act. Apporter la peſte en quelque lieu. Un vaiſſeau d'Orient eſt venu *empeſter* le Royaume. On interdit le commerce avec les villes *empeſtées*. On le dit par extenſion des choſes puantes & corrompuës. Quand on aime cet eſgout, il *empeſte* les maiſons voiſines. Voilà une viande puante qui eſt capable d'*empeſter* un corps.

EMPESTER, ſe dit figurément en choſes morales, des mauvaiſes doctrines. Calvin & Luther ont *empeſté* tout le Nord de leurs hereſies.

EMPESTRER. v. act. Embarraſſer les jambes par quelque choſe qui empêche de marcher. On le dit au propre des beſtiaux qu'on met dans les paſturages, auxquels on attache deux jambes enſemble, pour empêcher qu'ils ne s'éloignent.

On le dit auſſi des chevaux de caroſſe, ou de charrette, qui s'entortillent leurs pieds dans leurs traits. On le dit auſſi par extenſion des hommes qui s'embarraſſent les jambes par de grands canons. Les François ſe plaiſent ſouvent à avoir les jambes *empeſtrées* & embarraſſées.

EMPESTRER, ſe dit figurément en choſes morales, de toute ſorte d'embarras ou engagements. Cet homme s'eſt *empeſtré* d'une femme, d'un ménage.

EMPESTRÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

EMPHASE. ſ. f. Terme de Rhetorique, qui ſignifie une expreſſion forte, & qui dit beaucoup en peu de mots. Cet Orateur parle avec beaucoup d'*emphaſe*, tous ſes mots ont de l'*emphaſe*. On le dit auſſi de la ſimple recitation. Les Gaſcons recitent leurs vers avec beaucoup d'*emphaſe*.

EMPHATIQUE. adj. Qui a de l'emphaſe. Diſcours *emphatique*.

EMPHATIQUEMENT. adv. D'une maniere emphatique. Cet Orateur parle toûjours *emphatiquement*, à un ſtile élevé. Ce mot vient du Grec *emphaſis*.

EMPHYTEOSE. ſ. f. Bail d'heritages à longues années. Les *emphyteoſes* ſont des baux au deſſus de dix ans juſqu'à 99. ans. Les *emphyteoſes* ſont des eſpeces d'alienations, & doivent des profits de fief.

EMPHYTEOTIQUE. adj. m. & f. Qui appartient à l'emphyteoſe. Un bail *emphyteotique*. Une redevance *emphyteotique* eſt une rente fonciere de bail d'heritages. Beſoldus ou Beelvoldus dans ſon Treſor rapporte cent Auteurs qui ont travaillé ſur le Droit *Emphyteotique*. Ces mots viennent du Grec *emphuteuein*, *inſerere*.

EMPIEGE', ÉE. adj. m. & f. Qui eſt pris dans un piége. Une ſouris *empiegée*, un renard *empiegé*, &c.

EMPIETANT, en termes de Blaſon, ſe dit de l'oiſeau lors qu'il eſt ſur ſa proye, & qu'il la tient avec ſes ſerres.

EMPIETER. v. n. Uſurper, prendre quelque choſe du bien d'autruy. Les payſans qui labourent ſont ſujets à *empieter* de quelque ſillon ſur l'heritage de leur voiſin. Quand on a rebaſti ce mur, on a *empieté* ſur mon heritage.

EMPIETER. Terme d'Autourſerie, qui ſe dit des autours, lors qu'ils enlevent & *empietent* la proye. A l'égard des faucons, on dit qu'ils l'aſſomment & la tuent.

EMPIETER, ſe dit figurément en choſes morales. Les Tuteurs des Princes ont ſouvent *empieté* ſur leur domination, ils les ont dethroſnez. Preſque tous les Juges tâchent d'*empieter* ſur la juriſdiction des autres. Dés qu'un Maiſtre ſouffre que des valets *empietent* ſur ſon autorité, ils en abuſent.

EMPIFFRER. v. act. S'engraiſſer demeſurément à force de boire & de manger. Il ne ſe dit qu'avec le pronom perſonnel. Ce goinfre s'eſt bien *empiffré* depuis quelque temps. Cette femme a gaſté ſa taille, & s'eſt *empiffrée* par la bonne chere. Les enfans s'*empiffrent* de pain & de beurre.

EMPILER. v. act. Mettre pluſieurs choſes l'une ſur l'autre, en faire une pile. On *empile* du bois dans les chantiers. Les Marchands de bois flotté ſont obligez par l'Ordonnance de faire triquer leur bois, & le faire *empiler* dans leurs chantiers ſeparément, ſelon leurs differentes qualitez. Cet homme *empile* ſes Livres, au lieu de les ranger ſur des tablettes. Ce Marchand a des tapiſſeries, des étoffes *empilées* dans ſon magaſin.

EMPILÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

EMPIRANCE. ſ. f. Terme de Monnoyeurs. Defectuoſité ou alteration qui ſe trouve dans la monnoye, ſoit à l'égard du titre ou de l'aloy, ſoit à l'égard du poids, proportion, taille, couſts, valeur de la matiere, &c. Il y a une Ordonnance du Roy Jean de l'an 1355. ſur l'*empirance* des monnoyes. On fait l'*empirance*, en diminuant le poids, ou la bonté de la matiere, en ſurhauſſant le prix, en changeant la proportion des metaux, en chargeant des eſpeces de traittes exceſſives, & en faiſant fabriquer ſi grande quantité de bas billon & de cuivre, qu'on le reçoit pour de bonnes eſpeces d'or & d'argent.

EMPIRANCE, en termes de Marine, ſe dit du dechet, de la corruption ou diminution de valeur des marchandiſes, cauſée par leur jet durant la tempeſte, ſi aprés elles ſont ſauvées, ou par quelques autres accidents.

EMPIRE. ſ. m. Monarchie, étenduë de pays où quelqu'un commande. L'*Empire* de Rome, l'*Empire* d'Orient, l'*Empire* de Trebiſonde, l'*Empire* du Mogol.

EMPIRE, ſe prend auſſi pour le temps qu'a regné un Prince. Sous l'*Empire* d'Alexandre, d'Auguſte.

On appelle en termes d'Antiquaires, les medailles du bas *Empire*, celles qui ont eſté faites depuis la decadence de l'*Empire* Romain. Le bas *Empire* s'entend des monnoyes qui ont eſté frappées depuis le Grand Conſtantin juſqu'au dernier Empereur du même nom.

EMPIRE, ſe prend maintenant plus particulierement pour l'Allemagne. C'eſt un Prince de l'*Empire*, un fief de l'*Empire*.

EMPIRE, ſe dit figurément en Morale, de la domination, du pouvoir qu'on a ſur quelque choſe. Il a beaucoup d'*empire* ſur ſoy, ſur ſes paſſions, ſur l'eſprit de ſa maiſtreſſe. Cette femme le traine avec beaucoup d'*empire*. Il vit ſous ſon cruel *empire*. Tous les hommes reconnoiſſent l'*empire* de la mort. Il ne reconnoiſt plus l'*empire* de la raiſon. Cet Auteur eſt fort connu dans l'*empire* des Lettres. Ce Prince poſſede maintenant l'*empire* de la mer.

EMPIRER. v. n. & act. Devenir pire, eſtre en plus mauvais eſtat. Ce malade *empire* tous les jours, ſon mal s'augmente. La plus-part des marchandiſes *empirent*, quand on les garde, elles ſe gaſtent & ſe corrompent. Le vulgaire croit que le monde *empire* à meſure qu'il vieillit, que le ſiecle *empire*. On dit auſſi, *Empirer* ſon marché, quand on rend ſa condition plus mauvaiſe. Ce contract qu'il a produit a *empiré* ſa cauſe, au lieu de l'avoir abonnie.

EMPIRÉ, ÉE. part. & adj.

EMPLACEMENT. ſ. m. Ce mot ſe dit dans les greniers des Gabelles, quand on y deſcharge le ſel. L'Ordonnance veut que les Officiers des Gabelles ſoient preſens à l'*emplacement* & meſurage du ſel.

EMPLASTRE. ſ. m. Chez les Medecins le peuple le fait feminin. Remede topique qu'on applique ſur quelque playe ou tumeur, compoſé ordinairement d'onguent étendu ſur du linge ou du cuir. On fait des *emplaſtres* ſtomachiques, cephaliques, ſtipeiques, hepatiques, diaphoretiques, reſolutifs, deſſicatifs, emolliſ-

tifs, incarnatifs, aſtringens, & conglutinatifs, &c. L'*emplaſtre* le plus commun eſt celuy de *diapalma*, qui eſt ainſi nommé, à cauſe qu'on le remue avec une ſpatule de palmier, ou qu'on y mêle quelque rameau incifé de palme. L'*emplaſtre blanc* ou de *diachylon* eſt ainſi nommé à cauſe de ſa couleur, & des mucilages qui y entrent : l'*emplaſtre de poliorceſte*, à cauſe qu'il guerit toute ſorte d'ulceres, & même la bruſlure : l'*emplaſtre divin* ou de *manus Dei*, qui eſt pour les pauvres : l'*emplaſtre magnetique* d'André de Sala & de Paracelſe. On fait même des *emplaſtres* de charpi, de ſafran, & de vinaigre, qu'on appelle *exicrocum*, pour les maux de matrice. Un *emplaſtre* de rains pour l'enclouëure des chevaux, & d'une infinité d'autres ſortes. Ce mot vient du Grec *emplatto*, qui ſignifie *mettre en maſſe*, enduire par deſſus, parce que l'*emplaſtre* ſe fait de diverſes ſortes de ſimples amaſſez en un corps eſpais & gluant.

On dit figurément, Mettre un *emplaſtre* à une affaire, quand on trouve quelque remede pour couvrir & excuſer quelque faute qu'on a faite.

On dit figurément & proverbialement d'une perſonne qui n'a ni vigueur ni ſanté, qui eſt incapable d'agir, que c'eſt une bonne *emplaſtre*, une pauvre *emplaſtre*.

EMPLETTE. ſ. f. Achat de marchandiſes. Il ſe dit particulierement de celles qui concernent les habits. Cette femme eſt allée faire des *emplettes*. Ce Marchand a fait grande *emplette* d'étoffes. Quand il a acheté ce diamant, il croyoit faire une bonne *emplette*, & il s'eſt trouvé faux. Ce mot vient de *impleta*, qui a eſté fait de *implere*, à cauſe que les Marchands empliſſent de marchandiſes leurs navires & leurs magaſins. Menage.

EMPLIR. v. act. Rendre plein, faire occuper la capacité d'un vaiſſeau par quelque choſe. Une pinte *emplit* cette bouteille. On *emplit* d'air un balon avec une ſeringue. Ces groſſes ceriſes *empliſſent* la bouche. Les goinfres *empliſſent* leur eſtomac de viandes.

EMPLIR, ſe dit figurément en choſes ſpirituelles & morales. Il ne faut pas *emplir* l'eſprit des enfans de contes vains & de chimeres. Ce Partiſan a *empli* ſes coffres du ſang du peuple.

EMPLI, IE. part. paſſ. & adj.

EMPLOY. ſ. m. Bon ou mauvais uſage qu'on fait de quelque choſe. Il n'a pû juſtifier l'*employ* des deniers de la marchandiſe qu'on luy a confiée. On ne preſte plus guere d'argent en rente ſans *employ*, c'eſt à dire, ſans ſtipuler une hypotheque particuliere & privilegiée.

EMPLOY, ſignifie auſſi le travail, l'occupation qu'on donne à quelqu'un, ou qu'on prend ſoy-même. Il eſt venu à la Cour demander de l'*employ*. Ce Financier a beaucoup de bons *emplois* à donner. Ce mot vient du Latin *implicare*.

On dit abſolument, qu'un homme eſt dans l'*employ*, pour dire, qu'il eſt dans le ſervice à l'armée. Et on dit au Palais, qu'un Advocat eſt dans le grand *employ*, lors qu'il a bien des affaires, qu'il eſt en grande reputation. On dit auſſi des Magiſtrats, qu'ils ſont dans l'*employ*, qu'il n'y a point d'*emplois* où ils ne puiſſent aſpirer, quand ils ſont capables des grandes charges, commiſſions ou negociations, &c.

EMPLOY, en termes de Palais, eſt l'induction d'une piece qu'on a produite ailleurs. La cotte D. de cet inventaire n'eſt qu'un *employ*. On dit en matiere de compte, qu'un faux & double *employ* ne ſe couvre jamais, quand on a employé deux fois la même partie en rendant ſes comptes.

EMPLOYER, v. act. Se ſervir de quelque choſe. Il faut *employer* ſon revenu à faire des depenſes honneſtes. On a bien *employé* du marbre en ce baſtiment. Il a *employé* ce mot en ſa vraye ſignification. Il a fort bien *employé* ſon temps à apprendre ſes exercices. Ce Tuteur a bien *employé* l'argent de ſon pupille en l'acquiſition de ces heritages. Ce mot vient de *implicare*.

EMPLOYER, ſignifie auſſi, Donner de l'occupation à ſoy, ou à autruy. Il s'*employe* aux belles lettres. Il *employe* tant de gens ſous luy. Il s'*employe* de toute ſa force à ſervir ſes amis.

En termes de Palais, *Employer* une piece, une raiſon, ſe dit quand on ſe ſert d'un titre, d'une raiſon, d'un fait, d'où on tire quelques inductions contre ſa partie. On le dit en ce ſens non ſeulement des pieces qu'on produit alors, mais auſſi de celles qu'on a produites en d'autres endroits, & dont on tire des inductions convenables à un fait particulier ; & encore des pieces ou raiſons qu'a alleguées la partie adverſe. On *employe* auſſi ce qui eſt de droit, & que les Juges peuvent ſuppléer d'eux-mêmes par leur prudence. En ce ſens encore on commande aux Advocats d'*employer*, quand ils ont un intereſt preſque pareil à celuy d'un autre Advocat qui a déjà plaidé, afin qu'il ne conſomme pas le temps en redites inutiles.

On dit auſſi, *Employer* une partie dans un compte, *employer* une perſonne ſur l'eſtat, pour dire, la faire comprendre dans l'article d'un compte, dans un des articles des Eſtats du Roy.

EMPLOYÉ, ÉE. part.

On dit proverbialement, C'eſt bien *employé*, en parlant de celuy à qui il eſt arrivé par ſa faute ou par ſon imprudence quelque malheur ou chaſtiment qu'il meritoit. On dit auſſi, qu'un homme a *employé* le verd & le ſec en une affaire, pour dire, qu'il a fait tous ſes efforts pour la faire reüſſir.

EMPLUMER. v. act. Garnir de plumes. On *emplumoit* autrefois les fleſches, les garrots d'arbaleſtes. La mode a été d'*emplumer* les chapeaux, de les garnir & charger de plumes. On dit auſſi au figuré, qu'un homme s'eſt bien *emplumé* dans une maiſon, lors qu'il y a bien fait ſes affaires, qu'il s'y eſt enrichi ; comme on dit au reduplicatif, qu'il s'eſt bien *remplumé*, quand il a reparé les pertes qu'il avoit faites.

EMPOCHER. v. act. Mettre dans un ſac, ou dans ſa pochette. Ce bled eſt vendu, il ne reſte qu'à l'*empocher*, à le mettre dans les ſacs ou poches pour l'enlever. On a joüé tout le jour, mais ce n'eſtoit pas pour *empocher* l'argent, c'eſtoit pour traiter la compagnie. Ce Medecin ne revient point chez luy qu'il n'ait *empoché* dix ou douze eſcus.

EMPOIGNER. v. act. Serrer avec le poing. *Empoigner* une eſpée, une cognée. Si ce grand corps vous *empoigne*, il vous eſtranglera.

EMPOIGNÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

Ces mots viennent de *pugnus*, comme qui diroit *impugnare*, *impugnatus*.

EMPOIGNÉ, ſe dit en termes de Blaſon, des fleſches, javelots & autres choſes ſemblables, quand il y en a trois ou plus au milieu de l'Eſcu, aſſemblées & croiſées, l'une en pal, & les autres en ſautoir, comme celles des Eſtats de Hollande.

EMPOIS. ſ. m. Colle delicate faite d'amidon delayé & cuit, dont on ſe ſert pour affermir le linge, afin qu'il ne ſe chiffonne pas ſi-toſt. De l'eau d'*empois*. Coller avec de l'*empois*. *Empois* blanc, *empois* bleu. Ce mot vient d'*empes*, qui en langage Celtique ou Bas-Breton ſignifie la même choſe.

EMPOISSER. v. act. Enduire de poix. Il faut *empoiſſer* les cordages & les navires, pour les conſerver dans l'eau.

EMPOISONNEMENT. ſ. m. Action par laquelle on taſche de faire mourir quelqu'un, en luy faiſant prendre du poiſon. L'*empoiſonnement* eſt un crime capital, & qu'on punit du feu.

EMPOISONNER. v. act. Donner du poiſon. Medée étoit celebre dans l'art d'*empoiſonner*. On avoit *empoiſonné* les viandes, le vin de ce feſtin.

EMPOISONNER, ſe dit auſſi par extenſion, de ceux qui donnent quelque choſe qui altere la ſanté, ou qui bleſſe les ſens. On nous a donné de la viande gaſtée qui a failli à nous *empoiſonner*. Il s'exhale de ce cloaque une ſi mauvaiſe odeur, qu'elle eſt capable de nous *empoiſonner*.

EMPOISONNER, ſe dit figurément en Morale, des fauſſes doctrines. L'hereſie de Luther & de Calvin ont *empoiſonné* tous les peuples du Nord. Les libertins *empoiſonnent* les jeunes eſprits de leurs meſchantes maximes. On dit auſſi, qu'on *empoiſonne* un diſcours, une hiſtoire, quand on adjouſte malignement à un recit quelques circonſtances qui rendent criminelle une choſe, qui d'elle-même eſtoit innocente.

EMPOISONNÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. Des loüanges malignes & *empoiſonnées*.

EMPOISSONNEUR, EUSE. adj. & ſubſt. Qui empoiſonne. On a fait ces derniers jours une exacte recherche & punition des *empoiſonneurs*. En Droit une femme adultere eſt ſoupçonnée d'eſtre *empoiſonneuſe*.

EMPOISONNEUR, ſe dit auſſi d'un mauvais Cuiſinier. On a traité des gens d'*empoiſonneurs*, pour avoir fait de mauvaiſes ſauces. On dit auſſi des *empoiſonneurs* d'eſprits, de recits, &c.

Ces mots viennent du primitif *poiſon*, qui vient du Latin *potio*, *boiſſon*.

EMPOISSONNEMENT. ſ. m. Action par laquelle on met du peuple dans un eſtang, aprés qu'il a été peſché. Les Fermiers ſont obligez par leur bail de faire appeller le Maiſtre, pour voir faire l'*empoiſſonnement* de ſes eſtangs à la fin du bail.

EMPOISSONNER. v. act. Mettre du peuple dans un eſtang peſché. Ce Fermier eſt obligé de mettre un millier ou deux de peuple ou de nourrain pour *empoiſſonner* les eſtangs, quand il les quitte.

EMPOISSONNÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

EMPORTEMENT. ſ. m. Mouvement de l'ame qui la fait ſortir hors des bornes de la raiſon. Les gens prompts ont de grands *emportements* de colere. Les jeunes gens ont de grands *emportements* dans la debauche. Les Auteurs qui eſcrivent les uns contre les autres tombent d'ordinaire dans l'*emportement*. Quelques-uns ont blaſmé l'*emportement* des Caſuiſtes qui ſe ſont trop relâchez dans la Morale.

EMPORTER. v. act. Porter quelque choſe dehors. *Emportez* ce Livre chez vous pour le voir à vôtre loiſir. *Emportez* ces meubles au grenier.

EMPORTER, ſignifie auſſi, Voler, ravir avec violence. Les ſoldats ont *emporté* le plus beau & le meilleur de cette maiſon. Il fuit comme ſi le Diable l'*emportoit*. Ce banqueroutier luy a *emporté* dix mille eſcus. Les Sergens ont *emporté* tous ſes meubles pour les vendre.

EMPORTER, ſignifie auſſi, Entraiſner avec ſoy. Un torrent *emporte* tout ce qu'il trouve en ſon chemin. On dit auſſi, que la peſte *emporte* les hommes en vingt-quatre heures; qu'une faigneé doit *emporter* une legere fievre.

EMPORTER, ſignifie auſſi, Avoir avantage ſur un autre. Pour avoir encheri cette terre de cent francs, il l'a *emportée*. Cet homme eſt haut à la main. Il veut tout *emporter* de haute lutte. Il a *emporté* l'avantage en ce combat, en cette diſpute, en cette partie. Il a *emporté* ſa cauſe tout d'une voix.

On dit auſſi, Cela *emporte* la balance, tant au propre, qu'au figuré, lors qu'il y a un poids, ou un merite plus grand que l'autre.

Ne delibrons plus, cette pitié l'*emporte*.

C'eſt un vers du Cinna.

EMPORTER, ſignifie auſſi, Oſter, effacer. Le ſavon, la leſcive, *emportent* toute la craſſe & l'ordure du linge. Le jus de citron, le verjus, *emportent* les taches d'encre, les effacent; & generalement tous les acides *emportent* tous les alkalis, parce qu'ils s'en imbibent.

EMPORTER, ſe dit figurément en Morale, de ce qui a quelque ſuite. La perte d'une bataille *emporte* la deſolation du pays, elle s'en enſuit ordinairement. Voilà une piece decifive qui *emporte* gain de cauſe. On dit auſſi au Palais, Deffaut *emportant* profit. On dit auſſi, qu'un mot *emporte* une telle ſignification, qu'il faut bien entendre la choſe.

EMPORTER, ſe dit auſſi en parlant des violentes agitations de l'ame. Les gens prompts & coleriques s'*emportent* dés qu'on les contredit. Ce Predicateur s'eſt bien *emporté* contre les vices. Cet Advocat s'eſt trop *emporté* en injures, en invectives contre ſa partie. Cet homme eſt fort *emporté*, quand il eſt amoureux, ou pris de vin. On dit auſſi, qu'un bon Orateur *emporte* les eſprits, qu'il les entraiſne à ſon opinion.

EMPORTER, ſe dit proverbialement en ces phraſes. Autant en *emporte* le vent, pour dire, Ces promeſſes ne ſont pas ſeures. On dit auſſi, qu'un homme *emporte* la piece, pour dire, qu'il fait des médiſances ſanglantes & cruelles. On dit auſſi, Le plus fort l'*emporte*, pour dire, que les plus puiſſants ont toûjours l'avantage. On dit auſſi, *Emporter* une choſe à la pointe de l'eſpée, pour dire, aprés une longue conteſtation.

EMPORTÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

On appelle un *emporté*, un eſtourdi, un furieux, un débauché, celuy qui eſt dans un grand dereglement de mœurs.

EMPORTE-PIECE. ſ. m. eſt un fer aigu & tranchant, qui ſert à decouppper & à emporter la piece. Les Cordonniers ont des *emporte-pieces* pour percer des ſouliers. Les Decouppeurs, les faiſeurs de mouches, de cartes à joüer, s'en ſervent pareillement.

EMPOURPRER. v. act. Colorer de rouge ou de pourpre. Il ne ſe dit gueres qu'en cette phraſe figurée & poëtique: La terre fut *empourprée* du ſang de cet amant infortuné, pour dire, teinte de ſon ſang reſpandu. Ce mot vient du Latin *purpurare*, *impurpurare*.

EMPREINDRE. v. act. Imprimer quelque figure ſur quelque choſe par le moyen de quelque coin ou cachet. Voilà de la monnoye preparée, il ne reſte plus qu'à l'*empreindre*. Ce mot vient du Latin *imprimere*, *marquer*.

EMPREINDRE, ſe dit auſſi figurément en Morale, des impreſſions que la nature ou les habitudes font dans noſtre eſprit. Le ſentiment de la vertu eſt *empreint* naturellement dans nos ames. On ſe preocoupe aiſément des premieres opinions qui ſont *empreintes* dans nôtre eſprit.

EMPREINT, EINTE. part. paſſ. & adj.

EMPREINTE. ſ. f. Marque ou impreſſion que fait une choſe dure ſur une choſe plus molle. L'*empreinte* d'un cachet. On voyoit encore les *empreintes* de ſes pieds ſur la terre qui marquoient ſa fuite. On tire des *empreintes* des medailles avec de la paſte, de la cire, & autres choſes molles.

EMPREINTE, ſe dit auſſi de la piece gravée avec laquelle on fait les *empreintes*, tant des cachets que des poinçons, en voyant la figure qui eſt gravée dedans.

EMPRESSEMENT. ſ. m. Témoignage d'ardeur, d'affection, de diligence qu'on a pour quelque choſe, pour achever quelque beſogne. Il faut ſervir ſes amis avec *empreſſement*. On travaille à cet armement avec grand *empreſſement*.

EMPRESSER. v. n. qui ne ſe dit qu'avec le pronom perſonnel. Faire quelque choſe avec empreſſement, avec grande diligence ou affection. Quand un homme eſt en faveur, tout le monde s'*empreſſe* à luy rendre ſervice, à luy plaire. C'eſt un homme qui fait l'*empreſſé*, le neceſſaire, qui s'intrigue, qui s'*empreſſe*, & qui ſe fourre par tout.

EMPRESSÉ, ÉE. adj. Qui fait l'affairé, l'homme chargé de beaucoup de beſogne.

EMPRISONNEMENT. ſ. m. Action par laquelle on met quelqu'un en priſon. Il a tant couſté pour la capture, l'*empriſonnement* de ce criminel.

EMPRISONNEMENT, ſe dit auſſi de la detention d'un priſonnier. Son *empriſonnement* a duré trois ans. Il faut lever l'eſcrou de ſon *empriſonnement*. Il a eu deſcharge & reparation de ſon *empriſonnement*.

EMPRISONNER. v. act. Mettre quelqu'un en priſon. Les Records, les Pouſſeculs aident aux Huiſſiers à *empriſonner*, à mettre en priſon. Cet Officier a été *empriſonné* par ordre du Roy.

EMPRUNT. ſ. m. L'argent ou la marchandiſe qu'on prend d'un ami ou d'un Marchand à credit, à la charge d'en payer la valeur dans certains temps. Cet homme va ſouvent à l'*emprunt*, ne vit que d'*emprunt*.

EMPRUNT, ſe dit auſſi des taxes que le Roy fait ſur les villes & Communautez, lors qu'il leur fait payer quelques deniers, & qu'il leur donne leur rembourſement à prendre ſur quelques droits qu'il eſtablit en même temps. Cette Province eſt exempte de tous impoſts, *emprunts* & contributions.

EMPRUNTER. v. act. Demander quelque choſe à credit dont on a beſoin, pour la rendre ou payer en un autre temps. *Emprunter* chez les Marchands des eſtoffes. *Emprunter* de l'argent à ſes amis. *Emprunter* d'un uſurier. Ce mot vient d'*impreſtare*, mot de la baſſe Latinité qu'on a dit dans le même ſens. Du Cange.

EMPRUNTER, ſe dit figurément en Morale, des choſes qui viennent d'ailleurs. Les Magiſtrats *empruntent* toute leur autorité du Roy. La Lune *emprunte* ſa lumiere du Soleil.

On dit auſſi, *Emprunter* une penſée d'un Auteur, pour dire, Se l'approprier: *Emprunter* le nom de quelqu'un, pour dire, Mettre quelque affaire, quelque Livre ſous ſon nom; demander quelque grace ſous le nom d'autruy, ſous ſa faveur. On dit auſſi, *Emprunter* ſa main, ſon bras, pour luy demander ſecours de l'un ou de l'autre, pour ſe ſervir de ſon eſcriture, de ſon eſpée.

On dit en matiere d'orgues, qu'un tuyau *emprunte*, lors que le ſommier n'eſt pas ſi bien fermé, que le vent qui doit aller dans un tuyau n'entre dans l'autre.

EMPRUNTER, ſe dit auſſi en Arithmetique, lors qu'il faut ſouſtraire un grand nombre d'un plus petit; car en ce cas on *emprunte* une dizaine d'un caractere voiſin, dont la valeur eſt diminuée d'autant.

EMPRUNTÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

EMPRUNTEUR. ſ. m. Qui emprunte. C'eſt un perſonnage fort mauvais que celuy d'un *emprunteur*. Panurge a fait l'éloge des Debteurs & des *Emprunteurs*.

EMPUANTIR. v. act. Rendre puant, ſe corrompre. Voilà un cloaque qu'on cure qui a *empuanti* tout le voiſinage. Cette femme a laſché un mauvais vent qui a *empuanti* toute la compagnie. On le dit auſſi avec le pronom perſonnel. La viande s'*empuantit* en deux ou trois jours, pour dire, ſe gaſte, ſe corrompt.

EMPUANTI, IE. part. paſſ. & adj.

EMPYEME. ſ. m. Terme de Medecine. C'eſt proprement un amas de pus dans le creux de la poitrine, qui y eſt coulé d'un abſés crevé. Il ſuccede quelquefois à la ſquinancie, à la peripneumonie, & le plus ſouvent à la pleureſie; ou bien il s'engendre ſi d'un ſang eſpandu de quelque veine ouverte, rompuë & corrodée, qui vient à ſe pourrir. Il y a auſſi un *empyeme* baſtard, qui procede d'une humeur pituiteuſe & ſereuſe, qui par quelque conduit ſe rend à la poitrine, s'y pourrit, & degenere en une matiere ſemblable au pus. L'*empyeme* par ſucceſſion de temps cauſe la phthiſie.

EMPYRE'E. adj. & ſ. m. C'eſt le plus haut des cieux où les Bienheureux jouiſſent de la viſion de Dieu, qu'on nomme autrement le *Paradis*. Le Ciel *empyrée*, ou abſolument l'*Empyrée*. Ce mot eſt derivé du Grec πυρ, qui ſignifie *feu*, à cauſe de ſa ſplendeur & de ſa lumiere.

EMPYREUME. ſ. m. Terme de Medecine & de Chymie. Qualité qui demeure aux corps qui ont été preparez avec le feu, qui ſe connoiſt au gouſt, à l'odorat. Ou c'eſt la chaleur eſtrangere que le feu imprime, & qui demeure ſur la partie brullée.

EMPYRIQUE. ſ. m. C'eſt un Medecin qui ſe vante d'avoir quelques ſecrets fondez ſur l'experience, & qui ne s'attache pas à la methode ordinaire de guerir. Il ſe dit particulierement de ceux qui ſe ſervent de remedes chymiques tirez de la preparation des metaux & des mineraux. Les Medecins de la Faculté de Paris traitent tous les autres d'*Empyriques*, de Charlatans. Ce mot vient du Grec *empeiria*, *experientia*.

E M U.

EMULATEUR, *ou Emule*. ſ. m. Rival, concurrent, qui donne ou qui reçoit de l'émulation. *Emule* ne ſe dit qu'au College & des eſcoliers. *Emulateur*, ſe dit de tous les autres concurrents, ſoit Capitaines, ſoit gens d'eſtude. Ce mot vient du Grec *hamilla*, *diſpute*, *debat*.

EMULATION. ſ. f. Noble jalouſie entre les gens de ſçavoir ou de vertu, qui les fait diſputer à qui acquerra le plus de gloire. L'*émulation* eſt ſouvent cauſe des grandes actions.

EMULGENT, ENTE. adject. C'eſt une épithete qu'on donne à l'un des cinq rameaux iliaques qui part du tronc deſcendant de la veine cave, & qui paſſe par les reins ou rognons qui luy tirent ſon humeur ſereuſe. C'eſt le plus large & le plus gros de tous les rameaux qui ſortent du tronc; car il repand une infinité de rejettons par toute la ſubſtance des rognons, & ſe diviſe tant de fois, qu'il aboutit en veines capillaires. Cette veine *émulgente* eſt double de deux coſtez, & ſouvent triple.

EMULSION. ſ. f. Terme de Medecine, eſt un remede liquide & agreable, dont la couleur & la conſiſtance approche fort de celle du lait. Il eſt compoſé de ſemences ou de fruits oleagineux pilez dans un mortier, & diſſous dans des eaux diſtillées, ou dans des decoctions legeres qu'on paſſe & qu'on exprime, & qu'on édulcore avec du ſucre ou du ſyrop. Les *émulſions* ont grande affinité avec les amandes, & ont les mêmes couleurs, la même conſiſtence, & la même vertu. Elles ſervent à adoucir les poulmons, pour eſteindre l'ardeur des reins, pour temperer l'acrimonie de l'urine, & donner repos au malade.

On appelle de l'eau de poulet *émulſionnée*, quand on fait cuire un poulet dans laquelle on a mis des quatre ſemences froides. Cette eau ſert à rafraîſchir le malade.

E N.

EN. Prepoſition qui marque le temps, ou le lieu. *En* haut, *en* bas, *en* plein midi, *en* été, *en* hiſver, *en* temps & lieu. Depuis quelques jours *en* çà. *En* peu d'heure. *En* dedans, *en* dehors. *En* plein Conſeil. *En* Grece, *en* Italie. Il eſt *en* gage.

EN, ſert auſſi à monſtrer les diverſes circonſtances des choſes, & les diverſes manieres d'agir. Cet homme eſtoit *en* pourpoint, *en* chemiſe. Ce Prelat aſſiſtoit *en* mitre & *en* chappe, *en* habits pontificaux. Il a agi *en* brave homme. Je l'ay veu *en* beſogne. *En* depit de vous. *En* cour d'eſtrange. Il a veſcu *en* paix & *en* joye. *En* quoy que ce ſoit. *En* quelque façon. Il a été tranſporté *en* corps & *en* ame. Cet homme eſcrit bien *en* proſe & *en* vers.

EN, eſt auſſi une particule qui marque la gerondif. Tout

en riant. Il s'eſt bleſſé *en* marchant. On eſt heureux *en* aimant.

EN, ſert auſſi aux adverbes & aux conjonctions. *En* tout & par tout. *En* grand & *en* petit. *En* tout cas. *En* aprés. *En* outre. *En* ce que.

EN, a encore d'autres ſignifications & regimes, qu'il faut apprendre des Grammairiens.

E N A.

ENARTHROSE. ſ. f. Terme de Medecine. Voyez *Diarthroſe*.

E N C.

ENCAGER. v. act. Mettre en cage, enfermer dans une cage. Les vieux oiſeaux qu'on *encage* ne vivent pas long-temps.

ENCAGER, ſe dit figurément de ce qui eſt enfermé dans quelque cloſture. Ainſi on a dit des eſcoliers d'un College,

Que ce petit peuple *encagé*
Crioit vivat pour un congé.

ENCAISSER. verb. act. Mettre dans une caiſſe des marchandiſes.

ENCAISSER, ſignifie auſſi, Mettre de l'argent en caiſſe, à part, ſoit pour le garder, ſoit pour le deſtiner aux frais & advances de quelque entrepriſe.

ENCAISSÉ, ÉE. part. & adj.

ENCAN. ſ. m. Vente publique de meubles qui ſe fait par autorité de Juſtice, & par un Sergent qui les adjuge au plus offrant & dernier encheriſſeur. Les meubles vendus à l'*encan* ne ſe peuvent revendiquer. Ces ventes s'appelloient autrefois *inquants*; & il y a apparence à ce que quelques-uns diſent, que ce mot vient de *in quantum*, *combien*. Menage & Du Cange tiennent qu'il vient de *incantum*, & de *incantare* qui ſignifie *enteuer*, crier haut, proclamer.

ENCANAILLER. v. act. qui ne ſe dit qu'avec le pronom perſonnel. Hanter la canaille, le bas peuple. Ceux qui ont ſoin de l'éducation des enfans, doivent prendre garde qu'ils ne *s'encanaillent* point, qu'ils ne hantent pas des gens de neant.

ENCANAILLÉ, ÉE. part. & adj.

ENCANTHIS. ſ. m. Terme de Medecine, qui ſe dit d'une glandule ſituée au coin ou au grand canthus de l'œuil, par où ſortent les larmes.

ENCAQUER. v. act. Mettre dans une caque. *Encaquer* des harengs.

ENCASTELURE. ſ. f. Maladie ou douleur qui vient aux pieds des chevaux par la ſechereſſe & eſtreciſſement de la corne, & qui les fait ſouvent boiter, laquelle croiſt tellement, qu'elle ſe joint par derriere.

ENCASTELÉ, ÉE. adj. qui ſe dit d'un cheval ou jument dont le talon eſt trop eſtroit, & dont la fourchette eſt trop ſerrée.

On appelle figurément un homme *encaſtelé*, qui a le crane eſtroit, & qu'on accuſe d'un peu de folie.

ENCAVER. v. act. Mettre dans la cave. Il faut laiſſer bouillir le vin avant que de l'*encaver*.

ENCAVÉ, ÉE. part.

ENCEINDRE. v. act. Entourer, enfermer une ville, un bois, un champ de murailles, de haye, de foſſés, de filets, d'hommes armez, pour en boucher les avenues. Il couſtera beaucoup à *enceindre* cette ville de murailles. L'Ordonnance des Eaux & Forests oblige ceux qui ont des bois auprés de ceux du Roy, de les *enceindre* de foſſés. Dans une chaſſe generale du loup on *enceint* un bois de payſans armez.

ENCEINT, EINTE. part. & adj. Ils ont été contraints de ſe rendre, parce qu'ils eſtoient *enceints* d'ennemis de tous coſtez.

ENCEINTE. adject. f. Femme groſſe d'enfant. On ſurſeoit l'execution des femmes condamnées, quand elles ſe trouvent *enceintes*. Ce mot vient de *incincta*, comme qui diroit *ſans ceinture*, parce que les femmes groſſes ne doivent point eſtre gesnées dans leurs habits, ni porter de ceintures. Menage.

ENCEINTE. ſ. f. Cloſture qui ferme une ville, un champ. *L'enceinte* de la ville de Nanquin eſt de vint milles d'Italie.

ENCEINTE, ſe dit auſſi en termes de Chaſſe, lors qu'on tend des toiles, ou qu'on poſte des chiens ou des Chaſſeurs autour d'un bois, ou d'un lieu où on veut chaſſer. On dit auſſi, Faire ſes *enceintes*, prendre ſes cernes, quand on fait divers ronds autour des plus fraiſches voyes & allures de la beſte, pour s'aſſeurer où elles aboutiſſent, & de là conclurre l'endroit où elle eſt embuchée.

ENCENS. ſ. m. Gomme aromatique & odoriferante. Elle ſort d'un arbre qui a les feuilles ſemblables au laurier, ſelon Theophraſte, qui croiſt en la region de Saba en l'Arabie Heureuſe ſurnommée des Anciens *Thurifera*, & aux Indes. On l'inciſe aux jours caniculaires, pour en faire ſortir la gomme. L'*encens* maſle qui eſt le meilleur, eſt rond, blanc & gras au dedans, qui s'enflamme incontinent eſtant mis ſur le feu. Celuy d'Inde eſt roux, & on le meſle avec de la gomme de pin, & alors il ne jette plus de flamme. Il y a auſſi une manne d'*encens* fort differente de celle de Calabre; de l'écorce d'*encens*, de la ſuye d'*encens*, qui ſont des preparations d'*encens* dont Dioſcoride fait mention. On a bruſlé de l'*encens* dans les temples de toutes les Religions, pour faire honneur aux Divinitez qui y ont eſté adorées. Les premiers Chreſtiens ont eſté martyriſez, parce qu'ils n'ont point voulu donner de l'*encens* aux idoles. On donne auſſi de l'*encens* dans les ceremonies eccleſiaſtiques aux perſonnes qu'on veut honorer. On donne de l'*encens* aux Prelats, aux Officiants, au Clergé, & même au peuple. L'*encens* eſt un droit honorifique deu aux Patrons, Fondateurs & Hauts-Juſticiers d'une Egliſe. Ce mot vient de *incenſum*, en prenant l'effet pour la choſe.

ENCENS, ſe dit figurément en Morale, des loüanges qu'on donne à ceux à qui on fait la cour. Ce Seigneur aime l'*encens*. Un Auteur donne de l'*encens* à ſon Mecenas tout ſon ſaoul.

ENCENSEMENT. ſ. m. Action d'encenſer. On fait des *encenſements* pendant l'Office divin à l'Autel, au Clergé, & au peuple. On fait de longs *encenſements* dans les grandes ceremonies des enterrements ſolemnels.

ENCENSER. v. act. Offrir de l'encens dans l'Egliſe avec certaines ceremonies à l'Autel, aux Saints, au Clergé & au peuple. *Encenſer* les offrendes.

ENCENSER, ſe dit auſſi figurément en Morale, pour dire, Loüer quelqu'un, le flatter. Les Auteurs s'*encenſent* les uns les autres, ou ſe querellent. On ne fait pas maintenant grande fortune à *encenſer* les Puiſſances.

ENCENSEUR. ſ. m. Qui donne de l'encens. Les faiſeurs de Dedicaces ſont de grands *encenſeurs* & flateurs.

ENCENSOIR. ſ. m. Vaiſſeau dont on ſe ſert dans les Egliſes pour bruſler l'encens, & encenſer. Il eſt fait en forme de petit reſchaud couvert de ſon dome, & ſuſpendu avec des chaiſnes. Joſephe dit que Salomon fit faire 20. mille *encenſoirs* d'or pour le Temple de Jeruſalem, qui ſervoient à offrir les parfums, & 50. mille autres qui ſervoient à porter le feu.

On dit auſſi figurément, Mettre la main à l'*encenſoir*, pour dire, Vouloir entreprendre ſur la juriſdiction, ou ſur le bien des Eccleſiaſtiques.

ENCHAISNEMENT. ſ. m. Suite & dependance des choſes l'une de l'autre. Il y a certain *enchaiſnement des cauſes ſecondes* que la Providence y a établi de tout temps. Les Philoſophes l'appellent la *concatenation des cauſes ſecondes*. On dit auſſi, un *enchaiſnement* de malheurs, pour dire, une ſuite de malheurs.

ENCHAISNER. v. act. Attacher avec une chaiſne. *Enchaiſner* un priſonnier, un galerien, un eſclave, un furieux, un dogue.

ENCHAISNER, ſe dit figurément en choſes morales & ſpirituelles. JESUS-CHRIST a *enchaiſné* le Demon, Sathan, les Puiſſances infernales, lors de ſon Incarnation. Les pecheurs ſont *enchaiſnez* dans le vice, lors qu'ils ſont engagez dans de mauvaiſes habitudes. Un amant ſe plaint d'eſtre *enchaiſné* par ſa maiſtreſſe par des liens invisibles. Ce Prince a *enchaiſné* la victoire à ſon char. *Enchaiſner* la fortune, la rendre conſtante. *Enchaiſner* la diſcorde, pour dire, Rendre tout paiſible.

ENCHAISNÉ, ÉE. part. & adj.

ENCHAISNÉ, ſignifie figurément, Dependant d'une autre choſe, qui a des liaiſons avec elle. La plus-part des ſciences ſont *enchaiſnées* & dependantes l'une de l'autre. D'où eſt venu le mot d'*Encyclopedie*, ou de ſcience univerſelle.

ENCHANTELER. v. act. Mettre ſur des chantiers. Il ſe dit particulierement du vin, ſoit pour l'expoſer en vente ſur l'eſtape, ſoit pour le garder dans une cave. Ce mot vient du Latin *incanterire*, ſignifiant la même choſe.

ENCHANTEMENT. ſ. m. Charme, effet merveilleux procedant d'une puiſſance magique, d'un art diabolique. Les Poëmes du Taſſe, de l'Arioſte, ſont remplis d'*enchantements*. On dit de Charlemagne, qu'une femme s'en fit aimer par *enchantement*.

ENCHANTEMENT, eſt auſſi un effet ſurprenant dont on ne connoiſt point la cauſe, & qu'on rapporte à quelque choſe d'extraordinaire. Ce Charlatan fait des choſes ſi admirables, qu'on croit qu'il y a de l'*enchantement*.

ENCHANTER. v. act. Uſer de magie, d'art diabolique, pour operer quelque merveille qui arreſte le cours de la nature. Les Chevaliers errants étoient ſouvent *enchantez* dans les Romans fabuleux. Les Sirenes *enchantoient* par leurs chants. Ce mot vient de *incantare*, qu'on a dit pour le ſimple *cantare*, dont les Anciens ſe ſont ſervis pour parler des charmes des Magiciens. Menage.

ENCHANTER, ſe dit figurément en Morale, de ceux qui ſe ſervent de paroles douces ou artificieuſes pour plaire à quelqu'un, ou pour en tirer quelque avantage, ou pour le faire admirer. Cet Orateur nous *enchante* par les belles choſes qu'il nous dit. Cette femme a des beautez qui *enchantent* tout le monde. Cette muſique eſt ſi belle, qu'elle *enchante*.

ENCHANTÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. Des armes *enchantées*. Ce Poëte a fait un Ouvrage *enchanté*. Un palais *enchanté*.

ENCHANTERIE. ſ. f. Effet provenant d'une ſcience magique. L'ombre de Samuel apparut à Saül par *enchanterie*, par art magique.

ENCHANTERIE, eſt auſſi un effet dont on ignore la cauſe, & qu'on admire. Il y a pluſieurs inventions d'Optique dans le Pere Kirker & dans le Pere Schottus Jeſuites, où il ſemble qu'il y ait de l'*enchanterie*; cependant ce ſont des effets des cauſes naturelles. On dit d'une choſe qu'on fait facilement, ou en public, qu'il n'y a point d'*enchanterie*.

ENCHANTEUR, ERESSE. ſubſt. & adj. Magicien, Magicienne. Circé étoit une grande *Enchantereſſe*.

ENCHANTEUR, ſe dit auſſi de celuy qui fait des choſes qu'on admire, qui plaiſent, qui trompent. Un diſcours *enchanteur*. Les attraits de cette beauté ſont de doux *enchanteurs*. L'amour eſt un grand *enchanteur*.

ENCHAPERONNER. v. act. Terme de Fauconnerie. Mettre un chaperon ſur la teſte d'un oiſeau de proye.

ENCHAPERONNÉ, ÉE. part. & adj.

ENCHARGER. v. n. Recommander fortement, donner charge, ordre exprés de faire quelque choſe. On luy a bien *encharge* de traiter cette affaire d'une telle façon, de mettre une telle clauſe dans ce contract.

ENCHASSER. v. act. Mettre dans une chaſſe. On a *enchaſſé* les reliques d'un tel Saint dans une chaſſe d'argent.

ENCHASSER, ſignifie auſſi, Mettre dans un chaſſis, dans un chaton, dans quelque choſe qui retienne la choſe *enchaſſée*. Cette bague eſt *enchaſſée* proprement dans ce chaton. Cette porte joint bien, elle eſt proprement *enchaſſée* dans ſon chaſſis. Cela eſt *enchaſſé* en or, en argent. Ce tableau eſt bien *enchaſſé* dans ſa bordure. Ce mot vient de *incapſare*, ou *incaſſare*, *intra capſam includere*. Du Cange.

ENCHASSER, ſe dit auſſi figurément en choſes morales. Cet Advocat a bien *enchaſſé* ce paſſage de la Bible, cette autorité dans ſon diſcours.

ENCHASSURE. ſ. f. Action par laquelle on enchaſſe. L'*enchaſſure* de cet eſmail dans ce cercle d'or eſt faite fort proprement. En Latin *intercluſura*.

ENCHAUSSE'. adj. Terme de Blaſon, qui ſe dit de l'Eſcu, lors qu'il eſt taillé depuis le milieu de l'un de ſes coſtez en tirant vers la pointe du coſté oppoſé. Il y a des Eſcus *enchauſſez* à dextre, d'autres à ſeneſtre, ſuivant le coſté où la taille commence.

ENCHERE. ſ. f. Miſe à prix qu'on fait d'un immeuble ſaiſi en Juſtice. Un pourſuivant criées eſt obligé de mettre à prix les heritages qu'il fait decreter, & cela s'appelle la *premiere enchere*, qui eſt contenuë dans les affiches & publications.

ENCHERE, ſe dit plus ordinairement de ces augmentations de prix qu'on fait à l'envi tant ſur les meubles que ſur les immeubles qui ſe vendent, ou qui s'afferment par autorité de Juſtice. On fine chaque *enchere* à certaine ſomme, lors qu'on adjuge les fermes du Roy; & cela s'appelle l'*enchere courante*.

FOLLE ENCHERE, eſt une miſe ou offre qu'on fait en Juſtice, qui excede la juſte valeur de la choſe venduë, ou qu'on ne peut pas payer. Cette terre a été revenduë à la *folle enchere* d'un tel, il en payera les dommages & interefts.

On dit proverbialement, qu'un homme a payé la *folle enchere* de ſa faute, quand il en a porté la peine, quand on s'eſt vangé de luy.

ENCHERIR. v. act. & n. Faire une enchere ſur des biens qui ſe vendent, ou qui s'afferment en Juſtice. On eſt obligé d'aſſigner tous les oppoſans à une vente, afin qu'ils viennent *encherir*, ſi bon leur ſemble.

ENCHERIR, ſignifie auſſi, Devenir plus cher, vendre plus cher. Toutes les marchandiſes ſont bien *encheries* à comparaiſon du temps paſſé. Les Boulengers ont encore *encheri* le pain ce dernier jour de marché.

ENCHERIR, ſe dit figurément en choſes morales & ſpirituelles. Les Philoſophes modernes ont bien raiſonné, ont bien *encheri* ſur les anciens.

On le dit auſſi des exaggerations & augmentations qui ſe font en chaque choſe. Ce dernier coureur a bien *encheri* ſur le precedent en parlant des morts en cette bataille. Quand on ſe traite tour à tour, les derniers veulent toûjours *encherir* ſur les premiers.

ENCHERI, IE. part. & adj.

ENCHERISSEUR. ſ. m. Qui fait des encheres en Juſtice. Les biens qui ſe vendent ou s'afferment judiciaire-

diciairement ne s'adjugent qu'au plus offrant & dernier *encherisseur*. Les encans se font en place publique & à l'heure du marché, afin qu'il s'y trouve plus d'*encherisseurs*.

ENCHEVESTRER. v. act. Mettre le chevestre, le licol à une beste de somme. Il a peu d'usage au propre. Ce mot vient d'*incapistrare*.

ENCHEVESTRER, se dit figurément en Morale, pour dire, S'embarrasser en quelque affaire, se trouver engagé dans certaines choses dont on a de la peine à se tirer. Cet homme s'est allé engager dans des procés, dans des cautionnements, où il est tellement *encheveſtré*, qu'il n'en sortira de sa vie. Il s'est fourré dans des brossailles, dans des espines, où il est demeuré *encheveſtré* plus d'une heure. Elle avoit les jambes *encheveſtrées* dans sa juppe, elle a failli à tomber.

ENCHEVESTRÉ, ÉE. part. & adj.

ENCHEVESTRURE. s. f. Terme de Manege, qui se dit d'une excoriation dans le poturon du cheval, qui s'est faite, lors qu'il s'est voulu gratter le col avec les pieds de derriere, & qu'il s'est pris dans la longe.

ENCHEVESTRURE. Terme de Charpenterie. Piece de bois d'un plancher qui soûtient des solives couppées pour faire l'ouverture des cheminées, afin qu'elles ne traversent point le tuyau, & que l'atre ne pose point dessus pour éviter le danger du feu. La Police enjoint de faire des *encheveſtrures* sous des atres. Les solives d'*encheveſtrure* sont plus courtes que les autres.

ENCHIFERNÉ, ÉE. adj. Qui a le cerveau engagé & chargé de pituite, dont il a de la peine à se descharger; un enrheumé qui a de la peine à se moucher. Le tabac en poudre est bon pour ceux qui sont *enchifernez*. Ce mot vient de *enfafrané*; car en sa premiere signification il ne signifioit autre chose que *barbouillé*. Il vient plûtost du langage Celtique ou Bas-Breton, où *sifern* signifie *rheume*; & *siferniet*, *enrheumer*.

ENCIS. s. m. Vieux terme de Coustumes, qui signifie, Meurtre de la femme enceinte, ou de son fruit, quand il est dans son ventre.

ENCLAVE. s. m. Chose qui est enfermée ou enclavée dans une autre. On a uni à ce Presidial un tel Bailliage avec tous ses *enclaves*, c'est à dire, toutes les terres & Justices qui sont enfermées dans son ressort & sa dependance. L'*enclave* s'est dit originairement des bornes & limites d'un territoire.

ENCLAVER. v. act. Terme d'Architecture, de Charpenterie & de Menuiserie, qui signifie, Enfermer une chose dans une autre, ensorte qu'elle l'environne si bien, qu'elle ne s'en puisse detacher qu'avec fracture. Cette piece de bois est si bien *enclavée* dans le mur, qu'il ne faut pas craindre qu'il en vienne faute. Une voute se soustient, à cause qu'on *enclave* les pieces les unes dans les autres. Ce mot vient de *clavus*, *clou*.

ENÇLAVER, se dit figurément en choses morales, d'une Province, d'un territoire, d'un heritage, qui sont entourez des terres qui appartiennent à d'autres Maistres. La ville de Strasbourg est *enclavée* dans les terres de France. Cette Jurisdiction est *enclavée* dans le ressort de ce Parlement. Ce pré est *enclavé* dans les heritages du Seigneur du lieu.

ENCLAVÉ, ÉE. part. pass. & adj.

ENCLAVÉ, en termes de Blason, se dit lors qu'il y a une portion de l'Escu qui entre & s'enclave dans l'autre en forme quarrée, comme un tenon de menuiserie. Il y a des Escus couppez, tranchez, partis, taillez, &c. qui sont *enclavez* d'une, de deux, de trois, ou de plusieurs autres pieces.

ENCLIN, INE. adj. Qui a une disposition naturelle à faire quelque chose. C'est un bonheur que de voir de jeunes gens *enclins* à la vertu. Les Orientaux sont *enclins* à plusieurs vices inconnus ailleurs. Il y a des gens *enclins* à l'estude, les autres à la guerre, les autres à l'amour, à la faineantise.

ENCLINER. v. n. Pancher d'un certain costé, estre volontiers d'un advis. Il y avoit plusieurs Juges qui *enclinoient* à me faire gagner ma cause, mais la faveur l'a emporté. Ce mot vient du Latin *inclinare*.

ENCLOISTRER. v. act. Enfermer dans un Cloistre. Cette Dame pour avancer son aisnée a *encloiſtré* ses deux cadettes.

ENCLORRE. v. act. Faire une enceinte de murs autour d'un espace de terre. On a fait *enclorre* les fauxbourgs dans la ville. Ce lieu n'étoit qu'un village, on l'a fait *enclorre* de murs, & c'est maintenant un bon bourg. Il a fait *enclorre* ses vignes dans son jardin. Ce mot vient du Latin *includere*.

ENCLORRE, se dit aussi des cloſtures de hayes ou de fossez. Le Roy a ordonné que ceux qui auroient des bois prés des siens, les feroient *enclorre* de fossez pour les separer. Tous les heritages du Maine, de Berri, sont *enclos* de hayes, de fossez, d'eschaliers.

ENCLORRE, se dit figurément en choses spirituelles, & signifie, Enfermer. Le dessein de cet Ouvrage est trop grand, vous ne le sçauriez *enclorre* en si peu d'espace.

ENCLOS, OSE. part. & adj.

On dit aussi, qu'une chose est *encloſe* dans une autre, de quelque façon qu'elle y soit enfermée. Le poussin est *enclos* dans la coque de l'œuf. L'Iliade d'Homere fut autrefois écrite si menu, qu'elle étoit *encloſe* dans une coque de noix. Toute la plante est *encloſe* dans la semence, quelque petite qu'elle soit.

ENCLOS, se dit aussi figurément des choses spirituelles. Le sens mystique de la Bible est *enclos* dans le sens litteral. Toute la doctrine de cet Auteur est *encloſe* dans cet Abbregé.

ENCLOS. s. m. Espace de terre enfermé. Il a enfermé la terre de ce payſan dans son *enclos*. L'*enclos* des Chartreux de Paris est de cent arpents. On le dit aussi d'un assemblage de plusieurs terres ou maisons, dont nous faisons un tout en nostre imagination separé des autres choses, quoy qu'il n'y ait aucune closture. Dans tout l'*enclos* du fauxbourg St. Germain il n'y a pas quinze cens maisons. Ce mot vient du Latin *inclauſtrum*.

ENCLOS, signifie aussi l'enceinte seule. L'*enclos* ou la muraille de ce parc luy a tant coustè à bastir, à reparer.

ENCLOSTURE. s. f. Terme de Brodeur. C'est le bord qui est tout autour de la broderie, soit qu'il soit composé de frisons, de cartisanes, d'or trait, de chaisnes faites de bouillons, &c. ou autrement ouvragé.

ENCLOTIR. v. act. Terme de Chasse, qui se dit lors qu'on fait entrer en terre le lapin ou autre gibier. Les chiens ont fait *enclotir* ce connil. Ce lapin s'est *enclotí*.

ENCLOUER. v. act. Ficher un clou à fonce ou un morceau de fer dans la lumiere d'un canon. On a pris le canon des ennemis, & on l'a *encloüé*, afin qu'il leur soit inutile.

ENCLOÜER, se dit aussi d'un cheval qui a pris un clou de rue, ou qui a été picqué d'un clou par un Mareschal ignorant qui le vouloit ferrer. Il y a un mois que ce cheval boite, parce qu'il a été *encloüé*, qu'il s'est *encloüé*. Ce mot vient du Latin *inclaudare*, Du Cange; ou d'*inclavare*.

ENCLOÜÉ, ÉE. part. & adj.

ENCLOUEURE. s. f. Estat & disposition d'une chose encloüée. Le canon qui a une fois soufert l'*encloüeure* n'est propre que pour la fonte. L'*encloüeure* de cheval vient de ce qu'il a été picqué jusqu'au vif en le ferrant, ou quand il a pris un clou de rue qui luy est entré dans la fourchette. L'*encloüeure* oblige quelquefois à desferer un cheval.

ENCLOUEURE, ſignifie figurément tout obſtacle qui empêche la reüſſite d'une affaire. Si vous n'avez pas eu prompte expedition de ce Conſeiller, c'eſt que vous n'avez pas bien payé ſon Secretaire, voilà l'*encloüeure*. Vous avez une partie ſecrete qui ſollicite, j'ay découvert l'*encloüeure*.

ENCLUME. ſ. f. Groſſe maſſe de fer battu qui ſert aux Mareſchaux, aux Serruriers & aux Ouvriers qui travaillent ſur les metaux. Le deſſus d'une *enclume* doit eſtre d'acier ſoudé. Les *enclumes* forgées ſont meilleures que les fonduës. Il y a de petites *enclumes* d'eſtabli, des *enclumes* bigornes, qui ſe terminent en pointe. Les petites *enclumes* des Orfevres s'appellent le *tas*.

On appelle *enclume* en termes d'Anatomie, un petit os fait en forme d'*enclume*, qui eſt dans l'oreille interieure, qui reçoit les coups & les impreſſions d'un autre qu'on appelle *marteau*, qui ſervent au ſentiment de l'ouïe.

On dit proverbialement, Il vaut mieux eſtre marteau qu'*enclume*, pour dire, qu'il vaut mieux battre que d'être battu. On dit auſſi, Eſtre entre l'*enclume* & le marteau, pour dire, Avoir à ſouffrir de quelque coſté qu'on ſe tourne, quand on eſt au milieu de deux puiſſances qui ont des intereſts contraires.

ENCOCHER. v. act. Mettre dans une coche. Il ſe dit des arbaleſtes, des arcs, quand on met la corde d'un arc dans la coche d'une fleſche pour la tirer. Il ſignifie auſſi, Faire des coches ou hoches, pour faire des marques ſur un morceau de bois.

ENCOFFRER. v. act. Mettre, ſerrer dans un coffre. C'eſt un avare qui a *encoffré* l'argent que le Roy luy avoit donné pour paroiſtre en cette Ambaſſade, pour tenir table.

ENCOFFRÉ, ÉE. part. & adj.

ENCOGNEURE. ſ. f. L'angle, le coin où aboutiſſent deux ruës, deux ſurfaces de muraille, ou d'autres corps. Les Voyers ſont obligez d'appeller les Officiers de Police, quand ils donnent des alignements pour les *encogneures* des ruës. Il s'eſt bleſſé contre l'*encogneure* de la cheminée, du buffet, &c.

ENCOLURE. ſ. f. Terme de Manege. Partie du cheval depuis la teſte juſqu'aux eſpaules. On dit qu'un cheval eſt chargé d'*encolure*, qu'il l'a fauſſe, qu'il l'a trop eſpaiſſe, pour le mépriſer; & au contraire, qu'il l'a fine, bien tournée & bien relevée, pour le louer. On appelle *encolure* de jument, celle qui eſt trop effilée, où il y a peu de chair. On dit auſſi, deſchargé d'*encolure*.

ENCOLURE, ſe dit figurément des hommes, & ſignifie, Mine, apparence. Ce jeune homme a toute l'*encolure* d'un ſot. Cet homme qui étoit prés de vous a toute l'*encolure* d'eſtre celuy qui vous a pris voſtre bourſe.

ENCOMBRE, ou *Encombrier*. ſ. m. Vieux mot & hors d'uſage, oppoſé à *decombre*, qui ſignifioit, Obſtacle, empêchement, embarras, & qui ſe diſoit proprement des ruines d'une maiſon qui empêchoient de la rebaſtir.

ENCOMBREMENT. ſ. m. Terme de Marine, qui ſe dit de l'embarras que cauſe dans un vaiſſeau la cargaiſon des marchandiſes, qui les rend plus peſants & moins propres au combat. Il eſt deffendu aux Officiers d'embarquer des marchandiſes, qui les rend plus peſants & moins propres au combat. Il eſt deffendu aux Officiers d'embarquer des marchandiſes ſur des vaiſſeaux de guerre, à cauſe de l'*encombrement* qu'elles y cauſent.

ENCOMBRER. v. act. Embarraſſer une ruë, un paſſage, ou quelque autre lieu de gravois, de pierres ou autres choſes. Ces foſſés, ce puits ſont *encombrez*. Ce mot vient de *incombrare*, & a été fait de *combrus*, qui ſignifie un *abatis de bois*. Guyet croit que *incombrare* vient de *incumulare*, & *combre* de *cumulus*, comme *nombre* de *numerus*. Menage.

Mariage *encombré*, ſe dit en Normandie, lors que le mari a aliené quelque choſe des heritages de ſa femme, & l'en a deſſaiſie, quoy que de ſon conſentement. Et on appelle bref de mariage *encombré*, l'action ou la plainte qui ſe fait ſur ce ſujet.

ENCOMMENCER. v. act. qui n'a gueres d'uſage qu'au participe, & qui ſe dit d'une choſe dont on a fait déjà quelque partie. La Cour a ordonné, qu'à faute de payement l'execution *encommencée* ſera parachevée, & les meubles vendus. La Cour a levé les deffenſes, & ordonne que le procés criminel *encommencé* ſera fait & parfait.

ENCONTRE. ſ. m. Ce qui arrive fortuitement, ſoit en bien, ſoit en mal. Un cas avantageux s'appelle bonne *encontre*; un deſavantageux *malencontre*. Il arriva de bonne *encontre*, c'eſt à dire, par bonheur. Son ennemi vint par *malencontre*, c'eſt à dire, par malheur.

A' L'ENCONTRE. adv. D'une maniere contraire, dans un parti contraire. Perſonne ne va *à l'encontre*, ne contredit cette propoſition. Les Advocats diſent qu'ils plaident pour un tel *à l'encontre* d'un tel, pour dire, contre leur partie adverſe.

ENCOQUER. v. act. Terme de Marine. C'eſt, Faire couler une boucle ou un anneau de fer le long de la vergue. Et on appelle *encocure*, cet enfilement, quand on veut pendre ou attacher à la vergue quelques poulies ou boutehors.

ENCORE, ou *Encor*. adv. de temps. Juſqu'à preſent. Je n'en ay *encore* rien appris. Il vivra *encore* quelque temps. Vous n'eſtes pas *encore* où vous penſez. Il ſignifie auſſi, De plus, une autrefois. Cela eſt *encore* vray. C'eſt *encore* pis. *Encore* paſſe. *Encore* ne ſçait-on. Il veut y aller *encore* une fois. Il faut non ſeulement eſtre homme de bien, mais *encore* il faut exciter les autres à le devenir. On dit auſſi, *Encore* que, pour dire, *Bien* que, *quoy* que. Nicod croit que ce mot vient de *in* & *coram*, dont s'eſt ſervi Apulée. Menage dit qu'il vient de *in hanc horam*, *in hac horâ*.

ENCORNAIL. ſ. m. Terme de Marine, eſt un trou ou mortoiſe qui ſe pratique dans le haut des maſts, qui eſt garni d'une poulie pour y paſſer l'itacle, qui fait courir la vergue le long du maſt, par lequel paſſe auſſi la manœuvre qui ſert à hauſſer ou baiſſer les maſts de hune.

ENCORNAILLER. v. n. Terme burleſque, qui ne ſe dit qu'en cette phraſe: Il s'eſt *encornaillé*, en parlant d'un homme qui s'eſt marié, qui s'eſt mis en danger d'avoir des cornes, & ſur tout ſi c'eſt à une femme de mediocre chaſteté.

ENCORNE'. adj. m. Terme de Manege, qui ne ſe dit qu'en cette phraſe: Javart *encorné*, qui vient ſous la corne.

ENCOURAGER. v. act. Donner du courage. L'eſperance du gain *encourage* les ſoldats à la guerre, *encourage* les mercenaires au travail. L'honneur eſt ce qui *encourage* les Nobles.

ENCOURAGÉ, ÉE. part. & adj.

ENCOURIR. v. n. Tomber dans la diſgrace d'un ſuperieur, meriter les peines portées par la loy, ou le reproche public. La deſobeïſſance d'Adam luy fit *encourir* la colere de Dieu. Les rebelles aux commandements de l'Egliſe *encourent* les cenſures eccleſiaſtiques. Les Magiſtrats declarent les peines portées par les loix *encourues*, quand on les a tranſgreſſées. On dit que l'excommunication eſt *encourue* de plein droit *ipſo facto*, lors qu'il n'eſt point neceſſaire que le Juge prononce ſur l'action, & que l'on tombe dans la peine en la commettant.

ENCOURU, UË. part.

ENCRE. ſ. f. Liqueur noire faite avec du vitriol, de la noix de galle & de la gomme, qui ſert à écrire. *L'encre* d'Imprimerie ſe fait avec de l'huile de noix, ou de lin, & de la terebentine, & avec du noir, le tout cuit enſemble, qui ſert à imprimer. Il y a auſſi de l'*encre* rouge, qu'on appelle *roſette*. *L'encre* de la Chine vient en petits pains, & ſert aux Deſſinateurs. On dit de l'*encre* double, de l'*encre* luiſante. On dit auſſi au figuré, Eſcrire de bonne *encre*, pour dire, Faire une recommandation. On dit auſſi en proverbe, Il n'y a plus d'*encre* au cornet, pour dire, qu'on eſt eſpuiſé. Ce mot, ſelon Menage, vient de l'Italien *inchioſtro*, qui a été fait du Latin *encauſtrum*, dont les Polonois ont fait *incauſt*, les Flamans *inkt*, les Anglois *inke*.

ENCRIER. ſ. m. Petit vaiſſeau ou cornet où l'on met de l'encre ſur une table pour écrire. *Encrier* de plomb, de cuivre, d'argent.

ENCROUE'. adj. Terme des Eaux & Foreſts. C'eſt un arbre qui en l'abattant eſt tombé ſur un autre, & s'eſt engagé dans ſes branches. Il n'eſt pas permis d'abattre un arbre ſur lequel un autre ſe trouve *encroüé*, ſans ordre des Officiers.

ENCROÜÉ, ſignifioit auſſi autrefois *crucifié*.

ENCUIRASSER. v. n. qui ne ſe dit qu'avec le pronom perſonnel. Devenir ſale, craſſeux, gras, rouillé, difficile à nettoyer. On a bien du mal à eſcurer la vaiſſelle, les armes, quand elles ſont *encuiraſſées*. Les taches ſur les habits, ſur le linge, s'oſtent avec peine, quand on les a laiſſé *encuiraſſer*. Ce mot vient de *incoriatus*, comme qui diroit, *rendu dur comme du cuir*. Nicod.

ENCUIRASSER, ſe dit figurément en choſes morales, des meſchantes habitudes que l'ame contracte, & dont elle ne ſe deffait qu'avec peine. La conſcience d'un libertin ne ſe nettoye pas facilement, quand elle eſt trop *encuiraſſée*.

ENCUIRASSÉ, ÉE. part. & adj.

ENCYCLOPEDIE. ſ. f. Science univerſelle, recueil ou enchaiſnement de toutes les ſciences enſemble. C'eſt une temerité à un homme de vouloir poſſeder l'*Encyclopedie*.

E N D.

ENDECASYLLABE. ſubſt. maſc. Vers compoſé d'onze ſyllabes, dont il y a pluſieurs exemples chez les Auteurs Latins, & encore plus chez les Italiens. Il eſt auſſi appellé *Phalenque*, du nom de ſon inventeur. *Endeka* en Grec ſignifie *onze*.

ENDEMENTIERS. adv. Vieux mot qui a été en uſage juſqu'au temps de Jean le Maire, qui ſignifie *cependant*. On le trouve ſouvent employé dans les vieux Romans. André du Cheſne le derive de *interea dum*; Menage de *inde* & de *interim*; Paſquier de l'Italien *mentre*.

ENDENCHE', *Endenté*. Terme de Blaſon. Voyez *Denché* & *Denté*.

ENDENTER. v. act. Mettre des dents à une roue de moulin, ou autre ſemblable machine.

ENDESVER. v. n. Eſtre fort faſché de quelque action. Cet enfant eſt ſi mutin, qu'il fait *endeſver* tous ſes parens. Ce mot eſt du bas peuple. Menage tient qu'il vient du Latin *indivare*, qui ſignifie *à Deo vel à Damone corripi*, comme il arrivoit aux Sibylles & autres qui rendoient des oracles. Quelques-uns le derivent de *indevians*, c'eſt à dire, *s'eſgarer de ſa voye*. Borel le derive de *hendeus*, vieux mot qu'on trouve dans le Roman de la Roſe, qui ſignifioit autrefois *enragé*. Du Cange dit que le mot *deſver* ſignifioit autrefois *eſtre en delire*, avoir l'eſprit eſgaré & hors de la voye & de la raiſon.

ENDESVÉ. ſ. m. Meſchant, furieux, qui donne de la peine, qui fait endeſver. On ne peut venir à bout de cet homme-là, tant il eſt *endeſvé*, furieux, & difficile à gouverner.

ENDETTER. v. act. Contracter une dette. Il s'employe ordinairement avec le pronom perſonnel. Les emprunts continuels qu'il fait l'ont fort *endetté*. Il s'eſt fort *endetté* à donner des charges à ſes enfans, à pourvoir ſes filles en mariage. Ce mot vient du Latin *debitum*.

ENDETTÉ, ÉE. part. Un homme *endetté* trouve difficilement à ſe marier.

ENDIABLE', ÉE. adj. Qui ſemble eſtre poſſedé du Diable, ou eſtre fait par le Diable. Il faut qu'un homme ſoit bien *endiablé*, pour faire un parricide. Il y a un chemin *endiablé* pour monter au haut de cette montagne.

ENDIMANCHER. v. n. qui ne ſe dit qu'avec le pronom perſonnel, des gens du peuple qui gardent leurs plus beaux habits pour les mettre le Dimanche. Il eſt bas, & tient de la raillerie.

ENDIVE. ſ. f. C'eſt une ſeconde eſpece de chicorée. Il y en a de deux ſortes; l'une blanche, qui a ſes feuilles larges; l'autre ſauvage, qui a ſes feuilles crenelées, vertes, eſtroites, rudes & ameres. Quelques-uns la confondent avec la ſcariole. Il y en a une eſpece ſemblable à la laitue. En Latin *intybus ſativus*, ou *intyba, ſeris*.

ENDOCTRINER. v. act. Vieux mot qui ſignifioit, Inſtruire & rendre ſçavant quelqu'un. Il avoit été bien *endoctriné* dans ſa jeuneſſe, mais faute de continuer il a tout oublié.

ENDOMMAGER. v. act. Porter ou cauſer du dommage à quelque choſe. Ce mur a été fort *endommagé* par l'égouſt des eaux du voiſin. Le canon a fort *endommagé* cette place. Ce mot vient du Latin *in damnum agere*.

ENDORMEUR. ſ. m. Qui endort. Il ne ſe dit guéres qu'en cette phraſe proverbiale: Un *endormeur* de mulots.

ENDORMIR. v. act. Exciter le ſommeil, faire dormir. On *endort* les enfans à force de les bercer. Le vin, la longue muſique, le bruit des fontaines *endorment*. On dit auſſi, S'*endormir* au Sermon. On dit d'un méchant Orateur qui fait des contes ennuyeux, qu'il *endort* tout ſon auditoire.

s'ENDORMIR, ſignifie figurément, Negliger le ſoin de ſes affaires. Il ne faut pas qu'un Pilote *s'endorme* durant la tempeſte. Le plus ſage *s'endort* ſur la foy des Zephirs. On dit auſſi, qu'un pecheur eſt *endormi* dans ſon peché, pour dire, qu'il ne ſonge pas à s'en retirer & à s'en repentir.

ENDORMIR, ſignifie auſſi, Tromper quelqu'un par de grandes eſperances, l'amuſer par de belles paroles, pendant qu'on fait d'ailleurs ſes affaires.

s'ENDORMIR, ſignifie auſſi, S'aſſoupir. Cet homme ne me répondoit pas juſte, il *s'endormoit*; d'où on a fait le proverbe, Parlez à luy, il *s'endort*, qu'on dit ironiquement à ceux qui ne preſtent pas grande attention.

ENDORMIR, ſignifie enfin, Oſter le ſentiment d'un membre par le moyen de frictions ou d'autres façons de l'engourdir, afin que le malade ſente moins de douleur quand on le doit couppper, ou y faire quelque violente operation. On l'*endort* auſſi, quand on eſt long-temps appuyé deſſus.

ENDORMI, IE. part. paſſ. & adj. On dit populairement, qu'un homme a mangé de l'*endormi*, lors qu'il dort trop long-temps, & qu'on a de la peine à le reveiller.

ENDOSSE. ſubſt. fem. La fatigue, la charge, l'incommodité de quelque affaire. Cette compagnie ne

vous a pas trouvé en voſtre maiſon de campagne, j'ay eu l'*endoſſe* de la recevoir.

ENDOSSEMENT. ſ. m. L'écriture qui eſt au dos d'un acte. Mais il ſe dit ſur tout des lettres de change & des mandements, en parlant des quittances ou controlles qui y ſont écrits au dos.

ENDOSSER. v. act. Mettre ſur ſon dos. Voicy la guerre qui vient, il faut *endoſſer* le harnois. On le dit auſſi des gens de robbe qui commencent à avoir la robbe du Palais ſur le dos.

ENDOSSER, ſignifie auſſi, Eſcrire ſur le dos d'une obligation, d'une lettre de change, d'un mandement, d'une reſcription, quelque ordre ou quittance. Cette lettre ne ſubſiſte plus que pour mille francs, elle eſt *endoſſé* du ſurplus. Toute quittance de finance doit eſtre *endoſſée* par le Controlleur General. Ce mot en ce ſens vient de *indorſare*, qu'on a dit dans la baſſe Latinité, parce qu'on mettoit autrefois les aſſignations au dos des commiſſions des Juges. On met encore pluſieurs ſignifications au dos des actes & des pieces.

ENDOSSÉ, ÉE. part. & adj.

ENDROIT. ſ. m. Le coſté le plus beau, le plus doux, le plus uni, le plus brillant d'une eſtoffe, d'une toile, &c. Il eſt oppoſé à l'*envers*. L'*endroit* d'un velours, d'un ſatin, d'un brocard. La plus-part des eſtoffes, des tapiſſeries, ne ſe travaillent pas par l'*endroit*, mais par l'envers.

ENDROIT, ſe dit figurément des choſes incorporelles, pour ſignifier le coſté le plus beau, le plus brillant. Un panegyrique fait voir les gens du beau coſté, par le bel *endroit*. Il ne faut pas regarder ce Livre par le ſtile, mais par ſa doctrine ſolide, c'eſt ſon bel *endroit*.

ENDROIT, ſignifie auſſi un certain lieu qu'on deſigne. Voilà un bel *endroit* pour baſtir. Cette nouvelle luy eſt venuë de pluſieurs *endroits*. Il a été bleſſé en divers *endroits* de ſon corps. En ce ſens on le dit figurément des choſes incorporelles. Il y avoit de fort beaux *endroits* dans cette harangue. Les comparaiſons ſont les plus beaux *endroits* de ce Poëme. Ce mot vient de *indirectum*. Nicod.

ENDROIT, ſe met quelquefois adverbialement, & ſignifie, Envers. Je n'ay point de ſujet de me plaindre de luy, il en a toûjours bien agy en mon *endroit*. Il eſt toûjours égal à l'*endroit* de ſes amis. On dit en termes de Palais, Il eſt enjoint à tous les Juges ſubalternes de faire executer ce reglement chacun *endroit* ſoy.

ENDUIRE. v. act. Couvrir une ſurface mal unie & raboteuſe de quelque matiere liquide & ſolide, qui la rende unie & égale quand elle eſt ſeche. On le dit premierement des murailles qu'on *enduit* de plaſtre, de chaux. Il ſe dit auſſi des vaiſſeaux, quand on les *enduit* de poix, ou quand on leur donne le ſuif. Enfin il ſe dit de pluſieurs menuës choſes, qu'on *enduit* de beurre, d'huile, de colle, de vernis, &c. Ce mot vient du Latin *inducere*.

ENDUIRE, ſe dit auſſi en termes de Fauconnerie, quand l'oiſeau digere bien ſa chair.

ENDUIT. ſ. m. C'eſt cette legere couche qu'on met ſur les choſes qu'on enduit. La peinture à freſque ſe fait ſur un *enduit* de plaſtre.

ENDURANT, ANTE. adj. Patient, qui ſouffre pluſieurs choſes ſans murmurer. Cet homme eſt altier & peu *endurant*.

ENDURCIR. v. act. Rendre dur. La trempe de jus de reſort *endurcit* le fer, mais elle le rend caſſant. La gelée *endurcit* la viande.

ENDURCIR. v. n. ſignifie auſſi, S'accouſtumer, reſiſter. Les écoliers s'*endurciſſent* au fouet. Les corps des ſoldats s'*endurciſſent* à la fatigue. Les chevaux de poſte s'*endurciſſent* à l'eſperon.

ENDURCIR, ſe dit figurément en choſes ſpirituelles. Il a l'eſprit *endurci* contre les remonſtrances. Une ame qui eſt *endurcie* dans le peché eſt capable de tous les crimes. Le cœur de Pharaon s'étoit *endurci* contre les Juifs, & ne ſe rendoit point aux miracles qu'il voyoit.

ENDURCI, IE. part. & adj. On dit un cœur *endurci*, qui eſt ſans tendreſſe, ſans pitié, ſans charité.

ENDURCISSEMENT. ſ. m. Dureté de cœur & de conſcience. Il ne ſe dit qu'au figuré, pour marquer une grande accouſtumance au vice, & une reſiſtance à toutes les bonnes remonſtrances. On deſeſpere du ſalut d'une ame, quand elle eſt tombée dans l'*endurciſſement*.

ENDURER. v. act. Souffrir avec patience. Un Philoſophe *endure* conſtamment les adverſitez. Un Chrétien doit *endurer* les injures, les opprobres, les perſecutions pour l'amour de ſon Maiſtre.

ENDURER, ſignifie auſſi, Permettre, ſouffrir qu'on faſſe. Il ne faut pas qu'un Magiſtrat *endure* qu'on blaſpheme le nom de Dieu, qu'il *endure* le vice, le ſcandale.

ENDURÉ, ÉE. part. & adj.

E N E.

ENERGIE. ſ. f. Force d'un diſcours, d'une ſentence, d'un mot. Toutes les paroles de l'Eſcriture Sainte ſont d'une grande *énergie*.

ENERGIQUE. adj. m. & f. Qui a de l'énergie. Diſcours, ſtile *énergique*.

ENERGUMENE. ſ. m. & f. Terme dogmatique dont ſe ſervent les Eccleſiaſtiques, pour ſignifier un poſſedé du Diable, qu'ils exorciſent. Papias dit que ce ſont des furieux qui contrefont les actions du Diable, & font des choſes qu'on croit eſtre ſurnaturelles. Ce mot vient du Grec *energeſthai*, qui ſignifie *agi* ou *agitari à dæmonio ſive bono, ſive malo*.

ENERVER. v. act. Faire perdre aux nerfs leur force, leur uſage, leur fonction, ſoit en les couppant, ou en les affoibliſſant par les débauches, ou par quelque autre violence. Quand on veut rendre des chevaux inutiles, on les *énerve*, on leur couppe les nerfs. La jeuneſſe s'*énerve* par la débauche des femmes. Le vin *énerve*, affoiblit les nerfs.

ENERVER, ſe dit figurément en Morale. L'oiſiveté, les plaiſirs *énervent* le courage. L'affliction, la neceſſité, *énervent* l'eſprit, émouſſent toute ſa vigueur.

ENERVER, en termes de Manege, ſe dit auſſi, lors qu'on couppe à un cheval deux tendons qu'il a au coſté de la teſte au deſſous des yeux, & qui s'aſſemblent au bout du nez. On *énerve* un cheval pour luy deſſecher la teſte, & la rendre plus menuë.

ENERVÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. Cet Auteur a un ſtile *énervé*, rampant & ſans figures.

E N F.

ENFAISTEAUX, ou *Faiſtieres*. ſ. m. plur. Tuiles rondes qu'on met ſur les faiſtes des logis.

ENFAISTEMENT. ſ. m. Couverture de plomb qui ſe met ſur les faiſtes des maiſons couvertes d'ardoiſe.

ENFAISTER. v. act. Couvrir le haut des toits d'une maiſon de tuile, de plomb, y mettre des faiſtieres.

ENFANCE. ſ. f. Le bas âge de l'homme juſqu'à ce qu'il ait l'uſage de la raiſon. Montagne parloit Latin dés ſa plus tendre *enfance*. Ce vieillard decrepit retombe en *enfance*, c'eſt à dire, il a la foibleſſe, l'innocence de ceux qui ſont en bas âge.

ENFANCE, ſe dit figurément en Morale. L'*enfance* du

monde, c'eſt à dire, le ſiecle d'or, la naiſſance du monde. Cette Monarchie eſtoit encore en ſon *enfance*, pour dire, n'eſtoit pas encore bien eſtablie.

ENFANÇON. ſ. m. Vieux mot qui ſignifioit autrefois un *petit enfant*.

ENFANT. ſ. m. Qui doit ſa naiſſance à quelqu'un. Voilà le pere, & voilà les *enfans*. Les *Enfans* de France ſont les fils du Roy regnant. *Enfans* de Paris, de Troyes, d'Orleans, ceux qui ſont nez en l'une de ces villes. *Enfans* adoptif, *enfant* putatif, *enfant* de famille, un *enfant* ſous la tutelle du pere ou de la mere. *Enfant* naturel, ou *enfant* baſtard. *Enfant* adulterin, qui eſt né dans l'adultere. *Enfant* mort-né, qui eſt venu mort au monde. *Enfant* poſthume, qui eſt né aprés la mort du pere. Les *enfans* des deux ſœurs ſont couſins germains. Une femme qui mourut âgée de 88. ans avoit pû voir 288. *enfants* iſſus de ſon corps, comme témoigne ſon épitaphe au cimetiere de St. Innocent. Il eſt dit dans l'Hiſtoire Genealogique de Toſcane de Gamurini, qu'un Noble de Sienne nommé Pichi a eu de trois de ſes femmes 150. *enfans* legitimes & naturels, & qu'il en emmena 48. à ſa ſuite eſtant Ambaſſadeur vers le Pape & l'Empereur. Ce mot vient de *infans*, dont les Latins ſe ſont ſervis en la même ſignification, comme on voit dans la Loy, *Si infanti*, au Code *De jure del.*

On appelle figurément les *enfans de Dieu*, les *enfans de l'Egliſe*, les bons Chreſtiens; les *enfants du Diable*, les meſchants, & ſur tout les menteurs. Les Poëtes ont appellé les Geants, les *enfans de la terre*.

On appelle auſſi figurément *enfant*, ce qui eſt produit par nos paſſions, ou les effets de quelques autres cauſes. Ces *enfans* de l'effroy, ces meurtres, ces pillages, ſont les *enfans* de ſa colere, de ſon ambition.

ENFANT, ſe dit auſſi de celuy qui eſt en bas âge, & qui n'a pas encore l'uſage de la raiſon. C'eſt un *enfant* à la mammelle. Il badine comme un *enfant*. Ce n'eſt pas un jeu d'*enfant*. Un marché d'*enfant*. Une Gouvernante d'*enfans*.

Enfans trouvez, ſont les *enfants* expoſez, dont les pere & mere ſont inconnus. *Enfans bleus*, *Enfans rouges*, *Enfans de la Trinité*, ſont des orfelins qu'on éleve dans des Hoſpitaux, diverſement habillez pour les faire diſtinguer. *Enfants de Chœur*, ſont les *enfants* qui ſervent à l'Egliſe pour porter les chandeliers, & à tenir leur partie dans le Chœur de Muſique. *Enfants d'honneur*, ſont les jeunes Gentilshommes qu'on donne aux Princes pour leur ſervir de Pages. *Enfans de cuiſine*, les marmitons ou galopins chez le Roy & les Princes. *Enfans perdus*, ſont les ſoldats detachez d'une Compagnie, ou des Dragons, qui combattent au premier rang, ou qui montent les premiers à l'aſſaut. *Bons enfants*, par antiphraſe, ſe dit des goinfrés & des desbauchez, qui s'appellent autrement *enfants ſans ſoucy*, qui ne cherchent qu'à ſe divertir. *Enfants de la matte*, des frippons qui ſont élevez parmy les matois & les filous. *Enfants de la balle*, ceux qui ſont élevez dans un jeu de paume. Et generalement tous les hommes ſont appellez les *enfants d'Adam*.

On dit auſſi, qu'un jeune homme eſt bon *enfant*, lors qu'il eſt ſans malice, qu'il eſt facile & diſpoſé à croire & à faire tout ce qu'on veut. On le dit auſſi au feminin à l'égard des filles. C'eſt une bonne *enfant*, qui eſt innocente & ſans malice. On dit, Tenir un *enfant* ſur les fonts, pour dire, luy ſervir de parrein ou de marreine, quand on le baptiſe; &, Tenir un *enfant* avec quelqu'un, pour dire, Eſtre ſon compere, ou ſa commere.

ENFANT, eſt auſſi un terme d'amitié dont on ſe ſert pour ſaluer ou careſſer quelqu'un, ou l'exciter à faire quelque choſe. Ainſi quand on dit à quelque perſonne d'âge, Adieu ma bonne mere, elle reſpond, Adieu mon *enfant*; ou elle dira à un Laquais, Mon *enfant*, mon cher *enfant*, allez me querir telle choſe. Un Maiſtre dira à des Ouvriers qu'il met en beſogne, Allons, *enfans*, travaillez; un Capitaine à ſes ſoldats, Courage, *enfans*, tenez ferme.

On appelle *petits enfans*, non ſeulement ceux qui ſont en bas âge, mais encore les *enfants* des *enfants* de quelqu'un. Cet ayeul a ſubſtitué ſon bien à ſes *petits enfants*.

Mal d'*enfant*, travail d'*enfant*, ſe dit des douleurs d'une femme qui accouche.

On dit en proverbe, Je le traiteray en *enfant* de bonne maiſon, pour dire, Je le chaſtieray bien. C'eſt un *enfant* gaſté, pour dire, qu'on a laiſſé vivre d'une maniere libertine, ſans le corriger. C'eſt l'*enfant* de ſa mere, pour dire, qu'il reſſemble à ſa mere, qu'il a ſes mêmes humeurs. Il n'y a plus d'*enfant*, pour dire, On commence à avoir de la raiſon & de la malice de bonne heure. Il ne ſçait rien de cette affaire, il en eſt innocent comme l'*enfant* qui vient de naiſtre.

ENFANTEMENT. ſ. m. C'eſt la production & la ſortie d'un fœtus parfait & entierement accompli hors du ventre de la mere, ſoit qu'il ſorte mort, ou vif. L'*enfantement* naturel, ſelon les Medecins, doit avoir trois conditions: la premiere, que l'*enfant* & la mere s'efforcent autant l'un que l'autre à ſortir, ou à le faire ſortir: la ſeconde, qu'il vienne au monde la teſte la premiere, qui eſt la poſture naturelle: la troiſiéme, qu'il ſoit prompt & aiſé, & ſans accidens. Car quand un *enfant* ſe preſente les pieds devant, ou en travers, ou en double, ce n'eſt plus un *enfantement* naturel, & les Latins appellent ces enfants, *agrippæ*, comme qui diroit *ægrè parti*. On appelle *enfantement legitime*, celuy qui vient juſtement à ſon terme; & *illegitime*, celuy qui vient ou pluſtoſt, ou plus tard, comme celuy de huit mois. L'*enfantement* des femmes ſe fait à 7. à 8. à 9. à 10. & à 11. mois, & non plus tard.

ENFANTER. v. act. Mettre au monde un ou pluſieurs enfants. Cette femme a *enfanté* deux jumeaux, elle a eu bien de la peine à *enfanter*.

ENFANTER, ſe dit figurément des productions d'eſprit. Ce Poëte *enfante* ſes vers avec grand travail, avec grande ſueur.

On le dit auſſi de pluſieurs cauſes qui produiſent de bons ou de mauvais effets. La doctrine de Luther a *enfanté* pluſieurs autres hereſies, pluſieurs Sectes. La guerre civile a *enfanté* tous les maux que la Republique a ſouffert depuis.

On dit en proverbe, qu'une montagne a *enfanté* une ſouris, lors qu'un grand deſſein a eſchoüé, & qu'on a veu peu d'effet d'une choſe long-temps attenduë.

ENFANTÉ, ÉE. part.

ENFANTIN, INE. adj. Qui appartient à l'enfant. Des jeux *enfantins*, des cris *enfantins*.

ENFARINER. v. act. qui ne ſe dit qu'en raillerie, & avec le pronom perſonnel, de ceux qui mettent beaucoup de poudre ſur leur teſte pour paroiſtre plus blonds & plus galands. La mode a eſté long-temps de *s'enfariner*, de poudrer beaucoup ſes cheveux, & même ſon manteau: d'où eſt venu ce Vaudeville:

Si vous n'eſtes *enfarinez*,
Adieu l'amour de la coquette.

ENFARINER, s'eſt dit auſſi des Bouffons & Farceurs qui ſe barbouilloient le viſage avec de la farine pour faire rire le peuple, tels qu'ont été Jodelet & Gilles le Niais. On ne recevroit pas dans une charge des gens qu'on auroit veus *enfarinez* ſur un theatre.

On dit proverbialement, qu'un homme eſt venu la gueule *enfarinée*, pour dire, avec bon appetit, avec grande ardeur, pour profiter de quelque conjoncture dans les affaires.

ENFER, ou *Enfers*. ſ. m. La demeure des Diables

&

& des damnez. C'eſt un Diable d'*enfer*. Les Payens avoient auſſi leur *enfer*. Les Furies d'*enfer*. On appelle un meſchant homme, un tiſon d'*enfer*. On appelle des Volcans, des bouches d'*enfer*, des gouffres de l'*enfer*. L'*enfer* eſt au centre de la terre, comme le cœur dans le corps de l'animal, dit St. Auguſtin.

Quand on dit, que JESUS-CHRIST deſcendit aux *enfers*, on entend que c'eſt ſeulement aux Limbes, pour delivrer les ames des Patriarches: ce qu'on appelle autrement le *ſein d'Abraham*.

ENFER, ſe dit figurément de tout lieu où on eſt geſné, & où on ſouffre. Le Palais eſt un *enfer* pour les gens pacifiques. Quand on eſt en mauvais meſnage avec ſa femme, c'eſt un vray *enfer*. Un homme qui a des remords porte toûjours ſon *enfer* avec luy. Ce mot vient d'*inferi*, d'*infernus*, d'*infra*.

ENFER, en termes de Chymie, eſt un vaiſſeau de verre double dont le col eſt long, & diſpoſé en forme d'entonnoir, & dont la pointe a une ouverture fort eſtroite qui entre bien avant dans le corps d'un autre vaiſſeau, dont le fond doit eſtre fort large & fort plat. Il eſt ainſi nommé, parce que ce qu'on y a fait une fois entrer n'en ſort plus.

ENFERMER. v. act. Mettre dans un lieu d'où on ne puiſſe ſortir. Ceux qui ſont *enfermez* dans les priſons ont de la peine d'en ſortir. Les Religieux qui ſont *enfermez* dans un Cloiſtre n'en ſortent point ſans congé du Superieur. Il faut prendre garde que les ennemis ne nous *enferment* dans ces montagnes, dans des lieux difficiles. On a fait clorre ce parc, afin d'y *enfermer* des beſtes fauves. La loy veut que les femmes adulteres ſoient *enfermées* entre quatre murailles. La terre *enferme* de grands treſors dans ſes entrailles. On dit, *Enfermer* quelqu'un dehors, ou l'*enfermer* dedans à la clef.

ENFERMER, ſignifie auſſi, Serrer quelque choſe dans un lieu qui ferme. J'ay *enfermé* mon manteau dans mon coffre.

ENFERMER, ſignifie auſſi, Engager, preſſer. Il ne faut pas laiſſer *enfermer* ſes doits entre le bois & l'écorce. Ce ſont des eaux *enfermées* entre cuir & chair qui cauſent l'hydropiſie.

On le dit auſſi avec le pronom perſonnel. Il s'eſt *enfermé* luy-même dans ſa chambre, il luy faut aller ouvrir. Il s'eſt *enfermé* dans ce chaſteau, où il tiendra bon quelque temps.

ENFERMER, ſignifie auſſi, Contenir, comprendre. Les paroles de l'Eſcriture *enferment* pluſieurs ſens. Cette action *enferme*, attire aprés elle de grandes conſequences.

ENFERMÉ, ÉE. part. L'Hoſpital des pauvres *enfermez* eſt un membre de l'Hoſpital general, où on a mis pluſieurs pauvres pour les empêcher d'eſtre faineants & vagabonds.

On dit auſſi, qu'un homme eſt *enfermé*, pour dire, qu'il ne veut voir perſonne, ſoit qu'il travaille, ſoit qu'il ſoit bourru. On dit auſſi, qu'une terre, qu'une maiſon eſt *enfermée*, lors qu'elle eſt bornée, qu'on ne s'y peut eſtendre, ſoit qu'elle ſoit entre des rivieres & des montagnes, ſoit que les terres voiſines ſoient occupées par de puiſſans voiſins. On dit auſſi, Cela ſent l'*enfermé*, pour dire, eſt gaſté pour n'avoir pas eſté à l'air.

On dit proverbialement, qu'il ne faut pas *enfermer* le loup dans la bergerie, pour dire, qu'il ne faut pas guerir une playe par dehors, & laiſſer dedans des ſemences de corruption.

ENFERRER. v. act. Percer ſon ennemi avec une eſpée, une lance. Tous les remiſſionaires expoſent que leur ennemi s'eſt venu *enferrer* de luy-même dans leur eſpée.

On dit figurément, qu'un homme s'eſt *enferré* luy-même, lors que dans un diſcours, dans un interrogatoire, il a dit quelque choſe qui fait contre luy, qui ruine ſa cauſe, qui le rend coupable.

ENFILADE. ſ. f. Diſpoſition de pluſieurs choſes qui vont de fuite, ou de droit fil, comme, *enfilade* de chambres, de portes, de baſtimens; & figurément, une longue *enfilade* d'hiſtoires, d'exemples, de diſcours.

ENFILADE, ſe dit auſſi en termes de Guerre, des tranchées & autres lignes qui ſont enfilées, dans leſquelles on peut tirer en droite ligne. Le dernier boyau des tranchées eſt ſujet à l'*enfilade*.

ENFILADE, au jeu du Triquetrac, eſt l'obſtacle qu'on trouve à faire paſſer les dames d'un coſté du tablier à l'autre, qui fait perdre ordinairement la partie.

ENFILER. v. act. Paſſer quelque choſe deliée dans un trou eſtroit, comme fil, ſoye, ruban, corde à boyau. *Enfiler* une aiguille, un chapelet, des perles.

ENFILER, ſe dit auſſi en parlant de ce qui eſt de droit fil & en droite ligne, ſoit pour y paſſer, ſoit pour y tirer. Il faut prendre garde qu'une trenchée, qu'une ruë, que des lignes ne ſoient *enfilées*, pour dire, que l'ennemi ne puiſſe tirer tout le long de la ligne, de la ruë, de la tranchée. Il faut *enfiler* ce chemin-là, pour dire, entrer dans un chemin qui eſt le plus court, & par conſequent le plus droit.

On dit auſſi au jeu de Triquetrac, qu'une perſonne eſt *enfilée*, pour dire, qu'on luy a bouché les paſſages par où elle pouvoit couler ſes dames d'un coſté du tablier à l'autre.

En ce ſens on dit figurément, qu'un homme s'eſt *enfilé*, pour dire, qu'il s'eſt embarraſſé dans quelque affaire, dont il aura de la peine à ſortir ſans perte ou deſavantage. On dit auſſi, *Enfiler* un diſcours, pour dire, Commencer, entreprendre un diſcours, dont on ne ſe peut tirer ſans peine, ou ſans longueur.

On dit proverbialement, qu'on n'eſt pas venu pour *enfiler* des perles, pour dire, qu'on n'eſt pas venu pour ne rien faire, ou pour faire peu de choſe. On dit auſſi, qu'un homme a *enfilé* la venelle, pour dire, qu'il s'eſt enfuy, de peur d'eſtre pris pour quelque mauvaiſe action, ou d'eſtre battu par un plus fort que luy. Ce mot eſt bas.

ENFILÉ, ÉE. part. & adj. En termes de Blaſon on dit que des couronnes, annelets & autres choſes rondes & ouvertes ſont *enfilées*, quand elles ſont paſſées dans des paux, faſces, lances, & autres choſes ſemblables.

ENFIN. adv. Terme qui ſert à la concluſion, par lequel on témoigne qu'on veut finir ſon diſcours, ou du moins une de ſes parties. On dit autrement *bref*, ou *pour concluſion*. Je vous dis *enfin*, c'eſt à dire, en dernier lieu. On le dit des affaires, auſſi-bien que du diſcours. Voilà une affaire qui eſt *enfin* terminée. Ce garçon aprés bien des remiſes a *enfin* eſpouſé cette fille.

ENFLAMMER. v. act. Mettre en flamme. Un grain de poudre allumé *enflamme* toute une mine. On le dit plus ordinairement avec le pronom perſonnel. Les matieres graſſes & ſulphurées *s'enflamment* aiſément.

ENFLAMMER, ſignifie auſſi, Donner de la chaleur. La bile *s'enflamme* aiſément, & cauſe la fievre. Il ſe dit auſſi des playes, des humeurs. Le vin pris par excés *enflamme* les yeux. Le rheume *enflamme* la poitrine.

ENFLAMMER, ſe dit figurément en choſes morales, de l'émotion des paſſions, & ſur tout de l'amour & de la colere. A cette nouvelle il s'*enflamma* de colere. Ce reproche luy a *enflammé* le courage. Le St. Eſprit *enflamme* les cœurs d'une amour celeſte. C'eſt un amoureux tranſi qu'on aura peine à *enflammer*.

ENFLAMMÉ, ÉE. part.

ENFLER. v. act. Rendre un corps plus dur & plus gros, luy faire occuper plus de place. *Enfler* une cornemuſe avec du vent. Le vent *enfle* les voiles. L'hydropiſie

piſſe *enfle* le ventre. Cette loupe, cette tumeur *enfle* beaucoup.

On dit encore, que la riviere *s'enfle*, lors qu'elle croiſt par le moyen des pluyes & des neiges: que la mer *s'enfle*, quand la tempeſte commence à venir.

Enfler le cahier, les eſcritures, ſignifie les emplir de quantité de diſcours inutiles pour les rendre plus groſſes, & les faire mieux payer. On dit auſſi en ce ſens, Cet Auteur a *enflé* ſon Livre de pluſieurs citations & épiſodes inutiles.

ENFLER, ſe dit figurément en Morale, & ſignifie, Rendre plus vain, plus hardi. La bonne fortune l'a *enflé* d'orgueil. La ſcience *enfle*, dit l'Apoſtre. L'applaudiſſement *enfle* les Auteurs. La trompette *enfle* le cœur des ſoldats.

On dit auſſi, *Enfler* ſon ſtile, lors qu'on ſort de la maniere naturelle d'eſcrire, & qu'on affecte de grands mots pour le rendre plus pompeux.

ENFLÉ, ÉE. part. & adj.

Enfler la deſpenſe d'un compte, c'eſt à dire, la rendre plus groſſe qu'elle ne doit eſtre par l'employ de pluſieurs fauſſes parties. On dit auſſi, *Enfler* la doſe.

ENFLESCHURES. ſ. f. Terme de Marine. Ce ſont des cordes qui traverſent les haubans en forme d'échelons pour monter aux hunes. On les appelle auſſi *figures* ou *figules*.

ENFLEURE. ſ. f. Maladie cauſée par du ſang ou de mauvaiſes humeurs qui tombent ſur quelque partie. L'*enfleure* vient ſouvent aprés les grandes maladies. Le mal de dents luy a cauſé une *enfleure* de joüe. On dit qu'une groſſeſſe eſt une *enfleure* de neuf mois.

ENFLEURE, ſe dit figurément du ſtile. L'*enfleure* du ſtile eſt tres-vicieuſe à un Orateur.

ENFONCEMENT. ſ. m. Lieu creux & enfoncé. Dans l'*enfoncement* de cette chambre on a pratiqué une alcove, une garderobbe. On le dit plus ordinairement de ce qui eſt peint en lointain dans un tableau, dans une perſpective. Dans l'*enfoncement* de ce grand tableau on avoit peint en petit une telle hiſtoire.

ENFONCEMENT, ſignifie auſſi l'action d'enfoncer. Les vols qui ſe font par bris & *enfoncements* de portes ſont punillables de mort. L'*enfoncement* des premiers eſcadrons fut cauſe de la victoire.

ENFONCER. v. act. & neutre. Mettre des fonds à des tonneaux, à des cuves. On a fait marché avec ce Tonnelier pour *enfoncer* ces tonneaux par les deux bouts.

ENFONCER, ſe dit en termes de Fauconnerie, lors que l'oiſeau fond ſur la perdrix, la pouſſant juſqu'à ſa remiſe.

ENFONCER, ſignifie auſſi, Couler vers le fond. On a *enfoncé* de vieux navires pour faire des digues. Les bateaux *enfoncent* dans l'eau à proportion du poids dont ils ſont chargez. On *enfonce* bien avant dans ce marais, dans la vaſe.

ENFONCER, ſignifie auſſi, Preſſer vers le fond. Il faut bien *enfoncer* ces laines, & tout tiendra dans cette quaiſſe. *Enfoncer* ſon chapeau dans ſa teſte.

ENFONCER, ſignifie auſſi, Ficher une choſe pointuë dans une autre. Ce fonds n'eſt pas aſſez ferme pour baſtir, il y faut *enfoncer* des pilotis juſqu'à refus de mouton. Il luy *enfonça* ſon eſpée juſqu'aux gardes.

ENFONCER, ſignifie encore, Briſer avec violence. L'effet d'un petard c'eſt d'*enfoncer* la porte d'une ville, un pont-levis. On a *enfoncé* la barriere. Ces voleurs ont *enfoncé* tous les coffres & les cabinets. Ce Regiment a *enfoncé* les bataillons ennemis.

ENFONCER, ſignifie auſſi, Entrer bien avant en quelque lieu. Ce Capitaine n'oſa pas *enfoncer* bien avant dans le bois, de peur d'une embuſcade. On n'a pas aſſez *enfoncé* dans cette mine pour trouver la veine du metail.

ENFONCER, ſe dit figurément en choſes ſpirituelles. Si vous luy annoncez cette nouvelle, vous luy *enfoncerez* un poignard dans le ſein. Ce jeune homme eſt tout à fait *enfoncé* dans la desbauche. Il ne faut pas trop *enfoncer* ſur cette queſtion, ſur cette matiere, il ne la faut pas approfondir. Il eſt bien engagé dans cette entrepriſe, il y eſt *enfoncé* juſqu'aux ſangles.

ENFONCÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. Cette vieille a les yeux rouges & *enfoncez*.

ENFONCEURE. ſ. f. Ce qui ſert à boucher le fond de quelque choſe. Le merrain le plus court eſt deſtiné pour les *enfonceures* des tonneaux. Une *enfonceure* de lit eſt ce qu'on met pour ſouſtenir les paillaſſes. Quelques-uns l'appellent *goberges*.

ENFONDRER, ou *Effondrer*. v. act. Briſer, rompre avec effort & violence. Un petard eſt capable d'*enfondrer* les portes les mieux barricadées. Les ſoldats *enfondrent* les tonneaux dans les caves. Le mot d'*enfondrer* eſt vieux, & celuy d'*effrondrer* a pris ſa place.

ENFORCIR. v. act. qui ſe dit ſouvent avec le pronom perſonnel. Rendre ou devenir plus fort. Ce jeune homme s'eſt bien *enforci* depuis deux ans. Le reſſort de cette horloge eſt trop foible, il le faut *enforcir*, ou y en mettre un plus fort.

ENFOUIR. v. act. Enfoncer dans la terre. Ce Jardinier n'a pas *enfoui* aſſez avant ces arbres dans terre, ils ne pourront pas profiter.

ENFOUIR, ſignifie auſſi, Cacher en terre. Les avares ont coûtume d'*enfouir* leurs treſors dans des lieux inconnus, de peur qu'on ne les vole. Ce mot vient du Latin *infodere*.

ENFOUIR, ſe dit auſſi figurément des choſes ſpirituelles. Un Predicateur ne doit pas *enfouir* le talent que Dieu luy a donné, il s'en doit ſervir.

ENFOUI, IE. part. & adj.

ENFOURCHURE. ſ. f. Terme de Chaſſe, qui ſe dit de la teſte d'un cerf dont l'extremité du bois ſe termine en fourche, ou en deux pointes; & une teſte de la ſorte s'appelle *enfourchie*.

ENFOURNER. v. act. Mettre le pain ou la paſtiſſerie dans le four pour les cuire.

ENFOURNER, ſe dit figurément en Morale, pour dire, Commencer une affaire. Quand on entre en quelque profeſſion, il n'eſt rien tel que de bien *enfourner*. Ce procés eſt en danger de ſe perdre, parce qu'on a mal *enfourné* d'abord.

On dit proverbialement, A mal *enfourner* on fait les pains cornus.

ENFOURNÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

ENFRAINDRE. v. act. Rompre, violer une loy, un traité, une ordonnance, un privilege. On ne peut *enfraindre* un traité ſolemnel, ſans eſtre accuſé de mauvaiſe foy, de parjure. Adam ſe rendit coupable pour avoir *enfraint* la loy que Dieu luy avoit donnée. Ce mot vient du Latin *infringere*. Du Cange derive ce mot du Latin *amfractura*, qui ſignifioit *rupture*.

ENFRAINT, AINTE. part.

ENFROQUER. v. act. Faire un Moine. Ce jeune homme s'eſt *enfroqué* ſans le conſeil de ſes parens & amis. C'eſt un tel Directeur qui l'a *enfroqué*, qui l'a excité à ſe rendre Moine. Ce beaupere a *enfroqué* trois enfans du premier lit malgré eux.

ENFROQUÉ, ÉE. part. & adj.

ENFUIR. v. neut. qui ne ſe dit qu'avec le pronom perſonnel, & ſignifie, Se ſauver viſtement de quelque lieu dangereux. Les voleurs ont voulu attaquer ce Cavalier, mais il s'eſt *enfuy*, il s'eſt ſauvé. On a mal gardé ce priſonnier, il s'en eſt *enfuy*.

ENFUIR, ſe dit auſſi des vaiſſeaux qui ſont trop petits pour contenir une liqueur, ou qui la laiſſent écouler par quelque ouverture: ce qui ſe dit auſſi des liqueurs qui y ſont contenuës. Le vin qui bout dans le tonneau s'*enfuit*

par

par le bondon. Ce tonneau *s'enfuit* par la cannulle. Le pot *s'enfuit*.

ENFUIR, ſe dit figurément en choſes morales. Le temps *s'enfuit*, c'eſt à dire, coule bien viſte. L'occaſion *s'enfuit*, pour dire, elle s'eſchappe. On dit poëtiquement, Les vents *s'enfuyent*, & le ciel devient ſerain.

On dit proverbialement, Tandis que le loup chie, la brebis *s'enfuit*, pour dire, que pour peu qu'on perde de temps, on manque l'occaſion. On dit auſſi, C'eſt un chien de Jean de Nivelle, qui *s'enfuit* quand on l'appelle, en ſe mocquant de ceux qui font le contraire de ce qu'on deſire d'eux. Voyez l'origine de ce proverbe à *Jean*.

ENFUMER. v. act. Expoſer quelque choſe à la fumée, ſoit pour la noircir, ſoit pour luy en faire ſouffrir les autres mauvaiſes qualitez. Les fauſſaires *enfument* les parchemins pour les faire paroiſtre vieux. On *enfume* les renards, des abeilles, pour les faire ſortir de leurs terriers, de leurs ruches. On a fait crever pluſieurs priſonniers en les *enfumant*. Alexandre Severe *enfuma*, fit mourir un homme par la fumée, parce que c'eſtoit un vendeur de fumée.

ENFUMÉ, ÉE. part. & adj.

On dit proverbialement, Nous eſtions *enfumez* comme de vieux renards, pour dire, Nous eſtions fort incommodez de la fumée.

E N G.

ENGAGEANT, ANTE. adj. Qui flatte, qui attire, qui engage inſenſiblement. Il ſe faut donner de garde des careſſes des femmes, car elles ſont trop *engageantes*. L'attache qu'on a au jeu eſt une choſe fort *engageante*.

ENGAGEMENT. ſ. m. Alienation pour un certain temps. Les biens du domeine ne ſe poſſedent point en pleine proprieté, ce ne ſont que des *engagements*. Les baux emphyteotiques ne ſont que de ſimples *engagements*.

ENGAGEMENT, ſignifie auſſi l'action d'engager. Quand on fait l'*engagement* d'un bien d'Egliſe, il faut y obſerver les mêmes ſolemnitez que dans une vente. Il a fallu pour ſubſiſter qu'il ait eu recours à l'*engagement* de ſes meubles.

ENGAGEMENT, ſe dit auſſi de ce qui eſt meſlé ou embarraſſé. L'*engagement* qu'ont deux chambres l'une dans l'autre rend le logement incommode, il y faudroit un deſgagement.

Chez les Maiſtres en fait d'armes on appelle l'*engagement* de l'eſpée, une attaque du jeu compoſé, lors qu'on aſſujettit avec ſon eſpée le demi-fort ou le foible de celle de l'ennemi, afin d'eſtre maiſtre de la ligne droite, & qu'il ne puiſſe agir qu'en deux ou pluſieurs temps. Tous *engagements* ſe doivent commencer du demi-fort de l'eſpée au foible de celle de l'ennemi, gliſſant inſenſiblement le fort en avant. Il y a quatre *engagements* principaux qui ſe peuvent appliquer aux quatre parades generales, à ſçavoir l'un de quarte haute, & l'autre de quarte baſſe en dedans; & les deux autres de ſeconde haute & baſſe en dehors. Il s'en fait auſſi par le cercle entier, par le demi, & par le quart contre toutes ſortes de gardes, hautes & baſſes, pour pouſſer, parer, deſarmer, &c.

ENGAGEMENT, ſignifie figurément, Attache, liaiſon, obligation. Un grand *engagement* de cœur ne ſe peut pas rompre ſi-toſt. Une ſocieté entre Marchands fait entre eux un grand *engagement* d'intereſts. Les *engagements* par eſcrit obligent à l'entretien des conventions. Le mariage eſt le plus grand des *engagements*.

ENGAGER. v. act. Mettre en gage. Il ſe dit premierement des meubles. C'eſt un meilleur meſnage de vendre ſes meubles, que de les *engager*, car l'uſure les conſomme. Menage derive ce mot de *invadiare*, qui ſe trouve dans les loix des Lombards.

ENGAGER, en matiere d'immeubles, ſignifie les hypothequer pour des dettes. On ne peut acheter ſeurement des biens qui ſont hypothequez & *engagez* à des creanciers.

ENGAGER, ſignifie auſſi, Vendre par un contract pignoratif, & à faculté de remeré. Quand le Roy vend & *engage* ſon domeine, c'eſt à la charge de rachat perpetuel.

ENGAGER, avec le pronom perſonnel, ſignifie auſſi, S'endetter, ou s'obliger à faire quelque choſe, ou cautionner quelqu'un. Un prodigue s'*engage* tous les jours de plus en plus. Ce ſoldat eſt enrollé, il s'eſt *engagé* dans le ſervice. Ce Marchand s'eſt *engagé* à me fournir telles marchandiſes pour tel prix. Il eſt bon de s'*engager* pour ſes amis, de les cautionner, mais il faut prendre garde comment. Il s'eſt *engagé* d'intereſt avec ces Fermiers.

ENGAGER, ſignifie auſſi, Contraindre, ou mettre dans l'embarras. Ce General attaqua l'eſcarmouche, & *engagea* le combat que ſon ennemi vouloit éviter, il le contraignit à donner bataille. Un Chef de guerre eſt imprudent, qui s'*engage* dans des montagnes dans un pays ennemi. Ce brave eſtoit fort *engagé* dans la meſlée, mais ſa valeur l'en deſgagea.

ENGAGER, ſignifie encore, Enfermer, retenir. Il s'eſt laiſſé *engager* les doits entre le bois & l'écorce. On dit preſque au même ſens, Il a le cerveau, la poitrine *engagez*, pour dire, chargez de fluxions.

ENGAGER, ſe dit figurément en choſes morales. Quand on eſt *engagé* de parole, il la faut tenir. Les Sorciers ont *engagé* leur ame au Demon. Il s'eſt *engagé* d'affection avec cette femme. Je ne puis pas aller diſner chez vous, je ſuis *engagé* ailleurs.

ENGAGER, ſe dit auſſi de ceux qui font des offres, des encheres, des propoſitions. Quand on negotie des affaires, il faut prendre garde à ne pas trop s'*engager*.

ENGAGISTE. ſ. m. & f. Celuy qui tient par engagement quelque domeine ou droits, ſoit du Roy, ſoit des particuliers. Un *Engagiſte* des Aides, des Greffes. Tant que dure une faculté de remeter, l'acheteur n'eſt qu'*Engagiſte*. Celuy qui a un bail à longues années n'eſt qu'un *Engagiſte*.

ENGAISNER. verb. act. Mettre dans une gaiſne. Cette gaiſne eſt trop petite pour y *engaiſner* ces couteaux. Dans cet eſtuy il y a ſix couſteaux *engaiſnez*.

ENGALLER. verb. act. Terme de Teinturiers. Teindre ou preparer une eſtoffe avec la noix de galle. On peut auſſi *engaller* avec le rodoul & ſouic, qui ſont auſſi compris ſous les mots de *galle* & d'*engallage*, parce que ce ſont trois ingrediens qui ſervent à *engaller*. Le noir s'*engalle* avec de la galle d'Alep, ou avec du ſumac, du rodoul ou ſouic. On eſprouve par le deboüilli, ſi l'eſtoffe aura été trop *engallée*.

ENGARDER. v. neut. S'empeſcher, ſe deffendre de faire quelque choſe. Vous voulez que je m'oblige pour cet inſolvable; je m'en *engarderay* bien. Il ſe faut bien *engarder* de faire des choſes contre ſon honneur & ſa conſcience.

On dit proverbialement, que peut-eſtre *engarde* les gens de mentir.

ENGEANCE. ſ. f. Eſpece particuliere qui vient d'une même race. Voilà une belle *engeance* de pigeons, de poules. On dit qu'un homme a laiſſé de ſon *engeance*, pour dire, de ſa race. Il eſt bas. Ce mot vient de *gens*, de *genus*.

ENGEANCE, ſe prend ſouvent en mauvaiſe part, & ſe dit de la multiplication trop grande des inſectes & choſes nuiſibles. C'eſt une maudite *engeance* que les charençons dans un grenier, des punaiſes dans une chambre.

ENGEANCE, ſe dit figurément des hommes meſchans. JESUS-CHRIST appelloit les Phariſiens *engeance* de viperes, en St. Matthieu. C'eſt une meſchante *engeance* que les Laquais. Les coupeurs de bourſe ſont une *engeance* qu'on ne ſçauroit exterminer.

ENGELEURE. ſ. f. Douleur & incommodité qui vient aux pieds & aux mains pour avoir été gelés.

ENGENDRER. v. act. qui ſe dit premierement en Theologie du myſtere ineffable de la Trinité. Le Pere a *engendré* ſon Verbe de toute éternité.

ENGENDRER, humainement parlant, ſe dit de la production des animaux qui vient par voye de generation. Abraham *engendra* Iſaac, Iſaac *engendra* Jacob, Jacob *engendra* douze enfans. Les mulets n'*engendrent* point. Il faut eſtre *engendré* de legitime mariage pour heriter.

ENGENDRER, ſe dit auſſi des autres productions de la nature. Les meteores s'*engendrent* dans la moyenne region de l'air par les vapeurs & exhalaiſons. Les fruits crus *engendrent* les vers. Les inſectes s'*engendrent* de la pourriture, à ce que croyoient les Anciens. Les metaux & mineraux s'*engendrent* dans les entrailles de la terre. Les ſouliers eſtroits engendrent des cors aux pieds. La desbauche *engendre* pluſieurs maladies.

ENGENDRER, ſe dit figurément en choſes morales. Les procés *engendrent* les grandes haines dans les familles. Un procés *engendre* un autre procés. La brieveté *engendre* l'obſcurité dans les diſcours.

On dit proverbialement, que la familiarité *engendre* le mépris. On dit qu'un homme de bonne humeur, ou qui aime la desbauche n'*engendre* point de melancolie.

ENGENDRÉ, ÉE. part. & adj.

ENGEOLLER. verb. act. Charlataner, tromper quelqu'un par des paroles ou des promeſſes flateuſes, l'amuſer par de belles eſperances. Il eſt aiſé d'*engeoller* les enfans, d'*engeoller*, de ſurprendre les jeunes filles & innocentes. Ce mot vient de la jaule des Oiſeleurs; & la *jaule* de *gabia*, *cage*.

ENGEOLLÉ, ÉE. part. & adj.

ENGEOLLEUR, EUSE. adj. Hableur, trompeur, celuy qui attrape les autres par des paroles flateuſes, par de vaines eſperances.

ENGER. v. neut. Produire quelque meſchante engeance. Ce lit eſt tout *engé* de punaiſes. Je ne ſçay qui nous a *engé* de ces meſchans Laquais. Ces vieux meubles nous *engeront* de vermine. Ce mot vient du Latin *ingignere*, ou pluſtoſt du vieux mot François *enger*, qui ſignifioit *remplir*.

ENGERBER. v. act. Lier le bled, mettre les javelles en gerbe. Ce bled a aſſez long-temps javellé, il eſt temps d'*engerber*.

Il ſignifie auſſi, Mettre des gerbes ſur le tas, les ranger dans une grange. Voilà une grange diſmereſſe qui eſt commune, le Curé *engerbe* ſes gerbes d'un coſté, & le Seigneur gros Decimateur *engerbe* de l'autre.

ENGERBER, ſe dit auſſi des muids de vin qu'on met les uns ſur les autres, ſoit ſur l'eſtappe, ſoit dans les caves des gros Marchands, à la maniere de gerbes. Ce Marchand a trois rangs de tonneaux *engerbez* les uns ſur les autres.

ENGIN. ſ. m. Machine pour élever ou ſouſtenir de gros fardeaux, comme grue, guindal, mouſles, verrins, &c. On le dit particulierement de cette machine qui ſert dans les baſtiments ordinaires à élever les pierres & les poutres, qui eſt compoſée de ſole, poinçon, rancher, fauconneau, treuil, poulies, &c. Ce mot vient de *ingenium*, qui ſignifioit ſimplement autrefois *eſprit*; & parce qu'il faut de l'eſprit pour inventer les machines & outils, on les a auſſi appellez *engins*. Menage. De là eſt venu auſſi le mot d'*Ingenieur*.

Engins de guerre, ſont toutes les machines pour battre & prendre les places, comme beliers, baliſtes, & autres qui ſont deſcrits dans Vegece, Juſte Lipſe, & autres Auteurs.

On appelle auſſi dans les ſucreries *engins*, les moulins & autres choſes qui ſervent à faire le ſucre.

ENGIN, ſignifie en general, les outils qui ſervent à faire quelque rupture. Ces voleurs en s'enfuyant ont laiſſé leurs pinces & leurs *engins* avec leſquels ils vouloient voler cette maiſon. On a confiſqué les filets & *engins* de ces Peſcheurs qui venoient voler la nuit le poiſſon de ce Seigneur. Ce mot d'*engin* s'eſt dit particulierement des filets à prendre du poiſſon.

On appelle auſſi par raillerie *engin*, les outils qui ne ſont pas propres, ou aſſez forts pour faire quelque choſe. Vous me donnez là un bel *engin*, un *engin* à prendre mouches. Voilà un bel outil, un ſot *engin*.

ENGIN, ſe dit figurément pour ſignifier, Fineſſe. Autrefois on juroit ſur les traitez & contracts avec cette formule, qu'il n'y avoit eu dol, fraude ni mal *engin*, pour ſignifier, qu'ils n'eſtoient point faits par ſurpriſe, ni mauvais artifice.

On dit proverbialement, Mieux vaut *engin* que force, pour dire, que l'adreſſe & l'eſprit font reüſſir en des choſes dont on ne viendroit pas à bout par la violence.

ENGLANTE'. adj. Terme de Blaſon, qui ſe dit d'un Eſcu chargé d'un cheſne, dont le gland eſt d'un autre eſmail que l'arbre & les feuilles.

ENGLOUTIR. v. act. Avaler tout d'un coup & glouronnement. La baleine *engloutit* Jonas. Un crocodile *engloutit* tout d'un coup un homme. Ce goulu *engloutit* un paſté tout d'un coup.

ENGLOUTIR, ſe dit auſſi figurément. La terre *engloutit* Coré, Dathan & Abiron, & leurs complices. Ce desbauché a *englouti* & diſſipé tout ſon patrimoine. Les flots ont *englouti* ce navire. La chicane a *englouti* toute cette ſucceſſion.

ENGLOUTI, IE. part. & adj.

ENGLUER. v. act. Enduire de petites branches de glu pour prendre de petits oiſeaux. Avec le pronom perſonnel il ſignifie, Se laiſſer prendre à la glu. Ces petits oiſeaux ſe ſont laiſſez *engluer*. Ce mot vient de *gluten*, *glu*.

ENGLUER, ſe dit figurément de ceux qui ſont engagez ſi bien dans quelque affaire, dans quelque amourette, qu'ils ne s'en peuvent tirer.

ENGLUÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

ENGONCER. v. act. qui ne ſe dit que des habits qui montent trop haut, qui rendent la taille malfaite. Il faut faire retailler voſtre habit, car il vous *engonce* trop.

ENGONCÉ, ÉE. adj. Qui a peu de cou, & dont la teſte touche preſque aux eſpaules.

ENGORGER. v. act. Fermer un paſſage deſtiné à faire eſcouler des eaux, ou les humeurs. On doit prendre garde que les eſgouſts ne s'*engorgent*. Les veines s'*engorgent* quelquefois par trop de plenitude. Ce mot vient du Latin *ingurgitare*.

On dit auſſi, qu'un port, qu'un havre s'*engorge*, quand il ſe remplit de ſable ou de galet.

ENGORGÉ, ÉE. part. & adj. Des tuyaux *engorgez*, des veines *engorgées*. Ce cheval a les jambes *engorgées*, pleines de mauvaiſes humeurs.

ENGOUER, s'*Engoüer*. v. act. Boucher le paſſage du goſier: ce qui arrive quand on mange goulument quelque morceau de viande trop gros qu'on a de la peine à avaler. On diſoit autrefois *enoüer*. Il vient de *inodare*.

ENGOÜER, ſe dit figurément en Morale, pour dire, Se preoccuper, s'enteſter en faveur de quelque perſonne, ou de quelque ouvrage, qui ont peu de merite. Il eſt bas.

ENGOÜÉ, ÉE. part. & adj.

ENGOUFFRER. v. neut. qui ſe dit avec le pronom perſonnel des eaux & des vents qui entrent avec violence en quelque endroit, d'où ils ne peuvent ſortir ſans quelque deſordre. Quand les vents *s'engouffrent* entre deux montagnes, ils renverſent les maiſons. Il fait dangereux de naviger ſur le Danube, où l'eau *s'engouffre* en quelques endroits, & y entraiſne les bateaux. Le vent s'eſt *engouffré* dans ſon manteau, & l'a jetté par terre.

ENGOUFFRER, ſe dit auſſi, quand on entre en quelque golfe ou lieu ſerré de la mer. Quand on s'eſt *engouffré* dans le detroit de Magellan, on a bien de la peine d'en ſortir.

ENGOUFFRÉ, ÉE. part. & adj.

ENGOULER. v. act. Avaler tout d'un coup. Il *engoule* tout d'un coup les alloüettes toutes roſties. *Engoulevent* eſtoit autrefois un perſonnage ridicule qu'on promenoit par Paris au Carnaval, qu'on appelloit le *Prince des ſots*. Il y a encore une loge à l'Hoſtel de Bourgogne qu'on appelle la loge d'*Engoulevent*.

ENGOULÉ, ÉE. part.

ENGOULÉ, en termes de Blaſon, ſe dit d'une piece ou figure qui eſt devorée par quelque animal, lequel alors s'appelle *engoulant*. Les Armes de Milan ſont un enfant *engoulé*, que la givre tient en ſa gueule, à l'iſſant de gueules. Il y a des Armes où des bandes & des fautoirs ſont *engoulez*. des teſtes de leopards, ou de muffles de lions mouvans des angles.

ENGOURDIR. v. act. Oſter la liberté du mouvement de quelque membre. La jambe eſt *engourdie*, quand on s'eſt couché deſſus quelque temps. La gelée *engourdit* les mains. Ce mot eſt compoſé de *gourd*, derivé de *gurdus*, qui ſignifioit un *ſot* en vieux Gaulois. Menage.

ENGOURDIR, ſe dit figurément des choſes ſpirituelles. Les peuples qui vivent dans les delices, dans l'oiſiveté, *s'engourdiſſent* l'eſprit & le courage.

ENGOURDI, IE. part. & adj.

ENGOURDISSEMENT. ſ. m. Action ou eſtat de ce qui eſt engourdi. L'*engourdiſſement* vient de ce que les eſprits & le ſang n'ont pas un mouvement ſi libre dans leurs vaiſſeaux.

ENGOURDISSEMENT, ſe dit auſſi figurément d'une lethargie d'eſprit. La grande affliction cauſe un tel *engourdiſſement* dans les eſprits, qu'ils ne ſont pas capables d'agir.

ENGRAIS. ſ. m. Paſturages où on met des boeufs & autres animaux pour les engraiſſer. Ce Marchand a 50. boeufs à l'*engrais*: ce qui ſe dit tant du paſturage, que de la graiſſe que prend le beſtail.

ENGRAIS, ſignifie encore l'amendement des terres labourables, vignes & prez, comme fumiers, marne, cendres de chaume, &c. L'*engrais* fait recueillir du vin plus abondamment, mais d'autre coſté il n'eſt pas ſi bon.

ENGRAISSER. v. act. Rendre gras, devenir gras. On *engraiſſe* le boeuf pour les vendre, quand ils ne ſont plus propres au labour. On *engraiſſe* les chapons avec de la paſte. Cet homme eſt bien gras, il s'eſt *engraiſſé* en peu de temps. On dit abſolument, que le dormir *engraiſſe*.

ENGRAISSER, ſignifie auſſi, Salir avec de la graiſſe. Un Cuiſinier *engraiſſe* ſes habits. Les cheveux *engraiſſent* un caſtor.

ENGRAISSER, ſe dit auſſi des terres. La marne, les amendements *engraiſſent* les champs.

On dit auſſi, que le vin s'*engraiſſe*, pour dire, qu'il s'eſpaiſſit, qu'il ſe corrompt; & de même de quelques autres liqueurs, &c.

ENGRAISSER, ſignifie figurément, S'enrichir. Ce Traitant s'eſt bien *engraiſſé* dans cette ferme des Aides.

On dit proverbialement, qu'un homme *engraiſſe* de malédictions, qu'il *engraiſſe* du mal avoir, pour dire, qu'un homme ne laiſſe pas de profiter, quoy qu'on le haiſſe, & qu'il ſouffre beaucoup de travail. On dit auſſi, que l'oeuil du Maiſtre *engraiſſe* le cheval, pour dire, qu'il faut que le Maiſtre prenne garde ſi on ne fruſtre point les chevaux de leur avoine. On dit auſſi, qu'on ne ſçauroit manier du beurre qu'on ne s'*engraiſſe* les doits, pour dire, qu'on ne ſçauroit manier beaucoup d'argent, ſans qu'il en demeure un peu dans les mains.

ENGRAISSÉ, ÉE. part. & adj.

ENGRANGER. v. act. Serrer les bleds dans la grange. On laiſſe ſecher les gerbes dans le champ, avant que de les *engranger*.

ENGRAVER. v. n. Eſtre arreſté ſur le ſable, ſur le gravier en navigeant. On dit proverbialement, qu'un homme jure comme un Mariner qui eſt *engravé*.

ENGRAVER, ſignifie auſſi, Graver profondément. Il faut avoir les commandements de Dieu *engravez* dans ſa memoire. Il ne ſe dit gueres qu'en cette phraſe figurée.

ENGRENER. v. n. & quelquefois act. Commencer à moudre dans un moulin: ce qui ſe fait en mettant le grain dans la tremie. Les premiers venus au moulin ont droit d'*engrener* les premiers. Ce mot vient de *grain*, *granum*.

ENGRENER, ſe dit figurément des affaires qu'on a commencées. On a commencé à mettre mon procés ſur le bureau, il eſt *engrené*.

ENGRENER, ſe dit auſſi des chevaux qu'on nourrit de bon grain pour les reſtablir, lors qu'ils ſont maigres, ou qu'ils ont été malades.

ENGRENER, ſe dit auſſi en termes d'Horlogerie & de Machines, quand les dents d'une roüe entrent dans un pignon, ou dans les dents d'une autre roüe.

ENGRENÉ, ÉE. part. & adj.

On dit proverbialement, qu'un homme eſt bien *engrené*, quand il eſt entré en quelque bonne affaire, où il y a beaucoup à profiter.

ENGRESLER. v. act. Faire de petits ornements ſur des broderies ou dentelles, qui repreſentent de petits grains ou picots. Il avoit fait *engreſler* la broderie de ſon habit de perles pour la rendre plus riche. On le dit plus ordinairement en termes de Blaſon.

ENGRESLÉ, ÉE. adj. Terme de Blaſon, qui ſe dit des pieces honorables de l'Eſcu qui ſont bordées de petites pointes. Il differe de l'*endenché*, en ce que l'*engreſlure* eſt large & vuidée en rond tant concave que convexe. Ce mot vient de *gracilis*, à cauſe que les engreſlures ſont minces & delicates.

ENGRESLURE. ſ. f. Petits picots, pointes ou avances qu'on fait par ornement aux dentelles tant de fil que de ſoye. On le dit par extenſion de ſemblables ornements qui ſe font en pluſieurs autres ouvrages.

ENGROSSER. v. act. Faire un enfant à une femme. Quand on *engroſſe* une fille d'honneſte famille, on eſt tenu de l'épouſer, ou de la doter. Les cauſes des filles qui ſont *engroſſées* ſous la promeſſe de mariage ſe plaident à l'Official.

ENGROSSÉ, ÉE. part. & adj.

ENGUICHURE. ſ. f. Terme de Chaſſe. Ce ſont les cordons attachez par trois anneaux aux cors de chaſſe, qui ſervent à les porter, qui s'retreciſſent & eſlargiſſent à proportion de la corpulence du piqueur. Il ſe dit en termes de Blaſon, en appellant *enguichés*, le cor, cornet, trompe ou huchet qui ſont peints ſur l'Eſcu avec leur *enguichure*.

ENGYSCOPE. ſ. m. Terme d'Optique. Inſtrument qui ſert à découvrir les petites choſes, & à groſſir les objets.

E N H.

ENHARDIR. v. act. Donner de la hardieſſe, de l'aſſeurance. Quand on combat en compagnie, cela *enhardit* beaucoup. Les declamations que font les écoliers dans les Colleges les *enhardiſſent* à parler en public.

ENHARDI, IE. part. paſſ. & adj.

ENHARMONIQUE. adj. m. & f. C'eſt le dernier de trois genres de Muſique, qui abonde en dieſes, qui ſont les moindres diviſions ſenſibles du ton. Elles ſe marquent ſur la tablature en forme de croix de St. André, ou de fauroir. La dieſe *enharmonique* eſt la difference du demi-ton majeur & du mineur. Ariſtoxene & Plutarque diſent que le genre *enharmonique* fut inventé par Olympe excellent Muſicien de ſon temps.

ENHARNACHER. v. act. Voyez *Harnacher*, c'eſt la même choſe.

ENHAZE', E'E. adj. Qui ſe tourmente & s'empreſſe de faire quelque choſe avec trop d'ardeur ou d'inquietude, qui ſe veut rendre officieux en choſes de peu d'importance. Ce mot eſt bas.

ENHENDE', E'E. adj. Terme de Blaſon, qui a été expliqué à *Croix enhendée*.

ENHERBER. v. act. Vieux mot François qui ſignifioit autrefois *empoiſonner*, qu'on trouve employé dans le Roman de Pepin.

E N J.

ENJABLER. v. act. Mettre les fonds des tonneaux, des cuves & autres vaiſſeaux ronds dans leurs jables, dans les rainceures faites aux douves pour les arreſter, pour les retenir.

ENJAMBER. v. n. Faire un grand pas, avancer beaucoup la jambe pour paſſer un ruiſſeau, un foſſé. C'eſt la même choſe qu'*ajamber*.

ENJAMBER. v. act. Avancer ſur quelque choſe. Ces ſolives n'*enjambent* pas aſſez avant ſur la poutre.

ENJAMBER, ſignifie auſſi, Uſurper, empieter. Ce mur qu'on a refait *enjambe* de trois pieds ſur mon heritage. Les Princes puiſſans *enjambent* toûjours ſur les terres des plus foibles.

ENJAMBER, ſe dit figurément en Poëſie, des vers dont le ſens n'eſt fini qu'au milieu, ou au commencement d'un autre. Les Poëtes du ſiecle paſſé ne faiſoient point de ſcrupule de laiſſer *enjamber* les vers les uns ſur les autres.

ENJEU. ſ. m. L'argent que l'on met au jeu pour voir qui le gagnera. Il a été bienheureux de retirer ſon *enjeu*.

ENIGMATIQUE. adj. m. & f. Qui eſt obſcur, qui appartient à l'énigme. Donner à un paſſage un ſens tropologique & *énigmatique*.

ENIGMATIQUEMENT. adv. D'une maniere obſcure & énigmatique. Les Prophetes parlent toûjours *énigmatiquement* & par figures.

ENIGME. ſ. f. Propoſition qu'on donne à deviner, qui eſt cachée ſous des termes obſcurs, & le plus ſouvent contradictoires en apparence. Ce mot vient du Grec *ainigma*, qui ſignifie un diſcours obſcur qui couvre une choſe fort connuë d'elle-même.

C'eſt auſſi quelquefois une eſpece d'embleme, quand ſous les figures d'un tableau il y a quelque mot, quelque ſens, ou quelque myſtere caché.

ENIGME, ſe dit auſſi d'un diſcours peu intelligible. Cet homme parle par *énigmes*, ce qu'il dit eſt une *énigme*.

ENJOINDRE. v. n. Commander. Dieu nous *enjoint* d'obſerver ſes loix, ſes commandemens. Le Roy a *enjoint* à tous les Officiers de retourner à leurs quartiers. Noſtre devoir, noſtre honneur, noſtre amour nous *enjoignent*, nous obligent de faire bien des choſes.

On dit au Palais, On a *enjoint* de par le Roy à tous les Officiers de tenir la main à l'execution de tel arreſt. On dit auſſi à l'actif. *Enjoindre* une penitence, un jeûne. Ce mot vient d'*injungere*.

ENJOINT, OINTE. part. paſſ. & adj.

ENJOLIVEMENT. ſ. m. Ajuſtement, ornement qui rend une choſe plus jolie, plus agreable qu'elle n'étoit. On n'eſt pas obligé de rembourſer à un locataire tous les *enjolivements* qu'il a fait dans une maiſon. Cet habit eſt fort ſimple pour l'eſtoffe, il n'y a que les *enjolivements* qui le rendent agreable.

ENJOLIVER. v. act. Orner, ajuſter, rendre plus joli. On ſe plaiſt à *enjoliver* les maiſons dont on eſt proprietaire. Les choſes ne ſont belles que par le ſoin qu'on a de les *enjoliver*.

ENJOLIVEURE. ſ. f. C'eſt la même choſe qu'*enjolivement*, ſinon que celuy-cy ſe dit plus ordinairement des petites choſes. L'*enjoliveure* d'un Livre par des fermoirs d'argent, par une reliure en compartimens.

ENJOUEMENT. ſ. m. Belle humeur, gayeté qui paroiſt ſur le viſage ou dans les actions d'une perſonne, qui réjoüit une compagnie. L'*enjoüement* tient ſouvent lieu de beauté à une fille.

ENJOÜEMENT, ſe dit auſſi des penſées gayes, des deſcriptions fleuries qui ſe rencontrent dans quelque Ouvrage de proſe, ou de vers. Cette piece eſt trop ſerieuſe, il n'y a pas aſſez d'*enjoüement*. On le dit auſſi en Peinture & en Muſique, des manieres de peindre ou de chanter qui ſont égayées.

ENJOUER. v. act. Réjoüir. Nous eſtions fort ſerieux, mais depuis que ce folaſtre eſt arrivé il a *enjoüé* toute la compagnie.

ENJOÜE', E'E. part. & adj. Une Dame *enjoüée* eſt bien venuë en toutes ſortes de ſocietez.

On dit auſſi, qu'un ſtile eſt fort *enjoüé*, quand il eſt rempli de pluſieurs penſées agreables & plaiſantes. Le ſtile du Roman Comique de Scarron eſt fort *enjoüé*. La Metamorphoſe des yeux de Phillis eſt une Poëſie fort *enjoüée*.

E N L.

ENLACER. v. act. Faire un lacs ou lacis, meſler pluſieurs cordes, filets ou rubans, & les paſſer l'un dans l'autre. Les Indiens faiſoient des ouvrages merveilleux avec des plumes d'oiſeaux qu'ils *enlaçoient* enſemble, & repreſentoient toute ſorte de figures. Les pieces du nœud Gordien étoient tellement *enlacées* enſemble, qu'il étoit impoſſible de les dénoüer. Ce mot vient du Latin *illaquare*.

ENLACER, ſe dit auſſi des branches d'arbres, de vignes, & d'autres choſes pliantes, qu'on paſſe l'une dans l'autre, ou à travers des perches, pour faire des eſpaliers, des cloſtures, & autres choſes ſemblables.

ENLACE', E'E. part. paſſ. & adj.

ENLACEURE. ſ. f. Terme de Charpenterie, qui ſe dit quand on perce une mortaiſe & un tenon pour y faire paſſer une cheville, & faire tenir ferme les pieces aſſemblées.

ENLAIDIR. v. act. & n. Rendre laid. L'âge, les maladies *enlaidiſſent* bien une perſonne. Les blondes *enlaidiſſent* bien pluſtoſt que les brunes. Le fard embellit quelque temps, & dans la ſuite il *enlaidit*.

ENLEVEMENT. ſ. m. Action violente & ſubite par laquelle on ravit, on enleve quelque choſe. L'*enlevement* d'Elie ſe fit dans un chariot de feu. Les Payens ont crû auſſi des *enlevements* de Romulus, de Ganymede, de Proſerpine. L'Ordonnance veut qu'on puniſſe de

de mettre les *enlevements* des filles, quand même ils ſeroient volontaires.

ENLEVEMENT, en termes de Guerre, ſe dit d'un quartier, d'un corps de garde, lors qu'on ſurprend quelque corps qui fait mauvaiſe garde, & qu'on emmene les ſoldats priſonniers. On dit auſſi l'*enlevement* d'un baſtion par une mine.

En Pratique on dit, S'oppoſer à l'*enlevement* de ſes meubles, lors qu'on offre de donner un gardien ſolvable pour en répondre, & qu'on a des moyens pour en empêcher la vente qu'un Sergent en voudroit faire.

ENLEVER. v. act. Ravir, emporter. Les gens de guerre, les Sergens luy ont *enlevé* tous ſes meubles. Paris *enleva* la belle Helene femme de Menelas. Les coureurs de l'armée viennent *enlever* nos bourgeois juſques dans nos portes. Les Archers ont *enlevé* ce priſonnier tout brandi d'entre les mains de ſes parens. On a condamné ce Curé à reſtituer les gerbes qu'il avoit *enlevées*, qui ne luy appartenoient pas.

ENLEVER, ſe dit auſſi des efforts qui ſe font par des choſes inanimées. Un ouragan a *enlevé* tous les toits de la Beauce, a *enlevé* des arbres, des moulins. Un tremblement de terre *enleve* des montagnes, les renverſe. La mine a *enlevé* ce ravelin, ce baſtion. Le vent luy a *enlevé* ſon chapeau dans la riviere. Il n'y a point de corps ſi peſant, qu'on n'*enleve* avec des mouffles, avec des machines.

ENLEVER, ſe dit auſſi des choſes qu'on emporte ſans violence. Un Marchand de bois eſt obligé dans un certain temps d'*enlever* tout le bois qu'il a abattu dans une foreſt: ce qu'on appelle *Vuider les ventes*. Les Munitionaires ont *enlevé* tout le bled qu'ils ont trouvé à acheter dans cette Province. On dit auſſi, qu'un Commiſſaire eſt venu *enlever* le corps d'un homme trouvé mort, pour dire, que la Juſtice s'en eſt ſaiſie.

ENLEVER, ſignifie auſſi ſimplement, Oſter. Cette ſavonette *enleve* toutes les taſches d'un habit, il n'y paroiſt plus. L'eau forte *enleve* toute l'écriture d'un parchemin. Le verjus, le citron, *enlevent* les taches d'encre qui ſont ſur le linge.

ENLEVER, en termes de Guerre, ſe dit auſſi des villes ou des poſtes qu'on force, qu'on ſurprend. Le Roy *enleva* plus de quarante villes en un mois aux Hollandois à la barbe de leur armée. Cette ville a été priſe, *enlevée* d'aſſaut. Cet Officier eſt bon Partiſan, eſt fort habile à *enlever* des quartiers.

ENLEVER, ſe dit auſſi en parlant des ébullitions, des écorchures de la peau, ſoit qu'elles arrivent par cauſe violente, ou par quelque chaleur ou humeur maligne interieure. On l'a tant foüetté, on luy a donné tant de coups d'eſtrivieres, qu'on luy a *enlevé* la peau. Les herefipeles font *enlever* tout le cuir. Ceux qui ont le teint delicat ſont ſujets à avoir ſouvent le viſage *enlevé*. On le dit ſouvent avec le pronom perſonnel. Quand on boit aprés un homme qui a l'haleine forte, la peau s'*enleve*.

ENLEVER, ſe dit auſſi en choſes ſpirituelles & morales. Ce Predicateur eſt éloquent, il dit de ſi belles choſes, qu'il *enleve* ſes auditeurs. Voilà un trait delicat qui *enleve*. Il y a pluſieurs Saints qui ont été *enlevez* en eſprit juſques dans le ciel, *enlevez* en extaſe, en contemplation.

On dit proverbialement, qu'un homme a été *enlevé* comme un corps ſaint. Voyez l'origine de ce proverbe au mot de *Banquier*.

ENLEVÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

ENLEVEURE. ſ. f. Petite tumeur ou bube qui enleve la peau. Quand le ſang eſt trop eſchauffé, on a le viſage plein d'*enleveures*. Cette Dame a mis une mouche pour couvrir une petite *enleveure*.

ENLIER. v. act. Terme de Maçonnerie. Joindre & engager des pierres enſemble en élevant des murs. Pour bien *enlier* des pierres & des briques, on en aſſied l'une ſur ſa longueur, & celle de deſſus ſur la largeur, & ainſi en continuant. Ce mot vient d'*illigare*.

ENLUMINER. v. act. Rehauſſer de couleurs un deſſein qui eſt ſimplement tracé. Ce Peintre n'a fait que deſſiner, que tracer les deſſeins des tableaux de ce cabinet, il a laiſſé à un autre le ſoin de les *enluminer*, d'y appliquer des couleurs. Ce mot vient d'*illuminare*.

ENLUMINER, ſe dit particulierement de ceux qui appliquent des couleurs en detrempe avec de la gomme & ſans huile ſur des images, ſur des cartes, ſur un éventail, ſur un écran. Les preſens des Regents à leurs écoliers ſont des images *enluminées*.

ENLUMINER, ſe dit figurément en Morale. La pudeur *enlumine* agreablement un viſage. On dit au contraire, qu'un viſage eſt bien *enluminé*, lors qu'il eſt fort eſchauffé de colere, ou qu'il eſt rougi par le fard, ou par un long uſage de vin bû exceſſivement.

ENLUMINÉ, ÉE. part. & adj.

ENLUMINEUR. ſ. m. Peintre en detrempe, qui applique des couleurs ſur des images, des deſſeins ou des cartes pour les rehauſſer. Il eſt deffendu aux *Enlumineurs* de s'ériger en Maiſtriſe par ſentence du 28. Mars 1608.

On appelle ironiquement un méchant Peintre, un *Enlumineur* de jeu de paume, un Barbouilleur.

ENLUMINEURE. ſ. f. Image ou autre piece enluminée. On le dit auſſi de l'art de celuy qui enlumine. On luy a fait preſent d'une belle *enluminеure*. Cet Ouvrier entend fort bien l'*enluminеure*.

On le dit auſſi au figuré de quelques deſcriptions qui ſe font avec la plume. On a attribué aux Janſeniſtes un Poëme fameux qui avoit pour titre, *Les Enluminеures de l'Almanach*.

E N N.

ENNEAGONE. ſ. m. Terme de Geometrie. Figure qui a neuf angles & neuf coſtez.

En matiere de Fortification, c'eſt une place qui a neuf baſtions.

ENNEMI, IE. ſ. m. & f. & quelquefois adj. Qui a de la haine contre quelqu'un. L'Evangile veut qu'on pardonne à ſes *ennemis*. Il ne ſe faut point faire d'*ennemis*. Il s'eſt défait de ſon *ennemi*. C'eſt ſon *ennemi* mortel, ſon *ennemi* juré, capital. C'eſt un dangereux, un redoutable, un puiſſant *ennemi*. Il faut toûjours ſe deffier d'un *ennemi* reconcilié.

ENNEMI, ſe dit abſolument au ſingulier, pour ſignifier une armée entiere, un parti contraire qui vient pour combattre. Voilà l'*ennemi* qui eſt aux portes. L'*ennemi* tient la campagne. Cette ville s'eſt renduë à l'*ennemi*, ce traiſtre l'a livrée à l'*ennemi*. C'eſt un nouveau Cavalier qui n'a jamais veu l'*ennemi*. On dit auſſi, une ville, une terre *ennemie*, de celle qui eſt dans un parti different.

ENNEMI, ſe dit auſſi des choſes contraires qui ſe deſtruiſent, qui ſe nuiſent. Le feu & l'eau ſont *ennemis*, le chaud & le froid, le ſec & l'humide. Le vin eſt *ennemi* de la fievre, de la goutte. Les venins, les poiſons ſont *ennemis* des corps. La débauche eſt l'*ennemie* de la ſanté. En Poëſie on dit la fortune *ennemie*, les deſtins *ennemis*, les vents *ennemis*, pour dire, contraires.

ENNEMI, ſe dit auſſi de ce qui a une certaine antipathie contre quelque autre choſe, ſoit qu'elle vienne par nature, ſoit par caprice. Il y a des gens qui ſont *ennemis* des roſes, qui ne les peuvent ſouffrir. Les autres ſont *ennemis* des douceurs, des ſucreries. On le dit auſſi des animaux. Le chat eſt l'*ennemi* de la ſouris. Le hybou eſt *ennemi* de la lumiere. Le chou eſt *ennemi* de la vigne.

Le bon gouſt du ſiecle eſt ennemi des mauvaiſes pointes, des turlupinades.

ENNEMI, ſe dit figurément en choſes morales. Il faut eſtre *ennemi* du vice. Le pecheur eſt *ennemi* de Dieu, il eſt *ennemi* de ſon ſalut, de ſon repos. Il eſt *ennemi* de la joye, il eſt *ennemi* du bon ſens, il eſt *ennemi* de nature, c'eſt à dire, il hait ce que tous les autres aiment, ou ce qui luy eſt propre ou avantageux. Le meilleur eſt l'*ennemi* du bon. On dit auſſi dans le Catechiſme, qu'il y a trois *ennemis* de l'homme, le monde, la chair, & le Diable. Souvent le plus grand *ennemi* que nous ayons, c'eſt nous-mêmes.

ENNEMI, ſe dit quelquefois en galanterie par antiphraſe. Un amant appelle ſa maiſtreſſe, ſa douce *ennemie*; & ſes yeux, ſes doux *ennemis*.

On dit proverbialement d'un homme qui a fait quelque méchante action, qu'il a bien été tenté de l'*ennemi*, c'eſt à dire, du Diable, qui eſt l'*ennemi* du genre humain. On dit auſſi, Amis au preſter, *ennemis* au rendre. On dit auſſi, C'eſt autant de pris ſur l'*ennemi*, quand on a attrapé quelque choſe à celuy contre qui on a different. On dit auſſi, Plus de morts, moins d'*ennemis*.

ENNOBLIR. v. act. Rendre plus noble, plus illuſtre, plus excellent. Cette terre eſt *ennoblie* depuis qu'un tel Prince en a porté le nom. Cette Univerſité s'eſt fort *ennoblie*, depuis qu'il y a eu tant de grands hommes qui ſont entrez dans ſon Corps.

ENNOBLI, IE. part. paſſ. & adj.

ENNOYE. Voyez *Amphisbene*.

ENNUI, ſ. m. Chagrin, fâcherie que donne quelque diſcours, ou quelque accident deſplaiſant, ou trop long. Il ſe meurt d'*ennui*. Cette mauvaiſe alliance donne beaucoup d'*ennui* à ſa famille. Cette longue diſpute a augmenté ſon *ennui*. Le vin, la bonne compagnie charment les *ennuis*, diſſipent les *ennuis*. Ce mot vient de *inuoia*, & de *inuoiare*, qui a été fait de *noxia*. Menage.

ENNUYANT, ANTE. ſubſt. Qui ennuye les autres. Le bal eſt fort *ennuyant*, quand on n'y danſe point.

ENNUYER. v. act. & n. Ouïr, ou faire, ou ſouffrir quelque choſe avec chagrin, avec deſplaiſir, cauſer de l'ennuy. La meilleure muſique à la fin *ennuye*, on s'y *ennuye*. Un malheureux s'*ennuye* de vivre. Un fade panegyrique *ennuye* les auditeurs.

On dit proverbialement, qu'il *ennuye* à qui attend, pour dire, qu'un homme s'impatiente d'attendre ceux qui ne viennent pas à l'heure.

ENNUYEUX, EUSE. adj. Qui ennuye. Il n'y a rien de plus *ennuyeux* que le jeu, quand on y perd ſon argent. Les longs diſcours ſont fort *ennuyeux*.

ENNUYEUSEMENT. adv. D'une maniere ennuyeuſe. Il m'a raconté ſon affaire fort *ennuyeuſement* avec un long diſcours.

ENNUITER. v. n. Se mettre en danger de voyager la nuit. Quand on a une longue traite à faire, il faut partir de bonne heure, de peur de s'*ennuiter*. Quelques-uns diſent *anuiter*.

E N O.

ENONCER. v. act. Parler pour faire entendre ſa penſée. Cet homme parle bien, il s'*énonce* en bons termes & fort clairs. Cet autre eſt obſcur, il n'a pas le don de s'*énoncer*. On dit au figuré, Les Rois ne s'*énoncent* que par la bouche des canons.

ENONCER, ſe dit auſſi de ce qui eſt compris dans quelque écrit. Toutes ces clauſes ſont *énoncées* expreſſément dans ce contract. Une clauſe eſſentielle qui n'eſt point *énoncée* ne ſe ſupplée point.

ENONCÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

ENONCÉ. ſ. m. Qui eſt exprimé dans quelque acte ou

écrit. Cela n'eſt qu'un ſimple *énoncé* qui ne deſtruit point les clauſes ſtipulées.

ENONCIATIF, IVE. adj. Qui fait mention de quelque choſe. C'eſt une maxime en Droit, que les termes *énonciatifs* ne prouvent rien.

ENONCIATION. ſ. f. Expreſſion. Cette *énonciation* n'eſt pas heureuſe, les termes n'en ſont pas aſſez expreſſifs. Cette piece ne prouve rien, elle ne contient qu'une ſimple *énonciation*.

ENORGUEILLIR. v. neut. qui s'employe ſouvent avec le pronom perſonnel. Devenir glorieux & ſuperbe. Les bons ſuccés *enorgueilliſſent* les Tyrans. Un Sage ne s'*enorgueillit* jamais, quelque bonne fortune qui luy arrive.

ENORGUEILLI, IE. part. & adj.

ENORME. adj. m. & f. Prodigieux, exceſſif. Le Coloſſe de Rhodes eſtoit d'une grandeur *énorme*. Ce mot vient de *norma*, comme ſi on diſoit *contra normam*. On a dit dans la baſſe Latinité *inormis* & *inormis*, pour dire, *immenſus*, *énorme*, *ſans regle*. Borel témoigne qu'on diſoit autrefois *anorme*, & *anormal*, pour dire, contre la regle commune.

ENORME, ſe dit figurément en Morale, des vices. Une avarice, une ambition *énorme*, un crime *énorme*.

En Juriſprudence on appelle *leſion énorme*, celle qui excede le double de la valeur d'une choſe vendue. Elle donne lieu à la reſciſion d'un contract fait même par un majeur. La *leſion énorme* & d'entre moitié de juſte prix n'eſt pas receuë dans les adjudications par decret.

ENORMEMENT. adv. D'une maniere énorme. Il a été leſé *énormement* dans la vente de ſa maiſon.

ENORMITE. ſ. f. Grandeur, excés. *L'énormité* de ſon crime, de ſon ambition, de cette leſion, de cette uſure, &c.

ENOSSER. v. act. Arracher un os qui demeure au milieu de la gorge. On ne le dit gueres qu'au participe. Le loup *énoſſé* qui refuſa le ſalaire de la grue qui luy avoit tiré l'os de la gorge, eſt le ſymbole de l'ingratitude.

E N Q.

ENQUERANT, ANTE. adj. Curieux qui s'enquiert des affaires d'autruy. Il ſe prend d'ordinaire en mauvaiſe part. Cet homme eſt importun, parce qu'il eſt trop *enquerant*.

ENQUERIR. v. neut. qui ſe dit ſouvent avec le pronom perſonnel. S'informer, demander une choſe qu'on ne ſçait pas à une perſonne qu'on croit la ſçavoir. Quand on doute ſi un mot eſt bon François, on s'en va *enquerir* à Mrs. de l'Academie. Je me ſuis *enquis* de mon Rapporteur, on m'a dit que c'eſtoit un bon Juge. On s'eſt venu *enquerir* d'un valet qui m'a ſervi, j'ay dit qu'il eſtoit fidele.

ENQUERIR, en termes de Palais, ſignifie, Interroger, faire enqueſte. J'ay fait interroger ma partie, il a été *enquis* ſur pluſieurs faits.

On dit proverbialement, Trop *enquerir* n'eſt pas bon, pour dire, qu'on s'*enquiert* ſouvent des choſes dont on eſt faſché d'apprendre la verité.

ENQUIS, ISE. adj. Terme de Palais, dont on ſe ſert dans les interrogatoires. *Enquis* de ſon nom, âge, qualité & demeure.

ENQUERRE. v. neut. Terme de Blaſon. Demander la raiſon pourquoy il y a quelque choſe dans un Eſcu qui eſt contre les regles ordinaires du Blaſon. Des Armes à *enquerre*, ſont celles dont il faut demander la cauſe & l'origine, comme quand on y voit couleur ſur couleur, ou metail ſur metail. Ce mot ſe diſoit auſſi autrefois pour *enquerir*.

ENQUESTE. ſ. f. Soin & diligence qu'on prend de s'informer de quelque choſe, de faire perquiſition d'une per-

perſonne. Il a bien fait des *enqueſtes* de ce gendre avant que de luy donner ſa fille. Un de ſes petits enfants s'eſt perdu, il a été aux *enqueſtes* par tout pour le retrouver.

ENQUESTE, en termes de Palais, eſt une preuve ordonnée en Juſtice, qui ſe fait par audition de témoins, dont la depoſition eſt redigée par eſcrit, & contre leſquels on peut donner des reproches. On permet aux parties de faire *enqueſte*, quand elles ſont contraires en faits. On ne pouvoit faire autrefois une *enqueſte* ſans un adjoint. L'*enqueſte* ſe fait en matiere civile, & l'information en matiere criminelle. On ne peut faire *enqueſte* pour argent preſté, quand la ſomme excede 100. l. On a abregé la formalité de l'ouverture & publication des *enqueſtes*. Le Code a abrogé les *enqueſtes* par turbes: c'eſtoient des *enqueſtes* qui ſe faiſoient ſur des points douteux de Couſtume, d'un uſage qui n'eſtoit pas redigé par eſcrit. On n'y entendoit que des Praticiens, & dix témoins n'eſtoient comptez que pour un ſeul.

On appelle les Chambres des *Enqueſtes*, celles où on juge les procés par eſcrit, qui ont été appointez en premiere inſtance, où d'ordinaire il y a des *enqueſtes*. Au Parlement de Paris il y a cinq Chambres des *Enqueſtes*; aux autres deux ou trois. Les charges des Preſidents aux *Enqueſtes* ne ſont que de ſimples commiſſions. Dans l'inſtitution du Parlement il n'y avoit qu'une Chambre des *Enqueſtes*, dont les Conſeillers eſtoient appellez *Rapporteurs*, parce qu'ils ne faiſoient que rapporter les procés par eſcrit, comme témoigne Paſquier, lequel adjouſte, que la Grand' Chambre reforma un arreſt des *Enqueſtes* le 7. Janvier 1409. & qu'elles n'avoient point droit de mettre les appellations au neant; ce qui ne leur fut permis que le 8. Janvier 1422.

ENQUESTER. v. neut. ne ſe dit qu'avec le pronom perſonnel. C'eſt la même choſe que *s'enquerir*.

ENQUESTER, ſignifie auſſi, Ne craindre rien, ſe mocquer de toute menace ou reprimende. Ce ſont de ces enfans ſans ſouci qui ne *s'enqueſtent*.

ENQUESTEUR. ſ. m. Officier qui a pouvoir de faire des enqueſtes. Les Commiſſaires du Chaſtelet ſe qualifient Commiſſaires Examinateurs & *Enqueſteurs*. Les Lieutenants Generaux ont traité des offices d'*Enqueſteurs*, & les ont unis à leur charge.

E N R.

ENRACINER. v. neut. Prendre racine. Les cheſnes ſont *enracinez* plus avant que les ormes. Les tulippes *s'enracinent* tous les ans de plus en plus, s'enfoncent dans terre, quand on n'a pas ſoin de les lever.

ENRACINER, ſe dit plus ordinairement en choſes morales. Il ne faut pas laiſſer *enraciner* ce mal. On a du mal à deſtruire les vieux abus, les vieilles opinions *enracinées* dans l'eſprit des peuples.

ENRACINÉ, ÉE. part. & adj.

Ces mots viennent d'*inradicare*, *inradicatus*.

ENRAGEANT, ANTE. adj. Qui donne bien de la peine, du deſplaiſir. On le met abſolument. Cela eſt *enrageant*.

ENRAGER. v. neut. Eſtre ſaiſi de la rage. Les chiens ſont ſujets à *enrager* dans la Canicule, quand ils manquent d'eau. La morſure d'une beſte *enragée* en fait *enrager* une autre, luy communique ſon venin. Ce mot vient de *rabies*, comme qui diroit *rabie agi*, *agitari*, *corripi*.

ENRAGER, ſe dit figurément en choſes morales, des paſſions violentes qui vont preſque juſqu'à la fureur. Ce fanfaron *enrage* de ſe battre. Ce meſchant Poëte *enrage* de faire des vers. Les mains luy demangent, il *enrage* de tout ſon cœur de ne ſe pouvoir venger d'un tel affront. Il *enrage* de voir favoriſer ſon rival. Cet homme eſt au deſeſpoir, il eſt pis qu'*enragé*.

ENRAGER, ſe dit auſſi en parlant des grands beſoins, des grandes peines & difficultez. Il *enrage* de faim, de ſoif, de chaud. Voilà un chemin fâcheux qui feroit *enrager* le Diable. Cette affaire eſt ſi difficile, qu'elle me fait *enrager*. Ce fils eſt un fripon qui fait *enrager* ſon pere & ſa mere. Ce valet vous obeïra à la verité, mais c'eſt en *enrageant*.

On dit proverbialement, qu'un homme n'*enrage* pas pour mentir, pour dire, que c'eſt un grand menteur. On dit qu'il a mangé de la vache *enragée*, pour dire, qu'il a bien ſouffert de la diſette & de la fatigue. On dit auſſi, Prendre patience en *enrageant*, pour dire, malgré ſoy.

ENRAGÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

On appelle une muſique *enragée*, celle qui ne vaut rien: un travail *enragé*, qui eſt grand & difficile. On appelle un chien *enragé*, tout meſchant homme qui s'attache à nuire aux autres, à faire des crueautez. On dit qu'un homme *ſe bat en enragé*, pour dire, en deſeſperé. On le dit auſſi des autres actions qu'on fait avec vigueur & aſpreté.

ENRAYER. v. act. Quelques-uns diſent *arrayer*. Paſſer une piece de bois entre deux roües d'un carroſſe, ou d'une charrette, ou les enlier avec une corde, pour empêcher qu'elles ne roulent, & retarder leur mouvement à la deſcente d'une montagne.

ENRAYER, ſignifie auſſi, Mettre les rais d'une roüe dans les moyeux & les jantes.

ENRAYEURE. ſ. f. Terme de Charpenterie, qui ſe dit des pieces de bois qui aboutiſſent à une eſpece de centre, & s'éloignent en forme de rayons, ſoit dans les planchers plats, ou dans les combles & domes.

ENREGISTREMENT. ſ. m. Action par laquelle on enregiſtre, on verifie quelque patente en Cour Souveraine. On s'eſt oppoſé à l'*enregiſtrement* & à la verification de telles patentes.

ENREGISTRER. v. act. Deſcrire dans un regiſtre, y inſerer quelque choſe pour empeſcher qu'elle ne ſe perde. Les Edits, les lettres patentes & pluſieurs Bulles *s'enregiſtrent* au Parlement. Tous les arreſts & ſentences, & les deliberations publiques *s'enregiſtrent*, ſe gardent dans des regiſtres. Les Procureurs doivent avoir des regiſtres pour *enregiſtrer* leurs exploits & preſentations, pour eſcrire l'argent qu'ils reçoivent des parties. Les Privileges *s'enregiſtrent* par le Syndic des Libraires ſur le Livre de la Communauté.

ENREGISTRÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

ENRHEUMER. v. act. & neut. Qui cauſe, qui donne le rheume. Le paſſage du froid au chaud eſt ce qui *enrheume*. Quand on ſe deſgarnit trop toſt, on eſt en danger de *s'enrheumer*. Ce Predicateur *s'eſt enrhumé* à force de crier contre les vices. Le vent coulis *enrheume* les hommes.

ENRHEUMÉ, ÉE. part. On eſt *enrheumé* tantoſt de la gorge, tantoſt du cerveau, tantoſt de la poitrine.

On dit auſſi en Muſique, un ton *enrheumé*.

Ces mots viennent du Grec *rheuma*, *fluxion*.

ENRICHIR. verb. act. Rendre riche. Le trafic des Indes a *enrichi* la Hollande. Les grandes rivieres *enrichiſſent* les Provinces qu'elles traverſent. Les Fermiers du Roy *s'enrichiſſent* en peu de temps. Il eſt impoſſible d'*enrichir* ce prodigue.

ENRICHIR, ſignifie auſſi, Rendre de plus grande valeur. Il luy a donné ſon portrait qu'il a fait *enrichir* de diamants. Ce Livre eſt *enrichi* de figures.

ENRICHIR, ſe dit figurément en choſes morales. Il a *enrichi* ſon eſprit de toutes ſortes de belles connoiſſances. Cet ouvrage eſt *enrichi* de pluſieurs nouveaux Traitez, paſſages, hiſtoires, &c. On dit auſſi, qu'une Langue *s'enrichit*, quand on y met de nouvelles expreſſions en uſage.

ENRICHI, IE. part.

ENRICHISSEMENT. ſ. m. ſe dit tant au propre qu'au figuré, des ornements qu'on adjouſte à quelque choſe. Les dorures, les broderies ſont les *enrichiſſemens* qu'on met aux meubles, aux habits. Il y a des ſujets ſi bas, ſi ſtériles, qu'ils ne peuvent recevoir aucuns *enrichiſſemens*.

ENROLLEMENT. ſ. m. Action par laquelle on enrolle. Il s'eſt fait un grand *enrollement* de ſoldats en telle Province.

ENROLLER. v. act. Mettre ſur un rolle, ſur un eſtat, ou une liſte de pluſieurs perſonnes de même condition, & qui ſont dans le même engagement. On le dit particulierement des ſoldats qui s'engagent à ſervir le Roy. Ce Capitaine leve des ſoldats, ſon Sergent en a *enrollé* dix aujourd'huy. Il faut qu'un ſoldat marche quand il eſt *enrollé*.

On dit auſſi, qu'un homme s'eſt *enrollé* dans une Confrairie, pour dire, qu'il eſt eſcrit ſur les regiſtres. Guſman d'Alfarache parle d'un regiſtre où on *enrolle* les fots qui ont fait quelque choſe conforme à l'Edit des ſottiſes qui y eſt mentionné. Ce mot eſt compoſé de *rolle*, & vient du Latin *inrotulare*. Menage.

ENROLLÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

ENROUEMENT. ſ. m. Difficulté de parler provenant de quelque fluxion. Il n'eſt pas encore gueri de ſon *enrouëment*.

ENROUER, s'*Enroüer*. v. act. Gaſter, alterer ſa voix, & la rendre plus rauque & moins nette. Il s'eſt *enroüé* à force de crier, à marcher la teſte nuë au ſerain, au vent.

ENROUÉ, ÉE. part. Ce mot vient du Latin *raucus*, d'où vient le verbe *raucire*.

On dit proverbialement d'un homme *enroüé*, qu'il a veu le loup.

ENROUILLER, s'*Enrouiller*. v. act. Faire venir de la rouille, ſe charger de rouille. Le fer & le cuivre s'*enrouillent* à l'eau. L'air humide *enrouille* les armes. Ce mot vient du Latin *rubigo*, *rubiginoſus*.

ENROUILLER, ſe dit figurément en Morale, du courage, de l'eſprit, qui s'*enrouillent* dans la paix & dans la faineantiſe, faute de leur donner de l'exercice, c'eſt à dire, ſe relaſchent & s'abaſtardiſſent.

ENROUILLÉ, ÉE. part. paſſ.

E N S.

ENSACHER. v. act. Mettre dans un ſac, emplir un ſac. Chez les grands Threſoriers on voit des eſcus en monceaux qui ne ſont point *enſachez*. Il faut *enſacher* ce bled, ces poix, pour les porter vendre au marché.

ENSACHÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

ENSAISINEMENT. ſ. m. Notification qu'on fait au Seigneur feodal d'un contract d'acquiſition d'un heritage mouvant de luy. L'*enſaiſinement* ſe met à la marge du contract. On doit douze deniers pour cet *enſaiſinement*.

ENSAISINER. v. act. Recevoir l'exhibition d'un contract d'acquiſition d'un heritage dependant de ſa Seigneurie. Un Seigneur ne peut plus pretendre de droits ſeigneuriaux du paſſé, depuis qu'il a *enſaiſiné* un contract. Le Seigneur ne peut pas obliger à faire *enſaiſiner* un contract. Autrefois *enſaiſiner* ſignifioit ſeulement *mettre en poſſeſſion*.

ENSANGLANTER. v. act. Rendre ſanglant, tacher de ſang. Il luy eſt venu un ſeignement de nez qui a *enſanglanté* ſon linge, ſes habits.

ENSANGLANTER, ſe dit auſſi en parlant des meurtres, des carnages. Herode a *enſanglanté* ſes mains du ſang des innocens. Ce Prince fut debonnaire, ne voulut point *enſanglanter* ſon regne, faire des guerres ou des executions. On tient pour maxime dans les pieces dramatiques, qu'il ne faut pas *enſanglanter* la Scene, faire mourir les Heros en preſence des ſpectateurs.

ENSANGLANTÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

ENSEIGNE. ſ. f. Signe, marque publique & évidente qu'on met en quelque endroit pour trouver quelque perſonne ou quelque choſe. Les Marchands mettent une *enſeigne* à leurs boutiques, afin qu'on les reconnoiſſe. Ils enveloppent leurs marchandiſes dans une image de leur *enſeigne*. Ils payent un droit au Voyer pour poſer leur *enſeigne*, pour changer d'*enſeigne*. Quand on vend un logis, pour le deſigner on dit, où pend pour *enſeigne*. Il eſt deffendu aux Marchands & aux Artiſans de changer ou d'uſurper les *enſeignes* ou les marques les uns des autres. Ce mot vient de *inſigne*. Nicod.

ENSEIGNE, eſt auſſi un ſigne militaire ſous lequel ſe rangent les ſoldats, ſelon les differens corps dont ils ſont, ou les differentes partis qu'ils ſuivent. Les *enſeignes* des Chinois ſont des queuës de cheval. Celles des Europeans ſont des drapeaux de taffetas marqués de diverſes figures, couleurs, armes & deviſes. Xenophon dit que les Perſes portoient pour *enſeigne* une aigle d'or dans un drapeau blanc. Les Corinthiens portoient le cheval ailé ou Pegaſe dans les leurs; les Atheniens une chouëtte, les Meſſeniens la lettre Grecque M; les Lacedemoniens le A. Les Romains ont eu diverſes *enſeignes*, de la louve, du Minotaure, d'un cheval, d'un ſanglier, juſqu'à ce qu'ils s'arreſterent à l'aigle la ſeconde année du Conſulat de Marius. En ce ſens on dit qu'un homme combat ſous les *enſeignes* d'un autre, pour dire, qu'il eſt de ſon parti, qu'il marche ſous ſes *enſeignes*. Cette garniſon eſt ſortie tambour battant, & *enſeignes* deſployées.

ENSEIGNE, en termes de Marine, ſe dit du pavillon qui ſe met ſur la pouppe. L'*enſeigne* de pouppe des vaiſſeaux de guerre eſt blanche, & celle des vaiſſeaux marchands eſt bleuë.

Enſeigne de pierreries, ſe dit d'un ornement où pluſieurs pierreries ſont enchaſſées. C'eſtoit autrefois une eſpece d'aigrette qu'on portoit au chapeau.

ENSEIGNES, au pluriel, ſe dit des preuves, des titres de quelque choſe, du merite d'une affaire. Cet homme eſt noble à bonnes *enſeignes*, il a bien des titres pour cela. Si on l'a fait Mareſchal de France, c'eſt à bonnes *enſeignes*, il l'a bien merité, il a bien ſervi.

ENSEIGNES, ſe dit auſſi des marques qu'on ſe donne reciproquement pour connoiſtre la verité d'une choſe, pour n'eſtre point trompé. Je vous ay veu en telle occaſion, aux *enſeignes* que vous y fuſtes bleſſé. Ne donnez point ce depoſt qu'à ceux qui le viendront demander à telles & telles *enſeignes*. Je crains qu'on ne le vienne prendre à fauſſes *enſeignes*. Vous ne m'avez pas donné de bonnes *enſeignes*.

ENSEIGNE. ſ. m. ſignifie auſſi un Officier d'Infanterie qui porte l'*enſeigne*, le drapeau. Dans les Compagnies Suiſſes il y a un *Enſeigne*, & un *Porte-enſeigne* qui eſt ſous luy. Dans les autres corps il n'y a que deux *Enſeignes* par Regiment. Un *Enſeigne* Colonel. Dans le Regiment des Gardes il y a un *Enſeigne* par Compagnie. Il y a auſſi des *Enſeignes* dans la Cavalerie. Dans les Gardes du Corps il y en a trois par Compagnie; dans les Gendarmes un *Enſeigne* & un Guidon; dans les Mouſquetaires un *Enſeigne* & un Cornette.

ENSEIGNE, ſe dit auſſi de la charge, auſſi-bien que de l'Officier. Il a vendu ſon *enſeigne*.

ENSEIGNE, ſe dit proverbialement en ces phraſes. On dit qu'un homme eſt logé à l'*enſeigne* de la Lune, qu'il a couché à l'*enſeigne* de la belle eſtoile, pour dire, qu'il n'avoit point de logis, qu'il a couché dehors. On dit auſſi d'un meſchant portrait, d'un meſchant tableau, qu'il eſt bon à faire une *enſeigne* à biere.

ENSEIGNEMENT. ſ. m. Ce qu'on montre, ce qu'on apprend aux autres, inſtruction que l'on donne. Cet enfant a bien profité des *enſeignemens* de ſon Maiſtre, il a bien retenu ſes *enſeignemens*.

ENSEIGNEMENTS, ſe dit auſſi des titres, des preuves, des marques qu'on donne de quelque choſe. Cette partie a juſtifié ſon droit par de bons titres & *enſeignemens*. On a fait un vol ſignalé, & on a publié monitoire pour en avoir quelques preuves ou *enſeignemens*.

ENSEIGNER. v. act. Indiquer, apprendre à quelqu'un une choſe qu'il ignoroit. Saül alla chercher Samuel, afin qu'il *luy enſeignaſt* où il pourroit trouver les aſneſſes de ſon pere. L'eſtoile *enſeigna* aux Mages le chemin de Bethleem. Quand ils l'eurent perdu de veuë, ils s'adreſſerent à Herodes, afin qu'il *leur enſeignaſt* où étoit le Roy des Juifs. Les Anciens nous ont *enſeigné* le chemin pour penetrer dans les ſciences. Ce mot vient, ſelon Saumaiſe, de *inſignare*, dont les Latins ſe ſont ſervis en cette ſignification. Menage croit qu'il vient de *inſignare*, qu'on a fait de *ſignum*.

ENSEIGNER, ſignifie auſſi, Montrer quelque art ou ſcience qu'on ſçait. Les Maiſtres d'Eſcole *enſeignent* à lire & à eſcrire aux enfans. Les Preſtres leur *enſeignent* le Catechiſme. Les Regens, les Profeſſeurs leur *enſeignent* les Humanitez, la Philoſophie. Il y a des Maiſtres qui *enſeignent* le Droit, les Mathematiques, les arts, à danſer, à voltiger, à peindre, à chanter, &c. Il n'y a que cet homme qui m'ait pû *enſeigner* un remede à mon mal. C'eſt un œuvre de miſericorde ſpirituelle, d'*enſeigner* les ignorants. On dit auſſi, Les Stoïques *enſeignent*, c'eſt à dire, font profeſſion d'une telle doctrine.

On dit proverbialement, que les animaux nous *enſeignent* à vivre, pour dire, que les Sçavants peuvent apprendre des ignorants. On dit auſſi, que la nature nous *enſeigne* noſtre devoir.

ENSEIGNÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

ENSELLE', ÉE. adj. Terme de Manege, qui ſe dit d'un cheval qui eſt difficile à bien ſeller. Les chevaux *enſellez* ſont relevez de col & de teſte, & couvrent bien leur homme.

ENSEMBLE. adv. L'un avec l'autre. Aller tout *enſemble*, c'eſt à dire, Aller de compagnie. On diſoit autrefois *enſemblement*. Meſler tout *enſemble*, c'eſt à dire, Meſler l'un avec l'autre. Acheter tout *enſemble*, c'eſt à dire, en taſche & en bloc. Ciceron eſt tout *enſemble* bon Orateur & bon Philoſophe. Ces deux pieces vont *enſemble*, c'eſt à dire, ne ſe ſeparent pas comme deux choſes appariées. Ce mot vient de *in* & *ſimul*. Menage.

ENSEMBLE, en termes de Manege, ſe dit d'un cheval qui en marchant approche ſes pieds de derriere de ceux de devant, enſorte que le devant eſt leger, & que les hanches ſoûtiennent en quelque maniere ſes eſpaules. On dit, Mettre bien *enſemble* un cheval, le mettre bien ſous luy, quand on le met ſur les hanches.

ENSEMENCER. v. act. Jetter de la ſemence ſur des terres labourées, & en ſaiſon convenable, pour les faire rapporter. La recolte appartient à ceux qui ont *enſemencé* les terres. Quelques Fermiers les reçoivent tout *enſemencées*.

ENSEMENCÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

On dit auſſi au figuré de l'eſprit d'un jeune homme à qui on donne de bonnes inſtructions, que c'eſt une terre qui a été bien *enſemencée*.

ENSERRER. v. act. Enfermer, contenir dans quelque enceinte. La mer *enſerre* tout le globe terreſtre. La terre *enſerre* dans ſes flancs bien des treſors, c'eſt à dire, ils y ſont enfermez.

ENSEVELIR. v. act. Envelopper un corps mort dans un drap, dans un ſuaire, pour luy donner enſuite la ſepulture dans la terre. C'eſt un ouvrage de miſericorde corporelle, d'*enſevelir* les morts. Tobie & quelques autres Hebreux ont monſtré un grand zele pour *enſevelir* les morts.

ENSEVELIR, ſignifie auſſi, Enterrer un mort. Les Chreſtiens *enſevelilſent* leurs morts, les enterrent. Les Romains & les Orientaux les bruſloient, au lieu de les *enſevelir*. On a dit autrefois en ce ſens, *enſepulturer*.

ENSEVELIR, ſe dit auſſi en parlant des corps abyſmez ou periſ. Tout cet équipage a été *enſeveli* dans les ondes avec le vaiſſeau & les marchandiſes. Cette ville a *enſeveli* ſous ſes habitans ſous ſes ruines par un tremblement de terre. Un bon citoyen ſe doit *enſevelir* ſous les ruines de ſa patrie.

ENSEVELIR, ſe dit figurément en Morale, des choſes qui s'abolilſent, ou dont la memoire ſe perd. Les plus grandes actions ſont avec le temps *enſevelies* dans un profond oubly. Sa gloire a été *enſevelie* avec luy. Il faut *enſevelir* la memoire des grands crimes. On dit auſſi qu'un homme eſt *enſeveli* dans un profond ſommeil, quand il dort profondément. On le dit auſſi dans une grande lethargie. On dit auſſi de celuy qui s'enferme dans un hermitage, ou qui ſe retire du monde, qu'il ſe va *enſevelir* dans la ſolitude. Il ne faut pas *enſevelir* un beau ſecret, le cacher ſi bien, qu'on le laiſſe perdre.

ENSEVELI, IE. part. paſſ. & adj.

ENSORCELEMENT. ſ. m. Charme, malefice qu'on a jetté ſur quelqu'un par art magique, par ſortilege. *Les payſans appellent enſorcelements*, les maladies de langueur que les Medecins ne peuvent guerir.

ENSORCELER. v. act. Jetter un ſort ou un malefice ſur quelqu'un. Quand il arrive quelque maladie aux payſans, ou à leurs beſtiaux, dont on ne peut deſcouvrir la cauſe, ils diſent qu'ils ont été *enſorcelez*.

On dit auſſi d'un homme qui eſt fort amoureux d'une femme, qui en eſt tellement coeffé, qu'elle le gouverne abſolument, qu'elle l'a *enſorcelé*.

ENSORCELÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

ENSOUFFRER. v. act. Enduire de ſoufre quelque vaiſſeau. On *enſoufre* les tonneaux, quand on veut tranſporter du vin par mer & en des lieux éloignez. Ce mot vient de *ſulphur*, *inſulphurare*.

ENSOUPLE. ſ. f. Quelques-uns diſent *enſuble*. C'eſt une partie du meſtier du Tiſſerand, ou d'autre Artiſan qui travaille en tiſſu. C'eſt le cylindre ou le rouleau autour duquel on roule le filet qui doit ſervir de chaiſne ou de liſſe à la toile, ou à l'eſtoffe qu'il travaille. L'*enſouple* eſt un rouleau oppoſé, ſur lequel il roule l'eſtoffe à meſure qu'elle ſe fait. Il faut que l'eſtoffe demeure quelque temps ſur l'*enſuble* pour la rendre plus unie, & empêcher qu'elle ne ſe gripelle. Ce mot vient du Latin *inſubula* ſignifiant la même choſe, comme dit Menage aprés Cujas.

ENSUIVRE. v. neut. Eſtre enſuite, venir aprés. Il a appellé de cette ſentence, de ce decret, & de tout ce qui s'en eſt *enſuivi*. Ce Prince a proteſté n'être point reſponſable de tous les malheurs qui s'*enſuivroient* de la rupture. Le compte de tutelle eſt rendu en vertu de la ſentence d'un tel jour, dont la teneur s'*enſuit*. Aprés avoir reconnu nos ſceellez, nous avons procedé à l'inventaire ainſi qu'il s'*enſuit*. On dit au Palais, qu'on produit en *enſuivant* l'appointement d'un tel jour.

ENSUIVRE, ſe dit auſſi dans l'Eſcole, des conſequences qu'on pourroit tirer d'une propoſition, des effets qui pourroient arriver d'une cauſe qu'on auroit ſuppoſée. Quand on poſe une choſe abſurde, mille abſurditez s'en *enſuivent*. De ce principe il s'*enſuivroit* une contradiction. Ce mot vient du Latin *inſequi*.

ENT.

ENTABLEMENT. ſ. m. Terme d'Architecture. C'eſt le dernier rang de pierres qui eſt au haut d'un baſtiment, ſur lequel poſe la charpente ou la couverture. Ce mot vient de *tabula*, *intabulamentum*.

ENTABLEMENT, ſe dit auſſi à l'égard des colomnes de la partie qui eſt au deſſus du chapiteau, & qui comprend l'architrave, la friſe & la corniche.

ENTABLER. v. neut. Terme de Manege, qui ſe dit d'un cheval, lors que ſa crouppe va avant ſes eſpaules, lors qu'il manie ſur les voltes, & qu'il ne manie pas avec juſteſſe.

ENTACHER. v. n. Eſtre infecté de quelque vice moral ou naturel. Cet homme eſt fort *entaché* d'hereſie, d'avarice. Il eſtoit *entaché* d'un vilain mal dés le ventre de ſa mere. La Vierge n'a point été *entachée* du peché originel.

ENTACHÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

ENTAILLE. ſ. f. Ouverture qu'on fait en un corps, qu'on taille en un certain endroit, pour y en emboiter & y en faire entrer un autre qu'on y veut joindre. On place des ſolives dans les *entailles* des poutres. Les *entailles* à queuë d'aronde ſont les plus fortes. Il ſignifie quelquefois une ſimple hoche ou coche qu'on fait dans le bois pour y faire quelques marques.

ENTAILLER. v. act. Faire une entaille, un trou, une ouverture dans un corps pour y en faire entrer un autre. Il faut *entailler* les pierres pour y mettre des incruſtations.

ENTAILLÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

ENTAMER. v. act. Commencer à oſter, couppper, retrancher quelque partie d'un tout. *Entamer* une piece d'eſtoffe, *entamer* le pain, *entamer* un bateau de bois, de charbon, *entamer* la peau, *entamer* un bataillon. Menage derive ce mot de *entamare* Latin, qui a été fait du Grec *entamein*, ſignifiant la même choſe. Borel dit qu'il vient d'un vieux mot François *tamer*, qui vient du Grec *tamein*, ſignifiant *diſſequer*.

On dit en termes de Manége, *Entamer* le chemin, pour dire, Commencer à galoper. *Entamer* du pied droit, du pied gauche.

ENTAMER, ſe dit auſſi au figuré. *Entamer* un diſcours, *entamer* une queſtion. Ce Rapporteur a *entamé* ce matin mon procés, a commencé à poſer le fait.

ENTAMURE. ſ. f. Le premier morceau qu'on couppe de quelque choſe. Donnez moy l'*entamure* du pain. L'*entamure* d'une piece d'eſtoffe n'eſt jamais bien belle. On dit auſſi, l'*entamure* de la peau, quand elle eſt ſimplement effleurée.

ENTANT QUE. adv. qui ſert à diſtinguer ou à reſtraindre quelque propoſition. JESUS-CHRIST eſt conſideré diverſement, *entant que* Dieu, & *entant qu'*homme. En Philoſophie on conſidere les ſubſtances ſelon leurs accidents, *entant que* longues, *entant que* chaudes, *entant qu'*animées, &c. En Juſtice on dit, Le Procureur du Roy joint *entant que* le fait le touche ou peut toucher.

Il eſt quelquefois conjonction, & ſignifie, Parce que. Il me doit une rente, *entant qu'*il poſſede mon heritage. Il a été aſſigné pour deguerpir, *entant que*, ou parce que cet heritage m'eſt hypothequé.

ENTASSEMENT. ſ. m. Action par laquelle on met pluſieurs choſes en un tas les unes ſur les autres. Il faut prendre garde à bien faire l'*entaſſement* des gerbes dans une grange.

ENTASSER. v. act. Mettre pluſieurs choſes les unes ſur les autres. La preſſe étoit ſi grande en cette ceremonie, qu'on y étoit *entaſſé* les uns ſur les autres. Ce coche étoit ſi plein, qu'on y étoit *entaſſé* comme des harengs dans une caque. Voilà un avare qui *entaſſe*, qui accumule threſors ſur threſors; un ſcelerat qui *entaſſe* crime ſur crime. Les Poëtes diſent que les Geants avoient *entaſſé* montagnes ſur montagnes. Menage derive ce mot de *inſtaſſare*, qui eſt fait du Grec *entaſſein*, ſignifiant la même choſe.

ENTASSÉ, ÉE. part. & adj.

ENTASSÉ, ſe dit auſſi des perſonnes malfaites de taille, qui ont la teſte enfoncée dans les eſpaules, qui ſont engoncées.

ENTE. ſ. f. Petite portion d'un arbre qu'on fourre dans un autre par une inciſion qu'on y fait, afin de corriger le gouſt de ſon fruit, ou même pour luy faire porter un fruit different. On appelle auſſi cela une *greffe*. *Ente* en fente, *ente* en écuſſon, en écorce, en flute, en bouton, en germe, en tronc, en couronne, en pied de chevre, en ſion; *ente* en perche, &c. Ce mot vient du Latin *inſita*. Menage. Du Cange dit qu'il vient du Flaman ou Alleman *inte*, qu'il derive du Latin *inſitum*.

On appelle auſſi *entes*, les jeunes arbres nouvellement entez.

On appelle auſſi le manche d'un pinceau, *ente*; mais il faut écrire *hante*. Voyez *Hampe*.

Ente de moulin, ſe dit de la partie du volant où eſt entée une autre piece de bois pour luy ſervir d'allonge.

ENTEMENT. ſ. m. Action par laquelle on ente les arbres, ou les vignes.

ENTENAY. ſ. m. Terme d'Agriculture. Marquote de vigne entée pour tranſplanter.

ENTENDEMENT. ſ. m. C'eſt la partie dominante de l'ame, où reſide la raiſon & le jugement. L'Aſtronomie eſt le plus grand effort de l'*entendement* humain. Il faut avoir perdu l'*entendement* pour nier la Divinité. C'eſt un homme d'*entendement*, c'eſt à dire, qui raiſonne bien.

ENTENDRE. v. act. & neut. Ouïr, eſcouter. *Entendre* le Sermon. *Entendre* dur. *Entendre* de loin. Il n'*entend* rien, il n'*entend* goute, il eſt ſourd. Je n'ay jamais *entendu* cet homme-là, pour dire, je ne l'ay jamais ouï prêcher, plaider, ni haranguer. Ce mot vient du Latin *intendere*.

On dit auſſi, *Entendre* la Meſſe, pour dire, Aſſiſter à la Meſſe, encore qu'on n'*entende* pas les paroles du Preſtre.

On le dit auſſi de celuy qui veut bien prendre la patience d'eſcouter. Ce Juge eſt ſevere, mais du moins il *entend* les parties.

On dit au Palais à un Advocat, Qui vous *entend*? c'eſt à dire, Qui eſt l'Advocat qui deffend contre vous?

ENTENDRE, ſe dit figurément en choſes ſpirituelles, & ſignifie, Comprendre, penetrer dans le ſens de celuy qui parle, ou qui écrit. Cet homme *entend* l'Algebre, *entend* l'Hebreu, *entend* bien la Bible. Cet homme eſt obſcur, il ne ſçauroit ſe faire *entendre*. *Entendre* le Latin, les Langues Orientales.

ENTENDRE, ſe dit auſſi de celuy qui ſçait tout ce qu'il doit ſçavoir ſur quelque choſe. Il *entend* bien ſa charge, ſon meſtier. Il s'*entend* bien aux armes, au manege. On dit au contraire, Vous n'y *entendez* rien, vous n'*entendez* pas cela, vous ne l'*entendez* pas.

On dit auſſi, s'*Entendre* à quelque choſe, pour dire, la ſçavoir fort bien. Il s'*entend* fort bien aux affaires, à l'agriculture, &c.

ENTENDRE, ſignifie encore, Preſter l'oreille, conſentir à quelque propoſition. On luy a offert cet employ, il y veut bien *entendre*. Il ne veut *entendre* à aucun accommodement.

s'*Entendre* avec l'ennemi, c'eſt à dire, Avoir intelligence avec luy. Ces parties s'*entendent*, pour dire, colludent enſemble.

Donner à *entendre*, ſignifie, Faire croire. Il a obtenu cette faveur ſous un faux donné à *entendre*, ſous une fauſſe allegation. S'il a manqué, ce n'eſt pas faute de luy avoir bien donné à *entendre*. Je vous *entends*, je voy bien ce que vous voulez dire ou demander par là.

ENTENDRE, ſignifie auſſi, Avoir intention, pretendre. Je vous donne cela, mais j'*entends* que vous faſſiez telle choſe; quand on veut impoſer une condition à quelqu'un. Vous *entendez* cela, & moy je ne l'*entends* pas, c'eſt à dire, Vous voulez que je faſſe une choſe, & moy je ne le veux pas. Qu'*entendez*-vous par là? Que pretendez-vous? On dit encore, Je n'y *entends* point de fineſſe, pour dire, Je ne pretends point vous tromper.

On dit encore abſolument, Cela s'*entend*, quand on ſuppoſe une choſe qui ſe fait ordinairement. Quand on envoye querir un Medecin, il le faut payer, cela s'*entend*, ou eſt ſouſentendu.

On dit en proverbe, Ils s'*entendent* comme larrons en Foire, pour dire, Ils ſont en grande intelligence; mais toûjours en mauvaiſe part. Il *entend* de corne, pour dire, Il *entend* autre choſe que ce qu'on luy dit. Il n'y a point de pire ſourd que celuy qui ne veut point *entendre*. Chacun fait comme il l'*entend*, c'eſt à dire, à ſa fantaiſie.

Entendre le numero, ſe dit des gens fort intelligents en affaires. C'eſt un proverbe tiré des Marchands qui ont le prix de leurs marchandiſes marqué ſous certains numero qu'il n'y a qu'eux qui *entendent*.

On dit auſſi d'un brutal, qu'il n'*entend* ni rime, ni raiſon, qu'il n'*entend* ni à dia, ni à hurhaut, pour dire, qu'on ne le peut perſuader de ce qui eſt raiſonnable. On dit auſſi, Qui n'*entend* qu'une partie n'*entend* rien.

ENTENDU, UË. part. & adj. Il eſt *entendu* aux finances. En Architecture on dit auſſi, Ce logis eſt bien *entendu*. Ce tableau eſt bien *entendu*. Cet habit, cette garniture, cette broderie ſont bien *entendus*, pour dire, ils ſont bien faits & de bon gouſt. Cette affaire eſt bien *entenduë*, pour dire, on en eſt ſuffiſamment inſtruit.

On dit auſſi, qu'un homme fait l'*entendu*, lors que mal à propos il fait le capable, ou qu'il a une grande vanité. A cauſe que ſon pere a du bien, il fait fort l'*entendu*.

Bien entendu, ſe dit adverbialement, quand on adjouſte une condition à quelque choſe qu'on avoit propoſée ou promiſe auparavant.

ENTENDRE, ſignifie auſſi, S'appliquer avec attention. On ne peut pas *entendre* à deux choſes à la fois pour les bien faire. Cet Advocat a tant d'affaires, qu'il ne ſçait à laquelle *entendre*.

ENTENDEUR. ſubſt. maſc. Qui eſcoute. Il n'eſt en uſage qu'en ces phraſes proverbiales. A bon *entendeur* ſalut: ce qui ſe dit quand on reproche couvertement à un homme ſes defauts. On dit auſſi, A un bon *entendeur* il ne luy faut qu'une charretée de paroles. Il eſt bas.

ENTENTE. ſ. f. Interpretation. En ce ſens il ne ſe dit gueres qu'en ces deux phraſes: L'*entente* eſt au diſeur; &, des mots à double *entente*, qui ſont équivoques.

ENTENTE, ſignifie auſſi un certain ordre & diſpoſition qui donne de l'agréement aux choſes. L'*entente* de ce tableau eſt merveilleuſe. L'*entente* d'un baſtiment, d'un habit, d'un balet, c'eſt à dire, la belle diſpoſition, la conduite, l'agréement qui s'y trouvent.

ENTER. v. act. Greffer, faire des entes. *Enter* un pommier ſur un prunier. *Enter* ſur franc, *enter* ſur un ſauvageon. On *ente* en pluſieurs manieres. La premiere *en fente* ſe fait en pied de biche, lors qu'on coupe horiſontalement & également un ſujet, ou ſauvageon, ſur lequel on met une ou pluſieurs greffes, l'ayant auparavant fendu & paré pour emporter le trait de la ſcie. On *ente en moelle*, quand on place une greffe au milieu d'un ſujet moelleux, comme la vigne, ou jaſmin d'Eſpagne. On *ente en couronne* les gros arbres au printemps, lors que la ſeve eſt un peu montée. L'on place pluſieurs greffes taillées d'un ſeul coſté, l'écorce en dehors entre la peau & le bois, aprés avoir un peu inciſé ſon écorce. On *ente en approche*, quand on perce un arbre, & que dans le trou on paſſe une branche d'un autre arbre, comme de vigne dans le noyer, ou bien en approchant deux branches de divers arbres d'égale groſſeur, dont l'une eſt fenduë par ſon extremité, & que dans cette fente on inſere l'autre qui eſt taillée des deux coſtés de figure platte. L'*ente en fluſte* ſe fait au mois de May, lors de la ſeve, en enlevant du ſujet qu'on veut enter un anneau de la peau, au lieu de laquelle on en place autant d'un autre arbre d'égale groſſeur. Cela ſe pratique particulierement ſur le chataignier & le noyer.

ENTER, ſe dit encore en termes de Charpenterie. Il faut *enter* cette piece de bois dans celle-là, pour dire, les joindre, les aſſembler l'une avec l'autre.

ENTER, ſe dit auſſi figurément en Morale dans cette phraſe: Une telle maiſon a été *entée* dans celle-là, pour dire, que le bien, le nom & les Armes d'une maiſon a paſſé dans une autre par quelque alliance.

ENTER, en termes de Fauconnerie, ſignifie, Rejoindre une penne gardée à celle d'un oiſeau qui eſt rompuë, froiſſée ou albrenée, ou la raccommoder à l'aiguille, ou au tuyau, &c.

ENTÉ, ÉE. adj. Terme de Blaſon, qui ſe dit lors que les deux parties de l'Eſcu entrent l'une dans l'autre par des *entures* rondes, qui pourroient eſtre dites *emboëſtures*. On appelle *ente en pointe*, lors qu'il y a une pointe ou une entaille qui ſe fait à la pointe ou au bas de l'Eſcu par deux traits arrondis qui aboutiſſent au point du nombril. La maiſon de Maillé porte d'or à trois faſces *entées* de gueules. Les cadets partiſſent, flanquent, ou *entent* en pointe.

ENTERINEMENT. ſ. m. Jugement qui reçoit, qui approuve une requeſte, des lettres de Chancelerie. L'*enterinement* d'une remiſſion, des lettres de reſtitution.

ENTERINER. v. act. Terme de Palais. Donner ſentence ou arreſt ſur une requeſte, ou quelques lettres de Chancelerie, & en adjuger les concluſions. Sa grace a été *enterinée*. Sa requeſte civile a été *enterinée*. Ce mot, ſelon Menage, vient de *enterein*, vieux mot François qu'on a dit pour *entier*, qui vient du Latin *integer*, ou de *integrinare*, qu'on a fait de *integrinus*, diminutif de *integer*. Ce mot s'eſt dit apparemment d'abord des lettres de reſtitution en entier; & depuis s'eſt éſtendu à toutes ſortes de requeſtes.

ENTERREMENT. ſ. m. Ceremonie qu'on fait, quand on met un Chreſtien dans la ſepulture. On envoye aux parents & amis des billets d'*enterrement*, qui portent, Vous eſtes priez d'aſſiſter au convoy, ſervice & *enterrement*.

ENTERRER. v. act. Mettre en terre, donner la ſepulture à quelqu'un. Il couſte beaucoup à *enterrer* avec ceremonie. On *enterre* les Rois de France à St. Denis. On n'*enterre* pas les excommuniez en terre ſainte. On a fait une treve pour *enterrer* les morts. Les Anciens n'*enterroient* pas leurs morts, ils les bruſloient, comme font encore les Indiens.

ENTERRER, ſignifie auſſi, Mettre, cacher ſous terre. On a aſſaſſiné cet homme, & on l'a *enterré* dans un bois. Les avares *enterrent* leurs treſors. Pendant la guerre on *enterre* ce qu'on a de meilleur, pour le defrober à la violence des ſoldats. Les Vignerons *enterrent* des ſions de vigne pour les faire provigner. Les Moines qu'on met *in pace* ſont *enterrez* tout vifs.

ENTERRER, ſe dit figurément en Morale. Il ne faut pas *enterrer* les beaux talents que Dieu nous a donnez.

Ce devot s'eſt mis en retraite, il s'eſt allé *enterrer* tout vif dans un deſert, dans un Monaſtere.

ENTERRER, ſe dit auſſi de ce qui perit, qui eſt accablé ſous quelque ruine. La ville de Ragufe a été toute *enterrée* par un tremblement de terre. On fit joüer un fourneau ſous ce ravelin, où pluſieurs ſoldats furent *enterrez*. Et figurément on dit qu'un homme s'eſt voulu *enterrer* ſous les ruines de ſa patrie, pour dire, qu'il l'a deffenduë juſqu'à l'extremité, juſqu'à la mort.

On dit en termes de Guerre, une batterie de pieces *enterrées*, quand ſa platteforme eſt au deſſous du rez de chauſſée, enſorte qu'il faut coupper des terres pour faire les embraſures du canon. Ces batteries ſe font pour ruiner les deffenſes de la place.

On dit proverbialement d'une maiſon qui a bien couſté à baſtir, Il y a bien des eſcus *enterrez* en ce lieu-là.

ENTERRÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

ENTESTEMENT. ſ. m. Offenſe du cerveau. L'*enteſtement* du charbon allumé dans un lieu clos eſt mortel.

ENTESTEMENT, figurément, ſignifie une trop grande attache à une opinion dont on eſt preoccupé, à une paſſion dont on eſt ſaiſi. Le plus grand obſtacle à la connoiſſance de la verité eſt l'*enteſtement*, la preoccupation. Cet homme a un grand *enteſtement* pour cette femme, elle le gouverne abſolument.

ENTESTER. v. act. Bleſſer & offenſer le cerveau. Le muſc qui n'eſt point falſifié *enteſte* ſi fort, qu'on ne le peut ſouffrir le moins du monde. Le vin pris par excés *enteſte*.

ENTESTER, ſe dit figurément en Morale. Cet homme eſt fort *enteſté* de la bonne opinion qu'il a de luy-même; il eſt fort *enteſté* de ſa grandeur, de la nobleſſe de ſa maiſon, de ſon procés, de ſa femme, il en parle continuellement. Les loüanges ſont le parfum qui *enteſte* le plus, & dont on ne ſe raſſaſie point. Les ignorans s'*enteſtent* facilement des nouvelles opinions qu'on leur preſche.

ENTESTÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

ENTHYMEME. ſ. m. Argument qui n'a que deux propoſitions, l'antecedent, & la conſequence. Ariſtote le nomme l'*argument de la Rhetorique*, ou l'*argument probable*. En cela il eſt oppoſé au *ſyllogiſme*, qui a trois propoſitions, qu'il appelle l'*argument de la Dialectique*. Ce mot vient du verbe Grec *enthymeiſthai*, qui ſignifie *penſer & concevoir, en thymo, en l'entendement*.

ENTICHE', ÉE. adj. Qui commence à ſe pourrir. Il ne ſe dit au propre que des fruits. Les fruits *entichez* ne ſont pas de garde.

ENTICHÉ, ſe dit figurément des perſonnes, pour marquer quelque defaut qu'on commence d'appercevoir en elles. Cet homme eſt un peu *entiché* d'hereſie, d'avarice, *entiché* de lepre.

ENTIER, IERE. adj. Total d'une choſe dont on n'a rien retranché. Il a paſſé une journée *entiere* avec moy. Ce Livre n'eſt pas *entier*, il y manque deux cahiers. Cette terre eſt toute *entiere*, on n'en a rien demembré. Ce mot vient du Latin *integer*.

En ce ſens on dit d'un cheval, d'un rouſſin qui n'eſt pas chaſtré, que c'eſt un cheval *entier*, parce qu'on ne luy a rien retranché ni couppé. On dit auſſi, qu'un cheval eſt *entier*, lors qu'il eſt retif, qu'il n'obeït pas à la main, qu'il y reſiſte, & qu'il ne tourne pas aiſément. On dit auſſi, qu'un mors tient de l'*entier*, quand il ne plie point dans le milieu de la liberté de la langue, tel que celuy qu'on donne aux chevaux qui ont les barres rondes & peu ſenſibles.

ENTIER, ſe dit figurément en Morale. Il s'eſt donné tout *entier* à Dieu. Cet employ demande un homme tout *entier*, pour dire, que cela le doit occuper abſolument, & qu'il y doit donner tous ſes ſoins. On dit auſſi, Il a veſcu dans une *entiere* innocence; qu'un homme eſt *entier*, pour dire, qu'il eſt ferme dans les reſolutions qu'il a priſes, qu'il n'en veut jamais demordre. Cet homme eſt *entier* dans ſes opinions, opiniaſtre.

On dit au Palais, que les choſes ne ſont plus *entieres*, lors qu'on a changé la nature & la diſpoſition d'une affaire. On ne peut renoncer à une ſucceſſion, lors que les choſes ne ſont plus *entieres*, qu'on en a detourné ou vendu une partie.

ENTIER, eſt auſſi ſubſt. & ſignifie un tout conſideré à l'égard de ſes parties, & ſur tout en Arithmetique, où on l'oppoſe aux fractions. Il faut, quand on a multiplié les fractions, les reduire en *entiers*, en extraire les *entiers*.

On dit auſſi, Remettre les choſes en leur *entier*, pour dire, les remettre en l'eſtat où elles eſtoient avant qu'elles fuſſent changées. Ce mineur a obtenu des lettres de reſtitution en *entier*, & on l'a remis au même eſtat qu'il eſtoit auparavant. Les Heretiques ont ruiné cette ville, mais la grande Egliſe eſt encore en ſon *entier*. Ce mot vient du Latin *integer*.

ENTIERCHIER. Vieux mot de la Coûtume d'Amiens & de Normandie, qui ſignifie, Mettre en main tiercé, ſequeſtrer. On diſoit auſſi *entiercheur*, pour dire, *ſequeſtre*.

ENTIEREMENT. adv. D'une maniere entiere & complette. Cet homme eſt *entierement* perdu de reputation.

ENTONNEMENT. ſ. m. Action d'entonner. L'*entonnement* du vin ne ſe fait qu'aprés qu'il a cuvé quelque temps.

ENTONNER. v. act. Commencer à chanter. Le Chœur a *entonné* l'Introite, l'Hymne, le Magnificat. La Muſique a *entonné* un motet.

ENTONNER, ſignifie auſſi, Mettre ſur un certain ton, ſur un certain chant. Ce Muſicien *entonne* juſte. Ce mot vient du Latin *intonare*.

ENTONNER, ſignifie encore, Verſer une liqueur dans un tonneau, dans un muid, dans un baril. Il a *entonné* ſon vin au ſortir de la cuve, du preſſoir. Ce mot vient de *tonne*, *tonneau*.

On le dit hyperboliquement d'un yvrogne qui boit beaucoup & goulument. Ce goinfre en trois coups a *entonné* deux bouteilles de vin.

ENTONNÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

ENTONNOIR. ſ. m. Vaiſſeau ayant une pointe percée par le bas, qui ſert à verſer les liqueurs dans un muid, dans une bouteille.

Les Medecins appellent auſſi *entonnoir*, un conduit qui eſt dans le cerveau au deſſous de ſon troiſiéme ventricule, qui ſert à le purger de ſes ſuperfluitez.

ENTORSE. ſ. f. Action violente par laquelle on fait ſortir quelque partie d'un membre hors de la place qu'il devoit avoir naturellement. Un faux pas luy a fait faire une *entorſe* qui l'empeſche de marcher. Il ſe dit auſſi au Manege, d'un effort violent que le cheval s'eſt fait au boulet, qu'on appelle autrement *meſmarchure*. Menage derive ce mot du Latin *intortus*.

ENTORSE, ſe dit figurément en Morale, de quelque violence, obſtacle ou empéchement qu'on apporte à la fortune, ou aux affaires de quelqu'un. Cet homme eſtoit preſt d'obtenir une telle dignité, mais ſes ennemis luy ont donné une *entorſe* qui l'en a fort éloigné.

ENTORTILLEMENT. ſ. m. Action d'entortiller.

ENTORTILLER. verb. act. S'envelopper dans quelque choſe qui peut faire un ou pluſieurs tours. Quand on a froid, on s'*entortille* dans ſon manteau, dans ſa robbe de chambre, dans ſes draps. Les Marchands *entortillent* dans du papier les marchandiſes qu'ils livrent à leurs chalands.

ENTORTILLER, ſe dit auſſi des choſes qui font pluſieurs tours qui en entourent une autre. Le lierre, la vigne, *s'entortillent* autour des arbres, des colomnes. Laocoon ſe vit *entortillé* par des ſerpens.

ENTORTILLER, ſe dit auſſi figurément en Morale, de ceux qui embarraſſent leurs penſées, leurs diſcours, enſorte que l'intelligence n'en eſt pas facile, qu'on n'en peut concevoir l'ordre & la diſpoſition.

ENTORTILLÉ, ÉE. part. paſſ.

ENTOUILLIER, ou *Andouillier*. ſ. m. Terme de Chaſſe. C'eſt le premier cor le plus prés des meules de la teſte d'un cerf. Le ſecond s'appelle *ſurandouillier*, & les autres plus hauts *chevillures* ou cors; mais ceux du faiſte s'appellent *eſpois*, leſquels n'eſtant qu'au nombre de deux, s'appellent *fourché*; mais eſtant trois ou quatre, ils s'appellent *trochures*, par metaphore d'une trochée de poires ou de pommes. S'ils ſont cinq ou ſix & plus, ils s'appellent *paumure*, à cauſe de la reſſemblance des doits ſortans de la paume de la main. Et s'ils ſont rangez en cerne, ils s'appellent *couronnure*, parce qu'ils reſſemblent à une couronne.

ENTOUR. Prepoſition. Auprés de quelqu'un. Les femmes ſont ſi difficiles à habiller, qu'il y a toûjours à faire *entour* d'elles. Ce mot vieillit, & on ſe ſert au lieu de *alentour* ou *autour*. Les Princes ont toûjours beaucoup de Courtiſans *alentour* ou *autour* d'eux. Le parapet regne tout *alentour* de la muraille.

ENTOURER. v. act. Enceindre. L'Ocean *entoure* la terre. Cette maiſon eſt *entourée* d'eau, de bois, de foſſez, de prairies. Ce mot vient de *tornus*, *tornare*.

ENTOURER, ſignifie auſſi, Environner, eſtre alentour. Les gens charitables ſont toûjours *entourez* de gueux. Les bonnes tables ſont *entourées* d'eſcornifleurs. Cette ville eſt *entourée* d'ennemis. Les Rois *s'entouroient* autrefois la teſte d'un diademe.

ENTOURÉ, ÉE. part. & adj.

ENTOURNER. v. act. Vieux mot qui ſignifioit, Mettre autour, eſtre autour. Il faut *entourner* ce cable autour de ces poulies, de ces mouffles, luy faire faire deux ou trois tours.

ENTOURNURE. ſ. f. Terme de Tailleurs, qui ſe dit du tour ou de l'eſchançrure qu'ils donnent à des manches. Cet habit ſeroit bien, ſans l'*entournure* des manches qui va mal.

ENTOUSIASME. ſ. m. Fureur prophetique ou poëtique qui tranſporte l'eſprit, & qui luy fait dire des choſes ſurprenantes & extraordinaires. Les oracles n'étoient point rendus, que la Sibylle ou la Preſtreſſe ne fuſt ſaiſie d'un certain *entouſiaſme*. Les Poëtes ne font bien des vers, que lors qu'un *entouſiaſme* les tranſporte.

ENTRAILLES. ſ. f. pluriel. Les boyaux, les inteſtins. Le poiſon laiſſe principalement ſes marques dans les *entrailles*. Menage derive ce mot du Latin *enteralia*, qui a été fait du Grec *enteron*, qui ſignifie le *ventre*.

ENTRAILLES, ſe dit auſſi plus generalement de toutes les parties enfermées dans le corps des animaux. L'Aruſpicine des Anciens s'exerçoit en conſiderant les *entrailles* des animaux ſacrifiez, le cœur, le poulmon, le foye.

ENTRAILLES, ſe dit encore figurément en parlant de la tendreſſe qu'on a pour les malheurs d'autruy. Il me ſemble qu'on m'arrache les *entrailles*, quand je voy perſecuter les pauvres. Cet homme a de bonnes *entrailles*, pour dire, qu'il eſt de bon naturel, qu'il a le cœur tendre & ſincere. Corneille a dit dans le Cinna:

Je leur fais des tableaux de ces triſtes batailles,
Où Rome par ſes mains deſchiroit ſes *entrailles*.

On dit auſſi en termes de Devotion, les *entrailles* de la miſericorde de Dieu, par une phraſe tirée de l'Eſcriture, *per viſcera miſericordiæ Dei noſtri*, dans le Cantique de Zacharie.

ENTRAILLES, ſe dit auſſi figurément de l'interieur de la terre. L'avarice des hommes a fouillé juſqu'au fond des *entrailles* de la terre pour en tirer l'or. Ils ont deſchiré les *entrailles* de leur mere.

ENTRAISNER. v. act. Emporter avec violence. Les Sergens ont *entraiſné* ce pauvre homme en priſon. Cette inondation a *entraiſné* tout ce qu'elle a trouvé dans la campagne. Une forte purgation *entraiſne* toutes les mauvaiſes humeurs du corps. La charrette *entraiſne* quelquefois les chevaux dans les pays de montagnes. Ce mot vient de *trahere*.

ENTRAISNER, ſe dit figurément en choſes ſpirituelles & morales. Une guerre civile *entraiſne* aprés ſoy bien des malheurs. L'incontinence *entraiſne* bien des ames dans l'abyſme. Ce principe, cet argument, *entraiſnent* aprés eux de grandes abſurdités. Ciceron *entraiſnoit* ſes auditeurs par la force de ſon éloquence. Un habile Rapporteur *entraiſne* tous les ignorants dans ſon opinion.

ENTRAISNÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

ENTRAIT. ſ. f. Terme de Charpenterie, qui ſe dit des pieces de bois qui traverſent & qui lient les deux parties oppoſées dans les couvertures des baſtiments. On les appelle auſſi *tirans*, quand il tient aux jambes de force avec le poinçon au milieu: c'eſt ce qu'on appelle le *grand entrait*. Le *petit entrait* eſt celuy qui eſt au deſſus. Outre les *entraits* des maiſtreſſes fermes, il y a des *entraits* de croupe, des *entraits* de remplage, & on s'en ſert en pluſieurs autres occaſions.

ENTRANT, ANTE. adj. Qui entre en quelque lieu. Tous les vins *entrants* dans la ville doivent payer le droit d'entrée.

ENTRANT, ſignifie encore un intriguant, un homme adroit & hardi qui ſe fourre dans les compagnies, qui fait facilement connoiſſance. Les Gaſcons ſont des gens *entrants*, qui s'inſinuent aiſément parmi le grand monde, & qui font fortune.

ENTRAVAILLE'. adj. Terme de Blaſon, qui ſe dit des oiſeaux qui ayant le vol eſployé, ont un baſton ou quelque autre choſe paſſée entre les ailes & les pieds.

ENTRAVER. Terme de Fauconnerie, qui ſe dit lors qu'on accommode les jets de l'oiſeau de telle ſorte, qu'il ne ſe peut oſter le chapperon, ni ſe deſcouvrir.

ENTRAVES. ſ. f. pluriel. Fers ou liens qu'on met aux pieds des chevaux pour empécher qu'ils ne s'enfuyent. L'*entrave* eſt compoſée d'une petite chaiſne de fer longue de ſept à huit pouces, qui tient à deux *entraves* ou pieces de cuir tournées en rond, & rembourrées, qu'on met aux pieds du cheval.

ENTRAVES, ſe dit figurément des empeſchements qu'on trouve à faire quelques choſes, & entre autres à marcher.

De ces amples canons, où comme en des *entraves*,
On met tous les matins ſes deux jambes eſclaves.

Ce ſont deux vers de Moliere.

ENTRE. Prepoſition de temps & de lieu, qui marque la diſtance ou la ſeparation de l'un à l'autre. Il y a bien du chemin *entre* cy & là. *Entre* le ciel & la terre il y a un grand eſpace. Il eſt *entre* onze heures & midi, *entre* cinq & ſix. *Entre* le Deluge & l'Incarnation il y a tant d'années.

ENTRE, ſe dit auſſi pour marquer un lieu precis. Je luy ay livré cet homme *entre* les mains. Cela ſoit dit *entre* nous. Regardez moy *entre* deux yeux, fixement. Cela a été fait *entre* quatre yeux, il n'y avoit que deux perſonnes.

ENTRE, marque auſſi un milieu, une ſeparation. Il eſt *entre* le blanc & le clairet. Il ſe plaiſt *entre* deux treteaux. Le verd eſt la couleur mitoyenne *entre* le jaune & le bleu. La riviere coule *entre* les deux rives. Il a été volé *entre* deux ſoleils, c'eſt à dire, pendant le jour;

entre chien & loup, pendant le crepuſcule ou cette lumiere obſcure où on ne peut bien diſcerner un chien d'avec un loup. Ce detroit eſt *entre* deux mers. Nager *entre* deux eaux. L'hydropiſie ſe forme des eaux qui ſont *entre* cuir & chair. Il ne boit point *entre* ſes repas. On dit auſſi dans les querelles, Il s'eſt mis *entre* deux, pour dire, Il les a ſeparez.

ENTRE, marque quelquefois de l'incertitude. Je ſuis *entre* deux de faire cela, pour dire, Je ne ſçay ſi je le dois faire ou non.

ENTRE, ſert auſſi à marquer la difference. *Entre* un bon & un mauvais ami il y a bien de la difference, comme *entre* le jour & la nuit.

ENTRE, ſignifie quelquefois, Parmi, au nombre. On l'a laiſſé *entre* les morts. Il eſt des premiers *entre* les gens de bien. *Entre* amis tout eſt commun. *Entre* les eſtoiles Venus eſt celle qui brille le plus.

ENTRE, en termes de Palais, ſe met à la teſte de tous les jugements contradictoires. *Entre* un tel demandeur & un tel deffendeur. Il y a procés *entre* ces parties. Ce partage ſe doit faire *entre* quatre aſſociez.

ENTRE, ſe dit proverbialement en pluſieurs phraſes. *Entre* deux ſelles le cul à terre. Il l'a pris *entre* bond & volée. *Entre* deux vertes une meure, &c.

ENTRE, ſe joint avec quantité de verbes de la Langue, & leur donne une nature de verbes reciproques, en y adjouſtant le pronom perſonnel: comme, *s'entre-accoller*, *s'entre-accompagner*, *s'entre-accuſer*, *s'entre-advertir*, *s'entre-aider*, *s'entre-aimer*, *s'entre-appeller*, *s'entre-approcher*, *s'entre-appuyer*, *s'entre-arracher*, *s'entre-attendre*, *s'entrebaiſſer*, *s'entrebattre*, *s'entrecareſſer*, *s'entrechercher*, *s'entrecherir*, *s'entredeſchirer*, *s'entre-connoiſtre*, *s'entredeffaire*, *s'entredire*, *s'entredonner*, *s'entre-embraſſer*, *s'entre-entendre*, *s'entre-eſgorger*, *s'entrefaſcher*, *s'entreflatter*, *s'entrefoüetter*, *s'entrefrapper*, *s'entregronder*, *s'entreheurter*, *s'entrelaſſer*, *s'entre-louer*, *s'entremander*, *s'entremanger*, *s'entremeſler*, *s'entre-mocquer*, *s'entremordre*, *s'entrenuire*, *s'entreparler*, *s'entrepercer*, *s'entrepiquer*, *s'entreplaider*, *s'entrepouſſer*, *s'entrequereller*, *s'entregarder*, *s'entregratter*, *s'entrerencontrer*, *s'entrerеſpondre*, *s'entrereſſembler*, *s'entreſaluer*, *s'entreſecourir*, *s'entreſaiſir*, *s'entreſuivre*, *s'entretailler*, *s'entretoucher*, *s'entretrouver*, *s'entretuer*, *s'entrevoir*, &c.

ENTRE, ſe joint auſſi à quelques verbes pour diminuer leur ſignification.

ENTRELUIRE. v. neut. Luire à demi: ce qui ſe dit d'une foible lumiere qui paſſe entre quelques ouvertures. J'ay veu *entreluire* quelque choſe entre les fentes de cette cloiſon. Dans l'obſcurité de la nuit on vit *entreluire* quelques feux des ennemis.

ENTRE-OUIR. v. act. Ouïr imparfaitement quelque choſe. J'ay *entre-ouy* une voix qui reſſemble fort à celle de mon frere. J'ay *entr'ouy* quelque choſe de ce Sermon, mais la plus-part m'eſt eſchappé.

ENTRE-OUIR, ſe dit auſſi au ſpirituel, de la conception, de l'intelligence. Malgré ſes deſguiſements j'ay *entr'ouy*, j'ay conceu qu'il avoit quelque autre deſſein.

ENTRE-OUVRIR. v. act. Ouvrir à demi. Il faut *entre-ouvrir* la feneſtre pour empeſcher la fumée. Cet agoniſant n'a fait qu'*entr'ouvrir* les yeux, & puis il les a refermez. Les huiſtres *s'entr'ouvrent* pour recevoir la roſée.

ENTRE-OUVRIR, ſe dit auſſi des chevaux & des chameaux qui en combant *s'entr'ouvrent*, ou s'eſcartelent, & font un effort qui fait diſjoindre l'os de l'eſpaule d'avec le corps. Un cheval *entr'ouvert* eſt un cheval boiteux pour avoir l'os de l'eſpaule diſjoint du corps.

ENTRE-OUVRIR, ſe dit auſſi des murs qui ſe crevaſſent. Ce mur menace ruine, il eſt *entr'ouvert*. Les gouſſes des graines *s'entr'ouvrent* quand elles ſont trop meures.

ENTREVEUE. ſ. f. Viſite, rencontre de deux perſonnes pour ſe voir, pour ſe parler. Il s'eſt fait une *entrevenë* des Rois de France & d'Eſpagne ſur la frontiere. Souvenez vous de ce que vous me promiſtes à nôtre derniere *entrevenë*.

ENTREVOIR. v. act. Voir imparfaitement ou en paſſant. Le témoin n'a pû reconnoiſtre ce meurtrier, parce qu'il ne l'a fait qu'*entrevoir*. J'*entrevoy* quelque choſe qui brille à travers l'eſpaiſſeur de ce bois. Cet homme eſt preſque aveugle, il ne fait qu'*entrevoir*, il ne diſcerne pas bien les objets.

Il ſe dit auſſi des veuës de l'eſprit. Nous ne faiſons qu'*entrevoir* la verité à travers les nuages eſpais qui nous la cachent.

ENTRE, ſe met auſſi en compoſition avec pluſieurs noms & verbes qui n'ont point de reciprocation, & qui ont divers ſens.

ENTR'ACTE. ſ. m. Ballet, muſique, ou autre divertiſſement que l'on donne entre les Actes d'une Comedie pour réjoüir les ſpectateurs par la diverſité, ou donner le loiſir aux Acteurs de changer d'habits, ou de decorations. Les Anciens mettoient des Chœurs dans les *Entr'actes*.

ENTREBAILLE', E'E. adj. A demi ouvert, ne ſe dit que d'une porte ou feneſtre qui n'eſt pas fermée tout à fait. On laiſſe une porte *entrebaillée* dans une chambre qui fume. Il croyoit avoir bien fermé ſa porte en la tirant, mais elle eſt demeurée *entrebaillée*. On le dit quelquefois, mais plus rarement, de la bouche qu'on laiſſe entr'ouverte par une mauvaiſe habitude.

ENTRECHAT. ſ. m. Faux pas ou marche irreſoluë qui ſe fait par un homme eſtourdi, qui imite ce que fait un chat dans ſa fuite, ou dans ſa colere. Cet homme eſt entré & ſorti bruſquement de cette chambre, on ne ſçait que veut dire cet *entrechat*. Il eſt tombé ſur le ſeuil de la porte, & il s'en eſt enfuy de honte, on a bien ri de ce plaiſant *entrechat*.

ENTRECHAT, en terme de Danſe, ſe dit d'un ſaut dans lequel on paſſe les jambes l'une par deſſus l'autre trois fois durant que le corps eſt en l'air.

ENTRECHOQUER. v. neut. & reciproque, qui ne ſe dit qu'avec le pronom perſonnel, pour ſignifier, Se heurter, ſe choquer l'un l'autre. Ces deux vaiſſeaux ſe ſont *entrechoquez*, il y en a un qui s'eſt entr'ouvert.

On le dit auſſi figurément en choſes morales, pour ſignifier, Se nuire les uns aux autres, eſtre de ſentiments ou d'intereſts contraires. Ces deux Auteurs *s'entrechoquent* en toutes rencontres. Ces deux ennemis *s'entrechoquent* à tous propos, ne laiſſent paſſer aucune occaſion de ſe nuire.

ENTRECOLOMNE. ſ. f. Eſpace qui eſt entre deux colomnes. Les *entrecolomnes* doivent eſtre proportionnées à la hauteur & groſſeur des colomnes. Vitruve l'appelle *intercolumnium*.

ENTRECOUPPER. v. act. Interrompre. On dit que les ſouſpirs, les ſanglots *entrecouppent* la voix, la parole à quelqu'un, pour dire, qu'ils interrompent, qu'ils retardent la reſpiration, & en empéchent le libre uſage.

Il ſe dit ſouvent avec le pronom perſonnel, & ſignifie, Couppper, traverſer; & alors il eſt reciproque. Les Meridiens ſont des cercles qui *s'entrecouppent* aux Poles du monde. Les deux diagonales d'un quarré *s'entrecouppent* dans le centre. On dit de même, que des ruës dans une ville, des canaux dans un pays, *s'entrecouppent*, quand ils font la même choſe que ces lignes.

On dit auſſi des chevaux, qu'ils *s'entrecouppent*, quand le coſté de l'un de ſes fers choque & entame un de ſes boulets. On dit plus volontiers ſimplement *couppet*.

ENTRECOUPPER, ſe dit figurément en choſes morales.

les. Cet Auteur *s'entrecoupe* ſouvent, pour dire, ſe contredit quelquefois. Il a un ſtile trop *entrecoupé*, c'eſt à dire, qu'il interrompt trop ſouvent le fil de ſon diſcours par des digreſſions inutiles, par des citations trop longues & trop frequentes.

ENTRECOUPPÉ, ÉE. part. & adj. Un pays *entrecouppé* de montagnes, de rivieres. Une voix *entrecouppée*. Un ſtile, un diſcours *entrecouppé*.

ENTREDEUX. ſ. m. Partie qui eſt au milieu de deux choſes, avec leſquelles elle a relation ou contiguité. Un *entredeux* de moüe. On a oſté l'*entredeux* qui ſeparoit ces deux chambres, ſoit mur, ſoit cloiſon. L'*entredeux* des eſpaules. Dans l'*entredeux* de ces pilotis. Voiture a fini un Rondeau avec cette exclamation, Quel *entredeux*!

ENTREFAITES. ſ. f. plur. qui ſe dit du temps où on fait, où on negotie quelque choſe. On eſtoit preſt de donner bataille, mais ſur ces *entrefaites* il vint un courier qui apporta la nouvelle de la paix. On alloit faire ce mariage, mais ſur ces *entrefaites* le pere mourut, & tout fut rompu. Ce mot vieillit, quoy qu'il ſoit fort beau.

ENTREGENT. ſ. m. Maniere adroite & civile de vivre dans le monde. Cet homme ne ſera point de fortune, il n'a ni adreſſe, ni *entregent*. Voilà un eſveillé qui a de l'*entregent*, qui ſe fourre par tout. Pour reüſſir dans le monde, il faut avoir de l'*entregent*, de l'intrigue.

ENTRELARDER. v. act. Faire des trous dans quelque viande, & y faire entrer du lard pour la rendre plus graſſe. Le bœuf à la mode n'eſt bon que quand on l'a *entrelardé* de bon lard.

ENTRELARDER, ſignifie auſſi, Mettre au milieu de quelque autre choſe. Il faut *entrelarder* ces fleurs, ces arbres, pour donner à ce jardin l'agrément de la varieté. Il ne faut pas que tous les hommes ſoient à table du même coſté, il les faut un peu *entrelarder*.

ENTRELARDER, ſe dit figurément en choſes morales. Cet Orateur ſçait ſi bien *entrelarder* ſon diſcours de penſées, d'hiſtoires agreables, qu'il n'ennuye jamais. Le ſerieux deſgoute à la fin, ſi on n'y *entrelarde* un peu du comique.

ENTRELARDÉ, ÉE. part. & adj. On dit au propre, qu'une viande eſt *entrelardée*, lors qu'il y a naturellement quelques filets ou tranches de graiſſe entre les chairs.

ENTRELAS. ſ. m. Cordons ou filets joints ou mêlez enſemble pour faire quelques nœuds ou cloſtures. L'*entrelas* du nœud Gordien eſtoit tel, qu'on ne le pouvoit deſnoüer. Un *entrelas* de groſſes branches fait une haye, une cloſture forte. On le dit auſſi des filets mêlez artiſtement, qui font le deſſein d'une broderie.

ENTRELASSER. v. act. Meſler enſemble pluſieurs arbres ou brins de cordons, de filets ou de lignes. On ne ſçauroit percer le fort de ce bois, à cauſe des branches qui ſont *entrelaſſées* l'une dans l'autre. Il y a bien de l'art à faire les chiffres, à *entrelaſſer* les lettres les unes dans les autres.

ENTRELASSER, ſe dit figurément en choſes morales. Un bon Orateur doit *entrelaſſer* ſon diſcours de pluſieurs penſées ou d'hiſtoires agreables qui reveillent l'attention, & qui le varient.

ENTRELASSÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. On le dit en termes de Blaſon de trois croiſſans, de trois anneaux, & autres choſes ſemblables paſſées les unes dans les autres.

ENTRELIGNE. ſ. f. Eſcriture qui ſe met entre deux lignes. Il eſt deffendu aux Notaires d'eſcrire en *entreligne*, il faut qu'ils faſſent des renvois & des apoſtilles paraphez des parties.

ENTREMESLER. v. act. Inſerer, meſler une choſe parmi d'autres. La Comedie parmi ſes plaiſanteries doit *entremeſler* quelques inſtructions. On *entremeſle* les lettres pour faire des chiffres, & les fils d'or ou de ſoye pour faire des broderies. Le meteil eſt du froment *entremeſlé* de ſeigle. Toutes les ſocietez ſont faites de gens *entremeſlez* de bons & de mauvais.

ENTREMETS. ſ. m. Plats de ragoûts qu'on met ſur la table entre les ſervices, & particulierement entre le roſt & le fruit. Ces Meſſieurs ne font encore qu'à l'*entremets*. Du Cange l'appelle en Latin *intromiſſus*, les Italiens *trameſſo*.

ENTREMETTEUR. ſ. m. Mediateur entre deux perſonnes qui ont quelque different à vuider, quelque marché ou negociation à faire. Ce qui facilite les tranſactions, c'eſt l'adreſſe & l'habileté des *entremetteurs*. Il faut faire un preſent à l'*entremetteur* qui a moyenné l'achat de cette charge. *Entremetteuſe* au feminin ſe prend d'ordinaire en mauvaiſe part, d'une negociation d'amour.

ENTREMETTRE. v. act. & neut. qui ne ſe dit gueres qu'avec le pronom perſonnel. Il a *entremis*, il a interpoſé pluſieurs perſonnes de qualité pour taſcher d'obtenir ſa grace. Les amis ſe doivent *entremettre* pour empêcher que leurs amis ne ſe plaident. Cet homme eſt un intriguant qui *s'entremet* de tout, qui ſe veut rendre neceſſaire. Ce Courtier *s'entremet*, ſe meſle de faire preſter de l'argent, de faire vendre des charges. Ce pere a laiſſé ſon bien à ſes enfans, il ne *s'entremet*, il ne ſe meſle plus de rien.

ENTREMIS, ISE. part. paſſ. & adj.

ENTREMISE. ſ. f. Mediation, facilité qu'une tierce perſonne apporte à negotier, à terminer quelque affaire. Le plus facile moyen d'obtenir des graces, c'eſt par l'*entremiſe* des Miniſtres. Ce mariage n'auroit jamais été fait ſans l'*entremiſe* de quelques parens.

ENTREPARLEUR. ſ. m. Perſonnage qui joüe dans un Poëme Dramatique. Dans les anciennes Comedies on nommoit toûjours *Entreparleurs*, ceux qui compoſoient la liſte des perſonnages qui devoient joüer dans la piece. Aujourd'huy on ne le dit que des perſonnes qui parlent dans des Dialogues ou Eglogues de proſe ou de vers, ſoit qu'ils ſoient deux ou pluſieurs.

ENTREPAS. ſ. m. eſt un train ou amble rompu qui ne tient ni du pas ni du trot, & c'eſt le train que vont les chevaux qui ont les jambes ruinées, ou les reins foibles. On l'appelle autrement le *traquenard*.

ENTREPOST. ſ. m. Lieu de reſerve & mitoyen où on fait magaſin de quelques marchandiſes pour les venir prendre au beſoin. L'Ordonnance des Aides deffend aux Marchands de vin d'avoir des *entrepoſts*, des magaſins ou eſtapes de vin en deçà de trois lieuës de Paris. Les Marchands qui amenent des beſtiaux de lieux éloignez ſont obligez d'avoir des *entrepoſts*, pour les laiſſer repoſer & reprendre graiſſe.

On appelle auſſi ſur la mer *entrepoſts*, des ports où on eſtablit des magaſins de marchandiſes deſtinées à tranſporter au loin.

On appelle auſſi des villes d'*entrepoſt*, celles où il y a d'ordinaire des Commiſſionnaires qui reçoivent des marchandiſes d'un lieu éloigné pour les envoyer en un autre. Lyon & Orleans, Paris & Roüen, ſont des villes d'*entrepoſt*. Batavia eſt l'*entrepoſt* des Hollandois pour leur commerce de la Chine & de l'Europe.

ENTREPRENANT, ANTE. adj. Qui entreprend de grands deſſeins, des choſes hardies. Il ſe dit particulierement des gens de guerre. Alexandre eſtoit un Prince fort *entreprenant*. On dit auſſi, qu'un Juge eſt *entreprenant*, quand il empiete ſouvent ſur la juriſdiction d'autruy. Ce mot vient comme d'*entreprendre*.

ENTREPRENDRE. verb. act. Se charger de la reüſſite d'une affaire, d'un procés, d'un baſtiment, d'un trafic & d'une ouvrage quel qu'il ſoit. Nembrod *entreprit* un ouvrage au deſſus de ſes forces, quand il voulut

voulut faire baſtir la tour de Babel. St. Louis *entreprit* la guerre contre les Infideles pour délivrer les Lieux Saints de leur tyrannie. Cette Compagnie a *entrepris* la manufacture, le negoce des points, des draps, &c. On n'avoit oſé juſqu'ici *entreprendre* la jonction des mers. Le Roy a *entrepris* la deffenſe de ce Prince ſon allié, il le protege.

ENTREPRENDRE, ſignifie encore, Faire un marché à forfait. Cet Architecte a *entrepris* ce baſtiment, & moyennant dix mille eſcus il doit rendre la clef à la main.

ENTREPRENDRE, en termes du Palais, ſe dit des Juges qui veulent connoiſtre des affaires qui appartiennent à une autre juriſdiction. Mrs. des Requeſtes du Palais caſſent les ſentences des Juges qui *entreprennent* ſur leur juriſdiction dans les affaires qu'ils ont retenuës. Il eſt deffendu aux Officiers d'*entreprendre* ſur les charges les uns des autres. On dit auſſi, que des Artiſans, des compagnons *entreprennent* ſur le meſtier des autres, quand ils font quelque ouvrage qui appartient à quelque autre meſtier que le leur, ou quand ils ne ſont pas receus dans la Maiſtriſe.

ENTREPRENDRE, abſolument ſignifie, Avoir deſſein de ruiner quelqu'un, l'aſſaillir de tous coſtez, luy faire tout le mal qu'il eſt poſſible. Cet homme a de meſchantes affaires, ſi quelque ennemi l'*entreprend*, il eſt perdu.

ENTREPRIS, ISE, part. & adj.

ENTREPRENEUR, ſ. m. Celuy qui entreprend. Il ſe dit premierement des Architectes qui entreprennent les baſtiments à forfait. L'*Entrepreneur* de la jonction des mers s'y eſt enrichi. On le dit auſſi des autres marchez à prix fait. On a traité avec un *Entrepreneur* pour fournir l'armée de vivres, de munitions.

ENTREPRIS, ISE, ſ. m. & f. Impotent, paralytique, qui ne ſe peut aider de tous ſes membres, ou d'une partie. Cette longue maladie l'a rendu tout *entrepris*, tout perclus. Il eſt *entrepris* d'un bras.

ENTREPRISE. ſ. f. Reſolution hardie de faire quelque choſe. C'eſtoit une hardie *entrepriſe* que celle du baſtiment de St. Pierre de Rome. La traduction de la Bible eſt une *entrepriſe* bien difficile.

ENTREPRISE, ſe dit auſſi au Palais des attentats que font les Juges ſur la juriſdiction les uns des autres, & ſur l'autorité de leurs charges. Il y a tous les jours des procés en reglement pour les *entrepriſes* des Juges les uns ſur les autres.

ENTREPRISE, ſe dit encore en fait de Police, quand des compagnons d'un meſtier font des ouvrages qu'il n'appartient qu'aux Maiſtres de faire; ou quand des Maiſtres d'un meſtier en font qui appartiennent à un autre meſtier. Il y a tous les jours à la Police des affaires pour les *entrepriſes* des Artiſans.

ENTREPRISE, en termes de Guerre, ſe dit d'un deſſein qu'on forme, du devoir où on ſe met de ſurprendre, de conquerir une place, une Province, d'enlever un quartier, &c.

ENTREPRISE, ſe dit auſſi des deſſeins qu'on a ſur la vie de quelqu'un. Les meſchants font des *entrepriſes* ſur la vie des gens de bien.

On dit en termes de Chaſſe, qu'un chien ou qu'un oiſeau eſt de grande *entrepriſe*, pour dire, qu'il attaque hardiment le gibier.

ENTRÉE. ſ. f. Porte, chemin, ou paſſage par où l'on entre. L'*entrée* de la ville, de la foreſt, du port. Les *entrées* & les iſſuës de ce pays ſont libres. L'*entrée* de cette maiſon eſt belle & magnifique. *Entrée* eſt oppoſé à *iſſuë*.

ENTRÉE, ſe dit auſſi des ouvertures qui ſont en pluſieurs choſes. Ces bottes ſont trop larges d'*entrée*, elles ne ſont pas juſtes. Un balon de Chymiſte eſt fort large par le ventre, mais il eſt fort petit d'*entrée* de goulet.

ENTRÉE, eſt auſſi l'action par laquelle on entre. A ſon *entrée* en la priſon il paya ſa bienvenuë. A l'*entrée* du jeu on paye tant dans les Academies. Deniers d'*entrée*, c'eſt l'argent qu'on paye en entrant en quelque affaire.

ENTRÉE, eſt auſſi le droit d'entrer en quelque endroit. Il a *entrée* au Conſeil. Un brevet d'affaires donne les *entrées* chez le Roy, c'eſt à dire, il donne le privilege d'entrer à certaines heures dans la chambre du Roy, quand les autres n'y entrent pas.

C'eſt preſque dans le même ſens qu'il ſignifie la facilité, la permiſſion qu'on a d'entrer chez quelqu'un. Son ſçavoir luy donne *entrée* en toutes les compagnies. C'eſt un tel qui luy a donné l'*entrée* chez cette Dame, qui luy en a donné la connoiſſance.

ENTRÉE, eſt encore une ſolemnelle reception & ceremonie qu'on fait dans les villes aux Rois, Princes, Legats ou autres Seigneurs, lors qu'ils entrent la premiere fois dans les villes, ou qu'ils viennent triomphans de quelque grande expedition.

ENTRÉE, eſt auſſi un impoſt qu'on leve ſur les marchandiſes qui entrent dans une ville, dans un Royaume. On a propoſé autrefois à Sienne de doubler les portes de la ville, pour doubler ſes revenus, qui conſiſtoient aux *entrées*. La traite foraine eſt le droit qu'on fait payer aux marchandiſes à l'*entrée* & à la ſortie du Royaume. L'*entrée* du vin ſe paye aux portes.

ENTRÉE, ſignifie encore, Commencement. Ce Magiſtrat à ſon *entrée* dans ſa charge a fait de beaux reglements. Dés l'*entrée* de ſon diſcours. Il ſe faut trouver à l'*entrée* du Conſeil, à l'*entrée* de l'Audience.

On appelle *entrées de table*, quelques mets qui ſe ſervent d'abord avec les potages.

On appelle auſſi *entrée de balet*, chaque Scene que font les Danſeurs dans un balet.

ENTRÉE, figurément ſe dit des choſes incorporelles qui s'introduiſent & paroiſſent dans le monde. Le meſpris des loix a donné l'*entrée* à tous les vices. Un jeune homme doit bien prendre garde aux deſmarches qu'il fait à ſon *entrée* dans le monde. L'*entrée* en Religion eſt une choſe à quoy il faut bien penſer.

On dit en proverbe, qu'un homme a fait une *entrée* de balet dans une compagnie, quand il y eſt entré ou ſorti bruſquement ſans garder les bienſeances, & faire les civilitez neceſſaires.

ENTRER. v. neut. Arriver, parvenir dans un nouveau lieu. *Entrer* dans ſa maiſon. *Entrer* en un pays eſtranger. On *entre* de plein pied dans ces appartements.

ENTRER, ſignifie auſſi, Commencer à faire quelque choſe. *Entrer* dans le monde, dans la Cour, pour dire, Commencer à y paroiſtre. *Entrer* à table, pour dire, Commencer à dîner. *Entrer* en Religion, pour dire, y commencer ſon Noviciat. *Entrer* en poſſeſſion. *Entrer* en charge. *Entrer* en diſcours, en matiere, en procés, en fureur, en chaleur, en ſoupçon. *Entrer* en ſa majorité. *Entrer* en danſe, *entrer* en lice.

ENTRER, ſe dit auſſi des Compagnies qui s'aſſemblent. Le Parlement *entre* tous les jours à huit heures. On n'*entrera* point aujourd'huy au Conſeil.

ENTRER, ſe dit auſſi de toutes les choſes qui peuvent ſe mettre les unes dans les autres. Ce couteau n'*entre* pas bien dans ſa gaine. Ce pied *entre* avec peine dans le ſoulier. L'eſpée a *entré* bien avant dans ſon corps. Les pilotis *entrent* dans cette terre comme dans du beurre.

ENTRER, ſignifie auſſi, Compoſer une choſe en tout, ou en partie. Il *entre* dix ſaliers d'eſcroſſe dans ce mauſeau. Il y a cinq ou ſix ſortes de drogues qui *entrent* dans la compoſition de cette medicine. Il eſt bien *entré* de la pierre dans cette maſſe de baſtiment.

Entrer dans le Conſeil, dans les affaires, dans le ſecret, dans les plaiſirs de quelqu'un, c'eſt à dire, Participer

à ſes reſolutions, à ſes ſecrets, à ſes plaiſirs. Il eſt *entré* dans cette ferme pour un tiers, pour un quart, c'eſt à dire, il y eſt engagé pour une telle portion.

On le dit auſſi figurément de l'eſprit. Cet enfant a la teſte ſi dure, qu'on n'y ſçauroit rien faire *entrer*. *J'entre* bien dans voſtre ſens, pour dire, Je ſuis bien de voſtre advis. Vous n'*entrez* pas dans ma penſée, pour dire, Vous ne concevez pas ce que je veux vous dire. Cela n'eſt jamais *entré* dans l'imagination de perſonne. Ce Comedien *entre* bien dans le caractere des perſonnes qu'il repreſente. Il *entre* un peu de vanité dans ſes actions.

On dit encore, Je ne veux point *entrer* en cette diſcuſſion, en ce detail.

On dit auſſi, Je ne veux point *entrer* en parallelle, en comparaiſon, *entrer* en rang avec luy. Il eſt *entré* en ordre avec les autres creanciers.

ENTRESOLE. ſ. m. Eſtage meſnagé entre deux planchers un peu élevez, qui ſont partagez par un autre plancher. On fait coucher des valets dans les *entreſoles*; on y ſerre pluſieurs petites commoditez; on y loge quelquefois.

ENTRESUIVRE. v. act. qui ne ſe dit qu'avec le pronom perſonnel. Aller de ſuite l'un aprés l'autre. Tous les jours *s'entreſuivent*, mais ils ne ſe reſſemblent pas. Voilà un diſcours mal arrangé, des paroles qui ne *s'entreſuivent* pas bien.

ENTRETAILLE. ſ. f. C'eſt un mouvement de danſe, lors que le danſeur jette & met un de ſes pieds en la place de l'autre pied, tandis que cet autre pied eſt élevé en l'air par devant; & quand ce même pied eſt élevé en arriere, ce mouvement s'appelle *ruade*; & quand ce mouvement ſe fait à coſté, on l'appelle *ruade vache*.

ENTRETAILLER. v. act. qui ne ſe dit qu'avec le pronom perſonnel. Porter mal ſes jambes en marchant, en telle ſorte que l'une couppe ou bleſſe l'autre. On le dit particulierement des chevaux qui ſe couppent; & par extenſion, des hommes qui marchent mal, qui *s'entretaillent*.

ENTRETEMPS. ſ. m. L'intervalle de temps qui s'eſcoule entre deux actions. Je n'ay fait qu'aller & venir, dans cet *entretemps* vous eſtes venu. Ce filou a pris l'*entretemps* qu'on deſervoit la table, pour faire ſon coup.

ENTRETENEMENT. ſ. m. Deſpenſe qu'on fait pour les choſes neceſſaires à la vie. L'*entretenement* d'un meſnage, d'un carroſſe, couſtent beaucoup. L'*entretenement* d'une Courtiſane cauſe du ſcandale. Il ſignifie quelquefois perſeverance qu'on a à l'execution de quelque choſe. La bonne foy oblige à l'*entretenement* des traitez, à l'*entretenement* de ſa parole.

ENTRETENIR. v. act. & reciproque. Tenir une choſe liée, aſſemblée. Voilà une piece de bois, un tirant qui *entretient* toute cette charpente. La clef d'une voute eſt ce qui *entretient* la voute en eſtat, qui fait que les pierres ſe tiennent en l'air. Quand on danſe un branſle, ou aux chanſons, on s'*entretient*, on ſe donne la main l'un à l'autre. Les chaiſnons d'une chaiſne s'*entretiennent*, ſont engagez l'un dans l'autre.

ENTRETENIR, ſignifie encore, Conſerver, reparer, maintenir en un bon eſtat. Un locataire eſt obligé d'*entretenir* les lieux de menuës reparations. Les peages & barrages ſont eſtablis pour *entretenir* le pavé, les grands chemins.

ENTRETENIR, ſignifie auſſi, Deſfrayer, fournir à la deſpenſe. Le Roy *entretient* de grandes armées, de groſſes garniſons. Il *entretient* des Profeſſeurs Royaux, des Academies pour l'avancement des lettres. Ce Prelat *entretient*, fait ſubſiſter pluſieurs pauvres familles. Cet oncle *entretient* ſes nepveux au College. Un Tuteur doit *entretenir* ſes pupilles ſelon leur condition & leur bien. Ce mari *entretient* un carroſſe & trois laquais à ſa femme.

ENTRETENIR, dit abſolument, ſignifie auſſi, Faire ſimplement la deſpenſe des habits. On donne tant de gages à un laquais, ſur quoy il faut qu'il s'*entretienne* de tout. Ce mari donne tant à ſa femme pour s'*entretenir*.

ENTRETENIR, ſe dit ſouvent odieuſement en matiere de debauche. Il *entretient* une femme en chambre, une concubine. Cette vieille *entretient* ce jeune homme, elle fournit à ſa ſubſiſtance, ils ont enſemble un commerce illegitime. Il y a bien des gens qui s'*entretiennent*, qui ſubſiſtent du jeu.

ENTRETENIR, ſignifie auſſi, Conſerver des habitudes, des liaiſons pour negotier. Les Princes *entretiennent* des Ambaſſadeurs, des penſionaires, des eſpions dans les Cours eſtrangeres. Les Banquiers *entretiennent* des correſpondences par toutes les villes, les places du change, les eſchelles d'Orient. Les repas qu'on donne, les viſites qu'on fait, *entretiennent* l'amitié.

ENTRETENIR, ſignifie auſſi, Se maintenir en même eſtat. Cette femme ne vieillit point, elle s'*entretient* toûjours belle & fraiſche. Il n'y a rien qui *entretienne* mieux les chevaux, qui conſerve leur embonpoint, que le ſon & la paille. Ce Marchand ne gagne pas beaucoup, mais il s'*entretient* toûjours en même eſtat, il roule tout doucement.

ENTRETENIR, ſignifie auſſi, Diſcourir avec une ou pluſieurs perſonnes. Un homme eſt agreable & divertiſſant, qui ſçait bien *entretenir* une compagnie. Les plaideurs ne s'*entretiennent* que de leurs procés, les braves que de leurs combats, les femmes que de juppes & de bagatelles. Cet Advocat a *entretenu* une heure l'audience agreablement. J'ay *entretenu* voſtre Rapporteur de voſtre affaire, je l'en ay bien inſtruit. Les amants, les melancoliques vont dans les bois *entretenir* leurs penſées, s'*entretenir* avec les échos. Les Sçavants s'*entretiennent* par lettres, s'*entretiennent* tout ſeuls, ou avec les Livres, avec les Muſes. Allez *entretenir* cet homme, c'eſt à dire, empécher qu'il ne s'ennuye, juſqu'à tant que je luy aille parler.

ENTRETENIR, ſignifie auſſi, Amuſer. Les hableurs, les Charlatans *entretiennent* le peuple de belles promeſſes, de belles eſperances. Vous m'*entretenez* ici de fadaiſes, tandis qu'on m'attend ailleurs.

ENTRETENIR, ſe dit figurément en choſes ſpirituelles & morales. Les offices reciproques *entretiennent* l'amitié. La bonne foy *entretient* la ſocieté entre Marchands. Les Juges ſont eſtablis pour *entretenir* les loix; la Police, pour faire *entretenir* les contracts, les promeſſes, les traitez. Toute cette cabale s'*entretient* fort bien, qui choque l'un, choque l'autre. *Entretenir* un marché, une convention, un traité, c'eſt l'executer.

On dit proverbialement, Ce diſcours s'*entretient* comme crottes de chevre, pour dire, il n'a point de ſuite.

ENTRETENU, UE. part. paſſ. & adj. Un Regiment *entretenu* pour le ſervice de ſa Majeſté. Une femme *entretenuë*.

ENTRETENU, en termes de Blaſon, ſe dit des clefs & autres choſes ſemblables qui ſe tiennent liées enſemble par leurs anneaux.

ENTRETIEN. ſ. m. Deſpenſe qu'on fait pour reparer une choſe, pour la faire ſubſiſter. Les logis expoſez au vent ſont de grand *entretien*. Il n'y a qu'un Roy qui puiſſe fournir à l'*entretien* d'une armée, à l'*entretien* des galeres. Les gens d'affaires ſont obligez de faire deſpenſe pour l'*entretien* de leur credit.

ENTRETIEN, ſe dit particulierement de la deſpenſe qu'on fait pour s'habiller. Ce mari donne tant à ſa femme pour ſon *entretien*. Ce Maiſtre ne donne point de gages à ſon valet, il le ſert pour ſon *entretien*.

ENTRETIEN, ſe dit auſſi de la converſation. Ces deux Meſſieurs ont eu enſemble un long *entretien* ſur voſtre chapitre. Quand ces deux melancoliques ſont enſemble,

l'en-

l'entretien, la converſation languit. Il s'eſt venu meſler à noſtre *entretien*, à noſtre converſation. Cette adventure vous rendra l'*entretien* de toute la ville, c'eſt à dire, la fable.

ENTRETIEN, ſe dit figurément en choſes morales. L'*entretien* des loix, de la diſcipline militaire, ſont l'*entretien* des Eſtats, des armées. Les contemplatifs ont des *entretiens* ſpirituels avec Dieu. La fidelité conjugale eſt l'*entretien* de la paix dans le mariage, &c.

ENTRETOILE. ſ. m. Ornement qu'on met entre deux toiles aux lieux où on a coûtume de faire des coutures. Il eſt fait de quelque ouvrage de fil ou paſſement.

ENTRETOISE. ſ. f. Terme de Charpenterie, qui ſe dit des pieces de bois qui ſe mettent de travers dans un pan de charpente, & qui s'aſſemblent par des mortaiſes & tenons avec les poteaux pour les tenir fermes. On le dit auſſi en pluſieurs autres occaſions: comme, l'*entretoiſe* d'un carroſſe eſt la piece de travers qui aſſemble & entretient les moutons.

ENTREVESCHER. v. neut. ne ſe dit qu'avec le pronom poſſeſſif, & ſignifie, S'embarraſſer les pieds l'un dans l'autre, ou dans ſes veſtements.

ENTREVOUX. ſ. m. Terme de Maçonnerie. C'eſt l'intervalle qui eſt entre deux ſolives dans un plancher. Les ais d'*entrevoux* ont dix pouces de large, & un d'eſpaiſſeur. Les *entrevoux* de plaſtre ſont ſujets à ſe detacher & à tomber. On le dit auſſi des intervalles remplis de plaſtre qui ſont entre les poteaux d'une cloiſon.

E N V.

ENVAHIR. verb. act. Occuper par force ou injuſtement, s'emparer du bien d'autruy. Ce Prince a *envahi* les terres de ſes voiſins. Un aiſné *envahit* ſouvent toute une ſucceſſion. Ce mot vient du Latin *invadere*.

ENVAHI, IE. part.

ENVELOPPE. ſ. f. La couverture qui ſert à envelopper. On luy envoye ſes lettres ſous une double *enveloppe*.

ENVELOPPE, en termes de Fortifications, eſt une eſpece de conſerve ou de contregarde qu'on fait dans le foſſé d'une place, & quelquefois au delà. C'eſt tantoſt un ſimple parapet, tantoſt un rempart couvert d'un parapet, qui ſert à couvrir les endroits foibles de la place, & non à gagner du terrain. Il y a de belles *enveloppes* à Maſtric, à Douay. La citadelle de Beſançon a trois *enveloppes* l'une ſur l'autre. On les appelle quelquefois *fillons*, quand elles ne ſervent qu'à fortifier un foſſé qui eſt trop large. On les appelle auſſi *lunettes*, quand elles ſont dans un foſſé au devant de la courtine.

ENVELOPPEMENT. ſ. m. Action d'envelopper. L'*enveloppement* eſt neceſſaire pour la conſervation de pluſieurs marchandiſes.

ENVELOPPER. v. act. Couvrir, enfermer quelque choſe pour la conſerver, avec du linge, de l'eſtoffe, du papier, &c. *Envelopper* ſes habits dans leur toilette.

ENVELOPPER, ſignifie auſſi, Deſguiſer. *Envelopper* un conte ſale ſous des paroles honneſtes. Les Poëtes ont *enveloppé* bien des veritez ſous leurs fables.

ENVELOPPER, ſignifie encore, Entourer, enfermer. Ce General a *enveloppé* les ennemis, il les a enfermez de tous coſtez.

ENVELOPPER, ſignifie auſſi, Embarraſſer, comprendre quelqu un en une affaire. Ce Gentilhomme a été *enveloppé* dans une accuſation fâcheuſe. Un Marchand eſt *enveloppé* d'ordinaire dans la banqueroute de ſon aſſocié.

ENVELOPPÉ, ÉE. part.

Tous ces mots viennent du Latin *involvere*, *involutus*.

ENVENIMER. v. act. Infecter de venin, ou de quelque qualité nuiſible au corps. Le ſerpent *envenime* les corps par ſa morſure. Une playe s'*envenime*, quand elle eſt mal penſée, quand on l'eſſuye avec du linge ſale. On dit auſſi, qu'une maladie s'*envenime*, quand elle ſe rengrege.

ENVENIMER, ſe dit figurément en choſes morales. Les Satyriques ont toûjours quelques traits *envenimez* à lancer contre tout le monde. Les mauvais rapports *envenimens*, aigriſſent l'eſprit des gens à qui on les fait.

ENVENIMER, ſe dit auſſi des mauvaiſes maximes ou doctrines qu'on advance. Tout le Septentrion a été *envenimé* par les Heretiques modernes, c'eſt là où ils ont le plus reſpandu de leur venin.

ENVENIMÉ, ÉE. part. & adj. On dit une langue *envenimée*, diſcours *envenimé*, eſprit *envenimé*.

ENVERGHER. v. act. Terme de Marine. C'eſt, Attacher les voiles aux verghes ou antennes.

ENVERGHURE. ſ. f. C'eſt la maniere d'enverguer les voiles, leur poſition ſur les maſts, & l'aſſortiment des voiles neceſſaires.

ENVERS. Prepoſition relative à certaines perſonnes dont on parle. Un meſchant eſt ingrat *envers* Dieu & *envers* les hommes. Un riche doit exercer l'hoſpitalité *envers* les pauvres.

On dit en termes de civilité, Je vous ſerviray & protegeray *envers* tous & contre tous. C'eſt un homme bien affectionné *envers* luy.

ENVERS. ſ. m. Le vilain coſté d'une eſtoffe. Les tapiſſeries de haute lice ſe travaillent par l'*envers*. Les eſtoffes à deux *envers* ſont celles qui ſont auſſi belles d'un coſté que d'autre. Vous avez mis vos bas, voſtre rabat à l'*envers*. Ce mot vient de *inverſus*. Nicod.

ENVERS, ſe dit figurément en choſes morales. Les deſſeins, les affaires d'un homme vont à l'*envers*, quand elles luy ſuccedent mal, autrement qu'il n'avoit penſé. On dit qu'il a l'eſprit à l'*envers*, quand il raiſonne mal, au rebours du bien: qu'une femme s'eſt laiſſée tomber à l'*envers*, quand elle a ſuccombé à la tentation amoureuſe. On dit auſſi quand cela luy arrive dans un bois, qu'on luy a fait voir la feuille à l'*envers*.

ENVI. ſ. m. C'eſt l'argent qu'on met au jeu pour encherir ſur ſon compagnon. On fait des *envis* au Berlan, au Hoc, &c.

A L'ENVI. adv. A qui mieux mieux. Ils ſe ſont ruïnez pour faire deſpenſe *à l'envi* l'un de l'autre.

ENVIE. ſ. f. Chagrin qu'on a de voir les bonnes qualitez ou la proſperité de quelqu'un. Le Sage ne porte *envie* à perſonne. Un riche meſchant eſt plus digne de pitié que d'*envie*.

ENVIE, ſignifie auſſi la paſſion, le deſir qu'on a d'avoir ou de faire quelque choſe. Avoir *envie* de dormir, *envie* d'acheter quelque meuble. Il luy a pris *envie* de ſe retirer du monde. Il a ſatisfait ſon *envie*, ſa paſſion.

On dit proverbialement, C'eſt une *envie* de femme groſſe, pour dire, un appetit déreglé pour quelque choſe mauvaiſe, à cauſe que les femmes en cet eſtat mangent pluſieurs choſes qui ne valent rien. On appelle auſſi les marques qui en viennent ſur le corps de l'enfant, des *envies*. On dit auſſi, qu'il vaut mieux faire *envie* que pitié.

On appelle auſſi *envies*, de petits morceaux de peau qui ſe detachent vers l'extremité des doigts.

ENVIEILLIR. v. act. Devenir vieux, ou paroiſtre vieux. Cette maladie a *envieilli* cet homme de vingt ans. Je l'avois veu toûjours frais & gaillard, mais il s'eſt *envieilli* tout à coup. La miſere, les chagrins *envieilliſſent* toutes ſortes de perſonnes. Ce mot eſt tiré du Latin *inveterâſcere*.

ENVIER. v. act. Porter envie. Il ne faut point *envier* la bonne fortune d'autruy. Ce mot vient du Latin *invidere*.

ENVIER, ſignifie auſſi en pluſieurs ſortes de jeux, Faire des envis, encherir ſur quelqu'un, mettre ſur une carte une plus groſſe ſomme qu'on n'y avoit miſe d'abord, pour la bonne opinion qu'on a de ſon jeu. Il eſt permis d'*envier* au Berlan, au Floc.

ENVIÉ, ÉE. part. & adj. Il ſignifie encore, Recherché, deſiré. Ce Benefice eſt fort *envié*. Cette charge eſt fort *enviée*.

ENVIEUX, EUSE. adj. Qui porte envie. La bonne fortune fait naiſtre bien des *envieux*.

ENVIEUX, ſignifie auſſi, Rival, concurrent. Corneille a dit en parlant de luy-même:

Il rit du deſeſpoir de tous ſes *envieux*.

On dit en proverbe, que les *envieux* mourront, mais que l'envie ne mourra jamais.

ENVIRON. Prepoſition. Autour, à peu prés. Il eſt *environ* ſix heures. Il y a 30. lieuës de Paris à Rheims, ou *environ*. Il eſt deu de cette rente *environ* 500. livres d'arrerages.

ENVIRONS. ſ. m. plur. Qui eſt alentour. Il a envoyé chercher par toute la ville & aux *environs*. Cette armée s'eſt poſtée dans tous les *environs* d'une telle place pour la bloquer.

ENVIRONNER. v. act. Enfermer tout autour, eſtre aux environs. Cette ville eſt *environnée* de foſſez, de murailles. Ces prez ſont *environnez* d'arbres. Ce pays eſt *environné* de montagnes, de precipices. Ces Iſles ſont *environnées* de la mer. Cette maiſon eſt *environnée* de quatre ruës. Les Princes marchent *environnez* d'une foule de Courtiſans. La teſte de l'image d'un Saint eſt *environnée* de rayons.

ENVIRONNER, ſe dit figurément en choſes morales. Les Saints ſont *environnez* de gloire dans le ciel. L'homme ſur la terre eſt *environné* de toutes ſortes de miſeres, il eſt *environné* d'ennemis viſibles & inviſibles. Cette affaire eſt *environnée* de mille difficultez.

ENVIRONNÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

Tous ces mots viennent du verbe *virer*, qui pourroit bien venir du Latin *gyrare*.

ENVISAGER. v. act. Regarder quelqu'un au viſage. Ce témoin n'a pû reconnoiſtre l'accuſé, parce qu'il a dit qu'il ne l'avoit pas bien *enviſagé*. Dés qu'il eut *enviſagé* cette femme, il en devint amoureux.

ENVISAGER, ſe dit figurément en choſes morales. J'ay *enviſagé* cette affaire de tous les coſtez, je doute qu'elle puiſſe reüſſir. On gagne & on perd les procés, ſelon que les Juges les *enviſagent*. Les Sages ont toûjours *enviſagé* la mort avec indifference.

ENVISAGÉ, ÉE. part. & adj.

ENUMERATION. ſ. f. Compte de pluſieurs choſes dont on fait mention par le menu. Je vous fais cette hiſtoire en gros, car il ſeroit trop long de faire l'*énumeration* en detail de toutes ſes particularitez. Dans ce Panegyrique il a fait une longue *énumeration* de toutes les vertus de ſon Heros.

ENVOISINÉ, ÉE. adj. Qui a des voiſins. Il ſe dit en bonne, ou en mauvaiſe part, ſelon la qualité des voiſins. Cet homme eſt bien, eſt mal *enviſiné*.

ENVOLER. v. neut. Il ne ſe dit gueres qu'avec le pronom perſonnel. S'enfuir en l'air à tire d'aiſle. Les canards ſentent la poudre de loin, & s'*envolent*. Les oiſeaux ne s'*envolent* que parce qu'ils ſont effarouchez. Les oiſeaux qu'on trouva d'abord en l'Amerique ne s'*envoloient* point. Quand on s'approche trop prés d'un oiſeau, on le fait *envoler*. Ce mot vient du Latin *involare*.

ENVOLER, ſe dit figurément en choſes morales. Ce Chymiſte avoit du bien, mais il s'eſt *envolé*, il s'en eſt allé en fumée. Il avoit de belles eſperances, mais tout cela s'eſt *envolé*. On dit auſſi, que l'ame s'*envole* au ciel, quand l'ame d'un juſte eſt ſeparée du corps. Malherbe a dit agreablement:

La mort aſſiegea ſes prunelles,
Et ſon ame eſtendant les aiſles
Fut toute preſte à s'*envoler*.

On dit proverbialement, Il n'y a plus que le nid, les oiſeaux s'en ſont *envolez*, quand on va chercher des gens qu'on ne trouve plus, & ſur tout des banqueroutiers. On dit auſſi ironiquement à ceux qui ont manqué une capture, Ils ſont pris, s'ils ne s'*envolent*.

ENVOLÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

ENVOY. ſ. m. Miſſion, action par laquelle on fait tranſporter une perſonne ou une choſe d'un lieu à un autre. L'*envoy* des Apoſtres par toute la terre pour preſcher l'Evangile a été fait par JESUS-CHRIST même. J'ay fait l'*envoy* de mes lettres, de mes paquets, de mes hardes par la poſte, par les Meſſagers, les Rouliers. Cette affaire eſt preſſée, & merite bien l'*envoy* d'un courier extraordinaire. Ce mot vient d'*inviare*, d'*inviatio*, qu'il faut tirer de *in* & *via*.

ENVOY, ſe dit auſſi en Poëſie du dernier couplet d'une ballade, qui ſert d'adreſſe pour la faire tenir à celuy auquel elle eſt dediée, & qui contient un petit éloge ou compliment.

ENVOYER. v. act. Deſpecher quelqu'un vers quelque lieu pour y faire un meſſage, ou pour quelque autre deſſein. Dieu a *envoyé* l'Ange Gabriel à la Vierge pour luy annoncer ſon Incarnation. Dieu a *envoyé* ſon Fils en terre pour racheter le genre humain; il a *envoyé* annoncer ſa parole aux Gentils. C'eſt un Prince *envoyé* du ciel, un Dieu-donné. Ce mot, ſelon Menage, vient de *inviare*, c'eſt à dire, *in viam mittere*, qui ſe trouve dans Solin.

On dit en ce ſens, qu'un Prince a *envoyé* un courier, un Ambaſſadeur extraordinaire pour feliciter un Prince eſtranger. Cet homme m'a *envoyé* faire un eſtrange compliment. Je vous *envoye* le bon ſoir. S'il ne me paye, je luy *envoyeray* des Sergens. Le Grand Seigneur *envoye* à un Baſſa luy demander ſa teſte.

ENVOYER, ſignifie auſſi, Faire tranſporter des marchandiſes ou autre choſe d'un lieu à un autre. Ce Marchand a *envoyé* un vaiſſeau aux Indes. Il a mieux aimé *envoyer* par terre que par mer. Il luy a *envoyé* ſon argent par lettres de change. Il luy a *envoyé* un beau preſent en eſtrenes. On a *envoyé* deux volées de canon à ce vaiſſeau pour le faire venir à bord.

ENVOYER, ſignifie auſſi, Chaſſer; & ſe dit odieuſement. Il a *envoyé* ſon laquais, il l'a congedié. Il a bien *envoyé* paiſtre celuy qui luy a fait ce reproche; il l'a *envoyé* au peautre, il l'a *envoyé* au Diable.

ENVOYER, ſe dit auſſi des vapeurs qui s'élevent. Le bas ventre *envoye* des vapeurs au cerveau. Ce vent de Midy nous a *envoyé* la peſte.

ENVOYER, ſe dit figurément en choſes ſpirituelles. Dieu nous *envoye* des graces & des inſpirations. Les afflictions que le ciel nous *envoye*, c'eſt pour eſprouver noſtre patience.

ENVOYÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

ENVOYÉ. ſ. m. Homme deputé exprés pour negotier quelque affaire avec quelque Prince ou Republique. Ceux qui vont à Gennes, ou vers les Princes d'Allemagne, n'ont point la qualité d'Ambaſſadeurs, mais de ſimples *Envoyez*. Il y a ici un *Envoyé* de Cologne, de Geneve, &c.

E N Y.

ENYVREMENT. ſ. m. Eſtat d'une perſonne yvre. A Sparte l'*enyvrement* des eſclaves eſtoit une leçon de temperance que les peres donnoient à leurs enfants.

ENYVRER. v. act. Rendre yvre, troubler le cerveau, luy empêcher ſes fonctions. *Le cidre, la biere, enyvrent* plus fortement que le vin, & pour plus long-temps. *Le pain où il y a de l'yvroye enyvre. Le vin* qu'on foule dans la cuve *enyvre.* La coque de levant *enyvre* les poiſſons, & il eſt deffendu par les Ordonnances de s'en ſervir pour peſcher.

ENYVRER, ſignifie auſſi, Faire boire un autre juſqu'à ce qu'il ait perdu la raiſon. Les Allemans ſont grands buveurs, mais il y a des François qui les ont *enyvrez.* Les vieillards ſont faciles à *enyvrer*, un verre de vin les *enyvre.* Ce mot vient du Latin *inebriare.*

ENYVRER, ſignifie auſſi, Eſtourdir. Ces cloches, ces carroſſes font un ſi grand bruit, que cela m'*enyvre*, que j'en ſuis tout *enyvré.*

ENYVRER, ſe dit figurément en Morale. Les gens qui ont de la vanité *s'enyvrent* aiſément par la flatterie. La bonne fortune *enyvre* les ſots, leur fait perdre la raiſon. On dit proverbialement, qu'un homme *s'enyvre* de ſon vin, tant au propre, quand il boit tout ſeul & par excés; qu'au figuré, quand il a trop bonne opinion de luy-même.

ENYVRÉ, ÉE. part. & adj.

EOL.

EOLIPILE. ſ. m. Terme des Hydrauliques. C'eſt une petite boule de fer ou de cuivre, ayant une queuë où il y a un fort petit trou pour la charger. On la chauffe pour rarefier l'air qui eſt dedans, & puis on la jette dans l'eau. Il y en entre autant qu'il faut pour remplir le vuide que laiſſe l'air condenſé par la froideur de l'eau; & quand cette boule eſt derechef miſe au feu, il en ſort du vent avec une impetuoſité & une durée qui ſurprennent. On la nomme autrement *poire à feu.* C'eſt par la comparaiſon de ces *eolipiles* que Deſcartes explique admirablement bien la cauſe naturelle des vents.

EPA.

EPACTE. ſ. f. Terme du Comput Eccleſiaſtique. C'eſt la difference de l'année lunaire qui n'eſt que de 354. jours, d'avec l'année ſolaire qui eſt de 365. jours. Cette difference fait que les nouvelles Lunes reculent tous les ans d'onze jours. On trouve l'âge de la Lune, en adjouſtant l'*Epacte* de l'année au nombre des jours du mois où on eſt, & au nombre des mois eſcoulez depuis celuy de Mars; en obſervant auſſi de retrancher 30. jours, quand ces trois ſommes adjouſtées vont au delà. Le Cycle des *Epactes* eſt de 19. ans, reſpondant au Nombre d'Or ou Cycle Lunaire, aprés lequel toutes les lunations reviennent au même jour. Les *Epactes* commencent l'onziéme des Calendes d'Avril. Denis le Petit, Iſidore, Scaliger & Gaſſendi ont eſcrit amplement des *Epactes.* Ce mot vient du Grec *épago, induco, intercalo.*

EPANORTHOSE. ſ. f. Terme de Rhetorique. C'eſt une figure par laquelle on corrige ou on revoque ingenieuſement ce qu'on avoit auparavant allegué. Ce mot vient du Grec *epanorthoſis*, qui vient d'*orthos, rectus.*

EPARER. v. neut. Terme de Manege, qui ſe dit d'un cheval qui detache des ruades, & qui noue l'aiguillette. Un cheval doit s'*éparer* de toute ſa force à l'air des cabrioles.

EPE.

EPELLER. v. act. Nommer ſes lettres l'une aprés l'autre pour en compoſer des ſyllabes & des mots. Il ne ſe dit que des enfants, ou de ceux qui apprennent à lire. Ce mot eſt corrompu du Latin *appellare litteras.* Bochart le derive de l'Alleman *ſpell*, ou du Flaman *ſpellen*, ſignifiant la même choſe. Les Latins ont dit *ſyllabizare.*

EPERLAN. ſ. m. Petit poiſſon de mer de la figure du goujon de riviere, qui eſt fort blanc, & qui ſent la violette, qui eſt fort bon à manger, ſur tout quand il eſt frit. Quelques-uns diſent *épelan.* Regnier a dit,

Et qui ſans eſplucher n'avalaſt l'*éperlan.*

Nicod derive ce mot de *eperlanus*, ainſi nommé, à cauſe de ſa blancheur qui imite celle de la perle.

EPH.

EPHEMERE. adj. Terme de Medecine. Ce qui ne dure qu'un jour. Il ſe dit en cette phraſe. Fievre *ephemere.* La fievre *éphemere* des Anglois eſt une eſpece de peſte. Ce mot vient de la prepoſition *epi*, & de *himera, dies, jour.*

EPHEMERE, en termes de Botanique, eſt une flambe ſauvage. Ses feuilles ſont ſemblables à celles du lis, quoy que plus menuës, ſa tige pareillement. Sa fleur eſt blanche & amere. Sa graine eſt tendre. Sa racine eſt groſſe d'un doit, longue, aſtringente & odorante. Matthiole dit que l'*éphemeron* de Dioſcoride eſt le *colchicum*, qui eſt un poiſon croiſſant au pays de Colchos. Il eſt ſi dangereux, qu'il fait mourir en moins d'un jour ceux qui en mangent; ce qui luy a donné ce nom d'*éphemere:* & il adjouſte, que ce n'eſt autre choſe qu'un oignon blanc que les Apothicaires appellent *hermodactylus.*

Les Relations d'Arabie parlent de certains arbres *éphemeres* qui croiſſent tous les jours depuis l'aurore juſqu'à midy, & qui alors diſparoiſſent, & entrent dans les ſablons.

EPHEMERE, eſt auſſi un petit animal qui ne vit que cinq heures, pendant leſquelles il naiſt, il eſtend ſes membres, il paroiſt jeune, il change deux fois ſa peau, il fait des œufs, jette des ſemences, vieillit & meurt. Ariſtote en a fait la deſcription, & l'a ainſi nommé, parce qu'il ne dure qu'un jour. Il paroiſt vers la St. Jean. C'eſt un inſecte volant qui naiſt à ſix heures aprés midi, & meurt à onze heures. Il eſt vray toutefois qu'avant que d'avoir pris cette figure, il a veſcu trois ans ſous celle d'un ver au bord de l'eau dans la vaſe, ou dans des trous qu'il y a creuſé luy-même. Il s'en trouve de deux ou trois pouces. Les Peſcheurs s'en ſervent pour appaſter leurs hameçons. On a obſervé dans quelques-uns de ces inſectes juſques à 7000. yeux fermez par tout le corps. Ils ne s'accouplent point. La femelle jette ſes œufs, & le maſle les rend feconds en les couvrant de ſa ſemence. Il ne prend aucun aliment depuis qu'il eſt changé, & il ne change que pour ſe multiplier. Aldroandus, Jonſton & Cluſius en ont eſcrit, mais bien plus incertainement que Swammerdam, qui en a fait les diſſections & les obſervations avec le microſcope. Il l'appelle *ephemera* ou *hemerobios*, & en Latin *diaria.* Il dit qu'il ſe forme d'abord en ver, puis en nymphe, & qu'il a des aiſles diſpoſées d'une maniere particuliere, & qu'on diſtingue aiſément le maſle d'avec la femelle. Il en eſt auſſi parlé dans le Recueil de Thevenot.

EPHEMERIDES. ſ. m. plur. Terme d'Aſtronomie. Ce ſont des tables calculées par des Aſtronomes, qui marquent l'eſtat du ciel tous les jours à midi, c'eſt à dire, le lieu où à midi ſe trouvent toutes les Planetes: & ce ſont ces tables qui ſervent à dreſſer les horoſcopes ou themes celeſtes. Les *Ephemerides* d'Origan, de Kepler, d'Argolus, de Joannes Heckerus, &c. Jean Dominique Caſſini a fait des *Ephemerides* des aſtres de Medicis, ou des Satellites de Jupiter, qui ſervent à la deſcouverte des longitudes.

EPHIALTES. Voyez *Incube.*

EPHOD. ſ. m. eſt un habit ſacerdotal qui eſtoit en uſage

uſage chez les Juifs. C'eſtoit une eſpece d'aube ou de ſurplis de toile que les Latins ont appellé *ſuperhumerale*.

EPHORE. ſ. m. Magiſtrat qui eſtoit eſtabli à Sparte pour brider l'autorité des Rois, comme les Romains avoient eſtabli à Rome les Tribuns du peuple pour brider celle des Conſuls. *Les Ephores* ont quelquefois chaſſé & fait mourir les Rois. Ce mot vient du Grec *ephoran, intueri*. C'eſtoit à eux d'eſlire les inſpecteurs de toute la Republique.

EPI.

EPICYCLE. ſ. m. Terme d'Aſtronomie. C'eſt un petit cercle qui a pour centre un point pris ſur la circonference d'un autre plus grand ſur lequel il ſe meut. La Lune ſe meut ſur un *épicycle* dont le centre eſt ſur l'orbite de la terre, ſelon l'hypotheſe de Copernic. Mais dans celle de Ptolomée, qui ſuppoſoit les cieux ſolides, *épicycle* eſtoit un globe qui tournoit avec la Lune dans l'épaiſſeur qu'on donnoit à ſon ciel, & qui la faiſoit voir tantoſt plus haute, & tantoſt plus baſſe. Ce mot vient du Grec *epi*, & *kyklos, circulus*, comme qui diroit *petit cercle*.

EPIDEMIE, ou *Epidimie*. ſ. f. Mal contagieux qui ſe communique de l'un à l'autre, comme la peſte, le ſcorbut, la verole. On appelle proprement *épidemie* la peſte, lors qu'elle vient par la corruption de l'air, qui fait mourir bien du peuple en peu de temps. Ce nom vient de ce que ces maladies ſont communes à toutes ſortes de perſonnes, de quelque ſexe, âge & qualité qu'elles ſoient, provenant d'une cauſe generale. Les Latins les appellent *populaires*. Elles ſont oppoſées à celles que les Medecins appellent *ſporadiques*, qui ſont eſparſes çà & là, & qui ont des cauſes particulieres. Ce mot vient d'*epi*, & *dimos, populus, peuple*.

EPIDEMIQUE. adj. Mal contagieux qui court parmi le peuple.

EPIDERME. ſ. m. Terme de Medecine, qui ſe dit d'une petite peau ou cuticule qui eſt par deſſus le cuir ou la vraye peau. On l'appelle auſſi le *faux cuir* ou *cannepin*, ou la *fleur de la peau* ou *ſurpeau*. Quelques-uns croyent qu'elle eſt née de l'excrement de la peau. Hippocrate croit qu'elle s'engendre par la froidure, comme ſur de la bouillie il ſe fait une petite peau, & ſur du ſang figé. Au fœtus il ne paroiſt point encore d'*épiderme*. Il n'a ni veines, ni arteres, ni nerfs; c'eſt pourquoy il eſt inſenſible. Les parties aqueuſes qui ſont les bubes & bubettes, paſſent aiſément au travers du vray cuir, & s'arreſtent ſous l'*épiderme*. Ce mot eſt Grec, & ſignifie *qui couvre la peau*, que les Grecs appellent *derma*.

EPIDIDIME. ſ. m. Terme de Medecine. C'eſt un nom qu'on donne à quatre vaiſſeaux enlacez qui aboutiſſent à des corps variqueux, qu'on appelle *paraſtates*. Ce ſont des vaiſſeaux qui conſervent la ſemence, qui ſervent à la generation, & qui ſont ainſi nommez, parce qu'ils ſont proche des teſticules. L'*épididime* paroiſt membraneux en ſa ſuperficie, & par dedans il eſt glanduleux & caverneux.

EPIGASTRE. ſ. m. Terme de Medecine. C'eſt la partie anterieure du bas ventre, que les Latins appellent *abdomen*, ou la partie la plus haute du ventre qui va depuis le cartilage xiphoïde preſque juſqu'au nombril. Ce mot vient d'*epi*, & de *gaſtir*, en Grec *venter, ventre*.

EPIGASTRIQUE. adj. eſt un nom qu'on donne à une veine qui ſort d'un des rameaux iliaques, qui entre dans les muſcles de l'épigaſtre ou ſuſventre, & dont une partie va en haut au nombril tout le long du muſcle droit.

EPIGLOTTE. ſ. f. Terme de Medecine. C'eſt le couvercle du larinx, qui eſt fait comme une petite langue qui porte ſur la fente du larinx, que Galien appelle *glottis*, ou *languette*; & ce mot veut dire une *ſurlanguette*, ou *petite langue*. Elle eſt faite d'un cartilage mobile en forme de feuille de lierre. Sa baſe eſt un peu large, & elle aboutit peu à peu en pointe mouſſe. Galien croit que c'eſt le premier inſtrument de la voix, qui ſert à la rendre harmonieuſe. Sa baſe eſt en la partie ſuperieure du cartilage ſcutiforme, & ſa pointe ſe tourne vers le palais. Elle ne ſe ferme que par la peſanteur du morceau qu'on avale, mais ce n'eſt pas ſi exactement que quelque goutte de la boiſſon ne ſe fourvoye quelquefois, & n'entre dans la trachée artere.

EPIGRAMMATISTE. ſ. m. Qui a fait beaucoup d'Epigrammes. Martial eſt le premier des *Epigrammatiſtes*.

EPIGRAMME. ſ. f. Eſpece de Poëſie courte qui finit par quelque pointe ou penſée ſubtile. Les *Epigrammes* de Catulle, de Marot, de Menard, de Gombaut. Ce mot vient d'*epigramma*, d'*epigraphein* en Grec, *faire une inſcription*.

EPILEPSIE. ſ. f. Terme de Medecine. C'eſt proprement une convulſion de tout le corps, & retirement de nerfs avec leſion de l'entendement & des ſens, qui vient par accés de temps en temps. Le patient tombe tout à coup, & jette force eſcume par la bouche, & tous les muſcles ſe relaſchent, il en provient un eſcoulement involontaire d'urine, de ſemence & de matiere fecale. Elle procede d'une abondance d'humeurs phlegmatiques corrompuës qui rempliſſent tout à coup les ventricules anterieurs du cerveau, lequel ſe retirant alors pour les chaſſer, tire à ſoy les nerfs & les muſcles; ce qui fait que le malade tombe ſoudainement; & en cela elle differe de la ſyncope & de l'apoplexie, qui oſtent le mouvement auſſi-bien que le ſentiment. Ce mot vient du Grec *epilambanesthai*, qui ſignifie *ſurprendre & empoigner*, à cauſe que ce mal ſaiſit & ſurmonte les ſens, de telle ſorte que le malade ſemble mort. Les Latins l'ont appellée *comitialis morbus*, parce que s'il fut advenu dans les Aſſemblées du peuple Romain qui s'appelloient *Comitia*, que quelqu'un fut ſurpris de quelque accés d'*épilepſie*, on rompoit l'Aſſemblée, à cauſe que cet accident eſtoit tenu pour un ſiniſtre preſage. Quelques-uns l'ont appellée *maladie divine & ſacrée*, comme eſtant envoyée par une punition ſpeciale de Dieu. On l'appelle auſſi *mal caduc* ou *haut mal*, que le peuple appelle *mal de St. Jean*, ou abſolument *mal de Saint*. Il eſt ainſi nommé, parce que la teſte de St. Jean tomba à terre lors qu'il fut decapité.

EPILEPTIQUE. adj. Qui eſt ſujet à l'épilepſie.

EPILOGUE. ſ. f. Peroraiſon, la derniere partie d'un diſcours, d'un Traité, où l'on fait d'ordinaire une breve recapitulation de ce qu'on y a dit de plus fort. Le grand art des Orateurs paroiſt dans les *épilogues*. Ce mot vient du Grec *epilogos*, du verbe *epilego, je dis aprés*. L'*épilogue* eſt la fin du diſcours.

EPILOGUER. v. act. Cenſurer, rechercher curieuſement ce qu'il y a de mal dans les actions d'autruy. Cet envieux *épilogue* ſur toutes les actions de ſes voiſins.

EPILOGUEUR. ſ. m. Qui eſt accouſtumé à épiloguer ſur les actions des autres.

EPIPHANIE. ſ. f. Feſte double de la premiere claſſe, & qu'on celebre avec Octave le 6. de Janvier en l'honneur de l'apparition de JESUS-CHRIST aux trois Rois qui le vinrent adorer, & qui luy apporterent des preſents. Ce mot ſignifie en Grec *apparition*; & à cauſe de l'eſtoile qui apparut aux Mages, ce nom a été donné à cette Feſte. St. Jerôme & St. Chryſoſtome diſent que ce fut le jour du Bapteſme de J. CHRIST, auquel temps il a été connu des hommes par cette voix celeſte, *Hic eſt filius meus dilectus in quo mihi complacui*. C'eſt auſſi le jour que JESUS-CHRIST fit ſon premier miracle. Pluſieurs Auteurs diſent qu'il y a eu di-

verſes Egliſes qui celebroient ce jour-là la Feſte de Noel, qui étoit nommée *Epiphanie*, ou apparition du Seigneur.

EPIPHONEME. ſ. f. Terme de Rhetorique. C'eſt une figure & une eſpece d'exclamation qu'on adjoûte ſouvent à la fin de la narration de quelque choſe : comme dans le Poëme de Lucrin,

Tant de fiel entre-t-il en l'ame des devots ?

EPIPHYSE. ſ. f. Terme de Medecine. C'eſt la partie qui avance hors la ſurface unie de l'os, quand ſur la partie principale de l'os il en naiſt une autre qui s'y applique, & qui eſt comme une eſpece de dependance. Les Grecs nomment *épiphyſe*, ce qui eſt l'aboutiſſement de l'os, ou l'addition que la nature y fait pour l'aggrandir & le parfaire. L'*épiphyſe* eſt un os à part & par ſoy, qui aux enfans nouveaux nez ou peu âgez ſe ſepare du maiſtre os ſans le faire bouillir ni pourrir. La connexion de l'*épiphyſe* avec l'os ſe fait par une reciproque entrée des teſtes ou extremitez de l'un dans les cavitez de l'autre. Il y a des os qui n'ont point d'*épiphyſe*, comme la mâchoire inferieure. Il y en a qui en ont juſqu'à cinq, comme les vertebres.

On appelle *épiphyſes vermiformes*, certaines parties du cerveau faites en forme de vers, qui tiennent ouvert le paſſage du troiſiéme au quatriéme ventricule.

EPIPLOIQUE. adj. qui ſe dit des vaiſſeaux ou veines qui ſortent du rameau ſplenique pour entrer dans l'épiploon. *Epiploique dextre* ſe dit des rameaux qui entrent dans la partie dextre de l'épiploon, & en l'inteſtin colon. L'*epiploique* poſterieur envoye ſes branches à tout le derriere de l'épiploon.

EPIPLOON. ſ. m. Terme de Medecine. C'eſt une coeffe étenduë ſur le bas du ventricule & des inteſtins ſuperieurs, qui deſcend rarement aux hommes plus bas que le nombril, & retire ſa plus grande partie vers la ratte, qui ſe ramaſſe & tortille comme en rouleaux. Elle a la figure d'une gibeciere, ou d'une poche. Sa ſubſtance eſt membraneuſe, tiſſuë de deux tuniques, de pluſieurs veines & arteres, de petits nerfs, & de force graiſſe. Tous les animaux n'ont qu'un *épiploon*, à la reſerve des marmotes qui en ont trois ou quatre l'un ſur l'autre. On a découvert par le moyen du microſcope, que l'*epiploon* eſt comme un grand ſac plein de quantité d'autres petits ſacs, qui renferment des amas de graiſſe ; & qu'il y a pluſieurs vaiſſeaux qu'on nomme *adipeux*, qui ſortent de cette membrane, & ſe reſpandant par tout le corps, y portent de la graiſſe, de même que les veines & les arteres y portent du ſang. Ce mot eſt purement Grec, & vient du verbe *epipleein*, qui ſignifie *ſurnager*, parce qu'elle ſemble nager ſur le fond du ventricule, & ſur les inteſtins. Et on l'appelle auſſi *ſagene*, ou *filet*, parce qu'elle eſt entrelaſſée d'une milliaſſe de petites veines, arteres & nerfs comme un rets. Les Latins l'appellent *omentum*, & les Arabes *zirbus*.

EPIQUE. adj. Qui appartient à la Poëſie Heroïque, ou qui deſcrit quelque action ſignalée d'un Heros. L'Eneïde eſt le plus beau de tous les Poëmes *Epiques*. Ce mot vient du Grec *epos*, qui ſignifie *vers*, *poëſie*, de *epo*, *dico*.

EPISCOPAL, ALE. adj. Qui appartient à l'Evêque. Le Siege *Epiſcopal* eſt élevé à la droite du Chœur. Entre les fonctions *épiſcopales* la principale eſt de faire ſouvent des viſites dans le Dioceſe. Le Roy fut receu par cet Evêque revêtu de ſes ornements *épiſcopaux*. Ce mot vient du Grec *episkeptomai*, *inſpicere*.

EPISCOPAT. ſ. m. Dignité d'Evêque. Cet homme eſt parvenu à l'*Epiſcopat* par les bonnes voyes, par la predication, par la ſainteté de vie. Qui deſire l'*Epiſcopat*, deſire une bonne choſe, dit St. Paul.

EPISCOPISANT. ſ. m. Qui aſpire à l'Epiſcopat. La Cour eſt toûjours remplie de pluſieurs Abbez *épiſcopiſants*.

EPISODE. ſ. m. Hiſtoire ou action detachée, qu'un Poëte ou un Hiſtorien inſere & lie à ſon action principale, pour remplir ſon Ouvrage d'une grande diverſité d'évenements. L'Hiſtoire de Didon eſt un agreable *épiſode* dans l'Eneïde. Les *épiſodes* ne ſont gueres bien receus dans le Dramatique. Ce mot vient d'*epi*, & *ode*, *carmen*, *verſus*.

EPISTILE. ſ. f. Terme d'Architecture. C'eſt ainſi que les Grecs nommoient ce qu'on appelle maintenant *architrave*, c'eſt à dire, la pierre ou la piece de bois qui poſe ſur le chapiteau des colomnes. Ce mot vient d'*epi*, & *ſtylos*, *columna*.

EPISTOLAIRE. adj. qui ne ſe dit qu'en cette phraſe : Stile *épiſtolaire*.

EPISTRE. ſ. f. Lettre, miſſive. Il ne ſe dit maintenant que des petites lettres ou vers qu'on écrit à ſes familiers amis, ou des *Epiſtres* liminaires ou dedicatoires qu'on met au devant des Livres. Mais autrefois il ſe diſoit de toutes ſortes de lettres. Les *Epiſtres* de St. Auguſtin, de St. Jerôme. Les *Epiſtres* Catholiques de St. Jean, de St. Pierre. Les *Epiſtres* de St. Paul aux Corinthiens, &c. Ce mot vient du Grec *epiſtello*, *mitto*.

EPISTRE, ſignifie auſſi cette partie de la Meſſe chantée par le Souſdiacre un peu avant l'Evangile, & qui eſt un texte de l'Eſcriture Sainte. Chanter ſur le ton de l'*Epiſtre*. Il y a à l'autel le coſté de l'*Epiſtre*, qui eſt le coſté droit du celebrant.

On dit en proverbe, qu'un homme eſt familier comme les *Epiſtres* de Ciceron.

EPITAPHE. ſ. f. Monument qu'on dreſſe à l'honneur d'un deffunt pour en conſerver la memoire, & qui contient quelque inſcription qui enſeigne le temps de ſa mort, & quelque éloge de ſes vertus & de ſes bonnes qualitez. *Epitaphe* de marbre, de cuivre. Le Pere Labbe a fait un Recueil qu'il appelle le *Treſor des Epitaphes*. Ce mot vient d'*epi*, & de *taphos*, *ſepulchrum*.

EPITAPHE, ſe dit auſſi de certains éloges en proſe, ou en vers, qui demeurent ſur le papier, ſans aucun deſſein de les faire graver ſur les tombeaux. Dans les Recueils d'Epigrammes on trouve pluſieurs *épitaphes* : il y en a même de ſatyriques. On dit auſſi, Je croy que ce vieillard eſt reſervé pour faire l'*épitaphe* du monde, pour dire, Il ne meurt point.

EPITASE. ſ. f. Terme poëtique, qui ſe dit de la ſeconde partie du Poëme Dramatique, où ſe fait le progrés de l'action qu'on repreſente, & le nœud de la piece : ce qui arrive au troiſiéme & quatriéme Acte. Ce mot vient du Grec *epitaſis*, d'*epitino*, *intendo*.

EPITHALAME. ſ. m. Terme de Poëſie. Ce ſont des vers faits à l'occaſion d'un mariage de quelques perſonnes illuſtres, un chant de nopces. Les Anciens nous ont laiſſé pluſieurs *Epithalames*. Ce mot vient d'*epi*, & du Grec *thalamos*, *cubiculum nuptiale*.

EPITHEME. ſ. m. Terme de Medecine. C'eſt un remede topique appliqué exterieurement ſur la partie affligée, ou une eſpece de fomentation qui ſert à temperer la chaleur extraordinaire des parties nobles des deux ventres inferieurs, comme le foye, le cœur & le thorax, contre la malignité des maladies ; & on n'en applique que ſur l'une ou l'autre de ces parties, à la difference des fomentations, qui ſe font par tout le corps. La theriaque & le mithridat, &c. ſont la matiere ordinaire des *épithemes* liquides. Les confections d'alkermes, d'hyacinthe, l'opiat de Salomon, &c. ſont pour les ſolides. On en fait auſſi avec des eaux, des jus ou des poudres appropriées au foye, au cœur & au thorax, où on meſle du vin plus ou moins, ſelon que l'affection chaude ou froide le requiert. Les Praticiens l'appellent

humecta-

humectation, ou *irrigation*. Ce mot eſt purement Grec. Il vient d'*epi*, & de *tithimi*, *pono*, *impono*.

EPITHETE. ſ. f. Nom adjectif qui déſigne quelques qualitez d'un nom ſubſtantif qui luy eſt joint. Les *Epithetes* de Textor. Le Dictionaire des *Epithetes*.

EPITOGE. ſ. f. C'étoit chez les Romains une eſpece de manteau qu'on portoit ſur la robbe. On le dit encore d'une partie du veſtement des Preſidents à mortier, & de l'habit qu'un Eccleſiaſtique met ſur ſes autres habits. Du Cange.

EPITOME. ſ. m. L'abbregé, le precis, le principal d'un Livre qui traite amplement d'une matiere. L'*Epitome* de Baronius a été fait par Mr. de Sponde. Bernier a fait l'*Epitome* ou l'Abbregé de la Philoſophie de Gaſſendi.

EPITOMER. v. act. Reduire un Livre en abbregé. Ceux qui *épitoment* un Auteur ſont ſouvent cauſe qu'on neglige l'original. Ce mot vient du Grec *epitomi*, d'*epitemnein*, *reſecare*, *retrancher*.

E P O.

EPODE. ſ. f. Eſpece de Poëſie Latine en forme d'Ode, où à chaque vers hexametre on adjouſte un vers iambe ordinairement qui en termine le ſens, ou qui y adjouſte quelque choſe. Horace a fait un Livre d'*Epodes*, qui eſt aprés les Livres de ſes Odes. Ce mot vient d'*epi*, *ſub* ou *poſt*, & *odi*, *ode*.

EPOINTE'. adj. Terme de Chaſſe, qui ſe dit des chiens qui ont les os des cuiſſes rompus.

EPOPE'E. ſ. f. Terme de Poëſie. C'eſt l'hiſtoire, la fable ou le ſujet qu'on traite dans un Poëme Epique. Il ſe prend auſſi quelquefois pour la Poëſie Heroïque. L'*Epopée* eſt le chef-d'œuvre de la Poëſie. Ce mot vient du Grec *epos*, *carmen*, & *poieo*, *facio*.

EPOQUE. ſ. f. Terme de Chronologie. C'eſt un temps certain & fixe, d'où on commence à compter les années. L'*Epoque* des Chrêtiens eſt la Naiſſance de JESUS-CHRIST. Celle des Turcs eſt l'*Hegire* ou la fuite de Mahomet; celle des Romains la Fondation de la ville; celle des Grecs les Olympiades; celle des anciens Perſans de Nabonaſſari. Les Chronologiſtes les appellent *Eres*. Voicy celles qui ſont ſans contredit, rapportées par le Pere Petau en ſon *Rationarium Temporum*. Les Olympiades ont commencé l'an 776. devant JESUS-CHRIST, & dans l'an 3938. de la Periode Julienne, ſur laquelle comptent tous les Chronologues.

L'Année Varronienne ou de la Fondation de Rome eſt de 753. ans avant JESUS-CHRIST, dans la troiſiéme année de la ſixiéme Olympiade, & l'an 3961. de la Periode Julienne.

L'Ere de Nabonaſſari dont ſe ſont ſervis Ptolomée, Cenſorin & autres Auteurs, a commencé en l'an 747. devant JESUS-CHRIST, & l'an 3967. de la Periode Julienne, le 26. Fevrier.

L'*Epoque* ou l'Ere des Seleucides dont ſe ſervent les Macedoniens, qu'on appelle en Orient *les années des Grecs*, & dont il eſt parlé dans les Livres des Machabées, a commencé l'an 312. devant JESUS-CHRIST, & de la Periode Julienne 4402.

La premiere année Julienne a commencé 45. ans devant JESUS-CHRIST, & l'an 4669. de la Periode Julienne.

Les ans de grace ou l'Ere Chrêtienne commune a commencé en Janvier de l'an 4714. de la Periode Julienne, & la quatriéme année de la cent nonante-quatriéme Olympiade. C'eſt Dionyſius Exiguus qui vivoit en l'an 527. du temps de Juſtinien, qui a introduit l'uſage de compter les années par la naiſſance de JESUS-CHRIST. Mais pluſieurs Sçavants pretendent que

Bede qui vivoit l'an 720. n'ayant pas ſuivi exactement ſon calcul, eſt cauſe d'une erreur de deux ans qu'il y a en cette *Epoque* ſur le pied que nous la comptons à preſent. Auparavant luy les Auteurs, & ſur tout ceux d'Alexandrie, ſe ſervoient de l'*Epoque* de Diocletien. Les Grecs ont compté de trois manieres les ans juſqu'à la naiſſance de JESUS-CHRIST. La premiere ſupputation qu'on nomme d'*Antioche*, compte 5493. ans. La ſeconde *Ethiopique* en compte 5501. La troiſiéme qu'on nomme d'*Alexandrie*, & que le Pere Petau appelle *Romaine*, compte 5509. ans.

L'*Epoque* ou l'Ere de Diocletien ou des Martyrs a commencé en l'année 284. de JESUS-CHRIST; d'autres diſent en 302.

L'*Epoque* des Arabes, qu'ils appellent l'*Hegire* ou la fuite de Mahomet, a commencé l'an de grace 622. le 16. Juillet.

On met auſſi entre les *Epoques* les plus remarquables, le Deluge de Noé l'an du monde 1656. la naiſſance d'Abraham l'an 2039. la ſortie des Iſraëlites l'an 2544. la Fondation du Temple de Jeruſalem 3023. la ruine de Jeruſalem l'an de grace 70. le commencement de l'Empire des François l'an 420. la priſe de Conſtantinople par les Turcs l'an 1204. Il y en a pluſieurs autres d'évenements fameux qu'on trouve dans le Livre du Pere Petau. Voyez du Cange, qui a fait des Tables de toutes ces *Epoques* ou Periodes, & des Cycles Solaires & Lunaires, des Indictions, Lettres Dominicales & Feſtes de Paſques, même des *Epoques* des Arabes & des Perſes, Catayens & autres Orientaux, qu'il a reduites à noſtre ſupputation commune. Ce mot d'*Epoque* vient du Grec *epochi*, qui ſignifie *inhibitio*, *repreſſio*. L'*Epoque* definit & determine un certain eſpace de temps.

E P T.

EPTAGONE. ſ. m. Terme de Geometrie. C'eſt une figure qui a ſept angles & ſept coſtez.

En matiere de Fortification on appelle *Eptagone*, une place fortifiée de ſept baſtions.

E P U.

EPULOTIQUE. adj. Terme de Medecine. Voyez *Cicatriſatif*.

EPURE. ſ. f. Terme d'Architecture, qui ſe dit des patrons auſſi grands que la choſe même qu'on veut conſtruire. Il faut faire une *épure* du profil de la colomne pour la bien conſtruire, quand elle eſt haute.

E Q U.

EQUATEUR. ſ. m. C'eſt un des grands Cercles de la Sphere également éloigné des deux Poles du monde, qui eſt ainſi appellé, parce qu'il fait les jours égaux aux nuits, quand le Soleil eſt arrivé au point où il coupe l'Ecliptique. C'eſt le terme d'où l'on commence à compter la declinaiſon des aſtres. On l'appelle autrement *Equinoctial*; & quand il eſt deſcrit ſur les cartes, on l'appelle *Ligne Equinoctiale*, ou ſimplement *la Ligne*.

EQUATION. ſ. f. Terme d'Aſtronomie, qui ſe dit de la maniere de reduire le temps ou les mouvements inégaux du Soleil à un temps ou à un mouvement égal & moyen. Le jour aſtronomique ſe compte depuis le depart du Soleil d'un meridien, juſqu'à ce qu'il y retourne le jour ſuivant: c'eſt ce qu'on appelle le *jour* ou le *mouvement égal*. Mais parce que cependant le Soleil advance dans l'Ecliptique, tantoſt plus, tantoſt moins à noſtre égard, ſelon qu'il eſt apogée, ou perigée; & parce que les arcs de l'Ecliptique ſont auſſi inegaux à

noſtre égard, à cauſe de l'obliquité de la ſphere : c'eſt ce qui rend les jours inegaux. Il a donc fallu que les Aſtronomes qui ont beſoin d'un jour égal pour faire leurs ſupputations, trouvaſſent ce mouvement ou temps moyen ; & c'eſt ce qu'on appelle *équation*, par laquelle on trouve 59. minutes & huit ſecondes, qu'il faut adjouſter au vray jour égal pour faire ce moyen mouvement journalier. Jean Baptiſte Morin a fait un beau Traité des *Equations* en ſon Livre des Longitudes. Mr. Huygens a donné une table exacte de l'*équation* des jours pour regler les mouvements des horloges à pendules, où on voit combien ces horloges doivent avancer ou reculer en chaque jour de l'année, à cauſe de l'irregularité du mouvement du Soleil, & de l'obliquité de l'Ecliptique.

EQUATION, en termes d'Algebre, eſt la reduction de deux nombres heterogenes ou de diverſe nature à une même nature en valeur, pour les rendre égaux. L'*équation* ſe dit auſſi de la connoiſſance juſte de la partie qu'il faut adjouſter à deux nombres differents pour les mettre dans l'égalité. La ſcience des *Equations* eſt la principale partie de l'Algebre. L'*Equation* ſe marque ainſi, =. Mr. de la Hire a fait un Traité de la conſtruction ou effection des *Equations* geometriques.

EQUERRE. ſ. f. Inſtrument de Geometrie, compoſé de deux regles, dont l'une eſt élevée perpendiculairement ſur le bout de l'autre, & qui ſert à tracer ou à meſurer des angles droits. Voyez *Eſquerre*.

EQUESTRE. adj. fem. qui n'eſt en uſage qu'en cette phraſe : Statuë *équeſtre*, c'eſt à dire, qui repreſente un homme monté ſur un cheval.

EQUIANGLE. adj. Terme de Geometrie, qui ſe dit des figures qui ont des angles égaux. Tous les triangles équilateraux ſont *équiangles*. Le quarré eſt une figure *équiangle*.

EQUIDISTANT, ANTE. adj. Terme de Geometrie. Qui eſt également diſtant d'une autre choſe à laquelle il a relation. Les lignes parallelles ſont *équidiſtantes*. Deux murs à plomb ſont *équidiſtants*.

EQUILATERAL, ALE. adj. Qui a les coſtez égaux. Triangle *équilateral*. Tous les polygones & tous les corps reguliers ſont *équilateraux*.

EQUILIBRE. ſ. f. Egale peſanteur de deux corps comparez l'un à l'autre. Paſcal a fait un beau Traité de l'*Equilibre* des liqueurs. Quand un corps eſt poſé hors de ſon centre de gravité, il n'eſt plus dans l'*équilibre*. Les Peintres doivent avoir grand ſoin d'obſerver cet *équilibre*, afin que leurs figures ne ſemblent point tomber & porter à faux. L'*équilibre* de la balance. La terre eſt au centre comme en *équilibre*. L'eau & les corps liquides ſe mettent toûjours en *équilibre*, quand ils ne ſont point retenus d'ailleurs.

EQUILIBRE, ſe dit auſſi figurément en Morale. Mettre des gens dans l'*équilibre*, c'eſt les comparer les uns aux autres par leurs bonnes ou mauvaiſes qualitez. La paix eſt plus aſſeurée, quand les puiſſances voiſines ſont dans l'*équilibre*. La ſanté du corps dure tant que les humeurs ſont dans l'*équilibre*.

EQUINOCTIAL, ALE. adj. C'eſt la même choſe que l'*Equateur*, ſinon que quand il eſt repreſenté ſur la terre, on l'appelle pluſtoſt *Equinoctial*, ou la *Ligne Equinoctiale*, ou ſimplement *la Ligne*. Il couppe en deux également la ſphere droite ; & les peuples qui habitent deſſous ont toûjours les jours égaux aux nuits, ou un perpetuel équinoxe : au lieu que les autres peuples n'ont cette égalité que quand le Soleil eſt dans cette Ligne, à ſçavoir les 21. de Mars & de Septembre. Quand il ſignifie l'Equateur, il eſt ſubſtantif. Un quadran *équinoctial*, eſt celuy qui eſt fait ſur un plan incliné qui regarde l'Equateur.

EQUINOXE. ſ. m. Le temps où les jours ſont égaux aux nuits par tout le monde. C'eſt quand le Soleil eſt dans le Cercle Equinoctial les 21. de Mars & de Septembre. Les plus hautes marées ſont dans l'*Equinoxe*.

EQUIPOLLENT, ENTE. adj. Ce qui égale en valeur une autre choſe à laquelle il eſt comparé. Les belles Traductions ne ſe font pas mot à mot, mais en termes *équipollens*.

A L'EQUIPOLLENT. adv. A proportion. Un Marchand a mis cent écus pour cette affaire, & ſes aſſociez *à l'équipollent*. Ce creancier a touché mille francs en cette contribution, & les autres *à l'équipollent* ſur le même pied. En ce ſens il ſignifie quelquefois *proportion*, auſſi-bien qu'égalité.

EQUIPOLLER. v. n. Eſtre de pareil prix qu'une autre choſe à quoy on la rapporte. Sa deſpenſe *équipolle* ſon gain. Il faut que dans les eſchanges une terre donnée *équipolle* à celle qu'on reçoit.

EQUIPOLLÉ, ÉE. adj. Terme de Blaſon, qui ſe dit de pluſieurs pieces & parties de l'Eſcu miſes en même rang. Quand un Eſcu eſt rempli de neuf quarrez en forme d'eſchiquier qu'on appelle *points*, & que ceux des quatre coins & du milieu ſont d'un eſmail, & les autres quatre points d'un autre eſmail, on blaſonne les premiers par le mot d'*équipollé*. Il portoit cinq points d'azur *équipollez* à quatre d'argent. Les neuf points *équipollez* ſe diſtinguent toûjours de l'eſchiquier.

EQUIPPAGE. ſ. m. Proviſion de tout ce qui eſt neceſſaire pour voyager, ou s'entretenir honorablement, ſoit de valets, chevaux, carroſſes, habits, armes, &c. Cet homme eſt en bon *équippage*. Il a envoyé tout ſon *équippage* l'attendre en tel lieu. Les *équippages* de l'armée, c'eſt le bagage des Officiers. *Equippage* de chaſſe, ce ſont les chevaux, chiens & valets qui ſervent à la chaſſe.

Quand on dit abſolument, qu'un homme a *équippage*, c'eſt à dire, qu'il entretient un carroſſe & des chevaux.

On dit figurément en Morale, qu'un homme eſt en pauvre, en triſte *équippage*, lors qu'il eſt mal veſtu, qu'il n'a pas dequoy vivre, ou qu'il a été bien battu & maltraité.

EQUIPPAGE, en termes de Marine, c'eſt toute la proviſion neceſſaire pour mettre un vaiſſeau en eſtat de voyager, ſoit voiles, cordages, armes & proviſions.

On appelle auſſi ſimplement *équippage*, les Officiers, ſoldats, matelots, & mouſſes ou garçons qui ſervent dans le vaiſſeau. Il n'a plus que pour quinze jours de vivres pour ſon *équippage*.

EQUIPPÉE. ſ. f. Action temeraire, indiſcrete & extravagante ; deſſein qui ne peut eſtre executé, ni eſtre de durée. Cette femme a quitté ſon mari ſans dire mot, elle a fait là une belle *équippée*. Ce petit Noble vouloit aller à l'armée, mais il eſt revenu dés l'entrée de la campagne, il a fait une plaiſante *équippée*.

EQUIPPEMENT. ſ. m. Il ſe dit en termes de Marine de la proviſion & de l'aſſortiment qui eſt neceſſaire à la ſubſiſtance & à la ſeureté d'un vaiſſeau qu'on met en mer.

EQUIPPER. v. act. Fournir à quelqu'un toutes les choſes dont il a beſoin, ſoit en chevaux, habits, armes, &c. Il eſt bien *équippé* pour faire ſon voyage. Ce mot vient d'*eſquif*, qui ſignifie *vaiſſeau*. Menage. Du Cange le derive d'*eſchipare*, mot de la baſſe Latinité ſignifiant la même choſe.

EQUIPPER, ſe dit auſſi d'un navire que l'on met en état de faire de longs voyages, avec ſes agreils, apparaux, victuailles & autres proviſions neceſſaires. On *équippe* diverſement les vaiſſeaux, les uns en guerre, les autres en marchandiſe.

On dit figurément d'un homme qui a été bleſſé grievement, ou battu, ou maltraité en quelque rencontre, qu'il a été mal *équippé*.

EQUIPPÉ, ÉE. part.

EQUITABLE. adj. m. & f. Juge doux & ſage qui ſçait temperer la rigueur des loix par les circonſtances particulieres du fait. Un Prince *équitable*, un jugement *équitable*.

EQUITABLE, ſe dit auſſi de ce qui eſt conforme à la raiſon. Un ſentiment *équitable*, un partage *équitable*, une *équitable* diſtribution de graces, de faveurs.

EQUITABLEMENT. adv. D'une maniere équitable. Cette ſentence a eſté renduë *équitablement*.

EQUITE'. ſ. f. Juſtice mitigée & adoucie par la conſideration des circonſtances particulieres. La rigueur du Droit eſt ſouvent contraire à la juſtice, il faut que l'*équité* luy ſerve de regle. Ce partage a été fait dans l'*équité*. Les arbitres panchent toûjours pluſtoſt vers l'*équité*, que vers la rigueur.

EQUIVALENT, ENTE. adj. Qui vaut autant qu'un autre. Il y a dans la Logique des propoſitions *équivalentes*. En Grammaire il y a des termes *équivalents*, qui expriment auſſi-bien l'un que l'autre la penſée. Quand on fait des eſchanges but à but, ou ſans retour, il faut que les choſes ſoient *équivalentes*.

EQUIVALENT. ſ. m. Qui eſt d'égale valeur qu'une autre choſe à laquelle on le rapporte. Le Roy a demandé les terres de la Flandre qui appartiennent à la Reine, ou du moins l'*équivalent*.

EQUIVOQUE. adj. m. & f. & quelquefois ſubſt. Terme qui a pluſieurs ſignifications. Le beſoin qu'a nôtre Langue de relatifs fait faire pluſieurs *équivoques*. Les *équivoques* ſont ſouvent la pointe, la beauté d'une Epigramme. Il y a de bonnes & de mauvaiſes *équivoques*.

EQUIVOQUE, eſt quelquefois une beveuë, une inadvertance qui nous fait prendre une choſe pour une autre. Pluſieurs intrigues de Romans ſont fondées ſur des *équivoques* de billets rendus à ceux à qui ils ne s'adreſſoient pas.

En Phyſique on appelle generation *équivoque*, celle qui ne ſe fait pas par les voyes ordinaires, par la conjonction du maſle avec la femelle. Les inſectes, les animaux imparfaits ſe font par une generation *équivoque*, comme les mouches, les araignées, les grenouilles, c'eſt à dire, par la chaleur du Soleil qui eſchauffe la pouſſiere, la terre corrompuë : pour le moins les anciens Philoſophes l'ont crû ainſi ; les modernes en doutent.

EQUIVOQUER. v. n. Faire des équivoques. Cet homme eſt heureux à *équivoquer*, à trouver des équivoques. Il ſe dit plus ordinairement avec le pronom perſonnel ; & alors il ſignifie, Se tromper, ſe meſprendre. Il s'eſt *équivoqué* en prenant un ſac pour un autre, en parlant à une perſonne pour une autre.

E R A.

ERABLE. ſ. m. Arbre de haute fuſtaye fort dur, dont le bois eſt ſouvent tacheté & marqueté en guiſe d'yeux, & dont on fait des tables & des ouvrages de marqueterie. Il y a de l'*érable* maſle, & de l'*érable* femelle. En Latin *acer*.

ERAFLER. v. act. Deſchirer ou diviſer la peau avec quelque choſe d'aigu. Il s'eſt joüé avec le chat, qui luy a *éraflé* le viſage. Une eſpingle luy a *éraflé* la main.

ERAFLÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

ERAFLURE. ſ. f. Playe qui ſe fait ſur la peau par quelque choſe de pointu, & qui ne penetre pas. Les eſpingles, les griffes d'un chat font des *éraflures* aux mains, au viſage. Ce coup d'épée n'a pas penetré, il n'a fait qu'une *éraflure* ſur la peau.

E R E.

ERE, ou *Aire*. ſ. f. Terme de Chronologie. C'eſt un mot dont les Modernes ſe ſont ſervis pour ſignifier ce qu'on appelle autrement *Epoque*. C'étoit une façon de compter les années ſuivant les Eſpagnols, dont l'*Ere* eſt de 38. ans plus ancienne que celle de l'*Ere* Chrêtienne ou de nos ans de grace. On a dit auſſi l'*Ere de Diocletien*, l'*Ere de Nabonaſſari*, &c. Voyez *Epoque*.

Ce mot ſe trouve auſſi employé dans de vieux titres pour ſignifier *item*.

ERECTION. ſ. f. Elevation d'une choſe en droite ligne. L'*érection* d'une ligne perpendiculaire ſur une autre eſt un probleme enſeigné dans les Elements d'Euclide.

ERECTION, ſe dit figurément en Morale. L'*érection* d'une Baronnie en Comté. L'*érection* d'un Preſidial. L'*érection* en titre d'office d'une charge de Mouleur de bois.

ERECTION, eſt auſſi un terme de Medecine. Le manque d'*érection* eſt une eſpece d'impuiſſance.

ERESIPELLE. ſ. f. Maladie qui vient ſur la peau, cauſée par des humeurs picquantes, d'où il naiſt une inflammation ardente. Quelquefois elle occupe une partie de la chair qui eſt ſous le cuir. Elle provient d'un ſang bilieux & bouillant, qui pour ſa ſubtilité n'a point de tumeur apparente, mais s'eſpanche en longueur & en largeur. Sa couleur eſt jaune & rouge ; & plus la bile y eſt pure, & plus elle eſt dangereuſe. Sous l'*éreſipelle* ſont compriſes les puſtules bilieuſes, comme les herpes, les veſſies & les bubes, que le vulgaire appelle *feu ſauvage*. Ce mot vient du Grec *eryeſthai*, *trahere*, & de *pelas*, *prope*, parce qu'elle ſe retire proche du cuir ; ce qui fait que Galien l'appelle *paſſion du cuir*. Il y a une *éreſipelle ſimple*, & l'autre avec ulceration.

E R G.

ERGO. ſ. m. Terme dogmatique tiré du Latin, qui ſignifie la concluſion d'un argument. Il eſt pris ſouvent pour l'argument même. C'eſt un homme qui nous importune par ſes *ergo*, qui eſt bien fort ſur l'*ergo*.

On dit proverbialement, *Ergo* glue, à ceux qui font de grands raiſonnements dont on ne conclud rien.

ERGOT, ou *Argot*. ſ. m. C'eſt un eſperon ou pointe dure qui vient au derriere de la jambe des coqs.

On dit figurément, qu'un homme monte ſur ſes *ergots*, pour dire, qu'il menace, qu'il eſt en colere, qu'il parle audacieuſement aux autres.

ERGOT, ſe dit auſſi en parlant du cheval. C'eſt une corne molle de la groſſeur d'une chaſtaigne, qui eſt au derriere & au bas du boulet, & cachée ſouvent par le fanon.

ERGOT, ſe dit auſſi de pluſieurs autres beſtes qui ont de ſemblables parties ; mais aux ſangliers on les nomme les *gardes*, & aux cerfs les *os*.

ERGOTER. v. n. Diſputer opiniaſtrement contre quelqu'un. Ils ont long-temps *ergoté* ſur cette propoſition en Sorbone.

ERGOTER, ſe dit auſſi des diſputes, des critiques qui ſe font en pointillant & chicanant avec importunité. Ces deux perſonnes ne s'accordent jamais, elles ſont toûjours à *ergoter* les unes contre les autres.

ERGOTEUR. ſ. m. Celuy qui diſpute, qui pointille ſans ceſſe, qui conteſte tout ſans raiſon.

E R I.

ERIGER. v. act. Eſlever quelque choſe tout droit ou à plomb. *Eriger* une ligne perpendiculaire ſur une autre ligne.

ligne. On *érigeoit* autrefois des ſtatuës aux grands perſonnages, aux Empereurs.

ERIGER, ſignifie figurément, Eſlever quelque choſe en quelque titre, dignité, ou degré d'honneur. *Eriger* un Marquiſat en Duché. *Eriger* une fonction ou ſimple commiſſion en titre d'office. *Eriger* un Bailliage en Preſidial, en Cour Souveraine. On dit en ce même ſens avec le pronom perſonnel, s'*Eriger* en Auteur, en bel eſprit, en Cenſeur public, pour dire, Prendre, s'attribuer ces qualitez.

ERIGÉ, ÉE. part. & adj.

E R M.

ERMES. Vieux Terme de Couſtumes, qui ſe dit des terres non labourées, ni cultivées, qui ſont vacantes, en friche & en deſert. On les appelle auſſi terre *brehaignes*. Dans les Coûtumes de la Marche & de Bourbonnois on appelle terres *hermes* ou *heremps*, des terres en friche. Ce mot vient du Latin *eremus*, *deſert*: d'où vient qu'on a nommé l'Abbaye de St. Michel en *l'herm*, *Sancti Michaelis in eremo*.

ERMINETTE. ſ. f. Outil de Menuiſier fait en forme de hache recourbée ou d'aiſſette, qui luy ſert à applanir, à unir le bois. Menage derive ce mot de l'Arabe *alermin*, qui ſignifie *ſcalprum*.

E R O.

EROSION. ſ. f. Terme de Medecine, qui ſe dit de l'action des humeurs acres ou acides qui rongent, mangent ou deſchirent les chairs & autres ſubſtances. L'arſenic & les autres poiſons cauſtiques ſont des *eroſions* aux inteſtins.

E R R.

ERRANT, ANTE. adj. Qui n'eſt point fixe ni attaché. En ce ſens on dit que les Planetes ſont des eſtoiles *errantes*, quoy qu'elles ayent une route certaine, par oppoſition aux eſtoiles fixes qui ſont toûjours dans un même point du ciel.

ERRANT. Vagabond qui erre çà & là, ſans avoir de route certaine, ni de demeure aſſeurée. Les vaiſſeaux *errants* ſur la mer à la merci des eaux ou des ondes. Les Chevaliers *errants* ſont des perſonnages fabuleux qu'on a feint voyager par le monde ſans autre deſſein que de chercher des avantures, & de redreſſer des torts. Dom Quichote s'eſtoit mis en teſte de faire le Chevalier *errant*.

Le Juif *errant* eſt un Juif que le peuple s'imagine courir inceſſamment par le monde depuis la mort de Noſtre Seigneur. Et figurément on appelle un Juif *errant*, un homme qu'on ne trouve jamais chez luy, & qui court inceſſamment par le monde.

On appelle auſſi les peuples *errants*, les peuples qui n'ont point d'habitation fixe, comme les Tartares, les Arabes, & pluſieurs peuples d'Afrique qui habitent ſur des chariots, ſous des tentes, & qui changent ſouvent leur camp.

On appelle auſſi les Heretiques, nos pauvres freres *errants*.

ERRATA. ſ. m. Table qu'on met au commencement ou à la fin d'un Livre, qui contient les fautes ſurvenuës en l'impreſſion. Le Pere Hardouin a dit que ſon Traité des Medailles pouvoit eſtre intitulé, l'*Errata des Antiquaires*. Un autre a dit que les Critiques de l'Hiſtoire de Periſonius pouvoient eſtre appellez l'*Errata des Anciens Hiſtoriens*.

ERRATIQUE. adj. Terme d'Aſtronomie. C'eſt une épithete qu'on donne aux Planetes, qu'on appelle plus communément *errantes*. Il y a auſſi une eſpece de fievre qu'on appelle *erratique*. Voyez *Fievre*.

ERRE. ſ. f. qui ne ſe dit qu'en ces phraſes: Aller grande *erre*, Aller belle *erre*, pour dire, Aller bon train.

ERREMENT. ſ. m. Terme du Palais. C'eſt la derniere procedure d'un procés, le dernier eſtat d'une affaire. Les heritiers d'un tel ont repris ſon procés pour y proceder ſuivant les derniers *erremens*. Il a donné copie de l'appointement en droit, comme eſtant le dernier *errement*. Il eſt moins en uſage au ſingulier qu'au plurier. En Normandie on dit *Errementer*, pour dire, Proceder en la cauſe avec ſa partie adverſe.

ERRER. v. neut. Voyager par la campagne, ou ſur la mer, ſans avoir de route certaine. La tempeſte fut ſi grande, que le Pilote abandonna le timon, & nos vaiſſeaux *erroient* au gré des vents. Les neiges avoient couvert les chemins, & nous *errions* à l'adventure par la campagne.

ERRER, ſignifie auſſi, S'abuſer, ſe tromper, eſtre imbu d'une fauſſe opinion. L'Egliſe ne peut *errer* dans la foy. Les plus habiles peuvent *errer* dans leur calcul.

ERRES. ſ. f. plur. Traces, veſtiges. Les Chaſſeurs ſuivent les *erres*, les traces du gibier.

On dit auſſi en termes de Chaſſe, qu'un cerf eſt de hautes *erres*, lors qu'il va hors de ſon enceinte, ou qu'il fait de tres-longues fuites, aprés avoir eu le vent du trait en le detournant au matin. On appelle auſſi *erres*, les lieux par où une beſte s'enfuit de bon temps, ou de mauvais temps, ou de vieil temps, c'eſt à dire, comme une jeune beſte, ou une vieille qui eſt recruë. On appelle auſſi *erres*, les pieds, routes & voyes du cerf; & on dit, Demeſſer, redreſſer les *erres*, rompre les *erres*, les effacer en marchant.

On appelle auſſi en termes de Chaſſe les *erres*, les parties de devant de toutes les beſtes à quatre pieds, c'eſt à dire, les pieds & les eſpaules.

ERRES, ſe dit ſouvent au figuré. Il marche ſur les *erres* de ſes anceſtres, de ſes predeceſſeurs.

ERRES, ſe dit auſſi du payement qu'on fait d'une partie du prix d'une choſe pour ſigne & aſſûrance du marché. Il a donné des *erres* au coche, & cela par corruption du mot d'*arres*. Du Cange témoigne que dans la baſſe Latinité on a dit *erra* pour *arrha*.

ERREUR. ſ. f. Fauſſe opinion qu'on ſe met dans l'eſprit, ſoit par ignorance, ſoit faute d'examen, ou de bon raiſonnement. *Erreur* de fait, *erreur* de droit. Les Anciens ont fait beaucoup d'*erreurs* dans leur Philoſophie, faute de s'eſtre appliquez aux experiences.

ERREUR, priſe abſolument, s'entend de l'*erreur* en la foy, de l'hereſie. On dit qu'Origene eſt tombé dans l'*erreur*. Ce Livre contient beaucoup d'*erreurs*, des fauſſes doctrines. L'*erreur* de Calvin, l'*erreur* de Luther, c'eſt leur Secte, leur Hereſie.

ERREUR, ſignifie quelquefois, Faute, & ſur tout en matiere d'Arithmetique. *Erreur* de calcul. Les faux & doubles emplois ni les *erreurs* de calcul ne ſe couvrent point par les arreſts, ni les tranſactions. Cet Hiſtorien a fait beaucoup d'*erreurs* dans la Chronologie.

On le dit auſſi d'une mépriſe, d'un malentendu. J'ay receu une lettre où je n'entends rien, il faut qu'il y ait en cela de l'*erreur*, qu'elle s'adreſſe à un autre.

On le dit auſſi en general des fautes, en ces phraſes. Il a grand regret de ſes *erreurs* paſſées. Laurent Joubert fameux Medecin a eſcrit ſçavamment des *erreurs* populaires, il a deſcouvert pluſieurs *erreurs* populaires.

On appelle en termes du Palais, Propoſition d'*erreur*, une voye de droit de ſe pourvoir contre un arreſt. La requeſte civile n'attaque que le fait de la partie; mais la propoſition d'*erreur* accuſe celuy des Juges. Cette procedure eſt maintenant abolie.

ERRHINES. ſ. f. Terme de Pharmacie. Remedes qu'on

qu'on prend par le nez pour purger les humiditez du cerveau. Il y en a en poudre, comme la betoine, le tabac, la marjolaine, l'iris, le laurier roſe, l'ellebore blanc & l'euphorbe. D'autres ſont liquides, qui ſont faites de ſuc de marjolaine, de ſauge, de betes, de cyclamen, iris, &c. d'autres en liniment incorporées avec de l'onguent roſat; d'autres en pyramide ſolide pour arreſter le ſang des narines, compoſées de bol de Levant, de terre ſcellée, de maſtic, de ſang humain ou de pourceau deſſeché, &c. Les *ſternutatoires* ſeches, & faites ſeulement de poudres, ſont appellées proprement *ſternutatoires*. Les Modernes les appellent *caput purgia*. Ce mot vient d'*en* en Grec, & de *rhin*, *naſus*, le nez.

ERRONE'E. adj. Qui tient de l'erreur. Maxime *erronée*, doctrine *erronée*, propoſition *erronée*. Il ne ſe dit qu'en matiere de foy.

E R S.

ERS. ſ. m. C'eſt une plante portant du grain rond, qui eſt une eſpece de veſce noire. Voyez *Veſce*. En Latin *ervum*.

Quelques-uns appellent auſſi *ers*, l'eſpaule de cheval, que d'autres nomment *ars*.

E R U.

ERUDITION. ſ. f. Science, doctrine. Les Scaligers ont été d'une grande, d'une profonde *érudition*. Les Livres du Docteur Launoy ſont pleins d'*érudition*. On n'eſtime point les *érudition*s pedantesques.

E S B.

ESBAHIR. v. act. qui ne ſe dit gueres qu'avec le pronom perſonnel. S'*esbahir*, eſtre ſurpris par quelque choſe d'extraordinaire qui cauſe de l'eſtonnement, de l'admiration. Il l'a bien *esbahi*, quand il luy a appris cette nouvelle. Un Stoïque ne s'*esbahit*, ne s'eſtonne de rien. On croyoit cet homme mort, on fut tout *esbahi* qu'on le vit revenir. Cet avare fut bien *esbahi* de ne trouver plus ſon treſor au lieu où il l'avoit caché. Quelques-uns le derivent de l'Hebreu *ſabahaſch*, qui ſignifie *attonitum eſſe*.

ESBAHI, IE. adj. Qui s'eſtonne, qui admire. Les badauds ſont *esbahis*, ſi-toſt qu'ils voyent quelque choſe de nouveau.

ESBAHISSEMENT. ſ. m. Admiration ſubite, eſtonnement cauſé par quelque choſe d'extraordinaire. La cheute de ce favori cauſe un grand *esbahiſſement* parmi le peuple.

ESBARBER. v. act. Raſer, couppper la barbe. Un homme n'a point la mine galante, s'il n'eſt *esbarbé*, raſé de frais. On le dit auſſi des plumes, du papier, des pieces de metail, & autres choſes qui ont des inegalités ſur les bords, & de la reſſemblance avec la barbe. Il faut *esbarber* les plumes, quand on les taille, pour eſcrire plus legerement.

ESBARBÉ, ÉE. part. & adj.

ESBAT. ſ. m. Divertiſſement. Ce jeune homme prend ſes *esbats* à ſauter, à danſer, &c. On dit, Prendre ſes *esbats*, pour dire, Se réjouir, & particulierement en fait d'amourettes. C'eſt un vieux mot Celtique & Bas-Breton qui ſignifie *jeu*.

ESBATEMENT. ſ. m. Paſſetemps. Ce mot n'eſt plus gueres en uſage.

s'ESBATRE. v. act. qui ſe dit avec le pronom perſonnel. Se divertir. Ce Gentilhomme s'eſt allé *esbatre* à la chaſſe.

ESBAUBI, IE. adj. Terme populaire & vieux, qui ſignifioit la même choſe qu'*esbahi*, mais d'un esbahiſſement accompagné de quelque trouble ou foibleſſe d'eſprit.

ESBAUCHE. ſ. f. Les premiers traits d'un tableau; les premieres penſées ſur un ouvrage; le premier deſſein d'un baſtiment, & autres choſes qui ſe groſſiſſent ou ſe poliſſent avec le temps, après avoir été d'abord groſſierement tracées. Une legere *esbauche* d'un grand Peintre vaut ſouvent mieux que les ouvrages finis d'un autre. On doit faire une *esbauche* d'un Poëme Dramatique, en diſtribuer le ſujet, avant que d'en faire les vers.

ESBAUCHER. v. act. Tracer groſſierement quelque ouvrage, en attendant qu'on le finiſſe; jetter ſes premieres penſées ſur le papier. Cet ouvrage n'eſtoit qu'*esbauché*, quand la mort a ſurpris l'Auteur. Nicod tient que ce mot ſignifioit autrefois *dénicher*, & vient du mot *bauch* en Languedoc, qui ſignifie *ſot* & *groſſier*; & que par tranſlation il a été dit des ouvrages qui ne ſont pas encore polis.

ESBAUCHER, ſe dit auſſi chez les Menuiſiers, quand ils degroſſiſſent le bois à coups de ciſeaux & de maillets avec le fermoir.

ESBAUCHÉ, ÉE. part. & adj.

ESBAUCHOIR. ſ. m. qui ſe dit des outils qui ſervent à pluſieurs Artiſans pour esbaucher leur beſogne, ou preparer leurs matieres, comme les ciſeaux des Charpentiers & Menuiſiers, & autres outils qu'employent les Sculpteurs & ceux qui travaillent aux ouvrages de ſtuc.

ESBAUDIR. v. act. Terme populaire qui ſignifie, Se réjouïr. *Esbaudir* ſes eſprits, les recreer par les ſaux, la bonne chere, les railleries, & autres moyens. Ce mot vient de *baus*, ou *baudeis*, qui ſignifient *joyeux* & *joye*. Menage.

ESBLOUIR. v. act. Empeſcher l'action de la veuë, ſoit par une trop vive lumiere qui bleſſe les yeux, ou pluſtoſt qui empéche que les eſpeces ne ſe peignent au fond de la retine qui doit demeurer dans l'obſcurité. Le Soleil, les eſclairs *esblouiſſent*, parce que leur lumiere eſt trop vive. Le noir n'*esblouit* jamais, parce qu'il n'en reflechit point.

ESBLOUIR, ſe dit figurément en choſes morales, & ſignifie, Tromper, ſurprendre l'eſprit & les ſens par de fauſſes raiſons, de fauſſes lumieres. Les honneurs, la fortune *esblouiſſent* les ambitieux, leur font faire des fautes, des injuſtices. L'éloquence d'un Advocat *esblouit* quelquefois les Juges. Une grande beauté *esblouit* nos ſens, les ſurprend, les ſeduit.

ESBLOUÏ, ÏE. part. & adj.

ESBLOUISSEMENT. ſ. m. Trouble qui ſe fait dans l'action de la veuë, ſoit par une trop vive lumiere qui vient du dehors, ſoit par des vapeurs ou fluxions qui par le dedans en empeſchent les fonctions. Les veuës foibles ſont plus ſujettes aux *esblouiſſemens*. Les maladies, les longs jeûnes, la grande diſſipation des eſprits cauſent des *esblouiſſemens*.

ESBORGNER. v. act. Crever un œuil, rendre borgne. Ce coup de balle qu'il a reçeu a failli à l'*esborgner*.

ESBORGNER, ſe dit des murs élevez qui eſtent les veuës d'une maiſon. Ce voiſin a élevé ſi haut ſon baſtiment, qu'il a *esborgné* toute ce corps de logis.

ESBORGNÉ, ÉE. part. & adj.

ESBOUFFER. v. neut. Vieux mot qui ſe dit en cette phraſe: Ces fots diſcours font *esbouffer* de rire, pour dire, font rire à crever. Ce mot vient du bouffe, qu'on diſoit autrefois pour dire *joüe enflée*: & l'on a dit auſſi autrefois une *bouffe de rire*, pour dire, un grand éclat de rire.

ESBOUILLIR. v. act. Faire évaporer une partie de la liqueur qu'on met ſur le feu, pour la rendre plus eſpaiſſe, ou plus ſuculente. Quand on fait trop *esbouillir* le pot, le potage eſt plus ſuculent, mais il devient plus ſalé.

Esbouilli, ie. part. & adj.

ESBOULEMENT. ſ. m. Cheute de terres & de murailles. Quand on creuſe bien avant des fondements, il faut craindre l'*esboulement* des terres.

ESBOULER. v. neut. Cheoir en bas par ſon propre poids, & faute de bonne liaiſon ou d'appuy. Il ne ſe dit que des terres & des murailles. Les baſtions faits de terre ſablonneuſe ſont ſujets à s'*esbouler*. Les murs de terraſſes qui ne ſont pas bien liez & cimentez s'*esboulent* en peu de temps.

Esboulé, ée. part. & adj.

ESBOURGEONNER. v. act. Oſter, coupper les bourgeons, les nouveaux jets des vignes, des arbres, lors qu'ils ſont ſuperflus, & qu'ils pouſſent trop de bois.

Esbourgeonné, ée. part. & adj.

ESBRANCHER. v. act. Coupper les branches d'un arbre. Il faut *esbrancher* ces arbres pour en faire des fagots.

Esbranché, ée. part. & adj.

ESBRANLEMENT. ſ. m. Secouſſe. Les coups de canon ont cauſé un grand *esbranlement* à cette muraille.

Esbranlement, ſe dit auſſi au figuré, en parlant de la fermeté de l'ame & du courage. Corneille a dit dans les Horaces :

Si prés de voir ſur ſoy fondre de tels orages,
L'*esbranlement* ſied bien aux plus fermes courages.

ESBRANLER. v. act. Mettre en branſle. Il faut dix hommes pour *esbranler* cette cloche, pour la mettre en branſle. Il faut bien des coups de canon pour *esbranler* ce baſtion.

Esbranler, ſe dit figurément en Morale. Le Juge a été *esbranlé* par les raiſons de la partie adverſe. Un Philoſophe Stoïque ne ſe pouvoit *esbranler* par les tourments, ni par les careſſes. L'aiſle gauche s'*esbranla* & ſe mit en fuite.

Esbranlé, ée. part. & adj.

ESBRECHER. v. act. Faire une petite breſche à un couteau, ou à quelque autre inſtrument trenchant. Les nœuds du bois *esbrechent* les rabots, les ciſeaux.

Esbrecher, ſe dit auſſi des ruptures qui ſe font aux ouvertures des pots de terre, de fayence, de porcelaine. Un pot *esbreché* n'eſt pas honneſte à ſervir ſur table.

Esbreché, ée. part. & adj.

ESBRENER. v. act. Torcher un enfant qui n'eſt pas net, qui fait ſes ordures ſous luy.

On le dit particulierement de ces femmes chez qui on met des enfans pour les ſevrer & les élever quelque temps. C'eſt une telle femme qui a *esbrené* cet enfant.

ESBRUITER. v. neut. s'*Esbruiter*. Venir à la connoiſſance de pluſieurs perſonnes. Les affaires qui demandent du ſecret ne reüſſiſſent jamais, quand elles viennent à s'*esbruiter*, quand on les laiſſe *esbruiter*.

Esbruité, ée. part. & adj.

ESBULLITION. ſ. f. Action par laquelle on fait bouillir. Il faut laiſſer ces drogues ſur le feu juſqu'à une legere *ébullition*. Le ſel des eaux des fontaines ne ſe fait qu'aprés une entiere *ébullition* de l'eau.

On le dit auſſi du ſang qui bout dans les veines. La fievre n'eſt qu'une *esbullition* du ſang.

Esbullition, eſt auſſi une certaine éleveure qui vient ſur la peau, un bouton rouge qui vient d'une trop grande chaleur de ſang.

ESCABEAU. ſ. m. ou *Eſcabelle*. ſ. f. Petit ſiege de bois qui eſt quarré, dont on ſe ſervoit autrefois pour s'aſſeoir à table, qui n'eſt ni couvert ni rembourré, & qui n'a ni bras ni doſſier. C'eſt de là qu'on appelle les eſcornifleurs, *picqueurs d'eſcabelle*, parce que l'*eſcabelle* ne ſervoit gueres qu'à la table.

Escabeau, ſignifie auſſi quelquefois, Marchepied, ou un petit ſiege de bois ſur lequel on peut monter pour s'élever plus haut. Ainſi le Prophete Royal a dit, juſqu'à ce que j'aye rendu tes ennemis l'*eſcabeau* de tes pieds, qu'ils te ſervent de marchepied.

ESCABELON. ſ. m. Terme d'Architecture. Eſpece de pied-deſtal ſur lequel on met des buſtes dans les galeries & cabinets curieux. Il eſt haut de trois pieds, & va en diminuant par le bas. Il eſt d'ordinaire de marbre. On en fait auſſi de bois marbré.

ESCACHE. ſ. f. Terme de Manege, eſt une eſpece d'embouchure ou de mors de cheval, qui eſt differente du canon, en ce qu'elle eſt plus en ovale que le canon qui eſt rond, & que l'*eſcache* eſt arreſtée à la branche par un chaperon qui entoure le banquet. Elle tient auſſi la bouche plus ſujette que le canon; & les filets ſe font d'ordinaire à *eſcache*.

ESCACHER. verb. act. Preſſer, applatir, froiſſer, écraſer. La preſſe eſtoit ſi grande, que j'y ay été preſque *eſcaché*. On m'a marché ſur les pieds, je les ay tout *eſcachez*. On *eſcache* du ſucre, du ſel, des mineraux, lors qu'on les égruge, qu'on les reduit en poudre, en les preſſant par quelque choſe de peſant.

Escaché, ée. part. & adj. On dit communément, un viſage *eſcaché*, quand il eſt plat; un nez *eſcaché*, quand il eſt camus, peu élevé, & large par enbas.

ESCADRE. ſ. f. Partie d'une armée navale, compoſée d'un nombre de vaiſſeaux de guerre commandez par un Officier General qu'on appelle *Chef d'eſcadre*. On le dit auſſi bien des galeres que des vaiſſeaux. On le dit auſſi des diviſions qui compoſent dans un ordre de bataille l'avantgarde, le corps de bataille, & l'arriere-garde.

ESCADRON. ſ. m. Corps de Cavalerie rangée en ordre pour combattre, ſoit dans une bataille, ſoit dans une rencontre. Il eſt compoſé de trois rangs, & eſt d'ordinaire de cent maiſtres, quelquefois de deux cens. Il y avoit tant d'*eſcadrons* de Cavalerie, & tant de bataillons d'Infanterie, pour compoſer cette armée. On met enſemble pluſieurs Compagnies pour former un *eſcadron*. Ce mot vient de l'Italien *ſquadrone*, qui vient du Latin *ſquadro*, qu'on a dit pour *quadro*. On diſoit au ſiecle paſſé *ſquadron* pour *eſcadron*. Menage. Du Cange le derive de *ſcara*, qu'on a dit dans la baſſe Latinité. En vieux François on diſoit *eſquierre*, d'où les Italiens ont fait *ſquiere*.

Escadron, ſe dit figurément en Morale, de pluſieurs perſonnes unies & liées enſemble pour ſouſtenir un même parti dans les occaſions. On dit dans les élections des Papes, que c'eſt l'*eſcadron* volant qui a le plus de pouvoir, c'eſt à dire, un nombre de Cardinaux qui ne ſuit le parti d'aucun Prince, & qui ſe jette du coſté le plus raiſonnable.

ESCADRONNER. v. n. Se ranger en eſcadron. Cette Compagnie *eſcadronne* avec celle-là.

Escadronner, ſignifie au figuré, S'accorder, être d'intelligence. Ces deux Officiers ſont brouillez, ils n'*eſcadronnent* pas bien enſemble.

ESCAFIGNON. ſ. m. Vieux mot qui ſignifioit autrefois une chauſſure legere, comme eſcarpin ou chauſſon. Maintenant il ne ſe dit qu'en mauvaiſe part de la puanteur qui s'exhale des pieds de ceux qui ont beaucoup marché. Cela ſent l'*eſcafignon*, c'eſt à dire, le pied de Meſſager, ou ſent mauvais. Ce mot vient de *ſcafa*, parce que les ſouliers de ce temps-là eſtoient faits en forme de petits vaiſſeaux, & avoient une pointe qui s'avançoit fort loin au delà du pied, qu'on appelloit *poulaine*, à l'imitation de la *poulaine* des navires. Voyez *Poulaine*.

ESCALADE. ſ. f. Aſſaut qu'on donne bruſquement avec des eſchelles à une ville qu'on veut ſurprendre. Les villes ne ſe prennent plus guere par *eſcalade*, depuis qu'elles ſont flanquées. Les Geants vouloient prendre le ciel par *eſcalade*.

ESCALADER. v. act. Monter en quelque lieu avec des eſchelles pour y faire quelque violence, ou quelque vol. Cet amant a *eſcaladé* les murs de ce Couvent pour enlever ſa maiſtreſſe. Les voleurs ont *eſcaladé* ce chaſteau, ſont entrez par les feneſtres.

ESCALADÉ, ÉE. part. & adj.

ESCALE. ſ. f. Coque ou couverture d'un œuf. On le dit auſſi de la premiere peau des pois quand ils cuiſent, & de la peau verte des noix. On fait des clepſydres ou poudriers avec des *eſcales* d'œuf ſechées & pulveriſées. Il faut amaſſer & jetter les *eſcales* des pois. On fait un beau noir avec les *eſcales* des noix, leſquelles on appelle en pluſieurs endroits des *calots*.

ESCALE, en termes de Marine, eſt une arrivée ou mouillage dans un port ou une coſte par occaſion pour éviter la tempeſte, ou les ennemis, ou pour acheter des vivres, ſur tout quand on y a quelques habitudes & communication. Ce vaiſſeau marchand a fait *eſcale* dans l'emboucheure de cette riviere pour y faire la traite avec les habitans. Les *eſcales* pour les navires qui partent de Bourdeaux ou de Bayonne pour les Terres Neuves, ſont Oleron, Broüage, la Rochelle, pour y charger du ſel ou du biſcuit.

ESCALER. v. act. Oſter l'eſcale. *Eſcaler* des pois, *eſcaler* des noix.

ESCALÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

ESCALIER. ſ. m. Grand degré, ce qui ſert à monter aux divers eſtages d'un baſtiment, d'une terraſſe de jardin. On fait des *eſcaliers* à deux, à quatre noyaux, en limace, & à pluſieurs pailliers. Il y a des *eſcaliers* ronds & ſans noyau, comme la vis St. Gilles, &c. Il y a un *eſcalier* deſrobé à coſté du grand *eſcalier*. Les rampes, les pailliers d'un *eſcalier*. Du Cange le derive de *eſcalarium*, qu'on a dit dans le même ſens dans la baſſe Latinité.

On appelle *eſcaliers à vis*, ceux des maiſons moyennes qui participent de la vis & de l'*eſcalier*.

ESCALIN. ſ. m. Petite monnoye d'argent valant environ ſept ſous, qui a cours aux Pays-Bas & ailleurs.

ESCAMOTER. v. act. Voler ſubtilement & avec un tour de main. Il eſt entré un filou qui m'a *eſcamoté* une montre, ſans que je m'en ſois apperceu.

ESCAMOTER, ſignifie auſſi, Tromper au jeu par quelque habileté de main, comme en deſrobant & changeant des dez, en ſuppoſant des cartes, ou en les mêlant adroitement.

ESCAMOTÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

ESCAMOTEUR. ſ. m. Filou qui deſrobe adroitement, qui trompe ſubtilement au jeu. Les Berlans & les Academies publiques ne ſont pleines que d'*eſcamoteurs*.

ESCAMPATINOS. adv. Terme populaire qui ſignifie, S'enfuir, ſe deſrober ſecrettement. Ce banqueroutier a fait *eſcampatinos*.

ESCAMPER. v. neut. S'enfuir habilement. Quand cet homme a veu que les Sergens le cherchoient, il a bientoſt *eſcampé*. Ce mot eſt bas, & vient du Latin *ex & campus*, comme qui diroit *ſortir du champ*.

ESCAPADE. ſ. f. Action d'emportement, de libertinage, eſchapée. Cet eſcolier a pris de l'argent à ſon pere, & eſt allé voyager, il a fait là une jolie *eſcapade*. Cette femme eſt ſujette à ſe deſrober à la preſence de ſon mari, elle a fait déjà deux ou trois *eſcapades*.

ESCAPADE, ſe dit auſſi en termes de Manege de l'action fougueuſe & emportée d'un cheval qui n'obeït point au Cavalier.

ESCAPE. ſ. f. Terme d'Architecture. C'eſt la partie de la colomne qui poſe ſur la baſe, & qui fait le commencement du fuſt. Quelquefois on le prend generalement pour tout le fuſt de la colomne. Blondel appelle auſſi *eſcape* ou *naicelle*, un demi-creux qui eſt moitié moindre que la *ſcotie*. On l'appelle auſſi *chanfrain*.

ESCARBILLAT, ATE. adj. Terme populaire qui ſignifie, Gay, enjoüé; & ſe prend quelquefois en mauvaiſe part pour un homme un peu eſcroc. Ne vous fiez pas trop à cet homme-là, c'eſt un *eſcarbillat*, il joüe des tours de paſſepaſſe. Borel dit qu'il ſignifie *gentil*, *mignon*, à qui on a ajuſté les cheveux & paré le viſage: car il pretend que ce mot vient de *kara*, qui ſignifioit *viſage*, parce qu'on diſoit autrefois *eſcarabillat*.

ESCARBOT. ſ. m. Eſpece d'inſecte qu'on nomme en general *ſcarabæus*, & particulierement celuy qu'on appelle *fouillemerde*. L'*eſcarbot* a les os en dehors, & les chairs en dedans, comme a remarqué Swammerdam aprés Fabricius ab Aquapendente; & ſes muſcles ſont ſemblables à ceux des grands animaux qui ont du ſang. Les differentes eſpeces d'*eſcarbots* ſe jugent par la difference de leurs cornes. Il y en a un qu'on nomme *eſcarbot-licorne*, à cauſe qu'il a une corne ſur le nez qui ſe courbe quelquefois en arc vers les eſpaules. On le nomme en Latin *naſicornis*. On peut faire voir de petits pous qui s'attachent à ſon corps; & cet animal ſe forme de la groſſe ſorte de ce ver qui s'engendre dans le bois, qu'on nomme *coſſus*. Hoefnagel donne les figures de vingt ſortes d'*eſcarbots* ordinaires, & ſept d'extraordinaires. Goudard en decrit dix-neuf ſortes, & Swammerdam trente-deux ſortes. Il y en a de longs, de courts, de ronds, de decouppez ou fendus, de colorez, de velus, de farineux comme les papillons. Il y en a dont la ſurface du corps eſt inegale & parſemée d'yeux & de petites taches. La plus-part des *eſcarbots* ne volent que de nuit. Il y a auſſi un *eſcarbot-mouche* qui bat des aiſles avec une viteſſe incroyable. Il y a des *eſcarbots* verds & dorez fort puants, qui ſont des eſpeces de cantharides. Il y a encore des *eſcarbots-ſauterelles*, qui aprés avoir reſſerré ou ramaſſé enſemble la teſte & la poictrine, font un ſaut en l'air en allongeant le corps. Il y en a qui rendent un ſon ſi clair, que quelques-uns ont crû la nuict que c'eſtoit la voix de quelques Lutins ou Eſprits follets. On le nomme *ſcarabæus*, ou *eſcarbot bruyant*. Swammerdam l'appelle *ſoni-cephalus*, à cauſe qu'il rend ce ſon par le mouvement de ſa teſte en la frottant contre ſa queuë, ou ſon ventre, ou les eſcailles dont ſes aîles ſont reveſtuës. Il y en a un autre qui reſſemble à des tortuës, qu'on appelle *teſtudinatus*; & un autre qui a la queuë faite en aiguillon, qu'on appelle *aculeatus*, qui eſt fort particulier. Il y a une ſorte d'*eſcarbots* qu'on trouve auprés des fours & dans les ordures des cuiſines, que Mouſet appelle *blatta*. Il y en a encore ſix ſortes dont le nez reſſemble à celuy d'un pourceau, & on les nomme *pourceaux volants*. Il y en a un autre qu'on appelle *ſtaphilinus*, ou *devorant*, qui ſe nuë ſur les vers de terre, les tuë, & en ſuce la ſubſtance. Il y a un *eſcarbot* cornu & volant qu'on appelle *cerf-volant*, en Latin *ſcarabæus-taurus*, ou *lucanus*. Le grillon eſt une eſpece d'*eſcarbot*, nommé *ſcarabæus-grillus*, qu'on trouve dans les prés & dans les foyers. Il y en a un autre marqueté de taches blanches, qu'on nomme *ſcarabæus-fullo*. Menage derive ces mots de *ſcarabatius*, diminutif de *ſcarabæus*.

ESCARBOUCLE. ſ. f. Pierre precieuſe & fabuleuſe, dont Pline & pluſieurs autres ont dit beaucoup de merveilles. Ce n'eſt en effet qu'un gros rubi ou grenat rouge, brun & enfoncé, tirant ſur le ſang de bœuf, qui jette beaucoup de feu, ſur tout quand il eſt en cabochon & chevé. On a voulu faire croire que l'*eſcarboucle* venoit d'un dragon. Varthoman dit que le Roy du Pegu n'uſoit point d'autre lumiere la nuit pour ſe faire

voir que de ſon *eſcarboucle*, qui rendoit une lumiere auſſi vive que celle du Soleil. Il meut puamment, reſpect du Lecteur. Cette pierre a la dureté de l'eſmeraude Orientale, & quelques-uns l'eſtiment le plus aprés le diamant. Son nom luy vient du Latin *carbunculus*, comme qui diroit *charbon ardent*; & pour cela les Grecs l'appellent *anthrax*.

ESCARBOUCLE, en termes de Blaſon, ſe dit des Eſcus chargez d'une piece qui eſt diviſée en huit rais, dont quatre ſe diſperſent en forme d'une croix ordinaire, & quatre autres en forme d'un ſautoir. Ces rais ſont appellez par quelques-uns *baſons*, à cauſe qu'ils ſont ronds & enrichis de boutons ou pommettes perlées, comme les bourdons de Pelerins, & ſont ſouvent bornez d'une fleur de lis. Quelques-uns les appellent *ſceptres voyaux*, poſez en ſautoir, pal & faſce. Les anciennes Armes de Navarre eſtoient de gueules aux rais d'*eſcarboucle*, accollés & pommetés d'or.

ESCARBOUILLER. v. act. Terme populaire qui ne ſe dit qu'en ces phraſes. Il luy a *eſcarbouillé* la cervelle, pour dire, Il luy a eſcraſé la teſte avec une maſſuë, un marteau. Voilà une pomme toute *eſcarbouillée*, applatie, eſcachée.

ESCARBOUILLÉ, ÉE. part. & adj.

ESCARCELLE. ſ. f. Grande bourſe de cuir à l'antique, qui ſe fermoit à reſſort avec du fer. Ce mot vient de *ſcarcella* Italien, qui ſignifie *bourſe*, qui a été derivé de *ſcarſo*, qui ſignifie *avare*. C'eſt une épithete qui fut donnée odieuſement aux Banquiers & Uſuriers qui eſtoient en grande élevation du temps du Pape Jean XXII. qui eſtoit natif de Cahors en Querci, & qui furent en même temps nommez en France *Corſins* & *Cahorſins*, dont parle le Poëte Dante dans ſon Enfer.

ESCARGOT. ſ. m. Gros limaçon à coquille blanche. Il y a des gens qui font un grand ragoust avec des *eſcargots*. Les Anciens avoient des garennes & des viviers pour nourrir & engraiſſer des *eſcargots*. Les *eſcargots* ferment l'entrée de leur coquille par une eſpece de mur qui paroiſt eſtre fait de plaſtre, pour ſe deffendre du froid. En Latin *cochlea*.

On dit proverbialement d'un homme mal fait, mal baſti, qu'il eſt fait comme un *eſcargot*.

ESCARLATE. ſ. f. Graine d'un arbre qui eſt une eſpece d'yeuſe ou de houx qui produit la plus belle des couleurs & la plus chere, qui eſt d'un rouge fort vif. La riviere des Gobelins a une eau propre pour teindre en *eſcarlate*. On fait cas de l'*eſcarlate* de Veniſe ſur toutes les autres. En Latin *coccus*. Menage derive ce mot de l'Alleman *ſcharlak*; ou du Flaman *ſcharlaken*, d'où les Italiens ont fait *ſcarlato*, & l'Anglois *ſcarlet*. Il vient plûtoſt de *ſquarlate*, mot Celtique & Bas-Breton ſignifiant *eſcarlate*. Dulechamp dit que *ſcarlatum* a été dit par corruption pour *conſulatum*, qui eſtoit un nom barbare venu d'Eſpagne. D'autres le derivent de l'Arabe *zequarlate*. On ſe ſert d'eſtain pour la nouvelle couleur exquiſe d'*eſcarlate*, & pour cela on en diſſout des barres dans de l'eau forte, laquelle change la couleur de rouge cramoiſi en couleur de feu. On l'appelle auſſi *cochenille*, & il y a une autre eſpece de *cochenille* qui eſt un petit ver gris qu'on apporte des Indes: c'eſt celle dont on fait l'*eſcarlate* de Hollande. Voyez *Cochenille*.

ESCARLATE, ſe dit auſſi de l'eſtoffe teinte d'*eſcarlate*. Les Cardinaux, les Preſidens, les Conſeillers ſont veſtus d'*eſcarlate*. On tire un beau rouge de la teinture d'*eſcarlate*, dont on fait un fard pour rendre les levres rouges. Les Plumaſſiers s'en ſervent auſſi à teindre leurs plumes; & on entrait cette couleur, ſans qu'elle ſouffre aucun dechet ſenſible. L'*eſcarlate* rouge doit être teinte en graine d'*eſcarlate* & de vermillon ou paſtel d'*eſcarlate*, comme eſtoient les anciennes *eſcarlates* de France qu'on nommoit des Gobelins, ſans mélange d'autres ingrediens. L'*eſcarlate* incarnate cramoiſie doit être teinte avec cochenille, maeſtrek, eau forte, ſel armoniac, ſublimé & eſprit de vin, pour donner le bel œuil & le luſtre. On y peut adjouſter la galle à l'eſpine, la terramerita & le tartre de Montpellier, & doit demeurer 24. heures dans le bain aprés avoir pris l'évent.

ESCARLINGUE. Terme de Marine. Voyez *Carlingue*, c'eſt la même choſe.

ESCARMOUCHE. ſ. f. Combat qui ſe fait en preſence de deux armées par des hommes qui s'en detachent, & qui invitent à un combat general. On attacha l'*eſcarmouche* long-temps avant la bataille. Tout le jour ſe paſſa en legeres *eſcarmouches* de part & d'autre. Nicod tient que ce mot vient du Grec *charmi*, qui ſignifie *combat leger*. Menage le derive de l'Alleman *ſchirmen*, ou *skermer*, qui ſignifient *eſcrimer*. Borel le derive d'un vieux mot François *eſcarmie*, qui ſignifie *eſcrime*, & ſe trouve dans le Roman de la Roſe. Du Cange le derive de *ſcaramuccia*, qui ſignifie un *combat leger*, quaſi *ſcara* & *muccia*, ou trouppe de ſoldats cachez ou muſſez, parce que la plus-part des *eſcarmouches* ſe font par des gens qui ſont en embuſcade.

ESCARMOUCHE, s'eſt dit auſſi d'autres ſortes d'attaques. St. Amant a dit des ortolans:

\- - - qu'ils convioient la bouche
A leur donner des dents une prompte *eſcarmouche*.

ESCARMOUCHER. v. neut. Se detacher d'une armée rangée en bataille, ou d'un camp, pour aller attaquer, deffier l'ennemi, le combattre. On *eſcarmouche* long-temps, avant que de livrer une bataille.

ESCARMOUCHEUR. ſ. m. Cavalier qui va eſcarmoucher, qui va faire le coup de piſtolet, attaquer, deffier l'ennemi.

ESCARPE. ſ. f. C'eſt le pied de la muraille, du rempart, la partie du foſſé qui eſt oppoſée à la campagne, qui la regarde. On appelle auſſi *eſcarpe*, un talus ou empatement qui eſt moindre que la perpendiculaire, ou que la hauteur de la muraille ou du rempart.

ESCARPER. v. act. Eſlever un mur, un rempart en talus, ou même à plomb avec peu de pied ou d'empatement. *Eſcarper* un rocher, les bords d'une riviere.

ESCARPÉ, ÉE. part. & adj. Qui eſt couppé à plomb, ou avec peu de talus. Une falaiſe *eſcarpée*, une roche *eſcarpée*, qu'on appelle *eſcore* en termes de Marine. Menage derive ce mot de l'Alleman *ſcarff*, ou du Flaman *ſcherp*, ou de l'Anglois *sharpe*, qui ſignifient *aigu*.

ESCARPIN. ſ. m. Soulier à ſimple ſemelle, qui ſert particulierement pour la danſe & pour la propreté. St. Amant a dit d'une chaiſe ſeule dans une chambre, que

\- ſi foulageant l'*eſcarpin*,
L'un y preſide en Sire Blaiſe,
L'autre eſt tout droit comme un ſapin.

Ce mot vient de l'Italien *ſcarpino*, qui a été fait du Latin *carpi*, qui ſignifioit une eſpece de ſouliers decouppez. Menage aprés Saumaiſe & Cœlius Rodiginus. D'autres le derivent de *carpinus*, qui eſt une eſpece d'érable, dont on fait les ſabots, & dont on a tranſporté le nom à *eſcarpin*, par antiphraſe.

ESCARPINER. v. act. Courir viſte & legerement, comme on fait quand on eſt chauſſé avec des eſcarpins, avec une chauſſure commode.

ESCARPOLETTE. ſ. f. Jeu, exercice où on ſe brandille étant aſſis ſur un baſton attaché de travers à une corde qui eſt pendüe en quelque lieu haut. Les écoliers & les laquais prennent grand plaiſir au jeu de l'*eſcarpolette*, à ſe mettre ſur l'*eſcarpolette*.

ESCARQUILLER. v. act. Faire une ouverture

ou

ou eſcart. Il ne ſe dit gueres qu'en ces phraſes. *Eſcarquiller* les jambes, *eſcarquiller* les yeux, pour dire, les ouvrir autant qu'on peut. Il eſt indecent d'*eſcarquiller* les jambes en une honneſte compagnie. Il *eſcarquilloit* les yeux de toute ſa force pour voir cette ceremonie.

ESCARQUILLÉ, ÉE. part. & adj.

ESCARRE. ſ. f. Terme de Chirurgie. C'eſt une chair morte qui ſe fait dans une playe, & qu'on fait manger, quand elle ne tombe pas d'elle-même. La pierre de cautere fait une *eſcarre* ronde au lieu qu'elle a bruſlé. Ce mot vient du Latin *ſcara*, fait du Grec *eſchara*, qui ſignifie la même choſe. Menage aprés Papias.

ESCARRE, ſe dit figurément d'un grand fracas ou ouverture qui ſe fait dans quelque corps. Une bombe fait une grande *eſcarre*, quand elle creve, elle tuë bien du monde. Un coup de canon tiré dans un bataillon fait une grande *eſcarre*, éclaircit bien les rangs.

ESCARRE, en termes de Blaſon, ſe dit abuſivement, au lieu de dire *Eſquierre*, quand on en charge les Eſcus des Armoiries. Bara l'appelle autrement *potence*, quand l'une des branches eſt plus longue que l'autre, & luy ſert de pied pour la ſoûtenir, parce qu'elle repreſente en effet une potence.

ESCART. ſ. m. Eloignement d'une choſe qu'on ſepare d'une autre. Pour peu qu'une ligne ſoit inclinée ſur une autre, & faſſe un angle, elle fait un grand *eſcart*, ſi elle eſt prolongée. Des canons chargez à cartouches font un grand *eſcart* en tirant, les balles s'éloignant l'une de l'autre.

ESCART, ſe dit auſſi en pluſieurs jeux de cartes, & ſur tout au Picquet, des cartes qu'on rebute de ſon jeu, & qu'on met à part pour en prendre d'autres. C'eſt tricher que de reprendre des cartes dans ſon *eſcart*.

ESCART, en termes de Danſe, eſt un pas qui ſe fait en avançant un pied, & en le rapprochant de l'autre, en baiſſant la pointe du pied, & levant le talon.

En termes de Blaſon, l'*eſcart* ſe dit de chaque quartier de l'Eſcu diviſé en quatre, & ſur tout de ceux qui ſont aprés le premier. Les Armes principales de la maiſon ſe mettent au premier & au quatriéme *eſcart* ou quartier; & au deux & troiſiéme celles des alliances ou de la mere. On dit auſſi des *contreeſcarts*, des parties de l'Eſcu contreeſcartelé.

A L'ESCART. adv. Qui eſt à part, ſeparé. Ce filou a trouvé une monſtre à l'*eſcart*, il l'a deſrobée. Ce banqueroutier a mis ſon bien à l'*eſcart*, à couvert de ſes creanciers. Mettez vous à l'*eſcart*, c'eſt à dire, Rangez vous. Il a tiré cet homme à l'*eſcart* pour luy dire un mot à l'oreille. Il cherche quelque lieu à l'*eſcart*, éloigné du bruit, pour ſe loger. Il a trouvé ſon ennemi à l'*eſcart* & tout ſeul, il l'a aſſaſſiné. Il a baſti à l'*eſcart*, loin du grand chemin, de peur d'eſtre incommodé des viſites.

ESCARTABLE. adj. m. & f. Terme de Fauconnerie, qui ſe dit des oiſeaux qui ſont ſujets à s'eſcarter, qui ſont les plus veſtus & les plus coûtumiers de monter en eſſor, quand le chaud les preſſe.

ESCARTELER. v. act. Mettre en quartiers, tirer à quatre chevaux. Les criminels de leze-Majeſté au premier chef ſont *eſcartelez*. Sur mer on *eſcartele* un criminel par le trait de pluſieurs galeres.

ESCARTELER, en termes de Blaſon, ſignifie, Diviſer l'Eſcu en quatre quartiers: ce qui arrive, lors qu'il eſt parti & couppé. Monſeigneur le Dauphin *eſcartele* de France & de Dauphiné. Ce Seigneur porte *eſcartelé* d'argent & de ſable. On dit auſſi, Contre-*eſcartelez* un Eſcu, lors qu'un de ſes quartiers eſt derobué *eſcartelé*, ou diviſé en quatre. Il y a des Eſcus contre-*eſcartelez*, qui ont juſqu'à 20. & 25. eſcarts.

ESCARTELÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

ESCARTELEURE. ſ. f. Terme de Blaſon. Diviſion de l'Eſcu eſcartelé. L'*eſcartelure* ſert quelquefois de briſure pour diſtinguer les cadets des aînez. Quand l'*eſcartelure* ſe fait par une croix, le premier & le ſecond quartier ſont ceux d'enhaut; le trois & le quatriéme ſont ceux d'enbas, en commençant à compter par le coſté droit. Quand l'*eſcartelure* ſe fait par un fautoir, ou par le trenché & taillé, le chef & la pointe ſont le premier & le ſecond eſcart ou quartier, le flanc droit le trois, le gauche le quatre; & alors on appelle auſſi l'Eſcu *flanqué*.

ESCARTER. v. act. Eſloigner, ſeparer, mettre à part. Un favori taſche d'*eſcarter* tous les gens qui luy ſont ſuſpects. Ce Capitaine a *eſcarté* ſes gens pour mieux envelopper l'ennemi, il les a poſtez en des lieux ſeparez.

ESCARTER, ſe dit en ce ſens avec le pronom perſonnel. On s'*eſcarte* beaucoup de ſon chemin en cette route. Les rayons qui partent d'un centre s'*eſcartent* toûjours. Le menu plomb s'*eſcarte*, quand on tire ſur le gibier. On dit auſſi à un homme dont on doit avoir bientoſt affaire, Ne vous *eſcartez* pas, ne vous en allez pas loin d'icy.

On dit qu'un homme *eſcarte* la dragée, quand en parlant il jette quelques menuës parcelles de ſalive ſur ceux qui ſont prés de luy.

ESCARTER, ſignifie auſſi au jeu, Faire un eſcart. J'ay *eſcarté* mon jeu. J'ay *eſcarté* une quinte, un quatorze, pour dire, Je me ſuis deffait d'une carte qui m'auroit fait une quinte, un quatorze.

ESCARTER, ſignifie auſſi, Faire ranger. Il a fallu que les Suiſſes ſoient venus faire *eſcarter* la foule, faire *eſcarter* le peuple, pour dire, le faire ranger. Trois ou quatre coups d'halebarde *eſcarterent* la canaille.

ESCARTER, ſe dit figurément en choſes morales. Cet Orateur fait trop de digreſſions, il s'*eſcarte* trop ſouvent de ſon diſcours. Un Sage ne s'eſcarte jamais du droit chemin de la vertu. Il faut *eſcarter* les mauvaiſes penſées, les rejetter loin de ſoy.

ESCARTÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. On appelle un lieu *eſcarté*, celuy qui eſt hors le commerce des hommes, qui eſt peu frequenté, ſecret, ou caché.

ESCAVESSADE. ſ. f. Terme de Manege. C'eſt une ſecouſſe de caveſſon pour faire obeïr un cheval.

ESCERVELE', ÉE. Qui eſt ſans jugement, ſans prudence, eſtourdi qui manque de cervelle. Les ſoldats François ſont ſujets à eſtre emportez & *eſcervelez*. On a du mal à morigener la jeuneſſe *eſcervelée*. Ce mot vient de *cerebrum*, *cervelle*.

ESCHAFAUDAGE. ſ. m. Conſtruction des eſchafauts neceſſaires pour travailler à un baſtiment. Quand on veut regrater une Egliſe, il coûte plus en *eſchafaudage* qu'en toute autre choſe.

ESCHAFAUDER. v. n. Dreſſer des eſchafauts, les appliquer à une muraille pour travailler à un baſtiment élevé. C'eſt une maxime chez les Maçons, que qui ne ſçait pas *eſchafauder*, ne ſçait pas travailler.

ESCHAFAUT. ſ. m. Ouvrage de charpenterie élevé en forme d'amphitheatre pour y placer des ſpectateurs, afin de voir commodément quelque grande ceremonie. On a fait de grands *eſchafauts* pour voir le carrouſel. Toutes les ruës étoient pleines d'*eſchafauts* à l'entrée de la Reine. Menage derive ce mot de l'Alleman *ſchawhauſz*, qui ſignifioit la même choſe. Guyet le derive de l'Italien *catafalco*; Du Cange d'*eſchafaudus*, mot de la baſſe Latinité, qu'il dit avoir ſignifié *tribunal, pulpitum aditus*. Il dit auſſi qu'il peut venir de *cata*, qui étoit une machine de bois qui ſervoit à porter de la terre pour remplir les foſſez, & à porter des ſoldats pour attaquer des places, qui fauſſoient dans la ville

aprés avoir rempli les foſſez, d'où les Italiens ont fait *catafalco*, & les vieux François avoient fait *chafaut*, comme qui diroit *chat-faux*. Les François ſe ſont auſſi ſervi de cette machine qu'ils appelloient *chat*. On a dit auſſi dans la baſſe Latinité *eſcafaldus* dans le même ſens.

On le dit auſſi des lieux un peu élevez qu'on prepare dans les Egliſes pour y placer des Chœurs de Muſique, de la ſymphonie.

ESCHAFAUT, ſe dit auſſi d'un petit theatre qu'on dreſſe en une place publique, ſur lequel on roue les criminels, on coupe la teſte à un Gentilhomme. Les méchantes actions conduiſent un homme ſur l'*eſchafaut*, elles luy font laiſſer la teſte ſur un *eſchafaut*.

ESCHAFAUT, ſe dit auſſi de ces planches ſouſtenuës par des treteaux, ou par des pieces de bois fichées dans un mur, ſur leſquelles ſe mettent des Maçons, des Sculpteurs, des Peintres, pour travailler en des lieux élevez, murs, plafonds & autres choſes. Il s'en fait auſſi d'aſſemblage de charpente pour le haut des clochers ou fleſches. Il y a auſſi des *eſchafauts* volants qui s'appliquent contre le mur, dont ſe ſervent les Couvreurs & Sculpteurs.

ESCHALAS. ſ. m. Bois qui ſert à ſouſtenir un ſep de vigne, auquel on attache la vigne. Les bons *eſchalas* ſe font de cœur de cheſne. Des *eſchalas* de quartier. On les appelle en pluſieurs endroits du *paiſſeau*. L'*eſchalas* ſe fait depuis quatre juſqu'à quinze pieds de long. Les petits ſervent aux vignes; es grands aux berceaux & aux eſpaliers. Ce mot vient, ſelon Nicod, du Grec *charax*, qui ſignifie un *pal* ou baſton qui ſert à ſoûtenir les ſeps de vigne qu'on y attache; d'autres de l'Hebreu *ſchatal*, qui ſignifie *plantavit*, à cauſe qu'on les plante au pied des vignes. Du Cange le derive de *eſcharra*, mot de la baſſe Latinité, *quaſi ſcalula*. On l'appelle auſſi *radica*.

On dit proverbialement, qu'un homme eſt droit comme un *eſchalas*, quand il ſe tient droit avec une affectation extraordinaire; que c'eſt un vray *eſchalas*, qu'il a avalé un *eſchalas*, quand il eſt maigre & deſlié.

ESCHALASSER. v. act. Garnir une vigne d'eſchalas, la lier aux eſchalas. Dans tous les baux on ſtipule que les Fermiers rendront les vignes fumées & *eſchalaſſées*, & en bon état.

ESCHALASSÉ, ÉE. part. & adj.

ESCHALIER. ſ. m. Cloſture d'un champ faite de fagots liez enſemble, pour empêcher que les beſtiaux n'y entrent. Les *eſchaliers* different des hayes, en ce que celles-cy ſont faites d'arbres vifs, & les autres de bois ſec. Les *eſchaliers* ſont fort communs en Berry.

ESCHALOTTE. ſ. f. Petite plante faite en forme d'ail ou d'oignon à petite teſte, mais qui n'a pas l'odeur ſi forte, & qui donne bon gouſt aux viandes. On l'appelle en Latin *cepa ſetania*, ou *cepa aſcalonia*, d'où eſt venu le mot François. On l'a nommée auſſi *alaigna*, & en vieux François *eſchaloigne*.

ESCHALOTTE, en termes d'Organiſtes, ſe dit d'une petite lame de leton qui ſert de languette & de couvercle aux tuyaux d'anche. Elle eſt mobile & tremblante, & s'ouvre & ſe ferme par le moyen d'un fil de fer qu'on appelle *raſette*.

ESCHANCRER. v. act. Coupper une eſtoffe en ligne courbe, la vuider en dedans. Ce colet de manteau ne va pas bien, il n'eſt pas aſſez *eſchancré*.

ESCHANCRÉ, ÉE. part.

ESCHANCRURE. ſ. f. Coupe faite en croiſſant. Tout le ſecret de faire bien des rabats conſiſte en l'*eſchancrure*. Les baſſins de Barbier ont une *eſchancrure* qu'on nomme leur *gorge*.

ESCHANGE. ſ. f. Convention par laquelle on donne une choſe au lieu d'une autre. Il ſe dit proprement des immeubles, ou des meubles precieux, des marchandiſes en gros. Le Roy a fait une *eſchange* de la Breſſe contre le Marquiſat de Saluces. Autrefois en *eſchange* d'heritages il n'étoit point deu de droits ſeigneuriaux. On dit auſſi, Faire l'*eſchange* des priſonniers de guerre. Ce mot vient d'*excambium*. Menage.

En *eſchange*, ſignifie quelquefois, D'autre coſté. Cet homme a quantité de bonnes qualitez, mais en *eſchange* il en a bien de mauvaiſes.

ESCHANGER. v. act. Donner une choſe pour une autre. Il a *eſchangé* ſa terre contre des rentes. On a *eſchangé* un tel priſonnier contre un autre de même qualité. On *eſchange* quelquefois but à but, quelquefois avec retour.

ESCHANGÉ, ÉE. part. & adj.

ESCHANSON. ſ. m. Officier qui preſente à boire aux Rois, aux Princes. Ganymede fut ravi par Jupiter pour eſtre ſon *Eſchanſon*. La charge de Grand *Eſchanſon* eſt une charge fort conſiderable à la Cour. Ce mot, ſelon quelques-uns, vient de *cantharus*. Menage le derive du Latin *ſcantio*, qui ſe trouve dans les vieux Gloſſaires pour *pincerna*, & qu'il dit avoir été fait de l'Alleman *ſchincken*, *ſchincker*, *pocillator*, *qui verſe à boire*; d'autres de l'Hebreu *ſchaca*, qui ſignifie *propinavit*.

ESCHANSONNERIE. ſ. f. Lieu où ſe garde la boiſſon du Roy, où ſe rendent les Officiers qui ont ſoin de la boiſſon. Il y a l'*Eſchanſonnerie* bouche, & celle du commun. Un Chef d'*Eſchanſonnerie*, ou Chef du Gobelet.

ESCHANTILLON. ſ. m. Petit morceau d'eſtoffe qu'on prend pour monſtrer à quelqu'un, & ſçavoir ſi la piece, la couleur luy agreront, pour en venir prendre par aprés la quantité dont il aura beſoin. Ce Marchand a envoyé à la Cour pluſieurs *eſchantillons* d'eſtoffes nouvelles qui luy ſont venuës. Ce mot, ſelon Nicod, vient de *chanteau*. Et Menage le derive de *cantilio*, diminutif de *cantus*, qui ſignifie *morceau*.

On appelle auſſi *eſchantillons* chez les Teinturiers, douze morceaux de drap de Valogne ou de Berry, longs de demi-aune, qu'on garde dans le Bureau des Maiſtres pour eſprouver ſi les autres ſont de bon teint, ſçavoir en noir de garence, minime rouge de garence, couleur de prince, eſcarlate rouge, roſe ſeche, incarnat, coulombin, couleur de roſe, verd gay, bleu turquin, & violet; & pour les ratines quatre, ſçavoir d'eſcarlate rouge, noir de garence, rouge cramoiſi, & couleur de penſée, qui ſont marquez des marques des Drapiers & Teinturiers, & qui ſont couppez en deux, afin qu'il en demeure un morceau à chaque Bureau.

ESCHANTILLON, ſe dit auſſi des morceaux ou parties d'autres choſes qui ſervent à juger du total. Cet Auteur nous a laiſſé ſimplement des fragments, nous pouvons juger de ſes Ouvrages perdus par l'*eſchantillon*. Il ne reſte plus que quelques ruines des Cirques, des baſtiments anciens, mais on peut juger de tout le baſtiment par ces *eſchantillons*.

ESCHANTILLON, ſignifie quelquefois, Modele, meſure. On a ordonné aux Paveurs de Paris de n'employer du pavé que du gros *eſchantillon*, qui a tant de pouces en tout ſens. On le dit auſſi des tuiles, des pieces de bois, quand elles ſont de même grandeur ou groſſeur.

ESCHANTILLONNER. v. act. Conferer un poids, une meſure avec ſa matrice originale. Les poids de ce trebuchet ont été marquez & *eſchantillonnez* à la Monnoye.

ESCHANTILLONNÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

ESCHAPPATOIRE. ſ. m. Excuſe, deffaite, meſchante raiſon dont on ſe ſert pour ſe tirer d'affaire, quand on ſoûtient un mauvais parti, pour éluder un argument convaincant. La plus-part des diſtingo de Philoſophie

ſophie ſont des *eſchappatoires* qui n'expliquent pas la difficulté, mais qui l'éludent. Les chicaneurs trouvent toûjours des *eſchappatoires* pour fuir & dilayer.

ESCHAPPE. Terme de Fauconnerie, qui ſe dit des oiſeaux que l'on a en main, & qu'on met en liberté en pleine campagne, pour avoir le plaiſir de les faire voler aux oiſeaux de proye qu'on lâche ſur eux.

ESCHAPPE'. ſ. m. en termes de Manege, ſe dit d'un cheval engendré d'un eſtalon & d'une cavale qui ſont de differente race & de different pays, comme un *eſchappé* de barbe, un *eſchappé* de chevaux d'Eſpagne.

ESCHAPPE'E. ſ. f. C'eſt la même choſe que *eſcapade*. Emportement d'un jeune homme, libertinage, qui luy fait faire les choſes contre ſon devoir.

ESCHAPPÉE, en termes de Peinture, eſt une veuë dans un payſage ou tableau, une perſpective en lointain qui ſemble ſe dérober aux yeux.

On appelle auſſi *eſchappée* de l'eſcalier, en parlant de l'eſpace qu'on meſnage pour placer un privé ſous un eſcalier.

ESCHAPPER. v. n. Se ſauver, s'enfuir, ſe garentir du danger, de la priſon, & de tous les autres accidents nuiſibles. Le naufrage a été ſi grand, qu'il n'en eſt *eſchappé* aucun pour en porter la nouvelle. Ce poltron a fuy de bonne heure, il eſt *eſchappé* de la deffaite. Cet Officier étoit priſonnier de guerre, il s'eſt *eſchappé* adroitement de ſes gardes. Ce mot vient du Latin *ſcaphare*, qui ſignifie *s'enfuir avec un eſquif*. Il vient plûtoſt d'*eſchap*, vieux mot Celtique ou Bas-Breton ſignifiant la même choſe.

ESCHAPPER, ſe dit figurément en Morale, en parlant des emportements de colere. Quand un valet eſt inſolent envers ſon Maiſtre, la patience *eſchappe* aux plus moderez. Cet Auteur eſt trop emporté, il s'eſt *eſchappé* à dire pluſieurs injures dont il ſe ſeroit bien paſſé.

On dit auſſi, qu'un mot eſt *eſchappé* par meſgarde, pour dire, qu'on a eu l'imprudence ou l'indiſcretion de dire quelque choſe ſecrette, choquante ou nuiſible. Rien n'*eſchappe* à la prevoyance de ce Miniſtre, il donne ordre à tout. Cela m'eſt *eſchappé* de la memoire, je ne m'en ſouviens plus. Il a laiſſé *eſchapper* cet ouvrage, il l'a laiſſé voir en public.

ESCHAPPER, ſe dit auſſi des eſtoffes qui ſont deſcouſuës, parce qu'on n'avoit pas fiché l'aiguille aſſez avant pour les retenir.

ESCHAPPER, en termes de Manege, ou, Laiſſer *eſchapper*, c'eſt, Pouſſer un cheval à toute bride, le faire partir ou *eſchapper* de la main.

ESCHAPPER, ſe dit proverbialement en ces phraſes. Il eſt *eſchappé* d'un grand naufrage, pour dire, Il s'eſt tiré d'une affaire qui luy devoit eſtre fort ruineuſe. On dit auſſi, qu'un homme l'a *eſchappé* belle, pour dire, qu'il s'eſt ſauvé d'un grand peril, que peu s'en eſt fallu qu'il n'ait eſté pendu, noyé, qu'il n'ait été pris priſonnier, &c. On dit qu'un jeune homme fait le cheval *eſchappé*, pour dire, qu'il eſt libertin, qu'il eſt emporté, quand il eſt hors de la veuë de ſes Maiſtres. On dit encore, Il n'eſt pas *eſchappé* qui traiſne ſon lien.

ESCHAPPÉ, ÉE. part. & adj.

ESCHARBOT. Eſpece de plante ou ſaligot. Voyez *Chaſt. ſigne*.

ESCHARDE. ſ. f. Petite eſpine, pointe ou eſclat de bois ou de chardon qui entre dans la chair, & qui y fait bien du mal, ſi on ne la retire au plûtoſt. Les Buſcherons ſont ſujets à ſe ficher des *eſchardes* dans les doigts. Ce mot vient de *eſquarde*, qui ſignifioit autrefois une *buſche* fort petite, comme on voit dans le Roman de Perceval.

ESCHARDONNER. v. act. Oſter les chardons d'une terre. Les chardons offuſquent les bleds, ſi on n'a ſoin d'*eſchardonner* les terres.

ESCHARDONNÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

ESCHARDONNOIR. ſ. m. Petit crochet tranchant qu'on attache au bout d'un baſton, qui ſert à eſchardonner les terres.

ESCHARPE. ſ. f. Grande piece de taffetas large que portent les gens de guerre, tantoſt en guiſe de ceinture, tantoſt à la maniere d'un baudrier. On s'en ſert ſouvent pour marquer & diſtinguer les partis. Les *eſcharpes* rouges ſignifient les troupes d'Eſpagne; les *eſcharpes* blanches celles de France. Celles des Anglois & des Savoyards ſont bleuës; & celles des Hollandois orangées.

ESCHARPE, ſignifie auſſi la bande qui ſert à ſoûtenir le bras quand il eſt bleſſé, quand on a eſté ſeigné. Les bandes & les faſces du Blaſon repreſentent les *eſcharpes* des Cavaliers. Et en ce ſens on dit figurément, qu'un homme a l'eſprit en *eſcharpe*, pour dire, qu'il l'a eſtropié, qu'il n'a point de jugement, de bon ſens.

ESCHARPE, eſt auſſi une piece de taffetas que les femmes mettent ſur leur teſte pour ſe garentir de la pluye, ou pour ſe couvrir les eſpaules, quand elles ſortent en deshabillé, ou en habit de couleur & negligées. Quelquefois on l'appelle *coppe*, mais c'eſt quand elle eſt taillée ou arrondie exprés, ou quand il y a quelque dentelle ou ornements.

En termes d'Aſtronomie quelques-uns appellent le Zodiaque l'*eſcharpe celeſte*, parce que c'eſt un cercle large qui eſt poſé obliquement à l'égard de l'Equateur & de l'Horiſon.

En termes de Guerre on appelle une batterie en *eſcharpe*, celle qui bat quelque corps de coſté ou obliquement, ou par bricoles, & non pas à angles droits.

En Chirurgie on dit auſſi, qu'un coup a eſté donné en *eſcharpe*, quand la playe n'eſt pas droite.

ESCHARPE, en termes de Mechanique, eſt la piece de bois ou de fer qui ſouſtient la rouë d'une poulie, & qui porte le boulon. On l'appelle auſſi *chappe*, & quelquefois *mouſle*.

ESCHARPES, en termes d'Architecture, ſont des ceintures ou courroyes qui ſont au coſté des chapiteaux Ioniques, qui ſemblent enfermer les volutes.

ESCHARPES, en termes de Maçonnerie, ſont les cordages avec leſquels on retient & attache les engins & les chevres, quand on veut lever des fardeaux.

ESCHARPER. v. act. Donner un coup d'eſpée de travers ſur le viſage. Un duelliſte qui a avantage ſur un ennemi dont il eſt mal ſatisfait, luy *eſcharpe* le viſage, afin qu'il porte de ſes marques.

ESCHARPER, en termes d'Artiſan, c'eſt, Faire pluſieurs tours avec un moyen cordage autour d'un fardeau, pour y attacher une eſcharpe avec ſa poulie, dans laquelle on paſſe le cable.

ESCHARS, ARSE. adj. Vieux mot qui ſignifioit autrefois *avare*, *meſquin*. Ce mot, ſelon Borel, vient du vieux François *charis*, qui ſignifioit *maigre*, comme on voit dans le Roman de Perceval. D'autres le derivent du Latin *exparcus*, d'où on a fait enſuite *ſcarſus*. Du Cange le derive du Saxon *ſcheard*, qui ſignifie *fragment & morceau*, à cauſe que les avares ne donnent que de petites choſes.

ESCHARS, ſe dit en termes de Marine. Un vent *eſchars*, c'eſt un vent peu favorable, & qui ſaute d'un rumb à l'autre. Et on dit auſſi que le vent *eſcharſe*, quand il eſt foible & inconſtant.

ESCHARSEMENT. adv. D'une maniere avare. Un Pedant vit fort *eſcharſement*, d'une maniere meſquine & trop épargnante.

ESCHARSETE. ſ. f. Terme de Monnoyes. C'eſt la defectuoſité d'une piece de monnoye pour n'eſtre pas de poids, ni du titre requis. Il faut pour faire recevoir des eſpeces, qu'elles ſoient ſans *eſcharſeté* de poids, ni d'alloi.

d'alor. Le Maiſtre des Monnoyes eſt tenu de payer au Roy l'*eſcharſeté* qui ſe trouve dans ſes monnoyes, ſuivant le jugement qui en eſt fait par la Cour, comme prouve Mr. Poulain en ſon Gloſſaire. Il y a deux ſortes d'*eſcharſeté*; l'une dans les remedes, quand on n'a point excedé les remedes accordez par le Prince ſoit dans le titre, ſoit dans le poids. L'autre *eſcharſeté* eſt hors des remedes, quand on a eſté au delà: ce qui eſt punissable.

ESCHASSES. ſ. f. plur. Baſtons qu'on attache à ſes pieds pour eſtre plus élevé en marchant, & qui aident à marcher dans certains lieux difficiles. Les Charlatans amuſent le peuple, quand ils marchent eſtant montez ſur de hautes *eſchaſſes*. On dit d'une perſonne qui a des patins ou des ſouliers trop hauts, qu'elle eſt montée ſur des *eſchaſſes*.

ESCHASSES, ſe dit en Maçonnerie des grandes perches ou pieces de bois dreſſées à plomb, qui ſervent à faire des eſchaffauts. On les appelle auſſi *bailliveaux*, quand ils ſervent à pluſieurs eſchaffauts l'un ſur l'autre.

On dit figurément d'un Auteur qui affecte un ſtile trop pompeux & élevé, qu'il eſt toûjours monté ſur des *eſchaſſes*.

ESCHAUBOULURE. ſ. f. Petite bube, bourgeon ou éleveure ſur la peau qui vient de chaleur de foye. On ſe fait ſeigner pour ſe guerir des *eſchauboulures*.

ESCHAUDE'. ſ. m. Gaſteau fait en forme de triangle ou de cœur avec de la paſte *eſchaudée*, de l'eau, du ſel, & quelquefois avec du beurre & des œufs. On mange le Jeudy Saint des *eſchaudez* benits. Du Cange dit qu'on les appelle dans les vieux Titres *eſchaudati panes*, & que *eſchauder* vient de *excaldare*.

On appelle auſſi *eſchaudé*, trois ruës diſpoſées en triangle qui font une iſle en la forme d'un *eſchaudé*. La fontaine de l'*Eſchaudé* aux Mareſts du Temple. La ruë de l'*Eſchaudé* au fauxbourg St. Germain.

ESCHAUDER. verb. act. Nettoyer avec de l'eau chaude, tremper dans de l'eau bouillante. Les Cuiſiniers *eſchaudent* leurs vaiſſeaux, leurs marmites, pour les laver; *eſchaudent* leurs viandes pour les appreſter.

ESCHAUDER, ſignifie figurément, Faire un faux marché, faire une enchere trop à la chaude, où il y a à perdre. Cette terre eſt trop enviée, prenez garde de vous y *eſchauder*.

On dit proverbialement, qu'un chat *eſchaudé* craint l'eau froide, pour dire, que quand un homme a ſouffert quelque grand mal, il craint tout ce qui en a quelque apparence. On dit autrement, Chien *eſchaudé* ne revient plus en cuiſine.

ESCHAUDÉ, ÉE, part. & adj.

ESCHAUDOIR. ſ. m. Lieu où les Bouchers font les abbatis de leurs viandes. Les reglements de Police ordonnent aux Bouchers de tenir leurs *eſchaudoirs* fort nets, & de n'y point faire couler le ſang.

ESCHAUDOIR, ſe dit auſſi des lieux & des vaiſſeaux où les Teinturiers & les Megiſſiers eſchaudent & degraiſſent leurs laines.

ESCHAUFAISON. ſ. f. Maladie qui arrive à quelqu'un pour s'eſtre trop eſchauffé. Ce mal n'eſt pas virulent, ce n'eſt qu'une *eſchaufaiſon*. Les pleureſies viennent d'*eſchaufaiſon*.

ESCHAUFAISON, ſe dit auſſi de certains boutons qui viennent au viſage & ailleurs par une trop grande chaleur de ſang, qu'on appelle autrement *eſchauboulures*.

ESCHAUFFEMENT. ſ. m. Action par laquelle on eſchauffe. Il y a pluſieurs operations de Chymie qui ſe font par un *eſchauffement* doux & fort lent. L'*eſchauffement* de ſang eſt cauſe de pluſieurs maladies.

ESCHAUFFER. v. act. Rendre chaud, ou devenir chaud. Le Soleil *eſchauffe* la terre par ſes rayons. Le foin qui eſt ſerré avant que d'eſtre bien ſec, ſe ferme, s'*eſchauffe* & s'aigrit. Quand on n'a pas dequoy faire du feu, il faut s'*eſchauffer* à travailler.

ESCHAUFFER, ſe dit encore en Morale, de l'émotion des paſſions. Ce Predicateur s'*eſchauffe* beaucoup en parlant contre les vices. Cet homme eſt fort colere, il ne faut pas luy *eſchauffer* la bile, luy *eſchauffer* les oreilles.

On dit en ce même ſens, que la guerre, que la ſedition, que la diſpute s'*eſchauffe*, pour dire augmente; que le jeu s'*eſchauffe*, pour dire, qu'on s'y pique, qu'on joüe plus gros jeu.

On dit proverbialement, qu'un homme s'*eſchauffe* dans ſon harnois, lors qu'il ſe met en colere. On dit auſſi, que les Cabaretiers, que le mauvais train *eſchauffent* les maiſons, pour dire qu'ils y logent les premiers, ſi-toſt qu'elles ſont baſties, & avant qu'elles ſoient ſeches.

ESCHAUFFÉ, ÉE. part. & adj.

ESCHAUGUETTE. ſ. f. Lieu couvert & élevé pour placer une ſentinelle, & pour deſcouvrir ce qui ſe paſſe à la campagne. Il ſe dit particulierement des tours & lieux élevez ſur les coſtes de la mer.

ESCHEANCE. ſ. f. Jour où on doit payer ou faire quelque choſe. L'*eſcheance* des rentes, des loyers, ſe ſtipule à la fin de trois mois; celuy des fermes à la St. Jean & à la St. Martin ordinairement.

ESCHECS. ſ. m. plur. Jeu de petites pieces de bois tourné, qui ſervent à joüer ſur un tablier ou damier diviſé en 64. carreaux, où l'adreſſe eſt tellement requiſe, que le haſard ne s'en meſle point, & on ne perd que par ſa faute. Il y a de chaque coſté huit pieces & huit pions, qui ont divers mouvements & regles pour marcher. C'eſt un jeu tres-ancien & univerſel. A la Chine on apprend aux filles à joüer aux *eſchecs* pour les rendre agreables, comme ailleurs à danſer & à chanter. Tamerlan a eſté un fameux joüeur d'*eſchecs*. Le Calabrois a fait un Livre du jeu des *eſchecs*, & en a monſtré pluſieurs ſyſtemes. Menage rapporte diverſes opinions ſur l'origine de ce mot. Leunclavius croit qu'il vient de *Uſcoques* fameux brigands de Turquie; le Pere Sirmond de l'Alleman *ſcach*, qui ſignifie *larcin*, & *calculus*. Voſſius & Saumaiſe tiennent que *ſcacchus* peut venir de *calculus*, qui a eſté dit pour *latrunculus*, parce qu'ils ont creu, quoy qu'à tort, que noſtre jeu d'*eſchecs* eſtoit la même choſe que *ludus latrunculorum* des Latins. Gregorius Toloſanus dit qu'il vient de l'Hebreu *ſchach*, qui ſignifie *vallavit*, & de *mat*, qui ſignifie *mortuus eſt*: d'où eſt venu *eſchec* & *mat*. Joannes Fabricius dit qu'un celebre Mathematicien Perſan *Schatranſchis* en a eſté l'inventeur, & luy a donné ſon nom qu'il a encore en Perſe. Nicod le derive de *Schequ* ou *Xequ*, qui eſt un mot Moriſque ſignifiant *Seigneur*, *Roy*, ou *Prince*. Bochart dit auſſi que ce mot *ſcach* eſt originaire Perſan: & que *Scach mat* ſignifie *le Roy eſt mort*. L'opinion de Mr. Bochart & de Nicod, qui eſt auſſi celle de Scriverius, ſont les plus vraiſemblables. Saumaiſe pretend que ce mot vient du Grec *Zatrikion*, d'où il a paſſé en Perſe. Le Roman de la Roſe attribuë l'invention des *eſchecs* à un nommé *Athalus*. La commune opinion des Anciens eſt que ce fut Palamede qui trouva l'invention des *eſchecs* & de l'eſchiquier pendant le ſiege de Troye. D'autres l'attribuent à un Diomede qui vivoit ſous Alexandre. Mais la verité eſt que ce jeu eſt ſi ancien, qu'on n'en peut ſçavoir l'auteur.

ESCHEC, au ſingulier, eſt un terme du jeu, qui ſignifie une attaque au Roy. On eſt obligé d'abandonner le Roy quand il eſt en *eſchec* ou en priſe. Et on appelle un *eſchec* & *mat*, quand il eſt tellement ſerré & attaqué, qu'il ne ſe peut retirer ni ſe couvrir ſans eſtre pris; ce qui termine la partie. On appelle l'*eſchec* du Berger, celuy qui ſe donne au troiſiéme ou quatriéme coup. L'*eſchec* au Roy & à la Dame, ou au Roy & à la Tour, quand ces deux pieces ſont également attaquées par un ſeul Chevalier.

ESCHEC, ſe dit figurément en choſes morales, d'un malheur ou de quelque perte qui donne atteinte aux biens, à la fortune, à l'honneur. Ce favori a receu un grand *eſchec*, un vilain *eſchec*. L'armée a receu un *eſchec*, on luy a enlevé un quartier. Cette accuſation donne un grand *eſchec* à la reputation de ce devot.

On dit qu'on tient des trouppes en *eſchec*, quand on en eſt ſi prés, qu'on peut eſtre ſur elles au premier mouvement qu'elles feront: qu'on tient trois ou quatre places en *eſchec*, quand on eſt en eſtat d'aſſieger celle qu'on voudra choiſir.

En ce ſens on dit qu'une citadelle tient une ville en *eſchec*, pour dire, qu'elle la tient en bride ou ſujette, qu'elle l'empêche de ſe revolter: que le Parlement d'Angleterre tient en *eſchec* l'autorité royale, pour dire, qu'il la retient dans les bornes preſcrites par les loix de l'Eſtat.

On dit proverbialement, qu'aux *eſchecs* les fous ſont les plus prés des Rois, pour marquer que cela eſt vray auſſi en la Cour de pluſieurs Princes.

ESCHELLE. ſ. f. Inſtrument qui ſert à monter. Il eſt compoſé de deux perches ou pieces de bois longues & legeres, traverſées de pied en pied de menus baſtons qu'on nomme *eſchelons*, ſur leſquels on met les pieds l'un aprés l'autre pour monter. Jacob vit une *eſchelle* par où les Anges deſcendoient & montoient du ciel en terre. Les ſoldats, les voleurs ſe ſervent d'*eſchelles* pour ſurprendre les villes, pour entrer dans les maiſons par les feneſtres, par deſſus les murs. Les Maçons ſe ſervent d'*eſchelles* pour monter ſur leurs eſchaffauts. On fait auſſi des *eſchelles* de corde, de ſoye, qui ſe plient & qui ſont portatives. On en fait auſſi de briſées. Il y en a auſſi de doubles, qui ſont eſtenduës par le pied, qui ſervent aux Peintres. Il y en a d'autres pour la guerre qu'on tranſporte ſur des roues, & qui ſont de diverſes conſtructions, dont on voit les figures dans la Pyrotechnie de Hanſelet.

ESCHELLE, ſe dit auſſi d'un meſchant eſcalier qui eſt tout droit. Les eſcaliers de la halle ſont des *eſchelles*, ſont droits comme des *eſchelles*.

ESCHELLE, ſe prend quelquefois pour le gibet, à cauſe qu'on monte avec une *eſchelle* ceux qu'on pend à une potence. Ainſi on dit, Celuy-là a été condamné à aſſiſter à l'execution, à avoir le foüet au pied de l'*eſchelle*. Il a été long-temps ſur l'*eſchelle*, avant que d'eſtre jetté. On couppe ſouvent des bourſes au pied de l'*eſchelle*. L'*eſchelle* eſtoit auſſi un ſigne de haute Juſtice, comme ailleurs les fourches patibulaires où les criminels eſtoient fuſtigez & expoſez à la riſée publique. On voit encore à Paris l'*eſchelle* du Temple, qui eſt la marque de la Juſtice du Temple. Il en eſt parlé dans pluſieurs Couſtumes, de Sens, de Troyes, de Nevers, de Senlis.

ESCHELLE, ſe dit auſſi d'un rang de nœuds de ruban, que les femmes mettent par ornement le long de leur buſque, à cauſe que cela reſſemble à une *eſchelle*. Cette Dame avoit une *eſchelle* de rubans de ſatin bleu.

ESCHELLE, en termes d'Architecture & de Geographie, ſe dit d'une ligne diviſée en parties égales, qui ſert de meſure commune à toutes les parties d'un baſtiment, à la deſcription des cartes topographiques. Pour ſçavoir combien cet eſtage a de haut, il en faut prendre avec un compas la meſure ſur l'*eſchelle*. On en uſe de même pour ſçavoir combien il y a de lieuës entre deux villes marquées ſur une carte.

ESCHELLE ou *Baſton de Jacob*, en termes de Marine, eſt un inſtrument en croix diviſé en ſemblables parties égales, qui a été deſcrit cy-devant au mot d'*Arbaleſte*.

ESCHELLE, eſt auſſi un nom qu'on donne ſur la Mediterranée ou mer du Levant aux villes de commerce. La France a ſes Conſuls, ſes magaſins, ſes Bureaux en toutes les *eſchelles* du Levant, auſſi-bien que la plus-part des autres n tions, à Smirne, à Said, à Alep, au Caire, &c. On appelle auſſi ces places des *ports* & *eſtapes*. Ce mot vient d'*eſcale*, vieux terme de Marine qui ſignifie *port de mer* qu'on trouve ſur ſa route, où on entre par occaſion pour acheter quelques vivres, ou pour éviter la tempeſte, ou les ennemis. C'eſt ce qu'on appelle *faire eſcale*. Du Cange dit que *ſcala* ſignifioit autrefois un petit port qui donne entrée en un plus grand.

Eſchelle campanale, eſt une regle qu'ont les Fondeurs pour proportionner la longueur, largeur & eſpaiſſeur d'une cloche à ſon poids, & pareillement celle de ſon batail, pour luy faire rendre un certain ſon. Ils ont fait cette *eſchelle* par une longue experience, pluſtoſt que par une voye geometrique. Elle eſt cependant curieuſe, & on la trouve au ſixiéme Livre de la Pyrotechnie de Biringuccio & dans le Pere Merſenne. On l'appelle auſſi *brochette*, *baſton*, *regle* & *diapaſon*.

Les Teinturiers appellent auſſi *eſchelle*, un certain nombre d'eſtages qu'ils donnent à la clarté & à la profondeur des couleurs, particulierement à celles qui viennent du paſtel.

ESCHELLE, eſt auſſi un inſtrument de Muſique aſſez groſſier, compoſé de douze baſtons enfilez enſemble, & ſeparez l'un de l'autre par des grains de chapelet. Ils vont toûjours en diminuant depuis le plus grand qui a dix pouces juſqu'au plus petit qui en a trois. Leur figure peut eſtre ronde ou quarrée, ou en forme de priſme, ou de parallelepipede. On en joüe avec un petit baſton, dont une des extremitez eſt tournée en boule. Quand cet inſtrument eſt bien touché, il rend une ſymphonie aſſez agreable.

On dit proverbialement, qu'il faut tirer l'*eſchelle* aprés quelqu'un, pour dire, qu'il n'y a rien à faire aprés luy, qu'il a epuiſé la matiere, qu'il a appris tout ce qu'on en pouvoit ſçavoir. On dit auſſi, qu'on punit comme voleurs ceux qui tiennent le pied de l'*eſchelle*.

ESCHELER. v. act. Vieux mot, au lieu duquel on dit à preſent *eſcalader*.

ESCHELETTE. ſ. f. Eſpece de petite eſchelle qu'on attache ſur le baſt d'une beſte de ſomme pour y accrocher de la viande, du foin, de la paille, &c.

ESCHELIER. ſ. m. eſt une piece de bois traverſée de longues & groſſes chevilles, qui ſert à monter au haut des gruës, des engins & des eſtrapades. On l'appelle auſſi *rancher*.

ESCHELON. ſ. m. Petite piece de bois qui traverſe l'eſchelle. Cette eſchelle avoit 30. *eſchelons*.

ESCHELON, ſe dit figurément en choſes morales. La qualité d'Advocat eſt un *eſchelon* pour monter à celle de Conſeiller, de Maiſtre des Requeſtes. Il eſt monté d'un *eſchelon*, d'un degré, il eſt avancé d'autant.

ESCHENILLER. v. act. Oſter les chenilles d'un arbre. On appelle auſſi du moilon ou du grais *eſchenillé*, quand il eſt picqué avec la ſmille ou marteau à deux pointes.

ESCHEOIR. v. neut. Obtenir un droit par ſucceſſion, ou donation. Tout bien qui eſt *eſcheu* à une femme par ſucceſſion, ou donation de ſes parens, luy eſt propre.

ESCHEOIR, ſe dit auſſi des choſes conditionnelles & qui arrivent par fortune, par haſard. Le gros lot de cette lotterie eſt *eſchu* à un tel. Une telle terre luy eſt *eſcheuë* en partage.

ESCHEOIR, ſe dit auſſi abſolument. Il eſt *eſchu* que j'avois à faire ce jour-là qu'il m'eſt venu voir. Ce mot vient du Latin *excidere*.

ESCHEOIR, ſignifie auſſi, Meriter, ſoit en bien, ſoit en mal. Cette action eſt ſi éclatante, qu'il y *eſchet* une bonne recompenſe. Les Juges doivent punir les malfaiteurs ſuivant que le cas y *eſchet*.

ESCHEOIR, ſe dit des jours certains où une choſe doit arriver, ou eſtre deuë. Paſques n'*eſchet* pas toûjours à même jour. Sa majorité *eſcheira* le 15. jour d'Octo-

bre. Le terme de ce payement ne doit *eſcheoir* que dans un an. Il luy a cedé tous les arrerages *eſcheus* ou à *eſcheoir* d'une telle affaire.

ESCHEOIR, ſignifie auſſi, Rencontrer. En ouvrant ce Livre je fuis *eſcheu* ſur un beau paſſage. Vous eſtes mal *eſcheu* de nous venir voir un jour maigre, vous ferez mauvaiſe chere.

ESCHEU, UË. part. & adj.

ESCHEVEAU. ſ. m. Fil, ſoye ou laine repliez en pluſieurs tours, & attachez en un endroit pour empêcher qu'ils ne ſe meſlent. Une poignée de fil contient tant d'*eſcheveaux*. On devide les *eſcheveaux* pour en faire des pelotons. Il y a auſſi une coeffure de femme qu'on appelle en *eſcheveau*, parce qu'elle imite les *eſcheveaux* de fil.

ESCHEVELE', ÉE. adj. Femme qui eſt decoeffée, qui a les cheveux pendants. On peint les Furies & les Bacchantes *eſchevelées*, pour les rendre plus affreuſes.

ESCHEVIN. ſ. m. Officier qui eſt eſleu par les habitans d'une ville pour avoir ſoin de leurs affaires communes, de l'entretien & de la decoration de la ville. A Paris il y a un Prevoſt des Marchands & quatre *Eſchevins*. Ils ont un Bureau & une Juriſdiction qui s'eſtend ſur tous les ports, & ſur les Marchands de pluſieurs marchandiſes qui y abordent par eau. Ils ſont maiſtres de la navigation des rivieres qui y affluent. Aux autres villes il y a un Maire & des *Eſchevins*. Quelques-uns croyent que ce mot vient de *chef*, à cauſe que ce ſont eux qui mettent à *chef* les affaires de la ville. Menage croit qu'il vient de *Scabinus* ou *Scabinius* qui ſe trouve dans les Capitulaires, & que c'eſt un mot Alleman. Cujas & Chopin diſent que ce mot eſt derivé de l'Hebreu. Ragueau croit qu'il vient de l'Alleman *ſchaffer*, ou *ſchaffen*; & dit qu'on a appellé *Schal* & *Schabin*, un Juge inquiſiteur ou reformateur. Il s'imagine auſſi que les *Eſchevins* anciennement peuvent avoir eſté les Juges ou Conſeillers de l'Eſchiquier. Quelques-uns les ont appellez burleſquement *Leſchevins*, parce qu'autrefois ils devoient taſter les vins pour y mettre le taux & la police. Borel le derive de *cavere*, dans le ſens de Juge & conſervateur des intereſts publics. Paſquier dit que le mot d'*Eſchevin* vient de *Sebini*, dont eſt fait mention frequente dans les anciennes loix des François. Lipſe dit que ce mot vient de *Schepen* Alleman, qui ſignifie *Juge*, *Senateur*, *Jurat* & *Eſchevin*. Du Cange dit que les Juges & leurs Aſſeſſeurs qui eſtoient choiſis par leurs habitans, s'appelloient *Scabini*, & *Scabinagium*, *Eſchevinage* ou leur College. Il dit auſſi que quelques Auteurs les ont appellez *Paciarii*, à cauſe que leur juriſdiction entretenoit la paix dans leur ville & la banlieuë, qu'on appelloit *pax villæ*.

ESCHEVINAGE. ſ. m. La qualité d'Eſchevin, & le temps qu'il eſt en charge. L'*Eſchevinage* eſt une choſe bien briguée. Il en couſte bien du vin pour parvenir à l'*Eſchevinage*. Ce baſtiment public a eſté fait de l'*Eſchevinage* de tels & tels, pendant le temps de leur *Eſchevinage*. Il y a des villes où l'*Eſchevinage* annoblit.

ESCHIF. adj. Terme de Venerie, qui ſe dit des chiens ardens à manger.

ESCHIFFRE. ſ. m. Terme d'Architecture. C'eſt un mur qui ſert de baſe à un eſcalier, qui en ſouſtient la charpente ou les marches, la baluſtrade, les appuis, &c. On dit un mur d'*eſchiffre*, ou *eſchiffre* abſolument. On le dit auſſi de la charpente d'un eſcalier. Cet *eſchiffre* ſera compoſé de deux patins, de quatre noyaux, de tant de limons & d'appuis, de tant de pailliers, de tant de baluſtres tournez, de tant de marches moulées.

ESCHIGNER. v. act. Tuer, aſſommer, maſſacrer, rompre l'eſchine. Il y a eu deux mille hommes *eſchignez* en cette deffaite. Ce fardeau eſt trop lourd ſur ſes eſpaules, il eſt capable de l'*eſchigner*.

ESCHILLON. ſ. m. Terme de Marine de Levant. C'eſt une nuée noire, d'où ſort une longue queuë qui va toûjours en diminuant, & qui s'allongeant dans la mer, en tire l'eau comme une pompe avec tant de violence, qu'on voit bouillonner l'eau tout alentour. Les Matelots craignent plus que toute autre tempeſte cet eſtrange meteore. Ils croyent qu'en picquant dans le maſt un couteau à manche noir, cela detourne l'orage, tant ils pouſſent loin la ſuperſtition. C'eſt preſque la même choſe que ce que ſur l'Ocean on appelle *ſiphon*.

ESCHINE. ſ. f. L'eſpine du dos, les vertebres qui ſont depuis le col juſqu'aux feſſes. Il eſt tombé ſur cet eſcalier, il s'eſt rompu l'*eſchine*. Ce mot vient de *ſpina*, ſelon Nicod. Menage le derive de *ſchiena* Italien.

On le dit auſſi des chevaux & d'autres animaux. On appelle maigre *eſchine*, un grand homme menu, & qui manque de graiſſe.

ESCHINÉE. ſ. f. Piece de chair d'un cochon qui ſe coupe ſur le dos. C'eſt un bon ragouſt qu'une *eſchinée* aux pois.

ESCHIQUETE', ou *Eſchiqueté*, ée. adj. Terme de Blaſon, qui ſe dit de l'Eſcu qui eſt diviſé en eſchiquier. Un Eſcu *eſchiqueté* d'or & d'azur, d'argent & de ſable. Il faut qu'il ſoit du moins compoſé de ſix traits ou de vingt quarreaux. Quand il y en a moins, on dit *points équipollez*; & quand il n'y en a qu'une tire, on l'appelle *componé*.

On le dit auſſi non ſeulement des pieces honorables dont l'Eſcu eſt chargé, mais même des animaux, comme aigles & lions, quand ils ſont chargez ou diviſez par de ſemblables quarrez. Il portoit d'or au lion de gueules, chargé de trois bandes, *eſchiqueté* d'argent & d'azur de deux traits.

ESCHIQUIER. ſ. m. Tablier diviſé en 64. carreaux de deux couleurs, ſur lequel on joüe aux Dames, aux Eſchecs. *Eſchiquier* d'yvoire, d'ambre, de bois.

On dit que des arbres ſont plantez en *eſchiquier*, quand ils ſont plantez de ſorte, que leur figure repreſente pluſieurs quarrez ou un *eſchiquier*.

L'*Eſchiquier* de Normandie eſt une ſeance de Commiſſaires ou de Magiſtrats deleguez pour tenir une eſpece de Grands Jours dans une Province: ce qui s'eſt pratiqué particulierement en Normandie, où ce nom eſt encore en uſage. Il a été érigé en Cour Souveraine & ordinaire par le Roy Louïs XII. en l'an 1499. Il y a eu auſſi un *Eſchiquier* à Alençon; & l'Archevêque de Roüen pretend avoir un *Eſchiquier* & Cour Souveraines pour les cauſes dependantes du temporel de ſon Archevêché. Vers le temps de Philippes le Bel on tenoit deux *Eſchiquiers* à Roüen chaque année, comme deux Parlements à Paris. Il y a auſſi un *Eſchiquier* en Angleterre, où on traite du domaine, des droits & libertez de la Couronne, qui ſe tient à Weſtminſter. Ce mot ſe prend auſſi pour le Treſor Royal d'Angleterre qui ſe tient au même lieu. Nicod croit que ces Cours étoient ainſi appellées, à cauſe qu'elles étoient compoſées de perſonnes de differentes qualitez, comme les pieces du jeu des eſchecs; d'autres, parce qu'on y plaidoit les uns contre les autres en bataille rangée, comme on fait aux eſchecs. Menage & Du Cange aprés Pithou & Ragueau, tiennent qu'il vient de l'Alleman *ſchicken*, qui ſignifie *envoyer*, parce que ces Commiſſaires ſont appellez dans les anciens Titres *miſſi Dominici*. D'autres ont crû que le mot *ſcacarium* Latin eſt venu de *ſtatarium*, *à ſtando*. Du Cange croit avec plus d'apparence, qu'il vient du pavé de cette Chambre qui étoit fait en forme d'*eſchiquier*, ou du Bureau autour duquel étoient les Juges, ſur lequel on mettoit un tapis diſtingué en pluſieurs quarreaux. Spelmannus, Sonnerus & Wagius le derivent de *ſchatz*, qui ſignifie *treſor*: d'où vient que Polydore Virgile a dit qu'il faut eſcrire *ſcatarium*,

rium, au lieu de *ſcaccarium*. Somnerus le derive de *ſchaen*, qui veut dire *ravir*; ce qu'il dit être le propre du fiſque.

ESCHIQUIER, ſe dit auſſi en termes de Blaſon, lors que l'Eſcu eſt diviſé en pluſieurs quarrez, dont les uns ſont de metal, & les autres de couleur, comme le tablier où on joüe aux eſchecs.

ESCHOPPE. ſ. f. Petite boutique attachée à un mur, & couverte en appentis, qui ſe baſtit en des lieux paſſans, & où il ſe fait grand commerce. C'eſt où ſe logent des Marchands qui n'ont pas à debiter des choſes de grande valeur. Aux environs du Palais on a baſti pluſieurs *eſchoppes*. Dans les marchez, dans les parvis des Cathedrales, il y a toûjours quelques *eſchoppes*. Ce mot nous eſt commun avec *eſchop* Anglois, qui ſignifie une petite boutique.

ESCHOPPE. Terme d'Artiſans. C'eſt une eſpece de burin ou de pointe plate & trenchante par l'extremité, dont ſe ſervent les Orfevres, Sculpteurs, Graveurs en eau forte, Serruriers & autres, qui diſent auſſi *eſchopper*, pour dire, Travailler avec l'*eſchoppe*.

ESCHOUER. v. act. & neut. Demeurer ſur le ſable, quand on eſt dans un vaiſſeau qui ne trouve pas aſſez d'eau pour voguer, pour eſtre à flot. On appelle auſſi cela *toucher*, quand la quille touche le fond. La tempeſte a fait *eſchoüer* ce vaiſſeau ſur les bancs de la Manche. Ce Capitaine a *eſchoüé* exprés ſon vaiſſeau pour ſe ſauver des Corſaires, & pour attendre que les groſſes marées le relevent. Menage derive ce mot de *excubare*, comme qui diroit *tomber*, *cheoir*, ou bien de *ſcopulare* & de *ſcopulus*.

ESCHOÜER, ſe dit figurément des mauvais ſuccés qui arrivent dans les affaires. On a éventé le ſecret de cette affaire, je la tiens *eſchoüée*. L'amour eſt un eſcueil contre lequel la vertu des plus grands hommes *eſchoüe* ordinairement.

ESCHOÜÉ, ÉE. part. & adj.

ESCIENT. ſ. m. Pleine connoiſſance de ce qu'on fait, ou qu'on veut faire, ſerieuſement & tout à bon. Ils ſe ſont battus à bon *eſcient*, c'eſt à dire, tout à bon. Ils plaident à bon *eſcient*, c'eſt à dire, ſerieuſement & ſans colluſion. On a fait foüetter cet eſcolier à bon *eſcient*, c'eſt à dire, vigoureuſement. Il n'a pas fait cela par meſgarde, mais à bon *eſcient*, pour dire, Il y taſchoit, il le vouloit faire. Il a peché, il a menti à ſon *eſcient*, c'eſt à dire, Il ſçavoit bien qu'il faiſoit mal, qu'il mentoit, mais il l'a voulu faire ainſi, il l'a fait *ſciemment*. Ce mot vient du Latin *ſcient*.

ESCLAIR. ſ. m. Feu & lumiere engendrée du choc de deux nuées, qui annonce ordinairement le coup du tonnerre. La veuë de l'*eſclair* precede aſſez long-temps le bruit du tonnerre, quoy qu'ils ſe faſſent enſemble.

ESCLAIR, ſe dit auſſi des lumieres refleſchies qui paſſent en un moment, comme d'une eſpée, d'une glace de miroir agitée, qui jettent des rayons dans les yeux.

On dit proverbialement, que la gloire de ce monde paſſe comme un *eſclair*, pour dire, qu'elle ne dure gueres.

ESCLAIRCIR. v. act. Rendre un corps plus clair, ſoit en le rendant tranſparent & en eſtat d'admettre la lumiere, ſoit en le rendant poli, & luy donnant moyen de la refleſchir. Il faut laiſſer repoſer ce vin pour l'*eſclaircir*. Les liqueurs eſpaiſſes s'*eſclairciſſent* en y adjouſtant de l'eau. On ſe mire dans de l'argent qui eſt bien bruni, bien *eſclairci*. Un vent de Nord *eſclaircit* le ciel, le rend ſerain, chaſſe les nuées.

ESCLAIRCIR, ſe dit auſſi des corps qu'on ſepare les uns des autres, & qu'on laiſſe à claires voyes, qui donnent plus de paſſage à la lumiere. La foule s'eſt eſcoulée, les gens commencent icy à s'*eſclaircir*. La tempeſte a bien *eſclaircy* cette foreſt, elle en a abatu bien des arbres. Le feu de la courtine *eſclaiciſſoit* les rangs des aſſaillans.

ESCLAIRCIR, ſe dit figurément des choſes ſpirituelles & morales, & ſignifie, Rendre plus intelligible. Les Critiques du dernier ſiecle ont bien *eſclairci* les Auteurs anciens. Le temps *eſclaircit* la verité. Je ſerois bien-aiſe d'eſtre *eſclairci* de mon doute. Je veux avoir le cœur *eſclairci* ſur cette affaire.

On dit proverbialement, que le bien d'un homme eſt fort *eſclairci*, quand il en a mangé une bonne partie: qu'une maiſon eſt bien *eſclaircie*, quand il y a pluſieurs des enfans ou des domeſtiques qui ſont morts, ou qui ſe ſont abſentez.

ESCLAIRCI, IE. part. & adj.

ESCLAIRCISSEMENT. ſ. m. Effet de l'action qui eſclaircit. La chelidoine ou eſclaire eſt bonne pour l'*eſclairciſſement* de la veuë.

On le dit plus ordinairement au figuré, & ſignifie, Explication d'une obſcurité, d'une difficulté. L'*eſclairciſſement* des difficultez de la Bible ſe trouve dans des paſſages de même nature. Les Commentateurs donnent beaucoup d'*eſclairciſſement* aux Auteurs anciens.

ESCLAIRCISSEMENT, ſe dit auſſi entre les gens d'eſpée, des explications qu'ils demandent de quelques paroles & actions, pour ſçavoir ſi on les a faites avec intention de leur faire querelle, afin d'en tirer raiſon ſur le champ. Les bretteurs diſent que deux *eſclairciſſements* valent un appel, & deux appels un duel.

Chez les Officiers des Eaux & Foreſts on dit, Faire des ventes par *eſclairciſſement*, quand on fait abattre des bailliveaux ſur taillis qui ſont en ſi grand nombre, qu'ils l'offuſquent & l'empeſchent de croiſtre, enſorte qu'il ne profite plus, ſi on ne l'éclaircit, en faiſant couper un nombre ſuffiſant de ces bailliveaux tant anciens que modernes.

ESCLAIRE. ſ. f. Herbe que l'on nomme auſſi *chelidoine*, qui eſt bonne pour le mal des yeux. Il y a la grande & la petite *eſclaire*. Celle-cy eſt encore appellée *ſcrofularia minor*. Voyez *Chelidoine*.

ESCLAIRER. v. act. & neut. Reſpandre de la lumiere. Les aſtres ont eſté faits pour *eſclairer* le monde. La ſale du bal eſtoit fort bien *eſclairée*, il y avoit force lumieres. Les vers-luiſans *eſclairent* la nuit comme une chandelle. Les yeux des chats, des gens qui ont une grande fievre, *eſclairent* dans l'obſcurité.

ESCLAIRER, ſe dit abſolument de ce feu paſſager qui precede le tonnerre. Il faut chercher un abri contre l'orage, il commence à *eſclairer*.

ESCLAIRER, ſignifie auſſi, Approcher de la lumiere. *Eſclairez moy*. Prenez un flambeau, & allez *eſclairer* Monſieur.

ESCLAIRER, ſignifie auſſi, Eſpier, controller ſecrettement. Il n'y a perſonne qui ſe plaiſe d'eſtre *eſclairé*. On a mis ce valet à la ſuite de ce jeune homme, c'eſt pour *eſclairer* ſes actions. Les Princes ſont plus *eſclairez* & plus eſclaves que les autres hommes.

ESCLAIRER, ſe dit figurément en choſes ſpirituelles & morales. Les Saints Peres, les vertueux Prelats, ſont ceux qui *eſclairent* l'Egliſe, qui inſtruiſent & qui édifient les Fideles. JESUS-CHRIST eſt venu pour *eſclairer* le monde, pour l'illuminer, comme dit St. Jean. Les Heretiques ſont ſemblables à ces feux qui n'*eſclairent* que pour nous perdre. Les ſciences *eſclairent* l'eſprit, luy donnent bien des lumieres.

On dit proverbialement, La chandelle qui va devant *eſclaire* mieux que celle qui va derriere, pour dire, qu'il vaut bien mieux faire du bien de ſon vivant, que d'obliger ſes heritiers par ſon teſtament à en faire.

ESCLAIRÉ, ÉE. part. & adj.

On dit qu'un homme eſt bien *eſclairé*, fort entendu, lors qu'il a un fort bel eſprit & une grande capacité, qu'il penetre la verité, qu'il ſçait bien les choſes.

On dit auſſi, qu'une maiſon eſt bien *eſclairée*, lors qu'elle

eſt bien percée, qu'elle a de grandes feneſtres, qu'elle reçoit bien du jour. On dit en un autre ſens, qu'elle eſt bien *eſclairée*, lors qu'il y a d'autres maiſons qui ont des ſervitudes & des veuës ſur elle, & que les voiſins y voyent ce qui s'y paſſe.

ESCLAME. adj. Terme de Manege, qui ſe dit d'un cheval qui n'a point de boyau. Il eſt vieux.

Esclame. Terme de Venerie, qui ſignifie, Greſle, menu. On dit que des cerfs ſont bruns, longs, grands & *eſclames*.

On appelle auſſi en Fauconnerie un oiſeau *eſclame*, qui eſt de longueur bienſeante & non eſpaula. Les *eſclames* ſont plus beaux voleurs que les gouſſuts, c'eſt à dire, courts & bas aſſis.

ESCLANCHE. ſ. f. Partie charnuë du mouton qui tient au quartier de derriere. On l'appelle auſſi un *gigot*. Les meilleures *eſclanches* ſont celles qui ont le manche court. Le jus d'*eſclanche* eſt excellent pour faire des biſques, des ragouſts & des ſauces. On mange les *eſclanches* roſties, à la daube, en paſte, &c. Borel derive ce mot de *clenche*, qui eſt un mot en uſage chez les Serruriers, & ſignifie la partie du loquet qui s'abat en fermant une porte, à cauſe de la reſſemblance de l'emboeſture & du mouvement.

ESCLANDRE. ſ. m. Vieux mot qui ſignifioit autrefois un accident faſcheux qui troubloit & interrompoit le cours d'une affaire. Il ſeroit venu à bout de ce deſſein, ſans un *eſclandre* qui luy arriva. Ce mot vient du Latin *clades*. Mais Menage & Du Cange le derivent de *ſcandalum*, qu'on trouve dans les vieilles Couſtumes de Bourges; où du verbe Grec *klao*, *frango*, *rumpo*. Un triſte accident n'arrive jamais ſans éclat.

ESCLAVAGE. ſ. m. Servitude, priſon chez les ennemis, chez les Barbares. L'*eſclavage* eſt fort rude chez les Mahometans. Il eſt tombé dans l'*eſclavage* par une fortune de mer.

Esclavage, ſe dit auſſi d'une ſervitude & ſoûmiſſion volontaire. Cet employ l'occupe tellement, qu'il n'a pas un moment à luy, c'eſt un honneſte, un pompeux *eſclavage*.

Esclavage, ſe dit figurément en Morale à l'égard de cet empire que nous laiſſons prendre ſur nous à nos paſſions. Les amans ſe plaignent qu'ils ſont chargez de chaiſnes, qu'ils languiſſent dans l'*eſclavage*. Les ambitieux qui ſuivent la Cour ſont dans un vray *eſclavage*. Il y a une devotion ou Confrairie qu'on appelle l'*Eſclavage de la Vierge*.

Esclavage, en termes de Negoce, eſt un droit qu'une Compagnie de Marchands Anglois a ſeule d'acheter & de vendre les marchandiſes à l'égard des eſtrangers; ou un impoſt qu'elle a eſtabli ſur toutes les marchandiſes qui entrent & ſortent par mer en Angleterre. On ne le fait payer qu'aux François.

ESCLAVE. ſ. m. & f. Captif qui eſt reduit ſous la puiſſance d'un maiſtre, ſoit par ſa naiſſance, ſoit par fortune de guerre. Les *eſclaves* d'Alger ſont des captifs pris par des Corſaires. On fait dans l'Amerique un grand trafic d'*eſclaves* Negres. Dés qu'un *eſclave* peut aborder en France, il eſt libre. Quelques-uns ont derivé ce mot de *includo*, ou du Grec *eskleio*, parce que les *eſclaves* ſont enfermez en priſon. Menage le derive de *ſclavus*, dont les Italiens ont fait *ſchiavo*, qui a eſté fait de l'Alleman *ſtaef* ou *ſtave*, que Voſſius croit avoir eſté dit des peuples *Eſclavons*.

Esclave, ſe dit auſſi de celuy qui eſt attaché volontairement à un employ qui rend fort ſujet. Un Advocat employé eſt un *eſclave* dans ſa profeſſion.

Esclave, ſe dit figurément en Morale, de celuy qui eſt ſoûmis à l'empire de ſes paſſions. Cet homme eſt *eſclave* de la fortune, de la faveur. Il a une ame vile, une ame d'*eſclave*, qui flatte les vices de ſon Maiſtre. Celuy-là eſt *eſclave* de ſa maiſtreſſe, il eſt *eſclave* de ſa paſſion dereglée.

ESCLAVINE. ſ. f. Vieux mot. C'étoit une eſpece d'habit long & vela. Les Pelerins marchoient avec *eſclavine* & bourdon. Ce mot auſſi a ſignifié une groſſe couverture de lict, & il vient de *Sclavonie*.

ESCLOPE', ÉE. adj. Celuy qui clopine, qui traiſne ſa jambe en allant, qui eſt boiteux pour avoir eſté bleſſé, ou avoir eu quelque fluxion ſur le pied. Quelques-uns croyent que ce mot vient de *Jean Clopinel* dit *de Meun*, qui a fait le fameux Roman de la Roſe, qu'on ſuppoſe avoir eſté boiteux.

On le dit auſſi de tous ceux qui ſont arreſtez par quelque maladie qui les empêche de marcher, d'agir en leurs affaires. Cet homme a tantoſt la goutte, tantoſt un rhume, tantoſt la fievre, il eſt toûjours *eſclopé*.

Esclopé, en termes de Blaſon, ſe dit d'un Eſcu taillé & tranché ou diviſé de l'angle feneſtre du chef au coſté dextre de la pointe, enſorte neantmoins que la taille en ſon milieu eſt tranchée, & n'eſt pas d'égale largeur par le bas & par le haut. Il portoit taillé & *eſclopé* en cœur d'argent ſur ſable. Pluſieurs tiennent que cette ſorte d'Armoiries eſt propre aux baſtards.

ESCLORRE. v. n. Naiſtre, commencer à paroître au monde. Il ne ſe dit proprement que des fleurs ou des oiſeaux, des inſectes qui viennent d'œufs. Voilà des pouſſins qui percent leur coquille, qui s'en vont *eſclorre*. Il y a un art de faire *eſclorre* les pouſſins par la chaleur des fourneaux. Le Soleil au printemps fait *eſclorre* mille fleurs, fait *eſclorre* les chenilles, les vers à ſoye. Ce mot vient du Latin *excludere*.

On dit auſſi, Le jour commence d'*eſclorre*, quand l'aurore ou le ſoleil paroiſſent.

Esclorre, ſe dit figurément en choſes morales & ſpirituelles. Cette ligue a eſté long-temps tenuë ſecrette, mais enfin elle eſt venuë à *eſclorre*. On a beaucoup attendu ce Poëme, cet Ouvrage, mais enfin le voilà qui commence d'*eſclorre*. Il a tenu ſon amour ſecrette, mais enfin il l'a fait *eſclorre*.

Esclos, oſe. part. & adj. Un pouſſin tout frais *eſclos*. Une fleur fraiſchement *eſcloſe*.

ESCLOS. ſ. m. L's ſe prononce. Vieux mot qui ſignifie des *ſabots*. Il eſt encore en uſage en quelques Provinces. Rabelais a fait une Iſle des *Eſclos*, où il entend parler des Moines qui portent des ſandales que les Italiens appellent *Zoccolanti*. Ce mot d'*eſclos* vient de ce que c'eſtoit des ſouliers d'eſclaves ou de gens miſerables.

ESCLUSE. ſ. f. Conſtruction de pierre ou de charpente qui ſert à retenir ou à élever des eaux. Une *eſcluſe* de moulin eſt une petite digue qui ſert à amaſſer l'eau d'une fonteine pour la faire tomber ſur la rouë d'un moulin. Les *eſcluſes* de Flandres ſervent à retenir les eaux pour empeſcher qu'elles n'inondent les terres qui ſont plus baſſes, ſi ce n'eſt quand il eſt beſoin de les noyer. Les *eſcluſes* de Briare ſont de groſſes conſtructions de pierre, où murailles paralleles diſtantes de 20. à 24. pieds, fermées de puiſſantes portes par les deux extremitez, au milieu deſquelles ſe forme une chambre, où quand un bateau eſt enfermé, on laſche de l'eau qui l'éleve de deux ou trois toiſes, & le fait paſſer d'un canal plus bas en un autre d'un fond plus élevé; & ainſi un bateau de la Loire paſſe dans la Seine, quoy que le terrain d'entredeux ſoit élevé de plus de 50. toiſes au deſſus de ces deux rivieres. Le canal de Briare a 42. *eſcluſes*, tant en montant qu'en deſcendant. Celuy de Languedoc pour la communication des mers en a cent & plus. Simon Stevin a écrit la maniere de fortifier les places par *eſcluſes*. Menage dit que ce mot vient d'*excluſa*, qui eſt dans la Loy Salique: ce qui ſe doit entendre de l'*eſcluſe*

d'un

d'un moulin; car pour celles qui ſervent à élever des bateaux, elles ont été inconnues aux Anciens.

ESCLUSÉE. ſ. f. L'eau qui eſt contenuë & qui coule dans une eſcluſe depuis qu'on l'ouvre juſqu'à ce qu'on la referme. Ce ruiſſeau peut fournir tant d'*eſcluſées* par jour.

ESCLUSÉE, eſt auſſi un demi-train de bois propre à paſſer dans une eſcluſe. On l'appelle autrement *brelle* & *coupon*, qui eſt de 13. toiſes & demi de long ſur 12. pieds de large, & contient d'ordinaire 300. pieces de bois au compte des Charpentiers.

ESCOFION. ſ. m. Terme populaire qui ſe dit de la coeffure des femmes du peuple, ou des payſannes, des femmes coëffées mal proprement. Les harengeres qui ſe querellent s'arrachent leur *eſcofion*.

ESCOFRAY. ſ. m. Groſſe table ou madrier qui ſert à pluſieurs Artiſans pour tailler & preparer leur beſogne, comme celles des Cordonniers, Selliers, Bourreliers, &c.

ESCOGRIFE. ſ. m. Terme vieux & populaire, qui ſe dit par injure à des gens de grande taille, mal baſtis & de mauvaiſe mine. Il eſt venu un Sergent avec trois ou quatre *eſcogrifes* de Records.

ESCOINSON. ſ. m. Terme d'Architecture. C'eſt la partie d'une feneſtre qui eſt la plus ouverte en dedans de l'embraſure pour y placer les volets, afin qu'ils n'empêchent point.

ESCOLATRE. ſ. m. Chanoine qui jouït d'une Prebende en quelques Cathedrales, qui l'oblige d'enſeigner la Philoſophie & les lettres humaines à ſes confreres, & d'en tenir Eſcole. L'*Eſcolatre* de Rheims. Le Concile de Latran tenu ſous Alexandre III. ordonna que les Eveſques auroient un Precepteur à leurs gages, pour enſeigner tant la Philoſophie que la Theologie. Depuis on a annexé des Prebendes à cette fonction; & on a appellé *Eſcolatre*, celuy qui enſeigne la Philoſophie; & *Theologal*, celuy qui enſeigne la Theologie. En Latin on l'appelle *Scholaſticus*, mot qui a ſignifié autrefois *eloquent*, *lettré*, *Orateur*, *Advocat*.

ESCOLE. ſ. f. College, lieu public où on enſeigne les ſciences. *Eſcole* de Medecine. *Eſcole* de Droit Canon. On a transferé les *Eſcoles* de Droit à Orleans, & depuis on les a reſtablies à Paris.

ESCOLE, ſe dit quelquefois de toute une Faculté ou Univerſité, ou d'une Secte. L'*Eſcole* de Platon & d'Epicure avoient des ſentimens bien differens. L'*Eſcole* de Salerne a fait un beau Livre en vers du regime de vivre, intitulé de ſon nom. L'*Eſcole* de Tiberiade a été fameuſe chez les Juifs, & c'eſt de là qu'eſt venuë la Maſſore & les Maſſoretes, parce que les Juifs appelloient *Eſcole* leur Synagogue. On dit auſſi en Peinture, l'*Eſcole* de Raphaël, de Titien & autres grands Maiſtres. Du Cange dit que ce mot vient de *ſcola*, qui ſignifie *diſcipline* ou *correction*; & que generalement ce mot s'eſt dit des lieux où pluſieurs perſonnes s'aſſembloient, ſoit pour eſtudier, ſoit pour conferer, ſoit pour faire quelque autre choſe. Ainſi on a appellé *Eſcoles Palatines*, les divers poſtes où on mettoit les Gardes de l'Empereur, comme *Schola Scutariorum*, *Gentilium*, &c. Depuis il a paſſé aux Magiſtrats civils, comme on voit dans le Code *Schola Cingulariorum*, *Agentium*, &c. & a paſſé aux Eccleſiaſtiques, *Schola Cantorum*, *Sacerdotum*.

ESCOLE, ſe dit auſſi par oppoſition à la ſcience du monde, des manieres d'expliquer les ſciences dans les Colleges. C'eſt parler en termes de l'*Eſcole*, cela ſent l'*Eſcole*, la maniere pedantеſque & ſcolaſtique. St. Thomas eſt l'Ange de l'*Eſcole*. J'aimay l'antitheſe au ſortir de l'*eſcole*, dit le Poëte des Viſionnaires.

ESCOLE, ſe dit auſſi des lieux particuliers où on envoye les enfants apprendre à lire & à écrire, & les premiers principes de la Grammaire. Les Officiaux reçoivent les Maiſtres & Maiſtreſſes des petites *eſcoles*. Cet enfant ne va pas au College, il eſt encore à l'*eſcole*. Il y a long-temps qu'ils ſe connoiſſent, ce ſont des camarades d'*eſcole*.

ESCOLE, ſe dit auſſi de toute ſorte d'inſtruction. On dit qu'un homme eſt en bonne *eſcole*, pour dire, qu'il eſt en lieu où il peut bien profiter. Il ſe dit plus ſouvent ironiquement. Cet homme-là eſt encore long-temps en vôtre *eſcole*, vous luy ferez long-temps leçon, vous en ſçavez plus que luy. Je croy que vous allez tous à la même *eſcole*, pour dire, vous dites tous la même choſe, vous avez les mêmes manieres d'agir. La Cour eſt une bonne *eſcole*, où on apprend à vivre dans le grand monde. Rabelais dit que Ouïr-dire tenoit *Eſcole* de Témoigneric. On appelle chez les Peintres l'*Eſcole* d'Athenes, un fameux tableau de Raphaël qui eſt au Vatican, où ſont repreſentez tous les arts & les ſciences, & St. Paul qui preſche.

ESCOLE, en termes de Manege, ſe dit de la leçon que donne l'Eſcuyer tant au Cavalier qu'au cheval, en le faiſant travailler. Ce Cavalier n'a que trois mois d'*eſcole*, pour dire, Il n'a commencé ſes exercices que depuis ce temps-là. Voilà un cheval qui a de l'*eſcole*; qu'on a remis à l'*eſcole*, qui fournit bien à l'*eſcole*, c'eſt à dire, qui manie bien. On dit auſſi, qu'un homme eſt hors d'*eſcole*, quand il y a long-temps qu'il ne s'eſt exercé en quelque art que ce ſoit.

ESCOLE, ſe dit auſſi au jeu du Trictrac, quand on oublie à marquer les points qu'on gagne. On m'a envoyé à l'*eſcole* de quatre points. J'ay fait une *eſcole*. Il a marqué mon *eſcole*. On ne va point à l'*eſcole* de l'*eſcole*.

ESCOLE, ſe dit proverbialement en ces phraſes. Il a pris le chemin de l'*eſcole*, c'eſt à dire, le plus long. On dit qu'on a fait l'*eſcole* buiſſonniere, lors qu'on a frippé ſa claſſe, qu'on a été ailleurs. Dire les nouvelles de l'*eſcole*, c'eſt à dire, Découvrir le ſecret d'une cabale, d'une compagnie. On dit auſſi à un enfant, Allez à l'*eſcole* foüetter le Maiſtre.

ESCOLIER, IERE. ſ. m. & f. Qui a un Maiſtre de qui il apprend quelque choſe. C'eſt un *eſcolier* qui va aux petites eſcoles. On le dit particulierement de ceux qui vont au College, ſoit pour les Humanitez, ſoit pour les Sciences. Il y a un grand nombre d'*eſcoliers* aux Jeſuïtes. Un *eſcolier* juré de l'Univerſité, celuy qui a des lettres d'*eſcolier*. On le dit pareillement de ceux qui font leurs exercices. C'eſt un bon *eſcolier* dans le Manege, dans l'eſcrime, dans la danſe. Un Maiſtre de luth, de muſique, &c. dit auſſi, J'ay tant d'*eſcoliers* & d'*eſcolieres*.

ESCOLIER, ſe dit auſſi de ceux qui ſçavent imparfaitement une choſe. Cet homme ſera toûjours *eſcolier*, il ne ſçaura jamais bien cette ſcience. Ce n'eſt qu'un *eſcolier* en Geometrie, qu'un apprentif à l'égard d'un tel. Un *eſcolier* n'eſt point au deſſus du Maiſtre.

Il y a un Ordre de Religieux qu'on appelle *des Eſcoliers*, qui fut inſtitué par le Pape Innocent III. au Concile de Latran, où il eſt parlé de quatre Ordres, des Freres Preſcheurs, des Mineurs, de la Trinité, & *des Eſcoliers*. Il fut fondé par un nommé Guillaume Anglois, qui avoit eſté *eſcolier* à Paris, & qui ſe retira dans la ſolitude avec pluſieurs de ſes compagnons.

ESCONDUIRE. v. act. Refuſer l'aumoſne, ou toute autre choſe qu'on demande gratis. Il faut *eſconduire* doucement les pauvres, *eſconduire* avec civilité ceux qui nous font quelque priere, quand on ne leur veut rien donner ou accorder. Ce mot vient d'*extra conducere*.

On dit proverbialement, qu'on n'eſt pas battu & *eſconduit* tout enſemble, pour exciter quelqu'un à ſe hazarder de faire quelque demande.

ESCOPE. Eſpece de pelle creuſe qui ſert à vuider l'eau des bateaux ſur les rivieres. Ce mot vient de *ſcopa*,

ou pluſtoſt de *eſcopa*, qui eſt un vaiſſeau portatif où on met de l'eau, dont il eſt parlé dans Judith, Chap. 10. ſelon Du Cange.

ESCOPERCHE. ſ. f. Terme de Mechaniques. C'eſt une machine qui ſert à élever des fardeaux, qui fait partie d'un gruau ou d'un engin. Il s'en fait de pluſieurs façons.

ESCOPETE. ſ. f. Arme à feu faite en forme de petite arquebuſe, qu'on porte avec une bandouliere. Ce mot vient de *ſclopetta*, diminutif de *ſcloppus*, qui ſe trouve dans Perſe. Menage.

ESCOPETERIE. ſ. f. Deſcharge de pluſieurs coups d'armes à feu faite tout à la fois. On entendit un grand bruit d'*eſcopeterie* qui annonça l'arrivée du Gouverneur.

ESCORCE. ſ. f. La partie exterieure des arbres qui leur ſert de couverture, de peau. L'*eſcorce* du cheſne battuë ſert à faire du tan. Les Sauvages de l'Amerique font des canots d'*eſcorce* de bouleau qui tiennent juſqu'à 24. perſonnes. On fait des cordes de puits avec la petite *eſcorce* du tilleuil. Les *eſcorces* d'aulnes ſervent à la teinture. Les amants marquent leurs noms & leurs chiffres ſur l'*eſcorce* des arbres. Ce mot vient du Latin *cortex*.

ESCORCE, ſe dit auſſi de la peau ou couverture de quelques fruits, quand elle eſt eſpaiſſe. De l'*eſcorce* de grenade. On fait des confitures exquiſes de l'*eſcorce* de citron, de melon, d'orenge, &c.

ESCORCE, ſe dit figurément en Morale, pour ſignifier l'apparence, la ſurface exterieure des choſes. Le peuple ne regarde les choſes que par l'*eſcorce*, ne juge que par l'apparence. Les ignorants ne veulent point penetrer dans le fonds des ſciences, ils s'arreſtent à l'*eſcorce*.

On dit proverbialement, qu'il ne faut pas mettre le doit entre le bois & l'*eſcorce*, pour dire, ſe commettre entre deux autoritez.

ESCORCER. v. act. Oſter l'eſcorce du bois. Il faut *eſcorcer* le bois en May, parce qu'en ce temps la ſeve fait ſeparation du bois d'avec l'eſcorce. Il eſt tres-difficile en une autre ſaiſon de le faire.

ESCORCHER. v. act. Arracher la peau d'un homme, d'un animal, ou l'effleurer. St. Barthelemi fut *eſcorché* tout v.f. *Eſcorcher* un lievre, un lapin. Les poſtillons ont ſouvent les feſſes *eſcorchées*. Les chevaux de baſt ſont ſujets à s'*eſcorcher* ſur le garot. Les eſſieux *eſcorchent* les arbres, les murailles, dans les lieux trop ſerrez. Les livres reliez en veau s'*eſcorchent* facilement. On menace un enfant de l'*eſcorcher*, pour dire, qu'on luy donnera le foüet bien ſerré. En ce ſens il vient du mot *excoriare*, ou de *ſcorzare* Italien, qu'on a dit dans la baſſe Latinité pour ſignifier la même choſe.

ESCORCHER, ſignifie auſſi, Faire une trop violente impreſſion ſur les ſens. Voilà une voix aigre qui m'*eſcorche* les oreilles. Les cormes vertes *eſcorchent* la langue, le goſier. L'aſpreſle *eſcorche* la main, pour peu qu'on la manie.

ESCORCHER, ſignifie encore, Rançonner, exiger d'une perſonne plus qu'elle ne doit, vendre trop cher. Les Hoſteliers de Hollande rançonnent, *eſcorchent* les paſſagers. Les monopoleurs *eſcorchent* ceux qui ont affaire de leurs marchandiſes. Les Procureurs *eſcorchent* les parties, quand ils leur font payer les deſpens. Si je ne vous demande que tant de ce livre, ce n'eſt pas vous *eſcorcher*.

ESCORCHER, ſe dit figurément en Grammaire, lors qu'on ſçait une Langue imparfaitement, & qu'on fait des mots qui tiennent en partie de la Langue familiere. Cet écolier ne fait encore qu'*eſcorcher* le Latin. Cet Alleman *eſcorche* le François.

ESCORCHER, ſe dit proverbialement en ces phraſes. Il eſt brave comme un lapin *eſcorché*. On dit, *Eſcorcher* une anguille par la queuë, pour dire, Commencer une choſe par où on la devroit finir. On dit auſſi de celuy qui ſe plaint d'un mal avant qu'il ſoit arrivé, Il reſſemble à l'anguille de Melun, il crie devant qu'on l'*eſcorche*. On dit auſſi, *Eſcorcher* le renard, pour dire, Vomir, rendre gorge. On dit encore, qu'il faut tondre ſes brebis, & non pas les *eſcorcher*, pour dire, n'exiger de ſes ſujets, de ſes debiteurs, que ce qu'ils peuvent donner. On dit, Autant celuy qui tient, que celuy qui *eſcorche*, pour dire, que le receleur eſt auſſi punifſable que le voleur. On dit encore, Beau parler n'*eſcorche* point la langue, pour dire, qu'il ne couſte pas plus à parler civilement qu'arrogamment. On dit auſſi, Traîner à *eſcorche* cul, pour dire, violemment, en laiſſant traiſner le cul à terre.

ESCORCHÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

En termes de Blaſon, *eſcorché* ſe dit des loups de gueules ou de couleur rouge.

ESCORCHERIE. ſ. f. Lieu où on eſcorche les beſtes. Ce cheval n'eſt bon que pour mener à l'*eſcorcherie*.

ESCORCHERIE, ſe dit auſſi figurément d'une hoſtellerie, d'une boutique, & de tout autre lieu où on fait payer les choſes trop cherement. N'allez pas chez ce Marchand, chez cet Hoſtelier, c'eſt une *eſcorcherie*. Le Palais eſt une vraye *eſcorcherie*.

ESCORCHEUR. ſ. m. Celuy qui eſcorche; qui ſe dit tant au propre qu'au figuré, des *eſcorcheurs* de chevaux, de chiens, que des Hoſteliers, Marchands & gens de chicane.

ESCORCHURE. ſ. f. Excoriation, enlevement de la peau. Il s'eſt fait une grande *eſcorchure* au derriere pour avoir couru la poſte.

Tous ces mots viennent du Latin *excorticare*.

ESCORCIER. ſ. m. eſt un baſtiment qui doit accompagner les moulins à tan. C'eſt un grand magaſin où on met à couvert les eſcorces de cheſne, parce que ſi on les laiſſoit à la pluye, le ſel s'en détacheroit, en quoy conſiſte toute ſa vertu.

ESCORE. ſ. f. Terme de Marine. Coſte ou rocher eſcarpés ſur le bord de la mer, ou d'une riviere, ou d'un banc. Il y a preſque toûjours bon fond aux coſtes & rades qui ſont en *eſcore*, qui ſont eſcarpées.

ESCORES, ſont auſſi les eſtayes ou eſtançons qui ſoûtiennent le navire tandis qu'on le fabrique ou qu'on le refait.

ESCORNE. ſ. m. Vieux mot qui ſignifioit autrefois *affront*, *perte* ou *dommage* en ſes biens, en ſon honneur. Ce mot vient de l'Italien *ſcorno*, qui a été fait de *ſperno*. Menage. Ou pluſtoſt il vient de l'Alleman *ſchern*, qui ſignifie *illuſio*, *moquerie*.

ESCORNER. v. act. Rompre une corne à un animal qui a deux cornes. Les Poëtes feignent qu'Hercule *eſcorna* le fleuve Acheloïs, qu'il luy arracha une corne. Menage derive ce mot du Latin *excornare*, comme qui diroit *oſter une corne*.

ESCORNER, ſe dit auſſi de tous les corps qui ont des angles, quand on en émouſſe quelques-uns. On a *eſcorné* la corniche de ce buffet en demeſnageant. Cette pierre a été *eſcornée* en la montant. On ne joüe point avec des dez qui ſont *eſcornez*.

ESCORNER, ſe dit figurément en Morale, & ſignifie, Donner atteinte à quelques droits ou privileges, & à toute ſorte de biens qu'on retranche. Les gens d'affaires *eſcornent* tant qu'ils peuvent les privileges & les exemptions du Clergé, de la Nobleſſe. Ce nouvel hoſte eſt cauſe qu'on a *eſcorné*; qu'on a retranché noſtre portion.

ESCORNÉ, ÉE. part. & adj.

ESCORNIFLER. v. act. & n. Aller diſner chez autruy ſans y eſtre invité, par un eſprit de goinfrerie, ou d'eſpargne. Il n'y a rien de plus honteux à des gens

qui

qui ont du bien, que d'aller *eſcornifler* des repas, *eſcornifler* chez autruy. On pardonne aux gens neceſſiteux, quand ils *eſcornifient*, quand ils excroquent quelque repas. Ce mot vient de *excorniculare*. Menage.

ESCORNIFLERIE. ſ. f. Action d'eſcornifleur, d'excroqueur de repas. Cet avare eſpargne ſon revenu, & ne vit que d'*eſcornifflerie*.

ESCORNIFLEUR, EUSE. ſ. m. & f. Qui eſcornifle, qui cherche des repuës franches, des franches lippées. Les tables des Grands ſont toûjours pleines d'*eſcornifleurs*. On les appelle auſſi *piqueurs d'eſcabelle*. Les Anciens les appelloient *paraſites*, & ils ont été de tout temps l'objet des ſatyres.

ESCORTE. ſ. f. Trouppe de gens armés qui accompagnent quelque choſe dans un voyage pour ſa ſeureté & pour la deffendre d'inſulte. On a mené un convoy au camp devant Arras avec une *eſcorte* de 12000. hommes. Les vaiſſeaux marchands ont d'ordinaire une *eſcorte* de vaiſſeaux de guerre. Quand on voyage en Turquie, on prend des Janiſſaires pour *eſcorte*. Quelques-uns derivent ce mot du Latin *cohors*.

On dit auſſi par civilité, Je vous veux faire *eſcorte* juſques chez vous, pour dire, Je vous veux accompagner.

ESCORTER. v. act. Faire eſcorte. On fait *eſcorter* l'argent du Roy qu'on envoye à l'armée. Pour transferer ce priſonnier, on l'a fait *eſcorter* par cinquante Archers. Quand ce Seigneur eſt arrivé à la Cour, il étoit *eſcorté* de cinquante Gentilshommes, il en étoit accompagné.

ESCORTÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

ESCOSSER. v. act. Oſter les pois, les feves & autres legumes de leurs gouſſes, de leurs coſſes. Des pois ramez & *eſcoſſez*, ce ſont de gros pois tirez de leurs gouſſes, qui ont cru eſtant attachez à des rames ou branches de bois dans les jardins, à la difference de ceux qui rampent ſur la terre à la campagne.

ESCOT. ſ. m. Ce que chacun paye pour ſa part d'un repas qu'il fait en commun. Pour vivre en liberté au cabaret, à l'hoſtellerie, il faut que chacun paye ſon *eſcot*. Il faut compter & payer l'*eſcot*. L'Eſpagnol dit que c'eſt un grand plaiſir de manger, & de ne point payer ſon *eſcot*. Quelques-uns derivent ce mot de *collecta*, ou de *excolligo*, ou d'un vieux mot *eſcollage*, qui ſignifioit le payement d'une penſion. Guyet le derive de *exquota*, comme qui diroit *quota pars*. Menage le derive de *ſcot*, mot Saxon ſignifiant *vectigal*, ou *impoſt*: car on diſoit autrefois hommes de ſerviche, de taille & d'*eſcot*. D'autres le derivent du vieux mot *écot*, qui ſe dit encore dans le Blaſon, & dans les Eaux & Forefts, d'une piece de bois inegale, raboteuſe, & où il reſte encore les nœuds, & quelques bouts des branches qui en ont été retranchées, à cauſe de la reſſemblance qu'elle a avec ces tailles des Boulengers & Tavernieres, qui la rendent inegale par les hoches & entailles qu'ils y font pour marquer la quantité de pain, de vin, de viande ou des repas qu'ils fourniſſent à credit; enſorte que quand on diſoit, Payer ſon *eſcot*, c'eſtoit à dire, Payer le contenu en cette taille.

ESCOT, ſe dit auſſi par les Cabaretiers, des tables de ceux qui mangent enſemble. Il y a trois *eſcots* dans cette chambre, & tant dans cette autre. Il a fallu renvoyer cet *eſcot*, car il n'y avoit plus de place à la mettre.

On dit proverbialement à ceux qui viennent interrompre l'entretien d'autres gens, Parlez à voſtre *eſcot*, pour dire, Allez entretenir voſtre compagnie. On dit auſſi d'un homme agreable en débauche, qui chante, qui fait de bons contes, qui met les autres en train, que c'eſt un homme qui paye bien ſon *eſcot*, qu'on eſt bien-aiſe de luy donner à manger.

ESCOTARD. ſ. m. Terme de Marine, eſt une groſſe piece de bois miſe en ſaillie & en rebord ſur les coſtez du bordage le long des cintres du vaiſſeau, pour porter & conſerver les haubans, & empêcher qu'ils ne touchent contre le bordage. On les appelle auſſi *porte-haubans*; & ceux de l'avant ſervent à placer l'ancre.

ESCOUADE. ſ. f. Une partie d'une compagnie d'Infanterie, qui répond à ce qu'on appelle *Brigade* dans la Cavalerie. Les Compagnies d'Infanterie ſont ordinairement diviſées en trois *Eſcouades*. Les *Eſcouades* ſe relevent & montent la garde l'une aprés l'autre, & ſont commandées par un bas Officier.

ESCOUE'. adj. Terme de Chaſſe. Chien à qui on a couppé la queuë.

ESCOUENE. ſ. f. Quelques-uns diſent *Eſcuene*. Outil de Tablettier, Serrurier, ou autres Artiſans, qui ſert à rapper uniment l'yvoire, le bois & le fer. C'eſt une eſpece de rappe qui a des cannelures par angles entrans & ſortans.

ESCOUFLE. ſ. f. Oiſeau de proye qu'on appelle autrement *milan*, en Latin *milvus*. L'*eſcouffle* fait ſon vol ſans bruit, & entrecouppe l'air quaſi ſans battre l'aiſle, & ne ſe branche preſque jamais, n'ayant nulle peine à voler entre deux airs.

ESCOULEMENT. ſ. m. Mouvement, action de la choſe liquide qui s'écoule. Noé ſortit de l'Arche aprés que l'*eſcoulement* des eaux eut laiſſé la terre à ſec. La lumiere eſt un *eſcoulement* perpetuel des rayons du corps du Soleil. Il ſe fait un perpetuel *eſcoulement* & diſſipation d'eſprits par les actions de noſtre corps.

ESCOULEMENT, ſe dit auſſi en choſes ſpirituelles. JESUS-CHRIST ſentit un *eſcoulement* de la vertu divine, quand la femme qui avoit le flus de ſang fut guerie par le ſeul attouchement de ſa robbe, en St. Luc Chap. 8. v. 44.

ESCOULER. v. n. Paſſer avec fluidité par quelque canal, & le laiſſer à ſec. Les plus fiers torrents ſont ceux qui *s'eſcoulent* le pluſtoſt, qui durent le moins. On a fait *eſcouler* les eaux de ce foſſé en perçant la contreſcarpe, en rompant cette chauſſée.

On le dit auſſi des corps ſolides qui ſont en mouvement vers un même endroit. Tout le ſable de cette horloge s'eſt *écoulé*. Il ne faut que demi-heure pour faire *eſcouler* tous les carroſſes du Cours, pour faire *eſcouler* tout le monde de la Comedie.

ESCOULER, ſe dit figurément en choſes ſpirituelles & morales. Voſtre bienfait ne *s'eſcoulera* jamais de ma memoire. Tout le temps de cette conference s'eſt *eſcoulé* en vains diſcours. Il *s'eſcoule* des graces celeſtes perpetuellement ſur nos teſtes. La vie *s'eſcoule* inſenſiblement.

ESCOURGE'E. ſ. f. Foüet compoſé de pluſieurs brins de corde, ou de pluſieurs lanieres de cuir. Borel le derive d'un vieux mot François *courgie*, qu'on trouve dans Perceval, qui ſignifioit une verge ou ſangle de cuir propre à chaſtier. Du Cange le derive de *ſcoriata*. Il vient pluſtoſt du langage Celtique ou Bas-Breton, où *ſcourgez* ſignifie *foüet*, & *ſcourgeza*, *foüetter*.

ESCOURGEON. ſ. m. Eſpece d'orge qu'on fait manger aux chevaux en verd.

ESCOURTER. v. act. Rogner, rendre trop court. Vous avez trop *eſcourté* ce manteau, cette juppe de deſſous, cette perruque.

ESCOURTER, ſe dit auſſi d'un chien à qui on couppe la queuë, d'un cheval à qui on couppe les oreilles. On le dit auſſi quelquefois d'un homme qu'on a rendu eunuque.

ESCOURTÉ, ÉE. part. & adj.

ESCOUSSE. ſubſt. fem. Quelques pas qu'on fait en arriere pour ſe mettre en train de ſauter quelque foſſé, & s'eſmouvoir par quelque eſtenduë de courſe. Pluſieurs blaſment ce mot comme populaire & corrompu, & diſent *ſecouſſe*. Prendre ſa *ſecouſſe*, au lieu

lieu de dire, Prendre ſon *eſcouſſe*, comme on fait à Paris.

ESCOUTANT, ANTE. adject. Auditeur, qui preſte l'oreille à ce qu'on dit. Parlons bas de ces affaires, il y a icy des *eſcoutants* qui nous pourroient ouïr. On appelle auſſi au Palais des Advocats *eſcoutants*, ceux qui n'ont point de pratique, qui ne plaident point, qui ne ſont au Barreau que pour eſcouter. Ce mot vient du Grec *ikoitu*, *auditor*, d'*akouo*, *audio*.

ESCOUTE. ſ. f. Turbine ou entreſole fermée par des jalouſies, au travers deſquelles ceux qui ne veulent pas eſtre veus peuvent eſcouter ce qui ſe dit en une ſale qui eſt plus bas. Il y a des *eſcoutes* dans les Couvents, dans les Colleges.

On dit proverbialement, qu'on eſt aux *eſcoutes*, pour dire, qu'on cherche de tous coſtez des nouvelles de ce qui arrivera en une affaire où on prend intereſt. On appelle auſſi un *eſcoute* s'il pleut, un moulin à qui l'eau manque ſouvent; & figurément on le dit de celuy qui attend patiemment qu'il luy vienne quelque bonne fortune, ſans qu'il ſe mette en peine de ſe la procurer.

On appelle dans les Couvents de Religieuſes, la Sœur *eſcoute*, celle qui eſt cachée à coſté de la grille pour eſcouter tout ce qu'on dira à une fille qui eſt au Parloir.

ESCOUTES, en termes de Marine, ſont des cordages qui ſont deux branches amarrées aux deux points d'embas de chaque voile ou bonnettes, pour les tenir en eſtat. On dit, Larguer ou filer les *eſcoutes*, pour dire, les laſcher; &, Haler les *eſcoutes*, pour dire, les bander. Il y a auſſi des *eſcoutes* de revers qu'on appelle *fauſſes eſcoutes*. *Eſcoutes* de hune, eſt l'extremité de la grande vergue, à laquelle on attache les extremitez de la voile de hune.

ESCOUTER. v. act. Preſter l'oreille pour ouïr. On court un tel Predicateur, on prend plaiſir à l'*eſcouter*. Je vous demande audience, je vous prie *eſcoutez* moy, ne m'interrompez pas. Les hableurs veulent toûjours parler, & jamais *eſcouter*. C'eſt un homme cruel & inexorable, il n'*eſcoute* perſonne. On diſoit autrefois *Accouter*, & le peuple de Paris le dit encore. L'un & l'autre viennent du Grec *akouesthai*, ſignifiant la même choſe. Menage le derive de *auſcultare*.

Au Palais le Preſident dit à un Advocat, Qui vous *eſcoute*, qui vous oit? pour dire, Qui eſt l'Advocat qui doit defendre contre vous, qui doit repliquer? On dit auſſi, qu'un homme s'*eſcoute* parler, quand il parle froidement & ſans s'animer, & auſſi lors qu'il témoigne de la vanité, & trop bonne opinion de ce qu'il dit.

ESCOUTER, ſe dit auſſi en choſes morales, pour dire, Se laiſſer perſuader, ſe rendre à quelque raiſon. Bienheureux celuy qui *eſcoute* les inſpirations divines, qui *eſcoute* l'Evangile. Un brutal n'*eſcoute* point la raiſon, il n'*eſcoute* que ſon ſens. Cette femme commence à *eſcouter* les cageolleries, les offres de ſes amants, elle ſera bientoſt perduë. Eve ſe trouva mal d'avoir *eſcouté* le ſerpent.

ESCOUTÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. On appelle au Manege un pas *eſcouté*, un pas d'eſcole, un pas raccourci d'un cheval, qui eſt balancé entre les talons, qui les eſcoute ſans ſe jetter ſur l'un ni ſur l'autre.

ESCOUTEUX. Terme de Manege, qui ſe dit d'un cheval retenu, qui ne part pas de la main franchement, qui ſaute au lieu d'aller en avant, qui ne fournit pas tout ce qu'on luy demande.

ESCOUTILLES. ſ. f. plur. Terme de Marine, ſont de grandes ouvertures des ponts ou tillacs d'un vaiſſeau pour y deſcendre, ou en tirer les gros fardeaux & les marchandiſes; & les portes qui les ferment s'appellent *panneaux*. On les appelle quelquefois *biloires*, du nom des bordures qui les environnent. Il y a dans les grands vaiſſeaux d'ordinaire quatre *eſcoutilles*; celle de la foſſe aux cables, qui eſt vers la proüe; l'*eſcoutille* des ſoutes, qui eſt vers la pouppe; la grande *eſcoutille*, qui eſt entre le grand maſt & le maſt de miſaine; l'*eſcoutille* des vivres, qui eſt entre le grand maſt & l'artimon.

ESCOUTILLON. ſ. m. eſt une ouverture quarrée qui eſt dans les eſcoutilles, par laquelle on devale dans un vaiſſeau.

ESCOUVETTE, ou *Eſcoüette*. ſ. f. Eſpece de balay dont ſe ſervent les couvriers. Ce mot vient de *eſcouve* diminutif de *ſcopa*. On a appellé autrefois les Sorciers, Chevaucheurs d'*eſcouvettes*, c'eſt à dire, de manche à balay.

ESCOUVILLON. ſ. m. Inſtrument qui ſert aux Canonniers à nettoyer le canon, ou à le rafraiſchir. C'eſt un long baſton nommé *bamée*, au bout duquel il y a un gros bouton nommé *boeſte*, garni d'une peau de mouton avec ſa laine. On l'appelle autrement *griffon* & *arrouſement*. On le dit auſſi des balais qui ſervent aux Boulengers & aux Patiſſiers à nettoyer leur four.

ESCOUVILLONNER. v. act. C'eſt ſe ſervir de l'eſcouvillon, tant pour nettoyer un canon, qu'un four. Quelques-uns croyent que ces mots viennent de *quiſquiliæ*, *ordures*, parce qu'on dit encore en Picardie, Les Sergents ont tout *eſquevillé* chez nous, pour dire, nettoyé.

ESCRAN. ſ. m. Petit meuble qui ſert à ſe parer de la trop grande ardeur, ou de la lumiere du feu. Il y a des *eſcrans* à pied qui ſe tiennent debout devant le feu; d'autres à main, qu'on orne de diverſes hiſtoires & images. C'eſt un ignorant qui n'a jamais appris le Blaſon que dans les *eſcrans*; un mauvais Poëte qui ne fait des vers que pour les *eſcrans*. Menage aprés Bochart derive ce mot du Grec *skiron*, qui ſignifie *umbraculum*.

On dit auſſi à celuy qui ſe met devant un autre pour empêcher qu'il ne ſe chauffe, Oſtez vous, je ne veux point d'un *eſcran* ſi eſpais. On dit encore par antiphraſe d'une porte ouverte, Voilà un vilain *eſcran*.

ESCRASER. v. act. Deſtruire, briſer un corps par le poids ou la dureté d'un autre. Une meule de moulin *eſcraſe* le grain, parce qu'il eſt plus mol. Dans ce tremblement de terre il y a eu bien du peuple *eſcraſé* ſous les ruines des maiſons. Quand on marche ſur une chenille, ſur un ver, on l'*eſcraſe*. Ce mot, ſelon Menage, vient du Latin *exraſare*. D'autres le derivent du Caldaïque *keras*, qui ſignifie *conterere*, *confringere*.

ESCRASER, ſe dit figurément en Morale, pour dire, Détruire. Il a eſté prophetiſé que la Vierge *eſcraſeroit* la teſte du Serpent, du Dragon infernal. Si vous choquez ce Miniſtre, il vous *eſcraſera* en un moment.

ESCRASER, ſignifie auſſi, Rendre plat & peu élevé. Cette femme a le nez *eſcraſé* & eſpaté. Cet homme a la taille courte, *eſcraſée*, engoncée.

ESCRASÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

ESCREMER. v. act. Oſter la creme, le deſſus du lait ou autre liqueur. On fait de mauvais fromages du lait qu'on a *eſcremé*. Il prend le matin des bouillons qui *eſcrement* le pot.

ESCREMER, ſe dit figurément en choſes morales. *Eſcremer* une affaire, c'eſt en tirer les plus clairs deniers, le plus liquide.

ESCREMÉ, ÉE. part. & adj.

ESCRENNES. ſ. f. plur. Vieux mot qui ſe diſoit autrefois de ces maiſons que les payſans creuſent ſous terre, & couvrent de fumier, où les filles vont faire la veillée, qui eſtoient autrefois en uſage chez les Allemans, comme il ſe recueille d'un paſſage de Tacite. Ce qui a donné le nom aux *eſcrennes* Dijonnoiſes & Champenoiſes, dont parlent quelques Auteurs.

ESCREVISSE. ſ. f. Poiſſon teſtacée, eſpece de cancre. Il y a des *eſcreviſſes* de riviere, & des *eſcreviſſes* de

de mer. On trouve les *eſcreviſſes* dans les petits canaux bourbeux qui ſont le long des prairies. Les *eſcreviſſes* ont deux pierres blanches & rondes en la teſte, qu'on dit eſtre bonnes à la gravelle. On les trouve ſeulement au temps qu'elles poſent leurs eſcailles. Les *eſcreviſſes* n'ont que trois dents placées au fonds de leur ventricule. Les *eſcreviſſes* n'ont point de paupieres, non plus que la pluſpart des poiſſons. L'*eſcreviſſe* ne nage point avec les pieds, mais elle ſe ſert de ſa queuë pour frapper & pouſſer l'eau. Ce mouvement luy ſert auſſi à marcher ſur terre, ce qui fait qu'elle va à reculons. Les *eſcreviſſes* ont douze pieds. Les bonnes biſques ou potages des jours maigres ſe font avec des *eſcreviſſes*. Les *eſcreviſſes* deviennent rouges en cuiſant. Et on dit d'une perſonne à qui on reproche quelque choſe de honteux, qu'elle eſt devenuë rouge comme une *eſcreviſſe*. En Latin *aſtacus, cancer*. Ce mot vient, ſelon Nicod, de l'Alleman *crebs*, ou du Latin *carabus*. Menage le derive de *ſcarabiſca*, qui a eſté fait de *ſcarabus*, qu'on a dit pour *carabus*; ou de l'Anglois *crab-fish*, qui ſignifie *eſcreviſſe*. Rondelet appelle les *eſcreviſſes*, *aſtaci fluviatiles*.

On dit proverbialement, qu'un homme va comme une *eſcreviſſe*, quand il recule, au lieu d'avancer.

En Aſtronomie on appelle le Signe de l'*Eſcreviſſe* le Signe du Cancer, le quatriéme depuis Aries, au commencement duquel ſe fait le Solſtice d'eſté. C'eſt une Conſtellation formée de 13. eſtoiles, ſelon Ptolomée; de 17. Selon Kepler; & de 35. ſelon Bayerus, qui repreſentent la figure d'une *eſcreviſſe*. D'autres diſent qu'on luy a donné ce nom, à cauſe que quand le Soleil y eſt arrivé, il ſemble marcher comme les *eſcreviſſes* à reculons vers l'Equateur. Ce Signe eſt la Maiſon de la Lune, & l'exaltation de Jupiter.

ESCRIER. v. neut. qui ne ſe dit qu'avec le pronom perſonnel. Crier avec ſurpriſe, admiration, ou indignation, ou douleur. Il s'eſt *eſcrié* à la veuë de ſon ennemi. Ce curieux s'eſt *eſcrié* à la veuë de ce tableau. Un Predicateur s'*eſcrie* de toute ſa force contre la licence du ſiecle. On luy a marché ſur ſon pied douloureux, il s'eſt *eſcrié* auſſi-toſt.

ESCRIME. ſ. f. Exercice de Nobleſſe qui apprend l'art de ſe ſervir de l'eſpée pour bleſſer ſon ennemi, & pour ſe garentir de ſes attaques. Les Maiſtres d'*eſcrime* s'appellent aujourd'huy *Maiſtres en fait d'armes*. On apprend l'*eſcrime* avec des fleurets. François Peyrard dit que cet art eſt tellement eſtimé aux Indes Orientales, que ce ſont les Princes & les plus Grands Seigneurs qui l'enſeignent. Ils portent au bras droit la marque de Maiſtres en fait d'armes, qu'en leur Langue on nomme *eſcru*, qui leur eſt donnée avec grandes ceremonies & appareil par les Rois de ces nations. L'art de l'*eſcrime* ſe diviſe en deux parties, le jeu ſimple & le jeu compoſé. Voyez *Jeu*. Il y a des patentes accordées à la Compagnie des Maiſtres en fait d'armes de la ville de Paris, des Statuts, & des Maiſtres Gardes de cette profeſſion. Les Maiſtres ne ſont receus qu'à 25. ans, aprés avoir fait experience ou aſſaut contre les ſix derniers receus en preſence du Syndic, des Gardes & des Maiſtres, & du Procureur du Roy. Ce mot vient de *ſcrama*, ſelon Du Cange, qui eſtoit une eſpece d'eſpée large & trenchante, d'où eſt venu auſſi *eſtramaçon*.

On dit proverbialement, qu'on eſt hors d'*eſcrime*, lors qu'on eſt troublé & en deſordre, qu'on n'eſt plus en eſtat de ſe deffendre.

ESCRIMER. v. act. Faire des armes avec des fleurets. C'eſt un bretteur qui *eſcrime*, qui fait aſſaut tous les jours, qui ne bouge des ſales d'*eſcrime*.

ESCRIMER, ſe dit auſſi figurément en Morale, des diſputes, des debats & des conteſtations. Il y avoit du plaiſir à la diſpute de ces jeunes Bacheliers, à voir comme ils s'*eſcrimoient* avec leur ergo. Ces deux joüeurs ont *eſcrimé* tout le jour l'un contre l'autre, & ne ſe ſont rien fait. Ce mot vient de l'Alleman *ſchirmen*, ou de *skermer* ſignifiant la même choſe.

On dit auſſi, qu'un homme ſçait s'*eſcrimer* de quelque inſtrument, ou d'un art ou ſcience, quand il ſçait s'en ſervir paſſablement.

ESCRIMEUR. ſ. m. Maiſtre en fait d'armes, qui ſçait fort bien eſcrimer, qui en enſeigne l'art aux autres. St. Michel eſt le Patron des *Eſcrimeurs*.

ESCRIN. ſ. m. Petit coffre où l'on met des pierreries. Les Orfevres mettent leurs pierreries dans des *eſcrins*. Les anciens Romanciers portoient toûjours des *eſcrins* de pierreries pour s'équipper au beſoin. Ce mot vient de *ſcrinium*. Menage.

ESCRIRE. v. act. Peindre avec la plume, former des caracteres qui puiſſent expliquer la penſée. Ce Commis *eſcrit*, peint fort bien, ſa lettre eſt nette & liſible. Il *eſcrit* en lettre Françoiſe, Italienne, baſtarde, en lettre de compte, de finance, en minute, en chicane. Le Greffier *eſcrit* ſous le Preſident ce qu'il prononce. Il gagne ſa vie à *eſcrire* des Sermons, à copier. On *eſcrit* auſſi ſur des tablettes avec l'aiguille, avec le crayon.

ESCRIRE, ſignifie auſſi, Faire ſçavoir par lettres. Je vous ay *eſcrit* cy-devant cette nouvelle. Je vous ay *eſcrit* de venir. Il y a long-temps que vous ne m'avez *eſcrit*. Le Roy luy a *eſcrit* de ſa main.

ESCRIRE, ſignifie auſſi la maniere de choiſir & de diſpoſer ſes lettres. Nous *eſcrivons* de la gauche à la droite, & les Orientaux au contraire. Il y a des peuples qui *eſcrivent* du haut en bas. Ce mot s'*eſcrit* en pluſieurs façons, à diverſes orthographes. Les Egyptiens *eſcrivoient* en lettres hieroglyphiques.

ESCRIRE, ſignifie auſſi, Rediger par eſcrit ſes penſées, ou ſes lectures, pour s'en ſouvenir, ou les tranſmettre à la poſterité. Cet homme *eſcrit* bien & poliment, il *eſcrit* avec netteté & jugement, il *eſcrit* ſçavamment & avec facilité. Il *eſcrit* en proſe & en vers, en Grec & en Latin, &c. Les Grecs & les Romains ont bien *eſcrit* de l'Eloquence, les Arabes de la Medecine & de l'Aſtrologie. Galien, Ariſtote, St. Thomas, ont beaucoup *eſcrit*, ont fait beaucoup d'Ouvrages.

Au Palais on appointe les parties en droit à *eſcrire* & produire, donner contredits & ſalvations, pour dire, mettre les demandes & deffenſes ſur le papier, quand on n'a pû juger l'affaire ſur le plaidoyé des Advocats. Cet Advocat ne plaide plus, il ne fait qu'*eſcrire* & conſulter.

On dit proverbialement & ironiquement, Voilà une bonne voix pour *eſcrire*, & une bonne main pour chanter. On dit auſſi, A mal exploiter bien *eſcrire*, pour dire, que les Sergents font des exploits faux pour rectifier les fautes qu'ils ont faites en exploitant. On dit auſſi, *Eſcrire* de bonne encre, pour dire, avec forte menace ou recommandation.

ESCRIRE, ſe dit figurément en choſes morales. Nos noms ſont *eſcrits* dans le Livre de vie. Sa malignité eſt peinte & *eſcrite* ſur ſon viſage. On dit poetiquement, Son nom eſt *eſcrit* au Temple de Memoire. Cet affront eſt *eſcrit*, eſt gravé dans ſa memoire, il ne l'oubliera jamais. On demande à ceux qui alleguent quelque choſe ſans preuve, Où cela eſt-il *eſcrit*?

ESCRIT, ITE. part. paſſ. & adj.

ESCRIT. ſ. m. Témoignage ou preuve qu'on donne par la ſignature de quelqu'un, ou qui eſt redigé ſur le papier. Les chicaneurs plaident contre leur *eſcrit*, contre leur cedule. Cet Advocat plaide par *eſcrit*, il a en main un bon contract, une preuve *eſcrite*. L'Ordonnance de Moulins veut qu'on ait preuve par *eſcrit* d'un preſt excedant cent livres. En ce ſens il eſt oppoſé à la preuve teſtimoniale. On appelle un procés par *eſcrit*, un appel d'une ſentence donnée ſur production des parties. Les Couſtumes de France ont eſté long-temps ſans être

redigées par *eſcrit*. Il a publié un *Eſcrit*, un Libelle, un Manifeſte. On luy a donné ſon congé par *eſcrit*.

ESCRITS, au pluriel, ſe dit des Livres imprimez, ou non imprimez. Nous apprenons des *Eſcrits* des Anciens, de leurs Livres qu'ils nous ont laiſſé par eſcrit. La plupart de leurs *Eſcrits* ſont perdus, faute d'avoir connu l'imprimerie. Les Profeſſeurs publics dictent à leurs eſcoliers des *Eſcrits* de Theologie, de Philoſophie, de Droit, de Medecine. Droit *Eſcrit*. Voyez *Droit*.

ESCRITEAU. ſ. m. Titre ou inſcription en groſſe lettre qu'on met ſur quelque choſe pour en donner connoiſſance. Les boeſtes d'Apothicaire ont des *eſcriteaux* pour faire connoiſtre les drogues qui ſont dedans. On met des *eſcriteaux* aux gens qu'on fuſtige, pour en marquer la cauſe. On met des *eſcriteaux* aux maiſons qui ſont à vendre, à loüer, aux chambres garnies. Les Maiſtres Eſcrivains ont des *eſcriteaux* pour leurs enſeignes.

ESCRITOIRE. ſ. f. Eſpece d'eſtuy où l'on ſerre les choſes neceſſaires à eſcrire, & particulierement le garnif, les plumes, l'encre & la poudre. Il y a de grandes *eſcritoires* de cabinet, de petites *eſcritoires* pour la poche. Les eſcoliers ſe battent à coup d'*eſcritoire*. Les Nobles appellent par meſpris les gens de robbe, des gens d'*eſcritoire*.

On appelle Greffiers de l'*eſcritoire*, ceux qui aſſiſtent aux rapports qui ſe font en Juſtice à Paris par les Experts nommez pour les viſitations des baſtiments, & qui les rediget par eſcrit.

ESCRITURE. ſ. f. On le dit par excellence des Livres Sacrez, qu'on appelle l'*Eſcriture Sainte*. Voilà un propre texte de l'*Eſcriture*. Ce n'eſt pas aſſez que l'*Eſcriture*, il faut la Tradition de l'Egliſe qui l'explique.

ESCRITURE, ſignifie auſſi la maniere d'eſcrire, de former des caracteres ſur le papier. On aſſigne les parties pour reconnoiſtre leur *eſcriture* & ſignature, pour convenir d'*eſcritures* de comparaiſon en matiere de faux. On nomme des Experts pour verifier les *eſcritures*. On fait faire par des Experts, des reconnoiſſances & verifications des *eſcritures* & ſignatures, dont Jean Ravenau a fait un Traité intitulé *des Inſcriptions en faux*, où il enſeigne le moyen de faire revivre des *eſcritures* anciennes & preſqu'effacées, par le moyen d'une eau de noix de galle broyée dans du vin blanc, & diſtillée au feu, dont on frotte le papier. *Eſcriture* ſe dit auſſi par oppoſition à ce qui eſt imprimé. Il ne ſçauroit lire l'*eſcriture*, il ne lit que le moulé. Ce Commis a fait voir de ſon *eſcriture*, pour dire, de quelle maniere il eſcrit.

ESCRITURES, ſe dit au Palais des eſcrits que font les Advocats pour inſtruire les Juges du droit des parties. Les *eſcritures* ſont des advertiſſements, cauſes d'appel ou griefs, contredits & ſalvations, debats ou ſouſtenements de compte, moyens de faux, d'intervention, d'oppoſition, &c. On fait des *eſcritures* par memoires en matiere beneficiale. Les *eſcritures* ſe payent par rolle. On appelle une paire d'*eſcritures*, quoy que ce ne ſoit qu'un ſeul acte, qu'une ſeule piece.

On dit proverbialement, qu'un homme eſt bien aſne de nature qui ne peut lire ſon *eſcriture*. On dit auſſi, qu'un homme entend les *eſcritures*, quand il eſt fort intelligent, quand il ſçait bien ſon meſtier. On dit auſſi, Accordez les *eſcritures*, pour dire, Accommodez ces paſſages, ſauvez cette contradiction.

ESCRIVAIN. ſ. m. Qui eſcrit. Les Sergents ſont d'ordinaire de meſchans *eſcrivains*, on ne peut lire leur eſcriture.

ESCRIVAIN, ſe dit plus particulierement de celuy qui eſt receu Maiſtre en l'art d'eſcrire. Les Maiſtres *Eſcrivains* Jurez pour la verification des eſcritures & ſignatures. Il va apprendre à eſcrire chez un tel Maiſtre *Eſcrivain*.

ESCRIVAIN, ſe dit auſſi de ceux qui ont compoſé des Livres, des Ouvrages. Tite Live, Herodote, ſont de fameux *Eſcrivains* pour l'Hiſtoire. Nous ne manquons pas de bons *Eſcrivains* en noſtre ſiecle.

En termes de Marine, l'*Eſcrivain* eſt un Officier ou Commis dans chaque vaiſſeau, qui tient regiſtre de toutes les marchandiſes dont il eſt chargé, de ce qui y entre, de ce qui en ſort, & de ce qui s'y conſume. Il y ſert auſſi de Greffier & de Notaire pour y rediger par eſcrit tout ce qui s'y paſſe de notable. Il peut même recevoir des teſtaments, comme il eſt porté dans l'Ordonnance de la Marine, l. 2. tit. 3.

ESCROC, ou *Eſcroqueur*. ſ. m. Frippon qui attrape l'argent ou les hardes d'un autre par artifice, ſoit ſous pretexte d'emprunt, ſoit en le filoutant au jeu, ou par quelque autre voye. Ne laiſſez pas entrer cét *eſcroc* chez vous, dans voſtre Bibliotheque. Une femme qui ne paye pas quand elle a perdu, doit paſſer pour *eſcroqueuſe*. Ce mot vient de *ſcroccare* Italien, qui ſignifie, Obtenir quelque avantage, ou quelque plaiſir pour rien. Menage.

On dit auſſi d'un Auteur qui taſche de ſe mettre en eſtime par cabale, que c'eſt un *eſcroc* de reputation.

ESCROQUER. v. act. Tirer de l'argent, ou du bien d'autruy par ſurpriſe & mauvais artifice, & en le trompant.

ESCROQUÉ, ÉE. part.

ESCROQUERIE. ſ. f. Filouterie, mauvais artifice avec lequel on attrape le bien d'autruy. Un emprunt qui eſt ſuivi d'une banqueroute ne peut paſſer que pour une pure *eſcroquerie*.

ESCROU. ſ. m. Piece de bois, ou de fer, ou d'autre metail, qui a un trou relatif à la groſſeur d'une vis, & qui ſert à la ſerrer, ou à la retenir, quand on la fait entrer dedans. Il faut que les vis de ce lit ayent eſté changées, elles ne peuvent entrer dans leurs *eſcrous*. En Mathematique on appelle le clou de l'alhidade, l'*eſcrou* ou le *chevalet*.

ESCROU, eſt auſſi l'acte d'empriſonnement d'une perſonne eſcrit ſur le regiſtre de la geole. Il faut attacher ſon *eſcrou* à la requeſte d'élargiſſement. Quand on eſt recommandé pour pluſieurs affaires, ce ſont autant d'*eſcrous*. Quand on declare un empriſonnement injurieux, tortionaire & deſraiſonnable, on ordonne que l'*eſcrou* ſera rayé & biffé. On diſoit autrefois *eſcroüé*.

ESCROUE. ſ. f. Chez le Roy ſe dit des rolles ou eſtats de la deſpenſe de ſa maiſon, qui ſe mettent dans des peaux de parchemin qu'on coud & qu'on attache les unes aux autres, dont on fait de gros rouleaux qui ſont ſignez & arreſtez au bureau par les Maiſtres & Controlleurs de la maiſon du Roy. On l'a dit auſſi des rolles que les Receveurs des tailles ou des amendes baillent aux Sergents pour en faire le recouvrement, qui ſont appellez *eſcroüës* dans pluſieurs Edits. On voit dans la Chambre des Comptes une *eſcroüe* du Parlement tenu ſous Loüis Hutin, qui contient la liſte des Conſeillers du Conſeil eſtroit, des Maiſtres des Requeſtes & autres Officiers.

ESCROUE, en pluſieurs Couſtumes, ſe dit de la declaration, denombrement & adveu d'heritages cottiers, que le ſujet donne à ſon Seigneur. En l'Edit de l'eſtabliſſement de l'Eſchiquier de Normandie on appelle *eſcroüés*, les eſcritures qui contiennent les faits & raiſons des parties, où il eſt dit auſſi que les Sergents doivent bailler leurs exploits par *eſcroüés*, c'eſt à dire, par eſcrit. Borel eſtime que ce mot vient d'*eſcrit*, ou *eſcrire*, parce qu'en effet on eſcrit ſur un regiſtre, & parce qu'on a appellé auſſi *eſcroüé*, une quittance en faveur de celuy qui a manié les finances; & on a dit, Bailler *eſcroüé* à un Receveur de ſa recepte, pour dire, Souder ſon compte.

ESCROUELLES. ſ. f. plur. Terme de Medecine. Ce ſont des tumeurs ſanguines faites aux parties glanduleuſes, comme aux mammelles, aux aiſſelles & aux aînes. Elles ſont preſque toûjours enveloppées dans une membrane propre, engendrées de pituite gypſée, graſſe & viſqueuſe. Lors qu'il s'y meſle de l'humeur melancolique, elles s'eſchauffent & deviennent malignes, & ſont un ulcere corroſif & chancreux qui ronge la ſubſtance des glandes. Et quand cette humeur court par le corps, elle altere & pourrit les os où elle s'affied: alors c'eſt une maladie incurable par art. Les Latins les appellent *ſcrophulæ*, du mot *ſcropha* qui ſignifie une *truye*; & les Grecs *choiradες*, du mot Grec *choiros*, qui ſignifie un *pourceau*, parce que les pourceaux ſont ſujets à avoir de ces tumeurs ſous la gorge, & ceux qui mangent de leur chair y ont auſſi plus de diſpoſition. Le Roy de France a le don de guerir des *eſcroüelles*, en touchant les malades.

ESCROUER. v. a. Charger un Geolier de la perſonne d'un priſonnier, en eſcrivant ſur ſon regiſtre par l'Officier qui l'arreſte la cauſe pour laquelle il eſt empriſonné, & par quelle autorité ou ordonnance. Il eſt deffendu ſeverement aux Geoliers de detenir qui que ce ſoit ſans eſtre *eſcroüé*. Cujas eſtime que ce mot vient du Grec *enkrono*, c'eſt à dire, *injicio*; & Ragueau au contraire de *ekkroueïn*, qui ſignifie *extrudere, liberare, miſſum facere*.

ESCROÜÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

ESCROUI. adj. eſt un terme de Monnoye, qui ſe dit des pieces durcies à la ſortie du moulin, & qu'il faut faire recuire. On le dit auſſi de l'or, de l'argent & du cuivre long-temps battu à froid, enſorte qu'il faſſe reſſort.

ESCROULEMENT. ſ. m. Eſboulement de terres, d'édifices qui ne ſont pas ſouſtenus.

ESCROULER. v. n. Vieux mot qui ſignifie *s'eſbouler*. Aprés une vintaine de volées de canon tout le baſtion *s'eſcroula*.

ESCROUSTER. v. act. Oſter la crouſte du pain, le coupper malproprement. On dégouſte les gens, quand on *eſcrouſte* le pain.

ESCROUSTÉ, ÉE. part. & adj.

ESCRU, UE. adj. C'eſt une épithete qu'on donne aux ſoyes & aux toiles qui n'ont jamais eſté mouillées. Il eſt deffendu aux Tapiſſiers de doubler les tapiſſeries de toiles *eſcruës*, parce qu'elles ſe retirent. Les belles eſtoffes ſe font de ſoye cuite, & les petites de ſoye *cruë* ou *eſcruë*. Il eſt ſeverement deffendu de meſler la ſoye cuite avec la ſoye *eſcruë*. On dit auſſi du fil *eſcru*.

ESCU. ſ. m. Piece de monnoye. L'*eſcu* de France d'argent vaut d'ordinaire ſoixante ſous: c'eſt à ce prix que ſe reduiſent en comptant toutes les autres monnoyes d'or & d'argent. Il paſſe pour trois livres: c'eſt ce qu'on appelle *eſcu blanc*, & qui eſt preſque la même choſe qu'un *patagon*, une *reale de huit*, une *richedalle*.

ESCU D'OR, eſt une monnoye d'or qui a eu diverſe valeur ſelon les temps. Il vaut maintenant 114. ſ. Il doit eſtre du poids de 2. deniers 15. grains. Il y en a 72. & ½. aux marques. Ils ſont au titre de 23. carats au remede d'un ½. de carat. On appelloit auſſi *eſcus au Soleil*, des *eſcus* de France où il y avoit un petit Soleil à huit rais, qui eſtoit du poids de deux deniers 17. grains, valant 33. ſols tournois. En 1475. ſous Louïs XI. ce Soleil eſtoit marqué au deſſus de la couronne. Mais ce mot d'*eſcu ſol* ne vient pas *à ſole*, comme croit Bodin avec le vulgaire, mais *à ſolido*, comme prouve Freherus. On faiſoit autrefois toutes les conſtitutions de rente & les eſtimations en *eſcus d'or ſol*. Sous Louïs XII. on a battu des *eſcus* au porc eſpi. Il y en avoit deux qui ſervoient de ſupports à l'*eſcu*.

On a commencé à appeller *eſcus d'or*, des deniers d'or qui furent forgez l'an 1336. qui peſoient 30. grains, & valoient 20. ſ. à cauſe que Philippes de Valois y eſtoit repreſenté aſſis & s'appuyant ſur l'Eſcu de ſes Armoiries. Ce nom a paſſé depuis aux autres monnoyes. Les anciens *eſcus* ne valoient que 17. ſous.

Un million d'or, c'eſt un million d'*eſcus*, ou trois millions de livres. Quand les Medecins ordonnent le poids d'un *eſcu* de quelque drogue, on entend le poids de nôtre *eſcu d'or*, qui eſt une dragme. En Latin *ſcutum*, & *ſcutatum aureum*.

On appelle *eſcus ſablés*, de faux *eſcus* jettez en ſable; des *eſcus fourrez*, ceux où on a meſlé au milieu quelque autre matiere.

Quart d'eſcu a été une monnoye d'argent cy-devant fort en vogue, qui valoit le quart d'un *eſcu*, ou 15. ſ. & comme elle fut depuis hauſſée à 16. ſ. cela introduiſit le nom d'*eſcus quarts*, parce qu'un *eſcu* eſtant payé en *quarts d'eſcus* valoit 64. ſ. & à cauſe que les eſpices des Juges ſe payoient en *quarts d'eſcus*, on a conſervé cette évaluation juſqu'à preſent, deſorte qu'en quelque monnoye qu'on les paye les *eſcus* d'eſpices valent 3. l. 4. ſ. ou *eſcus quarts*.

On dit proverbialement, qu'un homme n'a pas vaillant un quart d'*eſcu*, pour dire, qu'il n'a point de bien. On dit au contraire, qu'un homme eſt le pere aux *eſcus*, qu'il a des *eſcus* moiſis, pour dire, que c'eſt un riche avare, qui a bien de l'argent caché. On dit auſſi, qu'il a des *eſcus* à remuer la pelle. On dit encore, Vieux amis & vieux *eſcus*. On dit auſſi de ceux qui ſurviennent en une compagnie, & qu'on n'attendoit pas, Voicy le reſte de noſtre *eſcu*. On dit auſſi, Cela ne luy fait non plus de peur qu'un *eſcu* à un Advocat.

ESCU. ſ. m. Ancienne arme defenſive faite en forme de bouclier leger, que la Gendarmerie qui combattoit avec la lance portoit autrefois au bras, & ſur lequel on peignoit des Armoiries, ou des deviſes dans les jouſtes & tournois. Ce mot, ſelon Nicod, vient du Latin *ſcutum*, & le Latin du Grec *skytos*, qui ſignifie *cuir*, parce que les premiers boucliers étoient faits de cuir. Or ce ſont les *Eſcus* d'Armoiries qui ont été tranſportez ſur les monnoyes.

ESCU, terme de Blaſon, eſt le champ où on poſe les pieces & les meubles des Armoiries. Il eſt de figure quarrée, à la reſerve que le coſté d'embas eſt un peu arrondi, & a une petite pointe au milieu. L'*Eſcu* des filles eſt poſé en loſange.

L'*Eſcu* eſt appellé de divers noms, ſuivant ſes diviſions. L'*Eſcu adextré*, eſt quand la ligne perpendiculaire qui diviſe l'*Eſcu* eſt ſur la droite au tiers de l'*Eſcu*; le *ſeneſtré*, quand elle eſt ſur la gauche; le *tiercé* en pal, quand elle eſt double, & diviſe tout l'*Eſcu* en trois parties égales. Elle fait le *palé* & le *vergeté*, quand elle eſt multipliée à diſtance égale au nombre de ſix, de huit ou de dix pieces. La ligne horiſontale fait le chef, quand elle occupe la tierce partie d'enhaut; la pleine, quand elle eſt en bas au tiers de l'*Eſcu*. Quand elle eſt double ſur le milieu à diſtance égale des extremitez, elle fait la faſce, & le *tiercé* en faſce. Quand on la multiplie, elle fait le *faſcé*; & le *barrelé*, quand il y a huit ou dix eſpaces égaux ou plus; les *trangles*, quand le nombre en eſt impair. La ligne diagonale du droit du chef au gauche de la pointe fait le *tranché*: la contraire fait le *doublé*. Si on les double à diſtance égale, l'une fait le *bandé*, & le *tiercé* en bande; & l'autre la *barre*, & le *tiercé* en barre. En multipliant la premiere, on fait le *bandé* & le *cottiçé*: & en multipliant la ſeconde, on fait le *barré* & le *traverſé*.

Les autres diviſions de l'*Eſcu* ſont *eſcartelé*, *contr'eſcartelé*, *en abyſme*, &c. Voyez les à leur ordre. L'*Eſcu* de France, d'Orleans, &c. L'*Eſcu* ou le *Panonceau* eſt une marque de la mediocre Nobleſſe, qui appartient aux Chaſtelains & aux Eſcuyers; au lieu que la *Baniere* eſt la marque de la haute Chevalerie. On trouve

des marques que les bourgeois ont porté des *Eſcus* il y a plus de 400. ans, & les Marchands en font en poſſeſſion même en Allemagne. *Les anciens Eſcus* eſtoient ordinairement couchez & inclinez; mais on a commencé à les dreſſer, quand on a mis au deſſus des couronnes. Les *Eſcus* des François eſtoient autrefois triangulaires, & ce n'eſt que depuis un ſiecle qu'on les a fait quarrez avec une petite pointe par le bas. Les Eſpagnols les ont tout à fait arrondis auſſi par le bas. Ceux des Italiens ſont la plus-part ovales, & ceux des Allemands en cartouches.

ESCUAGE. ſ. m. Terme de Couſtume. C'eſt un droit ou ſervice de Chevalier, que dans les Vieux Titres on appelle *ſervitium ſcuti*. Il ſignifie auſſi le droit que l'on paye pour s'exempter du ſervice, ou pour faire ſervir un autre à ſa place.

ESCUBIERS. ſ. m. plur. Terme de Marine. Ce ſont les trous par où paſſent les cables des vaiſſeaux, & particulierement ceux qui ſont vers l'avant à basbord & à ſtribord, qui ſervent à mouiller & à filer le cable. A Marſeille on les appelle *euils*.

ESCUEIL. ſ. m. Rocher qui eſt dans la mer. Cet *eſcueil* eſt dangereux, il eſt à fleur d'eau. La mer des Maldives eſt difficile à naviger, elle eſt toute pleine d'*eſcueils*. On le dit auſſi des bancs de ſable qui ſont repreſentez dans des cartes avec de petits points. Ce mot vient de *ſcoglio* Italien, ou de *ſcolium*, terme de la baſſe Latinité.

ESCUEIL, ſe dit figurément en Morale, des choſes dangereuſes qui peuvent nous cauſer quelque perte. Le monde eſt une mer pleine d'*eſcueils*, d'occaſions de peché. Cette place fut un *eſcueil* où ſe perdit la reputation de ce General. Cette rencontre fut l'*eſcueil* où la fortune fit naufrage.

ESCUELLE. ſ. f. Utencile de table, petit plat ſans bord qui ſert d'ordinaire à prendre un bouillon, ou à preparer du potage pour quelqu'un en particulier. On fait des *eſcuelles* d'argent, de vermeil doré. Une *eſcuelle* couverte. Une *eſcuelle* d'eſtain, de fayence, de bois, &c. Une *eſcuelle* à oreillons. Quand on donne de la ſoupe aux pauvres, ils tendent chacun leur *eſcuelle*. Ce pauvre homme a eſté reduit à l'*eſcuelle*, à l'aumoſne. Ce mot vient de *ſcutella*, parce qu'elle eſtoit creuſée en forme de *bouclier*. Nicod. Borel le derive de *eſculus*, qui eſt une eſpece de *cheſne*, parce que les premieres ont eſté faites de ce bois, qui eſt moins ſujet à ſe fendre que les autres. Il vient pluſtoſt du langage Celtique ou Bas-Breton, où *ſcudel* ſignifie *eſcuelle*, & *ſcudellat* une *eſcuelée*.

ESCUELLE, ſe dit proverbialement en ces phraſes. Quand on s'attend à l'*eſcuelle* d'autruy, ſouvent on diſne mal. On dit auſſi, que dans une maiſon il n'y a ni pot au feu, ni *eſcuelles* livées, pour dire, que tout y eſt en deſordre. On dit auſſi, qu'on y a mis tout par *eſcuelles*, pour dire, qu'on y a fait grande débauche, qu'on a mangé tout ce qui y eſtoit. On dit auſſi d'un homme ſale & mal nais, qu'il eſt propre comme une *eſcuelle* à chat. On dit auſſi, qu'on a rogné ſon *eſcuelle*, pour dire, qu'on luy a retranché ſes gages, ſes appointements, ſon bien. On dit auſſi de celuy qui a beaucoup heritè, qu'il a bien plcu dans ſon *eſcuelle*. On appelle les Archers de l'Hoſpital General, les Archers de l'*Eſcuelle*.

ESCUELÉE. ſ. f. Ce qui tient dans une eſcuelle. On a ordonné à ce convaleſcent de prendre tous les matins une *eſcuelée* de lait.

ESCULER. v. act. Corrompre ſa chauſſure par le derriere, enſorte que les quartiers s'abaiſſent & debordent ſur le talon. Rabelais met entre les plaiſirs & les jeux de Pantagruel, d'*eſculer* ſes ſouliers. On diſoit en ce temps-là *acculer*.

ESCULÉ, ÉE. part. & adj. Souliers *eſculez*. Bottes *eſculées*.

ESCUME. ſ. f. Bouillon de l'eau ou de quelque liqueur agitée ou eſchauffée. Pendant la tempeſte on voit beaucoup d'*eſcume* ſur les flots & ſur les rivages. La meilleure biere eſt celle qui fait beaucoup d'*eſcume*, de mouſſe. Les Poëtes feignent que Venus eſt née de l'*eſcume* de la mer. Ce mot vient du Latin *ſpuma*. Menage.

ESCUME, ſe dit auſſi des impuretez du corps liquide bouillant, qui s'élevent ſur la ſurface par le moyen du mouvement que leur donne la chaleur. Il faut oſter l'*eſcume* du pot, quand il commence à bouillir. Le ſucre jette beaucoup d'*eſcume*. On leve l'*eſcume* des ſyrops & des confitures.

ESCUME, ſe dit auſſi de ce qui ſort de la bouche de l'homme, ou de la gueule des animaux, quand ils ſont en colere ou agitez de fureur. L'*eſcume* d'un homme enragé eſt venimeuſe & donne la rage. C'eſt un bon ſigne à un cheval, quand ſon mords eſt toûjours plein d'*eſcume*. On dit que l'aconit eſt venu de l'*eſcume* de Cerbere.

Les Ouvriers appellent auſſi *maſcheſer*, l'*eſcume* de fer. *Eſcume* de ſel & de nitre. Voyez *Sel* & *Nitre*.

Il y a auſſi une eſpece d'*eſcume* de mer que les Medecins appellent *alcyonium*, & les Apothicaires *ſpuma maris*. Les Medecins appellent auſſi *eſcume d'argent*, ce que les Grecs appellent *ſkoria* ou *helkyſma* ou *enkauma*. Elle a les mêmes proprietez que la plombagine. Elle reſſemble fort à l'eſmail. On en trouve d'entierement verte, d'autre toute bleuë.

L'*eſcume de plomb* eſt une fumée que jette le plomb, quand on verſe de l'eau froide deſſus lors qu'il eſt fondu & encore chaud. On la recueille ſur une platine de fer. Dioſcoride dit qu'elle eſt fort maſſive, jaunaſtre, & hiſſante comme verre, malaiſée à rompre, & qui reſſemble ſouvent à de l'eſmail varié de differentes lignes & couleurs.

ESCUMER. v. act. & n. Jetter de l'eſcume. Le vin, la biere & toute autre liqueur qui fermente, *eſcume*. Le pot a *eſcumé* tout ſeul, c'eſt à dire, il n'y a perſonne qui ait eu ſoin d'en tirer l'eſcume. Le miel *eſcume* beaucoup. On dit d'un homme fort en colere, Il *eſcume* comme un verrat. Un Cuiſinier doit avoir ſoin d'*eſcumer* le pot.

ESCUMER, en termes de Fauconnerie, ſe dit quand l'oiſeau paſſe ſur le leurre ou ſur la proye ſans s'arreſter. *Eſcumer* la remiſe, c'eſt quand il paſſe ſur la perdrix qu'il a pouſſée dans le buiſſon. Il ſe dit auſſi, quand l'oiſeau eſpie le gibier que les chiens levent pour courir deſſus.

ESCUMER, ſignifie auſſi, Pirater, voler ſur la mer. Les Corſaires d'Alger vont *eſcumer* les mers du Ponant, du Levant.

ESCUMER, ſe dit figurément en choſes morales, pour dire, Prendre la graiſſe, le meilleur d'une affaire; extraire ce qu'il y a de bon dans les livres, & ſe l'appliquer; aller en divers reduits pour y attraper quelque ſecret, & en faire ſon profit.

ESCUMÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

ESCUMEUR. ſ. m. Qui eſcume. Il ſe dit particulierement en Morale des eſcornifleurs, qui vont dans les maiſons voir ce qu'il y a dans une marmite quand on l'eſcume, pour aprés en venir manger.

ESCUMEUR DE MER. Pirate, Corſaire. Quand on peut ſe ſaiſir d'un *Eſcumeur de mer*, il eſt pendu.

ESCUMEUX, EUSE. adj. Qui jette de l'eſcume. Le ſucre & le miel ſont bien plus *eſcumeux* que le vin ni la biere.

ESCUMOIRE. ſ. f. Utencile de cuiſine qui ſert à eſcumer. C'eſt une eſpece de cuillier percée de pluſieurs petits trous.

ESCURER. v. act. Nettoyer la vaiſſelle, la batterie de cuiſine, & autres choſes de cuivre, d'eſtain ou de fer avec de la lie, du grais, du ſablon, des herbes, & autres choſes convenables.

On dit proverbialement & baſſement, qu'il faut aller à Paſques *eſcurer* ſon chauderon, pour dire, nettoyer ſa conſcience, aller à confeſſe. Ce mot vient d'*excurare*, Menage; ou de *excoriare*, c'eſt à dire, *ſcorias auferre*.

ESCURÉ, ÉE. part. & adj.

ESCUREUIL. ſ. m. Quelques-uns diſent *Eſcurieu*. Petit animal ſauvage & roux qui eſt fort leger, & qui ſaute de branche en branche, qui a une longue queuë. On tient que c'eſt une eſpece de belette. Quelques-uns le mettent au rang des rats, parce qu'il reſſemble tout à fait à la ſouri Pontique. En quelques lieux on eſtime fort la chair d'*eſcurieu* pour manger. En Latin *ſilurus*. Ce mot vient de *ſciuriolus* diminutif de *ſciurus*, qui vient du Grec *ſchiouros*, compoſé de *ſchia*, *umbra*, & de *oura*, *cauda*, parce que ce petit animal ſe couvre preſque tout entier de ſa queuë. Guil. Poſtel.

ESCURIE. ſ. f. Logement des chevaux. Chez le Roy il y a la grande & la petite *Eſcurie*. Des Pages, des Valets de pied de la grande, de la petite *Eſcurie*. L'*eſcurie* de ce Seigneur eſt bien garnie de chevaux. Ce mot vient de *ſcuria*, qui a ſignifié autrefois non ſeulement un lieu où on retire les animaux, mais encore une grange où on bat le grain. Menage.

ESCURIE, ſignifie auſſi l'équippage qui marche avec le Roy. L'*Eſcurie* marche en ce voyage. On a fait partir devant l'*Eſcurie*. Le Treſorier de l'*Eſcurie* paye la deſpenſe des Pages, des gens de livrée, des chevaux, mulets, carroſſes & charroy.

ESCUSSON. ſ. m. Terme de Blaſon. Eſcu chargé d'Armoiries. Il ſe dit particulierement d'un petit Eſcu, quand on en charge un plus grand. Un *eſcuſſon* en abyſme, qui eſt ſeul au milieu d'un Eſcu. Une croix cantonnée de quatre *eſcuſſons*, &c. Les *eſcuſſons* en Eſpagne ſont ronds par le bas, au lieu qu'en France ils ſe terminent par une petite pointe. Ce mot vient du Latin *ſcutum*.

Les Ouvriers appellent auſſi *eſcuſſons*, ces platines de fer ou d'autre metail qui ſervent à orner les heurtoirs des portes, les boutons, les entrées des ſerrures, &c.

ESCUSSON, en termes de Jardinage, eſt une maniere d'ente fort commune aux Jardiniers. On ne fait gueres que deux ſortes d'entes, en fente, & en *eſcuſſon*.

ESCUSSON, en termes de Medecine, ſe dit des ſachets picquez où on enferme pluſieurs poudres & remedes, meſlez avec du cotton entre deux toiles ou taffetas, qui repreſentent un *eſcuſſon* aſſez grand pour couvrir l'eſtomac ſur lequel on les applique. Quelquefois on appelle *eſcuſſons*, des emplaſtres ſtomachiques eſtendus ſur une peau de chevreau couverte d'un taffetas façonné en *eſcuſſon*.

ESCUSSONNER. v. act. Enter en eſcuſſon. C'eſt ouvrir l'eſcorce d'un arbre d'une maniere reſſemblante à un petit eſcu, pour y inſerer l'ente fort proprement.

ESCUSSONNÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

ESCUYER. ſ. m. Titre qui marque la qualité de Gentilhomme, & qui eſt au deſſous du Chevalier. Fut preſent Anthoine le Gros *Eſcuyer*, Seigneur d'un tel lieu. On a fait la recherche des Nobles, & on a fait des taxes ſur ceux qui avoient uſurpé la qualité d'*Eſcuyer*. On appelloit auſſi autrefois *Eſcuyers*, les jeunes Seigneurs qui n'eſtoient pas encore faits Chevaliers. Ce mot vient du Latin *ſcutum* ou *ſcutarius* ou *ſcutiger*, à cauſe que les *Eſcuyers* portoient l'eſcu des Chevaliers dans les behours & tournois. Quelques-uns diſent que ce nom a eſté donné aux Gentilshommes à l'imitation de quelques braves Compagnies de ſoldats Romains qu'on nommoit *Gentiles* & *Scutarii* ſur le declin de l'Empire, dont parle Ammian Marcellin.

ESCUYER, eſt auſſi le Gentilhomme ſervant d'un Chevalier, qui l'accompagne à l'armée & en toutes ſes entrepriſes. Tous les Heros de Roman eſtoient toûjours ſuivis de leur *Eſcuyer*. Dom Quichote même avoit Sancho Panſa pour ſon *Eſcuyer*. Ce mot ne vient pas d'*eſcu*, *ſcutum*, comme ont crû quelques-uns, mais de *equus*; & ceux-cy s'appelloient autrefois *Equyers*, & avoient ſoin des équries ſeulement.

ESCUYER, ſe dit auſſi de celuy qui tient une Academie, qui ſçait fort bien le manege, qui enſeigne aux jeunes Gentilshommes l'art de bien manier les chevaux, & de les dreſſer. On a mis ce jeune Seigneur chez un fort bon *Eſcuyer*.

On dit auſſi d'un homme qui ſe tient bien à cheval & de bonne grace, qui ſe connoiſt bien en chevaux, que c'eſt un bon *Eſcuyer*. On dit auſſi d'une femme qui monte hardiment à cheval, que c'eſt une bonne *Eſcuyere*.

ESCUYER, ſe dit auſſi de ceux qui ont le ſoin, le gouvernement des chevaux du Roy, d'un Prince. Chez le Roy le Grand *Eſcuyer*, qu'on nomme abſolument *Monſieur le Grand*, poſſede une des premieres charges de la Couronne. Il commande à la grande Eſcurie, & aux Pages du Roy qui y apprennent leurs exercices. Cette charge eſt un demembrement de celle de Conneſtable: ce qui paroiſt, en ce qu'il porte comme luy deux eſpées à coſté de l'Eſcu de ſes Armes, avec cette difference, que celles du Conneſtable ſont nuës, & celles du Grand *Eſcuyer* dans un fourreau de velours ſemé de fleurs de lis avec la ceinture autour.

Le premier *Eſcuyer*, qu'on appelle abſolument *Monſieur le Premier*, eſt celuy qui commande à la petite Eſcurie & aux Pages du Roy qui y ſont. Il y a ſous eux des *Eſcuyers* de quartier, qui aident au Roy à monter à cheval & à en deſcendre, & qui le ſuivent à cheval. Chez les Princes & Grands Seigneurs il y a des *Eſcuyers* qui diſpoſent de toute l'eſcurie, & commandent à la livrée.

Eſcuyer Cavalcadour, chez le Roy & les Princes, eſt celuy qui commande l'eſcurie des chevaux ſervants à leur perſonne.

Eſcuyer de main, eſt celuy qui chez les Princeſſes & grandes Dames non ſeulement commande leur eſcurie, mais encore celuy qui leur donne la main pour leur aider à marcher. L'*Eſcuyer* de la Reine, de Madame, &c. & on les appelle *Eſcuyers* ou *Chevaliers d'honneur*.

Ce mot s'eſt eſtendu à tous ceux qui donnent la main aux Dames, ſoit qu'ils ſoient leurs domeſtiques, ſoit qu'ils ſoient leurs galants, ſoit qu'ils le facent par pure civilité ou rencontre. Cette partie étoit bien aſſortie, chaque Dame avoit ſon *eſcuyer*.

ESCUYER, ſe dit auſſi de quelques Officiers particuliers. Un *Eſcuyer trenchant* eſt celuy qui eſt occupé chez les Princes à deſpecer, à ſervir les viandes. Cette charge n'eſt plus gueres en uſage; mais on appelle encore *Eſcuyer trenchant*, celuy d'une compagnie qui deſpece adroitement les viandes qu'il ſert. Les Allemans ſe picquent fort d'eſtre bons *Eſcuyers trenchants*, ils ont des Maiſtres exprés qui leur apprennent cet art. Ce mot ſe dit auſſi par corruption d'*Eſcayers*, qu'on appelloit en Latin *ſectores eſcarii*, ou *menſarii*: ce qui vient de *eſca*, c'eſt à dire, *viande*: la reſſemblance des mots les a fait confondre.

Eſcuyer de cuiſine, eſt celuy qui commande à la cuiſine du Roy, qui fait faire la delivrance des viandes qu'on ſert chez le Roy. Ce nom s'eſt eſtendu à preſque tous les autres Cuiſiniers des Grands Seigneurs.

ESCUYER, en termes de Venerie, ſignifie un jeune cerf accompagnant & ſuivant un vieux cerf.

ESCUYER, chez les Vignerons, ſignifie un faux bourgeon qui croiſt au pied d'un ſep de vigne.

ESG.

Eſgail, *Eſguiere*, *Eſguille*, *Eſguiller*, *Eſguillette*, *Eſguillon*, *Eſguillonné*, *Eſgu*, *Eſguiſer*. Tous ces mots ſont à l'*A*. C'eſt abuſivement que quelques-uns les écrivent par *Es*.

ESGARD. ſubſt. maſc. Proportion, rapport d'une choſe avec une autre. La terre n'eſt qu'un point à l'*eſgard* du ciel.

ESGARD, ſignifie auſſi, Party. Cela ne fait rien à mon *eſgard*. Cela eſt bon à l'*eſgard* d'un tiers. Ces parties ont été condamnées aux deſpens chacune à leur *eſgard*.

ESGARD, ſignifie auſſi, Reſpect, conſideration. Il faut avoir de grands *eſgards* à la qualité, au caractere des Prelats.

ESGARD, preſque en ce ſens, ſe dit de l'eſtat, de l'eſtime qu'on fait de quelque choſe. Ainſi on dit au Palais, Sans avoir *eſgard* à ſa demande, à ſa requeſte, nous l'en avons debouté. On n'a point d'*eſgard* aux lettres de grace qui ne ſont point conformes aux informations. On doit avoir *eſgard* au temps, à l'âge, à la qualité des parties. C'eſt une raiſon, une circonſtance à laquelle on n'a point eu d'*eſgard*, dont on n'a point fait d'eſtat. On joint une requeſte au procés, pour en jugeant y avoir tel *eſgard* que de raiſon. Du Cange derive ce mot de *eſgardium*, ou de *ſcardium*, qu'on a dit dans la baſſe Latinité pour ſignifier la ſentence d'un Juge renduë en connoiſſance de cauſe.

ESGAREMENT. ſ. m. Erreur où on tombe, & l'incertitude où on eſt, quand on a perdu ſon chemin. L'*eſgarement* eſt dangereux dans les bois & les montagnes.

ESGAREMENT, ſe dit auſſi au figuré, de l'éloignement de la raiſon & de la ſaine doctrine. Cet Auteur a de grands *eſgarements*, de mauvais principes. Cet Heretique s'eſt converti, il eſt revenu de ſes *eſgarements*.

ESGARER. v. act. Perdre la route, la piſte du grand chemin. Le guide nous a *eſgaré*, il s'eſt *eſgaré* luy-même dans la foreſt.

ESGARER, ſe dit figurément en choſes ſpirituelles & morales. Cet homme a l'eſprit *eſgaré*, il s'*eſgare* ſouvent dans ſes diſcours, dans ſes raiſonnements. Quand la fureur veut prendre à quelqu'un, ſa veuë s'*eſgare*, ſon viſage s'altere. Ne ſuivez pas les advis de cet Auteur, il vous pourroit *eſgarer*. Ce mot, ſelon Menage, vient du Latin *varare*, qui ſignifie *paſſer*, *traverſer*. D'autres diſent qu'il vient d'*aguiſer*, vieux mot François qui s'eſt dit proprement des beſtiaux qui s'éloignent des lieux où ils doivent paiſtre, & qui vont dans les terres labourées qu'on appelle *guerets*, & autrefois *garets*.

ESGARER, ſe dit auſſi en parlant d'une choſe qui eſt comme perduë, qu'on ne peut trouver quand on la cherche. J'ay *eſgaré* cette clef, ce livre. Il y a dans l'Evangile une Parabole de la brebis *eſgarée* & retrouvée.

ESGARÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

ESGAROTÉ. adj. m. Terme de Manege, qui ſe dit d'un cheval qui eſt bleſſé au garot.

ESGLANTIER. ſ. m. Ronce ou eſpine à petites feuilles, portant des roſes ſauvages ſemblables à celles de Damas. Son fruit s'appelle *gratecul*, & eſt tout plein de graine. Sa plante eſt de moyenne grandeur entre l'arbre & l'arbriſſeau. En Latin *canrubus*, *cynoſbatos*.

ESGLANTINE. ſ. f. Fleur de l'eſglantier. On donne une *eſglantine* d'argent pour le prix de Poëſie aux Jeux Floraux.

ESGORGER. v. act. Coupper la gorge. *Eſgorger* des bœufs & des moutons dans un ſacrifice.

ESGORGER, ſignifie auſſi, Tuer des hommes qu'on ſurprend, de quelque maniere qu'on les tuë. Aux Vepres Siciliennes tous les François furent *eſgorgez*.

ESGORGER, ſignifie figurément, Rançonner les gens, les faire payer plus qu'ils ne doivent, plus qu'ils ne peuvent payer. On *eſgorge* les paſſants dans cette hoſtelerie. Un Receveur des tailles peut bien ſe faire payer, mais il ne faut pas qu'il *eſgorge* les gens.

ESGORGÉ, ÉE. part. & adj.

ESGOSILLER. v. act. qui ne ſe dit qu'avec le pronom perſonnel. Crier de toute ſa force, juſqu'à ſe mettre en danger de ſe rompre le goſier.

ESGOUT. ſ. m. L'écoulement des eaux qui ſont tombées d'enhaut. L'*eſgout* des terres eſt ce qui groſſit les ſources, les fontaines.

ESGOUT, ſe dit auſſi des canaux par où ſe deſchargent les immondices des villes. Les *eſgouts* de Paris ſont engombrez. En hiver les eaux de la riviere entrent par les *eſgouts*. Ce mot vient du primitif *goutte*, *gutta*.

ESGOUT, ſignifie auſſi une ſervitude qui eſt acquiſe à un heritage, & luy donne droit de faire paſſer ſes eaux pluviales ſur un heritage voiſin : ce qui s'appelle en Droit, *ſtillicidium*.

ESGOUT, en termes de Couvreur, ſe dit auſſi des tuiles & des ardoiſes qui avancent en ſaillie au delà de l'entablement, par où s'eſgoutent les eaux pluviales : ce qu'en Latin on appelle *ſubgrondia*.

ESGOUTER. v. n. Faire tomber les humiditez de quelques choſes. Les Procureuſes ne laiſſent point *eſgouter* la moruë, pour faire de la ſauce à leurs Clercs. Il faut mettre les fromages dans des eſcliſſes pour les laiſſer *eſgouter*.

ESGRAFIGNER. v. act. Vieux mot qui ſignifioit autrefois, Eſcrire mal & peu liſiblement. Ce mot vient de *graphium*, qui eſtoit un ſtile de fer dont les Anciens ſe ſervoient à écrire ; ou pluſtoſt de *griffe*. Il n'eſt plus en uſage qu'en cette phraſe : Les chats luy avoient tout *eſgrafigné* le viſage.

ESGRATIGNER. v. act. Faire une deſchirure à la peau avec des griffes, des ongles, ou quelque petit ferrement pointu. Quand deux harengeres ſe ſont battuës, elles ont le viſage tout *eſgratigné*. Une eſpingle cachée *eſgratigne* ſouvent la main. Ce mot vient de *ingratinare*, qu'on a dit dans la baſſe Latinité pour ſignifier *deſchirer avec les ongles*. Mais il y a plus d'apparence, ſelon quelques-uns, qu'il vient de *craſinen*, vieux mot Celtique ou Bas-Breton qui ſignifie *eſgratignure*.

On appelle auſſi *Eſgratigner*, Faire de petites decouppures ſur un habit pour luy ſervir d'ornement.

ESGRATIGNÉ, ÉE. part.

ESGRATIGNEURE. ſ. f. Petite playe qui ſe fait ſur la peau quand on l'eſgratigne. Ce coup d'épée n'eſt pas profond, ce n'eſt qu'une *eſgratignеure*.

ESGRENER. v. act. Faire tomber la graine d'une plante, le grain d'un eſpic, d'une gouſſe.

ESGRENER, ſe dit figurément de toutes les choſes friables qui s'en vont par menus grains ou parcelles en les preſſant ou frottant. Ce biſcuit s'eſt tout *eſgrené* dans ma poche.

ESGRENÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

ESGRILLARD, ARDE. adj. Eſveillé, ſubtil, qui entend bien ſes intereſts. Ne vous fiez pas trop à cet homme-là, c'eſt un *eſgrillard* qui vous trompera.

ESGRILLOIR. ſ. m. Grille faite de pluſieurs pieux fichez & liez enſemble, qu'on met au deſſous d'un eſtang ou dans les petites rivieres pour en laiſſer paſſer les eaux, & empêcher que le poiſſon n'en ſorte.

ESGRISER. v. act. Terme de Joüaillier. C'eſt frotter un diamant contre un autre pour le polir, & en oſter ce qu'il a de brut & d'imparfait.

ESGRUGEOIRE. ſ. f. Uſtencile de cuiſine ſervant

vant à eſgruger. Il eſt fait de fer blanc percé de trous fort menus, qui rendent ſa ſurface exterieure rude & raboteuſe. L'*eſgrugeoire* fait tomber les menuës parties des corps qu'on frotte contre.

ESGRUGER. v. act. Pulveriſer, mettre en parties menuës quelque choſe de dur, ſoit avec le marteau, la rappe, le couteau ou autre inſtrument. *Eſgruger* du ſucre, de la muſcade, du poivre.

Esgrugé, ée. part. & adj.

Esgrugeures. ſ. f. Parties menuës qui ſe ſeparent d'un corps dur par la friction ou rencontre d'un autre plus dur.

ESGUEER. v. act. Tremper du linge en eau claire, en grande eau, pour en détacher les ſels qui s'y ſont attachez ou à la leſcive, ou au ſavonnage. Ce mot vient de *gué*, comme ſi on trempoit l'eau dans un *gué* où l'eau eſt d'ordinaire claire & courante; ou bien d'*aigue*, qui a ſignifié *eau*, comme ſi on diſoit *aiguer*.

ESGUEULER. v. act. Caſſer le goulet d'une bouteille, d'un pot, d'une cruche.

On dit qu'un homme s'eſt *eſgueulé* à force de crier, quand il a crié ſi fort, qu'il ne peut plus parler.

Esgueulé, ée. part. & adj. Cruche *eſgueulée*.

E S H.

ESHANCHE'. ſubſt. maſc. Qui ne peut marcher pour avoir les hanches rompuës. Cet homme eſt tout *eſhanché*. Une femme *eſhanchée*, celle qui marche mal, qui n'eſt pas ferme ſur ſes jambes. On le dit auſſi des chevaux outrez qui n'ont plus de force aux hanches.

ESHOUPPER. v. act. Terme des Eaux & Foreſts. Coupper les houppes ou cimes des arbres. L'Ordonnance veut que l'on condamne à l'amende ceux qui auront *eſhouppé*, eſbranché & deshonoré les arbres.

E S L.

ESLAIZER. v. act. Terme de Monnoye, qui ſe dit de la ſeptiéme façon qu'on donne aux monnoyes, quand on les fabrique au marteau. C'eſt preſque la même choſe que *flatir*, ſinon qu'on ne penetre pas tant la piece, ne faiſant que la redreſſer du chauffage; ce qui ſe fait ſur l'enclume avec le flattoir. L'Ordonnance veut qu'on repete cette façon deux fois.

ESLAN, ou plus ordinairement *Eſlans*. ſ. m. Courſe prompte & impetueuſe qu'on fait pour ſe deſrober à quelque peril. Ce priſonnier s'eſt ſauvé en faiſant quelques *eſlans*. On le dit auſſi des beſtes qui ſe ſauvent & attrapent le bois en deux ou trois ſauts ou *eſlans*.

Eslans, eſt auſſi un terme de Devotion. Les hommes ſaints font de continuels *eſlans*, de pieux *eſlans* vers le ciel.

ESLANCEMENT. ſ. m. Mouvement du corps prompt & impetueux. Les ſauteurs font de grands *eſlancements* pour faire paroiſtre leur agilité.

Eslancement, ſignifie auſſi une douleur violente de quelque partie du corps, telle qu'on ſent quand on a quelque apoſtume qui cauſe un battement ſemblable à celuy du pous, un violent accés de goutte, ou d'une autre maladie aiguë.

ESLANCER. v. act. & n. qui ne ſe dit gueres qu'avec le pronom perſonnel. Jetter ſon corps avec violence & impetuoſité. Ce furieux s'eſt *eſlancé* & jetté par la feneſtre. Il s'eſt *eſlancé* de furie dans les plus eſpais eſcadrons des ennemis. On dit auſſi, que les ſerpens & les couleuvres s'*eſlancent*, ſe jettent ſur les hommes.

On dit auſſi, qu'un mal d'adventure qui eſt preſt d'aboutir *eſlance*, quand il cauſe une douleur aiguë avec quelque agitation ou mouvement qu'on ſent dans la partie, & pareillement en quelques autres maladies.

Eslancé, ée. part. paſſ. & adj.

Eslancé, en termes de Blaſon, ſe dit du cerf courant.

Eslancé, ée, ſe dit auſſi d'une perſonne de grande taille & menuë qui paroiſt avoir peu de vigueur. On le dit auſſi de quelques chevaux maigres, eſſanquez & ruinez.

ESLIMER. Terme de Fauconnerie, qui ſignifie, Purger & mettre un oiſeau en eſtat de voler au ſortir de la muë.

ESLOIGNEMENT. ſ. m. Diſtance d'un lieu à un autre. Paris & Conſtantinople ſont dans un grand *eſloignement*. L'apogée d'une Planete eſt ſon plus grand *eſloignement* de la terre.

Esloignement, ſignifie auſſi l'action par laquelle on quitte un lieu pour aller en un autre. Didon fut au deſeſpoir de voir l'*eſloignement* des vaiſſeaux d'Enée. Cet incident a mis la concluſion de ce traité dans un plus grand *eſloignement* que jamais.

Esloignement, ſignifie auſſi une eſpece de banniſſement. On a été ſurpris de la diſgrace de ce favori, de ſon *eſloignement* de la Cour. Ce Directeur a obligé ſon penitent à l'*eſloignement* de ſa concubine.

Esloignement, en termes de Peinture, eſt la partie du tableau qui ſe voit en lointain, qui eſt en perſpective. On voit dans l'*eſloignement* de ce tableau une ville, une bataille, un camp, une ruine.

ESLOIGNER. v. act. Mettre de la diſtance entre deux choſes. Voilà une flotte qui va s'*eſloigner* du port, qui va partir, elle va dans des terres *eſloignées* faire un voyage de long cours. Il cherche une maiſon des champs, mais il ne veut pas s'*eſloigner* de la ville, de la riviere. La Lune commence à paroiſtre, quand elle s'*eſloigne* du Soleil. Il faut aſſiſter ceux qui ſont *eſloignez* de leurs parents, de leurs pays. Cette ville eſt *eſloignée* du ſecours.

Esloigner, ſignifie auſſi, Se retirer de quelque lieu, ſe cacher. Il a appris qu'il y avoit un decret contre luy, on luy a conſeillé de s'*eſloigner*. Il s'eſt *eſloigné* & banni volontairement de la Cour pour vivre en retraite. Ce mot vient du Latin *elongare*. Menage.

Esloigner, ſe dit à l'égard du temps, auſſi-bien que du lieu. Le mauvais temps qu'il a fait a *eſloigné*, a retardé la moiſſon, les vendanges. La mort de mon Rapporteur a bien *eſloigné* le jugement de mon procés.

Esloigner, ſe dit figurément en choſes morales. Il faut *eſloigner* de voſtre eſprit, chaſſer toutes les penſées chagrinantes; *eſloigner* de noſtre preſence tout ce qui nous cauſe des tentations. Il ne faut jamais s'*eſloigner* du reſpect qu'on doit à ſes ſuperieurs, de ſon devoir. J'étois fort bien dans l'eſprit de ce Prince, mais un faux rapport qu'on luy a fait m'en a *eſloigné*. On a *eſloigné* ce Miniſtre des affaires, on luy a oſté ſon employ. Ce Prince eſt bien *eſloigné* de remuer, de faire la guerre, il n'y penſe pas. Si cet homme raiſonne ainſi, nous ſommes bien *eſloignez* de compte, bien differents en ſentiment. Il eſt fort *eſloigné* de la raiſon. Cela ſe dit en un ſens fort *eſloigné*.

Esloigné, ée. part. paſſ. & adj. On dit proverbialement des Juges de Province, qu'ils ſont *eſloignez* du Soleil, c'eſt à dire, loin de la Cour & des Parlements, qui peuvent avoir connoiſſance de leurs malverſations, & les punir.

Tous ces mots viennent du Latin *elongare*.

E S M.

ESMAIL. ſubſt. maſc. Eſpece de verre coloré. Sa matiere fondamentale eſt de l'eſtain & du plomb en parties égales calcinées au feu de reverbere, à quoy on adjouſte ſeparément des couleurs metalliques telles qu'on

luy

luy veut donner, comme *l'as uſtum* pour le verd, le *crocum* de Mars pour le jaune. La chaux d'eſtain produit un blanc fort exquis; celle d'argent un tres-beau bleu; avec de la chaux de cuivre, de la limeure de fer & de l'orpigment, un tres-beau rouge; avec du ſalpeſtre une couleur de perles; avec du geais un tres-beau noir.

On travaille l'*eſmail* au feu de lampe avec un petit tuyau par lequel on ſouffle ſoit avec la bouche, ſoit avec un ſouffler; & on le tire en des filets ſi deliez qu'on veut, juſqu'à les tourner ſur un devidoir, & en faire des aigrettes. On fait trafic d'*eſmail* en canon. Toutes les pierres precieuſes contrefaites ſe font avec de l'eſmail, c'eſt à dire, du verre & des metaux. Le verre eſt du plus beau criſtal, & les metaux ſont reduits en chaux lavée & filtrée, enſorte qu'ils ſe reduiſent en ſel, & aprés pluſieurs cuiſſons & lotions ſe fait l'*eſmail* blanc qui eſt ſuſceptible de toutes les autres couleurs, en y meſlant des matieres metalliques. Ce mot vient de l'Italien *ſmalto* & *ſmaltare*. Menage. D'autres croyent que le mot d'*eſmail* vient de l'Hebreu *baſmal*, qui eſt deux fois dans Ezechiel, que St. Jerôme traduit par *electrum*, ancienne eſpece d'*eſmail* compoſé d'or & d'argent, dont les Latins ont fait *maltha* & *ſmaltum*. Le premier étoit une eſpece de ciment dont parle Pline, fait de chaux, de poix & de graiſſe, & dont le Pontifical Romain fait mention dans la ceremonie de la conſecration des Egliſes. Et *ſmaltum* eſtoit un ouvrage de pieces rapportées, dont ont parlé pluſieurs Auteurs, & entre autres Anaſtaſe le Bibliothecaire.

ESMAIL, ſe dit auſſi de la peinture & du travail qui ſe fait avec des couleurs minerales qui ſe cuiſent avec le feu; ce qu'on appelle, Parfondre l'*eſmail*. Un portrait fait en *eſmail* ne s'efface point. Les borgnes ſe font faire des yeux d'*eſmail*. Un tableau d'*eſmail*. On a fort eſtimé autrefois les *eſmaux* de Limoges qui ſe faiſoient du temps de François I. particulierement ſur du cuivre. Ils ont eſté fameux dés le temps du XI. XII. & XIII. Siecle. Il eſt deffendu aux Orfevres de faire des doubles de voirines, qui ſont des *eſmaux* eſpais qui contiennent plus de verre que de matiere.

ESMAIL, ſe dit auſſi d'une grande diverſité de fleurs & de couleurs. L'*eſmail* des prairies, des parterres.

ESMAIL, en termes de Blaſon, ſe dit de la diverſité de couleurs & metaux dont un Eſcu eſt chargé. L'*eſmail* ſe dit en general tant du metail que de la couleur, à cauſe qu'en effet l'*eſmail* d'orfevrerie eſt un ouvrage fait de metail & de verre calciné qu'on teint de differentes couleurs. Le Blaſon n'a que ſept ſortes d'*eſmaux*, Or, Argent, Gueules, Azur, Sable, Sinople, & Pourpre. Les *eſmaux* du Blaſon ſont venus des anciens jeux du Cirque, qui ont paſſé d'abord aux tournois; car les Factions & les Quadrilles s'y diſtinguoient par le blanc, le rouge, le bleu & le verd. Suetone dit que Domitien y en adjouſta une cinquiéme veſtuë d'or, & une ſixiéme veſtuë de pourpre. A l'égard du ſable, il eſt venu des Chevaliers qui portoient le deuil.

ESMAILLER. v. act. Travailler en eſmail, peindre avec de l'eſmail, avec des couleurs minerales, ou provenuës des mineraux. Les Orfevres ſont bien-aiſes d'*eſmailler* leurs ouvrages, car ils vendent l'eſmail autant que l'or.

ESMAILLER, ſe dit auſſi au figuré. Le printemps *eſmaille* la terre, la peint de diverſes couleurs.

ESMAILLÉ, ÉE. part. & adj. Une monſtre *eſmaillée*.

ESMAILLEUR. ſ. m. Artiſan qui travaille en eſmail, qui manie le verre au feu de lampe, & qui en fait diverſes figures. Marc Anthoine eſtoit un fameux *Eſmailleur*.

ESMAILLEURE. Terme de Fauconnerie, qui ſe dit des mailles ou taches rouſſes qui ſont ſur les pennes de l'oiſeau de proye.

ESMERAUDE. ſ. f. Pierre precieuſe verte, la plus dure aprés le rubis. L'Orientale eſt la plus eſtimée, & eſt d'un verd maſle, haute en couleur, tirant ſur le verd brun. L'Occidentale ou du Perou eſt d'un verd gay, & elle eſt moins dure & moins priſée. On ne connoiſt plus que celles-cy; car des autres qu'on appelle *de la vieille roche*, la mine en eſt perduë. Elles ſe perfectionnent, comme le rubis, dans la mine, & prennent peu à peu leur verdeur, comme le fruit ſur l'arbre prend ſa maturité. Pline fait mention de douze ſortes d'*eſmeraudes* à preſent inconnuës. En l'Apocalypſe Dieu apparoiſt ſur une iris de la couleur d'*eſmeraude*. L'opinion commune eſt que l'*eſmeraude* naiſt dans le jaſpe. Il y en a de ſi parfaitement verd, que pluſieurs Auteurs l'ont pris pour l'*eſmeraude*. Dans le Livre d'Eſther il eſt dit que les ſales où Aſſuerus fit ſon feſtin, étoient pavées d'*eſmeraude* & de marbre. Rodrigue de Tolede dit que quand les Sarrafins prirent Tolede, le Roy Tarik eut pour butin une table de 365. pieds de long d'une ſeule piece, qu'il fait paſſer pour *eſmeraude*. Theophraſte dit qu'on en a veu une de quatre coudées de long ſur trois de large, qui fut miſe par un Roy d'Egypte dans un temple de Jupiter. On a auſſi parlé d'un obeliſque d'*eſmeraude* de 40. pieds de haut. A Gennes il y a un plat bien grand qu'ils font paſſer pour *eſmeraude*. A Mayence il y en avoit autrefois une penduë à la voute de l'Egliſe qui brilloit fort, groſſe comme un demi-melon. Fernand Cortez apporta cinq *eſmeraudes* de l'Amerique eſtimées cent mille eſcus. En la vallée de Manta au Perou les peuples adoroient une *eſmeraude*, qui eſtoit preſque auſſi groſſe qu'un œuf d'autruche. On luy faiſoit pluſieurs preſents & ſacrifices, & ſur tout des moindres *eſmeraudes*, que les Preſtres faiſoient accroire eſtre ſes filles. Ce mot vient de *ſmaragdus* Latin, qui ſignifie la même choſe. Quelques-uns le derivent de l'Italien *ſmeraldo*, ou de l'Arabe *zomorrad*. Preſme d'*eſmeraude*. Voyez *Preſme*.

ESMERILLON. ſ. m. Le plus petit des oiſeaux de Fauconnerie, le plus vif & le plus bigarré de tous. Il ſert à voler la caille & le menu gibier. Il eſt de la couleur du faucon, de la taille du pigeon. Il eſt fort plaiſant au vol de la corneille & de l'alloüette luppée. On n'en voit que de paſſagers, & point de niais. En Latin *ſpizes*, ou *varius accipiter*.

ESMERILLON, eſt auſſi une eſpece de canon mediocre, dont la longueur eſt de 37. calibres, qui tire dix onces de fer, ou quinze onces de plomb, & ſe charge de quinze onces de poudre fine. Le baſtard a 32. calibres, & tire douze onces. L'extraordinaire a 45. calibres, & tire demi-livre de plomb avec autant de poudre. Hanzelet.

ESMERILLONNÉ, ÉE. adj. Eſveillé, qui a l'œuil vif comme un eſmerillon. Cette fille eſt bien gaye & *eſmerillonnée*. Ce garçon eſt vif & *eſmerillonné*.

ESMERVEILLER. v. n. qui ne ſe dit qu'avec le pronom perſonnel. Eſtre en admiration. Ne vous *eſmerveillez* pas s'il eſt riche, il prend à toutes mains.

ESMEUTE. ſ. f. Sedition populaire, alarme. Ce peuple eſt mutin, il y a à tout moment quelque *eſmeute* en ce quartier-là. Il y eut une *eſmeute*, une alarme dans le camp.

ESMEUTE, ſe dit auſſi des querelles particulieres qui font aſſembler les voiſins, & qui cauſent du trouble dans un quartier. Les petites gens ſont ſouvent des *eſmeutes* qui alarment tout le voiſinage. Menage derive ce mot de *exmota*, fait de *exmovere*; & Du Cange de *movita*, qu'on a dit au même ſens.

ESMIER. v. act. Reduire du pain en petits morceaux, en petites miettes. Regnier a dit en parlant de luy:

Eſmiant quant à moy du pain entre mes doits.

Esmier, ſe dit auſſi des corps qui ſe reduiſent aiſément en poudre, en petites parties en les maniant. Tous les corps calcinez qui ont paſſé par le feu *s'eſmient* facilement.

Esmié, ée. part. paſſ. & adj.

ESMONDE. ſ. f. Fiente d'oiſeau de proye. Les *eſmondes* des oiſeaux font connoiſtre leur ſanté, ou leurs maladies.

Esmondes, au plurier, Branches qu'on retranche du tronc des arbres. Les *eſmondes* des ormes, des cheſnes, des aulnes, de cette terre, ſuffiſent pour le chauffage du Maiſtre.

ESMONDER. v. act. Coupper les menuës branches d'un arbre, ſoit pour en oſter le bois nuiſible & ſuperflu, ſoit pour en faire des fagots pour bruſler. On *eſmonde* les arbres fruitiers, quand ils jettent trop de bois. On *eſmonde* les gros arbres pour faire du bois, des fagots. Ce mot vient de *emundare*. Nicod.

Esmondé, ée. part. paſſ. & adj.

ESMOTER. v. act. Oſter les mottes d'un champ, ou les caſſer, afin de le diſpoſer mieux à recevoir la ſemence. Il faut *eſmoter* les terres, quand il y a trop long-temps qu'il n'a plu.

ESMOTION. ſ. f. Mouvement extraordinaire qui agite le corps ou l'eſprit, & qui en trouble le temperament ou l'aſſiette. La fievre commence & finit par une petite *eſmotion* du poux. Quand on a fait quelque exercice violent, on ſent de l'*eſmotion* dans le corps. Un amant ſent de l'*eſmotion* à la veuë de ſa maiſtreſſe; un brave à la veuë de ſon ennemi.

Esmotion, ſe dit auſſi d'un commencement de ſedition. Il fait dangereux de ſe trouver au milieu d'une *eſmotion* populaire.

ESMOUCHER. v. act. Chaſſer les mouches. Il y a des chevaux qu'il faut *eſmoucher*, tandis qu'on les ferre. Les Seigneurs Indiens ont des valets qui les *eſmouchent* continuellement avec des plumes.

Esmoucher, ſignifie auſſi, Battre, foüetter. Cet eſcolier eſt ſouvent *eſmouché* par ſon Regent.

ESMOUCHETTE, ou *Eſmouchoir*. Quelques-uns appellent ainſi des houſſes faites de reſeaux & de cordes pendantes, qu'on met en eſté ſur les chevaux, pour empêcher qu'ils ne ſoient tourmentez de mouches.

Esmouchette. Eſpece d'oiſeau de proye. Voyez *Mouchet*.

ESMOUDRE. v. act. Aiguiſer le taillant des inſtruments trenchants ſur une meule, ſur un grés. *Eſmoudre* des couteaux, ſa cognée, ſa ſerpe, ſes marteaux, ſes ciſeaux.

Esmoulu, uë. part. paſſ. & adj. Qui eſt aiguiſé, pointu, affilé. On dit, Combattre à fer *eſmoulu*, pour dire, tout de bon & à outrance, tant au propre qu'au figuré. On dit auſſi, qu'un homme eſt frais *eſmoulu* ſur une matiere, pour dire, qu'il l'a eſtudiée depuis peu.

ESMOULEUR. ſ. m. Coutelier, Gagnepetit, Taillandier qui aiguiſe le taillant des couteaux, & autres ferrements trenchants.

ESMOUSSER. v. act. Reboucher, rabattre la pointe, le taillant d'un inſtrument, d'une arme pointuë ou trenchante. Il ne faut rien pour *eſmouſſer* une lancette, un biſtouri, pour les rendre mouſſes. Quand on frappe ſur quelque choſe de trop dur, les ferrements *s'eſmouſſent*, ſe rebouchent. L'acier de Damas eſt ſi dur, qu'il coupe le fer ſans *s'eſmouſſer*. Les ciſeaux ou autres outils des Sculpteurs *s'eſmouſſent* en travaillant le porphire.

On dit en termes de Guerre, *Eſmouſſer* les angles d'un bataillon, lors qu'on en retranche les quatre encogneures, & qu'on change le bataillon quarré en un octogone: ce qui donne moyen de preſenter les piques, ou de faire feu de tous coſtez. Ces évolutions militaires eſtoient fort communes chez les Anciens, mais elles ne ſont plus guerres pratiquées.

Esmousser, ſe dit auſſi figurément en Morale. La grande neceſſité, l'affliction *eſmouſſe* l'eſprit. L'oiſiveté, les delices *eſmouſſent* le courage.

Esmoussé, ée. part. paſſ. & adj.

ESMOUVOIR. v. act. Esbranſler pour mettre en mouvement, ou arracher. Il faut dix hommes pour *eſmouvoir* cette cloche, pour l'esbranſler, pour la mettre en mouvement. A force de leviers on arrachera bientoſt ce pieu, il commence à *s'eſmouvoir*. Ce boſtion commence à *s'eſmouvoir*, il eſt esbranſlé. Ce mot vient du Latin *emovere*.

Esmouvoir, ſe dit plus particulierement de ce qui eſt plus ſubtil dans les corps qu'on met en mouvement par quelque chaleur ou remede. Le Soleil de Janvier *eſmeut* les vapeurs, les brouillards, mais ne les peut reſoudre, diſſiper. Cette doſe de ſené pourra *eſmouvoir* les humeurs, mais elle n'eſt pas aſſez forte pour les expulſer. Les temperaments ſecs ſont plus difficiles à *eſmouvoir* que les autres. Les vents *eſmeuvent* la mer. Les tempeſtes *eſmeuvent* les ſables, la pouſſiere. Le pous *s'eſmeut* quand on a la fievre. La colique vient des vents qui ſont *eſmeus* dans le corps.

Esmouvoir, ſe dit figurément en Morale des paſſions. La ſcience d'un Orateur eſt de bien ſçavoir *eſmouvoir* les paſſions. La miſere *eſmeut* la pitié. Les injures *eſmeuvent* la colere. Un Stoïque ne *s'eſmeut* point, quelque accident de fortune qui luy arrive. Il ne s'eſt *eſmeu* que quand on l'a accuſé de trahiſon. Parle ſans *t'eſmouvoir*. Il s'eſt laiſſé *eſmouvoir* par les cris & les larmes de cette veuve.

Esmouvoir, ſe dit auſſi en cas de ſeditions & de querelles. Le peuple commençoit à *s'eſmouvoir* à la publication de cet Edit: il eſt plus difficile à calmer qu'à *eſmouvoir*. C'eſt un tel qui a *eſmeu* la noiſe, qui a commencé la querelle. De legers ſujets ont ſouvent *eſmeu* de grandes guerres.

Esmouvoir, ſe dit proverbialement en ces phraſes. L'objet *eſmeut* la puiſſance. On dit auſſi, qu'il ne faut pas *eſmouvoir* les frelons, pour dire, qu'il ne faut point ſe ſuſciter d'ennemis, quelques petits qu'ils ſoient. On dit auſſi d'un homme prompt & colere, que ſa bile eſt aiſée à *eſmouvoir*.

Esmeu, uë. part. paſſ. & adj. Un homme *eſmeu*, à qui le pous bat. Une couleur de fille *eſmeuë*.

ESMOY. ſ. m. Vieux mot qui ſignifioit la même choſe qu'aujourd'huy *eſmotion*. Il étoit tout en *eſmoy*, c'eſt à dire, fort eſmeu.

ESOPHAGE. Voyez *Oeſophage*.

E S P.

ESPACE. ſubſt. maſc. ſignifie en general, Eſtenduë infinie de lieu. La puiſſance divine remplit un *eſpace* infini, elle pourroit creer pluſieurs mondes dans cet *eſpace*: c'eſt ce que les Theologiens appellent *eſpaces imaginaires*, non pas pour dire qu'ils ne ſubſiſtent que dans noſtre imagination, car ils ſont reels & effectifs, & ſuſceptibles des eſtres qui ſeroient nouvellement creez; mais c'eſt parce qu'on ne s'imagine point qu'ils ſoient remplis d'aucuns corps materiels.

Espace, ſe dit en particulier d'un lieu determiné, étendu depuis un point juſqu'à un autre, ſoit qu'il ſoit plein, ſoit qu'il ſoit vuide. L'*eſpace* corporel eſt celuy qui eſt occupé effectivement par un corps. *Eſpace* purement local eſt l'intervalle qui eſt entre les trois dimenſions, longueur, largeur & profondeur, quand même le corps que nous concevons qui l'occupe ſeroit deſtruit, & qu'il

ſeroit entierement vuidé. Il fait beau baſtir dans cette place, il y a bien de l'*eſpace*. Cette ruë eſt fort eſtroite, il n'y a que l'*eſpace* d'une charrette. Il n'y a pas dans cette cour de l'*eſpace* pour tourner.

ESPACE, ſe dit auſſi d'un intervalle de temps. Dans l'*eſpace* d'un ſiecle. Dans tout cet *eſpace* de temps il n'a pû faire que cet ouvrage.

ESPACE, ſe dit à la Guerre des intervalles reglez qui doivent eſtre entre les rangs & les files des ſoldats rangez en bataille. Les Sergents ſont eſtablis pour faire garder les *eſpaces*, ils marchent à coſté pour obſerver les *eſpaces*. On le dit auſſi dans l'écriture. Il faut qu'il y ait un *eſpace* égal entre les lignes. Et en Imprimerie on appelle *eſpaces*, les petits plombs qu'on met entre chaque mot pour le ſeparer des autres.

ESPACEMENT. ſ. m. Terme d'Architecture. L'eſpace qu'on laiſſe entre deux choſes. L'*eſpacement* des ſolives, des poteaux d'une cloiſon. L'*eſpacement* des pilaſtres, des colomnes, doit eſtre proportionné à leur hauteur & groſſeur.

ESPACER. v. act. Garder, obſerver les eſpaces convenables, lors qu'on range, qu'on plante, qu'on diſpoſe quelque choſe. On dit d'un plant d'arbres, des murs, des colomnes d'un baſtiment, des lignes dans l'écriture, qu'ils ſont bien ou mal *eſpacez*, trop ou trop peu *eſpacez*, en parlant des intervalles qui les ſeparent. On dit auſſi, qu'il faut *eſpacer* des ſolives, des chevrons, des poteaux, pour dire, les mettre dans un eſpace ou une diſtance convenable.

ESPACÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

ESPADON. ſ. m. Grande & large épée qui a deux poignées, & qu'on tient à deux mains. Un homme eſt dangereux qui ſçait bien joüer de l'*eſpadon*.

ESPAGNEUL, EULE. ſ. m. & f. Petit chien de chaſſe & de chambre qui a du poil un peu longuet, tantoſt blanc varié de noir, tantoſt de roux & de tanné, & qui a la queuë eſpiée & touffuë. Les Chaſſeurs s'en ſervent pour la caille & la perdrix. La mode eſt venuë que les Dames nourriſſent des *eſpagneuls*. Dans Fouillous & Rabelais on trouve ces chiens nommez *Eſpagnols*, parce qu'ils viennent d'Eſpagne; comme en revenche les Eſpagnols ont nommez *Galgo*, un levrier, parce que la race leur en eſt venuë de France. Menage.

ESPAIS, AISSE. adj. Corps qui a de la ſolidité, qui eſt fort, qui reſiſte aux coups, aux injures du temps. Un rempart doit eſtre *eſpais* de vingt toiſes pour reſiſter au canon. Le mur de ces priſons eſt ſi *eſpais*, qu'il n'a pû eſtre percé. Ce drap eſt fort *eſpais*, il durera long-temps. La glace eſt *eſpaiſſe* de deux pieds, elle reſiſte, elle porte les charrettes. Ce mot vient du Latin *ſpiſſus*.

En ce même ſens *eſpais* ſe dit de la meſure en largeur ou hauteur qui fait la ſolidité des corps. Cette poutre eſt longue de vingt pieds, & *eſpaiſſe* de ſeize pouces. Ces madriers ſont *eſpais* de quatre pouces.

On dit hyperboliquement, qu'une femme a du fard deux doigts d'*eſpais*, pour dire, qu'elle eſt fort fardée.

ESPAIS, ſe dit auſſi de ce qui eſt groſſier, mal proportionné dans ſon extenſion, & pour s'en ſervir agreablement. Cet homme eſt de vilaine taille, il eſt trop gros, trop *eſpais*. Eſtendez ce beurre ſur voſtre pain, il eſt trop *eſpais*. Quand on veut manger un morceau delicat, il ne faut pas qu'on le coupe *ſi eſpais*.

ESPAIS, ſe dit auſſi des liqueurs qui ſont troubles, qui ne ſont pas claires & diaphanes, ou des choſes dont l'humidité eſt exhalée. Voilà du vin trop *eſpais*, on le coupperoit au couteau. Les pays maritimes & marefcageux ſont ſujets à avoir des brouillards *eſpais*. Ce ſyrop eſt trop *eſpais*, cette bouillie eſt trop *eſpaiſſe*, on les a trop fait cuire. Dans ce chemin la boüe eſt ſi *eſpaiſſe*, qu'on ne s'en ſçauroit tirer. Ces bottes ont des crotes d'un pied d'*eſpais*. Voilà une nuée *eſpaiſſe* qui menace d'un orage.

ESPAIS, ſe dit encore des corps ſeparés, quand ils ſont ſerrez & preſſez. La foule eſtoit ſi *eſpaiſſe* en cette ceremonie, que je n'ay pû y entrer. Les beſtes farouches ſe retirent dans le plus *eſpais* des foreſts, dans le lieu le plus touffu. Ces bleds ſont ſemez trop *eſpais*, ils deviendront trop *eſpais*, auront du mal à venir.

On dit auſſi à la Guerre, qu'on deſcouvre des bataillons *eſpais*, quand ils ſont gros & ſerrez.

ESPAIS, ſe dit figurément en choſes ſpirituelles & morales. On appelle un eſprit *eſpais*, ſtupide, qui n'eſt pas net, qui a de la peine à comprendre. Le monde étoit dans les *eſpaiſſes* tenebres de l'Idolâtrie avant l'Incarnation.

ESPAISSEUR. ſ. f. Ce qui rend une choſe eſpaiſſe, troiſiéme dimenſion en hauteur. Cette poutre n'a pas aſſez d'*eſpaiſſeur* pour ſa longueur. Cet homme a beaucoup d'*eſpaiſſeur*.

ESPAISSEUR, ſe dit auſſi de l'obſcurité. L'*eſpaiſſeur* des tenebres eſtoit grande cette nuit-là. On le dit auſſi de ce qui eſt ſerré, touffu. On a du mal de penetrer dans l'*eſpaiſſeur* de ce bois.

ESPAISSIR. v. act. & n. Rendre eſpais. Il faut *eſpaiſſir* ce ſyrop, le laiſſer cuire davantage. Les ſauces s'*eſpaiſſiſſent* en ſe refroidiſſant.

ESPAISSI, IE. part. paſſ. & adj.

ESPALE. ſ. f. Terme de Marine. Banc de rameurs le plus proche de la pouppe dans les galeres.

ESPALEMENT. ſ. m. Terme de Meſureurs. C'eſt l'eſtalonnage qui ſe fait des meſures en les conferant avec l'original & les matrices. On le fait en verſant deux fois du grain de millet par la tremie dans la meſure matrice, qu'on met d'abord comble, & qu'on rade ſans laiſſer grain ſur bord; & quand la meſure qu'on apporte ſe trouve de la même moiſon de l'eſtalon, on la marque à la lettre courante de l'année. Les droits de biere ſe payent ſur le pied de l'*eſpalement* des chaudieres, tant pour celles où il y aura des gantes, que pour celles où il n'y en aura point; & ne peuvent eſtre les gantes que de quatre pouces de hauteur.

ESPALIER. ſ. m. Terme de Jardinage. C'eſt un arbre qu'on ne laiſſe pas croiſtre en plein vent, mais dont on attache les branches à la muraille auprés de laquelle on l'a planté, à meſure qu'elles croiſſent. La plus grande beauté des jardins eſt celle des *eſpaliers*. On ſouſtient les *eſpaliers* avec un treillis de perches, & des os de pieds de mouton.

ESPALIER, en termes de Marine, eſt le rameur qui tient le bout de la rame, qui donne le mouvement aux autres. Ce mot vient de l'Italien *ſpaliere*. Menage.

ESPALMER. v. act. Terme de Marine. Enduire le deſſous d'un vaiſſeau avec du ſuif depuis la quille juſqu'à la ligne de l'eau pour le faire voguer avec plus de facilité. Ce mot ſe dit particulierement des galeres. On dit auſſi *caroner*. On dit auſſi *eſparmer* ou *dorer*, ou *donner le flore*, ou *florer*. Ce mot eſt corrompu de *ſphalum*, abbregé d'*aſphaltum*, qui eſt un bitume qui vient du lac de Sodome en Judée, dont on enduiſoit autrefois les vaiſſeaux.

ESPANCHEMENT. ſ. f. Effuſion de quelque liqueur qu'on verſe à deſſein. Les libations anciennes ſe faiſoient par l'*eſpanchement* du vin & de l'huile.

ESPANCHER. v. act. Verſer ou laiſſer tomber quelque liqueur. Tenez voſtre vaiſſeau droit, de peur que le vin ne s'*eſpanche*. On a bien *eſpanché* de l'eau ſur ce plancher; il ne ſera de long-temps ſec. En cette bataille il y eut bien du ſang *eſpanché*.

ESPANCHER, ſe dit figurément en Morale. Dieu *eſpanche* ſes graces ſur les juſtes & ſur les pecheurs. Le Roy a *eſpanché* ſes bienfaits d'une main liberale ſur cette maiſon.

ESPANCHÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

ESPANDRE. v. act. Jetter çà & là. Il faut *eſpandre* le fumier, aprés qu'on l'a porté ſur les terres. On *eſpand* le grain quand on le ſeme. Voſtre poche eſt percée, l'argent *s'eſpand* par le chemin.

ESPANDRE, ſe dit auſſi en parlant de l'eſtenduë des choſes diſperſées. Le Soleil *eſpand* ſes rayons par tout le monde. Aprés le Deluge les peuples ſe ſont *eſpandus* en diverſes regions. Le Nil *s'eſpand* par les campagnes d'Egypte, quand il s'enfle. Le bruit de cette nouvelle s'eſt *eſpandu* en moins de rien. Le venin *s'eſpand* par tout le corps.

ESPANDRE, ſe dit auſſi au figuré. Un Prince *eſpand* ſes faveurs ſur ceux qu'il luy plaiſt. Ce Conquerant *eſpand* la terreur par tout l'Univers. L'Hereſie s'eſt *eſpanduë* par tout le Septentrion.

ESPANDU, UE. part. paſſ. & adj.

Tous ces mots viennent du Latin *expandere*, *étendre*.

ESPANOUIR. v. act. Fleurir pleinement: ce qui arrive quand le bouton d'une fleur eſt à ſa parfaite croiſſance. Les roſes ne ſont encore qu'en bouton, dans trois jours elles ſeront *eſpanoüies*. Les tulippes ſe ferment tous les ſoirs, & *s'eſpanoüiſſent* tous les matins. C'eſt une ſuperſtition de croire que la roſe de Jerico ne *s'eſpanoüiſſe* que pendant la Meſſe de minuit: cela luy arrive toutes les fois que ſa queuë trempe dans l'eau, à cauſe qu'elle eſt fort ſpongieuſe. Ce mot vient du Latin *explaneſcere*; ou d'un vieux mot François *eſbanoyer*, qui ſignifie *s'eſlargir*, *ſe dilater*, *ſe mettre à ſon aiſe*.

ESPANOUIR, ſe dit auſſi du cœur & de la ratte, quand une joye violente les fait dilater. Voilà des jeunes gens fort gais, qui ſe divertiſſent, qui *s'eſpanoüiſſent* la ratte.

ESPANOUI, IE. part. & adj. On dit en termes de Blaſon, une fleur de lis *eſpanoüie*, lors qu'elle eſt ouverte avec ſes feuilles, telle qu'eſt la fleur de lis qui compoſe les Armes de la ville de Florence, qui porte d'argent à une fleur de lis *eſpanoüie* de gueules.

ESPANOUÏSSEMENT. ſ. m. Action par laquelle une choſe s'eſpanoüit. Il ſe dit tant des fleurs, que du cœur, de la ratte, &c.

ESPARGNANT, ANTE. adj. Qui va à l'eſpargne. La jeuneſſe eſt trop prodigue, & la vieilleſſe trop *eſpargnante*.

ESPARGNE. ſ. f. Oeconomie, meſnage de ſon bien. Il y a une honneſte *eſpargne* qui fait partie de la prudence, & une *eſpargne* outrée, ſordide, taquine, qui eſt une vraye avarice. Il a voulu aller à l'*eſpargne*, faire une *eſpargne* de dix mille francs, & il a gaſté un baſtiment de cent mille eſcus.

On nommoit cy-devant *Eſpargne*, le Treſor Royal, le lieu où on portoit toutes les finances du Royaume. Il y avoit trois Treſoriers de l'*Eſpargne*; & on diſoit, Cela eſt du fonds de l'*Eſpargne*, des billets, quittances & reſcriptions de l'*Eſpargne*. Aujourd'huy on dit encore dans tous les comptes particuliers, la premiere partie de l'*Eſpargne*, la premiere moitié des deniers que les Comptables ſont obligez de porter au Treſor Royal. La ſeconde partie de l'*Eſpargne*, celle qui porte les charges & les gages des Officiers. Cela eſt porté en premiere, en ſeconde partie de l'*Eſpargne*.

ESPARGNE, ſe dit auſſi du meſnagement du temps & & autres choſes. C'eſt une fort belle *eſpargne* que celle du temps, on ne le ſçauroit trop meſnager. L'*eſpargne* des paroles eſtoit un caractere de Lacedemonien.

Tailler en *eſpargne*, eſt une maniere de graver ou entailler le bois, les pierres, les metaux, &c. qui ſe dit lors qu'on taille & qu'on enleve le fond de la matiere, & qu'on *eſpargne*, & qu'on ne laiſſe en relief que les parties qu'on veut faire paroiſtre à la veuë. Ainſi les graveures des planches en tailles de bois ſont taillées en *eſpargne*: car au lieu que dans la taille douce les traits ou lignes qui doivent paroiſtre ſont gravez & enfoncez, & que les blancs demeurent relevez ſur la planche; au contraire dans les tailles de bois les blancs ſont enfoncez, & les traits qui paroiſſent eſlevez & *eſpargnez*.

ESPARGNER. v. act. Meſnager ſon bien. Un prodigue n'*eſpargne* rien pour ſes plaiſirs, rien ne luy couſte. Un avare ſe couche de bonne heure pour *eſpargner* ſa chandelle. Il ne met cet habit que le Dimanche pour l'*eſpargner*. Dans les grandes affaires il ne faut point *eſpargner* l'argent. Ce mot vient du Latin *parco*. Menage aprés Saumaiſe le derive du Latin *exparcinare*; d'autres de l'Alleman *ſparen*.

ESPARGNER, ſe dit par extenſion en Morale, de toutes les choſes qu'on peut retrancher & meſnager. Les machines qu'on a trouvées pour faciliter les arts, *eſpargnent* bien du temps, de la peine & des pas. Un ami doit prevenir ſon ami, & luy *eſpargner* la honte de demander. La grace qu'on a donnée à cet homme a *eſpargné* bien des pleurs à ſa famille. Il faut *eſpargner* ſes amis, & ne les mettre pas à tous les jours, les employer en toutes occaſions. Quand vous aurez beſoin de moy, ne m'*eſpargnez* pas. Quand il s'agit de travailler, il ne ſe faut pas *eſpargner*.

ESPARGNER, ſe dit auſſi en matiere d'outrages, de violence, de meſdiſance. Dans le ſac des villes, les Turcs n'*eſpargnent* perſonne, ils ne pardonnent ni à ſexe, ni à âge. Ce criminel n'a pas eu la queſtion fort violente, on l'a un peu *eſpargné*. Cet Advocat n'a point *eſpargné* la reputation de ſa partie adverſe, il a fait pluſieurs invectives contre elle.

ESPARGNÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

ESPARGOUTTE. ſ. f. Eſpece de plante qu'aucuns appellent *matricaria* ou *armoiſe*, d'autres *apparitoire* ou *fideritis*, quelques-uns *petit muguet*, & en Latin *aſter atticus*, qui eſt une plante dont la tige eſt dure comme du bois, qui porte à ſa cime une fleur incarnate ou jaune, diſpoſée comme la fleur de camomille en forme d'eſtoile, ce qui luy a fait donner le nom d'*aſter*; & celuy d'*atticus* vient de ce qu'elle croiſt plus volontiers auprés d'Athenes. Les feuilles qui environnent ſa tige ſont longues & veluës. On l'appelle auſſi *bubonium*, ou *inguinalis*, parce qu'elle eſt bonne aux bubons & inflammations des aînes.

ESPARMER. Voyez *Eſpalmer*.

ESPARPILLER. v. act. Jetter ou laiſſer tomber quelque corps çà & là. Son chapelet s'eſt deffilé, tous les grains ſe ſont *eſparpillez*. Il ſignifie auſſi, Eſtendre, ſeparer. Cette femme eſtoit decoeffée, & avoit tous les cheveux *eſparpillez* ſur les eſpaules. Il faut *eſparpiller* la braiſe pour faire cette grillade. Il faut *eſparpiller* le fumier ſur les terres qu'on fume, ne les laiſſer pas tout en un tas.

ESPARPILLÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

ESPARS, ARSE. adj. Eſparpillé, ſeparé en pluſieurs. Il fait dangereux de voyager, les ſoldats ſont *eſpars* par la campagne. On voyoit encore des marques de la bataille, des corps & des armes *eſpars* aux environs. Son bien conſiſte en pluſieurs morceaux d'heritages *eſpars* çà & là, ils ne ſont point en un tenant.

Ces mots viennent du Latin *ſpargere*.

ESPARS. ſ. m. Terme de Marine. C'eſt le baſton qui ſouſtient le pavillon.

ESPARVIN. ſ. m. Maladie de cheval. Il y en a de deux ſortes. Un *eſparvin de bœuf* eſt une groſſeur qui vient au bas du jarret en dedans qui fait boiter le cheval. Un *eſparvin ſec* eſt un roidiſſement du jarret qui l'empêche de ſe plier.

ESPATER. v. act. Rompre la patte d'un verre ou autre vaiſſeau ſemblable. Qui eſt-ce qui a *eſpaté* ce verre?

ESPATER, ſignifie auſſi, Eſtendre la patte, l'aſſiette d'un verre, d'un vaiſſeau. Les verres de fougere ne

ſont pas ſi *eſpatez* que les verres de criſtal; c'eſt pourquoy ils ſont plus ſujets à ſe renverſer & à ſe caſſer. C'eſt en ce ſens qu'on dit figurément, qu'un nez eſt *eſpaté*, lors qu'il eſt écraſé, applati, qu'il eſt trop large par enbas.

ESPATULE. ſ. f. Inſtrument de Chirurgien & d'Apothicaire, qui eſt plat & un peu large par un bout, & qui va toûjours en eſtrecissant vers le manche. L'*eſpatule* de fer eſt une piece de l'eſtuy d'un Chirurgien qui ſert à eſtendre de l'onguent pour faire des emplaſtres. L'*eſpatule* de bois ſert aux Apothicaires à remuer leurs ſyrops & autres drogues qu'ils preparent.

ESPAVE. ſ. f. Droit d'un Seigneur par lequel les choſes égarées, & qui ne ſont reclamées de perſonne, qui ſe trouvent dans ſa Seigneurie, luy appartiennent.

On appelle auſſi *eſpave*, la choſe non reclamée & perduë. On appelle cela en Normandie *choſes gayves*. *Eſpave* s'eſt dit proprement des beſtes égarées, effrayées & errantes, qui ne ſont reclamées de perſonne; & ce mot eſt venu *de metu ſeu pavore animalium*. On a dit auſſi *eſpave* d'avettes ou d'abeilles: ce qu'on a étendu à toute autre choſe, même à ce que la mer a rejetté ſur ſes bords. En quelques Coûtumes on a appellé *eſpaves*, les aubains.

ESPAULE. ſ. f. Partie double qui eſt au haut du tronc du corps de l'homme, ou le haut de ſon dos. L'os de l'eſpaule eſt celuy qui couvre le derriere des coſtes, qu'on nomme auſſi le *palleron*, & ſur tout aux animaux. La figure du *palleron* eſt preſque triangulaire. Sa partie large & platte ſe nomme par les Medecins *omoplatte*. Le bras eſt attaché à l'*eſpaule*. Aux animaux à quatre pieds, c'eſt le membre où eſt attachée la jambe de devant. Un homme eſt robuſte, quand il eſt fort traverſé d'*eſpaules*. Les Poëtes ont feint qu'Athlas & Hercule portoient le ciel ſur leurs *eſpaules*. JESUS-CHRIST porta ſa croix ſur ſes *eſpaules*. Ce mot vient de *ſpalla*, qui a été fait de *ſpatula* ou *ſpadulla*. Menage.

On dit d'une perſonne qui commence à eſtre boſſuë, que l'*eſpaule* luy pouſſe, qu'elle a une *eſpaule* plus haute que l'autre, qu'elle a l'*eſpaule* ronde; & de celle qui eſt engoncée, qu'elle a la teſte entre deux *eſpaules*. On luy a fait voler la teſte de deſſus les *eſpaules*, pour dire, Il a été decolé.

On dit auſſi, qu'on a le manteau ſur les *eſpaules*, quand on eſt preſt à ſortir. On dit d'un cadet, qu'on luy a mis le mouſquet ſur l'*eſpaule*, pour dire, qu'on l'a envoyé à la guerre. On dit de celuy qu'on a chaſſé honteuſement, qu'on l'a mis dehors par les *eſpaules*; & d'un orgueilleux ou d'un malveillant, qu'il regarde les gens par deſſus l'*eſpaule*.

ESPAULE, ſe dit auſſi à la boucherie, des animaux, des bœufs, des moutons, &c. C'eſt le gros os du quartier de devant, qui eſt appuyé ſur les jambes de devant. L'*eſpaule* de bœuf contient le palleron, le collier.

ESPAULE, en termes de Manege, ſe dit de la partie du train de devant d'un cheval, compriſe entre le garot, le poitrail & les coſtes. Un bon cheval doit eſtre leger d'*eſpaules*, & ſujet des hanches. Le coup de lance eſt une marque à l'*eſpaule* qu'ont quelques Barbes & chevaux d'Eſpagne & de Turquie: c'eſt un ſigne de bonté. On dit auſſi, qu'un cheval a les *eſpaules* chevillées, quand elles ſont engourdies & ſans mouvement. On dit qu'il a fait un effort d'*eſpaules*, quand il s'eſt entr'ouvert.

ESPAULE, en termes de Guerre, eſt la partie du baſtion où la face ſe joint au flanc; & l'angle que forment ces lignes s'appelle *angle de l'eſpaule*. On fait auſſi des *eſpaules* au-devant des batteries des aſſiegeants. On en fait avec des ſacs de laine qui ont 1 ½ pieds de long ſur ½ d'eſpaiſſeur, & on en met juſqu'à trois rangs.

ESPAULE, en termes de Marine, ſe dit des parties du bordage du vaiſſeau qui viennent de l'eſperon vers les haubans du maſt de miſaine.

ESPAULE, ſe dit figurément en choſes morales, & ſur tout du ſecours qu'on preſte à quelqu'un. Ce Traitant auroit ſuccombé, ſi quelqu'un ne luy euſt preſté l'*eſpaule*, ne luy euſt aidé; ce fardeau étoit trop lourd pour ſes *eſpaules*. Un homme foible opprimé par un puiſſant n'a qu'à plier les *eſpaules*, hauſſer les *eſpaules*, ſouffrir & ſe taire.

ESPAULE, ſe dit proverbialement en ces phraſes. Quand on parle d'un avare, on dit qu'il eſt bien large, mais que c'eſt par les *eſpaules*. On dit d'un prodigue, qu'il jette les *eſpaules* de mouton toutes roſties par les feneſtres. On dit d'un puant, qu'il ſent l'*eſpaule* de mouton. On dit que quand le Diable traite ſes amis, il leur donne une *eſpaule* de veau. On dit d'un homme pour qui on compatit, qu'on le porte ſur ſes *eſpaules*; & d'un importun, qu'il ſemble qu'on l'a toûjours ſur ſes *eſpaules*. On dit ironiquement, Par deſſus l'*eſpaule*, ou, Comme les Suiſſes portent la halebarde, pour dire, qu'il n'y a rien de vray en ce qu'on allegue. Paſquier remarque que ce proverbe vient d'un joüeur de flus, qui s'eſtant vanté d'avoir en ſon jeu un as, qui en eſt la principale carte, monſtra la deſcouvrant qu'il n'avoit qu'un valet; & pour s'excuſer il dit que c'eſtoit un as par deſſus l'*eſpaule*. On dit auſſi, Pouſſer le temps à l'*eſpaule*, pour dire, Dilayer, differer ſa condamnation; vivre petitement, en attendant un meilleur temps.

ESPAULE'E. ſ. f. qui ne ſe dit gueres qu'en cette phraſe: Faire une choſe par *eſpaulées*, c'eſt à dire, à diverſes repriſes & negligemment, ſans ſoin d'avancer le travail. On le dit ſur tout des murs & des fondements qu'on n'éleve pas par tout en même temps à même hauteur.

On appelle auſſi à la boucherie *eſpaulée*, le quartier de devant du mouton d'où on a retranché l'eſpaule.

ESPAULEMENT. ſ. m. Terme de Guerre. C'eſt une fortification faite à la haſte pour ſe couvrir de coſté, ſoit qu'on la faſſe de terres remuées, ſoit de gabions, faſcines ou de ſacs de terre. On fait des *eſpaulements* aux places d'armes qui ſont à la queuë de la tranchée.

ESPAULEMENT, ſe dit auſſi des orillons quarrez qu'on faiſoit autrefois aux baſtions ſur le flanc auprés de l'eſpaule pour couvrir la caſemate.

ESPAULEMENT, eſt pris quelquefois pour demi-baſtion compoſé d'une face & d'un flanc, qui ſe met à la pointe d'un ouvrage à corne ou à couronne. On le dit auſſi d'un petit flanc qu'on adjouſte aux coſtez d'un ouvrage à corne pour les deffendre quand ils ſont trop longs.

ESPAULEMENT, ſe dit auſſi des redents qu'on fait ſur une ligne droite pour la fortifier.

ESPAULER. v. act. Demettre, diſloquer une eſpaule. Voilà un trou dangereux, capable d'*eſpauler* un cheval.

ESPAULER, ſignifie auſſi à la guerre, Faire un eſpaulement, ſe couvrir de coſté. On dit auſſi, *Eſpauler* ſon camp d'une colline, d'un rideau, d'un bois, d'un marais, pour dire, s'en couvrir enſorte qu'on ne puiſſe eſtre attaqué de ce coſté-là.

ESPAULER, ſignifie figurément en Morale, Aſſiſter, ſecourir. Cet homme n'a pas fait une ſi hardie entrepriſe ſans eſtre bien *eſpaulé*, bien ſouſtenu des Puiſſances.

ESPAULE', E. part. paſſ. & adj.

On appelle une fille qui a forfait à ſon honneur, une beſte *eſpaulée* dont on ne fait plus d'eſtat.

ESPAULETTE. ſ. f. La partie d'un corps de juppe qui paſſe par deſſus l'eſpaule, & où on attache des manches.

ESPAULIERE. ſ. f. La partie de l'armure d'un Cavalier qui couvre & deffend l'eſpaule.

ESPEAUTRE, ou *Eſpeaute*. ſ. f. Eſpece de froment fort eſtimé autrefois en Italie. Il y en a de deux ſortes, dont l'une eſt ſimple, & l'autre qui a double bourre. Il a toûjours deux grains en chaque gouſſe. On en fait du pain fort nourriſſant. Les Anciens en faiſoient la fromentée, qui eſtoit une bouillie dont ils faiſoient grand eſtat. Galien dit que ce grain eſt moyen entre le froment & l'orge: & en effet ſa plante eſt quaſi ſemblable au froment, mais ſon tuyau eſt plus mince, & n'eſt pas ſi ferme. Son eſpic eſt plat & uni, & jette ſeulement ſes grains de deux coſtez. Il a une barbe longue & deſliée. Il y a une eſpece d'*eſpeaute* qu'on appelle *ſeigle blanc*. En Latin *olyra*, *arinca*; en Italien & Eſpagnol *ſpelta*, qu'on a dit auſſi dans la baſſe Latinité. Les Allemans l'appellent *ſpels*; les Grecs ζεα, & en bon Latin *far*.

ESPECE. ſ. f. Diviſion du genre, les parties qui le compoſent. L'animal eſt une *eſpece* à l'égard du corps. L'homme eſt une *eſpece* à l'égard de l'animal. Dieu fit perir le genre humain par le Deluge, mais il en voulut conſerver l'*eſpece*; il enferma dans l'Arche des animaux de toutes les *eſpeces*. L'*eſpece* eſt une des cinq Voix ou Univerſaux de Porphire. Le phœnix eſt unique en ſon *eſpece*. La derniere *eſpece* eſt celle qui ne ſe peut plus diſtinguer qu'en individus. Ce mot vient du Latin *ſpecies*, qu'on dit venir d'un ancien verbe *ſpecio*, qui ſignifie *je voy*; & que toutes les choſes ont été nommées *eſpeces*, *vel quòd earum collectio uno quaſi ſpectu vel aſpectu, aut unâ quaſi viſione comprehendatur*.

ESPECE, ſe dit quelquefois des individus de chaque *eſpece* à part. Voilà un homme ſingulier, d'une nouvelle *eſpece*. C'eſt une pauvre *eſpece*. Un habit d'une nouvelle *eſpece*, d'une nouvelle mode. Je ne ſçay quelle *eſpece* de fruit c'eſt là. Il m'amena une *eſpece* de Gentilhomme qui avoit l'apparence d'un Noble. On ne ſçait quelle *eſpece* d'homme c'eſt là, s'il eſt chair, ou poiſſon.

ESPECE, ſignifie auſſi, Nature ambiguë, qui participe de deux choſes differentes. La pomme-poire eſt une *eſpece* de fruit qui n'eſt ni pomme, ni poire, mais qui tient de tous les deux. Un [illegible] de tulippe dit auſſi, Voilà un amidor de la belle *eſpece*, pour dire, de la plus belle nature des tulippes.

ESPECE, ſignifie auſſi, Sorte, ce qui ſe peut rapporter à quelque choſe de plus connu, & qui neantmoins en eſt different. Un Hermite eſt une *eſpece* de Religieux, mais qui habite à part, & ne fait point de communauté.

ESPECES, en termes d'Optique, ſe dit des rayons de lumiere diverſement reflechis par l'inegalité de la ſurface des corps, & qui font des impreſſions ſur la retine de l'œuil, qui ſont cauſes de la viſion. Les Modernes ont trouvé l'invention de faire des yeux artificiels pour ramaſſer les *eſpeces* des objets ſur de la toile ou du papier de la même façon qu'elles ſe reçoivent dans l'œuil, & ont decidé nettement la queſtion dont les Anciens étoient ſi fort en peine, touchant la maniere dont ſe faiſoit la viſion. Les Philoſophes ont inventé le mot d'*eſpeces impreſſes*, pour tâcher d'expliquer comment les objets agiſſent ſur les ſens & ſur l'eſprit.

ESPECES, ſignifie auſſi, Idée, image qui a paſſé autrefois dans les ſens, ou dans l'eſprit. Avec le temps les *eſpeces* ſe confondent, ſe perdent dans noſtre ame. J'ay quelque idée de cela, il faut que j'en rappelle les *eſpeces*. Les ſonges ne ſont que des *eſpeces* confuſes qui reſtent dans nôtre imagination des objets que nous avons veus en veillant.

ESPECES, en termes de Monnoye, ſe dit de pieces de diverſes fabriques & matieres dont les monnoyes ſont faites. Il y a des *eſpeces* d'or & d'argent. Les francs, les teſtons ſont des *eſpeces* deſcriées. Il eſt deffendu de payer en *eſpeces* legeres. Les Notaires ſont tenus de faire mention en quelles *eſpeces* les payemens ont été faits, ſi c'eſt en *eſpeces* ayant cours.

ESPECE, en termes de Juriſprudence, ſe dit du cas particulier ſur lequel ſe fait une deciſion. Un ſouffleur de Droit apprend à poſer l'*eſpece* de la loy. Cet arreſt a été rendu ſur la même *eſpece*. Ces deux cas ſont de même *eſpece*. Poſer l'*eſpece* d'un procés, c'eſt poſer le fait.

ESPECE, ſe dit auſſi de toutes ſortes de denrées. Il y a des droits ſeigneuriaux payables en argent, & d'autres en *eſpeces*, en bled, en vin, volaille, &c. On a appellé proprement *eſpece*, les fruits, comme vin, huile, froment, legumes.

ESPECES, en termes de Theologie, ſe dit des accidents qui demeurent aprés la conſecration dans le pain & dans le vin, nonobſtant que leur ſubſtance ſoit deſtruite, qui les rendent encore ſenſibles. Le Preſtre communie ſous les deux *eſpeces*. Nous ne voyons que les *eſpeces* ſacramentelles, l'apparence du pain & du vin, ſa quantité, ſa blancheur, &c.

ESPE'E. ſ. f. Arme offenſive qu'on porte au coſté, & qui eſt en uſage chez preſque toutes les nations. Elle eſt faite d'une lame de fer trenchante & pointuë, avec une garde, une poignée & un pommeau. Les Sauvages de Merique avoient des *eſpées* de bois garnies de pierres, qui n'étoient pas moins dangereuſes que les noſtres. En Eſpagne il n'y a des *eſpées* que d'une certaine longueur: elles ſont marquées pour cela. Ce mot vient de Latin *ſpata*, ſelon Nicod, qui eſt un vieux mot Gaulois que Bochart derive de l'Hebreu *ſhatim*, qui ſignifie un *baſton*.

Les Maiſtres en fait d'armes diviſent l'*eſpée* en trois parties, en haute, moyenne, & baſſe; en fort, mi-fort, & en foible. Le fort de l'*eſpée* eſt la partie la plus proche de la garde. Le mi-fort giſt au milieu & aux environs de la lame. Et le foible eſt le reſte qui va juſqu'à la pointe. Ils diviſent de même le corps en trois, dont la partie haute comprend la teſte, la gorge & les eſpaules; la moyenne eſt la poitrine, l'eſtomac & le ventre ſuperieur; & la baſſe eſt le ventre inferieur, & au deſſous juſques vers le milieu des cuiſſes.

ESPE'E, ſignifie auſſi la profeſſion militaire. Un Gentilhomme eſt naturellement un homme d'*eſpée*, il eſt né pour porter l'*eſpée*: & eſt oppoſé en ce ſens à la *robbe*.

A la fin j'ay quitté la robbe pour l'*eſpée*.

C'eſt le premier vers du Menteur de Corneille. L'*eſpée* annoblit, lors qu'on s'en ſert bien, qu'on fait fortune par l'*eſpée*. Pour faire un Chevalier, on luy ceint l'*eſpée* au coſté. C'eſt au contraire un vilain meſtier, d'eſtre un breteur, un traiſneur d'*eſpée*. On dit d'un homme fort brave & adroit, que c'eſt une bonne *eſpée*, une rude *eſpée*.

On dit, Se battre à l'*eſpée* blanche, c'eſt à dire tout de bon, l'*eſpée* nuë à la main. Il eſt deffendu en Angleterre de tirer l'*eſpée*. Les duelliſtes font des deffis de deux coups d'*eſpée*, de meſurer leurs *eſpées*. Il luy a donné du trenchant de l'*eſpée*, des coups de plat d'*eſpée*, il luy a fait rendre l'*eſpée*. On dit dans un ſac de ville, qu'on a tout paſſé au fil de l'*eſpée*, pour dire, qu'on a fait main baſſe, qu'on a tué tous les habitans.

Eſpée à deux mains ou *Eſpadon*, eſt une large *eſpée* qui a deux poignées qu'on tient à deux mains, & qu'on tourne ſi viſte & ſi adroitement, qu'on en demeure toûjours couvert.

Les anciens Chevaliers donnoient des noms à leurs *eſpées*. *Joyeuſe* étoit le nom de celle de Charlemagne. Celle de Roland s'appelloit *Durandal*; celle d'Olivier, *Hautecler*; celle d'Ogier, *Courtin*; celle de Renault, *Flamberge*, comme on voit dans le Roman des Quatre Fils-Aymond.

Au Manege on appelle la main de l'*eſpée* ou de la lance, la

main droite. On appelle auſſi *eſpée romaine*, une marque en forme d'eſpic qui vient à l'encolure du cheval vers la criniere, qui eſt faite de poils relevez repreſentans une lame d'*eſpée*.

ESPÉE, ſe dit proverbialement en pluſieurs phraſes. On dit qu'un homme eſt vaillant comme ſon *eſpée*, comme l'*eſpée* qu'il porte, pour dire, qu'il eſt fort brave. On dit pareillement, A vaillant homme courte *eſpée*. Il ſe fait tout blanc de ſon *eſpée*, pour dire, Il ſe fie fort en ſa force, en ſon credit, pour venir à bout de quelque choſe. On dit d'un homme toûjours preſt à ſe battre, que ſon *eſpée* ne tient point dans ſon fourreau. On dit qu'on ſe bat de l'*eſpée* qui eſt chez le Fourbiſſeur, quand on conteſte ſur une choſe qui n'eſt pas en noſtre puiſſance. On dit qu'un homme n'a que la cappe & l'*eſpée*, pour dire, qu'il eſt fort gueux. On le dit auſſi des choſes qui ſont minces & legeres. On dit que des gens en ſont aux *eſpées* & aux couteaux, pour dire, qu'ils ont rompu enſemble, qu'ils ſont preſts à ſe battre. On dit encore de celuy qui a un ami brave, que c'eſt ſon *eſpée* de chevet. On le dit auſſi des choſes dont on ſe ſert continuellement. On dit de celuy qui ne s'eſt point deſhabillé la nuit, qu'il a couché comme l'*eſpée* du Roy, dans ſon fourreau. On dit auſſi de celuy qui n'a jamais tiré l'*eſpée*, qui ne s'eſt jamais battu, que ſon *eſpée* eſt pucelle. On dit d'une viande fort dure, que c'eſt Durandal l'*eſpée* de Roland. On dit d'un homme qui demande les choſes avec empreſſement, qu'il pourſuit l'*eſpée* dans les reins; & de celuy qui veut obtenir les choſes de hauteur, qu'il les veut avoir à la pointe de l'*eſpée*; & de celuy qui ne peut obtenir ce qu'il pretend, que ſon *eſpée* eſt trop courte. On dit auſſi, Mettre quelque choſe du coſté de l'*eſpée*, pour dire, S'en ſaiſir, ſe l'approprier. Un joüeur qui fait un beau coup de partie dit, Voilà mourir d'une belle *eſpée*. On dit auſſi, qu'un homme joüe de l'*eſpée* à deux talons, quand il s'enfuit.

ESPERANCE. ſ. f. Vertu Theologale par laquelle nous attendons la recompenſe que Dieu a promiſe à ſes eſleus, la beatitude éternelle. Quelque pecheur qu'on ſoit, on doit vivre dans l'*eſperance* que Dieu fera miſericorde. La croix eſt noſtre unique *eſperance*.

ESPERANCE, eſt auſſi une pretention mondaine qui nous fait attendre un bien que nous deſirons. L'eſprit de l'homme flotte toûjours entre la crainte & l'*eſperance*, il ſe repaiſt de vaines *eſperances*. Ce jeune homme a un beau genie, il donne de grandes *eſperances*, il ne trompera point nos *eſperances*. Ce Prince a bien rempli nos *eſperances*, ce qu'on attendoit de luy.

ESPERANCE, ſe dit auſſi de la choſe ſur laquelle elle eſt fondée. Ce fils unique étoit l'*eſperance* de toute la famille. Il ne faut mettre ſon *eſperance* qu'en Dieu. Il n'a plus aucune *eſperance*, aucune reſſource. On dit que l'*eſperance* eſt la chemiſe de l'ame, que c'eſt ce qui meurt en nous le dernier.

On appelle proverbialement, un Abbé de Sainte *Eſperance*, un homme qui s'eſt fait tonſurer dans la croyance qu'il luy pourra venir quelque Benefice, & qui cependant prend la qualité d'Abbé.

ESPERDU, UË. adj. Qui a l'eſprit troublé ou égaré par quelque violente paſſion ou ſurpriſe. Ce jeune homme eſt *eſperdu* d'amour. Cette femme a couru toute *eſperduë* dans la ruë, ſçachant qu'on aſſaſſinoit ſon mari. Un Provincial qui voit les magnificences de la Cour, a l'eſprit tout ſurpris & *eſperdu*. Ce mot vient du Latin *perditus*.

ESPERDUMENT. adv. D'une maniere violente & eſperduë. Ces deux conjoints s'aiment *eſperdument*. Il étoit *eſperdument* en colere. Ce mot vient du Latin *perditè*, qui ſignifie la même choſe.

ESPERER. v. act. Pretendre à un bien qu'on prevoit pouvoir obtenir, vivre dans cette attente. Il faut *eſperer* une vie meilleure aprés celle-cy. Il faut toûjours *eſperer* qu'un pecheur s'amendera. Les choſes du monde ſont ſi incertaines, qu'on ne ſçait s'il y a plus à craindre, qu'à *eſperer*. Ce mot vient du Latin *ſperare*.

ESPERÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

ESPERLUCAT. ſ. m. Terme populaire qui ſignifie, Eveillé, fin, adroit, qui eſt plus propre à tromper qu'à eſtre trompé. Vous aurez du mal à ſurprendre cet homme-là, à luy gagner ſon argent, car c'eſt un *eſperlucat*. Ce mot vient d'*expers luci*, par antiphraſe, car il eſt toûjours en action au jour, éveillé; ou bien d'*experrectus ante lucem*, *éveillé même avant le jour*, ou de grand matin.

ESPERON. ſ. m. Piece de fer dont s'arme le talon d'un Cavalier qui veut monter à cheval. Il eſt compoſé de deux branches qui embraſſent le talon du Cavalier, & d'une pointe roſe ou mollette faite en forme d'eſtoille, qui advance par derriere pour piquer le cheval. Il eſt attaché à la botte par deux pieces de cuir qu'on appelle le deſſus & le deſſous de l'*eſperon*. Il faut donner un coup d'*eſperon* juſques-là, pour dire, y aller en diligence. Ce mot vient de *ſphærula*, ſelon Nicod, à cauſe de ſa reſſemblance avec la mollette. Menage le derive de l'Italien *ſperone*, qui a été fait de l'Alleman *ſperen*, ou *ſporn*. Les Anglois diſent *a ſparle*; & en baſſe Latinité on a dit *ſperones*.

On dit au Manege, qu'un cheval n'a point d'*eſperon*, pour dire, qu'il n'y eſt pas fort ſenſible; & au contraire, qu'il a l'*eſperon* delicat & fin, quand il le ſent bien. On dit qu'il fuit l'*eſperon*, pour dire, qu'il y obeït; qu'il connoiſt l'*eſperon*, qu'il s'attache à l'*eſperon*, qu'il ſe manie aiſément avec l'*eſperon*. C'eſtoit une des ceremonies en faiſant les Chevaliers, de leur chauſſer les *eſperons*. Quand on rend la foy & hommage, il faut quitter ſes *eſperons*. Les *eſperons* d'or appartenoient particulierement aux Chevaliers, & ceux d'argent aux Eſcuyers.

ESPERON, ſe dit auſſi d'une eſpece de corne qui vient en pointe aux jambes des cocqs & des chiens.

ESPERON, en termes de Guerre, ſe dit d'une fortification en angle ſaillant, qui ſe fait ou au milieu des courtines, ou au devant des portes, ou ſur les bords des rivieres, pour empêcher qu'on n'entre dans la place par là. On le dit auſſi de ces pointes de pierre qu'on met au devant des piles des ponts pour les conſerver, & pour fendre l'eau, & des arcsboutans ou contremurs qu'on fait pour fortifier les murailles qui ſouſtiennent des terraſſes.

ESPERON, ſe dit auſſi de la proüe & de la pointe des vaiſſeaux & galeres, qui fait une grande ſaillie & avance en mer. On l'appelle auſſi *cap*, *avantage*, & *poulaine*. C'eſt ce que les Latins appelloient *roſtrum*, ou *calcar galeæ*.

ESPERON, eſt auſſi une marque de vieilleſſe qui ſe voit au coin de l'œuil, & ſe fait par quelques rides qui repreſentent une mollette d'*eſperon*, tant aux hommes, qu'aux chevaux.

On dit proverbialement, Chauſſer les *eſperons* à quelqu'un, pour dire, le mettre en fuite, & le pourſuivre: de là vient qu'on dit la *Journée des eſperons*. Ce fut une bataille donnée au mois d'Aouſt 1513. ſous Louis XII. Il y en a eu une autre en la vie de Philippes le Bel de l'an 1314. Ce fut une deffaite ſignalée qui ſe fit à Courtray, où on compta juſqu'à 12000. Chevaliers morts, en telle ſorte que pour la quantité d'*eſperons* dorez que les Flamans remporterent, on la nomma la *Journée des eſperons*.

On dit auſſi d'un homme ſtupide & lent, qu'il n'a ni bouche, ni *eſperon*, qu'il n'eſt bon à rien. On dit d'un homme ambitieux, amateur de la gloire, qu'il a plus beſoin de bride que d'*eſperon*.

ESPERONNER. v. act. Mettre des eſperons. On a botté & *eſperonné* ce Cavalier, il eſt preſt à monter à cheval. On dit auſſi d'un coq & d'un chien, qu'ils ſont *eſperonnez*.

On dit au figuré, *Eſperonner* quelqu'un, pour dire, l'exciter, l'encourager à faire quelque choſe.

ESPERONNÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

ESPERONNIER. ſ. m. Artiſan qui forge & qui vend des eſperons & des mords de bride, &c.

On appelle auſſi en Medecine *eſperonnier*, un muſcle qui ſert avec le tibial à eſtendre la jambe.

ESPERVIER, ou *Eſprevier*. ſ. m. Oiſeau de proye qui eſt la femelle du mouchet. Un bon *eſpervier* a la teſte ronde, le bec gros, les yeux cavez avec un cerne entre verd & blanc autour de la prunelle de l'œuil, le ſourcil blanc, le col longuet, les eſpaules boſſiës. Il doit eſtre affilé devers la queuë avec des pennes pointuës comme le bout d'une eſpée, qui ſoient traverſines ou de travers, groſſes & vermeilles ou rouſſes. Il eſt bon auſſi, quand il a la couverte noire, & la maille ou tache noire & blanche, quand il a les pieds deſliez, les ongles noirs & petits, quand il n'eſt pas trop haut aſſis, & ſur tout quand il eſt familleux. On le fait voler les faiſans, les perdrix, les cailles, & en quelques lieux le merle, la grive, la pie & le geay. Un *eſprevier* rend toute une cagée d'oiſeaux francs de peage. Les meilleurs viennent d'Eſclavonie.

Il y a vers les Antilles des *eſperviers* marins, qui lors qu'ils ſont trop eſloignez du rivage, paſſent la nuit ſur le dos des tortuës qui dorment dans la mer, s'y eſpluchent, s'y divertiſſent, & y font toutes les actions naturelles, y en ayant de ſi grandes, qu'elles ont bien trois pieds de large. Ce mot vient de *ſparvarius*, qui ſe trouve dans la Loy Salique; & de l'Alleman *ſparwer* ou *ſperber*. Menage. Il vient plûtoſt de *ſparfell*, vieux mot Celtique ou Bas-Breton ſignifiant *eſprevier*. Quelques Auteurs l'appellent *frangillarius*.

On appelle un *eſprevier ramage*, celuy qui a volé par les forefts, & qui a été à ſoy. Un *eſprevier royal*, qui a été pris au nid, nourri & façonné pour giboyer à plaiſir.

On dit proverbialement, Mariage d'*eſprevier*, où la femelle vaut mieux que le maſle.

ESPREVIER, eſt auſſi un filet de Peſcheur qui s'eſtend par enbas en un grand rond, & qui aboutit en cone. Quand on l'a jetté ainſi eſtendu, on reſſerre l'ouverture par le moyen de ſes nerfs, qui ſont des cordes attachées en quelques endroits de la circonference, & tout le poiſſon qui eſt deſſous ſe trouve pris. Voilà un beaucoup d'*eſprevier*. Il y a de l'adreſſe à bien jetter l'*eſprevier*.

ESPI. ſ. m. La partie la plus haute du tuyau des bleds, froment, ſeigle, orge, &c. dans laquelle eſt enfermé le grain. On dit la tige de l'*eſpi*, le tuyau, ou chaume; le nœud de l'*eſpi*; l'arreſte ou rangée des grains de l'*eſpi*; la bourſe ou la balle qui enclost chaque grain de l'*eſpi*; la barbe de l'*eſpi*. Cerés eſt couronnée d'*eſpis* meurs, d'*eſpis* dorez. On a vû ſortir d'une même racine 80. *eſpis* de froment. Ce mot vient du Latin *ſpica*.

ESPI, en termes de Manege, eſt une eſpece de friſure naturelle du poil du cheval, qui ſe releve ſur un poil couché, & qui forme une marque approchante de la figure d'un *eſpi* de bled. On l'appelle autrement *molette*, & ſe trouve le plus ſouvent entre les deux yeux.

En Architecture on appelle *eſpis*, les pointes des pavillons, ou des pieces de charpenterie qui ſurpaſſent les couvertures, & qui ſont ſouvent ornées de plomb.

On a appellé auſſi en Armoiries l'Ordre de Bretagne, l'Ordre de l'*Eſpi* & de l'Hermine, à cauſe que le grand collier eſtoit compoſé d'or en façon d'*eſpis* de bled entrelacez en ſautoir, & liez haut & bas par deux cercles d'or.

ESPICE. ſ. f. Toute ſorte de drogue Orientale & aromatique, qui a des qualitez chaudes & picquantes, comme ſont le poivre, la muſcade, le gingembre, le macis, la canelle, le clou de girofle, la meniguette, &c. Il n'eſt pas ſain de mettre trop d'*eſpices* dans les ſauſſes.

ESPICES. ſ. f. plur. ſe dit auſſi des drogues medecinales qui viennent d'Orient, le ſené, la caſſe, l'encens, &c. C'eſt un Marchand qui trafique en *eſpices*. Ce mot vient du Latin *ſpecies*, qui s'eſt dit d'abord de toutes ſortes de drogues; enſuite il a été reſtraint aux aromatiques.

Pain d'*eſpice*, eſt un pain qu'on aſſaiſonne avec des *eſpices*, qu'on paiſtrit avec de l'eſcume de ſucre ou du miel, qu'on donne aux enfants. Le pain d'*eſpice* de Rheims ſe fait avec de la farine de ſeigle, du miel, & un peu de poivre & de canelle.

ESPICES, s'eſt dit particulierement autrefois du ſucre, des dragées & des confitures qu'on donnoit en preſent aux Juges, quand ils avoient fait gagner un procés, & cela par pure gratification. On demande encore le vin & les *eſpices* à la fin des repas qui ſe font dans les eſcoles de Theologie & de Medecine.

ESPICES, aujourd'huy ſe dit au Palais des ſalaires que les Juges ſe taxent en argent au bas des jugements, pour leur peine d'avoir travaillé au rapport & à la viſitation des procés par eſcrit. Au commencement il n'y avoit que les Juges pedanées à qui on donnoit des *eſpices*, parce qu'ils n'avoient point de gages; & les *eſpices* n'entroient point en taxe. Celuy qui gagne ſon procés paye les *eſpices*. On donne maintenant un executoire pour le rembourſement des *eſpices*. On paye les *eſpices* en eſcus quarts de 3. l. 4. ſ.

On dit proverbialement d'un homme fort ruſé, que c'eſt une fine *eſpice*, une fine mouſche. On dit qu'un Juge aime bien le pain d'*eſpice*, quand il ſe taxe de groſſes *eſpices*.

ESPICER. v. act. Mettre de l'eſpice dans une ſauſſe, la faire de haut gouſt. Les gens du Nord *eſpicent* beaucoup tout ce qu'ils mangent.

On dit en Morale, qu'un Juge *eſpice* beaucoup, quand il ſe taxe des eſpices trop fortes pour ſes jugements.

ESPICER, en termes de Marine ſignifie, Aſſembler un bout de corde avec une autre, entrelaçant leurs fils ou cordons l'un dans l'autre: ce qui ſe fait par une broche de fer appellée *cornet d'eſpice*.

ESPICÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

ESPICERIE. ſ. f. eſt le corps des Marchands Eſpiciers, qui eſt le ſecond des ſix Corps des Marchands de Paris. L'*Eſpicerie* a quatre eſtats differents, qui ſont les *Eſpiciers*, Cirriers, Apothicaires, & Confiſeurs.

ESPICERIES. ſ. f. plur. Toutes ſortes de drogues dont trafique un Eſpicier, & ſur tout de celles du Levant. Les Hollandois ſe ſont enrichis au trafic des *eſpiceries*.

ESPICIER, IÈRE. ſ. m. & f. Qui fait trafic d'eſpicerie, droguerie & groſſerie. Les Apothicaires ſont partie du corps des Marchands *Eſpiciers* & Droguiſtes. Les *Eſpiciers* ont des Maiſtres & Gardes qui ont droit de viſite & de reformation des poids, balances & meſures ſur tous les Marchands & meſtiers de la ville, fauxbourgs & banlieuë de Paris, qui vendent leurs marchandiſes au poids, & ont eu de tout temps la garde de l'eſtalon des poids & meſures. Les meſchants Auteurs ſont ſujets à aller chez l'*Eſpicier*.

ESPIE. ſ. f. Qui eſt payé pour obſerver les actions d'autruy, & ſur tout ce qui ſe paſſe dans une armée. Il n'y a point de camp où il n'y ait quelque *eſpie*. On ſe ſert pluſtoſt aujourd'huy du mot d'*eſpion*. Ce mot vient *à ſpicis ſervandis*, comme on diſoit *ſcrophanta* à Athenes à l'égard des figues; d'autres diſent, de *ſpecula*, ou de l'Italien *ſpia*.

ESPIEGLE. adj. m. & f. Eveillé, ſubtil, frippon. C'eſt une legere injure qu'on dit aux enfans qui ſont un

peu

peu malin ou libertin. Ce garçon eſt un petit *eſpiegle*, il a fait un tour d'*eſpiegle*. Ce mot vient d'un mot Allemand qui ſignifie *miroir*, qui ſert de titre à un petit Roman où on deſcrit pluſieurs tours de malice & de fripponnerie.

ESPIER, v. act. Guetter, obſerver quelqu'un & ſes actions. Les Sergents ont long-temps *eſpié* cet homme pour le prendre, ils ont *eſpié* l'occaſion favorable pour le ſaiſir à leur avantage. Les Grands doivent bien prendre garde à leurs actions, car il y a toûjours quelqu'un qui les *eſpie*. Cet eſcadron s'eſt mis en embuſcade, pour *eſpier* quand le convoy paſſeroit.

ESPIÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

ESPIER. v. neut. Monter en eſpi. Voicy le temps que le bled commence à *eſpier*.

On dit en termes de Chaſſe, que la queuë d'un chien eſt *eſpiée*, pour dire, qu'elle eſt terminée au bout en forme d'eſpi, qu'elle eſt eſparpillée en barbe d'eſpi.

ESPIERRER. v. act. Oſter les pierres d'un jardin. Il faut *eſpierrer* les carreaux où on veut planter des fleurs. Il y a des terroirs qu'on ne ſçauroit *eſpierrer*, il s'y engendre des pierres autant qu'on en oſte.

ESPIERRÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

ESPIEU. ſ. m. Arme faite en forme de hallebarde, qui eſt garnie par un bout d'un fer large & pointu, qui ſert particulierement à la chaſſe du ſanglier. Ce mot vient de l'Alleman *ſpies*, qui ſignifie la même choſe. Menage.

ESPINARD. ſ. m. Herbe bonne à manger, dont on uſe particulierement en Careſme. Selon quelques-uns les *eſpinars* ſont une eſpece d'arroches. On les ſeme en Mars, & ils levent ſept jours aprés. Leur feuille eſt de figure triangulaire, & aboutit en façon de fleſche. Elle eſt pliſſée comme l'endive. Leur racine eſt fort deliée & cheveluë. Leur tige eſt de la hauteur d'une coudée & plus, & creuſe au dedans, qui jette à la cime de petites fleurs rondes, herbuës & en maniere de grappes. Leur graine eſt eſpineuſe, & a pluſieurs pointes ou angles. Il y a des *eſpinars* femelles qui ne portent point de graine. En vieux François on les appelloit *eſpinoches*. Quelques-uns croyent que ce nom leur a été donné, parce qu'ils ſont venus d'Eſpagne, & qu'il les faut nommer pluſtoſt *eſpanars*. Mais il y a plus d'apparence que c'eſt leur graine eſpineuſe qui les a fait nommer ainſi. On mange des *eſpinars* fricaſſez au beurre, on en met en paſte, on fait des tourtes d'*eſpinars*. En Latin *lingulatum blitum*. Nicod dit que ce mot vient de *ſpanachia*, ou de *ſpinacea*.

ESPINÇOIR. ſ. m. C'eſt un gros marteau court & peſant, qui eſt fendu en angle par les deux coſtez comme un teſtu, qui ſert particulierement à tailler du pavé.

ESPINE. ſ. f. Sorte d'arbre, qui outre les feuilles porte des pointes fort aiguës. L'*eſpine* eſt une des neuf eſpeces du mortbois contenuës dans l'Ordonnance. Dans les lieux qui ne ſont pas cultivez, il y croiſt toûjours force *eſpines*. Les hayes vives d'*eſpines* ſont les meilleures pour fermer un champ. Il y a pluſieurs arbres & arbriſſeaux qui portent des *eſpines*. Il y a deux ſortes d'*eſpines*; les unes ligneuſes, comme celles de l'*eſpine-vinette*; les autres corticales, comme celles des framboiſiers. Celles-cy ont leurs pointes tournées en enbas, & les autres un peu élevées en enhaut.

L'*eſpine blanche*, ou la *noble eſpine*, ou *aubeſpine*, eſt celle qui porte des fleurs blanches au commencement de May. Il y a une *eſpine blanche* dont fait mention Dioſcoride, ſemblable au chamæleon blanc, qui a des fleurs purpurines ou incarnates, ſur laquelle les Medecins ont differentes opinions. Les uns diſent que c'eſt un artichaud ſauvage; d'autres la carline; d'autres le chardon benit ou *herba turca*; d'autres que c'eſt une herbe picquante dont on ſe ſert au lieu de preſure. D'autres diſent que ce ſont des chardons ſauvages. Fuchſius dit que c'eſt le chardon Noſtre Dame. Les Apothicaires aprés les Arabes l'appellent *bedegnar*.

L'*eſpine-vinette*, eſt un petit arbre qui porte des fruits rouges fort aſtringents. Cet arbriſſeau avec le temps parvient à hauteur d'arbre. Il eſt tout eſpineux depuis le pied juſqu'à la cime, & ſes pointes ſont longues, menuës, blancheaſtres, aiſées à rompre & à piler, qui pouſſent trois à trois d'un même lieu. Son eſcorce eſt blanche, polie, liſſée & mince. Son bois eſt jaune, freſle & ſpongieux. Il a force racines jaunes & rampantes preſque à fleur de terre. Il pouſſe dés le pied pluſieurs jettons & ſurgeons comme le coudrier. Ses feuilles ſont preſque ſemblables au grenadier, ſi ce n'eſt qu'elles ſont plus deliées, plus larges, & environnées tout alentour de petites pointes. Au commencement de May il pouſſe une fleur jaune faite en grappe, auſſi-bien que ſon fruit, laquelle ſent aſſez bon. Ses grains longuets ne ſont rouges qu'eſtans meurs, & ſont ſemblables aux pepins d'une grenade, mais ils ſont plus longs, & ont un gouſt aſpre & aigu. Ils enferment de petits noyaux, dont on fait du vin que les Apothicaires appellent improprement *vin de berberis*, qui eſt beaucoup plus acide que le jus de grenade. On en confit, & on en fait du cotignac. Il y en a auſſi une eſpece ſans pepins. Cet arbre s'appelle en Latin *creſpinus*, *berberis*, *ſpina appendix*, *oxyacantha*.

ESPINE, ſe dit auſſi de chaque petite pointe d'un arbre eſpineux. Il a été picqué d'une *eſpine*. Sainte Brigide a eu revelation du nombre des *eſpines* qui eſtoient en la couronne de Noſtre Seigneur. Il y a à Port-Royal une relique qu'on appelle la *Sainte Eſpine*.

ESPINE, ſe dit figurément en choſes morales, de ce qui eſt difficile, ou douloureux, ou embarraſſant. Les commencements des eſtudes ſont pleins d'*eſpines*, de difficultez. En ce monde on trouve des *eſpines* par tout, des embarras; on marche toûjours ſur des *eſpines*, on a des douleurs continuelles. Le chemin du Paradis eſt plein d'*eſpines*.

Que d'*eſpines*, amour, accompagnent tes roſes!

Eſpine du dos, ſe dit en termes de Medecine des os ou vertebres qui ſouſtiennent le reſte du corps, & auquel ſont attachées les coſtes. L'*eſpine* ſe diviſe par les Medecins en quatre parties. Le col a ſept vertebres, le dos douze, le rable cinq, & l'os ſacré quatre. Cette *eſpine* eſt ce qui enferme la moelle, qui eſt preſque pareille à la ſubſtance du cerveau, parce qu'elle eſt la ſource de la plus-part des nerfs. Quelques-uns l'ont appellée le *canal*, le *conduit*, ou le *tuyau ſacré*. On la nomme *eſpine*, à cauſe que ſa partie poſterieure eſt pointuë ou eſpineuſe.

ESPINE, ſe dit proverbialement en ces phraſes. Il n'y a point de roſes ſans *eſpines*, pour dire, de plaiſirs ſans douleurs. On dit qu'un homme eſt gracieux comme un fagot d'*eſpines*, pour dire, rude, rebarbatif, d'une humeur bourruë. On dit qu'un homme s'eſt tiré une grande *eſpine* du pied, lors qu'il a ſurmonté quelque difficulté, qu'il s'eſt deffait d'un ennemi qui luy nuiſoit. On dit auſſi, qu'un homme eſt ſur des *eſpines*, quand il a impatience de ſe deſgager de quelques affaires difficiles, ou de quelques lieux incommodes.

ESPINETTE. ſ. f. Inſtrument de Muſique qui tient le premier ou le ſecond rang entre les inſtruments harmonieux. Elle eſt compoſée d'un coffre de bois le plus poreux & le plus reſineux qu'on peut trouver, d'une table de ſapin qui eſt collée & appuyée ſur des tringles qu'on appelle *ſommiers*, qui poſent ſur les coſtez qu'on appelle les *parois*. Les Ouvriers appellent le *manche*, une petite prominence qui s'eſleve au deſſus de la table,

& qui ſemble en continuer le corps, parce qu'on y met autant de chevilles qu'il y a de cordes, qui ſont le même effet que la queuë du manche fait à l'égard du luth & des autres inſtrumens. L'*eſpinette* joüe par le moyen d'un clavier compoſé de 49. touches, qui ſont autant de morceaux de bois longs & plats, arrangez ſelon l'ordre des tons & des demi-tons de Muſique, qui tandis qu'on les touche par un bout, font de l'autre eſlever un ſautereau, lequel fait ſonner les cordes par le moyen d'une pointe de plume de corbeau dont il eſt armé. Les trente premieres cordes ſont de leton. Les autres plus deliées ſont d'acier, ou de fil de fer. Elles ſont tenduës ſur deux chevalets collez ſur la table. La figure de l'*eſpinette* eſt d'un quarré long ou parallellogramme large d'un pied & demi. Quelques-uns ont appellé l'*eſpinette*, une *harpe couchée*; & la harpe une *eſpinette renverſée*. L'*eſpinette* a cela de bon, qu'un ſeul homme fait toutes les parties d'un concert: ce qu'elle a de commun avec l'orgue & le luth.

On adjouſte quelquefois au jeu fondamental de l'*eſpinette* qu'on appelle ſon *jeu commun*, un ſemblable jeu à l'uniſſon, & un autre à l'octave, pour en tirer plus d'harmonie. On les joüe ou ſeparément, ou tous enſemble: ce qu'on appelle *double*, ou *triple eſpinette*. On y joint un jeu de violes par le moyen d'un archet, ou de quelques rouës parallelles aux touches, qui preſſent les cordes, & font durer les ſons tant qu'on veut. On les renforce ou on les affoiblit ſelon qu'on les preſſe plus ou moins. L'*eſpinette* a ſon temperament, auſſi-bien que le luth & l'orgue, dont le ſecret conſiſte à ſçavoir quelles conſonances on doit tenir, fortes ou foibles, pour les rendre juſtes, & temperer tout le ſyſteme du clavier. Le claveſſin eſt une eſpece d'*eſpinette* dans une autre diſpoſition de clavier. Ce nom luy a été donné, à cauſe de ces petites pointes de plumes qui tirent le ſon des cordes, qui reſſemblent à des eſpines.

ESPINEUX, EUSE. adj. Qui eſt plein d'eſpines. Les chardons, les roſiers, les groſeliers, ſont des plantes *eſpineuſes*. Il y a des chemins *eſpineux* où on trouve pluſieurs arbres *eſpineux*.

ESPINEUX, ſe dit figurément en Morale, des affaires delicates & difficiles à manier. Les affaires d'Eſtat ſont delicates & *eſpineuſes*. On dit auſſi des principes des ſciences, qu'ils ſont bien *eſpineux*, remplis de difficultez.

ESPINGLE. ſ. f. Petit brin de fer ou de fil d'archal qui ſert à attacher des habits, du linge, à coeffer, & à autres uſages. Il y a des *eſpingles* qui ont deux teſtes, mais les communes ont une teſte & une pointe. Quand on veut parler d'une partie tres-petite de quelque choſe, on dit, Gros comme une teſte d'*eſpingle*. Les *eſpingles* ſe vendent au cent, au millier. On fait grande eſtime des *eſpingles* d'Angleterre. Ce mot vient de *ſpinula*, Nicod; & ſelon Menage, de *ſpicula*, qu'on a dit pour *ſpiculum*. Il vient plûtoſt de *ſpillen*, mot Celtique ou Bas-Breton ſignifiant *eſpingle*.

ESPINGLES, ſe dit auſſi du preſent qu'on fait aux filles ou aux femmes, lorſqu'elles ont rendu quelque ſervice, ou qu'on achete quelque choſe où elles ont part, pour leur tenir lieu de ce qu'on appelle entre les hommes *pot de vin*. On donne les *eſpingles* aux ſervantes de ceux chez qui on loge. Quand on achete quelque choſe du mari, on ſtipule que la femme aura tant pour ſes *eſpingles*.

ESPINGLE, ſe dit proverbialement en ces phraſes. Tirer ſon *eſpingle* du jeu, pour dire, Retirer les frais & les advances qu'on avoit faits dans une affaire ruineuſe où on s'eſtoit engagé. On dit auſſi pour exprimer une fort petite ſomme, Je n'en donnerois pas une *eſpingle* davantage. On dit auſſi d'une femme qui eſt fort ajuſtée, qu'elle eſt tirée à quatre *eſpingles*. On dit auſſi d'un chat, qu'il a des *eſpingles* au bout de ſes manches, en parlant de ſes griffes. On dit auſſi, Mettre une *eſpingle* ſur ſa manche, afin de ſe faire ſouvenir de quelque choſe.

ESPINGLIER, IERE. ſ. m. & f. Ouvrier qui fait des eſpingles, ou la Marchande qui les vend.

ESPINIERS. ſ. m. plur. Terme de Chaſſe. Ce ſont des bois d'eſpines où les beſtes noires ſont leur demeure. On le dit auſſi des lieux faits exprés pour garentir les lapereaux des oiſeaux de proye.

Les Medecins appellent auſſi *moelle eſpiniere*, celle qui eſt enfermée dans les vertebres du dos.

ESPINOCHE. ſ. f. Petit poiſſon qui a ſur le dos des eſpines ou aiguillons dont il ſe deffend. En Latin *aculeatus piſcis*. Les eſpinars en vieux François s'appelloient *eſpinoches*.

ESPINOCHER. verb. neut. Terme populaire, qui ſe dit quand on prend des viandes ou du pain en petite quantité & par parcelles, en témoignant du degouſt ou de la ſatieté. Cette femme au lieu de manger, ne fait qu'*eſpinocher*, il faut qu'elle ait gouſté en ville. Ce mot vient d'*eſpinoche*, comme qui diroit, Prendre garde aux eſpines de ce poiſſon.

ESPION. ſ. m. Celuy qui fait meſtier d'obſerver les actions d'autruy. Parmi les domeſtiques des Grands il y en a toûjours quelqu'un qui eſt traiſtre, qui eſt ſon *eſpion*, qui eſt payé pour prendre garde à ce qu'il fait. Quand on trouve dans un camp un *eſpion*, il eſt pendu. Les *eſpions* doubles ſont les plus fins, qui ſervent les deux partis. Ce mot vient de *ſpione*, fait de *ſpia*, qui a eſté fait de l'Alleman *ſpie*. Menage.

On dit proverbialement d'un homme qui ne ſçait pas les affaires qui ſe paſſent dans le monde, qu'il ne deſpenſe gueres en *eſpions*.

ESPIONNER. verb. act. Obſerver les actions d'autruy pour en rendre compte à quelqu'un. Ce mari jaloux paye des gens pour *eſpionner* ſa femme, pour la ſuivre par tout où elle va.

ESPIONNÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

ESPLANADE, ou *Glacis*. ſ. f. Terme de Fortification. C'eſt ce qui ſert de parapet au corridor, une pente de terre qui commence du haut de ce parapet, & qui ſe perd inſenſiblement juſqu'au niveau de la campagne.

ESPLANADE, ſignifie auſſi le terrain qu'on a applani depuis le glacis de la contreſcarpe juſqu'aux premieres maiſons.

On le dit encore de tout autre terrain qu'on a applani, quand il y avoit quelque éminence qui incommodoit une place.

On appelle auſſi *eſplanade*, *planchis*, & *platteforme*, les planches, ou madriers ſur leſquels on fait les batteries de canon. La premiere planche joignant la barbe de la troſniere doit eſtre de neuf pieds; la ſeconde de neuf & demi; & la troiſiéme en augmentant à proportion juſques à vingt. Elles doivent avoir un pied & demi de large, & quatre doigts d'épaiſſeur. L'*eſplanade* doit être eſlevée au derriere d'un pied & demi, & avoir trente pieds pour le recul.

ESPLANADES, en termes de Fauconnerie, ſignifie les routes que tient l'oiſeau quand il plane en l'air.

ESPLORER. v. neut. Fondre en pleurs, avoir les larmes aux yeux. Il n'a gueres d'uſage qu'au participe. J'ay trouvé cette femme toute *eſplorée*, qu'on ne pouvoit conſoler.

ESPLOYER. v. neut. Terme de Blaſon, qui ſe dit de l'aigle de l'Empire qui eſt *eſployée*, qui a les aiſles eſtenduës, & deux teſtes: ce qui ſe dit particulierement à cauſe de la teſte & du col, qui eſtant ouverts & ſeparez repreſentent deux cols & deux teſtes. On appelle en general *eſployez*, tous les oiſeaux qui ont les aiſles eſtenduës. Ce mot vient du Latin *explicare*.

ESPLUCHER. v. act. Oſter l'ordure, la vermine de quelque choſe, en retrancher ce qu'il y a de mauvais. On *eſpluche* les herbes qu'on met au pot, à la ſalade. On *eſpluche* des pois, & tout autre grain qu'on veut manger. *Eſplucher* ſes habits pour en oſter la vermine. Ce mot vient de *explicare*, Nicod; ſelon Menage, de *expellicare*.

ESPLUCHER, ſe dit auſſi chez pluſieurs Artiſans de ce qu'on oſte ou retranche de pluſieurs ouvrages qu'on a faits ou deffaits. Les Ouvriers en ſoye *eſpluchent* les rubans, les eſtoffes où il eſt demeuré quelques fils ou bouts de ſoye inutiles. Les Tailleurs qui ont decouſu un habit ont ſoin d'en *eſplucher* les points.

ESPLUCHER, ſe dit figurément en choſes morales, pour dire, Examiner, rechercher curieuſement quelque choſe. Les Critiques ont *eſpluché* curieuſement toute l'Antiquité, & en ont extrait ce qu'il y avoit de plus beau. Il y a peu de perſonnes, dont ſi on *eſplucheoit* bien la vie, ou la nobleſſe, il ne s'y trouvaſt quelque ordure, quelque derogeance.

ESPLUCHÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

ESPLUCHURES, ſ. f. plur. Parties corrompuës ou ſales qu'on retranche de ce qu'on eſpluche.

ESPOINCONNER. v. act. Vieux mot qui ſignifioit autrefois *exciter*, aiguillonner quelqu'un par un deſir de gloire.

ESPOINTER. v. act. Eſmouſſer quelque choſe, luy oſter ſa pointe. *Eſpointer* une eſpée, une aiguille, un ganif, &c.

ESPOINTER, en termes de Chaſſe, ſe dit des chiens qui ſont eſtropiez par quelque eſpointure.

ESPOINTÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. On appelle auſſi un cheval *eſpointé*, qui eſt eshanché, qui a fait un tel effort de hanches, que ſes ligaments ſont relaſchez.

ESPOINTURE. ſ. f. eſt un mal qui arrive aux chiens, quand l'os de la hanche qui ſort au deſſus du rable a receu quelque effort ou quelque heurt, enſorte qu'il eſt plus bas que l'autre; & alors le chien ne peut plus ſervir.

ESPOIR. ſ. m. Eſperance. Il ſe dit particulierement de l'amour.

Si l'amour vit d'*eſpoir*, il meurt avecque luy.

C'eſt un vers du Cid. Les amants ſe flattent d'un doux *eſpoir*, ils ſe plaignent d'un trompeur *eſpoir*. On dit auſſi en devotion, qu'il faut mettre tout ſon *eſpoir* en Dieu: que la fortune ne nous donne qu'un *eſpoir* decevant.

ESPOIR, en termes de Marine, eſt un fauconneau ou petite piece de bronze qui eſt montée ſur le pont, dont on ſe ſert pour les deſcentes. On en a veu quelquefois ſur les hunes dans les grands vaiſſeaux, comme aux carraques de Portugal.

ESPOIS. ſ. m. Terme de Venerie, qui ſe dit de chaque cor ou ſommet de la teſte d'un cerf. Il y a des *eſpois* de coronure, de paumure, de trochure & enfourchure dans le bois en la teſte d'un cerf.

ESPONCE. ſubſt. Vieux terme de Couſtumes qui ſignifie *deguerpiſſement*. On a dit auſſi *eſponcer* & *expoucion*, pour dire, *quitter* & *quittance*.

ESPONGE. ſ. f. Corps leger & fort poreux, facile à s'imbiber de liqueur. On le trouve attaché ſur des rochers au bord de la mer. La comparaiſon ordinaire d'une choſe qui boit ſe fait à une *eſponge*. Il eſt leger comme une *eſponge*. Dioſcoride dit qu'il y a des *eſponges* maſles & femelles. Les maſles ſont eſpaiſſes, & ont des trous petits & ſerrez, dont les plus dures ſont appellées par les anciens *tragi*, ou *boucs*. Ariſtote dit qu'il y en a de trois ſortes, de claires, d'eſpaiſſes, & d'autres qu'il nomme *achilleennes*. Cette troiſiéme eſpece eſt la plus fine, la plus eſpaiſſe & la plus forte. Toutes les *eſponges* s'engendrent contre les pierres ſur le bord de la mer, & ſont nourries du limon. Les meilleures ſont celles qui croiſſent où l'eau eſt la plus profonde. Pluſieurs croyent qu'elles ont du ſentiment, parce qu'elles ſe retirent quand on les veut arracher; ce qu'on ne fait qu'avec peine. Les Imprimeurs ſe ſervent d'*eſponges* pour mouiller leurs formes, quand ils font la diſtribution.

On appelle *eſponges pyrotechniques*, celles qui ſe font avec de grands champignons qui viennent ſur les vieux freſnes, cheſnes ou ſapins, qu'on fait bouillir aprés qu'ils ont été ſechez & bien battus dans une forte leſcive de ſalpeſtre, & derechef ſechez au four.

ESPONGE, en termes de Manege, ſe dit de l'extremité du fer d'un cheval qui répond à ſon talon, & qui eſt l'endroit où on fait les crampons.

On dit proverbialement, qu'on paſſe l'*eſponge* ſur une choſe, pour dire, qu'on l'efface, parce que les Peintres s'en ſervent pour effacer ce qu'ils ne trouvent pas bien. On dit auſſi, qu'on preſſe l'*eſponge*, quand on fait rendre gorge à celuy qui s'eſt enrichi par des voleries. On dit auſſi pour ſe mocquer d'une entrepriſe impoſſible, C'eſt vouloir ſecher la mer avec des *eſponges*. Ce mot vient du Latin *ſpongia*, du Grec *ſpongos*.

ESPONTILLES. ſ. m. Terme de Marine. Pieces de bois poſées au deſſus & tout le long du platbord, d'environ deux pieds & demi de haut, qui ſervent à mettre les pavois qui couvrent les gardes. On dit auſſi *pontilles*.

ESPONTON. ſ. m. Eſpece d'arme, de demi-pique, dont on ſe ſert particulierement ſur les vaiſſeaux, quand on vient à l'abordage. Ce mot vient de *ſpontone* Italien, parce que c'eſt une arme pointuë & aiguë.

ESPOUDRER. v. act. Oſter la poudre de deſſus quelque choſe. On *eſpoudre* des tableaux avec des balais de plumes. On *eſpoudre* des livres, des habits en les ſecoüant. On *eſpoudre* des tapis en les battant avec des houſſines. Ce mot vient du Latin *expulverare*.

ESPOUFFER. v. n. Terme populaire, qui ſignifie, S'eſquiver, s'enfuir ſecrettement ſans qu'on s'en apperçoive. Cet eſcroc qui avoit perdu la collation s'eſt *eſpouffé*, quand il a fallu payer l'eſcot. Les Sergents avoient happé ce couppeur de bourſes, mais il s'eſt *eſpouffé* dans un embarras. Ce mot vient du bas Languedoc, où il ſignifie *s'en aller ſubitement*. Il eſt derivé de *bouffer*, qui ſignifioit *chaſſer*. Borel.

ESPOUILLER. v. act. Oſter les pous, la vermine. Herodes mourut, parce qu'il fut impoſſible de l'*eſpouiller*, il avoit une maladie appellée *phtiriaſe*. Les gueux s'*eſpouillent* au ſoleil. Les ſinges ſe plaiſent à *eſpouiller* les hommes & les animaux.

ESPOURES. ſ. f. Terme de Charpenterie. Ce ſont des eſpeces de ſolives qui ſervent à faire la levée d'un bateau foncet ou autres.

ESPOUSAILLES. ſ. f. plur. Ceremonie qui ſe fait à l'Egliſe pour la celebration d'un mariage. On invite les parents & amis d'aſſiſter aux *eſpouſailles*.

ESPOUSER. v. act. Celebrer un mariage, qui ſe dit tant du Preſtre qui reçoit le ſerment des parties, que des conjoints qui ſe le donnent reciproquement. C'eſt le Curé qui les a *eſpouſés*. Cet homme a *eſpouſé* une belle fille. Cette fille a *eſpouſé* un riche parti. C'eſt aujourd'huy qu'ils *eſpouſent*. On ne les *eſpouſera* qu'aprés Paſques. Ce mot vient de *ſponſare* Latin.

ESPOUSER, ſe dit figurément en choſes morales, pour dire, S'attacher opiniaſtrement à quelque parti, ſe tenir à quelque choix. Il faut eſtre indifferent, & n'*eſpouſer* aucune opinion douteuſe. Un Juge ne doit *eſpouſer* les intereſts de perſonne.

ESPOUSER, ſe dit proverbialement en ces phraſes. Qui *eſpouſe* la femme, *eſpouſe* les dettes, pour dire, qu'il

qu'il faut qu'il deffende ſes intereſts. On dit auſſi, que tel fiance qui n'*eſpouſe* pas, pour dire, que ſouvent les affaires manquent, qu'on tenoit les plus aſſeurées.

ESPOUSÉE. adj. & ſ. f. Femme ou fille qui ſe marie. Il a mené danſer l'*eſpouſée*.

On dit d'une femme ajuſtée, qui a trop de menus affiquets, qu'elle eſt parée comme une *eſpouſée* de village.

ESPOUSEUR. ſ. m. Qui veut eſpouſer. Ce jeune homme eſt bon pour galant, mais il n'a pas la mine d'*eſpouſeur*. Il y a des *eſpouſeurs* qui ſont preſts d'eſpouſer toutes les perſonnes qui leur donneront de l'argent.

ESPOUSSETER. v. act. Oſter la poudre des meubles & des habits avec des eſpouſſettes. On dit plus communément *enverguetter*.

ESPOUSSETER, ſignifie auſſi en langage populaire, Battre quelque perſonne de neant. On a bien *eſpouſſeté* cet inſolent, on luy a donné vingt coups de canne.

ESPOUSSETÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

ESPOUSSETTE. ſ. f. Petite broſſe ou vergette qui ſert à nettoyer les habits & les meubles. Ce mot vient de *poudre*, ſelon Nicod, qui écrit *eſpouſſette*.

ESPOUVANTABLE. adj. m. & f. Terrible, qui ſurprend, qui fait peur, qui donne de l'admiration. Ce Tyran eſt un monſtre *eſpouvantable* que l'enfer a vomi. Les Martyrs ont ſouffert des ſupplices *eſpouvantables*. Le blaſpheme eſt un crime *eſpouvantable*. Le peché a une laideur *eſpouvantable*. Il n'y a rien de plus *eſpouvantable* que l'adventure qui luy eſt arrivée.

ESPOUVANTABLEMENT. adv. D'une maniere eſpouvantable. Les damnez ſouffriront *eſpouvantablement*. Cette femme eſt *eſpouvantablement* laide.

ESPOUVANTAIL. ſ. m. Figure d'homme qu'on met dans une chenevière pour faire peur aux oiſeaux, & les empeſcher d'en approcher. Et on dit proverbialement d'une choſe qui fait peur, mais qui ne ſçauroit faire du mal, que c'eſt un *eſpouvantail* de chenevière.

ESPOUVANTE. ſ. f. Peur cauſée par quelque accident impreveu. Les terreurs paniques ſont de ſoudaines *eſpouvantes* qui ſaiſiſſent tout un peuple, une armée ſans ſujet. Il a ſçeu qu'il y avoit un decret contre luy, il a pris l'*eſpouvante*, & il s'eſt ſauvé.

ESPOUVANTER. v. act. Eſtonner, faire peur. Le peuple eſt ſujet à s'*eſpouvanter* pour peu de choſe. Il n'y a perſonne de ſi hardi que le tonnerre n'*eſpouvante*. La menace d'un Prince irrité eſt capable d'*eſpouvanter*.

ESPOUVANTÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

Tous ces mots viennent du Latin *expaveſcere*.

ESPOUX, OUSE. ſubſt. Qui ſe marie, ou qui eſt conjoint par mariage. On dit en ſe mariant, qu'on prend une telle pour ſa legitime *eſpouſe*, & un tel pour ſon *eſpoux*.

ESPOUX, ſe dit plus ordinairement en choſes ſpirituelles. L'Egliſe a JESUS-CHRIST pour ſon *Eſpoux*. Le St. Eſprit eſt l'*Eſpoux* des Vierges. Tous les Chrêtiens ſont invitez aux nopces de l'*Eſpoux*, à la beatitude eternelle. Le Cantique des Cantiques en parlant d'*eſpoux* & d'*eſpouſe* eſt une allegorie de l'union de JESUS-CHRIST avec l'Egliſe. Ce mot vient du Latin *ſponſus*.

ESPREINDRE. v. act. Preſſer une choſe qui a du ſuc ou du jus, pour le faire ſortir. Il faut *eſpreindre* des citrons dans de l'eau & du ſucre pour faire de la limonade. On *eſpreint* le verjus ſur le preſſoir avec la poire qu'on tourne deſſus. Ce mot vient du Latin *exprimere*. Nicod.

ESPREINT, EINTE. part. paſſ. & adj.

ESPREINTE. ſ. f. Maladie du fondement qui fait ſentir de grandes envies & inutiles d'aller à la ſelle, qui cauſent de grandes douleurs.

ESPREINTE, en termes de Chaſſe ſignifie auſſi, Fiente de loutre & de quelques autres beſtes.

ESPREUVE. ſ. f. Experience, tentative, eſſay qu'on fait de quelque choſe. Ce remede eſt infaillible, j'en ay fait pluſieurs fois l'*eſpreuve* ſur moy-même. Il m'a donné ſon cheval à l'*eſpreuve*, avant que de l'acheter. On prend des valets à l'*eſpreuve*, on en eſſaye; des armes à l'*eſpreuve*, qu'on ne peut percer. Sa conſtance a été miſe à une rude *eſpreuve*. Voilà un chapeau, un habit à l'*eſpreuve* de la pluye, qu'on ne ſe ſoucie pas de gaſter.

ESPREUVE, ſe dit des premieres feuilles qu'on tire des formes d'imprimerie pour les corriger. Cet Auteur veut toûjours avoir deux *eſpreuves* pour rendre ſon Livre plus correct. On le dit auſſi des feuilles des eſtampes que l'on tire d'une planche, & ſur leſquelles on tire auſſi des *contr'eſpreuves*.

ESPRINGALE, ou *Eſpringarde*. Ancien inſtrument de guerre qui ſervoit à jetter des pierres, comme les frondes, dont Froiſſart, Fauchet & autres Auteurs font mention. Il vient d'un autre vieux mot *eſpringaler*, qui ſignifioit *ſauter*.

ESPRIS, ISE. adj. Qui eſt agité d'une violente paſſion. Il ſe dit particulierement de l'amour. Ce jeune homme eſt furieuſement *eſpris* de l'amour de cette fille. Les ſpirituels ſont *eſpris* des beautez celeſtes, de l'amour divin.

ESPRIT. ſ. m. Il ſe dit par excellence de la troiſiéme perſonne de la Sainte Trinité. Dieu envoya ſon St. *Eſprit* à ſes Apoſtres, il tomba ſur eux en langues de feu. La nature divine eſt un pur *eſprit*. On baptiſe au nom du Pere, du Fils, & du St. *Eſprit*. L'Ordre des Chevaliers du St. *Eſprit*, dont la marque eſt le cordon bleu. Ce mot vient du Latin *ſpiritus*.

ESPRIT, ſe dit auſſi de la puiſſance divine, & de ſa communication avec les hommes. L'*Eſprit* de Dieu eſtoit porté ſur les eaux, Geneſe 1: 2. Les Propheres eſtoient poſſedez de l'*Eſprit* de Dieu. La Providence eſt cet *Eſprit* univerſel par lequel Dieu fait agir toute la nature. La Vierge a conceu du St. *Eſprit*, St. Matthieu Chap. 1. v. 18. St. Paul diſoit qu'il croyoit avoir l'*Eſprit* de Dieu, 1 Corinth. 7: 40.

ESPRIT, ſe dit auſſi de ce qui eſt incorporel, qui ne tombe point ſous les ſens. Les Anges ſont de purs *Eſprits*, des Intelligences. Les Demons ſont des *Eſprits* d'orgueil, de menſonge, de tenebres. Et abſolument on appelle le Diable, *le malin Eſprit*.

ESPRIT, ſe dit en ce ſens de ces viſions ou apparitions qu'on voit, ou qu'on croit voir ſous diverſes figures, & qu'on tient eſtre des Demons, ou des ames des deffunts. Les Apoſtres croyoient que JESUS-CHRIST reſſuſcité eſtoit un *eſprit*: il leur dit, Taſtez, voyez qu'un *eſprit* n'a point de chair ni d'os, St. Luc 24: 37. Cette maiſon eſt inhabitable, parce qu'il y revient des *eſprits*. La Pythoniſſe fit revenir l'*eſprit* ou l'ombre de Samuel devant Saül. Il y a des *eſprits* follets, des *eſprits* familiers, &c.

ESPRIT, ſe dit auſſi de l'ame raiſonnable entant qu'elle eſt incorporelle. JESUS-CHRIST rendit l'*eſprit* aprés avoir dit, Tout eſt conſommé, St. Matthieu 27: 50. Le Sage dit que toutes choſes ne ſont que vanitez & affliction d'*eſprit*, Eccleſ. 2: 22. L'*eſprit* eſt prompt, & la chair eſt infirme, St. Matthieu 26: 41. Il faut adorer Dieu en *eſprit* & en verité. A l'agonie il faut recommander ſon *eſprit* à Dieu.

ESPRIT, ſe dit auſſi des raiſonnements, des fonctions de l'ame agiſſant diverſement par ſes organes, le jugement, l'imagination & la memoire. Cet homme a beaucoup d'*eſprit*, de jugement, de bon ſens. Les *eſprits* de feu ont beaucoup d'imagination, & peu de jugement. Mettez bien cela dans voſtre *eſprit*, dans vôtre memoire. Quand j'auray un peu rappellé mes *eſprits*, je m'en ſouviendray. Vive les gens d'*eſprit*. Ariſtote

avoit l'*eſprit* fort éclairé, vif, penetrant. Ciceron étoit un *eſprit* railleur & fort vain; Virgile un *eſprit* doux & judicieux. Les *eſprits* brouillons & violens ſont cauſes des guerres, des ſeditions. On dit auſſi une pointe d'*eſprit*, un trait d'*eſprit*, pour dire, une ſubtilité. Il vit d'*eſprit*, d'adreſſe, d'induſtrie. Au contraire on dit des ſtupides, des Barbares, qu'ils n'ont point d'*eſprit*, de conception; qu'ils n'ont pas l'*eſprit* de dire une parole; qu'ils ont l'*eſprit* dur, bouché & ſterile. On dit auſſi des fous, qu'ils ont l'*eſprit* gaſté, alteré, aliené, perdu; qu'ils ont l'*eſprit* de travers.

ESPRIT, ſe dit auſſi du genie particulier de chaque perſonne, de ſon application à quelque choſe, & de la facilité qu'il a d'y reüſſir. Cet homme a l'*eſprit* au jeu, aux procés, pour dire, il les aime, il s'y applique. On dit auſſi, Il a l'*eſprit* du jeu, des affaires, il a un genie particulier pour y reüſſir. Et on dit d'un Artiſan qui reüſſit bien aux ouvrages de main, qu'il a de l'*eſprit* juſqu'au bout des doigts. On dit auſſi, qu'une perſonne a l'*eſprit* de Religion, d'humilité, pour dire, qu'il a une vocation, des qualitez propres à la vie religieuſe. Bienheureux ſont les pauvres d'*eſprit*, parce que le ciel leur appartient, St. Matthieu 5. 3. Un *eſprit* double eſt fort dangereux. On appelle auſſi un *eſprit* de contradiction, un homme bourru & peu complaiſant, qui aime à diſputer, à contrarier les autres.

ESPRIT, ſe dit auſſi des effets que produit cet *eſprit*, de ce qui en eſt reſpandu dans un Livre, dans quelque Ouvrage que ce ſoit. Voilà un diſcours plein d'*eſprit*, où l'*eſprit* brille par tout, qui vient d'un homme d'*eſprit*, d'un bon *eſprit*, d'un bel *eſprit*. Il y a bien de l'*eſprit* en cette machine, elle eſt fort ingenieuſe.

Eſprit fort, eſt une eſpece d'injure qu'on dit à ces libertins & incredules qui ſe mettent au deſſus des croyances & des opinions populaires. La plus-part des beaux *eſprits* ſont les *eſprits forts*, qui ne s'eſtonnent de rien, qu'on ne perſuade pas aiſément.

ESPRIT, ſe dit auſſi du ſens, de l'intelligence d'une choſe, du deſſein, du motif qui la fait agir. Il faut regarder pluſtoſt à l'*eſprit* de la Loy, qu'à ſes paroles. La politique d'Eſpagne a toûjours agi par un *eſprit* de domination univerſelle. Les tranſactions ſe doivent faire par un *eſprit* de paix pour fuir le procés. Quand on fait le procés à un homicide, on regarde s'il l'a fait innocemment, ou par un *eſprit* de vengeance. Il faut en traduiſant prendre bien l'*eſprit* de ſon Auteur, ſon ſens, ſon caractere. L'*eſprit* du Chriſtianiſme conſiſte en l'humilité & aux ſouffrances. Cette Monarchie ſe gouverne toûjours par un même *eſprit*, par les mêmes maximes.

ESPRIT, en termes de Medecine, ſe dit des atomes legers & volatils, qui ſont les parties les plus ſubtiles des corps, qui leur donnent le mouvement, & qui ſont moyens entre le corps & les facultez de l'ame, qui luy ſervent à faire toutes ſes operations. Ce ſont les *eſprits* vitaux & animaux qui enflent les muſcles pour ſoûtenir les corps, & les faire mouvoir. L'*eſprit* eſt un corps tres-ſubtil, toûjours mobile, engendré de ſang & de vapeurs, porteur des facultez & commandements de l'ame par le moyen des nerfs & des muſcles. L'*eſprit animal* eſt defini par Galien, une certaine exhalaiſon de ſang benin qui ſe ſubtiliſe dans le cerveau, & ſe reſpand dans les nerfs pour leur bailler ſentiment & mouvement. Il eſt different du *vital*, qui ſe fait dans le cœur, & ſe reſpand dans les arteres pour les fonctions de la vie. L'*eſprit animal* eſt engendré dans les ventricules du cerveau. Il ſert au ſentiment & au mouvement. L'*eſprit vital* s'engendre au cœur; & l'*eſprit naturel* eſt engendré au foye. L'*animal* eſt engendré du *vital*; le *vital* du *naturel*, & le *naturel* de la vapeur du ſang. L'eſtude continuelle fait une grande diſſipation d'*eſprits*. La nature a donné le ſommeil aux animaux pour reparer les *eſprits* eſpuiſez par le travail: & on dit qu'un homme reprend ſes *eſprits*, quand par quelque ſurpriſe ou accident les *eſprits* qui font agir la raiſon eſtoient eſmeus & troublez. Les animaux venimeux ne tuent que par des *eſprits* irritez qu'ils pouſſent au dehors, qui coagulent le ſang, comme a fort bien prouvé Charras dans ſon Traité des Viperes.

ESPRIT, en termes de Chymie, eſt une ſubſtance aërée, ſubtile & penetrante, deſignée ſous le nom de *Mercure*, qui s'éleve d'ordinaire aprés que le flegme eſt monté. Le propre de l'*eſprit* eſt de penetrer & d'ouvrir les corps ſolides. Il carie, ronge, briſe, diſſout & bruſle même certains mixtes, & en coagule d'autres, & fait une infinité d'autres effets, & même tout contraires.

En general les Chymiſtes appellent *eſprits*, les petites parties non aqueuſes qui s'élevent des corps par la chaleur, & ſe reduiſent en liqueur par la diſtillation, comme l'*eſprit* de vitriol, le ſel de ſalpeſtre, &c. Ils appellent auſſi *eſprits*, les liqueurs aqueuſes qui ſe tirent par la diſtillation, lors qu'elles ſont remplies & impregnées de quelques ſels, ou de quelques autres principes actifs, qui ſe ſont élevez avec elles par la violence du feu. Ainſi ils les appellent *eſprits acres*, quand ils excitent ſur la langue quelque ſentiment de chaleur; & *acres corroſifs*, quand ils font ſur la langue quelque eroſion; *eſprits ſalins*, les liqueurs qui tiennent de la ſaveur du ſel commun; *eſprits ſulphurez*, les liqueurs qui ont une ſaveur ayant quelque rapport avec celle des ſels ſulphurez: & quand cette ſaveur eſt trop forte, on les appelle *eſprits urineux*. *Eſprits ardents* ſont les liqueurs aqueuſes qui s'enflamment, & qui ſont une eſpece d'*eſprits ſulphurez*. *Eſprits mixtes* ſont les liqueurs où l'acide domine, & qui tiennent du ſulphuré.

En ce ſens on dit que les Chymiſtes tirent l'*eſprit* de ſoulfre, de ſel, & de tous les autres corps, quand ils en tirent l'eſſence ou le plus ſubtil par la diſtillation ou autrement. On appelle *eſprits*, les liqueurs diſtillées qui ne ſont ni eau ni huile. Il fait dangereux de travailler aux mines, parce qu'il s'en exhale toûjours des *eſprits* arſenicaux & vitrioliques.

L'*eſprit de vin* n'eſt autre choſe que de l'eau de vie pluſieurs fois rectifiée ou diſtillée. On luy donne en Chymie divers noms, *eſſence tres-ſubtile & incorruptible*, *ſoulfre celeſte*, *ſoulfre hexaëdrique vegetable*, *clef des Philoſophes*, *Ciel de Raymond Lulle*, *corps etheré compoſé d'eau & de feu*, &c.

On dit proverbialement, qu'un homme a l'*eſprit* aux talons, lors qu'il fait quelque lourde faute contre le jugement, qu'il manque de conduite. On dit auſſi, qu'il s'alambique l'*eſprit*, quand il s'applique trop fortement à quelque compoſition.

ESPROUVER. v. act. Experimenter, eſſayer la bonté d'une choſe. *Eſprouver* un cheval. *Eſprouver* de l'artillerie. On n'eſt point ſeur de la bonté d'un remede, qu'on ne l'ait pluſieurs fois *eſprouvé*. Ce mot vient du Latin *probare*. Nicod.

ESPROUVER, ſignifie auſſi, Reconnoiſtre. J'*eſprouve* bien la verité des bons avis qu'on m'a donné autrefois. J'ay reconnu & *eſprouvé* pluſieurs fois la fidelité de ce valet. On ne connoiſt point la douleur de la goute, qu'on ne l'ait *eſprouvée*, pour dire, qu'on ne l'ait ſentie; ni la malice d'une femme, qu'on ne l'ait *eſprouvée*.

ESPROUVÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

ESPROUVETTE. ſ. f. Sonde de Chirurgien.

ESPUISABLE. adj. m. & f. Qui ſe peut eſpuiſer. Il n'y a point de treſor qui ne fuſt *eſpuiſable* à faire ces folles deſpenſes.

ESPUISEMENT. ſ. m. Action par laquelle on

tarit, on eſpuiſe. L'*eſpuiſement* de ce batardeau a eſté difficile, à cauſe des ſources qui s'y ſont trouvées. Ce mot & les ſuivans ſont derivez du Latin *puteus*. Nicod.

ESPUISEMENT, ſe dit plus ſouvent en Medecine. C'eſt une maladie dangereuſe que l'*eſpuiſement* des eſprits. La grande application à l'eſtude, aux debauches des femmes, cauſent de grands *eſpuiſemens*.

ESPUISEMENT, ſe dit figurément en Morale. L'*eſpuiſement* de cette matiere eſt difficile, car elle eſt trop abondante.

ESPUISER. v. act. Oſter toute l'eau d'un endroit, tarir une ſource. On *eſpuiſe* les puits, on en vuide l'eau pour les curer. On a du mal à *eſpuiſer* les ſources vives.

On dit, *Eſpuiſer* ſes reins, *eſpuiſer* ſa bourſe, *eſpuiſer* ſes forces, pour dire, les vuider, les uſer, les conſumer.

ESPUISER, ſe dit figurément en choſes morales. Une longue eſtude *eſpuiſe* les eſprits. Quand on fait un Dictionaire, c'eſt une matiere qu'on ne peut *eſpuiſer*, il eſt impoſſible qu'on n'oublie quelques mots. On dit auſſi, qu'un eſprit eſt *eſpuiſé*, quand à force d'avoir parlé ou écrit ſur une matiere, il ne peut plus rien produire de nouveau. Il n'y a point de genie ſi fecond, qu'il ne s'*eſpuiſe* à la fin.

ESPUISÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

ESPURER. v. act. Rendre une choſe pure & nette, en ſeparer les ordures & les corps eſtrangers. Les liqueurs s'*eſpurent* par la filtration & la diſtillation. Le mercure s'*eſpure* en le paſſant par le chamois, & en le ſublimant. Les metaux s'*eſpurent* par les fuſions reïterées. L'or s'*eſpure* par la coupelle, par l'inquart & la cementation.

ESPURER, ſe dit figurément en choſes morales, ſur tout au participe. L'Egliſe Romaine a eu toûjours une foy fort *eſpurée*. Il n'entrera dans le ciel que des ames nettes & fort *eſpurées*. Le ſtile de cet Auteur eſt fort net & *eſpuré*, il n'a point de termes obſcurs, ni barbares. Le cœur du juſte s'*eſpure* dans les ſouffrances, comme l'or dans la fournaiſe.

ESPURÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

ESPURGE. ſ. f. Herbe medecinale purgative. C'eſt, ſelon quelques-uns, une eſpece de *tithymalus*. Sa tige a une coudée de haut, qui eſt creuſe & groſſe comme le doigt, d'où ſortent ſes feuilles qui reſſemblent fort à celles d'amande, quoy que plus larges & plus liſſées. Celles qui ſont au bout de ſes branches ſont plus petites, & faites comme la ſarraſine ou le lierre longuet. Elle porte ſon fruit dans trois petites bourſes, qui eſt rond comme une câpre, dont les grains ſont ſeparez par petites pellicules, leſquelles étant deſpoüillez de leur écorce, ſont blancs & doux au gouſt. Toute la plante eſt pleine de lait, ainſi que le tithymale. Les Apothicaires l'appellent *catapuſia minor*, & les Medecins *Labyris*. Elle eſt nommée *eſpurge*, *ab expurgandi facultate*.

E S Q.

ESQUARRIR. v. act. Tailler un corps ſolide à angles droits. *Eſquarrir* une pierre, une poutre. Il faut *eſquarrir* le bois à vive areſte, n'y laiſſer aucun aubier.

ESQUARRI, IE. part. paſſ. & adj.

ESQUARRISSEMENT. ſ. m. Ce qu'il faut faire pour eſquarrir un corps. Il faut retrancher la moitié du bois de l'arbre pour l'*eſquatriſſement* d'une poutre, d'une ſolive.

ESQUARRISSAGE. ſ. f. Effet d'une choſe eſquarrie. Cette ſolive a ſix pouces ſur neuf d'*eſquarriſſage*.

ESQUARRISOIR. ſ. m. Petite verge quarrée fort polie pour augmenter les trous dans le cuivre ou l'acier. Elle eſt taillée en depouille, c'eſt à dire, qu'elle va un peu en augmentant vers le talon ou le manche.

ESQUERRE. ſ. f. eſt un fer plat à angles droits, qu'on cloüe ſur les angles de la charpenterie pour faire tenir les ſablieres aux poſteaux corniers, ou dans les eſcaliers ou autres aſſemblages de pieces de bois. On en met d'eſtage en eſtage.

ESQUERRE, eſt auſſi un inſtrument de Geometrie qui ſert à conſtruire & à meſurer un angle droit ou de 90. degrez. Il eſt compoſé de deux regles, dont l'une eſt élevée perpendiculairement au deſſus de l'autre, & eſt immobile; & quand ces deux regles ſont mobiles par une charniere, on dit que c'eſt une fauſſe *eſquerre*, qui ſert à meſurer & à conſtruire toutes ſortes d'angles aigus & obtus. Ainſi quand on dit qu'un baſtiment eſt baſti à fauſſe *eſquerre*, c'eſt à dire, qu'il n'eſt pas à angles droits.

ESQUIAVINE. ſ. f. Veſtement de payſan ou d'eſclave dont on s'eſt ſervi autrefois, & qui eſt encore en uſage en Eſpagne.

ESQUIAVINE, en termes de Manege, s'eſt dit auſſi d'un long & ſevere chaſtiment qu'on faiſoit ſouffrir au cheval pour le rendre ſouple & obeïſſant.

ESQUIF. ſ. m. Petit vaiſſeau de mer propre pour le ſervice des grands, & qui ne va gueres qu'avec les rames. Ce mot vient de l'Allemand *ſchif* ou *ſchit*, qui ſignifie *navire*, qui a eſté fait du Grec *skaphi*. Menage. Vegece dit que les Latins appelloient *pillas* ces vaiſſeaux, d'où peut avoir eſté fait le nom de *patache*.

ESQUILLE. ſ. f. Petite partie qui s'eſt détachée d'un os quand il s'eſt rompu. Il faut prendre garde de ne laiſſer point d'*eſquille* dans la playe. Ce mot vient de *ſquamma*.

ESQUINANCIE. ſ. f. Voyez *Squinancie*, c'eſt la même choſe.

ESQUINE. ſ. f. Terme de Manege, qui ſe dit des reins du cheval, au lieu d'*eſchine*. On dit un cheval fort d'*eſquine*, qui manie ſur l'*eſquine*, ou qui leve les reins. Cheval foible d'*eſquine*, qui eſt ſujet à broncher.

ESQUIPOT. ſ. m. eſt une eſpece de petit tronc qui eſt en la boutique des Barbiers, où les garçons mettent tout l'argent qu'ils reçoivent de la façon des barbes, qu'ils partagent enſuite avec le Maiſtre. On ſe dit encore en quelques autres profeſſions.

ESQUISSE. ſ. f. Terme de Peinture. Deſſein eſquiſé, ou projet fait à la haſte de quelque choſe qu'on veut peindre, graver ou tailler. Il n'a pas pris la peine de faire un deſſein fini, arreſté ou terminé, il a travaillé ſur l'*eſquiſſe*. Ce mot vient de l'Italien *ſchizzo*.

ESQUISSER. v. act. C'eſt faire une eſquiſſe, croquer un deſſein à la haſte. On dit *eſquiſſer* une penſée.

ESQUIVER. v. act. Se ſauver avec legereté & promptitude. On n'attrape gueres des couppeurs de bourſes, ils ont l'adreſſe de s'*eſquiver* dés qu'ils ont fait leur coup. Cet homme auroit eſté tué par la cheute de cette ſolive, s'il n'euſt heureuſement *eſquivé* le coup. Ce mot vient d'*eſquif*, vaiſſeau propre à s'enfuir; comme *eſchapper* a eſté fait de *ſcapha*. Borel le derive du mot *chevir*; Paſquier du mot Italien *ſchifar*.

ESQUIVER, ſe dit figurément en choſes morales. Les diſtingo qu'on apporte dans l'Eſcole ne levent pas la difficulté d'une queſtion, mais ils l'*eſquivent*. Il a veu une queſteuſe qui luy alloit porter une eſtocade, il a *eſquivé* & paré le coup en ſe faiſant coler.

ESQUIVÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

E S R.

ESRAILLER. v. act. Tirer avec effort une toile, ou une eſtoffe, en telle ſorte que les fils s'en ſeparent, ou ſe relaſchent. Le creſpe, la gaze, le mouſſeline, ſont ſujets à s'*eſrailler*. On le dit auſſi des cuirs, lors que les fibres s'en ſeparent par quelque effort. Une eſpingle luy a *eſraillé* la peau. Ce mot vient de *irradiare*, ſelon Nicod.

ESRAILLÉ, ÉE. part. On appelle un œuil *esraillé*, un œuil rouge, & dont la paupiere eſt trop ouverte par la violence de quelque fluxion.

ESRAILLURE. ſ. f. Endroit d'une eſtoffe qui a eſté eſraillée, qui a ſouffert quelque violence laquelle a ſeparé ſon tiſſu en long, ou en large. L'uſure d'une eſtoffe commence par l'*eſraillure*.

ESRATER. verb. act. Oſter la rate. On *eſrate* les chiens, & ils ne laiſſent pas de vivre.

ESRATER, eſt auſſi un terme populaire qui ſignifie, Eſveiller quelqu'un qui eſt niais, ſtupide, melancolique, le rendre gay, plus alerte. Les enfans qu'on amene de Province ſont bientoſt *eſratez* à Paris.

On dit proverbialement & baſſement, Il eſt *eſraté* comme une portée de ſouris.

ESRATÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

ESRENER. v. act. Rompre les reins. Voilà un poids qui eſt capable d'*eſrener* ce Crocheteur, ce cheval. Ce mari s'eſt *eſrené* auprés de ſa femme. On a donné tant de coups de baſton à ce pauvre homme, qu'on l'a *eſrené*. Quelques-uns diſent *eſreinté*. Ce mot vient du Latin *ſine renibus*. Menage le derive de *erenare*, comme qui diroit *renes luxare*.

ESRENER, ſe dit figurément d'une plume qu'on gaſte en l'appuyant trop fort ſur le papier. Cette plume eſt *eſrenée*, je n'en ſçaurois plus eſcrire.

ESRENÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

E S S.

ESSAIM. ſ. m. Vol d'abeilles qui ſortent de leur ruche, & qui ſont ſur les branches d'un arbre. Ce mot vient du Latin *examen apum*, ou du Grec *eſſin*, qui ſignifie le *Roy des abeilles*.

ESSAIM, ſe dit figurément d'une trouppe de jeunes gens de même profeſſion. On a veu au ſiecle paſſé un *eſſaim* de Poëtes de même volée. Au Palais on voit un *eſſaim* d'Advocats qui ſe ſont recevoir à la St. Martin.

ESSANGER. v. act. Donner la premiere façon au linge qu'on met à la leſcive pour le blanchir. La leſcive a trois façons: on l'*eſſange* le premier jour, on la coule le ſecond, & on la lave le troiſiéme. Pour *eſſanger* le linge, on le fait tremper dans l'eau, afin d'en oſter la plus groſſe ordure, & particulierement le *ſang*, qui eſt ce qui a donné le nom à cette premiere façon.

ESSARTER. v. act. Defricher une terre, en arracher les bois, les racines, le taillis ou le vieux plant qu'on y avoit mis, ou les ronces qui y ſont venuës faute de culture, pour la rendre diſpoſée à y ſemer ou planter ce qu'on voudra. Il y a bien des vieilles ſouches ſur cette terre, elle ſera difficile à *eſſarter*. On appelloit autrefois *eſſars*, des broſſailles; d'où vient que pluſieurs s'appellent *des Eſſarts*: ce que Du Cange dit venir d'un de ces mots qu'on a dit dans la baſſe Latinité, *exartus*, *exartum*, *exartes*, *eſſartum*, *aſſartum*, *ſartum* & *ſartus*, qui ſignifient tous *foreſt couppée & defrichée*: ce que Spelmannus derive du Latin *exertum*, qui ſignifie *arraché* & *defraciné*; d'autres du mot *ſarrire*, qui veut dire *ſarcler*, purger des meſchantes herbes; d'autres enfin du verbe *exaro*, qui ſignifie *labourer*, d'où on a fait *exaratum*, & par contraction *exartum*.

ESSAY. ſ. m. Action par laquelle on taſte, on examine une choſe, pour en connoiſtre la qualité. Les Medecins font *eſſay* des drogues pour connoiſtre leur nature, ſi elles ſont chaudes ou froides, douces ou acides. On fait *eſſay* des viandes qu'on ſert ſur la table du Roy. On fait des *eſſais* des eſpeces à la Monnoye, devant que de les expoſer en public. Pour n'eſtre point trompé en fait de chevaux, il ne les faut prendre qu'à l'*eſſay*.

ESSAY, ſe dit auſſi des tentatives, des experiences qu'on fait pour voir ſi une choſe reüſſira. Il faut faire un *eſſay* des machines en grand, ce n'eſt pas aſſez que l'*eſſay* reüſſiſſe en petit. On fait l'*eſſay* du canon avec charge & double charge. Corneille a dit dans le Cid:

Et pour leurs coups d'*eſſay* veulent des coups de maiſtre.

Quelques-uns derivent ce mot du Latin *examen*.

ESSAY, ſe dit figurément en Morale des ouvrages d'eſprit. Pluſieurs ont fait des *Eſſais* poëtiques. Montagne a fait un tres-beau Livre qu'il a appellé ſes *Eſſais*. Il eſt ſorti de Port-Royal de beaux *Eſſais* de Morale. L'*Eſſay* des merveilles de nature du Pere Binet ſous le nom de René François, a eſté imprimé vingt-cinq fois. L'*Eſſay* d'un Dictionaire Univerſel.

ESSAY, ſe dit auſſi du vaiſſeau qui ſert à faire l'*eſſay*. Il a toûjours dans ſa poche un *eſſay*, une petite taſſe. Les Cabaretiers appellent *eſſais*, de tres-petites bouteilles, dans leſquelles ils envoyent du vin pour en taſter, pour en faire l'*eſſay*. On appelle auſſi *eſſay*, le couvercle de la taſſe ou de la couppe dans lequel on fait l'*eſſay* chez les Princes.

En matiere de monnoyes on fait un premier *eſſay* des matieres qu'on y apporte pour fondre, afin de les affiner & mettre au titre requis. On en fait un autre *eſſay* dans la chambre des delivrances par les Juges Gardes qui en font eſſayer la bonté, & pour cet effet prennent une piece de monnoye qu'ils couppent en quatre parties appellées *pentles*, dont ils laiſſent une partie au Maiſtre, l'autre au Juge Garde. Il en retient une pour luy, & il fait *eſſay* de la quatriéme. Un fourneau d'*eſſay* eſt eſchauffé par un fourneau de reverbere, où on eſſaye l'argent dans de petites coupelles, où on en met un demi-gros avec une bale de plomb, qui en s'evaporant en emporte l'impureté. Mais l'*eſſay* d'or ſe fait ſur quatorze grains d'or, auquel on adjoutte le même poids d'argent tres-fin; & aprés l'avoir battu en lames fort delicées, on les met dans un matras avec l'eau de depart, qui en ſepare tout l'argent, & on juge de la bonté de l'une & l'autre de ces matieres ſuivant la difference du poids qu'on trouve avant ou aprés l'operation.

ESSAYER. v. act. Faire un eſſay, une épreuve, une tentative de quelque choſe, pour voir ſi on y pourra reüſſir, ſi elle nous ſera propre. On *eſſaye* des gands, des bas, des ſouliers, pour en choiſir qui conviennent. Les femmes ſe font *eſſayer* deux ou trois fois un habit, avant que de le trouver à leur gré. Il faut *eſſayer*, eſprouver ſes armes, pour voir ſi on peut s'y fier. Il ne ſçait ce que c'eſt que la guerre, il faut un peu qu'il en *eſſaye*. Je ne ſçay ſi cela eſt bon ou mauvais, je n'en ay jamais *eſſayé*. On fait une année de probation pour *eſſayer* ſes forces, pour voir ſi on pourra ſupporter l'auſterité de la Regle. On ne peut bien juger d'une choſe, qu'on n'en ait *eſſayé*. Ce mot vient du Latin *examinare*.

ESSAYÉ, ÉE. part.

ESSAYERIE. ſ. f. C'eſt un lieu particulier dans les Monnoyes, où on en fait l'eſſay.

ESSAYEUR. ſ. m. Affineur. Officier des monnoyes qui en fait l'eſſay, qui eſprouve ſi la monnoye eſt au titre requis par les Ordonnances. On le dit auſſi de ceux qui eſprouvent la qualité de l'or ou de l'argent qu'on employe en ouvrages. Il y a un *Eſſayeur* general pour toutes les monnoyes de France, creé par François I. en 1539. Il y a auſſi un *Eſſayeur* particulier en chaque Monnoye.

ESSELIERS. ſ. m. Terme de Charpenterie. Ce ſont des pieces de bois qui forment les cintres, ou qui ſouſtiennent par les bouts les entraits ou tirans.

ESSEMER. v. neut. Terme de Peſcheur. Tirer une ſeme à bord pour en degager le poiſſon qu'on y a pris. Il faut aller *eſſemer* entre ces deux ſaules, c'eſt à dire, vuider la ſeme.

ESSENCE. ſ. f. Ce qui determine la nature d'une choſe

choſe qui eſt abſolument neceſſaire pour la faire eſtre ce qu'elle eſt. En Philoſophie on appelle *eſſence*, ce que l'on conçoit de premier en une choſe; & on le diſtingue de ſon acte, qu'on appelle ſon *exiſtence*. L'infinité eſt de l'*Eſſence* Divine. La raiſon eſt de l'*eſſence* de l'homme. Les choſes ne ſont differentes que par leurs *eſſences*, & non par leurs accidents. On dit auſſi, que les choſes ne ſont plus en *eſſence*, pour dire, qu'elles ne ſont plus en nature, qu'elles ſont deſtruites, ou qu'elles ne ſont plus en noſtre pouvoir, qu'on ne peut pas les repreſenter comme on les a receuës. Quand des meubles ne ſont plus en *eſſence*, il en faut payer la juſte valeur & eſtimation. On dit auſſi, que les bois ſont de bonne *eſſence*, pour dire, de bonne nature, de bonne qualité. On dit auſſi, l'*eſſence* du bois, en parlant de ſon âge. Le bois de cheſne eſt le bois de la meilleure *eſſence*.

ESSENCE, en termes de Chymie, eſt ce qu'il y a de plus pur & de plus ſubtil dans les corps, dont on fait les extraits par le feu. Les bouteilles d'*eſſences* ſont tirées des fleurs ou des fruits. Les *eſſences* ſont agreables pour leur odeur, pour leur gouſt. On ſe ſert des *eſſences* pour parfumer les cheveux, le linge, les viandes. Avec deux gouttes d'*eſſence* on fait ſur le champ une bouteille d'hypocras.

ESSENCE, ſe dit figurément en choſes morales. Les paroles ſacramentales ſont de l'*eſſence* des Sacrements. Il faut rapporter la premiere groſſe d'un contract, quand on veut eſtre colloqué en ordre, c'eſt l'*eſſence*, le fondement du procés. Ce Rapporteur a penetré juſques dans l'*eſſence* de cette affaire, dans le plus obſcur & le plus difficile; il a tiré la quinte-*eſſence* de cette affaire.

ESSENCIER. v. act. Jetter des eſſences ſur quelque choſe. Cet homme eſt ſi magnifique & ſi propre, que quand il donne à manger, il *eſſencie* les viandes, les liqueurs, le linge.

ESSENTIEL, ELLE. adj. Ce qui eſt neceſſaire pour conſtituer un eſtre, qui appartient à ſon eſſence. Il eſt *eſſentiel* à Dieu d'eſtre bon, d'eſtre juſte, &c. Le cœur, le cerveau, ſont des parties *eſſentielles* dans le corps des animaux, ſans leſquelles ils ne peuvent vivre. Le marc eſt inutile, quand on a tiré le plus *eſſentiel*.

ESSENTIEL, ſe dit figurément en choſes morales. Ce contract eſt la piece *eſſentielle* du procés. Il faut mettre cette clauſe dans ce traité, c'eſt le point le plus *eſſentiel*, le plus important. Pour conclurre ce mariage, ce marché, il faut voir de l'argent comptant, c'eſt l'*eſſentiel*.

ESSENTIELLEMENT. adv. D'une maniere neceſſaire & eſſentielle. Il n'y a que Dieu qui ſoit *eſſentiellement* bon, en St. Matthieu.

ESSETTE. ſ. f. Outil de Tonnelier, de Charron, & d'autres Artiſans travaillans en bois. C'eſt une eſpece de marteau qui a une teſte ronde d'un coſté, & un large trenchant de l'autre. Ce mot vient du Latin *aſcia*; & quelques-uns pretendent qu'il faut dire *aiſſette*.

ESSIEU. ſ. m. eſt un bois qu'on debite en grume, de ſix pieds de long, & de ſept à huit pouces de diametre par le menu bout. C'eſt la piece des charrettes & carroſſes qui entre dans le moyeu des roües. Menage derive ce mot de *axiculus*, d'où on a fait premierement *aiſſil*, enſuite *eſſeuil*, & puis *eſſieu*.

On appelle *eſſieu* en Geometrie, la ligne ou broche qui eſt entre les deux poles d'un globe, ou d'une ſphere.

ESSIMER. v. act. Terme de Fauconnerie, qui ſe dit quand pour oſter la graiſſe exceſſive d'un faucon & l'amaigrir, on luy donne diverſes cures, comme ſi on diſoit *eſſuymer*, c'eſt à dire, en oſter le ſuif. On dit auſſi, *Eſſimer* l'oiſeau, pour dire, le mettre en eſtat de voler, lors qu'on le dreſſe, ou au ſortir de la muë.

ESSOGNE. ſ. f. Terme de Coûtumes. C'eſt un droit ſeigneurial qu'on paye en pluſieurs lieux au Seigneur, lors que quelqu'un de ſes tenanciers meurt ſur ſa terre: c'eſt d'ordinaire le double du cens annuel que doit l'heritage.

ESSONNIER. ſ. m. Terme de Blaſon. C'eſt un double orle qui couvre l'Eſcu dans le ſens de la bordure. Il vient du Grec *enzonion*, qui ſignifie *ceinture*. En effet c'eſtoit autrefois une ceinture ou enceinte, où les chevaux des Chevaliers eſtoient placez, en attendant qu'ils en euſſent beſoin pour le tournoy, & qui eſtoient ſeparez par des barres & traverſes, comme ils ſont à preſent dans les eſcuries. On les appelloit auſſi *eſſongnies*. *Eſſonnier* eſt preſque la même choſe que *treſcheur*.

ESSOR. ſ. m. Air deſcouvert & libre qui cauſe de la ſechereſſe. Mettre du linge à l'*eſſor*. Il ne fait point d'*eſſor*, pour dire, L'air eſt humide.

ESSOR, ſignifie auſſi l'action de l'oiſeau qui s'eſleve librement dans l'eſtenduë de l'air. Il ſe dit particulierement des oiſeaux de proye, qui prennent l'*eſſor*, quand ils volent fort haut.

ESSOR, ſe dit figurément en choſes ſpirituelles & morales. Quand ſon genie prend l'*eſſor*, il fait la plus belle poëſie du monde. Cet Orateur a pris l'*eſſor*, il eſt un peu ſorti de ſon ſujet. Les jeunes gens qui n'ont ni pere ni mere ſont ſujets à prendre l'*eſſor*, à ſe mocquer de leurs Tuteurs.

ESSORER. v. neut. Terme de Chaſſe, qui ſe dit des oiſeaux de proye qui ſont ſujets à voler au loin, qui ont de la peine à revenir ſur le poing, qui ſe perdent. On dit auſſi, *Eſſorer* un faucon, lors qu'on le laiſſe ſecher au feu ou au ſoleil.

En termes de Blaſon, on appelle un oiſeau *eſſorant*, celuy qui eſt peint en une action où il ſemble prendre l'*eſſor*; & on dit *eſſoré*, de la couverture d'une maiſon, d'une Egliſe, d'une tour ou d'un chaſteau, quand elle eſt d'un eſmail different de celuy du corps du baſtiment.

ESSORER, ſe dit auſſi en parlant du linge qu'on met à l'air pour ſe ſecher. Dans les temps de brouillards le linge a de la peine à s'*eſſorer*. Bien loin que ce linge ſoit ſec, à peine eſt-il *eſſoré*.

ESSORILLER. v. act. Coupper les oreilles. Le ſupplice des coupeurs de bourſe en pluſieurs lieux, c'eſt de les *eſſoriller*.

ESSORILLÉ, ÉE. part. & adj.

ESSOUFLER. v. neut. Perdre l'haleine par une forte courſe ou agitation. Ce courier eſtoit tout *eſſoufflé* quand il apporta cette nouvelle. Il ne faut pas tant ſe faire travailler d'une haleine, il ne tardera gueres à s'*eſſoufler*.

ESSOUFLÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

ESSOURISSER. v. act. Terme de Manege. C'eſt coupper un cartilage appellé *ſouris*, qui eſt au dedans des naſeaux du cheval, & qui eſt cauſe qu'il s'*ébrouë*.

ESSUY. ſ. m. Vent ou chaleur qui ſeche. Il faut laiſſer long-temps le linge ſur la perche, car il ne fait point d'*eſſuy*, il ne ſeche point. Les chemins ſont fort mauvais, car il n'a point fait d'*eſſuy*, ou de vent qui les ait ſechez.

ESSUYER. v. act. Paſſer un linge par deſſus un corps mouillé ou ſuant pour en emporter l'humidité. *Eſſuyez* cette table, cette aſſiette avec un torchon. *Eſſuyez* vous la bouche avec voſtre ſerviette. Les joüeurs de paume ſe font ſuer, frotter & *eſſuyer*.

ESSUYER, ſe dit figurément en Morale. Les ſaints *eſſuyent* ſi ſouvent les larmes des veuves, & les conſolent.

ESSUYER, ſe dit auſſi des perils & des difficultez où on s'expoſe, & qu'il faut ſouffrir ou ſurmonter. Pour aller à cette attaque il a fallu *eſſuyer* tout le feu de la courtine. Il a bien *eſſuyé* en ſa vie des canonades & des mouſquetades. Il faut ſouvent *eſſuyer* les reprimendes, les mauvaiſes humeurs de nos Maiſtres; *eſſuyer* un affront, une incartade d'un yvrogne, d'un brutal.

ESSUYER, ſe dit auſſi de la terre ſechée par le vent ou la chaleur. En eſté il a beau pleuvoir, les chemins ſont bientoſt *eſſuyez*.

ESSUYÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

Tous ces mots viennent du Latin *exſudare*, qui ſignifiera en cette occaſion *ſudorem extergere*.

EST.

EST. ſ. m. Nom qu'on donne au vent Oriental qui ſouffle du coſté d'Orient. En Italie on l'appelle *Levante*, & par toute la mer Mediterranée; en Grec *Apeliotes*, en Latin *Eurus*. Le mot d'*Eſt* eſt pur Alleman. Nous navigeaſmes trois jours par un vent d'*Eſt*.

EST, ſignifie auſſi le coſté de l'Horiſon qui regarde l'Orient. Nous avions tourné le cap à l'*Eſt*. Les Iſles du Cap Verd ſont à l'*Eſt* de l'Amerique. Nous allions de l'*Eſt* au Sud. Noſtre route eſtoit *Eſt-Oueſt*, c'eſt à dire, du Levant à l'Occident.

ESTABLAGE. ſ. m. Le loüage d'une eſtable. On dit proverbialement d'une choſe qu'on veut bien meſpriſer, qu'elle ne vaut pas l'*eſtablage*.

ESTABLAGE, eſt auſſi un droit que les Seigneurs levent en quelques lieux pour permettre aux Marchands d'expoſer leurs marchandiſes en vente. On l'appelle en d'autres lieux *plaſſage*, *hallage* & *eſtellage*.

ESTABLE. ſ. f. Couvert où on loge, où on retire les beſtiaux, particulierement les vaches & les brebis; & on le diſoit autrefois des chevaux. Quand le temps eſt mauvais, il ne faut point faire ſortir les beſtiaux de l'*eſtable*. Un valet d'*eſtable*. Ce mot vient de *ſtabulum*.

ESTABLE, en termes de Marine, ſe dit de l'avant ou de la pointe du vaiſſeau; & on dit, S'aborder de franc *eſtable*, lors que deux vaiſſeaux s'approchent en droiture pour s'enferrer par leurs eſperons. C'eſt la même choſe qu'*eſtrave*, ou *eſtante*, que les Italiens nomment *rota di proda*, & les Marſeillois *capion de proüe*.

On dit proverbialement, Fermer l'*eſtable* quand les chevaux n'y ſont plus, pour dire, Apporter un remede à quelque mal, quand il n'eſt plus temps. On dit auſſi des gens hargneux, qu'il leur faut une *eſtable* à part.

ESTABLER. v. act. Mettre les beſtiaux dans une eſtable. Dans les pays de montagnes les beſtiaux ſont *eſtablez* huit mois de l'année ſous les neiges. On dit auſſi, *eſtabler* les chevaux, pour dire, les mettre à couvert en quelque lieu que ce ſoit.

ESTABLÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

ESTABLI. ſ. m. Table qui ſert aux Ouvriers à travailler à leurs ouvrages. Les Menuiſiers dreſſent leur bois ſur l'*eſtabli*. Les Tailleurs travaillent les jambes croiſées ſur l'*eſtabli*. Ce mot vient de *tabulatum*, ſelon Nicod.

ESTABLIR. v. act. Poſer, aſſeoir ſur quelque choſe de ſtable & d'aſſûré. Quand les fondements d'un édifice ſont *eſtablis* & poſez ſur le roc, ils durent long-temps. Ce mur eſt bien *eſtabli*, bien arcbouté, il n'en viendra pas faute.

ESTABLIR, eſt plus en uſage au figuré. La fortune de ce Miniſtre eſt bien *eſtablie*, bien appuyée. Cet homme eſt bien *eſtabli* à la Cour, il y a de grands avantages; il a bien *eſtabli* ſa reputation.

ESTABLIR, ſignifie auſſi, Se pourvoir par mariage. Il s'eſt ennuyé de vivre en garçon, en libertin, il s'eſt enfin *eſtabli*, il s'eſt marié. Ce pere a bien *eſtabli* ſes enfants, il les a bien mariez de ſon vivant.

ESTABLIR, ſignifie auſſi, Se placer en quelque lieu, y venir demeurer. Pluſieurs eſtrangers ſe viennent *eſtablir* en France, s'y font naturaliſer. Les Provinciaux ſe viennent *eſtablir* à Paris, y fixer leur demeure. Il s'eſt venu *eſtablir* dans noſtre voiſinage une telle Communauté.

ESTABLIR, ſe dit auſſi des choſes qui ne doivent pas durer long-temps. On a envoyé *eſtablir* garniſon chez ce Financier. On a *eſtabli* des eſtapes ſur la route de l'armée. *Eſtablir* une Chambre de Juſtice.

ESTABLIR, ſignifie auſſi, Fonder, donner commencement à quelque choſe. C'eſt St. Ignace qui a *eſtabli* l'Ordre des Jeſuïtes. C'eſt la viſion de Simon Stock qui a *établi* la Confrairie du Scapulaire. On dit en ce ſens, *Eſtablir* une Religion, un Eſtat, un Empire, pour dire, le fonder, luy donner un commencement ou quelque grand accroiſſement. JESUS-CHRIST a *eſtabli* ſon Egliſe ſur St. Pierre; il a *eſtabli* ſa Morale ſur l'humilité, la patience & la charité; c'eſt luy qui a *eſtabli* & inſtitué les Sacrements. Les Turcs ont *eſtabli* un puiſſant Empire. Ce Prince a bien *eſtabli* ſon autorité, il eſt bien abſolu; il a *eſtabli* de bonnes loix. La paix & la concorde ſont *eſtablies* par l'obſervation des loix & de la diſcipline. Tous les Moines commencent à *eſtablir*, à fonder la cuiſine.

On dit auſſi, *Eſtablir* une manufacture, une impoſition, un droit; *eſtablir* ou conſtituer une penſion ſur un Benefice. On a *eſtabli* un nouveau Preſidial, un nouveau Siege en une telle ville. Le Roy a *eſtabli* de bons Officiers dans les charges. On a *eſtabli* des Commis en tous les Bureaux.

ESTABLIR, ſe dit auſſi dans les ſciences & le raiſonnement. Il ne faut pas *eſtablir* pour principe une choſe fauſſe. Il y a bien des erreurs populaires *eſtablies* qu'on croit fermement, qui ne ſont fondées que ſur l'imagination. On dit au Palais, *Eſtablir* ſon droit. Voilà un fait bien *eſtabli*, qui eſt conſtant, bien prouvé.

ESTABLI, IE. part. paſſ. & adj. Il eſt dangereux d'innover, de toucher aux choſes *eſtablies*; il faut s'arreſter à ce qui eſt *eſtabli* d'ancienneté. On dit en ſtile de Notaires, *Eſtabli* en ſa perſonne un tel, pour dire, Fut preſent, &c.

ESTABLISSEMENT. ſ. m. Action par laquelle on fonde, on eſtablit. Les *eſtabliſſements* des Corps ou Communautez ne ſe font point ſans lettres patentes, ſans autorité publique. L'*eſtabliſſement* d'un Parlement, d'un Preſidial.

ESTABLISSEMENT, ſignifie auſſi, Fortune. Cet homme a un bon *eſtabliſſement* à la Cour, il y a une belle charge. Ce mariage avantageux luy a fait un bon *eſtabliſſement*. Depuis ſon *eſtabliſſement* à Paris il y a bien gagné du bien. Il s'eſt fait à la campagne un *eſtabliſſement* pour vivre en repos le reſte de ſa vie.

ESTABLISSEMENT, ſignifie auſſi, Inſtitution. L'*eſtabliſſement* des Religions, des Sacrements, des ceremonies, des loix, des Magiſtrats, des impoſts, des regles, des principes dans les ſciences.

On dit auſſi, Saiſir reellement des heritages avec *eſtabliſſement* de Commiſſaires.

Ces mots viennent du Latin *ſtabilire*, qui ſignifie la même choſe.

ESTACADE. ſ. f. Paliſſade, pieux fichez en terre, & particulierement dans des eaux, pour empeſcher le paſſage. Ce mot vient de l'Italien *ſtecchie*, qui eſt une eſpece de paliſſade. Du Cange le derive de *ſtaca*, qui ſignifie un *pieu* fiché en terre. Les Anciens, quand ils faiſoient leurs duels en champ clos, les appelloient *eſtache*.

ESTACLE. Terme de Marine. Voyez *Itacle*, c'eſt la même choſe.

ESTAFETE. ſ. f. Terme de Poſte. C'eſt un courier qui court avec deux guides, comme il arrive au grand ordinaire.

ESTAFIER. ſ. m. Grand valet de pied qui ſuit un homme à cheval, qui luy tient l'eſtrier. Le train des Italiens conſiſte en un grand nombre d'*eſtafiers*. Ce mot vient de *ſtapes* Latin, ou de *ſtaffa* Italien qui ſignifie *eſtrier*; ou de l'Alleman & Danois *ſtab*, qui ſignifie un

baſton ſur lequel on s'appuye, parce que les eſtriers en ſont l'office à l'égard du Cavalier.

On appelle proverbialement le Diable, *l'eſtafier* de St. Martin.

ESTAFILADE. ſ. f. Coupure faite par un inſtrument trenchant. Les Barbiers maladroits font ſouvent en raſant de grandes *eſtafilades* au viſage.

ESTAFILADE, ſe dit auſſi des deſchirures des habits. Voilà un clou où je me ſuis accroché, qui a fait une grande *eſtafilade* à mon manteau.

ESTAFILADER. v. act. Faire des eſtafilades. Ce bretteur a *eſtafilade* ſon ennemi, il luy a tailladé le viſage.

ESTAGE. ſ. m. Intervalle d'un baſtiment compris entre deux planchers, où on peut loger les uns ſur les autres. Il eſt deffendu de baſtir des maiſons à plus de trois *eſtages* quarrez. Il eſt logé au ſecond, au plus haut *eſtage*. Il a reſervé pour luy l'*eſtage* bas. Le premier *eſtage* n'eſt pas celuy qui eſt au rez de chauſſée, mais celuy qui eſt au deſſus. On le dit auſſi des tablettes qui ont pluſieurs rangs. Ce Livre eſt au plus haut *eſtage*, ſur la derniere tablette. Nicod derive ce mot du Grec *ſtegy*, qui vaut autant que *tabulatum*, ou *contignatio*. Du Cange de *eſtaca* ou *ſtagium*, qu'on a dit dans la baſſe Latinité pour ſignifier la même choſe. Ce mot de *ſtagium* ſe diſoit particulierement de l'obligation qu'avoit un vaſſal de ſe tenir dans le chaſteau de ſon Seigneur, ſoit pour le deffendre, ſoit pour luy rendre d'autres devoirs: d'où eſt venu le *ſtage* ou reſidence des Chanoines pendant la premiere année.

ESTAGE, ſe dit figurément en choſes ſpirituelles. Il y a des eſprits de tous *eſtages*, celuy-là eſt du plus bas *eſtage*. On le dit auſſi des conditions. C'eſt une Dame du plus haut *eſtage*.

On dit proverbialement, qu'un homme eſt fou, qu'il eſt fot à triple *eſtage*, pour dire, exceſſivement, au dernier point.

ESTAGER. Vieux terme de Coûtumes, qui ſe dit des ſujets qui ſont demeurans & domiciliez dans une ſeigneurie. On les appelle auſſi *manſoniers* en Bretagne.

ESTAIM. ſ. m. Metail blanc qui eſt plus dur que le plomb, & moins que l'argent. C'eſt un metail imparfait qui eſt né de deux ſemences & matieres de plomb & d'argent: auſſi s'en trouve-t-il dans ſes mines de l'un & de l'autre. Il eſt compoſé d'une terre & d'un ſoulfre impurs, d'un ſel metallique, & d'un mercure un peu plus pur & plus digeré que celuy du plomb. L'*eſtaim* eſt ennemi de l'or & de l'argent; & quand ils ſont une fois meſlez enſemble, on ne les peut ſeparer. Ce mot vient du Latin *ſtannum*.

La ceruſe d'*eſtaim*, eſt une poudre blanche dont on fait un eſmail blanc qui colore les vaiſſeaux de fayence. On en fait auſſi du fard qu'on appelle *blanc d'Eſpagne*. Cette ceruſe ne ſe fait pas avec du vinaigre, comme celle de plomb, mais avec de l'urine de jeune homme, parce qu'il faut une plus grande force pour entrer dans ſes pores, qu'en ceux du plomb. La potée avec quoy on polit les miroirs d'acier, eſt de la chaux d'*eſtaim*, ou de l'*eſtaim* calciné & bruſlé. Les Chymiſtes appellent *beſoard jovial*, la chaux d'*eſtaim*, & l'eſprit de nitre diſtillé & évaporé. On tient que c'eſt un remede ſpecifique pour les maux de matrice. On appelle *fleurs d'eſtaim*, ce qu'on tire de l'*eſtaim* par la ſublimation, lors qu'il eſt meſlé avec quelques ſels, comme l'ammoniac & autres. Les Chymiſtes appellent ce metail *Jupiter*, croyant qu'il a quelque rapport avec cette Planete.

L'*eſtaim* de Cornouaille qui vient d'Angleterre eſt meilleur que celuy d'Allemagne: car on ne tranſporte celuy-cy, qu'aprés que le plus pûr a ſervi à colorer du fer blanc. Le plomb & l'*eſtaim* perdent leur petillement, leur moleſſe & leur noirceur, eſtant fondus & eſteints dans du jus de ſquille, qui eſt un oignon marin qui a la forme d'un naveau.

L'*eſtaim fin*, l'*eſtaim ſonnant*, c'eſt le meilleur *eſtaim*, & par les reglements il doit eſtre marqué par deſſous l'ouvrage. L'*eſtaim commun* eſt celuy qui eſt de moindre prix, qui ſe doit marquer par deſſus l'ouvrage, & qui approche plus du plomb. L'*eſtaim d'antimoine* eſt celuy où on a meſlé une partie d'antimoine pour le blanchir & durcir. L'*eſtaim de glace* eſt une ſorte d'*eſtaim* luiſant, qu'on appelle autrement *biſmuth*. Un Potier d'*eſtaim* eſt celuy qui fait & qui vend la vaiſſelle d'*eſtaim*.

ESTAIM, ſe dit auſſi de la laine propre à carder, à filer. On fait de grands filets d'*eſtaim* pour faire des eſtoffes, des tapiſſeries, des bas, &c. Et on appelle particulierement *eſtaim*, les filets de laine eſtendus de long pour faire l'eſtoffe, par oppoſition à *trame*, qui les traverſent. Ce mot vient de *ſtamen*. Jean Braunius dans ſon Livre des Ornemens Sacerdotaux des Hebreux, dit que le mot de *ſtamen* vient *à ſtantibus filis*, parce qu'on faiſoit ces veſtemens au meſtier, autour duquel on tournoit pour y travailler debout.

ESTAL. Voyez *Eſtau*.

ESTALAGE. ſ. m. Marchandiſe qu'on expoſe en vente. Je ne veux point de la marchandiſe d'*eſtalage*, expoſée ſur la boutique, je veux de celle du magaſin. Les marchandiſes de l'*eſtalage* ſont les moindres, celles qui ſont gaſtées, hors de mode, dont on ſe veut deffaire. Ce mot vient du Latin *ſtallagium*. Du Cange.

ESTALAGE, ſignifie auſſi le droit qui eſt deu pour la place où on eſtale. Les Marchands dans les Foires payent tant pour l'*eſtalage*, pour la boutique, pour le droit du Seigneur.

ESTALER. v. act. Expoſer de la marchandiſe en vente, la mettre à l'eſtalage, à la veuë du public. Ce Boucher *eſtale* ſa viande, ce Mercier ſa mercerie. Il eſt deffendu d'*eſtaler* certains jours & en certains lieux.

ESTALER, ſe dit auſſi de ce qui eſt deſployé, expoſé aux yeux. Le paon *eſtale* ſa queuë en parade. Corneille a dit dans le Pompée:

\- - - pompeuſement *eſtalé*
Une indigne curée aux vautours de Pharſale.

ESTALER, en termes de Marine ſignifie, Mouiller pendant un vent ou une marée contraire à la route, pour attendre un temps plus favorable, ſans bouger d'une place. Quand la tempeſte eſt trop forte, au lieu d'*eſtaler* les marées, il faut relaſcher au premier port. Nicod avec Poſtel tient que ce mot vient du Grec *eſtallon*, derivé de *ſtallo*, qui ſignifie *j'arrange*, je mets en ordre. Menage le derive de *ſtallare*, comme *eſtau de ſtallum*, qui a eſté fait de *ſtabulum*.

ESTALER, ſe dit figurément en choſes morales, de ce dont on fait vanité, parade, de ce qu'on met en montre. Ce Docteur a *eſtalé* tout ce qu'il ſçavoit de bon en cette conference. L'art d'un Orateur eſt de bien ſçavoir *eſtaler* ſes raiſons, de les bien deſduire. Les beautez dans le bal *eſtalent* tous leurs charmes. Les Princes *eſtalent* leur magnificence dans les grandes ceremonies.

ESTALÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

On dit qu'un homme eſt bien *eſtalé*, lors qu'il eſt en quelque poſture indecente, qu'il eſtend les bras & les jambes, qu'il ouvre les cuiſſes, qu'il eſt couché tout de ſon long.

ESTALIER. ſ. m. qui ne ſe dit que des compagnons Bouchers qui vendent en detail, & qui eſtalent en public les chairs de boucherie. Il faut eſtre *Eſtalier* Boucher, avant que d'eſtre Maiſtre.

ESTALINGUER. Terme de Marine. Voyez *Talinguer*, c'eſt la même choſe.

ESTALON, ou *Eſtelon*. ſ. m. Cheval entier qui ſert à couvrir les jumens poulinieres, qu'on enferme dans un haras pour en avoir de la race. Il faut laiſſer

aller l'*eſtalon* aux cavales, & ne les point faire couvrir en main, c'eſt à dire, en les tenant par le licol. Les meilleurs *eſtalons* ſont les chevaux d'Eſpagne. Ce mot vient de *ſtallone*, qui a eſté fait de *ſtallum*, qu'on a dit pour *ſtabulum*. Menage. Du Cange dit qu'il vient de *equus ad ſtallum, admiſſarius equus.*

ESTALON, ſignifie auſſi la meſure publique & certaine qu'on garde au Greffe de la Haute Juſtice, ou au Bureau de la ville, ſur laquelle toutes les autres ſont reglées : ce qui ſe dit tant des poids que des vaiſſeaux, & des meſures de longueurs, comme livres, marc, boiſſeaux, pintes, aunes, minots, &c. Les Romains & les Juifs gardoient dans leurs temples l'*eſtalon* des meſures & des poids. Le Roy Henry II. en 1557. ordonna que les *eſtalons* des gros poids & meſures ſeroient gardez dans l'Hoſtel de Ville de Paris, qui eſtoient anciennement gardez dans des lieux publics & les Monaſteres ; & par l'Ordonnance de 1540. il eſt dit que l'*eſtalon* du poids de l'or & de l'argent ſera gardé à la Cour des Monnoyes, lequel eſtoit anciennement gardé dans le Palais du Roy. Ainſi la Cour des Monnoyes pretend qu'elle a ſeule le droit de faire eſtalonner ces poids, parce qu'elle en a ſeule l'*eſtalon* general, le principal, & l'archetype.

Les Charpentiers appellent auſſi *eſtalon*, ou *eſtelon*, des ais qui poſent à terre pour y tracer la maiſtreſſe ferme d'un baſtiment.

En termes d'Eaux & Forests, on appelle auſſi *eſtalon*, un cheſne ou autre arbre de l'âge du bois, qu'on a reſervé à la derniere couppe, qu'on appelle autrement *lais*. Ce mot en ce ſens vient de *ſtare* & de *longus*, c'eſt à dire des arbres qu'on laiſſe debout, afin qu'ils deviennent longs & hauts.

ESTALONNEMENT. ſ. m. Action d'eſtalonner. Il faut porter ce poids à la Monnoye pour en faire l'*eſtallonnement*.

ESTALONNER. v. act. Faire marquer au Bureau public les poids & meſures pour témoigner qu'ils ſont juſtes, & qu'ils ont eſté confrontez avec la meſure originale. Les poids de ce trebuchet ont eſté marquez & *eſtalonnez*. On condamne les Cabaretiers à l'amende, quand ils n'ont pas fait *eſtalonner* leurs meſures. Ce mot en ce ſens vient de *eſt talis*, comme ſi on diſoit que le poids *eſtalonné* eſt tel qu'il doit eſtre, & tel que l'original.

ESTALONNÉ, ÉE, part. paſſ. & adj.

ESTALONNEUR. ſ. m. Officier qui eſt commis pour marquer & eſtalonner les meſures.

ESTAMBOR. ſ. m. qu'on nomme ſur la mer de Levant *Rota di poppa, capion de pouppe*, eſt une grande piece de bois qu'on ente ſur le bout de derriere de la quille, ſur laquelle on baſtit le chaſteau de pouppe. Elle monte par un angle obtus juſqu'au deſſus du premier pont. Cette piece avec l'eſtable font l'élancement ou la queſte du navire. Elle ſert à ſouſtenir le chaſteau de pouppe, & le gouvernail qui y eſt attaché. L'*eſtambor* doit eſtre pieté, c'eſt à dire, diviſé par des meſures de pieds de Roy, afin qu'on puiſſe ſçavoir combien le navire tire de pieds d'eau.

ESTAMBRAYES. ſ. m. Terme de Marine. Ce ſont des planches ou pieces qui ſe mettent au deſſus des ponts, autour des maſts, pour fortifier ces endroits. On les appelle auſſi *eſtambres* ou *ferres de maſts*. On appelle auſſi *eſtambraye*, une toile poiſſée qu'on met tout autour des maſts ſur le plus haut tillac, de peur que l'eau ne les pourriſſe.

ESTAME. ſ. f. Laine tricottée avec des aiguilles. On fait des bas d'*eſtame*, des gands, des chemiſettes, des bonnets, &c.

ESTAMENE. ſ. f. Petite eſtame, ou *eſtamine*. Ces deux mots viennent de *ſtamen* Latin, ſignifiant la même choſe.

ESTAMER. v. act. Enduire avec de l'eſtaim fondu, ou en menuës feuilles. On *eſtame* les marmites de cuivre, afin qu'elles ne prennent point le gouſt de l'airain. On *eſtame*, on blanchit les ſerrures, le fer blanc, les mords & les eſperons. On *eſtame* les glaces de miroirs. Menage derive ce mot de *ſtannare*, comme qui diroit *ſtanno inducere*.

ESTAMÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

ESTAMINE. ſ. f. Petite eſtoffe fort mince, travaillée quarrément comme la toile. *Eſtamine* de laine, *eſtamine* de ſoye, *eſtamine* du Lude buratée. Les *eſtamines* de laine ſe font avec de la laine ſeche degraiſſée avec du ſavon noir auparavant que d'eſtre filée. Il y a auſſi une eſpece d'*eſtamine* qu'on appelle *voile*, qui eſt toute de ſoye cruë, telle qu'elle vient du cocon.

ESTAMINE, ſe dit auſſi d'un morceau d'eſtoffe claire dont les Apothicaires & autres ſe ſervent pour paſſer ou filtrer leurs medecines ou autres liqueurs. On a auſſi appellé *eſtamine*, les bluteaux ou ſas deliez faits de crin ou d'autre eſtoffe. Quelques gens propres portent auſſi une *eſtamine* dans leur poche pour nettoyer leurs habits au beſoin.

On dit figurément, qu'un homme a paſſé par l'*eſtamine*, quand il a eſté bien purgé, bien nettoyé, bien examiné. Ce Traitant a eſté taxé à la Chambre de Juſtice, il a bien paſſé par l'*eſtamine*. Cet homme a eſté deux mois entre les mains des Chirurgiens, il a bien paſſé par l'*eſtamine*.

ESTAMINE, chez les Fleuriſtes, ſe dit de ces petites parties qui ſont dans les tulippes, les lis & autres fleurs autour de la graine, ſuſpenduës ſur de petits filets. Les tulippes les plus eſtimées ſont celles qui ont le fond bleu, & les *eſtamines* noires. Ce mot vient de *ſtamina*, c'eſt à dire, *petits filets*.

ESTAMPE. ſ. f. Impreſſion d'un cachet ou autre choſe dure & gravée qui marque ſa figure ſur quelque matiere molle. Les Graveurs font des *eſtampes* ſur de la cire pour faire voir les empreintes de leurs cachets. Ce mot vient de l'Italien *ſtampa*, ſignifiant la même choſe.

ESTAMPE, ſe dit plus particulierement d'une image en papier tirée de quelque planche gravée & paſſée ſous la preſſe. C'eſt une belle curioſité que celle des *eſtampes*. Les livres d'*eſtampes* de Marc Anthoine, de Lucas, d'Albert, ſont extremement chers, quand ils ſont entiers & bien conditionnez.

ESTAMPER. v. act. Faire une empreinte de quelque matiere dure & gravée ſur une matiere plus molle. On *eſtampe* la monnoye avec le balancier. Voilà une image qui eſt bien *eſtampée*, bien nette, bien tirée.

Les Orfevres appellent auſſi *eſtamper*, Former des figures en bas relief de lames de metail : ce qu'ils font ſur des moules ou un modele de bronze.

ESTANC. adj. Terme de Marine, qui ſe dit d'un vaiſſeau bien clos où il n'y a aucune voye d'eau, qui eſt bien capable de naviger, tel qu'il doit eſtre quand on le frette.

ESTANCES. ſ. f. Terme de Marine, ſont des piliers poſez tout le long des hiloires pour ſouſtenir les barotins. Ils ſont de la longueur d'entre deux ponts.

ESTANCHEMENT. ſ. m. Action d'eſtancher. Les playes dans la veine cave ſont mortelles, à cauſe qu'on ne peut faire l'*eſtanchement* du ſang.

ESTANCHER. v. act. Appaiſer la ſoif. Les hydropiques ont beau boire, ils ne peuvent *eſtancher* leur ſoif. On dit auſſi au figuré, Un avare ne peut *eſtancher* la ſoif qu'il a des richeſſes.

ESTANCHER, ſignifie auſſi, Eſtoupper, boucher les petites ouvertures d'un vaiſſeau qui s'enfuit. On ne peut *eſtancher* ce baſtardeau, en eſpuiſer l'eau, empêcher qu'elle ne coule. Il faut abbreuver cette cuve pour l'*eſtancher*, pour empêcher qu'elle ne coule. Les bleſſures

ſont mortelles, quand on ne peut *eſtancher* le ſang, empécher qu'il ne coule en abondance. On dit auſſi, que les ſouflets d'une orgue ſont bien *eſtanchez*, lors qu'ils ſont ſi bien bouchez, que le vent ne ſe perd point. Menage derive ce mot de *ſtancare*, qu'on a dit dans la baſſe Latinité au lieu de *ſtagnare*. D'autres le derivent de *extinguere*.

ESTANCHÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

ESTANÇON. ſ. m. Groſſe piece de bois qu'on met pour ſouſtenir une muraille qu'on ſappe, ou qu'on reprend par deſſous œuvre. Ce mot vient de *ſtançonnon*, mot Celtique ou Bas-Breton ſignifiant la même choſe.

ESTANÇONNER. v. act. Mettre des eſtançons ſous un mur qu'on reprend, ou qu'on veut deſtruire.

ESTANG. ſ. m. Reſervoir d'eau douce dans un lieu bas, fermé par une digue ou chauſſée, pour y nourrir du poiſſon. On peſche les eſtangs tous les trois ans, on les empoiſſonne avec du norrain ou petit poiſſon. On laſche la bonde d'un *eſtang* pour le mettre en cours & en vuider l'eau. La queuë de l'*eſtang* eſt l'endroit par où l'eau y entre. La grille ou la deſcharge eſt le lieu par où elle ſe deſcharge, quand il y en a trop. Du Cange le derive de *ſtannum*, *quaſi aqua ſtans*.

ESTANGUES. ſ. f. C'eſt une eſpece de grande tenaille, dont ſe ſervent les ouvriers des monnoyes pour tenir leurs flancs & carreaux, quand ils les veulent flattir, rechauſſer & boüer.

ESTANT. Terme des Eaux & Foreſts, qui ſe dit du bois qui eſt en vie, debout, ſur pied & ſur ſa racine. Il y a dans ce bois tant d'arbres en bois mort, & tant en *eſtant*. On diſoit autrefois, qu'un homme eſtoit en ſon *eſtant*, pour dire, debout; comme on dit encore, en ſon *ſeant*, pour dire, qu'il eſt aſſis. L'Ordonnance deffend de faire des ventes d'arbres en *eſtant* avec les chablis.

ESTAPE. ſ. f. Place publique où les Marchands ſont obligez d'apporter leurs marchandiſes pour eſtre achetées par le peuple. A Paris l'*eſtape* eſt à la Greve devant l'Hoſtel de Ville. Les Marchands de vin de dehors ſont tenus de faire venir leurs vins ſur l'*eſtape*; & les Taverniers qui vendent à huis couppez & pots renverſez, ſont tenus d'y en faire venir un tiers par l'Ordonnance des Aides. Menage derive ce mot de *ſtaplus*, qui ſe trouve dans les Loix Ripuaires, pour dire, le lieu où on exerce la Juſtice, qui vient de l'Alleman *ſtapel*, ou pluſtoſt de *ſtapulo*, que Bouchornius derive de l'Alleman *ſtapelen*, qui ſignifie *mettre en un monceau*, & ſignifie auſſi le droit de faire venir aux marchez les denrées pour y eſtre venduës au public.

ESTAPE, en termes de Marine ſignifie, Attache, carcan, pilori; & on le voit en cette ſignification dans l'Article XXVI. des Jugements d'Oleron.

ESTAPE, ſe dit auſſi d'une ville de commerce. Le port de Redon en Bretagne eſt l'*eſtape* des vins pour Rennes. Calais eſtoit l'*eſtape* des laines & draps d'Angleterre, qui a été transferée à Bruges. Gand eſt l'*eſtape* des bleds qui ſont amenez en France. Arras eſtoit autrefois l'*eſtape* des vins de France, &c.

ESTAPE, en termes de Guerre, eſt une fourniture & diſtribution de vivres & du fourrage à des trouppes qui ſont en marche. L'*eſtape* a eſté eſtablie pour empécher que les ſoldats ne foulent le payſan qui les loge. L'*eſtape* ſe fournit pour tant de places & de rations pour chaque compagnie. Une partie de la taille eſtoit cy-devant impoſée ſous le nom d'*eſtape*.

ESTAPIER. ſ. m. Entrepreneur qui ſe charge moyennant un certain prix de fournir les eſtapes ou les vivres aux gens de guerre qui paſſent dans une Province. Les *Eſtapiers* ne doivent point fournir aux ſoldats l'eſtape en argent, ils la doivent fournir aux Majors ou aux Sergents en eſpeces.

ESTAT. ſ. m. Royaume, Provinces ou eſtenduë de pays qui ſont ſous une même domination. Les *Eſtats* du Turc, du Roy d'Eſpagne, ſont fort eſtendus: ceux du Roy de France ſont fort unis & peuplez. Il y a quantité de petits *Eſtats* en Italie, de petites Souverainetez, on peut vuider de ces *Eſtats* en une heure. Les *Eſtats* Confederez de Hollande. Davity a fait de gros Volumes des *Eſtats* & Empires.

ESTAT, ſe dit auſſi de la domination ou de la maniere dont on ſe gouverne dans une nation. Les Politiques ont fait pluſieurs ſortes d'*Eſtats* ou de Gouvernements; le Monarchique, comme celuy de France; le Democratique, comme celuy de Rome & d'Athenes; l'Oligarchique, comme celuy de Veniſe; l'Ariſtocratique, comme celuy de Sparte. Boëce eſtoit un grand homme d'*Eſtat*. On a tenu un grand Conſeil d'*Eſtat*. Les maximes d'*Eſtat* ſont differentes ſelon le genie des peuples ou des Rois. Ce Prince par cette alliance a fait un grand coup d'*Eſtat*. L'intereſt particulier cede à la raiſon d'*Eſtat*.

Lettres d'Eſtat, ſont des lettres qu'on octroye à ceux qui ſont employez pour le ſervice de l'*Eſtat* à la guerre, ou dans les Ambaſſades, afin que pendant ce temps perſonne n'entreprenne ſur leurs perſonnes, ni ſur leurs biens.

ESTAT, ſe dit auſſi des differens ordres du Royaume qu'on a fait aſſembler quelquefois pour reformer les deſordres de l'*Eſtat*, pour appaiſer les troubles de l'*Eſtat*. Ils ſont compoſez de l'Egliſe, de la Nobleſſe, & du Tiers *Eſtat* ou des Bourgeois notables. Les Ordonnances d'Orleans & de Blois ont eſté faites dans les *Eſtats* tenus en ces villes. Les *Eſtats* tenus pendant la Ligue ont eſté tournez en ridicules par le Catholicon d'Eſpagne.

ESTATS, ſe dit auſſi des Aſſemblées qui ſe font en quelques Provinces qui ſe ſont conſervées en la poſſeſſion de ce droit, afin d'ordonner elles-mêmes des contributions qu'elles doivent faire pour ſouſtenir les charges de l'*Eſtat*, & les regler & faire payer; comme ſont les Provinces de Bretagne, de Languedoc, de Bourgogne, & de la Franche-Comté. En ce ſens on oppoſe les pays d'*Eſtats* aux pays des *Generalitez*.

ESTAT, ſe dit auſſi des Officiers tant grands que petits qui ſervent à gouverner l'*Eſtat*, à y entretenir l'ordre & la police. Les premiers ſont les Miniſtres d'*Eſtat*, qui ſont du Conſeil eſtroit du Roy; les Secretaires d'*Eſtat* ou des commandements; les Conſeillers d'*Eſtat*. On dit auſſi un *eſtat* de Preſident, de Maiſtre des Requeſtes, d'Auditeur des Comptes, de Juge, pour dire, une charge & office.

ESTAT, ſe dit encore des differens degrez ou conditions des perſonnes diſtinguées par leurs charges, offices, profeſſions ou emplois. On fait tout ce qu'on peut pour ſouſtenir ſon *eſtat*, ſa dignité, ſon rang. En France on ne connoiſt point l'*eſtat* des gens par leur train, par leurs habits. Un Comedien, une Courtiſane portent autant d'*eſtat* que des Seigneurs & des Marquiſes.

En termes de Juriſprudence on appelle queſtion d'*eſtat*, le procés où il s'agit de ſçavoir ſi une perſonne eſt libre, ou eſclave; ſi elle eſt legitime, ou baſtarde; ſi elle eſt mariée, ou Religieuſe; noble, ou roturiere. Cette fille a manqué de bons partis, parce qu'on luy diſputoit ſon *eſtat*.

ESTAT, en termes de Palais, ſe dit en ces phraſes. En matiere de Regale on demande l'*eſtat*, ce que dans les autres procés de benefice on appelle *recreance*. On ne refuſe point l'*eſtat* au Regaliſte. Pour juger de la qualité d'un Benefice, on regarde ſon dernier *eſtat*. On dit qu'un procés eſt en *eſtat*, lors qu'on le peut juger, qu'il eſt inſtruit contradictoirement, ou par forcluſion. On dit qu'on l'a mis hors d'*eſtat*, quand on y a fait quelque de-

demande qui a eſté receuë & appointée. Un criminel ſe doit mettre en *eſtat*, c'eſt à dire, ſe rendre effectivement priſonnier. On dit qu'il a eſté interrogé en *eſtat* d'adjournement perſonnel, c'eſt à dire, aprés une comparution perſonnelle au Greffe. Quand on enterine des lettres de requeſte civile, ou de reſciſſion, on remet les parties en tel & ſemblable *eſtat* qu'elles eſtoient auparavant l'arreſt, le contract. Quand on donne des deffenſes, on prononce, Toutes choſes demeurant cependant en *eſtat*. Voilà l'*eſtat* de la cauſe, il faut en faire la repriſe ſuivant ſon dernier *eſtat*, ſes derniers errements.

ESTAT, ſe dit auſſi des rolles qui s'expedient au Conſeil tous les ans, qui contiennent les ordres neceſſaires pour faire payer les deſpenſes & les charges de l'*Eſtat*. On expedie des *eſtats* pour les deſpenſes de l'artillerie, de la marine, de l'extraordinaire de la guerre, &c. Il y a un *eſtat* des penſions. Un tel a eſté couché ſur l'*eſtat* pour telle ſomme. L'*eſtat* de la maiſon du Roy, c'eſt à dire, des Officiers de ſa maiſon & des Princes, eſt envoyé tous les ans à la Cour des Aides. On ne jouït point des privileges, ſi on n'eſt employé ſur l'*eſtat*. On fait de temps en temps imprimer des Livres de l'*Eſtat* de France, d'Eſpagne, d'Italie, d'Allemagne, où ſont compris les noms & les qualitez des Officiers & des autres particularitez preſentes d'un *Eſtat*.

ESTAT, ſe dit auſſi d'un compte ou d'un memoire ſuccinct qui ſert à compter ou à faire quelque recepte. Les Comptables comptent ſur un *eſtat* au vray, qui eſt dit par oppoſition à l'*eſtat* par eſtimation, qu'on faiſoit autrefois au commencement de l'année des revenus & deſpenſes qu'on prevoyoit s'y devoir faire. On compte au Bureau des Treſoriers de France ſur un bref *eſtat*. On appelle *eſtat final*, la cloſture & l'appurement d'un compte. On a donné à ce Commis un *eſtat* de recouvrement ou des taxes pour un tel droit. Le Juge a ordonné que les parties compteroient par un bref *eſtat*. Voilà l'*eſtat* des reparations de cette maiſon, des frais que j'ay fait en ce procés. Une caution eſt tenuë de donner un *eſtat* de ſes biens & facultez. Ce debiteur a donné l'*eſtat*, le memoire de ſes dettes.

En termes de Guerre on appelle *Eſtat major*, un *Eſtat* particulier qui comprend un nombre de quelques Officiers diſtinguez du reſte du corps, auxquels on aſſigne une plus grande ſolde & une plus grande fourniture de l'eſtape & de l'uteníle, comme dans l'Infanterie le Colonel, l'Aide Major, l'Aumoſnier, le Prevoſt, le Chirurgien & le Commiſſaire; & dans la Cavalerie, le Colonel, Meſtre de Camp, Commiſſaire, & Mareſchal des Logis, le Prevoſt General; & dans chaque Regiment, le Meſtre de Camp, le Major, & Aide-Major, &c. Il y a auſſi un *Eſtat major* de toute la Cavalerie priſe enſemble, compoſée de tous les Officiers Generaux, comme Colonel, Meſtre de Camp, Commiſſaire, Mareſchal des Logis & du Prevoſt, tous Officiers Generaux, les Fourriers Majors de quelques Archers & Carabins qui ſont compris dans les Ordonnances faites ſur ce ſujet. Il n'y a pas toûjours un *Eſtat major* pour tous les Corps & tous les Regiments.

ESTAT, ſignifie auſſi la qualité, la nature & la conſtitution preſente de quelque choſe. Ce malade eſt maintenant en bon *eſtat*; j'ay envoyé ſçavoir des nouvelles de l'*eſtat* de ſa ſanté. L'armée a eſté defaite, & eſt en pitoyable *eſtat*, cela changera l'*eſtat* des affaires. Ce Capitaine n'eſt pas en *eſtat* d'entreprendre un ſiege. Cette citadelle eſt élevée, & eſt en *eſtat* de deffenſe. Le Cheſſat eſt plus propre aux gens de lettres que l'*eſtat* du mariage. Son train, ſon équippage s'entretiennent en bon *eſtat*. Pour faire valoir cette ferme, il faut mettre les lieux en *eſtat*, les reparer. On change de reſolution ſuivant le different *eſtat* des choſes, les diverſes circonſtances ou conjonctures. Un arc bandé eſt en un *eſtat* violent. Rien n'a deperi en cette affaire, tout eſt encore en *eſtat*, en même *eſtat*. Ces [illegible] ſont en *eſtat* de s'égorger; les plaideurs en *eſtat* de ſe ruiner, pour dire, en diſpoſition. La clef d'une voute eſt ce qui la tient en *eſtat*. Il s'eſt mis en *eſtat* de bien recevoir cette compagnie. On le voit toûjours en *eſtat* de ſuppliant.

ESTAT, ſe dit auſſi en choſes ſpirituelles & morales. L'homme a eſté creé en l'*eſtat* d'innocence. Pour communier il faut eſtre en bon *eſtat*, en *eſtat* de grace. Quand on eſt en *eſtat* de peché mortel, on eſt en *eſtat* de damnation. Il faut aſpirer à l'*eſtat* de perfection, mais il eſt difficile d'y parvenir.

ESTAT, ſe dit auſſi de la penſée, de l'eſtime, de l'opinion qu'on a de quelque choſe. La Judiciaire, la Chiromance ſont des choſes vaines, dont il ne faut faire aucun *eſtat*. On ne doit point faire *eſtat* de tout ce que diſent les hableurs. Je fais *eſtat* de voſtre amitié, de vos offres de ſervice, je compte là-deſſus. Je faiſois *eſtat* que ce baſtiment ne me reviendroit qu'à dix mille eſcus. On fait ſouvent *eſtat* de venir à bout de pluſieurs choſes qu'on ne peut executer.

En termes d'Aſtronomie on appelle *eſtat* du ciel, la diſpoſition des aſtres les uns à l'égard des autres en un certain moment, qui eſt ce qu'on marque dans une figure ou theme celeſte. Les Ephemerides marquent tous les jours l'*eſtat* du ciel à midi. Ce mot vient du Latin *ſtatus*.

ESTAU. ſ. m. Quelques-uns diſent au ſingulier *eſtal*. Petite boutique quelquefois fixe, quelquefois portative, où on eſtale, où on vend de la chair, du poiſſon, des fruits & autres menuës denrées. On loüe bien cherement les *eſtaux* de Boucher. Il n'y a que le Roy qui accorde la permiſſion de conſtruire des *eſtaux* de Boucher. La Placiere de la halle a tant d'*eſtaux* à loüer. On appelle auſſi *eſtau*, ces petites boutiques portatives qu'ont les Savetiers & les Ravaudeuſes au coin des ruës. Menage derive ce mot de *ſtallum*, qui a été dit ainſi abregé de *ſtabulum*, d'où on a fait auſſi les mots d'*eſtaler* & d'*inſtaler*. Ce mot de *ſtallum* ſe trouve en pluſieurs Auteurs.

Les Artiſans appellent auſſi *eſtau*, la petite machine qui leur ſert à ſouſtenir & arreſter le fer & autres matieres ſur leſquelles ils travaillent, pour les limer, polir, forer, &c. Le vray mot eſtoit *eſtoc*. Il eſt fait de deux pieces de fer qui ſe ſerrent par le moyen d'une vis qui entre dans des trous, qui s'appellent l'*anil* de l'*eſtau*. Ces parties d'enhaut qui ſerrent le fer s'appellent *mâchoires*; & ſes deux pieces principales qu'on appelle *tiges*, ſont aſſemblées enſemble par une eſpece de charniere qu'on appelle *jumelle*.

ESTAY. ſ. m. Terme de Marine, eſt une groſſe corde qui prend depuis le ſommet d'un maſt juſqu'au pied de celuy qui eſt devant luy vers la proüe, qui ſert à l'affermir. Il y a le grand *eſtay*, l'*eſtay* du grand hunier, l'*eſtay* du perroquet, l'*eſtay* de miſaine, l'*eſtay* d'artimon. Ces *eſtais* ſervent encore pour y attacher d'autres manœuvres, & il y en a qu'on appelle de *faux eſtais*. Le collier de l'*eſtay* eſt comme une ganſe, par laquelle l'*eſtay* eſt accollé au maſt au deſſus des barres. Les voiles d'*eſtay* ou qu'on attache à l'*eſtay*, ſont couppées à tiers point. L'*eſtay* eſt la plus groſſe corde de toutes les manœuvres.

ESTAYE. ſ. f. Groſſe piece de bois ou de charpente pour ſouſtenir les planchers d'une maiſon dont on veut rebaſtir un gros mur, ou pour en ſouſtenir ſeulement quelque partie qui menace ruine. On fait auſſi des *eſtayes* avec de la pierre par des piliers & des arcsboutans.

ESTAYE, en termes de Blaſon, ſe dit d'un petit chevron dont on ſe ſert pour eſtayer ou ſouſtenir quelque choſe. L'*eſtaye* ne doit avoir que le quart de la largeur du chevron.

ESTAYEMENT. ſubſt. maſc. Action d'eſtayer. L'*eſtayement* de ce mur eſtoit neceſſaire, autrement il fuſt tombé.

ESTAYER. verb. act. Appuyer un baſtiment avec des eſtayes. Ce ſont ordinairement les Charpentiers qui *eſtayent* les maiſons. Elles diminuent beaucoup de prix, quand on les voit *eſtayées*. Les maiſons contiguës s'*eſtayent* les unes les autres.

ESTAYER, ſe dit figurément en choſes morales. Il y a long-temps que la fortune de cet homme-là ſeroit à bas, s'il n'eſtoit *eſtayé* par la protection de ce Miniſtre, par l'argent & le credit qu'il trouve dans ſa famille.

On dit proverbialement, qu'un homme voudroit *eſtayer* le ciel, pour dire, qu'il voudroit prendre des precautions inutiles & ſuperfluës contre des accidents qui n'arriveront jamais.

ESTAYÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

ESTE'. ſ. m. La plus chaude des ſaiſons de l'année, celle où on moiſſonne, celle qui eſt entre le printemps & l'automne. Le Solſtice d'*eſté* ſe fait au Signe du Cancer le 22. de Juin, quand le Soleil eſt plus prés de nous, & fait le plus long jour de l'année. Les cigales chantent tout l'*eſté*. Les fourmis font leur proviſion l'*eſté* pour l'hiver. On a des habits d'*eſté* & d'hiver, des logements d'hiver & d'*eſté*. Cet homme va paſſer tout l'*eſté* à la campagne. En Portugal on met les armées en quartiers d'*eſté*, car elles ne peuvent tenir la campagne. Ce mot vient du Latin *æſtas*, qui vient *ab æſtu*, *la chaleur*.

On appelle auſſi *eſté*, les parties de l'automne où il fait encore quelque beau temps, comme l'*eſté* St. Denis, St. Michel & St. Martin.

ESTEIGNOIR. ſ. m. Petit morceau de fer blanc tourné en cone, qu'on met au bout d'un baſton pour eſteindre des cierges.

ESTEINDRE. v. act. Deſtruire ou moderer le feu, la chaleur. Un grand embraſement eſt difficile à *eſteindre*. Le feu s'*eſteint* en verſant de l'eau deſſus, en luy oſtant l'air & l'aliment. On *eſteint* toutes les lumieres, les cierges de l'Egliſe, quand le ſervice eſt dit. On dit auſſi, que la chaleur naturelle eſt *eſteinte*, quand un homme ſe meurt; & on dit alors que c'eſt une chandelle qui s'*eſteint*. On taſche d'*eſteindre* l'ardeur de la fievre avec des tiſannes & potions rafraichiſſantes. On dit auſſi, que des bourgeons ſur le viſage ſont *eſteints*, quand ils ne ſont plus rouges, quand leur feu eſt amorti. Les fermes du Roy s'adjugent à la chandelle *eſteinte*. Ce mot vient du Latin *extinguere*.

ESTEINDRE, ſe dit figurément en choſes morales. Ce Prince a *eſteint* les ſeditions, les troubles de ſon Royaume. Par cette tranſaction il eſt dit que tous procés & differents demeurent *eſteints* & aſſoupis entre les parties. Les mortifications *eſteignent* le feu, les ardeurs de la concupiſcence. L'âge *eſteint* toutes les paſſions tumultueuſes. Cette amour qu'on croyoit *eſteinte*, s'eſt rallumée, c'eſtoit un feu mal *eſteint* qui couvoit ſous la cendre. Le deſir de la gloire eſt une ſoif qu'on ne peut *eſteindre*.

ESTEINDRE, ſe dit auſſi de ce qui eſt aneanti, exterminé, aboli. Il y a bien des maiſons illuſtres qui ſont abſolument *eſteintes*, qui ont peri. Il y a eu pluſieurs nations entierement *eſteintes* & exterminées, dont le nom même eſt *eſteint*. On dit auſſi, *Eſteindre* une penſion, une rente, une dette, pour dire, la racheter, l'amortir, l'aneantir.

En termes de Maçonnerie on dit, *Eſteindre* de la chaux, quand on la delaye avec de l'eau pour la conſerver juſqu'à ce qu'on l'employe, ſans quoy elle ſe gaſte & devient fuſée & inutile. On dit auſſi, *Eſteindre* le fer, quand on luy donne une trempe qui luy acquiert de la dureté.

ESTEINT, EINTE. part. paſſ. & adj.

ESTEINS ou *Cornieres*. Terme de Marine. Ce ſont les pieces qui forment les angles de l'arcaſſe ou de la pouppe d'un vaiſſeau, eſtant courbées en deux ſens. Elles ſont aſſemblées par les bouts d'enbas à l'eſtambord, & par les autres à deux allonges nommées *montans* ou *trepots*, qu'on appelle autrement *allonges de cornieres*, qui parachevent la hauteur & rondeur de la pouppe.

ESTELIN. ſ. f. Poids d'Orfevre qui peſe 28. grains & demi. Il eſt moindre que le demi-gros, qui en peſe 33. Il eſt le double de la maille, qui n'en peſe que 14. L'*eſtelin* eſt la 20. partie d'une once. Le marc contient 160. *eſtelins*. Du Cange dit qu'on trouve dans la Chambre des Comptes, qu'il eſt dit que chaque *ſterlin* ou *eſtelin* doit peſer trois oboles tournois; & le ſol, douze oboles peſant.

ESTENDART. ſ. m. Enſeigne qu'on porte à la guerre, qui ſert de ſignal pour reünir enſemble les troupes d'un même corps. Les gens de guerre au premier coup de tambour ſe doivent ranger ſous l'*eſtendart*. La plus grande marque de victoire, c'eſt quand on prend les *eſtendarts* des ennemis, quand un Prince arbore l'*eſtendart* ſur les ramparts d'une ville. L'armée eſtoit rangée en bon ordre, on voyoit voler ſes *eſtendarts* de tous coſtez. Du Cange dit que ce mot vient de *ſtandarum*, *ſtantarum*, *ſtandardum*, ou *ſtandale*, qu'on a dit dans la baſſe Latinité pour ſignifier la principale enſeigne d'une armée.

Lever l'*eſtendard*, c'eſt declarer la guerre, ſe mettre en campagne avec des troupes reglées.

ESTENDART, en termes de Marine, c'eſt le pavillon d'une galere. L'*eſtendart* Real, c'eſt le pavillon de la Reale ou de la principale galere. On diſoit autrefois *ſtendard*. Ce mot vient de l'Alleman *ſtander*, c'eſt à dire, *ſtare*, qui eſt auſſi Flaman & Anglois. Menage.

ESTENDART, ſignifie quelquefois, Parti. Les Chrêtiens combattent ſous les *eſtendarts* de la Croix; les renegats ſous les *eſtendarts* des Infidelles.

ESTENDEUR. adj. m. Terme de Medecine. C'eſt une épithete qu'on donne aux muſcles qui ſervent à eſtendre les autres parties du corps, comme les pouces, les bras, les jambes, &c.

ESTENDRE. v. act. Occuper un certain eſpace de lieu. Tout corps naturel s'*eſtend* ſelon trois dimenſions, en longueur, largeur & profondeur. Un corps qui eſt rarefié s'*eſtend* bien plus loin qu'un corps condenſé. Cette campagne s'*eſtend* en long & en large dix lieuës durant. Les eſpaces imaginaires s'*eſtendent* à l'infini.

ESTENDRE, ſignifie auſſi, Deſployer, mettre une choſe à deſcouvert, & tout de ſon long. Il faut *eſtendre* la nappe ſur la table, ce tapis ſur cette eſtrade. Il faut *eſtendre* ces eſtoffes pour les mettre à l'air, pour les faire ſecher, pour empeſcher que les vers ne s'y mettent. *Eſtendre* du linge mouillé, des feuilles d'imprimerie ſur des cordes pour les ſecher. *Eſtendre* du beurre, des confitures ſur du pain.

ESTENDRE, ſe dit auſſi d'une ſeigneurie, d'une juriſdiction, d'une domination, lors qu'on a droit de commander dans un certain eſpace. La puiſſance de Dieu s'*eſtend* par tout, n'eſt point bornée. La domination d'Eſpagne s'*eſtend* fort dans les Indes. Cette ſeigneurie s'*eſtend* en plus de vingt villages. Le reſſort du Parlement s'*eſtend* en Poitou, en Auvergne, en Picardie, Champagne, &c. Les Princes tâchent toûjours d'*eſtendre* leurs limites, de reculer les bornes de leur Empire.

ESTENDRE, ſe dit auſſi en parlant de l'action & du mouvement qui fait que les corps ont diverſe extenſion. Il a *eſtendu* ſes quartiers, le front de ce bataillon. La riviere s'eſt debordée & s'eſt *eſtenduë* dans cette plaine. Il s'*eſtend* ſur ſon lit comme un veau. Ma veuë ne s'*eſtend*

tend pas juſques-là. Une tache d'huile *s'eſtend*, devient fort large. Il luy a donné un coup d'eſpée qui l'a *eſtendu* mort ſur le carreau. La ſuppoſition & addition des nombres *s'eſtend* à l'infini. Je ne veux joüer qu'autant que dix eſcus ſe pourront *eſtendre*. Malherbe a dit poëtiquement :

Et ſon ame *eſtendant* ſes aiſles,
Fut toute preſte à s'envoler.

ESTENDRE, ſe dit auſſi-bien du temps que du lieu.

L'heure d'un rendez-vous d'ordinaire *s'eſtend*,

dit Moliere dans les Faſcheux. Il n'avoit qu'un delay de huit jours, mais il l'a *eſtendu* juſqu'à quinze. L'Empire Romain s'eſt *eſtendu*, s'eſt conſervé long-temps.

ESTENDRE, ſe dit figurément en choſes morales. Souvent on *eſtend* la ſignification d'un mot propre à pluſieurs choſes differentes. C'eſt une maxime de Droit, qu'on peut *eſtendre* les loix dans des cas favorables. Ce Predicateur s'eſt fort *eſtendu* ſur cette matiere, il l'a traitée fort au long. On dit auſſi, qu'un Agent a *eſtendu* ſon pouvoir, pour dire, qu'il a paſſé au delà de ce qui luy avoit eſté preſcrit.

Eſtendre une ordonnance ſur une requeſte, ſe dit quand un Juge met un mot au bas d'une requeſte, comme *viennent*, *ſoit monſtré*, &c. lequel eſt *eſtendu* par le Secretaire ou le Greffier, & mis au long dans le ſtile ordinaire. On dit qu'un Notaire *eſtend* la clauſe d'un contract, lors qu'il l'amplifie, en faiſant mention de toutes les choſes particulieres qui y ſont ſouſentenduës, lors que des *&c.* qui ſont dans la minute aprés ces mots *promettant*, *obligeant*, *renonceant*, il en fait cinq ou ſix rolles de groſſe.

On dit proverbialement, *Eſtendre* la courroye, pour dire, Paſſer les bornes preſcrites. On dit auſſi, Le cuir ſera à bon marché, les veaux *s'eſtendent*, pour reprocher à quelqu'un qu'il fait des extenſions du corps indecentes.

ESTENDU, UË. part. paſſ. & adj.

ESTENDUE. ſ. f. Eſpace de temps ou de lieu. Une ligne de defenſe ne doit avoir que 120. toiſes d'*eſtenduë*. Les terres d'Eſpagne ſont d'une grande *eſtenduë*. La voix de ce Chantre eſt forte, a beaucoup d'*eſtenduë*. Il a jetté cette pierre de toute l'*eſtenduë* de ſa force. La Periode Juliene eſt d'une grande *eſtenduë*, contient 7980. ans. Noſtre vie eſt courte & de petite *eſtenduë*.

On dit auſſi d'un eſprit, qu'il eſt d'une grande *eſtenduë*; que la capacité, la penetration d'un homme eſt de petite *eſtenduë*, qu'elle eſt fort bornée. On dit auſſi, qu'on a un pouvoir de grande *eſtenduë*, quand il n'eſt point limité.

ESTER. v. neut. Terme de Juriſprudence, qui ne ſe dit qu'en cette phraſe, *Eſter* à droit, pour dire, Comparoiſtre en jugement perſonnellement : ce qui ſe dit particulierement en matiere criminelle. Les decrets d'adjournement perſonnel, de priſe de corps, & les cris à ſon de trompe, ne ſont donnez que pour obliger les accuſez d'*eſter* à droit. Les contumaces ne ſe jugent que contre ceux qui ſont refus d'*eſter* à droit. On dit auſſi, qu'un pupille ou un furieux, une femme non autoriſée, ne ſont pas capables d'*eſter* à droit, de comparoir, d'intenter aucune action en Juſtice. Ce mot vient de *ſtare in judicio*, ou *ſiſtere*.

ESTERNIR. verb. act. Donner un coup ſi violent, que la perſonne paroiſſe morte, & tombe ſans mouvement ſur la place. Il n'eſt gueres en uſage qu'au participe. Il l'a fait tomber tout *eſtourni* du coup violent qu'il luy a donné. Ce mot vient de *ſternere* Latin. Nicod.

ESTERNUEMENT. ſ. m. Convulſion du cerveau par laquelle il ſe degage de quelques ventoſitez ou humiditez qui l'incommodent, leſquelles ſortent par le nez avec effort & alteration du viſage. Le Pere Strada a fait un joli Traité de l'*eſternuement*, où il deſcouvre la raiſon pourquoy on ſalüe ceux qui eſternuent : ce qui eſt une couſtume venuë des Payens. Martin Schoockius qui a eſcrit de l'*eſternuement*, pretend qu'il ſe fait par l'irritation de la membrane inferieure des narines.

ESTERNUER. v. neut. Faire un eſternuement. La betoine, le tabac en poudre, font *eſternuer*. Les gens enrhumez ſont ſujets à *eſternuer*. Ce mot vient du Latin *ſternuare* qui ſe trouve dans Plaute. Menage.

On dit populairement à ceux qui ſe plaignent qu'une choſe eſt trop petite, Faites la *eſternuer*, & luy dites, Dieu vous croiſſe.

ESTEUF. ſubſt. maſc. Balle du jeu de longue paume fort petite, fort dure, & couverte ordinairement de cuir. Menage aprés Lipſe derive ce mot du Latin *tuſa*, qui ſignifioit une *boule* qui eſtoit au haut des enſeignes.

On dit proverbialement, Repouſſer ou renvoyer l'*eſteuf*, pour dire, Repliquer vertement, repouſſer une injure qu'on a ſoufferte, par une plus forte. On dit auſſi, qu'il ne faut pas courir aprés ſon *eſteuf*, pour dire, relaſcher ou quitter les ſeuretez ou nantiſſements qu'on a entre les mains, pour n'avoir aprés cela qu'une action incertaine pour les ravoir, pour ſe faire payer.

ESTEULE. ſ. f. La partie du tuyau de bled qui eſt compriſe entre deux de ſes noeuds. L'eſpi de bled naiſt au bout de la trois ou quatriéme *eſteule*.

On appelle auſſi *eſteule*, le chaume qui reſte ſur la terre aprés que le bled eſt couppé. En quelques lieux on dit *eſtouble* : c'eſt ce qu'on appelle en Latin *ſtipula*.

ESTIMABLE. adj. m. & f. Qui eſt de valeur, qui merite de l'approbation. La vertu, le repos de l'eſprit, ne ſont pas *eſtimables* à prix d'argent. Ce livre eſt *eſtimable* par ſa doctrine, par ſon éloquence. Cet homme eſt *eſtimable* par ſa valeur, cet autre par ſa ſincerité.

ESTIMATEUR. ſ. m. Qui donne un juſte prix aux choſes. Cet homme ſe connoiſt bien en ouvrages, il en eſt juſte *eſtimateur*. Les Sergens à verge ſont Jurez Priſeurs, Vendeurs & *Eſtimateurs* de biens meubles. On nomme des Experts en chaque meſtier pour eſtre *eſtimateurs* d'une beſogne.

ESTIMATION. ſ. f. Juſte valeur d'une choſe. Cette ſentence ordonne que les meubles ſaiſis ſeront rendus, s'ils ſont en nature; ſinon leur juſte valeur & *eſtimation*. On nomme des Experts pour faire la viſite, priſée & *eſtimation* des ouvrages, des meubles, &c. On dit auſſi, Juger d'une choſe par *eſtimation*, c'eſt à dire, à peu prés, en ſuppoſant quelque valeur certaine pour juger d'une ſomme incertaine.

ESTIMATIVE. ſ. f. Connoiſſance qui nous apprend à juger & eſtimer des choſes dont nous ne pouvons approcher. Il faut qu'un Ingenieur ait l'*eſtimative* bonne, pour connoiſtre de loin la longueur d'une courtine, le nombre des ſoldats rangez dans un camp ennemi, pour avoir accouſtumé long-temps ſon imagination à faire cette eſtimation, ce jugement.

ESTIME. ſ. f. La bonne ou mauvaiſe opinion qu'on a de la valeur, du merite d'une perſonne, ou d'une choſe. Une telle action, un tel Ouvrage, ont mis ce Cavalier, cet Auteur en *eſtime*. Tout le monde fait cas de ſon *eſtime*, de ſon jugement. Il a l'*eſtime* & l'approbation generale. Il ne faut qu'une laſcheté pour ſe mettre en mauvaiſe *eſtime* dans le monde.

ESTIME, ſe dit particulierement en termes de Marine du calcul que fait tous les jours le Pilote du chemin qu'a fait le navire, afin de pointer ſa carte, & de juger à peu prés du lieu où il eſt : ce qui ſe fait tant par la conſideration du vent & du ſillage, que du nombre des voiles, & de la route qui a eſté tenuë. La plus grande ſcience du Pilote eſt de ſçavoir faire une bonne *eſtime*.

L'*eſtime* eſt beaucoup facilitée par les Tables Loxodromiques. Le Pere Deſchales a bien eſcrit ſur l'*eſtime*.

ESTIMER. v. act. Determiner le prix & la valeur de quelque choſe. Le Roy a fait *eſtimer* ces heritages enfermez dans ſon parc pour en payer la valeur aux proprietaires. En troc chacun *eſtime* ſes denrées plus qu'elles ne valent. Les Japonois *eſtiment* plus le corail que les pierres precieuſes. Ce mot vient du Latin *æſtimare*, du Grec *æſtimein*, *mettre une choſe à un prix trop haut*.

ESTIMER, ſe dit auſſi en choſes morales. On ne ſçauroit trop *eſtimer* la vertu, la liberté, les gens ſinceres, les bons amis. Cet Officier s'eſt fait fort *eſtimer* par ſon General, il s'eſt fait *eſtimer* à la Cour.

ESTIMER, ſignifie auſſi, Avoir quelque opinion, quelque croyance d'une choſe bien ou mal fondée. Il n'y a perſonne qui n'*eſtime* qu'il a de l'eſprit, qui n'ait bonne *eſtime*, bonne opinion de luy-même. Le peuple *eſtime* que c'eſt le Soleil qui tourne; & les Aſtronomes, que c'eſt la terre. Quand on voyage par eau, l'œuil *eſtime* que c'eſt le rivage qui ſe meut, qui s'enfuit.

ESTIMÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

ESTINCELANT, ANTE. adj. Qui brille, qui jette quelque particule de feu, ou de lumiere. Les cieux ſont la nuit *eſtincelants* de mille feux, de mille lumieres. Les beaux yeux ſont ceux qui ſont vifs & *eſtincelants*. La quantité des dorures rend ces lambris *eſtincelants*.

ESTINCELLE. ſ. f. Particule de feu qui ſe detache de quelque corps où il eſt enfermé. Il ſort des *eſtincelles* du feu, de la flamme, qui s'élevent avec la fumée: ce qui fait la ſuye. Dans l'obſcurité il ſort des *eſtincelles* du bois pourri, du poiſſon corrompu, des chats qu'on flatte à contrepoil. Les vagues, les feuilles du laurier agitées jettent des *eſtincelles*. Avec une *eſtincelle* de feu on pourroit embraſer tout le monde. Ce mot vient du Latin *ſcintilla*, qui ſignifie *eſtincelle*.

ESTINCELLE, ſe dit figurément en choſes ſpirituelles. En tout cet Ouvrage il n'y a pas une *eſtincelle* d'eſprit, il n'y a rien de brillant. Il eſt ſi ſtupide, qu'il n'a pas une *eſtincelle* de bon ſens, de raiſon.

ESTINCELLEMENT. ſ. m. Eclat de ce qui eſtincelle. L'*eſtincellement* de la pierre de Boulogne vient de ce qu'elle a imbibé la lumiere, & qu'elle la rejette dans l'obſcurité.

ESTINCELLER. v. n. Briller, jetter de la lumiere qui ſemble avoir quelque mouvement, qui réjouit la veuë, & qui luy donne une eſpece d'ébloüiſſement. On diſtingue les eſtoiles fixes d'avec les Planetes, en ce que celles-là *eſtincellent*, & celles-cy non, ſi ce n'eſt vers l'horiſon, à cauſe des refractions. On dit auſſi, que de beaux yeux & vifs *eſtincellent*, pour dire, qu'ils jettent de la lumiere. La colere, l'amour, l'eſprit font *eſtincceller* les yeux. On dit auſſi, que des diamants, des rubis & autres pierreries qui jettent du feu, *eſtincellant*. On le dit auſſi des vers luiſans, du phoſphore ou de la pierre de Boulogne, & autres choſes qui brillent, qu'on voit de nuit jetter des eſtincelles.

ESTINCELLÉ. adj. m. Terme de Blaſon, qui ſe dit d'un Eſcu chargé d'eſtincelles; & on appelle *eſtincelants*, les charbons d'où ſortent ces eſtincelles.

ESTIOMENE. adj. m. & f. C'eſt un nom que quelques Medecins donnent à des membres gangrenez. Ce mot eſt pris de l'Arabe. Voyez *Gangreine*.

ESTIRE. ſ. f. Inſtrument de Courroyeur, qui eſt une maſſe de fer plate & quarrée qu'on tient à la main en guiſe d'un eſtoc, qui ſert pour eſpreindre l'eau du cuir en le courroyant.

ESTIRER. v. act. Terme dont ſe ſervent pluſieurs Ouvriers pour dire, Eſtendre, allonger, comme les Serruriers font en battant le fer ſur l'enclume, &c.

ESTIVE. ſ. f. Terme de Mer, qui ſe dit du juſte contrepoids qu'on donne aux vaiſſeaux & galeres, afin qu'ils ne peſent pas plus d'un coſté que d'autre pour faciliter leur mouvement. Un Pilote doit avoir ſoin que ſon vaiſſeau ne ſoit jamais hors d'*eſtive*.

ESTOC. ſ. m. Il ſignifie originairement un tronc d'arbre. Maintenant on le dit ſeulement d'un long baſton ferré par un bout. Les payſans des montagnes & des lieux mareſcageux portent en main des brins d'*eſtoc* pour ſauter par deſſus les canaux, ou d'un rocher ſur l'autre. Menage derive ce mot de l'Alleman *ſtock*, qui ſignifie un *baſton*, & *tronc & ſouche*, tant pour le propre que pour le figuré.

ESTOC, ſignifie auſſi le fer, la pointe d'une arme. Ainſi on dit, Frapper d'*eſtoc* & de taille.

ESTOC, eſt auſſi un inſtrument des Ouvriers qui travaillent en fer & en ouvrages qui demandent quelque poliment. Il ſert à tenir leur matiere pour la limer, percer & façonner. Les Artiſans l'appellent *eſtau*. Voyez *Eſtau*.

ESTOC, en termes de Juriſprudence, ſe dit figurément de la liaiſon de parenté qui vient d'une commune ſouche. Chacun des parens paternels & maternels heritent des immeubles qui viennent de leur *eſtoc* ou de leur coſté & ligne. Cet homme n'avoit pas un ſou de ſon *eſtoc*, tous ſes biens ſont des acquets.

ESTOC, ſe dit auſſi des perſonnes. Dites-vous cela de voſtre *eſtoc*, de vous-même, de voſtre chef; ou ſi vous le dites par inſtigation d'autruy, ou en ſon nom.

ESTOCADE. ſ. f. Longue eſpée ou brette qui ſert particulierement en combat ſingulier. Il a été un temps qu'on portoit de longues *eſtocades*.

ESTOCADE, ſe dit auſſi de la bleſſure faite de la pointe de l'eſpée. Il a receu deux coups d'*eſtocade*. Il luy allongeoit à tous coups des *eſtocades* qui le faiſoient bien reculer.

On dit proverbialement, Allonger, porter l'*eſtocade* à quelqu'un, pour dire, luy emprunter quelque petite ſomme d'argent, qu'on n'eſt pas en volonté ou en pouvoir de rendre.

ESTOCADER. v. neut. Se battre avec une eſtocade. Ces deux bretteurs ont *eſtocadé* long-temps, & ne ſe ſont point fait de mal.

ESTOCADER, ſe dit figurément en diſputes & en procés. Ils ont long-temps *eſtocadé* ſur cette queſtion, & ils l'ont pluſtoſt embrouillée que reſoluë. Ces deux Advocats ont *eſtocadé* vigoureuſement tout le long de l'audience en plaidant une telle cauſe.

ESTOFFE. ſ. f. Matiere des manufactures. Cette cloche eſt de bonne *eſtoffe*, de bon cuivre meſlangé bien à propos. Ces bottes, ces ſouliers ſont de bonne *eſtoffe*, d'un cuir bien conditionné. Il entre diverſes *eſtoffes* dans les chapeaux, le caſtor, la vigogne, toute ſorte de poil. On dit auſſi d'une piece d'or deſcriée, ou rompuë, que du moins l'*eſtoffe* en eſt bonne. Menage aprés Voſſius derive ce mot de l'Alleman *ſtoffe*.

ESTOFFE, ſe dit plus particulierement des draps & autres tiſſus de fil, de ſoye, de laine, d'or, d'argent, &c. qui ſervent à faire des habits, à garnir des meubles. Ce Marchand a toutes ſortes de belles *eſtoffes* chez luy. Cette femme eſt allé lever des *eſtoffes*. Ce Tailleur a fourni l'*eſtoffe* & ſes façons. L'Ordonnance pour les manufactures des *eſtoffes* d'or, d'argent & de ſoye, eſt du mois de Juillet 1667. & comprend toutes les meſures des longueurs & largeurs que doivent avoir les *eſtoffes*, leurs qualités & leurs façons. Toutes les pieces d'*eſtoffe* doivent eſtre marquées d'un plomb qui porte la marque du Marchand fabriquant.

On dit proverbialement d'un roturier, d'un homme du peuple, C'eſt un homme de baſſe *eſtoffe*, de petite *eſtoffe*, de petite conſideration, de peu de merite.

ESTOFFER. v. act. Garnir de bonne eſtoffe. Ce

carroſſe

carroſſe eſt bien *eſtoffé*, c'eſt à dire, qu'il a du bon cuir, de bons velours & de bon bois, & generalement qu'il a tout ce qu'il luy faut. Cet emmeublement eſt bien *eſtoffé*, il a de bonnes ſangles, de bon crin, de belles garnitures.

ESTOFFÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

ESTOFFÉ, chez les Ouvriers qui travaillent en fer, ſe dit d'un fer qui eſt preparé, enſorte qu'il eſt meilleur que le fer ordinaire, & moindre que l'acier. On en fait les rapes & les ſcies, qui ſont moins caſſantes que l'acier, & plus dures que le fer. On en fait auſſi les brayers.

ESTOILE. ſ. f. Corps lumineux qui brille la nuit dans les cieux. Les Grecs l'appellent *aſtir*, & attribuent ce nom tant aux Planetes, qu'aux eſtoiles du Firmament. En François il ſe dit plus particulierement des *eſtoiles* qui ſont attachées à la huitiéme Sphere, qui ont toûjours un même mouvement, & une même diſtance entre elles; d'où vient qu'on les appelle *eſtoiles fixes*, au lieu que les autres s'appellent *eſtoiles errantes*.

On appelle l'*eſtoile du Berger*, la Planete de Venus, qui paroiſt la plus grande des *eſtoiles*, quand elle eſt dans ſon plus grand éloignement du Soleil. On l'appelle *Lucifer*, ou l'*Eſtoile du matin*, lors qu'elle le precede; & *Veſper*, quand elle le ſuit, & alors on la voit le ſoir. On a appellé la Sainte Vierge, l'*Eſtoile de la mer* & *Eſtoile du matin*. L'*eſtoile polaire*, c'eſt celle qui eſt la plus voiſine du Pole.

Les *eſtoiles* ſe diviſent en ſix claſſes, qui ſont de la premiere, ſeconde, & troiſiéme grandeur, &c. au delà deſquelles on adjouſte les *nebuleuſes*. Les *eſtoiles* ſont effectivement en nombre infini, ſuivant le deffi que Dieu fait à Abraham, Compte les *eſtoiles* du ciel, ſi tu peux. Cependant les anciens Aſtronomes avoient pretendu en fixer le nombre. Ils croyoient qu'il ne pouvoit rien paroiſtre de nouveau dans le ciel, puis qu'il ne s'y fait aucune generation. Et en effet juſqu'au temps d'Ariſtote, & plus de 200. ans aprés, on n'y avoit apperceu aucun changement. Mais en l'année 125. avant l'Incarnation, Hypparchus y ayant deſcouvert une nouvelle *eſtoile*, il fit un denombrement de toutes les *eſtoiles* avec une deſcription exacte de leur grandeur & de leur ſituation, afin qu'on pûſt reconnoiſtre s'il y arrivoit dans la ſuite des temps quelque choſe de nouveau. Dans ce ſiecle Tychobrahé a obſervé dans la Conſtellation de Caſſiopée une nouvelle *eſtoile*, qui parut groſſe d'abord, & diminuant peu à peu, diſparut au bout de ſix mois. David Fabricius en a deſcouvert une dans le col de la Baleine, qui s'eſt monſtrée & cachée pluſieurs fois, & a paru en 1648. & 1662. Mr. Bouillaud en a deſcrit le cours & le mouvement. Simon Marius fut le premier qui en deſcouvrit une dans la Ceinture d'Andromede, quoy que Bouillaud diſe qu'elle eût paru dés le XV. Siecle. Elle s'eſt monſtrée en 1612. & 1613. & s'eſt cachée juſqu'en 1664. Kepler en a obſervé une autre dans le Serpentaire. En l'année 1601. il en a paru une de la troiſiéme grandeur dans la Conſtellation du Cygne auprés du bec, qui diſparut en 1626. & fut obſervée de nouveau par Hevelius en 1659. juſqu'en 1661. & on a commencé à la revoir en 1666. Elle a été obſervée au mois de Juillet 1671. par Dom Anthelme Chartreux de Dijon. Mr. Caſſini a le premier remarqué une autre nouvelle *eſtoile* de la quatriéme grandeur entre la Conſtellation de l'Eridan & celle du Lievre au premier degré de Gemini, & au 37. degré de latitude Auſtrale. Avant ces derniers temps Ptolomée & les anciens Aſtronomes ont ſouſtenu qu'il n'y en a que 1022. de viſibles, ſelon le catalogue d'Hypparchus, qu'ils ont reduites en Conſtellations; & que ſi en hiver on en voit quelquefois davantage, c'eſt que la veuë ſe trompe. Les Modernes en comptent bien davantage, qu'on deſcouvre avec l'aide du teleſcope; Kepler 1392. Bayer 1709. Griemberg 1225. Skikard 1692. Galilée dit en avoir obſervé avec le teleſcope dans les Pleiades plus de 40. & dans l'eſpace d'un ou de deux degrez d'Orion plus de 500. ce qui le deſtourna, dit-il, d'en donner la figure & le nombre. Le Pere Rheita Capucin dit en avoir obſervé prés de 2000. en cette ſeule Conſtellation, deſorte que Ricciolus dit dans ſon nouvel Almageſte, que celuy qui diroit qu'il y a plus de vingt fois cent mille *eſtoiles*, ne diroit rien qui ne pûſt eſtre veritable. Il y en a qui croyent que chaque *eſtoile* fixe eſt un Soleil, & le centre d'un ſyſteme different du noſtre.

ESTOILE, ſe dit auſſi en parlant des influences celeſtes. Cet homme a fait une grande fortune, il eſt né ſous une heureuſe *eſtoile*. Il eſt d'une complexion amoureuſe, il ne ſçauroit ſe deffendre d'aimer, c'eſt ſon *eſtoile*.

ESTOILE, ſe dit auſſi d'une exhalaiſon graſſe & enflammée, ou meteore qui paroiſt ſouvent en eſté en forme d'une *eſtoile* qui tombe. L'*eſtoile* des Mages eſtoit un meteore miraculeux qui n'eſtoit pas éloigné de la terre; autrement elle n'euſt pas pû ſervir à les conduire.

ESTOILE, en termes de Guerre, ſe dit d'un petit fort hexagone ou octogone, qui a ſix pointes en angles entrants & ſaillants, qui ſe flanquent les uns les autres, & ont des faces de 15. ou 20. toiſes. On fait des *eſtoiles* dans les lignes de circonvallation aprés deux ou trois redoutes.

On appelle auſſi *eſtoile*, pluſieurs allées d'un jardin, ou d'un parc, qui viennent aboutir à un même centre, à une place ronde.

On appelle auſſi *eſtoile*, ces petites marques qu'on met dans les livres imprimez, qui ont des pointes, & qui ſervent à faire des renvois, ou des annotations, ou à marquer des lacunes. On en met auſſi dans les chants d'Egliſe.

On dit auſſi des fuſées à *eſtoiles* & à ſerpenteaux. Regnier a dit d'un potage maigre, qu'on n'y pouvoit trouver une *eſtoile* de graiſſe.

ESTOILE, en termes de Manege, eſt une marque blanche ſur le front d'un cheval.

ESTOILE, eſt auſſi un terme fort uſité dans le Blaſon, comme eſtant un meuble dont on charge ſouvent les Eſcus & leurs pieces honorables. Elle differe de la mollette d'eſperon, en ce qu'elle n'eſt point percée comme la mollette. Elle eſt ordinairement en France de cinq rais. Quand elle en a ſix ou huit, comme chez les Allemans & les Italiens, il en faut faire une mention particuliere en blaſonnant l'Eſcu.

On dit proverbialement, qu'un homme eſt logé à la belle *eſtoile*, qu'il couche à la belle *eſtoile*, pour dire, qu'il n'a point de logement, qu'il couche dehors à la campagne.

ESTOILÉ, ÉE. adj. Brillant d'eſtoiles, ſemé d'eſtoiles. Lors qu'il gele bien fort, ou que le ciel eſt fort ſerain, il paroiſt bien *eſtoilé*.

En Blaſon on dit qu'un Eſcu eſt *eſtoilé*, quand il eſt ſemé d'eſtoiles ſans nombre.

ESTOILER, ſe dit en termes de Monnoye, lors que les flans & carreaux s'ouvrent par les carnes quand on les bat, à faute d'eſtre recuits. L'Ordonnance veut qu'on recuiſe les carreaux à toutes les façons qu'on leur donne, de peur qu'ils ne s'*eſtoilent*.

ESTOLE. ſ. f. Ornement ſacerdotal que les Curez mettent par deſſus leur ſurpelis pour marque de leur ſuperiorité dans leur Egliſe. Les Preſtres en portent auſſi ſur leur aube pour celebrer la Meſſe, & alors elle eſt croiſée ſur leur eſtomac. Les Diacres la portent en eſcharpe ſur l'eſpaule gauche. C'eſt une grande bande d'eſtoffe chargée de trois croix, qui prend depuis le col juſqu'aux pieds. On met le bout de l'*eſtole* ſur la teſte, quand on dit une Evangile pour quelque perſonne. Les Evêques ont pretendu que les Curez ne devoient point pa-

paroiſtre devant eux qu'avec l'*eſtole*. L'*eſtole* chez les anciens Payens eſtoit une robbe plus convenable à des femmes qu'à des hommes. C'eſtoit pourtant une robbe d'honneur chez toutes les nations. Les Rois même s'en ſervoient, & la donnoient quelquefois pour le prix de la vertu. Celle des Preſtres d'aujourd'huy n'eſt autre choſe que les extremités de cette longue robbe que portoit le Grand Preſtre, dont elles ſont la repreſentation. L'uſage de l'*eſtole* a commencé dans l'Egliſe avec celuy de l'aube. Les Preſtres la portoient toûjours autrefois, même en preſchant, comme témoigne Alcuin : d'où vient qu'on l'a appellée auſſi en Latin *orarium* de *orare*, parce qu'ils eſtoient les Orateurs de l'Egliſe. Voyez le Traité qu'en a fait le Sr. Thiers Curé de Champrond.

ESTOMAC. ſ. m. Panſe, grand vaiſſeau interieur dans le corps de l'homme, où ſe fait la reception & digeſtion des alimens. Il eſt au deſſous du diaphragme, & il le perce par un conduit qui va juſqu'à la bouche. C'eſt là ce qu'on appelle l'*orifice de l'eſtomac*. On le dit tant du conduit des viandes qu'on appelle l'*eſophage*, que du ventricule qui en eſt le receptacle. Il eſt dérivé du mot Grec, qui ſignifie le canal qui conduit la nourriture de la bouche dans le ventre. Pour vivre long-temps, il faut avoir bon *eſtomac*. Le vomiſſement eſt une convulſion de l'*eſtomac*. Il ne faut rien donner aux malades qui leur charge l'*eſtomac*, c'eſt à dire, qui ſoit difficile à digerer. On dit auſſi de celuy qui a la voix forte, qu'il a un bon *eſtomac*.

ESTOMAC, ſe dit abuſivement de la partie exterieure du corps, qu'on appelle autrement le *ſein*, la *poitrine*, & qui eſt au deſſus de la ceinture. Les pecheurs ſe frappent l'*eſtomac* en ſigne de penitence. Quand on ſe confeſſe, on ſe frappe trois fois l'*eſtomac*, en diſant *mea culpa*.

ESTOMAC, à l'égard des volailles, ſe dit des chairs qu'on tire de deſſus leur partie éminente, quand on en a levé les aiſles & les cuiſſes. Un *eſtomac* de chappon, de perdrix.

On dit proverbialement, qu'un homme a un *eſtomac* d'autruche, qu'il digereroit le fer, quand il mange exceſſivement ſans en eſtre incommodé.

ESTOMAQUER. v. act. qui ne ſe dit qu'avec le pronom perſonnel. Se ſcandaliſer, s'offenſer de ce que quelqu'un dit contre nous. Il y a des gens qui *s'eſtomaquent* d'entendre des propoſitions nouvelles, de nouvelles doctrines qu'ils ne peuvent comprendre. Ce Noble s'eſt mis en colere, s'eſt fort *eſtomaqué* de ce que le Curé ne luy a pas accordé les droits honorifiques qui luy ſont deus.

ESTONNANT, ANTE. adj. Qui ſurprend, qui donne de l'admiration par ſa rareté, ou par ſa nouveauté ou incomprehenſibilité. La bonté, la ſageſſe de Dieu ſont *eſtonnantes*. Il y a une infinité de ſecrets dans la nature, de merveilles qui ſont *eſtonnantes*. Les Voyageurs nous racontent des choſes *eſtonnantes* des peuples qu'ils ont viſitez.

ESTONNEMENT. ſ. m. Action ou effet qui cauſe de la ſurpriſe, de l'admiration. Tous les prodiges cauſent de l'*eſtonnement*. Une ame ferme a beau eſtre menacée, cela ne luy donne point d'*eſtonnement*. On dit auſſi d'une perſonne extraordinaire, que c'eſt l'*eſtonnement* de la nature ; qu'on eſt ravi d'*eſtonnement*, qu'on a de la peine à revenir de ſon *eſtonnement*, de ſa ſurpriſe.

ESTONNER. v. act. Cauſer à l'ame de l'émotion, ſoit par ſurpriſe, ſoit par admiration, ſoit par crainte. On s'*eſtonne* de tous les accidents extraordinaires qui arrivent dans le monde. Un Philoſophe Chreſtien doit s'*eſtonner* à tout moment des merveilles de la grace & de la nature. Un criminel s'*eſtonne* à la veuë des Juges, des ſupplices, de la mort. Les Tyrans n'ont point *eſtonné* les Martyrs, ils n'ont pû vaincre leur conſtance. Quand on ſçait la cauſe de quelque effet, on ne s'en *eſtonne* plus.

ESTONNER, ſe dit auſſi des choſes qui ſont aſſez ordinaires & peu conſiderables. Je m'*eſtonne* de ce qu'on a laiſſé ce crime impuni. Je m'*eſtonne* de ce qu'il eſt ſi long-temps ſans me venir voir, ſans m'eſcrire.

ESTONNER, ſe dit auſſi des émotions des corps qui ſont ebranſlez & attaquez par quelque violence. Les tremblements de terre *eſtonnent* les baſtiments les plus ſolides. Les premiers coups de canon n'abattent pas une muraille, mais ils l'*eſtonnent*. Une cheute *eſtonne* le cerveau de telle ſorte, qu'il ſe fait ſouvent un abſcés par un contrecoup.

ESTONNER, ſe dit proverbialement en ces phraſes. On dit qu'un homme eſt *eſtonné* comme s'il tomboit des nuës, comme ſi les cornes luy venoient à la teſte ; qu'il eſt *eſtonné* comme un fondeur de cloches. On dit auſſi d'un homme ferme ou opiniaſtre, qu'il eſt bon cheval de trompette, qu'il ne *s'eſtonne* pas pour le bruit.

ESTONNÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. Tous ces mots viennent du Latin *attonare*, *attonitus*.

ESTOQUIAU. ſ. m. C'eſt une partie de la ſerrure, une petite cheville qui en tient le reſſort.

ESTOUBLE. ſ. m. Chaume, ce qui reſte du tuyau de bled ſur la terre, quand on a fait la moiſſon. On dit en quelques endroits *eſtenle*. Il vient de *ſtipula* ou *ſtibula*, ou bien à *tubis & calamis frugum*. On dit auſſi *eſtenle*.

ESTOUFFANT, ANTE. adj. Qui empéche le rafraiſchiſſement des poulmons, en leur oſtant la liberté de reſpirer un air frais. En eſté il y a des chaleurs *eſtouffantes*. Voilà un temps vain & *eſtouffant*.

ESTOUFFEMENT. ſ. m. Maladie du poulmon qui ſouffre pour n'eſtre pas rafraiſchi par un air frais. Cet homme a un aſthme qui luy cauſe un *eſtouffement* de poitrine, une reſpiration difficile.

ESTOUFFER. v. act. & neut. Oſter la reſpiration d'un air frais. Cette chambre eſt chaude comme une eſtuve, on y *eſtouffe*. On *eſtouffe* entre deux matelas ceux qui ont la rage. Il y avoit ſi grande preſſe en cette ceremonie, qu'on a failli à m'*eſtouffer*. L'apoplexie *eſtouffe*, parce qu'elle bouche les conduits de la reſpiration. On dit auſſi, que des habits *eſtouffent*, quand ils ſont trop chauds & trop lourds. On dit encore, qu'on a failli à *eſtouffer* de rire, quand un ris violent empéche de parler, ou de reſpirer. La fumée *eſtouffe*. Les eaux *eſtouffent* ceux qui ſe noyent. Ce mot vient de *ſtufare*, qu'on a fait de *ſtufa*, qui ſignifie *eſtuve*. Menage.

ESTOUPFER, ſe dit figurément en Morale. Il faut cacher & *eſtouffer* ſon reſſentiment. Souvent on eſt obligé d'*eſtouffer* ſes ſouſpirs, ſes plaintes, ſes penſées. Ce Satyrique a de bons mots qui l'*eſtouffent*, s'il ne les met au jour. Ce Prince a *eſtouffé* l'hydre de la rebellion, comme Hercule *eſtouffa* des ſerpens dans le berceau.

ESTOUFFÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

ESTOUPPE. ſ. f. La bourre du chanvre, de la filaſſe, du lin. On fait des bouchons de bouteille avec de l'*eſtouppe*. On meſle de l'*eſtouppe* avec du gouldron pour calfeutrer les vaiſſeaux. On la fait auſſi de vieux cables battus. Ce mot vient du Latin *ſtupa*. Menage. Iſidore adjouſte, *quod ex eâ vinis navium ſtipentur*. Il vient plûtoſt de *ſtoup*, mot Celtique ou Bas-Breton qui ſignifie la même choſe.

On dit proverbialement & figurément, Mettre le feu aux *eſtouppes*, pour dire, Exciter quelqu'un à la ſedition, à quereller, à plaider, à faire l'amour, ou à ſatisfaire quelque paſſion emportée.

ESTOUPPER. v. act. Boucher, fermer avec de l'eſtouppe. *Eſtoupper* une bouteille, un tonneau qui s'enfuit, un vaiſſeau qui fait eau.

On dit figurément d'un homme qui ne veut entendre

ni plaintes ni remonſtrances, qu'il s'eſt *eſtouppé* les oreilles, qu'il les a fermées à la pitié. Ce mot vient de *ſtupare*, qui ſignifie *boucher avec de l'eſtoupe*, & qui a été fait de *ſtupa*. Les Allemans diſent *ſtopffen*.

ESTOUPPÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

ESTOUR. ſ. m. Vieux mot & hors d'uſage, qui ſignifioit dans les anciens Romans *combat*, *aſſaut de ville*. L'*eſtour* des combattans fut rude & cruel. L'*eſtour* de la bataille. On diſoit auſſi, l'*eſtour* des vents, pour dire, une rencontre de vents contraires, d'où eſt venu le mot de *tourbillon*. On a dit autrefois *eſtormir*, pour dire, *combattre*. Ce mot vient de *ſturmo* Italien, qui ſignifie une aſſemblée de pluſieurs perſonnes armées pour combattre. *Ad ſturmum pulſare*, c'eſt à dire, *ſonner l'alarme*.

ESTOURDIMENT. adv. D'une maniere inconſiderée & eſtourdie. Il a entrepris cette affaire fort *eſtourdiment*, ſans prendre conſeil, ſans l'examiner.

ESTOURDIR. v. act. Cauſer une émotion ou déreglement dans le cerveau, ou dans les ſens, qui les empeſche de faire bien leurs fonctions. Le vin pris par excés *eſtourdit*, fait croire que tout tourne. On donne un coup de maſſuë ſur la teſte d'un bœuf pour l'*eſtourdir*, pour l'abattre. Les marteaux d'une forge, le bruit continuel, les crieries d'une femme, *eſtourdiſſent* les gens, ils ne ſçavent plus ce qu'ils font. Quand on ſe reveille en ſurſaut, quand on ſort du coche, on eſt quelque temps tout *eſtourdi*. Les vieillards *eſtourdiſſent* les oreilles par leurs remonſtrances.

ESTOURDIR, ſe dit auſſi des viandes mal cuites. On vient de mettre cette eſclanche à la broche, ces pois au pot, ils ne ſont qu'*eſtourdis*, à demi cuits. Il faut *eſtourdir* l'eau de ce malade pour en oſter la crudité. On ſert d'abord les groſſes viandes pour *eſtourdir* la groſſe faim.

ESTOURDIR, ſe dit figurément en choſes morales, des accidents qui troublent, qui ſurprennent noſtre raiſon. Cette banqueroute a bien *eſtourdi* des Marchands, ils ne ſçavent où ils en ſont. Une bataille perduë *eſtourdit* bien un parti, luy fait perdre courage, luy rompt ſes meſures.

ESTOURDI, IE. part. paſſ. & adj.

ESTOURDI. ſ. m. Imprudent, inconſideré qui fait les choſes avec precipitation, & ſans en conſiderer les ſuites. Il ne faut pas prendre garde à ce qu'il dit, c'eſt un *eſtourdi*, qui fait toutes les choſes en *eſtourdi*, inconſiderément. Menage derive ce mot de l'Italien *ſturdito*, & cite Fauchet, qui croit plus vraiſemblablement qu'il vient d'*eſtour*; ayant appellé *eſtourdis*, ceux qui dans les *eſtours* eſtoient affoiblis & comme endormis à force de coups.

ESTOURDI, ſe dit proverbialement en ces phraſes. On dit qu'un homme eſt *eſtourdi* comme un hanneton, comme le premier coup de Matines; qu'il eſt *eſtourdi* du bateau, lors qu'il a été battu ou fatigué, qu'il n'eſt plus en eſtat de ſe deffendre. On dit auſſi, qu'un homme n'a été ni fou, ni *eſtourdi*, lors qu'il a ſceu profiter d'un deſordre, d'un embarras où il s'eſt trouvé, qu'il s'en eſt ſauvé, ou en a tiré quelque avantage.

On dit auſſi adverbialement, Faire une choſe à l'*eſtourdie*, pour dire, bruſquement & ſans reflexion.

ESTOURDISSANT, ANTE. adj. Qui fait bien du bruit, qui eſtourdit. Le carroſſe a cette incommodité, que ſon bruit eſt *eſtourdiſſant*.

ESTOURDISSEMENT. ſ. m. Trouble du cerveau & des nerfs. Les vapeurs cauſent des vertiges & des *eſtourdiſſements*. Il luy a pris un *eſtourdiſſement*, il eſt tombé de ſon haut.

ESTOURNEAU. ſ. m. Oiſeau qu'on nourrit en cage, qui eſt noir & tacheté de gris, auquel on peut apprendre à parler. En Latin *turnus*.

On dit proverbialement, que les *eſtourneaux* ſont maigres, parce qu'ils vont en trouppe. On dit auſſi ironiquement à un jeune homme de peu de merite qui ſe veut meſler dans une converſation, Vous eſtes un bel *eſtourneau* pour jaſer.

ESTRAC. adj. m. Terme de Manege, qui ſe dit d'un cheval qui a peu de corps, peu de ventre, peu de flanc, qui eſt ſerré des coſtes. On l'appelle autrement *cheval eſtroit*.

ESTRADE. ſ. f. Chemin public ou de la campagne: ce qu'on dit en cette phraſe militaire: *Battre l'eſtrade*, c'eſt à dire, Envoyer des Cavaliers aux nouvelles, à la deſcouverte des ennemis. Les armées ne marchent point qu'on n'envoye de tous coſtez des battures d'*eſtrade*. Il vient de l'Italien *ſtrada*, qui ſignifie *rue* ou *chemin*, qui eſt derivé du Latin *ſtratus*, qui ſignifie *rué pavée*. Quelques-uns le derivent d'*Eſtradiots*, qui eſtoient des Cavaliers qu'on employoit à battre l'*eſtrade*.

ESTRADE, eſt auſſi une élevation de planches qui ſe fait dans une alcove, ou dans la moitié d'une chambre avec des ais cloüez ſur des lambourdes, pour en faire un reduit diſtingué & plus paré, afin d'y recevoir les gens apparens & que l'on conſidere. On couvre les *eſtrades* de grands tapis de Turquie. Cette Dame reçoit ſes viſites ſur ſon *eſtrade*.

ESTRADIOT. ſ. m. Vieux mot François qui ſignifioit *ſoldat à cheval*, *cheveau-leger d'Albanie*; & on diſoit autrefois, Monter à cheval à la *Stradiote*, pour dire, avec les eſtrivieres longues: ce qui eſt oppoſé à la *Gineſte*, ou à la *Moreſque*, c'eſt à dire, avec des eſtrivieres courtes. Ce mot vient du Grec *ſtratiotis*, qui ſignifie *homme de guerre*. Nicod. Les Venitiens ont eu ſouvent de ces ſoldats à leur ſervice.

ESTRAGON. ſ. m. Herbe longue & menuë qui a quelque odeur, & qu'on mange ordinairement en ſalade. Les friands modernes ont mis en credit le vinaigre d'*eſtragon*, celuy où on fait tremper de l'*eſtragon*.

ESTRAMAÇON. ſ. m. Coup qu'on donne du trenchant d'une forte eſpée, d'un coutelas, d'un cimeterre. On le dit auſſi de l'arme même. Les Heros des Romans pourfendoient les Geants d'un coup d'*eſtramaçon*. Ce mot eſt vieux Gaulois, comme tient Menage, citant Gregoire de Tours qui appelle ces armes *ſcramaſaxes*: ce que Borel dit eſtre derivé de l'Allemand *ſcram*, qui ſignifie *eſcrime*.

ESTRANGE. adj. m. & f. Qui eſt d'un pays éloigné, qui eſt né ſous une autre domination. Ce Voyageur a couru dans pluſieurs pays & nations *eſtranges*. Ce mot vient de *extraneus*.

ESTRANGE, ſignifie auſſi, Qui n'eſt pas domeſtique, connu ou fort familier. Les chiens abboyent, quand ils voyent venir quelqu'un d'*eſtrange* dans la maiſon. Je vous donneray à manger familierement, il n'y aura perſonne d'*eſtrange*, que vous ne connoiſſiez pas.

ESTRANGE, ſignifie auſſi, Ce qui eſt ſurprenant, rare, extraordinaire. Il eſt arrivé un *eſtrange* accident à ce pauvre homme. Ne trouvez pas *eſtrange* ſi je vous fais ce reproche, cette reprimende. Les relations des pays lointains nous apprennent qu'il y a des peuples qui ont des coûtumes *eſtranges* & extravagantes. Ce Poëte a des viſions, des penſées *eſtranges*. C'eſt une humeur *eſtrange*, un eſprit fantaſque. Il y a des monſtres, des animaux *eſtranges* dans la mer. Le pecheur a un *eſtrange* aveuglement.

ESTRANGEMENT. adv. Extraordinairement, exceſſivement. Cet homme eſt *eſtrangement* vif, *eſtrangement* colere, amoureux, bourru, &c.

ESTRANGER, ERE. adj. & ſ. m. & f. C'eſt la même choſe qu'*eſtrange* au premier ſens. Qui eſt né en un autre pays. On connoiſt bien à l'air de cet homme-là que c'eſt un *eſtranger*. Les *eſtrangers* ne peuvent te-

nir

nir offices, benefices, ni fermes en France. Les *eſtrangers* mourans en France donnent lieu au droit d'aubeine. Les lettres de naturalité s'obtiennent par les *eſtrangers* pour joüir des privileges des regnicoles. Les Suiſſes, les Savoyards en France ne ſont point reputez *eſtrangers*. Ce peuple a paſſé ſous une domination *eſtrangere*. Cet homme enſeigne les langues *eſtrangeres*. Les plantes *eſtrangeres* ne profitent pas en ce climat. Les François traitent fort humainement les *eſtrangers*.

ESTRANGER, ſe dit auſſi de ceux qui ne ſont pas de la même maiſon ou famille. Il ne faut pas que les *eſtrangers* mettent le nez dans nos papiers, qu'ils ſachent le ſecret de noſtre famille. Cet homme a deſherité ſes parens pour laiſſer ſon bien à des *eſtrangers*. Les Romains par l'adoption mettoient des *eſtrangers* dans leur famille.

On dit figurément, qu'un homme eſt *eſtranger* dans ſa famille, en ſon pays, en une ſcience, quand il ne ſçait point les affaires de ſa maiſon, les nouvelles de ſon pays, les premiers principes d'une ſcience. On dit auſſi en Chirurgie, qu'il ne faut pas laiſſer dans les playes les corps *eſtrangers*.

ESTRANGER. v. act. & neut. Chaſſer de quelque lieu, s'en retirer, s'en eſloigner. Les mauvais traitements, la mauvaiſe chere *eſtrangent* les honneſtes gens d'une maiſon. Les eſcornifleurs, les rats ſont des animaux bien difficiles à *eſtranger* d'une cuiſine, d'un grenier. La fouïne a *eſtranglé* les pigeons de ce colombier, l'a fait deſerter par les pigeons. Les habiles gens s'*eſtrangent* d'une aſſemblée, quand ils voyent que les ſots s'y mêlent, s'y introduiſent. Quelques-uns derivent ce mot de *ſtrages*, ou d'*extranare*.

ESTRANGÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

ESTRANGLER. v. act. Prendre à la gorge & la ſerrer, boucher les conduits de la reſpiration. On condamne les criminels rouriers à eſtre pendus & *eſtranglez*, tant que mort naturelle s'en enſuive. Ce goulu s'*eſtrangle*, il mange des morceaux trop gros, il ne les peut avaler. Une flegme, une apoplexie l'a *eſtranglé*. Ce mot vient du Latin *ſtrangulare*, qui ſignifie le même.

ESTRANGLER, ſe dit ſouvent en une ſignification plus eſtenduë pour dire, Se quereller. Cet homme a fait un faux marché, ſa femme l'a penſé *eſtrangler*. C'eſt une acariaſtre qui s'*eſtrangle* à force de crier, qui perd la reſpiration. On dit auſſi, qu'on *eſtrangle* de ſoif, quand on a le goſier ſi ſec, qu'on a de la peine à reſpirer.

ESTRANGLER, ſignifie auſſi, Serrer, preſſer quelque partie du corps. Voilà un collet de pourpoint qui m'*eſtrangle*, qui me ſerre trop, qui m'empéche de reſpirer à mon aiſe. On le dit auſſi des habits. Ce haut-de-chauſſes, ces manches ſont trop *eſtranglées*, ſont trop eſtroites.

On dit auſſi, *Eſtrangler* un ſac, pour dire, Fermer ſon ouverture en la liant avec une corde bien ſerrée. On dit auſſi par imprecation, Que la peſte vous *eſtrangle*, pour dire, vous ſaiſiſſe, vous faſſe mourir.

ESTRANGLER, ſe dit figurément en choſes morales. Ce Satyrique a un beau mot qui l'*eſtrangle*, qu'il ne peut s'empeſcher de dire ou d'eſcrire. Sur la fin d'un Parlement les Juges *eſtranglent* les affaires, les jugent à la haſte, ne les examinent qu'à demi. On dit auſſi, qu'un baſtiment eſt trop *eſtranglé*, quand il a peu de face ſur la ruë, quand les aiſles en ſont trop ſerrées; & generalement de tout ce qui n'a pas une largeur convenable & proportionnée.

ESTRANGLÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

ESTRANGUILLON. ſ. m. Maladie qui prend à la gorge, qui l'enfle, & qui empeſche la reſpiration. C'eſt un mal qui vient particulierement aux chevaux. Ce mot vient de *ſtranguillo*, qu'on a dit dans la baſſe Latinité dans le même ſens.

On appelle proverbialement des poires d'*eſtranguillon*, celles qui ont un gouſt fort acide & reveiche, qui offenſe extremement la gorge, & qui ſemble eſtrangler quand on l'avale. La plus-part du cidre ſe fait avec des poires d'*eſtranguillon*.

ESTRAPADE. ſ. f. Supplice militaire par lequel on lie les mains derriere le dos à un ſoldat, & on l'éleve avec une corde fort haut en l'air, & puis on le laiſſe tomber juſques prés de terre, enſorte que le poids de ſon corps luy fait diſloquer les bras. On donne quelquefois une ou deux, voire trois *eſtrapades*. Ce mot vient du vieux François *eſtreper*, qui ſignifioit autrefois *briſer*, *extirper*, *eſventer*.

ESTRAPADE, ſe dit auſſi de ces tours de Baſteleurs qui voltigent ſur la corde, qui ſe donnent la ſimple ou la double *eſtrapade*, qui paſſent une ou deux fois le corps entre leurs bras attachez à une corde, enſorte qu'ils paroiſſent diſloquez comme ceux à qui on donne l'*eſtrapade*.

ESTRAPADE, en termes de Manege, eſt une deffenſe du cheval qui ne veut pas obeïr, qui en même temps leve le devant & detache des ruades avec furie. Ce cheval donne ſouvent des *eſtrapades* à ſon cavalier, le fatigue fort.

ESTRAPADE, ſe dit auſſi de la machine ou de l'arbre eſlevé & preparé pour donner l'*eſtrapade*, l'inſtrument du ſupplice.

On dit figurément, Donner l'*eſtrapade* à ſon eſprit, quand on luy fait faire une violente application pour inventer quelque choſe difficile à trouver.

ESTRAPADER. v. act. Donner l'eſtrapade, faire ſouffrir le ſupplice de l'eſtrapade. Ce ſoldat a eſté condamné à eſtre *eſtrapadé*.

ESTRAPADÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

ESTRAPASSER. v. act. Terme de Manege. Fatiguer un cheval à force de luy faire faire un trop long manege. On dit *ſurmener*, quand on luy a fait faire un trop long voyage.

ESTRAPONTIN. ſ. m. Petit ſiege qu'on met au devant d'un carroſſe couppé. Quand on mene des perſonnes que l'on conſidere, il faut leur donner le fond, & ſe tenir ſur l'*eſtrapontin*.

ESTRAPONTIN, eſt auſſi une eſpece de lit ſuſpendu en l'air à deux arbres, dont uſent les Sauvages, & dont on ſe ſert auſſi dans les vaiſſeaux.

ESTRAVE, *Eſtante*, *Eſtable*, *Eſtabiure*, *Rota*, *Capion de proüe*. C'eſt une courbe de charpente, qui s'ente au bout de la quille d'un vaiſſeau du coſté du devant pour faire la proüe. Elle eſt eſlevée juſqu'au deſſus du deuxiéme pont. Elle ſe fait ordinairement de deux pieces, & celle qui ſert d'allonge s'appelle *brion*.

ESTRE. ſ. m. Qui exiſte reellement. Il ſe dit par excellence, de Dieu, qui eſt un *eſtre* increé & independant, qui ſubſiſte par luy-même. L'Eſcriture dit pour le definir, qu'il eſt celuy qui *eſt*. Ce mot vient du Latin *ens*.

ESTRE, ſe dit auſſi par participation des corps & des eſprits creez. L'*eſtre* en general eſt l'objet de la Metaphyſique. Les Anges ſont des *eſtres* purs & incorporels. L'objet de la Phyſique comprend tous les *eſtres* & ſubſtances corporelles. Un Chrétien doit toûjours conſiderer ſon *eſtre*, ſa baſſeſſe, ſes infirmitez.

On dit auſſi, que la nature a donné l'*eſtre* aux hommes, & leurs parents le bien *eſtre*, pour dire, la naiſſance & l'éducation.

Eſtre de raiſon, en termes de Logique, eſt un *eſtre* qui ne ſubſiſte que dans l'imagination qui le forme, qui eſt oppoſé à *eſtre reel*. Les Univerſaux ſont des *eſtres de raiſon*. Les Pedans multiplient fort les *eſtres de raiſon*, & forgent mille chimeres qui ſont de purs *eſtres de raiſon*, qui ne ſont point dans l'*eſtre* des choſes. Il ne faut point multiplier les *eſtres* ſans neceſſité.

ESTRES, au plurier, ſe dit des diverſes parties d'un baſtiment, des deſtours qui conduiſent à tous ſes membres, de leur diſpoſition, & de leur ſituation. Le maiſtre d'une maiſon y marche à taſtons ſans ſe bleſſer, parce qu'il en ſçait les *eſtres*. Il faut enſeigner aux nouveaux valets tous les *eſtres* du logis: ce qui s'entend auſſi des lieux où ſe mettent les uteniciles & proviſions. Quelques-uns en ce ſens le derivent de *ſtrada*, comme qui diroit les *ruës & chemins* de la maiſon. Mais Du Cange prouve fort bien qu'il vient par corruption du mot d'*aiſtres* ou *aſtres*, qui ſignifioit *foyer*, eſtant derivé du mot Saxon *aſtrum*, qui ſignifioit un *foyer*, une *fournaiſe*, & toute la maiſon; deſorte qu'en ſçavoir les *aiſtres*, c'eſt en connoiſtre les chambres & les foyers.

ESTRE. Verbe ſubſtantif & auxiliaire, qui ſert en Grammaire à la conjugaiſon de tous les verbes paſſifs, qui exprime ou ſeparément, ou conjointement avec eux la maniere d'exiſter & de patir; & qui par conſequent a une infinité de ſignifications, & pluſieurs inflections ou manieres de ſe conjuguer, dont on verra les principales dans les phraſes ſuivantes. Ce mot vient du Latin *ſtare*.

ESTRE, ſe dit premierement de ce qui exiſte reellement. *Eſtre* en vie, en ſanté. La nature des choſes creées eſt d'*eſtre* corruptibles & paſſageres. On ne peut pas *eſtre* & avoir *eſté*, pour dire, *eſtre* toûjours en ſa fleur de jeuneſſe, *eſtre* en nature. Cela ne peut pas *eſtre*.

ESTRE, ſe dit auſſi de ce qui marque quelque domination ou proprieté. Tout *eſt* en la main de Dieu. Ce Prince *eſt* un Roy puiſſant. Un Stoique doit *eſtre* maiſtre de ſes paſſions. Cet homme *eſt* à ſoy, pour dire, il n'a point de maiſtre ni de femme. On dit en Fauconnerie, qu'un oiſeau *eſt* à ſoy, pour dire, qu'il *eſt* en liberté, qu'il n'a point eſté pris par des Fauconniers. Cette maiſon va *eſtre* à moy, j'en auray la proprieté. C'eſt un malheur d'*eſtre* à autruy, d'*eſtre* obligé à ſervir. Je *ſuis* tout à vous. Cela n'*eſt* pas de vôtre juriſdiction, de vôtre connoiſſance.

ESTRE, ſe dit auſſi à l'égard de l'eſtat des choſes, de la maniere d'exiſter. *Eſtre* content. *Eſtre* heureux. *Eſtre* en eſchec. *Eſtre* en faveur, en fortune. *Eſtre* en chance. *Eſtre* en pouvoir. *Eſtre* aux abois. *Eſtre* bon pour une telle ſomme. *Eſtre* couché ſur l'eſtat. *Eſtre* en poſture. *Eſtre* en ſentinelle. *Eſtre* à couvert de l'orage. *Eſtre* en ſanté, en bon point. *Eſtre* ſur le bon pied. *Eſtre* en charge. *Eſtre* endormi. *Eſtre* debout. Je *ſuis* ce que je *ſuis*. Il faut prendre les gens pour ce qu'ils *ſont*.

ESTRE, ſe dit auſſi en parlant de la matiere, des parties integrantes d'un tout, ou de ſa nature, & des partis differents. Cette ſtatuë *eſt* d'or, d'argent, de pierre, de bois. Ce tableau *eſt* de la main d'un grand Maiſtre. Vous *eſtes* des noſtres. Cette terre *eſt* de mon lot. Le corps & l'ame *ſont* les parties integrantes de l'animal. Il *eſt* des gens de toutes ſortes d'humeurs, de genies. Cela *eſt* de ſes manieres, de ſon ſtile. Cette perle *eſt* Orientale. Il *eſt* mon ami, mon aſſocié, il *eſt* en part dans toutes mes affaires. C'*eſt* un homme qui *eſt* tout en Dieu, qui *eſt* tout ſpirituel. En voulez-vous *eſtre*? on ſouſentend de cette affaire. Il pourroit bien *eſtre* complice de ce crime. *Eſtre* d'un corps, d'une compagnie. Il faut *eſtre* toûjours pour la raiſon. Ils *ſont* aux mains, aux priſes. Ils ne *ſont* ni bien ni mal enſemble.

ESTRE, ſe dit auſſi à l'égard des temps & des lieux. *Eſtre* en place. *Eſtre* en paſſe. Il va bientoſt *eſtre* nuit. Cet Officier va *eſtre* de jour. Il ne faut pas *eſtre* tout le jour à s'habiller. N'*eſtre* ni dehors, ni dedans. *Eſtre* aux eſcoutes. Il n'en *eſt* pas où il croit *eſtre*. Ce courier ne ſçauroit *eſtre* loin. Vous *eſtes* bon de vous arreſter à ces bagatelles. Ce n'*eſt* plus le temps, cela *eſtoit* bon autrefois. Ce fruit *ſera* meur au mois d'Aouſt. Il *eſt* au logis, il *eſt* en pelerinage. Je *ſeray* demain à voſtre lever. En *eſtes*-vous là logé, *eſtes*-vous de cette opinion? Vous n'*eſtes* pas dans ſon ſentiment, vous en *eſtes* à cent piques. Où en *eſt*-on de la Comedie? On fait tant de bruit, qu'on ne ſçait où l'on en *eſt*. Aprés avoir bien chicané, nous en *ſommes* à recommencer. Il *eſt* en demeure de payer. Il *eſt* temps d'agir. Il *eſt* en main pour recevoir la balle.

ESTRE, ſe dit auſſi pour, Affirmer ou nier. Cette majeure *eſt* vraye, ou *eſt* fauſſe. Il *eſt* impoſſible qu'une choſe *ſoit*, & ne *ſoit* pas. L'Evangile en defendant de jurer, veut qu'on diſe ſeulement, Cela *eſt*, ou Cela n'*eſt* pas: tout ce qu'on dit au delà *eſt* vicieux, St. Matthieu 5: 37. Cela n'*eſt* pas, ne *fut* jamais. Ce mariage *eſt* rompu, il n'en *ſera* jamais rien. Il en *ſera* ce qu'il pourra.

ESTRE, ſe dit proverbialement en ces phraſes. Il faut *eſtre* tout un, ou tout autre, c'eſt à dire, s'attacher fortement à un parti. Il faut *eſtre* Marchand, ou larron. On ne peut pas *eſtre*, & avoir *eſté*, pour dire, *eſtre* vieux & jeune tout enſemble. On dit auſſi, Quand on *eſt* bien, il s'y faut tenir. Il *eſt* de tous bons accords. Entre amis tout *eſt* commun. Il faut laiſſer le monde comme il *eſt*. Vous *eſtes* bon de vous arreſter à ces bagatelles, &c.

ESTRECIR. v. act. Oſter de la largeur, rendre plus eſtroit. Il eſt plus aiſé d'*eſtrecir* des habits, que de les eſlargir. La toile *s'eſtrecit* à la premiere leſcive. Le cuir *s'eſtrecit*, ſe raccornit par la ſechereſſe. La ruë en cet endroit va en *eſtreciſſant*.

ESTRECIR, en termes de Manege ſignifie, Serrer. Cheval qui *s'eſtrecit*, qui ſe ſerre, eſt celuy qui perd de ſon terrain, qui ne va pas aſſez large, qui s'approche trop prés du centre de la volte.

ESTRECI, IE. part. paſſ. & adj. Du Cange dit que dans la baſſe Latinité on a dit *eſtreciatus*, pour dire, *arctatus*, *eſtreci*.

ESTRECISSEMENT. ſ. m. Action par laquelle on a eſtreci. L'*eſtreciſſement* du canal de la riviere par les quais fait remonter l'eau, peut cauſer des inondations.

ESTRECISSURE. ſ. f. Action par laquelle on eſtrecit, ou eſtat de ce qui eſt eſtreci. L'*eſtreciſſure* de cet habit eſtoit neceſſaire.

ESTREIN. ſ. m. Foarre ou paille fourragée qu'on met ſous le ventre des chevaux pour leur ſervir de litiere. Ce mot vient du Latin *ſtramen*, ſignifiant la même choſe.

ESTREINDRE. v. act. Serrer fortement. Hercule tua Antée en l'*eſtreignant* fortement. On prend plaiſir à *eſtreindre* ſon enfant, ſon ami entre ſes bras en l'embraſſant. On *eſtreint*, on ſerre les nœuds, les cordes avec un garot. Ce mot vient de *ſtringere*. Menage.

ESTREINDRE, ſe dit figurément en Morale. Cette double alliance a *eſtreint* l'amitié de ces deux familles. L'intereſt commun *eſtreint* les nœuds de la ſocieté.

ESTREINT, EINTE. part. paſſ. & adj.

On dit proverbialement, Qui trop embraſſe, mal *eſtreint*, pour dire, qu'il ne faut pas faire pluſieurs entrepriſes à la fois. On dit auſſi, Plus il gele, plus il *eſtreint*, pour dire, Plus un mal continuë, & plus on en eſt accablé.

ESTREINTE. ſ. f. Action par laquelle on ſerre, on eſtreint, qui ſe dit tant au propre qu'au figuré. L'*eſtreinte* de ce balot eſtoit trop laſche. L'*eſtreinte* des amants eſt bien plus forte que celle des amis, mais elle dure moins. On luy a donné deux ou trois *eſtreintes* de corde, pour dire, des coups de foüet.

ESTRENE. ſ. f. Preſent qui eſt ſouvent reciperoqué, qu'on ſe donne le premier jour de l'an par honneur, ou par amitié. La coûtume de ſe donner des *eſtrenes* eſt fort vieille. Les Poëtes donnent des *eſtrenes* en vers. Marot a fait un Livre d'*eſtrenes*. Les eſcoliers donnent

des

des *eſtrenes* à leurs parents, à leurs Maiſtres en du papier d'*eſtrenes*, qui eſt une image où il y a un cartouche au milieu. Les enfants & les valets ſe réjouiſſent fort le jour des *eſtrenes*. Les Jatiſconſultes tirent l'étymologie de ce mot de ce que ces preſentes *vires ſtrenuis dabantur*, comme dit Symmaque, lequel adjouſte que cette coûtume a été introduite par le Roy Tatius compagnon de Romulus, lors qu'il alla le premier cueillir dans le ſacré bocage de la Deeſſe *Strenia* les heureux rameaux qui eſtoient le preſage de l'an nouveau. D'autres le derivent du Latin *ſtrena*, *ſtrenarium*, dont on s'eſt ſervi dés le temps d'Auguſte. On donnoit autrefois en *eſtrene* aux Empereurs le premier jour de l'année une livre d'or qui eſtoit de 72. ſols d'or, comme l'explique Gronovius. Du Cange dit que le mot de *ſtrina* ou *ſtrinna* eſtoit une eſpece de tribut que les peuples de Dalmatie & de Croatie ont payé aux Venitiens ou aux Rois de Hongrie, auxquels ils ont obeï volontairement, *ſtrenarum nomine*.

ESTRENE, chez les Marchands, ſe dit de la premiere marchandiſe qu'ils vendent chaque jour; & chez les gueux, de la premiere aumoſne qu'ils reçoivent. Un Marchand fait accroire qu'il fait bon marché, à cauſe que c'eſt ſon *eſtrene*. Il prend pretexte de ne faire point credit, parce que c'eſt ſon *eſtrene*.

ESTRENE, ſe dit auſſi des choſes neuves dont on commence à ſe ſervir. Vous aurez l'*eſtrene* de ces meubles, de cette chambre. Il a bien pleu ſur cet habit neuf, c'eſt ſon *eſtrene*; il a eſté tout gaſté pour ſon *eſtrene*.

ESTRENER. v. act. Donner ou recevoir des preſents le jour de l'an. J'ay eſté *eſtrené* par des aubades. Il m'a couſté tant à *eſtrener* tous ceux qui me ſont venus voir. Un gueux dit en tendant la main, Je vous prie de m'*eſtrener* d'un pauvre ſou.

ESTRENER, ſe dit auſſi de la premiere vente ou uſage qu'on fait d'une choſe. Un Marchand eſt fort chagrin, quand il a paſſé un jour ſans *eſtrener*. Voilà mon habit *eſtrené*, c'eſt le premier jour que je le mets.

ESTRENÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

ESTRESILLONS. ſ. m. Ce ſont les pieces de bois qu'on met entre des ais ou doſſes qui ſont appliquez contre les terres dont on craint l'eboulement, quand on creuſe les fondements d'une maiſon. On le dit auſſi des pieces de bois qui ſe mettent entre deux murs, & qui les eſtayent reciproquement.

ESTRIBORD. ſ. m. Terme de Marine. C'eſt le coſté droit du vaiſſeau eu égard à celuy qui eſt aſſis en la pouppe. On dit auſſi *dextribord* & *tienbord*, pour dire la même choſe.

ESTRIER. ſ. m. Appuy pour le pied du Cavalier, qui le tient ferme à cheval, & qui luy aide à monter en ſelle. Ce ſont des bandes de fer rondes par enhaut, & plattes par embas, qui forment une ouverture pour y paſſer le pied à l'aiſe, & qui ſont ſuſpenduës à la ſelle par une longe de cuir. Il faut peſer ſur les *eſtriers* pour arreſter un cheval. La plus grande adreſſe d'un Cavalier dans un tournoy, eſtoit de faire perdre les *eſtriers* à ſon adverſaire. En combattant on doit avoir l'*eſtrier* droit plus court d'un demi-point que le gauche. On appelle les *eſtriers* decrouſſez, quand ils ſont pendants. Au Manege on appelle *chapelet*, une paire d'*eſtriers* attachez à des eſtrivieres, que porte chaque Cavalier tout ajuſtées à ſon point. Matthiole dit que les Turcs empoiſonnent les *eſtriers* d'un venin ſi ſubtil, qu'il perce les bottes, & fait mourir le Cavalier; & on tient qu'Amurat II. Empereur des Turcs fut empoiſonné en 1480. par un *eſtrier* d'une largeur extraordinaire. Ce mot vient de *ſtriparium* ou *ſtirrarium*, qu'on a fait de *ſtrepa*, ou pluſtoſt de *ſtreperia*, dont la baſſe Latinité s'eſt ſervie dans la même ſignification. *Strepa* a eſté fait de l'Alleman *ſtref*, ou du Grec *aſtrabi*. Menage. Les *eſtriers* ont eſté appellez autrefois *ſautoirs*; & la plus-part des Sçavants tiennent qu'ils ſont d'invention moderne.

On dit figurément, qu'on a fait perdre les *eſtriers* à quelqu'un, ou qu'on l'a mis hors d'arçon, pour dire, qu'on l'a mis hors de combat, qu'on l'a obligé à s'accommoder, à venir à jubé. On dit auſſi, qu'on luy tient l'*eſtrier*, quand on luy aide en quelque choſe qu'il a entrepris.

On appelle le pied de l'*eſtrier*, le pied gauche du devant celuy du montoir.

On nomme proverbialement le vin de l'*eſtrier*, le dernier coup qu'on boit, quand on eſt preſt de monter à cheval, ou à cheval même. On dit qu'un homme a toûjours le pied à l'*eſtrier*, pour dire, qu'il eſt toûjours en voyage, en courſe, ou preſt à ſe mettre en chemin.

ESTRIER, en termes de Charpenterie, eſt une piece de fer platte qui accolle & embraſſe une poutre ou un tirant pour l'attacher plus fermement à un poinçon. Il ſert auſſi à arreſter les ſolives poſées en bacule, lors qu'un pan de bois eſt en ſaillie ſur une ruë ou ſur une cour.

ESTRIER, en termes d'Anatomie, ſe dit d'un petit os qui eſt dans l'oreille interieure de l'homme auprés de deux autres qu'on appelle l'*enclume* & le *marteau*; & il a eſté ainſi nommé, à cauſe de ſa figure triangulaire, qui eſtoit celle des *eſtriers* à l'antique.

ESTRIERE. ſ. f. C'eſt une petite bande de cuir pour attacher les eſtriers à la ſelle, quand on ne veut pas qu'ils pendent. Jambe *eſtriere*. Voyez *Jambe*.

ESTRIF. ſ. m. Querelle ou debat de paroles. Ce mot eſt vieux.

ESTRILLE. ſ. f. Eſpece de peigne de fer qui a pluſieurs rangs de dents en forme de ſcie, avec quoy on penſe les chevaux, on les gratte, on les decraſſe. On dit pour meſpriſer une choſe, qu'elle ne vaut pas un manche d'*eſtrille*. On dit proverbialement, Eſtre logé à l'*eſtrille*, pour dire, en une hoſtellerie où l'on rançonne, où on fait payer trop cher. Ce mot vient du Latin *ſtrigilis*.

ESTRILLER, v. act. Penſer un cheval avec l'eſtrille. Un cheval qu'on n'*eſtrille* pas deperit fort.

ESTRILLER, ſe dit figurément de l'homme qui ſe fait frotter & decraſſer, quand il eſt en ſueur. Il eſt allé joüer à la paulme, pour ſe faire enſuite bien frotter & *eſtriller*.

ESTRILLER, ſignifie auſſi, Battre bien quelqu'un, le ruiner. On a pris un coupeur de bourſe ſur le fait; il a eſté bien *eſtrillé*, bien battu par le peuple. Les ennemis furent bien *eſtrillez* au temps de cette bataille. Il a voulu joüer contre ces filous, il a eſté bien *eſtrillé*.

ESTRILLÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

ESTRIPPER. v. act. Oſter les trippes d'un animal qu'on eſventre, qu'on habille. Les Auſpices *eſtrippoient* les victimes pour en conſiderer les entrailles, pour ſonder leurs divinations. Ce mot vient de *exinpare*.

On dit adverbialement, A *eſtrippe* cheval, pour dire, Outrer un cheval, le pouſſer à toute bride, & le preſſer tellement, qu'il ſemble qu'on le veuille *eſtripper* avec les eſperons.

ESTRIVER. v. n. Quereller, ſe choquer ou ſe debattre de paroles. Ces valets ſont continuellement à *eſtriver*, à ſe debattre de paroles. Ces plaideurs aprés avoir longtemps *eſtrivé*, ſe ſont enfin accommodez.

ESTRIVIERE. ſ. f. Courroye de cuir par laquelle les eſtriers ſont ſuſpendus. Avant que de monter à cheval, il faut ajuſter les *eſtrivieres*, les allonger, ou les accourcir. A la poſte aux aſnes de Montereau il n'y a que des *eſtrivieres* de corde. Menage derive ce mot de *aſtrabarium*, diminutif de *aſtraba*, ſignifiant *eſtrier*.

Donner les *eſtrivieres*, c'eſt, Chaſſer des valets de livrées, les foüetter avec ces *eſtrivieres*. On dit auſſi,

qu'un homme s'eſt laiſſé donner les *eſtrivieres*, quand il a ſouffert quelque affront, quelque indignité, lors que par ſa lascheté il ſe ſoumet à tout ce qu'on veut.

On dit proverbialement, qu'on allonge l'*eſtriviere* d'un point, lors qu'au lieu de ſoudre une difficulté, on ne donne qu'une eſchapatoire qui fait diſputer de nouveau.

ESTROIT, OITE, adj. Qui a peu d'eſtenduë en ſa ſeconde dimenſion ou largeur. Cette rue eſt fort longue, mais elle eſt trop *eſtroite*. Tantoſt on porte du ruban trop large, & tantoſt trop *eſtroit*. Les ſouliers trop *eſtroits* font venir des cors aux pieds. Les habits doivent eſtre *eſtroits* en hiver, & larges en eſté.

ESTROIT, ſe dit figurément en choſes morales. JESUS-CHRIST dit à ſes Apôtres, qu'ils taſchent d'entrer par la porte *eſtroite*. Le chemin du ſalut eſt fort *eſtroit*: celuy de la damnation eſt fort large. C'eſt une *eſtroite* union que celle de l'ame & du corps, du mari avec ſa femme, de Dieu avec ſon Egliſe. La vertu lie les amis d'une amitié plus *eſtroite*. Ce mot vient de *ſtrictus*, qui ſignifie la même choſe. Nicod.

ESTROIT, en termes de Manege, ſe dit d'un cheval qui a les coſtes plattes, ſerrées ou raccourcies, qui a le flanc retrouſſé tel que celuy d'un levrier. On l'appelle auſſi *eſtrac* ou *eſtroit* de boyau. On dit auſſi, Conduire un cheval *eſtroit*, pour dire, luy donner peu de terrain, & l'empêcher qu'il ne marche large: ce qu'on fait quand il a la bouche forte.

ESTROIT, en termes de Juriſprudence, ſe dit de ce qui ſe doit executer à la rigueur avec toutes les formalitez. Le Droit diſtingue entre les actions de droit *eſtroit*, & celles de bonne foy. Les retraits, les devolus ſont des actions de droit *eſtroit* qui ne ſouffrent point d'extenſion. Les contracts donnent lieu aux actions de bonne foy, qui peuvent eſtre ſujets à interpretation. La Cour fait d'*eſtroites* inhibitions & deffenſes aux parties de ſe meſfaire & meſdire.

ESTROIT, ſe dit auſſi de l'auſterité d'une Regle, d'une diſcipline. Il y a des Cordeliers, des Bernardins de l'*eſtroite* Obſervance, qui obſervent la Regle dans ſa premiere rigueur & pureté. On donne diſpenſe à un Religieux de paſſer d'un Ordre dans un autre, pourveu que la Regle ſoit plus *eſtroite*. Un General pour eſtre maiſtre de ſes ſoldats, les doit faire vivre dans une *eſtroite* diſcipline.

ESTROITEMENT, ou *A l'eſtroit*. adv. D'une maniere eſtroite. Dans les maiſons Royales les Courtiſans ſont logez fort *à l'eſtroit*, *eſtroitement*. Il eſtoit *eſtroitement* deffendu de ſortir du camp. Ce bon Religieux obſerve *eſtroitement* ſa Regle; il vit fort regulierement. Il faut vivre plus *à l'eſtroit*, quand on a ſon bien ſaiſi.

ESTRON. ſ. m. Terme qui eſt devenu odieux & populaire, à cauſe qu'il donne une idée de puanteur qui bleſſe les imaginations delicates. C'eſt l'excrement ſolide & fié qui ſort par la partie poſterieure des animaux, & particulierement de l'homme. Les Eſcrivains appellent figurément des traits qui aboutiſſent en pointe, des *eſtrons de chambriere*. Nicod derive ce mot du Latin *ſtercus*; d'autres du Grec *itron*, dont Hippocrate ſe ſert pour ſignifier le *bas ventre*, en prenant le contenant pour le contenu. Menage le derive de *ſtruntus*, dont les Latins ſe ſont ſervis en cette même ſignification. Les Allemans diſent auſſi *ſtrunt*, & les Flamans *ſtront*, qui ſignifie *rond*, parce que ce mot ſignifie proprement un excrement dur & rond.

ESTROPE, ou *Herſe de poulie*. Terme de Marine. C'eſt la corde qui ſouſtient un mouſle de poulie dans les vaiſſeaux. Elle ſert auſſi à bander l'arcaſſe de la poulie pour empêcher qu'elle n'eſclatte. On l'appelle auſſi *gerſeau*.

ESTROPIAT. ſ. m. Soldat qui a perdu quelque membre à la guerre, & qui ſe ſert de ce pretexte pour mandier. Donnez l'aumoſne à ce pauvre *eſtropiat*. Ce mot vient d'*eſtropia*, qui en langage Celtique ou Bas-Breton ſignifie *eſtropier*.

On le dit auſſi en diſcours familier, quand on eſt incommodé de quelque goutte, rheumatiſme ou bleſſure. Vous voyez un pauvre *eſtropiat* qui ne peut marcher ſans baſton.

ESTROPIER. v. act. Coupper, abattre, caſſer un bras ou une jambe, enſorte qu'on ne s'en puiſſe plus aider à l'advenir. Un coup de canon luy a emporté une jambe, l'a *eſtropié*. On dit d'un Chirurgien qui en ſeignant a picqué l'artere à quelqu'un, qu'il l'a *eſtropié*, parce qu'il luy a oſté l'uſage du bras.

ESTROPIER, ſe dit figurément en choſes morales & ſpirituelles. On dit d'un extravagant, qu'il eſt *eſtropié* de la cervelle. On dit d'une penſée mal exprimée, d'un ſens imparfait, qu'il eſt *eſtropié*, pour dire, qu'il y manque quelque choſe. Ce valet *eſtropie* tous les noms de ceux qui viennent demander ſon Maiſtre, quand il les altere enſorte qu'on ne puiſſe reconnoiſtre les perſonnes. On dit d'un grand parleur, qu'il n'eſt pas *eſtropié* de la langue.

On dit auſſi en Peinture, qu'une figure eſt *eſtropiée*, lors qu'elle n'eſt pas bien diſtinguée, qu'elle n'eſt pas en une belle attitude.

ESTROPIÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

ESTROUSSE. ſ. f. Adjudication de quelques biens qu'on publie en Juſtice. Il ſe dit particulierement des fruits, de la recolte d'une année. L'*eſtrouſſe* d'un bail judiciaire. On dit auſſi, l'*eſtrouſſe* des reparations ou des ouvrages qu'on publie au rabais. Il eſt de grand uſage dans les Provinces. On le dit moins ſouvent à Paris.

ESTROUSSER. v. act. Adjuger en Juſtice. Il s'eſt fait *eſtrouſſer* cette maiſon, ce loyer, ces fruits à prix raiſonnable.

ESTUDE. ſ. f. Lecture, meditation pour apprendre, pour inventer quelque choſe. L'*eſtude* de l'Hiſtoire demande une grande lecture. L'*eſtude* de la Philoſophie a beſoin d'une grande meditation. L'*eſtude* de la Geometrie doit tendre à l'invention de quelque nouveau probleme.

ESTUDE, ſe dit auſſi de la ſcience, de l'art, & de toute autre choſe à quoy on applique ſon eſprit. Il a fait ſon cours, il a fait toutes ſes *eſtudes*. C'eſt une belle *eſtude* que celle de bien vivre. Chaque art demande une *eſtude* particuliere. Il y a bien de l'*eſtude*, bien de l'art dans ce tableau. On dit d'un jeune Advocat qui en plaidant a cité pluſieurs autoritez aſſez inutiles, qu'il a rendu compte à la Cour de ſes *eſtudes*.

On le dit auſſi en mauvaiſe part. Les laquais mettent toute leur *eſtude* à faire du mal. Un desbauché met toute ſon *eſtude* à ſe réjoüir; un chicaneur à ruiner ſes parties.

ESTUDE, ſe dit auſſi du temps & du lieu où l'on eſtudie, ſoit public, ſoit particulier. On a mis ce jeune homme aux *eſtudes*, au College. Il eſt encore aux *eſtudes*. Il eſt toûjours dans ſon *eſtude*, dans ſon cabinet, où il eſtudie. Pour eſtre Gradué, il faut avoir un bon certificat de ſon temps d'*eſtude*, du *quinquennium*. Il a quitté l'*eſtude*, il eſt ſorti du College, il a fait banqueroute aux lettres.

ESTUDE, ſe dit abuſivement de la ſale où un Notaire travaille. On l'appelloit ci-devant *boutique*, & on l'appelle encore ainſi en quelques Provinces éloignées. On le dit auſſi de celle d'un Procureur. Il y a auſſi l'*eſtude* du Maiſtre, & l'*eſtude* des Clercs. Ce Procureur a changé la face de cette maiſon, & de l'eſcurie il en a fait ſon *eſtude*.

ESTUDE, ſe dit auſſi de la pratique des Notaires & des Procureurs, des ſacs, des papiers & des minutes qui y ſont. Ce Notaire a une bonne *eſtude*, il a bien des minutes. A la mort de ce Procureur on a donné dix mille francs de ſon *eſtude*. Il s'eſt deffait de ſon *eſtude*, on a vendu ſon *eſtude*, c'eſt à dire, ſa pratique.

ESTUDIANT. adj. & ſubſt. Qui va au College, qui eſtudie. Les bourſes ſont fondées dans les Colleges pour de pauvres garçons *eſtudiants*, pour les entretenir aux eſtudes.

ESTUDIER. v. act. Lire, mediter pour apprendre, pour inventer, ſoit dans les ſciences, ſoit dans les arts. Scaliger, Lipſe, Caſaubon, ont beaucoup *eſtudié*, ont bien leu des Auteurs anciens. Epicure, Ariſtote, Deſcartes, ont bien *eſtudié* la nature, ont bien medité ſur les effets qu'elle produit pour en découvrir les cauſes. Les Mathematiciens *eſtudient* continuellement pour trouver de nouveaux problemes, de nouvelles machines.

ESTUDIER, ſignifie auſſi, Apprendre les élements, les principes des arts & des ſciences. Cet écolier *eſtudie* en un tel College, il *eſtudie* en Humanités, il *eſtudie* en Droit. Il repete ſa leçon, il *eſtudie*.

ESTUDIER, ſignifie auſſi, Se ſervir de ſon bon ſens pour faire des reflections, des obſervations ſur ſoy-même & ſur autruy. Cet homme ſçait bien vivre, il a bien *eſtudié* le monde. Pour vivre en bon Chrétien il faut *s'eſtudier*, obſerver toutes ſes demarches. Quand on negotie, il faut *eſtudier* l'humeur, l'eſprit des gens à qui on a affaire. Pour bien faire ſa cour, il faut *eſtudier* les inclinations de ſon Maiſtre. Un Poëte Dramatique doit *eſtudier*, obſerver le genie, les actions des hommes. Il y a d'habiles gens qui n'ont *eſtudié* que le grand livre de la nature.

ESTUDIER, ſe dit auſſi en parlant de ce qui ſe fait avec art & affectation. Le geſte de ce Predicateur eſt trop *eſtudié*, trop contraint. Voilà un compliment *eſtudié*, qui n'eſt point naturel ni ſincere. Ce conte eſt *eſtudié*, il n'eſt point vraiſemblable. Les veuves & les heritiers ont ſouvent des larmes *eſtudiées* & affectées.

ESTUDIER, ſe prend quelquefois en mauvaiſe part. *Les meſchants ne s'eſtudient*, ne ſe plaiſent qu'à faire du mal.

ESTUDIÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

ESTUDIOLE. ſ. f. C'eſt un petit buffet poſé ſur une table qui a pluſieurs tiroirs, & qui eſt commode aux gens d'eſtude pour y ſerrer leurs papiers ou memoires.

ESTURGEON. ſ. m. Gros poiſſon de mer, qui monte dans les rivieres, qui a le muſeau pointu, le ventre plat, & le dos bleu. Le caviar eſt fait d'œufs d'*eſturgeon*. On a veu un *eſturgeon* qui eſtoit une fois auſſi gros qu'un buſte. Aldroandus dit qu'on ne ſçauroit prendre l'*eſturgeon* qu'avec des filets, car il ne mord point à l'hameçon, & vit de limon. L'*eſturgeon* au lieu d'areſtes a un cartilage tendre & gros d'un doigt, qui s'eſtend depuis la teſte juſqu'au bout de la queuë, & qui ſoûtient tout ſon corps. On leve ce cartilage, qui s'eſtend comme un boyau, & qu'on ſeche au ſoleil; & c'eſt la meilleure choſe qu'on puiſſe manger en Careſme. Du ventre de l'*eſturgeon* on fait la colle de poiſſon. En Latin *accipenſer*, ſuivant Rondelet; ou *turcio*, ſelon Pline; ou *ſturus*, ſuivant Auſone. Menage le derive de *ſturcio*. Quelques-uns l'appellent *loup de mer*: & en la baſſe Latinité on l'a appellé *ſturgio* ou *ſtrutio*.

ESTUVE. ſ. f. Lieu fermé qu'on eſchauffe afin d'y faire ſuer, ou d'y faire chauffer quelque choſe. Les gens propres vont aux bains & aux *eſtuves* pour ſe decraſſer. Dans les ſucreries, chez les Chapeliers, il y a des *eſtuves* pour y faire ſecher les pains de ſucre, les chapeaux.

ESTUVE, ſe dit hyperboliquement d'une chambre chaude & bien fermée. Vous avez une bonne chambre pour l'hiver, c'eſt une *eſtuve*. On ne ſçauroit durer en eſté dans la grande ſale du Palais, c'eſt une *eſtuve*. Ce mot vient de *ſtuba* ou *ſtufa*, dont on s'eſt ſervi dans la baſſe Latinité en la même ſignification; lequel mot eſt derivé par Lipſe de *tubus* ou *tuyau* qui porte la chaleur; par Sauſaiſe du Grec *typho*, qui ſignifie *eſchauffer*; par Voſſius de l'Alleman *ſtuben* ou *ſtub*, qui ſignifie *eſtuve*; ou du Latin *æſtus*. Menage. Il vient pluſtoſt de *ſtoufa*, mot Celtique ou Bas-Breton qui ſignifie *boucher*, parce qu'une *eſtuve* doit eſtre bien bouchée. On les a nommées auſſi *vaporarium*, *hypocauſtum*.

En Medecine on diſtingue les *eſtuves* en *ſeches* & *humides*. Les *ſeches* ſont faites avec une évaporation d'air chaud & ſec, qui en eſchauffant tout le corps, en ouvre les pores, & eſmeut les ſueurs; ce qui ſe fait par des grés ou briques fort chauffées. Les *eſtuves humides* ſont faites par une decoction & ébullition d'herbes, dont la vapeur eſt conduite par des canaux de fer blanc dans une cuve à deux fonds, où on a mis le malade pour luy provoquer la ſueur. L'uſage d'entretenir la ſanté par le moyen des *eſtuves* a eſté inventé à Lacedemone.

ESTUVÉ. ſ. f. Sorte de cuiſſon & de preparation de viandes, qui ſe fait d'ordinaire entre deux plats, enſorte que la ſauſſe qui bout y ſoit comme eſtouffée. Le veau eſt meilleur à l'*eſtuvée*, cuit entre deux plats, que quand il eſt roſti.

ESTUVEMENT. ſ. m. Action par laquelle on eſtuve. L'*eſtuvement* eſt fort bon pour guerir les meurtriſſures & les playes.

ESTUVER. v. act. Baſſiner une playe avec quelque liqueur preparée, comme de l'huile & du vin, ou de l'eau de vie, l'en humecter doucement, & la rafraiſchir. Le remede aux contuſions, c'eſt de les bien *eſtuver*. On *eſtuve* les playes pour les bien nettoyer.

ESTUVISTE. ſ. m. Baigneur, qui tient des bains & eſtuves. Les Perruquiers ont des lettres de Baigneurs & *Eſtuviſtes*, quoy qu'on les appelle ſimplement *Baigneurs*.

ESTUY. ſ. m. Eſpece de boëte qui ſert à mettre, à porter, à conſerver quelque choſe. On fait des *eſtuis* de cuir pour des calices & de la vaiſſelle d'argent, des *eſtuis* de bois pour des chapeaux, des *eſtuis* de carte pour des manchons. Un *eſtuy* à lunettes. Un *eſtuy* de poche pour des outils de Chirurgien. Un *eſtuy* de Fauconnier. Un *eſtuy* de Damaſquineur, &c. Quand on parle abſolument d'*eſtuy*, on entend des ciſeaux & un poinçon avec leur *eſtuy* de poche. Ce mot vient de *theca*, ſelon Nicod.

On dit proverbialement d'un homme fort laid, que c'eſt un viſage à *eſtuy*.

E S V.

ESVANOUIR. v. n. qui ne ſe dit gueres qu'avec le pronom perſonnel. Se paſmer, tomber en defaillance, perdre l'uſage & les fonctions des ſens. La peur violente fait ſouvent *eſvanouïr*, fait qu'on s'*eſvanouït*. On luy a tiré tant de ſang, qu'il eſt tombé en foibleſſe, qu'il s'eſt *eſvanoüi*.

ESVANOUIR, ſignifie figurément, Ne paroiſtre plus, devenir à rien. J'avois mis un livre ſur ma table, mais il s'eſt *eſvanoüi*, je ne le trouve plus. Les apparitions diaboliques s'*eſvanouiſſent*, diſparoiſſent au ſigne de la croix. Les plaiſirs, les grandeurs de ce monde s'*eſvanouiſſent*, paſſent bientoſt.

ESVANOUISSEMENT. ſubſt. maſc. Eſpece de ſyncope ou de defaillance, perte ſubite de forces & de connoiſſance qui arrive par quelque accident. Cette femme eſt tombée dans un *eſvanouiſſement* en apprenant la mort de ſon mari. A peine eſtoit-il revenu de ſon *eſvanouiſſement*, qu'il eſt tombé en un autre. L'*eſvanouiſſement* eſt cauſé par tout ce qui peut alterer, corrompre & diſſiper les eſprits vitaux, comme les longues veilles, les grandes douleurs, les grandes & ſubites évacuations, les vapeurs putrides ſortant de quelque abſcés qui eſt dans les parties nobles, &c.

ESVENTRER. v. act. Ouvrir le ventre pour en tirer

tirer les boyaux, les trippes. On *eſventre* les bœufs, les cochons, les poiſſons, &c. Au Japon on *eſventre* les criminels.

ESVENTRER, ſignifie, Se rompre quelque partie vers le ventre par quelque effort de crier. Un enfant *s'eſventre* à force de crier, cela luy cauſe quelquefois des deſcentes de boyau.

ESVERTUER. v. act. qui ne ſe dit qu'avec le pronom perſonnel. Prendre courage, s'efforcer de faire quelque choſe. Un homme entrepris qui a un rheumatiſme, guerit quelquefois en *s'eſvertuant* un peu de marcher. Gombaut a dit dans ſes Epigrámmes:

En guerre où le meurtre eſt permis,
Jean & Jacques *s'eſvertuerent*,
Penſant tuer les ennemis,
Mais les ennemis les tuerent.

ESULE. ſ. f. C'eſt une racine qui a la vertu ſpecifique de purger les ſeroſitez, & particulierement les eaux des hydropiques. Les Medecins employent la petite *eſule* dans la plus-part de leurs compoſitions.

E T.

ET. Particule conjonctive qui lie les mots, les phraſes & les ſens d'un diſcours. Cela eſt bel *&* bon. Vous *&* moy. Les Logiciens dans leurs ſyllogiſmes l'appellent *copule*.

ET CETERA, qu'on figure ſouvent par un tranché *&c.* eſt une abbreviation pour dire *& le reſte*, qui eſt ſouſentendu ou qui en depend. Les Notaires mettent au bas de leurs minutes, Promettant *&c.* obligeant *&c.* renonceant *&c.* qu'ils eſtendent aprés en quatre ou cinq rolles de groſſe. C'eſt ce qui a donné lieu à ce qu'on dit proverbialement, Dieu nous garde d'un *& cetera* de Notaire, & d'un *qui pro quo* d'Apothicaire.

E T A.

ETAMPER. v. act. Terme de Mareſchal. Percer un fer de cheval. On dit *etamper maigre*, quand on fait les trous bien prés du bord du fer; & *etamper gras*, quand on perce le fer un peu plus en dedans. Et on dit que le Mareſchal encloue les chevaux ſur l'enclume, quand les clous ſont mal *etampez*, ſoit gras, ſoit maigre, quand il eſt difficile en brochant les clous de ne pas encloüer le cheval.

E T E.

ETERNEL. ſ. m. Qui n'a eu ni commencement ni fin. En ce ſens il ne ſe dit proprement que de Dieu. Prions l'*Eternel*. C'eſt l'*Eternel* qui le commande.

ETERNEL, ELLE. adj. On le dit auſſi de Dieu & de ſes attributs. Le Pere *eternel*, le Verbe *eternel*, la Sageſſe *eternelle*, la Providence *eternelle*. Ç'a eſté une grande erreur de croire le monde *eternel*. Les axiomes de Geometrie ſont des propoſitions d'*eternelle* verité.

ETERNEL, ſe dit auſſi de ce qui doit durer toûjours. Dieu a promis à ſes Saints une gloire *eternelle*, une beatitude *eternelle*; & aux reprouvez, une peine, une mort *eternelle*. L'enfer eſtoit appellé par les Payens l'*ombre eternelle*.

ETERNEL, ſe dit auſſi des choſes qui durent long-temps, ou plus qu'il ne faut. Cet homme eſt un parleur, un cenſeur *eternel*. Je vous auray une *eternelle* obligation. Voilà un homme *eternel*, il ne meurt point. La chicane rend les procés *eternels*.

ETERNEL, ſignifie auſſi, Continuel, qui ne change point. Aux Iſles Fortunées il y a un *eternel* printemps. En Eſpagne il y a une mode *eternelle*, conſtante.

ETERNELLEMENT. adv. D'une maniere eternelle. Dieu a eſté & ſera *eternellement*. Les juſtes ſeront *eternellement* avec luy dans la gloire.

ETERNELLEMENT, ſe dit auſſi d'un long temps.

Ce que Malherbe eſcrit dure *eternellement*.

C'eſt une vanité poëtique de Malherbe.

ETERNELLEMENT, ſignifie auſſi, Sans ceſſe, toûjours. Cet importun me demande *eternellement*, il parle *eternellement*.

ETERNISER. v. act. Rendre eternel, ou d'une fort longue durée. Les Conquerans n'ont fait tant de carnage que pour *eterniſer* leur nom. Les Pyramides ont *eterniſé* la grandeur des Rois d'Egypte. Les Auteurs ne font tant de veilles que pour *eterniſer* leur memoire.

ETERNISÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

ETERNITE'. ſ. f. Durée que le temps ne peut meſurer, qui n'a ni commencement ni fin. Gloire ſoit à Dieu dans toute l'*eternité*. Les juſtes ſont predeſtinez de toute *eternité*. On ne ſçauroit trop mediter ſur l'*eternité*.

ETERNITÉ, ſe dit hyperboliquement d'une longue durée. Voilà une eſtoffe de bon uſer, elle durera une *eternité*. Les Rois baſtiſſent pour l'*eternité*, c'eſt à dire, ils font des baſtimens bien ſolides. Nous avons joui de ce privilege de toute *eternité*, de temps immemorial. Ce valet eſt muſard, il eſt une *eternité* à revenir.

ETERODOXE. adj. m. & f. Qui eſt d'une croyance contraire. C'eſt un nom honneſte qu'on donne à des Heretiques. Calvin, Beze, Melancton, ont eſté des Docteurs *eterodoxes*.

ETESIES. ſ. m. plur. Vents anniverſaires & reguliers, ſoufflans chaque année en même ſaiſon & certain nombre de jours. Ils ſoufflent non ſeulement vers l'Aquilon, mais auſſi vers l'Orient, le Midy & le Couchant, ſelon Pline & Strabon. Ils ſoufflent en Eſpagne, en Aſie & vers le Royaume de Pont au Levant. Le Siroc, ſelon Strabon, eſt un vent *etefien* ſoufflant entre l'Eſpagne & la Sardaigne. Aquilons *Etefiens* ſont vents ſoufflans 40. jours de ſuite vers le lever de la Canicule. Ce mot vient du Grec *etos*, *annus*.

ETESTER. v. act. Oſter la teſte. Il ne ſe dit que des arbres & des choſes artificielles. On *eteſte* les ſaules, marſaux, peupliers & autres bois blancs. Il eſt defendu d'*eteſter* les grands arbres des foreſts. On a *eteſté* ce clou, cette eſpingle, ils ne peuvent plus ſervir.

ETESTE, ÉE. part. paſſ. & adj.

ETESTÉ, en termes de Blaſon, ſe dit d'une aigle, d'un poiſſon ou autre animal qui n'a point de teſte, ſoit qu'on l'ait couppée ou arrachée.

E T H.

ETHERE'E, adj. f. ou *Ether*. C'eſt cette ſubſtance pure qui eſt au deſſus de l'athmoſphere, qui remplit tout le ciel où les aſtres font leur cours. Les Poëtes appellent le ciel la voute *etherée*, la region *etherée*. Ce mot eſt Grec, & ſignifie *inflammation*, *ſplendeur*, telle qu'on attribuë à la ſubſtance de ces petits corps qu'on croit être enflammez.

ETHIQUE. ſ. f. C'eſt un nom tiré du Grec, qu'on donne quelquefois à la Morale, ou à la Science des mœurs. L'*Ethique* d'Ariſtote.

ETHMOIDE. adj. m. Terme de Medecine. C'eſt un os ſitué au milieu de la baſe du front, & au haut de la racine du nez, empliſſant preſque toute la cavité des narines. Ce nom vient de ce qu'il eſt cribleux & ſpongieux. Par ſa partie cribleuſe il eſt joint à la teſte, & par la ſpongieuſe à la cavité des narines, & par celle qui eſt pleine & large à la foſſe des yeux. Sa partie

cri-

cribleuſe a une apophyſe qui avance en pointe, qui diviſe tout l'os comme une cloiſon qu'on appelle *creſte de coq*, à cauſe qu'elle en a la figure. L'odeur eſt portée aux éminences mammillaires, qui ſont des nerfs fort mols iſſus des ventricules anterieurs du cerveau, qui ſont les vrais organes de l'odorat. Ce mot eſt tiré du Grec *ithmos*, *colum*, & *eidos*, *forma*, *cribri inſtar*.

ETHOPE'E. ſ. f. Figure de Rhetorique, qui eſt une deſcription des mœurs & des paſſions de quelque perſonne, qui s'appelle auſſi *Ethologie*. Elle differe de la Proſopopée, en ce que dans celle-cy ce ſont des perſonnes feintes qu'on fait parler; au lieu que dans l'*ethopée* on deſcrit les mœurs des perſonnes veritables. Ce mot eſt Grec, & ſignifie *peinture des mœurs*. Il vient du Grec *ithos*, *mos*, *conſuetudo*, & *poieo*, *facio*, *fingo*, *deſcribo*.

E T I.

ETIER. ſ. m. Terme de Gabelles. C'eſt le canal ou conduit qui ſert à recevoir l'eau de la mer dans les marais ſalans. Les Ordonnances ſur le fait des Gabelles ont fait pluſieurs reglements touchant les *etiers* des marais ſalans.

ETIQUETTE. ſ. f. Petit morceau de papier ou de parchemin qu'on met ſur quelque choſe pour faire ſouvenir de ſon prix ou de ſa qualité. C'eſt un ſac de mille francs, le poids & la ſomme ſont marquez ſur ſon *etiquette*. Mettez des *etiquettes* ſur chacun de ces paquets, afin qu'on les reconnoiſſe.

ETIQUETTE, ſe dit plus particulierement de ces parchemins qu'on met ſur les ſacs des procés, où l'on eſcrit le nom des parties, des Rapporteurs, des Procureurs, & la qualité d'une affaire, comme ſi c'eſt une cauſe ou une production ſur un procés par eſcrit. Il y en a qui croyent que ce mot vient de ce qu'autrefois on eſcrivoit les procedures en Latin, & qu'on mettoit pour inſcription ſur le ſac, *Eſt hic quæſtio inter* N. & N. & que les Clercs par ignorance & mauvaiſe prononciation du mot en ont formé *etiquet*, ou *etiquette*.

ETIQUETTE, ſignifie quelquefois un bulletin. L'Ordonnance de Blois defiend aux Mareſchaux de Logis & Fourriers de bailler des *etiquettes* pour loger des Capitaines & ſoldats dans les habitations des Eccleſiaſtiques.

ETIQUETTE, ſe dit au Grand Conſeil des placets ou memoires qu'on donne au premier Huiſſier pour appeller les cauſes à l'Audience. Dans pluſieurs Couſtumes, comme en celle de Troyes, on appelle *etiquette*, le billet par eſcrit que le Sergent qui fait des criées met à la porte de l'auditoire & de la maiſon ſaiſie: ce qu'on appelle ailleurs *affiche*. On a dit auſſi autrefois en Pratique, *Etiqueter* les témoins, quand on mettoit entre les mains du Commiſſaire enqueſteur un brevet ou memoire qui contenoit leurs noms, & les articles ſur leſquels ils devoient eſtre enquis.

ETIQUETTE, eſt auſſi un filet quarré qu'on attache au bout d'une perche pour prendre du poiſſon.

On dit proverbialement, Juger un procés ou une affaire ſur l'*etiquette*, pour dire, Juger une affaire ſans l'approfondir, ſans voir les moyens & les pieces qui ſont dans le ſac. Et generalement il ſe dit de tout jugement temeraire qu'on fait ſans conſiderer les circonſtances neceſſaires.

ETIQUETTER. v. act. Mettre des etiquettes ſur des ſacs d'argent, de procés, ſur des pacquets, ſur des marchandiſes.

ETIQUETTÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

E T R.

ETRAPE. ſ. f. eſt un petit inſtrument de fer qui ſert à coupper & ſcier le chaume, qu'on appelle autrement *faucillon*, & en Latin *ſecula*. On dit auſſi *etraper* le chaume, pour dire, le ſcier.

ETRUFFER. v. act. Terme de Chaſſe, qui ſe dit d'un chien boiteux qui a une cuiſſe qui ne prend plus de nourriture. Ce chien eſt *etruffé*, eſt inutile.

ETRUFFÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

ETRUFFURE. ſ. f. eſt un mal qui vient aux cuiſſes des chiens, lors que l'une ſe ſeche & ne prend plus de nourriture: ce qui arrive lors que le nerf a eſté foulé par quelque effort, ou pour avoir eſté trop ſerré en quelque paſſage.

E T Y.

ETYMOLOGIE. ſ. f. Origine & ſource des mots, d'où ils ſont venus & derivez. De tout temps on a été curieux d'*etymologies*. Varron a eſcrit de l'*etymologie* des mots Latins; Menage des mots François & Italiens: ce qu'il a appellé *Origines*. Il y a un *Etymologicon* Grec imprimé *in folio*, dont l'Auteur s'appelloit Nicas. Il y en a auſſi un Latin de Gerard Voſſius. Le Pere Labbe a fait un Traité des *Etymologies* Françoiſes, & un Recueil des mots derivés du Grec, que Dom Lancelot a mis à la fin de ſon Jardin des Racines Grecques. Octave Ferrari en a fait un de la Langue Italienne, & Mr. Menage pareillement. Bernard d'Alderette en a fait un de la Langue Caſtillanne.

ETYMOLOGIQUE. adj. Qui appartient à l'etymologie. Un Dictionaire *Etymologique*, le Grand *Etymologique*.

ETYMOLOGISTE. ſ. m. Auteur qui a eſcrit des etymologies. Menage, Du Cange, Saumaiſe, Voſſius, Ferrarius, ont été de grands *Etymologiſtes*.

Ces mots viennent d'*etymos*, *verus*, & de *lego*, *dico*.

E V A.

EVACUATION. ſ. f. Terme de Medecine. Deſcharge d'humeurs, d'excrements ſuperflus. Les petites *evacuations* ſont des benefices de ventre. Dans l'apoplexie il faut faire de grandes *evacuations* par la ſeignée. Les deſgorgements de bile ſont des *evacuations* dangereuſes.

En termes de Guerre, Faire l'*evacuation* d'une place, c'eſt en faire ſortir la garniſon d'un Prince pour laiſſer la place libre à un autre.

EVACUATION, eſt auſſi un terme de l'art de Raymond Lulle, lequel ne conſiſte qu'en l'*evacuation* des cellules dans leſquelles on diſtribuë toutes les qualitez qu'on peut attribuer à quelque eſtre que ce ſoit.

EVACUER. v. act. Vuider les mauvaiſes humeurs d'un corps, ſoit par les voyes naturelles, ſoit par les remedes.

EVACUER, ſe dit auſſi des places dont on fait ſortir la garniſon, ſoit pour les laiſſer libres, ſoit pour les livrer à un autre Prince.

EVACUÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

EVADER. v. neut. Tirer quelqu'un d'un peril en trouvant moyen de le ſauver. Durant qu'on amuſoit les Sergents on a fait *evader* celuy qu'ils cherchoient. On a fait une ouverture ſecrete aux murs de la priſon, tous les priſonniers ſe ſont *evadez*. Ce banqueroutier s'eſt *evadé* avant qu'on allaſt ſaiſir chez luy.

EVALUATION. ſ. f. Prix qu'on met à quelque choſe ſelon ſa valeur. On a nommé des Experts pour faire l'*evaluation* des heritages dont on demande la licita-

tion. On fait à la Monnoye l'*evaluation* des eſpeces à proportion de leur poids & de leur titre. Il y a dans le Roman Bourgeois un tariſſe ou *evaluation* des partis ſortables.

EVALUER. v. act. Eſtimer une choſe ſon juſte prix. Tous les meubles de cette ſucceſſion ont eſté priſez & *evaluez* à tant. On *evalue* les arrerages des rentes en bled ſur les extraits qu'on met au Greffe du prix du bled à chaque jour de marché.

EVALUÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

EVANGELIQUE. adj. m. & f. Qui eſt ſelon la doctrine de JESUS-CHRIST. La pauvreté *evangelique*, les conſeils *evangeliques*.

EVANGELIQUEMENT. adv. D'une maniere evangelique. Ce Miſſionnaire preſche fort *evangeliquement*, c'eſt à dire, l'Evangile tout pur, ſans pompe & ſans oſtentation.

EVANGELISER. v. act. & neut. Preſcher l'Evangile. Dieu a donné miſſion à ſes Apoſtres pour aller *evangeliſer* par toute la terre. On dit auſſi en Pratique, *Evangeliſer* un fait, pour dire, Verifier s'il eſt complet ſuivant ſon inventaire de production.

EVANGELISTE. ſ. m. Auteur Sacré qui a eſcrit l'Evangile, la vie, les miracles, la doctrine de JESUS-CHRIST. St. Matthieu, St. Marc, St. Luc & St. Jean ſont les quatre *Evangeliſtes*. On a traduit la paſſion ſelon les quatre *Evangeliſtes*.

EVANGELISTE, en termes de Palais, ſe dit de celuy qu'on donne pour aſſiſtant à un Rapporteur, pour verifier s'il dit vray. Quand on rapporte un procés dans l'ordre, il y a deux Conſeillers aſſiſtans aux coſtez d'un Rapporteur, qu'on luy donne pour *Evangeliſtes*, dont l'un tient l'inventaire, & l'autre les pieces; & aprés que le Rapporteur a mis le fait & les moyens du procés, l'un lit les clauſes des pieces produites, l'autre les inductions qui en ſont tirées. On le dit auſſi à la Chambre des Comptes de celuy qui tient les acquits du Comptable, & les verifie, tandis que l'auditeur rapporte au Bureau.

EVANGILE. ſ. m. Livre qui contient la vie & la doctrine de JESUS-CHRIST, eſcrit par les quatre Evangeliſtes. Il a paru d'autres *Evangiles*, comme celuy de St. Barnabé, &c. qui ont eſté declarez apocryphes par l'Egliſe. Les peuples ont eſté enfin éclairez des lumieres de l'*Evangile*. Les ſerments les plus ſolemnels ſe font ſur l'*Evangile*. Les Docteurs Religionaires ſe diſent abuſivement Miniſtres du St. *Evangile*. Ce mot vient du Grec, & ſignifie *bonnes nouvelles*. Nicod.

EVANGILE. ſ. f. eſt un extrait tiré de ce Livre, qui eſt inſeré dans la Meſſe, pendant laquelle tout le monde ſe tient debout par reſpect. La premiere *Evangile* eſt l'*Evangile* du jour. La deuxiéme *Evangile* eſt le commencement du Livre de St. Jean qui parle de l'Incarnation.

EVANGILE, ſe dit auſſi de cette priere que fait le Prêtre, en mettant ſur la teſte d'une perſonne un bout de l'eſtolle: & c'eſt en effet l'*Evangile* de St. Jean qu'il recite. C'eſt une coûtume fort generale à la campagne de ſe faire dire des *Evangiles*.

EVANGILE, ſe prend quelquefois pour une verité, pour une choſe certaine: Ce que je vous dis là, c'eſt l'*Evangile*, cela eſt fort certain: Prenez garde à ce hableur, tout ce qu'il dit n'eſt pas mot d'*Evangile*: quoy qu'on euſt vû quelquefois de faux *Evangiles*, comme les trois que mirent en avant les Nazareens premiers Schiſmatiques du Chriſtianiſme, l'un qu'ils appelloient *Evangile de perfection* eſcrit en vers, l'autre qu'ils appelloient *Evangile d'Eve*, & le troiſiéme qu'ils attribuoient à St. Matthieu eſcrit en Langue Hebraique, dont parle St. Jerôme.

EVAPORATION. ſ. f. Action par laquelle on fait exhaler l'humidité de quelque corps. Le ſel ſe forme par l'*evaporation* de l'humidité, ſoit par l'ardeur du Soleil, comme dans les marais ſalans; ſoit par le moyen du feu, comme aux lieux où il y a des puits ſalez. L'*evaporation* ſe fait en Chymie pour faire la diſſipation de l'humidité ſuperfluë, & differe de l'*exhalation*, en ce que celle-cy ne ſe pratique que ſur des matieres ſeches.

EVAPORATION, ſe dit figurément en Morale. Cette extravagance vient d'une grande *evaporation* d'eſprit.

EVAPORER. v. neut. Faire exhaler en vapeurs ce qu'il y a d'humide dans les corps, comme lors qu'on fait le ſel des eaux des fonteines, on en fait *evaporer* tout l'humide, & le ſel demeure au fond. Pour cuire le ſalpeſtre, il en faut *evaporer* toute la leſcive qui s'eſt empreignée du ſel de la terre.

EVAPORER, ſe dit auſſi figurément en Morale. Son eſprit s'*evapore*. Sa raiſon, ſon bon ſens s'*evaporent*, pour dire, ſe perdent, il extravague.

EVAPORÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. Il eſt auſſi ſubſt. & ſignifie, Eſtourdi, extravagant. C'eſt un *evaporé* qui ne ſçait ce qu'il dit, qui ne fait rien par raiſon.

EVASER. verb. act. Eſtendre l'ouverture de quelque choſe, luy faire une ouverture un peu large. Il ne faut pas *evaſer* les matras, comme on fait les cruches & les autres vaiſſeaux.

EVASÉ, ÉE. adject. Vaiſſeau dont l'ouverture eſt trop large.

EVASÉ, ſe dit du nez, lors qu'il eſt trop plat, ou qu'il a de trop grandes narines; des habits qui ont de trop grandes ouvertures, comme des manches, des canons, &c.

EVASION. ſ. f. Action par laquelle on s'evade. L'*evaſion* d'un priſonnier donne une grande preſomption qu'il eſt coupable.

EVASURE. ſ. f. Ouverture d'un vaiſſeau qui eſt trop evaſé.

EUC.

EUCHARISTIE. ſ. f. Le tres-Saint Sacrement de l'Autel qui contient reellement le corps & le ſang de JESUS-CHRIST. On ne doit point recevoir le Sacrement de l'*Euchariſtie* qu'aprés le Sacrement de Penitence. Les Heretiques ne ſauroient comprendre le myſtere de l'*Euchariſtie*.

EVE.

EVEILLER. v. act. Rompre le ſommeil de quelqu'un. La Tragedie de Mariane commence par un ſonge qui *eveille* Herode en ſurſaut. *Eveillez* moy demain de bon matin. Il s'*eveille* tous les jours au chant du coq. On faiſoit un bruit capable d'*eveiller* un mort. Ce mot vient de *evigilare*. Nicod. Du Cange témoigne que les Moines appelloient *eveille-ſon*, la cloche qu'on ſonnoit pour les reveiller afin d'aller à Matines.

EVEILLER, figurément ſignifie auſſi, Rendre plus gay, plus ardent à quelque choſe. Cet eſprit eſt peſant, il le faut mettre au College pour l'*eveiller* un peu. Le ſtile de cet Auteur eſt trop triſte, trop ſerieux, il faudroit y meſler quelques penſées gayes pour l'*eveiller* un peu.

EVEILLÉ, ÉE. part. & adj.

EVEILLÉ, eſt auſſi ſubſt. C'eſt un *eveillé* qui dejeune dés le matin. C'eſt un *eveillé* dont il ſe faut garder. Il eſt bien *eveillé*, quand il s'agit du gain. Il fait bon cageoller cette fille, c'eſt une *eveillée* qui eſt de bon appetit.

EVENEMENT. ſ. m. Iſſue, ſuccés bon ou mauvais de quelque choſe. Perſonne ne peut reſpondre des *evenemens*, ils ſont en la main de Dieu. Les plus ſages con-

conſeils ſont ſouvent ſuivis de mauvais *evenements*. Un vendeur eſt garand de l'*evenement* du procés d'éviction qu'on fait à l'acheteur. On dit auſſi, En tout *evenement*, pour dire, En tout cas, ou au pis aller.

EVENEMENT, ſe dit auſſi des choſes grandes, ſurprenantes & ſingulieres qui arrivent dans le monde. Mr. le Camus Evéſque de Bellay a fait pluſieurs Volumes d'*evenements* ſinguliers, d'Hiſtoires remarquables & extraordinaires.

EVENT. ſ. m. Impreſſion ou action de l'air qui change la qualité de la plus-part des choſes. Ainſi on dit, Mettre à l'*event*, pour dire, Mettre à l'air & ſecher. Les Teinturiers mettent à l'*event* leurs ſoyes & eſtoffes ſur des perches qu'il leur eſt permis de mettre ſur les ruës. Le vin prend mauvais gouſt, quand on le laiſſe à l'air, à l'*event*. Cette bouteille n'a pas eſté bien bouchée, le vin ſent l'*event*.

EVENT, ſe dit auſſi d'un trou ou ouverture qu'on laiſſe en quelques vaiſſeaux pour donner paſſage à l'air pour y entrer ou en ſortir. On ne ſçauroit tirer du vin d'un tonneau, ſi on ne luy donne de l'*event* par deſſus. Les Fonteiniers laiſſent quelques tuyaux ouverts pour donner de l'*event* à l'air enfermé dans les conduits de leurs fonteines.

EVENT, ou le *vent* en termes d'Artillerie, eſt l'aiſance qu'on donne au boulet pour rouler dans le calibre d'un canon. Ce boulet a trois pouces de diametre, & le calibre eſt de deux lignes plus grand pour l'*event*.

EVENT, ſe dit auſſi des petits tuyaux que les Fondeurs mettent dans les moules des figures qu'ils veulent jetter en metail, afin que l'air puiſſe ſortir à meſure que le moule s'emplit.

On appelle auſſi *event*, cet endroit du poiſſon par où il reſpire. On l'appelle auſſi *ouïe*. On appelle auſſi *event*, les ouvertures que les baleines ont ſur la teſte, par où elles jettent une ſi grande quantité d'eau, qu'elle reſſemble à la cheute d'une riviere.

EVENT, ſe dit auſſi dans l'aunage de ce qui eſt au delà de la meſure. L'Ordonnance enjoint aux Auneurs de meſurer les eſtoffes bords à bois & ſans *event*.

On appelle proverbialement une teſte à l'*event*, un eſprit leger, indiſcret, eventé.

EVENTAIL. ſ. m. Ce qui ſert à eventer. Les Dames en France portent de petits *eventails* de peau pour ſe rafraiſchir l'eſté. En Orient on a des *eventails* de plumes pour ſe garentir du chaud & des mouches. En Italie il y en a qui laſſent les bras de quatre valets, comme dit Balſac. Du Bartas a appellé les vents frais, *eventaux* de l'air. On a remarqué que l'agitation de l'air par un *eventail* ne fait aucun effet ſur le thermometre, & elle n'eſt pas capable de le refroidir.

EVENTALIER. ſ. m. Marchand qui fait ou qui vend des eventails. Ces Marchands s'appellent entre eux des *Eventaliſtes*, & ils ſont un Corps dont la Confrairie eſt eſtablie à Sainte Marine.

EVENTER. verb. act. Faire du vent ſur quelque choſe. Les Indiens ont des gens gagez pour les *eventer* perpetuellement avec des plumes. Les Dames s'*eventent* icy en eté. Il faut *eventer* le poiſſon qui eſt ſur le gril.

EVENTER, ſe dit auſſi de ce qu'on purge, de ce qu'on rafraiſchit en le remuant, en le mettant à l'air. Si on n'*evente* le bled avec la pelle, ſi on ne le crible, il ſe gaſte bientoſt. Dans les temps de contagion on *evente* ſouvent tous les meubles, on les met à l'event.

EVENTER, ſignifie auſſi, Donner de l'air à quelque choſe qui la corrompt, ou qui la deſtruit. Vous avez laiſſé *eventer* ce vin. Les ennemis ont *eventé* la mine, luy ont donné de l'air, ont empêché ſon effet. Le fil, la ſoye, la laine s'*eventent* à l'air, ſe corrompent. Les parfums qu'on a laiſſé *eventer* ne valent rien. Si on laiſſe *eventer* l'eſprit de vin, il s'exhale entierement en peu d'heure.

On dit auſſi, *Eventer* la veine, pour dire, Faire une legere ſaignée pour donner de l'air aux humeurs, & eviter la repletion.

EVENTER, ſe dit figurément en choſes morales, & ſignifie, Deſcouvrir un ſecret, mettre au jour une choſe qu'on vouloit tenir cachée. Cet Ambaſſadeur a *eventé* adroitement le deſſein des ennemis, il l'a deſcouvert. Cette conſpiration ne reüſſira pas, on a *eventé* la mine.

EVENTÉ, ÉE. part. & adj.

EVENTÉ, ÉE. ſ. m. & f. Qui a la teſte legere, qui eſt emporté, evaporé, imprudent. Les François dans leur jeuneſſe ſont bien *eventez*.

EVENTILLER. Terme de Fauconnerie, qui ſe dit de l'oiſeau, lors qu'il ſe ſecouë en ſe ſouſtenant en l'air, comme s'il faiſoit une cabriole.

EVENTOIR. ſ. m. Gros eventail d'oſier dont on ſe ſert pour eventer les charbons, quand on fait griller ou roſtir quelque choſe.

EVERSION. ſ. f. Ruine, renverſement d'une ville, d'un Eſtat. Le raviſſement d'Helene fut cauſe de l'*everſion* de Troye. On voit de temps en temps des *everſions* des grands Empires & Republiques.

EVESCHE. ſ. m. Dioceſe, petite contrée qui eſt ſoûmiſe à la juriſdiction ſpirituelle d'un Prelat, d'un Evéſque. Cette Abbaye eſt dans un tel *Eveſché*. Il y a 117. Eveſchez dans la France, ſans les nouvelles conqueſtes.

EVESCHÉ, ſignifie auſſi la Prelature, la dignité d'Evéſque. Ce Predicateur va droit à l'*Eveſché*, aſpire à l'*Eveſché*.

EVESCHÉ, ſignifie encore le Benefice, le revenu & le logis de l'Evéſque. Cet Evéſque a quitté ſon *Eveſché* pour un meilleur, qui avoit plus de revenu. Cet Official, ce Promoteur ſont logez dans l'*Eveſché*. Ce Prelat eſt allé à ſon *Eveſché*.

EVESQUE. ſ. m. Prelat ſacré qui a la conduite ſpirituelle d'un Dioceſe, d'un Eveſché. Les *Eveſques* ſe preconiſent dans le Conſiſtoire pour avoir des Bulles. Quand un *Eveſque* fait l'office, il a la mitre & la croſſe. Un *Eveſque in partibus Infidelium* eſt celuy qui a un titre d'Eveſché, dont le Dioceſe eſt occupé par les Infideles; ce qui luy ſert pour eſtre Coadjuteur d'un autre. On a commencé à nommer les *Eveſques in partibus Infidelium*, lors que tous les *Eveſques* furent chaſſez par les Sarraſins de Jeruſalem & des autres terres d'Orient; deſorte qu'ils furent obligez de ſe retirer en Italie, où pour les faire ſubſiſter on leur attribua des Coadjutoreries. Ce mot vient du Grec *epiſkopos*, & ſignifie *ſurveillant*. Les Atheniens appelloient ainſi ceux qu'ils envoyoient dans les Provinces qui leur eſtoient ſujettes, pour voir ſi tout ſe paſſoit dans l'ordre. Les Latins ont auſſi donné ce nom à ceux qui eſtoient inſpecteurs & viſiteurs du pain & des vivres.

EVESQUE, ſe dit proverbialement en ces phraſes. On dit qu'on ſe debat de la chappe à l'*Eveſque*, quand deux parties conteſtent ſur quelque choſe qui n'appartient ni à l'un ni à l'autre. On dit, Devenir d'*Eveſque* Meuſnier, quand on quitte une bonne condition pour en prendre une mauvaiſe. Cotgrave & Catharinot diſent que ce proverbe vient par corruption d'*Eveſque Aumoſnier*: car il ſe peut faire qu'un *Eveſque* ravalant ſa dignité, ſerve d'Aumoſnier à un Prelat plus grand Seigneur que luy; mais il n'y a point d'apparence qu'il puiſſe jamais devenir Meuſnier. Quelques-uns pourtant diſent qu'il y a eu un nommé Spifame *Eveſque* de Nevers, qui eſtant devenu Huguenot, & refugié à Geneve, fut reduit à la neceſſité de ſe faire *Meuſnier* pour ſubſiſter, & que c'eſt de là qu'eſt venu le proverbe. On dit auſſi à ceux qui ſe

fâchant qu'on les regarde, qu'un chien regarde bien un Eveſque. On appelle *Eveſque des champs*, un pendu qui donne la benediction avec les pieds. Ce proverbe eſt fort ancien. Dans le Roman des Quatre Fils Aymon, Ogier dit qu'il avoit fait Rippus *Archeveſque des Champs*, pour dire, qu'il l'avoit pendu.

E V I.

EVICTION. ſ. f. Terme du Palais. Action par laquelle on depoſſede quelqu'un d'un heritage qu'il avoit acquis. Un vendeur qui eſt garand de ſa vente, doit des dommages & interêts à l'acheteur en cas d'*eviction*.

EVIDEMMENT. adv. Manifeſtement & avec evidence. Il a eſté trompé *evidemment*. Cette piece eſt *evidemment* fauſſe, la fauſſeté ſaute aux yeux.

EVIDENCE. ſ. f. Qualité des choſes, qui les fait voir & connoiſtre clairement tant aux yeux du corps que de l'eſprit. Cet homme n'a point de bien en *evidence* ou au ſoleil, qui paroiſſe, comme heritages, offices, &c. Il faut qu'on ſe rende à l'*evidence* de cette demonſtration. On dit auſſi, que le temps met toutes choſes en *evidence*, deſcouvre tout. Ce crime eſt venu en *evidence*, a eſté deſcouvert par un grand haſard.

EVIDENT, ENTE. adject. Qui eſt clair & manifeſte. Les demonſtrations de la Geometrie ſont claires, *evidentes* & certaines. La preuve qui eſt au procés eſt *evidente* & concluante. Le danger eſt *evident*. Une verité *evidente*, un grief *evident*, une colluſion *evidente*.

EVIER. ſ. m. Canal par où s'écoulent les eaux ſales d'une maiſon, d'une cuiſine, d'une eſcurie. Un *evier* bouché, encombré. Ce mot vient du Latin *aqua*, ou de l'Italien *aquaio*. On devroit eſcrire *aivier*.

EVINCER. v. act. Depoſſeder quelqu'un d'un heritage qu'il avoit acquis. Il a eſté *evincé* de cette terre par un retrait lignager, par des demandeurs en declaration d'hypotheque.

EVINCÉ, ÉE. part. & adj.

EVIRÉ, ÉE. adj. eſt un terme de Blaſon, qui ſe dit d'un animal qui n'a point de verge.

EVITABLE. adj. m. & f. Ce qu'on peut fuir, ne trouver pas à ſa rencontre. Il y a des maux *evitables*, d'autres inevitables.

EVITER. verb. act. Fuir la rencontre de quelque choſe, s'en deſtourner. Il faut *eviter* le peché, la colere de Dieu. Il faut *eviter* dans un diſcours les pointes, les alluſions, les cacophonies. Il faut *eviter* un meſchant homme, fuir ſa compagnie. Les Commentateurs *evitent* les plus grandes difficultez, au lieu de les reſoudre. On ne peut *eviter* la mort, ſa mauvaiſe deſtinée.

EVITÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

EVITE'E. ſ. f. Terme de Marine. C'eſt la largeur que doit avoir une riviere ou un canal pour le libre paſſage des vaiſſeaux. Cette riviere en ſon embouchure n'eſt navigable que pour des batteaux, parce qu'elle n'a pas aſſez d'*evitée* pour les grands baſtimens.

E U N.

EUNUQUE. ſ. m. Chaſtré à qui on a retranché les parties de la generation. En France on ne fait des *eunuques*, que lors qu'il ſurvient quelque mal à ces parties. En Italie on fait des *eunuques* pour conſerver la voix. En Orient on a des *eunuques* pour garder les femmes. Tavernier dit qu'au Royaume de Boutan on fait tous les ans vingt mille *eunuques* qu'on envoye vendre en divers Royaumes. Il a eſté jugé par arreſt de la Grand' Chambre du 8. Janvier 1665. qu'un *eunuque* ne pouvoit pas eſtre marié, quoy que du conſentement des parties.

Ce mot vient du Grec *eunouchos*, qui ſe forme de *eunin echei*, *lecti curam gerit*. C'eſtoit les *eunuques* qui gardoient les femmes, & qui avoient ſoin du lit.

E V O.

EVOCABLE. adj. m. & f. Qui ſe peut evoquer. Les decrets de la Province de Normandie ne ſont pas *evocables*.

EVOCATION. ſ. f. Jugement qui tire une affaire d'un tribunal pour la faire juger en un autre. Il y a une Ordonnance particuliere ſur le fait des *evocations*. On fait des *evocations* d'un Parlement à un autre, à cauſe des parentez & alliances. Les Juges des Requeſtes du Palais & de l'Hoſtel ſont des *evocations* des cauſes pendantes devant d'autres Juges, quand elles ont de la dependance avec celles qui ſont retenuës par devant eux. Les Parlements ne ſont plus d'*evocations* du principal en jugeant l'appel, ſi ce n'eſt du conſentement des parties.

EVOCATION, ſe dit auſſi en parlant des Demons, des ſpectres, dont on dit que les Magiciens font voir des apparitions par le moyen de leurs charmes.

EVOCATOIRE. adj. m. & f. Qui ſert de fondement à l'evocation. On fait ſignifier à la partie une cedule *evocatoire*, pour voir ſi elle veut demeurer d'accord des parentez & alliances qu'elle a dans un Parlement, & convenir d'un autre pour y aller plaider. Les parentez au degré ſont des cauſes *evocatoires*.

EVOLUTION. ſ. f. Terme militaire, qui ſe dit des changements qui ſe font, lors qu'on range des ſoldats en bataille, ou qu'on leur fait faire l'exercice. C'eſt par les *evolutions* qu'on change la forme & la diſpoſition d'une bataille & d'un eſcadron ſelon la diſpoſition du terrain, ſoit pour attaquer, ſoit pour ſe deffendre. Les *evolutions* ſe font par converſions, contremarches, doublements de rangs ou de files, &c.

EVOQUER. v. act. Attirer à ſoy la connoiſſance d'une affaire. Le Roy *evoque* à ſoy & à ſon Conſeil toutes les affaires de finance. Le Roy a *evoqué* cette affaire d'un tel Parlement, & l'a renvoyée en un autre. Cet homme a *evoqué* du chef d'un tel pour parentez & alliances. Il faut dix parents au degré pour *evoquer* du Parlement de Paris. La Cour a *evoqué* le principal, & y a fait droit. Ce mot vient de *evocare*. Nicod.

EVOQUER, ſe dit auſſi des ſpectres que font paroiſtre les Sorciers & Magiciens, qui font croire que ce ſont des ames ou des Demons qu'ils font revenir de l'autre monde. La Pythoniſſe *evoqua* l'ame de Samuel pour la faire voir à Saül.

EVOQUÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

E U P.

EUPATOIRE. ſ. f. Plante medecinale qui jette pluſieurs branches, quoy qu'elle ne produiſe qu'une tige dure comme du bois, noiraſtre, droite, mince, velue, & d'environ une coudée. Ses feuilles ſont noiraſtres, & dentelées tout autour. Elles reſſemblent à la quinte-feuille ou au chanvre. Sa graine commence dés le milieu de ſa tige. Elle eſt velue, & pend en bas; & quand elle eſt ſeche, elle s'attache aux veſtemens des paſſants. Sa tige eſt de trois coudées de haut, & rougeaſtre, ronde, dure & velue, d'où ſortent pluſieurs aîles, branches & jetons. Ses fruits ſont en bouquets eſparpillez comme ceux d'origan. Ils ſont rouges tirant ſur le blanc, & s'en vont enfin en papillottes. On l'appelle autrement *aigremoine*. En Latin *eupatorium* ou *hepatorium*. Il y a auſſi une aigremoine ſauvage qu'on appelle *tanaiſe*, & en Latin *potentilla*.

EUPHORBE. ſ. m. eſt un arbre ſemblable au ferula,

qui

qui eſt plein d'un jus fort ſubtil & fort penetrant, juſques là qu'il le faut tirer en le perçant de loin avec une picque ou une lance. Ce jus qui en ſort en abondance ſe recueille dans une peau de mouton dont on environne l'arbre; & c'eſt celuy qu'on appelle *euphorbe vitré*. Les Apothicaires ne veulent pas le battre eux-mêmes, mais le font battre par des Crocheteurs, parce que quelque autre precaution qu'on prenne, il monte au cerveau, où il fait de dangereuſes inflammations. Pline dit que l'invention de l'*euphorbe* eſt attribuée à Juba Roy de Libye, qui luy donna le nom d'*Euphorbius* ſon Medecin frere d'un Muſa Medecin d'Auguſte. L'*euphorbe* eſt un medicament laxatif qui eſt fort dangereux, car c'eſt le plus ardent & le plus violent de tous les remedes, quand même il ſeroit pris en petite quantité. Il eſt propre auſſi pour faire eſternuer.

EUPHRAGE. ſ. f. Plante medecinale. C'eſt une herbe de la hauteur d'un palme, qui a de petites feuilles creſpuës & dentelées tout autour, aſtringentes & ameres. Sa tige & ſes fleurs ſont rouges tirant ſur le jaune paillet. Elle croiſt dans les prez. On fait du vin d'*euphrage* detrempée, cuite & confite dans le moufſt, tandis qu'il bout, qui eſt excellent pour les yeux, dont Arnaud de Villeneuve fait mention dans le Livre qu'il a fait exprés des vins compoſez. En Latin *euphragia*.

E U R.

EURIPE. ſ. m. Detroit de mer entre la Beotie & l'Iſle d'Eubée ou Negrepont, où les courants ſont ſi violents, qu'on dit que la mer y fluë & refluë ſept fois par jour. On a voulu faire croire qu'Ariſtote s'eſtoit noyé volontairement dans l'*Euripe*, parce qu'il ne pouvoit comprendre la cauſe de ſon mouvement.

EURIPE, s'eſt dit quelquefois figurément des violentes agitations d'eſprit. Ainſi le Poëte des Viſionnaires a dit:

Tantoſt dans l'*Euripe* amoureux
Je me ſens le plus malheureux
Des individus ſublunaires.

Ce mot vient du Grec *eu*, *facile*, & *ripteſthai*, *præcipitari*.

E V U.

EVUIDER. verb. act. Oſter ce qu'il y a de trop en quelque choſe, ou ce qu'il faut retrancher. Les Tailleurs *evuident* une entourure de manches, un colet de manteau, quand ils ne ſont pas aſſez eſchancrez. Une Blanchiſſeuſe appelle *evuider* ſon linge, quand elle le purge du trop d'empois qu'elle y a mis. On *evuide* une lame d'eſpée, quand on la creuſe.

EVUIDÉ, ÉE. part. & adj.

E U X.

EUX. Pronom relatif pluriel de la troiſiéme perſonne. C'eſt à faire à *eux*. Ils ont partagé cette ſucceſſion entre *eux*. A *eux* le different. Cela eſt à *eux* ſeuls.

E X A.

EXACT, ACTE. adj. Celuy qui eſt ponctuel, qui obſerve toutes les preciſions requiſes pour bien faire, pour examiner quelque choſe. Il faut eſtre *exact* à tenir ce qu'on a promis. On rendra à Dieu un compte *exact* de toutes ſes actions. On dit auſſi, qu'un inſtrument de Geometrie ou d'Aſtronomie eſt fort *exact*, quand il eſt fort juſte, bien travaillé, bien diviſé.

EXACTEMENT. adv. D'une maniere exacte. J'executeray vos ordres fort *exactement*.

EXACTEUR. ſ. m. Celuy qui exige. Les Commis & *Exacteurs* des impoſts, des droits du Roy. En ce ſens il vieillit.

EXACTEUR, ſe dit plus ordinairement en mauvaiſe part de celuy qui ſe fait payer des droits injuſtes ou au delà de ceux qui luy ſont deus. On doit faire le procés à un tel Greffier, comme à un *exacteur* qui ſe fait payer au delà de ſa taxe.

EXACTION. ſ. f. Vol que fait un Officier à une partie, quand il luy fait payer des droits qui ne luy ſont point deus, ou qui ſont au delà des legitimes. Les Grands Jours, les Chambres de Juſtice ſont eſtablies pour faire la recherche des *exactions* des Officiers.

EXACTITUDE. ſ. f. Obſervation ponctuelle des moindres circonſtances. Ce Juge voit ſes procés avec une grande *exactitude*. On a appellé l'Academie Françoiſe, l'Academie de l'*exactitude*.

EXAGGERATIF, IVE. adj. Qui exaggere, qui amplifie. *Moy-même* eſt un terme *exaggeratif*. Les flateurs ſont des gens fort *exaggeratifs*.

EXAGGERATION. ſ. f. Figure de Rhetorique par laquelle on augmente ou on diminuë les choſes, on dit plus ou moins qu'il n'y en a.

EXAGGERER. v. act. Uſer d'hyperbole, parler des choſes autrement qu'elles ne ſont, ſoit pour les augmenter, ſoit pour les diminuer ou en bien, ou en mal. Les Poëtes & les Orateurs ſont obligez d'*exaggerer* les choſes pour orner leurs diſcours.

EXAGGERÉ, ÉE. part. & adj.

Ces mots viennent du Latin *exaggero*, qui vient d'*agger*, *levée de terre*.

EXALTATION. ſ. f. Elevation. Il eſt vieux au propre. On dit pourtant quelquefois, Ce baſtiment, ce plancher ont trop ou trop peu d'*exaltation*.

EXALTATION, au figuré ſe dit de l'elevation d'une perſonne en quelque dignité eccleſiaſtique, & ſur tout à la Papauté. Aprés l'*exaltation* de ce Pape au Pontificat, l'Egliſe reçoit une nouvelle ſplendeur. On fait auſſi des prieres pour l'*exaltation* de la Foy, de noſtre Mere Sainte Egliſe.

Exaltation Sainte Croix, eſt une Feſte qui ſe celebre dans l'Egliſe le 14. Septembre, en memoire de ce qu'Heraclius Empereur d'Orient rapporta la vraye croix de JESUS-CHRIST ſur ſes eſpaules au lieu du Calvaire, d'où elle avoit eſté enlevée quarante ans auparavant par Coſroes Roy de Perſe, quand il prit Jeruſalem du temps de Phocas. Elle fut renduë par un traité de paix fait avec Siroes fils de Coſroes. Cette Feſte fut marquée par un grand miracle: car Heraclius ne pût ſortir de Jeruſalem tant qu'il porta la croix ſur ſes habits royaux chargés d'or & de pierreries; mais il marcha facilement, dés qu'il eut pris un habit ordinaire.

EXALTATION, en termes d'Aſtrologie, eſt une certaine dignité qu'acquiert une Planete en certains degrez du Zodiaque, qui luy donne plus de vertu. Comme, le quinziéme degré de Cancer eſt l'*exaltation* de Jupiter, ſelon Albumazar, parce qu'il croit que c'eſtoit l'aſcendant lors de la creation du monde. Celle du Soleil eſt au dix-neuviéme d'Aries; celle de la Lune au troiſiéme du Taureau, &c. Ptolomée en rend la raiſon en ſon premier Livre *de Quadrip.*

EXALTATION, en termes de Chymie, eſt une elevation & purification des metaux à un certain degré. C'eſt ainſi que ſe font les magiſteres.

EXALTER. verb. act. Loüer avec excés. Quand il parle de ſon Maiſtre, il l'*exalte* juſqu'au troiſiéme ciel.

EXALTER, en termes de Chymie, c'eſt elever les metaux & les autres corps naturels à un degré de perfection & de pureté tel qu'ils ſont capables de le ſouffrir, en telle ſorte qu'ils font un plus grand effet ſur les corps ſur leſquels on les fait agir.

EXALTÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

EXAMEN. ſ. m. Perquiſition, recherche exacte. Cet homme a eſté volé, il a fait un ſevere *examen* de tous ſes domeſtiques pour deſcouvrir le coupable.

Examen de conſcience, eſt le compte qu'un bon Chreſtien doit ſe rendre à ſoy-même de toutes les actions de la journée, comme auſſi la preparation qu'il doit faire avant que de ſe preſenter au Sacrement de Penitence pour confeſſer les pechez qu'il a fait depuis ſa derniere confeſſion.

EXAMEN, ſe dit auſſi de l'eſpreuve, de la capacité de celuy qu'il faut promouvoir aux Ordres, ou recevoir en quelque charge, qui aſpire à quelques degrez dans les Eſcoles; ce qui ſe fait par des diſputes, des arguments, des interrogations, des themes ou compoſitions, &c. Il faut ſubir un rude *examen*, quand on veut eſtre receu Docteur. L'*examen* des Conſeillers du Grand Conſeil ſe fait ſur le Droit Civil & Canon. Les eſcoliers compoſent pour l'*examen*.

EXAMEN, ſignifie auſſi quelquefois, Cenſure, critique. En ce ſens il a ſervi de titre à pluſieurs Livres. L'*Examen* des eſprits, & l'*Examen* de l'*Examen* des eſprits.

En termes de Palais on appelloit autrefois *examen à futur*, une enqueſte qui ſe faiſoit en vertu de lettres royaux, pour avoir preuve de la verité d'un fait par la depoſition des témoins qu'on avoit en main, de peur qu'elle ne deperît par leur mort ou leur abſence; & cela avant qu'on eût intenté le procés dans lequel cette enqueſte devoit eſtre produite. L'uſage de cette preuve par *examen à futur* a eſté abrogé par la derniere Ordonnance de l'an 1667. C'eſt en ce ſens qu'on dit, l'*examen* des témoins, pour dire, leurs depoſitions. L'*examen* d'un compte, la diſcuſſion de tous ſes articles l'un aprés l'autre.

EXAMEN, ſe dit auſſi chez les Ouvriers de la languette d'une balance.

EXAMINATEUR. ſ. m. Celuy qui examine. Il y a quatre *Examinateurs* en l'Univerſité pour eſprouver la capacité des aſpirans à eſtre Graduez.

On appelle les Commiſſaires du Chaſtelet de Paris, Commiſſaires *Examinateurs*, parce qu'une des principales fonctions de leurs charges, c'eſt d'ouïr la depoſition des témoins, & de faire des informations, & qu'ils examinent les comptes.

EXAMINER. v. act. Faire une exacte perquiſition ou recherche de quelque choſe. Il eſt du devoir d'un Juge de bien *examiner* les témoins, de les tourner de tous coſtez pour ſçavoir bien la verité d'un fait, pour informer à charge & à deſcharge. J'ay bien *examiné* ma conſcience, je me trouve net de tout crime, je ne crains que la calomnie.

EXAMINER, ſignifie auſſi, Eſprouver la ſcience & la capacité de quelqu'un. Ce Conſeiller a eſté *examiné* ſur la loy. On doit doreſenavant *examiner* ſur le Droit François.

EXAMINER, ſignifie auſſi, Regarder attentivement. Il y a long-temps que j'*examine* cette perſonne, il me ſemble que je connois ſon viſage.

EXAMINER, ſe dit figurément en choſes morales. Eſplucher une queſtion, rechercher toutes les beautez, les erreurs d'un Livre. Ce Rapporteur a *examiné* ce compte article par article. On a envoyé ce Livre en Sorbonne pour l'*examiner*, on y a trouvé bien des erreurs. Ce curieux a *examiné*, a recherché toutes les vertus du bezoüart, tout ce que les Auteurs en ont dit.

EXAMINER. v. n. ſignifie, Uſer; & ſe dit des eſtoffes. Cet habit eſt fort *examiné*, il s'y va faire des trous en beaucoup d'endroits. On dit auſſi, Mon argent eſt bien *examiné*, il ne m'en reſte plus gueres.

EXAMINÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

EXARQUAT. ſ. m. Charge & gouvernement de l'Exarque. L'*Exarquat* contenoit les villes de Ravenne, de Cezenne, Cerne, Imole, Boulogne, Modene, &c. L'*Exarquat* à l'égard des Empereurs finit ſous Juſtinien II. fils de Conſtantin, qui aprés avoir duré 64. ans paſſa entre les mains des Lombards. Depuis le Roy Pepin donna au Pape toutes les terres de l'*Exarquat*.

EXARQUE. ſ. m. Vicaire de l'Empereur d'Orient, ou Preſet qu'il envoyoit en Italie, & qui demeuroit à Ravenne pour la deffendre contre les Lombards, qui avoient conquis toute l'Italie à la reſerve de Rome & de Ravenne. Les *Exarques* ſubſiſterent environ 185. ans, juſqu'à ce qu'Alphonce prit Ravenne par force l'an 752. Quelques-uns diſent que ce fut un Longinus Gouverneur d'Italie qui ſe revolta contre Juſtin le Jeune Empereur, qui ſe fit Duc de Ravenne, & ſe nomma *Exarque*, c'eſt à dire, *ſans Seigneur*.

EXARQUE, eſtoit auſſi une dignité militaire. Voyez Du Cange.

L'*Exarque* d'un Dioceſe eſtoit une dignité eccleſiaſtique moindre que la Patriarchale, & plus grande que la Metropolitaine, comme prouvent Juſtel & le Pere Sirmond. Ce mot vient du Grec *exarchos*, qui ſignifioit *chef* ou *commandant*, & ſur tout dans les factions d'Italie.

EXAUCEMENT. ſ. m. Action d'exaucer. Les meſchants n'obtiennent pas ſouvent l'*exaucement* de leurs prieres.

EXAUCER. v. act. Accorder les demandes de celuy qui prie avec ferveur. Il ne ſe dit gueres qu'en matiere de Religion. Dieu *exauce* les prieres de ceux qui les font avec une vive foy. Si mes vœux pouvoient eſtre *exaucez*, vous reviendriez bientoſt en ſanté.

EXC.

EXCAVATION. ſ. f. L'action de creuſer, ou le creux qui a été fait dans quelque terrain. L'*excavation* des fondements de ce baſtiment a couſté tant. On a fait de profondes *excavations* dans les mines de Hongrie pour en tirer le metail.

EXCEDANT, ANTE. adj. & ſubſt. Ce qui reſte aprés qu'on a levé une petite ou une moindre quantité d'une plus grande. En la ſouſtraction il faut qu'il y ait une ſomme *excedante* & plus grande que l'autre. Payez une telle ſomme ſur l'argent que vous avez à moy, & m'envoyez l'*excedant*. Il a traité à forfait de ce droit juſqu'à cinq cens mille livres, à la charge de compter de l'*excedant*.

EXCEDER. v. act. Eſtre plus grand. La meſure d'avoine *excede* celle de bled. La pinte de St. Denis *excede* celle de Paris, eſt plus grande. La taille de Saül *excedoit* celle des autres hommes de toute la teſte. Un vendeur ne doit pas *exceder* le prix taxé des denrées.

EXCEDER, ſe dit figurément en Morale, pour dire, Aller au delà, outrepaſſer. Un Procureur qui *excede* ſon pouvoir eſt ſujet à deſaveu. Les preceptes de la Loy n'*excedent* point nos forces, on les peut aiſément accomplir.

EXCEDER, en termes de Palais ſignifie, Battre, outrager. Il a fait informer de ce qu'on l'avoit battu & *excedé*.

EXCEDÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

EXCELLEMMENT. adv. D'une maniere achevée & excellente. St. Thomas a traité *excellemment* la Theologie Scolaſtique.

EXCELLENCE. ſ. f. Qualité extraordinaire que peut avoir une choſe, qui luy donne de l'avantage ſur toutes celles de ſon même genre. L'*excellence* de ce remede, c'eſt qu'il purge doucement & ſans qu'on s'en

apper-

apperçoive. La bonté, la ſageſſe, ſe diſent de Dieu par *excellence*.

Ce mot s'employe auſſi abſolument. Ce n'eſt pas tout que de vouloir choiſir une profeſſion, l'*excellence* eſt d'y reüſſir.

EXCELLENCE, eſt auſſi un titre d'honneur qu'on donne particulierement aux Ambaſſadeurs, & autres perſonnes qu'on ne peut pas traiter d'Alteſſe, parce qu'ils ne ſont pas Princes, & qu'on veut pourtant eſlever au deſſus des autres grandeurs. Ce mot d'*Excellence* eſtoit autrefois un titre des Princes & des Empereurs, & on a appellé Charlemagne, Son *Excellence*.

EXCELLENT, ENTE. adj. Qui eſt de plus grande valeur que les autres choſes de même eſpece, qui a avantage ſur elles. Ce remede eſt *excellent* contre la goutte. Ariſtote eſt le plus *excellent* Philoſophe des Anciens; Deſcartes le plus *excellent* des Modernes. Chacun doit s'efforcer d'eſtre *excellent* en ſon genre.

EXCELLENTISSIME. adj. m. & f. Terme ſuperlatif d'*excellent*, qui ſert à exaggerer toutes les choſes. Ce paſté eſt *excellentiſſime*.

C'eſt auſſi un titre d'honneur qu'on donne à des perſonnes de tres-grande qualité. *Excellentiſſime* Seigneur.

EXCELLER. v. n. Eſtre le premier, ou des plus habiles en quelque art ou profeſſion, ſçavoir parfaitement quelque choſe. Celuy qui *excelle* en vers, n'*excelle* pas ordinairement en proſe. Cet Ouvrier *excelle* à faire des miroirs; ce Predicateur à faire des Sermons. Cet Orateur a *excellé* en ſon temps.

On le dit auſſi des choſes inanimées. Le diamant *excelle* ſur toutes les pierres. La Geometrie *excelle* ſur toutes les autres ſciences par ſes demonſtrations.

EXCENTRICITE'. ſ. f. La diſtance qu'il y a entre les deux centres des cercles ou des globes qui ne ſont point concentriques. Un des plus admirables problemes de l'Aſtronomie eſt de trouver ſeurement l'*excentricité* du Soleil par la Trigonometrie.

EXCENTRIQUE. adj. m. & f. Terme relatif, qui ſe dit de deux figures ou corps ronds qui n'ont pas le même centre. L'orbite du Soleil eſt *excentrique* à l'égard du globe de la terre. Mars eſt fort *excentrique* à l'égard du Soleil.

EXCEPTER. v. act. Mettre hors de la regle ordinaire. Les cas privilegiez ſont *exceptez* de la loy. Les verbes anomaux ſont *exceptez* de la regle generale de la Grammaire.

EXCEPTER, ſignifie auſſi, Reſerver. Il luy a donné tout ſon bien, mais il en a *excepté* une telle terre, il en a *excepté* l'uſufruit, qu'il s'eſt reſervé. On dit proverbialement, Qui dit tout n'*excepte* rien.

EXCEPTÉ, É'E. part. paſſ. & adj.

EXCEPTÉ. adv. Horſmis, à la reſerve. Il faut eſtre preſt à ſervir ſes amis en toutes choſes, *excepté* contre la conſcience.

EXCEPTION. ſ. f. Reſerve, ce qui eſt mis à part & tiré hors de la regle. Ce cas tombe dans l'*exception* de la loy. L'*exception* eſt une preuve & une confirmation de la regle.

EXCEPTION, en termes de Palais, eſt une deffenſe imparfaite & fournie en attendant une meilleure. Ce Procureur, au lieu de deffendre, a fourni ſeulement des *exceptions*, par leſquelles il demande communication des pieces. Il a toûjours quelque *exception* dilatoire pour fuir, pour chicaner.

EXCEPTION, ſe dit auſſi d'une deffenſe pertinente fondée ſur des fins de non recevoir, ſur la preſcription qu'on oppoſe, ſur le defaut de qualité en la perſonne qui agit, ce qui peut faire juger l'affaire ſans entrer dans la diſcuſſion du droit au fonds. On appelle ces *exceptions*, *peremptoires*.

On dit proverbialement, qu'il n'y a point de regle ſi generale qui n'ait ſon *exception*, pour dire, qu'on ne peut comprendre tous les cas particuliers ſous une même maxime.

EXCE'S. ſubſt. maſc. La partie par laquelle une quantité eſt plus grande qu'une autre. Cette ligne eſt plus grande que celle-là, mais l'*excés* n'en eſt pas conſiderable.

EXCÉS, ſe dit en Morale de ce qui paſſe au delà des juſtes bornes & meſures preſcrites à chaque choſe. Tous les *excés* de vin, de femmes, de travail, ſont nuiſibles à la ſanté. On meurt par un *excés* de joye, auſſi-bien que par un *excés* de douleur. Cet homme ſe traite bien, mais il n'y a point d'*excés*. Il ne faut pas pouſſer la bravoure dans l'*excés*. Un *excés* de rigueur, de ſeverité. Il y a de l'*excés* dans cette condamnation.

EXCÉS, en termes de Theologie, ſignifie un relaſchement de Morale. Pluſieurs gens de bien ſe ſont eſcriez contre les *excés* de quelques nouveaux Caſuiſtes.

EXCÉS, en termes de Palais ſignifie, Bleſſures, outrages. Il a eu de grandes reparations pour les *excés* commis en ſa perſonne. Ce mot vient de *exceſſus*, c'eſt à dire, *outre meſure*; comme par la même raiſon on a dit *outrage* dans le même ſens.

EXCESSIF, IVE. adj. Qui eſt porté dans l'excés. C'eſt une deſpenſe *exceſſive*. Il fait un froid *exceſſif*. Ce prodigue fait des preſents *exceſſifs*.

EXCESSIVEMENT. adv. D'une maniere exceſſive. Cet homme a eſté battu *exceſſivement*. Les flatteurs loüent *exceſſivement*.

EXCIPER. v. n. Terme de Palais. Fournir des exceptions. Ce Procureur a *excipé* contre ma demande par un declinatoire, par une denegation de ma qualité d'heritier, par la demande d'un delay pour deliberer. On n'eſt pas receu à *exciper* du droit d'autruy. Ce mot vient du Latin *excipere*.

EXCITATIF, IVE. adj. Qui excite. Ce remede eſt trop violent, trop *excitatif* des humeurs.

EXCITATION. ſubſt. fem. Action de ce qui excite. L'*excitation* des humeurs eſt dangereuſe, quand on eſt enrhumé. Cet homme agira aſſez en cette affaire par ſon propre intereſt, il ne luy faut point d'autre *excitation*.

EXCITER. v. act. Provoquer, cauſer quelque effet. Le tabac, la betoine, *excitent* l'eſternuëment. Les acides *excitent* la toux. Les vents *excitent* les orages. Un peu d'eau ſur un grand feu l'*excite* davantage, le rend plus vif. Les ſalines *excitent* la ſoif, l'appetit.

EXCITER, ſe dit figurément en Morale, & ſignifie, Animer. L'éloquence *excite* les paſſions. Les ſeditieux *excitent* le peuple à la revolte. L'émulation *excite* à l'eſtude, au combat. Cet homme eſt lent & pareſſeux, il n'agit point, ſi on ne l'*excite*.

EXCITÉ, É'E. part. & adj.

EXCLAMATION. ſ. f. Eſlevation de la voix, qu'on fait pour témoigner quelque ſurpriſe violente, ſoit d'admiration, ſoit d'indignation, ſoit de douleur, de peur, de deſir, &c. Les *exclamations* ſont des figures qui conviennent bien à un Orateur. A l'arrivée de ſon ami il fit de grandes *exclamations* de joye. Cette femme crut voir un phantôme, elle fit une grande *exclamation*.

EXCLAMER. v. n. Vieux mot qui ſignifioit autrefois *s'écrier*, pouſſer des cris cauſez par quelque émotion extraordinaire de l'ame.

EXCLURRE. v. act. S'oppoſer aux pretentions de quelqu'un ſi fortement, qu'on l'en faſſe deſcheoir, deboûter. Ses ennemis l'ont fait *exclurre* de cette dignité où il croyoit eſtre elleu. Ce mot vient du Latin *excludere*.

On le dit auſſi des obſtacles naturels ou legitimes. La loy *exclud* les baſtards des ſucceſſions, des Benefices. L'heritier pur & ſimple *exclud* le beneficiaire.

EXCLUS-

EXCLURRE, ſignifie auſſi, Excepter. Le Roy a accordé un pardon aux rebelles d'un tel lieu, mais les Chefs en ſont *exclus* & excepteez.

EXCLURRE, ſignifie auſſi, Refuſer l'entrée, chaſſer d'une maiſon. Les mauvais Anges ont eſté *exclus* du Paradis. Les pecheurs en ſeront *exclus* pour jamais.

On dit qu'un homme a eſté *exclus* d'une ſucceſſion, pour dire, qu'il a eſté deshерité.

EXCLUS, USE. part. & adj.

EXCLUSIF, IVE. adj. Qui a la force d'exclurre. Cette loy porte une deffenſe *excluſive*. Les Souverains ont des voix *excluſives* dans l'eſlection des Papes. Ce teſtament a une clauſe *excluſive*.

EXCLUSIVEMENT. adv. D'une maniere qui exclud, qui excepte. Cette loy prononce *excluſivement*. Les nopces ſont permiſes juſqu'au premier jour de Careſme *excluſivement*, c'eſt à dire, que le jour des Cendres n'eſt pas compris dans la permiſſion. La Cour a renvoyé un tel priſonnier par devant le Juge ordinaire pour luy faire ſon procés juſqu'à ſentence definitive *excluſivement*, pour dire, qu'elle n'a renvoyé que l'inſtruction, qu'elle s'eſt reſervé le jugement.

EXCLUSION. ſ. f. Ce qui fait qu'on eſt exclus de quelque choſe. La loy luy donne l'*excluſion*. Cette Couronne a donné l'*excluſion* de la Papauté à un tel ſujet. Il a inſtitué un tel ſon heritier à l'*excluſion* de ſes autres parents.

EXCLUSION, ſignifie auſſi, Exception. On peut diſpoſer de ſon bien à l'*excluſion* des quatre quints de ſes propres.

EXCOMMUNICATION. ſ. f. Peine ou cenſure eccleſiaſtique par laquelle on retranche les Heretiques, les pecheurs obſtinez de la communion de l'Egliſe, de l'uſage des Sacrements, & on les livre à Satan. Rebuffe ſur le Concordat rapporte ſoixante peines qui ſuivent l'*excommunication*. Quand on parle abſolument de l'*excommunication*, cela s'entend, ſelon quelques-uns, de la *majeure* qui ſepare de la communion des Fideles, *cap. 54. de ſentent. excomm.* au lieu que la *mineure* eſt une interdiction des Sacrements. D'autres diſent que l'*excommunication majeure* eſt quand le Prelat excommunie perſonnellement quelqu'un, & le ſepare de la communion des Fideles, & de la participation des Sacrements; & que l'*excommunication mineure* eſt encouruë, quand quelqu'un communique avec des excommuniez d'*excommunication majeure*, ce qui emporte auſſi privation des Sacrements. Autrefois les excommuniez eſtoient obligés d'impetrer dans l'année leur abſolution des Evêques, & de ſatisfaire à l'Egliſe; autrement ils y eſtoient contraints par les Juges ſeculiers par ſaiſie de leurs biens & empriſonnement de leurs perſonnes, ſuivant un Edit de St. Louis de l'an 1228. En Angleterre ils n'avoient que quarante jours. Les ſujets étoient diſpenſez du ſerment de fidelité qu'ils devoient à leurs Seigneurs dominants, qui eſtoient mis en poſſeſſion de leurs fiefs juſqu'à ce qu'ils euſſent obeï. Il y a eu un temps où on eſtoit enteſté de cette opinion, que le corps des excommuniez, s'ils n'eſtoient abſous, ne pouvoit pourrir, mais demeuroit entier pendant pluſieurs ſiecles pour ſervir d'un horrible ſpectacle à la poſterité, comme témoignent Matthieu Paris & autres Auteurs. Les Grecs ſont encore dans cette opinion, & diſent qu'ils en ont une infinité d'experiences, comme prouve Du Cange par le témoignage d'un tres-grand nombre d'Auteurs. La forme de l'*excommunication*, c'eſt d'avoir des cierges allumez, & de les jetter à la fin de l'anatheme, & les fouler aux pieds, Cauſ. 11. Queſt. 1. Chap. 106. On craignoit autrefois autant l'*excommunication* de St. Martin, que celle du Pape, comme on voit dans Sulpice Severe. Pierre de Blois témoigne qu'autrefois en Angleterre on ſe contentoit d'excommunier ceux qui avoient tué un Eccleſiaſtique; au lieu qu'on puniſſoit de mort ceux qui avoient tué un Laïque. On croyoit alors que la peine d'*excommunication* eſtoit plus grande que celle de la mort. Il y a eu des Evêques qui ont prononcé des *excommunications* contre des chenilles & autres inſectes, aprés une procedure juridique, & avoir donné à ces animaux un Advocat & un Procureur pour ſe deffendre.

EXCOMMUNIEMENT. Terme populaire, qui ſe dit des menaces d'excommunications qui ſe font au profane, tant en vertu de lettres monitoires contre ceux qui ne viendront pas à revelation, que de celles qui ſont contenuës dans le Rituel contre les Uſuriers, Devins, &c. On a jetté des *excommuniements* pour avoir preuve de ce recelé.

EXCOMMUNIER. v. act. Retrancher quelqu'un de la communion des Fideles. Il y a de grandes cenſures dans le Droit contre ceux qui communiquent avec les gens qui ſont *excommuniez*, qui ſont toutefois limitées par le Concordat.

EXCOMMUNIÉ. part. adj. & ſubſt. On dit un viſage d'*excommunié*, auſſi-bien qu'on dit un viſage d'*appellant*, pour dire, un vilain viſage, paſle & deffait.

On dit proverbialement, qu'un fagot eſt *excommunié*, quand on ne le peut faire bruſler.

EXCOMPTE. ſ. f. Terme de Negoce. C'eſt la remiſe que fait le porteur d'un billet de change, quand il en demande le payement avant l'eſcheance, ou quand la dette eſt douteuſe & difficile à exiger. L'*excompte* eſt ſouvent un pretexte pour colorer l'uſure. L'*excompte* eſt encore en uſage dans le negoce; & ſe dit lors qu'un Marchand prend de la marchandiſe à credit pour trois, ſix, neuf, douze ou quinze mois, à la charge d'en faire l'*excompte* à chaque payement, c'eſt à dire, rabattre ſur le billet deux & demi pour cent, qui tiennent lieu d'intereſt à proportion qu'il paye. L'*excompte* differe du *change*, en ce que le *change* ſe paye par advance, & l'*excompte* à meſure qu'on s'acquitte.

EXCOMPTER. v. n. Payer une dette ou lettre de change, à la reſerve & deduction de ce qui a eſté ſtipulé pour l'excompte ou la remiſe.

EXCORIATION. ſ. f. Eſcorchure. Ce Chirurgien a fait ſon rapport que les bleſſures eſtoient legeres, qu'il n'y avoit que de ſimples *excoriations*.

EXCREMENT. ſ. m. Ce qui ſort des corps des animaux, lors qu'ils ont fait leur digeſtion, ou ce qui leur eſt d'ailleurs ſuperflu & nuiſible. L'urine & les matieres fecales ſont les gros *excrements* qui ſortent de la veſſie ou du ventre.

Les Medecins appellent auſſi *excrement*, ce que la nature ſepare d'impur d'avec ce qui eſt pur & net par la ſeconde coction qui ſe fait dans le foye, tels que ſont la bile qu'elle pouſſe dans la veſſie du fiel, la ſeroſité qu'elle pouſſe dans les veines avec le ſang pour luy ſervir de vehicule, & l'humeur melancolique qui eſt attirée par la ratte. Quelques-uns y adjouſtent un troiſiéme *excrement* qui eſt propre à chaque partie, qui eſt pouſſé dehors par tranſpiration inſenſible, ou par des conduits qui y ſont particulierement deſtinez, comme celuy du cerveau qui ſe deſcharge par le nez, par la bouche, &c. Quelques Medecins mettent encore la ſemence au rang des *excrements* benins, quand elle eſt abondante & ſuperfluë. Quelques-uns tiennent que l'ambregris eſt un *excrement* de baleine, ou un *excrement* de la mer.

On appelle figurément *excrément* de la terre, une perſonne vile ou meſchante qu'on veut meſpriſer ou injurier.

EXCREMENTEUX, EUSE. adj. Qui tient de l'excrement. Ainſi on appelle quelquefois du ſang *excrementeux*, quand la nature ſe deſcharge d'un ſang ſuperflu.

Toutes les humeurs ont deux parties, l'une alimenteuſe, l'autre *excrementeuſe*.

EXCRESCENCE. ſ. f. Terme de Chirurgie. C'eſt une chair ſuperfluë qui naiſt en quelques endroits du corps des animaux contre l'ordinaire diſpoſition de la nature, comme les loupes, les gros porreaux, &c. Les Medecins appellent *apophyſes*, les *excreſcences* naturelles, comme celles des os, &c.

EXCRETION. ſ. f. Terme de Medecine, qui ſe dit de l'action par laquelle la nature pouſſe au dehors les mauvaiſes humeurs qui luy nuiſent. La plus-part des criſes ſe font par *excretion*, comme flus de ſang, d'urine, de ventre, ſueurs & vomiſſements.

EXCUSABLE. adj. m. & f. Celuy ou celle qui ont des raiſons ſuffiſantes pour ſe juſtifier de quelque crime ou de quelque faute commiſe. Il a tué ce voleur en ſon corps defendant, il eſt *excuſable* par toutes les loix.

EXCUSATION. ſ. f. Terme de Juriſprudence, qui ſe dit des raiſons que quelqu'un allegue pour n'eſtre pas chargé d'une tutelle, ou d'une autre charge. Il y a des titres dans le Droit de l'*excuſation* des Tuteurs.

EXCUSE. ſ. f. Raiſon par laquelle on taſche de juſtifier ou de pallier quelque crime ou quelque faute commiſe. Les *excuſes* de ce criminel ne ſont point vallables. Cet eſcolier a apporté une *excuſe* à ſon Regent, ou un certificat de ſes parents qu'il n'a point frippé ſa leçon. La plus-part des debiteurs donnent des *excuſes* en payement. On a mis en uſage une façon de parler impertinente, Je vous demande *excuſe*; on n'a plus qu'à y adjouſter, Je vous fais pardon: au lieu qu'on doit dire, Je vous demande pardon, Je vous fais mes *excuſes*, &c.

EXCUSER. v. act. Pallier, amoindrir le crime ou la faute de quelqu'un, le juſtifier en quelque ſorte. On ne peut pas *excuſer* les crimes capitaux. Il faut *excuſer* cette petite incivilité, on doit *excuſer* ſa jeuneſſe. Un homme en decret ne peut *s'excuſer* de comparoir en Juſtice ſans grande cauſe portée par un homme exprés.

On dit communément quand on eſt d'un advis contraire à quelqu'un à qui on doit de la civilité, *Excuſez* moy, ſi je vous dis que &c.

On dit, *s'excuſer* ſur quelqu'un, pour dire, Remettre la faute ſur luy. Ce Capitaine s'eſt *excuſé* ſur ſon Lieutenant qui a mal gardé le poſte advancé où il l'avoit mis.

s'EXCUSER, ſignifie auſſi, Refuſer honneſtement. On m'a prié de ſolliciter contre vous, je m'en ſuis *excuſé*. On l'a prié de cette nopce, mais il s'eſt *excuſé* d'y aller.

EXCUSÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. Je vous prie de me tenir pour *excuſé*.

E X E.

EXEAT. ſ. m. Terme de la Diſcipline Eccleſiaſtique qui eſt purement Latin, & qui ſe dit de la permiſſion que donne un Eveſque à un Preſtre pour ſortir de ſon Dioceſe; un Abbé à un Religieux pour ſortir de ſon Monaſtere: ce qu'on appelle autrement une *obedience*.

EXECRABLE. adj. m. & f. Qui eſt à deteſter, qu'on doit avoir en horreur. C'eſt un blaſphemateur *execrable* & abominable, qui a des mœurs & des ſentiments *execrables*.

EXECRABLEMENT. adv. D'une maniere execrable. Ces joüeurs jurent & renient Dieu *execrablement*.

EXECRATION. ſ. f. Horreur, deteſtation de ce qui eſt meſchant, abominable. Les ſentimens de ces Heretiques ſont dignes d'une perpetuelle *execration*.

EXECRATION, ſe dit auſſi d'un ſerment violent & horrible, qu'on n'oſeroit violer. Il a prouvé ſon innocence avec tous les ſerments & *execrations* poſſibles. Il m'a donné ſa foy avec tant de ſerments & d'*execrations*, qu'il faut bien qu'il me la garde.

EXECUTER. verb. act. Accomplir les ordres, les commandements de quelqu'un. Les ordres du Roy ſeront ponctuellement *executez*.

EXECUTER, ſignifie auſſi, Reduire en pratique la theorie d'une ſcience, effectuer les deſſeins, les entrepriſes qu'on a imaginées. Ce n'eſt pas le tout que d'avoir conceu un grand deſſein, il le faut *executer*, le reduire en pratique. Quand on donne une fois ſa parole, il la faut *executer*, il la faut tenir. Cette machine a eſté *executée* en grand, & a reüſſi. Quand on confirme une ſentence, on dit qu'elle ſera *executée* ſelon ſa forme & teneur. Les proviſions s'*executent* nonobſtant l'appel.

EXECUTER, ſe dit auſſi des actes que font les Sergents, quand en vertu de quelque contrainte ils font ſaiſir & enlever les meubles d'un debiteur, à moins qu'il ne donne un gardien ſolvable. On ne peut *executer* des meubles que pour des ſommes liquides en vertu d'obligations, ou de jugements, ou de contraintes decernées par ceux qui ont autorité pour le faire.

On dit en ce ſens, qu'un homme s'*executte* luy-même, quand il vend une partie de ſon bien pour ſatisfaire ſes creanciers, & eviter les frais de Juſtice.

EXECUTER, ſe dit auſſi des ſupplices qu'on fait ſouffrir par ordre de Juſtice. Il y a eu trois hommes qui ont eſté *executez* aujourd'huy, deux pendus, & un bruſlé.

EXECUTÉ, ÉE. part. & adj.

EXECUTEUR. ſ. m. Commiſſaire qui a ordre d'executer les ordres d'un Prince. Le Chancelier de l'Univerſité eſt *executeur* des Reſcrits & Bulles Apoſtoliques. Le Pape nomme dans ſes Bulles trois *executeurs* pour les fulminer. Les Commiſſaires deputés dans les Provinces ſont les *executeurs* des ordres de la Cour.

EXECUTEUR, ſe dit auſſi d'un moindre Officier ou Sergent qui execute un ordre de Juſtice. Le Sergent porteur & *executeur* de cette contrainte a fait une deſcription des meubles.

EXECUTEUR, ſe dit abſolument de celuy qui execute les ſentences criminelles, qu'on appelle autrement *le Maiſtre des hautes œuvres*, & en ſon vray nom *le Bourreau*, celuy qui pend, roüe, decolle les criminels condamnez.

EXECUTEUR, EXECUTRICE, ſe dit au maſculin & au feminin de celuy ou celle qui ſont nommez par un teſtateur pour avoir ſoin de faire executer ſon teſtament. Un *executeur* teſtamentaire doit eſtre ſaiſi de tous les meubles du deffunt pendant un an, au bout duquel il eſt tenu d'en rendre compte.

EXECUTION. ſ. f. Action par laquelle on execute. Il a eſté commis pour l'*execution* des ordres de Sa Majeſté. Il a eſté chargé par le teſtateur de l'*execution* de ce teſtament.

EXECUTION, ſignifie auſſi une ſaiſie & enlevement de meubles faite par un Sergent & par autorité de Juſtice. Il a eſté ordonné que l'*execution* encommencée ſera parachevée, & les meubles ſaiſis vendus. Les *executions* militaires ſont celles qui ſe font promptement & ſans formalitez, où l'on vend les meubles au même temps qu'on les ſaiſit au ſon du tambour. On appelle au Palais, frais & miſes d'*execution*, les deſpens qu'on fait en executant des contracts ou des jugements.

EXECUTION, ſe dit auſſi en parlant des ſupplices qui ſont ſoufferts par des condamnez en Juſtice. Il y a eu une *execution* de deux voleurs roüez à la Greve, de deux deſerteurs paſſez par les armes.

EXECUTION, ſe dit auſſi de l'action par laquelle on execute une entrepriſe hardie. Ce General eſt de bon conſeil, & il a un tel Brigadier qui eſt un homme d'*execution*. Il faut ſe deffier de ces determinez qui ſont gens de main, gens d'*execution*.

EXECUTION, ſignifie quelquefois, Carnage. Si ces deux Chefs animez ſe rencontrent, il ſe fera une ſanglante *execution*, un grand carnage.

EXECUTOIRE. ſ. m. Terme de Palais. Qui a droit ou autorité ſuffiſante pour eſtre executé. Le ſcel du Chaſtelet de Paris eſt *executoire* par tout le Royaume de France. Un contract n'eſt *executoire* que quand il eſt en forme & ſcellé.

EXECUTOIRE, ſe dit auſſi d'une contrainte en vertu de laquelle on execute. C'eſt un mandement de Juſtice delivré en forme pour faire payer une ſomme liquide. Un *executoire* de deſpens eſt la contrainte qu'on donne pour payer la ſomme à quoy ſe montent des deſpens taxez. On delivre des *executoires* de certaines ſommes contre des témoins qui ne veulent pas venir depoſer, contre les Procureurs qui ne veulent pas rendre les ſacs qu'on leur a donné en communication. Les traitants delivrent des contraintes & *executoires* contre les redevables des droits du Roy.

EXEMPLAIRE. adj. m. & f. Qui donne exemple. On deffend à tous ceux qui ſont notez en Juſtice de recidiver, à peine de punition corporelle & *exemplaire*. Les Saints ont mené une vie *exemplaire*.

EXEMPLAIRE. ſ. m. Modele, original à imiter. Cette femme eſt un *exemplaire* de vertu.

EXEMPLAIRE, ſignifie auſſi une copie d'un livre ou eſcrit. Les privileges des livres contiennent la clauſe de mettre deux *exemplaires* des livres qu'on imprime en la Bibliotheque du Roy. Les Critiques ont reſtably les Auteurs anciens, en les conferant avec pluſieurs *exemplaires* manuſcrits.

EXEMPLAIREMENT. adv. D'une maniere exemplaire. Les crimes ſcandaleux doivent eſtre punis *exemplairement*.

EXEMPLE. ſ. m. Ce qui eſt propoſé pour imiter ou pour eviter. Quand un homme fait fortune par ſon aſſiduité, par ſa ſouſmiſſion, c'eſt un bel *exemple* à ſuivre. Quand on ſupplicie les malfaiteurs en public, c'eſt pour donner un bel *exemple* au peuple, afin qu'il ne faſſe pas de même. Cette action eſt ſans *exemple*. Corneille a dit dans le Cid :

Les *exemples* vivants ont bien plus de pouvoir.

Et au Cinna :

Ou donnes m'en l'*exemple*, ou viens le recevoir.

EXEMPLE. Comparaiſon qui aide à concevoir, à imaginer. Quand on veut inſtruire par des paroles, le chemin eſt long, il eſt bien plus court par les *exemples*.

EXEMPLE, en termes d'Eſcriture, eſt une ligne ou deux qu'eſcrit un Maiſtre Eſcrivain au haut d'une page, pour donner à imiter à ſes eſcoliers.

EXEMPLE, eſt auſſi le travail que font les eſcoliers en rempliſſant la page où on leur a donné l'*exemple*. Les Maiſtres donnent congé à leurs eſcoliers, quand ils ont bien fait leur *exemple*.

Par exemple, façon de parler adverbiale, dont on ſe ſert pour faire une comparaiſon.

EXEMPT, EMPTE. adj. Qui n'eſt point aſtreint, obligé, ſujet à quelque choſe. Le Procureur d'un Monaſtere eſt *exempt* d'aſſiſter au ſervice. Les Chartreux ne ſont jamais *exempts* ni par vieilleſſe, ni par maladie, d'obſerver leur Regle. On delivre ſouvent des mandements qui comprennent les *exempts* & non *exempts*. Chez les Anciens pas un n'eſtoit *exempt* d'aller à la guerre. Les Academiciens ſont *exempts* de guet & de garde.

EXEMPT, ſe dit auſſi de ceux qui ſont delivrez de quelques peines ou douleurs. Les corps glorieux, les Anges, ſont *exempts* de nos infirmitez, de la mort. Celuy qui vit dans le celibat eſt *exempt* de beaucoup de ſoucis, d'importunitez. Un ſeptuagenaire eſt *exempt* de la priſon. La Vierge ſeule a eſté *exempte* du peché originel.

EXEMPT. ſ. eſt auſſi un Officier eſtably dans les Compagnies des Gardes du Corps, dans celles des Prevoſts & autres Officiers. Ils commandent en l'abſence des Capitaines & Lieutenants, & ils ſont ordinairement employez à faire des captures ou autres executions à la teſte de quelques Gardes ou Archers.

On dit proverbialement & en railleric d'un homme qui ſe tient inutile, tandis que ſes compagnons travaillent, qu'il eſt *exempt* de bien faire.

EXEMPTER. v. act. Donner privilege, diſpenſe à quelqu'un de faire, ou de payer, ou de ſouffrir quelque choſe, à quoy ſont ſujets ceux de ſa même condition. Cet Officier a eſté *exempté* de ſervir cette année, à cauſe de ſa bleſſure. On a *exempté* les Officiers commenſaux du payement de la taille. Ce remede l'a *exempté* des douleurs de ſa goutte, quoy qu'il ne l'ait pas gueri. Je vous *exempteray* de la peine d'aller là, j'yray pour vous.

EXEMPTION. ſ. f. Privilege, diſpenſe qui exempte, qui excepte de la regle generale. Les Eſleus ne jouiſſent plus de l'*exemption* des tailles. On a revoqué toutes les *exemptions*.

EXEMPTION, ſe dit auſſi des Egliſes & Monaſteres qui ont un privilege du Pape qui les exempte de la juriſdiction de leur Eveſque Dioceſain. Dans le Dioceſe de Roüen il y a bien des *exemptions*. L'*exemption* de Feſcamp a un grand territoire.

EXERCER. v. act. Faire prendre à quelqu'un une habitude pour le faire bien reüſſir à quelque choſe. On *exerce* les chevaux à la courſe; les hommes à l'eſcrime, à la lutte, à la danſe, &c. Il s'*exerce* au travail, à ſouffrir le froid & le chaud, il s'y endurcit.

EXERCER, ſe dit figurément en choſes ſpirituelles & morales. Il a *exercé* ſon eſprit ſur un beau ſujet. La memoire ſe perd, ſi on ne l'*exerce* ſouvent. La vertu la plus difficile à *exercer*, c'eſt la patience, c'eſt de ſouffrir les injures. On propoſe des énigmes aux eſcoliers pour *exercer* leur eſprit.

EXERCER, ſignifie encore, Donner de l'employ, obliger à quelque travail, cauſer quelque peine. Ce Maiſtre donne à ſes compagnons aſſez de beſogne pour *exercer* leurs bras. Ce meſſager a beau ſujet d'*exercer* ſes jambes. Sa partie luy a ſuſcité tant d'affaires, qu'elle a bien *exercé* ſa patience.

EXERCER, en termes de Palais, ſe dit des actions & des procedures qu'on fait au nom d'autruy, lors qu'on a ceſſion de ſes droits, ou qu'on les a ſaiſis, & quand on eſt en ſa place. Il agit en cette affaire comme *exerçant* les noms & actions de ſon debiteur. Il *exerce* ce Greffe par commiſſion & au nom du proprietaire.

EXERCER, ſignifie encore, S'appliquer à un certain genre de vie, à une profeſſion, à un meſtier. Ce Magiſtrat *exerce* fort noblement ſa charge. Cet Artiſan *exerce* fort honorablement ſon meſtier. Ce devot s'*exerce* à la pieté, ce curieux à l'eſtude, ils s'y occupent continuellement.

EXERCÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

EXERCICE. ſ. m. Occupation, travail ordinaire. Le ſeul *exercice* d'un Officier eſt de bien vaquer aux fonctions de ſa charge. Le principal *exercice* de cet Auteur eſt l'eſtude.

En ce ſens on dit qu'un Officier eſt en ſon année d'*exercice*, dans le temps qu'il exerce effectivement ſa charge: qu'on a commis un tel à l'*exercice* d'un Greffe ou d'une autre charge, pour dire, qu'on luy en fait faire les fonctions.

EXERCICE, ſignifie encore l'agitation du corps qui ſert à diſſiper les humeurs. Il faut prendre un peu d'*exercice* aprés le repas, agir, ſe promener. Cet homme eſt ſedentaire, & ne fait point d'*exercice*, c'eſt ce qui le rend ſujet aux fluxions. La paulme, la chaſſe, ſont des *exercices* bien violents. On deffend les jeux de haſard, & on permet les jeux d'*exercice*.

Toutes les humeurs ont deux parties, l'une alimenteuſe, l'autre *excrementeuſe*.

EXCRESCENCE. ſ. f. Terme de Chirurgie. C'eſt une chair ſuperfluë qui naiſt en quelques endroits du corps des animaux contre l'ordinaire diſpoſition de la nature, comme les loupes, les gros porreaux, &c. Les Medecins appellent *apophyſes*, les *excreſcences* naturelles, comme celles des os, &c.

EXCRETION. ſ. f. Terme de Medecine, qui ſe dit de l'action par laquelle la nature pouſſe au dehors les mauvaiſes humeurs qui luy nuiſent. La plus-part des criſes ſe font par *excretion*, comme flus de ſang, d'urine, de ventre, ſueurs & vomiſſements.

EXCUSABLE. adj. m. & f. Celuy ou celle qui ont des raiſons ſuffiſantes pour ſe juſtifier de quelque crime ou de quelque faute commiſe. Il a tué ce voleur en ſon corps defendant, il eſt *excuſable* par toutes les loix.

EXCUSATION. ſ. f. Terme de Juriſprudence, qui ſe dit des raiſons que quelqu'un allegue pour n'eſtre pas chargé d'une tutelle, ou d'une autre charge. Il y a des titres dans le Droit de l'*excuſation* des Tuteurs.

EXCUSE. ſ. f. Raiſon par laquelle on taſche de juſtifier ou de pallier quelque crime ou quelque faute commiſe. Les *excuſes* de ce criminel ne ſont point vallables. Cet eſcolier a apporté une *excuſe* à ſon Regent, ou un certificat de ſes parents qu'il n'a point frippé ſa leçon. La plus-part des debiteurs donnent des *excuſes* en payement. On a mis en uſage une façon de parler impertinente, Je vous demande *excuſe*; on n'a plus qu'à y adjouſter, Je vous fais pardon: au lieu qu'on doit dire, Je vous demande pardon, Je vous fais mes *excuſes*, &c.

EXCUSER. v. act. Pallier, amoindrir le crime ou la faute de quelqu'un, le juſtifier en quelque ſorte. On ne peut pas *excuſer* les crimes capitaux. Il faut *excuſer* cette petite incivilité, on doit *excuſer* ſa jeuneſſe. Un homme en decret ne peut s'*excuſer* de comparoir en Juſtice ſans grande cauſe portée par un homme exprés.

On dit communément quand on eſt d'un advis contraire à quelqu'un à qui on doit de la civilité, *Excuſez* moy, ſi je vous dis que &c.

On dit, s'*excuſer* ſur quelqu'un, pour dire, Remettre la faute ſur luy. Ce Capitaine s'eſt *excuſé* ſur ſon Lieutenant qui a mal gardé le poſte advancé où il l'avoit mis.

s'EXCUSER, ſignifie auſſi, Refuſer honneſtement. On m'a prié de ſolliciter contre vous, je m'en ſuis *excuſé*. On l'a prié de cette nopce, mais il s'eſt *excuſé* d'y aller.

EXCUSÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. Je vous prie de me tenir pour *excuſé*.

E X E.

EXEAT. ſ. m. Terme de la Diſcipline Eccleſiaſtique qui eſt purement Latin, & qui ſe dit de la permiſſion que donne un Eveſque à un Preſtre pour ſortir de ſon Dioceſe; un Abbé à un Religieux pour ſortir de ſon Monaſtere: ce qu'on appelle autrement une *obedience*.

EXECRABLE. adj. m. & f. Qui eſt à deteſter, qu'on doit avoir en horreur. C'eſt un blaſphemateur *execrable* & abominable, qui a des mœurs & des ſentiments *execrables*.

EXECRABLEMENT. adv. D'une maniere execrable. Ces joüeurs jurent & renient Dieu *execrablement*.

EXECRATION. ſ. f. Horreur, deteſtation de ce qui eſt meſchant, abominable. Les ſentiments de ces Heretiques ſont dignes d'une perpetuelle *execration*.

EXECRATION, ſe dit auſſi d'un ſerment violent & horrible, qu'on n'oſeroit violer. Il a prouvé ſon innocence avec tous les ſerments & *execrations* poſſibles. Il m'a donné ſa foy avec tant de ſerments & d'*execrations*, qu'il faut bien qu'il me la garde.

EXECUTER. verb. act. Accomplir les ordres, les commandements de quelqu'un. Les ordres du Roy ſeront ponctuellement *executez*.

EXECUTER, ſignifie auſſi, Reduire en pratique la theorie d'une ſcience, effectuer les deſſeins, les entrepriſes qu'on a imaginées. Ce n'eſt pas le tout que d'avoir conceu un grand deſſein, il le faut *executer*, le reduire en pratique. Quand on donne une fois ſa parole, il la faut *executer*, il la faut tenir. Cette machine a eſté *executée* en grand, & a reüſſi. Quand on confirme une ſentence, on dit qu'elle ſera *executée* ſelon ſa forme & teneur. Les proviſions s'*executent* nonobſtant l'appel.

EXECUTER, ſe dit auſſi des actes que font les Sergents, quand en vertu de quelque contrainte ils ſont ſaiſir & enlever les meubles d'un debiteur, à moins qu'il ne donne un gardien ſolvable. On ne peut *executer* des meubles que pour des ſommes liquides en vertu d'obligations, ou de jugements, ou de contraintes decernées par ceux qui ont autorité pour le faire.

On dit en ce ſens, qu'un homme s'*executa* luy-même, quand il vend une partie de ſon bien pour ſatisfaire ſes creanciers, & eviter les frais de Juſtice.

EXECUTER, ſe dit auſſi des ſupplices qu'on fait ſouffrir par ordre de Juſtice. Il y a eu trois hommes qui ont eſté *executez* aujourd'huy, deux pendus, & un bruſlé.

EXECUTÉ, ÉE. part. & adj.

EXECUTEUR. ſ. m. Commiſſaire qui a ordre d'executer les ordres d'un Prince. Le Chancelier de l'Univerſité eſt *executeur* des Reſcrits & Bulles Apoſtoliques. Le Pape nomme dans ſes Bulles trois *executeurs* pour les fulminer. Les Commiſſaires departis dans les Provinces ſont les *executeurs* des ordres de la Cour.

EXECUTEUR, ſe dit auſſi d'un moindre Officier ou Sergent qui execute un ordre de Juſtice. Le Sergent porteur & *executeur* de cette contrainte a fait une deſcription des meubles.

EXECUTEUR, ſe dit abſolument de celuy qui execute les ſentences criminelles, qu'on appelle autrement *le Maiſtre des hautes œuvres*, & en ſon vray nom *le Bourreau*, celuy qui pend, roüe, decolle les criminels condamnez.

EXECUTEUR, EXECUTRICE, ſe dit au maſculin & au feminin de celuy ou celle qui ſont nommez par un teſtateur pour avoir ſoin de faire executer ſon teſtament. Un *executeur* teſtamentaire doit eſtre ſaiſi de tous les meubles du defunt pendant un an, au bout duquel il eſt tenu d'en rendre compte.

EXECUTION. ſ. f. Action par laquelle on execute. Il a eſté commis pour l'*execution* des ordres de Sa Majeſté. Il a eſté chargé par le teſtateur de l'*execution* de ce teſtament.

EXECUTION, ſignifie auſſi une ſaiſie & enlevement de meubles faite par un Sergent & par autorité de Juſtice. Il a eſté ordonné que l'*execution* encommencée ſera parachevée, & les meubles ſaiſis vendus. Les *executions* militaires ſont celles qui ſe font promptement & ſans formalitez, où l'on vend les meubles au même temps qu'on les ſaiſit au ſon du tambour. On appelle au Palais, frais & miſes d'*execution*, les deſpens qu'on fait en executant des contracts ou des jugements.

EXECUTION, ſe dit auſſi en parlant des ſupplices qui ſont ſoufferts par des condamnez en Juſtice. Il y a eu une *execution* de deux voleurs roüez à la Greve, de deux deſerteurs paſſez par les armes.

EXECUTION, ſe dit auſſi de l'action par laquelle on execute une entrepriſe hardie. Ce General eſt de bon conſeil, & il a un tel Brigadier qui eſt un homme d'*execution*. Il faut ſe deffier de ces determinez qui ſont gens de main, gens d'*execution*.

EXECUTION, ſignifie quelquefois, Carnage. Si ces deux Chefs animez ſe rencontrent, il ſe fera une ſanglante *execution*, un grand carnage.

payer des ſommes qui ne ſont pas deuës, ou des droits & ſalaires illegitimes. Il eſt deffendu d'*exiger* des interêts des obligations, des purs preſts. Les Procureurs *exigent* bien des droits au delà de ceux qui leur ſont taxez.

EXIGER, ſe dit auſſi figurément en choſes morales. L'honneſteté *exige* de luy qu'il paye ceux qui l'ont ſervi. Son devoir *exige* qu'il faſſe une telle ſatisfaction.

EXIGÉ, ÉE. part. & adj.

EXIGIBLE. adj. m. & f. Qui ſe peut exiger, faire payer. Ce Marchand a monſtré pour cinquante mille eſcus d'effets tous bons & *exigibles*.

EXIGU, UË. adj. Terme dogmatique ou burleſque, qui ſe dit des choſes qui ſont en petite quantité. Ce Pedant avoit des auditeurs en nombre *exigu*.

EXIGUER. v. act. Terme de Coûtumes qui ſignifie, Faire le partage des beſtes baillées à moitié ou à chepeil, ou en reſoudre le traité. Ce mot vient du Latin *exigere*, qui ſignifie *faire ſortir de l'eſtable*.

EXIL. ſ. m. Banniſſement. Les Atheniens ont envoyé ſouvent en *exil* leurs Capitaines par l'envie qu'ils leur portoient. Un *exil* perpetuel eſt une mort civile, il emporte confiſcation. On dit auſſi, qu'on envoye quelqu'un en *exil*, quand on le relegue en quelque place, lors qu'on l'oblige de demeurer en quelque lieu qu'on luy aſſigne: celuy-cy ne porte point note d'infamie. Ce mot vient du Latin *exilium*, d'*exul*, d'*extra ſolum*.

On appelle figurément un honneſte *exil*, un employ qu'on donne à quelqu'un, qui oblige à reſidence dans des lieux éloignez ou peu agreables, & où il y a peu de profit à faire, peu de ſatisfaction à y eſperer. Un petit Eveſché dans les montagnes eſt un honneſte *exil*. Une Reſidence, une Ambaſſade chez les peuples barbares eſt une eſpece d'*exil*. L'*exil* de la Cour eſt l'enfer des Courtiſans.

EXILER. v. act. Envoyer quelqu'un en exil, ou le relegner en certain lieu où on l'oblige de demeurer. On a *exilé* un tel Magiſtrat pour s'eſtre oppoſé aux ordres du Roy. Ce mot vient de *exiliare*, qu'on a dit dans la baſſe Latinité pour dire *envoyer en exil*.

On dit auſſi, que les mauvais Anges ont eſté *exilés* du ciel, pour dire, qu'on les en a chaſſez: que nous avons eſté *exilés* de noſtre patrie par le peché originel. On dit encore, qu'un homme s'eſt *exilé* volontairement du monde, pour dire, qu'il eſt allé vivre en retraite, qu'il s'eſt mis dans un Monaſtere. Sa maiſtreſſe l'a *exilé*, pour dire, luy a deffendu de la venir voir.

EXILÉ, ÉE. ſ. & adj.

EXISTANT, ANTE. Qui eſt dans l'eſtre des choſes. On a fait un inventaire exact de tous les meubles *exiſtans* qui ſe ſont trouvez en nature dans cette maiſon. On le dit auſſi de ce qui n'eſt plus en la poſſeſſion de quelqu'un. Vous ne ſçauriez rien ſaiſir ſur luy, il n'a aucuns meubles *exiſtans*, il les a tous vendus.

EXISTENCE. ſ. f. Ce qui fait qu'une choſe exiſte. L'*exiſtence* de Dieu eſt de ſon eſſence, il ne ſçauroit eſtre qu'il n'exiſte. L'*exiſtence* des creatures n'eſt qu'accidentelle & paſſagere. Ces meubles ne ſont plus en *exiſtence*, on ne les peut plus repreſenter.

EXISTER. v. n. Eſtre en la nature. Dieu *exiſte* par luy-même, par ſon infinité. Il y a eu pluſieurs villes autrefois qui n'*exiſtent* plus à preſent.

EXO.

EXOINE. ſ. f. Terme de Palais. Excuſe qu'on preſente en Juſtice, quand on eſt obligé d'y comparoir en perſonne, & quand on a une raiſon legitime qui en empêche. Il faut envoyer un homme exprés fondé de procuration ſpeciale, pour preſenter ſon *exoine* en Juſtice avec la preuve en main de l'empeſchement qui eſt cauſe qu'on n'y peut comparoir en perſonne, comme un certificat de Medecins, ſi l'empeſchement eſt cauſé par maladie.

EXOINE, ſe dit auſſi en d'autres cas, comme lors que le Seigneur mande ſon vaſſal pour le venir accompagner à la guerre, pour luy rendre la foy & hommage, ou autres devoirs auxquels il eſt obligé. Ce mot ſe dit differemment dans les Coûtumes, où on trouve *enſoigne*, *enſoingne*, *enſonie*, *enſoing*, ou *enſongnie*, ou *eſſoine*, & dans ſes derivez, *exonier*, *eſſonier*, *exoineur* & *exoiniateur*. Ce mot vient, ſelon Budée, Perionius & Nicod, de *exomnyſthai*, à cauſe du ſerment qu'on étoit obligé de faire pour l'*exoine*, qui étoit auſſi en uſage chez les Grecs. Cujas le derive de *exidoneare*, ou *exonerare*, parce que c'eſt en effet deſcharger une aſſignation; Saumaiſe de *ſomnia*, qu'on a dit par corruption à *ſonia*, qui ſe dit en Latin pour *empeſchement* ou *excuſe*. Voſſius dit qu'il vient de l'Alleman *ſumnis*, qui ſignifie *empeſchement neceſſaire*. D'autres le derivent à *ſontico morbo*, qui excuſoit de comparoiſtre en Juſtice. Menage. On diſoit autrefois *eſſoine*, pour ſignifier *abſence*. Du Cange condamne toutes ces etymologies, & dit qu'il vient de *eſſonnia*, *exonia*, & *exonium*, qu'on a dit dans la baſſe Latinité dans le même ſens.

EXOINER. v. act. Excuſer quelqu'un de ce qu'il ne comparoiſt pas en perſonne, eſtre porteur de ſon exoine.

EXORABLE. adj. m. & f. Qui ſe laiſſe vaincre & perſuader par les raiſons, les prieres ou la compaſſion. Ce Prince eſtoit fort irrité, mais enfin il s'eſt rendu *exorable*, il s'eſt rendu aux remonſtrances & aux prieres, & il a fait grace à ſon peuple.

EXORBITAMMENT. adv. D'une maniere exorbitante. Ces homme a eſté taxé *exorbitamment*, à des ſommes plus fortes qu'il ne peut payer.

EXORBITANT, ANTE. adject. Qui eſt au delà de la regle, de la portée, de la croyance ordinaire. Il a laiſſé des biens *exorbitans*, au delà des ſucceſſions ordinaires. On donne à Xerxes une armée ſi nombreuſe que cela eſt *exorbitant*, paſſe toute croyance. Ce mot vient du Latin *exorbitare*, qu'on a dit dans la baſſe Latinité, pour dire *recedere ab eo quod rectum eſt, quod eſt extra orbitam*.

EXORCISER. v. act. Faire des conjurations au nom de Dieu contre le Demon, pour le faire ſortir du corps d'un poſſedé, ou pour purifier des creatures immondes. Les Prelats ſont ceux qui *exorciſent* les demoniaques. Le Curé *exorciſe* l'eau pluſieurs fois, quand il la benit. Ce mot vient du Grec *exorkizein*, *adjurare*.

EXORCISME. ſ. m. Prieres ou conjurations qu'on fait en exorciſant. Le Demon a reſiſté long-temps aux *exorciſmes*, avant que de quitter ce poſſedé. On fait un certain nombre d'*exorciſmes* en faiſant de l'eau benite & autres conſecrations. On a fait auſſi autrefois des *exorciſmes* pour tirer la preuve ou la verité des accuſez. C'étoit une eſpece de pain conjuré & exorciſé; car on croyoit alors qu'un coupable ne pouvoit pas avaler un morceau de ſemblable pain. Cela ſe pratiquoit du temps d'Edoüard III. Roy d'Angleterre: & c'eſt ce qu'en Anglois on appelloit *corſned*. Lindenbrock rapporte un exemple de l'*exorciſme* d'un pain d'orge ou d'un fromage pour avoir preuve de la verité: & de là eſt venu cette façon de parler, Que ce morceau de pain m'eſtrangle, ſi je ne dis vray.

EXORCISTE. ſ. m. C'eſt un Clerc tonſuré à qui on a conferé les quatre Ordres mineurs, l'un deſquels eſt celuy d'*Exorciſte*. On le dit auſſi du Prelat qui exorciſe effectivement un poſſedé.

EXORDE. ſ. m. Commencement d'un diſcours, d'une harangue. Un Orateur dans ſon *exorde* doit gag-

ner

ner la bienveillance de ſon auditeur. La memoire luy a manqué, il eſt demeuré court dés ſon *exorde*.

EXOTIQUE. adj. m. & f. Il ne ſe dit que dans le dogmatique, & ſignifie, Eſtranger. Il ne ſe faut pas ſervir de termes *exotiques* & barbares. Ce mot vient du Grec *exo*, *exothen*, *extra*.

EXP.

EXPECTANT. ſ. m. Qui attend l'accompliſſement d'une grace, d'une collation qui luy eſt deuë ou promiſe. Il y a deux *expectans* ſur la nomination de ce Chapitre, l'un pour l'indult, l'autre pour le ſerment de fidelité.

EXPECTATION. ſ. f. Attente. Le Meſſie eſtoit l'*expectation* des Juifs. Les peuples ſont dans une grande *expectation* de cet evenement.

EXPECTATIVE. ſ. f. Grace accordée ou promiſe, dont on attend l'accompliſſement. On ne reçoit point en France les reſerves, mandats & autres graces *expectatives* de Cour de Rome. Il a la ſurvivance de cette charge, il eſt dans l'*expectative* pour entrer en jouïſſance. On luy a promis le premier Benefice, la premiere charge vacante, il eſt dans l'*expectative*.

EXPEDIENT. ſ. m. Moyen qu'on trouve pour ſortir d'une affaire difficile. Les habiles negociateurs trouvent toûjours quelque *expedient* pour accommoder les choſes, pour terminer une affaire.

EXPEDIENT, ſignifie quelquefois, Utile. Il eſt *expedient* pour la Republique de bannir ce ſeditieux.

EXPEDIENT, en termes de Palais, ſignifie un arbitrage ſommaire auquel on renvoye les cauſes de legere diſcuſſion ſuivant l'Ordonnance, c'eſt à dire, qu'on oblige les Advocats à en paſſer par l'advis d'un ancien. Les deſertions, peremptions d'inſtance, &c. ſont des cauſes qui doivent eſtre jugées à l'*expedient*.

EXPEDIER. v. act. Faire beaucoup d'affaires en peu de temps. Ce Conſeiller *expedie* bien des procés. Cet ouvrier *expedie* bien de la beſogne. On dit auſſi, Il faut *expedier* matiere, pour dire, finir promptement quelque choſe.

Expedier un Courier, c'eſt à dire, le deſpeſcher promptement, l'envoyer à quelqu'un avec les lettres & inſtructions ſuffiſantes.

EXPEDIER, ſignifie auſſi, Executer à mort. Il y a eu aujourd'huy quatre hommes *expediez* à la Greve.

EXPEDIER, ſignifie encore, Manger goulument. On eut beau ſervir à ces goinfres un grand repas, ils l'eurent bientoſt *expedié*.

EXPEDIER, ſignifie auſſi, Delivrer des actes tirez d'un depoſt public. Il eſt allé faire *expedier* ſon brevet chez le Secretaire d'Eſtat; *expedier* ſon arreſt par le Greffier; *expedier* une ſeconde groſſe de ſon contract par le Notaire.

EXPEDITIF, IVE. adj. Qui expedie, qui fait beaucoup d'affaires en peu de temps. Ce Rapporteur eſt fort *expeditif*, il ne fait point languir ſes parties.

EXPEDITION. ſ. f. Entrepriſe militaire. L'*expedition* de Xerxés contre la Grece fut malheureuſe. Alexandre fit heureuſement pluſieurs grandes *expeditions* de guerre. St. Louïs alla en perſonne à l'*expedition* de la Terre Sainte. Cet Officier eſt un homme d'*expedition*, courageux & entreprenant.

EXPEDITION, ſignifie auſſi, Diligence à expedier, à terminer les affaires. Ce Miniſtre eſt un homme d'*expedition*.

EXPEDITION, ſe dit auſſi de la diligence qu'on apporte à faire pluſieurs autres choſes, & ſur tout à manger. Les domeſtiques à une ſeconde table ont fait bientoſt *expedition* de ce qu'on leur a ſervi. Chargez ce courier de voſtre lettre, ſi vous en voulez avoir *expedition*.

EXPEDITION, ſe dit auſſi des lettres & actes qu'on delivre en Juſtice, ſoit en original, ou en copie. Ce Secretaire m'a rendu toutes mes *expeditions*, m'a fait tant payer pour le ſceau & l'*expedition* de mes lettres. Je ne veux point ce contract en forme, je n'en veux qu'une ſimple *expedition* en papier.

On dit auſſi au Palais, qu'un Procureur ſigne ſes *expeditions*, quand il ſigne les copies des actes qu'il donne à ſignifier.

EXPEDITIONAIRE. ſ. m. Qui fait expedier des lettres & des actes en Cour de Rome, ſoit en Chancelerie, ſoit en Penitencerie. On a creé en titre d'office des Banquiers *Expeditionaires* en Cour de Rome, & en la Legation d'Avignon.

EXPERIENCE. ſ. f. Eſſay, eſpreuve reïterée de quelque effet qui ſert à noſtre raiſonnement pour venir à la connoiſſance de ſa cauſe. La vie de l'homme eſt courte, & l'*experience* longue, dit Hippocrate. La Phyſique moderne eſt preferable à celle des Anciens, en ce que celle-cy commençoit à raiſonner ſur les cauſes, & celle-là ne raiſonne que ſur les *experiences*. Deſcartes diſoit qu'il faiſoit plus de cas des *experiences* des Artiſans, que des ſpeculations de tous les Docteurs. Il y a un curieux Recueil fait par Sturmius des découvertes & *experiences* qui ont eſté faites en ce ſiecle, intitulé *Collegium experimentale*.

On appelle un homme d'*experience*, celuy qui a veſcu & raiſonné long-temps, qui a veu & leu beaucoup de choſes & d'affaires, qui connoiſt le monde par ſa propre *experience*.

EXPERIENCE, parmy les Artiſans & les Corps de meſtier, ſignifie un demi chef-d'œuvre. Les compagnons aſpirans à la Maiſtriſe ſont obligez de faire un chef-d'œuvre: les fils de Maiſtre ne font qu'une ſimple *experience*, une legere *experiance*.

EXPERIMENTAL, ALE. adj. Qui eſt fondé ſur des experiences. La Medecine eſt une ſcience conjecturale & *experimentale*.

EXPERIMENTER. v. act. Eſſayer, eſprouver quelque choſe, faire pluſieurs remarques & obſervations des divers effets de la nature. On *experimente* les remedes ſur des perſonnes de peu d'importance.

EXPERIMENTÉ, ÉE. part. & adj. Les remedes les plus communs ſont les plus ſeurs, parce qu'ils ſont les plus *experimentez*.

EXPERT, ERTE. adj. Qui eſt habile en ſon art. Le Mareſchal *expert*. Ce Chirurgien eſt fort *expert* en ſon art.

EXPERT, eſt quelquefois ſubſtantif, & ſignifie un homme habile & connoiſſant en quelque choſe, qu'on nomme pour la viſiter & en faire le rapport. Les reparations ſeront viſitées par *Experts* & gens à ce connoiſſans. Les parties conviendront d'*Experts*, autrement il en ſera nommé d'office. On paye les fruits du rachat d'un relief au dire des *Experts*.

EXPIATION. ſ. f. Action par laquelle on ſouffre la peine de ſes crimes. Les ames paſſent par le Purgatoire pour l'*expiation* de la peine deuë à leurs pechez. Il a eſté condamné à la mort pour l'*expiation* de ſes crimes.

EXPIATION, ſe dit auſſi des ſacrifices qui ſe font à Dieu pour imploret ſa miſericorde & la remiſſion des pechez.

EXPIATOIRE. adj. m. & f. Sacrifice, offrande qui ſert à rendre pur & net de peché. Le grand ſacrifice *expiatoire* a eſté fait ſur l'arbre de la croix.

EXPIER. v. act. Effacer les pechez, ou ſouffrir la peine qu'ils ont meritée. La mort a *expié* tous ſes crimes. Le Sauveur en mourant a *expié* tous les pechez des hommes.

EXPIRATION. ſ. f. Fin du terme accordé, jugé ou convenu. Il n'y a plus que huit jours juſqu'à l'*expi-*

vation du terme de ſon banniſſement, juſqu'à l'*expiration* de ſon bail.

EXPIRATION, ſignifie auſſi la mort. Ce ſaint homme a eu toûjours le nom de JESUS en la bouche juſqu'à ſa derniere *expiration*.

EXPIRATION, en termes de Medecine, ſignifie la moitié de la reſpiration, qui a deux parties, ſçavoir l'*inſpiration*, celle par laquelle l'air eſt attiré; & l'*expiration*, celle par laquelle il eſt rejetté.

En Chymie, *expiration* ſignifie toute ſorte d'evaporation, & ſeparation qui ſe fait de ce qui eſt de plus ſubtil dans tous les corps, & qui ſe meſle dans l'air.

EXPIRER. v. n. Eſtre proche de ſa fin, de ſon terme. Le terme de cette obligation *expire* dans deux jours, n'*expirera* de long-temps. La tyrannie *expire*, la fin de nos maux arrive.

EXPIRER, ſignifie auſſi, Mourir. JESUS-CHRIST a *expiré* ſur l'arbre de la croix. Cet homme eſt venu *expirer* dans ſa patrie entre les bras de ſes parents.

EXPLICABLE. adj. m. & f. Qui ſe peut expliquer. L'Apocalypſe eſt *explicable* en pluſieurs ſens.

EXPLICATION. ſ. f. Interpretation d'une choſe qui a quelque obſcurité, ambiguité ou diverſité de langage. Les Dictionaires ſervent à l'*explication* des mots. Les Prophetes, les Oracles ont parlé obſcurément, il a fallu que l'evenement ait fait l'*explication* de leurs paroles. On propoſe des prix à ceux qui feront l'*explication* des enigmes qu'on expoſe en public.

EXPLICATION, ſe dit auſſi des diſcours que font les Profeſſeurs aprés leurs dictées, pour en faciliter l'intelligence à leurs eſcoliers.

On le dit auſſi des gloſes & Commentaires qu'on fait ſur des Auteurs d'importance pour en penetrer le ſens. Les Peres ont donné pluſieurs ſens & *explications* aux paſſages de l'Eſcriture, des *explications* morales, allegoriques, &c.

EXPLICATION, parmy les braves, ſe dit des eſclairciſſements qu'ils demandent à ceux qu'ils croyent les avoir voulu choquer. Ce Cavalier eſt allé demander l'*explication* des paroles qu'un autre avoit dit contre luy.

EXPLICITE. adj. m. & f. Terme de l'Eſcole. Il y a une volonté *explicite* qui eſt claire & bien expliquée par les paroles, & une *implicite* qui ne ſe connoiſt que par les ſuittes & les conſequences.

EXPLICITEMENT. adv. D'une maniere explicite. Ce Teſtateur a declaré ſa volonté *explicitement*, en termes formels, il ne faut point recourir aux explications.

EXPLIQUER. v. act. Donner l'intelligence de ſa penſée, de quelque eſcrit. Cet eſcolier *explique* le Latin à livre ouvert, il *explique* Homere tout courant. Cet homme n'a pas le don de s'*expliquer*. On dit ſouvent dans le diſcours ordinaire, Je ne ſçay ſi je m'*explique*. Souvent les Commentateurs n'*expliquent* pas les plus grandes difficultez.

EXPLIQUER, ſe dit auſſi en parlant des divers ſens qu'on donne à quelques paroles. Il n'y a gueres de choſes qu'on ne puiſſe *expliquer* en bien & en mal. Il les faut toûjours *expliquer* à ſon avantage. On *explique* diverſement les ſonges, les énigmes, les propheties. Un brave oblige ſa partie à s'*expliquer*, quand il luy demande un éclairciſſement. Les mots équivoques ſont ceux qui s'*expliquent* en pluſieurs façons.

EXPLIQUER, ſignifie auſſi, Eſclaircir, declarer nettement ſa volonté. Le Roy a donné une declaration pour *expliquer* ſon Edit precedent.

On le dit auſſi d'un abouchement, d'une conference qu'on fait pour conſommer une affaire. Ces Miniſtres ſe ſont vûs, & ſe ſont *expliquez* de leurs difficultez.

EXPLIQUÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

EXPLOIT. ſ. m. Grande action que fait un Capitaine, un General d'armée. Alexandre & Ceſar ont fait de grands *exploits* de guerre. Les Hiſtoriens ont écrit les grands *exploits* militaires des Capitaines de l'Antiquité.

EXPLOIT, ſe dit auſſi des actes & expeditions que font les Sergents. Un *exploit* d'aſſignation. Un *exploit* de demande doit eſtre libellé. Un *exploit* de ſaiſie & d'execution; *exploit* d'empriſonnement, d'offres, de ſommation. Les *exploits* doivent eſtre ſignez du Sergent & de deux Records, & controllez. On dit au Palais, qu'un Advocat viendra au premier jour à l'Audience à peine de l'*exploit*, dont le profit ſera jugé ſur le champ.

EXPLOITABLE. adj. m. & f. Qui peut eſtre ſaiſi, executé & vendu. On oblige par les baux le locataire d'une maiſon de la garnir de meubles *exploitables* pour la ſeureté des loyers.

EXPLOITABLE, ſe dit auſſi des fermes qui ſont en bon eſtat, qu'on peut faire valoir. Tous les baſtimens de cette ſeigneurie ſont en ruine. La ferme n'en eſt pas *exploitable*, ſi on n'y fait beaucoup de reparations.

EXPLOITANT. adj. m. Qui fait des exploits. C'eſt la qualité qu'on donne ordinairement aux Sergents. Les Huiſſiers du Conſeil, les Huiſſiers du Chaſtelet de Paris ſont *exploitants* par tout le Royaume de France.

EXPLOITER. v. act. Donner des exploits, des aſſignations. Les Sergents des Juſtices ordinaires ne peuvent *exploiter* que dans leur reſſort. Ce Sergent *exploite*, execute, verbaliſe bien.

EXPLOITER, ſe dit auſſi des fermes & biens de campagne qu'on fait valoir. Ce Fermier n'a pas la force d'*exploiter* cette ferme faute de beſtiaux & de fourrages. Un Gentilhomme ne peut *exploiter* par ſes mains qu'une terre à deux charrues, il doit donner les autres à ferme. Ce Marchand de bois n'a que cinq ans pour *exploiter* toute cette foreſt, pour l'abattre.

On dit en Juriſprudence feodale, qu'un Seigneur *exploite* le fief de ſon vaſſal, quand il l'a ſaiſi feodalement faute de foy & hommage, parce qu'alors il fait les fruits ſiens. On appelloit en vieux François *explets* ou *exploits*, les fruits & revenus d'une terre, d'où eſt venu le mot d'*exploiter* en ce ſens. Et les Auteurs de la baſſe Latinité ont dit *expletum*, *exploitum*, & *explatare* en la même ſignification.

On dit auſſi de ceux qui mangent de bon appetit, viſtement & goulument, qu'ils *exploitent*, qu'ils officient bien. On le dit auſſi en d'autres affaires. Vous avez vrayement bien *exploité*, vous avez fait une belle beſogne.

EXPLOITÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

On dit proverbialement en ce ſens, A mal *exploiter*, bien écrire, pour dire, que quand les Sergents ont fait des fautes dans leurs executions, ils les couvrent en faiſant de faux exploits, auxquels on adjouſte foy.

EXPOLITION. ſ. f. Figure de Rhetorique, qui explique une meſme choſe par differentes phraſes & expreſſions pour la faire mieux connoiſtre. L'*expolition* eſtoit la figure favorite de Balſac.

EXPOSANT, ANTE. adj. Terme de Chancelerie, qui ſe dit de celuy qui impetre des lettres, ou qui forme quelque demande. Le Roy veut qu'on remette l'*expoſant* en l'eſtat où il eſtoit, ſi ce qu'il expoſe eſt veritable.

EXPOSER. v. act. Mettre une choſe à la veuë du public. On *expoſe* les malfaiteurs ou banqueroutiers au carcan, au pilori, à la riſée publique. Les meubles qu'on vend à l'encan par autorité de Juſtice doivent eſtre *expoſez* en place publique & à l'heure du marché. On dit auſſi, que les Marchands, que les bourgeois *expoſent* en vente leurs marchandiſes, lors qu'ils les eſtalent dans

leurs

leurs boutiques, ou qu'ils les envoyent vendre dans les maiſons. Il eſt deffendu d'*expoſer* de la monnoye fauſſe ou rognée. On dit auſſi, qu'on *expoſe* le St. Sacrement, quand on le fait voir en public & à deſcouvert aux jours de Feſte, & pendant les indulgences plenieres. On dit auſſi, qu'on *expoſe* un Prince defunt à la veuë du peuple dans ſon lit de parade.

EXPOSER, ſe dit auſſi des enfans que les meres abandonnent & laiſſent dans les ruës à deſſein de les perdre, ou de ſe deſcharger de leur nourriture. *Moyſe* eſtant enfant fut *expoſé* ſur le Nil, & ſauvé par la fille de Pharaon. On fait le procés aux maraſtres qui *expoſent* leurs enfans.

EXPOSER, ſe dit auſſi de ce qui eſt ſans deffenſe. Cette maiſon eſt fort eſlevée & en belle veuë, mais elle eſt *expoſée* aux quatre vents, aux grandes chaleurs du Soleil. Ce quadran eſt *expoſé* droit au midy, il le regarde ſans declinaiſon. Cette ville eſt frontiere & demantelée, elle eſt *expoſée* aux inſultes de tous les gens de guerre qui paſſent.

EXPOSER, ſignifie auſſi, Courir le danger. Ce Prince s'*expoſe* trop, il va au feu comme un ſoldat. Les braves font vanité de s'*expoſer*, d'aller au combat ſans cuiraſſe. Un Auteur s'*expoſe* beaucoup, quand il donne quelque choſe au public. Ceux qui ſont dans les grands emplois ſont *expoſez* à la haine & à l'envie.

EXPOSER, ſignifie auſſi, Interpreter. Ce Commentateur *expoſe* fort bien ſon texte, il a *expoſé* clairement la difficulté de ce paſſage.

EXPOSER, ſignifie encore, Narrer, reciter, deſduire un fait. Voilà comme il nous a *expoſé* que l'hiſtoire s'étoit paſſée. Dans les lettres de grace il faut *expoſer* le fait conformément aux informations. Quand on *expoſe* faux au Pape, l'impetration eſt nulle & ſubreptice.

EXPOSÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

EXPOSÉ. ſ. m. ſe dit auſſi au Palais, du narré d'un fait contenu dans une requeſte, dans des lettres de Chancelerie. Quand l'*expoſé* d'une partie ne ſe trouve pas conforme à ſes titres, aux informations, on la deboute de ſes demandes.

EXPOSITION. ſ. f. Action d'expoſer, de faire voir en public. Il faut trois *expoſitions* à l'encan par trois jours de marché, avant que d'adjuger des chevaux ou des pierreries. L'*expoſition*, le debit de la fauſſe monnoye eſt un crime capital. L'*expoſition* du St. Sacrement ne ſe doit point faire ſans permiſſion de l'Evêque.

EXPOSITION, ſe dit auſſi des enfans abandonnez. Un Commiſſaire fait ſon procés verbal de l'*expoſition* d'un enfant, & puis il le fait porter aux couches ordinaires de la ville, c'eſt à dire, aux enfants trouvez.

EXPOSITION, ſe dit auſſi en termes de guerre, de ce qui eſt expoſé & deſcouvert. Ce General a eſté obligé de changer ſon camp, à cauſe de ſon *expoſition* à la batterie des ennemis.

EXPOSITION, ſignifie auſſi, Interpretation. Les Saints Peres ont fait pluſieurs *expoſitions* de ce paſſage de la Bible, des interpretations differentes.

EXPOSITION, ſe dit auſſi d'un narré, d'un recit. Ce Rapporteur ne s'eſt pas contenté d'une ſimple *expoſition* & deduction du fait de ce procés, il en a releué juſqu'aux moindres circonſtances. Ce Voyageur nous a fait une *expoſition* naïve & ſincere de ſes adventures.

EXPRÉS, ESSE. adj. Qui eſt precis, en termes formels pour une cauſe ou un deſſein particulier. Je luy ay dit cela en termes *exprés*. Je luy ay donné une commiſſion *expreſſe*. Il a eu un ordre *exprés* de faire telle choſe. On a depeſché un courier *exprés*. Il faut faire mention *expreſſe* & de mot à mot dans un teſtament d'une clauſe derogatoire. On dit auſſi au ſubſt. Envoyer un *exprés*, pour dire, un courier.

EXPRÉS, ſe dit auſſi adverbialement. Il eſt allé *exprés* en un tel endroit pour un tel deſſein. J'ay dit cela tout *exprés* pour voir ce qu'il diroit.

EXPRESSÉMENT. adv. C'eſt la même choſe qu'*exprés*. Je luy ay recommandé cela *expreſſément*, pour dire, ſur tout & en termes precis. Il a dit cela *expreſſément* pour faire parler les autres.

EXPRESSIF, IVE. adj. Qui explique bien la penſée. Ces termes ſont fort *expreſſifs*, ont bien de la force pour faire comprendre la choſe. La force d'un diſcours conſiſte en un ſtile ſerré & *expreſſif*.

EXPRESSION. ſ. f. Maniere de faire entendre ſa penſée. Cet Ingenieur a de belles penſées, mais il a de la peine à en faire l'*expreſſion*.

EXPRESSION, ſe dit auſſi du choix des paroles qui eſt requis pour faire un diſcours eloquent. Ce n'eſt pas aſſez à un Orateur, à un Poëte, d'avoir de belles penſées, il faut encore qu'il ait une heureuſe *expreſſion* ou elocution. On le dit auſſi en termes de Peinture des vives *expreſſions* des paſſions.

EXPRESSION, en termes de Medecine & de Chymie, ſignifie l'action par laquelle on tire le ſuc des fruits & des plantes en les preſſant. Aprés avoir laiſſé infuſer ces herbes, il en faut tirer le ſuc par *expreſſion* avec un linge, ou par la preſſe.

EXPRIMER. v. act. Expliquer ſes penſées, deſcrire bien quelque action. Les Orateurs doivent s'*exprimer* en beaux termes, clairs, nets & choiſis. Un Peintre *exprime* avec des couleurs les paſſions que le Poëte *exprime* avec des paroles. Cette clauſe n'eſt pas *exprimée* dans le contract, mais ſouſentenduë. Ce mot vient du Latin *exprimere*.

EXPRIMER, en termes de Phyſique, ſignifie, Tirer le jus de quelque ſubſtance. On *exprime* tout le ſuc du raiſin avec le preſſoir; tout le jus des herbes infuſées ou bouillies dans une ſerviette.

EXPRIMÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

EXPROVINCIAL. ſ. m. Qui a fait ſon temps de Superieur de la Province dans un Monaſtere. Ce Reverend Pere a paſſé par les charges, il eſt *Exprovincial* de Guyenne. Il ſe dit dans tous les Ordres de Religieux qui ont pluſieurs Couvens dans une même Province, qui ſont ſous la direction d'un même Superieur.

EXPULSER. v. act. Chaſſer avec violence, contraindre à ſortir. Les ſeditieux ont *expulſé* de la ville les meilleurs Magiſtrats. Ce Chanoine a eſté *expulſé* du Chapitre de l'Egliſe pour quelque indignité qu'il y a commiſe. Les creanciers de ce Gentilhomme l'ont *expulſé* de ſon bien par arreſt.

EXPULSION. ſ. f. Action d'expulſer, par laquelle on chaſſe avec violence un homme d'une ville, d'une compagnie, de ſon heritage.

EXQ.

EXQUIS, ISE. adj. Excellent, rare, precieux, choiſi. Il a un cabinet garni de tableaux *exquis*. Il a dans ſa maiſon des meubles *exquis*. Sa table eſt ſervie de mets *exquis*.

EXQUIS, ſe dit auſſi des choſes ſpirituelles & morales. Tout ce Livre eſt plein de penſées *exquiſes*, de ſentiments *exquis*, d'obſervations, d'experiences *exquiſes* & curieuſes.

EXQUISEMENT. adv. D'une maniere exquiſe. Cet ami nous a traité *exquiſement*, de mets exquis.

EXT.

EXTANT, ANTE. adj. Qui eſt en nature. On ne le dit gueres qu'au Palais. On a ſaiſi tous les meubles *extants* de cette ſucceſſion, ſauf à ſe pourvoir pour ceux qu'on a diſſipez & detournez.

EXTASE. ſ. f. Raviſſement d'eſprit, tranſport hors de ſoy-même qui ſuſpend la fonction des ſens. Pluſieurs Saints ont eſté ravis en *extaſe* pendant pluſieurs jours.

On le dit auſſi des choſes qui cauſent beaucoup de joye. Un beau concert ravit en *extaſe* ceux qui aiment la muſique.

EXTASIER. v. n. Eſtre ravi en extaſe par la conſideration de quelque objet extraordinaire. Cet homme eſt ſi amoureux, qu'il eſt *extaſié* quand il contemple ſa maiſtreſſe. Ce curieux s'*extaſie* devant les tableaux de Raphaël.

EXTATIQUE. adj. m. & f. Qui appartient à l'extaſe, Tranſport *extatique*. Deſmareſts a dit dans les Viſionnaires :

Favori d'Apollon, dont la verve *extatique*.

EXTENSION. ſ. f. Qualité de la choſe eſtenduë qui occupe un lieu. L'eſſence de la quantité ne conſiſte que dans l'*extenſion*. Un corps ne ſçauroit eſtre ſans *extenſion* naturellement. Il y a trois *extenſions*, longueur, largeur, & profondeur. L'*extenſion* d'une toiſe eſt de ſix pieds. La ſphere d'activité ne va que juſqu'à une certaine *extenſion*.

EXTENSION, ſignifie auſſi l'action d'un corps qui s'allonge. Pour bien eſcrimer, il faut avoir l'*extenſion* du corps libre. On allonge une botte par l'*extenſion* du bras. Un nerf retiré empeſche l'*extenſion* de la jambe.

EXTENSION, ſe dit figurément en choſes morales. Le droit ſouffre l'*extenſion* des cas favorables. Le Roy a fait de temps en temps des *extenſions* de privileges. On ne ſçauroit appliquer cette loy à noſtre eſpece, ſans une trop violente *extenſion*.

EXTENUATION. ſ. f. Diminution de force, de vigueur, d'embonpoint. L'âge apporte de l'*extenuation* dans la vigueur, dans la chaleur naturelle. Cette fievre lente luy a cauſé une grande *extenuation* ou maigreur.

EXTENUATION, eſt auſſi une figure de Rhetorique oppoſée à l'hyperbole, par laquelle on diminuë, on amoindrit les choſes. Au Palais en matiere criminelle on dit des deffenſes par *attenuation*.

EXTENUER. v. act. Oſter, diminuer les forces. La fievre quarte a fort *extenué* ce malade, l'a fort affoibli, amaigri.

EXTENUÉ, ÉE. part. & adj.

EXTERIEUR, EURE. adj. & ſubſt. Terme relatif. La partie ou ſurface des corps qui paroiſt à nos yeux, & qui eſt oppoſée à l'interieure qui eſt cachée, ou qui n'y paroiſt pas d'abord. La face *exterieure* de ce baſtiment eſt belle, mais l'interieure n'y répond pas. S'il y a un abſés dans ce corps, il n'en paroiſt rien à l'*exterieur*. Les hypocrites ont l'*exterieur* beau, le dedans eſt fort gangrené. On dit auſſi, dans le for interieur, ou dans le for *exterieur*, pour dire, en conſcience, ou devant la juſtice des hommes.

EXTERIEURREMENT. adv. Au dehors. Toutes les manieres des Courtiſans ſont belles *exterieurement*, mais il ne faut pas trop ſe fier à leurs promeſſes.

EXTERMINATEUR. ſ. m. Qui ruine, qui deſtruit pleinement. L'Ange *exterminateur* qui defit l'armée de Schennacherib. Le glaive *exterminateur*.

EXTERMINATION. ſ. f. Action de l'exterminateur. L'*extermination* des Heretiques ſera impoſſible, ſi Dieu n'envoye encore ſon Ange exterminateur.

EXTERMINER. v. act. Deſtruire abſolument une nation, une race, une engeance. On a chaſſé, *exterminé* les Juifs de Portugal; les Mores d'Eſpagne; les Albigeois en France. On a *exterminé* la race de ces rebelles. On ne ſçauroit *exterminer* la vermine, les charençons d'un grenier à bled, les fourmis d'un jardin, &c.

On le dit figurément des choſes morales. Ce Prince a *exterminé* les jurements, les desbauches & les autres vices de ſon Eſtat, de ſa Cour. La politeſſe du ſiecle preſent a *exterminé* la barbarie de celuy de nos peres.

EXTERMINÉ, ÉE. part. & adj.

EXTERNE. adj. m. & f. Terme relatif. Qui paroiſt au dehors; & eſt oppoſé à *interne*, qui eſt caché au dedans. La maladie de cet homme n'eſt pas *externe*, il n'en paroiſt rien aux yeux.

EXTERNE, ſignifie auſſi ce qui vient du dehors. La ſource de ce mal vient d'une cauſe *externe*.

EXTERNE, en termes de College & d'Academie, ſe dit au ſubſtantif des eſcoliers qui ne demeurent pas dans le College, qui ne ſont pas penſionnaires dans l'Academie, mais qui y viennent prendre leurs leçons, y faire leurs exercices de dehors.

EXTINCTION. ſ. f. Action par laquelle on eſteint, on amortit une choſe. L'*extinction* d'un grand incendie ſe fait difficilement. Quand il eſt petit, ou dans la cheminée, on en fait l'*extinction* en bouchant les ouvertures, en empeſchant qu'il ne prenne de l'air, comme enſeigne Savot dans ſon Architecture Françoiſe. Les fermes du Roy s'adjugent à l'*extinction* de la chandelle; & on dit *au premier feu*, *au ſecond feu*, quand on allume de petites bougies pendant la durée deſquelles on reçoit les encheres. On fulmine auſſi les excommunications à l'*extinction* de la chandelle. La mort d'un vieillard vient de l'*extinction* de la chaleur naturelle.

On dit auſſi en Morale, l'*extinction* d'une penſion, d'une rente, lors qu'elles ſont amorties, ou rachetées, ou qu'elles ceſſent. L'*extinction* d'une charge, d'un droit, d'une impoſition, lors qu'on les revoque, qu'on les ſupprime, qu'on les eſteint.

EXTINCTION, ſe dit auſſi en Chymie & en Pharmacie, lors qu'on eſteint dans quelque liqueur des mineraux rougis au feu, ſoit pour adoucir leur acrimonie, comme à la tuthie; ſoit pour communiquer leur vertu à la liqueur, comme celle de l'acier à l'eau, celle des briques à l'huile; ſoit pour leur donner quelque trempe, comme à l'acier, qui ſe fait par l'*extinction* d'un fer chaud dans de l'eau, ou dans quelque preparation convenable.

EXTIRPATEUR. ſ. m. Qui deſtruit les hereſies. Les Rois Tres-Chreſtiens ont eſté les plus grands *extirpateurs* des hereſies, ceux qui ont fait le plus la guerre aux Heretiques.

EXTIRPATION. ſ. f. Deſtruction de l'hereſie. Dans les prieres du Jubilé, on en met une pour l'*extirpation* des hereſies.

EXTIRPER. v. act. Deſfricher un champ, en arracher les mauvaiſes plantes, le mauvais bois. Le chiendent eſt une racine difficile à *extirper*. Ce mot vient du Latin *extirpare*.

EXTIRPER, ſe dit plus ſouvent en Morale, & ſignifie, Deſtruire, ruiner les hereſies, les meſchantes Sectes. On a *extirpé* autrefois les Albigeois, on les a deſtruits abſolument.

EXTIRPÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

EXTORQUER. v. act. Tirer par force. On *extorque* la verité de la bouche des criminels par les tourments de la queſtion. On a *extorqué* le conſentement de la mere pour faire le mariage de cette fille par menaces, par prieres, par importunité. Quand on prouve qu'on a *extorqué* ou ſuggeré un teſtament, on le declare nul.

EXTORQUÉ, ÉE. part. & adj.

EXTORSION. ſ. f. Action par laquelle on extorque par force, par menaces, par autorité. Les ſoldats font pluſieurs pillages & *extorſions* ſur le bon homme. Les Sergents font des *extorſions*, quand ils executent. Ce Juge n'eſt riche que des *extorſions* qu'il a faites ſur le tiers

& le quart. Les Grands Jours ſont établis pour faire juſtice des *extorſions* qu'on a faites ſur le peuple.

EXTRACTION. ſ. f. Operation de Chymie par laquelle on extrait les eſſences, les teintures & les autres qualitez des corps naturels. C'eſt en effet une ſeparation des parties les plus pures & les plus eſſentielles du medicament d'avec les groſſieres & terreſtres, par le moyen de quelque menſtruë propre. C'eſt par ſon moyen que ſe font les extraits de rheubarbe, de ſené, d'ellebore, &c.

On dit auſſi en Chirurgie, l'*extraction* d'une pierre de la veſſie.

On le dit auſſi des metaux & des mineraux. Quand une mine n'eſt pas riche, l'*extraction* du metail couſte plus qu'il ne vaut.

EXTRACTION, ſe dit figurément en Genealogie, de la ſouche, de la branche, de la famille dont on eſt ſorti. Il faut prouver la nobleſſe de ſon *extraction*, quand on veut entrer dans les Ordres de Chevalerie, ou dans certains Chapitres.

EXTRACTION, en termes d'Arithmetique & d'Algebre, ſe dit des manieres de trouver les racines d'un nombre donné tant du quarré que des autres puiſſances qui viennent de la multiplication des nombres par eux-mêmes, comme l'*extraction* de la racine quarrée, de la racine cubique, &c.

EXTRAIRE. v. act. Tirer artiſtement le jus, la vertu, les qualitez d'un corps naturel. Il y a pluſieurs moyens d'*extraire* la vertu des vegetaux & des mineraux, ſoit par la preſſion, infuſion, lotion, calcination, diſtillation, cohobation, ou autres operations qu'enſeignent la Pharmacopée ou la Chymie.

EXTRAIRE, ſe dit figurément en Morale, de la ſubſtance, du preſſis qu'on tire de tout ce qu'il y a de bon dans un livre. Cet homme a fait *extraire* pluſieurs titres du Treſor des Chartres, des Manuſcrits de la Bibliotheque du Roy. Il a *extrait* des ſentences de l'Eſcriture, de ce qu'il y a de remarquable dans Plutarque : ce qu'on appelle autrement des *lieux communs*. Cela a été *extrait* des Regiſtres du Parlement.

EXTRAIT, AITE. part. paſſ. & adj. On dit qu'un homme eſt *extrait* de noble race, d'une illuſtre famille, pour dire, qu'il eſt né Gentilhomme, iſſu de parents illuſtres.

EXTRAIT. ſ. m. En termes de Pharmacie, c'eſt la partie la plus pure des vegetaux, qu'on a ſeparée des groſſieres, & diſſoute dans quelque menſtruë propre par le moyen de la digeſtion, & réduite en une conſiſtence épaiſſe & humide par la diſtillation ou evaporation de l'humidité du menſtruë. La Pharmacie donne l'art de preparer une infinité d'*extraits* tant des vegetaux, que des autres corps naturels.

EXTRAIT, ſe dit auſſi de ce qui eſt tiré d'un livre, d'un regiſtre. Ce Docteur a fait un *extrait* des paſſages des Peres qui confirment ſon opinion. Cet écolier a fait un *extrait*, un preſſis de tout ce qu'il y a de beau dans Ciceron, dans Tite Live ; il a fait un *extrait*, un abregé de ſon cours.

EXTRAIT, ſe dit auſſi au Palais des copies entieres des arreſts ou des titres enregiſtrez qu'on tire des depoſts & actes publics. Voilà un *extrait* d'un tel arreſt, d'un tel Edit, qui a été verifié & enregiſtré. Un *extrait* baptiſtaire des regiſtres mortuaires d'une telle Parroiſſe. Un arreſt par *extrait*, eſt celuy qui n'eſt pas executoire ſans une commiſſion qui y doit eſtre attachée, & qui eſt intitulé, *Extrait* des Regiſtres du Parlement, du Conſeil, à la difference de ceux qui ſont en forme, qui portent leur commiſſion, & qui commencent ainſi, *Louis par la grace de Dieu* &c.

EXTRAIT, ſe dit auſſi de l'abregé d'un procés que doit faire un Rapporteur, qui contient la datte & la ſubſtance des pieces pour ſoulager ſa memoire, lors qu'il le rapporte ſur le Bureau. Les bons Rapporteurs devroient faire eux-mêmes leurs *extraits*. On voit dans le ſtile des Cours de . . . . des Lettres patentes du Roy pour diſpenſer un Conſeiller de faire luy-même ſes *extraits*, à cauſe qu'il avoit la veuë baſſe. Elles ne ſont que de l'année 1625. Quand une production a été perduë, on ordonne que foy ſera adjouſtée à l'*extrait*.

EXTRAORDINAIRE. adj. m. & f. & ſubſt. Ce qui n'arrive pas tous les jours, ce qui ſe voit rarement. Il naiſt de temps en temps des grands genies, des hommes *extraordinaires* en toutes ſciences & profeſſions. Il arrive bien des cas, des accidents *extraordinaires*, que les loix ne peuvent prevoir. On a veu en tous les ſiecles des fortunes *extraordinaires*. Les Cometes n'ont rien d'*extraordinaire*, de prodigieux, qu'à l'égard du peuple. La nouvelle *extraordinaire* eſt celle qu'on donne au milieu de la ſemaine outre l'ordinaire. On appelle auſſi un Ambaſſadeur *extraordinaire*, celuy qu'on envoye ou qu'on reçoit pour traiter de quelque affaire particuliere & importante, ou pour quelque ceremonie, pour un mariage de Princes, ou pour des compliments de condoleance. On appelle auſſi Couriers *extraordinaires*, ceux qu'on envoye exprés & en diligence pour quelque affaire preſſée.

En termes de Palais, on appelle une procedure *extraordinaire*, une procedure irreguliere, nouvelle, defectueuſe.

On dit auſſi en matiere criminelle, Proceder à l'*extraordinaire*. Et quand on a civiliſé une affaire, & que les parties ſont receuës en procés ordinaire, on adjouſte toûjours, Sauf à reprendre l'*extraordinaire*, s'il y a lieu, c'eſt a dire, s'il ſurvient quelque nouvelle preuve.

On dit auſſi, quand on rend des jugements à la charge de l'appel, qu'on juge à l'*ordinaire* ; mais quand c'eſt au ſouverain, qu'on juge à l'*extraordinaire*, comme on fait aux Requeſtes de l'Hoſtel.

On appelle Juges *extraordinaires*, ceux qui jugent en vertu d'une commiſſion *extraordinaire* qui leur en a donné le pouvoir, comme les Commiſſaires du Conſeil, les Chambres Royales des Francfiefs, du Domeine, de la Marine, les Requeſtes du Palais ; à la difference des Juges ordinaires du domicile des parties.

On appelle frais *extraordinaires* de criées, ceux qui ſont faits pour vuider les oppoſitions, ou pour faire l'ordre & les collocations des creanciers. On appelle les requeſtes civiles, les propoſitions d'erreur, des remedes *extraordinaires* de droit.

On qualifioit autrefois d'*extraordinaire*, toutes les appellations qui ſe jugeoient au Parlement ; & les Procureurs cottent encore les doſſiers qu'ils ont de ces cauſes par ce mot *extraordinaire*.

Treſorier de l'*extraordinaire* de la guerre, les Commiſſaires *extraordinaires* de guerre, ſont des Officiers deſtinez à ſervir dans les occaſions de la guerre, & pour la deſpenſe *extraordinaire* qu'il y faut faire, des ſoins *extraordinaires* qu'il en faut avoir.

EXTRAORDINAIRE, ſignifie quelquefois, Caſuel. Les quints & requints, laods & ventes, amendes, confiſcations, ſont des revenus caſuels & *extraordinaires* d'une Seigneurie.

EXTRAORDINAIRE, ſe dit auſſi de ce qui ſe deſpenſe dans une maiſon hors de l'ordinaire. Il faut mettre mille eſcus tous les ans pour ce qui ſe deſpenſe d'*extraordinaire* dans cette maiſon pour les ſurvenans. J'iray bien diſner chez vous, mais je veux que vous ne mettiez rien d'*extraordinaire*.

On dit auſſi abſolument, C'eſt un *extraordinaire* pour luy de ſe lever matin, de faire quatre repas, de boire du vin pur. C'eſt un *extraordinaire* de vous voir de ſi belle humeur.

EXTRAORDINAIREMENT. adv. D'une maniere rare & extraordinaire. Il eſt *extraordinairement* ſçavant, *extraordinairement* chicaneur, affamé, vilain, *extraordinairement* malade.

Il ſignifie encore, Criminellement. On a ordonné qu'il ſeroit procedé contre luy *extraordinairement*.

EXTRATEMPORA. ſ. m. Terme de Chancelerie Romaine. C'eſt un indult ou grace du Pape accordée par une ſimple ſignature, par laquelle il permet de prendre la Tonſure ou les Ordres hors les temps portés par les loix canoniques, & par quelque Evêque que ce ſoit, pourveu qu'il ſoit de la communion de l'Egliſe Romaine.

EXTRAVAGAMMENT. adv. D'une maniere extravagante. C'eſt le propre des fous de parler *extravagamment*.

EXTRAVAGANCE. ſ. f. Choſe dite ou faite mal à propos, follement. Les emportements des jeunes gens leur font faire beaucoup d'*extravagances*.

EXTRAVAGANT, ANTE. adj. & ſubſt. Fou, impertinent, qui dit & fait ce qu'il ne faudroit pas qu'il diſt ni qu'il fiſt.

EXTRAVAGANTES. Partie du Droit Canonique, qui contient pluſieurs Conſtitutions des Papes qui ſont hors le Corps du Droit, recueillies par Gratian, & les Decretales : ce qui les a fait appeller ainſi.

EXTRAVAGUER. v. neut. Dire ou faire quelque choſe mal à propos, indiſcretement & contre le bon ſens, ou la ſuite du diſcours, ou la bienſeance. Il y a des fous qui diſcourent bien quelque temps, à la fin on connoiſt qu'ils *extravaguent*.

EXTRAVASÉ, ÉE. adj. Terme de Medecine, qui ne ſe dit que du ſang qui eſt ſorti hors de ſes vaiſſeaux ordinaires. Tout ſang *extravaſé* ſe corrompt & ſe tourne en apoſtume. Il faut ſaigner pour empeſcher que le ſang qui eſt trop abondant ne s'*extravaſe*. On n'appelle point ſang *extravaſé*, celuy qui coule hors du corps, ou qu'on en tire.

EXTREME. adj. m. & f. Ce qui eſt le dernier en quelque choſe, ce qui la finit, qui la termine. On ne ſçauroit aller d'un *extreme* à l'autre ſans paſſer par le milieu.

EXTREME, ſignifie auſſi, Violent au dernier point. Sa douleur eſt *extreme*. Cette avarice eſt *extreme*. Son amour, ſa paſſion eſt *extreme*. On doit porter une *extreme* affection à ſa femme, à ſon prochain. Il ne faut avoir recours aux remedes *extremes* que le plus tard qu'on peut. Il s'eſt jetté dans les plus *extremes* perils. Une *extreme* chaleur, un froid *extreme*.

EXTREMEMENT. adv. D'une maniere extreme. Il eſt *extremement* robuſte. Il a pleu *extremement*, c'eſt à dire, beaucoup. Cela eſt *extremement* ſubtil.

EXTREME-ONCTION. ſ. f. eſt un Sacrement de l'Egliſe, le ſixiéme en ordre, qu'on donne aux agoniſans avec des huiles ſacrées, & en faiſant pour eux pluſieurs prieres. L'uſage en eſt tres-ancien dans l'Egliſe. Il en eſt fait mention dans la vie de St. Oyan écrite par un Auteur du VI. Siecle, comme il eſt rapporté par le Pere d'Acheri dans la vie des Saints de l'Ordre de St. Benoiſt.

EXTREMITE'. ſ. f. Le bout, le lieu le plus éloigné, ce qui termine une choſe. Il a voyagé juſqu'aux *extremitez* de la terre. Les deux *extremitez* d'une ligne, d'un baſton. Les deux *extremitez* d'une piece d'eſtoffe ne ſont jamais ſi bonnes que le reſte.

On le dit auſſi figurément en choſes morales. La vertu tient le milieu, les vices ſont aux *extremitez*. Il ne faut jamais pouſſer les choſes dans l'*extremité*, dans la derniere rigueur. Il faut fuir toutes les *extremitez*. Ces parties ſe ſont querellées, & en ſont venuës à de grandes *extremitez*.

On dit auſſi, qu'un homme eſt à l'*extremité*, pour dire, qu'il eſt à l'agonie ; qu'il a été à l'*extremité*, pour dire, qu'il a été bien prés de la mort. Cette ville eſt reduite à l'*extremité*, eſt preſte à ſe rendre.

On dit adverbialement, A toute *extremité*, à la derniere *extremité*, pour dire, Au pis aller, au plus haut point que la choſe puiſſe aller. A toute *extremité*, j'en ſeray quitte pour une telle ſomme.

EXTRINSEQUE. adj. m. & f. Qui vient de dehors. Il y a des maladies intrinſeques ou cachées, & d'autres *extrinſeques*, qui paroiſſent au dehors, qui viennent de cauſes *extrinſeques*, & non de la corruption du dedans.

EXU.

EXUBERANCE. ſ. f. Terme de Palais. Surabondance. Cet Advocat ne s'eſt ſervi d'un tel moyen, n'a produit une telle piece que par *exuberance* de droit, il pouvoit bien gagner ſa cauſe ſans cela.

EXULCERATION. ſ. f. Terme de Medecine. Ce qui cauſe des ulceres. Les *exulcerations* qui ſe trouvent dans les entrailles ſont des marques de poiſon.

EXULCERER. v. act. Cauſer des ulceres. L'arſenic *exulcere* les inteſtins. Les humeurs acres *exulcerent* la peau.

EXULTATION. ſ. f. Grande joye. Il ne ſe dit que dans le dogmatique, & en parlant de devotion. L'*exultation* de la Vierge au temps de la Viſitation.

FIN DU PREMIER TOME.

DICTIONNAIRE UNIVERSEL,

Contenant generalement tous les 5144

MOTS FRANÇOIS

tant vieux que modernes, & les Termes de toutes les

SCIENCES ET DES ARTS:

Divisé en trois Tomes.

TOME SECOND.

F — O.

X 521

DICTIONNAIRE UNIVERSEL,

Contenant generalement tous les

MOTS FRANÇOIS

tant vieux que modernes, & les Termes de toutes les

SCIENCES ET DES ARTS,

SÇAVOIR

La Philoſophie, Logique, & Phyſique; la Medecine, ou Anatomie, Pathologie, Terapeutique, Chirurgie, Pharmacopée, Chymie, Botanique, ou l'Hiſtoire naturelle des Plantes, & celle des Animaux, Mineraux, Metaux & Pierreries, & les noms des Drogues artificielles:

La Juriſprudence Civile & Canonique, Feodale & Municipale, & ſur tout celle des Ordonnances:

Les Mathematiques, la Geometrie, l'Arithmetique, & l'Algebre; la Trigonometrie, Geodeſie, ou l'Arpentage, & les Sections coniques; l'Aſtronomie, l'Aſtrologie, la Gnomonique, la Geographie; la Muſique, tant en theorie qu'en pratique, les Inſtrumens à vent & à cordes; l'Optique, Catoptrique, Dioptrique, & Perſpective; l'Architecture civile & militaire, la Pyrotechnie, Tactique, & Statique:

Les Arts, la Rhetorique, la Poëſie, la Grammaire, la Peinture, Sculpture, &c. la Marine, le Manege, l'Art de faire des armes, le Blaſon, la Venerie, Fauconnerie, la Peſche, l'Agriculture, ou Maiſon Ruſtique, & la plus-part des Arts mechaniques:

Pluſieurs termes de Relations d'Orient & d'Occident, la qualité des Poids, Meſures & Monnoyes; les Etymologies des mots, l'invention des choſes, & l'Origine de pluſieurs Proverbes, & leur relation à ceux des autres Langues:

Et enfin les noms des Auteurs qui ont traitté des matieres qui regardent les mots, expli[qués] avec quelques Hiſtoires, Curioſitez naturelles, & Sentences morales, qui ſeront rapportées pour donner des exemples de phraſes & de conſtructions.

Le tout extrait des plus excellens Auteurs anciens & modernes.

Recueilli & compilé par feu

Meſſire ANTOINE FURETIERE

Abbé de Chalivoy, de l'Academie Françoiſe.

BIBLIOTHECA IMPERIALIS IMPR.

TOME SECOND.



DICTIONAIRE UNIVERSEL,

Contenant generalement tous les

MOTS FRANÇOIS

tant vieux que modernes ; & les Termes de toutes les

SCIENCES ET DES ARTS.

F.

F. f. Sixiéme lettre de l'Alphabet, & la quatriéme des conſones. On prononce *effe*, & ſa prononciation s'étend aux mots qui viennent du Grec qui commencent par un *ph*, dont quelques-uns s'écrivent aujourd'huy par *f* ſimplement, comme *freneſie*, *fantaiſie*, *fiole*, *filtre*, &c. Covarruvias dit que cette lettre eſt celle que les Grecs appelloient *Digamma Æolicum*, parce qu'elle eſtoit formée de deux *gamma* l'un ſur l'autre. Il dit auſſi que l'Empereur Claude Ceſar voulut que la lettre *f* renverſée ſerviſt d'un *v* conſone, ce qui s'eſt conſervé encore en quelques vieilles Inſcriptions, comme SERIUS, FALE. En Juriſprudence deux *ff* jointes enſemble ſignifient *Digeſte*. Voyez en la raiſon à *Digeſte*. *f*, *ut*, *fa*, en Muſique, eſt la troiſiéme des clefs qu'on met ſur la Tablature. Cette lettre chez les Latins ſignifioit en nombre 40. ſuivant ce vers:

Sexta quaterdenos gerit quæ diſtat ab alpha.

Et quand on mettoit un titre au deſſus, elle ſignifioit 40. mille. Cette lettre eſtoit inconnuë aux anciens Romains, à ce que dit Dauſquius en ſon Traitté de l'Orthographe, où il ſouſtient qu'elle a eſté inventée par l'Empereur Claudius.

Les deux ouvertures qui ſont ſur la table d'un violon, ou d'une viole, ont la figure d'une *f*. Les ouvriers les appellent *Ouyes*.

FA. Note de Muſique. C'eſt le quatriéme ton en montant dans la table de la gamme, ut, re, mi, *fa*.

FABLE. ſubſt. fem. Fiction d'un entretien de deux ou de pluſieurs animaux, ou de choſes inanimées, d'où on tire quelque moralité ou plaiſanterie. Il y a de belles moralitez dans les *Fables* d'Eſope, de Phedre, &c. le Prophete Nathan ſe ſervit d'une *Fable* pour faire que David ſe condamnaſt luy-même ſur la mort d'Urie. on n'oſe parler aux Princes d'Orient de leurs defauts que ſous le voile de quelques *Fables*, comme on apprend par celles de Pilpay Indien.

FABLE, ſe dit auſſi de la fiction qui ſert de ſujet aux Poëmes Epiques & Dramatiques, & aux Romans. La belle diſpoſition de la *Fable* eſt auſſi neceſſaire dans un Poëme, que celle des figures dans un tableau.

FABLE, ſignifie auſſi abſolument, Fauſſeté. Tout ce que les Payens ont dit de leurs Dieux ſont des *fables*. l'Hiſtoire du lyon baptiſé par St. Paul, que quelques-uns attribuoient à St. Luc, eſt une *fable*, dit St. Hieroſme *de Script. Eccleſ.*

On dit proverbialement, qu'un homme eſt la *fable* du peuple, pour dire, qu'il eſt tourné en ridicule, mépriſé dans toutes les compagnies où on parle de luy. Ce mot vient du Latin *fabula*, où il ſignifie auſſi, Pact, convention, pourparler, entretien, comme on voit dans ce proverbe, *Lupus in fabula*, qui répond au noſtre, *Qui parle du loup en voit la queuë*, d'où on a fait *confabulari* & *confabulation*, & les Italiens *favella*, pour dire, Parole. Les Eſpagnols diſent, *Morir ſin fabla* ou *fabula*, pour dire, Mourir inteſtat.

FABLIAUX. Vieux mot qui s'eſt dit autrefois des compoſitions & contes faits à plaiſir que faiſoient les anciens Poëtes Provençaux, appellez *Trouveres*, & que les Chantres ou Meneſtriers alloient chanter dans les maiſons des Princes & Grands Seigneurs.

FAB.

FABRICATEUR. ſubſt. maſc. Qui fabrique. Les *Fabricateurs* des monnoyes ſont reſponſables de la bonté des eſpeces. On le dit plus ſouvent de ceux qui fabriquent de la fauſſe monnoye, ou qui font de faux actes en Juſtice, des calomnies, & generalement de toutes ſortes de fauſſetez.

FABRICATION. ſ. f. Action de fabriquer, qui ne ſe dit gueres que des monnoyes. La *fabrication* de la monnoye au moulin eſt bien plus prompte que celle du marteau. On le dit auſſi en mauvaiſe part en matiere de fauſſetez. La *fabrication* d'un acte faux, d'une calomnie, d'une nouvelle.

FABRIQUE. ſ. f. Maniere de conſtruire quelque ouvrage. La *fabrique* des draps d'Eſpagne eſt meilleure que celle de Hollande. il n'y a que des Officiers qui ont ſerment à Juſtice, qui oſent travailler à la *fabrique* des monnoyes. on invente tous les jours de nouvelles *fabriques* d'eſtoffes. Ce mot vient

du Latin *fabrica*, qui proprement ſignifie *forge*.

FABRIQUE, ſignifie auſſi, le revenu affecté à l'entretien d'une Egliſe Parroiſſiale, tant pour les reparations que pour la celebration du ſervice. Il eſt gouverné par des laïques qu'on nomme *Marguilliers* à Paris, & à la campagne *Gagers*. On met des troncs & des baſſins pour recevoir les aumônes qu'on fait à la *fabrique*. on queſte pour l'œuvre & *fabrique* de la Parroiſſe.

On dit figurément & proverbialement & en mauvaiſe part de deux vauriens, qu'ils ſont de même *fabrique*, pour dire, qu'ils ne valent pas mieux l'un que l'autre.

FABRIQUER. verb. act. Travailler à faire certaines ſortes d'ouvrages. Il ne ſe dit gueres que de l'employ des metaux pour les monnoyes, medailles & quelques vaſes, ou de celuy des laines, ſoyes, &c. pour faire des eſtoffes, des chapeaux, des tapiſſeries, &c. Les belles eſtoffes ſe *fabriquent* à Veniſe, à Lyon, à Tours. les belles tapiſſeries ſe *fabriquent* aux Gobelins.

FABRIQUER, ſe dit figurément en Morale, pour dire, Inventer une calomnie, une hiſtoire, une médiſance. C'eſt une hiſtoire *fabriquée* à plaiſir que celle de l'Aſne d'or d'Apulée. il y a des gens qui citent des loix, des autoritez qu'ils ont eux-mêmes *fabriquées*.

On dit en termes du Palais, *Fabriquer* un contract, un teſtament, pour dire, Faire un faux contract, un faux teſtament, un faux acte. On ne le dit point en parlant d'une piece veritable.

FABRIQUÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

FABULEUX, EUSE. adj. Qui eſt faux, inventé à plaiſir. L'antiquité *fabuleuſe* a bien abuſé de la credulité des peuples. les myſteres des Dieux *fabuleux* des Payens ne laiſſoient pas de contenir quelques veritez morales.

FAC.

FACADE. ſ. f. La partie exterieure d'un grand baſtiment. La *façade* du devant du Louvre eſt un des plus beaux morceaux d'Architecture qui ſoit dans le monde. On l'appelle quelquefois *ordonnance*, ou *colomnaiſon*.

FACE. ſubſt. fem. Superficie, la premiere choſe que les corps preſentent à nos yeux. La *face* du monde, de la terre, des eaux. les corps qu'on appelle *polyedres* ſont à pluſieurs *faces*. un dé a ſix *faces*.

FACE, ſe dit auſſi du devant d'un baſtiment, & relativement à ce qui luy eſt oppoſé. La *face* de ce Palais eſt fort magnifique. ce Chaſteau a en *face* une belle advenuë, c'eſt à dire, Vis à vis.

FACE, ſignifie auſſi le viſage, comme eſtant la ſeule partie du corps de l'homme qui paroiſt deſcouverte à nos yeux. Aux autres animaux on dit *bec*, ou *muſeau*, ou *hure*. On l'appelle *l'image de l'ame*, à cauſe que c'eſt le ſiege des principaux organes des ſens. Car la fierté paroiſt aux ſourcils, la pudeur aux joües, la majeſté au front, &c. Elle fait juger du ſexe, de l'âge, de la beauté, du temperament, de la ſanté ou de la maladie. Les Medecins la diviſent en deux parties. Ils appellent la ſuperieure du nom Grec *metopon*, & la *face* entiere *proſopon*, à cauſe qu'elle regarde devant ſoy. Ils comprennent dans la partie inferieure les yeux, le nez, les oreilles, les levres, la bouche & le menton. Il n'y a que la peau de la *face* en tout le corps qui ſe remuë ſelon noſtre volonté, à cauſe que ſa membrane eſt charnuë & muſculeuſe. Il faut remarquer que le mot de *face* pour *viſage* ne ſe dit plus gueres en ce ſens qu'en raillerie d'un viſage qui eſt trop gros ou trop large.

On dit pourtant en ce ſens, Regarder en *face* quelqu'un, pour dire, ſoûtenir ſes regards. Un criminel n'oſeroit regarder la *face* de ſon Juge.

FACE, ſe dit figurément en Morale, premierement de la preſence de Dieu. Les Bienheureux verront Dieu en *face*. les Cherubins ſe voilent devant ſa *face*, ſe couvrent de leurs alles.

FACE, ſe dit auſſi de toute autre preſence. Les Tyrans commettoient leurs crimes à la *face* de tout un peuple, de tout l'Empire. les mariages ſont clandeſtins, quand ils ne ſont pas celebrez en *face* d'Egliſe. il a ſoûtenu cette fauſſeté à la *face* de la Juſtice en pleine audience.

FACE, ſe dit auſſi figurément des affaires, & premierement du côté par où on les regarde. Il n'y a point d'affaire qui n'ait deux *faces*, qu'on ne puiſſe tourner en deux façons.

On le dit auſſi de l'eſtat où ſe trouvent les affaires publiques. Sous le gouvernement de ce Miniſtre l'Eſtat a changé de *face*, les affaires ont pris toute une autre *face*. Ceſar changea la *face* du gouvernement de Rome.

En termes de guerre on dit qu'un bataillon fait *face*, quand il ſe preſente pour reſiſter à l'ennemi; qu'on l'a attaqué en *face* & en flanc, quand on l'a attaqué de front & de côté.

FACE, en termes de Fortification, eſt le côté du poligone de la place qui ſe preſente à la veuë. La *face* de la place comprend la courtine, les deux flancs, & les deux pans de baſtion qui ſe regardent, & qui forment l'angle de tenaille.

On appelle auſſi *face*, un pan de baſtion, de ravelin, ou des demi-baſtions des ouvrages à corne & à couronne.

FACE, en termes des Eaux & Foreſts, ſe dit du côté de l'arbre piedcornier où on a appliqué le miroir ou la marque du marteau pour en tirer un alignement juſqu'à un autre ſemblable.

FACE, en termes de Manege, ſe prend quelquefois pour Chamfrein. Cheval belle *face*, c'eſt celuy qui a un chamfrein blanc.

En *face*, adv. En preſence. Reſiſter *en face*, reprocher *en face*, ſoûtenir *en face* de quelqu'un, pour dire, luy reſiſter, luy reprocher, luy ſoûtenir quelque choſe hardiment en ſa preſence. On dit auſſi, *face à face*. Moyſe a parlé à Dieu *face à face*. Ce mot vient du Latin *facies*.

On dit proverbialement, *Face* d'homme fait vertu, pour dire, que les ouvriers travaillent mieux en preſence du maiſtre qu'en ſon abſence.

On appelle auſſi, *Volte-face* en termes d'évolutions militaires, un quart de converſion, ou un demi-tour à gauche ou à droit.

De prime *face*, adv. Dés l'entrée, d'abord. On voit dans ce Palais de prime *face* un corps de logis flanqué de deux pavillons.

FACETIE. ſubſt. fem. Plaiſanterie qui divertit & qui fait rire, ſoit qu'elle conſiſte en paroles, ou en actions. Les Comediens ont ſouvent appellé leurs farces, de petites *facetiæ*. les Contes du Pogge Florentin, de Bonaventure, de Periers, de Douville, ſont des livres pleins d'agreables *facetiæ*. Ce mot vient du Latin *facetia*.

FACETIEUX, EUSE. adj. Plaiſant, bouffon, qui fait ou qui dit des choſes pour faire rire.

FACETIEUSEMENT. adv. D'une maniere facetieuſe.

FACETTE. ſubſt. fem. Petite face ou ſuperficie d'un corps taillé à pluſieurs angles. Les lunettes qui multiplient les objets ſont faites de verres taillez à *facettes*. les diamants ſe taillent à *facettes* ou en tables.

FACIENDE. ſ. f. qui ne ſe dit qu'en mauvaiſe part d'une compagnie de gens méchants & fripons qui s'aſſocient pour tromper, ou pour faire quelque méchante action. Il ne ſe faut pas fier à ces gens-là, ils ſont tous de même *faciende*.

FACILE. adj. maſc. & fem. Qui ne donne point de peine à faire, à entendre, à gouverner. Il n'y a rien de plus *facile* que de vivre bien. il eſt *facile* d'ajoûter aux inventions des autres. Ciceron & Virgile ſont des Auteurs *faciles* à entendre. c'eſt un homme *facile*, avec qui il eſt aiſé de traitter.

FACILE, ſe dit au figuré des choſes ſpirituelles. C'eſt un Poëte qui a un eſprit, un genie *facile*, un ſtile *facile*, qui eſt naturel, doux & coulant, qui n'eſt aucunement forcé ni contraint.

FACILE, ſignifie quelquefois, Foible, mol, imbecille. Ils ont eu à faire à un homme *facile*, ils luy ont fait faire tout ce qu'ils ont voulu.

FACILEMENT. adv. D'une maniere facile & aiſée. Un ſage vit *facilement* avec peu de bien.

FACILITÉ. ſ. f. Diſpoſition qu'on trouve dans les choſes pour les faire, pour les entendre, pour les faire agir ſans peine. Il faut apporter des *facilitez* dans les affaires, ſi on les veut conclurre. un Commentaire donne beaucoup de *facilité* pour entendre un Auteur. cet homme n'eſt point bigearre, on le gouverne avec *facilité*.

On dit auſſi au figuré, une *facilité* d'eſprit, de genie, de mœurs, de ſtile. On dit encore, Abuſer de la *facilité* de quelqu'un, pour dire, Tirer avantage de la foibleſſe, de la ſimplicité, de la molleſſe de quelqu'un, & le ſurprendre.

FACILITER. v. act. Rendre facile, lever l'obſtacle, la peine qu'il y auroit à faire quelque choſe. La vie retirée du monde *facilite* le chemin du ciel. les richeſſes *facilitent* le paſſage aux grands emplois, aux grandes dignitez.

FACILITÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

FACON. ſ. f. Maniere d'agir. Il ne faut pas agir de la même *façon* avec toute ſorte de perſonnes. nos *façons* de faire ſont bien differentes de celles des Orientaux. il faut tourner une affaire de toutes les *façons* pour la faire reüſſir.

FAÇON, ſe dit auſſi des divers ornements, des diverſes figures ou enrichiſſements qu'on donne à un ouvrage. Il y a bien des *façons* en cette broderie, en cette dentelle, en cet habit, en cette vaiſſelle ciſelée.

FAÇON, ſignifie auſſi, le ſalaire de l'artiſan qui a fait l'ouvrage. J'ay payé tant pour la *façon* de mon habit. il faut payer le poids de l'argent, & la *façon* à part.

FAÇON, en termes de Grammaire, ſe dit d'une maniere de parler, quand on fait une phraſe qui n'eſt pas tout à fait ordinaire. Cette *façon* de parler eſt un galliciſme. On dit auſſi, Faire ſon theme en trois *façons*, pour dire, en trois manieres differentes.

En termes du Palais on dit, la *façon* d'un decret, d'un arreſt, d'une ſentence, pour dire, le ſalaire du Greffier qui les a dreſſez ou mis en peau, ſans y comprendre la ſignature.

En termes d'Agriculture on dit, qu'une terre eſt labourée de ſes trois *façons*, pour dire, qu'elle eſt preſte à y recevoir du bled. On donne auſſi trois *façons* à la vigne pour la bien cultiver.

En termes d'Architecture on dit, Baſtir à la *façon* des Romains, fortifier une place à la *façon* de Hollande, pour dire, Baſtir, fortifier à la maniere de ces nations-là.

FAÇON, ſignifie auſſi, la mine, la taille, le port, la contenance d'une perſonne, ſes manieres d'agir, de marcher, de parler. Il m'eſt venu voir un homme de bonne *façon*. j'ay jugé à ſa *façon* qu'il eſtoit de qualité.

FAÇON, ſe dit auſſi de ces ceremonies, compliments & grimaces incommodes qu'on fait avec des gens qui ne nous ſont point familiers. Les gens les plus ſages ſont ceux qui vivent ſans *façon*. ce ſont les coquettes qui font mille *façons* & minauderies.

On dit auſſi abſolument, Je ne ſçaurois ſouffrir cette femme en aucune *façon*, je veux rompre avec elle de *façon* ou d'autre, je la traitteray de *façon* qu'elle me laiſſera en repos. cela n'eſt pas ſoûtenable en *façon* quelconque.

De *façon* que. Conjonction qui ſert à tirer une concluſion, qui ſignifie, De maniere que, &c. Ces gens ont fait cent difficultez en ce pourparler, de *façon* que l'affaire eſt abſolument rompuë.

On dit proverbialement, Je luy en ay donné d'une *façon*, pour dire, Je l'ay maltraitté.

FAÇONNER. v. act. Donner à un ouvrage ſa façon, ſa figure, ſes ornements. Cet habit, ce baſſin ſont bien *façonnez*, il y a bien de la façon, du travail.

FAÇONNER, ſe dit figurément de l'eſprit & des mœurs. La converſation des Dames *façonne* bien un jeune homme. c'eſt à la Cour qu'on ſe *façonne* bientoſt.

FAÇONNER, ſe dit auſſi de ceux qui font des ceremonies & des compliments incommodes. Il faut trop *façonner* avec les eſtrangers. on ne *façonne* point avec ſes amis.

FAÇONNER, ſe dit auſſi de ceux qui dans les affaires cachent leurs ſentiments, & avec qui il eſt difficile de traitter. Ce mariage euſt été conclu, ſi ce pere n'euſt point tant *façonné*, tant barguigné.

FAÇONNIER, ſ. maſc. Artiſan ou compagnon qui travaille aux façons des Manufactures de toutes ſortes d'eſtoffes, ſoit or, argent, ſoye ou laine. Il y a des reglements qui concernent les *Façonniers* dans l'Ordonnance des Manufactures, & ils ſont tenus au ſortir du foulon à l'égard des eſtoffes, d'apporter leurs marchandiſes aux bureaux des jurez Drappiers, pour eſtre viſitées & marquées.

FAÇONNIER, IERE. adj. Ceremonieux, grimaſſier. Les Precieuſes ſe ſont renduës ridicules pour avoir eſté trop *façonnieres*.

FACTEUR. ſ. m. Commiſſionaire de Marchand, celuy qui achete pour d'autres Marchands des marchandiſes, ou qui les vend en leur nom. Quelques-uns maintenant par honneur les appellent *Commis*.

FACTEUR, ſe dit auſſi de celuy qui tient le bureau & les regiſtres des Meſſagers.

Facteur d'orgues, eſt l'ouvrier qui fait toute la machine des orgues, à la reſerve du buffet.

FACTICE. adj. maſc. & fem. Qui eſt fait exprés. Un mot *factice*, c'eſt un mot qui n'eſt pas de la langue ordinaire, mais qu'on fait exprés & ſur le champ pour bien exprimer ſa penſée. Rabelais a fait un chapitre des chevaux *factices* de Gargantua.

FACTIEUX, EUSE. adj. Celuy qui forme les cabales & les factions, ou qui adhere à leur parti. Les Etats ſeroient toûjours en repos ſans les eſprits *factieux*.

FACTION. ſ. f. Service de ſimple ſoldat à l'armée pour faire ſentinelle, les rondes, la patrouille. Eſtre en *faction*, ſignifie, Eſtre en ſentinelle.

FACTION, ſignifie auſſi, un parti qu'on forme dans un Etat pour troubler le repos public. Les *factions* des Guelphes & des Gibellins ont troublé toute l'Italie pendant pluſieurs ſiecles.

FACTION, ſe dit auſſi des cabales & brigues particulieres qui ſe font pour les eſlections des chefs des compagnies. Ces Moines eſtoient diviſez en deux *factions* pour l'élection d'un Abbé.

FACTIONAIRE. ſubſt. maſc. Simple ſoldat qui eſt obligé à tous les ſervices de la guerre.

FACTORERIE. ſubſt. fem. Bureau de Marchands où leurs Facteurs font pour eux le commerce. Les François, les Hollandois, les Anglois ont chacun leurs *Factoreries* à Surate. On appelle auſſi ces bureaux, *comptoirs*.

FACTOTUM. ſubſt. maſc. Homme qui ſe meſle de tout dans une maiſon, qui eſt un ſerviteur à tout faire.

FACTUM. ſ. m. Memoire imprimé qu'on donne aux Juges, qui contient le fait du procés raconté ſommairement, où on adjouſte quelquefois les moyens de droit.

FACTURE. ſubſt. fem. Eſtat des marchandiſes qu'un Facteur envoye à ſon maiſtre, ou un Marchand à un autre Marchand.

FACULES, terme d'Aſtronomie, eſt un nom que Scheiner & les autres aprés luy ont donné aux taches qui paroiſſent ſur le ſoleil, à cauſe qu'elles paroiſſent & ſe diſſipent de temps en temps.

FACULTE'. ſ. f. Terme dont les anciens Philoſophes ſe ſervoient pour expliquer les actions des corps naturels. Ainſi ils s'eſtoient imaginé dans l'eſtomac une *faculté* digeſtive, dans les nerfs une *faculté* motrice; & par la même raiſon ils pouvoient donner à la meule de moulin une *faculté* écraſante, &c.

FACULTÉ, ſe dit encore à preſent de toutes les vertus ſecrettes des plantes, des mineraux & autres corps dont la Philoſophie n'a pû encore trouver les veritables cauſes. Ainſi on dit que le ſené, la rheubarbe ont la *faculté* de purger. l'eſpine vinette a une *faculté* aſtringente.

FACULTÉ, ſignifie auſſi, facilité, ſuivant le mot Latin *facilis*, d'où il eſt derivé. un paralytique n'a pas la *faculté* d'agir, de ſe mouvoir, pour dire, la facilité de faire ces choſes.

FACULTÉ, en termes du Palais, ſignifie le droit qu'on a de faire ou de retenir quelque choſe. Une femme en puiſſance de mari n'a pas la *faculté* de contracter, d'agir en juſtice, ſi elle n'eſt autoriſée pour cela. une veufve a par ſon contract la *faculté* de renoncer à la communauté de ſon mari; elle a la *faculté* de prendre des meubles pour ſon preciput ſuivant la priſée & ſans cruë. le Domeine du Roy ne s'aliene qu'à *faculté* de rachat perpetuel. un contract a *faculté* de remerer. En ce ſens on dit, que quand un Legat vient en France, il faut qu'il faſſe verifier au Parlement ſon pouvoir & ſes *facultez*, avant que de faire aucune fonction de ſa Legation.

FACULTEZ, au plurier, ſe dit encore au Palais des biens d'une perſonne. Quand on preſente une caution en Juſtice, on eſt obligé de donner un état de ſes biens & *facultez*. on ne doit porter des charges publiques qu'à proportion de ſes *facultez*.

FACULTÉ, en termes d'Eſcole, ſe dit des membres d'une Univerſité diviſez ſelon les divers arts ou ſciences qu'on y enſeigne. Il y a quatre *Facultez* à Paris, la *Faculté* des Arts, de Medecine, de Juriſprudence, & de Theologie. la *Faculté* de Montpellier. un Docteur de Theologie de la *Faculté* de Paris ſoit de Sorbonne, de Navarre, des Cholets, &c. En ce ſens il ſignifie, Licence ou permiſſion d'enſeigner.

F A D.

FADAISE. ſubſt. fem. Choſe fade, de neant, ſottiſe, bagatelle. C'eſt une grande *fadaiſe* d'ajoûter foy à tous les conteurs de nouvelles. cet Auteur a rempli ſon livre de mille *fadaiſes*.

FADE. adj. maſc. & fem. Qui eſt ſans ſel, ſans poivre, ou autres acides qui piquent & qui irritent le gouſt. La viande cuite ſans ſel eſt *fade*. l'excés du ſucre rend le cœur *fade*.

FADE, ſe dit figurément en choſes ſpirituelles. La converſation d'un ſot & d'un ignorant eſt fort *fade*. il n'y a rien de ſi *fade* que des vers proſaïques. ces Epigrammes ſont *fades*, il n'y a point de ſel, pour dire, de pointe. Ce mot vient de *fatuus*. Nicod. Menage le derive de *fatuicia*, qu'on a dit pour *fadaiſe*.

On dit auſſi, une beauté *fade*, qui n'a rien d'éveillé, ni de piquant: un blond *fade*, un blond de filaſſe: une couleur *fade*, qui n'a point d'éclat ni de vivacité.

F A G.

FAGOT. ſubſt. maſc. Aſſemblage de pluſieurs choſes menuës jointes enſemble par quelque hart, ou lien, ou enveloppe. Des *fagots* de bois. des *fagots* d'herbes. des *fagots* de linge.

FAGOTS, Menus bois ou broutilles liez enſemble dont on fait du feu clair. Les *fagots* deſtinez pour Paris doivent avoir trois pieds & demi de long, & 17. à 18. pouces de groſſeur vers la hart, & doivent eſtre garnis de parements raiſonnables. On appelle l'ame d'un *fagot*, le milieu, le menu bois d'un *fagot*. Menage tient que ce mot vient du Latin *fuſcottus* qui a été formé du Grec *phacos*. Voyez le. Nicod le derive de *faſſiculus*, parce qu'on diſoit autrefois *faſcot*. D'autres le derivent de *fagus*, parce que le fau ou le heſtre eſt le bois qui brûle le mieux, & qui fait du feu clair. Du Cange dit que dans la baſſe Latinité on a dit *fagacum* & *fagotum*. Les Anglois diſent auſſi *fagot*.

On dit auſſi, qu'un homme eſt tout en un *fagot*, lors qu'il eſt accroupi, ramaſſé en rond, & qu'il tient peu de place, comme s'il eſtoit lié à la maniere d'un *fagot*.

En termes de Marine on dit, Porter une barque, une chalouppe, ou même une maiſon en *fagots*, quand on a deſaſſemblé toute la charpente qui les compoſe, pour la tranſporter plus facilement dans un navire, afin de la raſſembler quand on en aura beſoin, ou quand on voudra faire quelque habitation.

FAGOT, ſe dit auſſi d'un baſſon ou baſſe de haut-bois, quand il eſt demonté, briſé ou porté en *fagot*.

On dit proverbialement, qu'un homme nous conte des *fagots*, quand il nous dit des choſes fabuleuſes, ou dont nous ne faiſons point d'état: qu'un homme ſent le *fagot*, pour dire, qu'il a des ſentiments d'heretique. On dit qu'il y a bien de la difference entre une femme & un *fagot*, en parlant de deux choſes fort diſſemblables. On dit auſſi, Prendre l'air d'un *fagot*, pour dire, Se chauffer legerement & en paſſant.

FAGOTAGE. ſubſt. maſc. L'action, le travail du fagoteur. Il faut donner tant pour le *fagotage* d'un millier de fagots.

FAGOTTER. v. act. Mettre du bois en fagots. Le millier de fagots coûte tant à *fagotter*.

FAGOTTER, ſe dit auſſi, des choſes faites mal proprement. Cet homme eſt *fagotté* d'une étrange ſorte, pour dire, qu'il eſt mal fait ou mal mis.

FAGOTTÉ, ÉE, part. paſſ. & adj.

FAGOTTEUR. ſ. m. Bucheron, homme de peine qui travaille dans les foreſts à faire des fagots.

FAGOUE. ſubſt. fem. Glande qui eſt ſous la gorge des animaux. Aux veaux on l'appelle *le ris de veau*. Aux hommes les Medecins l'appellent *thymus*.

FAGUENAS. ſubſt. maſc. Odeur fade, pourrie, corrompuë, comme la ſenteur d'un pied de meſſager, d'un hoſpital, &c.

FAL

FAILLIR. verbe neutre. Pecher, manquer à ſon devoir. Le pecheur qui a *failli* a le remede de la penitence. Menage derive ce mot de *faillire*, qui ſe trouve en la Loy Salique, qui vient de l'Alleman *fallen* ou *fallieren*, ſignifiant la même choſe.

FAILLIR, a auſſi toutes les autres ſignifications de manquer. Le cœur luy *faut*, luy a *failli*, luy a manqué, c'eſt à dire, Il n'a pas eu aſſez de force ni de courage. ſa memoire luy a *failli*, luy a manqué au beſoin. il n'a pas *failli* d'un mot. ce mur a *failli* par le fondement, par le bas. il a *failli* ce marché, c'eſt à dire, il a manqué à le conclurre. cet Auteur a *failli* en beaucoup d'endroits, pour dire, il a manqué, il s'eſt trompé ſouvent. cet homme a *failli* ſon coup, pour dire, il a manqué à le faire. il ne s'en *faut* pas la queuë d'un, pour dire, il n'y manque rien, le nombre eſt complet. On dit auſſi, Montereau *Faut*-Yonne, pour dire, que cette ville eſt proche de l'embouchure d'Yonne, où elle manque.

FAILLIR, parmi les Marchands ſignifie, Manquer à payer des lettres de change, les laiſſer venir à proteſt: ce qui eſt une eſpece de banqueroute, mais qui n'eſt pas ſi odieuſe, quand elle arrive par impuiſſance. Ce Marchand a *failli*, a manqué.

On dit en proverbe, Au bout de l'aune *faut* le drap, pour dire, qu'il faut aller juſqu'à la fin d'une affaire. C'eſt une affaire *faillie*, pour dire, c'eſt une affaire manquée.

On dit ironiquement, Je ne manqueray pas d'y *faillir*, pour dire, Je ne feray rien de ce que vous deſirez.

Tant s'en *faut*. Phraſe adverbiale. Bien-loin. Elle eſt oppoſée à *au contraire*. Tant s'en *faut* qu'un Chrêtien doive haïr ſon ennemi, qu'au contraire il eſt obligé de le ſecourir.

Peu s'en *faut*. Autre phraſe adverbiale. Il ne s'en manque gueres. Peu s'en *faut* que cet ouvrage ne ſoit achevé. peu s'en eſt *fallu* qu'un tel Cardinal n'ait eſté Pape.

On dit auſſi, C'eſt un faire le *faut*, pour dire. C'eſt une neceſſité abſoluë de faire telle choſe. En ce ſens il vient d'un vieux mot *failloir*, qui eſt hors d'uſage à l'infinitif, mais ſeulement dans quelques temps: comme, il *faut* faire le bien pour le mal. il *faudra* bien de l'argent pour faire ce baſtiment. il a *fallu* bien du temps pour faire cet ouvrage.

FAILLI, IE. part. & adj. Il eſt arrivé à jour *failli*, pour dire, à la nuit.

FAILLI. ſ. m. eſt un Marchand qui a fait faillite. A Lyon il y a un reglement, que les *faillis* ou banqueroutiers, ou qui demandent du temps, ne peuvent entrer dans la loge du Change. le *failli* doit donner un état de ſes biens à ſes creanciers, & en dreſſer le bilan en debit & credit.

Outre les ſignifications du verbe, il vouloit dire encore autrefois *méchant*. Ce *failli* glouton d'Arvaldus. Voiture.

FAILLI, en termes de Blaſon, ſe dit des chevrons rompus en leurs montants.

FAILLITE. ſubſt. fem. Terme de Marchand. C'eſt une eſpece de banqueroute. La *faillite* eſt pourtant bien diſtinguée de la banqueroute, même par l'Ordonnance de 1673. Il n'y a que ceux qui font perdre frauduleuſement le deû de leurs creanciers, ou qui leur font une ceſſion generale de biens en Juſtice, qui ſoient reputez avoir fait banqueroute: & l'on dit qu'un Marchand a fait *faillite*, lorſque ſans fraude & par impuiſſance arrivée par incendie, guerre, perte de vaiſſeau, ou par la faute de ſes debiteurs, il ne ſe trouve pas ſolvable pour payer tous ſes creanciers.

FAILLOISE. Terme de Marine, qui ſe dit de l'endroit où le ſoleil ſe couche.

FAIM. ſubſt. fem. Deſir naturel de l'animal qui le porte à rechercher les aliments neceſſaires pour ſe nourrir. Ce mot eſt tiré du Latin *fames*, qui vient du verbe Grec *phagein*, *manducare*, *faim*, envie de manger. La *faim* eſt une mauvaiſe conſeillere. la *faim* eſt cauſée par un ſuc acide qui picquote l'eſtomac, quand il ne trouve point d'aliments ſur leſquels il puiſſe agir. on prend les villes par la *faim*, quand elles ſont contraintes de ſe rendre faute de vivres.

Faim canine, eſt une *faim* inſatiable.

FAIM, ſe dit figurément en Morale des richeſſes, des honneurs, pour dire, le deſir paſſionné de les obtenir.

On dit auſſi par hyperbole, Mourir de *faim*, pour dire, Eſtre pauvre, eſtre dans la neceſſité: Ce Prince meurt de *faim*, c'eſt à dire, n'eſt pas riche à proportion de ſa condition: C'eſt un meurt de *faim*, d'un homme qui n'a pas de quoy vivre.

On dit proverbialement, que la *faim* chaſſe le loup hors du bois, pour dire, oblige les plus faineants à travailler pour vivre. On dit, Mourir de *faim* auprés de ſon bien, pour dire, Eſtre avare, & n'oſer toucher à ſon bien pour vivre. On le dit auſſi de ceux qui ont du bien embrouillé & hypothequé, qui ne s'en peuvent aider pour vivre.

FAINE. ſ. f. Le fruit que porte le heſtre, qui eſt une eſpece de gland, & dont on engraiſſe les pourceaux, auſſi bien qu'avec du gland. Ce mot vient du Latin *fagina*. On l'a appellé autrefois *fain*, & *faye*. Le mot de *faye* ſignifie encore à preſent un lieu planté de heſtres, *ſilva ex fagis*. Il y a pluſieurs perſonnes qui de là ont pris leur nom.

FAIRE. v. act. Creer, produire, &c. Dieu a *fait* de rien toutes choſes: c'eſt luy qui *fait* naiſtre, qui produit tout ce qu'il y a au ciel & en la terre.

FAIRE, ſe dit auſſi des cauſes ſecondes qui produiſent, qui engendrent quelque choſe. Chaque eſpece d'animaux & de plantes *fait*, produit & engendre ſon ſemblable. cet homme a *fait* un enfant à la femme, il l'a rendûë enceinte. cette femme a *fait* un enfant à ſon mari, c'eſt à dire, elle eſt accouchée.

FAIRE, ſignifie auſſi, Agir, travailler, tant à l'égard des hommes que des animaux. Ce grand Capitaine a *fait* mille belles actions. c'eſt Philibert de Lorme qui a *fait* le Palais des Tuilleries, qui l'a baſti. *faire* un portrait, une horloge. *faire* un chef-d'œuvre. c'eſt un homme qui ne ſçait rien *faire*. un valet à tout *faire*. il ne ſçait ce qu'il *fait*, ni ce qu'il dit. ce cheval *fait* bien le manege. je n'y ſaurois

que *faire*, pour dire, je n'en ſuis pas cauſe. Que vous ai-je *fait* pour me haïr.

FAIRE, ſe dit auſſi des choſes inanimées. Ce moulin *fait* un ſeptier de farine par heure. la quinte & la quarte *font* un octave. deux & deux *font* quatre. les parties *font* ou compoſent le tout. deux lignes inclinées *font* un angle. ce mur *fait* un coude. ce baſtiment *fait* face ſur la riviere. ces deux figures *font* une belle ſymmetrie. le fer trempé *fait* reſſort.

FAIRE, ſe dit auſſi en parlant des choſes ſpirituelles. *Faire* ſon oraiſon à Dieu, luy *faire* un preſent de ſon cœur. *faire* un poëme, un livre, un ſermon. *faire* une énigme. *faire* ſon theme. *faire* un raiſonnement, une reflexion. *faire* un édit, une loy, une ordonnance. *faire* un compromis, un contract, un acte. *faire* bien un conte. *faire* des hiſtoires, des contes jaunes, bleus, violets, à perte de veuë, c'eſt les inventer à plaiſir. cette raiſon *fait* pour moy, c'eſt à dire, me favoriſe. *faire* ſerment en Juſtice. *faire* reprimende. *faire* reparation d'honneur.

FAIRE, ſignifie encore, Eſtre cauſe. L'antimoine *fait* vomir. la mal-propreté *fait* mal au cœur. il a *fait* en ſorte que ſon affaire a réüſſi. la gelée *fait* fendre les pierres.

FAIRE, ſignifie auſſi, Contribuer à l'action de quelque agent. La qualité de la terre *fait* beaucoup pour rendre les fruits meilleurs. dans les operations chymiques le ménagement du feu *fait* tout. cette piece, cette recommandation a *fait* beaucoup au jugement de ce procés. la joye *fait* beaucoup pour la ſanté. On dit auſſi, *faire* pour un autre, pour dire, agir pour luy. on *fait* ſouvent par autruy ce qu'on ne peut *faire* par ſoy-même. cela ne *fait* rien à l'affaire, pour dire, n'y ſert de rien.

FAIRE, ſe dit auſſi negativement d'une ceſſation d'agir, ou de quelque manquement. *Faire* un ſomme. *faire* la meridienne. *faire* l'école buiſſonniere, pour dire, fripper ſa leçon. *faire* des fautes, un ſoleciſme. *faire* un pas de Clerc, un faux pas. cet homme paſſe les jours entiers à ne rien *faire*.

FAIRE, ſe dit auſſi de la maniere d'agir dans les choſes, ſoit en bien, ou en mal. Ainſi on dit, Voilà bien des façons de *faire*. *faire* le pied de veau, la reverence. *faire* des ceremonies. *faire* du bien ou du mal. *faire* plaiſir. *faire* de la peine. *faire* la grace, la courtoiſie. *faire* un preſent. *faire* bonne meſure. *faire* des advances. *faire* des démarches. Au contraire, *faire* affront. *faire* incartade. *faire* la grimace. *faire* la moüe, la morgue. *faire* les cornes. *faire* la mine. *faire* la nique. *faire* la figue à quelqu'un. Voyez *Figue*. *faire* le pied de grué. On dit auſſi, Envoyer *faire* pendre, envoyer *faire* foire, quand on chaſſe quelqu'un indignement. On dit en ce ſens, Cet homme *fait* plus qu'il ne peut, pour dire, qu'il fait des efforts extraordinaires, ſoit de travail, ſoit de depenſe. il a *fait* tous ſes cinq ſens de nature. il *fera* pour vous l'impoſſible, c'eſt à dire, il tentera tout.

FAIRE, ſignifie auſſi, Contrefaire, paroiſtre autre qu'on n'eſt. *Faire* le ſot. *faire* le bon Apoſtre. *faire* le chien couchant, la ſainte Nitouche. *faire* l'homme de bien, l'habile homme, le brave, le fanfaron. *faire* le nigis. *faire* le beau. *faire* le mort. *faire* le ſot. *faire* la baſſe, c'eſt *faire* quelque action imprudente. *faire* le mauvais, c'eſt à dire, menacer, paroiſtre plus méchant qu'on n'eſt. ne *faire* ſemblant de rien.

FAIRE, ſe dit auſſi en parlant du choix d'un genre de vie, & même de la bonne ou mauvaiſe maniere d'y reüſſir. Il a *fait* profeſſion dans un Monaſtere. il *fait* profeſſion d'honneur. il *fait* la medecine, la banque, la marchandiſe. il *fait* le meſtier d'Advocat. ce Magiſtrat *fait* bien ſa charge. il a *fait* ſon année, ſon quartier. on ſe *fait* bien à la Cour. les affaires font les hommes. ce valet *fait* bien ſon devoir. ce Predicateur *fait* merveilles.

FAIRE, ſignifie encore, Employer un certain eſpace de temps à venir à bout de quelque choſe. Le ſoleil *fait* ſon cours en un an. cet écolier a *fait* ſes études. ce courier a bien *fait* du chemin en peu d'heure, il a *fait* grande diligence. cet homme *fait* bien ſa cour, eſt aſſidu auprés du Prince. ſon temps eſt *fait*, pour dire, il a achevé le temps qu'il devoit ſervir, ou pour dire, il eſt vieux, il n'eſt plus à la mode.

FAIRE, ſignifie auſſi, Diſpoſer abſolument d'une choſe. Cet homme eſt facile à gouverner, on en *fait* tout ce qu'on veut. il l'a livré à ſon ennemi pour en *faire* à ſon plaiſir. il en *fait* comme des choux de ſon jardin, il en diſpoſe abſolument. il *fait* le maiſtre, il *fait* la loy aux autres. il *fait* la part au plus jeune. il luy *fera* encore long-temps leçon.

FAIRE, s'employe auſſi pour ſignifier Cultiver, recueillir. *Faire* ſes bleds, ſes mars, c'eſt labourer & ſemer en automne & au printemps. *faire* ſes foins, ſon Aouſt, ſa recolte, ſes vendanges.

FAIRE, ſignifie auſſi, Avoir ſoin de quelque affaire particuliere & la mettre en ordre. *Faire* la dépenſe. *faire* ſon ménage. *faire* la cuiſine. *faire* le lit. *faire* la chambre. *faire* la couverture.

FAIRE, ſignifie auſſi, Finir, terminer, rompre. Cet homme a *fait* avec moy, je veux rompre tout commerce avec luy. cela vaut *fait*. c'eſt *fait* de luy, pour dire, ſa vie, ou ſa fortune ſont deſeſperées. on n'a jamais *fait* avec luy, pour dire, il ne finit rien, ou il demande toûjours. auſſi-toſt dit, auſſi-toſt *fait*. Je *feray* tant que j'en viendray à bout. il ne *fait* que d'arriver, pour dire, il vient d'arriver. On dit, Ce qui eſt *fait* n'eſt pas à *faire*, pour dire, qu'il faut toûjours gagner temps, & avancer ſa beſogne: &, Ce qui eſt *fait* eſt *fait*, pour dire, il n'y a point de remede.

FAIRE, ſe dit auſſi en pluſieurs ſolemnitez. *Faire* les Rois, la St. Martin. *faire* grand'chere. *faire* carrouſſe. *faire* beau bleu. *faire* nopces. *faire* des feux de joye.

FAIRE, ſe dit abſolument en pluſieurs phraſes. Il *fait* chaud. il *fait* beau. il *fait* mauvais marcher. il y *fait* bon, donnons, &c. il *fait* nuit.

En termes de guerre on dit qu'un Capitaine *fait* des ſoldats, *fait* des troupes, *fait* une compagnie, un regiment, pour dire, qu'il leve des ſoldats, qu'il les enrolle pour ſervir: qu'un General *fait* ſon train, *fait* ſon équipage: qu'on a *fait* tant de chevaux d'artillerie, &c. On dit auſſi, *faire* des armes, eſcrimer. *faire* aſſaut. *faire* un coup d'épée, un coup de piſtolet. *faire* feu de la courtine, du flanc. *faire* ſentinelle. *faire* le guet.

En termes de Marine on dit qu'on va *faire* voile, quand on ſe met en mer pour voyager, ou continuer ſon voyage. *faire* force de voiles & de rames, pour dire, employer toutes ſes forces pour avancer chemin. On dit auſſi, *faire* le Nord, *faire* le Sud, pour dire, courir, naviger ou gouverner ſuivant un certain rumb de vent. *faire* ſon quart, ſe dit des matelots qui doivent travailler ſix heures par jour, ſoit pour la garde du vaiſſeau, ſoit pour les manœuvres. *faire* eau, ſe dit d'un vaiſſeau mal-joint & où il entre de l'eau. *faire* de l'eau, *faire* du bois, *faire* du biſcuit, ſe dit quand on deſcend en terre pour prendre de l'eau douce, du bois & du biſcuit quand on en a beſoin. On dit auſſi, *faire* canal, quand les galeres prennent la largue ſur la mer.

Au jeu on dit, *faire* un doublet, *faire* raſle, quand

on amène deux ou trois points ſemblables au jeu de dez. Au picquet on dit, *faire* pic & repic, *faire* capot. *faire* les cartes, c'eſt lever le plus de mains. *faire* la beſte, c'eſt *faire* jouër, & entreprendre de gagner, & perdre enſuitte. *faire* le tiers, c'eſt lever la derniere main. Et on dit abſolument, C'eſt à vous à *faire*, pour dire, à battre les cartes. *faire* la vole, la devole ou virevole.

Faire fenêtre. Terme de la Sçience Heraldique, qui ſe dit d'une ceremonie des anciens tournois, lors que les Chevaliers pendoient leurs Eſcus aux fenêtres des maiſons les plus proches de la lice pendant quelques jours, afin qu'on connuſt les principaux tenants ou aſſiſtans.

On dit auſſi en termes de marchands, Vous me *faites* cela trop cher, je n'en veux rien offrir, pour dire, Vous le priſez exceſſivement. Je n'en *fais* point à moins de tant, pour dire, Le moins que j'en puiſſe vendre j'en veux avoir tant. On dit auſſi, qu'un Marchand *fait* pour un autre, pour dire, qu'il vend en ſon nom, qu'il eſt ſon commiſſionnaire; qu'il *fait* les deniers bons, la maille bonne, pour dire, qu'il en rend bon compte, & paye le déchet. *faire* faillite, *faire* banqueroute; *faire* ceſſion de biens. Il a *fait* un trou à la nuit, un trou à la lune, il s'eſt évadé.

On dit en termes du Palais, qu'on *fait* à ſçavoir, dans toutes les publications qui ſe font en Juſtice. Sçavoir *faiſons*, eſt la formule par où commencent les ſentences. Ce *faiſant*, & vous ferez bien, c'eſt la fin de toutes les requêtes; & on dit, Soit *fait* ainſi qu'il eſt requis, quand on les enterine. On dit auſſi, *Faire* & parfaire le procés à quelqu'un, pour dire, Inſtruire quelque accuſation contre luy, & donner ſentence. On dit auſſi, *faire* defaut, *faire* ſa comparution perſonnelle, *faire* ſa plainte, ſon enquête, ſon information, *faire* interroger ſa partie. on l'a *fait* mourir par Juſtice, il a eſté executé à mort.

Ce verbe eſt le plus étendu de la langue, & a encore une infinité d'autres ſens ſuivant les diverſes applications qu'il a avec preſque tous les noms & les verbes. Voicy des exemples des principaux.

Faire affaire, c'eſt conclurre un marché. *faire* ſes affaires, c'eſt s'enrichir, c'eſt auſſi aller à la garderobe. On dit auſſi, qu'un homme s'eſt *fait* des affaires avec quelqu'un, pour dire, qu'il s'eſt brouillé avec luy, qu'il s'eſt embarraſſé en de méchantes affaires.

Faire agir, c'eſt employer quelqu'un, remuer quelques reſſorts pour venir à bout de quelque choſe.

Faire l'amour, c'eſt tâcher de plaire à quelque Dame, & de s'en *faire* aimer. *faire* des amitiez, c'eſt careſſer quelqu'un pour l'engager à nous aimer. *faire* les doux yeux, c'eſt regarder amoureuſement une femme.

Faire de l'argent, c'eſt recueillir de l'argent, ou vendre quelques hardes pour en avoir. Cet homme *fait* argent de tout.

On a beau *faire*, pour dire, quelque effort qu'on *faſſe*. Il *fait* beau voir, pour dire, c'eſt une choſe agreable à voir. En ce ſens il eſt ſouvent ironique.

Faire le bec, c'eſt à dire, inſtruire quelqu'un de ce qu'il doit dire.

Faire du bruit, c'eſt non ſeulement offenſer l'oreille, mais encore *faire* quelque plainte qui *faſſe* de l'éclat.

Faire bon, c'eſt eſtre caution de quelqu'un, ou promettre de payer ſoy-même.

Faire à ſon badinage, c'eſt accoûtumer quelqu'un à eſtre complaiſant à toutes ſes humeurs & volontez.

Faire la Comedie, c'eſt eſtre Comedien, *faire* un tel perſonnage, *faire* le plaiſant, le bouffon. *faire* Achille, Alexandre, c'eſt à dire, les repreſenter. Les Comediens diſent qu'ils ont *fait* un four, quand ils n'ont pû repreſenter faute d'auditeurs.

Faire corps neuf, c'eſt ſe rétablir en ſanté aprés une grande maladie, & avoir purgé toutes les mauvaiſes humeurs qu'on avoit auparavant.

Faire le Diable, *faire* l'enragé, c'eſt vouloir tout perdre, ruiner, ſaccager. Il ſe dit auſſi en bonne part de ceux qui *font* quelque choſe d'extraordinaire, & qui paroiſt au delà de la force humaine.

Faire difficulté, c'eſt balancer à *faire* quelque choſe. *faire* une difficulté, c'eſt y propoſer un obſtacle.

Faire de l'eau, ſignifie à l'ordinaire, Urtiner, lâcher ſon eau. Et on dit de celuy qui entreprend une affaire au delà de ſes forces, qu'il n'y *fera* que de l'eau toute claire. On dit auſſi, *faire* du vin de Nazaret, quand on rend du vin par le nez.

Faire faire, c'eſt commander de *faire* quelque choſe. Il a *fait faire* des ſouliers, des habits.

Faire feſte, c'eſt *faire* careſſe à quelqu'un. Se *faire* de feſte, c'eſt ſe mêler de *faire* quelque choſe ſans y eſtre invité de perſonne.

Faire figure dans le monde, à la Cour, c'eſt y tenir un rang conſiderable.

Faire flores, c'eſt paroiſtre avec éclat, & *faire* plus de dépence qu'on ne peut.

Faire fonds ſur quelqu'un, c'eſt s'aſſûrer ſur ſa parole, ſur ſa bonne foy. *Faire* un fonds, c'eſt amaſſer de l'argent, & le deſtiner à quelque employ. On a *fait* un fonds de telle ſomme pour l'artillerie.

Il y aura fort à *faire*, pour dire, que le travail ſera fort difficile.

Se *faire* fort de quelqu'un, c'eſt répondre de luy, eſtre aſſûré qu'il agréera ce qu'on *fera* en ſon nom, qu'on luy *fera* trouver bon.

Faire fortune, c'eſt s'avancer en biens & en honneurs.

Faire de la terre le foſſé, c'eſt à dire, Trouver le moyen de *faire* une dépenſe qu'on prend ſur la choſe même.

Faire foy & hommage, c'eſt jurer fidelité à ſon Seigneur en entrant en poſſeſſion d'un fief.

Faire gras, c'eſt manger de la chair aux jours deffendus; *faire* maigre, c'eſt s'en abſtenir; & *faire* carême, c'eſt jeûner exactement les quarante jours.

Faire le gros Monſieur, *faire* le gros dos, le ramina-grobis, c'eſt vouloir paroiſtre riche.

Faire la guerre, *faire* la paix, *faire* un procés, un accord, c'eſt attaquer quelqu'un, ou s'accommoder avec luy. On dit auſſi, *Faire* la guette à l'oeil, pour dire, Obſerver les conjonctures favorables.

Se *faire* honneur de quelque choſe, c'eſt *faire* paroiſtre qu'on l'a *fait*, en tirer vanité.

Faire joüer une mine, un feu d'artifice. *faire* joüer des Comedies, des machines.

Faire jour, c'eſt à dire, que le ſoleil eſt levé; & ſe *faire* jour, c'eſt ſe *faire* paſſage par force en quelque lieu.

Faire juſtice, c'eſt executer quelqu'un à mort en public. On le dit auſſi des Juges qui rendent à chacun ce qui luy appartient.

Faire la main, c'eſt voler, profiter indûëment de quelque maniement qui nous a eſté confié. *Faire* main baſſe, c'eſt ne donner point de quartier à ſes ennemis, les tuer.

Faire ſa maiſon, c'eſt établir, enrichir ſa famille, la rendre puiſſante. On le dit chez les Princes, quand on *fait* un état des Officiers qui les doivent ſervir. *Faire* maiſon nette, c'eſt chaſſer tous ſes valets pour en prendre d'autres. On dit auſſi, quand on a tout pris ou enlevé les meubles d'une maiſon, qu'on y a *fait* maiſon nette.

Faire mal, c'eſt faire une méchante action; c'eſt auſſi cauſer de la douleur à quelque partie du corps. L'épaule

parler en *faire* grand mal. On dit au contraire, Cela me *fait* grand bien.

On l'a *fait* mourir, pour dire, qu'on a *fait* courir un bruit qu'il eſtoit mort.

Il ne *fait* ouvrer de ſes dix doits, c'eſt à dire, Il ne *fait* rien du tout. Cela n'y *fait* pas ouvre, c'eſt à dire, n'eſt rien à comparaiſon.

Faire l'Office, c'eſt celebrer le ſervice divin : & on le dit plus particulierement du Preſtre ou Curé qui officie, qui preſide à l'Office, & du Semainier.

Faire les Ordres, c'eſt conferer les Ordres en public & en ceremonie à diverſes perſonnes.

Faire ſes Paſques, c'eſt ſe confeſſer & communier à Paſques : & *faire* ſon bon jour, c'eſt exercer la même devotion les autres jours de l'année.

Faire ſon pacquet, ſes adieux, c'eſt ſe preparer à s'en aller ; & *faire* gilles, c'eſt à dire, s'enfuir bruſquement & ſecrettement. On dit auſſi, *Faire* du pis qu'on peut, joüer à pis *faire*, pour dire, chercher l'occaſion de nuire.

Faire place, c'eſt écarter la foule pour *faire* paſſer quelqu'un.

Faire la planche, c'eſt montrer le chemin, entrer le premier dans une affaire douteuſe. *faire* ſon profit. *faire* d'une choſe à ſon plaiſir, en diſpoſer.

Faire le poil, c'eſt *faire* la barbe, raſer, couper les cheveux proprement.

Faire le procés à quelqu'un, c'eſt approfondir & verifier une accuſation *faite* contre luy. On le dit auſſi de ceux qui dans les converſations condamnent les actions de quelqu'un.

Faire quarantaine, c'eſt demeurer quarante jours pour s'airier en temps de peſte, hors d'un pays ou d'une ville où on veut entrer.

On dit qu'une Queteuſe a *fait* tant à ſa quête, pour dire, qu'elle a recueilli une telle ſomme d'argent.

Faire queuë, c'eſt à dire, demeurer en reſte de payer, de dire, ou de *faire* quelque choſe.

On le *fait* riche de tant, pour dire, On le croit riche de tant.

Faire la roquette, c'eſt jetter des fuſées pendant la nuict pour donner ſignal de quelque choſe à ceux qui ſont éloignés. Chardin dans ſon voyage de Perſe dit que les Venitiens *faiſoient* la roquette, lors qu'ils étoient dans les ports de l'Archipel pour avertir les Corſaires Chreſtiens de ſe retirer. *Roquetta* en Italien ſignifie *fuſée*.

Faire le ſaut, c'eſt à dire, Haſarder ſon coup. Il ſe dit auſſi de ceux qui *font* banqueroute.

Faire des ſiennes, c'eſt *faire* quelque action ſotte, mauvaiſe ou violente en ſuivant ſon inclination ordinaire.

Faire tort, c'eſt dérober, ou apporter quelque perte ou dommage à quelqu'un. Les heritiers preſomptifs diſent qu'on leur *fait* tort, quand on diſpoſe de ſon bien au profit des perſonnes eſtrangeres.

On dit qu'un malade *fait* tout ſous luy, pour dire, qu'il ne peut retenir ſes excrements.

Faire la vie, c'eſt ſe réjoüir, *faire* la débauche. Il faut *faire* vie qui dure. Il ſe *fait* vieux, pour dire, Il commence à vieillir. Il *fait* bon vivre en un tel lieu, pour dire, on y vit à bon marché.

Faire tout uni, c'eſt n'avantager perſonne.

On dit auſſi abſolument à celuy qu'on rencontre en quelque lieu, Que *faites*-vous icy ? pour dire, Quelle occaſion vous y ameine ? Que *faites*-vous cette aprés-dînée, à quoy voulez-vous que nous nous divertiſſions ?

FAIRE, ſe prend auſſi ſubſtantivement. C'eſt un *faire* le faut. C'eſt ſon ſçavoir *faire* qui l'a enrichi, pour dire, ſon adreſſe, ſon induſtrie.

FAIRE, ſe joint auſſi avec la plus-part des verbes de la langue tant actifs que paſſifs ; & ſur tout il eſt propre aux verbes neutres & abſolus. *Faire* aimer. *faire* boire. *faire* mourir. *faire* ſouffrir. on en *fait* bien accroire au peuple. on *fait* parler ſouvent les gens contre leur penſée. on leur *fait* faire bien des choſes malgré eux. *faire* revivre une dette.

On le joint ſouvent avec la particule *à*. C'eſt à *faire* à eſtre battu, je m'y reſous. il aura à *faire* à moy. il aura à *faire* à fortes parties. il a à *faire* à la veuve & aux heritiers. c'eſt à vous à *faire* de telles entrepriſes.

FAIRE, ſe dit proverbialement en ces phraſes expliquées ailleurs. Qui bien *fera*, bien trouvera. Qui ſe *fait* brebis, le loup le mange. On dit que Paris ne fut pas *fait* tout en un jour, pour dire, Il faut donner du temps pour *faire* les grandes affaires. On dit auſſi, *Faire* bonne mine & mauvais jeu, pour dire, Diſſimuler ſon mécontentement, cacher ſa mauvaiſe fortune. On dit auſſi, Quand chacun *fait* ſon meſtier, les vaches ſont bien gardées, pour dire, qu'il faut que chacun ſe mêle ſeulement de ce qui eſt de ſa profeſſion. On dit auſſi, que les riches *font* leur Paradis en ce monde. Quand les mots ſont dits, l'eau benite eſt *faite*, pour dire, qu'il faut convenir de toutes les choſes d'un marché avant que de le conclurre. On dit auſſi, Maiſon *faite*, & femme à *faire*, pour dire, qu'il faut inſtruire ſoy-même ſa femme, & qu'elle ait du bien acquis. On dit auſſi, que le bon oiſeau ſe *fait* de luy-même, pour dire, qu'on n'a pas beſoin de le dreſſer. On dit auſſi, *Faire* & dire ſont deux choſes. C'eſt à moy à *faire*, & à vous à vous taire. Il faut beaucoup *faire*, & peu parler. Il en *fait* meſtier & marchandiſe. Il faut *faire* le bien pour le mal, ne *faire* à autruy que ce que nous voudrions qu'il nous *fiſt*. *Faire* de cent ſous quatre livres, & de quatre livres rien. *Faire* d'une pierre deux coups. A bien *faire* fort y a. Il eſt aiſé de reprendre, & difficile de *faire* mieux. On dit auſſi en parlant de choſes égales, Qui a *fait* l'un a *fait* l'autre. Qui *fait* le plus, *fait* le moins. Qui *fait* un pot, *fait* une poëſle. On dit d'un opiniaſtre, Il eſt comme le bonnetier, il n'en *fait* qu'à ſa tête, à ſa fantaiſie. Il ne *fait* plaiſir qui ne veut. *Faire* de neceſſité vertu. On *fait* du cuir d'autruy large courroye. Il a *fait* comme Robin *fit* à la danſe, du mieux qu'il pût. On dit auſſi, *Faire* la ſauce à quelqu'un, pour dire, luy *faire* une forte reprimende. Quand on *fait* ce qu'on peut, on n'eſt pas obligé à davantage. *Faire* d'une mouche un élephant. Il ne *fait* que croiſtre & embellir. *Faire* du feu violet. L'occaſion *fait* le larron. On ſe *fait* pendre par compagnie. Tout ſe *fait* avec le temps. On ne peut *faire* qu'en *faiſant*. Comme il te *fera*, *fais* luy. Il eſt *fait* comme quatre œufs. *Faire* des chaſteaux en Eſpagne. Voyez *Chaſteau*, où ſe trouve l'origine de ce proverbe. *Faire* ſon orge, eſtre en une occaſion où on peut s'enrichir. Et une infinité d'autres.

FAISABLE. adj. m. & f. Qui eſt facile, dont on ſe peut promettre la reüſſite. La jonction des mers qu'on avoit cruë impoſſible s'eſt trouvée *faiſable*. la reduction des Coûtumes en une ou deux eſt une affaire juſte & *faiſable*.

FAISAN. ſ. m. Oiſeau ou coq ſauvage, foreſtier & montagnard, de la groſſeur de nos poules, & dont la chair eſt fort delicate. Il a les plumes du col vertes, a le bec court & crochu. Il paroiſt noir, mais au ſoleil il ſemble noir, bleu, verd & de couleur de feu. Il a auſſi une queuë longue & de diverſes couleurs. Le mâle a de petites cornes de plumes. On l'a appellé en Latin, *gallus ſilveſtris*, & *faſianus*. La femelle du *faiſan* eſt ſans creſte. Au feminin on

dit

dit *faiſans* & *faiſanes*. Les *faiſans* ſe nourriſſent principalement d'œufs de fourmis.

FAISANCE. ſ. f. eſt un terme dont on ſe ſert dans la plus-part des baux des terres & biens de la campagne, qui ſe dit des charges & obligations à quoy un Fermier s'oblige au delà du prix de ſon bail, comme de faire quelques reparations, de faire dire des Meſſes, acquiter des rentes, donner quelques poulets, beurre, chanvre ou autres menuës denrées ſans deduction du prix de ſa ferme. Ce mot dans les vieux titres ſignifioit *corvée*. Rageau.

FAISANDEAU. ſ. m. Jeune faiſan.

FAISANDER. v. n. Se mortifier, ſe corrompre à demi. Il ne ſe dit que des viandes qu'on garde juſqu'à ce qu'elles ſoient attendries, & qui commencent à ſentir quelque choſe du gouſt du faiſan. Cette eſclanche eſt un peu trop *faiſandée*.

FAISANDIERE. ſ. f. Lieu fermé où on nourrit des faiſans domeſtiques.

FAISCEAU. ſ. m. Paquet ou fagot de pluſieurs choſes qui tiennent enſemble par le moyen de quelque lien ou de quelque enveloppe. Un *faiſceau* d'herbes pour les vaches. un *faiſceau* de linge qu'on porte à blanchir. un *faiſceau* de hardes. un *faiſceau* de fleſches. Ce mot vient de *faſcis* & de ſon diminutif *faſcellus*, ou *faſciculus*. Nicod.

On appelloit *Faiſceaux* Romains, des haches liées avec quelques verges ou bâtons, qui étoient des marques de Magiſtrature.

FAISEUR, EUSE. adj. Artiſan qui fait quelque ouvrage qui ne donne point de nom particulier à ſa vacation. Un *faiſeur* de clavecins, d'inſtruments de Geometrie. des collets de la bonne *faiſeuſe*. des *faiſeurs* d'affaires.

FAISEUR, ſe dit par mépris de ceux qui font mal quelque choſe, ou qui n'eſt point eſtimée. Un *faiſeur* de vers. un *faiſeur* de livres. *faiſeur* d'almanachs, un *faiſeur* de contes. On a dit un *faiſeur* d'oreilles, un *faiſeur* d'enfans.

FAISTAGE. ſ. m. en termes d'Architecture, ſe dit du toit, de la couverture du bâtiment & de toute la charpente aſſemblée. Le *faiſtage* s'étend de ferme en ferme. On a appellé auſſi *Faiſtage*, un droit ou tribut qu'on payoit pour chaque maiſon ou pignon. Dans les vieux titres on l'appelle *feſtagium*.

FAISTE. ſ. m. Sommet, le plus haut d'une maiſon, d'une montagne ou autre grandeur élevée. Quand on eſt parvenu au *faiſte* de la montagne. il faut rebâtir cette maiſon depuis les fondements juſqu'au *faiſte*. les Poëtes diſent que Jupiter en colere fit trembler le ciel juſqu'au *faiſte*. Ce mot vient de *feſtigium*. Nicod.

FAISTE, ſe dit figurément des choſes ſpirituelles. Il eſt monté au *faiſte* des honneurs, des grandeurs. il eſt parvenu au *faiſte*, au comble de la gloire. ce tyran eſtoit monté au *faiſte* de la ſouveraine puiſſance.

FAISTE, ſe dit auſſi de la plus haute piece de charpente qui forme le toit, & qui s'étend depuis une ferme juſqu'à une autre, & qui eſt aſſemblée dans le poinçon, où les chevrons s'arrêtent par enhaut, & qu'on fortifie par une autre piece de bois qui eſt poſée en même ſens, mais plus bas, qu'on appelle *ſous-faiſte*. Les *faiſtes* doivent eſtre de ſix ou ſept pouces en quarré. Savot.

FAISTIERE. ſ. f. Tuile courbée en rond qui ſert à couvrir le *faiſte* des maiſons, & qui reçoit l'eau pour la faire écouler des deux coſtez du toit.

FAIT, AITE. part. & adj. Il a les ſignifications de ſon verbe. Dieu ne fit que dire, que la lumiere ſoit *faite*, & incontinent elle fut creée. cette affaire n'eſt ni *faite*, ni faillie; elle s'en va *faite*; je la tiens *faite*. il doit rendre cet ouvrage *fait* & parfait dans tel temps.

On dit auſſi, C'eſt un homme *fait*, pour dire, C'eſt un homme qui n'eſt plus écolier, qui ſçait vivre dans le monde, qui ſçait ſe conduire.

Bien *fait*, mal *fait*, ſe dit de celuy qui a bonne ou mauvaiſe mine, qui eſt de belle ou de vilaine taille.

On dit, qu'une femme eſt bien *faite*, quand elle eſt belle & de grande taille; mal *faite*, quand elle eſt laide & petite, ou boſſuë, & on l'appelle auſſi *contre-faite*.

On dit, qu'un homme eſt tout mal *fait*, pour dire, qu'il eſt indiſpoſé, qu'il ne ſe porte pas bien, ſans qu'il connoiſſe ſa maladie; qu'il a la tête mal *faite*, pour dire, qu'il eſt un peu fou, qu'il n'a point de jugement. On dit auſſi d'un enfant, C'eſt le pere tout *fait*, tout craché, pour dire, qu'il reſſemble parfaitement à ſon pere.

Prix *fait*, eſt une taxe *faite* par la Police d'une marchandiſe à un prix certain & raiſonnable, ou par les Marchands mêmes. On ne ſurfait point cette marchandiſe, c'eſt un prix *fait*.

Il ſe dit auſſi d'un marché qu'on fait de quelque choſe à certaines conditions, & moyennant un certain prix. Je n'ay point voulu faire faire mon bâtiment à la journée, j'ay un prix *fait* avec un Maçon. ce Traittant a pris ce recouvrement à forfait pour un certain prix *fait* & convenu.

FAIT. ſ. m. action particuliere de quelqu'un. On nous a aſſûré cela comme un *fait* poſitif & conſtant. une fille eſt mal fondée à vouloir qu'un homme l'épouſe, ſous ce ſeul pretexte qu'elle eſt groſſe de ſon *fait*. quand il y a eu rapt ou ſeduction, c'eſt un autre *fait*, c'eſt un *fait* à part. la bonne volonté eſt reputée pour le *fait*. On dit auſſi, que perſonne ne répond que de ſon *fait*, qu'on n'eſt point garent du *fait* d'autruy, ni du *fait* du Prince, mais chacun eſt garent de ſes *faits* & promeſſes. On dit, Prendre le *fait* & cauſe d'un Fermier, d'un acheteur, &c. On dit encore, Prendre ſur le *fait*, en flagrant delit.

On dit encore, qu'il faut diſtinguer le *fait* d'avec le droit; qu'un Benefice vacque en Regale, quand il n'eſt pas rempli de droit & de *fait*, pour dire, quand il eſt litigieux; que les voyes de *fait* ſont deffenduës, pour dire, qu'il ne faut pas ſe faire juſtice à ſoy-même, ni par violence & de ſon autorité privée. Mettre en *fait*, poſer en *fait*, c'eſt, Avancer, ſouſtenir un *fait*. On accuſe le *fait* du Juge, quand il y a eu quelque prevarication de ſa part. Les Conſuls ne jugent que du *fait* de marchandiſe. Il eſt bien ſûr de ſon *fait*, de ce qu'il dit, de ce qu'il a entrepris.

FAIT, ſignifie auſſi, la narration d'un Orateur ou d'un Advocat. Il eſt encore dans le *fait*, il viendra bientoſt aux moyens. il ne ſort point de ſon *fait*, de ſon eſpece. venons au *fait*. voicy le *fait*.

FAIT, ſe dit auſſi d'une part de quelque choſe qu'on a partagée enſemble. Les deux freres ont partagé la ſucceſſion de leur pere, ils ont eu chacun leur *fait*. le cadet entend bien ſon *fait*. l'aîné a déja mangé ſon *fait*.

FAIT, ſe dit auſſi de ce qui eſt propre, convenable. Voilà voſtre vray *fait*, ce qu'il vous faut. cette fille n'eſt pas voſtre *fait* pour l'épouſer.

On appelle un Maiſtre en *fait* d'armes, un Maiſtre d'eſcrime.

d'eſcrime. On dit auſſi, En *fait* de guerre, En *fait* de finances, pour dire, En parlant de guerre, de finances.

On dit proverbialement, Donner le *fait* à quelqu'un, pour dire, Se vanger de quelque injure, ſoit par la voye de raillerie, ſoit par des coups de main.

FAITS, au plurier, ſignifie des actions heroïques. Les *faits* & geſtes de Charlemagne. les hauts *faits* d'armes des neuf Preux. On a appellé auſſi *Faits* d'armes, les combats qui ſe faiſoient dans les jouſtes & tournois. On le dit pourtant en ſtile commun. J'ay ouï parler de vos *faits*, pour dire, de vos galanteries, de vos fredaines.

En termes du Palais on dit, des *faits* & intendits : ce ſont des écritures où l'on traitte une queſtion de *fait*, & où on poſe les *faits* qu'on a intention de prouver quand on eſt appointé en *faits* contraires. Donner des *faits* pour faire interroger ſa partie. faute de venir répondre, les *faits* demeurent pour confeſſez & averez. on a abrogé les Lettres de Chancellerie pour articuler *faits* nouveaux.

FAIT A FAIT. adv. A meſure, à proportion. J'ay promis de payer mon Maçon *fait à fait* que mon bâtiment s'avancera.

DE FAIT. adverbial. En effet, certainement. Je croy ce que vous me dites, & de *fait* je m'apperçois bien que. . . . . Ce mot ſert auſſi quelquefois de tranſition au commencement d'une periode.

FAITARDISE. ſ. f. Vieux mot qui ſignifie, Faitneantiſe, lâche pareſſe. Ce Gentilhomme a veſcu trente ans enfermé dans ſon chaſteau dans une honteuſe *faitardiſe*.

FAITNEANT, ANTE. adj. Pareſſeux, qui ne fait rien, ou qui ne veut rien faire. En une Republique bien policée on doit punir les *faitneants*. il y a des Ordonnances contre les *faitneants* & vagabonds. il y a eu des Rois de la premiere Race qu'on a appellez *Faitneants*. ce Conſeiller a vendu ſa charge, il veut vivre *faitneant*.

FAITNEANTER. v. n. Eſtre faitneant.

FAITNEANTISE. ſ. f. Oiſiveté, pareſſe. la *faitneantiſe* accouſtume les gens à la débauche.

FAIX. ſ. m. Corps peſant qui porte ſur quelque choſe, & qui le charge. Les colomnes du periſtile du Louvre portent un *faix* prodigieux. ce crocheteur, ce porte-faix ſuccombe ſous le *faix* dont ſes épaules ſont chargées. Ce mot vient de *faſcis*. Nicod.

FAIX, ſe dit figurément en choſes ſpirituelles. Ce Miniſtre eſt chargé de tout le *faix* des affaires. cette Province ſuccombe ſous le *faix* des charges. ce vieillard gémit ſous le *faix* des années.

FAL.

FALAISE. ſ. f. Bord de la mer fort haut & eſcarpé, taillé en precipice. Une *falaiſe* eſcarpée. Ce mot vient de *falet* ou *falt* Allemand, qui ſignifie une *roche*, & qui s'eſt dit premierement ſur les coſtes de Normandie, comme croit Scaliger, & Du Cange aprés luy ; ou bien de *phalis* ou *falis*, qui ſont des tours fort élevées. On a dit auſſi dans la baſſe Latinité, *faleſia*. On diſoit autrefois *faloiſe* & *faliſe*, & on a auſſi appliqué ce mot à des roches couvertes de mouſſe, ou à des coſtaux maritimes.

FALAISER. v. n. Terme de mer, qui ſe dit lors que la mer ſe vient rompre contre une falaiſe ou coſte eſcarpée, & lors qu'il n'y a point de ſable ou de greve ſur ſes bords.

FALLACE. ſ. f. Terme de Philoſophie. Vice d'un argument captieux & ſophiſtique. La Logique enſeigne à découvrir la *fallace* des arguments. On le diſoit autrefois de toute ſorte de fraude & de tromperie.

FALLACIEUX, EUSE. adj. Argument ſophiſtique. Des diſcours, des propos *fallacieux*.

FALLOIR. v. n. & impersonnel, qui ne ſe dit plus à l'infinitif, mais dans quelques autres temps. Il ſe dit des choſes qu'on eſt obligé de faire ou par neceſſité, ou par devoir. Il *faut* aimer Dieu ſur toutes choſes, & ſon prochain comme ſoy-même. il nous *faudra* tous mourir quelque jour. quand nous eûmes dîné, il *fallut* payer.

Il ſe dit auſſi des beſoins, ou de ce dont on a affaire pour quelque choſe. Il *faut* peu de choſe pour vivre à un homme ſobre. combien *faut*-il de ſols pour faire une livre ? combien *faut*-il payer à cet artiſan pour ſa journée ? cet enfant ſe plaint toûjours, on ne ſçait ce qu'il luy *faut*.

On dit en proverbe, C'eſt un faire le *faut*, pour dire, C'eſt une neceſſité abſoluë de faire telle choſe. On dit ironiquement, C'eſt pour ſon nez, il luy en *faut*, pour dire, qu'il ne merite pas d'avoir ce qu'il demande.

FALOT. ſ. m. Groſſe lumiere qu'on porte au bout d'un bâton, enfermée dans quelque veſſie ou lanterne. On appelle auſſi *falots*, des lumieres qu'on allume pour éclairer dans les cours & lieux ſpacieux, qui ſont dans des vaſes pleins de ſuif ou autres matieres combuſtibles. On appelle auſſi *falot* ou *fanal*, le feu de l'Amiral. Voyez *Fanal*. Ce mot vient de *phanatus*, Latin tiré du Grec *phanos*. Menage. D'autres le derivent du Grec *phalos*. Du Cange dit que ce mot ſignifioit autrefois des lanternes de camp, que les Anciens appelloient *pharos*, dont l'invention eſt attribuée à Manuel Empereur, ſelon Cinnamus ; & qu'on appelloit *Cerophalum*, un *Falot de cire*.

FALOT, OTE. adj. Homme ridicule, & qui ſert de joüet aux autres, mauvais plaiſant. On dit par injure, Vous eſtes un plaiſant *falot*, à celuy qui eſt fort mépriſable.

FALOURDE. ſubſt. fem. Gros fagot lié par les deux bouts, fait de perches couppées, ou de quelques rondins joints enſemble. On s'en ſervoit autrefois pour combler les foſſez des ennemis, comme témoigne Froiſſart. Nicod dit que ce mot vient de *faix lourd*.

FALQUER. v. n. Terme de Manege. C'eſt, Donner un mouvement au cheval quand on eſt prêt de l'arrêter, en le faiſant couler ſur les hanches en deux ou trois temps, & en formant un arrêt ou demi-arrêt. On appelle *falcade*, cette action des hanches & des jambes qui ſe plient fort bas lors qu'on arrête un cheval, en faiſant de petites courbettes.

FALQUET. ſubſt. maſc. C'eſt un nom que quelques-uns donnent au hobereau. Voyez *Hobereau*.

FALSIFICATEUR. ſ. m. Celuy qui contrefait ou altere les drogues.

FALSIFICATION. ſ. f. Choſe qui eſt falſifiée, auſſi bien que l'action de la falſifier. Il ſe dit des écritures & des drogues. Il y a de la *falſification* en cette datte, en ces épiceries.

FALSIFIER. v. act. Faire une choſe fauſſe qui en imite une veritable. *Falſifier* un teſtament, en ſuppoſer un faux.

FALSIFIER, ſe dit auſſi de la ſimple alteration d'un acte. Il a *falſifié* cette obligation en la datte, il en a *falſifié* une clauſe.

FALSIFIER, ſignifie auſſi, Déguiſer des drogues qu'on fait paſſer pour autres qu'elles ne ſont, ou qui ſont mêlées de quelque autre choſe de moindre prix. Le ſang de dragon, la terre ſigillée, le muſc, le bezoard, le baume, & preſque toutes les drogues d'Orient ſont desja *falſifiées* ſur les lieux. les Cabaretiers *falſifient* le vin d'Eſpagne, & en font avec du miel.

FAM.

FAME. ſ. f. Vieux terme du Palais, qui ſignifie, Reputation. Il n'eſt en uſage qu'en cette phraſe: Il a eſté rétabli en ſa bonne *fame* & renommée. Les hôtes de cette maiſon ſont mal *famez*, ou bien *famez* & renommez. c'eſt un mot d'où ſont derivez, *infame*, *infamie*, *diffamer*, &c. Ils viennent du Latin *fama*.

FAMEUX, EUSE. adj. Qui eſt en vogue, en reputation bonne ou mauvaiſe. C'eſt un *fameux* Auteur, un *fameux* Capitaine, un voleur *fameux*. ces rochers ne ſont *fameux* que par les naufrages qu'ils ont cauſez.

FAMELIQUE. adj. maſc. & fem. Affamé, qui a grand faim. Ventre *famelique*, eſtomac *famelique*.

FAMINE. ſubſt. fem. Diſette generale de fruits & de bleds ou d'autres aliments. La *famine* fut generale ſept ans durant en Egypte. on a pris cette ville par *famine*.

On dit proverbialement, Crier *famine* ſur un tas de bled, en parlant des avares qui ſe plaignent de la neceſſité du temps, quoi qu'ils ayent aſſez chez eux dequoy vivre. Ces mots viennent du Latin *fames*.

FAMILIER, IERE. adj. Celuy qui vit avec un autre en grande privauté, & comme s'il eſtoit de ſa famille. On ne doit dire ſes affaires qu'à ſes plus *familiers* amis. On dit en ce ſens, un diſcours *familier*, des Epiſtres *familieres*, un ſtile *familier*, c'eſt à dire, de la converſation ordinaire, ſans affectation des ornements d'éloquence. On appelloit autrefois *familiers* du Roy, les gens de ſa ſuitte, ſes domeſtiques, ſes Courtiſans ordinaires qui compoſoient ſa famille. v. du Cange.

FAMILIER, ſe dit auſſi des choſes que nous avons ſi bien appriſes, que nous les retenons & nous en ſervons ſans peine. Il s'eſt rendu le Latin ſi *familier*, qu'il ſemble que ce ſoit ſa langue naturelle.

FAMILIER. ſ. m. eſt le nom qu'on donne aux Sergens ou autres moindres Officiers de l'Inquiſition. Ces Offices ſont exercez par la Nobleſſe, qui pour cela a de grands privileges, & qui ne peut eſtre pourſuivie en un autre tribunal.

On dit en proverbe, qu'un homme eſt *familier* comme une Epiſtre de Ciceron, pour dire, qu'il a une familiarité qui incommode.

FAMILIARISER. v. n. qui ne ſe dit qu'avec le pronom perſonnel, Se rendre familier. Les Princes ne veulent pas qu'on ſe *familiariſe* avec eux.

On dit figurément, Se *familiariſer* avec un Auteur, pour dire, Se l'eſtre rendu familier, & le poſſeder parfaitement: Se *familiariſer* avec la goutte, pour dire, S'accoûtumer à la ſouffrir.

FAMILIARITE'. ſ. f. Privauté, accés libre qu'on a chez quelqu'un avec lequel on vit ſans façon. Il ne faut pas abuſer de la *familiarité* dont les Grands nous honorent.

FAMILIEREMENT. adv. D'une maniere familiere. Parler, agir, s'entretenir *familierement*, en liberté, ſans ceremonies.

FAMILLE. ſ. f. Maiſon noble, ancienne race. La *famille* des Scipions, des Fabiens. On a fait un beau recueil des medailles des *familles* Romaines.

En France il ne ſe dit gueres que des Maiſons de robbe ou bourgeoiſes. Il y a eu pluſieurs Conſeillers & Preſidens dans cette *famille*. c'eſt une des plus riches *familles* de Paris.

FAMILLE, ſe prend plus particulierement pour un ménage compoſé d'un chef & de ſes domeſtiques, ſoit femmes, enfants, ou ſerviteurs. Un pere de *famille*, un fils de *famille*. Abraham s'en alla avec toute ſa *famille*, &c.

FAMILLE, ſe prend encore plus étroitement pour les plus proches parens. Cet homme eſtoit à table avec ſa *famille*, dînoit ce jour-là en *famille*. c'eſt une affaire de *famille*. il a aſſemblé ſa *famille* pour conclure ce mariage.

FAMILLE, ſe dit auſſi figurément des choſes qui ont quelque alliance entr'elles, ou quelque dependance, comme en Grammaire d'un mot & de ſes derivez ou compoſez. Dans les Dictionaires qui ſe font par racines, on met premierement le mot, & puis toute ſa *famille*.

En matiere d'Ordres on dit, St. François & toute ſa *famille*, pour dire, les Religieux de ſon Ordre. St. Benoiſt a une grande *famille*.

Les Chymiſtes diviſent la Nature en trois *Familles* ou Regnes, les mineraux, les vegetaux, & les animaux.

FAN.

FAN. ſubſt. maſc. Le petit d'une biche. On écrivoit autrefois *faon*. On appelle auſſi *fan*, le petit d'un élephant. Ce mot vient du Latin *infans*. Voyez Menage.

FANAL. ſ. m. Feu allumé ſur de hautes tours ou à des ports de mer, pour ſervir de guide aux vaiſſeaux. La tour de Cordoüan ſur la riviere de Bordeaux eſt un *fanal* fort utile à ceux qui navigent en ces quartiers-là.

FANAL, eſt auſſi un feu allumé dans une groſſe lanterne, que les vaiſſeaux portent au plus haut de la pouppe pour ſe guider la nuit. L'Admiral porte trois *fanaux*, afin de ſe faire ſuivre des autres vaiſſeaux de la flotte; le Vice-Admiral deux; les autres navires de guerre un. Menage le derive de *phanalium*, qu'on a dit du Grec *phanarion*.

FANATIQUE. adj. m. & f. Viſionaire, qui s'imagine avoir des revelations & des inſpirations. La plûpart des Hereſiarques ont été des *fanatiques*. Ce mot vient de *fanum*, Latin, qui ſignifioit un temple des Payens. Les premiers Chreſtiens appelloient par cette raiſon tous les Gentils, *fanatiques*. Les vieilles Chroniques de France ont appellé Clovis, *fanatique* & Payen.

FANFARE. ſ. f. Bruit ou concert d'inſtruments militaires, comme trompettes, fifres, tambours, timbales, ou hautbois. La reception de cet Officier General ſe fit avec pluſieurs *fanfares*. Il ſe dit plus particulierement du ſon des clairons.

FANFARE, ſignifie figurément, une vaine oſtentation ou grande réjoüiſſance. Cette nopce s'eſt faite avec grande *fanfare*, avec grande réjoüiſſance. un Eſpagnol fait de grandes *fanfares* pour peu de choſe.

FANFARON. ſ. m. Homme qui fait vanité de ſa bravoure, de ſa naiſſance, de ſes richeſſes, encore que le plus ſouvent il n'ait rien de tout cela. Les menaces d'un *fanfaron* ne ſont pas fort dange-

reuſes. Ce mot eſt pur Eſpagnol, & il eſt originairement Arabe, où il ſignifie un homme leger & hableur, qui promet plus qu'il ne peut tenir. Menage.

On le dit figurément en choſes ſpirituelles. Cet Auteur a un ſtile *fanfaron*, ampoulé, rempli de grands mots qui ne diſent rien.

FANFARONNADE. ſubſt. fem. Action de fanfaron, vanité mal-fondée. Les François ne s'étonnent point des *fanfaronnades* des Eſpagnols.

FANAGE. ſ. m. Action de faner l'herbe d'un pré fauché, & le ſalaire de ceux qui ſont employez à cette beſogne. Il faut trois jours de beau temps pour faire le *fanage* de ce pré. on a payé deux eſcus aux faneurs pour leur *fanage*, pour leur travail.

FANER. v. act. & n. étendre l'herbe d'un pré fauché, & la remuer pour la faire ſecher, & en faire des veillons & des meulons. On a eſté 8. jours à *faner* cette prairie. Il a fait beau *faner* cette année, le temps a eſté ſec.

FANER, ſe dit auſſi des fleurs qui ſe ſechent ou ſe flétriſſent. Une roſe cueillie ſe fane bientoſt. le grand hale *fane* les fleurs. les Fleuriſtes étendent des toiles ſur leurs beaux carreaux de tulipes, pour empêcher qu'elles ne ſe *fanent*.

FANER, ſe dit figurément de la beauté & du teint qui ſe paſſe & ſe flétrit. Quand une femme paſſe 40. ans, ſon teint ſe fane, ſa beauté eſt *fanée*, eſt paſſée. Quelques-uns ont derivé ce mot *d'evanaſcere*. d'autres ont crû qu'on avoit dit *faner*, au lieu de *fouiner*, faire du *fain*.

FANÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

FANEUR, EUSE. ſ. m. & f. Gens de journée qu'on loüe pour faner. On donne tant aux *faneurs*, & tant aux *faneuſes* pour faner. les *faneurs* doivent avoir une fourche & un raſteau.

FANFAN. ſ. m. & f. Terme populaire dont les peres & les maris ſe ſervent pour carreſſer leurs femmes & leurs enfants. Les femmes & les meres s'en ſervent auſſi à l'égard de leurs enfants & de leurs maris. On a veu des vieilles ſe rendre ridicules, pour appeller encore les maris *fanfan*. Ce mot eſt formé de *fan* & de ſon reduplicatif.

FANFRELUCHE. ſ. f. Il s'eſt dit originairement des flammêches qui s'élevent en l'air quand on bruſle des feuilles, comme témoigne le Dictionaire de *la Cruſca* ſur ce mot *fanfaluga*, qui ſignifie la même choſe en Italien. On l'a étendu par reſſemblance aux choſes mondaines qui n'ont que de la vanité & un faux éclat. Menage derive ce mot de *fraiſtuero* par reduplication. Tripeult le derive du Grec *pamphlix*, qui ſignifie *flammêche*. Du Cange témoigne qu'on a dit dans la baſſe Latinité *fanfaluga* & *fanfalura*; & que ces mots ſont tirez du Saxon, où ils ſignifient une choſe de rien, une ordure; & qu'on en a fait *fanfreluche*. Le ſecond chapitre de Rabelais eſt intitulé, les *fanfreluches* antidotées, trouvées en un monument antique. Aujourd'huy le mot de *fanfreluches*, ou pluroſt de *freluches*, ſe dit ſeulement de certains boutons à queuë qui aboutiſſent à une petite houppe de ſoye. On appelloit autrefois *freluque*, un floquet de cheveux.

FANGE. ſ. f. Boüe de campagne qu'on trouve dans les terres graſſes & lieux humides & mareſcageux. Les pluyes ont rompu les chemins, tout eſt plein de *fange* à la campagne, on ne ſe peut tirer des *fanges*. Ce mot vient du Latin *fangus*, qu'on a dit dans la baſſe Latinité, comme témoigne du Cange; ou de *phanum*, qui eſt un vieux mot François qui ſignifioit *lac* & *mareſcage*. Ce qu'on appelle encore en Flandres *faignes*. Il vient plutoſt de *fancq*, qui en langage Celtique ou Bas-Breton ſignifie *fange*.

FANGEUX. adj. Plein de fange.

FANION. ſ. m. Terme de Guerre. C'eſt un étendart qu'un valet de chaque brigade de cavalerie ou d'infanterie porte à la teſte des menus bagages de la brigade, lors qu'on fait marcher les bagages de l'armée pour leur faire obſerver leur ordre. Il eſt de ſerge & de la couleur des livrées du Brigadier ou du Commandant. Ce mot vient apparemment de *gonfanon* Italien, qui ſignifie *banniere*.

FANON. ſubſt. maſc. Le devant d'un bœuf, d'un taureau. La peau d'un gras *fanon* luy bat ſur les genoux. Rampale dans ſes Idylles. Les Latins l'appellent *palear*, ou *palearium*.

FANON, en termes de Manege, ſe dit d'un gros toupet de poil ou de crin qui vient au derriere du boulet de pluſieurs chevaux. Les chevaux de carroſſe ont ſouvent de gros *fanons*.

FANON, ſe dit auſſi des barbes de baleine, qui pendent des deux coſtez de la gueule de ce monſtre. Le cent peſant de *fanons* de baleine a eſté reglé par Arreſt du Conſeil à 67. l. 10ſ. C'eſt ce qui ſert à mettre dans des corps de jupe des femmes, & à pluſieurs ſortes d'ouvrages où on a beſoin d'une matiere pliante & qui faſſe reſſort.

FANON, en termes de Marine, eſt un racourciſſement du point d'une voile, & particulierement de celle d'artimon, lors qu'on la trouſſe & ramaſſe avec des garcettes pour prendre moins de vent. Ces *fanons* ſont des bouts de corde diviſez en pluſieurs articles ou marticles attachez aux grandes voiles, qui les embraſſent & ſerrent quand il eſt de beſoin.

FANON, en termes d'Egliſe, ſignifie un manipule ou ornement ſacerdotal, que les Preſtres, les Diacres & Sous-Diacres mettent au bras gauche en officiant. Il eſt fait en forme de petite eſtole. Voyez *Manipule*. On en a fait voir que c'eſtoit autrefois une eſpece de mouchoir blanc, comme témoigne Durandus. Son primitif eſt *pannus*, dont les Allemands ont fait *fannus*, parce qu'ils changent ordinairement le *p* en *f*.

FANON, ſe dit auſſi des deux pendants qui ſont au derriere de la mitre d'un Evêque, & auſſi du bonnet ou de la couronne de l'Empereur.

FANON, en termes de Blaſon, eſt un large braſſelet fait à la maniere du fanon de Preſtre pendant du bras droit, au lieu que celuy du Preſtre pend du bras gauche. C'eſtoit autrefois une manche pendante qu'on portoit prés du poignet, ſur tout en Allemagne, d'où ce nom nous eſt venu, parce que les Allemands appellent *fanen*, une piece de linge ou d'eſtoffe, & quelquefois une banniere. On l'appelle autrement *dextrochere*.

FANON, ſe prend auſſi quelquefois pour *gonfanon*. Voyez *Gonfanon*. Et en ce ſens Borel le derive du Grec *phaino*, *apparo*, parce qu'on le voit de loin eſtant au bout d'une pique.

FANTAISIE. ſ. f. L'imagination, la ſeconde des puiſſances qu'on attribuë à l'ame ſenſitive, ou raiſonnable. Les eſpeces ou images des corps font leur derniere impreſſion dans la *fantaiſie*. Ce mot vient du Grec *phantaſia*, qui ſignifie *imagination* Nicod.

FANTAISIE, ſignifie encore, la determination de l'eſprit à croire ou à vouloir les choſes ſelon les impreſ-

impreſſions des ſens. Chacun juge des ouvrages ſelon ſon ſens, ſelon ſa *fantaiſie*. Quand un malade eſt deſeſperé, on le laiſſe vivre à ſa *fantaiſie*. on ne luy *ſçauroit* ôter cette *fantaiſie* de l'eſprit. Il luy faut laiſſer paſſer cette *fantaiſie*.

FANTAISIE, eſt auſſi quelquefois ce qui eſt oppoſé à la raiſon, & ſignifie Caprice, bizarrerie. Il y a bien des gens qui ne conſultent jamais la raiſon, mais qui ſe laiſſent emporter à leurs *fantaiſies*.

FANTAISIE, eſt auſſi une piece de Muſique qui eſt compoſée d'accords agreables, mais qui ne peut eſtre reduitte ſous aucun genre des pieces reglées. On le dit auſſi, mais plus rarement, de quelques pieces de Poëſie ou de Peinture.

On appelle proverbialement, des *fantaiſies* maſquées, des bizarreries de perſonnes de condition qu'on n'oſe condamner.

FANTASSIN. ſ. m. Soldat qui marche & combat à pied. C'eſt de *fantaſſins* qu'eſt compoſée toute l'infanterie. Ce mot vient de *fante* Italien, qui ſignifie, *jeune homme*, dont le diminutif eſt *fantaſſins*.

FANTASQUE, adj. m. & f. Capricieux, bouru, qui a des manieres ou des humeurs extraordinaires. On a de la peine à gouverner les hommes *fantaſques*. les maiſques affectent d'avoir des habits *fantaſques*. les Cabaliſtes ont des opinions *fantaſques* & extravagantes.

On dit proverbialement, qu'un homme eſt *fantaſque* comme une mule, parce que cet animal eſt ſujet à pluſieurs caprices. On dit auſſi, qu'il y a de quoy contenter les *fantaſques*, quand on donne à choiſir de pluſieurs choſes differentes. Ce mot vient du Latin *fantaſticus*.

FANTASQUEMENT. adv. D'une maniere fantaſque. Tous les danſeurs de ce ballet eſtoient fort *fantaſquement* veſtus.

FANTASTIQUE. adj. maſc. & fem. Imaginaire, qui n'a que l'apparence. Les eſprits foibles ſont ſujets à avoir pluſieurs viſions *fantaſtiques*; il leur apparoiſt des eſprits qui n'ont que des corps *fantaſtiques*.

FANTOSME. ſ. m. Terme de Philoſophie. L'image qui ſe forme en noſtre eſprit par l'impreſſion que font les objets ſur nos ſens. L'ame ne connoiſt rien que par les *fantoſmes*.

FANTOSME, eſt auſſi un ſpectre, une chimere, une vaine apparence que nous croyons voir, qui nous trouble & nous épouvante, quoy que ce ne ſoit rien en effet. Il apparut un *fantoſme* qui fit peur à Caſſius au temps de la bataille. un jaloux ſe met mille *fantoſmes* dans l'eſprit, qui le tourmentent. Orphée croyoit emmener ſon Euridice, & ce n'eſtoit qu'un vain *fantoſme*.

On dit figurément d'une perſonne maigre & décharnée, que ce n'eſt plus qu'un *fantoſme*, comme ſi elle n'avoit plus de corps.

On dit auſſi d'une choſe qui a degeneré, qui n'eſt plus dans le luſtre & l'éclat qu'elle avoit autrefois, que ce n'eſt plus qu'un *fantoſme*. Le titre d'Empereur d'Occident n'eſt plus qu'un *fantoſme*. les Miniſtres d'un tel Etat font toutes les affaires, le Roy n'eſt plus qu'un *fantoſme*. Corneille a dit auſſi dans l'Illuſion Comique,

Ces *fantoſmes* d'honneur, & ces vaines chimeres.

FANTOSME, eſt auſſi un homme d'oſier ou de paille dont on ſe ſert dans les executions pour la repreſentation de ceux qui ſont condamnez à eſtre bruſlez ou écartelez, quand on ne les a pû attraper.

FAO.

FAONNER. v. n. qui ſe dit des biches, des femelles de chevreuil, qui mettent bas leur fruit, ou leur fan ou faon.

FAQ.

FAQUIN. ſubſt. maſc. Crocheteur, homme de la lie du peuple, vil & mépriſable. Il y a beaucoup de Grands Seigneurs qui ont des ames de *faquins*. Ce mot vient de l'Italien *facchino*, qui ſignifie *porte-faix*, qui a eſté formé de *faſciculus* diminutif de *faſciculus*.

FAQUIN, eſt auſſi un fantoſme ou homme de bois qui ſert à faire les exercices de manege, contre lequel on court, pour paſſer ſa lance dans un trou qui y eſt fait exprés. Il y a des courſes de *faquins* où le coup dans l'œuil en vaut trois, de l'œuil au bout du nez deux, du nez au menton un. Voyez *Quinains*.

FAQUIRS. Terme de Relations. Ce ſont certains devots errants dans les Indes, qui font des mortifications & des penitences outrées & incroyables. Ils vont en troupe avec des eſtendards & des armes; & tel eſt ſuivi de plus de 200. diſciples. Ils campent aux lieux où leur maiſtre ſe veut repoſer.

Il y a aux Indes huit cens mille *Faquirs* Mahometans, & douze cens mille Idolatres. Ils vont tous nuds l'hiver & l'eſté, couchant ſur la terre, ſur laquelle ils étendent un peu de cendre. Il y en a qui paſſent pluſieurs années ſans ſe coucher ni jour ni nuit, mais qui s'appuyent ſeulement ſur une corde qui eſt ſuſpenduë; d'autres qui s'enferment dans une foſſe neuf ou dix jours ſans boire ni manger; d'autres qui tiennent les bras élevez au ciel ſi long-temps, qu'ils ne les peuvent plus abaiſſer quand ils veulent; d'autres qui ſe mettent du feu ſur la tête, & ſe laiſſent bruler juſqu'à l'os. Ils ne bruſlent pas même de bois, de peur qu'il ne s'y trouve quelque petit animal enfermé. Il y en a qui ſe roulent tout nuds ſur des épines. Ils ſe vantent d'avoir l'eſprit prophetique, & ils enſeignent aux femmes l'art de ſe faire aimer, & d'avoir des enfans. Ils ont neanmoins telle continence, que les femmes par devotion leur venant baiſer le bout de la verge, ils n'en ſentent aucune émotion. Tavernier, & preſque tous les autres voyageurs.

FAR.

FARAILLON. ſ. m. Terme de Marine. C'eſt un petit banc de ſable ou banquereau ſeparé d'un grand banc par quelque paſſage ou fil d'eau, qu'on nomme *par*, ou *vers-par*, ou *perruis*.

FARCE. ſ. f. Terme de cuiſine. C'eſt un aſſaiſonnement de viandes hachées menu avec des herbes, des œufs, des épices. On met des poulets, des cochons, des carpes à la *farce*. on fait des œufs à la *farce*, qu'on appelle *farcis*.

FARCE, ſe dit auſſi de ces petites facetties que donnent les charlatans en place publique pour y amuſſer le monde, parce qu'elles ſont remplies de pluſieurs pointes & de mots de gueule. Les Comediens en ont fait de plus regulieres qui ont gardé le même nom chez le peuple, & qu'ils appellent plus honnêtement de petites Pieces Comiques. les *farces* de Tabarin, de Mauvoquin, de Turlupin, &c.

la *farce* du Baron de la Craſſe, du ſouper mal apprêté, &c. Les vieux Poëtes ont fait grand état de la *farce* du Patelin. Ce mot vient de *facetia*, ou plutoſt il vient de *farco*, qui en langage Celtique, ou Bas-Breton ſignifie *moquerie*, où on appelle auſſi un bouſon, *faruel*.

FARCE, ſe dit auſſi au figuré de toutes les conteſtations ridicules. Ces deux Autheurs ſe ſont dit mille injures, c'eſtoit une *farce* de les voir diſputer. il y a bien des cauſes à l'Officialité qui ſont ſi plaiſantes, que les Procureurs en font des *farces*.

On dit en proverbe, Tirez le rideau, la *farce* eſt jouïée, pour dire, que la Comedie eſt achevée, que l'affaire eſt terminée.

FARCEUR. ſ. m. Bouffon qui jouë à la farce, qui donne la farce, qui dit des plaiſanteries outrées ou indecentes.

FARCIN. ſ. m. Maladie des chevaux, ou des bœufs. C'eſt un venin ou corruption du ſang qui paroiſt en forme de boutons ou de cordes le long des veines, & par des ulceres qu'on guerit à peine en y faiſant entrer un fer ardent. Le *farcin* ſe gagne aiſément, & eſt une vraye peſte pour les chevaux.

FARCINEUX, EUSE. adj. Qui a le farcin. Un cheval *farcineux* communique bientoſt ſon mal aux autres.

FARCIR. v. act. Aſſaiſonner, accommoder quelque mets avec de la farce. *farcir* un oiſon, des œufs.

On dit auſſi, *farcir* ſon eſtomac de viandes, pour dire, l'emplir de viande, comme ſi on le vouloit luy-méme mettre à la farce.

FARCIR, ſe dit encore de pluſieurs choſes dont le monde eſt plein, qui ſont éparſes çà & là. Toute la terre eſt *farcie* de Juifs. toute cette ville eſt *farcie* de méchants faiſeurs de vers.

FARCIR, ſe dit figurément en choſes morales. Un livre, un diſcours eſt *farci* de Grec & de Latin, d'autoritez, de méchantes pointes, pour dire, qu'il en eſt plein, ou qu'il y en a pluſieurs ſemées çà & là. Ce qui a deſcrié Rabelais, c'eſt qu'il eſt *farci* d'impietez & d'impuretez, quoy que d'ailleurs il y ait de bonnes choſes. Ces deux dernieres ſignifications ſe prennent toûjours en mauvaiſe part.

FARCI, IE. part. & adj. Oiſon *farci*. livre *farci* de Grec. Province *farcie* d'heretiques.

Tous ces mots viennent par corruption de *farcimen*. Menage aprés Scaliger.

FARD. ſ. m. Ce qu'on met ſur le viſage pour l'embellir. Les vieilles ſe ſervent de *fards* & de pommades pour paroiſtre jeunes. le *fard* fait avec la ceruſe eſt corroſif. Les Chymiſtes trompent les femmes, en leur vendant de l'huile de talk comme un *fard* excellent.

FARD, ſignifie figurément, toute ſorte d'artifice dont on ſe ſert pour déguiſer une choſe, & la faire paroiſtre autre & plus belle qu'elle n'eſt en effet. L'éloquence eſt un certain *fard* qui embellit & qui agrandit les choſes. c'eſt un homme adroit & diſſimulé, qui ne parle jamais ſans *fard*.

FARDEAU. ſ. m. Grand poids, charge qu'on ſupporte. Ces colomnes ne ſont pas aſſez fortes pour ſoûtenir un ſi peſant *fardeau*. ce crocheteur porte de gros *fardeaux* ſur ſes épaules. la Mechanique a trouvé les moyens de lever toutes ſortes de *fardeaux* par le moyen des mouſles, des verrins, des tours, & des leviers.

FARDEAU, ſe dit figurément en Morale de toutes les choſes qui nous ſont onereuſes. Cet homme eſt veuf d'une méchante femme, il eſt déchargé d'un peſant *fardeau*. les Evêchez, les Magiſtratures ſont de peſants *fardeaux* qu'on met ſur ſa tête. quand on a fait une bonne confeſſion, on a la conſcience déchargée d'un grand *fardeau*.

FARDER. v. act. Appliquer du fard. les jeunes femmes qui ſe *fardent* deviennent ridées avant le temps.

FARDER, ſignifie auſſi, Employer de l'artifice pour faire paroiſtre une choſe plus belle qu'elle n'eſt. Cet Orateur dans ce Panegyrique a bien *fardé* ſon Heros, ſon diſcours eſtoit bien *fardé*. ce marchand ſçait bien *farder* ſa marchandiſe; il met toûjours deſſus le plus beau.

FARDÉ, ÉE. part. & adj.

On dit en proverbe, Temps pommelé & femme *fardée* ne ſont pas de longue durée.

FARDEUR. adj. Qui farde & deguiſe quelque marchandiſe. Les maquignons, les frippiers ſont de grands *fardeurs* de ce qu'ils vendent. Ce mot eſt de peu d'uſage.

FARE. Voyez. *Phare*.

FARE. Terme de peſche. C'eſt une feſte de Peſcheurs qui ſe faiſoit vers le mois de May, où les Peſcheurs s'aſſembloient, & quelquefois les Officiers des Eaux & Foreſts, pour faire une peſche ſolemnelle & de réjoüiſſance. Il eſt deffendu par la derniere Ordonnance de 1679. d'aller à la *fare*, à cauſe que cela depeuploit les rivieres.

FARFADET. ſ. m. Petit Demon ou Eſprit follet qui fait peur aux perſonnes ſimples, qui croyent le voir ou entendre la nuit.

FARFOUILLER. v. act. Foüiller en quelque endroit confuſément & en y cauſant du deſordre. Tous les papiers de ce cabinet ſont en confuſion, quelqu'un y eſt venu *farfoüiller*.

FARIBOLES. ſ. f. Pluſieurs choſes vaines qui ne meritent aucune conſideration. Au lieu de bonnes raiſons cet Auteur ne dit que des *fariboles*. Menage avec Henri Etienne croit que ce mot vient par corruption du Grec, *parabole*. De Valois le derive de choſes frivoles, telles que les diſcours des charlatans. Du Cange le derive de *faria*, mot de la baſſe Latinité, qui ſignifie une grande confuſion de paroles. Dans les Gloſes d'Iſidore & de Papias.

FARINE. ſubſt. fem. Bled moulu, legume reduit en poudre, *farine* de froment, *farine* de ſegle. Le gruau ſe fait de *farine* d'avoine. la poudre à deſſeicher les cheveux ſe fait de *farine* de feves. le blutoir ſepare le ſon d'avec la *farine*. Athenée dit qu'on éleva autrefois des Statuës dans la ville de Scolon en Beotie à l'honneur de Megalarte & de Mogalonaſe pour avoir eſté les inventeurs du pain & de la *farine*.

Folle *farine*, eſt la *farine* la plus menuë que le vent enleve, & qui s'attache aux parois du moulin.

On dit proverbialement, qu'une femme a donné ſa *farine*, & qu'elle vend ſon ſon, pour dire, qu'elle fait plus la rencherie en vieilleſſe que quand elle eſtoit jeune. On dit auſſi, Ce ſont des gens de même *farine*, pour dire, que ce ſont des vauriens, des perſonnes également preſtes à mal-faire. On dit auſſi par un terme de mépris, Je ne veux point avoir affaire à des gens de cette *farine*.

FARINEUX, EUSE. adj. Qui ne ſe dit gueres qu'en cette phraſe. Dartre *farineuſe*, en parlant de celle qui en ſe ſeichant laiſſe une craſſe blanche qui reſſemble à la farine.

FARINIER. ſ. m. Marchand de bled moulu. Ce Meûnier a la chalandiſe des *Farinier*s, qui font moudre

moudre du bled pour venir vendre de la farine à la halle.

FAROUCHE. adj. m. & f. Qualité des animaux ſauvages & cruels qui ſe retirent dans des foreſts, des deſerts & des cavernes. Les lyons, les tygres & les ours ſont des animaux *farouches* & cruels. pluſieurs Martyrs ont eſté expoſez aux beſtes *farouches*. Ce mot vient de *ferox*. Nicod.

FAROUCHE, ſe dit auſſi des animaux timides qu'on a de la peine à apprivoiſer. Parmy les oiſeaux & les animaux domeſtiques il y en a de *farouches* qu'on ne peut apprivoiſer, qui s'enfuyent quand on en approche, comme des chats, des pigeons, &c. On appelle un cheval *farouche*, lors qu'il n'a pas encore eſté dompté. les bœufs & les chiens qu'on a laiſſé dans les Iſles de l'Amerique ſont devenus *farouches*.

FAROUCHE, ſe dit auſſi des hommes bourrus, fantaſques, & ennemis de la ſocieté civile. La plus-part des Philoſophes pedans ſont des gens *farouches* qui fuyent la compagnie, qui veulent vivre en particulier. les Tyrans ont eſté d'un naturel *farouche* & cruel. les peuples de l'Amerique eſtoient la plus-part ſauvages & *farouches*. il y a des gens timides qui ont un eſprit *farouche*, qui s'effarouchent de tout.

FAROUCHE, ſe dit quelquefois en bonne part. Les Catons avoient une vertu *farouche*, ſevere & inflexible. cette Dame eſt fort *farouche*, elle ne ſouffre aucune galanterie.

On dit auſſi quelquefois, un œuil *farouche*, ou un regard *farouche*. Il y a quelque choſe de *farouche* dans la mine, dans les paroles de cet homme-là.

F A S.

FASCE. ſ. f. Terme d'Architecture, qui ſe dit des friſes & des trois bandes ou parties qui compoſent l'architrave.

FASCE, en termes de Blaſon, eſt une des pieces principales & honorables de l'Eſcu, qui le coupe par le milieu, & ſepare le chef de la pointe. Quand il n'y a aucune autre piece ſur l'Eſcu, elle en doit contenir le tiers. Que ſi elle eſt plus étroite, elle ſera priſe pour devile. Les anciens Blaſonneurs l'appellent auſſi *faiſſe* ou *faſſe*. Montauſier porte d'argent à la *faſce* de gueules. Quelques-uns derivent ce mot du Latin *faſcia*, qui ſignifie une *bandelette de toile*. D'autres, comme Scohier, diſent que la *faſce* eſt ce que les Latins nomment *faſcem ſeu trabem tranſverſalem*; car de fait elle reſſemble à une poutre miſe au travers de l'Eſcu.

FASCÉ. adj. Terme de Blaſon, qui ſe dit d'un Eſcu chargé de pluſieurs faſces de different émail. On en met au nombre de quatre, de ſix & de huit. S'il y en a dix ou douze, on dit *bandé*.

On dit, *Faſcé contrefaſcé*, lors que l'Eſcu *faſcé* eſt party par un trait par lequel l'émail des faſces eſt changé, deſorte que le metail eſt oppoſé à la couleur, & la couleur au metail.

Faſcé denché, ſe dit lors que toutes les faſces ſont dentées, & de telle façon, que l'Eſcu en eſt autant plein que vuide. Il y a auſſi des faſces *denchées* au haut & au bas; d'autres ſeulement d'un coſté, qu'on appelle *femilles de ſcie*. Il y en a auſſi de bretteſſées, crenelées, engreſlées, échiquetées, ondées, frettées, maçonnées, loſangées, & autres.

FASCHER. v. act. Choquer, offenſer quelqu'un, luy donner un ſujet de chagrin ou de colere. Il eſt dangereux de *faſcher* ceux de qui on depend. la

mort *faſche* aſſez d'elle-meſme, ſans y ajoûter de la honte. on eſt ſouvent malade pour s'eſtre *faſché*. il me *faſche* bien de payer cette taxe. On dit proverbialement, S'il ſe *faſche*, il aura deux peines. Menage tient que ce mot vient de *fatigare*, dont les Latins ont uſé, pour dire, Offenſer & piquer par brocards & railleries.

FASCHÉ, ÉE. part. & adj.

FASCHERIE. ſ. f. Colere, chagrin, déplaiſir. L'affront ſanglant qu'on luy a fait luy a bien donné de la *faſcherie*. la douleur l'a tellement ſaiſi, qu'il eſt mort de *faſcherie*.

FASCHEUX, EUSE. adj. qui donne de la faſcherie, de la peine & de la difficulté. Il ſe dit des perſonnes. C'eſt un homme *faſcheux*, un eſprit *faſcheux*, qui eſt fantaſque, bourru, avec qui on ne peut vivre. Il ſe dit auſſi des choſes. Les Alpes ſont *faſcheuſes* à traverſer. les chevaux ſont *faſcheux* à domter, les roſſignols à nourrir.

FASCHEUX. ſubſtantif. Un importun, un homme odieux & qui déplaît.

Vous en ſerez, ô queſteurs & queſteuſes,
Du nombre affreux des *faſcheux* & *faſcheuſes*.
Scarron.

On dit auſſi abſolument, Il eſt *faſcheux* de perdre ſon bien. Cela eſt *faſcheux*, de paſſer toute ſa vie à plaider.

FASCICULE. ſ. m. Terme de Medecine. C'eſt une meſure d'herbes par laquelle on entend ce qui peut eſtre embraſſé par un bras ployé contre le haut de la hanche. Les Medecins le deſignent dans leurs ordonnances par *faſc.*

FASCINATION. ſ. f. Charme qui empêche qu'on ne voye les choſes comme elles ſont en effet. Les merveilles qu'on dit que les ſorciers font voir n'ont point de realité, c'eſt une ſimple *faſcination*. Ce mot prend ſon origine du Grec, eſtant tiré immediatement du Latin *faſcino* du verbe *faſcinare*; originairement du Grec *βασκαινειν*, qui ſignifie la même choſe.

FASCINATION, ſe dit figurément en Morale du trouble des ſens cauſé par une violente paſſion, qui nous fait appercevoir les choſes autrement qu'elles ne ſont. On ne peut pas avoir tant d'amour pour cette laide ſans *faſcination*.

FASCINE. ſ. f. Fagot de menu branchage dont on ſe ſert à l'armée pour ſe couvrir, ou pour bruſler des logements, combler des foſſez, &c. Une *faſcine* gouderonnée eſt d'un pied & demi de tour. une *faſcine* d'épaulement eſt de deux ou trois pieds. on commande des ſoldats pour aller à la *faſcine*. En la baſſe Latinité on a dit *faſcenina*, *faſcennia* & *faſcinata*, pour ſignifier ces pals de bois & *faſcines* qui ſervoient de clôtures aux anciens chaſteaux ou metairies.

FASCINER. v. act. Faire certains charmes qui font paroiſtre les choſes autrement qu'elles ne ſont à nos yeux, à nôtre imagination. Les ſorciers *faſcinent* les yeux pour faire apparoir des Demons.

On le dit auſſi au figuré. Les paſſions nous *faſcinent* l'eſprit, & font paroiſtre beau ce qui eſt laid.

FASCINÉ, ÉE, part. & adj. Yeux *faſcinez*.

FASEOLE. ſubſt. fem. Eſpece de legume qui eſt de la nature des feves. En Latin *phaſeolus*, *phaſiolus*.

FASTE. ſ. m. Orgueil apparent, affectation de vanité, d'un éclat qui paroiſt aux yeux des hommes. Les hypocrites donnent l'aumône avec *faſte*,

comme

comme faiſoient les Phariſiens. l'indolence des Stoïciens n'eſtoit qu'un pur *faſte* & vanité de paroles. toutes les nations haïſſent le *faſte* des Eſpagnols. Ce mot vient du Latin *faſtus*, qui ſe tire, ſelon Martinius, du verbe *fari*. Le mot de *faſtus* s'eſt pris d'abord *pro inani jactantia*, pour une vaine & ridicule vanterie.

FASTE, quelquefois ſe prend en bonne part, & ſignifie ſimplement, Magnificence. Il faut qu'un Ambaſſadeur paroiſſe avec *faſte*, pour faire honneur à ſon Maiſtre. le *faſte* de la Cour de France montre la puiſſance de ſon Roy.

FASTE, ſe dit auſſi du diſcours & du ſtile qui eſt haut & empoulé. Cet Orateur a commencé ſon diſcours avec beaucoup de *faſte* & de grands mots. le ſtile de Lucain a trop de *faſte* pour eſtre naturel.

FASTES. ſ. m. plurier. Calendrier des Romains où eſtoient marquez jour par jour leurs Feſtes, leurs Jeux, leurs Ceremonies. C'eſt dommage que nous n'ayons les ſix derniers livres des *Faſtes* d'Ovide. Ce mot vient du Latin *faſti*, *faſtorum*, du verbe *fari*, *parler*. Les jours *faſtes* eſtoient parmy les Romains, ceux durant leſquels ils eſtoit permis de pourſuivre quelque affaire en juſtice, auxquels le Preteur pouvoit dire ces trois paroles: *Do*, *dico*, *addico*: Ovid.

Ille nefaſtus erit per quem tria verba ſilentur,
Faſtus erit per quem Lege licebit agi.

On appelle auſſi le Catalogue ou l'Hiſtoire Chronologique de la ſuitte des Conſuls, les *Faſtes* Conſulaires.

On appelle encore poëtiquement & oratoirement *Faſtes*, les Archives, les Regiſtres publics où ſont conſervez les Memoires hiſtoriques des choſes les plus memorables arrivées en chaque nation.

FASTIDIEUX, EUSE. adj. Importun, ennuyeux, fatigant par ſes diſcours & par ſes actions. Cet ouvrage eſt auſſi *faſtidieux* que ſon Auteur, on ne ſçauroit ſouffrir ni l'un ni l'autre.

FASTUEUX, EUSE. adj. Qui a beaucoup de faſte. Il ne ſe dit que des perſonnes, & toûjours en mauvaiſe part.

FASTUEUSEMENT. adv. D'une maniere faſtueuſe.

F A T.

FAT. adj. & ſubſt. Sot, ſans eſprit, qui ne dit que des fadaiſes. Il n'a d'uſage qu'au maſculin. Cet homme s'eſt marié à une gueuſe, c'eſt un *fat*, il a fait le *fat*. il nous eſt venu faire un diſcours qui eſt bien *fat*. Ce mot vient du Latin *fatuus*.

FATAL, ALE. adj. Ce qui doit arriver neceſſairement, arreſt de la deſtinée. C'eſt par un decret *fatal* de la Providence que cette ville a eſté ruinée.

FATAL, ſignifie auſſi, Malheureux. Ce jour-là a eſté *fatal* à la Republique. la bataille d'Arbelles fut *fatale* aux Perſans.

FATAL, ſignifie encore, la fin, la mort. On a beau appeller le Medecin, quand l'heure *fatale* eſt venuë, il faut mourir.

Et que devant ton jour *fatal*,
Cent revolutions ſolaires
Eclairent ſur ſon vertical.

Ce ſont des vers des Viſionnaires.

FATALEMENT. adv. D'une maniere fatale.

FATALITE'. ſ. f. Neceſſité d'un évenement, dont on ne ſçait point la cauſe, & que les Anciens attribuoient à la deſtinée. Quoy que cet homme ait de bons deſſeins, je ne ſçay par quelle *fatalité* ils tournent toûjours en mal. les Anciens donnoient tout à la *fatalité*.

FATIDIQUE. adj. Qui prophetiſe ou annonce les arreſts des deſtinées. Il ne ſe dit que des divinations prophanes des Anciens, qui ſe faiſoient par le vol des oiſeaux, des trepieds, & autres choſes qui ſervoient de fondement à leurs predictions & à leurs vains oracles.

FATUITE'. ſ. f. Sottiſe, impertinence. On ne peut trop blâmer la *fatuité* de ceux qui parlent toûjours, & qui ne ſçavent rien.

FATIGANT, ANTE. adj. Qui laſſe, qui ennuye, qui nous eſt à charge. La poſte aux aſnes eſt une allure bien *fatigante*. les foïs Panegyriſtes ſont des gens bien *fatigants*. c'eſt une choſe bien *fatigante* que d'avoir tant de parents ſur les bras.

FATIGUE. ſ. f. Peine de corps qui laſſe & qui travaille. On ne doit point aller à la guerre, qu'on n'ait le corps fait à la *fatigue*. les chevaux de manege ne ſont pas propres pour la *fatigue*.

FATIGUE, ſe dit auſſi en parlant des hardes & habits qui reſiſtent au mauvais temps, ou qu'on ne ſe ſoucie pas de ſalir & de gaſter. C'eſt un gros habit de *fatigue* qui ne ſert que pour la pluye, ou quand on ravaude dans le ménage.

FATIGUER. v. act. Harceler, laſſer. Ce Partiſan *fatigue* les ennemis par ſes courſes continuelles. le meilleur cheval ſe *fatigue* à la longue. cet homme ne durera pas au travail, il *fatigue* trop. Ce mot vient du Latin *fatigare*. On a appellé auſſi *fatigia*, les travaux, peines & *fatigues*. Du Cange.

FATIGUER, ſe dit figurément des choſes ſpirituelles. L'eſprit ſe *fatigue* auſſi bien que le corps. tous ces diſcours inutiles ont bien *fatigué* les auditeurs.

FATIGUÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

FATISTE. ſ. m. Vieux mot qui ſignifioit autrefois *Poëte*, & ſur tout celuy qui faiſoit des vers pour diſputer le prix des Jeux Floraux & autres. Ce mot ſe trouve ſouvent dans Paſquier & autres Auteurs.

FATRAS. ſ. m. Ce mot s'eſt dit originairement d'une ſorte de vers anciens, où un vers eſtoit ſouvent repeté, comme aux Chants Royaux, comme témoigne Borel. Il dit auſſi qu'on diſoit *fatriſer*, pour faire ces ſortes de vers. Mais maintenant il ſignifie ſeulement, Bagatelles, choſes vaines & inutiles qui ne ſont d'aucune valeur. Il n'a rempli ſon cabinet que de *fatras* de tableaux, d'antiquitez qui ne valent rien. tout ce livre eſt plein de *fatras*, de citations, de rapſodies qui ne ſont d'aucune conſideration.

F A U.

FAU. ſ. m. Arbre de haute fuſtaye. En Latin *fagus*. C'eſt la meſme choſe que *fouteau* ou *hoſtre*.

FAUBER. ſ. m. Terme de Marine. C'eſt une eſpece de balay dont on nettoye le vaiſſeau. Il eſt fait de vieux cordages deſfilez, qu'on appelle autrement *eſcouppes* ou *vadrouilles*.

FAUCHAGE. ſ. m. Action de faucher. Un temps pluvieux n'eſt pas propre pour le *fauchage* des

des prez. il a tant payé pour le *fauchage* de ſes avoines.

FAUCHE. ſ. f. ſe dit auſſi de l'action de faucher, ou de ce qu'un homme peut faucher en un jour. La plus-part des prez de France ſe meſurent par tant d'hommes de *fauche*. Ce mot eſt derivé du Latin *falx*.

FAUCHER. v. act. Couper l'herbe des prez, ou les avoines avec la faulx. Il y a des prez qu'on *fauche* deux ou trois fois l'année, comme ceux de la Luyſerne.

FAUCHER, en termes de Manege, ſe dit d'un cheval qui traîne en demi-rond une de ſes jambes de devant, & qui boite en marchant pour avoir eſté entrouvert, ou avoir fait quelque effort. On dit figurément, que la mort, que le temps *fauchent* toutes choſes.

FAUCHÉ, ÉE. part.

On dit quelquefois ironiquement, que les prez ſont *fauchez*, que les avoines ſont *fauchées*, pour dire, qu'ils ſont perdus, ruinez, qu'il n'y en aura point cette année.

FAUCHET. ſ. m. Eſpece de raſteau avec des dents de bois, qui ſert aux faneurs à amaſſer l'herbe fauchée & fanée pour la mettre en meulons. Les batteurs en grange ont auſſi beſoin d'un *fauchet* pour ſeparer la paille battuë d'avec le bled.

FAUCHEUR. ſ. m. Celuy qui fauche les prez & les avoines.

FAUCHEUX, eſt une eſpece d'araignée à longues pattes.

FAUCILLE. ſ. f. Inſtrument avec lequel on ſcie les bleds. Il eſt mince & peu large. Il eſt fait en demi-cercle, & emmanché d'un petit manche de bois. Il a de petites dents plus delicates que celles des ſcies. C'eſtoit la ſaiſon où les épics tomboient ſous les *faucilles*. Ce mot vient de *falcula* ou de *falcilla*, diminutif de *falx*. Nicod.

En Anatomie on appelle *Faucille* de moiſſonneur, cette portion de la dure mere qui fait la ſeparation des parties de devant du cerveau, à cauſe qu'elle a la figure d'une *faucille*.

On dit proverbialement, quand quelqu'un fait une action mauvaiſe, qu'il ira droit en Paradis comme une *faucille*.

FAUCILLON. ſ. m. Inſtrument fait en forme de faucille. On appelle du bois à *faucillon*, un menu bois taillis aiſé à couper avec cet inſtrument.

FAUCON. ſ. m. Oiſeau de leurre, qui a le plus beau vol, & qui eſt le plus noble & le plus eſtimé entre les oiſeaux de proye. C'eſt pourquoy il donne le nom à la *Fauconnerie*. Il a les pieds jaunes, la tête noire, & eſt ſemé ſur le dos de pluſieurs taches. Le bon *faucon* a la tête ronde, le bec court & gros, le col long, les épaules larges, les pennes des ailes ſubtiles & delicées, les cuiſſes longues, les jambes courtes, les pieds, ou mains, longs, larges & grands. Il y a des *faucons* riviereux, d'autres champeſtres, propres à voler ſur les rivieres, ou les campagnes: en Latin *falco*, *triorches*, *buteo*, & en general *accipiter*, qui eſt le nom de la meilleure eſpece, qui a donné le nom aux autres.

Jean de Janua dit que ce nom vient de ce qu'il a les ongles recourbés qui reſſemblent à une faulx ſilveſtre. Giraldus le derive à *falcando*, parce qu'il vole en tournant comme une faulx. Frideric Lempereur a bien écrit des *faucons* en ſon Art de la Chaſſe. Albert le Grand, Jacques Auguſte de Thou dans ſa *Fauconnerie*, &c.

Faucon pelerin, eſt celuy qui vient des pays lointains, dont on ne trouve point l'aire, qui eſt pris depuis le mois d'Octobre juſqu'en Janvier. En Latin *falco peregrinus*, ou *eſtranger*.

Faucon gentil, de paſſage, qui vient des pays circonvoiſins, le plus aiſé à dreſſer, qui eſt pris en Aouſt ou en Septembre. Ce mot vient de *gentilis*.

Faucon niais, qui n'a jamais eſté à ſoy, qui eſt pris au nid, ou dans le roc quand il eſt fort petit. On l'appelle auſſi, *Faucon Royal*, parce qu'on l'éleve facilement. En Latin *nidaſius* ou *nidularius*.

Faucon ſor. C'eſt un faucon qui a encore ſon premier plumage, les pennes du premier an. En Latin *bomotinus*.

Faucon hagard, c'eſt à dire, *fier* & *biſarre*. Celuy qui n'eſt plus ſor quand on le prend, qui a mué ou changé de plumes. On l'appelle auſſi, *faucon de repaire*. *Faucons branchiers*, en Latin *ramales & ramagii*.

Faucon autenaire, ou *autenaire*, qui eſt pris au printemps avant la muë.

Faucon mué en main d'homme, ſe dit ſimplement *faucon mué*: quand il eſt mué des champs, & puis pris au paſſage, il ſe dit *ardoiſé*, *madré* ou *fleuri*, *hors de connoiſſance*, & *vieu faucon*.

Faucon tagarot. C'eſt un oiſeau fort long & floüet, d'une eſpece particuliere. On l'apporte du côté d'Egypte.

Faucon Tartaret, qui vient de Tartarie, eſt un grand oiſeau dit de *haute maille*, appellé des Turcs *faucon ſabin*.

Faucons balarins, qui viennent de Hongrie, ſont des *faucons* communs, petits, de pennage brun & la tête noire.

Faucon famillieux. C'eſt un *faucon* famelic, ou ſujet à la faim.

Le *faucon montanier*, eſt brun & hardi, & ſe doit entretenir entre gras & maigre.

Le *faucon Thunſien*, qui vient de Thunis, nommé autrement *alphanet* de *alpha*, parce que les Grecs le mettent au premier rang des *faucons*.

Il y a des *faucons* qu'on appelle *du Peron*, & autrement *nobles*, qui volent plus haut que les autres, qui ont des ſerres fortes, & une couleur tirant ſur le noir.

Le gerfaut, le ſacré, le lanier ſont des eſpeces de *faucons*.

FAUCON. Terme d'Artillerie. Eſpece de canon qui a trois pouces de diametre, & qui porte une livre & demie de balle.

FAUCONNEAU. ſ. m. Piece d'artillerie, qui tient le ſixiéme rang entre les canons, qui a ſix à ſept pieds de long, & deux pouces de diametre, dont la balle peſe environ une livre & demie, mais ſelon Hanzelet, c'eſt une huitiéme de coulevrine qui a 35. calibres de long, qui tire deux livres & demie de fer avec deux livres de poudre; & le Baſtard a 30. calibres, tire trois livres de fer avec autant de poudre.

FAUCONNEAU, chez les Maçons, eſt la piece de bois la plus haute d'un engin à élever des fardeaux. Elle porte les deux poulies par où paſſent les cables.

FAUCONNERIE. ſ. f. L'art de dreſſer, d'affaiter, de gouverner, d'apprivoiſer, & d'aſſeurer les oiſeaux de proye. Deſparon a bien écrit de la *Fauconnerie*.

FAUCONNERIE, ſe dit auſſi de l'équipage de la chaſſe qui ſe fait avec les oiſeaux. Ce Prince aime

la *Fauconnerie*, il a beaucoup d'Officiers de *Fauconnerie*. la *Fauconnerie* du Roy eſt en tel endroit.

FAUCONNIER. ſubſt. maſc. Affaiteur, ou apprivoiſeur d'oiſeaux, celuy qui dreſſe & qui gouverne, ou qui a le ſoin des oiſeaux de proye. Des gants de *Fauconnier*. le Grand-Seigneur entretient ordinairement ſix mille *Fauconniers*, & le moins qu'il en ait eu, c'eſt trois mille.

On appelle chez le Roy, le Grand *Fauconnier*, l'Officier qui a ſoin de toute ſa Fauconnerie. Les droits & prerogatives du Grand *Fauconnier* ſont tirez d'une Hiſtoire manuſcrite de Robert de la Mark Grand *Fauconnier* ſous Louïs XII. & François Premier.

On dit en termes de Manege, Monter à cheval en *Fauconnier*, pour dire, Monter du pied droit.

FAUCONNIERE. ſubſt. fem. Poche ou bourſe de Fauconnier.

On appelle auſſi *Fauconniere*, une eſpece de biſſac de cuir ou double gibeciere qu'on porte à cheval, & qu'on met des deux côtez de l'arçon de la ſelle, où on ſerre les menuës hardes neceſſaires pour un voyage.

FAV.

FAVEUR. ſ. f. Grace qu'on fait à quelqu'un, bon office qu'on luy rend. Il faut demander au ciel qu'il nous faſſe largeſſe de ſes *faveurs*. les Prince font des *faveurs* à qui il leur plaiſt.

FAVEUR, ſe dit quelquefois d'une ſimple courtoiſie. Faites moy la *faveur* de croire que je ſuis tout à vous.

FAVEUR, ſe dit auſſi par oppoſition à rigueur, & ſur tout en matiere de juſtice. On dit ſur le fait des Graduez, *Mois de faveur*, ceux dans leſquels un Collateur peut choiſir quelqu'un entre les Graduez pour luy conferer un Benefice, qui ſont Avril & Octobre; & *Mois de rigueur*, ceux où il eſt obligé de le conferer au plus ancien, ſçavoir Janvier & Juillet. On appelle auſſi, *Jours de faveur*, les dix jours que l'Ordonnance accorde aux Marchands & Banquiers aprés l'échеance de leurs lettres de change pour les faire proteſter. Il y a des queſtions problematiques où on peut faire *faveur* à ſon ami. Il a eu des lettres de *faveur* pour tous ſes Juges. il s'agiſſoit de l'état d'un enfant, la *faveur* de la cauſe l'a emporté.

FAVEUR, ſignifie auſſi la bienveillance d'un puiſſant, d'un ſuperieur, le credit qu'on a ſur ſon eſprit. Un tel Officier eſt maintenant en *faveur* auprés de ſon Maiſtre.

FAVEUR, ſignifie auſſi, Approbation, eſtime. Les Grands briguent ſouvent la *faveur* du peuple. un bon Orateur ménage la *faveur* de ſon auditoire.

FAVEUR, ſe dit plus particulierement du Roy & des Miniſtres. Cet homme eſt bien en Cour, il a toute la *faveur* pour luy, il eſt en *faveur* auprés du Roy.

FAVEUR, ſe dit abſolument de tous les gens qui ſont en fortune, des favoris des Princes. Il eſt dangereux de plaider contre les gens de la *faveur*. la *faveur* l'emporte toûjours, c'eſt un homme en *faveur*.

FAVEUR, ſe dit ordinairement en amour de ce qu'une maiſtreſſe accorde à celuy qu'elle aime. L'amour ne vit que de *faveurs*. il a eu les dernieres *faveurs* de cette Dame, c'eſt à dire, qu'il a eu les dernieres privautez.

On appelle auſſi *faveurs*, certains petits preſents que font les Dames. Ce portrait, ce ruban eſt une *faveur* de cette Dame. On appelle même *faveurs*, certains rubans fort étroits qu'on nomme autrement *Nompareille*.

On appelle auſſi en mauvaiſe part *faveurs* de Venus, les mauvais maux qui ſe prennent par la frequentation des femmes. Malherbe a dit poëtiquement

Les puiſſantes *faveurs* dont Parnaſſe m'honore.

EN FAVEUR. adv. En conſideration, à l'advantage. Il a donné dix mille eſcus à ſa fille en *faveur* de mariage. les reſignations d'un Benefice en *faveur* de quelqu'un ne ſe peuvent admettre que par le Pape.

A LA FAVEUR. adv. Il a ſurpris cette place *à la faveur* de la nuit, c'eſt à dire, par l'advantage que luy a donné l'obſcurité.

FAVORABLE. adj. m. & f. Qui fait faveur, qui eſt propice, qui nous fournit des advantages. Dieu eſt *favorable* à ceux qui le reclament. il y a du plaiſir à naviger par un vent *favorable*. les cauſes *favorables* reçoivent de l'extenſion, les odieuſes de la reſtriction. ce Preſident luy a donné une *favorable* audience. ce Rapporteur luy a eſté *favorable*. On appelle un coup *favorable*, celuy dont la bleſſure n'eſt point dangereuſe.

FAVORABLEMENT. adverbe. D'une maniere *favorable*, Il faut toûjours juger en bonne part & *favorablement* de ſes amis, interpreter les choſes douteuſes *favorablement*.

FAVORI, ITE. adj. Qui a les bonnes graces d'un Prince, d'une perſonne puiſſante, d'une maiſtreſſe, & generalement d'un ſuperieur à qui pluſieurs s'efforcent de plaire, & qui ne plaiſent pas également. Les Grands Seigneurs ont toûjours de la jalouſie contre les *favoris*. la Reine d'Eſpagne eſt allée à la maiſon des *favorites*. L'hyperbole & l'anthitheſe ont eſté les figures *favorites* de Balſac. cette Dame a toûjours quelque *favori*. On appelle auſſi un Poëte, un *favori* d'Apollon, ou *favori* des Muſes. On dit auſſi, C'eſt ſon livre *favori*, celuy dont la lecture luy plaiſt le plus; & generalement de toutes les choſes pour leſquelles on a de la predilection.

FAVORISER. v. act. Faire grace, plaiſir, faveur à quelqu'un, luy aider. Il ſe dit des perſonnes & des choſes. Un bon Juge ne doit *favoriſer* perſonne. le ciel nous a *favoriſé* de ſes graces. la fortune qui eſt aveugle ne *favoriſe* pas toûjours les gens de merite. on eſt au deſeſpoir de voir *favoriſer* ſon rival. On dit auſſi, *Favoriſer* un parti, pour dire, l'approuver, l'appuyer, le proteger, s'y ranger.

FAVORISÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

FAULDES. Terme des Eaux & Forets. C'eſt un nom qu'on donne aux foſſes charbonnieres où on fait le charbon.

FAULX. ſubſt. fem. Inſtrument de fer avec lequel on coupe l'herbe des prez, & les avoines, &c. C'eſt un fer tranchant fort mince & acerè, un peu arcué par le bout, & qui eſt emmanché d'un long baſton. Il faut aiguiſer ſa *faulx* à tous moments. Un chariot armé de *faulx*, eſtoit une machine de guerre des Anciens. une *faulx* emmanchée à rebours eſt une arme dangereuſe. Ce mot vient du Latin *falx*. La *faulx* qui ſert à couper les foins eſt quelquefois repreſentée dans les Eſcus emmanchée; & alors il faut exprimer la couleur du manche en blaſonnant, quand il eſt d'un autre émail; & quand elle n'a point de manche, on l'appelle *rauchier*.

FAULX, ſe dit figurément en choſes morales. On peint la mort, le temps, & Saturne, avec une *faulx*, parce qu'ils ſemblent faucher les hommes, & generalement détruire toutes choſes.

On dit proverbialement, Mettre la *faulx* en la moiſſon d'autruy, pour dire, Se mêler de faire ce que doit faire un autre

FAUS, FAUSSE. adj. Contraire à la verité. Une grande partie des citations qu'on trouve dans les Auteurs ſont *fauſſes*. Un maiſtre ne doit point croire à tous les *faus* rapports que luy font ſes gens. il y a bien des Nobles à *faus* titre. on produit en Juſtice bien des pieces *fauſſes*, des actes *faus*.

FAUS, ſe dit auſſi de tout ce qui a eſté alteré, changé, contrefait, & qui diminuë le prix de quelque choſe. Un *faus* poids. *fauſſe* meſure. *faus* or. *faus* argent. un œuil *faus*. une *fauſſe* pointe. une *fauſſe* éloquence. une *fauſſe* galanterie. On dit auſſi, qu'une penſée eſt *fauſſe*, quand elle n'eſt pas juſte ſur le ſujet: qu'un argument eſt *faus*, lors qu'il conclut mal, ou qu'il peche dans la forme.

FAUS, ſe dit figurément des ſimples apparences. *Fauſſe* devotion. *faus* devot, hypocrite. la *fauſſe* humilité ne met plus en credit. un *faus* zele, qui eſt indiſcret, trop ardent.

FAUS, ſe dit quelquefois par antiphraſe pour augmenter la verité de quelque choſe, mais toûjours en mauvaiſe part: comme, un *faus* pendart, ſe dit d'un homme qui merite en effet la corde: une *fauſſe* lame, une *fauſſe* piece, un *faus* merle, une *fauſſe* beſte, une *fauſſe* peſte, un *faus* glouton, un *faus* borgne.

FAUS, eſt auſſi quelquefois ſubſtantif, & eſt particulierement en uſage au Palais. Inſtruire & approfondir le *faus*. S'inſcrire en *faus*. des moyens de *faus*. on peut pourſuivre le *faus* civilement, & criminellement. Les Juges ont ſouvent de la peine à diſcerner le vray d'avec le *faus*.

On dit auſſi le *faus* du corps, l'endroit où les coſtes manquent. Il l'a pris par le *faus* du corps. Paſquier croit qu'on a dit ce mot par corruption pour le *fort* du corps. Mais il ſe trompe, car c'eſt l'endroit qui eſt au deſſous des *fauſſes* coſtes, & où les coſtes manquent, c'eſt la partie du corps la plus deſarmée.

On dit adverbialement, qu'une choſe porte à *faus*, quand elle n'eſt pas ſouſtenuë par un appuy convenable. Cette poutre, cette colomne porte à *faus*, & menace ruine.

On dit figurément, qu'un raiſonnement porte à *faus*, quand il n'eſt pas appuyé ſur de bons principes.

On dit auſſi, Accuſer à *faus*, pour dire, Calomnier.

On dit auſſi en termes de Manege, Galoper *faus*, pour dire, Galoper ſur le mauvais pied, changer de pied, traîner les hanches, & ſe deſunir.

On dit en termes de Chaſſe, qu'un chien appelle en *faus*, quand il abboye en un lieu où les perdrix ont eſté, & ne ſont plus.

Ce mot entre en pluſieurs compoſitions de mots où il a diverſes ſignifications, qui aboutiſſent la pluſpart à n'eſtre pas conformes à la verité, & au vray & naturel état des choſes. En voicy des exemples.

FAUS ACCORD. *Faus ton, Fauſſe corde*. Diſſonance. En ce même ſens on dit, Chanter *faus*, pour dire, Ne chanter pas juſte, & preciſément comme il eſt marqué dans la note.

FAUSSE ALARME, eſt une épouvante qui prend à une armée, à une ville, lors qu'elle croit qu'on la va attaquer, & cependant il n'en eſt rien. On le dit auſſi figurément de toutes les autres peurs qu'on a des accidents qui peuvent arriver. Cette femme penſoit accoucher cette nuit, mais ce n'a eſté qu'une *fauſſe alarme*.

On appelle en termes de Blaſon, *Fauſſes armes*, celles où les principales regles de l'art ne ſont pas obſervées, ce qui les fait appeller *Armes à enquerre*: ce qui n'appartient qu'aux Princes, comme celles où on met metail ſur metail, ou couleur ſur couleur.

FAUSSE ATTAQUE. ſubſt. fem. eſt une attaque feinte pour attirer toutes les forces d'un ennemi d'un côté, tandis qu'on l'attaque en effet par un autre endroit.

FAUS-BOND. ſubſt. maſc. eſt un bond que fait une balle dans un jeu de paulme, où ſoit par l'inégalité du terrain, ſoit par la maniere dont elle eſt pouſſée, elle ne ſe reflêchit pas comme elle devroit à angles égaux, & trompe le jugement qu'en avoit fait le joüeur.

FAUS-BOND, ſe dit auſſi d'une faute qu'un homme fait dans ſa condition. Une fille fait *faus-bond* à ſon honneur. un ami fait *faus-bond* à ſon ami, quand il le trompe. un Marchand fait *faus-bond* à ſes creanciers, quand il fait banqueroute.

FAUS-BOURDON. ſ. m. Terme de Muſique. C'eſt une muſique qu'on appelle autrement *Simple contrepoint*, quand les differentes parties chantent note contre note de même que le deſſus, & n'ont ni ſyncopes, ni diviſions de crochuës ou doubles crochuës.

FAUSBOURG. ſ. m. la partie d'une ville qui eſt au delà de ſes portes & de ſon enceinte, ou les baſtimens qui ſont ſur les avenuës de la ville. On a déja enfermé pluſieurs fois les *fauxbourgs* de Paris dans la ville. les places de guerre ne doivent point avoir de *fauxbourgs*. On diſoit autrefois *Forsbourg*, comme qui diroit, *hors le bourg*, d'où eſt venu ce mot par corruption.

FAUXBOURG, ſe dit figurément de ce qui eſt proche ou qui environne quelque choſe. Ce livre a tant d'éloges & de prefaces, que les *fauxbourgs* ſont plus grands que la ville. il y a long-temps qu'il cherche cette invention, s'il n'y eſt arrivé, il eſt du moins aux *fauxbourgs*.

FAUSSE-BRAYE. ſubſt. fem. Terme de Fortification. C'eſt une ſeconde muraille, ou rempart, au deſſous de la premiere, qui fait le tour de la place, pour deffendre le foſſé, & qui ne s'éleve que juſqu'au rez de chauſſée. On l'appelle autrement *Baſſe enceinte*. Une *fauſſe-braye* eſt large ordinairement de deux ou trois toiſes. On ne fait plus gueres de *fauſſes-brayes* devant la face des baſtions.

FAUS-BRILLANT. ſ. m. C'eſt une penſée ſubtile qu'on a mis dans quelque ouvrage, qui ſurprend agreablement l'eſprit, & qui n'a point de ſolidité.

FAUSSE COSTE. ſ. f. eſt une des ſept coſtes qui viennent de l'épine du dos, & qui bordent le diaphragme, & ſe terminent en cartilages, mais qui ne ſe joignent pas à celles du coſté oppoſé, comme font les ſept autres qui aboutiſſent au ſternon.

FAUSSE COUCHE. ſ. f. Accouchement d'une femme avant terme par quelque accident, ou d'un enfant qui n'eſt pas encore bien formé.

En Peinture, les *fauſſes* couleurs ſont verd de gris, tournefol, roſe, *faus* vermillon, inde & bleu-

rée, qu'il eſt deffendu d'employer en huile, mais ſeulement en detrempe; autrement c'eſt *fauſſe* beſogne.

Coup *faus*, eſt un coup qui n'a pas reüſſi, qui n'a pas porté. Quand au piquet le premier a fait peu de points, on dit qu'il a fait un coup *faus*.

FAUS DIAMANT. ſubſt. maſc. Diamant contrefait, qui n'a pas les vrayes qualitez d'un diamant. On le dit auſſi des autres pierres precieuſes.

FAUS ET DOUBLE EMPLOY. Terme de Finances, eſt une partie employée deux fois dans un compte ſous divers noms, ou une fois ſous un nom ſuppoſé.

FAUSSES ENSEIGNES. C'eſt la tromperie qu'on fait à quelqu'un, en allant luy dire ou faire faire quelque choſe de la part d'une autre perſonne, à ſon inſceu, & ſans qu'elle en ait donné charge.

FAUS DONNÉ A ENTENDRE. C'eſt la tromperie qu'on fait à quelqu'un, en luy faiſant entendre les choſes autrement qu'elles ne ſont.

FAUSSE EQUERRE. C'eſt une équerre dont les deux bras ſont mobiles dans une charniere, comme un compas, & qui ſert à faire des angles aigus ou obtus.

FAUSSE FENESTRE, eſt une feneſtre bouchée à qui il n'en reſte que la figure par dehors pour garder la ſymametrie.

FAUSFILER. v. act. Faire une *fauſſe* couture à longs points, & en attendant qu'on en faſſe une autre tout à bon. On ne fait que *fauſfiler* les habits de femmes, afin de les eſſayer, & voir ſi la coupe en eſt bonne.

On dit figurément, que deux perſonnes ſont *fauſfilées* enſemble, pour dire, qu'elles ſont toûjours enſemble, & liées d'amitié ou d'intereſt.

Faus fourreau de piſtolet, d'épée. Ce ſont des couvertures de cuir ou de laine qu'on met pour conſerver des piſtolets, des épées, &c.

FAUS FRAIS, ſont de menus frais qu'on fait dans les affaires, qui n'entrent point en taxe, ou qu'on n'allouë point dans les comptes.

FAUS FRERE. Qui trahit quelqu'un de ſa compagnie, de ſa ſocieté, qui joué à la *fauſſe* compagnie, qui abandonne ceux de ſon parti.

FAUS-FUYANT. Chemin écarté, ou lieu ſecret par où on ſe dérobe pour accourcir ſon chemin, ou éviter la rencontre de quelqu'un. On le dit auſſi au figuré de ceux qui trouvent quelque échapatoire, quelque ruſe, quelque chicane pour ſe tirer d'une diſpute ou de quelque mauvaiſe affaire.

FAUS GERME. Conception imparfaite d'un enfant.

FAUSSE JOYE. ſubſt. fem. eſt une joye veritable qu'on a de quelque choſe à l'occaſion d'une nouvelle, qui enſuitte ſe trouve *fauſſe*.

FAUS JOUR. ſ. m. Lumiere ſombre & oblique qui donne une autre couleur, un autre luſtre aux choſes, que celuy qu'elles ont naturellement.

On dit auſſi un *faus jour* à l'égard des tableaux, quand on ne les voit pas du côté dans lequel il les faut voir, & où ils ont eſté peints.

FAUSSES LANCES, en termes de mer, ce ſont des canons de bois faits au tour, bronzez, & reſſemblants aux canons de fonte verde, ou de fer cerclé, qui ſervent ſeulement à faire peur.

FAUSSES MANCHES. Ce ſont des manches que les femmes mettent par deſſous les autres pour avoir les bras plus chaudement. On le dit auſſi des manches de toile qui ne ſont point attachées à la chemiſe, & des manches qu'on met par deſſus les autres pour les conſerver.

FAUSSE MARCHE, eſt une marche feinte qu'on fait pour tromper l'ennemi.

FAUS MANTEAU. ſ. m. Terme d'Architecture, eſt la hotte de la cheminée qui eſt en dedans, & couverte du *manteau*.

FAUSSE MONNOYE, eſt celle qui n'eſt pas au titre porté par l'ordonnance du Prince, ou qui eſt faite par autres que par les Officiers commis à cet effet.

FAUS PAS, eſt un pas mal-aſſuré qui fait qu'on tombe, ou qu'on eſt en danger de tomber. On dit auſſi au figuré, Faire un *faus pas*, ou une *fauſſe demarche*, pour dire, Faire quelque choſe en une affaire qui la gaſte, qui la ruine.

On dit auſſi, *Fauſſe perruque*, d'une perruque veritable, c'eſt à dire, des cheveux *faus* qui ne tiennent point à la teſte. On dit la même choſe d'une *fauſſe* barbe.

FAUSSE PLEURESIE. ſ. f. C'eſt une maladie qui vient de quelque ſang extravaſé, ou de vents qui ſe fourrent dans les muſcles, qui n'entrent point dans la pleure qui entoure la poitrine; ce qui fait qu'elle n'a pas de dangereuſes ſuittes.

FAUS PLI. ſ. m. eſt un pli d'une eſtoffe qui n'eſt pas où il doit eſtre, & qui en defigure la beauté. On dit auſſi au figuré, qu'un jeune homme a pris un *faus pli*, lors qu'il eſt libertin & desbauché, qu'il a eu une mauvaiſe éducation pour les mœurs.

FAUSSE PORTE. ſ. f. Premiere porte d'une ville qui eſt à l'extremité des fausbourgs. La *fauſſe porte* du fausbourg St. Jacques. On appelle auſſi *Fauſſe porte*, une ſecrette iſſuë d'une maiſon, d'un chaſteau. On a fait ſauver cet homme par une *fauſſe porte*, tandis que les Archers le guettoient à la grand' porte du logis. On appelle auſſi *Fauſſe porte*, une double porte faite de drap pour empêcher le vent.

FAUSSE POSITION, eſt une regle d'Arithmetique qui enſeigne par la ſuppoſition de deux nombres faux & pris à fantaiſie, à trouver le veritable nombre inconnu qu'on cherchoit. Cette methode fait la meilleure partie de l'Algebre.

FAUS PROPHETE. ſ. m. Celuy qui annonce quelques myſteres d'une nouvelle Religion ſans avoir la miſſion divine, ou contre la volonté de Dieu. Judas & Theodas eſtoient des *faus Prophetes*, dont il eſt parlé dans les Actes des Apoſtres. Mahomet a eſté le plus dangereux des *faus Prophetes*. le Seigneur recommande qu'on ſe donne garde des *faus Prophetes*. On le dit auſſi de celuy qui devine mal. Je voudrois bien avoir eſté *faus Prophete*, quand je luy ay predit que ce malheur luy arriveroit.

FAUS SCEAU, eſt un ſceau contrefait, auſſi bien que le *faus ſeing*.

FAUS SEL, eſt du ſel qui n'eſt point gabellé, qui n'eſt point entré dans les greniers du Roy, & dont on veut frauder les impoſts. On appelle *Faus-ſaunier*, celuy qui vend en cachette ce *faus ſel*; & *Faus-ſaunage*, le commerce qui s'en fait. Du Cange dit qu'on les appelle *Falſonarii*.

FAUS-SEMBLANT, eſt une apparence trompeuſe d'un homme qui veut paroiſtre vertueux, ou ami, & qui cependant eſt meſchant & traiſtre.

On appelle *Teintures fauſſes*, les mauvaiſes teintures qui ſe font avec des drogues deffenduës, ſoit dans le grand, ſoit dans le petit teint, comme ſont le bois de Breſil, rocourt, le ſafran baſtard, tour-

ne-

neſol, orcanette, limaille de fer & de cuivre, moulée de taillandiers, vieux rodoul, & vieux ſumach, qui ont ſervi à paſſer les maroquins ou autres cuirs, parce qu'elles falſifient les couleurs, durciſſent les laines ou degradent les eſtoffes.

FAUS TESMOIN. Celuy qui depoſe en juſtice des choſes qu'il dit avoir veuës, quoy qu'elles ne ſoient pas vrayes, qui rend un *faus* teſmoignage.

FAUS VISAGE. ſubſt. maſc. Viſage contrefait, défiguré, ſoit par un maſque, ou autrement.

FAUSSAIRE. ſ. m. Qui fait des actes faus, ou qui les altere. Un Notaire qui eſt *fauſſaire* eſt pendu ſans remiſſion.

FAUSSEMENT. adv. D'une maniere fauſſe. Ceux qui ont eſté *fauſſement* accuſez, doivent obtenir une reparation d'honneur.

FAUSSER. v. act. Manquer de foy, de fidelité envers quelqu'un. Un homme qui a *fauſſé* ſa promeſſe, ne merite plus qu'on ſe fie en luy.

Fauſſer compagnie, c'eſt à dire, Quitter une perſonne à qui on avoit promis de l'accompagner.

FAUSSER, ſe dit auſſi des armes qu'on perce, qu'on enfonce ou qu'on gaſte. De ce coup de lance ſa cuiraſſe a eſté *fauſſée*. ce coup de piſtolet n'a pas percé ſa cuiraſſe, elle n'a eſté que *fauſſée*. il *fauſſa* ſon eſpée en voulant percer ce buffle, elle eſt encore toute tortuë.

On le dit encore, mais improprement, d'une clef ou d'une ſerrure que l'on gaſte. Il vaut mieux dire *forcer*.

FAUSSET. ſ. m. Voix aiguë qui contrefait le deſſus en un concert, & qui d'ordinaire eſt deſagreable & diſcordante. Quelques-uns derivent ce mot *à faucibus*, par où ſort la voix la plus aiguë.

FAUSSET, ſignifie auſſi, une petite cheville pointuë qui ſert à boucher le petit trou d'un muid qu'on a fait avec un foret. On tire du vin au *fauſſet*, avant que d'y mettre la fontaine.

FAUSSETE'. ſ. f. Deſguiſement de la verité, alteration d'une piece vraye. Toutes ces eſcritures ſont remplies d'impoſtures & de *fauſſetez*. la *fauſſeté* de ces tiltres a eſté ſuffiſamment verifiée.

FAUSSURE. ſ. f. Terme de Fonderie, qui ſe dit des traits ou courbures des cloches aux endroits où elles commencent à s'eſlargir.

FAUTE. ſ. f. Peché, action faite contre la Loy divine, ou humaine. Nous devons prier Dieu ſans ceſſe qu'il nous pardonne nos *fautes*.

FAUTE, ſe dit auſſi de toutes ſortes de manquements, & d'imperfections. Ce livre eſt rempli de *fautes* tant de l'Auteur que de l'Imprimeur. Table des *fautes* de l'impreſſion, *fautes* à corriger. voilà une *faute* contre les regles de l'art. cet eſcolier eſt congru, il fait ſon theme ſans *faute*. on s'excuſe en remettant la *faute* ſur autruy. on ne l'a jamais trouvé en *faute*. une *faute* de jugement. il y a bien des *fautes* dans cette eſtoffe.

FAUTE, ſe dit auſſi des manquements & beſoins. Cette place a eſté priſe, parce qu'elle a eu *faute* de vivres, de ſecours. il n'a pas achevé ce deſſein *faute* d'argent. ſi cet homme eſt ignorant, ce n'eſt pas *faute* de maiſtres & de bonnes inſtructions. une *faute*, un manquement de memoire. il a perdu la partie *faute* d'un point, d'une carte. il eſt mort *faute* de bon panſement.

FAUTE, ſe dit auſſi des manquements qui arrivent par la fin ou la foibleſſe de quelque choſe. Ce mur eſt bien appuyé, il n'en viendra pas *faute*. ce ſeroit dommage s'il venoit *faute* de ce Prince.

A FAUTE. Terme de Palais adverbial & commina-toire, qui ſignifie, En cas qu'on y manque. *A faute* d'accepter les offres dans huitaine, l'option ſera referée. *A faute* de donner caution par un devolutaire, il eſt debouté de ſa demande, de ſon droit. on donne deffaut *à faute* de comparoir, de deffendre, de conclurre, &c. *A faute* de s'oppoſer à un decret, de veiller à ſes hypotheques, on perd ſa dette. la preſcription s'acquiert *à faute* de pourſuittes. *faute* de faire la foy & hommage, on peut ſaiſir feodalement un fief.

On dit auſſi, Ne vous en faites pas *faute*, pour dire, Ne l'eſpargnez pas. J'ay de l'argent à voſtre ſervice, ne vous en faites pas *faute*. je luy ay donné tout ce que j'avois, je m'en ſuis fait *faute*.

C'eſt encore une formule des Lettres de cachet & des ordres qu'on donne, Si n'y ferez *faute*: Dans l'aſſurance que vous n'y ferez *faute*; pour dire, que vous n'y manquerez pas. On dit auſſi, Sans *faute*, pour dire, Aſſurément, preciſément.

On dit proverbialement, que toutes les *fautes* ſont perſonnelles, pour dire, qu'on ne doit reſpondre que de ſon fait. On dit, que les *fautes* ſont faites pour le jeu, pour dire, qu'on n'y pardonne rien. On dit, Marquez quinze, c'eſt une *faute*, par une metaphore tirée du jeu de paulme, où on prend quinze à toutes les *fautes*. La terre couvre les *fautes* des Medecins, pour dire, qu'on enterre tous ceux qu'ils tuënt, & que les morts ne s'en plaignent point. On dit auſſi, que les Peſcheurs, les Chaſſeurs & les preneurs de taupes feroient de beaux coups ſans les *fautes*.

FAUTEUIL. ſ. m. Chaiſe à bras avec un doſſier. Un meuble de chambre doit conſiſter en *fauteuils*, chaiſes & ſieges pliants. on preſente le *fauteuil* aux perſonnes de qualité comme le ſiege le plus honorable. pluſieurs femmes ſe ſont querellées pour le rang, pour le *fauteuil*. On diſoit autrefois, *faudeſteuil* & *faudeſtueil*, d'où par contraction on a fait *fauteuil*. Ce mot vient de *faldiſtorium*, qui eſt une chaiſe Epiſcopale, ou de l'Officier celebrant, poſée à coſté de l'autel. Il eſt derivé de l'Allemand *fald*, qui ſignifie *clos*, *enceinte*, & tout lieu fermé, à cauſe que les chaires des Eveſques eſtoient fermées de baluſtres. Menage aprés Spelmannus. Du Cange le derive de l'Allemand *faldan*, qui ſignifioit un *ſiege pliant*; que Covarruvias derive de l'Eſpagnol *falda*, qui ſignifie une robbe de femme ayant pluſieurs plis. Dans la baſſe Latinité on l'appelloit *faudeſtola*.

FAUTEUR. ſ. m. Celuy qui appuye & favoriſe un mauvais parti. S'il n'eſt Heretique, il eſt du moins *fauteur*. on a condamné ces rebelles, & tous leurs *fauteurs* & adherents.

FAUTIF, IVE. adj. Plein de fautes, ſujet à faire des fautes. La premiere édition de ce livre eſt bien *fautive*. c'eſt une foibleſſe de la nature humaine d'eſtre *fautive*.

FAUVE. adj. m. & f. Couleur qui tire ſur le roux. Un lyon *fauve*. un livre relié en veau *fauve*, c'eſt à dire, non coloré, tel qu'il vient de chez le Marchand. Les Teinturiers font le *fauve*, la couleur de racine, ou de noiſette, avec la racine, l'écorce & les feuilles de noyer, ou coques de noix. On en fait auſſi avec de la ſuye de cheminée. il ne ſe tire point de nuance de la couleur *fauve*. du rouge & du *fauve* ſe compoſe la couleur de cannelle, couleur de chaſtaigne, couleur de muſc & poil d'ours.

FAUVE, ſe dit particulierement en termes de Ve-

nerie. Chaſſer aux beſtes *fauves*, c'eſt à dire, aux cerfs, biches, daims, chevreuils, &c. Ce mot vient du Latin *flavus*, ou de *fulvus*.

FAUVETTE. ſubſt. fem. Petit oiſeau de couleur *fauve* qui chante agreablement. En Latin *curruca*.

On appelle proverbialement, un denicheur de *fauvettes*, un homme adroit & d'intrigue, qui fait de bonnes deſcouvertes, & ſur tout en matiere de filles & de femmes.

F A Y.

FAYENCE. ſ. f. Eſpece de poterie fine faite de terre verniſſée, dont l'invention eſt venuë de *Fayence* ville d'Italie auprés de Boulogne. Les Italiens l'appellent *Majorica*. On fait de fort belles *fayences* à Nevers & en Hollande, qu'on appelle de fauſſes porcelaines, & qu'on a quelquefois de la peine à diſtinguer des vrayes. la propreté va juſqu'au point de paver des cabinets de *fayence*, de faire des quaiſſes de *fayence*.

FAYENCIER. ſ. m. Ouvrier qui fait de la fayence, ou le Marchand qui vend de la fayence & des vaiſſeaux de verre.

F E A.

FEAGE. ſubſt. maſc. Terme de Couſtumes. C'eſt l'heritage qui ſe tient en fief. Ainſi on dit, Lieu & *feage* noble, pur *feage*, ou noble fief: bailler à *feage*, ou *affeager*.

FEAL. adj. Terme de Chancelerie dont ſe ſert le Roy en addreſſant ſes Lettres à ſes Officiers, A nos amez & *feaux* les gens tenants noſtre Cour de Parlement. Quelquefois des Lettres de cachet portent, Noſtre amé & *feal*. On l'a dit autrefois de ceux qui avoient donné la foy à un Seigneur, & on les appelloit auſſi *leaux* ou *loyaux*, comme qui diroit, *gens vivants ſelon les loix*.

F E B.

FEBRICITANT. adj. Qui a la fievre, ou qui attend un accés de fievre. Il ſe dit particulierement de ceux qui ont des fievres qui tirent en longueur, comme les tierces & les quartes, & des fievres intermittentes qui laiſſent au malade quelques bons intervalles.

FEBRIFUGE. adj. & ſubſt. maſc. Terme de Medecine qui ſe dit d'un remede ſpecifique contre la fievre, qui la chaſſe. le Quinquinna eſt le plus ſeur de tous les remedes *febrifuges*, c'eſt un ſouverain *febrifuge*. la petite centaurée eſt appellée auſſi par les Medecins, *febrifuge*.

F E C.

FECALE. adj. Gros excrement de l'homme. On ne le dit qu'avec le mot de *matiere*. Il y a des gens ſi affamez de dons, qu'ils ont obtenu le don de toutes les matieres *fecales* de Paris par Lettres patentes verifiées & ſignifiées aux Officiers de Police, ſous le nom de Jacques Toulmoy Juré Vuidangeur du Roy.

FECES. ſubſt. fem. plur. C'eſt le marc des choſes ſucculentes diſtillées, comme roſes, vin, &c.

FECOND, ONDE. adj. Fertile, abondant. Il ſe dit des perſonnes & des choſes. Sara devint *feconde* à prés de cent ans. ce champ eſt *fecond* en bled. la terre *feconde* nous donne de groſſes moiſſons.

Ce mot vient du Latin *fecundus*, de *fatus*, de *fero*, ſelon Ovide, quand il dit,

Forda ferens bos eſt, fœcundaque dicta ferendo.

FECOND, ſe dit figurément des choſes ſpirituelles. Archimede eſtoit un eſprit *fecond* en belles inventions. les vers d'Ovide couloient d'une ſource *feconde*, d'un genie *fecond*. la vie du Roy eſt une matiere *feconde* en merveilles, qu'on a de la peine à épuiſer.

FECONDITE'. ſubſt. fem. Qualité d'une choſe feconde. C'eſt une eſtrange *fecondité* que celle des truyes, des lapins, & des inſectes. la trop grande *fecondité* de la terre de l'Amerique empêche que les bleds ne meuriſſent.

On dit auſſi, la *fecondité* d'un eſprit, d'un ſujet, d'un Peintre, d'un Auteur.

FECULENT, ENTE. adj. Terme de Medecine, qui ſe dit ſeulement du ſang & des humeurs qui ont des feces ou de la lie, qui n'ont pas la pureté qu'ils doivent avoir.

FECULES. ſ. f. plur. Terme de Pharmacie. C'eſt une ſubſtance blanche & farineuſe deſcenduë & entaſſée au fond du ſuc ou de la liqueur de pluſieurs racines, comme ſont celles de brionia, d'aron, d'iris, &c. On deſſeche cette ſubſtance au ſoleil, aprés en avoir ſeparé la liqueur par inclination, & on en fait des remedes.

F E'E.

FE'E. ſubſt. fem. Terme qu'on trouve dans les vieux Romans, qui s'eſt dit de certaines femmes ayant le ſecret de faire des choſes ſurprenantes: le peuple croyoit qu'elles tenoient cette vertu par quelque communication avec des Divinitez imaginaires. C'eſtoit en effet un nom honneſte de Sorcieres ou Enchantereſſes. Menage derive ce mot de *fata*, qui a eſté fait de *fateor*, qui vient du Grec *phatos*, *fatus*. Mr. Gaumin dit qu'il vient de *fatum*, à cauſe que les prophetïes des *Fées* eſtoient fort *fades* ou *fates*; ou *à fando*. Nicod dit qu'il vient de *fatum*, comme qui diroit, *fato ſubmiſſus*. Du Cange dit qu'il peut venir de *Nympha*. On a dit dans la baſſe Latinité *fadus* & *fada*.

FE'E. adj. Choſe enchantée par quelque puiſſance ſuperieure. des armes *fées* qui ne pouvoient eſtre percées. on fait un conte du lievre *fée* qui ne pouvoit eſtre pris; & du chien *fée*, qui devoit prendre tous les lievres qui furent laſchez l'un devant l'autre, & qui courent encore. Il eſt dans Rabelais.

Les Poëtes ont appellé quelquefois les Muſes, les neuf belles *Fées*.

F E I.

FEINDRE. verbe act. & neutre. Tromper par l'apparence, faire ſemblant. Les Payens ont *feint* des Dieux à leur fantaiſie pour flatter leurs vices. on *feint* ſouvent d'aller en un endroit, lors qu'on va à un autre. ce n'eſt pas ſçavoir regner, que de ne ſçavoir pas *feindre*, diſoit le Roy Louïs XI.

FEINDRE, ſe dit auſſi des imaginations d'eſprit qui ſont fauſſes, & qu'on donne pour veritables. Le principal point de la Poëſie eſt de ſçavoir bien *feindre*, bien inventer un ſujet. c'eſt un eſprit foible qui ſe *feint* mille chimeres qui le font malade.

FEINDRE, ſignifie auſſi, Craindre. Un brave homme ne *feint* point d'aller à l'aſſaut. c'eſt un homme franc qui ne *feint* point de dire ce qu'il penſe.

FEINDRE, ſignifie auſſi, Boiter. Il n'eſt pas bien gueri de ſa bleſſure, il *feint* encore du pied droit. Il ſe dit auſſi des chevaux.

FEINT, FEINTE. adj. Deſguiſé, apparent, diſſimulé.

FEINTE. ſubſt. fem. Deſguiſement, apparence, diſſimulation. Les *feintes* troublent fort la ſocieté civile. Sa probité apparente n'eſt qu'artifice & que *feinte*. il n'y a que la *feinte* qui faſſe priſer la perſpective.

FEINTE, en termes de Muſique, eſt un demi-ton, & la même choſe que le *Dieſe*. On appelle auſſi *feintes*, les demi-touches qui ſont ſur les grandes touches d'un clavier d'orgues ou d'eſpinette, qui marquent en effet les *feintes* ou Dieſes.

En termes d'Imprimerie, on dit que l'ouvrier a fait une *feinte*, lors qu'il n'a pas touché également les formes.

FEINTE, en termes d'Eſcrime, eſt une fauſſe attaque, deſſein apparent de porter une botte en un endroit pour faire deſcouvrir ſon ennemi, afin de porter le coup en un autre. Il y a des *feintes* ſimples, les autres doubles, tant hautes que baſſes, dedans & dehors, deſſus & deſſous; des *feintes* en prime, en tierce, en quarte, qui ſe font tantoſt par le quart, tantoſt par le demi & par le cercle entier, en un, deux ou trois temps. la *feinte* ſimple ſe fait par un ſeul mouvement du poignet ſans bouger le pied, contre celuy qui s'attache trop à l'eſpée, ſoit en la battant pour pouſſer, ſoit en l'engageant pour paſſer. la *feinte* double ſe fait par un double mouvement de poignet à la pointe de l'eſpée, ne partant le pied qu'au ſecond temps, & une autrefois en donnant le coup. la *feinte* de deux temps ſe fait en battant une fois du pied, & la finiſſant du poignet & de l'eſpée, & encore une autrefois en donnant le coup. la *feinte* en trois temps ſe fait par un doublé mouvement du pied contre ceux qui reculent, & d'un autre en donnant le coup ayant atteint la meſure.

FEINTISE. ſubſt. fem. Vieux mot qui ſignifie la même choſe que *feinte*, & qui ne ſe dit gueres qu'en cette phraſe: Parlons ſans *feintiſe*, ſans deſguiſement.

FEL.

FELICITE'. ſubſt. fem. Jouïſſance des biens qui peuvent ſatisfaire le corps & l'eſprit. On ne trouve point de parfaite *felicité* en ce monde. il n'y a que la *felicité* éternelle donc on ſe doive mettre en peine. on confond ſouvent le ſouverain bien avec la *felicité*. Un amant regarde la jouïſſance de ce qu'il aime comme une ſuprême *felicité*.

FELICITER. v. act. Teſmoigner à quelqu'un qu'on eſt bien-aiſe d'une bonne fortune qui luy eſt nouvellement arrivée. Les Princes s'envoyent des Ambaſſadeurs pour ſe *feliciter* ſur leurs mariages, ſur leur advenement à la Couronne.

FELIN. ſ. m. Poids de ſept grains, un cinquiéme, ou de demi-obole Françoiſe. Ce mot eſt en uſage chez les Orfevres & à la Monnoye. Il en faut deux pour faire une maille, deux mailles pour faire un eſtelin, & vingt eſtelins pour faire une once.

FELON. adj. maſc. vieux mot. Vaſſal qui ne veut pas reconnoiſtre ſon Seigneur, ou qui viole le ſerment de fidelité qu'il luy a juré. Quelques-uns le derivent de l'Hebreu *nofel* par metathefe, qui ſignifie, *Traiſtre*, qui abandonne ſon Seigneur. D'autres les derivent de *fel*, qui eſt le ſiege de la bile & de la colere, qui eſt la ſource de la cruauté.

FELON, ſignifioit auſſi autrefois, Cruel & inhumain. Les anciens Romans parlent ſouvent de Geants *felons*, qui avoient un cœur *felon*.

FELONNIE. ſubſt. fem. Violement que fait le vaſſal de la fidelité qu'il doit à ſon Seigneur. Le crime de *felonnie* emporte la confiſcation du fief, ſervant au profit du Seigneur dominant.

FELONNIE, ſe dit auſſi du forfait & de l'injure que fait le Seigneur envers ſon vaſſal: auquel cas le Seigneur perd ſon hommage; car ce droit retourne au Souverain du Seigneur qui a commis la *felonnie*. Menage derive ce mot de *felonia*, qui vient de *felo* ou *fello* qui ſe trouve dans les Capitulaires de Charles le Chauve; & croit qu'il a eſté fait de *felon* Allemand, qui ſignifie Faillir. Quelques-uns le derivent du Latin *vitium*.

FELOUQUE. ſ. f. Quelques-uns diſent *felonque*, eſt un petit vaiſſeau à ſix rames, & qui eſt ſans couverte, dont on ſe ſert ſur la Mer Mediterranée. Ce vaiſſeau peut porter ſon gouvernail de deux coſtez, parce que ſon eſtrave & ſon eſtambord ſon également garnis de pentures pour le ſouſtenir, & on le porte de l'arriere à l'avant ſelon le beſoin. C'eſt le moindre de tous les vaiſſeaux à rames.

FEM.

FEMELLE. ſubſt. fem. Le ſexe qui conçoit & qui porte ſon fruit. L'animal qui engendre en ſoy s'appelle *femelle*, & celuy qui engendre en autruy s'appelle le maſle. quand Dieu crea l'homme, il le crea maſle & *femelle*. les pigeons, les perdrix s'apparient maſle & *femelle*. la *femelle* eſt ordinairement plus foible que le maſle.

FEMELLE, ſe dit auſſi improprement des plantes & des mineraux. de l'encens maſle, de l'encens *femelle*. le palmier ne porte point, s'il n'y en a un maſle & un *femelle* l'un auprés de l'autre. il y a de l'antimoine maſle, & de l'antimoine *femelle*.

FEMELLES, en termes de Marine, ſe dit des anneaux qui portent le gouvernail: les fers qui entrent dedans s'appellent des *maſles*.

On dit proverbialement, que les effets ſont des maſles, & que les promeſſes ſont des *femelles*.

On dit en Fauconnerie, Mariage d'eſpervier, la *femelle* vaut mieux que le maſle.

On dit en raillerie, qu'une femme ruſée eſt une fine *femelle*, une fauſſe *femelle*. Hors de là on le dit peu des femmes.

FEMININ, INE. adj. maſc. & fem. Ce qui appartient à la femme. La crainte eſt une foibleſſe du ſexe *feminin*.

FEMININ, ſe dit auſſi de ce qui reſſemble à la femme. Cet homme a le viſage *feminin*. les chaſtrez ont la voix *feminine*.

En Grammaire on dit, le genre *feminin*, de pluſieurs mots qui ont ou la terminaiſon, ou la nature *feminine*, comme brebis, chevre, cavalle, barriere, tulippes: ce qui ſouffre pourtant beaucoup d'exceptions.

En Poëſie on appelle Vers *feminins*, ceux qui ſont terminez par une rime *feminine*, c'eſt à dire, par des mots qui finiſſent par une dont la prononciation eſt ſourde & imparfaite, qui ſouffre l'éliſion, & qui ne ſe compte que pour une demi-ſyllabe. On l'appelle pour cela une *feminin*.

FEMI-

FEMINISER. v. act. Terme factice dont on ſe ſert en parlant de l'affectation de ceux qui veulent rendre feminins des mots qui originairement ſont maſculins, comme affaire, navire, foudre, comete, &c. Le genie de noſtre langue eſt de *feminiſer* les mots autant que l'on peut.

FEMME. ſubſt. fem. Celle qui conçoit & qui porte les enfans dans ſon ventre. St. Auguſtin appelle les *femmes*, le ſexe devot. en Orient on n'entre point dans l'appartement des *femmes*.

FEMME, ſe dit quelquefois de tout le ſexe feminin. Il y avoit en cette nopce trente perſonnes tant hommes que *femmes*. il y a cent mille habitans dans cette ville, ſans les *femmes* & les petits enfans. un tailleur pour *femmes* eſt celuy qui habille les *femmes*: en ce ſens les filles y ſont compriſes.

FEMME, ſe dit plus particulierement de celles qui ſont ou ont eſté mariées. Le mari & la *femme* ſont deux perſonnes en une chair. les *femmes* en France ſont en la tutelle perpetuelle de leurs maris. Nôtre Seigneur ne voulut pas condamner la *femme* adultere. il n'y a point de fille qui n'ait une grande paſſion pour avoir le nom de *femme*. une ſage-*femme*, une *femme* de chambre, de charge, &c. Salomon deffie de trouver la *femme* forte: il dit que de mille hommes il en a trouvé un bon, & de toutes les *femmes* pas une.

On dit, Prendre à *femme*, pour dire, Se marier; Eſtre adonné aux *femmes*, pour dire, Enclin à la paillardiſe; une *femme* abandonnée, pour dire, Proſtituée.

FEMME, ſe dit proverbialement en ces phraſes. C'eſt un appetit de *femme* groſſe, pour dire, un appetit dereglé. On dit lors qu'il pleut, & qu'il fait ſoleil, que le Diable bat ſa *femme*. Temps pommelé, *femme* fardée, ne ſont pas de longue durée. On dit auſſi, qu'un homme fait la *femme*, lors qu'il eſt laſche, oiſif & effeminé, qu'il ſe delicate trop.

FEMMELETTE. Femme ſimple, pauvre d'eſprit & de biens.

FEN.

FENAISON. ſubſt. fem. Le temps où l'on fene ou fane les foins, & l'action de feuer. L'eſté eſt fort ſec, voilà un beau temps pour la *fenaiſon*.

FENER. Voyez *Fener*.

FENDANT. ſ. m. Fanfaron, homme qui menace. les faus braves font bien les *fendans*, quand ils ne voyent perſonne qui ſoit capable de leur reſiſter.

FENDERIE. ſ. f. Lieu qui eſt dans les forges, où l'on fend les gueuſes qu'on y a tranſportées, pour les mettre en barres, en verges, ou en autres ouvrages.

FENDEUR. ſ. m. Qui fend. un *fendeur* de bois; bucheron. On appelle ironiquement *fendeur* de nazeaux, un fanfaron qui menace.

FENDRE. v. act. & neut. Couper, diviſer en deux ou pluſieurs pieces ſoit en long, ſoit en large. *Fendre* avec les coins, avec la hache. il y a des moulins à pluſieurs ſcies qui *fendent* les poutres pour en faire des ais. il faut attendre que le feu ait *fendu* cette buſche, & nous aurons des tiſons. *fendre* du fer dans une forge. *fendre* la teſte d'un coup de cimeterre. *fendre* un pourpoint, l'ouvrir par le dos & par les manches.

FENDRE, ſe dit auſſi des choſes qui s'entrouvrent d'elles-mêmes. La trop grande ſechereſſe fait *fendre* la terre. il a gelé à pierres *fendre*. les terraſſes ſe *fendent*, quand elles ne ſont pas aſſez fortes. c'eſt la force du bois qui a fait *fendre* cette poutre.

FENDRE, ſe dit auſſi des choſes liquides qu'on ne fait que traverſer, & qui ſe remettent auſſi-toſt en même eſtat. ce navire *fendoit* les mers. l'aigle *fend* les airs d'un vol rapide. j'ay *fendu* la preſſe pour arriver juſqu'à l'autel.

FENDRE, ſe dit auſſi en parlant des douleurs qui ſe reſſentent en pluſieurs parties, comme ſi on les fendoit. La teſte me *fend* d'une violente migraine. le cœur me *fend* de pitié, quand je voy ces miſerables qui ſouffrent. le cœur *fend* de tendreſſe à un amant auprés de ſa maiſtreſſe.

On dit proverbialement, *Fendre* un cheveu en deux, pour dire, Faire des diviſions trop ſubtiles. On dit auſſi, qu'un homme a la gueule *fenduë* juſqu'aux oreilles, pour dire, qu'il l'a par trop grande. On dit auſſi d'un banqueroutier ou fugitif, qu'il a *fendu* le vent.

FENDU, UE. part. & adj. On appelle au triquetrac, Margot la *fenduë*, une caſe vuide au milieu de deux autres remplies.

FENESTRAGE. ſubſt. maſc. Terme collectif dont on ſe ſert pour parler de toutes les feneſtres d'un baſtiment. Le *feneſtrage* de la Sainte Chapelle eſt extraordinaire.

FENESTRE. ſ. f. Ouverture qui ſe fait dans les baſtiments pour leur donner du jour. Cette maiſon eſt bien percée, il y a des *feneſtres* ſur la cour & ſur le jardin.

On dit des *feneſtres* à meneaux, des *feneſtres* grillées, à jalouſie, à paniers ou filets de fil d'archal, à verre dormant. Les *feneſtres* doivent avoir quatre pieds d'ouverture entre les deux tableaux ou pieds droits.

On le dit auſſi des vitres & volets qui ferment ces ouvertures. Cette maiſon eſt bien delabrée, il n'y a ni portes ni *feneſtres*.

On dit figurément, que les yeux ſont les *feneſtres* de l'ame.

On appelle *feneſtres*, des endroits vuides qu'on laiſſe dans les eſcrits, pour y mettre ce qu'on n'a pas eu loiſir d'y eſcrire.

En termes d'Anatomie on appelle *feneſtres*, deux trous ou ouvertures qui ſe trouvent dans l'oreille interieure, & qui percent l'os des temples. Elles ont toûjours une figure reguliere, l'une eſtant ronde, & l'autre ovale.

Faire *feneſtre*, ſe diſoit du temps des anciens tournois, quand on expoſoit les jours des courſes ſur les *feneſtres* des maiſons les plus proches de la lice. les Eſcus & les Bannieres des principaux tenants ou aſſaillans. On faiſoit *feneſtre* le lundi pour tournoyer le mardi. On diſoit auſſi, *feneſtrer* les Bannieres.

On dit proverbialement d'un importun, que ſi on le chaſſe par la porte, il entre par la *feneſtre*. On dit auſſi d'un homme indigne qui ſe fait recevoir dans un corps illuſtre par brigues & artifices, qu'il y eſt entré par les *feneſtres*. On dit auſſi pour expliquer la neceſſité qu'il y a de faire une choſe, qu'il faut paſſer par là, ou par la *feneſtre*. On dit en ſe mocquant d'un fanfaron, que ſi on n'y prend garde, il jettera la maiſon par les *feneſtres*. On dit d'un bon meſnager, qu'il ne jettera pas ſon bien par les *feneſtres*. On dit populairement, Il eſt demain feſte, les marmouſets ſont aux *feneſtres*, quand on voit bien des gens qui regardent par la *feneſtre*.

FENIL. ſubſt. maſc. Galerie ou autre lieu où on ſerre les foins.

FENOUIL. ſubſt. maſc. Plante & graine qui porte l'anis: en Latin *feniculum*, *marathrum*. il

y a une eſpece de *fenouil* ſauvage qu'on appelle *feniculum erraticum*. Pline dit que le ſerpent a monſtré les vertus du *fenouil*, parce qu'il deſpouille ſa vieille peau aprés en avoir mangé.

FENTE. ſubſt. fem. Crevaſſe, ouverture, intervalle qui eſt entre deux choſes mal jointes. Ces portes ne valent rien, il y a de grandes *fentes*. l'eau s'écoule des montagnes par la *fente* des rochers. on fait une *fente* aux arbres gras pour en tirer la reſine.

On dit auſſi, la *fente* d'une chemiſe, d'un pourpoint, d'un haut de chauſſes, en parlant des ouvertures qu'on y fait.

FENTON. ſ. m. Terme de maçonnerie qui ſe dit des morceaux de bois que les maçons mettent dans le corps des murs pour ſoûtenir le plaſtre des corniches qu'ils y veulent appliquer.

FENUGREC. Herbe qu'on appele du *fenegré*: en Latin *fenugracum*.

FEO.

FEODAL, ALE. adj. Qui appartient au fief. Un Seigneur *feodal*, faute de foy & hommage de ſon vaſſal, fait les fruits ſiens pendant la ſaiſie *feodale*. Un retrait *feodal*, c'eſt l'action qu'a le Seigneur de retenir le fief mouvant de luy par puiſſance de fief, quand il eſt aliené par le vaſſal, en payant le même prix.

FEODALEMENT. adv. D'une maniere feodale. Il ne ſe dit gueres qu'en cette phraſe: Saiſir *feodalement*.

FER.

FER. ſ. m. Metail qui ſe fond & qui ſe forge, & dont on fait preſque tous les outils des artiſans pour couper & pour battre. Le *fer* eſt compoſé d'une terre, d'un ſel & d'un ſoulfre impurs, mal digerez & mal unis, ce qui le rend ſujet à la rouille. Il eſt le plus dur, le plus ſec & le plus difficile à fondre de tous les metaux. Le *fer* s'amollit & devient doux eſtant mis pluſieurs fois au feu & battu, & en le laiſſant refroidir aprés. Il ſe durcit en l'eſteignant dans l'eau. Il ſe blanchit, ſi on l'eſtend dans de la poudre de ſel armoniac & de la chaux vive. On fait des canons de *fer*. les boulets ſont de *fer* fondu. la lime ne mord point ſur les pieces de *fer* de fonte. la plus forte trempe du *fer* ſe fait dans le jus de refort, ou du ſuc de vers pilez. le *fer* ardent appliqué à un magdalon de ſoulfre, ſe diſtille & tombe en grenaille. il y a du *fer* doux & du *fer* aigre, & des Officiers Royaux ou preud'hommes eſtablis pour le marquer. le *fer* a grande ſimpathie avec le cuivre, & on a du mal à les ſeparer quand ils ſont ſoudez enſemble: delà vient la grande amitié que les Poëtes ont feint que Mars avoit avec Venus. le *fer* attire l'aimant, ou l'aimant attire le *fer*.

Une gueuſe de *fer*, eſt le gros lingot qui ſort de la forge. La roüille de *fer*, ou *maſchefer*, les grains de *fer* qui ſe deſtachent quand on le bat.

FER BLANC, eſt du *fer* doux battu, & reduit en lames deliées & trempées dans de l'eſtain fondu. On le trempe auparavant un peu dans de l'eau forte, parce que s'il étoit trop poli, la teinture ne s'y arreſteroit pas.

Il y a auſſi du *fer* battu en lames, qui differe de l'autre *fer* qu'on met en gros ouvrages. On l'appelle autrement *Tole*.

FIL DE FER, eſt du *fer* delié qu'on a paſſé par la filiere, comme le fil d'archal.

On appelle auſſi *fer* abſolument, pluſieurs pieces de *fer* particulieres qui ſervent à divers uſages. Un *fer* à repaſſer le linge. un *fer* de lance, de pique. un *fer* d'aiguillette. un *fer* à friſer, à relever la mouſtache. Et de même des outils d'artiſans. *Fers* à ſouder, *fers* à retondre pour les tailleurs de pierre. des *fers* à roüet de ſerruriers. *fers* ronds, quarrez, en triangle, crochus, &c. des *fers* de paſtiſſier, qui ſervent à marquer le pain à chanter & les gauffres. des *fers* de decoupeur, de doreur, qui ſervent à tailler, à dorer, à raturer le parchemin, &c.

On dit, qu'une piece de monnoye eſt entre deux *fers*, pour dire, en équilibre, entre les deux *fers* de la balance.

On appelle auſſi abſolument *fers*, les chaiſnes, carcans & menottes qui ſervent à retenir les priſonniers & les eſclaves. On a mis à ce criminel les *fers* aux pieds & aux mains. il languit dans les *fers* parmy les Turcs. En ce ſens il ſignifie figurément, *Eſclavage*, & ſe dit particulierement en matiere d'amour. Cet amant benit ſes *fers*, aime ſes *fers*. il a briſé ſes *fers*.

FER, ſe dit abſolument des *fers* qu'on met aux pieds des chevaux pour leur conſerver la corne. On les forge convenablement à la forme du pied qu'ils doivent couvrir. Un *fer* eſt arrondi du coſté de la pince, & ouvert du coſté du talon. Un *fer* à tous pieds, eſt un *fer* compoſé de deux pieces mobiles ſur un clou rivé du coſté de la pince, qui ſe peut accommoder à toutes ſortes de pieds.

FER À CHEVAL, en termes de Fortifications, eſt un ouvrage de figure ronde ou ovale, bordé d'un parapet, ſervant à couvrir une porte, à y loger un corps de garde, ou à deffendre un foſſé.

FER, ſe dit auſſi quelquefois abſolument d'une eſpée, & des armes. Ce pays a eſté ravagé par le *fer* & par le feu. On dit encore, Battre le *fer*, pour dire, S'exercer aux armes avec des fleurets. Et en ce ſens on le dit auſſi au figuré de tous les autres exercices où on s'eſt appliqué. Il a bien battu le *fer* dans les eſcoles avant que de ſoûtenir cette theſe.

On dit auſſi, Se battre à *fer* émoulu, pour dire, Se battre tout de bon; & cela tant au propre qu'au figuré; ſoit avec la lance, comme on faiſoit autrefois; ſoit dans toute autre ſorte de combats & diſputes.

On dit en termes de Marine, Demeurer ſur le *fer*, pour dire, à l'ancre.

FER, en termes de Blaſon, ſe dit de pluſieurs ſortes de *fers*, comme de cheval, de fleſche, de javelot, de lance, & de picque, dont on charge les Eſcus. Le *fer* de cheval ſe repreſente ordinairement la pince en haut; & lors que les places des clous ſont d'autre couleur ou metail, on le blaſonne *cloué*.

FER DE MOULIN, ou *croix de moulin*, eſt ce *fer* qui ſe poſe au milieu de la meule, comme deux ancres adoſſées qui ſont jointes avec deux petites branches en telle diſtance, qu'il ſe fait une ouverture quarrée au milieu, qui eſt cauſe que pluſieurs l'appellent *croix aveille*. Il s'en trouve ſur pluſieurs Eſcus.

FER MAILLÉ. Eſpece de ſervitude ou petite ſeneſtre qu'un homme peut ouvrir ſur l'heritage de ſon voiſin, quand le mur appartient à luy ſeul. C'eſt un treillis de *fer* dont les trous ne peuvent eſtre que de 4. pouces en tout ſens avec un verre

dormant ſcellé en plaſtre, permis par la Coûtume de Paris, art. 201.

FER, en termes de Chymie, a le nom de Mars, & ſouffre pluſieurs preparations. Le ſel de Mars ou de *fer* eſt compoſé du ſel de l'eſprit de vinaigre & des particules d'acier, que le même eſprit a diſſoutes. Il eſt propre à ouvrir les obſtructions. Le ſafran de Mars ou *crocus Martis*, eſt la rouille de l'acier ſur lequel on a verſé de l'eau: c'eſt auſſi celuy qu'on ramaſſe ſur les barres de *fer* qui ont eſté long-temps expoſées au feu, comme celles qui ont porté les vaiſſeaux dans des fourneaux de reverbere. On en fait auſſi avec de la limaille d'acier, qu'on fait demeurer long-temps dans un fourneau de verrerie.

FER, ſe dit figurément en Morale de ce qui a une grande dureté. Ainſi les Anciens ont appellé le Siecle de *fer*, celuy où les hommes eſtoient durs & cruels. On dit, qu'un homme a le corps de *fer*, pour dire, qu'il eſt capable de reſiſter aux plus grandes fatigues: qu'il a la teſte de *fer*, quand il reſiſte aux rompements de teſte que cauſe la ſur charge des affaires. Il uſeroit du *fer*, pour dire, Il uſe beaucoup.

On nomme auſſi en quelques endroits, Beſtiaux de *fer*, ceux qu'on a donnez à des Fermiers, à la charge que le croiſt ſervira à remplacer ceux qui periront. Ainſi il y a pluſieurs metairies en Berry, où il y a des beſtiaux qui s'y conſervent toûjours.

On appelloit autrefois *Fer chaud*, le ſerment qu'on faiſoit en Juſtice pour prouver ſon innocence par le moyen d'un *fer* chaud. Ce qu'on faiſoit en pluſieurs façons: quelquefois on marchoit ſur douze ſocs de charruë ardents: quelquefois on prenoit une barre de *fer* ardente en main, & on la jettoit par deux ou trois fois dans l'eſpace de neuf pas: quelquefois ce *fer* chaud avoit la forme d'un gand, dans lequel on fourroit la main & le bras. C'eſtoit une coûtume fort ancienne: car l'un des articles de la Loy Salique porte, *De manu ab ense redimendâ*, parce qu'on rachetoit quelquefois la rigueur du *fer* chaud ou airain chaud moyennant certaine ſomme de deniers. Les Autheurs rapportent une infinité de ces jugements, comme on voit dans Paſquier, Du Cange & autres qui les ont appellez, *Judicium ferri calidi*, *ferri candentis*, *calybis examen*, *ferrum ignitum*, *judicium ignitum*, *igniferum judicium*, *ferreum judicium*, *ferrum judiciale*, &c. Ce ſerment regardoit particulierement ceux qui ne pouvoient plus ſe battre en duel, ſoit à cauſe de leur âge, ou de quelque maladie, ou de quelque imperfection du corps; & ſur tout ceux qui eſtoient de condition libre, & même les Moines & les Eccleſiaſtiques. Car pour les payſans, on leur faiſoit faire l'eſpreuve de l'eau froide. On le faiſoit auſſi bien pour les procés civils que pour les criminels; & cela avec pluſieurs ceremonies Eccleſiaſtiques ordonnées par les Loix & Coûtumes de pluſieurs nations, & même par les Conciles. On ne faiſoit point ce jugement dans des ſemaines où il y avoit des Feſtes. On jeuſnoit trois jours au pain & à l'eau avec des veſtements de laine; le quatriéme on prenoit le *fer* chaud à la Meſſe, aprés avoir communié, & aprés pluſieurs oraiſons & benedictions rapportées dans les Nottes qui ſont à la fin des Capitulaires de Charlemagne. Ce *fer* eſtoit beni, & gardé dans de certains Monaſteres qui avoient ce privilege. Le Samedy ſuivant on oſtoit l'enveloppe qu'on avoit miſe ſur les pieds ou ſur les mains de celuy qui avoit fait le ſerment, laquelle eſtoit cachettée, afin qu'on n'y miſt point ni d'onguent ni de remedes: & on eſtoit purgé, quand il ne s'y trouvoit point de marque de bruſlure. Ces jugements ont eſté deffendus par les Papes, les Conciles, & les Princes, comme par les Papes Eſtienne, Alexandre III. Innocent III. Honoré III. le Concile de Latran & celuy de Bayeux en 1300. par Federic I. Empereur, Jacques I. Roy d'Arragon, Alexandre II. Roy d'Ecoſſe: le tout un peu auparavant le regne de St. Louïs.

FER, ſe dit proverbialement en ces phraſes. Mettre les *fers* au feu, quand on commence ſerieuſement à vouloir faire reüſſir quelque affaire. On dit, qu'un homme a toûjours quelque *fer* qui loche, pour dire, qu'il eſt infirme, qu'il ſe plaint toûjours de quelque mal. On dit d'un cheval qui eſt tombé, qu'il a eſté renverſé les quatre *fers* en l'air; & figurément il ſe dit auſſi d'un homme. On dit auſſi, qu'il faut battre le *fer* tandis qu'il eſt chaud, pour dire, qu'il ne faut pas perdre une bonne occaſion, une conjoncture favorable. On dit d'une choſe qu'on meſpriſe, qu'on n'en donneroit pas un *fer* d'aiguillette. On dit auſſi, qu'il faut employer le *fer* & le feu à quelque mal, pour dire, qu'il y faut appliquer les remedes les plus violents. On dit auſſi, Quand on quitte un Mareſchal, il faut payer les *fers*, pour dire, qu'il faut payer les parties d'un ouvrier quand on le change.

FERIE. ſubſt. fem. Terme de Breviaire. C'eſt ainſi qu'on nomme les jours de la ſemaine qui ſuivent le Dimanche. Le Lundi eſt la ſeconde *Ferie*, le Mardi la troiſiéme, &c. On dit, Faire de la *Ferie*, quand on fait l'Office ſimplement de la *Ferie*, ſans aucune celebration de Feſte ni d'Octave.

Les *Feries majeures*, ſont les trois derniers jours de la Semaine Sainte, les deux jours d'aprés Paſques & la Pentecoſte qui ſont feſtez, & la ſeconde *Ferie* des Rogations, qui a ſon Office particulier. Ce mot vient, ſelon Du Cange, de *Feriæ*, qui ſignifioit autrefois, *Feſte* ou ſolemnité où on eſtoit obligé à la ceſſation de tout travail: d'où vient que le Dimanche eſt la premiere *Ferie*. Et parce qu'autrefois toute la ſemaine de Paſques eſtoit feſtée par une ordonnance de l'Empereur Conſtantin, on a appellé ces ſix jours *Feries*. Et comme cette ſemaine eſtoit alors la premiere de l'année Eccleſiaſtique, on s'accouſtuma à appeller les jours des autres ſemaines, 2, 3, & 4. *Feries*. Ce mot nous eſt reſté de l'uſage des anciens Romains, qui ont dit *feria*, *à feriendis victimis*. Martinius dit que *feriæ dictæ ſunt veluti hierai himerai, dies ſacri*.

FERIE. adj. maſc. Vieux mot qui ſignifioit autrefois *feſté*. Il n'eſt plus en uſage qu'en cette phraſe. On donne permiſſion aux artiſans qui travaillent pour la guerre, de travailler tant aux jours *feriez* que non *feriez*.

FERIR. v. act. Vieux mot qui ſignifioit *Frapper*. Il n'eſt en uſage qu'en cette phraſe. Il a gagné cette place ſans coup *ferir*, pour dire, ſans combattre. St. Amant l'a pourtant employé en raillerie.

\- - - & puis mourut
D'une broche qui le *ferut*.

FERU, UE. part. paſſ. Bleſſé. Il ne ſe dit qu'en cette phraſe burleſque: Il eſt bien *feru* de cette femme

femme, pour dire, Il en eſt bien amoureux: &, Son cœur eſt *feru*, pour dire, Il eſt bleſſé par l'amour.

FERLER. v. act. Terme de Marine. C'eſt plier les voiles ſous l'antenne, les mettre en fagot. Car quand on ne fait que les trouſſer, cela s'appelle *carguer*. On le dit auſſi des ponts de corde, quand on les plie. L'Ordonnance de la Marine ſe ſert du mot de *freſler*.

FERMAGE. ſubſt. maſc. Le prix qu'on a promis de payer pour un droit ou un heritage appartenant à autruy qu'on s'eſt chargé de recueillir ou de faire valoir. Il eſt permis de ſtipuler une contrainte par corps pour raiſon des *fermages* par l'Ordonnance.

FERMAIL. ſ. m. Terme de Blaſon, qui ſe dit des boucles garnies de leurs ardillons qui ſe mettent aux manteaux, aux chappes, aux baudriers ou ceintures pour les attacher. Elles ſont ordinairement repreſentées rondes, & quelquefois en loſange: ce qu'alors il faut ſpecifier en blaſonnant. Le *fermail* eſtoit anciennement une marque de dignité, & on s'en ſervoit pour faire de riches preſents aux perſonnes conſiderables. Quelques-uns appellent auſſi un Eſcu *fermaillé*, quand il eſt chargé de pluſieurs *fermaux*.

FERME. adj. maſc. & fem. Qui eſt fort, qui tient bien, qui eſt difficile à esbranſler. Ce cavalier a la main *ferme*, les reins *fermes*, eſt *ferme* ſur les eſtriers. on ne ſçauroit faire un fondement *ferme* en baſtiſſant ſur le ſable. On dit auſſi, une voix *ferme*, une action *ferme* & aſſurée.

FERME, ſe dit auſſi de ce qui a quelque dureté. On peut paſſer par ce chemin, la terre y eſt *ferme*, on n'y enfonce point. la glace eſt *ferme*, c'eſt à dire, elle porte. On dit d'une perſonne graſſe & qui ſe porte bien, qu'elle a la chair *ferme*: que du poiſſon doit eſtre *ferme*, pour dire, qu'il ne doit point eſtre mollaſſe. On dit auſſi d'une viande qui eſt mal cuitte, ou dure, qu'elle eſt *ferme*.

FERME, ſe dit figurément en Morale, & ſignifie Conſtant, inesbranſlable. Un Philoſophe doit avoir l'ame *ferme*, l'eſprit *ferme*. un penitent doit faire une *ferme* reſolution, un *ferme* propos de ne plus pecher, de ſe tenir *ferme* dans la foy. On dit auſſi, On ne ſçauroit faire un *ferme* fondement, un *ferme* jugement ſur ſes paroles, pour dire, On n'eſt jamais aſſuré de ce qu'il dit. On dit, qu'un homme eſt *ferme* & entier, quand il ne demord jamais de ce qu'il a reſolu.

En termes de Guerre on dit, Faire *ferme*, attendre ſon ennemi de pied *ferme*, combattre de pied *ferme*, pour dire, avec reſolution & ſans reculer.

En termes de Manege on dit, qu'un cheval faute, cabriole & manie de *ferme* à *ferme*, pour dire, ſur le même terrain, ſans partir d'une place.

En termes de Geographie, la terre *ferme* ſignifie le *continent*, ce qui n'eſt point environné entierement de la mer. Les Eſpagnols ont commencé la conqueſte de l'Amerique par les iſles, & puis ſont paſſez en terre *ferme*.

FERME. adv. D'une maniere *ferme*, aſſurée. Ce pieu tient *ferme* dans la terre. ces ennemis ſe ſont battus fort & *ferme*. Pouſſez *ferme*. Courage, tenez *ferme*. il a fait *ferme* en ce paſſage. il a nié cela fort & *ferme*. ce cavalier ſe tient *ferme* à cheval.

FERME. ſubſt. fem. Petit Domaine de campagne, metairie ou heritage conſiſtant en terres, prez, vignes, bois, &c. Il y a pluſieurs *fermes* ou metairies qui dependent de cette maiſon ou chaſteau.

FERME, eſt auſſi un bail ou loüage qu'on fait d'heritages ou de toutes ſortes de droits, moyennant certains prix ou redevances qu'on paye tous les ans au proprietaire. La *ferme* d'une telle Seigneurie, d'un tel champart, d'une telle forge.

On le dit auſſi des droits du Roy. La *ferme* du Domaine, la *ferme* des Aydes, des Gabelles, &c. Selon Spelmannus, ce mot eſt originaire Saxon, & ſignifie toute ſorte de vivres: diſant que les terres des Seigneurs eſtoient autrefois affermées, non pas à l'argent, mais à condition de fournir des vivres en eſpece. Les Normands donnent encore le nom de blanche *ferme* à celle qui ſe paye en argent, & non en grains. Menage tient qu'il vient du mauvais Latin *firma*, ſignifiant un lieu fermé, en parlant de choſes roturieres, ou d'une cloſerie, comme on a dit *emphitheoſe*, en parlant de l'engagement des Seigneuries & terres nobles: de même on a dit *firmitas*, pour un bourg ou village fermé de murailles: d'où eſt venu le mot de la *Ferté*. On a dit auſſi *firmare*, pour dire, Clorre, d'où ſont venus les mots de *fermer* & *fermoir*. Ou peut-eſtre l'a-t-on nommée ainſi, à cauſe de l'aſſurance que donnoit le proprietaire de ne point expulſer le fermier pendant le temps du bail. Il y a plus d'apparence qu'il vient de *ferma*, qui en langage Celtique, ou Bas-Breton ſignifie *loüage*; & *fermi*, *louer*.

En termes de Charpenterie, une *ferme* eſt un aſſemblage en triangle des pieces de bois qui ſont au deſſus de chaque travée. C'eſt ſur elle que poſent les autres pieces qui portent la couverture. Il y en a de deux ſortes; l'une compoſée de deux jambes de force poſées ſur les poutres, l'autre poſée ſur les plattes formes: & alors il y en a autant que de chevrons. Celles-cy ne ſont en uſage que pour les galeries & les Domes. Une maiſtreſſe *ferme* ordinaire eſt compoſée de deux jambes de force, & d'un entrait ou tirant chacun de dix à douze pouces de gros, deux liens & un poinçon de huit à neuf pouces, deux chevrons de *ferme* de cinq à ſept pouces, deux contrefiches & deux forces de deſſus de même groſſeur, deux jambettes de huit à neuf pouces, deux taſſeaux & deux chantignolles. Il y a auſſi des *fermes* rondes, dont on ſe ſert dans les baſtiments de charpente. Elles avancent de deux pieds & demi en ſaillie au delà du pan de bois, & poſent ſur un blochet trois racinales & trois conſoles. Entre les maiſtreſſes *fermes*, il y a des *fermes* de remplage, qui ſont eſpacées entr'elles de deux en deux pieds, & ſont garnies de pareilles pieces, horſmis que les poinçons, les entraits & les chevrons ne ſont pas ſi gros. On fait auſſi des demi-*fermes* dans les crouppes des baſtiments.

FERMEMENT. adv. D'une maniere ferme, conſtante & certaine. Cela eſt attaché *fermement* au gros mur. Il luy a répondu *fermement*. vous diriez *fermement* que c'eſt luy, tant ce portrait luy reſſemble. il a ſouſtenu *fermement* ſa calomnie.

FERMENT. ſubſt. maſc. Terme de Phyſique, qui ſe dit proprement de tout ce qui peut faire qu'un corps ſe gonfle par le moyen de quelques-unes de ſes parties les plus mobiles & les plus penetrantes, leſquelles eſtant agitées & diviſées, agitent auſſi & diviſent les plus groſſieres. L'acide qui eſt dans la paſte eſt le *ferment* qui la fait lever. l'humidité qui eſt dans le foin eſt le *ferment* qui

l'eſchauffe & le fait fumer. *La vertu du ferment vient de ce qu'il donne occaſion aux principes qui ſont dans le corps de ſe mouvoir autrement qu'ils ne faiſoient, & de prendre un autre arrangement. Il fait comme celuy qui ouvre les portes d'une ville aux ennemis qui y cauſent des deſordres. Ainſi la morſure du chien enragé excite dans le ſang une fermentation lente, par laquelle les diverſes liqueurs dont il eſt compoſé perdent l'union neceſſaire pour la ſanté, & cauſent un dereglement dans les eſprits, d'où viennent les craintes & les fureurs & autres paſſions qui agitent le malade. le peuple l'appelle levain.* Il eſt auſſi en uſage au figuré. *Le peché eſt un certain ferment qui demeure dans noſtre ame. fomes peccati.*

FERMENTATION. ſubſt. fem. C'eſt une ébullition naturelle ou artificielle des vegetaux, qui ſe fait quand leur ſuc s'eſchauffe par l'action & reaction de leurs ſels, & lors que leur acide combat contre leur alkali. Ainſi le foin qu'on ſerre eſtant verd, s'eſchauffe & ſe pourrit; le fumier ſe met en chaleur; le ſuc des raiſins bout dans le tonneau. L'huile de vitriol & le ſel de tartre meſlez enſemble ſe fermentent & s'eſchauffent extraordinairement. Willis a fait un beau Traitté de la *fermentation*.

FERMENTER. v. n. Cauſer la fermentation. Les viandes ſe *fermentent* dans l'eſtomac. Les Herbes chaudes, graſſes & oleagineuſes qui contiennent plus d'acide que d'alkali, s'eſchauffent & ſe *fermentent* d'elles-mêmes, comme le raiſin, le roſmarin, la lavande; mais les froides qui ont plus d'alkali que d'acide, ont beſoin d'un acide exterieur pour ſe *fermenter*.

FERMER. v. act. Clorre, boucher, entourer, mettre un obſtacle à l'entrée ou à la ſortie de quelque perſonne ou de quelque choſe.

Fermer une chambre, c'eſt clorre la porte: & on dit, qu'une chambre eſt bien *fermée*, quand il n'y entre point de vent, quand les portes & les feneſtres joignent bien. *Fermer* une ville, un parc, c'eſt les entourer de murailles. *Fermer* un coffre, c'eſt joindre le coffre avec ſon couvercle par une ſerrure ou cadenat, pour empeſcher qu'on n'y fouille. *Fermer* un paſſage, c'eſt en boucher les advenuës. *Fermer* les *rideaux*, c'eſt tirer les rideaux dont un lit eſt entouré. *Fermer* ſa bourſe, c'eſt en ſerrer l'ouverture par des cordons. *Fermer* une parentheſe, c'eſt finir, clorre une parentheſe avec la marque ordinaire.

FERMER, ſignifie auſſi, Joindre. *Fermer* les levres, la bouche, les paupieres, une playe. *Fermer* un livre qui eſtoit ouvert. *Fermer* une lettre, c'eſt la plier & la cacheter. *Fermer* la main, c'eſt joindre les doits contre les paulmes de la main. *Fermer* les portes, c'eſt empeſcher l'entrée & la ſortie des vaiſſeaux, interdire le commerce.

FERMER, ſe dit auſſi figurément en la plus-part des phraſes cy-deſſus. *Fermer* la porte aux abus & aux malverſations, c'eſt faire de bons reglements qui empeſchent qu'on ne commette quelques abus. *Fermer* la porte à quelqu'un, pour dire, luy deffendre l'entrée d'une maiſon. *Fermer* les oreilles, c'eſt n'écouter aucunes prieres, ſollicitations ni remonſtrances. *Fermer* la bouche à quelqu'un, c'eſt luy impoſer ſilence, ou dans la diſpute luy repliquer ſi fortement, qu'il ſoit convaincu, & n'ait plus le mot à dire. *Fermer* les yeux, c'eſt faire ſemblant qu'on ne voit pas quelque choſe, ou qu'elle eſt de ſi peu d'importance, qu'elle ne merite pas qu'on s'y arreſte. On dit que les bourſes ſont *fermées*, quand on ne trouve plus d'argent à emprunter, à negotier.

On dit auſſi, qu'un marchand a *fermé* ſa boutique, quand il a quitté le traffic, ou qu'il a fait banqueroute. *Fermer* le Palais, *fermer* les claſſes, pour dire, Ceſſer les plaidoiries, les eſtudes, ſoit en temps de vacations, ſoit en temps de peſte, &c. *fermer* les ateliers, pour dire, *Faire* deffence de baſtir.

On dit, *Fermer* le chemin, le paſſage à quelqu'un, pour dire, Venir à la traverſe, mettre un obſtacle à ſon deſſein, à ſes entrepriſes.

On s'en ſert auſſi en ces phraſes. Je n'ay pû *fermer* l'œuil de toute la nuit, pour dire, Je n'ay pû dormir. *Fermer* la porte au nez de quelqu'un, pour dire, luy faire l'affront de l'empeſcher d'entrer quelque part.

Fermer la porte ſur ſoy, c'eſt ſe ſervir de la deffenſe d'une porte, lors qu'on ſe ſauve de la pourſuitte d'un ennemi, ou qu'on empeſche qu'il ne ſurprenne.

On dit auſſi, Se *fermer*, pour dire, S'arreſter, ſe fixer à quelque choſe. Il ne veut donner que 10. mille eſcus de cette charge, il s'eſt *fermé* là. il a dit ſon advis, il s'eſt *fermé* là, il n'en demordra point.

On ſe ſert encore de ce mot en quelques occaſions. *Fermer* les yeux à quelqu'un, c'eſt luy rendre les dernieres aſſiſtances juſqu'à l'agonie, & juſqu'à ce qu'on luy *ferme* les yeux en effet.

Fermer la bouche à un Cardinal, ſe dit des Cardinaux nouvellement nommez, qui n'ont point de voix dans les affaires juſqu'à ce que le Pape ait fait la ceremonie de leur ouvrir la bouche. *Fermer* la marche, c'eſt à dire, Eſtre au dernier rang dans quelque cavalcade ou autre marche de ceremonie, ou d'armée.

On dit auſſi au manege, *Fermer* une paſſade, pour dire, la terminer avec juſteſſe, avec une demi-volte, &c.

FERMER, ſe dit quelquefois neutralement, C'eſt une maiſon qui *ferme* bien. ce flacon *ferme* à vis. cette ſerrure *ferme* à double tour.

On dit proverbialement & ironiquement, Il eſt temps de *fermer* l'eſtable quand les chevaux s'en ſont enfuis, pour dire, qu'un remede vient trop tard quand l'accident eſt arrivé.

FERMÉ, ÉE. part. & adj.

On appelle un *e fermé*, celuy qui eſt accentué.

FERMETE. ſubſt. fem. Solidité, dureté. On ne peut baſtir en cette place, c'eſt un ſable mouvant qui n'a point de *fermeté*. le poiſſon cuit dans le vin acquiert de la *fermeté*.

Il ſe dit figurément des choſes immaterielles. Il a de la *fermeté* dans l'eſprit, de la *fermeté* dans ſes reſolutions.

FERMETTE. ſubſt. fem. Terme de Charpenterie. C'eſt une petite ferme qui ſert aux lucarnes.

FERMETURE. ſ. f. Cloſture qui ferme quelque ouverture ou paſſage. *La fermeture des Chapelles de cette Egliſe eſt de fer doré & ouvragé. la fermeture de cette boutique eſt d'une belle menuiſerie. Jean Errard dans ſes Fortifications enſeigne le moyen de faire une belle fermeture de camp par le moyen des chevaux de Friſe, dont s'eſt ſervi le Prince d'Orange.*

FERMETURE, ſe dit auſſi en termes de Marine. Il faut tant de bordage pour faire la *fermeture* des ſabords.

FERMIER, IERE. ſubſt. Celuy ou celle qui

prend

prend une ferme de quelques droits ou terres. Les *Fermiers* Generaux des Aydes ſont gens riches. la *fermiere* d'une metairie.

FERMOIR. ſubſt. maſc. Agraffe, courroye ou bouton qui ſervent à fermer des livres; des tablettes, des lutrins, &c.

FERMOIR, eſt auſſi un outil de Menuiſier ou de Sculpteur, qui eſt un ciſeau fort trenchant. Il y en a de pluſieurs figures.

FEROCE. adj. maſc. & fem. Cruel, qui ne ſe dit au propre que des beſtes. Les lyons, les tigres, les leopards ſont des beſtes *feroces*. les ours ſont d'un naturel *feroce*.

FEROCE, ſe dit figurément des hommes cruels & qui ſont peu traittables, ou d'un mauvais naturel. C'eſt un eſprit *feroce*. la ſolitude rend un eſprit *feroce*. les Tartares ſont cruels & d'un naturel *feroce*.

FEROCITE'. ſubſt. fem. Naturel feroce, qui ſe dit tant au propre des beſtes farouches, qu'au figuré des hommes cruels & intraittables.

FERRAILLE. ſubſt. fem. Vieux fers inutiles & rouillez, de quelque figure ou uſage qu'ils ſoient, qu'il faut renvoyer aux forges.

FERRAILLER. v. n. S'exercer continuellement à l'eſcrime. Il ſe dit quelquefois des querelleurs, & qui ont ſouvent l'occaſion de ſe battre.

FERRAILLEUR. ſ. m. Celuy qui ferraille, qui ſe veut battre continuellement.

FERRANDINE. ſ. f. Eſtoffe legere dont toute la chaiſne eſt de ſoye, mais qui eſt tremée de laine, qui differe en cela du pout de ſoye, dont la chaiſne & la treme ſont tout de ſoye.

FERRANDINIER. ſubſt. maſc. Ouvrier qui travaille en ferrandine, qui fait de la ferrandine.

FERRANT. ſ. m. Qui ferre les chevaux. Mareſchal *ferrant*. En Eſpagne il y a deux ſortes de Mareſchaux pour les chevaux: les uns qui ne font que les ferrer, qu'ils appellent *Herradores* ou *ferrants*: les autres qui les penſent de leurs maladies, qu'ils appellent *Albeytares*.

FERREMENT. ſ. m. qui ſe dit de toutes ſortes d'outils de fer qui ſervent à forcer ou à crocheter des portes. Les voleurs de nuit qu'on ſaiſit avec des *ferremens* meritent la corde.

FERREMENTS, ſe dit auſſi de tous les fers dont ſe ſervent les Chirurgiens pour trepaner, ſcier les membres, ſonder les playes, arracher les dents, &c. & même de la plus-part des outils des artiſans.

FERRER. v. act. Mettre les fers neceſſaires à quelque choſe. *ferrer* une porte, y mettre la ferrure, les gonds, les clous, les verroux, les barres. *ferrer* un train de carroſſe. *ferrer* des roüe. *ferrer* des aiguillettes.

On dit abſolument *Ferrer*, pour dire, Mettre des fers aux pieds des chevaux. *Ferrer* à glace, c'eſt leur mettre des fers avec des crampons. *Ferrer* à lumette, en pantouſle, à fer vouté, à patin, à bec de corbin, ce ſont diverſes manieres de *ferrer* qu'ont inventé les Eſcuyers.

On dit auſſi quelquefois, *Ferrer* d'argent, en parlant d'une canne, d'un livre, d'une caſſette, & même des chevaux, pour dire, les garnir d'argent aux endroits où les autres ſe contentent de mettre du fer.

On dit proverbialement, *Ferrer* la mule, quand les valets ou les commiſſionnaires trompent ſur le prix des marchandiſes, & les compteut plus qu'ils ne les ont achetées. Ce proverbe vient d'une action que fit autrefois le Muletier de Veſpaſien, ſu rapport de Suetone, qui ſous pretexte qu'une des mules eſtoit deſferrée, arrêta long-temps la littiere de cet Empereur, & par là fit avoir audience à celuy à qui il l'avoit promiſe moyennant quelque ſomme d'argent; dont l'Empereur ayant connoiſſance, il voulut partager avec luy le gain qu'il avoit fait à *ferrer* la mule.

On dit qu'un homme eſt bien *ferré*, eſt *ferré* à glace, pour dire, qu'il eſt extremement fort ſur la matiere ſur laquelle on l'attaque. On dit qu'un homme eſt difficile à *ferrer*, pour dire, qu'il ne ſe laiſſe pas gouverner aiſément.

FERRÉ, ÉE. part.

On appelle un chemin *ferré*, celuy qui eſt pavé, ou dont le fonds eſt dur, ou de roche, ou pierreux, où les chevaux n'enfoncent point. On dit en ce ſens, un gué *ferré*.

Ainſi on a appellé chemins *ferrez*, les grands chemins de l'Empire baſtis par les Romains dans les Provinces, tant à cauſe de leur dureté, que parce qu'ils eſtoient conſtruicts de pierre noire qui avoit la couleur du fer.

On appelle figurément, un ſtile *ferré*, un ſtile dur & ſerme. Pluſieurs ont dit que Tertullien avoit un ſtile *ferré*.

On appelle de l'eau *ferrée*, celle où on a trempé une bille d'acier rougie au feu.

On appelle en proverbe, un avaleur de charrettes *ferrées*, un grand mangeur, & auſſi un grand fanfaron qui menace.

On appelle auſſi, Gueule *ferrée*, Celuy qui mange ſon potage trop chaud, ou qui eſt avantageux en paroles, qui parle toûjours, ou qui rompt en viſiere à ceux qui luy contrediſent.

FERRET. ſ. m. Fer qu'on met au bout des lacets & des aiguillettes pour les paſſer dans des oeuillets.

FERRETIER. ſ. m. Marteau de Mareſchal qui luy ſert à ajuſter ſes fers ſur l'enclume à chaud & à froid.

FERREUR, EUSE. ſubſt. Qui ferre. *Ferreur* d'aiguillettes. *ferreuſe* de mule.

FERRIERE. ſ. f. Sac de cuir que ceux qui ont équipage portent à la campagne pour referrer les chevaux qui ont perdu leurs fers en des lieux eſloignez des Mareſchaux. On y met un brochoir, des tricoiſes, des clous à pointes, & des fers à tous pieds, dont on ſe ſert au beſoin.

FERRONNERIE. ſubſt. fem. Lieu où on vend, ou celuy où ſe fabriquent les ouvrages de fer.

FERRONNIER, IERE. ſubſt. maſc. & fem. Marchand qui vend les gros ouvrages de fer & de cuivre.

FERRURE. ſ. f. Tout le fer qui s'employe à quelque choſe. Toute la *ferrure* de ce baſtiment couſtera tant. la *ferrure* d'une porte, d'une caſſette. une *ferrure* d'argent.

FERRURE, ſignifie quelquefois, la maniere d'employer le fer, & ſur tout celle de ferrer les chevaux. Une *ferrure* à la Turque.

FERRURE, ſignifie auſſi, le travail de l'ouvrier qui ferre. Il couſte vingt eſcus par an pour la *ferrure* de deux chevaux de carroſſe.

FERSE *de toile*. ſubſt. fem. Terme de Marine. C'eſt un lé de toile. Cette voile a tant de *ferſes*, & chaque *ferſe* tant de cannes, pour dire, tant de largeur & tant de hauteur.

FERTILE. adj. m. & f. Qui rapporte beaucoup, qui fait bien profiter la ſemence qu'on y

met. La culture, les amendements rendent les terres plus *fertiles*. il y a des arbres qui ſont plus *fertiles* les uns que les autres. On dit auſſi une année *fertile*, celle où les fruits de la terre ont bien donné, où on a bien recueilli des vins, des bleds, &c.

FERTILE, ſe dit figurément des choſes ſpirituelles. Il a un eſprit *fertile* en belles penſées, en méchancetez. le panegyrique de ce Prince eſt un ſujet bien *fertile*, une matiere abondante & *fertile*.

FERTILISER. v. act. Rendre fertile. La marne jettée bien à propos engraiſſe & *fertiliſe* les terres.

FERTILITE'. ſubſt. fem. Abondance. La bonne culture eſt cauſe de la *fertilité* des terres. la *fertilité* de l'année ſera grande. le Perou a tant de *fertilité*, qu'en quelques endroits une mine de bled qu'on y a ſemé, en a rapporté 300. & même juſqu'à 500. dans les premieres années qu'ils ont eſté defrichez. Thales avoit preveu qu'il y auroit une grande *fertilité* d'olives. les Peintres ſe ſervent de la corne d'Amalthée pour figurer la *fertilité*.

FERTILITÉ, ſe dit figurément des choſes ſpirituelles. La *fertilité* d'un eſprit, d'une matiere.

FERULE. ſ. f. Sceptre de pedant, dont il ſe ſert pour frapper dans la main des eſcoliers qui ont manqué à leur devoir. On le dit auſſi du coup qui fait la correction. En Latin *Ferula*, qui a ſervi auſſi pour ſignifier la croſſe & le baſton des Prelats.

On dit proverbialement & figurément, qu'un homme eſt ſous la *ferule* de quelqu'un, pour dire, qu'il eſt ſous ſa diſcipline, ſous ſa correction.

FERULE, eſt auſſi une plante à longue tige reſſemblant au fenouil. La *ferule* ne produit qu'une tige, qui eſt compartie par nœuds, d'où ſortent des branches garnies de feuilles qui naiſſent les unes aprés les autres, & qui embraſſent la tige, comme font celles des cannes & des roſeaux. Elles ſont grandes, tendres, fort fenduës & fourchuës. Les plus grandes ſont les plus prés de terre. Elles diminuënt en croiſſant. Sa fleur eſt jaune, & ſa graine noire ſemblable à l'aneth. Elle produit à la cime des branches aſſez groſſes qui portent fleurs & graine. Elle n'a qu'une racine fort profonde en terre. Il y a des lieux où les *ferules* deviennent auſſi grandes que des arbres: & ceux de la Pouille les bruſlent en guiſe d'autre bois. On met de la difference entre la *ferula*, & la *ferulago*, en ce que la premiere a les feuilles plus grandes que la ſeconde. Pline dit que les aſnes aiment fort les *ferules*, mais que c'eſt un poiſon à toute autre beſte chevaline; & que pour cette raiſon les aſnes furent conſacrez à Bacchus, à qui les *ferules* ſont dediées. Les Latins l'appellent *ferula*, & les Grecs *narthex*.

FERVEMMENT. adv. d'une maniere fervente. Ce bon Religieux prie *fervemment* & avec aſſiduité.

FERVENT, ENTE. adj. qui a de l'ardeur, de l'empreſſement à faire quelque choſe. On le dit particulierement en matiere de devotion. Une *fervente* priere obtient la grace qu'on demande. c'eſt un zele *fervent* qui anime les Miſſionaires à aller prêcher l'Evangile. une charité *fervente*, eſt celle qui donne un prompt ſecours.

FERVEUR. ſubſt. fem. Action empreſſée qu'on a pour faire quelque bonne œuvre. Il n'y a rien tel que la *ferveur* des jeunes Preſtres. c'eſt un chaud ami qui fait plaiſir avec *ferveur*. cet eſcolier eſtudie avec trop de *ferveur*, cela ne durera pas.

On dit quelquefois la *ferveur* de l'âge, pour dire, la chaleur de la jeuneſſe.

FESLER. v. act. Endommager une choſe fragile en la heurtant, en ſorte qu'elle ſoit à demi caſſée ou en danger d'eſtre caſſée tout à fait. Cette bouteille eſt *feſlée*. c'eſt merveille que cette porcelaine n'ait eſté *feſlée* en tombant.

FESLÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

On dit proverbialement, qu'une marmite *feſlée* dure long-temps: ce qui ſe dit figurément d'un homme valetudinaire qui a grand ſoin de conſerver ſa ſanté.

On dit auſſi, qu'un homme a la teſte *feſlée*, pour dire, qu'il eſt un peu fou, que ſa raiſon commence à s'alterer.

FESLURE. ſ. f. Petite marque ou raye qui ſe fait ſur les verres ou poteries, quand on les feſle; & l'endroit par où elles ſe ſeparent, quand on les caſſe tout à fait.

FESSE. ſubſt. fem. La partie charnuë qui eſt au derriere de l'homme ou de la femme, ſur laquelle on s'aſſied. On le dit auſſi de quelques animaux, comme du cheval; mais non pas en tous. Au beuf elle s'appelle *Cimier*, au mouton *Eſclanche*, au cochon *Jambon*, &c. Ce mot vient du Latin *fiſſile*, ou *fiſſa*, parce que ces parties ſont fenduës.

On dit proverbialement & baſſement d'un homme, qu'il ne va que d'une *feſſe*, quand il s'applique negligemment à quelque travail. On appelle fils de quatre *feſſes*, celuy à qui on veut dire une legere injure. On dit auſſi d'un homme qui a gaſté quelque beſogne, Il en a pour cent eſcus dans les *feſſes*, ſi on luy fait payer cent eſcus.

Dans l'ancien Blaſon on appelloit autrefois *feſſe*, ce qu'on appelle maintenant *faſce*.

Les Medecins appellent auſſi *feſſes*, deux petits corps ronds & un peu durs qui ſont dans le cerveau, & touchent à la glande pineale ou *conarium*.

On appelle *feſſe-cahier*, un copiſte qui eſcrit des rolles diligemment & le plus au large qu'il peut, pour gagner au plus viſte ſon argent. un *feſſe-pinte*, celuy qui a bientoſt bû une pinte.

On appelle auſſi, *feſſe-mathieu*, un homme qui preſte à gros intereſt, & qu'on ne veut pas nommer ouvertement uſurier. C'eſt un terme qu'on a dit par corruption, au lieu de dire, Il fait le St. Matthieu, ou ce que St. Matthieu faiſoit avant ſa converſion: car on tient qu'il eſtoit alors uſurier.

FESSER. v. act. Fouetter, donner ſur les feſſes. On *feſſe* les eſcoliers pour les chaſtier. ce cocher *feſſe* trop ſes chevaux.

FESSÉ, ÉE. ſe dit auſſi de ce qu'on a bientoſt expedié. Les eſcoliers ont bientoſt *feſſé* leur desjeuner, leur miche, pour dire, qu'ils l'ont bientoſt mangée.

On dit proverbialement à des petits eſcoliers, qu'ils s'en aillent à l'eſcole *feſſer* le maiſtre.

FESSEUR. ſ. m. Qui ſe plaiſt à feſſer. Ce pedant eſt en reputation d'un grand *feſſeur*.

FESSIER. ſ. m. Une paire de groſſes feſſes. Marigni s'en eſt ſervi agreablement dans une Satyre.

FESTE. ſ. f. Solemnité ou resjouïſſance qu'on fait dans l'Egliſe, ou parmy le peuple, en l'honneur de quelqu'un. On eſt obligé d'entendre la

Meſſe

Meſſe tous les jours de *Feſte*. Ce mot vient du Latin *feſtus*. Nicod.

Feſte feſtée, ou *Feſte de commandement*, c'eſt un jour où il eſt deffendu de travailler par la ville. *Feſte d'Egliſe* ou *de Patron*, c'eſt une *Feſte* qu'on celebre dans l'Egliſe ſeulement, ou par devotion, des *Feſtes* de Confrairies. Les quatre *Feſtes* ſolemnelles, c'eſt Paſques, la Pentecoſte, la Touſſaint, & Noel. *Feſte double*, c'eſt une *Feſte* plus ſolemnelle qu'une autre, où on double les Antiennes. *Feſte demi-double*, celle où on ne les double point. Petite *Feſte*, c'eſt d'ordinaire une Octave, comme la petite *Feſte-Dieu*, qui eſt l'Octave de la *Feſte* du St. Sacrement. *Feſte mobile*, eſt une *Feſte* qui ne vient pas toûjours le même jour du mois, comme la *Feſte* de Paſques & les autres qui en dependent.

La *Feſte* du Corps de Chriſt a eſté inſtituée par Urbain IV. l'an 1264. Elle fut celebrée premierement au Dioceſe de Liege en 1246. ſur les revelations d'une Recluſe du pays nommée Julienne. Elle a eſté confirmée au Concile de Vienne en 1311. & par Jean XXII. en 1318. Voyez Du Cange au mot de *Feſte*, où il rapporte la cauſe, l'inſtitution & les ceremonies de pluſieurs *Feſtes*, & de leur tranſlation.

Violer une *Feſte*, c'eſt travailler contre le commandement de l'Egliſe.

Les Payens avoient auſſi leurs *Feſtes*, les Bacchanales, Saturnales, &c.

Les *Feſtes* du Palais, ce ſont les jours où le Parlement ſe repoſe & n'entre point.

La *Feſte* d'une perſonne, eſt la *Feſte* du Saint dont elle porte le nom: & Payer ſa *Feſte*, c'eſt regaler ce jour-là ſes amis.

FESTE, en matiere profane, eſt une resjouïſſance que le peuple fait aux entrées, aux naiſſances des Rois, &c. On le dit en particulier des aſſemblées qui ſe font pour ſe divertir en des occaſions de nopces, de bapteſmes, de bals, &c. On fit une grande *feſte* ce jour-là chez Mr. un tel. j'eſtois prié de cette *feſte*. Les *feſtes* de Verſailles ont eſté fort galantes & magnifiques.

FESTE, ſe dit auſſi des accidens fâcheux qui nous ſurprennent. Nous ne fuſmes jamais à telle *feſte*.

Faire *feſte*, ſignifie auſſi, Careſſer. Quand ſes amis le viennent voir, il ne ſçait quelle *feſte* leur faire, quelle chere leur faire. Il ſignifie encore, Donner des eſperances. Il y a long-temps qu'il nous fait *feſte* d'un repas qu'il nous promet. On dit auſſi, qu'un chien fait *feſte* à ſon maiſtre, quand il le careſſe à ſa maniere.

FESTE, ſe dit proverbialement en ces phraſes. Cet homme ſe fait de *feſte*, pour dire, qu'il veut ſe rendre neceſſaire, ou ſe meſler d'une choſe où il n'eſt point appellé. On dit auſſi de celuy qui fait ou voit faire quelque choſe qui luy eſt fort agreable, qu'il eſt à la *feſte*. Quand il entend meſdire de ſon rival, il eſt à la *feſte*, il eſt à la joye de ſon cœur.

On dit, que les jours de jeuſne il eſt *feſte* au Palais, par une meſchante pointe, à cauſe que le Palais de la bouche ne travaille point. Et on appelle *Trouble-feſte*, un homme chagrin qui ſurvient dans une aſſemblée de plaiſir. Valets de *feſte*, ſont ceux qui ſe parent pour faire honneur à la *feſte*, au mariage de leurs parents. On dit auſſi, Aux bonnes *feſtes* les bons coups, pour dire, que la bonne *feſte* n'empêche pas qu'on ne faſſe de meſchantes actions. On dit auſſi de celuy qui nous apprend les choſes que nous ſçavons, que c'eſt un bon Aſtrologue, il devine les *Feſtes* quand elles ſont venuës. On dit auſſi à des gens craintifs, & qui s'affligent des choſes qui n'arriveront peut-eſtre pas, qu'il ſera aſſez temps de chommer les *Feſtes* quand elles ſeront venuës. On dit auſſi, Il n'eſt pas tous les jours *feſte*, pour dire, qu'on ne fait pas la même choſe pour tout le monde.

FESTER. v. act. Chommer une Feſte. Le Patron d'une ville, d'une Egliſe n'eſt *feſté* que dans le Dioceſe, ou dans ſon Egliſe. il y a des Saints qu'on *feſte* à Rome, qu'on ne *feſte* point en France.

On dit proverbialement, C'eſt un Saint qu'on ne *feſte* point, pour dire, C'eſt un homme qui n'a aucun credit.

FESTÉ, ÉE. part.

FESTIN. ſubſt. maſc. Grand repas qu'on donne avec ceremonie. N'attendez pas un *feſtin* par ordre, je ne vous donneray que mon ordinaire, vous n'aurez qu'un chapon pour tout *feſtin*. il y a pluſieurs Couſtumes & Arreſts qui obligent les Prelats & les Chapitres à faire un certain nombre de *feſtins* chaque année. Ce mot vient de *feſtum*, à cauſe que les premiers Chreſtiens faiſoient des *feſtins* les jours de Feſte, qu'ils appelloient *Agapes*.

On dit proverbialement, qu'il n'y a tel *feſtin* que de gens chiches; tel *feſtin* que de gueux, quand toutes leurs bribes ſont ramaſſées.

FESTINER. v. act. Faire feſtin. Cette nopce dura huit jours, pendant leſquels on ne fit que danſer, *feſtiner*, & ſe resjoüir. Il n'eſt plus gueres en uſage.

FESTON. ſ. m. Ornement compoſé de fleurs, de fruits & de feuilles entremeſlées enſemble, qu'on mettoit aux portes des temples ou des maiſons où on faiſoit quelque feſte ou resjoüiſſance. On en mettoit auſſi ſur la teſte des victimes aux ſacrifices des Payens. On met encore des *feſtons* de lierre garnis d'oripeau aux portes des Egliſes où il ſe fait quelque ſolemnité. Les Italiens ont des decorateurs qu'ils nomment *Feſtaroli*, qui ſont des gens qui font des *feſtons* & autres ornements pour les feſtes.

FESTON, en termes d'Architecture, eſt un ornement dont les Architectes, les Peintres & les Menuiſiers enrichiſſent leurs ouvrages, & qui repreſente les *feſtons* ou longs bouquets que les Anciens mettoient autrefois aux portes des temples ou des lieux où on faiſoit quelque feſte. Les *feſtons* ſe mettent ordinairement dans les friſes le long des bordures, & aux autres lieux vuides qu'on veut orner.

FESTOYER. v. act. Regaler, faire bonne chere à ceux qui viennent en quelque maiſon.

On dit en proverbe d'un grand mangeur; Il a toûjours dix aulnes de boyaux vuides pour *feſtoyer* ſes bons amis.

FESTU. ſ. m. Petit brin de paille. Nous voyons un *feſtu* dans l'œuil de noſtre prochain, & nous ne voyons pas une poutre qui creve le noſtre; dit l'Evangile. Ce mot vient du Latin *feſtuca*, qui eſtoit autrefois une marque de tradition, d'inveſtiture, & de miſe en poſſeſſion: & ce mot *feſtuca* a eſté dit pour *fiſtuca*, de *findo*, ſelon Martinius.

On dit d'une choſe de peu de valeur pour la mépriſer, qu'elle ne vaut pas un *feſtu*.

On dit proverbialement, Tirer au court *feſtu*, ou à la courte paille, pour dire, Tirer au haſard, pour ſçavoir ce qu'on doit faire en quelque occaſion. On appelle auſſi *Cogne-feſtu* qui ſe tuë, & ne fait rien,

tien. Celuy qui travaille beaucoup à une choſe qui ne rapporte aucun profit.

FET.

FETUS. ſubſt. maſc. Terme de Medecine. Il ſe dit en general de l'animal qui eſt encore dans le ventre de la mere; mais on le dit plus particulierement de l'enfant qui eſt encore imparfait, qu'on nomme *Embrion*. La formation & la diſtinction des parties ſe fait au *fetus* dans le trentiéme jour, quand c'eſt un maſle, & au quarantiéme, quand c'eſt une femelle: & alors il eſt un peu plus long que le petit doit. Le *fetus* ne reſpire point; mais tranſpire. Il rend ſon urine par l'ouraque, qui eſt un canal long & ſans ſang, qui va du fond de la veſſie juſqu'au nombril. Albert le Grand dit qu'une femme jetta dans un baſſin 150. *fetus*, ou Embrions tous formez, grands comme le petit doit. Et quand à ce qu'on dit de Marguerite Comteſſe de Hollande, qui accoucha de 364. enfants qui furent baptiſez, c'eſt une fable. Anthonius Deuſingius a eſcrit un livre fort curieux de la generation du *fetus*. Deſcartes en a fait auſſi un traitté. Drelincourt a fait un nouveau Syſteme du *fetus* humain, imprimé à Leyden en 1685. Les curieux conſervent des *fetus* dans une bouteille avec de l'eau de vie.

FEU.

FEU. ſubſt. maſc. Element chaud & ſec, qui entre en la compoſition de tous les corps naturels, & ſur tout de ceux qui ſont animez. Les Anciens ont creu qu'il y avoit un *feu* élementaire dans le concave de la lune: ce qui eſt une pure viſion eſtablie ſans fondement. le *feu* n'eſt autre choſe qu'une matiere fort ſubtile & violemment agitée. le *feu* eſt le plus violent de tous les acides. dans les forges on n'employe que du *feu* de charbon; dans les verreries que du *feu* de bois ſec; dans les chambres on allume du *feu* clair, du *feu* de fagot, quand on veut prendre l'air du *feu*, une poignée de *feu*. les pauvres font du *feu* de tourbes & de mottes. les Volcans ſont de grands gouffres de *feu*, des *feux* ſouſterrains qui ſortent de temps en temps. On fait du *feu* avec des pierres, avec un fuſil. Aux Indes Orientales on en fait en frottant deux morceaux de bois de candou l'un contre l'autre: aux Occidentales, avec un autre bois qu'on appelloit *Vjaca*, qui reſſemble à la canelle, & qui ſert de fuſil. Mathiole dit que les Anciens avant l'invention de l'acier tiroient le *feu* d'un bois dur frotté avec un bois tendre & ſpongieux, tel que le bois de la vigne ſauvage.

FEU, en termes de Chymie, ſe dit des degrez de la chaleur, qui ſervent à en faire les operations. Ainſi les Chymiſtes appellent *Feu de digeſtion*, le fumier, qu'ils nomment autrement *Ventre de cheval*, dont la chaleur eſt telle, qu'on ne ſçauroit tenir la main dans le milieu d'un grand tas de fumier échauffé, ni ſouffrir dans la main une verge de fer qu'on y aura introduitte & tenuë quelques moments. Le ſecond *feu*, eſt celuy du bain vaporeux, du bain Marie, du bain de cendre, du bain de ſable, du bain de limaille, & autres qui ſont expliquez à *Bain*. Le troiſiéme eſt le *feu nud*, ou *immediat*, qui eſt le *feu* ordinaire qu'on applique ſous le vaiſſeau. Le quatriéme *feu*, eſt le *feu de lampe*, qui eſt moderé & égal, qu'on peut augmenter par la groſſeur & le nombre des meſches qu'on allume. C'eſt celuy qui ſert aux eſmailleurs. Le cinquiéme eſt le *feu de reüe*, qu'on allume en rond autour d'un creuſet, qu'on approche peu à peu autour du vaiſſeau également & pour l'échauffer. Le ſixiéme *feu* eſt nommé de *ſuppreſſion*, qui ſe donne lors que non ſeulement on environne le vaiſſeau, mais auſſi lors qu'on le couvre tout à fait de charbons allumez, dont on augmente la force ſuivant le beſoin. Le ſeptiéme *feu* eſt celuy de *reverbere clos*, qui ſe fait dans un fourneau, où non ſeulement il frappe le vaiſſeau, mais encore il ſe reflechit & le refrappe par deſſus & tout autour. Il y a encore un *feu de reverbere ouvert*, qui ſe fait dans un fourneau qui n'a point de couverture. Le huitiéme *feu* eſt le *feu de flamme* ou *de fuſion*, qui ſe fait pour la fuſion & calcination des metaux & mineraux. On l'appelle auſſi, *Feu d'atteinte*. Le neuviéme *feu* eſt celuy des grandes verreries, qui ſert à vitrifier les cendres des plantes, les ſables & les caillous; qui eſt plus violent que tous les autres. Le *feu Olympique* eſt celuy des rayons au ſoleil qu'on ramaſſe avec des miroirs ardens.

On dit, Meſurer le *feu*, donner le *feu* par degrez, pour dire, le donner plus ou moins violent, en ouvrant ou fermant les regiſtres ou trous du fourneau: & on l'appelle alors un *feu gradué*.

On croit auſſi en Chymie, qu'il y a un *feu central* qui cuit & produit les metaux & les mineraux, qu'on nomme *l'Archée*. On dit auſſi, qu'on eſprouve les metaux par le *feu*, qu'il faut qu'ils ſouffrent le *feu*, pour dire, la coupelle.

En autres occaſions on dit, qu'il faut qu'elles paſſent par le *feu*, ſur le *feu*, pour les purger du mauvais air.

On a veu ces dernieres années quelques Charlatans à Paris qui ont mangé du *feu*, qui ont marché ſur le *feu*, qui ont lavé leurs mains de plomb fondu. Le plus fameux a eſté Richartſon Anglois, dont le ſecret ne conſiſtoit qu'en un pur eſprit de ſoulfre dont on ſe frotte les mains & les parties qui doivent toucher le feu, parce qu'il brûle & cauteriſe l'épiderme, & l'endurcit auſſi bien que le cuir, & le fait reſiſter au feu, comme il eſt dit dans le 21. Journal des Sçavans de l'année 1680. D'ailleurs ce n'eſt pas un ſecret nouveau, puis qu'Ambroiſe Paré dit avoir éprouvé ſur luy-même, qu'aprés avoir lavé ſes mains de ſon urine, ou bien avec de *l'augmentum aureum*, on les peut laver ſeurement de plomb fondu. Il dit auſſi qu'il fit diſtiller du lard fondu avec une pelle rouge ſur ſes mains aprés les avoir lavées du *jus d'oignon*.

FEU, ſignifie auſſi, Incendie, embraſement. Le *feu* a pris à la maiſon, à la cheminée. on ſonne le tocſin, on crie au *feu*, quand le *feu* eſt quelque part. une petite bluette, une étincelle de *feu* cauſe ſouvent un grand incendie. il a fallu abattre ce corps de logis à cauſe que le *feu* gagnoit.

FEUX D'ARTIFICE, ou *feux de joye*, ſont des *feux* faits artifiſement avec de la poudre à canon, qu'on tire dans les reſjoüiſſances publiques, ou dans les regals magnifiques. Il ſont compoſez de fuſées volantes, ſaucifſons, petards, lances à feu, pots à feu, girandoles &c. & accompagnez pour l'ornement de pluſieurs figures & Deviſes. On fait à la Greve un *feu de joye* la veille de la St. Jean: on en fait aux naiſſances, entrées & mariages des Rois dont les compoſitions ſe trouvent dans les pyrotecnies de Hanzelet, *Vanoccio*, *Mal-*

Malthus, & ſur tout de *Caſimir Simiſirowiet*, Polonois, qui en a fait un excellent livre in folio. On dit auſſi au figuré, qu'un homme fait des *feux de joye* dans ſon cœur, quand il ſe resjoüit ſecrettement dans ſon ame de quelque choſe qui eſt arrivée.

FEU, ſe dit ſouvent en termes de Guerre. On voioit les *feux* de l'armée, c'eſt à dire, les *feux* qu'on allume la nuit dans un camp: les armes à *feu* ſont celles qu'on charge de poudre, comme piſtolets, mouſquets, canons, grenades, bombes & carcaſſes. On appelle auſſi les fuſils, les carabines, Baſtons à *feu*. On dit des villes priſes d'aſſaut, qu'on y a mis tout *à feu & à ſang*.

Le *feu* de la place, c'eſt le flanc, ou la partie de la courtine où aboutit la ligne de deffenſe, d'où on fait *feu* pour deffendre la face du baſtion oppoſé. La meilleure façon de fortifier eſt celle qui donne le plus de *feu*. en cet aſſaut la courtine eſtoit toute en *feu*. il fallut ſouſtenir, eſſuyer le *feu* de cette demi-lune. cette trenchée eſtoit enfilée, expoſée au *feu* de la place. On dit d'un homme brave & intrepide, qu'il ne craint point le *feu*, qu'il va au *feu* comme à la nopce.

Le *feu Gregeois*, eſt un feu d'artifice qui bruſle juſques dans la mer, & qui augmente ſa violence dans l'eau. Il a un mouvement contraire à celuy du feu naturel, parce qu'il ſe porte en-bas à droit & à gauche, ſelon qu'on le jette. Il a eſté appellé *Gregeois*, parce que les Grecs s'en ſont ſervis les premiers vers l'an 660. comme remarque le Pere Petau, fondé ſur l'autorité de Nicetas, de Zonare, de Theophanes, & de Cedrenus, & qu'il fut inventé par un Ingenieur de Heliopolis en Syrie nommé Callinicus, qui s'en ſervit ſi bien dans les batailles que les Generaux de l'armée navalle de Conſtantin Pogonat livrerent aux Sarazins auprés de Cizique en l'Heleſpont, qu'il bruſla toute leur flotte, ſur laquelle il y avoit 30. mille hommes: quoy que d'autres ſouſtiennent qu'il eſt plus ancien, & qu'il fut inventé par Marcus Graccus. En effet il y a quelques Auteurs qui font mention que les Grecs & les Romains, s'en ſont ſervis dans leurs guerres. Il eſt compoſé de ſoulfre, de naphte, de poix, de gomme, de bitume. Voyez Jules Scaliger en ſes Exercitations contre Cardan. Il eſt inextinguible, ſi ce n'eſt avec du vinaigre meſlé de ſable & d'urine, ou avec des cuirs verds.

FEU, ſignifie quelquefois ſimplement, la lumiere d'une bougie, d'une chandelle, d'un flambeau. Dans les villes policées il eſt deffendu de marcher la nuit ſans *feu*, ſans flambeau, & ſans lanterne. on demande du *feu* pour cacheter une lettre. Les *Fermes* du Roy s'adjugent au premier *feu*, au ſecond *feu*, c'eſt à dire, à l'extinction de la premiere ou de la ſeconde bougie qu'on allume pendant les encheres. il eſt deffendu de peſcher, de chaſſer au *feu*, c'eſt à dire, la nuit avec de la lumiere. Chez les Teinturiers on dit, qu'il faut paſſer une eſtoffe ſur un *feu*, c'eſt à dire, la mettre une fois ſeulement dans un bain chaud.

FEU, en termes de Marine, ſignifie le fanal ou lanterne qui eſt ſur la pouppe des vaiſſeaux pour ſervir de guide la nuit. L'Amiral porte quatre *feux*, fait fanal de quatre *feux*. le Vice-Amiral, le Contre-Amiral & le Chef d'Eſcadre en portent chacun trois. Les autres vaiſſeaux n'en portent qu'un. Le *feu* ſert auſſi de ſignal pour regler la route, la voilure & la manœuvre. On les met en divers endroits & aux haubans de divers maſts, ſuivant qu'il a eſté concerté entre les Officiers. On dit des grands vaiſſeaux, qu'ils ne craignent que la terre & le *feu*. Un Corſaire qui craint la corde, s'il eſt pris, met le *feu* aux poudres, & fait ſauter le vaiſſeau. On appelle auſſi *feux*, ces fanaux qui ſont allumez ſur le haut d'une tour ſur la coſte, ou à l'entrée des ports & des rivieres, pour éclairer & guider pendant la nuit les vaiſſeaux dans leur route.

FEU, ſignifie quelquefois, la cheminée. Il y a tant de *feux* en cette maiſon, c'eſt à dire, tant de chambres à *feu*, à cheminées. Quelquefois il ſe dit du *feu* actuel qu'on entretient dans un atre. Il me faut 20. voyes de bois par an, car j'ay toûjours deux *feux* jour & nuit. Quelquefois il ſe dit des utenciles qui ſervent à attiſer, detiſer, entretenir & ſouffler le *feu*, comme grille, pelle, pincettes, tenailles, ſoufflet. Un *feu* garni d'argent.

FEU, ſe dit quelquefois auſſi d'un meſnage, de toute une famille. Il y a tant de *feux* en cette Parroiſſe. le beaupere & ſon gendre ne font qu'un *feu*, c'eſt à dire, vivent enſemble, ne font qu'un meſnage. Ce mot vient du Latin *focus*.

FEU, en termes de Theologie, ſe dit des *feux* immateriels dont Dieu ſe ſert pour punir les meſchants. Les *feux* d'enfer & du Purgatoire ſont des *feux* inextinguibles qui bruſlent les malheureux ſans les conſumer. le monde doit perir par un deluge de *feu*. Sodome & Gomorre furent punis par le *feu* du ciel; ils avoient fait des crimes qui meritoient le *feu*. Dieu apparut à Moïſe ſous la figure d'un *feu* ardent en un buiſſon. le St. Eſprit deſcendit ſur les Apoſtres en langues de *feu*. le camp des Iſraëlites eſtoit guidé par une colomne de *feu*. les Hebreux conſervoient un *feu* ſacré dans le temple. les Payens ont adoré le *feu*. les Veſtales gardoient le *feu* ſacré des Romains. les Perſes ont encore des *feux* qui bruſlent depuis plus de mille ans ſur des montagnes.

FEU, ſe dit auſſi des aſtres & des meteores. Les Poëtes appellent tous les aſtres, les *feux* du firmament, les *feux* de la nuit, des globes de *feu*. la lune eſt un des moindres *feux* du ciel. les *feux follets*, ou *ardents*, ſont des exhalaiſons qui s'enflamment. On dit, que le ciel eſt tout en *feu*, pour dire, qu'il tonne & éclaire beaucoup. On appelle ſur la mer, le *feu St. Elme*, certains *feux* volants autour des maſts & des manœuvres, & de la cage, cauſez apparemment par quelques exhalaiſons qui reſtent aprés une tempeſte, & qui en preſagent la fin. les Mariniers les appellent *St. Nicolas*, *Sainte Claire*, *Sainte Helene*; les Italiens *Hermo*; les Caſtillans *San Elmo*; les Anciens *Caſtor & Pollux*. Quand il n'en paroiſt qu'un, on l'appelle *Furolo* ou *Helene*: ce qu'on tient de mauvais preſage. Quand il en paroiſt deux, les Mariniers s'en resjoüiſſent, & les ſaluent avec leurs ſifflets.

FEU, ſe dit auſſi en Medecine & en Chirurgie. Le *feu St. Antoine*, eſtoit autrefois une maladie fort dangereuſe. Du *feu volage*, eſt une eſpece de dartre qui s'enflamme, & qui vient ſur tout au viſage. on oſte le vin aux malades, de crainte de mettre le *feu* dans une playe, d'augmenter le *feu* de la fievre. l'arſenic met le *feu* dans la bouche, dans les entrailles. il y a des playes qui ne ſe gueriſſent qu'avec le *feu*. Le *feu actuel*, eſt un bouton de *feu*, un fer chaud. un *feu potentiel*, eſt celuy qui eſt enfermé dans les remedes cauſtiques, comme les

cauteres, & en quelques mineraux ou plantes corroſives. On dit auſſi, Donner le *feu* à un cheval, quand on luy applique un bouton ou un couteau de *feu* pour le guerir du farcin ou de quelques autres maladies.

FEU, ſe dit en termes de Lapidaires, de l'éclat, de la vivacité de quelque corps, de la lumiere qu'il jette ou qu'il reflechit. Un diamant fin jette bien du *feu*, de l'éclat. l'eſcarboucle eſt une pierre imaginaire, qu'on dit jetter aſſez de *feu* pour éclairer une chambre. des yeux vifs & brillants jettent du *feu*. les vers luiſants, la pierre de Boulogne, le Phoſphore, la nuit jettent du *feu*. On appelle couleur de *feu* un *rouge* vif & foncé qui a l'eclat du *feu*. Les couleurs de *feu*, orangé & nagarat ſont feintes avec bourre & garence ſans les meſler. De Fuſtel.

FEU, ſe dit auſſi de certains poils roux qui viennent autour des yeux des petits chiens, qui les font beaucoup eſtimer par ceux qui en ſont curieux.

FEU, ſe dit figurément en choſes ſpirituelles & morales de la vivacité de l'eſprit, de l'ardeur des paſſions. Cet Advocat a bien du *feu*, c'eſt un eſprit tout de *feu*. ce Poëte n'a point de genie, il n'eut jamais de *feu*. le *feu* brille par tout dans ſes Eſcrits. il a l'ame échauffée d'un beau *feu*, d'un noble *feu*.

On dit d'un homme en colere, qu'il a les yeux tout en *feu*, que le *feu* luy a monté au viſage, qu'il jette *feu & flammes*, qu'il luy faut laiſſer jetter ſon *feu*. On dit auſſi d'un homme amoureux, qu'il bruſle d'un beau *feu*, qu'il nourrit un *feu* diſcret, un *feu* caché ſous la cendre, un *feu* qui le devore. la bonne morale veut qu'on éteigne le *feu* de la concupiſcence.

On dit auſſi, Bruſler d'un *feu* divin, d'un *feu* celeſte, d'un amour divin. On dit en ce ſens, qu'il faut laiſſer paſſer le *feu* de la jeuneſſe, ſes emportemens. Le *feu* ſe dit auſſi du courage. On a du mal à ſouſtenir le premier *feu*, la premiere impetuoſité des François.

FEU, ſe dit auſſi des troubles, des ſeditions. Pendant les guerres des Huguenots, tout le Royaume eſtoit en *feu*, des Predicateurs ſeditieux mettoient le *feu* par tout. le Roy a eſteint enfin le *feu* de la ſedition. Quand on uſe en ces occaſions de remedes violents, on dit qu'il y faut appliquer le fer & le *feu*.

On dit au lanſquenet, que le premier Roy qui viendra fera *feu*, pour dire, qu'il fera gagner ou perdre quelque coup notable.

FEU, ſe dit proverbialement en ces phraſes. un *feu* à roſtir un bœuf, c'eſt un grand *feu* & fort violent. un *feu* de reculée. On dit auſſi, Il n'eſt *feu* que de gros bois. On dit des desbauchez, qu'ils font grande chere & bon *feu*. On dit auſſi, qu'un homme a mis le *feu* à la cheminée, pour dire, qu'il a mangé des viandes trop ſalées ou trop eſpicées, & qu'il s'eſt mis le goſier, le palais en *feu*. On dit auſſi, C'eſt un *feu* de paille, d'une émotion qui ne dure pas long-temps, d'une entrepriſe qu'on n'achevera point. On dit auſſi, Faire du *feu* violet, pour dire, Faire quelque choſe avec vigueur, ou éclat à cauſe que le *feu* de bois verd qui eſt le plus violent, tire ſur le violet. On dit encore, Le bois tortu fait le *feu* droit. On dit d'un homme qui s'enfuit fort viſte, qu'il court comme s'il avoit le *feu* au cul. On dit de deux perſonnes ennemies qui ne ſe ſçauroient ſouffrir, que c'eſt le *feu* & l'eau. On dit auſſi, Dites luy cela, & vous allez chauffer au coin de ſon *feu*, pour dire, Allez luy reprocher cela en face. On dit d'une maiſon qu'on trouve en deſordre, Il n'y a ni pot au *feu*, ni eſcuelles lavées. On dit d'un homme fort pauvre, qu'il n'a ni *feu* ni lieu, quand il n'a aucune retraitte, aucune demeure aſſeurée. On dit de celuy qui n'a point voyagé, qui n'a point veu le grand monde, qui n'a point eſté à la guerre, que c'eſt un cagnardier qui n'a jamais bougé du coin de ſon *feu*. On dit, Faire mourir quelqu'un à petit *feu*, pour dire, le faire languir dans une longue attente d'une choſe dont il a beſoin. On dit, que le *feu* ne va point ſans fumée, pour dire, qu'il paroiſt toûjours quelque ſigne au dehors d'une violente paſſion qu'on a dans l'ame, & qu'il y a toûjours quelque choſe de vray de ce qu'on dit publiquement. On dit encore, Mettre les fers au *feu*, en parlant d'une affaire, pour dire, Commencer à la remuer, ou s'y appliquer vigoureuſement. On dit auſſi, que le *feu* eſt à une marchandiſe, pour dire, qu'il y a preſſe à l'acheter, qu'on y court comme au *feu*. On dit auſſi, Mettre le *feu* aux eſtouppes, mettre le *feu* aux poudres, jetter de l'huile ſur le *feu*, mettre le *feu* ſous le ventre à quelqu'un, pour dire, l'exciter, l'encourager à faire quelque action à laquelle il eſtoit desja porté d'ailleurs, animer ſa colere, ſa paſſion. On dit, qu'un homme ſe mettroit au *feu* pour ſon amy, pour dire, qu'il eſt preſt de le ſervir dans les choſes les plus difficiles; & qu'il mettroit la main au *feu*, ſon doit au *feu* quand il propoſe quelque choſe dont il eſt tres aſſeuré. Ce proverbe ſe dit par alluſion à une couſtume qu'on avoit autrefois de ſe purger d'une accuſation par l'attouchement du fer chaud. Cunegonde femme de l'Empereur Henry de Baviere ſe purgea du ſoubçon que ſon mari avoit contre elle, en marchant les pieds nuds ſur 12. ſocs de charruë ardents.

FEU, FEÜE. ſubſt. Terme indeclinable, dont on ſe ſert en parlant des deffunts, dont la memoire eſt encore aſſez recente. Le *feu* Roy ſe dit du Roy dernier mort. la *feüe* Reine. *feu* mon pere, mon oncle. Les Notaires de quelques Provinces diſent encore au plurier *feurent*, en parlant de deux perſonnes conjointes & decedées: ce qui marque que ce mot vient de *fuit* & de *fuerunt*. Neantmoins Menage pretend avec quelque apparence, qu'il vient de *functus*, au lieu de *fato functus*.

S'il ſe trouve quelque conformité en cet endroit avec le Dictionnaire de l'Academie, le lecteur n'en doit pas eſtre ſurpris, puiſque c'eſt le même Auteur qui en a fait le canevas, dont la minute qui eſt eſcrite de ſa main peut faire foy. Ce mot, qui apparemment ſe fera diſtinguer des autres, doit ſuffire pour faire ceſſer le reproche qui luy eſt fait, de n'avoir pas voulu communiquer ſes lumieres à la compagnie; puis qu'il n'en a pas eſté chiche toutes les fois qu'on les a voulu recevoir.

FEUDATAIRE. ſ. m. Vaſſal, celuy qui tient à tiltre de foy & hommage une ſeigneurie, un droit en fief dependant d'un Seigneur dominant.

FEUDISTE. adj. maſc. Docteur ou Juriſconſulte qui a écrit des fiefs. Du-Moulin eſt un grand Docteur *feudiſte*.

FEVE. ſ. f. Eſpece de legume qui vient en gouſſe comme les pois, mais qui eſt plat & plus long. Sa tige eſt quadrangulaire, oblique, nouée & creuſe, d'où ſortent en maniere de grappes ſur une même queuë pluſieurs fleurs de couleur bizarre, velues & creſtées. Elle jette ſes rameaux

inégalement, qui pouſſent quatre feuilles de chaque coſté, fort graſſes. Ses gouſſes ſortent de ſes fleurs, qui ſont plus groſſes & plus charnuës que celles des autres legumes, où ſont encloſes des *feves* de differente longueur & couleur. Il y a des *feves* de marais, qui ſous la gouſſe ont une petite peau blanche. Il y en a d'autres qu'on nomme *Feves de haricot*, qu'on mange avec la gouſſe quand elles ſont tendres, & qu'on fait ſecher quand elles ſont meures. En Latin *faba*, en Grec *cyamos*. Il y a une *feve* ſauvage que Matthiole croit eſtre l'*aracus* de Galien. Il y a auſſi une *feve* d'Egypte ou Pontique, que quelques-uns appellent *Colocaſia*: c'eſt peut-eſtre celle dont on fait le caffé ou cahué, qui eſt une eſpece de *feve* noire qui vient de Turquie. Les faſeoles & les lupins ſont des eſpeces de *feves*. Pline fait mention d'une *feve* que les crocodiles fuyent comme contraire à leurs yeux. Fraiſer des *feves*, c'eſt oſter la petite peau blanche qui les couvre. Ce mot vient du Latin *faba*, qui a eſté dit, ſelon Scaliger, comme *paba*, à *paſcendo*.

On s'eſt ſervi autrefois de *feves* pour recueillir les ſuffrages des peuples. La blanche ſignifioit abſolution, & la noire condamnation. Aujourd'huy on s'en ſert encore pour eſlire un Roy qu'on fait au haſard à la ceremonie des Rois.

On appelle un Roy de la *feve*, un homme qui fait le vain, & dont on ne fait pas grand eſtat, qui n'a aucune autorité.

On dit auſſi proverbialement, qu'un homme croit avoir trouvé la *feve* au gaſteau, quand il croit avoir trouvé la reſolution de quelque queſtion difficile, ou quelque penſée heureuſe.

On reproche auſſi la folie ou foibleſſe d'eſprit à quelqu'un, quand on luy dit que les *feves* ſont en fleur.

Il y avoit auſſi un des ſymboles de Pythagore qui ordonnoit de s'abſtenir des *feves*. On a donné diverſes interpretations à ce precepte, & entr'autres, qu'il ſe falloit abſtenir des jugements qu'on faiſoit alors avec des *feves*; ou parce que leur fleur marquée de noir a quelque choſe de lugubre.

FEVE, eſt auſſi une maladie de cheval, une enflure qui luy vient dans le haut de la bouche derriere les pinces de la maſchoire ſuperieure. On l'appelle auſſi le *lampas*.

On appelle, *Germe de feve*, la marque noire qui vient dans le creux des coins d'un cheval, & qui s'y eſtant formée vers les cinq ans, s'y conſerve juſqu'à ſept ou huit, juſqu'auquel temps on dit que le cheval marque.

FEVEROLLE. ſubſt. f. Diminutif. Petite feve, ou feve de haricot.

FEUILLAGE. ſubſt. maſc. Abondance de feuilles qui ſont ſur les arbres, qui donnent de l'ombre. Il ſe prend auſſi pour la qualité de la feuille. Les chaſtaigners ont un beau *feuillage*, font bien de l'ombre par leur *feuillage*.

On le dit auſſi figurément des ouvrages des artiſans qui imitent ou repreſentent des feuilles, comme en Architecture, Menuiſerie, Broderie, &c. Du Damas à ramages, à *feuillages*.

FEUILLANS. ſ. m. Ordre de Religieux veſtus de blanc & deſchauſſez, qui vivent ſous l'eſtroite obſervance de la Regle de St. Bernard. Ce nom eſt venu d'une reforme de cet Ordre qui a eſté premierement faite en l'Abbaye de Feuillans à cinq lieuës de Thoulouſe par le Sr. Barriere qui en eſtoit Abbé.

FEUILLANTINES. ſubſt. fem. Ordre de Religieuſes qui ont ſuivi la même reforme.

On appelle à Paris *Feuillantine*, une eſpece de patiſſerie feuilletée faite en forme de tarte ou de tourte de viande hachée, ſucre & creſme.

FEUILLE. ſ. f. Le premier verd que les arbres & les plantes pouſſent au printemps, qui ſert à marquer leur difference. Une *feuille* de cheſne. une *feuille* de vigne. les arbres meurent, quand au printemps on leur oſte toutes leurs *feuilles*, comme on voit arriver aux meuriers, qu'on deſpouille pour nourrir les vers à ſoye. Les Naturaliſtes diſtinguent ſix parties differentes dans les *feuilles* & bourgeons, ſçavoir les *feuilles*, les *ſurfeuilles*, les *entrefeuilles*, les tiges des *feuilles*, les chapperons, & les petits manteaux ou voiles qui les couvrent. La peau des *feuilles* n'eſt autre choſe que la même peau de la branche qui s'eſtend, comme l'or battu ſe reduit en *feuilles*. Elles ſont pliées dans le bourgeon quelquefois en deux, quelquefois en pluſieurs plis comme un éventail. Les delicates forment un rouleau, comme l'oreille d'ours. D'autres ſe forment en deux ou trois rouleaux, comme la fougere. Quelques-unes ont des poils de differente figure. La lavande & l'olivier ſauvage ont les pointes diſpoſées en forme d'eſtoile. On voit des globules ſur les *feuilles* de toute ſorte d'arroches.

FEUILLE, ſe dit auſſi de ce qui compoſe les fleurs, quoy que ce verd ſe ſoit changé en pluſieurs autres couleurs. Des roſes à cent *feuilles*. une *feuille* de tulippe. Ce mot vient du Latin *folium*, du Grec *phyllon*.

On appelle du vin de deux *feuilles*, du vin de deux ans, parce que la vigne a changé deux fois de *feuilles* pendant ces deux années.

FEUILLE, en termes de Blaſon, ſe dit des *feuilles* de cheſne, de houx, & d'autres arbres dont un Eſcu eſt chargé. Il y a auſſi des tierces *feuilles*, des quartes *feuilles* doubles, des quintes *feuilles*, & des *angemmes* ou *angenins*. Et on appelle *Feuilles de ſcie*, des faſces ou bandes qui ſont denchées ſeulement d'un coſté comme des fers de ſcie. On appelle un Eſcu *feuillé*, lors qu'il y a des fleurs ſouſtenuës des tiges & des *feuilles* de leur plante. On appelle auſſi, Plantes *feuillées*, celles qui ont leurs *feuilles*.

FEUILLE, ſe dit auſſi par extenſion des choſes qui ſont plattes & fort minces. Une *feuille* de papier. Ainſi on dit, qu'un livre a tant de *feuilles* d'impreſſion, que chaque *feuille* couſte tant. On luy a donné ce nom de *feuille*, parce que les Anciens eſcrivoient ſur la *feuille* de la plante *papyrus*, dont ils en mettoient 25. à la main, comme nous faiſons à la main de papier. Une *feuille* de fer blanc. une *feuille* d'or, & de l'or en *feuille*. une *feuille* d'eſtain dont on eſtame les miroirs. une *feuille* de carton. une *feuille* de vermillon.

FEUILLE, ſe dit encore des choſes qui ſe peuvent diviſer en des parties tres-minces: comme, le talc ſe leve par *feuilles*. les faux monnoyeurs trouvent moyen avec du ſoulfre d'enlever une ou pluſieurs *feuilles* des monnoyes d'or ou d'argent. On met une *feuille* de quelque pierre precieuſe ſous des criſtaux pour contrefaire des pierreries. les Orfevres ne peuvent mettre ſous ameſtite ni ſous grenat *feuille* vermeille ni d'autre couleur, ſuivant leurs ſtatuts.

On appelle auſſi, *Feuille volante*, des *feuilles* de papier tant qu'elles ne ſont point reliées enſemble, comme celles des eſcoliers où ils eſcrivent leur gloſe.

gloſe. Ce tiltre qu'on a produit ne fait point de foy, ce n'eſt qu'une *feuille volante*.

On appelle la *feuille* d'un Secretaire d'Eſtat, d'un Greffier, d'un Treſorier ou Payeur, ce qui leur ſert de minute, de plumitif ou d'eſtat de payement: comme, C'eſt un tel Secretaire d'Eſtat qui ce mois-cy tient la *feuille*, ou le memoire des graces accordées par le Roy. le Greffier n'a pû delivrer cet arreſt, parce que le Preſident n'a pas encore viſé, arreſté ſa *feuille*, c'eſt ſon plumitif qu'il a eſcrit ſous luy à l'audience. vous ne ſerez pas aujourd'huy payé, vous n'eſtes pas ſur la *feuille* du Payeur.

On appelle auſſi des *feuilles de paravent*, chacune des pieces des chaſſis qui les compoſent, parce qu'elles ſe plient les unes ſur les autres comme un livre.

En termes d'Architecture, on appelle *Feuilles* & *Feuillages*, tous les ornements d'Architecture ou de Menuiſerie qui imitent & repreſentent des *feuilles*, comme, des feſtons de *feuilles* de cheſne, de laurier, les *feuilles* d'acanthe qui ſont l'ornement du chapiteau Corinthien.

On appelle *Feuille*, l'extremité du manche des fourchettes un peu eſtendu pour y graver des armoiries.

FEUILLE DE SAUGE. Eſpece de pioche. On le dit auſſi d'une piece de fer qui entre en la compoſition d'une ſerrure. *Feuille morte*, eſt une couleur pareille à celle des *feuilles* ſeches.

On dit proverbialement, Qui a peur des *feuilles*, ne doit point aller au bois, pour dire, qu'il ne faut pas s'engager en des entrepriſes dont on craint de faire les frais. On dit, qu'un homme tremble comme la *feuille*, pour dire, que c'eſt un poltron. On dit auſſi, que la monnoye du ſabat ce ſont des *feuilles* de cheſne qui n'ont que l'apparence de l'or. On dit auſſi d'un malade qui languit, qu'il s'en ira avec les *feuilles*, pour dire, qu'il traiſnera juſqu'à l'automne. On dit auſſi, qu'on fera voir à quelqu'un la *feuille* à l'envers, pour dire, qu'on le renverſera ſur l'herbe dans un bois.

FEUILLE'E. ſubſt. fem. Un couvert d'arbres, ſoit qu'ils ſoient ſur pied, ſoit qu'on les ait fraiſchement coupez, pour orner ou couvrir quelque lieu de feuilles, & y ſervir de tapiſſerie ou d'ombrage. Ils danſoient ſous la verte *feuillée*.

FEUILLERET. ſ. m. Eſpece de rabot, outil à fuſt ſervant aux Menuiſiers à pouſſer des feuillures.

FEUILLET. ſubſt. maſc. Partie d'une feuille pliée en deux, quatre, ſix ou huit parties. C'eſt dans un livre ce qu'on eſt obligé de tourner, quand il a eſté leu d'un coſté. Les Regiſtres des Banquiers & des Marchands doivent eſtre paraphez par le Juge à tous les *feuillets*, ſuivant l'Ordonnance.

On appelle *Feuillet* à la boucherie, un des ventricules du bœuf qui a pluſieurs *feuillets*, & eſt contigu à la caillette. On l'appelle autrement *Meſſier* & *Pſautier*.

FEUILLETTE. ſubſt. fem. Certaine meſure de vin. Quelquefois c'eſt une grande meſure qui contient demi-muid ou 120. pintes de Paris, comme en Bourgogne. En quelques Provinces c'eſt une petite meſure ou la moitié d'une pinte de Paris, comme on dit à Lyon. Menage derive ce mot de l'Italien *folietta*, qui eſt chez eux une eſpece de meſure. Borel le derive de *phiala*.

FEUILLETER. v. act. Manier un livre ou des papiers, & en tourner les feuillets. Il ſignifie quelquefois, Parcourir un livre; & quelquefois, Sçavoir tout ce qu'il contient. Ce Docteur a bien *feuilleté* ſa Bible, il la ſçait par cœur.

On dit auſſi, *Feuilleter* la paſte, quand on la manie de telle ſorte qu'elle ſe leve par feuillets.

On dit auſſi au participe, Un gaſteau *feuilleté*, qui eſt une eſpece de gaſteau qui ſe leve par feuilles.

FEUILLU, UE. adj. Qui a beaucoup de feuilles.

FEUILLURE. ſ. f. Qui ſe dit des cannelures à angles droits qui ſe font aux bords des portes, feneſtres, volets, & de toutes les choſes qu'on veut faire fermer juſte, qui entrent les unes dans les autres. Les *feuillures* des feneſtres doivent avoir deux pouces, afin de conſerver davantage de force aux membrures & chaſſis de bois qui portent les volets de menuiſerie.

FEVRIER. ſ. m. C'eſt le nom du ſecond mois de l'année, à commencer par Janvier. Il n'a que 28. jours dans les années ordinaires, & dans les biſſextiles il en a 29. à cauſe d'un jour intercalaire qu'on y ajouſte. Auſſi le peuple dit en proverbe, *Fevrier* le court le pire de tous, on entend pour la gelée ou le mauvais temps.

FEURRE, ou *Foarre*. ſ. m. Paille longue de bled, qui ſert à nourrir l'hiver les moutons & autres beſtiaux.

On dit proverbialement, Faire gerbe de *foarre* à Dieu, pour dire, luy donner ce qu'on a de pire; ou une gerbe qui n'a que la paille ſans grain, quand on paye la dixme au Curé.

FEURRE. ſ. f. Vieux mot & hors d'uſage, qui ſignifioit autrefois le taux, le prix & l'eſtimation que la Police mettoit aux denrées, qui par extenſion a ſignifié auſſi, Proportion. Il n'eſt demeuré en uſage qu'en cette phraſe abregée & corrompuë, Au *fur* & à meſure, pour dire, A proportion.

FEUTRE. ſ. f. Eſtoffe foulée & collée enſemble avec de la lie ſans fileure, ni croiſure, ni tiſſure, mais façonnée par l'eau & le feu ſur le baſſin. On en fait des chapeaux qui garentiſſent de la pluye, & quelquefois des eſtoffes, des ſouliers, des chauſſons. On en fait de toutes ſortes de laines & de poils, comme de chameau, de lapin, de caſtor, de vigogne, &c. Menage derive ce mot de *feltrum* ou *filtrum*, qui ſignifie chez les Auteurs de la baſſe Latinité, une eſtoffe faite de poils foulez avec du vinaigre: ce qui vient de l'Allemand *filt*, ſignifiant la même choſe chez les Saxons & les Anglois, comme témoigne Du Cange, qui dit qu'on a nommé auſſi cette eſtoffe *filtrum* & *filtra*, *pheltrum* & *philtrum*, *veltrum*, & qu'elle reſiſtoit au fer, ſelon le témoignage de Pline; & que les Auteurs appellent du même nom certaine eſtoffe dont eſtoit faite une arme deffenſive que deſcrit Nicetas, que nos Anciens appelloient *Gambeſon*. Les Payens en faiſoient auſſi des idoles.

FI.

FI. Particule qui ſert à faire une exclamation pour teſmoigner le meſpris, la haine, l'averſion qu'on a pour quelque perſonne ou quelque choſe. *Fi* le velain. Ce terme eſt bas. Menage derive ce mot de *fudus*. Les Anglois diſent *fie*, les Italiens *fi*, les Eſpagnols *fui*, les Allemans *foy*, les Flamans *foei*, qui viennent de même ſource. Paſquier dit qu'on a appellé Maiſtre *Fiſi*, celuy qui fait meſtier de curer les latrines.

FIACRE. ſubſt. maſc. C'eſt un nom qu'on a donné

donné depuis peu aux carroſſes de loüage, du nom d'un fameux loüeur de carroſſes qui s'appelloit ainſi; & quand on parle d'un carroſſe mal propre ou mal attelé, on l'appelle par meſpris un *Fiacre*.

FIAMETTE. ſ. f. Couleur rouge qui imite celle du feu clair.

FIANCAILES. ſ. f. plur. Promeſſe de mariage à futur qui ſe fait en face d'Egliſe.

On le dit auſſi du feſtin & de la rejoüiſſance qui ſe fait entre les parents & amis le jour de cette ceremonie.

FIANCE. ſ. f. Vieux mot, qui ſignifioit autrefois, Aſſurance qu'on avoit de la fidelité de quelqu'un. Ce Prince avoit grande *fiance* à ſon Eſcuyer. il faut mettre toute ſa *fiance* en Dieu. Ce mot vient du Latin *fidentia* & de *fidere*.

FIANCER. v. act. Promettre d'eſpouſer en face d'Egliſe: ce qui ſe dit non ſeulement de ceux qui promettent, mais auſſi du Preſtre qui reçoit ces promeſſes, & qui fait en conſequence les benedictions neceſſaires.

FIANCÉ, ÉE. ſ. m. & f. Celuy ou celle qui ſe ſont promis mariage par paroles de futur devant le Preſtre.

FIAT. ſ. m. qui ne ſe dit qu'en cette phraſe. Il n'y a point de *fiat*, pour dire, qu'on ne ſe doit pas fier à quelque choſe, qu'elle n'eſt point aſſurée. Il n'y a point de *fiat* à paſſer ſur cette planche, à donner des lettres à ce meſſager.

F I B.

FIBRES. ſubſt. fem. Terme de Medecine. Ce ſont de petits filets ou filaments dont les membranes & les chairs ſont entretiſſuës, qui ſervent pour le mouvement, & pour ſouſtenir & conſerver les parties. Le mouvement des muſcles ſe fait, lors que les *fibres* s'eſtendent ou ſe retirent vers leur principe. Les *fibres* ſont les premiers filets qui ſouſtiennent la chair, laquelle ſert à emplir les eſpaces vuides, & pour en boucher les fentes. Les *fibres* ont diverſes ſituations. Quand elles vont en long, elles ſont appellées *droites* & *longues*. Si elles croiſent les droites ſelon leur largeur, on les appelle *tranſverſales*. Quand elles les couppent à angles inégaux, on les appelle *obliques* ou *biaiſantes*. Les droites ſont l'attraction, les tranſverſales l'expulſion, & les obliques la retention, qu'on appelle auſſi *embraſſement*. Or celle-cy ſe fait par l'action de toutes les trois ſortes de filets. Les membranes ont leurs fils tellement meſlez, que ce ne ſont rien que des *fibres* jointes enſemble. Il y a d'autres *fibres* qui ſont ſeparées de la ſubſtance de la partie même en laquelle elles ſont contenuës ou jointes. Les *fibres* ſont des parties de nature froide & ſeche. Les unes ont du ſentiment, parce qu'elles tirent leur origine du nerf. Les autres ſont inſenſibles, parce qu'elles la tirent du ligament.

Par imitation on donne auſſi ce nom en Phyſique à tous les filamens ou parties longues & deliées qui compoſent les corps naturels, & qui empeſchent qu'ils ne ſoient caſſants comme les pierres, les metaux, & même le corps entier de la terre. Les arbres, les plantes & les fruits ont auſſi des *fibres*, qui ſont des modifications de leurs corps ligneux qui penetrent leur parenchyme. En l'uſage commun on ne le dit que des plus menuës racines des plantes & des arbres. Kepler donne même des *fibres* aux aſtres, & explique pluſieurs de leurs

mouvements par la ſituation de leurs *fibres*. Ce mot vient du Latin *fibra*, de l'adjectif *fiber*, *extremus*.

FIBREUX. EUSE. adj. Corps qui eſt compoſé de fibres ſenſibles & apparentes. Il ſe dit particulierement des racines deliées des plantes.

F I C.

FIC. ſubſt. maſc. Eſt une eſpece de poireau ou de verruë qui vient à la fourchette du cheval, & quelquefois par tout le corps, qui fait une évacuation d'humeurs malignes.

FIC, eſt auſſi une maladie des hommes qui leur vient au fondement, qui eſt une excreſcence de chair contre nature, & que le peuple appelle *Fil St. Fiacre*. Voyez *Sarcoma*.

FICELLE. ſ. f. Petite corde deliée qui ſert à lier des pacquets, à faire des ſangles, des filets, & autres choſes ſemblables. Ce mot vient de *filicella*, comme qui diroit *filcelle*, Menage; ou plûtoſt de *fichell*, qui en langage Celtique ou Bas-Breton ſignifie la même choſe.

FICHANT, ANTE. adj. Qui ſe dit en termes de Fortification. Flanc *fichant*, ligne de deffenſe *fichante*: c'eſt le lieu d'où ſe tirent les coups qui ne raſent pas ſeulement la face oppoſée qu'on veut deffendre, mais encore qui entrent dedans.

FICHE. ſubſt. fem. Piece de fer ou de cuivre qu'on fait entrer dans le bois pour attacher des portes, des volets, ou faire autres aſſemblages de menuiſerie. Les *fiches* ſont compoſées de deux aiſles jointes par une charniere, & arreſtées par une riveure qui paſſe dans ſes nœuds. Ce mot vient du Latin *fixa*.

FICHE, eſt auſſi un outil de fer plat, long & pointu, qui ſert aux Maçons à faire entrer le mortier dans les joints des pierres.

On appelle auſſi *Fiches*, des marques qu'on donne en pluſieurs jeux pour marquer ſon jeu. *Fiche* de triquetrac, c'eſt celle qu'on met dans les trous pour marquer combien on a de parties. *Fiche* aux cartes, eſt une marque d'os, d'yvoire ou de cartes, qui vaut dix des autres marques ou jettons.

FICHER. v. act. Enfoncer par la pointe. On *fiche* des pieux en terre pour faire des palliſſades. cette femme ne ſçait pas *ficher* un point d'aiguille. Ce mot vient du Latin *fixare*, ou de *figere*.

FICHER, ſe dit quelquefois, mais baſſement, en parlant des perſonnes qui ſont debout & immobiles. Qui eſt-ce qui vous a *fiché* en cet endroit-là. On dit auſſi, Il eſt toûjours *fiché* dans cette maiſon, pour dire, il y eſt perpetuellement.

FICHER, ſe dit figurément en choſes ſpirituelles. Jamais on ne luy a pû *ficher* dans l'eſprit cette opinion, cette doctrine, cette ſcience.

FICHER, ſignifie quelquefois, Fixer & arreſter ſa veuë. Ce melancolique a toûjours les yeux *fichez* en terre. cet amant a toûjours les yeux *fichez* ſur ſa maiſtreſſe.

Les Maçons diſent auſſi, *Ficher* le mortier, quand ils le font entrer dans les joints des pierres.

FICHÉ, ÉE. part. En termes de Blaſon on appelle *Fiché*, ce qui a une pointe ou fiche qui le rend propre à eſtre *fiché* en quelque choſe. Les croix *fichées*, ou au pied *fiché*, ſont fort communes en Blaſon. On le dit auſſi des *croiſettes* qui ont le pied aiguiſé.

FICHU, UE. adj. Terme bas & populaire, qui ſe dit par meſpris des choſes & des perſonnes mal faites & mal ordonnées. Voilà une femme bien

bien *fichuë*, un eſprit bien *fichu*, un logis bien *fichu*.

FICHURE. ſubſt. fem. Terme de Marine, eſt une eſpece de trident avec lequel les peſcheurs dardent le poiſſon dans les eſtangs ſalez. C'eſt la même choſe que la *fouine*.

FICTION. ſ. f. Menſonge, impoſture. Il m'a parlé du cœur & ſans *fiction*. tout ce qu'il dit eſt pure hablerie & *fiction*.

FICTION, ſe dit auſſi des inventions poëtiques, & des viſions chimeriques qu'on ſe met dans l'eſprit. Les Anciens avoient un champ libre pour leurs *fictions*. toutes les advantures de leurs Dieux n'eſtoient que *fictions*. toutes les *fictions* & chimeres que ce malade ſe met dans l'eſprit augmentent ſon mal.

On appelle auſſi *Fictions* de droit, les choſes que la Loy ou les Magiſtrats ſuppoſent avoir eſté faites pour eſtablir une certaine diſpoſition ou jugement.

F I D.

FIDEJUSSEUR. ſubſt. maſc. Vieux mot de Palais, qui ſignifioit ce qu'on nomme aujourd'huy *Caution*.

FIDEI-COMMIS. ſ. m. Terme de Juriſprudence. Inſtitution d'heritiers, ou legs qu'on fait à quelqu'un à la charge de remettre la ſucceſſion ou le legs à une autre perſonne ſuivant l'intention du Teſtateur. Les *fidei-commis* ſont fort en uſage dans le Droit Romain. Les *fidei-commis* ſont odieux dans le Droit François.

FIDEI-COMMISSAIRE. ſ. m. Heritier inſtitué à la charge de rendre la ſucceſſion à une autre perſonne. Un heritier *fidei-commiſſaire* a droit de retenir à ſon profit la quarte trebellianique, ou le quart de la ſucceſſion.

FIDELLE. adj. m. & f. Qui garde la foy qu'il a promiſe, celui qui fait bien ſon devoir. Le ſerviteur *fidelle* eſt appellé dans l'Evangile, celuy qui fait valoir le bien de ſon maiſtre. Un chien eſt auſſi appellé *fidelle*.

FIDELLE, ſignifie auſſi, Veritable. Un teſmoin, un Hiſtorien *fidelle*, eſt celuy qui fait le veritable recit de ce qu'il a veu. Un portrait *fidelle*, eſt un portrait bien reſſemblant. Une traduction *fidelle*, eſt celle qui ne change point le ſens de ſon Auteur, qui n'y ajouſte, ni n'y diminuë.

FIDELLE, ſe dit auſſi figurément en choſes ſpirituelles. Une memoire *fidelle*, eſt celle qui ſe reſſouvient à propos des choſes dont on a beſoin. *Fidelle* en la foy, c'eſt à dire, Conſtant.

En ce ſens on appelle *Fidelle*, Celuy qui eſt dans la vraye Religion. Les Hebreux ſont nommez par toute l'Eſcriture, Le peuple *fidelle*. l'homme *fidelle* ne doit point converſer avec l'Infidelle.

Au plurier on le dit ſubſtantivement. L'Egliſe eſt l'Aſſemblée des *Fidelles*. il y aura indulgence pour tous les *Fidelles* de l'un & de l'autre ſexe qui diront, &c.

FIDELLEMENT. adv. D'une maniere fidelle. Ce valet a un certificat comme il a bien & *fidellement* ſervi ſon Maiſtre.

FIDELITE'. ſ. f. Entretien des ſerments qu'on a faits, des paroles qu'on a données. On fait tacitement un ſerment de *fidelité* au Roy & à ſa patrie en naiſſant. la *fidelité* des Martyrs a été reconnuë par leurs ſouffrances. le chien eſt le ſymbole de la *fidelité*.

FIDELITE', ſignifie auſſi, une verité exacte & ſincere. Ces depoſitions ont eſté redigées par eſcrit avec grande *fidelité*.

On appelle Serment de *fidelité*, la proviſion de la premiere Prebende vacante dans l'Egliſe de l'Eveſque qui fait le ſerment de *fidelité* au Roy pour entrer dans ſa Prelature, le Roy ayant droit de nommer à cette Prebende. Du Cange remarque que les Eveſques & les Preſtres ne doivent au Roy que la *fidelité* même pour leurs propres fiefs, & que l'hommage eſt deu par les Seigneurs laïques.

F I E.

FIEF. ſubſt. maſc. Terre, Seigneurie, ou droits qu'un Seigneur dominant donne à un Vaſſal à la charge de foy & hommage, & de le ſervir à la guerre & en autres occaſions, ou avec quelques redevances. Cujas. Autrefois les *fiefs* n'étoient que viagers. Les *fiefs* ſont eſtablis dans toutes les Couſtumes de France, & pluſieurs tiennent qu'ils ſont venus des Lombards. Mais Paſquier ſouſtient le contraire, & prouve par un paſſage d'Aimoin, qu'ils eſtoient en uſage en France dés le temps de Clovis. Et Du Cange croit qu'ils ſont venus des Romains long-temps avant les Lombards; & que ce mot n'a eſté en uſage que ſous Charles le Gros vers l'an 884. Quelques-uns attribuent à Lothaire les loix des *fiefs*. On poſſede en *fief*, non ſeulement des heritages, mais des droits incorporels, comme dixmes, champarts, & autres redevances, & même des offices & dignitez. Ce mot eſt derivé, ſelon quelques-uns, de *fœdus*, comme venant d'un traitté & d'une alliance faite avec le Seigneur; ſelon d'autres de *fides*, comme Cujas & Jean de Janua, à cauſe de la foy qu'on eſt obligé de porter & de garder à celuy dont on releve. Bodin tient que le mot *feodum* Latin vient par la contraction de ces lettres initiales, *Fidelis ero domino vero meo*, qui eſt une ancienne formule de la foy & hommage. Nicod tient qu'il vient de *feld* Allemand, ſignifiant la même choſe; Hotoman de *feed*, mot Allemand qui ſignifie la *guerre*. Pontanus le derive de *feide*, mot Danois qui ſignifie *Milice*; d'autres du mot Hongrois *foeld*, qui ſignifie *terre*; d'autres de *foden*, qui ſignifie *nourrir*; & Seldenus du Saxon *feon*, qui ſignifie *ſtipendium*, le *fief* eſtant une eſpece de Prebende pour vivre: car ce mot de *fief* a ſignifié autrefois des gages & appointemens d'Officiers. Quelques Auteurs Latins ont dit *feuum*, d'où nous avons fait *fief*, au lieu de *feudum*, dont les Bourguignons ont fait *fied*.

FIEF DOMINANT, eſt celuy à qui on doit foy & hommage: *Fief ſervant*, celuy qui releve d'un autre *fief*, ou qui n'a ſous ſoy que des rotures. Un *fief en meſſe* ou *de haubert*, eſt celuy qui releve de la Couronne nuëment & immediatement: ce qu'on appelle auſſi *de nud à nud*, qui tient du Roy ſa Seigneurie en plein *fief*: ce qu'on a appellé auſſi, *Fief chevel*, en Latin *feudum loricæ*, ou *feudum planum*.

FIEF NOBLE, eſt celuy qui eſt tenu en plein hommage, ou en Pairie, ou en plein lige, où il y a Juſtice, maiſon ou Chaſteau notable, motte, foſſez, ou autres ſignes de Nobleſſe & d'ancienneté. On appelle les autres *fiefs*, *ruraux* & *non nobles*, qu'on appelle quelquefois, *Fiefs reſtraints* ou *abregez*.

On a appellé auſſi *Fiefs roturiers*, des Mairies; & *Fiefs bourſiers* ou *bourſaux*, des *fiefs* acquis de bourſe roturiere, qu'on appelle en pluſieurs lieux *cenſuniers*. Les portions de *fief* qui appartiennent

aux

aux aiſnez, & qu'ils donnent à leurs cadets, s'appellent auſſi bourſaux en la Couſtume du Grand Perche & du Mayne.

Franc fief. Cette Epithete eſt donnée aux *fiefs*, parce qu'ils ne doivent eſtre tenus que par perſonnes franches & nobles de race, ou annoblies, qui ſont franches, libres & exemptes de tailles, aides & ſubſides. Et on appelle *francs fiefs & nouveaux acquefts*, la taxe qu'on fait tous les 30. ou 40. ans ſur les roturiers, les Egliſes, les Communautez, & gens de main-morte, pour les *fiefs* qu'ils tiennent, ou qu'ils ont acquis de nouveau, qui ne ſont point amortis, afin qu'ils ne ſoient point obligez d'en vuider leurs mains. Cette taxe ſe fait ſur le pied du revenu de ſix années à l'égard des *fiefs* qui ſont tenus du *Roy* nuëment; & de trois ans à l'égard de ceux qui n'en relevent qu'en *arriere-fief*.

Pied de fief, eſt un fief d'eſpece & demembré, dont il eſt fait ſouvent mention en la Couſtume de Tours.

Fief de danger, eſt celuy dont on ne peut prendre poſſeſſion qu'aprés avoir fait la foy & hommage, comme on veut dans les Couſtumes de Troyes, de Chaumont, &c. & qu'on ne peut aliener ſans le congé du Seigneur; autrement il eſt confiſqué.

Il y a des *fiefs* à vie; d'autres qu'on appelle *Fiefs morts*, qui ſont des heritages tenus à rente ſeche, qui ne portent point de profit de cens, ni de rente fonciere. On dit qu'un Seigneur, de ſon domeine fait ſon *fief*, quand de ſon plein *fief* il en donne une partie à un vaſſal pour en faire un *arriere-fief*: & au contraire, que de ſon *fief* il fait ſon domeine, quand il y reünit un *arriere-fief*, ou quand il le retire par puiſſance de *fief*.

Il y a auſſi des *fiefs* en regale, ou des *fiefs* de dignité, comme eſtoit autrefois la charge de Conneſtable, que le Roy donnoit en *fief*, & dont on luy faiſoit foy & hommage.

Fief en l'air. C'eſt un *fief* qui n'a point de chaſteau ou principal manoir, où les tenanciers ſoient obligez de venir faire les devoirs, & payer les droits.

Profit de fief, ſe dit des droits ſeigneuriaux, comme quints & requints, rachats, lods & ventes, qui ſe payent à chaque mutation des heritages ou *fiefs* ſervants, quand le *fief* eſt ouvert ou vacant. On dit auſſi, qu'un Seigneur peut ſe joüer de ſon *fief*, pour dire, le demembrer.

Puiſſance de fief, eſt un droit ſeigneurial qui donne pouvoir à un Seigneur de retirer & de prendre un heritage dependant de luy, pour le même prix qu'il eſt vendu à un Eſtranger, & non lignager de celuy qui vend, du vaſſal.

Commiſ de fief. C'eſt la denegation que fait un vaſſal de tenir un *fief* de ſon Seigneur; ce qui emporte confiſcation: d'où eſt venu ce proverbe, Qui *fief* nie, ou *fief* rogne, perd ſon *fief*.

Arriere-fief, eſt un *fief* relevant d'un autre *fief*, lequel en a encore un autre au deſſus de luy.

FIEFFER. v. act. Donner en *fief* une terre, un droit, à la charge de foy & hommage, & de quelque redevance.

FIEFFÉ, ÉE. part. Un Officier, un Sergent *fieffé*, ſont ceux qui dependent d'un *fief*. il y a quantité d'offices *fieffez* & hereditaires. On a appellé tailleur *fieffé*, celuy qui tenoit en foy & hommage du Roy le pouvoir de tailler les monnoyes de France. On dit auſſi par injure & exaggeration, un coquin *fieffé*, une coquette *fieffée*, de ceux qui font profeſſion d'eſtre malhonneſtes gens, ou qui ſont galantes de profeſſion.

FIEL. ſubſt. maſc. Petite veſicule, ou peau, ou bourſe qui contient une humeur jaune & amere que les Medecins appellent *Folliculus fellis*. Elle eſt preſque dans tous les animaux, & eſt attachée à la freſſure. La ſubſtance de la veſſie du *fiel* eſt membraneuſe, couverte d'une ſeule tunique, tiſſuë de trois ſortes de fibres. Elle a de petites veines qui viennent des rameaux de la veine porte, qu'on nomme *cyſtiques*, du mot *cyſtis*, qui ſignifie *veſſie*. Sa figure eſt longuette, & faite en poire de certeau. Elle purge le foye & le ſang de ſa bile, comme la rate le purge de ſa lie ou ſuc melancolique, & les rognons de ſon humeur ſereuſe. La bile eſt enſuitte pouſſée dans l'inteſtin *duodenum*, afin que ſon acrimonie luy ſerve comme d'aiguillon pour le haſter de mettre les excrements dehors. Il y a des animaux qui n'ont point de *fiel* au foye, comme les cerfs, les chevaux, aſnes, mulets, daims & chameaux, & entre les poiſſons les veaux de mer & les dauphins; mais leur *fiel* eſt caché en de petites veines qui paſſent à travers leurs inteſtins. Dans le *fiel* du taureau il y a quelquefois une pierre recommandée pour la jauniſſe. On l'appelle autrement l'*amer*. Le *fiel* de carpe, d'anguille ou de bœuf, ſeché, & puis deſtrempé avec de l'eau de vie & des couleurs empeſche qu'elles ne s'eſcaillent. Le *fiel* de vache ſert d'une excellente ſauce, ou moutarde aux Princes d'Ethiopie pour manger de la chair de vache cruë, qui leur eſt un grand regal, à ce que dit le Pere Almeida dans ſa Relation d'Ethiopie.

FIEL, ſignifie figurément en Morale, Haine, averſion contre quelqu'un. Cet homme n'a point de *fiel*, n'eſt point vindicatif ni colere. il a vomi tout ſon *fiel* dans cet eſcrit, c'eſt à dire, il a dit beaucoup d'injures, il a teſmoigné beaucoup de paſſion contre ſon adverſaire.

FIEL DE TERRE, eſt un nom qu'on donne à la petite centaurée à cauſe de ſon amertume. Voyez *Centaurée*.

FIENT. ſ. m. ou *Fiente*. ſ. f. Fumier, excrement des animaux. On dit des choſes qu'on meſpriſe, qu'on les eſtime comme du *fient*. les *fientes* de vaches, de pigeons ſont bonnes à fumer les terres. il eſt deffendu aux jardiniers de ſe ſervir de *fiente* de pourceaux pour fumer leurs jardins & leurs couches. Quelques Medecins appellent auſſi *fiente*, l'excrement de l'homme, à laquelle ils donnent le nom de *Civette occidentale* lors qu'eſtant deſſechée au ſoleil, elle a changé ſa mauvaiſe odeur en une bonne.

FIENTE, en termes de Chaſſe, ſe dit proprement des vuidanges ou excrements des loups & des beſtes puantes, comme renards, &c. A l'égard des beſtes mordantes, comme ſangliers, on les nomme *leſſes*; celles des beſtes qui vivent de brout, *fumées*; celles de la loutre, *eſprainſes*; celles des lievres & lapins, *crottes*.

FIENTER. v. act. Rendre des excrements. Il ſe dit plus ſouvent des beſtes & des oiſeaux que des perſonnes.

FIER. v. act. Ce mot eſt diſſyllabe. Donner ou laiſſer quelque choſe à un autre ſur la croyance qu'on a de ſa fidelité. On doit *fier* ſa vie & ſon honneur à ſes amis, quand on les a bien eſprouvez. celuy qui ſe *fie* à tout le monde veut bien eſtre trompé. Ce mot vient de *fidare*, qu'on a dit pour *fidere*. Menage.

FIER, ſignifie auſſi, S'aſſûrer, ſe flatter. Se *fier* ſur ſon credit, ſur ſes amis, ſur ſa fortune, pour dire, S'aſſurer, ſe flatter qu'on a des amis, du credit, que ſa fortune durera toûjours.

On

On dit proverbialement & à contre-ſens, *Fiez vous y ?* Fou qui *s'y fie*, pour dire, qu'il ne faut pas s'y *fier*.

FIER, ERE. adj. monoſyllabe. Hautain, altier. Un gueux enrichi eſt toûjours *fier*. Il ſe prend quelquefois en bonne part: comme, Un courage *fier*, une beauté *fiere*, une mine haute & *fiere*. il eſt *fier* des avantages de ſa nobleſſe, il ne relaſche rien de ce qui eſt dû à ſa qualité. Quelquefois on le dit en mauvaiſe part: comme, C'eſt un eſprit *fier*, intraittable. il eſt *fier* de ſes richeſſes. un regard *fier* & meſpriſant, pour dire, Orgueilleux. Les Sculpteurs diſent auſſi, que la pierre eſt *fiere*, lorſqu'elle eſt difficile à tailler, qu'elle s'éclatte ſous le ciſeau, telle qu'eſt la pierre de Tonnerre. On appelle auſſi, du marbre *fier*, lorſqu'il a le grain menu, qu'il s'éclatte.

FIER, ſignifie auſſi, Cruel, tyran. C'eſt un *fier* ennemi, pour dire, un ennemi dangereux. En ce ſens il vient du Latin *ferox*.

En termes de Blaſon on appelle un lyon *fier*, quand il a le poil heriſſé.

FIERABRAS. ſ. m. Terme populaire, qui ſe dit d'un fanfaron qui fait le brave & le furieux, qui ſe veut faire craindre par ſes menaces. Ce mot vient de Guillaume *Fierabrach*, c'eſt à dire, Bras de fer, qui eſtoit frere de Robert Guiſcard qui conquit la Sicile, & eſtoit un fort vaillant homme.

FIEREMENT. adv. D'une maniere fiere. Il l'a traitté *fierement*, pour dire, de haut en bas.

FIERTE'. ſubſt. fem. Qualité de celuy qui eſt fier. La *fierté* ſied bien aux belles. les Princes ont une noble *fierté*, une grande *fierté* de courage; Et en mauvaiſe part, on dit, Reſpondre avec *fierté*, avec inſolence, temerité. On dit auſſi des chevaux courageux, qu'ils ont de la *fierté*.

FIERTE. ſ. f. Vieux mot, qui ſignifioit autrefois une châſſe. Il n'eſt plus en uſage qu'en Normandie, en parlant de la *Fierte* de St. Romain Archeveſque de Roüen, en faveur duquel on accorde grace à un criminel le jour qu'on porte ſa châſſe par la ville: & on dit par reproche à un homme, qu'il a levé la *Fierte*, pour dire, qu'il a fait quelque crime qui avoit merité la mort. Ce mot vient de *pheretrum*.

Cet uſage vient de ce que ſous le regne du Roy Clotaire il y eut un dragon qu'on a depuis appellé la *Gargouille*, qui faiſoit une infinité de maux aux environs de Roüen. St. Romain le combattit eſtant ſeulement armé d'un ſurplis, & d'une eſtole qu'il mit autour du cou de la beſte, qui obeït & fut amenée juſques dans la ville, où elle fut bruſlée en preſence du peuple. Il la donna à conduire à un priſonnier condamné à mort, qu'il avoit demandé pour l'accompagner, dont il obtint enſuitte la liberté: & en memoire de ce miracle, St. Oüin ſon ſucceſſeur obtint de Dagobert fils de Clotaire II. le privilege de delivrer le plus grand criminel qui ſe trouveroit dans les priſons, à la charge de lever la *fierte* de St. Romain à la proceſſion qu'on fait en ſon honneur tous les ans le jour de l'Aſcenſion. Il y a pluſieurs Auteurs qui tiennent cela fabuleux, & entre autres Paſquier.

FIERTE'E. adj. fem. Terme de Blaſon, qui ſe dit de la baleine, lors qu'elle a les dents; les aileron & la queuë de gueules.

FIEVRE. ſ. f. Maladie qui vient d'une intemperie chaude & ſeche du ſang & des humeurs, qui du cœur ſe communique à tout le corps par les veines & les arteres, & qui ſe connoiſt par une violente agitation du pous, & eſt ordinairement precedée d'un friſſon. Ce mot eſt derivé du Latin *febris*, *à fervendo*: ce qui monſtre fort bien l'analogie du mot que les Grecs employent pour ſignifier la même choſe, ſçavoir *puretos*, de *pur*, *ignis*, *feu*.

Il y a pluſieurs eſpeces de *fievres*, dont le nom & la diſtinction viennent de l'humeur qui la produit, du temps qu'elle dure, & de ſes accés ou redoublements: & comme il y a quatre humeurs, il y a quatre ſortes de *fievres*, la ſanguine, la bilieuſe, la pituiteuſe, & la melancolique.

La *fievre chaude*, que les Medecins appellent *fievre ardente*, & en Grec *Kayſos*, eſt une *fievre* fort aiguë, qui eſt allumée particulierement en l'humeur colerique. Quand elle eſt chaude au dedans & que les parties exterieures ſont froides, on l'appelle *typrias*, qui eſt la plus dangereuſe de toutes les *fievres*.

La *fievre* qui vient du ſang eſt appellée *Synoque*, & eſt toûjours continuë, n'ayant qu'un même degré de chaleur depuis ſon commencement juſqu'à la fin, quand elle eſt ſimple; mais quand elle eſt compliquée avec quelques *fievres* putrides, elle a des remiſſions & des redoublements. Or cette *fievre putride* n'eſt autre choſe que cette intemperie allumée dans le cœur par le moyen de quelque humeur qui ſe pourrit dans le corps.

La *fievre ſynoque putride*, eſt celle qui eſt contenuë dans les grands vaiſſeaux entre les aînes & les aiſſelles.

Il y a quatre eſpeces de *fievre* continuë, la *ſynoque* ſimple, la quotidiane continuë, la tierce continuë, & la quarte continuë, leſquelles ne ſont autre choſe qu'une *fievre* continuë qui a des accés ou redoublements tous les jours, ou de deux jours l'un, ou deux fois en quatre jours.

La *fievre intermittente*, eſt celle dont la matiere eſt hors des veines, contenuë & reſſerrée dans les entrailles. Celle-cy eſt de trois ſortes.

La *quotidiane*, qui prend tous les jours, & qui eſt cauſée par la pituite corrompuë.

La *fievre double quotidiane*, eſt celle qui prend deux fois en 24. heures, & eſt cauſée par la pourriture de la pituite, qui eſt en deux divers foyers.

La *fievre tierce*, qui ne prend que de deux jours l'un, & qui eſt cauſée par la bile.

La *quarte*, qui ne vient que le quatriéme jour, & qui laiſſe deux jours de repos qui eſt cauſée par la melancolie. Il y a auſſi des *fievres* tierces continuës ardentes, qu'on appelle à Montpellier *Tronſe-galaut*.

La *fievre tierce legitime* ſe fait de bile pure; mais *la tierce baſtarde ou illegitime* ſe fait quand il y a quelque autre humeur qui y eſt meſlée. On l'appelle auſſi *fievre étenduë*, parce qu'elle a quelquefois des accés de 30. & 40. heures.

La *fievre demi-tierce*, eſt celle qui participe de la tierce & de la quotidiane, & qui eſt engendrée partie de la bile, partie de la pituite, qui ſont corrompuës en divers foyers.

La *fievre double-tierce*, eſt une *fievre* compoſée de deux tierces, cauſée par une bile qui ſe pourrit en deux divers lieux hors des grands vaiſſeaux. Elle prend deux jours conſecutifs, comme la quotidiane. Elle n'en eſt diſtinguée que par les ſignes & ſymptomes. Quelquefois elle donne deux accés ou redoublements le même jour; & quelques-uns diſent que ce ſont deux tierces.

La *fievre triple-tierce* eſt cauſée par la bile qui ſe pourrit

rir en trois divers foyers hors des grands vaiſſeaux, & elle donne trois accés ou redoublements en deux jours.

La *fievre quarte*, eſt celle qui vient de 4. jours en 4. jours.

La *tierce*, eſt celle qui laiſſe deux jours de repos & d'intermiſſion, & qui s'engendre de pure melancolie.

La *baſtarde*, ou *l'hippiatrique*, eſt celle qui eſt cauſée par le meſlange de quelques autres humeurs en divers foyers.

La *fievre double-quarte*, eſt celle qui ſe fait d'humeur melancolique qui a deux differents foyers hors des grands vaiſſeaux, qui travaille le malade deux jours conſecutifs, & ne luy en laiſſe qu'un de bon.

La *fievre triple-quarte*, eſt cauſée par la melancolie corrompue en trois divers endroits du corps hors des grands vaiſſeaux. Cette *fievre* prend tous les jours.

Il y a auſſi une *fievre* compoſée d'une *quarte* intermittente, & d'une *tierce* continuë, qui a des redoublements de 60. heures & des intermiſſions de 12. Il y a encore des *fievres* entremiſtes qui prennent de cinq en cinq jours, ou de ſix en ſix, ou de ſept en ſept, & en d'autres intervalles.

La *fievre confuſe*, eſt celle qui eſt engendrée de diverſes humeurs corrompuës & meſlées en un même foyer.

Les *fievres putrides*, ſont celles qui ont leur ſiege dans les humeurs.

La *fievre ephemere*, eſt celle qui ne dure que 24. heures. Celle-cy n'eſt pas dangereuſe. On l'appelle auſſi *diaire*. Elle vient le plus ſouvent du vice de l'eſtomac, & elle a ſon ſiege aux eſprits.

La *fievre ethique*, eſt une *fievre* lente qui s'attache aux parties ſolides, comme les chairs & les os. Elle eſt ainſi nommée du mot Grec *exis*, qui ſignifie *habitude*, parce qu'il eſt difficile de la chaſſer des parties où elle s'eſt attachée. Elle a trois degrez: le premier eſt, quand elle conſume l'humidité des parties ſolides: le ſecond, quand elle devore leur ſubſtance charneuſe: le troiſiéme, quand elle s'attache aux os & les deſtruit, & alors elle eſt incurable. Elle fait comme la flamme, qui conſume d'abord l'huile d'une lampe, puis l'humidité du lumignon, & enfin le lumignon même.

La *fievre ſymptomatique*, eſt celle qui n'eſt pas eſſentielle, mais qui ſurvient comme quelque accident à une autre maladie ou bleſſure qui la precede. Ainſi la *fievre* chaude provient de l'inflammation des membranes du cerveau. Elle s'appelle *phlegmoneuſe*, quand elle vient par la corruption du ſang qui eſt au cerveau; & *erefipelateuſe*, quand c'eſt par l'inflammation de la bile ſur les membranes.

La *fievre lente*, eſt celle qui vient d'obſtruction, & d'un feu caché qu'à peine le malade apperçoit, comme celle qui vient des paſles couleurs: & elle devient continuë, lors que le poulmon, le foye ou la ratte, & autres parties neceſſaires à la vie ſe corrompent en leur ſubſtance. Elle conſume peu à peu le malade, & differe pourtant de *l'ethique*, en ce que *l'ethique* eſt ſans pourriture.

On appelle auſſi, *fievre eretique*, une *fievre* qui vient aux filles par la ſuppreſſion de leurs mois, laquelle ne garde aucun ordre, & qui fait ſentir en même temps froideur & chaleur.

Enfin il y a des *fievres* extraordinaires, comme les *peſtilentielles*, *malignes*, *pourprées*, celles de *plenreſie*, de *coqueluche*, *l'éphemere* des Anglois, &c. qui ont diverſes cauſes & complications, & des ſymptomes dangereux & mortels. On tient que perſonne ne meurt ſans *fievre*, non pas même ceux qui meurent de mort violente. Anthoine Ménjot ſçavant Medecin a fait une Hiſtoire des *fievres* malignes, & de leur cure.

On appelle *foyer de la fievre*, le lieu où eſt ſon ſiege, où reſide l'humeur qui la cauſe, comme le meſentere, &c. & *accés de fievre*, un effort que fait la nature irritée pour ſe depeſtrer de l'humeur qui la tourmente.

On dit auſſi au plurier, Avoir les *fievres*, pour dire, Avoir la *fievre* tierce ou quarte, lors qu'on en a pluſieurs accés, & qu'elles tirent en longueur. Le meilleur remede qu'on a trouvé contre la *fievre*, eſt le Quinquina.

Donner la *fievre*, ſe dit non ſeulement au propre, pour ſignifier Cauſer la *fievre*, ou la communiquer, mais auſſi au figuré, pour dire, Faire peur, donner l'alarme à quelqu'un. On a donné advis à ce Prieur, qu'on avoit jetté un devolut ſur ſon Benefice, cela luy a donné la *fievre*, l'a allarmé.

On dit proverbialement, Vos *fievres* quartaines, quand on veut faire une imprecation contre quelqu'un, laquelle eſt particuliere aux François, parce qu'étant naturellement prompts & impatients, ils croyent ſouhaitter plus de mal à leur ennemi en leur ſouhaittant une maladie de longue durée, telle qu'eſt la *fievre* quarte, que s'ils leur ſouhaittoient une maladie plus courte & plus dangereuſe. On dit auſſi, Quand on ne joüeroit que des *fievres* quartaines, que chacun les veut gagner. On dit d'un pareſſeux ou poltron, qu'il a la *fievre* de veau, qu'il tremble quand il eſt ſaoul. On dit encore, Tomber de *fievre* en chaud mal, pour dire, Changer de malheur, en éviter un, pour tomber en un autre. Ce vers reſpond à un fameux proverbe Latin,

Incidit in Scyllam, cupiens vitare Charybdim.

Ce vers ſi celebre eſt tiré d'un Auteur aſſez obſcur, nommé Galterus, ancien Poëte qui eſcrivit en vers la vie d'Alexandre. On dit d'un homme qui merite le mal qu'il ſouffre, que cela eſt employé comme *fievre* en corps de Moine. On dit, que les lyons & les lievres ont toûjours la *fievre*; les premiers par ardeur de courage, les autres par timidité.

FIEVREUX, EUSE. adj. Qui a la fievre, ou qui en attend quelque accés. On le dit auſſi des aliments qui peuvent donner la fievre. Les abricots, les melons ſont *fievreux*.

FIF.

FIFRE. ſ. m. Eſpece de fluſte d'Allemand qui rend un ſon fort aigu, & qui eſt percée par les deux bouts. Elle s'embouche par le premier trou percé ſur ſa longueur. Elle n'eſt en uſage qu'à la guerre pour accompagner les tambours, & ſur tout parmi les Suiſſes. Le *fifre* fait des ſons plus vifs & plus éclattans que la fluſte d'Allemand, parce qu'il eſt plus court & plus eſtroit.

FIG.

FIGEMENT. ſ. m. Action par laquelle une choſe graſſe ſe fige, s'eſpaiſſit. Les Medecins diſent que la

graiſſe ſe fait par le *figement* des parties les plus ſubtiles & les plus aërées du ſang.

FIGER. v. act. Condenſer, congeler, arreſter le mouvement des parties des choſes liquides. Le venin des viperes tuë, parce qu'il *fige* & coagule le ſang, & empeſche ſa circulation. la peur luy a *figé* le ſang dans les veines. le beurre, la cire ſe *figent* en ſe refroidiſſant. quand on mange trop de graiſſe, elle ſe *fige* dans l'eſtomac, & cauſe le vomiſſement. Ce mot vient du Latin *figere*.

FIGUE. ſ. f. Fruit mol & dous qui vient en forme de petite poire. Il y a des *figues* blanches & des *figues* violettes. Il y en a auſſi de noires & de couleur de pourpre, de verdes, de rouſſeaſtres, de paſles, & de pluſieurs autres couleurs. On les cueille en automne, & on les met ſur des clayes pour ſecher. Un cabat de *figues*.

Figue graſſe, eſt une vieille *figue*, une *figue* d'antan ou groſſe *figue* qui ſert à meurir les abſcez.

On dit proverbialement, Moitié *figues*, moitié raiſins, pour dire, qu'une choſe a eſté faite aſſez bien, ou aſſez mal, en partie de gré, & en partie par force.

On dit auſſi, Faire la *figue* à quelqu'un, pour, Se mocquer de luy. Ce proverbe vient de l'Italien *Far la fica*. Il tire ſon origine, à ce que dit Munſter & autres Auteurs, de ce que les Milanois s'eſtant revoltez contre Frideric, avoient chaſſé ignominieuſement hors de leur ville l'Imperatrice ſa femme montée ſur une vieille mule nommée *Tacor*, ayant le derriere tourné vers la teſte de la mule, & le viſage vers la croupiere. Frideric les ayant ſubjuguez, fit mettre une *figue* aux parties honteuſes de *Tacor*, & obligea tous les Milanois captifs d'arracher publiquement cette *figue* avec les dents, & de la remettre au même lieu ſans l'aide de leurs mains, à peine d'eſtre pendus & eſtranglez ſur le champ : & ils eſtoient obligez de dire au boureau qui eſtoit preſent, *Ecco la fica*. C'eſt la plus grande injure qu'on puiſſe faire aux Milanois que de leur faire la *figue* : ce qu'on fait en leur monſtrant le bout du pouce ſerré entre les deux doits voiſins. Delà ce proverbe eſt paſſé aux autres nations, & même aux Eſpagnols, qui diſent, *Dar las higas*. Les Latins par deriſion monſtroient la moitié de l'ongle, comme on voit dans ce paſſage de Juvenal, *medianumque oſtenderet unguem*. Les François font les cornes, en monſtrant deux doits eſtendus pour faire le même ſigne.

FIGUIER. ſ. m. Arbre qui porte des figues. Le *figuier* a ſon tronc court & entortillé, ſon bois blanc & ſpongieux, comme celuy de la vigne, viſqueux & propre à faire des boucliers. Il enferme un lait aſtringent, amer & picquant au gouſt qui peut aiſément ulcerer. ſes racines n'enfoncent gueres en terre : ce qui eſt cauſe qu'il craint le froid. ſa feuille eſt grande, ſolide & aſpre comme celle de la vigne, attachée à une queuë ronde & forte. ſon fruit ſort même avant ſes feuilles, & commence à germer à la cime des branches. Il eſt fait en forme de trompe, quelquefois comme une poire, quelquefois il eſt plat, quelquefois il participe des deux. Le lait du *figuier*, tant privé que ſauvage, fait prendre le lait comme la preſure, & diſſout celuy qui eſt caillé comme le vinaigre. On appelle le *figuier*, le plus ſage des arbres, parce qu'il ne pouſſe ſes feuilles qu'aprés que les gelées ſont paſſées. La *figue* la plus haſtive eſt la *figue* blanche, qu'on nomme *Figue fleur*, qui eſt de trois ſortes, la groſſe à courte queuë, celle à longue queuë, & la petite de Marſeille. Toutes trois ſont blanches dehors, & dedans fort ſucrées, & fondantes. La *figue* jaune eſt tres-groſſe, un peu rouge dedans, de couleur de Grenade, a les pepins plus gros, & eſt tres-bonne. La *figue* violette platte eſt de mediocre groſſeur, & la violette longue, eſt tres-groſſe, appellée *figue d'Eſpagne*, & a de la peine à meurir. La *figue* verte, dite *brugeotte*, eſt plus courte, & plus petite, toûjours verte dehors, & tres-rouge dedans. La *figue* de Bordeaux dite *l'Angelique*, ou *de langon*, eſt violette, longue, & menuë, rouge dedans, & des plus exquiſes. Dioſcoride & Matthiole. En Latin *ficus*, en Grec *ſyca*. Theophraſte, Strabon & Pline font mention d'un autre *figuier* d'Inde, qui tous les ans laiſſe tomber ſes Branches à terre, où elles ſe recourbent, ſe reprennent, & rejettent de telle façon, qu'il fait quelquefois une petite foreſt en forme d'une voute ou arcade d'une exceſſive grandeur. Son ombre eſt quelquefois de deux ſtades, & le tour de ſon tronc eſt ſouvent de 60. pas. ſa feuille eſt large comme une targe d'Amazone, & il porte un petit fruit ſemblable à la *figue*. Les Relations d'Orient portent, qu'aux Maldives il y a un ſemblable *figuier* qui produit une racine à la cime de ſes branches, qui retombe en terre, & en produit d'autres. Adam aprés ſon peché ſe fit des habits de feuilles de *figuier*. Jeſus-Chriſt maudit le *figuier* qu'il trouva ſans fruit.

FIGURATIF, IVE. adj. Qui nous enſeigne quelque choſe par d'obſcures reſſemblances. Il ne ſe dit que des myſteres & des figures de l'ancienne Loy. La manne eſtoit *figurative* de l'Euchariſtie.

FIGURATIVEMENT. adv. D'une maniere figurée. Tous les myſteres de la nouvelle Loy ſont compris *figurativement* dans l'ancienne.

FIGURE. ſubſt. fem. Superficie enfermée entre une ou pluſieurs lignes, une *figure* circulaire, une *figure* quarrée, triangulaire, hexagone, pentagone, elliptique, &c. Les Mathematiques ne ſe peuvent bien enſeigner qu'avec des *figures*.

FIGURE, ſe dit auſſi de la ſuperficie exterieure de tous les corps. Les atomes ſont des corps qui ont toutes ſortes de *figures*. la terre eſt de *figure* ſpherique. Saturne paroiſt quelquefois de *figure* elliptique ou oblongue.

FIGURE, ſe dit auſſi en Peinture des lignes qui forment la repreſentation des hommes ou des animaux. Ce tableau contient plus de cent *figures*. une telle *figure* eſt eſtropiée. Mais il ſe dit particulierement des repreſentations des corps humains.

FIGURE, ſe dit encore des repreſentations qui ſe font par des corps ſolides, comme ſont les ſtatuës. Des *figures* de bronze, de marbre, de ſtuc, de plaſtre. Mais en ce ſens il ſe dit plus ſouvent des perſonnes que des autres choſes. On dit pourtant, une *figure* equeſtre, d'un homme repreſenté ſur un cheval.

FIGURE, ſe dit en general de toutes eſtampes & repreſentations en images : comme, Ce Roman eſt imprimé avec des *figures*. ce livre de machines eſt cher à cauſe des *figures*. ce cachet a imprimé ſur la cire la *figure* de Ceſar, d'un tel chiffre.

FIGURE, ſe dit encore ironiquement d'un homme laid, mal baſti & mal habillé. Voilà une vilaine *figure*, une eſtrange *figure*. Dom Quichot fit le Chevalier de la triſte *figure*.

FIGURE, en termes de Blaſon, ſe dit des pieces dont

dont un Eſcu eſt chargé, qui repreſentent une face humaine, comme un ſoleil, un vent, un viſage d'Ange, &c.

Les maiſtres en fait d'Armes appellent *figures*, les differentes gardes, poſtures ou diſpoſitions du corps, du bras ou de l'eſpée, où on ſe met en tirant des armes.

FIGURE, en termes de Phyſique, eſt oppoſée à la forme eſſentielle, & ſignifie ſeulement, la configuration des corps. Il y a des corps de même nature, mais qui ſont ſeulement de *figure* differente.

FIGURE, en termes de Logique, ſe dit de certaines manieres de faire des ſyllogiſmes. On admet ordinairement trois *figures* d'arguments, & quelques-uns y adjouſtent une quatriéme *figure* de Galien.

FIGURE, en termes de Rhetorique, eſt un ornement du diſcours qui conſiſte ou dans les mots, ou dans le ſens, ou dans une partie de l'oraiſon. La Metaphore eſt la Reine des *figures*. l'Allegorie eſt une *figure* qui regne tout le long de cette periode. ſa refutation n'a eſté qu'une perpetuelle exclamation, une grande prolopopée, qui ſont des *figures*.

FIGURE, en termes de Fortification, eſt le plan de la place fortifiée, ou le poligone interieur. La *figure* reguliere, eſt celle qui a les coſtez & les Angles égaux; irreguliere, qui eſt au contraire.

FIGURE, en termes d'Aſtrologie, ou *figure* celeſte, ſe dit de la deſcription, de l'eſtat & de la diſpoſition du ciel à certaine heure, où l'on marque les lieux des planetes & des eſtoiles en une *figure* de 12. triangles, qui s'appellent *Maiſons*. On la nomme autrement, *Horoſcope*, *Theme celeſte*.

FIGURE, en termes de Geomance, ſe dit des extremitez des points, lignes ou nombres qui ont eſté jettez ou faits au haſard, ſur la combinaiſon ou variation deſquels les Geomantiens fondent leurs fantaſtiques divinations.

FIGURE, en termes de Marine, ſe dit des cordes qui traverſent les haubans. On les appelle auſſi *Figules*, ou *Enfleſchures*.

FIGURE, en termes d'Arithmetique & d'Eſcriture & de dechiffreurs, ſont les caracteres qui forment les nombres, les lettres, & autres choſes qui les ſignifient. Ainſi pour eſcrire 1000. il faut 4. *figures*. il faut en Arithmetique mettre les *figures* l'une ſur l'autre. en dechiffrant il faut compter le nombre de chaque *figure*. les Chinois, à ce qu'on dit, ont quatre-vint mille *figures* ou caracteres dans leur langue. les *figures* hieroglyphiques des Anciens nous ſont la plus-part inconnuës. les notes d'Algebre, de Chymie & des autres ſciences ſe font avec differentes ſortes de *figures*.

FIGURE, en termes de Negromantie, ſe dit des viſions eſtranges ſous leſquelles les Demons paroiſſent ou ſemblent paroiſtre à noſtre imagination. La Pythoniſſe fit paroiſtre le Demon ſous la *figure* de Samuel. les ſorciers adorent le Diable ſous la *figure* d'un bouc. la lanterne magique fait paroiſtre mille ſpectres & *figures* horribles.

FIGURE, ſe dit auſſi des apparitions ſaintes. Jeſus-Chriſt apparut ſous la *figure* d'un pelerin aux Diſciples qui alloient en Emmaus.

FIGURE, en termes de Palais, ſe dit d'un plan des baſtimens ou des lieux qui ſont en conteſtation, qu'on ordonne eſtre viſitez par un Conſeiller & des Experts, qui font une deſcente ſur les lieux. Ce procés a eſté jugé ſur la *figure* de l'Arpenteur, qui a eſté rapportée.

On dit auſſi, qu'un criminel a fait l'amende honorable avec les *figures*, quand on la fait la torche allumée, & la corde au cou. On dit encore d'un criminel, qu'il a eſté executé en *figure* & repreſentation, quand on eſcartele un fantoſme d'oſier, au lieu du criminel qui eſt en fuitte.

FIGURE, en termes de Danſes & de Balets, ſe dit des pas differens que font les danſeurs en ordre & cadence, qui marquent diverſes *figures* ſur le plancher.

FIGURE, en termes de broderie & d'ouvrages, ſe dit des divers deſſeins, ſoit de fleurs, ſoit de groteſque, qui ſont repreſentés ſur du linge damaſſé, du velours, des paſſements, ou autres ouvrages brodez & figurez.

FIGURE, en termes de Morale, ſignifie ſeulement, Apparence. Les Cannibales ſont ſi cruels, qu'il ſemble que ce ne ſoient pas des hommes, ils n'en ont que la *figure*. cet hypocrite a la *figure* d'un homme de bien.

On appelle en termes de Theologie, *figure*, les propheties ou myſteres qui nous ont eſté annoncées ou repreſentées obſcurement ſous certaines choſes ou actions du Vieux Teſtament. La manne eſtoit une *figure* de l'Euchariſtie. la mort d'Abel eſtoit une *figure* de la mort du Juſte, de la paſſion de Jeſus-Chriſt. les Juifs n'ont eu que les *figures* dont nous avons les veritez. On le dit auſſi en matieres profanes des emblemes, énigmes & fables des Anciens qui ſignifioient pluſieurs choſes.

FIGURE, ſe dit en Morale du bon, ou du mauvais eſtat de la fortune ou des affaires d'une perſonne, de l'eſtime ou du meſpris qu'elle a acquis dans le monde. Quand on a du bien ou de la valeur, on fait une belle *figure* dans le monde. un banqueroutier fait une vilaine *figure* ſur la place du change.

FIGUREMENT. adv. Par figure. Il ne ſe dit que du diſcours, & des emblemes ou myſteres qui cachent quelques ſens obſcurs. La plus-part des Orientaux parlent *figurément*. l'Eſcriture nous enſeigne *figurément* pluſieurs myſteres. ce Peintre nous monſtre *figurément* les actions de ce Prince dans les tableaux de cette galerie.

FIGURER. v. act. Faire des figures ou des repreſentations de quelques choſes. Il ne ſe dit au propre qu'en peu de phraſes. Il a eſté ordonné une deſcente ſur les lieux en queſtion, & que les lieux ſeroient *figurez*. *Figurer* du velours, du damas, du linge.

FIGURER, ſe dit auſſi en parlant des myſteres & des repreſentations énigmatiques. L'Euchariſtie nous a eſté *figurée* par la manducation de l'Agneau Paſcal. les emblemes, les fables des Anciens nous *figurent* de belles moralités. On dit auſſi, *Figurer* ſon ſtile, *Figurer* une courante.

FIGURER, avec le pronom perſonnel, ſignifie Repreſenter à ſon imagination. L'eſprit de l'homme ſe *figure* mille chimeres qui ne ſont que le tourmenter. un Orateur qui veut faire une deſcription, dit, *Figurez* vous, Meſſieurs, &c.

FIGURÉ, ÉE. part. Ouvrage *figuré*. velours *figuré*. myſtere *figuré*. On dit auſſi, Stile *figuré*, plein de figures. courante *figurée*. copie *figurée*, c'eſt une copie qui ne contient pas ſeulement les mêmes choſes que l'original, mais encore la même diſpoſition des mots, des renvoys, des ſignatures, &c.

FIGURER, ſignifie quelquefois, Se promettre, eſperer.

eſperer. Je m'eſtois *figuré* que j'aurois toute aſſiſtance de cet ami qui m'a manqué au beſoin.

FIL.

FIL. ſubſt. maſc. Petit corps long & delié reſſemblant à une ligne qu'on fait en tortillant des matieres molles & douces, comme du chanvre, du lin, du cotton, du poil, de la laine & de la ſoye. Ainſi on dit, Une poignée de *fil* d'Eſpinay, qui eſt fort blanc & delié. un eſcheveau de gros *fil*, de *fil* de chanvre, de lin, d'eſtouppe. du *fil* retors, *fil* eſcru, *fil* de poil de vache, de cheval. une bobine, un peloton, une aiguillée de *fil*. du *fil* d'arbaleſte, du *fil* de cheſnettes. toutes les toiles, eſtoffes & broderies ſe font de pluſieurs *fils* diverſement tiſſus ou meſlez enſemble. le *fil* à marquer, qu'on appelle auſſi *Fil pers*, doit eſtre teint avec inde ou indigo.

FIL DE CARRET, eſt un *fil* de grand uſage ſur la mer, qui eſt tiré d'un des cordons de quelques vieux cables couppez par pieces, dont on ſe ſert pour raccommoder les manœuvres.

FIL, ſe dit auſſi de ces parties des metaux qui ſe façonnent & s'eſtendent en une longueur fort menuë & deliée, en les paſſant par des trous fort eſtroits qu'on nomme *Filieres*: comme, du *fil* d'or & d'argent, du *fil* de fer. Une demi-once d'argent paſſé par la filiere s'eſtend juſqu'à 100. toiſes & plus.

FIL D'ARCHAL. ſubſt. maſc. Menu *fil* de fer ou de leton paſſé par la filiere. Les cordes de claveſſin, de pſalterion, ſont faites de *fil d'archal*, de fer ou de cuivre. quand on veut lier fortement une choſe, on le fait avec du *fil d'archal*. Ce mot vient de *filum* & d'*aurichalcum*, qui ſignifie maintenant *Leton*, & qui ne s'entend pas de ce metail imaginaire plus precieux que l'or, que les Anciens ont appellé *Airain de Corinthe*.

On appelle auſſi le *fil* des araignées, ces corps deliez dont elles font leurs toiles.

Un *fil* de perles, eſt un collier de perles enfilées enſemble pour mettre ſur la gorge.

FIL, ſe dit auſſi de ce qui va en droite ligne, comme du *fil* eſtendu. Ainſi on dit, qu'une ruë, un chemin, une riviere vont de droit *fil*, quand ils ſont dans un même allignement. couppер une eſtoffe de droit *fil*. On dit auſſi, Aller au *fil* de l'eau, pour dire, au milieu, au courant de l'eau, parce qu'elle va droit ordinairement, ſi elle ne trouve quelque obſtacle.

FIL, ſe dit auſſi de ce qui eſt delié & trenchant. On a paſſé tous les vaincus au *fil* de l'eſpée. ces couteaux ſont de bon acier, mais il les faut paſſer ſur la pierre pour leur donner le *fil*. il faut à tous coups donner le *fil* à une faulx, à un raſoir.

FIL, ſe dit figurément en choſes morales. Le *fil* d'un diſcours, d'une narration, la ſuitte droite & naturelle des parties qui compoſent un diſcours. On dit auſſi, le *fil* d'une affaire, en parlant du train naturel d'une affaire qu'on examine par ordre. Dans les affaires il faut aller de droit *fil*, c'eſt à dire, y agir ſincerement, aller droit en beſogne. On dit, Aller de droit *fil* au Roy, pour dire, S'adreſſer directement au Roy ſans l'entremiſe d'autre perſonne. On dit auſſi, Donner le *fil*, pour dire, Farder ou embellir une choſe pour la mettre en eſtat de plaire ou d'eſtre venduë, comme on fait aux couteaux qu'on expoſe en vente.

On dit proverbialement, Conter quelque choſe de *fil* en aiguille, pour dire, la conter par ordre, ſans en obmettre aucunes circonſtances: & Tomber de *fil* en aiguille, c'eſt à dire, d'un propos en un autre. On dit auſſi, qu'on a bien donné du *fil* à retordre à quelqu'un, pour dire, qu'on luy a donné bien de la beſogne. On dit auſſi, qu'il faut fournir de *fil* & d'aiguille à quelqu'un, pour dire, qu'il luy faut fournir tous les outils & materiaux, ou toutes les choſes dont il a beſoin. On dit auſſi, que du beurre eſt jaune comme *fil* d'or, pour dire, qu'il eſt fort jaune.

FILAGE. ſ. maſc. Maniere de filer les laines, fils, ou ſoyes. Le *filage* de la laine deſtinée pour faire la chaiſne d'une eſtoffe, eſt different de celuy de la trame.

FILAMENT. ſ. m. Terme de Medecine, qui ſe dit des menus filets qui compoſent le tiſſu des chairs, des nerfs, des peaux, des plantes, & des racines.

FILANDIERE ſ. f. Terme poëtique, que nos vieux Poëtes donnoient pour épithete aux Parques, qu'ils s'imaginoient preſider à la vie, & en filer le cours: deſorte qu'ils diſoient pour ſouhaiter une vie heureuſe à quelqu'un, que ſes jours ſoient filez d'or & de ſoye.

FILANDRES. Terme de Marine. Ce ſont des herbes de mer qui s'attachent ſous le vaiſſeau, & qui retardent ſon cours.

FILANDRES. ſ. f. pl. Maladie d'oiſeaux de Fauconnerie, filamens de ſang caillé & deſſeiché aprés la rupture violente de quelques veines, qui ſe figent en guiſe d'aiguilles, & luy travaillent le corps, les reins & les cuiſſes. Ce ſont auſſi des vers fort deliez qui l'incommodent fort dans le goſier, autour du cœur, du foye & des poulmons, qui ſont quelquefois neceſſaires aux oiſeaux, quand ils ſont pleins, parce qu'ils devorent les ſuperfluitez de telles parties.

FILASSE. ſ. f. Filaments qu'on tire de certaines plantes, comme en France, du chanvre, du lin, des orties, pour aprés eſtre battus & preparez les mettre en une quenouille, & en faire du fil.

On dit figurement des viandes inſipides ou qui ſe tirent par longs filets, que ce n'eſt que de la *filaſſe*.

FILARDEUX. adj. eſt une épithete que les Maçons donnent aux pierres, lors qu'elles ont des *fils*, & ne ſont pas également pleines.

FILATRICE. Terme de Marchands. C'eſt une eſpece de fleuret ou de padouë, qu'on appelle ailleurs *Filoſelle*.

FILE. ſ. f. Longue ſuitte de perſonnes, ou de choſes, principalement de celles qui ſont diſpoſées en droite ligne. Il y avoit une longue *file* de maiſons dans cette ruë, une longue *file* de chambres dans cet appartement, d'arbres dans cette allée, de Preſtres à cette proceſſion.

FILE, en termes de guerre, eſt une ligne que font les ſoldats placez l'un devant l'autre, qui compoſent la hauteur d'un bataillon, qui eſt ordinairement de ſix pour l'Infanterie, & de trois pour la Cavalerie. On dit, Serrer les *files*, pour dire, les mettre plus prés: Doubler les *files*, pour dire, Doubler la hauteur d'un bataillon, & en diminuer le front de moitié.

Chef de *file*, c'eſt le ſoldat qui eſt à la teſte de la *file*: *Serre-file*, celuy qui eſt à la queuë: Chef de *demi-file*, celuy qui eſt le premier, quand le bataillon eſt diviſé en deux.

On dit, Aller à la *file*, pour dire, un à un, l'un

aprés

aprés l'autre. On va à la *file* adorer la croix, baiſer les reliques.

FILER. v. act. Reduire de la filaſſe en fil. On le dit auſſi de l'eſtaim ou laine, de la ſoye & autres choſes dont on fait du fil. Ce fil eſt *filé* bien delié. les artiſans appellent *filer ſec*, quand ils *filent* de la laine qui a eſté auparavant degraiſſée avec du ſavon noir.

FILER, ſe dit auſſi des araignées qui font leurs toiles. On dit poëtiquement, que les Parques *filent* nos jours, qu'elles les *filent* d'or & de ſoye pour ceux qui joüiſſent d'une vie heureuſe. Menage derive ce mot de *filare*, que les Auteurs de la baſſe Latinité ont employé en cette ſignification de *filer*.

En termes de Marine, on appelle *Filer* ou *Larguer* les manœuvres, quand on laſche les cordes ou cables qui les ſouſtiennent. Mais on dit proprement, *Filer* le cable qui tient l'ancre, quand on en laſche ſuffiſamment pour tenir le vaiſſeau en eſtat. On dit auſſi, *Filer* le cable bout pour bout, lors qu'on laſche & qu'on abandonne tout le cable avec l'ancre, & lors qu'on n'a pas le loiſir de le lever.

FILER, ſe dit neutralement des choſes onctueuſes qui s'eſpandent en longs filets continus: comme, Le fromage d'Auvergne mis en ſoupe *file* ou fait de grands filets. ce ſyrop *file*, c'eſt une marque qu'il eſt cuit. ce vin *file*, c'eſt un ſigne qu'il eſt gras.

FILER, ſignifie encore, Aller à la *file* l'un aprés l'autre. Les troupes *filent* du côté d'Italie. la preſſe eſtoit grande à cette porte, elle a eſté un quart d'heure à *filer*. il y avoit un grand embarras ſur ce pont, mais les carroſſes commencerent à *filer*.

FILER, ſignifie encore, Tirer en longueur, ou meſnager & donner par le menu. Il faut faire *filer* cette affaire. il faut faire *filer* ce peu d'argent que j'ay, juſqu'à ce qu'il en vienne d'autre. On dit encore, *Filer* doux, pour dire, Se taire, obeïr avec ſoûmiſſion devant un plus fort que ſoy.

On dit au jeu, qu'un homme *file* la carte, pour dire, qu'il la tire doucement, & l'une aprés l'autre, pour profiter de l'avantage de la connoiſtre par l'envers.

On dit proverbialement, qu'un homme *file* ſa corde, pour dire, qu'il fait des meſchantes actions. On dit auſſi, qu'un homme *file* le parfait amour, pour dire, qu'il cageolle une femme dans les formes. On dit auſſi aux femmes qui ſe veulent meſler des choſes qui regardent le ſoin des hommes, Allez vous en *filer* voſtre quenouille.

FILET. ſ. m. diminutif de *fil*, qui ſignifie un fil delié. Il voyoit une eſpée ſur la teſte qui ne tenoit qu'à un *filet*.

FILET, eſt quelquefois au contraire augmentatif, & c'eſt un gros *fil* ou une ficelle dont on fait des reſeaux.

FILET, ſe dit auſſi de ces reſeaux qui ſont faits de *filet* pour prendre du poiſſon, comme les trubles, ſemes, eſperviers, tramails, &c. ou pour la chaſſe, comme les tiraſſes, traiſneaux, cordelettes, rets, pochette, bourſette, ou bourſe, &c. On s'en ſert auſſi pour retenir les balles dans les jeux de paulme. Il a donné dans les *filets*.

FILET DE MERLIN, eſt un terme de Marine. Il ſert à ferler les voiles dans les marticles.

On appelle auſſi *filets*, de petits fils ou filaments qui ſont dans les chairs, dans les plantes. Cette viande eſt trop cuitte, elle s'en va toute par *filets*.

On met des *filets* d'or ſur les livres qu'on relie proprement. On met pareillement des *filets d'or* ſur les ouvrages d'Architecture & de Menuiſerie.

FILET, ſe dit auſſi de ce qui eſt menu & delié en pluſieurs occaſions: comme, Cette ſource ne donne qu'un *filet* d'eau. cette fontaine ne jette en l'air qu'un *filet*. On dit auſſi, Faire un *filet* d'eau, pour dire, Laſcher ſon urine: un *filet* de vinaigre, pour dire, un peu de vinaigre.

On dit auſſi, un *filet* de voix, pour dire, une voix foible & delicate.

FILET, en termes d'Architecture, eſt un petit membre ou ornement quarré dont on ſe ſert en diverſes occaſions. On l'appelle autrement *reglet* ou *liteau*.

FILET, ſe dit auſſi de la partie élevée de la vis qui regne autour de ſon cylindre, & qui entre dans les eſcrous.

FILET, en termes de Couvreurs, eſt la partie de la couverture qui aboutit contre le mur, & eſt couverte de plaſtre, ce qui eſt compté pour un pied.

On dit figurément, un *filet* de vie, pour dire, qu'un homme eſt valetudinaire: & que ſa vie ne tient qu'à un *filet*, pour dire, qu'il eſt entre les mains d'ennemis puiſſants, ou de gens cruels, & qu'il eſt ſans ceſſe en danger de mort.

On le dit auſſi des affaires. Son procés s'en va perdu, il ne tient plus qu'à un *filet*. ſa fortune s'en va ruinée, elle ne tient plus qu'à un *filet*. Cela ſe dit par alluſion à l'hiſtoire de Denis le Tyran, qui mettoit une épée pendante à un *filet* ſur la teſte de ceux qu'il convioit à manger.

FILET, en termes d'Anatomie, eſt un petit filament de chair qui eſt ſous la langue, & qui empêche quelquefois de parler, ſi on ne le coupe.

On dit en termes de chaſſe, un *filet* de cerf, de ſanglier: c'eſt le morceau de chair qui ſe coupe le long des vertebres du dos.

On appelle à la Boucherie le *filet* de bœuf, la partie qui ſe leve ſur le bœuf depuis le haut du foye juſqu'au bas du col le long de l'eſpine, & qui tient avec les hampes & l'onglet. les paſtiſſiers s'en ſervent, car il y a de la graiſſe & de la chair.

En termes de Manege, *filet* eſt une petite bride dont l'embouchure eſt accompagnée de deux branches toutes droites avec une gourmette. On met les chevaux au *filet* pour les panſer, pour les mener à la riviere. On dit, les tenir au *filet*, ou les tourner au *filet*, pour dire, les mettre entre deux piliers, leur tourner la croupe vers la mangeoire. Un *filet* à l'Angloiſe, eſt une embouchure fort menuë & ſans branches, dont on ſe ſert en Angleterre, & qu'on nomme autrement *bridon*.

FILET, en termes de Blaſon, eſt une eſpece d'orle ou de bordure qui ne contient en largeur que le tiers ou le quart de la bordure ordinaire, qui eſt retiré en dedans, & qui eſt d'un autre eſmail que le champ de l'Eſcu. Il regne tout autour en approchant de ſes bords, comme un paſſement ſur un manteau.

FILET, ſe prend auſſi pour un trait qui ſe tire comme la barre de la pointe gauche du chef à travers l'Eſcu, ainſi qu'une eſcharpe. On le met ordinairement ſur les Eſcus des baſtards. Neantmoins on en voit ſouvent en bandes, en croix, en faſces, & en autre aſſiette; & il ne doit avoir que le quart de la largeur de la piece. Ainſi quand cela arrive à la croix, on l'appelle *filet en croix*.

FILET, en termes de Monnoye, eſt la même choſe que le cordon qui regne autour de la circonference d'une eſpece.

On dit proverbialement d'un grand parleur, qu'il n'a pas le *filet*, pour dire, qu'il n'y a rien qui l'empeſche de parler : qu'un homme eſt tombé dans les *filets* de quelqu'un, pour dire, qu'il eſt tombé dans les pieges qu'on luy avoit preparez : qu'un Officier de Juſtice a fait un beau coup de *filet*, pour dire, qu'il a pris quelque chef de voleurs, ou pluſieurs voleurs enſemble : qu'un homme nous tient au *filet*, pour dire, qu'il nous fait attendre, ou qu'il nous amuſe de belles eſperances.

FILEUR, EUSE. adj. Qui file ou reduit en longs filets ; & ſe dit tant du fil que de la ſoye, de l'or, du fer, des boyaux, & autres choſes qui ſe preparent en longs fils ou filets.

FILEURE. ſ. f. Qualité de ce qui eſt filé. La *fileure* de cet argent eſt tres-deliee. la *fileure* de cette laine eſt trop groſſe. on connoiſt le drap à la *fileure*, & la ſerge à la croiſure.

FILEUX. Terme de Marine. Ce ſont des crochets de bois attachez au vibord, qui ſervent à amarrer les manœuvres. On les appelle autrement *Taquets*.

FILIAL, ALE. adj. Qui appartient au fils, à l'enfant. On doit avoir une obeïſſance *filiale* envers ſes pere & mere. cette tante a une tendreſſe *filiale* pour ſa niepce, elle l'aime comme ſa fille. un bon Prince traitte ſes ſujets avec une douceur *filiale*.

FILIALEMENT. adv. D'une maniere filiale. On a quelquefois enjoint à des maraſtres de traitter leurs enfants *filialement*.

FILIATION. ſ. f. Deſcendance de pere en fils. Dans la queſtion de l'eſtat d'une perſonne, il faut prouver ſa *filiation* par actes authentiques.

On le dit figurément des Egliſes qui dependent les unes des autres par droit de patronage ou de fondation. St. Merri & St. Benoiſt ſont de la *filiation* de l'Egliſe de Paris. l'Abbaye de Chalivoy eſt de la *filiation* de Pontigny.

FILIERE. ſ. f. eſt un morceau de fer percé de pluſieurs trous d'inegale grandeur, par où on tire & on fait paſſer l'or, l'argent, le cuivre & le fer, pour le reduire en fils ſi menus qu'on veut, comme on voit le fil d'archal, les cordes d'eſpinettes, & les fils d'or & d'argent dont on fait les dentelles & les eſtoffes. La plus grande ouverture d'un trou de la *filiere* par où entre le fil, s'appelle *pertuis* ; & la plus petite par où il ſort, s'appelle *œuil*. Il y a plus de ſept-vingt trous de *filiere* par où il faut que le lingot paſſe pour porter le fil juſqu'au ſuperfin. Les plus gros pertuis ſervent à tirer à l'argue. Les petits s'appellent *rats*, & les derniers s'appellent *progatons*.

FILIERE, en termes de Fauconnerie, eſt une ficelle d'environ dix toiſes, qu'on tient attachée au pied de l'oiſeau pendant qu'on le reclame, juſqu'à ce qu'il ſoit aſſuré. On l'appelle auſſi *Creance* & *Tien le bien*.

FILIERE, en termes de Blaſon, ſe dit quelquefois du diminutif de la bordure, lors qu'elle ne contient que la troiſiéme partie de la largeur de la bordure ordinaire.

FILIGRANE. ſ. m. Piece d'orfevrerie d'or ou d'argent, travaillée delicatement en forme de petits grains ou de petits filets. Ce cabinet eſt fort riche, & orné de pluſieurs belles pieces de *filigrane*. des corbeilles, des flambeaux de *filigrane*.

FILOSELLE. ſ. f. Nom qu'on donne en Avignon à une eſpece de fleuret ou de groſſe ſoye. On l'appelle ailleurs *filatrice* & *padoue*.

FILOU. ſ. m. Ce mot originairement & proprement ſignifie un petit corps d'yvoire large de quatre doits, de figure priſmatique, qui a ſix pans ou canneleures, dont on a fait un jeu en le roulant ſur une table unie, où l'on ne gagne que quand il s'arreſte ſur une autre cannelure que celle qui eſt marquée de noir. Mais comme à ce jeu le maiſtre peut facilement tromper, ſoit en chargeant de plomb quelqu'un des endroits de ce petit corps, ſoit en inclinant un peu le plan ſur lequel on le pouſſe, on a appellé *filous*, tous ceux qui ſe ſervent de quelque tromperie pour gagner au jeu.

FILOU, ſe dit par extenſion de tous ceux qui ſe ſervent de mauvaiſes voyes pour s'emparer du bien d'autruy : comme de ceux qui ſous pretexte de belles eſperances trompent les gens imprudents & de bonne foy, en les engageant dans des affaires dont ils tirent tout le profit par devers eux.

FILOU, ſe dit auſſi d'un tireur de laine, de celuy qui vole par adreſſe ou par ſurpriſe. Il eſt difficile de purger une grande ville de *filous* & de coupeurs de bourſes. Ce mot vient du Grec *philitis* ou *philetes*, qui ſignifie *larron, pipeur*. Menage. Du Cange croit qu'il pourroit venir du Latin *fillones*, qui s'eſt dit pour *nebulones, frippons*.

FILOUTER. v. act. Tirer la laine, ou voler & tromper quelqu'un par de mauvaiſes voyes & artifices.

FILOUTÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

FILOUTERIE. ſ. f. Action de filou par laquelle on trompe adroitement. Les plus grands gains qui ſe font au jeu viennent d'ordinaire de *filouterie*. ceux qui promettent la pierre philoſophale font une pure *filouterie*.

FILS, FILLE. ſ. m. & f. Enfant maſle ou femelle qui eſt provenu d'un pere & d'une mere par voye de generation. On dit que c'eſt un ſouhait de Roy, que d'*avoir fils & fille*. *Fils* de France ou *Fille* de France, ce ſont les enfans du Roy.

FILS legitime, eſt celuy qui eſt venu en legitime mariage. *Fils* naturel ou baſtard, qui eſt engendré hors le mariage. *Fils* adulterin, celuy dont le pere ou la mere eſtoient mariez ailleurs. Ce mot, ſelon Martinius, vient du Grec, *phylan, genus, natio, generation*, de *phyo, naſcor*, d'où vient le *fio* des Latins.

FILS de famille, eſt celuy qui eſt encore ſous la puiſſance paternelle. *Fils* émancipé, celuy qui en eſt ſorti. *Fils* poſthume, qui eſt né aprés la mort du pere.

FILS adoptif, celuy qu'on a adopté, comme on faiſoit autrefois à Rome, & comme on fait encore en quelques endroits d'Allemagne & de Lorraine. On appelle auſſi Mon *fils*, un jeune homme qu'on flatte, ou qu'on veut faire venir à ſoy.

FILS du premier lit ou du ſecond lit, &c. ſe dit de ceux qui ſont nez d'un premier ou d'un ſecond mariage, &c. On appelle *Beau-fils*, celuy dont on a eſpouſé le pere ou la mere, qui eſtoit né d'un premier mariage de l'un ou de l'autre. *Petit-fils*, eſt celuy qui eſt né de ſon *fils* ou de ſa *fille* à l'égard d'un ayeul.

FILS, pris abſolument, ſignifie par excellence, un enfant maſle. Il n'a eu qu'un *fils* de ce mariage, & trois filles. les quatre *fils* Aymond.

On appelle le Verbe éternel Jeſus-Chriſt, le vray *Fils* de Dieu, que ſon Pere a engendré de toute éternité ; & l'on baptiſe les Chreſtiens au nom du

du Pere, du *Fils*, & du Saint Eſprit.

On appelle figurément le Roy trés-Chreſtien, le *Fils* aiſné de l'Egliſe.

On dit proverbialement, Il eſt *fils* de ſon pere, pour dire, Il reſſemble à ſon pere tant par le viſage que par les inclinations. On dit, Il eſt *fils* de bon pere & de bonne mere, mais il ne vaut guere; comme auſſi, Il n'eſt *fils* de bonne mere qui ne voulut accourir à un tel ſpectacle. On dit encore, qu'un homme ſe fait beau *fils*, pour dire, qu'il ſe ruine, qu'il mange ſon bien.

FILLE, ſe dit abſolument de l'eſtat de celle qui n'a point eſté mariée. C'eſt dommage que cette perſonne veuille demeurer *fille* toute ſa vie. une vieille *fille* fait une vilaine figure dans le monde.

On appelle auſſi *filles*, les perſonnes qui ſe ſont conſacrées à Dieu, qui ont fait vœu de virginité, ſoit qu'elles ſoient enfermées dans un Convent, ſoit qu'elles vivent ſous la conduitte de quelque Pere ſpirituel. Une Abbaye de *Filles*. les *Filles* de la Viſitation, de la Miſericorde. les *Filles* de la Charité, des Malades. les *Filles* Beguines de Flandres. *Filles* de la Reyne & des Princeſſes, ſont des *filles* d'honneur qu'on met auprés d'elles pour eſtre eſlevées à la Cour. On appelle dans des eſtages plus bas, Demoiſelles & *filles* de chambre, celles qui ſervent des Dames à la chambre, ou qui les ſuivent: & en deſcendant on appelle *filles*, celles qui ſervent les lingeres, tapiſſieres, & autres qui font des ouvrages propres à des *filles*, & enfin toutes ſortes de ſervantes, même celles d'hoſtelleries. Il faut donner quelque choſe aux *filles* pour leurs épingles.

On appelle *filles* de joye, les perſonnes qui ſe proſtituent dans les lieux publics.

On appelle poëtiquement les *Filles* de memoire, les Muſes qui ſont *Filles* de Jupiter; & les Furies, les *Filles* de l'enfer.

FILLES, ſe dit figurément de certaines Egliſes qui dépendent des autres comme leurs fondatrices. Les quatre *Filles* de Noſtre Dame ſont obligées d'aſſiſter à ſes Proceſſions. Les quatre *Filles* de Ciſteaux ſont Clervaux, la Ferté, Pontigni, & Morimont, qui ſont toutes Abbayes, Chefs d'Ordre.

On dit proverbialement d'une choſe qu'on met à l'enchere, & qui eſt vendue à prix d'argent, C'eſt la *fille* au vilan, qui en donnera le plus, l'aura.

FILLETTE. ſubſt. fem. Diminutif. Petite fille. On appelle auſſi *fillette*, le peuple ou le norrain, ou le petit poiſſon qui ſert à repeupler les eſtangs.

FILLEUIL, FILLEULE. ſ. m. & f. Celuy ou celle qui ont eſté tenus ſur les fonds de Baptéſme, & qui ont eſté nommez par un parrain ou marreine. Il ſe contracte une alliance ſpirituelle entre les parrains & mareines, & les *filleuils* & les *filleules*. Il y en a qui prononcent *fillol* & *fillole*.

FILTRATION. ſ. f. Action de filtrer, eſpece de diſtillation qui ſe fait par le filtre, par le linge, le drap, ou le papier gris. Pluſieurs croyent que toutes les ſources des fontaines ſe font par *filtration*.

On fait auſſi des *filtrations* à travers d'une certaine quantité de verre pilé & poſé au bas d'un entonnoir, comme celle des eſprits de vitriol, de ſels, & de nitre. La *filtration* & la *tranſcolation* ſont la même choſe.

FILTRE. ſubſt. maſc. Terme de Chymie. C'eſt un morceau de drap mouillé, de meſche, ou de linge tortillé, dont on met un bout tremper dans un vaiſſeau où il y a de l'eau, ou quelque autre liqueur. L'autre bout doit eſtre dehors, & devaler plus bas que la ſurface de la liqueur. Par ce moyen l'eau ſort goutte à goutte du vaiſſeau, & ſe clarifie. Ce *filtre* eſt une eſpece de ſyphon. On uſe de *filtre* en choſes liquides, qui paſſent par un corps ſpongieux qui retient les parties les plus groſſieres, & laiſſe échapper les plus claires. Le tamis fait le même effet à l'égard des choſes ſeches.

Le *filtre* eſt quelquefois un ſimple papier gris, ou chauſſe de drap ou de toile, qui ſert à couler, à paſſer, & à épurer les liqueurs.

On appelle auſſi un *filtre* amoureux, certain breuvage compoſé par des charlatans, qu'on pretend donner de l'amour, ou avoir la vertu de faire aimer.

FILTRE, ſe dit figurément des divers charmes d'une beauté. Ses regards ſont des *filtres* amoureux qui inſenſiblement gagnent le cœur.

FILTRER. v. act. Paſſer par le filtre. On appelle auſſi quelquefois *filtrer*, couler ſimplement une liqueur par un morceau de drap fait en pointe, qu'on nomme une *chauſſe*, par le moyen duquel la liqueur qui coule ſe clarifie, & le plus épais ou impur demeure dans la chauſſe. Quand la matiere eſt en petite quantité, ou peu peſante, on la *filtre* avec du papier gris qui eſt ſans colle: c'eſt par où on paſſe les choſes les plus pretieuſes.

FIN.

FIN. ſ. f. Ce qui termine toutes choſes. Dieu eſt ſans commencement & ſans *fin*. il n'y a rien en ce monde qui ne prenne *fin*. cet ouvrage tire à ſa *fin*, c'eſt à dire, ſera bientoſt achevé: & on dit, qu'un homme tire à la *fin*, pour dire, qu'il ſe meurt. La *fin* de la campagne, de l'automne. la *fin* d'un livre. Le Cap de *Fin de terre* en Galice.

On dit auſſi, les quatre *Fins* de l'homme, la Mort, le Jugement, le Paradis, & l'Enfer.

On dit, qu'il faut faire *fin* à une affaire, la mettre à *fin*, pour dire, la terminer.

En termes de Chaſſe, on dit qu'un cerf eſt ſur ſes *fins*, lors qu'il eſt las, & qu'il eſt preſt d'eſtre pris. On le dit figurément des affaires: Ce procés eſt ſur ſes *fins*, c'eſt à dire, Il va eſtre jugé, ou, La partie veut s'accommoder dans l'impuiſſance de pourſuivre. Il faut attendre juſqu'à la *fin*, pour dire, juſqu'au bout. On dit auſſi, juſqu'à la *fin* du jugement.

En Mechanique, on appelle une vis ſans *fin*, une machine compoſée d'une rouë dont les dents entrent dans une vis qui eſt ſur un treuil ou tour.

FIN, ſignifie auſſi, l'objet ou la cauſe qui nous fait agir. A quelle *fin* Dieu a-t-il creé l'homme? le ſouverain bien eſt noſtre derniere *fin* en bonne Morale. il faut faire toutes choſes à bonne *fin*. la *fin* de la Medecine, c'eſt de guerir; celle de la Rhetorique, de perſuader. Il a fait cela à bonne *fin*, pour dire, à bonne intention.

On dit, qu'un homme va à ſes *fins*, qu'il tend à ſes *fins*, lors qu'il a un intereſt ſecret de faire quelque choſe, & qu'il couvre ſon intention de quelque autre pretexte ſpecieux.

FINS, en termes du Palais, ſignifient toutes ſortes de demandes & pretenſions. A ces *fins* le Demandeur produit telle & telle piece. toutes ſes eſcritures

tures concluent à ce que ſes *fins* & concluſions luy ſoient adjugées.

On dit auſſi, qu'en Cour ſouveraine il faut deffendre à toutes *fins* non ſeulement ſur les declinatoires, mais encore aux moyens du fonds.

FINS DE NON RECEVOIR, ſont des exceptions qu'on propoſe, par leſquelles ſans entrer dans les moyens du fonds, on ſouſtient que la partie n'eſt pas recevable en ſa demande, ſoit pour venir à tard, & aprés que les preſcriptions ont eſté acquiſes; ſoit pour n'avoir pas les qualitez requiſes pour former une demande: comme à l'égard du temps, quand on demande des arrerages de rente aprés cinq ans, des parties d'Apoticaire aprés un an; & à l'égard de la qualité, quand une femme fait une action en Juſtice ſans eſtre autoriſée de ſon mari, ou quand un autre que le mari la veut accuſer d'adultere.

FINS DE NON PROCEDER, ou *Fins declinatoires*. Ce ſont des moyens que la partie propoſe pour ne point plaider en la Juriſdiction où elle eſt aſſignée, & pour eſtre renvoyée devant ſon Juge naturel.

On dit proverbialement, que la *fin* couronne l'œuvre, pour dire, qu'on regarde plutoſt le ſuccés des affaires, que le deſſein de les entreprendre. Quand on voit un chaſtré, on dit, que c'eſt la *fin* du monde. On dit auſſi, Telle vie, telle *fin*, pour dire, que les meſchants finiſſent mal.

FIN, INE. adj. Ce qui eſt pur, dépouillé de tout meſlange; & ſe dit particulierement de l'or & de l'argent. L'or *fin* doit eſtre à 24. carats, mais il ne s'en trouve point qui aille juſque-là. le titre de l'argent *fin* eſt de 12. deniers. l'or *fin* eſt mol & difficile à travailler. Et en ce ſens il eſt quelquefois ſubſtantif. En cette monnoye on ne travaille que ſur le *fin*: il y a dans cet écu tant de deniers de *fin*.

On dit auſſi de l'eſtaim *fin*, à la difference du commun meſlé de plomb.

FIN, ſignifie auſſi, Vray, naturel, qui n'eſt point contrefait. Un diamant *fin*, une pierre *fine*. cette broderie eſt de faux or, & j'en veux du *fin*. de l'azur *fin*, qui eſt fait veritablement de la pierre lazuli.

FIN, ſignifie auſſi, Ce qui eſt le plus excellent en ſon genre, le mieux fait, le plus recherché, & qui eſt oppoſé à *commun*, *groſſier*. Un cheval *fin*, eſt un cheval de prix. une taille *fine*, eſt une taille effilée & dégagée. une peinture *fine*, c'eſt un tableau fait par quelque excellent maiſtre. du vin *fin*, pour dire, delicat, exquis. On dit auſſi des herbes *fines*, qui ſont fortes à l'odorat; *fine* eſpice, *fine* mouſtarde; & de toutes les choſes qui ont des ſels volatils qui montent au nez & au cerveau.

FIN, ſignifie encore, Subtil, delié, menu. Papier *fin*; des cartes *fines*. la toile de Hollande eſt fort *fine*. le fil d'Eſpinay eſt filé fort *fin*. de la *fine* fleur de farine; de la poudre *fine*, c'eſt à dire, fort deliée. des dentelles *fines*, c'eſt à dire, delicatement travaillées. des épingles *fines*, des lames *fines*. Ce mot vient de l'Allemand *fein*. Les Eſpagnols & Italiens diſent *fino*.

On le dit auſſi des organes des ſens. Il a le nez *fin*, pour dire, qu'il a l'odorat exquis; l'oreille *fine*, qui juge bien de la muſique; le gouſt *fin*, qui juge bien des ſaveurs. Ce vaiſſeau eſt *fin* de voiles, ou leger à la voile. un teint *fin* ou delié. les yeux *fins*, pour dire, vifs & brillants.

FIN, ſe dit figurément des choſes ſpirituelles. C'eſt un eſprit *fin*, pour dire, ſubtil, delicat, ruſé. le Chevalier Bayart eſtoit la *fine* fleur de Chevalerie. il y a des penſées bien *fines* dans ces Epigrammes. il ſera bien *fin* qui l'attrapera, je le donne au plus *fin*.

FIN, ſe dit auſſi au ſubſtantif. Entendre le *fin* d'une affaire, pour dire, ce qu'il y a de plus caché, de plus ſubtil, de plus ſecret: & de même, le *fin* d'une ſcience, le *fin* d'un jeu, & tirer le *fin* du *fin*.

FIN, ſe dit quelquefois en mauvaiſe part de pluſieurs choſes. Il a la galle, & de la plus *fine*, de la plus *fine* verolle. Quand on dit abſolument, de la plus *fine*, on entend parler honneſtement des excrements du corps humain.

On dit, qu'un homme a joüé au *fin*, au plus *fin*, pour dire, qu'il a ſuivi le meilleur conſeil. Ce criminel s'en eſt enfui, il a joüé au plus *fin*.

On dit auſſi, Faire le *fin*, pour dire, Ne vouloir pas expliquer ſes ſentiments. Il fait le *fin* avec moy de cette amour, il ne m'en a jamais voulu faire confidence. Ce mot en ce ſens vient du langage Celtique ou Bas-Breton, où *fin* ſignifie *cauteleux*.

FIN, ſe dit auſſi quelquefois adverbialement pour donner plus de force à l'expreſſion. Il s'en eſt allé tout *fin* ſeul. ce chemin va tout *fin* droit où vous deſirez. Il eſt bas. On dit auſſi, *afin*, ou *afin que*, *enfin*, pour concluſion.

FIN, ſe dit proverbialement en ces phraſes. C'eſt un *fin* merle, une *fine* mouche, une *fine* piece, une *fine* lame, un *fin* matois, un *fin* renard, une *fine* beſte, une *fine* eſpice. On dit auſſi, Il eſt *fin* à dorer. une *fine* femelle. On dit, qu'un homme eſt un gros *fin*, ou qu'il eſt *fin* comme une dague de plomb, pour dire, qu'on découvre aiſément les choſes qu'il croit cacher adroitement: que *fin* contre *fin* n'eſt pas bon à faire doublure, pour dire, qu'il ne faut pas entreprendre de tromper auſſi *fin* que ſoy. Il ne faut pas mettre *fin* ſur *fin*.

Les plus grands Clercs ne ſont pas les plus *fins*:

c'eſt un vers de Regnier.

FINAGE. ſ. m. Eſtenduë d'une Juriſdiction ou territoire juſqu'aux confins d'une autre. Cette maiſon, cette Seigneurie eſt dans le *finage* de cette Election, de ce Preſidial, de cette Paroiſſe.

FINAL, ALE. adj. Ce qui termine, ou qui eſt le dernier en quelque choſe. Le Jugement *final* doit ſe faire à la fin du monde. Etat *final*, c'eſt la cloſture & l'arreſté de compte ſur lequel on delivre les executoires. en *finale* reviſion de compte. la cauſe *finale*, eſt la premiere en l'intention, & la derniere en l'execution. Les lettres *finales* des Hebreux ſont ſouvent plus longues que les autres.

On dit populairement, qu'à la *fin finale* un homme s'eſt rendu, a fait quelque choſe, pour dire, à l'extremité, quand il ne s'en eſt pû deffendre davantage.

FINALEMENT. adv. Enfin, en dernier lieu, concluſion d'un diſcours, ou d'une de ſes parties.

FINASSER. v. act. Uſer ordinairement de meſchantes ruſes & adreſſes. On ne peut parler d'affaires avec un tel homme, il ne fait que *finaſſer*, il ne parle point ſincerement.

FINEMENT. adv. D'une maniere fine. Cet Auteur eſcrit *finement*, delicatement. il a conduit cette entrepriſe fort *finement*. cette dentelle eſt travaillée fort *finement*. Cet Auteur raille *finement*

ſon

ſon adverſaire, c'eſt à dire, couvertement & adroittement.

FINESSE. ſ. f. Delicateſſe, ſubtilité de quelque choſe. La *fineſſe* de cette toile, de ces cheveux, de ce fil d'argent eſt admirable.

FINESSE, ſe dit auſſi figurément en Morale; & premierement en bonne part de tout ce qui eſt de plus fin, de plus delicat, de plus ſecret en quelque ſcience, en quelque langue. Cet homme ſçait toutes les *fineſſes* de ſon art. un eſtranger a du mal à apprendre toutes les *fineſſes* d'une autre langue.

Il ſe dit auſſi en mauvaiſe part, pour ſignifier, *Ruſe*, adreſſe, artifice. La meilleure *fineſſe* dans les affaires, c'eſt de n'en point avoir. cet homme fait *fineſſe* de tout, c'eſt à dire, fait un miſtere d'une choſe qui ne demande point de ſecret. Je n'y entens point de *fineſſe*, pour dire, Je parle ſincerement.

On dit proverbialement, une *fineſſe* couſuë de fil blanc, pour dire, une ruſe groſſiere dont tout le monde s'apperçoit. Il eſt au bout de ſes *fineſſes*, pour dire, au bout de ſes inventions pour tromper. On dit auſſi ironiquement, Vous y entendez *fineſſe*, pour dire, Vous n'entendez rien en ce meſtier-là.

FINET, ETTE. adj. Qui fait le *fin*, le ruſé, & qui ne l'eſt que mediocrement. C'eſt un *finet* dont on découvre aiſément les artifices.

FINANCE. ſ. f. Argent, monnoye. Les jeunes gens ne ſont gueres chargez de *finance*. les uſuriers rachetent à perte de *finance* la marchandiſe qu'ils ont venduë bien cher.

FINANCE, ſe dit plus ordinairement des deniers publics du Roy, de l'Eſtat. La guerre eſpuiſe bien les *finances* d'un Eſtat. ce qui eſt le plus à ſouhaitter dans un Royaume, c'eſt que les *finances* ſoient bien reglées. Ce mot vient de l'Allemand *finantz*, & *financier* de *finantzer*, qui ſignifie *Uſurier*. Mais Du Cange croit qu'il vient de *financia*, mot de la baſſe Latinité qui ſignifie *præſtatio pecuniaria*.

FINANCE. Signifie auſſi la ſomme qui eſt entrée aux coffres du Roy pour la vente des Offices de ſes Domeines ou autres Droits. Le Roy rentre dans tous ſes Droits & Domeines alienez en rembourſant la *finance*. cette charge de Conſeiller n'a que deux mille eſcus de *finance*, il faut faire liquider ſa *finance*.

FINANCE, ſe dit auſſi pour ſignifier ce qui appartient aux *Finances*, ce qui les regarde. Le Conſeil des *Finances*. la grande, la petite direction des *Finances*. les eſtats des *Finances*. le Surintendant des *Finances*. le Controlleur General des *Finances*, eſt l'Officier qui controlle toutes les quittances des *Finances* du Roy. Receveur General des *Finances*, eſt l'Officier commis en chacune Generalité pour recevoir les *Finances* de tous les Receveurs de chaque ville ou Election. Commis aux *Finances*, celuy qui ſuit les *Finances*. Bureaux des *Finances*, ce ſont les ſieges & la Juriſdiction des Treſoriers de France qui ſont eſtablis en chaque Generalité. On les appelle auſſi, Generaux des *Finances*. On appelle le Treſor Royal ou l'Eſpargne, la Mer des *Finances* où ſe portent tous les deniers de l'Eſtat. On dit auſſi, Eſcriture de *Finances*, en parlant de la lettre ronde & bien liſible. Chifre de *Finances*, c'eſt le chifre Romain, qui eſt plus difficile à alterer que le chifre Arabe, dont on ſe ſert en l'Arithmetique ordinaire. Le Guidon des *Finances*, eſt un livre où on commence d'apprendre le ſtile des *Finances*.

FINANCER. v. act. Fournir de l'argent aux coffres du Roy. Cette charge eſt taxée à tant, qu'il faut *financer* au Treſor Royal. on fait *financer* les Officiers dans les neceſſitez de l'Eſtat. Ce mot vient d'un ancien mot François *Finer*, qui ſignifie *Trouver*, & ainſi Marot a dit, qu'il ne pouvoit *finer* d'un ſou, pour dire, qu'il ne pouvoit pas trouver un ſou.

FINANCIER, IERE. ſ. m. Homme qui manie les finances, qui eſt dans les Fermes, dans les affaires du Roy. La Chambre de Juſtice eſt eſtablie pour la recherche des malverſations des *Financiers*.

FINIR. v. act. Terminer, mettre à fin quelque affaire, quelque diſcours, quelque ouvrage. Il faut *finir* cette affaire, *finir* ce raiſonnement. il veut *finir* ſes jours dans un Monaſtere.

FINIR, ſignifie auſſi, Perfectionner, mettre la derniere main: & ſe dit particulierement des tableaux, des ſtatuës, & des ouvrages d'eſprit. Ce Peintre, cet Auteur ont de beaux deſſeins, mais ils ne finiſſent point leurs ouvrages.

FINIR, ſe dit quelquefois abſolument. C'eſt un homme lent, ou babillard, qui ne *finit* point. ce chemin, cette ruë *finit* à la riviere. ce champ *finit* vers ce bois. il n'y a point de nombre qui ne ſoit *fini*, point de corps qui ne ſoit *fini*. il faut enfin *finir*. tous les eſtres *finiront* un jour. il faut bien *finir* comme on a commencé.

FINI, IE.

FINITEUR. ſ. m. Terme d'Aſtrologie. C'eſt ainſi que pluſieurs appellent l'horiſon, parce qu'il termine ou finit la veuë. On appelle auſſi dans le Manege, *finiteur*, le bout de la carriere.

FINIMENT. Terme de Peinture, qui ſe dit des ouvrages bien finis, & particulierement de ceux qui ſont en eſmail.

FINITO. ſ. m. Terme de Pratique. C'eſt l'arreſté ou l'Eſtat final d'un compte. Il eſt redevable de tant par le *finito* de ſon compte.

FIO.

FIOLE, ou *Phiole*. ſ. f. Petite bouteille de verre dont on ſe ſert, particulierement chez les apothicaires, dans laquelle ils envoyent leurs medecines, potions ou ſyrops aux malades. Ce mot vient du Latin *phiala*.

FIR.

FIRMAMENT. ſ. m. Le premier & le plus haut des cieux où les eſtoiles *fixes* ſont attachées. Dieu appella Ciel le *firmament*. la hauteur du *firmament* eſt incomprehenſible à l'eſprit humain. Quepler ſouſtient qu'il faut qu'il ſoit éloigné de nous de plus de 60. millions de lieuës. Il y a pluſieurs endroits de l'Eſcriture où le mot de *firmament* s'entend quelquefois de la moyenne region de l'air.

FIS.

FISC, ou *Fiſque*. ſ. m. Treſor du Roy ou de l'Eſtat. Ce Domeine a eſté adjugé au *Fiſc* par un tel arreſt.

FISC, ſignifie auſſi, l'intereſt du public, des mineurs, des hoſpitaux, & des Communautez qui ſont ſous la protection du Roy, & des Officiers qu'il commet à cette fin. Les Advocats Generaux parlent en toutes les affaires pour l'intereſt du *fiſc*.

Ce mot vient du Latin *fiſcus*, qu'Iſidore, Papias & Joannes de Janua diſent ſignifier un ſac public que portoient les Receveurs, pour y mettre la finance du Treſor public. Il eſt derivé du Grec *phiſcos*, qui ſignifie un *grand panier*, & qui a eſté pris figurément pour le treſor public. Menage. Du Cange dit que *fiſco* a eſté dit auſſi pour une paillaſſe, laquelle eſt auſſi appellée *faſcus* dans la Regle des Templiers.

FISCAL, ALE. adj. qui ſe dit au Palais de tout ce qui concerne l'intereſt du Roy, du Seigneur particulier, ou des Communautez & des mineurs. Maintenant le Procureur & Avocat *Fiſcal* ſe diſent ſeulement des Officiers des Sieges ſubalternes, & des Seigneurs qui ont ſoin de l'intereſt public. Dans les Preſidiaux on les appelle *Procureurs*, & *Avocats du Roy*; & dans les Cours Souveraines, *Avocats*, & *Procureurs generaux*. Mais quoy qu'ils ayent changé de nom, ils n'ont pas changé de fonction. On appelle même en Angleterre & dans les Royaumes voiſins, le *Fiſcal*, celuy qui a en main la deffenſe de l'intereſt public.

FISTULE. ſubſt. fem. Terme de Medecine. C'eſt un ulcere d'où il coule du pus. Elle ſe fait en differentes parties du corps, & ſouvent aprés quelques apoſtumes mal panſées. Les Anciens l'ont ainſi nommée, à cauſe de la reſſemblance qu'elle a avec la fluſte, parce que c'eſt une ſinuoſité profonde, eſtroite, calleuſe, & quelquefois inſenſible, par où decoule cette humeur. *Fiſtule lacrymale*, eſt celle qui naiſt au grand coin de l'œuil par un abcés ou amas d'humeurs, ſemblable à du miel, qui fait ſouvent carie à l'os. une *fiſtule* au fondement.

FIX.

FIXATION. ſ. f. Action de fixer. La *fixation* des Offices à un certain prix a eſté fort bien eſtablie. la *fixation* du temps pour payer eſt neceſſaire dans un contract.

FIXATION, en termes de Chymie, eſt une preparation du mercure pour le mettre en eſtat de ſouffrir les marteaux & le feu ſans s'alterer ou s'exhaler. Les Chymiſtes croyent que s'ils avoient une vraye *fixation* du mercure, ils auroient la Pierre Philoſophale. On le dit auſſi de tout ce qui fixe & arrête ce qui eſtoit de ſa nature volatil, & qui reſiſte quelque temps au feu.

FIXE. adj. maſc. & fem. Ferme, immobile. Archimede ne demandoit qu'un point *fixe* pour remuer toute la terre. les eſtoiles *fixes* ſont celles qui ſont toûjours attachées à un certain point du firmament. on ne ſçauroit trouver les longitudes faute d'un point *fixe* dans le ciel, comme on trouve les latitudes, à cauſe que les Poles ſont *fixes*. en Chronologie on compte les temps depuis un point *fixe*, comme ſont les Epoques de la Naiſſance du Sauveur, de la Fondation de Rome, de l'Hegire ou fuitte de Mahomet.

FIXE, ſe dit auſſi de ce qui eſt determiné & arreſté. Il faut qu'une aſſignation ſoit donnée à un jour *fixe*, & precis; que la demande ſoit d'une ſomme *fixe* & certaine; qu'on éliſe un domicile *fixe* & arreſté. un bon Magiſtrat doit mettre aux denrées un prix *fixe*, c'eſt à dire, les taxer raiſonnablement. un eſprit *fixe*, eſt celuy qui ne change point. un regard *fixe*, aſſeuré.

En Chymie on diſtingue les ſels *fixes* d'avec les volatils.

FIXEMENT. adv. D'une maniere fixe. Il ne

ſe dit gueres qu'en cette phraſe: Il l'a regardé *fixement*.

FIXER. v. act. Rendre ferme & immobile. Il faut *fixer* le globe ſur un certain point. Ce mot vient du Latin *fixare*.

En termes de Chymie, *fixer* le mercure, c'eſt à dire, Arreſter ſa fluidité, le rendre ſolide & dur ou malleable. On dit auſſi, *Fixer* les ſels volatils.

FIXER, ſe dit figurément en Morale. Il faut vous *fixer* à un certain point, à une certaine parole. il y a long-temps que vous changez de deſſein, il faut enfin ſe *fixer*. On le dit auſſi de l'eſprit. C'eſt un eſprit qu'on ne peut pas *fixer* aiſément. Il eſt impoſſible de *fixer* les langues vivantes, d'empeſcher qu'elles ne changent.

On dit auſſi, *Fixer* le prix d'un Office, pour dire, le taxer à un certain prix, au de là duquel on ne puiſſe le vendre. on le dit auſſi quand on met un prix certain aux denrées.

FIXER, ſignifie auſſi, Preſinir, determiner. Il faut *fixer* un certain temps pour faire ce payement.

FIXÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. Mercure *fixé*. Office *fixé*. eſprit *fixé*.

FLA.

FLACHE. ſubſt. fem. Terme de Charpenterie. Ce ſont des endroits du bois voiſins de l'eſcorce, qu'on nomme, l'*aubier* ou le *tard du bois*, qui doit eſtre oſté en équarriſſant les arbres.

FLACHE, ſe dit auſſi du pavé enfoncé ou briſé. Quelquefois on repave à neuf, quelquefois on ſe contente de reparer les *flaches*, ou pavez rompus.

FLACHEUX. adj. m. eſt une épithete qu'on donne aux bois qui ne ſont qu'à demi-battus & équarris, qui ne ſont pas bien quarrez, ni faciles à toiſer & à reduire au cent.

FLAGELLATION. ſ. f. La ſouffrance de J.C. lors qu'il fut fouetté, flagellé par les Juifs. Un tableau de la *flagellation*.

FLAGELLER. v. act. Fouetter, qui ne ſe dit qu'en termes de devotion en parlant de la paſſion de Noſtre Seigneur qui fut fouetté par les Juifs.

FLAGEOLET. ſ. m. Eſpece de petite fluſte dont ſe ſervent les bergers, dont le ſon eſt clair & agreable. Il eſt fait de buis, d'yvoire & de toute ſorte de bois dur. Il a ſix trous, ſans comprendre l'embouchure, la lumiere, & celuy de la patte ou d'en bas

FLAGEOLET, eſt auſſi un des jeux de l'orgue qui eſt ouvert, & a un pied de tuyau, accordé à la 29. de la mouture.

FLAGORNER. v. n. Vieux mot & populaire, qui ſignifie, Faire de mauvais rapports à ſon maiſtre des autres domeſtiques pour faire le bon valet.

FLAGORNEUR. ſ. m. Valet ou Paraſite qui fait de mauvais rapports à un maiſtre pour ſe mettre bien dans ſon eſprit aux deſpens d'autruy.

FLAGRANT. adj. m. Vieux mot qui n'eſt en uſage qu'en cette formule: Il a eſté pris en *flagrant* delit, pour dire, ſur le fait.

FLAIR. ſubſt. maſc. Terme de Chaſſe, qui ſe dit du ſentiment des chiens qui ſentent le gibier.

FLAIRER. v. act. Sentir par l'odorat. Les chiens *flairent* le gibier dés qu'il a paſſé en quelque lieu.

FLAIRER, ſe dit auſſi au neutre, pour dire, Rendre une odeur agreable. Les roſes, les œuillets, les tubereuſes *flairent* bon. Cela *flaire* comme baume, ſe dit non ſeulement de ce qui ſent bon, mais auſſi de tout ce qu'on offre qui eſt agreable, ou avantageux.

FLAIRER, ſe dit auſſi au figuré, pour dire, Connoiſtre, en quelque maniere que ce ſoit. Dés que cet homme eut *flairé* les eſcus de cette vefve, il ſe mit à la rechercher.

FLAMBANT, ANTE. adj. Qui a de la flamme. Il a veu cette maiſon toute *flambante*, cette ville *flambante* dans un incendie.

FLAMBANT, ſe dit auſſi en termes de Blaſon, des paux ondez & aiguiſez en forme de flammes.

FLAMBART. ſubſt. maſc. Charbon qui n'a eſté qu'à demi conſumé, qui jette encore de la flamme & de la fumée.

FLAMBART, eſt auſſi une eſpece de graiſſe qu'on employe quelquefois pour l'enſimage des draps & des ſerges contre la deffenſe des ſtatuts, qui permettent ſeulement le ſain-doux de porc.

FLAMBE. ſ. f. Fleur qui s'appelle autrement *Iris*, à cauſe qu'elle imite les couleurs de l'arc-en-ciel. On y trouve du blanc, du fauve, du jaune, du purpurin, & du bleu ou violet. ſes fleurs ſont à la cime de chaque tige, & recourbées, également eſloignées l'une de l'autre. ſes racines ſont noüées, maſſives & odorantes: les meilleures ſont rouſſeaſtres & ameres. Il y en a de domeſtiques & de ſauvages. Entre les domeſtiques il y en a qui ont la fleur blanche comme neige, qui ſont celles qu'on appelle *Iris de Florence*, parce qu'il en naiſt beaucoup en Toſcane: d'autres qui ſont toutes jaunes, &c. Il y a une autre *flambe* baſtarde, qu'on appelle *acorum* en Medecine, & chez les Apothicaires, *calamus odoratus*: mais Matthiole pretend qu'ils ſe trompent. Quelques-uns ont donné à la *flambe* le nom de *vaſſiere*.

FLAMBE. Vieux mot, qui ſignifioit autrefois la flamme du feu. Il eſt hors du bel uſage. Ce mot vient de *flamma*, d'où on a derivé un diminutif *flammellum*, qui nous a donné le mot de *flambeau*. Menage.

FLAMBEAU. ſubſt. maſc. Aſſemblage de pluſieurs groſſes meſches entourées de beaucoup de cire, qui ſert à eſclairer la nuit dans les ruës & à la campagne, & on le nomme *flambeau* de poing, quand on le porte à la main. Un *flambeau* de chambre, eſt celuy qu'on met dans des chandeliers. On fait auſſi des *flambeaux* de poix, ou de branches de pin ou autres bois reſineux.

FLAMBEAU, ſe dit auſſi d'un chandelier qui porte une groſſe bougie ou chandelle. un *flambeau* d'argent, de filigrane. un *flambeau* d'eſtaim.

FLAMBEAU, ſe dit auſſi de pluſieurs lumieres qui eſclairent en un lieu. Les Comedies ſont plus belles quand on les joüe aux *flambeaux*. On fait auſſi joüer des grottes aux *flambeaux*.

FLAMBEAU, ſe dit figurément des perſonnes qui ont brillé & éclaté dans l'Egliſe par leur doctrine & par leur vertu: comme, St. Auguſtin eſtoit un des plus grands *flambeaux* qui ait eſclairé l'Egliſe Primitive. On dit auſſi, le *flambeau* de la vertu.

On le dit auſſi en mauvaiſe part. Ce ſeditieux a eſté le *flambeau* de la guerre civile. Paris fut le *flambeau* fatal qui alluma la guerre de Troye. les *Furies* ſont peintes avec un *flambeau* à la main.

On dit auſſi, le *flambeau* de Cupidon, pour dire, les flammes de l'amour, de la concupiſcence.

On dit auſſi par reproche à un homme, qu'il a porté le *flambeau*, pour dire, qu'il a eſté laquais ou valet qui a porté un *flambeau* devant ſon maiſtre.

On appelle auſſi poëtiquement le ſoleil, le *flambeau* du jour: & du Bartas a ainſi appellé les eſtoiles, quand il a dit de Dieu,

Toy qui gardes le cours du ciel porte-*flambeaux*.

On appelle auſſi les *flambeaux* de Sainte Reine, certains meteores qui s'enflamment la nuit ſur les montagnes voiſines de cette Egliſe.

FLAMBER. v. n. Jetter de la flamme. Il faut ſouffler le feu pour le faire *flamber*.

On dit auſſi à l'actif, *Flamber* un cochon, ou autre viande qui roſtit, pour dire, y faire tomber quelques gouttes de lard qu'on allume & qu'on fait *flamber* par deſſus.

FLAMBER, ſe dit auſſi de toutes les choſes qu'on paſſe par deſſus le feu pour en oſter le mauvais air ou l'humidité. Il faut *flamber* une lettre, quand elle vient d'un pays ſuſpect de mal contagieux. *flamber* une chemiſe qui n'eſt pas bien ſeche.

FLAMBÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

On dit proverbialement, qu'une affaire eſt *flambée*, qu'un homme eſt *flambé*, pour dire, qu'une affaire eſt perduë, qu'un homme eſt confiſqué, qu'on n'en peut rien eſperer de bon.

FLAMBERGE. ſ. f. Groſſe eſpée du Chevalier Regnaut de Montauban, l'aîné des quatre fils Aymon.

On dit proverbialement, Mettre *flamberge* au vent, pour dire, Deſgainer, tirer l'eſpée.

FLAMBOYANT, ANTE. adj. Qui jette des flammes; ou qui eſclatte comme la flamme. Les eſclairs eſtoient ſi frequents, pendant cette tempeſte, que le ciel paroiſſoit tout *flamboyant*. les Cometes ſont des aſtres *flamboyans*. Et cela ſe dit encore plus ordinairement des meteores enflammez. On dit auſſi, une eſpée *flamboyante*, & particulierement celle qu'avoit l'Ange commis à la garde du Paradis Terreſtre.

FLAMBOYER. v. n. Jetter des flammes. On ne le dit gueres au propre que des Volcans, ou des grands incendies. On voyoit *flamboyer* autrefois le mont Etna de 20. lieuës. dans le ſac d'une ville qui bruſle on voit long-temps *flamboyer* les maiſons.

On le dit plus ſouvent au figuré de l'eſclat des eſpées, & des autres choſes polies & luiſantes. Dans cette rencontre on voyoit *flamboyer* les eſpées de toutes parts. ce diamant ſemble *flamboyer*, jetter des flammes.

FLAMMANT. ſ. m. Oiſeau de montagne de la grandeur du heron, au plumage cendré, qui a les ailes, les jambes & les pieds rouges, avec un long bec un peu courbé, qui a la chair delicate. En Latin *phœnicopterus*.

FLAMME. ſubſt. fem. La partie la plus ſubtile du feu qui s'eſleve en haut, & fait une figure pyramidale. L'eſmail ſe fait à la *flamme* de la lampe. la pointe de la *flamme* eſt le point où elle a le plus de vivacité.

On appelle l'Enfer, les *flammes* éternelles, quoy qu'on diſe que c'eſt un feu qui eſt ſans lumiere.

On dit figurément, la *flamme* de l'amour; & ſe dit pre-

premierement de l'amour divin. une *flamme* celeſte. Seigneur, que je bruſle de vos *flammes*.

Il ſe dit communément de l'amour prophane. Cet amant bruſle d'une *flamme* innocente pour cette fille. il ne faut point nourrir des *flammes* criminelles. une *flamme* conſtante, eſt une amour fidelle.

FLAMME, ſignifie auſſi, Eclat, vivacité. Ses yeux eſtoient pleins de *flamme*, eſtoient vifs & brillants. ces pierreries jettoient des *flammes*, brilloient de tous coſtez.

FLAMME, s'employe auſſi en parlant de trouble, de deſordre. Ce faux rapport avoit mis en *flamme* toute la maiſon. les ſeditieux avoient mis en *flamme* toute la Province.

FLAMME, ſe dit auſſi des repreſentations de *flamme* qui ſe font en des ouvrages de broderie: comme, Le manteau des Chevaliers de l'Ordre du St. Eſprit eſt tout ſemé de *flammes*.

On le dit auſſi en termes d'Architecture, de certains ornements qui reſſemblent à des *flammes*. Des pots de *flamme*. des *flammes* de cuivre.

FLAMME, eſt auſſi un petit inſtrument de Mareſchal compoſé de deux ou trois lancettes mobiles pour ſaigner un cheval, & luy faire quelques inciſions.

FLAMME, en termes de Marine, eſt une longue banderolle qu'on arbore aux vergues & aux hunes, ſoit pour l'ornement, ſoit pour faire ſignal. Les vaiſſeaux montez par les Commandants portent des *flammes* blanches, qui ont le guindant de la moitié de la cornette, & le batant du moins de dix aulnes. On l'appelle autrement *pendant*. On appelloit autrefois *flamina*, les bannieres des Egliſes; & on a nommé en Latin *flammulum*, un eſtendart qui aboutiſſoit en pointe comme la *flamme*, tel qu'eſt celuy qui eſt peint à Saint Jean de Latran, que Saint Pierre donne à Charlemagne.

On dit proverbialement, qu'un homme jette feu & *flamme* contre quelqu'un, pour dire, qu'il eſt fort en colere, qu'il invective fort contre luy. On dit auſſi d'un homme reſſerré dans une eſtroite priſon, qu'il ne voit ni feu ni *flamme*.

FLAMMEROLE. ſ. f. Feux ſolets, volants. Ce ſont de petits meteores qu'on appelle d'un autre nom *ardents*. On les appelle ſur mer, *Feux St. Elme*, *flambarts*, *farolets*.

FLAMMESCHE. ſubſt. fem. Petite eſtincele de feu qui s'éleve en l'air, & qui ſe convertit en ſuye. C'eſt la partie la plus oleagineuſe & ſulphurée du bois, qui eſt plus diſpoſée à s'enflammer & à bruſler. Quelques-uns ont derivé ce mot à *falſis muſcis*, comme ſi c'eſtoit de fauſſes mouſches; & ſe ſont fondez ſur ce qu'ils ont trouvé qu'on les a appellées autrefois *Falemouches*. Le Bon dans ſon petit Etymologique.

FLAN. ſ. m. Sorte de paſtiſſerie platte, faite tantoſt avec du lait, tantoſt avec des pruneaux, comme les *flans* de Rheims. Menage derive ce mot de *planus*, à cauſe que cette paſtiſſerie eſt platte. Borel dit qu'on les appelle auſſi *flandrelets*, c'eſt à dire, *flans de lait*, pour avoir eſté inventez en Flandres où le lait abonde. Du Cange les appelle en Latin *flatones* & *flatones*, d'où il croit que le mot eſt derivé.

FLAN, eſt auſſi une piece d'or ou d'argent taillé en rond, & preparée pour faire de la monnoye. Avant que de marquer les *flans*, on les recuit, on les fait bouillir dans de l'eau ſeconde. On ne commence à l'appeller *flan*, que lors qu'elle eſt tellement preparée, qu'il n'y manque plus que l'image du Prince. En ce ſens il vient à *flando*. Pluſieurs eſcrivent encore *flasn*, comme on diſoit autrefois; mais on prononce toûjours *flan*. Quelques-uns croyent que ce nom vient de *flattir*, à cauſe qu'on n'appelle *flan*, que l'eſpece qui ſort de deſſous le flattoir, qui eſt la derniere façon qu'on luy donne avant qu'elle ſoit marquée.

FLANC. ſ. m. Coſté de l'animal, qui ſe dit proprement des chevaux. Ce cheval bat du *flanc*, c'eſt à dire, commence à eſtre pouſſif. ce cheval a peu de *flanc*, peu de corps, peu de ventre, peu de boyaux; il a les coſtes plattes, ſerrées & racourcies. On appelle auſſi ce cheval, *Eſtroc*. le lyon ſe bat les *flancs* de ſa queuë pour s'exciter au combat.

On le dit ſeulement en Poëſie de l'homme. Il s'eſt percé le *flanc*.

> Je voy que voſtre honneur giſt à verſer mon ſang,
> Que tout le mien conſiſte à vous percer le *flanc*.

Corneille en ſes Horaces.

FLANC, ſignifie quelquefois, le ventre, à l'égard des femmes enceintes. La Vierge a porté noſtre Sauveur neuf mois dans ſes *flancs* ſacrez. Le Bon, Medecin, derive ce mot de *flaccus*, parce que les *flancs* ſont vuides le plus ſouvent. Menage le derive du Grec *λαγων*.

FLANC, en termes de Guerre, ſignifie le coſté d'un bataillon, d'une armée. Les ennemis nous prirent en *flanc*. il faut couvrir le *flanc* de l'Infanterie par des ailes de Cavalerie. on a bon marché d'une armée quand ſon *flanc* eſt deſcouvert.

FLANC, en termes de Fortification, c'eſt la partie qui eſt entre la face du baſtion & la courtine, & qui ſert à deffendre tant la courtine que la face du baſtion oppoſé. Il y a deux ſortes de *flancs*. Le *flanc* raſant, eſt le point d'où commence la ligne de deffenſe, & d'où le coup que l'on tire raſe la face du baſtion. *Flanc* fichant, eſt tout le reſte de ce qui eſt au delà qui ſert à flanquer, d'où les coups peuvent entrer dans le baſtion. On appelle auſſi, *flanc* raſant, ou *flanc* oblique, la partie de la courtine qui ſert de *flanc*, quand la ligne de deffenſe ſe tire d'une partie de la courtine. On l'appelle auſſi *flanc* de la courtine, ou *fin* de la courtine. On appelle *flancs* bas ou *flancs* retirez, les *flancs* qui ſont couverts d'un orillon, ou ceux dont la platteforme eſt retirée en dedans du baſtion. On les appelle autrement *Caſemattes*.

FLANCHÉ, *flanqué*, ou *flanques*. Termes de Blaſon, qui ſe diſent lors qu'une figure diviſe l'Eſcu du coſté des *flancs*, tantoſt par deux demi-ovales ou quarts de rond, tantoſt par deux demi-loſanges qui prennent leurs racines aux angles ſuperieurs du chef, & finiſſent au bas de l'Eſcu à l'endroit où il commence à ſe courber pour faire la pointe, en ſorte qu'il s'y trouve deux diagonales qui font une croix St. André.

FLANQUÉ, ſe dit auſſi des paux, arbres & autres figures qui en ont d'autres à leurs coſtez. Les paux d'Arragon ſont *flanquez* de deux aigles dans les Armoiries de Sicile.

FLANCHET. ſ. m. Partie de la morüe.

FLANCHET, terme de Boucherie. C'eſt une partie qu'on coupe au bas bout du bœuf vers les cuiſſes, & qui fait une partie de la ſurlonge.

FLANDRE. ſubſt. fem. Province de la Baſſe-Germanie, qui eſt venuë en uſage dans la langue en cette phraſe proverbiale: Faire *Flandre*, pour dire, Faire banqueroute, s'enfuir.

FLANQUER. v. act. Deffendre une partie d'une place ou des dehors par le *flanc*, par le coſté. Ce baſtion eſt *flanqué* par le *flanc* oppoſé & par une demi-lune. cet ouvrage à corne eſt *flanqué* par la courtine.

On le dit auſſi des bataillons qui ſont *flanquez* par des ailes de Cavalerie.

On dit auſſi, qu'un corps de logis eſt *flanqué* de deux pavillons, de deux galeries, pour dire, qu'il a deux pavillons & deux galeries à ſes coſtez.

FLANQUER, ſignifie auſſi baffement, Se venir placer en quelque endroit mal à propos. Nous eſtions aſſis en nos places, quand cet eſtourdi s'eſt venu *flanquer* au milieu de nous.

On dit auſſi populairement, Il luy a *flanqué* un bon ſoufflet, un coup de pied, pour dire, Il luy a appliqué un ſoufflet, un coup de pied avec violence.

FLASCON. ſ. m. Groſſe bouteille qui ſe ferme à vis. Il faut mettre rafraiſchir le vin dans ce *flaſcon* d'argent. les goinfres dans les chanſons Bachiques joignent ſouvent les *flaſcons* & les pots. Ce mot vient de *flaſco*, qui a eſté formé de l'Allemand *flaſch*, qui ſignifie *bouteille de vin*. Menage. Nicod derive ce mot du Grec *phaces*, qui eſt interpreté *lenticula* au IV. des Rois ch. 9. Du Cange le derive de *flaſca*, *flaſcula*, ou *flaſco*, qu'on a dit dans la baſſe Latinité dans le même ſens.

FLASQUE. ſ. m. Petit vaiſſeau de cuir où on met de la poudre pour charger un fuſil quand on va à la chaſſe. Ce mot vient du Grec *phlaski* ou *phlaskion*, qui ſignifie la même choſe. les Allemands diſent *flaſchen*, les Flamands *floſche*, les Eſpagnols *flaſcon*, les Italiens *fiaſco*, les François *flacon*, les Anglois *flagon*, les Polonois *flaſka*, les peuples de Boheme *flaſſe*. Voyez Martinius.

FLASQUE. ſ. m. en terme d'Artillerie, ſe dit de deux gros madriers qui compoſent l'affut d'un canon, entre leſquels il eſt poſé & mis en équilibre ſur ſes tourillons.

FLASQUE. adj. m. & f. Qui n'a point de forces dans les reins, dans les jambes. Il a le corps *flaſque* de ſa maladie. Ce mot vient du Latin *flaccidus*, *foible*, qui n'a point de force, qui a de la peine à ſe ſoutenir.

FLASQUE, ſe dit auſſi des pareſſeux qui vont au travail avec peine & negligemment. Il faut chaſſer ce valet, c'eſt un grand *flaſque* qui ne veut rien faire.

FLATRER. v. act. Vieux mot qui ſignifie, Marquer d'un fer chaud. Autrefois on marquoit les criminels d'une lettre au front avec un fer chaud: ce qu'on appelloit *flatrer*; & maintenant on dit, qu'un criminel eſt condamné à eſtre *flatri* d'une fleur de lys ſur le dos, quand on le marque d'une fleur de lys, qui eſt le ſupplice des coupeurs de Bourſe. Ce mot vient de *flatra*, qui en langage Celtique ou Bas-Breton ſignifie *écraſer*.

On dit encore à preſent, *Flatrer* un chien, quand on luy applique un fer rouge aprés avoir eſté mordu d'un chien enragé, dans l'imagination qu'on a que cela le preſerve de la rage.

FLATRURE. ſ. f. Terme de Chaſſe. Lieu où le gibier pourſuivi par des chiens courants s'arreſte & ſe met ſur le ventre.

FLATTER. v. act. Attribuer à une perſonne de bonnes qualitez qu'elle n'a pas, l'en loüer, l'en feliciter. Il n'y a point d'Hiſtorien qui ne *flatte* ceux qui les payent. tous les hommes veulent eſtre *flattez*. Menage derive ce mot de *flagitare*, ou pluſtoſt de *laſſare*. Il n'en dit pas la raiſon. Nicod croit qu'il vient de *flatare* frequentatif de *flo*, parce que les flatteurs ſouffient toûjours quelque choſe aux oreilles de ceux qui les veulent ouïr. D'autres le derivent du Grec *plattein*, qui ſignifie *oblinere*, *fingere*. d'autres de *flatra*, qui en langage Celtique ou Bas-Breton ſignifie *flatter*.

FLATTER, ſignifie auſſi, Excuſer par complaiſance les defauts qui ſont en quelqu'un. Les vices croiſſent, parce qu'on les *flatte*. un ſujet *flatte* toutes les paſſions de ſon Prince. On dit auſſi qu'un miroir *flatte*, qu'un Peintre *flatte*, quand il ne fait pas voir les defauts qui ſont dans l'objet.

FLATTER, ſignifie preſque en ce ſens, Eſtre indulgent à ceux qu'on devroit chaſtier. Le Confeſſeur qui *flatte* ſon Penitent eſt cauſe de ſa damnation. un Medecin qui *flatte* une playe, qui ne coupe pas ce qui eſt à couper, tuë ſon malade. Il ne faut point *flatter* un peuple ſeditieux, il le faut punir ſeverement.

FLATTER, ſignifie encore, Deguiſer une verité qui ſeroit deſagreable à celuy qui y eſt intereſſé, luy donner meilleure opinion d'une choſe qu'il n'en doit avoir. Preſque tous les Plaideurs ſe trompent, ſe *flattent* dans leurs affaires. on *flatte* ce jeune homme de l'eſperance de luy faire épouſer cette fille, mais il n'y reüſſira pas.

FLATTER, ſe dit auſſi des careſſes corporelles qu'on fait à quelqu'un: ce qui ſe dit tant de l'homme que de la beſte. Cette mere *flatte* ſes enfans jour & nuit. le chien de Tobie venoit *flatter* ſon maiſtre en remuant la queuë.

FLATTER, ſe dit auſſi de ce qui touche agreablement les ſens. La muſique, les parfums *flattent* agreablement l'oreille, l'odorat.

FLATTER, ſe dit figurément en choſes ſpirituelles. *Flatter* ſa douleur, c'eſt-à-dire, l'adoucir par quelques reflexions morales. *Flatter* ſon amour, c'eſt-à-dire, & donner de belles eſperances. *Flatter* ſon imagination, c'eſt la repaiſtre de chimeres agreables. Je ne trouve rien qui *flatte* mon eſprit en ce gros livre.

On dit auſſi, que l'apparence *flatte*, pour dire, nous trompe. Nous fuſmes *flattez* par la bonace de nous aller promener ſur la mer, mais en un moment elle s'enfla, elle devint orageuſe.

On dit proverbialement & figurément, qu'il ne faut point *flatter* le dé, pour dire, qu'il faut parler franchement & ſans marchander de l'affaire dont il s'agit.

FLATTERIE. ſ. f. Loüange fauſſe qu'on donne à quelqu'un en lui attribuant une bonne qualité qu'il n'a pas; ou loüange exceſſive d'une mediocre vertu qu'il peut avoir. La Cour eſt un lieu où la *flatterie* eſt bien en vogue.

On le dit auſſi des careſſes corporelles tant des perſonnes que des beſtes. Cette mere gaſte ſes enfants par ſes careſſes & ſes *flatteries*. on aime les petits chiens à cauſe de leurs *flatteries*.

FLATTEUR, EUSE. adj. Celuy ou celle qui flattent, ſoit par des loüanges, ſoit par des complaiſances, ſoit par des careſſes corporelles. On le dit des hommes, des animaux & des choſes, comme des eſcrits, des pinceaux, des miroirs, &c. Les eſcornifleurs ſont de grands *flatteurs*. un miroir, un livre *flatteur*, une eſperance *flatteuſe*.

FLATTIR. v. act. Terme de Monnoyeurs.

C'eſt, Battre une piece de monnoye ſur le tas, ſur l'enclume avec le marteau, ou le flattoir, pour lui faire prendre le volume & l'eſpaiſſeur qu'elle doit avoir. C'eſt la cinquiéme façon qu'on donne aux monnoyes au marteau, aprés laquelle les carreaux prennent le nom de *flans*, à cauſe que c'eſt ce marteau qui leur donne leur volume. L'ordonnance veut que les carreaux ſoient *flattis* deux fois.

FLATTOIR. ſ. m. Outil d'Artiſan qui travaille en metail. C'eſt un petit marteau dont ſe ſervent particulierement les Graveurs. Celui des Monnoyeurs eſt un gros marteau peſant ſept ou huit livres. Il eſt fait en façon de corne de bœuf, large par le bas du coſté qu'on frappe, & pointu de l'autre.

FLATUEUX, EUSE. adj. Qui eſt ſujet aux *flatus*, ou ce qui cauſe des flatuoſitez. L'eſtomac des gens qui ſont ſur l'âge eſt ſujet à eſtre *flatueux*. les pois, les feves ſont des alimens *flatueux*.

FLATUS, ou *flatuoſité*. Terme de Medecine. Vents qui ſortent du corps humain, ſoit par haut, ſoit par bas.

FLE.

FLEAU. ſ. m. Inſtrument propre à battre du bled en grange. Il eſt compoſé de deux baſtons, dont l'un eſt mobile au bout de l'autre; l'un ſert de manche, l'autre frape ſur les gerbes. Ce mot vient du Latin *flagellum*, qui a eſté fait de *fligere*. Voyez *Affliger*.

FLEAU, eſt auſſi la piece de fer en équilibre où ſont attachez les deux baſſins de la balance ordinaire. C'eſt auſſi le baſton marqué de pluſieurs diviſions, qui fait la balance Romaine.

FLEAU, eſt auſſi une barre de fer qui ſert à fermer les portes cocheres, qui eſt mobile par le moyen d'un boulon, & qui donne ſur les deux battans.

Les Vitriers appellent auſſi *fleaux*, une eſpece de petits crochets qui leur ſervent à tranſporter leurs panneaux de vitres.

FLEAU, ſignifie figurément, une affliction envoyée du Ciel. La guerre, la peſte, & la famine, ſont les trois *fleaux* dont Dieu ſe ſert dans ſa colere pour chaſtier les hommes. Attila eſtoit appellé le *Fleau* de Dieu.

FLEAU, ſe dit auſſi de toutes les choſes qui incommodent & perſecutent. Il n'y a pas un plus grand *fleau* pour moy que ce chicaneur, qui me ruine. ce Gentilhomme eſt un petit tyran qui eſt le *fleau* de la Province.

FLEGMATIQUE. adj. maſc. & fem. Qui eſt humide, abondant en pituité. Les gens *flegmatiques* n'ont pas de la diſpoſition aux armes.

FLEGME. ſ. f. en langage ordinaire, Se dit de ces gros crachats eſpais que jettent les gens enrhumez & les malades du poulmon.

FLEGME. ſ. m. Terme de Chymie, eſt un des principes paſſifs de la Chymie. C'eſt l'humidité fade & inſipide qui ſort des corps naturels par la diſtillation. Quand on diſtille le vinaigre, le *flegme* ſort le dernier: Aux autres liqueurs il eſt le premier à ſortir.

FLEGME, en termes de Medecine, c'eſt l'une des quatre humeurs qu'on diſtingue dans le corps humain, qui découle du cerveau. On l'appelle autrement *pituite*.

FLEGME, ſe dit figurément de l'humeur d'un homme patient & pacifique qui ſe met difficilement en colere. Cet homme a entendu les injures de ſa partie avec le plus grand *flegme* du monde.

on admire ſon *flegme*. Quand il fait un compte, il ne rit ni ne s'émeut jamais.

FLEGMON. Voyez *Phlegmon*.

FLESCHE. ſubſt. fem. Petite verge de bois armée d'un fer pointu, qui ſe decoche par le moyen d'un arc qu'on bande, ou avec quelque plus forte machine. Il tomboit en cette bataille une nuée de *fleſches*. les Anciens pouſſoient de groſſes *fleſches* avec leurs baliſtes. Decocher, encocher une *fleſche*. vuider ſon carquois de fleſches. Nicod croit que ce nom eſt factice, & formé ſur le ſon que fait la *fleſche* quand on la decoche, parce qu'on l'appelloit autrefois *flic*. Menage tient qu'il vient de l'Allemand, *flits*, qui ſignifie la même choſe; ou de l'Eſpagnol *flecha*. Il faut remarquer qu'il y a une grande difference entre les *fleſches* & les dards, tant à cauſe de leur matiere, que de leurs figures, qui ſont d'une infinité de ſortes. Ceux qui ſeront curieux de les voir, les trouveront repreſentez dans l'onziéme livre d'Ambroiſe Paré.

On appelle le Dauphin, la *Fleſche* de la mer, à cauſe de la promptitude de ſon mouvement.

FLESCHE, ſe dit auſſi figurément en Morale. Les *fleſches* de Cupidon, de l'Amour, ſont des traits inviſibles qu'on ſe figure qui percent le cœur des amants.

On appelle en termes de l'Ecriture, les *fleſches* de la colere de Dieu, les fleaux qu'il envoye aux hommes pour les punir: *Sagitte potentis acute*.

En termes d'Arpentage on appelle *fleſches*, les piquets dont les Arpenteurs portent à leur coſté une pleine trouſſe, qui ſont faits en forme de *fleſches*, & qu'ils fichent en terre toutes les fois qu'ils tranſportent leur chaiſne.

FLESCHE, ſe dit auſſi de pluſieurs ſortes de groſſes pieces de bois qui ſervent dans les machines.

FLESCHE de carroſſe, eſt une groſſe piece de bois de charronnage qui joint le train de devant à celuy de derriere. On la debite en grume. Elle eſt de dix à douze pieds de long pour les carroſſes à arc, & de douze à quinze pour les autres. Elle doit eſtre courbée, ſans nœuds, & d'un beau braquement. Ce carroſſe porte ſur la *fleſche*.

FLESCHE, en termes d'Artillerie, ſe dit de deux pieces de bois montées ſur deux rouës, qui ſervent à attacher ce petard à un pont, ou à une porte de ville.

FLESCHE, eſt auſſi le principal arbre d'un gruë, ou autre machine ſemblable, qui eſt poſé à plomb, & ſur lequel la gruë tourne.

FLESCHE d'un pont levis, eſt la piece de bois qui va depuis la baſcule juſqu'aux chaiſnes, & qui tourne ſur un pivot pour lever le pont. Quelques-uns appellent auſſi, *fleſche*, le fuſt ou le tronc de la colomne. On appelle auſſi, *fleſche*, la piece de fer qui ſouſtient la potence d'un minot, qui doit eſtre contrerivée par deſſous ſur une platine de fer de tole.

On appelle encore *fleſche* d'arbre ou de plante, la tige, le tronc de l'arbre.

FLESCHE, en termes de Marine, ſignifie, la polaine d'un navire. C'eſt une piece de bois ſortant hors de la prouë qui ſert à ſerrer le beaupré & la ſivadiere ou voile penchante en mer. On le dit auſſi de cette partie de l'eſperon qui eſt compriſe entre les herſes ou baluſtres, & la friſe qui eſt l'ornement qui la termine.

FLESCHE, ſignifie auſſi, le montant ou le plus grand des baſtons de l'arbaleſte ou baſton de Jacob avec lequel on obſerve ſur mer.

FLESCHE, en termes de Manege, ſe dit de la partie pointuë d'une lance. On diviſe la lance en trois parties, la poignée, les ailes, & la *fleſche*.

FLESCHE, ſignifie auſſi, un clocher de charpenterie qui aboutit en pointe, & qui ſe couvre de plomb, ou d'ardoiſe. On met la *fleſche* ſur la croiſée, ſur le devant, ſur la croupe de l'Egliſe.

FLESCHE, en termes de Geometrie, eſt la partie d'un diametre qui eſt coupée par la corde d'un arc pris ſur un cercle qui s'appelle autrement le *ſinus verſe*.

FLESCHE de lard, c'eſt toute la piece qu'on leve ſur un des coſtez du pourceau.

FLESCHE, eſt auſſi un meteore enflammé qui a la figure d'une *fleſche*.

On dit proverbialement, qu'un homme ne ſçait plus de quel bois faire *fleſches*, pour dire, qu'il ne ſçait plus quel meſtier prendre pour ſubſiſter.

FLESCHISSEMENT. ſubſt. maſc. Action de fleſchir qui ne ſe dit que des genoux. On n'a pû obtenir des Martyrs le *fleſchiſſement* des genoux devant les Idoles.

FLESCHIR. v. act. & neutre. Adorer, obeïr, eſtre ſoûmis. Il n'a point *fleſchi* les genoux devant Baal. tout tremble, tout *fleſchit* devant ce Conquerant.

FLESCHIR, ſignifie auſſi, Se plier, ſe courber. Ce bois eſt ſi dur qu'on ne le peut *fleſchir*. c'eſt du fer aigre qui rompra pluſtoſt que de *fleſchir*. Ce mot vient du Grec *plecein*, qui ſe dit des branches d'arbres qu'on plie.

FLESCHIR, ſe dit figurément en Morale: Adoucir, ou eſtre adouci. La Rethorique a le pouvoir de *fleſchir* les cœurs les plus barbares. ce cruel s'eſt laiſſé *fleſchir* par les larmes de cet innocent.

FLESCHI, IE. part. paſſ.

FLESCHISSEUR. adj. maſc. C'eſt une épithete que les Medecins donnent à des muſcles qui ſervent à fleſchir quelques parties du corps, comme ceux des genoux, du coude, &c.

FLESTRIR. v. act. Oſter ou faire perdre l'éclat, la vivacité qu'ont la plus-part des choſes dans leur naiſſance ou dans leur jeuneſſe. Le ſatin eſt beau quand il eſt neuf; mais il ſe *fleſtrit* aiſément. le teint le plus delicat eſt celuy qui ſe *fleſtrit* le pluſtoſt. la pluye, le vent, le ſoleil trop chaud, *fleſtriſſent* les fleurs.

FLESTRIR, ſe dit figurément en Morale. Les privautés qu'il ſe vante d'avoir eu avec cette fille ont beaucoup *fleſtri* ſa reputation.

FLESTRISSURE. ſubſt. fem. Action ou marque qui fleſtrit, qui gaſte, qui ſalit. la *fleſtriſſure* du teint d'une eſtoffe.

On dit en termes de Palais, qu'un homme eſt condamné à eſtre *fleſtri*, c'eſt à dire, à eſtre marqué ſur l'eſpaule d'une fleur de lis appliquée avec un fer chaud. On diſoit autrefois *flaſtri*, qui ſignifioit la même choſe que *Marquer*.

FLESTRI, IE. part. paſſ. & adj.

FLET. ſ. m. Petit poiſſon de mer fort plat comme une limaude. en Latin *hippogloſſum*.

FLETTE. ſ. f. Petit bateau de riviere qui ſert à paſſer l'eau, à porter du fumier, ou à faire des voitures de marchandiſes en petite quantité. Ce mot vient de *flot*, comme eſtant un petit bateau expoſé ſur les *flots*. D'autres le derivent de *flaſſe*, vaiſſeau de mer, comme ſi c'eſtoit ſon diminutif.

FLEUR. ſ. f. Bouton épanouï de diverſes couleurs que pouſſent les arbres & les plantes, & d'où naiſt leur fruit & leur graine. La *fleur* eſt compoſée de trois parties, qui ſont l'enveloppe ou le calice, le feuillage, & le fond, le cœur ou le milieu de la *fleur*. On fait des bouquets, des couronnes, des feſtons de *fleurs*. l'eſmail des *fleurs* d'une prairie réjoüit la veuë. les pluyes qui tombent quand la vigne eſt en *fleur*, la font couler. Ce mot vient du Latin *flos*, du Grec *phlox*, *flamma*, *flamme*. Les *fleurs* jettent un éclat qui a du rapport à celuy de la flamme.

FLEUR, ſe dit auſſi de ce qui repreſente les fleurs. Damas, brocard & ſatin à *fleurs*. des *fleurs* de dentelle. des Broderies, des ornemens de *fleurs* en Meſnuiſerie, en Architecture. cet Eſcuſſon eſt chargé de *fleurs* de lys.

FLEUR, eſt auſſi une certaine fraiſcheur que les fruits ont ſur les arbres, & avant que d'eſtre manioz ou fanez. Ces prunes ont encore leur *fleur*. ces abricots ſont fanez & ont perdu leur *fleur*.

On appelle *fleur* de cuir, le coſté du cuir où eſtoit le poil, ſa partie exterieure.

FLEUR, ſe dit figurément en Morale de l'eſclat du teint, de la jeuneſſe, de la nouveauté. Le viſage, le teint de cette fille eſt encore dans ſa *fleur*. il eſt en la *fleur* de ſon âge, de ſa jeuneſſe. cet habit eſt dans ſa *fleur*, il eſt tout neuf.

FLEUR, ſe dit auſſi de ce qui eſt le plus excellent & le plus à choiſir dans chaque choſe. Le Chevalier Bayard eſtoit la fine *fleur* de Chevalerie. Ronſard eſtoit la *fleur* des Poëtes de ſon temps. ce General prit la *fleur* ou l'eſlite de ſes troupes pour faire cette expedition. Voilà de la fine *fleur* de farine. vous aurez la *fleur* de ma boutique, de mon panier.

On dit auſſi, que la virginité eſt une *fleur* qu'on ne cueille qu'une fois.

On appelle auſſi *fleurs*, les purgations ordinaires des femmes, leurs mois, leurs menſtruës. Les *fleurs* blanches, c'eſt une de leurs maladies. Nicod tient que ce mot vient de *fluer*, parce qu'autrefois on diſoit *flueurs*. D'autres diſent qu'on les nomme ainſi, à cauſe que les femmes ne conçoivent point que les *fleurs* n'ayent coulé, & qu'ainſi ce ſont des avant-coureurs de leurs fruits. Les Anciens avoient une Deeſſe qui preſidoit aux *fleurs* des femmes, qu'ils appelloient *Mena*, ou *Fille de Jupiter*.

On appelle *fleurs* de Rhetorique, les figures, les ornements du diſcours. Il s'eſt ſervi de toutes les *fleurs* de ſa Rhetorique pour me perſuader ſon opinion. les *fleurs* de bien dire. Ce mot a ſervi auſſi de titre à pluſieurs livres. Les *Fleurs* des Saincts. les *Fleurs* Poëtiques, &c.

On appelle en termes de Manege un cheval aubere de poil de *fleurs* de peſcher, de poil de mille *fleurs*, qui a le poil blanc ſemé d'alezan & de bay.

En termes de Chymie on appelle *fleurs* de ſoulfre, *fleurs* d'antimoine, les parties les plus ſubtiles du ſoulfre, de l'antimoine qui s'eſlevent par le moyen du feu, & qui s'attachent au haut de l'alambic.

On dit auſſi, *Fleur* de ſel. Voyez *Sel*.

FLEUR de Bronze. Voyez *Bronze*.

On dit auſſi, que les feves ſont en *fleur*, pour accuſer un homme d'un accés de folie.

A FLEUR. adverbial. De niveau. Des yeux à *fleur* de teſte. ce bateau eſt ſi chargé, qu'il eſt preſque *à fleur* d'eau. cette balle a paſſé *à fleur* de corde, c'eſt à dire, Peu s'en eſt fallu qu'elle n'ait paſſé deſſous.

En ce ſens on dit, qu'une affaire, qu'un advis, qu'une élection a paſſé à *fleur* de corde, pour dire, qu'il s'en eſt peu fallu qu'elle n'ait manqué, qu'elle n'a eu qu'autant de voix qu'il luy en falloit pour reüſſir.

FLEURDELISER. v. act. Terme de Blaſon. Semer de fleurs de lis. Un tel Chevalier portoit un Eſcu qui eſtoit *fleurdeliſé*. le grand Eſtendart, la Banniere de France, les tapiſſeries des Juſtices Royales & des maiſons des Chanceliers ſont *fleurdeliſées*. les Baſtons des Mareſchaux de France ſont *fleurdeliſés*. On dit auſſi, qu'un coupeur de bourſes eſt *fleurdeliſé*, pour dire, eſt fleſtri d'une fleur de lis.

En termes de Blaſon, *fleurdeliſé*, *florencé*, *fleuronné*, *fleureté*, & *fleuré*, ſont des mots qui ſignifient, Bordé ou terminé en fleur, comme une croix, un baſton, un treſcheur, &c. On appelle proprement *fleurdeliſé*, la croix ou le baſton garnis d'une fleur de lis; & *florencée*, celle qui eſt garnie de toute autre fleur, quoy qu'on n'en trouve gueres de cette nature; & on doit appeller *fleuronnée*, ces croix ou baſtons qui aboutiſſent en trefles.

FLEURET. ſ. m. Eſpée dont la lame eſt quarrée & émouſſée, ayant le bout couvert d'un bouton de cuir, qui ſert à eſcrimer, ou à apprendre à tirer des armes. Il y a bien de la difference de ſe battre au *fleuret*, ou avec l'eſpée blanche.

FLEURET, eſt auſſi le cocon de la ſoye, l'enveloppe de la vraye ſoye. Il eſt blanc, & la vraye ſoye eſt jaune.

FLEURET, ſignifie auſſi du fil fait de la bourre de ſoye, qu'on meſle avec de la ſoye ou de la laine en beaucoup d'eſtoffes & de paſſements. On appelle auſſi du ruban qui eſt fait de ce même fil, *fleuret*, & autrement *padouë*.

FLEURET, eſt auſſi le nom d'un pas qu'on fait à la danſe; ou plutoſt ce ſont trois pas joints enſemble, mais il n'y a qu'un mouvement, c'eſt la bourée des Baſques.

FLEURETTE. ſ. f. qui ne ſe dit qu'au figuré de certains petits ornements du langage, & des termes doucereux dont on ſe ſert ordinairement pour cajoller les femmes. C'eſt un diſeur de *fleurettes*. Il conte *fleurettes* à cette Dame, c'eſt à dire, Il luy fait l'amour.

FLEURIR. v. n. Eſtre en fleur. Pluſieurs arbres *fleuriſſent* avant que de reverdir.

FLEURIR, ſignifie au figuré, Eſtre en vogue, en credit. Les Lettres *fleuriſſoient* autrefois en Grece & en Italie: maintenant elles *fleuriſſent* en France, en Angleterre, en Hollande. Ciceron *fleuriſſoit* ſur le declin de la Republique Romaine.

FLEURI, IE. part. Arbre *fleuri*. teint *fleuri*. diſcours *fleuri*. ſtile *fleuri*, pour dire, orné de fleurs de Rhetorique.

FLEURI, en termes de Blaſon, ſe dit des roſiers & autres plantes chargées de fleurs.

FLEURISSANT, ANTE. adj. Qui fleurit. Il ne ſe dit qu'au propre. Les jardins, les prez ſont agreables quand ils ſont *fleuriſſants*.

FLEURISTE. ſ. m. & f. C'eſt une perſonne qui eſt curieuſe en fleurs rares, ou celle qui en fait trafic. Ce *Fleuriſte* a un beau carreau de tulippes.

FLEURON. ſ. m. Ornement de quelque choſe que ce ſoit qui imite des fleurs. Les couronnes des Ducs ſont bordées de *fleurons*. ce point de France, cette broderie eſt compoſée de beaux *fleurons*.

cette friſe eſt ornée de pluſieurs *fleurons*, qui ſont des ornements d'Architecture, de Menuiſerie, de dorure, de broderie, & qui repreſentent des branches d'arbres qu'on appelle auſſi *rameaux* ou *rinceaux*. Les Imprimeurs appellent particulierement *fleurons*, ces petits ornements qu'ils mettent à la fin des Chapitres.

FLEURON, ſe dit au figuré des droits les plus importants d'un Eſtat. La Regale eſt un des plus beaux *fleurons* de la Couronne de France. le Roy d'Eſpagne a perdu un des plus beaux *fleurons* de ſa Couronne en perdant la Franche-Comté.

FLEUVE. ſubſt. maſc. Abondance ou amas d'eaux douces qui coulent dans un lit, & qui ſe rendent à la mer. Quand ces eaux ſont en mediocre quantité, on les appelle *rivieres*. Quand il y a pluſieurs rivieres jointes enſemble, on les appelle *fleuves*. Il y avoit quatre *fleuves* qui ſortoient du Paradis Terreſtre, l'Euphrate, le Tigre, le Gange, & le Nil. Ce mot vient de *fluvius*, & de *fluere*.

Un *fleuve* navigable, c'eſt lors que ſon cours eſt uni, & qu'il porte de grands bateaux ſans obſtacles. Le grand *fleuve* de St. Laurens n'eſt pas navigable à cauſe des ſauts qui s'y rencontrent. l'Euphrate eſt un *fleuve* qu'on ne navige qu'avec des radeaux & des outres. Les Poëtes peignent les *fleuves*, en vieillards appuyez ſur une urne.

FLEXIBLE. adj. maſc. & fem. Qui fleſchit, qui plie, qui obeït. Il ſe dit au propre & au figuré. Les bois qui croiſſent prés des eaux, comme le ſaule, le peuplier, ſont plus *flexibles* que les autres. une voix *flexible* reüſſit bien en Muſique. un eſprit *flexible* & ſoûmis fait mieux ſes affaires, qu'un dur & un arrogant.

FLI.

FLIBOT. ſubſt. maſc. Petit baſtiment de mer de 80. ou 100. tonneaux, qui eſt une eſpece de fluſte ou vaiſſeau rond qui n'a aucune quarrure.

FLIBUSTIER. ſ. m. Terme de Marine. C'eſt un nom qu'on donne aux Corſaires ou Aventuriers qui courent les mers des Antilles & de l'Amerique. Ce qui vient de l'Anglois *flibuſter*, qui ſignifie *Corſaire*.

FLO.

FLOCON. ſ. m. Pelote ou petite touffe ou amas de neige, de laine, de ſoye & autres choſes ſemblables. Les moutons laiſſent des *flocons* de laine dans les lieux eſpineux où ils paſſent. la neige tomboit en gros *flocons*. on fait des houppes avec des *flocons* de ſoye. Ce mot vient de *floccus*, ſelon Joannes de Janua, qui ſignifie, une choſe legere que le vent pouſſe deçà & delà; ou ſelon Menage, du Grec *plokamos*, & *plokâ*. Mais il vient de *fleur*.

FLORER, v. act. ou, *Donner le flore*. Terme de Marine, qui ſignifie la même choſe qu'eſpalmer, ou donner le ſuif à un vaiſſeau.

FLORES. Terme de raillerie, qui ne ſe dit qu'en cette phraſe. Faire *flores*, pour dire, Faire de la deſpenſe qui eſclatte, qui donne de l'avantage ſur les autres de même condition.

FLORIN. ſ. m. Eſpece de mounoye de divers prix ſelon les divers pays. Il y a des *florins* d'or & des *florins* d'argent. Les anciens *florins* eſtoient d'or pur ou de 24. carats. Les *florins* du Rhin

ſont

ſont ceux qui ont eſté battus de l'autorité des quatre Electeurs du Rhin, celuy de Mayence, de Treves, de Cologne, & du Comte Palatin. Les *florins* d'or ont eſté frappez les premiers à Florence, marquez d'une fleur de lis d'un coſté, & de l'autre de l'image de St. Jean Baptiſte, vers l'an 1252. Ils valoient alors dix ſols pariſis. Jean XXII. Pape fit auſſi en l'an 1322. des *florins* d'or qu'on appelloit *florins de la chambre*. Les *florins* de France ont eſté appellez *deniers*, & ont eu divers prix & marques. Le *florin* de France valoit autrefois douze ſols, dont les cinq font un eſcu. On compte encore en Dauphiné, en Provence & en Languedoc par *florins*. A Geneve il ne vaut que ſix ſols. En Allemagne il y en avoit de 35. & de 40. ſols. Le *florin* d'or valoit 21. ſols, & celuy d'argent quinze ſols. Les *florins* d'or à la maſſe valoient 21. ſ. 3. d. Il y en avoit 26. au marc. Et les *florins* à la chaize valoient deux Florentins, dont chacun valoit 12. ſ. 2. d. & il y en avoit 70. au marc en 1308. Philippes le Bel fit battre une monnoye qu'on appella *florin*, parce que d'un coſté il y avoit une croix fleurdeliſée.

FLORIN, eſt auſſi une monnoye de compte, & eſt eſtimé ordinairement 25. ſols. Le *florin* de Savoye eſt de 12. ſols; en Italie de 20. ou 25. ſols. A Francfort & à Nuremberg les Marchands tiennent leurs livres par *florins*, ſols & deniers, & le *florin* y vaut vingt ſols.

FLORISSANT, ANTE. adj. Qui fleurit. Il ne ſe dit qu'au figuré. La Republique Romaine n'a jamais eſté plus *floriſſante* que quand elle a eſté preſte de perdre ſa liberté. cet Auteur n'a eſté *floriſſant* qu'aprés ſa mort.

FLOT. ſ. m. Eau agitée par le vent, ou par quelque obſtacle qu'elle trouve en ſon cours. On le dit de la mer, des lacs, & grandes rivieres. Ce vaiſſeau eſt à la mercy des *flots*. cette conſtruction au milieu de la riviere repouſſe ſes *flots* juſques ſur ſes rivages. On dit auſſi des torrents, qu'ils roulent des *flots* impetueux, à cauſe de la violence de leur cours.

FLOT, ſignifie auſſi, la pointe de marée, ou le flus de la mer qui vient de l'Ocean. Le *flot* entre avec grande violence dans la Seine, & là il s'appelle la barre, & ſur la Dordogne, *le maſcaret*. le grand *flot* vient à la lunaiſon la plus proche des Equinoxes les 21. Mars & 21. Septembre.

On dit auſſi, Mettre un vaiſſeau à *flot*, pour dire, le mettre en un lieu où il y ait aſſez d'eau pour le porter. Ce vaiſſeau tire ſix pieds d'eau quand il eſt à *flot*. l'arrivée du flus l'a mis à *flot*. On dit figurément, Les larmes luy couloient à grands *flots*; les goutieres tomboient à grands *flots*, pour dire, en abondance.

FLOTTANT, ANTE. adj. Qui flotte. Il ſe dit de toutes ſortes de vaiſſeaux qui ſont à flot, ou des autres choſes qui ſont ſur l'eau. On voyoit des corps *flottants* du debris de ce naufrage.

FLOTTANT, ſe dit auſſi figurément de l'eſprit *flottant* & irreſolu, ſur lequel on ne peut fonder aucune aſſurance. il eſtoit *flottant* entre l'eſperance & la crainte. une fortune *flottante*, & mal aſſurée.

FLOTTER. v. n. Eſtre porté ſur l'eau. Un vaiſſeau qui *flotte* ſur les mers. le liege & les autres bois legers *flottent* ſur l'eau. Ce mot vient de l'Allemand *flotten*, qui ſignifie la même choſe. Menage aprés Voſſius.

FLOTTER, ſe dit auſſi des bois à bruſler ou de charpente qu'on fait deſcendre en trains & radeaux, & eſcluſées ſur des rivieres navigables; & de celuy qu'on jette à bois perdu ou buſche à buſche dans les petites, qui ſuit le fil de l'eau juſqu'à ce qu'on l'arreſte aux lieux où on le met en train. On a trouvé l'invention de faire *flotter* le bois, & l'amener à Paris, ſeulement vers l'année 1618.

FLOTTER, ſe dit auſſi figurément de toutes les choſes legeres qui ſont agitées des vents. On voyoit dans cette armée *flotter* les eſtendarts. les plumes des cavaliers *flottoient* au gré des vents. Apollon avoit de longs cheveux blonds qui luy *flottoient* ſur les eſpaules.

FLOTTER, ſe dit encore figurément des agitations d'eſprit, & des irreſolutions. La plus-part des eſprits foibles *flottent* toûjours entre diverſes paſſions. ſon eſprit *flotte* depuis long-temps ſur le choix d'une profeſſion.

FLOTTE. ſ. f. Compagnie de vaiſſeaux, qui vont enſemble, ſoit en guerre, ſoit en marchandiſe. Salomon fit équipper une grande *flotte*. on a veu des *flottes* en Orient, de 3000. vaiſſeaux. la *flotte* de Philippe II. qui eſchoüa en Angleterre, eſtoit de mille vaiſſeaux. On dit, Aller de *flotte*, aller de conſerve, pour dire, Naviger de compagnie. Ce mot eſt un derivé de *flot* & de *fluer*, ou de *fluctus*.

FLOTTE, ſe dit figurément de pluſieurs perſonnes qui viennent enſemble. Il eſt venu chez moy une *flotte* de gens me demander à ſoupper. Deſmarais a dit dans les Viſionaires:

Une *flotte* d'amants vient de vous arriver.

Et anciennement ce mot ſignifioit, une *troupe d'hommes*.

FLOUET, ETTE. adj. Corps delicat, de mauvaiſe conſtitution & peu robuſte. quelques uns diſent *flouet*. c'eſt un homme trop *flouet* pour reſiſter aux fatigues de la guerre. Ce mot vient de *fluxus* & *non firma ſanitas*.

FLU.

FLUCTUEUX, EUSE. adj. Qui eſt agité de mouvements contraires ou violents. Le Detroit de Magellan eſt continuellement *fluctueux* & orageux. On le dit auſſi au figuré d'un eſprit inconſtant & irreſolu qui ne ſçait à quoy ſe determiner.

FLUER. v. n. Couler. Il y a des rivieres qui *fluent* du Midi au Septentrion, comme la Seine & le Rhin; d'autres *fluent* de l'Occident au Levant, comme le Pau & le Danube. Ce mot vient du Latin *fluere*.

FLUER, eſt auſſi un terme de Medecine, qui ſe dit de l'eſcoulement de quelque humeur par quelque partie du corps, ou quelque playe. Les humeurs *fluent* en abondance du cerveau pendant le rhume. ſa playe, ſa fiſtule *fluent* toûjours.

FLUIDE. adj. m. & f. Qui n'eſt pas ſolide, mais coulant & diſpoſé à ſe mouvoir. L'air & l'eau ſont des élements *fluides*. la region planetaire doit eſtre *fluide*.

FLUIDE, ſe dit auſſi figurément en Morale des diſcours coulants & naturels. Ce Poëte a un ſtile *fluide*, ſes vers ne ſont point durs ni forcez. la plume de cet Auteur eſt fort *fluide*.

FLUIDITE'. ſ. f. Qualité des choſes liquides, qui leur donne la facilité de ſe mouvoir. La gelée arreſte la *fluidité* de l'eau. un ſyrop trop cuit s'eſpaiſſit & perd ſa *fluidité*.

FLUIDITÉ, ſe dit auſſi de la region celeſte & étherée. Les nouveaux Aſtronomes ont eſté forcez d'advoüer la *fluidité* des cieux pour expliquer le phenomene de Mars acronique.

FLUIDITÉ, ſe dit figurément en Morale, du ſtile, du diſcours, quand il eſt naturel & coulant. Cet Orateur parle bien & avec une grande *fluidité*, avec une ſuitte de paroles fort naturelles.

FLUS. ſ. m. Qui ſe dit de cette agitation reglée des eaux de la mer qui ſe fait deux fois le jour, qui la fait hauſſer vers ſes bords, ou s'en retirer. Ce mouvement ſuit en quelque façon le cours de la lune, car il recule chaque jour de trois quarts d'heure. Il s'éleve davantage dans les pleines lunes, & encore plus dans les Equinoxes. Ce *flus* eſt ordinaire dans l'Ocean, où il croiſt beaucoup. Au mont St. Michel il s'éleve de 80. pieds, & remonte en quelques fleuves plus de quarante lieuës. Il eſt plus rare dans la Mediterranée. Il eſt fort ſenſible à Veniſe, & un peu ſur la coſte de Gennes & de Provence, où il n'eſt que de deux ou trois doits. Il n'y en a point du tout vers la Morée, quoy qu'il y en ait dans l'Euripe; & les courants y ſont ſi fort ſenſibles & changeants, qu'on fait accroire qu'Ariſtote s'y eſt jetté pour ne les pouvoir pas comprendre. En pleine mer l'eau ne s'éleve jamais que d'un pied ou deux. Le mouvement de la terre d'Occident en Orient peut eſtre cauſe du *flus* de la mer, à cauſe que les eaux ſous la Ligne coulent toûjours vers l'Occident. Au milieu du Deſtroit de Magellan les deux *flus* venant de deux mers contraires, ſe heurtent avec grande violence. Ce *flus* s'appelle auſſi le *flot* ou le *montant*; le *reflus* s'appelle le *deſcendant*, l'*ebe*, le *juſſant*. Les Anciens feignoient que Neptune avoit deux femmes, pour figurer le *flus* & *reflus* de la mer: *Venilia cùm venit ad terram, Salatia, cum redit ad ſalum.* Ceſar Darcons a fait un nouveau ſyſteme du *flus* & du *reflus* de la mer, où il explique fort bien toutes ſes irregularitez.

FLUS, en termes de Medecine, eſt un écoulement d'humeurs, qui cauſe une maladie differente ſelon l'endroit où il ſe fait, & l'humeur qui en découle, comme, *flus* de ventre, ou deſvoyement. Les *flus* de ventre ſont de quatre ſortes, differents de nature, de cauſe & de noms; ſçavoir *lienterie*, *celiaque*, *diarrhée*, & *dyſenterie*, expliquez à leur ordre. On dit auſſi, le *flus* hepatique. Les femmes ſont ſujettes à trois ſortes de *flus*. Le premier arrive tous les mois, & s'appelle *flus menſtrual*. On l'appelle auſſi leurs *purgations*, leurs *temps*, leurs *ſemaines*, parce qu'ils viennent tous les mois, & durent ſouvent ſept jours aux femmes graſſes & gourmandes. On les appelle auſſi leurs *fleurs*, parce qu'elles precedent la conception, comme les fleurs des plantes precedent les fruits. Le ſecond *flus* arrive en leur accouchement. Le troiſiéme eſt deſordonné; & faute d'autre nom s'appelle par les Medecins *flus malicbre*, & populairement *fleurs blanches*. Il procede de quelque humeur corrompuë qui ſort ſans ordre & limitation de temps, laquelle eſt tantoſt claire & blancheaſtre comme du petit lait ou du couliſ d'orge mondé, tantoſt jaune ou paſle, tantoſt verdoyante, & le plus ſouvent ſi cuiſante & bruſlante, qu'elle eſcorche preſque toutes les parties qu'elle touche. les fleurs blanches & ſanieuſes procedent de pituite; les paſles, jaunes & cuiſantes, de bile; les noires & eſpaiſſes, de melancolie.

FLUS DE BOUCHE, autrement *ſaliuation*, eſt une operation de Chirurgie avec du mercure preparé, qui fait vuider par la bouche toutes humiditez impures du corps: & c'eſt ce remede dont on ſe ſert pour les maladies veneriennes.

En ce ſens on dit figurément, qu'un homme a un grand *flus* de bouche, quand il veut toûjours parler, & ne laiſſer point parler les autres. On dit auſſi, un grand *flus* de paroles; un *flus* de bourſe, en parlant d'une deſpenſe qui ſe fait avec profuſion.

FLUS, ſe dit auſſi en pluſieurs jeux de cartes, quand il y en a pluſieurs de ſuitte de même couleur. Joüer à la Belle, au *flus*, & au trente & un. La même choſe au Hoc s'appelle *ſequence*; au Picquet *quinte*, *quarte*, *tierce*.

FLUXION, ou *defluxion*. ſubſt. fem. Chute d'humeurs ſur quelque partie du corps. Les *fluxions* ſur le poulmon ſont dangereuſes. il luy eſt tombé ſur les yeux une *fluxion* qui le rend preſque aveugle.

FLUSTE. ſ. f. Inſtrument de Muſique, le plus ſimple des inſtruments à vent, dans lequel on ſouffle pour le faire joüer, & dont on change les tons en ouvrant ou en bouchant avec les doits les trous qui ſont diſpoſez exprés dans ſa longueur. Ce mot vient du Latin *fiſtula*. Borel ſoûtient qu'il vient de *fluta*, qui ſignifie une lamproye, ainſi dit *à fluitando* in *fluviis*, parce que la *fluſte* eſt longue comme la lamproye, & a pluſieurs trous comme ce poiſſon, qui en a le corps garni de part & d'autre. Du Cange le derive de *flora*, qu'on a dit dans la baſſe Latinité dans le même ſens.

Il y a pluſieurs ſortes de *fluſtes*. La plus ſimple eſt celle qu'on appelle *fluſte de Pan*, & ordinairement le *ſifflet de Chaudronnier*. Elle conſiſte en pluſieurs tuyaux joints enſemble faits de cuivre, de fer blanc, ou d'une aile d'oye coupée. Ces tuyaux ſont ſoudez enſemble, & bouchez par en bas, & ont une lumiere par en haut ſemblable à celle des flageolets. On les aſſemble au nombre de huit ou de douze, & le premier avec le douziéme eſt en proportion de trois à un. On dit que Pan a eſté inventeur de la *fluſte* à neuf trous.

Il y a une autre *fluſte* qui n'a point de trous que celuy par où on l'embouche, celuy de la lumiere & celuy de la pâte ou d'en bas, qui ne font des ſons differents que par la differente force du vent qu'on luy donne. Il y a auſſi une *fluſte* qui ne fait point d'autre ſon que celuy de la bouche ou de la langue, qui parle ou qui chante en ſoufflant dedans, laquelle augmente ſeulement la force & la reſonnance de la voix par le moyen de ſa longueur & de ſa capacité, & par une peau de cuir mince & deliée comme la peau d'un oignon, dont on affuble le haut par une petite boeſte ou pavillon qui ſert à la couvrir. On y adjouſte quelquefois trois trous, deux par devant, & un par derriere. On peut faire quatre ou cinq parties avec ces *fluſtes*, & en faire un concert entier, parce que c'eſt en effet un concert de voix, auquel il ne manque que la ſeule prononciation. Cette peau donne un nouvel agrément à la voix, car elle ſert comme d'un petit tambour qui luy fait faire pluſieurs tremblements. On appelle auſſi cette *fluſte*, *eunuque*, ou *fluſte à l'oignon*, ou *fluſte à trois trous*.

La *fluſte* d'Allemand, ne s'embouche point par le bout, qui au contraire eſt bouché d'un tampon, mais on applique la levre inferieure à un trou qui en eſt eſloigné de ſix lignes. Sa longueur eſt environ d'un pied. Elle eſt d'une égale groſſeur, & percée de ſix trous, ſans compter celuy de l'embouchure. elle ſert de deſſus quand il y en a pluſieurs dans les parties. ſes baſſes ſont doubles ou quadruples en longueur. On fait des concerts avec des *fluſtes* d'Allemand; mais à cauſe que leur baſſe ſeroit trop longue, on uſe de la ſaquebute ou du ſerpent. Il y a dans les jeux de l'orgue une

fluſte,

fluſte d'Allemand qui a quatre pieds, qui eſt un tuyau à cheminée, c'eſt à dire, que ſon corps a deux groſſeurs. Il y a auſſi une *fluſte pedale* de quatre pieds bouchez.

Les *fluſtes* d'Angleterre, qu'on appelle autrement *fluſtes douces*, ont un petit jeu & un grand jeu. Le petit jeu eſt compoſé de trois *fluſtes*; & la baſſe du petit jeu ſert de deſſus au grand jeu, qui commence où l'autre finit. La grande baſſe a ſept ou huit pieds de haut depuis la boeſte juſqu'à la pâte. Les grandes *fluſtes* ont eſté envoyées d'Angleterre à un de nos Rois, auſſi-bien que les flageolets & les fiffres.

On dit qu'en Sicile on embouche en même temps deux ou trois *fluſtes* de cannes dont les ſons ſont fort agreables.

FLUSTE, ſe dit auſſi d'un verre long & eſtroit qui tient une chopine.

FLUSTE, ſignifie auſſi un vaiſſeau long qui eſt enflé par le ventre, qui ſert à porter des vivres dans les eſcadres de navires. Les *fluſtes* de Hollande ſont des vaiſſeaux à cul rond du port de 300. tonneaux: on les appelle auſſi *floques*.

On appelle auſſi un vaiſſeau armé en *fluſte* ou équipé en *fluſte*, tout baſtiment qui ſert de magaſin ou d'hoſpital à l'armée navale, ou à tranſporter des troupes, quoy qu'il ſoit à pouppe quarrée, & ait eſté armé en guerre.

FLUSTE, ſe dit proverbialement en ces phraſes. Il ſouvient toûjours à Robin de ſes *fluſtes*. On dit auſſi, Ce qui vient par la *fluſte*, s'en reva par le tambour. On dit auſſi de deux perſonnes qui ſe veulent du mal, que leurs *fluſtes* ne s'accordent pas enſemble. On dit auſſi, qu'il y a de l'ordure à ſa *fluſte*, pour dire, qu'il y a quelque verité en l'accuſation qu'on fait contre quelqu'un.

FLUSTER. v. n. Joüer de la fluſte. Il eſt vieux.

FLUSTEUR. ſ. m. Qui joüe de la fluſte. On dit proverbialement, En la maiſon du *Fluſteur* tout le monde danſe. Ce proverbe vient d'Eſpagne, où on dit, *En caſa del alboguero todos ſon bayladores.*

FOA.

FOARRE, ou *Fourre*. ſubſt. maſc. Paille de ſeigle, de froment. Tous les baux des metairies doivent porter une clauſe de convertir tous les *foarres* en engrais. la ruë du *Foarre* eſt celle où on vendoit autrefois la paille. Ce mot vieillit. Il vient de *farrago*, ſelon Nicod. On l'a auſſi appellé en Latin *fodrum*, *ſtramen*, *palea*, *farrago*.

On dit proverbialement, Faire gerbe de *foarre* à Dieu, pour dire, Payer les dixmes à ſon Curé avec la plus mauvaiſe gerbe, où il n'y a que de la paille & peu de grain.

On a auſſi corrompu ce proverbe, & on a dit, Faire *barbe de foarre*, au lieu de *gerbe de foarre*.

FOC.

FOCILE. ſ. m. Terme de Medecine. C'eſt le nom que les Medecins Arabes donnent aux os du bras qui s'eſtendent depuis le coude juſqu'au poignet. le plus grand, qui s'appelle proprement le *coude*, eſt le grand *focile*. Le moindre, qui ſe nomme auſſi *rayon*, eſt le petit *focile*. Il en eſt de même des os de la jambe, dont le plus grand, que les Latins nomment *tibia*, s'appelle le grand *focile*; & le moindre, ou l'os de l'eſperon ou de la

ſousgreve, le petit *focile*, & en Latin *fibula*. C'eſt l'apophyſe ou l'éminence qui eſt en la partie inferieure de celuy-cy qui forme la cheville du pied.

FOI.

FOIBLAGE. ſ. m. Terme de Monnoyes, qui ſe dit quand chaque eſpece n'eſt pas preciſément du poids porté par l'Ordonnance. Le *foiblage* de poids eſt de deux ſortes: l'un dans le remede, c'eſt à dire, qui eſt dans l'eſtenduë du remede accordé aux Monnoyeurs: l'autre hors de remede, quand il eſt plus grand que le remede permis. Il y a auſſi un *foiblage* d'aloy, quand la Monnoye n'eſt pas au tiltre requis.

FOIBLE. adj. maſc. & fem. Qui a peu de force. Il ſe dit au propre du corps des animaux & de ſes parties. Les reins *foibles*. les jambes *foibles*, la veuë *foible*. ce malade eſt encore *foible*. ce fardeau eſt trop lourd pour des eſpaules ſi *foibles*. ce cheval eſt bien *foible* pour un limonnier.

FOIBLE, ſe dit figurément en Morale de l'eſprit & de ſes parties. Un eſprit *foible*, qui ſe laiſſe aiſément perſuader, qui ne peut ſouſtenir les adverſitez, qui ſe ſcandaliſe facilement. Une memoire *foible*, qui ne retient pas les idées qu'on luy a imprimées. une imagination *foible*, qui eſt ſujette à des viſions.

On dit auſſi, un eſprit *foible*, pour dire, un imbecille. Et on dit auſſi, une eſperance *foible*, pour dire, qui eſt ſans apparence. un âge *foible*, pour marquer l'enfance, ou la vieilleſſe. le ſexe *foible*, c'eſt le ſexe feminin. la chair eſt *foible*, c'eſt à dire, eſt ſujette à ſuccomber aux tentations.

FOIBLE, ſe dit auſſi des choſes inanimées ou de quelques corps. Quand un arbre eſt trop *foible*, il le faut eſtayer. ce mur eſt trop *foible* pour ſouſtenir une voute. une armée *foible* doit eſtre bien retranchée. une lumiere *foible* ou fort petite. une monnoye *foible*, qui eſt legere ou rognée. des armes *foibles*, des remedes *foibles*, qui ne ſont pas ſuffiſans pour nous deffendre, ou nous guerir.

FOIBLE. ſ. m. Le principal defaut d'une perſonne ou d'une choſe, l'endroit par où on la peut prendre plus aiſément. Il faut connoiſtre le fort & le *foible* d'une perſonne avant que de luy donner de l'employ. on gagne les Princes par la flatterie, c'eſt leur *foible*. un Stoïque ne laiſſoit point remarquer de *foible* dans ſon eſprit.

FOIBLE, ſe dit quelquefois en bonne part des affections honneſtes & loüables. Cet homme aime éperduëment ſa femme, ſes enfans, c'eſt ſon *foible*.

FOIBLE, ſubſt. ſe dit auſſi des choſes inanimées. Les Generaux vont en perſonne reconnoiſtre une place pour en deſcouvrir le *foible*. un bon Rapporteur a bientoſt connu le *foible* d'un procés.

On dit le *foible* de la boule, pour dire, le coſté où le bois eſt le plus leger. Dans la balance Romaine on appelle le *foible*, le coſté où le ſouſtien eſt le plus eſloigné du poids qu'on veut peſer, qui eſt attaché au crochet. On dit auſſi dans l'eſcrime, le *foible* de l'eſpée, la partie qui eſt depuis le milieu juſqu'à la pointe.

On dit au plurier, Il ne faut pas laiſſer opprimer les *foibles* par les puiſſans. Il faut prendre garde de ſcandaliſer les *foibles*.

On dit adverbialement, Le fort portant le *foible*, pour dire, Toutes choſes eſtant compenſées de part & d'autre.

FOIBLEMENT. adv. D'une maniere foible.

Cet homme a recommandé *foiblement* mon affaire. Il a agi *foiblement* en cette rencontre.

FOIBLESSE. ſ. f. Manque de forces, qualité de ce qui eſt foible. Il a preſque les mêmes ſignifications tant au propre, qu'au figuré. *Foibleſſe* du corps, de voix, de cerveau, de reins. la *foibleſſe* de l'âge, du ſexe. la *foibleſſe* d'une place. la *foibleſſe* d'un raiſonnement, d'une piece tragique. la *foibleſſe* d'une republique, d'un gouvernement.

FOIBLESSE d'eſprit, ſignifie auſſi, Inconſtance, imbecillité, facilité de ſe laiſſer aller, de croire.

On dit encore, qu'un homme a fait une grande *foibleſſe*, pour dire, une grande laſcheté, une action honteuſe, indigne d'un homme d'honneur: Et qu'une femme a eu de la *foibleſſe* pour un homme, quand elle a ſuccombé à la paſſion qu'elle avoit pour luy.

FOIBLESSE, ſignifie encore, Eſvanouiſſement, paſmoiſon. Une mere apprenant la mort de ſon fils, tombe ſouvent en *foibleſſe*, en ſyncope, en defaillance.

FOIN. ſ. m. Herbe ſeche des prez, qui ſert de nourriture aux beſtiaux. Le *foin* nouveau eſt dangereux aux chevaux. une botte de *foin*, un cent de *foin*, qu'on vend à la botte, ou à la livre. On appelle auſſi *foin* dans un artichaud, cette partie qui eſt entre le cul & les feuilles, qu'on en retranche quand on les ſert ſur table. Ce mot ſe tire du Latin *fœnum*, à *fœnire*, diſent quelques-uns, parce que l'herbe demeurant la même, elle ne laiſſe pas de repouſſer pluſieurs fois en une même année.

FOINS, au plurier, eſt la moiſſon des herbes. Il faut faire les *foins* de bonne heure, de peur qu'il n'arrive des pluyes.

FOIN, ſe dit auſſi par meſpris, pour marquer une choſe de neant, peu eſtimable. C'eſt un bel Advocat de *foin*, comme on dit de *paille*, de *brin*, & autres choſes ſemblables. Il eſt vieux.

On dit en proverbe, Chercher une aiguille dans une charretée de *foin*, pour dire, Chercher une choſe difficile à trouver.

On dit, Il a bien mis du *foin* dans ſes bottes, de la paille dans ſes ſouliers, pour dire, Il s'eſt fort enrichi: ce qui ne ſe dit que de ceux qui ſont venus de bas lieu, qui ont fait de grandes fortunes.

SAFN FOIN, ou *Bourgogne*, eſt expliqué à l'*S*.

FOIN. Interjection. Terme de repentir & d'indignation, qu'on dit, lors qu'on a fait quelque choſe qui deſplaiſt, contre celuy qu'on accuſe d'en eſtre cauſe. *Foin* de moy. *foin* de vous. *foin* de voſtre conſeil.

FOIRE. ſ. f. Lieu public où des Marchands s'aſſemblent à certains jours pour vendre en liberté leurs marchandiſes. La *Foire* de Beaucaire, la *Foire* de la Guibray, & la *Foire* St. Germain, ſont les trois plus fameuſes *Foires* de France. Il y a de grands privileges aux *Foires* de Lyon: elles ont un Juge particulier, qu'on appelle *Conſervateur* du privilege des *foires*, & ſa juſtice la *Conſervation*. Le Roy ſeul peut octroyer la permiſſion de tenir les *Foires* & marchez. Voyez *Baquet*. Ce mot vient du Latin *forum*, *marché*, ou bien *à feriis*, parce que de tout temps les *Foires* ſe ſont tenuës aux lieux où on celebroit les feſtes ou les dedicaces de l'Egliſe.

On dit proverbialement, S'entendre comme larrons en *Foire*, pour dire, Eſtre liez d'une grande intelligence. On dit encore, Allez viſte, la *Foire* eſt ſur le pont, en ſe moquant de ceux qui s'empreſſent pour une affaire de neant. On dit auſſi, la *Foire* ſera bonne, voicy bien des Marchands, quand pluſieurs perſonnes de connoiſſance arrivent en même temps en un même lieu. On dit auſſi, Il ne ſçait pas toutes les *Foires* de Champagne, d'un homme qui ignore beaucoup de choſes qui ſe trouvent à ſon prejudice. Ce proverbe vient, de ce que les *Foires* de Champagne eſtoient autrefois les plus fameuſes de France, comme celle de May à Provins, de St. Jean à Troyes, de St. Remy à Rheims, de Lagny, & de Bar ſur Aube. On dit encore, Donner la *foire* à quelqu'un, pour dire, luy faire un preſent de quelque choſe venant de la *Foire*, ou au temps de la *Foire*.

FOIRE, en termes de Medecine, ſignifie, Cours de ventre. Il eſt dangereux de boire du vin doux, il donne la *foire*.

FOIRE, eſt auſſi, l'excrement liquide qui ſort dans les cours de ventre. Ce mot ſe tire du Latin *feria*, qui ſignifie des excremens preſque tout liquides, & qui vient de l'adverbe *foras*, *dehors*, *quod foras ejiciantur hujuſcemodi excrementa*. On pourroit encore y adjouſter l'étymologie de Martinius, qui fait venir ce mot de *foire*, du Grec *fora*, qui ſignifie les viandes qu'on a mangé. Ces excremens ne ſont que des reſtes d'une nourriture mal digerée.

FOIRER. v. n. Jetter des excremens liquides.

FOIREUX, EUSE. adj. Qui a la foire, ou qui a le viſage d'une perſonne qui a la foire. On appelle une mine *foireuſe*, un homme qui a un viſage chagrin ou malade.

On dit proverbialement, qu'un homme eſt bon à vendre vache *foireuſe*, lors qu'il ne rit point, & qu'il dit ſerieuſement des choſes plaiſantes.

FOIS. ſubſt. fem. & indeclinable, qui marque la reiteration des actions, & les temps où elles ont eſté faites. Il ne faut pas faire d'une choſe à deux *fois*, c'eſt à dire, à diverſes repriſes. Il ne luy faut pas dire deux *fois*, c'eſt à dire, Il eſt prompt à obeïr. Il n'en fit pas à deux *fois*, c'eſt à dire, Il les expedia tout d'un coup. Portez cela à deux *fois*, c'eſt à dire, à deux voyages. Il faut communier une *fois* l'an au moins. Ce mot vient à *vice*, Nicod, parce que les Allemands avec qui les François ont grande communication, changent ordinairement l'*v* en *f*.

On le dit auſſi des actions ſingulieres. Je vous le dis pour une bonne *fois*, c'eſt à dire, Je ne veux pas vous le dire davantage. On dit en ce même ſens, Une *fois* pour toutes, une *fois* entre les autres.

De ce mot il ſe fait pluſieurs phraſes adverbiales & adverbes. Il m'eſt arrivé pluſieurs affaires à la *fois*, pour dire, en même temps. On dit auſſi, tout à la *fois*, pour dire, en une *fois*, d'un ſeul coup. Ce Prevoſt a pris trois voleurs tout à la *fois*, d'un ſeul coup de filet. On diſoit, *Autrefois*, pour dire, Au temps paſſé. Il arrive *quelquefois*, pour dire, en certaines occaſions. On dit au même ſens, *Aucunefois*, De *fois* à autre, pour dire, De temps en temps.

MAINTEFOIS & *ſouventefois*, pour dire, Ordinairement, commencent à vieillir, auſſi bien que *quantefois*, pour dire, Combien de *fois*, dont Malherbe s'eſt pourtant ſervi.

TOUTEFOIS. Conjonction adverſative, qui ſemble reprendre & corriger ce qu'on a dit, & qui ſignifie la même choſe que *neanmoins*. Il n'eſt pas deffendu d'aller à la Comedie: *toutefois* il eſt plus ſeur de n'y point aller.

TOUTESFOIS ET QUANTES, c'eſt à dire, Toutes les *fois*.

On dit proverbialement, Une *fois* n'eſt pas couſtume.

ſtume. Qui donne promptement, donne deux *fois*.

FOISON. ſ. f. nom indeclinable. Abondance. Il y a eu cette année grande *foiſon* de fruits, pour dire, grande abondance. Il a peu d'uſage. Ce mot vient du Latin *fœtus*, ſelon quelques-uns: mais Menage le derive de *fuſio*, comme *maiſon* de *manſio*.

A FOISON. adv. En abondance. Toutes les choſes neceſſaires à la vie ſe trouvent à *foiſon* dans la France.

FOISONNER. v. n. Abonder, ſe trouver en quantité. La France *foiſonne* en braves ſoldats, en beaux eſprits.

On dit proverbialement, que cherté *foiſonne*, pour dire, qu'on meſnage les choſes quand elles ſont cheres; & que d'ailleurs les Marchands apportent quantité de marchandiſes aux lieux où on en a prompt debit.

FOL.

FOL, FOLLE. Voyez *Fou*.

FOLASTRE. adj. maſc. & fem. Qui a l'humeur plaiſante, badine, qui eſt peu ſerieux, qui eſt eſtourdi. On aime dans les compagnies les perſonnes *folaſtres* qui divertiſſent.

FOLASTRER. v. n. Faire des actions, ou avoir des entretiens folaſtres, plaiſans, agreables, peu ſerieux.

FOLASTRERIE. ſ. f. Action de folaſtre, Jeus de parole ou de main qui tendent au divertiſſement.

FOLIE. ſubſt. fem. Alienation d'eſprit ou manque de raiſon. La vraye *folie* excuſe les crimes. cet homme a un grain de *folie* dans la teſte. Il luy prend quelquefois des accés de *folie*.

FOLIE, ſignifie quelquefois, Imprudence, temerité. C'eſt une *folie* de vouloir reformer le monde, une *folie* d'aller affronter les perils ſans neceſſité. Il a fait une *folie* de ſe marier avec une telle.

FOLIE, ſignifie quelquefois, une action folaſtre. On fait bien des *folies* en ſa jeuneſſe. on a dit mille *folies* agreables dans cette converſation.

FOLIE, eſt auſſi une paſſion dominante. Un tel aime les tableaux avec trop d'excés, c'eſt ſa *folie*. il ſe ruine en baſtiments, c'eſt ſa *folie*. Il y a auſſi pluſieurs maiſons que le public a baptiſées du nom de la *folie*, quand quelqu'un y a fait plus de deſpenſe qu'il ne pouvoit, ou quand il a baſti de quelque maniere extravagante.

On dit auſſi, La *folie* du ſiecle, la *folie* du monde, pour dire, la paſſion, le gouſt extravagant du monde, du ſiecle.

On dit proverbialement, La ſageſſe du monde n'eſt que *folie* devant Dieu. Les plus courtes *folies* ſont toûjours les meilleures. On dit, que parler tout ſeul eſt un ſigne de *folie*. On dit auſſi, qu'une perſonne n'a jamais fait *folie* de ſon corps, pour dire, qu'elle a veſcu chaſtement.

FOLIO. ſ. m. Terme du Palais, qui ſignifie, Feuillet. On dit, *Folio recto*, pour dire, la premiere page d'un feuillet; *Folio verſo*, le revers ou la ſeconde page du feuillet.

On appelle auſſi Livres in *folio*, les livres reliez ſuivant toute l'eſtenduë de la feuille, laquelle eſt ſeulement pliée en deux pour eſtre aſſemblée. Il y a des livres en grand *folio*, quand le papier eſt grand: des petits *in folio*, quand le papier eſt petit.

FOLLEMENT. adv. D'une maniere folle ou deſraiſonnable. Il a entrepris un tel deſſein *follement*.

On le dit au Palais avec cette formule, Le Juge a eſté declaré *follement* intimé.

FOLLES. ſ. f. Filets à grandes mailles duquel les peſcheurs eſtablis ſur les coſtes de l'Ocean ſe ſervent pour prendre des rayes & d'autres grands poiſſons plats.

FOLLET, ETTE. adj. diminutif de *fou*. Qui eſt un peu fou ou gaillard. Il eſt badin, gaillard & *follet*. cette fille eſt enjouée & *folette*.

On appelle, Eſprit *follet*, un Demon ou Lutin qui fait peur à des enfans, ou à des gens foibles, par des viſions, ou par des actions, dont ils ne ſçavent point la cauſe. Ainſi on croit qu'il y a des eſprits *follets* qui panſent les chevaux, qui font du bruit la nuit, qui tirent les rideaux & la couverture.

On appelle auſſi poil *follet*, la barbe qui commence à poindre aux jeunes gens, le poil deſlié qui vient ſur le reſte du corps, le duvet ou la petite plume des oiſeaux.

On appelle auſſi feu *follet*, certaine exhalaiſon onctueuſe qui s'enflamme dans l'air, comme ſur les cordages des navires, qu'on appelle autrement le *feu St. Elme*, ſur les cheveux, comme celuy dont il eſt parlé au ſecond de l'Eneide.

On appelle auſſi *follet*, certain meteore qu'on nomme autrement un *ardent*, qui eſt une pareille exhalaiſon enflammée qu'on voit en eſté en des lieux mareſcageux, qui luit comme une chandelle.

FOLLICHON. ſubſt. fem. Petite fille folaſtre.

FOLLICULE. ſ. m. Terme de Medecine. C'eſt un nom qu'on donne à la veſſie qui contient le fiel.

FOM.

FOMENTATION. ſubſt. f. Remede chaud & humide, qu'on applique ſur quelque partie malade. On fait des *fomentations* avec des racines, feuilles, fleurs & ſemences, qu'on fait bouillir dans de l'eau ou une autre liqueur convenable, & on y adjouſte quelquefois des ſels, axunges, huiles, &c. On les enferme dans des ſachets piquez comme des matelats, qu'on plonge dans des decoctions, & qu'on renouvelle de demi-quart d'heure en demi-quart d'heure. Quelques Medecins les appellent *bains locaux*, parce qu'elles font le même effet eſtant appliquées ſur la partie malade, que le bain peut faire à tout le corps. Elles ſervent à amollir, relaxer & appaiſer la douleur. Il y en a de ſeches, comme celles des ſachets; & d'autres humides, qui ſont de même matiere que l'embrocation, & qui n'en different que par la maniere de les appliquer.

FOMENTER. v. act. Terme de Medecine. Soûlager un mal par un remede chaud & humide, qui peu à peu amoliſſe & reſolve les humeurs qui le cauſent.

FOMENTER, ſignifie auſſi, Entretenir, faire durer. Il y a des charlatans qui *fomentent* le mal, au lieu de le guerir.

FOMENTER, ſe dit figurément en Morale. Les procés *fomentent* la diviſion dans une famille. il faut punir ou eſloigner ces brouillons qui *fomentent* la diviſion dans l'Eſtat.

FOMENTÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

FON.

FONCER. v. act. Desbourſer de l'argent. Ce Tuteur n'a rien receu, cependant il a toûjours *fonce* pour l'entretien de ſes mineurs.

On dit proverbialement, *Foncer* à l'appointement, pour dire, Fournir aux deſpenſes neceſſaires. C'eſt une partie ſecrette qui a *fonce* à l'appointement de ce procés. cette femme fait grande deſpenſe, mais c'eſt ſon galant qui *fonce* à l'appointement.

FONCÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. Qui a bien du fonds. Ce Banquier, ce Marchand eſt bien *foncé*, il ne fera pas banqueroute. On le dit au figuré d'un homme profond en quelque ſcience. Il eſt difficile à deterrer ſur la controverſe, car il eſt bien *foncé*.

FONCÉ, ſe dit auſſi en matiere de couleurs, quand elles ſont fortes & rembrunies. Un rouge *foncé* tirant ſur le brun.

FONCET. ſ. m. C'eſt le plus grand des bateaux qui ſervent à naviger ſur les rivieres. Il en vient de Normandie & de Picardie ſur la Seine & l'Oiſe en remontant juſqu'aux ponts de Paris. Il y a des *foncets* qui ont juſques à 27. toiſes entre chef & quille, c'eſt à dire, plus de longueur que les plus grands vaiſſeaux de l'Ocean, qui n'en ont que 22. ou 23. Ils conſomment juſques à 2200. pieces de bois miſes en œuvre, & reduites ſelon les uſages de Charpenterie.

FONCET, ou *Fond ſet*. Terme de Serrurier, eſt une plaque de fer qui ſert de couverture aux rateaux & autres pieces de la ſerrure dans leſquelles tourne la clef.

FONCIER, IERE. ſ. m. & f. Charge ou rente aſſignée ſur un fonds, & qui n'eſt point rachetable. Les cens & rentes deus au Seigneur ſont des charges *foncieres*. la rente *fonciere* eſt celle qui eſt deuë par un bail à rente, provenant de l'alienation du fonds.

On appelle auſſi, Seigneur *foncier*, le bailleur de fonds, celuy à qui la rente eſt deuë.

Il y a auſſi une Juſtice *fonciere*, qui eſt une Juriſdiction qui appartient au Seigneur bailleur de fonds. Elle eſt la moindre de toutes, & c'eſt la même choſe que *Baſſe-Juſtice*.

On appelle Seigneur *tres-foncier*, le proprietaire du fonds, quoy qu'il n'ait pas la Juſtice.

FONCTION. ſ. f. L'action de l'agent qui fait la choſe à laquelle il eſt deſtiné ou obligé. Cet eſtomac fait bien ſes *fonctions*, il digere bien. les fumées du vin empeſchent que le cerveau ne faſſe ſes *fonctions*, ne raiſonne. c'eſt un homme qui fait bien ſes *fonctions*, qui boit, qui mange, qui dort bien.

FONCTION, ſe dit figurément en choſes morales. C'eſt un digne Magiſtrat qui fait bien toutes les *fonctions* de ſa charge. quand un Bailly eſt interdit, c'eſt ſon Lieutenant qui fait ſa *fonction*.

FONCTION, ſignifie auſſi, une ſimple commiſſion ou ordre qu'on execute. Ce Sergent avoit ordre de ſaiſir en cette maiſon : dés qu'il eut fait ſa *fonction*, il ſe retira.

FOND. ſubſt. maſc. La partie baſſe des corps qui ont trois dimenſions. Il y a des endroits dans la mer où on ne trouve point de *fond*. le *fond* de cette riviere eſt tantoſt ſablonneux, tantoſt ce n'eſt que de la vaſe. les maiſons baſties dans un *fond* ſont mal ſaines. un abiſme ſans *fond*. Voilà le *fond* du tonneau, du panier, du ſac, &c. Il faut mettre un autre fond à ce tonneau, à ce ſeau.

FOND, ſignifie auſſi, l'extremité d'un lieu eſtendu en longueur, du moins à l'égard de la veuë qui n'y peut penetrer. Le fond d'une allée. en fin *fond* de foreſts.

FOND, ſe dit auſſi de ce qui ſert de baſe & de fondement à quelque choſe, & de ce qui paroiſt ou eſt en effet la partie la plus baſſe ſur laquelle une autre eſt poſée. Le *fond* d'un tableau eſt ce qu'on appelle auſſi le *champ* ou le derriere du tableau, qui en eſt la partie la plus obſcure : c'eſt auſſi ce qui eſt derriere les objets en particulier; & l'on dit qu'une drapperie fait *fond* à un bras, qu'une terraſſe fait *fond* à une figure, ou un ciel à un arbre, pour dire, que l'une de ces choſes eſt peinte ſur les autres.

On le dit auſſi d'une eſtoffe. Un brocard à *fond* d'or. une broderie à *fond* d'argent. le *fond* d'un damas eſt de taffetas, & les fleurs de ſatin.

On appelle auſſi, *fond* de miroir, le derriere du miroir.

FOND, ſignifie quelquefois abſolument, Profondeur. Ce haut de chauſſes n'a pas aſſez de *fond*, il luy faut donner du *fond* davantage.

On appelle un foſſé à *fond* de cuve, un foſſé ſec & eſcarpé des deux coſtez.

On dit auſſi, Desjeuner à *fond* de cuve, pour dire, Faire un ample repas à desjeuner.

On dit en Architecture, Baſtir de *fond* en comble, demolir de *fond* en comble, pour dire, depuis les fondements juſqu'à la couverture. Ce ſens a auſſi un figuré, quand on dit qu'une choſe eſt ruinée de *fond* en comble, pour dire, entierement.

En termes de Marine, on appelle *fond* de cale, la partie la plus baſſe du vaiſſeau où on met les marchandiſes. On dit Couler à *fond*, ſoit lors que le vaiſſeau s'entr'ouvre de luy même, ſoit lors qu'on l'ouvre à coups de canon. Un bon *fond*, pour dire, Un bon ancrage. Ce *fond* eſt de coquillage, de mauvaiſe tenuë. Le vaiſſeau a re, chaſſe ſur ſon ancre, ou a perdu *fond*. Il faut jetter la ſonde pour connoiſtre la nature du *fond*. On dit auſſi, Donner *fond*, pour dire, Ancrer.

FOND, ſe dit auſſi d'une partie de certains meubles. Le *fond* d'une chaiſe eſt la partie où on s'aſſied, & l'eſtoffe ou la tapiſſerie qu'on met deſſus. un caroſſe, une litiere à deux *fonds*, où on ſe peut aſſeoir de deux coſtez. le *fond* du lit, c'eſt le ciel, ou ce qui couvre le lit par en haut.

FOND, ſe dit figurément des choſes ſpirituelles. Il ne faut pas pretendre connoiſtre à *fond* tous les miſteres ſacrez : c'eſt une mer qui n'a ni *fond*, ni rive. Dieu eſt le ſeul qui connoiſt le *fond* des cœurs. Il n'y a de bonnes prieres que celles qui ſe font du *fond* du cœur, c'eſt à dire, avec grande affection.

On le dit auſſi de ce qui eſt le plus caché dans une affaire, dans une ſcience. Ce Rapporteur a bien penetré dans le *fond* de cette affaire. ce Phyſicien a recherché le *fond* des choſes, le *fond* de la nature.

FOND, en termes de Palais, ſe dit par oppoſition à *forme*. Telle requeſte civile ne vaut rien dans la forme, quoy que l'affaire ſoit bonne au *fond*. On le dit auſſi du nœud de la difficulté d'une affaire, & quelquefois de ſa ſource & de ſon origine. Le *fond* de cette accuſation vient de ce qu'on le veut deſpouiller de ſon Benefice. le *fond* de cette action en ſeparation, c'eſt que cette femme veut vivre en liberté. Advocat, venez au *fond*, plaidez le *fond*.

On dit en proverbe, qu'il ne faut point qu'on ſache le

fond

fond de noſtre bourſe, pour dire, qu'on ſache ce que nous avons de bien. On dit d'une affaire, qu'il faut voir le *fond* du ſac, pour dire, en examiner toutes les circonſtances, voir juſqu'à la derniere piece.

A FOND. adv. Pleinement, parfaitement. Il poſſede cette ſcience *à fond*. il nous a parlé de cette ſcience *à fond*.

AU FOND. adv. D'ailleurs, d'autre coſté. Ce valet a eu tort de parler ſi hardiment à ſon maiſtre, mais *au fond* on ne le devoit pas battre ſi cruellement pour cela. *au fond* il eſt vray que, &c. En ce ſens c'eſt un adverbe aſſomptif.

FONDAMENTAL, ALE. adj. Principal, & qui ſert de baſe, de fondement à tout le reſte. Une pierre *fondamentale* ou pierre angulaire, qui eſt celle de la premiere aſſiſe du fond, & qui eſt dans l'angle.

FONDAMENTAL, ſe dit auſſi au figuré. St. Pierre a eſté appellé la Pierre *fondamentale* de l'Egliſe. le Symbole des Apoſtres contient les points *fondamentaux* de la Religion. la Loy Salique eſt la loy *fondamentale* de l'Eſtat. j'ay perdu les pieces *fondamentales* de mon procés.

FONDAMENTALEMENT. adv. D'une maniere fondamentale. L'unité de l'Egliſe eſt *fondamentalement* neceſſaire pour le repos des Fidelles. cet Auteur a renverſé *fondamentalement* la doctrine de ces Heretiques.

FONDATEUR, ATRICE. ſubſt. maſc. & fem. Qui a fondé ou doté une Egliſe, ou quelques prieres ou œuvres pies. Les *fondateurs* d'une Egliſe ſe peuvent reſerver le droit de Patronage pour conferer le Benefice, & y avoir les droits honorifiques. On prie toûjours pour l'ame des *fondateurs*. le *fondateur* d'un obit.

FONDATEUR, ſe dit auſſi en matiere prophane. Conſtantin a eſté le *fondateur* de l'Empire d'Orient.

FONDATION. ſ. f. Partie du baſtiment qui eſt au deſſous du rez de chauſſée. Ce Palais eſt demeuré à baſtir, il n'y a que les *fondations* faites. On dit plus ordinairement, *fondement*.

On le dit auſſi du creux du foſſé ou de la trenchée qu'on prepare pour la conſtruction. On a desja creuſé la *fondation*, on n'attend que les materiaux pour baſtir.

FONDATION, figurément, ſignifie les dons ou legs qu'on fait en fonds ou en argent pour faire ſubſiſter quelque Communauté, ou faire quelque ouvrage de pieté. Il y a aux Auguſtins une *fondation* pour marier des pauvres filles; une autre pour fournir des brayers aux pauvres qui ont des hernies ou deſcentes.

On dit proverbialement des vieilles *fondations* de ſervices qu'on ne dit plus, qu'elles ſont paſſées par un *fidelium*, pour dire, qu'on s'eſt contenté de dire la derniere oraiſon pour les morts, qui commence par ce mot *fidelium*, parce qu'en effet il n'y auroit pas aſſez de Miniſtres dans l'Egliſe pour ſatisfaire à toutes les *fondations* qui ont eſté faites à perpetuité. Voyez Paſquier en ſes Recherches.

FONDE. Voyez *Fronde*.

FONDEMENT. ſ. m. Maſſe de pierre qui porte tout le baſtiment, qui va juſqu'au rez de chauſſée. Jetter les *fondements* d'une Egliſe, d'un Palais.

Il ſignifie auſſi, l'*anus*, le trou par où l'homme deſcharge ſon ventre. Il avoit une fiſtule dans le *fondement*.

On dit auſſi, qu'un tonnerre, qu'un orage a eſbranſlé la terre juſques dans ſes *fondements*, pour dire, qu'il a bien fait du ravage, qu'il a eſté accompagné de quelque tremblement de terre.

FONDEMENT, ſe dit figurément du commencement des Empires, des villes. Pharamond a jetté les premiers *fondements* de la Monarchie Françoiſe. Laomedon fit faire les *fondements* de la ville de Troye, pour dire, eſtablit l'Empire des Troyens.

FONDEMENT, ſe dit auſſi des choſes ſpirituelles. La juſtice bien obſervée eſt le principal *fondement* d'un Eſtat.

FONDEMENT, ſignifie auſſi, Apparence. Cette nouvelle, ce bruit eſt ſans *fondement*, ſans apparence. En ce ſens il ſignifie auſſi, Raiſon. Mon premier *fondement* eſt que, &c.

Il ſignifie auſſi, Principe. Les *fondements* de la Judiciaire, de la Chiromance, ne ſont point ſolides: ceux de la Geometrie ſont demonſtratifs.

FONDEMENT, ſe dit auſſi d'une aſſurance qu'on a ſur quelque choſe. Il ne faut pas faire grand *fondement* ſur ſes paroles, il ne fait rien de ce qu'il dit. la fortune eſt ſi changeante, qu'on ne peut eſtablir aucun *fondement* ſur ſes careſſes.

On dit en proverbe d'un homme qui mange beaucoup de ſouppe, qu'il veut faire un bon *fondement* pour bien boire par aprés.

FONDER. v. act. & neut. Baſtir cette premiere partie d'un édifice qui eſt au deſſous du rez de chauſſée. Les maiſons qu'on baſtit en lieu mareſcageux doivent ſe *fonder* ſur pilotis.

FONDER, ſignifie figurément, Commencer à eſtablir. Ceſar a *fondé* l'Empire de Rome ſur les ruines de la Republique. la ville de Rome a eſté *fondée* par Romulus.

FONDER, ſignifie auſſi, Donner des fonds pour eſtablir, ou faire faire quelque choſe qui dure long-temps. *Fonder* un Monaſtere. *fonder* des Meſſes, des Veſpres, un Salut. la cuiſine eſt la premiere choſe que les Communautez ont ſoin de *fonder*.

FONDER, ſe dit figurément des choſes ſpirituelles. Il faut *fonder* en Dieu tout ſon eſpoir. la bonne doctrine eſt *fondée* ſur l'Evangile. la Nobleſſe eſt *fondée* ſur un bon tiltre. la Geometrie eſt *fondée* ſur des principes infaillibles. la Chymie eſt *fondée* en raiſon & en experience viſible. cette cauſe eſt *fondée* en droit & en raiſon. Il eſt *fondé* en arreſt. un Advocat pretend que ſon adverſaire eſt non recevable & ſubordinément mal *fondé* en ſa demande.

FONDÉ, ÉE. part. & adj.

FONDERIE. ſ. f. Lieu où on fond les metaux. Il ſe dit particulierement des forges, des endroits où on *fond* le fer de la mine, & où l'on fait la gueuſe. Il ſe dit auſſi dans les monnoyes, & c'eſt le lieu où ſont les fourneaux à fondre les matieres & billons.

On le dit encore dans les grandes Imprimeries, du lieu où on fond les caracteres.

FONDERIE, ſignifie encore, l'art de fondre, les ſecrets de fondre les metaux.

FONDEUR. ſ. m. Artiſan qui ſçait l'art de fondre les metaux. *Fondeur* dans les monnoyes, *fondeur* de ſtatuës. On dit proverbialement, Il eſt penault, ou il eſt eſtonné comme un *fondeur* de cloches, parce qu'en effet il eſt fort meſcontent quand ſon ouvrage a manqué. Ils ſont appellés *ſtatuarii* dans la Loy 30. au Digeſte *de origine juris*.

FONDIQUE. ſ. m. Terme de negoce. C'eſt

une

une maiſon commune où les Marchands s'aſſemblent pour leur commerce, & où ils depoſent l'argent & la marchandiſe de leur compagnie. Ce mot vient de *funda*, qui a ſignifié autrefois *Bourſe*: d'où vient qu'on dit encore, la Bourſe d'Anvers, la Bourſe d'Amſterdam ; & ſur tout on a attribué ce mot aux magazins où ſe ſerrent les marchandiſes apportées des Indes. Originairement ce mot vient des Sarrazins, qui ont appellé *alfondiga*, ce que les Italiens ont appellé *fundaco*; les Eſpagnols l'appellent *el mercado*.

FONDOIR, eſt un lieu dans les boucheries où les Bouchers fondent leur graiſſe pour faire leur ſuif.

FONDRE. v. act. & neut. Faire perdre à quelque choſe ſa dureté & ſa conſiſtence, la rendre liquide, & la mettre en mouvement. Il eſt difficile de *fondre* l'or, ſi on n'y adjouſte quelque drogue, comme le borax. la pluye fait *fondre* les neiges. le feu fait *fondre* la cire. les humeurs qui ſe *fondent* ſont cauſes de grandes maladies.

FONDRE, ſignifie auſſi, Perdre de ſa graiſſe, de ſon embonpoint. Cet homme eſt bien *fondu* depuis quelque temps. il *fond* à veuë d'œuil, comme le beurre dans la poëſle. C'eſt en ce ſens qu'on dit, Se *fondre* en larmes, pour dire, Pleurer beaucoup.

FONDRE, ſignifie auſſi, Perir, s'abyſmer. La terre *fondit* ſous luy. l'Empire d'Alexandre *fondit* en peu de temps. vous venez de manier ce livre, eſt-ce qu'il eſt *fondu* entre vos mains ? tous les grands biens de cette famille ſont *fondus* on ne ſçait comment. On dit auſſi, qu'une maiſon noble eſt *fonduë*, pour dire, qu'elle eſt tombée en une autre maiſon, qu'elle y a eſté entée par le mariage de quelque fille; ou qu'elle eſt tout à fait *fonduë*, pour dire, qu'elle eſt tout à fait eſteinte.

FONDRE, ſignifie auſſi, Se jetter avec impetuoſité ſur quelque choſe. Un oiſeau de proye *fond* ſur la perdrix. On dit auſſi, Deſvoler, deſcendre à bas d'un vol droit, roide & vigoureux. Toute l'armée luy vint *fondre* ſur les bras.

On dit preſque en même ſens, Toute cette compagnie devoit aller diſner à la campagne, mais la pluye l'a obligée à venir *fondre* chez moy.

FONDRE, ſe dit figurément en Morale. Tous les malheurs imaginables ſont venus *fondre* en même temps ſur cette perſonne, quand il luy en eſt arrivé pluſieurs à la fois. tous les deſpens de ce procés tomberont, *fondront* ſur vous. ſi tous vos creanciers viennent à la fois *fondre* ſur vous, vous eſtes ruiné. voilà un nuage bien eſpais, on ne ſçait où il ira *fondre*. On dit auſſi, quand on voit un grand appreſt de guerre, qu'on ne ſçait où ira *fondre* cet orage.

FONDRE en abyſme, ſe dit des Chandeliers, qui font leur chandelle en la trempant dans un vaiſſeau qu'ils appellent un abyſme, où il y a du ſuif fondu.

On dit en proverbe, qu'il faut *fondre* la cloche, pour dire, qu'il faut terminer, achever une affaire, la faire juger, la conſommer.

FONDRIERE. ſ. f. Lieu creux où la terre s'eſt fonduë ou abyſmée. Les *fondrieres* arrivent dans les lieux où il y a eu des carrieres, où on a fouillé de la pierre. dans les tremblements de terre il ſe fait pluſieurs *fondrieres*.

FONDU, UE. part. On appelle gras *fondu* en un cheval, quand il devient fourbu à cauſe de la graiſſe qui eſt *fonduë* ſur ſes jambes.

On appelle auſſi un jeu d'enfants, le cheval *fondu*, quand les uns ſautent à cheval ſur le corps des autres.

FONDRILLES. ſ. f. plurier. Ordures, ou petits grains & atomes qu'on trouve dans les vaiſſeaux mal rincez, ou dans les eaux mal nettes. On l'a dit originairement des fæces ou ſediments qui ſe trouvent au fond des liqueurs raſſiſes, comme du vin, de l'huile, des urines, &c.

FONDS. ſ. m. La ſuperficie de la terre d'un heritage. Toute cette ſucceſſion conſiſte en *fonds* de terre. ces bleds viennent bien, car ils ſont dans un bon *fonds*. quand on baſtit ſur le *fonds* d'autruy, on eſt obligé à demolir. ce Prince eſt riche en *fonds* de terre, en domeines.

FONDS, ſignifie auſſi, Proprieté, & eſt oppoſé à *uſufruit*. Une veſve n'a que l'uſufruit de ſon douaire; le *fonds* & la proprieté ſont aux enfants.

FONDS, ſe dit quelquefois de l'argent amaſſé & deſtiné à certains uſages. On a fait divers *fonds* au Conſeil pour les neceſſitez de la guerre. nous avons fait un *fonds* pour nous divertir cet hiver. ce deſſein ruineroit les entrepreneurs, ſi ce n'eſtoit qu'ils ont un grand *fonds*, bien du *fonds*. Et on dit, qu'un joüeur eſt en *fonds*, quand il a bien de l'argent comptant.

FONDS, ſe dit encore d'une ſomme d'argent alienée, comme ſi c'eſtoit un heritage, à la charge d'en payer une rente qui tient lieu de fruits. En payant les arrerages d'une rente, on ne ſçauroit en demander le *fonds*, le capital.

FONDS, ſe dit auſſi de toutes les marchandiſes d'un Marchand. Un tel s'eſt retiré du negoce, il a vendu ſon *fonds* à un tel. Il ſe dit auſſi de ceux qui ont des machines, meſtiers ou autres uſtenciles qui ſervent à une grande entrepriſe de Manufactures, comme de ſucrerie, ou autres ſemblables.

FONDS, ſe dit auſſi des choſes ſpirituelles: comme, Il a un grand *fonds* d'eſprit, un grand *fonds* de ſcience, pour dire, une grande proviſion de ſcience. il paye de ſon *fonds* ſans rien emprunter d'autruy. pour travailler à un Dictionaire, il faut un grand *fonds*, avoir bien des matieres preparées. le treſor de l'Egliſe eſt un *fonds* inépuiſable de graces. cet homme dans le *fonds* de l'ame eſt fort bon, fort ſcrupuleux.

On dit auſſi, Faire *fonds* ſur quelque choſe, pour dire, en eſtre aſſuré. Il ne faut pas faire grand *fonds* ſur tout ce qu'il dit. je faiſois *fonds* ſur ſon amitié, ſur ſes promeſſes.

On dit, le *fonds* & le *treſfonds*, pour ſignifier non ſeulement la ſuperficie d'une choſe, mais auſſi tout ce qui en peut dependre ſoit au deſſus, ſoit au deſſous. Quand on vend le *fonds* & *treſfonds* d'un heritage, on vend les carrieres qu'on y peut fouiller, les mines, metaux & mineraux qui y ſont.

On dit auſſi au figuré, qu'un homme ſçait le *fonds*, le *treſfonds* d'une affaire, d'une ſcience, pour dire, tout ce qu'on en peut ſçavoir.

FONTE. ſ. f. Action de fondre. La *fonte* des neiges ne ſe fait qu'en eſté dans les montagnes. la *fonte* des metaux ſe fait differemment ſelon leurs differentes [illegible]ez. il faut remettre ces canons à la *fonte*, il y a des chambres. On tient que ce fut un nommé Theodore Samien fils de Telecles, qui a enſeigné le premier le ſecret de la *fonte*.

FONTE, ſignifie encore, le metail fondu en certaine quantité. On a fait une *fonte* de tant de marcs à la Monnoye.

On appelle auſſi en termes d'Imprimerie, une *fonte*, une certaine quantité de caracteres aſſortis pour remplir les caſſes des Imprimeurs. Il a fait faire une *fonte* neuve pour reimprimer les Conciles. Ce mot vient de *funta*, qui en la baſſe Latinité ſignifie la même choſe. Menage aprés Saumaiſe.

FONTE, ſe dit auſſi de la matiere ou de l'ouvrage qui a eſté fondu. des marmites, des chandeliers de *fonte*. des canons de fer de *fonte*. le fer de *fonte* ne ſe lime point.

FONTE, eſt auſſi une compoſition ou meſlange de metail qui eſt differente ſelon les ouvrages que l'on fond: comme, Pour les canons de *fonte* il faut mettre ſur 100. livres d'airain, 10. ou 12. livres d'eſtaim; pour les cloches 20. ou 24. à quoy on adjouſte deux livres d'antimoine pour rendre le ſon plus doux: & pour la *fonte* des uſtenciles de cuiſine, on met ſeulement 3. ou 4. livres d'eſtaim ſur chaque cent. Pour faire la *fonte* verte, on ſe ſert de cuivre appellé *poloſium*, qui eſt tel qu'il vient de la mine avec moins d'eſtaim.

Quand on dit abſolument, Canons de *fonte*, on entend des canons de cuivre, tels que ſont les canons ordinaires de l'armée.

FONTIS. ſubſt. maſc. en termes de Maçon, eſt un creux ou abyſme qui ſe fait quelquefois ſous un baſtiment dans le terrain qui n'eſt pas ferme.

FONTEINE. ſubſt. fem. Source d'eau vive qui ſort de la terre en petite quantité. Il y a pluſieurs *fonteines* qui naiſſent dans ces prez, dans ces rochers. On appelle eau de *fonteine*, celle qui vient de ſource, & qui conſerve ſa pureté.

On voit à la Chine une *fonteine* dont l'eau eſt extremement froide au deſſus, & ſi chaude au fond, qu'à peine y peut-on tenir la main. Il y a auſſi des *fonteines* ſalées, vitriolées, &c.

Les Poëtes appellent la *fonteine* d'Hyppocrene, d'Helicon, des *fonteines* qui eſtoient en des lieux conſacrez aux Muſes, dont ils croyent que l'eau avoit la vertu d'inſpirer le genie poëtique.

Ce mot vient de *fontana*, formé de *fons*, comme de *mons* on a fait *montana*. Menage.

On appelle auſſi *fonteine*, un baſſin, un regard, un baſtiment où on a fait amaſſer & couler des eaux de ſource, pour les diſtribuer au public, ou pour les faire jaillir en haut pour l'embelliſſement des jardins. La *fonteine* St. Michel eſt le regard où ſe diſtribuent les eaux d'Arcueil. la *fonteine* St. Benoiſt, de St. Severin. ce jardin a pluſieurs *fonteines*, des jets d'eau. il y a une *fonteine* qui vient dans les cuiſines de cet Hoſtel. l'Ordonnance de la ville veut que dans chaque regard de *fonteine* il y ait une plaque de cuivre qui marque la quantité des eaux tant du public que des particuliers, & que les baſſinets ſoient ouverts par des cuivreaux qui ne contiendront que la jauge de la conceſſion. Le Maiſtre des Oeuvres eſt tenu de viſiter les aqueducs, pierrées, conduittes, regards & reſervoirs, pour les faire tenir nets & en bon eſtat.

FONTEINE, ſe dit auſſi de la cannule par où coule la liqueur d'un muid ou autre vaiſſeau qu'on a percé. Le robinet de la *fonteine*.

FONTEINE, eſt auſſi le vaiſſeau où on garde l'eau deſtinée au ſervice de la maiſon pendant la journée. Une *fonteine* d'argent, de cuivre.

FONTEINE, ſe dit auſſi des liqueurs qui coulent par les petites ouvertures d'un vaiſſeau mal bouché, à l'imitation d'une *fonteine*. Ce muid s'enfuit, voilà une petite *fonteine* de ce coſté-là. j'ay un rhume ſi violent, que mon nez eſt une *fonteine*. on luy a fait une bonne ſaignée, le ſang ſortoit par la veine qu'on avoit ouverte comme une petite *fonteine*.

FONTEINE DE LA TESTE, eſt l'endroit où aboutiſſent la ſuture coronale & la ſuture ſagitale. Cet endroit eſt tres-mol aux enfants, & on y ſent battre la partie anterieure du cerveau. Il ne s'oſſifie ou ne ſe durcit que vers la deuxiéme ou troiſiéme année. Pour en trouver juſtement l'endroit, il faut appliquer le poignet ſur le bout du nez, & l'extremité du plus grand des doits aboutira à la *fonteine* de la teſte.

On dit proverbialement, qu'un homme desja d'âge eſt allé à la *fonteine* de Jouvence, lors qu'il ſe porte bien, & qu'il ſemble qu'il rajeunit. Il eſt fait mention de cette *fonteine* fabuleuſe dans les anciens Romans, & entr'autres en celuy de Guon de Bordeaux.

FONTENIER. ſ. m. Celuy qui a ſoin des fonteines & des eaux, ſoit pour le public, ſoit pour les maiſons de plaiſance. Il y a un *Fontenier* gagé par la ville. il y a un *Fontenier* à Verſailles.

FONTS. ſ. m. plur. Vaiſſeau de pierre qui eſt au bas des Egliſes Parroiſſiales, deſtiné à faire les ceremonies du Bapteſme.

On dit, Tenir ſur les *fonts* un enfant, pour dire, luy ſervir de parrein ou de marreine au Bapteſme.

On dit auſſi figurément, Tenir quelqu'un ſur les *fonts*, pour dire, le dauber, le railler en compagnie.

FOR.

FOR. ſubſt. maſc. vieux terme dogmatique, qui ſignifie, Juriſdiction. Le *for* interieur, eſt le jugement de noſtre conſcience; le *for* exterieur, le tribunal des hommes. il y a bien des choſes qu'on ne condamne pas dans le *for* exterieur, qui ſont bien criminelles dans le *for* interieur. Ce mot vient du Latin *forum*, qui eſtoit une place publique où on rendoit la juſtice: d'où vient qu'on appelle le *For l'Eveſque*, le lieu où s'exerce la Juſtice de la temporalité de l'Archeveſché de Paris: *Forum Epiſcopi*. Le peuple dit *Four l'Eveſque* par corruption.

FORAGE. ſ. m. Terme de Couſtumes. C'eſt un droit Seigneurial que leve le Seigneur ſur ſes ſujets vendans vin en broche ou en detail & en gros. En Berry on l'appelle *fallage*.

FORAIN, AINE. adj. & ſubſt. Eſtranger, de dehors. Il ſe dit particulierement d'un Marchand, non ſeulement de celuy qui eſt d'un autre Royaume, mais de tout autre qui n'eſt pas du lieu où il vient faire trafic. Ce mot vient de *foris* ou de *forum*, *qui vient de dehors*, ou qui frequente les foires. La plus-part des Marchands *forains* ſont tenus d'apporter leurs marchandiſes en un bureau, pour y eſtre lotties entre les maiſtres du même meſtier. Les Marchands *forains* ne peuvent mettre leurs marchandiſes en magaſins, chantiers, greniers, caves ou celliers, à l'exception des bois flottez à bruſler, par les Ordonnances de la ville.

On appelle, Traitte *foraine*, un droit domanial du vingtiéme du prix des marchandiſes qui entrent ou qui ſortent du Royaume. Voyez *Traitte*.

On appelle proverbialement des alibi *forains*, de meſchantes excuſes, ou du galimathias qu'on donne à ceux qui interrogent.

FORBAN. ſ. m. Pirate, Corſaire, Eſcumeur de mer qui attaque indifferemment amis & ennemis. Un Capitaine qui porte differents pavillons, qui ſe trouve chargé de commiſſions de partis contraires, paſſe pour *Forban*, & doit eſtre pendu comme un voleur, ſuivant l'Ordonnance. la priſe de *Forban à Forban* eſt fort bonne & ſans repetition. dans les Coûtumes d'Anjou & de Normandie *forbannir* ſignifie la même choſe que *bannir* & *reléguer*. Du Cange dit que *forbannitus* qui eſt employé dans la loy Salique, ſignifie, Celuy qui a achevé ſon ban; ce qu'il appelle, *in foris bannis eſſe*.

FORBURE. ſubſt. fem. Maladie de cheval, fluxion qui luy tombe ſur les nerfs des jambes, qui les luy rend ſi roides, qu'elle leur oſte le mouvement. La *forbure* vient au cheval qu'on a trop fatigué. On dit auſſi ironiquement d'un homme, qu'il eſt *forbu*, lors qu'il eſt ſi las qu'il ne ſe peut remuer. Pluſieurs diſent *fourbu*. Borel derive ce mot de *foras* & de *via*, comme qui diroit, *hors de voye & d'eſtat de cheminer*. En vieux François *fourbu* ſignifioit *fourvoyé*.

FORCAGE. ſ. m. Terme de Monnoye, qui ſe dit du monnoyage qui ſe fait ſur le fort, quand on taille les eſpeces ou les flans plutoſt trop forts que trop foibles. Il y a des pays où on donne les Fermes des Monnoyes au *forçage*, où on ne donne point de remede de poids.

FORCAT. ſ. m. ou *Fourcats*. Terme de Marine. Ce ſont des coſtes du vaiſſeau qui joignent les varangues aculées, & qui en ſont la continuation juſques aux deux extremitez du vaiſſeau. Elles ſont nommées *fourcats* ou *fourques*, à cauſe que ce ſont des fourches d'arbres qui ont trois branches convenables, ſçavoir le pied ou baſe qui eſt poſé ſur la quille; & les deux autres ſont le même effet que les varangues aculées, ſinon qu'elles ne ſont pas tant ouvertes, dautant que le vaiſſeau va en eſtreciſſant.

FORCAT. ſ. m. Galerien, homme condamné aux galeres, qui tire ſa rame par force. Un pauvre *forçat*.

On dit en quelques jeux, comme à la Beſte, Joüer au *forçat*, quand on s'aſſujettit à certaines regles qui ne ſont pas abſolument du jeu, comme quand on eſt obligé de mettre une carte au deſſus de ſon compagnon pour prendre, ou une triomphe, quand on n'en a pas de plus haute.

FORCE. ſ. f. Vigueur, ſanté du corps qui luy donne les moyens de porter de grands fardeaux, ou d'abatre & de renverſer ce qui luy reſiſte. L'homme eſt dans ſa *force* à vingt ou trente ans. il a une grande *force* de reins. une defaillance de *forces*. reprendre ſes *forces*. il a emporté cela à toute *force*. la *force* de Samſon conſiſtoit en ſes cheveux. les luitteurs combattoient à *force* de corps. Ce mot vient de *forcia*, derivé de *fortia*, qui ſe trouve dans les Capitulaires. Menage.

FORCE, ſe dit auſſi des choſes inanimées qui ſont ſolides & capables de reſiſter aux attaques de dehors. Il n'y a point de rempart qui ait la *force* de reſiſter au canon, qui vient à bout à la fin de le renverſer. un poitrail de charpente a la *force* de ſouſtenir toute une maiſon. les couvertures ſe ſouſtiennent ſur des jambes de *force*. cette eſtoffe durera long-temps, elle a de la *force*, elle reſiſtera bien à l'eau.

FORCE, en termes de Juriſprudence, ſignifie, Violence. On a violé cette fille, on l'a priſe par *force*. perſonne n'eſt garent du fait du Prince, c'eſt une *force* majeure. entrer à *force* en une maiſon, il a la *force* en main. à *force* ouverte. oppoſer la *force* à la *force*. mener à *force*, on entendoit crier à la *force*, au ſecours.

On dit en termes de Marine, Faire *force* de voiles, pour dire, Se ſervir de toutes les voiles qu'on peut pour faire diligence. Faire *force* de rames, pour dire, Obliger les forçats à ramer de toutes leurs *forces*.

FORCE, ſignifie encore, Neceſſité, contrainte. Il m'eſt bien *force* de faire telles choſes. il faut ceder à la *force*.

FORCE, en termes de Mathematique, ſignifie, la puiſſance avec laquelle on eſleve des fardeaux au delà de ce qu'on feroit avec les *forces* naturelles. Pluſieurs Auteurs ont fait de beaux Traitez des *forces mouvantes* pour accroiſtre, multiplier la *force*, entre autres Salomon de Caux, le Pere Pardies, &c. la *force* des mouffles, d'une vis, d'un reſſort. un chifre devant un ou deux zero a la *force* d'une dizaine, d'une centaine.

Jambe de *force*. Terme de Charpenterie. Voyez *Jambe*.

FORCE, ſignifie encore, Vertu, faculté naturelle de faire quelque choſe. Le feu a la *force* de diſſoudre tous les corps. la rheubarbe eſt une racine qui a la *force* de purger. au printemps les arbres ſont dans leur *force*. ce vin eſt dans ſa *force*, en ſa boite. la *force* du ſang de la parenté.

FORCE, ſe dit en Morale d'une des quatre vertus cardinales, qui conſiſte en une grandeur d'ame & de courage qui donne la conſtance pour ſupporter les afflictions, ou l'audace pour entreprendre de grandes choſes. Les eſpeces de *force* ſont la magnanimité, la manſuetude, la clemence, & la patience. On dit auſſi, Il faut une grande *force* d'eſprit pour reüſſir dans les Mathematiques. la *force* d'un raiſonnement, d'une expreſſion, d'un ſtile. il fait des vers d'une grande *force*. ce tableau eſt d'une grande *force*. cette coûtume a *force* de loy. cette ſentence a *force* de choſe jugée.

FORCES, au plurier, ſe dit des armées qu'un Prince peut mettre ſur pied. Ce Prince eſt entré dans un tel pays avec toutes ſes *forces*. il a de grandes *forces*, de grandes richeſſes.

FORCES, ſont auſſi des eſpeces de ciſeaux compoſez de deux fers trenchants qui n'ont point de clou au milieu, mais qui ſont joints par un demi-cercle qui fait reſſort, & qui les approche ou eſloigne ſuivant le beſoin. Les Tondeurs de drap ſe ſervent de grandes *forces*. on tond les moutons, on fait le crin des chevaux avec des *forces*. Il y a auſſi de petites *forces* qu'on met dans les eſtuis de poche. Ce mot vient du Latin *forceps*.

FORCE, ou *à force* adverbial. Beaucoup, d'une maniere abondante. Il a *force* argent. il y a *force* gens qui ne ſont pas de cet advis. il y aura *force* bleds cette année. il court *force* de fluxions. il s'eſt crevé *à force* de boire. il a fallu remonter ce Bateau *à force* de bras. on en viendra à bout *à force* de travail, de ſoin, d'argent.

On dit proverbialement, C'eſt le ſoleil de Janvier, il n'a ni *force* ni vertu. On dit auſſi, C'eſt la *force* du bois, quand quelque choſe ſe fait par la ſeule impetuoſité de nature. On dit auſſi, Tout par amour, & rien par *force*, de ce qu'on fait volontairement.

FORCEMENT. adv. D'une maniere forcée. Il a fait une telle action, mais c'eſt *forcement*.

FORCENE'. Voyez *Forſené*.

FORCER. v. act. Emporter quelque choſe par effort

effort ou violence. *Forcer* une place, un poſte, une armée. *forcer* la garde. ce poids eſt trop lourd, ne vous *forcez* pas à le lever. *forcer* les priſons. *forcer* un coffre.

FORCER, ſignifie auſſi, Violer une femme, une fille, pour dire, la prendre par *force* pour luy ravir ſon honneur. Il ne faut *forcer* perſonne, l'obliger à faire quelque choſe par contrainte.

On dit auſſi, *Forcer* un cerf, un lievre, les prendre à la courſe & à force de chiens, ſans les vouloir tirer quand on le peut faire. On dit encore, *Forcer* un cheval, pour dire, l'outrer, le pouſſer au delà de ſes forces.

On dit ſur la mer, *Forcer* de voiles, *forcer* de rames, pour dire, Faire tout l'effort qu'on peut avec les voiles & les rames. On dit auſſi, que le vent *force*, pour dire, qu'il eſt contraire, & oblige à relaſcher.

Forcer une clef ou une ſerrure, ſe dit quand on en rompt les gardes, ou qu'on fauſſe la clef: & on dit la même choſe des inſtruments. Vous *forcerez* ce compas, ces ciſeaux.

FORCER un coup, ſe dit à la paulme, pour dire, le pouſſer de toute ſa force.

FORCER, ſe dit figurément en Morale. *Forcer* ſon eſprit, c'eſt luy faire faire un trop grand effort pour luy faire trouver des penſées qui ne ſont pas naturelles. *forcer* ſon ſtile, ſon genie. *forcer* un paſſage, c'eſt luy donner un autre ſens que celuy de l'Auteur.

FORCÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. On appelle un genie *forcé*, quand il n'agit pas naturellement, mais avec affectation ou contrainte: un raiſonnement *forcé*, une comparaiſon *forcée*, lors qu'on les fait venir de loin, qu'on les tire par les cheveux.

FORCLORRE. v. act. Terme de Palais. Faire commandement à une partie d'eſcrire, de produire ou de contredire dans un certain temps, à faute de quoy on luy declare qu'elle n'y ſera plus reçuë, qu'on jugera le procés. Un procés ne peut eſtre en eſtat, ſans *forclorre* les parties de produire & de contredire, de fournir des griefs ou des reſponſes. On dit auſſi, *Forclorre* de faire enqueſte, & autres procedures ordonnées par le Juge.

FORCLOS, OSE. adj. Qui eſt en demeure de produire ou de contredire, ou de faire les autres procedures ordonnées par le Juge. L'Ordonnance veut qu'on produiſe dans la huitaine, autrement *forclos*. il a eſté *forclos* de faire l'enqueſte qui luy avoit eſté permiſe.

FORCLUSION. ſ. f. Procedure de Juſtice, ou Requeſte ſur laquelle on ordonne de faire commandement à une partie de produire, d'eſcrire, contredire, faire enqueſte, ou autres ſemblables actes. *Forcluſion* ſaut trois jours. *forcluſion* pure & ſimple. ce procés eſt en eſtat par *forcluſion*, a eſté jugé par *forcluſion*. Autrefois en refondant cent livres, on revenoit contre tous les arreſts donnez au Conſeil par *forcluſion*.

FORER. v. act. Percer, faire un trou qui le plus ſouvent ne perce pas de part en part. *Forer* une clef, un canon de mouſquet, de fuſil, un gros canon. on *fore* avec le tour & avec des moulins & autres machines. *forer* des tuyaux d'aulne pour conduire des eaux. Ce mot vient du Latin *forare*, ſignifiant *percer*.

FORÉ, ÉE. adj. Cette clef n'a pas eſté *forée* aſſez avant.

FOREST. ſubſt. fem. Grande eſtenduë de terre couverte de bois. La *foreſt* Hercinie contenoit autrefois preſque toute l'Europe. la *foreſt* d'Orleans eſt preſque toute reduitte en taillis. ce Chaſſeur penetre juſqu'en fin fond de *foreſts*. Ce mot vient de *foreſta*, qui ſe trouve dans les Capitulaires, qui eſt derivé de l'Allemand *forſt*, ſignifiant la même choſe, & qui nous a eſté amené par les Normands. Spelmannus dit qu'il vient du Latin *foris reſtat*, parce que les *foreſts* ſont hors les villes. Du Moulin appelle en Latin les Maiſtres des Eaux & *Foreſts*, *Magiſtri aquarum & foreſtarum*; & quand il en parle en François, il les nomme, *Maiſtres des Eaux & des ſelves*. Les *foreſts* ſont des lieux où les beſtes ſauvages ne ſont point enfermées; & ainſi ce mot eſt oppoſé à *parc*, qui eſt un lieu clos où elles ſont retenuës: de ſorte que quelques-uns, comme Okam, ont crû qu'on a dit *foreſta à feris quaſi foreſta, quòd ſit tuta ferarum ſtatio*.

MAISTRE DES EAUX ET FORESTS, eſt l'Officier qui a ſoin de conſerver les *foreſts* du Roy & des Communautez, de les viſiter, & d'en ordonner les coupes dans les temps & ſelon les ordres preſcrits par les Ordonnances des Eaux & *Foreſts*. Le Grand Maiſtre des Eaux & *Foreſts*, eſt celuy qui a pluſieurs Provinces ſous ſa Juriſdiction. Le Maiſtre particulier, eſt celuy dont le reſſort eſt enfermé en une Province particuliere. Il y a à Paris une generale reformation des Eaux & *Foreſts*, qu'on appelle autrement *la Table de marbre*, où le jugent les appellations de toutes les maiſtriſes particulieres.

FOREST, ſe diſoit autrefois du droit qu'avoit le Seigneur d'empeſcher de couper du bois dans ſes terres, ni de peſcher dans ſes eaux: & il y a de vieux tiltres qui portent conceſſion de *foreſts*, c'eſt à dire, la permiſſion d'abattre du bois, ou de peſcher. De là vient qu'on n'a fait qu'une ſeule Juriſdiction des eaux & *foreſts*, parce qu'autrefois le mot de *foreſt* portoit auſſi bien le droit d'excluſion de peſcher dans la riviere, que de chaſſer ou de couper des bois. car en vieux François le mot de *foreſt* ſignifioit auſſi bien les eaux que les bois. On a donné à l'Abbaye St. Germain Deſprez la *foreſt* d'eau depuis le pont de Paris juſqu'au Ru de Sevre, qu'on a depuis appellé *Seure*, & la *foreſt* des poiſſons de la riviere. Du Cange dit qu'on a appellé *foreſta* & *foreſtia* ou *foreſt* d'eau, un vivier où on garde du poiſſon.

GARDE-FOREST. ſ. m. Petit Officier ou Sergent commis à la garde des *foreſts*.

FOREST, ſe dit auſſi de ces grandes charpentes des Egliſes, ou autres grands Edifices, ſur leſquelles eſt poſée la couverture. La *foreſt* de la grande Egliſe de *Chartres* eſt toute de bois de chaſteignier, il ne s'y trouve jamais d'araignées.

On appelle figurément *foreſt*, un couppe-gorge, un lieu où on fait des violences, des exactions. Avant qu'on euſt eſtabli la police à Paris, c'eſtoit une vraye *foreſt*, on y aſſommoit le monde impunément. ces chicaneurs volent ſi impunément, qu'il ſemble qu'on ſoit dans une *foreſt*.

FORESTIER. ſ. m. Certain Officier qui eſtoit autrefois dans les foreſts. Dans pluſieurs Couſtumes il ſe dit d'un Sergent qui a la garde des bois & foreſts, & y peut faire priſe de beſtail ou de gages, & les deferer en Juſtice. C'eſt ce qu'on nomme auſſi *Grayer*. En Latin *foreſtarii*.

Il eſt auſſi adjectif, & on appelle les villes *Foreſtieres* d'Allemagne, quatre villes de l'Empire qui ſont dans la foreſt noire, ſçavoir Rhinfeld ſur le Rhin, Valdſuſt, Sekinghen, & Lauffembourg entre Conſtance & Baſle.

FORESTIER, ſignifie auſſi quelquefois, un eſtranger; mais il n'eſt plus gueres en uſage en cette ſignification.

FORET. ſ. m. Outil de fer pointu en forme de vis qui ſert à percer des tonneaux. Il y a des *forets* tout ronds qu'on appelle autrement *gibelettes*. Il y en a d'autres qui ſont plats & aigus & en forme de ciſeau, qui ſervent à forer les mouſquets & les canons. On dit Donner un coup de *foret* à une piece de vin, pour dire, en tirer pour en faire eſſay.

FOREURE. ſ. f. Trou & ouverture d'une clef. Il y a des clefs à double *foreure*.

FORFAIRE. v. n. Pecher, manquer à ſon devoir. Il ne ſe dit qu'en parlant de certains crimes qui ſe commettent: comme, une fille qui a *forfait* à ſon honneur, qui ne l'a pas conſervé: un vaſſal qui a *forfait* contre ſon Seigneur, qui luy a manqué de foy. Ce mot vient d'un meſchant Latin *forisfacere*, qui ſelon Iſidore ſignifie, *nuire*, offenſer, ou *facere contra rationem*; de même que *forfait*, de *forisfactum*, comme les Italiens de *forisfaciente* ont fait *forfante*. Menage. Mais Borel pretend qu'il vient d'*uſer de force & de violence*.

FORFAIRE, ſignifie auſſi, Confiſquer. *Forfaire* ſon fief, ſe dit quand il tombe en commiſe. *Forfaire* le doüaire, corps & avoir, ou autre choſe, pour dire, les perdre pour quelque crime ou faute commiſe. On trouve auſſi dans les Coûtumes, *Forfaire* l'amende, pour dire, l'encourir. Voyez Du Cange.

FORFAIT. ſ. m. ſe dit des crimes en general. Ce ſcelerat a eſté pris, & a eſté puni de tous ſes *forfaits*.

FORFAIT, ſignifie auſſi, un traitté, une vente de pluſieurs droits & recouvrements qu'on fait à quelqu'un moyennant un prix certain. Ce Traittant a pris les droits des francs-fiefs à *forfait*. ce baſtiment a eſté entrepris à *forfait*, à la charge de rendre les clefs à la main. En ce ſens il vient de *feur*, vieux mot François qui ſignifioit, *prix & taxe des denrées*.

On appelle *fait-fort*, le prix de la ferme des monnoyes que le maiſtre doit donner au Roy, lors que le Fermier ſe *fait fort* de fabriquer une certaine quantité de marcs pendant chacune année de ſon bail, moyennant certain droit de Seigneuriage, & s'il en faiſoit fabriquer davantage, il payoit le même droit par marc, à quelque quantité que le nombre des marcs fabriquez peut monter, dont il rendoit compte. Et en cela il differe du *fortfait*, où il n'eſt pas obligé de compter, mais ſeulement de payer le prix de ſon adjudication.

FORFAITURE. ſ. f. Eſpece de crime qu'on fait contre ſon Seigneur, ou contre le deub de ſa charge. Un fief eſt vacant par la *forfaiture* ou rebellion du vaſſal. un Officier eſt deſtituable par concuſſion, par *forfaiture*.

FORFANTE. ſ. m. Terme injurieux emprunté de l'Italien *forfante*, qui ſignifie, *maraut*, *coquin*, *ſcelerat*. C'eſt l'oppoſé à *honneſte homme*. Il y a un tiltre de Droit que les Italiens appellent, *di tre forfanti*, *nauta*, *caupones*, *ſtabularii*. Les Mariniers, Cabarettiers & les Hoſteliers ſont de grands *forfantes*.

FORFANTERIE. ſubſt. maſc. Action de forfante. Les Comediens Italiens font mille *forfanteries* ſur le theatre.

FORGE. ſ. f. Grand fourneau où on fond le fer qui ſort des mines, & où on le reduit en gueuſe. C'eſt un grand revenu qu'une *forge*, quand elle eſt bien entretenuë. Le feu de ces *forges* ne ſe fait qu'avec du charbon. Ce mot vient de *fabrica*, & de *fabricare*. Menage. Du Cange le derive de *forgia*, mot de la baſſe Latinité.

FORGE, ſignifie auſſi, le petit fourneau où tous les ouvriers qui travaillent avec le feu font chauffer leur fer, pour le mettre en œuvre. La *forge* d'un Serrurier. On le dit auſſi des autres metaux. La *forge* d'un Orfevre, d'un Fondeur. La conceſſion de baſtir le Pont au Change de Paris a eſté accordée pour ſix-vints *forges* d'Orfevres.

On dit particulierement des Mareſchaux, Il faut mener ce cheval à la *forge* pour le faire ferrer.

FORGER. v. act. Battre le fer ſur l'enclume pour le travailler, & reduire en telle forme qu'on veut. Les arcs de carroſſe *forgés* à froid ſont les meilleurs. les Poëtes diſent que Vulcain *forgea* les armes d'Achille & d'Enée. On dit auſſi, *Forger* de la vaiſſelle d'eſtaim ou d'argent.

FORGER, en termes de Manege, ſe dit d'un cheval qui avance trop les pieds de derriere, & porte leurs pinces contre l'eſponge des fers des pieds de devant.

FORGER, figurément, ſignifie, Controuver, ſuppoſer. *Forger* une bourde, une calomnie.

On dit proverbialement, Se *forger* des chimeres, pour dire, Avoir des viſions creuſes, faire des deſſeins imaginaires, avoir des terreurs paniques. On dit auſſi, A *forger* on devient forgeron, pour dire, qu'à force de faire un meſtier on l'apprend.

FORGÉ, ÉE. part. & adj.

FORGERON. ſ. m. Ouvrier qui travaille à forger le fer. On dit poëtiquement, que les Cyclopes eſtoient les *forgerons* de Vulcain.

FORGEUR. ſ. m. Ouvrier qui forge le fer, ou l'eſtaim, ou l'argent, pour en faire de petits ouvrages, comme eſpées, ciſeaux, raſoirs, vaiſſelle, &c.

On dit auſſi figurément, un *forgeur* de nouvelles, de bourdes, de calomnies, en parlant de celuy qui les invente par plaiſir, ou par meſchanceté.

FORHUER. v. act. Terme de Venerie. Appeller les chiens à la chaſſe, leur donner quelque ſignal. *Forhuer* du cor, du cornet, du huchet, de la bouche. C'eſt le devoir du picqueur de crier, hucher, & *forhuer* en mots longs, & ſons du cor.

FORHUS. ſ. m. Cri ou ſon du cor qu'on fait pour appeller les chiens. Le premier, le ſecond *forhus* ou appel de chiens. on a fait le *forhus* en un tel endroit.

On appelle auſſi le *forhus*, le lieu où ſe fait ce cri & appel des chiens.

FORHUS, ſe dit auſſi d'une partie de la proye ou des inteſtins du cerf portez au bout d'un baſton par un valet, qui s'eſcarte de la curée pour obliger les chiens à le ſuivre & à obeïr. On fait la curée du *forhus*, qui eſt la carcaſſe; les dedans ſont encore pour la curée.

FORJETTER. v. n. Terme d'Architecture, qui ſe dit des baſtiments qui ſe jettent en dehors, en ſaillie & hors l'alignement. Les Voyers ont inſpection ſur toutes les conſtructions qui ſe *forjettent* en dehors, & ſur les voyes publiques.

FORJURER. v. act. Vieux terme de Coûtumes, qui ſignifioit autrefois, Delaiſſer & abandonner le pays. *Forjurer* ſon heritage, c'eſt à dire,

re, le vendre & aliener. En Normandie on diſoit *forjurer* ou *forjuger*, quand on condamnoit un abſent ou contumax.

FORLANCER. v. act. Terme de Chaſſe, Faire ſortir une beſte de ſon giſte. Le lievre demeure ferme & raſé dans ſon giſte, & ne ſe *forlance* point, s'il n'eſt bien queſté.

FORLIGNER. v. n. Ne pas ſuivre la vertu & les bons exemples de ſes Anceſtres, de ceux dont on eſt iſſu, faire quelque choſe indigne de leur race. La Nobleſſe de cette maiſon eſt fort pure, il n'y a pas un qui ait *forligné*. On le dit particulierement de ceux qui ſe ſont meſalliez.

FORLONGER. v. act. On dit auſſi *Forlonger*. Terme de Chaſſe, qui ſe dit avec le pronom perſonnel, du Cerf qui tire de longue, & qui mene bien loin la chaſſe & les Chaſſeurs, ou qui s'eſloigne fort des chiens. On dit auſſi, qu'un chien chaſſe de *forlonge*, qu'il va de *forlonge*, pour dire, qu'il chaſſe de loin, qu'il ſent de loin. Ce mot vient de *fort* & de *loin*.

FORMALISER. v. neutre, qui ne ſe dit qu'avec le pronom poſſeſſif. Se ſcandaliſer, s'offenſer de quelque choſe. Ce parent s'eſt *formaliſé* de ce qu'on ne l'a pas invité à la nopce avec ceremonie.

FORMALISTE. adj. m. & fem. Celuy qui s'attache exactement aux formes, & qui n'en veut point demordre. Ce n'eſt pas eſtre bon Juge, que d'eſtre ſi *formaliſte*.

FORMALISTE, ſe dit auſſi d'un homme ceremonieux & façonnier, qui veut qu'on ait pour luy de grands eſgards, & avec qui on ne peut vivre franchement & en liberté. C'eſt un *formaliſte* qui ſe faſche, quand on ne luy rend pas ſa viſite.

FORMALITE'. ſubſt. fem. Regle preſcrite pour faire des procedures judiciaires. Dans les contracts de Droit eſtroit on doit garder toutes les formalitez. l'obmiſſion de la moindre *formalité* ruine une action en retrait lignager. Les *formalitez* deſtruiſent les materialitez: raillerie morale de Rabelais.

FORMALITÉ, ſe dit auſſi d'un certain ordre & bienſeance qu'on garde en certaines ceremonies. Il y a des gens qui veulent qu'on garde avec eux toutes les *formalitez*, juſqu'aux moindres ceremonies.

FORMATION. ſubſt. fem. Action par laquelle une choſe ſe forme. La *formation* des metaux ſe fait dans les veines de la terre par de certaines vapeurs qui y ſont fixées par la chaleur du ſoleil. la *formation* d'un abſés dans le corps. la *formation* d'un *fœtus*. On dit auſſi en Grammaire, La *formation* d'un mot derive d'un temps, d'un verbe.

FORMARIAGE. ſ. m. Vieux terme de Juriſprudence Coûtumiere, qui ſe dit de la celebration d'un mariage fait contre la Loy & la Coûtume, ou le droit des Seigneurs. Par les Coûtumes de Bourgogne & de Meaux, de Vitry, de Troyes, de Chaumont, les gens de ſerve condition ne ſe peuvent marier à femmes franches, ni hors la Juſtice du Seigneur ſans permiſſion, & doivent l'amende de *formariage* ou un certain droit qui porte le même nom. En quelques lieux on dit *Feurmariage*, & meſmariage.

FORMATRICE. adj. fem. Terme de Phyſique. Les anciens Philoſophes admettoient une vertu *formatrice* qui donnoit la forme à tous les corps.

FORME. ſ. f. Terme de Phyſique. C'eſt le ſecond principe, qui eſtant joint à la matiere compoſe tous les corps naturels. Il n'y a rien qui n'ait la matiere & la *forme*. l'ame raiſonnable eſt la *forme* de l'homme. on diſpute fort au College, pour ſçavoir s'il y a des *formes* ſubſtancielles, ſeparées & independantes de la matiere. les *formes* des corps inanimez ſont tirées de la matiere, où elles eſtoient en puiſſance, & non en acte.

FORME, eſt auſſi l'apparence exterieure de tous les corps, & ce qui en diſpoſe les parties ſelon leur quantité, eſtenduë en longueur, largeur & profondeur. Ainſi on dit, qu'un corps eſt de *forme* ſpherique, cylindrique; que les Diables ſe font voir en mille eſtranges *formes*; que Prothée changeoit de *forme*. Ce mot vient du Latin *forma*, qu'on pretend venir par metatheſe du Grec *morphi*.

FORME, ſignifie quelquefois, un moule, & ſe dit particulierement de ceux des ſouliers & des chapeaux, des bas, d'un luth, d'une guittarre, &c. même il ſe dit de la figure qu'ils ont acquiſe ſur le moule. Remettre un chapeau en *forme*. mon Cordonnier a fait faire une *forme* exprés pour moy pour me chauſſer. la *forme* de ce ſoulier eſt corrompuë.

On appelle au Manege la *forme*, une dureté ou calus qui vient au paſturon du cheval, & qui ſouvent l'eſtropie.

FORME, ſe dit figurément en choſes ſpirituelles & morales. Cette Republique a changé la *forme* de ſon gouvernement. un argument eſt en *forme*, quand il eſt ſelon toutes les regles de la Logique.

FORME. Façon, maniere de faire les choſes. Ces lettres portent abolition d'un tel crime en quelque *forme* & maniere qu'il ait eſté commis. il a dit cela par *forme* d'entretien. il luy a rendu viſite pour la *forme*, c'eſt à dire, par maniere d'acquit.

FORME, en termes de Juriſprudence, ſe dit de certaines regles eſtablies par les Ordonnances pour faire les procedures de Juſtice; & en ce cas il eſt oppoſé au fond & à la matiere dont il s'agit. On a examiné la *forme*, il faut venir au fond. il faut qu'il y ait ouverture de Requeſte civile dans la *forme*, avant que d'eſtre receu à conteſter ſur le fond. on l'a deſpouillé de ſon bien ſans *forme* ni figure de procés, pour dire, violemment & ſans procedures.

En termes de Chancellerie Romaine, on appelle des proviſions en *forme* gratieuſe, celles qui ſont expediées en ſuitte d'une information de vie & mœurs faite ſur les lieux, de ſorte qu'on n'a point beſoin dans l'execution d'avoir un *viſa* de l'ordinaire, comme en celles qu'on appelle *in forma dignum*.

On appelle un arreſt en *forme*, un contract en *forme*, ceux qui ſont en parchemin, en groſſe ſignez & ſcellez en *forme* probante & authentique.

En ce ſens on le dit de toutes les autres choſes où il y a quelques regles d'agir eſtablies ſoit par les principes d'un art, ſoit pour des precautions qui ſont à prendre, ſoit ſimplement pour la bienſeance. Ainſi on dit, que les ennemis de la Medecine appellent les Medecins, quand ils ſont malades, parce qu'ils veulent mourir dans les *formes*: que la recherche d'une fille, que ſon mariage ont eſté faits dans les *formes*, pour dire, dans la bienſeance & la regularité: qu'un Cavalier s'eſt battu dans les *formes*, pour dire, ſans ſupercherie: qu'un Docteur a eſté receu dans les *formes*, pour dire,

aprés avoir eſté examiné & paſſé par les degrez: qu'une ville a eſté priſe dans les *formes*, pour dire, aprés un ſiege regulier.

FORME, en termes de Chaſſe, eſt le giſte d'un lievre, où il eſt couché & immobile tant la nuit que le jour; & c'eſt d'ordinaire entre deux ſillons. On appelle auſſi *forme*, le lieu où repoſe le renard.

FORME, en termes de Menuiſerie, ſe dit des ſieges qui ſont dans le Chœur des Egliſes pour aſſeoir les Preſtres, les Chanoines & Religieux. C'eſt un tel Menuiſier qui a fait les *formes* d'une telle Egliſe. Du Cange dit qu'on leur a donné ce nom, à cauſe qu'à leur dos il y avoit pluſieurs images de Sculpture ou de Peinture qu'on appelloit en Latin *forma*, *typus*. C'eſt auſſi un banc eſtendu en longueur & ſans doſſier, qu'on tranſporte & qu'on range dans les lieux où on veut faire aſſeoir pluſieurs perſonnes; & il eſt quelquefois garni de tapiſſerie ou d'eſtoffe. Du Cange croit que ce nom a eſté emprunté *à formis Monachorum*.

FORME, en termes d'Imprimerie, eſt une planche compoſée des caracteres d'Imprimerie ſelon l'ordre qu'on deſire, qui ſont enfermez dans un chaſſis de fer, & ſur laquelle on tire les feuilles. Une feuille d'impreſſion eſt compoſée de deux *formes*. il a fallu remanier cette *forme* pour la corriger.

FORME, en termes de Marine, eſt une partie d'un arſenal fermé de murailles où on fait la conſtruction & le radoub des vaiſſeaux, dans laquelle on fait entrer la mer par une eſcluſe, quand les œuvres vives ſont faites, pour mettre par ce moyen le vaiſſeau à flot.

FORMER. v. act. & quelquefois neut. Donner la forme, l'eſtre, la naiſſance à quelque choſe. Le ſoleil aide à l'homme à *former* un homme. tout ce qui s'engendre ſe *forme* de quelque autre choſe qui ſe corrompt.

FORMER, ſe dit auſſi pour ſignifier ſimplement la figure. Le Potier *forme* ſes vaiſſeaux comme il luy plaiſt. ces caracteres ſont bien *formez*. la Geometrie enſeigne à *former* toutes ſortes de figures. un embrion n'a pas encore tous les traits bien *formez*.

FORMER un ſiege, en termes de Guerre, c'eſt, Faire des lignes de circonvallation pour fortifier ſon camp, & ſe diſpoſer aux attaques de la place dans les formes.

FORMER, ſe dit auſſi pour aſſembler pluſieurs parties pour leur donner la forme d'un corps. *Former* une armée, une conſpiration. *former* un eſcadron.

FORMER, ſe dit figurément des choſes ſpirituelles. Il *forme* dans ſon eſprit de grands deſſeins. il ſe *forme* des monſtres pour les combattre. ce Juge a eu de la peine à *former* ſon advis. il a *formé* beaucoup de difficultez.

Il ſignifie auſſi, Dreſſer, inſtruire, propoſer des exemples à imiter. Ce Precepteur a bien *formé* l'eſprit de ſon diſciple. il a *formé* ſon ſtile ſur celuy de Ciceron. il s'eſt *formé* ſur de bons modeles.

FORMER, ſe dit au Palais des procedures qui ſe font ſous certaines formes. Il a *formé* ſa plainte. il a *formé* ſon inſcription en faux, ſon oppoſition aux criées.

FORMER, ſe dit auſſi en Grammaire de certains temps des verbes qui ſe font en changeant quelques lettres des autres. Le preſent ſe *forme* de l'infinitif. On le dit auſſi des mots compoſez, derivez, & de ceux qui ont même étymologie, qu'ils en ſont *formez*.

FORMÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

FORMEZ, en termes de Fauconnerie, ſignifie, les femelles des oiſeaux de proye qui donnent le nom à l'eſpece; les maſles s'appellent *tiercelets*: parce qu'en general la femelle de l'oiſeau de proye eſt plus grande, plus forte & plus hardie que ſon maſle.

FORMIER. ſubſt. maſc. Ouvrier qui fait des formes & des talons pour ſervir aux ſouliers.

FORMEL, ELLE. adj. Qui donne la forme. La cauſe *formelle* ſe joignant à la materielle, produit le corps ou le compoſé.

FORMEL, ſe dit figurément en Morale. Un paſſage *formel*, un texte *formel*, une loy *formelle*, pour dire, exprés & precis, & en la meilleure forme qu'on le peut ſouhaiter. Dans le même ſens on dit, Donner une parole *formelle*, pour dire, poſitive & aſſurée: une denegation *formelle*, pour dire, entiere denegation.

FORMELLEMENT. adv. D'une maniere formelle, aſſurée. En Philoſophie telle propoſition eſt vraye *formellement*, qui eſt fauſſe materiellement.

On dit, Nier une propoſition *formellement*, pour dire, entierement, tout à plat: S'oppoſer *formellement* à quelque choſe, pour dire, l'empeſcher autant qu'on peut.

Il ſignifie auſſi, Expreſſément, preciſément. Cette loy eſt *formellement* contraire à vos allegations.

FORMERET. ſ. m. Terme d'Architecture, eſt un arc de voute d'ogive, qui forme la voute par une ligne diagonale.

FORMIDABLE. adj. m. & f. Qui fait peur, qui eſt à redouter. Les jugements de Dieu ſont *formidables*. les forces de Xerxes eſtoient *formidables* à la Grece. ce Prince eſt *formidable* à tous ſes voiſins.

FORMUER. v. act. Terme de Venerie. Faire paſſer la muë à un oiſeau par artifice.

FORMUÉ, ÉE. adj. Un oiſeau *formué* ne vaut rien.

FORMULAIRE. ſ. m. Eſcrit qui contient la forme du ſerment qu'on doit faire en certaines occaſions. Un *formulaire* d'un acte de profeſſion de foy. on a fait ſigner un *formulaire* touchant la doctrine de la Grace. Il y a auſſi des *formulaires* de devotion, de prieres.

FORMULE. ſ. f. Certains termes preſcrits & ordonnez pour faire quelque acte de Juſtice. Le Droit Romain eſtoit tout plein de formules. les ſtipulations, les divorces ſe faiſoient avec certaines *formules* & en certains termes. on fait grand cas des *Formules* de Marculphe commentées par Mr. Bignon. Cneïus Flavius avoit auſſi publié de ſon temps les *formules* du Droit Romain, qui furent fort bien receuës: c'eſtoient des termes concertez dans leſquels il faloit faire les contracts; autrement le moindre defaut eſtoit capable de rendre nuls les actes les plus importants.

On appelle au Palais, Papier *formulé*, le papier marqué ou tymbré, parce que le premier deſſein de ſon eſtabliſſement eſtoit d'y eſcrire des formules pour toutes ſortes d'actes.

FORMY. Terme de Fauconnerie, qui ſe dit d'une maladie qui prend au bec de l'oiſeau de proye.

FORNICATEUR. ſ. m. Celuy qui commet fornication. Ce mot vient du Grec *πορνεω*, qui ſignifie un *impudique*: il n'y a qu'à changer la tenuë en aſpirée. Cependant on le tire pourtant ordinai-

dinairement *à fornicibus*, *in quibus ſcorta proſtabant*.

FORNICATION. ſubſt. fem. Terme de Theologie, eſt le peché de luxure qui ſe commet par deux perſonnes, dont ni l'une ni l'autre ne ſont point liées par le Sacrement de Mariage, ni par un vœu ſolemnel. St. Thomas prouve que la ſimple *fornication* eſt deffenduë de droit naturel. ceux qui commettent les pechez de *fornication*, d'adultere, de molleſſe, n'entreront point au Royaume des Cieux, dit St. Paul.

En termes de l'Eſcriture, *fornication* s'eſt dit quelquefois de l'idolatrie.

FORPAISTRE. v. n. Terme de Venerie, qui ſe dit des beſtes qui vont chercher leur paſture en des lieux eſloignez & hors de leur retraitte ordinaire.

FORPAYSER. v. act. qui ne ſe dit qu'avec le pronom perſonnel. C'eſt un terme de Chaſſe, qui ſe dit des beſtes qu'on pourſuit, & qui s'eſloignent de leur giſte. Souvent un lievre ſe *forpayſe* trois lieuës durant ſans s'arreſter. On dit auſſi, qu'elles *forpayſent*, lors qu'elles quittent les bois & ſe jettent en campagne, ou qu'elles s'en vont en une foreſt eſloignée.

FORS. Prepoſition. Horſmis, excepté. Il faut faire toutes choſes pour ſes amis, *fors* celles qui ſont contre l'honneur & la conſcience. j'aime tous les divertiſſements *fors* le jeu. Ce mot vient du Latin *foris*.

FORSENANT. Terme de Chaſſe, eſt une épithete qu'on donne aux chiens courants qui ſont ardents & vigoureux à ſupporter le travail de la chaſſe, ſans ſe laſſer ni ſe rompre ni pour la chaleur ni pour le bruit.

FORSENÉ, ÉE. adj. Qui eſt emporté d'amour, de colere, ou d'une autre paſſion, juſqu'à en perdre le ſens & la raiſon. Quelques-uns eſcrivent ce mot avec un *c*, mais mal à propos, car il eſt évident qu'il vient de *ſens*, comme qui diroit, *hors de ſens*. Les Italiens diſent *fuor di ſenno*.

On appelle en Blaſon, un cheval *forſené* ou effrayé, quand il eſt peint rampant.

FORT, FORTE. adj. Qui eſt de taille & de complexion robuſte, qui a les nerfs vigoureux & bien bandez, capables de porter de gros fardeaux, de faire de grands efforts pour renverſer, demolir, travailler, &c. Samſon eſtoit le plus *fort* des Hebreux. l'élephant eſt le plus grand & le plus *fort* de tous les animaux. Milon Crotoniate eſtoit ſi *fort*, qu'il portoit un bœuf. On a dit des geants, qu'ils avoient les bras *forts* & nerveux. ce garçon eſt *fort* & puiſſant pour ſon âge.

FORT, ſe dit auſſi dans les choſes inanimées, de ce qui eſt ſolide, compacte, & qui peut ſouſtenir de grands fardeaux, ou reſiſter à des efforts violents. Un poitrail de charpente eſt aſſez *fort* pour ſouſtenir toute une maiſon. il faut de *forts* arcsboutans pour ſouſtenir une grande voute. les remparts d'une telle place ſont bien *forts*. cette cuiraſſe eſt *forte*, elle eſt à l'eſpreuve du mouſquet. le drap de meuſnier eſt une eſtoffe *forte* qui reſiſte à l'eau. la vache de Rouſſi eſt un cuir plus *fort*, plus eſpais que le marroquin.

FORT, ſe dit auſſi de ce qui eſt difficile, qui donne de la peine à cultiver, à traverſer, à prendre. Les terres *fortes* ou graſſes ſont difficiles à labourer, on a de la peine à y marcher. cette montagne eſt *forte* à monter, eſt trop rude. les lieux de mareſcages, de roches & de foreſts ſont *forts* d'aſſiette. on a rendu cette place ſi *forte*, qu'il eſt difficile de la prendre. ce Seigneur eſt logé dans une maiſon *forte*, il ne craint point les Sergents. une priſon *forte*, bien fermée, eſt difficile à forcer.

FORT, ſe dit auſſi de ce qui eſt touffu & eſpais. Ce taillis eſt desja *fort*, il eſt preſt à mettre en couppe. Il eſt trop *fort*, trop touffu. les bleds qui viennent en terres graſſes ſont plus *forts* que ceux qui viennent dans les ſables. une barbe *forte*, eſt celle qui eſt picquante ou touffuë.

FORT, ſe dit auſſi de ce qui a un mouvement, une agitation violente. Le feu eſt le plus *fort* de tous les agents naturels, il diſſout tous les corps. on a donné à cette viande un feu trop *fort*, elle eſt havie. le vent eſt trop *fort*, il faut caler les voiles. voilà une *forte* pluye qui nous menace d'une *forte* tempeſte. la gelée a eſté *forte* cet hiver, c'eſt à dire, rude & violente. ce malade a un poux *fort* & violent, ſa fievre eſt *forte*.

FORT, ſignifie auſſi, Ce qui agit par ſes qualitez naturelles avec trop de violence & bleſſe les ſens. Une haleine *forte*, eſt celle qui eſt puante, qui bleſſe l'odorat. le muſc, quand il eſt pur, eſt ſi *fort*, qu'il bleſſe le cerveau, il donne la migraine. une ſouppe trop *forte* de ſel, du beurre *fort*, qui eſt vieux & corrompu bleſſent le gouſt. du vin, du vinaigre trop *forts* picquent la langue. une voix trop *forte* ou trop aiguë bleſſe l'oreille. une couleur trop *forte*, trop eſclatante, trop foncée, offenſe les veuës foibles. cette medecine eſtoit trop *forte*, elle a failli à faire crever ce malade.

FORT, ſe dit auſſi des puiſſances qui ſe forment par l'aſſemblage de pluſieurs choſes. Une armée eſt *forte* quand elle eſt nombreuſe. ce Prince eſt *fort* en ſoldats, en richeſſes. ce Marchand eſt *fort* en amis, en credit. ce General eſtoit plus *fort* en Cavalerie qu'en Infanterie.

FORT, ſe dit auſſi relativement, de ce qui excede ce qui eſt juſte & raiſonnable, ou du moins qui eſt fixé & certain. La meſure de Paris eſt plus *forte* que celle de Chartres, elle eſt plus grande. un uſurier preſte ſon argent au denier *fort*, à un taux plus haut que celuy qui eſt taxé par le Roy. cette balance eſt trop *forte*, elle ne trebuche point facilement. ce poids eſt trop *fort*, il n'eſt pas aſſez juſte. On dit, qu'un eſcu n'eſt pas aſſez *fort*, quand il eſt leger. On dit, qu'une taxe eſt trop *forte*, quand elle n'eſt pas proportionnée aux biens de celuy ſur qui on la fait, qu'une ſomme eſt trop *forte*, lors qu'elle eſt exceſſive, qu'on ne la peut pas payer.

On appelle auſſi, *Forte* monnoye, celle qui eſt de plus grande valeur que l'ordinaire: comme en l'ancienne Coûtume de Bourgogne, 25. ſols *forts* valent 40. ſols tournois. Ragueau. Il y a auſſi dans la monnoye des pieds *forts*. Voyez *Pieds forts*. On appelle auſſi, Vilains *forts*, les monnoyes qui eſtoient d'un plus gros poids que celuy de l'Ordonnance. On dit auſſi au ſubſtantif, Travailler ſur le *fort*, quand on taille des flans ou eſpeces qui peſent pluſtoſt plus que moins, & au delà du poids ordinaire.

On dit en termes de Manege, qu'un cheval eſt *fort* en bouche, quand il n'obeït pas au Cavalier, lors qu'il s'emporte.

FORT, ſe dit auſſi figurément en choſes ſpirituelles & morales. Dieu a pris ſouvent la qualité de *fort* & de puiſſant dans les batailles. On appelle une ame *forte*, un homme brave, vaillant & intrepide. Salomon cherchoit une femme *forte*, qui euſt l'ame bien faite, qui n'euſt point les foibleſ-

ſes des autres. le Stoïque ſe vante d'eſtre *fort*, parce qu'il ne ſe laiſſe point abattre par le revers de la fortune. Eſprit *fort*, eſt un homme qui eſt bien gueri des opinions populaires fondées ſur la preoccupation: mais on le dit quelquefois en mauvaiſe part d'un libertin.

On dit auſſi, qu'un homme eſt *fort* dans une ſcience, en un art, quand il y eſt habile, quand il a de l'avantage ſur les autres. Il eſt *fort* en Geometrie, en Phyſique. il eſt *fort* à la *paulme*, aux eſchecs; il eſt plus *fort* que vous d'un quinze, d'une tour. cet eſcolier eſt un des *forts* de ſa claſſe. cet Advocat eſt *fort* en raiſons, il eſt *fort* en repliques: cet autre eſt *fort* en gueule, avantageux en paroles.

FORT, ſe dit auſſi figurément de ce qui fait impreſſion ſur l'eſprit. Les jeunes gens ont les paſſions *fortes* & violentes. ces perſonnes ſont liées d'une *forte* amitié, d'une *forte* amour. une *forte* tentation.

On dit auſſi, Cette expreſſion eſt *forte*, ſoit en diſcours, ſoit en Peinture, pour dire, *fort* vive. un ſtile *fort* & ſerré. un fort raiſonnement. On dit auſſi d'une aigre repartie, Cela eſt trop *fort*, ce diſcours eſt un peu *fort*. cette injure eſt *forte*. On dit encore, A plus *forte* raiſon, quand on argumente du plus petit au plus grand, quand on eſt en plus *forts* termes. On dit auſſi, qu'un objet fait une *forte* impreſſion ſur la memoire, ſur l'imagination, pour dire, qu'on en conſervera longtemps l'idée. la verité eſt bien *forte*, elle prevaut à la fin.

FORT, a encore pluſieurs ſignifications ſelon les mots auſquels on le joint.

Teſte *forte*, eſt celle qui eſt bien ſaine & vigoureuſe, tant à l'égard du corps, que de l'eſprit. Cet homme boira juſqu'à demain ſans s'enyvrer, il a la teſte *forte*. il ne s'embarraſſe point du nombre des affaires, c'eſt une teſte *forte*; c'eſt la plus *forte* teſte du Parlement, pour dire, le plus habile.

On dit, qu'un reſſort eſt *fort*, quand il eſt difficile à bander; un coffre *fort*, quand il eſt difficile à forcer, à cauſe des barres de fer dont il eſt reveſtu; ou difficile à ouvrir, à cauſe d'une ſerrure à trois peſnes, & où il y a quelque ſecret. On dit auſſi, qu'un ordinaire eſt *fort*; qu'un plat de roſti eſt *fort*, qu'une table qu'on tient eſt *forte*, lors qu'il y a beaucoup à manger, que les plats ſont bien garnis, que chaque piece eſt groſſe. un *fort* lapin. une *forte* piece de boeuf.

Eau *forte*, eſt une eau tirée par diſtillation à force de feu, du vitriol, du ſel commun, alun, ſel armoniac. Elle ſert à graver ſur le cuivre, & à diſſoudre tous metaux. Voyez *Eau*.

La colle *forte*, eſt une matiere viſqueuſe & tenace qui ſert à faire tenir enſemble le bois & autres choſes ſemblables.

Main *forte*, ſe dit de l'aſſiſtance qu'on donne aux Officiers pour executer les ordres de la Juſtice. On a enjoint aux habitans de s'aſſembler, & de preſter main *forte* pour l'execution d'un tel Arreſt. On dit auſſi, qu'une terre eſt en main *forte*, pour dire, qu'elle eſt poſſedée par une perſonne puiſſante; qu'on auroit à faire à *forte* partie, ſi on l'en vouloit chaſſer.

On dit proverbialement, Il faut ceder au plus *fort*. Le plus *fort* l'emporte. Il aura *fort* à faire. Il eſt le plus *fort*, il portera les coups. Il ſe met toûjours du coſté des plus *forts*. Jeuneſſe eſt *forte* à paſſer. On dit auſſi, qu'un enfant eſt *fort* comme un Turc, pour dire, qu'il eſt *fort* robuſte. On dit auſſi, qu'un chien, qu'un coq eſt bien *fort* ſur ſon pallier. On le dit auſſi de l'homme quand il eſt chez luy. On dit auſſi en faiſant une imprecation, Vos *fortes* fievres quartaines.

FORT, ſe dit auſſi ſubſtantivement de ce qui agit & reſiſte puiſſamment. Le *fort* de l'eau. le *fort* de l'âge. le *fort* de l'eſté. le *fort* de la guerre, de la peſte. le *fort* de ſa colere, de ſon amour. le *fort* de ſon mal, de ſon accés. au *fort* de l'orage.

En fait d'armes on appelle le *fort* de l'eſpée, la partie la plus proche de la garde. On le dit auſſi de la lance.

Le *fort* d'un bois, ou les *forts*, ſont les endroits où le bois eſt le plus eſpais, & où ſe retirent les beſtes fauves.

On appelle le *fort* de la balance Romaine, le coſté le moins eſloigné du centre de la balance. Le *fort* de la boule, eſt le coſté où le bois eſt le plus ſerré, & vers lequel la boule panche toûjours. On dit auſſi, Il faut mettre cette poutre ſur ſon *fort*, ſur le coſté qui reſiſte le plus: ce qui ſe dit particulierement du bois *bombé* ou *courbé*, quand on met la partie la plus eſlevée par-deſſus.

FORT, ſe dit auſſi d'un homme vaillant ou robuſte. L'Ecriture fait mention des trente *Forts* de David. On appelle à Paris les *Forts*, certains Crocheteurs qui ſe rendent maiſtres des ports, & qui empeſchent que d'autres qu'eux n'y travaillent. Il y a de ces *Forts* eſtablis au port St. Paul par autorité de la ville pour deſcharger des marchandiſes; & aux autres ports on les appelle *Compagnons de riviere*. Il faut pouſſer à bout cette affaire; le plus *fort* en eſt fait, pour dire, le plus difficile.

FORT, ſignifie auſſi, un chaſteau, une petite place fortifiée par l'art, ou par la nature. Un *Fort* à eſtoile. un *Fort* à cinq baſtions. le *Fort* de Skink. on fait des *Forts* de campagne pour garder des paſſages, pour deffendre des lignes de circonvallation.

On dit figurément, qu'un homme eſt dans ſon *fort*, quand on l'attaque en quelque occaſion où il ſe ſçait bien deffendre. vous l'avez fait aſſigner au Parlement où il a tous ſes parents, vous l'avez attaqué dans ſon *fort*. ne diſputez pas contre luy en Theologie, car c'eſt ſon *fort*.

FORT. adv. augmentatif. Beaucoup. Il pleut *fort*. il vente de plus *fort* en plus *fort*. il eſt *fort* juſte, *fort* beau. il aime *fort* cette beauté, elle luy tient *fort* au cœur. ils ont diſputé *fort* & ferme, pour dire, long-temps.

On dit auſſi adverbialement, Il ſe fait *fort* de ſes parents. il a traitté comme ſe faiſant & portant *fort* de ſa femme. il ſe fait *fort* d'achever cette entrepriſe en tant de temps.

On dit proverbialement, le *fort* portant le foible, pour dire, Faire une compenſation du bon avec le mauvais. il en connoiſt le *fort* & le foible. On dit auſſi en guerre, il s'eſt recommandé à Noſtre-Dame de frappe *fort*.

FORTEMENT, adv. D'une maniere puiſſante & conſtante. Il a ſouſtenu conſtamment ſa mauvaiſe fortune, il a ſouſtenu *fortement* ſon opinion.

FORTERESSE. ſ. f. C'eſt un nom general dont on appelle toutes les places fortifiées ſoit par la nature, ſoit par l'art. Il eſt difficile de conquerir la Flandre, à cauſe qu'elle eſt remplie de pluſieurs *Forteresſes*. une telle place eſtoit autrefois une *Forteresſe* inexpugnable. il n'y a plus maintenant de *Forteresſes* qu'on ne prenne, ſi elle n'eſt ſecouruë.

FORTERET. adj. maſc. qui ſe dit d'un cheval qui eſtant ſurmené & outré de laſſitude, devient eſtroit de boyau.

FORTIFIANT. adv. Qui fortifie. Il ne ſe dit qu'en cette phraſe. Un remede *fortifiant* l'eſtomac, le cœur, &c.

FORTIFICATION. ſubſt. fem. La ſcience ou l'art de fortifier. Cet Ingenieur entend fort bien la *Fortification*. il y a des *fortifications* regulieres, & d'autres irregulieres. les *fortifications* à l'antique ne valoient rien, parce qu'elles n'eſtoient point flanquées. Ceux qui ont eſcrit des *fortifications* modernes, ſont Jean Errard, Anthoine de Ville, Marolois, Marchi, Sardi, le Comte de Pagan, Dogen, Futach, Stevin, Mallet, Blondel, le Pere Deſchalles, Mr. de Vauban qui a fait un livre intitulé, le Directeur General des Fortifications, &c. Quelques-uns ont fait pluſieurs ordres de *Fortification* à l'imitation de l'Architecture, & en ont appellé les unes à la Françoiſe, les autres à la Hollandoiſe, les autres à l'Italienne, &c. La *Fortification* a eſté inventée, afin qu'un petit nombre reſiſtât à un plus grand. Le premier fondement de la *Fortification*, eſt que toutes les parties d'une place ſoient bien flanquées.

FORTIFICATION, ſe dit auſſi de la place fortifiée, & de tous les travaux ou ouvrages qui ſervent à la flanquer ou deffendre, & en eſloigner l'ennemi. C'eſt une *fortification* reguliere à cinq, à ſix baſtions.

FORTIFICATION, ſe dit auſſi de l'action de fortifier. On travaille à la *fortification* d'une telle place. cette *fortification* eſt de grande deſpence. un Treſorier, un Intendant des *fortifications*.

FORTIFIER. v. act. Rendre une choſe plus forte. *Fortifier* une place, la munir de tout ce qui la peut rendre plus capable de ſe deffendre, de reſiſter aux attaques des ennemis.

FORTIFIER, ſe dit auſſi d'un mur, d'une poutre & autres choſes qui ſupportent de grands fardeaux. Ce mur n'eſt pas aſſez eſpais, il le faut *fortifier* par des pilliers, des cheſnes de pierre.

FORTIFIER, ſignifie auſſi, Reprendre ſes forces. Ce malade ſe *fortifie* de jour en jour. la poudre de viperes *fortifie* l'eſtomac. On le dit auſſi de l'eſprit & des ſciences. Il s'eſt *fortifié* dans cette reſolution. il s'eſt beaucoup *fortifié* dans l'eſtude de la ſageſſe. cela *fortifie* ma crainte, mon raiſonnement, mon ſoupçon. il ſe *fortifie* dans la vertu. le courage ſe *fortifie* par l'habitude. il s'eſt *fortifié* dans ſon opinion, aprés avoir veu cette experience.

FORTIFIÉ, ÉE. part. paſſ. & adj

FORTIN. ſubſt. maſc. Diminutif de *Fort*. Petit *Fort* qu'on fait à la haſte pour deffendre un camp, particulierement dans un ſiege, où les principaux quartiers ſont joints par des lignes deffenduës de *Fortins* & de Redoutes. Un *Fortin* à eſtoille, dont les coſtez ſe flanquent les uns les autres.

FORTITRER. v. n. Terme de Chaſſe, qui ſe dit des cerfs ou autres beſtes qui ne paſſent point dans les lieux où il y a des relais ou des chiens frais atitrez pour les courre. Ce cerf a *fortitré* deux fois.

FORTUIT, UITE. adj. Inopiné, qui arrive par hazard. Un Fermier n'eſt pas tenu des cas *fortuits*, s'il ne s'y eſt obligé. les combats qui ſe font dans une rencontre *fortuite* ne peuvent paſſer pour duels.

FORTUITEMENT. adv. D'une maniere fortuite, par haſard. On n'eſt point reſponſable de ce qui arrive *fortuitement*.

FORTUNAL. ſubſt. maſc. Coup de mer, fortune de mer, tempeſte ou orage.

FORTUNE. ſ. f. C'eſtoit autrefois une Divinité Payenne qu'on croyoit eſtre la cauſe de tous les évenements extraordinaires: au lieu que c'eſt en effet la Providence divine qui agit par des voyes inconnuës & au deſſus de la prudence des hommes.

En ce ſens on a dit, Adorer la *Fortune*, ſacrifier à la *Fortune*. On feignoit que la *Fortune* avoit le pied ſur une roue, pour marquer ſon inconſtance: d'où vient qu'on a dit, la roue de *Fortune*; Mettre un clou à ſa *fortune*, pour dire, la fixer.

Maintenant on appelle *Fortune*, Ce qui arrive par haſard, qui eſt fortuit & impreveu. Il faut eſtre égal dans la bonne & dans la mauvaiſe *fortune*. il n'y a que les imprudents qui donnent tout à la *fortune*. pluſieurs *Favoris* ont eſté le jouët de la *fortune*.

FORTUNE, ſe dit auſſi de ce qui advient inopinément & contre l'opinion de la cauſe efficiente: ainſi, comme dit Ciceron, la ſanté fut renduë à Phereejaſon par ſon ennemi, qui en le voulant tuer, fit ouverture d'un abſés que les Medecins ne pouvoient guerir. On dit en ce ſens, Il eſt arrivé de bonne *fortune*, pour dire, lors que je ne m'y attendois pas. Et on le dit pour le bien & pour le mal. Il court *fortune* d'eſtre Grand Seigneur; &, Il court *fortune* d'eſtre pendu.

Biens de la *fortune*, ſont les richeſſes: ce qui ſe dit par extenſion, des honneurs, des dignitez, & autres choſes inconſtantes & periſſables. Un Stoïque meſpriſe tous les biens de *fortune*.

FORTUNE, ſignifie auſſi, l'eſtabliſſement, le credit, les biens qu'on a acquis par ſon merite, ou par haſard. Cet homme fera *fortune*, pouſſera bien loin ſa *fortune*, ſçaura bien meſnager ſa *fortune*, n'abuſera pas de ſa *fortune*. il faut qu'un homme ſage ſe contente d'une *fortune* mediocre. heureux celuy qui ne change point de *fortune*. ſa richeſſe eſt une *fortune* du jeu. il n'a jamais manqué de *fortune*.

On dit auſſi, Bruſquer *fortune*, pour dire, Chercher à faire quelque gain ou eſtabliſſement, du mot *buſcar*, Eſpagnol, qui ſignifie, Chercher.

FORTUNE, ſignifie auſſi les gens puiſſans & en credit. Ainſi on dit, Se ſacrifier, s'attacher à la fortune de quelqu'un, ſe devoüer tout à lui, courir même *fortune* que luy, eſtre compagnon de *fortune*.

On appelle un homme de *fortune*, Celuy qui n'ayant ni naiſſance, ni bien, parvient à quelque grande charge ou eſtabliſſement. On a veu des ſoldats de *fortune* devenir Mareſchaux de France.

FORTUNE, ſignifie quelquefois, Advantage, comme en cette phraſe: Il n'y a pas grande *fortune* à faire à ce marché-là, pour dire, Il n'y a pas beaucoup à gagner.

On appelle en termes de galanterie, Bonne *fortune*, les dernieres faveurs d'une Dame, qui d'ailleurs paſſe pour prude. Ce galant eſt fort bien fait, il eſt homme à bonnes *fortunes*, à trouver des maiſtreſſes de merite. Corneille a dit en l'Illuſion Comique, faiſant parler une femme:

Et la même action entre eux & nous commune,
Eſt pour nous deshonneur, pour eux bonne *fortune*.

FORTUNE, en termes de Marine, ſignifie, Danger, tempeſte. Le gros temps où le vent eſt forcé, qui cauſe les naufrages.

Ce vaiſſeau eſt eſchoué par une *fortune* de mer. On appelle auſſi, Voile de *fortune*, une voile quarrée d'une tartane, qui ne porte que de gros temps; car ſes deux voiles ordinaires ſont latines ou à tiers point. Il ſignifie encore, toute ſorte de traverſe ou de danger. Cet homme a couru *fortune* de la vie en pluſieurs rencontres. Dieu vous garde de mal & de *fortune*, c'eſt à dire, de tout danger ou accident.

FORTUNE, ſe dit proverbialement en ces phraſes. Contre *fortune* bon cœur, pour dire, que le courage & la conſtance mettent à couvert de tous les revers de *fortune*.

On dit auſſi, qu'un homme eſt artiſan de ſa *fortune*, pour dire, qu'il ne doit ſon avancement qu'à ſon merite. On appelle auſſi communément la Cour, le theatre de la *fortune*, parce que c'eſt là où l'on voit les plus grands évenements de la *fortune*. On dit auſſi par raillerie à un homme qui fait beaucoup de promeſſes, Je n'ay que faire d'aller en Hollande, ma *fortune* eſt faite.

FORTUNE', ÉE. adj. Heureux. Les Anciens appelloient Iſles *fortunées*, celles qu'à preſent on nomme *Canaries*, & où ils plaçoient les Champs Eliſées. Les Voyages des Princes *fortunez*: c'eſt un vieux Roman.

FORVESTU. ſubſt. maſc. Homme de neant & inconnu à qui on a mis un bel habit ſur le corps pour le faire paſſer pour riche. La pluſpart des cautions qu'on preſente ſont des *forveſtus*. Les uns croyent que ce mot vient de *forain*, ou eſtranger, inconnu; les autres de *fort*, qui eſt une eſpece de Crochetteur.

FOS.

FOSSE. ſubſt. fem. Profondeur, creux de terre au deſſous du rez de chauſſée. La terre s'eſt abyſmée en un tel endroit, on y voit encore une grande *foſſe*. Il y a pluſieurs Seigneuries qui s'appellent *De la Foſſe*, à cauſe des *foſſes* naturelles qui ſe ſont trouvées dans la terre. Il fait dangereux de ſe baigner en cet endroit de la riviere, il y a des *foſſes*. Ce mot vient de *foſſatum*, ou *foſſarus*, que les Auteurs de la baſſe Latinité ont fait de *foſſa*. Menage.

FOSSE, ſe dit auſſi des lieux que l'on creuſe par art pour divers uſages. On fait des *foſſes* dans les jardins pour y planter des arbres; des *foſſes* dans les vignes pour les cultiver & provigner; des *foſſes* dans les baſſes-cours pour y mettre du fumier; des *foſſes* dans une maiſon pour y recevoir les excrements humains. ce qu'on a appellé en Latin *foſſa cæca*, *latrina*.

On appelle Baſſes *foſſes* dans les priſons, les plus creux & les plus ſombres des cachots où on enferme les criminels. Il y a des *foſſes* que font les Fondeurs, Plombiers & autres pour fondre leurs ouvrages; des *foſſes* de Tanneurs pour y eſtendre leurs cuirs, & les preparer avec le tan.

FOSSE, ſe dit plus particulierement du lieu qu'on creuſe exprés pour y enterrer un mort, ſoit dans l'Egliſe, ſoit dans le cimetiere, ou ailleurs; & ſe dit même du lieu de la ſepulture. On va prier Dieu ſur les *foſſes* des parents & amis trespaſſez.

FOSSE, en termes de Marine, ſe dit des reduits qui ſont ſous le tillac des vaiſſeaux où l'on met les cables & le funin. Celle qui eſt vers le maſt de miſaine s'appelle la *foſſe aux cables*, & eſt le lieu où on les enferme. Celle qui eſt à l'avant du vaiſſeau, s'appelle *foſſe à lion*, où on ſerre le funin, les poulies & les manœuvres de rechange, & où on loge le Contre-maiſtre.

Les Medecins diſtinguent la *foſſe*, de la capacité. La *foſſe* eſt comme une vallée renfermée de tous coſtez de collines: la capacité a une petite ouverture à l'entrée, mais le dedans eſt plus large & ſpacieux. On appelle *foſſe*, une petite cavité qui eſt ſur le col au derriere de la teſte.

On dit proverbialement, qu'un homme a un pied dans la *foſſe*, qu'il eſt ſur le bord de ſa *foſſe*, pour dire, qu'il eſt vieux, proche de ſa fin. Un jeune homme dit auſſi, Je pifferay ſur ſa *foſſe*, pour dire, Je le ſurvivray. On dit auſſi, Mettre la clef ſur la *foſſe* de quelqu'un, pour dire, Renoncer à ſes biens, à la ſucceſſion, à cauſe d'une ceremonie qu'on faiſoit autrefois, de mettre en ce cas les clefs de la maiſon & des coffres d'un deffunct effectivement ſur ſa *foſſe*.

FOSSE'. ſubſt. maſc. Foſſe ou ouverture de terre eſtenduë en longueur, qui ſert à empeſcher un paſſage, ou à environner un champ pour en deffendre l'entrée. La Flandre eſt un pays tout entrecoupé de *foſſez* & de owatragans. la creſte d'un *foſſé*. Ce mot vient de *foſſatum*, qui a eſté employé par pluſieurs Auteurs Latins. Menage.

En termes de Guerre, on appelle *Foſſé*, ce creux qui eſt entre l'eſcarpe & la contreſcarpe au deſſous du rempart. Il y a des *foſſez* eſcarpez ou à fond de cuve, & d'autres en talut. les *foſſez* ſecs & les *foſſez* pleins d'eau ont chacun leurs avantages. la largeur d'un *foſſé* doit eſtre plus grande que la longueur du plus grand arbre: on la fait de quinze à vingt toiſes; ſa profondeur de quinze à vingt pieds. on a fait une deſcente dans le *foſſé*, des travaux, des caponnieres pour deffendre le *foſſé*.

FOSSETTE. ſ. f. diminutif, eſt un petit trou qu'on fait en terre pour y jetter & y faire tenir des balles, des noix ou des noyaux à quelque diſtance.

On appelle auſſi *Foſſettes*, certains petits trous qui ſe forment ſur les joues en riant, & qu'on nomme dans le dogmatique le *gelaſin*; ce qui rend un viſage plus agreable.

FOSSILE. adj. m. & f. Qui ſe trouve dans la terre quand on l'a creuſée. Il y a un ſel *foſſile* dans la terre, comme dans le Duché de Cardonne. tous les metaux & mineraux ſont *foſſiles*, & ſe trouvent dans les veines de la terre. on trouve dans l'Orient du borax & du ſalpeſtre *foſſile*, au lieu des artificiels qu'on fait par deçà.

FOSSOYER. v. act. Enclorre un champ, un heritage de foſſez. Cette maiſon a eſté autrefois *foſſoyée*. il a eſté ordonné de faire *foſſoyer* ſes bois, quand on en a de contigus à ceux du Roy, pour les ſeparer.

FOSSOYE, ÉE. adj. Qui eſt entouré de foſſez. La principale force d'une place, c'eſt d'eſtre bien *foſſoyée*.

FOSSOYEUR. ſ. m. Celuy qui fait les foſſes & les bieres pour enterrer les morts. Du Cange dit que le premier degré des Eccleſiaſtiques chez les anciens Chreſtiens, eſtoit celuy de *Foſſoyeur*, lequel avoit ſoin de l'inhumation des Fidelles, à l'exemple de Tobie.

FOU.

FOU, FOLLE. adj. Qui a perdu l'eſprit, le jugement. Il y a des *fous* plaiſants, & des *fous* melanco-

melancoliques, des *fous* à lier. quelques-uns ont dit que le monde n'eſtoit qu'un grand hoſpital de *fous*. On diſoit autrefois *fol*, & on le dit encore devant une voyelle : *fol* eſpoir. Ce mot eſt derivé par le Bon Medecin, du mot Grec *phocha*, qui ſignifie, *teſte aiguë*, à cauſe que cette conformation de teſte eſt la pire de toutes ; & il ſouſtient qu'en pluſieurs lieux on diſoit autrefois *fox*, au lieu de *fol* & de *fou*. Menage le derive de *follus*, mot de la baſſe Latinité qui a eſté fait de *follis*, *ſoufflet*, à cauſe que la teſte des *fous* eſt pleine de vent. Nicod eſt de même advis, à cauſe qu'on dit auſſi un eſventé, pour dire, un *fou*. Du Cange adjouſte, que *follis* eſt un vieux mot François, & que *infollare* eſt proprement *buccam inflare* : & parce que les ſoufflets s'empliſſent de vent, de là vient qu'on a appellé *fou* un ſot, un ſuperbe enflé de vent : d'où vient auſſi qu'on a appellé, Eſprits *follets*, des Demons qui ont le corps aërien, & qui font des *folies*, & des illuſions.

Fou, ſignifie quelquefois ſimplement, Enjoué, qui dit des plaiſanteries. C'eſt un *fou* recreatif, qui ne laiſſe pas d'avoir beaucoup d'eſprit : quelquefois auſſi, un extravagant, un emporté. Ces desbauchez ont fait les *fous* toute la nuit.

Fou, ſignifie auſſi Maladviſé, imprudent, credule. *Fou* qui s'y fie. il a eſté ſi *fou*, qu'il s'eſt marié ſans prendre conſeil. on eſt bien *fou* de ſe laiſſer tromper par les vanitez du ſiecle. vous eſtes bien *fou* de ſortir par la pluye. c'eſt un *fou* de ne vouloir pas accommoder cette affaire. l'Evangile fait mention de cinq Vierges prudentes, & de cinq *folles*.

Fou, ſe dit encore en pluſieurs occaſions. Ceux qui ont voulu coupper l'Iſthme de Corinthe ont fait une *folle* entrepriſe. il n'a pas fait un *fou* marché.

On appelle auſſi *fou*, celuy qui aime trop paſſionnément quelque choſe. Cet homme eſt *fou* des tableaux, des curioſitez, des livres. il aime ſa maiſtreſſe juſqu'à en eſtre *fou*. il eſt *fou* de ſes enfants.

On appelle auſſi un chien *fou*, un chien enragé ; & on dit en ce ſens, Il eſcume, il bave, il mord comme un chien *fou*.

On appelle *Folle* farine, celle qui eſt ſi legere, qu'elle s'eſleve en l'air, ou qui s'attache aux murs du moulin. *Folle enchere*, c'eſt une enchere qu'on fait ſur une choſe au delà de ſon prix raiſonnable. On dit, Crier une choſe à la *folle* enchere de quelqu'un, lors qu'il n'a pas eu le moyen de la payer, & qu'on la vend au rabais ſur luy.

On dit en ce ſens figurément, qu'un homme a porté la *folle* enchere de quelque choſe, quand à ſon occaſion il luy en eſt arrivé quelque mal. il a voulu ſeparer les gens qui ſe battoient, il a eſté bleſſé, il a porté la *folle* enchere de leur querelle.

On appelle Teſte *folle*, un eſtourdi qui fait les choſes ſans les bien examiner, ou qui a des plaiſanteries inconſiderées.

A la guerre on appelle Garde *folle*, la Garde avancée.

Fol appel, eſt un appel mal fondé. Quand la ſentence eſt confirmée, on paye l'amende du *fol appel*, qui eſt de 12. livres.

Folle avoine. Voyez *Avoine*.

Folle inthimation, eſt un priſe à partie d'un Juge qui a jugé dans l'ordre & ſans prevarication. On condamne toûjours aux deſpens d'une *folle inthimation*.

Fou, eſt quelquefois ſubſtantif, & ſignifie, Bouffon. Les Princes ont des *fous* auprés d'eux pour les divertir, des gens qui font ſemblant d'eſtre *fous*, pour dire toutes ſortes de plaiſanteries en liberté.

Fou, au jeu des eſchecs, eſt une piece dont le mouvement eſt toûjours de coſté & de guingois. On appelle le *fou noir*, celuy qui marche toûjours ſur les quarreaux noirs du tablier ; le *fou blanc*, celuy qui marche ſur les blancs ; le *fou du Roy*, celuy qui eſt du coſté du Roy ; le *fou de la Reine*, celuy qui eſt au coſté de la Reine ; de là vient qu'on dit, Aux eſchecs les *fous* ſont les plus prés des Rois. Les Italiens l'ont appellé *alfino*, & l'ont tiré du Latin *alphinus*, ſignifiant la même choſe.

On appelle Garde *fou*, les barrieres ou parapets qui empeſchent de tomber, qu'on met aux lieux eſlevez ou dangereux.

Fou, ſe dit proverbialement en ces phraſes. A chaque *fou* ſa marotte. Tous les *fous* ne portent pas des marottes. Il m'a penſé faire devenir *fou*, *fou* à courir les ruës, pour dire, Il m'a fait mille traverſes, mille meſchancetez capables de me faire perdre l'eſprit. J'y mettrois ma teſte, qui eſt la gageure d'un *fou*. Cet homme eſt *fou*, ou le Roy n'eſt pas noble. Il eſt *fou* comme un jeune chien. Dieu aide à trois ſortes de perſonnes, aux *fous*, aux enfants, & aux yvrognes. Il y a plus de *fous* vendeurs que de *fous* acheteurs. On dit auſſi, A la preſſe vont les *fous*, pour dire, qu'il ne ſe faut pas empreſſer d'acheter les marchandiſes tandis que tout le monde en veut avoir. On dit auſſi, Teſte de *fou* ne blanchit jamais. A *folle* demande il ne faut point de reſponſe. A barbe de *fou* l'on apprend à raire.

On appelle *Fou* de haute game, un *fou* achevé. On dit, que les *fous* & les enfants prophetiſent, pour dire, qu'ils diſent quelquefois la verité ; qu'un *fou* adviſe bien un ſage. On dit auſſi, Plus on eſt de *fous*, & plus on rit, pour dire, que le nombre de gens ſert à s'exciter l'un l'autre à la joye. On dit auſſi, que les *fous* ſont plus utiles aux ſages, que les ſages aux *fous* : c'eſt un dire de Caton l'ancien, parce que les ſages profitent des folies des autres ; ce qui n'arrive pas aux *fous* à l'égard des ſages.

On dit auſſi, (quoy qu'à tort) que tous les Poëtes ſont *fous* ; & auſſi des Aſtrologues & des Chymiſtes, parce que pluſieurs ſont bourrus, ou trop enteſtez de leur art, ou parce qu'il y a quelque chaleur ou fureur dans leur genie qui leur cauſe quelque deſreglement d'eſprit, quelque maniere de vie particuliere.

FOUAGE. ſubſt. maſc. Droit qui eſt deu en quelques endroits au Roy, à un Seigneur ſur chaque feu, maiſon ou famille. On l'appelle en quelques lieux, *fournage*, à cauſe du fourneau & cheminée. La premiere fois qu'on s'eſt ſervi de ce mot de *fouage*, fut pour ſignifier un impoſt que Charles V. en l'an 1379. leva ſur chaque feu pour un an ſeulement, qui eſtoit d'un franc. Charles VI. en 1388. l'augmenta ſous le même nom : & depuis Charles VII. le rendit perpetuel, & on l'appella *taille*. On l'a appellé en Latin *focagium pro ſingulis focis*.

On l'a dit auſſi en quelques Provinces, du droit de chauffage dans un bois.

FOUAILLE. ſ. f. Terme de Venerie. C'eſt le droit qu'on fait aux chiens d'un ſanglier quand il eſt pris ; ainſi dit, parce que c'eſt une curée qui ſe fait ſur le feu, qu'on a auſſi nommé *cuierie*.

FOUAILLER. v. act. Donner le foüet. Ce

terme eſt fort populaire, & vient pourtant du Latin *flagellare*.

FOUASSE. ſ. f. ou *Fouace*. Pain cuit ſous les cendres: ce qu'on a dit auſſi de quelques gaſteaux ou galettes, & en quelques lieux *fougaſſe*. Ce mot vient du Latin *focatia*. Menage & Du Cange aprés Iſidore. On a dit auſſi *fogata*, *fogaſa*, *fugacia*, & *fuacia*.

FOUASSIER. ſubſt. maſc. Marchand de fouaſſe. Rabelais fait mention de *Fouaſſiers* de Lerne.

FOUDRE. ſ. m. & f. Exhalaiſon graſſe & ſulphurée qui s'enflamme par le choc des nuës, & qui en ſortant avec violence fait un grand bruit, & des effets extraordinaires ſur la terre. On a toûjours armé les Dieux Payens de la *foudre*.

> Ces *foudres* impuiſſans qu'en leurs mains vous peignez,

dit Corneille dans ſon Polyeucte. Les lieux touchez de la *foudre* eſtoient eſtimez ſacrez chez les Anciens. les Cyclopes forgeoient les *foudres* de Jupiter. l'aigle portoit ſa *foudre*. C'eſt un crime digne de la *foudre*. On appelle le carreau de la *foudre*, cette partie ſolide qu'on dit eſtre cauſe des effets violents que fait la *foudre*: d'où vient qu'on monſtre en quelques endroits des pierres de tonneres qui ſont fort ſuſpectes d'eſtre fabuleuſes & une impoſture. Ce mot vient de *fulgure*, ablatif de *fulgur*. Menage. Nigidius a eſcrit un Traité fort curieux de la *foudre*, qu'il appelle *Brontoſcopia*.

FOUDRE, ſe dit figurément de la colere de Dieu, ou des Rois. Les prieres que les Fidelles ont fait à Dieu, luy ont arraché, luy ont fait tomber la *foudre* des mains. ce Prince a une grande armée, on ne ſçait encore ſur qui la *foudre* tombera.

> Tout chargé de lauriers craignez encore la *foudre*.

Corneille dans le Cid.

On dit auſſi, que les lieux eſlevez ſont plus ſouvent frappez de la *foudre*, pour dire, que ceux qui ſont les plus favoris des Princes, ſont les plus ſujets aux grandes diſgraces.

On appelle auſſi figurément, les *foudres* du Vatican, les excommunications qui viennent de la Cour de Rome; & les *foudres* de l'Egliſe en general, toutes les excommunications.

On appelle auſſi un grand Capitaine brave & diligent, un grand *foudre* de guerre; & un grand Orateur, un *foudre*, un torrent d'éloquence.

On dit auſſi, que les canons vomiſſent leur *foudre* contre une place, quand ils la battent vigoureuſement.

FOUDRE. ſ. m. ſignifie auſſi, un grand vent & extraordinaire, une tempeſte, quoy qu'il n'y ait ni tonnerres, ni eſclairs: ce qu'on appelle autrement un *ouragan*.

On dit proverbialement, qu'un homme ſe fait craindre comme la *foudre*, lors qu'il eſt violent, qu'il menace & bat ſouvent: qu'un homme, qu'un cheval, qu'un navire, va viſte comme la *foudre*, lors qu'il court ou qu'il ſe meut avec grande impetuoſité.

FOUDRE. ſ. m. eſt auſſi un grand vaiſſeau contenant pluſieurs muids de vin, dont on ſe ſert en Allemagne, qu'on ne vuide point, & où on met toûjours du vin nouveau ſur le vieux.

FOUDROYANT, ANTE. adj. Qui foudroye. Les canons *foudroyants*. Pericles eſtoit appellé un Orateur *foudroyant*.

FOUDROYER. v. act. Lancer la foudre. Les Titans furent *foudroyez* par Jupiter, à ce que diſent les Poëtes.

FOUDROYER, ſignifie figurément, Battre une ville en ruine avec des canons, bombes, & autres machines. Ce baſtion fut *foudroyé* & mis en poudre en trois jours.

On le dit auſſi en matiere d'éloquence. Cet Orateur a *foudroyé*, a deſtruit toutes les raiſons de ſon adverſaire.

FOUDROYÉ, ÉE. Frappé de la foudre. Un laurier *foudroyé* a paſſé autrefois pour un prodige.

FOUDROYEMENT. ſ. m. Action par laquelle une choſe eſt foudroyée. Le *foudroyement* des Geants.

FOUE'E. ſ. f. Sorte de chaſſe qui ſe fait la nuit à la clarté du feu le long des hayes avec des ravaux. Quelques uns diſent *à la foye*.

FOUET. ſ. m. Petite ficelle fort deliée, dont l'agitation fait une impreſſion dans l'air ſi violente, qu'elle y cauſe du bruit, & fait de la douleur ſur les corps des animaux qui la reçoivent. Cette ficelle eſt trop groſſe, je ne veux que du *foüet*. Voſſius dit que les *foüets* ont ſervi autrefois à faire une eſpece d'harmonie dans les Feſtes de Bacchus & de Cybelle; & qu'encore aujourd'huy les Tartares qui ont conquis la Chine ſe ſervent de *foüets* au lieu de trompettes, & que d'un ſeul coup ils forment trois ſons qui ſe font entendre l'un aprés l'autre.

FOÜET, ſe dit par extenſion, des verges avec leſquelles les Cochers & les Chartiers touchent leurs chevaux, à cauſe d'un petit bout de cette ficelle qui y eſt attachée, & qui en fait le principal effet. On l'eſtend auſſi aux courroyes & lanieres de cuir dont on fait les *foüets* de poſtillon, & les *foüets* pour les ſabots des enfans.

FOÜET, ſe dit encore de tout autre inſtrument de correction ou de mortification, comme verges de bouleau, de geneſt, de parchemin tortillé, de cordes noüées. Cet enfant eſt ſi incorrigible, qu'il faut toûjours avoir le *foüet* à la main. j'auray le *foüet*, & vous la feſſée. S. Hieroſme & les autres penitens ſont peints avec des *foüets* à la main. il ne faut craindre ni les *foüets*, ni les geſnes, pour ſouſtenir la verité. Borel derive ce mot de *fuſtis*, ſignifiant *baſton*.

FOÜET, ſe dit auſſi de la correction même, & des coups qu'on donne avec le *foüet* ou les verges. Un eſcolier merite le *foüet*, quand il a frippé la leçon. les couppeurs de bourſe ont le *foüet* par la main du bourreau. on luy a donné le *foüet* ſous la cuſtode, c'eſt à dire, dans la priſon, & non pas en public: *ſub cuſtodia*.

On dit proverbialement, pour excuſer une faute legere, que la corde & le *foüet* en ſont dehors. On dit, qu'un homme veut faire claquer ſon *foüet*, quand il affecte de faire du bruit par ſes actions: ce qui ſe dit particulierement des Juges inferieurs, qui font quelques executions d'éclat.

FOUETTER. v. act. Donner des coups de *foüet*. Un bon Cocher ne doit gueres *foüetter* ſes chevaux. les eſcoliers qu'on *foüette* trop s'endurciſſent aux coups. On dit aux petits eſcoliers, qu'ils aillent à l'eſcole *foüetter* le maiſtre.

On dit auſſi en Maçonnerie, *Foüetter* le plaſtre, pour dire, le jetter contre un mur par aſperſion avec un balay, au lieu de le plaquer avec la truelle.

FOÜETTER, ſe dit auſſi d'un vent impetueux, qui en ſinglant coupe le viſage, & y fait des impreſ-

preſſions ſemblables aux coups de foüet. dans les deſtroits des montagnes le vent y *foüette* cruellement.

On le dit auſſi des canons & des armes à feu. Il y avoit des canons ſur un cavalier qui *foüettoient* dans la campagne, & qui empeſchoient les approches.

Les Grecs ont dit figurément, que Xerxes avoit *foüetté* la mer, pour dire, qu'il l'avoit domptée, & qu'il y avoit jetté pluſieurs chaiſnes.

On dit proverbialement, Il n'y a pas de quoy *foüetter* un chat, pour dire, qu'une faute ou une accuſation ſont legeres.

FOÜETTÉ, ÉE. part. & adj. On appelle par ironie, un eſcolier qui a eu le foüet, cul *foüetté*. On dit, qu'un pays eſt *foüetté*, qu'il eſt *foüetté* du mauvais vent, pour dire, qu'on n'y recueillera point de fruits dans l'année.

On appelle de la creſme *foüettée*, celle qu'on a fait eſlever en l'air à force de la foüetter; & figurément on appelle Creſme *foüettée*, les choſes qui ont belle apparence, & qui ne ſont rien en effet.

On appelle en termes de Jardinage, une tulippe *foüettée*, quand elle eſt marquée de petites rayes, particulierement de rouge ſur le blanc, qui reſſemblent aux marques des coups de foüet. On le dit auſſi des œuillets & des autres fleurs.

FOUETTEUR. ſ. m. Qui foüette. Tempeſte eſtoit un grand *foüetteur* d'eſcoliers au College de Montaigu. Rabelais.

FOUGADE, ou *Fougaſſe*. ſ. f. Terme de Guerre. C'eſt un petit fourneau fait en forme de puits large de huit à dix pieds & profond de dix à douze, qu'on prepare ſous un ouvrage qu'on veut faire ſauter, qu'on charge de barils ou ſacs de poudre, & qu'on recouvre de terre. On le fait joüer comme une mine par le moyen d'une ſauciſſe.

FOUGER. v. act. Terme de Chaſſe, qui ſe dit du ſanglier, quand il arrache la racine des fougeres & autres plantes. Ce qu'il leve avec ſon boutoir s'appelle *fouge*, & les foſſes qu'il fait pour cela, *affouchies*. On appelle auſſi *fouge*, la paiſſon du ſanglier en racines. Quand il trouve de quoy manger ſans fouiller, on l'appelle *mangeure*.

FOUGERE, ou *Feugere*. ſ. f. On diſoit autrefois *Feuchier* & *Fuchiere*. Petite herbe qui croiſt dans les bois; & elle ſert principalement à faire du verre, aprés qu'on l'a reduite en cendre, à cauſe de la quantité du ſel alkali qu'elle contient.

Il y a une *fougere* maſle, qui ne jette ni tiges, ni fruit, ni fleurs. ſes feuilles ſortent d'une queuë, longues d'une coudée, fort chiquetées, & arrangées deçà & delà en forme d'ailes. ſon odeur eſt forte, & ſon gouſt eſt acre & aſtringeant. ſa racine eſt à fleur de terre, & eſt noire & longuette. Matthiole dit qu'elle porte une graine au revers de ſes feuilles, mais ſi petite, qu'on ne la peut diſcerner qu'à peine. La *fougere* femelle a des feuilles qui ne dependent point d'une ſimple queuë: car elle a pluſieurs petites branches aſſez hautes, & pluſieurs racines longues & courbées, qui ſont noires tirant ſur le jaune: on en trouve auſſi de rouges. On dit que ſi une femme enceinte marche deſſus, qu'elle avortera. On l'appelle autrement en François, *Oſmonde Royale*. En Latin *filix mas* & *filix femina*. Il y a une ſorte de *fougere* qui croiſt ſur les cheſnes, qui eſt une eſpece de mouſſe de cheſne, qu'on appelle *dryopteris*. Quelques Auteurs l'appellent auſſi *feugera* ou *fougia*.

La *fougere* a dans ſa racine la repreſentation d'une aigle qui a les aiſles eſtenduës.

On dit, Danſer ſur la *fougere*, pour dire, Danſer ſur l'herbe. Icy la tendre *fougere* eſt priſe pour deſigner toute ſorte de petite herbe. Des verres de *fougere*.

FOUGON. ſubſt. maſc. Le foyer ou la cuiſine du vaiſſeau placé aux deux coſtez de l'avant vers le maſt de miſaine.

FOUGUE. ſ. f. Impetuoſité, emportement de gens courageux, chauds & bilieux, qui eſt de peu de durée. Il eſt dangereux de combattre les François dans leur premiere *fougue*. les *fougues* des jeunes gens ſe paſſent avec le temps. Ce mot vient du Latin *fuga*.

FOUGUE, ſe dit auſſi de quelques animaux, & particulierement des chevaux, des taureaux, des buffles, des chameaux, des élephans, & ſur tout quand ils ſont en chaleur. On le dit auſſi des torrents enflez & de la mer agitée.

FOUGUE, en termes de Marine, ſe dit du maſt & de la vergue d'artimon, qu'on appelle ſouvent, Maſt de *fougue* ou de *foule*, Vergue de *fougue* ou de *foule*.

FOUGUE, ſe dit figurément des choſes ſpirituelles. Quand un Poëte eſt en ſa *fougue*, il fait merveilles. ceux qui rendoient des oracles, entroient en *fougue* pour prophetiſer.

FOUGUEUX, EUSE. adj. Qui eſt chaud, colere, courageux ou ſujet à entrer ſouvent en *fougue*. un homme *fougueux*, un Taureau *fougueux*.

FOVIE. ſ. m. eſt un petit arbriſſeau dont les feuilles ſervent aux Teinturiers pour teindre en noir.

FOUILLE. ſ. f. Action de fouiller. La *fouille* des terres pour les fondements de cette Egliſe a couſté tant.

FOUILLE-MERDE. ſubſt. maſc. en Latin *Scarabeus*, *Eſcarbot*. Inſecte qui vit de fiente & d'ordure.

On appelle figurément, *fouille-merde*, Celuy qui eſcrit ou qui traitte des affaires ſales & deshonneſtes.

FOUILLER. v. act. Creuſer la terre. On a commencé à *fouiller* les fondements d'un grand édifice en tel lieu. il faut *fouiller* juſqu'à ce qu'on trouve un bon fonds. Dans ce même ſens on dit, que les cochons, que les taupes *fouillent* la terre, pour dire, qu'ils la remuent. On met des clous ſur le grouin des pourceaux, pour les empeſcher de *fouiller* les prez, de les gaſter. Ce mot vient de *fodiculare*, diminutif de *fodicare* & de *fodere*. Menage. De Valois le derive de *follare*, comme qui diroit, *manum in follem mittere*, *Mettre la main dans la poche*.

FOUILLER, ſignifie auſſi, Tirer quelque choſe de la terre dans laquelle on creuſe. On a *fouillé* de la pierre, de la marne dans tout ce canton. on *fouille* des mines pour en tirer l'or, l'argent, & les autres metaux. tout ce champ a eſté *fouillé*, il eſt creux par deſſous.

FOUILLER, ſignifie encore, Rechercher quelque choſe en des lieux particuliers. On a eſté *fouiller* dans toute la maiſon de ce faux Monnoyeur, pour voir ſi on n'y trouveroit point des outils. on a *fouillé* dans tous les papiers du cabinet de cet accuſé d'hereſie. on a *fouillé* ce voleur, on ne l'a trouvé ſaiſi de rien.

FOUILLER, ſignifie ſimplement, Tirer, aveindre de quelque lieu. Il a *fouillé* dans ſa poche, & en a tiré un tel papier. on eſt aſſez liberal de conſeils, mais quand il faut *fouiller* dans ſa bourſe, on en demeure là. je reconnois bien qu'on a *fouillé* dans mon coffre.

FOUILLER, ſe dit figurément des choſes ſpirituelles. J'ay *fouillé* dans ma memoire, & n'y ay rien trouvé de ce que vous dites. cet Hiſtorien a *fouillé* dans tous les treſors de l'Antiquité, dans toutes les Archives, dans tous les Auteurs qui ont eſcrit devant luy. il ne faut pas *fouiller* trop avant dans les myſteres de la Religion.

On dit auſſi, *Fouiller* les tombeaux, pour dire, Accuſer, rechercher les actions des deffunts.

FOUILLÉ, ÉE. part. & adj.

FOUILLOUSE. ſubſt. fem. Vieux mot, & hors d'uſage, qui ſignifioit autrefois, Sac, ou poche. Il avoit de beaux eſcus en *fouillouſe*. Rabelais.

FOUINE. ſ. f. Petit animal ſauvage fait en forme de belette ou marte villageoiſe, qui frequente les maiſons, qui fait grande guerre aux pigeons, aux poulets, aux œufs. Son poil eſt fauve, noiraſtre, & le deſſous de la gorge couvert de blanc. Il eſt eſtimé parmi les fourrures. Un manchon de *fouine*. les excrements de la *fouine* ſentent bon. la chaſſe de la *fouine* ſe fait avec des baſſets qui la vont chercher dans les grânges ou greniers, & juſqu'aux combles des Egliſes. En Latin *fuſcina*, *à fuſco pilo*. Saumaiſe. Nicod l'appelle auſſi *muſtula fœnaria*, & dit qu'il faut eſcrire *foine*, pretendant que cela vient de *foin*, *à fœno*.

FOUINE, eſt auſſi un inſtrument de fer à deux ou trois fourchons fort aigus, qui eſt emmanché au bout d'une perche, qui ſert à eſlever les gerbes de la grange ſur le tas, & à percer de gros poiſſons qui s'endorment ſur le ſable dans des eaux claires & peu profondes, tant ſur la mer que dans les viviers. Il vient de *fuſcinula*, *foſſina*, & *fuſcina*, qui ſignifie, *fourche* ou trident.

FOUIR. v. act. Creuſer la terre, y faire des foſſes. *Fouir* un puits. on a beau *fouir* dans ce champ, on n'y peut trouver de l'eau. la principale façon des vignes, c'eſt de les *fouir* en temps & lieu. il faut *fouir* la terre, quand on n'a pas de quoy vivre. Ce mot vient auſſi de *fodere*.

FOUI, IE. part. & adj.

FOULE. ſ. f. Preſſe qui eſt cauſée par l'arrivée de pluſieurs perſonnes en un même lieu. La *foule* eſt grande aux Proceſſions du Jubilé. on court en *foule* pour entendre ce Predicateur. Zachée ne pouvoit approcher du Sauveur à cauſe de la *foule*.

On le dit auſſi de pluſieurs choſes qui ſont en abondance en un même lieu. Les vivres venoient en *foule* dans le camp. les biens viennent en *foule* dans cette maiſon. les raiſons viennent en *foule* en la bouche de cet Advocat. les eaux de ce torrent viennent en *foule* ſe deſcharger dans cette riviere.

On dit figurément, qu'un homme s'eſt tiré de la *foule*, pour dire, qu'il excelle en quelque choſe, qu'il s'eſt ſignalé au deſſus des autres.

FOULE, ſe dit auſſi de la preparation des draps, des laines, des chapeaux, qu'on leur donne en les foulant ou preſſant pour les rendre plus fermes. Il en couſte tant pour la *foule* d'une piece de drap.

En termes de Marine on appelle, Maſt de *foule* & Vergue de *foule*, le maſt & la vergue du maſt de l'arrier ou l'artimon.

FOULE, ſignifie auſſi, Surcharge, oppreſſion. Le Roy ne donne point de privileges qui aillent à la *foule* de ſes ſujets. les longueurs des procedures vont toûjours à la *foule* des parties.

On dit proverbialement, Se meſler dans la *foule*, pour dire, Profiter dans le trouble & dans la confuſion.

FOULE'E. ſ. f. Terme de Venerie. C'eſt la marque ou legere impreſſion que fait le cerf ſur l'herbe, ſur les feuilles, ſur le ſable qui marque ſa trace.

FOULER. v. act. Preſſer quelque choſe. On a eſté bien *foulé* à cette Proceſſion, pour voir cette ceremonie. on *foule* les draps dans des moulins pour les tendre plus fermes. on *foule* la vendange dans les cuves pour en tirer la mere goutte. il faudra bien *fouler* cette marchandiſe pour la faire entrer toute en cette quaiſſe. On dit auſſi, *Fouler* un chapeau, quand on le fabrique. Ce mot vient du Latin *fullo*. Menage aprés Scaliger.

FOULER, ſignifie auſſi, Salir, gaſter. Cette juppe eſt toute ſalie, car elle a eſté *foulée* aux pieds. l'herbe de ce pré eſt toute *foulée*, toute gaſtée, on a trop danſé deſſus. mon lit eſt *foulé*, eſt defait, quelqu'un s'eſt jetté deſſus.

On dit auſſi, qu'on fera *fouler* la paille à un priſonnier, pour dire, qu'on le mettra au cachot, où il couchera ſur la paille.

FOULER la terre, ſignifie quelquefois, la paiſtrir avec les pieds. Il faut *fouler* long-temps la terre graſſe pour faire de la poterie, des tuilles, des baſtardeaux. On dit auſſi, *Fouler* la poudre, lors qu'on charge des canons, & qu'on bat la poudre avec le refouloir.

FOULER, ſignifie auſſi, Offenſer quelque partie du corps par quelque effort ou contuſion. En joüant à la paulme, il s'eſt fait une deſtorſe, & il s'eſt *foulé* un nerf. Et on le dit plus ſouvent des beſtes de ſomme qui ſont ſujettes à eſtre *foulées* par le baſt ou par la ſelle. On dit auſſi, que les jambes ſont *foulées* par trop de travail.

On dit, figurément, *Fouler* aux pieds les grandeurs, les vanitez du monde, pour dire, les quitter. *Fouler* aux pieds l'autorité des loix, les meſpriſer.

FOULER, ſignifie auſſi, Surcharger, opprimer. Les Princes d'Orient *foulent* extremement leurs ſujets. les petits tyrans de Province *foulent* bien les payſans.

On dit proverbialement d'un homme doux & pacifique, que c'eſt un bon Prince qui ne *foule* gueres ſes ſujets.

FOULÉ, ÉE. part. & adj. Terre *foulée*. *foulé* aux pieds. nerf *foulé*.

FOULERIE. ſ. f. Lieu où l'on *foule*. Ce Fermier a trois cuves dans ſa *foulerie*. il faut porter ces draps à la *foulerie* pour eſtre en eſtat d'eſtre vendus.

FOULEUR. ſubſt. maſc. Ouvrier qui foule les draps.

FOULOIR. ſ. m. Lieu où les Artiſans, Chappeliers, Bonnetiers, &c. foulent leurs marchandiſes chapeaux, bonnets, bas, &c.

FOULOIR, eſt auſſi le manche qui ſert au Canonier à charger le canon, à battre la poudre.

FOULON. ſ. m. Ouvrier qui prepare les draps en les faiſant fouler. Moulin à *Foulon*: c'eſt un moulin lequel a une roue dentée qui fait mouvoir deux ou pluſieurs gros maillets de bois, qui ſucceſſivement tombent ſur les draps qu'on met deſſous, qui deviennent par ce moyen plus fermes & plus unis. Les moulins à *Foulon* ont eſté appellez en Latin, *fullonium*, & *fullentinum*. Pline dit que ce fut un nommé Nicias fils d'Hermias qui inventa le premier le meſtier des *Foulons*.

Il y a une herbe à *foulon*: c'eſt une herbe fort bonne à laver & à amolir les laines. Cette plante a les feuilles

feuilles picquantes & eſpineuſes, ſemblables au reſte à celles de l'olivier. Sa tige eſt comme celle de la ſerule, ou du fenouil, & eſt veluë en eſté. En Latin *radicula*, ou *lanaria herba*, ou *ſtruthium*. Les Apothicaires l'appellent *candiſi*.

FOULQUE. ſ. m. Oiſeau de riviere que quelques-uns appellent *Diable*, à cauſe de ſa noirceur. On l'appelle auſſi *Morette* ou *Poulle d'eau*. En Latin *fulica*, ou *larus niger*.

FOULURE. ſ. f. Bleſſure qui vient par quelque effort ou quelque contuſion. La *foulure* de ce cheval vient de ce que l'on n'a pas rembourré la ſelle. cette *foulure* de nerf vient d'un effort qui l'a allongé ou diſloqué.

FOUPIR. v. act. Oſter le luſtre d'une eſtoffe à force de la manier, de la chiffonner. Cette femme a eſté à la preſſe, ſes habits, ſon linge ont eſté *foupis*.

FOUPI, IE. part. & adj.

FOUR. ſ. m. Lieu où on cuit le pain & la paſtiſſerie. C'eſt une petite conſtruction de bricque, de chaux, ou de plaſtre, qui a une cavité ronde d'environ un pied de hauteur, qui n'a qu'une ſeule ouverture. Chauffer le *four*. mettre du pain dans le *four*. manger des petits paſtez à la gueule du *four*, pour dire, tout chauds. un *four* d'armée qui eſt portatif.

FOUR BANNAL, ou *Four à ban*, eſt le *four* public de la Seigneurie où les habitans ſont obligez d'aller faire cuire leur pain.

FOUR, ſe dit auſſi du lieu où eſt le *four* bannal. Au moulin & au *four* chacun va à ſon tour.

FOUR, ſe dit auſſi de quelques autres plus grandes conſtructions qu'on fait pour faire cuire de la chaux, de la poterie, du plaſtre, de la brique, &c.

On appelle figurément & hyperboliquement un *four*, un lieu obſcur & ſombre. Je ne veux point de cette chambre, c'eſt un *four*. On le dit auſſi d'un lieu chaud. Comment diables! à trente pas d'elle il fait chaud comme dans un *four*. Voiture.

On appelle, Pieces de *four*, certaines pieces de paſtiſſerie, comme tous les gaſteaux, tartes & poupelins, & non pas les Pains benits, Brioches, paſtez, & autres pieces de ce meſtier.

On dit chez le Roy, *Four* & *fruit*, pour dire, le deſſert.

En termes de Comediens, on dit, Faire un *four*, pour dire, qu'il eſt venu ſi peu de gens pour voir la repreſentation d'une piece, qu'on a eſté obligé de les renvoyer ſans la jouër.

On dit proverbialement, Ce n'eſt pas pour vous que le *four* chauffe, pour dire, Ne vous attendez pas d'avoir part à cette affaire. On dit auſſi d'une bouche trop fenduë, qu'elle eſt grande comme un *four*.

FOURBE. ſ. f. Tromperie, deſguiſement de la verité fait avec adreſſe. Les honneſtes gens ſont ennemis de la *fourbe*.

FOURBE, adj. m. & f. & quelquefois ſubſtantif. Trompeur avec adreſſe & diſſimulation. Lors qu'on a deſcouvert qu'un homme eſt un *fourbe*, qu'il a un eſprit *fourbe*, on n'a plus de creance en luy. Ce mot vient de l'Italien *furbo*, qui peut avoir eſté fait du Latin *furvus*, qui ſignifie, *noir*: d'où vient qu'on dit, une ame *noire*, & *noircir* un homme, pour dire, le calomnier. Menage.

FOURBER. v. act. Tromper adroitement, finement. Ceux qui agiſſent avec ſincerité, ſont ceux qu'on *fourbe* le plus aiſément.

FOURBERIE. ſubſt. fem. Action de fourbe, ou couſtume qu'on a de tromper, de deſguiſer. La *fourberie* eſt le vice des laſches, des gens de neant.

FOURBIR. v. act. Nettoyer, rendre poli & luiſant. C'eſt une bonne ſervante, elle *fourbit* ſans ceſſe ſes chenets, ſa batterie de cuiſine, ſes meubles.

FOURBIR, ſe dit plus particulierement des armes. *Fourbir* une cuiraſſe, un caſque; & encore pluſtoſt des eſpées.

FOURBISSEUR, EUSE. ſubſt. maſc. & fem. Artiſan qui vend & qui *fourbit* des eſpées.

On dit en proverbe, Eſtre teſte à teſte comme *Fourbiſſeurs*, parce que les *Fourbiſſeurs* ſont l'un devant l'autre quand ils fourbiſſent des eſpées. On dit auſſi, Se battre de l'eſpée qui eſt chez le *Fourbiſſeur*, pour dire, Diſputer d'une choſe qui n'eſt ni à l'un, ni à l'autre de ceux qui conteſtent.

FOURBISSURE. ſ. f. Action de fourbir, nettoyement des armes.

FOURBU, UE. adj. Terme de Manege, qui ne ſe dit que des chevaux. Voyez *forbure*.

FOURBUR. Terme de Chaſſe, qui ſe dit lors qu'on fait venir les chiens où l'on veut par les cris & par le ſonner.

FOURC. ſ. m. Vieux mot qui ſignifioit autrefois, toute choſe qui faiſoit un angle aigu. Le *fourc* d'un arbre, des doits, d'un chemin, des ruës: d'où viennent les mots de *fourche*, *fourcher*, *fourchu*, *fourchon*, & celuy de *quarrefourc*, comme qui diroit, qui a quatre ruës ou angles faiſant un *fourc*.

FOURCHE. ſubſt. fem. Long baſton qui ſe termine par un bout ou deux pointes. Les *fourches* ſervent à ſumer, à eſtendre du linge, &c.

On dit, Paſſer les chevaux à la *fourche*, pour dire, leur donner des coups de *fourche*, au lieu de les eſtriller. Et figurément on dit en ce ſens, Faire une choſe à la *fourche*, pour dire, la faire mal: Eſtre traitté à la *fourche*, pour dire, Eſtre maltraitté. D'autres croyent que ce proverbe vient, de ce que c'eſtoit anciennement la couſtume de faire paſſer les vaincus ſous le joug fait en forme de gibet, qu'on appelle autrement *fourche*, comme les Samnites firent paſſer les Romains aux *Fourches* Caudines: & en ce cas il ſignifie, *Maltraitter*, *meſpriſer*, & *humilier*.

FOURCHES. Gibet, colomnes de pierre eſlevées pour marque d'une haute Juſtice. On y adjouſte le mot de *patibulaires*, parce qu'on y attache en effet les pendus, ou on y expoſe en public les ſupplicicz. Montfaucon eſtoit le lieu des *fourches* patibulaires de la Prevoſté & Vicomté de Paris, où il y avoit ſeize piliers. Il y en a d'autres à quatre, à trois, à deux, ſelon le tiltre des fiefs qui ont droit d'en avoir. Les *fourches* à trois piliers appartiennent aux Seigneurs Chaſtelains; celles à quatre piliers aux Barons; celles à ſix piliers aux Comtes: mais cela eſt different ſelon les Couſtumes.

FOURCHE-FIERE. ſ. f. *Fourche* qui eſt de fer par un bout à deux ou trois pointes, qui ſert à remuer le fumier, & autres uſages. Les Poëtes Burleſques appellent le Trident de Neptune, une *Fourche-fiere*. Ce mot a eſté dit par corruption de *fourche-ferrée*; & il eſt ainſi eſcrit en quelques Auteurs. Menage.

FOURCHER. v. n. Se diviſer en deux ou pluſieurs branches. Plus les arbres ſont couppez,

&

& plus ils *fourchent*. Au contraire les cheveux *fourchent*, quand ils ne ſont pas couppez, & quand on les laiſſe trop croiſtre.

On dit auſſi, qu'un chemin *fourche*, quand il ſe diviſe en deux ou trois autres chemins à la maniere d'une fourche.

On dit figurément, que la langue a *fourché* à quelqu'un, pour dire, qu'il a pris un mot pour un autre, par une metaphore tirée des chemins qui *fourchent*, où il eſt aiſé de ſe meſprendre.

FOURCHÉ, ÉE. part. & adj. Cheveux *fourchez*.

On appelle, Pied *fourché*, les animaux dont l'ongle ou la corne eſt diviſée en deux parties, comme le bœuf, le mouton, &c. Moyſe a ordonné qu'on ne mangeaſt que des animaux qui avoient le pied *fourché*, & qui ruminoient.

On appelle auſſi, Pied *fourché*, la Ferme d'un droit qui eſt impoſé ſur les beſtes à pied *fourché* qui entrent dans les villes pour y eſtre conſommées.

En termes de Blaſon, on appelle *fourché* ou *fourchu*, ce qui eſt diviſé en deux. Il ſe dit particulierement de la queuë du lyon, qui ſe trouve ainſi repreſentée en pluſieurs Eſcus, & qui en quelques-uns eſt paſſée en ſautoir, comme en celuy de Bournonville.

FOURCHET. ſ. m. Apoſtume, froncle qui vient entre deux doits de la main, où il ſe fait comme une fourchette.

FOURCHETTE. ſ. f. Petite fourche. La vigne pouſſe de petites *fourchettes* qui luy ſervent à s'attacher aux branches ou aux perches qu'elles rencontrent.

FOURCHETTE, eſt auſſi un petit inſtrument de cuiſine ou de table pour tirer la viande du pot, ou quelque autre mets de dedans un plat pour le porter à la bouche. *Fourchette* de fer. *fourchette* d'argent.

FOURCHETTE, en termes de Guerre, eſt un baſton ferré d'un fer fourchu qui ſervoit autrefois à tirer un mouſquet, afin de ſouſtenir une partie de ſa peſanteur & de le faire porter plus juſte.

FOURCHETTE, eſt auſſi une partie du pied du cheval: c'eſt une eſpece de corne tendre qui fait une eſpece d'arreſte ſur le milieu de la ſole, & qui ſe partage en deux branches vers les talons en façon de fourche. Il vient pluſieurs maladies dangereuſes à la *fourchette* d'un cheval.

On appelle auſſi *Fourchette*, un petit os diviſé en deux pointes qui eſt entre les deux ailes des chapons & des autres volailles, & qui eſt le morceau le plus delicat.

FOURCHETTE, eſt auſſi un morceau de bois garni de deux pointes de fer, attaché à la fleſche d'un carroſſe, qu'on laſche dans les montagnes pour empeſcher qu'il ne recule.

FOURCHON. ſ. m. C'eſt une des pointes d'une fourche ou fourchette. Une fourche à deux, trois, ou quatre *fourchons*.

FOURCHU, UE. adj. Qui ſe diviſe en deux ou pluſieurs branches. Les arbres des taillis ſont *fourchus* dés la racine. On dit qu'un homme n'eſt qu'un arbre *fourchu* & renverſé. les vieux Poëtes appelloient auſſi Arbre *fourchu*, une eſpece de virelay qui avoit un vers plus petit que les autres à l'endroit où la rime ſe changeoit.

FOURCHURE. ſubſt. fem. L'endroit où une choſe commence à ſe fourcher, à ſe ſeparer en deux. La *fourchure* des doits. la *fourchure* des cheveux.

FOURGON. ſ. m. Eſpece de charrette dont on ſe ſert pour porter du bagage & des munitions, ſoit à la campagne, ſoit à l'armée. Elle eſt d'ordinaire à quatre roues, & chargée d'un coffre couvert de planches en dos d'aſne.

FOURGON, eſt auſſi une piece de fer emmanchée qui ſert à diſpoſer le bois pour chauffer le four.

On dit proverbialement, que la pelle ſe mocque du *fourgon*, en parlant de deux perſonnes également ridicules qui ſe mocquent l'une de l'autre.

FOURGONNER. v. act. Tiſonner, deſtiſer le feu ſous pretexte de le refaire d'une autre façon, en ſe ſervant de la pelle, des pincettes, du *fourgon*, ou de quelque autre ferrement.

FOURGONNER, ſignifie figurément, Brouiller, renverſer tout dans un coffre, dans un cabinet, ſous pretexte d'y chercher quelque choſe.

FOURMI. ſ. f. Petit inſecte tantoſt rouge, tantoſt noir, qui ſe trouve en prodigieuſe quantité dans les troncs des vieux cheſnes, & qu'on croit vivre enſemble avec une ſorte d'œconomie. La *fourmi* vient d'un œuf qui ſe change en ver. Elle a douze petites inciſions ou petits anneaux dont ſon corps eſt compoſé. Elle a deux yeux, deux cornes & des dents dans la teſte, & ſix jambes qui ſortent de ſa poictrine. La premiere peau de la *fourmi* eſt parfaittement unie; enſuitte on y remarque des rides & des eſpeces d'inciſions; & enfin elle ſe diviſe en pluſieurs parties. Elle ſe depouille de diverſes peaux dans des temps differents. Cette derniere peau devient dure, comme de la corne ou de l'os, juſques là qu'il n'eſt pas poſſible de la percer avec une lancette fort aiguë, non plus que celle des eſcarbots naſicornes, & quelques autres inſectes. Son bec eſt compoſé de deux dents qui s'eſtendent au dehors, ſur chacune deſquelles on void encore ſept inciſions qui paroiſſent comme autant de petites dents. Ses yeux ſont tout à fait noirs. Ses cornes qui ſont au deſſus des yeux ſont d'un chaſtain un peu brun, & ſont compoſées chacune de douze petites parties reveſtuës de poils. Les joinctures de la poictrine ſe diviſent chacune en ſix parties aiguës qui s'avancent dehors. Ses reins ſont compoſez de trois boutons, dont la figure approche un peu de celle des vertebres, & qui ſont par tout reveſtus de poils aſſez roides. Ses jambes ſont fortes & veluës, compoſées de ſix parties, dont celle qui eſt à l'extremité eſt armée de deux ongles ou de deux pinces. Le ventre eſt un peu plus roux que le reſte du corps. Il eſt luiſant comme un miroir, & parſemé de petits poils. On n'y decouvre aucune partie qui puiſſe marquer qu'elle ſoit maſle ou femelle; en quoy elle convient avec les abeilles. Mais il y a une autre *fourmi* maſle qui a quatre ailes & des yeux beaucoup plus grands, ayant ſur ſa teſte trois petites eſcailles ſemblables à des perles, qui le rendent different des autres *fourmis*. Sa ſtructure & ſes jointures ſont auſſi toutes differentes. Ses deux ailes de devant ſont deux fois plus grandes & plus fortes que celles de derriere, & tout ſon corps eſt plus grand & d'une couleur plus noire. Les maſles des *fourmis* ne ſervent qu'à la propagation, & cette pretenduë ſuperiorité qu'on leur attribuë, auſſi bien qu'aux Rois des abeilles, ne procede que des mouvements puiſſants qui les portent à la generation. La *fourmi* meſle eſt encore plus groſſe que le maſle, qui a auſſi ſur la teſte ces trois petites eſcailles qui ſont ſur la teſte du maſle; & en cela elle differe des *fourmis* ordinaires.

On dit qu'il y a des *fourmis* blanches qu'on voit ſur le haut du petit eſcueil de Pecno proche d'Athenes, dont le ſommet eſt plein d'un ſable d'une blancheur extraordinaire.

La *fourmi* a un zele & un amour ſi extraordinaire pour ſes petits, qu'elle conduit dans les lieux où ils peuvent trouver leur nouriture convenable; & quand ils ſont couppés en deux, elle en remporte les pieces entre ſes bras.

On envoye les prodigues à l'eſcole de la *fourmi*, qui fait des proviſions l'eſté pour l'hiver. On dit que la *fourmi* ronge le germe du bled, afin qu'il ne germe point dans la terre où elle le garde. On dit auſſi qu'il y a des *fourmis* d'Inde qui ſont ailées, cornuës & groſſes comme un loup, qui tirent l'or des mines. Mais cela eſt fabuleux. Il y a dans Angola un ſi grand nombre de *fourmis*, & ſi groſſes, qu'on a trouvé des ſquelets de vaches qui en ont eſté mangées en une nuict. Il y a des *fourmis* dans la Chine & dans le Tunquin qui volent en troupes ſur des arbres & y font une eſpece de gomme ou de cire dont on compoſe la laque ſi connuë par les Teinturiers, & qui eſt le principal ingredient de la cire d'Eſpagne.

On dit en proverbe, qu'une perſonne a mangé des œufs de *fourmi*, quand elle laſche beaucoup de vent: on dit auſſi, qu'elle a des œufs de *fourmi* ſous les pieds, lors qu'elle ne peut demeurer en place, qu'elle a grande envie de marcher. On dit, qu'on rendra un homme plus petit qu'une *fourmi*, pour dire, qu'on l'humiliera beaucoup, qu'on le ruinera.

FOURMILLER. v. n. Eſtre en grande quantité en même lieu. La France *fourmille* en beaux eſprits, en gens braves. Les enfants *fourmillent* dans cette race. Ce mot vient de *formiculare*, diminutif de *formicare*, qui ſe trouve chez les Auteurs. Menage.

FOURMILLIERE. ſ. f. Lieu où naiſſent, où s'aſſemblent, où ſe tiennent les *fourmis*.

On le dit figurément de ce qui eſt en grande quantité en quelque lieu. Il y a une *fourmilliere* d'Advocats dans la Salle du Palais. il y a une *fourmilliere* de vers, de charençons dans ce tas de bled.

FOURNAISE. ſ. f. Lieu où l'on allume un grand feu. Il ne ſe dit gueres qu'en ces deux phraſes de l'Eſcriture. Le Benedicite eſt le Cantique des trois Enfans dans la *fournaiſe*. Daniel. Le Juſte s'eſprouve dans l'adverſité, comme l'or dans la *fournaiſe*.

FOURNAISE, chez les Monnoyeurs, eſt le lieu où ils travaillent, où eſt leur banc & leur enclume, tant pour battre carreaux, que pour flatir & rechauffer les flans, & donner les autres façons de la monnoye.

FOURNEAU. ſ. m. Vaiſſeau propre à contenir du feu, & particulierement de charbon. Il y en a de pluſieurs ſortes.

Le *fourneau* domeſtique, ou d'Apothicaire, eſt celuy dont on ſe ſert pour faire des confitures, pour mettre ſous une marmite, ou un chauderon. Il eſt ordinairement de fer, & quelquefois de terre. Les *fourneaux* d'Orfevre, d'Affineur, ſont plus grands & d'une conſtruction differente. Les *fourneaux* à chaux, à plaſtre, à briques & autres poteries, ſont de grandes conſtructions de brique ou de plaſtre propres pour les cuire.

Fourneau de Chymiſte, eſt un vaiſſeau de terre où l'on meſnage le feu qu'on donne par degrez par le moyen de certains trous qu'on nomme *regiſtres*, qu'on ouvre ou qu'on ferme pour augmenter ou diminuer le feu. Il y en a de grands qui ſont immobiles, qu'on nomme *athanors*, & de portatifs qu'on nomme *catholiques*, ou *univerſels*, où on peut faire toutes ſortes d'operations, quand il n'y a pas quantité de matiere. Tout *fourneau* a ſon cendrie, ſa grille, ſon foyer, ſa porte, ſon dome, ſes regiſtres.

FOURNEAUX de forge, ſont de grands lieux perpetuellement allumez avec du charbon, où l'on fond le fer & les autres metaux. Il y a des forges où les *fourneaux* ſont en un lieu, & la fonderie en un autre. Les *fourneaux* ne s'entretiennent qu'à force de charbon de bois.

FOURNEAU de Verrier, eſt un lieu aſſez ample & eſlevé, où il y a un feu perpetuel de reverbere clos qui ſe fait avec du bois ſec, pour cuire & y façonner le verre. Il eſt compoſé de pluſieurs parties, ſçavoir de chemin, de tiſſonniers, de la foſſe, de l'œuil, de la tourte, des arcades, de la couronne, de la lunelle, de l'arche, des pieds, de place, de bouche, des boucaſſins, des cuiſſes: toutes ces parties ſont expliquées chacune à leur ordre. Menage derive ce mot de *fornalia*, qui ſe trouve dans quelques Auteurs.

FOURNEAU de Charbonnier, eſt un lieu qu'on creuſe dans terre, où on y arrange quantité de moyen branchage en forme de pyramide; puis on le couvre de terre; & on y met le feu par une ouverture qu'on y laiſſe, ou petit à petit le bois ſe convertit en charbon. Il n'eſt permis aux Charbonniers de faire qu'un certain nombre de *fourneaux* quand on abat une foreſt.

FOURNEAU, en termes de Guerre, eſt la partie de la mine où l'on met la poudre, & qu'on nomme autrement la *chambre*. Il a environ cinq ou ſix pieds cubes de vuide, & eſt chargé d'un millier de poudre ou environ, ſelon la nature du terrain à enlever. On appelle auſſi, *Fourneau* ſuperficiel, un caiſſon qu'on enterre ſous quelque travail, où l'on enferme de la poudre ou des bombes, auquel on met le feu, quand l'ennemi s'eſt emparé du lieu où on l'a caché.

FOURNE'E. ſ. f. Le pain qui emplit le four à chaque fois qu'on le chauffe. Vous n'aurez que le pain de la ſeconde *fournée*; celuy de la premiere eſt retenu.

On dit proverbialement & figurément, qu'un homme a pris un pain ſur la *fournée*, pour dire, qu'il a fait un enfant à une fille auparavant la celebration du mariage.

FOURNIER, IERE. ſ. m. & f. Fermier du four bannal de la Seigneurie.

FOURNIL. ſ. m. Le lieu où eſt le four dans les maiſons particulieres.

FOURNIMENT. ſ. m. Flaſque, eſtuy à mettre de la poudre, que portent ceux qui ont des armes à feu pour les charger.

FOURNIR. v. n. & act. Livrer ce qu'on nous demande, pourvoir des choſes neceſſaires. Ce Banquier m'a *fourni* tant d'argent à bon compte. ce Marchand m'a *fourni* tout ce dont j'avois beſoin pour l'armée.

On dit auſſi, Je ne ſçay comme cet homme peut *fournir* à la deſpence qu'il fait. c'eſt le galant de cette femme qui *fournit* à l'appointement, comme ſi on diſoit, qui luy donne des gages, des appointements.

FOURNIR, ſignifie auſſi, Achever. Il a bien *fourni* ſa carriere, tant au propre qu'au figuré. ces

ſacs ne ſont pas complets, voyez à les *fournir*, à y adjouſter ce qui y manque. il luy faut encore ſix ſoldats pour *fournir* ſa Compagnie.

Il ſignifie auſſi, Rendre plein, complet, garni. Ce concert n'eſtoit pas bien *fourni*, il y avoit du vuide, du manque dans la ſymphonie. cet eſtuy n'eſt pas *fourni* de toutes ſes pieces, il y manque des ciſeaux. Du Cange dit que ce mot vient de *furnire* de la baſſe Latinité, derivé à *furnis*, *fours*, parce qu'on a couſtume de les emplir d'autant de pain qu'ils en peuvent tenir.

FOURNIR, en termes de Palais, *ſignifie*, Donner quelques actes ou eſcritures. On dit, *Fournir* de griefs de cauſes d'appel, de deffences. *fournir* ſon dire. il a perdu ſon procés par forcluſion, faute par luy de *fournir* ſa production, ſes tiltres & capacités.

On dit auſſi, qu'un homme eſt bien *fourni*, lors qu'il eſt gras & replet, que tous ſes membres ont de l'embonpoint.

FOURNIR, ſe dit auſſi figurément des choſes ſpirituelles. Sa memoire luy *fournit* toûjours de quoy entretenir la compagnie. ſon diſcours eſtoit bien *fourni*, plein de belles penſées. c'eſt un eſprit prompt & vaſte qui *fournit* à tout.

On dit proverbialement, qu'il faut *fournir* à quelqu'un de fil & d'aiguille, pour dire, qu'il luy faut *fournir* abſolument toutes choſes.

FOURNI, IE. part. & adj. La boutique de ce Marchand eſt bien *fournie*. la table de ce Prelat eſt bien *fournie* de gibier, &c. un diſcours bien *fourni*. un homme bien *fourni* de graiſſe. un bois bien *fourni*, bien touffu.

FOURNITURE. ſ. f. Ce qui ſert à fournir, à pourvoir des choſes neceſſaires. Ce Traittant a entrepris la *fourniture* de l'armée de vivres, de bled, de poudres, &c.

On dit auſſi, qu'un Banquier a fait une groſſe *fourniture* d'argent, quand il a fait tenir de l'argent, & lors qu'il l'a fourni en quelque lieu.

FOURNITURE, ſe dit auſſi des menuës choſes qui accompagnent celle qui eſt principale. Il faut payer tant à mon Tailleur pour les menuës *fournitures* de mon habit, les boutons, la ſoye, les poches, &c. avec cette ſalade de laituës il faut de la *fourniture* ou de menuës herbes, comme eſtragon, cerfeuil, ciboulette, &c.

En termes d'Organiſtes, on appelle *Fourniture*, un jeu compoſé de pluſieurs rangs de tuyaux qui ſervent à remplir & à faire entendre les orgues juſqu'au bout des grandes Egliſes. Ce jeu a d'ordinaire quatre tuyaux ſur marche, dont le premier eſt ouvert & long d'un pied & demi, le ſecond d'un pied, le troiſiéme de huit pouces & demi, le quatriéme de demi pied. Quelquefois on y met ſix tuyaux ſur marche, qui vont juſqu'à deux pieds ou environ.

Les Marchands de vin appellent à Paris une *Fourniture*, 21. muids de vin. & les Marchands de bled en Anjou appellent *Fourniture*, 21. ſeptiers de grain.

FOURQUES, ou *Fourcats*. Terme de Marine. Ce ſont des pieces de Charpenterie fourchuës qui entrent dans la conſtruction du Vaiſſeau, & qu'on met ſur les extremitez de la quille auprés des varangues où le vaiſſeau s'eſtrecit. On les appelle auſſi *Sanglons*.

FOURRAGE. ſ. m. Paille ou herbe ſeche qui ſert à nourrir les beſtiaux & les chevaux. Il faut obliger les Fermiers à conſommer tous leurs *fourrages* & pailles dans les metairies, afin d'avoir des engrais. les *fourrages* ſont pailles de bled, coſſes de pois & de veſſes, & les grains qu'on donne aux chevaux & beſtiaux, des faiſſeaux d'herbes dont on nourrit les vaches. Ce mot vient du Latin *far*, qui ſignifioit autrefois toute ſorte de bled ou de grain. Menage dit qu'il vient de *foderagium*, qui a eſté fait de *foderum* ou *fodrum* : car les Latins ont appellé ainſi ce qu'on donnoit aux ſoldats tant pour leur nourriture, que pour celle de leurs chevaux, & en general aliment, d'où a eſté fait *fourre* ou *feure*, *fourrage* & *fourrier*. Cujas & Du Cange le derivent de l'Allemand *futer*, qui ſignifie ce que mangent les chevaux, ſoit grain, ou *fourrage* : Voſſius de l'Allemand *foden* ou *voeden*, qui ſignifie, *paiſtre*. Nicod le derive de *farrago*.

En termes de Guerre, on dit, Quartier de *fourrage*, pour dire, Mettre des Cavaliers en un lieu où ils puiſſent nourrir commodément leurs chevaux. Aller au *fourrage*, pour dire, Aller chercher du *fourrage*. En ce ſens les foins & les grains y ſont compris. Une trouſſe de *fourrage*. On appelle, Ration de *fourrage*, la portion de foin, de paille & d'avoine qu'on diſtribuë à chaque Cavalier pour faire ſubſiſter ſon cheval chaque jour, c'eſt douze livres de foin, autant de paille, & trois picotins d'avoine.

FOURRAGER. v. act. Conſommer les feurs & pailles d'une metairie. Il faut à ce Metayer deux cens moutons pour *fourrager* les pailles des bleds qu'on y recueille. les moutons ont *fourragé* ces gerbes, ont mangé l'eſpi, le grain, ce qui eſt propre à leur nourriture.

FOURRAGER, en termes de Guerre, ſignifie, Aller chercher du fourrage. On a *fourragé* aujourd'huy ce canton, demain on *fourragera* cet autre-là.

FOURRAGER, ſignifie auſſi, Ravager, deſoler, piller, ruiner un pays, y mettre tout en deſordre. Les Suedois ont pluſieurs fois *fourragé* toute l'Allemagne.

FOURRAGER, ſe dit auſſi des beſtes fauves qui viennent gaſter les bleds, les jardins. Ces cerfs, ces ſangliers ont *fourragé* tous les bleds des villages voiſins de la foreſt. les lapins de cette garenne ſont venus tout *fourrager* mon jardin.

FOURRAGER, ſignifie figurément, Brouiller, mettre en deſordre une chambre, un cabinet. Cet homme eſt entré chez moy, il a brouillé, il a tout *fourragé* mes papiers, mes livres.

FOURRAGÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

FOURRAGEUR. ſ. m. Cavalier qui va chercher du fourrage. On a commandé tant de troupes pour eſcorter les *fourrageurs*.

FOURREAU. ſ. m. Ce qui ſert à couvrir, à envelopper, à conſerver quelque choſe. Pour les armes, on dit un *fourreau* d'eſpée, des *fourreaux* de piſtolets, de faux *fourreaux*, des *fourreaux* d'arquebuſe. En fait de meubles, on dit des *fourreaux* de chaiſes, ou des houſſes, qui couvrent les chaiſes ſans eſtre clouées ; des *fourreaux* de quenouilles de lit : en fait d'habits, des *fourreaux* de manches, des *fourreaux* d'enfans, pour empêcher qu'ils ne gaſtent leurs habits. Ce mot vient du Latin *forulus*.

FOURREAU, en termes de Manege, eſt la peau du cheval qui couvre ſon membre. Quand un cheval a le *fourreau* enflé, il faut le mener à l'eau.

On dit en proverbe, Il a couché comme l'eſpée du Roy dans ſon *fourreau*, pour dire, dans ſon habit,

bit, il ne s'eſt point deshabillé. On dit auſſi communément quand on a tiré l'eſpée contre ſon Prince, Il faut jetter ſi loin le *fourreau*, qu'on ne le retrouve jamais, pour dire, que ce crime ne merite point de pardon.

FOURRELIER. ſubſt. maſc. Artiſan qui fait des fourreaux de piſtolets, & autres. Les Maiſtres Gainiers dans leurs Lettres prennent auſſi la qualité de Maiſtres *Fourreliers*.

FOURRER. v. act. Faire entrer, introduire quelqu'un dans une maiſon, dans une affaire, en quelque lieu. Il a *fourré* ſon fils en une bonne Commiſſion. il s'eſt *fourré* dans la Ferme Generale. ce jeune homme ſera fortune, il eſt entrant, il ſe *fourre* par tout, il eſt toûjours *fourré* dans les bonnes compagnies. Menage derive ce mot de *furrare*, qui a eſté fait de *foderare*, & qui vient de l'Allemand *foeren*, ſignifiant la même choſe. ou pluroſt il vient de *fourra*, qui en langage Celtique ou Bas-Breton ſignifie, *remplir*.

FOURRER, ſignifie auſſi, Mettre quelque choſe dans une autre, l'y faire entrer. Il luy a *fourré* ſon eſpée au travers du corps. on ne ſçauroit plus rien *fourrer* dans ce coffre, dans ce ſac, il eſt trop plein.

FOURRER, ſignifie encore, Se cacher, ſe mettre en quelque lieu eſtroit. Au jour du Jugement le peſcheur ne ſçaura où ſe *fourrer*, il n'y aura point d'aſile pour luy. quand on monſtre une eſpée à ce poltron, on le feroit *fourrer* dans un trou. Nicod derive ce mot de *ferre*, ou de *foras ire*.

FOURRER, ſignifie auſſi, Garnir de fourrures ou d'autres choſes qui gardent la chaleur. Ce vieillard a fait *fourrer* ſon juſtaucorps, il a ſon manteau doublé de panne, de ratine, il ſe *fourre* bien de peur du froid. en ce ſens il vient du Latin *foderare*.

FOURRER, ſe dit auſſi en parlant d'une fraude qu'on pratique dans les monnoyes, quand des flaons de cuivre ou de fer, ou des metaux alliez, ſont couverts ou bordez de lames d'or ou d'argent, & enſuitte paſſez dans les fers pour les monnoyer. Les Anciens ont *fourré* quelques monnoyes de cette façon. On le dit auſſi des bottes de paille, de foin, & autres choſes dont le dedans eſt de moindre valeur que le dehors.

FOURRER, ſe dit figurément en Morale des choſes ſpirituelles. On ne ſçauroit rien *fourrer* dans la teſte de cet eſcolier, tant il eſt ſtupide. je ne ſçay qui luy a *fourré* cette opinion dans l'eſprit. ce Pedant a *fourré* cent trippes de Latin en ſon diſcours.

On dit proverbialement, qu'un homme *fourre* ſon nez par tout, pour dire, qu'il eſt incommode, qu'il ſe meſle des affaires où il n'eſt point appellé. On dit auſſi, Il a bien *fourré* de la paille dans ſes ſouliers, pour dire, Il s'eſt enrichi.

FOURRÉ, ÉE. part. & adj.

On appelle auſſi une paix *fourrée*, une paix qui n'eſt faite qu'en apparence, & qui ne durera pas long-temps. un coup *fourré*, un coup qu'on porte avec furie & ſans ſe mettre en garde, qui en fait recevoir un autre en même temps. une piece de monnoye *fourrée*, qui n'a que le deſſus & les bords d'or ou d'argent, & le reſte faux. une botte de foin, de paille ou autre marchandiſe, *fourrée*, quand on a mis le plus beau au dehors, & que le dedans eſt de moindre valeur.

On appelle en termes de Chaſſe, Lieux *fourrez*, les eſpiniers & les forts du bois où les beſtes noires font leur demeure.

On appelle des langues *fourrées*, certaines langues de cochons qui viennent de Touraine, faites de certain hachis de viande recouvert de la même peau de la langue.

On dit proverbialement, un innocent *fourré* de malice, en parlant d'un homme qui eſt meſchant dans l'ame, & qui ſemble en apparence eſtre ſimple.

FOURREUR. ſ. m. Marchand Pelletier qui vend des manchons, des habits fourrez de peaux. Les *Fourreurs* compoſent un des ſix corps des Marchands de Paris. Les compagnons Fourreurs commencent à veiller ou à travailler aprés ſouper le lendemain de la Mi-Aouſt.

FOURRIER. ſ. m. Officier qui marque les logis pour le Roy, & toute ſa Cour, quand il voyage. On eſt fort incommodé en ſuivant la Cour, quand on n'eſt point logé par *fourriers*. Ce mot eſt derivé de l'Allemand *furrier*, & de *futeren*, qui ſignifie, *conduire*. Menage. Du Cange le derive de *fodrarii qui ad fodrum exigendum pergunt*: les *Fourriers* faiſant auſſi autrefois la charge de Pourvoyeurs.

Il y a auſſi des *Fourriers* dans les Compagnies des gens de guerre, qu'on nomme autrement *Mareſchaux des logis*. Voy *Fourrage* pour l'origine.

FOURRIERE. ſ. f. Lieu deſtiné à ſerrer le bois dans la Maiſon du Roy ou des Princes, & où s'en fait la diſtribution. Il y a un Chef de *fourriere*, & autres Officiers qui y ſervent dans la Maiſon du Roy.

FOURRURE. ſ. f. Garniture de peaux qu'on met aux habits pour les rendre plus chauds, ou pour leur ſervir d'ornement. La *fourrure* d'un manchon, d'un Juſtaucorps eſt fort neceſſaire pendant l'hyver. les manteaux des Ducs & Pairs ont des *fourrures* d'hermine pour eſtre plus magnifiques.

FOURRURE, ſignifie auſſi, les peaux même dont on garnit les habits. Les martres Zibellines & autres riches *fourrures* viennent de Moſcovie. Du Cange derive ce mot de *furrura*, qu'on a dit dans la baſſe Latinité en la même ſignification.

FOURRURE, eſt auſſi un habit que portent les Docteurs & Bacheliers d'une Univerſité, qui ſont des marques de leur caractere & de leur qualité. Un Bachelier n'oſeroit aller à un Acte dans ſa Licence, ſans avoir ſa *fourrure*.

FOURRURE, eſt auſſi un terme de Blaſon. Dans les Armoiries il y a deux metaux, cinq couleurs, & deux *fourrures*, pannes, ou peaux veluës, ſçavoir l'hermine & vair expliquées à leur ordre.

FOURRURES, en termes de Marine, ſont des fils ou cordons de vieux cables qu'on met en treſſe pour couvrir & envelopper les manœuvres & cables de ſervice, & empeſcher qu'ils ne s'uſent.

FOURVOYEMENT. ſubſt. maſc. Eſgarement, ſortie du droit chemin. La faute du guide a eſté cauſe de noſtre *fourvoyement*.

FOURVOYER. v. act. qui ne ſe dit qu'avec le pronom perſonnel. S'egarer, ſortir de ſon droit chemin, ne ſe pouvoir retrouver. il eſt aiſé de ſe *fourvoyer* dans les foreſts. on doit prendre des guides pour empeſcher qu'on ne ſe *fourvoye*, quand on voyage de nuit, ou en pays inconnu. On le dit auſſi au figuré. Il eſt aiſé de ſe *fourvoyer*, de ſe perdre, quand on ſuit ſes paſſions & la raiſon humaine. Ce mot vient de *foras* & *via*, c'eſt à dire, *hors la voye*. Nicod.

FOURVOYÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

FOUTEAU. ſ. m. Arbre de haute fuſtaye, qu'on appelle autrement *Heſtre*, qui eſt commun dans les foreſts, dont le bois eſt fort ſec rempli de pluſieurs petits brillans ou endroits polis, & qui petille fort dans le feu. En Latin *fagus*.

FOY.

FOY. ſ. f. Don de Dieu qui nous fait croire fermement les veritez qu'il a revelées à ſon Egliſe. S. Paul dit que c'eſt le fondement des choſes que l'on eſpere, & une preuve certaine de ce qui ne ſe voit point. aux Hebr. chap. 11. verſ. 1. La *foy* eſt la premiere des Vertus Theologales. ſi on avoit de la vraye *foy* gros comme un grain de mouſtarde, on tranſporteroit les montagnes dans la mer, dit le Sauveur. Pour eſtre ſauve, il faut vivre & mourir dans la *foy*.

On appelle, *Foy divine*, toutes les veritez qui ſont contenues dans l'Ecriture.

FOY HUMAINE, eſt la creance qu'on donne aux paroles des hommes. Il faut toûjours entretenir tout ce qui a eſté fait ſous la *foy* publique. les Peres ſont des Auteurs dignes de *foy*. Profeſſion de *Foy*, eſt une formule qui contient tous les articles de la croyance de l'Egliſe, qu'on fait lire & jurer à ceux qui abjurent l'hereſie, ou à ceux qui entrent en quelques dignitez Eccleſiaſtiques. Le Symbole de la *foy*, c'eſt le Credo ou le Symbole des Apoſtres.

FOY, ſignifie encore, Serment, parole qu'on donne de faire quelque choſe, & qu'on promet d'executer. Dans les anciens Edits on en promettoit l'execution en *foy* & parole de Roy. la *foy* de Gentilhomme, la *foy* de Marchand eſtoient autrefois fort en credit. les Carthaginois renvoyerent Attilius Regulus ſur ſa *foy*, & il revint ſe remettre priſonnier. Par voſtre *foy* le croyez-vous? Il en a juré ſa *foy*.

On dit auſſi, Laiſſer un homme ſur ſa *foy*, pour dire, l'abandonner à ſa conduitte. On le dit auſſi d'un cheval qu'on laiſſe en liberté d'aller paiſtre où il voudra.

La *foy* conjugale, eſt la *foy* que le mari & la femme ſe donnent en ſe mariant. On appelle auſſi une *foy*, la repreſentation de deux mains jointes enſemble, qui ſont un teſmoignage de *foy*.

En termes de Juriſprudence, on dit qu'il y a des contracts de bonne *foy*, comme les ventes, eſchanges, loüages & autres, où l'on ſe confie à la probité des contractans, & dont on interprete favorablement les intentions; d'autres qui ſont de droit eſtroit, & qu'on doit executer à la rigueur. La preſcription n'a lieu, que lors qu'on poſſede de bonne *foy*.

On dit auſſi, qu'une piece reveſtuë de ſes formes fait *foy*, pour dire, qu'on y adjouſte *foy* en Juſtice, qu'on croit à ſon teſmoignage. en *foy* de quoy on a fait apposer le ſcel à ces preſentes.

On dit auſſi, un homme de *foy*, pour dire, un vaſſal qui a fait la *foy* & hommage ou ſerment de fidelité à ſon Seigneur pour un fief qu'il tient de luy à cette condition. On dit en Fauconnerie, qu'on laiſſe aller un oiſeau ſur ſa *foy*, lors qu'on ne luy donne plus de filiere, & qu'on le reclame en liberté.

On appelle auſſi *Foy* en termes de Blaſon, deux mains jointes enſemble. Il portoit de gueules à la *foy* d'argent.

EN BONNE FOY, adv. *De bonne foy*. Sincerement. En bonne *foy*, croyez-vous cette extravagance?

On dit proverbialement, qu'un homme eſt fait à la bonne *foy*, ou vit bien à la bonne *foy*, pour dire, qu'il eſt bien niais de croire aux apparences, ou à tous ceux qui luy donnent des paroles, qui croit tout ce qu'on luy dit. On dit d'un meſchant homme, qu'il n'a ni *foy*, ni loy.

FOYE. ſ. m. Partie noble de l'animal où on pretend que ſe fait la ſanguification, qui eſt le principe & la ſource des veines, dont enſuitte ſe fait la diſtribution par tout le corps. Il eſt ſitué en l'hypocondre droit ſous le diaphragme & les fauſſes coſtes. Sa ſubſtance eſt continuë, quoy qu'Hippocrate le diviſe en cinq lobes; ce qui ne ſe trouve vray qu'aux beſtes à quatre pieds. Sa chair reſſemble à du ſang figé ou caillé, ou roſti par la chaleur: ce qui a fait qu'Eraſiſtrate le premier l'a appellé *Parenchyme*, c'eſt à dire, *Effuſion* ou *amas de ſang*. C'eſt du *foye* que ſort le ſang qui entre dans les grands vaiſſeaux de la veine porte & de la veine cave. Platon a creu que c'eſtoit le principe de l'amour: d'où eſt venu ce mot Latin, *Cogit amare jecur*; & on tient que les poltrons & les goulus l'ont plus grand que les autres. Sa figure eſt ronde du coſté droit, mais du coſté gauche il s'amenuiſe & aboutit preſque en angle aigu. Sa partie de deſſous eſt cave ou creuſe; mais la ſuperieure, qu'on appelle ſa teſte, eſt gibbeuſe, polie & ronde comme une voute: ce qui fait que les Grecs l'ont appellé *hepar*, c'eſt à dire, *ſuſpendu & voûté*. Les Latins l'ont appellé *jecur*, comme qui diroit, *juxta cor*, c'eſt à dire, *auprés de l'eſtomac*, que les Anciens appelloient *cœur*: & les François l'appellent *foye*, parce que, comme dit du Laurens, c'eſt le *foyer* ou la cuiſine où ſe cuit & ſe prepare le ſang. Saumaiſe le derive de *ficatum* Latin, ou du Grec moderne *ſicoton*, qui ſignifie *foye*. Menage & Guiete le derivent de *ficus*, qu'ils pretendent avoir eſté formé de *hepar*. Voyez leurs raiſons. Hippocrate l'appelle ſouvent par excellence *hypocondre*, parce qu'il eſt ſitué ſous le diaphragme, & les fauſſes coſtes du coſté droit.

Dans les animaux le *foye* eſt la partie la plus delicate. un *foye* de veau. on fait des ragouts de *foyes* gras de chapons, poulets & pigeons. le *foye* d'un brocher, d'une raye, &c.

On dit, qu'un homme a des chaleurs de *foye*, quand il a quelques boutons au viſage qui proviennent d'un ſang aduſte. On le dit auſſi au figuré, pour dire, qu'il a des emportements de colere.

On dit proverbialement & baſſement, Vous avez bon *foye*, Dieu vous ſauve la ratte, quand un homme eſt paiſible & va trop à la bonne foy, ou quand on parle de luy avec ironie.

FOYER. ſ. m. L'atre de la cheminée d'une chambre où on fait le feu. Les Penates des Anciens eſtoient appellez les Dieux. des *foyers*. Ce mot vient du Latin *focularе*. Menage.

FOYER, ſe prend quelquefois pour la maiſon. Ce Gentilhomme a envoyé ſes enfants à la guerre, & il eſt demeuré pour garder ſon *foyer*. Cela ſe dit auſſi des faineants ou poltrons qui ne veulent point s'eſtoigner du coin de leur feu.

FOYER, en termes de Marine, ſe dit des feux allumez au haut d'une tour éminente, pour donner la nuit par leur lumiere l'adreſſe aux vaiſſeaux, comme la Tour de Cordoüan ſur la riviere de Bourdeaux, les Lanternes de la Rochelle, de Boulogne, de l'Eſcluſe, le Phare d'Alexandrie, &c. On le dit auſſi des feux que ceux qui font le guet

ſur

ſur la coſte doivent avoir pour faire des ſignaux. On appelle auſſi *foyer* dans les vaiſſeaux, l'endroit où on fait le feu.

FOYER, en termes de Geometrie, ſe dit des centres, des ellypſes, des paraboles & des hyperboles où aboutiſſent les reflexions des rayons qui tombent ſur leurs ſurfaces, & d'où on tire des lignes qui ont de particulieres proprietez amplement demonſtrées par Apollonius Pergæus dans ſes Sections Coniques. Les Ellypſes ont deux *foyers* ou centres ſur leſquels la figure eſt deſcrite, d'où les lignes qui ſont tirées à quelque endroit que ce ſoit de la circonference égalent eſtant priſes enſemble le grand Diametre.

On appelle auſſi *foyer* dans les miroirs ardens, le point bruſlant où ſe raſſemblent les rayons, ſoit par la reflexion, ſoit par refraction à travers un verre de lunette, quand il eſt taillé en ſorte que les rayons ſoient convergents.

Le *foyer* Solaire, eſt un rond ou cone de brillante clarté & fort vive, qui ſe forme des rayons de lumiere briſez dans un verre ſpherique, & convergents qui aboutiſſent à un point bruſlant. C'eſt une erreur de croire que ce *foyer* ſoit juſtement au centre du verre qui a cauſé la refraction: il ne va que juſqu'au tiers ou au quart du rayon. Il faut que la retine ſoit au *foyer* du criſtallin afin que la viſion ſoit parfaite.

En termes de Medecine, on appelle *foyer*, le lieu où on croit qu'eſt le principe & le levain de la fievre. Les fievres tierces & quartes viennent de ce que la corruption des humeurs s'eſt faite en deux ou trois *foyers* differents.

FRA.

FRACAS. ſubſt. maſc. Grande deſtruction faite avec bruit & violence. Les bombes qu'on a jettées dans cette ville y ont fait un grand *fracas*. un canon chargé à cartouches fait un grand *fracas* dans un bataillon. les loix ſe taiſent pendant le *fracas* des armes.

FRACAS, ſe dit figurément des choſes qui font du bruit & de l'éclat. Ce Seigneur eſt venu avec grand train, & fait belle deſpence; il fait grand *fracas* à la Cour. quand le Cid parut ſur le Theatre, il fit un eſpouvantable *fracas* dans le monde.

FRACASSER. v. act. Briſer en pluſieurs pieces. Ce Capitaine euſt la teſte *fracaſſée* d'un coup de mouſquet. les ſoldats ont tout *fracaſſé* dans ce village.

FRACASSÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

FRACTION. ſ. f. Rupture, action par laquelle on rompt, on diviſe quelque choſe. La *fraction* de l'Hoſtie ſe fait par le Preſtre en trois parties. le Sauveur ne ſe fit connoiſtre aux Pelerins d'Emmaus que lors de la *fraction* du pain, en S. Luc.

FRACTION, en termes d'Arithmetique, eſt une unité qu'on diviſe en pluſieurs moindres parties. Une *fraction* eſt toûjours compoſée de deux nombres, l'un qu'on nomme *numerateur*, & l'autre *denominateur*. On les ſepare par une ligne en cette ſorte $\frac{2}{29}$. vingt-neuf ſoixantieſmes.

FRACTURE. ſ. f. ſignifie auſſi, Rupture, mais en d'autres occaſions. Il y a une *fracture* à ce mur qui fait qu'il menace ruine. les voleurs qui entrent en une maiſon par bris & *fracture* de portes, meritent la mort. Les Juges ordonnent qu'on entrera dans une maiſon par bris & *fracture* de portes, quand on a fait refus de l'ouvrir aux Officiers de Juſtice pour faire quelque execution.

Les Medecins appellent proprement *fracture*, la ſolution de continuité qui ſe fait en l'os, quand il eſt froiſſé, briſé ou eſcaché par quelque cauſe externe.

FRAGILE. adj. m. & f. Foible, qui ſe peut facilement briſer. Le verre eſt *fragile*. l'albaſtre ſeroit la plus belle des pierres, ſi elle n'eſtoit point molle & *fragile*.

FRAGILE, ſe dit figurément en Morale, de la fortune, des biens & des grandeurs de ce monde. Il ne faut point ſe fier à des biens *fragiles* & periſſables. les Sceptres ſont *fragiles* auſſi bien que les roſeaux. il n'y a rien de plus *fragile* que l'amitié d'un homme de Lettres.

FRAGILE, ſe dit auſſi de ce qui eſt foible ſpirituellement, qui eſt ſujet à pecher. La chair eſt *fragile*. la femme eſt un ſexe *fragile*. les enfans ſont dans un âge *fragile*.

FRAGILITÉ. ſ. f. Qualité de ce qui eſt fragile. Si on pouvoit oſter au verre ſa *fragilité*, il ſeroit d'un prix ineſtimable.

FRAGILITÉ, ſe dit auſſi de la fortune, & dans les choſes ſpirituelles. Dieu a égard à la *fragilité* humaine, quand il pardonne tant de fois.

FRAGMENT. ſubſt. m. Petit morceau d'une choſe rompuë. Il ne ſe dit que de celles qui ſont precieuſes. Le Preſtre a grand ſoin de ramaſſer les *fragments* de l'Hoſtie qui ſont ſur le Corporal. les Antiquaires recherchent curieuſement les *fragments* des inſcriptions des ſtatuës, & autres monuments de l'antiquité.

FRAGMENT, ſe dit figurément des ouvrages de l'eſprit. Il y a pluſieurs grands Auteurs de l'antiquité dont nous n'avons que des *fragments*. Theophile nous a laiſſé un *fragment* d'une Hiſtoire Comique qu'il n'a pas achevée.

FRAIRIE. ſ. f. Terme populaire, qui ſignifie, Debauche, rejouïſſance. Il y a une grande *frairie* ce ſoir, dont je ſuis prié. en ce quartier-là ce ne ſont que bals & que *frairies*. c'eſt un goinfre qui n'aime que la *frairie* & le cabaret.

FRAIS, AICHE. adj. Qui tient le milieu entre le chaud & le froid. Les matinées ſont *fraiſches* au printemps & en automne, parce qu'elles participent de l'eſté & de l'hiver. dans les caves l'air ne paroiſt *frais* en eſté, que par l'oppoſition de chaud qu'on vient de ſentir.

FRAIS, ſignifie quelquefois, Nouveau, recent, doux & non ſalé. Des nouvelles *fraiſches*, qui ſont de *fraiſche* datte. du beurre *frais*. des œufs *frais*. de la marée *fraiſche*, du ſaumon *frais*, du porc *frais*, qui ne ſont point ſalez.

De l'argent *frais*, c'eſt de l'argent nouvellement receu.

Ce mot vient de *freſcum*, qui a eſté fait de *frigeo*, d'où les Italiens ont fait *freſco*, & les Allemans, *friſq*, ou *friſch*. Du Cange dit auſſi, qu'il vient de *friſcum*, qui ſignifie un champ non cultivé, un deſert qui n'a point eſté labouré ni defriché, & qu'on diſoit autrefois, Vignes en *freſche* ou *friſchette*, d'où eſt venu le mot de *frais*, pour dire *nouveau*; & d'où vient auſſi qu'on appelle *Novales*, les terres nouvellement defrichées.

FRAIS, ſignifie auſſi, Sain, robuſte, repoſé, qui a repris des forces. Cet homme, quoy qu'âgé, eſt encore *frais* & gaillard, il a le teint *frais*. j'eſtois hier bien las, mais je ſuis auſſi *frais* que ſi je n'avois pas couru tout le jour. il y avoit un corps de troupes *fraiſches* qui gagna la bataille. il a trouvé en cet endroit des chevaux *frais*, pour dire, des relais.

FRAIS, ſe dit figurément des choſes ſpirituelles. J'ay encore la memoire toute *fraiſche* de cette hiſtoire. je ſuis encore tout *frais* de cette lecture. On dit auſſi des afflictions recentes, que la playe eſt encore toute *fraiſche*, qu'elle ſaigne encore.

On dit auſſi, qu'un homme eſt *frais* eſmoulu, quand il n'y a gueres qu'il a fait ſes exercices, qu'il a nouvellement appris quelque art ou ſcience, ou qu'il a fait nouvellement quelque lecture.

Vent *frais*, en termes de Marine, eſt un vent favorable qui devient plus fort, & qui fait bien avancer le navire. Nous avions un vent *frais* & gaillard en pouppe. Il eſt oppoſé à vent *eſchars*, qui eſt trop foible, & à vent *forcé*, qui eſt contraire.

On dit en termes de Manege, qu'un cheval a la bouche *fraiſche*, pour dire, qu'il jette de l'eſcume, & qu'il a une marque de bon cheval.

FRAIS, eſt quelquefois ſubſtantif, & ſignifie, un air doux & moins chaud. Il faut ſe mettre au *frais* ſous ce berceau, prendre le *frais* ſur le ſoir au bord de l'eau. le *frais* eſt dangereux aux gens ſujets aux fluxions.

FRAIS, eſt quelquefois adverbial. Boire *frais*. du vin *frais* percé. il ne faut pas marcher ſur ce planché, il eſt tout *frais* fait. du pain *frais* cuit. un livre tout *frais* imprimé.

On dit proverbialement, Autant de *frais* que de ſalé, pour dire, Vous n'aurez ni de l'un ni de l'autre.

FRAIS. ſ. m. plur. Argent qu'on eſt obligé d'avancer, de desbourſer, pour faire quelque choſe. On ne ſçauroit vivre à Paris, y baſtir qu'à grands *frais*. le bois, le vin ſeroient à bon marché, ſans les *frais* qu'il faut faire pour les voitures, les impoſitions, les *frais* de la couppe. les *frais* des moiſſons, des vendanges, des nopces. Les *frais* funeraires ſe dit de la deſpenſe qu'on fait aux enterrements.

Du Cange dit que ce mot en ce ſens vient de *fried*, Allemand, qui ſignifie, *paix*, & que de là on a dit *fredum*, *freda*, *fredus*, pour ſignifier une certaine amende ou peine pecuniaire dont on compoſoit avec le fiſc, quand on avoit quelque different avec le Prince pour acheter de luy la paix, que ſouvent cette peine ſe payoit au Juge, ou du moins ſa troiſiéme partie: ce qui s'eſt eſtendu depuis à toutes ſortes d'exactions & à toutes ſortes de *frais* & de procez, parce que cela en faiſoit la meilleure partie.

On dit, qu'un homme en ſera pour les *frais*, quand il a avancé beaucoup d'argent en quelque affaire, dont il y a apparence qu'il ne retirera rien.

On dit, qu'un homme a gagné ſon bien à peu de *frais*, pour dire, ſans peine; qu'il a acquis de la reputation à peu de *frais*, pour dire, qu'il ne l'a gueres meritée.

FRAIS, ſe dit particulierement au Palais, pour ſignifier la deſpenſe, le couſt d'un procés: & il differe des deſpens, en ce que les deſpens ſont les *frais* dont on a obtenu condemnation; & les *frais* ſimplement ſont ceux dont il n'y a point de taxe faite. Ainſi on dit, une declaration de deſpens, & un memoire de *frais*. On dit, des *frais* & miſes d'execution, de ceux qu'on a faits en execution des contracts & jugements, & *frais* & loyaux couſts en retrait lignager. *Frais*, ſalaires & vacations d'un Procureur. *Frais* prejudiciaux, ſont des *frais* de defauts qu'il faut rembourſer avant le jugement. Intereſts, *frais* & deſpens. Les *frais* ſont privilegiez, & ſe prelevent avant toutes choſes. [illegible] Adjudicataire eſt tenu des *frais* ordinaires de criées; les extraordinaires entrent dans l'ordre. On taxe les *frais* des voyages ſelon la qualité des perſonnes.

On appelle Faux *frais*, toutes les menuës deſpenſes qu'on eſt obligé de faire, & qui n'entrent point en taxe.

On dit auſſi, Tous *frais* faits, pour dire, aprés avoir rabatu tous les frais avancez. A moitié de *frais*, pour dire, que chacun en payera ſa part.

On dit proverbialement, Travailler ſur nouveaux *frais*, pour dire, Recommencer ſa beſogne, comme s'il n'y avoit rien de fait. On dit, qu'un homme avare ſe met en *frais*, quand il fait quelque petite deſpenſe pour regaler ſes amis, & lors qu'il le fait fort rarement.

FRAISCHEMENT. adv. D'une maniere fraiſche. Il s'eſt mis en chemiſe pour marcher plus *fraiſchement*. allons dans la ſalle, nous y ſerons plus *fraiſchement*.

FRAISCHEMENT, ſignifie auſſi, recemment; & c'eſt la même choſe que *frais*, adverbe. Du pain *fraiſchement* cuit. des Lettrés *fraiſchement* venuës.

FRAISCHEUR. ſubſt. fem. Douce temperature de l'air qui eſt moyenne entre le chaud & le froid. Toutes les Caravanes d'Orient repoſent le jour pour marcher à la *fraiſcheur* de la nuit. la *fraiſcheur* du vin ternit le verre.

On dit en termes de Marine, qu'un bateau va en *fraiſcheur* quand il va également.

FRAISCHEUR, ſignifie figurément, Santé, beauté, vivacité. Cette femme a encore de la *fraiſcheur* pour ſon âge. *la fraiſcheur* des roſes nouvellement cueillies. la *fraiſcheur* du teint.

FRAISCHIR. v. n. Terme de Marine, qui ſe dit du vent quand il ſe renforce. Nous fiſmes peu de chemin tout le jour; mais ſur le ſoir le vent *fraiſchit*, pour dire, devint plus fort. Le vent *fraiſchiſſoit* du Nord, & enfin devint forcé.

FRAISE. ſ. f. Petit fruit rouge ou blanc, qui croiſt dans les jardins & dans les bois. Il reſſemble au bout des mammelles des nourrices. Les premiers fruits qu'on voit meurs à Paris, ſont les *fraiſes*. C'eſt le plus hâtif & le plus delicieux fruit du printemps. Il y en a ſix eſpeces. La *fraiſe* rouge, qui eſt de deux ſortes; l'une ronde, & l'autre longue. La *fraiſe* blanche, qui eſt le maſle, vient ordinairement plus groſſe. La *fraiſe* de bois eſt la meilleure & la plus naturelle. La *fraiſe* du capron eſt la *fraiſe* d'Angleterre, qui eſt la plus groſſe & la meilleure de toutes. Cette plante eſt ſeiche de ſoy, & tire beaucoup d'humide de la terre par l'abondance de ſon chevelu & de ſes traiſnées. Ce fruit eſt tres-ſain & rafraichiſſant. On fait de l'eau de fraiſe qui eſt bonne à rafraiſchir le tein.

FRAISE, eſt auſſi un ornement de toile qu'on mettoit autrefois autour du col en guiſe d'un colet, laquelle avoit trois ou quatre rangs, & eſtoit pliſſée, empeſée & gauderonnée. Les Eſpagnols ont encore retenu la mode des *fraiſes*. Ce mot vient du Grec *phraſſein*, parce qu'il deffend le col du froid.

FRAISE DE VEAU, eſt la peau ou membrane qui ſouſtient & envelope les boyaux d'un veau: ce qu'on appelle dans le corps humain le *Meſentere*.

On diſoit populairement à Paris quand on portoit des *fraiſes*, Cet homme n'a pas tout mangé ſon veau, il en a encore la *fraiſe*.

FRAISE, en termes de Guerre, eſt une eſpece de fortification faite de pieux pointus & preſque paralleles

ralleles à l'horiſon, qu'on fiche dans des retranchements d'un camp, d'une demi-lune, pour en empeſcher l'approche & l'eſcalade. On ſe ſert particulierement de *fraiſes* aux ouvrages de terre. Les *fraiſes* ſe placent au deſſous du parapet du rempart ou du cordon de la muraille.

FRAISE, terme de Chaſſe, eſt la forme des meules & des pierrures de la teſte du cerf, du daim & du chevreuil. Vide Salenous.

FRAISER. v. act. Palliſſader un retranchement, une demi-lune en forme de fraiſes. Tous les dehors de cette place eſtoient *fraiſez* & palliſſadez. On appelle auſſi, *Fraiſe* un bataillon, lors qu'on le borde de piquiers pour couvrir les mouſquetaires.

FRAISER, ſignifie auſſi, Pliſſer à la maniere d'une fraiſe.

FRAISER, ſe dit auſſi des febves quand on leur oſte une certaine peau blanche qui les couvre. les febves fraiſées ont tout un autre gouſt que les autres.

FRAISETTE. ſ. f. Petite fraiſe. On porte encore des *fraiſettes* effilées au lieu de manchettes dans le grand deuil.

FRAISIER. ſubſt. maſc. Petite plante qui porte des fraiſes dans les bois & les jardins. Il y a un *fraiſier* à fleur double qui charge beaucoup, & qui a un fruit plus petit que l'ordinaire. Il y a un *fraiſier* qui ne fait point ou peu de traiſnée. Il y en a un nommé *capron*, dont le fruit eſt plus fade, mais tres-gros.

FRAISIL. ſ. m. Cendre de charbon de terre qui reſte dans les forges des ouvriers qui travaillent ſur les metaux.

FRAISQUE, ou *Freſque*, eſt une peinture faite ſur un enduit de muraille qui eſt encore frais, avec des couleurs detrempées dans de l'eau. Cette peinture venant à s'incorporer avec le mortier, ne perit & ne tombe qu'avec luy. Ce mot vient de l'Italien *freſco*: la maniere de cette peinture nous eſtant venuë d'Italie, auſſi bien que le terme pour l'exprimer.

FRAMBOISE. ſ. f. Fruit rouge, & quelquefois blanc, qui croiſt ſur un arbriſſeau eſpineux, qui approche de la figure de la fraiſe, & qui vient en même ſaiſon. ſon gouſt eſt un peu acide, & il eſt agreable à l'odorat. On en fait des eaux, des conſerves, des dragées, des confitures, &c. En Latin, *Morum idæum*. Ce fruit eſt ſujet aux punaiſes.

On dit auſſi, qu'un vin ſent la *framboiſe*, lors qu'il eſt excellent, & qu'il tient un peu du gouſt de ce fruit. Mais Paſquier pretend que ce mot a eſté dit par corruption, pour dire, *franc à boire*.

FRAMBOISER. v. act. Mettre des framboiſes dans des liqueurs, dans des confitures, pour leur donner un meilleur gouſt. On fait de l'hypocras *framboiſé*, des ceriſes *framboiſées*.

FRAMBOISIER. ſ. m. Arbriſſeau qui porte les framboiſes.

FRANC, FRANCHE. adj. Qui ne deſguiſe rien, qui parle avec ſincerité, qui eſt veritable. On dit, que les Picards ſont *francs*, & les Normands diſſimulez. c'eſt un *franc* Chevalier qui eſt brave & ſans reproche. tous les contracts portent, qu'un homme s'oblige de ſon bon gré & *franche* volonté.

FRANC, ſe dit auſſi pour exaggerer la verité de quelque choſe. Un *franc* mouton, pour dire, un vray mouton: & ſouvent en mauvaiſe part. une *franche* coquette, un *franc* maraud, pour dire, une vraye coquette, un vray maraud.

On dit d'un cheval, qu'il eſt *franc* du collier, pour dire, qu'il tire de luy-même ſans qu'on le haſle: & figurément on le dit d'un homme qui ſert promptement ſes amis, qui ſe bat pour eux ſans ſe faire tirer l'oreille.

FRANC, ſignifie auſſi, Qui eſt en liberté. On n'a pas receu le droit des eſclaves en France, tous les hommes y ſont *francs* & libres, c'eſt un pays *franc*. les villes *franches* d'Allemagne, ſont villes libres, qui n'ont aucun Prince qui leur commande. Ainſi tous les Auteurs ſont d'accord que le nom de *François* ou *franc* eſt venu de ce qu'ils ont toûjours deffendu leur liberté. On tient que c'a eſté Gregoire le Grand qui le premier a appellé la Gaule *France*. Il y a auſſi une monnoye du temps de Conſtantin qui porte le mot de *France* ſur ſon revers. Quelques-uns derivent ce mot de l'Hebreu *farac*, qui ſignifie, *liberavit*. Le mot de *franc* veut dire, *habitant de France*, laquelle a eſté ainſi nommée, ſelon quelques-uns, *quod ſit ferax, à ferendo grano, quaſi feracia*, comme Varron derive *Ceres, à gerendo & ferendo grano*. La France en ce ſens ſe dit de l'Iſle de France fort fertile en bleds.

FRANC, ſignifie auſſi, Exempt des charges & impoſitions publiques ou particulieres. Un Noble par ſa qualité eſt *franc* & exempt de la taille. les Foires *franches* de Lyon, de Champagne. il a declaré ſes heritages *francs* & quittes de toutes charges & hypotheques. En la Couſtume de Meaux il faut qu'un vendeur ſtipule le prix de ſes heritages en *francs* deniers; autrement c'eſt luy qui doit payer les laods & ventes.

FRANC, ſe dit figurément en choſes ſpirituelles. Le ſage eſt *franc* d'ambition, d'amour, & de toutes les paſſions qui travaillent les autres.

FRANC, ſe dit auſſi en pluſieurs autres ſignifications, ſelon les mots auſquels il eſt joint, dont voicy quelques-unes des principales.

FRANC-ALLEU. C'eſt une terre qui ne releve d'aucun Seigneur.

FRANC-ARBITRE. C'eſt la liberté que Dieu a accordée à la volonté de l'homme. St. Thomas le definit ainſi: C'eſt une faculté élective qui a la puiſſance, quand elle trouve toutes les choſes diſpoſées pour l'action, d'agir, ou de ne pas agir.

ARBRE-FRANC. C'eſt un arbre enté & cultivé dans les jardins, & qui eſt oppoſé à *ſauvageon*.

FRANC-ARCHER. C'eſtoit autrefois un Archer qui eſtoit exempt de guet & de garde & de tailles, & entretenu par les habitans des Parroiſſes; moyennant quoy il eſtoit tenu de s'exercer à tirer de l'arc pour ſervir le Roy en temps de guerre. Cette milice fut eſtablie par Charles VII. en 1448. & abolie par ſon fils Louis XI.

On appelle auſſi une femme ou fille de grande taille, hardie & libre en paroles & en actions, un *Franc-Archer*.

BOTTE-FRANCHE. Coup de fleuret qui a porté net, qu'on n'a peu parer.

FRANC-BOURGEOIS. Homme qui vit à la maniere & dans les ſentiments d'un bourgeois.

FRANC-BOURGEOIS, en termes de Couſtumes, s'eſt dit des habitans d'une Seigneurie qui eſtoient exempts de certaines redevances envers leur Seigneur, mais qui eſtoient obligez en pluſieurs lieux d'aller à leurs chaſſes, de peſcher les eſtangs,

eſtangs, ou de contribuer entre eux pour faire les frais des jugements criminels, quand il n'y avoit point de partie civile à la deſcharge du Seigneur.

COMPAGNIE FRANCHE, eſt une Compagnie qui n'eſt pas en corps de Regiment, & qui prend l'ordre de ſon Capitaine. Il y a des *Compagnies franches* de Suiſſes; des *Compagnies franches* reformées. les Compagnies d'Ordonnances ſont des *Compagnies franches*.

FRANCS-DEVOIRS, en termes de Juriſprudence feodale, ſe dit d'un fief dont l'hommage a eſté changé en devoirs, ou donné à condition d'une ſimple rente; auquel cas n'eſt deu rachat, mais ſeulement laods & ventes. On appelle auſſi *francs-devoirs*, les charges que doivent les hommes de *franche* & libre condition, à cauſe de l'uſage des bois, de paſcage, &c. On appelle auſſi, *Franc-homme*, Celuy qui eſt oppoſé à *vilain*, *roturier* & *payſan*. On a appellé la *Franche-Comté*, à cauſe des immunitez qui ont eſté accordées aux habitans du pays, des privileges que n'ont pas ceux du Duché de Bourgogne.

FRANC-ÉTABLE. Terme de Marine, qui ſe dit lors que deux vaiſſeaux s'approchent en droiture pour s'enferrer par leurs eſperons: ce qui s'appelle, S'aborder de *franc-étable*.

FRANC-FIEF, eſt un fief tenu par gens de *franche* condition autres que Nobles, à la difference des terres tenuës en roture ou cenſive, qui peuvent eſtre poſſedées par des payſans & mortaillables. Et on a appellé la recherche des *francs-fiefs*, une taxe qui ſe fait de temps en temps ſur les roturiers ou gens de mainmorte, afin qu'ils ne ſoient point obligez d'en vuider leurs mains. Il y a des villes, & entr'autres Paris, dont les bourgeois, quoy que roturiers, peuvent tenir des fiefs par un privilege particulier.

FRANC-FUNIN. Terme de Marine, eſt un gros cordage plus fort & plus arrondi que le cordage ordinaire, qui ſert aux rudes manœuvres pour embarquer le canon, attacher des ancres contre le vent, &c.

FRANC-GAULOIS, eſt un homme qui vit à l'antique, qui va dans la bonne foy & dans la ſimplicité.

La *Langue franche*, ou *Langage Franc*, eſt un jargon qu'on parle ſur la Mer Mediterranée, compoſé du François, Italien, Eſpagnol & autres langues, qui s'entend par tous les Matelots & Marchands de quelque nation qu'ils ſoient. Ce qui vient de ce que les François eſtendirent autrefois bien loin leur Empire, de ſorte que les Grecs, les Sarraſins, les Arabes & les Abyſſins appellerent tous les Europeans du nom de *Francs* vers le temps de Charlemagne, comme dit Du Cange, qui adjouſte qu'on appella alors la France Orientale, & la France Occidentale, & la France Latine ou Romaine à la difference de la Germanique ou de la France ancienne qu'on appelloit *Franconie*.

FRANC-LEVAIN, eſt un levain qui ſe fait avec de l'eau & de la farine, lors qu'on laiſſe aigrir la paſte, lequel agit plus lentement & fait un pain plus peſant & plus ferme que la leveure de biere.

LIGNE FRANCHE. C'eſt une ligne entiere qu'on laiſſe dans les lettres ou miſſives pour faire honneur à celuy à qui on eſcrit.

FRANCHE LIPPÉE. Repuë *franche*, repas qu'on ne paye point, que cherchent les eſcorniſleurs.

FRANC MASLE, eſt un vray maſle, un bon compagnon.

FRANCHE MULE, autrement *Caillette*. C'eſt la partie d'un veau ou d'un mouton qui deſcend de la panſe ou premier ventricule au ſecond, qui s'appelle *mellier*, *giſier*, *pſautier*, ou chez les Medecins, le *livre*.

PART FRANCHE, eſt une part qu'on reſerve dans les traittez, ou dans les jeux, qui n'eſt chargée d'aucune contribution, & qu'on preleve ſur le tout.

FRANC DU QUARREAU, eſt un quarré marqué ſur la terre, dans lequel on jette un palet ou une piece de monnoye par maniere de jeu.

En termes de Blaſon, on appelle, *Franc quartier*, ou *Canton d'honneur*, le premier quartier de l'Eſcu qui eſt à la droite du coſté du chef, qui eſt pourtant un peu moindre qu'un vray quartier d'eſcartelage. On y met d'ordinaire quelques autres Armes que celles du reſte de l'Eſcu; & on l'appelle autrement, *leveuré de quartier*. Novion porte d'azur à deux mains d'or au *franc quartier* eſchiqueté d'argent & d'azur.

FRANC REAL, eſt une groſſe poire d'hiver qui eſt bonne cuitte & cruë.

FRANC SALÉ, eſt un privilege que le Roy accorde à quelques Officiers & Communautez, de prendre du ſel ſans payer d'impoſts.

FRANC-TAUPIN, eſtoit autrefois un ſoldat qu'on levoit dans un village. On a appellé au Palais l'Edit des *Francs-taupins*, une Ordonnance de Charles IX. de l'année 1566. qui donnoit une exemption à deux ou trois perſonnes des Parroiſſes & villages, de toutes commiſſions publiques, depoſts & gardes de biens de Juſtice, de guet & garde des portes, de logement de gens de guerre, de corvées & fournitures de chevaux d'artillerie, &c. Mais cet Edit n'a eu aucune verification ni execution. Menage tient que ce mot vient de *talpinus*, qui ſignifie, un mineur qui creuſe comme une taupe, à cauſe que ce nom a eſté donné à quelques gens de l'équipage militaire. Naudé & Gregorius Toloſanus le derivent du Grec *tapeinos*, à cauſe que ces gens eſtoient de miſerables payſans & bouviers.

FRANC-TILLAC, eſt le pont le plus proche de l'eau ou à fleur d'eau, celuy qui eſt eſlevé ſur le fond de cale. C'eſt comme l'eſtage du rez de chauſſée dans les baſtiments de terre, puis qu'il eſt à fleur d'eau. Tout autour ſont placez les plus gros canons, & l'on nomme cet endroit-là *la grande batterie*. C'eſt celuy où ſe retirent & couchent les ſoldats & les matelots. Vers la pouppe eſt la gardiennerie, ou chambre des Canoniers, qu'on nomme *Sainte Barbe*.

FRANCHE VERITÉ. Terme de Couſtumes, qui ſe dit lors que le Seigneur Juſticier fait informer d'office par ſes Juges ſans aucune partie civile, des delits commis ſur ſes terres: & on diſoit autrefois, Comparoir à la *franche verité*, pour dire, à l'Audience; & Tenir *viritez*, pour dire, Tenir les aſſiſes.

FRANC. ſ. m. ſignifie une piece d'argent qui valoit vingt ſols autrefois, ou le tiers d'un eſcu: & à preſent c'eſt une monnoye de compte. Cent *francs*, c'eſt autant de vingt ſols, ou de livres. un ſac de mille *francs*. C'a eſté le Roy Henry III. qui a fait forger les *francs* d'argent, qui avoient d'un côté la teſte du Roy, & de l'autre un H. couronné, du poids d'onze deniers deux grains. Il y avoit autrefois des *francs* d'or qui valoient autant

tant & plus qu'un eſcu ſol d'à preſent. Il y en avoit de deux ſortes, des *francs* à pied, & des *francs* à cheval. Ce mot vient d'une ancienne monnoye, où il y avoit un François repreſenté à cheval, & quelquefois à pied. Le premier valoit le double, & le ſecond le ſimple. Borel. En 1364. ſous le Roy Jean, il y avoit des *francs* où le Roy eſtoit armé, ayant l'eſpée à la main ſur un cheval caparaçonné & fleurdeliſé, & ſur le revers une croix fleurdeliſée, du poids de trois deniers un grain ou de 63. au marc, qui valoient 20. ſols.

FRANC. adv. D'une maniere franche, ſincere, exempte de charge. Il luy a parlé *franc*, & dit nettement ſon intention. il luy a dit tout *franc*, qu'il eſtoit un ſot. Ce Chanoine gagne *franc*, c'eſt à dire, ſans eſtre chargé du ſervice. il ſe bat *franc*, ſans ſupercherie, ſans ſe faire prier.

On dit proverbialement, Enter *franc* ſur *franc*, quand un baſtard fait un autre baſtard. Il eſt *franc* comme un maquereau: ce qui ſe dit d'un homme qui ne paye rien où il diſne, lors que les autres payent. On dit auſſi, qu'un homme eſt *franc* comme oſier, pour dire, qu'il parle & agit ſincerement.

FRANCHEMENT. adv. ſignifie la même choſe que *Franc*. Il luy a parlé *franchement* & ſincerement. cette terre luy appartient *franchement* & quittement, toutes charges & dettes payées.

FRANCHIR. v. act. Vaincre une difficulté, paſſer par deſſus par quelque violence ou agilité de corps, ou ſubtilité d'eſprit. Il a *franchi* le premier la barriere dans ce Tournoy, il a *franchi* le foſſé pour aller aux ennemis, il a paſſé par deſſus. ce Capitaine a *franchi* les Pyrenées, a mené ſon armée au de là. il eſt venu à bout de ſon entrepriſe, & a *franchi* & ſurmonté tous les obſtacles de ſes ennemis. Ce mot vient de *franchire*, qu'on a dit dans la baſſe Latinité pour ſignifier *affranchir*, rendre un eſclave libre.

On dit figurément, *Franchir* le pas, pour dire, Se reſoudre à quelque entrepriſe difficile, aprés avoir quelque temps deliberé. *Franchir* le mot, c'eſt, Dire le mot eſſentiel qui conclud une affaire, un marché. On le dit auſſi de ceux qui ont eu quelque peine à dire quelque parole injurieuſe & deſhonneſte, & qui la laſchent à la fin. On dit auſſi, Il a *franchi* les limites de la raiſon, de la bienſeance, pour dire, qu'il a dit ou fait quelque choſe de deſraiſonnable ou d'indecent.

FRANCHIR, en termes de Marine, ſe dit de l'eau qui s'eſpuiſe avec la pompe. Ce vaiſſeau faiſoit tant d'Eau, qu'on ne l'a pû jamais *franchir* ni épuiſer.

FRANCHI, IE. part.

FRANCHISE. ſubſt. fem. Sincerité tant en ſes paroles qu'en ſes actions. Je vous parle avec *franchiſe*, à cœur ouvert. il ſert ſes amis avec *franchiſe*, il s'employe volontiers pour eux.

FRANCHISE, ſignifie chez les Poëtes & les amants, Liberté. Il a perdu ſa *franchiſe*. il a engagé ſa *franchiſe*.

FRANCHISE, ſe dit auſſi chez les Peintres, de cette liberté de pinceau qui fait paroiſtre leur art, & un genie facile & naturel.

FRANCHISE, ſignifie auſſi, Aſyle, lieu ſaint & privilegié où on eſt en ſeureté de ſa perſonne. Les Egliſes & les Monaſteres d'Eſpagne ſont des *Franchiſes* pour les Criminels. les *Franchiſes* n'ont point de lieu en France par l'Ordonnance de François I. en 1539.

On appelle auſſi *Franchiſes*, certains endroits privilegiez dans les villes, où les compagnons de meſtier peuvent travailler ſans eſtre Maiſtres. La *Franchiſe* du temple, de Saint Jean de Latran.

FRANCHISE, ſignifie auſſi, Privilege, exemption, immunité. Les proviſions des Offices portent, qu'un Officier jouïra des privileges, *franchiſes* & immunitez attribuées à la charge.

On dit auſſi, qu'un apprentif a gagné ſa *franchiſe*, lors qu'il a fait ſon temps d'apprentiſſage, & qu'il eſt en paſſe d'eſtre Maiſtre.

Il y a auſſi à la campagne pluſieurs champs ou portions de terre qu'on appelle des *franchiſes*: ce que Du Cange croit venir de ce que ces terres appartenoient à des gens libres & francs, ou eſtoient exemptes de charges, qu'en pluſieurs Couſtumes & en Angleterre on appelle encore *libres tenements*, quoy que depuis on leur ait impoſé quelques ſervitudes ou charges.

FRANCISQUE. ſubſt. fem. Arme faite en façon de hache, dont ſe ſervoient particulierement les anciens François, qu'on appelloit autrement *Ancon*. Son fer avoit la figure d'une de nos fleurs de lis: & c'eſt de là que la plus-part des Auteurs ſçavants en Blaſon en tirent l'origine. Papias & Joannes de Janua la prennent pour ces enſeignes ou marques d'honneur qu'on portoit à Rome devant les Conſuls & les Magiſtrats.

FRANCOIS, OISE. ſubſt. Qui eſt né en France. Il fait le devoir de bon *François*, il eſt attaché aux intereſts de ſa patrie. A l'adjectif, on dit une humeur *Françoiſe*, la Langue *Françoiſe*.

On dit adverbialement, *En bon François*, pour dire, Franchement & en paroles claires & nettes. Il luy a dit *en bon François* qu'il eſtoit un fripon.

On dit auſſi, qu'un homme parle *François* à un autre, quand il luy promet quelque argent ou quelque intereſt en une affaire. Je n'ay pû avoir raiſon de mon procés tant que je n'ay pas parlé *François* au Clerc de mon rapporteur.

FRANCOLIN. ſubſt. maſc. Oiſeau, eſpece de faiſan des Alpes gros comme le faiſan ordinaire, qui a la creſte jaune avec une barbe de plumes ſous le col, qui a la queuë touffuë, & qui eſt bigarré & moucheté de noir, de blanc & de tanné. En Latin *attagen*, *attagena*.

FRANGE. ſ. f. Ornement qu'on met à l'extremité des habits, ou des meubles, fait de pluſieurs filets d'or, d'argent, de ſoye, de fil, ou de laine, arreſtez par un tiſſu qui eſt en haut. Les ſieges, les lits ſe garniſſent de *frange*. Quand la *frange* eſt petite, on l'appelle *mollet*. Lors qu'elle eſt grande, & que le tiſſu eſt ouvragé, on l'appelle *creſpine*. Menage pretend que ce mot eſt corrompu du Latin *fimbria*. Voyez ſes raiſons. Du Cange pretend qu'il vient de *aurifrigia*, ou *opus phrygium*, parce qu'on nommoit ainſi les *franges* d'or.

FRANGIER. ſ. m. Ouvrier qui fait de la frange, ou le Marchand qui la vend.

FRANGIPANE. ſ. m. eſt un parfum fort exquis qu'on donne à des peaux pour faire des gands, des poches, des ſachets, &c. Il a pris ſon nom d'un Seigneur Romain de la maiſon fort ancienne des *Frangipani*, ou *Friçapane*, qui en a eſté l'inventeur. Les peaux du *Frangipane* ſont fort eſtimées par toute l'Europe. On fait auſſi des liqueurs parfumées, à qui les Limonnadiers ont donné ce nom pour les mettre en vogue.

FRAPPE. ſ. f. Terme des Monnoyes, qui ſe dit de la marque qu'on imprime ſur les eſpeces

avec un marteau. On a fort eſtimé la *frappe* des anciens teſtons. la fauſſeté des monnoyes eſt ſouvent connuë à la *frappe*.

FRAPPE-MAIN. ſubſt. maſc. Jeu d'enfans où l'on devine celuy qui a frappé dans la main qu'on met derriere le dos.

FRAPPEMENT. ſ. m. qui ne ſe dit qu'en cette phraſe. Il y eut un grand *frappement* de mains, pour dire, un grand applaudiſſement.

FRAPPER. v. act. & neut. Battre, donner des coups. *Frapper* ſon ennemi. *frapper* à la porte. *frapper* ſur l'enclume. il l'a *frappé* à la joüe. il a eſté *frappé* de la foudre. Menage derive ce mot de *rapare* Latin. Voyez ſes raiſons.

FRAPPER, ſignifie encore, Faire impreſſion forte ou legere ſur quelque choſe. Ce bruit a *frappé* mon oreille. les couleurs vives *frappent* les yeux. *Frapper* du pied, en ſigne de colere. Pompée diſoit qu'il n'avoit qu'à *frapper* du pied pour avoir des Legions.

FRAPPER, ſe dit figurément des choſes ſpirituelles. Cette penſée, cette raiſon luy a *frappé* l'eſprit, l'a convaincu. Il eſt *frappé* de cette opinion, il en eſt perſuadé. il a eſté *frappé* d'eſtonnement au recit de cette advanture. Toute l'Angleterre a eſté *frappée* d'anathéme.

FRAPPER, ſe dit auſſi des grandes maladies qui nous attaquent. Il a eſté *frappé* de la peſte. la ſœur de Moyſe fut *frappée* de lepre: Gieſi de même.

FRAPPER, en termes de Marine, ſignifie, Attacher ou lier les manœuvres dormantes; car à l'égard des autres, on dit *Amarrer*.

En termes de Chaſſe, on dit, *Frapper* à route, pour dire, Remettre les chiens à la trace de la beſte, & les oſter du defaut. On dit auſſi, *Frapper* aux briſées, quand on eſt aux lieux où on lance le cerf.

FRAPPER, ſe dit auſſi des Monnoyes, quand on leur imprime la marque avec un marteau. On *frappoit* autrefois les monnoyes, maintenant on les preſſe ſous le balancier. Voilà une monnoye qui eſt bien *frappée*.

FRAPPER, ſe dit encore des eſtoffes, des draps fins, & des tapiſſeries. Ce drap eſt laſche, il n'a pas eſté aſſez *frappé*. cette haute lice eſt fine & bien *frappée*.

On dit proverbialement, qu'un homme *frappe* comme un ſourd, qu'il *frappe* ſans dire mot, pour dire, qu'il bat avec violence, ou ſans en faire ſemblant: qu'un homme eſt *frappé* là, pour dire, que c'eſt ſa derniere reſolution, qu'il n'en demordra pas: que deux perſonnes ſont *frappées* à même coin, pour dire, qu'elles ſont de même nature, qu'elles ne vallent pas mieux l'une que l'autre. Et on appelle un Frere *frappart*, un Moine libertin & desbauché.

FRAPPÉ, ÉE. part.

FRASE. ſubſt. fem. Outil de Serruriers qui eſt d'acier, & qui ſert à percer les pieces de fer. Ils diſent auſſi *fraſer* pour *percer*.

FRASQUE. ſ. f. Malice ou infidelité qu'on fait à quelqu'un pour le tromper ou le trahir. Je ne me fieray jamais à cet homme-là aprés la fraſque qu'il m'a faite. Menage tient que ce mot vient du *fraſca* Italien, qui ſignifie, une *branche*, & figurément, une *bagatelle* ou *embarras*.

FRATER. ſ. m. Terme dont ſe ſervent les Barbiers & Chirurgiens pour nommer leurs garçons ou compagnons de boutique. Ce Chirurgien a renvoyé ſon *Frater*.

FRATERNEL, ELLE. adj. Qui tient du frere. Il y a une union, une amitié *fraternelle* entre ces perſonnes. l'Evangile nous excite à la correction *fraternelle*.

FRATERNELLEMENT. adv. D'une maniere fraternelle. Dans leur ſocieté ils vivent *fraternellement*.

FRATERNISER. v. neut. Vivre en freres, s'aimer en freres. Ces deux hommes, ces deux corps *fraterniſent*, vivent en bonne intelligence.

FRATERNITE. ſ. f. Intelligence, union entre deux freres, deux amis, deux compagnies.

FRATRICIDE. ſ. m. Meurtre d'un frere. Caïn a commis le premier *fratricide*.

FRAUDE. ſ. f. Tromperie cachée & ſubtile, dol perſonnel. Toutes les contrelettres ſont faites en *fraude* de quelqu'un. on eſt obligé d'affirmer dans les reſignations, qu'il n'y eſt intervenu aucun dol, *fraude*, ſimonie, ni autre paction illicite. Les Devots appellent des *fraudes* pieuſes, celles qui ſe font à l'avantage de celuy qui eſt fraudé.

On dit proverbialement & ironiquement d'un homme qui meurt inſolvable, qu'il eſt mort en *fraude*.

FRAUDER. v. act. Tromper quelqu'un, luy faire quelque tort. La plus-part des debiteurs ne cherchent qu'à *frauder* leurs creanciers. on confiſque les marchandiſes de ceux qui s'efforcent de *frauder* les droits du Roy, les Doüanes.

On dit proverbialement & figurément, *Frauder* la gabelle, de tous ceux qui par tromperie ne ſatisfont pas aux choſes qu'ils doivent faire.

FRAUDULEUX, EUSE. adj. Qui fait *fraude*, ou qui contient quelque fraude. C'eſt un contract *frauduleux*, un creancier *frauduleux*.

FRAUDULEUSEMENT. adv. D'une maniere frauduleuſe. Les donations, les ſeparations de biens ſont preſque toutes faites *frauduleuſement*.

FRAULER. v. act. Toucher legerement. Voſtre habit eſt tout blanc, vous vous eſtes *fraulé* contre du plaſtre, quelque meuſnier vous a *fraulé*.

FRAY. ſubſt. maſc. Les œufs des poiſſons, & même le menu poiſſon qui en eſt provenu. On voit ſur le bord des eſtangs du *fray* de carpes. Le *fray* de grenouilles eſt leur ſperme ou leurs œufs, qu'on trouve au mois de Mars dans les marais nageant ſur les eaux, dont on fait des diſtillations, qui gueriſſent pluſieurs maladies.

FRAY, en termes de Monnoyes, ſignifie, l'alteration qui ſe fait dans les monnoyes par une ſucceſſion de temps, & pour avoir eſté trop maniées. Le Roy a fait une declaration, portant qu'on recevra les monnoyes à ſix grains prés de leur juſte poids, quand cette diminution vient de leur *fray* & maniement.

FRAYE. ſ. f. Le temps du coït, ou de la generation des poiſſons. Le poiſſon eſt mollaſſe pendant le temps de *fraye*. il eſt deffendu par l'Ordonnance aux Peſcheurs de peſcher pendant le temps de *fraye*, & de mettre alors au bout de leurs dideaux des naſſes d'oſier.

FRAYER. v. act. & neut. Fournir aux frais & à la deſpenſe de quelque choſe. Il eſt juſte de payer ce qu'on a *frayé* & desbourſé pour nous.

FRAYER, ſignifie encore marquer le chemin. On ne s'eſgare gueres dans les grandes routes, car il y a bien des gens qui ont *frayé* le chemin. dans les neiges il faut avoir un guide qui vous monſtre, qui vous *fraye* le chemin.

FRAYER, ſe dit auſſi figurément en ce ſens, de

ceux qui diſpoſent les choſes, de ſorte que leurs ſucceſſeurs ou imitateurs y peuvent facilement parvenir. Jules Cesar *fraya* le chemin à Auguſte pour parvenir à la Souveraine puiſſance. les Anciens nous ont *frayé* le chemin à toutes les inventions modernes.

FRAYER, ſe dit abſolument en parlant de la jonction des poiſſons pour la generation, quand le maſle *fraye* avec la femelle. Le poiſſon ne vaut rien au temps qu'il *fraye*. l'anguille *fraye* avec le ſerpent.

FRAYER, en termes de Venerie, ſe dit des cerfs qui frottent leur bois contre des arbres, pour faire tomber par lambeaux une peau veluë qui couvroit une maſſe de chair, qui en s'allongeant a formé leur teſte. Ce mot vient du Latin *fricare*.

FRAYER, ſignifie encore, Toucher doucement à quelque choſe. Pour peu qu'on *fraye* à cette muraille de craye, on ſe ſalit, on devient tout blanc. cette balle ne l'a pas bleſſé, mais a *frayé* ſon chapeau. la marque de ces teſtons eſt effacée pour avoir eſté trop *frayez* & maniez.

FRAYEUR. ſ. f. Grande peur qui vient ſubitement. Quand on ſe trouve au milieu d'une ſedition, on peut avoir de la *frayeur*. la cheute du tonnerre, la veuë d'un precipice, cauſent une grande *frayeur*.

FRAYEURE. ſ. f. Action des cerfs quand ils frayent.

FRAYOIR. ſ. m. Lieu où les cerfs vont frayer en ſe frottant leurs teſtes contre les arbres.

FRE.

FREDAINE. ſubſt. fem. Action folle, emportée. Il faut qu'un pere ſupporte quelque peu les *fredaines* de la jeuneſſe. cette fille fera tant de *fredaines*, qu'on la mettra aux Magdelonnettes.

FREDON. ſ. m. Terme de Muſique. Caractere de tablature qui marque la diminution d'une notte en pluſieurs parties, pour faire autant de variations de voix ou de ſons. On l'appelle autrement *Crochuë*, ou *Double crochuë*.

FREDON, ſignifie auſſi, Cette modulation ou prompte variation de voix ou de ſons qui ſe fait en ſuivant ces nottes. Le roſſignol fait naturellement des *fredons*.

FREDONNER. v. neut. Faire des fredons. Dans le double d'un air c'eſt où on *fredonne* davantage. Quelques-uns derivent ce mot de *frangultire*.

FREGATE. ſ. f. eſt un petit vaiſſeau à rames moindre que le brigantin. On s'en ſert ſur la Mediterranée, & ſur l'Ocean. C'eſt un vaiſſeau de guerre un peu plus bas & plus long que les autres, qui eſt leger à la voile, & peu chargé de bois, qui n'a d'ordinaire que deux ponts. la *Fregate* legere, eſt un petit vaiſſeau de guerre, bon voilier, qui n'a qu'un pont, & eſt monté depuis 16. pieces de canon, juſqu'à 25. Il y a des *Fregates* qui vont à voiles & à rames. Les places maritimes ont des *Fregates* qu'on envoye au devant des vaiſſeaux qui veulent y aborder pour les reconnoiſtre.

FREGATON. ſ. m. Baſtiment Venitien couppé à couppe quarrée, qui porte un artimon, un maiſtre & un beaupré, & qu'on charge juſqu'à dix mille quintaux.

FREIN. ſ. m. Fer qui ſe met dans la bouche du cheval pour la tenir ſujette. En termes de Manege, on l'appelle aujourd'huy *Embouchure*. Ce cheval maſche ſon *frein*.

Les Medecins appellent auſſi le *frein* de la langue, le filet qui eſt au bout du ligament qui la ſouſtient.

FREIN, ſe dit auſſi d'un grand cercle de brin de chaſteignier avec ſon eſcorce, qui eſt cloüé autour de la circonference du roüet d'un moulin, qui ſert à l'entretenir en bon eſtat.

En termes de Marine, on appelle *Freins*, les houles ou vagues qui frappent rudement contre les rochers, & qui bondiſſent bien loin.

FREIN, ſe dit figurément de toutes choſes qui commandent, qui tiennent en bride, & empeſchent qu'on ne faſſe du mal, qu'on ne ſe revolte. Une citadelle eſt un *frein* qui retient une ville dans l'obeïſſance. les loix ſont un *frein* qui retient les hommes dans leur devoir. Du Bartas a dit de Dieu

Qui vray Neptune tiens le moite *frein* des eaux.

On dit proverbialement, Ronger ſon *frein*, Cacher le depit qu'on a de quelque choſe, le reſſentiment qu'on a d'une injure dont on ne ſe peut vanger. On dit auſſi, Prendre le *frein* aux dents, pour dire, S'emporter dans toute ſorte de licence : on le dit auſſi dans un ſens contraire & en bonne part, pour dire, Revenir d'un grand emportement, & s'appliquer fortement à l'eſtude, à ſa profeſſion. On dit auſſi, A vieille mule *frein* dure, pour ſe mocquer d'une vieille qui ſe pare encore pour faire la jeune : on le dit auſſi au propre, quand on pare bien une mule ou un cheval pour le mieux vendre.

FRELAMPIER. Vieux mot qui ſignifioit autrefois, Celuy qui avoit charge d'entretenir & d'allumer des lampes. Il s'eſt dit par corruption de *Frere lampier*. Et parce que c'eſtoient des gens de baſſe eſtoffe qui exerçoient cet office, on a appellé *Frelampiers*, les gens de neant. Quelques-uns appellent auſſi *Frelampier*, un Charlatan. Le Peuple appelle auſſi *Frelampe*, une eſpece de menuë monnoye qui valoit douze ou quinze deniers, qui eſtoit d'ordinaire entre les mains des pauvres gens.

FRELATER. v. act. Meſler & ſophiſtiquer une liqueur, en corrompre la qualité naturelle. Il ſe dit particulierement du vin. Le vin d'Eſpagne eſt *frelaté* avant que d'arriver dans les ports. Un Cabaretier ſe pendroit pluſtoſt qu'il n'euſt *frelaté* ſon vin.

FRELATÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. Le vin *frelaté* eſt nuiſible au corps. Ce mot vient de *tranſlatus* & de *tranſlatare*. Nicod, qui tient qu'on diſoit *fralater*, & qu'originairement il ſignifioit ſeulement, Tirer le vin de deſſus la lie, & le tranſporter dans un autre vaiſſeau tout neuf; d'autres diſent qu'il vient de *foràs latum*.

FREMIR. v. n. Commencer à s'émouvoir, à bouillonner. Ce mot ſe dit premierement des liqueurs. Il faut oſter cette infuſion de deſſus le feu dés que l'eau commencera à *fremir*, à bouillonner. ce lait s'eſlevera bientoſt, il commence à *fremir*. Ce mot vient de *fremere*, ou de *tremere*. Nicod.

On le dit auſſi de la mer, quand elle commence à s'agiter, à bouillonner; & de la terre, quand elle eſt émeuë par des vapeurs ſouſterraines, qui preſagent qu'une tempeſte, un tremblement de terre arrivera bientoſt. La mer *fremit*. la terre *fremit*.

FREMIR, ſe dit figurément en Morale, des paſ-

ſions de l'ame qui donnent de l'émotion, de l'horreur & de la crainte. Corneille

Mon cœur s'en effarouche, & j'en *frémis* d'horreur.

FREMISSEMENT. ſubſt. maſc. Tremblement qu'on ſent dans les membres, qui precede ou accompagne le friſſon de la fievre. Je crains que la fievre ne me reprenne, je ſens desja un petit *fremiſſement*.

FREMISSEMENT, ſe dit auſſi d'un mouvement inſenſible qui ſe fait dans chaque partie des corps naturels qui rendent quelques ſons, qui font quelque ébulition. On demonſtre en Phyſique, qu'une cloche ne ſonneroit point, s'il ne ſe faiſoit un petit *fremiſſement* dans toutes ſes parties.

FREMISSEMENT, ſe dit auſſi au figuré, du premier trouble & agitation que donnent les paſſions, comme la colere, l'horreur, la crainte. Il entendit cette nouvelle faſcheuſe avec un certain *fremiſſement* qui marquoit ſa crainte.

FRENESIE. ſ. f. Maladie qui cauſe une perpetuelle reſverie avec fievre. Elle eſt differente de la manie & de la melancolie, parce que celles-cy ſont ſans fievre. Elle differe auſſi de la reſverie dans les fievres violentes, parce que celle-cy n'eſt pas perpetuelle, & ceſſe au declin de la fievre. La vraye *frenéſie* eſt engendrée au cerveau par ſon propre vice & inflammation de ſes membranes.

FRENESIE, ſe dit figurément des troubles & eſgarements d'eſprit cauſez par la violence des paſſions. L'amour, la colere mettent d'eſtranges *frenéſies* dans la teſte des hommes.

FRENETIQUE. adj. m. & f. & ſubſt. Qui eſt atteint de frenéſie, ſoit qu'elle vienne de maladie, ſoit par la violence des paſſions.

FREQUENCE. ſ. f. Vieux mot qui ſe dit encore en ces phraſes. Ce Docteur a une grande *frequence* d'auditeurs. il eſt bien ſuivi. une grande *frequence* de peuple.

FREQUEMMENT. adv. Fort ſouvent.

FREQUENT, ENTE. adj. Ce qui ſe fait ſouvent, d'ordinaire. La peſte eſt un mal *frequent* dans les pays chauds. les naufrages ſont *frequents* dans la Mer Egée. il ne faut pas qu'une fille reçoive des viſites trop *frequentes* d'un jeune homme. le livre de la *Frequente* Communion de Monſieur Arnauld eſt excellent.

FREQUENTATIF. adj. m. Terme de Grammaire, qui ſe dit des verbes qui marquent la reiteration d'une action: comme, Clignoter eſt le *frequentatif* de Cligner.

FREQUENTATION. ſ. f. Hantiſe, familiarité. On apprend toûjours quelque choſe en la *frequentation* des Sçavants.

FREQUENTER. v. act. Hanter quelqu'un, aller ſouvent en un même lieu. Il eſt advantageux de *frequenter* les gens de bien, les Egliſes. ce jeune homme *frequente* en des lieux ſuſpects. un bon Chreſtien doit *frequenter* les Sacrements. cet Advocat *frequente* le Barreau, il s'attache au Palais.

FRERAGE. ſ. m. Vieux terme de Couſtumes, qui ſe dit des partages de freres ou de coheritiers & lignagers venants à même ſucceſſion. Ce mot a eſté fort alteré en differents lieux: car on a dit *frareſcheux* ou *frereſcheurs*, ou *fraraſchaux*, pour dire, *coheritiers*; *frareſche*, *fraraſchage*, *frareux* & *frareuſeté*, pour dire, *ſucceſſion*, qui ſont tous devenus barbares.

FRERE. ſ. m. Terme relatif entre deux enfans maſles qui ſont ſortis d'un même pere ou d'une même mere. Abel fut tué par ſon *frere* Caïn. Ce mot, ſelon Scaliger & Gerard Voſſius, vient du Grec *phratir*, pour *phrater*, qui ſignifie proprement, Celuy qui puiſe de l'eau dans un même puits. Car *phrear* en Grec ſignifie un *puits*; *phratria*, l'Aſſemblée de ceux qui puiſent, ou qui ont droit de puiſer dans un même puits. Ce mot eſt venu de la ville d'Argos, où il n'y avoit que certains puits diſtribuez dans differens quartiers de la ville, n'y ayant point de fonteines.

FRERES CONSANGUINS, ſont deux *freres* qui ont ſeulement le même pere.

FRERES UTERINS. Ce ſont ceux qui ſont ſeulement ſortis de la même mere.

FRERE NATUREL, eſt un *frere* illegitime, baſtard.

FRERES JUMEAUX. Ce ſont *freres* nez de la même ventrée.

FRERE DE LAIT, ſe dit de celuy qui a teſté une nourrice, & de l'enfant dont elle venoit d'accoucher, qu'elle a quitté pour prendre un nourriçon.

BEAU-FRERE, qui eſt *frere* d'une femme à l'eſgard de ſon mari, ou qui eſt *frere* du mari à l'eſgard de la femme.

FRERE, ſe dit figurément en Morale à l'eſgard de ceux qui ſont unis par l'amitié, par la même Religion. Tous les Chreſtiens ſont nos *freres* en J. C., *freres* ſpirituels; nous les devons aimer comme nos *freres*, vivre avec eux en *freres*. On appelle les Heretiques, nos pauvres *freres* errans.

FRERE, ſe dit plus particulierement des Religieux d'un même Couvent. c'eſt le *Frere* Zacharie, le *Frere* Bonaventure. Ils ont emprunté ce nom des premiers Chreſtiens qui s'appelloient tous *freres*. Il ſe dit encore plus particulierement de ceux qui ne ſont pas Preſtres, qu'on appelle *Freres* à l'eſgard des autres, qu'on nomme *Peres*.

FRERE LAY OU LAIC, ou *Frere Convers*, eſt un Religieux qui ne parvient point aux Ordres, & qui ſert les autres; qu'on appelle ainſi par oppoſition à *Frere du Chœur*.

FRERES, ſe dit encore dans de certains Ordres Religieux. Les Religieux de St. Dominique ſe font appeller les *Freres Preſcheurs*; ceux de St. François, les *Freres Mineurs*; ceux de la Charité, les *Freres Ignorans*. Les Anciens ont appellé *Freres pies*, tous les Moines qui eſtoient veſtus d'habits moitié blancs, & moitié noirs. Thomas Wallinghan les appelle *Freres agaces* ou *agaches*, qui ſignifie *pies*.

Dans les Ordres Militaires les Chevaliers s'appellent auſſi *Freres*; & dans l'Ordre de Malthe il y a des *Freres Servans*, qui ſont des Chevaliers du ſecond ordre, qui n'ont pas fait leurs preuves de Nobleſſe. En Latin on les appelle, *Fratres clientes*.

FRERES D'ARMES, ſont ceux qui ont fait ſocieté à la guerre, & qui ſe ſont promis un ſervice & une aſſiſtance reciproque.

FRERES DE LA ROSECROIX, ſont des Chymiſtes & Cabaliſtes, qui ſe diſoient inviſibles, & qui avoient fait il y a quelque temps une ſocieté qui a donné lieu à un tres-ſçavant livre de Guillaume Naudé Bibliothecaire du Cardinal Mazarin.

On appelle Faux *frere*, un homme qui trahit ſes aſſociez, ſes compagnons.

On dit proverbialement, qu'un homme eſt un bon

frere,

frere, pour dire, un bon vivant, un bon compagnon, qui n'aime qu'à rire & à faire bonne chere. On dit auſſi, Partager en *freres*, pour dire, Partager également.

FRESAIE. ſ. f. Oiſeau de nuict de la groſſeur d'un coq, de figure de cheveche, qui a le plumage blanc, tacheté de noir ſous le ventre, qui a une teſte ronde & preſque d'homme, mais qui eſt affreuſe & entourée de plumes heriſſées, qui a les ongles & le bec blancheatres & crochus, les jambes & les pieds velus & couverts de plume. On l'appelle auſſi *Effraye*, à cauſe de ſon cri effroyable. C'eſt une eſpece de chat-huant. Menage derive ce mot de *preſaga*, à cauſe qu'elle eſt de mauvais augure. En Latin *ulula*, *ſtrix*, *fur nocturnus*.

FRESILLON. ſ. m. Terme Botanique. Voyez *Troeſne*.

FRESLE. adj. m. & f. Foible, peu aſſuré. L'homme eſt *fresle* comme un roſeau, c'eſt un *freſle* fondement que la fortune pour baſtir de grands deſſeins.

FRESLON. ſ. m. Groſſe mouche ſauvage ennemie des abeilles. Ces animaux ſont ſi gourmands, que lors mêmes qu'ils ſont couppez en deux, ils ne laiſſent pas de manger; & ſi l'aliment qu'ils prennent eſt humide, on le voit incontinent ſortir par la playe en forme de roſée, comme le teſmoigne Swammerdam. En Latin *crabro*.

FRESNE. ſ. m. Arbre de haute fuſtaye qui croiſt fort droit. Il y en a de deux ſortes: l'un fort haut, qui a le bois blanc enrichi de groſſes veines ſans aucun nœud; il eſt mol, tendre & madré. L'autre eſt plus petit & raboteux, plus dur & plus roux. Il eſt appellé par quelques-uns, *langue d'oiſeau*, ou *ornoglofſum*; & les Apothicaires connoiſſent ſon fruit ſous ce nom. Il a des feuilles pointuës & dentelées alentour, & un peu larges. Elles ſont attachées à une ſeule queuë deux à deux par nœuds & intervalles, comme on voit au cormier. Il produit ſon fruit en gouſſes, qui eſt petit & amer, & ſemblable au noyau d'amande. C'eſt un contrepoiſon aux morſures de ſerpents, qui aiment mieux ſe jetter dans le feu que dans ſon ombre, parce qu'ils y meurent; & ils la fuyent naturellement. Quelques-uns appellent le Dictame blanc, Petit *freſne*. En Latin *fraxinus*. Les cantharides s'engendrent ſur les *freſnes*. La manne purgative ſe recueille ſur les *freſnes*, & ſur tout en Calabre. Le *freſne* eſt un bois qui ſert au charronnage, qu'on debite en timons & moutons. On en fait auſſi des haquets, pour charger le vin, de huit à neuf pouces de diametre. Les vieux *freſnes* loupeux & noüailleux qui ſont bien ſains ſont fort recherchez par les Armuriers pour monter des armes, & par les Ebeniſtes pour faire de beaux ouvrages. Il en eſt de même du bois d'Erable. Le ſel de *freſne* a une vertu cauſtique, qui ronge les chairs ſur leſquelles il eſt appliqué.

FRESQUE. Voyez *Fraiſque*.

FRESSURE. ſ. f. Parties interieures de certains animaux, comme le foye, le cœur, la rate, le poulmon, priſes enſemble.

FRESSURE DE VEAU, ſe dit à la boucherie, de ce qui comprend le poulmon, le foye, le cœur & les hampes de ces animaux; ces hampes reſpondent au diaphragme: enſemble le cornet & l'herbier, qui ſont les deux tuyaux & conduits par où paſſent les aliments dans les ventricules.

La *freſſure* de bœuf contient le poulmon, qu'on nomme autrement le *mou*, & le foye & la rate attachez par la chair qui tient au mou, qui ſe nomme *onglet*. Les parties du mou qui couvrent le foye & la rate ſe nomment les *hampes*. On les ſepare dans le bœuf, & on les laiſſe aux *freſſures* de veau & de mouton.

FRET. ſ. m. Terme de Marine. Loüage d'un navire pour voiturer des marchandiſes, ou des gens de guerre. Le *fret* d'un vaiſſeau ſe fait d'ordinaire par mois. ce Marchand avoit deux vaiſſeaux à *fret*, c'eſt à dire, à loüage. le payement du *fret* eſt preferable à toutes dettes ſur le prix de la cargaiſon. Ce mot vient de *fretum*, qui ſignifie proprement un bras de mer.

FRETILLANT, ANTE. adj. ou *Fretillard*, *arde*. Qui fretille ſouvent, qui eſt ſujet à fretiller.

FRETILLEMENT. ſ. m. Mouvement, action de ce qui a un mouvement prompt & agité. Le poiſſon d'eau douce dans la poëſle a encore quelque *fretillement*.

FRETILLER. v. n. Remuer ſans ceſſe, agiter tout ſon corps par un mouvement dru & menu. Les enfants ſont ſujets à *fretiller*, à gambader, quand on les couche.

Ces mots viennent du Latin *fritillus*, qui ſignifie, un cornet qui ſert à remuer & à jetter les dez.

FRETIN. ſ. m. Rebut, choſe vile & du moindre prix en chaque eſpece. Il ſe dit proprement & originairement de la moruë, qui ſe diviſe en quatre degrez de bonté, meilleur *fretin*, grand *fretin*, *fretin* de rebut, & menu *fretin*; & par extenſion il s'eſt appliqué à toutes ſortes de choſes. Ce Marchand a vendu le plus beau de ſa marchandiſe, il n'a plus que du *fretin*.

FRETTE. ſubſt. fem. Cercle, lien ou barre de fer qu'on chaſſe, qu'on applatit ſur deux pieces de bois qu'on veut attacher enſemble, ou ſur une autre qu'on veut tenir ferme & en eſtat. On met pluſieurs *frettes* ſur des arbres de moulin, ſur les moyeux d'une rouë.

FRETTE, ſe dit auſſi des viroles, anneaux ou cercles de fer qu'on mettoit autrefois aux lances qu'on appelloit *frettées*, *mornées*, ou *courtoiſes*, quand on ne combattoit pas à fer émoulu.

FRETTE. adj. m. Terme de Blaſon, qui ſe dit des barres ou barreaux entrelaſſez, ou des chaſſis poſez obliquement ſur l'Eſcu. Il porte d'argent *fretté* de gueules. On appelle autrement les Eſcus de cette ſorte, *cotiez*. & *recoticez*, quand il y a ſix cotiees miſes en bandes & en barres, qui ſe briſent & ſe traverſent, formant un vray treillis fait en loſange. Ce mot vient de ce qu'on appelloit autrefois *frette*, le comble d'un toit qui ſe fait le plus ſouvent de perches croiſées & entrelaſſées comme les *frettes* du Blaſon: ou il vient de *fret*, qui en vieux François ſignifioit *rompu*, & eſtoit derivé de *fractus*. Du Cange teſmoigne qu'on a appellé autrefois *frettes*, une eſpece de fleſches, & que de là on a appellé des Eſcus *fretter*, ceux qui eſtoient chargés de ces *frettes* croiſées.

FRETTEMENT. ſ. m. Se dit auſſi du loüage d'un vaiſſeau. On dit *Fretter* cap & queuë, quand on fait le *frettement* de tout un vaiſſeau & ſans reſerve.

FRETTER. v. act. Loüer, ou donner à loüage un vaiſſeau pour voiturer. C'eſt le proprietaire ou maiſtre du navire qui *frette*; & celuy qui le prend à loüage eſt celuy qui *affretie*. Menage derive ce mot de l'Anglois *fraight*, qui ſignifie la même choſe. Il vient plûtoſt du Latin *fretum*, *deſtroit*, ainſi dit, *eò quòd fremat*, *vel quòd ferveat*.

FRETTEUR. ſ. m. eſt le proprietaire du vaiſſeau, qu'il donne à loüage à un Marchand.

FRI.

FRIABLE. adj. m. & f. Corps caſſant, qui eſt facile à mettre en poudres, compoſé de parties ſeches & inegalement appliquées les unes aux autres, qui par cette raiſon s'en deſtachent facilement, parce qu'elles ne ſont point onctueuſes ni liées enſemble. Les pierres calcinées ſont *friables* & aiſées à mettre en poudre. le ſable eſt compoſé de parties *friables*.

FRIAND, ANDE. adj. Qui aime les morceaux delicats & bien aſſaiſonnez. Il ſe dit tant des perſonnes, que du gouſt & de la choſe gouſtée. Un homme *friand* court les bonnes tables. un bon gourmet doit avoir le gouſt *friand*. un faiſan eſt un *friand* morceau. le vin de Coindrieux eſt un vin *friand*. Menage derive ce mot de *frigeuſe*, ablatif de *frigens*, du verbe *frigere*, dont on a fait auſſi *frire*. D'autres le derivent de *friteſle* Italien, comme qui diroit, Amoureux de choſes *frittes*.

FRIAND, ſe dit auſſi figurément d'une choſe rare qui eſt d'un grand prix, d'un grand merite. Voilà une fort belle femme, c'eſt un morceau bien *friand*. ce curieux a un bel original dans ſon cabinet, c'eſt un *friand* morceau.

On dit auſſi, qu'un homme eſt *friand* de quelque choſe, quand il l'aime paſſionnément, quoy qu'elle ne tombe point dans le ſens du gouſt. Cet homme eſt *friand* de nouvelles, de muſique, de curioſitez.

FRIAND, ſe dit encore en fait de Couſtelerie, pour dire, un fer tranchant & bien affilé qui coupe aiſément. Un raſoir, un couteau *friand*, des ciſeaux *friands*, comme s'ils eſtoient *friands* de chair humaine où ils entrent volontiers; car on ne le dira pas d'un ciſeau, d'un rabot, qui n'entrent que dans le bois.

FRIANDISE. ſ. f. Paſſion que l'on a pour les viandes delicates ou de bon gouſt.

FRIANDISE, ſe dit auſſi de toutes les choſes qu'on mange pour le plaiſir ſeulement, & non pour ſe nourrir: à l'égard des uns, ce ſont des ſucreries, des patiſſeries: à l'égard des autres, des cervelats, des jambons, des ramequins. Cet homme a toûjours quelques *friandiſes* dans ſa poche, dans ſon cabinet. Athenée dit qu'on doit l'invention des *friandiſes* à un nommé Paviars.

On dit proverbialement, qu'une femme a le nez tourné à la *friandiſe*, pour dire, qu'elle a la mine, la phyſionomie d'eſtre amoureuſe. On dit à Paris, que St. Jacques de l'Hoſpital a le nez tourné à la *friandiſe*, parce que ſon image eſt vis à vis la ruë aux ours où ſont de fameuſes rotiſſeries.

FRIBUST. ſubſt. maſc. Terme de Marine. C'eſt un vaiſſeau armé en cours qui frequente les Iſles de l'Amerique: & on appelle *Fribuſtiers*, le Capitaine & les gens de l'équippage de l'armateur.

FRICANDEAU. ſ. m. Terme de cuiſine. C'eſt une tranche de veau fort mince & bien battuë, aſſaiſonnée avec pluſieurs herbes cuittes avec graiſſe de bœuf ou mouton dans une terrine ou tourtiere, & qui eſt liée avec des œufs crus, & qu'on ſert aux entrées de table.

FRICASSE'E. ſ. f. Viande ou mets cuit promptement dans une poëſle ou un chauderon, & aſſaiſſonné avec beurre, ou huile, ou autre graiſſe. Une *fricaſſée* de poulets, de grenouilles, de tanches, de trippes.

En termes de Guerre, Battre la *fricaſſée*, c'eſt, Battre le tambour avec tumulte & precipitation, pour amaſſer promptement les ſoldats, quand il arrive quelque perſonne de condition à qui on veut faire honneur.

On dit auſſi proverbialement de ceux qui font un meſlange de pluſieurs choſes enſemble, qu'ils en font une *fricaſſée*. Il ſçait quatre ou cinq ſortes de langues, de ſciences, il en fait un meſlange, une *fricaſſée*, où on ne connoiſt rien. On dit auſſi, qu'un homme ſe connoiſt en *fricaſſée*, pour dire, qu'il a le gouſt bon ſur pluſieurs ſortes de choſes. On dit d'une choſe qu'on veut meſpriſer, Ce n'eſt pas là une grande *fricaſſée*.

FRICASSER. v. act. Cuire promptement quelque mets, ſoit dans la poëſle, ſoit dans un chauderon, avec un aſſaiſonnement convenable. On *fricaſſe* des poulets, des œufs, des pois, des legumes, &c.

FRICASSER, ſignifie figurément, Conſommer ſon bien en desbauche & en bonne chere, ou même en mauvais meſnage. Cette ſucceſſion opulente a eſté bientoſt *fricaſſée* par les heritiers.

FRICASSÉ, ÉE. part. & adj.

On dit proverbialement, qu'une choſe eſt *fricaſſée*, pour dire, qu'on n'en peut plus rien eſperer, qu'elle eſt perduë.

FRICASSEUR. ſ. m. Apprentif Cuiſinier qui ne ſçait encore que tenir la poëſle, preparer les viandes d'une maniere fort commune.

FRICHE. Qui n'eſt point cultivé. Une *friche*, eſt un champ negligé & inculte. Il ne ſe dit plus gueres qu'adverbialement en ces phraſes. Terre en *friche*. vigne en *friche*.

On s'en ſert auſſi au figuré. Il ne faut pas laiſſer ſon eſprit en *friche*, c'eſt à dire, Il le faut cultiver par l'eſtude des belles Lettres, ou par les meditations.

FRICTION. ſ. f. Terme de Chirurgie & de Medecine. Action par laquelle on frotte quelque partie malade par quelques huiles, onguents ou autres drogues, pour la guerir, ou la ſoûlager. Les *frictions* eſtoient autrefois fort en uſage pour les maladies veneriennes. En general, la *friction* eſt une eſpece d'exercice, qui eſt bonne pour la ſanté, parce qu'elle eſveille la chaleur naturelle, divertit la fluxion, & diſſipe les humeurs.

En termes de Chymie on appelle *friction*, ce qu'en cuiſine on appelle *friture*: c'eſt une coction qui ſe fait dans la poëſle avec addition de quelque liqueur onctueuſe, comme huile, ou graiſſe. La *friction* des medicaments ſe fait ſur un feu lent & moderé, & la *friture* des aliments ſe fait avec un feu prompt & vif.

FRILEUX, EUSE. adj. Delicat, qui n'eſt pas endurci au froid, qui ne ſe peut paſſer de feu en hiver. On dit auſſi, Voilà un temps *frileux*, pour dire, un temps froid.

FRIMAS. ſ. m. Gelée blanche, air eſpais & congelé qui s'attache aux arbres, aux herbes, aux cheveux. Ce mot vient à *fremitu*, parce qu'il fait fremir & friſſonner.

On appelle Avaleur de *frimas*, Celuy qui va en voyage ou qui court les ruës au temps que les *frimats* ſont dans l'air.

FRIME. ſ. f. Terme populaire qui ſe dit en cette phraſe, Il en fait la *frime*, pour dire, la mine & la contenance. Il a fait la *frime* de s'en aller, pour dire, Il en a fait ſemblant. On dit auſſi, Faire la *frime* à quelqu'un, pour dire, luy faire un mauvais accueil, teſmoigner par ſa mine qu'on n'eſt pas content de luy.

FRINGANT, ANTE. adj. & ſubſt. Gaillard, eſveillé, qui s'agite continuellement, qui eſt toûjours en action. On le dit des perſonnes & des chevaux. Un jeune *fringant*, un cheval bien *fringant*, difficile à monter & à manier.

FRINGUER. v. act. Agiter, remuer. Il ne ſe dit au propre qu'en cette phraſe. *Fringuer* un verre : c'eſt l'agiter & le remuer en jettant de l'eau deſſus pour achever de le rendre net. Ce mot vient de *fricare*.

On le dit auſſi des perſonnes actives qui ne peuvent demeurer en une place, qui danſent, ſautillent, & ſont toûjours en action. Il vient de *fringal*, vieux mot Celtique, ou bas-Breton, qui ſignifie, *ſe donner du bon temps*.

FRINGUÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

FRIPPER. v. act. Uſer, gaſter quelque habit ou meuble en s'en ſervant, en oſter la premiere fleur. Il n'eſt gueres en uſage qu'au participe, & ſe dit des livres, des habits, des meubles *frippez* qui ont desja ſervi.

FRIPPER, ſignifie auſſi, Manger goulument. Il y avoit à ce feſtin aſſez de quoy *fripper* : & en ce même ſens on appelle des goulus, des paraſites *frippeſauces*.

FRIPPER, ſignifie auſſi, Diſſiper ſon bien, & particulierement en desbauche. Un prodigue a bientoſt *frippé* ſon bien.

FRIPPER, ſe dit auſſi en parlant des Auteurs qui deſrobent des autres qui ont eſcrit devant eux des penſées, des vers qui ont desja ſervi, ou qui ſont uſez. Ce Poëte nous donne cette Epigramme comme ſienne; mais elle eſt *frippée* de Martial.

On dit proverbialement au College, qu'un eſcolier *fripe* ſa leçon, *fripe* ſes claſſes, pour dire, qu'il ſe deſrobe de la claſſe, qu'il manque d'y aller.

FRIPPÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

FRIPPERIE. ſubſt. fem. Negoce de vieux habits, de vieux meubles, & l'art de les rapetaſſer & racommoder. Ce mot vient de *frivola*, parce que tout ce qui eſt à la *fripperie* eſt de peu de prix. Mais Du Cange croit qu'il vient de *afrepata veſtes*, qui ſignifie, *habits troncz* ou *frippez*, qu'on a dit dans la baſſe Latinité au lieu de *trepatas*, *terebratas* ou *perforatas*, ou peut-eſtre de *ferpe*, ou *ferperie*. qui eſtoit autrefois un meſtier à Paris diſtingué de la Pelleterie.

FRIPPERIE, eſt auſſi le lieu où ſe tiennent les Marchands qui font ce negoce & ce rabillage d'habits & de meubles.

FRIPPERIE, ſe dit auſſi des habits, meubles, curioſitez qui ſont uſées, ou qui ſont de peu de prix. Les meubles de cet avare ne ſont que *fripperie*. il n'y a rien dans le cabinet de ce curieux qui ſoit de valeur, ce n'eſt que de la *fripperie*.

On dit proverbialement, Se jetter ſur la *fripperie* de quelqu'un, pour dire, le battre, le tirailler, luy deſchirer ſes habits, & auſſi meſdire de luy, deſchirer ſa reputation. Les Pretieuſes ont accouſtumé de ſe jetter ſur la *fripperie* des pauvres Auteurs pour monſtrer leur bel eſprit.

FRIPPIER, IERE. ſ. m. & f. Qui fait meſtier d'acheter, de revendre & de raccommoder de vieux habits, meubles, livres, &c.

FRIPPON, ONNE. adj. & ſubſt. Qui deſrobe ſecrettement, qui taſche à tromper ceux qui ont à faire à luy, qui fait des gains illicites au jeu, ou dans le negoce, & qui eſt ſans honneur & ſans bonne foy. Il y a bien des *frippons* parmi les chicaneurs, parmi les joüeurs. Les pages, les laquais ſont ſouvent *frippons*.

FRIPPON, ſe dit auſſi d'un jeune eſcolier desbauché qui frippe ſes claſſes, qui vend ſes livres, & ce qu'il peut attraper à la maiſon, pour s'en divertir.

FRIPPON, eſt quelquefois un terme de cageollerie. Les Poëtes appellent l'amour, un petit *frippon*. ils diſent qu'une Dame a l'œuil *frippon*, qu'elle eſt *frippone*, pour dire, qu'elle leur ravit leur cœur, leur liberté.

FRIPPONNER. v. act. Voler, tromper, eſcroquer. Cet homme m'a *fripponné* cent eſcus qu'il eſtoit allé recevoir pour moy.

FRIPPONNER, ſignifie auſſi, Manger en cachette ou hors des repas quelque friandiſe. Les femmes ont toûjours dans leurs poches quelque choſe de quoy *fripponner*. ce galant a toûjours dans ſon cabinet quelque langue de bœuf, quelques confitures pour *fripponner*.

FRIPPONNER, ſignifie auſſi, ſe desbaucher, ne pas faire ſon devoir. Cet eſcolier, ce valet ne s'amuſe qu'à *fripponner*, au lieu d'eſtudier, de faire ſa beſogne.

FRIPPONNÉ, ÉE. part. & adj.

FRIPPONNERIE. ſ. f. Action de frippon. Les chicaneurs, les joüeurs, les eſcoliers, les laquais, font mille *fripponneries*.

FRIQUET. ſ. m. Eſpece de petit moineau de noyer, qui ne fait que fretiller ſur l'arbre becquettant les noix. *Paſſerculus nucis*.

FRIQUET, ſe dit auſſi d'un jeune galant fort mince qui n'a que du caquet & de l'affeterie, & rien de ſolide. Ce petit *friquet* ne ſera jamais homme à bonne fortune.

FRIQUET, eſt auſſi un utencile de Cuiſine qui eſt plat, & percé comme une eſcumoire, qui ſert à tirer de la poëſle les fritures.

FRIRE. v. act. Cuire promptement dans la poëſle avec une ſauſſe de beurre, d'huile, de ſain doux, &c. *Frire* des bignets, des ſolles, des œufs. Paſquier derive ce mot par onomatopée, du bruit que font le beurre ou la graiſſe qu'on fond dans les poëſles. D'autres le derivent de *frita*, vieux mot Celtique ou bas-Breton qui ſignifie, *fricaſſer*.

FRIRE, ſe dit auſſi en ces phraſes proverbiales. Ri ten jean, on te *frit* des œufs, pour ſe mocquer d'un niais qui rit ſans ſujet. On dit, qu'un homme n'a plus de quoy *frire*, pour dire, qu'il n'a plus de bien, qu'il n'y a rien à *frire* dans une maiſon, dans une affaire, pour dire, qu'il n'y a rien à manger, à profiter ; & qu'un homme eſt *frit*, pour dire, qu'il eſt perdu, qu'il n'y a plus d'eſperance de retablir ſa faute ou ſes affaires.

FRISE. ſ. f. C'eſt un membre d'Architecture, qu'on appelle auſſi *faſce* ou *platte bande*, qui regne le long d'un baſtiment entre la corniche & l'architrave. La *friſe* eſt ſuſceptible de pluſieurs ornements. la *friſe* de l'ordre Dorique eſt chargée de metopes & de trigliphes. Philander veut que ce mot vienne de *Phrygium*, à cauſe que les ornements de *friſes* reſſemblent à des broderies qui ſont venuës de *Phrygie*, d'où on derive auſſi le mot *d'orfroy*.

FRISE, en termes de Marine, eſt auſſi un ornement d'Architecture qui regne ſur l'eſperon du navire.

CHEVAL DE FRISE. Terme de fortification, eſt une groſſe piece de bois qui eſt percée par pluſieurs autres pieces de bois pointuës, & quelquefois ferrées, qui ſert à boucher un paſſage, une breſche, à retrancher un camp, &c. on en met quelquefois ſur des rouës pour les faire rouler d'une breſche dans les aſſauts.

FRISE. ſ. f. Eſpece d'eſtoffe de ratine groſſiere qui n'eſt pas croiſée. Les Italiens appellent *froſoné*, un drap velu de deux coſtez. Menage.

FRISER. v. act. Rendre creſpu, inégal. Cette ratine n'eſt pas aſſez *friſée*. ce drap d'or eſt plus riche quand il eſt *friſé*.

Friser, ſe dit plus particulierement des cheveux qu'on fait tenir en boucles ou par anneaux avec des fers, des gommes, ou des papillottes, quand ils ne le ſont pas naturellement.

On dit figurément, que le Zephir *friſe* l'eau, quand il ne fait que l'agiter par de petites ondes qui ne tiennent rien de la tempeſte.

Friser, ſignifie auſſi, Approcher de bien prés. Cette balle de mouſquet luy a *friſé* la joüe, les cheveux. cette balle a *friſé* la corde, peu s'en eſt fallu qu'elle n'ait eſté deſſous.

Friser, ſe dit auſſi proverbialement en ces phraſes. Cette affaire a *friſé* la corde, pour dire, Cet arreſt n'a paſſé que d'une voix. Ce criminel a *friſé* la corde, pour dire, a failli à eſtre pendu. On dit d'un diſcours trop ampoullé, qu'il *friſe* le galimathias.

Friſé, ée. part. & adj. On eſtime les perruques de cheveux *friſez* naturellement. on dit du drap d'or *friſé*, qui n'eſt pas uni.

Chous *friſez*, ſont certains chous creſpus & verds qui viennent en hiver.

FRISON. ſ. m. Juppe fort courte qu'on met au deſſous des autres pour tenir chaud, & qui eſtoit anciennement de friſe, qu'on a fait depuis de ratine, d'houatte, de fourrures, & autres eſtoffes qui conſervent la chaleur.

FRISONS, en termes de Marine, ce ſont des pots de terre ou de metail, dont on ſe ſert dans les vaiſſeaux pour tenir la boiſſon. En Normandie ils contiennent deux pots.

FRISOTTER. v. act. frequentatif de friſer, qui ſe dit de ceux qui ſe friſent ſouvent & par menuës boucles.

FRISQUETTE. ſubſt. fem. Terme d'Imprimerie, eſt une eſpece de chaſſis qu'on met ſur le timpan, & ſur la feuille qu'on veut tirer, qui ne laiſſe que l'ouverture des formes, & couvre tout le papier blanc qui doit eſtre en marge, pour empeſcher qu'il ne macule.

Les faiſeurs de cartes à jolier ſe ſervent de cinq *friſquettes*, pour marquer les cinq couleurs qu'on voit ſur les cartes, chacune eſtant taillée ſelon les figures & couleurs ſeparées qu'on y veut appliquer, en paſſant la broche par deſſus.

FRISSER. v. n. Terme d'Imprimerie, qui ſe dit lors que les caracteres vacillent pour n'eſtre pas bien ſerrés dans la forme, & marquent la lettre double ou brouillée.

FRISSON. ſ. m. Tremblement du corps provenant du froid. Il ſe dit premierement du froid qui precede un accés de fievre, & qui eſt le ſigne qu'elle doit venir bientoſt.

Frisson, ſe dit auſſi des tremblements que les paſſions inſpirent, & ſur tout de celles qui viennent d'une cauſe froide, comme la peur. Il y a eu de grands Capitaines qui n'ont jamais combattu ſans avoir le *friſſon*, la veuë des Archers donne le *friſſon* aux ſcelerats.

FRISSONNEMENT. ſ. m. ſignifie la même choſe que *friſſon*, ſinon qu'il marque une émotion plus legere. Il n'a pas encore un vray friſſon, mais un petit *friſſonnement*.

FRISSONNER. v. n. Avoir le friſſon, ſoit qu'il vienne du froid ordinaire, ou de celuy qui precede la fievre, ou de celuy qui eſt cauſé par la peur, ou par l'horreur qu'on a de quelque choſe.

FRISURE. ſ. f. Maniere de friſer. Il y a des perruques faites avec tant d'art, qu'elles conſervent toûjours leur *friſure*.

FRITTE. ſ. f. Terme de Verrerie. C'eſt une cuiſſon qui ſe fait dans de grands creuſets des matieres dont on fait le verre, ſçavoir de trois parts de caillou ou de ſable blanc ſur une partie de ſel alcali, ou de ſoude ou de fougere, leſquels au feu de fuſion font une maſſe opaque, qui rend une eſcume ſortant de la graiſſe ou fiel de verre, & qu'on jette hors du creuſet avec des cuilliers: quand la matiere eſt bien preparée à faire du verre, on l'appelle *fritte*. Il y a apparence que pluſieurs villages de France ont eſté appellez *Pierre fritte*, parce qu'il y a eu autrefois des verreries, & qu'on y a jetté de cette eſcume de pierre *fritte*.

FRITURE. ſ. f. Ce qui eſt frit, & la ſauce qui ſert à frire. *Friture* à l'huile. on fait du beurre exprés pour les *fritures*.

FRIVOLE. adj. m. & f. Ce qui n'eſt d'aucune valeur, qui n'a rien de ſolide qui merite qu'on le conſidere. On n'objecte contre l'immortalité de l'ame que des arguments *frivoles*. cet Auteur n'a eſcrit que ſur des matieres *frivoles*.

FRO.

FROC. ſ. m. Habit de Moine. Ce jeune homme a pris le *froc*, c'eſt à dire, il s'eſt fait Religieux. il a quitté le *froc*, il eſt ſorti d'un Monaſtere avant ſa profeſſion. Le Pere Sirmond remarque que d'abord on a appellé *froc*, la robbe d'un Moine qui a des manches fort longues & fort amples.

Froc, ſe dit auſſi de la partie ſuperieure de l'habit du Moine qui couvre ſa teſte. D'où vient, dit le même Auteur, qu'on a diſtingué le grand *froc* du petit *froc*; que c'eſt celuy-cy, au bout duquel il y avoit une petite touffe ou houppe, comme il y en a aux cappes Biarnoiſes. On l'a appellé d'abord en Latin *floculus* & *flocelus*, & depuis *froſcus*. Menage.

Froc, eſt auſſi une eſpece de groſſe eſtoffe qui ſe fabrique à Lizieux, à Bernay & en Beauce, dont les pieces doivent avoir demi-aune de large, & vingt-cinq de long, ſuivant les ſtatus des Drapiers.

On dit proverbialement, qu'un homme a jetté le *froc* aux orties, pour dire, qu'il a apoſtaſié, qu'il a renoncé à ſes veux, & qu'il eſt ſorti d'un Monaſtere ſans congé de ſes ſuperieurs, & par libertinage. Cela vient apparemment de ce que les Moines laiſſoient le *froc* dans les orties qui ſont ordinairement prés des murs, qu'ils ſautoient en s'enfuyant.

FROID, oide. adj. & ſubſt. Corps qui eſt privé de chaleur, qui ne contient aucunes parties ignées. Les Philoſophes modernes pretendent que le *froid* n'eſt qu'un terme negatif, & que ce n'eſt qu'une privation ou diminution de chaleur, comme prouve Mr. Mariotte en ſon troiſiéme Eſſay Phyſique. Le ſalpeſtre augmente le *froid* de la neige. le *froid* noir eſt celuy qui enrhume le plus. le propre du *froid* eſt de condenſer les parties, ou pluſtoſt d'arreſter le mouvement de celles qui ſont liquides. cet homme eſt tout roide, tout tranſi de *froid*, meurt de *froid*. le *froid* de la fievre, c'eſt le friſſon. On appelle un *froid* ſec, lors que la biſe ſouffle, & qu'il ne pleut point.

On dit qu'une chambre eſt *froide*, pour dire, qu'il entre bien du vent *froid* dans une chambre; ou qu'un habit eſt *froid*, lors qu'il n'eſt pas capable de deffendre du *froid*. Ce mot eſt tiré du Latin *frigus*, du Grec *phriki*, qui ſignifie la même choſe.

GOUTTE FROIDE. Voyez *Goutte*.

SEMENCES FROIDES. Voyez *Semences*.

FROID, ſe dit figurément de ce qui a peu de mouvement, qui eſt peſant, poſé, ſerieux. C'eſt un *froid* ami, qui agit lentement dans les occaſions où il peut rendre ſervice. il m'a receu avec une mine fort *froide*. il a un *froid* qui glace. Maynard a dit du *froid* de l'âge,

Et le *froid* de mes années
A paſſé dans mes chanſons.

On dit en ce ſens, Battre *froid*, faire *froid* à quelqu'un, pour dire, luy faire un mauvais accueil, luy témoigner peu de chaleur à le ſervir, peu de ſatisfaction de le voir. quand je luy ay fait cette propoſition, je l'ay trouvé *froid*, il ne m'a rien reſpondu là-deſſus.

On dit auſſi figurément, qu'un eſprit eſt *froid*, qu'un ſtile eſt *froid*, qu'un diſcours eſt *froid*, qu'une pointe eſt *froide*, un conte *froid*, un *froid* Orateur, pour dire, qu'ils ſont fades, qu'ils n'ont rien qui pique, qui éveille l'eſprit, qui émeuve les paſſions.

FROID, ſe dit auſſi des paſſions triſtes, & des ſurpriſes qui glacent le cœur ou le refroidiſſent. A la nouvelle de la mort de ſon pere, il demeura *froid*, conſterné. il fut tout eſtonné qu'on le vint executer, il demeura *froid*, triſte, eſtonné.

On appelle, Sens *froid*, ou Sang *froid*, le ſens raſſis, quand on fait quelque reflection, ſans colere, de guet à pans. Il l'a aſſaſſiné de ſang *froid*.

A FROID. adv. Sans feu, ſans chaleur. Du fer battu à *froid*, pour dire, forgé ſur l'enclume ſans le faire chauffer. pour faire les bonnes cuiraſſes & les arcs de carroſſe, il les faut battre *à froid*. il faut infuſer à *froid*, pour faire certaines digeſtions de plantes, ſans faire chauffer l'infuſion. tremper *à froid*.

On dit proverbialement, Il eſt *froid* comme un landier: c'eſtoit autrefois un gros chenet qui ne ſervoit qu'une fois l'année pour faire des feſtins de ceremonie annuelle. Il n'y a rien de plus *froid* que l'atre, pour dire, qu'en une maiſon on y fait peu ou point de cuiſine. On dit, qu'un homme ne trouve rien de trop chaud ni de trop *froid*, pour dire, que c'eſt un goinfre, un affamé, un eſcornifleur qui trouve tout bon. On dit auſſi, *Froides mains, chaudes amours*, pour marquer, que la chaleur du dehors ſe retire en dedans quand on eſt fortement amoureux. On dit auſſi, qu'un homme ſoufle le *froid* & le chaud, pour dire, qu'il ſouſtient le pour & le contre, qu'il s'entend avec les deux parties contraires.

FROIDEMENT. adv. D'une maniere froide. Il a eſté receu dans cette maiſon bien *froidement*.

FROIDEUR. ſ. f. Qualité de ce qui eſt froid; & ſe dit tant au propre, qu'au figuré, de la *froideur* des corps, du temps, de la vieilleſſe, du ſtile & de l'accueil qui ſe fait avec indifference; de celle qui ſe rencontre dans l'amitié, quand il y a quelque brouillerie.

FROIDIR. v. act. & neut. Perdre ſa chaleur, cauſer du froid. Le marbre *froidit* les mains quand on le touche. Il faut bien laiſſer *froidir* le fer, avant que de ſe hazarder d'y toucher.

FROIDI, IE. part. & adj.

FROIDURE. ſ. f. Temps froid, ou lieu froid. La *froidure* regne dans les lieux qui tirent vers le Septemtrion dans les mois de Janvier & Fevrier.

FROIDUREUX, EUSE. adj. Frileux, qui craint le froid.

FROISSEMENT. ſ. m. Action par laquelle on briſe, on froiſſe. On explique en Phyſique la plus-part des effets de la nature par le moyen du *froiſſement* des parties.

FROISSER. v. act. Briſer, faire quelques ruptures ou conteuſions. Ce manœuvre eſt tombé du haut de ce baſtiment, il s'eſt tout *froiſſé* le corps. on a donné à cet homme cent coups de baſton, on l'a tout *froiſſé* en cette rencontre, il a eu une coſte *froiſſée*, enfoncée.

FROISSÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

FROMAGE. ſ. m. Lait caillé ſeché & durci. Ce mot vient de *formaticum*, ou *formago*, derivé de *forma*, qui eſt la forme & l'écliſſe où on fait le *fromage*. On diſoit autrefois *fourmage* & *formage*. Menage.

On appelle *fromage* mou, ou Petits *fromages* à la creſme, ceux qui ſont ſeulement caillez avec de la preſure, qu'on mange tout frais faits: *fromage* eſcremé, ou *fromage* à la pie, celuy qui eſt plus ſec & ſans creſme. Les *fromages* de Hollande, de Parme, de Gruyere, Vachelins, *fromage* de Brie, Pont l'Eveſque ſont tout à fait ſecs, durs & de garde. *Fromage* affiné, eſt celuy qu'on a mis en lieux humides pour le ramollir & le laiſſer à demi corrompre. Les macarons d'Italie ſe font avec de la farine & du *fromage*.

On dit proverbialement, qu'une fille a laiſſé aller le chat au *fromage*, pour dire, qu'elle a forfait à ſon honneur. On dit, Entre la poire & le *fromage*, pour dire, Pendant le deſſert, lors qu'on eſt entre deux vins, qu'on dit les bons contes & les bons mots.

On dit auſſi, *Fromage*, poire & pain, repas de vilain, tiré de l'Italien *fromagio*, *peri epan paſto da vilan*.

FROMENT. ſ. m. Bled, le meilleur & le plus gros de tous les grains, qui fait la farine la plus blanche. C'eſt celuy qui eſt le plus eſtimé, & dont on fait le meilleur pain. le *froment* a force racines menuës, garnies de pluſieurs germes. Il n'a qu'une feuille. Pendant tout l'hiver il eſt herbeux, & au printemps ſa tige s'éleve, de laquelle ſort l'eſpi à la trois ou quatriéme eſteule, qui contient de petites gouſſes où eſt enfermé le grain. Les *froments* ſont differents ſuivant les lieux où ils croiſſent. On dit qu'au de là de Bactra en Aſie le grain de *froment* y eſt auſſi gros que le noyau d'une olive. A lentour de Sienne en Italie il y a des grains qui rendent 24. eſpis, & un muid en rend cent, & juſqu'à cent cinquante. Pline dit qu'un Gouverneur d'Afrique envoya à Auguſte un germe de *froment* qui contenoit 400. eſpis. En Latin *triticum*.

On appelle Terres à *froment*, les bonnes terres, les terres graſſes. Le pain de *froment* eſt le pain le plus blanc. Le meteil eſt moitié *froment*, & moitié ſeigle.

FROMENTE'E. ſ. f. Farine de froment dont on fait de la bouillie, ou autres mets. Elle ſe fait particulierement d'une eſpece de *froment* qu'on appelle *Eſpeaute double*. Pline dit qu'on y meſ-

une eſpece de bled fort nutritif, que les Anciens faiſoient cuire avec de l'eau, du vin & de l'huile. On en faiſoit auſſi de toute ſorte de bleds. On l'appelloit en Latin *Alica*, que Feſtus derive ab *alendo*, à cauſe qu'elle eſt fort nutritive.

FRONCEMENT. ſ. m. Action par laquelle on ſe ride le front. Le *froncement* des ſourcils eſt une marque de colere, de ſeverité de mœurs, de chagrin.

FRONCER. v. act. Faire des plis à la ceinture d'un habit, à des manches, & aux autres endroits où on veut que des eſtoffes ſoient plus reſſerrées qu'en d'autres. On *fronce* les juppes, les chemiſes, les haut-de-chauſſes, les manches des robbes des Docteurs. Quelques-uns derivent ce mot de *frons*, à cauſe des rides qui s'y forment. Menage.

FRONCER, ſe dit auſſi figurément des plis & rides qui ſe font ſur le front, quand on a quelque chagrin. Les gens rebarbatifs *froncent* ordinairement le ſourcil.

FRONCLE. ſ. m. Petit abſés ou apoſtume qui ſort en dehors, & qui aboutit en une pointe qui fait qu'on l'appelle auſſi un *clou*. Il vient de *furunculus*. Nicod. Voyez *Furoncle*.

FRONCURE. ſubſt. fem. qui ſe dit des plis d'eſtoffe qu'on fait aux habits aux endroits où ils doivent eſtre ſerrez, comme aux manches, aux ceintures des juppes, des robbes, de hauts-de-chauſſes.

FRONDE. ſ. f. Inſtrument de corde qui ſert à jetter des pierres avec plus de violence. Les Anciens attachoient des *frondes* à leurs baliſtes. les armes des enfants & des bergers ſont des *frondes*. David tua Goliath avec une *fronde*. Quelques-uns derivent ce mot de *funda*, ou de l'Hebreu *nafad*, par metatheſe, qui ſignifie *impulit*, *agitavit*. On a appellé auſſi *fundabulum*, une machine à jetter des pierres. Il n'y a pas long-temps qu'on diſoit encore *fonde*. Les *frondes* à main s'appelloient autrefois *bricoles*. Les habitans des Iſles Baleares ont eſté fameux chez les Anciens, pour ſçavoir bien manier la *fronde*. Vegece leur en attribuë l'invention, quoy que d'autres la donnent aux Phenitiens. Florus & Strabon diſent qu'ils avoient trois ſortes de *frondes*, plus grandes & plus courtes, dont ils ſe ſervoient ſuivant qu'ils eſtoient proche ou eſloignez de leurs ennemis. Diodore adjouſte que la premiere leur ſervoit de bandeau, la ſeconde de ceinture, & qu'ils portoient à la main la troiſiéme. Les meres ne donnoient à manger à leurs enfants que du gibier qu'ils avoient abattu avec leur *fronde*.

FRONDE, a eſté auſſi une ligue ou un parti contre le Miniſtere de France en l'année 1648.

FRONDER. v. act. Jetter des pierres avec une *fronde*.

FRONDER, s'eſt dit auſſi fort communément depuis le parti de la Fronde, pour ſignifier, Contredire, combattre, refuter. Cet advis a eſté *frondé* par toute la compagnie. cette piece de theatre a eſté generalement *frondée*.

FRONDÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

FRONDEUR. ſ. m. Qui jette des pierres avec une fronde. Les *Frondeurs* faiſoient une partie de la milice des Romains. On a veu auſſi des *Frondeurs* en l'Amerique.

FRONDEUR, ſe dit auſſi de ceux qui contrediſent, qui critiquent. Cet ouvrage a bien eu autant de *frondeurs* que d'approbateurs.

FRONDEUR, ſe dit auſſi de ceux qui ont formé le party de la Fronde en France contre le gouvernement. Ce mot eſt venu en uſage en l'année 1649. auquel temps on appella *Frondeurs*, les Conſeillers du Parlement qui opinoient contre le Miniſtere en l'abſence des Princes, à l'exemple des *Frondeurs*, qui n'oſent ſe battre qu'en l'abſence des Commiſſaires & des Archers. Menage dit que Monſieur de Boiſchaumont Conſeiller a eſté le parrein de la Fronde.

FRONT. ſ. m. Le haut du viſage, la partie qui eſt au deſſus des yeux. Un *front* ſerain eſt celuy qui paroiſt gay & uni. ſon *front* ceint de lauriers.

Les rides ſur ſon *front* ont gravé ſes exploits, Corneille.

Ce mot vient du Latin *frons*, du Grec *phronein*, *ſentire*, de *phren*, *mens*, *eſprit penſée*. Martinius pour expliquer cette étymologie dit que l'on voit ſur le *front* des perſonnes ce qu'elles ſont capables de faire, qu'on y découvre ce qu'elles ſont, & à quoy elles penſent. Du Laurens le derive de *ferre*, parce qu'il porte des marques de ce que nous avons dans l'ame.

FRONT, ſignifie auſſi, Impudence, temerité de ſouſtenir en face à quelqu'un un menſonge. une calomnie, ou bien une verité faſcheuſe à une perſonne puiſſante & formidable. Il a eu le *front* de luy ſouſtenir qu'il avoit menti.

FRONT, ſe dit encore de pluſieurs perſonnes ou choſes qui ſont enſemble coſte à coſte, qui monſtrent leur *front*. Ce pont eſt aſſez large pour paſſer vingt perſonnes de *front*, trois carroſſes de *front*. dans ce deffilé on ne pouvoit paſſer que deux de *front*. ces troupes rangées en bataille faiſoient un grand *front*. le *front* de cette armée eſtoit compoſé de tant de bataillons & de tant d'eſcadrons. les évolutions militaires enſeignent l'art de faire *front* de tous coſtez, de preſenter les armes à l'ennemi de quelque coſté qu'il attaque. cet eſcadron a cinquante hommes de *front*, & trois de hauteur. on a pris les ennemis en *front* & en flanc.

FRONT, ſe dit auſſi de ce qui ſe preſente d'abord aux yeux. Dans ce Palais on trouve de *front* un grand corps de logis flanqué de deux pavillons & de deux ailes. on trouve de *front* une avant-cour, une advenuë d'arbres.

On dit adverbialement, Ils ſe ſont rencontrez *front à front*, c'eſt à dire, teſte à teſte.

On dit proverbialement, qu'un homme a le *front* d'airain, pour dire, qu'il ne s'eſtonne point quoy qu'on luy diſe; qu'il eſt impudent, hardi, qu'il ne ſe deferre point.

FRONTAL. ſ. m. Eſpece de geſne que les ſoldats donnent aux payſans pour leur faire dire où ils ont caché leur argent. C'eſt une corde nouée en pluſieurs endroits qu'on leur applique ſur le front, & qu'on ſerre par derriere.

Ils donnent cent coups d'eſtrivieres,
Le *frontal* & les oſſelets.
Voyage de Mercure.

Ce mot vient de *frontale*, qu'on a dit en la même ſignification. Menage.

FRONTEAU, ou *Frontal*. ſ. m. Remede ſec qu'on applique ſur le front avec un bandeau pour guerir des maux de teſte & la migraine. On en fait de roſes, de fleurs de ſureau, de betoine, marjolaine, lavande, &c. qu'on enferme dans un linge pour couvrir le front & les temples. On en

fait

fait auſſi en liniment avec de l'onguent populeum, & de l'extrait d'opium, ou bien avec des paſtes, des ſemences, des poudres, &c.

FRONTEAU, eſt auſſi en Architecture, un petit fronton qu'on met quelquefois au deſſus des petites portes ou feneſtres.

FRONTEAU, en termes de Marine, eſt un appuy de baluſtrades qui bordent le chaſteau d'avant & d'arriere & qui ſe regardent de prouë en poupe.

FRONTIERE. adj. & ſubſt. fem. L'extremité d'un Royaume, d'une Province, que les ennemis trouvent de front quand ils y veulent entrer. La Picardie eſt une Province *frontiere*. le Roy par ſes conqueſtes a eſtendu, a reculé les *frontieres* de ſon Royaume. les declarations de guerre ſe font par un Herault ſur la *frontiere*. On dit auſſi, une ville *frontiere*, qui eſt ſituée proche les ennemis. Ce mot vient de *frontaria*, parce qu'elle eſt comme le front oppoſé aux ennemis. Menage aprés Voſſius.

FRONTISPICE. ſ. m. La face & principale entrée d'un grand baſtiment qui ſe preſente de front aux yeux des ſpectateurs. Le deffaut de ce baſtiment, c'eſt qu'il n'y a pas un beau *frontiſpice*. le *frontiſpice* du Louvre eſt le plus beau morceau d'Architecture qui ſoit en France. Du Cange derive ce mot de *frontiſpicium*, qui ſignifie, *frontis hominis inſpectio*.

On dit auſſi, le *frontiſpice* d'un livre, de la premiere page où eſt le titre gravé dans quelque image qui repreſente le *frontiſpice* d'un baſtiment.

FRONTON. ſ. m. Ornement d'Architecture qu'on met au deſſus des portes & feneſtres, & en quelques autres endroits des baſtiments, qui eſt une petite ſaillie en forme de corniche couverte en triangle, & quelquefois arrondie pardeſſus.

FRONTON, en termes de Marine, eſt un quadre ou cartouche de menuiſerie placé ſur la voute à l'arriere du vaiſſeau, chargé des armes du Prince qui l'a fait baſtir, ou de la figure dont il porte le nom. On l'appelle auſſi le *Dieu conduit* ou le *miroir*.

FROTTAGE. ſubſt. maſc. Action de celuy qui frotte. Le *frottage* d'un plancher eſt une action fort penible. Il faut tant donner pour le *frottage*.

FROTTEMENT. ſ. m. Action par laquelle deux corps ſe touchent rudement, ou s'uſent l'un l'autre. Il faut qu'un Ingenieur prenne garde que dans ſes machines le *frottement* des parties n'emporte l'équilibre, & n'en deſtruiſe l'effet.

FROTTER. v. act. Eſſuyer, nettoyer, decraſſer, gratter. Les joüeurs de paulme le font *frotter* par les marqueurs, pour ſe nettoyer quand ils ont ſué. les gens propres font *frotter* leurs planchers, leurs meubles. quand on *frotte* bien les jambes d'un cheval, cela le delaſſe & le fait bien porter. il eſt bon de ſe *frotter* la teſte tous les matins, de *frotter* ſes dents avec de l'opiat. Ce mot vient de *fricare*, ou *fricare*. Menage.

FROTTER, ſignifie auſſi, Enduire de quelque liqueur ou onction. On *frotte* de cire les lambris. les violons *frottent* leur archet avec de la colophone. les Romains ſe *frottoient* d'huiles parfumées en ſortant du bain.

FROTTER, ſignifie auſſi, Battre. Les ennemis furent bien *frottez* au paſſage d'une telle riviere. ces courtauts ſe ſont bien *frottez* & eſtrillez à coups de poing.

FROTTER, ſe dit au figuré de ceux qui en attaquent d'autres, ſoit pour les combattre, ſoit pour diſputer contre eux. Depuis que cet Officier s'eſt ſi bien battu, perſonne n'oſe plus ſe *frotter* à luy. allez vous *frotter* à ce Docteur ſur la Scolaſtique, il eſt plus fort que vous.

On dit proverbialement, qu'un homme s'eſt *frotté* au pilier, pour dire, qu'il a eu commerce avec certaine cabale de gens qui l'ont dreſſé à leur maniere, qu'il ne vit plus comme il vivoit. On dit auſſi, qu'un mulet *frotte* l'autre, *mulus mulum fricat*.

FROTTÉ, ÉE. part. & adj.

FROTTEUR, EUSE. adj. Celuy qui frotte. Il faut donner tant par mois aux *frotteurs* pour entretenir les planchers.

FROTTOIR. ſ. m. Linge qui ſert à frotter. On a des *frottoirs* de groſſe toile pour frotter la teſte, pour mettre ſur le col, &c. Il y a auſſi des *frottoirs* de camelot, d'eſtamine, ou d'autres eſtoffes pour decrotter & nettoyer des habits, des chapeaux, &c.

FRU.

FRUCTIFIER. v. n. & act. Porter du fruit, profiter. Ce champ eſt fort fertile, les arbres y *fructifient* beaucoup, y viennent bien, y profitent.

FRUCTIFIER, ſe dit au figuré des choſes ſpirituelles & morales. La grace fait *fructifier* la foy dans nos cœurs. les Apoſtres en fort peu de temps ont fait *fructifier* l'Evangile.

FRUCTUEUX, EUSE. adj. Qui eſt fertile. Ce terroir n'eſt gueres *fructueux*, ſi on n'y met des amendements.

FRUCTUEUX, ſe dit pluſtoſt au figuré de ce qui apporte de l'utilité, de l'avantage. La Chiromance, la Judiciaire & autres vaines ſciences ſont des eſtudes qui ne ſont gueres *fructueuſes*.

FRUCTUEUSEMENT. adv. D'une maniere fructueuſe. Ce Docteur a travaillé fort *fructueuſement* à la converſion de ces Heretiques.

FRUGAL, ALE. adj. Sobre, temperant à l'égard de la nourriture. Une vie *frugale* ſert beaucoup à conſerver la ſanté. il eſt facile à un homme *frugal* d'eſtre continent. Ce mot vient apparemment à *frugibus*, qui ſont la plus ſimple, la plus ſaine & la plus ancienne nourriture de l'homme.

FRUGALEMENT. adv. Sobrement & avec temperance. La longue vie des Hermites eſt la recompenſe d'avoir vecu *frugalement*.

FRUGALITÉ. ſ. f. Sobrieté, abſtinence, meſnagement ſur le boire & le manger. Cornaro Venitien a eſté un grand exemple de *frugalité*. il a fait de belles leçons de *frugalité*.

FRUIT. ſ. m. Sa plus generale ſignification eſt au plurier, & ſignifie, Tout ce que la terre produit pour la nourriture de l'homme & des animaux. De tous les *fruits* du Paradis Terreſtre il n'y en eut qu'un deffendu à Adam. les prieres des Rogations ſont inſtituées pour la conſervation des *fruits* de la terre. En ce ſens on y comprend les bleds, les foins, les avoines, veſſes, lin, legumes, &c.

FRUITS, ſe dit encore de toutes les choſes qui compoſent le revenu d'une terre, d'un Benefice, non ſeulement en grains, mais en cens, rentes, diſmes, bois, moulins, peages, &c. & autres droits & redevances. Le droit de rachat deu au Seigneur, celuy de deport deu à un Archidiacre, conſiſte en une année de *fruits* d'une terre, d'une Cure. c'eſt une vraye confidence, quand le titre

d'un Benefice eſt d'un coſté, & les *fruits* de l'autre. les bois taillis, la collation des Benefices fait partie des *fruits*. on l'a condamné à la reſtitution des *fruits*.

On appelle en termes de Juriſprudence, les *fruits* pendants par les racines, la recolte ou la vendange prochaine, leſquels on peut ſaiſir comme meubles, quand ils ſont proches de la maturité.

FRUIT, ſe dit en particulier de ce que chaque arbre produit tous les ans aprés les fleurs & les feuilles, ſoit qu'il ſerve à la nourriture de l'homme ou des animaux, ſoit qu'il ſerve pour leurs remedes & autres neceſſitez, ſoit qu'il ſerve ſeulement pour contenir leur propre ſemence. Le *fruit* eſt compoſé de trois parties eſſentielles, de ſa peau ou membrane qui eſt la peleure, de ſa pulpe ou parenchyme, & de ſes fibres. Quelques-uns ont encore une capſule, qui enferme la graine. Les hommes ſe peuvent nourrir de *fruits* crus & de *fruits* cuits. les cochons ſe nourriſſent des *fruits* du cheſne & du heſtre, qui ſont le gland & la faine. la caſſe eſt un *fruit* qui ſert à purger. le poivre, la muſcade ſont des *fruits* qui ſervent aux aſſaiſonnements. les *fruits* de l'orme, de l'aulne, du filleria, ne ſervent qu'à conſerver l'eſpece. On diſtingue les *fruits*, en *fruits* à noyau, à pepin, en *fruits* d'eſté, & *fruits* d'hyver ou de garde, en *fruits* à confire. des *fruits* precoces, des *fruits* tardifs.

En un ſens encore plus reſtraint on appelle *Fruit*, Ce qu'on ſert en dernier lieu au repas, ſoit de vrais *fruits*, ſoit des confitures, des patiſſeries, fromages, &c. On a ſervi le *fruit*, on en eſt au *fruit*. il y avoit en ce repas un beau *fruit*, pour dire, un beau deſſert. Chez le Roy on dit *four* & *fruit*.

FRUIT, ſe dit auſſi, d'un enfant dont une femme eſt groſſe. Beni ſoit le *fruit* de voſtre ventre: c'eſt une partie de la Salutation Angelique. les femmes qui font perir leur *fruit*, ſont punies de mort. ces deux enfans ſont les *fruits* de leur mariage, les *fruits* de leurs chaſtes amours.

FRUIT, ſe dit figurément en choſes morales. Les Miſſionaires font beaucoup de *fruit* chez les Idolâtres, en convertiſſent beaucoup. il n'a recueilli aucun *fruit* de ſes eſtudes, de ſes voyages, de cette entrepriſe, de cette affaire.

Et de tous ſes travaux la honte fut le *fruit*. Malherbe.

FRUIT, en termes de Maçonnerie, eſt une petite retraitte qui ſe fait d'eſpace en eſpace ſur les murs qu'on eſleve. Il faut donner tant de pouces de *fruit* à ce mur à proportion de ſon eſpaiſſeur. on donne ordinairement un pouce & demi de *fruit* à un mur ſur la hauteur de douze pieds.

On dit proverbialement, quand on reçoit viſite d'une perſonne qu'il y avoit long-temps qu'on n'avoit veuë, Ha c'eſt un *fruit* nouveau de vous voir. On appelle auſſi *Fruits* de la guerre, les membres eſtropiez, les pays bruſlez, ruinez & deſerts.

FRUITAGE. ſ. m. *Fruits* en general qui croiſſent aux arbres. Ce Curé pretend les dîmes des *fruitages*, lainages & charnages. ce goutteux eſt reduit à ne vivre que de laitage & de *fruitages*.

FRUITE'. adj. m. Terme de Blaſon, qui ſe dit des arbres chargez de *fruits* d'un autre eſmail.

FRUITERIE. ſ. f. Lieu où l'on garde les *fruits*. Il ne ſe dit que chez les Grands. Chez le Roy il y a pluſieurs Officiers de *fruiterie*, un Chef de *fruiterie*, qui prepare les fruits pour ſervir ſur ſa table.

FRUITIER, IERE. adj. & ſubſt. Qui porte du fruit. Un arbre *fruitier*, eſt un arbre qui porte des fruits bons à manger. un *fruitier* nain, un *fruitier* en eſpalier, à plein vent. On le dit auſſi de celuy qui vend des fruits. Un Marchand *fruitier* en gros. une *fruitiere* en detail.

FRUSTE. adj. f. C'eſt un terme de Medailliſtes, qui appellent une medaille *fruſte*, qui eſt tellement effacée, qu'on ne peut lire ſa legende.

On appelle auſſi *fruſte*, une pierre antique & fort ruinée, ou gaſtée par le temps, en ſorte qu'on ne peut connoiſtre les figures, ou lire les inſcriptions qui ſont deſſus.

FRUSTRATOIRE. adj. maſc. & fem. Terme de Palais, qui ſignifie, Ce qu'on eſlude, ce que par de mauvais artifices on fait venir à neant. Si on ſouffroit cette chicane, tous les Arreſts & Jugements ſeroient *fruſtratoires*, les Loix ſeroient *fruſtratoires*, ſans les amandes & les ſupplices.

FRUSTRER. v. act. Tromper quelqu'un en le privant de ſes pretentions, de ſes legitimes eſperances. Les banqueroutiers frauduleux ne tâchent qu'à *fruſtrer* leurs creanciers. ce jeune homme avoit de l'eſprit, promettoit beaucoup, mais ſa desbauche a *fruſtré* l'attente de ſes parents.

FRUSTRÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

FUG.

FUGITIF, IVE. adj. & ſubſt. Celuy qui eſt obligé de s'éloigner d'un pays où il avoit quelque eſtabliſſement, pour ſes crimes, ou pour ſes dettes. Celuy qui a briſé les priſons eſt obligé d'eſtre *fugitif*. Cain devint *fugitif* aprés le meurtre de ſon frere.

En termes de Droit on appelle un eſclave *fugitif*, celuy qui eſt ſujet à s'échapper, à s'enfuir de la maiſon de ſon maiſtre. Quand on vendoit un eſclave, il falloit declarer s'il eſtoit *fugitif*. On le dit auſſi des ſoldats deſerteurs, ou qui s'enfuyent dans le combat.

En poëſie on a appellé Daphné, la belle *fugitive*. On appelle l'eau courante, l'onde *fugitive*.

FUI.

FUIR. v. act. Taſcher d'éviter un peril en s'en éloignant à force de jambes. Les braves aiment mieux perir que de *fuir* d'une bataille. les poltrons diſent, que qui *fuit* peut combattre derechef. on a beau *fuir* la mort, elle nous attrape toûjours. On ne peut *fuir* ſa mauvaiſe deſtinée.

FUIR, ſe dit auſſi en choſes morales. Il faut ſuivre la vertu, & *fuir* le vice. pour *fuir* les occaſions du peché, il faut *fuir* les mauvaiſes compagnies. le pecheur *fuit* la lumiere, c'eſt à dire, la craint, l'évite.

On dit abſolument, qu'une armée *fuit*, pour dire, qu'elle eſt en deſroute; que le temps *fuit*, pour dire, qu'il s'échappe, qu'il s'écoule.

On dit figurément, que les petits objets, que les choſes eſloignées *fuyent* noſtre veuë, pour dire, ſe deſrobent à noſtre veuë, que nous avons de la peine à les appercevoir.

FUIR, en termes du Palais, ſignifie, Dilayer, éloigner le jugement d'un procés, la concluſion d'une affaire, par des chicanes ou autres mauvais artifices. Un defendeur qui a mauvaiſe cauſe, *fuit* toûjours.

FUIR, ſignifie auſſi, ſe retirer avec quelque mécontentement. Quand il a veu qu'on luy faiſoit ce drap dix eſcus, il s'en eſt allé bruſquement, il *fuit* encore. je ne ſçay ce que j'ay fait à un tel, il me *fuit*, il s'en va dés qu'il me voit.

On dit en termes de Manege, qu'un cheval *fuit* les talons, pour dire, qu'il craint l'eſperon & qu'il obeït.

On

On dit proverbialement d'un homme qui *fuit* avec promptitude, qu'il *fuit* comme s'il avoit le feu au cul.

FUI, IE. part. & adj. Les meſchants doivent eſtre *fuis* & abhorrez de tout le monde.

FUITTE. ſ. f. Courſe qu'on fait pour s'enfuir. Les ennemis trouverent leur ſalut en leur *fuitte*. on a mis les ennemis en *fuitte*.

FUITTE, ſe dit auſſi en choſes morales. La *fuitte* des grandeurs, des vanitez du monde, eſt un acheminement à la perfection Chreſtienne. La *fuitte* du vice, des occaſions de pecher.

On dit, qu'un homme eſt en *fuitte*, lors qu'il eſt retiré en quelque aſile, ou qu'il eſt caché en quelque lieu ſecret, ou qu'il a quitté le pays pour éviter la punition de ſes crimes, ou le payement de ſes dettes.

FUITTE, ſignifie auſſi, une eſchapatoire, une diſtinction frivole, dont on ſe ſert dans les diſputes de College pour éviter la force d'une objection. Ce diſtinguo ne decide pas la queſtion, ce n'eſt qu'une *fuitte*.

FUITTE, en termes de Palais, ſe dit des exceptions dilatoires, des chicanes, & mauvaiſes procedures qui ſervent à éloigner le jugement d'une affaire. Un debiteur ſe ſert de toutes ſortes de *fuittes* pour empêcher l'adjudication de ſon bien. la remonſtrance de cet Advocat n'eſt qu'une *fuitte* affectée pour ne point plaider.

On dit proverbialement, qu'une prompte *fuitte* vaut mieux qu'une mauvaiſe attente.

FUL.

FULIGINEUX, EUSE. Fumée eſpaiſſe, ou vapeur qui contient de la ſuye ou autres matieres craſſes. Dans la premiere fonte des metaux, il s'exhale quantité de vapeurs *fuligineuſes*, dont ſe fait la litharge. le noir de fumée, c'eſt ce qu'on ramaſſe des vapeurs *fuligineuſes*, des pins ou autres bois gras qu'on bruſle. les Medecins diſent que la ratte envoye des vapeurs *fuligineuſes* au cerveau.

FULMINANT, ANTE. adj. Qui fulmine, qui crie & fait grand bruit. J'ay admiré cet Orateur *fulminant* en chaiſe contre les vices & le luxe du ſiecle. cette femme eſt toûjours *fulminante* & enragée contre vous.

FULMINANT, en termes de Chymie, ſe dit d'une preparation de l'or calciné, qu'on appelle de l'or *fulminant*, parce qu'il fait un grand éclat & un grand effort quand on l'allume. L'or *fulminant* fait ſon effort en embas, & ſon bruit imite le tonnerre. L'or *fulminant* eſt de l'or calciné par l'eau forte, avec lequel on meſle quelques parties de ſel de tartre. Il y a auſſi une poudre *fulminante*, qui ſe fait à l'imitation de l'or *fulminant*, par un meſlange de ſels, qui ont des qualitez contraires. Elle eſt compoſée ordinairement de nitre, de ſel, de tartre, & de ſoulfre commun.

FULMINATION. ſ. f. Sentence d'un Eveſque, d'un Official, ou autre Eccleſiaſtique qui eſt commis par le Pape, par laquelle on ordonne que des Bulles ſeront executées. C'eſt la même choſe qu'une verification ou entherinement de Lettres du Prince en une Juſtice Laïque.

FULMINATION, en termes de Chymie, ou *Fulguration*, eſt un bruit violent que fait une certaine preparation de poudres, qu'on appelle Or *fulminant*, laquelle imite la foudre, quand elle eſt allumée.

FULMINER. v. act. Verifier, executer une Bulle ou autre reſcrit de Cour de Rome. Ces Bulles, cette diſpenſe ſe doivent *fulminer* par l'Official d'un tel lieu, qui eſt un de ceux auſquels elles ſont adreſſées. On dit auſſi, *Fulminer* une excommunication.

FULMINER, ſignifie auſſi, Eſtre en colere, peſter, jetter feu & flamme contre quelqu'un. Cet Auteur *fulmine* étrangement contre les Heretiques.

FULMINÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. Une Bulle *fulminée*.

FUM.

FUMANT, ANTE. part. & adj. Qui fume encore. Ce tiſon eſt encore *fumant*. il vint l'eſpée à la main tout *fumant* de colere.

FUMÉE. ſubſt. fem. Humidité qui s'exhale en vapeur par l'action de la chaleur, ſoit externe, ſoit interne. Les bois gras & onctueux font une *fumée* eſpaiſſe, noire & puante: c'eſt de ces bois qu'on fait le noir de *fumée*. les brouillars ſont des *fumées* que le ſoleil éleve de la terre humide, & qu'il ne peut reſoudre. le vin qui bout jette des *fumées* capables d'enyvrer. les entrailles échauffées envoyent des *fumées* au cerveau qui cauſent des migraines. on prend du tabac en *fumée*. le foin qui eſt ſerré ſans eſtre bien ſec ſe fermente, s'échauffe, & jette de la *fumée*.

FUMÉE, ſe dit figurément des choſes vaines & legeres, & qui deviennent à rien. Tous les biens d'un ſouffleur s'en vont en *fumée*. tous les grands deſſeins de ce Potentat s'en ſont allez en *fumée*. toutes les grandeurs & vanitez du monde paſſent & ne ſont que *fumée*. il y a bien des vendeurs de *fumée* à Paris, & beaucoup de ſots qui ſe repaiſſent de *fumée*. la gloire n'eſt qu'une *fumée*. Ainſi Corneille a dit dans l'Horace:

> A quelque prix qu'on mette une telle *fumée*,
> L'obſcurité vaut mieux que tant de renommée.

FUMÉE, ſe dit auſſi en Morale, de la colere & des troubles d'eſprit. Les hommes prompts ne ſçauroient ſouffrir qu'on les choque, auſſi-toſt les *fumées* leur montent à la teſte. il faiſoit le mauvais, mais on luy a bien rabattu ſes *fumées*. cet homme a quelquefois des accés de fureur, & de folie qui ne durent pas, ce ſont des *fumées* qui paſſent. En ce ſens on dit, pour ſe mocquer d'un homme qui ſe veut faſcher ſans ſujet, *Ne fumez-vous*.

FUMÉE, ſe prend auſſi pour un bruit ſourd & incertain. On n'a pas pû tenir cette entrepriſe ſi ſecrette, que les ennemis n'en ayent ſenti la *fumée*. depuis que cet homme s'en eſt allé, on n'en a ouï ni vent ni *fumée*.

FUMÉE, en termes de Venerie, ſignifie, la fiente des beſtes rouſſes, des cerfs, de la biche, du chevreuil & du daim. Les Chaſſeurs connoiſſent par les *fumées* où il y a des cerfs. On dit, que les *fumées* ſont ou formées, quand elles ſont rondes; ou en troches, quand elles ont des pointes ou piquons; ou en plateaux, quand elles ſont plattes. On dit auſſi, que le ſoir elles ſont mieux mouluës, lors que le cerf a digeré ſon viandis.

On dit proverbialement, qu'il n'y a point de feu ſans *fumée*, pour dire, qu'il n'y a point de paſſion ſi ſecrette, qui ne ſe deſcouvre par quelque voye, qu'il ne court point de bruits qu'ils ne ſoient fon-

dez ſur quelque verité. On dit auſſi, Manger ſon pain à la *fumée* du roſt, pour dire, Voir prendre des plaiſirs à d'autres où on ne peut avoir part, leur voir faire de grands profits dans une affaire où on eſt meſlé, ſans y participer. On dit auſſi, que la *fumée* cherche les beaux pour ſe mocquer de ceux qui ſe plaignent de la *fumée*. Ce proverbe eſt ancien, & ſe trouve dans Eraſme & dans Athenée. On dit auſſi, que la *fumée* chaſſe ſouvent le maiſtre de la maiſon.

FUMER. v. n. & act. Jetter de la fumée. Ce feu n'eſt pas bien eſteint, il *fume* encore. On dit abſolument, qu'une chambre *fume*, qu'une cheminée *fume*, quand la fumée rentre dans la chambre, au lieu de s'exhaler en dehors. On a cherché pluſieurs inventions pour empêcher les chambres de *fumer*, comme les œolipiles de Vitruve, les ſouſpiraux de Cardan, les moulinets à vent de Jean Bernard, les chapiteaux de Serlio, les tabourins & girouettes de Paduanus, & pluſieurs artifices de Philebert de Lorme. Celuy qui en a mieux raiſonné, c'eſt Savot dans ſon Architecture.

FUMER, ſe dit figurément de la colere. Corneille:

> Ce ſang qui tout verſé *fume* encore de courrous
> De ſe voir reſpandu pour d'autres que pour vous.

FUMER, ſignifie auſſi, Prendre du tabac en fumée. Les plus honneſtes gens ſont obligez de *fumer* quand ils ſont ſur les vaiſſeaux, auſſi bien que la ſoldateſque. voulez-vous *fumer* une pipe.

On dit auſſi, Faire *fumer* l'encens, faire *fumer* les autels, pour dire, Offrir de l'encens, ou faire des ſacrifices à quelque Divinité vraye ou fauſſe.

FUMER, ſignifie encore, Expoſer à la fumée certaines viandes, qui ont un meilleur gouſt quand elles ont eſté ainſi ſechées. On *fume* les languiers de porc, les jambons, les langues de bœuf, pour les abonnir.

FUMER, en termes d'Agriculture, ſignifie, Mettre du fumier ſur des terres pour les rendre fertiles. Les terres ne rapportent qu'à proportion de ce qu'on les *fume*. On appelloit Saturne, *Stercutius*, parce qu'il fut le premier qui apprit aux hommes à *fumer* les terres.

FUMÉ, ÉE. part. & adj. qui ſe dit de ce qui a eſté expoſé à la fumée, ou amandé par le fumier. Langues de bœuf *fumées*. une terre bien *fumée*.

FUMET. ſubſt. maſc. Certaine petite fumée agreable qui ſort du vin & des viandes, qui chatouille l'odorat auſſi bien que le gouſt, quand on boit, ou quand on mange. Les gourmets eſtiment le vin qui a un *fumet* agreable. cette perdrix a un *fumet* qu'on prend plaiſir à ſentir avant qu'on la mange.

FUMETERRE. ſ. f. Petite herbe que les Apothicaires appellent *fumus terræ*, *fumaria*, *capnos*. Sa fleur eſt rougeaſtre & blancheaſtre, & vient en Mars. Cette herbe eſt fort branchuë & fort tendre, & eſt ſemblable au coriandre. Ses feuilles ſont blanches tirant ſur le cendré, & ſortent en grand nombre de tous coſtez. Son jus eſt fort acre, & fait pleurer: ce qui l'a fait nommer ainſi, à cauſe qu'elle fait le même effet ſur l'œuil que la fumée. Il y a une autre eſpece de *fumeterre*, qu'on appelle *Pied de geline*, qui croiſt ſur les murailles & entre les hayes. Elle a les mêmes proprietez que la precedente.

FUMEUR. ſ. m. Celuy qui prend du tabac en fumée.

FUMEUX, EUSE. adj. Qui jette des fumées, des vapeurs. Les Volcans ne ſont *fumeux* que par intervalles. les vins d'Orleans nouveaux ſont nuiſibles à la ſanté, parce qu'ils ſont trop *fumeux*.

On dit auſſi figurément, qu'un homme eſt trop *fumeux*, quand il eſt trop prompt, trop ſujet à ſe mettre en colere.

FUMIER. ſ. m. Excrements de beſtiaux qui ſe meſlent dans leur litiere, & qui la pourriſſent. Du *fumier* de bœuf, de cheval. le *fumier* de pigeon eſt fort chaud, eſt bon pour les terres froides. il eſt deffendu aux Jardiniers de ſe ſervir du *fumier* de pourceau. on fait venir les melons, du pourpier, des champignons, ſur des couches de *fumier*. l'Eſcriture loüe la conſtance de Job ſur ſon *fumier*. Ce mot vient du Latin *fimus* ou *fimetum*.

On appelle Foſſe à *fumier*, l'endroit creuſé dans les baſſes-cours, où on jette le *fumier* pour le laiſſer davantage pourrir.

On dit par extenſion des herbes qu'on laiſſe faner ſans les manger, ou du foin qu'on ne recueille pas dans la ſaiſon, que tout cela n'eſt que du *fumier*.

On dit proverbialement, qu'un coq eſt bien fort ſur ſon *fumier*; qu'il ne faut pas attaquer un homme ſur ſon *fumier*, pour dire, qu'il ne faut pas attaquer un homme chez luy, où il peut avoir du ſecours. On dit auſſi, qu'un homme mourra ſur un *fumier*, quand on luy voit faire des deſpenſes exceſſives qui le ruinent.

FUMIGATION. ſubſt. fem. Terme de Medecine & de Chymie, qui ſe dit des choſes qu'on prend en fumée, ou qui ſe tournent en fumée. Il eſt dangereux de prendre le Mercure par *fumigation*. La *fumigation* eſt auſſi une calcination potencielle qui ſe fait par la vapeur du Mercure mis ſur le feu, qui corrode & reduit en chaux les petites lames de metail qu'on ſuſpend au deſſus. La ceruſe ſe fait par la *fumigation* ou vapeur du vinaigre qui ronge les lames de plomb.

FUN.

FUNAMBULE. ſubſt. maſc. C'eſt un nom que quelques Auteurs donnent à des baladins qui danſent ſur la corde pour divertir le peuple.

On a appellé auſſi *Funambules*, ceux qui eſtant deſcendus par une corde, ſe ſauvoient d'une ville aſſiegée, comme teſmoigne Du Cange.

Dans les Jeux Floraux au temps de Galba, on a vû des élephants *funambules*, comme teſmoigne Suetone. Neron en fit paroiſtre de même dans les Jeux qu'il inſtitua en l'honneur de ſa mere Agrippine. Vopiſcus dit la même choſe du temps de Carin & de Numerian. Il parut un homme *funambule*, lors que l'on jouoit l'Hecyre de Terence. Jules Capitolin & Horace en font auſſi mention. Acron ſur Horace aſſure que Meſſala Orateur qui vivoit plus de 160. ans avant la naiſſance de Jeſus-Chriſt, introduiſit le premier le mot de *Funambule*, au lieu de celuy de *Schœnobates* dont les Grecs ſe ſervoient. Car les Grecs eurent des *funambules* dés l'inſtitution de Jeurs jeux Sceniques qui furent inventez vers le temps d'Icharius fils d'Erigon, ou de Denis ſurnommé *Liber pater*, que Theſée introduiſit le premier dans Athenes. Les *Funambules* commencerent à paroiſtre à Rome ſous le Conſulat de Sulpitius Peticus & de Licinius Stolon,

qui

qui introduiſirent les premiers dans Rome les Jeux Sceniques, qu'on fit premierement dans l'Iſle du Tibre, & que Meſſala & Caſſius Cenſeurs firent faire enſuitte au Theatre.

FUNEBRE. adj. m. & f. Qui appartient aux funerailles, aux ceremonies des enterrements. On appelle Pompe *funebre*, la ſolemnité des convois qui ſe fait à la mort des Princes & des Grands avec grand cortege, grand luminaire & grande tenture de deuil. Ce mot vient du Latin *funus* & *funebritas*, d'où on a dit auſſi *funeralia*, *funerailles*. le Sr. Muret a fait un Recueil des ceremonies funebres de toutes les nations. Oraiſon *funebre*, eſt un diſcours qui ſe prononce à leur loüange au milieu du ſervice en guiſe de Sermon. On appelle Titres & ceintures *funebres*, des bandes de velours ou de peinture chargées de Blaſon, qu'on met autour des Chapelles, ou des Egliſes, en dedans & en dehors, où quelque Prince ou Seigneur eſt enterré. La ceinture *funebre*, eſt un droit honorifique qui n'appartient qu'au Patron fondateur de l'Egliſe.

On appelle auſſi, Oiſeaux *funebres*, les oiſeaux de mauvais augure qui ne paroiſſent que la nuit, comme les orfrayes, les hibous, &c.

FUNER. v. act. Terme de Marine, Garnir de cordage de funin; *funer* un maſt c'eſt le garnir de ſon eſtay & de ſa manœuvre.

FUNERAILLES. ſ. f. plur. Ceremonies qui ſe font aux enterrements. Pour honorer ce grand Capitaine, on luy a fait de pompeuſes, de magnifiques *funerailles*.

FUNERAILLES, en ſtile poëtique & figurément, ſignifie la mort. Ainſi Corneille a dit,

> Je l'ay veu tout ſanglant au milieu des batailles,
> Se faire un beau rempart de mille *funerailles*.

FUNERAIRE. adj. Qui appartient aux funerailles. Il ne ſe dit qu'en cette phraſe. Les frais *funeraires* ſont privilegiez ſur les biens d'un deffunt.

FUNESTE. adj. m. & f. Qui cauſe la mort, ou qui en menace, ou quelque autre accident faſcheux, quelque perte conſiderable. Ce Prince eſt decedé d'une mort *funeſte*, tragique, violente. ce conſeil a eſté *funeſte* à ſes auteurs. les guerres d'Orient ont eſté *funeſtes* aux François. il y a quelque choſe de *funeſte* dans la phyſionomie de cet homme-là. Saturne & Mars, la teſte de Meduſe, ſont des aſtres *funeſtes*. On dit auſſi, qu'il y a des jours *funeſtes*, qui ſont ceux où on a remarqué qu'il eſtoit arrivé quelque grand malheur.

FUNESTEMENT. adv. D'une maniere funeſte. Ce Prince eſt mort fort *funeſtement*.

FUNIN. ſ. m. Terme de Marine, qui ſe dit de tout le cordage d'un vaiſſeau. Mettre un navire en *funin*, c'eſt l'agreer de tous ſes cordages.

FUR.

FUR. adv. qui ne ſe dit qu'en ces phraſes. Vous m'envoyerez mon argent au *fur* & à meſure que vous le recevrez. Je vous en fourniray ſeulement au *fur* & à meſure que vous travaillerez à mon baſtiment. Ce mot eſt derivé de *feur*, qui ſignifioit autrefois, *tribunal*, du mot de *forum*: & l'on diſoit, Decliner *feur*, pour dire, que le Juge n'eſtoit pas competent. Il a ſignifié depuis, une

eſtimation certaine ou taxe du prix de denrées, parce qu'elle ſe faiſoit par la Police du Juge: & ainſi on diſoit, Mettre les denrées à *feur* raiſonnable, les prendre au *feur* & au taux du Magiſtrat. En ſuitte il a ſignifié, Proportion. J'ay acheté un muid de vin au *feur* & à proportion de cinq ſous la pinte. Il n'eſt demeuré en uſage que dans les phraſes ſuſdittes Au *fur* & à meſure, pour dire, A proportion. Dans les Ordonnances de la ville on voit encore *Afforage*, pour dire, Eſtimation des denrées.

FURET. ſ. m. Petit animal qui ſert à la chaſſe. C'eſt une eſpece de belette qu'on dreſſe pour chaſſer les lapins & les renards. Il faut emmuſeler les *furets*, afin qu'ils ne tuent les lapins. On les fait entrer dans le terrier, d'où ils les chaſſent, & on met à chaque trou une bourſe. Cet animal n'eſt pas plus grand qu'un eſcurieu, & eſt rouſſaſtre; mais il a tant de cœur, qu'il fait la guerre à toutes les beſtes. Il ſe nourrit pluſtoſt de ſang que de chair. En Latin on appelle cet animal, *furo*, *muſtela ſylveſtris*, ou *viverra*; en Grec *iktis*. On l'appelle auſſi en Latin *furunculus*, *furectus*, ou *à furtis*, ou *à furvo colore*.

FURET, ſe dit auſſi figurément d'un homme curieux ou intrigant qui va chercher des curioſitez, des tiltres, des nouvelles en des lieux ſecrets & cachez, qui les deterre & les met au jour.

En Medecine, on appelle le Mercure le *Furet*, parce qu'il penetre dans les parties les plus ſecrettes & les plus ſolides du corps pour en chaſſer le venin, la corruption. On le dit auſſi de l'Emetique, mais moins proprement.

FURETER. v. n. Chaſſer avec un furet.

FURETER, ſe dit plus ordinairement au figuré, pour dire, Aller chercher dans les lieux les plus ſecrets ce qu'il y a de beau, de rare, de curieux. A force de *fureter*, ce Marchand a fait un cabinet fort curieux & à bon marché.

FURETEUR. ſ. m. Qui va fureter deçà & delà des curioſitez, des nouvelles, &c.

FUREUR. ſ. f. Emportement violent cauſé par un dereglement d'eſprit & de la raiſon. La morſure des animaux enragez rend les hommes malades de fureur: cette *fureur* ne ſe guerit point, il les faut eſtouffer. il prend à cet homme des accés de *fureur* ſi violents, qu'il le faut lier. la *fureur* eſt une cauſe d'interdiction. Il y a auſſi une maladie de femmes, qu'on appelle *Fureur* uterine.

FUREUR, ſe dit en Morale de la colere, lors qu'elle eſt violente & demeſurée, & qu'elle jette les hommes dans quelques excés. On attribuë à Dieu la *fureur*, on le prie qu'il ne nous juge point dans ſa *fureur*, quoy qu'en effet il ne ſoit point capable de paſſions, pour dire, que nos pechez meritent qu'il nous traitte comme s'il eſtoit en *fureur*. On le dit des Princes. Il fait dangereux d'eſtre l'objet de la *fureur* d'un conquerant, d'un ſoldat qui court au pillage. une femme en *fureur* eſt fort dangereuſe. On le dit auſſi des animaux coleres, forts & farouches. La *fureur* d'un lyon, d'un taureau ſauvage. les cerfs en rut ſont en *fureur*.

FUREUR, ſe dit auſſi des orages. La *fureur* des vents, des tempeſtes, des torrents, de la mer, eſtonne les plus hardis. la *fureur* d'une populace eſmeuë eſt eſpouvantable.

FUREUR, ſe dit auſſi de toutes les paſſions qui nous font agir avec de grands emportements. C'eſt une *fureur* que la paſſion du jeu. il y a des amours qui vont juſqu'à la *fureur*. il medit avec *fureur* de toutes ſortes de gens. il recite ſes vers avec

une

une eſtrange *fureur*. la *fureur* des curieux eſt telle pour les tableaux du Pouſſin, qu'on les a portez à un prix exceſſif. la *fureur* de la chicane eſt ſi grande, que la plus-part des gens en ſont ruinez.

FUREUR, ſe dit auſſi des violents mouvements de l'ame, des enthouſiaſmes qui la mettent hors de ſon aſſiete ordinaire. Ainſi on dit, que les Poëtes ſont tranſportez de la *fureur* d'Apollon, d'une *fureur* divine, quand ils font des vers plus par genie que par art; que les Sibylles & ceux qui rendoient des oracles entroient dans une ſainte *fureur*, qu'ils eſtoient agitez du Demon qui les poſſedoit. Les Payens avoient auſſi du reſpect pour les *fureurs* Bacchiques dans les Feſtes de Bacchus, qui procedoient d'avoir trop beu de vin.

On dit proverbialement, que la patience pouſſée à bout ſe tourne en *fureur*, pour dire, qu'il ne faut pas abuſer de la patience des gens.

FURIBOND, ONDE. adj. & ſubſt. Qui eſt en furie, ſujet à entrer en furie. il faut éviter la colere des maiſtres *furibonds*.

Il ſe dit ſouvent d'un fanfaron qui n'eſt dangereux qu'en menaces. Il a beau faire le *furibond*, je me mocque de ſes emportements.

FURIE. ſ. f. Paſſion violente de l'ame qui la tranſporte, qui outre ſa colere. En ce ſens c'eſt la même choſe que *Fureur*. Il eſt dangereux dans ſa *furie*, quand il eſt entré en *furie*.

FURIE, ſe dit auſſi de tout ce qui ſe fait avec ardeur, promptitude, courage, impetuoſité. Dans un combat la premiere *furie* des François eſt dangereuſe à ſoûtenir, à eſſuyer. cet affamé mange avec *furie*. ce Baſque, ce poſtillon courent avec *furie*, avec grande promptitude. ces habitans travailloient avec grande *furie* aux fortifications de leur ville.

FURIE, ſe dit auſſi des choſes inanimées. C'eſt une choſe eſpouvantable de voir la mer, les flots en *furie*, la *furie* des vents, de la tempeſte, d'un tremblement de terre. on l'a ſauvé de la *furie* des flammes d'un incendie, d'une inondation. la *furie* d'un taureau, d'un lyon, d'un tigre.

FURIES, ſe dit auſſi de certaines Divinitez infernales que les Poëtes Payens feignoient entrer dans les corps des hommes pour les poſſeder & les tourmenter. Oreſte eſtoit agité de *Furies*, croyoit voir deux Thebes & deux ſoleils. ce deſeſperé croit avoir toutes les *Furies* de l'Enfer dans ſon ſein.

On dit figurément d'une meſchante femme, que c'eſt une *Furie* d'Enfer, que c'eſt une Megere.

FURIEUX, EUSE. adj. Qui eſt tranſporté de colere, de fureur, de furie. Cet yvrogne eſt *furieux* quand il a beu, il ſe choque de tout. un lyon, un taureau *furieux*.

En termes de Blaſon, on le dit particulierement du bœuf ou du taureau, quand il eſt rampant.

FURIEUX, ſe dit auſſi de tout ce qui a de la violence, de l'impetuoſité, de l'excés. Il y eut un *furieux* combat ſur mer. il eſſuya une *furieuſe* tempeſte. il fait un *furieux* froid, ou une chaleur *furieuſe*. c'eſt un *furieux* beuveur de raſades. un *furieux* torrent.

FURIEUX, ſe dit auſſi de ce qui cauſe de l'admiration. Voilà une *furieuſe* baleine, un *furieux* monſtre, un *furieux* turbot. on a fait de *furieux* travaux, une *furieuſe* deſpenſe pour fortifier cette place. On dit auſſi, Cela eſt *furieux*, qu'on ne puiſſe vous corriger, pour dire, Cela eſt eſtonnant, extraordinaire.

FURIEUX. ſubſt. en termes de Droit, ſignifie un fou, un prodigue, un inſenſé qui n'eſt pas capable de gouverner ſon bien, d'agir en Juſtice. On interdit les *furieux*, on leur donne un Curateur. un *furieux* peut teſter, quand il a de bons intervalles.

On dit proverbialement, qu'il ne faut pas mettre les armes entre les mains d'un *furieux*, c'eſt à dire, d'un homme en colere. On le dit auſſi figurément de ce qu'on peut fournir à quelqu'un qui luy peut aider à nuire aux autres. Louër un Satyrique, c'eſt mettre des armes entre les mains d'un *furieux*.

FURIEUSEMENT. adv. D'une maniere furieuſe, violente, exceſſive, extraordinaire. Il s'eſt battu *furieuſement*. cette piece eſt *furieuſement* longue. cette femme eſt *furieuſement* laide.

FURIN. Terme de Marine, qui ſe dit de la pleine mer. On prend des lamaneurs pour mener le vaiſſeau en *furin*, c'eſt à dire, hors du havre, & en mer profonde.

FURONCLE. ſubſt. maſc. Terme de Medecine, eſt une eſpece de phlegmon ou tubercule, aigu & pointu avec inflammation & douleur, qui provient d'un ſang gros & vicieux, mais moins bouillant que celuy du carboncle. On l'appelle en Latin *furunculus*, ou *fervunculum*, *à fervore*: d'où vient que les Grecs l'appellent *Anthrax*.

FURTIF, IVE. adj. Deſrobé, ſecret, qui ſe fait en cachette. On ne le dit gueres qu'en cette phraſe. Cet enfant eſt né des *furtives* amours d'un tel & d'une telle, pour dire, des amours ſecrettes.

On dit quelquefois au Palais, La choſe *furtive* ne ſe peut preſcrire, pour dire, la choſe deſrobée.

FURTIVEMENT. adv. A la deſrobée. Il a emporté cette aiguiere d'argent *furtivement*, pour dire, il l'a volée. On dit auſſi, qu'un Banqueroutier s'en eſt allé *furtivement* & de nuit, pour dire, en cachette, à l'inſceu de ſes creanciers.

FUS.

FUSAROLE. ſubſt. fem. Terme d'Architecture. Ornement des chapiteaux Ionique & Compoſite. C'eſt un membre rond, taillé en forme de collier ou de chapelet qui a des grains en ovale.

FUSEAU. ſubſt. maſc. Petit morceau de bois tourné en rond qui ſert à filer & à tordre le fil. Filer à la quenouille & au *fuſeau*.

On appelle auſſi *Fuſeaux*, certains baſtons tournez où il y a du fil, de la ſoye, de l'or & de l'argent devidé autour, qui ſervent à faire des dentelles, des guipures, boutons, cordons, &c.

On appelle auſſi poëtiquement le *fuſeau* des Parques, le fil de noſtre vie, que les Poëtes ont feint eſtre devidé par les Parques autour d'un *fuſeau*.

On appelle auſſi *Fuſeaux*, les baſtons de la lanterne d'un moulin.

On appelle figurément *Fuſeaux*, les choſes qui ſont longues & menuës, dont la groſſeur n'eſt pas proportionnée à la longueur. Ainſi on dit des colomnes, que ce ne ſont que des *fuſeaux*, quand elles paroiſſent trop menuës dans le lieu où elles ſont poſées; & des jambes d'un homme maigre, que ce ne ſont que des *fuſeaux*.

FUSE'E. ſ. f. Le fil qui eſt devidé autour d'un fuſeau. On envoye les femmes filer leur *fuſée*, qui ſe veulent meſler des affaires des hommes. cette bergere fait deux *fuſées* de fil tous les jours.

FUSÉE, ſe dit figurément des affaires. On luy a

fait

fait un meſchant procés; c'eſt une *fuſée* qu'il aura bien de la peine à demeſler. on a fait une forte ligue contre un tel Prince, c'eſt une *fuſée* qui luy donnera bien de la peine.

FUSÉE, eſt auſſi une piece d'un feu d'artifice qui s'éleve en l'air, & qu'on tire par divertiſſement dans les resjouïſſances publiques. Il y a des *fuſées* volantes, & des *fuſées* courantes. La baguette d'une *fuſée*, eſt ce qui luy ſert de contrepoids pour la faire tenir droite en l'air. Une *fuſée* à eſtoile, eſt celle qui a pluſieurs petites boules de poudre à canon qui reſſemblent à des eſtoiles quand elles ſont enflammées. Une *fuſée* à ſerpenteaux, eſt une groſſe *fuſée* qui en enferme dedans quantité de petites. Le bruit de la *fuſée* vient d'un trou qu'elle a tout au travers. Les petites *fuſées* ſont celles qui portent en leur embouchure ou orifice le diametre d'une balle de plomb moindre d'une livre: les mediocres, celles qui portent une ou deux livres: & enfin les grandes, celles dont les orifices portent depuis deux livres juſqu'à cent. Voyez Caſimir Polonois qui en a eſcrit amplement & ſçavamment.

FUSÉE, en termes de Manege, ſe dit d'une maladie de cheval qui luy vient au canon ſur le train de devant, qui nait de deux ſur-os dangereux qui ſe joignent enſemble de haut en bas, & qui montent ſouvent au genou, & eſtropient le cheval.

FUSÉE, en termes d'Horlogeur, ſe dit auſſi d'un petit cône cannelé alentour duquel tourne la corde ou la chaiſne d'une monſtre qui fait bander le reſſort, & qui eſt appliquée ſur la grande roüe qui fait mouvoir toutes les autres.

FUSÉE, en termes de Blaſon, eſt un meuble d'Armoiries fait en forme de fuſeau qu'on porte dans l'Eſcu. Quelques-uns croyent que les *fuſées* en Blaſon ſont les marques de fleſtriſſeure aux maiſons qui les portent en leurs Eſcuſſons; & que nos Rois ayant fait publier des Croiſades pour aller à la guerre contre les Infidelles, condamnerent les Gentilshommes qui ne ſe croiſerent pas à changer leurs Armes, & à charger leurs Eſcus de *fuſées*, pour marque qu'on les tenoit pour effeminez, & qu'on les mettoit au rang des femmes. Les *fuſées* ſont longues & pointuës haut & bas, & groſſes par le milieu où elles ſont un peu arrondies. On les met en faſce & en bande flanc contre flanc, & on en ſpecifie le nombre. On ſe ſert auſſi de *fuſeaux*, qui ſont plus eſtroits que les *fuſées*; & on appelle un Eſcu *fuſelé* ou *fiſelé*, une faſce *fuſelée*, quand ils ſont chargez de ces *fuſeaux* ou *fuſées*.

FUSÉE, eſt auſſi adjectif. On appelle de la chaux *fuſée*, celle qu'on n'a point amortie ni detrempée avec de l'eau, & qui s'eſt d'elle-même reduite en poudre: elle n'eſt bonne alors à aucun ouvrage, parce que toutes les parties ignées en ſont ſorties.

On dit proverbialement à une perſonne qui travaille lentement à quelque beſogne, qu'elle aura mardi *fuſée*.

FUSELE', ÉE. adj. Eſcu chargé de fuſées. *fuſelé* d'or & de ſinople.

FUSIBLE. adj. maſc. & fem. Qui peut eſtre fondu par la violence du feu. Tous les metaux ſont *fuſibles*, ductiles & malleables: quelques-uns ne ſont pas *fuſibles* ſans l'aide du borax ou d'autres ſels.

FUSIL. ſ. m. Morceau d'acier qui ſert à faire du feu quand on le bat avec un caillou. Une pierre à *fuſil*. Les Indiens n'ont point d'autre *fuſil* que deux morceaux de bois qu'ils frottent enſemble. En Orient ils ſe ſervent du bois de candou, & au Perou du bois de vyaca. On appelle auſſi *Fuſil*, la boëtte où on met le fer, le caillou, la meſche & les allumettes. Ce mot vient de *focile*, formé de *focus*, qui ſignifie une *pierre à feu*, d'où le nom a eſté eſtendu au fer, à la platine, & à l'arme qui portent le nom de *fuſil*. Du Cange le derive de *fugillus* aprés Ugutio, qui a dit *fugillare*, pour dire, *ignem de petrâ fugillo extrahere*.

FUSIL, eſt auſſi un morceau d'acier arrondi en forme de quille, dont les Bouchers & autres Artiſans ſe ſervent pour aiguiſer leurs couteaux, & que pour cet effet ils portent à leurs ceintures.

FUSIL, eſt auſſi une platine d'acier qu'on applique aux armes à feu vers la culaſſe, qui fait du feu quand on laſche le chien ſur la couverture du baſſinet. Des piſtolets à *fuſil* ſont diſtinguez des piſtolets à rouet, dont on ſe ſervoit autrefois.

FUSIL, eſt auſſi une longue arme à feu qui a pour platine un *fuſil* vers la culaſſe. Il y a un reglement du ſix de Fevrier 1670. qui ordonne que la longueur du *fuſil* ſoit de trois pieds huit pouces depuis la lumiere du baſſinet juſqu'au bout du canon, & que le calibre ſoit propre à porter une balle de vingt à la livre. Les *fuſils* briſez ſont deffendus à cauſe de la chaſſe.

FUSILE. adj. m. & f. On s'en ſert quelquefois au lieu de *fuſible*. Qui ſe peut fondre. Tous les metaux ſont *fuſiles*, ſelon qu'on y applique plus ou moins de feu, & quelques drogues, comme le borax & l'antimoine. On a crû qu'il y avoit eu autrefois des pierres *fuſiles*, à cauſe de la grandeur des Obeliſques qu'on voit à Rome: mais on s'eſt trompé. Il y en a encore de toutes taillées dans les carrieres d'Egypte, dont il n'y a que le tranſport difficile.

FUSILIER. ſ. m. Quelques-uns diſent *Fuſelier*. Soldat ou Chaſſeur qui eſt armé d'un fuſil. On a maintenant dans les troupes un Regiment de *Fuſiliers* pour la garde & le ſervice de l'Artillerie. En chaque Compagnie d'Infanterie il y peut avoir quatre *Fuſiliers*, & dans les Gardes dix. on a pris quatre *Fuſeliers* qui chaſſoient dans les plaiſirs du Roy.

FUSIN. ſubſt. maſc. C'eſt un arbre qui a la feuille & la taille du grenadier. Il pouſſe en Septembre, & fleurit au printemps. Sa fleur eſt ſemblable aux violettes blanches, mais de mauvaiſe odeur & dangereuſe. Son bois eſt paſle comme du buis, mais il n'eſt pas ſi peſant. Son fruit & ſon eſcorce reſſemblent au gouſt de la jugeoline, mais il fait mourir le beſtail qui en mange. Theophraſte. Les Medecins l'appellent *Euonymus*. On en fait du charbon qui ſert aux deſſinateurs.

FUSION. ſ. f. Fonte des metaux. La *fuſion* du fer ne ſe fait qu'avec un tres-grand feu dans les forges. la *fuſion* du plomb eſt plus prompte que celle du beurre en pareille quantité, parce que celle du plomb ſe fait tout à coup, & celle du beurre ſucceſſivement. Le feu de *fuſion*, eſt un feu de reverbere. On dit auſſi la *fuſion* des ſels, lors qu'on en fait des eaux fortes.

FUST. ſ. m. Vaiſſeau rond fait de douves ou de bois merrain, où on met le vin & autres liqueurs. On ſtipule ſouvent quand on vend du vin à conſommer ſur les lieux, qu'on rendra les vieux *fuſts*. le vin qu'on paye pour rentes & charges foncieres doit eſtre enfuſté en *fuſts* neufs. ce vin ſent le *fuſt*.

FUST, ſignifie auſſi, le bois ſur lequel on monte un fuſil, un mouſquet, un piſtolet & autres armes. La hampe d'une hallebarde eſt ſon *fuſt*. le *fuſt* d'un mouſquet. On le dit auſſi du bois ſur lequel on monte les rabots, varlopes, guillaumes, trepans, & autres outils de Menuiſiers & Ouvriers qui diſtinguent les outils à *fuſt* d'avec les outils à manche.

On le dit auſſi du bois qui compoſe le corps d'une quaiſſe ou tambour. On appelle auſſi *fuſt*, le bois des raquettes.

FUST, eſt auſſi un inſtrument qui ſert aux Relieurs à coupper les feuillets d'un livre, qui porte un couteau lequel ſe ſerre par le moyen d'une vis.

En Architecture, on appelle le *fuſt* de la colomne, cette partie ronde & unie qui eſt depuis la baſe juſqu'au chapiteau, qu'on appelle auſſi le *vif* & le *tronc*. Tous ces mots viennent du Latin *fuſtis*.

FUSTAILLE. ſ. f. Vaiſſeau où on met le vin; & ſe dit particulierement de celle qui a desja ſervi. On vend le cent de *fuſtaille* de vieux fuſts 80. ou 100. francs. Du Cange croit que ce mot vient de *fuiſtallum*, ou de *fuſta*, qu'on a dit dans la baſſe Latinité des vaiſſeaux à mettre du vin. Il vient originairement de *fuſtis*.

FUSTAYE. ſ. f. Grand bois qu'on a laiſſé croiſtre au deſſus de quarante ans, & qui n'a pas eſté coupé en ventes ordinaires, qui ſert à faire du bois de charpente & à bruſler. Les bois de haute *fuſtaye* ſont partie du fonds, & ne peuvent eſtre couppez par les uſufruitiers. quand le bois a quarante ans, on l'appelle *fuſtaye* ſur taillis; depuis quarante juſqu'à ſoixante, Demi-*fuſtaye*; depuis ſoixante juſqu'à ſix-vingts, Jeune haute *fuſtaye*; & paſſé deux cens ans, Haute *fuſtaye* ſur le retour. L'âge du bois ſe connoiſt par le nombre de cercles qui paroiſſent ſur le pied de l'arbre couppé.

On appelle *Fuſtaye* baſſe & rabougrie, celle des arbres de mauvaiſe venuë, bas & tortus; Haute & pleine *fuſtaye*, celle des arbres hauts & preſſez qui ſont de belle venuë.

FUSTE', en termes de Blaſon, ſe dit du bois d'une javeline, d'une lance, d'une pique, d'un arbre ou d'une foreſt, lors que le fer ou les feuilles ſont blaſonnées d'un eſmail, & que le tronc ou le fuſt l'eſt d'un autre.

FUSTE', ÉE. adj. Qu'on ne trompe pas aiſément, qui eſt fin & adroit, qui entend bien ſes intereſts.

FUSTE. ſ. f. Terme de Marine. C'eſt un vaiſſeau de bas bord à voiles & à rames.

FUSTIGATION. ſ. f. Action de fuſtiger. La *fuſtigation* eſt le ſupplice des couppeurs de bourſe.

FUSTIGER. v. act. Fouetter violemment avec des verges. Les arreſts contre les couppeurs de bourſe portent, qu'ils ſeront battus & *fuſtigez* en tous les carrefours de la ville.

FUT.

FUTAINE. ſubſt. fem. Eſtoffe de fil & de coton. Il y a de la *futaine* à poil, & de la *futaine* à grain d'orge. Il y a auſſi de la *futaine* à deux envers, qu'on appelle autrement *Bombaſin*, qui vient de Lyon, & qui eſt doublement croiſée.

On ſe ſert de *futaine* pour faire des camiſoles, pour couvrir des matelats. les Plombiers jettent le plomb ſur de la *futaine*. Menage derive ce mot de *fuſtanum*, qui ſe trouve en cette ſignification dans des Auteurs de la baſſe Latinité; & croit qu'il a eſté fait de *fuſtis*, à cauſe de l'arbre où croiſt le coton dont elle eſt faite. Bochart tient qu'il vient de *fuſtat*, qui en Arabe ſignifie l'ancienne Memphis d'Egypte, où il y a quantité de coton, & d'où eſt venuë la *futaine*.

FUTAINIER. ſ. m. Artiſan qui fait des futaines.

FUTE'E. ſ. f. Compoſition qui ſert aux Ouvriers en bois pour remplir les nœuds, les crevaſſes & autres defauts qui ſe trouvent en leur matiere. Elle ſe fait avec de la ſcieure de bois & de la colle forte.

FUTILE. adj. m. & f. Qui n'eſt point conſiderable, qui n'eſt d'aucune valeur. Il ſe dit ſur tout des raiſonnements foibles, & qui ne prouvent rien.

FUTILITE'. ſ. f. Qualité de ce qui eſt futile. La *futilité* d'une raiſon, d'un argument, c'eſt ſa foibleſſe.

FUTUR, URE. adj. qui marque le temps à venir. Le temps *futur*, les races *futures*. une propoſition du *futur* contingent. perſonne ne peut reſpondre du *futur*. il n'y a que Dieu ſeul qui ſache le *futur*, à qui le *futur* ſoit preſent. tous les devins, Aſtrologues, & autres qui ſe meſlent de predire les choſes *futures*, ſont des charlatans.

En termes de Grammaire, on appelle le temps *futur*, une certaine inflexion des verbes qui diſtingue du paſſé & du preſent l'advenir dont on veut parler. En Grec il y a un temps qu'on appelle, Un peu aprés le *futur*.

En termes de Palais, on appelle les *futurs* eſpous, les *futurs* conjoints; le *futur* & la *future*, ceux qui ſe lient par un contract de mariage, qui ne ſe peuvent lier alors par paroles de preſent. On appelle auſſi un examen à *futur*, une enqueſte qui ſe fait en vertu de Lettres de Chancelerie ſur les faits dont on ne veut pas laiſſer deperir la preuve, & même avant que l'inſtance ſoit commencée. Cette procedure a eſté abrogée par la derniere Ordonnance de 1667.

FUY.

FUYANT, ANTE. adj. & ſubſt. Qui fuit. Il n'eſt guere en uſage au ſimple: mais ſon compoſé *Faux-fuyant* ſignifie, Un petit ſentier par où on peut ſe ſauver, ſoit des pourſuites de quelqu'un, ſoit des paſſages difficiles dans des foreſts, mareſcages, lieux boüeux, &c.

On le dit auſſi figurément d'une eſchapatoire, de quelque mauvais artifice dont on ſe ſert pour dilayer le jugement, la concluſion d'une affaire, le payement d'une dette. Ce chicaneur trouve toûjours quelque *faux-fuyant* pour éluder mes pourſuittes.

FUYARD, ARDE. adj. & ſubſt. Qui eſt ſujet à s'enfuir, ou qui fuit effectivement. Les Caraïbes ne rendent point de combat, ce ſont des peuples timides & *fuyards*. ce General a fait ſon poſſible pour arreſter les *fuyards*, pour rallier les *fuyards*.

On appelle Pigeons *fuyards*, des pigeons ſauvages qui ſont dans les colombiers à pied & qui ne s'arreſtent pas dans les volieres & les baſſecours.

FUYE. ſ. f. Petite voliere qu'on ferme avec un volet, où on nourrit des pigeons domeſtiques en petite quantité. Ceux qui n'ont pas droit de colombier à pied, peuvent avoir des *fuyes*. Ce mot vient du Latin *fuga*.

G.

G. Septiéme lettre de l'Alphabet, cinquiéme des conſones. Le G chez les Anciens ſignifioit 400. ſuivant ce vers:

G quadringentos demonſtrativa tenebit.

Quand cette lettre eſtoit chargée d'un titre, elle ſignifioit quarante mille.

GAB.

GAB. ſubſt. maſc. Vieux mot François qui ſignifioit autrefois Raillerie, plaiſanterie. Les Chevaliers de l'Amadis ſe divertiſſoient à dire pluſieurs *gabs* & joyeuſetez. Ce mot vient de l'Allemand *gabberen*, qui ſignifie *badiner*, comme dit Menage aprés Voſſius; d'où eſt venu auſſi *gabatine*.

GABAN. ſ. m. Manteau de feutre à long poil qu'on porte contre la pluye.

GABARE. ſubſt. fem. Eſpece de nacelle ou bateau en uſage ſur les coſtes & les rivieres de Guyenne. Elle ſert particulierement à leſter ou deleſter les navires, & à la cargaiſon des vaiſſeaux. Ce bateau eſt plat & large, & va à voiles & à rames. Menage le derive du Latin *carabus*, ou du Grec *caranion*; Borel du Grec *camara*. Eſtienne Guichart cité par Du Cange dit qu'il vient d'un mot Hebreu.

GABARIER. ſ. m. Porte-faix qui ſert à charger & à deſcharger les navires, ou qui ſert à conduire la gabare.

GABARIT. ſ. m. Terme de Marine, eſt un modele de charpente qu'on fait pour monſtrer la conſtruction du vaiſſeau, & pour en prendre les meſures, qui repreſente toute la figure du vaiſſeau en petit. On le nomme autrement *ſerſé*, *calibre* ou *modele*. Le premier *gabarit* eſt la varangue qui ſe met ſous le maiſtre bau, & qui y reſpond. Le ſecond & troiſiéme ſont la ſeconde & troiſiéme varangue tant du coſté de l'avant que de l'arriere.

GABATINE. ſ. f. Galimathias, promeſſe ambiguë & faite en ſe mocquant, qu'on ne veut pas tenir. Il eſt en uſage en cette phraſe proverbiale. Donner de la *gabatine*.

GABELLAGE. ſ. m. Temps que demeure le ſel dans le grenier. Il y a ſouvent bien du dechet pour le *gabellage*.

GABELLE. ſ. f. Impoſt ſur le ſel. Il y a pluſieurs Fermes des *Gabelles*, la Ferme Generale, celle des *Gabelles*, de Languedoc, Provence, Dauphiné, Lyonnois. Il paroiſt que les Empereurs Romains prenoient des impoſts ſur le ſel, qu'on a depuis nommez *Gabelles*, par la loy 11. au Cod. *de vectigalib. & commiſſis*. Le Roy Philippe le Long a eſté le premier qui a pris un double pour livre ſur le ſel par un Edit de l'an 1331. qu'il promit d'oſter dés qu'il ſeroit delivré de ſes ennemis, par un Edit du 15. Fevrier 1345. Il fut reſtabli par le Roy Jean en l'an 1355. & à Paris il fut accordé au Dauphin en l'an 1358. pour eſtre levé pendant un an pour la rançon du Roy Jean. Philippe de Valois a pris quatre deniers; Charles VII. ſix deniers; Louis XI. douze deniers. A preſent c'eſt le Roy qui vend le ſel au minot; & c'eſt Philippe de Valois qui a inſtitué les greniers & *gabelles*, & qui a interdit le trafic du ſel au peuple. on appelle les Officiers de la *Gabelle*, les Officiers des greniers à ſel. Il y a une Ordonnance particuliere nouvellement faite pour les *Gabelles*.

On appelle Frauder la *gabelle*, quand on fait paſſer du ſel ſans payer l'impoſt. On le dit auſſi des fraudes qu'on fait pour s'exempter de payer toutes ſortes d'impoſitions; & quelquefois on le dit même des fraudes qui ſe font dans les marchez & conventions.

On a auſſi appellé dans les Coûtumes *Gabelle* de vin, *Gabelle* de draps, *Gabelle* de tonlieu, diverſes impoſitions, car ce mot eſtoit d'abord general pour tous les impoſts. On appelle auſſi *Gabelle*, le grenier où on paye l'impoſt du ſel. Il faut aller prendre le ſel à la *Gabelle*. le faus ſel eſt celuy qui n'a point paſſé par la *Gabelle*. Pays de *Gabelle*, eſt celuy où l'impoſt du ſel eſt eſtabli, où il y a des greniers. Ce mot vient, ſelon quelques-uns, & entr'autres Guichart, de l'Hebreu *gab*, qui ſignifie *preſent*; ou de *ghanel* ou *gabe*, qui ſignifie *loy inique*, ou *Publicain:* ſelon d'autres, de *garbelle*, qu'on a dit pour *garbe*, qui ſignifioit autrefois *gerbe* & *javelle*, car on en prenoit une ſur chaque tas de denrée, comme diſent Ragueau & Bodin; ou de *gabella*, dont on s'eſt ſervi dans la baſſe Latinité; ou de *gablum* ſignifiant *tribut*, mot tiré du Saxon, comme croit Du Cange; ou enfin de *alcavala*, mot Arabe & Eſpagnol, qui ſignifie en Arabe *recepte*, & en Eſpagnol *gabelle*, ſelon Menage. Mais il y a plus d'apparence que ce mot vient des ouvriers qui font le ſel, qui l'appellent *gabellé* ou *gavellé*, quand il eſt eſſuyé.

GABELLER. v. act. C'eſt Mettre égoutter & repoſer le ſel dans les greniers, où il doit eſtre deux ans pour le moins avant que d'eſtre expoſé en vente, ſuivant la derniere Ordonnance des *Gabelles*.

On appelle auſſi du ſel non *gabellé*, celuy qui n'a point paſſé par les greniers, & qui n'a point payé l'impoſt.

GABELLEUR. ſ. m. qui ſe dit des menus Officiers qui ſont commis pour empêcher qu'on ne fraude les impoſts du ſel. Le peuple en a fait un mot odieux, pour nommer tous ceux qui levent des impoſts.

GABER. v. act. Vieux mot qui ſignifioit autrefois, Railler, ſe mocquer de quelqu'un. Bochart tient que ce mot vient du bas-Breton.

GABIE. ſ. f. Terme de Marine. C'eſt la hune ou la cage qui eſt au haut d'un maſt. Ce mot vient de l'Italien *gabbia*, qui ſignifie *cage*; & eſt en uſage ſur la Mediterranée. A Marſeille on appelle auſſi *gabie*, l'arbre de hune.

GABIER. ſ. m. Terme de Marine. C'eſt un matelot qui eſt ſur la hune, qui fait le guet & la deſcouverte pendant ſon quart.

GABION. ſ. m. Panier d'oſier de figure cylindrique, haut de cinq à ſix pieds & large de quatre qu'on emplit de terre pour couvrir des batteries, ou pour ſervir de parapet à des lignes ou à des logements, quand la terre eſt difficile à remuer. Ce mot vient auſſi de *gabbia*.

GABIONNER. v. n. Se couvrir de gabions. Ce quartier eſtoit bien *gabionné*. Il ſe dit par extenſion de toute ſorte de retranchement, de barricade ou de deffenſe contre l'ennemi.

GABORS. Terme de Marine. Ce ſont les planches des bordages exterieurs des vaiſſeaux, qui ſont les premieres ſur les varangues.

GABURONS. Pieces de bois qu'on applique

contre un maſt, ou contre une vergue, pour les fortifier. On les appelle autrement *gemelles*, ou clamps.

GAD.

GADOUART. ſ. m. Celuy qui vuide & cure les retraits & les puits. Il s'appelle d'un nom plus honneſte, *Maiſtre des baſſes œuvres.*

GADOUE. ſubſt. fem. Ordures, matieres fecales qu'on vuide des privez. Par la Police on ne peut tranſporter les *gadoüis* que la nuit aux lieux & voiries qui ſont à ce deſtinez.

GAF.

GAFFES, en termes de Marine, ſont des inſtruments pour peſcher.

GAG.

GAGATES. ſubſt. fem. Pierre medicinale qui ſent le bitume, & qui s'allume incontinent, qui eſt noire, craſſeuſe, crouſteuſe & fort legere. On trouve cette pierre en Cilicie auprés de la cheute d'un fleuve qui entre dans la mer en un lieu nommé *Gagus*, dont le fleuve prend le nom. Dioſcoride. Matthiole dit que pluſieurs croyent que c'eſt le charbon de terre, mais qu'il n'y a pas d'apparence; car la vraye *gagates* bruſle comme la poix, & jette une fumée noire, de ſorte que Fuchſius la prend pour le *piſſaſphaltrum*.

GAGE. ſubſt. maſc. Nantiſſement, ſureté que l'on donne pour quelque preſt, ou pour quelque dette. Il ſe dit plus proprement des meubles. Il luy a donné ſon lit en *gage*. Et neantmoins on le dit quelquefois des heritages. Je ne veux pas laiſſer vendre cette terre ſans m'y oppoſer, c'eſt mon *gage*. Ce mot vient de *vadium*, & de *vadiare* Latin. Menage. On a dit dans la baſſe Latinité *wadium*, *guadius* & *guadia* & *invadiare*, pour dire *engager* & *diſvadiare*, pour dire *deſgager*.

On ſe dit auſſi d'une ſimple promeſſe ou gageure. Je ne me fie pas à voſtre parole, je veux des gages. il faut mettre les *gages* en main tierce.

Quand on dit abſolument Preſter ſur *gages*, on entend que c'eſt, Preſter à uſure. On fait le procés à tous les preſteurs ſur *gages*.

GAGE, ſe dit auſſi du deffi qu'on fait pour un combat ou une bataille. Il y a une Ordonnance de Philippe le Bel touchant les *gages* de batailles ou combats: c'eſtoit un *gage* que l'aſſaillant jettoit à terre, & que l'autre relevoit pour accepter le deffi, comme un gand, ou un ganteler, ou un chaperon, &c.

On appelle en termes de Couſtumes, Prendre *gage*, lors qu'on prend le chapeau, ou quelques pieces de l'habit de celuy qu'on trouve qui fait dommage en l'heritage d'autruy, afin de l'accuſer & le convaincre en Juſtice.

On appelle *Mort-gage*, celuy dont on laiſſe joüir un engagiſte, en ſorte qu'il profite des fruits, & neantmoins n'en compte rien ſur la dette; & *Vif-gage*, celuy dont les fruits ſont comptez ſur le principal de la dette, qui diminuë à proportion. Dans pluſieurs Coûtumes les peres avantagent quelques-uns de leurs enfants par des *morts-gages*, en leur donnant la joüiſſance d'une terre juſqu'au temps qu'un autre enfant le puiſſe racheter pour un certain prix.

On a appellé *Contregage*, une eſpece de repreſailles

que quelques Seigneurs ont pretendu avoir droit de prendre pour leur ſureté, quand on leur avoit fait quelque tort.

GAGE, ſe dit auſſi des témoignages ou aſſurances d'amitié. Il faut qu'un teſtateur laiſſe quelques preſents à ſes amis pour *gages* de ſon amitié. L'enfant qu'il a eu de cette femme eſt un *gage* de ſon amour.

On appelle auſſi *Gages*, les ſommes dont on convient avec les valets pour le payement d'une année de leurs ſervices; & auſſi des appointements qu'on donne à des Officiers pour les faire ſubſiſter honorablement. C'eſt un valet à *gages*, & non pas à recompenſe. cette charge a tant de *gages*, d'augmentation de *gages*.

On dit encore, Il eſt demeuré pour les *gages*, pour dire, Il a eſté retenu, ou il a payé pour les autres. les ſoldats s'en ſont enfuis, les plus braves Officiers y ſont demeurez pour les *gages*. de quatre qu'ils eſtoient à faire cet eſcot, il n'y en a eu qu'un qui eſt demeuré pour les *gages*.

On dit proverbialement à un homme qui ſe meſle de donner ſon advis ſans qu'on le luy demande, que les Conſeillers n'ont point de *gages*. On dit auſſi, qu'un homme eſt caſſé aux *gages*, pour dire, qu'on a rompu avec luy, qu'il n'eſt plus en faveur. On dit pour ſe mocquer d'un incredule, qu'il ne croiroit pas Dieu ſous bons *gages*. Entre les petits jeux il y en a un qu'on appelle *Au gache touché*.

GAGER. v. act. Donner des *gages*, des appointements à quelqu'un, pour en tirer quelque ſervice, pour exercer quelque charge. Le Roy *gage* aſſez bien ſes Officiers, il n'entend point qu'ils faſſent des exactions. un Suiſſe doit eſtre aſſidu à ſa porte, il eſt *gagé* pour cela.

On le dit auſſi de ceux qui eſpient les actions d'autruy. Il ſemble que cet homme ſoit *gagé* pour ſuivre mes pas, je le trouve par tout.

GAGER, ſignifie auſſi, Donner des gages, ou faire ſemblant d'en vouloir donner ſur la conteſtation de la verité de quelque choſe, à condition qu'ils appartiendront à celuy qui aura raiſon. Voulez-vous *gager* cent eſcus, *gager* le diſner de la compagnie? je *gage* que ſi, que non. *gageons*. vous n'oſeriez *gager*.

GAGER, en termes du Palais, ſe dit à l'égard des teſmoins pour les contumacer & les obliger à venir faire leur depoſition. Ces teſmoins ont fait deffaut ſur l'aſſignation, pour le profit il eſt ordonné qu'ils ſeront *gagez* de 20. livres, de cent livres, c'eſt à dire, qu'ils payeront cette peine, s'ils ne comparoiſſent au premier jour.

On dit auſſi en ſtile de Notaire en tous les contracts, qu'un tel promet & *gage* de fournir & payer tant.

GAGER, eſt auſſi, Faire une ſaiſie & arreſt de meubles ſans tranſport pour aſſurance d'une dette, en attendant qu'on obtienne condamnation pour les vendre. Il a eſté dit que les meubles qui ont eſté cy-devant *gagez* & executez, ſeront vendus.

GAGER, en termes de Coûtumes, ſignifie auſſi, Prendre gage & aſſurance, comme on fait quand on prend des meubles par execution. Il ſignifie auſſi, Payer, conſigner, ou faire des offres reelles. Ainſi on dit, *Gager* l'amende. *gager* & offrir le rachat au Seigneur, pour empécher ſa ſaiſie. Rachat *gagé*, eſt un rachat payé.

On dit en proverbe, J'y *gagerois* ma vie, ma teſte à coupper, qui eſt la gageure d'un fou.

GAGERIE. ſubſt. fem. Terme du Palais. C'eſt une ſimple ſaiſie & arreſt de meubles qu'on fait pour aſſurance d'une dette procedant d'une promeſſe non reconnuë, ou pour des loyers. Il eſt permis par la Coûtume de Paris au proprietaire d'une maiſon de ſe pourvoir par ſimple *gageries* ſur les meubles de ſes locataires pour ſureté de ſes loyers, au titre des arreſts, executions & *gageries*.

GAGEUR, EUSE. adj. Celuy qui gage. Il eſt malhonneſte à un *gageur* qui eſt bien aſſuré d'une choſe, de prendre l'argent.

GAGEURE. ſubſt. fem. L'argent ou les gages qu'on a parié ſur quelque conteſtation. On ne reçoit point d'action en Juſtice pour les *gageures*.

GAGIER. ſubſt. maſc. Marguillier d'un village. Les *Gagiers* d'une telle Parroiſſe ont procés contre le Curé.

GAGISTE. adj. Qui gagne des gages. Il ne ſe dit que des valets de Comediens, comme portiers, decorateurs, ſouffleurs, &c.

GAGNAGES. ſ. m. plur. Terres labourées où vont paiſtre les beſtiaux.

GAGNAGES, en termes de Palais, ſe dit auſſi des fruits des terres emblavées. Par l'article 59. de la Coûtume de Paris, le Seigneur peut prendre les *gagnages* de la terre par luy ſaiſie, en rendant les labours & ſemences. Boutillier a appellé Terres *gagnables*, celles qui ſe labourent & cultivent avec grande peine: & ce mot eſt venu par corruption de *ahanables*, qui ſont fortes, & qu'on laboure avec *ahan*. Du Cange dit que ce mot vient de *gagnagium* ou *wagnagium*, qui vient de *gain* ou *gaaing*, vieux mot François qui répondoit au Latin *lucrum*; d'où vient qu'on appelloit *terra lucrabiles*, les terres labourables. On appelloit auſſi *Gaignage*, la recolte & l'automne *gain*, d'où eſt venu le nom de *regain*.

GAGNAGES, en termes de Venerie, ſe dit des terres chargées de grains où les beſtes fauves vont au viandis. Ce cerf a fait ſa nuit aux *gagnages*, y eſt allé viander.

GAGNANT, ANTE. adj. Qui gagne au jeu. Les *gaignants* ont joué contre les perdants, qui ſe ſont raquitez.

GAGNER. v. act. Faire quelque gain ou profit. Il a *gagné* ſur cette ferme dix mille eſcus tous frais faits. il a *gagné* tant ſur l'achat de ſa maiſon. il ne faut pas retenir le ſalaire de ceux qui *gagnent* leur pain à la ſueur de leur corps. On demande à celuy qu'on loüe, Que voulez-vous *gagner*, c'eſt à dire, faire marché de ſes gages.

GAGNER, ſignifie auſſi, Vaincre, reduire, avoir avantage ſur quelqu'un, tant au propre, qu'au figuré. Alexandre ſe rendit maiſtre de l'Empire des Perſes par trois batailles qu'il gagna. un tel a *gagné* le prix de Poëſie, de la diſpute, a *gagné* ſon procés. il m'a *gagné* une belle partie aux eſchecs. il a *gagné* de bon jeu. On dit auſſi, *Gagner* à la pointe de l'eſpée, pour dire, *Gagner* avec grande difficulté.

GAGNER, ſignifie auſſi, Se rendre maiſtre peu à peu de quelque choſe. Les ennemis ont *gagné* peu à peu le terrain. on *gagne* le pied de la muraille. le feu commence à *gagner* la maiſon voiſine. l'eau les *gagne* dans ce navire.

On dit en termes de Marine, *Gagner* le deſſus du vent, pour dire, Prendre l'avantage du vent ſur ſon ennemi.

GAGNER, ſignifie encore, Atteindre, parvenir à quelque choſe. Il faut *gagner* pays tandis qu'il fait jour, nous aurons de la peine à *gagner* le giſte. il faut *gagner* ce village pour regagner le grand chemin.

GAGNER, ſe dit en parlant du temps, pour dire, le meſnager, & faire viſte quelque beſogne. On le dit auſſi pour éloigner quelque choſe. Les criminels & les debiteurs ne cherchent qu'à *gagner* du temps. cet Advocat a bien dit du galimathias, mais c'eſt qu'il vouloit *gagner* l'heure, faire conſommer le temps de l'audience ſans qu'on puſt rien juger.

On dit encore, *Gagner* les devants, tant au propre, pour dire, Arriver le premier au logis, qu'au figuré, pour dire, Prevenir, preoccuper les gens dont on a beſoin en quelque affaire, & s'aſſurer d'eux pour avoir leur ſuffrage, ou pour donner l'excluſion au competiteur.

GAGNER, ſe dit au figuré des choſes ſpirituelles. On *gagne* l'eſprit des hommes par la douceur. un amant *gagne* le cœur de ſa maiſtreſſe par ſes aſſiduitez. il a *gagné* les voix, les ſuffrages de ſes Juges par l'éloquence de ſon Advocat, ou par ſes preſens. il eſt aiſé de *gagner* les Indulgences, le Paradis. cet homme eſt ſi dur, ſi opiniaſtre, qu'on ne peut rien *gagner* ſur ſon eſprit, ni par prieres ni par remonſtrances.

GAGNER, ſe dit auſſi en contre-ſens, des deſavantages qui arrivent en la pourſuitte de quelque choſe. Ce Capitaine a attaqué cette ville, mais il n'y a *gagné* que des coups. il a bien couru pour avoir cette charge, mais il n'y a *gagné* que la pleureſie. il a bien cageollé cette femme, & il y a *gagné* du mal. il y a long-temps que ce pendart avoit *gagné* la corde.

GAGNER, ſe dit proverbialement en ces phraſes. Qui bien *gagne*, & bien deſpend, n'a que faire de bourſe pour ſerrer ſon argent. On dit des hommes & des chevaux, qu'on leur a bien fait *gagner* leur avoine, quand on les a bien fait travailler. On dit, qu'on *gagne* la gageure, quand on eſt venu à bout de ce qu'on avoit entrepris. On dit auſſi, *gagner* le taillis, *gagner* la campagne, *gagner* la guerite, *gagner* le haut, & *gagner* au pied, pour dire, S'enfuir. On dit auſſi, Jolier au caquimbert, où qui *gagne* perd. On dit auſſi ironiquement, Je *gagne* gros en cette affaire-là, pour dire, J'y perds, au lieu d'y *gagner*. On dit encore, Il n'eſt pas Marchand qui toûjours *gagne*, pour dire, que tous les Marchands ſont ſujets à perdre. On dit auſſi, que du deſrober au reſtituer on *gagne* trente pour cent, c'eſt à dire, qu'on ne reſtituë jamais tout.

GAGNÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. On dit auſſi, Donner *gagné*, pour dire, Quitter, ceder, ne vouloir point avoir de conteſtation.

On dit auſſi proverbialement, Il croyoit avoir ville *gagnée*, pour dire, Il croyoit eſtre maiſtre de cette affaire.

GAGNE-DENIER. ſubſt. maſc. Officier de ville qui eſt créé pour taſſer & meſurer le bois dans les membrures en preſence des Jurez. Les *Gagne-deniers* Charbonniers qui aident à meſurer le charbon, ſont appellez *Garçons de la pelle*; & les valets des porteurs, *Plumets*. C'eſt auſſi en general, un homme de peine ou crocheteur qui ſert à porter des fardeaux par la ville.

GAGNE-PAIN. ſ. m. Ce qui ſert à faire *gagner* la vie à une perſonne. On ne doit point ſaiſir les outils des artiſans, car c'eſt leur *gagne-pain*. Quelques-uns burleſquement appellent un couſteau,

leur *gagne-pain*, parce qu'il leur ſert à coupper le pain.

GAGNE-PETIT. ſubſt. maſc. Pauvre garçon Coutelier qui mene une meule par la ville propre à aiguiſer les couteaux, lequel ſe contente d'un petit gain.

GAIN. ſ. m. Profit, advantage que l'on tire de ſon commerce, ou de ſon employ, de ſon induſtrie. Il y a des *gains* honneſtes & legitimes, comme il y en a de ſordides & d'infames. le plus beau *gain* eſt celuy qu'on fait en travaillant. le *gain* du jeu ne donne point d'action en Juſtice. On peut haſarder quand on joüe ſur ſon *gain*. il n'y a eu ni perte ni *gain* en cette ferme. il a eu ce caſuel en pur *gain*, il ne luy en a rien couſté. Menage dit que ce mot vient de l'Allemand *gwein*, dont les Italiens ont fait *guadagno*.

On dit, qu'on fait une affaire à moitié perte, à moitié *gain*, pour dire, qu'on s'eſt aſſocié par moitié.

GAIN, ſignifie auſſi, Victoire ou advantage qu'on remporte ſur un adverſaire, ſoit en matiere de guerre, ſoit en matiere civile. Il faut ſouvent peu de choſe pour cauſer le *gain* d'une bataille. une petite circonſtance donne ſouvent *gain* de cauſe.

GAGUY. ſ. f. Terme populaire, qui ſe dit d'une femme belle & agreable qui a un peu trop d'embonpoint. Il a eſpouſé une groſſe *gaguy* qui a bonne mine. Menage dit que ce mot vient de *gagi*, qui ſignifie *femme* en langage Nubien, qui nous a eſté apporté par ces Nubiens ou Bohemiens qui ſont venus en France.

GAI.

GAILLARD, ARDE. adj. Enjoué, qui ne demande qu'à rire, ou à faire rire. On dit de celuy qui eſt entre deux vins, qu'il eſt un peu *gaillard*, & auſſi de celuy qui ſans avoir beu eſt ſujet à faire quelques folies. Borel obſerve que tous les mots terminez en *ard*, ſont compoſez du Gaulois *ard*, qui ſignifioit *naturel*. Ainſi *gaillard* veut dire *naturel gay*. On peut dire la même choſe de *babillard*, *couard*, *pillard*, *paillard*, &c. Du Cange derive ce mot de *goliardus*, qu'on a dit dans la baſſe Latinité pour ſignifier, un *bouffon*, un *jongleur*; Scaliger *à Gallicâ audaciâ*; Voſſius *à Gallico ardere*, d'autres de *validus* & de *validior*.

On le dit auſſi des choſes qui ſont licentieuſes, hardies, incroyables. Ce conte eſt un peu *gaillard*, le trait eſt *gaillard*. On appelle auſſi *Gaillard*, un homme qui ſe porte bien, qui eſt diſpos & vigoureux. Cet homme eſt encore frais & *gaillard* pour ſon âge.

On dit auſſi d'un homme, que c'eſt un *gaillard*, pour dire, que c'eſt un adroit, un fourbe, un homme à ſurprendre les autres, dont il ſe faut deffier.

En termes de Marine, le *gaillard* eſt le chaſteau ou l'eſlevation qui eſt au deſſus du dernier pont. Il y a le *gaillard* d'avant ſur la proüe, & le *gaillard* d'arriere ſur la pouppe. On le dit auſſi du vent. Nous navigeaſmes par un vent frais & *gaillard*.

GAILLARDE. ſubſt. maſc. Eſpece de danſe ancienne qu'on danſoit tantoſt terre à terre, & tantoſt en cabriolant; tantoſt allant le long de la ſalle, & tantoſt à travers. On l'appelloit auſſi *Romaneſque*, à cauſe qu'elle venoit de Rome. Thoinot Arbeau dans ſon Orcheſographie dit que c'eſtoit une danſe compoſée de cinq pas, & de cinq aſſietes de pieds que faiſoient les danſeurs l'un devant l'autre avec pluſieurs paſſages, dont il donne la tablature, qui eſt de ſix minimes blanches, & de deux meſures ternaires.

GAILLARDELETTES, ou *Galans*. Terme de Marine. Pavillons arborez ſur la miſaine & ſur l'artimon.

GAILLARDEMENT. adv. Alaigrement, d'une maniere gaillarde & legere, ou de bonne volonté. Quand on veut faire plaiſir, il le faut faire *gaillardement* & de bon cœur. il luy a reſpondu *gaillardement*, c'eſt à dire, cavalierement, bruſquement.

GAILLARDET. ſ. m. Terme de Marine, qui ſe dit du pavillon qui eſt arboré ſur le maſt de miſaine.

GAILLARDISE. ſ. f. Joyeuſeté, divertiſſement. Il n'a pas dit cela pour vous offencer, mais par ſimple *gaillardiſe*.

GAINE. ſ. f. Eſtuy d'un couteau. Il ſe diſoit autrefois des eſpées, au lieu qu'on dit maintenant *fourreau*, dont viennent les compoſez *deſgainer*, *regainer*; & on appelloit auſſi *Traiſne-gaines*, ceux qu'on nomme encore, *Traiſneurs* d'eſpée, faineans, batteurs de pavé. Maintenant il ſe dit ſeulement des eſtuis des couteaux, ou de quelques autres menus ferrements. Ce mot vient du Latin *vagina*, ſelon Menage. Dans la baſſe Latinité on a dit *gaina*. Cambden le derive de l'Anglois *gwain*.

On dit en proverbe, Qui frappera du couteau, mourra de la *gaine*, pour exprimer cette penſée de l'Evangile, *Omnis enim qui acceperit gladium, gladio peribit*. Les *gaines* doivent eſtre commencées de cuir & encharcées de cuir de veau, & couvertes de veau, ſuivant les ſtatuts du meſtier.

GAINE, en termes d'Architecture, ſe dit de la partie inferieure d'un terme, parce qu'il ſemble ſortir d'une *gaine*.

GAINIER. ſ. m. Ouvrier qui fait toute ſorte de gaines & d'eſtuis, ſoit pour des couteaux ou autres ferrements, ſoit pour de la vaiſſelle d'or & d'argent, des lunettes, des inſtruments de Mathematique, ou autres choſes qu'on veut conſerver. Il y a à Paris un corps du meſtier de *Gainiers* fourreliers, & ouvriers en cuirs bouillis, eſtabli par une Ordonnance de l'année 1323. Ils ne peuvent travailler que ſur du cuir bouilli eſcreu, non tanné ni corroyé, appliqué & collé ſur écliſſe, gommé pardeſſus ſans aucune couſture à deux chefs, comme portent leurs ſtatuts.

GAL.

GALAMMENT. adv. D'une maniere galante. Cet homme eſcrit fort *galamment*, fait les choſes fort *galamment*.

GALANT, ANTE. adj. Homme honneſte, civil, ſçavant dans les choſes de ſa profeſſion. Ce Capitaine s'eſt battu en *galant* homme, en honneſte homme. Montagne eſt un Auteur qui a eſcrit en *galant* homme. ce Cavalier reçoit fort bien les gens chez luy & en *galant* homme.

GALANT, ſe dit auſſi d'un homme qui a l'air de la Cour, les manieres agreables, qui tâche à plaire, & particulierement au beau ſexe. En ce ſens on dit, que c'eſt un eſprit *galant*, qui donne un tour *galant* à tout ce qu'il dit; qu'il fait des billets dous, & des vers *galants*. On dit auſſi au feminin, une femme *galante*, qui ſçait vivre, qui ſçait bien choiſir & recevoir ſon monde: une

feſte

feſte *galante*, une reſjouïſſance d'honneſtes gens. Ce mot vient du vieux François *Gale*, qui ſignifie *reſjouïſſance* & *bonne chere*, qui vient de *Gallare*, c'eſt à dire, Boire d'autant, & ſe reſjoüir à la mode des Preſtres de Cybelle qu'on nommoit *Galli*: d'autres diſent de *galeola*, qui eſtoit une couppe faite en forme de *galée*, d'où ſont venus auſſi les mots de *gaillard* & de *regaler*. D'autres le font deſcendre du mot Latin *elegans*. Les Eſpagnols diſent auſſi *gala*, pour dire *enjoüement*, bonne humeur, reſjouiſſance, propreté, ajuſtement.

GALANT, ſubſt. maſc. Amant qui ſe donne tout entier au ſervice d'une maiſtreſſe. Il y a bien des *galants* qui recherchent cette fille en mariage. dans une partie quarrée chacune a ſon *galant*, ſon meneur.

On dit auſſi, qu'un homme eſt un *galant*, pour dire, qu'il eſt habile, adroit, dangereux, qu'il entend bien ſes affaires.

GALANT, ſe dit auſſi en mauvaiſe part, de celuy qui entretient une femme ou une fille, avec laquelle il a quelque commerce illicite; & au feminin, quand on dit, C'eſt une *Galante*, on entend toûjours une Courtiſane.

On appelle un Verd *galant*, un jeune homme ſain & vigoureux qui eſt propre à faire l'amour.

On appelle un *Colera morbus*, un *Trouſſe-galant*, parce qu'en peu d'heure cette maladie emporte ſon homme.

On appelle auſſi *Galants*, des rubans noüez qui ſervent pour orner les habits, où la teſte tant des hommes que des femmes. Une garniture, une touffe de *galants*.

GALANTERIE. ſubſt. fem. Ce qui eſt galant; & ſe dit des actions & des choſes. La *galanterie* eſt naturelle à cet homme-là. cet amant a envoyé cent *galanteries* à ſon accordée. voilà un beau trait de *galanterie*. les lettres de cet Auteur ne contiennent qu'une fauſſe *galanterie*.

GALANTERIE, ſe dit auſſi de l'attache qu'on a à courtiſer les Dames. Il ſe prend en bonne & en mauvaiſe part. Il y a *galanterie* ouverte entre ces deux perſonnes; leur commerce ne paſſe point l'honneſte *galanterie*.

On dit auſſi, qu'un homme a gagné quelque *galanterie* avec une femme, pour dire, quelque petite faveur de Venus qui demande des remedes.

On dit auſſi figurément & avec hyperbole, Cette affaire-là n'eſt qu'une pure *galanterie*, pour dire, Ce n'eſt pas une choſe de conſequence.

GALANTISER. v. act. Courtiſer les Dames. C'eſt un galant univerſel qui *galantiſe* toutes les Dames qu'il rencontre.

GALBANUM. ſubſt. maſc. Terme de Pharmacie. C'eſt une gomme qui ſe peut diſſoudre dans des liqueurs aqueuſes. Elle decoule par inciſion d'une plante ferulacée dont elle porte le nom, qui croiſt en Syrie. Ses larmes ſont blanches, graſſes, & d'un gouſt amer, & d'une odeur forte & deſagreable. Le bon *galbanum* eſt cartilagineux, pur, & retirant à l'encens gras, qui n'eſt ni trop humide, ni trop ſec, & qui a quelque graine ou piece de ferule meſlée parmi. On le ſophiſtique en y meſlant des feves concaſſées, de la reſine & de l'ammoniac. Il a le même nom en Latin. Ce mot, ſelon Martinius, vient de l'Hebreu *chelbenah*, qui ſignifie *graiſſe*.

On dit, qu'un homme donne du *galbanum*, lors qu'il promet beaucoup de choſes pour en tenir peu, ou lors qu'il parle en galimathias, qu'il ne ſatisfait pas ſur une demande ou une priere qui luy eſt faite. Ce proverbe eſt pris de ce que pour faire tomber le renard dans le piege, on y met des roſties frottées de *galbanum*, dont l'odeur luy plaiſt extrémement, & l'attire en des lieux preparez pour l'attraper. De Brieux.

GALBE. Terme d'Architecture, qui ſe dit d'un membre d'Architecture qui s'élargit doucement par en haut: on dit alors, qu'il ſe termine en *galbe*. *Galbe* en vieux langage, ſignifioit autrefois *pourpoint*. Voyez Nicod.

GALE. ſubſt. fem. Maladie du cuir, lors qu'il ſe corrompt par l'iſſuë de quelques humeurs acres & picquantes qui cauſent de la demangeaiſon. La principale cauſe de la *gale* eſt une pituite ſalée qui acquiert une chaleur contre nature par le moyen de la bile ou de la pourriture. Ce mot vient de *calla*, qu'on a dit pour *callus*, comme *galeux* de *calloſus*. Menage aprés Nicod. On a dit auſſi en la baſſe Latinité *galla* en la même ſignification.

GALE, eſt auſſi une noix qui ſert aux teintures. Voyez *Noix de gale*.

GALEASSE. ſ. f. C'eſt un baſtiment de bas bord le plus grand de tous les vaiſſeaux à rames. Elle a les rameurs ſous couverte, & elle peut porter 20. canons avec une pouppe capable de loger un grand nombre de mouſquetaires. Elle va à rames & à voiles, & a trois maſts, Maeſtre, Miſaine, & Artimon, qu'elle ne deſarbore point. Elle a 32. bancs, & ſix ou ſept forçats à chacun. Guillaume de Tyr fait mention de *Galeaſſes* qui ont 100. bancs de rames. Elle a trois batteries à proüe l'une ſur l'autre, de deux canons chacune, de 36. de 24. & de 10. livres de boulet. Elle en a deux à pouppe, chacune de trois canons de 18. livres de boulet. Les ſeuls Venitiens ont eu juſqu'icy des vaiſſeaux de cette eſpece.

GALEBANS. ſ. m. Terme de Marine. Ce ſont deux cordages qui tiennent les maſts de hune dans leur aſſiete, & qui ſecondent les aubans. On les appelle auſſi *Galaubans* & *Galans*.

GALÉE, en termes d'Imprimerie, eſt la planche qui ſert à poſer les lettres à meſure qu'elles ſont arrangées par le compoſiteur, avant que de les impoſer pour en faire les formes. Et on dit, Travailler en *galée*, lors qu'on compoſe tout de ſuitte ſans faire des diviſions de pages.

GALEFRETIER. ſ. m. Homme de neant qui n'a ni feu ni lieu. On ne s'en ſert qu'en termes de meſpris, & pour faire injure. Il nous a preſenté pour caution un *galefretier*. Ce mot vient de *galefrotier*, *à ſcabie fricandâ*, ſelon Henry Eſtienne; ſelon d'autres de *gallofero*, mot Eſpagnol qui ſignifie un *gueux*. Menage.

GALER. v. act. Gratter aux endroits où il demange. Il faut empeſcher les enfants de ſe *galer*, ſi on veut qu'ils gueriſſent bientoſt. un gueux *gale* l'autre.

GALER, ſignifie auſſi, Battre, eſgratigner. Le Diable de Papefiguiere menaçoit un Laboureur de le bien *galer* & eſtriller.

GALERE. ſ. f. Vaiſſeau à rames de 25. à 30. bancs de chaque coſté, & de quatre, cinq ou ſix rameurs à chaque banc. Elle porte un canon d'une groſſeur conſiderable, qu'on nomme *courſier*; deux baſtardes, & deux plus petites pieces avec deux maſts & deux voiles Latines. Les *Galeres* ont ordinairement 20. à 22. toiſes de longueur, trois de large, & une de profondeur. Elles vont ordinairement terre à terre. Quelquefois elles font

canal,

canal, c'eſt à dire, traverſent la mer. Une Eſcadre de *Galeres*. le General des *Galeres*.

Ces vaiſſeaux s'appelloient en Latin *Biremis*, *Triremis*, *Quadriremis*, non pas pour avoir deux, trois ou quatre rangs de rames les unes ſur les autres, comme pluſieurs ſçavants ont penſé, entre autres Scaliger & Snellius, quoy que cettuy-cy ait d'ailleurs bien eſcrit de la Navigation; car cela ſeroit impoſſible : ce n'eſtoit pas non plus pour n'avoir que deux, trois ou quatre rames; car cela n'auroit pas eu aſſez de force : mais parce qu'il y avoit deux, trois ou quatre rameurs attachez à chaque rame, comme les *Galeres* que nous avons, ainſi que l'a fort bien expliqué le Pere Deſchales Jeſuite dans ſon Art de Naviger. Cette erreur vient de quelques *Galeres* anciennes qui ſont repreſentées dans des medailles ou dans des bas reliefs avec pluſieurs rangs de rameurs les uns ſur les autres. Mais tous les Mathematiciens, les Officiers de Marine, les Pilotes & les Architectes de vaiſſeaux traittent cette viſion de ridicule, dautant que Pline fait mention des vaiſſeaux qui avoient 15. 20. 30. 40. & 50. rangs de rameurs, de ſorte que s'ils avoient eſté les uns au deſſus des autres, quand il n'auroit fallu que quatre pieds pour chaque pont, il auroit fallu 160. pieds de diſtance entre les plus bas rameurs & les plus hauts: cependant le plus haut navire n'a jamais eſté que de 53. coudées, qui ne font que 72. pieds de haut. Scaliger dit que la premiere *Galere* à trois eſtages, qu'il appelle *Triremis*, fut fabriquée à Corinthe; & croit que ce que Pline appelle *Navires longs*, eſtoit ce que nous appellons *Galeaſſes*, dont la premiere fut des Argonautes. Vegece parlé d'une *Galere* de cinq eſtages; & Memnon fait mention d'une autre qui avoit juſqu'à huit ponts, & qui n'avoit qu'un rameur à chaque rame. Ce mot vient du Latin *galea*, qu'on croit avoir eſté donné aux vaiſſeaux, à cauſe de la figure d'un caſque qui eſtoit ſur la proüe, comme le teſmoigne Ovide dans ſes Triſtes. Les Grecs ſe ſont ſervis auſſi du même mot. Menage. D'autres croyent que les *Galeres* ſont ainſi nommées, à cauſe que le haut bout de leurs maſts eſt ordinairement taillé en forme de chapeau, qu'en Italien on appelle *galero*. Du Cange dit qu'elle a eſté ainſi nommée, *à galeâ tutelâ qua in roſtris erat*. D'autres diſent qu'il vient d'un poiſſon que les Grecs nomment *Xiphi* ou *Galeotis*, parce que ce vaiſſeau en a la forme & la figure. Les Italiens l'appellent *Peſce ſpada*, *chi a una ſpada nel naſo che ſomiglia a bocco d'una triremo* : c'eſt ainſi que parle Anthoine Pigafeta. Mais la verité eſt que les noms de *Galere*, *Galiotte*, *Galeaſſe*, &c. ſont derivez des mots Syriaques & Caldaïques *Gaulois* & *Gallins*, qui ſignifient un homme expoſé ſur les eaux & des vaiſſeaux de bois. Les foreſts en general eſtoient auſſi appellées *Gaules*, & un bois en particulier *Gaul*; un ſeul arbre haut & droit *Gaule*, dont on uſe encore à preſent pour ſignifier une *houſſine*, ou une *perche*. Et les Bretons les plus anciens peuples des *Gaules* retiennent encore le nom de *Goy* pour ſignifier un *bois* ou une foreſt; & appellent *Gale* une *Galere*.

GALERE, eſt auſſi une eſpece de rabot dont ſe ſervent les Charpentiers & Menuiſiers, dont le fuſt eſt traverſé de deux groſſes chevilles qui ſervent à le pouſſer & à le manier.

On dit proverbialement, Vogue la *Galere*, pour dire, Mettre les choſes au haſard, n'en conſiderer point l'évenement. On dit auſſi, J'aimerois autant eſtre en *Galere*, ou tirer la rame, pour dire, Je ſuis miſerable, je ſouffre beaucoup.

GALERIE. ſubſt. fem. Lieu couvert d'une maiſon qui eſt ordinairement ſur les ailes, où on ſe promene. Les *Galeries* du Louvre. la *Galerie* des Peintures. un appartement Royal doit eſtre compoſé de ſalle, antichambre, chambre, cabinet, & *galerie*. Savot dans ſon Architecture dit que la *galerie* eſt appellée du nom des anciens Gaulois, parce que ce ſont eux qui en ont eſté les premiers auteurs, & qui en ont donné le modele aux autres nations. Nicod derive ce mot d'*aller*, comme qui diroit *allerie*. Du Cange le derive de *galeria*, qui ſignifioit un appartement propre & bien orné. D'autres croyent qu'il vient de *Galere*, à cauſe qu'elle luy reſſemble en quelque façon par ſa longueur. On pourroit le tirer de l'Hebreu *ghalal*, *aſcendere*, *monter*. On plaçoit ordinairement les *galeries* au plus haut d'un édifice. Voyez Covarruvias.

On appelle auſſi *Galerie*, une petite allée ou corridor qui ſert de degagement pour aller en pluſieurs chambres de ſuitte, au bout de laquelle eſt d'ordinaire le privé. A la Charité de Lyon il y a pluſieurs *galeries* les unes ſur les autres. Aller à la *galerie*, c'eſt, Aller à ſes neceſſitez.

On appelle auſſi la *galerie* d'un tripot, le lieu par où on regarde joüer. Il faut faire juger ce coup ſous la *galerie*.

On dit proverbialement d'un homme qui a ſouvent voyagé dans un même lieu, que ce ſont ſes *galeries*. Tavernier a fait ſix fois le voyage des Indes, ce ſont ſes *galeries*.

GALERIE, en termes de Guerre, eſt une petite allée de charpente qu'on fait pour paſſer un foſſé, qui eſt couverte de groſſes planches de bois & de terre poſées en angle aigu pour mieux reſiſter aux pierres & aux feux d'artifice qu'on jette deſſus.

On appelle auſſi *Galerie*, le conduit d'une mine, qui eſt un chemin ſous terre qui va juſques ſous le terrain des ouvrages qu'on veut faire ſauter. On l'appelle auſſi *Araignée*, *Rameau*, *Branche*, *Canal*, *Retour* de la mine.

GALERIE, en termes de Marine, eſt un paſſage en ſaillie qui eſt hors du bordage en forme de balcon vers l'arriere du vaiſſeau. Il y a auſſi une *galerie* à fonds de cale, qui eſt un paſſage pratiqué dans le vaiſſeau, afin de donner moyen aux Charpentiers de remedier aux voyes d'eau & aux coups de canon.

GALERIEN. ſubſt. maſc. Forçat condamné aux Galeres, qui eſt enchaiſné, & tire la rame. Eſpalier de Galere, eſt celuy qui eſt le premier d'un banc, qui tient le bout de la rame, & qui donne le branſle aux autres.

GALERNE. ſ. m. Vent froid qui fait geler les vignes, qui ſouffle entre l'Aquilon & l'Orient. En Latin *Caecias*, ſur l'Ocean on l'appelle *Nordeſt*; ſur la Mediterrannée *Greco*, *Gregale*. C'eſt un vent qui eſt pareillement fort nuiſible aux Chaſſeurs.

GALET. ſ. m. Jeu où l'on pouſſe un palet ou une clef ſur une longue table, qui eſt entourée d'une grande raynure ou creux, où ſi l'on tombe, on perd le coup, auſſi-bien que quand on eſt le plus loin du bord. Ce mot en ce ſens vient de *jaculum*.

GALET, ſignifioit autrefois le garrot du cheval.

GALET, eſt un caillou de riviere, rond ou plat & fort poli, qui eſt ſujet à combler les ports & ha-

vres, à cauſe que la mer le pouſſe d'un coſté, & le courant de la riviere de l'autre. Ce mot, ſelon Bochart, vient du mot Celtique *Kaled*, ou de l'Hebreu *Galad*, qui ſignifie *dur*. Les autres diſent qu'il vient par corruption de *Calais*, à cauſe qu'il y en a grande quantité en cet endroit-là. On a appellé *Galette*, les tourteaux plats qui reſſemblent à ces pierres; & le jeu de *galet*, parce qu'elles ſervoient à y joüer.

GALETAS. ſ. m. Grenier ou lieu qui touche à la couverture du logis. Chambre en *Galetas*, eſt celle dont le plancher n'eſt pas quarré, mais lambriſſé pour couvrir les chevrons & les tuiles. Il y a bien des Sçavants logez dans des *galetas*.

GALETTE. ſ. f. Petit gaſteau cuit ſous la cendre, qu'on fait pour les enfants & les Domeſtiques, quand on cuit du pain à la maiſon. On a dit ce mot par corruption de *Callette*, parce qu'on la mange toute chaude, ou de *Galet*. Voyez cy-deſſus.

GALEUX, EUSE. adj. Qui a la gale. Chien *galeux*. enfant *galeux*.

On dit proverbialement, Qui ſe ſent *galeux* ſe gratte, ou Qui ſe ſent morveux ſe mouche, de ceux qui ſe plaignent de ce qu'on les accuſe ſourdement de ce dont ils ſont coupables en effet. On dit auſſi, qu'une brebis *galeuſe* gaſte tout un troupeau, pour dire, qu'un meſchant homme peut corrompre toute une compagnie où il ſe fourre.

GALLICANE. adj. f. qui ſe dit en cette phraſe, L'Egliſe *Gallicane*, pour dire, L'Aſſemblée des Prelats de France. les libertez de l'Egliſe *Gallicane* dont a traitté Monſr. du Puy.

GALLICISME. ſ. m. Phraſe, ou regime particulier à la Langue Françoiſe, qui a quelque choſe contre les regles de la Grammaire des Langues ordinaires. Faire de la terre le foſſé, c'eſt un *gallicisme* qui n'a pas un ſens, une conſtruction reguliere. Cet homme eſt ſur ſa bouche, pour dire, eſt fort friand ou goulu.

DE GALLICO. adv. C'eſt un proverbe François eſcorché du Latin, qui veut dire, A l'impourveu, ſur le champ. Les Archers ont pris cet homme *de gallico*, l'ont ſurpris de grand matin, comme au chant du coq, ſans luy donner le loiſir de ſe reconnoiſtre.

GALIMAFRE'E. ſ. f. Ragouſt compoſé de pluſieurs reſtes de differentes viandes. Il n'eſt gueres en uſage que parmi des goinfres. Il ſe dit figurément d'un diſcours, d'un ouvrage fait de pluſieurs parties differentes qui le rendent obſcur & embrouillé. On m'a rapporté cette adventure, mais on m'en a fait une *galimafrée* que je n'ay pû retenir.

GALIMATHIAS. ſ. m. Diſcours obſcur & embrouillé où on ne comprend rien.

On le dit auſſi des affaires fort embarraſſées, & des maiſons qui ſont en trouble & en deſordre. Le mari plaide contre ſa femme, le fils contre le pere, c'eſt un *galimathias* où on ne comprend rien. Ce mot vient de *polymathie* qui ſignifie diverſité de ſciences, à cauſe que ceux qui ont la memoire chargée de pluſieurs ſortes de ſciences ſont d'ordinaire confus & s'expliquent mal. La Nouvelle Allegorique rapporte un combat ingenieux de *Galimathias* contre la raiſon.

GALION. ſ. m. C'eſt un grand vaiſſeau de haut bord qui a trois ou quatre ponts, & qui ne va qu'à voiles. On ne ſe ſert plus gueres de ce mot qu'en parlant de la flotte des Indes qui va dans le Golphe de Mexique pour eſcorter les vaiſſeaux marchands.

GALIOTTE. ſ. f. Petite Galere & fort legere, propre pour aller en courſe. Elle ne porte qu'un maſt & deux ou trois pierriers. Elle n'a que 15. ou 20. bancs de chaque coſté, & un homme ſur chaque rame.

GALOCHE. ſ. f. Chauſſure ou couverture du ſoulier pour le tenir plus propre, ou pour avoir le pied plus ſec. Ce mot vient de *Gallica* employé par Ciceron pour ſignifier une ſorte de ſouliers, ſuivant Nebriſſe, Baïf, & Fauyn citez par Menage. D'autres le derivent de *Calones*, qui ſont auſſi des ſouliers dont Feſtus fait mention.

Au College on a appellé *Galoches*, les eſcoliers qui ne ſont pas logez dans le College, parce qu'ils portoient des *galoches* pour ſe deffendre du froid & des crottes. Et même à la Cour on a appellé *Galoches*, les Filles de la Reine qui n'étoient pas logées dans le Louvre.

GALOCHE, en termes de Mer, eſt un trou dans le paneau d'une eſcoutille pour faire paſſer un cable.

GALOISE. ſ. f. Vieux mot qui ſignifioit autrefois, une jeune fille gaye & éveillée.

GALON. ſ. m. Ruban aſſez eſpais & peu large, qui ſert à border ou à orner les habits. On couvre de *galons* veloutez les habits de livrées. les Officiers du Roy ont de gros *galons* d'argent ſur leurs caſaques. un Tailleur compte tant pour la ſoye & le *galon*.

GALONNER. v. act. Orner de galons. *Galonner* un collet de pourpoint, des poches, c'eſt les border avec de petits galons.

GALONNE', ÉE. part. paſſ. & adj.

GALOP. ſ. m. Alleure d'un cheval qui court en faiſant un ſaut en avant, & levant preſque en même temps les deux jambes de devant, & enſuitte celles de derriere. Grand *galop* ou *galop* de chaſſe, *galop* eſtendu, c'eſt une courſe de viſteſſe à toutes jambes. Petit *galop*, c'eſt celuy qui eſt plus lent. *Galop* à l'Angloiſe, ou qui raſe le tapis, c'eſt un *galop* prés de terre, quand le cheval ne leve gueres les jambes. On dit auſſi *Galop* raccourci, *galop* eſcouté, *galop* d'eſcole. Ce mot vient de *calopare* ou *calpare*, que les Latins ont dit pour *courir*, comme monſtre Saumaiſe cité par Menage. Quelques-uns le derivent du Latin *caballicare*. Il peut venir auſſi du Grec *Kalpazein*, qui ſignifie, *picquer un cheval*.

On dit proverbialement, qu'un homme va le grand *galop* à l'Hoſpital, pour dire, qu'il deſpenſe beaucoup; &, Il s'en va le grand *galop*, pour dire, Il mourra bientoſt.

GALOPADE. ſ. f. Action de galoper. Ce cheval a la *galopade* belle. une *galopade* unie, d'eſcole. une belle *galopade*, eſt celle qui ſe fait ſuivant les loix du Manege.

GALOPER. v. act. Aller au galop. *Galoper* un cheval. *Galoper* uni ou ſur le bon pied, c'eſt lors que le cheval continuë à *galoper* ſur le même pied qu'il a entamé le chemin. *Galoper* faux ou ſur le mauvais pied, ou ſe des-unir, c'eſt quand il change de pied.

On dit auſſi, qu'on a bien fait *galoper* quelqu'un, pour dire, qu'on l'a bien fait courir pour quelque affaire. On dit auſſi qu'on a bien *galopé* quelqu'un, pour dire, qu'on l'a bien tourmenté, gourmandé, perſecuté, fatigué.

GALOPIN. ſubſt. maſc. Petit marmiton qui ſert dans les maiſons des Princes à tourner la broche, & aux autres menus ſervices de la cuiſine.

On appelle auſſi *Galopin*, le demi-ſeptier de vin qu'on donne au dejeuner des eſcoliers & des Clercs. Du Cange derive ce mot de *galo* & *galona*, qu'on a dit dans la baſſe Latinité pour une meſure de choſes liquides, qui eſt encore en uſage chez les Anglois, mais qui contient huit pintes, & leur muid huit de ces meſures. Spelmannus le derive de *gallon*, qui ſignifie un *boccal*, ou une bouteille.

GALVAUDER. v. act. Pourſuivre quelqu'un, & le maltraitter. Ce mot eſt bas, & quelques-uns le derivent du Latin *caballicare*, qui ſignifie *galoper*.

GAM.

GAMACHES. ſubſt. fem. Bottines ou bas de drap ou de toile cirée qu'on met par deſſus les autres pour les garentir des crottes, & qui s'attachent avec des boutons ou agraffes. On les appelle auſſi *Triquebouſſes*, dont on ſe ſert à cheval & à pied. Ce mot vient de *gamacha* qu'on a dit dans la baſſe Latinité pour ſignifier la même choſe. Du Cange.

GAMBADE. ſ. f. Saut ou poſture qui ſe fait dans l'ardeur de la jeuneſſe par gayeté & emportement. Ce mot vient de *jambe*, que les Picards prononcent *gambe*. Nicod. Mais Menage pretend qu'il vient de *campa*, que les Auteurs de la baſſe Latinité ont dit pour *crus*, & qu'ils ont fait du Grec *campin*, car les Grecs appellent ainſi toutes les jointures & articles qui ſervent à l'inflection des membres, comme a obſervé Perionius.

On dit proverbialement, Payer en monnoye de Finge, c'eſt à dire, en *gambades*.

GAMBADER. v. n. Faire des gambades. Ces jeunes gens ſe divertiſſent à ſauter & à *gambader* tout le jour.

GAMBESON. ſubſt. maſc. Terme de l'ancienne milice. C'eſtoit une eſpece de cotte d'armes ou de grand juppon qu'on portoit ſous la cuiraſſe pour empêcher qu'elle ne bleſſaſt, qui eſtoit compoſée de laine ou de cotton picqué entre deux eſtoffes. On les appelloit auſſi *Cottes gamboiſées*, & *Contrepointes*. Les ouvriers qui les faiſoient s'appelloient *Conſtpointiers*. Ce mot vient du vieux Allemand *Wambon*, ou du Saxon *Wambes*, qui ſignifie le *ventre*, *quaſi Wambaſium*, c'eſt à dire, Couverture du ventre & de la poictrine. On l'appelle encore en Flamand, *Wambais*, en Anglois *Doblet*, en Eſpagnol *Juppon*, & en Italien *Guipone*.

GAMBILLER. v. n. Fretiller, remuer ſouvent les jambes, ſoit aſſis, ſoit dans le lit. Il ne ſe dit que des enfants, ou des jeunes gens.

GAMELLE. ſ. f. Terme de Marine, eſt une jatte de bois dans laquelle on met le potage deſtiné pour chaque plat de l'équipage. Du Cange derive ce mot de *gamelum*, qu'on a dit dans la baſſe Latinité pour ſignifier la même choſe. Il vient du Latin *camella*, qui ſignifie une panier fait d'un ozier fort ſerré. Il ſe trouve en cette ſignification dans le IV. des Faſtes.

Dum licet appoſita, veluti craſtère, camella,
Lac niveum potes, purpureámque ſapam.

GAMME. ſ. f. Terme de Muſique. C'eſt une table ou eſchelle ſur laquelle on apprend à entonner juſte les nottes de Muſique, *ut*, *re*, *mi*, *fa*, *ſol*, *la*, ſuivant leurs diverſes diſpoſitions. Elle eſt diviſée en trois colomnes, dont la premiere

s'appelle *B mol*, la ſeconde *Nature*, & la troiſiéme *B quarre*. Elle ſert à faire les muances ou paſſages du B mol en B quarre par le moyen du demi-ton qui eſt du *mi* au *fa*. On l'appelle *Gamme*, parce que Guy Aretin qui inventa ces nottes, adjouſta un *g* ou le *gamma* des Grecs aux premieres lettres de l'Alphabet qui luy avoient ſervi à cotter ſes tons ou intervalles, pour teſmoigner que les Grecs eſtoient les premiers Auteurs de la Muſique. On l'appelle auſſi *Main harmonique*, parce que Guy Aretin ſe ſervit d'abord de la figure d'une main pour expliquer ce qu'on a reduit en cette table qu'on nomme la *Gamme*. Dans cette table ou main harmonique il y a ſix Sextes majeures, dont chacune commence par *ut* & *la*. On ne ſe ſert plus de cette table, depuis que le Maire a trouvé l'invention d'une ſeptiéme notte nommée *Si*, par le moyen de laquelle on peut chanter ſans avoir beſoin de ces muances.

On dit proverbialement, Chanter la *gamme* à quelqu'un, pour dire, le quereller, le reprendre, ou luy reprocher ſa faute. On dit auſſi, qu'un homme eſt hors de *gamme*, pour dire, qu'il ne ſçait plus où il en eſt, comme un Muſicien qui a perdu ſon ton.

GAN.

GANACHES, ou *Ganaſſes*. ſubſt. fem. plur. Ce ſont deux os qu'a un cheval de part & d'autre du derriere de la teſte, oppoſez à l'encolure, & qui forment la maſchoire inferieure, & la font mouvoir. Ce cheval eſt chargé de *ganaches*, c'eſt à dire, il a la maſchoire groſſe & fort charnuë. Ce mot eſt venu de l'Italien *ganaſcia*, ou de l'Eſpagnol *ganaſſa*, ſignifiants la même choſe. Borel le derive de *gena*, comme qui diroit, *grande jouë*.

On dit figurément d'un homme groſſier, & qui a l'eſprit lourd, qu'il eſt chargé de *ganaches*.

GANGREINE, ou *Cangreine*. ſ. f. Maladie qui vient dans les chairs, qui les corrompt, & qui gagne les parties voiſines, qu'on ne peut guerir que par l'amputation du membre pourri. On a obſervé par le microſcope, que la *gangreine* conſiſtoit en un nombre infini de petits vers qui naiſſent de la chair morte, & qui en produiſent ſans ceſſe d'autres qui corrompent les parties voiſines. Quelques-uns tiennent qu'on la peut guerir en arrouſant continuellement la partie d'eſprit de vin. Ce mot, ſelon quelques-uns, vient du mot Paphlagonien *gangra*, qui ſignifie *chevre*. Le propre de la chevre c'eſt de brouter l'herbe qui eſt tout autour d'elle avec grande viſteſſe & ſans s'arreſter. La *gangreine* gagne bientoſt les parties voiſines, ſi l'on n'y apporte du remede. Il eſt plus ſeur de tirer ce mot du verbe Grec *grao*, *graino*, *manduco*, *abſumo*, *je mange*, *je conſomme*.

GANGREINE, ſe dit figurément en choſes ſpirituelles des erreurs & des mauvaiſes doctrines, comme auſſi des ſemences de diviſion dans un Eſtat. Un mauvais citoyen eſt un membre pourri qu'il faut retrancher, de peur que cette *gangreine* ne gagne le corps de l'Eſtat.

GANGRENER. v. n. Eſtre atteint de gangreine. Les playes qui ſont faites par des armes à feu ſont ſujettes à ſe *gangrener*.

GANGRENÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

On dit figurément, qu'un homme a la conſcience *gangrenée*, pour dire, qu'elle eſt corrompuë & diſpoſée à faire toute ſorte de mal.

GANGUI. Terme de Marine. Voyez *Bregin*, c'eſt la même choſe.

GANSE. ſ. f. Petit cordon d'argent ou de ſoye qui ſert à arreſter & à boutonner des boutons. On s'en ſert auſſi pour faire quelques ornements ſur les habits, & ſur tout aux boutonnieres. Quelques-uns derivent ce mot par metatheſe de l'Hebreu *naſag*, qui ſignifie, *apprehenſum retinere*.

GANT. ſubſt. maſc. Ce qui ſert à couvrir la main pour la tenir chaudement, ou proprement. *Gants* de Rome. *gants* d'Eſpagne. *gants* parfumez. *gants* cirez. *gants* de cerf, de daim. *gants* fourrez. *gant* de Fauconnier. Jetter le *gant*, ſe diſoit autrefois de ceux qui appelloient une partie adverſe en duel. Il eſtoit autrefois deffendu aux Juges Royaux de porter des gants dans leur Siege. Ce mot vient de *Wonante* Flamand, ou ancien Allemand, ſignifiant la même choſe. Quelques-uns l'ont derivé de *vagina*; Du Cange de *wantus wanto* & *gwantum*, mot de la baſſe Latinité.

Dans la plus-part des Coûtumes il y a un droit Seigneurial qu'on appelle, *Ventes*, & *gants*, qu'on doit aux mutations. Ces *gants* ſont eſtimez deux ſous en quelques lieux, & en d'autres quatre deniers. Dans la Coûtume de Chaſteauneuf ils appartiennent au Sergent.

On dit en proverbe, quand un homme apporte une nouvelle qu'on ſçait desja, qu'il n'aura pas les *gants*, pour dire, la paraguante, le preſent qu'on donne aux meſſagers qui apportent quelque bonne nouvelle. On dit, Il eſt ſouple comme un *gant*, pour dire, qu'il eſt doux & humilié, qu'on le manie comme on veut. On dit auſſi en ſaluant quelqu'un à la haſte & ſans ſe deganter, que l'amitié paſſe le *gant*.

GANTELET. ſ. m. Gros gant pour armer la main d'un Cavalier armé de toutes pieces. Il eſt de fer, & les doits ſont couverts de lames par eſcailles. On portoit autrefois le caſque & les *gantelets* dans les marches en ceremonie.

On dit proverbialement, Ce que le *gantelet* gagne, le gorgerin le mange: c'eſt un mot qui eſtoit ordinaire au Chevalier Bayard, pour dire, qu'on ne met gueres à profit le gain qui ſe fait à l'armée.

GANTER. v. act. Voilà des gants qui *gantent* bien. les Dames ſe maſquent & ſe *gantent* pour aller à l'air.

GANTÉ. ÉE. part. paſſ. & adj.

GANTIER, IERE. Marchand qui fait ou qui vend des gants.

GAR.

GARBE. ſ. f. Apparence exterieure d'une choſe. Il n'eſt plus gueres en uſage que dans le burleſque. Cet homme a bonne *garbe*, pour dire, a bonne mine. Ce mot vient de *garbato*, qui eſt fort élegant en Italien; & Paſquier dit qu'il eſtoit nouveau de ſon temps.

GARBIN. ſ. m. Terme de Marine. C'eſt le nom qu'on donne ſur la Mediterrannée au vent Sudoueſt, qu'on nomme autrement *Afero*, *Lebechio*, Vent du couchant d'hiver, Sudoueſt. Menage dit qu'il vient de l'Arabe *Garbi*, qui ſignifie *Occident*.

GARCAILLER. v. n. Hanter les garces & les mauvais lieux.

GARCE. ſ. f. Femme proſtituée & de mauvaiſe vie. *Garce* de rempart. *garce* à chien. une *garce* infame. Ce mot n'eſt devenu odieux que depuis quelque temps, & en pluſieurs Provinces on le dit encore pour ſignifier, Une petite fille, ou ſervante de chambre. On a appellé en Latin corrompu *garſia* & *garzona*, les femmes qui hantoient les frippons & les desbauchez, & qui vivoient à la maniere des garçons.

GARCETTE. ſ. f. Diſpoſition de cheveux abbattus & couppez au niveau du front, comme les portent les garçons. C'eſt une maniere dont les femmes & les filles ſe ſervoient il y a quelque temps pour ſe coëffer. Ce mot vient de l'Eſpagnol *garceias*, qui ſe trouve dans Covarruvias, qui ſignifie proprement des plumes de heron à faire des panaches. Du Cange dit qu'un Roy d'Arragon deffendit aux Sarraſins d'avoir des *garcettes*, & voulut pour les marquer qu'ils euſſent les cheveux tondus en rond.

GARCETTES, en termes de Marine, ſont des cordes faites de vieux cordages, ſervants à ferler les voiles, & à autres uſages. C'eſt auſſi du fil quarré qui ſert à faire les fourrures & treſſes des cables pour les couvrir & conſerver.

GARCON. ſubſt. maſc. Enfant maſle à qui ce nom demeure juſqu'à ce qu'il ſoit marié. La joye d'un Reine eſt grande, quand elle accouche d'un *garçon*. il a reſolu de vivre toûjours *garçon*.

On dit, Mener une vie de *garçon*, pour dire, Vivre dans la liberté & dans les plaiſirs. Ce mot, ſelon Pontanus, vient de *varo* Eſpagnol, qui ſignifie *homme*. Il remarque qu'on a dit autrefois *warçon* pour *garçon*. Lipſe le derive de *garriones*, à *garritu*; c'eſt un diminutif de *gars*: c'eſt une injure chez les Wallons, comme à Paris le mot de *garce*. Du Cange dit qu'en la baſſe Latinité on a appellé *garcio* & *garciones*, les valets, & ſur tout ceux qui ſuivoient l'armée: & qu'on a donné auſſi ce nom aux frippons, aux desbauchez & gens de neant, qu'on appelle encore en quelques lieux, *Mauvais garçons*.

On appelle auſſi *Garçon*, un valet à tout faire, & particulierement quand il eſt ſeul à ſervir, & ſans porter des couleurs. Ce Preſtre vit tout ſeul avec ſon *garçon*.

On appelle chez le Roy *Garçons* de la Chambre, de la Garderobbe, &c. Ceux qui ſont deſtinez aux menus ſervices de la Chambre, de la Garderobbe, & qui ſont au deſſous des Officiers des mêmes lieux.

On appelle auſſi *Garçons* chez les Marchands & les artiſans, Ceux qui ſervent à la boutique ou à leur aider à travailler, juſqu'à ce qu'ils ſoient receus Maiſtres. Ce Marchand, ce Tailleur a tant de *garçons* ſous luy. il faut payer le vin des *garçons*.

On appelle ſur les ports *Garçons* de la peſle, les valets & porteurs de charbon qui ſe trouvent dans les bateaux pour aider à le meſurer. L'Ordonnance deffend aux *garçons* de la peſle le regrat du charbon.

On dit, qu'un jeune homme eſt bon *garçon*, en deux ſens contraires; l'un pour dire que c'eſt un ſot, ou qu'il eſt facile, qu'il ſe laiſſe mener comme on veut; l'autre, que c'eſt un eſveillé, un bon vivant qui aime la desbauche & les plaiſirs.

On dit auſſi, qu'il fait le meſchant *garçon*, pour dire, qu'il menace, qu'il frappe, qu'il eſt brave & dangereux.

On dit proverbialement, qu'un homme ſe fait beau *garçon*, pour dire, qu'il ſe ruine, qu'il mange ſon bien en desbauches, ou qu'il s'embarraſſe dans de meſchantes affaires.

GARCONNIERE. ſ. f. Injure qu'on dit aux petites filles qui ſe plaiſent à hanter les garçons.

GARDE. ſ. f. Terme de Guerre, de chaſſe, &c. Deffenſe ou conſervation de quelque choſe. Le Roy a commis la *garde* de ce Chaſteau à un tel Capitaine. cette ville eſt de grande *garde*. une fille à marier, de petits enfants, ſont de difficile *garde*.

On le dit auſſi des gens qui ſont prepoſez pour aider à cette garde. Il faut bien deux mille hommes pour la *garde* de cette ville. Les Academiciens ſont exempts de guet & de *garde*. Ce mot vient de *warda*, mot de la baſſe Latinité, qui vient de l'Allemand *wahren*, qui ſignifie *garder*.

GARDE, eſt auſſi la faction ou la vigilance qu'on a dans le ſervice pour la deffenſe d'une place. Ainſi on dit, Un tel regiment eſt aujourd'huy de *garde*, entre en *garde*, monte, deſcend, releve la *garde*. un Officier, un Sergent de *garde*. Un corps-de-*garde*, eſt un poſte où on met pluſieurs ſoldats qui ſe relevent de temps en temps, & qui relevent auſſi les ſentinelles. Il ſe dit non ſeulement du lieu, mais auſſi des ſoldats qui y ſont poſtez pour s'y deffendre, ſoit au camp, ſoit dans la ville.

On dit auſſi chez les Grands, que des Officiers, des pages, des laquais ſont de *garde*, pour dire, qu'ils ſont de jour, & obligez à eſtre aſſidus au ſervice de leur maiſtre, tandis que les autres ſe repoſent.

Grande *Garde*, en termes de Guerre, eſt un corps de Cavalerie compoſé de pluſieurs eſcadrons détachez à la teſte d'un camp pour reſiſter quelque temps à l'ennemi, juſqu'à ce que l'armée ait loiſir de ſe mettre en ordre pour combattre.

On dit auſſi, *Garde avancée*, ou *Garde folle*, celle d'un corps de 15. ou 20. maiſtres qui eſt au delà de la grande *garde*, pour avertir des approches de l'ennemi.

On dit en termes de Palais, Mettre à la *garde* de quelqu'un, pour dire, Charger quelqu'un de la conſervation de quelque choſe. On a mis ce priſonnier à la *garde* d'un Huiſſier, pour dire, qu'il ſera tenu de répondre de ſa perſonne. on a laiſſé tous les meubles ſaiſis de cette maiſon à la *garde* d'un voiſin qu'on en a chargé, qui a pris tout en ſa *garde*. on a ſequeſtré & mis cette fille à la *garde* d'une telle Dame.

On dit auſſi, Payer la *garde* de quelque choſe, pour dire, le ſalaire qu'on donne à celuy qui a eu le ſoin de garder & conſerver quelque choſe. On luy a taxé tant pour ſes frais de *garde*.

On appelle auſſi, Lettres de *garde gardienne*, des Lettres de privilege que le Roy donne à quelques perſonnes & Communautez, par leſquelles il declare qu'il les prend en ſa *garde* particuliere; & pour cet effet il leur aſſigne des Juges particuliers, par devant leſquels toutes leurs cauſes ſont commiſes: anciennement c'eſtoit le Prevoſt de Paris, & maintenant ce ſont les Requeſtes du Palais & de l'Hoſtel. L'Univerſité de Paris, l'Abbaye de Saint Victor, ont des Lettres de *garde gardienne* attributives de juriſdiction au Prevoſt de Paris.

GARDE NOBLE. Terme de Coûtumes, eſt un droit que les peres & les meres nobles ont de joüir du bien de leurs enfans mineurs juſqu'à un certain âge, qui eſt de 20. ans pour les maſles, & de 15. ans pour les filles en la Coûtume de Paris, ſans eſtre tenus d'en rendre compte, à la charge de les entretenir ſelon leur qualité, de tenir les baſtiments en bon eſtat, & de payer toutes leurs dettes mobiliaires. En Normandie le Seigneur feodal a la *garde noble* des orfelins & vaſſaux, & de leurs fiefs tenus de luy en hommage. Et on diſtingue cette *Garde* en *Garde Royalle*, & *Garde Seigneuriale*.

GARDE BOURGEOISE, ou *roturiere*, eſt un droit ou privilege accordé aux bourgeois de Paris par la Coûtume, qui eſt le même à l'égard des peres & meres bourgeois, que celuy de *Garde noble* à l'égard des Gentilshommes.

GARDE, en termes des Eaux & Foreſts, eſt une eſtenduë de pays dans laquelle certains Gardes & Officiers ſont commis pour la conſervation des bois. Les Grands Maiſtres ſont obligez par l'Ordonnance de faire leurs viſites de *garde* en *garde*.

GARDE, ſignifie quelquefois, Protection. Ainſi le Roy finit les Lettres qu'il eſcrit à ſes ſujets, Priant Dieu qu'il vous ait en ſa ſainte *garde*. On dit auſſi à ceux qu'on eſconduit, Allez vous en à la *garde* de Dieu.

GARDE, ſignifie auſſi, Precaution; & on dit abſolument, Prenez *garde*, ou Prenez *garde* à vous, à voſtre conduitte. Il faut bien ſe tenir ſur ſes *gardes*, quand on a à faire à des meſchans. il faut ſe donner de *garde* des ſurpriſes des chicaneurs. il faut eſtre toûjours en *garde* contre les tentations de l'Eſprit malin. je n'ay *garde* de manquer au reſpect que je vous dois. On dit auſſi, Il n'a *garde* d'eſtre auſſi brave que ſon aiſné, pour dire, Il s'en manque beaucoup.

GARDE, ſignifie auſſi, Conſideration. Vous ne prenez pas *garde* que ce que vous dites fait contre vous. quand on contracte, il faut bien prendre *garde* à ce qu'on dit & à ce qu'on fait. quand on juge, quand on fait des experiences, il faut prendre *garde* juſqu'aux moindres circonſtances, juſqu'aux moindres minuties. On dit auſſi, Il faut toûjours eſtre en *garde* avec cet homme-là, pour dire, qu'il eſt accouſtumé à tromper, à ſurprendre les gens. Cet avare prend *garde* juſqu'à la moindre obole, il eſt exact à ne rien relaſcher. il ne faut pas prendre *garde* à ce que dit un fou, un yvrogne, pour dire, s'en faſcher, y adjouſter foy, &c.

GARDE, en termes de Negoce, ſignifie, Conſervation, durée en même eſtat. Le vin eſt verd cette année, il ſera de *garde*. les fruits d'eſté ne ſont pas de *garde*, il les faut confire pour eſtre de *garde*. la mode de ces eſtoffes ſe paſſe, la *garde* n'en vaut rien.

On appelle chez les joüeurs de picquet, une *garde*, certaine petite carte de même point que le Roy, qu'ils ont en main, & dont ils n'ont pas l'as. On perd ſouvent une belle partie de picquet pour avoir écarté ſa *garde*. Une double *garde*, ce ſont deux cartes de ce même point.

GARDE, eſt auſſi une femme qui eſt attachée au ſervice d'un malade, ou d'une femme en couche. Les parreins & marreines ſont un preſent à la ſage-femme & à la *garde*.

GARDE, eſt auſſi un terme d'eſcrime, & on dit, Eſtre en *garde*, & ſe mettre en *garde*, pour dire, Se mettre en poſture pour ſe deffendre de ſon ennemi les armes à la main.

Il y a quatre *gardes* generales de l'eſpée, que pour bien concevoir, il faut ſe repreſenter un cercle deſcrit ſur un mur à plomb, & diviſé en ſes quatre points cardinaux de haut en bas, & de droit à gauche. Quand on porte la pointe de ſon eſpée au point inferieur du cercle avec le fort oppoſé au point ſuperieur du même cercle, & le corps fort panché en avant, c'eſt ce qu'on appelle la *Prime*

ou la *premiere garde*. La *ſeconde garde*, que pluſieurs nomment *Tierce*, mais improprement, ſe fait en portant la pointe de l'eſpée au deuxiéme point du même cercle diſtant d'un quart du premier point, & montant à gauche le fort de l'eſpée tourné à droit en dehors, & le corps relevé à proportion. La *Tierce* ou la *troiſiéme garde* ſe fait en poſant la pointe de l'eſpée au point ſuperieur du même cercle, qui eſt diametralement oppoſé à l'inferieur de la *prime*; & alors le corps, le bras & l'eſpée ſont dans leur naturelle diſpoſition, & dans le milieu des extremitez de leurs mouvements. La *Quarte* ſe fait en portant la pointe de l'eſpée au quatriéme point du même cercle, directement oppoſé à celuy de la Seconde, en deſcendant à droit à un quart de la Tierce, le coſté exterieur du bras & le plat de l'eſpée eſtant tournez vers la terre, le corps eſtant hors la ligne à droite, & le fort de l'eſpée vers la ligne à gauche. Il y a une *Quinte* ou *cinquiéme garde*, qui n'eſt que le retour de la pointe de l'eſpée à droit aprés la revolution de ce cercle, au point inferieur de la Prime, d'où elle eſtoit partie, & neantmoins avec une autre diſpoſition du corps, du bras & de l'eſpée.

Toutes ces *gardes* s'appellent auſſi *Figures* & *Poſtures*. Tout le centre de ces mouvements doit eſtre à l'eſpaule. En toutes ces ſortes de *gardes* il y en a de *hautes avancées*, *hautes retirées*, *hautes moyennes*, quand elles ſont poſées devant la plus haute partie du corps, ayant le bras tout eſtendu, tout retiré, ou entre l'une & l'autre extremité. Les *gardes moyennes avancées*, ou ſimplement *moyennes*, ſont celles où l'eſpée eſt poſée devant la partie moyenne du corps. Les *gardes baſſes avancées*, *retirées*, ou *baſſes moyennes*, ſont celles où le bras & l'eſpée ſont avancez, retirez, ou entre les deux extremitez, & ſont ſituez devant la partie baſſe du corps. Quelques-uns croyent que la principale *garde* eſt celle de *Prime*; les autres la *Quinte*; d'autres avec plus de raiſon croyent que c'eſt la *Tierce*, parce qu'elle eſt compoſée de lignes droites, qui ſont plus aiſées à deffendre que les obliques, comme ſont du coſté droit la Prime & la Seconde, & du coſté gauche la Quarte & la Quinte.

GARDE, ſe dit auſſi de la deffenſe qui eſt auprés de la poignée d'une eſpée, pour empêcher que la main ne ſoit offencée par l'ennemi. Une *garde* d'argent. une *garde* damaſquinée. il luy a enfoncé ſon eſpée juſqu'à la *garde*. il luy en a donné juſqu'aux *gardes*. il y a des *gardes* à branche, & des gardes à ponte.

GARDES, en Termes de Venerie, ſe dit des *ergots* du ſanglier, ou des os de derriere les jambes proche les pieds. En Latin, *Apri calcaria*.

En termes de Marchands, on appelle *Garde forte* & *Garde foible*, dans la balance Romaine, des broches de fer qui paſſent à travers de ſa branche, où eſt attaché l'anneau qui ſouſtient la balance. La foible eſt la plus eſloignée, & la forte la plus proche du centre de la balance. Celle-cy ſouſtient un plus grand poids que l'autre.

GARDE DE PESON, ſont des boucles qui ſont attachées aux broches du peſon.

GARDES, en termes de Marine, ſont les deux eſtoiles les plus voiſines du Pole Artique, qui ſont les dernieres du Chariot ou de la Petite Ourſe, ſur leſquelles ſi on eſleve un triangle équilateral, ſa pointe tombera juſtement ſur le point du Pole: car c'eſt abuſivement, qu'on dit l'Eſtoile Polaire, parce qu'il n'y en a point preciſément ſur le Pole. Quelques-uns mettent trois *gardes* au lieu de deux.

GARDES, en termes de Serrurier, ſont de petites pointes ou lames de fer qui ſont tellement diſpoſées pour entrer dans les dents ou les fentes du paneton de la clef, que pour peu qu'il y ait de changement, la clef ne tourne plus: & quand on dit, Changer les *gardes*, c'eſt changer ces petites pieces de fer.

GARDE. ſ. m. Archer ou ſoldat deſtaché d'une compagnie pour proteger quelqu'un, ou pour l'arreſter, ou pour veiller à ſes actions. Les Mareſchaux de France ont envoyé un *Garde* à chacun de ces Gentilshommes qui ſe vouloient battre. On le dit auſſi de tout le corps des compagnies, des regiments d'Archers ou de Cavaliers: & en ce ſens on dit Capitaine des *Gardes*, de ceux qui commandent les compagnies des *Gardes* du corps du Roy; & Capitaine aux *Gardes*, des Capitaines du regiment des *Gardes* Suiſſes, ou Françoiſes. un Cadet aux *Gardes*. les *Gardes* de la Manche. les Chevaux-Legers de la *Garde*.

On dit auſſi, les *Gardes* d'un Prince, d'un General, d'un Gouverneur. les *Gardes* de la Prevoſté de l'Hoſtel, du Prevoſt de Paris. les *Gardes* du Sel, des Aides. les *Gardes* des Ports. *Gardes* des pertuis des rivieres, &c. Il eſt fait mention auſſi dans les Coûtumes de *Gardes liges*, qui ſont des vaſſaux obligez à garder le corps de leur Seigneur avec armes ſuffiſantes.

Les *Gardes* de la Marine, ſont des Gentilshommes deſtinez à ſervir ſur les vaiſſeaux, pour eſtre auprés de l'Amiral, ou pour aider aux Officiers dans leurs fonctions.

On appelle auſſi *Garde*, Celuy qui a ſoin de quelque choſe. le *Garde* de la Bibliotheque du Roy. le *Garde* du Treſor Royal. le *Garde* des Chartres. le *Garde* des livres de la Chambre des Comptes.

On appelle auſſi dans les ſix Corps des Marchands, les Maiſtres & *Gardes*, Ceux qui ſont eſleus de ces corps pour eſtre Jurez & faire obſerver par les autres les ſtatuts & reglements de chacune de ces Communautez. Dans les Corps des Artiſans il n'y a que des Jurez. Il y a auſſi des *Gardes* & *Contre-gardes* des Marais, Iſles & Salines.

GARDES, en termes de Monnoyes, ſont des Officiers conſiderables, & les premiers Juges des monnoyes, dont les appellations reſſortiſſent à la Cour. Il y en a deux eſtablis dans chaque Hoſtel où on les fabrique. Leur inſtitution eſt ancienne & auparavant l'an 689. comme il reſulte d'un titre rapporté par d'Argentré. Leur fonction eſt de veiller ſur tout le travail de la monnoye, à ce qu'il ſoit fait ſelon l'ordonnance, de peſer, rebuter & faire refondre les eſpeces trop foibles de poids & d'aloy, d'en tenir regiſtre, & en faire des procés verbaux, & de les envoyer à la Cour avec les boëtes dans leſquelles ils enferment les pieces & eſchantillons, pour eſtre jugées.

GARDE-BOIS. ſ. m. Sergent ou Archer commis à la *garde* des Eaux & Foreſts.

GARDE-CHASSE. ſ. m. Sergent ou Archer que le Roy ou les Seigneurs commettent à la *garde* de leurs Chaſſes.

GARDE-COSTE. ſ. m. Vaiſſeau armé en guerre qui croiſe la mer le long des coſtes pour la preſerver de la pillerie des Pirates, & eſcorter les vaiſſeaux marchands. Il y a auſſi ſur terre des Capitaines *Garde-coſtes* diſtribuez le long des coſtes de la mer pour veiller à la conſervation de la coſte, & empêcher les deſcentes dans une certaine eſtenduë de pays dependante de leur Capitainerie. Les Capitaines *Garde-coſtes* ſont exempts de l'Arriere-

ban, comme il eſt porté dans la nouvelle Ordonnance de la Marine.

GARDE-MARTEAU. ſ. m. Officier des Eaux & Foreſts, qui garde le marteau avec lequel on marque le bois qu'on doit coupper dans les foreſts du Roy, quand on fait des ventes. le *Garde-marteau* aſſiſte aux jugements des procés, & y a voix deliberative, même tient le ſiege en l'abſence du Maiſtre & du Lieutenant.

GARDE, ſe dit auſſi de pluſieurs Officiers de Juſtice. Monſr. le *Garde des Sceaux*, eſt un grand Officier à qui le Roy commet la garde de ſon Scel Royal, quand il n'y a point de Chancelier, ou lors qu'il ne luy eſt plus agreable. Il y a auſſi des *Gardes du petit Scel* dans les Juriſdictions Royales, du nom deſquels ſont intitulez les contracts qui ſe paſſent dans le reſſort. Il y a des Juges *Gardes* des monnoyes eſtablis dans pluſieurs Provinces de France.

On appelle le Prevoſt de Paris ſimplement, *Garde de la Prevoſté*, à cauſe que c'eſt le Roy qui eſt le premier Juge & Prevoſt: & pour cela il y a un dais au deſſus du ſiege du Prevoſt de Paris, ou de ſon Lieutenant civil; ce qui n'eſt pas même dans les Parlements, ſinon quand le Roy y va tenir ſon lit de Juſtice. On l'appelle auſſi, *Garde & conſervateur des privileges de l'Univerſité, des Foires*, &c.

GARDE-ROLLE, eſt un Officier de Chancelerie qui garde les rolles des oppoſitions qui ſe font au ſceau à la reſignation des Offices de ceux qui ont des creanciers. Il y en a auſſi d'eſtablis pour les rentes de l'Hoſtel de Ville, qu'on appelle *Conſervateurs des hypotheques*. Les *Garde rolles* rapportent à Mr. le Chancelier les proviſions des Offices, & les *Conſervateurs* les Lettres de ratification de la vente des rentes ſur la ville.

GARDE-NOTTE. ſubſt. maſc. C'eſt la qualité que prennent les Notaires, qui ſe diſent Notaires & *Garde-nottes* du Roy, c'eſt à dire, qu'ils gardent les minutes des contracts que les particuliers paſſent devant eux, qui originairement s'appelloient *Nottes*.

GARDE-SACS, eſt un Greffier depoſitaire & chargé des ſacs & des productions des parties, & particulierement au Conſeil & dans les Parlements.

GARDE-VAISSELLE, eſt un Officier chez le Roy qui a ſoin de la vaiſſelle d'or & d'argent.

GARDE-MEUBLE. Officier qui garde les meubles du Roy dont on ne ſe ſert pas actuellement. On le dit auſſi du lieu où ces meubles ſont conſervez. Le *Garde-meuble* du Roy eſt la choſe la plus magnifique qui ſoit au monde.

GARDE-MAGASIN, eſt un Officier d'un arſenal qui tient regiſtre des poudres, canons, armes, proviſions, & toute autre choſe qu'on luy laiſſe en garde.

GARDE, ſe dit auſſi d'autres lieux, & des choſes qui ſervent à la conſervation des autres.

GARDE-MANGER. ſubſt. maſc. Lieu où on ſerre la viande & autres choſes bonnes à manger. Il ſe dit tant d'une petite chambre qui eſt à coſté de la cuiſine, que d'un armoire, ou même d'un grand baſſin.

GARDEROBBE. ſ. f. Petite chambre voiſine de celle où on couche, qui ſert à ſerrer les habits & les hardes d'une perſonne, ou à coucher les valets qu'on veut avoir prés de ſoy la nuit. Dans les logis bourgeois on appelle *Garderobbe*, toute petite chambre qui en accompagne une grande.

GARDEROBBE, chez le Roy & les Princes, eſt un appartement où on met les habits du Roy ou des Princes, & tout ce qui ſert à leur perſonne, & où ſe retirent les Officiers qui y ſervent.

On appelle auſſi la *Garderobbe*, tous les Officiers qui y ſont en fonction. la *Garderobbe* du Roy ſuit toûjours ſa perſonne. le Grand Maiſtre de la *Garderobbe*. les valets de la *Garderobbe*. le premier Valet de la *Garderobbe*.

On le dit auſſi des hardes & habits de la *Garderobbe*. A la mort de ce Prince, ſa *Garderobbe* fut eſtimée dix mille eſcus. il donna ſa *Garderobbe* à ſes Officiers.

On appelle auſſi *Garderobbe*, un aiſement, un privé. Aller à la *garderobbe*, c'eſt, Aller deſcharger ſon ventre. ces pilules font aller deux ou trois fois à la *garderobbe*.

GARDEROBBE. ſubſt. maſc. Tablier de toile que mettent les femmes de baſſe condition pour conſervér leurs habits.

GARDE-BONNET. C'eſt une coëffe de toile qu'on met ſur le bonnet des enfans pour empêcher qu'ils ne le ſaliſſent. On appelle auſſi *Gardemanches*, les fauſſes manches qui ſervent à même effet.

GARDE-INFANT. ſ. m. Grand vertugadin que portent les femmes Eſpagnoles ſur les reins, & qu'on portoit il y a quelque temps en France, qui ſert à empêcher qu'elles ne ſoient incommodées dans la preſſe: c'eſt une eſpece de ceinture rembourrée ou ſouſtenuë par de gros fils de fer, qui eſt fort utile aux femmes groſſes.

GARDES-CORPS, en termes de Marine, ſont de gros tiſſus fort eſpais faits de nattes ou de cordages treſſez, qu'on eſtend avec les pavois ſur le bord du vaiſſeau pour couvrir le ſoldat dans les combats de mer.

GARDE-FEUX, en termes de Marine, ſont les boetes où on met les gargouches.

GARDE-FOU. ſ. m. Petit parapet ou barriere que l'on met aux bords des lieux ou paſſages eſlevez pour empêcher qu'on ne tombe, comme ſur les ponts, quais, chauſſées & terraſſes des tours ou des baſtiments.

GARDE-FEU. ſ. m. Grilles ou barre de fer qu'on met à une cheminée pour empêcher que les enfans ne tombent dans le feu.

GARDE-BOUTIQUE, ſe dit chez les Marchands, de la marchandiſe frippée & hors de mode, qu'il eſt difficile de vendre, & qui demeure long-temps dans la boutique.

Avantgarde, *Arrieregarde*, *Contregarde*, *Sauvegarde*, *Meſgarde*, ſeront à leur ordre.

GARDER. v. act. Deffendre quelque choſe contre les attaques de ceux qui la veulent attaquer, deſtruire, ou endommager. un Gouverneur doit *garder* ſa place contre les ennemis. un berger doit *garder* ſes moutons, & les deffendre des loups. *garder* un Prince. *garder* un priſonnier à veuë, pour dire, l'obſerver inceſſamment. Menage le derive de l'Allemand *warden* qui ſignifie la même choſe, quoy qu'on trouve dans les Auteurs de la baſſe Latinité *guardium*, *guardia*, *guarda*, *guardianus*, & *garda robba*: l'*u* Germanique s'eſt changé en *g* ou en *f* en la plus-part des mots de la Langue. D'autres le derivent du Latin *varare*, qui ſignifie *fermer avec des barres*.

GARDER, ſignifie auſſi, Se garentir, ſe deffendre. *Gardez* vous du ſoleil, du ſerain. Dieu me *garde* des traiſtres & des envieux. Et même abſolument, *Gardez* de tomber. *Gardez* vous, pour

dire,

dire, Faites place. *gardez* vous des yeux de Silvie. *gardez* de vous meſprendre. ce remede *garde* de la peſte, en preſerve. On dit auſſi, Dieu vous *garde* de mal, tant lors que nous ſouhaittons du bien à quelqu'un, que lors que nous le voulons eſconduire & chaſſer, & que nous ne ſommes pas contents de luy.

On dit auſſi par maniere de ſalut, Dieu vous *gard*, entre gens fort familiers, ou quand un ſuperieur parle à un inferieur.

On dit auſſi, *Garder* un malade, une accouchée, pour dire, Veiller à tous ſes beſoins. On dit auſſi, Il a *gardé* cette maladie long-temps, pour dire, il en a eſté long-temps malade. On dit auſſi, *Garder* le lit, *garder* la chambre, pour dire, Ne point ſortir du lit, de la chambre.

GARDER, ſignifie encore, Conſerver, ou mettre en reſerve. C'eſt un prodigue qui ne ſçauroit rien *garder*. je veux bien *garder* cela pour l'amour de vous. de tout ſon train il n'a *gardé* qu'un laquais. on ne peut *garder* la viande en eſté. ce vin ſe peut *garder* tant qu'on veut. ſon eſtomac eſt ſi debile, qu'il ne peut *garder* aucun aliment, aucun remede. je luy ay donné cent piſtoles à *garder*. ce fruit eſt excellent, j'en veux *garder* de la graine, il ſe *gardera* bien tout l'hiver. *gardez* cela pour l'amour de moy. la terre graſſe *garde* l'eau, la conſerve. On dit auſſi d'un homme qui a la gravelle, qu'il ne ſçauroit *garder* ſon eau, pour dire, qu'il eſt obligé d'uriner ſouvent.

GARDER, ſe dit figurément des choſes ſpirituelles & morales. *Garder* ſa parole, ſa foy, ſon honneur. *garder* le ſilence, le ſecret. *Garder* des meſures, pour dire, Agir avec circonſpection. *garder* le *decorum*, la bienſeance. *garder* ſa gravité. *Garder* ſon rang, pour dire, Se maintenir dans le poſte où on a eſté placé, ou dans le lieu d'honneur où on a eſté mis.

On dit auſſi, On ne ſçauroit *garder* ſon cœur contre ce qu'on aime, pour dire, ſon deſpit, ſa colere. On dit en ce même ſens, *Garder* ſon courage.

Il ſignifie encore, Obſerver. *Garder* les Commandements de Dieu, les Loix, les Ordonnances, les Feſtes, les Jeuſnes. On dit auſſi, *Garder* ſon ban, pour dire, Ne contrevenir pas à l'arreſt de ſon banniſſement.

GARDER, ſe dit proverbialement en ces phraſes. Ce que Dieu *garde* eſt bien *gardé*. Quand chacun ſe meſle de ſon meſtier, les vaches ſont bien *gardées*. Perſonne ne ſçait ce que la fortune luy *garde*. On dit auſſi, Adieu bon homme, *garde* ta vache: ce qui eſt un proverbe tiré apparemment de la fable d'Argus. On dit, Faire *garder* le mulet, c'eſt, Faire attendre long-temps. *Garder* les manteaux, c'eſt, N'eſtre pas de la feſte, de l'affaire qui ſe fait. *Garder* une poire pour la ſoif, c'eſt à dire, Eſpargner quelque choſe, quand on eſt riche, pour la neceſſité qui peut ſurvenir. Il vous en a bien donné à *garder*, pour dire, Il vous en a bien fait accroire. Je luy *garde* bonne, pour dire, J'attends l'occaſion de me venger.

On dit d'une fille qu'on marie à un petit Noble de campagne, qu'elle va *garder* les poulets d'Inde.

GARDÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

GARDEUR, EUSE. adj. Qui garde des troupeaux. *Gardeur* de cochons. *Gardeuſe* de vaches.

GARDIEN, ENNE. ſ. m. & f. Celuy qui eſt commis à la garde de quelque choſe. Quand on execute des meubles, il n'eſt pas permis de les tranſporter, ſi on donne un bon *gardien*. cette veufve a eſté eſtablie *gardienne* des papiers, lors qu'on a fait Inventaire. chez elle noſtre bon Ange eſt noſtre Ange *Gardien*. il y a des Lettres de garde *gardienne* expliquées cy-deſſus à *Garde*.

On appelle auſſi dans quelques Couvents le *Gardien*, Celuy qui eſt le Superieur du Couvent, comme aux Capucins.

GARDIENS, en termes de Marine, ſont des matelots diviſez en pluſieurs brigades, qui ſont commandez par le Capitaine d'un port pour la conſervation des vaiſſeaux qui y ſont.

GARDIENNERIE. ſubſt. fem. en termes de Marine, eſt auſſi un nom qu'on donne à la Sainte Barbe ou chambre des Canoniers.

GARDON. ſubſt. maſc. Petit poiſſon d'eau douce qui eſt au rang des poiſſons blancs & peu eſtimez. On dit pourtant, Sain comme un *gardon*, en ce pays-cy; plus loin on dit, comme un *dard*, autre poiſſon qui n'en eſt gueres different. En Latin *gardo*, ou *gardio*.

GARE. Terme adverbial. Cri qu'on fait quand on veut advertir les paſſants de ſe mettre à l'eſcart pour éviter le heurt ou la cheute de quelque choſe. Ainſi on dit, *Gare* le corps, *gare* l'eau. On dit auſſi *Gare*, quand on crie de ſe retirer, & de donner paſſage à quelque perſonne de marque, ou en quelque ceremonie. Ce mot, ſelon Saumaiſe, vient de *varare* Latin, qui ſignifie *traverſer*, d'où on a fait *guarare*, comme *gaſter* de *vaſtare*; & de là eſt venu auſſi *eſgarer* & *garou*. Voyez Menage. Borel dit que *gare* & *garau* ſignifioient autrefois *rapide*, & qu'ils viennent de l'Hebreu *garaph*, ſignifiant la même choſe, à cauſe, dit-il, qu'il ſe faut *garer* de ce qu'il vient avec rapidité.

GARE, ſe dit auſſi des advis qu'on donne des ſuittes faſcheuſes qui peuvent arriver d'une meſchante affaire. Vous voulez vous battre en duel contre voſtre ennemi, *gare* la corde. vous voulez plaider de gayeté de cœur, *gare* les deſpens.

On dit proverbialement & baſſement, *Gare* le pot au noir, en joüant à des jeux où on a les yeux bandez, pour dire, qu'on eſt en danger de ſe faire quelque boſſe qui deviendra noire. On dit auſſi, Il frappe ſans dire *gare*, en parlant de celuy qui heurte ou bleſſe ſans advertir de ſe retirer ou de ſe deffendre.

GARENCE. ſ. f. Racine ſervant aux teintures en rouge. Elle vient naturellement en France & en Flandres, & ſur tout auprés de Liſle. Elle croiſt dans des terres mediocrement humides, & ſe ſeme en Mars au decours de la lune. On l'arrache 18. mois aprés, on la fait ſecher au ſoleil, & on la reduit en poudre avec un moulin, puis on l'enferme ſoigneuſement dans des ſacs. Les billons de *Garence* ſont ſouvent falſifiez par les eſtrangers, qui meſlent la terre rougeaſtre avec quelque pouſſiere de *Garence*. Les tiges de la *Garence* ſont longues, rudes, quarrées, & ſemblables à celles du grateron, quoy que plus roides & plus grandes. Ses feuilles ſont diſpoſées alentour des tiges nœud par nœud, & par certains intervalles en croix de Bourgogne & en maniere d'eſtoiles. Sa graine eſt ronde, qui eſt verde d'abord, qui enſuitte devient rouge, & qui eſt toute noire eſtant mûre. Sa racine eſt menuë, longue & rouge. Il y en a une ſauvage qui croiſt d'elle-même, que quelques-uns appellent la *petite Garence* ou *Alyſſum*. Il faut donner un pied de *Garence* à la plus-part des eſtoffes du bon teint. Il y en a de deux ſortes: la *Garence* de pipe, qui eſt la plus groſſiere; & la *Garence* en balle, qu'on appelle

autre-

autrement *Garence de crap*, qui teint en nouvelle eſcarlate exquiſe. Ce mot vient de *Varantia*, qu'on a dit par corruption pour *Verantia*, pour dire, que cette couleur eſt vraye & de bon teint. Menage. En Latin *Sandix*, *Rubia*, *Erythrodamis*.

GARENCER. v. act. Teindre avec de la garence. Le noir doit eſtre *garencé*, parce qu'il eſt meilleur, plus beau & plus ſain.

GARENNE. ſ. f. Bois ou bruyere où il y a beaucoup de lapins. Un Seigneur a droit de colombier & de *garenne*. Une *garenne privée*, c'eſt une *garenne* fermée de murs ou de hayes, où on fait des terriers exprés pour y nourrir des lapins. On oppoſe les lapins de *garenne* à ceux de *clapier*. *Garenne privilegiée*, ou *jurée*, eſt une certaine eſtenduë de terre où le Roy a donné un droit de chaſſe à l'excluſion de tous les Seigneurs voiſins ou en fermes dans ce territoire. Les *garennes* non fermées de murailles ne ſont point permiſes ſans Lettres patentes. Ce mot vient de l'Allemand *warende*, qui ſignifie, *lieu*, garde ou ferme de cloſtures, pour y enfermer des animaux. Il y avoit autrefois des *garennes* à eau, auſſi bien que des *garennes* à connils. On les appelloit autrefois *Warennes*.

On dit proverbialement & ironiquement de quelque hablerie, ou quelque conte à plaiſir dont on deſcouvre ſur le champ la fauſſeté, Celuy-là eſt de *garenne*.

GARENNIER. ſ. m. C'eſt le Fermier, ou celuy qui a ſoin d'une garenne.

GARENT, ENTE. ſ. m. & f. Celuy ou celle qui vendent ou alienent quelque choſe qui leur appartient à bon tiltre, & dont ils promettent faire jouir paiſiblement l'acquereur. On m'inquiete pour cette terre que j'ay acquiſe, mais je vais faire appeller en Juſtice mon *garent*. Un *garent formel*, eſt le vendeur qui s'eſt obligé à la garentie. En cas d'éviction d'un heritage, un *garent* doit rendre le prix, eſt obligé à prendre le fait & cauſe. Ce mot vient de *warent*, ou *warantus*, derivez de l'Allemand *ware*. Menage aprés Lindenbrog. Borel & Ragueau eſtiment qu'il vient de *creant* ou *crand*, qui ſignifioit autrefois *caution*.

GARENT, ſe dit auſſi des choſes dont on eſt tenu ou reſponſable. Un gardien de meubles en eſt *garent*, reſponſable. un Advocat qui plaide une cauſe n'eſt point *garent* de l'évenement, n'eſt pas obligé de la faire gagner. on n'eſt point *garent* des faits du Prince, ni d'une force majeure.

GARENT, en termes de Marine, eſt le bout des cordages ou manœuvres qui paſſent par des poulies, ou qui ſervent à quelque amarrage

On le dit figurément des choſes ſpirituelles, & qu'on aſſure ſur la parole & le témoignage d'autruy. St. Thomas eſt *garent* de la propoſition que j'ay advancée. je ne ſuis point *garent* de toutes les nouvelles que je vous dis ſur le bruit commun.

On dit proverbialement, A mal exploiter il n'y a point de *garent*.

GARENTIE. ſubſt. fem. Action par laquelle on appelle en Juſtice ſon garent, pour juſtifier que la choſe qu'il a venduë & cedée luy appartenoit, & pour la faire valoir à l'acquereur. Il faut faire appeller voſtre vendeur ou cedant en ſommation ou *garentie*. La ſimple *garentie* des faits & promeſſes, c'eſt quand quelqu'un cede une dette, & garentit qu'elle luy eſt legitimement deuë, mais il ne reſpond pas qu'on en ſoit payé, parce qu'il doute de la ſolvabilité du debiteur.

GARENTIR. v. act. Souſtenir qu'une choſe venduë ou cedée eſt bonne, & que l'acheteur ou le ceſſionaire en jouïra paiſiblement, ou en ſera payé, ſi c'eſt une dette. Dans tous les contracts on met cette clauſe, Avec promeſſe de *garentir*, fournir & faire valoir, ou ſimplement, *garentir* de ſes faits & promeſſes, qui ſont que la choſe cedée luy appartient legitimement, & qu'il ne l'a point venduë à d'autres perſonnes.

On dit auſſi, *Garentir* une eſtoffe, un cheval, pour dire, qu'une eſtoffe eſt bonne & d'une certaine qualité; qu'un cheval n'a point de defauts cachez. On eſt obligé de *garentir* un cheval de pous, morve, ou courbature pendant neuf jours. Quelques-uns derivent ce mot de *guerets*, parce qu'on diſoit autrefois *guerentir*, & que les premieres *garenties* ont eſté faites pour le partage des guerets & autres heritages.

GARENTIR, ſe dit figurément des choſes ſpirituelles. Je ne vous garentis pas cette propoſition, cette nouvelle, cette invention, ni que cette machine reüſſiſſe en grand, comme elle fait en petit.

GARENTIR, ſignifie auſſi, Preſerver de quelque mal ou accident. On luy a porté un coup d'eſpée, mais ſon buſle l'a *garenti*. il n'y a point de remede qui puiſſe *garentir* de la mort. faites cette affaire, je vous *garentiray* de tout le mal qui vous en peut arriver.

On dit proverbialement, On peut bien *garentir* du mal, mais on ne ſçauroit *garentir* de la peur.

GARER. v. act. qui ne ſe dit qu'avec le pronom perſonnel. Il ſe faut *garer* dans cette boutique pour laiſſer paſſer cet embarras. *garez* vous de ces taureaux qui viennent.

GARER, ſe dit auſſi des bateaux qu'on lie, qu'on attache, qu'on amarre en des lieux où ils ſont en ſureté. L'Ordonnance des Eaux & Foreſts veut que les eſpaves trouvées ſur les rivieres navigables ſoient *garées* ſur terre, & les peſcheurs tenus d'en donner advis.

GARES. ſ. f. Lieux preparez ſur les rivieres ou canaux eſtroits, où on navige, dans leſquels les bateaux ſe peuvent retirer pour laiſſer paſſer ceux qu'ils rencontrent. Ce ſont auſſi les lieux où ils ſe mettent à couvert des glaces & des inondations.

GARGARISER. v. act. Se laver la bouche & l'entrée du goſier avec quelque liqueur preparée qui ſignifie la même choſe, pour guerir quelque ulcere, ou pour les nettoyer de quelque ſouilleure. Ce mot vient du Grec *gargarizein*, ou de l'Hebreu *gargera*, qui ſignifie le *goſier*.

GARGARISME. ſ. m. Remede liquide deſtiné pour les maladies de la bouche, des gencives, & du goſier, qui ſe fait avec du miel, ou des ſels des eſprits, des ſyrops, du vinaigre, des eaux & des decoctions, qui guerit en gargariſant & nettoyant la bouche.

GARGARISME, ſe dit auſſi de l'action par laquelle on ſe gargariſe. Trois ou quatre *gargariſmes* emporteront cet ulcere.

GARGOTTAGE. ſ. m. Repas ſalle, & viande mal apreſtée. Tout ce qu'on mange en cette hoſtellerie, n'eſt que *gargottage*.

GARGOTTE. ſ. f. Lieu où on prend des repas à juſte prix ou à bon marché. Un ordinaire de *gargotte* eſt de trois ſous. les valets, les pauvres gens vont diſner à la *gargotte*.

GARGOTTE, ſe dit auſſi des lieux où les viandes ſont mal appreſtées, & où on eſt ſervi mal proprement.

prement. Les gens delicats ne vont plus manger à cette table, ils la traittent de *gargotte*.

GARGOTTER. v. n. Aller boire dans de meſchants cabarets, & dans les *gargottes*. Il ſe dit auſſi de ceux qui beuvotent avec des gens de neant, & mal proprement, & en faiſant petite chere.

GARGOTTIER, IERE. ſ. m. & f. L'hoſte ou l'hoſteſſe d'une gargotte, pauvre ou meſchant Cabarettier.

GARGOUCHE, eſt un mot corrompu de *Cartouche*, & eſt une charge de canon qu'on tient toute preſte dans une enveloppe ou rouleau de gros papier pour charger avec plus de diligence.

GARGOUILLE. ſ. f. Groſſe gouttiere de pierre ornée de pluſieurs ſculptures ou teſtes de ſerpents, de lyons & d'animaux, par où ſe deſchargent les eaux pluviales des grands baſtiments. On le dit auſſi de ces gouttieres par où on fait couler des eaux qui ſe deſchargent en abondance des fonteines & caſcades dans les canaux ou baſſins des jardins de plaiſance. Ce mot vient du Latin *gurgulio*, dont les Italiens ont fait *gargateglio*, les Eſpagnols *garguero*, & les Allemands *gurgel*. Menage.

GARGOUILLE, eſt auſſi un vieux mot qui ſe diſoit des repreſentations qui ſe faiſoient en pluſieurs villes dans les feſtes & rejouïſſances populaires, de Rois, de Reines, d'animaux eſtranges & de monſtres. On fait encore aujourd'huy la *Gargouille* à Roüen, où on porte en Proceſſion la figure d'un Dragon dont St. Romain delivra la ville, à ce qu'on dit.

GARGOUILLE, en termes de Blaſon, ſe dit de certaines figures de ſerpents que par corruption on a appellées *Gringoles:* d'où vient qu'on a dit des croix *gringolées*, dont les branches ſont terminées par des teſtes de ſerpents.

GARGOUSSE. ſ. f. Terme de Guerre. C'eſt une charge pour mettre la poudre dans le canon par meſure ou preſtement. Il y en a de bois, de fer blanc, de carton, & de gros papier. On les appelle autrement *Cartouches*, ou *Gargouches*.

GARIPOT. ſ. m. eſt un arbre reſineux dont le fruit ne vaut rien à manger. On l'appelle autrement *Peſſe* ou *Piguet*. Voyez *Peſſe*.

GARNEMENT. ſ. m. Meſchant homme & dangereux, qui eſt diſpoſé à faire toutes ſortes de crimes. La ville eſt pleine de meſchants *garnements*. ne hantez point cet homme-là, c'eſt un meſchant *garnement*. Ce mot ſignifioit autrefois *équippage*, comme teſmoigne Fauchet.

GARNIR. v. act. Fournir toutes les choſes neceſſaires à quelqu'un, ou à quelque choſe. Il faut bien *garnir* ſes poches d'argent quand on va faire un grand voyage. cet homme a *garni* ſa maiſon de meubles precieux. on a *garni* cette ville de vivres & de munitions pour un an.

GARNIR, ſignifie auſſi, Prendre des precautions contre les injures du temps, par des habits qui reſiſtent au froid, ou à la pluye. Il s'eſt *garni* de camiſolles, de fourrures, d'habits de drap, de groſſes bottes pour aller à la campagne.

GARNIR, ſignifie encore, Ajuſter, enjoliver quelque choſe, *garnir* des gans, un habit de rubans. *garnir* une table, une caſſette, un miroir de plaques d'argent. *garnir* de boutons. *garnir* un chapeau, y mettre une coëfe. *Garnir* une eſpée, c'eſt y appliquer une garde.

On dit auſſi, *Garnir* des chaiſes, pour dire, les rembourrer, fournir le crin, la bourre & la toile qu'on met ſur le bois ſans autre ornement. Un Tapiſſier demande tant pour *garnir* ces chaiſes ſans les houſſes.

GARNIR, ſe dit auſſi des choſes qu'on applique à d'autres pour les faire durer davantage. *Garnir* une tapiſſerie, c'eſt y mettre des bandes de toile qui la ſoûtiennent. *Garnir* des chauſſes, c'eſt y mettre de bonnes ſemelles.

En termes du Palais, *Garnir* ſignifie, Donner aſſurance, payer par proviſion. Il faut *garnir* la main du Roy, quand on plaide contre luy. le Roy plaide toûjours main *garnie*.

GARNI, IE. part. paſſ. On dit, Chambre *garnie*, maiſon *garnie*, pour dire, une maiſon meublée d'utenciles neceſſaires, & toute preſte à louer aux paſſans ou aux hoſtes qui y arrivent. Les eſtrangers, les Provinciaux ſont obligez de loger en chambre *garnie*.

On dit auſſi, qu'une eſtoffe eſt bien *garnie* de ſoye, un lit de plumes, un matelas de laine, pour dire, qu'ils en ſont bien fournis, qu'on n'y a pas eſpargné la ſoye, la plume, la laine.

On dit auſſi, la Cour *garnie* de Pairs, pour dire, les Ducs & Pairs y eſtants preſents.

On dit auſſi, Il a la bourſe bien *garnie*, Son crochet eſt bien *garni*, pour dire, qu'il eſt riche, que ſa cuiſine eſt bonne. Ce mot vient de *warnitus* Latin, qui ſe trouve dans les Capitulaires de Charlemagne. Il eſt derivé de *waren*, qui ſignifie *garder*, *conſerver*.

GARNISON. ſubſt. fem. Corps de ſoldats qu'on met dans une place forte ou frontiere pour la deffendre contre les ennemis, ou pour tenir les peuples en ſujettion, ou pour ſubſiſter pendant le quartier d'hiver. La *garniſon* doit eſtre plus forte que les bourgeois. cette ville s'eſt revoltée, on y a envoyé deux regiments en *garniſon* pour punir les habitans. On a mis ce regiment en *garniſon*, en quartier d'hiver. Du Cange derive ce mot de *garnicio*, dont ſe ſont ſervis les Auteurs de la baſſe Latinité, pour ſignifier, tous les vivres, armes & munitions neceſſaires pour deffendre une place, & ſoûtenir un ſiege: & on l'a depuis appliqué aux ſoldats, même à ceux qui eſtoient dans des campements. Il dit qu'on a auſſi appellé *Garniſons*, les lieux où on ſerroit tout ce qui eſtoit neceſſaire pour la maiſon du Roy, comme les habits, la vaiſſelle d'argent, &c. On appelle jeu de *garniſon*, un petit jeu où on jouë ſeulement pour paſſer le temps, un jeu qui peut continuer.

On appelle auſſi *Garniſon*, les Archers & Sergens qu'on envoye dans une maiſon pour obliger les maiſtres à payer quelque taxe ou deniers Royaux, ou pour eſtre gardiens d'un ſcellé, ou des meubles ſaiſis. Dans les anciens tiltres on les appelle *Comeſtores à Comedendo*. Car c'eſtoient des gens qui eſtoient envoyez par le Juge dans la maiſon d'un debiteur pour y vivre à ſes depens juſqu'à ce qu'il euſt payé la dette. Dans la Couſtume de Tournay on les appelle encore *Mangeurs*. Les Orfevres appellent Pieces de *garniſon*, les pieces qu'ils appliquent à leurs ouvrages avec de la ſoudure, comme les pieds d'une marmite, l'anſe d'une aiguiere, &c.

GARNISSEUR, EUSE. adj. Qui garnit. Il ne ſe dit gueres que de ceux qui garniſſent les chapeaux. On fait difference entre un Maiſtre Marchand Chapellier, & un *Garniſſeur* qui ne les fabrique pas.

GARNITURE. ſ. f. qui ſe dit des aſſortiſſements neceſſaires à pluſieurs choſes pour s'en ſervir, ou pour les orner. Une *garniture* de chambre comprend une tapiſſerie, un lit, des ſieges, des tables, &c. Une *garniture* de lit comprend le

matelas, traverſin, couverture & rideaux. Une *garniture* de chaiſes, eſt la bourre, le crin, la toile & les houſſes. Une *garniture* de tapiſſerie, ſe dit des bandes de toile qui ſervent à la doubler. Une *garniture* de bas, ſe dit des pieces & ſemelles qu'on y applique pour les fortifier. Une *garniture* d'eſpée, ſe dit de la garde & de la poignée qui ſervent à la monter. Une *garniture* de baudrier, ſe dit des boucles d'argent ou de cuivre qu'on y met par ornement. Une *garniture* de toilette, une *garniture* de cheminée, de porcelaine, &c.

GARNITURE, ſe dit particulierement d'une certaine touffe ou quantité de rubans qu'on met ſur les habits, ou à la coëffure pour les orner, qu'on applique en divers lieux, qui changent ſelon les modes.

On appelle *Garniture* de diamants, un certain aſſortiſſement de diamans qu'on met pour orner ſes habits ou ſa teſte, à la place des rubans. Il n'y a que les femmes qui uſent de celle-cy.

On appelle auſſi une *garniture* de linge ou de dentelle, le rabat ou la cravatte & les manchettes, & autrefois les canons & le jabot.

GARRON. Terme de Fauconnerie. C'eſt le nom qu'on donne au maſle de la perdrix, qu'on appelle auſſi le *coq*.

GARROT. ſubſt. maſc. Il ſignifioit autrefois un trait d'arbaleſte, un matras. Ce mot, ſelon le Preſident Fauchet, vient de *quadrelli* ou *carreaux*, d'où par corruption on a dit *garreaux*. Voyez Menage qui le derive de *veru*, *broche*, ou de *verutum*. Du Cange dit qu'on a appellé en Latin *garrotus*, ces gros traits qu'on lançoit avec des machines.

GARROT, eſt un gros baſton aſſez court avec quoy on ſerre les cordes qui lient les fardeaux ſur les mulets & ſur les charrettes.

GARROT d'un cheval, eſt l'aſſemblage ou jonction des os des épaules au bas de l'encolure & des crins du cheval. Ce cheval eſt bleſſé, foulé au *garrot*, ou égarroté.

On appelle le *garrot* de l'arçon, cette arcade qui eſt élevée de deux ou trois doits au deſſus du *garrot* du cheval. Bande de *garrot*, eſt la bande de fer qui tient en état les deux pieces de bois qui font l'arçon.

On dit en menaçant quelqu'un, qu'on luy donnera cent coups de *garrot*, pour dire, qu'on luy donnera cent coups de baſton ou de cotret.

GARROTER. v. act. Lier fortement un fardeau ſur quelque voiture, en tournant la corde avec un *garrot*, ou baſton.

On appelle auſſi *Garroter*, toute autre maniere de lier qui eſt ſerrée. On a amené ce priſonnier lié & *garroté*.

GAROU. adj. maſc. qui ne ſe dit point tout ſeul, mais on dit bien, un *loup garou*. C'eſt un homme travaillé d'une fureur melancolique nommée *lycantropie*, qui le fait courir la nuit, & outrager ceux qu'il rencontre.

On appelle figurément un homme bourru qui ne frequente avec perſonne, & qui mene une vie cachée, un *loup garou*. Ce mot vient de *gare*, *à cavendo*, parce que ces loups ſont dangereux.

GAROUAGE. ſubſt. maſc. Lieu de desbauche & obſcur où on ne va que la nuit ou en cachette. Il n'a pas couché chez luy, il eſt allé en *garouage*.

GARS. ſ. m. Vieux mot qui ſignifioit autrefois, un joli garçon. Il n'eſt plus en uſage qu'en quelques Provinces. C'eſt un beau *gars*.

GAS.

GAS. ſubſt. maſc. Terme de Chymie. C'eſt un mot dont s'eſt ſervi Van Helmont pour expliquer les diverſes ſemences ou fermentations, ou premiers principes des choſes: mais il en a parlé ſi obſcurément, qu'à peine ſçait-on ce qu'il veut dire.

GASCHE. ſubſt. fem. Terme de Serrurier. C'eſt la piece de fer percée où entre le peſne de la ſerrure, & qui ſert à tenir la porte fermée. Il y a des *gaſches* de fer ſcellées en plaſtre, d'autres qui ne conſiſtent qu'en un crampon de fer, d'autres en un trou dans un poteau de bois.

GASCHE, ſe dit auſſi des cercles de fer qu'on attache le long des murs pour ſouſtenir & arreſter les tuyaux de plomb & les deſcentes des gouttieres.

GASCHE, eſt auſſi un vieux mot qui ſignifioit *aviron*, qui eſt encore en uſage dans ſon verbe derivé *gaſcher*, dont les Bateliers ſe ſervent, pour dire, Tirer un bateau avec des avirons ou rames. On a dit auſſi dans la baſſe Latinité *gachum*, pour ſignifier la même choſe.

GASCHER. v. act. Jetter de l'eau ſur quelque matiere pulveriſée pour en faire un ciment ou liaiſon des pierres d'un baſtiment. A Paris il ſe dit plus ordinairement du plaſtre, à cauſe que c'eſt la matiere dont les Maçons ſe ſervent le plus.

GASCHER, ſignifie auſſi, Eſgayer, mettre en pleine eau. *Gaſcher* du linge, c'eſt le laver en grande eau.

GASCHER, ſignifie auſſi, Remuer la rame, ſe ſervir de l'aviron ou gaſche. Ce mot, ſelon Nicod, vient de l'Allemand *waſſer*, qui ſignifie *eau*, parce qu'on bat l'eau avec la gaſche ou l'aviron.

GASCHETTE. ſ. f. Petite piece d'une ſerrure qui ſe met ſous le peſne.

GASCHEUX, EUSE. Lieu boüeux ou rempli d'une boüe liquide qui donne de la peine à marcher.

GASCHIERES. ſubſt. fem. Vieux mot qui ſignifioit des terres nouvelles defrichées & labourées, & non ſemées, qu'on nomme maintenant *Novales*, en Latin *gaſcaria*. Du Cange.

GASCHIS. ſ. m. Lieu où on a reſpandu de l'eau qui le rend ſale ou bourbeux. Il ne faut pas rincer les verres ſur le plancher, de peur d'y faire du *gaſchis*. Borel derive pareillement ce mot de l'Allemand *waſſer* qui ſignifie de l'*eau*.

GASCON. ſ. m. Farfaron, hableur, querelleur. Cet homme ſe vante de bien des bravoures, mais c'eſt un *Gaſcon*, il hable.

GASCONADE. ſ. f. Vanterie de quelque choſe peu vraiſemblable. Il dit qu'il s'eſt battu luy ſeul contre trois hommes, c'eſt une *gaſconade*, une fanfaronade. On le dit quelquefois d'une excroquerie.

GASCONISME. ſubſt. maſc. Façon de parler introduite par les Gaſcons, qui vient de Gaſcogne.

GASCONNER. v. act. Voler adroitement. J'avois une medaille ſur ma table, quelqu'un qui eſt entré me l'a *gaſconnée*.

GASPILLER. v. act. Diſſiper ſon bien imprudemment & en pluſieurs choſes vaines & inutiles, ſans que la deſpenſe en faſſe honneur. Ce jeune homme a tout *gaſpillé* le bien que luy a laiſſé ſon pere.

GASPILLER, ſignifie auſſi, Mettre en déſordre, ou gaſter & deſarrenger. Il a tout *gaſpillé* dans mon cabinet, *gaſpillé* mes papiers, *gaſpillé* mon linge.

On le dit auſſi de quelques autres diſſipations. On a renverſé toutes les confitures de cette nopce, les valets ont tout *gaſpillé*.

GAST. ſubſt. maſc. Ruine de pays qu'on fait pour incommoder l'ennemi. On fit le *gaſt* dans la Provence, lors que l'armée de Charles-Quint y voulut deſcendre; ce qui ſauva la Province. Ce mot vient de *vaſtum*, ou *waſtum*, qui ſignifie *deſtruction*. Il ſignifie auſſi la *plaine* qui eſt vuide d'arbres dans une foreſt, qu'on appelle en pluſieurs lieux *gaſtine*.

GASTADOUR. ſ. m. Pionnier, ou homme qu'on meine à l'armée pour applanir les chemins. On diſoit autrefois *Vaſtadour*: ce qui marque que le mot vient de *vaſtare*. Nicod. En Latin *vaſtator*.

GASTEAU. ſ. m. Paſtiſſerie faite avec du beurre & de la farine. *Gaſteau* des Rois. *gaſteau* feuilleté. *gaſteau* d'amandes. Ce mot vient de *paſtellum*, diminutif de *paſta*, d'où vient *paſte*. Menage. Du Cange le derive de *waſtellus*, ou *gaſtellus*, mot de la baſſe Latinité, qu'il dit venir du Saxon. Les Picards l'appellent encore *watel*. D'autres encore le derivent de *goiſtel*, vieux mot Celtique ou Bas-Breton, qui ſignifie *gaſteau*.

GASTEAUX, terme de Fonte, ou de Sculpture, ſont des morceaux de cire dont on remplit les creux des moules où on veut jetter des figures.

GASTEAUX, terme d'Agriculture, ſont des pieces de cire que font les abeilles dans leurs ruches, qui ſont pleins de petits trous qu'elles rempliſſent de miel.

GASTEAU, ſe dit proverbialement en ces phraſes. Avoir part au *gaſteau*, pour dire, Avoir part dans une affaire. On dit auſſi, Il a trouvé la feve au *gaſteau*, pour dire, Il a trouvé une bonne fortune, une bonne rencontre. Je ne mange pas mon *gaſteau* dans ma poche, c'eſt à dire, Je veux donner part du profit de l'affaire à ceux qui me l'ont procurée. On dit auſſi, qu'il y a bien des gens à partager le *gaſteau*, quand il y a pluſieurs perſonnes à partager une ſucceſſion, ou des intereſſez en une affaire qui ont part au profit.

GASTER. v. act. Ruiner, deſtruire. Les ſoldats ont *gaſté* & ruiné tout le pays. la greſle *gaſte* les bleds. Ce mot vient du Latin *vaſtare* en changeant *v* en *g*.

GASTER, ſignifie auſſi, Travailler mal à quelque beſogne, qu'il faut refaire. On a *gaſté* ce baſtiment pour y vouloir faire quelque eſpargne, pour y avoir voulu conſerver quelque vieille conſtruction. ce Tailleur m'a *gaſté* mon habit, il l'a mal taillé. ce Procureur a *gaſté* mon procés par ſa mauvaiſe procedure. un meſchant mot *gaſte* toute une piece.

GASTER, ſignifie auſſi, Salir. Vous avez tout *gaſté* mon habit en renverſant deſſus cette ſalade.

GASTER, ſignifie encore, Deſpenſer, perdre, diſſiper. Il a bien *gaſté* du bien depuis un an. il a bien *gaſté* du temps à faire ce tableau. Il eſt bas en ce ſens.

GASTER, ſignifie auſſi, Se corrompre. La viande ſe *gaſte* dans la chaleur. ce vin ſe *gaſte*, il s'évente.

On dit figurément, *Gaſter* un enfant, *gaſter* un valet, lors qu'on a pour luy trop d'indulgence, ou qu'on le carreſſe trop. On dit auſſi, qu'un homme ſe *gaſte* en la compagnie d'un autre, quand il y contracte des mauvaiſes habitudes. Dom Quichote s'eſtoit *gaſté* l'eſprit par la lecture des Romans. On dit à un homme qui ſurvient en une compagnie, Entrez, vous ne *gaſtez* rien. ſon arrivée gaſta tout le myſtere, pour dire, le deſcouvrit. On a dit auſſi agreablement

Une once de vanité
Gaſte un quintal de merite.

GASTER le meſtier, Faire trop bon marché de ſa peine, ou de ſa marchandiſe, enſorte que cela faſſe tort aux autres du même meſtier.

GASTÉ, ÉE. part. & adj. On dit, Il n'y a rien de *gaſté*. enfant *gaſté*. eſprit *gaſté*.

GASTE-MESTIER. ſ. m. eſt un ouvrier trop facile & qui donne ſa peine à trop bon marché.

Gaſte-paſte, *Gaſte-plaſtre*, *Gaſte-bois*, *Gaſte-cuirs*, ſe dit des compagnons ignorans qui *gaſtent* les matieres qu'ils employent; & ſur tout un *Gaſte-papier* ſe dit d'un mauvais Auteur.

GASTEUR, EUSE. adj. & ſubſt. Qui gaſte. Ceux qui donnent trop de loüanges ſont des *gaſteurs* de gens. c'eſt un *gaſteur* de papier.

GASTIER. ſ. m. Terme de Coûtumes, qui ſignifie la même choſe que *Meſſier*, qui eſt commis pour la conſervation des vignes & des autres fruits. Il en eſt fait mention dans l'Edit d'Henry II. de l'an 1559. Du Cange l'appelle en Latin *Gaſterius*.

GASTINE. ſubſt. fem. Terre vaine, vague & inculte. On appelle en Poictou, Berry, & autres Provinces, *Gaſtine*, ce qu'on appelle en Guyenne *Landes*, un pays eſtendu, deſert & ſterile. C'eſt ce qui a donné autrefois le nom au Gaſtinois. Il eſt en uſage en Venerie. Voy *Fouillous*. Du Cange derive ce mot de *gualdus* & *gualtina*, qui dans la baſſe Latinité ſignifioit *foreſt*, d'où on a fait d'abord *gaudine*, & puis *gaſtine*.

GASTRILOQUE. adj. eſt un homme qui parle de l'eſtomac, qui contrefait un eſprit, & dont la voix ſemble venir de loin.

GASTRIQUE. adj. eſt un nom qu'on donne à une veine ou vaiſſeau qui vient du rameau ſplenique, & qui entre dans la partie gibbeuſe du ventricule.

GASTROLATRE. adj. Goulu qui fait un Dieu de ſon ventre.

GAU.

GAVACHE. adj. eſt un terme injurieux dont on ſe ſert en Eſpagne en meſpriſant les perſonnes ſans cœur & mal veſtuës. Ce mot vient de *gavacho* Eſpagnol. On nomme ainſi le peuple qui habite les montagnes qui ſeparent la France de l'Eſpagne, & ceux du Gevaudan & du Limoſin, qui ont eſté appellez par Strabon, Pline & Ceſar *gabales* & *gabalos*, parce que ce peuple va gagner ſa vie en Eſpagne en s'appliquant aux meſtiers les plus vils. Menage aprés Covarruvias.

GAUCHE. ſ. f. Terme relatif. Le coſté qui eſt oppoſé au droit. La main droite, la main *gauche*. l'aiſle *gauche* d'une armée, d'une Egliſe. Ce mot, ſelon Borel, eſt derivé de *guencher*, vieux mot François qui ſignifie *ſe deſtourner*, *éviter*, *tourner*; ce qui arrive, quand on *gauchit*, quand on tourne à gauche.

On le dit figurément de ce qui eſt mal fait, & mal

tourné. Cet homme a l'eſprit *gauche*. cet ouvrage, ce baſtiment eſt *gauche*.

On dit auſſi, que du bois eſt *gauche*, quand il n'eſt pas droit.

On dit quelquefois abſolument, la *gauche*, pour dire, la main *gauche*. Il ne luy a laiſſé que la *gauche* dans cette marche.

A GAUCHE. adv. Du coſté gauche. Demi-tour *à gauche*. cet homme a laiſſé la Geographie *à gauche*. les ennemis frappoient à droit & *à gauche*. Il y a un outil d'artiſan qu'on appelle un *tourne à gauche*.

GAUCHER, ERE. adj. Qui ſe ſert de la main *gauche* au lieu de la droitte.

GAUCHIR. v. n. Prendre à gauche. En ce ſens il eſt vieux. mais on dit *gauchir*, pour dire, ſe deſtourner. Comme on luy portoit un coup, il *gauchit* un peu, cela empêcha qu'il ne fut bleſſé.

On dit figurément en Morale, *Gauchir* dans une affaire, pour dire, N'aller pas franchement & ſon droit chemin, chercher quelque détour, quelque échapatoire pour ſurprendre ſon ennemi, ou ſe deffaire de luy.

GAUDE. ſ. f. Drogue de Teinturier qui teint en jaune. C'eſt une plante qu'on ſeme dans des terres legeres en Mars ou en Septembre. La *gaude* la plus menuë & rouſſette eſt la meilleure. Les celadons, verd de pomme, verd de mer, verd naiſſant & verd gay doivent eſtre alunez, & en ſuitte gaudez avec *gaude* ou ſarrette, puis paſſez ſur la cuve d'Inde.

GAUDER. v. act. Teindre une eſtoffe avec de la gaude. Les bleus teints en indigo doivent eſtre *gaudez*, & deviennent verds.

GAUDE'. ſubſt. maſc. Terme Latin, qui ſe dit des prieres qu'on dit à l'Egliſe. Cette vieille eſt toûjours une heure aprés les autres à l'Egliſe pour dire ſes *gaudez*.

GAUDEAMUS. ſ. m. Terme Latin, qui ſe dit en burleſque des resjouiſſances des desbauchez, & ſur tout de celles de table. Ce prodigue a diſſipé tout ſon bien à faire de grands *gaudeamus*.

GAUDERONNER. v. act. Faire de gros plis avec le doit ſur une toile empeſée, ou avec un fer propre pour cela. *Gauderonner* une fraiſe, des manchettes.

GAUDRON, ou *Gouldron*. ſ. m. Compoſition faite de poix noire, de ſuif & d'eſtouppe, ou de vieux cables battus avec quoy on poiſſe les navires.

GAUFFRE. ſ. f. Rayon de miel.

C'eſt auſſi une menuë piece de paſtiſſerie faite de fleur de farine, d'œufs & de ſucre, & cuitte entre deux fers treilliſſez comme de petits carreaux. Ce mot vient de *gafrum*, qui eſt derivé de *wafel* ou *wafre* mots Allemands, Flamands & Anglois, ſelon Menage aprés Voſſius. D'autres le derivent de *calidivora*, parce qu'on la mange chaude; d'autres du mot Picard *gauffre*, qui ſignifie *rayon de miel*.

On dit, qu'un homme eſt la *gauffre*, ou entre deux *gauffres*, quand il eſt preſſé de deux coſtez, quand il eſt perſecuté par deux puiſſances contraires, quand il eſt au milieu de deux perſonnes dans un lit eſtroit, dans un fond de carroſſe.

GAUFFRE, eſt auſſi une façon qu'on donne à une eſtoffe en y faiſant pluſieurs figures avec un fer chaud: ce qui s'eſt dit à cauſe qu'on ſe ſert de fers, comme les paſtiſſiers, à faire des *gauffres*.

GAUFFRER. v. act. Imprimer ſur un drap, ſur un habit avec des fers à gauffre, diverſes figures. On *gauffroit* auſſi autrefois les cheveux avec le fer, pour y faire des boucles & des anneaux.

GAUFFRIER. ſubſt. maſc. Fer double, plat & treilliſſé dans lequel on fait cuire des gauffres.

GAUFFRURE. ſ. f. La maniere de gauffrer. La *gauffrure* n'eſt plus à la mode.

GAVION. ſubſt. maſc. Goſier. Les deux coſtez du *gavion* ſont façonnez en guiſe d'un joug de bœuf.

GAVITEAU, eſt un terme de Marine qui ſe dit ſur les coſtes de Provence, & qui ſignifie la même choſe que bouée ſur les coſtes de l'Ocean.

GAULE. ſubſt. fem. Grande perche menuë & longue avec laquelle on abat des noix, ou des pommes pour faire du cidre. En Normandie on fait vendange avec la *gaule*.

En termes de Manege, on appelle auſſi *Gaule*, une petite houſſine ou verge qui ſert à manier un cheval. On ſe ſert des aides de la *gaule* pour faire lever le devant à ce cheval. Ce mot, ſelon Borel, vient de *caulis*, ou de *gaule*, qui ſignifie *bois* ou *foreſt*.

GAULER. v. act. Abatre des fruits avec la gaule. *Gauler* les noyers, les pommiers.

On dit figurément, qu'un pays eſt *gaulé*, quand on n'y recueillera plus de fruits, ſoit que cela vienne du froid, de la ſechereſſe qui ont rendu l'année mauvaiſe, ſoit qu'il ait eſté pillé ou ravagé par les gens de guerre.

GAULIS. ſ. m. Terme de Venerie. Branche d'arbre qu'il faut que les Veneurs plient ou deſtournent quand ils percent dans le fort d'un bois.

GAULOIS. ſ. m. Habitant de la Gaule, qui eſt le vieux nom de la France. On dit d'un homme ſimple & âgé qui eſt à la vieille mode, que c'eſt un bon *Gaulois*, un franc *Gaulois*. Cluvier dit que ce mot vient de l'ancien verbe Celtique *gallen*, qui ſignifie *voyager*. Mais Goropius cité par Aldroandus dit que *galli* vient d'un mot Cymbrique *gaili*, à cauſe que les *Gaulois* eſtoient hommes gais & aimants joye & lieſſe. Borel le derive de *Walon*, & *Gallia* de *Wallia*. On pretend que le nom *Gaulois* a eſté donné par les Romains à ceux de noſtre nation, & qu'ils les ont appellez *Celtes* ou *Galates*; ce qui ſignifioit chez eux la même choſe. Bochart pretend que le vieux *Gaulois* eſtoit un langage demi-Hebreu, parce qu'il en derive pluſieurs mots, comme *chable* de *chebel*, *chiffre* de *ſiffra*, *valet* de *valed*, *bandeau* de *badel*, &c.

GAVOTTE. ſ. f. Eſpece de danſe gaye, compoſée de trois pas, & d'un pas aſſemblé. Les anciennes *Gavottes* eſtoient un recueil & amas de pluſieurs branſles doubles choiſis par les joüeurs, dont ils faiſoient une ſuitte: elles ſe danſoient par une meſure binaire avec pluſieurs petits ſauts. En ces danſes on baiſoit, & on donnoit le bouquet. La tablature en eſt marquée dans Thoinot Arbeau en ſon Orcheſographie.

GAUPE. adj. m. & f. Manſſade & ſalope. C'eſt une vilaine *gaupe*. cet homme eſt *gaupe* & manſſade. On derive ce mot de *gauſape*, vieux mot Gaulois qui ſignifioit une *couverture* dont les femmes mal propres ou desbauchées ſe couvroient la teſte. Borel le derive d'un vieux mot de Languedoc *gaupinet*, qui ſignifie *flatteur* & *faineant*.

GAUSSER. v. act. Railler quelqu'un, s'en moquer. C'eſt un plaiſant qui *gauſſe*, qui raille tout le monde; un libertin, qui ſe *gauſſe* de toutes les remonſtrances qu'on luy fait. Ce mot eſt bas. Borel le derive de *gaviſus*.

GAUSSÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. Perſonne ne prend plaiſir à eſtre *gauſſé*.

GAUSSERIE. ſ. f. Mocquerie, meſpris, raillerie. Ils ont perſecuté ce pauvre innocent par de continuelles *gauſſeries*.

GAUSSEUR, EUSE. adj. Celuy qui ſe gauſſe. Ces mots viennent de *gaudere* ou de *gaviſare*. On diſoit autrefois en France *gaudir*, pour dire, *ſe reſjoüir*. Quelques-uns les derivent plus à propos de *godiſſal*, qui en langage Celtique ou Bas-Breton ſignifie *ſe mocquer*.

GAY.

GAY, GAYE. adj. Qui aime la joye, ou qui en a effectivement, ou qui en donne. Il ſe dit non ſeulement des perſonnes, mais auſſi de pluſieurs choſes. Une maiſon *gaye*, eſt celle qui eſt bien percée, expoſée en bel air. Un temps *gay*, c'eſt un air ſerain & temperé. cet homme eſt dans ſes *gayes* humeurs, il a l'eſprit *gay*, l'œuil *gay*, le cœur *gay*. Les couleurs *gayes*, ſont celles qui ſont vives & éclatantes. On appelle le ver *gay*, la couleur du ver naiſſant. Menage aprés Pontanus derive ce mot du Flamand *gay*, ou de l'Hollandois *gauw*, ſignifiant la même choſe.

GAY, ſe dit auſſi d'un homme qui ſe porte bien, & on le joint alors avec *gaillard*. Il eſt vieux, mais il eſt encore *gay* & gaillard. Une armée *gaye* & deliberée, ſe dit d'une armée de gens vigoureux & diſpos qui vont avec joye au combat. Du Cange derive ce mot de *gaium*, qui en vieux Latin ſignifioit une *foreſt fort eſpaiſe*, parce que c'eſtoit un lieu *gay* où on prenoit le plaiſir de la chaſſe & de la promenade.

GAY, en termes de Blaſon, ſe dit d'un cheval nud & ſans harnois. On dit un poulain *gay*, lors qu'il eſt ainſi repreſenté ſur les Eſcus monſtrant quelque ardeur ou vivacité.

GAYAC. ſubſt. maſc. Bois qui vient des Indes, qui a une dureté & une peſanteur extraordinaire, dont on ſe ſert pour eſchauffer, rarefier, attenuer, attirer & provoquer les ſueurs & urines. Les Medecins en font faire pluſieurs diſtillations & decoctions pour divers remedes, & entr'autres pour les maladies veneriennes, ce qui l'a fait appeller par les Eſpagnols *ligno ſancto*; & pour toutes ſes merveilleuſes qualitez. Le meilleur eſt celuy qui a le tronc gros, de couleur tannée, tendant à noirceur, qui eſt recent, gommeux, peſant, & de bonne odeur, avec une ſaveur acre & un peu mordicante, & une eſcorce fort adherente au bois. Quelques Medecins diſent que le *gayac* eſt une eſpece d'ebene, & luy eſt ſemblable, à la reſerve que le *gayac* tire un peu ſur le blanc. Il y en a de trois ſortes. Le premier eſt un bois maſſif & fort dur, qui eſtant ſcié, ſe monſtre noir au dedans, & au dehors blancheaſtre avec pluſieurs veines tirant ſur le tanné obſcur. Le ſecond eſt moins maſſif, ſon noir eſt plus petit, & ſon blanc plus grand. Le troiſiéme eſt celuy qu'on appelle proprement *lignum ſanctum*, qui eſt plus menu que les autres, & tire ſur le blanc tant en dedans qu'en dehors. Ce dernier eſt le plus odorant & le plus penetrant; & plus il eſt vieux, plus il devient noir. Cet arbre eſt haut comme un freſne, & de la groſſeur d'un homme. Sa feuille eſt preſque ſemblable à celle du plantain, courte & dure. Ses fleurs ſont jaunes, & ſon fruit eſt gros comme une noix, & laxatif. Son écorce eſt jaunaſtre quand il eſt jeune, & noire quand il eſt vieux. On l'appelle en Latin *gayacum*, ou comme il a eſté dit, *lignum ſanctum*. Il eſt deffendu aux Boutonniers d'enfermer dans leurs boutons des bois de buis, ou de *gayac*, à cauſe de leur peſanteur.

GAYEMENT. adv. Alaigrement, d'une maniere gaye & joyeuſe, de bon courage. Ces ſoldats alloient *gayement* à l'aſſaut comme à la nopce.

GAYETE'. ſ. f. Joye, belle humeur. la maniere la plus agreable de faire les choſes, c'eſt de les faire avec *gayeté* & ſans rechigner. Ronſard a auſſi appellé quelques-uns de ſes petits ouvrages des *Gayetez*, parce qu'ils traittent de choſes gayes, ou des folies de jeuneſſe.

On dit proverbialement, De *gayeté* de cœur, pour dire, Sans ſujet. Il eſt malhonneſte d'aller quereller un homme de *gayeté* de cœur, c'eſt à dire, qui ne vous a point offenſé.

GAYVE. adj. Terme de la Couſtume de Normandie, où on appelle Choſes *gayves*, les Eſpaves, les choſes eſgarées & adirées qu'aucun ne reclame pour ſiennes. On diſoit autrefois *Gayver*, pour dire, Delaiſſer. Du Cange derive ce mot de *wayf*, *weif*, *wayvium*, qu'en la baſſe Latinité on a dit dans le même ſens.

GAZ.

GAZE. ſubſt. fem. Toile & eſtoffe fort deliées, à travers leſquelles on voit le jour. Toile de *gaze*. *gaze* de ſoye cruë. Il s'en fait auſſi avec de la ſoye cuitte & cruë, & à jour, & même avec des filets d'or & d'argent. Un manteau de *gaze*. On peint les Anges avec de petits habits de *gaze*. La *gaze* ſe fait par le moyen d'un peigne à claires voyes, & ſert à faire des voiles & des habits legers. Du Cange l'appelle en Latin *gazzatum*, & croit qu'elle a eſté ainſi nommée, parce qu'elle eſt venuë premierement de *Gaza* ville de Syrie.

GAZELLE. ſ. f. Animal à quatre pieds qui eſt commun en Orient. Les *gazelles* qu'on a veuës par deçà ſont fort douces, & ne ſe mettent point en fureur, ſi ce n'eſt quand on touche leurs cornes. Elles ſont de la grandeur & de la forme d'un chevreuil, de poil fauve, à la reſerve du ventre & de l'eſtomac qu'elles ont blancs, & de la queuë qui eſt noiraſtre. Leur poil eſt fort court, ſous lequel le cuir eſt noir & luiſant comme ebene. Leurs oreilles ſont grandes, pelées & noires en dedans, leurs yeux grands & noirs, le nez camus, ſur tout aux maſles; & la femelle a au bout de la queuë un long poil qui reſſemble à du crin. Leur pied eſt fort fendu, & muni en ſon extremité de deux grands ongles joints par une petite peau. Elles ont deux cornes noires & creuſes, groſſes par le bas, fort droites & pointues, & rayées en travers, tournées vers le milieu en dehors, & ſe rapprochant en dedans ſelon la forme des branches d'une ancienne lyre: c'eſt pourquoy les Anciens luy ont donné le nom de *ſtrepſiceros*, qui ſignifie des *cornes tournées au tour*, ce qui eſt particulier à ces animaux. Ce mot vient de l'Arabe *algazel*, c'eſt à dire, *chevre*, dont on croit que c'eſt une eſpece: & il y a apparence que c'eſt la *Dorcas* ou la *Chevre Lybique*. La *gazelle* eſt un animal qui rumine, qui neantmoins n'a que deux ventricules bien diſtinguez; mais on trouve dans les membranes qui les compoſent les mêmes figures & ſubſtances que dans les quatre ventricules des autres animaux ruminants. Memoires de Perrault. En Orient on dreſſe les onces à chaſſer aux *gazelles*,

qui ſe fient en leur viſteſſe, car ce ſont des animaux de plaine & de broſſailles. Du Cange dit qu'on nommoit auſſi *Gazelle*, un cheval de Sarraſins fort prompt à la courſe.

GAZETTE. ſ. f. Petit imprimé qu'on debite toutes les Semaines, qui contient des nouvelles de toutes ſortes de pays. *Gazette* de France, d'Hollande, d'Angleterre, de Flandres, &c.

On appelle figurément *Gazette*, une femme qui ſçait toutes les nouvelles de ſon quartier & qui les va publier en tous les lieux de ſa connoiſſance. En ce ſens il ne ſe prend qu'en mauvaiſe part. Ce mot vient de *gazetta*, qui ſignifie une eſpece de monnoye de Veniſe, qui eſtoit le prix ordinaire du cahier des nouvelles courantes. Ce nom a eſté depuis tranſporté au cahier même. Menage. D'autres le derivent du mot Hebreu corrompu & retourné *izgad*, qui ſignifie *nuntius*.

GAZETIER. ſ. m. Celuy qui compoſe la gazette. Theophraſte Renaud Medecin eſt celuy qui a eſtabli la *gazette* de Paris dans ſon bureau d'adreſſe.

On appelle auſſi *Gazetiers*, les colporteurs qui debitent la gazette par les ruës.

GAZON. ſ. m. Motte de terre graſſe & molle tirée d'une prairie, & qui eſt couverte d'herbe. Des ſieges & des lits de *gazon* ſont agreables dans les jardins. les fortifications faites de *gazon* ſont fort bonnes; on les couvre de *gazon*, pour empêcher que les terres ne s'eſboulent. Quelques-uns derivent ce mot de *gaza*, parce qu'autrefois ſa ſignification eſtoit plus eſtenduë, & ſignifioit un pré entier, une vigne, un heritage; & on a pris depuis la partie pour le tout. Borel le derive d'un mot Perſan *gazen*, qui ſignifie *richeſſe*. Du Cange de *waſo* mot de la baſſe Latinité ſignifiant la même choſe.

GAZONNER. v. act. Reveſtir de gazon. On a *gazonné* ce baſtion. Les bords de ce baſſin de fontaine ſont ſeulement *gazonnez*.

GAZOUILLEMENT, ou *Gazouillis*. ſ. m. Le bruit que font les petits oiſeaux, & le cours d'un petit ruiſſeau entre des caillous.

GAZOUILLER. v. n. Faire un petit bruit dous & agreable, tel que celuy du cours d'un petit ruiſſeau ſur des caillous, ou celuy des petits oiſeaux. Quelques-uns ont derivé ce mot *à gallinis*.

GAZOUILLER, ſignifie auſſi, Salir & gaſter. Les habits longs & traiſnants ſe *gazouillent* dans les lieux crottez & humides.

GEA.

GEANT. ſubſt. maſc. Homme d'une taille exceſſive & demeſurée. En ce temps-là les *Geants* eſtoient ſur la terre, Geneſe. Og Roy de Baſan eſtoit un *Geant* qui avoit neuf coudées de haut. Les Poëtes ont feint qu'il y avoit des *Geants* enfants de la terre qui avoient fait la guerre à Jupiter. Les peuples du Perou aſſurent qu'il eſt arrivé autrefois des *Geants* dans leur pays, qui depuis le genoüil en bas égaloient la hauteur ordinaire de l'homme. Ils ont la même tradition au Breſil & à Mexique, & ils en monſtrent des os d'une demeſurée grandeur. On en monſtre auſſi dans le Chaſteau de Moulins en Bourbonnois. Mais le Pere Kircher teſmoigne qu'il y a de certaines pierres qui reſſemblent ſi bien à des os, que le peuple les prend pour des os de *Geants*, de ſorte que tout ce qu'on void dans les Hiſtoires profanes des *Geants* ſont des pures fables. Ce mot vient du

du Grec *gigas*, de *gi*, *terra*, *terre*, & de *gao* ou *geinomai*, *naſcor*, je *nais*, comme qui diroit, *terræ filius*, *fils de la terre*.

On appelle maintenant *Geant*, *Geante*, un homme ou une femme qui eſt d'une taille extraordinaire. ſi cette fille croiſt encore un peu, ce ſera une *geante*.

GEAY. ſubſt. maſc. Oiſeau d'un plumage bigarré, rouge, verd, bleu, blanc, noir & gris, & à qui on peut apprendre à parler. Il eſt de la groſſeur d'un pigeon. Le *geay* n'eſt pas le *graculus* des Latins, mais on l'appelle *pica glandaria*, parce qu'il avale les glands tous entiers.

On dit en proverbe Foireux comme un *geay*.

GEI.

GEINDRE. v. n. Terme populaire qui ſignifie, Se plaindre languiſſamment d'un mal qu'on ſouffre, ſans pouvoir connoiſtre en quelle partie il eſt. Cette fille ne fait que *geindre*, & on ne peut ſçavoir quel mal elle peut avoir. Ce mot vient du Latin *gemere*, ou *gemitare*.

GEL.

GELASIN. ſ. m. Terme de Medecine. C'eſt un nom qu'on donne à une petite foſſette fort agreable qui ſe fait au milieu des jouës par le moyen du ris. Les Medecins appellent auſſi les dents *gelaſines*, celles qui ſont ſur le devant de la bouche, qui ſe deſcouvrent quand on rit. Ce mot vient du Grec *gelaſinos*, de *gelao*, *rideo*, *je ris*.

GELE'E. ſ. f. Froid exceſſif qui arreſte le mouvement des choſes liquides. La *gelée* eſt ſi forte, que la riviere eſt priſe, que les pierres en ſont gelées. la *gelée* blanche eſt une premiere & mediocre *gelée* qui gele la roſée dans les premieres matinées fraiſches de l'automne. il ne faut pas expoſer les orangers au vent ni à la *gelée*. les metaux ſe raccourciſſent à la *gelée*. un tuyau de fer blanc de douze pieds expoſé à la *gelée* devient plus court de deux lignes, comme Mr. Auzout en a fait l'experience. La *gelée* ne reſſerre pas les liqueurs, comme on croyoit autrefois; au contraire elle les enfle d'une dixiéme partie ou environ.

GELÉE, ſignifie auſſi, des ſucs qui s'eſpaiſſiſſent en ſe refroidiſſant, ſoit qu'on faſſe de la *gelée* de viandes, ſoit de fruits. On fait de la *gelée* de veau pour les malades. de la *gelée* de poiſſon, qui ſe fait ſouvent avec de la raclure de corne de cerf. de la *gelée* de groſeilles, de verjus, & d'autres confitures. La *gelée* eſt une eſpece de reſtaurant, mais elle eſt plus alimenteuſe que medicamenteuſe; & celle du reſtaurant au contraire. La conſiſtance de la *gelée* eſt ferme, & celle du reſtaurant liquide. On fait de la *gelée* des os amollis avec la machine du Sr. Papin, qui eſt bonne à manger, utile aux malades, & dont on a commencé à ſe ſervir ſur les vaiſſeaux.

On dit proverbialement, Nous aurons demain un plat de *gelée*, pour dire, Il y a apparence qu'il gelera demain. La *gelée* n'eſt bonne que pour les chous.

GELER. v. act. Glacer, cauſer un grand froid qui arreſte le mouvement des choſes liquides. Quand la biſe ſouffle, elle *gele* les rivieres; elle a *gelé* cette année tous les fruits de la terre; elle a *gelé* les vignes. On dit auſſi abſolument, l'eau *gele* au coin du feu. la roupie ſe *gele* au bout du nez. il a *gelé* bien fort cette nuit. l'eau de vie ne *gele* jamais, non plus que l'huile, & une forte ſaumure de ſel marin.

GELER, ſe dit figurément d'un froid accueil. La mine froide & renfrognée de cet homme *gele* tous ceux qui ont à faire à luy. On le dit auſſi des meſchants Poëtes. Ses vers ſont ſi froids, qu'ils *gelent* ceux qui les eſcoutent. On dit auſſi, qu'un homme a l'ame *gelée*, quand on a de la peine à le reſchauffer: qu'un Poëte a la veine *gelée*, pour dire, qu'il ne fait plus de vers.

On dit proverbialement, qu'il *gele* à pierre fendre, pour dire, qu'il *gele* extremement. On dit d'un grand babillard, qu'il n'a pas le bec *gelé*. On dit auſſi, Plus il *gele*, plus il eſtraint, pour dire, que les derniers malheurs nous accablent, & ſont plus difficiles à ſupporter que les premiers.

GELÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. Des chous *gelez* ſont fort bons. la pierre *gelée* ne vaut rien à baſtir. On dit auſſi, Avoir les mains *gelées*, l'ame *gelée*, quand on parle d'un froid penetrant.

GELEUR. ſ. m. qui ne ſe dit qu'en cette phraſe. Les *geleurs* de vignes ſont St. Marc, St. George, St. Philippe, &c. parce que ſouvent il arrive que les vignes ſont *gelées* les jours de leur Feſte; & les payſans croyent que ces Saints en ſont la cauſe.

GELINE. ſ. f. Poule. Ce mot ne ſe dit plus qu'en quelques Provinces. La *geline* pond par le bec, eſt un vieux proverbe qui veut dire, qu'elle pond plus ſouvent quand elle eſt bien nourrie.

GELINOTTE. ſ. f. Petite poule engraiſſée dans une baſſecour.

GELINOTTE DE BOIS. Poule ſauvage qui reſſemble à la perdrix, & qui eſt fort delicate à manger. Quelques-uns appellent auſſi *gelinotte*, la femelle d'un faiſan. Il y a auſſi des *gelinottes* d'eau, qui ſont moitié poules, & moitié cannes, de different plumage & grandeur.

GEM.

GEMEAU. ſ. m. Frere beſſon, ou qui eſt né avec un autre d'une même ventrée. On prononce maintenant *Jumeau*. Ce mot vient de *gemellus*. Nicod.

LES GEMEAUX. Terme d'Aſtronomie. C'eſt un ſigne du Zodiaque qui eſt repreſenté par deux enfants beſſons, ou Caſtor & Pollux. Il eſt le troiſiéme à compter depuis Aries, & le ſoleil y entre au mois de May.

En termes de Medecine on appelle *Gemeaux*, quatre muſcles des cuiſſes qui ſont partie des ſix abducteurs, parce qu'ils ſont tout à fait ſemblables. Il y en a auſſi deux dans la jambe à qui on donne le même nom.

GEMELLES, *Gabarons*, & *Coſtons*. Terme de Marine. Ce ſont les pieces de bois qu'on aſſemble pour faire les gros maſts, qui ſont appellez *gemellez*, *gabaronnez*, *ſurliez*.

GEMINÉ, ÉE. adj. Terme de Palais, reïteré deux ou pluſieurs autres fois. Il y a eu des arreſts *geminez*, des commandemens *geminez*, auxquels ce rebelle a refuſé d'obeïr.

GEMINI. ſ. m. Terme d'Aſtronomie, qui ſe dit du troiſiéme ſigne du Zodiaque, Aries, Taurus, *Gemini*. On le dit auſſi en Chymie d'un vaiſſeau circulatoire. Voyez *Jumeaux*.

GEMIR. v. n. ſe plaindre triſtement & languiſſamment des douleurs qu'on reſſent dans l'ame. Cet amoureux ſouſpire & *gemit* pour l'abſence de ſa maiſtreſſe. On dit auſſi des tourterelles, qu'elles *gemiſſent*, quand elles ont perdu leur compagnie. Ce mot vient du Latin *gemere*.

GEMIR, ſe dit figurément en Morale. Tous les Romains *gemiſſoient* ſous la tyrannie de Neron. Cette Province *gemit* ſous le faix des charges & des tributs qu'on impoſe ſur elle. l'Orient *gemit* ſous la tyrannie des Ottomans.

GEMISSANT, ANTE. adj. Celuy qui *gemit*. Les peuples *gemiſſans* ſous le joug de l'eſclavage & de la tyrannie.

GEMISSEMENT. ſ. m. Cri plaintif de celuy qui gemit. Les bleſſez en cette rencontre faiſoient des *gemiſſements*. dans le Temple de la Mort il eſt parlé des torrents,

> Qui traiſnant des corps morts & de vieux oſſements,
> Au lieu de murmurer, font des *gemiſſements*.

GEN.

GENCIVE. ſ. f. Chair ferme & immobile qui compoſe la maſchoire dans laquelle les dents ſont enclavées en certains petits trous ou alveoles. Il y a des perſonnes qui ont perdu toutes leurs dents, qui maſchent avec leurs *gencives*, que la nature affermit en cette occaſion.

GENDARME. ſ. m. Cavalier armé. Il ſe dit particulierement des Gendarmes du Roy, ou de la Reyne, &c. qui ont ſuccedé aux Hommes d'armes des anciennes Compagnies d'Ordonnances qui eſtoient armez de toutes pieces. Maintenant les Compagnies des Gardes du Corps, Mouſquetaires & des Chevaux-legers de la Maiſon Royalle, tiennent rang de *Gendarmes*, & ſont reputez du corps de la Gendarmerie.

GENDARME, ſe dit auſſi de toutes ſortes de gens de guerre. Voilà un beau *Gendarme*, c'eſt un bon *Gendarme*. les *Gendarmes* ont bien cauſé du mal dans cette Parroiſſe.

On dit auſſi proverbialement d'une femme hardie & hommaſſe, que c'eſt un vray *gendarme*.

GENDARME, ſe dit auſſi de certaines petites parties qui ſe trouvent en quelques corps, comme dans le criſtal, les pierres precieuſes, & ſur tout dans les diamants. On appelle *gendarmes*, certains petits grains qui en diminuent l'éclat, la perfection & le prix; dans le vin, ces petites parties qui s'y trouvent quand il approche de la lie. Dans le feu on le dit de ces petites parties enflammées qui s'eſlevent quand on tiſonne, & qui meurent auſſi-toſt, & ſe convertiſſent en ſuye ou en cendre. Et pareillement certaines petites tayes qui ſe forment dans l'œuil, s'appellent *gendarmes*.

GENDARMER. v. act. qui ne s'employe qu'avec le pronom perſonnel, & ſignifie, Se mettre en peine de quelque choſe, s'en effrayer. Il ne faut pas ſe *gendarmer* mal à propos, dés qu'on nous dit quelque choſe qui nous faſche, ni ſe *gendarmer* de tout le mal qu'on nous veut faire craindre.

GENDARMERIE. ſ. f. eſt la Cavalerie, & particulierement celle de la Maiſon du Roy. La grande & la petite *Gendarmerie*. Officier, Treſorier de la *Gendarmerie*.

GENDRE. ſ. m. Terme relatif. Beau-fils, celuy qui a eſpouſé la fille d'un autre, qui à ſon égard s'appelle *beau-pere*, ou *belle-mere*.

On dit proverbialement, que quand noſtre fille eſt mariée, nous trouvons trop de *gendres*, pour dire, que nous ne trouvons que trop facilement les choſes dont nous n'avons plus que faire. On dit auſſi, Faire d'une fille deux *gendres*, pour dire,

dire, Promettre une choſe à deux perſonnes.

GENEALOGIE. ſubſt. fem. Hiſtoire ſommaire des parentées & alliances d'une perſonne ou d'une maiſon illuſtre, tant en ligne directe que collaterale. Il faut faire apparoir de ſa *genealogie* dans un procés de ſucceſſion. il faut prouver ſa Nobleſſe par ſa *genealogie*, quand on entre dans des Ordres nobles & militaires, ou dans des certains Chapitres, comme Lyon, Maſcon, Brionde. Ce mot eſt Grec & vient de *genos*, *genus*, *genealogie*, *proſapia*, *race*, *lignée*, & de *logos*, *ſermo*, *diſcours*, *traitté*. il ſignifie quelquefois Nobleſſe, famille. Ce Provincial ſe pique de *genealogie*. Il parle toûjours de ſa *genealogie*. on ſe moque de luy & de toute ſa *genealogie*.

GENEALOGIQUE. adj. m. & f. Qui appartient à la genealogie. Table *genealogique*. arbre *genealogique*. Les degrez *genealogiques* ſe marquent dans des ronds rangez au deſſus, au deſſous, & aux coſtez les uns des autres: ce que faiſoient auſſi les Anciens, qui les appelloient *ſtemmata*, d'un mot Grec qui ſignifioit une *couronne*.

GENEALOGISTE. ſ. m. Qui eſcrit des hiſtoires de genealogie. Les *Genealogiſtes* ont fait plus de Nobles que le Roy. Les Gentilshommes ruinez deviennent Nouvelliſtes & *Genealogiſtes*.

GENERAL, ALE. adj. Qui comprend tout, qui s'eſtend à tout. Le Roy a fait un Edit portant un reglement *general* ſur les tailles & ſur les monnoyes. toutes les ſciences ont des principes *generaux*. cette couſtume eſt *generale* par toute la France. il y eut une inondation *generale* au temps du deluge.

On dit auſſi, qu'un homme, qu'un ouvrage ont une approbation *generale*, pour dire, qu'ils ſont univerſellement eſtimez.

On dit proverbialement, qu'il n'y a point de regle *ſi generale* qui n'ait ſon exception.

GENERAL, ſe dit auſſi de pluſieurs charges, offices & dignitez.

Lieutenant *General* d'armée. C'eſt le premier Officier qui la commande, quand il n'y a point de Princes, ni de Mareſchaux de France.

Colonel, Maiſtre de Camp *General* de l'infanterie, de la Cavalerie, c'eſt le Chef qui commande ces corps.

On appelle Officiers *Generaux*, ceux qui ne commandent pas ſeulement ſur une compagnie ou un regiment, mais ſur un corps compoſé de pluſieurs regiments de Cavalerie & d'Infanterie, comme les Lieutenants *Generaux*, les Mareſchaux de Camp, &c.

On appelle auſſi à l'armée, Battre la *generale*, quand on bat la quaiſſe pour faire marcher toute l'armée.

Receveur *General* des finances, eſt un Officier preposé en chaque Generalité pour recevoir les Finances du Roy des Receveurs ou Commis particuliers, & les envoyer au Treſor Royal: & ſon Bureau s'appelle la Recepte *Generale*. un Treſorier *General*. un Commiſſaire *General*.

Controlleur *General* des Finances, eſt un Officier qui controlle toutes les quittances des Finances du Royaume.

Controlleur *General*, chez le Roy, ou abſolument le *General*, eſt l'Officier qui tient le controlle de la deſpence de la Maiſon du Roy.

Lieutenant *General*, en termes de Judicature, eſt celuy qui tient le ſiege dans un Preſidial ou une Juſtice Royale, à la place du Prevoſt, du Bailli, ou Senechal. Ils ſont pluſieurs quelquefois dans les grands Reſſorts, un Lieutenant *General* Civil, un Lieutenant *General* Criminel, un Lieutenant *General* de Police.

Procureur *General*, eſt l'Officier ſous le nom duquel ſe plaident toutes les affaires du Roy en Cour Souveraine, & qui a ſoin de conſerver les intereſts du public, des mineurs, des Egliſes, & des Communautez.

L'Advocat *General*, c'eſt celuy qui porte la parole pour le Procureur *General* dans les affaires du Roy, & où il y a quelque intereſt public.

On appelle encore la Juriſdiction des Treſoriers de France, le Bureau *General* des Finances; & on les appelle auſſi *Generaux*.

On appelloit autrefois *Generaux*, les Officiers de la Cour des Aydes: & les Procureurs cottent encore ſur les doſſiers des cauſes qu'ils y ont à plaider, *Generaux*.

On dit encore, les *Generaux* des monnoyes, pour dire, les Conſeillers de la Cour des Monnoyes.

Un Concile *General*, ou Oecumenique, c'eſt celuy où tous les Eveſques de la Chreſtienté ſont convoquez. Un Chapitre *General*, où tous les chefs des maiſons ou Communautez doivent ſe trouver.

Eſtats *Generaux*, ceux où le Clergé, la Nobleſſe & le tiers Eſtat ſont aſſemblez. Vicaire *General*, celuy qui a plein pouvoir de celuy qui le commet.

On appelle, Hoſpital *General*, le lieu où on donne retraitte & nourriture à tous les pauvres de quelque nature qu'ils ſoient.

GENERAL, eſt auſſi quelquefois ſubſtantif. comme, Le *General* de l'armée, le *General* des Galeres, Celuy qui commande l'armée, ou les Galeres. Un Mareſchal de France eſt naturellement *General* d'armée, & il conſerve ce nom, quoy qu'il ſerve ſous le Roy, ou ſous quelque Prince de la Maiſon Royale.

On appelle un *General* d'Ordre, Celuy qui eſt le Chef de toutes les Maiſons eſtablies ſous la même Regle dans toute l'Europe. Il n'y a que peu de *Generaux* en France, comme celuy de Ciſteaux, de Premonſtré, de Grammont, des Mathurins, des Peres de l'Oratoire, & de Saint Anthoine de Vienne.

On le dit encore collectivement pour ſignifier l'univerſalité. Le particulier ſouffre, il eſt vray, des ſubſides, mais le *general* s'en trouve bien. Le *general* du monde, pour dire, le plus grand nombre.

GENERALAT. ſ. m. Charge d'un General. On luy a donné le *Generalat* de l'armée. il a eſté eſleu au *Generalat* d'un tel Ordre.

GENERALEMENT, ou *En general*. adv. D'une maniere *generale*. Il eſt vray *generalement* parlant, que les plus riches ne ſont pas les plus contents. cela fait bien du bien à la nation tant en *general* qu'en particulier. toutes les procurations finiſſent par ce mot, & *generalement*, &c.

GENERALISSIME. adj. Qui eſt au deſſus des Officiers Generaux. Quand on envoye un Prince commander une armée où il y a des Mareſchaux de France, on luy donne la qualité de *Generaliſſime*. On dit auſſi, un genre *generaliſſime*, un genre ſuperieur & eſloigné qui a ſous luy d'autres genres & eſpeces.

GENERALITE. ſ. f. Univerſalité. Si quelques particuliers ſont meſchants, ſont rebelles, il ne faut pas que la *generalité* en ſouffre. la ſpecialité ne deroge pas à la *generalité* en matiere d'hy-

potheque, & de mandements & de commiſſions.

GENERALITÉ, eſt auſſi une certaine diviſion de la France faite pour la regie des Finances du Roy, en chacune deſquelles il y a un bureau des Treſoriers de France eſtabli pour en avoir la direction. Il y a 24. *Generalitez* en France. Il y a auſſi un Receveur General des Finances eſtabli en chaque *Generalité*, & pareillement un Intendant de Juſtice ou Commiſſaire departi dans chaque *Generalité*.

GENERATIF, IVE. adj. Terme de Phyſique. Qui a puiſſance d'engendrer. La vertu *generative* qui eſt dans les ſemences ne peut pas eſtre connuë par les hommes.

GENERATION. ſubſt. fem. Changement qui ſe fait perpetuellement en la nature, converſion d'une choſe en une autre. C'eſt une maxime en Philoſophie, que la *generation* de l'un eſt la corruption de l'autre. la *generation* des metaux dans la terre. la *generation* du feu dans le bois. On dit en Theologie, que le Pere éternel a engendré ſon Verbe de tout temps par voye de *generation*.

GENERATION, ſe dit plus particulierement de l'action des animaux qui leur fait produire leur ſemblable. On diſſout les mariages, quand l'une ou l'autre des parties eſt inhabile à la *generation*. Ariſtote a eſcrit cinq livres de la *generation* des animaux. Quelques Philoſophes modernes ont pretendu aprés Monſr. Perrault, qu'il ne ſe fait dans le monde aucune nouvelle *generation* : que Dieu a tout creé d'abord : & que ce que nous appellons *generation*, n'eſt autre choſe qu'une augmentation des petites parties du corps des ſemences, qui en croiſſant ſe developpent.

GENERATION, ſe dit auſſi de la genealogie & de la ſuitte des enfans nez d'une même tige. Le livre de la *generation* de J. C. eſt le commencement de l'Evangile de St. Matthieu. Une *generation* meſchante & illegitime demande des miracles, & on ne leur en fera point voir, dit J. C. Les *generations* des hommes paſſent, il en vient d'autres en leur place, mais la terre demeure toûjours en même eſtat, Eccleſiaſte. les biens mal acquis ne paſſent point à la troiſiéme *generation*.

GENERATION, ſe dit auſſi de l'âge ou de la vie d'un homme. On fait des baux emphiteotiques à trois *generations* ou trois âges d'homme.

GENERATION, paſſe quelquefois pour une ſucceſſion de temps. De *generations* en *generations*, c'eſt à dire, De ſiecle en ſiecle.

GENEREUX, EUSE. adj. Qui a l'ame grande & noble, & qui prefere l'honneur à tout autre intereſt. Auguſte fit une action *genereuſe* en pardonnant à ſes ennemis.

GENEREUX, ſignifie auſſi, Brave, vaillant, courageux. Alexandre eſtoit un Prince *genereux*, qui affrontoit hardiment les plus grands perils.

GENEREUX, ſignifie auſſi, Liberal. Mecenas eſtoit un Seigneur *genereux* qui faiſoit de grands biens aux gens de lettres.

GENEREUX, ſe dit auſſi de quelques animaux belliqueux, ou qui vivent de proye : comme, un cheval, un lion, une aigle, &c. ſont des animaux *genereux*.

GENEREUX, eſt auſſi une epithete qu'on donne particulierement à l'aimant, quand il eſt excellent & fort vif pour faire une forte attraction. Cette aiguille a eſté touchée par un aimant fort *genereux*.

GENEREUSEMENT. adv. D'une maniere genereuſe. Un Conquerant doit traitter *genereuſement* les vaincus, & leur pardonner.

GENERIQUE. adj. m. & f. Qui appartient au genre. Il y a des differences *generiques*, & d'autres ſpecifiques.

GENEROSITE'. ſ. f. Grandeur d'ame, de courage, magnanimité, bravoure, liberalité, & toute autre qualité qui fait le genereux.

GENESE. ſ. m. Premier livre de la Bible où la creation du monde & l'hiſtoire des premiers Patriarches eſt deſcrite.

GENEST. ſ. m. Arbuſte qui a les fleurs jaunes, dont le bois fait une fumée groſſiere & forte. On s'en ſert pour purger le mauvais air d'une chambre. On fait des balais de *geneſt*. Il y a auſſi du *geneſt* blanc. Le *geneſt* jette de grandes verges qui n'ont point de feuilles, qui ſont fermes & malaiſées à rompre, & fort propres à lier la vigne. Il produit une graine ſemblable à la lentille, laquelle vient en certaines gouſſes comme des phaſeoles. Sa fleur eſt ſemblable à celle du violier jaune. Cette herbe croiſt d'elle-même, & eſt proprement un jonc de la terre. Il y en a qui font difference entre *geneſt* & *geneſte*, quoy qu'ils ſoient fort ſemblables. On fait des cordes de navire avec des *geneſts* d'Afrique & de Murcie, qui ſont de bon uſage en eau douce & ſalée ; & on en faiſoit même des le temps de Pline. En Latin *geniſta*, *Spartum*, *Spartium*, ou *geniſtella*, *geniſtea* & *genectum*.

GENESTROLLE. ſ. f. eſt une plante qui vient naturellement & ſans culture, qui ſert aux Teinturiers à teindre en jaune. Ils l'appellent auſſi l'*herbe du paſturage*.

GENET. ſ. m. Eſpece de cheval venant d'Eſpagne, qui eſt de petite taille, mais bien proportionnée. Ce mot, originairement ſignifie un *cavalier* ou *homme de cheval*. Il a eſté tranſporté du Cavalier au cheval même. Menage aprés Covarruvias. Quelques-uns le derivent du Grec *eugenis*, qui ſignifie *benè natus*. Philippe de Comines fait mention de ſoldats nommez *Genetaires*, parce qu'ils eſtoient montez ſur des *genets* d'Eſpagne.

GENETHLIAQUE. ſ. m. Terme d'Aſtrologie. Celuy qui dreſſe les horoſcopes, ou qui fait les predictions de ce qui doit arriver à quelqu'un par le moyen des aſtres qui ont preſidé à ſa naiſſance.

On appelle auſſi un Poëme *genethliaque*, les vers qui ſont faits ſur la naiſſance de quelque Prince, auquel on promet de grandes victoires par une eſpece de prediction.

GENETTE. ſ. f. Terme de Manege. C'eſt un mors à la Turque, dont la gourmette eſt d'une piece, & faite comme un grand anneau. Il eſt auſſi en uſage en France en quelques occaſions.

GENETTE. Maniere de ſe tenir à cheval. On dit, Porter les jambes à la *genette*, c'eſt à dire, tellement raccourcies, que l'eſperon porte vis à vis les flancs du cheval. C'eſt une maniere qui eſt en uſage parmy les Eſpagnols & quelques autres nations.

GENEVRE. ſ. m. Fruit ou graine du genevrier. Il y des grains du *genevre* domeſtique gros comme des noix & avelines, qui ſont plus doux que ceux du *genevre* ſauvage. Il a la feuille pointuë en forme de roſmarin couronné. Son bois dure plus de cent ans ſans ſe corrompre. Les Chymiſtes diſent qu'un charbon de *genevrier* couvert des cendres du même bois gardera ſon feu un an entier. Il pro-

duit une gomme ſemblable au maſtic, qui eſt blanche quand on la cueille, & qui devient rouſſe avec le temps. On l'appelle *vernis* & *ſandaraque*. Mais il faut bien prendre garde que la ſandaraque ou vernis des Arabes eſt bien differente de celle de Dioſcoride. Car la ſandaraque de Dioſcoride eſt une eſpece d'orpiment & un poiſon. Le *vernis* ſec eſt la graine de *genevre*. C'eſt de cette gomme & de l'huile de lin qu'on fait ce vernis qui donne du luſtre aux peintures. On l'appelle autrement *Gomme Arabique*.

GENEVRIER. ſ. m. Arbre toûjours verd qui porte des eſpines, ou une petite feuille avec une graine ronde, qui noircit en meuriſſant. Il y en a qui eſt ſimplement arbuſte, comme eſt le ſauvage; l'autre qui eſt fort haut, & qui reſſemble au cedre, qui eſt le domeſtique. En Latin *juniperus*.

GENIE. ſubſt. maſc. Bon ou mauvais Demon que les Anciens croyoient accompagner les hommes illuſtres. Apulée a fait un Traitté du *Genie* de Socrate. Les Poëtes ont attribué à chaque choſe & à chaque lieu un *Genie* ou Divinité qui y preſidoit, & ont fait parler ſouvent le *Genie* du lieu, le *Genie* du temple, &c.

GENIE, ſe dit dans le Chriſtianiſme des bons Anges qui accompagnent les hommes, ou qui ſont donnez aux Eſtats & aux Egliſes pour les proteger. Le bon *Genie* de la France a preſervé ſon Roy dans la bataille.

GENIE, ſe dit auſſi du talent naturel, & de la diſpoſition qu'on a à une choſe plutoſt qu'à une autre. Pour faire une ſocieté qui dure, il faut qu'elle ſoit faite entre perſonnes de même *genie*. un homme ne ſçauroit reüſſir, quand il force ſon *genie*. il faut du *genie* pour la Poëſie. cet homme eſt un vaſte *genie*, qui eſt capable de tout. il faut que chacun ſuive ſon *genie*, ſon inclination. On dit auſſi pour accuſer un homme de foibleſſe, ou de peu d'eſprit, que ce n'eſt pas un grand *genie*.

GENISSE. ſubſt. fem. Jeune vache qui n'a point ſouffert les approches du taureau. Les Anciens ſacrifioient des *geniſſes* blanches à Junon. Ce mot vient de *junix*, *junius*, qui ſignifie la même choſe; ou de *juvenca*.

GENITAL, ALE. adj. Terme de Medecine. Ce qui appartient à la generation. Les parties *genitales*.

GENITIF. ſ. m. Terme de Grammaire. C'eſt le ſecond cas de la declinaiſon des noms, qui ſe fait avec l'article *de*. Le fils *de* Pierre, *de* Jean, &c.

GENITOIRES. ſ. m. plur. Terme d'Anatomie. Les teſticules ou parties de l'homme qui ſervent à la generation.

GENITURE. ſ. f. Terme burleſque, qui ſe dit des enfans. Voilà voſtre *geniture*.

C'eſt auſſi un terme d'Aſtrologie, & il ſignifie alors, un horoſcope, ou theme celeſte dreſſé ſur la naiſſance de quelqu'un. Le livre des cent *genitures* de Cardan eſt fort eſtimé.

GENOU. ſ. m. La partie de l'animal où finit la cuiſſe, & où commence la jambe. Il y a de l'eau à ce gué juſqu'au *genou*. On diſoit autrefois *genouil*. Ce mot vient du Latin *geniculum* ou *genuculum*, diminutif de *genu*.

On appelle le *genou* d'un cheval, la jointure du train de devant qui aſſemble le bras & le canon.

On dit, Plier les *genoux*, pour dire, S'humilier, faire une action d'adoration, demander une choſe en poſture de ſuppliant. Il n'a point plié les *genoux* devant la fortune. les gens du tiers Eſtat ne haranguent le Roy qu'à *genoux*.

GENOU, eſt auſſi un terme de Marine, & ſignifie, la piece de bois courbe qui eſt entre les varangues & les allonges pour former la rondeur & la coſte d'un navire. Il y a des *genoux* de fond qui font partie du fond du baſtiment, & des *genoux* de revers, qui ſervent vers les extremitez au deſſus des varangues le plus acculées, & fourcats. Ils font le même effet que les autres. on les appelle ſur la Mediterranée *ſtamenay*.

GENOUILLIERE. ſ. f. Terme de Cordonnier. La partie la plus haute de la botte qui couvre le genou. En termes d'Armurier, c'eſt la partie de l'armeure que les Gendarmes portoient autrefois pour couvrir & deffendre le genou.

On le dit auſſi quelquefois de toute autre piece qu'on met ſur les genoux, ſoit pour les deffendre du froid, ſoit pour eſtre à genoux plus commodément.

GENOUILLIERE, en termes de Mathematique, eſt ce qu'on met au haut du pied qui ſouſtient les Inſtruments pour faire les obſervations. Elle eſt faite d'un morceau de cuivre ordinairement de forme ſpherique enfermée dans un demi-globe concave dans lequel elle eſt mobile en tous ſens, tant verticalement que horiſontalement. La *genouilliere* d'un graphometre, d'un compas de proportion, d'une lunette d'approche. Les anciennes *genouilleres* ſe faiſoient avec deux ſortes de charnieres: le mouvement des unes eſtoit vertical, & l'autre horiſontal. Quelques-uns l'ont appellée *genou*.

GENRE. ſ. m. Terme de Logique. Nature univerſelle qui contient ſous ſoy deux ou pluſieurs eſpeces. La bonne definition conſiſte en *genre* & en difference. Le *genre* ſuperieur eſt celuy qui peut eſtre diviſé en pluſieurs eſpeces, dont chacune eſt un *genre* à l'égard des autres eſpeces plus baſſes, comme le corps, qui a ſous luy le vivant, l'animal. Le *genre* inferieur eſt celuy qui n'a ſous luy que des eſpeces qui ne ſe peuvent plus ſubdiviſer, ſi ce n'eſt en individus.

On dit particulierement le *genre* humain, pour ſignifier tous les hommes, quoy qu'il n'y ait ſous luy que des individus, & point d'eſpeces differentes.

GENRE, ſignifie auſſi, Tout ce qui eſt de même nature, qu'on ſepare de tout ce qui ne luy reſſemble pas. Chaque choſe eſt bonne en ſon *genre*. le celibat eſt le *genre* de vie le plus tranquille. le meilleur *genre* d'eſcrire eſt celuy dont le ſtile eſt naturel.

En ce ſens il ſert à faire des diviſions capitales dans les ſciences. On diviſe la Muſique en trois *genres*, la Diatonique, la Chromatique, & l'Enharmonique.

On diviſe la Rethorique en *genre* deliberatif, *genre* demonſtratif, & *genre* judiciaire; & pareillement le ſtile, en *genre* ſublime, *genre* mediocre, & *genre* ſimple.

L'Algebre ſe diviſe en deux *genres*, la Logiſtique, & la ſpecieuſe.

En termes de Grammaire, on appelle *Genres*, la diviſion on des noms ſelon leurs differents ſexes ou naturels. Le *genre* maſculin. le *genre* feminin. Il y a auſſi le *genre* neutre en Latin, le *genre* commun & le *genre* douteux.

On dit proverbialement d'un homme fort caché, & qui vit en particulier, qu'on ne ſçait de quel *genre* il eſt, s'il eſt maſle, ou femelle.

GENRE, ſignifie auſſi quelquefois, Profeſſion. Cet Horloger eſt fort habile en ſon *genre*, c'eſt à dire, au meſtier dont il ſe meſle.

GENS. ſ. m. plur. Peuples & nations. C'eſt un juſte ſujet de guerre, quand on a violé le droit des *gens*. Les *gens* de l'autre monde, de Mexique, du Perou.

GENS, ſe dit auſſi des aſſemblées de pluſieurs perſonnes qui ſont un corps. Les *gens* tenans la Cour de Parlement. Les *gens* tenans les Requeſtes du Palais. Les *gens* du parti Eſpagnol ont attaqué ceux de France. Les *gens* d'Égliſe doivent tenir un Synode. Les *gens* de guerre s'aſſemblent ſur la frontiere.

On appelle les *Gens* du Roy ou le Parquet, les Advocats & Procureurs Generaux dans les Cours Souveraines, ou ſimplement Advocats ou Procureurs du Roy dans les Sieges inferieurs.

GENS, ſignifie quelquefois, Beaucoup, un nombre indeterminé de perſonnes. J'ay trouvé mille *gens* qui m'ont fait les mêmes offres que vous.

GENS, ſignifie auſſi, une certaine diviſion de perſonnes diſtinguées ſelon leur profeſſion, & leurs bonnes ou mauvaiſes qualitez; & en ce ſens il eſt tantoſt maſculin, & tantoſt feminin, ſelon les regles qu'en donne Vaugelas. Des *gens* de robbe. des *gens* d'eſpée. *gens* de main. *gens* de ſervice. *gens* de pied. *gens* de cheval. tous les *gens* de bien, les honneſtes *gens* ſe diſtinguent aiſément des *gens* de peu, des meſchantes *gens*, des *gens* ſans adveu, des petites *gens*. les *gens* d'eau ne valent rien. On appelle Bonnes *gens*, les perſonnes ſans malice, ſans pouvoir, ſans capacité, qui n'ont ni la volonté, ni la force de faire du mal, & ſur tout quand ils ſont fort âgez. Regnier a dit, Je me connois en *gens*, pour dire, Je ſçay diſcerner le merite des perſonnes. Moliere,

Mais je me garderois de les monſtrer aux *gens*,

pour dire, à tout le monde.

GENS DE LETTRES, ſont ceux qui s'appliquent à l'eſtude. *Gens d'affaires*, tous ceux qui ſont dans les Fermes du Roy, ou dans le recouvrement des deniers Royaux. On appelle *gens de Cour*, ceux qui hantent la Cour du Prince : *gens de ville*, les bourgeois : *gens de village*, les payſans. On dit en pratique, qu'une eſtimation ſera faite par experts & *gens* à ce connoiſſans.

GENS DE MAIN MORTE, ſont des *gens de condition ſervile*, tels qu'il y en a encore pluſieurs familles en Bourgogne. On les appelle auſſi dans quelques Coûtumes *gens de corps*, *gens de pote*, ou *gens de poſte*, qui tiennent des heritages cottiers ou de main ferme, qui ſont roturiers & oppoſez aux Nobles. On appelle auſſi *gens de main morte*, les Monaſteres, Societez & Communautez qui ne meurent jamais, qui ſe renouvellent toûjours.

GENS, ſignifie encore, Tous ceux du même parti. En la bataille de Raab nos *gens* deffirent les Turcs.

GENS, ſignifie auſſi, les domeſtiques d'un même maiſtre

Arſinoe eſt prude au dernier point,
Mais elle bat ſes *gens*, & ne les paye point.
Moliere.

En ce ſens on appelle *gens de livrée*, les pages, laquais, cochers, portiers, &c. qui portent les couleurs du maiſtre.

GENS, ſe dit auſſi des perſonnes d'une même ſocieté, qui ſe doivent trouver en un même lieu. Faites ſervir la table, tous nos *gens* ſont arrivez. On dit proverbialement, Il y a *gens* & *gens*, pour dire, que les perſonnes ſont bien differentes. On dit en parlant d'un homme habile, que fines *gens* ſe meſlent de ſes affaires. Vous vous mocquez des *gens*, C'eſt ſe mocquer des *gens*, pour dire, faire des propoſitions deſraiſonnables. Vous nous prenez pour des *gens* de delà l'eau, pour dire, pour des *gens* qui ne ſçavent ni nouvelles ni affaires. A *gens* de village trompettes de bois, pour dire, qu'il faut que chacun ait des meubles proportionnez à ſa condition. Il n'y a ni beſtes, ni *gens*, pour dire, qu'un lieu eſt deſert. On dit auſſi par deffi & ironiquement, Vous eſtes de belles *gens*, pour dire, Je ne vous crains gueres. On dit auſſi, Voilà de mes *gens*, pour dire, de ceux dont j'ay entendu parler, quand j'ay fait quelque raillerie ou critique. On appelle des *gens* de ſac & de corde, des ſcelerats qui meritent les chaſtiments de la Juſtice, parce que les genres de ſuplice les plus communs eſtoient autrefois la corde pour attacher les criminels à la potence, ou le ſac dans lequel on les enfermoit quand on les jettoit à la riviere.

GENT. ſubſt. fem. Nation. On l'a dit cy-devant en Poëſie. Ainſi Malherbe a dit :

O combien lors aura de veufves
La *gent* qui porte le turban.

GENT, GENTE. adj. Vieux mot qui ſignifioit autrefois *gentil*.

Lors ce dit la fille au corps *gent*. Salel.

GENTIANE. ſ. f. Plante medecinale qui croiſt ſur les montagnes en des lieux humides, dont les feuilles ſont grandes, larges & rougeaſtres, reſſemblantes en quelque façon à celles du plantin ou de l'Ellebore blanc. Sa tige eſt creuſe, liſſée, & polie, de la groſſeur du doit, de cinq ou ſix pieds de haut, compartie par nœuds, d'où ſortent des feuilles deux à deux, moindres que celles qui ſont prés de ſa racine. Sa fleur eſt jaune, ſa graine platte & liſſée, large, legere, & bourruë &, quaſi ſemblable à celle du *Spondylium*. Sa racine reſſemble à celle de la guimauve, mais elle eſt plus grande & plus groſſe, fort jaune & extremement amere; ou à celle de la ſarraſine. Elle entre dans la compoſition de la theriaque.

Il y a auſſi une petite eſpece de *gentiane* qu'on appelle *cruciata*. Le premier uſage de la *gentiane* eſt rapporté par pluſieurs Auteurs à *Gentius* Roy d'Illyrie, d'où elle a pris ſon nom de *gentiana*.

GENTIL. ſ. m. Payen. C'eſt ainſi que les Juifs appelloient tous ceux qui n'eſtoient pas de leur Religion. Il ne faut pas craindre les ſignes du ciel que craignent les *Gentils*, J. C. en St. Matthieu. St. Paul eſt appellé l'Apoſtre des *Gentils*. Les Romains ont auſſi appellé *Gentils*, les eſtrangers qui de leur bon gré ſe venoient donner à eux, comme on voit dans le Code Theodoſien.

GENTIL, ILLE. adj. Beau, joli, mignon. Il ſe dit non ſeulement des perſonnes, mais auſſi des animaux & des choſes. *Gentil* enfant. *Gentil* cheval. maiſon *gentille*. un *gentil* ouvrage.

GENTIL, ſe dit auſſi de ce qu'on veut loüer, mais non dans l'excés. C'eſt un *gentil* eſprit, un fort *gentil* Cavalier. cette Comedie eſt fort *gentille*; & en ce cas il eſt oppoſé à *grand*, à *excellent*, à *parfait*.

GENTIL, ſe prend quelquefois en mauvaiſe part

avec certains mots, comme, Vous eſtes un *gentil* compagnon. Vous joüez un *gentil* perſonnage, pour dire, Vous faites un vilain meſtier.

Vrayment vous me traittez de *gentille* mignonne, dit Moliere.

Faucon *gentil*. Voyez *Faucon*.

GENTILASTRE. ſ. m. Petit Gentilhomme de Nobleſſe douteuſe, qu'on meſpriſe, & qui n'a ni bien ni merite.

GENTILHOMME. ſubſt. maſc. Homme noble d'extraction, qui ne doit point ſa Nobleſſe ni à ſa charge, ni aux Lettres du Prince. Un vray *Gentilhomme* ne doit point manquer de parole, ne doit faire que des actions d'honneur. il eſt pauvre, mais il eſt bien *Gentilhomme*. un *Gentilhomme* a le privilege de n'eſtre jugé au criminel en premiere inſtance que par des Juges Royaux; & en cas d'appel que par le Parlement les Chambres aſſemblées. Par la derniere Ordonnance de la Marine un *Gentilhomme* peut faire toute ſorte de trafic ſur mer, pourvû qu'il ne vende point en detail. Ce mot de *Gentilhomme* vient de *gentilis homo*, qui ſe diſoit chez les Romains d'une race de gens nobles de même nom, nez de parents libres, & dont les anceſtres n'avoient point eſté eſclaves, ni repris de Juſtice. Quelques-uns diſent qu'il vient de *Gentil* ou Payen, à cauſe que les anciens François qui conquirent la Gaule, qui eſtoit deſja Chreſtienne, furent appellez *Gentils* par les originaires, parce qu'ils eſtoient encore Payens. Voyez Menage. Quelques-uns diſent que ſur le declin de l'Empire, comme teſmoigne Ammian Marcellin, il y eut deux braves Compagnies guerrieres, l'une appellée *Gentilium*, & l'autre *ſcutariorum*, & que par imitation on a fait les noms de *Gentilhomme* & d'Eſcuyer.

On appelle *Gentilhomme* de nom & d'armes, Celuy qui porte le nom de quelque Province, Bourg, Chaſteau, Seigneurie ou Fief noble, qui ont des armes particulieres, quoy qu'il ne ſoit point Seigneur de ces terres, comme prouvent Jean Scohier, Geliot & autres. Car tel eſt Seigneur d'une telle terre, qui n'a rien aux armes, leſquelles appartiennent à un autre qui n'a rien à la Seigneurie, veu que les armes ne ſe peuvent donner à une terre ou Seigneurie que par conceſſion du Prince. D'autres croyent qu'un *Gentilhomme* de nom & d'armes eſt celuy qui porte un nom & des armes connuës, quoy qu'il ne puiſſe pas juſtifier les ſeize quartiers par quelque defaut d'alliance, & cela n'empeſche pas qu'il ne puiſſe eſtre receu Chevalier. Premier *Gentilhomme* de la Chambre du Roy, eſt un des premiers Officiers de la Cour, qui eſt maiſtre de la Chambre durant ſon année.

GENTILHOMME SERVANT, c'eſt celuy qui porte les plats de la table du Roy, & qui ſert à executer les commiſſions qu'il luy donne. Il y a auſſi des *Gentilshommes ordinaires* chez le Roy, qui reçoivent ſes ordres, & qui les portent où il leur commande.

On appelle *Gentilhomme à lievre*, un pauvre *Gentilhomme* qui vit à la campagne du gibier qu'il prend.

On appelle auſſi *Gentilhomme*, un honneſte domeſtique qui s'attache par honneur au ſervice d'un Prince, ou d'un Grand Seigneur, qui n'a point d'employ particulier ni ſervile, quoy qu'il ne ſoit point noble. Il a envoyé ſon *Gentilhomme* faire un compliment à ſes parents.

On dit proverbialement, Faire troc de *Gentilhomme*, pour dire, Troquer but à but ſans retirer d'argent. Il eſt *Gentilhomme* comme le Roy.

GENTILHOMMIERE. ſ. f. Petite maiſon de campagne où loge un Gentilhomme.

GENTILITE. ſ. f. Le temps du Paganiſme, & le lieu où il a eſté en vogue. Les Dieux de la *Gentilité*.

GENTILLESSE. ſ. f. Ce qui eſt gentil, agreable, ſoit en beauté, ſoit en delicateſſe. Cette femme a beaucoup de *gentilleſſe*. cette piece eſt loüable par la *gentilleſſe* de l'invention. cet homme ſçait faire mille tours de cartes, mille *gentilleſſes* pour resjoüir une compagnie.

GENTIMENT. adv. D'une maniere gentille, adroite, agreable. Il eſtoit habillé fort *gentiment*. il s'eſt *gentiment* tiré de priſon ſans payer. il boit, il mange *gentiment*, pour dire, beaucoup.

GENUFLEXION. ſ. f. Flechiſſement de genoux. Il ne ſe dit que de la reverence qui ſe fait par les Miniſtres de l'Autel dans les ceremonies de l'Egliſe, & particulierement en paſſant devant le St. Sacrement, quand il eſt expoſé, & en mettant un genou en terre. il faut faire une *genuflexion* toutes les fois qu'on paſſe par devant luy.

GEO.

GEODESIE. ſ. f. C'eſt la ſeconde partie de la Geometrie, qui ſert à meſurer les ſurfaces, & ce que contiennent toutes ſortes de figures planes. Le peuple l'appelle *arpentage*, quand il s'agit de meſurer des terres, des bois, ou autres heritages. Ce mot eſt tiré du Grec *geodaiſia*, de *gi*, *terra*, *terre*, & du verbe *daio*, *divido*, *je diviſe*, *je partage*.

GEOGRAPHE. ſ. m. Celuy qui enſeigne ou qui poſſede bien la Geographie, qui ſçait la deſcription de la terre. Les fameux Geographes modernes ont eſté Gerard Mercator, Abraham Ortelius, Paul Merula, Pierre Bertius, Guillaume Janſon de Blaew, Philippes Cluvier, & Mr. Sanſon en France.

GEOGRAPHIE. ſ. f. Science qui apprend la connoiſſance de la ſurface de la terre; & de la ſituation de ſes Provinces, villes, rivieres, mers, &c. & à en faire la deſcription. Elle comprend auſſi la connoiſſance des cercles de la Sphere qui ont rapport avec la terre, des Zones, Climats, &c. Ce mot eſt Grec, & vient de *gi*, *terra*, *terre*, & de *graphe*, *deſcribo*, *je deſcris*.

GEOGRAPHIQUE. adj. m. & f. Qui appartient à la Geographie. Les Cartes *Geographiques* de Sanſon, de Bertius, de Hondius, de Magin. les longitudes & latitudes ſont des termes *geographiques*.

GEOLAGE. ſ. m. Droit qu'on paye aux Geoliers pour l'entrée & la ſortie des priſons, & pour les giſtes des priſonniers. Il eſt deffendu aux Geoliers de retenir les priſonniers pour leurs giſtes & *geolages*.

GEOLE. ſ. f. Priſon. Le Greffier de la *geole*. la *geole* s'afferme par le Seigneur. On dit au Palais, On a eſlargi ce priſonnier à la garde d'un huiſſier pour y demeurer comme en vive *geole*, pour dire, comme s'il eſtoit priſonnier.

GEOLIER, IERE. ſubſt. Celuy qui garde les priſonniers dans les priſons, qui tient ou qui afferme la geole. Un *Geolier* eſt reſponſable de tous les priſonniers qui s'évadent. Ces mots viennent de *gabiola* diminutif de *gabia*, ſuivant Menage. Nicod tient qu'il vient de *caveola*. Du Cange dit que dans la baſſe Latinité on a dit *geola* & *gaola*. Les Picards

cards appellent encore *Gayolle*, une cage où on enferme des oiſeaux. Dans la Couſtume d'Arras on appelle encore la *gayolle* d'un moulin à vent, ce qu'on appelle ailleurs la *cage*: & le *Geolier* a eſté appellé *Gaolarius* & *Cajolarius*. Scaliger dit que *Geolier* vient de *Janicularius*. En Picardie on appelle encore *geole* une cage, d'où ſont venus les mots d'*engeoler* & *cageoler*, par une metaphore tirée des oiſeaux. Borel & Ragueau diſent qu'on appelloit autrefois un *Geolier*, *Chepier* ou *Clerſellier*. Quelques Auteurs Latins l'ont appellé *Commentarienſis*.

GEOMANCE. ſ. f. Eſpece de divination qui ſe fait par le moyen de pluſieurs petits points qu'on marque ſur un papier au haſard & ſans les compter: car alors on pretend ſur ces diverſes figures que le haſard fait trouver à l'extremité des lignes, fonder un jugement de l'advenir, & decider de l'évenement de toute queſtion propoſée. Il n'y a rien de plus vain que l'art de la *Geomance*. Quelques-uns diſent *Geomantie*. Robert Flud, quoy que d'ailleurs habile homme, s'eſt laiſſé infatuer de la *Geomance*, dont il a fait un gros Traitté. Ce mot vient du Grec *gi*, *terra*, & de *manteia*, *divinatio*, c'eſt à dire, *Divination par le moyen de la terre*; car autrefois on ſe ſervoit de petits caillous, au lieu qu'à preſent on ſe ſert de points.

GEOMANCIEN. ſ. m. Celuy qui ſçait la Geomance, ou qui en a eſcrit.

GEOMETRAL, ALE. adj. Epithete qu'on donne à un plan d'un baſtiment, aux lignes qui en font voir la figure telle qu'elle paroiſt quand il eſt au rez de chauſſée. En perſpective on doit mettre le plan *geometral* au deſſous de la ligne de terre.

GEOMETRE. ſ. m. Celuy qui ſçait ou qui pratique la Geometrie. Archimede, Euclide, Apollonius Pergæus, Pappus, ont eſté de grands *Geometres*; & de noſtre temps, Viete, Deſcartes, &c. Ce mot eſt tiré du Grec *Geometris*, qui ſignifie la même choſe, & eſt compoſé de *gi*, *terra*, & du verbe *metrein*, *metiri*, *meſurer*.

GEOMETRIE. ſ. f. Science qui enſeigne à meſurer la quantité en toutes ſes dimenſions, longueur, largeur & hauteur; ou l'art de meſurer la terre. La *Geometrie* ſe ſert de figures, de demonſtrations évidentes & indubitables.

GEOMETRIQUE. adj. m. & f. Qui appartient à la Geometrie. Demonſtration *geometrique*, autrement *infaillible*. cette conſtruction de problemes n'eſt pas *geometrique*, elle eſt ſeulement mechanique, & ſe ſert de compas & de machines. Le pas *geometrique* eſt compoſé de cinq pieds.

GEOMETRIQUEMENT. adv. A la maniere des Geometres. Cette propoſition a eſté demonſtrée *geometriquement*, & avec toute la preciſion imaginable.

GEORGE. ſ. m. eſt un nom propre qui eſt venu en uſage en ce proverbe, *Laiſſez faire à George*, c'eſt un homme d'âge. Il s'eſt fait du temps du Cardinal *George* d'Amboiſe Miniſtre d'Eſtat: quand on parloit des affaires publiques, on diſoit, Laiſſez faire à *George*, il eſt homme d'âge, pour dire, qu'il s'en falloit rapporter à ſa bonne conduitte & à ſa grande intelligence.

GER.

GERBE. ſ. f. Aſſemblage de pluſieurs javelles ou eſpics de bled couppez & liez enſemble. On dixme, on champarte à la dixiéme, à la treiziéme, à la vingtiéme *gerbe*, ſelon l'uſage des lieux. On dit, qu'un Curé court la *gerbe*, pour dire, qu'il va lever la dixme en perſonne. Quelques-uns derivent ce mot de *germen*; les autres de *gerbe* Allemand, qui ſignifie la même choſe. Du Cange dit qu'on a dit *garba* en la baſſe Latinité, & qu'on dit encores *garbe* en Picardie.

GERBE, ſe dit auſſi des bottes d'oſier. L'Ordonnance de la ville veut que les *gerbes* d'oſier rond & rouge ſoient chacune de quatre pieds de liens, & pareillement les *gerbes* de ployon de la même moiſſon ou meſure.

On dit proverbialement, Faire la *gerbe* de fouarre à Dieu, pour dire, Donner au Curé la plus meſchante *gerbe* pour la dixme, celle où il n'y a que du fouarre, & peu de grain. On a dit autrefois *Barbe*, & par corruption, faire *barbe* de fouarre à Dieu.

En termes de Fontenier, on appelle *Gerbe* d'eau, une jonction de 30. ou 40. tuyaux qui font des jets d'eau peu eſlevez qui repreſentent une *gerbe*.

GERBE'E. ſ. f. Botte de paille à demi battuë, où il reſte encore quelque grain propre à nourrir des beſtiaux. *Gerbée* de froment.

GERCE. ſubſt. fem. Petite vermine qui ronge les habits & les livres. En Latin *teredo*, dont ſont venus les mots de *gercer* & *gerceure*.

GERCER. v. act. Cauſer une petite fente, crevaſſe ou gale aux levres, au viſage, & autres parties du corps qui ſont deſcouvertes. Le froid *gerce* les levres. les mains ſe *gercent*.

GERCER, ſe dit auſſi du bois, lors qu'il ſe fend, quand il ſe dejette; des murs & des metaux, lors qu'il s'y fait des crevaſſes.

GERCURE. ſ. f. Crevaſſe qui ſe fait ſur la peau par le froid ou autre cauſe. La *gerçure* ſe guerit avec de la pommade, du ſuif de chandelle.

GERÇURE, ſe dit auſſi des crevaſſes qui ſe font dans le bois, dans les enduits des murs, &c. On le dit auſſi des deffauts qui ſe trouvent dans le fer & autres metaux.

GERER. v. act. Faire les affaires de quelqu'un. Il a *geré* une tutelle, dont il faut qu'il rende compte. Toute Procuration porte pouvoir de *gerer* & negocier les affaires de celuy qui la donne.

GERFAUT. ſ. m. Oiſeau de proye & de leurre qui ſert à la volerie. Le *gerfaut* eſt l'oiſeau qui a le plus de force aprés l'aigle. Il eſt de moindre taille, mais il eſt plus grand que l'autour. Il eſt fier, hardi, paſſager, & fort bel oiſeau. Il a le bec & les jambes bleuës, ou verdes, les griffes ouvertes, & eſt de couleur fauve. Il eſt merveilleuſement gaillard à la montée, comme on void au vol du milan & du heron. Il chaſſe auſſi aux gruës & aux cygnes. Les meilleurs viennent de Norwege & de Dannemark, & ſont excellents pour voler l'outarde, la gruë & tout le gros gibier. Ce mot vient de *gyrofalcus*, comme qui diroit, *faucon qui vole en tournant*, comme dit Albert le Grand au 6. livre des Faucons. Mais l'Empereur Federic au livre 2. de la Venerie dit qu'il a eſté ainſi nommé de *hiero*, qui ſignifie *ſacré*: enſorte que le Latin *gerofalco*, veut dire *ſacerfalco*; ou de *Kyrios*, qui ſignifie *dominus*, d'où vient qu'en Grec on dit *Kyrofalco*, c'eſt à dire, *Dominus falco*.

GERMAIN, AINE. adj. Frere de pere & de mere; & il ſe dit à la difference des freres uterins, qui ne ſont freres que du coſté de la mere.

GERMAIN, ſe dit auſſi des proches parens collateraux,

teraux, ou couſins qui ſont les enfans de deux freres, ou de deux ſœurs, & iſſus de *germains*, les enfans des couſins *germains*.

On dit auſſi, il a le *germain* ſur luy, pour dire, Il eſtoit couſin *germain* de ſon pere, il eſt plus proche d'un degré. Le mot de *Germain* s'eſt dit autrefois des habitans d'Allemagne; & en ce ſens il eſt Suedois, à ce que dit Mr. Rudbecks dans le livre intitulé *Atlantico*, cité dans le Journal d'Hollande de Janvier de l'année 1685.

GERMANDRE'E. ſ. f. Plante medecinale qui eſt de la hauteur d'un palme, qui a ſes feuilles petites & ameres, ſemblables à celles du cheſne, eſtant chiquetées de même façon. Sa fleur eſt petite & de couleur d'eſcarlate. En Italie on l'appelle *quercivola*, parce que c'eſt un petit cheſne. Quelques-uns l'appellent *chaſſefievre* ou *febrifugue*, parce qu'elle luy ſert de remede. On la mange à jeun comme un preſervatif. On l'appelle en Latin *criſſago* ou *trixago*, *curcula minor*; en Grec *chamadrys*, ou *chamadrops*, ou *teucrium*.

GERME. ſ. m. Cette partie du grain qui pouſſe la premiere pour produire la plante, ou la partie de la ſemence qui commence à produire l'animal. Le *germe* d'un œuf.

On dit, que les fourmis oſtent le *germe* du grain dont elles font des magazins en terre, pour empêcher qu'il ne pouſſe.

Faux *germe*, ſe dit ſeulement des femmes qui au lieu de concevoir un enfant, n'ont produit qu'une mole ou une maſſe informe de chair.

On appelle en termes de Manege, *Germe de feve*, la marque noire qui vient dans le creux des coins d'un cheval, qui s'y conſerve depuis les cinq ans & demi juſqu'à ſept ou huit, aprés quoy on dit qu'il ne marque plus.

GERMER. v. n. Pouſſer au dehors la partie de la ſemence dont ſe produit la plante. Le bled *germe* dans le grenier, quand on l'a ſerré lors qu'il n'eſt pas bien ſec. le bled *germé* n'eſt point de vente. On dit qu'en l'année 1657. on vid dans le Boulonnois du gland qui *germa* dans le ventre de quantité de bœufs & de vaches. Et le Pere Kircher a dit dans ſon livre de la Chine, qu'on avoit trouvé dans l'eſtomac d'un élephant une canne de Succre qui avoit *germé*, pris racine, & pouſſé des feuilles.

GERMINATION. ſ. f. Terme de Phyſique. Action par laquelle les plantes germent dans la terre. Les Philoſophes ſont maintenant fort curieux d'obſerver les *germinations* des plantes, auſſi-bien que la formation du poulet dans l'œuf.

GERONDIF. ſ. m. Terme de Grammaire. C'eſt un temps de l'infinitif ſemblable au participe, & qui eſt indeclinable. Il explique la maniere & le temps d'une action: comme, Il eſt tombé *en courant* la poſte. on n'a gueres de repos *en aimant*. Il differe du participe, en ce que le *gerondif* marque le temps, & le participe non.

GERSEAU. ſubſt. maſc. Terme de Marine, eſt une corde qui ſert à ſuſpendre la poulie, ou à la renforcer pour empêcher qu'elle n'eſclate. On l'appelle autrement *etrope* ou *berſe de poulie*.

GES.

GESIER. ſ. m. Quelques-uns diſent *Giſier*, & le peuple *Jugier*. Partie charnuë qui ſe trouve dans le corps de la plus-part des oiſeaux, faite en façon de biſſac, où on pretend que ſe fait leur digeſtion. en Fauconnerie on l'appelle *mulete*. Le *geſier* eſt une eſpece d'eſtomac compoſé de quatre grands muſcles, & d'une membrane dure, calleuſe & raboteuſe diſpoſée de telle maniere, qu'elle fait comme deux meules, qui à l'aide des muſcles ſervent à écraſer & à piler les ſemences dont ſe nourriſſent les oiſeaux. Ce mot vient du Latin *gigerium* ou *zizerium*, qui ſignifie les *inteſtins* des volailles. Menage. D'autres le derivent de *jecur*, comme *geſir* de *jacere*.

GESINE. ſubſt. fem. Vieux mot qui ſignifie l'eſtat d'une femme en couche. Il eſt hors d'uſage.

GESIR. v. n. Vieux mot qui ſignifioit autrefois, Eſtre couché: maintenant il ne ſe dit que des morts qui ſont dans le ſepulcre. Cy *giſt*, cy *giſent*: c'eſt le commencement des épitaphes.

On le dit au figuré du point où conſiſte la difficulté d'une affaire, d'une queſtion. Tout le different de ces parties ne *giſt* qu'à ſçavoir l'uſage de la Coûtume.

On dit proverbialement dans le même ſens, C'eſt là que *giſt* le lievre, pour dire, C'eſt là le principal point de l'affaire. Voyez *Giſant* & *Giſte*.

GESNANT, ANTE. adj. Qui donne de la peine qui *geſne*. Cet homme eſt fort *geſnant*, fort incommode. un corps de juppe eſt fort *geſnant*, on n'y eſt pas tant à ſon aiſe qu'en deshabillé. ſouvent la grandeur eſt *geſnante* & incommode.

GESNE. ſ. f. Queſtion, torture. Les *geſnes* & les tortures n'ont pas eu aſſez de force pour esbranſler la conſtance des Martyrs. les *geſnes* ont eſté miſes en uſage pour arracher la verité de la bouche des grands criminels. Ce mot vient du Latin *gehenna*. Nicod. Mais la vraye origine de ce nom ſe voit dans St. Hieroſme, qui dit qu'il y avoit une idole de Baal proche de Hieruſalem qui s'appelloit *Gehennon*, c'eſt à dire en la vallée des fils d'Ennon. Les Iſraelites y venoient ſacrifier & bruſler leurs enfants au nom & à l'honneur du Diable. De là on a appellé l'Enfer ou le lieu des flammes éternelles, *gehenne*: & de là ce mot a eſté tranſporté à toute ſorte de tourments, de tortures & de douleurs. On tient que ce mot n'a point eſté employé par les Anciens & qu'il a commencé d'eſtre en uſage dans l'Evangile.

GESNE, ſe dit auſſi de toute peine ou affliction de corps ou d'eſprit. Ceux qui veulent eſtre chauſſez trop mignonnement, ont les pieds à la *geſne*, à la torture. les meſchants Poëtes mettent leur eſprit à la *geſne*, à la torture, pour trouver des anagrammes & des acroſtiches. ce paſſage obſcur de cet Auteur a donné la *geſne* à ſes Commentateurs. quand on donne la *geſne* à ſon eſprit pour trouver des penſées extraordinaires, on tombe dans l'extravagant ou le galimathias.

Un amant pour exprimer ſa paſſion, dit auſſi que l'amour luy fait ſouffrir les plus cruelles *geſnes*, pour dire, des tourments.

GESNER. v. act. Donner la geſne, la queſtion. On a eu beau *geſner* ce criminel, il n'a jamais voulu nommer ſes complices.

GESNER, ſignifie plus communément, Tourmenter le corps ou l'eſprit. Cette femme eſt *geſnée* dans ſes habits, dans ſa taille. cet homme s'eſt bien *geſné* l'eſprit à trouver cette machine, il a fait un grand effort d'eſprit.

GESNER, ſignifie auſſi, Se contraindre, s'incommoder. Faites cette affaire à voſtre aiſe, ne vous *geſnez* point. nous eſtions bien *geſnez* dans ce logement, nous eſtions bien à l'eſtroit, fort incommodez.

modez. quand on eſt en des lieux de ceremonie, on eſt fort *geſné* pour obſerver les bienſeances. il ne ſe faut point *geſner* quand on eſt avec ſes amis.

GESNÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. On dit, qu'une femme eſt *geſnée* quand elle danſe, lors qu'elle n'a pas un air libre & deſgagé. On dit, qu'un homme a l'eſprit *geſné*, quand ſon ſtile n'eſt pas naturel & coulant.

GESTE. ſ. m. Mouvement du corps qui ſe fait non pas pour changer de lieu, mais pour ſignifier quelque choſe. Il conſiſte plus ordinairement dans l'action des mains, & enſuitte de la teſte. Ce Prince teſmoigna par un *geſte* approbatif, qu'il agreoit noſtre preſent. le *geſte* eſt la principale partie de l'Orateur. la ſarabande a des poſtures & des *geſtes* laſcifs. Le Faucheur a fait un beau Traitté du *geſte*, ou de l'action de l'Orateur. le Pere Lucas Jeſuite en a eſcrit auſſi deux livres.

GESTES, au plur. eſt un vieux mot dont on ſe ſervoit autrefois en parlant de l'hiſtoire & des actions des grands hommes. Les faits & *geſtes* de Charlemagne, de *Gargantua*.

GESTICULATEUR. ſ. m. Qui fait trop de geſtes. Les Predicateurs ont mauvaiſe grace quand ils ſont trop *geſticulateurs*.

GESTICULATION. ſ. f. Action de geſticuler. La *geſticulation* ne ſied pas bien à un Orateur ſerieux.

GESTICULER. v. n. Faire des geſtes indecens, mal à propos, & en trop grand nombre. Ce jeune homme ne ſe peut tenir aſſis, & modeſtement, il *geſticule* toûjours. c'eſt un vice à un Orateur de *geſticuler*.

GESTION. ſ. f. Adminiſtration des affaires de quelqu'un. Il a rendu bon compte de la *geſtion* de cette tutelle, de la *geſtion* des affaires de cette Communauté.

GIA.

GIARRES, ou *Jarres*. Terme de Marine. Cruches où on conſerve de l'eau douce ſur la mer. Ce mot vient de *jarro*, qui ſignifie un *pot*.

GIB.

GIBBEUX, EUSE. adj. Terme de Medecine, qui ſignifie, Boſſu & eſlevé. On dit particulierement la partie *gibbeuſe* du foye, qui eſt celle d'où ſort la veine cave. On appelle auſſi l'extremité du tour de l'oreille enfoncée du devant au dedans, *gibbeuſe* ou *cubiforme*.

GIBECIÈRE. ſ. f. Vieux mot qui ſignifioit autrefois une bourſe large qu'on mettoit au devant du ventre: maintenant elle n'eſt en uſage que parmy les charlatans, qui font pluſieurs tours de paſſe paſſe qu'on appelle *tours de gibeciere*. Ils ont pluſieurs petites machines & inventions qu'ils tirent de leur *gibeciere*. Ce mot vient de *gibiciaria* derivé de *gibbus*, qui ſignifie *boſſe*. Quelques-uns le derivent du Grec *kibiſis*; d'autres du Grec *ſybba*, qui ſignifie *pera*, *ſacculus*, *burſa*; & pretendent qu'on a dit autrefois *ſibbaciere*.

GIBET. ſ. m. Lieu deſtiné pour executer les criminels, ou le lieu où on expoſe leurs corps au public. Montfaucon eſt le *gibet* de Paris. Les fourches patibulaires ſont auſſi des *gibets*, qui ont diverſes marques ou nombre de piliers ſuivant la qualité des Juſtices. On appelle la potence particulierement le *gibet*. Voilà un meſchant homme

qui a la mine de mourir au *gibet*. la fauſſe monnoye conduit au *gibet*. L'Anglois dit auſſi *gibet* en la même ſignification. Ce mot vient de Arabe *gibel*, *montagne*, *élevation*. les *gibets* ſont ordinairement dreſſez ſur des hauteurs.

On dit proverbialement, que le *gibet* ne perd point ſes droits, pour dire, qu'un ſcelerat qui a eſchappé une fois de la potence, ne ſe corrige point, & fait quelque autre meſchanceté qui le remeine au *gibet*. On dit auſſi, que le *gibet* n'eſt fait que pour les malheureux, pour dire, que ceux qui ſont puiſſans en amis ou en argent commettent des crimes impunément. On dit auſſi, Malheureux comme un *gibet*, parce que pluſieurs ont eſté pendus au *gibet* qu'ils avoient eſlevé eux-mêmes, comme Aman au *gibet* qu'il avoit fait élever pour Mardochée. Enguerrant de Marigny fut pendu au *gibet* de Montfaucon qu'il avoit fait baſtir. Pierre Remy qui l'avoit reſtabli ſous Philippe de Valois y fut auſſi pendu. Et Jean Moulinier Lieutenant Civil qui l'avoit repare y fit amende honorable.

GIBELET. ſ. m. Eſpece de petit foret qui n'eſt point tourné en vis, qui a ſeulement une pointe dont on ſe ſert pour eſſayer du vin, en Latin *terebellum*. les Anglois diſent *gimblet*, & dans les provinces on dit *guimbelet*.

On dit proverbialement qu'un homme a un coup de *giblet*, on ſouſentend à la teſte, pour dire qu'il eſt un peu fou.

GIBIER. ſ. m. Venaiſon, toutes les chairs & animaux bons à manger qu'on prend à la chaſſe. Il y a du gros & du menu *gibier*. Le gros comprend les beſtes fauves, cerfs & ſangliers. le menu les lievres, les perdrix, beccaſſes, &c. On peut pourſuivre le *gibier* qu'on fait lever ſur ſa terre. Le *gibier* qui frequente l'air marin, fait que le bec & la main des oiſeaux qui s'en paiſſent deviennent bleus, & le *gibier* de terre leur rend la main jaune & dorée. Ce mot vient du Latin *cibarium*. Menage.

On dit figurément, qu'une choſe n'eſt pas du *gibier* de quelqu'un, pour dire, qu'elle eſt au deſſus de ſes forces, de ſes connoiſſances, de ſa condition, & qu'il ne doit pas y pretendre ni s'y amuſer. Par exemple, on dira à un Theologien qui voudra diſputer de Medecine, Demeurez en là, cela n'eſt pas de voſtre *gibier*.

On le dit auſſi de la Juriſdiction, & ſur tout de celle des Prevoſts qui vont à la queſte & à la chaſſe des criminels. Un Prevoſt peut ſuivre par tout ſon *gibier*, c'eſt à dire, qu'il peut aller prendre dans un autre reſſort un homme qui aura commis un crime dans ſa Juriſdiction.

GIBOYER. v. n. Chaſſer avec le fuſil, à pied & ſans bruit. De la poudre à *giboyer*, c'eſt de la poudre à canon la plus fine pour charger le fuſil.

GIBOYER, ſe dit auſſi quand on chaſſe à l'oiſeau, lors qu'on vole le gibier.

GIBOYEUR. ſubſt. maſc. Chaſſeur avec l'arquebuſe. Il ne ſe dit gueres que des valets qu'on envoye tirer du gibier pour fournir la table.

GIBOULÉE. ſ. f. Petite pluye qui ne dure gueres, & qui vient à pluſieurs repriſes. *Giboulées* de Mars. Borel le derive du Grec *giboli*, qui ſignifie *jaculatio ſubita*.

GIG.

GIGANTESQUE. adj. m. & f. Qui tient du Geant. On depeint St. Chriſtophle d'une figure *giganteſque*.

GIGAN-

GIGANTOMACHIE. ſ. f. Deſcription du combat des Geants contre les Dieux fabuleux de l'antiquité. Pluſieurs Poëtes ont fait des *Gigantomachies*. La *Gigantomachie* de Scarron.

GIGOT. ſubſt. fem. Eſclanche, partie du quartier de derriere d'un mouton. Un *gigot* roſti, farci, à la daube, aux cardes. Ce mot vient de *gigue*, vieux mot qui ſignifioit une *grande cuiſſe*; & eſt derivé par quelques-uns du mot Grec *iſchion*.

GIGOT, ſe dit auſſi burleſquement des cuiſſes des hommes. Il a de grands *gigots* qui incommodent dans un carroſſe.

GIGOTE', ÉE. adj. Terme de Manege, qui ſe dit d'un cheval qui a les cuiſſes fourniés & proportionnées à la rondeur de la crouppe. Ce cheval eſt mal *gigoté*, il eſt maigre.

GIGOTÉ, en termes de Chaſſe, ſe dit des levriers qui ont les gigots courts & gros, & les os des jambes eſloignez. On le dit auſſi des chiens, quand ils ont les cuiſſes rondes & les hanches larges.

GIGUE. ſ. f. Fille gaye & enjouée qui ſaute, qui gambade.

GIGUE, eſt auſſi une ſorte de compoſition de muſique qui eſt gaye & eſveillée, quoy qu'elle ſoit de pleine meſure, auſſi-bien que les Allemandes qui ſont plus ſerieuſes. Menage croit que ce mot vient de l'Italien *giga*, qui eſt un inſtrument de Muſique dont Dante fait mention.

GIGUER. v. n. Faire la gigue. Il ne ſe dit que des jeunes filles qui courent & qui gambadent. Ce mot eſt vieux.

GIL.

GILLES. ſ. m. C'eſt un nom propre d'homme qui eſt venu en uſage dans cette phraſe proverbiale. Faire *Gilles*, pour dire, S'enfuir. Il a fait *Gilles* pour trois mois, pour dire, Il a fait banqueroute. Ce proverbe vient de ce que *St. Gilles* Prince de Languedoc s'enfuit ſecrettement de peur d'eſtre fait Roy. Quelques-uns croyent qu'il vient par corruption de faire *l'agile*: ce qui arrive quand on s'enfuit promptement.

GILLES, eſt auſſi une eſpece de filet pour prendre du poiſſon, qui eſt deffendu par l'Ordonnance des Eaux & Foreſts au titre de la Peſche.

On appelle en Architecture, une vis *St. Gilles*, un eſcalier dont les rampes ſont ſuſpenduës en l'air par le moyen d'une voute fort artiſte ſans noyaux: & ce nom luy eſt demeuré de la premiere voute qui a eſté faite de la ſorte au Prieuré de *St. Gilles* en Languedoc.

Au feminin, on dit une Reine *Gillette*, quand on parle par diviſion d'une femme parée qui fait la grande Dame, quoy qu'elle ſoit de peu de conſideration.

GIM.

GIMBELETTE. ſ. f. Petite patiſſerie ronde, dure & ſeche, & ordinairement parfumée.

GIN.

GINGEMBRE. ſubſt. maſc. C'eſt une plante ou racine rampante à fleur de terre qui a pluſieurs nœuds & jointures. Elle jette ſes feuilles comme celles des cannes & roſeaux qui meurent & reverdiſſent deux ou trois fois l'an. Les plus grandes qui ſont mouchetées au bout ne ſurpaſſent pas en grandeur l'herbe des prez. ſes racines ſont petites

comme celles du ſouchet. Il y en a pourtant qui peſent une livre. Elles ſont blanches & odorantes, & ont preſque le gouſt du poivre. Ceux du pays uſent de ſes feuilles en verd, & on apporte icy de Calecut du *gingembre* verd confit en ſucre. Les Anciens n'ont connu que celuy d'Arabie. En Latin *gingiber*. Dioſcoride.

GINGEOLE. ſ. f. Eſpece de fruit qui vient d'un arbre qu'on appelle *gingeolier*.

GINGUET. ſ. m. Petit vin qui n'a ni force ni agréement au gouſt, mais qui eſt extremement verd. Tout le vignoble d'Ivry, de Vitry, &c. ne produit que du *ginguet*, du vin à faire danſer les chevres.

GIR.

GIRAFFE. ſ. f. Animal farouche dont pluſieurs Auteurs font mention, mais que perſonne n'a veu. Belleforeſt en parle au liv. 6. de l'Afrique, & dit qu'il y en a dans l'Iſle de Madagaſcar: mais on n'y en trouve point. Ceux qui la deſcrivent, diſent qu'elle ſe trouve dans l'Inde Orientale au de là du Gange; qu'elle approche de nos biches par la figure de ſa teſte; que ſon col eſt long d'environ une toiſe, & fort menu; qu'elle a les oreilles & les pieds fendus, la queuë ronde qui ne paſſe point les jarrets, les jambes élevées plus qu'aucun autre animal. Elle a deux petites cornes longues d'un pied ou environ, & la peau belle au poſſible. Quelques-uns croyent que c'eſt ce que les Grecs ont appellé *camelopardalis*. Cette beſte eſt fort ſauvage, & ſe retire dans des lieux ſecrets & deſerts, en ſorte qu'on ne la voit preſque point. Elle eſt lente à la courſe, & quand elle eſt priſe, elle eſt fort douce. D'autres diſent qu'on n'en trouve qu'en Ethiopie. Elle eſt ſi haute du devant, qu'elle ne ſçauroit boire ſi elle n'eſcarte les jambes. Mais la plus-part des curieux croyent que c'eſt un animal chimerique.

GIRANDOLE. ſ. f. Cercle garni de fuſées dont on ſe ſert dans les feux d'artifice.

GIRANDOLE, eſt auſſi une grande quantité de fuſées volantes qui partent en même temps, qui s'eſcartent dans l'air, & qui font un fort bel effet.

GIRANDOLE, eſt auſſi un chandelier compoſé de pluſieurs branches & baſſinets, qui aboutit en pointe, & qui a un pied ſervant à le poſer ſur des buffets ou de hauts gueridons. Il eſt ordinairement garni de pluſieurs morceaux de criſtal.

GIRASOL. ſ. m. Pierre precieuſe, ſorte d'opale. Cette pierre fait voir les mêmes couleurs que le bois nephretique.

GIROFLE. ſ. m. Arbre aromatique qui eſt gros & grand. Son écorce eſt comme celle de l'olivier. Il porte ſon fruit en grappe comme le lierre ou le genevre. ſes feuilles reſſemblent au laurier, & ont preſque même gouſt que le fruit. Il ne ſouffre aucune herbe ni arbre prés de luy, car ſa chaleur attire toute l'humidité de la terre. Les fruits qui tombent des arbres s'enracinent auſſi-toſt, & portent du fruit dans huit ans, & durent plus de cent ans. Ce fruit eſt en forme de clou, & pour cela on l'appelle *clou de giroſle*. ſa teſte aboutit en quatre petites dents qui ſont au dehors une forme d'étoile diviſée en croix de St. André. Il y a un petit point au milieu qui ſert preſque de nombril. Ce fruit s'engendre dans la fleur, d'où il tombe quand il eſt meur. Aprés qu'on l'a trempé dans l'eau de la mer, on le ſeche ſur des clayes avec du

feu, & c'eſt de là que de rouge il devient noir. Il ne croiſt qu'aux Molucques. En Latin *caryophyllon*, d'où le mot François eſt derivé.

GIROFLE'E. ſ. f. Fleur qui ſe cultive dans les jardins, qui ſent aſſez bon. Il y en a de ſimples & de doubles. Cette plante a des feuilles longues de même que celles de la barbe-bouc, charnuës, graſſes, courbes, & aboutiſſent en pointe. Elle a force petites tiges rondes, nouées, liſſées, de la hauteur d'une coudée, au bout deſquelles il y a un bouton qui eſt dentelé comme une ſcie, d'où ſort ſa fleur qui a l'odeur du girofle, d'où elle a pris ſon nom. Il y en a de ſafranées, de purpurines, de blanches, de couleur de chair, de panachées, &c. Quelques-uns appellent celles des jardins *œuillets*, & les *giroflées* ſauvages *armoiries*. Quelques Medecins Modernes appellent cette plante *vetonicum couronné*. Matthiole. Nicod derive ce mot du Grec *gyrophyllos*, à cauſe que par le moyen de ſes feuilles elle croiſt en rond.

GIRON. ſ. m. Eſpace qui eſt depuis la ceinture juſqu'aux genoux. Il ſe dit particulierement des femmes, & du tablier qu'elles portent, & ſur tout quand elles ſont aſſiſes. Elle a toûjours un enfant, un petit chien ſur ſon *giron*. cette payſanne a apporté des champignons plein ſon *giron*, pour dire, plein ſon tablier. Ce mot vient de ce que les habits longs s'eſlargiſſant par enbas, & ſe retreciſſant par enhaut, forment vers la ceinture une eſpece de *giron* d'Armoiries, ou de triangle, à l'endroit que les Latins appelloient *gremium*. Les Italiens appellent encore *gheroni* les *girons* des habits: & c'eſt un proverbe parmi eux, que ce qui ne va pas aux manches, va au *giron*, pour dire, que ce qui ne ſert pas à *un* uſage, peut ſervir à un autre. Du Cange aſſure auſſi, que ce mot a eſté dit premierement des habits longs, eſtroits par enhaut, & larges par enbas, ainſi nommez *ex eo quòd veſtis giret, & circuli formam effingat.*

GIRON, ſe dit figurément de l'Egliſe, & on dit, qu'un Huguenot, un Apoſtat eſt revenu au *giron* de l'Egliſe, pour dire, s'eſt converti, & a reconnu ſa faute.

GIRON, en Architecture, eſt la largeur de la marche d'un eſcalier, ou le lieu où on poſe le pied. Il ſe dit particulierement des marches d'une vis d'eſcalier qui vont en tournant, & qui ſont plus larges par un bout que par l'autre.

GIRON, ou *Guiron*. Terme de Blaſon. C'eſt une figure triangulaire qui a une pointe longue faite comme une marche d'eſcalier à vis, & qui finit au cœur de l'Eſcu. On voit des Eſcus qui ont ſix, huit, dix, douze, & juſqu'à ſeize *girons*, qui ſe joignent par leurs pointes à l'abyſme de l'Eſcu. Ils ſont alternativement de metail & de couleur.

GIRONNÉ, ÉE. Terme de Blaſon, qui ſe dit d'un Eſcu diviſé en pluſieurs *girons*. Quand il eſt *gironné* de huit pieces, on l'appelle abſolument *gironné*. D'autres l'appellent *parti*, *coupé*, *tranché* & *taillé*, parce qu'il eſt fait par ces diviſions de l'Eſcu, y ayant quatre girons qui forment un ſautoir, & les quatre autres une croix. Quand il y a plus ou moins de girons, il en faut exprimer le nombre.

GIROUETTE. ſ. f. Plaque de fer blanc qui eſt mobile ſur une queuë ou pivot, qu'on met ſur les tours & les pavillons pour connoiſtre de quel coſté le vent ſouffle. Ce mot vient de *gyrus* ou de *gyro*. Nicod. Quelques Auteurs l'ont appellée *ventilogium*, *quaſi index venti*.

GIROUETTE, en termes de Marine, eſt une piece d'eſtoffe legere en guiſe de pavillon qu'on arbore ſur le haut des maſts, particulierement dans les petits baſtiments.

GIROUETTE, ſe dit figurément en Morale d'une perſonne qui a la teſte legere, qui n'a point de fermeté ni de conſtance dans ſes reſolutions. Il va comme une *girouette*, pour dire, Il tourne à tout vent.

GIS.

GISANT, ANTE. adj. Qui eſt detenu au lit par maladie. J'ay veu noſtre ami *giſant* en ſon lit, qui a bien la fievre.

On appelle dans les foreſts, Bois *giſant*, le bois abatu ou couppé, tandis qu'il eſt couché ſur la terre.

GISANT. ſ. m. Piece de bois qui ſert de brancard à un chariot ou à un tombereau, qui porte d'un bout ſur l'aiſſieu de devant, & de l'autre ſur celuy de derriere.

GISEMENT. ſ. m. Terme fort uſité ſur la mer, qui ſe dit de la ſituation des coſtes & parages de la mer les unes à l'égard des autres. Les Routiers marquent particulierement ces *giſements*: & ainſi on dit, que deux caps *giſent* entre eux Nord & Sud à la diſtance de dix lieuës, pour dire, que l'un eſt au Nord, & l'autre au Midi, & ſont eſloignez de dix lieues.

GISTE. ſ. m. Lieu où l'on couche. Il ne ſe dit dans les villes que de celuy des pauvres gens ou vagabonds qui n'ont point de domicile, de lieu aſſuré pour coucher, & qui donnent tant pour leur *giſte*. On ne peut retenir les priſonniers pour le payement de leurs *giſtes* & geolages.

GISTE, ſe dit, à l'égard des voyageurs, du lieu où ils doivent aller coucher. Sur la route d'Orleans il y a par tout de bons *giſtes*, c'eſt à dire, de bonnes hoſteleries. il faut arriver de bonne heure avant le coche pour retenir un bon *giſte*. nous aurons de la peine à arriver au *giſte*. Du Cange dit qu'on a dit dans la baſſe Latinité *giſtum*, pour ſignifier la même choſe.

GISTE, en termes de Chaſſe, eſt le lieu où le lievre retourne toûjours. Il faut attendre le lievre *au giſte*.

On appelle auſſi *giſte*, le repaire des beſtes ſauvages.

A la boucherie on appelle le *giſte*, le bas de la cuiſſe du bœuf qui ſe ſepare en trois parties, le bas de *giſte*, la levée, & *le giſte* à l'os. Dans le bas de *giſte* il y a le morceau à la noix, ſemblable à la glande des eſclanches de mouton, & enſuitte le derriere du *giſte*.

On appelle auſſi *giſte*, la meule d'un moulin qui eſt immobile, & qui eſt au deſſous de l'autre, qui tourne & eſcraſe le grain.

GISTER. v. n. Coucher. Il faut gagner du temps pour aller *giſter* en tel endroit.

GIV.

GIVRE, ou *Guivre*, ou *Vuivre*, ou *Biſſe*. ſ. f. Il ne ſe dit gueres qu'en termes de Blaſon, & ſignifie une groſſe couleuvre ou ſerpent à la queuë ondée ou tortillée. Quand elle eſt en faſce, on l'appelle *rampante*. Le Duché de Milan a pour Armes une *givre* jettant un enfant nud par la gueule. Elles ſont d'argent à une *givre* d'azur, couronnée d'or, *iſſante* de gueules, & d'autres diſent *marriſſante*. L'origine de ces Armes eſt differemment expliquée par Alcyat, Paul Jove, Petrarque, & autres Auteurs. On appelle auſſi *givré*,

ce qui eſt terminé ou fini en teſtes de *givres* ou ſerpents, comme une croix *givrée*. Ce mot vient par corruption de *vivre*, en changeant *v* en *g*, comme on a fait *gui* de *viſcus*. D'autres le derivent du Latin *anguis*, & *vivre* de *vipera*.

GIVRE, ou *givril*. Glace qui vient aux arbres, qui fait mourir les chenilles & la vermine.

GLA.

GLACE. ſ. f. Liqueur fixée, & arreſtée par le froid, qui a perdu ſon mouvement. Les *glaces* ont empêché qu'on n'ait deſcouvert les terres du Nord. il eſt agreable, mais dangereux de boire à la *glace*. Si on expoſe au Soleil de l'eau bouillie, & ſi on la couvre aprés elle devient auſſi froide que de la *glace*, comme on prouve par l'experience. Ce mot vient de *glacies*, ou de *glacia*, qu'on trouve dans les Gloſes. Menage.

GLACE, ſe dit auſſi des eaux calmes & unies. La mer eſtoit calme, & paroiſſoit comme une *glace*. ce baſſin vient de ſource, & ſemble une *glace*. On appelle Eſtain de *glace*, le Biſmuth. Voyez *Biſmuth*, & *Alun*.

On appelle auſſi *Glace* de miroir, une ſurface unie & polie, ſoit de verre, de criſtal, ou de metail, qui refleſchit la lumiere. On dit auſſi des *glaces* de carroſſes, qui ſont des verres unis & tranſparens. Les Allemands appellent *glace*, toute ſorte de verre, même celuy qui ſert à boire.

GLACE, ſignifie *figurément*, Ce qui eſt froid ou inſpire de la froideur. Cette femme a le cœur de *glace*, pour dire, qu'elle n'eſt point capable d'amour. L'abord de cet homme eſt tout de *glace*, c'eſt à dire, froid. Il ſe dit auſſi du ſtile & des vers.

Tout ce que ta plume trace,
Robinet, a de la *glace*
A faire trembler Juillet. dit Maynard.

On dit proverbialement d'un homme qui a le friſſon, ou qui ſe meurt, qu'il eſt froid comme *glace*: qu'un homme eſt ferré à *glace*, pour dire, qu'il eſt fort & difficile à vaincre ſur une matiere. Rompre la *glace*, pour dire, Vaincre les premieres difficultez. On doit eſtimer les Anciens, parce qu'ils ont rompu la *glace*, quand ils ont eſcrit des ſciences.

GLACER. v. act. & quelquefois neut. Fixer les liqueurs par le froid, leur oſter leur mouvement, leur fluidité par le moyen du froid. C'eſt la biſe qui *glace* les rivieres. l'eſprit de vin ne *glace* jamais.

On dit auſſi, *Glacer* des fruits, pour dire, les ſervir avec de la glace. *Glacer* des confitures, pour dire, les faire d'une telle ſorte qu'il y reſte des morceaux de ſucre candi glacé & luiſant.

On dit en termes de Broderie, quand on veut ombrager un ouvrage d'or, ou d'argent, qu'on le *glace*, & l'émaille avec de la ſoye.

On dit figurément, qu'un homme a un eſprit *glacé*, que la peur luy a *glacé* le ſang dans les veines, pour dire, qu'il a l'eſprit ſterile, qui ne produit rien, qu'il a le corps immobile & ſans mouvement. On dit auſſi, que ſon entretien, que ſes vers *glacent* les gens, pour dire, qu'ils ſont extremement froids & peu réjouiſſans.

GLACÉ, ÉE. part. & adj.

GLACÉ, ſe dit auſſi de pluſieurs choſes polies & luiſantes. Un taffetas *glacé*, pour dire, qui eſt bien luſtré. des gans *glacez*, pour dire, lavez, cirez & luiſants. des marrons *glacez*. des confitures *glacées*, couvertes d'un ſucre candi ou luiſant. une tourte de maſſepain eſt *glacée*. des biſcuits *glacez*.

GLACEUX, EUSE. adj. en termes de Jouaillerie, ſe dit des pierreries qui ne ſont pas tout à fait nettes, mais qui ont une eſpece de petit nuage qui les brouille, & qui empêche qu'elles ne ſoient tout à fait diaphanes.

GLACIAL, ALE. adj. Qui eſt touſjours glacé. Il ne ſe dit que des Zones *Glaciales*, de la Mer *Glaciale*, qui ſont vers les Poles & toûjours glacées.

GLACIERE. ſubſt. fem. Lieu ſous terre & bien fermé, où on ſerre l'hyver de la glace pour la conſerver juſqu'à l'eſté. On doit l'invention des *glacieres* à Alexandre le Grand, ſi on en croit Chares de Mitilene.

GLACIS. ſ. m. Pente douce & inſenſible. Les allées de ce jardin ſont en *glacis*.

En termes de Fortification, le *glacis*, ou autrement *l'eſplanade*, eſt le parapet du corridor, dont la hauteur de ſix à ſept pieds ſe perd dans la campagne par une pente inſenſible dans la longueur d'environ dix toiſes.

GLACON. ſ. m. Morceau de glace. Les *glaçons* de la riviere. les *glaçons* qui pendent au haut des goutieres & des toits. il eſt devenu froid comme un *glaçon*.

GLADIATEUR. ſubſt. maſc. qui ſe dit de ceux qui combattoient avec des eſpées nuës ſur le theatre de Rome pour donner du plaiſir au peuple. La cruauté des Payens ſe faiſoit bien voir dans les ſpectacles des *Gladiateurs*.

On appelle en France *gladiateurs*, Ceux qui ſont prompts à tirer l'eſpée en toutes ſortes de querelles & d'occaſions, & qui provoquent de gayeté de cœur les autres au combat.

GLAIRE. ſ. f. Humeur viſqueuſe & gluante qui ne ſe deſtache & ne ſe vuide qu'avec peine. Quand on vuide des *glaires* par les urines, c'eſt ſigne qu'on eſt en danger de la pierre. le blanc d'œuf eſt une *glaire* dont on fait quelquefois une colle fort deliée & luiſante. Quelques-uns derivent ce mot de *clarum ovi*. Menage. D'autres le tirent de *glarea*, dont les Medecins ſe ſervent en la même ſignification.

GLAIRE, ſe dit auſſi des chairs & des fruits qui n'ont pas une conſiſtance ferme. Les amandes vertes n'ont au dedans que de la *glaire*. les veaux, les cochons nouveaux-nez ne ſont pas bons à manger, ce n'eſt encore que de la *glaire*.

On appelle auſſi *glaire*, une eau qui ſe trouve dans les diamants imparfaits, & qui ne commencent qu'à ſe former.

GLAIREUX, EUSE. adj. Qui eſt plein de glaires.

GLAISE. ſ. f. Terre graſſe qui eſtant paiſtrie & cuitte ſert à faire des tuiles, des briques, de la poterie. On la nomme autrement *argille*, *terre à Potier*.

On s'en ſert auſſi pour faire des baſtardeaux, des baſſins de fonteine, des chauſſées d'eſtang, parce que l'eau ne peut paſſer à travers quand elle eſt bien foulée.

GLAISSER. v. act. Enduire ou couvrir de *glaiſe*. Le fonds de la foſſe d'un privé doit eſtre *glaiſé* de ſix pouces d'eſpaiſſeur avec bon courroy, & pavé à chaux & à ciment. Paſquier dit que ce mot vient de *galba* : c'eſtoit un vieux mot

qui

qui ſignifioit *gras*, comme témoigne Suetone en parlant de l'Empereur Galba.

GLAIVE. ſ. m. Vieux mot qui ſignifioit autrefois toute ſorte d'arme trenchante, comme couteau, eſpée, cimeterre, coutelas. On l'a dit même des lances.

Celuy qui frappera du *glaive*, perira par le *glaive*, dit J. C. en St. Matthieu. Ce mot vient du Latin *gladius*.

On appelle auſſi, Puiſſance du *glaive*, le droit de vie & de mort qui n'eſt qu'en la main des Rois, ou des Juges auxquels ils la communiquent.

GLAIVE, ſe dit figurément en Morale. Le *glaive* ſpirituel, pour dire, l'excommunication, le pouvoir qu'a l'Egliſe ſur les ames.

GLAND. ſ. m. Fruit du cheſne, qui eſt fait en forme d'un noyau, preſque ſemblable à celuy d'une aveline, ſinon qu'il eſt de figure oblongue. Les habitans de Chio ſoûtinrent un long ſiege, & ne veſcurent que de *gland*. Les cochons nourris de *gland* ont le lard plus ferme & meilleur. Quelques-uns appellent auſſi *gland*, le fruit du fau ou heſtre, & celuy du liege, celuy de l'eſculus, de l'yeuſe, du phellodrys, &c., car *drys* en Grec ſignifie tout arbre qui porte *gland*, quoy que ces fruits ſoient pourtant differents en figure, & ſur tout celuy du heſtre. Le gobelet du *gland* eſt la petite tige par où il tient à l'arbre.

En termes de Blaſon, le *gland* s'appelle auſſi *noix de cheſne*, & il ſe repreſente toûjours avec ſon gobelet & ſa queuë qui tient ſa noix attachée à l'arbre. Ce mot vient du Latin *glans*.

GLAND, eſt auſſi un gros bouton couvert d'or, de ſoye, de laine, de fil, autour duquel on fait pluſieurs ouvrages. Il ſert pour attacher un collet, une chemiſe, pour ſervir d'ornement à des mouchoirs, à des carreaux à s'agenouiller, à des carroſſes & harnois.

GLAND, en termes de Medecine, eſt le bout de la verge couverte par le prepuce.

GLANDE', ÉE, eſt un terme d'Armoiries. Un tel portoit d'or au cheſne *glandé* de ſinople.

On dit auſſi au Manege, qu'un cheval eſt *glandé*, lors qu'il a les glandes enflées & pleines de gourmes.

GLANDE'E. ſ. f. Abondance de gland, la recolte du gland. On a vendu cette année 500. eſcus la *glandée* de cette foreſt.

GLANDE, ou *Glandule*. ſubſt. fem. Terme de Medecine. C'eſt une chair molle, ſpongieuſe & graſſe, qui ſert à conſerver & à affermir la ſeparation des vaiſſeaux, à boire les humeurs ſuperfluës, & à en humecter d'autres. Ainſi une tumeur dans l'aine, dans la gorge, eſt une maladie ou alteration d'une *glande* qui eſt enflée. Il y a une infinité de *glandules* dans le corps, & par tout où il y a des diviſions ou departemens de rameaux il y a des *glandules* pour leur ſervir comme d'un couſſin mollet. Thomas Warton Anglois a le premier deſcouvert que les *glandes* ſont compoſées de veines, de nerfs, d'arteres & de vaiſſeaux lymphatiques, & nous a appris qu'elles ont une correſpondance avec les nerfs, au ſervice deſquels elles ſont particulierement employées; au lieu que les Anciens ont creu qu'elles ne ſervoient que comme d'un couſſinet pour appuyer les parties voiſines, ou d'eſponge pour en attirer les humiditez ſuperfluës. Voyez le Traitté qu'il a fait de l'uſage des *glandes*, qu'il intitule *Adenographie*. On pretend que Willis a decouvert les *glandules* de l'eſtomac: mais Theodore Janſon pretend qu'elles ont eſté connuës de Galien. On pretend auſſi que Pejerus avoit decouvert les *glandules* des inteſtins: mais le même Janſon pretend qu'elles n'ont pas eſchapé aux yeux d'Hyppocrate & de Galien. Le pancreas eſt une groſſe *glande* qui eſt à la diviſion de la veine-porte, le thimus ou fagouë en la ſeparation de la veine-cave. Hyppocrate met les rognons au rang des *glandules*. Dans le deſtroit du goſier qu'on appelle *iſthmos*, il y a deux *glandules* qu'on appelle *amygdales*. Au col de la veſſie il y en a qu'on nomme *proſtates*. Au deſſous des oreilles il y en a qu'on nomme *parotides*; & parce qu'elles ſervent auſſi à boire la pituite & ſeroſité des humeurs ſuperfluës, on les appelle *emonctoires*.

La *glande* pineale où Mr. Deſcartes met le principal ſiege de l'ame, eſt une *glande* qui eſt dans le cerveau, faite en forme de pomme de pin: c'eſt pourquoy on la nomme *conus*, *conoïdes* & *conarium*. Ce mot vient de *glans*, parce qu'elle a quelque reſſemblance avec le *gland*.

GLANDULEUX. adj. m. Compoſé de glandes. Les corps *glanduleux* ſont des eſpeces de glandes, qui ont des veines & des arteres, & qui ont quelque action. Les mammelles ſont des corps *glanduleux*. Galien met les teſticules entre les corps *glanduleux*.

GLANE. ſubſt. fem. Petit bouquet d'eſpics eſpars & negligez dans un champ, que les pauvres gens ramaſſent aprés qu'on a moiſſonné & lié les gerbes.

On dit en proverbe, Il y a encore aſſez de champ pour faire *glane*, pour dire, qu'il reſte encore aſſez de profit ou de travail à faire pour les autres dans une affaire, dans une ſcience.

GLANE, en termes de Jardinier, eſt une longue botte d'oignons attachez ſur de la paille & un eſchalas. Le peuple de Paris dit *glene*.

GLANER. v. act. Ramaſſer les eſpics eſgarez, & negligez dans un champ moiſſonné. Ruth eſtoit venuë pour *glaner*, quand Boos l'eſpoûſa. Ce mot vient *à glandibus colligendis*, d'où l'on a eſtendu la ſignification aux eſpics de bled.

GLANER, ſignifie figurément, Faire un petit gain dans une affaire, aprés que d'autres y en ont fait de tres-grands. Les premiers Fermiers ont eu toute la graiſſe de cette affaire, il n'y a qu'à *glaner* pour ceux qui viendront aprés eux.

GLANÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

GLANEUR, EUSE. ſ. m. & f. Celuy ou celle qui glane. Les *glaneurs* ne viennent qu'aprés que les gerbes ſont liées.

GLAPIR. v. n. Faire un cri dont le ſon eſt aigu & perçant, comme ſont les petits chiens & les renards. Le deſſus de ce concert ne vaut rien, au lieu de chanter, il *glapit*. Ce mot vient de l'Allemand *Klappern*, ſignifiant la même choſe.

GLAPISSEMENT. ſ. m. Le cri des renards, ou des petits chiens, ou des perſonnes qui ont la voix trop aiguë.

GLAS. ſ. m. Son de cloche qu'on tinte, lors qu'une perſonne vient d'expirer, ou agonize, pour advertir qu'on prie Dieu pour elle. Menage pretend que ce mot vient de *leſſus* Latin. Quelques autres le derivent de *Claſſicum*, que du Cange dit avoir ſignifié autrefois le ſon de toutes les cloches d'un clocher qu'on ſonnoit enſemble; & que Joannes de Janua dit avoir ſignifié principalement le ſon de pluſieurs inſtruments qu'on touchoit enſemble, ſoit que ce fuſſent des trompettes, ou des cors, à la guerre & à la chaſſe, ou que ce fut des cloches. Quoy qu'il en ſoit, *glas* eſt un vieux mot

François: car on diſoit autrefois, Sonner à *glas*, par oppoſition à Sonner à *carillon*. On diſoit auſſi un grand *glas* de chiens, pour dire, un grand bruit de chiens, d'où apparemment eſt venu le mot de *glapir*.

GLATERON. Voy *Glouteron*.

GLAUCOMA. ſubſt. maſc. Terme de Medecine. C'eſt une maladie des yeux, qui arrive lors que l'humeur criſtaline ſe change en couleur verdoyante ou azurée: car alors ceux qui ont cette maladie n'appercoivent aucune lumiere.

GLAYEUL. ſ. m. Herbe qu'on nomme autrement *Flambe*. Il y en a de jaune de riviere, ou de marais. Elle eſt pourtant plus petite & plus eſtroitte que la flambe, & pointuë comme une eſpée, pleine de nerfs & de veines. Ses fleurs ſont rangées en un bel ordre. Sa graine eſt ronde, & ſa racine double. Matthiole l'appelle *l'herbe des bleds*, parce qu'elle y croiſt de la hauteur d'une coudée ſur une tige pleine de jus. Il y a auſſi un *glayeul* ſauvage, qu'on appelle *Spatula fœtida*, à cauſe qu'il eſt puant. Ce mot vient de *gladiolus*. Nicod. On l'appelle auſſi *Iris*.

GLE.

GLEBE. ſubſt. fem. Terme de Chymie. Motte de terre qui enferme quelque metail ou mineral. On apporte les *glebes* aux forges pour les laver, les eſpurer, & puis les fondre.

GLEBE, en termes de Juriſprudence & de Couſtume, c'eſt le ſol de l'heritage que l'on poſſede. Les Eſclaves eſtoient autrefois attachez à la *glebe*, on les vendoit avec le fonds. quelques gens de main morte ſont attachez à la *glebe*, ne peuvent aller demeurer ailleurs ſans perdre leur fonds.

GLI.

GLISSADE. ſubſt. fem. Mouvement prompt que l'on fait ſur de la glace, ou ſur quelque autre choſe fort unie. Les Hollandois avec des patins font des *gliſſades* d'une lieuë en peu de moments.

GLISSANT, ANTE. adj. Lieu où on fait des gliſſades. C'eſt un pas *gliſſant*, qui ſe dit tant au propre qu'au figuré.

GLISSEMENT. ſ. m. Terme de Phyſique. Les corps ne ſont liquides que par le *gliſſement* continuel de leurs parties les unes ſur les autres.

GLISSER. v. n. Se mouvoir promptement ſur de la glace, ou ſur quelque choſe de gras ou d'uni. Le pied *gliſſe* aiſément ſur le pavé gras, ſur du bois mouillé, ſur des planchers frottez & cirez. Ce mot vient de *glace*, parce qu'elle ſert à *gliſſer*. Quelques-uns le derivent du Grec *gliſchros*, qui ſignifie *lubricus*, ou *gliſſant*. Menage.

On le dit auſſi de pluſieurs choſes qui s'eſchappent & ſe coulent aiſément & par ſurpriſe. Cette anguille a *gliſſé* & luy a eſchappé des mains. le pied de cette eſchelle a *gliſſé*. ce verre, ce couteau ont *gliſſé* de deſſus cette table qui eſtoit en pente.

GLISSER, à l'actif, ſignifie, Fourrer adroitement quelque choſe dans une autre ſans qu'on s'en apperçoive. Ce couppeur de bourſe a *gliſſé* la main dans ma poche, & puis s'eſt *gliſſé* dans la foule, & s'eſt ſauvé.

GLISSER, ſe dit auſſi figurément en Morale, & ſignifie, Eviter, ou paſſer legerement ſur quelque choſe. Un Orateur *gliſſe* ſur les actions de celuy qu'il louë, quand elles peuvent eſtre un peu blaſmées. ce poinct de la cauſe eſtoit un peu delicat, il a *gliſſé* deſſus.

GLISSER, ſignifie auſſi, Inſerer, inſinuer adroitement. Il a *gliſſé* un paſſage, une autorité, un trait de loüange, de ſatyre dans ſon diſcours. on a *gliſſé* une clauſe dans ce contract qui fait grand tort au vendeur. il s'eſt *gliſſé* beaucoup de fauſſes opinions & d'erreurs populaires dans les livres des Philoſophes.

On dit proverbialement, C'eſt à vous à *gliſſer*, quand pluſieurs perſonnes ſont engagées dans quelque affaire, dans quelque travail, dans quelque peril, & que les autres y ont desja paſſé & fait leur devoir.

GLISSÉ, ÉE. part. & adj.

GLISSOIRE. ſ. f. Lieu où on gliſſe par divertiſſement, & qu'on unit exprés pour cela.

GLO.

GLOBE. ſubſt. maſc. Corps ſolide compris ſous une ſeule ſuperficie, qui a un point au milieu, duquel ſi on tire des lignes à ſes extremitez, elles ſont égales. La terre & l'eau ne ſont qu'un *globe*. les Planetes ſont des *globes* ſolides & eſclairez. le *globe* du monde roule ſur ſon axe, dont les extremitez ſont les deux poles. Ce mot vient du Latin *globus*.

On appelle *Globe celeſte*, & *Globe terreſtre*, deux inſtruments de Mathematique où ſont deſcrits en l'un les diverſes regions de la terre, & en l'autre les eſtoiles fixes du Firmament, contenuës en 48. Aſteriſmes ou Conſtellations. Ils ſont ſouſtenus de deux cercles, dont l'un marque l'Horiſon, & l'autre le Meridien, avec un petit cercle polaire qu'on nomme *gnomon*. Il y a de ces *globes* dans toutes les belles Bibliotheques.

On dit figurément & poëtiquement, que deux beaux yeux ſont deux *globes* de feu. On dit auſſi d'un beau ſein, qu'il porte deux *globes* d'yvoire.

GLOBE, en termes de Pyrotecnie, ſe dit de toutes ſortes de corps où on a enfermé de la poudre pour faire des feux artificiels de quelque figure & qualité qu'ils ſoient. On a veu même dans les magaſins du Comte d'Oldembourg des grenades anciennes de forme cubique ou parallele pipede. Voyez Calimir en ſa Pyrotecnie.

GLOBULE. ſ. m. Petit corps ſpherique, ou ayant figure de globe. Le mercure eſpanché ſe forme toujours en *globules* ou petits corps ronds.

GLOIRE. ſubſt. fem. Majeſté de Dieu, la veuë de ſa puiſſance, de ſa grandeur infinie. Les yeux mortels ne peuvent voir Dieu dans ſa *gloire*. Dieu a paru dans ſa *gloire* ſur le mont de Thabor. les Bienheureux voyent Dieu dans ſa *gloire* & face à face, la *gloire* éternelle. Dieu viendra dans ſa *gloire* juger les vivants & les morts.

Il y a cette difference entre *loüange*, & *gloire*, que la *loüange* ſe donne par les particuliers, & la *gloire* par le general du monde.

On appelle en termes de Peinture & d'Opera une *gloire*, un lieu fort eſclairé, une repreſentation imparfaite de la *gloire* celeſte. Mignard a peint au Val de Grace une *gloire*.

GLOIRE, ſe dit auſſi de l'honneur qu'on rend à Dieu, des louanges qui luy ſont deuës. Dieu eſt jaloux de ſa *gloire*: il a dit, Je ne donneray ma *gloire* à perſonne. *Gloire* ſoit au Pere, au Fils, & au St. Eſprit.

On tient que ce fut le Pape Damaſe qui dans l'année 368. ordonna qu'à la fin de chaque Pſeaume on chanteroit le *Gloria Patri*, quoy que Baronius croye que cela eſtoit en uſage du temps des Apoſtres.

GLOIRE, ſe dit par emprunt & par participation, de l'honneur mondain, de la loüange qu'on donne au merite, au ſçavoir & à la vertu des hommes. La *gloire* du monde n'eſt qu'une fumée. ce Triomphateur eſt revenu comblé, tout couvert de *gloire*. cet ouvrage a acquis beaucoup de *gloire* à ſon Auteur. ce Prince a tiré beaucoup de *gloire* de cette action de clemence, de juſtice.

GLOIRE, ſignifie quelquefois, Orgueuil, preſomption, bonne opinion qu'on a de ſoy-même. Ce Noble a une ſotte *gloire* qui empêche qu'on ne le frequente. ce qui gaſte bien des Auteurs, c'eſt la vaine *gloire*.

On dit, qu'un homme fait *gloire* d'une choſe, lors qu'il s'en vante, qu'il s'en fait honneur. Cet homme fait *gloire* de la Nobleſſe. cet autre fait *gloire* d'eſtre parvenu aux grands employs malgré la baſſe naiſſance. un infame fait *gloire* de ſon vice.

GLORIEUX, EUSE. adj. Qui eſt dans la gloire celeſte, qui jouit de la beatitude éternelle. La *glorieuſe* Vierge Marie. les corps *glorieux* ne ſont plus ſujets aux infirmitez humaines.

GLORIEUX, eſt auſſi celuy qui a acquis de la gloire par ſon merite, par ſon ſçavoir, par ſa vertu, ou de ce qui donne de la gloire. Le Roy a fait pluſieurs actions *glorieuſes*. cet Auteur eſt bien *glorieux* d'avoir fait un ſi bel Ouvrage. Il eſt mort au lict d'honneur, d'une mort *glorieuſe*, d'une bleſſure *glorieuſe*.

GLORIEUX, ſe dit auſſi d'un orgueilleux, d'un homme qui a trop de vanité. En ce ſens on dit proverbialement, qu'il fait bon battre *glorieux*, car il ne s'en vante pas.

GLORIEUSEMENT. adv. D'une maniere glorieuſe. Il s'eſt tiré *glorieuſement* de cette bataille.

GLORIFICATION. ſubſt. fem. qui ne ſe dit que de l'élevation à la gloire éternelle que Dieu accorde à ſes eſleus aprés leur mort.

GLORIFIER. v. act. Admettre à la beatitude éternelle. Dieu *glorifie* ſes eſleus aprés leur mort.

GLORIFIER, ſignifie auſſi, Honorer, donner de la loüange, ſoit à Dieu, ſoit aux hommes. Il faut *glorifier* Dieu inceſſamment. Les gens de bien qui ſont dans les grandes charges meritent d'eſtre *glorifiez*.

GLORIFIER, avec le pronom perſonnel, ſignifie, Se vanter, tirer vanité de quelque choſe. Il ſe *glorifie* de ſes anceſtres, de ſon bien, de ſon eſprit. tous les biens de ce monde ne meritent pas qu'on s'en *glorifie*.

GLORIFIÉ, ÉE. part. & adj.

GLOSE. ſ. f. Interpretation ou traduction qu'on fait de mot à mot d'un Auteur en une autre langue. Les eſcoliers ont beſoin d'une *gloſe* interlinaire pour entendre Ciceron, Virgile, Juvenal, &c.

GLOSE, eſt auſſi un Commentaire qu'on fait en la même, ou en une autre Langue pour expliquer plus au long & plus intelligiblement le texte d'un Auteur. La *Gloſe* de la Bible, qu'on appelle *Gloſe ordinaire*, a eſté faite par Nicolas de Lira en ſix Volumes. Les *Gloſes* du Droit ſont les Commentaires marginaux d'Accurſe, ſur quoy Rabelais a dit que *c'eſtoit une belle robbe bordée de merde*, c'eſt à dire, que le texte eſt excellent, & que la *gloſe* ne vaut rien.

On dit en ce ſens proverbialement d'un meſchant Commentaire, que c'eſt de la *gloſe* d'Orleans, plus obſcure que le texte.

GLOSE, ſe dit auſſi de certaines critiques ou additions qu'on fait ſur les évenements & les hiſtoires du monde. Il eſt vray que ſes amis racontent l'affaire comme cela, mais la *gloſe* adjouſte que &c.

GLOSE, eſt auſſi une eſpece de Poëſie faite à l'imitation des Eſpagnols, comme une eſpece de Commentaire ou de Parodie d'une piece d'un autre Auteur, dont on repete un vers à la fin de chaque Quatrain ou Strophe qu'on fait contre luy. Il y en a des exemples dans les Poëſies de Sarraſin.

GLOSER. v. act. Mettre de la gloſe ſur un Auteur, ſur des feuilles de College.

GLOSER, ſignifie auſſi, Commenter. Pluſieurs Auteurs ont *gloſé* la Bible.

GLOSER, ſignifie encore, Adjouſter quelque choſe à une hiſtoire qu'on raconte, l'expliquer à ſa fantaiſie, & d'ordinaire en mauvaiſe part, la critiquer. Il ne faut point donner à *gloſer* ſur ſes actions.

GLOSÉ, ÉE. part. & adj.

GLOSEUR. ſubſt. maſc. Critique qui cenſure les actions des autres. Il ſe fait peu de choſe qui ſoient à l'eſpreuve des *gloſeurs*, des gens qui trouvent à reprendre ſur tout.

GLOSSAIRE. ſ. m. Dictionaire ſervant à l'explication des mots obſcurs ou barbares d'une langue corrompuë. Le *Gloſſaire* de Spelmannus eſt appellé *Latino-barbarum*, & eſt un ſçavant ouvrage, quoy que cet Auteur n'ait commencé à eſtudier qu'à 50. ans.

Le *Gloſſaire* de Mr. du Cange en trois volumes eſt un travail merveilleux, & plein d'une érudition extraordinaire. Le *Gloſſaire* de Lindembrok ſur les Loix de Charlemagne & de Louis le Debonnaire. Il y en a un de François Pithou ſur la Loy Salique. Henry Spelman Anglois en a publié un en 1626. ſous le nom d'*Archeologue*.

GLOSSATEUR. ſ. m. Auteur qui a gloſé quelque livre. Les *Gloſſateurs* de la Bible.

GLOSSOCOME. ſ. m. Terme de Mechaniques, eſt un nom que Geron donne à une machine compoſée de pluſieurs rouës dentées, garnies de leurs pignons, qui ſert à eſlever de grands fardeaux. Voyez en les figures dans le 8. livre de Pappus, & dans l'*Apiarium* de Bettinus.

GLOSSOCOME, eſt auſſi un inſtrument de Chirurgie, ou eſpece de ferrement & machine qui ſert à remettre des membres diſloquez.

GLOTTE. ſ. f. Terme d'Anatomie, qui ſe dit d'une fente qui eſt au devant du goſier, laquelle ſert à former la voix des animaux. Ce mot eſt Grec, & ſignifie *langue* ou *languette*.

GLOUGLOU. ſ. m. Terme burleſque, qui ne ſe met que dans les chanſons bacchiques, pour ſignifier le bruit que fait le vin en ſortant d'une bouteille : ce n'eſt pas que toutes les autres liqueurs ne faſſent le même bruit. Ce mot vient de *glutus*, qui ſignifie la partie du col par où paſſent les viandes : ou pluſtoſt il a eſté fait par onomatopée du ſon de la liqueur qui paſſe au travers d'un canal eſtroit. Menage.

GLOUSSEMENT. ſ. m. Bruit ſourd que font les poules preſtes à couver.

GLOUSSER. v. n. qui ſe dit des poules qui veulent couver, ou qui ont des pouſſins. Ce mot vient du Latin *glocire*, qui ſe trouve dans Feſtus pour ſignifier la même choſe.

GLOUSSER, ſe dit par extenſion, des perſonnes qui ſentent quelque douleur ou incommodité, ou qui s'en plaignent ſourdement. On ne ſçait ce qu'a cette fille, mais elle *glouſſe* toûjours.

GLOUTERON. ſ. m. Herbe portant de petits boutons barbus qui s'attachent aux paſſans. Cette plante a pluſieurs petites branches rudes &

quarrées. Ses feuilles reſſemblent à celles d'arroches, & ont le gouſt du creſſon alenois. Elles ſont diſpoſées par intervalles, & environnent en rondeur ſes branches, comme on voit en la garance; & ſont ſemblables auſſi à la courge, quoy que plus grandes, plus veluës, plus noires & plus eſpaiſſes. Matthiole dit qu'il n'y a point d'herbe qui ait la feuille plus grande que ceſte-cy. Sa tige eſt blancheaſtre, ſa racine noire au dehors, & blanche au dedans. Elle croiſt par tout, & principalement parmi les lentilles. Sa fleur eſt blanche. Son fruit eſt comme une grande olive, & eſt rond & eſpineux comme celuy du plane. Sa graine eſt dure, ronde, creuſe, blanche, & faite comme un nombril & heriſſonnée, laquelle s'attache aux veſtements. Les Italiens l'appellent *ſperonella*, parce qu'elle a ſes feuilles diſpoſées en eſtoiles comme une molette d'eſperon. En Latin *lappa minor*, *lappa inverſa*, ou *xanthion*, ou *philantropos*, *aparine*, *aſpergula*, *perſonata*. On l'appelle auſſi *grateron*, *gloteron*, *grapelle*, & *bardane*.

GLOUTON, ONNE. adj. Goulu, gourmand, qui mange avec avidité, qui engloutit. Le brochet eſt fort *glouton*. les loups ſont *gloutons*. Ce mot vient du Latin *glutto*. Nicod. Il vient plustoſt de *Glouſt*, vieux mot Celtique ou Bas-Breton qui ſignifie *gourmand*: ou du Latin *glutire*, *engloutir*, *avaller*.

C'eſtoit auſſi autrefois une injure qu'on diſoit par raillerie. un faux *glouton*. Ce failli *glouton* d'Arnaldus. Voiture.

GLOUTONNEMENT. adv. D'une maniere gloutonne. Il n'y a rien de ſi degouſtant que de voir manger *gloutonnement*.

GLOUTONNIE. ſ. f. Avidité de manger. La *gloutonnie* eſt un des ſept pechez capitaux.

GLU.

GLU. ſubſt. fem. Compoſition viſqueuſe qu'on fait pour prendre les oiſeaux, & pour enduire les ſeps de vigne, afin de les garentir des chenilles. Elle ſe fait avec les eſcorces du bois de houx qu'on luy oſte dans le temps de la ſeve, leſquelles aprés avoir eſté bien battuës dans un mortier, & miſes pendant quelques jours à pourrir dans la terre, on lave & on paiſtrit en eau courante, & elles laiſſent cette matiere gluante & verdaſtre qu'on appelle *glu*. On en fait auſſi du gui de cheſne. (Voyez *gui*) & avec des racines de viorne. En Surie on en fait avec des prunes de Sebeſten. Ce mot vient de *gluſten*, ou de *glux* qu'on trouve dans les Auteurs Latins. Voyez Menage.

On appelle auſſi *glu*, certaine humeur qui vient ſur l'eſcorce des arbres, qui ſe ſeche au ſoleil, & fait comme des poireaux. La *glu* de ceriſier & de prunier eſt ce qu'on appelle la *gomme Arabique*, qui entre en la compoſition de l'encre.

GLU', ſe dit figurément de tout ce qui prend ou peut attacher quelqu'un: teſmoins ces jolis vers de Scarron.

Ce n'eſt que maroquin perdu,
Que les livres que l'on dedie,
Depuis que Montauron mendie,
Montauron dont le quart d'eſcu
S'attrapoit ſi bien à la *glu*
De l'Ode & de la Comedie.

GLUANT, ANTE. adj. Ce qui eſt viſqueux & tenace, qui s'attache aux mains, aux habits. La

poix, la gomme, ſont choſes *gluantes*. les limaçons ont une bave *gluante* avec quoy ils s'attachent aux arbres, aux murailles.

GLUAU. ſ. m. Branche menuë enduitte de glu, qui ſert à prendre les oiſeaux.

GLUER. Mot de peu d'uſage, qui ſe dit en parlant des choſes viſqueuſes qui s'attachent aux mains, aux habits, comme fait la glu. Il a auſſi quelque uſage au figuré, en parlant de l'attache ou de l'engagement qu'on a pour quelque choſe, ou dans quelque affaire.

GLUÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

GLUY. ſ. m. Groſſe paille de ſeigle dont on couvre les granges & les maiſons de payſans en pluſieurs Provinces. Il faut douze nombres de *gluy* pour reparer la couverture de cette bergerie, c'eſt à dire, douze douzaines de gerbes de cette paille. On ſe ſert auſſi de *gluy* pour lier les gerbes dans la moiſſon. Ce mot vient, ſelon Joannes de Janua, de *gelima*, mot de la baſſe Latinité, qui a ſignifié une *gerbe*, *à genu*, & *ligo*, *quæ genibus manibuſque ligatur*, ou du Flamand *gheluys*, qui ſignifie une *botte de paille*.

GNO.

GNOMON. ſubſt. maſc. eſt le ſtile qu'on met ſur les cadrans pour marquer les heures.

GNOMON, ſignifie auſſi, Cette petite aiguille de cuivre qu'on met au centre d'un petit cercle polaire ſur le meridien d'un globe, & qui a le même mouvement que l'axe.

GNOMONIQUE. ſubſt. fem. Science qui fait partie des Mathematiques. Elle enſeigne à faire toutes ſortes de cadrans au ſoleil & à lune, pour connoiſtre les heures par le moyen des ombres, & d'un *gnomon* ou ſtile qui les marque. On y deſcrit tous les autres cercles de la ſphere, ſi on veut. Clavius a fait un livre in folio de la *Gnomonique*, qui comprend tout ce qu'on peut ſçavoir ſur les cadrans. Sebaſtien Munſter a fait un Traitté fort joli de la *Gnomonique*. On a auſſi eſcrit de la *Gnomonique* ſpeculaire, qui enſeigne l'art de faire des cadrans qui marquent l'heure par la reflexion de la lumiere ſur toutes ſortes de ſurfaces.

GOB.

GOBE. ſ. f. C'eſt un morceau empoiſonné que les bergers ſement dans les champs où les moutons de ceux à qui ils veulent du mal viennent paiſtre, & c'eſt ce qui fait croire que les moutons ſont enſorcelez. Les Chaſſeurs ſe ſervent auſſi de *gobes* pour faire mourir les beſtes puantes, comme les renards & autres. La noix vomique eſt une *gobe* pour les chiens, qui les fait mourir.

GOBELET. ſ. m. Taſſe qui ſert à boire, qui eſt ordinairement de figure ronde, & ſans pieds ni anſes. Ce mot vient de *cupa*, ſelon Menage aprés Saumaiſe. Bude le derive du Grec *cypellon*, comme qui diroit *cupelet*; d'autres de *gob* mot Bas-Breton.

Chef de *gobelet* chez le Roy, c'eſt celuy qui donne à boire au Roy; & le *gobelet* eſt le lieu, où l'on fournit le pain, le vin, le fruit pour le Roy: ce qu'on nomme ailleurs la *ſommelerie*.

Joüer des *gobelets*, c'eſt, Faire pluſieurs tours de paſſe-paſſe & de ſubtilité de main, comme font les Charlatans, dont le principal eſt d'avoir trois *gobelets* de fer blanc, par leſquels ils font paſſer ſubtilement quelques petites balles ou boutons.

On appelle figurément, un joueur de *gobelets*, tout homme qui employe la ruſe & l'artifice pour tromper en toutes ſortes d'affaires.

GOBELET, ſe dit auſſi de cette petite tige qui tient pluſieurs fruits attachez aux arbres, comme le gland, la fayne, les noiſettes, parce qu'elle repreſente une petite couppe ou baſſinet : on le dit auſſi de pluſieurs fleurs qui ont cette figure. En Latin *ranunculus*.

GOBELIN. ſ. m. Eſprit ou Demon familier qu'on dit ſe divertir, & rendre quelques ſervices dans les maiſons, comme de panſer & eſtriller les chevaux, &c.

GOBELINS. ſ. m. eſt un lieu à Paris où l'on fait pluſieurs teintures, & ſur tout de l'eſcarlatte, à cauſe qu'on dit que la riviere de Biévre qui y paſſe y eſt fort propre, & qui depuis cet endroit-là s'appelle *des Gobelins*. Cela ſert à entendre ces vers de Regnier :

Il faiſoit un noir brun d'auſſi bonne teinture
Que jamais on en vit ſortir des *Gobelins*.

St. Amant a dit auſſi du Tibre :

Vous qui comble de trois moulins
N'oſeriez attaquer en guerre
La riviere des *Gobelins*.

L'Hoſtel des *Gobelins* eſt auſſi le lieu des Manufactures Royales à Paris. Les tapiſſeries les plus eſtimées ſont celles des *Gobelins*. Ce nom eſt venu d'un nommé *Gobelin* qui y eſtablit le premier la teinture en eſcarlate & qui fit baſtir une maiſon qu'on appella *la folie Gobelin*. Menage.

GOBELOTER, ou *Goubeloter*. v. n. Boire ſouvent & à petits coups. Il ne ſe dit qu'en mauvaiſe part des gens de debauche ou de baſſe condition, qui ſont long-temps à beuvoter devant & aprés le repas.

GOBER. v. act. Terme populaire, qui ſignifie, Avaller tout d'un coup. Il a *gobé* ce verre de vin ſans le ſavourer. Ce mot vient de *cupare*.

GOBER, ſignifie figurément, Croire de leger & ſans y faire de reflexion. On luy a conté une hiſtoire faite à plaiſir, il a *gobé* cela comme ſi elle euſt eſté vraye.

On dit proverbialement, qu'on a laiſſé un homme *gober* des mouches, quand on l'a laiſſé long-temps attendre en quelque lieu où il n'avoit rien à faire.

GOBERGE. ſubſt. fem. Outil d'artiſan qui eſt fait d'une perche couppée de longueur ſelon la diſtance du plancher & de l'eſtabli. Il ſert à tenir ferme la beſogne fraiſchement collée & aſſemblée juſqu'à ce qu'elle ſoit ſeche. Quand on travaille en menuiſerie, ou marqueterie, on met l'ouvrage ſous la *goberge*.

GOBERGER. v. n. Terme bas & populaire, qui ſignifie, Se reſjouïr, ſe mocquer. ce Libertin ſe *goberge*, ſe mocque de ce qu'on luy dit.

GOBET. ſubſt. maſc. Terme populaire, qui ne ſe dit qu'en cette phraſe, Prendre un homme au *gobet*, pour dire, au goſier, au collet, l'empriſonner.

GOBET, en termes de Fauconnerie, ſe dit d'une maniere de chaſſer ou voler les perdrix avec l'autour ou l'eſprevier.

GOD.

GODELUREAU. ſubſt. maſc. Jeune fanfaron, glorieux, pimpant & coquet qui ſe pique de galanterie, de bonne fortune auprés des femmes, qui eſt toûjours bien propre & bien mis ſans avoir d'autres perfections. Les vieux maris ont ſujet d'eſtre jaloux de ces *godelureaux* qui viennent cajoller leurs femmes.

GODENOT. ſ. m. Petite figure ou marionnette dont ſe ſervent les Charlatans pour amuſer le peuple.

GODENOT, ſe dit auſſi par deriſion des perſonnes laides & malfaites, des figures mal taillées ou deſſignées. Cet hypocrite a un vray viſage de *godenot*. ce curieux a beaucoup de bronzes & de buſtes dans ſon cabinet, mais ce ne ſont que des *godenots*. On a dit d'Enée en burleſque, qu'il avoit emporté ſon pere & ſes *godenots*, pour dire, les idoles de ſes faux Dieux.

GODET. ſ. m. Petit vaiſſeau rond dont on ſe ſervoit autrefois pour boire : c'eſt la même choſe que *gobelet*. Sur ce mot Deſaccords rapporte ce plaiſant rebus, *Natura diverſo gaudet*, *Nature a dit verſe au godet*. Ce mot vient de *guttetus*, diminutif de *guttus*, vieux mot Latin ſignifiant une *aiguiere*. Menage. On a dit en la baſſe Latinité *godetus*.

GODET, ſe dit auſſi des vaiſſeaux qui ſont ſur les roues hydrauliques qui puiſent l'eau pour l'eſlever. On vuide des baſtardeaux avec des roues à *godets*.

GODET, ſe dit auſſi des petits vaiſſeaux où les Peintres & Enlumineurs mettent de l'huile, de la gomme, &c.

GODET, ſe dit auſſi des petits canaux par où les Fondeurs font couler le metail fondu dans les moules. On le dit auſſi des ouvertures par où on fait couler le mortier dans des joints de pierre.

GODIVEAU. ſ. m. Eſpece de paſté qui ſe fait de veau haché & d'andouillettes avec pluſieurs autres ingrediens & ragouſts, comme aſperges, culs d'artichaux, palais de bœuf, jaune d'œufs, champignons, &c. Les paſtez de *godiveau* ſont des desjeunez d'eſcoliers. Borel derive ce mot de *godebillaux*, qui ſont, ſelon Rabelais, de groſſes trippes de bœuf gras dont on faiſoit autrefois ces paſtez.

GODRON. ſ. m. Pli en rond qu'on fait ſur des manchettes empeſées, & qu'on faiſoit autrefois ſur les fraiſes. On en fait encore ſur quelques eſtoffes avec des fers, & ſur certains habits.

GODRONS, ſe dit auſſi des ornements d'Architecture, ou moulures qui ont quelque figure d'œufs.

GODRONNER. v. act. Faire des godrons à des manchettes, à du linge de table, à des eſtoffes, &c.

GODRONNÉ, ÉE. part.

GOE.

GOES, ou *Gouet*. ſ. m. Eſpece de gros raiſin blanc qui laſche le ventre. Il vient ſouvent ſur des treilles, & on l'appelle du *verjus meur*. Quand il eſt preſſé avant ſa maturité, c'eſt ce qu'on appelle du *verjus*. En Latin *uva rabuſcula*. Ce mot eſt pur Celtique ou Bas-Breton, & ſignifie *ſauvage*.

GOF.

GOFFE. adj. m. & f. Malfait, mal baſti. Il ſe dit tant des perſonnes que des habits. Ce mot vient de l'Italien *goffo*, qui ſignifie la même choſe ; & eſt derivé de *gufa*, vieux Latin qui ſignifioit une

eſpece d'habillement ou de manteau fort gros & tout velu. Menage.

GOFFEMENT. adv. D'une maniere goffe & malpropre.

GOG.

GOGAILLE. ſ. f. Grande chere avec bruit & resjouiſſance. Quand les maiſtres ſont abſens, les valets font *gogaille* dans la maiſon.

A GOGO. adv. qui ſe dit en parlant des choſes plaiſantes & agreables qu'on a en abondance. Les gens riches vivent *à gogo*. il a de l'argent *à gogo*, tout ſon ſaoul. Ce mot eſt derivé de *gaudium*, d'où on a dit *godir*, ou *gaudir*.

GOGUE. ſ. f. Vieux terme de cuiſine qui ſe diſoit d'un ragouſt ou farce d'herbes, de lard, d'œufs, fromage, eſpices & ſang frais de mouton, cuit dans la panſe du mouton.

GOGUES, au plur. ſignifioit autrefois, Plaiſanterie, joyeuſeté. Il eſtoit dans ſes *gogues*.

GOGUELU, UE. adj. Qui a du bien, qui eſt à ſon aiſe; ce qui le rend glorieux ou inſolent. Ce mot eſt populaire, duquel on a fait d'abord *goguelureau*, & depuis *godelureau*. ſelon Bovillus, il ſignifie *Avide de gloire*. ſelon Borel, il ſignifie un homme qui a double menton, & qui eſt fort gras.

GOGUENARD, ARDE. adj. Qui eſt plaiſant, qui a couſtume de dire des mots pour rire.

GOGUENARDER. v. n. Railler, plaiſanter, dire des mots pour rire.

GOGUETTES. ſ. f. plur. Plaiſanteries, propos pour rire. Cet homme eſtoit en bonne humeur, en ſes *goguettes*. il contoit *goguettes*, des ſornettes. On dit auſſi, Il eſtoit en ſes *gogues*.

On dit proverbialement, qu'on chante *goguettes* à quelqu'un, quand on luy dit des injures.

GOI.

GOINFRE. ſ. m. Goulu, gourmand, qui ne ſe plaiſt qu'à faire bonne chere, à la table. On dit auſſi à l'adjectif, une chanſon *goinfre*, une humeur *goinfre*, un repas *goinfre*, pour dire, ſans ceremonie, ſans preparation.

GOINFRER. v. n. Faire des actions de goinfre, des desbauches de table ſans propreté, ſans preparation.

GOINFRERIE. ſubſt. fem. Repas ou desbauche de goinfre.

GOITRE, ou *Goüetron*, ou *Gouetre*. ſ. f. Enflure fort groſſe qui vient à la gorge. Les habitans des Alpes ſont ſujets aux *goitres*, à cauſe des neiges fonduës qui rendent les eaux qu'ils boivent mal ſaines. On l'appelle en Medecine *bronchocele*, & chez les Latins *hernia gutturis*.

GOITREUX, EUSE. adj. Qui eſt ſujet aux goitres. Ce mot vient de *guttur*. D'où on a fait *gutteria* & *gutturoſus*, ſelon Menage aprés Spelmannus & Voſſius.

GOL.

GOLFE. ſ. m. Eſtenduë de mer qui entre dans les terres. Le *Golfe* de Mexique. le *Golfe* de Veniſe, ou Adriatique. la mer eſt plus dangereuſe vers les *golfes*, à cauſe des courans qui ſont ſerrez par les rivages. Le *Golfe* de Lyon eſt appellé *mare leonis*, à cauſe qu'en ce Golfe-là, la mer eſt furieuſe comme un lion par les frequentes tempeſtes qui ſurviennent. Ce mot vient de l'Italien *golfo*, derivé du Grec *colpos*, ou *colſos*, qui eſt auſſi l'origine du mot *gouffre*. Menage. Du Cange dit qu'on a dit dans la baſſe Latinité *culſum* ou *Gulphus* en la même ſignification.

GOM.

GOMME. ſ. f. Suc viſqueux qui ſort des arbres & qui eſt different ſuivant leurs eſpeces. La glu de cerifier, de prunier eſt ce qui fait la *gomme* Arabique. L'encens eſt une *gomme* aromatique. La *gomme* gute fait une couleur jaune qui ſert à peindre en miniature. Les *gommes* ſont differentes des reſines: celles-là ſe diſſolvent dans l'eau, & celles-cy dans l'eſprit de vin. Ce mot vient du Latin *gummi*, du Grec *kommi*, qui ſignifie la même choſe.

GOMMER. verb. act. Enduire avec de la gomme. Des rubans *gommés* ſont de moindre prix que les autres. on gomme les cheveux avec des pepins de coin.

GOMMEUX, EUSE. adj. Qui jette de la gomme. Il y a un grand nombre d'arbres *gommeux* & reſineux.

GOMPHOSE. ſ. f. Terme d'Anatomie, qui ſe dit d'une eſpece de jointure des os, lors qu'ils ſont emboeſtés l'un dans l'autre, & immobiles, comme ſont les dents dans les maſchoires. Ce mot vient du Grec *gomphoſis*, de *gomphos*, *clavus*, un *clou*. *Gomphoſis*, *coagmentatio*, *coagmentum*.

GOND. ſ. m. Morceau de fer qui entre dans les pentures d'une porte pour la ſoûtenir. Un *gond* à bois. un *gond* à plaſtre. un *gond* à vis, qui ſert aux portes qui ſe ferment toutes ſeules. Quelques-uns le derivent du Grec *gomphoſis*.

Quelques Medecins appellent *gond*, la premiere vertebre du col ſur laquelle tourne la teſte.

On appelle *gonds* de pierre, de certaines pierres extraordinaires qui ſe trouvent en Angleterre dans la plaine de Salisbury. Elles ont 28. pieds de haut, & 7. pieds de large. Elles forment trois cercles, ou enceintes. Leur pointe eſt taillée en forme de *gond*, & elles ſont jointes par d'autres grandes pierres poſées deſſus en travers, & qui ont des eſpeces de mortoiſes dans leſquelles entrent ces *gonds*.

On dit proverbialement & figurément, Sortir des *gonds*, pour dire, Se mettre en une extreme colere.

GON.

GONDOLE. ſ. f. Petit batteau plat & fort long qui eſt particulierement en uſage à Veniſe pour naviger ſur les canaux, & qui ne va qu'avec des rames. Il vient de l'Italien *gondola*. Du Cange le derive, du Grec *countelas*, qui ſignifie une *barque* ou un *petit navire*.

GONDOLE, eſt auſſi un petit vaiſſeau à boire, long & eſtroit, & ſans pieds ni anſes; ainſi nommé, à cauſe de la reſſemblance qu'il a avec les *gondoles* de Veniſe.

GONDOLIER. ſ. m. Batelier qui ſert à mener les gondoles. On admire l'adreſſe des *Gondoliers* de Veniſe à paſſer dans les canaux eſtroits.

GONELLE. ſ. f. Vieux mot François qui ſignifioit une *caſaque d'homme* & un *cotillon de femme*. Ce mot eſt derivé de *guna* Latin, & celuy-cy de *gyni*, *mulier*. Les Chevaliers portoient ſur leurs armes des cottes longues qui alloient juſqu'au g[illegible]

des jambes, & de là fut ſurnommé Geoffroy *griſe-gonelle*. Cluvier le derive à *gonaco*, que Waleron dit eſtre un *grand ſaye*.

GONFANON. ſ. m. Terme de Blaſon. Quelques-uns diſent *Confaron*, ou *Gonferon*, ou *Gonfalon*. C'eſt une forme de banniere d'Egliſe à trois ou quatre *fanons* ou pieces pendantes & aboutiſſantes non pas en quarrez, comme les bannieres, mais en pointes mouſſes & à demi rondes, dont les plus uſitées ſont à trois pendans, & quelques-unes bordées & frangées d'un eſmail different. Ce *gonfanon* eſtoit la banniere de l'armée Chreſtienne priſe par Baudoüin Comte de Boulogne & d'Auvergne, frere de Geoffroy ou Godefroy de Bouillon, auquel elle avoit eſté envoyée par le Pape, comme au vray deffenſeur de l'Egliſe contre les Infidelles.

Le *gonfanon* de l'Egliſe de St. Pierre, eſt de gueules à deux clefs d'argent paſſées en ſautoir. Le Pape & d'autres Prelats ont donné des *gonfanons* à des ſeculiers, en leur donnant le tiltre d'Advoüez & de Deffenſeurs des Egliſes & des Abbayes. L'Egliſe de Lyon a un *gonfanon* rouge chargé d'un lion d'argent, qu'elle fait porter aux Proceſſions.

Le *gonfanon* eſt la marque des Egliſes Patriarchales, qui le font porter devant elles quand elles marchent en proceſſion. Ce mot vient de ce que le *gonfanon* eſt compoſé de pluſieurs pieces pendantes, dont chacune ſe nomme *fanon*, de l'Allemand *fanen*, qui ſignifie une *piece de linge* ou *d'eſtoffe*, & une *banniere*.

On appelle auſſi *gonfanons* d'Egliſe, des bannieres qui ſe font pour certaines ſolemnitez & ceremonies, comme en celle de la canoniſation des Saints, que l'on charge des Armoiries des Papes, des Cardinaux Patrons, des Legats, des Eveſques, & des Saints canoniſez, comme auſſi des Ordres, Communautez ou Confrairies dont ils ont eſté membres, des Princes dont ils eſtoient ſujets, ou qui ont fait le plus d'inſtance pour les faire canoniſer.

GONFANONIER, ou *Gonfalonier*. ſ. m. Qui porte l'eſtendart de l'Egliſe. Il vient du mot de *gunt fanonarius*, qui ſe trouve dans les Capitulaires de Charles le Chauve. Menage.

On a appellé auſſi *Gonfanoniers*, les Protecteurs que les Papes eſtablirent dans les principales villes du Patrimoine de St. Pierre, depuis que les Empereurs s'eſleverent contre l'Egliſe, & perdirent la qualité de ſes Protecteurs. On a appellé auſſi *Gonfanoniers* de l'Egliſe de St. Martin de Tours, les Comtes d'Anjou, depuis que par leur ſoin le corps de St. Martin fut rapporté d'Auxerre en ſon Egliſe. On appelloit auſſi les anciens Comtes du Vexin *Gonfanoniers* de l'Egliſe de St. Denis en France, parce qu'ils portoient la banniere, qui s'appelloit *l'Oriflambe*. Les Ducs de Modene, d'Urbin & de Parme ſe glorifient de ce que ceux de leurs familles ont poſſedé la charge de *Gonfanoniers* de l'Egliſe, & ils en portent le gonfanon dans leurs Eſcus.

Chez les Florentins, il y a eu un Magiſtrat qu'on appelloit le *Gonfalonier de la Juſtice*. A Lucques le Chef de la Republique s'appelle auſſi *Gonfalonier*. La ville de Sienne eſt regie par trois *Gonfanoniers*, dont chacun commande une troiſiéme partie de la ville.

GONFLER. v. act. Enfler par quelque indiſpoſition paſſagere. Ceux qui ſont ſujets aux vents ne doivent point prendre d'aliments qui *gonflent* l'eſtomac. quand la ratte ſe *gonfle*, elle envoye des vapeurs au cerveau.

On le dit auſſi des eaux qui s'enflent, quand elles trouvent quelque obſtacle à leur mouvement. L'eau ſe *gonfle* auprés des ponts qui ont des arches eſtroites. Ce mot vient de l'Italien *gonfiato*.

GONFLER, ſe dit figurément de ceux qui ſont enflez de vanité, d'orgueil, de preſomption.

GONNE. ſubſt. fem. Terme de Marine. Futaille à mettre de la biere, ou d'autres liqueurs, qui eſt un vaiſſeau d'un quart plus grand qu'un baril.

GONORRHE'E. ſ. f. Terme de Medecine. C'eſt un flux de ſemence involontaire, ſans uſage de Venus, ſans delectation, & ſans erection de la verge. Galien dit que la *gonorrhée* eſt cauſée par la reſolution & paraliſie de la faculté retentive des parties genitales, à cauſe de la trop grande abondance du ſang & de matiere ſeminale qui y decoule de toutes les parties du corps, laquelle ne ſe tournant point en graiſſe, eſt obligée de prendre ſon cours par là. Celle-cy s'appelle *gonorrhée ſimple*. Il y en a une autre virulente qui ſe fait lors que la matiere eſt corrompuë. Dans l'Eſcole on l'appelle ardeur d'urine, & c'eſt un pus, de couleur jaunaſtre, quelquefois verdoyante, quelquefois ſanguinolente & de mauvaiſe odeur, qui n'eſt pas bien cuit, & qui ronge & ulcere le conduit de l'urine, en ſorte que le patient y ſent comme une corde, ce qui la fait nommer *cordée*. Ce mot eſt Grec, & eſt compoſé de *gonos*, *genitura*, & de *rheo*, *fluo*, *ſeminis profluvium*.

GOR.

GORD. ſubſt. maſc. Conſtruction faite de pieux fichez dans une riviere pour y eſtendre des filets, & y prendre du poiſſon. On deffend les *gords* qui nuiſent à la navigation. Cujas en parle au 24. liv. de ſes Obſervations. Ce mot vient de *gurges*, que quelques-uns croyent eſtre derivé *ab orco*. On a eſcrit auſſi *gors* & *guort*.

GORE. ſ. f. Vieux mot qui ſignifioit autrefois une *truye*. Menage derive ce mot de *coretus*, que les Latins ont fait de *choiros*, ſignifiant *porcus*. Borel le derive de *goerm*, ou *choerm*, qu'il dit avoir ſignifié *pourceau* en vieux Gaulois. Le même mot ſignifioit autrefois *pompe* & *braverie*, du mot Grec *gauros*, *ſuperbus*. Les vieux Poëtes ont appellé rime *goret*, une rime non riche.

GORET. ſ. m. Petit cochon de lait. La peau du *goret* roſti eſt fort bonne à manger.

GORGE. ſubſt. fem. Partie de l'animal qui eſt entre la teſte & les eſpaules, où eſt le goſier. Les Medecins comprennent ſous le nom de *gorge*, toute cette capacité creuſe que l'on voit quand la bouche eſt ouverte. Ils l'appellent *iſthme*, parce qu'elle eſt fort eſtroitte, & reſſemble à ces detroits de terre qui ſont entre deux mers. Il y a deux glandules auprés de ce detroit qui arrouſent perpetuellement de ſalive la bouche, & la langue, qu'on appelle *amygdales*. Il luy eſt demeuré un os dans la *gorge*. il faut coupper la *gorge* à ces poulets, à cet agneau. le rheume prend d'ordinaire à la *gorge*. une *gorge* de porc ſalée eſt un bon manger. Ce mot vient du Grec *gargara* ou *gargareion*: ſi on n'aime mieux le tirer du Latin *gurges*. Covarruvias le derive de *gula*.

GORGE, ſignifie auſſi, le ſein d'une *femme*. Les honneſtes femmes doivent avoir ſoin de cacher leur *gorge*. un fil de perles orne bien une belle *gorge*.

On dit en termes de Chaſſe, qu'un chien a belle *gorge*, lors qu'il crie bien, & qu'il a la voix groſſe & forte.

GORGE, en termes de Fauconnerie, eſt le ſachet ſuperieur de l'oiſeau, qu'ailleurs on nomme *poche*; & lors que l'oiſeau s'eſt peu, on dit qu'il *s'eſt gorgé*. On appelle *gorge chaude*, la viande chaude qu'on donne aux oiſeaux du gibier qu'ils ont pris. On leur a donné *groſſe gorge*, c'eſt à dire, viande groſſiere: & non trempée dans l'eau, non eſtimée, on leur a fait mauvaiſe chere. On dit auſſi, Enduire & digerer ſa *gorge*; & lors qu'elle paſſe viſte, & que l'oiſeau émeutit incontinent ſans prendre nourriture, on dit qu'il devient ectique, & c'eſt ce qu'on appelle le *mal ſubtil*.

On ſe ſert auſſi de cette expreſſion au figuré, quand on parle de ceux qui ont fait bonne chere de quelque ſucceſſion, ou qui ont diſſipé en peu de temps quelque butin, ou quelque argent qui leur eſt venu par haſard.

On dit auſſi par une double figure, quand quelqu'un a fait une ſottiſe, ou imprudence, qu'on en fait une *gorge* chaude dans les compagnies où on s'en raille.

RENDRE GORGE, ſignifie, Vomir, rendre le vin, les viandes qu'on a priſes par excés, & dans la débauche.

On dit figurément, Faire rendre *gorge*, pour dire, Faire rendre par les voyes de la Juſtice les biens volés, uſurpés, & mal acquis par quelqu'un. Les Chambres de Juſtice ſont eſtablies pour faire rendre *gorge* à ceux qui ont volé le Roy & le public.

On appelle *Gorge de pigeon*, en matiere de couleurs, les couleurs qui changent ſuivant qu'on les expoſe diverſement au Soleil, comme ſont certains taffetas qui imitent la *gorge* de pigeon qui fait le même effet au Soleil.

GORGE, en termes de Fortifications, eſt l'entrée du baſtion, ou des ravelins, ou autres dehors aux baſtions qui ſont ſur les angles: c'eſt ce qui reſte des coſtés du Polygone de la place, aprés qu'on en a retranché les courtines; auquel cas il ſe fait un angle au centre du baſtion. Aux baſtions plats, c'eſt une ligne droite, ſur la courtine par où on entre au baſtion, aux dehors: c'eſt auſſi l'ouverture par où on y entre, ou ce qui eſt enfermé entre les deux ailes, ou les flancs.

DEMI-GORGE, eſt la partie du Polygone qui eſt depuis le flanc juſqu'au centre du baſtion.

On appelle auſſi *gorge*, les entrées qui ſe trouvent en des pays ſerrés de montagnes. On ne peut entrer dans la Valteline que par une *gorge* que laiſſent les montagnes.

On appelle auſſi la *gorge* d'un vaiſſeau, d'une pinte, ou chopine, l'endroit qui eſt auprés de ſon ouverture, & qui eſt plus ſerré que le reſte.

GORGE, ſe dit proverbialement en ces phraſes. Prendre un homme à la *gorge*, luy mettre le poignard ſur la *gorge*, pour dire, Exiger de luy quelque choſe par violence: luy coupper la *gorge*, pour dire, luy faire un prejudice notable qui le ruine, qui le met en eſtat de mourir de faim. On appelle un *couppe-gorge*, un lieu eſcarté, couvert, & ſans ſecours, où on eſt en danger d'eſtre volé, ou aſſaſſiné; & on appelle auſſi un *Couppe-gorge*, un lieu où on eſt rançonné, où on fait payer une marchandiſe, un peage, un droit plus grand qu'il ne faut. On dit encore, Rire à *gorge* deſployée, pour dire, Rire de toute ſa force; & au contraire, qu'un ris ne paſſe pas le nœud de la *gorge*, quand il eſt forcé, ce qu'on appelle autrement, *Rire du bout des dents*. On dit auſſi, qu'un homme a menti cent pieds dans ſa *gorge*, pour appuyer davantage le dementi qu'on luy donne. On dit auſſi, qu'on luy fera rentrer ſes injures dans la *gorge*, pour dire, qu'on le punira, qu'on le fera repentir de les avoir dites. On dit auſſi, C'eſt un franc maſle, il a la *gorge* noire: pour dire, C'eſt un bon compagnon. Marot a dit de ſon valet, qu'il eſtoit chatouilleux de la *gorge*, pour dire, qu'il eſtoit en paſſe d'eſtre pendu.

GORGE'E. ſubſt. fem. Ce qui peut tenir dans la bouche à une fois. Prenez une *gorgée* de vin, de bouillon.

On dit en Fauconnerie, qu'il faut donner bonne *gorgée* à l'oiſeau, c'eſt à dire, bonne portion du gibier qu'il a pris, ſur tout quand il commence à voler.

GORGER. verb. act. qui ne ſe dit qu'avec le pronom perſonnel. Manger & boire avec excez. Les ſoldats ſe *gorgerent* de vin & de viandes en pillant cette maiſon.

GORGER, ſe dit figurément de ceux qui s'enrichiſſent beaucoup, & aiſément. Les gens de Finance ſe *gorgent* de biens, ſont *gorgés*, comblés, remplis de biens en peu de temps.

GORGÉ, ÉE. part. & adj. *Gorgé* de richeſſes.

GORGÉ, ſignifie auſſi, Enflé, & ſe dit particulierement des chevaux. Ce cheval a le boulet *gorgé*, les jambes *gorgées*.

GORGÉ, en termes de Blaſon, ſe dit de la gorge, & du col du paon, du cigne, & autres ſemblables oiſeaux, quand ils ſont d'un autre eſmail.

GORGERES. ſubſt. fem. Terme de Marine. Pieces de bois recourbées qui forment le deſſous de l'eſperon du coſté de l'eau. On les appelle auſſi *couppe-gorges*.

GORGERETTE. ſubſt. fem. Petit linge, ou collet qui ſert à couvrir une partie de la gorge des femmes.

GORGERIN. ſ. m. Partie d'une armure qui ſert à couvrir la gorge, quand un homme eſt armé de toutes pieces. C'eſt preſque la même choſe que ce qu'on appelle maintenant *haufſecou*. Fauchet l'appelle auſſi *gorgiere*.

GORGERIN, ou *Gorge*, en Architecture, eſt une partie du chapiteau Dorique entre l'aſtragale du haut du fuſt de la colomne, & des annelets.

GORGIAS, ASE. adj. Vieux mot qui ſignifioit autrefois une perſonne graſſe & de belle taille, qui avoit une belle gorge, une belle repreſentation.

GOS.

GOSIER. ſ. m. Conduit par où paſſent les aliments de la bouche dans l'eſtomac. On l'appelle en Medecine *Eſophage*. Les viandes trop poivrées mettent le *goſier* en feu. Si noſtre *goſier* avoit des yeux, noſtre eſtomac mourroit de faim.

On appelle *grand goſier*, un homme goulu, un grand mangeur. On appelle auſſi en Medecine *goſier*, la partie exterieure & le devant du col.

On dit proverbialement, qu'un homme a le *goſier* pavé, quand il mange des viandes fort chaudes ſans ſe bruſler.

GOT.

GOTHIQUE. adj. m. & f. Qui eſt fait à la maniere des Goths. Toutes les anciennes Cathedrales

drales ſont d'une Architecture *Gothique*, d'un ordre *Gothique*. Ces peuples ont encore une maniere barbare & *Gothique*. Ulphilas Eveſque des Goths fut le premier inventeur des caracteres Gothiques, & le premier qui traduiſit la Bible en Langue *Gothique*.

GOU.

GOUDRON. ſubſt. maſc. Compoſition de poix d'Eſpagne ou poix noire meſlée avec du ſuif & des eſtouppes, ou de vieux cables battus, dont on ſe ſert à enduire les navires & les bateaux pour les conſerver ou calfeutrer. Ce mot vient de *Kitran*, qui ſignifie en Arabe de la *poix*. Les Eſpagnols le diſent encore avec l'article *alquitran*: & on diſoit en France autrefois, *goudran*.

GOUDRONNER les cordages, c'eſt les enduire de *goudron*, qui eſt une liqueur qui diſtille du ſapin, mais tout verd, dans un fourneau.

GOUESMON. Terme de Marine. Voyez *Varech*, c'eſt la même choſe.

GOUFFRE. ſ. m. Creux vaſte ou profond où les eaux ſe perdent, & tout ce qu'on jette dedans. Il y a des abyſmes dans la mer qui ſont des *gouffres* dont on ne peut trouver le fond. Il y a des precipices dans ces montagnes qui ſont des *gouffres*.

On appelle auſſi les Volcans, des *gouffres* de feu, & l'Enfer, le *Gouffre* infernal. un *gouffre* beant. Quelques-uns derivent ce mot du Grec *colpos*, qui ſignifie *ſinus*, *baratrum*; d'autres de *guliverum*, comme qui diroit, *goulu* & *vorace*. L'Italien dit *gallofaro*. D'autres le font deſcendre du Latin *gurges*.

GOUFFRE, ſe dit figurément en Morale. Un pecheur ſe jette dans un *gouffre* de malheurs, quand il eſt dans le libertinage.

GOUFFRE, ſe dit auſſi de ce qui conſomme, engloutit beaucoup de choſes. La guerre eſt un *gouffre* d'argent. une forge eſt un *gouffre* de charbon. Paris eſt un *gouffre* qui conſomme une infinité de vivres qu'on y apporte.

On appelle auſſi *gouffre*, un grand diſſipateur de biens. On ne ſçauroit fournir aſſez d'argent à ce debauché, c'eſt un *gouffre*.

GOUGE. ſubſt. fem. Terme injurieux qu'on dit aux femmes de neant qu'on veut accuſer de paillardiſe, comme ſi elles s'addonnoient à des goujats: car originairement il ſignifie *garce de ſoldats*. Borel dit qu'en Languedoc *gouge* ſignifie ſimplement une *ſervante*.

GOUGE, eſt auſſi un outil ſervant à pluſieurs artiſans, qui eſt une eſpece de ciſeau rond tourné en forme d'un canal tranchant, dont s'aydent les Menuiſiers, Tourneurs, Sculpteurs, Plombiers & autres en la plus-part de leurs ouvrages. Ce mot vient de *guvia*, vieux mot Gaulois, comme dit Menage aprés Iſidore.

GOUJAT. ſ. m. Valet de ſoldat. Les *goujats* ſont plus de deſordre que les maiſtres dans un village. Il y a auſſi dans les atteliers des *goujats* qui ſont des valets de Maçons, qui portent l'oiſeau chargé de mortier. Ce mot vient de *galiarius*, dont les Anciens ſe ſont ſervis pour dire un *valet de ſoldat*. Menage. Borel le derive du mot de *goujon*, qui en Gaſcon ſignifie *fils* ou *garçon*, comme *gouge* ſignifie *fille* ou *ſervante*.

GOUINE. ſ. f. Femme proſtituée qui hante les lieux de desbauche.

GOUJON. ſ. m. Petit poiſſon blanc de riviere qui reſſemble à l'eperlan, qu'on frit & qu'on appreſte de même. On en trouve qui peſent deux ou trois onces. Il y a auſſi un *goujon* de mer qu'on trouve ſur ſes bords, qui eſt petit & fort bon, qu'on nomme autrement *bouillerot*. Ce mot vient du Latin *gobio*.

GOUJON, eſt auſſi un nom que donnent les artiſans à quelques chevilles de fer qui ſervent dans leurs machines. Les Sculpteurs ont auſſi une eſpece de ciſeau de fer qu'ils appellent *goujon*.

GOULE'E. ſ. f. Grande bouchée, ce qu'on avale ſans reprendre ſon haleine. Ce paraſite ne fait qu'une *goulée* d'un paſté, il avale une chopine de vin tout d'une *goulée*.

GOULET, ou *Goulot*. ſ. m. Le canal eſtroit par où une bouteille, une cruche ſe vuident. Regnier a dit plaiſamment en ſes Satyres:

Deux bouteilles ſur cu,
Qui diſoient ſans *goulet*, Nous avons trop veſcu.

GOULIAFFRE. adj. Glouton, homme qui mange avec avidité.

GOULU, UE. adj. Gouliaffre, glouton, gourmand qui mange beaucoup & fort viſte. Ce mot vient de *avorus*, en changeant l'*v* en *f*.

GOULUMENT. adv. D'une maniere *goluë*. C'eſt le propre des animaux voraces de manger *goulument*.

GOUMENES. Terme de Marine. Ce ſont les cables qui ſervent à arreſter & affermir le navire contre l'effort des vents: il en faut avoir pour le moins quatre. Les plus petits s'appellent *guerlins*. On le dit particulierement des cables, des grapins ou heriſſons qui ſervent au mouillage des *Galeres*.

GOUPIL. Vieux mot François, qui ſignifie un *petit renard*, qui eſt derivé du Latin *vulpiculus*, ou du mot Grec *alopix*, ſelon Borel. on diſoit autrefois en proverbe, A *goupil* endormi rien ne luy chet en la gueule.

GOUPILLE. ſ. f. Petite vis ou cheville qui ſert à tenir & arreſter les pieces d'une monſtre, ou les canons d'un fuſil ſur leur fuſt, ou de quelque autre ouvrage.

GOUPILLON. ſ. m. Inſtrument qui accompagne un Beniſtier, qui ſert à jetter de l'eau benite au peuple, & qu'il nomme *aſpergés*. Ce mot vient de *goupil*, *renard*, à cauſe de quelque reſſemblance qu'il a avec ſa queuë, ou pluſtoſt parce qu'on ſe ſervoit autrefois d'une vraye queuë de renard pour un *goupillon*. On en trouve la preuve dans les vieux tiltres du Chapitre de Noſtre Dame de Paris. Du Cange le derive de *Veſpilio*, *eo quòd ex caudis Vulpium fierent*.

GOURD, GOURDE. adj. Qui eſt roide & ſans mouvement pour avoir ſouffert trop de froid. Avoir les pieds *gourds*, les mains *gourdes*, ne s'en pouvoir aider. Ce mot vient du Latin *gurdus*, que Quintilien teſmoigne avoir eſté pris de l'Eſpagnol, qui ſignifie *fat* ou *ſot*, *obtus*, & *inutile*: & depuis il a eſté dit d'un homme lent, inutile & pareſſeux. Menage aprés Iſidore, Ugutio & Papias.

GOURD, ſe dit figurément contre ceux qui ſont avides de prendre ou d'aller pour gagner quelque choſe. Un Procureur n'a jamais les mains *gourdes*. S'il y a à gagner, cet homme n'aura pas les pieds *gourds*.

GOURDE. ſ. f. eſt une eſpece de calebaſſe de courge qu'on a ſechée pour en faire un vaiſſeau leger pour porter de quoy boire en voyage, ou à la guerre.

guerre. Il vient du Latin *cucurbita*. Quelques-uns diſent *gouhourde*.

GOURDIN. ſ. m. Gros baſton & court. Cet homme a eſté bien baſtonné, il a eu pluſieurs coups de *gourdin*.

GOURGANDINE. ſ. f. Putain, coureuſe, femme de mauvaiſe vie qui court dans les mauvais lieux.

GOURMADE. ſubſt. fem. Coup de poing donné en ſe battant.

GOURMAND, ANDE. adj. & quelquefois ſubſt. Celuy qui mange avec avidité & intemperance. Il y a des animaux qui ſont bien plus *gourmands* les uns que les autres. quand ce *gourmand* eſt à une table, il affame tous les autres. Ce mot vient de l'ancien Breton *gormod*, ſignifiant la même choſe, ſuivant le teſmoignage de Cambden cité par Menage.

GOURMANDER. v. act. Traitter quelqu'un de hauteur, le reprendre avec aigreur & orgueuil. Quand on luy eſt venu rendre compte de cette affaire, il a *gourmandé* ſon Commis comme un chien. il ne faut pas ſe laiſſer *gourmander* par ſes gens.

GOURMANDER, ſe dit auſſi des chevaux qui ſont difficiles à monter. Ce cheval *gourmande* ſon cavalier, le jette à bas, s'il ne ſe tient bien ferme.

GOURMANDÉ, ÉE. part. & adj.

GOURMANDISE. ſ. f. Avidité, intemperance au manger & au boire. La *gourmandiſe* n'eſt pas un vice des honneſtes gens.

GOURME. ſ. f. Mauvaiſe humeur & corrompuë qui ſort du corps des enfans. Ce n'eſt pas un mauvais ſigne, quand les enfants ſont galeux, il faut qu'ils jettent leur *gourme*.

GOURME, ſe dit auſſi des humeurs impures qui ſe forment dans les corps des jeunes poulains, & dont la ſuppuration ſe fait par les naſeaux & par des glandes qui ſont ſituées entre les deux os de la ganache. La fauſſe *gourme*, eſt celle qui vient aux vieux chevaux qui n'ont pas bien jetté leur *gourme*.

On dit figurément des jeunes gens qui entrent dans le monde, & qui ne ſçavent pas encore vivre, qu'ils n'ont pas encore jetté leur *gourme*.

GOURMER. v. act. Se battre à coups de poing. Il n'eſt gueres en uſage que parmy les eſcoliers, les laquais & les gens de baſſe condition. Cet eſcolier a bien *gourmé* ſon camarade. il y avoit plaiſir à voir ces laquais ſe *gourmer*.

GOURMET, ETTE. ſ. m. & f. qui ſçait bien eſſayer, taſter le vin, qui connoiſt s'il eſt bon & de garde. Les Tonneliers ſont des *gourmets* ſur l'eſtape. cette Taverniere eſt bonne *gourmette*.

GOURMETTE. ſ. f. Chaiſne de fer qui eſt attachée au haut des branches de la bride par un trou qu'on nomme l'*œuil*, & qu'on place ſous la la barbe du cheval en l'attachant de l'autre coſté. Les mords à la Turque ont un anneau qui ſert de *gourmette*. les bridons n'ont point de *gourmette*.

GOURMETTES. Terme de Marine ſont des valets du navire qui ſervent à toute ſorte de travail tant dedans que dehors, ſpecialement à nettoyer le vaiſſeau, tirer à la pompe, à haler ſur les cordes, ſans aller au gouvernail ni en haut.

Sur les rivieres on appelle *Gourmette*, le garde que les Marchands mettent ſur des Bateaux pour la conſervation de leurs marchandiſes: ce qui leur eſt permis par les Ordonnances de la ville.

GOUSSAUT. adj. maſc. Terme de Manege. C'eſt une epithete qu'on donne à un cheval court de reins, qui a l'encolure eſpaiſſe & charnuë, & les eſpaules groſſes. Les chevaux *gouſſants* ſont bons pour faire des limonniers.

GOUSSE. ſ. f. Envcloppe qui couvre pluſieurs eſpeces de legumes, comme pois, feves, veſſe, &c. Le poivre vient dans des *gouſſes*. On dit auſſi, une *gouſſe* d'ail, pour dire, une partie ou un rejetton de l'oignon.

GOUSSES, ſe dit auſſi en Architecture de certaines moulures & ornements qui ſont au chapiteau Ionique.

GOUSSET. ſubſt. maſc. qui ſignifie l'aiſſelle & la mauvaiſe odeur qui en ſort: d'où vient qu'on dit communément, Sentir le *gouſſet*, pour dire, Sentir mauvais, à cauſe des mauvaiſes humeurs corrompuës qui ſortent par cette partie quand elle eſt eſchauffée.

GOUSSET, eſt auſſi une piece de toile en loſenge, qu'on met à une chemiſe à l'endroit qui touche l'aiſſelle.

GOUSSET, eſt auſſi une piece de l'armure d'un Gendarme qui ſe met ſous l'aiſſelle, faite en équerre, qui a une branche ouverte & plus courte que l'autre. Elle ſert quelquefois de meuble ſur un Eſcu.

GOUSSET, ſignifie auſſi, une petite bourſe qu'on attache à preſent au haut de chauſſe, & qu'on mettoit autrefois ſous l'aiſſelle, comme ſont encore aujourdhuy les payſans. Cet eſcolier a toûjours le *gouſſet* garni.

GOUSSET, en termes de Charpenterie & de Menuiſerie, eſt une piece de bois eſchancrée qu'on attache contre une muraille pour ſouſtenir quelque autre piece de bois. Les *gouſſets* de charpenterie ont d'ordinaire trois pieds de long, & dix pouces ſur ſix d'équarriſſage, & ſont attachez avec des chevilles.

On appelle auſſi les *gouſſets* d'un minot, pluſieurs petites pieces de fer de tole également eſpacées ſur le fond d'un minot pour le tenir ferme: ce qui ſe dit chez les artiſans de pluſieurs ouvrages ſemblables.

GOUSSET, en termes de Marine, eſt un morceau de bois au bout duquel il y a deux tourillons qui entrent dans deux barotins au deuxiéme pont du vaiſſeau. Il eſt percé dans le milieu pour laiſſer paſſer la barre du gouvernail qui fait tourner & arreſter le timon.

GOUSSET, eſt encore un petit ſiege garni qu'on met à la portiere d'un carroſſe pour aſſeoir quelque ſurvenant à qui on veut donner place.

GOUSSET, en termes de Blaſon, eſt une piece irreguliere faite en façon de pulpitre, qui prend en haut des deux angles du chef de l'Eſcu, & aprés avoir continué quelque temps ces angles inclinez, il forme un pal qui ſe termine à la pointe, & imite en quelque façon le *gouſſet* d'Architecture.

GOUST. ſ. m. Le ſens qui eſt ordonné par la nature pour diſcerner les ſaveurs. Les *gouſts* ſont differents, les uns ayment le doux, les autres le ſalé. On diſpute ſur l'organe du *gouſt*, s'il reſide ſur la langue, ou au palais de la bouche.

On appelle un *gouſt* depravé, celuy qui eſt contraire au *gouſt* ordinaire des autres hommes, tel que celuy des femmes groſſes.

GOUST, ſignifie auſſi, l'appetit, l'envie qu'on a de boire & de manger. Quand un malade commence à entrer en *gouſt*, c'eſt bon ſigne.

GOUST, ſignifie auſſi, la qualité de la choſe qu'on gouſte. Les ſauces de trop haut *gouſt* ſont nuiſi-

bles

bles à la ſanté. ce vin ſent un *gouſt* de terroir, un *gouſt* de fuſt.

GOUST, ſe dit figurément en Morale des jugements de l'eſprit. Les manieres de cet homme-là ſont au *gouſt* de tout le monde. cet eſprit a le *gouſt* fin. Mr. Blondel a fait un Traitté du bon *gouſt* dans ſon livre d'Architecture.

GOUST, ſe dit auſſi des baſtiments, des ſtatuës, des tableaux. Le *gouſt* des Grecs a eſté le meilleur pour les baſtiments. les uns ont le *gouſt* des tableaux de Pouſſin, les autres de Rubens. le bon *gouſt* conſiſte à ſe former une idée des choſes la plus parfaite qu'on peut, & à la ſuivre. On confond quelquefois ce mot avec *maniere*; & l'on dit, Voilà un ouvrage de grande *maniere*, pour dire de grand *gouſt*.

GOUST, ſe dit auſſi pour marquer qu'un homme n'aime point quelque choſe Il n'a point de *gouſt* pour les Vers, pour la Muſique, il n'en eſt point touché, ou il ne s'y connoiſt point. On dit de même, Il n'a point de *gouſt* pour le mariage, pour la guerre.

On dit proverbialement, qu'il ne faut point diſputer des *gouſts*, pour dire, qu'ils changent ſelon les diverſes inclinations. On dit d'un homme, qu'il a perdu le *gouſt* du pain, pour dire, qu'il eſt mort. On dit d'une choſe trop chere, que le couſt en fait perdre le *gouſt*.

GOUSTER. v. act. Connoiſtre la qualité des ſaveurs de l'objet du gouſt. Un bon gourmet *gouſte* bien le vin, en connoiſt la bonté & la garde.

GOUSTER, ſignifie auſſi, Eſſayer, taſter de quelque choſe pour juger de ſa ſaveur ou de ſes qualitez. Un Medecin *gouſte* d'une herbe, d'une drogue pour juger de la qualité qui luy eſt propre & naturelle.

GOUSTER. ſe dit figurément en choſes ſpirituelles & morales. On a bien *gouſté* l'eſprit, la doctrine de ce Predicateur. on a fort *gouſté* l'advis du Rapporteur. il a bien *gouſté* cet homme-là, il le trouve à ſon gré. cet homme eſt inconſtant, il a tantoſt *gouſté* de toutes les profeſſions. il faut *gouſter* les douceurs de la vie tandis qu'on eſt jeune.

GOUSTER, ſignifie auſſi, Faire un petit repas entre le diſner & le ſoupper. Quand on *gouſte* bien, on ſe peut paſſer de ſoupper.

GOUSTER. ſ. m. C'eſt ce petit repas qu'on fait au milieu de l'apres-diſnee. On dit en proverbe *gouſter* de commere, & ſoupper de Marchand. Ce mot vient de *guſtatio*, qui eſt dans Petrone en ce ſens.

GOUTTE. ſ. f. Parcelle d'eau ou de quelque autre liqueur. Le mauvais riche demandoit au Lazare une *goutte* d'eau au bout de ſon doit, en St. Luc. une *goutte* d'huile fait une fort grande tache. les larmes, la ſueur luy tomboient à groſſes *gouttes*.

GOUTTE, ſe dit hyperboliquement de ce qui eſt en petite quantité. Prendre une *goutte* de vin avant que partir, c'eſt en boire un verre. Donnez à ce malade une *goutte* de Syrop, pour dire, une cuillerée. donnez moy une *goutte* d'encre, donnez moy de quoy eſcrire.

MERE-GOUTTE, eſt ce qui s'eſcoule le premier des choſes qu'on foule ou qu'on bat pour en tirer le ſuc, avant qu'on mette le marc ſur le preſſoir: c'eſt ce qui eſt oppoſé au *preſſurage*, & ſe dit du vin & du cidre, de l'huile, &c.

GOUTTE, ſe dit auſſi des ſucs & gommes qui diſtillent des arbres. Une *goutte* d'encens.

GOUTTE, eſt un ornement d'Architecture qu'on met dans la friſe des colomnes de l'ordre Dorique au deſſous des triglyphes, qui repreſentent en effet des *gouttes* ou des clochettes au nombre de ſix. On les appelle auſſi *larmes* & *campanes*.

GOUTTE, en termes de Relation, eſt une certaine roſée qui tombe en Egypte vers le mois de Juin. On ne la connoiſt qu'à du cotton mis dans une boëte ſur une feneſtre, lequel devient humide aprés que la *goutte* eſt tombee. Elle eſt ſi ſubtile, qu'elle penetre le verre, & humecte du ſable dans une bouteille bien bouchée. Dés qu'elle eſt tombée, toutes les maladies ceſſent, & on peut ſûrement communiquer avec des peſtiferez. Elle vient un peu avant la croiſſance du Nil au pays de Said à ſept ou huit journées du Caire, & eſt cauſée par des vents du Nort & du Ponent qui y portent des nuages de la Mediterranée. Ils rafraiſchiſſent tellement l'air, & rendent la terre ſi humide, qu'elle peſe bien plus qu'auparavant.

GOUTTE À GOUTTE. adverbial. Petit à petit. Le vin de ce tonneau s'enfuit *goutte à goutte*. les Italiens verſent leurs graces *goutte à goutte*, dit Balſac.

GOUTTE. adv. negatif, qui ſignifie, Point du tout. Un aveugle ne voit *goutte*. on ne voyoit *goutte* dans cette caverne. On le dit auſſi en choſes morales. Ce diſcours eſt un galimathias où on ne voit *goutte*. la deſpenſe de la Marine eſt un abyſme où on ne voit *goutte*.

GOUTTE, ou *Gouttes*. ſubſt. fem. Maladie cauſée par la fluxion d'une humeur acre ſur les articles ou jointures du corps, & qui eſt fort douloureuſe. Les *gouttes* proviennent de deux cauſes, de la ſuperfluité des humeurs, & de la foibleſſe des jointures. Quelques Medecins la definiſſent, Inflammation, tumeur ou douleur des jointures. On luy donne divers noms ſuivant les parties où elle s'attache, comme de *chiragre*, *podagre*, &c. Voyez à leur ordre. On accuſe le vin, la desbauche, d'eſtre la cauſe des *gouttes*. On dit, qu'un homme n'a pas les *gouttes*, quand il s'enfuit de viſteſſe.

GOUTTE SCIATIQUE, eſt celle qui vient à la jointure des cuiſſes au tronc du corps à l'endroit de l'os qu'on appelle *iſchion* ou *fort*.

GOUTTE CRAMPE. Voyez *Crampe*.

GOUTTE-ROSE, eſt une maladie qui vient au nez, aux jouës, & ſouvent par tout le viſage, ſoit avec tumeur, ſoit ſans tumeur, & quelquefois avec crouſtes & puſtules. Elle vient de certaines humeurs ſalées & aduſtes, & eſt plus grande en hiver qu'en eſté.

GOUTTE REMONTÉE, ſe dit lors que la nature n'eſt pas aſſez forte pour pouſſer la fluxion qui fait la *goutte* ſur les parties exterieures du corps, & qu'elle ſe jette ſur les parties nobles; ce qui cauſe la mort.

On dit proverbialement, que la *goutte* d'eau cave la pierre, pour dire, que les moindres choſes ſouvent reiterées cauſent enfin un grand effet. On dit, C'eſt une *goutte* d'eau dans une mer, d'une petite choſe qu'on met dans une tres-grande qui n'en paroiſt pas accruë ſenſiblement. On dit auſſi, qu'aux fievres & à la *goutte* les Medecins n'y voyent *goutte*. On dit auſſi, mais baſſement, que les ſalines engendrent la *goutte*, pour dire, qu'elles font boire beaucoup & juſqu'à la derniere *goutte*.

GOUTTELETTE. ſ. f. Petite goutte. La roſée ſe forme de pluſieurs *gouttelettes* d'eau. Ce jet d'eau retombe en pluſieurs *gouttelettes* que le vent por-

te hors du baſſin. On les appelle auſſi, le *pulverin de l'eau.*

GOUTTEUX, EUSE. adj. & quelquefois ſubſt. Celuy qui eſt travaillé des gouttes, qui eſt ſujet aux gouttes.

GOUTTIERE. ſ. f. eſt une piece de bois de ſciage tirée de bois de brin bien ſain ſans roulure, nœuds, ni gerçure, qui ſe fait d'une piece de bois qui a huit à neuf pouces d'équarriſſage en la ſciant par les angles. On la creuſe par aprés, & on ne luy laiſſe qu'un pouce d'eſpaiſſeur. C'eſt dans ces pieces de bois garnies de plomb que ſe reçoivent les eaux pluviales, & par où elles s'eſcoulent à terre. Il y a des *gouttieres* qui avancent dans la ruë au de là des toits; les autres qui ſont attachées le long des murs, & qui ſont des conduits de plomb. On dit, La pluye eſt ceſſée, il n'y a plus que les *gouttieres*, pour dire, l'eau qui tombe de deſſus les toits. Les chats ſont l'amour ſur les *gouttieres*. Ce mot, ſelon Du Cange, vient de l'Allemand *gote*, d'où les Auteurs de la baſſe Latinité ont fait *gota*, & les François *goutte* & *gouttiere*.

On appelle auſſi *gouttiere*, *monchette* ou *couronne*, le larmier ou la partie haute de l'entablement.

On appelle *gouttieres* de carroſſe, les panneaux de cuir attachez à l'imperiale, qui empêchent que l'eau ne tombe dans le carroſſe & ſur ſes ornements.

GOUTTIERES, en termes de Marine, ſont des pieces de bois creuſées joignant les membres ou coſtes des vaiſſeaux tout au pourtour des ponts, qui ſervent à recevoir & eſcouler les eaux du navire. Il y a auſſi des pieces de bois voiſines & de la même eſtenduë, qu'on appelle *ſerres gouttieres*, qui contribuent à cet eſcoulement.

GOUTTIERE, en termes de Venerie, ſe dit des fentes ou rayes creuſes qui ſont le long du marrein du bois du cerf.

GOUTTIERE, ſe dit auſſi des choſes par où l'eau diſtille, comme ſi c'eſtoit une *gouttiere*. Son chapeau fait une *gouttiere*. quand on eſt bien enrhumé, le nez diſtille comme une *gouttiere*.

GOUVERNAIL. ſ. m. Timon qui ſert à gouverner un navire, un bateau. C'eſt une longue piece de bois horiſontale qui en fait mouvoir une autre qui eſt à plomb attachée à la pouppe d'un navire, dont le mouvement fait tourner le vaiſſeau de quel coſté on veut. La force du *gouvernail* vient de la force du levier, comme monſtre Ariſtote en ſes Mechaniques. le *gouvernail* eſt de la hauteur de l'eſtambord, & un peu plus, auquel il eſt attaché eſtant garni de pluſieurs pieces, comme ſafran, barre, traverſin, gouſſet, &c. On appelle dans l'orgue *gouvernail*, un fil de fer qui ſert à accorder les tuyaux d'anche, qu'on nomme autrement *raſette*.

GOUVERNAIL, ſe dit figurément en Morale. C'eſt ce Miniſtre qui tient le *gouvernail* du Royaume, qui tient le timon des affaires, pour dire, qu'il gouverne tout.

GOUVERNANTE. ſ. f. La femme d'un Gouverneur de ville, de Province.

On le dit auſſi des femmes qui ont la conduitte des enfans, ou des filles de bonne maiſon. La *Gouvernante* des enfants de France, des filles de la Reine, &c.

On appelle auſſi *Gouvernante*, une femme ou ſervante qui a ſoin d'un meſnage d'un homme veuf, d'un garçon.

GOUVERNEMENT. ſ. m. Charge qui donne pouvoir de gouverner, de commander dans une place, dans une ville, dans une Province au nom du Roy. Ce Marquis a acheté le *Gouvernement* d'une telle place. les meilleurs *Gouvernements* ſont ceux des places frontieres.

GOUVERNEMENT, eſt auſſi la ville, le pays où s'eſtend le pouvoir de gouverner. Samſon Geographe a fait des cartes de la France diviſée par *Gouvernements*.

On le dit auſſi de toutes les choſes qui ſont laiſſées ſous la garde, ſous la conduitte & l'œconomie de quelqu'un. On a confié à ce valet le *gouvernement* des bouteilles. cet Officier a toutes les proviſions du logis en ſon *gouvernement*.

GOUVERNEMENT, ſe dit auſſi de la maniere de gouverner. Le *gouvernement* populaire eſt le pire de tous les *gouvernements*. quand on fait l'hiſtoire d'un pays, on en deſcrit les mœurs, la Religion, *le gouvernement*.

GOUVERNEMENT, ſe dit auſſi ſur la mer, de la conduitte d'un vaiſſeau. Le ſuccés d'un voyage depend principalement du bon *gouvernement* d'un pilote.

GOUVERNER. v. act. Commander, regir avec puiſſance, autorité. Dans les Monarchies les Roys *gouvernent* abſolument. dans les Democraties, c'eſt le peuple qui *gouverne*. les Miniſtres *gouvernent* ſous l'autorité du Roy. le Cardinal de Richelieu a *gouverné* long-temps. il faut *gouverner* ſelon le temps & l'occaſion.

GOUVERNER, ſe dit auſſi en parlant des conduittes, des adminiſtrations particulieres. C'eſt le pere de famille qui doit *gouverner* les affaires de la maiſon. la femme doit *gouverner* le meſnage. le Maiſtre d'Hoſtel doit *gouverner* la deſpenſe. un bon valet doit *gouverner* la baſſe-cour. c'eſt le Pilote qui *gouverne* le vaiſſeau, qui tient le gouvernail, qui fait tourner le cap ſur le rumb de vent qui eſt neceſſaire. On dit auſſi, *Gouverner* Nord, *gouverner* Sud, pour dire, Faire route de ces coſtez-là.

GOUVERNER, ſignifie auſſi, Meſnager avec œconomie. Ce valet a bien *gouverné* la bourſe de ſon maiſtre pendant ſon voyage. On luy a laiſſé les ſoins de *gouverner* les bleds, les vins, les fruits, pour dire, qu'on luy a laiſſé le ſoin de les diſtribuer avec meſnage, & de prendre garde qu'ils ne ſe gaſtaſſent.

GOUVERNER, ſignifie auſſi, Inſtruire, eſlever. On a laiſſé à cet homme le ſoin de *gouverner* ce Prince dans ſa jeuneſſe.

GOUVERNER, ſe dit figurément en Morale, pour dire, Avoir credit ſur l'eſprit de quelqu'un. Ce Secretaire *gouverne* l'eſprit de ſon maiſtre. ce Directeur *gouverne* la conſcience d'une telle femme. j'ay trois Conſeillers dans cette chambre que je *gouverne*. comment *gouvernez*-vous les Dames de voſtre quartier?

GOUVERNER, avec le pronom perſonnel, ſignifie, Se comporter. Il faut beaucoup de prudence pour ſe bien *gouverner* à la Cour. Une femme qui s'eſt mal *gouvernée* en jeuneſſe devient devote quand elle eſt ſur l'âge.

GOUVERNER, ſe dit auſſi des principales pieces d'une machine qui fait agir & mouvoir toutes les autres. Le reſſort d'une monſtre, le pendule, eſt ce qui *gouverne*, qui fait agir toute l'horloge.

On dit en proverbe, qu'un homme a bien *gouverné* ſa barque, pour dire, qu'il a conduit ſagement ſa fortune.

GOUVERNÉ, ÉE. part. & adj.

GOUVERNEUR. ſ. m. Officier du Roy qui commande dans une Province, dans une place. Un *Gouverneur* autrefois eſtoit obligé de ſouſtenir trois aſſauts avant que de ſe rendre. Un *Gouverneur* repreſente le Roy dans une place, & commande non ſeulement à la garniſon, mais auſſi aux bourgeois, & à toutes les trouppes qui entrent dans la place.

GOUVERNEUR, eſt auſſi celuy qui a ſoin de l'éducation d'un jeune Prince, d'un Seigneur, des enfants de bonne maiſon. Le *Gouverneur* de Monſr. le Dauphin. les Pages du Roy ont un *Gouverneur*.

On dit en proverbe, C'eſt un *Gouverneur* de lions, pour ſe moquer d'un homme qui ne change jamais d'habit.

On appelle quelquefois ſur la mer *gouverneur*, le timonier ou le matelot qui tient la barre du gouvernail pendant ſon quart.

GRA.

GRAAL. ſ. m. Le St. *Graal* eſt un plat ou vaiſſeau precieux qu'on monſtre à Gennes avec grande ceremonie & veneration, parce qu'on dit qu'il ſervit à la Cene de Noſtre Seigneur. Tous les vieux Romans en citent un intitulé, La conqueſte du St. *Graal*; & pretendent que c'eſt le vaiſſeau où Joſeph recueillit le ſang qui ſortoit des playes de Jeſus-Chriſt, lors qu'il lavoit ſon corps pour l'embaumer à la maniere des Juifs. Il eſt ainſi nommé de *ſang real*, ou *royal*, ou de *ſang agreable*, à cauſe du myſtere de la redemption. Quelques-uns derivent ce mot de *gratiale*, qui eſtoit autrefois un *plat* où on ſervoit des dragées. Depuis on l'a dit des plats où l'on ſerroit les reſtes d'un feſtin, qui de là ont eſté appellez *graillons*. Borel dit que *graal* ou *greal* eſt un mot Gaſcon qui ſignifie un *vaiſſeau de terre* ou *terrine*, qu'on nomme encore *graſal* à Thouloufe & à Montauban: & ce mot vient de *grais*, parce que ces vaiſſeaux ſont faits de *grais* cuit.

GRABAT. ſ. m. Couchette, petit lit ſans rideaux. C'eſt proprement un lit de ſalle où on fait la meridienne: & c'eſt ainſi que les Interpretes de Droit interpretent la Loy 20. *ff. de inſtrum. Leg.*

On dit en burleſque, qu'un homme eſt ſur le *grabat*, pour dire, qu'il eſt retenu au lit, qu'il eſt malade.

GRABEAU. ſ. m. Terme de Pharmacie, qui ſe dit des morceaux rompus des drogues & eſpiceries. Il eſt deffendu aux eſpiciers de vendre les pailles, poudres, criblures & *grabeaux* de leurs drogues.

GRABUGE. ſ. m. Vieux mot qui ſignifie, debat & different domeſtique. Il y a toûjours du *grabuge* entre ce mari & cette femme. ces deux amis ſont en froideur, il eſt arrivé quelque *grabuge* qui les a brouillez. Ce mot ne s'employe qu'en burleſque, & vient de l'Italien *garbuglio*, ou *grabuglio*, où on dit en proverbe, *Grabuggi fanno per noi.*

GRACE. ſ. f. Faveur qu'un Superieur fait à un inferieur ſans qu'il l'ait meritée. On le dit premierement de Dieu qui eſt l'auteur de toutes les *graces*. St. Auguſtin a eſcrit amplement de la *grace*. les Theologiens reconnoiſſent une *grace* ſuffiſante, habituelle, prevenante, efficace, concomitante, &c. Dieu nous confere ſa *grace* dans les Sacrements. On appelle auſſi *graces* du ciel, tous les biens du corps, de l'eſprit & de la fortune dont nous ſommes redevables à la Providence.

GRACE, ſe dit auſſi de l'eſtat d'innocence, & eſt oppoſé à *peché mortel*. Adam fut creé en eſtat de *grace*: il perdit la *grace* par ſa deſobeiſſance. on ne peut entrer en Paradis, ſi on ne meurt en *grace*, dans la *grace* de Dieu. il eſt mort en eſtat de *grace*.

GRACE, ſe dit auſſi des faveurs des Princes. Ce Courtiſan eſt rentré en *grace*, en faveur. Cet Officier a receu bien des *graces*, bien des dons du Roy. il eſt toûjours dans les bonnes *graces* des Miniſtres.

GRACE, ſe dit encore à l'égard des particuliers & des égaux. Je vous prie me faire la *grace* de parler pour moy. je vous demande en *grace* de croire que je ſuis voſtre ſerviteur. En ce ſens il ſignifie toute ſorte de don, de liberalité, de bon office ou plaiſir.

GRACE, eſt quelquefois oppoſé à *juſtice* & à *rigueur*, & ſignifie alors, Pardon, remiſe, compoſition. Le Roy accorde des *graces* pour les crimes remiſſibles. il y a difference entre les lettres de *grace*, d'abolition, & de pardon. il faut que les *graces* ſoient conformes aux informations pour eſtre enterinées. les creanciers ont fait *grace* & compoſition à ce debiteur, & luy ont fait de groſſes remiſes. les Juges ſubalternes ſont Juges de rigueur, les ſouverains peuvent faire quelque *grace*. On appelle le coup de *grace*, celuy qui acheve l'execution d'un criminel, qui l'empéche de languir ſur la roue.

En ce ſens on appelle des ventes à *grace*, celles qu'on fait à faculté de rachat ou de remere pendant un certain temps.

On appelle auſſi Chevaliers de *grace*, ceux qui ſont diſpenſez de faire preuve de Nobleſſe à la rigueur dans les Ordres de Chevalerie de Malthe, de Saint Lazare, & autres.

GRACE, ſignifie auſſi, Remerciement, & ſe dit plus ſouvent au pluriel. Il faut rendre *grace* à Dieu inceſſament, luy faire mille actions de *graces*: & en ce ſens on appelle abſolument *Graces*, la priere de remerciement qu'on fait aprés les repas. On dit en même ſens, *Graces* à Dieu & à vous, pour remercier quelqu'un qui a contribué au ſuccés de quelque affaire.

En termes de Chancellerie, on intitule toutes les Lettres avec cette formule, Louis par la *grace* de Dieu Roy de France & de Navarre. Les Eveſques intitulent ſouvent leurs mandements, Un tel par la *grace* de Dieu & du Siege Apoſtolique.

En Juriſprudence Canonique on appelle *graces expectatives*, non ſeulement les mandats & reſerves de Rome qui n'ont point de lieu en France, mais auſſi les Lettres d'indult, les Brevets de ſerment de fidelité, nominations de graduez, &c. qui donnent droit à quelqu'un d'obtenir le premier Benefice vacquant à la nomination de certains collateurs auxquels ces Lettres s'addreſſent.

GRACE, ſignifie auſſi, la bonne mine d'une perſonne, ſes manieres d'agir, de parler, de s'habiller qui plaiſent aux autres. Cette femme marche, danſe, s'habille de bonne *grace*. cet homme fait un conte de bonne *grace*, recite de bonne *grace*.

En ce ſens on dit, Trouver *grace*, pour dire, Plaire. L'Eſcriture dit que la Reyne Eſther trouva *grace* devant Aſſuerus. cette penſée a la *grace* de la nouveauté. les Tapiſſiers appellent *bonne grace*, les petits rideaux qui ſont des deux coſtez au haut du lit.

GRACE, ſe dit figurément en Morale, & en Rethorique. Cette tranſpoſition fait une *grace* dans ce diſcours. ſon ſtile a des *graces* toutes particu-

lieres

lieres. Un Ancien a bonne *grace*, quand il dit . . .

On le dit en ce ſens ironiquement, Vous avez bonne *grace* de me reprocher cette faute, vous avez fait cent fois la même choſe.

GRACE, ſignifie quelquesfois la perſonne. Je me me recommande à vos *graces*, pour dire, à vous. je me recommande aux bonnes *graces* d'un tel.

GRACES, du temps des Payens, eſtoient trois Divinitez fabuleuſes qu'on peignoit toutes nuës, & qu'on feignoit eſtre de la ſuitte de Venus, qui ſe nommoient *Aglaia*, *Thalia* & *Euphroſyne*, filles de Jupiter, compagnes de Mercure. On les nomme autrement *Charites*.

Et encore on dit en Poëſie, les Jeux, les Ris, les *Graces*, les Amours, en parlant des divers agrémens qu'ont les femmes qu'on aime. On le dit auſſi en Peinture, en Sculpture, des figures bien diſpoſées, qu'elles ont de la *grace*, de l'agréement. Et on dit, qu'un homme n'a point ſacrifié aux *Graces*, pour dire, qu'il eſt groſſier, & qu'il ne fait rien de bonne *grace*.

On dit en proverbe, Aprés *graces* Dieu but. Il eſt dans Regnier. On dit que l'origine en vient de ce qu'on donna des Indulgences aux Allemands qui boiroient un coup apres avoir dit *Graces*, parce qu'on ne les pouvoit autrement obliger à les dire. On dit qu'une choſe eſt venuë de la *grace* de Dieu, pour dire, qu'on ne ſçait d'où elle eſt venuë. On ſe ſert auſſi fort communément de cette formule, ſauf voſtre *grace*, pour s'excuſer lors qu'on reprend, ou qu'on contredit quelqu'un avec qui on veut agir civilement.

DE GRACE. adv. Par faveur, par pitié, par courtoiſie. He *de grace*, ne luy faites point de mal.

GRACIABLE. adj. Terme de Chancelerie, qui ne ſe dit qu'en cette phraſe, Ce crime eſt *graciable*, pour dire, C'eſt un cas remiſſible, ſur lequel on peut expedier des Lettres de grace.

GRACIEUX, EUSE. adj. Qui a de l'agréement, de la politeſſe, de la douceur, de la civilité. Un Prince qui a l'air, l'accueil *gracieux*, ſe fait aimer de tout le monde.

GRACIEUX, ſe dit figurément du ſtile, d'un pinceau. un livre eſcrit d'un ſtile *gracieux* ſe fait lire davantage. Il y a des Peintres qui ont le pinceau plus *gracieux* les uns que les autres. On appelle en Chancellerie Romaine des proviſions de Benefice en forme *gracieuſe* quand elles ſont accordées ſur une information de vie & mœurs, en vertu de quoy on ſe met en poſſeſſion ſans demander le viſa de l'Ordinaire.

GRACIEUSEMENT. adv. D'une maniere gracieuſe. Cet homme eſt honneſte, il reçoit *gracieuſement* ceux qui l'abordent.

GRACIEUSETE'. ſ. f. Petit preſent qu'on donne à des gens qui ont rendu quelque ſervice, quelque bon office. Ce pauvre homme vous a donné l'advis de ce don que vous avez obtenu, cela merite quelque *gracieuſeté*.

GRACILITE'. ſ. f. Terme de Medecine dont on ſe ſert pour marquer la qualité d'une voix greſle, telle que les femmes & les chaſtrez ont coûtume d'avoir.

GRADATION. ſ. f. Elevation qu'un homme acquiert petit à petit en montant de degré en degré. De ſimple ſoldat il eſt devenu par *gradation Colonel*.

GRADATION, eſt auſſi une figure de Rethorique, lors qu'on apporte des preuves montant par degrez & en diſant des choſes qui encheriſſent ſur celles qu'on a desja dites.

Les Peintres appellent auſſi *gradation*, ce changement inſenſible de couleurs qui fait la diminution des teintes, & les nuances.

GRADE. ſ. m. Elevation à un degré d'honneur. Il ne ſe dit gueres qu'en matiere Eccleſiaſtique de la Preſtriſe & des autres dignitez plus élevées. La Preſtriſe eſt un des plus hauts *grades* où on puiſſe eſtre eſlevé.

GRADIN. ſubſt. maſc. Petite marche ou degré. On le dit particulierement de ces marches qu'on met ſur un autel, ou à un repoſoir, quand on le veut parer & y mettre pluſieurs rangs de cierges ou d'argenterie eſlevez les uns au deſſus des autres.

GRADINE. ſ. f. Outil d'artiſan, qui eſt une eſpece de ciſeau dentelé & fort aceré, dont ſe ſervent particulierement les Sculpteurs.

GRADUE'. ſ. m. Celuy qui a des degrez dans quelque Faculté. Il y a le tiers des Benefices de France affecté aux *Graduez*, ſçavoir ceux qui vacquent aux mois de Janvier & Juillet, Avril & Octobre. Les *Graduez ſimples*, ſont ceux qui ne ſont que *graduez*, & qui peuvent eſtre pourveus des Benefices vacquans aux mois d'Avril & Octobre, qui ſont mois de faveur. Les *Graduez nommez* ſont ceux qui ont obtenu des Lettres de nomination ſur certains Collateurs qui obtiennent ſeuls les Benefices vacans aux mois de Janvier & de Juillet, qui ſont les mois de rigueur. Les Graduez Docteurs en Theologie doivent avoir eſtudié dix ans; les Docteurs en Droit Canon, ou Civil, ou en Medecine, ſept ans; les Bacheliers en Theologie ou Medecine, ſix ans; les Bacheliers en Droit Canon ou Civil, ou Maiſtre és arts, cinq ans. Il ſuffit aux Nobles d'avoir eſtudié trois ans en Droit Canon, ou Civil. Le tout pour acquerir un Benefice.

GRADUEL, ELLE. adj. Terme de Juriſprudence, qui ne ſe dit que des ſubſtitutions qui ſont *graduelles* & perpetuelles. L'Ordonnance d'Orleans de 1560. a reduit toutes les ſubſtitutions *graduelles* à quatre degrez pour le paſſé, & à deux degrez pour l'avenir.

GRADUEL. ſ. m. Terme de Breviaire, qui ſe dit de certain verſet qu'on chante aprés l'Epiſtre, qu'on chantoit autrefois ſur les degrez de l'autel, ou ſelon Ugutio, en montant de note en note. Anaſtaſius eſcrit que ce fut le Pape St. Celeſtin qui le premier inſtitua les *Graduels*. On tient que St. Ambroiſe compoſa pluſieurs *Graduels*. Du Cange dit qu'on appelloit autrefois *greel*, un livre à chanter la Meſſe.

On appelle auſſi les Pſeaumes *graduels*, les quinze Pſeaumes que les Hebreux chantoient ſur les quinze degrez du Temple. D'autres croyent que ce nom vient de ce qu'on eſlevoit ſa voix par degrez en montant de tons.

GRADUER. v. act. Terme de Geometrie. Diviſer un cercle en 360. degrez, qui eſt la diviſion ordinaire des cercles. Les ouvriers ont un grand cercle *gradué* qui ſert à *graduer* tous les autres.

GRADUER, ſignifie auſſi, Conferer des degrez dans une Univerſité, ceux des Maiſtres és Arts, des Bacheliers, des Licentiez, des Docteurs.

GRADUÉ. part. & adj. Cercle *gradué*. un homme *gradué*.

On appelle auſſi en Chymie, un feu *gradué*, quand on le donne par degrez.

GRAFIGNER. v. act. Eſgratigner. Il ne ſe dit que des chats. Quand un enfant tire les oreil-

les

les d'un chat il leur *grafigne* le nez. Nicod dit que ce mot vient de l'Hebreu *garaph*, *arripere* ou *prendre à force*, d'où eſt venu auſſi celuy *d'agraphe*.

GRAILLER. v. n. Terme de Venerie, qui ſe dit quand on ſonne du cor ſur un ton clair, cas ou enroué pour rappeller les chiens.

GRAILLON. ſ. m. Viandes qui reſtent d'un grand repas. On peut faire un bon desjeuner des *graillons* qui reſtent d'un ſoupper qu'on a fait la veille. Voyez *Graal* pour l'étimologie.

GRAIN. ſubſt. maſc. Petit corps ou parcelle d'un corps pulveriſé. Le Royaume des cieux eſt comparé à un *grain* de moûtarde. Dieu ſçait le nombre des *grains* de ſable de la mer. un *grain* de pouſſiere. un *grain* de poudre à canon.

GRAIN, ſert quelquefois de negative, comme en cette phraſe, Il n'eſt *grain* niais, pour dire, Il n'eſt point du tout niais.

GRAIN, ſe dit auſſi des petits corps ou fruits que portent les arbres & les plantes, & qui leur ſert ordinairement de ſemence, ſoit qu'il vienne en pepins, en gouſſe, ou en grappe. Un *grain* de grenade. un *grain* de lierre, de laurier, d'aulne, de *fileria*, de poivre. un *grain* de raiſin. du verjus de *grain*. Ce mot vient du Latin *granum*.

GRAIN, ſignifie auſſi le plus petit des poids, dont on ſe ſert pour peſer les choſes precieuſes. Un carat de diamants peſe quatre *grains*. cette piſtole eſt legere de deux *grains*. un *grain* eſt la vingt-quatriéme partie du denier. il y a 480. *grains* à l'once.

GRAIN, en Medecine, eſt le plus petit des poids, dont il en faut trois pour faire une obole, vingt pour faire un ſcrupule, & ſoixante pour faire la drachme ou le gros. Ce *grain* s'entend d'un *grain* d'orge bien nourri, mediocrement gros, & point trop ſec.

En termes de Geometrie, *grain d'orge* eſt la douziéme partie d'un pouce. On l'appelle autrement une *ligne*. Ce *grain d'orge* ſe diviſe encore en cinq *grains* de pavot poſez l'un contre l'autre pour faire une plus petite meſure. On appelle en termes d'Imprimerie, *grain d'orge*, de petites notes rondes, ou en lozange, qui valent la moitié d'une meſure dans le plein chant.

GRAIN, ſe dit principalement des fruits ou ſemences qui viennent dans des eſpics, & qui ſervent à la nourriture des animaux. Des *grains* de bled, de froment, de ſegle, d'orge, d'avoine, de mil, de lin, de chenevis, &c. On le dit particulierement du froment. Le Diable a ſemé de l'yvroye parmi le bon *grain*.

GRAIN, ſe dit auſſi par excellence de la moiſſon & de la recolte; & en ce ſens les pailles, les balles & les gouſſes y ſont compriſes. Les *grains* ſont beaux, ſont touffus cette année. les *grains* ſont ſerrez en grange. les *grains* ſont battus.

On appelle les *gros grains*, les bleds qui ſervent à la nourriture de l'homme, & qui ſe ſement en automne, comme le bled, le ſeigle; les *menus grains*, ceux qui ſervent à nourrir les animaux, comme l'orge, l'avoine, les pois, les veſſes, qui ſe ſement en Mars, & qu'on appelle autrement les *Mars* & les *petits bleds*.

On appelle *poulets de grain*, les poulets qu'on eſleve au printemps, & qu'on nourrit de *grain*.

GRAIN, ſe dit par repreſentation de pluſieurs choſes rondes & deſtachées l'une de l'autre, qui reſſemblent aux pois & aux autres *grains*, quoy qu'elles ſoient bien plus groſſes, comme, un *grain* de muſc, un *grain* d'encens, un *grain* d'ambre, de corail; même les Patenoſtres, *grains* de chapelet, *grains* benits, enfilez, &c.

GRAIN, ſe dit auſſi de la figure des *grains* qui ſont dans les eſtoffes, les cuirs, les pierres & les metaux. Le gros de Naples, de Tours, ſont des moheres qui ont un plus gros *grain* que les autres. On dit auſſi de la futaine à *grain* d'orge. Le marroquin a un *grain* plus gros que le chagrin. ce marbre a le *grain* bien fin. on connoiſt l'acier à ſon *grain*, qui eſt plus menu que celuy du fer.

GRAIN DE LEPRE, ſe dit de certains *grains* qui ſont à la gorge des pourceaux, qui marquent qu'ils ſont ladres. *Grains de verole*, ſont non ſeulement les boutons qui viennent dans la verole, mais encore les veſtiges & les cavitez qu'elle laiſſe ſur la peau.

En termes de Marine, on appelle un *grain de vent*, une tempeſte, un tourbillon qui ſe forme tout à coup, & qui deſempare la manœuvre.

GRAIN D'ORGE, ſe dit des outils d'artiſans qui ſont de diverſes façons. Les uns ſont à fuſt, comme ceux des Menuiſiers, qui ſervent à faire des moulures, à degager des baguettes: les autres à manche, qui ſont des ciſeaux pointus, &c.

GRAIN, ſe dit figurément en choſes ſpirituelles & morales. Cet homme n'a pas un *grain* d'eſprit, de bon ſens, de jugement. Il eſt leger d'un *grain*, pour dire, qu'il eſt un peu fou. il a un *grain* de folie. il n'a pas un *grain* de foy, de charité, de devotion. il n'y a pas un *grain* de ſel dans tout cet ouvrage.

On dit proverbialement, qu'un homme eſt dans le *grain*, pour dire, qu'il eſt en un poſte où il peut faire fortune, où il gagne beaucoup. On dit d'un Eunuque, qu'il eſt leger de deux *grains*. On appelle Catholique à gros *grain*, un libertin, un homme peu devot, qui ne va à l'Egliſe que par maniere d'acquit. On dit, qu'un homme en mangeroit un autre avec un *grain* de ſel, pour dire, qu'il eſt bien plus fort que luy.

GRAINE. ſubſt. fem. Quelques-uns eſcrivent *Grene*. Semence que produiſent les plantes & les arbres pour la conſervation de l'eſpece. On voit la *graine* des plantes aprés qu'elles ont jetté leur fleur & leur fruit. toutes ſortes de *graines* ne reüſſiſſent pas en toutes ſortes de terres & de climats. les œuillets de *graine* ſont plus touffus que ceux qui viennent de marcotte. la *graine* de la tulipe eſt enfermée dans ſon piſtil. les aulnes, les fileria viennent de *graine* & de bouture. On appelle la maniguette, *graine de Paradis*. la *graine* d'eſcarlate ſe cueille ſur le cheſne verd. la *graine* d'Avignon eſt le fruit du noirprun, dont on tire trois couleurs, la jaune, la verde, & la bleuë. Les Droguiſtes appellent *graine de corne de cerf*, les raclures du bois de cerf. Ce mot vient du Latin *granum*.

Mr. Grew dans ſon Anatomie des Plantes a fait de curieuſes obſervations de pluſieurs *graines*. Il dit en general, qu'elles ont quatre enveloppes, dont la premiere s'appelle la *capſule*, qui reſſemble quelquefois à une petite bourſe, comme celle du creſſon; quelquefois c'eſt une gouſſe, comme ſont celles des legumes; quelquefois elle eſt diviſée en deux, comme dans l'oſeille & dans la renoüée, autrement *centumnodia*. Ces capſules ſont differentes des peaux de la *graine*, & des robbes des noiſettes. La ſeconde & la troiſiéme de ſes enveloppes s'appellent proprement les *peaux de la graine*, principalement dans les feves, où elles ſont

de toutes couleurs, depuis le blanc juſqu'au noir de jais. La figure des *graines* eſt tantoſt ſemblable à celle d'un rognon, comme en cette eſpece de *ben* appellée *papaver ſpumeum*: tantoſt elle eſt triangulaire, comme dans l'oſeille & dans le ſceau de Salomon, autrement *ſcala cœli*; quelquefois entre ronde & triangulaire, comme dans la menthe & dans la meliſſe: quelquefois elle eſt ronde-plate, comme dans les giroflées & les amaranthes: quelquefois ſpherique, comme dans les navets, & dans la plante appellée *aſperula* ou *ſtellaria*; quelquefois ovale, comme dans le *ſcandix*, autrement *pecten Veneris* & dans les tithymales; ou demie-ovale, comme dans l'anis & dans le fenouil; ou demie-ronde, comme dans la coriandre. On en trouve qui ont la figure d'une pique, comme dans la laituë; ou d'un cylindre, comme dans les jacobées, autrement *cineraria argentea*; ou d'une pyramide, comme dans le bec de cicogne à feuilles de guimauve. Il y en a de liſſes & polies; d'autres qui ſont bouillonnées, comme celles de *blattaria* & de *ben*; d'autres qui ſont remplies de petites foſſes hexagones ſemblables aux rayons de miel, comme celles des pavots, de juſquiame, de la plante appellée *muſle de veau*, autrement *antirrhinum*, *canis cerebrum*, *os leonis*, la paſſe-rage, autrement *lepidium annuum*, &c. d'autres qui ſont percées comme des pierres ponces, comme celles de la gremille ou *lithoſpermum*, & le *phalangium* creſté. Il y en a qui ont des mucilages, comme celles de l'herbe aux puces, du coignaſſier, du creſſon, du baſilic, de l'ormin, de la roquette, de la cameline, &c.

GRAINE, ſe dit figurément & en mauvaiſe part d'une mauvaiſe engeance. On ne ſçauroit ſi bien eſteindre une hereſie, qu'il n'en reſte toûjours quelque *graine*. les laquais, les Clercs, les gens de riviere ſont une meſchante *graine*. les charençons dans un grenier, les chenilles dans un jardin, ſont une meſchante *graine*.

On dit proverbialement d'une fille qui eſt desja un peu agée pour ſe marier, qu'elle monte en *graine*. On appelle *graine d'andouilles*, une trouppe de petits enfants qui ſont amaſſez.

GRAIRIE. ſ. f. Terme des Eaux & Foreſts. Partie d'un bois qui eſt poſſedé en commun. Il en eſt fait mention en la plus-part des articles de la nouvelle Ordonnance des Eaux & Foreſts.

GRAIRIE, eſt auſſi un droit que le Roy prend ſur les bois qui ſont ſur le tres-fonds d'autruy, à cauſe de la juſtice qu'il fait exercer par ſes Officiers des Eaux & Foreſts pour leur conſervation: comme à Orleans, on paye deux ſols pariſis d'une part, & dix-huit deniers d'autre pour ce droit, comme dit Chauffour. Ce droit eſt different ſelon les lieux.

GRAISSE. ſ. f. C'eſt, ſelon les Medecins, la troiſiéme couverture du corps, dont l'épiderme & le cuir ſont les deux premieres. Ils en connoiſſent de quatre ſortes: la premiere, qui eſt molle & humide, que les Latins appellent *pinguedo*, s'appelle *axunge*: la ſeconde, ou la vraye *graiſſe*, qu'on appelle autrement *oing*, ou en Latin *adeps*: la troiſiéme, qui eſt plus ferme & dure, eſt le lard, en Latin *lardum*: la quatriéme, qui eſt plus ſeche & plus eſpaiſſe, eſt le ſuif, en Latin *ſevum*. Quelque-uns font ſeulement deux eſpeces de *graiſſe*, l'une qui eſt plus ferme & coagulée, l'autre qui eſt molle & faite comme de l'huile caillée. Sa matiere eſt la partie la plus graſſe & aërée du ſang, laquelle ſortant comme une ſueur par les plus minces parties des vaiſſeaux, s'eſpaiſſit & ſe caille par la froideur des membranes. Regnier a dit d'un potage maigre, qu'on y pouvoit trouver une eſtoile de *graiſſe*. De la *graiſſe* de roſt. cet habit eſt uſé & plein de *graiſſe*.

GRAISSE, ſe dit auſſi de ce qui eſt viſqueux & onctueux dans la terre. La *graiſſe* des montagnes tombe dans les vallées, & c'eſt ce qui rend celles-cy fertiles, & celles-là ſteriles.

GRAISSE, ſe dit auſſi figurément de tout ce qu'il y a de meilleur en quelque choſe. Les precedents Fermiers ont emporté toute la *graiſſe* de cette Ferme, de cette affaire.

On dit proverbialement: qu'un homme ſe plaint de trop de *graiſſe*, quand il ſe plaint de quelque choſe qui luy eſt tres-avantageuſe. On dit, qu'on ne fait les choſes qu'à *graiſſe* d'argent, pour dire, en donnant bien plus d'argent qu'il n'en ſeroit dû legitimement. On dit auſſi, Ce n'eſt pas le tout que des choux, il faut encore de la *graiſſe*, lors qu'on a beſoin encore de quelque choſe pour achever une affaire.

GRAISSER. v. act. Enduire de graiſſe quelque choſe pour la faire aller plus aiſément. Si on ne *graiſſe* les roues d'un carroſſe, le feu s'y met. il faut *graiſſer* un poulain pour avaler du vin.

On dit proverbialement, *Graiſſez* les bottes d'un vilain, il dira qu'on les bruſle, pour dire, qu'il fait mauvais faire plaiſir à un malhonneſte homme. On dit, qu'on *graiſſe* la patte d'un Juge, d'un Intendant, pour dire, qu'on luy donne de l'argent pour le corrompre, pour faciliter une affaire. On dit auſſi, *Graiſſer* les eſpaules à quelqu'un, pour dire, le baſtonner: ce qui a fait dire auſſi de l'huile de cotret.

GRAISSÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

GRAISSET. ſ. m. Eſpece de grenouille qui vit ſur terre & dans les buiſſons, qui eſt verte, & porte les yeux avancez en guiſe de cornes. En Latin *rubeta*. Elle tient du crapaut.

GRAMEN. ſ. m. Toute ſorte de petite herbe qui croiſt ſans ſemer dans les cours & ſur les terres. Les Medecins Botaniques reconnoiſſent une infinité de ſortes de *gramen*. Les couronnes obſidionales des Romains s'appelloient *graminées*, parce qu'on les faiſoit de la premiere petite herbe qu'on trouvoit dans le camp.

GRAMMAIRE. ſ. f. Art qui enſeigne à bien decliner & conjuguer, à conſtruire & à bien orthographier les noms, les verbes, & les autres parties de l'oraiſon. Les Langues s'apprennent plus aiſément par l'uſage que par la *Grammaire*. Le premier qui apporta à Rome la *Grammaire* fut Crates Ambaſſadeur d'Attalus.

On appelle une *Grammaire*, un livre qui contient les regles de la *Grammaire* de chaque Langue. La *Grammaire* Hebraïque de Quincarboreus, la Grecque de Clenard, l'Italienne & l'Eſpagnole d'Oudin, &c. La plus ancienne *Grammaire* en Latin eſt celle de Deſpautere, en Grec celle de Gaza, & en Hebreu celle de Kimhi.

GRAMMAIRIEN. ſ. m. Celuy qui ſçait, ou qui enſeigne la Grammaire. Donat, Priſcian ont eſté de fameux *Grammairiens*.

Le tiltre de *Grammairien* eſtoit autrefois un tiltre d'honneur, qu'on donnoit non ſeulement à ceux qui eſtoient excellents dans la Philologie, mais à tous ceux qui paſſoient pour ſçavants en quelque ſorte de ſcience que ce fuſt, comme teſmoigne Gerard Voſſius dans ſon livre de la Grammaire. Philoponus fameux Philoſophe a eſté appellé *Gram-*

mairien, quoy qu'il excellaſt en pluſieurs ſortes de ſciences, comme on voit dans la Bibliotheque de Photius. Jean Tzetzes dans le XII. Siecle, & Saxon Hiſtorien de Danemark dans le XIII. ont eſté appellez *Grammairiens*, & en l'an 1580. Thomas d'Averſe Juriſconſulte Neapolitain n'a pas eu d'autre ſurnom. Mr. Baillet.

GRAMMATICAL, ALE. adj. Qui appartient à la Grammaire. Une façon de parler eſt *grammaticale*, quand elle eſt conſtruite ſelon les loix de la Grammaire.

GRAMMATICALEMENT. adv. D'une maniere grammaticale. Cette phraſe n'eſt pas bonne *grammaticalement*, mais c'eſt un galliciſme.

GRAND, GRANDE. adj. Terme de comparaiſon. Ce qui a plus d'extenſion qu'une autre choſe à laquelle on le rapporte. Il ſe dit en toutes dimenſions. *Grand* coloſſe, *grand* puis, *grande* lieuë, un *grand* feu : ce taillis eſt desja *grand* pour ſon âge. un voleur de *grand* chemin. la *grande* allée des Tuilleries, c'eſt à dire, la plus large.

GRAND, ſe dit figurément en choſes ſpirituelles & morales. Un *grand* eſprit. une *grande* ame. un *grand* cœur. il a un *grand* orgueuil, une *grande* amour, un *grand* deſſein. un *grand* âge, pour dire, la vieilleſſe.

GRAND, ſe dit auſſi par exaggeration, ſoit en bonne, ſoit en mauvaiſe part. Un *grand* perſonnage. un *grand* coquin. un *grand* Prince. un *grand* Saint. un *grand* Tyran. *grand* Geometre. *grand* Seigneur. On dit auſſi, un *grand* vin, pour dire, du vin excellent. un *grand* mot, pour dire, un mot bien deciſif, ou un apophthegme. il hante le *grand* monde, pour dire, les gens de qualité. La *grande* Egliſe, pour dire, la Cathedrale.

GRAND, ſe dit encore des tiltres d'honneur que l'on donne à quelques Princes, ou à des hommes illuſtres. Le *Grand* Turc ou le *Grand* Seigneur. le *Grand* Mogol. Le *Grand* Cham de Tartarie. le *Grand* Negus. le *Grand* Duc de Moſcovie. le *Grand* Duc de Florence. Alexandre le *Grand*. Louis le *Grand*. Albert le *Grand*.

GRAND, ſe dit auſſi de quelques charges qui ont la preéminence ſur les autres. Mr. le *Grand* chez le Roy, c'eſt le *Grand* Eſcuyer. le *Grand* Maiſtre de la Maiſon du Roy, de l'Artillerie, de la Garderobbe. le *Grand* Maiſtre des Ceremonies. le *Grand* Aumoſnier. le *Grand* Chambellan. le *Grand* Prevoſt de l'Hôtel. On dit auſſi en fait de Judicature, le *Grand* Maiſtre des Eaux & Foreſts. le *Grand* Voyer. le *Grand* Maiſtre d'un College, c'eſt à dire, le Principal. En Pologne on dit le *Grand* Mareſchal, qui eſt le Commandant des armées.

On dit auſſi dans les Ordres de Chevalerie, le *Grand* Maiſtre de Malthe. les *Grands* Commandeurs. les Chevaliers *Grandcroix*.

On appelle auſſi les *Grands Jours*, la juſtice qui ſe rend dans les Provinces par des Commiſſaires extraordinaires du Parlement, comme qui diroit les *grands plaids*.

On dit auſſi chez les eſtrangers le *Grand* Preſtre, le *Grand* Viſir.

GRAND, ſe dit encore de pluſieurs choſes pour y marquer une autre qualité que l'extenſion : comme, La *Grande* Chambre, pour dire, que c'eſt la premiere chambre du Parlement où on tient les audiences. La *grande* Meſſe, eſt celle qui eſt dite plus ſolemnellement, ſoit à cauſe du plus *grand* nombre des officians, ſoit parce qu'elle ſe chante. *grand*-pere, *grande*-mere, c'eſt l'ayeul, ou l'ayeulle. *grand*-oncle, *grande*-tante, ce ſont les pere ou la mere des oncles, des tantes. On dit, *grand* couſin, pour dire, *grand* amy. C'eſt un *grand* cas, pour dire, C'eſt un cas eſtrange. C'eſt un *grand* ſecret, pour dire, bien particulier. On dit auſſi, Ce n'eſt pas *grand'* choſe. C'eſt *grand'* pitié. Il a un *grand* nom à ſouſtenir. il jure ſes *grands* Dieux, pour dire, Il fait un grand ſerment.

GRAND, eſt quelquefois ſubſtantif. Les *Grands* du Royaume ont ſouvent cauſé des guerres civiles. il faut qu'il y ait du *grand* dans les Panegyriques. il y a du *grand* dans toutes les actions de ce Prince. on ſe mocque d'un bourgeois qui veut trancher du *Grand*, pour dire, faire le *Grand* Seigneur. Dieu ne fait point de difference entre les petits & les *grands*, c'eſt à dire, de conditions.

On appelle abſolument *Grands*, en Eſpagne, ceux à qui le Roi a ordonné une fois de ſe couvrir devant luy.

On dit proverbialement, Service de *Grand* n'eſt pas heritage. On dit, Aller du petit au *grand*, pour dire, Commencer par de petites choſes pour parvenir à de plus *grandes*; &, Argumenter du petit au *grand*, pour dire à plus forte raiſon, *à minori ad majus*. On dit *grand* mercy, à ceux qui font quelque bien; & *grand* mercy panſe, à ceux qui ne donnent que ce qu'ils ne peuvent manger, ou ce qui leur eſt inutile.

On dit adverbialement, Entrer tout de *grand* en quelque lieu, pour dire, ſans ſe baiſſer, ou ſans faire quelque effort pour ſe contraindre : comme, Sa jambe entre tout de *grand* dans ces bottes, dans ces bas.

EN GRAND, ſe dit auſſi adverbialement, pour ſignifier le volume plus eſtendu. Je ne veux point de ce livre en petit, je le veux en *grand*. Preſque tous les Machiniſtes ſe trompent, quand ils ont fait une machine en petit, ils croyent qu'elle reüſſira en *grand*.

GRANDAT. ſubſt. maſc. Qualité celebre en Eſpagne, qui donne pouvoir ou permiſſion à quelques Grands Seigneurs de ſe couvrir devant le Roy. Il y a des perſonnes qui ont deux ou trois *Grandats* en leur maiſon.

GRANDELET, ETE. adj. diminutif de *grand*. Cette femme a desja des enfants aſſez *grandelets*.

GRANDEMENT. adv. D'une maniere grande. La riviere eſt *grandement* cruë, desbordée.

GRANDEUR. ſ. f. Quantité eſtenduë ſelon ſes diverſes dimenſions. Il n'y a point de *grandeur* infinie que celle de Dieu. meſurer la *grandeur* d'une chambre, d'une foreſt. cette cour eſt d'une raiſonnable *grandeur*.

GRANDEUR, ſe dit figurément des choſes ſpirituelles & morales. Il eſt de la *grandeur* d'une ame de meſpriſer les injures. toutes les *grandeurs* de ce monde ne ſont que foibleſſe & que vanité.

GRANDEUR, ſe dit auſſi des Puiſſances, & de ce qui a quelque choſe de grand & de magnifique. Ce Prince a un certain air de *grandeur* & de majeſté qui esblouit. les Courtiſans flattent les *grandeurs*, les Miniſtres. il y a de la *grandeur* à faire une ſi haute entrepriſe.

On dit auſſi comme un tiltre d'honneur, Voſtre *Grandeur*, lors qu'on parle ou qu'on eſcrit à quelques Grands Seigneurs, qu'on ne traitte point d'Alteſſe, d'Excellence, ou d'autres qualitez qu'on donne à ceux qui ont caractere pour cela.

GRANDIR. v. n. Devenir plus grand par un principe naturel. Les arbres les plantes *grandiſſent* à chaque moment, mais cela eſt inſenſible. cet en-

enfant eſt beaucoup *grandi* en peu de temps, il eſt en âge de *grandir*.

GRANDISSIME. adj. Terme ſuperlatif de *grand*. Vous me ferez un *grandiſſime* plaiſir de...

GRANGE. ſubſt. fem. Lieu où on ſerre & où on bat les bleds. La travée du milieu de la *grange*, eſt l'aire où on bat les grains; les autres ſont pour les tas où on les ſerre.

GRANGE, en pluſieurs Provinces de France, ſe prend pour toute une metairie. Il y a pluſieurs Seigneurs qui s'appellent De la *Grange*. Je m'en vais à ma *grange*, c'eſt à dire, à ma maiſon des champs. Ce mot vient de *granea*, vieux mot Latin. les Auteurs de la baſſe Latinité on dit auſſi *grangia*. Menage. D'autres le derivent de *granica*, comme Du Cange.

GRANGIER. ſ. m. Metayer qui a ſoin de recueillir les grains, & de les ſerrer dans la grange. En Latin *grangiarius*.

GRANIT. ſ. m. Pierre dure, eſpece de marbre.

GRANULATION. ſ. f. Terme de Chymie, qui ſe dit des metaux, lors qu'on les reduit en grenailles: ce qui ſe fait en les jettant dans l'eau froide lors qu'ils ſont en fuſion.

GRAPHOMETRE. ſ. m. Inſtrument de Mathematique, qui eſt un demi-cercle diviſé en 180. degrez, avec une alhidade & des pinnules & une bouſſole au milieu. On le monte ſur une genouilliere, & il ſert à prendre toutes ſortes d'angles, à lever des plans, à meſurer des hauteurs, &c.

GRAPIN. ſ. m. Terme de Marine. Ancre à quatre bras, ou pointes dont on ſe ſert ſur les Galeres & vaiſſeaux de bas bord. On les appelle auſſi *heriſſons*, *harpeaux*, & *riſſons*. Il y a auſſi des *grapins* à main, qui ſont des crocs qu'on jette de deſſus les aubans dans les navires des ennemis pour les accrocher & les joindre avec l'aide du capiſtan.

GRAPPE. ſ. f. Fruit ou ſemence de pluſieurs arbres & plantes, qui ſe diviſe en pluſieurs grains attachez enſemble. Il ſe dit particulierement de la vigne.

On dit auſſi, que le lierre, le ſureau, l'acacia, le fileria, l'aulne, portent leur fruit en *grappe*. on peint l'abondance de la terre de promiſſion par une *grappe* de raiſin portée par deux hommes. Menage derive ce mot de l'Allemand *traube*, qui ſignifie *raiſin*. On l'a appellé auſſi *grappus* en la baſſe Latinité, *botrus*.

On dit proverbialement, Mordre à la *grappe*, lors qu'on fait quelque diſcours, ou qu'on propoſe quelque affaire qui eſt agreable. Un envieux qui entend meſdire mord à la *grappe*.

GRAPPINS, ſont auſſi certaines arreſtes qui viennent ſur le nerf des jambes de derriere d'un cheval en forme de gales ou tumeurs entre le jarret & le paturon.

GRAPPILLER. v. act. Chercher les petites grappes que les Vendangeurs ont laiſſé dans la vigne.

GRAPPILLER, ſe dit figurément des petits gains qu'on fait dans une affaire dont d'autres ont tiré le meilleur. Il n'y a plus qu'à *grappiller* dans cette affaire, on en connoiſt trop le fonds.

GRAPPILLON. ſ. m. diminutif de *Grappe*. C'eſt une petite grappe, ou une partie qu'on deſtache d'une grappe.

GRAS, GRASSE. adj. Qui eſt chargé de graiſſe, plein de graiſſe, qui a de l'embonpoint. On tua le veau *gras* au retour de l'enfant prodigue. le ſonge interpreté par Joſeph des ſept vaches maigres qui mangerent les ſept vaches *graſſes*. on tuë les pourceaux, quand ils ſont *gras* à lard. un homme *gras* & replet. Ce mot vient du Latin *craſſus*. Nicod.

GRAS, ſe dit auſſi de pluſieurs choſes onctueuſes, & de pluſieurs liqueurs qui ſe gaſtent. L'huile eſt *graſſe* de ſa nature. le beurre, le fromage, le bitume ſont *gras*. le vin, l'ancre deviennent *gras*, quand ils s'eſpaiſſiſſent & filent comme du ſirop. Les Maçons appellent du mortier trop *gras*, quand il y a trop de chaux à proportion du ſable.

GRAS, ſe dit abſolument de la chair, & eſt oppoſé à *maigre*, ou au *poiſſon*, quelque *gras* qu'il ſoit. Ainſi on dit, Faire *gras*, Manger de la viande aux jours deffendus. les jours *gras*, le Mardy *gras*, les jours qui precedent & qui ſont oppoſez au Careſme & aux jours maigres.

GRAS, ſe dit auſſi des choſes où il y a de la graiſſe, ſoit qu'on l'y ait miſe exprés pour les preparer & abonnir, ſoit par meſgarde, par mal propreté, par uſure. Ainſi on dit du cuir *gras*, des gands *gras*, qui ont eſté bien cirez. un potage *gras*. un chapeau *gras*, ſale & uſé.

GRAS, ſe dit auſſi des herbages & paſturages. C'eſt dans les *gras* paſtis qu'on met les bœufs à l'engrais.

On le dit auſſi des terres d'une conſiſtance tenace. Les terres *graſſes* ſont ordinairement fertiles. on ne ſe peut tirer des chemins de Flandres en hiver, à cauſe que les terres y ſont *graſſes*.

On appelle auſſi de l'argille, de la terre *graſſe*, dont on fait les poteries, parce qu'elle eſt de même conſiſtence.

GRAS, ſe dit figurément en Morale, pour dire, Abondant, riche. C'eſtoit un pays *gras* que la terre de promiſſion. quand vous luy aurez fait cet affront, vous n'en ſerez pas plus *gras*, pour dire, plus riche. Il eſt entré dans une affaire *graſſe* où il s'eſt enrichi. On dit auſſi d'une perſonne qui a la langue eſpaiſſe, & qui ne peut prononcer quelques lettres, comme l'*r*, & le *ch*, qu'elle a la langue *graſſe*.

GRAS, ſe dit auſſi des ſaletez & obſcenitez. Il faut eſtre bien mal appris pour dire des mots *gras* dans une compagnie. on fuit cet homme-là à cauſe qu'il a la langue *graſſe*. La cauſe *graſſe*, eſt une cauſe que plaidoient autrefois les Clercs du Palais le jour du Mardy *gras*, qui eſtoit remplie de pluſieurs paroles ſales & ſcandaleuſes.

FIGUE GRASSE. Voyez *figue*.

GRAS, ſignifie encore chez les artiſans qui travaillent en pierre & en bois, ce qui eſt trop eſpais. Cette piece de charpente eſt trop *graſſe*, il la faut amaigrir, c'eſt à dire, en oſter.

GRAS, eſt quelquefois ſubſtantif. Servez moy de ce bœuf, je ne veux point du *gras*, je veux du maigre. Le *gras* de la jambe, c'eſt l'endroit de la jambe le plus charnu, qu'on appelle auſſi le *mollet*, le *pommeau*, & en Latin *ſura*.

GRAS, s'employe proverbialement en ces phraſes. On dit, qu'on tuera le veau *gras* à l'arrivée de quelqu'un, pour dire, qu'on luy fera grande chere, bonne reception. On dit, qu'un homme fait ſes choux *gras* de quelque choſe, pour dire, qu'il s'en ſert, qu'il s'en donne au cœur joye. On dit, qu'une femme dort la *graſſe* matinée, pour dire, qu'elle ſe leve tard, & qu'elle ſe tient au lit pour devenir *graſſe*, pour faire du lard. On dit auſſi, *Gras* comme un Moine, pour dire, fort *gras*.

GRAS DOUBLE. ſubſt. maſc. Eſpece de trippe que vendent les trippieres: c'eſt le ſecond des quatre

tre ventricules du bœuf, ou des autres animaux qui ruminent. Les Medecins l'appellent le *livre*; les Bouchers le *pſautier*, ou le *meſſier*. Leur premier ventricule eſt la panſe qui reçoit d'abord l'herbe ou le foin, & où ſe fait la premiere digeſtion; puis l'aliment remonte par une ligne ſpirale pour eſtre remaſché une ſeconde fois, ce qu'on appelle *ruminer*; enſuitte il redeſcend par une autre ligne ſpirale dans ce livre & dans le bonnet, qui ſont le ſecond & le troiſiéme ventricule où ſe fait la ſeconde digeſtion; & de là il tombe dans la caillette, où ſe fait le chile, & qui deſcharge dans les boyaux les excrements. On l'appelle *livre* ou *pſautier*, parce qu'il a en effet pluſieurs feuillets comme un livre, dans leſquels on trouve les aliments demi digerez.

On dit, qu'un homme eſt chargé de *gras double*, quand il a le ventre ſi gros, qu'il s'y fait comme des feuillets ſur la peau qui ſemble le redoubler.

GRAS FONDURE. Terme de Manege. C'eſt une maladie de chevaux qui vient de la fermentation de la pituite & des mauvaiſes humeurs qui ſe degorgent dans les boyaux: ce qui leur arrive quand on les ſurmene durant l'eſté.

GRASSEMENT. adv. D'une maniere graſſe, & riche. Il paye *graſſement*. il vit *graſſement*.

GRASSEIER. v. n. Parler gras, ne pouvoir pas bien prononcer certaines lettres, & entre autres l'*r*.

GRASSET, ETTE. adj. diminutif de *Gras*.

GRASSOUILLET, autre diminutif de *Graſſet*. Qui eſt gras & douillet.

GRAT. ſubſt. maſc. Terme de campagne. Lieu où les poules grattent pour chercher des vers & des inſectes dans le fumier & dans la terre.

On dit proverbialement, Je l'ay bien envoyé au *grat*, pour dire, Je l'ay rebuté, je l'ay chaſſé, je l'ay envoyé promener.

GRATELLE. ſ. f. Maladie du cuir qui fait que le ſang picote, & que la chair demange, en ſorte qu'il en vient de petites galles ſeches.

GRATELEUX, EUSE. adj. Qui a de la gratelle.

GRATERON. Voyez *Glouteron*.

GRATICULER. v. act. Diviſer un tableau qu'on prend pour modelle en pluſieurs carreaux en forme de chaſſis, pour rapporter les parties enfermées en chaque carreau dans d'autres carreaux proportionnez qu'on trace auſſi ſur l'ouvrage qu'on veut tirer & copier, ſoit pour le mettre en grand, ou le reduire au petit pied. On fait le même effet avec un chaſſis de reſeaux, & plus facilement encore par le ſinge ou le parallellograme, qui ſert à copier proportionnellement & geometriquement.

GRATIFICATION. ſ. f. Don, preſent, liberalité, bienfait. Ce Seigneur eſt riche des bienfaits, des *gratifications* de la Cour.

GRATIFIER. v. act. Faire quelque grace, don, faveur ou liberalité à quelqu'un. Le Roy *gratifie* ceux qui le ſervent bien de charges, de penſions, de Benefices.

GRATIFIÉ, ÉE. part. & adj.

GRATIN. ſ. m. Ce qui s'attache au fond d'un plat, d'un poeſlon, d'un chauderon, quand quelque choſe y a cuit & mitonné long-temps, comme le *gratin* d'une biſque, d'une ſouppe, de la bouillie.

GRATIS. adverbe. Ce mot eſt purement Latin, & ſignifie, Par grace, ſans qu'il en couſte rien. Les expeditions qui ſe font en Juſtice pour les hoſpitaux ſe font *gratis*. Les Cardinaux obtiennent leurs Bulles *gratis*. ce paradoxe eſt advancé *gratis*, pour dire, ſans preuve.

GRATITUDE. ſ. f. Teſmoignage de reconnoiſſance qu'on a d'un bienfait, d'une grace qu'on a receuë. Un honneſte homme teſmoigne en tous lieux ſa *gratitude*.

GRATTEBOESSE. Outil de pluſieurs artiſans, qui eſt une *broſſe* faite de fil de leton.

GRATTECUL. ſ. m. Petit fruit rouge & acide qui vient à l'églantier. Il ſe dit auſſi du bouton qui contient la graine des roſes, quand les feuilles ſont tombées. On dit en proverbe, Il n'y a point de ſi belle roſe qui ne devienne *grattecul*.

On appelle auſſi *grattecul*, un muſcle qui fait mouvoir le bras en enbas, qu'on nomme autrement le *grand rond*, ou le *grand doſſier*.

GRATTER. v. act. Faire une friction forte ſur la peau avec quelque choſe d'aigu ou de raboteux, comme un ongle, une eſtrille, un peigne. On oſte la demangeaiſon des chairs en ſe *grattant*. ceux qui ſe *grattent* la teſte, teſmoignent qu'ils ont quelque chagrin. Ce mot vient de *gratare*, derivé de *radere*, ou de l'Allemand *graten*. Menage & Du Cange. D'autres le font venir de *cryptare*.

GRATTER, ſe dit auſſi de la terre. Il faiſoit un temps ſi ſec, que la charruë ne faiſoit que *gratter* la terre. les poules *grattent* la terre pour chercher à manger. les chiens. les chats *grattent* la terre quand ils veulent faire leur ordure.

GRATTER, ſe dit auſſi chez les Princes, de ceux qui font un petit bruit avec les ongles à la porte, afin que l'huiſſier leur ouvre. Il n'eſt pas permis de heurter à la porte de la chambre du Roy, on y *gratte* ſeulement.

GRATTER, ſignifie encore, Ratiſſer; & ſe dit du papier & du parchemin, du cuivre & des autres metaux qu'on grave, qu'on polit. Cette planche a eſté *grattée* & retouchée. Il y a de la fauſſeté dans ce tiltre, le parchemin a eſté *gratté* en deux endroits.

GRATTER, ſe dit auſſi en Maçonnerie, pour dire, Reblanchir un mur en le ratiſſant. On le dit auſſi en parlant des navires qu'on nettoye & qu'on ratiſſe par dehors pour en oſter le vieux goudron.

On dit auſſi, qu'un homme *gratte* le parchemin, lors qu'il eſt Clerc ou Copiſte, qu'il eſcrit continuellement ſur le parchemin.

GRATTER, ſe dit proverbialement en ces phraſes. Trop parler nuit, trop *gratter* cuit. On dit auſſi, J'aimerois mieux *gratter* la terre, que d'aller demander de l'argent à mes proches. On dit de celuy qu'on chaſſe, ou qu'on eſconduit, S'il n'a pas dequoy, qu'il en *graite*. On dit auſſi, qu'on *gratte* quelqu'un où il luy demange, quand on flatte ſa paſſion dominante. On dit auſſi, Qui ſe ſent rogneux ſe *gratte*, à ceux qui s'appliquent quelque reproche fait en general, & qui s'en faſchent. On dit auſſi, qu'un aſne *gratte* l'autre, & en Latin, *Mulus mulum fricat*, quand deux perſonnes de peu de merite ſe louent reciproquement. On dit auſſi, d'un valet pareſſeux qui ne fait rien qu'à force de coups, qu'il ſent bien ſon vieux *gratté*.

GRATTÉ, ÉE. part. & adj.

GRATTOIR. ſ. m. Inſtrument de Graveur ou d'Orfevre fait d'un morceau d'acier bien poli, taillé en forme triangulaire, & aboutiſſant en pointe, qui ſert à ratiſſer le cuivre, l'argent, ou autre matiere, quand on y veut refaire ou raccommoder quelque choſe. L'autre bout ſert ordinai-

rement à brunir. Les Serruriers en ont auſſi qu'ils appellent *Grattoires*.

GRATUIT, ITE. adj. Qui ſe fait pour rien, ſans conſideration d'intereſt. Ce bon office qu'il m'a rendu eſt purement *gratuit*, il n'en a point profité.

DON GRATUIT, eſt un preſent que l'Aſſemblée du Clergé fait au Roy tous les cinq ans, & qu'on appelle autrement *Décimes extraordinaires*. Les pays d'Eſtats, comme le Languedoc, la Bretagne, font au Roy un don *gratuit* qui s'impoſe ſur la Province.

GRATUITEMENT. adv. D'une maniere gratuite. On luy a donné *gratuitement* cet employ.

GRAVE. adj. m. & f. Peſant, qui eſt compoſé de parties ſolides. Tous les corps *graves* tendent au centre de la terre.

GRAVE, ſe dit auſſi en termes de Grammaire d'un accent oppoſé à l'*aigu*, & qui marque qu'il faut prononcer la ſyllabe d'un ton plus bas & plus ſourd. Plus les cloches ſont groſſes, & plus leur ſon eſt *grave*; plus elles ſont minces, plus il eſt aigu. Ce mot vient du Latin *gravis*.

GRAVE, ſe dit figurément en Morale de ce qui eſt, majeſtueux, ſerieux, poſé, comme ſi c'eſtoit un corps peſant & qui euſt de la peine à ſe remuer. Les Princes, les Prelats, les Magiſtrats doivent eſtre *graves*. les Eſpagnols ſont *graves* dés leur jeuneſſe.

On appelle un Auteur *grave*, celuy qui eſt de grand poids, de grande autorité dans quelque ſcience: ce qui ſe dit particulierement en matiere de Theologie, de cas de conſcience, & de Morale. C'eſt une grande queſtion ſi l'autorité d'un *Auteur grave* peut rendre une opinion probable.

GRAVE, ſe dit auſſi des pechez, des crimes. C'eſt un crime ſi *grave*, ſi énorme, qu'on n'en obtiendra point de grace. Les pechez les plus *graves* ſe ſe doivent confeſſer les premiers. On ſe ſert en la même ſignification du mot de *grief*.

GRAVE, ſe dit auſſi des affaires, des matieres qui meritent de l'attention, de l'examen, qui ſont importantes. Le peché du larcin augmente, plus la matiere eſt *grave*. quand il s'agit de juger un homme à mort, c'eſt une affaire *grave* ſur laquelle il faut long-temps deliberer.

GRAVE, en termes de Marine, ſe dit auſſi des eſpaces pleins de caillous qui ſont ſur le rivage de la mer, où les peſcheurs ſont ſecher au ſoleil les moruës & autres poiſſons qu'ils veulent vendre ſecs.

GRAVELE'E. ſubſt. fem. C'eſt la cendre qui ſe fait de la lie du vin ſechée & bruſlée au feu de reverbere.

GRAVELLE. ſ. f. Maladie des reins & de la veſſie cauſée par quelque gravier qui s'y forme, ou qui s'y arreſte.

GRAVELEUX, EUSE. adj. Celuy qui eſt ſujet à la gravelle.

GRAVEMENT. adv. D'une maniere grave. Parler, marcher, eſcrire *gravement*, dans un grand ſerieux.

GRAVER. v. act. Tailler, inciſer le bois, les pierres ou les metaux avec des ciſeaux, burins, ou eaux fortes, en ſorte que certains caracteres & images y demeurent tracez & figurez. Les Sculpteurs *gravent* des épitaphes, des figures avec un ciſeau. *Graver* au burin. On *grave* en eau forte ſur un cuivre enduit de vernis, en deſcouvrant la planche avec la pointe d'une aiguille ſelon le deſſein qu'on y veut tracer, & puis y verſant de l'eau forte deſſus, qui la ronge aux endroits qui ſont

deſcouverts. On *grave* auſſi les criſtaux & les pierres pretieuſes, tant en relief qu'en creux, pour en faire des cachets. Ce mot vient du Grec *grapho*, qui ſignifie *j'eſcris*. Nicod. Menage aprés Saumaiſe le derive de *cavare*; d'autres du Latin *graphiare*; d'autres de l'Allemand *graben*, qui ſignifie *effodere*.

GRAVER, ſe dit figurément dans les choſes ſpirituelles & morales. Les exploits des Heros ſont *gravez* au Temple de Memoire. les amants diſent qu'ils ont *gravé* dans le cœur le portrait de leur maiſtreſſe.

GRAVÉ, ÉE. part. & adj.

On appelle proverbialement & par injure, *Nez gravé*, Celuy à qui il eſt reſté ſur le viſage & ſur le nez des creux, des marques de petite verole.

GRAVEUR. ſ. m. Celuy qui grave. Un *Graveur* de cachets. *Graveur* en cuivre au burin, à l'eau forte, en bois.

GRAVEURE. ſ. f. L'art du Graveur, & ſa maniere de graver. La *graveure* en cuivre a les traits enfoncez dans la planche; celle en bois les a enlevez.

GRAVIER. ſubſt. maſc. Gros ſable qui ſe trouve au fond & ſur le bord de la mer & des rivieres. Quand on a jetté la ſonde, on connoiſt ſi le fond eſt de *gravier*, ou de roche. On appelle auſſi *gravier*, le ſable qui ſe trouve dans le ſediment de l'urine. Du Cange derive ce mot de *graveria*, qui a eſté dit dans la baſſe Latinité pour ſignifier *arena, ſabulum*.

GRAVIR. verb. neut. Grimper avec peine en des lieux hauts & difficiles, & où on a beſoin de ſe ſervir de ſes mains auſſi-bien que de ſes pieds. Les chats, les ours *graviſſent* aiſément au haut des arbres & des rochers: les hommes n'y ſauroient *gravir* que malaiſément. Ce mot vient de *grapire*, ou *grapare*, Latin, qui ſignifie *griper*. Menage.

GRAVITE'. ſ. f. Poids, impreſſion que fait un corps dur ou peſant, ſur un plus leger, ou moins ſolide. Quand un corps eſt parvenu au centre de la terre, il perd ſa *gravité*.

En termes de Mechanique, on appelle *Centre de gravité*, le point qui le diviſe en deux parties également peſantes, en ſorte que s'il eſtoit ſuſpendu par là, il ne pancheroit de coſté ni d'autre. C'eſt par ce point que paſſe la ligne de direction qui vient du centre de la terre par les pieds, la baſe, & le ſoûtien du corps grave, car il doit tomber neceſſairement quand il eſt hors de cette ligne.

GRAVITÉ, ſe dit figurément en Morale d'une contenance grave, ſerieuſe & majeſtueuſe. La *gravité* ſied bien aux perſonnes eſlevées en dignité. il faut prendre garde que la *gravité* ne degenere en orgueuil. On dit auſſi, la *gravité* d'une matiere, d'un ſujet, pour en ſignifier l'importance.

GRAVOIS. ſ. m. Menuës demolitions des baſtiments, particulierement de ceux qui ſont faits de plaſtres. Les reglements de Police veulent que les *gravois* ſoient emportés vingt-quatre heures aprés qu'ils ſont dans la ruë.

GRE'.

GRE'. ſ m. Bonne volonté qu'on a de faire quelque choſe. On ne fait point de contracts que de ſon bon *gré*, mais on oblige à les executer bon *gré* mal *gré*. Il y a des marchandiſes qui ſe taxent, les autres ſe vendent de *gré* à *gré*. Ce mot vient de *gratum*. Nicod.

GRÉ, ſe dit auſſi de ce qui nous plaiſt, de ce qui eſt à noſtre gouſt, de ce que nous faiſons à noſtre aiſe. Quand une eſtoffe eſt à noſtre *gré*, elle eſt à demi venduë. cet homme eſt ſi aimable, qu'il eſt au *gré* de tout le monde. j'ay veu cette ceremonie tout à mon *gré*, fort à mon aiſe.

GRÉ, ſe dit figurément de pluſieurs choſes inanimées. Nous avons navigé long-temps ſans Pilote au *gré* des vents, des flots & de la fortune.

GRÉ, ſe dit auſſi des choſes deſagreables que nous ſouffrons volontiers par vertu & par une reſignation à la Providence. Ce patient a pris la mort en *gré*. il faut recevoir en *gré* toutes les afflictions que Dieu nous envoye. On dit auſſi qu'on ſe ſçait bon *gré* d'une choſe, quand on s'applaudit de l'avoir faite.

GREC, GRECQUE. adj. Qui eſt du pays de Grece. Il eſt veſtu, il vit à la *Grecque*. la Langue *Grecque* eſt fort belle. la Grammaire *Grecque* de Nicolas Clenard, d'Eſtienne Mocquot. Perionius a fait un Inventaire des mots *Grecs* dont on uſe en France. Auparavant, & ſous François I. il y en avoit un autre fait par Guillaume Bouillie Chanoine de Noyon. Et enfin Henry Eſtienne en a fait un autre ſous le nom de Conformité de la Langue Françoiſe avec la *Grecque*. Le vin *Grec* eſt fort en eſtime. le Rit *Grec* eſt fort different du Romain. il y a le *Grec* ancien, & le *Grec* moderne qu'on parle en Grece. cela eſt traduit du *Grec*. le Texte *Grec* porte, &c.

VENT GREC, eſt le nom qu'on donne ſur la Mediterranée au vent qu'on nomme *Nordeſt* ou *Gallerne* ſur l'Ocean.

Y GREC, eſt une lettre de l'alphabet François qui reſpond à l'*upſilon* des *Grecs*.

On dit proverbialement, qu'un homme eſt *Grec* dans une affaire, dans une ſcience, quand il en connoiſt tout le fonds. On dit auſſi qu'un homme n'eſt pas grand *Grec*, quand il eſt ignorant, ou peu induſtrieux. On dit auſſi communément, Paſſez, c'eſt du *Grec*; & en Latin, *Tranſeat, Græcum eſt*.

GREDIN, INE. adj. & ſubſt. Gueux, miſerable qui eſt de la lie du peuple. On le dit auſſi des avares & de ceux qui vivent avec grande meſquinerie, qui font des actions de *gredin*.

GREDINERIE. ſ. f. Eſtat de gredin, ou action de gredin & de meſquinerie.

GREFFE. ſubſt. maſc. Depoſt public où ſe gardent les regiſtres & les actes de Juſtice, & où on a recours quand on en veut avoir des expeditions. Les Edits qu'on verifie s'enregiſtrent au *Greffe*. Tous les *Greffes* ſont domaniaux. Il y a des *Greffes* civils, criminels, des preſentations, des inſinuations, des affirmations, &c. On a fait auſſi des Offices des places de Clercs & Commis aux *Greffes*. Ce qui eſt cauſe que les *Greffes* ſont reputez domaniaux, c'eſt que dans l'Empire de Rome les ſerfs & gens de main-morte eſtoient un domeine qu'on pouvoit vendre & aliener. Entre les ſerfs il y en avoit de publics pour le ſervice des villes, dont quelques-uns furent Greffiers deſtinez à recevoir les ſentences des Juges; & les autres Tabellions pour recevoir les contracts des particuliers. Les premiers qui les voulurent affranchir furent les Empereurs Arcadius & Honorius, comme on voit dans la Loy unique *de Scribis & Hologrephis* au Code Theodoſien.

GREFFE, ſignifie auſſi figurément, la charge de Greffier. Le Roy fait ſouvent la vente & la revente des *Greffes* de ſon Royaume, pour dire, le pouvoir de tenir le *Greffe*, & d'en delivrer les expeditions.

GREFFE. ſubſt. fem. Terme d'Agriculture, eſt une petite partie d'un arbre qu'on ente, qu'on inſere dans un autre pour luy faire porter un fruit meilleur. On m'a donné des *greffes* de poires de bon chreſtien. Ce mot vient de la reſſemblance qu'ont les *greffes* avec la pointe d'un ganif, qu'on appelloit anciennement *greffe*, derivé de *graphium*. Menage; ou ſelon Du Cange, de *graphiolum*. Au reſte ce mot de *graphium* ſignifioit chez les Latins, un petit ſtile ou inſtrument de fer pointu d'un côté, & plat de l'autre, ſervant à eſcrire ſur la cire des tablettes, & à effacer ce qu'on y avoit eſcrit.

GREFFER. v. act. Enter un arbre, y inſerer des greffes, des petites parties d'un autre arbre. On *greffe* ſur franc & ſur ſauvageon. on *greffe* en fente, en couronne, & en eſcuſſon.

GREFFÉ, ÉE. part.

GREFFIER. ſ. m. Officier qui tient un Greffe, qui garde les depoſts des actes de Juſtice, qui en delivre les expeditions. Le *Greffier en chef*, eſt celuy qui ſigne les expeditions des arreſts, ſentences, & autres actes. *Greffier commis*, qui tient le plumitif à l'Audience, à la Chambre du Conſeil, ſoit au civil, ſoit au criminel. Le *Greffier des preſentations*, Celuy où les Procureurs ſe preſentent ſur les exploits donnez ou receus, qui delivre les defauts, & qui fait les rolles ordinaires des Provinces. *Greffier garde-ſac*, qui reçoit les productions des parties, & qui s'en charge. *Greffier des affirmations*, Celuy qui reçoit les affirmations que les parties ſont obligées de faire. *Greffier qui met en peau*, Celuy qui met en groſſe les arreſts & ſentences. *Greffier des inſinuations*, Celuy qui tient regiſtre des donations & des ſubſtitutions dans les Juſtices ſeculieres, & de tous les actes qui concernent les Benefices dans les Cours Eccleſiaſtiques, afin que tous ces actes ſoient publics. *Greffier de la geole*, c'eſt celuy qui tient le Regiſtre des eſcrous & des deſcharges des priſonniers.

Au Conſeil, on appelle *Greffiers*, ceux-là ſeulement qui expedient les arreſts du Conſeil des parties; car ceux qui expedient les affaires des Finances s'appellent *Secretaires du Conſeil*. Ce mot vient du Grec *graphous*, *ſcriba*, *ſcribe*: ou du Latin *graphiarius*, qu'on trouve dans les anciens Auteurs Latins, qui eſt derivé du Grec *grapho*, qui ſignifie *j'eſcris*. On a dit dans la baſſe Latinité *graphiare*, pour dire *Scribere*.

En termes de Chaſſe, il y a des chiens qu'on appelle *greffiers*, & autrement *bauds*. Voyez *Chiens*.

On dit proverbialement, C'eſt le *Greffier* de Vaugirard, qui ne peut eſcrire quand on le regarde. Ce proverbe vient de ce qu'il tenoit ſon Greffe dans un lieu obſcur, qui ne recevoit de lumiere que par une petite feneſtre de la grandeur de la teſte d'un homme, de ſorte que quand on le regardoit par là, il ne pouvoit eſcrire, parce qu'on luy bouchoit le jour.

GREGE. ſ. f. Terme de Marchands, qui ſe dit des ſoyes telles qu'elles ſortent de deſſus le cocon, comme le chanvre & le lin avant que d'eſtre filez. Ce Marchand a envoyé pluſieurs balles de ſoyes *greges* & en mataſſes.

GREGEOIS. ſ. m. eſt une épithete qu'on donne au feu d'artifice dont ſe ſont ſervis les Anciens pour jetter ſur les ennemis, avant que la poudre à canon fuſt inventée. Voyez *Feu*.

GREGORIEN. adj. maſc. C'eſt une épithete qu'on donne au Chant ordinaire de l'Egliſe, qu'on appelle vulgairement le *plein Chant*, & cela à cauſe qu'on en attribuë l'invention au Pape Gregoire I.

GREGUE. ſubſt. fem. Haut-de-chauſſes qui ſerre les feſſes & les cuiſſes, que tous les hommes portoient au ſiecle paſſé, & qui eſt demeuré ſeulement aux Pages, qui les appellent autrement *trouſſes* ou *culottes*. Quelques-uns croyent que ce mot vient de chauſſes à la *Grecque*.

On dit proverbialement, qu'un homme en a dans la *gregue*, pour dire, qu'il luy eſt arrivé quelque accident faſcheux en ſon corps, ou en ſes biens. On dit, qu'il a de l'argent en *gregue*, pour dire, qu'il a de l'argent en poche, ou qu'il n'eſt jamais ſans beaucoup d'argent. On dit auſſi à un homme qu'on veut chaſſer, Tirez vos *gregues*, ou tirez vos chauſſes, allez vous en. On dit auſſi, Il y a laiſſé les *gregues*, pour dire, Il y eſt demeuré, il y eſt mort; comme on dit auſſi, Il y a laiſſé les bottes.

GREIGNEUR. ſ. m. Vieux mot & hors d'uſage, qui ſignifioit autrefois *Seigneur*, un homme de qualité. Un grand *Greigneur*, pour dire, un grand Seigneur. Ce mot vient de *grandior*. Nicod.

Il s'eſt dit auſſi à l'adjectif, pour ſignifier *plus grand*. La *greigneure* part, pour dire, la meilleure part. On diſoit auſſi, *Greigneur* de 25. ans, pour dire, *majeur*. Juge *greigneur*, *greigneur* prix, pour dire, *plus grand*, oppoſé à Juge *inferieur* & à *moindre* prix. Ce mot ſe trouve ſouvent dans les vieilles Hiſtoires & Coûtumes.

GRELOT. ſ. m. Petite boule creuſe d'argent ou de cuivre, où on enferme quelque petit corps, qui eſtant agité fait l'office d'une petite ſonnette. Les mulets ſont chargez de quantité de *grelots*. les pantalons, les maſcarades danſent avec des *grelots*. les tambours de baſques ſont entourez de *grelots*. Ce mot vient du Latin *crotalum*.

On dit communément, Trembler le *grelot*, quand on tremble ſi fort de froid, que les dents font un bruit ſemblable au *grelot*.

GRELOTTER. v. n. Trembler le grelot, avoir froid juſqu'à faire claquer les dents. un malade *grelotte* dans le friſſon.

GREMIAL. ſ. m. eſt une eſpece de toillette ou tapis de ſoye qui fait partie des Ornements Pontificaux, qu'on met ſur les genoux du Prelat quand il eſt aſſis pendant une partie de l'Office. Du Cange l'appelle en Latin *gremiale*.

GREMIL. ſ. m. C'eſt une petite plante qu'on appelle autrement *herbe aux perles*, qui porte une petite graine comme du mil. Les Apothicaires l'appellent *milium ſolis*, par corruption de *milium ſoler*, parce que ce ſont les montagnes de *Soler*, où elle croiſt en abondance, qui luy ont donné ce nom. Elle eſt dure comme une pierre: c'eſt pourquoy les Grecs l'appellent *lithoſpermon*, *gergonium*, *dioſperum*, *agonychon*.

GRENADE. ſ. f. Fruit rempli de pepins rouges & acides, qui eſt rond comme une pomme, & qui a une eſpece de couronne ſur la teſte. Il y a des *grenades* douces, d'autres vineuſes, & d'autres aigres. On les appelle auſſi *pommes de grenade*. Quelques-uns les appellent *migraines*. En Latin *malum punicum*. Au Perou on a veu une *grenade* auſſi groſſe qu'un baril, que les Eſpagnols firent porter par rareté à la Proceſſion du St. Sacrement. Le Grand Preſtre des Juifs portoit au bas de ſes ornements des figures de *grenades*. Quand on mord dans une *grenade*, elle noircit les levres extremement. Ce mot vient du Latin *granatum*, qu'on trouve dans Pline.

GRENADE, eſt auſſi une fleur d'où naiſt ce fruit. Elle eſt d'un beau rouge, & aboutit en une eſpece de couronne. La fleur de *grenade* ſied bien au milieu d'un bouquet. Le grenadier ſauvage a une fleur que Dioſcoride appelle *balauſtium*. Ce nom ſe conſerve encore en la boutique des Apothicaires. Il y en a de blanches, de rouges, & d'incarnates.

GRENADE, en termes de Guerre, eſt un feu d'artifice enfermé dans un globe ou boëſte de fer aigre, qui n'a qu'une ouverture pour y faire prendre l'amorce. Elle fait un grand éclat en ſe crevant. Caſimir dit que les *grenades* ſont proprement des globes de fer ronds, & que ceux qui ſont de forme ovale ou longue doivent eſtre appellez *bombes*. Les bombes & *grenades* de fer ont d'eſpaiſſeur un huitiéme, un neufviéme ou un dixiéme de leur diametre. L'orifice a de large deux neufviémes, comme enſeigne Caſimir dans ſon Artillerie. Il fut jetté en moins d'un mois pendant le ſiege d'Oſtende plus 50. mille *grenades* dans la ville, & ceux de la ville en jetterent bien 20. mille dans les travaux des aſſiegeants, comme a eſcrit Paulus Piaſecius Eveſque de Premiſſe. Le meilleur moyen pour éviter le feu d'une *grenade*, c'eſt de ſe coucher à terre avant qu'elle ſoit crevée, comme enſeigne Caſimir.

On appelle des *grenades bourgues* ou *aveugles*, celles qui n'ont point beſoin d'eſtre allumées pour eſtre jettées avec le mortier, mais qui s'enflamment quand elles tombent ſur quelque objet dur & arreſté. On en voit la conſtruction dans l'artillerie de Caſimir, livre 4. Mr. de Thou dit qu'on commença d'uſer de *grenades* en l'an 1588. au ſiege de Wachtendonck, qui eſt un bourg prés de Gueldres; & que celuy qui en fut l'inventeur eſtoit un habitant de Venlo, qui pour en faire l'eſſay fut cauſe de l'incendie des deux tiers de ſa ville, où le feu ſe mit par l'accident de la cheute d'une *grenade*. Les boulets à feu ont eſté long-temps auparavant l'invention de ces *grenades*.

La *grenade* ordinaire ou à la main, eſt une petite boule creuſe remplie de poudre fine, qui eſt de fer, de bois, de carton, qui prend feu par une fuſée attachée à ſa lumiere, & qu'on jette à la main dans des bataillons, des tranchées, ou dans des poſtes qu'on attaque. Ces *grenades* ſont de la groſſeur d'un boulet de fer. Elles peſent depuis une juſqu'à trois livres. Ce nom de *grenade* vient de ce qu'elles ſont pleines de grains de poudre, comme le fruit des *grenades* eſt plein de pepins. les *grenades* à main ont eſté inventées long-temps depuis les grandes *grenades*. Les Anciens avoient des *olles* ou pots à feu, qui eſtoient des eſpeces de petites *grenades* fort imparfaites.

GRENADE, ſe dit auſſi en termes de Marine, & eſt la même choſe que *cremette*.

GRENADIER. ſ. m. Arbre qui porte des grenades. Il y a des *grenadiers* à fleur, & des *grenadiers* à fruit. Cet arbre n'eſt ni grand, ni haut. ſon bois eſt jaune, & ſon eſcorce cendrée. ſes feuilles ſont ſemblables à celles de l'olivier, & ont une parfaite verdeur, comme le myrte. Elles ſont diviſées par de petites veines rouges entrelacées & penduës à une queuë de même couleur. Ses branches ſont ſouples & un peu eſpineuſes. Ses fleurs ſont reluiſantes & vermeilles, & reſſemblent à

celles

celles du poivre ſauvage dont les feuilles ſont ouvertes & couppées comme une eſtoile, ayant un petit grain pendu au milieu de leur capillature, comme celuy de la roſe. Son fruit eſt enclos dans une groſſe eſcorce, tirant ſur le roux par dehors, & jaune par dedans, plein d'une infinité de grains anguleux & rouges, ſeparez par de petites pellicules jaunes, qui s'entrelacent l'une dans l'autre. On fait du vin de grenade avec ces grains tirez, ſeparez, mondez & preſſez. Cette écorce ſervoit aux Anciens à preparer le cuir, tout ainſi que le Sumach fait aujourd'huy. Son nom vient de la quantité de ſes grains, ou du Royaume de Grenade où il croiſt force *grenadiers*.

GRENADIER, eſt auſſi un ſoldat qui a une gibbeciere pleine de grenades qui ſe jettent à la main. Il y a des Compagnies de *Grenadiers* à pied & à cheval. Chaque Compagnie des Gardes a dix *Grenadiers*, celles des autres regiments en ont cinq.

GRENAILLE. ſ. m. Metail reduit en menus grains. L'argent en *grenaille* eſt le plus épuré. L'argent ſe reduit en *grenaille*, lors qu'eſtant fondu, on le jette en de l'eau froide. On dit auſſi de la cire en *grenaille*, quand on la reduit en menus grains pour la faire blanchir.

GRENAT. ſ. m. Pierre precieuſe fort rouge, ainſi nommée à cauſe qu'elle reſſemble en couleur au grain de la grenade. On l'appelloit autrefois *rubis de Barbarie*, dont on faiſoit grand trafic à Carthage. Il n'y a maintenant que les *grenats* Suriens qui ſoient eſtimez pour eſtre d'une couleur violette meſlée de pourpre.

GRENER. v. n. Monter en graine, produire de la graine. Il faut laiſſer *grener* ces laictuës, ces aſperges. les pieds d'alouettes *grenent* abondamment.

GRENÉ, ÉE. part.

GRENETIER, IERE. ſubſt. Marchand qui vend des grains en detail, même du foin, de la paille, de la farine, du ſon, &c. Dans leurs Lettres on les appelle *Greniers*.

GRENETIER. Officier ſubalterne qui juge en premiere inſtance des differens & malverſations qui arrivent ſur le débit & tranſport du ſel. Il y a des *Grenetiers* anciens, alternatifs, & triennaux. Ce mot vient de *granatarius* qui ſe trouve dans les Auteurs de la baſſe Latinité pour ſignifier un Officier qui a l'intendance des grains. Menage.

GRENETIS. ſ. m. Bordure & ornement des monnoyes & des medailles qui eſt en forme de petits *grains*, qu'on appelle auſſi le *chapelet*. Ce *grenetis* ſert à rengrener les monnoyes, quand elles ne ſont pas bien marquées par les premiers coups de marteau ou de balancier.

On appelle auſſi *grenetis*, le poinçon aceré qui ſert à tailler & à marquer ces petits grains.

GRENIER. ſ. m. Lieu où on ſerre, où l'on garde les grains battus; & on le dit auſſi des lieux où on ſerre les foins & autres proviſions. Ce mot vient du Latin *granarium*.

On appelle auſſi *Grenier à ſel*, non ſeulement le lieu où on ſerre & où on debite le ſel au nom du Prince, mais encore la Juriſdiction qui eſt eſtablie pour juger des differens & des malverſations qui ſe commettent au tranſport ou au debit du ſel.

GRENIER, eſt auſſi le plus haut eſtage d'une maiſon, non lambriſſé, & qui n'a autre couverture que les tuilles. La pauvreté de pluſieurs gens de lettres les oblige ſouvent de loger dans un meſchant *grenier*.

On dit figurément, d'un pays qui a aſſez grande abondance de grains pour en fournir les autres, que c'eſt leur *grenier*. La Beauſſe eſt le *grenier* de Paris.

On dit proverbialement d'une marchandiſe qui eſt de bonne garde, & dont on a bon debit, que c'eſt du blé en *grenier*, ou de l'or en barre. On dit auſſi figurement, qu'un homme va du *grenier* à la cave, lors qu'il a des inegalitez dans ſon humeur, qu'il eſt tantoſt tres-doux, tantoſt tres-violent dans ſon ſtile; lors qu'il dit quelquefois de tres-belles choſes, & quelquefois de tres-mauvaiſes. On dit auſſi d'un enfant incorrigible, qu'on frappe ſouvent, que c'eſt un *grenier* à coups de poing.

GRENOUILLE. ſ. f. Petit inſecte ou poiſſon qui naiſt dans les marais, les ruiſſeaux, les foſſez, & autres eaux bourbeuſes & croupiſſantes. Swammerdam dit que la *grenouille* a un œuf pour ſon principe, envelopé d'une membrane dont elle ſe depoüille à la maniere des inſectes. Elle ne commence à manger qu'aprés s'eſtre depouillée de cette membrane. Les jambes croiſſent & pouſſent au dehors de même que les boutons des fleurs hors de leur tige, ou comme les ailes des inſectes. Aprés avoir quitté la forme d'œuf, de ver & de nymphe, elle devient un animal parfait. Il y a trois petites veſſies qui paroiſſent proche la teſte de la *grenouille*, qui ſont particulieres au maſle, qui a auſſi une partie interieure du pied de devant quatre fois plus groſſe que la femelle. Jacobæus dans ſes Obſervations ſur les *grenouilles*, dit qu'au mois de Mars la *grenouille* jette plus de 1100. œufs: que d'abord elle ne paroiſt qu'une teſte & qu'une queuë. Il diviſe les *grenouilles* en terreſtres, & en aquatiques; les premieres en crapaux & raynes vertes; & que parmy ces dernieres il y en a une eſpece nommée *verdier* qui eſt muette, & qui monte ſur les arbres, dont le venin eſt ſi dangereux, que les bœufs en perdent les dents, s'ils le maſchent ſeulement avec les herbes. Il ne faut que mettre une chandelle allumée ſur le rivage pour faire taire les *grenouilles*, ou jetter dans l'eau un pot où on a enfermé un ſerpent d'eau. Il dit en avoir gardé ſous l'eau une ſemaine entiere contre le ſentiment d'Ariſtote. Il y en a qui nagent encore quelques heures aprés qu'on leur a arraché le cœur & la teſte. Bartolin a obſervé que la *grenouille* demeuroit 40. jours dans le coit. Il faut éviter de manger des *grenouilles* au mois de May, parce que les crapaux frayent avec elles. Il y a des *grenouilles* qui, ſelon les Anciens, viennent de la corruption de la terre deſtrempée par les pluyes d'eſté, qui ne vivent gueres. Celles de la mer, des rivieres, des lacs & marais ſont bonnes à manger. Elles ſont cendrées. On les appelle en Latin *rana*, en Grec *batrachos*, & en François proprement *grenouilles*. Il y en a d'autres qui ſont venimeuſes, qui vivent ſous les buiſſons & ſur les arbriſſeaux, qu'on appelle *rajues vertes*, & en quelques lieux *graiſſes*, & en Latin *rubeta*. Pline dit qu'elles font leurs petits comme une miette de chair noire, qui n'a autre marque de *rajue* que les yeux & la queuë: que leurs pieds ſe forment enſuitte, & que leur queuë ſe fend pour faire ceux de derriere. Il dit auſſi que les *grenouilles* ayant ſix mois, ſe reſolvent en limon, & retournent en eſtre aux premieres pluyes du printemps. Mais tout cela eſt contraire au ſentiment & à l'experience des Modernes. Il y a auſſi des *grenouilles* de mer, qu'on appelle *diables de mer*. Les *gre-*

nouilles ont deux dents canines mobiles & couchées, de même que les viperes, qui ſe relevent quand elles veulent mordre. Ce mot vient de *ranunculus*, ou de *ranula* diminutif. Nicod.

GRENOUILLE, en termes de Medecine, ſe dit d'une petite apoſtume ou tumeur qui vient ſous la langue, qui oſte la liberté de la parole. Les Latins l'appellent *ranula*, & les Grecs *batrachion*. Elle eſt faite de matiere pituiteuſe, froide & humide, graſſe & viſqueuſe, & qui tombe du cerveau.

GRENOUILLE, ſignifie auſſi chez les Artiſans, un fer creux dans lequel le pivot d'une porte ou d'une eſcluſe tourne, & qui en ſouſtient le fardeau. On l'appelle auſſi *crapaudine*.

Les Imprimeurs appellent auſſi *grenouille*, la partie de leurs preſſes qui entre au ſommet de la platine.

GRENOUILLER. v. n. Yvrogner en beuvotant dans de meſchants cabarets, & à la maniere des gens de neant.

GRENOUILLIERE. ſ. f. Lieu où il y a bien des grenouilles.

GRENU, UE. adj. Chargé de grain. Les eſpics d'orge ſont plus grenus que les autres.

GRENU, ſignifie auſſi, Reduit en petit grain. La poudre à canon la plus *grenuë* eſt la meilleure, & ſert à amorcer.

GRENU, ſe dit auſſi des cuirs & peaux qui ont un beau grain. Le chagrin eſt plus *grenu* que tout autre cuir.

On appelle auſſi de l'huile *grenuë*, celle qui eſt figée en petits grains, & qui eſt la meilleure.

GRÉS. ſ. m. Quelques-uns eſcrivent *Grais*. Pierre dure & griſe, qui ſe fend & ſe reduit en poudre aiſément. Le *grés* eſt propre à faire du pavé, & à aiguiſer les outils des ouvriers, ou à eſcurer quand il eſt en poudre. On fait quantité de vaiſſeaux qu'on appelle de *grés*, qui ne ſont pourtant faits que de glaiſe, mais qui a une plus forte cuiſſon eſtant 50. heures dans le fourneau, au lieu que la poterie ordinaire n'y eſt que douze. Il eſt deffendu en Maçonnerie, de ſe ſervir de *grés*, parce qu'il eſt trop dur, & n'eſt pas propre à bien prendre & aſpirer le mortier. On tient que ce mot vient de *craig*, vieux mot Celtique & Breton qui ſignifioit *pierre*.

GRÉS, en termes de Chaſſe, ſe dit des deux dents ſuperieures d'un ſanglier.

GRESSERIE. ſ. f. Pierres de grés, ou ouvrages faits de grés. Les maiſons du Gaſtinois ſont baſties de *groſſeries*. les cruches, les pots à beurre ſont ouvrages de *groſſerie*.

GRESIL. ſ. m. Petite greſle, ou breüées qui bruſle & qui gaſte les vignes.

On appelle chez les Marchands *groſil* ou *greſil*, du verre caſſé ou du verre en poudre.

GRESILLER. v. n. qui n'eſt gueres en uſage qu'au participe, & ſe dit de ce qui ſe gaſte, ſe racornit ou ſe rouſſit au feu. Ce parchemin eſt tombé dans le feu, il eſt tout racorni, tout *greſillé*.

On dit du verre *groſillé*, quand il eſt reduit en poudre avec le groſoir, ou autrement.

GRESLE. adj. m. & f. Qui eſt menu & deſlié. Il ſe dit premierement de la taille des hommes. On le dit auſſi des colomnes trop menuës, trop deliées. Ce mot vient du Latin *gracilis*.

GRESLE, en termes de Medecine, ſe dit de la diviſion des boyaux ou inteſtins, dont les trois premiers s'appellent *greſles*, ſçavoir le duodenum, le jejunum & l'ileon. Les trois autres s'appellent *gros boyaux*, le cœcum, colon, & rectum.

GRESLE, eſt auſſi en termes de Medecine, une petite tumeur mobile, ronde & lucide comme un grain de *groſle*, qui vient aux paupieres, qu'on appelle en Grec *chalazion*, & en Latin *grando*.

GRESLE, ſe dit figurément des ſons deſliez & aigus. Les chaſtrez ont la voix *groſle*. les trompettes dans les pompes funebres ont un ſon *groſle*.

GRESLE. ſ. f. eſt un meteore fait d'une eau condenſée en tombant par le froid de la moyenne region de l'air. La *groſle* eſt dangereuſe pour les bleds & pour les vignes. la *groſle* tomboit dru & menu. Menage derive ce mot de *grandine*, ablatif de *grando*. Il vient plutoſt de *griſil*, vieux mot Celtique, ou Bas-Breton qui ſignifie la même choſe.

GRESLE, ſe dit figurément des coups redoublez & en grand nombre. Il pleuvoit une *groſle* de mouſquetades ſur ce bataillon. on luy a donné une *groſle* de coups de baſton.

GRESLER. v. impersonnel, qui ſe dit quand il tombe de la *groſle*. Il fait dangereux à la campagne quand il *groſle* bien fort. cette tempeſte a *greſlé* les bleds & les vignes. le Diable de Papefiguiere ne ſçavoit *groſler* que ſur les choux & ſur le perſil, c'eſt à dire, il ne faiſoit point de mal.

GRESLÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. Ce pays a eſté *groſlé*, c'eſt à dire, gaſté, ruiné par la greſle.

GRESLÉ, en termes de Blaſon, ſe dit des couronnes des Marquis & des Comtes, leſquelles ſont chargées d'un rang de perles groſſes, & rondes, que l'on appelle *de compte*, comme ſi une greſle de perles eſtoit tombée deſſus.

On le dit auſſi figurément de ce qui a eſté ruiné par quelque autre maniere que ce ſoit. Un homme *groſlé*, eſt un homme mal dans ſes affaires. cette Province a eſté *groſlée* par les ſoldats qui y ont paſſé.

On appelle auſſi un viſage *groſlé*, quand il y a pluſieurs creux ou marques de petite verole.

GRESLON. ſ. m. Gros grain de greſle. L'orage a eſté ſi grand, qu'il y a eu des *groſlons* qui peſoient une livre.

GRESOIR. ſ. m. Outil de Vitrier qui ſert à eſgruger les extremitez d'une lozanze de verre, quand elle a de la peine à entrer dans le plomb: c'eſt un fer qui a une petite ſiate à ſes deux bouts comme celle d'une clef.

GRESOIR, eſt auſſi chez les Orfevres une boëtte qui ſert à recevoir la poudre de diamant, lors qu'on frotte deux diamans l'un contre l'autre, & qu'on les eſgriſe & polit.

GREVE. ſ. f. Plage unie & ſablonneuſe, ou rivage plat de la mer & des fleuves. Les Baleines endormies demeurent quelquefois ſur la *greve* quand la mer s'eſt retirée. la place de *Greve* de Paris eſt ſur les bords de la riviere de Seine.

On dit figurément d'un homme qui fait de meſchantes actions qui meritent le dernier ſupplice, qu'il prend le chemin de la *Greve*, pour dire, qu'il mourra en *Greve*.

Le chemin d'eſtre riche eſt celuy de la *greve*.

Deſpreaux en ſes Satires. Il a laiſſé ſa teſte en *Greve*, c'eſt à dire, qu'il a eſté decollé à la *Greve*: c'eſt une place publique à Paris où ſe font les executions des criminels.

On appelle proverbialement les Executeurs, des Anges de *Greve*. On appelle auſſi Saints de *Greve*,

des

des noms de guerre que prennent des filous qui meurent en *Greve*, comme St. Germain, St. Ange, &c. Quelques-uns derivent ce mot de l'Eſpagnol *greva*. Du Cange le fait venir de *greva* mot de la baſſe Latinité qui ſignifioit le *ſable de la mer*.

GREVE, ſignifie auſſi, l'os de devant de la jambe, que les Medecins appellent le *grand focile*: de là vient qu'on a appellé autrefois *greve*, une eſpece de bottines ou d'armure des jambes.

GREVER. v. act. Faire tort, injuſtice à quelqu'un. Il a eſté *grevé* par cette ſentence en pluſieurs chefs. les peuples deſertent une contrée trop *grevée* d'impoſts. Quelques-uns derivent ce mot de *graphiare*.

GREVÉ, ÉE. part. & adj.

GREVEURE. ſubſt. fem. eſt un nom que pluſieurs donnent aux hernies ou deſcentes. Voyez *Hernie*.

GRI.

GRIBANE. ſ. f. Terme de Marine. C'eſt un baſtiment de mer depuis trente juſqu'à ſoixante tonneaux, qui a un grand maſt avec ſon hunier, une miſaine & un beaupré.

GRIBLETTE. ſ. f. Terme de Cuiſine. C'eſt une trenche de porc frais, deliée, roſtie ſur le gril.

GRIBOUILLETTE. Terme populaire, qui ſe dit d'un jeu d'enfants qui jettent quelque choſe de peu de conſequence, & l'abandonnent à celuy qui le pourra le premier attraper. Ainſi on a dit, J'ay jetté mon cœur à la *gribouillette*, l'attrape qui le pourra. Ce mot vient de *gribouille*, qui ſignifioit autrefois *vendeur de petits meubles*, que les Grecs appelloient *grytapolis*, d'où quelques-uns font venir les choſes *frivoles* & *fariboles*.

GRIEF. ſ. m. Terme de Juriſprudence. Un tort, un dommage qu'on fait à quelqu'un. Les Eſtats dans les remonſtrances qu'ils font aux Princes, deduiſent leurs *griefs*. Il vient du Latin *gravis*. Du Cange dit qu'en la baſſe Latinité on a dit *grangia*, pour dire, *grief*.

GRIEF, ſe dit plus particulierement des torts que les parties ſouffrent par le mal jugé d'un Juge ſubalterne. Il y a quatre ou cinq *griefs* à propoſer contre cette ſentence; il en eſt appellant pour les torts & *griefs* qu'il deduira en temps & lieu. On ne me veut donner qu'une petite part en cette affaire, c'eſt là mon *grief*.

Au Palais on appelle *griefs hors le procés*, une paire d'eſcritures qu'on fournit devant des Juges ſuperieurs ſur des procés par eſcrit ſeulement, dans leſquelles on deduit les torts & *griefs* qui ſont faits par la ſentence du Juge inferieur. L'arreſt de concluſion appointe les parties à fournir *griefs* & reſponſes de huitaine en huitaine. On les appelle *hors le procés*, à cauſe qu'en effet on les met dans un ſac à part, ſans lequel on pourroit juger ſur les productions faites par devant les premiers Juges. Ces mêmes eſcritures ſur des appellations verbales s'appellent *cauſes* & *moyens d'appel*; & en matiere criminelle *moyens de nullité*. Les Juges qui deboutent un appellant, prononcent ainſi, Mal & ſans *grief* appellé.

GRIEF, IEVE. adj. Douloureux, dangereux, qui ſe dit en cette phraſe. Une *grieve* maladie.

On le dit auſſi des pechez & des crimes, pour ſignifier, Grand, énorme. L'adultere eſt un peché bien *grief*. un aſſaſſinat eſt un crime trop *grief*, pour en pouvoir obtenir grace. Malherbe s'eſt ſervi de cette phraſe

Non qu'il ne me ſoit *grief* que la tombe poſſede
Ce qui me fuſt plus cher.

On ne le diroit pas maintenant. On dit auſſi, qu'on a fait des deffenſes de faire quelque choſe ſous *griefves* peines, pour dire, ſous groſſes peines. On dit auſſi en ſe confeſſant, J'en dis ma coulpe, & ma tres-*griefve* coulpe.

GRIEFVEMENT. adv. D'une maniere griefve. Il ne faut pas attendre qu'on ſoit *griefvement* malade pour mettre ordre à ſa conſcience & à ſes affaires. celuy qui porte un faux teſmoignage peche *griefvement*.

GRIEFVETÉ. ſ. f. Enormité. Un Confeſſeur doit proportionner la penitence à la *griefveté* du peché.

GRIESCHE. adj. m. & f. Qui eſt rude & piquant, importun. Ortie *grieſche*, la pie *grieſche* eſt celle qu'on nomme en Latin *Pica Graca*, ou *Graciſſa*, qui vient de Grece. On appelle auſſi en quelques lieux des perdrix *grieſches*, celles qui ſont bigarées, grivelées.

On appelle auſſi une femme criarde, & qui querelle toûjours, pie *grieſche*, à cauſe du bruit importun qu'elle fait comme une pie. Quelques-uns derivent ce mot de *crier*, comme qui diroit, pie *crieſche*; ou du Grec *kraktiki* qui ſignifie *pie criarde*. D'autres le derivent de *agreſtis*, parce qu'on dit auſſi une poule *grieſche*, ou en quelques lieux *griette*, pour dire, *ſauvage*, & oppoſée à *domeſtique*. Du Cange dit que *grieſche* eſt un vieux mot François.

GRIFFE. ſ. f. Partie de la patte de l'animal qui aboutit en ongles crochus & picquants, & ſe dit des beſtes qui ont les ongles longs, & les doits ſeparez. Les *griffes* d'un chat, d'un ours, d'un tigre, d'un lion, d'un griffon, & de pluſieurs oiſeaux. En Fauconnerie on les appelle *ſerres*. Ce mot vient de *gryphium*, qui ſignifie une *choſe crochuë*.

GRIFFE, ſe dit figurément des hommes meſchants, qui abuſent de leur pouvoir pour piller & tourmenter les autres. Il eſt bon d'accommoder ſes procés pour ſortir de la *griffe* des Procureurs & des chicaneurs. ce priſonnier s'eſt eſchappé de la *griffe* des Sergents.

On dit auſſi dans ce même ſens, que les pecheurs ſont dans les *griffes* de Sathan, pour dire, en la puiſſance du Demon.

GRIFFE, eſt auſſi un crochet qui eſt la marque que les Eſſayeurs d'eſtain mettent ſur les lingots ou laumons pour en marquer le plus ou le moins de bonté. Plus il y a de ces crochets ou marques, & plus l'eſtain eſt defectueux. Les Orfevres appellent auſſi *griffes*, les pieds d'une marmite, des chenets, &c.

GRIFFER, en termes de Fauconnerie, c'eſt, Prendre de la griffe; & on appelle *griffade*, la bleſſure de la beſte onglée & à ſerres.

GRIFFON. ſ. m. Oiſeau de proye ſemblable à l'aigle. Il vient du Latin *gryps*, qui ſignifie *raviſſant*.

On appelle auſſi *griffon*, un animal fabuleux ayant quatre pieds, des ailes, un bec d'oiſeau, le derriere d'un lion, qui eſt gardien des treſors, & ennemi du cheval. Il y a auſſi une eſpece de chien qu'on appelle *griffon*. Voyez *Chien*.

GRIFFON, eſt auſſi une lime platte dentée par les

bords, qui ſert aux Tireurs d'or à canneler le lingot de cuivre rouge qu'ils argentent pour faire de faux fil d'argent, en le tirant par la filiere.

GRIFFON, en termes de Blaſon, ſignifie, Demie-aigle & demi-lion ayant la teſte & le poitrail & les deux jambes garnies de mains comme une aigle, ou plutoſt de *griffes* pour en tirer le nom de *griffon*. Il a de grandes ailes, & le derriere en forme de lion avec des pattes, des ongles & une queuë : ſon action ordinaire eſt d'eſtre rampant comme le lion.

GRIFFONNAGE. ſubſt. maſc. Eſcriture qu'on ne peut lire, deſſein fort imparfait d'un apprentif Peintre.

GRIFFONNER. v. act. Apprendre à eſcrire, à deſſigner. Cet eſcolier commence à *griffonner*. ce Sergent de village donne des exploits ſi *griffonnez*, qu'on ne les peut lire. ce Peintre n'a jamais ſceu que *griffonner*. Ce mot vient de *griffe*, comme ſi on eſcrivoit avec les griffes d'un oiſeau, fort mal propres pour eſcrire.

GRIFFONNÉ, ÉE. part. & adj.

GRIGNON. ſ. m. Crouſte de pain priſe du coſté qu'il eſt le mieux cuit & le plus appetiſſant. Du Cange derive ce mot de *crignum*, qu'on a dit en la baſſe Latinité pour ſignifier du *pain* ou un *mets* où il y avoit trois parties de groſſe farine d'orge, ſelon Matthæus Silvaticus.

GRIGNOTER. v. act. Manger doucement & en rongeant, comme on fait les *grignons* de pain un peu durs. Il ne faut pas donner à manger à un convaleſcent, mais on le peut laiſſer *grignoter*.

GRIGNOTER, ſe dit figurément, quand on ne fait que quelque gain fort mediocre en un employ, en une ferme.

GRIGOU. ſ. m. Gueux, gredin, miſerable, ou celuy qui vit avec grande meſquinerie. Il n'y a pas de plus grande infamie pour un homme qui a du bien, que de vivre en *grigou*. Quelques-uns derivent ce mot de *Græcus*, parce que les Grecs qui viennent en ces pays-cy ſont d'ordinaire gueux & miſerables : d'où eſt venu auſſi le nom de *Gregoire* qui ſe prend ſouvent auſſi odieuſement & burleſquement.

GRIL. ſ. m. Uſtencile de cuiſine qui ſert à faire roſtir ſur les charbons pluſieurs choſes qu'on mange. Il eſt fait de pluſieurs verges de fer ſouſtenuës par deux traverſes, & il a une queuë pour le mettre ſur le feu. St. Laurens ſouffrit le martyre ſur un *gril*. Ce mot vient du Latin *craticulus* ou *craticula*. Menage.

GRILLADE. ſ. f. Viande qu'on fait roſtir, reſchauffer ou achever de cuire ſur le gril. Il faut garder ces cuiſſes de volailles, nous ferons une *grillade* au revellon.

GRILLE. ſ. f. Treillis de fer ou barreaux entrelaſſez en hauteur & largeur pour fermer quelque ouverture ou feneſtre. Les Notaires ont des *grilles* à leurs eſtudes qui leur ſervent d'enſeigne ou de monſtre. les *grilles* des Religieuſes conſervent leur chaſteté. les priſonniers ont double *grille* à leurs feneſtres.

On ſe ſert auſſi des *grilles* de fer pour fermer des eſgouſts, des poternes, & autres entrées ſecrettes dans les villes de guerre.

GRILLE, ſe dit auſſi, de ce qu'on met dans les atres entre deux chenets pour ſouſtenir les tiſons, & faire mieux bruſler le bois.

GRILLE, dans un jeu de paume eſt un trou quarré qui eſt ſous le bout du toit hors du ſervice. Il a fait un beau coup de *grille*, il ſauve la *grille*.

GRILLE, en Chancelerie, eſt un paraffe fait en forme de *grille*, qu'on appelle le *paraffe du Roy*, & que les Secretaires mettent au devant de leurs paraffes particuliers quand ils ſignent quelques lettres.

GRILLE, en termes de Blaſon, ſe dit des barreaux qui ſont en la viſiere d'un heaume en forme de *grille* pour la deffenſe des yeux du Cavalier. Mais à parler plus proprement & en Armoriſte, on l'appelle *mezail*. On appelle auſſi *grille*, une porte couliſſe & grillée qu'on voit quelquefois peinte ſur les Eſcus.

GRILLER. v. act. Faire roſtir des ſauciſſes, du boudin, des coſtelettes, ou autre choſe ſur le gril.

GRILLER, ſignifie auſſi, Se bruſler, s'approcher trop prés du feu. Il s'eſt *grillé* les doits en voulant ratiſer le feu. les bleds ſont tous *grillez* par la trop grande ardeur du Soleil. ce livre eſt tout *grillé*, vous l'avez mis trop prés du feu.

GRILLER, ſignifie encore, Fermer d'une rille. On a fait *griller* les feneſtres de ce Chaſteau de peur des voleurs. on a fait *griller* depuis peu ces Religieuſes.

On dit auſſi quelquefois, *Griller* pour *gliſſer* ; mais il eſt bas & populaire.

GRILLÉ, ÉE. part.

GRILLET ou *Grillot*, en Termes de Blaſon, eſt une ſonnette ou petite cloche ronde qu'on met au collier des petits chiens, & aux jambes des oiſeaux de proye.

GRILLETTÉ, en termes de Blaſon, ſe dit des oiſeaux de proye qui ſont peints avec leurs *grillets* ou ſonnettes d'un autre eſmail ; & quand ils ſont ſans un nombre certain, on les appelle *ſonnez*.

GRILLON, *Grille* ou *Grillot*. ſubſt. maſc. Inſecte noir, eſpece d'eſcarbot de la figure d'un haneton, qui ſe plaiſt dans les lieux chauds, comme fours & cheminées, & qui fait un bruit fort aigu & fort importun. Les Eſcus en ſont quelquefois chargez. Pline le place au nombre des eſcarbots, parce qu'il a le corps couvert d'une croute, & qu'il a ſes ailes comme dans un fourreau. Voiture a fait une jolie piece ſur le *grillon*. En Latin *gryllus*, ou *blatta* ; en Grec *grylos* par onomatopée, dit Iſidore. Les Italiens & Eſpagnols l'appellent *grylle*.

Il y a auſſi des *grillons* des champs ou *gryllus ſilveſtris*. Entre ces animaux il n'y a que le maſle qui chante, & qui rende un ſon fort importun de ſes ailes. Il s'en voit quelquefois des campagnes toutes couvertes ; & dés qu'ils voyent branſler la moindre choſe, ils ſe retirent au fond de leurs trous.

GRILLOTALPA. ſubſt. maſc. eſt un des plus grands inſectes & des plus voraces qui ſoient ſur la terre. Il a trois ventricules, l'un deſquels a quelque choſe qui reſſemble aux feuillets du troiſiéme ou quatriéme ventricule des animaux ruminants. Il a quatre boutons ſur le dos où ſes ailes ſont renfermées, & vient d'un œuf & d'un vers comme les autres inſectes.

GRIMACE. ſ. f. Diſpoſition de viſage faite en ſorte qu'il paroiſſe laid & hideux. Les bouffons font de vilaines *grimaces* pour exciter la riſée du peuple. un pendu fait une laide *grimace*. Bochart pretend que ce mot vient de l'Arabe *Kermas*, qui ſignifie *ſe tordre le viſage*, le *rider*. D'autres le derivent de *agrimenſor*, parce que les Arpenteurs font pluſieurs contorſions de corps en faiſant leurs obſervations.

GRIMACE, ſignifie figurément, Feinte, hypocriſie.

criſie. Toute la devotion des uſuriers & des meſchants n'eſt que *grimace*. quand les femmes ont eſté gouſter avec leurs amis, elles viennent ſouper avec leurs maris pour faire la *grimace*.

On dit, Faire la *grimace* à quelqu'un, ou luy faire la mine, pour dire, luy teſmoigner qu'on eſt mal ſatisfait de luy, luy faire une froide reception.

On dit auſſi, qu'un habit, qu'un collet font la *grimace*, pour dire, qu'ils ſont mal taillez, mal empeſez, qu'ils ne vont pas bien ſur le corps.

GRIMACER. v. n. Faire des grimaces. Il faut prendre garde que la jeuneſſe ne s'accouſtume point à *grimacer*.

GRIMACIER, IERE. adj. Qui fait des grimaces. Il ſe dit plus au figuré qu'au propre, & des femmes que des hommes. on ne peut vivre commodément avec des perſonnes qui ſont *grimacieres*, hypocrites, ceremonieuſes.

GRIMAUD. ſ. m. Terme injurieux dont les grands eſcoliers ſe ſervent pour injurier les petits. Ce mot eſt derivé par quelques-uns de *grammaticus*, qui ſe dit des petits eſcoliers.

GRIMELIN, INE. ſubſt. Jeune eſcolier, petit garçon.

GRIMELIN, ſe dit auſſi de celuy qui fait un trafic, une affaire où il y a peu à gagner, ou de celuy qui jouë petit jeu.

GRIMELINER. v. n. Joüer petit jeu, faire un petit trafic, de petits gains.

GRIMOIRE. ſubſt. maſc. Livre qu'on n'a jamais veu, où on pretend qu'il y a des conjurations propres pour faire évoquer les Demons.

GRIMOIRE, ſe dit auſſi de tout livre ou eſcrit obſcur & en galimathias, où on n'entend rien. Il faudroit eſtre bien habile homme pour entendre le *grimoire* de ce Chymiſte.

GRIMPER. v. n. Gravir, monter en quelque lieu difficile en s'agriffant avec les pieds & les mains. Ce payſan eſt ſi diſpos, qu'il *grimpe* au haut d'un arbre comme un chat. Quelques-uns derivent ce mot du Latin *repere*.

GRIMPEREAU. ſ. m. eſt un oiſeau qui ne vole gueres, mais qui *grimpe* ſur les arbres de branche en branche.

GRINCEMENT. ſ. m. Action qui fait ſerrer les dents, & qui teſmoigne de la colere & de la douleur. L'Enfer eſt deſigné dans l'Evangile par des pleurs & des *grincements* de dents. *Ibi erit fletus & ſtridor dentium*. St. Matthieu.

GRINCER. v. act. Serrer les dents avec rage ou douleur. Les animaux coleres *grincent* les dents quand ils menacent. Ce mot vient de *rinxare*, formé de *ringere*. Menage.

GRINGOLE', ÉE. adj. Terme de Blaſon, qui ſe dit de certaines croix dont les extremitez aboutiſſent en ſerpents, qu'on nommoit autrefois *gargouilles*, & depuis par corruption *gringoles*, d'où eſt venu le mot qui eſt encore en uſage en Picardie *degringoler*, pour dire, Tomber viſte, comme fait l'eau qui tombe des *gringoles* ou des *gargouilles*. On le dit auſſi des ſautoirs, fers de moulin, & autres choſes pareilles qui ſe terminent en teſtes de ſerpents.

GRINGOTTER. v. n. Fredonner. Il ſe dit au propre du chant des petits oiſeaux.

On le dit par extenſion des hommes qui fredonnent à voix baſſe & non articulée, pour prendre le ton, & chanter quelque air. C'eſt une ſottiſe fort commune en France aux jeunes gens d'aller par la ville en *gringottant* quelque air nouveau. Quelques-uns derivent ce mot du Latin *fringultire*.

GRINGUENAUDE. ſ. f. Petite ordure qu'on tire des parties honteuſes du corps. St. Amand a dit pour injure à une femme, Excroqueuſe de *gringuenaudes*.

GRIOTTE. ſ. f. Groſſe ceriſe à courte queuë plus douce que les autres & qui tire ſur le noir; il y en a auſſi quelques-unes qui ſont aigres. On dit que ce mot vient du Grec *agrioti*, qui marque l'acidité de ce fruit.

GRIOTTIER. ſ. m. Arbre qui porte les griottes.

GRIP. ſ. m. Vieux terme de Marine qui ſignifioit un petit bâtiment pour aller en courſe, comme aujourd'huy le Brigantin. Les Corſaires, qui partent pour courir les mers, diſent encore qu'ils vont au Cap de *Grip*.

GRIPPER. v. act. Prendre avec rapacité comme avec une griffe ou main crochuë. Un filou qui entre dans un logis *grippe* toûjours quelque choſe. Je n'ay fait que poſer ma monſtre ſur la table, elle a eſté *grippée*. De ce mot Rabelais a compoſé celuy de *grippe minaud*.

GRIPPEFOU, eſt un nom qu'on a donné à de pauvres bourgeois qui gagnent leur vie à aller recevoir à l'Hoſtel de Ville les rentes pour autruy, moyennant un ſou pour livre qu'ils retiennent par leurs mains pour leur ſalaire. Du Cange derive ce mot du Grec *gripos*, ou de l'Allemand *grippen*, qui ſignifie *ravir*.

GRIS, GRISE. adj. & ſubſt. Couleur qui eſt entre le blanc & le noir. Le *gris* chez les Teinturiers eſt la nuance du noir, depuis la plus baſſe couleur qui eſt le *gris blanc*, juſqu'à la plus haute qui eſt le *gris noir*. en cet ordre: le *gris blanc*, le *gris de perle*, *gris de plomb*, *gris lavande*, *gris de caſtor*, *gris de ramier*, couleur d'ardoiſe, *gris de more*, *gris brun*, ſur brun & *gris noir*, autrement *gris minime*. Le *gris de fer* eſt le vray *gris* qui ne ſe decharge point. Le tout doit eſtre teint en cramoiſi avec gueſde ou paſtel & cochenille d'Inde, ſans meſlange de Breſil, ni d'orſeille. Il y a auſſi un *gris cendré*, un *gris ſale*, un *gris de rat* ou *de ſouris*, qui a moins d'éclat que les autres. un *gris argenté*, un *gris violant*, *gris vineux*, *gris de ſange*, & un autre nommé *pain bis* ou *triſte amie*, couleur de Roy, de Prince, ou de noiſette. Il y a auſſi un *gris d'eau*, un *gris verd*, ou *merde d'oye*, &c. Les cheveux noirs deviennent *gris* avant que de blanchir tout à fait. Les Cordeliers ſont veſtus de *gris*, parce qu'ils diſent que c'eſt la couleur la plus ſimple qui eſt ſans teinture. Menage tient que ce mot vient de l'Allemand *grijs* ou *graw*, qui ſignifie la même choſe, qui a eſté fait de *grijſen*, qui ſignifie *pleurer*. Philander ſur Vitruve le derive de *cinericius*.

GRIS POMMELÉ, ſe dit ſeulement du poil des chevaux qui eſt meſlé de noir & de blanc.

On appelle du *vin gris*, un vin delicat, tel que celuy de Champagne, qui eſt entre le blanc & le clairet: & on dit, qu'un homme eſt *gris*, lors qu'il a beaucoup beu de vin, & qu'il commence d'eſtre yvre.

On appelle *gris de lin*, une nuance violette qui a pluſieurs degrez depuis le plus clair juſqu'au plus brun.

On appelle *Papier gris*, un papier ſans colle qui ſert aux Chimiſtes & Apothicaires à paſſer & à filtrer pluſieurs liqueurs.

On appelle *Petit gris*, des fourrures faites de peaux de lapin, ou de la peau d'une eſpece de rats ou d'eſcureuils qui ſe trouvent aux pays froids, qu'on

appelle auſſi *eſcureüils d'Hollande*, dont la queuë eſt couverte d'un poil blanc tirant ſur le *gris*. C'eſt ce qu'en Blaſon on appelle *menu vair*. C'eſtoit autrefois une fourrure precieuſe que portoient les Dames & les Grands Seigneurs. Il eſtoit deffendu aux Courtiſans d'en porter.

On appelle *verd de gris*, la roüille de l'airain qu'on met tremper & qu'on ratiſſe. Il s'en fait une peinture verde, & qui eſt un poiſon.

On appelle auſſi un *temps gris*, quand il fait un temps froid, parce qu'alors la terre eſt plus *griſe* qu'en autre temps: & le peuple appelle à Paris un *donneur de gris*, une ſtatuë qui eſt dans le Parvis Noſtre Dame, où il fait extremement froid. Ce mot en ce ſens vient du Grec *cryos*, *frigus*. En vieux François le mot *gris* ſignifioit proprement *froid* & *noiraſtre*.

On dit figurément, Faire *griſe* mine à quelqu'un, le regarder *gris*, pour dire, luy faire mauvaiſe reception, luy teſmoigner qu'on eſt mal ſatisfait de luy.

On dit en proverbe, La nuit tous chats ſont *gris*, pour dire, que toutes les couleurs ſont égales quand il n'y a point de lumiere.

GRISAILLE. ſ. f. Peinture faite de blanc & de noir, que les Peintres appellent autrement *clair obſcur*.

GRISAILLER. v. act. Enduire de couleur griſe des murailles, des planchers.

GRISASTRE. adj. m. & f. Qui eſt de couleur tirant ſur le gris. Une eſtoffe *griſaſtre*. les grés & pluſieurs autres pierres & mineraux ſont *griſaſtres*.

GRISETTE. ſubſt. fem. Femme ou fille jeune veſtuë de *gris*. On le dit par meſpris de toutes celles qui ſont de baſſe condition, de quelque eſtoffe qu'elles ſoient veſtuës. Des gens de qualité s'amuſent ſouvent à frequenter des *griſettes*. Les Dames ont auſſi mis à la mode des habits de petite eſtoffe griſe, qu'elles appellent des *griſettes*.

GRISON, ONNE. adj. & ſubſt. Celuy dont les cheveux commencent à blanchir. Il y a des gens qui ſont *griſons* dés 25. ans.

On appelle un cheval *griſon*, lors qu'il eſt gris: & un aſne s'appelle abſolument un *griſon*, parce qu'il eſt ordinairement gris Ainſi Sancho Panſa appelloit ſa monture, ſon *griſon*.

GRISON, ſe dit auſſi par raillerie des laquais de gens de qualité qui ne portent point de couleurs, & qui leur ſervent d'eſpions ou de meſſagers ſecrets.

On appelle encore *griſons*, de gros grés dont on ſe ſert à baſtir dans les lieux ou le grés abonde. Il faut tant de *griſons* pour faire un pied droit de cette porte.

GRISONNER. v. n. Devenir gris. Les cheveux luy ont *griſonné* de bonne heure.

GRIVE. ſ. f. Petit oiſeau noir & blanc de la groſſeur d'un merle, & qui eſt bon à manger à la ſaiſon des vendanges, parce qu'il s'enyvre de raiſins. En Latin *turdus*. Les mauvis ſont des eſpeces de *grives*.

On dit proverbialement, qu'un homme eſt ſaoul comme une *grive*, quand il a mangé à crever.

GRIVELE', ÉE. adj. Qui eſt tacheté de noir & de blanc.

GRIVELER. v. n. Friponner, faire de petits profits ſecrets & illicites en quelque employ, en quelque commiſſion.

GRIVELE'E. ſ. f. Profit injuſte & ſecret qu'on fait dans un employ, & ce qu'on appelle en parlant des valets, des *ferremules*. Menage tient que ce mot vient de *grive*, à cauſe que les Anciens ſe ſervoient de la varieté des eſtoiles & bigarrures des leſards & autres animaux, pour marquer les fraudes & les impoſtures; & que le mot de *grive* vient de *gri gri*, qui imite le cri que font les *griues*. D'autres le derivent du Latin *tribellare*, qui ſignifie *cribler*.

GRO.

GROGNER. v. n. qui ſe dit au propre du cri des pourceaux. On le dit par extenſion, des hommes, quand ils font un bruit & murmure ſourd, & qui n'eſt pas articulé, lors qu'ils ſont meſcontens, ce qui imite aſſez le cri du pourceau. Ce mot vient du Latin *grunnire*, & par onomatopée du cri, ou ſon que font les pourceaux.

GROGNEUX, EUSE. adj. Celuy qui grogne, qui murmure tout bas, qui fait la mine & qui teſmoigne du chagrin.

GROLLE. ſ. f. Oiſeau du genre des corneilles, qui a le bec gros & long, & les pieds noirs. Quelques-uns diſent *graule* ou *graille*. En Latin *graculus*: le geay c'eſt *galgulus*. Menage tient que ce mot vient de *garrula*, ou de *garriola*, qui ſe trouve dans la Loy des Allemands.

GROMMELER. v. n. Murmurer ſecrettement & entre ſes dents, teſmoigner du chagrin, ſans en vouloir dire la cauſe. Ce mot vient de *Gromellaat*, qui en langage Celtique, ou Bas-Breton, ſignifie la même choſe.

GRONDE. ſ. f. Voyez *Trompe* inſtrument de Muſique, c'eſt la même choſe.

GRONDER. v. act. Reprendre un inferieur, lui reprocher qu'il a manqué à ſon devoir. Ce mot vient du Latin *grondare*, qu'on a dit pour *grunnire*. Menage.

GRONDER. v. n. Murmurer ſecrettement, donner des teſmoignages muets qu'on a du meſcontentement de quelque choſe; & alors il ſe dit des égaux & des inferieurs. Ce valet ne ſert qu'en *grondant*.

On dit figurément, que le ciel, que l'orage, que le tonnerre *gronde* ſur nos teſtes, quand il commence à ſe faire entendre dans la nuë

GRONDÉ, ÉE. part.

GRONDERIE. ſ. f. Chagrin, meſcontentement qu'on teſmoigne, ſans en dire la cauſe, en pluſieurs ſortes de manieres.

GRONDEUR, EUSE. Chagrin, qui gronde, & qui a couſtume de gronder. Moliere a dit agreablement,

Et je ne vis jamais un amour ſi *grondeur*.

GROS, OSSE. adj. Terme relatif. Ce qui eſt eſtendu en largeur & en eſpaiſſeur, qui eſt de plus grand volume qu'un autre corps à quoy il eſt comparé. Un homme *gros* & gras ſouvent mange moins qu'un maigre. un Calepin eſt plus *gros* qu'un Monet. Il vient du Latin *groſſus*. Voyez Menage. D'autres le derivent de *craſſus*. Les Auteurs appellent Louis le *Gros*, *Ludovicus Craſſus*.

Ce mot a beaucoup de ſignifications, ſuivant les diverſes choſes à quoy on le rapporte.

GROS, eſt oppoſé à *delié*, delicat, peu eſpais. De *gros* pain, qu'on appelle auſſi du *gros Guillaume*, c'eſt du pain bis. du *gros* vin, qui eſt fort eſpais. de la *groſſe* viande, c'eſt de la viande de bouche-

rie.

rie. un *gros* habit. de *gros* ſouliers. un *gros* mur, eſt celuy qui ſouſtient les planchers & la charpente d'un baſtiment, & eſt oppoſé à *cloiſonnage*.

GROS, s'oppoſe auſſi à *petit*. Une *groſſe* armée, c'eſt à dire, forte & nombreuſe. *groſſe* fievre, qui eſt violente. *gros* intereſt. *gros* peché. la *groſſe* faim. une *groſſe* ville. une *groſſe* riviere.

GROS, ſignifie quelquefois, Riche, ou celuy qui paroiſt l'eſtre. Un *gros* Financier. un *gros* Marchand. un *gros* Monſieur. un *gros* Milord. On dit, quand on entend bien ſonner en une Parroiſſe, qu'il eſt mort quelque *groſſe* teſte, quelque perſonne conſiderable. On dit auſſi, qu'une femme eſt *groſſe*, ou *groſſe* d'enfant, pour dire, qu'elle eſt enceinte.

On dit, que la Cour eſt *groſſe*, quand il y a beaucoup de monde à la Cour, comme lors qu'il s'y fait quelque grande ceremonie.

On dit, qu'un homme a le cœur *gros*, pour dire, qu'il a le cœur plein de deſpit ou de colere. Corneille a dit auſſi,

> Les yeux baignez de pleurs, le cœur *gros* de ſouſpirs.

On dit, Avoir de *groſſes* paroles avec quelqu'un, pour dire, Se mettre en eſtat de le quereller.

En termes de Marine, on appelle *gros temps*, ou *grand temps*, un temps de mer ou un orage, lors que le vent ſouffle extraordinairement, & que la mer commence à devenir *groſſe*, & à s'agiter. On ne ſe ſert point de la voile de perroquet de *gros temps*.

On appelle des contracts à la *groſſe*, (on ſouſentend *adventure*) ceux qui ſe font dans le commerce de mer, & qui ne ſont aſſignez que ſur le corps & la quille du vaiſſeau, & ſur la cargaiſon. Tous contracts à la *groſſe* demeurent nuls par la perte des effets ſur leſquels on a fait le preſt, pourveu qu'elle arrive par cas fortuit dans le temps & les lieux de riſque, ſuivant l'Ordonnance de la Marine.

On dit auſſi, Donner de l'argent à la *groſſe adventure*, pour dire, Prendre un *gros* intereſt à cauſe des riſques qu'il y a à courir.

Ce mot eſt quelquefois augmentatif: comme, *Gros* pifre, *gros* pendart. *groſſe* carogne. *gros* lourdaut.

GROS BOIS, eſt du bois à bruſler taillé en buſches, & qui eſt oppoſé à *fagot* & à *cotret*, quoy qu'il ne ſoit pas ſi *gros* que celuy de charpente.

GROS CANON, eſt le canon de batterie.

GROS DOUBLE CANON, en termes d'Imprimerie, eſt le plus *gros* de tous les caracteres. Le *gros canon* ſimplement eſt le caractere qui eſt entre le *gros double canon*, & le petit canon: & on appelle *gros Romain*, le caractere qui eſt entre le parangon, & le St. Auguſtin.

GROS LOT, eſt le plus conſiderable billet d'une lotterie, d'un partage.

GROS MOT, eſt un mot obſcene. On appelle auſſi un *gros mot*, un mot deciſif & qui conclut, qui termine une affaire. une *groſſe* enchere. une offre *groſſe*.

GROSSE DIXME, ſe dit des *gros* fruits de la terre, comme blé, orge, avoine: & *gros Decimateur*, eſt celuy à qui ils appartiennent.

GROSSE LETTRE, ſe dit non ſeulement des *gros* caracteres, mais auſſi de toutes les lettres capitales.

GROSSE VEROLE, eſt une maladie Venerienne qui ſe fait connoiſtre par des puſtules qui reſſemblent aux grains de la petite verole.

GROS, ſubſt. maſc. ſignifie un amas de trouppes qui marchent enſemble. Il parut un *gros* de Cavalerie ſur la colline. ce regiment s'eſt rejoint au *gros* de l'armée.

On dit aux Eaux & Foreſts, qu'un arbre a tant de *gros*, pour dire, qu'il a tant de pieds de tour. On dit auſſi en Charpenterie du bois équarri, qu'il a tant de pouces de *gros*, pour dire, qu'il a tant de largeur & d'eſpaiſſeur.

GROS, ſignifie auſſi, Ce qui eſt le principal, le plus conſiderable d'une choſe. Il faut que le *gros* paſſe avec le menu. ce Miniſtre fait le *gros* des affaires. ce Marchand fait le *gros* & le detail d'un tel negoce. cet Artiſan fait le *gros* de la beſogne. il faut oſter le plus *gros* de cette pierre, de ces ordures. On dit auſſi, le *gros* du monde, pour dire, la plus grande partie du monde.

Le *gros* d'une Chanoinie, eſt la portion qui vient à chaque Chanoine du revenu du Chapitre, ſans y comprendre les obits & les diſtributions manuelles.

Le *gros* d'une Cure, eſt une portion congruë qu'un Curé Primitif qui prend toutes les *groſſes* dixmes d'une Parroiſſe, donne au Vicaire perpetuel pour vivre, outre les menuës dixmes & le creux de l'Egliſe.

GROS, en termes de Finances, eſt un droit de vingtieſme, ou ſubvention qu'on prend ſur le vin vendu.

GROS, eſt auſſi la huitieſme-partie d'une once, ou une drachme, qui peſe trois deniers, & le denier 24. grains; de ſorte que le *gros* eſt de 72. grains. En ce ſens, il vient du Latin *groſſus*.

GROS DE LORRAINE, eſt une petite piece de monnoye valant dix deniers de France.

GROS, eſt auſſi une ancienne monnoye que St. Louis fit battre à ſon retour d'Egypte en la ville de Tours, à onze deniers de fin, qui eſtoit une eſpece de ſous qui en valoient ſix des autres qui eſtoient noirs, plus petits & plus chargez de billon. Ils furent ainſi nommez, parce qu'ils peſoient une drachme ou la huitieſme partie d'une once qu'on appelle *gros*. Ce nom de *gros* s'eſt appliqué auſſi à des monnoyes. Ainſi on a appellé les teſtons *groſſi capitenes*; les *gros de meſle* ou *pigeonſes*, qui eſtoient des pieces de 6. blancs; des *gros de Lorraine*, qui eſtoient des Carolus, &c.

GROS, eſt auſſi une monnoye dont on uſe chez les Saxons, Sileſiens, Polonois, Bohemes, &c. qu'on dit avoir eſté du poids des vieux deniers Romains, & des drachmes Attiques. Il y a eu auſſi des *gros* tournois, dont il eſt fait mention dans l'Extravagante du Pape Jean XXII.

En termes de Negoce, à Amſterdam, Anvers, Cologne, &c. la livre de *gros* vaut ſix livres, le ſou vaut ſix ſous. & le denier ſix deniers; & c'eſt ſur ce pied que les Marchands tiennent leurs livres; & en ce ſens, c'eſt une monnoye de compte, comme les francs, les florins d'Allemagne, & les ſterlins d'Angleterre.

En termes de Marchands, *Gros de Naples* ou *Gros de Tours*, eſt une eſtoffe de ſoye dont le grain eſt croiſé, & qui paroiſt *gros* & enflé. On le faiſoit venir autrefois de Naples: maintenant on en fait d'auſſi beaux à Tours. c'eſt une eſpece de mohere.

EN GROS, adv. Sommairement, ſans entrer dans le detail. Il a raconté cette hiſtoire en *gros*, ſans en marquer les circonſtances. c'eſt un Marchand

en *gros*, qui ne vend que les pieces, que les balles entieres, qui ne detaille point. On dit auſſi, Gagner *gros*, Coucher *gros*, pour dire, beaucoup.

TOUT EN GROS. adv. Tout ramaſſé. C'eſt ordinairement un terme de meſpris. De tant de gens invitez à cette ceremonie, il ne ſe trouva que dix hommes *tout en gros*. ſur mille eſcus qu'il me doit, il m'en a payé cinquante *tout en gros*.

GROS, ſe dit proverbialement en ces phraſes. *Groſſe* teſte, peu de ſens. On dit auſſi, que les *gros* poiſſons mangent les petits, pour dire, que les foibles ſouffrent de l'injuſtice des puiſſants. On dit d'un enfant qui a beaucoup couſté à eſlever, qu'il a plus couſté d'or & d'argent qu'il n'eſt *gros*. On appelle un Catholique a *gros* grain, un homme peu ſcrupuleux. On dit, Parler à un homme des *groſſes* dents, pour dire, le reprendre aigrement, luy parler fortement, en colere, ou avec menaces. On dit, Toucher la *groſſe* corde, pour dire, Toucher le point le plus important & le plus delicat d'une affaire. On dit, Se tenir au *gros* de l'arbre, pour dire, S'attacher à l'autorité legitime, ſuivre le parti le plus fort. On appelle des envies de femme *groſſe*, des appetits deſreglez, des gouſts extravagants. On dit encore, Je ſuis *gros* de vous voir, je ſuis *gros* de ſçavoir telle choſe, pour dire, J'en ay une envie tres-paſſionnée. On appelle un *gros* fin, par une contre-verité, Celuy qui croit eſtre bien fin, & qui ne l'eſt gueres. On dit auſſi, Faire le *gros* dos, pour dire, S'enfler de vanité, d'orgueil.

GROSBEC. ſubſt. maſc. Petit oiſeau qui eſt une eſpece de pinçon. En Latin *fringilla roſtrata*.

GROSEILLE. ſubſt. fem. eſt un petit fruit agreable & ſain qui vient preſque au temps des framboiſes. Il y a une *groſeille verte* dont le bois eſt picquant, & jaunit en meuriſſant. Il y en a de deux ſortes, l'une *longue*, & l'autre *ronde*, dont celle-cy eſt plus groſſe, & ſert dans les ſauces au lieu de verjus. Il y a encore deux eſpeces de *groſeilles* dont le bois eſt picquant, l'une *violette*, & l'autre *rouge*. Il y en a une de Hollande qui fait meſpriſer les autres. Il y a une *groſeille blanche commune* qu'on nomme *perlée*, parce qu'elle eſt ronde & blanche comme une perle. La *groſeille de Hollande* eſt la plus eſtimée, donnant beaucoup de grappes groſſes & longues. Son bois eſt gros, & les feuilles larges. Il y a une *groſeille noire*, ou le *faux poivrier* appellé *caſſin*, dont la feuille bruſle & picque ſur la langue comme le poivre. On remarque que la vigne fuit les groſeilliers, ſoit pour noüer, ſoit pour couler chaque année. La Framboiſiere dit que les *groſeilles* n'apportent point de dommage aux Medecins du lieu. Les Apothicaires appellent le ſuc des *groſeilles* rouges, quand il eſt confit, *Rob de ribes*. Ce mot vient de *groſſularium*. Voyez Menage.

GROSELIER. ſ. m. Arbriſſeau qui porte des groſeilles, & dont on fait des palliſſades qui croiſſent à hauteur d'appuy. Cette plante a eſté inconnuë aux Anciens. Elle eſt petite & branchuë. Ses feuilles ſont ſemblables à celles d'ache ou d'aubeſpin. Ses jettons ſont blancheaſtres & eſpineux. Il y en a de domeſtique & de ſauvage. Tous deux ont une fleur blanche, & quelquefois verde & purpurine. Son fruit eſt rond, & rempli d'un jus vineux, aigre & aſtringent, & eſt bon à manger, car il ſert en cuiſine au lieu de verjus de grain. Il y a deux ſortes de *groſeliers*, l'un *blanc*, & l'autre *rouge*, ainſi nommez, à cauſe de la couleur de leur fruit. On l'appelle en Latin *uva ſpina*, ou *uva criſpa*.

GROSSE. ſ. f. Acte de Juſtice, ou procedures eſcrites en groſſes lettres, qui eſt oppoſé à *minute*, & aux copies qu'on ſignifie. Les *groſſes* des eſcritures de griefs ſe payent à 25 ſ. par rolle. La *groſſe* d'un procés verbal, d'un inventaire, ſe delivre en papier.

GROSSE, eſt auſſi une expedition en parchemin des contracts, des obligations, arreſts & ſentences que delivrent les Notaires & les Greffiers, & qui ſont executoires quand elles ſont ſcellées. On ne colloque point en ordre dans les decrets ſur de ſecondes *groſſes*.

GROSSE, ſignifie auſſi, un compte de douze douzaines. Une *groſſe* de boutons, une *groſſe* de balles, c'eſt 144. boutons, ou balles.

GROSSESSE. ſ. f. Eſtat d'une femme enceinte. La *groſſeſſe* d'une femme dure neuf mois. Sa *groſſeſſe* l'a mis en tel eſtat, qu'elle n'a pû faire le voyage avec ſon mari. Laurens Joubert Medecin l'appelle *groiſſe*.

GROSSEUR. ſ. f. Eſtenduë de ce qui eſt gros, la qualité de ſon volume. La *groſſeur* d'une colomne doit eſtre proportionnée à ſa hauteur. ce livre eſt d'une raiſonnable groſſeur, il fait un juſte volume.

GROSSIER. adj. Qui vend des Marchandiſes en gros. En ce ſens il ne ſe dit point au feminin. Un Marchand *groſſier* d'eſpiceries.

GROSSIER, IERE. adj. Eſpais, qui a trop de groſſeur. Ce drap eſt trop *groſſier*. cet homme a la taille trop *groſſiere*. cette femme eſt *groſſiere*, eſt trop graſſe & paroiſt une truye. On dit auſſi, que l'air eſt *groſſier*, quand il eſt eſpais, chargé de nuages ou de brouillards.

GROSSIER, ſe dit auſſi des ouvrages rudes, malpolis, des ornements mal entendus, d'un travail peu delicat. Les montres d'Allemagne ſont plus *groſſieres* que celles de France. l'Architecture Gothique eſtoit bien plus *groſſiere* que la Grecque.

GROSSIER, ſe dit figurément en choſes ſpirituelles & morales. Les Sauvages ſont *groſſiers* & mal polis. il y a des eſprits ſi *groſſiers*, qu'on ne leur peut rien faire apprendre. les Artiſans ſont bien *groſſiers* à comparaiſon des gens de Cour. cette femme eſt *groſſiere* & incivile, ne ſçait pas vivre.

GROSSIEREMENT. adv. D'une maniere groſſiere. Les payſans vivent, parlent *groſſierement*. ce chaſteau eſt baſti *groſſierement*. il nous a raconté cette hiſtoire *groſſierement*, c'eſt à dire, en gros.

GROSSIERETE'. ſ. f. Qualité de ce qui eſt mal poli, mal orné, *groſſierement* travaillé. Il y a de la *groſſiereté* en tout ce qu'il dit & tout ce qu'il fait.

GROSSIR. v. n. & act. Croiſtre en groſſeur. On dit que les hommes *groſſiſſent* juſqu'à 35. ans.

GROSSIR, ſe dit auſſi en matiere de quantité diſcrete, quand pluſieurs parties qui ſe joignent enſemble rendent une choſe plus groſſe & plus nombreuſe. Les troupes qui ont de nouveau joint l'armée l'ont bien *groſſie*. ſa dette eſt bien *groſſie* par le cours des arrerages. la fonte des neiges *groſſira* bientoſt la riviere. on a trouvé de nouveaux microſcopes qui *groſſiſſent* prodigieuſement les objets. ce livre *groſſit* tous les jours par les additions qu'on y fait.

GROSSI, IE. part. paſſ. & adj.

GROSSOYER. v. act. Mettre en groſſe quelque

que acte ou procedure de Juſtice. Le Clerc d'un Advocat a 5ſ. par rolle pour *groſſoyer* des eſcritures. un Secretaire de Conſeiller pour *groſſoyer* un procés verbal. un Notaire *groſſoye* une obligation, un contract, tantoſt en parchemin, quand on les veut faire executer ; tantoſt en papier, quand on n'en veut que produire une expedition.

GROSSOYÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

GROTTE. ſ. f. Creux large ou profond qui ſe trouve fait naturellement dans une montagne, ou dans un rocher. Il ſe trouve dans les *grottes* des criſtaux de roche & pluſieurs autres congelations. Ce mot vient de *crypta*. Voyez Menage & Nicod : mais il vient plus immediatement de l'Italien *grotta*. Du Cange dit qu'en la baſſe Latinité on a dit auſſi *grota*.

GROTTE, ſe dit auſſi des petits baſtiments artificiels qu'on fait dans les jardins, qui imitent les *grottes* naturelles, qu'on orne de coquillages, & où on fait pluſieurs jets d'eau. La *grotte* de Verſailles eſt une excellente piece d'Architecture. Salomon de Caux a fait un Traitté des *Grottes* & fonteines.

GROTTESQUE. adj. m. & f. & quelquefois ſubſt. Figure capricieuſe de Peintre, de Graveur, de Sculpteur, qui a quelque choſe de ridicule, d'extravagant, de monſtrueux, telles que ſont celles dont on pare les grottes. Calot Graveur Lorrain avoit un merveilleux genie pour deſſiner des *groteſques*.

GROTTESQUE, ſe dit figurément de ce qui eſt biſarré, extravagant, ridicule dans les perſonnes, dans les habits, dans les diſcours, &c. On peignoit les Dieux des Payens en mille figures *groteſques*. les habits de maſques, de ballets ſont plus eſtimez plus ils ſont *groteſques*. l'Arioſte & les autres Poëtes Italiens inventent mille adventures *groteſques*, font des deſcriptions *groteſques*.

GROTTESQUEMENT. adv. D'une maniere grotteſque. Il a eſté peint *groteſquement*.

GROUILLANT, ANTE. adj. Qui eſt plein de vermine. Les gueux ſont tout *grouillants* de pous. ce fromage eſt trop pourri, il eſt tout *grouillant* de vers.

GROUILLER. v. act. qui ne ſe dit qu'avec le pronom perſonnel. Se remuer. Ce pauvre goutteux eſt entrepris de ſes membres, il ne ſe ſçauroit *grouiller*. quand ce goinfre eſt aſſis à table, il ne ſe *grouilleroit* pas pour le Pape. commandez à ce pareſſeux quelque choſe, il ne ſe *grouillera* pas ſeulement.

GROUILLER, ſe dit auſſi abſolument ou neutralement, pour dire, Abonder, eſtre plein, & il eſt pris toûjours en mauvaiſe part. Les Advocats ſont fort communs au Palais, tout en *grouille*. un malpropre qui ne change point de linge, *grouille* de vermine. on a reproché à un bon Auteur, qu'il s'eſtoit ſervi de cette phraſe, Il *grouille* de redites.

GROUIN. ſ. m. La partie anterieure de la teſte d'un *pourceau*, avec laquelle il fouille dans la terre.

Le peuple le dit par meſpris des hommes. Il luy a donné ſur le *grouin*, pour dire, qu'il luy a donné un coup de poing ſur le viſage.

GROUPADE. ſ. f. Terme de Manege. Eſpece de ſaut d'un cheval qui bondit.

GROUPPE. ſ. m. Terme que les Peintres & Sculpteurs ont emprunté des Italiens, qui ſe dit d'une piece de ſculpture ou d'un endroit de tableau où il y a pluſieurs figures aſſemblées qui ont quelque rapport enſemble ſoit d'hommes, d'animaux ou de fruits. Il y a dans les Tuilleries un beau *grouppe* de marbre. On dit auſſi, Telle & telle choſe font *grouppe* avec telle ou telle autre, quoy que ce ſoient des corps de differente nature. Il faut que dans un tableau toutes les figures ſoient diviſées en deux ou trois *grouppes* ou bandes. Il vient de l'Italien *groppo*.

GRU.

GRU. ſ. m. Vieux terme des Eaux & Foreſts, qui ſignifie les fruits ſauvages qui ſe trouvent dans les foreſts, qui ſe grugent par les cochons ou autres beſtiaux qu'on y nourrit, comme ſont le gland, la fayne, les chaſtaignes, pommes & poires ſauvages, qui s'afferment ſous le nom de *grus* par le Gruyer.

GRUAU. ſ. m. Farine d'avoine ſechée au four, & mouluë en certains moulins faits exprés, dont on ſepare le ſon ſans bluteau. On fait de la bouillie excellente avec le *gruau*, en le faiſant cuire dans du lait & fort lentement. Il eſt fort ſain, & il entretient le teint frais. Ce mot vient de *gruellum*, diminutif de *grutum*. Les Italiens diſent *cruſca*, & les Flamands *gruis*. En quelques lieux on dit *gruel* & *grut* : & on le prend auſſi pour toutes autres choſes pilées groſſierement, c'eſt à dire, reduittes en grains. Borel le derive du Grec *gry*, c'eſt à dire, tres-petit. Du Cange dit qu'il vient de *gruellum*, qui s'eſt dit de la *bouillie* qui ſe faiſoit avec de l'eau & toute ſorte de farine.

GRUAU, eſt auſſi du gros pain bis de Boulanger fait de farine dont on n'a pas oſté le ſon.

GRUAU, eſt auſſi une machine pour eſlever des pierres ou autres fardeaux, qui n'eſt differente de l'engin, qu'en ce que ſon fauconneau ou ſa plus haute piece de bois a plus d'extenſion, & paroiſt une petite gruë.

GRUE. ſ. f. Gros oiſeau de paſſage qui vole en trouppes rangées en triangle, & qui a un col fort long. On diſoit autrefois, que les Pygmées avoient guerre contre les *gruës*. Athenée dit que Melanthius avoit une telle paſſion pour la gueule, qu'elle luy faiſoit ſouhaitter d'avoir un col auſſi long qu'une *gruë*, pour ſavourer plus long-temps le boire & le manger. Ce mot vient de *grua*, qu'on a dit pour *grus*, & qui ſe trouve dans la Loy Salique. Menage.

GRUE, ſe dit figurément de ceux qui ſont ſtupides, ou aiſez à tromper : mais on ne l'employe gueres qu'avec la negative. Cet homme n'eſt pas ſi *gruë* que vous le penſez.

GRUE, eſt auſſi une machine pour eſlever des pierres dans les grands baſtiments. Elle eſt compoſée d'une fleſche appuyée par huit arcboutants, ſur la pointe ou pivot de laquelle tournent pluſieurs pieces de bois attachées enſemble qui font un long col, qui porte la pierre en pluſieurs endroits du baſtiment. Le fardeau s'eſleve par le moyen d'un tour où eſt attaché le cable, qui ſe meut par une roüe à tambour dans laquelle on fait marcher un manœuvre.

On dit proverbialement, qu'un homme a le cou de *gruë*, quand il l'a bien long, ou quand il fait effort pour l'allonger. On dit auſſi, qu'un homme fait le pied de *gruë*, quand il eſt long-temps debout en quelque lieu, & particulierement quand on le fait attendre, parce qu'on dit que les *gruës* ont coûtume d'avoir un pied en l'air quand elles font ſentinelle. On dit auſſi, Maiſtre Gonin

eſt mort, le monde n'eſt plus *gruë*, à ceux dont on a deſcouvert la fineſſe, & qui nous vouloient tromper.

GRUERIE. ſ. f. Petite Juriſdiction de campagne où ſe font les rapports des moindres delits commis dans les foreſts, pour les juger en premiere inſtance, & qui eſt ſubalterne à l'égard des Maiſtres particuliers des Eaux & Foreſts qui ſont dans les villes.

GRUGER. v. act. Caſſer, reduire en menuës parties des choſes dures, ſeches & friables. Le grés eſt dur, mais on le *gruge* avec les marteaux. on fait ſecher le ſel, & puis on le *gruge* dans un mortier. un Sculpteur *gruge* le marbre avec la marteline. Ce mot vient du Grec *grao*, *mando*.

GRUGER, ſe dit auſſi de ce qui eſt dur, & qu'on caſſe avec les dents. On *gruge* des crouſtes, du biſcuit de mer. on entend *gruger* toute la nuit des rats dans ce grenier.

GRUGER, ſignifie ſimplement, Manger beaucoup. Cet homme a quatre valets qui *grugent* bien. il a des paraſites qui le *grugent*, qui auront bientoſt *grugé* ſon bien.

GRUGER, ſe dit figurément en Morale de la chicane, qui conſomme en peu de temps le bien d'un plaideur. On a remarqué que les Procureurs & Advocats ne laiſſent point tranſiger leurs parties tant qu'il y a quelque choſe à *gruger* pour eux.

GRUGÉ, ÉE. part. & adj.

GRUME. Terme des Eaux & Foreſts, qui ſe dit du bois qui eſt encore avec ſon écorce, qui n'eſt point équarri. Les Marchands vendent beaucoup de leur bois en *grume*, comme les pieux pour les ponts, les limons, fleſches, & autres bois de charronnage. Ugutio dit que le mot *gruma*, eſt cette crouſte qui s'attache aux douves d'un muid en dedans par les vapeurs du vin, d'où on a fait *grume*, *grumeau*, & *grumeleux*.

GRUMEAU. ſ. m. Partie du ſang, du lait, ou autre liqueur qui ſe caille, qui s'eſpaiſſit, ou qui eſt mal delayée. Les pulmoniques crachent quelquefois des *grumeaux* de ſang. Cette colle, cette bouillie n'eſt pas bien delayée, elle eſt toute en gros *grumeaux*.

GRUMELEUX. adj. m. eſt une épithete que l'on donne au bois, quand il eſt aſpre & rude au maniment.

GRURIE. ſ. f. eſt un droit de moitié que le Roy prend en quelques foreſts de ſon Royaume, comme le tiers & danger en Normandie, ainſi que dit Chauffour en ſon Traitté des Eaux & Foreſts. Mais Choppin dit que c'eſt ſeulement une Juriſdiction que le Roy a ſur les bois des particuliers, dans leſquels il eſtablit des Juges & des Gardes pour leur conſervation; en ſorte que les Maiſtres ne les peuvent faire coupper qu'avec les ſolemnitez requiſes pour les bois qui ſont en tiers & danger, & que l'amende des delits appartient au Roy qui les fait garder, quoy qu'il ne pretende rien au fonds.

GRUYER. adj. maſc. Terme de Fauconnerie, qui ſe dit d'un oiſeau dreſſé pour chaſſer aux gruës. Faucon *gruyer*.

GRUYER. ſ. m. eſt un Officier ſubalterne qui juge en premiere inſtance des delits & malverſations qui ſe commettent dans les foreſts. On l'appelle quelquefois *Verdier* & *Foreſtier*. Les *Gruyers* ſont eſtablis dans la campagne en des lieux eſloignez des maiſtriſes. Ils ont pouvoir de juger juſqu'à ſix livres, & l'appel de leurs jugements ſe releve par devant les Maiſtres particuliers. Ce mot vient du *grus* ou fruit des foreſts, dont le *Gruyer* doit avoir le ſoin; ſelon l'advis de Pithou. Nicod le derive du Grec *drys*, qui ſignifie *cheſne*, comme qui diroit *dryer*, au lieu de *gruyer*. D'autres croyent qu'il vient *à gruibus*, à cauſe que ces oiſeaux ſont de bon guet & de la bonne garde; ce que doivent faire ces Officiers à leur exemple. Du Cange dit que ce nom vient de l'Allemand *grucn* ou *groen*, qui ſignifie *viridis*, d'où on a fait *viridarius* & *verdier*.

GRUYER, ſe dit figurément d'un homme qui eſt habile en ſon meſtier, en quelque profeſſion. Il faut aller conſulter ce vieux Advocat, il eſt *gruyer* en cette matiere.

GUA.

GUAIRO. Mot indeclinable, & terme de Fauconnerie. C'eſt un cri qu'on fait à la chaſſe des perdrix en les voyant partir, pour avertir le Fauconnier de laſcher l'oiſeau.

GUE.

GUE. ſ. m. Lieu où on peut paſſer un ruiſſeau, une riviere, un marais ſans bateau, ſans nager & ſans s'embourber. Un bon Capitaine doit ſçavoir tous les *gues* d'une riviere qui couvre ſon camp. Ce mot vient du Latin *vadum*. Dans la baſſe Latinité on a dit *guadum*, & les Italiens *guado*.

On dit figurément en Morale, Sonder le *gué* d'une affaire, pour dire, Taſcher de deſcouvrir adroitement les ſentiments de ceux dont on a beſoin pour la faire reüſſir.

GUABLE. adj. Ruiſſeau, riviere ou marais qui ſe peuvent paſſer à gué & ſans bateau.

GUEDER. v. act. Terme populaire, qui ſignifie *ſaouler*. Cet homme s'eſt bien *gueſé*, il s'eſt bien ſaoulé, il ne peut manger davantage.

GUEER. v. act. Paſſer une riviere ſans bateau & ſans nager.

GUEER UN CHEVAL. C'eſt le promener dans l'eau pour le rafraiſchir en quelque gué ou eau courante où il ne ſoit point en danger de ſe perdre. On dit auſſi, *Gueer* du linge, pour dire, le tremper, le laver en grande eau. Quelques-uns derivent ce mot de *aquare*. On a dit autrefois *aguayer*, *guayer* & *ayer* en la même ſignification.

GUEMENTER. v. n. Vieux mot qui ſignifioit, Se plaindre de quelque choſe, & auſſi, ſe mettre en peine de la faire reüſſir, s'en embarraſſer. Il eſt bas, & n'eſt plus en uſage qu'en quelques Provinces de France.

GUENAUT. ſ. m. Vieux mot qui ſignifioit autrefois *gueux*, dont il eſt fait mention dans Rabelais. Les *guenauts* de St. Innocent. Le peuple appelle auſſi *guenaut*, un gros pou. Voyez *Gueux*.

GUENILLE. ſ. f. Habit deſchiré & tombant par lambeaux. On le dit auſſi de ces mêmes lambeaux deſtachez, & de toutes ſortes de vieux haillons.

GUENILLE, ſe dit auſſi de tous les meubles peu conſiderables & de vil prix. Ce curieux n'a que des *guenilles* dans ſon cabinet.

Il y a auſſi un certain jeu de carte, qu'on appelle la *Guenille*.

GUENILLON. ſ. m. Vieux lambeau de linge ou d'eſtoffe.

GUENIPPE. ſ. f. Gueuſe, mal-propre, femme de mauvaiſe vie. Il n'y a rien qui deſcrie tant un jeune homme qui vient dans le monde, que de hanter des *guenippes*.

GUENON. ſ. f. Petit ſinge femelle que les Dames de qualité prennent plaiſir de nourrir.

On appelle auſſi *guenon*, une femme vieille ou laide, quand on luy veut dire quelque injure.

GUENUCHE. ſ. f. Diminutif de *guenon*.

GUERDON. ſ. m. Vieux mot qui ſignifie, Recompenſe ou ſalaire de quelque travail ou bon office qu'on nous a rendu. Il ne ſe dit qu'en burleſque. Menage tient que ce mot vient de l'Allemand *werdung*, qui ſignifie *eſtimation de prix*. Nicod croit qu'il vient du Grec *kerdos*, qui ſignifie *gain*.

GUERDONNER. v. act. Recompenſer. Il eſt auſſi hors d'uſage.

GUERE, ou *Gueres*. adv. Peu. Il n'y a *guere* de gens qui n'aiment mieux leur profit que celuy d'autruy. il n'y a *gueres* d'honneur à ſe meſler des affaires des meſchants. il n'y a *gueres* que j'ay veu cet homme-là. Menage le derive de l'Italien *guare*, ou de l'Hebreu *gara*, qui ſignifie *retrancher*.

GUERET. ſ. m. Terre qu'on avoit laiſſé repoſer, & qu'on a fraiſchement labourée pour l'enſemencer en la même année. Les *gueretz* ſe levent en Mars. un Fermier eſt obligé de lever les *gueretz*, encore qu'il quitte ſa ferme à la St. Jean, avant que les terres ſe puiſſent enſemencer. Ce mot vient, ſelon Saumaiſe, de *vervactum*, qui ſignifie en Latin la même choſe; ou de *veteretum*, qu'il faut lire au lieu de *vervactum*, comme veut Scaliger; d'autres ſouſtiennent qu'on diſoit autrefois *garet*, *tanquam campus aratus*. Du Cange le derive de *vegri*, ou de *varetti*, qui dans la baſſe Latinité ont ſignifié des *champs mal cultivez*, & dans un autre lieu il le derive de *waretum*.

GUERIDON. ſ. m. Meuble de chambre qui ſert à porter des flambeaux, des vaſes &c. Il eſt compoſé d'un pilier ou colomne de bois ou d'argent entre deux pieces rondes, l'un par bas pour le ſoûtenir, & l'autre par en haut pour porter ce qu'on met deſſus.

GUERIR. v. act. Panſer un malade, luy rendre la ſanté. La Medecine eſt l'Art qui enſeigne à *guerir*. le quinquinna *guerit* la fievre. il n'y a point d'Empirique qui ne ſe vante de *guerir* la goutte. un malade qui ſe *guerit*, qui commence à *guerir*, doit manger ſobrement. Ce mot vient, ſelon Menage, de l'Allemand ou Flamand *warer*, qui ſignifie, *garder*, *ſauver*, *conſerver*. Nicod pretend que ce mot vient de *variare*, à cauſe que l'eſtat du malade change quand il ſe *guerit*.

GUERIR, ſe dit auſſi des puiſſances ſurnaturelle. St. Main *guerit* de la galle; St. Eutrope de l'hydropiſie; St. Laurens du mal des dents. l'ombre de St. Pierre *gueriſſoit* les malades. on ne ſçauroit *guerir* avec des enchantements.

GUERIR, ſe dit auſſi en choſes ſpirituelles. JESUS-CHRIST eſt venu au monde pour *guerir* toutes nos infirmitez. un ſage *guerit* bientoſt ſon eſprit des preoccupations & des erreurs populaires. On a du mal à *guerir* les imaginations bleſſées de quelque folie amoureuſe.

GUERIR, en ce ſens ſignifie auſſi, Quitter, ſe deffaire de quelque choſe. On ſe peut bien *guerir* des vanitez du monde, & y renoncer, mais on n'eſt jamais bien *gueri* de l'amour propre, on ne s'en ſçauroit deffaire.

On dit proverbialement, que la mort nous *guerit* de tous nos maux, qu'un homme eſt *gueri* de tous ſes maux, pour dire, qu'il en eſt delivré. On dit, qu'une choſe ne *guerit* de rien, lors qu'elle ne rend pas une affaire meilleure, qu'elle ne l'advance pas. On dit auſſi, qu'on ne ſçauroit *guerir* de la peur. On dit auſſi d'un homme foible & inutile, que c'eſt un Saint qui ne *guerit* de rien. On dit, Medecin *gueri* toy toy-même, par une ſentence tirée de l'Evangile; & en proverbe on l'applique à celuy qui reproche à un autre des defauts dont luy-même n'eſt pas *gueri*.

GUERI, IE. part. paſſ. & adj.

GUERISON. ſ. f. Recouvrement de ſanté. La plus-part des *gueriſons* ſe font par la nature pluſtoſt que par l'art.

GUERISSABLE. adj. m. & f. Qui eſt capable de gueriſon. La fievre tierce eſt plus *gueriſſable* que la quarte.

GUERITE. ſ. f. On diſoit autrefois *Garite*. Tourelle de pierre ou de bois ſur les baſtions reveſtus, qui eſt baſtie ſur les murs d'une ville, d'un chaſteau, pour y loger une ſentinelle. On l'appelle auſſi *eſchaugueite*. Les *gueirites* doivent eſtre à l'eſpreuve du mouſquet. Ce mot a la même origine que *guerir*, de l'Allemand *waren*, qui ſignifie *conſerver*. Covarruvias dit que c'eſt un mot Arabe qui vient de *gar* ou *gara*, qui ſignifie un *trou*, une *foſſe*.

GUERITE, eſt auſſi une terraſſe, ou un petit dongeon, qui eſt eſlevée au deſſus d'un baſtiment pour deſcouvrir de loin. Un Aſtronome doit eſtre toûjours logé en une maiſon où il y ait une *gueriteſ*, pour obſerver les aſtres.

On dit proverbialement, Gagner la *gueriteſ*, pour dire, S'enfuir & chercher quelque lieu de ſeureté.

GUERLANDES. Terme de Marine, ſont des pieces de liſſon cintrées, qui ſe mettent au dedans du vaiſſeau à travers de l'eſtrave, ſervant à fortifier & entretenir la rondeur de la prouë. On en met juſqu'à trois au fond de cale, deux entre les eſcubiers, & une ſur le ſecond pont.

GUERLIN. ſ. m. Terme de Marine, C'eſt un moyen chableau qui ſert à toüer ou remorguer les vaiſſeaux, & à autres uſages. On l'appelle auſſi *hauſſere*.

GUERPIR. v. act. Vieux terme de Couſtumes, qui ſignifie, Abandonner & delaiſſer un heritage ſerf, mortaillable ou cenſuel. *Guerp* ſignifioit la choſe delaiſſée; *guerpie* & *guerpiſon*, l'abandonnement. On diſoit auſſi, *Guerpir* la ville, *guerpir* la bataille, pour dire, Quitter la ville, s'enfuir. Ce mot vient de *werp* Flamand, qui ſignifie *ſaiſine & tradition*, Du Cange le derive d'un mot Saxon *werpen*, d'où on a dit en Latin *werpire*, d'où ſont venus ſes compoſez qui ſont encore en uſage, *deguerpir* & *deguerpiſſement*. On a dit auſſi, *guipir* & *guayver*, pour ſignifier la même choſe.

GUERRE. ſ. f. Different entre des Eſtats ou des Princes ſouverains, qui ne ſe peut terminer par la Juſtice, & qu'on ne vuide que par la force. Les Titans ont voulu faire la *guerre* aux Dieux. les peuples de toute la terre ſe font les uns aux autres une *guerre* ſanglante. une *guerre* à feu & à ſang. la France & l'Eſpagne ſont en *guerre* ouverte, ſe font la *guerre* par terre & par mer. le Roy de France eſt l'arbitre de la paix & de la *guerre*. On tient que ce mot vient de l'ancien Germanique *werre*, d'où les Eſcrivains de la baſſe Latinité ont fait *werra* ou *werreta*, pour ſignifier *guerre*. Voyez Menage & Du Cange. Mais le Sr. Rudbeck cité

dans les Nouvelles d'Hollande fait voir que ce mot vient de l'ancien Suedois.

GUERRE CIVILE, OU INTESTINE, eſt celle qui ſe fait entre les ſujets d'un même Royaume, entre les parties d'un même Eſtat. Les *guerres civiles* des Romains ont enfin ruiné la Republique. les *guerres civiles* de Grenade ont deſtruit la puiſſance des Maures en Eſpagne.

GUERRE DE RELIGION, eſt une *guerre* civile qui ſe fait dans un Eſtat par des Heretiques. La *guerre ſainte*, eſt celle qui s'eſt faite autrefois avec des Ligues & Croiſades pour le recouvrement de la Terre Sainte.

C'eſtoit autrefois un privilege qu'avoient les Gentilshommes, de declarer la *guerre* à celuy dont ils avoient receu quelque grande injure, au lieu de le pourſuivre en Juſtice: ce qui ſe faiſoit pourtant avec quelque formalité. Charlemagne taſcha en vain de remedier à ce deſordre qui avoit desja duré pluſieurs ſiecles. St. Louis deffendit abſolument ces *guerres*, comme on void dans Mr. Du Cange ſur Joinville; & on n'en a plus entendu parler depuis Louis XI.

GUERRE, ſignifie auſſi, l'art de faire la *guerre*. Hannibal eſtoit un grand Chef de *guerre*, un Capitaine entendu au fait de la *guerre*, qui ſçavoit bien la *guerre*, le meſtier de la *guerre*, les ruſes de *guerre*.

On appelle, la *petite guerre*, les courſes qui ſe font par des ſoldats deſtachez, quand ils vont en parti, à la picorée.

BONNE GUERRE, eſt celle qu'on fait à outrance, à feu & à ſang, ſans quartier: mais on le dit auſſi en un ſens contraire, pour dire, Faire la *guerre* avec honneur, & avec l'humanité dont elle eſt capable.

On dit auſſi, qu'une priſe eſt faite de *bonne guerre*, quand elle eſt faite ſelon les loix & l'uſage de la *guerre*. En ce ſens on le dit auſſi de toutes les autres conceſſions & des avantages qu'on y remporte de bonne foy & ſans ſupercherie.

On appelle, Equipage de *guerre*, machines de *guerre*, munitions, attirail de *guerre*, Tout ce qu'on meine à la *guerre*, & qui ſert à la *guerre*.

PLACE DE GUERRE, eſt une place qui eſt fortifiée exprés pour deffendre un pays, & arreſter une armée, une place qui n'eſt point conſiderée par le nombre de ſes habitans. Un vaiſſeau armé en *guerre*, c'eſt un vaiſſeau bien garni de canon pour combattre en mer, & pour eſcorter des Marchands.

On appelle Gens de *guerre*, Tous les ſoldats de l'armée. Officier de *guerre*, Celuy qui y a quelque commandement. Commiſſaire des *guerres*, Celuy qui conduit des troupes en leurs quartiers, & qui aſſiſte aux monſtres qui s'en font, pour ſçavoir ſi le nombre en eſt complet. Treſorier de l'Extraordinaire des *guerres*, Celuy qui a les fonds deſtinez pour payer & faire ſubſiſter l'armée.

CONSEIL DE GUERRE, eſt l'aſſemblée des grands Officiers pour deliberer ſur les entrepriſes de la *guerre*. C'eſt auſſi en pluſieurs corps l'aſſemblée des Capitaines pour juger les ſoldats qui ont failli. Ce deſerteur a eſté condamné par le *Conſeil de guerre*.

NOM DE GUERRE, eſt le nom qu'on donne aux ſoldats quand on les enrolle. Ainſi il eſt dit dans la Comedie de la femme Capitaine,

Il s'eſt fait mon parrain pour m'appeller la Roſe, c'eſt à dire, pour me donner ce *nom de guerre*.

GUERRE, ſe dit auſſi des differents qui ſont entre des familles & entre des particuliers qui plaident enſemble, & qui ſe haïſſent. Il y a une *guerre* mortelle entre ces deux maiſons, ces deux plaideurs ſe font bonne *guerre*.

GUERRE, ſe dit auſſi des Auteurs qui eſcrivent les uns contre les autres. Les *guerres* du Parnaſſe divertiſſent & inſtruiſent le public. Scaliger a fait une cruelle *guerre* à Cardan.

GUERRE, ſe dit auſſi des antipathies des animaux qui ſe chaſſent & qui ſe mangent les uns les autres. Les chats font la *guerre* aux ſouris. tous les oiſeaux font la *guerre* au hibou.

GUERRE, ſe dit auſſi des qualitez contraires des corps qui agiſſent les uns contre les autres. Dans le chaos tous les élements eſtoient en *guerre*, & encore à preſent le froid fait la *guerre* au chaud, l'humide au ſec.

GUERRE, ſe dit auſſi poëtiquement des choſes qui ſe nuiſent les unes aux autres. Ainſi dans la Metamorphoſe de Ceriſi il a dit des vieilles foreſts,

Qui juſques dans le ciel ſans craindre le tonnerre
Allez faire au ſoleil une innocente *guerre*.

GUERRE, ſe dit figurément en choſes ſpirituelles & morales. La raiſon doit faire la *guerre* aux paſſions. un Predicateur fait la *guerre* aux vices. On dit auſſi, Faire la *guerre* à quelqu'un, pour dire, luy reprocher par raillerie quelque petit defaut, ou luy teſmoigner qu'on ſçait quelque ſecret de luy qu'il veut tenir caché. on luy fait la *guerre* de ſa promptitude. on luy fait la *guerre* de ce qu'il va en ſecret chez une telle Dame.

GUERRE, ſe dit proverbialement en ces phraſes. La *guerre*, la peſte & la famine ſont les trois fleaux de Dieu. On ne fait la *guerre* que pour faire enfin la paix, pour dire, qu'il faut s'accorder à la fin. On dit auſſi, A la *guerre* comme à la *guerre*, pour dire, Souffrir la fatigue, ou prendre du bon temps, ſelon les occations où on ſe trouve. On dit auſſi, que la *guerre* nourrit la *guerre*, pour dire, qu'une armée ſubſiſte aux deſpens du pays où elle ſe trouve. On appelle auſſi fruits de la *guerre* les pays deſolez, les gens eſtropiez, & autres choſes qui ſont les effets de la *guerre*. On dit auſſi, que la *guerre* eſt cauſe des troubles, à ceux qui demandent raiſon de quelque accident, quand on n'en peut pas donner. On dit dans les autres ſens, Qui terre a, *guerre* a, pour dire, qu'on ne peut poſſeder du bien ſans avoir des procés à ſouſtenir. On dit, La *guerre* eſt bien forte, quand les loups ſe mangent l'un l'autre, quand on void deux perſonnes de même profeſſion qui ſe querellent, qui ſe plaident, qui eſcrivent les uns contre les autres. On dit auſſi, Faire la *guerre* à l'œuil, pour dire, Eſpier tout ce qui ſe paſſe en quelque affaire où on a intereſt, pour y trouver ſes avantages quand l'occaſion s'en offre. On dit, qu'une fille qu'un homme entretient, va à la petite *guerre*, quand elle va chercher quelque choſe à profiter dans une paſſade: & on dit encore, qu'elle a pris un nom de *guerre*, lors qu'elle a changé ſon nom veritable, ou qu'on luy a donné quelque ſobriquet. On dit auſſi, que des gens affamez, & ſur tout des valets, viennent faire la *guerre* au pain, pour dire, qu'ils en vont manger beaucoup.

GUERRIER, IERE. adj. & ſubſt. Qui appartient à la guerre. Le Chevalier Bayard eſtoit un brave

brave *Guerrier*. la Pucelle d'Orleans eſtoit une illuſtre *Guerriere*. Alexandre a eſté nommé le *Guerrier* des *Guerriers*: Quinte-Curce a eſcrit ſa vie & ſes exploits *guerriers*. Les François ſont des peuples *guerriers*. On dit communément, qu'un *Guerrier* doit avoir aſſaut de levrier, fuitte de loup, & deffenſe de ſanglier, pour dire, qu'il faut qu'il aſſaille hardiment, qu'il fuye lentement & en ſe conſervant ſon haleine; & quand il eſt acculé quelque part, qu'il ſe deffende courageuſement comme le ſanglier.

GUERROYER. Vieux mot qui ſignifioit autrefois, Faire la guerre.

GUESDE. ſ. f. C'eſt la même choſe que *paſtel*. C'eſt une herbe ſemblable au plantin, excepté qu'elle a les feuilles un peu plus groſſes & plus noires, & qu'elle a la tige de deux pieds de haut. Voyez *Paſtel*. Elle eſt de grand uſage chez les Teinturiers. Les anciens Bretons s'en peignoient le viſage pour eſtre plus terribles en guerre, comme teſmoigne Ceſar. Et Pline dit que les femmes en uſoient de même en certains ſacrifices. Ce mot vient du Latin *guaſtum* ou *guaſdum*, qui ſignifie la même choſe, & qui eſt un vieux mot Gaulois, comme on infere du paſſage de Pline. On appelle encore *vouede* en Normandie, le petit *paſtel*, ou *gueſde*. Il y a plus d'apparence que l'un de ces mots vient de la corruption de l'autre. On l'appelle auſſi *iſatis* en Grec, en Latin *Inteola*. Saumaiſe ſouſtient qu'il faut dire *guaſtum*, & non pas *glaſtum*, comme il eſt eſcrit communément dans les livres.

GUESDER. v. act. Preparer les eſtoffes avec de la gueſde. C'eſt la même choſe qu'*empaſteler*.

GUESPE. ſ. f. Groſſe mouche qui eſt preſque ſemblable à une abeille. Il vient du Latin *veſpa*; ou *gueſpa*, ſelon Du Cange.

GUESTRE. ſ. f. Bas de payſan fait de groſſe toille, qui n'a point de ſemelle, mais qui couvre ſeulement la jambe, & tombe ſur le ſoulier. Ce mot vient de *uaſtra*. Menage. D'autres le derivent de *guaitreux*, vieux mot François qui ſignifioit un *pauvre*, un *miſerable* qui ſe plaint de ſes douleurs, ou de ſa neceſſité. On dit encore en quelques lieux *chaitreux* en la même ſignification. Borel derive ce mot du Grec *gaithron*, qui ſignifie *indumentum*. Il vient plûtoſt de *Guelrouſt*, qui en langage Celtique ou Bas-Breton ſignifie *Gueſtre*, & *guelzeſouſt*, *gamache*.

On dit proverbialement, Tirez vos *gueſtres*, quand on veut chaſſer quelqu'un. Tirer ſes *gueſtres*, c'eſt, S'en aller. Il eſt bas.

GUET. ſ. m. Garde qu'on fait pour deſcouvrir quelque choſe, ou pour ſurprendre quelqu'un. Il ſe dit premierement d'une perſonne qui eſpionne, & qui demeure en garde en quelque lieu pour voir ce qui s'y paſſe, & en donner advis. Il a l'œuil au *guet*, l'oreille au *guet*. Du Cange derive ce mot de *wacta* ou *wagta*, mots de la baſſe Latinité ſignifians la même choſe, qu'il dit venir de l'Allemand *wacht* ou *wecke*.

GUET, ſe dit auſſi d'une compagnie entiere qui fait la patrouille, ou d'un corps de garde qu'on poſe ſur des paſſages, ſoit pour empeſcher les ſurpriſes des ennemis, ſoit pour prendre les voleurs, ou ceux qui troublent le repos de la ville. Il y a des charges qui ont le privilege d'exemption de *guet* & de garde. Du temps de Guillaume de Nangi on appelloit *guet*, ce qu'on a appellé depuis *corps de garde*.

Faire le *guet*, c'eſt, Se tenir en ſentinelle ou en poſte, pour deſcouvrir s'il ne vient perſonne qui puiſſe nuire à noſtre deſſein. La ſuivante faiſoit le *guet*, tandis que ſa maiſtreſſe parloit à un Cavalier.

MOT DU GUET, eſt une parole qui ſert de ſignal pour diſcerner l'ami de l'ennemi. Il ſe donne par le Commandant aux Officiers: ce qui empeſche les ſurpriſes des ennemis, les communications des traitres & des eſpions. On change tous les ſoirs *le mot du guet*.

On le dit figurément des rendez-vous qui ſe donnent pour des conferences ſecrettes, pour des entrepriſes amoureuſes. Ce valet avoit le *mot du guet*, avoit l'ordre de faire entrer telles & telles perſonnes.

On appelle à Paris le Chevalier du *Guet*, Celuy qui commande à une compagnie qui fait la ronde dans les ruës toute la nuit pour empeſcher les voleurs. Le Lieutenant, les Archers du *Guet*. Il y a le *guet à pied* & le *guet à cheval*. On appelle en Languedoc & Provence *Viguier*, Celuy qui commande au *guet*: & ce mot vient de *Veggia*, Italien qui ſignifie *veille*. Nicod.

GUET, ſe dit auſſi de quelques animaux. Il y a long-temps que ce chat eſt au *guet* pour prendre une ſouris. ce petit chien eſt de bon *guet*, il aboye au moindre bruit. parmy les gruës on dit qu'il y en a une qui fait le *guet*, tandis que les autres ſe repoſent; & pour cet effet qu'elle a un pied en l'air, & une pierre dans ſes ongles, de peur qu'elle ne s'endorme.

GUET APPENS. ſ. m. Deſſein premedité d'aſſaſſiner quelqu'un, ou de luy faire quelque affront, lequel pour cet effet on prend à ſon avantage en quelque lieu où on le va attendre. Les aſſaſſinats de *guet appens* ſont punis du ſupplice de la roüe par l'Ordonnance. Ce mot vient de *guet appenſé*, c'eſt à dire, avec deliberation, aprés y avoir bien penſé.

On le dit figurément des ſurpriſes premeditées qui ſe font dans les affaires. Il y avoit ſix Juges liguez enſemble pour me faire perdre mon procés, c'eſt un *guet appens*. les amants diſent, que les yeux de leur maiſtreſſe ont fait un *guet appens*, quand ils en ont eſté bleſſez.

GUETTE. ſ. f. Terme de Charpenterie, qui ſe dit d'un poſteau incliné qui ſe met entre deux gros poſteaux qui ſervent de remplage, & qui prennent de l'angle d'enbas à l'angle oppoſé d'en haut en forme de diagonale; alors ce ſont des *guettes* ſimples: & quand elles ſont traverſées par d'autres poſteaux de remplage poſez à plomb, on les appelle *guettes* & *guettrans*; & quand elles ſont au deſſous de l'appuy des feneſtres on les appelle *petites guettes*, ou *guettrons*. On nomme quelquefois les *guettes*, *contreventes*.

GUETTER. v. act. Obſerver les actions, les deſmarches de quelqu'un pour en tirer quelque avantage, quelque eſclairciſſement, ou pour luy nuire. Un jaloux *guette* jour & nuit ſa femme, comme le chat *guette* la ſouris. les Archers ont *guetté* cet homme trois jours avant que de le prendre. il faut mettre un homme à la porte pour *guetter* qui entre ou qui ſort. Menage tient que ce mot vient de *cautare* Latin, qui ſignifie *voir*, *regarder*, *conſiderer*. Le Pere Sirmond le derive de *wacta*, qui vient de l'Allemand *wacht*, qui ſignifie *veille*, *garde*; d'autres du Latin *captare*.

GUETTER, ſignifie auſſi ſimplement, Attendre. Il y a long-temps que je vous *guette* en ce paſſage pour vous donner une bonne nouvelle.

GUETTÉ, ÉE. part. & adj.

GUETTEUR. ſubſt. maſc. ſe dit des voleurs, des *gueteurs* de chemins qui attendent les paſſans pour les deſtrouſſer.

GUEULE. ſ. f. Ouverture par où les animaux prennent leurs aliments. Il ne ſe dit point au propre de l'homme, du cheval, ni des oiſeaux, mais ſeulement des animaux à quatre pieds, & des poiſſons qui ſont grands & voraces. Samſon trouva du miel dans la *gueule* d'un lion. On depeint tous les monſtres avec une grande *gueule* & beante.

GUEULE, ſe dit auſſi par deriſion de la bouche des perſonnes malfaites, criardes ou hableuſes. Cette femme eſt laide, elle a la *gueule* fenduë juſqu'aux oreilles. les harangeres ont toûjours la *gueule* ouverte pour dire des injures: elles ſe donnent ſouvent ſur la *gueule*. cet Advocat n'a que de la *gueule*, & n'a point de fonds, de capacité.

On dit en termes de Chaſſe, qu'au bout de cinq mois un chien a fait ſa *gueule*, lors qu'il a eſté bien nourri avec du lait, & qu'il commence à eſtre vigoureux. Et on dit, qu'un chien chaſſe de *gueule*, lors qu'il abboye & appelle ſes compagnons quand il eſt ſur les voyes.

GUEULE, ſignifie auſſi, Gloutonnie, intemperance au boire & au manger. La *gueule* a tué plus de gens que le glaive.

GUEULE, ſe dit par extenſion de pluſieurs ſortes d'ouvertures. La *gueule* d'un puis, d'un pot, d'une cruche, d'un four. les eſcoliers vont manger des paſtez tout chauds à la *gueule* d'un four. Les Charpentiers ont auſſi des aſſemblages qu'ils appellent à *gueule*.

GUEULE D'ENFER, ſe dit du mont Ethna, & des autres Volcans qui jettent du feu.

GUEULE BÉE, eſt une futaille defoncée par un bout, & qui ſert à mettre la vendange, quand on l'apporte de la vigne.

On dit d'une porte, d'une feneſtre qui eſt toute ouverte, qu'on l'a laiſſé ouverte à *gueule bée*.

GUEULES, au plur. eſt un terme de Blaſon, qui veut dire le Rouge. Quelques-uns l'appellent *belic* ou *belif*. Cette couleur ſignifie Charité, vaillance, hardieſſe, generoſité. La couleur ſanguine, le cinnabre & la vraye eſcarlate. c'eſt la premiere des couleurs dont on ſe ſert en Armoiries, & eſt tellement noble, que par des loix anciennes il eſtoit deffendu de porter de *gueules* dans ſes Armes, à moins que d'eſtre Prince, ou d'en avoir la permiſſion, ſuivant Barthole, Chaſſeneu & Bara. C'eſtoit auſſi une couleur Imperiale. Les Empereurs eſtoient veſtus, chauſſez & meublez de rouge. Leurs Edits, leurs depeſches, leurs ſeings, & leurs ſceaux eſtoient d'encre & de cire rouges: c'eſt d'où procede que les tiltres de Droit ſont nommez *rubriques*. L'eſmail de *gueules* ſe fait remarquer dans les Eſcus gravez par des hacheures en pal tirant du chef à la pointe. La Maiſon de Vaubecour porte de *gueules* au chevron d'or. Ce mot vient de certaines peaux rouges qu'on appelloit autrefois *gueules*. Le Pere Monet dit que ce mot de *gueules* vient de l'Hebreu *gulud* & *guludit*, qui ſignifie une plaque de petite peau rougeaſtre qui paroiſt ſur une playe quand elle commence à ſe guerir. Mais le Pere Meneſtrier luy reproche que ces mots ne ſe trouvent point dans la Langue Hebraique. En general le mot de *gueules* ſignifie la *couleur rouge* chez la plus-part des Orientaux: c'eſt le nom de la roſe chez les Arabes & les Perſans, & celuy d'une plante eſtrangere & aromatique dont ils ſe ſervent pour donner la couleur rouge à leurs viandes, comme on ſe ſert de ſafran vers le Nord pour les rendre jaunes. Cluſius en fait mention ſous le nom de l'*arbre triſte*. Il y a plus d'apparence à ce que dit Nicod, que le mot de *gueules* s'eſt dit du rouge, parce que les *gueules* des animaux ſont rouges ordinairement; ou qu'il vient du Latin *cuſculium*, qui eſt le *coccos* des Grecs, ou la graine d'eſcarlate.

GUEULE DROITE & *Gueule renverſée*. Termes d'Architecture. Ce ſont deux parties de la cimaiſe. Celle qui eſt la plus avancée & concave, s'appelle *gueule droite*, autrement *doucine*; & celle qui eſt convexe s'appelle *gueule renverſée*, autrement *talon*. Quelques-uns croyent que ce mot eſt venu de l'ancienne maniere des habits, qu'on faiſoit de pluſieurs bandes qui eſtoient alternativement de fourrure & d'eſtoffe de diverſes couleurs, dont les entre-deux ſe nommoient *gueules*, *goules* ou *gules*, parce qu'elles repreſentoient un canal enfoncé ſous ces fourrures, qu'on appelloit *angoulées*: ce qui a une eſpece de reſſemblance aux ornements des cimaiſes, qui leur a pû faire appliquer le même nom.

On dit proverbialement, qu'on met une perſonne à la *gueule* du loup, quand on la met ſans deffenſe à la merci de ſes ennemis. On dit, qu'un homme eſt fort en *gueule*, pour dire, qu'il crie fort haut, qu'il eſt impudent & avantageux en paroles. Et l'on dit, qu'il a la *gueule* morte, la *gueule* de miſe, lors qu'il eſt confondu par raiſon, ou qu'il eſt triſte & qu'il ne dit mot. On dit auſſi, qu'il en a menti par la *gueule* & par les dents, quand on veut appuyer fortement un dement. On appelle auſſi, des mots de *gueule*, des paroles ſales & obſcenes. On dit auſſi, qu'un homme eſt venu la *gueule* enfarinée, quand il eſt accouru en quelque lieu pour y faire bonne chere, ou pour prendre part à quelque gain. Les payſans diſent auſſi, que la *gueule* du Juge en petera, pour dire, qu'ils veulent plaider, faire prononcer une ſentence. On dit encore, qu'un menage a la *gueule* bien grande, pour dire, qu'il faut beaucoup d'argent pour l'entretenir. On dit auſſi des munitions de *gueule*, au lieu de dire des munitions de bouche.

GUEULE'E. ſ. f. Paroles ſales & obſcenes. Il faut chaſſer des honneſtes compagnies tous ces impudens qui diſent des *gueulées*.

GUEULER. v. n. Parler fort haut, ou dire impudemment beaucoup d'injures ou de ſottiſes.

GUEUS, EUSE. ſ. m. & f. Qui demande l'aumône. On a fait un hoſpital general pour y enfermer tous les *gueus* mendiants, les *gueus* de profeſſion. Ce mot, ſelon Paſquier, vient de *gueo*; ſelon Nicod, de l'Allemand *geiler*, qui ſignifie *mendiant*; & ſelon Menage, de *queſtor* ou *queſtor*. D'autres diſent qu'il vient du mot de *beu*, le cri des pauvres & des miſerables, dont les Italiens ont fait *guai* & *guaioſo*, *mendiant*; d'autres, qu'il vient de *egenus* ou *egenus*, qui a donné le nom à des Heretiques qui ont eſté appellez *Pauvres de Lyon*, d'où eſt venu auſſi le nom de *Gueuaus*, qu'ils eſtendent au mot de *Huguenauts*, comme qui diroit *Egueuaus*. Borel le derive de *gueux*, qui ſignifie *Cuiſinier*, parce que les *gueus* ſuivent volontiers les cuiſines.

GUEUS, ſe dit auſſi hyperboliquement de ceux qui n'ont pas aſſez de biens de fortune pour ſouſtenir leur naiſſance & leur qualité, & auſſi de tout ce qui marque quelque indigence. Un Prince ſouverain qui n'a que cent mille livres de rente eſt un *gueus*. tout le bien de ce Marquis eſt ſaiſi, il

vit en *gueus*, ſon train eſt fort *gueus*. dans toute cette Provinces les Fermiers ſont *gueus*, ne payent point leurs maiſtres.

Dans l'Hiſtoire on a appellé *Gueus*, les premiers Hollandois qui ont commencé à ſecoüer le joug de la Monarchie Eſpagnole, parce que Brederode & quelques autres Seigneurs ſe preſenterent en habits gris devant la Ducheſſe de Parme; & du nom de *Gueus* que des Courtiſans leur avoient donné par raillerie, ils ſe firent un nom d'honneur, & aprés un grand repas ſignerent leur union, ſur laquelle ils firent des medailles où on voyoit une beſace ſouſtenuë de deux mains entrelacées, avec ce mot, *fideles juſqu'à la beſace*.

On dit proverbialement, qu'un homme eſt *gueus* comme un rat d'Egliſe, *gueus* comme un Peintre, pour dire, qu'il eſt fort pauvre; que c'eſt un *gueus* nevestu, quand de pauvre qu'il eſtoit il eſt devenu riche. On appelle auſſi un *gueus fieffé*, un *gueus* qui s'attache à quelque endroit certain, à quelque coin d'Egliſe pour y attendre l'aumoſne & *gueus de l'oſtiere*, celuy qui va par les ruës, & qui geuſe de porte en porte, *qui vadit ad oſtia*.

GUEUSAILLE. ſubſt. fem. Trouppe de gueuſe. Toute la *gueuſaille* de la ville s'eſt aſſemblée pour avoir l'aumoſne à cet enterrement. On dit auſſi, il n'y a que de la *gueuſaille* en cette famille, pour dire, Toute la parenté eſt gueuſe.

GUEUSANT, ANTE. adj. Qui gueuſe. C'eſt un gueus *gueuſant*, un faineant qui fait profeſſion de gueuſer.

GUEUSE. ſ. f. Terme de Fondeur, eſt une groſſe piece de fer qui dans ſa premiere fonte coule dans des canaux triangulaires, & ſe forme en gros lingots du poids de trois, cinq, & juſqu'à ſix mille livres. On porte de là les gueuſes à la forge ou à la fonderie, où on les forge & on les fend avec l'aide des moulins qui remuent un puiſſant marteau. En Latin on l'appelle *ſporca triangularis*.

GUEUSER. v. act. Mandier, demander l'aumoſne. Il va *gueuſer* ſon pain de porte en porte.

On le dit auſſi d'un homme neceſſiteux, quoy qu'il ne *gueuſe* pas en effet. Je ne veux point de cette caution, c'eſt un homme qui *gueuſe*.

GUEUSERIE. ſ. f. Pauvreté, mendicité. Il n'y a que de la *gueuſerie* en ſon fait. ce n'eſt que *gueuſerie* dans cette maiſon.

On le dit auſſi des hardes de peu de valeur à comparaiſon d'autres de même eſpece. Ce curieux a beaucoup de tableaux dans ſon cabinet, mais ce n'eſt que de la *gueuſerie* au prix de ſon voiſin.

GUI.

GUICHET. ſubſt. maſc. Petite porte auprés d'une plus grande, ou qui fait partie de la grande. Quand les portes de la ville ſont fermées, on entre par le *guichet*. il faut fermer la porte cochere, & entrer par le *guichet*. Borel derive ce mot de *huichet*, diminutif de *huis*. Du Cange le derive de *wykettum*, qui dans la baſſe Latinité ſignifioit une *petite porte*.

GUICHET, ſe dit auſſi d'un petit paſſage dans une ville. Le *guichet* du Louvre eſt aſſez large pour y paſſer des harnois.

GUICHET, ſe dit auſſi des petites portes d'une priſon. Quand un priſonnier eſt eſcroüé, on luy fait paſſer le *guichet*. Il eſt deffendu de garder un priſonnier vingt-quatre heures entre deux *guichets*.

les actes des priſonniers ne ſont point valables, ſi on ne les amene entre deux *guichets*.

GUICHET, ſignifie auſſi, le volet qui ferme une feneſtre, une armoire. Il a vendu une armoire à trois ou quatre *guichets*.

GUICHETIER. ſ. m. Valet d'un Geolier commis à la garde des *guichets* de la geole, & qui a ſoin d'enfermer & de garder les priſonniers.

GUIDE. ſ. m. Conducteur dans un chemin difficile & inconnu. Le Roy dans ſa marche a des Capitaines des *guides*. la reüſſite d'un exploit de guerre depend de la fidelité des *guides*.

GUIDE, ſe dit figurément dans les choſes ſpirituelles & morales. Il faut un bon *guide* à la jeuneſſe pour la direction de ſes eſtudes, de ſa conſcience, de ſes mœurs.

GUIDE, ſe dit auſſi [illegible] feminin d'un cordon ou longe de cuir qui ſert aux cochers à guider leurs chevaux de deſſus leur ſiege.

On appelle auſſi, la *guide* des chemins, un livre qui contient la route de tous les grands chemins. La *guide* des pecheurs, un livre qu'a fait Grenade ſur la conduitte de la vie ſpirituelle.

GUIDEAU. ſ. m. Terme de Marine, eſt un filet qui s'attache à deux pieux plantez aux embouchures des rivieres ſur les coſtes de l'Ocean.

GUIDER. v. act. Conduire, mener par le droit chemin.

GUIDER, ſe dit auſſi au figuré des choſes ſpirituelles. C'eſt un tel Directeur qui *guide* ce devot, qui le conduit dans toutes ſes affaires.

GUIDÉ, ÉE. part. & adj.

GUIDON. ſ. m. Drappeau ou eſtendard d'une compagnie de Gendarmes, & de pluſieurs compagnies de Cavalerie. Il eſt large par un bout, & ſe termine en une pointe de l'autre coſté, qui eſt diviſée en deux comme les banderolles. Les Gendarmes du Roy ont un *guidon*. Les Archers de la ville, les Sergents à cheval dans leurs monſtres portent un *guidon*.

GUIDON, eſt auſſi l'Officier qui porte le guidon.

GUIDON DES FINANCES, eſt le tiltre d'un livre où on apprend le ſtile des Finances, compoſé par Jean Hennequin Champenois avec les Annotations de Vincent Gelée Correcteur des Comptes. Il y a auſſi un livre fameux en Chirurgie qu'on nomme le *Guidon*: & en termes de Marine on nomme abſolument le *Guidon*, le Traitté qui fait la ſeconde partie des us & couſtumes de la mer, qui donne les regles de tout le commerce naval. Il a eſté fait en faveur des Marchands de Roüen, mais il eſt ſans datte & ſans nom d'Auteur.

GUIGNAR. ſubſt. maſc. Petit oiſeau fort gras & fort delicat qui approche de la groſſeur d'un merle. Les *guignars* ſont oiſeaux de paſſage. Ils viennent vers les vendanges, & mangent des raiſins. Les *guignars* s'apportent de Chartres, mais le tranſport en eſt difficile, car ils ſe corrompent aiſément. Quand on a tué des *guignars*, tous les autres s'attrouppent auprés, & donnent loiſir au chaſſeur de recharger.

GUIGNAUX. Terme de Charpenterie, qui ſe dit des pieces de bois qui s'aſſemblent dans la charpeuſe d'un toit, & ſur les chevrons, pour laiſſer une ouverture & paſſage à la fumée, de la même façon que le cheveſtre fait dans les planchers.

GUIGNE. ſ. f. Eſpece de ceriſe precoce & moins ronde, qui vient au temps des fraiſes. Il y a des *guignes* rouges, & des *guignes* blanches. Celles-cy

ſe vendent ſouvent pour des bigarreaux, & n'en different ſinon parce que leur chair eſt moins ferme. Quelques Latins ont appellé ce fruit *ceraſa Aquitanica*, & ont fait croire que ce mot eſtoit derivé de *Guyenne*. On eſcrit auſſi *guiſnes*. Menage. Monet dit qu'il vient de *Guines* en Picardie, & l'appelle *ceraſum elivarium*. Quelques Auteurs appellent ce fruit *binula* ou *biſſula*, & les Italiens *biſſole*, *quaſi bina ceraſa*.

GUIGNIER. ſubſt. maſc. Arbre qui porte les guignes.

GUIGNER. v. act. & n. Regarder du coin de l'œuil. Il *guigne* par tout pour voir s'il ne trouvera point un tel homme.

On le dit auſſi des louches & des borgnes, qui ne regardent que d'un œuil ou de travers. Ce mot vient de l'Eſpagnol *guinar*. Menage.

On le dit auſſi de ceux qui regardent quelque choſe aſſiduement, & avec envie de l'obtenir. Il y a long-temps que ce Cavalier *guigne* cette fille pour l'eſpouſer.

GUIGNÉ, ÉE. part.

GUIGNOLE. ſ. f. Terme de Monnoye, dont on ſe ſert pour ſignifier un petit baſton ou latte percée qui ſert à ſuſpendre les petites balences. Les ouvriers ont corrompu ce mot de *guindole*; & les Eſpagnols l'appellent *guindaleta*.

GUIGNON. ſ. m. Malheur, accident dont on ne peut ſçavoir la cauſe, ni à qui s'en prendre. Tous les joüeurs qui perdent diſent toûjours, qu'il y a quelqu'un qui leur a porté *guignon*.

C'eſt malheureuſe toy qui me portes *guignon*. Regnier.

GUILE'E. ſubſt. fem. Petite pluye ſoudaine & de peu de durée, qui vient ordinairement au printemps. *Guilée* de Mars, il ſe faut mettre à couvert pour laiſſer paſſer cette *guilée*.

GUILLAUME. ſ. m. Outil de Menuiſier, qui eſt une eſpece de rabot. Il s'en fait de differentes ſortes ſuivant les ouvrages; ce qui depend de la diſpoſition de leurs fers & de leur fuſt.

On appelle proverbialement du gros *guillaume*, du gros pain deſtiné dans les maiſons de campagne pour la nourriture des valets de cour.

GUILLEDIN. ſ. m. Cheval d'Angleterre qui eſt extremement viſte en ſa courſe. Les courſes pour des prix ſe font ſur des *guilledins*. Ce mot vient de l'Anglois *gelding*, qui ſignifie un *cheval hongre*, & qui a eſté formé de *to gelde*, qui ſignifie *chaſtrer*.

GUILLEDOU. ſ. m. Terme burleſque dont on ſe ſert pour exprimer la desbauche des perſonnes. On dit, qu'une femme court le *guilledou*, lors qu'elle ſe derobe à ſon domeſtique, & qu'on ne ſçait où elle va; ce qui fait preſumer que c'eſt dans de mauvais lieux. Menage croit que ce mot vient de *gildonia*, qui eſtoit une eſpece d'ancienne Confrairie qui a lieu encore en quelques endroits d'Allemagne, où on faiſoit quelques feſtins & resjouiſſances: & comme ces aſſemblées eſtoient licentieuſes, ou pouvoient ſervir de pretexte à d'autres desbauches, on a appellé les desbauchez des coureurs de *guilledou*.

GUILLEMET. ſ. m. Terme d'Imprimerie. Ce ſont de petites virgules doubles qu'on met en marge, & à coſté d'un diſcours, pour marquer qu'il n'eſt pas de l'Auteur.

GUILLOCHIS. ſubſt. maſc. Terme d'Architecture, qui ſe dit des ornements faits de filets qu'on entrelaſſe en pluſieurs manieres, dont on forme pluſieurs quarrez.

GUILLOT. ſ. m. Gros ver qui ſe trouve dans le fromage quand il eſt corrompu. Ce mot eſt bas & populaire.

GUIMAUVE. ſubſt. fem. Eſpece de mauve ſauvage qui a ſes feuilles rondes comme le ciclamen, qui ont un certain cotton blanc, & ſont plus veluës que celles des mauves. Ses tiges ſont molles & de deux coudées de haut. Ses fleurs retirent à la roſe, mais elles ſont jaunes. Sa racine eſt viſqueuſe, pleine de nerfs & de veines, & eſt blanche au dedans. Son fruit eſt ſemblable à celuy de la mauve. Theophraſte dit qu'il y en a d'attirante comme l'aimant & l'ambre. Elle a eſté nommée *althea*, à cauſe des grandes vertus qu'elle a dans la Medecine: d'où vient que Matthiole l'appelle *medica*. Les Latins l'appellent auſſi *ibiſcus* & *ebiſcus*. Il y a une eſpece de *guimauve* ſauvage qu'on appelle *bimauves*, qui a des feuilles chiquetées & approchant celles de la verbene. Elle produit trois ou quatre tiges qui ont l'eſcorce comme le chanvre. Sa fleur eſt petite & ſemblable à la roſe. Elle jette cinq ou ſix racines blanches & larges, qui ont le plus ſouvent une coudée de long. En Latin *althea*, *biſmalva*. Quelques-uns pretendent que *gui* ſignifioit autrefois *bis*, comme en ce mot de *guimauve*: mais d'autres pretendent qu'il faut dire *viſmalva*, *quia ex radice ejus viſcus parabatur*.

GUIMAUX. Ce ſont des prez qu'on fauche deux fois l'an, tels qu'il y en a pluſieurs en Poictou. Ce nom vient de *bimus*.

GUIMPE. ſ. f. Partie de l'habit d'une Religieuſe, qui eſt faite d'une toile fine qui s'attache des deux coſtez de la teſte, & ſert à couvrir la gorge. Ce mot vient de *vinculum*, ſelon Menage: car on diſoit autrefois *guimple*, qui ſignifie ſeulement un *lien* ou *accouſtrement de teſte*. Du Cange le derive du Latin corrompu *guimpa*, ou *vimpa*: c'eſt ainſi que ceux de Catane appellent encore le voile de Sainte Agathe qu'ils gardent parmi leurs reliques.

GUINDAGE. ſ. m. Terme de Marine. C'eſt le travail & le mouvement qui ſe fait pour la charge & deſcharge des marchandiſes d'un vaiſſeau; & ce même terme eſt auſſi pris pour les cordages qui ſervent à charger & décharger les marchandiſes. L'iſſas ſert au *guindage* des vergues. les matelots ſe peuvent faire payer du *guindage* ou *reguindage* des marchandiſes.

GUINDAL. ſ. m. Machine dont on ſe ſert pour eſlever de gros fardeaux, comme des canons, des pierres & autres choſes. Elle eſt compoſée de trois pieces de bois jointes enſemble par le haut, où il y a une poulie attachée à une corde qui paſſe autour d'un rouleau qu'on fait tourner avec des leviers.

GUINDANT. ſ. m. Terme de Marine, qui ſe dit pour exprimer la hauteur ou longueur des voiles: & ainſi on dit, qu'une voile a 20. ou 25. aunes de *guindant*. On appelle auſſi le *guindant* d'un pavillon, pour dire, ſa largeur.

GUINDEAU. ſ. m. Machine qui ſert à eſlever des fardeaux, ou à tirer. c'eſt la même choſe que *virevaut* ou *capeſtan*.

GUINDER. v. act. Terme de Marine. C'eſt, Hauſſer & eſlever ſoit les voiles, ſoit quelque autre choſe. On le dit auſſi en autres occaſions. On ne ſçait comment cet homme s'eſt *guindé* au haut de ce baſtiment pour voir cette ceremonie.

GUINDER, ſe dit figurément en Morale. Cet homme eſt toûjours *guindé*, pour dire, qu'il ſe

veut

veut toûjours eſlever au deſſus des autres. un ſtile *guindé*, pour dire, enflé, ampoullé, hors du commun. un eſprit *guindé*.

GUINDER, en termes de Fauconnerie, ſe dit des oiſeaux qui s'eſlevent & ſe *guindent* au deſſus des nuës: ce qu'on appelle auſſi *faire pointe*.

GUINDERESSE. ſubſt. fem. Terme de Marine. Manœuvre ou cordage qui ſert à guinder & à amener les huniers ou les voiles d'eſtuy.

GUINDRE, eſt un petit meſtier ſervant à de pauvres gens, à qui les Manufacturiers donnent les ſoyes qui ont eſté filées pour les doubler; aprés quoy elles retournent entre les mains du Moulinier.

GUINGOIS. adverbe, qui ſe dit de ce qui eſt de travers, qui eſt poſé obliquement à l'égard de quelque autre corps. Cette eſtoffe eſt mal couppée, elle eſt taillée de *guingois*. ce cheval va de travers, de *guingois*. l'allignement de ce mur va de *guingois*, il ne fait pas un angle droit dans les deux faces du baſtiment.

GUIPURE. ſ. f. Dentelle faite avec de la ſoye tortillée, qu'on met autour d'un autre cordon de ſoye & de fil. La meilleure *guipure* ſe fait avec de la cannetille. Quand on y meſle de la cartiſane ou de la ſoye tortillée ſur du parchemin, elle ne vaut rien, elle ſe gaſte à l'eau, & ne ſe peut blanchir ni ſavonner. La *guipure* accommodée ſur une corde de lin s'employe dans les broderies & paſſements.

GUIRLANDE. ſ. f. Ornement de teſte fait en forme de couronne. On fait des *guirlandes* de pierreries, de creſpe. les Bergers font des *guirlandes* de fleurs. Ce mot vient de *ghirlanda*, qu'on a dit dans la baſſe Latinité, & qu'on dit encore en Italien. On a fait auſſi des *guirlandes* d'or & d'argent.

GUISE. ſubſt. fem. Maniere, façon d'agir. Ce ſeroit une belle choſe, ſi on laiſſoit vivre chacun à ſa *guiſe*. un Cuiſinier aſſaiſonne les viandes à ſa *guiſe*. un voyageur s'habille à la *guiſe* des peuples avec leſquels il frequente.

On dit proverbialement, que chacun ſe fait foüetter à ſa *guiſe*, pour dire, qu'il diſpoſe comme il luy plaiſt des choſes qui le regardent. Ce proverbe eſt venu d'une couſtume d'Eſpagne, où ceux qui ſouffrent le ſupplice du foüet ſont conduits ſur un aſne depuis un certain lieu juſqu'à un autre: & comme on ſe mocquoit d'un Eſpagnol, qui de peur de perdre ſa gravité, ne picquoit pas ſon aſne pour le faire aller plus viſte, il reſpondit que chacun ſe faiſoit foüetter à ſa *guiſe*. Cluvier dit que le mot de *guiſe* vient de l'Allemand *weiſe*, qui eſt auſſi un mot Anglois ſignifiant *couſtume* ou *maniere*. Mais Menage tient qu'il vient du Latin *viſa*. D'autres le derivent du Latin *conquiſitus*, comme ſi on diſoit, *quiſe*, parce qu'un Conquerant diſpoſe de toutes les choſes en maiſtre & à ſa maniere.

EN GUISE. adverbial. De la maniere, de la façon. On vous a donné ce mets en *guiſe* de poiſſon, & c'eſt de la viande.

GUITARRE, ou *Guiterre*. ſ. f. Sorte d'inſtrument à cordes de boyau, dont le dos eſt plat. Il ſe tient dans les bras comme le luth. Il a huit touches, on en pince & on en bat les cordes. Cet inſtrument eſt ſimple, & eſt venu d'Eſpagne. Il n'avoit d'abord que quatre rangs de cordes, dont le premier eſtoit une ſimple chanterelle: maintenant il a juſqu'à dix cordes. Ce mot vient apparemment du Grec *cithara*. Les Arabes diſent auſſi *kithar*, ou *kithara*, qu'on trouve dans les Verſions de l'Eſcriture.

GUITRAN. ſubſt. maſc. Eſpece de bitume ou de poix dont on enduit les navires.

GUIVRE. Terme de Blaſon. Voyez *Givre*, ou *Fivre*.

G U L.

GULPES. ſ. m. Terme de Blaſon, qui ſignifie un tourteau de pourpre qui tient le milieu entre le beſant & le tourteau, parce que le beſant eſt toûjours de metal, & le tourteau de couleur: & comme le pourpre eſt pris tantoſt pour metal, & tantoſt pour couleur, on a nommé celuy-cy *gulpe*.

G U M.

GUMENE. ſ. f. Terme de Marine, qui ſe dit au Levant de tous les grands cordages.

En termes de Blaſon, on appelle *gumene* ou *gomene*, la corde d'une ancre qui eſt faite quelquefois du même eſmail que l'ancre, quelquefois d'un different, auſſi-bien que la ſtangue & la trabe, qui en ſont les autres parties. Il portoit d'azur à l'ancre d'or, la *gumene* de gueules.

G U S.

GUSES. Terme de Blaſon, qui ſe dit des tourteaux de couleur ſanguine ou de laque, qu'on peut nommer auſſi de *gueules*.

G U T.

GUTTURALE. adj. f. qui ſe dit en cette phraſe grammaticale. Lettre *gutturale*, qui ſe prononce du goſier. Les Hebreux ont quatre lettres *gutturales*, comme *aleph*, *he*, *ajin*, &c. Les Eſpagnols ont auſſi des lettres *gutturales*, comme *x*, *j*, *g*, &c.

G U Y.

GUY. ſ. m. Petit ſurgeon qui naiſt ſur les branches de certains arbres, qui ne porte ni feuilles ni fruit. Le meilleur *guy* eſt celuy de cheſne. On en trouve auſſi ſur le heſtre, l'yeuſe & le chaſteignier. Pline dit qu'il en croiſt auſſi au rouvre, au peunier ſauvage, au terebenthin, au pin & au ſapin. Dioſcoride dit qu'il en vient auſſi aux pommiers, aux poiriers, & en pluſieurs autres arbres; & même il ſe rencontre aux racines de certains arbriſſeaux. Mr. Perrault pretend que le *Guy* qui vient ſur les arbres eſt une plante de ſaveur & odeur forte, & même venimeuſe, qui les affoiblit, & rend leur fruit deſagreable; & que quand on leur oſte cette excroiſſance, ils ſe retabliſſent en bon eſtat. Il eſt verd au dedans, & roux au dehors; & pour eſtre bon, il doit eſtre frais, & n'eſtre aucunement rude ni farineux. Le *guy* n'eſt pas un arbre de ſoy, car il prend ſa vie d'un autre arbre. On en fait de la glu, auſſi-bien que des grains d'une certaine plante qui a la feuille ſemblable au buis. On le concaſſe, on le lave, & on le fait cuire en eau. Elle ſert à prendre des oiſeaux, & on en enduit les ſips de vigne pour les garentir des chenilles. Les grives ſont fort friandes du *guy*, leſquelles en eſmeutiſſent la graine ſur les arbres où elles ſe perchent, & donnent lieu à une naturelle production du *guy*, dans lequel elles demeurent prés

engluées: ce qui a donné lieu à Plaute de dire, que la grive chie ſa mort. Les Druides faiſoient de grandes ceremonies en cueillant le *gui* de cheſne Voyez *A gui l'an neuf*. Ce mot vient de *viſcum*. Le *gui* des pommiers eſt plus petit, moins dur & plus commun. Il eſt chargé d'un bouquet de graines blanches & reſplendiſſantes comme les plus groſſes perles. Leur matiere eſt gluante, & ſert de nourriture aux pies. Le *gui* eſt d'une ſaveur & d'une odeur forte & deſagreable.

GYM.

GYMNOSOPHISTE. ſ. m. Philoſophe Indien fameux dans l'antiquité, ainſi nommé, parce qu'il marchoit nud.

GYN.

GYNGLYME. ſ. m. Terme d'Anatomie, qui ſe dit de la jointure de deux os, lors qu'ils ſont mobiles l'un dans l'autre, & qu'ils ſe reçoivent reciproquement comme les gonds & les pentures, tels que ſont ceux des vertebres & des genoux.

GYP.

GYP. ſ. m. La pierre de plaſtre cru, qui eſt luiſante, qu'on bat & qu'on cuit pour faire le plaſtre, avant que de l'employer. En Latin *gypſum*. Les Medecins appellent une goutte *gypſeuſe*, celle qui eſt nouée, & qui paroiſt dans les articles comme une matiere blanche & ſeche en forme de plaſtre.

H.

H, ſubſt. fem. Huitiéme lettre de l'Alphabet. Elle ne ſe prononce point dans les mots qui ont une *h*, quand ils viennent du Latin, & n'empeſche pas l'éliſion, quand un *e* feminin precede le mot, mais elle s'éprite fortement dans les autres mots, & empeſche l'éliſion. Cette regle ſouffre un petit nombre d'exceptions, comme *heros*, *harpie*, *hergne*, *haleter*, *henniſſement*, & quelques autres. Voyez Vaugelas.

Chez les Anciens l'*H* eſtoit une lettre numerale qui ſignifioit 200. ſuivant ce vers:

H quoque ducentos per ſe deſignat habendos.

Et quand il y avoit un ziltre au deſſus, elle ſignifioit deux cens mille.

HA. HA. Interjection admirative, qui ſe dit à la veuë de quelque choſe qui ſurprend, ou qui donne quelque émotion. *Ha ha* vous voilà donc de retour. *ha ha* vous en aurez. Les Procureurs diſent, qu'ils prennent les lievres à la chaſſe du *ha ha*, parce qu'ils font ce cri quand on leur en fait preſent.

HA, eſt auſſi une exclamation qu'on fait dans pluſieurs paſſions, comme dans la douleur, *ha* le ventre, *ha* la teſte, *ha* je me meurs; & dans la colere, *ha*, coquin, je te tiens; dans le deſir, *ha*, ſi je puis ſortir d'affaire; & en cent autres occaſions.

HAB.

HABILE. adj. m. & f. Qui a de l'eſprit, de l'adreſſe, de la ſcience, de la capacité. Les plus *habiles* gens ne ſont pas ceux qui font la plus grande fortune; il n'y a que ceux qui ſont *habiles* à flatter, à tromper, &c.

HABILE, ſe dit auſſi de ceux qui font beaucoup de travail, de beſogne en peu de temps. Ce Conſeiller eſt *habile* & expeditif, il a bientoſt veu & jugé un procés. ce Courier eſt ſi *habile*, qu'il eſt venu de Lyon à Paris en 36. heures.

HABILE, ſe dit encore de celuy qui a des diſpoſitions propres pour faire quelque choſe, ou des qualitez ſuffiſantes pour la recevoir. Un baſtard, un eſtranger ne ſont pas *habiles* à ſucceder. un eunuque, un borgne ne ſont pas *habiles* à recevoir les Ordres ſacrez ſans diſpence. cet homme n'a que tels & tels parens *habiles* à ſe porter, à ſe dire heritiers. Ce mot vient du Latin *habilis*.

On dit proverbialement & ironiquement, qu'un homme eſt *habile* à ſucceder, pour dire, qu'il n'a pas la main ſeure, qu'il prend tout ce qu'il peut attraper.

HABILEMENT. adv. D'une maniere ſçavante, adroite, prompte, expeditive. Cet eſcolier a reſpondu fort *habilement*. ce priſonnier s'eſt ſauvé fort *habilement*. cet ouvrier travaille fort *habilement*.

HABILETE'. ſ. f. Science, adreſſe, promptitude. Les livres de ce Docteur prouvent ſa grande *habileté*. ce Medecin a une grande *habileté*, une grande experience. un Chirurgien doit avoir une grande *habileté* de main. ce Charlatan fait des tours de carte avec une grande *habileté*. ce Baſque fait des meſſages avec une *habileté* extraordinaire.

HABILITER. v. act. Rendre quelqu'un capable de faire, de recevoir quelque choſe, lever les obſtacles qui l'en empéchoient. Un baſtard eſt *habilité* par la legitimation à recevoir des ſucceſſions, des Benefices, à ſe faire Preſtre.

HABILITÉ, ÉE. part. & adj.

HABILLEMENT. ſ. m. C'eſt la même choſe qu'*habit*, excepté qu'on n'en uſe pas ſi communément. Ce Seigneur avoit un riche *habillement* le jour de cette ceremonie.

HABILLEMENT DE TESTE. C'eſt un heaume, un caſque. Il ne ſe dit gueres que des armures de teſte que portoient les Chevaliers à l'armée, & qu'ils mettent encore ſur l'Eſcu de leurs Armes. On diſoit auſſi autrefois, qu'une jacques de mailles eſtoit un *habillement* d'un homme de guerre.

HABILLER. v. act. qui ſe dit ordinairement avec le pronom perſonnel. Mettre un habit ſur ſon corps. Cet homme s'*habille* bien tout ſeul, il ne luy faut point de valet de chambre pour l'*habiller*. il y a un Preſtre qui s'*habille* à la Sacriſtie.

HABILLER, ſe dit auſſi en parlant d'un habit bien fait, bien taillé, bien propre, qui convient bien au corps. Le velours *habille* bien les femmes de taille effilée. dites moy qui vous *habille*. c'eſt un Tailleur qui *habille* bien, il aſſortit bien les habits, les ornements, les garnitures, il ſuit bien les modes. ce Provincial croit eſtre bien mis, mais il ne s'*habille* qu'à la friperie.

HABILLER, ſignifie auſſi, Fournir, donner des habits. *Habiller* ſes gens de livrées. un valet gagne de bons gages, mais auſſi il s'*habille*, c'eſt à dire, on ne luy fournit point d'habits. à cette pompe funebre on a *habillé* cent pauvres,

c'eſt à dire, on leur a donné un morceau de drap pour ſe couvrir en aſſiſtant à la ceremonie.

HABILLER, ſe dit figurément en choſes morales. Moliere a *habillé* à la Françoiſe l'Avare de Plaute, pour dire, qu'il a accommodé cette Comedie aux mœurs & aux façons de parler Françoiſes.

On dit auſſi d'un Peintre, d'un Sculpteur, qu'il *habille* bien ſes figures, qu'il les *habille* à l'antique, à la moderne, pour dire, qu'il entend bien les draperies, qu'il leur donne des habits convenables & bienſeants.

HABILLER, eſt auſſi un terme de Cuiſine & de Boucherie, qui ſe dit de la premiere preparation qu'on fait aux viandes deſtinées pour manger. *Habiller* un veau, c'eſt en oſter la peau, les trippes, le mettre en eſtat d'eſtre couppé & cuit. *Habiller* du poiſſon, c'eſt le laver, en oſter les trippailles, l'amer, & ce qui n'eſt pas bon à manger, pour le cuire aprés comme on deſire.

On dit auſſi, qu'on *habille* du chanvre, quand on le paſſe par le ſeran.

HABILLÉ, ÉE. part. & adj. Les bons Officiers d'armée couchent tout *habillez*.

HABILLÉ, en termes de Blaſon, ſe dit ſeulement des figures de l'homme & de la femme qui ſont couvertes de leurs habits. Il ſe faut donner de garde de dire veſtu, car ce mot, quoy que d'ailleurs ſynonyme d'*habillé*, ne ſe dit que des Eſcus *chappez* ou *chauſſez*, comme il a eſté expliqué à ces mots-là. On dit auſſi, un navire d'or *habillé* d'argent: ce qui s'entend de ſes voiles & agreils.

HABIT. ſ. m. Ce qui ſert à couvrir la nudité de l'homme. Adam & Eve ſe firent les premiers *habits* de feuilles de figuier, parce qu'ils s'apperceurent qu'ils eſtoient nuds. l'*habit* long eſt l'*habit* decent des Preſtres, des gens de robbe. l'*habit* court eſt celuy des Courtiſans, des gens de guerre, tant pour la ville que pour la campagne & pour la chaſſe. les François changent ſouvent la mode de leurs *habits*. Ce mot vient de *habitus*, ſelon Nicod.

HABIT, ſe dit auſſi des veſtements qui ſervent d'ornement tant à l'Egliſe que dans les pompes & ceremonies. Les *habits* pontificaux, ſont la mitre & la chappe, que portent le Pape, les Eveſques & les Abbez Reguliers officiants. Les *habits* ſacerdotaux ſont ceux que les Preſtres portent en celebrant la Meſſe. Les *habits* royaux ceux que le Roy porte aux grandes ceremonies.

On le dit auſſi des ceremonies que font les particuliers. Il avoit ſon *habit* de nopces, ſon *habit* des Dimanches, des bonnes feſtes, un *habit* brodé, chamarré. un *habit* de deuil tout uni.

HABIT, ſe dit auſſi de ces veſtements uniformes que portent les Religieux & Religieuſes, & qui marquent l'Ordre dans lequel ils ont fait profeſſion. L'*habit* de St. Benoiſt, de St. Auguſtin. En ce ſens on dit abſolument, que quelqu'un a pris *l'habit*, pour dire, qu'il commence ſon Noviciat de Religion; qu'il quitte *l'habit*, quand il renonce à ſon Ordre. On dit auſſi, le petit *habit* de la Vierge, qui eſt un ſcapulaire ou autre marque qu'on porte par devotion.

HABIT, ſe dit encore des veſtements eſtrangers ou fantaſques qu'on prend pour ſe deſguiſer en des parties de divertiſſement, comme *habits* de maſque, de ballet, de Comedie. En ce Carrouſel il y avoit diverſes Quadrilles, avec des *habits* à l'Indienne, à la Turque, à la Romaine.

On dit proverbialement, que l'*habit* ne fait pas le Moine, pour dire, que ce n'eſt pas aſſez de marquer à l'exterieur ſa profeſſion, il faut encore en obſerver la regularité. Voyez l'origine de ce proverbe à *Moine*. Ma foy les beaux *habits* ſervent fort à la mine, c'eſt un proverbe mis en vers par Regnier. On dit auſſi de celuy qui porte toûjours un même *habit*, qu'il eſt comme un Gouverneur de lions, qu'il a peur qu'on le meſconnoiſſe.

HABITABLE. adj. m. & f. Qui eſt en eſtat d'eſtre habité. Il faut faire bien des reparations dans cette maiſon pour la rendre *habitable*. on a trouvé dans ces derniers ſiecles que la Zone Torride & les Glaciales eſtoient *habitables*. cet homme eſt le plus habile qui ſoit en toute la terre *habitable*.

HABITACLE. ſ. m. Pauvre lieu où on demeure. Ce bon Hermite vit ſaintement dans ſon petit *habitacle*.

HABITACLE, terme de Marine, eſt un petit logement fait de planches qui eſt en façon d'armoire auprés du maſt d'artimon: c'eſt le lieu où on enferme l'aiguille aimantée ou Bouſſole; & pour cette raiſon il n'y a aucun morceau de fer tout autour. On y enferme auſſi la lumiere & l'horloge. Il y a quelquefois un *habitacle* pour le Pilote, & un autre pour le Timonnier: on l'appelle autrement *geſole*.

HABITANT, ANTE. adj. & quelquefois ſubſt. Qui a eſtabli ſa demeure, ſa reſidence en quelque lieu. On tient qu'il y a dans Paris cinq à ſix cens mille *habitans*. les *habitans* d'une telle Province ſe ſont revoltez. On appelle les manants & *habitans*, ceux qui demeurent ſeulement dans les villages.

On dit poëtiquement des oiſeaux, que ce ſont les *habitans* de l'air; des beſtes farouches, que ce ſont les *habitans* des foreſts, des deſerts. On a appellé auſſi les morts, Noirs *habitans* de ces demeures ſombres, &c.

HABITATION. ſ. f. Logement, lieu où on demeure. Un Philoſophe fait bien de ſe retirer en une petite *habitation* à la campagne, pour mieux vaquer à la meditation. une femme qui demande d'eſtre ſeparée d'avec ſon mari de biens & d'*habitation*, doit prouver qu'il y a eu diſſipation & ſævices.

HABITATION, ſe dit auſſi du droit qu'on a d'occuper un logis. Un teſtateur peut leguer par un teſtament l'*habitation* dans une de ſes maiſons. on ſtipule d'ordinaire dans les contracts de mariage des nobles, un droit *d'habitation* pour la vefve.

On dit encore, qu'un homme a eu *habitation* charnelle avec une fille, quand ils ſe ſont connus de prés, lors qu'ils ont eu enſemble les dernieres privautez.

HABITATION, ſe dit auſſi de la qualité des lieux où on habite. L'*habitation* des lieux mareſcageux eſt mal ſaine. l'*habitation* chez les Infidelles eſt dangereuſe.

HABITATION, ſignifie auſſi l'action de celuy qui demeure, qui fait ſa reſidence actuelle en un lieu. Il faut dix ans *d'habitation*, de reſidence actuelle dans les villes franches, pour exempter de la taille ceux qui y eſtoient contribuables, pour acquerir droit de bourgeoiſie.

HABITATION, ſignifie auſſi, une petite colonie, un eſtabliſſement qu'on va faire en des lieux deſerts & inhabitez. Ceux de Quebec ont fait des *habitations* à Montreal, aux trois Rivieres, ils ont fait des *habitations* chez les Yroquois.

HABITER. v. act. Demeurer, eſtablir ſa reſi-

dence en quelque lieu. Les François ſont venus *habiter* la Gaule. les Amazones *habiterent* ſous des tentes ſur les rives du Thermodon. le ſage eſt également diſpoſé à *habiter* les palais & les cabanes. Voilà une maiſon qu'on n'*habite* point, elle eſt deſerte ou à loüer.

HABITER, ſignifie auſſi, Coucher avec une femme. Il y a plus de trois ans que cet homme n'a *habité* avec ſa femme, elle n'a garde d'eſtre groſſe.

HABITÉ, ÉE. part. & adj. Une maiſon qui n'eſt point *habitée* deperit facilement en peu de temps.

HABITUDE. ſ. f. C'eſt en Phyſique le temperamment, la complexion du corps humain. Ce malade a toute *l'habitude* du corps, toute la maſſe du ſang corrompuë. on l'a mis au lait durant trois mois, cela luy a changé, luy a reſtabli toute l'*habitude* du corps. le poiſon ne faiſoit point de mal à Mithridate, parce qu'il s'eſtoit tourné en *habitude*.

HABITUDE, en Morale, ſignifie, Accoutumance qui donne facilité de faire des actions qu'on a pluſieurs fois reiterées. Les vertus & les vices ſont appellez en Philoſophie des *habitudes* bonnes ou mauvaiſes. les pechez d'*habitude* ſont les plus dangereux. il faut apprendre les arts des meilleurs Maiſtres, de peur de contracter quelque mauvaiſe *habitude*.

HABITUDE, ſignifie auſſi, Connoiſſance, familiarité, accés. Cet homme a de bonnes *habitudes* à la Cour, il y a grand credit. quand on eſt long-temps abſent on perd toutes ſes *habitudes*. Je n'ay pas grande *habitude*, grand accés en cette maiſon.

On appelle auſſi un homme d'*habitude*, Celuy qui ne ſe plaiſt qu'avec les gens qu'il connoiſt de longue main, qu'il eſt accoûtumé de voir. Ce Prince n'aime point à voir de nouveaux Officiers, c'eſt un homme d'*habitude*.

HABITUEL, ELLE. adj. Terme de Theologie. La grace *habituelle*, eſt celle qu'on a receuë avec le Bapteſme. Peché *habituel*, eſt celuy qui ſe fait par la mauvaiſe inclination de noſtre nature corrompuë.

HABITUE'. ſ. m. Preſtre qui s'attache volontairement au ſervice d'une Parroiſſe, qui y va dire la Meſſe, l'Office.

HABITUER. v. neutre. Prendre une habitude, une accouſtumance. Il eſt auſſi aiſé de s'*habituer* au bien qu'au mal.

HABITUER, ſignifie auſſi, Eſtablir ſa demeure en quelque endroit. Pluſieurs Hollandois ſe ſont allez *habituer* aux Indes à Batavia. ce Preſtre s'eſt *habitué* dans cette Parroiſſe. les animaux domeſtiques ſe viennent *habituer* dans les maiſons où on leur donne à manger.

HABITUÉ. ÉE. part. & adj. verb.

HABLER. v. n. Mentir hardiment, parler trop, ou des choſes qu'on ne ſçait point, promettre plus qu'on ne veut tenir. A force de *habler*, on perd toute creance dans le monde.

HABLERIE. ſ. f. Vanterie, exageration, vaines promeſſes. Ne vous attendez pas à cet homme-là, tout ce qu'il dit n'eſt que *hablerie*. ce Provincial ſe vante d'eſtre noble, riche, vaillant, c'eſt une pure *hablerie*.

HABLEUR, EUSE. ſubſt. Grand parleur, grand menteur, grand prometteur. Ne vous fiez pas à tous ces Medecins charlatans, ce ne ſont que des *hableurs*. les femmes ſont ſouvent auſſi *hableuſes* que les hommes. Ce mot vient de l'Eſpagnol *hablar*, qui ſignifie ſimplement *parler*; & les Eſpagnols l'ont pris du Latin *fabulare*.

HAC.

HACHE. ſubſt. fem. Eſpece de coignée qui ſert aux Charpentiers à tailler leur bois, qui a un manche court, & un fer large & aigu. En pluſieurs pays on coupe la teſte avec une *hache*. les ennemis briſerent les portes à coups de *hache*. La marque des Magiſtrats Romains eſtoit un certain nombre de *haches* entourées de faiſceaux de verges. On l'appelle en Blaſon *Hache Conſulaire*, comme en portoit le Cardinal Mazarin. On appelle *hache Danoiſe*, une *hache* d'armes d'argent, le manche arrondi ou ployé d'or, comme on en voit ſur l'Eſcu de Norvege. Ce mot vient de l'Allemand *haccben*, ſelon Pontanus. Selon Menage, il eſt derivé de *aſcia*. Selon Bochart, il vient de *hatſin*, mot Ethiopique qui ſignifie du *fer*. Le Poëte Dante dit *azza*, pour dire, une *hache*. Les François ſe ſervoient d'une ſorte de halebarde qui eſt deſcrite par Agathias, qui eſtoit faite en forme de *hache*. Les Flamands l'appellent encore *haecken*; les Auvergnats *aichon*, que quelques-uns croyent venir du Latin *ango*; & les autres, d'un vieux mot François *angon*, d'où avec plus d'apparence vient le mot de *hache*.

HACHE D'ARMES, eſt une petite arme dont le manche eſt tout de fer, & qui eſt d'un coſté taillée en forme de *hache*, & de l'autre ordinairement en marteau. Les anciens hommes-d'armes en portoient pour s'en ſervir quand ils avoient briſé leurs lances. Les anciens Mareſchaux de France en accoſtoient leurs Eſcus pour marque de leur dignité.

En termes d'Imprimerie, on dit qu'un livre eſt imprimé en *hache*, quand il y a des gloſes qui commencent d'abord à la marge; mais qui eſtant trop grandes ſont imprimées en retournant ſous le texte, dont pour cet effet on retranche la page à proportion. Les Commentaires d'Accurſe ſur le Droit Civil ſont imprimez en *hache*. Ceux de Cajetan ſur la Somme de St. Thomas ſont auſſi imprimez en *hache*.

C'eſt auſſi un terme d'Arpenteurs, dont ils ſe ſervent quand ils trouvent des heritages qui ſont entez les uns dans les autres à la maniere de la *hache* d'Imprimerie.

On appelle en termes de Marine un Charpentier, un Maiſtre de *hache*. En termes de Blaſon on appelle une *hache* ſans manche, *doloire*.

On dit proverbialement, qu'un homme a un coup de *hache*, pour dire, qu'il eſt fou, qu'il a le cerveau bleſſé.

HACHE, eſt auſſi une interjection populaire, dont on ſe ſert pour teſmoigner qu'on eſt faſché d'avoir manqué quelque coup. *Hache*, ſoin de moy.

HACHEMENTS, ou *Hauchemens*. Terme de Blaſon, qui ſe dit des liens de pennaches à divers nœuds & lacets, & à longs bouts voltigeants en l'air, dont les Allemands lient leurs lambrequins, qui doivent eſtre des mêmes eſmaux. C'eſt par corruption qu'on l'eſcrit de la ſorte, parce qu'il faut eſcrire *achemens*, qui ſignifioit autrefois *ornemens*.

HACHER. v. act. Coupper en menuës parties. Les Cuiſiniers *hachent* le veau pour faire des andouillettes, *hachent* le bœuf, le mouton pour faire des haricots, des paſtez en pot. On dit auſſi, *Hacher* du bois, lors qu'on le couppe, qu'on le taille,

qu'on

qu'on le fend avec la hache. Ce mot, auſſi-bien que *hachis*, eſt derivé de *hache*.

HACHER, ſignifie auſſi, Couper, tailler mal proprement quelque choſe. Cet Eſcuyer trenchant ſçait mal ſon meſtier, il *hache* les viandes, au lieu de les coupper. Ce Gentilhomme a eſté *haché* par un mal adroit Executeur, qui a manqué ſa teſte deux ou trois fois. ce Tailleur a *haché* toute cette eſtoffe, il en a perdu plus de la moitié.

On dit auſſi d'un homme maltraitté, aſſaſſiné de pluſieurs coups, qu'il a eſté *haché* menu comme chair à paſté.

HACHER, en termes de Graveure, ſe dit de pluſieurs traits qu'on fait croiſer l'un ſur l'autre pour faire les ombres d'un deſſein, d'une eſtampe. On dit auſſi chez les Orfevres, de l'or *haché*.

HACHÉ. ÉE. part. & adj.

HACHEREAU. ſubſt. maſc. diminutif. Petite cognée.

HACHETTE. ſubſt. fem. eſt un marteau trenchant d'un coſté, dont ſe ſervent pluſieurs ouvriers, comme Tonneliers, Couvreurs, Charpentiers, &c.

HACHEURE. ſ. f. Terme de Graveure. Ce ſont des traits de plume ou de burin croiſez les uns ſur les autres pour faire des ombres. Ce qu'il y a de merveilleux dans la gravеure de Mellan & de Sadelers, c'eſt qu'ils marquent fort bien les ombres ſans faire aucunes *hacheures*. Ces *hacheures* ſont de grand uſage dans le Blaſon, pour faire diſtinguer les eſmaux des Eſcus ſans qu'ils ſoient enluminez. La premiere *hacheure* en pal ou de haut en bas ſignifie le *Rouge* ou *Gueules*; la ſeconde qui eſt en faſce, & traverſe l'Eſcu, ſignifie le *bleu* ou l'*Azur*. La *hacheure* en pal contrehachée en faſce ſignifie le *Sable*; la quatrieſme qui eſt en bande ou de biais, qui va de droit à gauche, ſignifie le *Verd* ou le *Sinople*; celle qui eſt en barre de gauche à droit ſignifie le *Pourpre*. L'Eſcu ſimplement pointillé ſignifie l'*Or*; & quand il eſt blanc & tout uni, il ſignifie l'*Argent*. Cette invention eſt du Pere Pietra Sancta, qui luy eſt pourtant conteſtée par le Sieur de la Colombiere. Quoy qu'il en ſoit, elle a eſté ſuivie par tous les Blaſonneurs qui ſont venus depuis.

HACHIS. ſ. m. Terme de Cuiſine. C'eſt une preparation de viandes hachées bien menuës & aſſaiſonnées. Il ſe fait des *hachis* de poiſſon, auſſi-bien que de chair.

H A G.

HAGARD, ARDE. adj. Qui a quelque choſe de rude, de menaçant, de furieux, il ne ſe dit au propre que du viſage, des yeux, de la mine. Deſmareſts a dit dans ſes Viſionnaires.

Doncques rigoureuſe Caſſandre
Tes yeux entre doux & *hagards*, &c.

HAGARD, ſe dit quelquefois figurément de l'eſprit, & ſignifie, Rebarbatif, qui eſcoute peu la raiſon, peu ſociable. Ce Juge a une humeur *hagarde* & peu acceſſible.

HAGARD, en termes de Fauconnerie, ſignifie un faucon qui n'a pas eſté pris au nid, qui eſt difficile à apprivoiſer, le contraire de *ſor*, qui a pluſieurs muës. Quelques-uns derivent ce mot de *agreſte*, qui ſignifie *ſauvage*, *difficile à apprivoiſer*.

H A I.

HAILLON. ſ. m. Vieil habit & fort deſchiré. Les gueux affectent de n'eſtre couverts que de *haillons*. Ce mot vient du Celtique ou Bas-Breton, où il ſignifie *celuy qui a de pauvres habits*.

HAILLON, ſe dit auſſi des habits mal propres. Cet homme tient ſi peu compte de luy, que ſes plus beaux habits ne paroiſſent que des *haillons*.

HAILLON, ſe dit encore des vieux meubles. Il n'y avoit en cet inventaire que des *haillons* qui n'eſtoient propres que pour des Frippiers.

HAILLON, ſe dit auſſi des vieux morceaux de toile & de drap qu'on jette aux ordures, & que ramaſſent les Chifonniers. Le papier n'eſt fait que de vieux *haillons*. On derive ce mot de *ſale*, comme qui diroit *ſaillons*.

HAINE. ſ. f. Paſſion de l'ame qui nous porte à vouloir du mal à noſtre prochain, & à luy en procurer quand nous le pouvons. Les Tyrans attirent ſur eux la *haine* publique. un Juge ne doit eſtre prevenu d'aucune *haine* ni faveur. Corneille a dit en ſon Polieucte,

Comme entre les rivaux la *haine* eſt naturelle.

La *haine* eſt ſouvent la fille de l'envie. il y a des *haines* hereditaires dans les familles. il n'appartient qu'aux Barbares, aux Sauvages & aux Auteurs d'avoir des *haines* immortelles.

HAINE, ſe prend quelquefois en bonne part, quand on en conçoit pour des choſes mauvaiſes ou dangereuſes. La *haine* du vice, & l'amour de la vertu, ſont les deux fondements de la Morale. la *haine*, le meſpris des grandeurs, des vanitez mondaines a ſouvent porté les hommes à la retraitte, à quitter la Cour. les amants demandent plutoſt de la *haine* que de l'indifference.

HAINE, ſe dit auſſi de l'antipathie naturelle tant des animaux que des plantes & des corps naturels. Il y a naturellement de la *haine* entre les petits oiſeaux & les hiboux, entre les deux poles d'une pierre d'aimant qui ſe chaſſent l'un l'autre.

HAINE, ſe dit auſſi de certaines averſions bien ou mal fondées qu'ont les hommes pour certaines choſes. On a veu des gens avoir de la *haine* pour les roſes, pour les parfums, pour les femmes, qui ne les pouvoient ſouffrir. les Publicains ont toûjours eſté l'objet de la *haine* du peuple Juif.

EN HAINE, ſe dit adverbialement, pour dire, Par vengeance, en conſideration d'une choſe mauvaiſe & odieuſe. Les teſtaments, les exheredations faites *en haine* ſont caſſées en Juſtice. les eſclaves Chreſtiens ſont maltraittez par les Infidelles en *haine* de leur Religion.

HAINEUX. ſ. m. Vieux mot qui ſignifioit autrefois, *Ennemi*, qui a conceu de la haine contre quelqu'un. Il s'eſt toûjours maintenu en ce poſte malgré tous ſes *haineux*.

HAIR. v. act. Avoir de la haine contre quelqu'un, luy ſouhaiter, ou luy procurer tout le mal qu'on peût. La Loy Chreſtienne ne ſouffre pas qu'on *haiſſe* ſon prochain, ni même ſon ennemi. les rivaux ſe *haiſſent* à mort, mortellement.

HAÏR, ſe prend quelquefois en bonne part, & va quelquefois juſqu'à deteſter. Tous les gens de bien *haiſſent*, deteſtent la tyrannie. on *haïroit* bien davantage le peché, ſi on connoiſſoit toute ſa turpitude.

HAÏR, ſe dit auſſi des antipathies ou averſions qu'on a contre quelque choſe, ſoit qu'elles ſoient naturelles, ſoit qu'elles viennent de caprice, ou qu'en effet la choſe nous nuiſe ou nous incommode. Les femmes *haiſſent* naturellement les chaſtrez. les gens de mauvais gouſt *haiſſent* le vin, l'eſtude. les pareſſeux *haiſſent* le travail, les enjoüez la ſolitude, &c. les chats *haiſſent* les ſouris. la vigne *hait* le chou.

HAÏ, HAÏE. part. & adj.

HAIRE. ſ. f. Petit veſtement tiſſu de crin en forme de corps de chemiſe, qui eſt rude & piquant, que les Religieux auſteres, ou les devots mettent ſur leur chair nuë pour ſe mortifier & faire penitence. Il s'en fait en forme de reſeaux, afin qu'il y ait des nœuds qui incommodent davantage. Les Chartreux portent perpetuellement la *haire*. Menage aprés Pontanus dit que ce mot vient de *biherriga*, qui eſt un petit veſtement fait de poils rudes, que les Allemands appellent *harich*, ou *beharich*, ou plutoſt de *haer* Allemand, qui ſignifie *poil*. Quelques-uns le derivent ab *ira*, *quia iram concitat*, *cum aquo animo non fertur*.

HAIREUX. adj. m. Temps froid & humide accompagné de brouillards & de frimats, qui fait greloter, & qui eſt plus incommode que la grande gelée. Ce mot peut venir de la reſſemblance qu'il a avec les incommoditez qu'apporte la haire.

HAISSABLE. adj. m. & f. Qui a de mauvaiſes qualitez qui nous portent à le hair. Il ſe dit des perſonnes & des choſes. Les chicaneurs qui contestent ſans ceſſe leurs procés ſont des gens fort importuns & fort *haiſſables*. les animaux venimeux ſont fort *haiſſables*. Entre tous les vices il n'y en a point de plus *haiſſable* que l'ingratitude.

HAIT. ſ. m. Vieux mot François qui ſignifioit, Santé, bonne volonté, promptitude à faire quelque choſe. Il eſt encore en uſage en cette phraſe, Je bois à vous de bon *hait*, & de *hait*, pour dire, de bon cœur. Son compoſé *ſouhait* a pris ſa place. On diſoit autrefois, Je ne puis rien faire à ton *hait* : on dit à preſent, ſelon ton *ſouhait*. Borel derive ces mots de l'Allemand *gehait*, qui ſignifie la même choſe.

HAL.

HALAGE. ſ. m. Terme de Marine. C'eſt le travail qui ſe fait pour tirer un vaiſſeau, un bateau, ou autre choſe.

HALAGE, eſt auſſi un droit de halle que le Roy ou les Seigneurs levent ſur les marchandiſes qui s'eſtalent dans les halles & foires.

HALBREDA. ſ. f. Grande femme de baſſe condition & mal baſtie. On ne le dit qu'en raillerie & ironiquement des grandes femmes inſolentes, & qui tiennent des harengeres. On le dit quelquefois au maſculin, mais moins ordinairement. Voiture s'en eſt ſervi.

HALE. ſ. m. Vent qui ſouffle dans l'air, qui deſſeche. Il ne fait point de *hale*, le linge ne ſeche point en ce temps-cy.

HALE, ſignifie encore, Cette qualité chaude & ſeche, qui eſt dans l'air, quoy que ſans agitation, qui noircit & gaſte la peau. Les Dames ne veulent point ſortir ſur le haut du jour, de crainte du *hale* : elles ſe maſquent de peur du *hale*. il fait un grand *hale* capable de gaſter la viande & les fleurs. Ce mot vient, ſelon Henry Eſtienne, du Grec *halios*, qu'on a dit pour *helios*, le *ſoleil*. Menage veut

qu'il vienne de *aſſulatus*, ou *aſſulare* qui ſignifie *bruſler*. D'autres le derivent de *afflatus* ; d'autres ſimplement d'*haleine*, qui eſt un nom qu'on donne quelquefois aux vents ; d'autres du Latin *exhalatio*.

HALEBARDE. ſ. f. Arme d'haſt offenſive, compoſée d'un long fuſt ou baſton d'environ cinq pieds, qui a un crochet ou un fer plat & eſchancré aboutiſſant en pointes, & au bout une grande lame de fer forte & aiguë. La *halebarde* eſt l'arme que portent les Sergents & les Caporaux quand ils vont poſer des ſentinelles. La hante, ou par corruption la hampe d'une *halebarde*, eſt le baſton dont elle eſt emmanchée. *Halebarde* vient de l'Allemand, *hallebard*, qui ſignifie une *hache des Gardes du Palais* ; car *halle* ſignifie le *veſtibule du Palais*, & *bard* une *hache*. Menage & Du Cange. Caninius le derive de l'Arabe *albarda* ; Voſſius de *hellebaert*, Allemand qui eſt fait de *hel* ſignifiant *clarus*, *ſplendens*, & de *baert*, *bipennis*. D'autres le derivent de *ala*, parce que ceux qui portent les *halebardes* ſe tiennent ſur les ailes d'une armée, & qu'elle ſert pluſtoſt à la ranger qu'à combattre, *quaſi aliparatum*. On l'appelloit autrefois *Hache Danoiſe*, parce que les Danois s'en ſervoient.

On dit auſſi quand on fait un ſoldat ſergent, qu'on luy a donné une *halebarde*.

On dit proverbialement d'une choſe fauſſe, qu'elle eſt vraye comme les Suiſſes portent la *halebarde* par deſſus l'eſpaule. Les Poëtes diſent auſſi en blaſmant une mauvaiſe rime, que ces mots riment comme *halebarde* & miſericorde.

HALEBARDIER. ſ. m. Soldat armé d'une halebarde. Il y a des compagnies où il y a pluſieurs *Halebardiers* à la teſte, qu'on a nommez autrefois *Trabans*.

On appelle auſſi *Halebardiers*, dans les grands atteliers, des manœuvres qui portent ſur l'eſpaule de gros leviers pour aider aux Tailleurs de pierre à lever & à retourner les groſſes pierres.

HALECRET. ſ. m. Eſpece de corſelet leger fait de mailles. Ce mot n'eſt plus en uſage. C'eſtoit la même choſe que *haubergeon*. Quelques-uns derivent ce mot de *alacer*, *eò quòd confidentia armorum alacrem & audacem hominem reddit*, comme ſi on diſoit, *alaigret*. Borel croit que c'eſt un mot corrompu de *lorica*, ainſi appellé à *loris*, parce que c'eſtoit une ancienne ſorte de cuiraſſe ou de cotte de maille attachée avec des courroyes de cuir.

HALEINE. ſ. f. Air que pouſſent les poulmons aprés qu'ils en ont eſté rafraiſchis. L'*haleine* d'un lepreux eſt contagieuſe, donne la lepre. l'*haleine* d'une femme qui a ſes ordinaires gaſte la glace d'un miroir. il a *l'haleine* douce comme un enfant.

HALEINE, ſe dit auſſi d'une force particuliere des poulmons, lors qu'ils n'ont pas beſoin de reprendre ſi ſouvent leur vent. On choiſit pour la peſche des perles les eſclaves qui ont bonne *haleine*, qui peuvent demeurer long-temps ſous l'eau ſans reprendre leur vent. ce Baſque a *l'haleine* bonne, il court une lieuë ſans que l'*haleine* luy manque, ſans perdre *haleine*.

La *courte haleine*, eſt une maladie oppoſée à cette force, & vient d'une difficulté de reſpiration.

HALEINE, s'employe auſſi pour ſignifier, Tout de ſuitte, ſans intermiſſion. Il a recité ce Poëme tout d'une *haleine*. il a eſcrit vint paires de lettres tout d'une *haleine*. il nous fait des diſcours à perte *d'haleine*, pour dire, fort longs, ou en galimathias.

thias. cet Orateur fait ſes periodes à perte *d'haleine*, c'eſt à dire, trop longues.

HALEINE, ſe dit encore en ce ſens d'une choſe de longue durée, d'une grande diſcuſſion. L'entrepriſe d'un Dictionaire eſt un ouvrage de longue *haleine*. ce procés eſt de longue *haleine*, il tiendra long-temps le bureau. le baſtiment du Louvre eſt un deſſein de longue *haleine*.

HALEINE, en termes de Manege, ſe dit des chevaux, tant en parlant de la force de leur reſpiration, que du repos qu'on leur donne pour la reprendre. Il faut que les chevaux de chaſſe ayent de *l'haleine*, ſoient maiſtres de leur *haleine*. il faut donner *haleine* à ſon cheval, c'eſt à dire, le mettre au pas aprés l'avoir pouſſé au galop, afin de ne le pas outrer tout à fait.

On dit auſſi, qu'un cheval eſt gros d'*haleine*, pour dire, qu'il a les conduits de la reſpiration fort eſtroits, & qu'il ſouffle extraordinairement quand il galoppe, quoy qu'il ne ſoit pas pouſſif.

On dit encore, qu'un cheval n'eſt pas en *haleine*, quand il eſt demeuré long-temps en l'eſcurie ſans faire l'exercice, ou le manege. Il faut toûjours tenir les chevaux en *haleine*.

On le dit auſſi des hommes qui ont eſté long-temps ſans s'exercer en quelque choſe, qu'ils ſçavoient bien, mais dont ils ont perdu en partie l'habitude. Cet homme a bien danſé, mais il n'eſt pas maintenant en *haleine*. ce Poëte n'eſt pas en *haleine*, il y a trop long-temps qu'il n'a fait des vers.

Tenir en *haleine*, c'eſt à dire, Repaiſtre quelqu'un de vaine eſperance, l'amuſer. Les Grands tiennent en *haleine* les domeſtiques qui les ſervent, en leur faiſant tous les jours de belles promeſſes. il y a ſix mois que ce Conſeiller tient en *haleine* ce pauvre client, & il ne rapporte point ſon procés.

HALEINE, ſe dit auſſi des vents & de l'agitation de l'air. Il fait aujourd'huy une belle ſoirée, il ne fait ni vent, ni *haleine*. La Fontaine a dit poëtiquement dans l'Adonis en parlant d'un cheval,

D'*haleine* en le ſuivant manquent les Aquilons.

HALEINE, ſe dit auſſi des odeurs qui ſe reſpandent dans l'air. Les roſes, les jaſmins, la vigne en fleur pouſſent une douce *haleine* dont l'air eſt tout parfumé. il vient une mauvaiſe *haleine* de ce privé qui eſt ouvert.

On dit proverbialement, qu'un homme ſeroit bon trompette, qu'il a *l'haleine* forte, pour dire, que ſon *haleine* eſt puante, vineuſe, &c.

HALEMENT. ſ. m. Terme de Maçonnerie. C'eſt le nœud d'un cable qu'on attache à un fardeau qu'on veut élever.

HALENE'E. ſ. f. Air qui ſort par la reſpiration. Cet yvrogne m'a jetté une *halenée* qui m'a empuanti.

HALENER. v. act. Terme de Venerie. Sortir le gibier. Depuis que ce chien a *halené* la beſte, il ne la quitte plus.

On le dit figurément des hommes. Dés qu'un fou a *halené* un Provincial riche & qui joue, il ne le quitte point qu'il ne l'ait entierement plumé.

HALER. v. act. Secher. Le grand vent qu'il fait aura bientoſt *halé* les chemins, les aura ſechez.

HALER, ſe dit auſſi de la chaleur qui fane les fleurs, qui noirci, qui bruſle la peau, le teint du viſage. Les paiſannes qui ont toûjours le viſage deſcouvert & au ſoleil n'ont garde qu'elles ne ſe *halent*. il ne faut que deux heures du grand ſoleil pour *haler* ces tulipes.

HALER, ſe dit auſſi du linge qu'on paſſe legerement par le feu, ſoit pour achever de le ſecher, ſoit pour en faire ſortir le mauvais air. *Haler* un peu ces chemiſes ſur le feu, il y a trop long-temps qu'elles ſont enfermées.

HALER, ſignifie auſſi, Faire courir des chiens, des chevaux. On a *halé* les chiens aprés luy. On dit auſſi, *Haler* les chiens, pour dire, les faire tirer à mont. Il faut ſouvent *haler* les chevaux qui remontent les rivieres. On le dit quelquefois des Sergents qu'on laſche aprés un priſonnier.

HALER, ſignifie encore, Bander la corde que tirent les chevaux qui remontent les bateaux ſur les rivieres. En ce ſens Nicod dit qu'il vient du mot Hebreu *hala*, qui ſignifie *monter*, eſlever. Menage dit qu'il vient de *agolare*, diminutif d'*ago*. On nommoit autrefois *haliers*, ceux qui remontoient des bateaux, du Latin *helciarii*, qui a eſté employé par Martial en cette ſignification, & vient de *helcyon*, qui ſignifie *corde*. D'autres croyent qu'il vient de *haleine* ou *haleter*, parce qu'en effet dans ce travail on pouſſe ſon haleine avec effort.

En termes de Marine, *Haler* ſignifie generalement, Tirer à ſoy. Il ſignifie auſſi, Peſer ſur un cable ou une manœuvre pour la bander & faire roidir: ce qu'on fait faire à pluſieurs matelots qui peſent tous enſemble ſur un cable à un ſignal qu'on leur fait. Et on appelle ironiquement les nouveaux matelots, des *halebouliers*, quand ils ne ſçavent pas les manœuvres difficiles.

HALER, ſe dit auſſi à la rencontre de deux vaiſſeaux, lors qu'ils ſe demandent le Qui vive.

HALER, ſignifie auſſi, Laſcher, faire couler la corde d'un navire, d'un bateau.

HALER, dans les atteliers, ſignifie, Attacher un fardeau à un cable.

HALÉ, ÉE. part. & adj.

HALETANT, ANTE. adj. Celuy qui reſpire avec difficulté, avec palpitation.

HALETER. v. act. Reſpirer avec palpitation & difficulté. Les chiens *halettent* long-temps aprés avoir bien couru. cet homme eſt venu viſte, le poux luy bat, il *halete* encore. Ce mot vient du Latin *halare*, *ſouffler*.

HALLE. ſ. f. Place publique où on tient ordinairement les marchez de toutes ſortes de denrées dans les villes & dans les bourgs. On le dit plus particulierement d'un grand couvert où les Marchands mettent à l'abry leurs marchandiſes. A Paris il y a la *halle* au bled, la *halle* aux poirées, & la *halle* couverte où on vend le poiſſon. la *halle* aux toiles, aux cuirs. On dit auſſi les pilliers des *halles*, où demeurent les Frippiers. la *halle* au vin. On appelle auſſi, la *halle* de la Foire St. Germain dans les vieux titres, le lieu où on tient cette Foire celebre: les Marchands diſent que c'eſt le plus grand couvert qui ſoit au monde. Nicod tient que ce mot vient du Grec, *halos*, qui ſignifie *aire* ou *place*. Menage & du Cange diſent qu'il vient de *halle*, qui ſignifie des *rameaux ſecs*, dont on couvroit anciennement les *halles*; ou de l'Anglois *hall*, qui ſignifie une *ſalle*, ou un grand lieu ou maiſon couverte de ces rameaux ſecs. Goropius croit qu'il vient d'un vieux mot Allemand *hal*, qui ſignifie *couvert*, parce qu'en ces lieux les marchandiſes ſont couvertes. Le bourgeois dit encore qu'ſind il voit une chambre trop grande, ou un trop grand lit, que c'eſt une *halle*.

On

On appelle le langage des *halles*, les termes dont ſe ſervent les harengeres & le bas peuple, & ſur tout celuy qui eſt ſujet à dire des injures groſſieres.

HALLIER. ſubſt. maſc. Buiſſon, arbriſſeau. Ce lievre s'eſt ſauvé parmi les *halliers*, à la faveur des *halliers*.

HALLIER, ſignifie auſſi, le Garde d'une halle, qui a ſoin de la fermer, & d'y garder les marchandiſes qu'on y laiſſe. Les Marchands forains de toiles ſont tenus de les venir deſcharger dans la halle aux toiles, & de les laiſſer en garde au *hallier*, juſqu'à ce qu'elles ſoient venduës, ſans qu'ils les puiſſent remporter.

HALO. Terme de Phyſique, eſt un meteore qui paroiſt alentour du ſoleil, qu'on appelle autrement *couronne* & *parelie*. Voyez ces mots à leur ordre. Ce mot vient du Grec *halos*, *area*, une *aire*.

HALOTS. ſ. m. Terme de Chaſſe. Ce ſont des trous dans les garennes où ſe retire le gibier. L'Ordonnance veut que ceux qui ſeront convaincus d'avoir ruiné les *halots* ou rabouillieres des garennes, ſoient punis comme des voleurs.

HALTE. adv. Terme de Guerre. C'eſt une pauſe que font les trouppes dans leur marche. Dans les lieux coupez, & où il y a des defilés, il faut ſouvent faire *halte*. on a fait faire *halte* à l'armée pour la delaſſer. Quelques-uns derivent ce mot de *halitus*, parce qu'on fait *halte* pour reprendre vent & haleine; d'autres de *alte*, parce que dans les *haltes* on tient les piques hautes. D'autres diſent que c'eſt un mot Allemand, car on dit *halten* en même ſignification.

HALTE, ſe dit par extenſion, quand on s'arreſte en faiſant quelque chemin. Faiſons un peu *halte* en cet endroit pour faire repaiſtre nos chevaux. la Proceſſion a fait *halte* en un tel endroit.

HAM.

HAMAC. ſ. m. Terme de Relations. C'eſt un lit de cotton, qui conſiſte en une grande Mante ou couverture, dont on fait grand trafic en toutes les Indes Occidentales. Pour s'en ſervir on le ſuſpend à deux arbres, & il garentit ainſi des animaux farouches & des inſectes. Les Caraïbes ſont ſi ſuperſtitieux, qu'ils les travaillent avec grande ceremonie. Ils mettent au bout du meſtier des pacquets de cendre; faute de quoy ils croyent que leur *hamac* ne dureroit pas. S'ils avoient mangé des figues quand ils ont un *hamac* neuf, ils croyent que cela le feroit pourrir; & ils n'oſent manger d'un poiſſon qui a de bonnes dents, croyant que cela ſeroit cauſe que leur *hamac* ſeroit bientoſt percé. On en a apporté pluſieurs en France, où quelques-uns s'en ſervent.

HAMADE, ou *Hamaide*, ou *Hameide*. Terme de Blaſon. C'eſt une faſce de trois pieces alaiſées qui ne touchent point les bords de l'Eſcu. Ces trois faſces paralleles ne ſont qu'une piece de Blaſon qu'on appelle *Hameide*, de même que les jumelles ſont de deux pieces. On croit que ce nom vient de la maiſon d'*Hameide* en Angleterre, qui porta des Armes de cette ſorte, qui ſont, ſelon Upton, une eſtoffe decoupée en trois pieces en forme de faſce, qui laiſſe voir par ſes ouvertures une eſtoffe d'une autre couleur miſe au deſſous. D'autres croyent que c'eſt une cloſture ou barriere quarrée & à jour de trois pieces, qui ſert à fermer les chemins des hameaux pour empêcher le beſtail d'y entrer, ou d'en ſortir, comme on en

trouve quantité en Allemagne: d'autres, que ce ſont des barrieres de manege qu'on nomme en Turc *aimeiden*. D'autres enfin diſent que les *Hameïdes* repreſentent des chantiers qui ſupportent les vaiſſeaux à mettre du vin, qu'en Flamand on appelle *hames*, qui ont emprunté ce mot de *hama* ou *hamula*, qu'on a dit dans la baſſe Latinité pour ſignifier *vaſe* & *bouteille*.

HAMADRYADE. ſ. f. Divinité fabuleuſe des Payens qu'ils croyoient preſider aux foreſts, & eſtre enfermée ſous des écorces de cheſnes, comme teſmoigne le mot *dryſ*, qui ſignifie *quercus*, *cheſne*. Ce mot vient du Grec, *hama*, *ſimul*, & de *dryas*, *Dryade*, Nymphe de bois. Les *Hamadryades* vivoient & mouroient avec leurs arbres.

HAMEAU. ſ. m. Petit village qui eſt dependant d'un autre village ou Parroiſſe. Ce Curé diſme en pluſieurs *hameaux* dependants de ſa Cure.

On le dit auſſi d'un bourg d'un gros village ruiné où il eſt reſté peu de maiſons. Ce n'eſt plus qu'un *hameau*, c'eſtoit autrefois une groſſe Parroiſſe. Ce mot vient de *hamel* diminutif de *ham*, qui ſignifie en Anglois une *bourgade*, teſmoin le nom de *Buckingham*, &c. Menage. D'autres le derivent du Grec *hama*, qui ſignifie *ſimul*, comme eſtant une habitation de pluſieurs perſonnes enſemble. D'autres le derivent du mot Flamand *hamme*, qui ſe dit des maiſons baſties de bois traverſez, comme ſont toutes les maiſons des villages & des *hameaux*. Il ſignifie auſſi les barrieres dont ſont fermées toutes les advenuës des villages & *hameaux* en Suiſſe & en Allemagne, qui ſont faites de ces pieces de bois croiſées.

HAMEC. Voyez *Confection*.

HAMECON. ſ. m. Petit fer crochu qu'on attache à des filets, à des lignes, pour prendre du poiſſon avec l'appaſt qu'on y met. Les poiſſons les plus goulus ſont ceux qui mordent pluſtoſt à l'*hameçon*. Ce mot vient de *hamus*, dont on a fait *hamicio*; & eſt tiré du Grec *hamma*, qui ſignifie un *ligament*, tout ce qui ſert à attacher quelque choſe. Menage dit qu'il vient du Grec *chamos*, qui ſignifie *courbé*. En quelques lieux on dit encore *haim*, pour *hameçon*.

HAMEÇON, ſe dit auſſi figurément des appas, des amorces qu'on preſente aux hommes pour les tromper & les ſurprendre par quelque belle apparence. On a mené ce jeune homme fort riche voir une belle fille, il a pris à l'*hameçon*, il en eſt devenu amoureux, il l'a eſpouſée.

HAMPE. ſ. f. Manche d'une halebarde, le bois où eſt attaché le fer. On le dit par corruption au lieu de *hante*. On le dit auſſi du bois qui ſert de manche à pluſieurs autres choſes. La *hampe* ou *hante* d'un pinceau. Quelques-uns derivent ce mot de l'Allemand *handhabe*, qui ſignifie toute ſorte de baſtons, ſoit de fourche, de halebarde, de mail, de marteau. Il eſt compoſé de *hand* qui ſignifie *main*, & de *habe* qui ſignifie *avoir*, *manier*; ce qui vient du Latin *habere*. Mais Menage ſoutient qu'il vient du Latin *amus*, *amitis*, ſignifiant un *baſton*, une *perche*, un *fuſt*, auquel on a adjouſté une aſpiration.

HAMPE, en termes de Venerie, ſe dit de la poitrine du cerf.

A la boucherie on appelle *hampes*, les deux parties du poulmon de bœuf, qui des deux coſtez couvrent le foye & la rate, & qu'on ne retranche pas aux freſſures de veau & de mouton, mais ſeulement à celle de bœuf.

HAN.

HANAP. ſubſt. maſc. Vieux mot qui ſignifie un grand vaiſſeau ſervant à boire. Ce mot vient de l'Allemand *heimap*, qui ſignifie une *eſcuelle à oreilles*. D'autres croyent qu'il vient du Latin *aheneus*, parce qu'on les faiſoit d'airain. Du Cange le derive de *anaſ* ou *anas*, qui eſtoit un vaiſſeau d'argent dont Gregoire de Tours fait mention. Il dit auſſi qu'il peut venir du mot Saxon *Hnap* ou *Hnappa* qui ſignifie un *vaiſſeau à boire*. Il adjouſte qu'on a dit auſſi *anaphus*, qui ſignifie une *coupe dorée*, du mot *ana*, *ſurſum*, & *phos*, *lux*, *quaſi in ſuperiori parte vel ſuperficie luceat*. Il y a plus d'apparence qu'il vient du Celtique ou Bas-Breton *hanaf*, qui ſignifie *coupe*.

HANCHE. ſ. f. Partie du corps qui eſt entre les dernieres coſtes & les cuiſſes : c'eſt le lieu où on met la ceinture des juppes & des hauts-de-chauſſes. On dit, qu'une perſonne n'a point de *hanches*, quand ces parties n'avancent pas aſſez pour ſouſtenir les habits qui ſont depuis la ceinture. On dit auſſi, qu'un boiteux boite des deux *hanches*, quand il boite des deux coſtez, quand il a les *hanches* foibles. Ce mot vient du Latin inuſité *anca*, qui a eſté fait du Grec *anki*.

HANCHES, en termes de Manege, ſe dit du train de derriere du cheval depuis les reins juſqu'au jarret. Mettre le cheval ſur les *hanches*, le mettre bien enſemble, le mettre ſous luy, c'eſt le dreſſer à plier & baiſſer les *hanches*, & le rendre bien aſſis ſur ſes *hanches*. On dit auſſi, Traiſner les *hanches*, pour dire, Changer de pied en galoppant, ou galopper faux.

HANCHE, en termes de Marine, eſt la partie du bordage qui eſt au deſſous des galeries, qui approche de l'arcaſſe.

HANEBANE. ſ. f. Eſpece d'herbe qu'on appelle autrement *Juſquiame*, *Mort aux poules*. En Latin *altercum*, *hyoſcyamus*. Voyez *Juſquiame*.

HANETON. ſ. m. Inſecte en forme de groſſe mouſche, qui a de grandes aiſles jaunes, & le ventre noir. Les enfants l'attachent au bout d'un filet pour le faire voler en rond. En Latin *ſcarabæus creperus*. Ce mot s'eſt dit par corruption pour *alleton*, & a eſté appellé par quelques Auteurs *alitonans*, *quòd alis intonet*.

On dit proverbialement d'un homme prompt, & qui fait les choſes inconſiderément, qu'il eſt eſtourdi comme un *haneton*. On dit auſſi de ceux qui ſont toûjours enſemble, ou qui s'allient dans leur famille, qu'ils ſe tiennent par le cu comme des *hanetons*.

HANGART. ſ. m. Remiſe de carroſſe, toit incliné en appentis qu'on baſtit dans les cours pour mettre à couvert les carroſſes, chariots, charrettes, &c. Nicod dit que ce mot vient de l'Allemand *hangen*, qui ſignifie *appentis*. Mais il y a plus d'apparence à ce que dit Du Cange, qu'il vient de *angarium*, qui eſtoit le lieu où on gardoit les chevaux de loüage, qu'on appelloit *equi angariales, & ad curſus publicos deſtinati*. On appelle encore en Flandres *angar*, un lieu couvert & qui n'eſt point fermé, où on entre de tous coſtez. Par cette raiſon on a tort de l'eſcrire avec une *h*.

HANICROCHE. ſ. f. Terme populaire, qui ſignifie un accroc, un retardement qui arrive en quelque affaire par quelque difficulté qui ſurvient. Quand on eſt preſt à partir, il y a toûjours quelque *hanicroche* qui retarde le voyage.

HANOUARDS. Vieux mot qui ſignifie des porteurs de ſel. Il en eſt fait mention dans la grande Ordonnance du Roy Jean du 30. Janvier 1350. C'eſtoient alors des Officiers dependans de la ville, au temps que la Gabelle n'eſtoit pas encore eſtablie en France. Il y a encore maintenant des Jurez *Hanouards*, qu'on nomme ſimplement *Porteurs de ſel*, eſtablis pour le porter du bateau au grenier, & du grenier aux maiſons des bourgeois.

HANSE. ſubſt. fem. Vieux mot François qui ſe trouve dans les Ordonnances de Paris, & dans les Ordonnances militaires. Il ſignifioit autrefois Societé & compagnie de Marchands. On ne le dit plus qu'en cette phraſe, la *Hanſe Theutonique*, qui eſt une Societé de Marchands de pluſieurs villes libres d'Allemagne & du Nord, qui ont fait une eſtroite alliance, & ſe ſont fait une communication reciproque de leurs privileges. Dés l'an 1254. les bourgeois de Lubek, Brunswic, Dantzic, de Cologne & d'autres villes ſur le Rhin commencerent la *Hanſe* Theutonique, comme témoigne Tritheme. Ces quatre villes furent appellées *Mere-villes*. Depuis pluſieurs autres deſirerent d'eſtre compriſes en cette alliance, & ſe dirent filleules de ces quatre : deſorte qu'il y en eut juſqu'à 72. quelques-uns même en comptent 81. Elles eſtablirent leurs Comptoirs ou leurs principaux lieux de commerce à Londres en Angleterre, & à Bruges en Flandres, qui depuis ont eſté transferez à Anvers. Là on l'appelle *l'Hoſtel des Oſtrelins*, & c'eſt le plus beau baſtiment de la ville. Elles en eſtablirent un autre à Berghen en Norvege, & un autre à Novogrod qui ſignifie *Ville-neuve*, qui eſt la principale ou la Mere-ville de Ruſſie. Mais Lubek fut reconnuë enfin pour le Chef & la Mere-ville Hanſeatique : & c'eſt là que ſe font toutes les deliberations concernant le general de la *Hanſe*. Elles ont dans leurs Comptoirs un Conſul ou Juge, & un Greffier & Secretaire, pour juger tous les differents du negoce, dont les appellations reſſortiſſent aux Magiſtrats des villes de la *Hanſe*, & que les Marchands nomment *liberté de cour* : car ce qu'ils affectent le plus, c'eſt de n'eſtre point ſoûmis à la juriſdiction des lieux, & c'eſt pour cela qu'ils n'ont point de Comptoir en France. Il y a neantmoins des privileges des Rois Louis XI. & Charles VIII. qui leur donnent pouvoir de diſpoſer franchement vivants & mourants de tous les biens qu'ils ont en France, & d'eſtre exempts de tous tributs & peages pour leurs marchandiſes. Cette Societé fut nommée d'abord *aen zee ſteden*, c'eſt à dire, *villes ſur mer*, & par abbreviation on a dit *hanſée* ; & les François qui l'ont prononcé à leur mode ont dit *hanſe*, & par là ont entendu *compagnie* ou *alliance*, car on diſoit autrefois, Chaſſer de la *hanſe*, pour dire, Exclurre de la compagnie. Beſoldus derive ce mot de *hanſi*, qui ſe diſoit en vieux Allemand de ceux qui ſurpaſſoient les autres en nobleſſe & en richeſſe, pour marquer l'excellence de ces villes à cauſe de leur commerce & de leurs alliances. Pontanus en ſon Hiſtoire de Dannemark rapporte le nom de toutes ces villes en particulier. La derniere Ordonnance de la ville de l'an 1672. fait mention d'une Compagnie Françoiſe dont les droits ont eſté eſteints & ſupprimez ſur la Seine ſans prejudice du droit de *hanſe*. En la vieille Coutume de Paris on appelle Marchands *hanſez*, ceux qui ſont domiciliez ou entrez dans la Societé des Marchands.

On a appellé auſſi *hanſe*, certaines impoſitions eſta-

blies en quelques endroits ſur des marchandiſes à peages.

HANSIERE. ſubſt. fem. Terme de Marine, eſt un gros cordage que l'on jette aux chaloupes & aux baſtiments qui veulent venir à bord d'un autre vaiſſeau. Elle ſert auſſi pour remorguer les vaiſſeaux, & les tirer ſur la terre, aprés y avoir fait porter un ancre. Elle ſignifie auſſi le cable du plus petit ancre, & celle dont on amarre l'eſquif. On appelle Collier de *hanſiere*, une corde ou ſangle pendante en eſcharpe du col de ceux qui halent ou tirent.

HANTER. v. act. Eſtre ſouvent en la compagnie de quelqu'un, ſoit qu'on luy faſſe des viſites, ſoit qu'on reçoive les ſiennes. On juge des mœurs des hommes ſuivant les bonnes ou mauvaiſes compagnies qu'ils *hantent*. Ce mot vient du Latin *habitare*, ſelon Menage. D'autres le derivent de l'Allemand *hantieren*, qui ſignifie la même choſe.

HANTER, ſe dit auſſi des lieux où on va ordinairement. Il *hante* la Cour. les devots *hantent* les Egliſes, dans les Couvents. les desbauchez *hantent* les cabarets. les Advocats *hantent* le Barreau. les Marchands *hantent* les Foires. il ne *hante* qu'en bon lieu.

HANTÉ, ÉE. part. & adj.

HANTISE. ſ. f. Frequentation ordinaire qui ſe fait entre des perſonnes qui s'entreviſitent ſouvent. La *hantiſe* des malhonneſtes gens eſt fort dangereuſe.

HAP.

HAPPELOPIN. ſubſt. maſc. Terme de Chaſſe. Chien aſpre à la curée. Il n'eſt plus gueres en uſage.

HAPPELOPIN, eſt auſſi un gueux, ou valet gourmand qui taſche à attraper quelque bon morceau, ſoit en eſcorniflant ſes pareils, ſoit en deſſervant les tables.

HAPPELOURDE. ſ. f. Faux diamant, ou autre pierre precieuſe contrefaite, ou qui n'eſt pas arrivée à ſa perfection.

HAPPELOURDE, ſe dit figurément des hommes & des chevaux, & de quelques autres choſes qui ont du brillant, de l'eſclat, & qui paroiſſent valoir beaucoup, & qui eſtant bien examinez ne valent rien. Il ne faut pas prendre les hommes à la mine, il y a bien des *happelourdes*. Ce mot vient de *happelourdant*, parce que les gens ſtupides & peu éclairez ſont ſujets à ſe laiſſer prendre & tromper par une belle & fauſſe apparence.

HAPPER. v. act. Se jetter ſur quelque choſe bruſquement & avidement pour la prendre. Ces Sergens eſtoient à l'affuſt pour *happer* ce priſonnier. on ne ſçauroit laiſſer tomber un morceau que ce larron ne le *happe*. je n'ay fait que tourner le dos, & mon livre a eſté auſſi-toſt *happé* ſur ma table. Ce mot vient de *hap* Allemand, qui ſignifie la même choſe. Menage.

HAPPÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

HAQ.

HAQUENE'E. ſ. f. Cheval qui va l'amble. Ce mot ne ſe dit plus gueres dans les maneges. Il vient de *hakinea* diminutif de *haca*, qui eſt encore en uſage chez les Eſpagnols pour une *haquenée*. On appelloit auſſi autrefois un petit cheval *haquet*.

HAQUENÉE, ſe dit auſſi du baſton que portent ceux qui font des voyages à pied pour ſe ſoûlager en marchant; & eſt en uſage en ce proverbe, Il eſt venu ſur la *haquenée* des Cordeliers, pour dire, Il eſt venu à pied, & avec un baſton à la main.

HAQUET. ſubſt. maſc. Charrette qui n'a point de ridelles, & qui fait la baſcule. Il ſert à charger du vin, du fer & des balots dans les villes, & dans les lieux où il n'y a pas de grands cahots à craindre. Quelques-uns derivent ce mot *ab agendo* & *ducendo vehiculum quod agitur*. Borel croit qu'il peut venir de *haquenée*, ou de *haquet*.

HAR.

HARANGUE. ſubſt. fem. Diſcours d'un Orateur qu'il fait en public. Chez les Romains les Orateurs montoient dans la Tribune aux *harangues*, quand ils avoient à parler au peuple. Les Profeſſeurs dans les Univerſitez ſont des *harangues*, lors qu'ils ſont receus en leurs chaiſes. Les Preſidents & Advocats Generaux en font dans leurs aſſemblées aux Mercuriales, les Capitaines à leurs ſoldats avant la bataille. Meſnage tient que ce mot vient de l'Allemand *huborung*, ou de l'Anglois *hearing*, qui ſignifient *audience*, *eſcoutement*. D'autres le derivent de *ara*, parce que les premieres *harangues* ſe faiſoient devant les autels: d'où vient ce que dit Juvenal,

Aut Lugdunenſem rhetor dicturus ad aram.

HARANGUE, ſe dit auſſi des compliments un peu eſtendus que les peuples, ou les Magiſtrats font aux Princes qui paſſent par leurs villes, ou en d'autres occaſions, pour leur teſmoigner le reſpect, leur obeiſſance, ou la joye qu'ils ont de leurs victoires ou proſperitez. L'Academie Françoiſe va faire au Roy ſa *harangue* à la ſuitte des Compagnies Souveraines.

On dit d'un Hiſtorien, qu'il fait des *harangues* directes, quand il rapporte les *harangues* qu'ont dit ou pû dire les Princes ou les Capitaines en certaines occaſions; & des *harangues* indirectes, celles où il ne fait que rapporter les principaux points de ce qu'ils ont dit: Il leur repreſenta que c'eſtoit leur intereſt, qu'il eſtoit de l'honneur de la nation, &c.

HARANGUE, ſe dit auſſi en mauvaiſe part, des diſcours trop longs, frequents, & ennuyeux, ou de ceux qui contiennent quelque reprimende, quelque reproche. Les vieillards ſont ſujets à faire de longues *harangues* aux jeunes gens, ils les eſtourdiſſent de leurs *harangues*, ſoit en leur racontant leurs propres actions, ſoit en leur voulant donner des inſtructions, ou faire des corrections. aurez-vous bientoſt fini voſtre *harangue*? pour dire, voſtre diſcours. faites luy vous-même voſtre *harangue*, portez luy cette parole, qui ſans doute ne luy plaira pas.

HARANGUER. v. act. Faire une harangue à une aſſemblée, à un Prince. C'eſt aujourd'huy à un tel Preſident à *haranguer*. celuy qui a *harangué* le Roy, ou devant le Roy, a fait merveilles.

On dit auſſi d'un grand parleur, qu'il *harangue* inceſſamment, lors qu'il parle toûjours dans une compagnie, ou qu'il affecte un ton de maiſtre ou d'Orateur, ou quand il ſe meſle de faire des remonſtrances ou des corrections. J'évite la rencontre de cet homme-là, parce qu'il *harangue* toûjours.

HARANGUEUR, ſubſt. maſc. Celuy qui prononce une harangue. J'ay aujourd'huy entendu un Pedant qui eſtoit un fort meſchant *harangueur*.

On le dit auſſi d'un hableur, d'un grand parleur. Cet homme eſt fort incommode en converſation, car c'eſt un *harangueur* perpetuel.

HARAS. ſubſt. maſc. Lieu deſtiné à mettre des juments poulinieres avec des eſtalons pour faire race. Le *haras* du Roy eſt à St. Leger en Liveline.

HARAS, ſignifie auſſi les chevaux & cavales qui font le *haras*. Les eſtalons d'Eſpagne & les cavales de Naples ſont les meilleurs *haras*. Du Cange dit que les Latins l'ont appellé *haracinum*, & que ce mot peut venir de *hara*, qui ſignifioit une *eſtable*, ou un *trouppeau de pourceaux*. D'autres le derivent de l'Italien *razza*, parce qu'on aſſemble en ces lieux toutes ſortes de bons chevaux qu'on diſtingue ſelon leurs races.

HARASSER. v. act. Laſſer, fatiguer. Il ſe dit au propre des chevaux d'un haras qui ſe ſont trop fatiguez aprés les cavales ; & enſuite de ceux qui ont eſté fatiguez par un grand travail, par une trop grande courſe. Ce mot vient de *haras*, Nicod. Mais Du Cange dit qu'il vient du mot de *haraſſe*, qui ſignifioit autrefois un grand bouclier que portoient les combattans à pied : c'eſtoit une eſpece de targue qui eſtoit de demi pied plus haute que le ſoldat, en laquelle il y avoit deux trous par où il pouvoit deſcouvrir ſon ennemi, ce qui la rendoit de grand poids, en telle ſorte qu'elle fatiguoit beaucoup ſon homme.

HARASSER, ſe dit figurément des hommes, & de toutes les fatigues & incommoditez qu'ils ſouffrent. Les chevaux de Meſſager *haraſſent* beaucoup un voyageur, à cauſe qu'ils trottent toûjours. nous eſtions ſi preſſez dans ce coche, que cela nous a fort *haraſſez*.

HARASSER, en termes de Guerre, ſe dit des travaux & fatigues qu'on fait ſouffrir aux ennemis par de frequentes alarmes qu'on leur donne. Nous avions un camp volant qui empeſchoit bien les ennemis de dormir, il les *haraſſoit* continuellement, il leur donnoit ſouvent des alarmes, il enlevoit leurs fourrageurs, &c.

On dit auſſi, qu'une armée eſt fort *haraſſée*, quand elle a fait de trop longues courſes, lors qu'elle a eſté long-temps alerte en preſence de l'ennemi, ou qu'elle a eu diſette de vivres, ou ſouffert d'autres incommoditez.

HARASSÉ, ÉE. part. & adj. Las, recru, fatigué de voyages, de travail, d'affaires, &c.

HARCELER. v. act. Incommoder quelqu'un en luy faiſant de continuelles attaques, des querelles, des reproches. Cette femme *harcele* toûjours ſon mari par ſes crieries. ce maiſtre *harcele* ſes eſcoliers par de continuelles reprimendes. Nicod croit que ce mot vient du Latin *arcere*, ſignifiant *perſecuter*. Menage de *arcellare*. D'autres le derivent de *hair* ou de *ira*, & pretendent qu'on diſoit autrefois *hairceler*, pour dire, *mettre en colere*. Borel le derive du Grec *ercazein*, qui ſignifie *cavillari*, *quereller*.

On dit à la guerre, *Harceler* les ennemis, pour dire, les fatiguer, les tenir toûjours alerte par de continuelles attaques, eſcarmouches, les faire changer ſouvent de poſte.

HARCELÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

HARDE. ſ. f. Terme de Venerie. Trouppe de beſtes fauves quand elles ſont ramaſſées enſemble. Il eſt venu des *hardes* de cerfs d'une telle foreſt. Dans les *hardes* les beſtes ſe mettent enſemble ſelon leur âge. On dit auſſi *harpail*.

En Fauconnerie on le dit auſſi des oiſeaux qui vont en trouppe.

HARDÉES. Terme de Chaſſe, qui ſe dit des ruptures & fracas que font les biches dans le jeune taillis où elles vont viander gourmandement.

HARDER. v. act. Troquer, eſchanger des hardes, de menus meubles, des chevaux. Il eſt plus en uſage entre Gentilshommes, qu'entre Marchands & Bourgeois. Voulez-vous *harder* voſtre cheval contre cette eſpée d'argent ?

HARDER, en termes de Chaſſe, c'eſt, Tenir cinq ou ſix chiens courants couplez avec une longue leſſe de crin, qui ſervent pour donner à un relais. On *harde* les nouveaux chiens avec les vieux pour les dreſſer.

HARDES, au plurier, ſignifie les habits & meubles portatifs qui ſervent à veſtir, ou à parer une perſonne, ou ſa chambre. J'ay donné à garder à l'hoſte ma valiſe où il y avoit mon linge, mon habit & toutes mes *hardes*. je luy ay donné beaucoup de belles & bonnes *hardes* en troc. il y avoit de bonnes *hardes* à cet encan. On appelle auſſi *hardes* de nuit, la toilette, ce qui ſert pour la nuit. Borel croit que ce mot vient de *hare* ou de *hard*, qui ſignifie *lien*, *attache*, parce que les *hardes* ſont proprement des choſes qu'on lie, & dont on fait des pacquets, lors qu'on voyage.

HARDI, IE. adj. Brave, vaillant, courageux. La fortune aide aux gens *hardis*. cette femme eſt *hardie* comme une Amazone. Ce mot vient du Latin *arduus*.

HARDI, ſignifie quelquefois, Temeraire. Un valet qui eſt ſi *hardi* de lever la main ſur ſon maiſtre merite la mort. les aſſaſſins d'Orient faiſoient des coups bien *hardis*, ils tuoient les Princes ennemis au milieu de leur camp.

HARDI, ſignifie auſſi, Impudent, effronté. Un *hardi* menteur, eſt celuy qui allegue une choſe viſiblement fauſſe. Un *hardi* voleur, eſt celuy qui vole en un lieu où il y a bien du monde, où il peut eſtre aiſément pris ſur le fait.

HARDI, ſignifie encore, Celuy qui donne tout au haſard. Un *hardi* joüeur, eſt celuy qui joüe gros jeu. un Marchand eſt bien *hardi*, qui met tout ſon bien ſur un vaiſſeau. On le dit auſſi de celuy qui achete les marchandiſes plus cher que les autres. On appelle auſſi une voute *hardie*, lors qu'elle eſt conſtruitte de ſorte, qu'on admire comme elle ſe peut ſouſtenir en l'air.

HARDI, eſt quelquefois oppoſé ſimplement à *modeſte*. Cette fille eſt *hardie*, a la mine *hardie*, pour dire, qu'elle fait des choſes qui ne ſont pas dans la retenuë qui convient à ſon ſexe.

HARDI, ſignifie quelquefois, Aſſuré, ferme, & ſe dit particulierement de la main. Cet Eſcrivain a la main *hardie*, il fait des traits fort *hardis*, ſon eſcriture eſt *hardie*. ce joüeur de luth a la main *hardie*, il a un jeu fort & éclattant.

HARDI, ſe dit figurément des choſes ſpirituelles. Une propoſition *hardie* eſt celle qui ne tombe pas dans le ſens ordinaire du peuple. Une plume *hardie*, ſe dit d'un Auteur qui eſcrit ſur des matieres delicates & difficiles à traitter. On dit auſſi, qu'une penſée, une expreſſion, qu'une figure eſt *hardie*, pour dire, qu'elle eſt nouvelle, extraordinaire, & qu'on la haſarde pour voir ſi elle ſera approuvée.

HARDI, ſe dit encore de ces entrepriſes extraordinaires qui ſont des chef-d'œuvres de l'art. Les élevations des obeliſques de Rome eſtoient des entrepriſes bien *hardies*. l'eſcalier que Philbert de Lorme fit au Palais des Tuilleries pour la Reine Catherine de Medicis, la trompe du Chaſteau Danet, celle qui eſt à Paris dans la ruë de la Savaterie, ſont des pieces d'Architecture fort *hardies*.

HARDI, ſe dit proverbialement en ces phraſes. Il eſt *hardi* comme un lion, pour dire, courageux. Le peuple appelle le vent *Mr. Hardi*, parce qu'il entre effrontément & ſans demander congé. On dit auſſi, qu'un homme mange le pain *hardi*, pour dire, le pain d'un maiſtre, & pour marquer qu'il n'a point le ſoin de l'envoyer acheter, qu'il en eſt aſſuré. On dit auſſi, qu'il n'y a rien ſi *hardi* qu'une chemiſe de Meuſnier, parce qu'elle preud tous les matins un larron au collet.

HARDIESSE. ſubſt. fem. Qualité de ce qui eſt hardi; & ſe dit tant du courage que de l'inſolence, de la temerité, de la fermeté de la main, des penſées, expreſſions, entrepriſes, & autres ſens marquez cy-deſſus.

HARDIESSE, ſe dit auſſi par modeſtie & civilité. On dit lors qu'on eſcrit, ou qu'on parle à des ſuperieurs, Excuſez ſi j'ay pris la *hardieſſe*, la liberté de vous eſcrire, de vous prier.

HARDIMENT. Adv. D'une maniere hardie. Il luy a parlé fort *hardiment*, fort courageuſement, fort inſolemment.

On le dit auſſi, quand on veut lever le ſcrupule ou la timidité de quelqu'un. Dites *hardiment* ce que vous avez ſur le cœur, confeſſez *hardiment* la verité, c'eſt à dire, ſincerement & ſans crainte.

HARENG, quelques-uns diſent *Harang*. ſubſt. maſc. Petit poiſſon blanc qui ſe peſche en la ſaiſon d'automne & du printemps, & en temps de brouillards, qu'on trouve en groſſes trouppes dans la mer du Nord, & non ailleurs. Il eſt de la taille du dard ou du gardon, & reſſemble à une petite aloſe. Il eſt bleu ſur le dos, & blanc ſur le ventre. On dit qu'on n'a jamais veu un *hareng* en vie, car il meurt au ſortir de l'eau. Le *hareng* eſt un poiſſon de paſſage, dont la peſche à cauſe de cela eſt permiſe les Feſtes & les Dimanches ſuivant le Chapitre *Licet de Feriis* aux Decretales. Les *harengs* vont en trouppe, & ſuivent les feux, & même en paſſant ils ſemblent un eſclair: c'eſt ce que les Mariniers appellent l'*eſclair des harengs*. La peſche & la preparation du *hareng* ſe nomme *drogueries*. Rondelet le nomme *harengus*, & c'eſt une erreur de croire que ce ſoit le *halec* des Romains. *Hareng* eſt un mot Eſcoſſois, Anglois, Allemand & Flamand, & on l'appelle en Latin *thyſſa* ou *phryſſa*. Belon dit qu'on leur a donné le nom de *harengs*, à cauſe qu'on les arrange dans des tonnes.

On appelle *hareng frais*, ou *hareng blanc*, celuy qu'on mange au ſortir de la peſche. *Hareng ſalé*, celuy qu'on ſale pour le pouvoir garder. *Hareng pec*, celuy qu'on mange cru aprés qu'on l'a deſſalé & laiſſé eſgouter. *Hareng ſaur* ou *ſauret*, celuy qu'on a fait ſecher à la cheminée, & qui eſt de haut gouſt, que le peuple appelle de l'*appetis*. Willughbei dans ſon Hiſtoire des Poiſſons dit que Guillaume Beukeldius s'eſt immortaliſé pour avoir trouvé le ſecret de ſaupoudrer de ſel les *harengs*, & de les encaquer; & que l'Empereur Charles V. eſtant venu dans les Pays-Bas fut curieux d'aller voir la ſepulture de cet homme avec la Reine de Hongrie ſa ſœur.

HARENG, ſe dit proverbialement en ces phraſes. On dit d'un homme maigre & ſec, qu'il eſt maigre comme un *hareng ſaur*. On dit de celuy qui vit ſobrement, ou meſquinement, C'eſt un homme qui vit d'un *hareng*. On dit, que la caque ſent toûjours le *hareng*, pour dire, que celuy qui eſt de baſſe naiſſance, ou qui a eu une mauvaiſe éducation, fait toûjours quelque action qui marque le bas lieu d'où il vient, ou les mauvaiſes habitudes qu'il a contractées. On dit des gens qui ſont fort engagez dans la preſſe, ou ſerrez dans quelque lieu, qu'ils ſont preſſez comme des *harengs* dans une caque. On dit quand on parle de pluſieurs pendus en un gibet, qu'ils eſtoient pendus comme des *harengs*, parce qu'on pend des *harengs* à une broche pour les faire eſgouter. On dit auſſi, qu'on vend au marché plus de *harengs* que de ſoles, pour dire, qu'on a un plus prompt debit des choſes communes que des precieuſes.

HARENGAISON. ſ. f. Terme de Mer. La ſaiſon où on peſche les harengs, le temps de leur paſſage ou de l'eſclair des harengs, & la peſche même de ce poiſſon. Le temps où on n'en peſche point eſt appellé par les Mariniers *morte ſaiſon*.

HARENGERE. ſubſt. fem. Femme qui vend du hareng, de la moruë, du ſaumon, & autres ſalines.

On appelle figurément & par reſſemblance toutes les femmes ruſtiques fortes en gueule, qui diſent des paroles, ou qui font des actions ſales & inſolentes, que ce ſont des *Harangeres*, qu'elles diſent des injures de *Harangeres*, parce que ces ſortes de femmes ſont groſſieres & inſolentes.

HARGNE. Voyez *Hernie*.

HARGNEUX, EUSE. adj. Qui eſt de mauvaiſe humeur, chagrin, querelleux, impatient comme s'il eſtoit affligé d'une hergne. Il ne faut qu'un *hargneux* pour troubler toute une compagnie. Ce mot vient de *hair*, qui a eſté fait de *ira*. On diſoit autrefois *hairigneux* ou *erigneux*, pour dire, un homme ſujet à eſtre en colere, ſoit par ſa mauvaiſe humeur, ſoit à cauſe du mal qu'il ſouffroit. Les autres le derivent du Latin *herniosus*, qu'ils ont auſſi appellé *ponderoſus*.

HARGNEUX, ſe dit proverbialement en ces phraſes. C'eſt un cheval *hargneux*, il luy faut une eſtable à part. Un chien *hargneux* a toûjours les oreilles deſchirées.

HARICOT. ſubſt. maſc. Eſpece de feves qu'on mange avec la gouſſe, lors qu'elles ſont tendres. On en laiſſe auſſi ſecher aprés leur maturité, pour les manger le Careſme comme les pois.

HARICOT, eſt auſſi un hachis fait en gros morceaux de mouton ou de veau bouilli avec des marons, des navets, &c. L'Avare de Moliere demande un *haricot* bien gras, pour faire un repas à bon marché.

HARIDELLE. ſ. f. Meſchant cheval, ſoit qu'il ait le defaut de la taille, ou qu'il manque de graiſſe, de vigueur ou de jeuneſſe. Il eſtoit monté ſur une meſchante haridelle. Ce mot vient apparemment de ce que ces meſchants chevaux ſont le rebut & les plus meſchants d'un haras.

On le dit figurément & par meſpris d'une ſervante, ou autre perſonne foible, ou incapable de ſervir.

HARLEQUIN. ſ. m. Farceur, Baſteleur: c'eſt le nom qu'on donne au Bouffon de la Comedie Italienne, aux valets des Danſeurs de corde, &c.

qui

qui ont des habits bigarrez & chargez de pieces de differentes couleurs. Ce mot vient d'un fameux Comedien Italien qui vint à Paris ſous Henry III. qui hantoit ſouvent en la maiſon de Meſſieurs de Harlay : d'où vient que ſes compagnons l'appellerent *Harlequino*, c'eſt à dire, *petit Harlay*, nom qui eſt demeuré à ſes ſucceſſeurs dans le même meſtier. Menage.

HARMONIE. ſ. f. Muſique, meſlange de pluſieurs voix ou ſons d'inſtruments qui font enſemble un accord agreable à l'oreille. Les ſons meſurez & en cadence, comme ceux des marteaux ſur une enclume, ſont une eſpece d'*harmonie*. Les Platoniciens ont eu la viſion de croire que le mouvement des corps celeſtes faiſoit une *harmonie* effective. ces accords, ces inſtruments rendent une agreable *harmonie*. Zarlin, Salinas, Cerone, le Pere Merſenne ont eſcrit de gros volumes de l'*Harmonie*, & ce dernier a intitulé ſon livre *Harmonie Univerſelle*. Ce mot eſt tiré du Grec *harmonia*, qui ſe prend en la même ſignification, & qui vient du verbe *harmozein*, *convenire*, *congruere*, *convenir*, *s'accorder*.

HARMONIE, ſe dit figurément en Morale des choſes qui ont de l'union, de l'intelligence, qui tendent à même fin. En ce cas on dit l'*harmonie* du monde, l'*harmonie* du corps. les corps politiques ne peuvent ſubſiſter ſans une parfaite *harmonie*, ou une intelligence entre les chefs & les membres.

On a appellé en ce ſens *Harmonie Evangelique*, les livres des Concordances des ſens des quatre Evangeliſtes.

En termes d'Anatomie, on dit que deux os ſont joints par *harmonie*, lors que leur jointure ſe fait par une ſeule ligne droite ou circulaire, enſorte qu'ils ne paroiſſent pas liez ni emboëſtez l'un dans l'autre, comme eſt celle de la maſchoire ſuperieure.

HARMONIEUX, EUSE. Qui rend un ſon agreable à l'oreille. Il ſe dit non ſeulement des voix & des inſtruments qui font des accords, mais auſſi des inſtruments mêmes, quand ils ſont capables de rendre un meilleur ſon que les autres. Les airs de ce Maiſtre de Muſique ſont fort *harmonieux*. les luths de Boulogne ſont plus *harmonieux* que ceux qu'on fait ailleurs.

HARMONIEUSEMENT. adv. D'une maniere harmonieuſe. Les roſſignols chantent *harmonieuſement*.

HARNACHEMENT. ſ. m. Ce qui eſt neceſſaire pour harnacher, & l'action de harnacher. Il a bien couſté pour le *harnachement* des mulets de cet Ambaſſadeur.

HARNACHER. v. act. Mettre à des chevaux leurs ſelles, leurs bricoles, leurs harnois, pour les mettre en eſtat de porter, ou de tirer.

HARNACHER, ſe dit auſſi figurément & ironiquement des habits de ceux qui ſont mal ajuſtez, mal mis. Cette femme eſt toûjours *harnachée* comme il plaiſt à Dieu.

HARNACHÉ, ÉE. part. & adj.

HARNOIS. ſ. m. Vieux mot qui ſignifioit autrefois la cuiraſſe, le caſque, & tout l'équippage des armes d'un Cavalier peſamment armé. On le dit encore en ces phraſes. Il a endoſſé le *harnois*, pour dire, Il eſt allé à la guerre. Corneille a dit dans le Cid,

Sire, ainſi ces cheveux blanchis ſous le *harnois*.

Borel derive ce mot du Grec *armakis*, qui ſignifie la *peau d'un agneau*, parce qu'on couvroit les boucliers de peaux. Du Cange dit que le mot *harneſium* s'eſt dit en Latin en la même ſignification, & vient de l'Allemand *harnas* ou *harnaſch*. D'autres le derivent de l'Italien *arneſe*. Il vient plutoſt du langage Celtique ou Bas-Breton, ou *harnes* ſignifie *cuiraſſe*.

On le dit auſſi figurément de la milice de robbe. Il s'eſt fait recevoir Conſeiller, Advocat, il a endoſſé le *harnois*.

HARNOIS, ſignifie auſſi les bricoles qu'on met aux chevaux pour tirer un carroſſe. Le Sellier m'a vendu une paire de *harnois* neufs. des *harnois* dorez de cuir de Rouſſi. des *harnois* de timon. des *harnois* de volée.

HARNOIS, ſe dit auſſi des ſelles, des colliers, brides, croupieres & traits qui ſervent aux chevaux ſoit à porter, ſoit à tirer.

HARNOIS, ſignifie auſſi la charrette & tout l'équippage pour la faire mouvoir. Il faut que ce Laboureur ait du moins trois *harnois* pour faire valoir cette ferme. il faut prendre en voyageant toûjours des chemins de *harnois*, par où les Rouliers meinent leurs *harnois*.

On dit proverbialement, qu'un homme ſuë dans ſon *harnois*, quand il eſt trop veſtu ; ou qu'un Orateur s'eſchauffe dans ſon *harnois*, pour dire, qu'il parle avec beaucoup de chaleur & de vehemence.

HARO. ſubſt. maſc. Terme de la Coûtume de Normandie. C'eſt un cri qu'on fait en Normandie, lors qu'on trouve ſa partie, & qu'on la veut mener devant le Juge ; car alors elle eſt obligée de ſuivre celuy qui a crié *haro* ſur elle, & l'un & l'autre demeurent en priſon, ou en la maiſon du Juge, juſqu'à ce qu'il ait prononcé ſur leur different du moins par proviſion. *Haro* ſur toy & ſur ta beſte. Les Lettres de Chancelerie portent ordinairement, Nonobſtant clameur de *haro*, chartre Normande, & autres privileges à ce contraires. Le *haro* eſt interjetté non ſeulement pour crime, mais auſſi pour l'introduction de tous procés, même en matiere beneficiale, tant pour meuble que pour heritage ; & les parties ſont tenuës de donner reſpectivement caution, l'une de pourſuivre, l'autre de deffendre le *haro*, aprés quoy la choſe eſt ſequeſtrée, & le jugement emporte l'amende, comme il eſt porté dans la Coûtume de Normandie. Le *haro* avoit autrefois tant de pouvoir, qu'un pauvre homme de la ville de Caen nommé Aſſelin arreſta en vertu du *haro* la pompe funebre de Guillaume le Conquerant juſqu'à ce qu'Henry ſon fils luy euſt payé la valeur des heritages qui luy appartenoient, ſur leſquels il avoit fait baſtir la Chapelle où il fut enterré, comme on voit dans la vieille Chronique de Normandie. Godefroy & Baronius en font auſſi mention. Ce mot vient, comme teſmoigne Dudo en ſon Hiſtoire de Normandie, de *ha* & *Raoul*, comme eſtant une invocation du ſecours du Prince pour deffendre le foible contre le puiſſant, à cauſe que *Raoul* premier Duc de Normandie eſtoit un grand Juſticier vers l'an 912. du temps de Charles le Simple, qu'on regrettoit & qu'on reclamoit aprés ſa mort, quand on ſouffroit quelque oppreſſion. D'autres diſent que dés ſon vivant on crioit *à Raoul*, pour dire, Je t'aſſigne à comparoir devant *Raoul*, parce qu'il jugeoit luy-même les affaires de ſes ſujets. D'autres croyent que ce mot vient de *Harouenna*, vieux mot François qui ſignifioit le lieu où ſe tenoit la Juſtice. Borel dit que d'autres derivent ce mot de *Harola*, Roy de Dannemark, qui l'an 826. fut

ſait à Mayence le grand Conſervateur de la Juſtice; d'autres d'un mot Danois *aa rau*, qui ſignifie *aide moy*, qui eſtoit un cri que firent les Normands en s'enfuyant devant un Roy de Dannemark nommé *Roux*, lors qu'il ſe fit Duc de Normandie, ſe plaignant à luy d'eſtre malmenez, comme teſmoigne Guyart.

HARO, eſt auſſi un droit qui appartient au Seigneur Haut-Juſticier de faire payer l'amende à ceux qui ne ſe ſaiſiſſent pas de la perſonne du malfaiteur ſur lequel on a crié le *haro*, auquel cri tous les voiſins doivent ſortir pour preſter main forte à la Juſtice.

HARO, ſe dit quelquefois de toutes ſortes de cris, tumultes & eſmotions publiques.

HARPAIL. ſ. m. Terme de Chaſſe. Trouppe de beſtes fauves. Voyez *Harde*, c'eſt la même choſe.

HARPE. ſubſt. fem. C'eſt un inſtrument de Muſique de figure preſque triangulaire, qu'on tient debout entre les jambes pour en joüer. Elle eſt de trois parties. Le corps qui fait le coſté droit eſt fait de huit pans de bois ſur leſquels la table eſt poſée, qui a deux ouyes ou ouvertures faites en forme de treſle. Elle a 78. cordes en trois rangs. Il y en a 29. dans le premier rang, qui ſont quatre octaves. Le ſecond rang fait les demi-tons; & le troiſiéme eſt à l'uniſſon du premier rang; & cette *harpe* s'appelle *triple*. Il y a deux rangs de chevilles qu'on appelle *boutons du coſté droit*, qui ſervent à tenir les cordes fermes dans leurs trous, & qui ſont attachées par l'autre bout à trois rangs de chevilles poſées ſur le coſté ſuperieur, qu'on appelle le *clavier*. Cet inſtrument ſe touche à vuide des deux mains de la même façon en les pinçant. Son accord eſt ſemblable à celuy de l'eſpinette, car toutes les cordes vont de demi-ton en demi-ton, & il peut approcher plus prés de la parfaite juſteſſe que celuy du luth. Quelques-uns l'appellent une *eſpinette renverſée*. On peint ordinairement une *harpe* entre les mains du Roy David, mais on ne trouve aucun memoire dans l'antiquité pour prouver que la *harpe* des Hebreux, qu'ils appelloient *cinor*, fuſt ſemblable à la noſtre. Papias, & Du Cange aprés luy, diſent que cet inſtrument a pris ſon nom d'un certain peuple d'Italie chez lequel il a eſté inventé. Tous les Auteurs conviennent que c'eſt un inſtrument eſtranger fort different de la lyre dont ſe ſervoient les Romains. La *harpe* à trois rangs a eſté inventée par Luc Anthoine Euſtache Gentilhomme Napolitain, Chambrier du Pape Paul V. Aux Molucques ils ont des *harpes* dont les cordes ſont de ſoye torſe, & qui rendent un ſon auſſi agreable que celles d'Europe. Ce mot vient du Latin *harpa*, & de l'Allemand *herp* ou *harpff*. Menage.

HARPE, en termes de Venerie, eſt la griffe d'un chien.

On dit proverbialement & baſſement pour taxer un homme d'eſtre voleur, qu'il eſt parent du Roy David, qu'il joüe de la *harpe*.

HARPEAU, en termes de Marine, eſt un grapin ou une ancre à quatre bras qui ſert dans un combat, quand on vient à l'abordage.

HARPEGEMENT. ſubſt. maſc. Terme de Muſique, qui ſe dit d'une certaine maniere delicate de toucher les inſtruments, comme l'orgue, le claveſſin, le luth & autres, qui arrive lors qu'en touchant un accord avec trois doits, ils s'appliquent ſucceſſivement ſur les touches ou ſur les cordes avec telle promptitude, qu'il n'y paroiſt pourtant aucun temps ou intervalle ſenſible qui change la meſure.

HARPER. v. act. Vieux mot qui ſignifie, Se quereller, ſe prendre au collet, aux cheveux. Ces deux femmes ſe ſont *harpées* aprés s'eſtre dit beaucoup d'injures.

HARPER. v. n. Terme de Manege, qui ſe dit d'un cheval, quand il leve les jambes du train de derriere precipitamment & ſans plier le jarret. Quelquefois un cheval *harpe* de deux jambes, & quelquefois d'une ſeule.

HARPÉ, ÉE. adj. Terme de Chaſſe. Epithete qu'on donne aux levriers qui ont peu de ventre, & le devant & les coſtez ovales.

HARPES. Terme de Maçonnerie. Pierres d'attente qu'on laiſſe ſortir hors du mur pour ſervir de liaiſon quand on y en voudra joindre un autre. On le dit auſſi de ces pierres qui ſont dans les chaines des murs, qui ſont plus larges que celles de deſſus & de deſſous, afin de ſervir de liaiſon aux autres qu'on y enclave.

On le dit auſſi des crocs ou mains de fer qui ſervent à attacher une pieçe avec une autre, qu'on nomme *harpes*, *harpins* & *harpons*.

HARPIE. ſubſt. fem. Oiſeau fabuleux dont il n'eſt fait mention que chez les Poëtes, qui luy donnent un viſage de femme, & des pieds & des mains crochuës. Voyez Virgile au III. de l'Eneide.

On dit figurément d'une perſonne qui mange ſalement, qu'elle mange en *harpie*.

HARPIE, ſe dit auſſi de ceux qui ſont affamez du bien d'autruy, qui le prennent avec avidité. Les gens de chicane, les Sergents ſont de vrayes *harpies*.

On dit proverbialement d'une femme criarde & avare, que c'eſt une vraye *harpie*.

HARPON. ſ. m. Terme de Marine. Dard attaché à une corde, avec lequel on prend les Baleines. Ce *harpon* eſt un grand javelot forgé de fer battu, long de cinq à ſix pieds, ayant la pointe acerée, trenchante & triangulaire en forme de flefche. Au bout d'enhaut eſt gravée la marque du Harponneur ou du Maiſtre, auprés d'un anneau où eſt attachée une corde qu'on laiſſe filer preſtement aprés avoir bleſſé la beſte; car d'abord elle ſe tapit, & cale à fond, & au bout de la corde tient une courge ſeche qui ſuit la Baleine, & ſert d'indice ou de bonneau.

HARPON, eſt auſſi un fer trenchant mis au bout des vergues, fait en forme d'*S*, pour coupper à l'abordage les cables de l'ennemi. A Dieppe on l'appelle *serpe*.

HARPON, en termes d'Architecture, eſt une groſſe piece de fer, qui arreſte & qui tient ferme les pans de bois d'un baſtiment de charpente. Il y a des *harpons* droits, & d'autres crochus, qu'on applique d'eſtage en eſtage, particulierement aux pans de bois qui donnent ſur les ruës & ſur les cours.

HARPONNEUR. ſ. m. Terme de Marine. C'eſt le plus robuſte & le plus adroit des Peſcheurs qui vont à la peſche des Baleines. Il ſe tient au bout de la pinaſſe, & commande le gouverneur auſſi-bien que les rameurs. C'eſt luy qui lance rudement le harpon ſur la teſte de la Baleine, en ſorte qu'il perce le cuir, le lard, & entre bien avant dans la chair, ce qui fait que la Baleine cale à fond; & quand elle revient en haut pour reſpirer, il prend l'occaſion de la bleſſer derechef, quoy qu'elle puſt mourir à la longue du premier coup,

parce

parce que jamais le ſang ne s'eſtanche, ni les playes ne ſe conſolident dans l'eau. Aprés cela les autres Peſcheurs l'approchent par les coſtez, & luy pouſſent ſous les bras ou nageoires une longue lance ferrée dans la poitrine à travers les inteſtins, & alors la Baleine eſt aux abois, & fait rejaillir le ſang par la fiſtule de l'eſvent : aprés quoy le cadavre flotte ſur ſon lard, & les Peſcheurs toüent la Baleine, & la pouſſent à terre comme un vaiſſeau, ils la deſpecent & la bonifient promptement, c'eſt à dire, ils en font fondre le lard ſur la greve.

HART. ſubſt. maſc. Vieux mot qui ſignifioit autrefois, le lien d'un fagot, d'un cotret, un morceau de bois menu & tortillé. Autrefois on a dit auſſi *hartelet*. Maintenant on dit la *hare* au feminin. Les *hares* qui lient les trains de bois flotté s'appellent *roüelles* ou *riertes*. Ce mot vient par corruption de *ere*, mot Celtique ou Bas-Breton qui ſignifie *lien*.

HART, en termes de Palais, ſignifie la corde d'un pendu, le ſupplice du gibet. On a deffendu à ce criminel de recidiver à peine de la *hart*. on luy a enjoint de garder ſon ban à peine de la *hart*. Marot dit en parlant d'un valet qui l'avoit volé,

Sentant la *hart* à cent pas à la ronde.

Cela vient de ce qu'on attachoit autrefois les criminels au gibet avec ces ſortes de liens de bois menus & pliants.

HAS.

HASARD. ſ. m. Cas fortuit, ce qui arrive ſans cauſe apparente ou neceſſaire. On ne donne point d'action en Juſtice pour les dettes des jeux de *haſard*, les cartes, les dez, &c. Les Philoſophes ſont bien ridicules, qui croyent que le monde ait eſté fait par *haſard*. Ce mot vient de l'Eſpagnol *azar*, qui ſignifie un *as*, & qui ſe prend auſſi pour le *haſard* du dé. Menage.

HASARD, ſe perſonnifie quelquefois, & ſe prend pour certain eſtre chimerique auquel on attribuë ſottement les effets dont nous ne connoiſſons point la cauſe. On dit que le *haſard* a bien des affaires, car il ſe meſle de tout. c'eſt un grand coup du *haſard* ſi cette affaire reüſſit.

HASARD, ſe dit auſſi des biens ou des maux qui arrivent dans le cours de la vie, ou d'une affaire. Ce Fermier s'eſt enrichi dans cette ferme, à cauſe qu'il luy eſt arrivé bien des *haſards*, des chertez de grains, des laods & ventes, confiſcations & autres droits caſuels. il luy eſt entré un as qui a fait ſon jeu, c'eſt un grand *haſard*.

HASARD, ſe dit auſſi à la Paume, lors qu'une balle ne ſe refleſchit pas comme elle a de coûtume, & qu'on ne la peut juger, ſoit par l'inegalité des carreaux, ſoit par autre cauſe. On dit en ce ſens, quand on a trouvé l'occaſion d'acheter quelque choſe à fort bon marché, & qui accommode fort, qu'on a trouvé un *haſard*, un fort bon *haſard*; & au contraire, Ce n'eſt pas un grand *haſard*, C'eſt aſſez cher.

HASARD, ſignifie auſſi, Peril, danger. Ce malade a couru *haſard* de la vie. quand les femmes vont en mauvaiſe compagnie, leur honneur court *haſard*. je veux bien courir le *haſard* de cette affaire, en courir la riſque. Il ſe dit plus particulierement de la guerre, & des perils qu'on y court. Il eſt nourri dans les *haſards*. il va affronter les *haſards*. il eſt intrepide au milieu des *haſards*.

HASARD, ſe dit adverbialement en ces phraſes. Je l'ay trouvé par *haſard*. j'uy dit cela à tout *haſard*. Ou on dit abſolument, *Haſard*, pour dire, Il en arrivera ce qu'il plaira à Dieu.

HASARD, ſe dit proverbialement en ces phraſes. *Haſard* à la blanque, pour dire, qu'on court la même riſque que ſi on joüoit à la blanque. On dit auſſi, *Haſard* ſur les balais, pour ſe mocquer de celuy qui veut vendre trop cher une meſchante marchandiſe. On dit auſſi, qu'il faut donner quelque choſe au *haſard*, pour dire, que la prudence humaine ne peut pas prevoir tous les accidents qui peuvent arriver, ni y donner ordre.

HASARDER. v. act. Riſquer, mettre au haſard. Un homme ſage ne doit rien *haſarder*, ne *haſarde* que le moins qu'il peut. Il faut *haſarder* ſon bien & ſa vie pour le ſalut de la patrie. Quelques-uns derivent ce mot de *alea*, comme eſtant la ſource de tous les haſards.

HASARDER, ſe dit auſſi en parlant de ceux qui font des imprudences. Il ne faut pas s'eſtonner ſi cet homme ſe ruine, il *haſarde* trop. c'eſt un indiſcret qui *haſarde* de ſe faire rompre bras & jambes.

On dit auſſi figurément d'un Orateur, qu'il *haſarde* un mot, pour dire, qu'il ſe ſert d'un mot nouveau, eſtranger & factice, pour eſſayer s'il plaira à ſes auditeurs avec les adouciſſements qu'il luy peut donner.

On dit proverbialement, *Haſarder* le pacquet, pour dire, Mettre au haſard quelque choſe que ce ſoit, aprés avoir eſté long-temps in certain du parti qu'on devoit prendre.

HASARDEUX, EUSE. adj. Celuy qui haſarde, qui riſque. Les Marchands *haſardeux* ſont en paſſe de faire banqueroute, ou d'acquerir de grands biens. Un ſoldat *haſardeux*, eſt celuy qui ne feint point d'expoſer ſa vie, de courir aux plus grands haſards.

On dit auſſi, qu'un coup eſt fort *haſardeux*, quand il eſt fort incertain, quand il peut manquer par cent inconvenients qui peuvent arriver, ou quand les ſuittes en ſeront fort dangereuſes.

HASARDEUSEMENT. adv. D'une maniere fortuite & haſardeuſe, ou dangereuſe.

HASE. ſ. f. Terme de Chaſſe. C'eſt ainſi qu'on nomme la femelle d'un lapin, ou d'un lievre, qui porte, ou qui a porté. Ce mot vient de l'Allemand *ein haſe*, qui ſignifie *un lievre maſle* ou *femelle*, Menage; ou de l'Arabe *hazar*, qui ſignifie un *lievre*.

HAST. ſ. m. Vieux mot qui ſignifioit autrefois, Toute ſorte d'arme offenſive qui avoit un long bois ou manche. Les piques, les halebardes, pertuiſanes, javelines, ſont armes d'*haſt*. Ce mot vient du Latin *haſta*. En quelques Provinces on appelle une broche une *haſte*; & on appelle encore *contrehaſtiers*, les chenets qui portent les broches.

HASTE. ſ. f. Empreſſement, diligence, precipitation. Il ne faut point avoir ſi *haſte* de juger, qu'on n'examine bien toutes choſes. les gens chauds & impetueux ont toûjours *haſte*, n'attendent perſonne.

HASTE, ſe dit adverbialement en ces phraſes. Il a envoyé en *haſte* un courier, pour dire, diligemment. Il eſt allé à la *haſte* porter une telle parole, c'eſt à dire, avec precipitation, imprudence. les marchandiſes de balle ſont faites à la *haſte*, pour dire, negligemment.

HASTE, en plusieurs Provinces, se dit d'une certaine mesure de pré qui est de 30. pas, qui vient, selon Du Cange, de *hasta*, ou du baston avec lequel on les mesuroit : d'où vient qu'on disoit autrefois, Donner de la *haste*, pour dire, Donner du baston pour faire avancer ; & c'est de là que vient le mot de *haste* signifiant *diligence*.

HASTE, se dit proverbialement en ces phrases. On dit, qu'un homme est de Lagni, qu'il n'a pas *haste*, pour dire, qu'il est mol & paresseux. On dit, qu'un Gentilhomme, qu'une Demoiselle sont faits à la *haste*, pour dire, qu'ils n'ont aucune noblesse, qu'ils n'en ont que l'apparence ou les habits. On dit aussi à un homme impatient qui fait l'empressé, Si vous avez *haste*, courez devant.

HASTER. v. act. qui se dit souvent avec le pronom personnel. S'empresser, avancer besogne. *Hastez* vous de partir de peur de la pluye. *hastez* vostre retour. *haster* le courier. les gens qui doivent ne se *hastent* jamais trop de payer. on ne se *haste* point d'annoncer les meschantes nouvelles. Ce mot vient de l'Allemand *hasten*, qui signifie la même chose. D'autres le derivent du Latin *actitare*, ou de *adstare*, ou *instare*.

HASTER, se dit aussi des soins que l'on prend pour faire avancer quelque chose. *Hastez* le souper, afin qu'on se promene aprés. les cloches qu'on met sur les melons les font *haster* de meurir. si on ne *haste* les ouvriers, ils font bien peu de besogne.

HASTER, signifie aussi, Procurer, estre cause. Ce mauvais remede a *hasté* la mort de ce malade. cette perte a *hasté* sa banqueroute.

On dit proverbialement, qu'on *hastera* bien d'aller quelqu'un, pour dire, qu'on luy fera une forte reprimende sur quelque faute qu'il a faite, qu'on luy fera bien faire son devoir par les menaces, par les chastiments. On dit aussi, qu'un homme ne gagnera pas la pleuresie à force de se *haster*, quand il va lentement en besogne.

HASTÉ, ÉE. part. & adj.

HASTEUR. s. m. Officier chez le Roy qui sert aux cuisines, qui a soin du rost, & de livrer les viandes rosties, comme le Potager les potages, & les Pastissiers la pastisserie. Quelques-uns disent que ce nom vient de ce qu'ils ont soin des *hastiers*, ou broches.

Il y a aussi des *Hasteurs* prepossez dans les atteliers pour faire travailler les Maçons, les manœuvres, qu'on appelle aussi *Chasse-avants*.

HASTIER. s. m. Vieux mot qui signifioit un grand chenet à plusieurs crans, où on mettoit plusieurs broches ensemble les unes sur les autres.

HASTIF, IVE. adj. Precoce, qui vient de bonne heure, ou avant le temps ordinaire. Les fruits *hastifs* sont les fraises, les cerises. on fait par art des pois & des fruits *hastifs*, quand on prend le soin de les faire meurir plustost que les autres de même espece.

On dit figurément, que l'esprit d'un enfant est trop *hastif*, quand sa raison, son esprit commencent à paroistre avant l'âge ordinaire. les esprits *hastifs* ne sont pas ceux qui reüssissent le mieux dans la suitte. Ce mot vient de *activus*.

HASTILLE. Vieux terme de campagne, qui se dit en cette phrase, Quand on a tué son cochon, on envoye à ses amis de la *hastille* & du boudin, c'est à dire, qu'on accompagne le boudin de quelque piece bonne à rostir, propre à mettre au *hastier* ou à la broche.

HASTIVEAU. s. m. C'est le nom d'une poire hastive.

HASTIVEMENT. adv. D'une maniere hastive ou pressée. Il est de peu d'usage.

HASTIVETE'. s. f. Vieux mot qui signifioit autrefois Diligence, avance de la maturité. Il n'est plus en usage.

HAV.

HAVAGE. subst. masc. Vieux mot qui signifie un droit qu'on a de prendre sur les grains dans les marchez autant qu'on en peut prendre avec la main. Il vient apparemment du mot *havir*, qui n'est plus en usage au sens de *prendre*. Le Bourreau de Paris a un droit de *havage* dans les marchez ; & à cause de l'infamie de son mestier, on ne le luy laisse prendre qu'avec une cuillier de fer blanc qui sert de mesure. En quelques lieux on a dit *havée*. En Latin *havagium*, *havadium*.

HAUBANS. Terme de Marine. Ce sont de gros cordages amarrez ou attachez aux barres des hunes pour affermir les masts. Ils sont attachez par bas aux vibords à droit & à gauche. Les grands *haubans* sont ceux des grands masts ; & les petits *haubans* ceux des masts de hunes ou de perroquets. Les cordes qui servent d'eschelons pour monter aux hunes le long des *haubans*, s'appellent *figures*, *figules* ou *enfleschevres*. Celles qui servent à faire bander ou roidir les cordes des *haubans*, s'appellent *rides*.

HAUBAN, en termes de Maçonnerie, est un cordage qu'on attache d'un costé à un engin, & de l'autre à un arrest solide, afin de servir de contrepoids aux gros fardeaux qu'on veut eslever.

HAUBANER. v. act. C'est, Attacher un hauban à l'engin, pour l'arrester & le tenir ferme.

HAVE. adj. m. & f. Maigre, pasle, defiguré. Il ne se dit que du visage, ou des yeux des gens qui ont esté malades. On le dit aussi en parlant de l'apparition des esprits qui sont *haves*, descharnez. L'ombre de son pere luy apparut avec un visage *have*, descharné & affreux.

HAVIR. v. n. Il ne se dit plus que dans le sens de faire cuire les viandes avec un trop grand feu qu'on luy donne d'abord, qui en brusle le dehors avant qu'il ait penetré dedans pour les bien cuire. On a dit autrefois, *Havi* de froid, pour dire, Saisi. Ce mot vient de l'Hebreu *habhab*. Menage.

HAVI, IE. part.

HAVRE. s. m. Port de mer. On le dit particulierement de celuy qui est fermé d'une chaisne, & qui a souvent un mole ou une jettée. Un *havre d'entrée*, est un port où il y a assez de fond pour y recevoir en tout temps les vaisseaux. *Havre de barre* ou *de marée*, est celuy où les vaisseaux ne peuvent entrer ni en sortir qu'avec la marée. Le port de Goa est un *havre* de barre, quoy que ce soit un des plus beaux ports du monde. Ce mot vient de *aber*, vieux mot Gaulois qui signifie la descharge d'un fleuve dans la mer, ou dans un autre fleuve. Ce mot est aussi Breton, & Bochart pretend qu'il vient de l'Hebreu *habar*, qui signifie *s'associer*. D'autres le derivent de l'Allemand *hafen*, qui signifie un *port* ; d'autres *ab aurâ & undâ*, un port à l'abri du vent. Du Cange croit qu'il vient de *habulum*, mot de la basse Latinité qui signifie un *port*, qu'on appelloit autrefois *hable*, ou *havle* ; & que ce mot vient de l'Arabe *habala*, qui signifie *vincire*, *nectere* ; ou de *habl*, qui signifie cable, parce que c'est dans les

ports

ports qu'on arreſte les Navires avec des cables.

HAVRESAC. ſ. m. C'eſt un petit ſac que les ſoldats portent ſur leur dos quand ils vont à l'armée, où ils mettent leurs petites neceſſitez.

HAUSSE. ſubſt. fem. Terme de Savetier. Morceau de cuir qu'on met à un coſté d'un ſoulier, d'une botte. Quand un ſoulier eſt plus haut d'un coſté que de l'autre, on y envoye mettre une *hauſſe*.

Les Imprimeurs appellent auſſi *Hauſſe*, le papier que l'on colle ſur le grand timpan, pour que l'impreſſion vienne également.

HAUSSECOU. ſ. m. Partie de l'armure d'un homme de guerre, qu'on met alentour du cou. Autrefois c'eſtoit une piece de fer qui eſtoit bien grande par devant, & ſouvent ornée & ciſelée. Elle tournoit auſſi par derriere, & couvroit les eſpaules. Maintenant c'eſt une petite plaque de fer doré qui ſert d'ornement ou de marque pour diſtinguer les Officiers d'Infanterie.

HAUSSEMENT. ſ. m. Elevation de quelque choſe. Le *hauſſement* de ce mur voiſin a oſté toute la veuë de cette maiſon. On dit auſſi, le *hauſſement* de la voix, de la parole.

HAUSSEPIED. Terme de Fauconnerie. C'eſt le nom qu'on donne au premier des oiſeaux, qui attaque le heron dans ſon vol. Le ſecond s'appelle *tombiſſeur* ou *attombiſſeur*, & le troiſiéme *teneur*.

HAUSSER. v. act. Rendre plus eſlevé, plus grand, plus haut. On a *hauſſé* d'un eſtage cette maiſon. on a *hauſſé* cette Egliſe, ce jardin, qui eſtoient enfoncez au-deſſous du rez de chauſſée. *hauſſez* cette machine d'un cran.

HAUSSER, ſe dit encore abſolument & avec le pronom perſonnel. La riviere *hauſſe*, pour dire, s'enfle, croiſt. cet homme ſe *hauſſe* ſur le bout du pied pour eſtre plus grand.

HAUSSER, ſe dit auſſi des actions qu'on fait pour invoquer, & demander juſtice. Il *hauſſe* les bras & les yeux au ciel pour demander grace, pour implorer ſon ſecours. le ſage voit les injuſtices, il en a pitié, il en *hauſſe* ſeulement les eſpaules, il s'en taiſt.

HAUSSER, ſignifie, Augmenter, rendre plus grand, encherir. On a *hauſſé* la paye des ſoldats. ſon revenu eſt *hauſſé* de tant. ces Fermes ont *hauſſé* à ce dernier bail. le bled *hauſſe* à chaque jour de marché, c'eſt à dire, augmente de prix. on a *hauſſé* les monnoyes, on a augmenté leur valeur.

On dit auſſi, que le temps ſe *hauſſe*, quand un nuage eſpais ſe diſſipe, aprés que le ciel a eſté long-temps couvert.

HAUSSER, en termes de Muſique, ſignifie, Eſlever d'un ou de pluſieurs tons ſa voix, ou ſes inſtruments. Il faut *hauſſer* ce luth, cette corde d'un demi-ton. icy l'Orateur *hauſſa* ſa voix pour s'eſcrier, &c.

HAUSSER un Vaiſſeau, en termes de Marine, c'eſt le deſcouvrir de plus en plus quand on chaſſe ſur luy avec vent arriere. On dit auſſi, *Hauſſer* les voiles.

HAUSSER, ſe dit proverbialement en ces phraſes. C'eſt un homme qui ne ſe *hauſſe*, ni ne ſe baiſſe, pour dire, qu'il eſt mou, tranquille, qu'il ne s'eſmeut ni ne s'inquiete de rien. On dit auſſi de celuy qui s'enorgueillit pour eſtre en quelque belle charge ou employ, que cela luy a bien *hauſſé* le nez, *hauſſé* le menton, *hauſſé* le courage. On dit auſſi des gens qui font bonne chere, qu'ils *hauſſent* le temps, qu'ils ont bien *hauſſé* le coude, pour dire, qu'ils ont bien beu.

HAUSSÉ, ÉE. part. & adj.

HAUSSÉ, en termes de Blaſon, ſe dit du chevron & de la faſce, quand ils ſont plus hauts que leur ſituation ordinaire.

HAUT, HAUTE. adj. C'eſt un terme relatif qui ſe dit d'un corps conſideré ſelon ſa troiſiéme dimenſion, ou ſon eſlevation au deſſus de l'horiſon ou du rez de chauſſée. Le Pic de Teneriffe paſſe pour la plus *haute* montagne du monde. nous eſtions de même taille, mais il eſt maintenant plus *haut* que moy de trois doits. le plus *haut* eſtage d'un logis. un appartement *haut*. les Tours de Noſtre-Dame ſont *hautes* de 34. toiſes. cette femme porte des ſouliers à talons *hauts*. On dit auſſi, que la riviere eſt *haute*, quand elle eſt enflée, desbordée.

HAUT, ſe dit auſſi quelquefois à l'égard de la profondeur. Prenez garde à ce precipice, il eſt bien *haut*, bien profond. la riviere eſt bien *haute* en cet endroit-là, pour dire, qu'elle eſt bien creuſe.

HAUT, ſe dit auſſi de ce qui a quelque pente, quoy que d'ailleurs il paroiſſe de niveau. Ainſi on dit, le *haut* de la ruë, le *haut* du pavé. la ſource d'une riviere eſt plus *haute* que ſon embouchure. On appelle Prez *hauts*, ceux qui ne ſont pas les plus prés des rivieres ou ruiſſeaux.

On dit, qu'un homme tient le *haut* bout en quelque compagnie, quand il en a les honneurs & les preéminences; & on appelle le *haut* bout d'une table, le lieu le plus honorable, celuy où ſont placez les gens de la plus grande qualité, & où on ſert les meilleurs mets.

En ce ſens on le dit des Provinces qui ſont le plus eſloignées de la mer à l'égard de celles qui en ſont plus voiſines. La *haute* & baſſe Normandie. la *haute* & baſſe Bretagne. le *haut* & bas Poitou. la *haute* & baſſe Armenie.

HAUT, ſignifie auſſi, Eſlevé en pouvoir, en dignité. Ainſi Dieu eſt qualifié dans l'Evangile, le Tres-*haut*; & ſur la terre on dit, *Haut* & puiſſant Seigneur.

HAUT, ſe dit auſſi de tout ce qui a quelque degré d'excellence, d'eſlevation en quelque choſe que ce ſoit, tant en bonne qu'en mauvaiſe part. Cet homme eſt dans une *haute* fortune, a pouſſé ſa fortune au plus *haut* point. la vie de ce Capitaine eſt pleine de *hauts* faits d'armes, de *hautes* entrepriſes, difficiles & perilleuſes. c'eſt un homme d'une *haute* pieté, une Dame d'une *haute* pruderie. ce Predicateur eſt dans une *haute* reputation: & au contraire, C'eſt un Juge qui a fait une *haute* injuſtice; un Cavalier qui a fait une *haute* poltronnerie. ce filou a fait une *haute* impudence. un crime de *haute* trahiſon.

On dit encore, qu'un homme eſt *haut* en paroles, *haut* à la main, lors qu'il parle imperieuſement, qu'il ſçait bien ſe faire obeïr, qu'il veut avoir tout de *haute* lutte par ſon credit, par la violence.

On dit auſſi, qu'il eſt venu en *haut* appareil, pour dire, avec grand équipage ou magnificence; qu'il a pris un vol trop *haut*, quand il ne peut pas ſouſtenir ce qu'il a entrepris.

HAUT, ſe dit auſſi des ſaveurs picquantes & relevées. Cette ſauce eſt de trop *haut* gouſt, eſt trop ſalée, trop eſpicée. En ce ſens on appelle un cadet de *haut* appetit, Celuy qui n'eſt point degouſté, qui mange de tout. On dit auſſi à la chaſſe, des chiens de *haut* nez, pour dire, qu'ils ont l'odorat, le ſentiment fort bon.

HAUT, ſe dit figurément en choſes morales & ſpirituelles. La raiſon qui eſt la partie *haute* de l'ame, doit commander à la partie baſſe qui eſt l'ap-

petit. c'eſt un eſprit *haut* & ſublime. cet Auteur traitte des matieres *hautes* & relevées.

On dit auſſi, qu'un Auteur a écrit du *haut* ſtile, pour dire, qu'il s'eſt ſervi de termes nobles & magnifiques: & on appelle une Dame du *haut* ſtile, une Dame de la premiere qualité, qui vit du bel air.

HAUT, varie encore ſa ſignification ſuivant les autres mots, auſquels il eſt joint, & les termes differents des arts. En Juriſprudence on appelle Seigneur *haut* Juſticier, Celuy qui a ſur la terre une *haute* Juſtice, c'eſt à dire, où on peut connoiſtre des crimes, & juger à mort. Un Seigneur & Dame de *haut* parage, de *haute* Nobleſſe. Un fief de *hautberg*.

On appelle auſſi, Maiſtre des *hautes œuvres*, l'Executeur de la *haute* Juſtice.

On appelle le Conſeil d'*enhaut*, le Conſeil où le Roy aſſiſte & juge en perſonne, & dont les arreſts ſont ſignez en commandement par un Secretaire d'Eſtat.

En termes de Medecine, on appelle le *haut mal*, l'Epilepſie, que le peuple appelle le *mal St. Jean*, ou le *mal caduc*, parce que le cerveau eſt attaqué, & que les malades tombent de leur *haut*.

En termes de Marine, on appelle les vaiſſeaux de *haut* bord, les grands baſtiments avec leſquels on combat, on navige ſur l'Ocean, à la difference des Galeres, des vaiſſeaux plats, & des petits baſtiments qui rendent ſervice aux autres.

On appelle *Haute* ſomme ſur la mer, la deſpence qui ne regarde ni le corps du Navire, ni les loyers des hommes, ni les victuailles, mais ce qui s'employe au nom de tous les intereſſez pour l'avantage du deſſein qu'on a entrepris. Le Maiſtre du Navire en fournit un tiers, & les Marchands le ſurplus.

On appelle auſſi *Haute* mer, celle qui eſt fort eſloignée de terre; & *hautes marées*, ces flus extraordinaires qui viennent dans les Equinoxes & aux pleines Lunes.

HAUTE EAU, eſt le vif de l'eau qui arrive deux fois le jour.

On appelle auſſi dans un vaiſſeau les *hauts*, Ce qui eſt au deſſus des ponts, comme les chaſteaux & les maſts; les *bas*, les parties qui ſont au deſſous.

En Muſique on appelle un ton *haut*, un ſon de voix, ou d'un inſtrument qui eſt plus clair, plus aigu, & plus eſlevé qu'un autre. Il faut chanter d'un ton plus *haut*. il faut monter ce luth plus *haut*.

HAUTBOIS. Ce ſont des inſtruments à vent & à anche faits comme de grandes fluſtes douces ou d'Angleterre. Leur pâte s'eſlargit depuis le 9. trou. Le deſſus a deux pieds de long. La taille deſcend d'une quinte plus bas, lors qu'on la ſonne à vuide & à trous ouverts. Elle n'a que ſept trous. La baſſe a cinq pieds & onze trous avec pluſieurs boëſtes ou clefs pour les ouvrir ou fermer. Les *hautsbois* de Poitou ſont de même figure, & ne different des grands *hautsbois* qu'en longueur, & en la diſpoſition de leurs trous & de leurs boëſtes. Ce nom ſe donne auſſi à celuy qui joüe du *hautbois*.

On appelle *haute contre*, la partie qui eſt une eſpece de ſecond deſſus, qui fait le même effet à l'égard du deſſus, que la baſſetaille à l'égard de la baſſe.

HAUTE CONTRE, eſt auſſi le Muſicien qui chante cette partie. En termes de Blaſon *haut*, ſe dit de l'eſpée droite, quand ſa pointe eſt eſlevée en *haut*.

En Maçonnerie, on dit les pierres du *haut* & du bas appareil, ſelon la hauteur dont elles ſont taillées.

En termes d'Eaux & Foreſts, on appelle *haute* fuſtaye, du bois qu'on laiſſe parvenir à ſa plus *haute* croiſſance; & on l'appelle de *haut revenu*, quand il a atteint l'âge de quarante ans.

Au College on appelle les *hautes* claſſes, celles où on enſeigne les arts, la Rhetorique, la Logique & le reſte de la Philoſophie. Les *baſſes* claſſes ſont pour les humanitez. On dit auſſi la *haute* & baſſe Latinité, pour dire, les anciens Auteurs Latins, & les modernes; & le *haut* & bas Empire, pour dire, les premiers & les derniers Empereurs.

Au manege on dit un cheval *haut* du devant, *haut* de talon. On appelle l'exercice des *hautes* armes, celuy de la pique, du mouſquet, du drappeau, par oppoſition à *eſcrime*, qui ne ſe dit que de l'eſpée. En Eſcrime il y a des gardes *hautes*, moyennes & baſſes ſelon qu'elles couvrent les parties du corps ſuivant les diviſions qu'en font les Maiſtres en fait d'armes. Voyez *Garde*.

Au jeu on appelle les *hautes* cartes, les peintures & les as; les *baſſes* cartes, les 2. 3. 4. 5. 6. 7. &c.

En termes de Guerre, on appelle *hauts* Officiers, les Generaux d'armées, les Lieutenants Generaux, Mareſchaux de Camp, Meſtres de Camp. Dans les corps, les *hauts* Officiers ſont les Capitaines, Lieutenants, Sous-lieutenants, & Enſeignes. Les *bas* Officiers ſont qualifiez *hautes payes*, tels que ſont les Sergents, Caporaux & Anſpeſſades dans l'Infanterie, & les Sous-brigadiers en la Cavalerie.

A l'Egliſe on appelle *hautes* chaiſes, le ſecond rang des formes du Chœur, où ſe mettent les Dignitez & les Preſtres. Le premier eſt pour les Novices & les ſimples Clercs.

En Peinture & Teinture on appelle Couleurs *hautes*, celles qui ſont voyantes & claires, comme le rouge, le nacarat, le bleu, le jaune: & on dit, qu'un homme eſt *haut* en couleur, lors qu'il eſt eſchauffé, ou qu'il a le viſage rouge.

En Tapiſſerie on appelle *haute* lice, la plus belle des manufactures de tapiſſerie. Elle ſe fait ſur un meſtier où on attache de grandes chaiſnes de laine fort preſſées, autour deſquelles on applique les laines convenables au deſſein qu'on veut repreſenter. La *baſſe* lice eſt ſeulement differente, en ce que les chaiſnes ſont diſpoſées perpendiculairement en la *haute* lice; & en la *baſſe* lice elles le ſont horiſontalement: en celle-cy on travaille courbé, & en l'autre debout. On l'appelle auſſi *baſſe marche*.

En fait de Banque, on dit que les monnoyes ſont plus *hautes* en un lieu qu'en un autre, pour dire, qu'elles y ſont de plus grande valeur.

En Fauconnerie on appelle *haute* volerie, celle du heron & du milan, de la gruë, du canard, &c.

En fait d'habits, on appelle *haut*-de-chauſſes, la partie de l'habillement de l'homme qui eſt depuis la ceinture juſqu'aux genoux; & *haut*-de-manches, la partie du corps de juppe ou du pourpoint où on attache les manches.

En fait d'Impoſts, on dit qu'un homme eſt *haut* à la taille, pour dire, qu'il y eſt taxé à une *haute* ſomme.

On dit à la Rotiſſerie, un chapon de *haute* graiſſe, pour dire, qu'il eſt bien gras. On l'a dit auſſi d'un Breviaire bien feuilleté & uſé.

A la Boucherie on appelle *haut* coſté de mouton, un quarré qu'on couppe depuis le brechet juſques ſur les vertebres du dos, qui contient les coſtes du mouton.

HAUT, eſt auſſi ſubſt. maſc. & ſe dit du ſommet de quelque choſe eſlevée. Le *haut* du baſtiment, c'eſt le faiſte. je veux avoir tout le bas, vous aurez tout le *haut*. le *haut* de la page. il y a bien du *haut* & du bas dans ce pays, pour dire, il n'eſt gueres uni. On le dit auſſi d'un ouvrage de proſe, ou de vers.

En Aſtrologie on appelle le *haut* du Ciel, le zenith ou point vertical oppoſé au *bas* du Ciel, qui eſt le nadir ou celuy que nous avons ſous nos pieds; & le *haut* du jour, le temps où le Soleil eſt le plus ardent: & on dit que le Soleil eſt *haut* ſur l'horiſon, qu'il eſt *haute* heure, quand il approche du Meridien.

HAUT, s'employe auſſi adverbialement en pluſieurs phraſes. Il y a un Juge là-*haut*, ou en *haut*, pour dire, au Ciel. On dit, qu'un homme parle fort *haut*, non ſeulement à l'égard du ton de ſes paroles, mais auſſi pour dire qu'il parle fort hardiment, avec fermeté, qu'il ſe plaint & qu'il menace. On dit, qu'un homme le porte *haut*, pour dire, qu'il fait l'homme de qualité, qu'il fait les choſes *haut* la main, avec ſuperiorité; qu'il traitte les gens de *haut* en bas, avec meſpris. le feu monte en *haut*. l'aigle vole fort *haut*. On dit qu'un homme va par *haut* & par bas, lors qu'il a un deſvoyement, qu'il vomit, & qu'il a le cours de ventre. On appelle, Danſer par *haut*, Faire des ſauts & cabrioles en danſant. On luy a dit cela *haut* & clair, pour dire, On s'eſt fort bien fait entendre. On dit auſſi, *Haut* loüer, pour dire, Loüer hautement. On dit auſſi, *Haut* le pied, pour dire, Partez ſur l'heure, ou Sortez d'icy. *Haut* les bras, Commencez à travailler. *Haut* le bois, ſe dit à la guerre, quand on fait lever les piques ou les mouſquets.

HAUT, ſe dit proverbialement en ces phraſes. Il nous donne le Careſme bien *haut*, pour dire, Il prend un long terme, il nous veut bien faire attendre: car on appelle le Careſme *haut*, quand il ne commence que tard ou au mois de Mars. On dit auſſi, qu'un homme a le cœur *haut*, & la fortune baſſe, quand il refuſe de petits emplois, quoy qu'il ſoit en neceſſité. On dit auſſi, qu'un homme tombe de ſon *haut*, pour dire, qu'il eſt eſtonné, ſurpris d'admiration d'une choſe qu'on luy dit, quand elle eſt extraordinaire. On dit de celuy qui n'entend point une langue, une ſcience, qu'il n'y entend que le *haut* Allemand. On dit, qu'un homme eſt fou de *haute* gamme, pour dire, qu'il eſt extremement fou. On dit auſſi à un homme qui meſoffre d'une choſe qu'il marchande; qu'il faut bien chanter plus *haut*. On dit auſſi, qu'un homme a eſté pendu *haut* & court, pour dire, que le procés & l'execution en ont eſté faits en peu de temps, comme on fait à la guerre. On dit auſſi, qu'un homme jouë du *haut* bois, quand il abat de *hautes* fuſtayes. On dit d'un homme qui s'enfuit, qu'il a gagné le *haut*, le taillis. On dit auſſi, qu'une femme porte le *haut*-de-chauſſes, quand elle commande à ſon mari, quand elle eſt maîtreſſe dans la maiſon. On dit d'un Banqueroutier, qu'il a fait *haut* le corps, pour dire, qu'il s'en eſt fuy. On dit d'une femme laide, que le *haut* deffend le bas.

HAUTAIN, AINE. adj. Imperieux, orgueilleux. On ne gagne point les cœurs avec une mine fiere & *hautaine*, avec des paroles rudes & *hautaines*.

On appelle un faucon *hautain*, celuy qui vole fort haut & de belles ailes.

HAUTAINEMENT. adv. D'une maniere hautaine. Cet homme parle fort *hautainement*, avec un grand orgueil & fierté.

HAUTBERT. ſ. m. eſt une cotte de mailles à manches & gorgerin, que portoient autrefois ſur leurs armes les Seigneurs de *hautbert*, qui tenoit lieu de hauſſe-col, braſſarts & cuiſſarts. Spelman dit que ce mot, auſſi-bien que *hautbergeon* ſon diminutif, vient d'un vieux mot François, *hame*, *haim*, ou *hameçon* & *crochet*, & de *berg*, qui eſtoit une armure de chaiſnettes de fer entrelacées, & l'une harpant l'autre. On l'a nommée auſſi *alecret* & *brigantine* ou *brigandine*, parce que les voleurs s'en ſervoient. Nicod l'appelle auſſi *écaille*, parce qu'elle eſtoit compoſée de certains ronds comme une écaille. Et enfin on l'a appellée *jaque de maille*, qui eſt un *hautbert* de cotton. Menage aprés Beſli dit que *hautberg* arme vient de *al* ou *alla*, qui ſignifie *tout* en Allemand, & de *bergen* qui ſignifie *couvrir*. Fauchet le derive de *albus*, à cauſe que les mailles de cette armure eſtoient blanches, polies & luiſantes; & Du Cange de l'Allemand *halsberg* qui ſignifie *deffenſe du con*, compoſé de *hals*, *collum*, & *berghen*, *cuſtodire*; & adjouſte qu'on a dit en la baſſe Latinité *halsberga*, *albergellum*, *ausbergorum* & *osbergum*.

HAUTBERT, eſt auſſi un terme de Juriſprudence feodale. C'eſt un plein Fief avec Juſtice mouvant immediatement de la Couronne, ou d'un Prince jouïſſant des droits de ſouveraineté, ou qui en releve de nud à nud & ſans moyen. On l'appelloit auſſi *Fief chevel* ou *regalien*, ſelon Ragueau. Ce mot vient de *halberk* Saxon, qui ſignifie *cotte de mailles*, parce que le feudataire eſtoit obligé d'en porter une, lors qu'il alloit en guerre ſervir le Prince dont il relevoit, comme diſent Spelman, Voſſius, Martinius & Du Cange, qui diſent auſſi que les Anciens l'eſcrivoient avec un *k*, ou un *g*. Quelques-uns diſtinguent le *Fief* de *hautberg* qui eſtoit tenu immediatement du Roy avec Juſtice, de celuy de *hautbert* qui eſtoit un Fief du moyen genre non Royal, qui n'avoit pas la haute Juſtice unie au Fief avec le droit & jouïſſance des armes: de ſorte qu'il faut adjouſter au premier la qualité de plein Fief, ou de plein *hautbert*.

HAUTBER, eſt auſſi un vieux mot François qui ſignifioit *haut-Baron*; car *bers* ſignifioit Gentilhomme: & quand on diſoit *Hautbers*, c'eſtoit à dire, Haut & puiſſant Seigneur, comme on voit dans Vilhardouin; & quelques-uns pretendent que c'eſt de là qu'eſt venu le nom du Fief de *hautber*. En effet ces Barons poſſedoient les pleins Fiefs de *hautber* mouvans de la Couronne, & il falloit quatre Fiefs de *hautbert* ou du moyen genre pour faire une haute Baronnie.

HAUTBERGEON. ſ. m. ſignifie, auſſi-bien que *hautbert*, une cotte de mailles. C'eſtoit une ancienne arme deffenſive en forme de cotte, qui venoit juſqu'à mi-jambes, dont les François furent inventeurs comme teſmoigne Varron. Elle eſt faite de pluſieurs petits anneaux de fer comme hameçons accrochez enſemble. Ce mot ne ſe dit plus qu'en cette phraſe proverbiale, Maille à maille ſe fait le *hautbergeon*, pour dire, qu'il faut faire les choſes à loiſir & les unes aprés les autres; ou bien, qu'en faiſant pluſieurs petites eſpargnes on peut amaſſer beaucoup de bien.

HAUTBERGIER. ſ. m. Celuy qui tient un Fief de hautbert, qui eſt obligé d'accompagner ſon Seigneur à la guerre en cette qualité. Les vaſſaux ſervoient autrefois leurs Seigneurs en qualité d'Eſcuyers, de *Hautbergiers*, de Lanciers, d'Arbaleſtriers, &c.

HAUTEMENT. adv. D'une maniere haute, hardie, imperieuſe. Il faut dire *hautement* la verité en tous lieux. il a delivré, tiré *hautement* ce priſonnier en vertu d'un arreſt. cet Auteur eſcrit *hautement*, noblement; il parle un peu trop *hautement* de luy, il a trop de vanité.

HAUTESSE. ſ. f. Titre d'honneur qu'on donne en ces quartiers aux Empereurs d'Orient. Sa *Hauteſſe* arme puiſſamment par mer & par terre.

HAUTEUR. ſ. f. Troiſiéme dimenſion d'un corps conſideré à l'égard de ſon eſlevation au deſſus du rez de chauſſée. La *hauteur* de cette muraille de cloſture eſt de dix à douze pieds. l'Altimetrie enſeigne à deſcouvrir les *hauteurs* tant des lieux acceſſibles qu'inacceſſibles. Il ne faut clorre cette terraſſe que par une baluſtrade à *hauteur* d'appuy.

HAUTEUR, ſignifie auſſi, Largeur. Cette tapiſſerie a trois aulnes de *hauteur*, & trente de cours. ce rabat eſt trop eſchancré, il n'a pas aſſez de *hauteur* par derriere.

On dit en termes de Guerre, qu'un eſcadron doit avoir quarante Cavaliers de front, & trois de *hauteur*. un bataillon de gens de pied ne doit avoir que ſix ſoldats de *hauteur*.

HAUTEUR, ſe dit auſſi des éminences ſur leſquelles on ſe poſte d'ordinaire. Les ennemis avoient occupé toutes les *hauteurs*, ils parurent ſur les *hauteurs*, ils avoient leur canon ſur une *hauteur*.

HAUTEUR, ſignifie auſſi, Profondeur. On jette la ſonde quand on eſt prés de la terre, pour ſçavoir la *hauteur* de l'eau, combien elle eſt profonde.

On dit figurément en ce ſens, que les hommes ne peuvent pas ſonder la *hauteur* des jugements de Dieu, les ſecrets de ſa providence, la profondeur des miſteres; qu'il ſe faut contenter d'en admirer la *hauteur*.

HAUTEUR, en termes de Marine, ſignifie auſſi, Latitude, élevation du Pole. Un bon Pilote doit prendre tous les jours la *hauteur* du Soleil à midi, la *hauteur* des eſtoiles, la *hauteur* du Pole, ou des Gardes, qui ſont les deux eſtoiles les plus voiſines du Pole. On dit, qu'une ville eſt à tant de degrez de *hauteur*, ou de latitude Boreale, Auſtrale. nous avons navigé long-temps par la *hauteur* de ſept degrez, c'eſt à dire, à ſept degrez de diſtance de la Ligne Equinoctiale.

On le dit auſſi du parallele ſur lequel on croit eſtre quand on navige en pleine mer. Nous eſtions à la *hauteur* de Lisbonne, du Cap Verd, c'eſt à dire, dans le même degré de latitude qu'ont Lisbonne, le Cap Verd.

HAUTEUR, ſe dit encore figurément en Morale. Une grande *hauteur* d'ame, de courage, &c.

HAUTEUR, ſe dit auſſi de l'autorité qu'on a ſur quelqu'un, du traittement injurieux qu'on luy fait, ſoit en paroles & menaces, ſoit en violences effectives. Il a traitté cet homme d'une grande *hauteur*. il veut tout emporter de *hauteur*. il a gagné ſon procés de belle *hauteur*, tout d'une voix.

On dit proverbialement, qu'un homme tombe de ſa *hauteur*, quand il voit quelque choſe dont il eſt

ſurpris, eſtonné. Cet homme s'eſt tué, & ſi il n'eſt tombé que de ſa *hauteur*.

HAUTURIER. ſ. m. Terme de Marine. C'eſt un nom qu'on donne aux Pilotes qui font les obſervations des hauteurs du Soleil & du Pole, qui ſçavent manier l'Aſtrolabe & l'Arbaleſte ou le Baſton de Jacob. Il eſt diſtingué des Pilotes Routiers, qui ſçavent ſeulement les routes & les coſtes.

HAY.

HAYE. ſubſt. fem. Cloſture d'un champ, d'un jardin, d'un pré, faite par des branches d'arbres entrelacées qui en rendent l'entrée difficile aux beſtiaux & aux paſſans. En pluſieurs Provinces tous les champs ſont bordez de *hayes* ou de foſſez. on l'a aſſaſſiné au coin d'une *haye*. Ce mot vient du Latin *haia*, qui ſignifioit autrefois une *cloſture* ou *rempart*, comme il eſt porté dans les Capitulaires de Charles le Chauve. Menage dit que *haia* ou *haga* a eſté fait de l'Allemand *hag* ou *haag*, qui ſignifie ſimplement *cloſture*, *enceinte*. D'autres le derivent de *claye*, comme eſtant une cloſture faite de branches entrelacées. Du Cange adjouſte que les anciens Allemands appelloient *hegin*, certain deſtroit ou eſtenduë de terre, qu'on a depuis appellé *cercle*, ſur ce que le Moine de St. Gal aſſure que les terres des Huns eſtoient enfermées par de certaines *hayes* en forme de cercle, & en telle diſtance, que de l'une à l'autre la voix humaine ſe pouvoit entendre; & qu'il y avoit neuf habitations les unes autour des autres auſſi en forme de cercle, dont de l'une à l'autre on pouvoit entendre le ſon d'une trompette.

HAYE VIVE, eſt celle qui eſt faite d'arbres vifs & ayant racines. *Haye morte*, celle qui eſt faite de fagots, d'eſchalas ou de branches ſeches. On les appelle en Berri des *eſchaliers*. Quand on peint des *hayes* ſur des Eſcus, elles doivent toûjours eſtre en faſce, & traverſer d'un coſté à l'autre.

HAYE, ſe dit figurément d'une ou de deux files de perſonnes de même qualité qui marchent, ou ſont poſtez & arrangez quelque part pour quelque ceremonie. L'entrée du Roy ſe fit au milieu d'une double *haye* de milice bourgeoiſe fort leſte. les reliques furent portées en cette Proceſſion au milieu d'une double *haye* de Penitens.

En Guerre, *haye* ſe dit des ſoldats rangez ſur une ligne droite l'un à coſté de l'autre.

Border la *haye*, eſt une façon de tirer qu'on fait pratiquer aux mouſquetaires quand ils ne ſont point ſouſtenus de piquiers, lors qu'on les fait tirer les uns pardeſſus la teſte des autres; & pour cet effet on fait tirer le premier rang à genoux, le ſecond rang un peu courbé, & le troiſiéme tout de bout.

HAYE, en termes de Marine, ſe dit d'un banc ou d'une chaiſne de pierre qui eſt ſous l'eau, ou à fleur d'eau.

HE'.

HE'. Interjection qui exprime la plainte, l'admiration, & autres mouvements de l'ame. *Hé* venez ça que je vous embraſſe. *Hé* comment vous eſtes-vous porté dans voſtre voyage? *Hé* que vous eſtes timide de ne me pas advertir de vos beſoins. *Hé* qui vous a fait ſi hardi, &c.

HEAUME. ſ. m. Ancienne arme deffenſive que

les Chevaliers portoient ſur la teſte tant à la guerre que dans les tournois, & qui ſert d'ornement ou de timbre ſur les Eſcus des Armoiries. On l'a appellé de divers noms, *habillement de teſte*, *caſque*; & ſous François I. *armes*. Il eſt different du morion, de la ſalade, cabaſſet, pot & bourguignote, dont on s'eſt ſervi ſeulement dans l'Infanterie. Le *heaume* couvroit le viſage, & il n'y avoit qu'une ouverture à l'endroit des yeux, garnie de grilles & de treillis, qui ſervoit de viſiere. Le *heaume* eſt un ornement & une marque de Nobleſſe & des Fiefs nobles, & qui en fait voir les differents degrez ſelon ſa nature & ſa ſituation à plus ou à moins de veües ſur les Eſcus. Les Rois & les Empereurs le portent tout d'or, brodé & damaſquiné, tarré de front, la viſiere entierement ouverte ſans aucunes grilles ni barreau.

Les Princes & Ducs ſouverains le portent d'or, & tarré de front ſans viſiere, mais un peu moins ouvert, pour marquer une moindre dignité; & quand il y a des barreaux, ils en mettent onze.

Les Princes & Ducs non Souverains, Conneſtables, Amiraux, Generaux d'armées, Gouverneurs de Provinces, Chanceliers, &c. le portent d'argent avec la viſiere œilliere, nazal & ventaille, bordure & clous d'or, tarré de front, & à neuf grilles ou barreaux.

Les Marquis le portent tout d'argent à ſept barreaux, tarré de front.

Les Comtes, Vidames & Vicomtes, Premiers Preſidents, Gardes des Sceaux, Colonels, Meſtres de Camp, le portent tout d'argent, tarré de deux tiers monſtrant ſept barreaux.

Les Barons & anciens Chevaliers & hauts Juſticiers le portent d'argent bruni, tarré ſeulement de coſté monſtrant cinq barreaux.

Les Gentilshommes de trois races paternelles & maternelles le portent d'acier poli, poſé & tarré en profil, le nazal relevé, le ventaille abbaiſſé, monſtrant trois grilles à la viſiere.

Les ſimples Eſcuyers le portent de fer & de profil & morné, le nazal & le ventaille joints enſemble ſans aucune viſiere, & neantmoins un peu entr'ouvert.

Les nouveaux annoblis ſoit par armes, par office, ou par finances, le portent de profil avec la viſiere cloſe & abbatuë.

Les Baſtards le portent de même, mais ils doivent eſtre contournez ou tournez à gauche. Tous ces *heaumes* doivent eſtre ſurmontez d'un bourrelet ou cercle cordonné, qui doit eſtre toûjours des Eſmaux du champ, ou des figures principales de l'Eſcu.

Dans les Tournois on donnoit le *heaume* pour prix à celuy qui avoit le mieux fait du coſté des Tenants, parce que c'eſt la premiere des armes deffenſives; au lieu qu'on donnoit une eſpée à celuy qui avoit vaincu du coſté des Aſſaillans, parce que c'eſt la premiere des armes offenſives. On crioit autrefois *Au heaume*, comme on crie à preſent *Aux armes*. On tient que les Curettes furent les inventeurs du caſque & de l'épée; & que ceux de Carie ſont auteurs de la creſte ſur le *heaume*, & des cuiſſars. Ce mot vient de *helmus*, qui a eſté fait de l'Allemand *helm*. Menage. L'Italien dit *helmo*, & l'Eſpagnol *yelmo*, l'Anglois *helm*. Lindembrok dit que c'eſt un mot Allemand; Spelmannus, que c'eſt un mot Saxon.

HEAUME, en termes de Mer, ſe dit du timon, qui eſt un manche attaché au gouvernail, ou une grande barre que manie à ſon gré celuy qui gouverne.

HEAUMERIE. ſ. f. Lieu où on fait les heaumes, & où on les vend. Il y a encore à Paris la rue de la *Heaumerie*, où on faiſoit toutes ſortes d'armes deffenſives, dont le heaume eſtoit reputé la principale. Ce mot n'eſt plus gueres en uſage, parce que la choſe n'y eſt plus.

HEAUMIER. ſ. m. Armurier qui fait des heaumes. Ce mot s'eſt encore conſervé dans les lettres des Armuriers, où on leur donne auſſi la qualité de *Heaumiers*.

HEB.

HEBDOMADIER. ſ. m. Terme de Breviaire. Celuy qui eſt en ſemaine dans un Chapitre, ou en un Couvent, pour faire l'Office, & y preſider, pour dire les Antiennes & les Oraiſons, & faire les autres fonctions que font les Superieurs & les Dignitez dans les Feſtes ſolemnelles. En pluſieurs lieux on l'appelle *Semainier*, & en d'autres, *celuy qui eſt à l'aigle*, qui eſt en tour, lequel eſt le plus ſouvent le Collateur des Benefices qui viennent à vaquer pendant ſa ſemaine. Sarrazin a appellé les gazettes des nouvelles *hebdomadaires*. Ce mot vient du Grec *hebdomas*, qui ſignifie le nombre ſeptenaire, du Grec *hepta*, *ſeptem*, *ſept*.

HEBERGE. ſ. f. Vieux mot qui ſignifioit autrefois *logement*. Il ſe trouve en pluſieurs Couſtumes, & même en celle de Paris. Juſqu'à ſon *heberge*, c'eſt à dire, Juſqu'à l'eſtage où il eſt logé. Borel dit que ce mot vient de *burgus*, *bourg*; & celuy-cy du Grec *pyrgos*, qui ſignifie un *clocher* ou *tour*.

HEBERGER. v. act. Loger un paſſager, luy donner le couvert pendant une nuit. Quand on eſt ſurpris de la nuit en quelque lieu, on ſe va *heberger* chez le Curé, ou chez quelque autre perſonne charitable qu'on peut trouver. Ce mot vient de l'Allemand *herbergen*, ſignifiant la même choſe. On trouve auſſi dans Lipſe *hereberga caſtra*. Menage. Borel dit qu'il vient d'un vieux mot François *herbergier*, qui ſignifie *ſe coucher ſur l'herbe*. Paſquier croit qu'il vient de l'Italien *albergar*, ou que les Italiens l'ont pris de nous.

HÉBETER. v. act. Rendre beſte & ſtupide. A force de crier des valets, on les *hebete*, ils ne ſçavent plus ce qu'ils font. Le vin & la crapule *hebetent* les plus beaux eſprits. le grand âge *hebete* les gens. Ce mot vient du Latin *hebetare*, du primitif *hebes* qui ſelon quelques-uns eſt tiré du Grec *amblys*, qui ſignifie *obtus*, *rebouché*.

HEBETÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. C'eſt un homme tout *hebeté*, qui n'eſt plus capable de rien.

HEBRAIQUE. adj. Qui concerne les Juifs. Les Hebreux compoſent la nation *Hebraïque*. La Langue *Hebraïque* eſt appellée la *Langue ſainte*, à cauſe que la Bible eſt eſcrite en cette Langue.

HEBREU. ſ. m. Juif, & la Langue que parlent les Juifs. Le peuple *Hebreu*. le Texte *Hebreu* de la Bible. L'*Hebreu* n'a point de voyelles originairement. Les Maſſoretes les ont marquées par des points au deſſous des conſones. On dit proverbialement, quand on lit quelque choſe qu'on n'entend point, Voilà de l'*Hebreu* pour moy. Les Imprimeurs appellent *Hebreu*, l'ouvrage auquel ils ne peuvent reüſſir. En termes de Marine, on dit Parler aux *Hebrieux*. Voyez *Bref*. Quelques-uns tiennent que ce mot vient d'*Heber*, Patriarche, fils de Saala, un des deſcendans de Sem. Ils ſoûtiennent que c'eſt de luy que le peuple *Hebreu* a receu ſon nom, auſſi-bien que la Langue Hebraï-

que. Ce Patriarche ne voulut point ſe joindre à ceux qui bâtirent la Tour de Babylone. C'eſt pourquoy il merita de conſerver dans ſa pureté la Langue des premiers hommes, c'eſt à dire, celle-là même qu'Adam avoit parlé. D'autres diſent que ce mot vient du ſurnom d'*Hebreu* qu'on donna à Abraham, c'eſt à dire, de *paſſager*, *d'étranger de delà l'Euphrate*. Le mot *peratis* ou *peraitis* que les Grecs ont donné à Abraham, ſignifie la même choſe, parce qu'il étoit venu en Syrie de delà l'Euphrate.

HEC.

HECATOMBE. ſubſt. fem. Sacrifice de cent beſtes de même eſpece, fait en même temps à cent autels par cent Sacrificateurs, comme de cent pourceaux, de cent brebis, de cent bœufs. Les cent villes du Peloponneſe eſtant affligées de la peſte, firent des *hecatombes*. Ce mot vient du Grec *hekatombi*, qui ſignifie proprement un *ſacrifice ſomptueux*. Quelques-uns tirent ce mot du Grec *hekaton*, *centum*, *cent*; & de *bous*, *bos*, *bœuf*. Selon ce ſentiment l'*hecatombe* eſt un ſacrifice de cent bœufs. D'autres le derivent de *hekaton*, & de *pous*, *pes*, *pied*. Selon ceux-cy l'*hecatombe* pouvoit n'eſtre que de vingt-cinq beſtes à quatre pieds. Encore, ſelon ces derniers, il n'importoit pas quelle eſpece de victime ce fût. Jules Capitolin dit que pour une *hecatombe* on dreſſoit cent autels de gazon, ſur leſquels on immoloit cent brebis & cent pourceaux; & que quand les Empereurs en offroient, ils ſacrifioient cent lions, cent aigles, & cent autres animaux de cette nature.

HECTIQUE. adj. m. & f. Terme de Medecine. C'eſt une épithete qui ſe donne à une ſorte de fievre qui eſt preſque incurable, qui ne reſide point dans les eſprits & les humeurs comme les fievres ordinaires, mais dans les parties ſolides, & qui conſume le corps & le mine petit à petit. Ce mot vient du Grec *hectikos*, qui vient d'*hexis* qui ſignifie ce que les Latins entendent par *habitus corporis*, la *conſtitution du corps*. La fievre *hectique* attaque toute l'habitude du corps, la maſſe du ſang.

On appelle auſſi un homme *hectique*, Celuy qui a cette fievre, ou celuy qui eſt extraordinairement maigre. Le peuple prononce *étique*.

HEG.

HEGIRE. ſ. m. Terme de Chronologie. C'eſt l'Epoque des Arabes & des Mahometans, ou le point d'où ils commencent de compter leurs années. Ce mot veut dire *fuite*; car en effet Mahomet fut obligé de s'enfuir eſtant pourſuivi à cauſe de ſa mauvaiſe doctrine : ce qui arriva l'an de grace 622. un Vendredy ſeiziéme de Juillet.

HEL.

HELAS. Interjection qui teſmoigne de la plainte, du repentir, de la douleur. *Helas*, que pourrons-nous dire au jour du Jugement? *Helas*, je ſuis bien repentant de mes fautes. *Helas*, qu'un pauvre goutteux eſt à plaindre, qu'il ſouffre. les amants pouſſent des ſoûpirs, des *helas* continuels. Quelques-uns derivent ce mot de l'Hebreu *eloi*, qui eſt la parole plaintive que prononça le Sauveur en mourant. Les Italiens diſent *ahilaſſo*.

HELIAQUE. adj. Terme d'Aſtronomie. On appelle le lever d'un aſtre *heliaque*, lors qu'il ſort des rayons du ſoleil qui l'offuſquent de ſa lumiere; & ſon coucher *heliaque*, lors qu'il entre dans ſes rayons, ſoit que cela arrive par l'approche du Soleil vers l'aſtre, ou de l'aſtre vers le Soleil. La Lune a ſon lever *heliaque*, quand elle eſt eſloignée de 17. degrez du Soleil. Pour les autres Planettes, il faut l'eſloignement de tout un ſigne. Ce mot vient du Grec *hiliakos*, *ſolaris*, d'*hilios*, *ſol*, *ſoleil*.

HELICE. adj. & ſubſt. fem. Terme de Geometrie & d'Architecture. C'eſt une ligne tracée avec inclination & en forme de vis autour d'un cylindre, qui eſt toûjours également diſtante de ſon axe. Un eſcalier en *helice* eſt compoſé de marches gironnées qui ſont attachées les unes ſur les autres autour d'une piece de bois, ou d'une pierre cylindrique qui ſert de noyau. Cette ligne differe de la ſpirale, en ce que la ſpirale eſt une ligne deſcrite en forme de vis autour d'un cone qui s'approche continuellement de ſon axe. La vis d'Archimede n'eſt autre choſe qu'un tuyau poſé ſur un cylindre en forme d'*helice*.

HELICE, en termes de Medecine, ſe dit de tout le circuit de l'oreille de l'homme, comme qui diroit *tour* ou *tortis*.

HELICE, eſt auſſi un nom qu'on donne à une Conſtellation du Ciel, qui eſt la grande Ourſe, à cauſe qu'on la voit toûjours tourner autour du Pole dans un petit cercle. Elle a 35. eſtoiles, ſelon Ptolomée, dont il y en a 27. qui compoſent ſa figure, & 8. qui ſont au dehors. Bajerus n'en compte que 32. mais Quepler dit y en avoir obſervé 56. Il y en a ſept principales de la ſeconde grandeur en forme de chariot : ce qui l'a fait appeller de ce nom par le peuple.

HELICON. ſubſt. maſc. Terme dont ſe ſervent ſouvent les Poëtes. C'eſt un mont de la Beotie prés de Thebes, & non loin du Parnaſſe, où on dit qu'eſtoit le ſejour d'Apollon & des Muſes, parce qu'il leur eſtoit dedié.

HELIOSCOPE. ſ. m. Terme d'Optique. C'eſt une lunette à longue veuë qui ſert ſeulement à obſerver le Soleil, & qui eſt faite de verres colorez pour empêcher que ſa grande lumiere n'eſblouiſſe. Ce mot vient du Grec *hilios*, le *Soleil*, & de *ſkeptomai*, *ſpecto*, *conſidero*, *je regarde*, *je conſidere*.

HELIOTROPE. ſ. m. Herbe ſolaire dont la fleur repreſente un Soleil, qu'on dit ſuivre toûjours le cours du Soleil, & ſe tourner devers luy, ſoit de nuit, ſoit de jour, & même en temps couvert. Dioſcoride fait la deſcription d'un grand *heliotrope*, dont la fleur eſt faite comme la queuë du ſcorpion, ce qui fait que les Grecs le nomment auſſi *ſcorpiurus*, dont les feuilles reſſemblent à celles du Baſilic, quoy que plus grandes, plus veluës & plus blanches. Dés ſa racine elle jette quatre ou cinq ſurgeons, qui ont pluſieurs ailes & concavitez. Ses fleurs qui ſont à la cime ſont blanches, & recourbées comme la queuë du ſcorpion. Le petit *heliotropium* croiſt auprés des eſtangs. Les Apothicaires l'appellent *verrucaria*, parce que quand on s'en frotte, elle guerit les verruës. Il y a un autre *heliotrope* d'Amerique à fleurs bleuës & à feuilles d'ormin, qui eſt deſcrit dans les Memoires de Dodard. En Latin *heliotropium*, ou *ſalſequium*.

HELIOTROPE, eſt auſſi une pierre precieuſe verte & rayée de veines rouges. Pline dit qu'elle eſt ainſi nommée, à cauſe que ſi elle eſt jettée en un vaiſſeau plein d'eau, les rayons du Soleil qui y tom-

tombent ſemblent eſtre de couleur de ſang, & que hors de l'eau elle repreſente l'image du Soleil, & fait bien obſerver ſon Eclipſe. On l'appelle auſſi *Jaſpe Oriental*, à cauſe des taches de ſang dont elle eſt marquée. On en trouve dans les Indes, dans l'Ethiopie, dans l'Allemagne & dans la Boheme. Il y en a une à Bruges qui pourroit ſervir de ſepulchre. Les Romaniſtes ont feint qu'elle avoit la vertu de rendre inviſibles ceux qui la portoient, ainſi qu'on dit de l'anneau de Gyges.

HELLEBORE. ſ. m. Plante medecinale qui ſert à purger, & ſur tout les humeurs melancoliques & les vapeurs qui offuſquent le cerveau. Il y en a de deux ſortes; l'*hellebore noire* qui purge le ventre, & l'*hellebore blanc* qui fait vomir. Ce mot eſt Grec. Apulée ſouſtient qu'il le faut écrire avec une forte aſpiration. Ce mot vient des mots Grecs *helein ti bora, eſu perimere*. L'*hellebore* eſt mortel, quand on en prend une doſe un peu trop forte.

On dit proverbialement, qu'un homme a beſoin d'*hellebore*, pour luy reprocher qu'il a quelque grain de folie.

HEM.

HEM. Interjection. Mot Latin devenu François, qui ſert pour appeller quelqu'un, ou luy faire ſigne.

HEMATITE. ſubſt. fem. C'eſt une pierre ſanguine avec laquelle on fait les bruniſſoirs des Doreurs. Elle eſt dure comme acier ou émeril; & l'on dit même qu'on en peut tirer du fer. On l'appelle autrement *pierre ſanguine*: ce qui luy a donné ſon nom du Grec *haima*, qui ſignifie *ſang*, quoy que ſa couleur ſoit meſlée de rayes brunes un peu plus grandes que celles du cinnabre. Il y en a de quatre ſortes, qui ne different que par le plus ou moins de dureté, ou de couleur plus ou moins rouge; juſques là qu'il y en a une qui ſemble eſtre noire, & qui ne paroiſt rouge que quand elle eſt aiguiſée. La meilleure, ſelon Dioſcoride, eſt celle qui eſt friable, ou qui ſe peut coupper en filets, qui eſt dure, noire & unie, & n'a ni craſſe, ni veines. Il la tient chaude, & Galien froide. Celle qu'on voit communément, & dont ſe ſervent les Peintres, eſt artificielle, & faite avec le bol d'Armenie & autres drogues. La naturelle & foſſile vient d'Egypte, de Boheme & d'autres lieux. Elle a pluſieurs vertus en Medecine, entre autres celle d'arrêter le flus de ſang. Voyez Matthiole, Galien, Pline & Agricola. Laurentius Bauſchus a fait un Traitté exprés de la pierre *hematite*, où il a recueilli tout ce qu'on peut dire ſur ce ſujet.

HEMATOSE. ſ. f. Terme de Medecine. Action naturelle qui fait la ſanguification, lors que le chile ſe convertit en ſang. Les principales actions vitales ſont la chyloſe, & l'*hematoſe*.

HEMEROCALLE. ſ. f. Plante de jardin qui a des fleurs rouges & recoquillées comme celles des martagons. Il y en a de blanches, de gris de lin rouge, & de gris de lin paſle. Ses feuilles & ſa tige ſont ſemblables au lis, & verdes comme un poreau. Ses fleurs naiſſent au haut de ſa tige. ſa racine eſt groſſe & a pluſieurs coſtes & bulbes. Elle croiſt dans les prez, dans les bleds, ſur les monts & les collines. Le peuple d'Italie l'appelle *lis ſauvage*. Ce mot eſt Grec, & ſignifie *la beauté du jour*.

HEMICYCLE. ſubſt. maſc. Demi-cercle. L'on dit l'*Hemicycle* Septentrional, *Hemicycle* Meridional, des deux demi-cercles d'une carte du monde.

HEMICYCLE, ſe dit particulierement en Architecture, des arcs des voutes en berceaux, des cintres qui les forment, quand les voutes ont leur plein cintre, & font un parfait demi-cercle.

HEMINE. ſ. f. Vaiſſeau ſervant de meſure chez les Anciens, qui eſtoit la moitié du Septier Romain. Mr. Arnaud a fait une petite Diſſertation ſur l'*hemine* fort curieuſe. Ce mot vient du Grec ſignifiant *moitié*. St. Benoiſt a eſtabli l'*hemine* pour la portion de vin qu'on devoit donner aux Religieux de ſon Ordre à chaque repas: ſurquoy a écrit auſſi le Pere Mabillon, qui a fait voir que c'eſtoit une meſure particuliere à l'Ordre de St. Benoiſt; de même que la livre de pain qui leur eſtoit accordée eſtoit de 15. onces. L'*hemine* eſtoit auſſi une meſure de froment qui contenoit environ deux bichets.

HEMISPHERE. ſ. m. La moitié d'un globe diviſé par un plan qui paſſe par ſon centre. Cette Eclipſe ne paroiſtra pas ſur noſtre *Hemiſphere*, c'eſt à dire, ſur noſtre Horiſon. Dans la moitié du Ciel que nous voyons, *l'Hemiſphere* Septentrional, ou le Meridional, ſont les deux parties du monde diviſées par l'Equateur. Tous les grands cercles diviſent le globe en deux *Hemiſpheres*, comme le Meridien, l'Equateur, l'Horiſon, le Zodiaque, &c.

HEMISTICHE. ſ. m. La moitié d'un vers. Tous les vers François doivent avoir un repos en *l'hemiſtiche*. les vers Leonins ſont rimez dans la fin & dans l'*hemiſtiche*. les faiſeurs d'Anagrammes ſe donnent la geſne pour faire des vers acroſtichez dans l'*hemiſtiche*.

HEMORRAGIE. ſ. f. Terme de Medecine. C'eſt une perte de ſang qui coule par quelque partie du corps que ce ſoit, & qui ſe fait en trois façons, ſelon Galien, ou par la rupture des vaiſſeaux, lors que le ſang y eſt trop abondant ou preſſé; ou quand le ſang eſt trop ſubtil; ou par tranſcolation, éroſion & éruption. L'*hemorragie* proprement priſe par les Grecs eſt le ſeul flus de ſang par le nez: mais les Modernes la prennent plus generalement pour toute ſorte de flus de ſang, ſoit par le nez, la bouche, les poulmons, l'eſtomac, les inteſtins, le fondement, la matrice, &c. Ce mot eſt compoſé du Grec *haima*, c'eſt à dire, *ſang*, & du verbe *rhignymi*, qui ſignifie *erumpo*, je ſors avec violence.

HEMORRHOUS. ſ. m. C'eſt un ſerpent qui, ſelon Nicander, eſt de la longueur d'un pied, menu depuis la teſte juſqu'à la queuë. Sa couleur eſt rouge & vive comme le feu. Il a le col aſſez eſtroit, & la queuë fort deliée. Il a deux cornes au front, les yeux blancs comme ſauterelles & mouches à miel ſauvages. Sa teſte eſt pourtant horrible, rude & inegale. Il ſe recourbe quand il marche, comme le ſerpent ceraſte; & ſe ſouſtient ſur ſon ventre, quand il veut ramper. Ses eſcailles meinent du bruit comme s'il paſſoit parmi des roſeaux. Ceux qu'il a mordus perdent tout leur ſang en un jour par la bouche, par le nez, & par toutes les playes du corps qu'il fait r'ouvrir. La femelle eſt beaucoup plus dangereuſe que le maſle; car elle cauſe une grande inflammation aux gencives & aux ongles, dont le ſang ſort en grande abondance.

HEMORROIDALE. adj. f. C'eſt une épithe-

te qui ſe donne aux veines du fondement dans leſquelles coule le ſang melancolique qui cauſe les hemorroïdes internes, & qui ſortent du rameau meſenterique qui rampe par les extremitez du colon, & par la longueur de l'inteſtin droit juſqu'à l'anus, lequel il embraſſe en rond; car pour les hemorroïdes externes, elles ſe font par le rameau hypogaſtrique de la veine cave. Les Anciens en ont fait des eſpeces de varices.

HEMORROIDES. ſ. plur. Maladie qui vient au fondement par une abondance de ſang melancolique qui ſe jette ſur les parties. Il y a des *hemorroïdes* ouvertes, les autres fermées. Il y en a d'internes & d'externes. Il y a auſſi des *hemorroïdes* qui viennent au col de la matrice, qui ſont les extremitez des vaiſſeaux qui y affluent des rameaux de la veine cave deſcendante, par leſquelles les vierges & les femmes groſſes ſe purgent de leurs mois. Ce mot vient du Grec *haimorrhoïs, ſanguinis profluvium.*

HEMORROISSE. ſ. f. Femme qui a une perte de ſang. La gueriſon de l'*hemorroiſſe* eſt un des miracles du Sauveur rapporté dans l'Evangile.

H E N.

HENNIR. v. n. Faire des henniſſements, des cris de chevaux. On n'eut point de nouvelles de l'approche des ennemis que quand on entendit *hennir* les chevaux.

HENNISSEMENT. ſubſt. maſc. Cri des chevaux. Les chevaux qui ſentent les cavalles font de grands *henniſſements.*

H E P.

HEPATIQUE. adj. m. & f. Terme de Medecine. Qui concerne le foye, qu'on tient eſtre le principe de la ſanguification. Un flus *hepatique.* un homme *hepatique*, qui a des maladies du foye. On appelle auſſi la veine *hepatique* ou *jecoraire*, celle qu'on nomme autrement la *baſilique.* Voyez *Baſilique.*

En Chiromance on appelle auſſi Ligne *hepatique* ou du foye, une ligne notable qui traverſe toute la paulme de la main, & commence dans l'eſpace qui eſt entre le pouce & le doit indice.

HEPATIQUE, eſt auſſi une petite fleur de jardin. Il y en a de rouges & de bleuës.

HEPATIQUE, eſt auſſi une herbe qui croit comme la mouſſe ſur les pierres moites & ſouvent arroſées. Ses feuilles ſont graſſettes & cartilagineuſes, eſtroites par le bas, & ont trois ou quatre chiquetures. Ses tiges ſont menuës, au bout deſquelles il y a de petits chapiteaux faits en forme d'eſtoiles. On l'appelle autrement *pourceau*, & en Latin *lichen*, ou *hepatica.* Matthiole.

HEPTAGONES. ſ. m. Terme de Geometrie. Figure qui a ſept angles & ſept coſtez. On appelle auſſi en Fortification *Heptagone*, une place fortifiée de ſept baſtions. Ce mot eſt compoſé du Grec *hepta, ſeptem*, & de *gonia, angulus, angle.*

H E R.

HERALDIQUE. adj. m. & f. Il ne ſe dit qu'en cette phraſe, Science ou Art *Heraldique.* C'eſt celle qui traitte des blaſons, & des anciens jeux & feſtes des Chevaliers, comme les jouſtes & les tournois, qui eſtoient reglez par les Herauts, dont c'eſtoit la principale fonction: car ils ſe trouvoient aux jouſtes, empriſes, tournois, &

gardes de pas, & tenoient regiſtre des noms & blaſons des Chevaliers qui ſe preſentoient, dont ils compoſoient des recueils. Ceux qui ont écrit de l'Art *Heraldique* & des Herauts, Rois d'Armes & Pourſuivans, ſont André Favin, Philippes Moreau, Vulſon, De la Colombiere, Louvan, Geliot & autres.

HERAUT. ſ. m. Ancien Officier de guerre & de ceremonie, qui eſtoit autrefois en grande conſideration, & qui avoit pluſieurs belles fonctions, droits & privileges. Son principal employ eſtoit de compoſer ou de dreſſer des Armoiries, des Genealogies, & des preuves de Nobleſſe. Les *Herauts* eſtoient Surintendants des armes, & conſervateurs des honneurs de la guerre, dont le blaſon eſt un ſymbole. Ils avoient droit auſſi d'oſter les Armoiries à ceux qui meritoient d'eſtre degradez de Nobleſſe pour leur lâcheté & trahiſon. Ils avoient le pouvoir de reprendre les vices des nobles mal-vivants, & de les chaſſer des jouſtes, tournois, & behours. Ils recevoient & verifioient les preuves du nom & des armes des Chevaliers, & faiſoient peindre leurs quatre quartiers dans leurs livres armoriaux & cartulaires de Chevalerie. Ils avoient droit de corriger tous les abus & uſurpations des couronnes, caſques, timbres & ſupports, & connoiſſoient des differents entre les Nobles pour leurs blaſons, pour l'antiquité de leurs races & préeminences; & même la Cour les a quelquefois mandez pour avoir leur advis ſur les differents de cette nature qui y eſtoient pendants. Ils alloient même dans les Provinces pour faire des enqueſtes ſur la Nobleſſe, & avoient droit de ſe faire ouvrir toutes les Bibliotheques, & de ſe faire communiquer tous les vieux titres des Archives du Royaume. Ils avoient l'entrée en toutes les Cours des Princes eſtrangers pour y annoncer la guerre ou la paix, & leurs perſonnes eſtoient ſacrées comme celles des Ambaſſadeurs. Il eſtoit de leur charge d'aller publier les jouſtes & tournois, de convier à y venir, de ſignifier les cartels, de marquer le champ, les lices ou le lieu du duel; de faire les cris pour appeller tant l'aſſaillant que le tenant, & de partager également le ſoleil aux combattans à outrance. Dans la guerre ils advertiſſoient les Chevaliers & Capitaines du jour qu'on donneroit la bataille, où ils aſſiſtoient en haut appareil devant le grand Eſtendart; & dans le choc ils ſe retiroient en un lieu eſlevé pour voir ceux qui auroient le plus vaillamment combattu, & en faire le rapport au Roy. Ils faiſoient le denombrement des morts, relevoient les enſeignes, redemandoient les priſonniers, ſommoient les places de ſe rendre, & dans les capitulations ils marchoient devant le Gouverneur de la ville pour aſſeurer ſa perſonne. Ils eſtoient les principaux juges du partage des deſpouilles des vaincus & des recompenſes militaires. Ils publioient les victoires, & en portoient les nouvelles aux pays eſtrangers. Ils publioient la feſte de la celebration des Ordres de Chevalerie, & s'y trouvoient veſtus du nom & des marques de l'Ordre. Ils faiſoient la convocation des Eſtats Generaux, & y aſſiſtoient pour empêcher la confuſion & les differents ſur les preſeances. Ils aſſiſtoient aux mariages des Rois & ſouvent en faiſoient la premiere demande, comme auſſi aux feſtins royaux qui ſe faiſoient aux grandes feſtes de l'année, quand le Roy tenoit cour pleniere & grand tinel, où ils appelloient le Grand Maiſtre, le Grand Pannetier, le Grand Boutillier, pour venir faire leur charge. Ils faiſoient auſſi les ceremo-

nies

nies des obſeques des Rois, & enfermoient dans le tombeau toutes leurs marques d'honneur, comme ſceptre, couronne, main de juſtice, &c.

En France il y a ſeize *Heraults* ſous les noms de Bourgogne, Normandie, Dauphiné, Bretagne, Alençon, Orleans, Anjou, Valois, Berri, Angouleſme, Guyenne, Champagne, Picardie, Bourbon, Poictou & Provence: en Angleterre ſix: en Eſcoſſe quatre.

Le Roy baptiſoit les *Heraults* avec une couppe d'or pleine de vin qu'il leur verſoit ſur la teſte en leur donnant le nom de leur Heraulderie. Ils ne pouvoient obtenir la charge de *Herault* qu'aprés ſept années d'exercice de pourſuivant d'Armes; & ils ne pouvoient quitter leur charge que pour monter à celle de Roy d'Armes, ou à la dignité de Chevalier.

Il y a auſſi un *Herault* des ordres du Roy, qui porte une cotte d'armes de velours violet ſemée de fleurs de lis & de flammes en broderie d'or avec les armes & les colliers devant & derriere. Ils portent auſſi la croix de l'Ordre penduë à un cordon de ſoye noire en eſcharpe.

Les *Heraults* ont comme les Rois d'Armes leur cotte de velours violet, à la reſerve que la broderie n'en eſt pas ſi riche; & ils portoient ſur les manches le nom & les armes de la Province dont ils portoient le titre. On appelloit *plaques* ces cottes d'armes qui eſtoient particulieres aux *Heraults*; & *tuniques* celles qui appartenoient aux Rois d'Armes. Ils portent encore un baſton appellé *caducée*, qui n'a ni fleur de lis, ni couronne au bout, & qui eſt ſeulement de velours violet ſemé de fleurs de lis d'or.

L'origine des *Heraults* eſt fort ancienne. Stentor eſtoit le *Herault* des Grecs, qui avoit une voix plus forte que cinquante hommes enſemble. Les Grecs les nommoient *kerics* & *irenophylakes*, & les Romains *Fecialux*. Chez eux ils avoient le pouvoir de declarer la paix & la guerre. Ce mot de *Herault* vient de l'Allemand *herald*, qui veut dire *gendarme*. D'autres le derivent d'un vieux mot François *haron*, ou *haro*, dont on ſe ſervoit pour un deffi, pour une nouvelle & bruit de guerre, pour une ſemonce publique & un ban où tout le peuple accouroit, parce que les *Heraults* eſtoient les trompettes & clairons qui publioient par tout le monde les victoires & batailles les plus memorables. D'où vient que Du Cange dit qu'on l'a appellé autrefois *Clarigarius*, auſſi-bien que *Heraldus*. Borel le derive de *herus*, c'eſt à dire, *maiſtre*, ou venant de la part du maiſtre. Du Cange dit qu'il vient de *here* Anglois, ou de l'Allemand *heer*, qui ſignifie *armée*, & de *ald*, *ſervus*, parce que les *Heraults* ſervoient principalement dans les armées. Voyez ce qu'il rapporte d'un manuſcrit du *Herault* du Duc de Bourgogne qu'on appelle *Toiſon d'or*, où ſont compris tous les devoirs de ſa charge, & les ceremonies de ſon eſlection.

HERBAGE. ſubſt. maſc. Nom collectif qui ſignifie, Toutes ſortes d'herbes. Les bons Hermites ne vivent que d'*herbages*. ce qui fait le beurre & les fromages meilleurs les uns que les autres, c'eſt la difference des *herbages*.

HERBAGE, ſignifie auſſi, les prez où il croiſt de l'herbe en abondance, & où on met des beſtiaux à l'engrais. Il y a cent bœufs à l'*herbage* dans cette metairie. l'arpent d'*herbage* vaut tant. la richeſſe de la baſſe Normandie, de la Hollande conſiſte en *herbages*.

HERBAGE, eſt auſſi un droit que les Seigneurs prennent pour leurs paſtures, different ſelon les lieux.

HERBE. ſ. f. Ce qui eſt le premier & le plus menu des vegetaux, que la terre pouſſe naturellement tous les ans en petits brins verds, tendres & menus, & par fois en feuilles. On diſtingue les *herbes* en potageres, & en medecinales. des *herbes* à lavement. des *herbes* fines, ſont celles qui ſentent fort. il faut arracher les mauvaiſes *herbes* d'un champ, d'un parterre, ſi on veut en avoir du plaiſir, du profit. une ſalade d'*herbes*. un potage aux *herbes*. Ce mot vient du Latin *herba*, qui ſelon quelques-uns, eſt tiré d'*arvum*. D'autres le tirent du Grec *pherbein*, *paſcere*, *phorbi*, *pabulum*. Cependant il eſt plus probable que ce mot vient du Syriaque *hesba*, ou de l'Hebreu *heſebb*, qui ſignifie la même choſe.

On appelle en particulier l'*herbe* aux puces, aux pous, l'*herbe* à la Reine, l'*herbe* au Charpentier, l'*herbe* St. Jean, l'*herbe* aux chats, à chien, à foulon, &c. Elles ſont expliquées ailleurs.

On dit auſſi, Aller à l'*herbe*, quand les payſannes vont querir des faiſſeaux de meſchantes *herbes* dans les vignes & dans les champs pour ſervir de fourrage à leurs vaches en hiver.

HERBE, en termes de Manege, eſt le verd qu'on donne aux chevaux pour les reſtablir, quand ils ſont malades ou maigres; & c'eſt particulierement de l'orge en verd. Il faut mettre ce cheval à l'*herbe*. On dit auſſi, luy donner de l'*herbe*, quand on luy donne quelque peu d'*herbe* fraiſche, lors qu'il a bien travaillé, ou qu'il a ſatisfait ſon cavalier. Quelques-uns l'ont employé figurément & en raillerie, en parlant d'un homme qui a fait un mauvais ouvrage. On dit auſſi en parlant de l'âge d'un cheval, qu'il prendra quatre ans aux *herbes*, c'eſt à dire, au printemps.

HERBE, s'employe proverbialement en ces phraſes. A chemin battu il ne croiſt point d'*herbe*. On dit auſſi, Mauvaiſe *herbe* croiſt toûjours, en raillant des jeunes gens qui croiſſent trop viſte. On dit auſſi, Coupper l'*herbe* ſous le pied à quelqu'un, pour dire, le ſupplanter, profiter d'un avantage qu'il avoit pris ſoin de ſe menager. On dit auſſi d'un homme adroit, & dans ſa neceſſité, que l'*herbe* ſera bien courte, s'il ne trouve à brouter. On dit auſſi en raillerie à un homme, Sur quelle *herbe* avez-vous marché? pour luy reprocher la bonne ou la mauvaiſe humeur où il eſt. On dit auſſi des affaires & des maladies, quand on a cherché toutes ſortes de moyens & de remedes, qu'on y a employé toutes les *herbes* de la St. Jean. On dit auſſi, Manger ſon bled en *herbe*, pour dire, Manger ſon revenu avant qu'il ſoit eſcheu. On dit auſſi, en *herbe* & en gerbe, en parlant d'un coſté de l'eſperance, & d'un autre coſté de la jouiſſance.

HERBEILLER. Terme de chaſſe, qui ſe dit du ſanglier quand il broûte l'herbe.

HERBER. v. act. ſe dit en parlant des chevaux, quand les Mareſchaux leur mettent ſous le poitrail quelque racine d'ellebore, qui leur fait enfler la partie & ſuppurer, quand ils ſont atteints de certaines maladies.

HERBETTE. ſ. f. diminutif. Petite *herbe*. Au printemps on voit les mourons & les bergeres couchez ſur l'*herbette*.

HERBIER. ſ. m. eſt le premier des ventricules du bœuf & autres animaux ruminants, où ſe reçoit l'herbe qu'ils paiſſent.

On appelle auſſi en Fauconnerie *herbier*, le tuyau & ou canal de la reſpiration qui eſt dans le col de l'oiſeau.

HERBIERE. ſ. f. Vendeuſe d'herbes dans les marchez. On appelle auſſi *Herbieres*, ces petites payſannes qui vont à l'herbe, & qui deſrobent les herbes des prez, ſi on n'y prend garde.

HERBORISER. v. n. Aller dans les prez, les bois, les jardins & les campagnes, pour voir diverſes ſortes de plantes, pour apprendre à les connoiſtre, & pour en deſcouvrir de nouvelles. Ce Medecin curieux eſt allé *herboriſer* aux Indes. Ce mot vient du Latin *herbula*, ou de *herbarius*. Menage.

HERBORISTE. ſ. m. Celuy qui connoiſt les plantes, ou qui en a eſcrit. Dioſcoride, & Matthiole qui l'a commenté, ſont de ſçavants *Herboriſtes*.

HERBORISTE, ſe dit auſſi de celuy qui vend les plantes medecinales dans les marchez.

HERBU, UE. adj. Qui eſt bien garni d'herbes. Il ſe dit des prez & des chemins.

HERE. ſ. m. Homme qui eſt ſans biens, ou ſans credit. Il ſe joint ordinairement avec *pauvre*. Il n'a pas moyen de vous payer, c'eſt un pauvre *here*. ne vous fiez pas à la faveur de ce Conſeiller, c'eſt un pauvre *here*, dont on ne fait nul eſtat dans ſa Chambre, qui ne ſçait pas ſouſtenir ſon opinion. ce mot vient du Latin *herus*. Menage dit qu'il vient de l'Allemand *Her*, qui ſignifie *Seigneur*, comme qui diroit un *pauvre Seigneur*. Quelques-uns le derivent de *hirſutus*, parce que ce mot ſignifioit autrefois *hideux*, *vilain* & *malpropre*.

HERE, eſt auſſi un jeu de cartes, où on ne donne qu'une carte à chaque perſonne. On la peut changer contre ſon voiſin, & celuy à qui la plus baſſe carte demeure perd le coup. Le *here* eſt le jeu des peres de famille, parce qu'ils y font joüer juſqu'aux plus petits enfants.

HERE, eſt auſſi le nom qu'en ce jeu on donne à l'as qui fait perdre celuy à qui il demeure dans la main.

HERE, ſignifioit en vieux François, *camp* & *armée*, d'où quelques-uns derivent *Heraut* & *Heriban*.

HEREDITAIRE. adj. m. & f. Ce qui eſt affecté à une famille, qui luy appartient par droit de ſucceſſion naturelle & de proche en proche. On diſtingue les biens de l'Empereur en terres *hereditaires* qui luy appartiennent par ſucceſſion de ſes anceſtres, & en ceux dont il joüit comme Empereur par eſlection.

HEREDITAIRE, ſe dit auſſi des charges qui ſont affectées à une certaine maiſon.

HEREDITAIRE, ſe dit auſſi de ce qu'on herite ſoit par un degré de parenté, ſoit par une inſtitution teſtamentaire. Un heritier beneficiaire n'eſt point tenu au delà des forces *hereditaires*, ou de la ſucceſſion. ce legataire univerſel pretend qu'une telle rente, une telle maiſon fait partie des biens *hereditaires*. il poſſede cette terre par un droit *hereditaire*.

HEREDITAIRE, ſe dit auſſi des biens qui par leur nature paſſent à des heritiers, ou de ceux qui ont un privilege ou conceſſion pour cela. Les Offices de leur nature ne ſont point *hereditaires*, il faut que le Roy les crée *hereditaires* par un Edit particulier. le Droit Canon ſe ſert de toutes les precautions imaginables pour empeſcher qu'on ne rende les Benefices *hereditaires* dans les familles.

HEREDITAIRE, ſe dit figurément en Morale, des bonnes ou mauvaiſes qualitez qu'on reçoit, ou qu'on croit recevoir de ſes anceſtres. La vertu, la pieté eſt *hereditaire* dans cette famille. la goutte, la folie ſont des maux *hereditaires* qui nous peuvent venir de nos peres. En Italie les haines des maiſons ſont *hereditaires*.

HEREDITAIREMENT. adv. D'une maniere hereditaire, par droit de ſucceſſion. On joüit des charges de Secretaire du Roy *hereditairement*: celles de la maiſon du Roy ne ſe poſſedent pas *hereditairement*.

HEREDITE'. ſ. f. Succeſſion aux biens d'un deffunt. Par le Droit Romain, l'adition d'*heredité* eſtoit neceſſairement requiſe pour la validité d'un teſtament. On crée icy des Curateurs aux *heredité vacantes*. On eſt obligé de payer les dettes d'un deffunt, quand on s'eſt immiſcé en ſon *heredité*. Un heritier beneficiaire ne les paye que juſqu'à la concurrence des forces de *l'heredité*.

HEREDITÉ, ſe dit auſſi d'un privilege, d'un droit que donne le Roy pour rendre hereditaire une charge, ou un autre droit qui ne l'eſtoit pas de ſa nature. Le Roy a fait des Edits pour donner l'*heredité* à pluſieurs charges. Celles de Secretaire du Roy ſe poſſedent en *heredité*. il y a eu pluſieurs Edits pour des confirmations d'*heredité*.

HERESIARQUE. ſ. m. Inventeur ou Chef d'une hereſie. Arrius, Luther & Calvin ont eſté de grands *Hereſiarques*. Ce mot eſt Grec compoſé d'*hairefis*, *hareſis*, *hereſe*, & *d'archos*, *princeps*, *prince*, *chef*.

HERESIE. ſ. f. Erreur en la Foy Chreſtienne, Toutes les doctrines qu'on avance contre les deciſions de l'Egliſe Catholique & des Conciles ſont de vrayes *hereſies*. Ce mot vient du verbe Grec *haireomai*, *eligo*, *je choiſis*. Suivant cette étymologie ce mot eſt du nombre de ceux qui tiennent le milieu, & qui peuvent ſe prendre en bonne & en mauvaiſe part. Cependant l'uſage a tellement prevalu, que par le mot d'*hereſie* on n'entend plus autre choſe qu'une attache opiniaſtre à une propoſition erronée & condamnée.

HERESIE, ſe dit par extenſion, des propoſitions notoirement fauſſes qu'on advance dans d'autres ſciences. C'eſt une *hereſie* en Morale de dire qu'il ne faille pas eſtre reconnoiſſant. c'eſt une *hereſie* en Geometrie, de dire que deux triangles qui ont les angles ſemblables ne ſoient pas proportionels. Ce mot vient du Grec, & n'eſtoit pas odieux autrefois, & ſignifioit ſeulement *opinion particuliere*.

HERETIQUE. adj. m. & f. Qui ſouſtient une hereſie, qui appartient à l'hereſie. Une doctrine *heretique*. un fauteur d'*Heretiques*. une ville *heretique*. un temple, une aſſemblée, un ſynode, une armée d'*Heretiques*.

HEREUX. adj. m. qui ſe dit en cette phraſe, Un temps *hereux*, pour dire, un temps froid, qui fait friſſonner & heriſſer le poil.

HERGNE. Voyez *Hernie*.

HERIGOTE'. adj. m. Terme de Chaſſe. Chien qui a une marque aux jambes de derriere Un chien retrouſſé & *herigoté* eſt propre à faire un limier. On dit auſſi un chien bien *herpé*.

HERIGOTURE. ſ. f. Marque qui vient aux jambes de derriere des chiens, qui eſt un bon ſigne quand il n'y en a pas pluſieurs.

HERISSER. v. act. & n. Dreſſer le poil ou les cheveux. Un objet horrible fait *heriſſer* les cheveux, les fait dreſſer à la teſte. au ſiecle paſſé la mode eſtoit de porter des cheveux courts, droits & *heriſſez* ſur le front. un cheval qu'on manque d'eſtril-

d'eſtriller a le poil tout *heriſſé*. les lions *heriſſent* leur poil quand ils ſont en colere.

HERISSÉ, ÉE. part. & adj. Il ſe dit auſſi de ce qui monſtre pluſieurs pointes ou picquants. Un bataillon tout *heriſſé* de piques. un rempart *heriſſé* de fraiſes, de pieux pointus.

HERISSÉ, ſe dit figurément en choſes morales. Le ſtile de cet Auteur eſt vicieux, il eſt tout *heriſſé* de pointes & d'équivoques.

HERISSON. ſ. m. Petit animal qui a environ huit pouces de longueur, qui eſt armé de pointes ou d'aiguillons comme des eſpines. Les Anciens l'ont pris pour une eſpece de porc-eſpic. Il a le muſeau court & rond, reſſemblant à celuy d'un chien. Cette eſpece eſt appellée *canine* par Matthiole, qu'il fait differente de celle qui tient du pourceau. Il a la teſte, le dos & les flancs couverts d'aiguillons longs d'un pouce & demi, fort differents de ceux du porc-eſpic, & ſemblables aux picquants des coques de chaſtaignes. Il a le muſeau, la gorge & les pieds parſemez d'un petit poil fort delié & clair ſemé. Sa peau & ſon poil ſont auſſi-bien que les aiguillons d'un gris brun jaunaſtre. Ses pattes ont cinq doits, & des ongles longs, pointus & creux. Son œuil n'a point d'autre humeur que le criſtalin qui touche à la retine. Sa femelle a huit mammelons. Il a des muſcles peauciers comme le porc-eſpic, qui luy ſervent à faire ramaſſer tout le corps comme en une boule: ce qu'il fait quand il ne peut ſe ſauver à la courſe. Quelques-uns l'ont nommé pour cela le ſymbole de la prudence, parce qu'il ſe deffend par ce moyen contre les autres beſtes. On dit que ſi alors on l'arroſe d'eau, ſes pointes ſe rabattent auſſi-toſt. Il ne ſort que la nuit, & ſe cache tout l'hiver, & vit de pommes & de raiſins. Les Indiens vivent de chair de *heriſſon* qui eſt fort blanche, & qui ne cede point à celle des poullardes engraiſſées. Et les plus riches Eſpagnols en mangent le Careſme, à cauſe qu'il vit d'œufs de fourmis, d'herbes & de racines. On l'appelle en Latin *echinus*, *herinaceus terreſtris*, ou *herix*. Ce mot vient du Latin *hirſutus*, auſſi-bien que celuy de *heriſſer*.

HERISSON, eſt auſſi un poiſſon de mer dont le corps eſt fait comme un four, & eſt fort eſpais devant & derriere. Il eſt feneſtré comme une lanterne dont on a oſté la corne. C'eſt le poiſſon le mieux armé qui ſoit, car ſon eſcaille eſt toute couverte de pointes, dont il ſe ſert au lieu de pieds, & il marche en roulant. La partie par où il ſe nourrit eſt par bas, & celle par où il vuide ſes excrements eſt au deſſus de la coquille. Il a cinq dents creuſes; & une petite langue. Son ventre eſt diviſé en cinq parties, qui ſemblent pluſieurs ventres ſeparez & pleins d'excrements; mais il n'a point de chair de ce coſté-là. Il y en a de noirs, de rouges, & de purpurins qui ſont plus grands que les autres. Quelques-uns ont l'eſcaille, les pointes & les œufs blancs. Il y en a pluſieurs eſpeces, dont la premiere, qu'on appelle à l'ordinaire *echinus marinus*, eſt bonne à manger, auſſi-bien que ſes œufs. On met au rang de la ſeconde eſpece ceux qu'on nomme *ſpatagi*, qui vivent en haute mer, & ſont rares. Les *echinometres* ſont la troiſiéme, c'eſt à dire, la *mere* ou *matrice des heriſſons*, qui ſurpaſſent en grandeur tous les autres. Matthiole. On dit que ce poiſſon preſage la tempeſte, & qu'il ſe charge de pierres pour reſiſter à ſon effort, & demeurer ferme en un lieu.

HERISSON, en termes de Mechanique, ſe dit des rouës dentées, dont les dents ou alluchons ſont poſées obliquement comme celles de la vis ſans fin.

HERISSON, eſt auſſi une deffenſe qu'on met aux portes & aux barrieres, & particulierement aux guichets des villes. On le fait de fer ou de bois avec pluſieurs pointes, & il tourne ſur des pivots ou perpendiculairement ou horiſontalement.

HERISSONNÉ. adj. m. Terme de Blaſon, qui ſe dit particulierement d'un chat ramaſſé & accroupi.

HERITAGE. ſ. m. Succeſſion, heredité. Tout le bien qu'il poſſede n'eſt point acquis par ſon induſtrie, c'eſt l'*heritage* d'un pere, d'un oncle, d'un ami qui le luy a laiſſé par teſtament. On ne peut diſpoſer par Teſtament que du quint des *heritages* propres qu'on a receus par ſucceſſion de ſes parents. Ce mot vient du Latin *hereditagium*.

HERITAGE, ſe dit plus particulierement des fonds de terres, des maiſons, parce que ce ſont des biens qui ſe conſervent davantage dans les familles, & qu'on laiſſe à ſes heritiers. Le bien vaut mieux en *heritages*, prez, vignes, terres, bois, qu'en rentes, en offices, en billets, qui ſont ſujets aux banqueroutes, ou aux ſuppreſſions.

On appelle Bail d'*heritages*, des maiſons ou terres alienées à rente perpetuelle, ou à longues années.

On appelle figurément *heritage* celeſte, le Paradis. Dieu a dit que les impies, les pecheurs n'auront point de part à ſon *heritage*, à la gloire éternelle.

On dit auſſi. Il n'a eu pour tout *heritage* de ſes parents qu'un grand nom à ſouſtenir, qu'une grande Nobleſſe, une grande bravoure.

On dit proverbialement, qu'on a mis la main à l'*heritage*, quand on a eſté obligé de mettre la main à terre pour s'empêcher de tomber tout à fait.

HERITER. v. n. Entrer en jouiſſance des biens d'un deffunt, ſoit par ſucceſſion naturelle & de parenté, ſoit par une inſtitution teſtamentaire d'un eſtranger. Il n'a pas *herité* de ſon oncle de grands biens. l'hoſpital general a *herité* de tous les biens de ce teſtateur.

HERITER, ſe dit auſſi avant la mort, de ceux qui ont droit de pretendre la ſucceſſion d'un parent. C'eſt un tel qui *herite* de cette maiſon, c'eſt le plus proche à *heriter*.

HERITER, ſe dit auſſi en choſes morales. Ce cavalier a *herité* de la bravoure de ſon pere, des vertus de ſes anceſtres. il a *herité* de ſes defauts, de ſes maladies, de ſes inimitiez.

HERITER, ſe dit auſſi de quelques meubles qui nous demeurent par l'abſence ou par la mort de quelqu'un. J'ay *herité* d'un livre qu'un tel m'avoit preſté, qui eſt allé mourir aux Indes. il a laiſſé chez moy un manchon, il a oublié de l'envoyer querir, j'en ay *herité*.

HERITÉ, ÉE. part. & adj. C'eſt un bien venu par ſucceſſion, & non pas aquis.

HERITIER, IERE. ſ. m. & f. Qui a recueilli, ou qui doit recueillir une ſucceſſion par droit de parenté, ou par un teſtament. Les enfants ſont *heritiers* preſomptifs de leur pere. l'inſtitution d'*heritier* eſt neceſſaire en Droit pour la validité d'un teſtament. les peres & meres ſont *heritiers* mobiliaires de leurs enfans. la couſtume dit, que le mort ſaiſit le vif ſon plus prochain *heritier*, pour dire, qu'on peut ſe mettre en poſſeſſion d'une ſucceſſion de ſon autorité privée, ſans eſtre obligé d'en demander en Juſtice la delivrance, com-

me on eſt obligé à l'égard des legs. Il y a des *heritiers* des propres, & des *heritiers* des acqueſts. Ce mot vient du Latin *hæres*, tiré du verbe *hærere*, qui ſignifie, *eſtre prés de quelque choſe, y eſtre joint, ſuivre immediatement aprés.* On appelle *heritier*, celuy qui doit ſucceder à un autre dans la poſſeſſion de quelques biens. Ce mot a pourtant beaucoup de rapport avec l'Hebreu *horisk*, qui ſignifie *celuy qui a receu ſa part d'un heritage.* Voyez Martinius.

HERITIER BENEFICIAIRE, eſt celuy qui accepte une ſucceſſion en vertu de Lettres du Prince, qui luy permettent de prendre une ſucceſſion, de faire acte d'*heritier*, ſans eſtre tenu des dettes que juſqu'à la concurrence du bien delaiſſé, à la charge d'en faire inventaire. Un *heritier fidei-commiſſaire*, eſt un *heritier* inſtitué pour rendre la ſucceſſion à un autre.

On appelle abſolument un *heritier*, une *heritiere*, un fils ou une fille unique qui ont herité, ou qui ſont en paſſe d'heriter des grands biens de quelques maiſons riches ou puiſſantes.

On dit auſſi figurément, qu'un homme eſt *heritier* de la gloire, des vertus, du courage de ſes anceſtres, lors qu'il a les mêmes qualitez qu'ils avoient, qu'il les imite, & qu'il marche ſur leurs traces.

On dit proverbialement, qu'un homme a affaire à la vefve & aux *heritiers*, pour dire, qu'il a affaire à pluſieurs parties, qu'il faut qu'il reſponde à pluſieurs perſonnes.

HERMAPHRODITE. ſ. m. Celuy qui a les deux ſexes, ou deux natures d'homme & de femme. Les Grecs l'appellent *androgyne*. Les Poëtes diſent qu'*Hermaphrodite* eſtoit un fils de Mercure & de Venus, dont la fable eſt eſcrite par Ovide & par Natalis Comes en ſa Mythologie. On dit auſſi à l'adjectif & au feminin, une femme *hermaphrodite*. Les *Hermaphrodites* ſont des monſtres. A Athenes & à Rome on les precipitoit dans la mer, comme teſmoigne Alexander ab Alexandro. Rioland a eſcrit un Traitté exprés des *Hermaphrodites*. Bauhinus Medecin à Baſle en a eſcrit un volume. Ce mot vient du Grec *Hermaphroditos*, d'*Hermis*, *Mercurius*, & d'*Aphroditi*, *Venus*, comme qui diroit *meſlé de Mercure & de Venus*, du maſle & de la femelle.

HERMETIQUE. adj. Terme de Chymie, ſe dit en ces phraſes. La ſcience *Hermetique*, c'eſt à dire, la Chymie en laquelle Hermés Triſmegiſte a excellé. ſceau *hermetique* ou d'*Hermes*, c'eſt la maniere de boucher les vaiſſeaux pour les operations chymiques ſi exactement, que rien ne ſe puiſſe exhaler, non pas même les eſprits les plus delicats: ce qui ne ſe peut faire qu'en fondant à la lampe le bout du col du matras, & en le tortillant avec les pincettes propres à cela.

HERMETIQUEMENT. adv. A la maniere d'Hermes. Un vaiſſeau ſcellé *hermetiquement*, c'eſt à dire, qu'on a bien bouché, en fondant au feu & en tortillant ſon goulet ou orifice.

HERMINE. ſ. f. Animal qui ſe trouve dans les pays froids, qui approche de la figure d'une belette, & dont le poil eſt blanc, & le bout de la queuë noir, & qui fournit une fourrure precieuſe. Pline dit que c'eſt la deſpouille d'un rat du terroir de Pont en Aſie, de pelage blanc. Les Pelletiers & Fourreurs la mouchettent & tavellent de petits morceaux d'agneaus de Lombardie renommez par leur noir luiſant, pour faire paroiſtre davantage la blancheur de l'*hermine*.

En Morale on dit que l'*hermine* eſt le ſymbole de la pureté.

HERMINE, ſe dit auſſi des peaux dont on fourre les habits. Les manteaux des Ducs & Pairs ſont fourrez d'*hermines*.

HERMINE, eſt auſſi un terme de Blaſon, & eſt la premiere des deux panes ou fourures qui y ſont en uſage. C'eſt un eſmail blanc & noir, ou un champ d'argent ſemé de petites pointes de ſable en forme de triangles. Bretagne porte d'*hermines*, depuis que François le Conquerant eut inſtitué l'Ordre de l'*Hermine* & de l'eſpic en l'an 1450. au lieu de trois gerbes que les anciens Ducs portoient. On appelle *contre-hermine*, lors que les couleurs ſont poſées au contraire des *hermines*, c'eſt à dire, que le champ eſt de ſable, & la moucheture d'argent. Quelques-uns ont appellé ces Eſcus *poudrez*. Ce mot vient de ce que ces petits animaux ſont abondants en Armenie où on trafique de ces fourrures, parce que les Armeniens ſont appellez *Hermins* dans les anciens Auteurs; & ces peaux *hermines*, comme *peaux d'Armenie*. Elles ont auſſi eſté nommées *pelles Babylonica*, dont il eſt fait mention dans St. Jeroſme.

HERMITAGE. ſubſt. maſc. Petite maiſon en lieu deſert où un Hermite fait ſa demeure.

HERMITAGE, eſt auſſi un lieu ou une maiſon de campagne ſolitaire & eſcartée, que quelqu'un a fait baſtir à plaiſir pour y vivre en retraitte & hors du commerce du grand monde. Si vous venez chez moy, vous ne trouverez pas un chaſteau, mais un joli petit *hermitage*.

HERMITE. ſ. m. Homme devot qui s'eſt retiré dans la ſolitude pour mieux vacquer à la contemplation, & ſe desbarraſſer des affaires du monde. L'*Hermite* reclus du mont Valerien. Les anciens *Hermites*, comme St. Anthoine, vivoient dans les deſerts, & ne laiſſoient pas d'avoir pluſieurs Religieux avec eux. St. Paul a eſté le premier *Hermite*. On a fait la vie des Peres *Hermites*.

Les Auguſtins du grand Couvent s'appellent encore les *Hermites de St. Auguſtin*, à la difference des Chanoines Reguliers du même Ordre, qui ont l'habit & des regles differents. Les *Hermites* de Camaldoli. Les Hieronymites & quelques autres Religieux ſe qualifient auſſi *Hermites*.

On appelle auſſi *Hermite*, un homme retiré & ſolitaire qui fuit la converſation du monde, & qui vit comme un *Hermite*.

Ce mot vient du Grec *erimitis*, d'*erimos* qui ſignifie proprement une étenduë inculte de pays où chacun peut envoyer ſon beſtail.

HERMODACTE. ſ. f. eſt une plante qu'on appelle autrement *mort aux chiens*, en Latin *bulbus agreſtis*, *hermodactylus*. Il y en a pluſieurs eſpeces. La premiere eſt nommée *iris tuberoſa*, ou *colchicum*, petite racine faite en cœur, rouſſaſtre au dehors, & fort blanche au dedans, de ſubſtance peſante & compacte, & facile à reduire en poudre, de groſſeur & de figure approchante de celle de ſatyrion. Les vrayes *hermodactes* ont les racines ſemblables aux doits de la main, où même il apparoiſt une forme d'ongles. Ses feuilles ſont longues de deux empans, & reſſemblent à celles du porreau, ou de *haſtula regia*. Les plus proches de la racine ſont plus courtes. Du milieu des feuilles ſort une tige deſliée & verde portant à ſa cime une petite teſte longuette. Les *hermodactyles* blancs & rouges deſcrits par Actuarius & Nicolaus Myrepſicus ne ſont autre choſe que le *behen* blanc & rouge des Arabes.

HERNIE. on prononce *Hergne*. ſ. f. Maladie

cauſée

cauſée par une deſcente de boyau dans le ſcroton ou les bourſes, ou dans les aînes. Les brayers ſont neceſſaires à ceux qui ſont incommodez d'une *hernie*, ou deſcente. Il y en a de pluſieurs ſortes, qui ont divers noms ſuivant la partie où eſt la tumeur ou la ſubſtance qui la cauſe. Quand elle n'eſt qu'aux aînes, on la nomme *bubonocele*, ou *inguinale*. Quand elle tombe dans les bourſes, on la nomme *enterocele*, ou *inteſtinale*, pourveu qu'elle ſoit cauſée par la deſcente de l'inteſtin : mais ſi c'eſt par la cheute de l'epiploon, on l'appelle *epiplocele* ou *zirbalé*, parce que les Arabes appellent l'epiploon *zirbus*. Si elle eſt cauſée par des eaux, on la nomme *hydrocele*, &c. Ce mot vient du Latin *hernia*, qui eſt le même que *tumor ſcroti*, autrement appellé *ramex*. Les Marſes, ſelon Priſcien, appelloient *berna* les *rochers*. L'*hernie* a du rapport aux rochers *propter duritiem*. Scaliger aime mieux tirer ce mot du Grec *ernos*, *ramus*. *Hernia*, ſelon ce ſentiment, vient d'*ernos*, comme *ramex* de *ramus*.

HERON. ſ. m. Grand oiſeau aquatique & ſauvage qui a le col long & un grand bec, de haut vol, qui vit de poiſſons. Il y a des *herons* blancs, de cendrez, de creſtez qui ont une aigrette ſur la teſte. En Latin *ardea*, *erodius*. Les butors & corlieu ou courlis ſont des eſpeces de *heron*. Dans la Fauconnerie il y a le vol du *heron*. Quelques-uns eſcrivent *hairon*, *quaſi* aeronem *dixeris*. Ce mot vient du Grec *erodios* ; encore qu'on puiſſe dire qu'il ſe tire du Latin *ardea*, formé des deux mots Grecs *aera dyein*, *prendre l'eſſor en l'air*, *voler fort haut*. D'autres aiment mieux tirer le mot Latin d'*arduus*, & diſent qu'*ardea* a eſté dit comme *ardua petens*, *volant fort haut*, *montant aux lieux les plus élevez & inacceſſibles*.

MASSE DE HERON, eſt un amas ou bouquet de plumes de *heron*.

HERONNEAU. ſ. m. Petit heron.

HERONNIER. adj. Qui eſt dreſſé à la chaſſe du heron. Il y a des faucons *heronniers*. Un faucon *heronnier* s'appoltronnit quand on le met à un vol plus bas. On appelle auſſi un oiſeau *heronnier*, qui eſt ſec, viſte, bien diſpos & alaigre, qui n'eſt point chargé de cuiſine, non plus que le *heron* qui a la cuiſſe eſſuyée, l'aile ſeche & ferme, le corps bien couſu dans ſa peau.

On dit d'un homme, qu'il a la cuiſſe *heronniere*, pour dire, qu'elle eſt maigre.

HERONNIERE. ſ. f. Le lieu où les herons font leurs petits.

HEROÏDES. On appelle ainſi les Epiſtres d'Ovide à des Heros & Heroïnes.

HEROÏNE. ſ. f. Fille ou femme qui a des vertus de Heros, qui a fait quelque action heroïque. La Pucelle d'Orleans a eſté une *Heroïne* de nos jours. Judith eſtoit une vraye *Heroïne* ; Lucrece une *Heroïne* en matiere de chaſteté.

HEROIQUE. adj. m. & f. Qui appartient au Heros. On a appellé les premiers ſiecles, ou ceux des temps fabuleux, où vivoient les Heros, les temps *heroïques*. Hercule, Alexandre ont fait des actions *heroïques*, on traitte tous les Conquerans & les hommes illuſtres de *heroïques*, d'avoir des vertus *heroïques*.

HEROÏQUE, ſe dit auſſi en Poëſie, des Poëmes où on fait la deſcription de quelque action ou entrepriſe extraordinaire. Homere, Virgile, Stace, le Taſſe, Lucain, ont fait des Poëmes *heroïques*. la France eſt malheureuſe en Poëtes *heroïques*. On dit auſſi, un ſtile *heroïque*, pour dire, ſublime, eſlevé.

On appelle *Vers heroïques*, les vers Alexandrins de 12. à 13. ſyllabes, parce que les Poëmes *heroïques* en ſont compoſez. Du temps de Ronſard ils eſtoient compoſez de vers de 10. à 11. ſyllabes.

HEROS. ſ. m. C'eſtoit chez les Anciens un grand & illuſtre perſonnage, qui quoy que de nature mortelle, paſſoit dans la creance des peuples pour eſtre participant de l'immortalité, & ils le mettoient au rang des Dieux aprés ſa mort. Lucien definit un *Heros*, qui n'eſt ni Dieu ni homme, mais qui eſt tous les deux enſemble. On appelle le *heros* d'un Poëme, le principal perſonnage dont on deſcrit l'action. Ce mot vient du Latin *heros*, du Grec *hiros*. St. Auguſtin liv. 10. de la Cité de Dieu, dit qu'il y a de l'apparence qu'il y a eu quelque enfant de Junon appellé de ce nom ; car en Grec Junon s'appelle *hira* : ou bien que les hommes illuſtres ont eſté honnorez de ce nom, parce que, ſelon l'opinion des Anciens, les perſonnes vertueuſes aprés leur mort habitoient la vaſte étenduë de l'air, qui eſt du reſſort de Junon, ſelon la fable. Iſidore dit que les *Heros* ont eſté appellés de ce nom, comme *aëroes*, *aërei*, *Perſonnes relevées en merite*, *& dignes du Ciel*. Platon tire ce mot du Grec *eros*, *amor*, parce qu'il dit que les *Heros* venoient de la conjonction d'un Dieu avec une mortelle, ou d'un mortel avec une Deeſſe. D'autres tirent ce mot du Grec *eirein*, *dicere*. Les *Heros* eſtoient ceux qui par leur éloquence manioient les peuples comme ils vouloient, leur donnant de l'horreur pour le vice, en même temps que par leurs paroles & exemples ils les portoient à la vertu. Enfin quelques-uns derivent ce mot du Grec *era*, *terra*. Selon ceux-ci les *Heros*, ſont de petits Dieux, des Dieux terreſtres.

HERPE'. adj. Terme de Chaſſe. C'eſt une bonne qualité à un chien d'avoir le jarret droit & bien *herpé*.

HERPES MARINES, ſe dit de toutes les richeſſes que la mer tire de ſon ſein, & qu'elle jette naturellement à terre, comme l'ambre gris en Guyenne, l'ambre jaune ſur l'Ocean Germanique, le corail rouge, noir & blanc ſur la coſte de Barbarie. Elles ſont ainſi appellées dans les jugements d'Oleron, art. 34. ou autrement *gaymon* ou choſes *gayves*, qui ſont proprement les eſpaves de mer ou droits de coſte. Ce mot vient du vieux Gaulois *harpir*, qui ſignifioit *prendre* : ſon contraire eſtoit *werpir*, qui ſignifioit *laiſſer*.

HERPES, en termes de Medecine, ſe dit d'une ardeur ou inflammation qui cauſe une aſpreté de cuir par le moyen d'une longue ſuitte de bourgeons errants çà & là qui le rongent & devorent. Il y en a de deux ſortes. Les unes qu'on appelle *miliaires*, ainſi nommées, parce qu'elles font lever ſous l'épiderme de petits boutons fort peu eſlevez, de la groſſeur d'un grain de mil. Les autres ſont corroſives, parce que ces boutons entament & ulcerent le vray cuir. Ce mot eſt derivé du Grec *herpo*, *paulatim gradior*, *repo*, parce que ces boutons rampent & ſe traiſnent d'un lieu à un autre. On l'appelle autrement *ignis ſacer*.

HERSE. ſ. f. Inſtrument ſervant à renverſer les terres ſur les grains quand on les a ſemez, afin de les couvrir, & de les faire germer, & empêcher que les oiſeaux ne les mangent. Elle eſt faite en treillis de pieces de bois qui ſe croiſent, & où il y a des pointes ou groſſes chevilles en chacune des interſections. On attache un cheval à une *herſe*

pour la faire paſſer ſur un champ ſemé. Ce mot vient du Latin *hirpices* ou *herpices*, dont parle Feſtus en la même ſignification, quaſi *herpicia* & par contraction *hercia*. On l'appelle auſſi *occa*, *crates*, *herpix*, & *hirpex*. Du Cange.

HERSE, en termes de Fortification, eſt une grille faite en treillis qui eſt ſuſpenduë en haut avec une corde, & qu'on fait tomber, par une couliſſe dans les ſurpriſes, lors que la porte eſt rompuë, ou que le petard a joué. On l'appelle autrement Sarraſine ou cataracte. Quand elle eſt faite de pieux droits ſans traverſe, on l'appelle *orgues*. En ce ſens Menage le derive ab *arcendo*, ou de *ericius militaris* dont il eſt fait mention dans Salluſte, ou pluſtoſt de la reſſemblance avec la *herſe* des Laboureurs.

HERSE, ſe dit auſſi des pieces de bois qui ſont dans les Egliſes, où on poſe des chandeliers, ou des cierges, lors qu'on y veut mettre beaucoup de luminaires, comme aux Chapelles ardentes. Il s'en fait de toute ſorte de figures. On le dit particulierement de ces chandeliers triangulaires qui portent une quinzaine de bougies, qu'on met au devant de la repreſentation du corps d'un deffunt, quand on fait l'Office des morts.

HERSE, en termes de Charpenterie, ſe dit auſſi des barrieres qu'on met devant les grandes maiſons, & le long des murs.

HERSE, en termes de Marine, eſt la corde qui ſert à attacher les poulies aux lieux où on en a beſoin, & auſſi celle qui ſert à la renforcer, & empêcher qu'elle n'éclatte. On l'appelle auſſi eſtrope & *gerſeau*.

HERSER. v. act. Donner la derniere façon à une terre, en y faiſant paſſer la herſe aprés que les grains ſont ſemez.

HERSÉ, ÉE. part. & adj. Un champ ſemé & *herſé*. On dit en termes de Blaſon, un chaſteau *herſé*, ou une porte *herſée*, lors que leur *herſe* ou couliſſe eſt abattuë.

HERSILLIERES. Terme de Marine. Ce ſont des pieces de bois courbes qui ſont au bout des plat-bords d'un navire ou d'un batteau, qui ſont ſur l'avant & ſur l'arriere pour les fermer.

HES.

HESITER. v. n. Eſtre incertain & irreſolu, balancer à dire ou à faire quelque choſe. Quand il eſt queſtion de ſervir ſes amis, il ne faut point *heſiter* à prendre parti. un eſprit foible ne conclut rien, il *heſite* toûjours. Ceſar n'*heſita* plus quand il eut paſſé le Rubicon. cet enfant ne ſçait pas encore bien lire, il *heſite* à chaque mot.

HESTOUDEAU. ſ. m. Gros poulet qui n'eſt pas encore chapon. En Latin *pullaſter*.

HESTRE, ou *Haiſtre*. ſ. m. Arbre de haute fuſtaye qui porte une eſpece de fruit qu'on appelle fayne. Le bois de *heſtre* eſt ſec & petille fort dans le feu. Quand il eſt fendu, on y voit pluſieurs petites parties luiſantes & polies. Le *heſtre* eſt mis au rang des arbres qui portent gland, & eſt pris par quelques-uns pour une quatriéme eſpece de cheſne, quoy que ſon fruit n'en ait pas la forme; car au dehors il eſt rond, mouſſu, aſpre & piquant; & au dedans il y a des petits noyaux faits en triangle qui ont une petite peau polie, liſſée & noire comme des chaſtaignes. Il eſt agreable au gouſt & ſtiptique. Ceux de Chio ſouſtinrent autrefois un long ſiege en ne vivant que de fayne. Les rats velus ou loirs, les ſouris, les eſcureuils, les merles & autres oiſeaux en ſont fort friands, & s'en engraiſſent. Il y a encore un arbre qui eſt une eſpece de *heſtre* nommé *phellodrys*, qui porte auſſi du gland, qui luy eſt tout à fait ſemblable par le bois & par l'écorce, quoy que ſa feuille ſoit ſemblable au liege. Ce bois ſe debite en planches, poteaux & membrures, qui ſert à faire des meubles & autres ouvrages de menuiſerie. On en fait auſſi des goberges pour les faiſeurs de coffres & layettes, & des ouvrages de Boiſſelier, Sellier, & Bourrelier, comme Ferches, écliſſes, pelles, cuilliers, ſabots, arçons, atteloires, &c. Les cotrets de *heſtre* ſont les meilleurs. On l'a appellé autrement, *fou*, *fau*, *fayne*, *feyne*, *faux* & *fouteau*. En Latin *fagus*. Ce mot vient de l'Allemand *heſter*. Menage.

HET.

HETEROCLITE. adj. maſc. & fem. Terme de Grammaire, qui ſe dit des mots dont la declinaiſon, la conjugaiſon ou le regime ne ſuivent pas les regles de la Grammaire ordinaire. Le plus difficile d'une langue, c'eſt d'apprendre à decliner & conjuguer les *heteroclites*. Ce mot vient du Grec *heteroklitos*, d'*heteros*, *alter*, & de *klino*, *declino*, *inflecto*.

HETEROCLITE, ſe dit figurément en Morale, de celuy qui ne vit pas comme les autres hommes, qui eſt bourru dans ſes mœurs, dans ſes habits, dans ſes ſentiments & ſes manieres de vivre. Le meſnage eſt fort incommode, quand on eſt obligé à vivre avec des eſprits *heteroclites*.

HETERODOXE. ſ. m. Heretique qui croit une autre doctrine que celle de l'Egliſe Catholique. Ce mot vient du Grec *heterodoxos*, compoſé d'*heteros*, *alter*, *autre*, *different*, & de *doxa*, qui ſe prend quelquefois pour *croyance*, *opinion*.

HETEROGENE. adj. m. & f. Qui eſt de differente nature ou qualité. Il eſt oppoſé à *Homogene*. Les choſes artificielles ſont compoſées de corps *heterogenes*. le lait eſt un corps *heterogene* compoſé de beurre, de fromage & de lait clair. Ce mot eſt Grec, & ſignifie *compoſé de differentes parties*. Ce mot eſt Grec, & compoſé d'*heteros*, & de *genos*, *genus*.

HETEROSCIENS. ſ. m. pluriel. Terme de Geographie. Peuples qui habitent dans les Zones temperées, qui ont les ombres de Midy d'un & d'autre coſté. Ceux qui ſont en deçà de la Ligne ont les ombres du coſté du Nord. Ceux qui ſont au delà les ont du coſté du Sud. Ce mot eſt Grec, & vient d'*heteros*, & de *ſkia*, *umbra*.

HEU.

HEU. ſ. m. Terme de Mer, eſt un vaiſſeau du port de 300. tonneaux, dont ſe ſervent ordinairement les Hollandois, Flamands & Anglois, qui tire peu d'eau, parce qu'il eſt plat de varangue. Il n'a qu'un maſt avec une longue piece de bois en ſaillie qu'on nomme la *corne*, qui porte une voile Latine. il a un bourſet, & porte des bonnetes en eſtuy. Ses haubans viennent joindre à l'arriere à la chambre du maiſtre. Il a Beaupré & civadiere, & à chaque bord ou coſté de grands bois en forme d'ailes ou nageoires de poiſſons nommez *plattes*, attachez avec des chevilles de fer. Menage le derive du Grec *elkos*. Les Allemands l'appellent *hulck*, les Anglois *hulke*, les Italiens *hulca*.

HEUDRIR. v. n. qui ſe dit du linge ſalle qui ſe gaſte, quand on n'a pas ſoin de le blanchir ou de le mettre à l'air. Le linge blanc qu'on enferme avant que d'eſtre bien ſeché ſe *heudrit* & ſe pourrit.

On dit auſſi, que le fruit ſe *heudrit*, lors qu'il eſt trop preſſé dans un pannier, ou qu'il eſt tombé de deſſus l'arbre : ce qui luy donne un commencement de pourriture.

HEUR. ſ. m. Rencontre avantageuſe. Il a eu de l'*heur* en cette ferme, c'eſt à dire, Il a bien eu des profits Seigneuriaux, des haſards, du caſuel. l'*heur* en veut à ce joüeur, le jeu luy entre tel qu'il le deſire.

On dit proverbialement, qu'un homme a plus d'*heur* que de ſageſſe, que de ſcience, quand malgré ſon peu d'induſtrie & de prudence, les affaires ne laiſſent pas de luy reüſſir. On dit auſſi, qu'il n'y a qu'*heur* & malheur en ce monde, pour dire, que la même choſe qui fait la fortune des uns, ruine celle des autres. Ce mot vient du Latin *hora*, qu'on a dit pour *horoſcope*, d'où les Aſtrologues font dependre toute noſtre fortune. Menage.

HEURE. ſubſt. fem. Meſure de temps qui eſt la vint-quatriéme partie du jour naturel, ou de la durée du mouvement que fait chaque jour le Soleil pour revenir au point d'où il eſtoit parti. L'*heure* eſt compoſée de 60. minutes. le Soleil fait 15. degrez par *heure*. il faut que cela ſe faſſe dans les 24. *heures*, c'eſt à dire, dans l'eſtenduë d'un jour naturel.

HEURE, eſt auſſi une meſure de chemin chez la plus-part des nations. On dit, Il y a tant d'*heures* de chemin, pour dire, un chemin qu'on peut faire en tant d'*heures* : cela ſe rapporte à une grande lieuë de France.

HEURE, ſe dit auſſi d'une certaine partie de temps, ſans marquer preciſément ſa durée. Il eſt venu paſſer une *heure* de temps à joüer, à ſe promener. cette affaire luy a bien fait paſſer de mauvaiſes *heures*, l'a bien inquieté. je vous prendray dans vos *heures* perduës, pour dire, dans le temps que vous n'aurez que faire. toutes les *heures* de ce Miniſtre ſont precieuſes, il n'a pas une *heure* à luy. j'ay veu l'*heure* que noſtre carroſſe alloit verſer.

HEURE, ſignifie auſſi, le temps convenable ou regle pour faire quelque choſe. *Heure* du diſner. *heure* du petit coucher du Roy. il eſt *heure* de ſe lever. il eſt bien haute *heure*, pour dire, il eſt bien tard, le Soleil eſt desja bien haut ſur l'horiſon.

HEURE, ſe dit auſſi du temps precis d'une aſſignation. J'ay pris *heure* avec mon Advocat. il m'a donné jour & *heure*. ce ſera à deux *heures* de relevée du ſoir. je vous ay attendu deux groſſes *heures*, deux *heures* d'horloge. vous eſtes venu à belle *heure*, pour dire, trop tard ; de bonne *heure*, pour dire, trop toſt.

HEURE, ſe dit auſſi d'un temps incertain, qu'on attend. Cette femme n'attend que l'*heure* d'accoucher. je n'attens que l'*heure* qu'on m'apporte la nouvelle de la mort de ce garçon, tant il eſt querelleux. On dit en ce ſens, Il n'eſt rien plus incertain que noſtre derniere *heure*, pour dire, la mort.

HEURE, ſignifie auſſi quelquefois, l'horloge même. On a advancé l'*heure* pour faire finir cette cauſe. Voilà deux *heures* qui ſonnent, pour dire, l'horloge ſonne deux *heures*.

HEURE INDEUE, eſt une *heure* incommode, mal propre pour faire ce qu'on pretend. Vous eſtes venu à une mauvaiſe *heure*, à une *heure indeuë*, pour parler à ce Preſident ; il diſne, on ne luy parle point. je n'aime point la voiture des meſſagers, ils arrivent à des *heures indeuës*, & à trois ou quatre *heures* de nuit.

En termes d'Aſtrologie, on dit l'*heure* du lever & du coucher du Soleil, en parlant des moments où le Soleil & les aſtres paroiſſent ſur l'horiſon, ou diſparoiſſent, qui ſont marqués dans des tables faites exprés dans les livres d'Aſtronomie.

On diviſe les *heures* en égales, & en inegales. Les égales ſont la vint-quatriéme partie du jour & de la nuit preciſément qui reſpondent à 15. degrez de l'Equateur montants ſur l'horiſon. Les inegales ſont la douziéme partie de la nuit, ou du jour artificiel, pendant laquelle la moitié d'un ſigne du Zodiaque monte ſur l'horiſon. L'obliquité de la ſphere les rend plus ou moins inegales, enſorte qu'elles ne conviennent avec les *heures* égales qu'au temps des équinoxes. On les appelle auſſi *Heures planetaires*, parce que les Aſtrologues pretendent qu'à chaque *heure* il vient une nouvelle domination de Planete, & que celle qui domine à la premiere *heure* du jour eſt celle qui luy donne ſa domination, comme la Lune au Lundi, Mars au Mardi &c.

En Gnomonique on appelle les *heures Babyloniennes & Italiques*, les *heures* qui ſont marquées ſur quelques cadrans, à compter depuis le coucher du Soleil juſqu'à l'autre coucher, depuis une juſqu'à vint-quatre.

HEURES, ſignifie encore, Certaines prieres qu'on fait à l'Egliſe en certaines parties du jour, comme Matines, Laudes, Veſpres, &c. Et on appelle *Heures Canoniales*, celles que les Chanoines diſent au Chœur, & les autres Eccleſiaſtiques en particulier en diſant leur Breviaire. On appelle les *petites heures*, Prime, Tierce, Sexte & None. On les appelle ainſi, à cauſe qu'elles doivent eſtre recitées à certaines *heures* ſuivant les regles & canons preſcrits par l'Egliſe. On appelle des *prieres de quarante heures*, des prieres publiques & continuelles qu'on fait pendant trois jours devant le St. Sacrement, pour demander le ſecours du Ciel en des occaſions importantes.

On appelle auſſi *Heures*, les livres de prieres qu'on porte à l'Egliſe, où ſont compriſes la plus-part de ces *heures*. On appelle auſſi des *Heures de la Vierge, de la Paſſion, du St. Sacrement*, &c. les livres où ſont contenus certains petits Offices diſtribuez par *heures* pour ceux qui ont ces devotions.

HEURE, ſe dit adverbialement en ces phraſes. Je n'ay point d'argent pour l'*heure*, pour dire, à preſent. Il s'eſt fait payer ſur l'*heure*, tout à l'*heure*, pour dire, comptant, ſur le champ. On envoye des Couriers d'*heure* en *heure*, coup ſur coup. A cette *heure* que nous ſommes en repos, pour dire, Maintenant. Il eſt venu à la *male-heure* nous troubler, pour dire, mal à propos. Les executions militaires ſe font d'*heure* à autre, c'eſt à dire, ſans delay, à toute *heure*. Si vous gagnez voſtre cauſe, à la bonne *heure*. On donne auſſi au Palais des defauts ſauf l'*heure*, qui n'ont point de lieu, ſi on ſe preſente avant la fin de l'audience.

HEURE, ſe dit proverbialement en ces phraſes. Il va chercher midy à quatorze *heures*, pour dire, chercher une choſe où elle n'eſt pas. On dit auſſi des eſcornifleurs, qu'ils vont chercher midy où il n'eſt qu'onze *heures*, pour dire, qu'ils vont de bonne *heure* retenir à diſner. On dit auſſi en hiver, que les jours n'ont point

d'*heure*

d'*heure*, pour dire, que la nuit vient ſi-toſt qu'on n'a pas le loiſir de faire ce qu'on a à faire. On appelle un aloyau, *la piece de huit heures*, parce qu'on la mange à desjeuner, quand on a bon appetit. On dit auſſi, que toutes nos *heures* ſont comptées, pour dire, que Dieu a reglé le cours de noſtre vie. On dit auſſi d'un homme qui eſt dans une grande impatience, une grande affliction, qui ſouffre beaucoup de douleur, qu'il compte toutes les *heures*, pour dire, qu'il s'ennuye beaucoup. On dit auſſi d'un homme bouru & inegal, qu'il a de bonnes & de mauvaiſes *heures*. On dit auſſi d'un fantaſque, qu'il eſt comme la mule du Pape, qui ne boit & mange qu'à ſes *heures*. On appelle auſſi l'*heure du berger*, le moment où les femmes ſont plus diſpoſées à faire l'amour; & figurément, une occaſion favorable de faire une affaire, qu'on ne retrouve plus quand on l'a manquée. On dit auſſi par imprecation, Maudite ſoit l'*heure*, ou, Benie ſoit l'*heure* que je ſuis né, que j'ay fait une telle connoiſſance, pour teſmoigner le deſeſpoir, ou la joye qu'on a de quelque choſe. On dit auſſi, A la bonne *heure* nous a pris la pluye, pour dire, Nous avons eu le temps de nous mettre à couvert; & au figuré, de nous garentir des maux qui nous menaçoient. L'étymologie de ce mot vient, ſelon quelques-uns, d'un ſurnom du Soleil pere des *heures*, que les Egyptiens appellerent *horus*; d'autres, du mot Grec *horizein*, qui ſignifie *terminer*, *diſtinguer* & *diviſer*; d'autres du mot *urine*, que les Grecs nomment *ouron*, parce qu'ils diſent que Hermes Triſmegiſte fut le premier qui fit la diſtribution des *heures* par l'obſervation d'un animal conſacré à Serapis appellé *cynocephale*, qui jette ſon urine douze fois par jour, & autant la nuit, & dans des intervalles égaux.

HEUREUX, EUSE. adj. Qui jouït de toutes les felicitez de la vie, à qui il ne manque rien, qui eſt content. Les Stoïques diſoient qu'il n'y avoit que leur Sage qui fuſt *heureux*. *heureux* en biens, en dignitez, en femme, en enfans &c.

HEUREUX, ſignifie auſſi, Chanceux, à qui le haſard eſt favorable. Je ſuis *heureux* à vous rencontrer. il eſt *heureux* au jeu, en amour. il a fait un coup *heureux*. il ne ſuffit pas à un Capitaine d'eſtre ſage & vaillant, il faut encore qu'il ſoit *heureux*.

HEUREUX, ſe dit auſſi de celuy qui mene une vie tranquille & dans la retraitte, qui y a toutes ſes commoditez ſans chagrin. Ainſi Racan a dit dans ſes Bergeries:

Heureux qui vit en paix du lait de ſes brebis.

HEUREUX, ſe dit auſſi de ce qui a des qualitez excellentes en ſon genre. Nous vivons dans un climat *heureux*, ſous un regne *heureux*. nous avons paſſé d'*heureux* jours. l'année a eſté *heureuſe*, abondante, fertile.

HEUREUX, ſe dit figurément en choſes ſpirituelles & morales. Il a la memoire fort *heureuſe*. un genie fort *heureux*. il eſt *heureux* en inventions, en expreſſions, ſa phyſionomie eſt *heureuſe*. On dit auſſi, d'*heureuſe* memoire, en parlant des Princes depuis peu decedez, dont la memoire eſt encore en veneration.

On dit en ce ſens d'une pointe, d'une ſubtilité d'eſprit, d'une repartie prompte & ingenieuſe, que la rencontre eſt *heureuſe*.

On dit auſſi, qu'un vers eſt *heureux*, qu'une rime eſt *heureuſe*, lors qu'ils viennent fort à propos, & qu'on les a fait ſans peine.

HEUREUX, ſe dit encore de ce qu'on croit eſtre cauſe de quelque bonheur, de quelque avantage. Jupiter & Mars ſont des Planetes *heureuſes*, on eſt *heureux* de les avoir dans l'aſcendant. il a trouvé une *heureuſe* occaſion, une *heureuſe* conjoncture qui a eſté cauſe de ſa fortune. les jours *heureux* & malheureux revelez au bon Joſeph.

HEUREUX, ſe dit proverbialement en ces phraſes. Qui eſt *heureux* au jeu ne ſera pas *heureux* en femme. C'eſt un homme qui eſt plus *heureux* que ſage, qui reüſſit malgré ſes imprudences. On dit auſſi, qu'il n'eſt *heureux* que celuy qui le croit eſtre. On dit auſſi, qu'un homme eſt né *heureux*, quand il eſt né coëffé.

HEUREUSEMENT. adv. D'une maniere heureuſe. Il a veſcu & il eſt mort fort *heureuſement*, c'eſt à dire, Il a mené une vie heureuſe, ſa fin a eſté heureuſe.

HEURT. ſubſt. maſc. Rude choc que font deux corps qui ſont en mouvement, & qui ſe rencontrent. Le *heurt* d'un vaiſſeau contre un rocher le fait ouvrir. On le dit auſſi d'un rude cahot. Cet aſſieu s'eſt rompu par le *heurt* qu'il a ſouffert en ce rude cahot dans cette profonde ornière.

HEURTER. v. act. Frapper. Il ſe dit de deux corps durs qui ſe rencontrent & ſe choquent l'un l'autre. Si un pot de fer *heurte* contre un pot de terre, il le caſſera. ce bateau a *heurté* contre la pile d'un pont, & a peri. ce brave s'eſt choqué de ce qu'on l'avoit *heurté* en paſſant avec le coude. Menage derive ce mot de l'Italien *urtare*, ou du Flamand *hurten*, qui viennent du Latin *ertare*, qui ſe trouve dans la Loy Salique en la même ſignification.

HEURTER, ſe dit auſſi des armées qui ſe rencontrent & qui ſe battent. En cet endroit les deux partis ennemis ſe *heurterent*, s'entre-*heurterent* rudement.

HEURTER, ſignifie auſſi, Frapper à une porte pour ſe faire ouvrir. On ne *heurte* point à la porte de la chambre du Roy, on y gratte. J'ay *heurté* long-temps chez vous, on ne m'a point ouvert. j'ay *heurté* en maiſtre, fort rudement.

On dit auſſi en terme de civilité, J'ay eſté pluſieurs fois *heurter* à voſtre porte, pour dire, J'ay eſté pluſieurs fois pour vous rendre viſite, ſans vous avoir peu trouver.

On dit en ce ſens figurément, que Dieu vient ſouvent *heurter* à la porte de noſtre cœur, pour dire, qu'il nous donne ſouvent des graces & des inſpirations dont nous devons profiter pour noſtre ſalut. On dit auſſi d'un homme qui eſt revenu d'une grande maladie, qu'il a *heurté* à la porte du Paradis.

HEURTER, ſignifie auſſi, Choquer. Cette nouvelle entrepriſe *heurte* bien du monde, nuit à beaucoup de gens. il y a des paradoxes ſi extravagants, qu'ils *heurtent* tout à fait la raiſon & le ſens commun.

HEURTÉ, ÉE. part. & adj.

HEURTES. Terme de Blaſon. Ce ſont des tourteaux d'azur que quelques Armoriſtes ont ainſi appellez, pour les diſtinguer des tourteaux d'autres couleurs.

HEURTOIR. ſ. m. Marteau qui ſert à heurter à une porte. Il eſt fait ordinairement en anneau.

HEX.

HEXACORDE. ſ. m. Terme de Muſique. C'eſt un intervalle de Muſique ou conſonance qu'on

qu'on appelle *ſixiéme*. Il y a la *ſixiéme* majeure, & la ſixiéme mineure, qui ne different que d'un demi-ton. L'*hexacorde majeur* eſt compoſé de cinq intervalles, ſçavoir de deux tons majeurs, de deux tons mineurs, & un demi-ton majeur; & ſa proportion en nombres eſt de trois à cinq. L'*hexacorde mineur* a deux tons majeurs & un mineur, & deux demi-tons majeurs; & ſa proportion eſt de cinq à huit. L'*hexacorde majeur* eſt une ſixiéme parfaite; le *mineur*, imparfaite. Ce mot eſt Grec, & eſt compoſé, d'*hex*, *ſex*, *ſix*, & de *kordi*, *corda*, *corde*.

HEXAGONE. ſ. m. Terme de Geometrie. Figure de ſix angles ou de ſix coſtez. Ce mot eſt Grec, & vient d'*hex*, *ſex*, *ſix*, & de *gonia*, *angulus*, *angle*.

En matiere de Fortification, un *hexagone* c'eſt une place fortifiée de ſix baſtions.

HEXAMETRE. ſ. m. Terme Poëtique, qui ſe dit d'un vers Grec ou Latin compoſé de ſix pieds, dactiles & ſpondées, dont le dernier pied eſt neceſſairement ſpondée, & le penultiéme dactile. Les Poëmes Epiques, comme l'Iliade, l'Eneide, ſont faits de vers *hexametres*. Les Elegies & les Epiſtres ſont compoſées de vers *hexametres* & pentametres. Les vers *hexametres* de Rapin n'ont pas reüſſi en François. Ce mot eſt Grec, & vient d'*hex*, & de *metron*, *menſura*, *meſure*, *pied de vers*.

HIA.

HIATUS. ſubſt. maſc. eſt un mot purement Latin, ſignifiant l'ouverture de la bouche. Les Poëtes l'ont rendu François pour expliquer un defaut qui ſe trouve ſouvent dans les vers des nouveaux Poëtes: c'eſt quand on met dans le corps du vers un mot qui finit par une ſyllabe compoſée ſeulement d'un *e* feminin, ſans qu'il y ait une voyelle en-ſuitte qui la mange ou en faſſe l'élifion; car elle ne paſſe que pour demie-ſyllabe dans la meſure du vers, & ſi elle n'eſt mangée, elle fait ce qu'on appelle un *hiatus*, qui violente la prononciation.

HIB.

HIBOU. ſubſt. maſc. Oiſeau nocturne. Les ducs, les chathuants, & les choüettes ſont des eſpeces de *hibou*. Le *hibou* eſt un oiſeau de mauvais augure. Il a la teſte d'un chat, & de grandes griffes fort aiguës. Il ne voit que la nuit. Ses yeux ne peuvent ſouffrir la lumiere du Soleil. Il prend les ſouris comme les chats. Quand on le voit par derriere, il eſt d'un fort beau plumage, tanné, blanc & roux; mais par devant il fait peur. Il a deux plumes ſur la teſte qui ſont comme des cornes. Son cri eſt fort lugubre & affreux. Tous les autres oiſeaux ſont ſes ennemis. Il y en a de trois tailles, de grands comme des chapons, des moyens comme des ramiers, & des petits comme des pigeons. En Latin *noctua*.

On appelle figurément *hibou*, un homme bourru qui fuit la converſation des honneſtes gens, qui vit en retraitte chez luy.

On appelle auſſi ironiquement une maiſon de campagne vieille & mal propre, ou deshabitée, une retraitte de *hibous*.

HIC.

HIC. adv. & ſubſt. Terme Latin dont on ſe ſert au Palais pour marquer à la marge d'un contract,

d'un acte la clauſe ou l'endroit notable dont on tire avantage ou induction, afin d'épargner la peine de lire toute la piece: & l'on dit dans le diſcours, quand on eſt venu à la principale difficulté, au nœud d'une affaire, Voilà le *hic*, pour dire, ce qu'il faut decider.

HID.

HIDEUX, EUSE. adj. Qui choque la veuë, qui eſt effroyable. Les ſpectres, les fantoſmes apparoiſſent avec des viſages *hideux*. on peint les diables en monſtres *hideux*. la petite verole a tellement gaſté ce viſage, qu'il eſt *hideux* à voir. Quelques-uns derivent ce mot de *hydra*, parce que *hideux* ſignifie un *monſtre qui fait peur*.

HIDEUSEMENT. adv. D'une maniere hideuſe.

HIE.

HIE. ſubſt. fem. Inſtrument de Paveur, fait d'une piece de bois ronde, peſante & ferrée par le bout, avec deux anſes aux coſtez pour l'eſlever. On s'en ſert pour enfoncer le pavé. On l'appelle autrement *Demoiſelle*. On appelle auſſi *hies*, les billots de bois qui ſervent à enfoncer des pieux. Ce mot vient du Latin *hio*, qui ſignifie *pouſſer ſon haleine avec effort*: ce qui ſe fait quand on ſe ſert de la *hie*.

HIEBLE. ſ. f. Plante ſemblable au ſureau, qui porte ſa graine en grappe, qui a ſa feuille large & fort brune. Il vient du Latin *ebulum* ſignifiant la même choſe.

HIER. adv. de temps. La veille, le jour precedent de celuy où on eſt. Il arriva *hier* un eſtrange accident. je me ſouviens de cela comme ſi c'eſtoit *hier*. Ce mot vient du Latin *heri*.

HIER, ſe dit hyperboliquement d'une hiſtoire arrivée depuis peu de temps en comparaiſon des anciennes dont on parle. Cela eſt arrivé *hier*, en nos jours.

HIER. v. act. Terme de Maçons & de Paveurs, qui ſignifie, Enfoncer des pieux ou des pavez avec la hie.

HIERARCHIE. ſubſt. fem. Terme de Theologie, qui ſe dit de la ſubordination qui eſt entre les divers Chœurs des Anges. Il y a neuf Chœurs des Eſprits bienheureux diviſez en trois *Hierarchies*. Ce mot eſt purement Grec, & ſignifie *commandement en choſes ſacrées*, ou *ſacrés principauté*, de l'adjectif *hieros*, & *archi*, *principatus*. *Hiera archi*, *ſacer principatus*, *ſacrée principauté*.

HIERARCHIE, ſe dit auſſi ſur la terre de la ſubordination qui eſt entre les Prelats & les autres Eccleſiaſtiques. Le Pape, les Archeveſques, les Eveſques, les Curez & les Preſtres compoſent la *Hierarchie* de l'Egliſe. On pretend que les Religieux ne ſont pas de la *Hierarchie* de l'Egliſe.

HIERARCHIQUE. adj. Qui appartient à la Hierarchie, qui la conſerve. Les Heretiques ont ſouvent troublé & attaqué l'ordre *hierarchique* de l'Egliſe.

HIERARCHIQUEMENT. adv. D'une maniere hierarchique. Il n'y a que trouble & confuſion dans les Egliſes qui ne ſont pas gouvernées *hierarchiquement*.

HIERE-PICRE. ſ. f. Terme de Pharmacie. C'eſt une eſpece d'électuaire inventé par Galien, dont la baſe eſt de l'aloes tres-pur non lavé, de la cannelle, du nard Indique, &c. ainſi nommé du Grec *Hiera*, c'eſt à dire, *ſacré*; & *pikre*, qui ſignifie *amer*, à cauſe de l'aloes.

HIEROGLYPHE ou *Geroglyphe*. ſ. m. Figure ou ſymbole myſterieux qui ſervoit aux Egyptiens à couvrir & à enveloper tous les ſecrets de leur Theologie. Pierius a eſcrit un beau volume pour l'explication des *hieroglyphes* des Anciens. Il y a des *hieroglyphes* dans la Theologie Payenne, dans la Juifve & dans la Chreſtienne, parce que ce ſont ſeulement des images des choſes divines, ſacrées & ſurnaturelles, comme les ſymboles le ſont des choſes ſenſibles & naturelles.

HIEROGLYPHIQUE. adj. m. & f. Qui contient un hieroglyphe. On trouve encore pluſieurs obeliſques & tombeaux qui ſont chargés de caracteres & de figures *hieroglyphiques*.

HIL.

HILOIRES. ſubſt. maſc. Terme de Marine. Bordures des eſcoutilles, caillebotis, & bayes d'un vaiſſeau, qui ſont de longues pieces de bois qui leur ſervent comme d'un chaſſis, ou d'un quadre & bordure.

HIN.

HINGUET. ſ. m. Terme de Marine. C'eſt une piece de bois qui ſert à arreſter le capeſtan, quand il a levé quelque fardeau.

HINSE. Terme de Marine. Parole de commandement qui ſe fait ſur mer, pour dire, Tirer en haut, ou iſſer.

HIP.

HIPPOCENTAURE. ſubſt. maſc. Monſtre fabuleux qu'on feint avoir eſté demi-homme & demi-cheval. Ce qui a donné lieu à la fable, c'eſt qu'il y a eu des peuples de Theſſalie prés du mont Pelion, qu'on a ainſi nommez, à cauſe qu'ils ont les premiers ſceu l'art de monter à cheval: de ſorte que leurs voiſins ont creu que l'homme & le cheval ne faiſoient qu'un corps. Ils ſont differents des *Centaures*, en ce que ceux-cy ne ſe ſervoient que de bœufs, comme la difference du nom le fait voir. Pline teſmoigne de ſon temps avoir veu à Rome un vray *hippocentaure*.

HIPPODROME. ſ. f. Lice où on diſpute le prix de la courſe des chevaux, où on exerce les chevaux. Ce mot vient du Grec *hippodromos*, de *dromos*, *curſus*, du verbe inuſité *dremo*, *curro*, *je cours*.

HIPPOMANES. ſ. m. Venin celebre chez les Anciens, qui entre dans la compoſition des filtres amoureux. Les Auteurs ne ſont pas bien d'accord de ce que c'eſt. Pline dit que c'eſt une caroncule noire qui eſt à la teſte du poulain naiſſant, que la mere luy mange ſi-toſt qu'il eſt né. Que ſi elle eſtoit prévenuë par quelque autre qui l'euſt coupé, elle ne voudroit pas le nourrir. Servius & Columella diſent que c'eſt un venin qui coule de la partie naturelle de la cavale, tandis qu'elle eſt en chaleur. Ce mot vient du Grec *hippomanes*, qui eſt compoſé d'*hippos*, *equus*, *cheval*, & de *mania*, *furor*, *fureur*. Il y a auſſi une herbe appellée de ce nom, parce qu'elle met les chevaux en fureur, quand ils en mangent.

HIPPOPOTAME. ſ. m. Cheval de riviere qui ſe trouve principalement dans le Nil, dans l'Indus & autres grandes rivieres, dont parle Pline. Il a le pied fourché comme le bœuf. Il a le dos, les crins & la queuë comme le cheval, & il hennit comme luy. Il a des dents de ſanglier, mais

moins trenchantes. Il eſt quelquefois plus gros qu'un crocodile. Le cuir de ſon dos reſiſte à toutes armes quand il n'eſt point moüillé. Scaurus eſtant Edile fut le premier qui en amena un vif à Rome avec cinq crocodiles. L'*hippopotame*, quoy qu'animal aquatique, neantmoins ne nage point. Ce mot vient du Grec *hippopotamos*, qui ſignifie la même choſe, & qui eſt compoſé d'*hippos*, *equus*, *cheval*, & de *potamos*, *flumen*, *fleuve*.

HIR.

HIRONDELLE. ſubſt. fem. Petit oiſeau qui paroiſt au printemps & en eſté, & qui diſparoiſt en automne, ſoit qu'il aille aux pays chauds & delà les miers, comme on a crû juſqu'icy, & comme en effet il y en a pluſieurs qui s'y en retournent; ſoit qu'il ſe cache dans des trous pour y paſſer l'hiver, comme croyent les Modernes, qui en ont trouvé juſques dans des glaçons. L'*hirondelle* eſt un petit oiſeau noir ayant quelques taches blanches, qui a la veuë excellente. L'*hirondelle* ne s'apprivoiſe jamais, & n'eſt bonne à quoy que ce ſoit. Il y a trois ſortes d'*hirondelle*: l'une qui niche dans les maiſons, l'autre aux trous & cavernes des eſcueils de la mer, & l'autre au bord des rivieres. On l'appelle en latin *hirundo*, & en Grec *chelidon*: ce qui a donné le nom à l'herbe qu'on appelle *chelidonia*, en François *eſclaire*, parce qu'on pretend qu'avec cette herbe l'*hirondelle* guerit la veuë de ſes petits, même reſtablit leurs yeux quand on les auroit crevez exprés. Les fumées de l'*hirondelle* font le contraire: car ſi eſtant encore chaudes elles tombent ſur un œuil, elles l'aveuglent, comme on voit en l'hiſtoire de Tobie. Dioſcoride dit que ſi on fend les premiers petits des *hirondelles* dans le croiſſant de la lune, on trouvera en leur ventre pluſieurs pierres de diverſes couleurs qui ont beaucoup de vertus. Le Pere Kirker dit que les Peſcheurs de Pologne prennent ſouvent dans leurs filets de gros pelotons d'*hirondelles* qui s'entretiennent par le bec & par les pattes, & qui eſtant miſes dans un lieu chaud, commencent à ſe remuer. Ce mot vient du Latin *hirundo*. Geſner tient que ce mot Latin vient *ab hærendo*, *quia hirundo nidum componit tignis adhærentem*. Scaliger tient qu'autrefois parmi les Latins on diſoit *helundo*, qui venoit ſans doute du Grec *chelidon*. D'autres aiment mieux tirer ce mot du Grec *earinos*, *vernus*, *printannier*. L'*hirondelle* eſt un oiſeau dont l'arrivée marque le printemps. D'autres le veulent faire venir du Grec *eirein*, *dicere*, *loqui*, à cauſe du gazoüillement perpetuel & importun de cet oiſeau.

HIRONDELLE DE MER, eſt auſſi une eſpece de poiſſon qui a de grandes nageoires ſemblables aux ailes des *hirondelles*.

On dit proverbialement, qu'une *hirondelle* ne fait pas le printemps, pour dire, qu'un exemple ne ſuffit pas pour autoriſer quelque choſe. On dit auſſi, Il viendra avec les *hirondelles*, ou il s'en retournera avec les *hirondelles*, pour ſignifier le printemps ou l'automne.

HIS.

HISTOIRE. ſ. f. Deſcription, narration des choſes comme elles ſont, ou des actions comme elles ſe ſont paſſées, ou comme elles ſe pouvoient paſſer. Ce mot vient du Grec *Hiſtoria*, qui ſignifie *proprement recherche des choſes curieuſes*, *ſavoir*

de ſçavoir. Il ſignifie auſſi l'expoſition des choſes dont nous avons eſté les ſpectateurs. Car *Hiſtorein* ſignifie preciſément *connoiſtre, ſçavoir une choſe comme l'ayant veuë*. Il eſt vray que la ſignification de ce nom devient enſuitte bien plus étenduë, & ſignifie une *narration de pluſieurs choſes memorables*, quand bien même nous ne les ſçaurions qu'au rapport des autres. Ce mot vient du verbe *iſtmi*, qui ſignifie *je ſçais*: d'où vient que parmi les Anciens pluſieurs grands hommes ont eſté appellés *polyhiſtores*: c'eſt à dire, *perſonnes d'une doctrine fort diverſifiée*, tel qu'eſtoit ce fameux Appion contre qui eſcrit Joſeph. Tel fut auſſi Solin.

Au premier ſens il ſe dit de la deſcription des choſes naturelles, des animaux, vegetaux, mineraux, &c. Pline eſt le plus fameux Auteur de l'*Hiſtoire* naturelle. Il y a 18. Volumes d'Aldroandus de l'*Hiſtoire* naturelle. Acoſta a eſcrit de l'*Hiſtoire* naturelle des Indes. Ariſtote a eſcrit 10. livres de l'*Hiſtoire* naturelle des animaux. Mathiole a commenté l'*Hiſtoire* naturelle de Dioſcoride.

HISTOIRE, à l'égard des actions, ſe dit de cette narration veritable ſuivie & enchaînée de pluſieurs évenemens memorables qui ſont arrivez en une ou en pluſieurs nations, en un ou en pluſieurs ſiecles. Baronius a eſcrit l'*Hiſtoire* univerſelle de l'Egliſe; Mezeray l'*Hiſtoire* de France, Coëffeteau l'*Hiſtoire* Romaine. on a imprimé quantité de Memoires ſervans à l'*Hiſtoire*. il poſſede l'*Hiſtoire* ancienne & moderne, l'*Hiſtoire* ſainte & prophane. *Hiſtoire* univerſelle. la Mer des *Hiſtoires*.

HISTOIRE, ſe dit auſſi des Romans, des narrations fabuleuſes, mais vrai-ſemblables qui ſont feintes par un Auteur, ou deſguiſées. L'*Hiſtoire* d'Urſace dans l'Aſtrée, de Brutus dans Clelie. l'*Hiſtoire* des guerres civiles de Grenade. l'*Hiſtoire* Comique de Francion. l'*Hiſtoire* d'Heliodore. On dit en ce ſens, Ce n'eſt pas un conte, un roman, c'eſt une *hiſtoire*.

HISTOIRE, ſe dit auſſi des recits particuliers qu'on fait de quelques évenements ſinguliers, tragiques ou notables. Les *Hiſtoires* de Bandel. les *Hiſtoires* prodigieuſes de Boiſtuau, Launay, l'*Hiſtoire* des Larrons & autres qui en ont fait des recueils.

HISTOIRE, ſe dit auſſi d'un petit recit de quelque advanture qui a quelque choſe de plaiſant ou d'extraordinaire qui eſt arrivé à quelque perſonne, & ſur tout quand elle eſt un peu de noſtre connoiſſance. Il nous a conté une *hiſtoire* plaiſante & recreative d'une telle perſonne.

HISTOIRE, ſe dit auſſi des adventures mêmes qui ſont arrivées. Il eſt arrivé une *hiſtoire* à une telle Dame, c'eſt une femme à *hiſtoires*. En ce ſens on dit, Je ſçay l'*hiſtoire* de ſa vie, pour dire, toutes ſes adventures, tout ce qu'elle a fait, comme elle a paſſé ſa vie, l'*hiſtoire* de ſes amours.

On appelle un *Peintre d'hiſtoires*, Celuy qui peint des actions particulieres, qui repreſente pluſieurs perſonnes dans un tableau qui ont relation à l'action qu'il veut expoſer à la veuë. Les *Peintres d'hiſtoires* ſont preferez aux faiſeurs de portraits, aux Payſagiſtes, &c.

HISTOIRE, ſe dit auſſi d'un diſcours long & ennuyeux. Il nous a fait de longues *hiſtoires*, de vains propos qui n'aboutiſſent à rien. vous nous contez de plaiſantes *hiſtoires*, bien des fariboles. On dit auſſi, C'eſt une autre *hiſtoire*, pour dire, C'eſt un autre diſcours, un autre article, un autre fait. Nicod veut que ce mot vienne du Grec *hiſtorein*, ſignifiant *conſiderer* & *connoiſtre*.

HISTOIRES, eſt quelquefois un mot honneſte, pour parler de ces parties que la pudeur fait cacher. Noé aprés avoir beu laiſſa ſes *hiſtoires* à deſcouvert.

HISTOIRE, ſe dit proverbialement en ces phraſes. Il veut avoir cette femme, cette metairie, cette rente: ce ſont bien des *hiſtoires*, ce ſont bien des choſes enſemble. On dit auſſi à ceux qui font pluſieurs grimaces devant que de dire ou faire quelque choſe, Voilà bien des *hiſtoires*, vous faites bien des façons. On dit pareillement, L'*hiſtoire* dit, pour dire, C'eſt le bruit commun, on le conte ainſi.

HISTORIAL, ALE. adj. Qui contient quelques points d'Hiſtoire. Il ne ſe dit gueres qu'en cette phraſe, Almanach *Hiſtorial*, de celuy où on marque quelques évenements notables de l'Hiſtoire au jour qu'ils ſont arrivez.

HISTORIEN. ſubſt. maſc. Celuy qui a recueilli les Hiſtoires, les actions des ſiecles paſſez. Tite Live, Corneille, Tacite, Saluſte, ont ſervi de modelle aux autres *Hiſtoriens*.

HISTORIER. v. act. Embellir, orner quelque choſe. Il ne ſe dit qu'en mauvaiſe part, & des ornements de peu de conſequence. Son cabinet eſt *hiſtorié* de cent petits bigeous & colifichets. cette eſpouſée de village eſtoit *hiſtoriée* de cent petits affiquets.

HISTORIETTE. ſ. f. Diminutif. Petite Hiſtoire meſlée d'un peu de fiction ou de galanterie. L'*Hiſtoriette* de l'Amour égaré.

HISTORIOGRAPHE. ſ. m. Celuy qui a eſcrit ou qui eſcrit l'Hiſtoire, qui s'applique particulierement à cette eſtude. Les anciens *Hiſtoriographes*. On le dit plus particulierement de ceux qui ont une commiſſion, un brevet particulier pour eſcrire l'Hiſtoire de leur temps. Les Rois ont toûjours ſoin d'avoir de bons *Hiſtoriographes*. il y a des *Hiſtoriographes* en titre d'office.

HISTORIQUE. adj. m. & f. Qui regarde l'Hiſtoire. C'eſt un point *hiſtorique* fort controverſé que la Donation de Conſtantin. Henri Eſtienne a fait un grand Dictionaire Poëtique & *Hiſtorique*, augmenté ces derniers jours par Moreri.

HISTORIQUEMENT. adv. De la maniere qu'une choſe s'eſt paſſée. J'ay conté cela *hiſtoriquement*, ſans vouloir entrer dans la queſtion de ſçavoir qui avoit tort.

HISTRION. ſ. m. Farceur ou Bouffon. Il ne ſe dit que des perſonnages plaiſants des anciennes Comedies de Terence, de Plaute, &c. On le dit quelquefois odieuſement & en general de tous ceux qui ont monté ſur le theatre pour donner du plaiſir au peuple, quand on les veut meſpriſer, ou noter d'infamie. Ce mot, ſelon Feſtus, vient d'*Hiſtria*, *Iſtrie*, nom de pays: parce que ceux qui ſe meſlerent les premiers de ce meſtier, eſtoient venus de cette contrée. Plutarque dit que les Romains ayant fait venir de la Toſcane pluſieurs habiles Danſeurs, il s'en trouva un d'entre eux plus habile que les autres appellé *Hiſter*, qui laiſſa ſon nom à tous ceux qui depuis ce temps-là furent de ſa profeſſion. On pourroit encore ajoûter, que parmi les Toſcans ceux que les Romains appelloient *Ludios*, eſtoient appellez *Hiſtriones*.

HIV.

HIVER. ſ. m. Une des quatre ſaiſons de l'année,

celle qui eſt la plus froide, qui vient en France au mois de Decembre, Janvier, & Fevrier. Quand nous avons icy l'eſté, nos Antipodes ont l'*hiver*. un appartement d'eſté, un d'*hiver*. voilà un habit d'*hiver*. les fruits d'*hiver* ſont ceux que l'on conſerve pour l'*hiver*. l'*hiver* eſt fort rude en Norvege, & fort doux en Italie. Ce mot vient de *hibernum*. Menage.

On dit, qu'on met les trouppes en quartiers d'*hiver*, pour dire, qu'on finit la campagne, & qu'on les met dans les villes & les villages pour paſſer la rigueur de l'*hiver*.

HIVER, ſe dit figurément & poëtiquement de la vieilleſſe, comme le printemps ſe dit de la jeuneſſe. On dit auſſi, que l'*hiver* eſt armé de vents, de glaçons, de frimats.

HIVER, ſe dit proverbialement en ces phraſes. On dit d'un homme à qui la fievre quarte commence en automne, qu'il a un bon manteau pour ſon *hiver*. On dit de celuy qui eſt infirme ou endetté, qu'il n'a pas beſoin d'un fort *hiver*.

HIVERNER. v. n. Paſſer l'hiver. L'armée navale s'eſt retirée dans les ports pour *hiverner*. L'armée a pris ſes quartiers pour *hiverner*. les vaiſſeaux marchands furent obligez de ſe retirer dans les Iſles pour *hiverner*. Ce mot vient du Latin *hibernare*.

HIVERNER, avec le pronom perſonnel, ſignifie, S'expoſer au froid pour s'endurcir à la fatigue & au froid. Il faut laiſſer courir les enfans pour s'*hiverner*, pour n'eſtre pas toûjours au coin du feu.

HO.

HO. Interjection qui ſert à appeller & à admirer; & en ce cas elle ſe redouble quelquefois. *ho ho*, vous voilà desja venu. *ho ho*, cela ira bien autrement.

HOB.

HOBER. v. n. Vieux mot François qui ſignifie, Ne bouger. Nę *hobez* point de là, c'eſt à dire, Ne quittez point cette place. Il eſt encore en uſage parmi les payſans. Ce mot vient de l'Allemand *hoben*, qui ſignifie *lever*. Du Cange le derive de *hoba*, ou *huba*, ou *hobunna*, qui ſignifioient, dit-il, un *petit heritage*, & ſur tout en paſture avec ſon habitation où logeoit un payſan.

HOBEREAU. ſ. m. Quelques-uns eſcrivent *Haubereau*. Oiſeau de leurre qui prend de petits oiſeaux. Il eſt marqueté ſous le ventre, & a le dos & la queuë noiraſtres. Il eſt le plus petit aprés l'eſmerillon. On l'appelle auſſi *falquet* ou *aubrier*. Ce mot de *hobereau* vient de *umberellus* diminutif de *umber*, dont les Latins ſe ſont ſervis pour *ſpurius*. Menage. Borel le derive de *hybrida*.

HOBEREAU, ſe dit figurément & ironiquement des petits Nobles de campagne qui n'ont point de bien, & qui vont manger les autres; & auſſi de ceux qui ſont apprentifs & novices dans le monde. Ce mot vient de *Hober*, mot Picard qui ſignifie *ne bouger d'un lieu*, parce que ces ſortes de Gentilshommes ſont caſaniers, & n'ont jamais eſté à la guerre, ni veu le monde.

HOC.

HOC. ſubſt. maſc. Jeu des cartes meſlé du Picquet, du Berlan & de la Sequence, qu'on appelle ainſi, parce qu'il y a ſix cartes qui ſont *hoc* ou

aſſurées à celuy qui les jouë, & qui couppent toutes les autres cartes. Ce ſont les quatre as, la Dame de pique & le Valet de carreau. Ce jeu a deux noms, & deux façons de joüer differentes. Le *Hoc Mazarin*, & le *Hoc de Lyon*.

On dit proverbialement, Cela m'eſt *hoc*, pour dire, Je ſuis aſſuré de gagner ce procés, d'avoir cette ſucceſſion, de faire mon coup. Ce mot vient de *hoc* Latin, qui en Gaſcon veut dire *ouy*, ou *ita eſt*: de ſorte qu'en diſant, Cela eſt *hoc*, c'eſt à dire, *Ouy*, j'y conſens.

HOCHE. ſ. f. Entailleure qu'on fait ſur quelque choſe d'uni pour y faire quelque marque, ou pour ſervir à y arreſter quelque choſe. On l'appelle auſſi *coche*. On fait des *hoches* ſur une taille pour y marquer le pain ou le vin qu'on prend à credit, ou autre choſe qu'on veut marquer. les Artiſans font des *hoches* pour marquer leur beſogne. on fait des *hoches* à une arbaleſte pour la bander, & y faire un arreſt, & ſouvent auſſi ſur les machines à rouë. On dit, qu'un couteau ou autre outil de fer a des *hoches*, pour dire, qu'il a des dents, qu'il eſt ébreché.

HOCHEMENT. ſ. m. Mouvement deſdaigneux de la teſte, qui teſmoigne du meſpris de la perſonne qui parle. Il n'a reſpondu qu'avec un *hochement* de teſte.

HOCHEPIED. ſ. m. Terme de Fauconnerie. C'eſt un oiſeau qu'on jette ſeul aprés le heron pour le faire monter.

HOCHEPOT. ou *Paſté en pot*. ſ. m. C'eſt un hachis de bœuf qu'on fait cuire dans un pot avec des marons, des navets, ou autres aſſaiſſonnements. On l'appelle quelquefois *pot pourri*, *Salmi*.

HOCHEQUEUE. ſubſt. maſc. Sorte de petit oiſeau qui remuë ſouvent la queuë. On l'appelle autrement *bergeronette*, *lavandiere*, *batemare*, *batequeuë*.

HOCHER. v. act. Secoüer, branſler. Il a fort *hoché* ce prunier pour en faire choir les prunes.

On le dit proprement d'un mouvement de teſte qu'on leve en haut & deſdaigneuſement, pour monſtrer qu'on ne ſe ſoucie gueres de quelqu'un. On a beau luy donner de ſages inſtructions, il n'en fait que *hocher* la teſte. Menage aprés Lipſe derive ce mot de *hoſe*, qui ſignifie *ſubſannatio*.

HOCHER LA BRIDE, ſe dit figurément, pour dire, Sonder les ſentiments de quelqu'un, l'inviter à ſe declarer, s'il veut dire, faire ou entreprendre quelque choſe. Il ne s'eſt point deſcouvert, quoy qu'on luy ait fort *hoché la bride* ſur ce point.

HOCHÉ. ée. part. & adj.

HOCHET. ſ. m. Petit joüet d'enfant à la mammelle. Il a pluſieurs petites ſonnettes, & un bout de corail ou d'yvoire. Les enfants le mettent dans leur bouche quand les dents commencent à leur venir.

HOD.

HODER. v. act. Vieux mot qui n'eſt en uſage que parmi le peuple, qui ſignifie, Laſſer, fatiguer, incommoder. Une nourrice dit qu'elle eſt *hodée*, quand elle a eu tout le jour un enfant ſur les bras. Borel derive ce mot du Grec *hodos*, qui ſignifie *via*, *chemin*.

HOI.

HOIR. ſubſt. maſc. Enfant, heritier. Les Hiſtoriens diſent qu'un tel Prince mourut ſans laiſſer

aucuns *hoirs* maſles iſſus de ſon corps. Ce mot vient de *heres*.

HOIR, ſe dit auſſi de toutes ſortes d'heritiers, ſoit collateraux, ſoit teſtamentaires. Quand on fait un contract, on ſtipule tant pour ſoy que pour ſes *hoirs* & ayant cauſe.

HOIRIE. ſ. f. Succeſſion, heredité. C'eſt une *hoirie* jacente, qui eſt abandonnée, il faut y creer un Curateur. il a profité de 100. mille francs de l'*hoirie* de ſon oncle.

HOIRIN. ſ. m. Terme de Marine. Voyez *Bouée* & *Gaviteau*. C'eſt la même choſe, auſſi-bien que *Aloigne* & *Bonneau*. Les Maiſtres de navires ſont obligez de mettre leurs noms, & celuy du havre dont ils ſont, ſur les *hoirins* & bonneaux, afin qu'ils puiſſent revendiquer les cables & ancres qu'ils auront eſté obligez de couper & d'abandonner: ce que les Levantins appellent *deſſerrer un navire*.

H O L.

HOLA. adv. qui ſignifie, Il ſuffit, arreſtez vous. Quand on fait des preſens à un avare, il ne dit jamais *hola*, c'eſt aſſez.

On le met quelquefois ſubſtantivement. Aprés que ces gens ſe ſont ſuffiſamment battus, il eſt venu quelqu'un qui a mis le *hola*, qui les a ſeparez.

HOLA, eſt quelquefois interjection, qui ſert pour appeller des gens de baſſe condition, des laquais. Ainſi Regnier a dit,

hola ho la Dreville
Qu'on ne m'attende pas, je vais diſner en ville.

HOLLANDE. ſ. f. Comté, qui eſt la principale des Provinces Unies qu'on appelle *les Eſtats de Hollande*. Ce mot eſt devenu en uſage en la Langue en ce qu'on appelle ſimplement *Hollande*, de la toile blanche deliée, unie & ſerrée, dont on fait les chemiſes & autre linge des perſonnes de qualité. Ainſi Maynard a dit,

Et ſur le nez des maris
Auroit trouſſé la *Hollande*
Des coquettes de Paris.

On appelle auſſi *demie-Hollande*, de la toile de même eſpece, mais qui n'eſt pas de ſi bon uſer, ni de ſi haut prix. On dit auſſi, du drap de *Hollande*, du fromage de *Hollande*, porcelaine de *Hollande*, de ces marchandiſes qui viennent de *Hollande*.

On dit proverbialement à ceux qui font de belles proteſtes dont on ne fait pas grand cas, Je n'ay que faire d'aller en *Hollande*, ma fortune eſt faite.

HOLLANDER. v. act. Donner une certaine preparation aux plumes en les paſſant dans des cendres chaudes, pour oſter la graiſſe & l'humidité du tuyau.

HOLOCAUSTE. ſ. m. Sacrifice où on conſomme entierement l'hoſtie par le feu. Ce mot vient du Grec *holokauſton*, qui eſt compoſé d'*holos*, *totus*, & de *kaio*, *uro*, *igne abſumo*, *je conſomme par le feu*.

HOLOCAUSTE, ſe dit figurément pour victime. Jeſus-Chriſt s'eſt offert en *holocauſte* à ſon Pere pour les peſcheurs.

On dit auſſi, Offrir à Dieu ſon cœur en *holocauſte*, pour dire, luy ſacrifier toutes ſes affections, toutes ſes penſées.

HOLOGRAPHE. adj. m. Qui eſt eſcrit entierement de la propre main de celuy qui fait quelques deſpoſitions. On le dit particulierement d'un teſtament *holographe*, qui eſt entierement eſcrit & ſigné d'un teſtateur, & qui eſt vallable en France ſans autres formalitez. Ce mot eſt Grec, & eſt compoſé d'*holos*, & de *grapho*, *ſcribo*.

HOLOMETRE. ſ. m. eſt un inſtrument de Mathematique qui ſert à prendre toutes ſortes de meſures, tant ſur la terre qu'au Ciel. Son inventeur eſt Abel Tullo, qui en a fait imprimer un Traitté à Veniſe en 1564. Il eſt compoſé de trois bandes ou regles mobiles avec leſquelles on fait toutes ſortes de triangles & d'obſervations. Ce mot eſt Grec, & vient d'*holos*, & de *metreo*, *metior*, *je meſure*.

H O M.

HOMICIDE. ſ. m. Meurtre. Il a eſté commis un *homicide* en la perſonne d'un tel. on a informé de l'*homicide*.

HOMICIDE, ſignifie auſſi, le meurtrier. Les *homicides* meritent la mort par toutes les loix divines & humaines. les Juges ne peuvent laiſſer un *homicide* impuni ſans des Lettres de grace, de remiſſion du Prince.

On appelle figurément un *homicide de luy-même*, Celuy qui ruine ſa ſanté par trop de veilles, de fatigues, d'eſtudes ou de desbauches. On le dit même de ceux qui ne veulent pas ſe ſervir des remedes qu'on leur preſente, & dont ils ont beſoin.

HOMICIDE, ſe met quelquefois en Poëſie adjectivement, & ſert d'épithete. Les amants appellent leur maiſtreſſe, leur belle *homicide*, ſe plaignent de ſes yeux *homicides*. le glaive *homicide*. le trait *homicide* dont il fut bleſſé. la langue *homicide* du ſerpent.

HOMICIDER. v. act. Vieux mot qui ſignifioit autrefois *tuer un homme*; & on diſoit du mort, qu'il avoit eſté *homicidé*. Il eſt hors d'uſage.

HOMILIE. ou *Homelie*. ſ. f. Il ſignifioit originairement, Conference ou aſſemblée, & enſuite il s'eſt dit des exhortations & des Sermons qu'on faiſoit au peuple. Il nous eſt reſté pluſieurs belles *Homilies* des Peres, comme de St. Jean Chryſoſtome, de St Gregoire, &c. Photius diſtingue l'*Homilie* du *Sermon*, en ce que l'*Homilie* ſe faiſoit familierement dans les Egliſes par les Prelats qui interrogeoient le peuple, & qui en eſtoient interrogez, comme dans une conference: au lieu que les *Sermons* ſe faiſoient en chaire à la maniere des Orateurs. Toutes les *Homilies* des Peres Grecs & Latins ſont faites par des Eveſques. Il ne s'en trouve point de Tertullien, Clement Alexandrin, & autres ſçavans hommes, parce qu'aux premiers ſiecles il n'y avoit que les Eveſques qui euſſent permiſſion de preſcher, qui ne fut accordée aux Preſtres que vers le VI. Siecle. St. Jean Chryſoſtome fut le premier Preſtre qui preſcha. Origene & St. Auguſtin ont auſſi preſché comme Preſtres, mais c'eſtoit par un privilege particulier. Ce mot vient du Grec *homilia*, qui ſignifie la même choſe, & qui vient immediatement d'*homiles*, *catus*, *concio*, *aſſemblée*.

HOMILIE, ſe dit auſſi des leçons du Breviaire qu'on chante à l'Egliſe au troiſiéme nocturne des Matines pour l'explication de l'Evangile du jour, qui ſont des extraits des *Homilies* des Peres, ou Docteurs de l'Egliſe.

HOMMAGE. ſ. m. Reverence, reſpect, ſoûmiſſion qu'on rend à ſon Roy, à ſon Maiſtre, à

ſon Superieur. Les Mages d'Orient vinrent rendre *hommage* à l'enfant JESUS dans la creche. il a beau faire le glorieux, il faudra bien qu'il vienne rendre *hommage* à ſes Superieurs, à ſes Juges.

HOMMAGE, en termes de Juriſprudence, eſt un ſerment de fidelité que doit faire tout vaſſal qui poſſede un Fief, ou Seigneur dominant. Il eſt à genoux, nuë teſte, les mains jointes dans celles de ſon Seigneur qu'il baiſe, & il luy promet de le ſervir comme un vaſſal doit faire, dont il luy donne un acte par eſcrit: & c'eſt ce qu'on appelle *foy & hommage*, qui eſt deu à toutes mutations. L'*hommage-lige* ſe fait teſte nuë, les mains jointes ſur les Evangiles, un genou à terre, ſans épée, ſans ceinture & ſans eſperons. Ces ceremonies changent quelquefois ſelon les coûtumes. Mais le ſerment de fidelité ſe fait par le vaſſal, eſtant debout, & en touchant les Evangiles. Tous les Fiefs ſe tiennent à foy & *hommage*; & les heritages roturiers à cens & à rentes. L'*hommage* ſe faiſoit anciennement par le Gentilhomme, & la foy par le roturier. Ce mot vient de *homagium* qui ſe trouve dans les anciens Auteurs, & qui eſt derivé de *homo*, qui ſignifie *ſerviteur*, *ſujet*, d'où on a fait *hommage*, comme *finage* de *fin*. Voyez Du Cange ſur le mot *homagium*, où il a recueilli curieuſement toutes les manieres de faire la foy & *hommage*.

HOMMAGER. ſ. m. Qui doit hommage. Cette Seigneurie eſt ſi belle, qu'il y a 120. vaſſaux *hommagers* qui en relevent.

HOMMAGÉ, ÉE. adj. Ce qui eſt tenu en *hommage*. Ainſi on dit, une terre *hommagée*. domeine *hommagé*. lieu & heritage *hommagez*. rentes & devoirs *hommagez*, &c. dans la plus-part des Coûtumes.

HOMMART. ſ. m. Groſſe eſcreviſſe de mer. En Latin *aſtacus*.

HOMMASSE. adj. f. Femme groſſiere & qui tient quelque choſe de l'homme, ſoit par ſa taille, ſa voix, ou ſes manieres d'agir.

HOMME. ſ. m. Animal raiſonnable. C'eſt ainſi qu'on le definit en Philoſophie. En Morale on le peut deſcrire par ſes principales qualitez, qui ſont d'ordinaire oppoſées, & qui vont de part & d'autre aux extremitez. L'*homme* eſt le meilleur & le plus meſchant des animaux, c'eſt le plus ſage & le plus fou, le plus tyran & le plus ſoûmis, le plus brave & le plus poltron, &c. Dieu a creé l'*homme* à ſon image, & ſemblance, il l'a creé maſle & femelle, il l'a eſtabli Roy des animaux. Dieu viendra un jour juger tous les *hommes*. Tous les *hommes* ſont mortels. Le Pere Kircher pretend qu'il y a auſſi des *hommes* ſouſterrains, & rapporte une hiſtoire de deux enfants tout verds, qui en l'année 1140. ſortirent de terre en Angleterre.

L'HOMME, en Medecine ne ſe conſidere que ſelon le corps naturel. L'*homme* eſt compoſé de quatre humeurs. On dit qu'on n'eſt pas *homme*, qu'on ne ſent plus qu'on ſoit *homme*, quand on a retranché les parties naturelles qui ſervent à la generation, ou lors qu'elles ne ſont plus leur fonction. L'*homme* de Deſcartes eſt un livre où il explique la conſtitution & la machine du corps de l'*homme*, & comme l'ame y fait ſes fonctions. Il y fait voir la circulation du ſang, la perfection des eſprits animaux, les effets de la glande pineale, la communication des muſcles & des nerfs, dans leſquels il ſuppoſe des valvules, la formation du fœtus, &c. c'eſt dommage qu'il ſoit imparfait.

HOMME, ſignifie plus particulierement le maſle, & eſt oppoſé à la *femme*. Ariſtote dit que la femme reçoit ſa perfection de l'*homme*, qu'elle eſt un maſle imparfait. En cette qualité il ſignifie quelquefois *mari*. Cette femme eſt en peine de ſon *homme*, eſt allée chercher ſon *homme*. La loy Moſaïque deffend expreſſément aux femmes de prendre l'habit d'*homme*. Un Centaure eſt feint demi-*homme* & demi-cheval. une Syrene demi-femme & demi-poiſſon.

HOMME, ſe dit encore plus particulierement de celuy qui a atteint l'âge de virilité depuis 30. juſqu'à 50. ou 60. ans. Voſtre fils eſt un *homme* fait, il ne faut plus qu'il agiſſe en jeune *homme*, en eſtourdi. Age d'*homme*, ſignifie la durée de la vie juſqu'à 70. ou 80. ans. On dit auſſi, Cela eſt fait de main d'*homme*, c'eſt à dire, n'eſt pas naturel. On voit dans les Journaux d'Allemagne, qu'un nommé Reiſelius a fait une ſtatuë d'un *homme* artificiel dans lequel on remarque tout ce qui ſe paſſe dans noſtre corps, tant pour la circulation du ſang, que pour les autres fonctions, par les principes de la Phyſique hydroſtatique; & il eſpere le perfectionner juſqu'à luy donner la voix & le mouvement.

HOMME, ſe prend encore pour chaque individu. Il y a tant d'*hommes* en ſa compagnie. On dit que Xerxés amena en Grece une armée d'onze cens mille *hommes*. il faut tant d'*hommes* à ſonner cette cloche. cette machine ne ſe remüe qu'à force d'*hommes*.

En ce ſens *homme* eſt pris quelquefois pour *ennemi*, pour *adverſaire*. Ils ont fait un combat d'*homme* à *homme*. celuy-là a tué ſon *homme*: il a trouvé ſon *homme* qui luy a rompu en viſiere. il a joüé au Picquet, il a plumé ſon *homme*, il a mis ſon *homme* à ſec.

En termes de Guerre on appelle *homme d'armes*, un Gentilhomme qui combattoit à cheval armé de toutes pieces dans les anciennes compagnies d'ordonnances. On appelle un *bon homme de cheval*, Celuy qui ſe tient ferme à cheval, qui le ſçait bien manier. un *bon homme de mer*, Celuy qui entend bien la marine, qui a le pied marin. un *homme de courage*, un *homme de main*, un *homme d'execution*, un *homme* hardi & intelligent qui eſt capable de bien executer un ordre, de faire reüſſir une entrepriſe.

En termes de Blaſon, quand on parle de l'*homme*, on luy donne un eſmail particulier, qui eſt de *carnation*; & quand il eſt peint de profil, on le blaſonne *paſſant*.

L'HOMME, en Morale, ſe diſtingue en *homme charnel*, & *homme ſpirituel*, ſelon qu'il ſe laiſſe commander par l'ame raiſonnable, ou par l'appetit ſenſuel. l'*homme charnel*, dit St. Paul, ne cherche point les choſes de Dieu. Au contraire on dit du *ſpirituel*, C'eſt un ſaint *homme*, un *homme* de Dieu, un *homme* de bien. Il a deſpoüillé le vieil *homme*, en parlant de celuy qui eſtoit habitué au peché. On a beau eſtre deſtaché du monde, il entre bien de l'*homme*, il y a toûjours de l'*homme* dans toutes nos actions. Diogene cherchoit un *homme* en plein marché avec une lanterne, pour dire, qu'il cherchoit un *homme* qui ne ſe laiſſaſt gouverner que par la raiſon.

L'HOMME. ſe diſtingue auſſi ſelon ſes mœurs & ſes qualitez naturelles. Les Eſpagnols ont mis en queſtion, ſi les Indiens eſtoient *hommes*, ſi on les devoit baptiſer. les Cannibales ſont ſi cruels, qu'ils ne ſemblent pas eſtre *hommes*, ils n'ont que le viſage,

ſage, la figure d'*hommes*. c'eſt un meſchant garnement, c'eſt un diable d'*homme*, un *homme* à tout entreprendre, à tout perdre, à tout maſſacrer.

HOMME, ſe diſtingue encore ſelon les profeſſions qu'il embraſſe, ou les choſes qu'il ſçait bien, qu'il eſt capable de faire. C'eſt un *homme* d'Egliſe, un *homme* de guerre, un *homme* d'épée, un *homme* de robbe, un *homme* de lettres, un *homme* de peine, un *homme* de journée. cela ſied bien à un *homme* de qualité.

On dit en ce ſens, Ce Prince eſt un grand *homme* de cabinet, ce Miniſtre grand *homme* d'Eſtat. cet Ambaſſadeur eſt un *homme* d'expedient, d'accommodement.

On le dit auſſi de ſes qualitez. C'eſt un galant *homme*. c'eſt un *homme* ferme qui s'eſt monſtré *homme* en toutes les occaſions. ce n'eſt pas un *homme*, c'eſt un petit bout d'*homme*. c'eſt un *homme* plaiſant & recreatif. On le dit auſſi ironiquement, Vous eſtes un plaiſant *homme*, un bel *homme*. venez çà *homme* de bien.

En termes de Theologie, on dit que tous les *hommes* ont peché en Adam; que Dieu s'eſt fait *homme* pour les racheter; qu'il eſt vray Dieu & vray *homme*. JESUS-CHRIST eſtant ſur terre s'eſt appellé le fils de l'*homme*. On dit auſſi, les quatre fins de l'*homme*, la Mort, le Jugement, le Paradis & l'Enfer.

En termes de Juriſprudence feodale, on appelle *homme* ou *homme de foy*, le vaſſal qui tient un fief dependant d'un autre. Un Seigneur fait ſaiſir le fief relevant de luy, & fait les fruits ſiens faut d'*homme* & de devoirs non faits, c'eſt à dire, faute de luy avoir rendu la foy & hommage, lors qu'il y a mort ou mutation de proprietaire. *homme-lige*, vaſſal qui eſt non ſeulement en foy & hommage, mais auſſi en la juriſdiction & domeine de ſon Seigneur, & obligé à un plus eſtroit ſerment que le ſimple vaſſal. *homme de fief*, eſtoit autrefois un vaſſal ou Seigneur de fief qui eſtoit tenu de ſervir à la Juſtice, & de donner conſeil au Bailly tant en ſon aſſiſe qu'aux plaids ordinaires, qui eſtoit même tenu de l'amende en cas du maljugé. On appelloit ces *hommes de fief*, *Pairs* & *hommes jugeants*, *hommes de loy*, *hommes de la Cour du Seigneur* & *hommes feodaux*. *homme de main morte*, eſt celuy dont le Seigneur herite, quand il meurt ſans enfants legitimes & maſles.

HOMME VIVANT, *mourant* & *confiſquant*, eſt un *homme* que les Communautez ou gens de main morte ſont obligez de fournir au Seigneur de fief, afin que par ſa mort ou forfaiture le Seigneur puiſſe jouir des droits qui luy ſont acquis aux mutations, quand les heritages ne ſont point amortis. Cet *homme* s'appelle *Vicaire* en la Couſtume d'Orleans, & en quelques autres.

HOMME, en termes de Palais, ſe prend quelquefois pour *caution*, pour *obligé*. Vous m'avez pris pour *homme*, vous vous eſtes fié à ma ſeule obligation. je ne prendray pas un tel pour *homme*, c'eſt un *homme* de paille, un *homme* de neant.

HOMMES D'AFFAIRES, en termes de Finances, ſe dit de ceux qui traittent avec le Roy de ſes revenus, du recouvrement de ſes deniers & impoſts. On a eſtabli une chambre de Juſtice pour la recherche des *hommes d'affaires*.

HOMME, ſe dit auſſi relativement, en parlant de la dependance de quelqu'un à l'égard d'un autre. Ainſi l'on dit, l'*homme du Roy* dans une armée: dans une Aſſemblée d'Eſtats, c'eſt l'Intendant de de Juſtice: dans un Parlement, c'eſt le Procureur General: chez les Eſtrangers, c'eſt l'Ambaſſadeur, le Reſident.

Chez les particuliers on appelle *homme de chambre*, Celuy qui ſert à la chambre. Ou abſolument on appelle un *homme*, un valet âgé qui ſert à tout faire, & qui ne porte point les couleurs. Un *homme d'affaires*, eſt celuy qui ſollicite les procés, qui reçoit le revenu de ſon Maiſtre.

Au jeu de cartes on appelle le *jeu de l'homme*, celuy qu'on nomme autrement le *jeu de la Beſte*, dans lequel ſi celuy qui fait joüer ne gagne pas les cartes, il double l'argent qui eſt mis au jeu.

BON HOMME, ſignifie non ſeulement un vieillard fort âgé, mais encore un *homme* dous & facile avec qui on traitte aiſément, & qui ſe laiſſe même tromper. On le dit auſſi de celuy qui eſt foible & ſans deffenſe: comme, Le ſoldat vit avec licence chez le bon *homme*, c'eſt à dire, chez le payſan expoſé à ſa merci.

BONS HOMMES, eſt un Convent de Religieux Minimes eſtablis à Chaillot prés Paris, ainſi nommé, parce que le Roy Loüis XI. avoit couſtume d'appeller St. François de Paule leur Fondateur, le *bon homme*. On appelloit auſſi autrefois *bon homenas*, un *homme* groſſier & facile.

HOMME, ſe dit proverbialement en ces phraſes. L'*homme* propoſe, & Dieu diſpoſe, pour dire, qu'on fait des deſſeins hors de ſon pouvoir, dont la Providence empêche l'execution. On dit d'un *homme* fort endetté, qu'il doit à Dieu & aux *hommes*. On dit auſſi, Devant Dieu & devant les *hommes*, pour dire, qu'une choſe eſt claire & certaine, & qu'elle paſſera par tout pour telle. On dit, qu'un *homme* de bien & d'honneur n'a que ſa parole, pour dire, qu'il faut tenir ſes promeſſes. On dit auſſi, Tant vaut l'*homme*, tant vaut la terre, pour dire, qu'il y a de l'art à faire valoir ſon bien. Le Pſalmiſte a dit que tout *homme* eſtoit menteur, c'eſt à dire, la plus-part des *hommes*. On dit auſſi, Jamais cheval, ni mauvais *homme* n'amenda pour aller à Rome. On dit auſſi, Bon *homme*, garde ta vache; en raillant celuy à qui on a attrappé quelque choſe. On dit auſſi, Face d'*homme* fait vertu, pour dire, que les ouvriers travaillent avec plus de force en preſence de leur Maiſtre. On dit auſſi d'un *homme* franc & ſincere, que c'eſt un bon cœur d'*homme*, une bonne paſte d'*homme*, un *homme* ſans façon: & au contraire on dit d'un ſot, d'un idiot, d'un *homme* que l'on plaint, que c'eſt un pauvre *homme*. le pauvre *homme*. on ne ſçait quel *homme* vous eſtes, on ne connoiſt point voſtre humeur.

HOMMÉE. ſ. f. Terme d'Agriculture. C'eſt une portion de terre meſurée par le travail que peut faire un vigneron en cultivant les vignes. Ce mot eſt fort en uſage en Berri & en Lyonnois. Il faut environ huit *hommées* pour faire un arpent de Paris. On trouve dans les vieux tiltres *hominata terra*. On meſure auſſi les prez par le travail du Faucheur; & on dit qu'un tel pré contient tant d'*hommées* de fauche.

HOMOCENTRIQUE. adj. Terme d'aſtronomie qui ſe dit de pluſieurs cercles qui ont même centre. Les Hypotheſes ou Syſtemes celeſtes de Ptolomée & de Fracaſtor ne s'expliquent qu'avec pluſieurs cercles excentriques & *homocentriques*. Ce mot vient du Grec *homos*, & de *kentrum*, *centrum*, *centre*.

HOMOGENE. adj. m. & f. Terme de Philoſophie. Corps compoſé de parties ſimilaires, ou

de ſemblable nature. Les corps naturels ſont ordinairement compoſez de parties *homogenes*, ou de même qualité, comme un diamant. Les corps artificiels le ſont de parties heterogenes, ou de qualité differente, comme un baſtiment de pierre, de bois. Ce mot vient du Grec *homos*, *idem*, ou *equalis*, & de *genos*, *genus*: *ejuſdem plane generis*, *de même genre*.

HOMOLOGATION. ſ. f. Confirmation & publication d'un acte en Juſtice pour le rendre plus valable & plus ſolemnel. Quand il y a des oppoſitions à une *homologation*, il faut la faire juger avec les oppoſans, obtenir un arreſt avec eux.

HOMOLOGUER. v. act. Publier un contract, une tranſaction en Juſtice, la faire confirmer par les Juges & enregiſtrer au Greffe. Dans cette direction de creanciers, la plus-part ont ſigné un contract, il ne reſte qu'à le faire *homologuer* avec les autres qui ſont refuſans de le ſigner. Ce mot vient du Grec *homologia*, *conſenſus*, *aſſenſus*, *aveu*, *conſentement*, compoſé d'*homos*, *ſimilis*, *ſemblable*; & de *logos*, de *legein*, *dicere*, *dire*: *homologein*, *idem dicere*, *aſſentiri*, *conſentir*, *s'accorder*.

Homologué, ée. part. & adj.

HOMOLOGUE. adj. Terme de Geometrie, qui ſe dit des coſtez de deux triangles ſemblables qui ſont proportionnels les uns avec les autres, comme la baſe eſt *homologue* à la baſe.

HOMONYME. adj. Terme de Logique. Qui a même nom, quoy que de nature differente: comme un *loup* qui ſignifie un *animal*, & un *maſque*. un *pied d'animal*, & un *pied de montagne*. C'eſt la même choſe, que *equivoque*. Ce mot vient du Grec *homos*, & de l'Ionique *onyma* pour *onoma*, *nomen*, *nom*.

HON.

HONGRE. ſ. m. Cheval chaſtré, qui eſt coupé, qui ne vaut rien pour eſtalon. Il eſt oppoſé à *entier*.

Point d'hongrie, eſt une ſorte de tapiſſerie faite par ondes, & qui eſt fort en uſage parmi les femmes meſnageres pour faire des ameublements.

HONGRELINE. ſ. f. Sorte d'habillement de femme fait en maniere de chemiſette qui a de grandes baſques.

HONGRER. v. act. Chaſtrer un cheval.

HONNESTE, adj. m. & f. Ce qui merite de l'eſtime, de la loüange, à cauſe qu'il eſt raiſonnable, ſelon les bonnes mœurs.

On le dit premierement de l'homme de bien, du galant homme, qui a pris l'air du monde, qui ſçait vivre. Faret a fait un livre de l'*honneſte* homme, le Pere du Boſc un de l'*honneſte* femme; Grenaille un de l'*honneſte* fille & de l'*honneſte* garçon, qui contiennent des inſtructions pour ces perſonnes-là. il ne faut hanter que d'*honneſtes* gens.

Honneste femme, ſe dit particulierement de celle qui eſt chaſte, prude & modeſte, qui ne donne aucune occaſion de parler d'elle, ni même de la ſoupçonner.

Honneste, ſe dit auſſi de ce qui n'en a que la mine, l'apparence, l'habit. Cet homme eſt bien veſtu, il a la mine d'un *honneſte* homme, & cependant c'eſt un filou. Cette fille n'a rien que d'*honneſte* en apparence, cependant elle ſe divertit. il cherche d'*honneſtes* pretextes pour ne point tenir ſa parole, pour faire *la guerre*.

Honneste, ſe dit quelquefois abuſivement des vices. Un bretteur dira que ſon camarade eſt un *honneſte* garçon, qu'il ſe bat bien, qu'il a fait trente duels. un Breton dira, que c'eſt un *honneſte* debauché, qu'il boit bien.

Honneste, ſe dit auſſi de celuy qui fait ſimplement des civilitez. Cet homme a l'air ſi *honneſte*. cette femme a les manieres ſi *honneſtes*. c'eſt ſon procédé *honneſte* qui m'a fait donner dans le panneau, luy confier mon argent.

Honneste, ſe dit encore des choſes inanimées, des actions, paſſions, ajuſtements, bien ſeances. Prevenir les demandes & les beſoins de ſes amis, c'eſt une action fort *honneſte*. il y a des amitiez & des amours *honneſtes*. une *honneſte* recherche d'une fille en mariage. L'ambition, le deſir de la gloire peuvent avoir des ſujets, des bornes *honneſtes*. cette Dame porte toûjours des habits *honneſtes*, modeſtes, &c.

Honneste, ſe dit ſouvent de ce qui eſt mediocre. Ce garçon eſt de naiſſance *honneſte*, de condition *honneſte*, c'eſt à dire, il eſt de mediocre famille; il a achetté cette maiſon à un prix *honneſte*, c'eſt à dire, ni trop haut, ni trop bas. il luy a fait un preſent *honneſte*, pour dire, proportionné aux moyens de celuy qui l'a donné, & de celuy qui l'a receu. ſon habit eſt encore fort *honneſte*, c'eſt à dire, n'eſt ni tout neuf, ni trop vieux, ni trop ſimple, ni trop magnifique.

Honneste, eſt quelquefois ſubſtantif, & ſe dit en ce proverbe tiré du Latin. Celuy-là eſt venu au but, qui a ſceu meſler l'*honneſte* à l'utile.

HONNESTEMENT. adv. D'une maniere honneſte. Il eſt veſtu *honneſtement*. il s'eſt tiré *honneſtement* de cette affaire. il en uſe fort *honneſtement* avec tout le monde. On le dit auſſi ironiquement. Cet homme a *honneſtement* beu, c'eſt à dire, exceſſivement. cette femme eſt *honneſtement* laide.

HONNESTETE'. ſ. f. Pureté de mœurs. On ne doit pas ſouffrir l'impreſſion des livres qui pechent contre l'*honneſteté* publique, les regles de l'*honneſteté* ſont les regles de la bienſeance, des bonnes mœurs. l'*honneſteté* des femmes, c'eſt la chaſteté, la modeſtie, la pudeur, la retenuë. l'*honneſteté* des hommes, eſt une maniere d'agir juſte, ſincere, courtoiſe, obligeante, civile. Il m'a fait cent *honneſtetez*, quand je l'ay eſté voir. jay trouvé de l'*honneſteté* dans toutes ſes actions.

On appelle auſſi une *honneſteté*, un preſent mediocre qu'on fait à ceux qui nous ont rendu quelque ſervice; une eſpece de ſalaire dont on n'eſtoit point convenu, & qu'on donne de ſa bonne volonté.

HONNEUR. ſ. m. Teſmoignage d'eſtime ou de ſoûmiſſion qu'on rend à quelqu'un par ſes paroles, ou par ſes actions. Il faut rendre *honneur* & reſpect premierement à Dieu & aux choſes ſaintes, aux Rois & aux Magiſtrats, à ſes parents & à la vertu. Le Philoſophe dit, que l'*honneur* reſide plus en la perſonne qui honore, qu'en celle qui eſt honorée. l'idolatrie conſiſte à rendre des *honneurs* divins aux creatures. on a fondé une chapelle en l'*honneur* d'un tel Saint. il faut aſſiſter les pauvres pour l'*honneur* de Dieu. Ce mot vient du Latin *honos*, qui ſelon quelques-uns, vient d'*onus*, *charge*, qui s'écrivoit autrefois par l'aſpirée. Ce mot François *charge* pris pour *employ honorable*, ſemble prouver cette étymologie. Cependant il vaut mieux tirer ce mot du Grec *onos*, qui ſignifie le *prix* qu'on vend une choſe. L'*honneur* n'eſt autre choſe que le cas que nous temoignons faire d'une perſonne.

Honneur, ſe dit en general de l'eſtime qui eſt

deuë

deuë à la vertu & au merite. On ne ſçauroit trop loüer les gens d'*honneur*, les gens qui aiment l'*honneur*, car ils ſont en petit nombre. il faut bien diſtinguer entre le vray & le faux *honneur*. c'eſt un homme avide d'*honneur*, jaloux de ſon *honneur*. Au contraire on dit, C'eſt un ſaoul d'*honneur*, un homme perdu d'*honneur*, qui n'a eu aucun ſoin de ſa reputation. On dit auſſi, Cet homme a l'*honneur* de ſa maiſon à ſoûtenir, la gloire de ſes anceſtres.

HONNEUR, s'applique plus particulierement à deux ſortes de vertus, à la vaillance pour les hommes, & à la chaſteté pour les femmes. Les braves ſont delicats ſur le point d'*honneur*, vont mourir au lit d'*honneur* à la guerre; ils prennent au point d'*honneur* les moindres reproches; ils ſe picquent d'*honneur* pour combattre au premier rang. il eſt ſorty à ſon *honneur* de cette querelle. les Mareſchaux de France ne ſont juges entre les Gentilshommes que du point d'*honneur*.

Une femme de bien & d'*honneur*, c'eſt une femme prude & chaſte. une fille qui a forfait à ſon *honneur*, qui a fait faux bond à ſon *honneur*, ne doit plus paroiſtre dans le monde.

On dit au Palais, Reparer l'*honneur* d'une fille, ſauver ſon *honneur*, quand on oblige un ſuborneur à l'épouſer. On dit auſſi, Faire reparation d'*honneur*, quand on condamne un mediſant à ſe dedire, à demander pardon à celle dont il a bleſſé l'*honneur*, qu'il avoit taxée en ſon *honneur*. On dit auſſi dans le diſcours familier, qu'on doit reparation d'*honneur*, quand on a ſoûtenu opiniaſtrement quelque choſe contre le ſentiment d'une perſonne qui s'eſt trouvé bon par la ſuitte. les anciens Chevaliers couroient le monde pour ſoûtenir l'*honneur* des Dames.

HONNEUR, ſe dit auſſi de la choſe qui honore, qui donne de la gloire: Virgile & Horace ont fait *honneur* au ſiecle d'Auguſte. Lucrece a eſté un modelle d'*honneur* & de vertu, a fait *honneur* à ſon ſexe. cet Advocat eſt l'*honneur* du barreau, de la robbe. Corneille, Racine & Moliere ont eſté l'*honneur* du Theatre François. ce Gentilhomme eſt ſi accompli, que c'eſt l'*honneur*, c'eſt la fleur de la jeuneſſe.

HONNEUR, ſignifie auſſi la charge, la dignité qui attire les reſpects & les ſoûmiſſions des autres. Ce Miniſtre eſt eſlevé à un haut point d'*honneur* & de fortune.

On appelle *Chevaliers d'honneur*, les Eſcuyers & ceux qui donnent la main aux Reynes & aux Princeſſes: *Dames d'honneur*, *Filles d'honneur*, celles qui ont cette qualité dans leur maiſon, dans leur ſuitte: *Enfans d'honneur*, les Gentilshommes qui ſont eſlevés Pages chez les Grands.

On appelle *Conſeillers d'honneur*, Ceux qui ont droit d'entrer dans des compagnies pour y juger, ou y avoir ſeance. Il y a des Eccleſiaſtiques, des gens d'eſpée, qui entrent au Conſeil d'Eſtat comme *Conſeillers d'honneur*: la plus-part des Gouverneurs, beaucoup d'Eveſques, ſont *Conſeillers d'honneur* dans les Parlements, dans les Sieges des lieux de leur reſidence. ceux qui ont ſervi vingt ans dans une compagnie, & qui ont des Lettres de Veteran, y ont entrée & ſeance, quoy qu'ils ayent vendu leur charge, comme *Conſeillers d'honneur*.

On appelle auſſi *Marguilliers d'honneur*, des perſonnes de qualité qu'on fait les premiers Marguilliers dans les grandes Parroiſſes, pour aſſiſter aux deliberations de leurs affaires, & les proteger, ſans avoir aucun maniement de leur revenu.

En termes de Blaſon, on appelle, *point d'honneur*, une place dans l'Eſcu qui eſt au milieu de l'eſpace enfermé entre le chef & la faſce, ou le lieu où on les place d'ordinaire. On appelle auſſi *quartier d'honneur*, le premier quartier ou canton du chef.

HONNEUR, s'employe auſſi dans les paroles & actions de civilité. Ce Prelat me fait l'*honneur* de me venir voir, de m'écrire, de m'aimer. ſi vous venez diſner chez moy, vous me ferez *honneur* & faveur. il l'a accompagné par *honneur* juſqu'à ſon carroſſe. c'eſt un homme que j'ay nommé par *honneur*, pour luy faire *honneur*. On dit auſſi, Sauf vôtre *honneur*, ſauf vôtre reſpect, quand on veut reprendre ou contredire quelqu'un ſans le deſobliger.

HONNEUR, s'employe auſſi quelquefois burleſquement & ironiquement. Vous me faites bien de l'*honneur*, un bel *honneur*, de me croire capable de cette action. On dit, qu'une fille a mis la main ſur ſon *honneur*, pour dire, ſur la partie où ſon *honneur* reſide. On appelle par antiphraſe, un lieu d'*honneur*, un lieu de proſtitution.

On dit auſſi, pour jurer & affirmer une choſe fortement, Sur mon *honneur*, je vous engage ma foy & mon *honneur*, je vous dis cela en homme d'*honneur*.

HONNEUR, au pluriel, ſe dit non ſeulement dans les ſignifications precedentes, comme, Il a eſté eſlevé aux grands *honneurs*, il faut renoncer aux *honneurs* mondains; on luy a decerné les *honneurs* du triomphe; mais encore en ces phraſes particulieres.

Les *honneurs du Louvre*, ſont certains privileges affectez à quelques dignitez ou charges, particulierement à celles de Duc & Pair, de Chancelier, &c. comme d'entrer au Louvre en carroſſe, d'avoir le tabouret chez la Reine, &c.

Les *honneurs de la maiſon*, *d'un repas*, ſont certaines ceremonies qu'on obſerve en recevant des viſites, en faiſant des feſtes, & qu'on rend par ſoy-même, ou par quelque perſonne à qui on en commet le ſoin, comme d'aller recevoir les perſonnes, ou les reconduire avec ſoin, de les bien placer, de leur ſervir les meilleurs morceaux, &c. C'eſt une Dame qui a fait tous les *honneurs* de cette feſte. on a fait à cet Ambaſſadeur tous les *honneurs* imaginables en cette aſſemblée.

Les *Honneurs* eſt un nom qu'on donne aux principales pieces qui ſervent aux grandes ceremonies, aux Sacres des Rois & des Prelats, aux bapteſmes, &c. comme le creſmeau, les cierges, le pain, le vin, &c. C'eſtoient tels Seigneurs, telles Dames, qui portoient les *honneurs* en une telle ceremonie.

Dans le Sacre des Prelats on preſente pour *honneurs* des pains argentez & dorez, & des barils pleins de vin armoyez des armes du Prelat, comme il eſt porté dans le Pontifical Romain.

Dans les obſéques on preſentoit autrefois les *honneurs*, c'eſt à dire, l'eſcu, le timbre, l'eſpée, les gantelets, les eſperons dorez, le pennon, la banniere, le cheval, &c.

Les *honneurs funebres* ſont les pompes & ceremonies qui ſe font aux enterrements des grands, comme tentures, tierſes, oraiſons funebres, &c.

Les *honneurs de l'Egliſe*, ſont les droits qui appartiennent aux Patrons de l'Egliſe, & aux Seigneurs Haut-Juſticiers, comme la recommendation au proſne, l'encens, l'eau benite, la premiere part du pain benit, &c.

Les *honneurs de ville*, ſont des charges & fonctions que les bourgeois briguent pour parvenir à l'Eſchevinage. Il a eſté Commiſſaire des pauvres, Marguillier de ſa Parroiſſe, Juge, Conſul, Quartenier, Conſeiller de ville, & enfin Eſchevin, il a paſſé par tous les *honneurs* de la ville.

Les *honneurs*, au jeu des cartes, ce ſont les peintures, le Roy, la Dame, le Valet.

HONNEUR, ſe dit proverbialement en ces phraſes. Moins d'*honneur*, & plus de profit, pour dire, J'aime mieux le gain que la loüange. On dit auſſi, que les *honneurs* changent les mœurs, pour dire, qu'un pauvre enrichi eſt ſujet à ſe meconnoiſtre. On dit auſſi, A tous Seigneurs tous *honneurs*, pour dire, Il faut rendre honneur à qui il appartient. On dit, qu'il n'y a ni profit ni *honneur* à faire une choſe, quand elle n'eſt point utile ni honneſte. On dit encore, En tout bien & en tout *honneur*, pour dire, Je ne veux point choquer vôtre pruderie.

HONNIR. v. act. Vieux mot qui ſignifioit autrefois *deshonorer*, *meſpriſer*. Il n'eſt plus en uſage qu'en cette phraſe, *Honni ſoit qui mal y penſe*, qui eſt la deviſe de l'Ordre de la Jarretiere d'Angleterre. Ce mot vient de l'Allemand *honn*, qui ſignifie *deshonorer*.

HONORABLE. adj. m. & f. Qui eſt digne qu'on luy faſſe de l'honneur, qu'on le reſpecte, qu'on le loüe. Cet homme eſt dans un rang, dans une charge, dans une profeſſion *honorable*. la vieilleſſe eſt *honorable*. le merite, la ſcience ſont *honorables*.

On dit à la guerre, qu'un homme a receu une bleſſure *honorable*, quand il a eſté bleſſé par devant; & qu'il a fini par une mort *honorable*, lors qu'il a eſté tué en combattant courageuſement: qu'un Capitaine a fait une retraite *honorable*, quand il s'eſt retiré en bon ordre & avec ſon bagage d'un lieu où il eſtoit engagé.

HONORABLE, ſignifie auſſi, Honneſte; & va quelquefois juſqu'au ſomptueux. Cet homme reçoit fort bien ceux qui le vont voir, il eſt *honorable*, il n'eſt point meſquin. On dit auſſi, qu'il a fait un repas *honorable* & ſplendide au delà de ſa condition. On dit auſſi en parlant des Auteurs, des Hiſtoriens, qu'ils ont fait une *honorable* mention de quelqu'un, pour dire, qu'ils en ont parlé avantageuſement, quand l'occaſion s'en eſt preſentée.

HONORABLE HOMME, eſt un titre que l'on donne dans les contracts à ceux qui n'en ont point d'autres, & qui n'ont ni charge ni Seigneurie qui leur donne une diſtinction particuliere. C'eſt celle que prennent les petits bourgeois, les Marchands, & les Artiſants. Ce titre eſt à preſent avilli, & eſt en quelque façon oppoſé à *nobleſſe*. Il ſe donnoit quelquefois à ceux qui avoient paſſé par les Magiſtratures, qu'on appelloit *perſonnes honorables*, de même que ceux dont il eſt fait mention dans le Code Theodoſien, *de honoratis vacantibus*, qui ſont maintenant nos Veterans, ou Conſeillers honoraires.

En termes de Blaſon, on appelle *pieces honorables* de l'Eſcu, les pieces principales & ordinaires, qui en leur juſte eſtenduë, peuvent occuper le tiers de ſon champ. Quelques-uns n'en mettent que neuf, ſçavoir la croix, le chef, le pal, la bande, la faſce, le chevron, le fautoir, le giron & l'eſcuſſon. D'autres y en adjouſtent trois, la barre, la bordure, l'eſſonnier ou le treſcheur.

AMENDE HONORABLE, eſt un ſupplice infamant, où un criminel eſt livré entre les mains du bourreau, qui l'ayant mis nud en chemiſe, & la corde au col, avec une torche de cire ardente à la main du poids de deux livres, le meine à l'audience ou devant la principale Egliſe du lieu, & on l'oblige à demander pardon à Dieu, au Roy, à Juſtice & à ſa partie de l'action par luy commiſe. Quelquefois ſa peine finit là; quelquefois on adjoûte les galeres, ou la mort. On condamne à l'*amende honorable* dans les grands crimes, comme ceux de Leze-Majeſté, parricides, fauſſetez & autres.

On dit auſſi dans le diſcours ordinaire, Faire *amende honorable* à quelqu'un, pour ſignifier, qu'on ſe deſdit de ce qu'on a dit de luy, ou contre ſon ſentiment.

HONORABLEMENT. adv. D'une maniere honorable. Ce bourgeois vit *honorablement* chez luy, reçoit ſes amis fort *honorablement*. ce livre parle fort *honorablement* d'un tel Capitaine.

HONORAIRE. adj. m. & f. Qui poſſede quelque titre, quelque qualité ſeulement par honneur, ſans aucun émolument, & ſans aucune charge ni adminiſtration. Ainſi on appelle un Conſeiller *honoraire*, Celuy qui aprés avoir eſté vingt ans dans ſa charge, la vend, & en qualité de Veteran ſe conſerve le droit de ſeance & de jugement aux audiences, ſans pouvoir rapporter ni participer aux épices. Il y a auſſi des Conſeillers *honoraires* qui ont droit d'entrer dans les compagnies, ſoit en vertu de Lettres du Prince, ſoit par les privileges de leur charge, ou de leur dignité. On appelle *Tuteurs honoraires*, des perſonnes de qualité qu'on nomme pour avoir l'œuil à l'adminiſtration du bien & des affaires des mineurs, tandis que des tuteurs oneraires en ont le maniement effectif & la ſollicitation.

HONORAIRE, eſt auſſi le ſalaire qu'on donne aux Advocats pour leur plaidoirie & conſultations. Les Advocats peuvent bien recevoir leur *honoraire*, mais ils ne tiennent pas honneſte de le demander.

HONORER. v. act. Donner des témoignages de ſoûmiſſion, de reſpect, de veneration, d'eſtime. On *honore* Dieu dans ſes Saints, dans ſes creatures. Pere & mere *honoreras*, afin que vives longuement, eſt le premier Commandement de la II. Table. c'eſt une hereſie de dire qu'il ne faut point *honorer* les images, les reliques, la memoire des Saints, des Martyrs.

HONORER, ſignifie auſſi, Rendre eſtimable & digne d'eſtre honoré. Un bon Magiſtrat *honore* plus ſa charge, que ſa charge ne l'*honore*. ce Prince a *honoré* de ſa preſence cette diſpute. le Roy a *honoré* ce Seigneur d'un collier de ſon Ordre. il faut *honorer* la vertu en quelque lieu qu'elle ſe rencontre.

HONORÉ, ÉE. part. & adj. Le Roy en parlant de la Reine Regente dit, Nôtre tres-*honorée* Dame & Mere.

HONORIFIQUE. adj. m. & f. Terme de Juriſprudence, qui ne ſe dit que des droits qu'ont les Patrons Fondateurs des Egliſes, d'y jouir de certains honneurs à l'excluſion des autres: comme d'eſtre enterrez dans le Chancel, d'avoir des litres & ceintures funebres, droit de nomination à la Cure, d'eſtre recommandez les premiers au proſne, d'avoir de l'encens, de l'eau benite, & la premiere part du pain benit. Voyez Mareſchal qui a eſcrit un beau Traitté des Droits *honorifiques*.

HONTE. ſ. f. Paſſion qui excite du trouble dans l'ame par le danger de ſouffrir quelque confuſion, quelque meſpris des hommes, & qui en donne des marques exterieures par une rougeur qui paroiſt ſur le viſage. La pudeur eſt une eſpece de *honte* qui eſt loüable. Il y a une mauvaiſe *honte*: Plutarque en a eſcrit un Traitté. il y a quelque *honte*, quelque pudeur d'emprunter, mais il n'y a point d'infamie. il ne faut point avoir *honte* de s'accuſer des plus gros pechez en confeſſion.

HONTE, ſignifie quelquefois, Affront, injure qu'on reçoit, infamie qu'on ſouffre. Il fuit plus que la mort la *honte* d'eſtre eſclave. une fille qui a forfait à ſon honneur, doit mourir de *honte*, doit rougir de *honte*. il a eu la *honte* d'eſtre mandé à l'audience, d'y eſtre blaſmé & reprimendé. JESUS-CHRIST fut couvert de *honte* & d'opprobre au temps de ſa paſſion.

On dit auſſi d'un meſchant homme, tel que Neron ou Heliogabale, que c'eſt la *honte* de ſon ſiecle, qu'il eſt né à la *honte* du genre humain: d'un homme ſupplicié, que c'eſt la *honte* de ſa maiſon, qu'il fait *honte* à ſes parents.

HONTE, ſe dit auſſi en parlant des inegalitez qui ſe trouvent en quelques choſes. Cette femme a la taille fort belle, mais ſon viſage luy fait *honte*. le cadet fait *honte* à ſon aiſné, il eſt plus ſçavant que luy. il y a des petits enfans qui font *honte* aux grandes perſonnes, des bourgeois qui font *honte* aux Gentilshommes, qui valent mieux qu'eux.

On dit proverbialement, qu'un homme a toute *honte* beuë, quand il a paſſé par devant l'huis du Pâtiſſier, en parlant d'un ſcelerat, d'un infame, de celuy qui ne ſe ſoucie pas des affronts, des meſpris. Ce proverbe vient de ce que les Pâtiſſiers tenoient cabaret ſur le derriere de leur logis; & comme il y avoit de la *honte* à aller au cabaret, on diſoit que celuy-là avoit toute *honte* beuë, qui au lieu d'y entrer par la porte de derriere, y entroit hardiment par la boutique du Pâtiſſier. On dit qu'un homme s'en retourne avec ſa courte *honte*, pour dire, qu'il a receu l'affront de n'avoir pû reüſſir en quelque entrepriſe.

HONTEUX, EUSE. adj. Qui a de la honte. Il eſt bon d'eſtre *honteux* d'importuner ſes amis. la charité eſt bien employée aux pauvres *honteux*, qui n'oſent pas teſmoigner leurs neceſſitez. une fille eſt toûjours *honteuſe* le jour de ſes nopces.

HONTEUX, ſe dit auſſi de ce qui manque de hardieſſe. Cet enfant eſt *honteux*, il n'oſe dire ſa leçon devant ſon pere. les eſcoliers qui ont eu une education pedanteſque ſont *honteux*. les filles qui ont eſté eſlevées en Religion ſont *honteuſes*, quand elles viennent dans le monde.

HONTEUX, ſignifie encore, Infamant. On luy a fait ſouffrir un ſupplice *honteux*, une mort *honteuſe*.

On appelle les parties naturelles, les parties *honteuſes*. Les enfans de Noé mirent leur manteau devant leurs yeux pour ne point voir les parties *honteuſes* de leur pere. On appelle en Medecine la veine *honteuſe*, celle qui va aux parties genitales des hommes, & en la chair des parties *honteuſes* de la femme. Elle ſort d'un des rameaux iliaques.

On dit auſſi figurément, qu'un homme eſt la partie *honteuſe* d'un corps, quand il n'y eſt point conſideré, tant à cauſe de ſon ignorance, que de ſes vices.

On dit proverbialement, qu'un *honteux* n'a point belle amie, que les *honteux* le perdent, pour dire, qu'il y a des occaſions où il ne faut pas eſtre timide.

On appelle auſſi le morceau *honteux*, le dernier qui demeure dans le plat, qu'on n'oſe prendre de peur de paſſer pour trop goulu.

HONTEUSEMENT. adv. D'une maniere honteuſe. Cette armée a fuy *honteuſement* ſans combattre.

HOQ

HOQUET. ſ. m. Sanglot, ſouſpir involontaire qui ſe fait par quelques vapeurs ou deſreglement de l'eſtomac. Le remede du *hoquet* eſt de reſpirer à longues halenées, dit Hippocrate.

HOQUET, ſe dit auſſi des derniers ſouſpirs qui ſe font à l'agonie. Il n'y a plus rien à eſperer de ce malade, il eſt dans le *hoquet* de la mort. Menage derive ce mot de l'Anglois *hicket*, ou du Flamand *hick*, ſignifiant la même choſe; d'autres *ab hiſcendo & difficili anhelitu*.

HOQUETER. v. n. Pouſſer de frequents hoquets.

HOQUETON. ſ. m. Caſaque d'Archer. Il ſe prend figurément pour l'Archer même. Le Prevoſt eſt en campagne avec douze *Hoquetons* à la queſte des voleurs. Bayf derive ce mot du Grec *hochiton* avec Henry Eſtienne & autres. C'eſtoit anciennement un habit de payſan. D'autres croyent qu'il a eſté fait de *aketon* ou *acton*, qui eſtoit un veſtement militaire.

HOR.

HORAIRE. adj. Terme de Gnomonique, qui ſe dit des cercles qui repreſentent ou marquent les heures ſur les cadrans au Soleil, ſoit en lignes droites, ſoit en lignes courbes. Les cercles *horaires*.

HORDE. ſ. f. Terme de Geographie, qui ſe dit de ces trouppes de peuples errants, comme Arabes & Tartares, qui n'ont point de villes ni d'habitation aſſurée, mais qui courent l'Aſie & l'Afrique, & demeurent ſur des chariots & ſous des tentes, pour changer de demeure quand ils ont mangé un pays.

HORION. ſ. m. Terme populaire & vieux, qui ſignifie un rude coup qu'on donne à quelqu'un, ou celuy qu'on ſe donne par haſard en ſe heurtant contre quelque choſe.

HORISON. ſ. m. Grand cercle de la Sphere qui coupe le monde en deux, en ſeparant la partie qui ſe monſtre d'avec celle qui ſe cache à nos yeux. Il fait jour quand le Soleil eſt ſur noſtre *horiſon*. il y a des aſtres qui ne paroiſſent jamais ſur noſtre *horiſon*; d'autres qui y paroiſſent toûjours. L'*horiſon* rationel ſe doit imaginer comme un plan qui paſſe par le centre de la terre, & qui eſt prolongé juſque dans le Ciel. Ce mot eſt purement Grec, & ſignifie *finiſſant* ou *bornant la veuë*, du verbe *horizo*, *termino*, *definio*, *je borne*, *je limite*. Auſſi l'appelle-t-on en Latin *finitor*.

HORISON SENSIBLE, eſt la partie de la terre ou de la mer que nous pouvons deſcouvrir de nos yeux. L'*horiſon ſenſible* eſt environ de 50. lieuës. L'*horiſon ſenſible* ſe doit imaginer comme un cone dont la pointe eſt dans noſtre œuil, & la baſe touche la terre de tous coſtez. les voyageurs changent à tout moment d'*horiſon*. Il y a encore trois ſortes d'*horiſon*; le droit, qui eſt couppé à angles droits par l'Equateur; l'*oblique*, celuy où un des Poles eſt eſlevé; & le *parallele*, celuy où le Pole eſt dans le Zenith, leſquels ſont les trois differentes poſitions de la Sphere.

HORISONTAL, ALE. adj. Qui eſt de niveau ſur l'horiſon, qui n'eſt point incliné ſur l'horiſon. En Gnomonique un cadran *horiſontal*, eſt celuy qui eſt deſcrit ſur un plan qui n'eſt point incliné à l'horiſon, & dont le ſtile eſt eſlevé ſelon l'élevation de Pole du lieu où il eſt conſtruit.

En Perſpective on appelle le plan *horiſontal* ou *geometrique*, celuy qu'on entreprend de peindre en lointain & en perſpective; & la ligne *horiſontale*, celle où ſe trouve le point de veuë, la hauteur de l'œuil où toutes les autres lignes doivent aboutir.

En Aſtronomie on appelle *horiſontal*, l'aſtre qui eſt ſur le bord de l'horiſon, lors qu'il ſe leve, ou qu'il ſe couche. Les Aſtronomes ont grand ſoin d'obſerver la paralaxe *horiſontale* du Soleil.

On appelle en Architecture *horiſontal*, le rez de chauſſée qui eſt de plein pied, de niveau avec la cour, la ruë, le terrain de la campagne. Ainſi on dira, qu'un appartement eſt *horiſontal*, qui eſt baſti ſur le niveau; mais on ne le dira point des eſtages ſuperieurs, ni des terraſſes, quoy qu'elles ſoient paralleles à l'horiſon.

HORISONTALEMENT. adv. D'une maniere ou ſituation horiſontale ou de niveau, ſans faire aucun angle, ſans aucune inclination ſur l'horiſon. Une genouilliere ſert à diſpoſer un inſtrument de Mathematique tantoſt, *horiſontalement*, tantoſt perpendiculairement, tantoſt obliquement.

HORLOGE. ſ. f. Machine automate, ou qui a le principe de ſon mouvement en elle-même, qui ſert à meſurer le temps, à marquer & à faire ſonner les heures. Elle eſt compoſée de roues, de contrepoids, d'un balancier, & d'un cadran ou monſtre, & d'un timbre ou ſonnerie. Il y a auſſi des *horloges* à pendules, dont l'invention eſt moderne, & dont Huygens a eſcrit un grand Volume intitulé *de horologio oſcillatorio*.

Les Chinois ont eſté ſi ſurpris des *horloges* qu'on leur a portées, qu'ils ont mis des gardes auprés pour eſpier ſi quelqu'un ne les venoit point faire ſonner, comme dit le Pere Tricault.

On appelle auſſi *horloge de ſable*, Ce qui ſert à meſurer le temps par l'eſcoulement du ſable. Elle eſt faite de deux petits verres accollez enſemble par les extremitez, dont l'un eſt plein d'un ſable fort delié qui s'eſcoule dans l'autre par le petit trou d'une lame de cuivre qui eſt à la jointure, pendant l'eſpace d'une demie-heure. On l'appelle auſſi ſur la mer le *poudrier*. Les Anciens l'appelloient *clepſydre*, parce qu'ils faiſoient cette meſure avec de l'eau. D'autres l'ont fait avec du mercure. La meilleure maniere eſt de la faire avec des coques d'œuf bien ſechées & bien pilées. Le temps ſe meſure ſur la mer par des *horloges* de demie-heure; & pour dire, Il y a deux heures, on dit quatre *horloges*.

HORLOGES, s'eſt dit auſſi chez les Anciens, des cadrans ſciateriques ou au Soleil, qui marquent l'heure par l'ombre d'un ſtile eſlevé ſur des ſurfaces differentes, en tombant ſur des lignes diſpoſées par l'art de la Gnomonique. Ainſi on dit, une *horloge* ou cadran vertical, horiſontal, declinant, reclinant, Babylonien, bilimbate, &c.

L'inventeur des *horloges* à roues a eſté un nommé Pacificus Archidiacre de Veronne, qui vivoit du temps de Lothaire fils de Louïs le Debonnaire, ſi on doit adjouſter foy à ſon epitaphe que rapporte Ughellus dans ſon Italie ſainte, & qui l'a tirée de Panvinius; on l'a appellée *horloge nocturne*, pour la diſtinguer des cadrans qui marquoient l'heure par l'ombre du Soleil. Il y a pourtant quelques Annales de France qui diſent que dés l'an 807. les Ambaſſadeurs d'un Roy de Perſe nommé Aaron, envoyerent à Charlemagne une *horloge* d'airain qui marquoit les heures par la chûte de quelques balles de metail ſur ſon timbre, & par des cavaliers qui ouvroient & fermoient douze portes ſuivant le nombre des heures. Du Cange.

On appelle figurément *horloge*, Certaines obſervations de choſes qui viennent en certain temps, qui apprennent à peu prés l'heure à ceux qui ſont loin de l'*horloge*: comme, le chant du coq eſt l'*horloge* qui fait lever les payſans. un vieillard qui a des cors au pied qui luy font mal quand le temps veut changer, dit que c'eſt ſon *horloge*.

On dit proverbialement d'un pareſſeux, qu'il n'eſt jamais tard à ſon *horloge*. On dit auſſi d'un impatient, qu'il demande quelle heure il eſt, quand l'*horloge* commence à ſonner. Quand quelqu'un arrive trop tard à un rendez-vous, il dit que c'eſt la faute de l'*horloge*, que les *horloges* ne s'accordent pas, qu'on a advancé ou reculé l'*horloge*. On dit auſſi, C'eſt l'*horloge* du Palais, elle va comme il luy plaiſt. On appelle auſſi des heures d'*horloge*, celles qui ſont comptées & meſurées à l'*horloge*.

HORLOGER, ou *Horlogeur*. ſ. m. Ouvrier qui fait des horloges. Il y a chez le Roy des valets de chambre *Horlogers*.

HOROSCOPE. ſ. m. Le degré de l'aſcendant, ou l'aſtre qui monte ſur l'horiſon en certain moment qu'on veut obſerver pour predire quelque évenement, comme la qualité du temps qu'il fera, la fortune d'un homme qui vient au monde; &c. Mercure & Venus eſtoient dans l'*horoſcope*. Ce mot eſt purement Grec, & eſt compoſé d'*hora*, *hora*, *heure*, & du verbe *ſcopeo*, ou *ſkeptomai*, *ſpecto*, *conſidero*; *je contemple*, *je conſidere*. En Latin on l'appelle *Cardo Orientalis*.

On appelle auſſi *horoſcope*, cette figure ou theme celeſte contenant les douze Maiſons dans leſquelles on marque la diſpoſition du Ciel & des aſtres en un certain moment pour faire des predictions. On dit, Tirer l'*horoſcope*, faire l'*horoſcope*. un diſeur d'*horoſcope*. On appelle auſſi cela, *Dreſſer une nativité*, quand il s'agit de predictions ſur la vie & la fortune des hommes, car on fait auſſi les *horoſcopes* des villes, des Eſtats, des grandes entrepriſes, &c.

HOROSCOPE LUNAIRE, eſt le point d'où ſort la Lune, quand le Soleil eſt au point aſcendant de l'Orient. C'eſt ce qu'on nomme autrement la *partie de fortune* en Aſtrologie.

HOROSCOPE, eſt auſſi un inſtrument de Mathematique fait en forme de planiſphere, inventé par Jean Paduanus qui en a fait un livre particulier.

HORREUR. ſ. f. Paſſion violente de l'ame qui la fait fremir, qui luy fait avoir peur de quelque objet nuiſible & terrible.

Quel prodige eſt cecy, je ſuis ſaiſi d'*horreur*,

dit le Capitan des Viſionaires.

Mon cœur s'en effarouche, & j'en fremis d'*horreur*,

dit Corneille dans les Horaces. On a naturellement *horreur* des ſerpens, de la mort. un Orateur excite de l'*horreur*, de l'indignation dans l'eſprit des Juges. la Tragedie doit exciter de l'*horreur*,

ou

ou de la pitié, ſelon Ariſtote. Ce mot vient du Latin *horror*, d'*horrere*, du Grec *orrhodein*, *timere*, d'*orrhodia*, *timor*, d'*orrhos* qui ſignifie, *l'extremité de l'os ſacré. Ils qui timent ſudant ea loca quæ ſunt circa interfeminium & os ſacrum.*

HORREUR, ſe dit auſſi de la forte haine ou averſion qu'on a pour certaines choſes. Le remords eſt ce qui repreſente à un meſchant l'*horreur* de ſon crime. cet impie a proferé des blaſphemes qui font *horreur*. on ne voit à la guerre que des objets d'*horreur* & de haine.

HORREUR, en termes de Medecine, ſe dit d'un ſigne ou ſymptome qui arrive aux fievres intermittentes, comme à la tierce, qui eſt une eſpece de treſſaillement de tout le corps, tel que celuy qu'on ſent aprés avoir urine & qui eſt plus fort que le friſſon.

HORREUR, ſe dit quelquefois d'un ſimple mouvement de crainte ou de reſpect. Quand on deſcend à Rome dans les Catacombes, on eſt ſaiſi d'une ſainte *horreur*. la ſolitude de la grande Chartreuſe donne de l'*horreur*. nous ne ſçaurions avoir trop d'*horreur* pour la ſeverité de quelques jugements de Dieu. les meſchants ſeront abyſmez dans l'*horreur* des tenebres.

HORRIBLE, adj. m. & f. Qui fait peur ou horreur, ou qui donne une grande averſion. Mezence eſtoit un *horrible* Tyran, il avoit inventé un *horrible* ſupplice, d'attacher des corps morts à des vivants. la laideur *horrible* de cette femme la rend un remede d'amour.

HORRIBLE, ſe dit auſſi d'une choſe exceſſive ſoit en bien, ſoit en mal. Cet homme fait une *horrible* deſpenſe, il a fait imprimer un ouvrage de dix-huit Volumes in folio, c'eſt un *horrible* travail. il y a un chemin *horrible* d'icy là, c'eſt à dire, long & difficile. il y a d'*horribles* deſerts en Afrique.

HORRIBLEMENT, adv. D'une maniere horrible ou exceſſive. Ce livre eſt *horriblement* mal eſcrit. ce garçon eſt *horriblement* grand.

HORS, adv. & quelquefois prepoſition. C'eſt un terme generalement parlant excluſif, ſoit qu'il s'employe pour le temps, ſoit pour le lieu, ſoit qu'on le joigne aprés que tous les mots de la Langue. On l'a chaſſé *hors* d'icy. il eſt *hors* de ſon bon ſens, *hors* de ſoy. un Juge n'a point de pouvoir *hors* de ſon reſſort. cet homme eſt *hors* de charge, c'eſt à dire, n'eſt pas en exercice. cette injure l'a mis *hors* des gonds. ce garçon eſt *hors* de page. c'eſt un homme *hors* de pair, cela eſt *hors* de propos, *hors* de ſaiſon. cela eſt cher, *hors* de prix, *hors* de raiſon. ces murs ſont *hors* d'eſcalade, *hors* d'inſulte. Ce mot vient du Latin *foris*, ou *foras*.

On dit en Architecture, Cela eſt *hors* d'œuvre, pour dire, oppoſé à *dans* œuvre. ce baſtiment a tant de toiſes *hors* d'œuvre, c'eſt à dire, meſuré en dehors.

On dit figurément d'une digreſſion, d'une choſe qui ne fait rien au ſujet, qu'elle eſt *hors* d'œuvre. On appelle auſſi dans les feſtins magnifiques, *hors d'œuvre*, certains plats qu'on ſert au de là de ceux qui pouvoient eſtre attendus dans la diſpoſition reguliere d'un feſtin.

En termes de Manege, on dit *hors* la main, en parlant d'un cheval qui manie ſans obeir à la bride. On dit auſſi, qu'il eſt *hors* d'haleine, quand on l'a trop pouſſé. On dit qu'il eſt *hors* d'Eſcole, quand il y a fort long-temps qu'il n'a eſté exercé au manege. On dit auſſi, que le pied droit du devant du cheval eſt le pied *hors* du montoir. On dit auſſi dans l'eſcrime, qu'on eſt *hors* de garde, ou *hors* de portée, & en dançant, qu'on eſt *hors* de cadence, &c.

On dit au Palais, *Hors* de cour & de procés, quand on déboute un demandeur de ſa demande. Cette façon de prononcer a eſté abrogée par la derniere Ordonnance. On dit auſſi, qu'un homme eſt *hors* d'affaire, quand on a jugé ſon procés, qu'il eſt *hors* d'Intereſt quand on l'a deſdommagé, ou quand on a aſſuré ſa dette. On dit auſſi, qu'un preciput ſe prend *hors* part, pour dire, avant partage.

On dit proverbialement, *Hors* de l'Egliſe il n'y a point de ſalut.

HORSMIS, adv. Excepté. Tous les Conſeillers ſont ſortis *horſmis* le Preſident. on ſe ſert auſſi du mot *hors* en même ſignification.

HORTOLAN, ſ. m. Petit oiſeau delicieux à manger, qui eſt moindre que l'aloüette, qui vit de millet. Il a le bec, les jambes & les pieds rouges. Il a les aiſles meſlées de noir & de jaune, le ventre orengé, la teſte, le col, la poitrine jaunes avec des grains orengés. Il y en a de pluſieurs eſpeces. C'eſt un oiſeau qui creve ſouvent de graiſſe. En Latin on l'appelle *cenchramus*, mot tiré du Grec, à cauſe qu'il ſe nourrit de millet.

HOS.

HOSPICE, ſ. m. Petit Couvent que des Religieux bâtiſſent en une ville pour y recevoir les eſtrangers du même Ordre qui auront beſoin d'y venir ſejourner quelque temps. Cette maiſon n'eſt pas une ancienne fondation, ce n'eſt qu'un *hoſpice* baſti depuis peu. La plus-part des *hoſpices* deviennent en peu d'années de grands Couvents fixes & bien rentés.

HOSPITAL, ſ. m. Lieu pieux & charitable où on reçoit les pauvres pour les ſoulager en leurs neceſſitez. L'*hoſpital* general eſt celuy où on reçoit tous les mendiants. L'Hoſtel Dieu eſt l'*hoſpital* de tous les malades. Les Petites Maiſons c'eſt l'*hoſpital* des fous. Les enfans rouges, les enfants bleus, du St. Eſprit, de la Trinité, ſont des *hoſpitaux* pour les orfelins. Les Quinze-vints c'eſt l'*hoſpital* des aveugles. St. Jacques de l'*hoſpital* eſt deſtiné pour les Pelerins de St. Jacques. L'*hoſpital* du St. Eſprit de Vienne eſt un tres-fameux *hoſpital*.

On dit d'un prodigue, qu'il court en poſte à l'*hoſpital*, que la folle deſpence, le jeu eſt le chemin de l'*hoſpital*.

HOSPITALIER, IERE. adj. & ſubſt. Qui loge, qui nourrit, qui ſoûlage les pauvres, les paſſants. Les Chevaliers de St. Lazare & de St. Jean de Jeruſalem ont eſté inſtituez comme Religieux *Hoſpitaliers*. Voyez ſur leur origine Guillaume de Tyr. Les Religieux *Hoſpitaliers* du St. Eſprit ont eſté inſtituez en France par Guidon Comte de Montpelier. Voyez Spondan. Mrs. de Ste. Marthe. les Freres de la Charité ſont des Religieux *Hoſpitaliers*. Il y a des Religieuſes *Hoſpitalieres*, ou la Charité des filles. Les Anciens invoquoient un Jupiter *Hoſpitalier*, qui vengeoit les injures faites à des hoſtes.

HOSPITALITE. ſ. f. Charité qu'on exerce envers les paſſans & les pauvres, en les logeant & en les nourriſſant. Une des plus belles vertus, c'eſt d'exercer l'*hoſpitalité*. on a fait des Commanderies de St. Lazare de tous les hoſpitaux & maladeries, où l'*hoſpitalité* n'eſtoit point gardée.

HOSPITALITÉ, ſe dit auſſi du devoir reciproque que les hoſtes ſe doivent les uns aux autres. Paris viola l'*hoſpitalité* en raviſſant Helene la femme de ſon hoſte. celuy qui decele un autre qui s'eſt venu refugier chez luy peche contre le droit d'*hoſpitalité*.

HOSPODAR. ſ. m. Terme de Relations. C'eſt un nom de dignité qu'on donne au Prince ou Seigneur de Valachie, comme on appelle Vayvode celuy de Tranſylvanie.

HOSTE, HOSTESSE. ſ. m. & f. Terme relatif & reciproque, qui ſe dit tant de ceux qui logent, que de ceux qui ſont logez. Celuy qui prend un logis à loüage dit qu'il a un bon *hoſte*, en parlant du proprietaire; & reciproquement le proprietaire dit qu'il eſt bien ſatisfait de ſes *hoſtes*, en parlant de ſes locataires ou ſublocataires. Ce mot vient du Latin *hoſpes*, qui eſt dit, ſelon quelques-uns, comme *hoſtium petens*. *Oſtium* s'eſcrivoit autrefois avec l'aſpirée. Il faut donc ſçavoir que la coûtume des Anciens eſtoit, que quand quelque eſtranger demandoit à loger, le maiſtre du logis & l'eſtranger mettoient chacun de leur coſté un pied ſur le ſeuil de la porte, & là ils juroient de ne ſe porter aucun prejudice l'un à l'autre. C'eſtoit cette ceremonie qui donnoit tant d'horreur pour ceux qui violoient le droit d'hoſpitalité: car ils eſtoient regardez comme parjures.

HOSTE, ſe dit auſſi de ceux qui ſont logez en même maiſon, encore qu'ils ne tiennent rien l'un de l'autre. Cette maiſon eſt grande, il y a pluſieurs *hoſtes*. il eſt venu une jolie *hoſteſſe* dans noſtre logis, une femme qui y eſt logée depuis peu.

HOSTE, en termes de Fiefs, ſe dit des ſujets d'un Seigneur feodal, cenſuel ou rentier, des manans ou habitans dans ſa Juſtice, que les Couſtumes appellent ſes *hoſtes & juſticiables*.

HOSTE, ſe dit auſſi des maiſtres des logis où on tient auberge, hoſtelerie, cabaret, où on eſt receu pour ſon argent à loger, ou même à boire & à manger, tant à la ville qu'à la campagne. Les *hoſtes* ſont commodes pour les voyageurs & paſſagers, & pour ceux qui ne tiennent point de meſnage. Ainſi on dit, l'*hoſte* de la Croix de fer, de la Croix blanche, du Lion d'or. mon *hoſte* de Lion. mon *hoſte* de Marſeille. ce logis eſt fort achalandé, il y a toûjours quantité d'*hoſtes*, des *hoſtes* de qualité, en parlant de ceux qui y viennent loger.

En ce ſens on dit, Vivre à table d'*hoſte*, lors qu'il y a un prix fixé pour chaque repas, & qu'on n'eſt pas obligé de compter par pieces. On dit auſſi, Compter ſans ſon *hoſte*, lors qu'on fait ſon compte tout ſeul à ſa fantaiſie, en l'abſence de la perſonne qui a intereſt de le contredire: ce qui a donné lieu au proverbe, Qui compte ſans ſon *hoſte*, compte deux fois. Cette phraſe ſe dit par extenſion, de toutes les affaires qu'on entreprend, ſans prevoir les obſtacles qui s'y formeront par des parties intereſſées qui la traverſeront.

HOSTE, ſe dit auſſi des perſonnes honneſtes ou charitables qui reçoivent chez eux gratuitement ou leurs amis, ou les pauvres, ſoit qu'ils paſſent, ſoit qu'ils faſſent quelque peu de ſejour. Les Juifs avoient grand ſoin de bien recevoir leurs *hoſtes*, ils leur lavoient les pieds. dans les Maiſons Religieuſes bien reglées il y a la chambre des *hoſtes*.

HOSTE, ſe dit auſſi de celuy qui reçoit une compagnie chez luy, dont chacun apporte ſon plat, tandis qu'il ne fait que mettre la nappe. C'eſt en ce ſens qu'on dit, qu'il n'y a perſonne plus foulée que l'*hoſte*, à cauſe du debris & de la menuë deſpence qui ſe fait en telles occaſions.

HOSTE, ſe dit auſſi des payſans ou bourgeois qui ſont contraints de loger les ſoldats ou les Officiers de la ſuitte de la Cour dans les paſſages ou ſejour qu'ils font dans la campagne, ou dans les villes. Les ſoldats ſont de mauvais *hoſtes*, ils tyranniſent fort leurs *hoſtes*. On dit en ce ſens d'un homme doux, ſimple & paiſible, que c'eſt un bon Prince qui ne foule gueres ſes *hoſtes*.

HOSTE, ſe dit figurément en choſes morales. Les hommes ne ſont qu'*hoſtes* ſur la terre, pour dire, paſſagers, qui doivent faire leur demeure au Ciel. Seriſi a dit dans ſa Metamorphoſe en parlant de Phyllis,

En qui les cieux verſant tous leurs treſors,
Firent une belle ame *hoſteſſe* d'un beau corps.

HOSTEL. ſ. m. En ſon ancienne ſignification il ſignifie, Logis, maiſon où on demeure. Ainſi on dit encore au Palais, une comparution à l'*hoſtel*, une aſſignation à l'*hoſtel*, pour dire, à la maiſon du Juge. cette affaire n'eſt pas d'audience, elle eſt renvoyée à l'*hoſtel*. le Commiſſaire . . . . faiſoit appeller des temoins pour depoſer en ſon *hoſtel* ſis rue de la Savaterie à l'enſeigne du pot d'eſtain à la ſeconde chambre. Ce mot vient de *hoſpitale*. Menage.

HOSTEL, ſe dit plus communément des logis des Princes & Grands Seigneurs. L'*Hoſtel* de Condé. l'*Hoſtel* de Conti. l'*Hoſtel* de Guiſe. l'*Hoſtel* de Longueville ce partiſan eſt logé dans un bel *Hoſtel*. il a acheté cet *Hoſtel*. on a baſti un bel *Hoſtel* pour les Invalides.

HOSTEL, s'eſt dit depuis quelque temps des maiſons garnies, & des celebres hoſtelleries ou auberges. L'*Hoſtel* d'Anjou. l'*Hoſtel* du Perou. l'*Hoſtel* de Provence. l'*Hoſtel* de Briſſac, &c.

HOSTEL, s'eſt dit par excellence de la Maiſon du Roy. Le Roy eſtant en ſon *Hoſtel* des Tournelles, en ſon *Hoſtel* du Louvre. De là vient qu'on dit encore, le grand Prevoſt de l'*Hoſtel*, c'eſt le premier Juge des Officiers de la Maiſon du Roy; & la Prevoſté de l'*Hoſtel* eſt ſa Juriſdiction.

Les Maiſtres des Requeſtes de l'*Hoſtel* du Roy ſont des Officiers qui recevoient autrefois les placets & requeſtes qu'on preſentoit au Roy, & qui rapportent encore les procés au Conſeil devant luy. Ils ont auſſi une Juriſdiction ſubalterne au Palais, pour les differents des Officiers commenſaux de l'*Hoſtel* du Roy.

MAISTRE D'HOSTEL, eſt un Officier chez le Roy, les Princes & les Grands Seigneurs, qui a ſoin d'ordonner les deſpenſes de la Maiſon, de ſervir ſur table, de commander aux Officiers qui ſervent à la bouche. Le premier *Maiſtre d'Hoſtel* du Roy a ſa table chez le Roy fort bien ſervie. Les *Maiſtres d'Hoſtel* de quartier font ſervir avec le baſton de *Maiſtre d'Hoſtel*. Chez les Seigneurs le *Maiſtre d'Hoſtel* ſert l'eſpée au coſté, & la ſerviette ſur l'eſpaule. Le luxe eſt devenu ſi grand, qu'il y a des bourgeois qui ont des *Maiſtres d'Hoſtel*.

HOSTEL DE VILLE, eſt le lieu public où ſe tient le Conſeil de la ville, où s'aſſemblent les Officiers de la ville pour deliberer ſur les affaires de la ville & les resjouïſſances publiques. Les rentes ſur l'*Hoſtel de Ville* ſont des rentes alienées par le Roy au Prevoſt des Marchands & Eſchevins, qui ſe payent au bureau de la ville.

HOSTEL-DIEU, eſt le nom qu'on a donné au grand Hoſpital, où on reçoit tous les malades dans la plus-part des villes de France. Les Adminiſtrateurs de l'*Hoſtel-Dieu*. cet homme eſt menacé de mourir à l'*Hoſtel-Dieu*, pour dire, de mourir gueux & miſerable.

On appelle *Hoſtel de Bourgogne*, un lieu où il y a un theatre dreſſé, où on repreſente des Comedies & des Tragedies. Il a eſté acheté autrefois des Comtes de Flandres & de Bourgogne par une ſocieté de bourgeois pour y repreſenter les myſteres de la Paſſion, comme ils ont fait juſqu'en l'année 1540. qu'on leur a ordonné par arreſt de ne plus repreſenter que des choſes profanes. Il n'y a pas long-temps qu'ils eſtoient encore poſſeſſeurs de cet *Hoſtel* ſous le nom de *Confreres de la Paſſion eſtablie à la Trinité*.

HOSTELAGE. ſ. m. Terme de Couſtumes. C'eſt un droit que les Marchands forains payent pour le loüage des maiſons & boutiques où ils mettent leurs marchandiſes qu'il amenent aux Foires ou aux marchez.

Il ſignifie auſſi, un droit que les ſujets payent au Seigneur pour le foüage & tenement, c'eſt à dire, habitation.

HOSTELERIE. ſ. f. Logis garni que tient un hoſtelier, où on reçoit les voyageurs & les paſſans pour les loger & nourrir pour de l'argent. Il y a de bonnes *hoſteleries*, de bons giſtes ſur cette route. quand on va manger chez un Grand Seigneur à la campagne, il faut envoyer les gens à l'*hoſtelerie*, au cabaret.

HOSTELIER, IERE. ſ. m. & f. Qui tient une maiſon garnie de meubles & de vivres, une auberge, un cabaret pour loger ou nourrir les voyageurs, ou ceux qui n'ont point de meſnage établi. Les *Hoſteliers* & Cabaretiers payent le droit de huitiéme. Les *Hoſteliers* ſont reſponſables des hardes que les hoſtes portent chez eux.

HOSTELIER, eſt auſſi un Office clauſtral dans les grandes Abbayes, ou la charge d'un Religieux qui a ſoin de recevoir & de nourrir les hoſtes, les paſſagers.

HOSTIE. ſ. f. Victime qu'on immole en ſacrifice à la Divinité. L'Aruſpicine des Anciens s'exerçoit ſur les entrailles des *hoſties* immolées. Ce mot d'*hoſtie* vient *ab hoſtibus*, à cauſe qu'on en immoloit devant la bataille pour ſe rendre les Dieux propices; ou aprés la victoire, pour les en remercier. Iſidore ſur ce mot dit qu'on appelloit *hoſties*, les ſacrifices qu'on offroit auparavant que d'aller attaquer l'ennemy, *ante quàm*, dit-il, *ad hoſtem pergerent:* à la difference des *victimes*, qui étoient les ſacrifices qu'on offroit aprés avoir remporté la victoire. Cependant Ovide les confond tous deux, quand il dit,

Victima quæ cecidit dextrâ victrice vocatur;
Hoſtibus à domitis hoſtia nomen habet.

Mais Fronton dit que la *victime* eſtoit une grande oblation, & l'*hoſtie* une petite & moins conſiderable.

HOSTIE, ſe dit auſſi de la perſonne du Verbe incarné, qui a eſté immolé comme une *hoſtie* en ſacrifice à ſon Pere ſur l'arbre de la Croix pour les pechez des hommes. C'eſt l'*hoſtie* immaculée, l'agneau ſans tache.

HOSTIE, ſe dit auſſi du corps ſacré de N. S. J. C. renfermé ſous les eſpeces du pain & du vin, qui eſt immolé tous les jours ſur les autels. La Sainte *Hoſtie*. Le St. Ciboire, eſt le vaiſſeau où on garde les *Hoſties* conſacrées. il faut recevoir devotement la Sainte *Hoſtie* à la communion.

HOSTIE, ſe dit auſſi improprement des pains à chanter qui ne ſont pas conſacrez, mais qui ſont deſtinez à faire des *hoſties*. Un Pâtiſſier a des fers pour les grandes & pour les petites *hoſties*.

HOSTILEMENT. adv. A la maniere des ennemis. Cet Envoyé avoit de bons paſſeports: cependant on l'a traitté *hoſtilement*, on l'a detrouſſé. Ce mot vient du Latin *hoſtiliter*, du primitif *hoſtis*, qui ſignifie *ennemi*, & qui ſignifioit autrefois un *eſtranger*.

HOSTILITE'. ſ. f. Action d'ennemi. Devant une treve tous les actes d'*hoſtilité* doivent ceſſer de part & d'autre. cette ville eſt neutre, & n'a fait aucune *hoſtilité* à l'un ni à l'autre party.

HOT.

HOTTE. ſ. f. Panier d'oſier eſtroit par enbas, & large par enhaut, qu'on attache ſur les eſpaules avec des bretelles pour tranſporter pluſieurs choſes. La *hotte* ſert aux Terraſſiers, aux Vendangeurs, aux Fruittieres, &c. Il vient de l'Allemand *hote*, qui ſignifie la même choſe. Menage.

HOTTE, ſe dit auſſi de ce qui repreſente une *hotte*. La cheminée de la Grand'-Chambre du Parlement eſt en *hotte*:-on faiſoit ainſi autrefois toutes les cheminées. Aujourd'huy encore on appelle *hotte de cheminée*, ce mur interieur & incliné qui eſt dans le manteau de la cheminée, qui conduit la fumée juſques dans le tuyau. Il commence au deſſus des barres qui portent ſur les jambages, & il finit à l'encheveſtrure.

HOTTÉE. ſ. f. Plein une hotte, ou ce qu'on porte à chaque voyage dans une hotte. Il faut tant de *hottées* de raiſin pour emplir cette cuve. il y a tant de *hottées* de terre en une toiſe cube.

HOTTEUR, EUSE. ſubſt. Qui porte la hotte. On loüe en vendanges tant de *hotteurs* & tant de vendangeurs. dans les atteliers il faut tant de *hotteurs* & tant de chargeurs.

HOU.

HOUAGE, ou *Houache*. Terme de Marine. C'eſt la trace du navire en mer. On l'appelle autrement *ſillage*, & *enaiche*, *ſillaure* ou *aiguade*.

HOUBLON. ſ. m. Herbe qui entre en la compoſition de la biere. Le *houblon* ſe cultive ſoigneuſement en Allemagne, & on l'appuye ſur des eſchalas, comme les vignes. Il y en a d'autre qui vient ſans cultiver alentour des hayes & des buiſſons. Il grimpe ſur les arbres, & eſt propre à faire des treilles. Ses feuilles reſſemblent à celles de la vigne ou de la couleuvrée, qui ont tantoſt trois, tantoſt cinq inciſeures alentour, inegales au reſte & rudes comme celles de concombre. Ses ſarments ſont longs, rudes & velus, & aucunement eſpineux. Ses fleurs ſont blafardes & en maniere de grappe, pendantes comme des raiſins au ſortir des petites bourſes, où ils ſont fort entaſſez. Elles ſont jaunaſtres, & enferment une petite graine noire & amere. On mange en ſalade les petits bourgeons qui ſont au haut de ſes tiges. C'eſt une eſpece de *volubilis*. On l'appelle en Latin *lupulus*, *lupus ſalictarius*, *lupus reptilis*, ou *humulus*. Ce mot eſt Flamand, & vient de *lupulone* mot corrompu de *lupulus*.

HOUBLONNIERE. ſubſt. fem. Terre où il vient du houblon.

HOUE. ſ. f. Outil de Pionnier ou de Vigneron, qui ſert à remuer, à labourer la terre. La *houë* differe du *pic*, en ce qu'au lieu de pointe, elle a un trenchant large par le bout. Les Vignerons ont des *houës* recourbées pour labourer les foſſes des vignes. Menage dit que ce mot vient de *upupa*, dont les Latins ſe ſont ſervis en cette ſignification, à cauſe de la reſſemblance qu'a cet inſtrument avec la teſte d'une hupe, comme les François ont appellé *pic*, l'inſtrument qui reſſemble au bec d'un pic verd. D'autres le derivent de l'Allemand *hawe*, qui ſignifie la même choſe.

HOUER, ſe dit auſſi d'une eſpece de rabot dont on ſe ſert dans les atteliers pour deſtremper le mortier.

HOUER. v. act. C'eſt, Donner une façon aux vignes, labourer dans les foſſes au pied des ſeps.

HOUILLE. ſ. f. eſt une terre graſſe & noire qui ſert de charbon de terre aux Forgerons. On dit que l'invention en a eſté trouvée au pays de Liege vers l'an 1200. On en trouve maintenant en pluſieurs lieux. Du Cange l'appelle en Latin *hulla* ou *hylla*. ce qui vient d'un mot Saxon qui ſignifie *charbon*.

HOULE. ſ. f. Terme de Marine. Ce ſont les vagues d'une mer encore agitée par un vent precedent. On ſe ſert auſſi de ce mot ſur les rivieres. On les appelle auſſi *lames*.

HOULE, chez les Quincaillers, ſe dit auſſi des marmites ou vaiſſeaux à mettre ſur le feu. Des *houles* de cuivre, de fer. Ce mot en ce ſens vient du Latin *olla*.

HOULETTE. ſ. f. Baſton de Berger qui a un fer par enhaut taillé en demi-cylindre. Il luy ſert à lever des mottes pour jetter à ſes moutons, quand ils s'eſcartent, & à les ramener dans le trouppeau. Les Romans & les Paſtorales ont rendu illuſtre le mot de *houlette*.

HOULETTE, eſt auſſi un inſtrument de Jardinier, ayant un fer au bout d'un petit baſton, comme celuy de la *houlette*, à la reſerve qu'il eſt pointu. Il leur ſert à lever & à tranſplanter leurs plantes & leurs oignons.

HOUMAR. ſ. m. Eſpece de poiſſon de mer appellé en Latin *cammarus*. c'eſt un mot que les Normands ont apporté de Suede.

HOUPPE. ſ. f. Petit nœud ou aſſemblage de pluſieurs brins de ſoye ou de laine qu'on met par ornement en pluſieurs endroits. On fait des boutons, des glans à *houppes*. on met des *houppes* ſur les bonnets carrez. on met des *houppes* qui pendent ſur les teſtieres des chevaux de carroſſe, quand on va en ceremonie. On ſe ſert de *houppes* à ſe poudrer les cheveux. Quelques-uns derivent ce mot du Latin *upupa*, à cauſe de la reſſemblance qu'elle a avec celle que porte la huppe.

HOUPPE, eſt auſſi l'extremité d'une plante en bouquet, & reſſemblante à une *houppe*. La *houppe* du fenouil, du millet.

HOUPPE, ſe dit auſſi d'un petit plumage que quelques oiſeaux portent ſur la teſte. une *houppe* d'aloüette.

HOUPPELANDE. ſ. f. C'eſtoit originairement une cappe ou manteau de Berger fait de cuir, dont ſe ſont ſervis enſuitte les voyageurs contre la pluye. Elle eſtoit fenduë & boutonnée par les coſtez. Depuis on s'en eſt ſervi comme d'un manteau de parade, qu'on a chargé de broderie le long de coutures, qui deſcendoient juſqu'enbas aux deux coſtez des eſpaules par devant & par derriere. C'eſtoit auſſi autrefois un habit de femme en forme de manteau à queuë traiſnante, à grand collet, avec des manches renverſées, garnies de fin gris ou de riches fourrures, & chargées de geais.

HOUPPRIER. ſ. m. Arbre esbranché à qui on ne laiſſe que la houppe, ou les petites branches qui ſont à ſon ſommet. On appelle ainſi un jeune bailliveau qu'on a esbranché pour le faire croiſtre en hauteur.

On appelle auſſi *houppiers*, les teſtes des gros arbres que dans la couppe on ne peut façonner en bois de moule, & dont l'Ordonnance permet de faire des cendres.

HOURAILLIS. ſ. m. Terme de Chaſſe. Méchante meute qui eſt compoſée de chiens galleux, maigres ou eſtropiez, qui ne peuvent rendre aucun ſervice.

HOURDER. v. act. Maçonner groſſierement. On dit, qu'un mur eſt ſeulement *hourdé*, lors qu'il n'y a point encore d'enduit, qu'il eſt encore rude & inegal.

On dit proverbialement, qu'un homme eſt crotté & *hourdé*, quand il revient de ville ſalle & crotté comme un Meſſager, ou *hourdé* comme s'il avoit travaillé à la maçonnerie à *hourder* un mur.

HOURDI, ou *Liſſe de hourdi*. Terme de Marine. C'eſt le dernier des baux vers la pouppe.

HOURET. ſ. m. Mauvais chien de chaſſe. Moliere raille en ſes Faſcheux un Chaſſeur qui chaſſe avec quelques *hourets* galeux.

HOURQUE ou *Houere*. ſ. m. Terme de Marine. C'eſt un vaiſſeau leger & plat de varengue, dont ſe ſervent les Hollandois, qui eſt rond de bordage comme les fluſtes ou fuſtes, & maſté comme un heu, ayant quelquefois un beaupré. Il eſt du port depuis 50. juſqu'à 200. ou 300. tonneaux. Il eſt facile à conduire, & propre à louvoyer. On tient qu'il fut inventé par Eraſme pour aller ſur les canaux de Hollande; car il va à vent contraire, en faiſant pluſieurs petites bordées ſur des canaux eſtroits qui n'ont que quatre ou cinq longueurs du baſtiment. Ce mot vient de l'Eſpagnol *orca*, qui ſignifie la même choſe. Les Flamands l'appellent *hurca*, les Anglois *hulke*, le tout derivé du Latin *ulcus*, ou du Grec *olkas*, qui ſignifie *navire de charge*.

HOURUARI. ſ. m. Terme de Chaſſe, qui ſignifie, Retour quand on rapelle les chiens pour courir d'un autre coſté, quand ils ſont hors des voyes. Ce mot vient, ſelon Menage, du bas Allemand *herwarr*, qui ſignifie *en deçà*, ou imperativement, *retournez*, qui eſt le cri des Chaſſeurs Allemans en telles occaſions.

HOURUARI, ſe dit auſſi dans le langage ordinaire, des detours que donnent les chicaneurs ou autres parties ennemies pour traverſer les deſſeins d'une perſonne, & rompre toutes ſes meſures. Ce Gentilhomme croyoit faire juger ſon procés cette ſemaine, mais ſa partie luy a donné un eſtrange *hourvari*, elle l'a fait renvoyer en un autre Parlement.

HOUSPILLER. v. act. Tirailler quelqu'un, le preſſer en ſorte que ſes habits ſoient deſchirez, chiffonnez ou foupis. Les Sergents en prenant cet honneſte homme l'ont fort *houſpillé*, ils ont deſchiré ſes habits. les femmes évitent la preſſe, depeur d'eſtre *houſpillées*, d'avoir leurs habits chiffonnez.

HOUSPILLER, ſe dit auſſi des animaux mordants qui

qui deſchirent ou mordent les autres. Ce vilain maſtin a long-temps *houſpillé* ce petit eſpagneul.

HOUSPILLON. ſ. m. eſt un demi-verre de vin qu'on fait boire à ceux qui ont manqué à quelque ceremonie de table, comme lors qu'ils ont beu une ſanté de la main gauche, &c. Quelques-uns diſent *gouſpillon*.

HOUSEAU. ſ. m. Vieux mot qui ſignifioit autrefois des bottes de fatigue. Ce mot vient de *boſellum*, diminutif de *boſa*, qui ſe trouve dans Poldiaque, qui a eſté fait de l'Allemand *boſe*. Le mot *hoſen* ſignifie encore à preſent *haut-de-chauſſes* en Allemagne.

En Blaſon on appelle *houſeaux*, ou *houſſettes*, les figures de bottes ou de bottines. Laiſſer les *houſeaux*, eſt un vieux proverbe, qui ſignifioit *mourir*. L'origine en eſt expliquée au long dans Paſquier, on a appellé Robert Duc de Normandie, *Courtehouſe*, à cauſe qu'il avoit les jambes courtes, eſtant de petite taille.

HOUSER. v. n. & vieux, qui ne ſe dit qu'au participe. Il eſtoit *houſé* & crotté comme ſont les voyageurs qui arrivent avec des houſeaux.

HOUSSAGE. Terme de Charpenterie, qui ſe dit de la cloſture ou fermeture d'un moulin à vent, qui ſe fait d'aix à couteaux & de bardeau.

HOUSSE. ſ. f. C'eſtoit autrefois une couverture que les payſannes mettoient ſur la teſte & les eſpaules pour ſe deffendre de la pluye & du froid.

Houssе, ſe dit maintenant des couvertures de meubles, de chaiſes, de lit. On met des *houſſes* de ſerge pour conſerver les ameublements de ſoye ou de tapiſſerie, tant pour les ſieges que pour les lits. on a oſté la garniture de ce lit, on n'y a laiſſé que la *houſſe*.

On appelle auſſi un lit en *houſſe*, celuy qui a des pentes qui vont juſqu'en bas, ou qui ſe ſuſpendent ſur des baſtons, qui n'a point de rideaux qui ſe tirent ſur des tringles.

Houssе, ſe dit auſſi des couvertures qu'on met ſur la ſelle des chevaux, tant pour l'ornement, que pour ſe garentir des crottes aux entrées, aux reveuës & autres ceremonies. Les cavaliers paroiſſent avec des *houſſes* en broderie. les Medecins & les bourgeois qui vont ſur des mules par la ville, ont des *houſſes* qui les deffendent des crottes. Ainſi Des Preaux a dit d'un Medecin,

\- - - - - - - avec la mort en trouſſe
Courir chez un malade un Medecin en *houſſe*.

Les *houſſes* en bottes ne couvrent que la crouppe du cheval. les *houſſes* en ſouliers couvrent ſa croupe & ſes flancs, & deſcendent juſqu'à l'eſtrier, & quelquefois tout en bas.

HOUSSER. v. act. Nettoyer avec un balay à long manche les ordures, les araignées, la poudre des planchers, des murailles, des cheminées. *Houſſer* des tapiſſeries, des appartements.

On dit ironiquement, qu'un homme a eſté bien *houſſé*, pour dire, qu'il a eſté bien battu.

Houssé, ée. part. paſſ. & adj.

Houssé, en termes de Blaſon, ſe dit d'un cheval qui a ſa *houſſée*.

HOUSSETTES. Vieux mot François qui ſignifioit des brodequins ou bas de chauſſes. Il eſt encore en uſage dans le Blaſon.

HOUSSEUR. ſ. m. Qui houſſe & nettoye les planchers, les murailles, les meubles.

HOUSSIERES. ſ. f. plur. Endroit d'une foreſt qui n'eſt plein que d'arbriſſeaux, comme de houx, & autres ſemblables, qu'on nomme en Latin *virgulteta*.

HOUSSINE. ſ. f. Gaule, branche deliée de houx qui ſert à mener un cheval, ou à battre des meubles pour en faire ſortir la poudre. On le peut dire auſſi des brins d'oſier, ou d'autre menu bois.

HOUSSOIR. ſ. m. Balay emmanché d'une perche ou long manche, qui ſert à houſſer les planchers, les murailles. Il y a des *houſſoirs* de plumes pour nettoyer les tableaux placez en un lieu eſlevé.

HOUX. ſ. m. Arbriſſeau toûjours verd. Ses feuilles ſont par tout picquantes, & un peu plus grandes que celles du lotus, du reſte ſemblables a celles du laurier, horſmis qu'elles ſont eſpineuſes tout autour, fermes & charnuës. Son fruit eſt ſemblable à celuy du cedre, & eſt rond & rouge, qui a au dedans un noyau d'aſſez bon gouſt quand on le maſche. Ses branches ſont couvertes d'une toile verde, & ſont ſouples, & pliables. Il croiſt juſqu'à la hauteur de l'aubeſpine, d'où vient qu'on le met au rang des plantes arborées. Quelques-uns croyent que c'eſt le *paliurus* Africain. Les Latins l'appellent *agrifolium*. Il a une double écorce, & eſt fort dur & peſant. Quelques-uns le derivent de *ilex*, *cheſne*, qui eſt pourtant different, & qui en François s'appelle *yeuſe*. Menage veut qu'il vienne du Grec *oxys*, qui ſignifie *aigu*, à cauſe de la pointe de ſes feuilles. Les mots de *houſſer* & *houſſine* en ſont derivez.

HOY.

HOYAU. ſ. m. Outil de Pionnier, ou de Jardinier, qui eſt une eſpece de pic ou pioche ſervant à remuer la terre, qui eſt large par le bout.

HUB.

HUBIR. v. act. Terme populaire, qui ſe dit en cette phraſe, Il faut ſe *hubir* comme on pourra, pour, Aujourd'huy il faut s'accommoder, ſe paſſer de ce qu'on a, patienter juſqu'à ce qu'on ſe mette plus à ſon aiſe.

HUC.

HUCHE. ſ. f. Grand coffre de bois dans lequel les bourgeois & les payſans paiſtriſſent le pain. Quelques Latins l'ont appellé *huchia*.

Huche, ſe dit auſſi d'un coffre qui eſt dans la deſpence, où on ſerre le pain & autres choſes qui ſervent ſur la table.

Huche de moulin, eſt un coffre de bois dans lequel tombe la farine mouluë en ſortant de deſſous la meule. En quelques lieux on le dit auſſi de la tremie, où ſe met le grain pour le faire tomber ſur la meule petit à petit.

Huche. Terme de Marine. On appelle un navire en *huche*, celuy qui a la pouppe tres-haute.

HUCHER. v. act. Vieux mot qui ſignifioit autrefois *appeller*. Il n'eſt plus en uſage que dans les Provinces. Nicod derive ce mot du Latin *hous*. Mais Menage pretend qu'il vient par corruption du mot de *vocare*, qui ſignifie *appeller*; ou de *levare houſcum*, qui ſignifie *acclamare*. Du Cange dit que dans la baſſe Latinité on a dit *hucciare*, & que ce mot vient de *huccus*, ſignifiant un *cry violent*, d'où les Picards ont fait *huquer*, qui ſignifie *appeller à haute voix*.

HUCHET. ſ. m. eſt le petit cor d'un Chaſſeur ou d'un Poſtillon, qui ſert à hucher, à appeller les chiens, les levriers à la chaſſe.

HUE.

HUER. v. act. Se mocquer de quelqu'un par des cris & autres ſignes de deriſion, ou crier aprés luy pour le faire arreſter, ou luy faire inſulte. Quand on voit ſortir quelqu'un d'un mauvais lieu, tout le monde le *huë*. on a arreſté ce filou, quand on a veu que tout le monde *huoit* aprés luy.

HUER, en termes de Chaſſe, ſignifie, Pourſuivre le loup avec de grands cris. On le dit auſſi à la peſche; & on appelle du poiſſon *hué*, celuy qui ſe prend ſur le bord de la mer dans des filets ou panneaux où il eſt chaſſé par le grand bruit & *huées* que font un grand nombre de Peſcheurs dans pluſieurs barques.

HUÉ, ÉE. part. & adj.

HUE'E. ſ. f. Cri de la multitude aprés quelqu'un qui a dit ou fait quelque choſe de ridicule. Dans cette diſpute il avança une propoſition qui excita de grandes *huées*. les Chaſſeurs font de grandes *huées* aprés le loup.

HUÉE, ſe dit proprement du cri qui ſe fait aprés la priſe du ſanglier.

Ces mots viennent de *hus*, ancien mot François qui ſignifioit le cri de pluſieurs perſonnes aprés une autre. Le peuple eſtoit autrefois obligé de faire la *huée* ſur toutes ſortes de Malfaicteurs par toute la France, de même qu'on a fait depuis en Normandie en la clameur de Haro. Du Cange.

HUET, ou *Huot* ou *Hulot*. ſ. m. Oiſeau de nuit de plumage cendré, tavelé de noir, aux yeux noirs, à gros bec verdaſtre, à longues aiſles; ayant les pieds emplumez, & les ongles crochus. Il eſt de la grandeur d'un coq. C'eſt une eſpece de hibou. En Latin *ægolios*, *ulula*.

HUG.

HUGUENOT, OTE. adj. & ſubſt. C'eſt un nom qu'on a donné en France à ceux qui font profeſſion de l'hereſie de Calvin. Paſquier & Menage rapportent diverſes étymologies de ce mot, dont les Auteurs ſont en different. Du Verdier dit qu'il vient de Jean *Hus*, dont les *Huguenots* ont ſuivi la doctrine, comme qui diroit les *guenons de Hus*. Coquille dit qu'il vient de *Hugues Capet*, à cauſe que les *Huguenots* deffendoient le droit de la lignée de Hugues Capet à la Couronne contre ceux de la Maiſon de Guiſe qui ſe pretendoient ſucceſſeurs de Charlemagne. D'autres diſent qu'il vient de *Hugues* Heretique Sacramentaire qui avoit eſté du temps du Roy Charles VI., qui avoit enſeigné la même doctrine. D'autres le font venir d'un mot Suiſſe *henſquenaux*, c'eſt à dire, *gens ſeditieux*; ou du mot *Eidgnoſſen*, qui ſignifie *alliez en la foy* : le mot de *eid* ſignifie *foy*, & *gnoſſen*, *aſſocié*. Caſtelnau dit qu'ils furent appellez par le peuple *Huguenots*, comme eſtant pires qu'une petite monnoye portant ce nom, qui eſtoit une maille du temps de Hugues Capet. D'autres diſent que ce nom leur fut donné par deriſion d'un Allemand, qui eſtant pris & interrogé ſur la conjuration d'Amboiſe devant le Cardinal de Lorraine, demeura court dés le commencement de ſa harangue, qui commençoit par HUC NOS *venimus*. La plus plauſible opinion eſt celle de Paſquier, qui

dit qu'à Tours il y avoit une croyance populaire, qu'un Rabat ou Lutin qu'on appelloit le *Roy Hugon*, couroit la nuit; & comme ces Religionaires ne ſortoient que de nuit pour faire leurs prieres, on les appella *Huguenots*, comme qui diroit, *Diſciples du Roy Hugon* : car c'eſt à Tours qu'ils ont commencé d'eſtre appellez ainſi. Ils ont eſté auſſi nommez *Lutheriens*, *Chriſtodins*, parce qu'ils ne parloient que de Chriſt; *Parpaillots* en Languedoc, & *Fribours* en Poictou, où on nommoit ainſi une eſpece de *doubles* faux & decriez, dont on leur donna le nom odieuſement, pour dire qu'ils eſtoient une monnoye de mauvais alloy.

HUGUENOTE. ſ. f. eſt un petit fourneau de terre ou de fer avec une marmite deſſus, qui ſert à faire cuire ſecrettement & ſans bruit quelque choſe. Ce mot vient de ce que les Huguenots s'en ſont premierement ſervis pour faire cuire leurs viandes les jours deffendus, ſans faire de ſcandale. On appelle des *œufs à la Huguenote*, ceux qui ſont cuits avec du jus de mouton, ou de la graiſſe.

HUGUENOTISME. ſ. m. Profeſſion de la Religion Huguenotte. Cet homme eſt né dans l'*Huguenotiſme*, & y veut mourir.

HUI.

HUILE. ſubſt. fem. Partie onctueuſe, graſſe & inflammable qu'on tire, ou qui ſort de pluſieurs corps naturels. Il y a de l'*huile* de petreol qui ſort de la terre par des fentes de rochers, qui eſt fort inflammable, & qui bruſle dans l'eau. On en trouve dans pluſieurs Iſles de l'Archipel. Ce mot vient du Latin *oleum*, ou du Grec *elaion*.

HUILE, ſe dit auſſi chez les Medecins, des ſucs qui decoulent naturellement des plantes & des arbres, comme le baume & ſemblables. Tous les Medecins font ce mot maſculin. Ainſi ils appellent *huile laurain*, celuy qui eſt fait de bayes recentes de laurier.

HUILE, ſe dit plus ordinairement du ſuc qu'on tire de pluſieurs plantes & fruits par expreſſion. L'*huile d'olive* eſt celle qu'on mange en ſalade, qui ſert aux fritures. On la nomme *huile* par excellence, & elle ſert de baſe à toutes les *huiles* compoſées. L'*huile de noix* ſert à peindre, parce qu'elle ſeche pluſtoſt que les autres. de l'*huile de lin*, *de navete*, *d'amandes douces*, *de chanvre*. *Huile d'aſpic* ou *de lavande*, qu'on appelle *ſpica nardi*. L'*huile* à bruſler ſe tire du poiſſon, des baleines. un moulin à *huile*. un preſſoir à *huile*. un potage à l'*huile*. de la friture, des roſties à l'*huile*. les Minimes ne mangent que de l'*huile*. On tient que l'*huile* la plus vieille eſt la meilleure pour la Medecine, où on en a employé qui avoit cent ans. Les Medecins appellent *huile emphacine*; de l'*huile* tirée des olives vertes, dont ſe ſervoient les Anciens.

L'*huile* des Chymiſtes ſe fait par reſolution des corps en diverſes manieres, par alembic, putrefaction, liquefaction à l'humidité, qu'ils appellent *per deliquium*, comme l'*huile de tartre*, l'*huile de ſoulfre*, l'*huile des Philoſophes* eſcrite par Meſué, &c. Ils font auſſi de l'*huile* de briques, de l'*huile* de papier, de l'ambre jaune & du geais, &c.

HUILE VIERGE, eſt de l'*huile* eſpreinte de l'olive, ou des noix fraiſches, &c. ſans eſtre chauffées ni preſſurées. On appelle un *bouc d'huile*, celle qui eſt envoyée dans la peau d'un bouc, où elle ſe conſerve mieux.

HUILE, prend auſſi ſon nom des drogues qu'on y meſlan-

meſlange. de l'*huile roſat*, eſt celle où on meſle des roſes. *huile de jaſmin*, qu'on parfume avec du jaſmin, qu'on met ſur les cheveux. On tient que l'*huile* ne gele jamais.

Les *Saintes Huiles*, ſont celles qui ſervent aux onctions ſacrées dans les Sacrements de Bapteſme, de Confirmation, des Ordres & Extreme-Onction, aux Sacres des Princes & des Eveſques. On les benit le Jeudy Saint avec pluſieurs belles ceremonies.

On dit proverbialement, qu'on tireroit auſſi-toſt de l'*huile* d'un mur, pour dire, qu'une choſe eſt impoſſible, comme de tirer de l'argent d'un avare. On dit auſſi d'un affront ſanglant qu'on a receu, que c'eſt une tache d'*huile*, qu'elle ne s'en va jamais. On dit qu'un ouvrage ſent l'*huile*, pour dire, qu'il a eſté bien travaillé, qu'on a bien bruſlé de l'*huile* en le faiſant. On dit auſſi de celuy qu'on voit mourir de vieilleſſe, qu'il n'y a plus d'*huile* dans la lampe.

HUILER. v. act. Enduire d'huile, ou aſſaiſonner d'huile. Ce Cuiſinier ne *huile* pas aſſez ſes ſalades. il faut *huiler* le papier pour le rendre tranſparent. on *huile* les ſerrures rouillées pour les faire aller.

HUILÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

HUILEUX, EUSE. adj. Qui rend beaucoup d'huile. L'olive eſt le plus *huileux* de tous les fruits.

HUILLIER. ſubſt. maſc. Ouvrier qui fait l'huile, Marchand qui vend de l'huile. Il y a eu de gros procés entre les Marchands *Huilliers*, & les Chandeliers, pour les meſures & le debit des huiles.

HUIS. ſ. m. Vieux mot qui s'eſt dit d'une moyenne porte pour entrer dans les ſales, chambres & autres appartements: car à l'égard de la principale entrée de la maiſon, on l'a toûjours appellée *porte*, comme il paroiſt en ce que chez le Roy on appelle *Gardes de la porte*, ceux qui gardent l'entrée du Louvre; & *Huiſſiers*, ceux qui gardent la ſale, la chambre, & le cabinet. Ce mot n'eſt demeuré en uſage qu'en peu de phraſes. Des audiences à *huis* clos, qui ſe dit, lors qu'on fait entrer ſecrettement des Parties & leurs Advocats pour plaider, ou lors qu'on donne des audiences pour l'inſtruction des affaires; & alors les Juges ſont aſſis ſur les bas ſieges, & on n'ouvre qu'un des battans de la porte. On dit auſſi, Roide comme la barre d'un *huis*. un *huis* vert, ou un porte de drap pour ſe garentir du froid. Ce mot vient du Latin *oſtium*, que nous avons desja dit avoir été écrit autrefois par l'aſpirée. Du Cange le derive du Saxon *hui*, ou de l'Allemand *huys*, qui ſignifie une *maiſon*.

HUISSERIE. ſ. f. Garniture de bois qui ſert à fermer ou à orner l'huis ou la porte. Ce ſont d'habiles Menuiſiers qui ont fait les *huiſſeries* du Louvre. On le dit plus ordinairement des chambranles, & autres ornements qui ſont autour de la porte.

HUISSIER. ſ. m. Officier qui garde la porte chez le Roy. Il y a des *Huiſſiers* de la chambre, & des *Huiſſiers* du *cabinet*. Ce mot vient de *huis*, quoy que Perionius le derive de *hucher*, qui ſignifie *appeller*. Voyez Menage.

Dans les compagnies de Judicature les *Huiſſiers* ſont ceux qui gardent les portes des chambres où on rend la Juſtice, qui tiennent la barre du Parquet, qui font faire ſilence, & qui executent les ordres des Juges & leurs jugements. Au Conſeil il y a des *Huiſſiers à la chaiſne*, qui portent les ordres du Roy, ou de Monſr. le Chancelier, qui ont une chaiſne d'or pour marque de leur charge, qu'ils portoient autrefois au col, & maintenant autour du poignet. Les *Huiſſiers* du Parlement, de la Chambre des Comptes, & autres Cours, ſont des *Huiſſiers* qui rendent tour à tour le ſervice à la chambre; & alors on les appelle *Huiſſiers de ſervice*. Le *premier Huiſſier* eſt celuy qui appelle les cauſes ſuivant les rolles ou les placets que luy donne le Preſident.

Aux Preſidiaux, on appelle *Huiſſiers audienciers*, ceux qui ſervent à l'audience: & les Sergens à verge ont auſſi uſurpé le nom d'*Huiſſiers*, quand ils font des ventes de meubles. Tous les autres Sergens ne doivent point avoir ce nom. Les commiſſions de Chancelerie s'adreſſent au premier noſtre *Huiſſier* ou Sergent ſur ce requis.

Il y a auſſi des *Huiſſiers* dans les Ordres de Chevalerie, qui ſont les moindres Officiers.

HUISSIER, s'eſt dit par extenſion, des Bedeaux qui ſervent dans quelques compagnies, comme les *Huiſſiers* de Noſtre Dame; les *Huiſſiers* de l'Aſſemblée du Clergé, &c.

HUISTRE. ſ. f. Poiſſon de mer qui ſe nourrit entre deux eſcailles, qui eſt fort eſtimé par les friands, & qu'on mange tout en vie. Ouvrir des *huiſtres*. on met auſſi des *huiſtres* en ragouſt. Les *huiſtres* jettent leur fray au mois de May, & dans 24. heures elles commencent d'avoir de l'écaille. Elles ſont malades aprés avoir frayé, & ne ſont parfaitement gueries qu'au mois d'Aouſt.

En la Chine il y a de petites *huiſtres* qu'on ſeme dans les campagnes couvertes d'eau: ce qui ne ſe voit point ailleurs. On en caſſe quelques-unes, & on en jette les morceaux dans les champs, comme ſi c'eſtoit de la ſemence; d'où il en naiſt d'autres qui ont un fort bon gouſt. Dans l'Hiſtoire des Antilles on trouve qu'il y a des arbres ſi chargez d'*huiſtres*, que les branches en rompent. Les vagues de la mer y ont jetté de la ſemence d'*huiſtres*, qui croiſſent & ſe nourriſſent ſur ces arbres. Mr. Childeré Anglois dans le livre qu'il a fait des merveilles d'Angleterre, aſſure que la même choſe arrive auprés de Pleimouth. Ce mot vient de *oſtreum*, du Grec *oſtreon*, qui ſignifie le même. On diſoit anciennement *oiſtres*. Menage.

HUIT. ſ. m. Terme numeral qui eſt le double de quatre, qui excede le 7. d'une unité. *Huit* eſt la racine quarrée de 64. qui eſt la multiplication de *huit* par luy-même. un *huit* de cœur, de carreau. tous les *huit* jours il ſe fait raſer la teſte. d'aujourd'huy en *huit* nous aurons un telle Feſte.

On appelle un alloyau, la *piece de huit heures*, qu'on mange à desjeuner. Les Eſpagnols appellent un eſcu ou patagon, une *piece de huit*, parce qu'elle vaut *huit* petites reales de 7 ſ. 6 d.

On dit auſſi *huit*-vints, pour dire, 160. & dix & *huit*, vingt & *huit*, trente-*huit*, & *huit* cens, *huit* mille, &c.

HUITAIN. ſ. m. Piece de Poëſie compriſe en huit vers, ou un couplet de huit vers. Le Poëte de Buſcon avoit fait un Poëme pour les onze mille Vierges, & pour chacune cinquante *huitains*.

HUITAINE. ſ. f. Eſpace de huit jours. Cette cauſe eſt remiſe à la *huitaine*. les delais des forclusions d'écrire & produire vont de *huitaine* en *huitaine*. un *huitaine* eſt bientoſt paſſée. il faut qu'une cauſe ſoit au rolle pendant une *huitaine* franche. une adjudication ſauf *huitaine*.

HUITIESME. adj. m. & f. & ſubſt. Terme numeral ordinal, qui eſt en un rang où il en voit

ſept devant luy. Le mois d'Aouſt eſt le *huitieſme* de l'année. le *huitieſme* de la Lune eſt le premier quartier. il a un *huitieſme* en cette affaire, c'eſt à dire, un demi-quart.

Le *huitieſme* eſt un terme d'Aides, une impoſition qui ſe leve ſur le vin vendu à pot & par aſſiette. Ragueau dit que cette impoſition a commencé du temps du Roy Charles VI. par Edit du mois de Janvier 1382. & qu'elle peut avoir pris ſon origine dés le temps du Roy Chilperic, qui exigea la *huitieſme* partie du vin du creu de ſes ſujets.

On appelle auſſi *huitieſme denier*, un droit qu'on fait payer tous les trente ans aux Engagiſtes des biens alienez des Eccleſiaſtiques, pour eſtre confirmez dans leurs jouïſſances, ou pour permettre aux Beneficiers d'y rentrer.

HUITIESMEMENT. adv. En huitiéme lieu.

HUM.

HUMAIN, AINE. adj. Qui appartient à la nature de l'homme. Le deluge noya tout le genre *humain*. l'objet de la Medecine eſt le corps *humain* qu'elle pretend guerir. la raiſon *humaine* eſt ſujette à ſe tromper. l'Algebre eſt le plus haut point où la raiſon *humaine* puiſſe aller. ſuivant le cours des choſes *humaines*, c'eſt à dire, de la nature. Ce mot vient du Latin *humanus*, *ab homine*.

On dit en Theologie, JESUS-CHRIST a pris la nature *humaine*, il s'eſt chargé des infirmitez *humaines*. On y diſtingue la foy divine d'avec la foy *humaine*. celle-là conſiſte aux veritez revelées de Dieu même; celle-cy aux choſes que les hommes nous ont appriſes. On dit auſſi, qu'on ne peut eſtre ſauvé par les ſecours, les moyens *humains*, par les voyes *humaines*, c'eſt à dire, ſans la grace. l'adultere eſt condamné par toutes les loix divines & *humaines*.

HUMAIN, ſignifie auſſi, Doux, pitoyable, ſecourable, qui a de bons ſentiments, convenables à l'humanité. Ce Prince eſt fort clement, il a pitié des foibleſſes *humaines*, il eſt *humain* aux ennemis qu'il a vaincus. cette femme eſt aſſez *humaine*, elle ne laiſſe pas languir ſes amants.

En Muſique on appelle *voix humaine*, un jeu de l'orgue qui imite la voix *humaine*. On l'appelle autrement *Regale*.

Au College on appelle les *lettres humaines*, l'eſtude des langues Grecque & Latine, la Grammaire, la Rhetorique, la Poëſie & l'intelligence des Poëtes, Orateurs & Hiſtoriens.

En Aſtrologie on appelle les *ſignes humains*, les Conſtellations qui repreſentent quelque figure *humaine*, ſoit dans le Zodiaque, ſoit dehors, comme la Vierge, les Gemeaux, Perſée, Andromede, Orion, &c.

HUMAINS, au plurier & au ſubſtantif, ſe dit en general de tous les hommes. JESUS-CHRIST veut ſauver tous les *humains*. cet homme eſt ſi enteſté de ſon merite, qu'il meſpriſe tout le reſte des *humains*; il n'eſt pas au pouvoir des *humains* de le detromper.

HUMAINEMENT. adv. D'une maniere *humaine* & douce. Ce Prince traitte les vaincus fort *humainement*. ce que vous entreprenez eſt impoſſible *humainement* parlant, c'eſt à dire, ſelon les forces de la nature, ſans que Dieu, ou les Demons s'en meſlent.

HUMANISER. v. act. qui ne ſe dit qu'avec le pronom perſonnel. Devenir humain, traittable, familier. L'Evangile a *humaniſé* les Cannibales & les peuples les plus farouches des Indes. ce Tyran eſtoit cruel & orgueilleux, mais enfin il s'eſt *humaniſé*. cette Dame s'eſt un peu *humaniſée* depuis qu'on luy a envoyé des preſens.

HUMANISTE. adj. Qui ſçait bien les lettres humaines, les Humanitez. Cet eſcolier eſt bon *Humaniſte*.

HUMANITE'. ſ. f. La nature humaine. JESUS-CHRIST a pris noſtre *humanité* pour nous ſauver. les Theologiens font pluſieurs diſſertations ſur la ſacrée *Humanité* de Noſtre Seigneur: tous les miracles qu'il a faits ſont au deſſus du pouvoir de l'*humanité*.

HUMANITÉ, ſignifie en Morale, Douceur, bonté, honneſteté, tendreſſe, telle qu'il convient avoir pour ſon ſemblable. L'humilité, l'affabilité, la courtoiſie & l'urbanité ſont des eſpeces d'*humanité*. les Sauvages, les Tyrans ſemblent avoir renoncé à toute *humanité*. les François reçoivent les eſtrangers avec grande *humanité*. cette Dame commence à avoir de l'*humanité*, quelque tendreſſe pour ſon amant.

HUMANITEZ, au plurier, ſignifient les lettres humaines, la Grammaire, la Rhetorique, la Poëſie, &c. Cet eſcolier a fait toutes ſes *Humanitez*, n'a pas perdu ſon temps aux *Humanitez*.

On dit proverbialement & en raillerie, Repoſer ſon *humanité*, pour dire, Se mettre à ſon aiſe, chercher ſes commoditez.

HUMBLE. adj. m. & f. Qui a de la ſoûmiſſion, du reſpect, qui eſt ſans orgueil, ſans fierté. Il eſt allé rendre de tres-*humbles* reſpects à ſon Maiſtre, à ſon bienfacteur. on finit toutes les lettres avec cette formule, Voſtre tres-*humble* ſerviteur. Ce mot vient du Latin *humilis*, c'eſt à dire, *humi jacens*, *qui eſt à terre*, ou qui n'eſt guere élevé au deſſus.

HUMBLE, ſe dit auſſi parmi les Chreſtiens, de cette ſoûmiſſion interieure que fait le cœur par l'aneantiſſement & le meſpris de ſoy-même. La Vierge dit dans ſon Cantique, que Dieu a humilié les puiſſants, & qu'il a eſlevé les *humbles*.

HUMBLEMENT. adv. D'une maniere humble & ſoûmiſe. Toutes les requeſtes qu'on preſente aux Juges commencent par ces mots, Supplie *humblement*, à la reſerve de celles du Procureur General, où il y a ſupplie ſimplement. On dit à des gens qu'on veut ſaluer, & ironiquement à ceux qu'on veut eſconduire, Je vous baiſe bien *humblement* les mains. la Magdelaine ſe proſterna *humblement* aux pieds de JESUS-CHRIST pour les laver & les parfumer.

HUMECTATION. ſ. f. Terme de Pharmacie, eſt une preparation qu'on fait d'un medicament, en le laiſſant tremper quelque temps dans de l'eau pour l'amollir, s'il eſt trop ſec, pour le monder ou pour empêcher la diſſipation de ſes plus ſubtiles parties, & en d'autres occaſions.

HUMECTER. v. act. Rendre humide quelque choſe, quand on la trempe dans quelque liqueur, ou quand on l'en arroſe. La roſée *humecte* la terre. il faut *humecter* le corps avec des tiſannes, des bouillons rafraiſchiſſans, quand on a la fievre. on humecte le corps par pluſieurs bains pour le preparer aux purgations. Il faut *humecter* ce papier, quand on veut le coller bien proprement.

HUMECTÉ, ÉE. part. & adj.

HUMER. v. act. Avaler en retirant ſon haleine.

Il ne ſe dit gueres que des corps liquides, comme des bouillons, œufs frais, ſyrops, ou autres choſes qu'on avale par remede, ou par aliment. Il faut *humer* le caffé, le chocolate tout chaud. Il y a auſſi des ſauces ou apprêts de quelques mets, qu'on appelle au *chaud humé*.

On dit auſſi, *Humer* du vent, du mauvais air, quand il entre dans le corps par aſpiration.

HUMÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

HUMERAL. adj. Terme de Medecine, qui ſe dit d'un muſcle qui fait mouvoir le bras en haut, qu'on appelle autrement *deltoide* ou *epomis*. Ce mot vient du Latin *humerale*, d'*humerus*, *épaule*, qui ſe tire du Grec *omos*, qui ſignifie la même choſe.

HUMEUR. ſ. f. ſubſtance fluide dont les parties ſont en mouvement. Les plantes ſe nourriſſent de l'*humeur* de la terre. toutes les *humeurs* ont plus de parties aqueuſes que de ſolides ou terreſtres. Ce mot vient du Latin *humor*, qu'on peut tirer du Grec *hyma*, *pluvia*, d'*hyo pluo*.

En termes de Medecine, on appelle les quatre *humeurs*, les quatre ſubſtances liquides qui abreuvent tous les corps des animaux, & qu'on croit eſtre cauſes des divers temperamments, qui ſont le flegme ou la pituite, le ſang, la bile, la melancolie. Il y en a de compoſées qui s'eſpaiſſiſſent & qui ſe corrompent, comme celles qui font le pus, les glaires, & autres qui cauſent les abſés, les obſtructions, & generalement toutes les maladies. On les appelle de divers noms, *malignes*, *aduſtes*, *acres*, *mordicantes*, *crues*, *peccantes*, &c.

En Optique on diſtingue particulierement trois *humeurs* qui forment l'œuil. L'*acriſtaline* eſt celle où ſe forme la refraction des rayons, qui eſt une eſpece de petite boule humide qui eſt arrondie ou aplatie ſelon la diverſité des âges, & dont la diverſe figure fait qu'on regarde de plus loin, ou de plus prés: la *vitrée*, celle qui eſt depuis le criſtalin juſqu'à la retine, qui imite la ſubſtance d'un grain de raiſin dont on auroit oſté la peau; & l'*aqueuſe*, qui ſe reſpand dans le reſte de l'œuil.

HUMEUR, ſe dit auſſi du temperamment particulier qui vient du meſlange de ces qualitez. Ainſi on dit, qu'un homme eſt d'*humeur* bilieuſe, colerique, emportée; d'*humeur* flegmatique, douce, poſée, froide; d'*humeur* ſociable, grave; d'*humeur* melancolique, chagrine, inquiete, triſte, noire, ſombre, bizarre, inſupportable, hypocondriaque; d'*humeur* ſanguine, gaye, enjoüée, complaiſante, volage, amoureuſe; de belle *humeur*; d'*humeur* joviale, imperieuſe.

HUMEUR, ſe dit en Morale, des paſſions qui s'eſmeuvent en nous ſuivant la diſpoſition ou l'agitation de ces quatre *humeurs*. Ainſi on dit, qu'un homme a une *humeur* fantaſque, capricieuſe; qu'il eſt en *humeur* de rire; qu'on l'a mis en *humeur* de boire, de faire l'amour; qu'il eſt en *humeur* de faire des vers, de chanter & de compoſer en Muſique: & c'eſt ce qu'on appelle, *exciter ſon genie*. C'eſt en ce ſens qu'on dit, Il faut prendre cet homme en ſes bonnes *humeurs*. il faut eſſuyer les mauvaiſes *humeurs* de ſa femme.

HUMEUR, preſque en ce ſens ſe dit de la reſolution, de la diſpoſition de l'eſprit. Il n'eſt pas d'*humeur* de vous accorder telle choſe. ce brave n'eſt point en *humeur* de ſe laiſſer battre. on a de la peine à trouver deux perſonnes de même *humeur* qui puiſſent vivre toûjours bien enſemble.

HUMIDE. adj. m. & f. Corps qui a des parties aqueuſes ou fluides, & en mouvement. L'eau eſt le premier des corps *humides*, & la cauſe de tous les autres, qui ſont plus ou moins *humides*, ſelon qu'ils en participent plus ou moins. Ainſi on dit, que la mer eſt l'*humide* élement, le liquide élement.

HUMIDE, ſe dit auſſi de ce qui a quelque partie de ce premier *humide*. Ainſi on dit, que l'air eſt *humide* au temps des pluyes, ou du degel, du brouillard, parce que ce n'eſt que de l'eau eſpaiſſie: que le cerveau eſt la plus *humide* partie du corps, parce que c'eſt de là que diſtillent toutes les humeurs comme d'un alembic: qu'un homme eſt d'un temperamment *humide*, quand cette humeur y predomine: qu'un pays, qu'un logement eſt *humide*, quand il eſt mareſcageux, ou ſujet aux vapeurs & brouillards, & à l'abri du Soleil.

HUMIDE, ſignifie quelquefois, Moite, qui eſt trempé ou imbu legerement de quelque liqueur. Ainſi on dit, qu'un linge eſt *humide*, qu'il le faut ſecher, paſſer par le feu.

HUMIDE, ſe dit quelquefois ſubſtantivement. L'*humide* combat contre le ſec. Et on appelle *humide radical*, une certaine humeur qu'on croit eſtre la premiere en chaque choſe, & qui eſt le principe de la vie & la cauſe de ſa durée.

HUMIDEMENT. adv. Dans l'humide. Il y a des drogues qui veulent eſtre tenuës *humidement*, d'autres ſechement.

HUMIDITE'. ſ. f. Qualité de ce qui eſt *humide*, qui rend humide le corps où il eſt enfermé. Le ſel de tartre ſe fond en l'*humidité*, quand il eſt en lieu humide. l'*humidité* eſt une qualité avantageuſe au cerveau. les lieux où il y a beaucoup d'*humidité* ne ſont pas ſains aux gens ſujets aux fluxions. les aulnes, les ſaules, les peupliers aiment l'*humidité*.

HUMILIANT, ANTE. adj. Qui abaiſſe l'orgueuil, qui humilie. Ce revers de fortune, cette degradation de charge ſont des choſes fort *humiliantes*.

HUMILIATION. ſ. f. Terme de devotion, qui ſe dit de ce profond abbaiſſement de cœur qu'on doit avoir devant la Majeſté Divine. L'*humiliation* eſt tout à fait requiſe dans le Sacrement de Penitence.

HUMILIER. v. act. Rabattre l'orgueil de quelqu'un, le mortifier. Les ennemis ont eſté fort *humiliez*, par toutes les pertes qu'ils ont ſouffertes. la reprimende publique qu'on a fait à cet Advocat l'a bien *humilié*, l'a bien mortifié.

S'HUMILIER, ſe dit auſſi de cet abbaiſſement volontaire qu'on fait devant quelqu'un, & ſur tout devant la Majeſté de Dieu. L'Evangile dit, qu'il faut prendre les moindres places dans les aſſemblées, parce que celuy qui s'*humiliera* ſera eſlevé.

HUMILIÉ, ÉE. part. & adj. Le Pſalmiſte dit, que Dieu ne meſpriſera point un cœur contrit & *humilié*.

HUMILITE'. ſ. f. Vertu contraire à l'orgueil & à la ſuperbe, qui nous porte à la ſoûmiſſion, à l'abbaiſſement devant nos ſuperieurs, devant ceux à qui nous voulons faire honneur, teſmoigner du reſpect. C'eſt une erreur de croire que les Payens n'ayent point eu d'*humilité*.

HUMILITÉ, parmy les Chreſtiens, ſe dit d'une vertu interieure qui leur donne un aneantiſſement d'eux-mêmes devant les grandeurs de Dieu, qui les fait aimer & ſouffrir les injures, les affronts, les perſecutions pour l'amour de Dieu. On ne

peut gagner le Ciel que par l'*humilité*. il faut bien prendre garde qu'il y a une vraye, & une fauſſe *humilité*.

HUN.

HUNE. ſ. f. Terme de Marine. C'eſt une petite cage ou guerite ronde en ſaillie, poſée au ſommet du maſt, & portée par des barrots. Chaque maſt a ſa *hune*. *hune* de beaupré. *hune* de miſaine. la grande *hune*. *hune* d'artimon. ſur la Mer Mediterranée on l'appelle *gabbie*. Le poſte du Gabbier eſt ordinairement ſur la *hune* du grand maſt, ou ſur celle de ſon perroquet. La grande *hune* eſt eſlevée en rond & en forme de balcon au haut du grand maſt environ à huit pieds du bout, & eſt quelquefois capable de contenir 30. ou 40. hommes ſans eſtre fort preſſez.

HUNE, eſt auſſi une groſſe piece de bois ſur laquelle une cloche eſt attachée, & qui ſert à la ſonner & à la mettre en branſle, au moyen de deux tourillons par leſquels elle eſt terminée.

HUNIER. ſ. m. Terme de Marine. Le maſt qui porte la hune, ou la voile qu'il porte. On diſtingue particulierement le grand *hunier*, qui eſt celuy qui eſt porté par le grand maſt; & le petit *hunier*, qui eſt porté par le maſt d'avant ou de miſaine, qui ſont les principales hunes.

HUP.

HUPPE. ſ. f. Oiſeau de la grandeur d'un merle. Il a la teſte pointuë, le bec en façon de faulx, noir, rond, & a un bouquet ſur la teſte compoſé de 26. plumes inégales en longueur. le col proche la teſte eſt un peu roux, en ſuite vers le dos il eſt cendré. Le dos juſqu'à la queuë eſt de couleur cendrée, ayant de temps en temps des taches blanches. Sa queuë eſt longue de ſix doigts, coupée de travers par une ligne blanche large. Elle eſt compoſée de dix plumes. Ses cuiſſes ſont courtes, de couleur de plomb. Ses ailes noires, ayant de travers des lignes blanches. En Latin on appelle cet oiſeau *upupa*, d'où il tire ſon nom en François; en Grec *epops*; en Italien, *buba*, ou *upega*. *gallo del Paradiſo*; en Eſpagnol *abubilla*.

HUPPÉ, ÉE. adj. Qui a une petite touffe de plumes ſur la teſte. Il y a des allouettes *huppées*, des hibous, &c.

HUPPÉ, ſe dit au figuré, d'une perſonne qui eſt des plus conſiderables du lieu où il habite, ou dans la profeſſion qu'il exerce. Cet Artiſan ſur la controverſe a deffié les Miniſtres les plus *huppez*.

HUR.

HURE. ſ. f. La teſte d'un ſanglier, d'un ours, d'un loup, & autres beſtes mordantes. On le dit auſſi d'un ſaulmon, d'un brochet. Ce Chaſſeur a fait preſent à ſon Advocat d'une *hure* de ſanglier. le meilleur morceau d'un ſaulmon frais, c'eſt la *hure*. Ce nom ſe diſoit originairement de la ſeule dent ou deffenſe d'un ſanglier; & depuis on l'a tranſporté à toute la teſte.

HURE, ſe dit au figuré d'une teſte mal peignée, des cheveux rudes, droits & mal en ordre.

HURHAUT. adj. Mot populaire dont ſe ſervent les Chartiers pour faire tourner leurs chevaux. Il eſt venu en uſage dans cette phraſe proverbiale. Il n'entend ni à dia, ni à *hurhaut*, pour dire, il n'entend point la raiſon, on ne le ſçauroit gouverner.

HURLEMENT. ſ. m. Cri d'un loup. Quand on paſſe les bois la nuit, on eſt effrayé du *hurlement* des loups.

HURLEMENT, ſe dit auſſi des cris effroyables, comme ceux des gros chiens enfermez, des Sauvages quand ils viennent au combat, des gens qui ſouffrent de grandes douleurs ou ſupplices.

HURLER, ou *Heurler*. v. act. Faire des hurlements, ſoit comme les loups, les chiens, les Barbares, ou les gens qui ſouffrent. Ce mot vient du Latin *ululare*, ou de l'Italien *urlare*. On dit auſſi quelquefois, que le chien *hurle*, lors qu'il ſent le loup, ou les chiennes chaudes qu'il ne peut joindre. On dit proverbialement, qu'il faut *hurler* avec les loups, pour dire, qu'il faut faire comme les autres, faire le meſchant avec les meſchants.

HURLUBRELU. adv. Terme populaire qui ſignifie, Bruſquement, inconſiderement. C'eſt un homme *hurlubrelu*, qui agit eſtourdiment & ſans connoiſſance, qui ne prend point garde à ce qu'il fait.

HUS.

HUSSART. ſ. m. eſt une milice en Pologne & en Hongrie, qu'on oppoſe à la cavalerie Ottomane. Ils ont force plumes & peaux de tigres pour leurs habillements.

HUT.

HUTE. ſ. f. Petit logement fait à la haſte pour ſe mettre à l'abri de la pluye, du mauvais temps. Cet Hermite eſtoit logé dans une petite *hute* qu'il avoit fait dans le bois. les ſoldats campez ſe font de petites *hutes* avec des perches & de la paille. Ce mot vient de l'Allemand *hute*, qui ſignifie *maiſonnette*, diminutif de *haus*, qui ſignifie *maiſon*.

HUTER. v. act. qui ne ſe dit qu'avec le pronom perſonnel. Faire une hute. Il ne faut pas bien du temps aux ſoldats pour *ſe huter*. On dit auſſi, qu'un Chaſſeur ſe *hute* dans un arbre ou dans un buiſſon, pour dire, qu'il s'y cache & y eſt à l'affuſt.

HUTER, en termes de Marine, c'eſt de grand temps amener les grandes verghes, & les joindre avec les maſts, attachant un des bouts juſques ſur le vibord, de peur que le vaiſſeau ne ſe tourmente.

HUY.

HUY. adverbe de temps. Terme du Palais. Le jour preſent où l'on eſt. Il faut reſpondre à cette requeſte dans *huy*. la forcluſion eſt donnée ſauf *huy*. on luy a donné aſſignation d'*huy* en quinzaine pour comparoir devant tel juge. Ce mot vient de *hodie*.

HYA.

HYACINTHE. ſ. f. Plante & fleur printanniere, ordinairement bleuë & de gris de lin. Il y en a auſſi de blanches & de rouges, ou de pourpre violette. Elle eſt odorante, & a la figure d'un petit godet. L'*hyacinthe* de Dioſcoride a ſa tige liſſée de la hauteur d'un palme, qui eſt verde & plus menuë que le petit doit, ſa chevelure eſt toute garnie de fleurs rouges, qui venant à meurir, ſe recourbent vers la terre. Elle fleurit comme les violettes ſur la fin de Mars, & dure long-temps avant que de ſe fleſtrir. Sa racine eſt bulbeuſe. Quelques-uns l'appellent *vaciet*. Il y a auſſi une

hyacinthe Orientale. Mathiole. En Latin *hyacinthus*. Son nom vient, ſelon Nonius, de *ia* & *cynthion*, qui ſignifie *violettes d'Apollon*; ou de *ia* qui ſignifie *ſeule*, & de *cynthos* qui ſignifie *fleur*, c'eſt à dire, fleur par excellence, comme dit Fulgence. Ce mot vient du Grec *hyakinthos*, qui eſt le nom d'un beau jeune homme aimé d'Apollon, du ſang duquel les Poëtes diſent que cette fleur a été produitte.

HYACINTHE, eſt auſſi une pierre precieuſe de la couleur de la fleur d'*hyacinthe*. Il y en a de trois ſortes. L'Orientale qui vient de Calecut & de Cambaye, égale en dureté l'amethiſte Orientale. elle eſt orengée, & haute en couleur. Celle de Portugal un peu plus tendre a la couleur tirant ſur le ſoucy. Il y en a une auſſi qu'on appelle la *changeante*, qui eſt d'un jaune de citron. L'*hyacinthe la belle*, eſt celle qui a la couleur d'écarlate ou de vermillon, tirant ſur le rubis ou le grenat, qui vient de Boheme, & qui eſt une pierre chevée. En l'Iſle de Taprobane il y a une *hyacinthe* ou rubis de la figure d'une groſſe pomme de pin d'un prix ineſtimable, qui jette un feu qui ſurprend & qui esblouït quand le Soleil donne deſſus.

En Pharmacie on appelle *confection d'hyacinthe*, une confection où il entre des *hyacinthes*, des ſaphirs, eſmeraudes, topaſes, perles, coraux, feuilles d'or, des os de cœur de cerf, & autres raretez qui font encherir les remedes.

HYADES. ſ. f. Terme d'Aſtrologie. Ce ſont ſept eſtoiles fameuſes chez les Poëtes, qui ameinent toûjours la pluye. Elles ſont dans la teſte du Taureau, dont la principale eſt l'œuil gauche du Taureau, que les Arabes nomment *aldebaran*. Ce mot vient du Grec *hyades*, du verbe *hyo*, *pluo*. Cette Conſtellation, quand elle commence à paroiſtre, apporte ordinairement de grandes pluyes.

HYÆNE. ſ. f. Animal farouche dont parle Pline, qu'il dit eſtre une année maſle, & une autre année femelle. Belon ſe trompe, quand il dit que c'eſt l'animal que nous appellons *civette*. Pline dit que des yeux de l'*hyæne* on tire des pierres precieuſes appellées *hyenie*. Ariſtote & Ælian diſent qu'elle rend les chiens muets par ſon ombre, qu'elle imite la parole des hommes, & qu'elle les nomme par leurs noms pour les faire ſortir & les devorer. Ils diſent auſſi qu'elle a les pieds de l'homme, & point de vertebres au cou. Ovide en fait auſſi mention. Ce mot vient du Grec *hyaina*, qui vient, ſelon Geſner, du Grec *hys*, *ſus*, *cochon*. Cet animal eſt un des plus immondes, ne vivant que de charognes, tirant hors de terre les corps morts pour les devorer.

HYALOIDE. adj. Terme de Medecine, qui ſe dit de la ſixiéme tunique de l'œuil. On l'appelle autrement *vitrée*, parce qu'elle enferme de toutes parts l'humeur vitrée qui eſt au fond de l'œuil.

HYD.

HYDATIDES. ſubſt. fem. Terme de Medecine, qui ſe dit des groſſes veſſies pleines d'eau qui viennent ſouvent en diverſes parties du corps.

HYDRARGYRE. ſ. m. C'eſt un nom que les Medecins & Chymiſtes donnent au Mercure. Il eſt Grec, & ſignifie *eau d'argent*, ou argent liquide, dont il a la reſſemblance. Ce mot vient du Grec *hydor*, *aqua*, & d'*argyros*, *argentum*, *argent: metallum inſtar aquæ mobile & liquidum*, *metail mobile & liquide preſque comme de l'eau*.

HYDRAULIQUES. ſ. m. plur. Science qui enſeigne la conduitte des eaux, & le moyen de les eſlever, tant pour les rendre jalliſſantes, que pour autres uſages. Heron a deſcrit pluſieurs machines *hydrauliques*. Ce mot d'*hydrauliques* ſignifie *eau ſonnante*, parce que dans la premiere invention des orgues, où on n'avoit pas encore l'invention d'y appliquer des ſoufflets, on ſe ſervoit d'une cheute d'eau pour y faire entrer le vent, & les faire ſonner. Vitruve fait mention de ces machines *hydrauliques*. Ce mot vient du Grec *hydraulis*, qui eſt compoſé d'*hydor*, *aqua*, & d'*aulos*, *tibia*, *fluſte*, ou inſtrument de Muſique.

HYDRE. ſ. f. Serpent d'eau qui fait grande guerre aux grenouilles dans les marais taris. Phedre dit que les grenouilles demanderent un Roy, & que Jupiter leur envoya une *hydre* qui les mangea toutes. Quand ce ſerpent ſort de l'eau pour ſe nourrir en terre, il s'appelle *cherſydrus*; & alors il eſt ſemblable à l'aſpic, & ſa morſure eſt dangereuſe, & fait mourir dans trois jours. Ce mot veut dire *hydre terreſtre*. Elle a le col plus petit que les aſpics. En Latin on l'appelle *natrix*, c'eſt à dire, *nageuſe*; parce qu'elle vit ordinairement dans l'eau. Ce mot vient du Grec *hydros*, ou *hydra*, *ſerpent d'eau*, d'*hydor aqua*.

HYDRE, ſignifie auſſi un monſtre fabuleux que les Poëtes feignent avoir pluſieurs teſtes, qui adjouſtent qu'à la place de celle qui eſtoit coupée il en naiſſoit pluſieurs autres. La deffaite de l'*Hydre* eſt miſe au rang des travaux d'Hercules. L'*hydre* eſt le ſymbole des procés & de la chicane.

HYDRE, ſe dit figurément en choſes morales, en parlant des ſeditions populaires, & autres choſes qui pullulent & qui ſe multiplient tant plus on s'efforce de les deſtruire. Le Peuple eſt une *hydre* à cent teſtes. On a dit de l'Allemagne, que c'étoit une *hydre*, qu'elle produiſoit plus de ſoldats qu'on n'en pouvoit deffaire, & que pour la vaincre il y falloit mettre le feu.

HYDRE, en termes d'Aſtrologie, eſt une Conſtellation qui eſt vers le Pole Meridional, qui contient 25. eſtoiles, ſelon Ptolomée, & ſelon Bayerus, 29.

En termes de Blaſon, on appelle quelquefois *hydre*, une couleuvre ou un ſerpent d'eau.

HYDROCELE. ſubſt. fem. Maladie des bourſes enflées par une fluxion de ſeroſitez. Ce mot vient du Grec *hydor*, *aqua*, & de *kili*, *ramex*, *ramex aqueſus*.

HYDROGRAPHIE. ſ. f. Ce mot par ſon étymologie ſignifie ſeulement la deſcription des eaux; mais dans l'uſage ordinaire on entend la ſcience qui apprend l'art de naviger, de faire les cartes marines, de conduire les vaiſſeaux, & de connoiſtre dans les voyages de long cours le lieu precis où on eſt. C'eſt de toutes les ſciences celle qui approche le plus de la perfection, & il ne luy manque gueres que la connoiſſance des longitudes. Le Pere Fournier a amplement eſcrit de l'*Hydrographie*, & aprés luy le Pere Deſchales. L'Ordonnance de la Marine au titre 8. parle des Profeſſeurs d'*Hydrographie* qu'elle veut eſtre eſtablis dans tous les ports. Ce mot vient du Grec *hydrographia*, compoſé d'*hydor*, & de *graphe*, *ſcribo*, *deſcribo*.

HYDROGRAPHIQUE. adj. Qui appartient à l'Hydrographie. Des cartes *hydrographiques*, c'eſt à dire, marines, ou dreſſées exprés pour les P tes. On y marque les rumbs de vents. Les Meridiens y ſont paralleles les uns aux autres. On y marque auſſi les baſſes, les rochers & les bancs.

Chriſto-

Chriſtophle Colomb eſtoit un homme qui gagnoit ſa vie à faire des cartes *hydrographiques*. Il ſe trouva heritier des Memoires d'un fameux Pilote nommé Alonſo Sanchez de Huelva Capitaine de vaiſſeau, lequel par haſard avoit eſté pouſſé par une tempeſte en l'Iſle de St. Dominique, & qui mourut chez luy au retour de ſon voyage. Cela luy fit entreprendre la deſcouverte des Indes Occidentales qui luy reüſſit. Ceſar d'Arcons a enſeigné la maniere de faire un vaſe qu'il appelle *hydrographique*, par lequel il explique le flus & le reflus de la mer, & on y voit produire les mêmes mouvements & regularitez qu'on a remarquez par toutes les mers, ſuivant le ſyſteme qu'il en a donné dans ſon livre du flus & du reflus de la mer.

HYDROMANTIE. ſubſt. fem. Divination qui ſe fait par le moyen de l'eau. Varron dit que l'*Hydromatie* a eſté inventée par les Perſes, & que Numa Pompilius & Pythagore s'en ſont fort ſervis. Ce mot vient du Grec *hydromanteia*, compoſé de *hydor*, & de *manteia divinatio*.

HYDROMEL. ſ. m. Breuvage qui ſe fait avec de l'eau & du miel. L'*hydromel* vineux ſe fait avec de l'eau de pluye & du miel de Narbonne, qu'on fait cuire & eſcumer juſqu'à ce qu'un œuf y ſurnage; & aprés que la liqueur qu'on en tire a eſté expoſée au Soleil pendant 40. jours pour la faire bien fermenter, on y meſle du vin d'Eſpagne; & ſi on ne s'en ſert que deux ou trois mois aprés, il aura alors un gouſt approchant de la malvoiſie. On fait auſſi de l'*hydromel* vineux ſans y mettre du vin, & en le laiſſant ſeulement bouillir au Soleil. Les Polonois & les Moſcovites en font leur boiſſon ordinaire. L'*hydromel* s'appelle en Grec *melikraton*, & en Latin *aqua mulſa*. On l'a appellé auſſi *medo & meda*. Il eſt appellé *ſimple*, quand il n'y entre rien que de l'eau & du miel. Et quand il y a beaucoup d'eau, & peu de miel, on le nomme *aqueux*, lequel ſe peut faire en tout temps. Quand on y meſle quelques autres drogues, on l'appelle *compoſé*. Et on l'appelle *vineux*, quand ſa force égale celle du vin, laquelle il acquiert non ſeulement par la grande quantité de miel qu'il reçoit, mais auſſi par ſa grande coction & inſolation; & il ne ſe fait bien que durant les grandes chaleurs de l'eſté. Ce mot vient du Grec *hydor*, & de *meli*, *mel*, *miel*, *aqua melle mixta*, *eau meſlée de miel*.

HYDROPHOBIE. ſ. f. Terme de Medecine, qui ſignifie *crainte de l'eau*. C'eſt un ſymptome qui arrive aux malades mordus de beſtes enragées; de ſorte qu'on appelle auſſi la maladie de la rage, *hydrophobie*. Ce mot eſt Grec, & eſt compoſé d'*hydor*, & de *phobos*, *timor*, *crainte*, *phobeomai*, *timeo*, *je crains*.

HYDROPIQUE. adj. m. & f. Qui a les membres enflez par une abondance d'eaux, ou de vents. Les *hydropiques* boivent beaucoup ſans ſe deſalterer. Ce mot vient du Grec *hydor*, & *d'ops*, *facies*, la *face*: *hydropikos*, *hydropique*, d'*hydrops*, *hydropiſie*.

HYDROPISIE. ſ. f. Enflure des membres du corps cauſée par une eau qui ſe coule entre cuir & chair, lors que le foye ne fait plus ſes fonctions. L'*hydropiſie* eſt mortelle aux vieillards: les jeunes gens en gueriſſent. Il y a auſſi une *hydropiſie* cauſée par les vents. Elle occupe quelquefois toute l'habitude du corps, & quelquefois une ſeule partie, particulierement le ventre inferieur, & cette capacité qui eſt entre le peritoine & les inteſtins. Elle a divers noms ſuivant les differentes parties

qu'elle afflige. Ainſi dans les bourſes, elle s'appelle *hydrocele*, en la gorge *bronchocele*, en la poitrine *pleurocele*, &c. L'*hydropiſie* des vents s'appelle par Hippocrate, *hydropiſie ſeche*, quoy qu'elle ne ſoit pas ſans meſlange d'humeurs. Elle eſt nommée par les Grecs *tympanites*, parce qu'en frappant le ventre, il ſonne comme un tambourin nommé en Grec *tympanon*. Toute *hydropiſie* eſt engendrée d'un grand refroidiſſement de foye, ſoit par ſon propre vice, ſoit par la communication des autres parties, qui ſont cauſe que la ſanguification eſt depravée. On guerit quelquefois l'*hydropiſie* par la parakenteſe, qui eſt une picqueure qu'on fait à coſté du nombril avec la lancette.

HYDROPOTE. ſ. m. & f. Terme de Medecine, qui ſe dit de ceux qui ne boivent que de l'eau. on a diſputé en Medecine, ſi les *hydropotes* vivoient plus long-temps que les autres. Ce mot vient du Grec *hydropotis*, de *hydor*, & de *potis*, *potor*, *buveur*.

HYG.

HYGROMETRE, ou *Hygroſcope*. ſ. m. Inſtrument qui fait connoiſtre la ſechereſſe ou l'humidité de l'air. Il eſt compoſé de deux petits ais de bois fort deliez qui ſe meuvent dans une coulice, ſuivant que l'humidité ou la ſechereſſe de l'air les fait enfler ou ſe retirer; & par leur mouvement ils font mouvoir une aiguille qui eſt au milieu, & qui marque dans un cadran les degrez de ces qualitez. Voyez ſa figure dans le Journal des Sçavans de l'an 1677. Il a eſté inventé en Angleterre. Il y a auſſi un *hygroſcope* de l'invention d'Emanuel Magnan, qui eſt fait avec un ſeul brin de l'eſpic d'avoine ſauvage qui eſt parfaitement meur, ſur lequel on met un Index. On ſe peut ſervir auſſi de la gouſſe d'une veſſe ſauvage, qui ſe redreſſe ſuivant l'humidité, ou ſechereſſe de l'air, comme il eſt dit dans l'Hiſtoire de la Societé Royale d'Angleterre. Ce mot eſt compoſé du Grec *hygros*, *humidus*, *liquidus*, & de *metreo*, *metior*.

HYM.

HYMEN, ou *Hymenée*. ſubſt. maſc. Divinité fabuleuſe des Payens, qu'ils croyoient preſider aux mariages. C'eſtoit le Dieu qu'on invoquoit dans les Epithalames. Les Poëtes l'appellent le *blond Hymenée*. Le flambeau de l'*Hymenée*.

HYMEN, ſignifie auſſi poëtiquement, le mariage. Il eſt ſous le joug de l'*hymen*. On dit encore en ce ſens, *hymenée*.

HYMEN, en termes de Medecine, eſt une petite peau ſemblable à du parchemin délié, que quelques-uns diſent eſtre dans le cou de la matrice des vierges au deſſous des nymphes, & qui ſe rompt lors de leur defloration avec effuſion de ſang. Les ſages-femmes l'appellent la *Dame du milieu*. Quand elle eſt retirée, elles diſent que c'eſt une marque de la perte du pucelage. Les Anatomiſtes modernes diſent qu'il ne s'en trouve point dans les filles les plus jeunes, même dans les fœtus. Les Anciens l'ont appellé *taye* & la *cloiſon*, la *porte* & la *garde* de la virginité. Les Hebreux avoient coûtume de conſerver ce ſang comme une marque de la chaſteté de leurs filles, & ils l'envoyoient monſtrer à la parenté le lendemain des nopces. Voyez Laurens Joubert dans ſes erreurs populaires, où il a inſeré pluſieurs rapports de ces Matrones fort plaiſants.

HYMEN, eſt auſſi une peau déliée qui enveloppe les fleurs des jardins qui ſont en bouton, & qui ne ſe rompt que lors que la fleur s'eſpanoüit. Ce qui ſe dit particuliérement des roſes.

HYMNE. ſ. tantoſt maſc. tantoſt fem. Loüange en vers propres à chanter, compoſez à l'honneur de la Divinité. On chante des *Hymnes* dans l'Egliſe Catholique à Laudes, à Veſpres, & aux autres heures. Les *Hymnes* de la Paſſion, du St. Sacrement. L'*Hymne* des Confeſſeurs, des Martyrs, des Vierges. Prudence a fait la plus-part des *Hymnes* du Breviaire. Les gens de Port-Royal ont traduit les *Hymnes* fort élegamment. On appelle auſſi le *Te Deum*, une *Hymne*, quoy qu'il ne ſoit point en vers. Le premier qu'on dit avoir compoſé des *Hymnes* & Cantiques pour les chanter dans les Egliſes, fut St. Hilaire Evêque de Poitiers, & aprés luy St. Ambroiſe Evêque de Milan. On appelle le *Gloria in excelſis*, l'*Hymne* Angelique. le Pape Teleſphore eſt celuy qui a ordonné qu'on le diroit à la Meſſe : mais il n'en a fait que le commencement, & St. Hilaire le reſte. Quelques-uns diſent qu'il avoit eſté compoſé par les Apoſtres mêmes. Ce mot vient du Grec *Hymnos*, du verbe *hydo*, *celebro*. Iſidore ſur ce mot remarque, que l'*Hymne* eſt un Cantique de joye, & rempli des loüanges de Dieu. Et c'eſt en cela même, adjouſte-t-il, que l'*Hymne* eſt diſtingué du *Threne*, qui eſt un Cantique lugubre qui ne contient que des lamentations.

HYMNE, ſe dit auſſi generalement des ouvrages de Poëſie faits à l'honneur de quelqu'un. Les Poëtes Grecs ont fait pluſieurs *Hymnes* à la loüange des faux Dieux. Ronſard eſt le premier qui en François a fait des *Hymnes* & des Poëmes heroïques.

HYP.

HYPERBOLE. ſ. f. Figure de Rhetorique qui augmente ou qui diminuë exceſſivement la verité des choſes dont elle parle. L'Apologie de Balſac contient une belle deffenſe des *hyperboles*. l'Evangile n'a pas évité les *hyperboles*. Ce mot vient du Grec *hyperboli*, *ſuperlatio*, du verbe *hyperballein*, *exſuperare*, *exceder*, *ſurpaſſer de beaucoup*.

HYPERBOLE, en termes de Geometrie, eſt une figure deſcrite par une ſection du cone, lors qu'un plan le coupe ſans eſtre parallele à un de ſes coſtez, (comme eſt la parabole) & qu'au contraire il s'en eſloigne en dehors ; car s'il s'en eſloignoit en dedans, il deſcriroit une Eclypſe. Ceux qui ont defini l'*hyperbole* une ſection d'un cone par un plan parallele à ſon axe, ont fait une mauvaiſe definition : car quoy qu'il ſoit vray que cette ſection deſcrive en effet une *hyperbole*, neantmoins il s'en peut deſcrire du même point trente mille autres qui ne ſeroit point paralleles à l'axe, & par conſequent qui ne ſeront point compriſes dans la definition.

HYPERBOLIQUE. adj. m. & f. Qui contient une *hyperbole*. Quand on dit qu'un homme eſt un geant, c'eſt une expreſſion *hyperbolique*. Il y a des Auteurs qui affectent d'eſtre *hyperboliques*.

En termes de Geometrie, on dit un miroir *hyperbolique*, une figure *hyperbolique*, quand ils ſont taillez en hyperbole. Une ligne *hyperbolique* ne peut jamais toucher une ligne droite, quoy qu'elle s'en approche toûjours.

HYPERBOLIQUEMENT. adv. D'une maniere *hyperbolique*. Cet Auteur parle toujours *hyperboliquement*. Coupper un cone *hyperboliquement*.

HYPERCRITIQUE. adj. m. Cenſeur outré, Critique qui ne laiſſe paſſer aucune faute, qui ne pardonne rien. Cet ouvrage doit eſtre bien correct, il a paſſé par les mains des Docteurs *hypercritiques*. Ce mot vient du Grec *hyperkritikos*, compoſé de la prepoſition *hyper*, & de *kritikos*, de *kritis*, *judex*, de *krino*, *judico*, *je juge*.

HYPOCAUSTE. ſ. m. lieu ſouſterrain où il y avoit un fourneau qui ſervoit à eſchauffer les bains chez les Anciens. C'eſt encore aujourd'huy ce qui eſchauffe les eſtuves. Ce mot vient du Grec *hypokauſton*, de la prepoſition *hypo*, *ſub*, & du verbe *kaio*, *incendo*.

HYPOCISTIS. ſ. m. Arbriſſeau branchu & feuillu qui croiſt auprés des racines du *ladanum*, & des deux eſpeces de *ciſtus* plantes medicinales qui entrent en la compoſition de la theriaque. Il y en a de maſle & de femelle. La fleur du maſle eſt ſemblable à celle du grenadier. Celle de la femelle eſt blanche. Ses feuilles ſont longuettes en forme de ſauge : auſſi la plus-part des payſans l'appellent ſauge ſauvage. Les Apothicaires le ſubſtituent au lieu de l'acacia, ou grenadier ſauvage.

HYPOCONDRE. ſ. m. Terme d'Anatomie, qui ſe dit proprement de chaque coſté de la region épigaſtrique ou partie ſuperieure du bas ventre. Ce mot eſt Grec, & ſignifie *ſous les cartilages des fauſſes coſtes*. En l'*hypocondre* droit eſt ſitué preſque tout le foye ; au gauche la rate, & la plus grande portion du ventricule ou de l'eſtomac. Quelquefois Hyppocrate a appellé *hypocondre*, tout le ventre inferieur. Ce mot eſt Grec & vient de la prepoſition *hypo*, *ſub*, & de *kondros*, *cartilage*, *cartilagini ſubjacens*, *qui eſt au deſſous du cartilage*.

HYPOCONDRIAQUE. adj. m. & f. & ſubſt. Qui eſt travaillé des vapeurs & fumées qui s'eſlevent des *hypocondres*, qui troublent le cerveau, d'où vient qu'on appelle un viſionaire, un fou melancolique, un *hypocondriaque*, un fou par intervalles.

HYPOCRAS. ſ. m. Breuvage qu'on fait avec du vin, du ſucre, de la canelle, du girofle, du zinzembre, & autres ingrediens. On fait de l'*hypocras* framboiſé, ambré. On fait de l'*hypocras* ſoudainement avec des eſſences. on fait auſſi de l'*hypocras* d'eau, que les Medecins appellent *bouchet*. On en fait auſſi de biere & de cidre. On appelle *chauſſe d'hypocras*, le filtre par lequel on le paſſe pluſieurs fois pour le purifier. C'eſt une piece de drap ou d'eſtamine faite en pointe. On met dans la chauſſe un grain de muſc ou d'ambre gris pour le parfumer. L'*hypocras* paſſé pour vin de liqueur, & ſe boit par delices à la fin d'un repas. Si on boit beaucoup d'*hypocras*, il engendre la ſquinancie, la paralyſie, &c. Ce mot vient du verbe Grec *hypokerannymi*, qui ſignifie *meſlanger*.

HYPOCRISIE. ſ. f. Deſguiſement en matiere de devotion ou de vertu. On cache bien des méchancetez ſous le voile de l'*hypocriſie*. le plus grand de tous les vices c'eſt l'*hypocriſie*. Ce mot vient du Grec *hypokriſis*, *ſimulatio*, *ſimulation*, *deguiſement*, du verbe *hypokrinomai*, *ſimulo*, *je diſſimule*, *je fais ſemblant*.

HYPOCRITE. adj. m. & f. Qui contrefait le devot, l'homme de bien, & qui ne l'eſt pas. JESUS-CHRIST a toûjours fait la guerre aux Phariſiens, parce qu'ils eſtoient *hypocrites*. Il a comparé les *hypocrites* aux ſepulchres blanchis,

beaux au dehors, & pleins de pourriture au dedans. Il a crié malheur ſur les *hypocrites*.

HYPODROME. ſubſt. maſc. Lieu fameux à Conſtantinople, qui eſtoit une eſpece de Cirque ou de carriere, où on faiſoit des exercices & des courſes de chevaux. Du Cange dit que ce mot a ſignifié auſſi une longue galerie, & auſſi un travail où on ferre les chevaux.

HYPOGASTRE. ſ. m. Terme d'Anatomie. C'eſt la partie inferieure du bas ventre, qui commence deux ou trois doigts au deſſous du nombril, & va juſqu'à l'os pubis. Ce mot eſt Grec, & vient d'*hypo*, & de *gaſtir*, *venter*.

HYPOGASTRIQUE. adj. eſt une epithete qu'on donne à une veine qui ſort des rameaux iliaques, qui eſt fort groſſe, & qui nourrit preſque toutes les parties contenuës dans l'*hypogaſtre* ou ſous-ventre. Elle ſe diviſe en pluſieurs rameaux qui vont à la matrice, à la veſſie, & aux extremitez de l'inteſtin droit qui ſont les hemorroïdes externes.

HYPOMOCLION. ſ. m. Terme des Mechaniques. C'eſt ce point qui ſoûtient le levier, & ſur lequel il fait ſon effort, ſoit quand on le baiſſe, ſoit quand on l'éleve. Les ouvriers l'appellent *orgueuil*. Ce mot eſt Grec, & vient d'*hypo*, *ſub*, & de *mochlos*, *vectis*, *barre*, *levier*.

HYPOSTASE. ſ. f. Terme de Theologie. Suppoſt, perſonne. Il n'y a qu'une nature en Dieu, & trois *hypoſtaſes*. Ce mot vient du Grec *hypoſtaſis*, *ſubſiſtentia*, d'*hypo*, *ſub*, & de *hiſtimi* ou *ſtao*, *ſto*, *exiſto*.

HYPOSTASE, en termes de Medecine, ſe dit du fond du ſediment de l'urine.

HYPOSTATIQUE. adj. qui ſe dit dans le myſtere de l'Incarnation, de l'union de la nature humaine avec la nature divine.

HYPOSTATIQUEMENT. adv. D'une maniere *hypoſtatique*. Le Verbe a eſté uni *hypoſtatiquement* à la nature humaine en la perſonne de JESUS-CHRIST.

HYPOTHENUSE. ſ. f. Terme de Geometrie. C'eſt le plus grand coſté d'un triangle, ou la ligne ſubtendente de l'angle droit ou obtus. On l'apelle autrement *la baſe*. Ce mot vient du Grec *hypoteino*, *ſubtendo*, *hypoteinouſa*, *ſubtendens*, ſous entendu, *grammi*, *linea*.

HYPOTHEQUAIRE, ou *hypothecaire*. adj. m. & f. Qui concerne l'hypotheque. Les creanciers *hypothecaires* ſont preferez aux chirographaires. les actions *hypothecaires* durent quarante ans.

HYPOTHECAIREMENT. adv. Par une action hypothecaire. On aſſigne un heritier pour ſe voir condamner à payer une dette du deffunt perſonnellement pour la part & portion dont il eſt heritier, & *hypothecairement* pour le tout.

HYPOTHEQUE. ſ. f. Charge qui ſe met ſur des biens immeubles, quand on emprunte, lors qu'on s'oblige à faire quelque choſe par un contract public & ſolemnel, ou qu'on y eſt condamné par une ſentence ou arreſt. On colloque les creanciers ſur les biens de leur debiteur ſuivant l'ordre de leur *hypotheque*, ſelon l'ancienneté, la priorité, le privilege de leur *hypotheque*. les Notaires mettent dans tous les contracts, Sans que l'*hypotheque* generale deroge à la ſpeciale. un decret purge les *hypotheques*, & non pas le doüaire. un mineur a *hypotheque* ſur les biens de ſon tuteur du jour de l'acte de tutelle. une action en declaration d'*hypotheque*, eſt celle qu'on dirige contre un tiers detenteur d'un bien *hypothequé* & non decreté. Ce mot vient du Grec *hypothiki*, qui ſignifie, *choſe ſujette à quelque obligation*, du verbe *hypotithemai*, *ſupponor*, *je ſuis ſujet*.

On appelle auſſi *hypotheque*, une eau de vie aſſaiſonnée avec des ceriſes, & quelques aromates, qui commencent à eſtre en uſage parmy le beau monde.

HYPOTHEQUER. v. act. Charger ſon bien immeuble d'une hypotheque. Quand on contracte, on *hypotheque* tous ſes biens preſens & advenir. quand on oblige ſon bien franc & quitte qui eſt desja *hypothequé* à un autre, on eſt ſtellionataire.

HYPOTHEQUÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

HYPOTHESE. ſ. f. Suppoſition qu'on fait d'un principe, d'une propoſition, pour en tirer des raiſonnements & des conſequences. On fait ſouvent de fauſſes *hypotheſes* pour faire tomber un antagoniſte en des abſurditez; & même en Geometrie on en tire des veritez. Si le Ciel tomboit, il y auroit bien des allouettes priſes: voilà une bonne conſequence tirée d'une fauſſe *hypotheſe*, ou du moins conditionnelle. En bonne Logique il ne faut pas paſſer de l'*hypotheſe* à la theſe, c'eſt a dire, il faut prouver le principe qu'on ſuppoſe, avant que d'en vouloir faire croire la conſequence. Ce mot vient du Grec *hypotheſis*, d'*hypo*, *ſub*, & de *theſis*, *poſitio*, *hypotheſe*, *ſuppoſition*.

HYPOTHESE, ſe dit en Aſtronomie, des differents ſyſtemes du Ciel, ou ſuppoſitions diverſes des ſituations & des mouvements des parties du monde, ſuivant leſquelles on tâche d'expliquer & de ſauver tous les phenomenes ou apparences celeſtes: en telle ſorte que celle qui ſert à les mieux expliquer, & qui eſt la plus ſimple, paſſe pour la plus vraye, ou du moins pour la plus plauſible. Les plus fameuſes *hypotheſes* ſont celles de Ptolomée, de Copernic, de Tychobrahé, de Fracaſtor, de Deſcartes. Celle de Copernic eſt la plus ſuivie. Celle de Ptolomée eſt rejettée tout à fait. On le dit auſſi des autres ſuppoſitions qu'on fait dans la Phyſique pour expliquer les autres phenomenes de la nature.

HYPOTHETIQUE. adj. m. & f. Qu'on ſuppoſe, ſoit qu'il ſoit vray, ſoit qu'il ſoit faux. Une propoſition *hypothetique* ou conditionnelle, eſt celle où on dit ſi cela eſt vray, ou cela ſuppoſé.

HYPOTHETIQUEMENT. adv. D'une maniere hypothetique. La plus-part des choſes phyſiques ne ſe prouvent qu'*hypothetiquement*, c'eſt à dire, en ſuppoſant certains principes.

HYPOTYPOSE. ſ. f. Figure de Rhetorique qui fait la deſcription d'une choſe, qui la met devant les yeux, qui la fait connoiſtre. Ce mot vient du Grec *hypotypoſis*, du verbe *hypotypoo*, *per figuram demonſtro*, *deſigno*, *je repreſente*, *je fais voir quelque choſe*.

HYS.

HYSOPE. ſ. f. C'eſt un petit arbriſſeau qui jette force ſurgeons d'une ſeule racine, durs comme du bois, & hautes d'un pied & demi, qui pouſſe d'un coſté & d'autre par toute ſa tige des feuilles longuettes, dures, odorantes, chaudes & un peu ameres au gouſt. Sa fleur ſort de la cime de ſa tige, faite en eſpi & de couleur celeſte. Il y a de l'*hyſope* de jardin, & de l'*hyſope* de montagne. En Latin *hyſſopus* ou *hyſſopum*. Nicod dit que ce mot vient de l'Hebreu *eſoe*, dont les Grecs ont fait *hyſſopos*. C'eſt de ce dernier mot qu'il eſt derivé.

On dit proverbialement, Depuis le cedre juſqu'à l'*hyſope*, par imitation de ce qui eſt dit de la ſageſſe de Salomon, qui avoit la connoiſſance de toutes choſes depuis le cedre juſqu'à l'*hyſope*, c'eſt à dire, des plus grandes choſes & des plus petites.

HYSTERIQUE. adj. f. Terme de Medecine, qui ſe dit d'une femme qui a le mal de mere, ou une ſuffocation de matrice qui luy empeſche quelquefois le mouvement du pous. On appelle cet accés *paſſion hyſterique*. Ce mot vient du Grec *hyſtera*, qui ſignifie *matrice*, du Latin *uterus*, ou *loci muliebres*.

I,

I. ſubſt. fem. La troiſiéme lettre voyelle, & la neuviéme de l'Alphabet François. Il eſt auſſi conſone, & en ce cas on en allonge le caractere par enbas. Les Imprimeurs appellent *i trema*, lors qu'il y a deux petits points au deſſus de la lettre.

I, chez les Anciens eſtoit une lettre numerale, & ſignifioit cent, ſuivant ce vers.

I. C. compar erit, & Centum ſignificabit.

J A.

JA. advarbe. Vieux mot, au lieu duquel on ſe ſert de *maintenant* ou de desja. Il eſt *ja* temps de faire l'affaire. Ce mot vient du Latin *jam*.

On dit proverbialement d'un prodigue. Il eſt des enfants de Noé, de la race de *ja fait*, pour dire, qu'il a achevé de manger ſon patrimoine, par une meſchante alluſion à *Japhet*. Il eſt bas.

J A B.

JABLE. ſ. m. L'entaille, la raineure que font les Tonnelliers dans les douves pour y faire tenir les fonds des vaiſſeaux, comme poinçons, cuves, barriques, &c.

On appelle *peignes du jable*, des morceaux de douve taillez & enfoncez dans les cerceaux, pour reparer les *jables* rompus.

JABLER. v. act. Faire des jables aux tonneaux & aux douves.

JABOT. ſ. m. Sac ou poche qui eſt prés du cou des oiſeaux, qui eſt au bas de l'œſophage, pour garder quelque temps la nourriture qu'ils ont avalée ſans maſcher. Les corbeaux & les Corneilles n'ont point de *jabot*. Le *jabot* ſert aux oiſeaux pour ſuppléer au deffaut de la preparation qui ſe fait dans la bouche des animaux qui maſchent ou qui ruminent. Il leur ſert auſſi à garder quelque temps l'aliment qu'ils portent à leurs petits.

JABOT, ſe dit auſſi burleſquement de l'homme. Ainſi Scarron a dit,

Amour nabot qui du *jabot*
De Dom Japhet, as fait
Une ardente fournaiſe, &c.

JABOT, ſe dit auſſi chez les Marchands, d'une piece de dentelle qu'on met par ornement à la fente d'une chemiſe d'homme. Il a acheté une garniture de dentelles, le rabat, les manchettes & le *jabot*. La choſe n'eſt plus gueres en uſage.

J A C.

JACE'E. ſ. f. C'eſt une plante toûjours verde qui vient de Portugal qu'on appelle grande *jacée*. Il y en a une autre qui vient de Sicile & d'Italie qui a des feuilles de Roquette, des fleurs jaunes & des teſtes eſpineuſes, elles ſont toutes deux descrites dans les Memoires de l'Academie des ſciences.

JACENT, ENTE. adj. Terme du Palais, qui ſe dit des ſucceſſions abandonnées, quand perſonne ne s'eſt voulu porter heritier d'un defunt. Il faut faire creer un Curateur à une heredité *jacente*, pour diriger contre luy ſes actions. Les Romains faiſoient pluſieurs heritiers, depeur que leur ſucceſſion ne fuſt *jacente*. On dit plus ſouvent aujourd'huy, des biens *vacans*.

JACHAL. ſ. m. Eſt un animal dont on voit de grandes trouppes en Perſe, qui percent les murailles des maiſons pour y entrer, & ouvrent auſſi les ſepulcres pour en tirer les corps morts, & qui les devorent comme des vautours. Herbert en fait mention dans ſes Voyages, & croit que ce ſont des chiens, qui dans un autre air changent leur premiere nature.

JACHERE. ſ. f. Terre labourable qu'on laiſſe repoſer une ou pluſieurs années ſans y rien ſemer, pour la rendre par aprés plus fertile. Il y a des terres qu'on laiſſe en *jachere* de deux années l'une; d'autres de trois ans en trois ans, &c. Ce mot vient de *vacaria*. Menage, comme qui diroit, *terres vacquantes où on meine paiſtre les vaches*.

JACOBIN, INE. ſ. m. & f. C'eſt un nom qu'on donne en France aux Religieux & Religieuſes qui ſuivent la Regle de St. Dominique, à cauſe de leur principal Couvent qui eſt prés de la Porte St. Jacques à Paris, qui eſtoit un Hoſpital des Pelerins de St. Jacques quand ils s'y vinrent eſtablir. D'autres pretendent qu'ils s'appellerent *Jacobites* dés qu'ils eſtoient en Italie, parce qu'ils imitoient la vie Apoſtolique, & quelques Auteurs les appellent *Predicateurs de St. Jacques*. Ils ſont un des Corps des quatre Mendians. On les appelle auſſi les *Freres Preſcheurs*; & on dit communément, *Jacobins* en chaiſe, Cordeliers en chœur, &c.

On appelle en termes de Cuiſine une *ſoupe à la Jacobine*, un potage fait avec de la chair de perdrix & de chapons roſtis & deſoſſez, & hachée bien menu avec du bouillon d'amande qu'on verſe ſur du pain bien mitonné, & ſur un lit de fromage, & de ce hachis & des œufs. Voyez le Cuiſinier François.

On dit auſſi proverbialement, J'ay dans la gorge un *Jacobin* qui m'eſtrangle, en parlant de quelque groſſe flegme ou crachat, à cauſe qu'elle eſt blanche comme l'habit d'un *Jacobin*. Il eſt bas.

JACOBITE. ſ. m. Ce ſont de certains Chreſtiens Heretiques qui vivoient en Egypte & en la Terre Sainte, ainſi nommez, parce qu'ils eſtoient Diſciples d'un Jacques Patriarche d'Antioche, dont l'hereſie fut embraſſée par l'Empereur Anaſtaſe.

JACOBUS, eſt une eſpece de monnoye d'or d'Angleterre, valant 14. l. 10. ſ.

JACOIT. Adverbe. Vieux mot qui ſignifie, Encore que. On ne le dit plus qu'au Palais. Il a eſté condamné, *jaçoit* qu'il euſt d'aſſez bonnes deffenſes.

JACQUE. ſ. f. Vieux mot qui ſignifioit une petite

tite caſaque que les cavaliers portoient autrefois ſur leurs armes & cuiraſſes. Elle eſtoit faite de cotton ou de ſoye contrepointé entre deux eſtoffes legeres. Elle s'appelloit auſſi *hautbert*, ou *haubergeon*, comme prouve Jean le Maire en ſes Illuſtrations des Gaules. Il s'en faiſoit auſſi de drap d'or & d'argent, d'où ſont venuës les *Jacquettes* & grands pourpoints. Du Cange croit que ce nom pourroit venir de ces factieux qui ont paru autrefois ſous le nom de *Jacquerie*.

JACQUE DE MAILLES. Armure faite de pluſieurs petits anneaux attachez enſemble en forme de maille, qu'on portoit ſous les habits. Les poltrons qui ſe battoient en duel mettoient une *jacque de maille* ſous leur pourpoint: ce qui obligea ceux qui ſe battoient ſans ſupercherie de mettre pourpoint bas en ſe battant. Menage aprés Pontanus derive ce mot de l'Allemand *jach*, d'où on a fait depuis *Jacquette*.

JACQUEMART. Voyez *Jaquemart*.

JACQUERIE. ſ. f. en termes d'Hiſtoire eſt le nom qu'on a donné à une faction qui s'eſleva en France vers Beauvais en l'an 1358. du nom de leur Capitaine qui s'appelloit *Jacques* Bonhomme. Voyez Froiſſart.

JACQUETTE. ſ. f. Robbe de petits garçons qu'ils portent juſqu'à ce qu'on leur donne le haut-de-chauſſes. Cet enfant avoit appris mille gentilleſſes lors qu'il n'avoit encore que la *jacquette*. Borel derive ce mot de *anqueton*, qu'il derive du Grec *echiton*. Voyez *Jacque*.

JACQUETTE, eſt auſſi un habit de payſan fait en petite caſaque ſans manches.

On dit proverbialement, qu'on a trouſſé la *jacquette* à quelqu'un, qu'on luy a bien ſecoüé ſa *jacquette*, pour dire, qu'on luy a donné le foüet; ou qu'on l'a battu. On dit auſſi d'une choſe qu'on a tout à fait oubliée, Je ne m'en ſouviens non plus que de ma premiere *jacquette*.

JACTANCE. ſ. f. Vieux mot qui ſignifioit autrefois, Loüange de ſoy même faite par vanité & ſans fondement. Ce Gaſcon ſe vante d'avoir fait trente combats, c'eſt une pure *jactance*.

JACULATOIRE. adj. m. & f. Terme de devotion qui ſe joint particulierement au mot *d'oraiſon*. C'eſt une priere faite du fonds du cœur, quand on l'eſleve à Dieu avec une fervente devotion.

JACULATOIRE, en termes d'Hydrauliques, ſe dit des fontaines qui font des jets d'eaux eſlevez en l'air, ſoit par la compreſſion naturellement faite par le poids des eaux dont la ſource eſt plus haute, ſoit par la force des pompes, ou d'autres machines. Les fonteines *jaculatoires* ſont la plus grande beauté d'un jardin.

JAD.

JADE. ſ. m. Pierre verdaſtre tirant ſur la couleur d'olive, qui eſt eſtimée à cauſe de ſa dureté, eſtant beaucoup plus dure que le porphyre, que l'agathe, & que le jaſpe, qu'on ne peut tailler qu'avec de la poudre de diamant. Il eſt fort en eſtime chez les Turcs & les Polonnois, qui en ornent toute ſorte d'ouvrages, & ſur tout les manches de leurs ſabres, qu'ils font graver & remplir d'or fin. On en fait même des vaſes. Il y en a de deux ou trois verds differents. Les cabinets des curieux ſont pleins de cimeterres, de couteaux emmanchez de *jade*. On tient que le *jade* appliqué ſur les reins preſerve de la colique nephretique.

Mr. Bervier dit que les Caravanes du Sibet en portent au Cachemire, & que les Galibis en font grand trafic, & l'eſtiment autant que le diamant. Les naturels de l'Amerique Meridionale l'eſtiment fort, à cauſe de la vertu qu'ils luy attribuent contre l'épilepſie, les maux de reins, la gravelle & la pierre, en la portant ſur les reins. On en a imprimé un Traitté à Paris, où on l'appelle *pierre divine*. Quelques-uns eſcrivent *jade* ou *jade*.

JADIS. adv. de temps, qui ſignifie l'ancien temps:

> Mais cela fut *jadis* au temps de vos ayeux, dit Balſac.

On appelle ironiquement les vieillards qui ſuivent les anciennes modes, les bonnes gens du temps *jadis*. Ce mot vient du Latin *jam dius*.

JAI.

JAILLIR. v. n. qui ne ſe dit que des choſes liquides qui ſont pouſſées en quelque lieu avec violence. Il y a pluſieurs fonteines en ce jardin qui *jailliſſent* fort haut. il y a une ſource dans cette vallée qui *jaillit*. il y a une eſtincelle de feu qui a *jailli* ſur vous. les chevaux qui courent dans un lieu plein de fanges, font *jaillir* de la bouë ſur les paſſans. Ce mot vient de *jaculari*.

JAILLISSANT, ANTE. adj. Qui *jaillit*, qui eſt pouſſé avec violence. Il ſe dit proprement des fonteines qui font des jets dans les jardins, ſoit par la peſanteur des eaux, ſoit par la compreſſion artificielle des machines.

JAIS, ou *Jayet*. ſ. m. Mineral ou pierre foſſile fort noire qui ſe fait d'un ſuc lapidifique & bitumineux dans la terre, comme le charbon; mais celuy-cy s'écaille, & reçoit un beau poli. Il ſe travaille comme l'ambre, dont il a la plus-part des qualitez. Il y en a beaucoup en Dauphiné. Rabelais deſcrit la Pragmatique Sanction avec ſes Patenoſtres de *jayet*, car on en fait principalement des Patenoſtres & des boutons de deuil. Pour bien loüer des chevaux noirs, on dit qu'ils ſont noirs comme *jais*.

JAIS, eſt auſſi un verre qui imite le *jais* mineral, qui ſe fait dans les verreries. On le tire en de longs filets creux qu'on couppe, ou qu'on ferme comme on veut. On s'en ſert dans des broderies, & dans les garnitures de deuil. On fait celuy-cy de telle couleur qu'on veut, mais le plus ordinaire eſt le blanc & le noir.

JAL.

JALAGE. ſ. m. Droit Seigneurial que le Seigneur prend ſur chaque poinçon de vin vendu en detail. C'eſt la même choſe que ce qu'on appelle ailleurs *droit de forage*. Et ce mot vient de ce qu'on meſure le vin dans une *jale* ou *jatte*.

JALAP. ſ. m. Terme de Pharmacie. C'eſt une plante qui croiſt dans la Nouvelle Eſpagne, & eſt une racine moindre en groſſeur que le mechoacan, de couleur plus obſcure en dehors & en dedans, & de ſubſtance plus peſante, plus compacte & plus reſineuſe. On l'apporte en rouelles ſeches. Dans le livre d'Abraham Munting Medecin Anglois, il eſt parlé d'une plante nommée *Jalappa vera* ou *mirabilis Peruviana*, qui ſent fort bon durant la nuit, & le jour ne rend aucune odeur, ſi le temps n'eſt pluvieux.

JALE. ſ. f. Eſpece de *jatte*. Du Cange derive ce mot

mot de *jale* ou de *gale*, qui eſt une meſure des liquides chez les Anglois, qui contenoit huit pintes du pays.

JALET. ſ. m. Trait ou pierre qu'on lance. Il ne ſe dit qu'en cette phraſe, Arbaleſte à *jalet*: c'eſt une arbaleſte qui ſe charge avec une pierre ronde, telle qu'on en truove dans les embouchures des rivieres, qu'on nommoit autrefois *jalet*, & qu'on nomme maintenant *galet*. Ce mot vient du Grec *jallein*, qui ſignifie *mittere*, parce qu'on s'en ſervoit autrefois comme de balles pour tirer. Il eſt plus court de dire qu'il vient de *jaculum*.

JALOUS, OUSE. adj. Envieux, concurrent. Il ſe dit premierement à l'égard de l'ambition. Les gens d'un grand merite ont toûjours des envieux & des *jalous*. Themiſtocle eſtoit *jalous* de la gloire de Miltiade, ſes triomphes l'empêchoient de dormir. Ce mot vient du Latin *zeloſus*, ou de l'Italien *geloſo*. Menage.

JALOUS, ſe dit particulierement en matiere d'amour, de celuy qui craint un rival qui partage le cœur de ſa femme, ou de ſa maiſtreſſe. Ce vieillard eſt fort *jalous* de ſa femme, il l'obſerve, il la perſecute ſans raiſon.

On dit auſſi en Theologie, que Dieu eſt *jalous* de ſa gloire, pour dire, qu'il ne veut point qu'on adore les idoles, qu'on offre de l'encens à d'autres Dieux qu'à luy.

JALOUS, ſe dit auſſi à l'égard de quelques autres paſſions, & de ceux qui poſſedent une choſe qu'ils craignent de perdre. Une femme doit eſtre fort *jalouſe* de ſon honneur, un Magiſtrat de ſa reputation d'integrité. un Prince eſt *jalous* de ſon autorité.

JALOUS, en termes de Marine du Levant, ſe dit d'un vaiſſeau qui roule & qui ſe tourmente trop, qui eſt en danger de ſe renverſer faute d'eſtre bien leſté ou appareillé.

JALOUS, ſe dit proverbialement en ces phraſes. Il ne dort non plus qu'un *jalous*. Il eſt *jalous* de ſon ombre. Il en eſt *jaloux* comme un gueux de ſa beſace.

JALOUSIE. ſ. f. Paſſion de l'ame qui naiſt de l'envie qu'on a de la gloire du bonheur d'autruy, ou de l'amour propre, qui nous fait craindre de perdre ce que nous poſſedons, ou ce que nous deſirons de poſſeder. Il ſe dit ſur tout de l'amitié, & encore plus de l'amour. Un ſujet qui devient trop puiſſant donne de la *jalouſie* à ſon Prince. une grande amour eſt d'ordinaire accompagnée de *jalouſie*. la *jalouſie* fait haïr fortement les rivaux.

On dit figurément d'une place forte ſur une frontiere, qu'elle tient en *jalouſie* les Eſtats & les Princes voiſins, non ſeulement parce qu'ils ont envie de la poſſeder, mais eſcore parce qu'ils craignent qu'elle ne facilite les moyens de les attaquer. On dit auſſi, qu'une armée en campagne, tient pluſieurs places en *jalouſie*, lors qu'elles craignent toutes d'eſtre attaquées, & qu'elles ne peuvent juger à laquelle le Prince ennemi en veut.

JALOUSIE, eſt auſſi une feneſtre treilliſſée par laquelle on peut voir ce qui ſe fait au dehors ſans eſtre apperceu. Le grand Seigneur voit par une *jalouſie* tout ce qui ſe paſſe dans ſon Divan.

JALOUSIE, eſt auſſi un nom que quelques-uns donnent à l'amaranthe ou paſſe-velours.

JAM.

JAMAIS. adv. de temps, qui ſe dit de toute la ſucceſſion des ſiecles & des temps paſſez & futurs. Les propoſitions contradictoires ne peuvent *jamais* eſtre toutes deux vrayes en même temps. l'ingratitude de cet homme m'a fait rompre avec luy pour *jamais*. les pecheurs ſeront damnez à *jamais*. je ne l'ay *jamais* veu. on n'en parlera *jamais*. ce n'eſt *jamais* fait avec luy, il ne finit point.

Il ſe prend auſſi ſubſtantivement. Quand j'ay promis amitié à quelqu'un, c'eſt pour un *jamais*, pour toûjours. On dit auſſi, *jamais* au grand *jamais*. Ce mot vient de *jam* & *magis*.

On dit proverbialement. La ſemaine des trois Jeudis, trois jours aprés *jamais*.

JAMBAGE. ſ. m. Conſtruction de maçonnerie, qui ſert à ſouſtenir quelque partie d'un baſtiment. Les pieds droits d'une porte, d'une feneſtre, s'appellent *jambages*. les *jambages* de cette cheminée avancent trop dans la chambre. il faut reſtablir le *jambage* qui ſouſtient cette poutre.

JAMBAGE, ſe dit auſſi en termes d'Eſcriture, des lignes droites & à plomb qui ſervent à former les caracteres, & ſur tout les *m*. & les *n*. Il faut prendre garde que ces *jambages* ſoient bien égaux & bien droits.

JAMBE. ſ. f. Les parties baſſes du corps de l'homme, ou des animaux à quatre pieds, qui leur ſervent à ſe ſouſtenir, ou à marcher En l'homme les Medecins diviſent le pied en trois parties, ſçavoir la cuiſſe, la *jambe*, & le petit pied. La *jambe* a deux os, dont le plus grand s'appelle le *grand focile*, & en Latin *tibia*. Le moindre s'appelle le *petit focile*, l'*os de l'eſperon* ou *de la ſouſgreve*, & en Latin *fibula*. La *jambe* s'eſtend depuis le genou juſqu'à la cheville du pied. Le *gras de la jambe*, eſt la partie charnuë qui eſt au haut & au derriere de la *jambe*. On l'appelle auſſi en Medecine *le mollet* ou *le pommeau de la jambe*, en Latin *ſura*. La partie anterieure & deſcharnée ſe nomme la *greve* ou *le devant*, & quelquefois l'*eſpine*, parce qu'elle eſt aiguë. Il eſt maudit dans l'Ecriture, qui tend les *jambes* à un aveugle pour le faire cheoir. Les Turcs, les Japonnois, mangent & ſont aſſis les *jambes* croiſées, comme les Tailleurs travaillent icy. La plus grande peine des Courtiſans eſt d'eſtre toûjours ſur leurs *jambes*, c'eſt à dire, debout. Ce mot de *jambe* vient de *campa*, qu'on a dit pour *crus*, dont les Italiens ont fait *gamba*, & les François *gambade*. Menage.

On appelle *jambe cagneuſe*, celle qui eſt tortuë ſoit en dedans, ſoit en dehors. Une *jambe courte*, celle d'un boiteux qui n'eſt pas égale à l'autre. *Jambe de bois*, ſe dit d'un homme eſtropié qui a perdu, ou à qui on a couppé une *jambe*, & à qui on en a appliqué une de bois pour marcher. Et on appelle un homme *haut en jambes*, qui a ces parties plus hautes qu'à l'ordinaire.

On dit par menace, qu'on rompra bras & *jambes* à quelqu'un, pour dire, qu'on le battra vigoureuſement. Et on dit auſſi au figuré, qu'un Rapporteur a couppé bras & *jambes* à une partie, pour dire, qu'il luy a fait tout le mal qu'il luy pouvoit faire en rapportant ſon procés.

En termes de Manege, on dit les *jambes* de devant de cheval, & les *jambes* de derriere; & la *jambe* du coſté du montoir & hors du montoir. On dit, qu'un cheval a des *jambes* de cerf, quand il les a maigres & menuës, & qu'un cheval n'a point de *jambes*, quand il les a ruinées: & que la *jambe* luy mollit, quand il bronche. On dit, qu'un cheval cherche ſa cinquieſme *jambe*, pour dire, qu'il eſt las, & qu'il auroit beſoin d'une nouvelle *jambe*. On dit auſſi, qu'il va à trois, quand il boite bien

fort d'une *jambe*. On dit auſſi des meſchants chevaux, qu'on leur fera bien trouver des *jambes* à force de les picquer.

On dit à l'égard des *jambes* du cavalier, qu'un cheval connoiſt bien les *jambes*, qu'il prend les aides des *jambes*, qu'il reſpond aux *jambes*, qu'il obeït aux *jambes*, pour dire, qu'il ſuit les mouvemens du cavalier.

On dit auſſi d'une femme, qu'elle eſt à cheval *jambe* deçà, *jambe* delà, pour dire, qu'elle va en ſelle comme un cavalier.

JAMBE, ſe dit auſſi des pieds & des pointes du compas. Il y a des compas à deux *jambes*, à trois *jambes*.

JAMBE DE FORCE, en termes de Maçonnerie, eſt une chaiſne ou rang de pierre de taille qu'on fait dans un mur de plaſtre ou de briques pour ſouſtenir les poutres ou une groſſe piece de bois qu'on met au même lieu & à même deſſein dans les baſtiments de charpente. On les appelle auſſi *jambes ſous poutre*, *jambe eſtriere*, *jambe boutiſſe*: c'eſt une conſtruction de pierres de taille qui ſont engagées par leur queuë dans un mur de refend ou mitoyen.

JAMBES DE FORCE, en termes de Charpenterie, ſont deux groſſes pieces de bois qui ont d'ordinaire dix pouces en quarré, qu'on entaille ſur les poutres & qu'on joint par un tirant ou entrait pour faire une ferme ou un triangle qui ſouſtient les pannes & autres pieces qui forment le toit & la couverture. Il y a dans les combles couppez des *jambes de force* de deſſous, & des *jambes de force* de deſſus; les unes au deſſous de l'entrait ou tirant, les autres au deſſus.

JAMBE, ſe dit proverbialement en ces phraſes. Jetter le chat aux *jambes* de quelqu'un, c'eſt l'accuſer, rejetter ſur luy la faute de quelque choſe. On dit auſſi, qu'un homme prend ſes *jambes* à ſon cou, pour dire, qu'il ſe reſout à partir pour quelque meſſage, quelque voyage. On dit auſſi, que le lit eſt l'eſcharpe de la *jambe*, pour dire, qu'il ne faut point marcher quand on a mal à la *jambe*. On dit auſſi à celuy qui propoſe de faire une choſe dont on ne tirera aucun avantage, Cela ne me rendra pas la *jambe* mieux faite. On dit auſſi, Faire *jambe* de vin, quand ceux qui vont à pied preñent du vin pour acquerir de nouvelles forces. On dit auſſi d'un vieillard qui marche bien, qu'il a encore ſes *jambes* de quinze ans; & de celuy qui a les *jambes* foibles, Il ne ſçauroit preſque plus ſe tenir ſur ſes *jambes*. On dit auſſi, qu'un homme a la *jambe* tout d'une venuë comme la *jambe* d'un chien, quand il n'a gueres de gras de *jambe*. On dit auſſi, Donner le croc en *jambe* à quelqu'un, pour dire, le ſupplanter, faire quelque tour d'adreſſe, quelque perfidie qui luy faſſe manquer une affaire avantageuſe.

JAMBE. ſ. m. Triſſyllabe. Terme de Proſodie. C'eſt un pied d'un vers compoſé d'une breve & d'une longue. Deſmarets a dit dans les Viſionaires.

L'épode, l'antiſtrophe & le tragique *iambe*.

Ce mot, ſelon quelques-uns, tire ſon origine d'*Iambe* fille de Pan & de la Nymphe Echo, qui n'uſa que de paroles choquantes & de ſanglantes railleries à l'égard de Ceres affligée de la perte de Proſerpine. D'autres aiment mieux tirer ce mot du Grec *ion*, *venenum*, *venin*. Les vers compoſez d'*iambes* furent d'abord employez pour la ſatyre. Ils picquoient, ils repandoient leur venin comme des ſerpens.

JAMBETTE. Petit couteau qui ſe replie dans le manche pour le porter plus commodément dans la poche ſans avoir beſoin d'autre eſtuy.

JAMBETTES, en termes de Charpenterie, ſont de petites pieces de bois qu'on met ſur l'entrait pour ſouſtenir les arbaleſtriers, & en autres lieux. Il y a des *jambettes* de deſſous & des *jambettes* de deſſus, qui ſont comme de petites jambes de force, particulierement dans la conſtruction des domes.

JAMBIQUE. adj. Ce mot commence par une voyelle, auſſi-bien que *iambe*. C'eſt un terme poëtique qui ſe dit d'une eſpece de vers dont les Grecs & les Latins ſe ſont ſervis dans les Poëmes tragiques, & ſur tout de celuy de ſix pieds. Il reçoit au premier, troiſiéme & cinquiéme lieu un iambe, & au ſixiéme un ſpondée.

JAMBON. ſ. m. Cuiſſe ou eſpaule de pourceau, ou de ſanglier, qu'on leve pour ſaler, fumer, ou y faire autres ſortes de preparations pour le faire garder, ou le rendre plus agreable au gouſt. Les *jambons* excellents viennent de Bayonne.

JAMBON DE MAYENCE. C'eſt une preparation de *jambons*, qui ſe fait en les ſalant avec du ſalpetre pur, & en les preſſant dans un preſſoir à linge pendant 8. jours. Aprés quoy on les trempe dans de l'eſprit de vin où il y aura eu des grains de genevre pilés & macerés, & enſuitte on les met ſecher à la fumée du bois de genevre.

JAMBONNEAU. ſubſt. maſc. Petit jambon, ou partie d'un jambon haché en pluſieurs pieces, qu'on va prendre dans le baſſin du Charcutier.

JAN.

JANISSAIRE. ſ. m. Soldat de l'infanterie Turqueſque. Les *Janiſſaires* ſont des enfants de tribut que les Turcs levent ſur les Chreſtiens, & qu'on eſleve pour ſervir à l'armée. L'Aga ou le Chef des *Janiſſaires* eſt un des premiers Officiers de l'Empire. Toute la puiſſance du Turc depend des *Janiſſaires*. Ce fut Mahomet II. qui eſtablit les *Janiſſaires* pour la garde & ſeureté de ſa perſonne. Menage aprés Voſſius derive ce mot de *genizeri*, qui ſignifie en Turc *noves homines*, ou *milites*; & non pas de *janua*.

JANISSAIRES, à Rome, ſont des Officiers ou penſionaires du Pape, qu'on appelle auſſi *Participans*, à cauſe de certains droits aſſignez ſur les Annates, Bulles ou expeditions de la Chancelerie Romaine, comme il paroiſt dans les Memoires de taxe que donnent les Banquiers pour les frais de la levée des Bulles. Claude Vaure qui a bien eſcrit d'ailleurs de la Cour Romaine, dit que ces *Janiſſaires* ſont les ſolliciteurs des Banquiers expeditionaires, qui ſont ſouvent à la porte du Pape. Mais il ſe trompe. Du Cange dit bien la même choſe, & cite Octavius Veſtrius *de judiciis Aulæ Romanæ*. Mais la verité eſt que ce ſont des Officiers du troiſiéme banc au college de la Chancelerie Romaine, dont le premier banc eſt des Scripteurs, le ſecond des Abbreviateurs, & le troiſiéme des *Janiſſaires*, qui ſont des eſpeces de Correcteurs & de Reviſeurs de Bulles, à qui pour cela on paye un certain droit ſur les Annates.

JANSENISME. ſubſt. maſc. Doctrine de la grace ſelon les ſentiments de St. Auguſtin, à ce que pretendent pluſieurs ſçavants Theologiens qui ſont ſectateurs de Janſenius Evêque d'Ipre

qui

qui l'a enſeignée. Le *Janſeniſme* a fort partagé les eſprits en ces dernieres années.

JANSENISTE. ſ. m. Celuy qui ſuit le parti & la doctrine de Janſenius. On le dit auſſi de ceux qui affectent une grande ſeverité dans leur maniere de vivre, & une grande auſterité dans leurs mœurs & dans leur doctrine. Ainſi on appelle pluſieurs perſonnes devotes & reformées, des *Janſeniſtes*, qui ne connoiſſent point Janſenius. Les femmes ont appellé auſſi *Janſeniſtes*, des poignets qu'elles mettoient par modeſtie pour cacher leurs bras.

JANTE. ſ. f. Piece de bois de charronnage, qui fait la partie exterieure ou le cercle d'une roüe, ſoit d'un moulin, d'un carroſſe, ou d'une charrette. Les *jantes* ſont debitées de deux à trois pieds de long, & doivent eſtre bien chantournées. Ce mot vient de *kanthos*, qui ſignifie le fer appliqué ſur les roüës des chariots. Nicod.

JANTILLE. ſ. f. Ce ſont de gros ais qu'on applique autour des jantes & des aubes de la roüe d'un moulin pour recevoir la cheute de l'eau, & la faire mouvoir plus viſte. La *Jantille* ſert auſſi pour eſlever les eaux par le moyen des roüës diſpoſées à cet effet.

JANTILLER. v. act. Mettre de la jantille autour de la roüe d'un moulin, ou d'une roüe, deſtinée à eſlever des eaux. Il a couſté tant à *jantiller* cette roüe.

JANVIER. ſ. m. Nom du premier mois de l'année, ſelon la ſupputation dont on ſe ſert en Occident. Le Roy Charles IX. ordonna par un Edit de l'année 1564. qu'on commenceroit à compter l'année par le premier de *Janvier*. Auparavant on la commençoit à Paſques ou à Noël, comme témoigne le Pere Petau en ſon *Rationarium*. Les Romains luy ont donné ce nom, à cauſe de *Janus*, Divinité à qui ils attribuoient deux teſtes, parce que d'un coſté le premier jour de *Janvier* regarde l'année precedente, & de l'autre celle qui vient. Ce mot peut auſſi venir du Latin *Januarius*, de *janua*, *porte*. Ce mois étant le premier de tous eſt comme la porte des années. On dit proverbialement, que *Janvier* a trois bonnets, pour dire, qu'il fait fort froid en ce temps-là, & qu'il ſe faut bien couvrir la teſte. On dit auſſi, C'eſt un Soleil de *Janvier*, qui n'a ni force ni vertu, pour dire, qu'une perſonne n'a guere de pouvoir.

JAP.

JAPPEMENT. ſubſt. maſc. Terme de Venerie. Le *jappement* des chiens fait partir le gibier.

JAPPER. v. n. Abboyer. Ces chiens ont *jappé* toute la nuit. les petits chiens *jappent* quand ils ſentent le gibier. Il ſe dit proprement des chiens qui abboyent ſans neceſſité, & ſur tout des petits.

JAPPER. ſe dit figurément de ceux qui braillent. qui importunent les autres par leur bruit, par leurs crieries.

JAQ.

JAQUEMAR. ſubſt. maſc. Terme d'Horloge, eſt un homme de fer qu'on met ſur les horloges, avec un marteau à la main, pour frapper ſur le timbre, & marquer les heures. On l'a ainſi appellé du nom de l'ouvrier qui en a eſté inventeur, qui s'appelloit *Jaques Marc*.

Quand on dit, Armé comme un *Jaquemar*, cela vient de *Jaque-mar* de Bourbon, troiſiéme fils de Jacques de Bourbon Conneſtable de France ſous le regne du Roy Jean. C'eſtoit un Seigneur fort brave & vaillant qui ſe trouva en toutes les occaſions les plus dangereuſes de guerre & de tournois, mais qui pour donner bon exemple, & ſe moquer des fanfarons, eſtoit toûjours armé à l'avantage, diſant que les armes n'eſtoient faites que pour cela, & dés-lors on appella *Jaque-mars*, tous ceux qu'on voyoit armez de pied en cap.

JAQUEMAR, en termes de Monnoyeurs, eſt un reſſort qui fait relever la vis du balancier, quand elle a fait ſon effort pour l'empreinte.

JAR.

JARDIN. ſubſt. maſc. Terre cultivée qu'on meſnage au derriere d'une maiſon pour luy donner de l'air, pour ſe promener, & pour luy ſervir d'ornement. Les *jardins* ſont compoſez de parterres pour les fleurs, de potagers, de vergers, de bois de haute fuſtaye, & d'allée, ſelon leur diverſe eſtenduë. Ce mot vient de l'Allemand *garten* ou *gaart*, qui ſignifie la même choſe. Menage. L'Italien dit *giardino*. Du Cange dit qu'on a dit auſſi dans la baſſe Latinité *gardinum*, *gardinus* & *jardinus*. Mais il y a plus d'apparence que ces mots Italiens & Latins corrompus viennent du mot de *jardin*, qui eſt purement Bas-Breton, veu que cette langue eſtoit en uſage en France avant que le Latin y fuſt connu.

JARDIN, ſe dit auſſi d'un pays fertile, d'une terre agreable & bien cultivée. La Touraine eſt le *jardin* de la France. Il n'y a point de ſi beau *jardin* pour les fruits, que la Halle. le Paradis Terreſtre a eſté appellé le *jardin d'Eden*, le *jardin* de plaiſance. le *jardin* des Heſperides. le *jardin* du Roy, eſt celuy où on cultive les plantes medecinales, & où on enſeigne à connoiſtre les ſimples.

JARDIN, ſe dit proverbialement en ces phraſes. On dit de celuy qui dans un diſcours fait ſourdement quelque attaque, quelque reproche, quelque reprimende à un autre, qu'il jette des pierres dans ſon *jardin*. On dit auſſi de celuy qui diſpoſe abſolument de l'eſprit, ou des biens d'un autre, qu'il en fait comme des choux de ſon *jardin*. On dit encore figurément de celuy qui a fait quelque ouvrage, quand il le preſente, que ce ſont des fruicts de ſon *jardin*.

JARDINAGE. ſ. m. L'art de cultiver les jardins. Cet homme entend bien le *jardinage*. le *jardinage* a eſté mis depuis peu de temps en un haut point, & perfection par le Sr. le Noſtre.

JARDINAGE, eſt auſſi un terroir propre pour y faire un jardin. Il faut de la terre graſſe & noire pour le *jardinage*. le ſable, le terroir pierreux & de roche ne valent rien pour le *jardinage*.

JARDINAGES, ſignifie auſſi collectivement pluſieurs jardins enſemble. Rome n'eſt pas fort peuplée, la moitié de la ville eſt en *jardinages*. Il n'y a point de *jardinages* à Paris au cœur de la ville.

JARDINER. v. n. Travailler à ſon jardin, & le cultiver ſoy-même. Il ne ſe dit point des ouvriers & mercenaires. Un curieux fleuriſte ſe plaiſt à *jardiner*, à planter, à cultiver ſes fleurs.

JARDINER. v. act. Terme de Fauconnerie, qui ſe dit des oiſeaux qu'on expoſe le matin au Soleil ou dans un jardin. Il faut *jardiner* les autours ſur

la barre ou ſur la perche, & donner le jardin aux laniers & aux ſacres ſur la pierre froide.

JARDINET. ſ. m. diminutif. Petit jardin. Dans le cœur de la ville il ſe faut contenter d'un *jardinet*.

On dit proverbialement, Ne fais un four de ton bonnet, ni de ton ventre un *jardinet*, pour dire, qu'un bonnet trop chaud, ou trop de ſalade qu'on mange, ſont nuiſibles à la ſanté.

JARDINIER, IERE. ſ. m. & f. qui travaille à cultiver un jardin, qui en vend les fruits & les fleurs. Il y a à Paris un corps, une maiſtriſe de *Jardiniers*, des ſtatuts de *Jardiniers*. le livre du *Jardinier* François.

On dit proverbialement par reproche à ceux qui ne ſe ſervent point d'une choſe, & qui en veulent empêcher l'uſage aux autres, qu'ils ſont comme le chien du *Jardinier*, qui ne mange point de choux, & qui ne veut pas ſouffrir que les autres y touchent.

JARDINEUX, EUSE. adj. Terme de Joualliers. C'eſt une épithete qu'ils donnent aux eſmeraudes, quand elles ont quelque choſe de ſombre & de mal net, comme s'il y paroiſſoit des arbriſſeaux.

JARDONS, ou *Jardes*. Terme de Manege. Ce ſont des tumeurs calleuſes & dures qui viennent aux jambes du derriere d'un cheval, & qui ſont ſituées au dehors du jarret; au lieu que l'eſparvin eſt au dedans.

JARGON. ſ. m. Langage vicieux & corrompu du peuple, de payſans, qu'on a de la peine à entendre. Par toutes les Provinces le peuple parle un *jargon* different de la Langue des honneſtes gens. Ce mot vient de l'Eſpagnol *gerigonça*. Covarruvias. L'on diſoit autrefois *gergonner*.

JARGON, s'eſt dit originairement du bruit que font les oiſeaux, d'où il a eſté transferé aux hommes. En ce ſens il vient de *jar*, *oiſon*.

JARGON, ſe dit auſſi par extenſion en parlant des Langues mortes ou eſtrangeres que nous n'entendons pas. Il faut un trucheman pour entendre le *jargon* de ces eſtrangers.

JARGON, eſt auſſi une langue factice, dont les gens d'une même cabale conviennent, afin qu'on ne les entende pas, tandis qu'ils s'entendent bien entr'eux: tel eſt le *jargon* de l'Argot dont ſe ſervent les couppeurs de bourſe, les Bohemiens, qui eſt compoſé pour la plus grande partie de mots tirez du Grec.

JARGONELLE. ſ. f. Eſpece de poire un peu longuette qui vient au commencement de l'automne, qui eſt bonne à cuire.

JARGONNER. v. act. & n. Parler un langage corrompu, ou qui n'eſt pas intelligible.

JARGONNER, ſignifie auſſi, Murmurer tout bas, & parler entre ſes dents, ou parler avec difficulté, comme font les enfants qui n'ont pas encore les organes formez, en ſorte qu'on ne puiſſe pas entendre aiſément ce qu'on a dit.

JARRES, ou *giarres*. Terme de Marine. Grande cruche qui ſert à mettre de l'eau douce. Ce mot vient de *jarro* Eſpagnol, qui ſignifie un *pot*. C'eſt auſſi une meſure de 40. pintes. Fournier. Les Chapeliers appellent auſſi *jarres*, le poil qui ſort de la vigogne & du caſtor.

JARRET. ſ. m. C'eſt dans le corps humain la partie interieure & charnuë où la jambe ſe joint à la cuiſſe, que les Latins appellent *poples*, de *poſt plico*, à cauſe qu'elle ſe plie en arriere; car pour l'anterieure, on l'appelle *genou*, à cauſe de l'angle qui s'y fait en le ployant. Cet homme a le *jarret* ſouple, il eſt ferme ſur ſes *jarrets*. Du Cange derive ce mot de *garetum*, qu'on a dit dans la baſſe Latinité, ou de *garetto* Italien. Il vient plûtoſt de *garr*, mot Celtique ou Bas-Breton qui ſignifie *jambe*.

JARRET DE CHEVAL, eſt la jointure du train de derriere qui aſſemble la cuiſſe avec la jambe. Il faut qu'un chaval ait les *jarrets* grands, amples, bien vuidez & ſans enflure, qu'il ſache bien plier les *jarrets*. Les courbes, les ſoulandres, les eſparvins, &c. ſont des maladies de *jarret*.

On dit auſſi, un *jarret* de bœuf, un *jarret* de veau, qui eſt propre à faire des bouillons.

On appelle un *couppe-jarret*, un breteur, un filou, un aſſaſſin, qui menace de couppper les *jarrets*, de battre, d'aſſaſſiner.

JARRET, en termes de Maçonnerie, ſe dit des boſſes ou autres inégalitez & éminences ſur les voutes ou quelques autres ouvrages. Cette voute fait le *jarret*.

JARRETIER, eſt un nom qu'on donne au cheval qui a les jarrets trop proches l'un de l'autre. Ce nom vieillit, & on dit pluſtoſt maintenant un cheval *crochu*.

JARRETIERE, terme de Medecine, eſt le nom d'une groſſe veine faite de deux rameaux de la crurale qui s'uniſſent enſemble, & deſcendent par pluſieurs rejettons le long du jarret dans le gras de la jambe & juſqu'au talon.

JARS. ſ. m. Groſſe oye maſle.

On dit proverbialement, qu'un homme entend le *jars*, pour dire, qu'il eſt fin, ſubtil.

JARTIERE. ſubſt. fem. Lien avec lequel on attache ſes bas vers le jarret. Autrefois on mettoit les *jartieres* ſous le jarret: maintenant on les met ſur le genou. *Jartiere* de ſoye. *jartiere* de boucles. Menage derive ce mot de l'Anglois *garter*, ou du Bas-Breton *garr*, qui ſignifie la *jambe*, d'où on a fait *jarret*.

JARTIERE, eſt auſſi un fameux Ordre de Chevalerie en Angleterre, inſtitué par Edoüard III. qui fit 120. Chevaliers, qu'il obligea de porter une *jartiere* bleuë à la jambe gauche avec cette deviſe, *Honni ſoit qui mal y penſe*: le tout en l'honneur d'une *jartiere* de la Comteſſe de Sarisburi qu'il avoit ramaſſée, & qu'elle avoit laiſſé tomber en danſant.

On dit proverbialement, Donner des *jartieres* à quelqu'un, pour dire, luy donner des coups de ſangle ſur les jambes.

JAS.

JAS, Terme de Marine, eſt la piece de bois qui ſe met de travers au bout de l'ancre, pour l'empêcher de ſe coucher ſur le ſable, & faire en ſorte qu'une des pattes ſoit toûjours à plomb, afin qu'elle morde ſur le terrain pour retenir le vaiſſeau.

JASER. v. n. Parler beaucoup & ſans neceſſité de choſes frivoles. Les femmes, les enfants ſont ſujets à *jaſer*.

On le dit auſſi des oiſeaux babillards, comme les pies, ſanſonnets, &c.

JASER, ſignifie auſſi, Parler indiſcretement, reveler un ſecret, une choſe cachée. Ce criminel a *jaſé* dans ſon interrogatoire, à la queſtion, il a deſcouvert ſes complices. Il faut que quelqu'un de nous ait *jaſé*, puis qu'on a ſceu noſtre deliberation.

JASERAN. Vieux mot qui ſignifioit autrefois *jacque de maille*, cotte de maille; & on diſoit, un homme armé de nobles *jaſerans*, un cheval couvert de *jaſerans*. Il ſignifioit auſſi une chaiſne d'or tiſſuë de mailles plates, & entrelacées comme une cotte de maille. On le diſoit auſſi d'un bracelet d'or, eſpais & large, & d'un collier de femme. Tout cela eſt hors d'uſage & de mode.

JASEUR, EUSE. ſ. m. & f. Qui parle beaucoup, ou indiſcretement. Ne dites rien devant cette femme, c'eſt une *jaſeuſe* qui ira tout redire.

JASMIN. ſubſt. maſc. Petit arbre qui porte des fleurs blanches, & qui ſentent bon. Le *jaſmin* monte aiſément comme la vigne. Sa racine pouſſe de petites branches fort tendres, longues, verdes, molles & viſqueuſes, de chacun jetton deſquelles ſortent ſes feuilles longuettes & pointuës, comme au lentiſque. Ses fleurs viennent au bout de ſa tige en forme d'un petit lis de diverſes couleurs; car il y en a de blanc & de jaune. Quand il rend de la graine, ce qu'il fait en peu de lieux, elle eſt ſemblable aux lupins. Il y a dans ce jardin des palliſſades de *jaſmin* d'Eſpagne. Le *jaſmin* commun eſt jaune. Ce mot vient de l'Arabe *geſmin*, qui veut dire une *violette blanche*, à cauſe que la fleur de cette plante luy reſſemble. On l'appelle maintenant en Orient *zambach*, ou *ſambach*. D'autres diſent qu'il vient du Turc *jaſmin*, qu'ils ont fait apparemment de l'Hebreu *ſamim*, qui ſignifie toutes ſortes de drogues aromatiques.

On appelle *pommade de jaſmin*, de la *poudre de jaſmin*, des *gants de jaſmin*, la preparation de ces choſes faites avec du *jaſmin* pour les parfumer.

JASPE. ſ. m. Pierre peu differente de l'agathe, ſi ce n'eſt qu'elle eſt plus molle, & qu'elle ne peut pas eſtre ſi bien polie. La nature s'eſt plûë à exprimer en quelques-unes des fleuves, des bois, des animaux, des fruits, des payſages, & des figures, comme s'ils y avoient eſté peints. Le *jaſpe floride* qui ſe trouve aux monts Pyrennées eſt meſlé de pluſieurs couleurs. Il y en a auſſi d'une ſeule couleur, ou rouge, ou verde, mais il eſt de moindre prix. Le plus beau eſt celuy qui tire ſur une couleur de laque ou de pourpre, enſuitte l'incarnat ou de couleur de roſe; & celuy qu'on priſe à preſent eſt le verd chargé de petites taches rouges. *Jaſpe* eſt un nom Hebreu que les Latins n'ont point changé non plus que nous. Quelques Verſions Grecques luy ont donné le nom de *béril*. Onkelos luy donne le nom de *panthere*, à cauſe qu'il a des taches ſemblables à cet animal.

JASPER. v. act. Peindre en forme de jaſpe de diverſes couleurs, ce qu'on fait ſur la tranche & couverture des livres, ſur le papier, ſur le bois, &c.

JASPÉ, ÉE. part. & adj.

JAT.

JATTE. ſubſt. fem. Vaiſſeau rond fait d'une piece de bois tournée & creuſée autour, qui ſert à la cuiſine, à la vendange, & le plus ſouvent à mettre les balieures d'une maiſon. On appelle *cul de jatte*, un pauvre eſtropié qui n'a ni cuiſſe ni jambes dont il ſe puiſſe ſervir, & qui eſt obligé de marcher ſur ſes feſſes enfermées dans une *jatte*. Scarron s'appelloit *cul de jatte*, car il eſtoit tellement paralytique, qu'il ne pouvoit ſortir de ſa chaiſe. Ce mot vient de *gabata* Latin, qui ſignifie une *grande eſcuelle*. Du Cange le derive de *gata*,

qui eſtoit une ancienne eſpece de navire rond; & teſmoigne qu'on a dit autrefois *geatte*. On dit encore *gatte* en Picardie, pour dire un vaiſſeau rond, & qui n'eſt gueres profond.

JATTES, en termes de Mer, ſont des planches vers l'avant du vaiſſeau, pour recevoir l'eau que les coups de mer font entrer par les eſcubiers.

JATTER. ſ. f. Plein une jatte. Une *jattée* d'ordures. On dit auſſi, une *jattée* de ſoupe, en parlant de celle qu'on met par excés dans un plat, ou dans une eſcuelle.

JAV.

JAVART. ſubſt. maſc. Terme de Manege. Maladie de cheval. C'eſt une petite tumeur qui ſe reſout en apoſtume ou bourbillon, qui ſe forme au paſturon ſous le boulet, & quelquefois ſous la corne. Un *javart nerveux* eſt celuy qui vient ſur le nerf. Et *javart encorné* eſt celuy qui vient ſous la corne. Il faut deſſoler le plus ſouvent un cheval, quand il a un *javart encorné*.

JAVEAU. ſ. m. Terme des eaux & Foreſts. Iſle faite nouvellement au milieu d'une riviere par alluvion ou amas de limon & de ſable. L'Ordonnance parle ſouvent des atterriſſements & *javeaux*.

JAVELINE. ſ. f. Arme-d'*haſt*, ou demie-pique, dont les Anciens ſe ſervoient tant à pied qu'à cheval. Elle avoit cinq pieds & demi de long, & ſon fer avoit trois faces aboutiſſantes en pointe.

JAVELLE. ſ. f. Bled abattu qu'on laiſſe quelques jours ſur la terre en petits tas pour ſe ſecher, avant qu'on le mette en gerbes. Ce mot vient de *capella*, diminutif fait de *capus*, qui ſignifie *poignée*; car c'eſt en effet une poignée d'eſpics. Menage. D'autres qui pretendent qu'on diſoit autrefois *havelle*, le derivent de *hapſus*, dont Celſus s'eſt ſervi pour ſignifier *poignée*.

JAVELLE, ſe dit auſſi des petits fagots de ſarment, & de quelques fagots ou bottes d'eſchalats, & de lattes. Les *javelles* doivent contenir 50. eſchalas.

JAVELLER. v. actif & n. Mettre le bled ſur terre, & le diſpoſer en javelles pour le faire ſecher. Il faut laiſſer *javeller* le bled pendant trois ou quatre jours, c'eſt à dire, le laiſſer ſecher. Quand le temps eſt humide, le bled eſt long-temps à *javeller*.

JAVELOT. ſ. m. Petite javeline ou fleſche qu'on lance ſans le ſecours de l'arc contre l'ennemi. Ce mot vient de *capulottus* diminutif de *capulus*, qui eſt dit comme ſi le *javelot* eſtoit tout manche, à cauſe qu'on le darde en le tenant par le milieu. Menage. D'autres le derivent de *jaculum*, *à jaculando*, comme Du Cange, qui teſmoigne qu'on diſoit *gaveloces*, pour *ſpiculæ*, dans la baſſe Latinité.

JAUGE. ſ. f. Art de reduire à une meſure connuë ou cubique, la conſiſtance ou capacité inconnuë des vaiſſeaux, particulierement de ceux qui ont quelque rondeur. La *jauge* enſeigne combien un tonneau de mer qui peſe 2000. livres contient de pieds cubes d'eau, combien un muid, une barrique tiennent de pintes. Pluſieurs Auteurs ont eſcrit de la *jauge*, & de l'Arpentage. Ce mot vient du Latin *galba*, qui ſignifie *gros & gras*; car *jauge* ſignifie proprement la meſure de la pipe par l'endroit le plus gros. Menage. Du Cange le derive de *galo*, qui eſt une eſpece de meſure chez les Anglois; ou de *jalo*, d'où on a fait auſſi *jale*. En un autre endroit il le derive de *gagga*, qu'on a dit

dans la baſſe Latinité dans le même ſens. Il témoigne auſſi qu'il y avoit des jaugeurs de draps & de pain, auſſi bien que de tonneaux, c'eſt à dire, des marqueurs & des meſureurs.

JAUGE, eſt auſſi un Inſtrument ou broche de fer, qui eſt une eſpece de compas de proportion, ſur lequel ſont marquées pluſieurs lignes qui ſervent à faire la reduction ſur le champ de la capacité de tous les vaiſſeaux, quelque irreguliers qu'ils ſoient, à une meſure commune & connuë.

JAUGE, eſt encore la meſure commune & connuë qu'un vaiſſeau doit contenir, ſelon le different uſage des lieux. Ce muid contient tant de pintes, il eſt de *jauge*. On dit auſſi, quand on ſert une grande bouteille, un grand verre de vin, qu'ils ſont de *jauge*, pour dire, qu'ils contiennent la meſure & au delà.

JAUGER. v. act. Meſurer la capacité d'un vaiſſeau, & la reduire à une meſure commune & connuë. On dit auſſi en Maçonnerie, *Jauger* une pierre, pour voir ſi ſon eſpaiſſeur eſt égale.

JAUGEUR. ſ. m. C'eſt un Officier de ville qui ſçait l'art de jauger, ou qui a tiltre & pouvoir de jauger. Un juré *Jaugeur*. Le *Jaugeur* doit imprimer ſa marque ſur le vaiſſeau avec une roüanette, & y mettre la lettre *B*, ſi la jauge eſt bonne; la lettre M, ſi elle eſt trop foible ou moindre; & la lettre P, ſi elle eſt plus forte, avec un chifre qui marquera le nombre des pintes qui y ſeront de moins ou de plus. Chaque *Jaugeur* doit avoir ſa marque particuliere.

JAUGEAGE. ſ. m. Droit que ſont payer les Officiers *Jaugeurs* ſous pretexte du *jaugeage* des vaiſſeaux.

JAUNASTRE. adj. m. &. f. Qui tire ſur le jaune.

JAUNE. adj. m. & f. & quelquefois ſubſt. Couleur éclatante qui reflechit le plus de lumiere aprés le blanc. Les Teinturiers font le *jaune* avec de la gaude. On en fait auſſi avec le concomme ou terra-merita, qui eſt une racine; & pour les moindres eſtoffes, avec la ſarrette & la geneſtrolle. La nuance du *jaune* eſt le *jaune naiſſant*, le *jaune citron*, le *jaune paſle*, le *jaune paillé*, & le *jaune doré*. On compoſe le verd *jaune* du bleu & du *jaune*, & pluſieurs autres verds. Avec le *jaune* & le rouge de garence & celuy de bourre ſe font le *jaune* d'or, l'aurore, la couleur de ſoucy, l'orengée, la nacarate, l'iſabelle, la couleur du chamois, qui ſont des nuances du *jaune*. De la nuance du *jaune* & du fauve ſe compoſent toutes les nuances de feuille morte & de couleur de poil. Les Peintres & Eſmailleurs font du *jaune* avec du maſſicot, qui eſt de la ceruſe pouſſée au feu, ou avec de l'ochre. Les Enlumineurs en font avec du ſafran, de la graine d'Avignon, de l'orcanette, &c. La calamine eſt une terre *jaune* minerale, qui teint le leton ou le cuivre en *jaune*. les feuilles des arbres deviennent *jaunes*, quand elles ne reçoivent plus l'eau de la ſeve. Il y a beaucoup de matieres *jaunes* ou obſcures, qui ſe blanchiſſent lors qu'on les mouille, & qu'on les fait ſecher au Soleil pluſieurs fois. Mais ſi elles ſont blanches, & demeurent long-temps à l'air ſans eſtre mouillées, elles deviennent *jaunes*, ainſi qu'il advient à la toile & à la cire. Le papier & l'yvoire approchez d'un grand feu deviennent ſucceſſivement *jaunes*, rouges & noirs. La toile de ſoye eſtant devenuë *jaune* ſe blanchit par la fumée du ſoulfre. On peint les rayons du Soleil avec du *jaune*. Le *jaune d'œuf*, eſt la partie du milieu de l'œuf qui ſert de nourriture au poulet, tandis que la poule couve. La *toile jaune*, eſt de groſſe toile de meſnage, telle qu'elle vient de deſſus le meſtier, & avant que d'avoir eſté pluſieurs fois blanchie. Ce mot vient de l'Italien *giallo*, ou de l'Allemand *geel*, ou du Latin *galbinus*, *geaune*. On le derive auſſi du Latin *hyalinus*. Menage.

JAUNE, ſe dit proverbialement en ces phraſes. Ce beurre eſt *jaune* comme fil d'or. Ce malade eſt *jaune* comme ſafran, *jaune* comme un coin. On dit par raillerie de celuy dont on veut railler les diſcours, Il dit d'or, & s'il n'a pas le bec *jaune*. On dit auſſi, qu'un homme fait des contes *jaunes*, quand il dit des choſes incroyables. On dit auſſi à quelqu'un, qu'on luy fera voir ſon bec *jaune*, pour dire, qu'on luy fera voir qu'il s'eſt trompé, qu'il eſt un ignorant. Ce proverbe eſt tiré de la Fauconnerie, & des oiſeaux niais qui ont le bec *jaune*.

JAUNET. ſ. m. Nom que donnent les enfants à toutes les petites fleurs jaunes. C'eſt auſſi le nom que le peuple donne à toutes les pieces d'or.

JAUNIR. v. act. & n. Rendre jaune, ſoit par la teinture, ou par la peinture. On *jaunifſoit* autrefois les maiſons en ſigne d'infamie aprés des rebellions ou des banqueroutes. Il ſignifie auſſi, Devenir jaune. L'eſté n'a pas encore *jauni* les bleds. ce citron commence à *jaunir*.

JAUNI, IE. part. & adj.

JAUNISSE. ſubſt. fem. Maladie qui rend jaune, & qui vient d'un degorgement de bile. Voyez *Ictere*.

ICE.

ICELUY, ICELLE. Pronom relatif. Ce mot n'eſt plus en uſage qu'en pratique, & ſignifie, Celuy dont on a parlé auparavant. *Icelny* noſtre grand Conſeil: c'eſt le commencement du diſpoſitif de tous les arreſts de cette Juriſdiction.

ICH.

ICHNEUMON. ſ. m. C'eſt un animal qui naiſt en Egypte, qu'on appelle quelquefois *rat d'Inde*. Il eſt de la grandeur d'un chat. Les Egyptiens l'ont adoré, parce qu'il eſt ennemi du crocodile, & qu'il caſſe ſes œufs, & même le tuë quelquefois en luy rongeant les inteſtins. Les Naturaliſtes remarquent que l'*ichneumon* eſt le ſeul animal qui ait l'induſtrie de ſe ſervir d'armes deffenſives: car quand il veut attaquer un aſpic, il ſe roule dans la boüe, qu'il laiſſe ſecher pour luy ſervir de cuiraſſe. Ce mot vient du Grec *ichneumon*, du verbe *ichneuein*, *inveſtigare*, *chercher*. Le propre de cet animal eſt de chercher le crocodile & l'aſpic pour les tuer, car il eſt leur ennemy irreconciliable.

ICHTHYOPHAGE. Animal qui ne vit que de poiſſon. Des peuples *ichthyophages*. des oiſeaux *ichthyophages*. Ce mot eſt Grec, & vient de *ichthys*, *poiſſon*, & de *phagomay*, *edo*, *je mange*.

ICN.

ICNOGRAPHIE. ſ. f. Terme de Geometrie. C'eſt le plan ou la deſcription d'une forteresſe, d'un baſtiment, ou d'une autre conſtruction. Cette delineation eſt telle, que le baſtiment paroiſtroit au rez de chauſſée, ſi on l'avoit raſée. On l'appelle autrement *plan horiſontale*. Cette deſcription

ſcription marque ſeulement les longueurs & les inclinations des lignes, les angles & les eſpaiſſeurs des ouvrages. Les élevations ne ſont connuës que par le profil ou l'ortographie.

ICO.

ICONOCLASTE. ſ. m. & f. Briſeur d'images. L'hereſie des *Iconoclaſtes* a long-temps affligé l'Egliſe d'Orient. Elle vouloit deſtruire la veneration des images de Dieu & des Saints, & briſer toutes les figures & repreſentations dans les Egliſes. Leon Iſaurique Empereur d'Orient a eſté le principal Chef des *Iconoclaſtes*. Le Pere Maimbourg a eſcrit amplement l'Hiſtoire de la perſecution de l'Egliſe par les *Iconoclaſtes*. Ce mot vient du Grec *eikonoklaſtes*, *d'eikon*, *imago*, *image*, & du verbe *klaein*, *klan*, *rumpere*, *rompre*.

ICONOLOGIE. ſ. f. Interpretation de pluſieurs images ou monuments anciens & emblemes. Il y a pluſieurs livres intitulez *Iconologies*; celle de Debie calcographe, de Ripa, &c. L'*Iconologie* fait la peinture des choſes purement morales ſous la figure des perſonnes vivantes. Elle perſonnifie la Victoire, la Renommée, la Vertu, la Nobleſſe, l'Honneur, les paſſions, &c. & eſt fort neceſſaire aux Poëtes, aux Peintres & aux faiſeurs de balets & de repreſentations.

ICT.

ICTERE. ſ. f. Terme de Medecine, eſt un debordement de bile partout le corps, que les Latins appellent *aurigo*, ou *morbus regius*. Il y en a de trois ſortes. L'une qu'on appelle proprement la *jauniſſe*, qui eſt cauſée par la bile jaune, par l'intemperie ou inflammation du foye, ou par l'obſtruction de la bourſe ou veſcie du fiel. La ſeconde eſt noiraſtre, engendrée de la bile noire par l'indiſpoſition de la ratte, ou par l'oppilation de la veine porte, ou de la veine ſplenique. La troiſieſme tire ſur le verd, provenant du meſlange de la bile & de la melancolie; & elle eſt ordinaire aux filles qui ont les paſles couleurs. En la jauniſſe le blanc des yeux & tout le cuir eſt jaune, & travaillé de demangeaiſon. En l'*ictere* noire la naïve couleur ſe perd, à cauſe de l'humeur atrabilaire qui eſt eſpanduë ſous le cuir. Elle paroiſt d'abord brune, & enſuitte plombée & baſanée. La jauniſſe eſt la meſſagere de l'hydropiſie. Ce mot vient du Grec *ikteros*, qui ſignifie la même choſe, & qui ſelon Gorrhæus vient du Grec *iktis*, qui ſignifie une eſpece de bellette. Cet animal ayant les yeux de couleur d'or, on a donné ſon nom à la maladie qui rend jaunes ceux qui en ſont attaqués.

ICTERIQUE. adj. Terme de Medecine, qui ſe dit d'une perſonne malade qui a la jauniſſe.

ICY.

ICY. Adverbe de temps & de lieu qui marque le lieu où on eſt, le temps preſent, & qui eſt oppoſé à là, qui marque un lieu ou un temps eſloigné. Approchez vous *d'icy*, venez chez moy, ou dans mon voiſinage. faites un tour juſques *icy*, juſqu'en ce pays, en ce quartier. ſortez hors *d'icy*, il ne fait pas bon *icy* pour vous. hors *d'icy*, mauvaiſes penſées; c'eſt *icy* l'endroit du livre où noſtre queſtion ſera decidée. *icy* je feray mon parterre, & là mon potager. On dit encore, Cet homme eſt *d'icy*, pour dire, il eſt né dans ce village, dans cette ville, dans cette Province. On n'avoit point connu juſqu'*icy* la nature des Cometes, la circulation du ſang, la peſanteur de l'air, &c. pour dire, Juſqu'à maintenant. *d'icy* à cent ans, à cent ans *d'icy*. Ce mot vient du Latin *hic*.

IDE.

IDEAL, ALE. adj. Qui n'eſt qu'en idée.

IDE'E. ſ. f. Repreſentation qui ſe fait à l'eſprit de quelque choſe qui a paſſé autrefois par les ſens. J'ay quelque *idée* d'avoir veu cet homme-là, mais je ne ſçay pas l'endroit. il faut que je rappelle mes vieilles *idées*. Ce mot vient du Grec *idea*, *d'eidos*, *ſpecies*, *ſimulachrum*, *figure*, *apparence*, *exemplaire*.

IDÉE, ſe dit auſſi des connoiſſances que l'eſprit acquiert par le rapport & l'aſſemblage de pluſieurs choſes qui ont paſſé par les ſens. Deſcartes prouve nettement la neceſſité de l'exiſtence de Dieu par l'*idée* qu'on ſe forme naturellement d'un Tout infiniment parfait, dont l'exiſtence eſt une de ſes perfections. On ſe forme l'*idée* d'une chimere, par pluſieurs images qu'on raſſemble en ſon imagination. La lecture de ce livre m'a donné une nouvelle *idée* pour achever mon ouvrage. les Payens ſe ſont formé une fauſſe *idée* de la parfaite felicité.

IDÉE, ſe prend philoſophiquement pour un prototype, une image éternelle ſur laquelle toutes choſes ont eſté depuis formées. C'eſt ce qu'on appelle les fameuſes *idées* de Platon. Dieu a en ſoy l'*idée* de toutes choſes.

IDÉE, ſe dit auſſi d'une opinion, d'une croyance, qu'on a dans l'eſprit. Je m'eſtois formé une haute *idée* de la vertu de cet homme.

IDÉE, ſignifie auſſi quelquefois, Viſion, imagination fauſſe. Cet homme n'eſt riche qu'en *idée*, n'eſt heureux qu'en *idée*. le deſſein de Dinocrates, de faire une ſtatuë d'Alexandre du mont Athos, eſtoit un deſſein en *idée*, qui eſt demeuré en *idée*, qui ne ſe pouvoit executer.

IDEM. adv. Terme Latin dont on ſe ſert au Palais, quand on veut donner le même jugement, la même reſponſe, la même taxe ſur un article, qu'on a fait ſur le precedent.

IDENTIQUE. adv. m. & f. Qui eſt le même. Vous croyez me faire deux differentes propoſitions, mais elles ſont *identiques*.

IDENTITE'. ſ. f. Qualité qui fait que deux choſes ſont de même nature, & quelquefois les mêmes. Nonobſtant qu'il y ait trois perſonnes en Dieu, il y a *identité* de nature, de Divinité. il y a *identité* de raiſon pour accorder cette grace, puis qu'on a accordé cette autre.

IDES. ſ. m. plur. Terme du Comput Eccleſiaſtique dont ſe ſervoient les Romains dans leur Calendrier pour diſtinguer certains jours du mois. Les *Ides* ſont d'ordinaire le 13. de chaque mois, excepté aux mois de Mars, May, Juillet & Octobre, où elles ſont le 15. On ſe ſert encore de cette façon de compter les jours en la Chancellerie Romaine & dans le Breviaire. Ce mot vient du Latin *Idus*, de l'ancien mot Toſcan *iduare*, qui ſignifioit *diviſer*. D'autres le tirent d'*idulium*, qui eſtoit le nom de la victime qu'on offroit à Jupiter le jour des *Ides*: ſi ce n'eſt peut-eſtre que l'on n'ait donné à la victime le nom du jour qu'elle eſtoit immolée. D'autres tirent ce mot du Toſcan *Itis*, qui ſignifioit parmi ces peuples ce qu'*Idus* ſignifioit parmy les Romains.

IDI.

IDIOME. ſ. m. Langue d'une Province particuliere, qui eſt quelque peu differente de la Langue generale de la nation. Ce mot vient du Grec *idioma*, qui ſignifie la *proprieté*, la nature propre, parti.

IDIOPATHIE. ſ. f. eſt une maladie ou indiſpoſition qui eſt propre à quelque membre particulier, ſans aucune dependance ni participation du reſte du corps, telle qu'eſt la cataracte dans l'œuil. Elle eſt oppoſée à la *ſympathie*, qui arrive quand l'indiſpoſition eſt cauſée par le vice d'une autre partie, comme la fluxion. Ce mot eſt compoſé du Grec *idios*, *proprius*, *particulier*, & de *pathos*, *paſſio*; *affectus*, *paſſion*, *affection*.

IDIOT, OTE. adj. & quelquefois ſubſt. Sot, niais, peu ruſé, peu eſclairé. Il a une femme ſi *idiote*, qu'elle n'entend point le meſnage. vous avez affaire à un *idiot* qui n'entend point les affaires. depuis ſa maladie il eſt devenu tout *idiot*. Ce mot vient du Grec *idiotis*, qui ſignifie proprement un particulier, un homme qui mene une vie privée, qui ne ſe meſle point du gouvernement de la Republique. Il ſe prend enſuitte pour un homme ſimple, ignorant, &c.

IDIOT, s'eſt dit originairement d'un homme particulier fort ignorant qui ne ſçavoit que ſa langue maternelle. On a appellé auſſi *idiots*, les Freres Lays ou Convers, qui ne ſçavoient pas lire. Et enfin on a nommé *idiots*, les imbecilles qui ne ſçavoient pas compter juſqu'à 20. deniers, qui ne pouvoient retenir le nom de leur pere & de leur mere, leur âge, & autres choſes ſemblables. Du Cange.

IDIOTISME. ſ. m. Terme de Grammaire. Inflection de quelque verbe, conſtruction particuliere de quelque phraſe, de quelque particule qui a quelque irregularité, qui n'eſt pas ſelon la regle generale de la Langue, de la nation, mais qui eſt en uſage dans quelque Province particuliere. On a écrit des *idiotiſmes* de la Langue Grecque.

IDO.

IDOINE. adj. m. & f. Vieux mot qui ſe dit encore quelquefois en pratique, pour ſignifier, Propre à quelque choſe. Il eſt eſcorché du mot Latin *idoneus*, du Grec *idios*, *proprius*. Eſtre *idoine*, eſtre propre, convenable, ſont des ſynonymes.

IDOLATRE. adj. m. & f. Qui adore de faux Dieux, des creatures, des ouvrages de main d'homme. Tous les Payens ont eſté *idolatres*. Les Indiens d'Orient ſont encore des peuples *idolatres*, des Banians qui ſuivent l'opinion de Pythagore, les Perſes ou Gaures qui ſont ſectateurs de Zoroaſtre, & qui adorent le feu. L'Amerique eſtoit toute *idolatre* avant la venuë des Eſpagnols. Ce mot vient du Grec *eidololatris*, compoſé d'*eidos*, *imago*, *image*, & de *latreuein*, *ſervire*, *ſervir*, reconnoiſtre quelqu'un pour Maiſtre, pour Seigneur.

IDOLATRE, ſe dit auſſi de celuy qui aime avec trop de paſſion une creature. Les amants ſont *idolatres* de leurs maiſtreſſes, quelques maris de leurs femmes; les peres de leurs enfants. il y a des curieux qui ſont *idolatres* des tableaux. les avares ſont *idolatres* de leurs treſors. un Auteur eſt *idolatre* de ſes ouvrages.

IDOLATRER. v. act. Adorer une creature, une figure d'homme, ou d'animal. Les Juifs *idolatrerent* en l'abſence de Moiſe, ils ſe firent un veau d'or, & l'adorerent. les femmes de Salomon le firent *idolatrer*, luy firent adorer Aſtarthe & Moloch. III. Reg. cap. 11. On dit auſſi, qu'une mere *idolatre* ſon fils, qu'un mari *idolatre* ſon fils, qu'un mari *idolatre* ſa femme, pour dire, qu'ils les aiment avec une paſſion trop violente.

IDOLATRÉ, ÉE. part. & adj.

IDOLATRIE. ſ. f. Culte, adoration des faux Dieux. L'*idolatrie* a regné long-temps ſur toute la face de la terre. l'*idolatrie* a porté les Egyptiens à adorer des crocodiles, des chats, des oignons, &c.

IDOLATRIE, ſe dit auſſi d'une amour violente & demeſurée. Il aime ſa femme juſqu'à l'*idolatrie*. il y a eu des Diſciples ſi fort enteſtez du merite de leur Maiſtre, qu'ils les ont aimé juſqu'à l'*idolatrie*.

IDOLE. ſ. f. Creature ou ouvrage fait de main d'homme, qu'on adore comme une Divinité, à qui on rend des honneurs divins, à qui on bruſle de l'encens, on fait des ſacrifices, on érige des autels & des temples. Tous les Payens ont adoré des *idoles*. le Coloſſe de Rhodes eſtoit une *idole* du Soleil; le Palladium une *idole* de Minerve. Les Juifs mêmes avoient de la peine d'eſtre deſtournez du culte des *idoles*. les martyrs ont renverſé les *idoles*, ont refuſé l'encens aux *idoles*. Ce mot vient du Grec *eidolon*, *image*, d'*eidos*, *figura*, *ſpecies*, *repreſentation*, *figure*.

IDOLE, eſt auſſi l'objet d'une paſſion vehemente & extraordinaire.

Tel fait ſon Dieu, fait ſon *idole*,
D'une Amarillis qu'il cageolle.

IDOLE, ſe dit figurément d'une perſonne qui n'a point d'eſprit, qui n'a point de paroles, d'action, deboute hors, qui paroiſt inſenſible comme une ſtatuë, ainſi que marque cette Epigramme.

Voyez ce portrait, qu'il eſt bien,
Il n'y manque que la parole.
Dites donc qu'il n'y manque rien,
Car c'eſt le portrait d'une *idole*.

IDOLE, ſe dit poëtiquement d'une vaine image, comme celles qui paroiſſent en ſonge. Orphée croyoit ramener Euridice, & il ne trouva qu'une vaine *idole*. Ceriſi a dit dans ſa Metamorphoſe:

Et que le ſens charmé d'une trompeuſe *idole*,
Doute ſi l'oiſeau nage, ou ſi le poiſſon vole.

IDY.

IDYLLE. ſ. m. Petit Poëme eſgayé qui contient des deſcriptions ou narrations de quelques adventures agreables. Theocrite a fait des *Idylles*. les Italiens ont ramené l'uſage des *Idylles*. Rampale a fait d'excellens *Idylles* de la Nymphe Salmacis, d'Europe ravie, &c. qui ſont imitez du Preli Italien. Ce mot vient du Grec *edyllion*, d'*eidos*, *figure*, *repreſentation*. Le propre de la Poëſie eſt de repreſenter vivement les choſes. D'autres diſent que ce mot vient d'*eidos*, entant qu'il ſignifie *eſpece*; & qu'on appelle *eidyllia* des Poëmes de difference ſorte. Voyez Scapula ſur ce mot *eidos*.

JE.

JE. Pronom perſonnel ſingulier, de la premiere per-

perſonne, & qui veut dire la même choſe que moy. *Je* vais. j'ayme. *je* ſuis. *je* ſoubſigné conſeſſe. que feray-*je*? que dis-*je*? luy dis-*je*, &c.

JEA.

JEAN. ſ. m. Nom propre que le peuple a mis en uſage dans la Langue, en le joignant abuſivement à pluſieurs mots injurieux. *Jean* Logne. *Jean* des Vignes. *Jean* Doucet. *Jean* Sucre. *Jean* tout adroit. Tous ces mots ne ſont en uſage que chez le peuple.

JEAN, ſe dit particulierement de ceux qui ont des femmes infidelles, & qui ſouffrent leurs deſordres. Sa femme l'a fait *Jean*. On appelle *double Jean*, Celuy dont la femme fait beaucoup de ſcandale. Ce mot vient, ſelon quelques-uns de *Janus*, Dieu de l'ancien Paganiſme repreſenté avec deux viſages, comme ſi le mari & l'adultere eſtoient deux teſtes en un bonnet, & occupez à même ouvrage, dont le nom demeure au mari, à cauſe que c'eſt celuy qui paroiſt dans la maiſon.

On appelle auſſi le haut mal ou l'epilepſie, le *mal de St. Jean*. L'Evangile de St. *Jean* preſerve du tonnerre. Les poires de Meſſire *Jean* ont eſté miſes en vogue par un Curé de Lorraine qui portoit ce nom.

JEAN, ſe dit auſſi au Triquetrac, quand il y a 12. dames abattuës deux à deux, qui font le plein d'un des coſtez du Triquetrac. Petit *Jean*, grand *Jean*, *Jean* de retourne. On dit auſſi, *Jean* qui ne peut, quand on trouve l'endroit bouché par où on vouloit faire paſſer une dame.

JEAN, ſe dit proverbialement en ces phraſes. Quand on void quelque rieur incommode, on luy dit, Ri t'en *Jean*, on te frit des œufs. On dit auſſi d'un mal qu'on ne peut guerir par les remedes, qu'on y a appliqué toutes les herbes de la St. *Jean*. On dit auſſi de celuy qui ne ſçauroit garder un ſecret, C'eſt St. *Jean* bouche d'or. On dit encore, C'eſt comme le Breviaire de Meſſire *Jean*, cela s'en va ſans dire. On appelle auſſi le *feu de la St. Jean*, celuy qu'on fait la veille de la St. *Jean* en resjouïſſance de ſa nativité.

On dit encore en proverbe, Il fait comme le chien de *Jean* de Nivelle, qui s'enfuit quand on l'appelle. Il vient de *Jean* de Montmorency Seigneur de Nivelle, qui ayant donné un ſoufflet à ſon pere, fut cité au Parlement, proclamé & ſommé à ſon de trompe pour comparoir en Juſtice. Mais tant plus on l'appelloit, tant plus il ſe haſtoit de courir & de fuir du coſté de Flandres. On le traittoit de *chien*, à cauſe de l'horreur qu'on avoit de ſon crime & de ſon impieté. On dit encore, C'eſt le mariage de *Jean* des Vignes, tant tenu, tant payé. Ce proverbe s'eſt fait par corruption de *gens* des vignes, parce que les Vendangeurs qui ſe ramaſſent enſemble de pluſieurs endroits, font ordinairement de petites alliances, qui ne durent qu'autant que la vendange dure, & ſe rompent lors qu'elle finit. Quelques-uns, mais mal à propos, l'ont attribué à un certain *Jean* des Vignes Gentilhomme dont la famille ſubſiſte encore au pays de Nivernois.

JEANNIN. ſ. m. C'eſt la même choſe que *Jean*, ſignifiant celuy qui ſouffre les infidelitez de ſa femme.

JEB.

JEBLE. ſ. f. Eſpece de plante qui croiſt aſſez haut, & qui a des graines fort noires en forme de grappe. En Latin *ebulum*. Voyez *Yeble*.

JEC.

JECORAIRE. adj. f. C'eſt un nom que les Medecins donnent à la veine qu'ils nomment autrement *baſilique*. Voyez *Baſilique*.

JECTIGATION. ſ. f. Terme de Medecine, qui ſe dit d'un tremblottement ou treſſaillement qu'on ſent au pouls du malade, qui monſtre que le cerveau qui eſt l'origine des nerfs eſt attaqué & menacé de convulſion.

JECTISSE. adj. f. qui ne ſe dit gueres qu'en cette phraſe, Des terres *jectiſſes*: ce ſont des terres remuées qu'on a tirées d'un endroit pour jetter en une autre. Il ne fait pas bon baſtir ſur ce terrain, il n'eſt pas ferme, il n'eſt fait que de terres *jectiſſes*.

JEJ.

JEJUNUM. ſ. m. Terme de Medecine, qui ſe dit de la ſeconde diviſion des boyaux. Cette partie joint le duodenum, & on l'appelle le *jeuſneur* ou l'*affamé*, parce que quand on fait des anatomies, on le trouve beaucoup plus vuide que les autres. C'eſt là où les boyaux commencent à ſe tortiller. On le diſtingue de *l'ileon*, parce qu'il a bien plus de vaiſſeaux; qu'il eſt un peu plus rouge, & ſe trouve plus vuide. Ce boyau occupe preſque toute la region du nombril.

JES.

JESUATE. ſubſt. maſc. Ordre de Religieux fondé par Jean Colomban en 1367. Ils ont une robbe blanche & un manteau minime, & ils marchent deſchauſſez, &c.

JESUISTE. ſ. m. Ordre de Religieux fondé par St. Ignace de Loyola, qu'on appelle autrement *La compagnie de Jeſus*. C'eſt l'Ordre le plus eſtendu, & qui a rendu le plus de ſervice à l'Egliſe par les miſſions aux Indes, & par le ſoin qu'ils ont pris de l'inſtruction de la jeuneſſe.

JESUS. ſ. m. Nom auguſte de noſtre Sauveur JESUS-CHRIST, qui a donné le nom au Chriſtianiſme. Il eſt devenu en uſage dans la Langue en ces phraſes. On dit par admiration & exclamation, Bon *Jeſus*, doux *Jeſus*, *Jeſus* Maria. On crie aux agoniſians, *Jeſus* Maria.

On dit auſſi, La Compagnie de *Jeſus*, la devotion de l'enfant *Jeſus*, des images, des enſeignes du nom de *Jeſus*.

JET.

JET. ſubſt. maſc. Mouvement de quelques corps pouſſé avec violence. Le *jet* de la pierre qui ſe fait avec la fronde eſt plus violent que celuy qui ſe fait avec la main. On le dit auſſi du coup ou de l'impreſſion qu'il fait. Il a gagé de toucher à cette giroüette en trois *jets* de pierre. Ce mot vient de *jactus*.

JET, ſe dit auſſi de l'eſpace que parcourt le corps qu'on a pouſſé avec violence. Cette maiſon eſt ſituée à deux *jets* de pierre de la ville.

JET, ſe dit auſſi de ce que la nature pouſſe dans les plantes & les arbres. On eſt obligé en couppant les taillis, de laiſſer les *jets* de la plus belle venuë au nombre de 16. par arpent, pour les laiſſer croiſtre

ſtre en haute fuſtaye. on deffend l'entrée des beſtiaux dans les taillis fraiſchement couppez, de peur qu'ils ne mangent le bourgeon, ou le nouveau *jet*.

JET, ſe dit auſſi des abeilles, qui font une ou deux fois par an un nouvel eſſaim, qu'on met dans de nouvelles ruches.

JET, ſe dit auſſi du mouvement des eaux qui ſont élevées en l'air. On a fait pluſieurs beaux *jets* d'eau dans ce jardin. cette gerbe d'eau eſt compoſée de 50. *jets*.

JET, ſignifie auſſi, Calcul, ſupputation faite par voye d'Arithmetique. Le *jet* à la plume eſt plus ſeur que celuy des jettons. j'ay fait le *jet* de toutes ces ſommes, elles montent à tant.

JET, en termes de Fauconnerie, eſt une petite entrave ou cep qu'on met aux pieds de l'oiſeau, ou l'attache d'envoy ou de retenuë d'un oiſeau de proye. On attache les vervelles à un touret qui tient aux *jets*. Ce mot s'eſcrit auſſi *getz*, & vient de *giez*, vieux mot François qui ſignifioit *lien* & *attache*. Voyez Menage. En Latin on les appelle *jacti*, comme on voit dans le livre de la Venerie de l'Empereur Frederic II.

On dit auſſi à la peſche, un *jet* de filet, pour dire, un coup de filet. St. Pierre en un *jet* de filet laſché au nom du Sauveur, prit tant de poiſſons qu'il penſa faire enfoncer la barque.

JET, chez les Fondeurs, ſe dit des tuyaux qu'ils font pour faire couler le metail dans leurs moules. Il y avoit tant de *jets* pour fondre cette figure. On dit auſſi, qu'une figure eſt d'un beau *jet*, quand elle eſt bien venuë, quand la fonte a bien reüſſi.

JET, en termes de Marine, ſignifie l'appareil complet de toutes les voiles d'un vaiſſeau. Un vaiſſeau bien équippé doit avoir du moins deux *jets* de voiles, & de la toile pour en faire. On dit auſſi, Faire le *jet* des marchandiſes, quand dans de gros temps on eſt obligé de jetter une partie de la charge du vaiſſeau dans la mer pour le ſoûlager. En la mer du Levant la couſtume eſt que le Marchand le premier faſſe le *jet* de quelque choſe du ſien. Le Guidon regle l'ordre des choſes dont on doit faire le *jet*, au tiltre des Avaries. Les Pilotes croyent que l'huile calme & adoucit la tourmente: ce qui les porte à en faire le *jet* pluſtoſt que des autres marchandiſes.

JETTE'E. ſubſt. fem. Digue ou muraille qu'on fait dans la mer à force d'y jetter une grande quantité de gros quartiers de pierre, pour ſervir d'entrée, de mole & d'abry, ou de couverture à un port.

JETTER. v. act. Pouſſer au loin avec effort, ou de bras, ou de machines. On *jette* une pierre avec la main, avec une fronde. les Anciens *jettoient* des pierres & des dards avec des machines qu'ils appelloient *baliſtes* & *catapultes*. les cendres de ceux qu'on bruſle ſont *jettées* au vent. Si on bouche un tonneau de vin qui bout, il *jette* ſes fonds. la tempeſte a *jetté* ce navire contre les rochers.

JETTER, ſignifie ſimplement, Pouſſer ou remuer ſans faire un grand effort. *Jetter* les dez hors du cornet. *jetter* les cartes ſur la table. *jetter* une piece en l'air en joüant à croix pile. il faut *jetter* la terre de ſon coſté, quand on ſe retranche. il s'eſt *jetté* ſur le lit pour ſe repoſer.

JETTER, ſignifie auſſi, Abattre, renverſer. Ce luitteur a *jetté* ſon homme par terre à force de corps. on l'a *jetté* ſur le carreau d'un coup d'eſpée. il faut *jetter* par terre, abattre ce baſtiment.

JETTER, ſignifie encore, Rebuter, delaiſſer, mettre dehors de ſes mains, ſoit par meſpris, ſoit par neceſſité, ſoit par colere. La Police oblige à *jetter* les viandes corrompuës à la voirie. la tempeſte oblige les Marchands de *jetter* leurs marchandiſes dans la mer. ces paroles eſtoient capables de le faire *jetter* par les feneſtres.

JETTER, ſignifie auſſi, Pouſſer quelque choſe hors de ſoy. Le mont Gibel *jette* des feux, des flammes, de la cendre, des pierres ponces. cette ſource, cette fonteine *jette* de l'eau gros comme le bras. la triſteſſe fait *jetter* des larmes, des ſoûpirs. les flots agitez, les feuilles de laurier, le poil d'un chat *jettent* des eſtincelles de feu. ce diamant *jette* un grand éclat. un ver luiſant *jette* la nuit de la lumiere.

JETTER, ſe dit auſſi en parlant de quelque mouvement de ſa perſonne. Un enfant ſe *jette* au cou de ſa mere pour la carreſſer. ce brave ſe *jette* à corps perdu dans le peril, dans la meſlée. un ſoldat ſe *jette* aſprement ſur le butin; un goinfre ſur le meilleur plat qu'il trouve. ce jeune homme s'eſt *jetté* dans un Couvent, dans la devotion: cet autre s'eſt *jetté* dans la desbauche, dans le jeu. On dit auſſi, qu'un homme ſe *jette* à la teſte de l'autre, quand il le preſſe de le recevoir à ſon ſervice à quelques conditions que ce ſoit. On dit auſſi, Se *jetter* aux genoux, aux pieds de quelqu'un pour en obtenir quelque grace, pour implorer ſa clemence; ſe *jetter* entre ſes bras pour obtenir ſa protection.

JETTER, ſe dit figurément en Morale en pluſieurs ſignifications. On dit, qu'un homme a *jetté* quelques paroles d'une affaire, pour dire, qu'il a fait quelques propoſitions de ſon chef ſur une choſe, pour ſçavoir le ſentiment de ceux avec qui il la faut reſoudre. On dit d'un homme qui a fait un reproche à un autre de quelque faute qu'il avoit commiſe, qu'il luy a *jetté* cela au nez. On dit qu'il a *jetté* les fondements d'un grand Empire, d'une grande Monarchie, d'une grande Secte, quand il en a fait l'eſtabliſſement. On dit, qu'un homme *jette* feu & flammes, pour dire, qu'il eſt fort animé: qu'il a tout *jetté* ſon feu, ſon venin, lors qu'il a deſchargé ſa colere, qu'il a dit tout le mal qu'il ſçavoit de ſon ennemi: qu'il a *jetté* la diviſion, la diſcorde dans une famille, dans l'Eſtat, pour dire, qu'il y a excité des querelles, des diſſentions. On dit auſſi, qu'il a *jetté* tout ſon feu ſur le papier, pour dire, qu'il a eſcrit dans ſon premier entouſiaſme, ou qu'il a mis pluſieurs invectives par eſcrit. On dit auſſi, qu'on *jette* des œuillades de pitié, de tendreſſe, d'amour, de bienveillance, pour dire, qu'on teſmoigne par ſes regards qu'on eſt touché de quelqu'un de ſes ſentiments.

En termes de Marine, on dit, *Jetter* l'ancre, quand on aborde à un port, à une rade; & qu'on veut arreſter le navire. *Jetter* la ſonde ou le plomb, quand on veut ſçavoir la hauteur de l'eau, ou s'il y a fond. On dit auſſi, *Jetter* le filet, quand on veut prendre du poiſſon. On dit auſſi, qu'un cap, une pointe de terre ſe *jette* bien avant en mer, pour dire, qu'elle y avance beaucoup.

En termes de Guerre, on dit, *Jetter* du ſecours dans une place, y *jetter* des hommes, des munitions, quand on y en fait entrer malgré les ennemis qui la bloquent, ou qui l'aſſiegent. On dit, *Jetter* les armes, quand on ſe rend, quand on s'enfuit. On *jette* des grenades, des bombes, des carcaſſes avec la main, avec des mortiers. On dit auſſi, Se *jet-*

ter

ter dans un parti, pour dire, Embraſſer ſa deffenſe.

En termes d'Arithmetique, *Jetter* ſignifie, Calculer, ſupputer. Ce Marchand ſçait fort bien *jetter* à la plume & aux jettons.

En Medecine, *Jetter* ſe dit des playes, des ulceres qui ſuppurent, qui font ſortir de mauvaiſes humeurs. Cette playe *jette* du pus. ce cauterre a *jetté* ſon eſcarre. cet enfant eſt galeux, c'eſt qu'il *jette* ſa gourme. On le dit auſſi des chevaux. On dit encore, Il *jette* du ſable par la verge. il a *jetté* des vers par le fondement, par la bouche.

En Juriſprudence, on appelle *Jetter* un devolut, pour dire, Impetrer en Cour de Rome la proviſion d'un Benefice qu'on pretend vacquer par l'incapacité de la perſonne, ou la nullité du titre du Titulaire. *Jetter* une excommunication, pour dire, la publier, la fulminer. *Jetter* des bans d'un mariage, pour dire, en faire les annonces au proſne. *Jetter* des lots, pour dire, Voir par le ſort à qui chacun des lots d'un partage qu'on a fait pourra eſcheoir.

En Agriculture, on dit que les arbres *jettent*, lors qu'ils pouſſent des bourgeons, des ſions; qu'ils *jettent* beaucoup de bois, quand ils ſont touffus. On dit auſſi, que les mouches *jettent*, quand d'un vieil eſſaim il en ſort un de nouvelles.

En termes de Venerie, on dit qu'un cerf *jette* ſa teſte, lors qu'il mue, que ſon bois tombe: ce qui luy arrive en Fevrier ou en Mars.

En Fauconnerie, on dit *Jetter* un oiſeau du poing, quand on donne l'oiſeau aprés la proye qui fuit: ce qu'on appelle auſſi *voler à la toiſe*. A l'égard des autours on dit les *laſcher*.

En Fonderie ou Moulure on appelle *Jetter*, Faire couler le metail, ou autre choſe liquefiée dans le moule qui eſt preparé pour cela. Il a *jetté* cette ſtatuë en bronze, en ſable. on *jette* le fer fondu en des lingotieres pour faire la gueuſe. cet ouvrier *jette* fort bien en cire, fait bien reſſembler les perſonnes. Et on dit en general d'une choſe dont le travail eſt long, qu'elle ne ſe *jette* pas en moule.

JETTER, ſe dit proverbialement en ces phraſes. Il a *jetté* le froc aux orties, pour dire, Il a quitté le Couvent, il eſt devenu apoſtat. On luy a *jetté* le chat aux jambes, pour dire, On l'a accuſé, on l'a rendu reſponſable d'une faute que les autres avoient faite. On dit auſſi, *Jetter* des marguerites devant les pourceaux, pour dire, Faire voir de belles choſes à ceux qui ne s'y connoiſſent point, qui ne s'en ſoucient point. On dit auſſi, *Jetter* de la poudre aux yeux de quelqu'un, pour dire, l'esblouïr, luy faire paroiſtre une choſe plus belle qu'elle n'eſt en effet. On dit auſſi d'un bon meſnager, qu'il ne *jette* pas ſon bien par les feneſtres, qu'il ne *jette* pas les eſpaules de mouton toutes roſties. On dit, *Jetter* le manche aprés la cognée, lors qu'on deſeſpere d'une affaire, & qu'on a du deſpit de ce que les commencements n'en ont pas eſté heureux. On dit auſſi, *Jetter* de l'huile ſur le feu, pour dire, Animer encore ceux qui ſont desja en colere. On dit d'une choſe où on a quelques pretentions, qu'on n'en *jetteroit* pas ſa part aux chiens. On dit, Se *jetter* ſur la fripperie de quelqu'un, pour dire, l'outrager ou de fait, ou de paroles. On dit auſſi d'un miſerable, d'un homme qui n'a point de ſupport, que tout le monde luy *jette* la pierre, l'accuſe, le maltraite. On dit auſſi, qu'il faut *jetter* un os à quelqu'un, quand on luy fait part de quelque profit dans une affaire à laquelle il peut faire quelque obſtacle. On dit, qu'on a *jetté* ſon couſſinet ſur une choſe, pour dire, qu'on a regardé qu'une choſe convient, & qu'on fait ſes efforts pour l'obtenir.

JETTON, ſ. m. Petite piece ronde faite en guiſe de monnoye, dont on ſe ſert pour calculer pluſieurs ſommes, ou pour marquer ſon jeu, ou autres choſes. On fait des *jettons* d'or & d'argent, de cuivre. les villes & pluſieurs corps font battre des *jettons* chacun avec leurs deviſes pour en faire des preſents. une bourſe de *jettons* en contient un cent. Charron dit que les Rois font de leurs ſujets comme des *jettons*, ils les font valoir ce qu'ils veulent, ſelon l'endroit où ils les placent. On fait auſſi des *jettons* d'ivoire & tout unis, qui ſervent au Triquetrac à marquer le jeu. Quand on advance trop le *jetton*, on envoye à l'Eſcole. *Jetton* vient de *jactu*, qu'on a dit pour *jactus*. Menage & Saumaiſe.

On appelle auſſi *jetton* ou *jet* d'abeilles, l'eſſaim des jeunes abeilles qui ſe renouvellent & ſortent des ruches.

JEU.

JEU. ſ. m. Ce qui eſt oppoſé à *ſerieux*, qui ſe fait par divertiſſement pour relâcher l'eſprit, qui n'eſt pas fait tout de bon. Vous prenez ce que j'ay dit dans le ſerieux; cependant je ne l'ay fait que par *jeu*, pour rire, ſans deſſein de vous offencer. il faut prendre le *jeu* par divertiſſement, & non par occupation. cet ouvrage n'eſt pas un travail, ce n'eſt qu'un *jeu*. cet homme n'entend point raillerie, il ne prend rien en *jeu*. *Jeu* vient de *jocus*, comme *feu* de *focus*. Menage. Du Cange dit que le mot de *jeu de dez* ne vient pas de *jocus*, mais de *juis de Dieu*, vieux mot François qui ſignifioit *jugement de Dieu*, parce qu'ils mettoient les *jeux* de haſard au nombre des jugemens de Dieu.

Les *jeux* ſont differents ſuivant les âges. *Jeux* d'enfant, ſont la toupie, le ſabot, la foſſette, & autres que Rabelais a deſcrit dans les *jeux* de Gargantua. On dit auſſi, que c'eſt *jeu* d'enfant, quand on ne paye pas lors qu'on a perdu.

JEUX D'EXERCICE & *d'adreſſe*, ſont les *jeux* des honneſtes gens, comme la Paulme, le Mail, le Billard, la Boule, le Palet. La Juſtice n'approuve point les *jeux* de haſard, mais bien les *jeux d'exercice*.

JEUX DE HASARD, ſont les *jeux* des faineants, des débauchez ou des avares, dont les principaux ſont les cartes & les dez. Il ne faut point piper ni eſcamoter au *jeu*. l'argent du *jeu* ne profite gueres. Il tient *jeu*, c'eſt à dire, Il donne revanche. Il coupe *jeu*, Il ſort du *jeu* dés qu'il a gagné.

On appelle Academies de *jeu*, les lieux publics où on donne à joüer à tous venants, où on tient pluſieurs *jeux*, où il y a pluſieurs tables de *jeu*.

JEUX DE CONVERSATIONS, qu'on appelle autrement *petits jeux*, ſont des *jeux* moitié d'eſprit, moitié d'action, qu'on invente pour divertir une compagnie galante de jeunes gens, comme celuy des fleurs, des proverbes, du gage touché, & beaucoup d'autres, dont Sorel a parlé en ſa Maiſon des *Jeux*.

JEUX D'ESPRIT, ſont les *jeux* des Dames, des Eſchecs. Ces *jeux* ſont triſtes, reſveurs & ſerieux; & cependant divertiſſent beaucoup ceux qui joüent, & fort peu ceux qui les regardent.

On appelle auſſi *Jeux d'eſprit*, Certains *jeux* où l'on apprend quelque choſe. Il y a un *jeu* de Chronologie

logie qui eſt fait comme un *jeu* d'Oye, où on apprend en joüant les principales Epoques des temps. Deſmareſts a fait un *jeu* de Cartes pour apprendre l'Hiſtoire de France. Buxerius a fait un *jeu* pour apprendre toutes les proprietez des nombres, qu'il appelle *Rithmomachie*.

JEUX D'ESPRIT, ſont auſſi des compoſitions agreables, qui ſont faites plûtoſt pour divertir que pour inſtruire, comme le Combat des Rats & des Grenoüilles d'Homere, le Combat des Lettres de Lucien, la Guerre Grammaticale, la Nouvelle Allegorique, les *Jeux* de l'Inconnu du Comte de Cramail.

On le dit abuſivement des Anagrammes, des Acroſtiches, & autres travaux pedanteſques, & des Turlupinades de pluſieurs gens de la Cour.

On appelle auſſi *jeux de paroles*, les alluſions, les équivoques, & les pointes, qui ne conſiſtent que dans les mots, ſans aucune ſubtilité pour le ſens.

JEU, ſe dit auſſi du lieu où on joüe. un *jeu* de boule, de mail, de billard, de longue paume. On appelle abſolument *jeu de paume*, un *jeu* de courte paume, *jeu* de dedans, celuy où il y a une galerie de deux coſtez, & une boſſe vers la grille. *Jeu quarré*, celuy où il n'y a ni dedans ni boſſe. Il y en a de couverts, & de decouverts.

On appelle auſſi le *jeu*, une partie du *jeu* qui eſt vers la grille juſqu'au dernier. Il ne ſe fait point de chaſſe, ſi la balle ne va juſques à deux ou trois carreaux de la marque qui eſt du coſté du *jeu*.

On dit auſſi, que les parties ſe font de quatre ou de ſix *jeux*, dont chacun eſt compoſé de quatre coups qu'on gagne: qu'on a l'avantage des *jeux*, quand on a un *jeu* ſeulement ſur ſon adverſaire; à deux de *jeu*, quand on en a autant l'un que l'autre.

JEU, ſe dit auſſi de la choſe qui ſert à joüer. Un *jeu* d'Eſchecs, de Dames, de Trou Madame, de quilles, & ſur tout d'un *jeu* de cartes. Au *jeu* de cartes, & des dez, on appelle *gros jeu*, quand il y a beaucoup de points à compter; & *petit jeu*, quand il y en a peu. Et on appelle le *petit jeu* des cartes, les 5. 4. 3. & 2. On dit qu'une carte fait le *jeu*, ou ruine le *jeu* quand elle eſt favorable ou mauvaiſe pour celuy qui joüe. On dit auſſi, qu'un homme accuſe ſon *jeu*, quand il declare combien il a de points. un autre dit que c'eſt ſon *jeu*, quand il en a autant. Et on dit qu'il a gagné à *jeu* decouvert, quand il eſtalle ſon *jeu* ſur la table. On dit auſſi, qu'un homme tient le *jeu* d'un autre, quand il joüe les cartes, & que c'eſt l'argent d'autruy qu'il joüe.

JEU, ſignifie auſſi, l'argent qu'on joüe. Mettez au *jeu*. j'ay mis mon *enjeu*. La parole fait le *jeu*, ſe dit quand on joüe à credit. Il joüe beau *jeu*, gros *jeu*, c'eſt à dire, beaucoup d'argent. Il joüe *jeu* de garniſon, pour dire, petit *jeu*. Il joüe bon *jeu*, bon argent.

JEU, ſe dit figurément de pluſieurs choſes par relation au *jeu*. On dit à la guerre, qu'un tel Capitaine commença le *jeu*, pour dire, qu'il commença l'attaque, la bataille: que le *jeu* fut fort ſanglant, pour dire, qu'on y tua bien du monde: que le *jeu* de la mine, du fourneau, fit une grande breſche. On dit auſſi, qu'un homme donne beau *jeu* à ſon ennemi, pour dire, luy donne des facilitez de l'attaquer, des occaſions de le critiquer.

En Phyſique, on appelle *jeux de la Nature*, ces agreable diverſitez que la Nature nous monſtre en ſes productions, ſans qu'on en puiſſe decouvrir la cauſe, tant dans les mineraux, que vegetaux & animaux: comme les coquilles, fleurs, pierres, inſectes, & autres qui ſont les raretez dont les curieux empliſſent leurs cabinets.

En Morale, on donne le nom de *jeu* à pluſieurs ſortes d'actions. Vous joüez un *jeu* à vous perdre, à vous mettre à la Baſtille, à vous faire roüer, à vous caſſer la teſte. On dit, qu'un homme joüe bien ſon *jeu*, qu'il couvre bien ſon *jeu*, quand il eſt diſſimulé, lors qu'il cache bien ſes deſſeins; qu'il fait joüer le *jeu* par un autre, quand il agit par une tierce perſonne: que l'on connoiſt ſon *jeu*, pour dire, ſa maniere d'agir, ſes ruſes, ſes fineſſes. On dit auſſi par maniere de menace, Vous verrez beau *jeu*, pour dire, Je vous en feray repentir.

En Juriſprudence, on appelle *jeu*, la colluſion, l'intelligence qui eſt entre quelques parties au prejudice d'une autre. Cette intervention, ce devolut qui paroiſſent, ſont des *jeux* joüez par la partie. la cauſe eſt mauvaiſe, c'eſt ſon *jeu* de fuir, de chicaner, pour jouir cependant.

En termes de Marine on appelle, Faire *jeu* parti, quand une des deux perſonnes qui ont part à un vaiſſeau, veut rompre la ſocieté, & demande en jugement que le tout demeure à celuy qui fera la condition de l'autre meilleure, ou bien qu'on faſſe eſtimer les parts. Ce mot vient de *jus partium*.

En Mechanique, on appelle *jeu*, une certaine ouverture convenable qui donne facilité de mouvoir les parties d'une machine, ou de toutes autres choſes mobiles, comme d'une manivelle, d'une poulie, d'un reſſort, d'une porte, d'une feneſtre.

JEU, en termes de Charpenterie, ſe dit d'une piece de bois d'environ 13. pieds de long, & de 15. pouces de gros, où poſe & tourne l'arbre d'un moulin à vent du coſté de la teſte où ſont les volans.

En Eſcrime on appelle *jeu*, tant pour le fleuret que pour les hautes armes, la maniere de les manier, & d'en faire l'exercice. Son *jeu*. eſt de ſe couvrir, de parer.

Chez les Maiſtres en fait d'armes, on appelle le *jeu ſimple*, celuy qui ſe fait avec viſteſſe ſur une ligne, qui dans l'offenſive doit avoir pour objet principal tout ce qui ſe peut entreprendre. En pouſſant ou paſſant d'un point à l'autre dans un ſeul temps à la partie la plus deſcouverte de l'ennemi en quelque ſorte de gardes que ce ſoit. La deffenſive ſimple conſiſte à parer & repouſſer les coups qui ſont portez par l'ennemi.

Le *Jeu compoſé* dans l'offenſive comprend toutes les inventions poſſibles pour tromper l'ennemi, en luy faiſant deſcouvrir la partie qu'on a deſſein de ſurprendre par fineſſe, ne l'ayant pû faire par la force, ni par la viſteſſe du *jeu ſimple*, dont les principaux moyens ſont les feintes, les appels, les engagements & battements de l'eſpée, les demi-coups, &c. Et dans la deffenſive, c'eſt de porter en parant.

Le *Jeu coulant*, eſt quand on gagne la meſure, en coulant ou traiſnant le pied gauche aprés le droit contre celuy qui recule, ou qui pare, ou qui a une eſpée plus courte. Toutes ſortes de feintes, engagements, battements & autres ſortes de coups ſe peuvent pratiquer dans le *jeu coulant* contre ceux qui n'oſent entrer en meſure.

On appelle le *Jeu de la pointe de l'eſpée*, quand on l'eſleve,

l'eſleve au deſſus de celle de l'ennemi, en baiſſant le poignet & le pommeau, ſoit en pouſſant, paſſant, faiſant feinte ou appel, &c.

En termes de Muſique on appelle un *jeu* de violes, de haut-bois, de muſettes, les inſtruments qui ſont les quatre parties qui ſont neceſſaires pour un concert. Un *jeu* d'orgues, la machine qui compoſe l'orgue, tant le grand buffet, que le poſitif. Les *jeux* de l'orgue ſont des rangées de tuyaux qui font des tons differents, qui ſont quelquefois au nombre de 50. comme le preſtant, le cromore, le bourdon, qui ſeront expliquez à leur ordre. Il y a auſſi les *jeux* d'anche, les *jeux* bouchez, les pedales, &c. Le *plein jeu* eſt compoſé de l'aſſemblage de pluſieurs autres.

JEU, ſe dit auſſi de la maniere de toucher tant les orgues, que les autres inſtruments. l'un a un *jeu* triſte, l'autre gay. Un tel a le *jeu* de Gautier pour le Luth, de Hotteman pour la viole, de Baptiſte pour le violon, c'eſt à dire, il tâche dimiter ces Maiſtres de l'Art.

En Poëſie on dit, que Venus a à ſa ſuitte les *jeux*, les ris, les graces, les amours, pour dire, toutes les choſes agreables. On appelle auſſi les plaiſirs de Venus, le *jeux d'amourettes*.

On appelle *jeux de theatre*, Certaines équivoques qui ſe font entre les Acteurs qui ne s'entendent pas, & qui donnent quelque plaiſir aux ſpectateurs qui n'y font pas ſur le champ reflexion, quoy qu'il n'y ait au fonds ni vrai-ſemblance ni ſolidité. Ces *jeux de theatre* ont eſté autrefois plus en vogue qu'ils ne le ſont à preſent.

On dit auſſi, qu'un Comedien a le *jeu* beau, quand il a bonne mine, qu'il a le geſte & l'action belle, la parole libre, enfin quand il joüe bien ſon rolle.

JEUX, en pluriel, ſe dit des ſpectacles, des repreſentations publiques qui ſe faiſoient chez les Anciens, comme les *Jeux* Olympiques, Pythiques, chez les Grecs; les *Jeux* du Cirque chez les Romains. Homere & Virgile ont deſcrit des *Jeux* celebres, des combats de prix faits à l'honneur de Patrocle & d'Anchiſe.

Il y avoit un ancien decret du Senat de Rome, qui vouloit que les *jeux* publics fuſſent conſacrez & unis avec le ſervice divin. Auſone a obſervé cette difference entre les quatre *Jeux* celebres de la Grece, qu'il y en avoit deux dediés aux Dieux, & deux aux Heros. Les Auteurs anciens reconnoiſſent trois ſortes de leurs *Jeux*, qu'ils nommoient *courſes*, *combats*, & *ſpectacles*. Les premiers s'appelloient *Ludi equeſtres*, *ſive Circenſes*, qui eſtoient des courſes qui ſe faiſoient dans le Cirque dedié au Soleil & à Neptune. Les ſeconds s'appelloient *Agonales ſeu Gymnici*, qui eſtoient les combats & les luttes, tant des hommes, que des beſtes, qui ſe faiſoient dans l'Amphitheatre dedié à Mars & à Diane. Les troiſiémes s'appelloient *Scenici*, *Poëtici*, & *Muſici*: c'eſtoient les Tragedies, Comedies, & Ballets, qui ſe repreſentoient ſur les theatres dediés à Venus, à Bacchus, à Apollon, & à Minerve. Tertullien, Clement d'Alexandrie, St. Cyprien, & St. Auguſtin ont eſcrit de ces *Jeux* aprés les Grecs.

En Eſpagne il y a encore des *jeux* de cannes & des courſes de taureaux, qui ſont des eſpeces de *jeux* publics, comme eſtoient autrefois les jouſtes & les tournois. Conſtantin fut le premier qui deffendit les *jeux* ſanglants de l'Amphitheatre aprés ſon Bapteſme, comme Sozomene & Euſebe l'ont remarqué, & comme on voit au tiltre 12. du livre 15. du Code Theodoſien.

En France on n'appelle *jeux*, que les Tragedies des Colleges, les *jeux* des prix d'arquebuſe, & d'arbaleſte, que font quelques corps de bourgeois ou de meſtiers en pluſieurs villes de France.

A Thoulouſe on appelle *Jeux Floraux*, ceux où on donne des prix à ceux qui ont fait mieux des vers ſur un ſujet qu'on leur a donné. Leur nom vient de ce que les prix eſtoient des fleurs d'argent. Le premier eſtoit une eſglantine, le ſecond un ſoucy, & quelques autres fleurs par ordre.

JEU, ſe dit proverbialement en ces phraſes. On dit, que les fautes ſont faites pour le *jeu*, pour dire, qu'en toutes choſes il y a des regles qu'il faut obſerver à la rigueur. On dit auſſi, *jeu* de main, *jeu* de vilain, pour dire, qu'il ne faut point ſe divertir en frappant, ou en ſe mettant en danger de bleſſer. On dit auſſi, On verra beau *jeu* ſi la corde ne rompt, par alluſion aux Danſeurs de corde, quand on promet de faire voir des choſes extraordinaires. On dit auſſi, Cela eſt plus fort que *jeu*, quand on offenſe, ou qu'on bleſſe quelqu'un, quand on croit ſimplement ſe divertir. On dit auſſi, Faire bonne mine, & mauvais *jeu*, quand on diſſimule, quand on cache le mauvais eſtat de ſes affaires par une grande deſpenſe ou un témoignage exterieur de ſatisfaction. On dit auſſi qu'on joüe à *jeu* ſeur, quand on a de bons gages, de bonnes ſeuretez des affaires qu'on entreprend. On dit auſſi d'une affaire qui n'apporte gueres de profit, que le *jeu* ne vaut pas la chandelle. On dit auſſi, A beau *jeu*, beau retour, quand on menace de rendre le change à celuy qui nous a fait quelque injure. On dit auſſi, que deux hommes ſont à deux de *jeu*, quand l'un a pris ſa revanche de l'autre, lors qu'ils n'ont point d'avantage l'un ſur l'autre. On appelle auſſi *jeux de Prince*, ceux qui ne plaiſent qu'à ceux qui les font, quand quelqu'un ſe met en danger pour leur donner du divertiſſement. On dit auſſi, Tirer ſon épingle du *jeu*, lors qu'on ſe degage d'une affaire dont on a mauvaiſe opinion, qu'on en retire ce qu'on y a mis. On dit, C'eſt le vieux *jeu*, on n'en rit plus, à ceux qui apportent de vieilles pieces, qui font de vieux contes, qu'ils font paſſer pour nouveaux. On dit, qu'un homme qui eſt heureux au *jeu*, ſera malheureux en femme, qu'il a ſur luy de la corde de pendu. On dit auſſi d'une choſe perduë ou égarée; Je ne ſçay à quel *jeu* j'ay perdu cela. On le dit auſſi de ceux qu'on avoit accoûtumé de voir, & qu'on ne voit plus. On dit de ce qu'on fait avec juſtice & raiſon, que c'eſt le droit du *jeu*. On dit auſſi, qu'on met une perſonne en *jeu*, lors qu'on la cite, ou qu'on l'intereſſe dans une affaire.

JEUDY. ſ. m. Jour de la ſemaine qui eſt entre le Mercredy & le Vendredy, qu'à l'Egliſe on appelle la *cinquiéme ferie*. On celebre les Feſtes du St. Sacrement & de l'Aſcenſion le *Jeudy*. Le *Jeudy abſolu*, eſt le jour où on fait la Cene chez le peuple. On ſe reſjouït le *Jeudy* gras, & le *Jeudy* de la Mi-Careſme.

On dit proverbialement, en parlant d'une choſe impoſſible, qu'elle ſe fera la ſemaine des trois *Jeudis*, trois jours aprés jamais; quoy qu'en parlant en Aſtronome, elle puſt arriver à l'égard de deux hommes, dont l'un auroit fait le tour de la terre en allant par l'Orient, & l'autre par l'Occident, & qui en rencontreroient un troiſiéme qui n'auroit bougé du lieu. Car alors chacun pourroit compter un *Jeudy* en trois jours differents. Ce mot vient de *Jovedi*, ou *jour de Jupiter*. On

eſcrivoit autrefois *Jœudy*, & les Italiens diſent encore *giovedi*.

A JEUN, *A cœur jeun*. adv. qui ſignifie, Avoir eſté ſans manger de tout le jour. L'Euchariſtie ſe doit recevoir *a jeun*. les Medecines ſe prennent *à jeun*.

JEUNE. adj. m. & f. Qui eſt dans ſon premier âge. Ce terme eſt relatif, & s'eſtend à plus ou moins d'années, ſuivant la qualité des choſes & des perſonnes. Un cheſne eſt encore *jeune* à 50. ou 60. ans; un homme juſqu'à 20. ou 25. ans; un cheval juſqu'à 6. ou 7. ans. On appelle un *jeune* enfant juſqu'à 7. ans; un *jeune* adoleſcent juſqu'à 15. ou 16. un *jeune* homme juſqu'à ſa majorité. une femme n'eſt plus *jeune* paſſé 30. 35. ans. Ce mot vient du Latin *juvenis*, qui ſe tire du verbe *juvare*, *aider*. La jeuneſſe eſt l'âge où l'homme eſt devenu capable de ſayder luy-même, & de ſervir les autres. C'eſt en ce ſens que parmy les Latins on appelle *juvenci*, les jeunes bœufs quand ils commencent à pouvoir ſervir au labourage.

JEUNE, eſt encore relatif à l'égard d'un plus âgé. De deux enfans, l'un de dix, l'autre de 12. ans, on appelle le premier le *jeune*, le deuxiéme le vieux. On dit, Madame une telle la *jeune*, en parlant d'une fille à l'égard de ſa mere qui porte un même nom.

JEUNE, ſe dit figurément en Morale, de ce qui eſt en ſa force & vigueur. Durant la *jeune* ſaiſon. un *jeune* courage a de l'ambition, de *jeunes* deſirs. un *jeune* cœur eſt enflammé d'amour.

JEUNE, ſe dit encore de l'eſprit, quand il n'eſt pas meur, ſage & poſé. C'eſt un *jeune* eſtourdi, un *jeune* évaporé. cet homme ſera *jeune* toute ſa vie. il a fait là un tour de *jeune* homme.

JEUNE, ſe dit proverbialement en ces phraſes. Auſſi-toſt meurent *jeunes* que vieux. On dit, que le Diable eſtoit beau quand il eſtoit *jeune*. On dit, Faire la part au plus *jeune*, quand un plus puiſſant en partage un autre, & prend la meilleure part pour luy. On dit quand on a conſommé la meilleure partie de quelque choſe, que le reſte en ſera bien *jeune*. On dit auſſi, *jeune* chair & vieux poiſſon. On dit encore d'un homme qui mange beaucoup, qu'il eſt affamé comme un *jeune* levron; & d'un qui eſt folaſtre, qu'il eſt fou comme un *jeune* chien. On dit auſſi à celuy qui veut reprendre un plus vieux que luy, Vous avez la barbe trop *jeune*; & en parlant d'un ignorant, Il eſt encore *jeune*, il en apprendra. On dit au Palais, *jeune* Procureur, & vieil Advocat. un *jeune* Medecin vit moins qu'un vieil yvrogne, dit Regnier.

JEUNET, ETTE. adj. diminutif de *jeune*.

JEUNESSE. ſ. f. Bas âge. La *jeuneſſe* a pluſieurs degrez, comme il a eſté dit au mot de *jeune*. Dans ſa premiere, dans ſa plus tendre, dans ſa plus verte *jeuneſſe*. Il eſt dans la fleur de ſa *jeuneſſe*.

JEUNESSE, ſignifie encore, Manque d'experience, emportement de l'âge. Il n'y a point de malice en ce garçon, il n'y a que de la *jeuneſſe*. C'eſt un trait de *jeuneſſe* qu'il luy faut pardonner.

JEUNESSE, ſe prend auſſi collectivement, pour dire, pluſieurs jeunes gens. En ce College, en cette Academie, on inſtruit bien la *jeuneſſe*. ce Precepteur ſçait bien l'art de conduire la *jeuneſſe*. toute la *jeuneſſe* de la ville fut en armes à l'entrée de ce Prince.

JEUNESSE, ſe dit proverbialement en ces phraſes. *jeuneſſe* eſt forte à paſſer, pour dire, Il eſt bien difficile qu'on ne faſſe quelque folie quand on eſt jeune. On dit auſſi, Si *jeuneſſe* ſçavoit & vieilleſſe pouvoit, pour dire, qu'on ne rencontre pas l'experience, la ſageſſe, avec la force & la vigueur.

JEUSNE. ſ. m. Eſpace de temps pendant lequel on prend peu ou point d'aliments, ſoit parce qu'on en manque, ſoit parce qu'on n'eſt point en eſtat de les digerer. Les ennemis ont fait faire un long *jeuſne* à la garniſon de cette ville aſſiegée. les Medecins ont fait faire un long *jeuſne* à ce malade, à ce convaleſcent, ils luy ont deffendu de manger. un peu de *jeuſne* previent bien des maladies.

JEUSNE, eſt auſſi un eſpace de temps pendant lequel la Religion nous deffend de manger de certaines choſes & à certaines heures. Le vray *jeuſne* conſiſte à ne faire qu'un repas par jour en 24. heures. C'eſt par indulgence qu'on ſouffre une collation les jours de *jeuſne*. Tout liquide ne rompt point le *jeuſne*, ſelon Eſcobar, même le chocolate liquide, quoy qu'il ſoit tres-nourriſſant. Les Vigiles, les Quatre Temps & le Careſme ſont des *jeuſnes* de commandement. Autrefois le *jeuſne* de Careſme differoit des autres *jeuſnes*, en ce que dans le Careſme on ne pouvoit manger qu'aprés Veſpres; & dans les autres on pouvoit manger aprés None. Le Pere Thomaſſin dit qu'anciennement le *jeuſne* eſtoit ſouper ſans diſner, & conſiſtoit en un repas qu'on faiſoit aprés None; & que diſner ſans ſouper eſtoit abſolument rompre le *jeuſne*. L'ancien uſage de l'Egliſe Latine eſtoit de faire un *jeuſne* de 36. jours qui eſtoit comme la dixme de l'année, qu'elle conſacroit à Dieu. On n'a commencé qu'au IX. Siecle à *jeuſner* dés le Mercredy des Cendres. La regle du *jeuſne* n'a commencé que depuis le douziéme ſiecle, juſqu'auquel temps ſon eſſence conſiſtoit plûtoſt en ſa durée, que dans le choix des viandes; car on ne mangeoit que le ſoir. Dans le XIII. Siecle on avança ce repas à None. Dans le XIV. on avança l'heure de None, & dans le XV. on ſe relâcha encore, pourveu qu'on euſt dit Veſpres ſur le midy avant le repas; & dans le XVI. on a introduit le petit repas du ſoir, où il n'eſtoit permis que de boire avec un petit morceau de pain, *ne potus noceret*. Les Religieux ce jour-là faiſoient dans le refectoire la lecture qu'on avoit accouſtumé de faire dans le Chapitre, & ils appelloient cela *ire ad collationem*: & ce mot paſſa inſenſiblement de la lecture à ce petit repas du ſoir qui a paſſé depuis chez les gens du ſiecle. Il y a auſſi des *jeuſnes* de devotion. Les *jeuſnes* des Caloyers ſont ſi rudes, qu'il y en a qui demeurent ſept jours ſans manger, ſuivant le teſmoignage des Relations. Les Turcs ſont ſi ſcrupuleux ſur le *jeuſne*, qu'ils ne veulent pas ſeulement recevoir par le nez la fumée d'un parfum, & n'oſent laver leur bouche, ni avaller leur ſalive. S'ils ſe baignent, ils n'oſent mettre la teſte dans l'eau, de peur d'en avaller; & les femmes ne ſe baignent point du tout.

JEUSNE, ſe dit auſſi d'autres choſes que de la nourriture. Ce mari a eſté long-temps abſent, il a fait faire un grand *jeuſne* à ſa femme. St. Auguſtin dit que le plus grand *jeuſne* eſt de s'abſtenir des vices.

On dit proverbialement, Double *jeuſne*, double morceau. On dit auſſi d'une choſe qui ennuye, qu'elle eſt longue comme un jour de *jeuſne*, ou un jour ſans pain.

JEUSNER. v. n. Ne prendre point d'aliments pendant un certain temps. La famine a fait long-

temps *jeuſner* une telle Province. les Medecins font tellement *jeuſner* les malades, qu'ils leur oſtent toutes les forces.

JEUSNER, ſignifie auſſi, S'abſtenir de manger par devotion, ou par commandement de l'Egliſe, ſuivant l'uſage des lieux. *Jeuſner* au pain & à l'eau, c'eſt, Vivre ſeulement de pain, & ne boire que de l'eau.

On dit auſſi, *Jeuſner* à fer eſmoulu, pour dire, Obſerver le jeuſne dans toute ſa rigueur. les Turcs en *jeuſnant* ne mangent rien du tout le jour, & ſe ſaoulent toute la nuit.

JEUSNER, ſignifie auſſi, Manquer de pluſieurs autres choſes que des aliments. Nous avons *jeuſné* de poiſſon ce Careſme, parce que les vents & les glaces ont empeſché de peſcher. On dit auſſi à ceux que nous avons long-temps attendu à diſner, qu'ils nous ont fait long-temps *jeuſner*.

JEUSNEUR, EUSE. Qui jeuſne beaucoup. Les Chreſtiens Armeniens ſont de grands *jeuſneurs*. il y a une figure au Parvis de l'Egliſe de Paris, qu'on appelle le *grand jeuſneur*.

JEUSNEUR, en termes de Medecine, eſt le nom qu'on donne au ſecond des inteſtins greſles, qui eſt entre le duodenum & l'ileum. Ce boyau occupe preſque toute la region du nombril, & avec ſes circonvolutions va juſqu'aux flancs. On l'appelle en Latin *jejunum* ou *l'affamé*, parce que dans les anatomies on le trouve toûjours preſque vuide, ou bien moins plein que les autres.

IF.

IF. ſ. m. Grand arbre qui eſt toûjours verd, & dont on ornoit autrefois les Mauſolées & pompes funebres, auſſi-bien qu'avec le cyprés. L'*if* eſt de la grandeur du ſapin, & a des feuilles diſpoſées de même. Il porte des grains rouges comme le houx, qui ſont doux & vineux. Theophraſte dit qu'il y a des gens qui en mangent ſans qu'ils leur faſſent aucun mal, mais l'experience eſt au contraire. Le bois d'*if* eſt rougeaſtre & plein de veines; & quelquefois noir, & il pourrit difficilement. Ceux du mont Ida ſont roux & ſemblables au bois de cedre, & ont une écorce toute pareille. Ses racines ſont courtes & greſles, & preſque à fleur de terre. Cet arbre eſt venimeux, & le parfum de ſes feuilles fait mourir les rats. Il rend malades ceux qui dorment à ſon ombre, ou qui y prennent le frais, principalement vers Narbonne. Dioſcoride dit que les oiſeaux qui mangent l'*if* en Italie deviennent noirs. Et Pline dit que ſi on met un clou d'airain dans l'arbre, il ne fera aucun mal. On a veu en Eſpagne que le vin qu'on y amenoit de France dans des tonneaux d'*if* eſtoit fort dangereux. Pline dit la même choſe des bouteilles d'*if*. On l'appelle en Latin *tithymale* & *taxus*, & les Medecins *futilax*, du nom que les Grecs luy ont donné. Strabon dit que les Gaulois empoiſonnoient leurs fleſches avec du ſuc de l'*if*. Quelques-uns croyent que ces venins dont les peuples barbares empoiſonnent leurs fleſches, qu'on a appellées *toxica*, ont pris leur nom de *taxus*. On l'appelle auſſi en Latin *ivus*. Matthiole dit que c'eſt un poiſon aux beſtes chevalines, & qu'il ne fait point de mal à celles qui ruminent. C'eſt un poiſon qui cauſe une froideur generale par tout le corps. Plutarque dit qu'il eſt fetidement venimeux, lors qu'il commence à fleurir, parce qu'il eſt en ſéve.

IFVETEAU. Diminutif. Petit if.

IGN.

IGNARE. adj. m. & f. Qui n'a point de Lettres. Il ſe dit par oppoſition à *gradué*. Les eſleus ont eſté qualifiez en quelques Edits, gens *ignares* & non Lettrés. Ce mot eſt tiré du Latin *ignarus*, du Grec *agnoſtos*, du verbe *ginoske*, *cognoſco*, *je connois*.

IGNE'E. adj. m. & f. Terme dogmatique. Ce qui eſt de la nature de feu. Noſtre ame eſt celeſte & de nature *ignée*. Il y a des parties *ignées* dans tous les corps. Les Phyſiciens diſent qu'il y a autant de parties *ignées* dans le bois, quand il eſt dans le cellier, que quand il eſt dans le feu; & que ces parties s'en deſgagent l'une aprés l'autre.

IGNITION. ſ. f. Terme de Chymie. Application du feu aux metaux juſqu'à ce qu'ils paroiſſent tout rouges avant que de fondre: ce qui arrive à l'or & à l'argent, & principalement au fer. Le plomb ni l'eſtain ne ſouffrent pas l'*ignition*, eſtant de trop facile fuſion. Le cuivre ſouffre auſſi l'*ignition*, c'eſt à dire, l'inflammation du feu.

IGNOMINIE. ſ. f. Infamie à laquelle on eſt expoſé, affront, honte, qu'on ſouffre en public. JESUS-CHRIST a ſouffert en ſa paſſion toutes les *ignominies* dont les Juifs ont pû s'adviſer. un Criminel ſupplicié couvre toute ſa famille d'*ignominie*. on degrade les Officiers pour leur faire ſouffrir de l'*ignominie*. l'expoſition au carcan eſt une grande *ignominie*. Ce mot vient du Latin *ignominia*, compoſé de la particule privative in; & de *nomen*, *renommée*, *gloire*. *Ignominie*, affront ſanglant qui s'en prend à la reputation d'une perſonne.

IGNOMINIEUX, EUSE. adj. Qui apporte, qui cauſe de l'ignominie. L'amende honorable eſt miſe au rang des ſupplices *ignominieux*.

IGNOMINIEUSEMENT. adv. D'une maniere ignominieuſe. On a fait reparation à cet homme, pour l'avoir traiſné en priſon ſcandaleuſement & *ignominieuſement*.

IGNORAMMENT. adv. Sans ſçavoir, ſans connoiſſance. Quand on commet quelque faute *ignorамment*, on eſt excuſable.

IGNORANCE. ſ. f. Manque de ſcience, meſpris des Lettres. Il y a bien des Nobles qui font vanité de leur *ignorance*. ce n'eſt gueres que depuis 100. ans que l'*ignorance* a eſté bannie de la France; il regnoit une *ignorance* craſſe dans l'Occident.

On dit au Palais, que l'*ignorance* du fait excuſe, mais que celle du droit n'excuſe point; car chacun doit ſçavoir la loy du pays. On publie les loix, les reglements, on fait ſignifier des actes, afin qu'on n'en puiſſe pretendre cauſe d'*ignorance*. On appelle *ignorance invincible*, celle d'une choſe qu'on n'a pû ſçavoir. Les Indiens eſtoient autrefois dans une *ignorance invincible* des myſteres de la Foy.

IGNORANT, ANTE. adj. & ſubſt. Qui n'a aucune connoiſſance des Lettres, qui ne ſçait pas ce qu'il doit ſçavoir. Le peuple eſt *ignorant* en toutes choſes. cet Advocat eſt ſçavant en droit, mais en phyſique c'eſt un *ignorant*. les Freres de la Charité ont pris la qualité de *Freres ignorants*.

IGNORANT, ſe dit auſſi de celuy qui n'a pas la connoiſſance de certains faits qu'on luy demande. Il a eſté interrogé ſur ce meurtre dont on l'accuſe, mais il en eſt *ignorant*, il en fait l'*ignorant*.

IGNORER. v. actif. Ne ſçavoir pas quelque choſe, & ſur tout celle qu'on doit ſçavoir. On

ignore plus de choſes qu'on n'en connoiſt. on *ignore* la vraye cauſe du flus & reflus de la mer. l'homme veut connoiſtre les aſtres, & il *s'ignore* luy-même.

IGNORER, ſignifie auſſi, Ne vouloir pas connoiſtre quelque choſe, ni s'en meſler. Je veux *ignorer* tout ce qu'il a dit contre moy. il faut *ignorer* les querelles des valets, ne s'en point meſler. on luy a fait ſignifier cet acte, cet avenir, à ce qu'il n'en *ignore*.

IGNORÉ, ÉE. part. & adj.

IL.

IL. m. ELLE. f. ILS, ELLES. au plurier. Pronom demonſtratif & relatif de la troiſiéme perſonne. *Il* va. *elle* vient. *ils* s'aiment. ce dit-*il*. quoy! reſpondit-*elle*. faut-*il*. *il* ſemble. *il* fait beau. *il* pleut. *il* ſe fait tard. *il* en eſt. *il* n'y a que cela de drap, &c. On le dit auſſi avec les verbes impersonnels. Ce mot vient du pronom Latin *ille*.

ILE.

ILEON. ſubſt. maſc. Terme de Medecine, eſt le nom qu'on donne au troiſiéme & dernier des inteſtins greſles, qui eſt le plus long de tous. Il eſt ainſi nommé, à cauſe qu'il eſt entortillé en pluſieurs tours & retours, & vient du verbe Grec *eilein*, qui ſignifie *tourner*. Il eſt ſitué entre le jeuſneur & le borgne au deſſous du nombril vers les hanches de part & d'autre. Il eſt ſujet à deſcendre dans les bourſes.

On appelle auſſi *ileon*, une partie de l'os anonyme qui eſt au bas de l'eſpine, parce qu'il ſouſtient l'inteſtin qui porte ce nom.

ILI.

ILIAQUE. adj. f. Terme de Medecine. Maladie qu'on appelle autrement *le colique de miſerere*. Les Medecins l'appellent *volvulus*. C'eſt une obſtruction des inteſtins greſles, qui ferme tellement le paſſage des excrements, qu'on les rend par la bouche en vomiſſant. Elle eſt ainſi nommée de l'inteſtin *ileon*. Quelques-uns l'appellent *entortillé*. En la paſſion *iliaque* la viande ne deſcend point en bas, & les clyſteres ne montent point en haut. Ce mot vient du Latin *iliacus*, d'*ile*, qui ſignifie le plus delié de tous les inteſtins qui eſt tout proche du ventricule. Le verbe *ilein* chez les Grecs ſignifie *obvolvere*, *involvere*. Dans la paſſion *iliaque*, *inteſtina obvolvuntur*, *convolvuntur*.

ILIAQUE, eſt auſſi un nom qu'on donne à une veine ou vaiſſeau qui eſt un des rameaux du tronc deſcendant de la veine cave, qui arroſe les flancs, & qui ſe diviſe en autres ſouches & rameaux. La veine *iliaque* ou des flancs a de part & d'autre cinq rameaux ou ſurgeons, l'adipeux, le renal, le ſpermatique, le lombaire, & le muſculeux.

ILL.

ILLEC. vieux mot qui ſignifioit autrefois en ce lieu-là. Il eſt hors d'uſage. Ce mot vient du Latin *illic*, qui ſignifie la même choſe.

ILLEGITIME. adj. m. & f. Qui eſt contre les loix divines, ou humaines. La Tyrannie eſt une puiſſance uſurpée & *illegitime*. un enfant eſt *illegitime*, qui n'eſt pas né dans un mariage fait ſelon les loix du pays. celuy qui prend le bien d'autruy, fait une action *illegitime*. le preſt uſuraire eſt *illegitime*.

ILLEGITIMEMENT. adv. D'une maniere illegitime. Celuy qui poſſede *illegitimement* un heritage, ne le ſçauroit preſcrire.

ILLICITE. adj. m. & f. Deffendu, qui n'eſt pas permis par les loix. Le concubinage eſt *illicite* dans le Chriſtianiſme. le trafic des armes aux pays eſtrangers eſt *illicite*. il ne faut pas deffendre ſon droit par des voyes obliques & *illicites*. on eſt obligé à reſtituer le bien mal acquis par des moyens *illicites*.

ILLICITEMENT. adv. D'une maniere illicite. On n'approuve gueres les mariages qui ont commencé *illicitement*. On dit au Palais *ab illicitis*.

ILLICO. Terme de Chancelerie, qu'on mettoit autrefois dans les reliefs d'appel pour eſtre relevé de l'*illico*, c'eſt à dire, de n'avoir pas appellé ſur le champ. Ce mot eſt le même au Latin, & eſt dit *tanquam in loco*, ſur le champ, ſur le lieu.

ILLUMINATIF, IVE. adj. Terme de l'Eſcole, & ſe dit de ce qui a la vertu d'éclairer. Le feu a une vertu, une qualité *illuminative*.

ILLUMINATIF, eſt auſſi un terme de devotion. Les ſpirituels connoiſſent une vie *illuminative*, une vie *unitive*, &c.

ILLUMINATION. ſubſt. fem. Action du corps lumineux qui éclaire, ou paſſion du corps opaque qui eſt éclairé. On tient en Phyſique, que l'*illumination* ſe fait en un inſtant. la premiere qualité du feu, de la flamme, c'eſt l'*illumination*. la Lune ne nous éclaire que par l'*illumination* du Soleil.

ILLUMINATION, ſe dit auſſi des lampes, de pluſieurs lumieres qu'on allume la nuit, ou dans des Egliſes, par quelque magnificence ou devotion. Les *illuminations* des Feſtes de Verſailles ont eſté un des plus beaux ſpectacles qu'ait fait voir la magnificence royale. Elles eſtoient faites de papier peint & éclairées par derriere de pluſieurs lumieres. Les Religieux les jours de leurs Feſtes ont ſoin de faire des *illuminations* dans leurs Egliſes.

ILLUMINATION, ſe dit figurément en Morale des lumieres d'en haut qui viennent dans nos ames. La foy eſt un don, une *illumination* du St. Eſprit, un effet de la grace de Dieu.

ILLUMINER. v. act. Diſſiper les tenebres, l'obſcurité par une effuſion de lumiere. Le Soleil *s'illumine* à la fois que la moitié de la terre. la Lune ne nous paroiſt que quand le Soleil *illumine* la partie qui nous regarde.

ILLUMINER, ſe dit figurément en choſes ſpirituelles des lumieres qui éclairent l'entendement. La foy eſt ce qui *illumine* nos ames. le monde n'a eſté *illuminé* que par la deſcente du Verbe incarné, qui eſtoit la vraye lumiere. il faut prier Dieu qu'il *illumine* nos ames par ſa ſeule grace. les Peres de l'Egliſe ont *illuminé* les Fidelles par leur doctrine & leur vertu. L'Egliſe a condamné pluſieurs Heretiques qui ſe ſont appellés *Illuminés*, comme viſionaires & fanatiques.

ILLUMINER, ſe dit auſſi des ſciences humaines. L'eſtude de la Philoſophie ouvre l'eſprit, & l'*illumine*, luy donne de belles connoiſſances, des facilités de raiſonner. St. Thomas eſtoit un eſprit bien éclairé, bien *illuminé*.

ILLUMINÉ, ÉE. part. & adj.

ILLUSION. ſ. f. Fauſſe apparence, artifice pour faire paroiſtre ce qui n'eſt pas, ou autrement qu'il n'eſt en effet. L'Optique fait paroiſtre aux yeux mille agreables *illuſions* dans les lunettes polyedres,

lyedres, ou à facettes, dans la lanterne magique.

ILLUSION, ſe dit auſſi en termes du Palais. Cette chicane eſt une pure *illuſion* à juſtice. ce ne ſont pas des objections ſolides qu'on me fait, ce ſont des pures *illuſions*.

ILLUSION, ſe dit auſſi en Morale. Les plaiſirs mondains ſont des *illuſions*, ce ſont de vrais ſonges, de vaines *illuſions*. les hommes ſe repaiſſent de chimeres, de viſions, d'*illuſions*.

ILLUSION, ſe dit auſſi des artifices du Demon qui fait paroiſtre ce qui n'eſt pas. La monnoye du Diable ſont des feuilles de cheſne, qu'il fait paroiſtre d'or par *illuſion*. Il a tenté les Hermites ſous diverſes formes qui n'eſtoient que des *illuſions*. toutes les apparitions d'eſprit ſont des *illuſions*.

ILLUSOIRE. adj. m. & f. Se dit au Palais des contracts ſimulez, des actions des parties qui colludent enſemble. Toutes ces pieces & ces faits alleguez ſont *illuſoires*.

On dit auſſi, qu'une telle procedure rendroit un jugement, un arreſt, *illuſoire*, c'eſt à dire, qu'il ſeroit inutile, qu'il demeureroit ſans execution, dont la partie auroit raiſon de ſe moquer.

ILLUSTRATION. ſubſt. fem. Action ou ouvrage qui rend une choſe illuſtre. Jean le Maire a fait un Volume qui porte le tiltre, d'*Illuſtration des Gaules*.

ILLUSTRE. adj. m. & f. & ſubſt. Ce qui eſt eſlevé par deſſus les autres par ſon merite, par ſa vertu, par ſa nobleſſe, par ſon excellence. Plutarque a eſcrit les Vies des *illuſtres* Capitaines Grecs & Romains. La Maiſon de Bourbon eſt la plus *illuſtre* de l'Europe. Bocace a eſcrit les Vies des Dames *Illuſtres*. Ciceron a eſté le plus *illuſtre* des Orateurs, & Virgile des Poëtes. Ce Peintre & cet ouvrier ſont des *Illuſtres* en leur Art. L'*illuſtre* Corſaire eſt un Heros dans le Polexandre. Les Roys d'Egypte ont eſté ceux qui ont laiſſé de plus *illuſtres* marques de leur grandeur.

ILLUSTRER. v. act. Rendre une choſe illuſtre. Il ne faut qu'un grand homme, comme Bayard, pour *illuſtrer* une maiſon, la rendre fameuſe.

ILLUSTRISSIME. adj. & ſ. Qui eſt tres-illuſtre. C'eſt un tiltre d'honneur qu'on donne aux Eveſques. L'*Illuſtriſſime* & Reverendiſſime Archeveſque de Paris. On dit auſſi d'une race, d'une maiſon, qu'elle eſt *illuſtriſſime*, pour dire, tres-noble.

IMA.

IMAGE. ſubſt. fem. Peinture naturelle & tres-reſſemblante qui ſe fait des objets, quand ils ſont oppoſez à une ſurface bien polie. On voit l'*image* de tous les objets dans les miroirs. Narciſſe devint amoureux de luy en voyant ſon *image* dans une fonteine. les *images* des objets ſe peignent au fond de noſtre œuil, comme ſur une toile ou une glace. Ce mot vient du Latin *imago*, d'*imitari*, du Grec *mimeiſthai*.

IMAGE, ſe dit auſſi de ces repreſentations artificielles que font les hommes, ſoit en peinture, ou ſculpture. Les Martyrs ont renverſé les *images* des faux Dieux que les Payens adoroient. il y a eu pluſieurs perſecutions contre les Chreſtiens qui honoroient les *images* des Saints, par ceux qu'on appelloit Iconoclaſtes, ou briſeurs d'*images*. on reſpecte dans la monnoye l'*image* du Prince.

IMAGE, ſignifie plus particulierement une eſtampe d'une planche gravée, imprimée ſur du papier, du veſlin, du ſatin, dont on tire pluſieurs copies. Ce livre eſt tout plein d'*images*, de figures. on donne des *images* aux enfants qui ont bien dit leur Catechiſme, des *images* ſignées aux eſcoliers, leſquelles leur ſauvent le fouet quand ils l'ont merité.

On appelle *image en taille douce*, celle qui eſt tirée d'une planche gravée avec le burin, laquelle marque par ſes parties enfoncées. une *image en taille de bois*, celle dont la planche eſt de bois, laquelle marque par ſes parties eſlevées.

IMAGE, ſe dit auſſi des deſcriptions qui ſe font par le diſcours. Cet Orateur a fait une *image* de ce Palais ſi vive, qu'on croyoit le voir. ce Predicateur a fait une *image* de l'Enfer ſi affreuſe, qu'il a eſpouventé tout ſon auditoire. les figures de Rhetorique ſont des *images*, des peintures des choſes.

IMAGE, ſe dit encore des peintures qu'on ſe forme ſoy-même dans ſon eſprit, par le meſlange de pluſieurs idées & impreſſions de choſes qui nous ont paſſé par les ſens. Un criminel a toûjours l'*image* de ſon crime devant les yeux qui le tourmente; il voit l'*image* d'une mort honteuſe qu'on luy prepare. un amant a toûjours l'*image* de ſa maiſtreſſe gravée dans le cœur. l'*image* de l'affront qu'il a receu ne s'effacera point de ſa memoire.

IMAGE, ſe dit figurément en Morale. Dieu a fait l'homme à ſon *image* & ſemblance. les Rois ſont les vivantes *images* de la Divinité. cet enfant eſt la vive *image* de ſon pere.

On dit auſſi, que l'Ecriture eſt l'*image* de la penſée: que la Comedie eſt l'*image* de la vie civile: que la ſale du Palais pleine de plaideurs, eſt *l'image* de l'Enfer, pour dire, qu'elle repreſente une grande confuſion.

IMAGE, ſe dit proverbialement en ces phraſes. On dit qu'une femme eſt ſage comme une *image*. On dit auſſi de celle qui ne parle guere, qui eſt ſans action, ſans eſprit, que c'eſt une belle *image*. On dit auſſi, qu'on amuſe les enfans avec des *images*, en ſe mocquant de ceux qui nous veulent entretenir ou payer de bagatelles. Les enſeignes qu'on nomme, A la belle *Image*, ſont des *Images* de Noſtre Dame.

IMAGER, ERE. ſ. m. & f. Marchand qui vend des eſtampes, des images en papier, ou en veſlin. Les Sculpteurs ont eſté auſſi appellez *Imagers* ou Tailleurs d'images par leurs ſtatuts, qui leur deffendent de tailler aucune image de bois verd, ni mort-bois, ni tilleuil.

IMAGINABLE. adj. m. & f. Ce qui peut tomber dans noſtre eſprit, que nous pouvons concevoir. Cet homme a toutes les vertus *imaginables*. cet Auteur a une force d'eſprit qui n'eſt pas *imaginable*. il cherche tous les moyens *imaginables* pour ſervir ſes amis.

IMAGINAIRE. adj. m. & f. Qui n'eſt point reel & effectif, mais ſeulement en viſion & en penſée. Les eſpaces *imaginaires*, c'eſt tout l'eſpace vuide que nous pouvons concevoir au de là du monde fini. le Riche *imaginaire* des Viſionaires. l'Hereſie *imaginaire* des Janſeniſtes, le Malade *imaginaire* de Moliere.

IMAGINATIF, IVE. adj. Qui conçoit de belles choſes dans ſon eſprit. Il faut qu'un Machiniſte ſoit fort *imaginatif*, pour trouver de nouvelles inventions. La bonne qualité d'un Poëte eſt d'être *imaginatif*. Quelquefois ce mot ſe prend en

mauvaiſe part, & ſignifie ſimplement, Viſionaire, qui penſe poſſeder pluſieurs qualitez qu'il n'a pas, qui croit avoir trouvé de belles inventions qui ne ſçauroient reüſſir.

IMAGINATIVE. ſ. f. Qualité qu'on attribuë à une partie de l'ame, qui luy fait concevoir les choſes, & s'en former une vraye *idée*. Cet homme ſe picque d'avoir une belle *imaginative*, mais le jugement luy manque.

IMAGINATION. ſ. f. Puiſſance qu'on attribuë à une des parties de l'ame pour concevoir les choſes, & s'en former une *idée* ſur laquelle elle puiſſe aſſeoir ſon jugement, & en conſerver la memoire. La nouveauté des objets frappe l'*imagination*. on voit d'eſtranges effets de la force de l'*imagination* dans les femmes groſſes. la moindre parole deshonneſte offence une *imagination* delicate, ſalit l'*imagination*. il faut guerir une *imagination* bleſſée. les hypocondriaques ſont des malades d'*imagination*. une forte *imagination*, c'eſt ce qui ſert à trouver de belles inventions, des choſes difficiles à concevoir. une belle *imagination*, celle qui en conçoit d'agreables.

IMAGINATION, ſe dit auſſi des effets que produit cette faculté. Ce Poëte a mille belles & plaiſantes *imaginations*. Calot a gravé cent poſtures, cent *imaginations* groteſques.

IMAGINATION, ſignifie auſſi, Viſion, chimere. Cet homme ſe remplit l'eſprit de cent folles *imaginations*. vous croyez cela fermement, mais il n'en eſt rien, c'eſt une *imagination*. cet Advocat, au lieu de bonnes raiſons, ne nous donne que des *imaginations*. on ne luy peut oſter cette croyance, cette *imagination* de l'eſprit.

IMAGINER. v. act. Penſer, aſſembler pluſieurs idées dans ſon eſprit, dans ſon imagination. La principale qualité d'un Peintre, d'un Poëte, c'eſt de bien *imaginer* un deſſein, avant que de l'executer.

IMAGINER, ſignifie auſſi, Croire. Il ne faut pas s'*imaginer* qu'un homme reüſſiſſe également bien en toutes choſes. on s'*imagine* toûjours qu'on a plus de merite, de perfections, qu'on n'en a en effet.

IMAGINER, ſignifie auſſi, Se repreſenter dans l'eſprit. *Imaginez* vous les plus grands tourments du monde, ce n'eſt qu'une legere idée de l'Enfer. *Imaginez* vous Alexandre au milieu d'une bataille, &c.

IMAGINÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. Ce n'eſt pas le tout qu'une machine ſoit bien *imaginée*, il faut encore qu'elle ſoit bien executée.

IMB.

IMBECILLE. adj. m. & f. & ſ. Qui eſt foible, ſans vigueur. Les enfants au deſſous de ſept ans, les vieillards à quatre-vingt, ſont dans un âge *imbecille*. On appelle auſſi le *ſexe imbecille*, les femmes. Ce mot vient du Latin *imbecillis, tanquam ſine baculo, ſine fulcro, foible, ſans baſton, ſans appuy*.

IMBECILLE, ſe dit encore des eſprits foibles en toutes ſortes d'âge. On donne des tuteurs aux *imbecilles*, auſſi-bien qu'aux furieux.

IMBECILLITE'. ſ. f. Foibleſſe, ſe dit du corps & de l'eſprit. L'*imbecillité* de l'âge & du ſexe attire la compaſſion des plus fiers Tyrans. la bonté de Dieu a égard à l'*imbecillité* de noſtre nature.

IMBIBER. v. n. qui ne ſe dit gueres qu'avec le

le pronom perſonnel tant à l'actif, qu'au paſſif, de ce qui boit, qui ſucce l'humidité, ou de l'humidité qui s'inſinuë dans quelque corps. L'eſponge s'*imbibe* aiſément de toutes liqueurs. l'huile s'*imbibe* ſur les toiles des tableaux.

IMBIBÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. Qui eſt abreuvé, qui a les pores remplis de quelque humidité.

IMBU, UE. adj. Qui eſt imbibé. Quand un vaiſſeau eſt *imbu* de quelque méchante qualité, il la conſerve long-temps, comme dit Horace.

IMBU, ſe dit figurément en choſes ſpirituelles & morales. Depuis qu'un eſprit opiniaſtre eſt *imbu* d'une fauſſe doctrine, on ne la luy peut oſter. Son ame eſtoit *imbuë* des principes de cette Science. Son imagination eſtoit *imbuë* & frappée de cet objet. tout le monde eſt *imbu*, abbreuvé de cette nouvelle.

IMI.

IMITABLE. adj. m. & f. Qu'on peut copier, ou faire de la même maniere. Il y a des eſcritures plus *imitables* les unes que les autres. la vie de St. Simeon Stilite eſt plus admirable, qu'*imitable*.

IMITATEUR, ATRICE. ſubſt. Qui copie les autres, qui ſuit leur exemple, leur modele. Les *imitateurs* ſont bien moins eſtimables que les inventeurs. les *imitateurs* tombent plûtoſt dans les vices de leurs modelles, qu'ils n'atteignent leurs perfections.

IMITATION. ſ. f. Copie d'un original. Ce tableau n'eſt qu'une *imitation* du Raphael, de Pouſſin. les plus beaux endroits de Virgile ſont des *imitations* d'Homere. les larmes de St. Pierre de Malherbe, c'eſt une *imitation* du Tanſile.

IMITATION, eſt auſſi l'action par laquelle on agit conformement à un modelle. Le Sauveur a commandé à ſes Apoſtres de faire la Cene à ſon *imitation*. le livre de l'*imitation* de JESUS-CHRIST paſſe pour le plus beau des livres ſpirituels.

IMITER. v. act. Copier quelque choſe ſur une autre qu'on a choiſie pour modelle. Un tel Peintre *imite* bien, mais il deſigne mal. il y a des appeaux, des ſifflets, qui *imitent* le chant des cailles, des perdrix. le perroquet *imite* la voix de l'homme, le ſinge ſes actions.

IMITER, ſe dit auſſi en Morale. ce jeune homme marche ſur les pas de ſes anceſtres, il *imite* bien leurs vertus. il faut *imiter* les grands Saints, les hommes illuſtres de l'antiquité.

On dit proverbialement, que l'art *imite* la nature. Et on dit d'une choſe, qu'elle eſt bien *imitée*, quand elle eſt bien tirée d'aprés nature.

IMITÉ, ÉE. part. & adj.

IMM.

IMMACULE', ÉE. adj. Qui eſt ſans tache, ſans peché. La Vierge a eu ſeule le privilege de la conception *immaculée*, d'avoir eſté preſervée du peché originel. JESUS-CHRIST eſt l'Agneau *immaculé* & ſans tache.

IMMANENT, ENTE. adj. Terme de Logique. Les Philoſophes diſtinguent les actions en tranſitoires, & *immanentes*.

IMMANQUABLE. adj. m. & f. Qui ne peut manquer. Le Soleil ſe leve & ſe couche tous les jours, cela eſt *immanquable*. nous devons mourir toſt ou tard, cela eſt *immanquable*. voſtre procés eſt ſi clair & ſi net, que c'eſt une affaire *immanquable*.

IMMANQUABLEMENT. adv. Sans faute, ſans manquer. Si vous allez diſner à cette table, vous y trouverez des eſcornifleurs *immanquablement*.

IMMATERIEL, ELLE. adj. Qui eſt ſans matiere, qui eſt pur eſprit. Dieu, les Anges, l'ame raiſonnable, ſont des eſtres *immateriels*, & purement ſpirituels.

IMMATRICULE. ſubſt. fem. Enregiſtrement qu'on fait du nom de quelqu'un dans quelque regiſtre public, comme celuy d'un rentier de l'Hoſtel de Ville ſur le regiſtre des Payeurs, quand la rente change de proprietaire. On paye un eſcu au Commis des Payeurs pour le droit d'*immatricule* pour chaque rente. On le dit auſſi de l'enregiſtrement qu'on fait du nom d'un Advocat ou Officier, quand il eſt receu, ou lors qu'il fait le ſerment, dans les regiſtres de la compagnie où on le reçoit. Cet Advocat a levé ſon *immatricule*, l'acte de ſa preſtation de ſerment.

IMMATRICULER. v. act. Mettre le nom d'un rentier dans le regiſtre d'un Payeur, en faire l'immatricule. On met les quittances au rebut, juſqu'à ce qu'on ſe ſoit fait *immatriculer*.

On le dit auſſi en quelques profeſſions où l'on doit faire eſcrire ſon nom dans des regiſtres. Les Advocats ſont *immatriculez* dans les regiſtres de la Cour.

IMMATRICULÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

IMMEDIAT, ATE. adj. Qui ſuit un autre ſans aucune interpoſition. L'animal eſt le genre *immediat* de l'homme, il eſt commun à l'homme & à la brute.

IMMEDIATEMENT. adv. Tout de ſuitte, ſans aucune interpoſition. Le Sous-Doyen eſt celuy qui ſuit *immediatement* le Doyen. Il ſignifie auſſi, Sans moyen. Ce fief releve *immediatement* de la Couronne. Les appellations des Juſtices des Duchez Pairies ſe relevent au Parlement *immediatement*.

IMMEMORIAL, ALE. adj. Epithete qu'on donne au temps, à la durée d'une choſe dont on ne peut dire le commencement. C'eſt une obſervation qu'on a fait de temps *immemoriale*. La poſſeſſion centenaire eſt une poſſeſſion *immemoriale*, & vaut un tiltre.

IMMENSE. adj. m. & f. Infini. Dieu ſeul eſt immenſe: ſon pouvoir, ſa bonté ſont *immenſes*.

IMMENSE, ſe dit auſſi de ce qui eſt tres-grand, qu'on a de la peine à imaginer. Les Aſtronomes mettent un eſpace *immenſe* entre Saturne & les eſtoilles fixes. le baſtiment de cette Egliſe a couſté des ſommes *immenſes*. la combinaiſon des lettres de l'Alphabet fait un nombre *immenſe*.

IMMENSITE'. ſubſt. fem. Infinité. Tous les attributs de Dieu ont de l'*immenſité*, ſa clemence, ſa ſageſſe.

IMMENSITÉ, ſe dit auſſi de ce qui eſt de grandeur incroyable. l'*immenſité* des Cieux paſſe nôtre imagination.

IMMERSION. ſ. f. Action par laquelle on plonge dans l'eau. Le ſouverain remede contre la rage, c'eſt l'*immerſion* dans la mer. pluſieurs Saints ont marché ſur les eaux ſans craindre l'*immerſion*.

IMMERSION, en termes de Pharmacie, eſt une preparation d'un medicament, en le laiſſant tremper dans l'eau pour luy oſter quelque vertu ou quelque mauvais gouſt, comme on fait à la rhubarbe pour moderer ſa force, à la chaux pour luy oſter ſon ſel, ou aux olives qu'on conſerve dans de la ſaumure.

IMMERSIF, IVE. adj. qui ſe dit de ce qui ſe plonge dans l'eau. L'or s'eſprouve par la calcination *immerſive* qu'on en fait dans de l'eau forte, lors qu'on le purifie par l'incart.

IMMEUBLE. ſ. m. Bien fixe qui eſt en évidence, qu'on ne peut tranſporter, cacher, ni deſtourner. Les *immeubles* ſont les fonds des heritages, droits Seigneuriaux. Les moulins, les bois de haute fuſtaye, le poiſſon dans un eſtang, ſont des *immeubles*. les conſtitutions de rente à prix d'argent ſont des *immeubles*. les offices venaux ſont *immeubles*, tant qu'ils ne ſont point reſignez, ou vendus, & cependant leur prix ſe partage comme celuy des meubles. Tous les *immeubles* ſont ſuſceptibles d'hypotheque. il faut decreter un *immeuble* pour en purger les hypotheques.

IMMINENT, ENTE. adj. Qui eſt preſt à tomber ou à arriver. Il ſe dit particulierement des choſes qui ſont en peril, qui menacent ruine, ou des accidents qui peuvent apporter du dommage dans peu de temps. Il faut étayer ce mur, il eſt en peril *imminent*. le ſymbole de la mort eſt un glaive *imminent* qui pend ſur nos teſtes. On dit maintenant par corruption, peril *éminent*.

IMMISCER. v. n. Terme de Pratique. Il ne ſe dit qu'avec le pronom perſonnel. Entrer dans le maniment, l'adminiſtration de quelques affaires. Quand on s'eſt *immiſcé* dans une ſucceſſion, quand on a fait acte d'heritier, on eſt obligé de payer les dettes.

IMMOBILE. adj. m. & f. Qui ne peut eſtre meu ni tranſporté d'un lieu à un autre. Une maiſon eſt *immobile*. cet arbre a beau eſtre agité par les branches, ſon tronc demeure toûjours *immobile*.

IMMOBILE, ſe dit auſſi figurément d'un homme ferme, conſtant, & inébranlable. Quand cet homme a pris une fois ſa reſolution, ils demeure ferme & *immobile*, on ne le peut faire changer.

On dit auſſi de celuy qui eſt ſurpris d'apprendre quelque mauvaiſe nouvelle, qu'il eſt demeuré froid & *immobile*.

IMMOBILIAIRE. adj. m. & f. Qui conſiſte en immeubles. La ſucceſſion *immobiliaire* appartient aux plus proches parens du coſté dont les immeubles ſont venus.

IMMOBILITE'. ſ. f. Qualité de ce qui eſt immobile. On a tenu juſqu'à ces derniers ſiecles pour l'*immobilité* de la terre, dont on eſt detrompé maintenant.

IMMOBILITÉ, ſe dit auſſi figurément de la fermeté de la conſtance de l'eſprit. On a tenté de gagner cet eſprit par preſens, de l'intimider par menaces. On a admiré ſon *immobilité*, il ne s'en eſt point eſmeu.

IMMODERE', ÉE. adj. Qui eſt au de là de toute meſure & moderation. Ce jeune prodigue ſe ruine, il fait une depenſe *immoderée*. il eſt emporté en toutes choſes, ſes paſſions ſont *immoderées*. les chaleurs ne ſont pas ſi *immoderées* ſous la Ligne, que les Anciens s'eſtoient imaginé. On luy a fait payer des taxes exceſſives & *immoderées*.

IMMODERÉMENT. adv. D'une maniere immoderée, exceſſive. Cet homme eſt exceſſif en tout, il eſtudie, il travaille, il boit *immoderément*. cet amant aime cette femme *immoderément*.

IMMODESTE. adj. m. & f. Impudent, effronté, qui n'a point de contenance honneſte, reglée. Il eſt ſcandaleux de voir à l'Egliſe des contenances, des poſtures *immodeſtes*. il ne faut faire

aucu-

aucunes actions *immodeſtes* devant les Dames. On appelle les eſcoliers *immodeſtes*, quand ils cauſent en claſſe.

IMMODESTEMENT. adv. D'une maniere immodeſte. Une fille perd ſon honneur, quand elle agit *immodeſtement*.

IMMODESTIE. ſ. f. Action contre la bienſeance, effrontée, deſreglée. C'eſt une grande *immodeſtie* de n'eſtre pas à genoux devant le Saint Sacrement. On doit punir un Religieux pour la moindre *immodeſtie* qu'il commet.

IMMOLATEUR. ſ. m. Qui immole en ſacrifice. Il y a eu des peuples ſi aveuglez, qu'ils ont eſté *immolateurs* de leurs propres enfants.

IMMOLATION. ſ. f. Sacrifice ſanglant d'une victime. Calcas fit accroire aux Grecs qu'ils ne partiroient point ſans l'*immolation* d'Iphigenie.

IMMOLER. v. act. Faire un acte de Religion, par lequel on tuë une victime en l'offrant à quelque Divinité. Les Juifs *immoloient* des taureaux au vray Dieu. les Idolaſtres ont *immolé* des hommes à leurs fauſſes Divinitez. A Mexique on a compté juſqu'à 130. mille teſtes d'hommes *immolez* en un ſeul temple. Ce mot vient du Latin *immolare*. Feſtus dit qu'*immolare* n'eſt autre choſe que *farre molito & ſale hoſtiam perſpergere ſacrare*, qu'Offrir aux Dieux en ſacrifice une victime ſur laquelle on a mis de la paſte ſalée, laquelle ſe dit en Latin *mola ſalſa*.

IMMOLER, ſe dit figurément en Morale. JESUS-CHRIST s'eſt *immolé* pour nos pechez ſur l'arbre de la Croix. cet homme s'eſt *immolé* pour ſa patrie, pour ſes enfants, pour ſa maiſtreſſe, c'eſt à dire, qu'il s'eſt ruiné, qu'il s'eſt fait mourir en travaillant pour eux. ce Tyran a *immolé* à ſa haine, à ſa colere, tous les priſonniers qu'il a faits. cet Auteur s'eſt *immolé* à la riſée publique en faiſant joüer cette meſchante piece.

IMMONDE. adj. m. & f. Qui eſt impur, qui a contracté quelque ſaleté, quelque impureté. Il eſtoit deffendu aux Juifs de manger des beſtes *immondes*, comme le pourceau. On eſtoit *immonde*, quand on avoit touché un corps mort. Les Indiens ſont fort ſuperſtitieux en cette matiere. Si un homme d'une autre Religion que la leur boit dans un de leurs vaiſſeaux, ils le caſſent comme le croyant *immonde*. Si on touche leur habit, ils le layent, parce qu'ils le tiennent *immonde*. Si on ſe baigne dans un de leurs eſtangs, ils en font eſcouler toute l'eau, parce qu'ils la croyent *immonde*. On appelle le Diable en termes de devotion, *l'Eſprit immonde*, parce qu'il ſollicite aux pechez, aux impuretez : une *conſcience immonde*, qui a des ſouillures du peché.

IMMONDICES. ſ. f. plurier. Groſſes ordures. Quand les rivieres desbordent, elles emportent toutes les *immondices* de la campagne, des eſgouſts. Les Boüeurs ſont eſtablis pour oſter les *immondices* des ruës. Les Seigneurs ſont obligez de fournir de la terre pour faire une voirie, où on porte les *immondices* de la ville.

IMMORTALISER. v. act. Rendre immortel. Les Conquerans ne verſent tant de ſang que pour *immortaliſer* leur memoire. les Sçavants ne font tant de veilles que pour s'*immortaliſer* par leurs eſcrits. la vanité des hommes leur fait croire qu'ils s'*immortaliſent* par des inſcriptions ſur du marbre & ſur de la bronze. les chicaneurs *immortaliſent* les procés, les affaires.

IMMORTALITE'. ſ. f. Qualité de ce qui ne peut mourir. Les ſubſtances ſpirituelles ſont les ſeules qui jouïſſent de l'*immortalité*, comme les Anges, & les ames raiſonnables. il faut tâcher à ſe rendre digne de l'*immortalité* bienheureuſe, de la gloire éternelle.

IMMORTALITÉ, ſe dit auſſi abuſivement de ce qui ſe conſerve pendant pluſieurs ſiecles dans la memoire des hommes. Il n'y a ſi petit Auteur qui ne croye travailler pour l'*immortalité*; point de Poëte qui ne promette l'*immortalité* à celuy qui la voudra payer.

IMMORTEL, ELLE. adj. & ſubſt. Qui doit durer dans toute l'éternité, qui n'a point en ſoy de principe de corruption. Dieu eſt le ſeul *immortel* par ſa nature. Les Anges, & l'ame raiſonnable ſont *immortels* par ſa grace. Les payens ont auſſi appellé leurs faux Dieux *Immortels*, ou les *Immortels*; ils ont mis leurs Heros & leurs Empereurs au rang des *Immortels*.

IMMORTEL, ſe dit abuſivement des choſes qui doivent durer pluſieurs ſiecles. Les Rois d'Egypte ont laiſſé des monuments *immortels* de leur puiſſance par le baſtiment des Pyramides. Alexandre s'eſt acquis une gloire *immortelle* par ſa valeur; Homere par ſa Poëſie. Lucrece a acquis un nom *immortel* par ſa vertu.

IMMORTEL, ſe dit auſſi des choſes dont on n'eſpere pas de voir la fin. La chicane rend aujourd'huy les procés *immortels*. il y a une haine inveterée & *immortelle* entre ces deux familles. On dit d'un homme tres-âgé qui ne ſçauroit mourir, qu'il eſt *immortel*.

IMMORTELLE. ſ. f. Fleur qui dure long-temps ſans ſe faner, qu'on appelle autrement *amaranthe*.

IMMUABLE. adj. m. & f. Qui ne ſe peut changer. Dieu ſeul eſt par ſa nature *immuable*. On dit d'un homme ferme & conſtant, que c'eſt un eſprit *immuable*.

IMMUNITE'. ſ. f. Privilege, exemption de quelque charge, devoir, ou impoſition. Il ſe dit particulierement de ce qui eſt accordé aux Villes & Communautez. L'Egliſe a pluſieurs franchiſes & *immunitez*. Ce Chapitre entre ſes *immunitez* a celle de l'exemption de la Juriſdiction de l'Eveſque. Dans les proviſions d'une charge, on en donne la jouïſſance avec tous les privileges, franchiſes, *immunitez*, gages, droits & émoluments qui y ſont attribuez.

IMMUTABILITE' ſ. f. Eſtat de ce qui eſt immuable. L'*immutabilité* eſt un des attributs de Dieu.

IMP.

IMPALPABLE. adj. m. & f. Ce dont on ne peut diſtinguer les petites parties par les ſens, & particulierement par celuy du toucher. Les ſubſtances ſpirituelles ſont *impalpables*. le mercure ſe diviſe en parties ſi menuës, qu'elles ſont *impalpables*. les metaux reduits en chaux font une poudre *impalpable*, tant elle eſt menuë.

IMPAIR. adj. m. & f. Nombre qui ne ſe peut diviſer en deux portions égales ſans fraction, qui ſurpaſſe le nombre pair d'une unité. 3. 5. 7. 29. 31. ſont des nombres *impairs*. Il y a des nombres *impairement* pairs, & pairement *impairs* qui ſont expliquez à *Pair*, ou à *Nombre*.

IMPANATION. ſ. f. Terme dont ſe ſont ſervis les Theologiens pour expliquer l'opinion erronée de quelques Heretiques, qui ont creu que le corps de N. S. J. C. demeuroit dans l'Euchariſtie avec la ſubſtance du pain, au lieu qu'il n'y

a que les eſpeces qui y demeurent. l'Egliſe Catholique a condamné la doctrine de l'*impanation*.

IMPARDONNABLE. adj. m. & f. Qui ne peut eſtre pardonné. On ne pourra pas obtenir de grace pour cet accuſé, ſon crime eſt *impardonnable*. il faut avoir des abolitions pour les crimes *impardonnables*.

IMPARFAIT, AITE. adj. Qui n'eſt pas achevé, à qui il manque quelque choſe. Les grands baſtimens demeurent ſouvent *imparfaits*. ce livre eſt demeuré *imparfait*, n'a pas eſté accentué par l'Auteur : ce qui ſe dit auſſi d'un livre où il manque quelques feuilles de l'impreſſion.

IMPARFAIT, ſe dit auſſi de ce qui a quelque defaut. C'eſt un homme vicieux qui eſt fort *imparfait*.

IMPARFAIT, en termes de Grammaire, eſt un temps indefini entre le preſent & le preterit. *J'aimois*, *je liſois*, ce ſont les temps *imparfaits* de ces verbes.

IMPARFAITEMENT. adv. D'une maniere *imparfaite*. Quand on change ſouvent de profeſſion, de lecture, on ne ſçait jamais les choſes qu'*imparfaitement*.

IMPASSIBILITE'. ſ. f. Qualité de ce qui eſt exempt de ſouffrir. L'*impaſſibilité* eſt propre aux bons Anges, aux corps glorieux.

IMPASSIBLE. adj. m. & f. Qui ne peut ſouffrir de douleur ni de changement. Le corps de JESUS-CHRIST apres la reſſurrection a eſté *impaſſible* : il eſt *impaſſible* dans L'Euchariſtie. les Eſprits & les corps glorieux ſont *impaſſibles*.

IMPASTATION. ſ. f. Ouvrage de Maçonnerie fait de ſtuc ou de pierre broyée rejointe en maniere & forme de paſte. Quelques-uns croyent que les obeliſques & ces groſſes colomnes qui reſtent des Anciens eſtoient faites par *impaſtation*, les autres par fuſion.

IMPATIEMMENT. adv. Avec inquietude, chagrin, empreſſement. Il a ſouffert fort *impatiemment* l'affront qu'on luy a fait, la taxe qu'on a faite ſur luy. on vous a attendu *impatiemment* tout le jour.

IMPATIENCE. ſ. f. Chagrin, inquietude de celuy qui ſouffre, ou qui attend. On a de l'*impatience* de voir accomplir ſes deſirs. les *impatiences* amoureuſes ſont les plus violentes. il bruſle d'*impatience* de voir ſon livre imprimé. On ſouffre avec *impatience* de ſe voir preferer un rival. quelque douleur que l'on ſouffre, l'*impatience* ne doit point aller juſqu'aux jurements & aux blaſphemes.

IMPATIENT, ENTE. adj. Qui eſt prompt, emporté, qui ſe chagrine d'attendre, qui ne peut ſouffrir la douleur. Les eſprits *impatients* & inquiets ſont malpropres pour la negociation. On permet aux amoureux d'eſtre *impatients* de voir leur maiſtreſſe. les goutteux *impatiens* ſouffrent davantage que les autres.

IMPATIENTER. v. n. Il ne ſe dit qu'avec le pronom perſonnel. Avoir de l'*impatience*, de l'emportement. Il eſt ſi prompt, qu'il s'*impatiente* pour peu qu'on le faſſe attendre, qu'il ne trouve pas une choſe ſous la main, il s'*impatiente* tellement lors qu'il eſt malade, que cela redouble ſa fievre. ne vous *impatientez* pas je reviens tout à l'heure. On le dit quelquefois à l'actif. Ce valet eſt ſi long à tout ce qu'il fait, que cela *impatiente* les gens qui le regardent.

IMPATRONISER. v. n. Qui ne ſe dit qu'avec le pronom perſonnel. Se rendre maiſtre inſenſiblement de quelque choſe. Depuis qu'une communauté s'eſt *impatroniſée* d'une maiſon, d'un heritage, il eſt bien difficile de l'en évincer.

IMPECCABLE. adj. m. & f. Qui ne peut plus pecher. JESUS-CHRIST s'eſt dit à bon droit *impeccable*, il a deffié les Phariſiens de luy reprocher quelque peché. la foibleſſe de l'homme eſt telle, qu'il ne ſe peut vanter d'eſtre *impeccable*. les Bienheureux confirmez en grace ſont *impeccables*.

IMPECCABILITE'. ſ. f. Eſtat de celuy qui ne peut pecher. L'*impeccabilité* n'a point eſté accordée à l'homme que par une grande grace de Dieu. L'*impeccabilité* n'eſt propre qu'aux Bienheureux.

IMPENETRABLE. adj. m. & f. Qui ne ſe peut percer ni penetrer. Une digue, un baſtardeau doivent eſtre de terre ſi bien paiſtrie, qu'elle ſoit *impenetrable* à l'eau. les foreſts de Canada ſont ſi eſpaiſſes, qu'elles ſont *impenetrables*, on ne les peut percer, ni traverſer.

IMPENETRABLE, ſe dit figurément en Morale. Les myſteres de la Foy, les ſecrets de la Providence ſont *impenetrables* à l'eſprit humain.

IMPENETRABILITE'. ſ. f. Qualité de ce qui ne ſe peut penetrer. Il ſe dit tant au propre, des corps ſolides & trop eſpais; qu'au figuré, des myſteres de la Foy, & des ſecrets trop profonds & trop cachez.

IMPENETRABLEMENT. adv. D'une maniere impenetrable.

IMPENITENCE. ſ. f. Endurciſſement de cœur qui fait demeurer dans le vice, qui empeſche de ſe repentir de ſon peché. L'*impenitence* finale eſt un peché contre le St. Eſprit, qui ne ſe pardonne ni en ce monde, ni en l'autre.

IMPENITENT, ENTE. adj. Qui n'a point de repentance, ni de regret de ſes fautes, qui n'en veut pas faire penitence. Celuy qui meurt *impenitent* eſt aſſûrement damné, ne doit pas eſtre enſeveli en terre Sainte.

IMPENSE. ſ. f. Terme du Palais, qui ſe dit de la deſpence ou des frais qu'on a fait pour ameliorer un baſtiment, un heritage. Un acquereur de bonne foy doit eſtre rembourſé des *impenſes* & meliorations qu'il a faites en un heritage où on demande à rentrer.

IMPERATIF. ſ. m. Terme de Grammaire. C'eſt un des modes ou manieres de conjuguer un verbe qui ſert à deſigner le commandement. C'eſt celuy qui ſuit l'indicatif. Fay ce que je te dis. *Allez*, *marchez*, &c.

IMPERATRICE. ſ. f. La femme de l'Empereur. l'*Imperatrice* Douairiere.

IMPERCEPTIBLE. adj. m. & f. Qui ne tombe que difficilement ſous l'action de nos ſens. Quoy que le mouvement de la terre ſe faſſe avec rapidité, il eſt *imperceptible* à l'égard de nos ſens. l'eſtain reduit en potée eſt une poudre *imperceptible*. le microſcope nous a fait deſcouvrir dans les corps naturels des parties auparavant *imperceptibles* à nos yeux.

IMPERCEPTIBLEMENT. adv. D'une maniere inſenſible ou difficile à appercevoir. L'eſprit de vin s'évapore *imperceptiblement* d'une bouteille, on n'y trouve plus rien, les aſtres, les horloges ſe meuvent *imperceptiblement*.

IMPERFECTION. ſ. f. Defaut, ce qui manque de quelque choſe convenable à ſa nature. Il faut ſouffrir les *imperfections* de ſon prochain. les

imperfections d'un livre ſont les feuilles qui manquent pour le rendre complet.

IMPERIAL, ALE. adj. Ce qui appartient à l'Empire, ſa Majeſté *Imperiale*. Troſne *Imperial*. Et au pluriel on dit les *Imperiaux*, les Miniſtres, ou les ſujets de l'Empire.

On appelle en Allemagne, *Villes Imperiales*, des villes libres qui ont un gouvernement particulier ſous des Magiſtrats qu'ils éliſent elles-mêmes, & qui ne doivent que quelque reconnoiſſance à l'Empereur comme Francfort, Cologne, Hambourg, &c.

COURONNE IMPERIALE, eſt une fleur du printemps qui a une haute tige, & qui a quatre ou cinq fleurs en haut qui luy ſervent de couronne, & qui ſont la figure d'une cloche. Il y en a de blanches, & de jaunes, de rouges ou orengées.

PRUNE IMPERIALE, eſt la plus groſſe de toutes les prunes, & qui eſt d'une figure oblongue.

EAU IMPERIALE. Voyez *Eau*.

Il y a auſſi un jeu de cartes appellé *Imperiale*, dont le principal avantage eſt d'avoir des ſequences de cartes.

IMPERIALE. ſ. f. Le haut ou la couverture d'un caroſſe. On le dit auſſi du fond des lits d'ange & en houſſe.

On fait auſſi une pierre *imperiale* pour les dents avec du ſalpetre, de l'alun de roche, & un peu de ſoulfre bien puliverilé, & cuits dans un creuſet, dont on fait aprés un gargariſme avec une decoction d'orge & de fenouil.

IMPERIEUX, EUSE. adj. Superbe, qui commande avec hauteur & orgueil. On n'aime point à vivre avec une humeur *imperieuſe*. un eſprit *imperieux*. il dit cela d'un ton *imperieux*, d'un ton de maiſtre. il y a des gens *imperieux* qui veulent commander par tout où ils ſont.

IMPERIEUSEMENT. adv. D'une maniere *imperieuſe*. On hait ce Gouverneur, parce qu'il commande trop *imperieuſement*.

IMPERITIE. ſ. f. Ignorance de l'art qu'on profeſſe. En Juſtice on condamne un Chirurgien qui aura eſtropié un bras par ſon *imperitie*, en des dommages & intereſts.

IMPERSONNEL, ELLE. adj. Terme de Grammaire, qui ſe dit d'un verbe qui ne ſe conjugue qu'à la troiſiéme perſonne. Ce verbe ne ſe dit qu'à l'*impersonnel*, il n'a qu'une ſignification *impersonnelle*.

IMPERSONNELLEMENT. adv. Qui ſe dit d'une maniere impersonnelle. Ce verbe ne ſe conjugue point, il ne ſe dit qu'*impersonnellement*.

IMPERTINEMMENT. adv. Mal à propos, d'une maniere ſotte, extravagante. Il vaut mieux ſe taire, que ſe de parler *impertinemment*. il a chaſſé ſon valet, parce qu'il luy reſpondoit *impertinemment*.

IMPERTINENCE. ſ. f. Action ou parole ſotte, ou deſraiſonnable. Les grands parleurs ſont ſujets à dire beaucoup d'*impertinences*.

IMPERTINENT, ENTE. adj. & ſubſt. Qui n'agit ou ne parle pas ſelon la raiſon. C'eſt un homme *impertinent* qui rompt en viſiere à tout le monde. il luy a fait un diſcours *impertinent*, qui l'a mis en colere. On dit auſſi abſolument, C'eſt un *impertinent*.

IMPERTINENT, en termes de Palais, ſe dit de ce qui n'appartient pas à la queſtion, qui ne ſert de rien à ſa deciſion. On a declaré ces moyens de faits *impertinents* & inadmiſſibles. Il n'a voulu reſpondre ſur ces faits & articles, parce qu'il a ſouſtenu qu'ils eſtoient *impertinents*, qu'ils eſtoient eſtrangers au procés.

IMPETRABLE. ad. m. & f. Qui ſe peut impetrer, obtenir. Les crimes énoncez dans ces lettres ſont ſi enormes, que l'abolition n'en eſt pas *impetrable*. la cour a ordonné à cet Officier de ſe defaire dans ſix mois de ſa charge, & à faute de ce elle eſt declarée vacante & *impetrable*. Un Benefice eſt *impetrable*, quand il y a nullité de tiltres, ou incapacité en la perſonne d'un Titulaire.

IMPETRANT, ANTE. adj. & ſ. Celuy qui a obtenu ou impetré quelque grace, quelque Benefice. Un *impetrant* de Lettres de grace les doit preſenter luy-même à la Cour, & les faire lire à l'Audience à genoux. cet arreſt a maintenu l'*impetrant* de cette charge, de ce Benefice, de ces Lettres de reſciſion.

IMPETRATION. ſ. f. Obtention de grace, de privileges, de Lettres, de charges, d'un Benefice. L'*impetration* du Benefice d'un homme vivant porte incapacité en la perſonne de l'impetrant de le poſſeder jamais. Il y a des *impetrations* qu'on caſſe pour eſtre obreptices ou ſubreptices. L'*impetration* d'une charge vacante qui eſt declaree *impetrable*, eſt un bon tiltre.

IMPETRER. v. act. Obtenir quelque grace, faveur, don, ou privilege. Un vray penitent *impetre* le pardon de ſes fautes. les Benefices vacants par devolut & par reſignation ne ſe peuvent *impetrer* qu'en Cour de Rome. il a *impetré* enfin la grace qu'il a tant ſollicitée auprés du Roy.

IMPETRÉ, ÉE. part. & adj.

IMPETUEUX, EUSE. adj. Violent, fort & rapide dans ſon mouvement. Les flots de la mer ſont fort *impetueux* vers le Cap de Bonne Eſperance, dans le deſtroit de Magellan. le vent du Nord eſt le plus *impetueux* de tous les vents. le Rhoſne, la Durance ont un cours rapide & *impetueux*, parce qu'ils ont bien de la pente.

IMPETUEUX, ſe dit figurément en Morale. Ce Capitaine eſt un homme *impetueux*, ſa colere eſt un torrent *impetueux*. un Orateur a des figures, a des mouvements fort *impetueux*. c'eſt un eſprit fougueux & *impetueux*.

IMPETUEUSEMENT. adv. D'une maniere impetueuſe. La mer ſe jette *impetueuſement* dans ce d'eſtroit, dans cette riviere, dans ce gouffre. cet Advocat a plaidé fort *impetueuſement*.

IMPETUOSITE'. ſ. f. Action impetueuſe. Les eſtrangers redoutent la premiere *impetuoſité* des François. ce vaiſſeau a reſiſté à l'*impetuoſité* des vents & de la tempeſte. il faut eſſuyer la premiere *impetuoſité* de la colere. *impetuoſité* d'un torrent.

IMPIE. adj. m. & f. Libertin qui ſe moque de Dieu, qui le blaſpheme, qui profane les choſes ſacrées. L'*impie* a dit dans ſon cœur, Il n'y a point de Dieu. Pſeaume. 13. Il faut fuir la compagnie des Athées & des *impies*.

IMPIETE'. ſ. f. Action d'un homme impie. Les ſacrileges, les blaſphemes ſont des *impietez*. la plus part des hereſies contiennent d'horribles *impietez*. l'*impieté* d'Herodes, de Denis le Tyran, &c.

IMPIETÉ, ſe dit auſſi du manque de reſpect & du devoir envers ſes pere & mere. C'eſt une grande *impieté* de lever la main ſur ſon pere, ou ſur ſa mere, de leur refuſer des aliments dans leur vieilleſſe.

IMPITOYABLE. adj. m. & f. Cruel, barbare, qui n'a point de pitié des maux de ſon prochain.

chain. Les Scythes, les Sauvages ſont des hommes *impitoyables* & farouches. Herode fut un Tyran *impitoyable* qui fit mourir tant d'innocens.

IMPITOYABLE, ſe dit auſſi en bonne part, & ſignifie, Severe, rigoureux, inflexible. Un Juge doit avoir un cœur *impitoyable* à l'égard des ſcelerats. les pecheurs au jour du Jugement trouveront un Juge *impitoyable* & rigoureux.

IMPITOYABLE, ſe dit auſſi des choſes inanimées. La mer eſt *impitoyable*. l'Enfer & la mort ſont *impitoyables*, ne pardonnent à qui que ce ſoit. On dit auſſi dans les batailles, que le fer *impitoyable* ne pardonnoit à rien.

IMPITOYABLEMENT. ad. Sans pitié, ſans miſericorde. Il a donné à revoir ſa piece à ſon ami, avec pouvoir d'y coupper & retrancher *impitoyablement*.

IMPLACABLE. adj. m. & f. Qui ne ſe peut adoucir, appaiſer. C'eſt un eſprit *implacable*. cet affront eſt ſi grand, qu'il en a conceu une haine *implacable* contre ſon ennemi.

IMPLICATION. ſ. f. Terme du Palais. Engagement dans une affaire. On pretend qu'il y a quelque *implication*, quelque complicité à l'égard de ces accuſés.

IMPLICITE. adj. m. & f. Qui eſt compris tacitement, ſouſentendu, quoy qu'il ne ſoit pas exprimé. C'eſt une condition *implicite* & ſouſentenduë par le teſtateur, quand il a fait ce legs.

IMPLICITEMENT. adv. D'une maniere *implicite*. Le ſens de ce texte contient *implicitement* un tel myſtere, une telle verité.

IMPLIQUER. v. act. Engager, comprendre dans une accuſation. Cet accuſé a *impliqué* bien des gens dans ſon affaire. les plus braves Romains ſe trouvoient *impliquez* dans les conjurations contre les oppreſſeurs de leur liberté. Ce mot vient du Latin *implicare*.

IMPLIQUER, ſe dit auſſi en parlant des contradictions des paſſages, des diſcours. Les mêmes Auteurs ont dit ſouvent des choſes qui *impliquent* contradiction, des raiſonnemens qui s'*impliquent*.

IMPLORATION. ſ. f. Action par laquelle on implore. Les Juges d'Egliſe ont ſouvent beſoin de l'*imploration* du bras ſeculier.

IMPLORER. v. act. Demander ſecours, aſſiſtance avec inſtance, larmes & prieres dans ſes neceſſitez. Le pecheur doit *implorer* la miſericorde de Dieu avec larmes & contrition. cette vefve va *implorer* le ſecours de la Juſtice pour vanger la mort de ſon mari.

On dit auſſi, que la Juſtice Eccleſiaſtique *implore* le bras ſeculier, pour avoir main forte dans l'execution de ſes jugements.

IMPLORÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

IMPORTAMMENT. adv. D'une maniere importante. Cet homme m'a ſervi *importamment* en des occaſions d'importance.

IMPORTANCE. ſ. f. Valeur, merite, conſideration. Voilà un tableau, un meuble d'*importance*, de prix, de valeur. cet Auteur eſtoit un homme d'*importance*, de grand merite, de grande conſideration. j'ay un procés, une affaire d'*importance*, où il y va de tout mon bien.

IMPORTANT, ANTE. adj. Qui eſt de conſequence. Nous n'avons point d'affaire plus *importante* que celle de noſtre ſalut. Caſal eſt une place fort *importante*. qu'on mette ce mot devant ou aprés, cela eſt peu *important*. On dit, qu'un homme fait l'*important*, lors qu'il eſt glorieux, qu'il fait le capable & le neceſſaire.

IMPORTER. v. n. Eſtre de conſideration. Le ſuccés de cette negociation *importe* à toute l'Europe. qu'*importe*-t-il à un homme de gagner tout le monde, s'il perd ſon ame? Les choſes indifferentes ſont celles qui n'*importent* à perſonne. Vous ne voulez pas croire cela, que m'*importe*?

IMPORTUN, UNE. adj. Qui eſt incommode, qui eſt à charge, qui apporte quelque ennuy, quelque faſcherie. Les demandeurs, les eſcornifleurs ſont des gens fort *importuns*. les longs complimens ſont *importuns*. le bruit des carroſſes eſt fort *importun* à ceux qui eſtudient, & qui ſont malades. les mouches, les courſins, ſont fort *importuns* tant aux hommes qu'aux beſtiaux. Ce mot vient du Latin *importunus*. Feſtus dit que *importunum illud eſt in quo nullus eſt portus, nullum auxilium*: qu'on appelle *importune*, une choſe ou une perſonne qui eſt faſcheuſe, ou qui ne peut apporter aucun ſoûlagement. Servius dit qu'*importunus* eſt dit *tanquam ſine portu, ſine quiete*: ce qui revient à la precedente étymologie.

IMPORTUNEMENT. adv. D'une maniere importune. Il y a des gueux qui demandent ſi *importunément*, qu'on eſt contraint de leur donner quelque choſe.

IMPORTUNER. v. act. Se rendre importun. Les Poëtes & les plaideurs *importunent* fort par le recit de leurs ouvrages, ou de leurs procés. On le dit auſſi par civilité. J'ay peur de vous *importuner* par mes lettres, par mes viſites. Les emprunteurs diſent, Excuſez, ſi je vous *importune* de cette ſomme d'argent. les Roys teſmoignent ſouvent, que leur grandeur les *importune*.

IMPORTUNÉ, ÉE. part. & adj.

IMPORTUNITE'. ſ. f. Action qui importune, qui incommode. Je ſuis las de tant d'*importunitez*. les Princes ont beaucoup à ſouffrir des *importunitez* des demandeurs.

IMPOSER. v. act. & n. Mettre une choſe ſur une autre. Ce mur n'eſt pas capable de ſupporter le fardeau que vous *impoſez* ſur luy.

IMPOSER, en termes d'Imprimerie, ſe dit des caracteres rangez & diſpoſez par pages, lors qu'on les enferme dans un chaſſis, & qu'on les ſerre avec des coins pour en faire des formes entieres. Toute cette feuille eſt compoſée, il ne reſte qu'à l'*impoſer* & à la tirer.

IMPOSER LES MAINS, ſe dit de la ceremonie qui ſe fait en donnant les Ordres, quand le prelat confere le caractere ſacré, en *impoſant* les mains ſur l'Eccleſiaſtique qui le reçoit. Les Apoſtres ont commencé à *impoſer* les mains ſur les Diacres qu'ils eſleurent. Actes, Chap. 6. v. 6.

On dit ironiquement, qu'on a *impoſé* les mains ſur quelqu'un, pour dire, qu'on l'a battu & frappé.

IMPOSER, ſignifie auſſi, Charger, aſſujettir à quelque peine, fatigue, ou deſpenſe. Il eſt faſcheux de nous voir *impoſer* un joug que n'ont point porté nos peres. c'eſt au vainqueur à *impoſer* des loix, des conditions. la nature nous a *impoſé* la neceſſité de mourir. Dans les Lettres d'abolition le Roy dit qu'il *impoſe* un ſilence perpetuel à ſon Procureur General, pour l'empeſcher de pourſuivre une affaire.

IMPOSER, ſignifie auſſi, Faire une taxe, lever un tribut ſur les perſonnes, ou ſur les marchandiſes. On a *impoſé* le ſou pour livre ſur les denrées: ce qui s'eſt appellé *ſubvention*. La taille s'*impoſe* dans les Parroiſſes par les Aſſéeurs & Collecteurs.

IMPOSER, ſignifie auſſi, Charger, accuſer. Cet homme s'eſt bien juſtifié des crimes qu'on luy avoit *impoſez*.

IMPOSER, ſignifie encore, Tromper, dire une fauſſeté. Cet Advocat *impoſe* ſouvent, & deſguiſe la verité. nos paſſions nous trompent & nous *impoſent*, en nous propoſant pour un vray bien celuy qui n'eſt qu'apparent. la Poëſie *impoſe* à nos oreilles: la Perſpective *impoſe* à nos yeux.

IMPOSÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

IMPOSITION. ſ. f. Action par laquelle on impoſe. La miſſion Evangelique, la puiſſance d'abſoudre ſe fait par l'*impoſition* de mains du Superieur Eccleſiaſtique. l'*impoſition* des noms appartient aux Sages.

On dit ironiquement, Faire *impoſition* de mains ſur quelqu'un, pour dire, le battre, l'outrager.

IMPOSITION, en termes d'Imprimerie, ſe dit lors qu'on arrange les pages pour les faire venir les unes ſous les autres.

IMPOSITION, ſignifie auſſi, un droit qui ſe leve au nom du Roy ſur les perſonnes, ou ſur les marchandiſes, pour ſouſtenir les charges de l'Eſtat. On a fait une nouvelle *impoſition* ſur l'argent, le tabac, &c. les tailles ſont d'anciennes *impoſitions*.

IMPOST. ſ. m. Charge qu'on impoſe ſur le peuple & les denrées pour ſubvenir aux neceſſitez de l'Eſtat. L'*impoſt* du vin. il y a des lieux où le ſel ſe donne par *impoſt*, ou taxe, une famille en a une certaine quantité.

IMPOSSIBILITE'. ſ. f. Ce qui ne peut eſtre par ſa nature. Il n'y a aucune *impoſſibilité* en Dieu, ſi ce n'eſt de pecher, & de faire des contradictions. il y a une *impoſſibilité* phyſique, & une *impoſſibilité* morale. On dit par exageration, Cela m'eſt impoſſible de toute *impoſſibilité*.

IMPOSSIBLE. adj. m. & f. & ſ. Qui ne ſe peut faire. Il eſt *impoſſible* de faire un baſton ſans deux bouts. Cela eſt *impoſſible* moralement parlant, c'eſt à dire, ſans une adreſſe extraordinaire. rien n'eſt *impoſſible* à l'amour.

On le dit auſſi par extenſion de ce qui n'eſt que difficile. Il m'eſt *impoſſible* de me lever matin, de dormir. pour vous ſervir je tenteray l'*impoſſible*, je feray l'*impoſſible*.

On dit proverbialement, Nul n'eſt tenu à l'*impoſſible*.

IMPOSTE. ſ. f. Terme d'Architecture. C'eſt une petite ſaillie ou advance, & eſpece de corniche, ſur laquelle poſe une voute, ou arcade. Ce baſtiment eſt demeuré imparfait, il n'eſt eſlevé qu'à hauteur d'*impoſte*. On l'appelle autrement le *couſſinet*.

IMPOSTEUR. ſ. m. Trompeur, affronteur, calomniateur. Mahomet a eſté un grand *impoſteur*, qui a trompé bien des peuples. ce banqueroutier eſtoit un *impoſteur* qui avoit l'art d'affronter ſes confreres. il s'eſt juſtifié à la fin des crimes & des calomnies que des *impoſteurs* luy avoient mis ſus.

IMPOSTEUR, ſe dit figurément en choſes morales. L'amour, le plaiſir ſont de grands *impoſteurs* qui nous ſeduiſent. l'art du Poëte & du Peintre eſt un grand *impoſteur*.

IMPOSTURE. ſ. f. Tromperie, menſonge, calomnie. Ce tiltre fait voir clairement l'*impoſture* de la partie adverſe, & que ſon Advocat n'a dit que des *impoſtures*.

IMPOSTURE, ſe dit auſſi en Morale d'une tromperie innocente. Ainſi Ceriſi a dit dans ſa Metamorphoſe en parlant d'une eau claire;

C'eſt là que l'œuil ſouffrant de douces *impoſtures*,
Confond tous les objets avecques leurs figures.

IMPOTENT, ENTE. adj. Qui eſt paralytique, perclus ou privé du mouvement ou de l'uſage de quelqu'un de ſes membres. Un rheumatiſme l'a rendu *impotent*, il ne peut marcher qu'avec des potences.

A L'IMPOURVEU. adv. Avec ſurpriſe. Les ennemis ſont venus à l'*impourveu*, & ont ſurpris la ville. cet homme a ſa cuiſine ſi fournie, qu'on ne le ſçauroit prendre *à l'impourveu*. le Seigneur a dit qu'il falloit eſtre ſur ſes gardes, car il nous doit venir juger *à l'impourveu*.

IMPRECATION. ſ. f. Souhait qu'on fait contre quelqu'un, afin qu'il luy arrive quelque mal. Didon fait de grandes *imprecations* contre Enée & contre Rome, avant que de mourir. On en fait quelquefois par maniere de jurement, & pour confirmation de ce qu'on dit. Que je ne puiſſe jamais entrer en Paradis, ſi cela n'eſt vray.

IMPREGNATION. ſ. f. Terme de Chymie. Action par laquelle une liqueur s'imbibe du ſuc ou des petites parties d'un autre corps, dont elle reçoit en même temps la vertu. Les tiſanes ne purgent qu'à cauſe de l'*impregnation* du ſené & autres ſimples qui leur communiquent leurs qualitez.

IMPREGNER. v. act. qui ne ſe dit qu'avec le pronom perſonnel. Tirer le ſuc ou quelque ſubſtance d'un autre corps par le moyen de l'humidité. Les ſels ſe fondent dans l'eau, mais elle ne s'en peut *impregner* que juſqu'à une certaine quantité. l'eau peut en même temps eſtre *impregnée* de divers ſels qui ſeront de differente figure. Ce mot vient du Latin *impregnare*, de *pregnans*, une *femme groſſe*.

IMPREGNÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

IMPRENABLE. adj. m. & f. Qui ne peut eſtre pris. L'art de la guerre a eſté porté ſi loin, qu'il n'y a plus de place *imprenable*. On le dit auſſi au figuré. Cette Dame eſt ſi vertueuſe, que c'eſt un fort *imprenable*. ce Logicien eſt ſi bien ferré, que de quelque coſté qu'on le tourne il eſt *imprenable*.

IMPRESCRIPTIBLE. adj. m. & f. Qui n'eſt point ſujet à preſcription. Le Cens deu au Seigneur eſt *impreſcriptible*. Les ſervitudes ſont *impreſcriptibles*, elles ne ſe poſſedent jamais ſans tiltre.

IMPRESSE. adj. Terme dogmatique, qui ſe dit en cette phraſe. Des eſpeces *impreſſes*, ou qui ont fait quelque marque, quelque impreſſion ſur nos ſens, ſur noſtre eſprit, ſur noſtre memoire.

IMPRESSION. ſ. f. Marque qui demeure ſur quelque choſe preſſée par une autre plus forte. L'*impreſſion* d'un ſceau, d'un cachet ſur la cire y marque la figure, le chifre qui y eſt gravé. les pieds des animaux laiſſent leur *impreſſion*, leurs veſtiges ſur la terre molle & graſſe. le coin par la force du balancier laiſſe ſon *impreſſion* ſur la monnoye, ſur la medaille.

IMPRESSION, ſe dit auſſi des qualitez qu'une choſe communique à une autre, quand elle agit ſur elle. Les aſtres font des *impreſſions* ſur les corps ſublunaires par leurs influences. les fortes teintures laiſſent toûjours quelque *impreſſion* ſur les eſtoffes, quoy qu'on les lave. le bras donne à la pierre l'*impreſſion* de ſon mouvement. On dit auſſi,

que

que les meteores ſont des *impreſſions* de l'air.

IMPRESSION, ſe dit particulierement en parlant des livres moulez ſur des caracteres, ou tirez ſur des planches. Ce livre eſt d'une belle *impreſſion*; d'*impreſſion* d'Amſterdam, de Lyon, de Geneve, de Vaſcoſan, du Louvre. L'*Impreſſion* eſt une invention qui a eſté d'un grand ſecours aux Sçavants.

IMPRESSION, ſe dit auſſi des éditions d'un livre, du nombre de fois qu'on l'imprime, & du nombre de feuilles ou d'exemplaires qu'on en tire. Ce livre eſt de la premiere, de la ſeconde *impreſſion* ou édition. cette *impreſſion* a eſté de mille exemplaires. Mr. Arnauld teſmoigne qu'on a fait plus de 200. *impreſſions* de la Verſion de la Bible de Louvain dans l'eſpace d'un ſiecle. On tient que le livre de l'Imitation de JESUS-CHRIST a paſſé par plus d'*impreſſions*, qu'il n'y a de mois qu'il a eſté compoſé. En l'année 1656. on fit la quarantiéme *impreſſion* d'Eſcobar.

IMPRESSION, ſe dit figurément en choſes ſpirituelles & morales. Les experiences font de plus vives *impreſſions* dans l'eſprit, que tous les diſcours qu'on peut faire. toutes les raiſons de cet Advocat n'ont point fait d'*impreſſion* ſur l'eſprit des Juges. les desbauches de la jeuneſſe avoient donné de mauvaiſes *impreſſions*, de mauvaiſes opinions de ſa conduitte.

On dit proverbialement, Un noble de nouvelle *impreſſion*, pour dire, qui a eſté depuis peu annobli.

IMPREVEU, UE. adj. Qui ſurprend, qui arrive ſans qu'on y ait penſé, ſans qu'on l'ait pû conjecturer. La guerre, la peſte, ſont des accidents *impreveus*. on a ſtipulé dans ce bail, qu'il n'y aura point de diminution pour tous les cas preveus & *impreveus*. les grandes fortunes ſe ruinent pas des malheurs *impreveus*.

IMPRIMER. v. act. Faire une empreinte ſur un corps par le moyen d'un plus dur qu'on preſſe deſſus. *Imprimer* un ſceau, un cachet, une marque ſur une monnoye. *Imprimer* la figure de ſes pas ſur la neige, ſur la terre glaiſe.

IMPRIMER, ſe dit particulierement des livres, ou des feuilles de papier ou de parchemin qu'on applique ſur une planche ou ſur des caracteres rangez pour en tirer la figure par le moyen de l'encre ou de la roſette dont on les enduit. Cet Auteur s'eſt fait *imprimer*. ce livre a eſté *imprimé* en grand, en petit, in folio, in quarto, en gros Romain, en St. Auguſtin, en Cicero.

On le dit auſſi des eſtoffes, comme toiles & futaines, qu'on *imprime* avec des planches de differentes figures ou deſſeins. Cette eſtoffe paroiſt de loin tiſſuë en brocard, quoy qu'elle ne ſoit qu'*imprimée*.

IMPRIMER, ſignifie auſſi, Mettre une ou deux couches de colle ou de peinture ſur une toile pour la rendre propre à eſtre peinte, à y faire deſſus quelque tableau. Ce Peintre n'a pû faire aujourd'huy mon portrait, parce qu'il n'avoit pas de toile *imprimée*. les Doreurs doivent *imprimer* leurs ouvrages deux ou trois fois de blanc de plomb à l'huile; & il leur eſt deffendu d'y mettre eſtaim doré, parce que c'eſt fauſſe beſogne.

IMPRIMER, ſe dit auſſi des bonnes ou mauvaiſes qualitez que les corps ſe communiquent. Un fuſt gaſté *imprime* ſa mauvaiſe qualité au vin qu'on met dedans. On dit en Phyſique, que le mouvement qui eſt *imprimé* à un corps ne ſe perd point.

IMPRIMER, ſe dit figurément en choſes morales & ſpirituelles. Il faut *imprimer* dans le cœur des jeunes gens l'amour de la vertu, la crainte de l'infamie. la veuë d'une bataille *imprime* de l'horreur à ceux qui ne ſont pas aguerris. cet affront luy demeurera long-temps *imprimé* dans ſa memoire. Tous ces mots viennent du Latin *imprimere*, *impreſſus*, & *impreſſio*.

IMPRIMÉ, ÉE. part. & adj.

IMPRIMÉ. ſ. m. Memoire, eſcrit qui a paſſé ſous la preſſe. Il court un *imprimé* ſcandaleux contre un tel. Il s'oppoſe quelquefois à *Manuſcrit*. Voilà l'endroit où ſont les manuſcrits, & là celuy où ſont les *imprimez*.

On dit proverbialement, qu'un homme eſt bien *imprimé*, quand il eſt yvre.

IMPRIMERIE. ſ. f. L'art d'imprimer, de tirer l'empreinte des caracteres qui ſervent de moule. L'*Imprimerie* n'a point eſté miſe au rang des meſtiers mecaniques. Par arreſt du 3. Juillet 1604. il eſt deffendu de lever *Imprimerie* ailleurs qu'en l'Univerſité au deſſus de St. Yves en lieux publics & ouverts, & non dans les Monaſteres & Colleges. Il y a des Lettres patentes de Louis XII. de l'an 1513. qui exemptent de toutes tailles, Aydes, gabelles & autres ſubſides, & des charges de ville, 24. Libraires, 2. Relieurs, 2. Enlumineurs, & 2. Eſcrivains jurez eſleus par l'Univerſité, qui ſont reputez du corps d'icelle. Comme auſſi tous livres ſont declarés exempts de tous peages & impoſitions, tranſportez par eau ou par terre, dedans ou dehors le Royaume. L'*Imprimerie* eſt un art ancien dans la Chine, mais elle eſt bien differente de la noſtre. Il y a deux ſortes d'*Imprimerie*, l'une en lettres, l'autre en taille douce. Elles different, en ce que celles des caracteres eſt de relief, & ne s'eſſuye point; & celles de taille douce eſt gravée en creux, & s'eſſuye ſur ſon cuivre. On eſt en doute de celuy qui a inventé l'*Imprimerie* en Europe. Mantel Medecin de Paris dans une lettre eſcrite à Mr. Naudé, prouve que ce fut Jean Mantel Bourgeois de Strasbourg qui l'inventa en 1442. du temps de Frederic III. Empereur; & que Jean Guttemberg un de ſes compagnons la tranſporta à Mayence, où il s'aſſocia avec Fauſte & Scoeffer, auxquels quelques-uns en ont fauſſement attribué l'invention, comme Munſter, Polydore Virgile, & Paſquier aprés eux. L'Empereur Frederic III. en l'an 1466. en faveur de cette invention donna à Jean Mantel pour armes un champ de gueules au lion couronné d'or, accollé d'un rouleau voltigeant d'azur. Les premiers livres *imprimez* qu'on ait veus en Europe ſont un *Durandus de Ritibus Eccleſiæ*, de l'année 1461. & une Bible de l'an 1462. la Cité de Dieu de St. Auguſtin, & les Offices de Ciceron. Nicolas Janſon François eſtabli à Veniſe en 1486. eſt le premier qui commença de polir & embellir l'*Imprimerie*. Alde Manuce le Pere eſt le premier qui ait imprimé à Veniſe en Grec des eſcrits continus; Malinkrot a eſcrit de l'art de l'*Imprimerie*.

IMPRIMERIE, eſt auſſi tout l'attirail, les outils & inſtruments qui ſervent à imprimer, comme les preſſes, les caſſes, le plomb, les chaſſis, &c. Un tel Imprimeur eſt mort, ſon *Imprimerie* eſt à vendre.

IMPRIMERIE, eſt auſſi le lieu où on imprime. Il eſt allé à l'*Imprimerie* du Louvre. On a mis bas en telle *Imprimerie*, faute d'ouvrage. On dit auſſi, que l'*Imprimerie* ne va plus, pour dire, que le trafic des livres diminuë.

On appelle *Correcteur d'Imprimerie*, Celuy qui eſt gagé pour revoir les eſpreuves.

IMPRIMEUR. ſ. m. Celuy qui imprime. Les *Imprimeurs* ſont du corps de la Librairie. Il y a des *Imprimeurs* de livres, d'autres d'eſtampes, & d'autres de Muſique; d'autres qui impriment du papier de diverſes figures, qu'on appelle *Dominotiers*. Les *Imprimeurs* & les Fondeurs ont eſté exceptez de l'Edit de la creation des meſtiers par arreſt du Conſeil du dernier Avril 1583. Il y avoit autrefois de ſçavants hommes qui eſtoient *Imprimeurs*, comme les Robert, Henry & Charles Eſtienne, les Badius, les Manuces, Turnebe, Dolet, Wechel, Morel, &c. Le nom & les éloges des illuſtres *Imprimeurs* ſe trouvent eſcrits dans le ſecond livre des jugemens des Auteurs. Chriſtophle Plantin de Tours porta en tiltre la qualité d'*Archi-Imprimeur*, que le Roy d'Eſpagne luy donna de ſon propre mouvement, aprés qu'il eut imprimé la Bible Polyglotte d'Anvers, qu'on appelle la grande Bible de Philippes II.

IMPRIMEURE. ſ. f. Enduit d'une toile pour ſervir aux Peintres. Une bonne *imprimeure* doit eſtre de deux ou trois couches. On appelle auſſi *imprimeure*, les figures qui ſont ſur les toiles peintes.

IMPROBABLE. adj. m. & f. Qui ne peut eſtre prouvé, qui n'eſt pas vraiſemblable. Il y a bien des veritez qui ſont *improbables*, qui ſont au deſſus de la raiſon.

IMPROPRE. adj. m. & f. Mot qui ne convient pas bien à une choſe, qui ne l'explique pas aſſez. Un ſtile devient obſcur, quand on ſe ſert de mots *impropres* ou barbares.

IMPROPREMENT. adv. D'une maniere qui n'eſt pas propre, convenable. La toute puiſſance ne ſe dit proprement que de Dieu: quand on l'attribuë aux hommes, c'eſt parler *improprement*.

IMPROPRIETE'. ſ. f. Qualité de ce qui n'eſt pas propre. Les Grammairiens remarquent trois ſortes de fautes dans le langage, le ſolœciſme, le barbariſme & l'*impropriété*, qui ſe commet quand on ne s'eſt pas ſervi d'un mot propre & ſignificatif.

IMPROVISTE, avec la particule *à*, & l'article, ſe dit adverbialement de ce qui arrive ſoudainement, & ſans qu'on s'y attende. Cet homme eſt ſurvenu *à l'improviſte* qui a renverſé tous nos deſſeins. quand on interoge un homme, on le prend *à l'improviſte*, on en tire plutoſt la verité. on a attaqué les ennemis *à l'improviſte*, ils n'ont pas eu le loiſir de ſe mettre en deffenſe.

IMPROUVER. v. act. Condamner, deſapprouver. L'Egliſe *improuve* les bals & les aſſemblées nocturnes qui ſont des occaſions de peché. Les delicats *improuvent* pluſieurs mots par caprice, qui ſont bien François, & neceſſaires dans la Langue. on ſe laiſſe aller par complaiſance à faire pluſieurs choſes qu'on *improuve*, que l'on condamne ſoy-même.

IMPROUVÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

IMPRUDEMMENT. adv. D'une maniere inconſiderée, eſtourdie. Il a deſcouvert *imprudemment* le ſecret de ſon ami. il eſt tombé *imprudemment* dans cette embuſcade, dans ce trou. il a marché *imprudemment* ſur un ſerpent.

IMPRUDENCE. ſ. f. Manque de precaution, de deliberation, de prevoir les conſequences de quelque choſe. C'eſt une grande *imprudence* d'attaquer plus fort que ſoy. c'eſt une *imprudence* de produire un tiltre qui deſtruit ſa pretention. on accuſe d'*imprudence* celuy qui met une arme entre les mains d'un furieux.

IMPRUDENCE, ſignifie auſſi, Inadvertance; & eſt oppoſée à *malice*. La faute de ce valet eſt excuſable, il a plus d'*imprudence* que de malice.

IMPRUDENT, ENTE. adj. Qui n'apporte pas les precautions neceſſaires pour examiner l'évenement, les conſequences des choſes. Il arrive beaucoup de malheurs aux *imprudents* par leur faute.

IMPUBERE. adj. m. & f. & ſ. Terme de Droit qui ſe dit des enfans qui n'ont pas atteint l'âge de puberté, ſçavoir l'âge de 14. ans pour les garçons, & de 12. pour les filles. Un *impubere* ne peut eſtre émancipé, il eſt toûjours ſous la puiſſance d'un tuteur, il ne peut faire Teſtament.

IMPUDEMMENT. adv. D'une maniere hardie, impudente. Ce chicaneur a produit *impudemment* un faux tiltre de Nobleſſe.

IMPUDENCE. ſ. f. Effronterie, manque de pudeur, d'honneſteté, de reſpect. Il a eſté chaſtié pour avoir parlé au Prince avec *impudence*, ou peu de reſpect. les charlatans mentent avec *impudence*. c'eſt une *impudence* de dire des paroles libres devant des oreilles chaſtes.

IMPUDENT, ENTE. adj. Qui eſt inſolent, effronté & ſans honte. Un faux teſmoin a beſoin d'eſtre *impudent* devant le Juge. une Courtiſanne eſt *impudente* ou deſvergondée.

IMPUDICITE'. ſ. f. Vice oppoſé à la chaſteté, à l'honneſteté. L'Egliſe de tout temps a eu en horreur l'*impudicité*. Helene par ſon *impudicité* a mis en feu toute l'Aſie.

IMPUDIQUE. adj. m. & f. Qui n'a pas la chaſteté. La femme *impudique* eſt ſouvent empoiſonneuſe. les *impudiques* ne doivent point s'approcher de l'autel.

IMPUDIQUEMENT. adv. D'une maniere impudique. Cette femme a eſté authentiquée & enfermée dans un Monaſtere pour avoir veſcu *impudiquement* pendant ſon mariage.

IMPUGNER. v. act. Conteſter une doctrine, un ſentiment, tâcher à les deſtruire par raiſonnement. Quand on propoſe des Theſes, il eſt permis à tout le monde de les *impugner*.

IMPUGNÉ, ÉE. part. & adj.

IMPUISSANCE. ſ. f. Manque de force, de moyens pour reüſſir en une affaire. Ce Prince a reconnu ſon *impuiſſance* à reſiſter à tant d'ennemis. Ce banquier s'eſt trouvé dans l'*impuiſſance* d'acquiter tant de lettres de change à la fois. ce pauvre plaideur s'eſt accommodé dans l'*impuiſſance* où il s'eſt trouvé de pourſuivre.

IMPUISSANCE, ſignifie auſſi, Inhabileté à la generation. L'*impuiſſance* eſt une cauſe de nullité d'un mariage. on prouvoit cy-devant l'*impuiſſance* par le congrés, pour avoir une ſentence de l'Official.

IMPUISSANT, ANTE. adj. Qui n'a pas aſſez de forces. Ce malade a fait pluſieurs efforts *impuiſſants* pour ſe lever. tous les moyens que vous alleguez ſont *impuiſſants* pour vous faire gagner voſtre procés.

IMPUISSANT, ſe dit auſſi de ceux qui ſont inhabiles à l'action de la generation. Il y a des femmes *impuiſſantes*, auſſi-bien que des hommes. cette femme a fait caſſer ſon mariage, à cauſe que ſon mary s'eſt trouvé *impuiſſant*. Ce mot vient du Latin *impotens*.

IMPULSIF, IVE. adj. Action d'un corps qui pouſſe un autre corps. Le bras donne un mouvement

ment *impulſif* à la pierre qu'il jette avec violence.

On le dit auſſi figurément en choſes ſpirituelles & morales. Cette raiſon eſt *impulſive*, & non pas demonſtrative.

IMPULSION. ſ. f. eſt auſſi l'action de ce qui pouſſe, & le mouvement méme qui en eſt l'effet. Les aiſles d'un moulin ne tournent que par l'*impulſion* du vent, de l'eau, &c.

IMPULSION, ſe dit auſſi au figuré. Il a fait cette meſchante action par l'*impulſion* d'un tel, dit l'Eſprit malin.

IMPUNE'MENT. adv. Sans punition. Les grands crimes ne ſe commettent gueres *impunément*. vous eſtes en pays de liberté, vous pouvez dire toutes choſes *impunément* & ſans crainte.

IMPUNI, IE. adj. Qui demeure ſans punition, ſans vengeance. Corneille a fait dire à Rodrigue dans le Cid.

> Faut-il laiſſer cet affront *impuni*?
> Faut-il punir le pere de Chimene?

IMPUNITE'. ſ. f. Manque de punition. C'eſt l'*impunité* qui excite les meſchants à faire des crimes. On promet l'*impunité* à un coupable pour luy faire reveler ſes complices.

IMPUR, IMPURE. adj. Qui n'eſt pas net & ſeparé de ſes ordures, ou du meſlange d'autres corps. Tous les metaux ſont *impurs* au ſortir de la mine, avant qu'ils ayent eſté affinez & eſpurez : tous les élements ſont *impurs* & meſlangez.

IMPUR, ſe dit encore en Medecine des corps chargez de mauvaiſes humeurs qui cauſent les maladies. Ce corps eſtoit bien *impur*, il l'a fallu purger pluſieurs fois pour le nettoyer.

IMPUR, ſe dit figurément en choſes ſpirituelles & morales. Le peché rend une ame *impure* & ſouillée. voilà une bouche *impure*, qui dit beaucoup d'ordures & de blaſphemes.

On dit auſſi pour vanter une ancienne Nobleſſe qui ne s'eſt point meſalliée, qu'il n'eſt point entré de ſang *impur* dans cette maiſon.

IMPUREMENT. adv. Qui eſt dit ou fait contre la pureté. Aretin a eſcrit, a veſcu *impurement*, a dit toutes ſortes d'ordures.

IMPURETE' ſ. f. Qualité de ce qui eſt impur, qui n'eſt pas net, qui eſt meſlangé ou plein d'ordure. Le but des operations chymiques eſt de purger les corps phyſiques de leurs *impuretez*, d'en tirer ce qu'ils ont de bon & d'eſſentiel, le ſeparer d'avec leurs fæces & *impuretez*, qu'ils nomment *caput mortuum*. les remedes ont fait ſortir du corps de ce malade beaucoup d'*impuretez*, d'ordures.

IMPURETÉ, ſe dit figurément en Morale. La bonne confeſſion nettoye une ame de toutes ſes *impuretez*. le peché d'*impureté* eſt celuy qui eſt oppoſé à la chaſteté, & celuy qui nous eſloigne le plus de la grace. l'*impureté* du ſtile eſt une choſe qui nuit beaucoup à l'Orateur.

IMPUTATION. ſ. f. Compenſation & deduction d'une ſomme ſur une autre. Quand il y a preuve qu'on a payé des intereſts d'une obligation, on en fait l'*imputation* ſur le principal.

IMPUTATION, ſignifie auſſi l'accuſation qu'on fait par ſoupçon de quelque faute à quelqu'un. L'*imputation* qu'on avoit faite à cet accuſé s'eſt trouvée fauſſe & mal fondée.

IMPUTER. v. act. Deduire & precompter des intereſts des jouiſſances ſur un capital, ſur une dette. C'eſt au debiteur de pluſieurs obligations, qu'il eſt permis d'*imputer* les menus payemens qu'il fait ſur telle des dettes qu'il veut choiſir. on *impute* les uſures ſur le principal de la dette.

IMPUTER, ſignifie auſſi, Attribuer à quelqu'un quelque faute qu'un autre a faite. Neron fit *imputer* aux Chreſtiens l'incendie de Rome qu'il avoit fait faire luy-méme. On l'employe quelquefois en bonne part. Les ſupplices honteux qu'on a fait ſouffrir aux Martyrs, leur ſont *imputez* à gloire, à merite devant Dieu ; les fautes d'ignorance ne nous doivent point eſtre *imputées*. avant la Loy le peché n'eſtoit point *imputé*.

IMPUTÉ, ÉE. part. & adj.

INA.

INACCESSIBLE. adj. m. & f. Qu'on ne peut approcher aiſément. Cet homme eſt ſi occupé, qu'il eſt *inacceſſible* à ſes amis. Un bon Geometre meſure de loin toutes les hauteurs *inacceſſibles* avec deux obſervations, en deux ſtations. cette place eſt *inacceſſible* de ce coſté-là, elle eſt environnée de marais, de rochers. il y a des montagnes *inacceſſibles*. l'Auteur de Polexandre fait l'Iſle d'Alcidiane *inacceſſible*.

INACCOSTABLE. adj. m. & f. Qui eſt fier, bourru & de difficile accés, avec qui il eſt difficile de faire connoiſſance, ou de lier converſation.

INACCOUSTUME', ÉE. adj. Qu'on n'a pas couſtume de faire, qui eſt nouveau & ſurprenant. Ce mot eſt nouveau & a pris la place d'*inſolite*, qu'on diſoit autrefois en méme ſens, & qui n'eſt plus en uſage qu'au Palais. Je ſens de certains mouvements *inacouſtumez* qui me menacent de quelque maladie. ce Procureur a fait une procedure nouvelle & *inſolite*.

INACTION. ſ. f. Ceſſation d'agir. C'eſt un mot nouveau qui a eſté fait par des gens Illuſtres en ſçavoir & en pieté, & qui s'en ſont ſervis en hommes de devotion.

INADMISSIBLE. adj. m. & f. Qui n'eſt point admis ni receu en Juſtice. Ces moyens de faux ont eſté declarez impertinents & *inadmiſſibles*. La preuve par teſmoins d'un preſt au deſſus de cent livres eſt *inadmiſſible* depuis l'Ordonnance.

INADVERTANCE. ſ. f. Meſpriſe, manque de ſoin ou de reflection. Excuſez cette faute, il ne l'a pas faite de deſſein formé, mais par *inadvertance*.

INALIENABLE. adj. maſc. & fem. Qui ne ſe peut valablement aliener. Les Domeines du Roy, de l'Egliſe, des mineurs, ſont *inalienables*, ſinon à faculté de rachat perpetuel.

INANIME', ÉE. adj. Corps qui a perdu ſon ame, ou qui n'eſt pas de nature d'en avoir. Un homme mort n'eſt plus qu'un tronc *inanimé*. les metaux ſont des corps *inanimez*.

On appelle figurément un corps *inanimé*, celuy qui n'a pas cet air vif qui donne un mouvement agreable à ce qu'il dit, ou à ce qu'il fait. C'eſt une beauté *inanimée*.

INANITION. ſ. f. Terme de Medecine, qui ſe dit de l'eſtat d'un eſtomac vuide, & qui a beſoin d'aliments. Il y a des flatuoſitez qui viennent de repletion, & d'autres d'*inanition*, qui ſont les plus dangereuſes.

INAPPLICATION. ſ. f. Manque d'attention & d'application à quelque choſe. Son *inapplication*

cation eſt cauſe qu'il ne reuſſit pas à l'eſtude, quoy qu'il ait de l'eſprit.

INAUGURATION. ſ. f. Ceremonie qu'on fait au Sacre d'un Empereur, d'un Roy, d'un Prelat, qu'on appelle ainſi en termes eccleſiaſtiques, à l'imitation des ceremonies que faiſoient les Romains, quand ils entroient dans le College des *Augures*. Ce mot vient du Latin *inauguratio*, *inaugurare*, qui ſignifie Dedier quelque temple, élever quelqu'un au Sacerdoce, ayant pris auparavant les augures.

INC.

INCAGVER. v. act. Deffier quelqu'un, ſe mocquer de luy. C'eſt un homme qui me menace beaucoup, mais je l'*incague*.

INCAMERATION. ſ. f. Terme de la Chancelerie Apoſtolique. C'eſt l'union de quelque terre, droit ou revenu au Domeine du Pape. L'*incameration* du Duché de Caſtro a cauſé une guerre entre la Maiſon des Barberins, & celle du Duc de Parme.

INCAMERER. v. act. Unir au Domeine Eccleſiaſtique quelque terre, droit ou revenu.

INCANTATION. ſ. f. Enchantement, paroles & ceremonies que font les Magiciens pour évoquer les Demons, ou pour tromper la ſimplicité du peuple. Aprés que ce ſorcier euſt fait pluſieurs grimaces, & *incantations*.

INCAPABLE. adj. m. & f. Celuy qui n'a pas les qualitez, les diſpoſitions ſuffiſantes pour faire, ou ſouſtenir, ou embraſſer quelque choſe. C'eſt un homme tres ignorant qui eſt *incapable* d'eſtre Officier de Juſtice. On le dit auſſi en bonne part. C'eſt un honneſte homme, qui eſt *incapable* de faire une lacheté. La vieilleſſe rend les gens *incapables* de travailler, d'acquerir. cet homme eſt ſi groſſier, ſi ſtupide, qu'il eſt *incapable* d'affaires, d'eſtudes. ce baſtard, cet eſtranger eſt *incapable* de teſter, de poſſeder des benefices, ſans diſpenſe. cette digue eſt *incapable* de reſiſter à une ſi violente inondation.

INCAPABLE, ſignifie auſſi, Indigne. Un homme noté d'infamie eſt *incapable* de poſſeder Office ni Benefices.

INCAPACITE'. ſ. f. Manque de qualitez & de diſpoſitions neceſſaires pour eſtre en eſtat de faire ou de recevoir quelque choſe. Quand on parle d'affaires avec un tel homme, on reconnoiſt bientoſt ſon *incapacité*.

INCAPACITÉ, ſignifie auſſi quelquefois indignité. On a deſtitué ce Juge par *incapacité*. les devolus ſont fondez ſur l'*incapacité* du titulaire, ou ſur la nullité de ſes tiltres. la baſtardité, la fureur donnent une *incapacité* de teſter.

INCARNADIN. ſ. m. Beau rouge qui repreſente la chair vive & fraiſchement couppée. Une roſe *incarnadine*.

INCARNAT, ATE. adj. Qui ſignifie la même choſe qu'*incarnadin*. Une bouche *incarnate* & vermeille. Ce mot vient du Latin *incarnatum*, qui ſignifie *couleur de chair*.

INCARNATION. ſ. f. Terme de Theologie. Le myſtere ineffable par lequel Dieu a operé noſtre redemption par le moyen de ſon Fils, qui a pris chair humaine dans les ſacrez flancs de la Vierge.

On appelle l'Epoque des Chreſtiens ſuivant laquelle ils comptent leurs années, les ans de l'*Incarnation*.

INCARNER. v. act. qui ſe dit avec le pronom perſonnel du Verbe éternel quand il a pris chair humaine. Il a fallu que JESUS-CHRIST ſe ſoit *incarné* pour ſatisfaire la juſtice divine, & racheter les hommes.

On dit auſſi en termes de Chirurgie, qu'un os, qu'une playe s'*incarne*, pour dire, qu'il y vient de nouvelle chair. Il y a des remedes qui ont la vertu d'*incarner* une playe.

INCARNÉ, ÉE. part. & adj. La ſageſſe *incarnée*, le Verbe *incarné*, ſont des attributs qu'on donne à l'humanité de JESUS-CHRIST.

On dit figurément d'une grande plaideuſe, que c'eſt la chicane *incarnée*; d'un fort meſchant homme, que c'eſt un Diable *incarné*.

INCARTADE. ſ. f. Inſulte ou affront qu'on fait à quelqu'un en public & par bravade. Les gens de guerre ſe plaiſent à faire *incartade* aux bourgeois. il a fallu qu'il ait diſſimulé, qu'il ait avalé l'*incartade* qu'on luy a faite.

INCARTATION, ou *Incart*. Terme de Chymie. C'eſt une purification de l'or qui ſe fait par le moyen de l'argent & de l'eau forte. On meſle de l'or avec de l'argent en grenaille, & on les jette tous deux dans de l'eau forte, laquelle diſſout l'argent, & l'or demeure au fond en poudre noire. On lave la chaux d'or, & on la fait rougir dans un creuſet, qui donne un or fort épuré & & fort haut en couleur. On l'appelle ainſi, à cauſe qu'on meſle trois fois autant peſant d'argent de coupelle, en ſorte que l'or ne fait que le quart du meſlange.

INCENDIAIRE. ſ. m. Qui met le feu malicieuſement à des édifices. Il ſe trouve force *incendiaires* pendant les guerres civiles. les grands Capitaines ne font point la guerre en *incendiaires*. L'*incendiaire* du Temple de Diane d'Epheſe ne pretendoit autre choſe que de faire parler de luy.

INCENDIE. ſ. m. Grand feu qui conſume les baſtimens, les villes, les moiſſons, les foreſts. Les villes d'Orient ſont ſujettes à de grands *incendies*, eſtant la plus-part baſties de bois.

INCENDIE, ſe dit figurément des ſeditions, des guerres civiles, des diſſenſions dans un Eſtat. Les hereſies cauſent ordinairement de grands *incendies* dans les Royaumes.

On dit proverbialement, qu'il ne faut qu'une eſtincelle de feu pour cauſer un grand *incendie*, tant au propre, qu'au figuré.

INCERTAIN, AINE. adj. Ce qui n'eſt pas aſſûré, conſtant, ce qui eſt douteux. Rien n'eſt plus certain que la mort, & rien de plus *incertain* que ſon heure. toutes les faveurs de la Cour ſont *incertaines*, variables. le temps eſt *incertain*, tantoſt il pleut, tantoſt il fait ſoleil.

INCERTAIN, ſe dit auſſi d'un homme qui delibere, qui ne ſçait que reſoudre. Je ſuis *incertain* quel parti je dois prendre, je dois ſuivre. Et on appelle abſolument un eſprit *incertain*, celuy qui n'eſt pas ferme, qui change à tous moments de volonté.

INCERTAIN, ſe dit auſſi des chevaux, lors qu'ils ne ſont pas fermes dans un manege, ou qu'ils ne le ſçavent pas bien encore.

INCERTAIN, ſe dit quelquefois ſubſtantivement. Il ne faut pas quitter le certain pour l'*incertain*.

INCERTAINEMENT, adv. D'une maniere incertaine. Il court un bruit confus de cette nouvelle, mais on en parle encore *incertainement*.

INCERTITUDE. ſ. f. Doute, inconſtance, irreſo-

irreſolution. Une demonſtration geometrique ne laiſſe point un eſprit dans l'*incertitude*. on a du mal à ſortir d'affaire avec les eſprits qui ſont toûjours dans l'*incertitude*.

INCESSAMMENT. adv. Sans diſcontinuation, ſans delay. Les Fidelles doivent prier *inceſſamment*. on a ordonné qu'on travailleroit *inceſſamment* à ce procés, que le Juge ſe tranſporteroit *inceſſamment* ſur les lieux.

INCESTE. ſ. m. Crime qui ſe commet quand on a la compagnie charnelle de perſonnes qui ſont parentes juſqu'à un certain degré prohibé par l'Egliſe. Le II. Concile de Latran Seſſion II. a reduit au quatriéme degré de parenté la prohibition de contracter mariage, qui eſtoit autrefois eſtenduë juſqu'au huitiéme, à cauſe que le corps eſt compoſé des quatre élements & de quatre humeurs: & c'eſt ce qui fait que l'*inceſte* s'eſtend juſques là. Toutes les nations ont eu de l'horreur pour l'*inceſte*. Regnier a dit pourtant,

Charnellement ſe joindre avec ſa parenté,
En France c'eſt *inceſte*, en Perſe charité,

Quelques-uns derivent ce mot du Grec *keſton*, qui eſtoit une ceinture brodée, que les maris deſtachoient quand ils vouloient conſommer le mariage, diſant qu'il a ſignifié d'abord toute conjonction illicite.

INCESTE, ſe dit auſſi de la perſonne qui commet l'*inceſte*. Il y a peine de mort contre les *inceſtes*.

INCESTE SPIRITUEL, eſt un crime qui ſe commet de la même maniere entre des perſonnes qui ont une alliance ſpirituelle par le Sacrement de Bapteſme, & de Confirmation, comme entre le pere & la mere de l'enfant baptiſé, & celuy ou celle qui l'ont tenu ſur les fonts.

INCESTE SPIRITUEL, ſe dit auſſi en parlant du Beneficier qui poſſede la mere & la fille, c'eſt à dire, deux Benefices dont l'un depend de la collation de l'autre, comme l'Abbaye de Clugny & le Prieuré de la Charité. Un *inceſte ſpirituel* rend l'un & l'autre des Benefices vacans & impetrables.

INCESTUEUSEMENT. adv. D'une maniére inceſtueuſe.

INCESTUEUX, EUSE. adj. Qui appartient à l'inceſte. C'eſt une amour, une conjonction *inceſtueuſe*. on a puni cet homme adultere & *inceſtueux*.

INCIDEMMENT. adv. Par ſuitte, par connexité, par occaſion. Cet homme eſt deffendeur au principal, & *incidemment* demandeur par ſes deffenſes d'un tel jour. on a obtenu *incidemment* une requeſte civile contre l'arreſt qui a eſté objecté.

INCIDENCE. Terme de Geometrie. Cheute d'une ligne, d'un rayon, d'un corps ſur un autre. C'eſt un axiome infaillible en Optique, que les angles d'*incidence* ſont égaux à ceux de reflection. Ce qui eſt vray non ſeulement pour les rayons, mais auſſi pour les corps, comme les bales d'un tripot, &c. L'*incidence* perpendiculaire d'une ligne ſur une autre fait deux angles droits: quand elle eſt oblique, elle en fait un aigu, & l'autre obtus.

INCIDENT, ENTE. adj. Qui a de la ſuitte, de la connexité, qui ne vient que par occaſion & par dependance. Toutes les demandes *incidentes* d'un procés doivent eſtre compriſes dans une même requeſte, & reglées par un même appointement ſuivant l'Ordonnance de 1667.

INCIDENT. ſ. m. Ce qui arrive inopinément, ou par haſard, qui ſurprend, qui change la face des choſes. Cette Comedie eſt pleine d'agreables *incidens*, qui divertiſſent les ſpectateurs qui en forment l'intrigue.

INCIDENT, ſe dit auſſi d'une nouvelle demande qu'on forme en un procés, d'une production, d'une choſe qui arrive, qui en change toute la nature. La mort d'une des parties eſt un nouvel *incident* qui a changé la face de ce procés. on a diſjoint cet *incident* du principal. on a condamné le demandeur aux deſpens de l'*incident*. On appelle auſſi *incident* de Lettres, la production des lettres qu'on obtient en Chancelerie à quelque occaſion, dans un procés deſjà inſtruit.

INCIDENTER. v. n. Terme du Palais. Chicaner en faiſant naiſtre des incidents. Ce procés euſt eſté jugé il y a long-temps, ſi une partie n'euſt *incidenté* trois ou quatre fois.

INCINERATION. ſ. f. Terme de Chymie. C'eſt la reduction des vegetaux en cendres, en les faiſant bruſler doucement. Ainſi on reduit la fougere en cendres pour en faire la matiere du verre. A l'égard des metaux, on appelle cela *calciner*.

INCISER. v. act. Terme de Chirurgie. Faire une taillade, une ouverture en long ſur la peau, ou dans une playe, avec un inſtrument tranchant, comme raſoir, biſtouri, &c. Il a fallu *inciſer* cette playe qui eſtoit trop eſtroite, depeur qu'il ne s'y fiſt un ſac où il s'enfermaſt du pus.

INCISER, ſe dit auſſi des arbres: il les faut *inciſer*, coupper un peu de l'eſcorce, quand on les ente.

INCISER, ſignifie auſſi, Graver, ronger, manger petit à petit. L'eau forte *inciſe* le cuivre, les metaux. la poudre de diamant *inciſe*, corrode & perce les boyaux.

INCISIF, IVE. adj. Qui a une vertu de graver, de tailler, de coupper. L'eau forte a une vertu *inciſive* qui grave les metaux & qui les penetre. La digeſtion ſe fait par l'action *inciſive* de l'acide de noſtre eſtomach.

INCISION. ſ. f. Action d'inciſer. Les Chirurgiens ſont ſouvent obligez de faire des *inciſions* en panſant les playes. les Jardiniers quand ils font des entes font des *inciſions* dans les écorces des arbres.

INCISOIRE. adj. C'eſt une épithete que les Medecins donnent aux dents trenchantes qui ſont ſur le devant de la bouche.

INCITATION. ſ. f. Inſtigation, action de celuy qui invite, qui pouſſe un autre à faire quelque choſe. L'*incitation* fait accuſer une perſonne de complicité.

INCITER. v. act. Inviter quelqu'un, le pouſſer, l'exciter à faire quelque choſe. Les bons exemples, les bonnes inſtructions, *incitent* les jeunes gens à la vertu: les mauvaiſes *incitent* au vice.

INCITÉ, ÉE. part. & adj.

INCIVIL, ILE. adj. Qui agit contre l'honneſteté, la bien ſeance, la courtoiſie. Cet homme eſt fort *incivil*, il traitte ſes égaux de haut en bas: prier un Grand Seigneur contre ſes intereſts, eſt une priere *incivile*. C'eſt une choſe *incivile* & deſraiſonnable de l'obliger à faire quelque choſe contre ſon honneur.

INCIVILEMENT. adv. D'une maniere incivile. Il ne faut jamais recevoir perſonne *incivilement*.

INCIVILITE'. ſ. f. Action peu honneſte, peu civile, peu courtoiſe. C'eſt une *incivilité* de paſſer devant des perſonnes ſans les ſaluer.

INCLEMENCE. ſ. f. Mauvaiſe diſpoſition du Ciel, ou temperature de l'air qui cauſe des maladies ſur la terre, de mauvais effets. L'inclemence du Ciel eſt cauſe de la peſte, de la ſterilité de cette année.

INCLINANT, ANTE. adj. Qui incline, qui panche de quelque coſté. Les bons Princes ſont plus *inclinants* à la douceur qu'à la ſeverité. les eſprits malicieux ſont plus *inclinants* au mal qu'au bien.

On le dit plus ordinairement en Gnomonique. Un cadran declinant, *inclinant* ou reclinant.

INCLINATION. ſubſt. fem. Cheute, approche d'une choſe vers une autre. L'*inclination* de ces deux lignes font un angle obtus. l'*inclination* de ces deux ſurfaces, de ces deux toits font un angle ſolide.

INCLINATION, ſe dit auſſi des mouvements du corps, quand il ſe baiſſe. Il luy a reſpondu par une *inclination* de teſte. l'*inclination* du corps eſt une marque d'une grande ſoûmiſſion.

INCLINATION, ſe dit figurément en choſes ſpirituelles des affections de l'ame; & ſignifie alors une pente ou diſpoſition naturelle à faire quelque choſe. Les uns ont de l'*inclination* aux armes; les autres à l'eſtude; les uns à la vertu, les autres à la desbauche. on ne reüſſiſt jamais bien en une choſe, quand on force ſon *inclination*.

INCLINATION, ſe dit auſſi des choſes inanimées, en parlant de leurs vertus naturelles, qui les portent vers quelque objet. Tous les corps graves ont de l'*inclination* pour leur centre. l'aimant a de l'*inclination* pour le Pole, s'incline vers le Pole.

INCLINATION, ſe dit auſſi de l'amour, de la bonne volonté qu'on a pour quelqu'un. Ces deux amis ont beaucoup d'*inclination* l'un pour l'autre, ils s'aiment d'*inclination*. cet amant voit que ſa maiſtreſſe a beaucoup d'*inclination* pour luy.

INCLINATION, ſe prend quelquefois pour la choſe aimée. Cette femme eſt l'*inclination* d'un tel. il a changé d'*inclination*.

INCLINATION, en termes de Chymie & de Medecine, ſe dit lors qu'on panche doucement un vaiſſeau pour en laiſſer couler la liqueur ſans troubler la lie ou le ſediment qu'on veut conſerver dans le fond. Ainſi quand on a fait quelques precipitez de metaux diſſous par l'eau forte, on dit qu'il faut verſer cette liqueur par *inclination*.

On dit en Aſtronomie, l'*inclination* de l'axe de la terre, en parlant de ce mouvement du premier Mobile, ou qu'on attribuë au Firmament, & qui cauſe la preceſſion des Equinoxes.

INCLINER. v. act. ſe dit premierement en Geometrie pour ſignifier, Pancher, s'approcher. Quand deux lignes s'*inclinent* l'une vers l'autre, elles font un angle. ce mur *incline* de ce coſté-là, il menace ruine. l'Ecclíptique s'*incline* vers l'Equateur par un angle de 23. degrez & demi.

INCLINER, ſe dit auſſi des mouvements du corps humain. Quand on *incline* la teſte, c'eſt un ſigne d'approbation. Il ne faut pas s'*incliner*, mais ſe tenir droit en marchant.

On dit auſſi, S'*incliner* devant quelqu'un, pour dire, luy porter du reſpect, luy faire des ſoûmiſſions.

INCLINER, ſe dit figurément des choſes ſpirituelles. Ce Prince *incline* à la clemence. ce jeune homme *incline* à la desbauche. c'eſt un naturel qui *incline* à la vengeance. ce Juge *inclinoit* ou panchoit de ce coſté-là. la victoire *inclinoit* de noſtre coſté.

INCLINER, ſignifie auſſi, Mouvoir, diſpoſer. La grace efficace *incline* la volonté à faire le bien. les aſtres *inclinent* les hommes ſans les forcer.

Il y a des poles de l'aimant qui s'*inclinent* les uns vers les autres, & d'autres qui ſe chaſſent.

INCLINÉ, ÉE. part. & adj. Plan *incliné*. la ſphere *inclinée*.

INCLUS, USE. adj. Il ſe dit de ce qui eſt enfermé dans un paquet. Le memoire cy *inclus*. la lettre cy *incluſe*. On dit quelquefois abſolument, l'*incluſe*. On luy a donné terme juſqu'au premier Juillet *inclus*.

INCLUSIVEMENT. adv. d'une maniere qui enferme quelque choſe, c'eſt à dire, qui eſt du terme. La cour a renvoyé ce criminel devant le Juge ordinaire pour luy faire ſon procés juſqu'à ſentence diffinitive *inclusivement*, ſauf l'execution s'il en eſtoit appellé, pour dire, qu'elle a renvoyé le jugement entier du procés.

INCOGNITO. adv. Terme tranſporté purement de l'Italien, qui ſe dit des Grands qui entrent dans une ville, qui marchent dans les ruës ſans pompe, ſans ceremonie, ſans leur train ordinaire, & ſans les marques de leur grandeur. Ce Prince a paſſé par la France *incognito*. les Grands d'Italie ne ſont pas bien aiſes qu'on les ſalue quand ils marchent *incognito*.

INCOMBUSTIBLE. adj. m. & f. Qui ne peut eſtre bruſlé, ſe conſommer au feu. Les metaux ſe fondent, les pierres ſe calcinent, & ſont pourtant *incombuſtibles*. la toile faite de la pierre d'amyanthe, eſt *incombuſtible*, ſe nettoye au feu, & ne ſe bruſle pas. Il y a un cierge miraculeux à Dole qui eſt *incombuſtible*. Gregoire de Tours parle de certaines marmites de bois qu'on faiſoit de ſon temps, qui ne duroient pas moins que des marmites de fer ſur le feu. Sylla entreprit autrefois de bruſler une tour de bois que deffendoit un des Lieutenants de Mithridate, & il n'en pût jamais venir à bout à cauſe qu'elle eſtoit enduitte d'une certaine drogue, dont le nom n'eſt pas venu juſqu'à nous. Richarſon Chymiſte Anglois s'eſt fait voir à Paris mangeant des charbons ardens ſans ſe bruſler.

INCOMMENSURABLE. adj. Terme de Geometrie. Il ſe dit de deux lignes comparées l'une à l'autre, qui n'ont point de meſure commune, quelque petite qu'elle ſoit; deſorte qu'aprés pluſieurs repetitions & ſoûbſtractions de parties égales, il en reſte toûjours quelque partie par laquelle l'une eſt plus grande que l'autre. Le coſté d'un quarré eſt *incommenſurable* avec ſa diagonale, comme demonſtre Euclide, livre 10. Pappus, liv. 4. probl. 17. parle auſſi des angles *incommenſurables*.

Et pour les ſurfaces qui ne ſe peuvent pas meſurer par une ſurface commune, on les appelle *incommenſurables en puiſſance*.

INCOMMODANT, ANTE. adj. Qui donne de la peine, de la fatigue, du chagrin. Ceux qui font meſtier d'emprunter, d'eſcornifler, ſont des gens bien *incommodants*.

INCOMMODE. adj. m. & f. Qui donne de la peine, de la fatigue, du chagrin. Un plaideur eſt un homme *incommode*, il rompt la teſte à tout le monde de ſes procés. les voitures en charrette ſont fort *incommodes*. ce logement eſt *incommode*, il n'y a ni cabinet, ni garderobbe. le froid, le

grand

grand chaud, ſont des temps *incommodes* pour voyager. vous m'eſtes venu voir à une heure *incommode*.

INCOMMODÉMENT. adv. D'une maniere incommode. vous eſtes logé *incommodément*.

INCOMMODER. v. act. Faire du mal, donner de la peine, de la fatigue, du chagrin. Il n'y a rien qui *incommode* tant que d'eſtre toûjours avec des hableurs, des reciteurs de vers. cette muraille qu'on a eſlevée bouche mes veuës, *m'incommode* fort. il faut avoir des ſouliers aiſés, qui *n'incommodent* point.

INCOMMODER, ſignifie auſſi, Bleſſer, offencer. Nous eſtions logez dans un poſte où le canon des ennemis nous *incommodoit* fort, il nous tuoit bien des gens.

Il ſignifie auſſi, Eſtre indiſpoſé, avoir quelque partie de ſon corps malade. Cet homme eſt toûjours *incommodé* d'une vieille bleſſure qu'il a euë autrefois, il ne peut marcher. il eſt *incommodé* de la veuë, de l'oreille. il eſt *incommodé* de ſa perſonne, il n'a pas la libre diſpoſition de ſon corps, il eſt entrepris de ſes membres.

INCOMMODER, ſignifie auſſi Rendre plus pauvre. Les banqueroutes que ce Marchand a ſouffertes l'ont fort *incommodé*. Il s'eſt fort *incommodé* pour marier ſes enfans, pour les pourvoir de charges.

INCOMMODÉ, ÉE. part. & adj. *Incommodé* de la preſſe. *incommodé* dans ſes affaires. *incommodé* d'une jambe. On appelle auſſi un chaſtré, un *incommodé*. On dit auſſi d'un vaiſſeau qu'il eſt *incommodé*, quand ſa manœuvre eſt en deſordre par la perte de quelque maſt ou quelque autre piece neceſſaire à la navigation.

INCOMMODITE'. ſ. f. Peine, fatigue qu'on ſouffre à l'occaſion de quelque choſe. C'eſt une grande *incommodité* que d'eſtre logé aubout de la ville, loin de ſes affaires, de ſes amis. on ſouffre bien des *incommoditez* dans les voyages.

INCOMMODITÉ, ſignifie auſſi, Pauvreté. La facilité de cet homme à preſter ſon argent l'a fait tomber dans l'*incommodité*.

INCOMMODITÉ, ſignifie auſſi, une maniere de maladie qui ne retient pas au lict, mais qui fait ſouffrir quelque douleur, ou qui empeſche d'agir. Il n'a pû venir à laſſemblée, à cauſe d'une petite *incommodité* qui luy eſt ſurvenuë. l'âge apporte avec ſoy beaucoup d'*incommoditez*, d'infirmitez. il faut parler haut à cet homme-là, il a une *incommodité* d'oreille.

INCOMMUNICABLE. adj. m. & f. Qui ne ſe peut partager ni communiquer. la Majeſté des Rois eſt *incommunicable* à leurs ſujets.

Il ſe dit auſſi de ce qui ne ſe peut joindre l'un à l'autre. La Mer Rouge eſt *incommunicable* avec la Mediterranée par l'Egypte.

INCOMPARABLE. adj. m. & f. Qui eſt excellent, merveilleux, qui eſt hors de comparaiſon. Cette beauté eſt *incomparable*. le Poëme de Virgile eſt *incomparable*. Il ſe prend quelquefois en mauvaiſe part. C'eſt un homme eſtrange, *incomparable*. vous eſtes *incomparable*, je vous admire en voſtre opiniaſtreté. ce Pedant a une avarice & une ſuffiſance *incomparables*.

INCOMPARABLEMENT. adv. D'une maniere bien eſlevée au deſſus des autres. Les Phyſiciens modernes raiſonnent *incomparablement* mieux que les anciens.

INCOMPATIBILITE'. ſ. f. Contrarieté, nature differente de deux choſes qui ne peuvent demeurer ni s'accorder enſemble. Il y a de l'*incompatibilité* entre le froid & le chaud, entre une propoſition vraye, & une fauſſe, elles ne peuvent ſe trouver dans un même ſujet. La contrarieté des humeurs fait naiſtre une telle *incompatibilité* entre ce mari & cette femme, qu'ils ne s'accorderont jamais.

INCOMPATIBILITÉ, ſe dit auſſi de certaines charges. Il y a *incompatibilité* entre une charge Royale, & une ſubalterne, ou de la Juſtice des Seigneurs; entre une charge de la Chambre des Comptes, & une de Treſorier & Officier comptable. On donne quelquefois en Chancelerie des diſpenſes, des Lettres d'*incompatibilité*.

INCOMPATIBILITÉ, ſe dit auſſi en matiere de Benefices. C'eſt un bon moyen de devolut que l'*incompatibilité*, la poſſeſſion de deux Cures non unies.

INCOMPATIBLE. adj. m. & f. Qui ne peut pas demeurer avec un autre ſans le deſtruire. Le froid & le chaud ſont *incompatibles* en même ſujet, le plus fort deſtruit le plus foible. On le dit auſſi de deux paſſions contraires. L'amour de Dieu & celuy de ſoy-même, des biens temporels, ſont *incompatibles*. la Majeſté & l'amour, diſoit Ageſilaus, ſont *incompatibles*.

INCOMPATIBLE, ſe dit auſſi des humeurs qu'empechent que deux perſonnes ne s'accordent enſemble. Les humeurs des perſonnes fantaſques & emportées ſont *incompatibles*.

INCOMPATIBLE, ſe dit auſſi des charges & des benefices qui ne peuvent pas eſtre poſſedés en même temps par une même perſonne. Un Office de Conſeiller & de Procureur du Roy ſont *incompatibles*. les Benefices qui ſont ſous un même toit ſont *incompatibles*. deux Benefices à charge d'ames, un Seculier & un Regulier, ſont *incompatibles*. une Abbaye & un Prieuré qui en depend ſont *incompatibles*, cela fait un inceſte ſpirituel. Rebuffe dit que les Cardinaux peuvent tenir toutes ſortes de Benefices Seculiers & Reguliers, compatibles & *incompatibles*.

INCOMPETEMMENT. adv. D'une maniere incompetente. La formule de prononcer ſur l'incompetence eſt, Mal, nullement & *incompetemment* jugée.

INCOMPETENCE. ſ. f. Manque de pouvoir au Juge pour juger, ou de qualité à la partie pour agir.

INCOMPETENT, ENTE. adj. Juge qui n'a pas pouvoir de juger, ou partie qui n'a pas de qualité pour agir. Les appels comme de Juge *incompetent* doivent ſuſpendre la procedure. un Juge lay eſt *incompetent* pour juger un Clerc tonſuré. on peut refuſer de deffendre tant qu'on a une partie *incompetente*. un eſtranger eſt une partie *incompetente* pour accuſer une femme d'adultere. un mineur eſt *incompetent* pour intenter une action en Juſtice.

INCOMPETENT, ſe dit auſſi en parlant des choſes où on ne ſe connoiſt point. Un aveugle eſt un juge *incompetent* des tableaux. un ignorant eſt juge *incompetent* de la belle Poëſie.

INCOMPREHENSIBLE. adj. m. & f. Ce que l'eſprit ne peut concevoir ni comprendre. La force du reſſort de la puce, & qui la fait ſauter, eſt *incomprehenſible*. la vie de cet homme eſt *incomprehenſible*, il n'a point de bien, & cependant il fait une deſpence magnifique. les Myſteres de nôtre Foy ſont *incomprehenſibles*.

INCOMPREHENSIBILITE'. ſ. f. Obſcu-

rité d'une choſe, qui fait qu'on ne la peut concevoir. L'*incompreheníibilité* des myſteres de la Foy nous doit oſter la penſée de les approfondir.

INCOMPRESSIBLE. adj. Qui ne peut eſtre comprimé. C'eſt une qualité particuliere de l'eau, qui ne peut eſtre comprimée, quoy qu'elle puiſſe être condenſée.

INCONCEVABLE. adj. m. & f. Ce que l'Eſprit humain ne ſçauroit s'imaginer, comprendre, concevoir. La grande eſtenduë de l'Univers, & la petiteſſe des atomes ſont des choſes *inconcevables*. La grandeur & la bonté de Dieu ſont *inconcevables*. les myſteres de la Foy ſont *inconcevables*.

INCONCEVABLE, ſe dit auſſi par exaggeration, de ce qui eſt grand, difficile. Ce Poëte a une peine *inconcevable* à faire des vers. c'eſt un travail *inconcevable* de faire un bon Dictionaire.

INCONGRUITE'. ſ. f. Faute contre la Grammaire, mauvaiſe façon de parler.

INCONGRUITÉ, ſe dit figurément & plus ſouvent des fautes contre l'honneſteté, contre la bienſeance, contre les manieres d'agir receuës dans le monde. C'eſt une grande *incongruité* de ne pas ſaluer le premier le maiſtre de la maiſon, de le ſervir le dernier à table.

INCONNU, UE. adj. Qui ne veut point ſe faire connoiſtre, ou qui ne peut l'eſtre en effet. La Providence agit par des reſſorts *inconnus*. JESUS CHRIST a eſté long-temps *inconnu*, ſans ſe faire connoiſtre. les myſteres ont des ſecrets qui nous ſont *inconnus*. les Romans parlent de pluſieurs Princes *inconnus* & desguiſez. la ſource du Nil avoit eſté *inconnuë* juſqu'à ces derniers temps.

INCONNU, ſe dit auſſi de ce qui n'eſt ſceu que de peu de perſonnes. Le commerce des pierreries eſt un trafic *inconnu*, c'eſt à dire, qu'il y a beaucoup à gagner. ce Marchand eſt allé voyager en des pays *inconnus*. il eſt *inconnu* dans cette ville, il n'y a point de connoiſſance. ce Chymiſte a des ſecrets *inconnus* à ceux de ſa profeſſion. On dit auſſi, qu'un livre eſt d'un Auteur *inconnu*, quand le livre eſt anonyme, ou quand l'Auteur eſt ſans reputation, comme les jeux de l'*inconnu*.

INCONSIDERATION. ſ. f. Imprudence. Cet eſtourdi a perdu ſa fortune par ſon *inconſideration*.

INCONSIDERE', ÉE. adj. Imprudent, qui ne conſidere pas aſſez les choſes, qui les fait eſtourdiment & precipitamment. il a laſché des paroles *inconſiderées* qui luy ont fait une grande affaire.

INCONSIDERÉMENT. adv. D'une maniere prompte, eſtourdie & inconſiderée. Il s'eſt jetté *inconſideréement* dans les eſcadrons ennemis, & il y eſt demeuré.

INCONSOLABLE. adj. m. & f. Qui ne peut eſtre conſolé. La perte de l'honneur rend une perſonne *inconſolable*. à la mort d'une perſonne bien-aimée on eſt *inconſolable*.

INCONSOLABLEMENT. adv. D'une maniere inconſolable. La mort de ſa femme l'a affligé *inconſolablement*.

INCONSTAMMENT. adv. D'une maniere inconſtante. Hylas dans l'Aſtrée ſoûtient le parti de ceux qui ayment *inconſtamment*.

INCONSTANCE. ſ. f. Manque de fermeté, de durée, de reſolution. L'*inconſtance* eſt un vice de l'ame qui la fait changer quelquefois en pis, quelquefois en mieux. Dieu ſeul eſt exempt d'*inconſtance*. le ſymbole de l'*inconſtance* eſt une fortune peinte ſur une boule, & la varieté des couleurs de l'iris. la giroüette marque l'*inconſtance* du temps. la foibleſſe de l'eſprit humain eſt la cauſe de ſon *inconſtance*. les amants apprehendent ſans ceſſe l'*inconſtance* de la perſonne aimée. le tableau de l'*inconſtance* a eſté fait par Pierre de Lancre en un gros volume.

INCONSANT, ANTE. adj. Qui n'a point de fermeté, de conſtance. La fortune eſt *inconſtante*. les amans ſont d'ordinaire *inconſtants*. le temps eſt *inconſtant*, tantoſt il pleut, tantoſt il fait beau.

INCONTESTABLE. adj. m. & f. Qui eſt hors de conteſtation. Ce droit eſt clair & *inconteſtable*.

INCONTESTABLEMENT. adv. D'une maniere inconteſtable. Cette terre luy appartient *inconteſtablement*.

INCONTINEMMENT. adv. D'une maniere incontinente. On chaſtie les Religieux, on les reſſerre, quand ils ont veſcu *incontinemment*.

INCONTINENCE. ſ. f. Vice oppoſé à la temperance. Il faut des eunuques, des doubles grilles pour brider l'*incontinence* des femmes. le vice qui deſcrie le plus eſt l'*incontinence*.

INCONTINENT, ENTE. adj. Qui n'a pas la vertu de continence, qui ne ſçait pas moderer les appetits de la chair. St. Paul menace les *incontinents* de l'excluſion du Paradis.

INCONTINENT. adv. de temps. Sur l'heure, dans un moment. Ce que vous m'ordonnerez, je le feray tout *incontinent*. j'iray là *incontinent* aprés diſné. Ce mot vient du Latin *in continenti*, qui veut dire, *ſur l'heure*.

INCONVENIENT. ſubſt. maſc. Difficulté qui ſe preſente en une affaire, qui ſert d'obſtacle à ſa concluſion. Il n'y a point d'affaire qui n'ait ſes avantages, & ſes *inconvenients*. il eſt impoſſible de remedier à tous les *inconvenients*. je ne voy point d'*inconvenient* d'accepter cette propoſition.

INCONVENIENT, ſignifie auſſi, Malheur, ſuitte, conſequence faſcheuſe. L'*inconvenient* du mariage pour les jeunes gens, c'eſt qu'ils ſont chargez d'une grande famille avant que d'avoir eſtabli leur fortune. l'opinion d'Ariſtote du monde éternel eſt ſujette à beaucoup d'*inconvenients*, de conſequences dangereuſes.

INCORPORATION. ſ. f. Union, meſlange, jonction d'un corps avec un autre. Il faut peſtrir ces drogues enſemble, les laiſſer bien infuſer juſqu'à une pleine *incorporation*.

On le dit auſſi au figuré des corps politiques. Depuis qu'on a fait *incorporation* de ces deux compagnies enſemble.

INCORPOREL, ELLE. adj. Subſtance ſpirituelle qui n'a point de corps. Les Anges ſont des creatures *incorporelles*. l'ame de l'homme eſt *incorporelle*, & peut ſubſiſter independemment du corps.

INCORPORER. v. act. Meſler ou joindre des choſes enſemble pour en faire un même corps. Les acides & les alcali s'incorporent ſi bien enſemble, qu'ils ne ſont plus qu'un corps.

INCORPORER, ſe dit auſſi figurément en Morale. On a *incorporé* les Officiers de ce Bailliage qu'on a ſupprimé, avec ceux d'un Preſidial qui avoit eſté creé auparavant.

INCORPORÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

INCORRIGIBLE. adj. m. & f. Indocile, opiniaſtre, qui ne veut point ſouffrir de correction. Il ne ſe dit que des perſonnes. Cet enfant, ce valet ſont *incorrigibles*.

INCORRUPTIBLE. adj. m. & f. Qui ne

ne ſe peut corrompre. Le Ciel eſt de ſa nature *incorruptible*, les ſuſtances ſpirituelles ſont *incorruptibles*, comme les Anges, l'ame raiſonnable, par ce qu'elles n'ont point en elles la matiere de corruption. les ſels, le verre, le mercure ſont *incorruptibles*.

INCORRUPTIBLE, ſe dit figurément en choſes morales. Un bon Juge doit eſtre *incorruptible*. un ſujet doit avoir une fidelité *incorruptible*.

INCREDIBILITE'. ſ. f. Ce qui fait qu'on ne peut croire une choſe. Comme il y a des motifs de credibilité, il y a auſſi des motifs d'*incredibilité*. la contradiction manifeſte eſt un bon motif d'*incredibilité*.

INCREDULE. adj. m. & f. Libertin, qui ne croit rien. On a plus de peine à convertir les *incredules* que les Heretiques.

INCREDULE, ſe dit auſſi de ceux qu'on a de la peine à perſuader. Il faut avoir de fortes raiſons pour convaincre cet homme-là, car c'eſt un *incredule*. St. Thomas a eſté l'Apoſtre *incredule*.

INCREDULITE. ſ. f. Diſpoſition d'eſprit qui le rend difficile à croire les choſes de leger, ſi elles ne ſont bien prouvées. L'*incredulité* eſt bonne en Phyſique, mais elle eſt dangereuſe en Morale.

INCREDULITÉ, ſe dit auſſi de la repugnance qu'on a à croire les myſteres de la Religion. Les peuples à qui on a annoncé l'Evangile, & qui ne l'ont pas receu, ſeront punis ſeverement à cauſe de leur *incredulité*.

INCREE', ÉE. adj. Qui n'a point eu de commencement, & qui n'a point eſté creé. C'eſt un des attributs de Dieu que d'eſtre *increé*. la ſageſſe *increée*, c'eſt le Verbe *increé*, éternel.

INCROYABLE. adj. m. & f. Qui n'eſt point vray-ſemblable, qui ne merite point de croyance. Tous les myſteres des Payens, des Egyptiens ſont ſi extravagants, qu'ils ſont tout à fait *incroyables*.

INCROYABLE, ſe dit auſſi hyperboliquement de tout ce qui eſt grand, exceſſif, qu'on ne peut exprimer, par les paroles. Xerxes fit paſſer en Grece un nombre *incroyable* de ſoldats. Les bienheureux gouſtent une joye *incroyable* dans le Ciel, qu'on ne peut exprimer.

INCROYABLEMENT. adv. D'une maniere incroyable. Il y avoit du monde *incroyablement* à cette Proceſſion, à cette ſolemnité, en nombre incroyable.

INCRUSTATION. ſ. f. Ornement d'Architecture qui ſe fait de pierre dure & polie, ou autres choſes brillantes, qu'on applique dans des entailles faites exprés dans le corps d'un baſtiment. Les *incruſtations* du Chateau de Madrid ne ſont que de poterie : celles du Louvre ſont de marbre.

INCRUSTER. v. act. Orner un baſtiment de pluſieurs incruſtations, de pluſieurs marbres, ou autres pierres brillantes appliquées dans les entailles des murs.

INCRUSTÉ, ÉE. part. & adj.

INCUBE. ſ. m. Demon qu'on s'imagine venir coucher avec les femmes, & en abuſer. Les Philoſophes ont fait pluſieurs Diſſertations ſur la nature des *Incubes*, & s'il y en avoit effectivement.

INCUBE, eſt auſſi une maladie qui eſt cauſée d'une oppreſſion d'eſtomac ſi grande, qu'on ne peut reſpirer ni parler. Elle ſe fait de nuit ordinairement. En cette maladie les ſens ne ſont point perdus, mais eſtonnez, endormis & hebetez, auſſi-bien que l'entendement & l'imagination : ce qui fait croire au patient que quelque ennemy ſe vient ruer ſur luy, ou le ſollicite à luxure. Les enfants ſont ſujets à l'*incube*, auſſi-bien que les perſonnes graſſes & les gens de lettres, dont l'eſtomac a de la peine à faire la digeſtion. L'*incube* eſt couſin germain de l'épilepſie & de l'apoplexie ; car s'il dure long-temps il degenere en l'une ou l'autre de ces maladies. Ce mot vient du Latin *incubare*, qui ſignifie, Se mettre ſur quelque choſe & la preſſer. Les Grecs l'ont nommée *ephialtes*, c'eſt à dire, le *ſauteur*, ou celuy qui ſe ruë ſur quelqu'un. Le vulgaire l'appelle *cauchemar*.

INCULQUER. v. act. Faire entrer par force une choſe dans l'eſprit, dans la memoire, à force de la repeter & de la rebattre. On ne ſçauroit trop *inculquer* dans l'eſprit cette maxime. Ce mot vient du Latin *inculcare*, qui ſignifie proprement, faire entrer à force de marcher deſſus, *calcando immittere*.

INCULTE. adj. m. & f. Qui eſt en friche, qui n'eſt point cultivé. Les terres d'Eſpagne ſont la plus-part *incultes* faute d'habitans. les Jardins des maiſons en decret ſont d'ordinaire *incultes*.

INCULTE, ſe dit figurément de l'eſprit. Les Sauvages peuvent avoir de l'eſprit, mais ils ſont *incultes*, & ne produiſent rien. C'eſt dommage de laiſſer l'eſprit de ce jeune homme *inculte*, il a beaucoup de genie qui reüſſiroit, s'il eſtoit cultivé.

INCURABLE. adj. m. & f. Qui ne ſçauroit eſtre gueri. La folie, l'enteſtement, la preoccupation des hommes ſont les plus *incurables* de tous les maux. les amans diſent que leur mal eſt *incurable*. L'Hoſpital des *Incurables*.

INCURSION. ſ. f. Irruption d'armées ennemies dans un pays pour le ravager & deſoler en le courant & le traverſant. L'Empire Romain a beaucoup ſouffert par l'*incurſion* des Barbares. les Tartares font des *incurſions* en Pologne ; & ſe retirent au plutoſt.

IND.

INDAGUE. adj. Vieux mot qui ſignifioit autrefois, Homme mal mis & mal veſtu ou decontenancé, parce que c'eſtoit alors la mode de porter la *dague* au coſté ; de ſorte que celuy qui ſortoit ſans ſa dague, eſtoit appellé *indague*, c'eſt à dire, ſans ajuſtement, ſans grace & ſans contenance. Le peuple dit encore, Cela eſt *indague*, pour dire, vilain, malhonneſte, indigne.

INDE. ſ. m. eſt le nom qu'on donne à une couleur qui ſert aux Peintres, qui ſe fait de l'Eſcume du paſtel que tirent les Teinturiers.

INDE, eſt auſſi un bois dont la decoction eſt fort rouge ; & ſi on en met dans deux bouteilles, & que dans l'une on y mette un peu de poudre d'alun, elle conſervera long-temps un beau rouge clair, & l'autre deviendra jaune en moins d'un jour, & à la fin noire comme de l'encre.

INDECEMMENT. adv. D'une maniere indecente. Les mauvais Chreſtiens aſſiſtent au ſervice divin fort *indecemment*, n'y apportent pas tout le reſpect neceſſaire.

INDECENCE. ſ. f. Poſture, action qui eſt contre le devoir ou la bienſeance & l'honneſteté. C'eſt une *indecence* d'eſtre debout, de cauſer à la Meſſe. c'eſt une *indecence* d'entrer en une maiſon ſans ſaluer le Maiſtre.

INDECENT, ENTE. adj. Qui eſt contre le

devoir & l'honneſteté. Ce danſeur fait pluſieurs geſtes & poſtures *indecentes*. il eſt *indecent* à un Prelat de paroiſtre en public ſans tenir ſa gravité.

INDECHIFFRABLE. adj. m. & f. Qui ne ſe peut lire, Dechiffrer, deviner. Un chiffre bien fait & à double clef eſt *indechiffrable*. les caracteres des obeliſques qui ſont eſtrangers ou effacez ſont *indechiffrables*. un exploit de Sergent eſt ſi griffonné, qu'il eſt *indechiffrable*, qu'on ne le peut lire.

INDECHIFFRABLE, ſignifie auſſi, Obſcur, embrouillé, qu'on ne peut expliquer. Les anciens Auteurs ont beaucoup de paſſages qui ont eſte *indechiffrables* à tous leurs Commentateurs. les Oracles des Payens eſtoient ſi obſcurs, qu'ils eſtoient *indechiffrables*, Juſqu'à ce que le haſard ou l'évenement y euſſent fait trouver quelque ſens.

INDECIS, ISE. adj. Qui n'eſt point decidé, ni trouvé. Il y a des queſtions que tous les Docteurs ont laiſſé *indeciſes*, auxquelles ils n'ont point voulu toucher. ce procés eſt encore pendant & *indecis* en la Cour. Nous avons laiſſé cette partie *indeciſe*, & nous l'avons remiſe à une autre fois.

INDECLINABLE. adj. m. & f. Terme de Grammaire. Qui ne ſe peut decliner. Il n'y a point de Langue qui n'ait pluſieurs mots *indeclinables*.

INDECROTABLE. adj. m. & f. Terme de raillerie qu'on applique aux Regents des Colleges, par ce qu'ils ſont crottez ordinairement. On a defini un Pedant, un animal *indecrotable*.

INDEFINI, IE. adj. Indeterminé, qui n'a point de bornes certaines. Mr. Deſcartes a ſubſtitué heureuſement ce mot au lieu d'infini dans la Philoſophie, ſoit pour les nombres, ſoit pour les quantités, pour ſignifier un nombre qu'on ne peut concevoir, ſi grand qu'on n'y puiſſe adjoûter, une unité, une quantité ſi grande qu'elle ne ſouffre aucune addition. Il a dit que les aſtres viſibles & inviſibles eſtoient en nombre *indefini*, & non pas comme les Anciens, qu'ils eſtoient en nombre *infini*; qu'une quantité ſe pouvoit diviſer en pluſieurs parties, en un nombre *indefini*, & non pas à l'infini.

INDEFINIMENT. adv. D'une maniere indefinie. on luy a donné pouvoir *indefiniment* d'agir en cette negociation. C'eſt à dire, un pouvoir general & ſans reſtriction.

INDELEBILE. adj. m. & f. Qui ne ſe peut effacer. Il ne ſe dit gueres qu'en parlant des Sacrements. Le Baptelme, l'Ordre de la Preſtriſe ſont des caracteres *indelebiles*, qui ne s'effacent, qui ne ſe perdent jamais. On le dit par extenſion ironiquement en autres choſes. Le Pedantiſme eſt un caractere *indelebile*.

INDEMNISER. v. act. Promettre à quelqu'un de le garentir des pertes qu'il pourroit ſouffrir en faiſant plaiſir, ou le deſdommager en effet de celles qui luy ſont arrivées. Quand on ſe rend caution pour un autre, le contract porte toûjours promeſſe de garentir & *indemniſer* de toutes pertes, dommages & intereſts. On dit auſſi d'un marchand qui a perdu ſur une marchandiſe, qu'il s'eſt *indemniſé* ſur une autre, qu'il y a aſſez gagné pour reparer ſa perte. Il faut *indemniſer* le Seigneur, quand un fief tombe en main morte.

INDEMNITE'. ſ. f. Acte par lequel on promet de garentir, ou on garentit en effet une perſonne d'une perte qu'il ſouffre à noſtre occaſion. L'*indemnité* que doit fournir un debiteur à ſa caution eſt naturelle & de droit, & n'a pas beſoin d'eſtre ſtipulée. je luy ay preſté mon nom pour faire une affaire, mais il m'en a donné ſon *indemnité* par eſcrit.

INDEMNITÉ, eſt auſſi un droit qu'on paye au Seigneur feodal, quand un fief tombe en main morte, c'eſt à dire, qu'il eſt acquis par l'Egliſe ou par des Communautez, pour le deſdommager des pertes qu'il ſouffre en ce qu'il n'y aura plus de changement de vaſſal qui puiſſe donner lieu à des profits de fief. On paye au Roy les francsfiefs, & aux Seigneurs particuliers le droit d'*indemnité*. Ce droit eſt la cinquiéme partie des deniers de la valeur des choſes acquiſes, ou cinq années de leur revenu. En quelques Couſtumes ce n'eſt que la ſixiéme partie du prix, ou trois années du revenu. On paye auſſi *indemnité* au Seigneur, quand un homme main-mortable ou de condition ſerve obtient du Roy des Lettres d'affranchiſſement, ou en cas de formariage, qui ſe taxe au tiers des biens meubles & heritages de l'homme de main-morte.

INDEPENDANCE. ſ. f. Liberté d'agir, de faire ce qu'on veut, ſans avoir beſoin du ſecours d'autruy. Le franc arbitre donne à Noſtre volonté une *independance*, une liberté d'agir comme il luy plaiſt. le Sage eſt le ſeul qui vit dans l'*independance*.

INDEPENDANCE, ſe dit auſſi de ce que l'on conſidere ſans connexité, ſans relation à autre choſe. Les raiſonnements qu'on fait par abſtraction ſe font avec *independance*, ſans conſiderer l'attache qui eſt entre les choſes & leur matiere.

INDEPENDANT, ANTE. adj. Qui eſt maiſtre de ſoy-même, qui ne depend point d'un autre. Il y a une ſorte d'Heretiques en Angleterre qui s'appellent les *Independants*, qui ne reconnoiſſent point de Superieur.

INDEPENDANT, ſe dit auſſi de ce qui n'a rien de commun, qui n'a point de connexité avec un autre. On a demandé la diſjonction de ces deux affaires, pour ce qu'elles ſont *independantes* l'une de l'autre, qu'elles n'ont rien de commun.

INDEPENDEMMENT, adv. Sans dependance, ſans ſujettion. L'ame raiſonnable en qualité de ſpirituelle peut agir *independemment* de ſes organes.

INDETERMINE', ÉE. adj. Qui n'a point eſté decidé, jugé, reſolu. Il y a bien des queſtions tant en Theologie qu'en Juriſprudence, qui ſont demeurées *indeterminées*, & ſans reſolution.

INDETERMINÉ, ſe dit auſſi d'un homme foible & incertain, qui n'a point pris, ou qui a de la peine à prendre ſa reſolution. Il y a des gens avec qui on ne peut faire aucune affaire, parce qu'ils ſont toûjours irreſolus & *indeterminez*.

INDETERMINÉ, en terme de Geometrie, ſe dit d'une quantité de temps ou de lieu qui n'a point de bornes certaines & preſcrites. On appelle une ligne infinie, celle qui eſt *indeterminée*, celle qui eſt ſi grande qu'on veut, dont on ne limite point la longueur.

INDETERMINÉMENT. adv. D'une maniere qui n'eſt point preciſe ni determinée. Il nous a entretenu de cette affaire en termes generaux & *indeterminément*, ſans aucune ſpecification.

INDEVOT, OTE. adj. Libertin, qui n'a point de devotion.

INDEVOTEMENT. adv. D'une maniere indevote.

INDEVOTION. ſ. f. Libertinage, manque de devotion.

INDEX. ſ. m. Le ſecond doit de la main, celuy d'aprés le pouce, qui nous ſert à monſtrer quelqu'un au doit. On l'appelle auſſi *indice*; Les Grecs le nomment *lichanos*, qui ſignifie *leſcheur*, parce qu'on le met dans les ſauces pour en gouſter, & qu'aprés on le leſche.

INDEX, en terme d'Aſtronomie, eſt un ſtile qui tourne avec le globe dans un petit cercle attaché ſur le Meridien vers le Pole Arctique. On l'appelle autrement *gnomon*. Quelques-uns appellent auſſi de ce nom le ſtile des cadrans.

INDEX, eſt auſſi la table qu'on met à la fin des livres Latins. d'Acys a fait deux *index* des corps de Droit Civil & Canon, fort amples & fort utiles. On dit auſſi en parlant des livres cenſurez, qu'ils ſont dans l'*index*, c'eſt à dire, dans le Catalogue des livres deffendus par le Concile de Trente.

INDICATIF, IVE. adj. Qui fait connoiſtre, qui indique quelque choſe. La grande ſcience d'un Medecin eſt de bien connoiſtre tous les ſignes *indicatifs* d'une maladie.

INDICATIF, Terme de Grammaire. C'eſt le premier mode ou maniere de conjuguer des verbes, qui marque le temps preſent, paſſé, ou futur. *J'aime* eſt le temps preſent de l'*indicatif*; *J'aimois* le temps imparfait; *J'ay aimé*, le preterit; *J'aimeray* le futur de l'*indicatif*.

INDICATION. ſ. f. Signe qui indique quelque choſe. On le dit particulierement en parlant de maladies. La difficulté d'urine eſt un ſigne, une *indication* de la pierre. le pouls eſmeu eſt une *indication* de fievre. le Medecin ne ſçauroit eſtablir ſon jugement & pronoſtic ſur les *indications*.

INDICATION, ſignifie auſſi, Enſeignement. L'*indication* qu'on m'avoit faite de ces heritages pour appartenir à mon debiteur, s'eſt trouvée fauſſe. il faut que la partie faſſe l'*indication* de la perſonne contre laquelle elle a fait decreter ſous le nom dequidam, avant que de la faire arreſter.

INDICE. ſ. m. Principe de connoiſſance, conjecture, marque, apparence, qui nous fait preſumer qu'une choſe eſt. Quelques violents que ſoient les *indices*, ils ne font que demie preuve en matiere criminelle. J'ay quelques *indices* que cet intervenant ne fait que preſter ſon nom à ma partie.

INDICE, eſt auſſi un vieux mot qui ſignifioit la table d'un livre. l'*Indice* du Droit de Regneau. On appelle auſſi les *Indices* des livres deffendus, & les *Indices* expurgatoires, entre leſquels il y a cette difference, que les premiers condamnent les livres purement & ſimplement, & les autres le font ſeulement juſqu'à ce qu'on les ait corrigez. C'eſt Philippe II. Roy d'Eſpagne qui fit le premier imprimer un *Indice* ou Catalogue des livres deffendus par l'Inquiſition d'Eſpagne. Le Pape Paul IV. à ſon exemple en 1559. fit que la Congregation du St. Office de Rome en imprima un ſemblable. Pie IV. envoya l'examen de l'*Index* au Concile de Trente, qui en a fait un. Depuis, le Duc d'Albe en fit imprimer un à Anvers en 1571. Clement VIII. en 1596. en fit imprimer un fort augmenté, qu'on appelle le *Romain*. Il y en a auſſi des Cardinaux Guiroci & Sandeval imprimez en 1583. & 1612. Il y en a pluſieurs autres des Inquiſiteurs & des Maiſtres du Sacré Palais. Le plus conſiderable des *Indices* eſt celuy de Sottomayor, qui a eſté fait par tous les Eſtats ſoûmis au Roy d'Eſpagne, qui comprend tous les autres, & va juſqu'en 1667.

INDICE, ſignifie auſſi le ſecond doit de la main, celuy d'aprés le poulce, parce qu'il nous ſert d'ordinaire par ſon extenſion, quand nous voulons monſtrer quelqu'un au doit. On l'appelle auſſi l'*index*.

INDICIBLE. adj. m. & f. Qui ne ſe peut exprimer par des paroles. J'ay une joye *indicible* de vous voir. un plaiſir *indicible*.

INDICTION. ſ. f. eſt une convocation d'une Aſſemblée Eccleſiaſtique, comme d'un Concile, d'un Synode, & même d'une Diette. L'*indiction* de ce Concile avoit eſté faite à un tel jour, mais elle fut remiſe à un autre.

On appelle auſſi *Indiction Romaine*, l'Epoque ou maniere de compter dont ſe ſervoient les Romains, qui contient une revolution de quinze années. Elle eſt encore en uſage dans les Bulles & Reſcrits Apoſtoliques. Au temps de la reformation du Calendrier en 1582. on comptoit la dixiéme année de l'*Indiction* qui eſtoit alors commencée: deſorte qu'en commençant à compter par dix depuis cette année où on eſt, & en retranchant quinze autant de fois qu'on le pourra de la ſomme entiere, on aura l'année de l'*Indiction* courante. On la trouve auſſi en adjouſtant trois au nombre des ans de grace, & en retranchant quinze autant de fois qu'on pourra de la ſomme, le reſte ſera l'*Indiction*. le Pere Petau dit qu'il n'y a rien de plus incertain en la Chronologie que l'*Indiction Romaine*. Ceux qui croyent qu'elle a commencé en l'an 312. de JESUS-CHRIST, ou trois ans aprés ſous Conſtantin, devinent. Il y a eu quelques *Indictions* du temps de l'Empereur Conſtance, comme on voit dans le Code Theodoſien, dont Jacques Godefroy a donné la table, & qui en fait trois ou quatre eſpeces. les ſçavants tiennent que les *Indictions* n'eſtoient autre choſe que des tributs & des preſtations annuelles dont on publioit tous les ans le tarif; mais ils ne ſçavent ni pourquoy on a enfermé ce cycle en l'eſpace de quinze ans, ni pourquoy on luy a donné ce nom, ni en quel temps, ni à qu'elle occaſion il a commencé. L'*Indiction* de Conſtantinople ou des Empereurs commençoit dans les Calendes de Septembre, ou dans le 8. des Calendes d'Octobre. Celle dont on ſe ſert dans les Bulles des Papes commence au premier de Janvier. Voyez Baronius ſur l'an 312. Godefroy & Du Cange. Les Papes ont commencé à datter leurs actes par l'année des *Indictions*, aprés que Charlemagne les eut rendu ſouverains. Auparavant ils les dattoient par les années des Empereurs; & enfin ils les ont datté par les années de leur Pontificat: ce qui paroit par le Synode de Rome tenu en 998. par le Pape Jean XV.

INDIENNE. ſ. f. Robbe de chambre à la maniere des Indiens, qui eſt venuë à la mode, ſoit qu'elle ſoit ſeulement taillée à la maniere des Indiens avec des manches fort larges, ſoit qu'elle ſoit faite d'eſtoffes venuës des Indes, peintes ou diverſifieés de couleurs ou figures, comme ſont les toiles qu'on appelle auſſi *Indiennes*, & que l'on contrefait en France, qui ſont faites de laine fort fine, ou de petits fils de cotton.

INDIFFEREMMENT. adv. D'une maniere indifferente. Les Barbares ont fait un maſſacre de tous les habitans de cette ville *indifferemment*, ſans diſtinction de ſexe ni d'âge. il m'a receu fort *indifferemment*, en inconnu, ſans teſmoigner ni haine, ni amitié.

INDIFFERENCE. ſ. f. Qualité d'une choſe diſpoſée également à eſtre bonne ou mauvaiſe. nous avons une *indifference* naturelle par le franc

franc arbitre pour nous porter au bien, ou au mal.

INDIFFERENCE, ſe dit auſſi de la diſpoſition de l'eſprit de celuy qui n'a point d'amitié, qui ne veut prendre aucun party, ni faire aucun choix. Les Philoſophes ont de l'*indifference* pour toutes choſes, même pour la vie & la mort. l'*indifference* eſt en amour plus dangereuſe que la haine.

INDIFFERENT, ENTE. Qui n'eſt ni bon, ni mauvais, qui ſe fait également bien en pluſieurs façons. On dit en Phyſique, que la matiere premiere eſt *indifferente* à toutes ſortes de formes. C'eſt une grande queſtion en Morale, s'il y a des actions *indifferentes*. On dit Parler de choſes *indifferentes*, quand elles ne ſont pas importantes, quand elles ne font tort à perſonne. On dit abſolument, Tout cela m'eſt *indifferent*.

INDIFFERENT, ſe dit auſſi des choſes dont on ne prend point de part, qui nous touchent peu, quand nous n'avons pas plus d'inclination pour un coſté que pour l'autre. Un Philoſophe pour bien juger doit eſtre *indifferent*, & n'eſtre d'aucune Secte. un bon Juge eſt *indifferent*, n'eſpouſe aucun party. C'eſt un homme *indifferent*, qui ne ſe ſoucie de rien. Une humeur froide & *Indifferente*, ſe dit en amour de ceux qui n'aiment, ni ne haïſſent.

INDIGENCE. ſ. f. Pauvreté, manque des choſes neceſſaires à la vie. La charité conſiſte à ſoûlager ceux qui ſont tombez dans l'*indigence*.

INDIGENT, ENTE. adj. Pauvre, neceſſiteux. Il faut aſſiſter l'*Indigent*.

INDIGESTE. adj. m. & f. Aliment qui eſt difficile à digerer, qui demeure long-temps dans l'eſtomac. Les fruits cruds ſont *indigeſtes*. On le dit auſſi abſolument. Cela eſt *indigeſte*. On le dit auſſi au paſſif. C'eſt une eſtomac *indigeſte*, qui ne ſçauroit digerer.

INDIGESTE, ſe dit auſſi figurément en Morale, des ouvrages d'eſprit qui ſont imparfaits, ou mal en ordre. Ce livre eſt demeuré *indigeſte*, l'Auteur n'a pas eu le loiſir de le bien digerer.

INDIGESTION. ſ. f. Difficulté de digerer. Ces aliments laiſſent des cruditez & *indigeſtion* dans l'eſtomac.

INDIGNATION. ſ. f. Colere qu'ont les gens de bien contre l'injuſtice & les meſchantes actions. On ne ſçauroit voir ſans *indignation* la proſperité des ſcelerats.

INDIGNATION, eſt auſſi une figure de Rhetorique, par laquelle un Orateur invective & s'eſcrie contre quelque action, ou quelque perſonne indigne.

INDIGNE. adj. m. & f. Qui ne merite pas quelque choſe. C'eſt la honte & la ruine de l'Egliſe, d'eſtre gouvernée par des Prelats *indignes*. on caſſe les donations faites à des ingrats, quand ils s'en ſont rendus *indignes*. une communion *indigne* eſt un vray ſacrilege, quand on n'y apporte pas les preparations neceſſaires.

INDIGNE, eſt quelquefois un terme d'humilité. Les Religieux s'appellent *indignes*. nous ſommes tous des ſerviteurs *indignes* & inutiles dit J. C. en St. Matthieu.

INDIGNE, ſe dit auſſi des meſchantes, ou vilaines actions. L'aſſaſſinat eſt un crime *indigne* d'un Gentilhomme, *indigne* de pardon. il a fait une action bien *indigne* en ſe mariant avec une coureuſe. le peuple dans les ſeditions fait des traittements *indignes* aux Magiſtrats.

INDIGNEMENT. adv. D'une maniere indigne. Quand on communie *indignement*, on porte avec ſoy ſa condamnation. noſtre Sauveur fut traitté *indignement* par les Juifs au temps de ſa paſſion.

INDIGNER. v. n. ne ſe dit qu'avec le pronom perſonnel, Se mettre en colere contre le vice, ou les vicieux. On ne ſçauroit trop s'*indigner* contre l'injuſtice du ſiecle.

INDIGNER, ſe dit quelquefois des reſſentiments qu'on a de quelque legere offence receuë. Ce bourgeois eſtoit *indigné* de ce qu'on luy avoit refuſé la porte au balet du Roy.

INDIGNITE'. ſ. f. Mauvaiſe qualité, defaut de merite. On l'a privé de ſon Benefice par l'*indignité* de ſa perſonne.

INDIGNITÉ, ſignifie auſſi la grandeur d'un crime, la vilenie d'une action. La noirceur, l'*indignité* de ſon crime oſte toute apparence de le pouvoir ſauver.

INDIGNITÉ, ſignifie encore, Affront, injure, outrage & excés faits à quelqu'un. Aprés l'avoir aſſaſſiné, on l'a traiſné par les ruës, & on luy a fait mille *indignitez*.

INDIGO. ſ. m. Plante que les Anciens n'ont pas bien connuë, comme Pline l'avouë. Il croit que c'eſt une eſcume de roſeaux qui s'attache avec un limon, qui eſt noir quand on le broye, & qui fait un beau bleu meſlé de pourpre quand on le delaye. Il le nomme *indicum*. Iſidore & Dioſcoride diſent la même choſe; & celuy-cy nomme l'*indigo* une pierre, en quoy il ſe trompe. C'eſt en effet une paſte qui vient des Indes, qui ſe fait d'une herbe qu'on ſeme tous les ans aprés que les pluyes ſont paſſées, & qui reſſemble fort à du chanvre. Sa fleur eſt ſemblable à celle des cardes, & ſa graine a quelque rapport à celle du fenu Grec. Elle croiſt comme le geneſt, ayant ſemblables racines longues & eſtroites, la feuille plus large, approchant de celle du ſené. Elle a de petites membranes, qui ſortant du filet du milieu tirent par ondes au bord. Sa tige eſt de la hauteur d'une aulne, & de la groſſeur d'un poulce. On la couppe trois fois l'année. La couleur qui ſe fait de la premiere herbe eſt d'un violet bleuaſtre, plus brillant & plus vif que les deux autres. On la jette dans des eſtangs dont le fond eſt fait avec de la chaux dure comme du marbre. On la braſſe tous les jours, juſqu'à ce que la feuille ſe reduiſe comme en vaſe ou terre graſſe. Quand elle eſt raſſiſe, on laiſſe couler l'eau, & de cette paſte ſechée on fait des petits pains de la groſſeur d'un œuf couppé. Celuy d'Amadabat ſe fait en forme de gaſteau. Les Portugais l'appellent *herva d'anir*. Tavernier.

La plante qu'on appelle en Grec *Iſatis*, en Latin *glaſtum*, & en François *gueſde*, ou *paſtel*, en Italien *guado*, eſt celle qui ſert à contrefaire l'*Indigo* chez les Teinturiers; & elle a cette proprieté, que quand les laines en ſont teintes d'abord, les couleurs qu'on y adjouſte ne s'en vont jamais. Elle ſert auſſi en Peinture, & même en Medecine; car elle eſt ſeche & deterſive, & guerit les ulceres malins, les tumeurs & les morſures de ſerpents. La marque du vray paſtel ou gueſde eſt quand il eſt ſec, leger, violet & reluiſant; & quand il eſt mis au feu, il faut qu'il faſſe une fumée violette, & qu'il laiſſe peu de cendres. Voyez Falloppe, Matthiole, &c. Vitruve dit qu'on fait de l'*Indigo* avec de la lie de vin cuite dans les fourneaux. Voyez *Paſtel*.

INDIQUER. v. act. Donner des ſignes, ou des marques pour connoiſtre quelque choſe, enſeigner où on la pourra trouver. Ce Sergent a demandé

mandé quelqu'un pour luy *indiquer* le quidam compris. en un tel decret. les tables ſont faites pour *indiquer* l'endroit du livre où on trouvera le paſſage qu'on cherche. le Bureau d'adreſſe eſt eſtabli pour *indiquer* à chacun les choſes dont il a beſoin.

INDIQUER, ſignifie auſſi, Aſſigner un certain jour pour commencer une Aſſemblée Eccleſiaſtique. Le Concile a eſté *indiqué* à un tel jour.

INDIQUÉ, ÉE. part. & adj.

INDIRECT, ECTE. adj. Il ne ſe dit qu'au figuré, & en mauvaiſe part, des choſes qui ſe font adroitement & ſous main, contre l'uſage & les loix. Un fideicommis tacite eſt un avantage *indirect*, qu'on fait à ſa femme, ou à ſes enfans, qui eſt defendu par la Loy. il eſt entré dans ce Benefice par des voyes *indirectes*, par ſimonie, par intruſion, par un faux tiltre. le bien de cet homme eſt mal acquis & par des Voyes *indirectes*.

On appelle des loüanges *indirectes*, celles qu'on donne par quelque trait en paſſant, ſans avoir deſſein de faire un panegyrique, ou quand on loüe puiſſamment quelque bonne qualité que poſſede viſiblement celuy qu'on veut loüer, ſans qu'on le nomme. On peut dire la même choſe des ſatyres & des reproches.

On appelle auſſi harangues *indirectes*, celles que font les Hiſtoriens quand ils recitent les principaux points d'une harangue qu'un Capitaine fait à ſes ſoldats, au lieu de le faire parler luy-même.

On le dit auſſi des advis qu'on donne mais qu'on fait ſçavoir ſourdement & par une tierce perſonne. Ce Juge n'a pas oſé avertir ſon amy qu'il avoit decreté contre luy, mais il le luy a fait ſçavoir par voye *indirecte*.

INDIRECTEMENT. adv. D'une maniere indirecte. Il eſt defendu d'avoir commerce avec les ennemis de l'Eſtat, directement, ni *indirectement*. il ne luy a pas voulu reprocher en face ſon ingratitude, mais il la luy a fait ſentir *indirectement*.

INDISCIPLINABLE. adj. m. & f. Qui n'eſt capable d'aucune inſtruction ni diſcipline. Ce jeune homme eſt d'un naturel ſi farouche, ſi libertin, qu'il eſt *indiſciplinable*.

INDISCRET, ETE. adj. Celuy qui agit par paſſion, ſans conſiderer ce qu'il dit ni ce qu'il fait. Le zele *indiſcret* de la Religion a eſté cauſe de toutes les guerres civiles. un *indiſcret* ſe fait ſouvent de grandes affaires par quelque parole qu'il a laſchée mal à propos.

INDISCRET, ſe dit plus particulierement de celuy qui ne ſçait pas garder un ſecret. Il ne faut rien dire devant ces babillards, ces *indiſcrets* qui rediſent tout. les femmes redoutent beaucoup les amants *indiſcrets*.

INDISCRETEMENT. adv. D'une maniere indiſcrete. C'eſt agir *indiſcretement*, de manquer de reſpect à ſes ſuperieurs.

INDISCRETION. ſ. f. Imprudence, Action d'eſtourdi. C'eſt une *indiſcretion* de vouloir dire ſon advis le premier devant des gens plus âgez & plus ſçavants. cette *indiſcretion* n'eſt pas pardonnable à un vieux Courtiſan.

INDISPENSABLE. adj. m. & f. Qui eſt d'une neceſſité abſoluë, qui n'eſt point ſuſceptible d'excuſe ni de diſpenſe. Le ſecours qu'on doit à ſes pere & mere eſt un devoir *indiſpenſable*. tout ce qui eſt de droit divin & naturel eſt *indiſpenſable*.

INDISPENSABLEMENT. adv. D'une maniere indiſpenſable. Tous les hommes ſont ſujets à la mort *indiſpenſablement*.

INDISPOSE', ÉE. adj. m. & f. Qui ne ſe porte pas bien, qui eſt un peu malade, qui couve quelque maladie. Je ne ſçay ce que j'ay, mais je ſuis tout *indiſpoſé*. on ne parle point à Madame, elle eſt *indiſpoſée*. les gens *indiſpoſez* & valetudinaires ſont ſujets à ſe faire droguer.

INDISPOSITION. ſ. f. Alteration de ſanté. Il s'eſt tenu au lit 15. jours pour une legere *indiſpoſition*. on congedie un Novice, quand on le voit ſujet à quelque *indiſpoſition*. pour la moindre *indiſpoſition*, un Religieux va à l'Infirmerie.

INDISSOLUBLE. adj. m. & f. Qui ne ſe peut rompre, deſnover, diſſoudre. Le mariage eſt un nœud ſacré & *indiſſoluble*. il y a des Auteurs qui ont propoſé des queſtions *indiſſolubles*, qu'on ne pouvoit reſoudre, comme Hentisberus, de Alliaco, Jaques Suiſſer, dit le Calculateur, &c.

INDISSOLUBLEMENT. adv. D'une maniere indiſſoluble. Les Ordres Sacrez lient une perſonne à l'Egliſe *indiſſolublement*.

INDISSOLUBILITE'. ſ. f. Qualité de ce qui ne ſe peut rompre, deſnouer, ni diſſoudre. On le dit du nœud Gordien, du nœud de mariage, d'une queſtion qu'on ne peut ſoudre.

INDISTINCT, INCTE. adj. Qui eſt confus & obſcur, qui n'eſt pas diſtingué ni ſeparé. L'ame a dans le ſommeil des notions confuſes & *indiſtinctes*, des choſes qui luy font faire des ſonges extravagants.

INDISTINCTEMENT. adv. Confuſément, ſans diſtinction. Dans le ſac de cette ville on a paſſé tous les habitans au fil de l'eſpée *indiſtinctement*, ſans diſtinction de ſexe ni d'âge.

INDIVIDU. ſ. m. Terme de Philoſophie. Un particulier de chaque eſpece, ou ce qui ne peut eſtre diviſé. La diviſion ordinaire de la Logique ſe fait en genres, eſpeces, & *individus*.

On dit auſſi en raillerie d'un homme qui s'aime bien qu'il a bien ſoin de ſon petit *individu*.

On dit auſſi à l'adjectif feminin en termes de Theologie, La tres-Sainte & *individuë* Trinité.

INDIVIDUEL, ELLE. adj. Terme de Logique. Pluſieurs Philoſophes admettent des differences *individuelles*, C'eſt à dire, entre les individus.

INDIVIS, ISE. Adjectif. Qui doit eſtre partagé, & qui ne l'eſt pas encore. Ces terres ſont communes & *indiviſes*, ils ſont trois qui les poſſedent pas *indivis*.

INDIVISIBLE. adj. Qui ne ſe peut diviſer. Un point eſt *indiviſible*, parce qu'il n'a point de parties. on tient les atomes *indiviſibles*, non pas à cauſe de leur petiteſſe, mais à cauſe de leur dureté & coherence de leurs parties.

INDIVISIBLEMENT. adv. D'une maniere indiviſible. Les conjoints par mariage ſont unis *indiviſiblement*.

INDOCILE. adj. m. & f. Farouche, reveſche, qui ne veut recevoir aucune inſtruction, ni rendre d'obeïſſance. Les peuples barbares ſont d'un naturel *indocile*.

INDOCILITE'. ſ. f. Naturel ou qualité de celuy qui eſt indocile.

INDOLENCE. ſ. f. Inſenſibilité. Les Stoïques faiſoient principalement profeſſion d'*indolence*, & ne vouloient pas avoüer que la douleur fuſt douleur.

INDOLENT, ENTE. adj. Qui n'eſt point touché des afflictions ordinaires. Il ſe dit auſſi d'un homme pareſſeux, qui eſt inſenſible, qui n'a aucun ſoin de ſa fortune.

BIBLIOTHEQUE IMPE

INDOMPTABLE. adj. m. & f. Qu'il eſt impoſſible de dompter. Il ſe dit au propre des animaux; & au figuré, de l'eſprit & des paſſions.

INDOMPTE', ÉE. adj. Qui n'a point encore eſté domté. On ſacrifioit autrefois des taureaux *indomptez*, qui n'avoient point eſté mis au joug. On appelle un vainqueur *indompté*, celuy qui n'a point eſté vaincu par ſes ennemis.

INDUBITABLE. adj. m. & f. Qui eſt tres-certain, hors de doute. Les articles de la Foy ſont *indubitables*. les demonſtrations d'Euclide ſont *indubitables*.

INDUBITABLEMENT. adv. Tres-aſſurément. Tout homme doit mourir, & cela *indubitablement*.

INDUCTION. ſ. f. Conſequence qu'on tire en raiſonnant de quelques principes avancez. La concluſion d'un ſyllogiſme eſt une *induction* qu'on fait des deux premiſſes.

INDUCTION, eſt auſſi un argument particulier à la Rhetorique, qui ſe tire d'un denombrement qu'on fait de pluſieurs choſes, dont on tire une conſequence generale.

INDUCTION, en termes du Palais, ſe dit des preuves & avantages qu'on tire des pieces à meſure qu'on les produit dans un inventaire. Les contredits ſe fourniſſent pour debattre non ſeulement les pieces, mais auſſi les *inductions* qu'on en tire.

INDUCTION, eſt auſſi une perſuation qu'on fait à quelqu'un pour le pouſſer à faire ou à dire quelque choſe de mauvais. C'eſt par ſon *induction* que cette femme a eſté ſubornée, qu'elle a volé ſon mari.

INDUE. adj. fem. Qui ne ſe dit que d'un temps pris mal à propos. Venir à une heure *induë*, c'eſt, Venir trop toſt, ou trop tard. vous venez demander à diſner à deux heures, c'eſt une heure *induë*. vous venez chercher un Advocat chez luy à dix heures, c'eſt une heure *induë* il eſt au Palais. On dit auſſi, Se retirer à heure *induë*, c'eſt à dire, bien avant dans la nuit.

On dit auſſi en termes de Pratiques, une *induë* vexation, pour dire, une oppreſſion injuſte.

INDUEMENT, Termes du Palais. Injuſtement. On a empriſonné cet homme *induement*, c'eſt à dire, contre les regles de la juſtice. on luy a fait un procés *induement* & ſans ſujet.

INDUIRE. v. act. Raiſonner, tirer une conſequence de quelques principes, de quelques propoſitions qu'on a avancées. Vous ne ſçauriez rien *induire* à voſtre avantage de la Loy que vous avez citée. Ce mot vient du Latin *inducere*.

INDUIRE, ſignifie auſſi Perſuader par un faux raiſonnement à faire quelque choſe de mauvais. C'eſt un ſubornateur qui l'a *induit* à depoſer faux dans une telle information.

On dit auſſi, Seigneur, ne nous *induiſez* point en tentation: qui eſt une demande de l'Oraiſon Dominicale, & qui ſouffre diverſes interpretations rapportées par les Commentateurs de ce paſſage.

INDULGEMMENT. adv. D'une maniere douce & indulgente. Les Juges ont jugé ce criminel fort *indulgemment*, ils ne l'ont pas jugé avec toute la ſeverité des loix.

INDULGENCE. ſ. f. Facilité à pardonner, inclination à excuſer les fautes. Les peres & meres gaſtent ſouvent leurs enfans par trop d'*indulgence*.

INDULGENCE, en termes de Theologie, eſt la remiſſion de la peine deuë aux pechez, accordée par la grace & autorité de l'Egliſe, & qui exemte du Purgatoire. Un Eveſque officiant donne quarante jours d'*indulgence*. Le Jubilé porte *indulgence* pleniere, il y a auſſi des bulles d'indulgences pleinieres accordées à pluſieurs Egliſes, à pluſieus Confrairies, pour certaines Feſtes. le Chapitre *ſancimus* dans le Droit Canon donne des *indulgences* à ceux qui eſpouſent les femmes publiques pour les retirer du vice.

INDULGENT, ENTE. adj. Qui uſe d'indulgence, qui excuſe, qui pardonne aiſément. Il ne faut point qu'un Auteur ſoit *indulgent* à ſoy-même, qu'il ſe pardonne rien. les Juges ne doivent point eſtre *indulgens* aux ſcelerats: ils ſont cruels aux gens de bien qui en ſouffrent la perſecution.

INDULTAIRE. ſ. m. Celuy qui eſt pourveu d'un Benefice en vertu d'un indult, d'un Conſeiller du Parlement de Paris, ou d'un Maître des Requeſtes.

INDULT. ſ. m. Grace accordée par Bulles du Pape à quelque Corps ou Communauté, ou à quelque perſonne par un privilege particulier, pour faire ou obtenir quelque choſe contre la diſpoſition du Droit commun. Il y a deux ſortes d'*indults*. Les uns ſont actifs, & conſiſtent dans le pouvoir de nommer, conferer & preſenter librement aux Benefices eſtablis par les reſerves & les regles de la Chancelerie Apoſtolique. les Papes en accordent ordinairement au Princes ſeculiers, Cardinaux, Eveſques & autres Prelats. Les *indults* paſſifs conſiſtent dans le pouvoir de recevoir des Benefices & graces expectatives, comme ceux du Parlement, des Graduez & des Mandataires.

L'*indult* des Rois eſt le pouvoir qui leur eſt donné de nommer aux Benefices Conſiſtoriaux, ſoit par un traitté ou concordat, ſoit par une grace ou un privilege particulier. Le Pape Leon X. donna au Roy François I. un nouvel *indult* de nommer aux Benefices Conſiſtoriaux des pays de Bretagne & de Provence qui n'eſtoient point compris dans le Concordat. Ils en ont auſſi accordé pour les pays conquis, comme celuy de Clement IX. accordé au Roy pour le Rouſſillon.

L'*indult* des Cardinaux eſt un privilege de pouvoir tenir des Benefices reguliers, auſſi-bien que des ſeculiers, de pouvoir conferer en commande, ou la continuer; de ne pouvoir eſtre prevenus dans les ſix mois pour la Collation des Benefices qui dependent d'eux. Quelques autres collateurs ont auſſi un *indult*, pour continuer la Commende, pour conferer de commende en commende.

INDULT, plus communément ſe dit d'un droit ou privilege accordé par le Pape aux Conſeillers du Parlement de Paris & aux Maiſtres des Requeſtes, de pouvoir obtenir le premier Benefice vacant à la nomination de chaque Collateur. Un Collateur ne doit eſtre chargé de ſon vivant que d'un ſeul *indult*; un Chapitre ou autre Corps, que d'un ſeul *indult*, durant chaque regne. il faut avoir des Lettres de Chancelerie pour placer ſon *indult*, & ſe faire nommer ſur un tel Collateur. Ceux qui croyent que le Pape Eugene IV. en a eſté le primier auteur ſe trompent. On trouve de ces mandemens dés le temps du Pape Benoiſt XII. ſeant en Avignon dés l'an 1334. Mais l'uſage de ces droits n'en fut veritablement affermy qu'en 1538. par Paul III. à la recommendation de François I. en la conference qu'ils eurent dans la ville de Nice. Le Pape Clement IX. en accorda un en 1668. dans lequel les Indultaires ſont deſchargez d'accepter des cures

ou des Benefices au deſſous des 600. liv. & outre donna le pouvoir aux Collateurs ordinaires & aux Executeurs de l'*indult*, de conferer de Commende en Commende, pourvû que le dernier Titulaire l'ait poſſedé en Commende libre : & ce titre s'eſt appellé *ampliation d'indult*. Le Pape Benoiſt XIII. envoya une forme d'*indult* à l'Univerſité de Paris en l'an 1396. par lequel il luy permettoit de ſe nommer ſur les Benefices des Dioceſains : mais elle en negligea l'execution.

INDULT, ſe dit auſſi de la permiſſion qu'on donne à quelqu'un d'exercer la Medecine ſans donner lieu à la vacance des Benefices. Il ſe dit auſſi de pluſieurs graces ſemblables, comme pour l'uſage des viandes deffenduës, pour eſtre diſpenſé de montrer ſa lettre de tonſure, pour un Religieux qui veut entrer dans un autre Ordre, pour prendre les Ordres en trois jours de temps, pour pouvoir tenir la calotte en celebrant le Meſſe, &c. ils ſont taxés à 15. liv. quand ils s'expedient par une ſimple ſignature, & à 60. liv. quand ils s'expedient par un Bref.

Les marchands appellent auſſi *indult* & *bon paſſage*, les droits & peages qu'ils payent au Roy d'Eſpagne.

INDUSTRIE. ſ. f. Adreſſe de faire reüſſir quelque choſe, quelque deſſein, quelque travail. Il faut bien de l'*induſtrie* pour faire une horloge, & encore plus pour l'inventer. Ce pauvre homme n'eſt capable d'aucun employ, il n'a point d'*induſtrie*. les Marchands, les Fermiers ſont taxés à la taille non ſeulement pour leur bien, mais à proportion de leur *induſtrie*, de leur commerce. Ce mot eſt tiré du Latin *induſtria*, d'*induſtrieux*, qui eſt dit, ſelon Feſtus, *ab intrò ſtruendo*, ſelon cet Auteur celuy-là proprement eſt induſtrieux, qui *intrò ſtruit*, qui travaille pour le dedans, c'eſt à dire, pour ſa famille, & qui ne perd aucune occaſion pour cela.

On appelle proverbialement *Chevaliers de l'induſtrie*, des gens qui n'ont point de bien, qui ſubſiſtent par leur adreſſe & leur *induſtrie*, comme les filoux, flatteurs, eſcornifleurs, donneurs d'avis!, &c. L'Adventurier Buſcon deſcrit agreablement l'Ordre des *Chevaliers de l'induſtrie*. qui vivent *d'induſtrie*.

INDUSTRIE, ſe dit quelquefois des animaux. les oiſeaux font leur nid avec une merveilleuſe *induſtrie*. ceux qui ont veu les caſtors qui baſtiſſent leur maiſon, admirent leur *induſtrie*.

INDUSTRIEUX, EUSE. adj. Qui a de l'induſtrie, ou qui eſt fait avec induſtrie. Le Journal des Sçavans deſcrit une machine où la toile ſe fait toute ſeule : elle eſt merveilleuſement *induſtrieuſe*, & part d'un eſprit fort *induſtrieux*. le ſinge eſt un animal *induſtrieux*, qui imite l'induſtrie des hommes.

INDUSTRIEUSEMENT. adv. D'une maniere induſtrieuſe. Cet ouvrier applique l'eſmail fort *induſtrieuſement*.

INE.

INEFFABILITE'. ſ. f. Terme de Theologie. Impoſſibilité d'expreſſion. Il ne ſe dit que des attributs de Dieu, des Myſteres de la Religion, qu'il eſt impoſſible d'exprimer, de faire comprendre aux hommes par le diſcours.

INEFFABLE. adj. m. & f. Qui ne ſe peut exprimer ni comprendre : Le myſtere *ineffable* du tres-Auguſte St. Sacrement de l'Autel.

INEFFABLE, ſignifie auſſi, Ce qu'on ne doit point prononcer par reſpect. Les Hebreux tenoient le nom de Dieu JEHOVAH pour *ineffable*, pas un ne l'oſoit proferer, cela n'appartenoit qu'au Grand Preſtre.

INEFFACABLE. adj. m. & f. Qui ne ſe peut effacer. L'eau forte qui tombe ſur des eſtoffes, y fait des taches *ineffaçables*.

INEFFAÇABLE, ſe dit figurément en Morale. Quand on a fait une amende honorable en Juſtice, c'eſt une tache à l'honneur qui eſt *ineffaçable*. le Bapteſme imprime un caractere *ineffaçable*.

INEFFICACE. adj. m. & f. Qui n'eſt pas ſuffiſant, qui n'eſt pas aſſez fort pour faire quelque choſe. La nature corrompuë rend ſouvent les graces de Dieu *inefficaces*. la promeſſe des recompenſes ſeroit *inefficace* pour obliger les hommes à faire leur devoir, il a fallu y adjouſter la crainte des ſupplices.

INEGAL, ALE. adj. Qui eſt plus grand ou plus petit qu'un autre. Il ſe dit des choſes & des perſonnes. *Inegal* en condition, en âge, en biens. des lignes, des grandeurs *inegales*. On dit auſſi, un chemin *inegal*, pour dire, qu'il eſt raboteux, qu'il n'eſt pas plain & uni.

INEGAL, ſe dit au figuré des choſes ſpirituelles. Un eſprit *inegal*. un ſtile *inegal*, haut & bas. un homme *inegal*, fantaſque, tantoſt careſſant, tantoſt rebarbatif.

On le dit auſſi en Medecine d'un pouls *inegal*, quand il ne bat pas egalement.

INEGALEMENT. adv. D'une maniere inegale. On doit traitter les gens *inegalement*, & faire à chacun des biens & des honneurs ſelon ſon merite.

INEGALITE'. ſ. f. Ce qui fait qu'une choſe n'eſt pas egale. Il y a entre ces deux perſonnes toute ſorte d'*inegalité*. l'*inegalité* de deux lignes, de deux figures. l'*inegalité* du chemin donne de la peine aux chevaux. ſtile, du l'*inegalité* des humeurs, du pouls, &c.

INENARRABLE. adj. m. & f. Qui ne peut eſtre raconté. St. Paul eſtant tranſporté au troiſiéme Ciel vit des choſes *inenarrables*, qu'il n'a pû raconter.

INEPTE. adj. m. & f. Qui n'eſt point propre à quelque choſe. Il n'eſt en uſage que dans le dogmatique. Ce mot eſt tiré du Latin *ineptus*, qui eſt dit *tanquàm non aptus*, qui n'eſt pas propre, convenable, qui eſt inutile. *Ineptire*, Parler ſottement, d'une maniere extravagante.

INEPTEMENT. adv. D'une maniere impertinente. Il eſt de peu d'uſage.

INEPTIE. ſ. f. Impertinence, ſot diſcours. Cet homme eſt fecond en *inepties*.

INESBRANSLABLE. adj. m. & f. Qui eſt ferme, qu'on ne ſçauroit esbranſler, ni remuer. Les vagues attaquent en vain les rochers, ils ſont *inesbranſlables*.

INESBRANSLABLE, ſe dit auſſi en Morale, d'un homme ferme & incorruptible. Ce Magiſtrat eſt *inesbranſlable* dans ſon integrité, ne ſe gagne point par preſens, ni ne s'eſtonne point par les menaces. les principes de la Geometrie ſont *inesbranſlables*.

INESPERE', ÉE. adj. Ce qui ſurprend, & à quoy on ne s'attendoit point. Cette ſucceſſion eſt un bonheur *ineſperé*. le haſard, la fortune, font des coups *ineſperez*, font reüſſir des choſes qui n'avoient aucune apparence de ſuccés.

INESPERÉMENT. adv. D'une maniere ineſpe-

rée & contre noſtre attente. Il eſt venu *ineſperément* un ſecours du Ciel qui a ſauvé cette place, un grand orage qui a obligé à lever le ſiege.

INESPUISABLE. adj. m. & f. Qui ne ſe peut eſpuiſer ni tarir. Cette mine eſt fort riche, elle eſt *ineſpuiſable*. la France a un fonds *ineſpuiſable* de richeſſes.

On dit auſſi au figuré, qu'un Docteur a un fonds de ſcience *ineſpuiſable*, un eſprit *ineſpuiſable*. la miſericorde de Dieu eſt un fonds *ineſpuiſable*. les treſors de l'Egliſe, les merites du Fils de Dieu ſont *ineſpuiſables*.

INESTIMABLE. adj. m. & f. Qui eſt de grande valeur, qui ne peut pas tomber ſous l'eſtimation. Le Roy dans ſon garde-meuble a des richeſſes *ineſtimables*.

INESTIMABLE, ſe dit auſſi en choſes ſpirituelles & morales. Le ſang que JESUS-CHRIST a verſé pour nous eſt d'un pris & d'un merite *ineſtimable*. la vertu, l'innocence des mœurs ſont des choſes *ineſtimables*.

INEVIDENT, ENTE. adj. Qui ne ſe voit pas clairement & évidemment, qu'on a de la peine à entendre. Les propoſitions *inevidentes* ne ſont point receûes en Geometrie. tous les ſens qu'on a donné juſqu'icy à cette énigme, à ce paſſage, ſont aſſez *inevidents*, ne perſuadent point.

INEVITABLE. adj. m. & f. Qui ne peut eſtre évité, dont on ne ſe peut garentir La mort, les jugements de Dieu ſont *inévitables* aux hommes.

INEXCUSABLE. adj. m. & f. Crime ou faute qui ne reçoit point d'excuſe, ni de juſtification. L'ingratitude en quelque perſonne que ce ſoit eſt *inexcuſable*.

INEXECUTION. ſ. f. Terme de Palais. Defaut d'execution. On obtient des dommages & intereſts pour l'*inexecution* d'un contract contre celuy qui en eſt la cauſe.

INEXORABLE. adj. m. & f. Qui eſt ferme, dur, qu'on ne ſçauroit fleſchir, celuy dont on ne peut obtenir aucune grace. un juge doit eſtre *inexorable*, quand on le ſollicite contre la juſtice.

INEXPERIENCE. ſ. f. Inſuffiſance d'une perſonne faute d'avoir pratiqué & experimenté. Un Chirurgien qui par *inexperience* eſtropie quelqu'un eſt condamné en ſes dommages & intereſts.

INEXPERIMENTE', ÉE. adj. Qui n'a point d'experience, ce dont on n'a point fait d'experience. Il fait dangereux de tomber entre les mains d'un Chirurgien *inexperimenté*. il y a mille choſes dans la nature qui ſont encore *inexperimentées*, qu'on n'a point pris la peine d'experimenter.

INEXPIABLE. adj. m. & f. Crime qui ne ſe peut expier. Le ſacrilege eſt *inexpiable* que par le feu. le parricide eſt un crime *inexpiable*, qui merite les plus grands ſupplices.

INEXPLICABLE. adj. m. & f. Qui ne ſe peut expliquer. Les myſteres de la Trinité, de l'Incarnation ſont *inexplicables*.

INEXPRIMABLE. adj. m. & f. Qui ne ſe peut expliquer, ni faire entendre. Les joyes des Bienheureux ſont *inexprimables*.

INEXPUGNABLE. adj. m. & f. Qui eſt impoſſible de forcer, d'emporter de violence. Maintenant il n'y a plus de place *inexpugnable*, qu'on ne prenne, ſi elle n'eſt ſecouruë.

INEXPUGNABLE, ſe dit figurément en Morale. La chaſteté de cette dame eſt un fort *inexpugnable*. la bourſe de cet avare eſt une place *inexpugnable*. la conſtance d'un Stoïcien eſt *inexpugnable*.

INEXTINGUIBLE. adj. m. & f. Qui ne ſe peut eſteindre. Les Volcans enferment des feux *inextinguibles*, qui ont bruſlé de tout temps. on fait des feux artificiels, avec de l'huile de petreol, d'aſpic, du ſoulfre, &c. qui ſont *inextinguibles*, qui bruſlent dans l'eau, tels que ſont ceux des bruſlots.

INEXTINGUIBLE. ſe dit figurément en Morale des ardeurs amoureuſes qu'on ne peut guerir. On dit auſſi la ſoif *inextinguible* des treſors; de la gloire, &c. On le dit auſſi en Medecine des ardeurs de la fievre qu'on ne peut eſteindre par les remedes.

INF.

INFAILLIBILITE'. ſ. f. Pleine certitude. L'*infaillibilité* ne ſe doit attribuer proprement qu'à Dieu, & à l'Egliſe Univerſelle. on a eſcrit pour & contre l'*infaillibilité* du Pape.

INFAILLIBLE. adj. m. & f. Qui ne ſe peut tromper, ni eſtre trompé La Parole de Dieu eſt *infaillible*. l'Egliſe aſſemblée en un Concile eſt *infaillible*.

INFAILLIBLE, ſe dit auſſi de ce qui eſt certain, demonſtratif. Les Propoſitions d'Euclide contiennent des demonſtrations *infaillibles*. il n'y a que la Geometrie qui ſoit *infaillible* entre les ſciences humaines.

INFAILLIBLE, ſignifie auſſi, Qui a quelque apparence de ſeureté morale. Les paroles d'un honneſte homme ſont *infaillibles*. le ſucces de ce proces eſt *infaillible*.

INFAILLIBLEMENT. adj. D'une maniere infaillible. La concluſion d'un argument en forme s'enſuit *infailliblement* des deux premiſſes.

INFAMANT, ANTE. adj. Qui deshonore, qui porte note d'infamie. Une ſentence *infamante* eſt un valable reproche contre un teſmoin, les diſcours *infamants*, les libelles *infamants*, ſont ſujets à reparation d'honneur. Ce mot vient du Latin *infamans*, *infamare*, compoſé de la particule privative, *in*, & de *fama*, *renommée*.

INFAMATION. ſ. f. Note d'infamie. Les condamnations criminelles & à peines afflictives portent *infamation*.

INFAME. adj. m. & f. Qui eſt ſans honneur, qui ne merite aucune eſtime dans le monde. Il y a des *infames* de droit, tels que ſont ceux qui ſont notez par les loix, ou par des jugements publics; d'autres qui ſont *infames* de fait, qui exercent une profeſſion honteuſe, ou qui n'eſt point pratiquée parmy les honneſtes gens, comme celle de Charlatan, de Comedien, de Bourreau, de *Queſtionaire*.

On appelle auſſi *infame*, Tout ce qui n'eſt pas dans l'approbation generale des hommes. On le dit particulierement de quelques vices. L'uſure eſt un commerce *infame*. la poltronnerie eſt *infame* à un ſoldat, l'avarice à un Grand Seigneur.

On dit auſſi d'un habit vieux ou mal fait, que c'eſt un habit *infame*: d'un logis obſcur ou mal propre, que c'eſt un logis *infame*: d'un Boüeur, d'un Cureur de puits, que ce ſont des gens *infames*, pour dire, mal propres & deſgoûtans. un lieu *infame*, c'eſt un lieu où on fait venir des femmes de mauvaiſe vie.

INFAMEMENT. adv. D'une maniere infame. Ce riche vilain vit chez luy *infamement*, dans une avarice ſordide.

INFAMIE. ſ. f. Deshonneur, ce qui donne du meſpris.

meſpris. Toutes les ſentences données au grand criminel qui portent condamnation, portent en même temps note d'*infamie*.

INFAMIE, ſe dit auſſi de toute action vilaine & qui ne ſe fait point par d'honneſtes gens. Un avare fait mille *infamies* pour gagner du bien; il fait mille *infamies*; mille vilaines eſpargnes chez luy.

INFAMIE, ſe dit auſſi des paroles injurieuſes, des affronts qu'on fait à quelqu'un. Il luy a chanté pouilles, il luy a dit mille *infamies*. On a maltraitté ce Sergent dans un tel chateau, on luy a fait cent *infamies*.

INFANT, ANTE. adj. & ſubſt. C'eſt le tiltre d'honneur qu'on donne aux enfans de quelques Princes, comme en Eſpagne, en Portugal. Le Roy a eſpouſé l'*Infante* d'Eſpagne, l'*Infant* de Portugal. Le Cardinal *Infant*.

INFANTERIE. ſ. f. Trouppes compoſées de fantaſſins ou de ſoldats à pied. Voilà de l'*infanterie* bien leſte. une compagnie, un Regiment d'*Infanterie*. L'*Infanterie* Eſpagnole a eſté en grande reputation.

On dit, qu'un Capitaine entend bien l'*Infanterie*, pour dire, qu'il ſçait bien commander les gens de pied.

INFATIGABLE. adj. m. & f. Qui ne ſe peut laſſer. Les chevaux de poil alzan bruſlé ſont *infatigables*. c'eſt un eſprit *infatigable*, qui invente perpetuellement. il a une patience, une charité infatigable.

INFATIGABLEMENT. adv. D'une maniere infatigable. Depuis 3. ans qu'il eſt attaché *infatigablement* à faire des experiences, il a fait pluſieurs belles deſcouvertes.

INFATUER. v. act. & le plus ſouvent neutre. Se laiſſer coëffer, prevenir par quelqu'un par l'apparence d'un gr. . merite, & luy donner toute croyance. Il ne faut par ſe laiſſer tellement *infatuer* de quelque perſonne que ce ſoit, qu'on ne puiſſe en eſtre detrompé toutesfois & quantes, &c. les nouvelles opinions ſont propres à *infatuer* les ignorans. on *s'infatuë* de cent opinions erronées par la preoccupation. Ce mot vient du Latin *infatuare*, qui ſignifie, *Rendre fol*, mettre une perſonne hors de ſon bon ſens. Ce verbe vient de *fatuus*, *fol*, derivé du verbe *fari*, qui eſt tiré du Grec *phimi*, d'où vient *phatis* qui ſignifie le même que *vates* en Latin, *Devin* en François. Les devins eſtoient ſaiſis d'une eſpece de fureur ou de folie quand ils alloient prononcer leurs predictions & leurs oracles. on peut encore remarquer que parmy les Latins ceux-là eſtoient appellés *infatuati*, qui croyoient avoir des viſions, qui s'imaginoient avoir vû le Dieu Faune, qui eſtoit autrement appellé *Fatuus*.

INFECOND, ONDE. adj. Sterile, qui n'engendre, qui ne produit point. Il ſe dit des animaux, & plus particulierement des terres. C'eſtoit une grande douleur aux femmes de l'ancienne Loy d'eſtre ſteriles, *infecondes*, de ne pouvoir avoir de lignée. Les terres ſablonneuſes, les roches ſont *infecondes*, on y perd le grain qu'on y ſeme.

INFECOND, ſe dit auſſi en choſes ſpirituelles. Cet homme a l'eſprit lourd, *infecond*, quelque ſemence qu'on y mette, il ne produit rien. Ce Poëte a une veine *infeconde*; un genie *infecond*, il ne peut rien inventer de nouveau.

INFECONDITE'. ſ. m. Qualité de ce qui eſt *infecond*; & ſe dit des animaux, des terres, de l'eſprit & du genie.

INFECT, ECTE. adj. Qui eſt puant, gaſté, corrompu. voilà un privé bien *infect*. les voiries, les eſgouts ſont des lieux *infects*. ce membre de mouton eſt *infect*, il eſt tout plein de vers.

INFECTER. v. act. Faire ſentir mauvais, communiquer ſa puanteur, ſa corruption. ces foſſés qu'on a vuidés ont *infecté* tout le voiſinage. Ce mot vient du Latin *inficere*, qui ſignifie proprement, *teindre en une autre couleur*. *Inficere*, c'eſt, *facere ut aliquid intùs fit*, Faire que quelque choſe s'imprime, s'imbibe. Une méchante odeur fortement attachée à un corps, le rend infect.

INFECTER, ſe dit auſſi de la communication des choſes corrompuës, venimeuſes, peſtilentes. Quand on vient des lieux *infectés* de peſte, on eſt obligé de faire la quarantaine. les morſures des aſpics, des ſerpens, *infectent* le corps de leur venin. cette femme nous a *infecté* de ſon haleine, de ſon gouſſet.

INFECTER, ſe dit figurément en choſes ſpirituelles & morales. Luther & Calvin ont *infecté* tout le Septentrion du venin de leur doctrine.

INFECTION. ſ. f. Puanteur. L'*infection* de ce cloaque eſt inſupportable. Il ſignifie auſſi, Corruption, contagion. Ces hardes peſtiferees ont communiqué leur *infection* à la ville, y ont mis la peſte.

INFEODATION. ſ. f. Action par laquelle on donne quelque choſe en fief, ou on l'unit à ſon fief.

INFEODER. v. act. Donner en fief, à foy & hommage. *Infeoder* des heritages, c'eſt les unir à ſon fief.

INFEODÉ, ÉE. Donné en fief, ou uni au fief. Dixmes *infeodées*. Jean Du Luc en ſon Recueil d'Arreſts attribuë la premiere invention des dixmes *infeodées* à Philippe Auguſte, mais Paſquier prouve qu'il s'abuſe, parce que deux ans auparavant qu'il regnaſt elles avoient eſté condamnées comme uſurpations au Concile de Latran. Elles furent introduites lors qu'on entreprit le premier voyage d'outremer; car alors les Curez firent preſent à leurs Seigneurs de partie de leurs dixmes pour leur aider à faire ce voyage. Elles n'eſtoient d'abord que viageres; mais depuis les Seigneurs ſe les approprierent tout à fait.

INFERER. v. act. Induire, tirer une conſequence d'une propoſition ou de quelque choſe apparente. Quand le temps eſt fort couvert, on en *infere* qu'il pleuvra bientoſt, qu'il viendra quelque orage. de ce que Dieu eſt juſte, on en *infere* qu'il punira les meſchans en ce monde, ou en l'autre. tout le raiſonnement conſiſte en ce point, d'un principe connu en *inferer* une choſe inconnuë.

INFERIEUR, EURE. adj. relatif. Ce qui eſt au deſſous d'un autre. La veſſie eſt placée dans la partie *inferieure* du bas ventre. l'appetit ſenſuel eſt la partie *inferieure* de l'ame. les brouillards ſe forment dans la partie inferieure de l'air. On appelle les Planetes *inferieures*, celles qui ſe meuvent au deſſous du Soleil, comme Venus, Mercure, & la Lune.

INFERIEUR, ſe dit figurément en choſes morales. Ceux qui ſont d'un ordre *inferieur* doivent ceder à ceux d'un ordre ſuperieur. ce Prince eſt *inferieur* en forces à ſon ennemi. ce Docteur eſt *inferieur* en doctrine à ſon concurrent. ce cadet eſt d'un âge beaucoup *inferieur* à ſon aiſné. On appelle les Cours *inferieures*, les Preſidiaux & les Sieges ſubalternes.

INFERIEUR, en terme de Geographie, ſe dit des pays qui ſont vers les mers, ou ſur le cours des rivieres, par oppoſition à ceux qui ſont ſur des montagnes, ou en des lieux eſloignez de la

met. L'Inde *inferieure*, l'Armenie *inferieure*.

INFERIEUREMENT. adv. D'une maniere inferieure.

INFERIORITE'. ſ. f. Qualité de ce qui eſt inferieur, qui eſt d'un Moindre prix. Il y a de l'*inferiorité* même dans le Paradis, ou pluſieurs degrez de gloire, même entre les Anges.

INFERNAL, ALE. adj. Qui tient de l'Enfer. Monſtre *infernal*. furie *infernale*. puiſſance *infernale*.

On appelle figurément le Diable, le Serpent *infernal*.

La pierre *infernale*, en termes de Chirurgie, eſt une pierre cauſtique. Voyez *Pierre*.

INFERTILE. adj. m. & f. Sterile, lieu où la ſemence ne profite point. L'Eſpagne eſt *infertile* en pluſieurs endroits.

INFERTILE, ſe dit auſſi au figuré. Un eſprit *infertile* eſt celuy qui n'a point d'invention, qui n'a point de penſées. un travail *infertile*, qui ne rend aucun profit, aucun avantage.

INFERTILITE'. ſ. f. Sterilité tant de la terre que de l'eſprit.

INFESTER. v. act. Incommoder, tourmenter. Il ne ſe dit guere qu'en parlant de guerre, & de vermine. Les ennemis *infeſtoient* la frontiere. les Pyrates ont long-temps *infeſté* nos coſtes. les ſauterelles *infeſtent* ſouvent de grandes Provinces en Orient, les deſolent entierement.

INFIDELITE'. ſ. f. Manquement à ce qu'on a promis ou juré. Une femme qui a fait une *infidelité* à ſon mary eſt raſée & miſe dans un Couvent.

INFIDELITÉ, ſe dit auſſi d'une fauſſe Religion ou croyance. Il y a bien des peuples qui languiſſent dans l'*infidelité*, faute de gens qui leur annoncent l'Evangile.

INFIDELLE. adj. m. & f. & ſubſt. Celuy qui ne garde point la foy, qui n'execute point les choſes qu'il a promiſes, ou jurées. Un amant *infidelle*.

INFIDELLE, ſe dit figurément en Morale, de ce qui n'eſt pas conforme à la verité. Une copie *infidelle*, qui ne reſſemble point à l'original. un portrait *infidelle*. une memoire *infidelle*, eſt celle qui manque au beſoin.

On appelle auſſi *Infidelles*, les peuples qui ne ſont pas dans la vraye Religion, & particulierement les Mahometans. Car à l'égard des autres, on les appelle *Juifs*, ou *idolaſtres*. Ce vaiſſeau a eſté pris par les *infidelles*. on a fait pluſieurs croiſades pour delivrer les Lieux Saints de l'oppreſſion des *Infidelles*.

INFIDELLEMENT. adverbe. D'une maniere infidelle.

INFINI, IE. adj. Qui n'a commencement ni fin. Dieu ſeul eſt un eſtre increé & *infini*. On le dit auſſi de ſes attributs. ſa juſtice, ſa ſageſſe, ſa clemence ſont *infinies*.

INFINI, ſe dit auſſi de ce qui a eu commencement; mais qui n'aura point de fin. Ce que les Theologiens appellent *infinitum a parte ante, & a parte poſt*, comme, les eſleus auront une gloire *infinie*, dans une éternité *infinie*.

INFINI, ſe dit encore auſſi de ce qui n'eſt point terminé. Pluſieurs Philoſophes Payens ſe ſont trompez, quand ils ont crû que le monde eſtoit *infini*, qu'il y avoit des mondes *infinis*.

On dit en Geometrie, Tirer une ligne *infinie*, pour dire, indeterminée, ſur laquelle on fait aprés ſes operations.

INFINI, ſignifie auſſi, Innombrable; & ſe dit même hyperboliquement d'une quantité mediocre qu'on ne s'amuſe point à compter. Le monde eſt compoſé d'atomes *infinis*. ce Regent a un nombre *infini* d'eſcoliers, ce Medecin a gueri des malades *infinis*. Je vous ay des obligations *infinies*.

Il eſt auſſi ſubſtantif. Les Philoſophes monſtrent qu'il n'y a point d'*infini* dans la nature.

A L'INFINI. adverbial. Qui doit durer toûjours. Les damnez doivent ſouffrir *à l'infini*; & ſe dit tant de l'exces de leurs peines, que de leur durée.

Il ſignifie auſſi, Qui dure long-temps. ſi on les laiſſe toûjours diſputer & repliquer, cela ira *à l'infini*. les remiſes que vous me faites, vos promeſſes vont *à l'infini*. le progrés *à l'infini* eſt abſurde en Philoſophie.

INFINIMENT. adv. D'une maniere *infinie*. La gloire éternelle rend les Saints & les Anges *infiniment* heureux.

Il ſignifie auſſi, Beaucoup. Cet Auteur a *infiniment* d'eſprit, il eſt *infiniment* ſçavant.

INFINITE'. ſ. f. Qualité de ce qui eſt infini. L'*infinité* de Dieu eſt incomprehenſible.

INFINITÉ, ſe dit auſſi de ce qui eſt innombrable en effet: comme, Il y a une *infinité* de grains de ſable dans la mer.

INFINITÉ, ſignifie auſſi hyperboliquement, Beaucoup ou pluſieurs choſes qu'on ne veut point s'amuſer à compter. Il y avoit une *infinité* de maſques dans le bal. il m'a dit une *infinité* de raiſons pour m'obliger à luy accorder ſa demande. cet homme eſt embarraſſé, il a une *infinité* d'affaires ſur les bras.

INFINITIF. ſ. m. Terme de Grammaire. C'eſt un des modes qui ſert à la conjugaiſon des verbes, & qui ne marque aucun temps precis. *Aimer, enſeigner*, ſont les *infinitifs* des verbes *j'aime, j'enſeigne*.

INFIRMATIF, IVE. adj. Terme de Palais, qui ſe dit en parlant des jugements des ſuperieurs qui caſſent ceux des inferieurs. Il y a eu arreſt *infirmatif* d'une telle ſentence du Chaſtelet. le Preſidial a donné une ſentence *infirmative* de celle du Juge *à quo*.

INFIRME. adj. m. & f. Valetudinaire, celuy qui a peu de ſanté. Il ſe dit de l'eſprit auſſi-bien que du corps. Un Religieux *infirme* eſt diſpenſé de la Regle. il ne faut pas ſcandaliſer les eſprits *infirmes*. l'eſprit eſt prompt, mais la chair eſt *infirme*.

INFIRMER. v. act. Terme de Palais. Caſſer, annuller une ſentence, un contract. Le Parlement a *infirmé* la ſentence renduë au Chaſtelet. on *infirme* les actes où il y a des nullitez.

On le dit auſſi des loix & des ordonnances qui ont eſté changées ou abrogées par d'autres poſterieures. Cette ordonnance portoit à la verité telle choſe, mais elle a eſté *infirmée* par une ſubſequente.

INFIRMERIE. ſ. f. Lieu où on met les malades d'une communauté.

INFIRMERIE, eſt auſſi un Office clauſtral dans les anciennes Abbayes, qui eſtoit un vray tiltre de Benefice, mais qui a eſté reüni en la plus-part des lieux aux Menſes conventuelles.

INFIRMIER. ſ. m. Celuy qui a le ſoin des malades dans les Infirmeries ou Communautez, qui eſt Titulaire du Benefice de l'Infirmerie.

INFIRMITE'. ſ. f. Foibleſſe, maladie. Il faut excuſer l'*infirmité* du ſexe, de l'âge, les *Infirmitez* du prochain. Cet homme a une *infirmité* corporelle

porelle qui luy dure depuis long-temps, comme la gravelle, la goutte. l'*infirmité* de ſon eſprit a contraint ſes parens de luy donner un Curateur.

INFLAMMABLE. adj. m. & f. Qui ſe peut enflammer. Dans les corps il y a la partie *inflammable*, qui eſt la partie ſulfurée & oleagineuſe.

INFLAMMATION. ſ. f. Action d'inflammer. L'*inflammation* de la poudre à canon eſt prompte, à cauſe du ſoulfre dont elle eſt compoſée.

INFLAMMATION, ſe dit auſſi des humeurs qui s'eſchauffent dans le corps. Il faut craindre que ce rheume ne cauſe une *inflammation* de poulmon. il y a encore de L'*inflammation* dans cette playe.

INFLEXIBLE. adj. m. & f. Qui ne peut eſtre fleſchi. Il ſe dit au propre des bois, des metaux, & autres choſes qu'on ne peut plier ; le fer aigre eſt *inflexible*: & au figuré, de celuy qui eſt ferme & conſtant dans ſes reſolutions. Caton avoit un courage *inflexible*. ce Juge a une vertu *inflexible*.

INFLEXIBLE, ſe prend quelquefois en mauvaiſe part, & ſignifie, Dur, cruel, inexorable. Les Martyrs ont bravé les Tyrans les plus *inflexibles*.

INFLEXIBLEMENT. adv. D'une maniere *inflexible* & ſevere. quand ce Prince a reſolu quelque choſe, il l'execute *inflexiblement*, ſans ſe laiſſer fleſchir ni adoucir.

INFLEXION. ſ. f. Changement de la voix qui fait facilement pluſieurs tons & paſſages differents. Cet Orateur n'a pas l'*inflexion* de la voix, il parle toûjours du même ton.

INFLEXION, en terme de Grammaire, c'eſt la variation des noms & des verbes, ſuivant qu'ils ſont, en des cas, en des temps, on en des modes differents. La premiere partie de la Grammaire eſt l'*inflexion* des noms & des verbes, la declinaiſon, & la conjugaiſon.

INFLICTION. ſ. f. Terme du Palais. Condemnation à une peine afflictive & corporelle. Ce crime eſt conſtant, il ne s'agit que de l'*infliction* de la peine qu'il merite.

INFLIGER. v. act. Terme de Palais, qui ne ſe dit que des peines que les loix ou que les Juges ordonnent, auxquelles ils condemnent les criminels. L'Ordonnance *infligе* la peine de mort contre les meurtriers & les aſſaſſins.

INFLUENCE. ſ. f. Qualité qu'on dit s'eſcouler du corps des aſtres, ou l'effet de leur chaleur & de leur lumiere, à qui les aſtrologues attribuent tous les évenements qui arrivent ſur la terre. . . . L'homme ſage vaincra toutes les *influences* des aſtres.

INFLUER. v. n. Communiquer inſenſiblement ſes qualitez bonnes ou mauvaiſes à un autre ſujet. C'eſt ainſi qu'on dit que les aſtres *influent* ſur les corps ſublunaires, en leur communiquant leur chaleur, leur froideur, ou autres vertus favorables ou malignes. l'exemple, les bonnes meurs, les ſages diſcours d'un Precepteur *influent* la vertu en l'ame de leurs eſcoliers. Ce mot vient de *in* & *fluere*.

INFORMATION. ſ. f. Acte par lequel un Juge redige par eſcrit les depoſitions des teſmoins qui ſont aſſignez par devant luy pour certifier, de la verité de quelque faits. Une *information* de de vie & mœurs. Une *information* ſur une plainte criminelle, decreter une *information*, une addition d'*Information*. les *informations* ne ſont point des preuves qu'aprés le recollement & la confrontation. On apporte aux Greffe les charges & *informations*,

INFORME. m. & f. ſignifie. Qui n'a pas encore la forme, la perfection qu'il doit avoir. La ſemence n'engendre quelquefois qu'une mole, une maſſe *informe* de chair. le chaos des Anciens n'eſtoit qu'une maſſe *informe* de matiere confonduë. c'eſt un erreur populaire de croire que les ours, faſſent au lieu de petits une maſſe de chair *informe*.

INFORME. adj. m. & f. ſe dit au Palais des actes qui n'ont point les formes preſcriptes par les ordonnances & les reglements. C'eſt un acte *informe*, non ſigné; qui ne fait point de foy en Juſtice. Un Teſtament *informe* n'a point d'execution.

INFORMER. v. act. & n. Donner la forme. Il ne ſe dit guerre dans ſon propre ſens qu'en cette phraſe philoſophique. L'ame eſt ce qui *informe* le corps.

INFORMER, en langage ordinaire, ſignifie, deſcouvrir, connoiſtre, apprendre la verité de quelque choſe. Un Prince doit eſtre *informé* des moindres choſes qui ſe paſſent dans ſon Eſtat. c'eſt un tel qui l'a *informé* de toutes les circonſtances de cette action. il faut ſe bien *informer* de la verité avant que d'aſſeoir ſon jugement.

INFORMER, en terme de Palais, ſignifie, Rediger par écrit les depoſitions des teſmoins qui peuvent aſſûrer de la verité d'un fait qu'on veut eſclaircir. En matiere civile on *informe* des vie & mœurs des Officiers qu'on reçoit en quelques charges. En matiere criminelle on *informe* ſur les plaintes & denonciations contre les accuſez, il a obtenu permiſſion d'*informer* de ce fait. on *informe* contre les uſuriers, un Juge doit *informer* tant à charge qu'à deſcharge.

INFORMÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

INFORTIAT. ſ. m. Terme de Juriſprudence. C'eſt la ſeconde partie ou le ſecond volume du Digeſte compilé du temps de Juſtinien.

Il ſçay le Code entier avec l'*Infortiat*,

dit Corneille dans le Menteur. Doujat tire l'Etymologie de ce mot d'un terme Caldaïque qu'on peut lire *portitha*, ou *fortiatha*, qui veut dire *teſtament*, ou derniere volonté de l'homme, dont traitte tout ce volume. D'autres ont crû qu'il eſtoit ainſi nommé, à cauſe qu'il traitte de matieres fortes & eſlevées, qu'ils appellent *de pane lucrando*. Du Cange dit que la diviſion du Digeſte en trois parties, le Vieux Digeſte, l'*Infortiat* & le Nouveau, n'a eſté connuë que du temps d'Azon vers l'an 1100. & qu'il n'en eſt point fait mention auparavant.

INFORTUNE. ſ. f. Malheur ou perte cauſée par quelque accident fortuit. Le feu a pris chez luy, c'eſt une grande *infortune*. ce pauvre homme a veſcu toûjours dans l'*infortune*.

On appelle en Aſtrologie Saturne, la *grande infortune*; & Mars la *petite infortune*.

INFORTUNÉ, ÉE. Malheureux, ou à qui il eſt arrivé quelque accident, quelque *infortune*. C'eſt un Prince *infortuné* qui a eſté chaſſé de ſon Eſtat. Sa deſtinée eſt de vivre toûjours *infortuné*.

INFRACTEUR. ſ. m. Celuy qui enfraint, qui rompt un traitté, une loy. Un *infracteur* d'un traitté de paix eſt coupable de tous les maux qui arrivent dans la guerre dont il eſt cauſe.

INFRACTION. ſ. f. Rupture, violement d'un traitté, d'une loy, d'une ordonnance, d'une couſtume, d'un privilege. Le ſecours qu'on donne aux ennemis de nos alliez eſt une *infraction* du traitté de paix. l'*infraction* de ſauvegarde eſt un cas royal & prevoſtal.

INFRUCTUEUX, EUSE. adj. Qui ne rapporte point de fruit. Ce terroir eſt ſterile & *infructueux*.

INFRUCTUEUX, ſe dit auſſi figurément de ce qui ne rapporte aucune gloire ni utilité. Les Anagrammes, les Acroſtiches, ſont des travaux penibles & *infructueux*.

INFRUCTUEUSEMENT. adv. D'une maniere infructueuſe. Cet homme eſt malheureux, il travaille toûjours *infructueuſement*.

INFUSER. v. act. C'eſt, Faire tremper un mixte, une plante ou autre choſe dans de l'eau chaude, ou froide, pour en tirer le ſuc. Il faut laiſſer *infuſer* le ſené dans la tiſanne.

INFUSER, ſe dit auſſi des dons du Ciel, ou des connoiſſances que nous avons ſans eſtude. La nature a *infuſé* dans nos eſprits certaines notions ou premieres veritez. Dieu a *infuſé* dans nos cœurs des graces qui nous le font aimer.

INFUS, INFUSE. adj. qui ſe dit en cette phraſe. Adam avoit toutes les ſciences *infuſes*.

INFUSION. ſ. f. Action par laquelle on infuſe. Il faut faire une *infuſion* de telles & telles drogues dans telles ou telles liqueurs. Il ſe fait des *infuſions* à froid, d'autres à chaud. L'*infuſion* ſe fait pour tirer la vertu des medicaments, & la communiquer à quelque liqueur; ou pour augmenter ſa vertu; ou pour corriger quelques mauvaiſes qualitez. On fait des *infuſions* avec de l'eau commune; d'autres avec du vin, du vinaigre, du petit lait, du bouillon, de l'eſprit de vin, &c.

INFUSION, eſt auſſi quelquefois la choſe infuſée. Une *infuſion* de ſené & de rheubarbe.

INFUSION, ſe dit encore de l'action & de la liqueur qu'on fait entrer dans le corps par les veines. On a trouvé en Angleterre une nouvelle maniere de purger par l'*infuſion* d'un purgatif qu'on fait entrer dans les veines, de la même maniere que les lavements dans les inteſtins. M. Smith Medecin de Dantzic en a fait pluſieurs experiences qui luy ont fort bien reüſſi.

INFUSION, ſe dit figurément en choſes ſpirituelles de la maniere ſurnaturelle dont Dieu verſe ſes graces ſur quelqu'un. Les Apoſtres avoient le don des langues par *infuſion*.

ING.

INGAMBE. adj. m. & f. Gaillard, agile, diſpos, alaigre, qui dance, qui ſautille ſans ceſſe. Ce danceur eſt bien *ingambe*, il eſt bien ſur ſes jambes. On le prend auſſi pour un homme ardent à ſon profit, & vigilant dans ſes affaires. Prenez garde que vous ne ſoyez ſurpris, vous avez affaire à un homme qui eſt bien *ingambe*. Ce mot vient de l'Italien *gamba*, qui ſignifie *jambe*.

INGENIEUR. ſ. m. Officier qui ſert à la guerre pour les attaques, deffenſes & fortifications des places. Cet *Ingenieur* a inventé une nouvelle ſorte de bombes, une nouvelle maniere de camper, de faire des ponts, &c.

INGENIEUX, EUSE. adj. Qui a de l'eſprit, ou ce qui eſt fait avec eſprit. Ce garçon eſt fort *ingenieux*. une penſée *ingenieuſe*. cette Epigramme eſt fort *ingenieuſe*. la pendule eſt une invention fort *ingenieuſe*.

INGENIEUSEMENT. adv. D'une maniere fort ingenieuſe. Cet Auteur raiſonne plus *ingenieuſement* que ſolidement, cette fable eſt *ingenieuſement* trouvée.

INGENU, UE. adj. Qui a une franchiſe, une bonté & une ſincerité naturelle pour reconnoiſtre toûjours la verité. Il y a des peuples naturellement fourbes & hableurs, d'autres naturellement francs & *ingenus*, comme les Picards. ce teſmoin eſt *ingenu*, & dit la choſe comme elle eſt arrivée. On abuſe de ce mot, lors qu'on le deſtourne en mauvaiſe part, lors qu'on qualifie de ſot & de niais celuy qui eſt *ingenu*, qui dit les choſes comme il les penſe.

INGENU, chez les Romains, ſignifioit, Celuy qui eſtoit né de parents libres; & au College on emprunte cette phraſe, quand on donne des images ſignées aux eſcoliers, à qui on donne la qualité d'*ingenus*, pour dire, qu'ils ſont nez d'honneſte famille. Ce mot vient du Latin *ingenuus*, du verbe *ingigno*. On diſoit autrefois *geno*, pour *gigno*. *Ingenuus* parmy les Latins eſtoit celuy qui n'eſtoit point eſtranger, qui eſtoit de condition libre, qui eſtoit originaire du pays. C'eſt en ce ſens que Lucrece appelle *fontes ingenuos*, des ſources qui ne viennent point d'un pays étranger. Iſidore dit que ceux-là *dicuntur ingenui, qui habent libertatem in genere, non in facto*. Il appelle *ingenus*, ceux qui naiſſent libres, & qui n'ont que faire d'acquerir la liberté; nous nous ſervons de ce mot pour marquer une perſonne candide qui dit rondement ce qu'elle penſe dans les differentes occaſions de la vie.

INGENUMENT. adv. D'une maniere franche & Ingenue. il faut qu'un penitent confeſſe ſes pechez *Ingenument* à ſon confeſſeur, qu'il ne luy en cele aucunement la verité.

INGENUITE'. ſ. f. ſincerité, franchiſe. on a reconu la colomnie qu'on faiſoit a cet accuſé par l'*ingenuité* & la franchiſe de ſes reponſes, *ingenuité* ſe prend auſſi en mauvaiſe part, pour naiveté, niaiſerie, ſottiſe, l'*ingenuité* de cette paiſane eſt ce qui la rend excuſable quand elle deſcouvre elle même ſa faute, l'*ingenuité* des paroles des enfans fort ſouvent peruade mieux que toûte autre choſe.

INGERER. v. n. Il ne ſe dit qu'avec le pronom perſonnel. Se meſler d'une affaire qui ne nous regarde point, & ſans qu'on nous en prie. Il ne faut pas s'*ingerer* de donner des advis aux Puiſſans, qui ne nous en demandent point. il ne faut pas s'*ingerer* d'entrer dans les affaires d'autruy, quand elles ſont trop embrouillées.

INGRAT, ATE. adj. & ſubſt. Celuy qui n'a point de reconnoiſſance des bienfaits qu'il a receus, des bons offices qu'on luy a rendus. Les Sages trouvent à redire qu'on n'ait point fait de loix contre les *ingrats*. il y a des ames *ingrates*, des eſprits *ingrats* en aſſez bon nombre. la premiere choſe que fait un *ingrat*, c'eſt de dénier le bien-fait.

INGRAT, ſignifie auſſi, Peu officieux, peu courtois. Un avare eſt ordinairement *ingrat*, il ne fait plaiſir à perſonne. un amant appelle ſa maiſtreſſe *ingrate*, quand elle eſt cruelle, quand elle ne veut point reſpondre à ſon amour.

INGRAT, ſe dit auſſi figurément des terres ſteriles, des travaux qui n'apportent point de profit. Les terres ſablonneuſes ſont *ingrates*, & ne recompenſent par les peines du Laboureur. les Mathematiques ſont de tres-belles ſciences, mais elles ſont *ingrates*, & n'apportent point de profit à leur maiſtre.

INGRATEMENT. adv. D'une maniere ingrate.

Ce fils en a uſé fort *ingratement* envers ſon pere, il luy a deſnié des aliments.

INGRATITUDE. ſ. f. Meſconnoiſſance des bien-faits receus. l'*ingratitude* eſt le plus grand vice & le plus contraire à la ſocieté des hommes. une noire *ingratitude*. on revoque des donations à cauſe de l'*ingratitude* du Donotaire.

INGRÉDIENT. ſ. m. Drogue qui entre dans la compoſition d'une medecine, d'un onguent, ou autre choſe factice, par meſlange & confuſion de ſubſtances. L'orvietan, le catholicon double ſont compoſés de pluſieurs *ingredients*.

INH.

INHABILE. adj. m. & f. Qui n'a pas les qualités, les diſpoſitions neceſſaires pour faire ou recevoir quelque choſe. Un eunuque, un impuiſſant ſont *inhabiles* au mariage. un baſtard eſt *inhabile* à teſter, à heriter, à recevoir des Benefices ſans diſpenſe, un mineur de 14. ans eſt *inhabile* à gouverner ſon bien.

INHABILITE'. ſ. f. Qualité qui rend un homme inhabile. Celuy qui commet une ſimonie, contracte une *inhabilité* perpetuelle à poſſeder des Benefices.

INHABITABLE. adj. m. & f. Lieu qui n'eſt point en eſtat d'eſtre habité. Cette chambre eſt *inhabitable*, à cauſe qu'il y fume trop, par ce qu'on n'y a pas fait les reparations neceſſaires.

INHABITABLE, ſe dit auſſi des pays où les habitans ne peuvent demeurer ni ſubſiſter. Les Anciens ſe ſont fort trompez, quand ils ont crû que la Zone Torride eſtoit *inhabitable*. les ſables de la Libye ne ſont *inhabitables* qu'à cauſe de la ſterilité de la terre.

INHABITE', ÉE. Lieu où perſonne ne fait ſa demeure. Ce chaſteau eſt *inhabité*, à cauſe qu'on dit qu'il y revient des eſprits. la plus grande partie de l'Armenie eſt *inhabitée*, parce qu'on en a transferé les habitans à Zulpha.

INHERENCE. ſ. f. Terme de Philoſophie, qui ſe dit de la jonction de l'accident avec la ſubſtance. La quantité a une *inherence* neceſſaire avec le corps naturel.

INHERENT, ENTE. adj. La blancheur eſt une qualité *inherente* à la matiere.

INHIBER. v. n. Terme du Palais. Deffendre par autorité de Juſtice qu'une choſe ne ſe faſſe. Il eſt expreſſément deffendu & *inhibé*, par l'Ordonnance, de donner des ſpectacles pendant le ſervice divin.

INHIBITION. ſ. f. Deffenſe faite par autorité de juſtice. Ce privilege porte *inhibition* & deffenſes à tous Libraires & Imprimeurs de contrefaire un tel livre. Ces deux mots de *deffenſes* & *inhibitions* ne vont guerre l'un ſans l'autre.

INHOSPITALITE'. ſ. f. Action par laquelle on refuſe à un paſſant la retraitte, le couvert dont il a beſoin. L'*inhoſpitalité* ne regne pas même chez les peuples les plus barbares.

INHUMAIN, AINE. adj. Cruel & ſans pitié. Les Tyrans, les Sauvages, les ſoldats ſont *inhumains*. les Corſaires ſont des maiſtres *inhumains*.

INHUMAIN, ſe dit auſſi des loix, des coûtumes, des mœurs & des actions. Les Scythes ont des loix, des coûtumes *inhumaines*. l'action d'Agamemnon qui vouloit ſacrifier ſa fille, eſtoit fort *inhumaine*.

En Poëſie amoureuſe, on appelle une beauté *inhumaine*, celle qui ne ſe laiſſe point aller aux careſſes, aux prieres de ſes Amants, qui ne leur accorde aucune faveur.

INHUMAINEMENT. adv. D'une maniere inhumaine. Tous les priſonniers de guerre furent traittés fort *inhumainement*.

INHUMANITE'. ſ. f. Cruauté, barbarie. Les Japonnois ont exercé pluſieurs *inhumanitez* ſur ceux qui leur ont voulu annoncer la Foy. ce creancier a fait vendre juſqu'à la paillaſſe de ſon debiteur avec beaucoup d'*inhumanité*.

INHUMATION. ſ. f. Action par laquelle on met un corps dans la ſepulture. Sans un acte exprés de la volonté d'un teſtateur, on ne peut pas faire l'*inhumation* d'un corps hors de ſon Egliſe Parroiſſiale. il a fondé une Meſſe à perpetuité, pour dire le jour de ſon *inhumation*, pour dire, à pareil jour qu'il a eſté enterré.

INHUMER. v. act. Mettre en ſepulture, & avec quelques ceremonies Eccleſiaſtiques. Ce Prince a eſté *inhumé* dans le ſepulcre de ſes peres en une telle Egliſe. il fut *inhumé* en grande pompe & ceremonie un tel jour. On n'a commencé que vers l'an 1200. d'*inhumer* dans les Egliſes les fondateurs & principaux bienfacteurs.

INI.

INJECTION. ſ. f. Liqueur qu'on fait entrer en quelque corps par le moyen d'une Seringue. Les Anatomiſtes font voir clairement les veines & les arteres par le moyen des *injections* de quelques eaux colorées qu'ils font entrer dans les corps deſſechez. On fait des *injections* dans les playes, dans pluſieurs parties du corps, pour les guerir, les nettoyer, &c.

INJECTION, eſt auſſi L'action par laquelle on fait entrer ſes liqueurs dans ces corps. Il faut repeter ces *injections* deux ou trois fois par jour.

INIMITABLE. adj. m. & f. Qui ne ſe peut parfaitement copier ni imiter. L'Eneide eſt un Poëme *inimitable*.

INIMITIE'. ſ. f. Averſion, haine qu'on a contre quelqu'un. C'eſt un grand malheur quand l'*inimitié* ſe met entre les freres.

INIMITIÉ, ſe dit auſſi des animaux, & des choſes inanimées. Il y a une *inimitié* naturelle entre les chats & les ſouris. les Poles oppoſez de l'aimant ont une telle *inimitié*, qu'ils ſe repouſſent l'un l'autre.

INJONCTION. ſ. f. Terme de Juriſprudence. Commandement fait par autorité des Juges ſpirituels, ou temporels. Cet arreſt porte *injonction* à un tel de garder ſon ban ſous peine de la hart. On a fait *injonction* à tous les bourgeois de nettoyer devant leurs maiſons. ce Confeſſeur a donné abſolution à ſon penitent, avec *injonction* d'une groſſe penitence, de faire reſtitution.

INIQUE. adj. m. & f. Celuy qui n'a point de juſtice, d'équité. Il ne ſe dit que des Juges, ou gens qui tiennent conſeil, des jugements & deliberations injuſtes. C'eſt eſtre Juge *inique*, de n'entendre qu'une partie.

INIQUEMENT. adv. D'une maniere injuſte. Pilate condamna Noſtre Seigneur fort *iniquement*.

INIQUITE'. ſ. f. Ce qui eſt contraire & oppoſé à l'équité. La paſſion de J. C. fut l'ouvrage de l'*iniquité* de ſes Juges.

INIQUITÉ, en termes de l'Eſcriture, ſe dit de

toutes ſortes de crimes, de pechez, de meſchancetez. J. C. a porté toutes nos *iniquitez*. les enfans portent ſouvent la peine des *iniquitez* de leurs peres. le Deluge fut envoyé du Ciel pour noyer toutes les *iniquitez* des hommes. le myſtere d'*iniquité*.

On appelle figurément l'homme pecheur, un vaiſeau d'*iniquité*.

INITIALE. adj. f. Terme d'Imprimerie, qui ſe dit des lettres capitales ou majuſcules. Les Lettres *initiales* des noms propres ou des articles & des periodes doivent eſtre capitales ou majuſcules. les lettres *initiales* des livres & des chapitres ſe font ordinairement en lettres griſes.

INITIE', ÉE. adj. Qui a quelque entrée dans la Clericature, quelque connoiſſance de la Theologie, ou des choſes Saintes. Autrefois on ne deſcouvroit les profonds myſteres de la Religion qu'à ceux qui eſtoient *initiez* dans les Ordres. Les Payens ne laiſſoient entrer dans pluſieurs de leurs temples que ceux qui eſtoient *initiez* dans leurs miſteres & ceremonies. Ce mot vient du Latin *initiatus*, *initiare*, *initiari*. Ce mot *initiare* ſignifie proprement, Commencer les ſacrifices, ou recevoir quelqu'un, l'admettre aux commencements des myſteres, aux Ceremonies de moindre importance. Caſaubon ſur Athenée remarque que l'on ne communiquoit pas d'abord tous les myſteres à ceux qui ſe preſentoient pour eſtre Preſtres, mais que premierement on les purifioit, & qu'en ſuitte on les admettoit aux choſes moins conſiderables, pour les diſpoſer aux plus grandes; & qu'aprés tout cela on leur faiſoit part de ce qu'il y avoit de plus ſacré & de plus myſterieux dans la Religion.

INJURE. ſ. f. Parole qu'on dit pour offenſer quelqu'un, en luy reprochant quelque defaut, ou quelque vice vray ou faux. Il n'y a que les gens de baſſe condition qui ſe diſent des *injures*, qui ſe chantent des *injures*. une harengere eſt un ſac rempli d'*injures*. il eſt deffendu d'informer pour des *injures* verbales, ſi elles ne ſont atroces, & dites à des gens de condition. on vient ſouvent des *injures* aux coups. Ce mot vient du Latin *injuria*. *Quod fit citra jus, injuria eſt*. on appelle *injure*, ce qui ſe fait ſans raiſon, contre les biens ou contre l'honneur d'une perſonne.

INJURE, ſe dit auſſi des affronts, des torts & dommages qu'on fait à une perſonne par voyes de fait. On fait *injure* à un Officier, quand on ne le fait par monter à la place vacante d'un ſuperieur. les ſoufflets, les baſtonades ſont des *injures* qu'on ne peut reparer. on donne des dommages & intereſts à des filles violées, pour reparation de l'*injure* qui leur a eſté faite. il eſt permis par le droit naturel, de repouſſer l'*injure*. un Chreſtien doit ſouffrir, doit pardonner toutes ſortes d'*injures*, & d'affronts. On dit civilement à un ami qui nous a preſenté de l'argent pour quelque petit ſervice qu'on luy a rendu, qu'il nous fait *injure*, qu'on tient cela à *injure*.

INJURE, ſe dit auſſi du temps & de la fortune. L'homme a beſoin d'habits, de logement, pour ſe garentir des *injures* du temps, du chaud, du froid, de la pluye. la plus-part des beaux ouvrages des bons Auteurs ſont periz par l'*injure* du temps, par l'ignorance & la negligence des hommes durant pluſieurs ſiecles. le bon azur ſouffre toutes les *injures* de l'air ſans s'alterer. un vray Philoſophe ſouffre conſtamment toutes les *injures* de la fortune.

INJURIER. v. act. Offenſer quelqu'un de paroles, en luy diſant des injures. Quand on a eſté *injurié*, on peut faire appeller en reparation d'injures.

INJURIEUX, EUSE. adj. Ce qui fait affront, injure à quelqu'un. Il ſe dit des perſonnes & des choſes. C'eſt un homme *injurieux*, avantageux en paroles, qui dit beaucoup de termes *injurieux*. c'eſt un livre, un diſcours *injurieux*, un libelle diffamatoire. On declare une ſaiſie, un empriſonnement *injurieux*, tortionaire & deſraiſonnable. on a dreſſé une pyramide *injurieuſe* à la memoire d'un tel. Malherbe a dit auſſi dans une conſolation.

Je n'ay pas entrepris, *injurieux* ami,
De ſoûlager ta peine aveque ſon meſpris.

INJURIEUSEMENT. adv. D'une maniere injurieuſe. Cette partie a eſté traittée fort *injurieuſement* & indignement par l'Avocat de partie adverſe.

INJUSTE. adj. m. & f. Qui peche contre le droit & les loix. Un concuſſionaire ne donne que des jugements *injuſtes*. un litige *injuſte* eſt un procés mal fondé. une guerre *injuſte* eſt celle qui ne ſe fait point pour ſa deffenſe, ou pour le ſoûtien d'un droit apparent. l'uſure eſt un profit *injuſte*, illegitime.

INJUSTEMENT. adv. D'une maniere injuſte. Il y a des voyes de droit pour ſe pourvoir quand on a eſté condamné *injuſtement*.

INJUSTICE. ſ. f. Ce qui eſt fait contre les loix d'un pays, ou contre l'équité naturelle. La chicane eſt la premiere ſource de toutes les vexations & les *Injuſtices*. on caſſe les arreſts, quand leur *injuſtice* eſt viſible. Les ſoldats font mille *injuſtices* dans les lieux où ils logent. de tout temps les Poëtes ſe ſont plaints de l'*injuſtice*, de l'ingratitude de leur ſiecle.

On dit auſſi par compliment, Ne me faites pas l'*injuſtice* de croire que je vous âye oublié.

INN.

INNOCEMMENT. adv. Avec innocence, ſans deſſein de nuire. C'eſt une parole qu'il a dit *innocemment*, il ne croyoit pas vous faſcher. il a tué cet homme, mais c'eſtoit *innocemment*, par un malheur, & ſans deſſein.

INNOCENCE. ſ. f. Pureté de l'ame qui n'eſt point ſouillée de pechez. Adam fut creé en l'eſtat d'*innocence*. l'*innocence* baptiſmale nous remet dans la premiere pureté de l'homme. un enfant eſt en l'eſtat d'*innocence*, juſqu'à ce qu'il ait atteint l'uſage de raiſon. les Payens avoient auſſi leur âge d'*innocence*, qu'ils ont appellé l'*âge d'or*. l'agneau eſt le ſymbole de l'*innocence*.

INNOCENCE, ſe dit auſſi de l'eſtat d'un homme de bien qui vit conformément à la vraye Religion, qui ne fait tort à perſonne. Cet homme vit dans une grande *innocence* de mœurs. ſon *innocence* va juſqu'à la ſimplicité. on a reconnu l'*innocence* de Suſanne fauſſement accuſée par des vieillards. On dit auſſi, qu'un homme a fait voir ſon *innocence*, quand il a eſté deſchargé d'un crime qu'on luy avoit impoſé, faute de preuve ou autrement.

INNOCENT, ENTE. adj. & ſubſt. Qui eſt net de pechez, exempt de crime. Les Peres dans le deſert ont mené une vie fort *innocente*. l'amour des fleurs, du jardinage, eſt une paſſion fort *innocente*.

cente. ſes mœurs ſont *innocentes.* un deſir des plaiſirs *innocents.*

INNOCENT, ſe dit auſſi relativement à quelque crime dont on eſt accuſé. On a deſcouvert la calomnie, il s'eſt trouvé *innocent.* on l'a jugé *innocent.* on l'a envoyé abſous avec reparation. il vaut mieux dans le doute ſauver cent criminels, que de faire mourir un *innocent.*

INNOCENT, ſe dit auſſi de celuy qui n'eſt pas en eſtat de pecher, qui n'a pas atteint l'âge de raiſon. L'Egliſe celebre la Feſte des Saints *Innocents* martyriſez par Herodes. il faut avoir pitié des pauvres *innocents*, c'eſt à dire, des jeunes orfelins, de tous les enfans qui ne ſe peuvent pas deffendre ni s'entre-ayder.

INNOCENT, ſe dit auſſi de celuy qui eſt ſimple, qui a peu de raiſon, & qui eſt auſſi idiot qu'un jeune enfant. On luy a donné un Curateur, car c'eſt un *innocent*, qui ne ſcait pas manier ſon bien, on dit en ce ſens par réproche à celuy qui s'eſt laiſſé tromper, Vous eſtes encore un bon *innocent*, de vous eſtre confié à cet affronteur.

INNOCENT, ſe dit auſſi des choſes inanimées, de ce qui n'eſt point nuiſible. Ne craignez point de prendre ce remede, il eſt *innocent* il ne vous ſçauroit faire de mal. On dit auſſi d'un party, d'un traitté, qu'il n'eſt point à la charge du peuple, que c'eſt une affaire *innocente.*

INNOCENT, ſe dit proverbialement en ces phraſes. Les *innocents* pâtiſſent pour les coupables, pour dire, que dans la confuſion publique on punit ſouvent ceux qui ont fait le moins de mal, tandis que les plus criminels en échappent. On appelle un *innocent* fourré de malice, celuy qui paroiſt doux & ſimple au dehors, & qui eſt malicieux dans l'ame. On dit qu'on donne les *innocens*, quand on fouëtte par jeu de jeunes gens le jour des *innocens.*

INNOMBRABLE. adj. m. & f. Qui ne ſe peut compter. St. Jean dans l'Apocalypſe dit, qu'il vit une quantité de gens que perſonne ne pouvoit compter, c'eſt à dire, qu'elle eſtoit *innombrable.*

INNOMBRABLEMENT. adv. D'une maniere innombrable. Il y avoit bien du peuple a l'entrée du Roy, il y en avoit *innombrablement* ou ſans nombre.

INNOVATION. Changement d'une coûtume, d'une choſe eſtablie depuis long-temps. En bonne politique toutes les *innovations* ſont dangereuſes. les *innovations* en matiere de Religion aboutiſſent à des ſchiſmes, a des guerres civiles.

INNOVER. v. act. Changer une choſe desja eſtablie pour luy en ſubſtituer une nouvelle. Pour vivre en paix, il ne faut rien *innover*, ni dans l'eſtat ni dans la Religion. Quand il y a des deffences de paſſer outre en une affaire, il ne faut rien *innover* pendant le procés.

INNOVÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

INO.

INOBSERVATION. ſ. f. Manque d'obeïſſance envers les loix, d'execution des promeſſes qu'on a faites. L'*inobſervation* des commandements de Dieu & de l'Egliſe fait pecher mortellement. on reproche aux Princes infidelles l'*inobſervation* des Traittez faits avec eux.

INONDATION. ſ. f. Debordement d'eaux. L'*inondation* du Deluge fut generale par toute la terre. il n'y eut que l'Arche de Noé qui fut ſau-

vée de cette *inondation.* le Nil engraiſſe les terres d'Egypte par ſon *inondation.*

INONDATION, ſe dit figurément des nations barbares. On ne voit plus de ces grandes *inondations* de peuples qu'on a veuës du temps des Gots, des Huns, des Vandales.

INONDER. v. act. Noyer un pays, une Province par un desbordement d'eaux. La mer a *inondé* quarante lieuës de pays en Hollande, qu'on appelle maintenant *la Platte*; Sans les digues & les levées, la mer *inonderoit* tout le reſte de ce pays-là.

INONDER, ſe dit figurément des peuples, des armées qui ſe desbordent d'un pays en un autre pour le ſaccager. Les Barbares ont *inondé* toutes les Provinces de l'Empire Romain, & l'ont deſmembré. On le dit auſſi des erreurs & des vices. Pluſieurs hereſies ont de tout temps *inondé* l'Allemagne. Sous les Empereurs, les vices *inonderent* Rome, on y vit de grands desbordements de mœurs.

INOPINE', ÉE. adj. Qui ſurprend, qui vient ſans qu'on s'y attende. Un accident *inopiné* & impreveu eſt capable de ruiner les plus belles entrepriſes. il faut toûjours avoir quelque fond de reſerve pour les cas *inopinez.* il luy eſt venu une ſucceſſion *inopinée* à laquelle il ne s'attendoit pas, & cela par un bonheur *inopiné.*

INOPINÉMENT. adv. D'une maniere ſurprenante. Le Seigneur a dit pluſieurs fois qu'il viendroit *inopinément* juger le genre humain.

INOUI, IE. adj. Qui eſt extraordinaire, ſurprenant, qu'on n'a jamais entendu dire. La raiſon que vous alleguez eſt une choſe *inouïe.* il eſt *inoui* qu'on puniſſe deux fois une même perſonne pour un même crime.

INP.

INPACE. Mot Latin qui ſe dit chez les Moines D'une priſon où on enferme, & où on fait mourir de faim ceux qui ont commis quelque grande faute. On faiſoit autrefois pluſieurs ceremonies pour mettre un Religieux *inpace.* Maintenant on tient que cela n'eſt plus en uſage. On dit auſſi de ceux qu'on a mis dans une priſon perpetuelle, qu'on les a mis *inpace.*

INPROMPTU. ſ. m. Terme Latin qui a paſſé tout pur en François pour ſignifier un petit ouvrage fait ſur le champ par la vivacité de l'eſprit, une prompte repartie. Cet homme eſt fort ſur l'*inpromptu.* il y a bien des gens qui font paſſer des pieces pour des *inpromptu*, qui ont eſté meditées à loiſir.

INQ.

INQUANT. ſ. m. Vieux mot qui ſignifioit, Vente faite en public & avec autorité de Juſtice; au lieu duquel on dit maintenant *encan.* On diſoit auſſi *Inquanter*, pour dire, Vendre à l'*encan*, ce qui vient du Latin *in quantum*, comme qui diroit, A combien mettez-vous cette piece de meuble. Ces mots ſont encore en uſage en pluſieurs Provinces.

INQUIET, ETTE. adj. Qui eſt troublé de crainte, de ſouci, ou qui a d'autres agitations d'eſprit. J'ay eſté *inquiet* toute la nuit dans l'attente de cette nouvelle. j'ay paſſé une nuit fort *inquiette*, j'ay peur de perdre mon procés, j'en ſuis chagrin, tout *inquiet.*

INQUIET, ſe dit auſſi d'un homme inconſtant, qui ne peut demeurer en une place ; & de celuy qui a l'humeur brouillonne & remuante. Cet homme a l'eſprit *inquiet*, change à tous moments de propos, de place, de deſſeins. Ce ſont les eſprits *inquiets*, ambitieux, & remuants qui troublent le repos des Republiques.

INQUIETATION. ſ. f. Action qui trouble, qui inquiete. Quand on a *joui* 30. ans d'un heritage ſans trouble & *inquietation*, on a acquis la preſcription.

INQUIETER. v. act. Chagriner l'eſprit, luy donner de la peine. Ce Marchand n'a point de nouvelle de ſon vaiſſeau, cela l'*inquiette*.

INQUIETER, ſignifie auſſi, Faire un procés à quelqu'un. Cet homme eſt *inquieté* pour des dettes de ſon pere, il a eſté inquieté pour des recherches de taxes, de droits, de malverſations. il ne fait point baſtir en la maiſon qu'il a achetée, de crainte d'etre *inquieté*. un poſſeſſeur pacifique d'un Benefice eſt celuy qui en a joui trois ans ſans trouble & ſans eſtre *inquieté*.

INQUIETÉ, ÉE. part. & adj.

INQUIETUDE. ſ. f. Chagrin, ennuy, trouble & affliction d'eſprit. Il eſt en grande *inquietude* juſqu'à ce qu'il voye la concluſion de cette affaire. il eſt dans des *inquietudes* mortelles ſur ce qu'on luy a dit du danger où eſt ſon frere. C'eſt un homme ſans ſouci qui vit ſans chagrin, ſans *inquietude*.

INQUISITEUR. ſ. m. Officier d'un tribunal eſtably contre les Juifs, Les Mores & les Heretiques, pour s'enquerir de ceux qui pechent contre la Foy. Le grand *Inquiſiteur* eſt une des premieres charges d'Eſpagne. Il eſt d'ordinaire Dominicain. Du Cange dit qu'il y a eu en France des *Inquiſiteurs* vers l'an 1229. contre les Vaudois par le Concile de Thoulouſe, qui furent choiſis de l'Ordre des Freres Preſcheurs, & qu'il y en a eu auſſi ſous François I. contre les Lutheriens.

INQUISITION. ſ. f. Juriſdiction Eccleſiaſtique eſtablie en Eſpagne & en Italie, pour la recherche de ceux qui ont de mauvais ſentiments de la Religion, de la Foy Chreſtienne, & pour quelque autres crimes. On n'a point voulu recevoir en France l'*Inquiſition*, quoy qu'on ait fait diverſes tentatives pour cela. La procedure qu'on garde en l'*Inquiſition* eſt extraordinaire, & differente de celle des autres cours. On appelle auſſi l'*Inquiſition*, le *St. Office*.

Elle eſt tres-ſevere aux Indes. Car ſur la parole d'un eſclave qui veut faire tort à ſon maiſtre, ou d'un enfant dés qu'il ſçait parler, on condamne un homme. Il faut s'accuſer ſoy-même ; & on ne confronte ni on ne voit jamais les teſmoins ; Et on accuſe pour la moindre choſe qu'on ait dite contre l'Egliſe, ou ſi on n'a pas parlé avec aſſez de reverence de l'*inquiſition*.

INS.

INSATIABILITE'. ſ. f. Qualité de celuy qu'on ne peut ſaouler. Il y a des goinfres qui teſmoignent une continuelle *inſatiabilité* de vin, de viandes.

INSATIABILITÉ, ſe dit auſſi au figuré. L'*inſatiabilité* de l'or, des richeſſes. On a beau donner, faire des graces à cet importun, il a une eſtrange *inſatiabilité*.

INSATIABLE. adj. m. & f. Qu'on ne peut ſouler, dont on ne peut appaiſer la faim. On appelle *faim canine*, une maladie qui rend' *inſatiable*. un paraſite eſt toûjours deſcrit comme un animal *inſatiable*.

INSATIABLE, ſe dit figurément en Morales, des paſſions, des deſirs. L'avarice eſt *inſatiable* d'argent ; un ambitieux *inſatiable* de gloire. les Tyrans eſtoient toûjours *inſatiables*, alterés du ſang des Chreſtiens. On dit, que l'enfer & la mort ſont des gouffres, des monſtres *inſatiables*.

INSATIABLEMENT. adv. D'une maniere inſatiable. L'avarice amaſſe *inſatiablement* des treſors.

INSCEU. ſ. m. qui ne ſe dit qu'adverbialement, pour dire, Clandeſtinement, en ſecret. Les mariages des mineurs faits à l'*inſçeu* des pere & mere, ou d'un tuteur, ſont nuls & clandeſtins. les banquaroutiers s'enfuyent à l'*inſçeu* de tout le monde ſans dire à Dieu.

INSCIEMMENT. adv. Sans ſcavoir, ſans connoiſtre. Si cet homme vous a bleſſé, c'eſt *inſciemment*, ce n'eſt pas par malice.

INSCRIPTION. ſ. f. Tiltre qu'on met ſur une choſe pour en donner quelque connoiſſance particuliere. Pilate mit un tiltre, une *inſcription* en trois Langues au haut de la Croix de N. S. les Antiquaires ſont curieux des vieilles *inſcriptions* qui ſe trouvent ſur les pierres, ſur les monuements de l'antiquité. Sanchoniate contemporain de Gedeon tira la plus-part des memoires dont il compoſa ſon livre, des *inſcriptions* qui ſe trouvoient dans les temples & ſur les colomnes, tant chez les Payens que chez les Hebreux.

INSCRIPTION, en termes de Geometrie, ſe dit d'une figure polygone, tracée dans la partie interieure d'un cercle, dont tous les angles touchent la circonferance. Si on conduit le compas ſur la circonference d'un cercle avec la même ouverture dont il aura eſté tracé, on fera l'*inſcription* d'un hexagone dans le cercle.

INSCRIPTION, en termes de Palais, ſe dit lors qu'une partie eſcrit ſon nom ſur un regiſtre. ſe ſoufmettant de faire ou de prouver quelque choſe. Pour faire une denonciation, il faut aller faire une *inſcription* ſur le regiſtre de Monſieur le Procureur General. quand on ſoûtient qu'une piece eſt fauſſe, il faut aller faire ſon *inſcription* en faux au Greffe, paſſer à l'*inſcription*, inſtruire cette *inſcription*, une inſtance de faux. J. Ragueneau a publié en 1666. un traitté des *inſcriptions* en faux, pour reconnoiſtre les eſcritures & ſignatures.

INSCRIRE. v. act. & m. Terme de Geometrie. Tracer une figure dans un cercle, en ſorte que les angles aboutiſſent à la circonference. Pour inſcrire un triangle dans un cercle, il faut prendre les Arcs de 120. degrez.

En termes du Palais, on dit qu'il faut *s'inſcrire* en faux contre une piece, quand on veut prouver qu'elle eſt fauſſe ; & on fait pour cela au Greffe un Acte des ſoûmiſſions neceſſaires.

On dit encore dans la converſation, quand on veut combattre un fait, on une autorité alleguée. Je *m'inſcris* en faux, je ſoûtiens que cela n'eſt pas veritable.

INSCRIT, ITE. part. paſſ. & adj. Figure *inſcrite*, polygone *inſcrit* dans un cercle.

INSCRUTABLE. adj. m. & f. Terme de Theologie, qui ne ſe dit gueres que des ſecrets de la Providence, des jugements de Dieu, qu'on ne peut connoiſtre, dans leſquels l'eſprit humain ne peut penetrer.

INSECTE. ſ. m. Vermine, petits animaux dont on ne connoiſt pas bien la formation, que les Anciens

ciens ont crû venir de generation équivoque, à cauſe de la merveilleuſe quantité qui s'en forme quelquefois ſubitement, comme ſont les vers, les papillons, les Chenilles, les fourmis, mouches, hannetons, cirons, poux, puces, punaiſes, &c. Mr. Redi a prouvé tres-ſolidement, qu'aucun animal ne s'engendre de corruption. Malpighi Medecin de Boulogne, & Swammerdam ont eſté les premiers aprés André Libavius, qui ont rejetté la transformation chymerique de la chenille en papillon, & des *inſectes* ſemblables; & ils ont monſtré que tous les membres du papillon eſtoient enfermés ſous la peau ou nymphe de la chenille.

Tout le changement qui arrive aux *inſectes* n'eſt autre choſe qu'une nymphe. Ce qui n'eſt pas plus étonnant que celuy des plantes & des fleurs. Car l'animal, ſoit ver, ſoit papillon, eſt enfermé dans la Nymphe, comme une fleur dans ſon bouton. Ainſi c'eſt une erreur populaire, que les *inſectes* ſoient des animaux imparfaits. Car au contraire, ils ſont fournis de plus de parties que les autres, comme l'aragnée, qui a huit yeux; la mouche, qui a une trompe comme un élephant; La puce, qui a un reſſort qui l'eſleve en l'air 200. fois plus haut que ſon corps; la vipere qui a deux membres virils, &c.

On a obſervé que chaque plante, chaque herbe, avoit ſes *inſectes* particuliers & differents, ſon ver, ſa chenille, ſon papillon. Les plus grands des *inſectes* ſont le ſpondilis & le grillo talpa. L'huile tuë indifferement toutes ſortes d'*inſectes*, quand ils y ont eſté plongez un moment, parce qu'elle bouche les ouvertures que leur branchies ont en dehors, qui leur ſervent d'un petit poulmon pour reſpirer. Les *inſectes* ne connoiſſent preſques les objets que par le ſens du toucher qu'ils ont excellent.

On a auſſi appellé *inſectes*, les animaux qui vivent aprés qu'ils ſont couppés en pluſieurs parties, comme la grenouille, qui vit ſans cœur & ſans teſte; les lezards, ſerpens, viperes, &c.

Les *inſectes* ne s'accouplent jamais pendant qu'ils ſont ſous la forme de ver, ou de chenille, & alors on ne peut diſtinguer le maſle d'avec la femelle. Ce nom qui ſignifie en Latin *entrecoupé*, a eſté donné par les Anciens aux petits animaux dont le corps paroiſt couppé, comme aux fourmis, dont le ventre paroiſt ſeparé, couppé en deux; ou bien parce que le corps des *inſectes* eſt compoſé de pluſieurs cercles ou anneaux, comme on voit dans les vers; chenilles, &c. qui ſont des eſpeces d'inciſions, d'où eſt venu le nom.

Les Modernes ont bien raffiné ſur la connoiſſance des *inſectes*, à cauſe de l'avantage qu'ils ont eu du microſcope, qui leur en a fait voir les plus petites parties, dont ils ont donné les figures au public; Entr'autres Mr. Hook Anglois dans un grand volume qu'il a fait de la micrographie; Franciſco Reddi Medecin de Florence, qui a fait graver pluſieurs figures avec ſes experiences; Malpighi Profeſſeur Bolonnois, Bartholin, les Journaux d'Angleterre, qui ont eſcrit pluſieurs choſes curieuſes. Jean Swammerdam a eſcrit l'Hiſtoire generale des *Inſectes*, & dit qu'il y a plus de 400. Eſcrivains qui en ont eſcrit outre les precedens, & entr'autres Wotton, Geſner, Pennius, Aldrovandus, Mouſet, Harvé, Fabricius, ab Aquapendente, Godart, &c. Jacob Hoeffnagel Peintre de l'Empereur Rodolphe les a fort bien peints, & en a fait les figures de plus de 300. eſpeces. Godart en a deſcrit plus de 400.

INSENSE', ÉE. adj. & ſubſt. Qui a perdu l'eſprit, fou, qui eſt troublé, hors de ſon bon ſens. Cet homme eſt furieux, il court, il parle, il agit comme un *inſenſé*. une amour, une paſſion folle & *inſenſée*.

INSENSIBLE. adj. m. & f. Qui eſt privé de l'uſage des ſens, qui n'a point les organes diſpoſés pour recevoir le ſentiment, pour eſtre eſmeu des objects preſens. Les vegetaux & les mineraux ſont *inſenſibles*. Les aveugles ſont *inſenſibles* à l'égard des couleurs ou de la lumiere; les ſourds à l'égard des ſons; les punais à l'égard des odeurs; les malades à l'égard du gouſt; les ladres à l'égard de l'attouchement.

INSENSIBLE, ſe dit auſſi de ce qui eſchappe à la connoiſſance de nos ſens. Les atomes ſont ſi petits, qu'ils ſons *inſenſibles*. quoy que les plantes croiſſent à tout moment, & en chacune de leurs parties, cela eſt pourtant *inſenſible*. les Cometes en s'approchant, ou en ſe reculant de nous, deviennent ſenſibles, ou *inſenſibles*. le mouvement de la terre eſt *inſenſible*, on ne s'en apperçoit point par les ſens.

INSENSIBLE, ſe dit figurément en Morale, de celuy qui n'eſt point eſmeu par aucune paſſion de l'ame. Un Stoïque eſt *inſenſible* aux injures, aux aſſauts de la fortune. les Tyrans ont un cœur dur & *inſenſible*, ne ſont point eſmeus de compaſſion des malheurs d'autruy. On devient *inſenſible* à force de ſouffrir, on s'accouſtume à eſtre miſerable. les amants appellent leur maiſtreſſe cruelle & *inſenſible*, quand elle ne veut pas reſpondre à leur paſſion.

INSENSIBLEMENT. adv. D'une maniere inſenſible, dont on ne s'apperçoit point. La mer ronge ſes bords *inſenſiblement*. l'aiguille d'une monſtre advance *inſenſiblement*. l'amour entre *inſenſiblement* dans nos cœurs. on tombe *inſenſiblement* ſur cette queſtion.

INSENSIBILITE'. ſ. f. Qualité de ce qui eſt inſenſible; & ſe dit tant au propre, qu'au figuré. Tout ce qui n'a point d'ame ſenſitive a une *inſenſibilité* naturelle. pluſieurs maladies cauſent de l'*inſenſibilité* dans les organes, les privent de leur fonction. ce brutal a une dureté de cœur, une *inſenſibilité* cruelle, n'a jamais ſenti de compaſſion. les Amants ſe plaignent de l'*inſenſibilité* de leurs Dames.

INSEPARABLE. adj. m. & f. & ſubſt. Qui ne ſe peut ſeparer. L'accident eſt naturellement *inſeparable* de la ſubſtance. la montagne & la vallée ſont deux choſes *inſeparables*, elles ne ſçauroient eſtre l'une ſans l'autre. l'eau & le vin meſlés ne ſont pas ſi *inſeparables*, que l'art ne vienne à bout de les ſeparer. ces deux amis vont toûjours de compagnie, ce ſont les *inſeparables*.

INSEPARABLEMENT. adv. Sans pouvoir eſtre ſeparé. Le Sacrement de Mariage unit les conjoints *inſeparablement*.

INSERER. v. act. Faire entrer une choſe dans une autre delicatement. Quand les Jardiniers entent un arbre, ils *inſerent* doucement l'œuil de leur ente dans la fente de l'arbre. les Chirurgiens *inſerent* doucement leur ſonde dans la playe. quand on fait la transfuſion du ſang, on *inſere* delicatement un petit tuyau, d'un bout dans une artere, & de l'autre dans une veine.

INSERER, ſe dit auſſi en Morale, des citations, des hiſtoires, des clauſes qu'on trouve moyen de faire entrer dans un diſcours, dans un traitté, & même des feuilles & des traittés qu'on fait comprendre dans des livres. Un Orateur doit quel-

quefois *inſerer* dans ſon diſcours quelque hiſtoire, quelque conte agreable pour reveiller l'attention de ſon auditeur. cette partie a voulu qu'on *inſeraſt* expreſſément une telle clauſe, un tel article dans ſa tranſaction. on a impugné de faux le regiſtre de ce Banquier, parce qu'il y avoit pluſieurs feuillets *inſerez* qui n'eſtoient point compris ſous la paraphe du Juge. il y a bien des Auteurs anciens où on a *inſeré* des vers, des paſſages, & des traittez entiers qui ne ſont point d'eux, qui ſont apocriphes.

INSERÉ, ÉE, part. paſſ. & adj.

INSERTION. ſ. f. Action par laquelle on inſere. Un Chirurgien doit eſtre bien adroit pour faire l'*inſertion* d'une ſonde, d'une cannule dans une playe.

INSERTION, en termes de Medecine, ſignifie, Engagement d'une partie dans une autre. L'*inſertion* des os, des muſcles & des nerfs dans les membres de l'animal eſt merveilleuſe. la veine cave a ſon *inſertion* dans le ventricule droit du cœur. On dit auſſi dans l'Agriculture, l'*inſertion* d'une ente dans une fente d'arbre. Mr. Grew dans ſon Anatomie des plantes appelle *inſertions*, pluſieurs lignes ou fibres qui vont de la circonference vers le centre, & qui font des entrelacements dans les fibres perpendiculaires du corps ligneux, qui forment comme un reſeau ou une toile en ſe croiſant mutuellement. Ces parties commencent dans la radicule de la graine, & leur ſubſtance n'eſt point differente de celle du parenchyme.

On dit auſſi en Grammaire, L'*inſertion* d'une lettre dans un mot, l'*inſertion* d'un mot dans un diſcours, dans un acte.

INSESSION. ſ. f. Terme de Medecine, eſt une eſpece de fomentation humide qu'on fait avec des herbes, ſur leſquelles on fait aſſeoir le malade. On l'appelle autrement *demi-bain*, & en Latin *ſemicupium*.

INSIDIEUX, EUSE. adj. Vieux mot eſcorché du Latin, qui s'eſt dit des pieges, des embuſches qu'on va dreſſer à quelqu'un pour luy nuire, pour l'attraper. Le cheval de Troye eſtoit un preſent *inſidieux* que les Grecs firent aux Troyens. Ce mot vient du Latin *inſidioſus*, d'*inſidiæ*, *embuſches*, d'*inſidere*, *ſe placer*, *ſe poſter en quelque lieu*, ce qu'on a coûtume de faire, quand on dreſſe des embuſches, pour avoir enſuitte l'avantage ſur l'ennemy.

INSIGNE. adj. m. & f. Remarquable, excellent, qui ſe fait diſtinguer de ſes ſemblables. Il ſe dit tant en bonne qu'en mauvaiſe part. l'aimant a des proprietez *inſignes*. Je vous auray une *inſigne* obligation. ce Procureur a la reputation d'un *inſigne* chicaneur, d'un *inſigne* Corſaire. Ceſar s'eſt rendu *inſigne* par ſa valeur; Socrate par ſa vertu.

INSINUANT, ANTE. adj. Qui entre doucement, ſoit dans la maiſon, ſoit dans l'eſprit de quelqu'un.

INSINUATION. ſ. f. Action par laquelle quelque choſe entre doucement & inſenſiblement en une autre. L'*inſinuation* de la chaleur dans les membres, d'une ſonde dans une playe.

On le dit figurément en Morale. L'*inſinuation* eſt une des grandes parties de l'Orateur.

INSINUATION, eſt auſſi l'enregiſtrement d'un acte dans des Regiſtres publics. Le Greffe des *Inſinuations* du Chaſtelet eſt eſtabli pour les affaires ſeculieres, les donations, & les ſubſtitutions. Le Greffe des *Inſinuations* Eccleſiaſtiques eſt à l'Officialité, pour les affaires beneficiales.

INSINUER. v. act. & n. Couler, faire entrer doucement, & ſans qu'on s'en apperçoive, dans quelque choſe. Le vent coulis s'*inſinuë* dans les chambres par les fentes d'une cloiſon. le venin, le mauvais air s'*inſinuë* par les pores, entre par tranſpiration dans les corps, dans les veines. le chaud & le froid s'*inſinuent* petit à petit dans les ſubſtances pour les cuire & pour les glacer.

INSINUER, ſe dit figurément en Morale. C'eſt un homme adroit qui s'eſt *inſinué* doucement dans la maiſon de ce Prince, dans cet employ, dans cette commiſſion. cet amant s'eſt bien *inſinué* dans les bonnes graces de ſa maiſtreſſe. un Orateur doit s'*inſinuer* d'abord dans l'eſprit de ſes auditeurs. on n'a pas commandé abſolument à cet Officier de ſe deffaire de ſa charge, mais on luy a *inſinué* doucement que ce ſeroit une prudence à luy de le faire. les flatteries s'*inſinuent* aiſément dans l'eſprit, & le corrompent. Les hereſies s'*inſinuent* d'abord dans l'eſprit du peuple. C'eſt pourquoy Saumaiſe derive le mot d'*enſeigner* du Latin *inſinuare*.

INSINUER, en termes du Palais, ſignifie, Deſcrire un acte dans un Regiſtre, afin qu'il devienne public, & qu'il ne puiſſe eſtre changé ni alteré. L'Ordonnance veut qu'on *inſinuë* les donations entre vifs dans les quatre mois, à peine de nullité. Toutes les ſubſtitutions doivent eſtre *inſinuées*, ſoit qu'elles ſoient faites par contract, ſoit par teſtament. Il faut *inſinuer* tous les actes en matiere beneficiale, ſur tout les procurations pour reſigner, les priſes de poſſeſſion, les nominations des Graduez, &c.

INSIPIDE. adj. m. & f. Qui n'a rien de picquant, ou d'acide qui chatouille le gouſt, qui faſſe quelque impreſſion ſur luy. Cette ſauſſe eſt *inſipide*, elle eſt ſans ſel, ſans poivre, elle ne ſent rien. la terre dont on a tiré le ſalpetre eſt *inſipide*. la meilleure qualité de l'eau c'eſt d'eſtre *inſipide*.

INSIPIDE, ſe dit auſſi de la perſonne, & de la partie où ſe fait l'impreſſion de ce ſentiment. La fluxion qui luy eſt tombée ſur la langue luy a rendu le gouſt *inſipide*, cet homme eſt naturellement *inſipide*, a peu de gouſt.

INSIPIDE, ſe dit figurément en Morale, des choſes où il ne paroiſt aucune pointe d'eſprit. Cet Epigramme eſt *inſipide*, il n'y a pas un grain de ſel, d'eſprit. tous les livres de cet Auteur, ſont froids & *inſipides*.

INSIPIDITE'. ſ. f. Qualité de la choſe inſipide. L'*inſipidité* d'une ſouppe, l'*inſipidité* d'un ouvrage, ſont des choſes fort deſgoûtantes.

INSISTER. v. n. Demander avec inſtance, ne ſe point relacher d'une pretention. Cet Agent a ordre d'*inſiſter* ſur cet article, *inſiſter* ſur l'execution d'un tel traitté. cette capitulation s'en va faite, on n'*inſiſte* plus que ſur une condition.

INSISTER, ſignifie auſſi, S'appuyer ſur quelque raiſon, ſur quelque piece fondamentale. Je ne veux repondre qu'à cette raiſon, à ce tiltre ſur lequel vous *inſiſtés* particulierement.

INSOCIABLE. adj. m. & f. Qui ne peut eſtre joint, meſlé ni aſſocié. La Phyſique trouve ſouvent des corps qui ſont *inſociables*, qui ne ſe peuvent lier, meſler, ni accorder. l'eau & le feu ſont des eſtres *inſociables*.

INSOLATION. ſ. f. Terme de Pharmacie, eſt une preparation de remedes ou de fruits, qui ſe fait en les expoſant aux rayons les plus ardens du Soleil, ſoit pour les ſecher, ſoit pour les cuire,

ſoit pour les aigrir, comme on fait le vinaigre roſat, les figues; les pruneaux, &c. Ce mot vient de *inſolare*, dont Pline & Columelle ſe ſont ſervis.

INSOLEMMENT. adv. Avec inſolence. Cet homme vit *inſolemment* avec les femmes, leur dit mille ordures.

INSOLENCE. ſ. f. Manque de reſpect, impudence, effronterie. Il a eu l'*inſolence* de dire des injures à ce Juge dans ſon Siege. les eſcornifleurs ont l'*inſolence* de s'aller mettre à table chez des gens qu'à peine ils connoiſſent. c'eſt une *inſolence* à un bourgeois, ſous ombre qu'il eſt riche, d'avoir une table, un équipage, un logement de Prince. c'eſt un brutal qui fait mille *inſolences* en toutes les honneſtes compagnies.

INSOLENT, ENTE. adj. Qui parle, qui agit avec inſolence, imprudence, qui eſt ſans reſpect. Cet homme eſt *inſolent* en paroles, en injures. ce valet eſt *inſolent*, il gourmande ſon Maiſtre. cet un *inſolent* maraud.

INSOLENT, ſignifie auſſi Orgueilleux, aveuglé de ſon bonheur, de ſa proſperité. Les ames baſſes ſont *inſolentes* dans la bonne fortune, & conſternée dans la mauvaiſe. les barbares ſont *inſolents* & cruels dans leur victoire, ils ſont cent demandes *inſolentes*.

INSOLITE. adj. m. & f. Vieux mot qui n'eſt plus en uſage qu'au Palais, où on dit encore; C'eſt une procedure *inſolite*, une demande *inſolite*, pour dire, qu'on n'a pas coûtume de faire, qui eſt contre l'uſage & les regles. Ce mot vient de *ſoulloir*, qui ſignifioit auſſi *avoir de coûtume*.

INSOLUBLE. adj. m. & f. Qui ne ſe peut ſoudre, expliquer. Jean de Alliaco a fait un Traitté des arguments, des difficultez *inſolubles*; Hentisberus un autre des difficultez invincibles & *inſolubles*. en Algebre, Il y a des probleſmes *inſolubles*. Lequel a eſté le premier, de l'enclume, ou du marteau, c'eſt une queſtion *inſoluble*.

INSOLVABILITE. ſ. f. Impuiſſance de payer ſes dettes. Les banqueroutes ont eſté cauſes de l'*inſolvabilité* de ce Marchand. il faut diſcuter les biens d'un homme, pour faire voir ſon *inſolvabilité*.

INSOLVABLE. adj. m. & f. & ſubſt. Qui n'a pas dequoy payer. On a introduit le benefice de ceſſion en faveur des *inſolvables*. les trop violentes pourſuites rendent ſouvent les hommes *inſolvables*. on a preſenté pour caution un *inſolvable*, un fort veſtu.

INSOMNIE. ſ. f. Simptome d'une maladie cauſée par la chaleur, qui prive le malade de ſommeil. Ceux qui ont la fievre chaude, la migraine, ſont fort travaillez d'*inſomnies*. Les Medecins gueriſſent les *inſomnies* par l'opium & autres drogues. les *inſomnies* rendent bientoſt malade ceux qui paroiſſent ſains.

INSOUSTENABLE. adj. m. & f. Qui ne ſe peut deffendre ni ſouſtenir. Cette opinion eſt paradoxe & *inſouſtenable*. cette cauſe, cette procedure, cette ſentence eſt contre les loix, contre les formes, & eſt tout à fait *inſouſtenable* en Juſtice.

INSPECTEUR. ſ. m. Celuy qu'on commet pour avoir ſoin de la conduitte de quelque grand ouvrage. Il y avoit un *Inſpecteur* des ouvrages qu'on faiſoit pour la jonction des deux Mers. Moliere a dit auſſi des Allemands qu'ils eſtoient curieux *inſpecteurs* & obſervateurs des inſcriptions & enſeignes.

INSPECTION. ſ. f. Attache de la veuë ſur quelque choſe. Ce tiltre ſera jugé faux par la ſeule *inſpection* de la piece. un bon phyſionomiſte juge du naturel de l'homme par une attentive *inſpection* de ſon corps. les Chiromantiens ne jugent que par l'*inſpection* de la main. les Anciens prediſoient l'advenir par l'*inſpection* des entrailles des victimes.

INSPECTION, ſe dit auſſi du ſoin qu'on a de veiller à la conduite des perſonnes, ou des ouvrages. On donne des Precepteurs aux jeunes gens pour avoir *inſpection* ſur leurs mœurs, ſur leurs eſtudes. les Magiſtrats de Police ont *inſpection* ſur les marchandiſes, ſur ceux qui contreviennent aux ordres publics. les Jurés des meſtiers ont viſite & *inſpection* ſur les artiſans de leur corps. le Controlleur d'une maiſon, des baſtimens, ont *inſpection* ſur les deſpenſes domeſtiques, ſur les ouvriers ſur leſquels ils ſont prépoſez.

INSPIRATION. ſ. f. Grace celeſte qui eſclaire noſtre ame, qui luy donne des connoiſſances & mouvements extraordinaires & ſurnaturels. Aprés la deſcente & l'*inſpiration* du Saint Eſprit, les Apoſtres parloient toutes langues. les Prophetes ne parloient que par l'*inſpiration* divine. le pecheur ſe convertit, quand il ne reſiſte point aux *inſpirations* celeſtes. je ne ſçay qu'elle bonne *inſpiration* l'a garenti de cet accident, d'eſtre enveloppé dans cette ruine.

En termes de Medecine, on dit *inſpiration* & expiration, en parlant de deux actions du poulmon qui attirent l'air du dehors au dedans, ou qui le pouſſent du dedans au dehors. les ſuffocations ſont dangereuſes, quand elles empeſchent l'*inſpiration* & l'expiration.

INSPIRER. v. act. Mettre dans l'ame certaines connoiſſances, & mouvements ſurnaturels qui la font agir. Jonas fut *inſpiré* de Dieu pour aller precher à Ninive. les Evangeliſtes ont eſté *inſpirez* du St. Eſprit, quand ils ont eſcrit l'Evangile. cet homme a eſté bien *inſpiré* de ne ſe pas trouver à une telle occaſion, où il auroit eſté pris avec les Autres.

INSPIRER, s'eſt dit auſſi abuſivement parmy les Payens. Ceux qui annonçoient les oracles ſe diſoient divinement *inſpirez*. les poëtes invoquent Apollon & les Muſes pour eſtre *inſpirez*, quand ils veulent faire quelque grand ouvrage. On dit auſſi, que c'eſt le Diable qui *inſpire* le deſſein des grands crimes; & chez les Payens, on diſoit que c'eſtoient les furies.

INSPIRER, ſignifie auſſi, Eſtre cauſe de quelque choſe, exciter à la faire. L'amour propre nous *inſpire* l'ambition, l'avarice. la gloire *inſpire* aux braves la generoſité. l'amour *inſpire* aux amants les diſcours qu'ils tiennent à leurs maiſtreſſes. les Egliſes obſcures *inſpirent* une ſainte horreur dans l'ame. Racan diſoit que le Dictionaire des rimes luy avoit *inſpiré* toutes ſes belles penſées.

On dit auſſi, qu'il faut qu'un Orateur *inſpire* dans l'ame des Juges la compaſſion, la haine, la vengeance, pour dire, qu'il faut qu'il faſſe naiſtre inſenſiblement ces paſſions dans leur eſprit.

INSPIRÉ, ÉE. part. & adj.

INSTABILITE. ſ. f. Inconſtance, changement. L'*inſtabilité* eſt naturelle à toutes les choſes ſublunaires, aux vents, & particulierement à la fortune. je n'ay oſé me mettre en chemin, à cauſe de l'*inſtabilité* du temps.

INSTALLATION. ſ. f. Miſe en poſſeſſion d'une charge, d'un Benefice; action par laquelle

on eſt mis dans la place, dans le ſiege, qui conviennent à celuy qui doit exercer une charge, ou deſſervir un Benefice. Ceux qui ſont pourveus de charges en ſurvivance, de Benefices par expectative, ne peuvent demander leur *inſtallation* qu'aprés la mort de l'ancien Titulaire.

INSTALLER. v. act. Mettre en poſſeſſion d'une charge, d'un Benefice, placer l'Officier ou le Beneficier dans le ſiege qui luy appartient. On a ordonné à l'Intendant d'*inſtaller* les Officiers d'un tel Preſidial de nouvelle creation, d'*inſtaller* un tel Beneficier pourveu en Regale. Ce mot vient du Latin *inſtallare*, parce que *ſtallum* a eſté dit des Egliſes, chaiſes du chœur, ou des ſieges ou bureau des juges & autres Officiers; comme ſi on diſoit *ponere inſtallo*; Voſſius croit que ce mot eſt pur Allemand.

INSTALLER, ſignifie auſſi, Se placer en quelque lieu, en quelque employ dont on ne puiſſe eſtre chaſſé que difficilement. Je luy avois preſté m'a maiſon pour quelque temps, il s'y eſt ſi bien *inſtallé*, que je ne l'en puis faire ſortir.

On a mis un Commiſſaire à ces biens ſaiſis, & il y eſt tellement *inſtallé*, qu'il fait mille chicanes pour s'y maintenir. On a *inſtallé* un Commis dans un tel Bureau. ce provincial, eſt bien *inſtallé* à la Cour, il s'eſt *inſtallé* dans la maiſon de ce Prince, il y gouverne tout.

INSTALLÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

INSTAMMENT. adv. Avec inſtance. Il pourſuit *inſtamment* cette affaire. je prie Dieu *inſtamment* qu'il me faſſe une telle grace.

INSTANCE. ſ. f. Priere, ſollicitation, empreſſement avec lequel on pourſuit quelqu'un de faire quelque choſe. Le Roy a chargé ſon Ambaſſadeur aupres d'un tel Prince, de faire *inſtance* ſur l'evacuation d'une telle place, de fournir les trouppes ou l'argent qu'il a promis. il a prié avec grande *inſtance* ſon rapporteur de le juger. cet Officier ſollicite avec grande *inſtance* auprés des Miniſtres le payement de ſes penſions.

INSTANCE, en terme du Palais, ſignifie en general toute ſorte de different pendant en Juſtice. On doit plaider en premiere *inſtance* par devant les Juges naturels du domicile, & par appel aux Preſidiaux & aux Cours ſouveraines. il a eſté condamné aux deſpens tant de la premiere *inſtance*, que de la cauſe d'appel. il a eſté ordonné que ces deux *inſtances* demeureront jointes, pour dire ces deux conteſtations. il eſt déffendu en jugeant l'appel, d'évoquer l'*inſtance* principale que du conſentement des parties. on dit une *inſtance* de criées, une *inſtance* d'ordre, de compte, une *inſtance* de faux.

Une peremption d'*inſtance* eſt une fin de non recevoir, qu'on propoſe contre celuy qui a manqué pendant 3. ans de pourſuivre une affaire. On appelle repriſe d'*inſtance*, l'acte par lequel un heritier, ou autre ayant droit, ſe preſente pour continuer la pourſuitte de l'*inſtance* commencée par un deffunct, par un predeceſſeur.

INSTANCE, ſignifie proprement & en un ſens plus eſtroit, les cauſes d'appel qui n'ont pû eſtre jugées à l'audience des Cours ſouveraines, ſoit pour la difficulté qui s'y eſt trouvée lors de la plaidoirie, ſoit pour n'avoir pas eu le temps de les faire plaider, en ſorte qu'elles ayent eſté appointées ſur le rolle. Toutes les *inſtances* ne peuvent eſtre jugées qu'à la Grand-Chambre. les procés par eſcrit ſont tous diſtribuez aux Enqueſtes.

INSTANCE, en termes dogmatiques, eſt une nouvelle objection qu'on fait dans les diſputes de l'Ecole, pour deſtruire la ſolution qu'un reſpondant a fait à un premier argument.

INSTANT, ANTE. adj. Preſſant. Vous devez le ſuccés de cette affaire à l'*inſtante* pourſuitte, à l'*inſtante* ſollicitation d'un tel. le Roy a accordé cette grace à l'*inſtante* priere de ſa mére.

INSTANT. ſubſt. maſc. La plus petite partie du temps, un moment, un clin d'œuil. On diſtingue en Philoſophie un *inſtant* de temps, & un *inſtant* de nature. la lumiere ſe communique d'un bout à l'autre de l'horiſon en un *inſtant* de temps. la cauſe precede toûjours ſon effet d'un *inſtant* de nature. quand Dieu commanda que la lumiere ſe fiſt, elle fut faite en un *inſtant*.

INSTANT, ſe dit auſſi pour exprimer une petite durée, ou incertaine, quoy que l'eſpace du temps ſoit aſſez conſiderable. Le Roy eſt bien obéi, il ne luy faut qu'un *inſtant* pour faire aſſembler, pour faire marcher ſes trouppes. la gloire de ce monde paſſe en un *inſtant*. la fortune change à chaque *inſtant*.

INSTAR. Terme Latin qui ſe dit adverbialement en ces phraſes. On a creé de nouveaux Officiers pour exercer leur charge à l'*inſtar* des anciens, de la même maniere qu'ils l'ont exercée. on a fait un tel traitté, un renouvellement d'alliance à l'*inſtar* de ceux qui avoient eſté faits anciennement, c'eſt à dire, avec les mêmes conditions.

INSTAURATION. ſ. f. Reſtabliſſement d'un temple, d'une Religion. Le courage de Judas Machabée parut à l'*inſtauration* du temple de Jeruſalem, au reſtabliſſement de la Religion Juive. Ce mot vient d'*inſtaurum* Latin, qui ſignifie proprement tout ce qui eſt neceſſaire pour l'exploitation d'une terre, d'une ferme, comme les beſtiaux, les harnois, les valets. Delà il a eſté tranſporté à tous les vaiſſeaux & ornements neceſſaires pour orner une Egliſe, pour garnir une Sacriſtie. Et enfin on s'en eſt ſervy pour ſignifier le réſtabliſſement de l'Egliſe même.

INSTIGATEUR. ſ. m. INSTIGATRICE. ſ. f. Celuy qui pouſſe qui excite un autre à faire quelque choſe. Le Diable eſt l'*inſtigateur* de ceux qui ſe deſeſperent, qui ſe pendent. l'*inſtigateur* d'un crime eſt complice de l'accuſé qui l'a commis, & merite pareille punition.

INSTIGATEUR, ſignifie quelquefois ſimplement, un denonciateur. Un accuſé pourſuivy à la requeſte du Procureur du Roy, quand il eſt abſous, a droit de l'obliger à nommer ſon *inſtigateur*, pour le faire condamner en ſes dommages & intereſts.

INSTIGATION. ſ. f. Sollicitation ſourde & ſecrette, par laquelle on excite quelqu'un à faire quelque choſe. Ce cavalier a eſté maltraiter un tel à l'*inſtigation* d'une femme vindicative dont il eſt amoureux. ce proces ne m'a eſté fait que par l'*inſtigation* d'un coquin de ſolliciteur. le Procureur du Roy pourſuit un tel criminellement à l'*inſtigation* de quelque ennemi qui eſt la partie ſecrette.

INSTIGUER. v. act. Exciter quelqu'un à faire quelque action. Les Nobles, les payſans, les gens qui ignorent le droit, ne pourſuivent leurs procés qu'autant qu'ils ſont *inſtiguez* par leurs gens d'affaires, par leurs Procureurs & leurs ſolliciteurs.

INSTIGUÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

INSTILLER. v. act. Laiſſer tomber goutte à goutte

goutte quelque liqueur. on guerit des ſurditez par des remedes qu'on *inſtille* dans l'oreille.

INSTILLER, ſe dit auſſi figurément des mauvaiſes opinions, des erreurs qu'on fait tomber inſenſiblement dans l'eſprit. La frequentation des enfans chez les Heretiques leur *inſtille* inſenſiblement de fauſſes croyances.

INSTINCT. ſ. m. ſagacité naturelle qu'ont les animaux pour ſe conduire, & rechercher ce qui leur eſt propre, qui ſuplée chez eux au defant du raiſonnement. Le chien par un *inſtinct* naturel s'attache à ſon maiſtre qui luy fait du bien. les élephants, les ſinges, & quelques autres animaux font des choſes ſi ſurprenantes, qu'on a de la peine à les expliquer par cet *inſtinct* naturel.

INSTINCT, ſe dit auſſi d'un certain preſſentiment ou mouvement ſecret qui fait agir l'homme naturellement & ſans raiſonner. J'ay eu un bon *inſtinct* de ne pas preſter mon argent à ce banqueroutier. un certain *inſtinct* m'a adverti de ne me trouver pas en une telle occaſion, où j'aurois peri comme les autres.

INSTITUER. v. act. Ordonner, faire l'eſtabliſſement de quelque choſe. Moyſe a *inſtitué* toutes les ceremonies de l'ancienne Loy. J. C. a *inſtitué* la Cene, l'Euchariſtie. l'Egliſe a *inſtitué* la celebration des Feſtes, la maniere de faire l'Office. les Payens ont *inſtitué* des jeux en l'honneur de leur fauſſes divinitez.

INSTITUER, ſignifie auſſi; Fonder, eſtablir une compagnie, une ſocieté, un Ordre. Romulus *inſtitua* le Senat. Le Roy Henry a *inſtitué* l'Ordre des Chevaliers du St. Eſprit. St. Benoiſt a *inſtitué* l'Ordre qui porte ſon nom, St. François celuy des Cordeliers. La Confrairie du Scapulaire a eſté *inſtituée* par Simon Stock, ſur laquelle le Docteur Lannoy a fait une belle Diſſertation.

INSTITUER, ſe dit auſſi des Officiers qu'on eſtablit en des charges ou fonctions. Le Pape a eſté *inſtitué* par J. C. comme ſon Vicaire. un Seigneur peut *inſtituer* ou deſtituer ſes Officiers comme il luy plaiſt quand ils ne ſont point pourveus à tiltre onereux. les Magiſtrats ſont *inſtituez* pour avoir ſoin de la Police, pour rendre la Juſtice au peuple.

INSTITUER; ſe dit auſſi en parlant de Teſtaments, de ceux qu'on y nomme, qu'on eſtablit pour heritiers. Un teſtament ne vaut rien par le Droit civil, ſi on n'y *inſtituë* un ou pluſieurs heritiers. On *inſtituë* & on ſubſtituë ſes heritiers les uns aux autres.

INSTITUER, ſignifie auſſi, Enſeigner, inſtruire. On a baſti un Noviciat pour *inſtituer* les Novices, pour leurs apprendre les regles de l'Ordre.

INSTITUÉ, ÉE. part. & adj.

INSTITUT. ſ. m. Regle qui preſcrit un certain genre de vie. Tous les Ordres Religieux ont chacun leur *inſtitut* particulier. Les Ordres de Chevalerie ont auſſi chacun leur *inſtitut*. La Confrairie des Penitens de la Miſericorde, eſt un loüable *Inſtitut*; c'eſt une belle Fondation.

INSTITUTES, au plurier; Livre contenant les principes du Droit Romain, qui fait la derniere partie du Corps de Droit. Les 4. livres des *Inſtitutes* ont eſté commentez par Accurſe, Theophile, Borcoltem; Myſinger, Hautſerre Profeſſeur à Thoulouſe, & pluſieurs autres. On les appelle *inſtitutes* de Juſtinien, parce qu'ils ont eſté faits du Temps de cet Empereur par les ſoins de Tribonien.

INSTITUTEUR. ſ. m. Celuy qui eſtablit une ſocieté avec une certaine regle & maniere de vie, St. Bruno eſt le Fondateur & *Inſtituteur* de l'Ordre des Chartreux.

INSTITUTION. ſ. f. Eſtabliſſement. L'*inſtitution* des ceremonies, des Feſtes, des jeux, des compagnies, des Confrairies. c'eſt François I. à qui on attribuë l'*inſtitution* des Maiſtriſes & Jurandes.

INSTITUTION, ſe dit plus generalement de tout ce qui eſt inventé & eſtably par les hommes. Il eſt oppoſé à la *nature*. Tout ce qui vient de la nature eſt de même en touts lieux, & en touts temps ce qui eſt d'*inſtitution* divine. les ceremonies profanes ſont d'*inſtitution* humaine.

INSTITUTION, ſe dit auſſi des Officiers & Juges qu'on eſtablit. Les Apanagers & Engagiſtes ont le droit d'*inſtitution* & deſtitution des Officiers. cette charge a eſté s'upprimée 3. ans aprés ſon *inſtitution*.

INSTITUTION, ſe dit auſſi de la nomination d'un heritier faite dans un Teſtament. A Paris l'*inſtitution* d'heritier n'a point de lieu par le 299. article de la Coûtume: c'eſt à dire, qu'un teſtament ne laiſſe pas d'eſtre bon, quoy qu'il n'y ait d'heritier nommé & *inſtituné*.

INSTITUTION, ſe dit auſſi de pluſieurs Maiſons ou Colleges où on inſtruit les Novices & la jeuneſſe, particulierement ceux qu'on deſtine à l'eſtat Eccleſiaſtique. Les Peres de l'Oratoire ont fait baſtir à Paris une maiſon qu'ils nomment l'*inſtitution*.

INSTRUCTIF, IVE. adj. Qui enſeigne quelque choſe. Les Romans ſont divertiſſants, mais ils ne ſont point *inſtructifs*. les Factums ſont des Memoires *inſtructifs* pour apprendre aux Juges de quoy il s'agit en un procés.

INSTRUCTION. ſ. f. Preceptes, enſeignements qui ſervent tant à penetrer dans les ſciences, qu'à la Morale pour ſe conduire. On fait des Catechiſmes pour l'*inſtruction* de la jeuneſſe au Chriſtianiſme. on peut tirer de bonnes *inſtructions* des Moralités des Fables, des Satires, de la Comedie.

INSTRUCTION, ſignifie auſſi l'éducation de la jeuneſſe. On donne des Gouuerneurs aux Princes qui ont ſoin de leur *inſtruction*, de leur éducation. la vie ſcandaleuſe de cette femme eſt une mauvaiſe *inſtruction* qu'elle donne à ſa fille.

INSTRUCTION, ſe dit auſſi, de ce qu'on veut faire ſçavoir à quelqu'un. Les Prefaces ſervent d'*inſtruction* pour faire un bon uſage d'un livre. je vous ay envoyé ce memoire pour voſtre *inſtruction*, afin que vous ſachiez de quoy il s'agit en cette affaire. *Inſtruction* à ceux qui voudront ſe ſervir du bureau d'adreſſe.

INSTRUCTION, ſe dit auſſi des ordres qu'on donne à un Ambaſſadeur, à un Agent, à un Procureur, à un Commis, de la maniere qu'ils ſe doivent conduire en une affaire, de ce qu'ils doivent propoſer, demander, conſentir en l'execution de quelque negociation importante commiſe à leurs ſoins. Celuy qui n'agit pas conformément à ſon pouvoir, à ſes *inſtructions*, peut eſtre deſavoüé. le Treſor Politique & autres livres ſemblables ſont pleins d'*inſtructions* données à des Ambaſſadeurs.

INSTRUCTION, ſe dit auſſi de la procedure qu'on fait pour mettre un procés en eſtat d'eſtre jugé dans les formes. L'*inſtruction* d'un procés criminel ſe fait par information, interrogatoire, re-

collement, & confrontation. Les Juges qui ſont l'*inſtruction* ſont les maiſtres d'une affaire. l'*inſtruction* d'un procés civil ſe fait par l'appointement & les forcluſions bien acquiſes. Les Procureurs ſont contraints de rendre les tiltres des parties, mais ils peuvent garder les pieces d'*inſtruction* pour ſe faire payer de leurs frais.

INSTRUIRE. v. act. Enſeigner la jeuneſſe, l'eſlever. Les Colleges ſont fondez pour *inſtruire* la jeuneſſe aux ſciences ; les Seminaires pour *inſtruire* les jeunes gens à la Clericature. la Cour, le beau monde eſt une bonne école pour s'*inſtruire*, pour apprendre à vivre.

INSTRUIRE, ſe dit auſſi de quelques animaux capables de diſcipline, comme des chiens, qu'on *inſtruit* à la chaſſe ; des ſinges, qu'on *inſtruit* à danſer ; des élephants, qu'on *inſtruit* à faire des meſſages & pluſieurs choſes ſurprenantes.

INSTRUIRE, ſignifie encore, Apprendre à quelqu'un, luy faire connoiſtre, luy faire ſçavoir quelque choſe. Ce Prince eſt bien *inſtruit* de ſes intereſts, des affaires eſtrangeres, il a eſté *inſtruit* de ce qui s'eſt paſſé en une telle conjuration. un bon Juge doit eſtre bien *inſtruit*, ſe faire bien *inſtruire* d'un procés, avant que de le rapporter. il faut bien *inſtruire* ceux qu'on envoye pour commander, ou negotier, de toutes les demarches qu'ils doivent faire.

INSTRUIRE, en termes de Palais, ſe dit de toutes les formalitez qu'il faut faire pour éclaircir une affaire, & la mettre en eſtat d'eſtre jugée. Les Procureurs ſont eſtablis pour *inſtruire* les proces civils, pour obtenir les reglements & forcluſions. Les procés criminels ſont ordinairement *inſtruits* par les premiers Juges ; il faut les *inſtruire* ſur les lieux juſqu'à ſentence diffinitive.

INSTRUIT, ITE. part. paſſ. & adj.

On appelle un enfant mal *inſtruit* celuy qui eſt groſſier, ruſtique, incivil, bien *inſtruit*, quand il a de l'honneſteté, quand il ſçait bien vivre.

INSTRUMENT. ſ. m. Ce qui ſert à une cauſe pour produire ſon effet. Deux cailloux, deux corps ſolides qui ſe frappent, ſont les *inſtruments* dont la nature ſe ſert pour produire du feu. Les pieds ſont des *inſtrumens* pour marcher, les oreilles pour ouïr, &c. Ce mot vient du Latin *inſtrumentum*, qui ſignifie la même choſe, du verbe *inſtruere*. On appelle *inſtrument*, une choſe par le moyen de laquelle on en dreſſe une autre.

INSTRUMENT, ſe dit auſſi quelquefois des outils qui ſervent à un ouvrier pour faire quelque ouvrage de ſon art, ou manufacture. Les tenailles & les marteaux ſont les *inſtruments* qui ſervent à manier le fer. En ce ſens il vieillit, & on ſe ſert plûtoſt du mot d'*outil* dans les arts mechaniques.

INSTRUMENT, par excellence, ſe dit de ce qui ſert à faire des operations de Geometrie, des obſervations d'Aſtronomie, comme le compas, la regle, le niveau, le compas de proportion, le graphometre, le pantometre, &c. pour la Geometrie, les planiſpheres, les quarts de cercle pour l'Aſtronomie ; l'aſtrolabe, le baſton de Jacob ou l'arbaleſte pour la Marine. Et en general il ſe dit de tout ce qui ſert en Mathematique.

INSTRUMENT, ſe dit auſſi de ce qui ſert à produire quelque harmonie ſans le ſecours de la voix. Les *inſtruments* de Muſique ſe diviſent en trois genres, dont le premier eſt des *inſtruments* à corde, qui ſont le monocorde, la trompette marine, le colachon, le rebec, les violons, les violes, la lyre, la mandore, la pandore, le luth, le tuorbe, la harpe, le ciſtre, le pſalterion, la guitere l'Epinette, le claveſſin, le manicordion. Et la vielle. Le ſecond genre contient les *inſtruments* à vent, comme ſont les orgues, les fluſtes, les hautbois, la cornemuſe ou chalemie, la muſette, les chalumeaux de Pan, le flageollet, les cors, trompes, trompettes, ſaquebutes, le ſerpent, le cornet à bouquin, les fagots, baſſons, courtaux, cervelas, tournebours, &c. Le troiſiéme contient les *inſtruments* de percuſſion, comme ſont les tambours, les cloches, carillons, cymbales, claquebois, rebubes ou trompes d'acier, qui ſeront tous expliquez à leur ordre.

On appelle un concert d'*inſtruments ſymphonie*. Il y avoit à Paris un corps de Joüeurs d'*inſtruments* qui eſt à preſent fort abaſtardi.

INSTRUMENT, ſignifie auſſi un acte public & authentique, par le moyen duquel on prouve en Juſtice quelque verité. Il a prouvé ſa Nobleſſe par bons *inſtruments*, par des tiltres anciens & authentiques. Les Secretaires d'Eſtat dreſſent & gardent les *inſtruments*, les traittez de paix.

INSTRUMENT, ſe dit auſſi figurément en choſes morales. Les pecheurs ſont les *inſtruments* dont la Providence ſe ſert pour exercer les juſtes, dit St. Auguſtin. cet employ dont il s'eſt bien acquitté a ſervi d'*inſtrument* à ſa fortune, a eſté cauſe de ſon eſlevation. ſon orgueil a eſté l'*inſtrument* de ſa perte.

INSTRUMENTAL, ALE. adj. Qui ſert d'inſtrument. Aux quatre cauſes que les Philoſophes admettent ordinairement, on doit adjouſter la cauſe *inſtrumentale*. le pere eſt la cauſe *inſtrumentale* du fils, le grand vent eſt la cauſe *inſtrumentale* de l'augmentation du feu.

INSTRUMENTER. v. n. Faire des actes publics qui faſſent preuve en Juſtice. On a interdit ce Greffier, ce Notaire, ce Sergent, avec deffenſes à eux d'*inſtrumenter*, à peine de faux. Un Officier ne peut pas *inſtrumenter* en une affaire où il a intereſt, ni hors de ſa Juriſdiction.

INSUFFISAMMENT. adv. D'une maniere qui n'eſt pas ſuffiſante. Il n'a prouvé ſes allegations qu'*inſuffiſamment*, & il a perdu ſa cauſe.

INSUFFISSANCE. ſ. f. Incapacité. On a ordonné à cet Officier de ſe deffaire de ſa charge, à cauſe de ſon *inſuffiſſance*. il a eſté examiné pour les ordres, & il n'a pas eu ſon *admittatur*, à cauſe de ſon *inſuffiſſance*.

INSUFFISANT, ANTE. adj. Qui ne ſuffit pas, qui eſt en trop petite quantité. La penſion qu'on donne à cet Officier eſt *inſuffiſante* pour le faire ſubſiſter avec ſon équipage. quand on a voulu traitter avec cet Ambaſſadeur, ſon pouvoir s'eſt trouvé *inſuffiſant*. quelques Docteurs tiennent que nos forces ſont *inſuffiſantes* pour meriter le Ciel.

INSUFFISANT, ſignifie auſſi, Ignorant. Les deſordres viennent de ce qu'on admet dans les charges, dans les Dignitez, des gens *inſuffiſans*, & incapables de les adminiſtrer, de les ſouſtenir.

INSULAIRE. ſ. m. & f. Qui habite dans une Iſle. Les *Inſulaires* de l'Amerique eſtoient plus barbares & plus difficiles à dompter que ceux du continent.

INSULTE. ſ. f. Querelle ou attaque qu'on fait à quelqu'un par ſurpriſe, & le plus ſouvent ſans ſujet. On eſt ſujet à Paris aux *inſultes* des filous & des bretteurs. ce bon bourgeois ne diſoit mot à perſonne, il eſt venu des inſolents qui luy ont fait

inſulte

inſulte de gayeté de cœur. des vagabonds ont fait *inſulte* à cette femme, & luy ont jetté tous ſes meubles par la feneſtre.

INSULTE, ſe dit auſſi d'un aſſaut qu'on donne à une place bruſquement & à découvert ſans l'aſſieger par les formes. On prend les chaſteaux & les petites places d'*inſulte*. Valenciennes a eſté priſe d'*inſulte*. cette citadelle n'eſt pas encore achevée, mais elle eſt hors d'*inſulte*, en eſtat de ſe deffendre.

INSULTER. v. act. Quereller bruſquement quelqu'un, luy faire inſulte ſoit par parole, ſoit à coups de main. Cet yvrogne a *inſulté* ſon hoſte, & luy a chanté mille pouilles. les Archers ont *inſulté* ce cavalier, & l'ont mené en priſon.

INSULTER, ſignifie auſſi, Affliger quelqu'un qui eſt desja affligé, luy reprocher ſa miſere, & s'en réjouir. C'eſt une grande cruauté d'*inſulter* aux miſerables, d'augmenter leurs maux, au lieu de les ſoûlager. un homme qui voit ſon ennemi en priſon, en diſgrace, luy *inſulte*, & ſe resjouit de ſon infortune.

INSULTER, ſignifie auſſi, enlever d'emblée quelque place, ou quelque poſte, ſans faire des approches. Les François ont *inſulté* la contreſcarpe de Dole, ils s'y ſont logez en arrivant. on a *inſulté* les dehors, & on les a enlevez.

INSULTÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

INSUPPORTABLE. adj. m. & f. Qu'on ne peut ſouffrir, qui eſt difficile à ſupporter. Les damnez ſouffriront éternellement des peines *inſupportables*. le joug de la tyrannie des Infidelles eſt *inſupportable*.

On le dit auſſi par exageration de ce qui eſt penible ou incommode. C'eſt un homme *inſupportable* avec ſes meſchants contes & plaiſanteries. cet Auteur a fait des fautes *inſupportables* dans ſon livre. ce valet eſt *inſupportable* par ſa longueur dans un meſſage.

INSUPPORTABLEMENT. adv. D'une maniere inſupportable. Cet Auteur eſcrit *inſupportablement*, on ne le peut ſouffrir.

INSURMONTABLE. adj. m. & f. Qui ne ſe peut ſurmonter. On a tenté ſouvent le paſſage en Orient par le Nord, mais on y a trouvé des difficultez *inſurmontables*. Le Pic de Teneriffe eſt ſi haut, qu'il eſt *inſurmontable*, qu'on ne peut parvenir à ſon ſommet.

INT.

INTARISSABLE. adj. m. & f. Qui ne peut tarir ni s'épuiſſer. Les ſources des grands fleuves ſont *intariſſables*, elles donnent toûjours de l'eau.

INTARISSABLE, ſe dit figurément en choſes ſpirituelles & morales. Les treſors de l'Egliſe d'où ſe tirent les indulgences ſont *intariſſables*. ce Docteur a une ſi profonde doctrine, une ſi grande fecondité de genie, que c'eſt une ſource *intariſſable*.

INTEGRANT, ANTE. adj. Terme dogmatique, qui ſe dit des parties qui entrent en la compoſition d'un tout. La matiere & la forme ſont des parties *integrantes* du corps naturel. La caſſe, le ſené, ſont des parties *integrantes* d'une purgation, dont elle eſt compoſée.

INTEGRE. adj. m. & f. Qui a une grande vertu, une ſeverité qui ne ſe laiſſe point corrompre par faveur, ni par argent. La principale qualité d'un Juge, d'un Magiſtrat, c'eſt d'eſtre *integre*, de mener une vie *integre*. Ce mot vient du Latin *integer*.

INTEGRITE'. ſ. f. Vertu, qualité d'un homme integre. Ce Miniſtre a une *integrité* à l'épreuve, on ne peut corrompre ſa fidelité. ce Religieux vit dans une grande *integrité*, une grande pureté de mœurs. ce Juge a fait voir ſon *integrité* en condamnant un criminel qui eſtoit bien puiſſant.

INTEGRITÉ, ſe dit auſſi des choſes qu'on preſerve de la corruption, du changement. On conſerve un embrion dans ſon *integrité* avec de l'eau de vie. les Juifs pretendent avoir conſervé leur Religion, leurs ceremonies, dans leur *integrité*.

INTEGUMENT, ſ. m. Terme d'Anatomie, qui ſe dit des peaux ou membranes qui couvrent les parties du dedans du corps, comme ſont les tuniques de l'œuil, & autres ſemblables. Ce mot vient du Latin *integumentum*, qui ſignifie toute ſorte de couverture.

INTELLECT. ſubſt. maſc. Terme dont ſe ſervent les Philoſophes pour nommer cette faculté de l'ame qu'on appelle d'ordinaire l'entendement. Ils diſtinguent l'*intellect* agent d'avec le patient. L'*intellect agent* eſt celuy qui produit les eſpeces impreſſes ou intelligibles; le *patient*, celuy qui les comprend, & qui en forme ſon jugement. L'un & l'autre pourtant ne ſont point reellement diſtinguez.

INTELLECTIF, IVE. adj. Qui a la puiſſance d'entendre, de comprendre les choſes par le raiſonnement. La *demence* eſt l'eſtat d'un homme privé de ſa faculté *intellective*.

INTELLECTION. ſ. f. Action par laquelle l'entendement comprend, conçoit une choſe. Les Philoſophes diſtinguent l'*intellection* qui eſt l'action de l'entendement, d'avec la volition qui eſt celle de la volonté.

INTELLECTUEL, ELLE. adj. Qui eſt purement ſpirituel, qui n'a point de corps. Les Anges, les Bienheureux, ſont des ſubſtances purement *intellectuelles*. On dit auſſi de l'ame qui raiſonne, que c'eſt une puiſſance *intellectuelle*.

INTELLIGEMMENT. adv. D'une maniere ſçavante & profonde. Cet Advocat eſt un bon Conſultant ſur ces matieres, il en parle fort *intelligemment*.

INTELLIGENCE. ſubſt. fem. Eſtre ſpirituel. Dieu eſt la premiere, la Souveraine *intelligence*; c'eſt *intelligence* increée, la Providence qui gouverne tout le monde, les Anges ſont de pures *intelligences*, ils ont eſté créés ſans corps. Ariſtote s'eſt imaginé de certaines *intelligences* qu'il a attachées aux Cieux comme des tournebroches, ne pouvant autrement expliquer leur mouvement.

INTELLIGENCE, ſe dit auſſi à l'égard de l'ame raiſonnable, & de la connoiſſance qu'elle luy procure de la nature, ou des aſtres. Dieu a bien borné l'*intelligence* des hommes; leur *intelligence* ne va pas fort avant dans les ſecrets de la nature. C'eſt par une pure grace qu'il luy a donné l'*intelligence* de ſes myſteres. le St. Eſprit donna aux Apoſtres l'*intelligence* de toutes les Langues. il y a bien des endroits dans l'Eſcriture dont on n'a pas l'*intelligence*, dont on cherche l'explication. un Commentaire obſcurcit ſouvent un Auteur, au lieu d'en donner l'*intelligence*. JESUS-CHRIST accuſoit ſes Diſciples, d'eſtre de dure, de tardive *intelligence*.

INTELLIGENCE, ſignifie auſſi, Union, amitié de deux ou pluſieurs perſonnes qui s'entendent bien enſemble, qui n'ont aucun different. L'Egliſe a intereſt de maintenir la bonne *intelligence* entre les Princes Chreſtiens. C'eſt un grand bon-

heur dans une famille, quand elle eſt en parfaite *intelligence*.

INTELLIGENCE, ſe dit auſſi de la correſpondance qu'on a avec des aſſociez en des pays eſtrangers pour faire un commerce. Ce Banquier a des *intelligences* à Rome, à Hambourg, & à Amſterdam, il peut faire tenir de l'argent par tout. Ce Marchand a des *intelligences* à Veniſe, à Gennes, à Lyon, à Tours, pour y faire manufacturer des eſtoffes, y faire des achats de marchandiſes.

INTELLIGENCE, ſe dit auſſi en matiere de negociations. Ce Prince a des *intelligences* en toutes les Cours de l'Europe, il y a des amis, des intereſſez avec luy, des eſpions. ce Gouverneur a des *intelligences* dans une telle place, il trouvera l'occaſion de s'en emparer.

INTELLIGENCE, ſe dit auſſi en mauvaiſe part, d'une cabale ſecrette, d'une colluſion de parties qui tend à nuire à autruy. Les larrons, les coupeurs de bourſe, ſont tous d'*intelligence*. Un plaideur de Benefice a ſouvent un confidentiaire, un devolutaire avec qui il eſt d'*intelligence*. cet arreſt n'eſt intervenu que par colluſion & *intelligence* entre ces parties.

INTELLIGENT, ENTE. adj. Qui a la puiſſance de raiſonner, de comprendre la nature des choſes. Il n'y a que les eſtres ſpirituels qui puiſſent eſtre *intelligents*, les anges & les hommes.

INTELLIGENT, ſignifie auſſi, Sçavant en quelque art, experimenté dans les affaires du monde. Ce Pilote eſt fort *intelligent* pour la marine. cet Advocat eſt fort *intelligent*, fort verſé en matiere beneficiale. on ne pouvoit pas envoyer en cette Ambaſſade un homme plus *intelligent*. cette Marchande eſt fort *intelligente* en ſon negoce. j'ay un valet *intelligent*, qui entend bien ce qu'on luy dit, qui ſçait bien faire un meſſage.

INTELLIGIBLE. adj. m. & f. Qui eſt capable d'eſtre compris, conceu par l'entendement. Salomon connoiſſoit tous les eſtres *intelligibles*, depuis le cedre juſqu'à l'hyſope. les Philoſophes ont inventé des eſtres purement *intelligibles*, qui ne ſubſiſtent que dans l'entendement, comme les eſtres de raiſon, les idées, les univerſaux, & autres ſemblables chimeres.

INTELLIGIBLE, ſe dit auſſi de ce qui eſt clair, ſans obſcurité, facile à entendre. Il faut qu'un Orateur ait un ſtile net & *intelligible*. les Anciens ne ſont pas *intelligibles* en pluſieurs endroits ſans Commentateur. les Chymiſtes, les Cabaliſtes cachent leur ſcience ſous des mots myſterieux, ils ne veulent pas eſtre *intelligibles*.

INTELLIGIBLE, ſe dit encore de ce qui peut eſtre compris par le ſens corporel de l'ouye. le juré Crieur a fait cette publication à haute & *intelligible* voix.

INTELLIGIBLEMENT, adv. D'une maniere intelligible. Les Prophetes ont ſouvent parlé fort *intelligiblement*.

INTEMPERAMMENT. adv. Sans bornes, ſans meſure, ſans retenuë. Les peuples du Nord boivent *intemperamment*, demeſurément.

INTEMPERANCE. ſ. f. Vice qui deſtruit la ſobrieté, la chaſteté, la moderation. L'*intemperance* du vin & des femmes nuiſent à la ſanté. cet indiſcret a une grande *intemperance* de langue, il ne ſçauroit garder un ſecret. Il y a auſſi de l'*intemperance* dans les eſtudes & les autres actions où on ſe fatigue aſſez pour en eſtre incommodé.

INTEMPERIE. ſ. f. Defaut d'un juſte temperamment, des qualitez requiſes en certaines choſes. On le dit premierement de l'air. L'*intemperie* de l'air de ce climat le rend deſert. l'*intemperie* des humeurs eſt la ſource des maladies. l'*intemperie* du cerveau cauſe de grands deſreglements tant dans l'eſprit que dans le corps.

INTENDANCE. ſ. f. Commiſſion, pouvoir, qu'on donne à quelqu'un d'ordonner, d'avoir inſpection ſur certaines affaires. Les Maiſtres des Requeſtes ſont ceux qui ont ordinairement des *Intendances*. Le reſſort d'une *Intendance* de Province eſt l'eſtenduë d'une Generalité. Les *Intendances* ne ſe donnent ordinairement que pour trois ans. Il y a diverſes *Intendances* pour l'armée, pour la Marine, pour les Baſtimens, pour les Finances.

INTENDANT, ſe dit auſſi de la commiſſion qui donne le pouvoir d'ordonner de toutes choſes dans la maiſon d'un Prince, d'un Grand Seigneur. Les meilleures *Intendances* ſont celles des Grands Seigneurs dont les affaires ſont en deſordre.

INTENDANT. ſ. m. Qui a l'inſpection, la conduitte, la direction de certaines affaires. Il y a des *Intendants* en chaque armée, un *Intendant* ſur la Marine pour y avoir l'inſpection, & pourvoir à ſes beſoins. Les *Intendants* des Finances ſont ceux qui en ont la direction, chacun dans ſon departement. ils ont eſté eſtablis par François I. Leur charge ſe faiſoit auparavant par les Treſoriers de France. L'*Intendant* des Baſtimens eſt l'ordonnateur General des baſtiments du Roy, des arts & manufactures de France.

Les *Intendans* de Juſtice, Police, Finances, ſont des gens de robbe que le Roy envoye dans les Provinces, ou en chaque Generalité, pour donner ordre aux affaires extraordinaires. On les appelle maintenant *Commiſſaires* de partis en une telle Generalité pour l'execution des ordres du Roy.

INTENDANT, ſignifie auſſi dans la maiſon d'un Prince, d'un Grand Seigneur, ſon premier Officier qui a le ſoin & la conduitte de ſa maiſon, de ſon revenu, & de ſes affaires. *Intendant* de la Maiſon de la Reyne, de Monſieur. le mot d'*Intendant* eſt devenu ſi commun, qu'il n'y a point de ſi petit Marquis qui ne diſe mon *Intendant*. Les *Intendans* ruinent ſouvent leurs Maiſtres.

INTENDANTE. ſ. f. C'eſt la femme d'un Intendant de Finances, ou de Juſtice.

INTENDIT. ſ. m. Terme de Palais, qui ſe dit des eſcritures qu'on fournit en des proces où il n'eſt queſtion que des faits qu'on articule, & dont on offre de faire preuve. Les parties ont eſté appointées à eſcrire par *intendits* & faits contraires. Le demandeur a desjà fourni ſes *intendits*.

INTENTER, v. act. Faire un procés, une guerre. Ce parent a *intenté* une action en retrait lignager contre un adjudicataire. le procés a eſté *intenté* d'abord contre moy, mais j'ay *intenté* mon action en garentje. ce Prince a *intenté* une guerre mal à propos contre ſes voiſins, il s'en pourra bien repentir.

INTENTÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

INTENTION. ſ. f. Fin qu'on ſe propoſe en quelque action, determination de la volonté à certain deſſein. Les Philoſophes diſent que le premier en l'*intention*, eſt le dernier en l'execution. Quevedo dit que l'enfer eſt plein de bonnes *intentions*. toutes choſes peuvent eſtre faites à bonne ou à mauvaiſe *intention*. Dieu eſt le ſeul juge des *intentions*, qui voit le ſecret de nos Cœurs, de nos *intentions*.

On dit auſſi, Faire des prieres à l'*intention* de quelqu'un,

qu'un, pour dire, Prier Dieu pour luy, afin qu'il ſe convertiſſe, qu'il proſpere, ou qu'il le mette en Paradis, s'il eſt decedé. Les aveugles diſent des Antiennes & oraiſons à la bonne *intention* de ceux qui leur donnent l'aumoſne, & de leurs parens & amis tres-paſſez.

On appelle Direction d'*intention*, l'application de ſa volonté à une bonne fin, en faiſant une choſe mauvaiſe ou douteuſe. La direction d'*intention* oſte le peché, ſuivant l'opinion de pluſieurs Auteurs graves.

INTENTION, ſignifie auſſi, l'eſprit dans lequel on a fait quelque choſe. Il faut regarder le deſſein, l'*intention* d'un Fondateur, d'un Teſtateur, pour bien executer ſa volonté. il faut regarder plutoſt l'eſprit & l'*intention* de la loy, que de s'arreſter ſcrupuleuſement à ſes paroles.

INTENTION, en termes de Phyſique, ſe dit des degrez des qualitez, des humeurs, & des corps naturels. Il ne faut pas purger, lors que la fievre eſt dans ſa plus grande *intention*, pour dire, dans ſa plus grande chaleur. le Hermometre nous a marqué que le froid a eſté cette année dans ſa plus grande *intention*.

On dit auſſi en Philoſophie, les ſecondes *intentions*.

INTENTIONNER. v. act. Diriger ſon eſprit, ſon intention. Un homme de bien taſche d'*intentionner* tout ce qu'il fait à la plus grande gloire de Dieu. Ce mot eſt de peu d'uſage.

INTENTIONNÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

INTENTIONNÉ. ſ. m. Qui a quelque intention, quelque but, quelque deſſein. Il y a toûjours des gens bien *intentionnez*, & d'autres mal *intentionnez* pour le ſervice de l'Eſtat.

INTENTIONEL, ELLE. Terme de Philoſophie, qui ſe dit en cette phraſe, Les eſpeces *intentionnelles*, ſont, à ce qu'ont pretendu les Anciens, de petits atomes qui ſortent des objets pour frapper les ſens.

INTERCADENT. ſ. m. Terme de Medecine, qui ne ſe dit que du pous, quand ſon mouvement eſt fort deſreglé, & tantoſt paroiſt, & tantoſt diſparoiſt.

INTERCALAIRE. adj. m. & f. Qui eſt inſeré dans un autre. Il faut mettre de 4. ans en 4. ans un jour *intercalaire* qui forme l'année biſſextile, à cauſe des 6. heures ou environ que le Soleil employe à faire ſon cours au delà des 365. jours qui compoſent les années ordinaires. En l'année 1700. on ne mettra point de jour *intercalaire*, quoy qu'il y d'euſt avoir un biſſexte, à cauſe de quelques minutes qui manquent à ce mouvement, qui avoit fait une erreur de dix jours depuis la reformation du Calendrier faite par Ceſar juſqu'à celle de Gregoire XIII. Il y a dans les anciens Poëtes des vers *intercalaires*; dans les anciens Auteurs des paſſages *intercalaires* & apocryphes, qui y ont eſté adjoûtez & inſerez. Ce mot vient du Latin *intercalaris*, *intercalare*, *intercalatio*. *Calo*, *calare* ſignifioit anciennement, *appeller en hauſſant la voix*. Un jour *intercalaire* eſt un jour qui eſt mis entre deux autres, lequel pour ce ſujet eſtoit publié à haute voix. C'eſtoient les Pontifs qui faiſoient cette ceremonie.

INTERCALATION. ſ. f. Action par laquelle on inſere une choſe dans une autre. Il ne ſe dit gueres qu'en ces phraſes. L'*intercalation* d'un jour dans l'année biſſextile, ſe fait le 24. du mois de Fevrier que les Romains appelloient *biſſexto Calendas Martias*.. C'eſt un bon moyen de faux, que d'alleguer l'*intercalation* d'un feuillet dans un regiſtre.

INTERCALER. v. act. Inſerer une choſe dans un autre, ſe dit particuliérement du jour biſſextil & intercalaire qu'on adjouſte au mois de Fevrier, ce qui le rend alors de 29. jours.

INTERCÉDER. v. n. Prier pour quelqu'un, employer ſa faveur pour luy procurer quelque grace, quelque avantage. Les Bienheureux *intercedent* pour les hommes. tous ſes amis ont *intercedé* pour le faire revenir à la Cour.

INTERCEPTER. v. act. Surprendre quelque Lettre ou paquet d'un ennemy, par où on deſcouvre ſes deſſeins. On ſçait maintenant l'art de deſchiffrer les Lettres qui ont eſté *interceptées*, que les Anciens ont ignoré.

INTERCEPTÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

INTERCESSEUR. ſ. m. Celuy qui prie, qui intercede. Il faut prier les Saints pour eſtre nos *interceſſeurs* auprés de Dieu.

INTERCESSION. ſ. f. Priere, action par laquelle on *intercede*. Il a obtenu une telle grace par l'*interceſſion* d'un tel Seigneur qui eſt ſon patron.

INTERCOSTAL, ALE. adj. Terme de Medecine. On appelle le quatriéme rameau de la veine cave aſcendant *intercoſtal*, & la veine *intercoſtale*, pource qu'il nourrit trois ou quatre des entre-deux des plus hautes coſtes. Du Laurens dit avoir obſervé que ce vaiſſeau manque le plus ſouvent, & qu'il eſt ſupplée par l'azygos ou ſans pair. On appelle auſſi onze muſcles *intercoſtaux*, qui ſervent au mouvement du thorax, & qui paſſent entre les coſtes.

INTERDICTION. ſ. f. Suſpenſion des Officiers, déffences qu'on leur fait d'exercer leur charges. Les injonctions qu'on fait aux Officiers dans toutes les lettres, ſont à peine d'*interdiction* de leurs charges. le Roy a levé l'*interdiction* de cette compagnie.

INTERDICTION, ſe dit auſſi du commerce, du maniement de ſon bien. *Interdiction* d'un prodigue. il a eſté mis au tableau des interdits, ſuivant ſon arreſt d'*interdiction*, il y a eu une *interdiction* de commerce avec une telle ville, publiée à ſon de trompe.

INTERDICTION, ſe dit auſſi du trouble, de l'eſtonnement, de la ſurpriſe. On a jugé par l'*interdiction* de cet homme qu'on a trouvé dans la chambre du mort, que c'eſtoit luy qui l'avoit aſſaſſiné. ſon *interdiction* a paru ſur ſon viſage, quand on luy a appris une telle nouvelle.

INTERDIRE. v. act. Deffendre de faire quelque choſe. On a *interdit* le commerce avec les eſtrangers à cauſe de la guerre, de la peſte. C'eſtoit un genre de punition chez les Romains, d'*interdire* le feu & l'eau. ce jaloux a *interdit* l'entrée de ſa maiſon à tous les jeunes gens. les Medecins *interdiſent* le vin à tous les malades de la fievre.

INTERDIRE, ſignifie auſſi, Suſpendre des Officiers de la fonction de leurs charges, ou des emplois de leur profeſſion, ou de leur caractere, tant en matiere prophane que ſpirituelle. Le Parlement a *interdit* un tel Procureur, un tel Juge. ce Preſidial, cette Cour ont eſté *interdits* par arreſt du Conſeil d'enhaut. il eſt venu des cenſures Eccleſiaſtiques qui ont *interdit* ce Chapitre, cette Egliſe, cette ville, qui leur ont *interdit* l'uſage des ſacrements. on a *interdit* la Meſſe à ce Preſtre.

INTERDIRE, ſe dit auſſi de ceux qui ſe troublent, qui s'eſtonnent, & qui ne ſçauroient parler raiſonnablement. Il ne faut pas faire tant de bruit durant qu'on preſche, cela eſt capable d'*interdire* le Predicateur. la peur que les Ju-

ges ſont à un accuſé eſt capable de l'*interdire*.

INTERDIRE, en terme de Juriſprudence, ſignifie oſter à quelqu'un le maniement de ſon bien, comme on fait aux fous, aux furieux, aux prodigues, & ceux qui ne ſont pas capables de gouverner leurs affaires.

INTERDIT, ITE. part. paſſ. & adj. une marchandiſe *interdite*. un Officier *interdit*. une perſonne eſtonnée & *interditte*. un furieux *interdit*.

INTERDIT. ſ. m. Cenſure Eccleſiaſtique qui ſuſpend les Preſtres de leurs fonctions, qui oſte au peuple l'uſage des Sacrements, & le ſervice divin. On a eſcrit pluſieurs livres ſur l'*interdit* de Veniſe. Les Papes metoient autrefois les Royaumes en *interdit*.

INTERDIT, ſe dit proprement d'une excommunication generale contre une Province, ou une ville, comme on voit dans le chapitre 17. de *verb. ſign.* aux Decretales. Voyez les formules de l'*interdit* dans Du Cange.

INTERDIT, ſe dit auſſi de celuy à qui on a oſté l'adminiſtration de ſon bien. Il y a chez les Notaires un Tableau des *interdits*, une grande feuille imprimée où ſont les noms des *interdits* avec qui il n'eſt pas permis de contracter, dont ils ne doivent point recevoir les Contracts. il a eſté mis au Tableau des *interdits*, ſuivant ſon arreſt d'interdiction.

INTERESSER. v. act. Engager quelqu'un par ſon Intereſt à ſouſtenir, à faire quelque affaire, on a corrompu ce Juge, on l'a *Intereſſé* par pluſieurs preſens. Les gens puiſſans ſont ſouvent *Intereſſez* ſous main à maintenir un parti, un eſtabliſſement. dans les eſlections on *Intereſſe* ceux qui ont voix en chapitre.

INTERESSER, ſignifie auſſi, Attirer à ſon parti. Cette Republique a *Intereſſé* tous les Princes voiſins dans ſa deffenſe, les uns par gloire, les autres par jalouſie. beaucoup de gens s'*intereſſent* dans mon procez. Toute la nobleſſe eſt *Intereſſée* à faire faire reparation d'honneur à ce Gentilhomme.

INTERESSER, ſignifie auſſi aſſocier. Ils ſont cinq qui ſe ſont *Intereſſez* enſemble pour prendre une telle ferme, pour faire un tel negoce.

INTERESSER, ſe dit auſſi en Morale de l'émotion des paſſions. Un bon Orateur doit *Intereſſer* les Juges, les Eſmouvoir à colere, à la compaſſion. on s'*intereſſe* dans les ſpectacles; dans des repreſentations fabuleuſes, quand l'Auteur ſçait bien Eſmouvoir les paſſions.

INTERESSER, ſignifie auſſi, Porter quelque avantage ou quelque prejudice à quelqu'un. Il faut avant que de juger une affaire, ouïr tous ceux qui ſont *Intereſſez*, qui pourſuivent, ou qui empêchent quelque choſe. Cette nouvelle conſtruction n'*intereſſe* perſonne, ne nuit ni ne ſert point à autruy. cela ne m'*intereſſe* ni en mon honneur, ni en ma conſcience.

INTERESSÉ, ÉE. part. & adj.

On appelle un homme *Intereſſé*, celuy qui eſt avare, qui ne relâche aucune choſe de ſes Intereſts, qu'on peut gagner, corrompre aiſement par argent.

INTERESSÉ, ſe dit de tout homme qui eſt aſſocié avec d'autres pour un negoce, pour une affaire: & ſur tout Il ſe dit abſolument & par Excellence des Traittans & Fermiers des Domaines du Roy.

On dit en Juſtice, que les actes ſont nuls ou defectueux, quand on n'y appelle pas tous les *intereſſez*, tous les oppoſans, tous les legitimes contradicteurs.

INTEREST. ſ. m. Ce qu'on a affection de conſerver ou d'acquerir, ce qui nous importe ſoit dans noſtre perſonne, ſoit dans nos biens. Le premier de nos *Intereſts*, c'eſt noſtre conſervation. l'*intereſt* de l'homme marche quelquefois devant celuy de la vie. l'*intereſt* pecuniaire, c'eſt celuy auquel les avares s'attachent le plus. les Philoſophes ne ſont point gens d'*intereſt*, ſujets à leur *intereſt*. perſonne n'eſt receu à plaider ſans *Intereſt*. on recoit les intervenans en une cauſe pour y deſduire leurs *Intereſts*. on luy a fait des offres qui le mettent hors d'*Intereſt*. Ce negotiant a *intereſt* de tant en ce vaiſſeau, en cette ſocieté, en cette ferme. On appelle *intereſts civils*, la ſomme qu'on adjuge à un complaignant pour ſa reparation ou ſon deſdomagement.

INTEREST, ſe dit plus generalement de tout ce qui regarde le bien, la gloire, le repos, tant de l'Eſtat que des particuliers. C'eſt entre les mains des gens du Roy que reſide l'*intereſt* public. la vengeance publique, l'*intereſt* de l'Egliſe, des Communautez, des mineurs. les Ambaſſadeurs & Reſidens doivent bien connoiſtre les *intereſts* des Princes; leur principal *intereſt* c'eſt d'empêcher l'aggrandiſſement de leurs voiſins. Chaque particulier a *Intereſt* à la gloire de ſa nation, a *intereſt* à la ſeureté publique, à l'obſervation de la police.

INTEREST, ſe dit auſſi de la part qu'on prend en quelque choſe, de ſa deffence qu'on entreprend, de la protection qu'on luy donne. Je prends part à tous vos *intereſts*, à tout ce qui vous touche. j'ay mis tous mes *intereſts* entre les mains d'un tel. cet Advocat deffend bien les *intereſts* de ſa partie; ce Prince a pris l'*intereſt*, la protection de ſes alliez. ce parent entre bien dans tous les *intereſts* de ſa famille.

INTEREST, ſignifie quelquefois en Morale, Paſſion. Un Juge, un mediateur, doivent Eſtre ſans *intereſts*, ſans paſſion. il y a des *intereſts* d'amour, de haine, de vengeance. les *intereſts* mondains empêchent bien des converſions.

INTEREST, ſignifie auſſi la ſomme qu'on paye chaque année à celuy dont on a emprunté de l'argent, pour le dedommager du profit du revenu qu'il en auroit tiré, s'il l'avoit mis en fonds d'heritages, ou dans le negoce. Les *Intereſts* ne ſont licites que quand on les paye au taux du Roy fixé par l'Ordonnance. Les *Intereſts* en Normandie ont eſté fixez au denier quatorze; Les anciennes rentes eſtoient au denier 16. on les a reduites au denier 18. en 1634. & depuis au denier vingt, c'eſt à dire, à cinq pour cent chaque année. On ne peut ſtipuler les *Intereſts* d'un argent preſté par obligation. Les *Intereſts* uzuraires doivent eſtre imputés ſur le principal. On adjuge les *Intereſts* en Juſtice du jour de la demande, depuis qu'on eſt en demeure de payer. un tuteur eſt comptable à ſes mineurs des *Intereſts* d'*Intereſts*, hors cela les *Intereſts* ne portent jamais d'*Intereſts*.

On dit proverbialement, que l'*intereſt* nous aveugle, ou que chacun eſt aveugle dans ſes *intereſts*, pour dire, que noſtre amour propre nous flatte, ne nous fait pas connoiſtre nos deffauts, le foible de noſtre cauſe. On appelle auſſi un *Intereſt* de chien, un *Intereſt* leger, un *Intereſt* de rien, de neant.

INTERJECTION. ſubſt. fem. Terme de Grammaire. C'eſt une des parties qui compoſent le diſcours, & d'ordinaire une particule qui exprime les paſſions. Ha que cela eſt beau! *Helas* le pauvre homme! *O* la belle fuſée. ſont des *interjections* qui n'ont aucun regime.

INTERJECTION. D'APPEL, eſt l'action par laquelle on declare qu'on eſt appellant de quelque ſentence.

INTERJETTER. v. act. Terme du Palais, ne ſe dit qu'en cette phraſe. *Interjetter* un appel, pour dire, Appeller d'une ſentence. on a anticipé un tel, ſur l'appel par luy *interjetté*.

INTERJETTÉ, ÉE. part. & adj.

INTERIEUR, EURE. adj. Terme relatif, & oppoſé à *exterieur*. Qui ne paroiſt point au dehors. D'un globe creuſé la ſurface *interieure* s'appelle *concave*, & l'exterieure *convexe*. la partie *interieure* d'un baſtiment doit eſtre plus ornée, plus riche que la face exterieure. les Medecins ne connoiſſent les maladies *interieures* que par les ſignes exterieurs. il y a des ſens *interieurs* auſſi-bien que des exterieurs.

INTERIEUR ſe dit figurément en choſes ſpirituelles, en parlant de l'ame & de la conſcience. Un homme de bien ne demande à Dieu que la paix *interieure* de ſon ame. Le for *interieur* eſt le tribunal de la confeſſion. le for exterieur celuy des Magiſtrats.

INTERIEUR, eſt auſſi ſubſtantif, tant au propre qu'au figuré. Cet homme avoit l'*interieur* tout gaſté, tout cangrené, il ne pouvoit pas vivre. l'*interieur* des hypocrites eſt tout autre que l'exterieur. il n'y a que Dieu qui connoiſſe l'*interieur* des hommes, qui ſonde leur *interieur*. ſa grace penetre l'*interieur* de nos ames. il faut commencer par l'*interieur* à regler la vie & les mœurs. on ne connoiſt point l'*interieur* de la terre à peine en connoiſt-on l'écorce exterieure.

INTÉRIEUREMENT. adv. D'une maniere ſecrette & cachée. Ces cheſnes ſont ſur le retour, ſont gaſtez *interieurement*. le remors de conſcience tourmente les criminels *interieurement*. la grace efficace agit en nous *interieurement*.

INTERNE, adj. m. & f. Qui ne paroiſt point au dehors, qui eſt caché. Tous les animaux ont un principe *interne* de corruption. on a recours aux cauſes *internes*, & occultes, quand on ne peut pas expliquer les effets extraordinaires de la nature.

INTERIM. ſubſt. maſc. Terme emprunté du Latin, qui ſignifie, Proviſoire, en attendant. C'eſt Charles-Quint qui a mis en uſage l'*Interim* pour pacifier l'Allemagne, en attendant la deciſion du Concile. En Eſpagne il y a des Gouverneurs par *interim*, en attendant que le Roy ait nommé un Gouverneur. il a envoyé querir un Confeſſeur à l'extremité, mais dans l'*interim*. ou dans l'entre-temps il eſt mort.

INTERLIGNE. ſ. f. Ce qui eſt eſcrit entre deux lignes. Il eſt deffendu aux Notaires & Greffiers d'eſcrire en *interligne*, il faut qu'ils faſſent des renvois & des apoſtilles paraphez.

INTERLINAIRE. adj. m. & f. Ce qu'on met entre des lignes. Il eſt deffendu aux Notaires de mettre dans leurs minutes des mots *interlinaires*, il les faut mettre aux marges par apoſtilles, & les faire parafer. La gloſe ordinaire de la Bible de Nicolas de Lyra eſt *interlinaire*. les eſcoliers ont des Iſocrates & autres livres claſſiques avec des gloſes *interlinaires*.

INTERLOCUTION. ſ. f. Jugement preparatoire avant le diſinitif. Ce proces eſt diſpoſé à l'*interlocution*, il n'eſt pas aſſez inſtruit, aſſez eſclairci.

INTERLOCUTOIRE. adj. m. & f. & ſubſt. C'eſt la ſentence ou l'arreſt qui prononcent l'interlocution. Il y a des procés ſur leſquels on rend pluſieurs arreſts *interlocutoires*. Les Jugements *interlocutoires* ſont toûjours donnez ſans prejudice du droit des parties au principal.

INTERLOQUER. v. n. & quelquefois actif. Donner jugement preparatoire, quand on ne peut pas juger diffinitivement, à cauſe de quelque difficulté qu'il faut auparavant éclaircir. On *interloque* un procés en pluſieurs rencontres, quand on ordonne qu'il ſera fait une nouvelle eſlection; une nouvelle aſſemblée de chapitre, de parens, de creanciers; que des garents ou autres intereſſez ſeront appellés; qu'il ſera fait deſcente ſur les lieux, viſite & eſtimation, arpentage; qu'on rapportera des bulles, des tiltres, des minutes; qu'on approfondira des inſcriptions en faux; quand on ordonne qu'il ſera fait enqueſte, information, de la commodité ou incommodité d'un nouvel eſtabliſſement; quand on decrete contre des complices; quand on ordonne qu'il ſera plus amplement informé; quand on reçoit en procés ordinaire; & en mille autres occaſions.

INTERMEDE. ſubſt. maſc. Ce qu'on donne en ſpectacle entre les Actes d'une Comedie, pour amuſer le peuple tandis que les Acteurs reprennent haleine, ou changent d'habits, ou pour donner loiſir de changer les decorations. Les *Intermedes* ſe font de balets, faceties, Chœurs de Muſique, &c. qui n'ont rien de commun avec la piece.

INTERMEDIAT. adj. Ce qui eſt entre deux. Il ſe dit du temps qui a cours depuis un certain point, juſqu'à un autre, & particulierement des Lettres de Chancelerie ou des arreſts qu'on donne à des Officiers pour jouïr des gages de leurs offices, qui ſont eſcheus depuis la vacance, ou la mort de leur predeceſſeur juſqu'à leur miſe en poſſeſſion. Il faut obtenir des Lettres d'*intermediat*, pour jouïr des gages qui ont cours dans le temps *intermediat* de la mort & de la priſe de poſſeſſion; ſinon on eſt ſujet à en eſtre recherché.

INTERMISSION. ſ. f. Ceſſation de travail, ou de douleur. Une fievre continuë eſt celle qui eſt ſans *intermiſſion*. il n'y a point de goute ſi violente qui n'ait quelque *intermiſſion*. on travaille à ce baſtiment ſans *intermiſſion*, jour & nuit, Feſtes & dimanches. on a declaré Heretiques les Enchites, qui diſoient qu'il falloit prier Dieu ſans *intermiſſion*, ne point vacquer à autre choſe.

INTERMITTENT, ENTE. adj. Terme de Medecine, qui ne ſe dit qu'en ces phraſes. Fievre *intermittente*. pous *intermittent*, qui ne bat pas également; & des maladies qui viennent par accés & à diverſes repriſes.

INTERNONCE. ſ. m. Agent de la Cour Romaine qui fait les affaires du Pape en une Cour eſtrangere, pendant qu'il n'y a point de Nonce exprés & en tiltre. Un tel Abbé a eſté *Internonce* en Eſpagne.

INTEROSSEUX. adj. Terme de Medecine, qui ſe dit de ſix muſcles qui ameinent les doits de la main vers le pouce, auſſi-bien que les quatre vermiformes. Il y a auſſi huit muſcles *interoſſeux* qui ſervent au mouvement des articles ou des doits des pieds.

INTERPELLATION. ſubſt. fem. Terme de Pratique. ſommation, commandement de reſpondre. Il faut qu'un Juge faſſe trois *interpellations* à un accuſé qui ne veut pas reſpondre, avant que de luy pouvoir faire ſon procés comme à un muet. on luy a fait pluſieurs *interpellations* de

de-

declarer le domicile de la partie, de cotter le regiſtre où ces criées ſont enregiſtrées, ſans qu'il y ait ſatisfait.

INTERPELLER. v. act. Sommer quelqu'un de faire une declaration, une reconnoiſſance, ou de rendre obeiſſance à la Juſtice. On l'a ſommé & *interpellé* de ſubir l'interrogatoire. on l'a *interpellé* de ſe trouver chez le Notaire, chez le Commiſſaire, pour eſtre preſent à un tel acte, à une telle aſſemblée, à la levée d'un ſcellé. on l'a *interpellé* de vuider des lieux ſuivant l'arreſt qui l'y condamne.

INTERPOSER. v. act. Mettre entre deux. Quand une nuée denſe & opaque s'*interpoſe* entre nous & le Soleil, cela cauſe de l'obſcurité.

INTERPOSER, ſe dit auſſi des perſonnes le plus ſouvent inconnuës, qu'on produit pour cacher, ou deſcouvrir quelque affaire. Cet homme a mis tout ſon bien ſous des noms empruntez & *interpoſés* pour fruſtrer ſes creanciers. il a ſceu tout le ſecret de cette affaire par des eſpions & des gens qu'il a *interpoſez*.

INTERPOSER, ſignifie auſſi, S'entremettre pour accommoder des perſonnes. Ces gens s'alloient ruiner en procés, ſi un amy commun ne ſe fuſt *interpoſé* pour les accommoder.

INTERPOSER, ſe dit auſſi d'une autorité ſuperieure qui intervient pour regler & terminer quelque choſe. Il a fallu que le Roy ait *interpoſé* ſon autorité pour regler le different de ces Princes. il faut qu'un Juge *interpoſe* ſon decret pour rendre une adjudication valable.

INTERPOSÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

INTERPOSITION. ſubſt. fem. Situation d'un corps entre deux autres, qui les cache, qui empêche leur action. L'Eclypſe du Soleil ne ſe fait que par l'*interpoſition* de la Lune entre luy & nous: celle de la Lune par l'*interpoſition* de la terre entre le Soleil & elle.

INTERPOSITION, ſe dit auſſi d'une autorité ſuperieure qui intervient. L'*interpoſition* de l'autorité du Pape eſt ce qui confirme les Conciles, un heritage n'eſt point purgé d'hypotheques juſqu'aprés l'*interpoſition* & la levée d'un decret, & 24. heures aprés qu'il eſt ſcellé.

INTERPRETATION. ſ. f. Explication, traduction, Commentaire. Ce paſſage eſt obſcur, il en faut chercher l'*interpretation* dans le Commentaire. les uns donnent l'*interpretation* litterale, les autres l'allegorique. il n'y a rien qui ne puiſſe recevoir une *interpretation* favorable, & une ſiniſtre *interpretation*: les *interpretations* des preſages, des ſonges, des ſignes du Ciel, ſont vaines & ſans aucun fondement aſſûré.

INTERPRETE. adj. & ſubſt. maſc. & fem. Celuy qui fait entendre les ſentiments, les paroles, les eſcrits des autres, lors qu'ils ne ſont pas intelligibles. Les Truchemans ſont les *interpretes* des Langues eſtrangeres pour les Voyageurs, & les Ambaſſadeurs. Les Traducteurs ſont ceux qui *interpretent* des eſcrits compoſez en une langue inconnuë à ceux qui les liſent. Les Septante *Interpretes* de la Bible. Les Commentateurs ſont les *Interpretes* des Auteurs obſcurs, ſoit qu'ils ayent voulu cacher leurs penſées, ſoit qu'ils n'ayent pas eu l'adreſſe de les expliquer, ſoit que l'éloignement des lieux ou des temps y ait apporté de l'obſcurité. Les dechiffreurs des lettres en chiffre ſe qualifient auſſi Secretaires & *Interpretes* de ſa Majeſté. Les *Interpretes* & Truchemans de navires ſont des Officiers qui doivent eſtre receus en l'Admiraute. Ce mot vient du Latin *interpres*, *interpretari*. Iſidore dit qu'*interpres* eſt compoſé de la prepoſition *inter*, & de *partes*. L'*interprete* tient le milieu entre deux parties ou deux perſonnes, pour leur faire entendre mutuellement leurs penſées. D'autres le font venir d'*inter* & de *pres*, *id eſt*, *fideiuſſor*, *celuy qui ſe porte pour caution*. L'*interprete* ſert en quelque façon de caution à deux perſonnes qui ne s'entendent pas.

INTERPRETE, ſignifie auſſi quelquefois, Prophete, Preſtre, Devin, ou celuy qui annonce les ſecrets de la nature, ou les volontez des Superieurs. Les bons Phyſiciens ſont les *interpretes* de la nature, ils decouvrent le ſecret de ſes operations. Les vrais Prophetes ſont les *interpretes* de la volonté de Dieu, qui annoncent ſes loix & ſes chaſtiments. Les Preſtres Payens, ceux qui rendoient les oracles, ſe vantoient d'eſtre les *Interpretes* des Dieux, des Deſtinées. Les Poëtes ſe ſont appellez auſſi les *Interpretes* des Dieux, parce qu'ils parloient leur langage. les *Interpretes* des ſonges, des preſages du vol des oiſeaux, & tous les autres qui ſe ſont meſlés de divination ont pris la même qualité.

On dit auſſi d'un envoyé qui a ſeulement une lettre de creance & des inſtructions ſecrettes, qu'il eſt l'*interprete* des volontés de ſon Prince. Quand le Roy tient ſon lit de Juſtice, ſon Chancelier eſt ſon *interprete*, & declare ſa volonté.

On dit dans le diſcours familier à celuy qui juge des paroles, ou des actions d'autruy, qui ſe meſle de les expliquer à ſa fantaiſie. Vous eſtes un bon ou un mauvais *interprete* de mes ſentiments.

INTERPRETE, ſe dit en Morale de quelques ſignes qui deſcouvrent les paſſions, les ſecrets mouvements de l'ame. Les yeux ſont les *interpretes* d'un cœur amoureux & diſcret, les ſouſpirs ſont les *interpretes* d'une grande douleur. cette affaire parle toute ſeule, elle n'a pas beſoin d'*interprete*.

INTEPRETER. v. act. Faire entendre une choſe obſcure, la rendre claire. JESUS-CHRIST fut trouvé à 12. ans dans le Temple qui *interpretoit* les eſcritures. Il les *interpreta* auſſi aux Pelerins d'Emmaus, en Saint Luc Chap. 24. cette énigme s'*interprete* en pluſieurs façons. il faut toûjours *interpreter* les choſes en bonne part. Joſeph *interpreta* le ſonge de Pharaon. Daniel *interpreta* le ſonge de Nabuchodonoſor, & même luy declara ce qu'il avoit ſongé. Daniel Chap. 2.

INTERPRETÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

INTERREGNE. ſubſt. maſc. Temps auquel un Royaume eſt vacant, où il eſt ſans Chef. Dans les Royaumes hereditaires il n'y a point d'*interregne*. Dans les Royaumes électifs les *interregnes* ſont ſujets aux troubles & aux factions. On appelle auſſi *interregne*, la vacance du Saint Siege.

INTERROGANT. ſ. m. Terme de Grammaire. C'eſt une ponctuation qui ſert à marquer les endroits où l'Auteur parle en interrogeant, afin que le Lecteur varie & eſleve alors un peu ſa voix. un point *interrogant* ſe marque d'un point & d'une petite *ſ* renverſée au deſſus en cette ſorte, ?

INTERROGATEUR. ſ. m. Terme odieux dont on appelle ces importuns qui font des queſtions continuelles. Il faut éviter la compagnie de cet homme-là, car c'eſt un *interrogateur* perpetuel.

INTERROGATIF, IVE. Terme qui marque une interrogation. *Quoy? Comment? Queſtce?* ſont des particules *interrogatives*. *Que dites-vous?*

vous ? Que faites-vous ? ſont des phraſes *interrogatives.*

INTERROGAT. ſ. m. Queſtion, demande dont on attend reſponſe. On luy a fait cent *interrogats* ſur leſquels il n'eſt point preparé. il a reſpondu à un tel *interrogat*, que ce fait ne regardoit point le procés, & qu'il n'eſtoit pas obligé d'y reſpondre.

INTERROGATION. ſ. f. Demande de quelque choſe dont on veut eſtre eclairey. Il y a des impertinants qui fatiguent par le nombre d'*interogations* qu'ils font à ceux qui veulent bien les eſcouter.

INTERROGATION, eſt auſſi une figure de Rhetorique d'un Orateur vehement, qui eſt une eſpece d'apoſtrophe à ſes parties, & ſouvent d'autres choſes.

INTERROGATOIRE. ſubſt. maſc. Acte judiciaire que fait un Juge, un Commiſſaire à ce deputé, d'une partie à laquelle il fait preſter ſerment de reſpondre verité ſur les faits ſur leſquels elle eſt interrogée. Cette partie a preſté ſon *interrogatoire* ſur les faits & articles qui luy ont eſté communiquez. Ce criminel s'eſt couppé dans le ſecond *interrogatoire* qu'il a ſubi. Le dernier *interrogatoire* ſe preſte ſur la ſellette, ou en preſence du Conſeil. Le Chancelier Poyet voulut par l'Ordonnance de 1539. que tout homme fuſt tenu de reſpondre par ſa bouche, & aprés ſerment preſté ſubir l'*interrogatoire* ſur les faits qui luy ſeroient ſignifiez par ſa partie adverſe. Auparavant nul n'eſtoit tenu de ſe condamner par ſa bouche, & même dans la fulmination des Monitoires on adjouſtoit cette clauſe *dempto parte & conſilio.*

INTERROGATOIRE, eſt auſſi l'acte qui eſt receu & redigé par eſcrit par le Greffier, qu'il delivre enſuitte. L'*interrogatoire* n'eſt pas une piece ſecrette du procés criminel. On le delivre à celuy qui le demande. On donne un executoire à un accuſé pour rembourſement des frais de la levée de ſon *interrogatoire.*

INTERROGER. v. act. Faire une demande à quelqu'un, & attendre ſa reſponſe. Un Cathechiſte, un Examinateur *interroge* un enfant, un Recipiendaire, ſur les points de ſa croyance, ſur la doctrine pour connoiſtre ſa capacité. un Juge *interroge* un accuſé, aprés avoir pris ſerment de luy, ſur des faits dont il veut eſtre eſclaircy. les particuliers s'*interrogent* ſouvent l'un l'autre ſur des queſtions qu'ils ſe font, ſur la curioſité qu'ils ont d'apprendre quelque choſe. On *interroge* les couriers, les voyageurs, pour ſçavoir des nouvelles, pour ſçavoir ce qu'ils ont vû de nouveau, d'extraordinaire.

INTERROGER, ſe dit auſſi des Orateurs qui par une figure de Rhetorique font des queſtions à leurs parties, & ſouvent à des choſes inanimées dont ils n'attendent point de reſponſe.

INTERROGÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. C'eſt par ce mot que commencent tous les articles d'un interrogatoire criminel.

INTERROMPRE. v. act. Coupper la parole à quelqu'un au milieu du diſcours, l'empécher de continuer. Les Advocats ont cette mauvaiſe coûtume, de s'*interrompre* ſouvent. on peut *interrompre* une partie, quand elle allegue une choſe fauſſe. ce Predicateur a eſté *interrompu* au milieu de ſon diſcours par l'arrivée d'une Princeſſe. les parentheſes trop longues *interrompent* le fil d'un diſcours, d'une narration.

INTERROMPRE, ſe dit auſſi de la ceſſation de tout autre travail. Ce baſtiment Royal a eſté *interrompu* par la guerre qui eſt ſurvenuë. le jugement de ce procés a eſté *interrompu* par les Feſtes. cet Auteur a eſté obligé d'*interrompre* ſon ouvrage pour aller chercher du pain. des proteſtations ſont bonnes pour *interrompre* une preſcription.

INTERROMPU, UE. part. paſſ. & adj.

INTERRUPTION. ſubſt. fem. Action qui interrompt. Un Orateur a du mal à ſe remettre quand on luy fait trop d'*interruptions.* un homme de lettres ne doit point avoir d'affaires qui apportent de l'*interruption* à ſes eſtudes.

On dit auſſi, l'*interruption* d'une preſcription, quand on fait quelques procedures ou actes authentiques de poſſeſſion contre celuy qui pretendoit preſcrire.

INTERSECTION. ſ. f. Terme de Geometrie. Point, où deux lignes ou deux cercles ſe couppent l'un l'autre. L'angle ſe fait dans l'*interſection* de deux lignes inclinées. L'equinoxe arrive, quand le Soleil eſt dans l'*interſection* de l'Equateur & de l'Horiſon.

INTERSTICE. ſubſt. maſc. Terme de Droit, qui ſe dit des intervalles de temps qui ſont reglez ou marquez par les loix. Il faut obtenir une diſpenſe de Rome appellée *extra tempora*, quand on veut ſe faire promouvoir aux Ordres ſans garder les *interſtices* de Droit, ni les temps reglez par l'uſage de l'Egliſe. Ce mot vient du Latin *interſtitium*, qui ſignifie la même choſe, & qui vient de la propoſition *inter*, & du verbe *ſtare.*

On dit auſſi en Medecine, les *interſtices* ciliaires, de petits filaments faits comme les cils ou le poil des paupieres, qui ſervent à ſouſtenir le criſtallin de l'œuil.

INTERVALLE. ſ. m. Diſtance, eſpace qui eſt entre deux extremitez. Il ſe dit des lieux & des temps. L'inegalité des *intervalles*, des feneſtres des treneaux, oſte la ſymmetrie d'un baſtiment. il faut laiſſer de l'*intervalle* entre les lignes de ce texte pour y mettre de la gloſe. Il y a un *intervalle* infiny entre Dieu & les creatures, toute l'Aſtrologie n'a pû encore definir l'*intervalle* qui eſt entre Saturne & les eſtoilles fixes. Quepler le met de 60. millions de lieuës. Ce mot vient du Latin *intervallum*, qui ne ſignifie autre choſe, ſelon Iſidore, que *ſpatium inter foſſem & murum.*

INTERVALLE DE TEMPS, eſt la diſtance d'un certain temps à un autre. Il y a un *intervalle* d'environ 700. ans entre l'Epoque des Chreſtiens, qui eſt la naiſſance de JESUS-CHRIST, & l'Hegire de Mahomet, qui eſt celle de Mahomet. les Vibrations d'une pendule ſe font par des *intervalles* égaux.

INTERVALLE, ſe dit auſſi des nombres & proportions, tant en Muſique qu'en Arithmetique. L'Octave, la Quinte, la Quarte, ſont des *intervalles* de Muſique. Toute conſonance ou diſſonance n'eſt qu'un *intervalle* d'un certain nombre de tons. l'*intervalle* de la proportion arithmetique eſt toûjours égal 2. 4. 6. ou 6. 12. 18. L'*intervalle* harmonique eſt la diſtance d'un ſon grave à un aigu.

INTERVALLE, ſe dit auſſi des choſes qui ne ſont pas continuées, qui ſe font à diverſes repriſes. On ne travaille à cet attelier que par *intervalles*: la fievre, la goutte, ſont des maladies qui ne prennent qu'à certains *intervalles*, par accés. il n'y a gueres de fous qui n'ait quelques bons *intervalles*. ces amis ne ſe viſitent que par *intervalles*, c'eſt à dire, de temps en temps. les tremblemens de

terre ne viennent que par *intervalles*, c'eſt à dire, rarement. on fait joüer des violons, danſer des ballets dans les *intervalles* des Actes d'une Comedie.

INTERVENANT, ANTE. adj. Terme de Palais. Celuy qui ſe rend partie en un procés pour y conſerver ſes Intereſts. Les parties *intervenantes* doivent faire apparoir de leurs Intereſts, avant que d'eſtre receuës en cauſe.

INTERVENIR. v. n. ſe rendre partie incidemment en un procés pendant entre un demandeur & un deffendeur. Les acheteurs font *intervenir* en cauſe leurs Vendeurs pour les garentir. il eſt *Intervenu* un devolutaire qui a emporté le Benefice que deux autres conteſtoient.

INTERVENIR, ſignifie auſſi, Entrer en une affaire pour l'accommoder, pour en eſtre le mediateur. Quand deux Princes ſont en guerre, il en *intervient* quelqu'un qui offre ſa mediation pour les accommoder.

INTERVENIR, ſignifie auſſi, Parler dans un contract, ſoit pour ſe rendre caution, ſoit pour l'autoriſer, y conſentir, le ratifiér. A ce faire eſt *intervenu* un tel, qui s'eſt rendu pleige & caution, & s'eſt obligé ſolidairement au contenu du preſent Contract. le mari eſt *intervenu*, qui a autoriſé ſa femme. ſont *intervenus* les parens du mineur, qui ont approuvé, & ratifié ſon mariage.

INTERVENIR, ſignifie auſſi, Survenir; & ſe dit en parlant des incidens qui changent la face d'une affaire, ou qui l'interrompent. Le mariage ſeroit desja fait, ſans la guerre qui eſt *intervenuë*, ſans un procés qui a diviſé la famille.

INTERVENIR, ſignifie auſſi, Interpoſer ſon autorité. Les Princes avoient des differens qui les auroient ruinez, ſi l'autorité Royale n'y fuſt *intervenuë* pour les accorder.

INTERVENIR, ſe dit auſſi de tous les arreſts, jugemens & reglements qui viennent de la part des Juges ou des Superieurs. Il eſt *intervenu* ſentence adjudicative des concluſions du demandeur, *intervenu* arreſt confirmatif de la ſentence. il eſt *Intervenu* decret de priſe de corps contre luy.

INTERVENU, UE. part. & adj.

INTERVENTION. ſubſt. fem. Terme de Palais, Action par laquelle on ſe rend partie en une affaire. Il faut faire recevoir & regler ſa Requeſte d'*intervention*, avant que d'y faire prononcer. fournir des moyens d'*intervention*, mettre en eſtat ſon inſtance d'*intervention*.

INTERVENION, ſe dit auſſi de ceux qui parlent dans les contracts, qui les ſouſcrivent, quoy qu'ils ne ſoient pas les principaux contractans. Il n'auroit pas preſté ſon argent à un tel, ſans l'*intervention* de ſon pere qui s'eſt rendu caution.

INTESTAT, ATE. adj. Qui meurt ſans faire teſtament. Autrefois ceux qui mouroient *inteſtats* eſtoient tenus pour damnez & pour infames. Car comme par les Canons des Conciles on eſtoit tenu d'appliquer en œuvres pieuſes une partie de ſes biens, que Matthieu Paris dit eſtre du moins la dixiéme pour le ſalut de ſon ame, celuy-là eſtoit reputé en avoir abandonné le ſoin, qui avoit manqué à faire un teſtament & des legs pieux. On a commandé en quelques Conciles aux Preſtres d'exhorter les moribonds à donner une partie de leurs biens à l'Egliſe, ou aux pauvres: ce qui a eſté ſi avant, qu'on denioit l'abſolution & le viatique à ceux qui ne deferoient pas à leurs exhortations, de ſorte qu'ils ne mettoient point de difference entre ces *inteſtats* & les deſeſperez qui s'eſtoient procuré la la mort, & on les privoit de ſepulture. Cela donna lieu à un arreſt du 19. Mars 1409. rapporté par Paſquier, qui fait deffenſes à l'Evêque d'Amiens d'empêcher comme il faiſoit la ſepulture des decedés *ab inteſtats*. Voyez Du Cange qui traitte amplement cette matiere, & qui témoigne que tous les biens meubles de ceux qui eſtoient morts ſans confeſſion & ſans avoir receu le viatique, & ſans avoir fait des aumoſnes par leur teſtament, quoy qu'ils fuſſent morts de mort ſubite, eſtoient confiſquez au profit des Seigneurs, & en quelques lieux au profit des Evêques. On en voit encore quelques veſtiges dans les anciennes Coûtumes de Normandie.

INTESTIN, INE. adj. Qui eſt en dedans. La terre a des feux, des vents *inteſtins* qui cauſent les tremblements de terre. c'eſt la chaleur *inteſtine* qui produit les vapeurs qui font les metaux & les mineraux, & qui les cuit.

INTESTIN, ſe dit auſſi en parlant des maux dont les cauſes ſont cachées. Il a une fievre *inteſtine*. ectique qui le mine, qui le fait mourir. il a une douleur *inteſtine* dont on ne voit aucune cauſe apparente.

INTESTINE, ſe dit auſſi figurément en choſes morales. Cet Eſtat eſt deſchiré par une guerre *inteſtine*, c'eſt à dire, civile. les vices *inteſtins*, comme l'hypocriſie, ſont les plus difficiles à guerir. cet homme a quelque paſſion, quelque affliction *inteſtine* qui le rend chagrin, qu'il ne veut deſcouvrir à perſonne.

INTESTIN. ſ. m. Terme de Medecine. C'eſt ce que le peuple appelle *boyau*, qui eſt un corps long, rond & creux qui va depuis le ventricule juſqu'au bout de l'anus, qui eſt tortillé en divers plis, tours & retours. Les *inteſtins* ſervent à digerer, à purifier, à diſtribuer le chile au foye, & à vuider les excrements. C'eſt une ſubſtance charnuë en dedans, & membraneuſe par dehors, couverte de trois tuniques, qui a une infinité de veines, d'arteres, de nerfs & de filaments. Les *inteſtins* ont pluſieurs feuillets en dedans & en travers qui retiennent le chile, pour achever de le cuire, & de le convertir en une humeur blanche qu'ils expriment à pluſieurs repriſes, lorſque par la reſpiration toutes les entrailles ſont remuées, & que les veines meſaraïques le ſuccent. Les *inteſtins* ont ſept fois la hauteur d'un homme, ou ſelon Hippocrate, treize coudées. L'*inteſtin*, quoy que continu, ſe diviſe en ſix *duodenum*, *jejunum*, *colon*, *ileon*, *cæcum* & *rectum*, qui ſeront expliquez à leur ordre. Les trois premiers s'appellent les *inteſtins greſles*; & les trois derniers, les *gros inteſtins*. Les Medecins les appellent en Latin *inteſtina*, & en Grec *entera*, & vulgairement *chordæ*: de là vient qu'on appelle de ce nom les cordes de luth, parce qu'elles ſont faites de boyaux deſſechez.

INTHRONISATION. ſ. f. Miſe en poſſeſſion d'un Prelat dans ſon throſne, dans ſon Siege Epiſcopal. On a fait quelquefois des oppoſitions, des proteſtations à l'*inthroniſation* de quelques Eveſques.

INTHRONISER. v. act. Mettre en poſſeſſion d'une dignité, d'une Prelature. Cet Eveſque a eſté *inthroniſé* avec grande ceremonie, avec grande acclamation du peuple.

INTIMATION. ſ. f. ſignification ou declaration, qu'on fait à quelqu'un par un acte judiciaire. On a fait l'*intimation* de la vente des meubles d'un

d'un tel à un tel jour. on a fait de ſuffiſſantes *intimations* à tous les oppoſans de ſe trouver à l'aſſemblée des creanciers pour la vente d'une terre. toûs les exploits d'aſſignation du Chaſtelet concluent par cette ancienne formule, *o intimation*, qui veut dire, avec declaration qu'on fait du deſſein qu'on a de pourſuivre inceſſamment l'affaire, & d'obtenir ſes avantages. Ce mot vient du Latin *intimatio*, du verbe *intimare*, qui ſignifie, Faire entrer une choſe fort avant, faire connoiſtre, declarer quelque choſe d'une maniere qu'on n'en puiſſe point pretendre cauſe d'ignorance.

INTIMATION, ſe dit plus ordinairement de l'exploit que fait donner un appellant à celuy qui a obtenu ſentence à ſon profit, pour la voir reformer par un Juge ſuperieur. Les *intimations* en la Cour ſe font d'ordinaire en vertu d'un relief d'appel de Chancelerie. Quand l'aſſignation ſe donne par l'autre partie, on l'appelle anticipation.

On appelle, *folle intimation*, celle d'un Juge qu'on a pris à partie en ſon propre & privé nom, quand il n'y a pas lieu, & quand il n'a point privariqué en ſa charge. on condamne toûjours aux deſpens de la *folle intimation*.

INTIME. adj. m. & f. & ſubſtantif. Amy particulier, & à qui on deſcouvre ſon cœur & ſes affaires plus confidemment qu'à tout autre. Enée & Achates, Oreſte & Pilades eſtoient des amis *intimes*. je ſuis joint d'une *intime* amitié, d'une amitié tres-eſtroite, avec cet homme-là, c'eſt mon *intime*.

INTIMEMENT. Adv. D'une maniere, d'une liaiſon tres-eſtroite. Ces deux perſonnes ſont unies tres-*intimement*.

INTIMER. v. act. Signifier & declarer à quelqu'un le jour d'une aſſemblée, ou un acte judiciaire. Les Lettres de Chancelerie portent commiſſion à un Sergent d'*intimer* un tel à certain & competant jour, pour voir dire ou faire telle choſe. On *intime* les oppoſans à la vente des meubles, des fonds, à certain jour pour y aſſiſter & encherir, On les *intime*, pour aſſiſter à une deliberation de creanciers, aſſemblée de parents, &c.

On dit en ce ſens, *intimer* un Synode, un Concile, pour dire, Marquer le jour & le lieu où ſe doit tenir le Synode, l'aſſemblée, afin que tous les intereſſez s'y trouvent. Ce mot vient du Latin *intimare*, qu'on trouve ſouvent en la ſignification de *faire connoiſtre*, *ſignifier*. Menage.

INTIMER. ſignifie plus particulierement, Aſſigner une partie qui a gagné ſa cauſe, pour voir faire reformer la ſentence par un Juge ſuperieur. Ce n'eſt pas aſſez d'interjetter appel d'une ſentence, il faut relever l'appel, & faire *intimer* la partie, la faire aſſigner pour cela.

On appelle *intimer* un Juge en ſon propre & privé nom, quand on l'accuſe d'avoir prevariqué en ſa charge, quand il y a de ſon fait & de ſa faute particuliere qui merite correction. Autrefois on *intimoit* les Juges ſur toutes les appellations, & il falloit qu'ils vinſſent à la Cour pour ſoûtenir leur ſentence.

On dit figurément dans le diſcours ordinaire, Pourquoy m'*intimez*-vous en mon nom, pour dire, Pourquoy vous en prenez-vous amoy! je n'ay point eſté l'auteur de cette affaire, ou je n'y ay donné que m'a voix.

INTIMÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

INTIMÉ, ÉE. ſubſt. ſe dit proprement de celuy ou celle qui ſont aſſignez devant un Juge ſuperieur pour voir juger l'appel d'une ſentence renduë à leur profit. L'appellant & l'*intimé* ſont les deux parties principales en cauſe d'appel. Anciennement on adjournoit directement les Juges en la Cour, pour venir ſouſtenir leurs ſentences à leurs perils & fortunes; & on faiſoit ſimplement ſignifier l'appel à la partie: ce qu'on appelloit proprement *intimation*, qui n'eſtoit autre choſe qu'une denonciation de l'appel; & on adjournoit auſſi-bien les Juges Royaux, que les Juges gueſtrez & pedanées.

INTIMIDATION. ſubſt. fem. Action par laquelle on menace, on fait peur à quelqu'un. Les teſtaments, les donations, les entrées en Religion, & autres actes qui ſe font par violence par *intimidation*, par crainte reverentielle, ſont nuls de plein droit.

INTIMIDER. v. act. Menacer, faire peur à quelqu'un. L'arrivée des nouvelles trouppes à *intimidé* les ennemis, les a fait reculer en arriere. les eſprits foibles ſont aiſez à *intimider*. on a *intimidé* les teſmoins qui ont eſté ouis en cette information, ils ſe ſont abſentez pour n'aller point à la confrontation. il n'y a que l'horreur des ſupplices qui puiſſe *intimider* les malfaiteurs.

INTIMIDÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

INTITULATION. ſ. f. Inſcription qui ſert de tiltre. L'*intitulation* d'un livre ſert beaucoup à le faire debiter.

INTITULER. v. act. Mettre un tiltre à un livre, à un diſcours, pour enſeigner de quoy il traitte. Dans les Privileges d'imprimer des livres, on marque comment ils ſont *intitulez*. un tel ouvrage eſt *intitulé* du nom d'un tel Auteur. Montagne traitte de toute autre matiere que de celle dont il a *intitulé* ſes Chapitres.

INTITULÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

INTOLERABLE. adj. m. & f. Qui ne ſe peut ſouffrir, endurer, tolerer. La gouſte cauſe une douleur *intolerable*. cet homme eſt un ſi grand hableur, qu'il ſe rend *intolerable* à tout le monde. le Libertinage des femmes eſt *intolerable*. les fautes que font les Auteurs contre le bon ſens ſont *intolerables*.

INTOLERABLEMENT. adv. D'une maniere intolerable. Les eſclaves chez les Infidelles ſont tourmentez *intolerablement*.

INTONATION. ſ. f. Action par laquelle un Chœur commence à chanter, à entonner un Pſeaume, un motet. Aprés que la Proceſſion fut rentrée dans l'Egliſe, on ouït les Chantres qui firent l'*intonation* du *Te Deum*. Il ne ſe dit guere hors de cette phraſe.

INTRAITTABLE. adj. m. & f. Eſprit farouche & ſauvage, avec lequel on ne peut agir ni converſer, de qui on ne peut obtenir aucune grace, qu'on ne peut perſuader. L'orgueil, la fierté de ce favori l'ont rendu *intraittable*.

INTREPIDE. adj. m. & f. Qui ne craint point la mort, qui affronte les perils. Un General d'armée doit avoir une ame *interpide*, eſtre froid & tranquille d'eſprit dans une bataille.

INTREPIDITE'. ſ. f. Hardieſſe, aſſûrance dans le peril. La brutalité mene quelquefois auſſi avant dans le peril, que l'*intrepidité*; mais celle-cy marche avec connoiſſance, & l'autre nom.

INTRIGANT, ANTE. adj. Qui a des connoiſſances, qui ſe fourre par tout, & qui avec ſon adreſſe fait les affaires d'autruy, & les ſciennes. Pour faire fortune il faut eſtre fort *intrigant*, afin de trouver des occaſions favorables. cette femme vous pourra faire trouver un bon parri, car

elle a forces connoiſſances, elle a l'eſprit adroit & *intrigant*.

INTRIGUE. ſ. f. Quelques-uns le font encore maſculin. Aſſemblage de pluſieurs évenements ou circonſtances qui ſe rencontrent en quelques affaires, & qui embaraſſe ceux qui y ſont interreſſés. La rencontre d'un portrait, le qui pro quo d'une lettre mal renduë, le mal entendu de quelque rapport, ont cauſé ſouvent de grandes *intrigues*, de grandes brouilleries, des ſujets de tragedie & de farces. Tripaut aſſûre que ce mot ſe dit proprement des poulets qui ont les pieds empetrez parmy des cheveux, & qu'il vient du Grec *en* & de *trix*. comme rapporte Menage.

INTRIGUE, Dans ce ſens, eſt le nœud d'une piece dramatique, ou d'une Hiſtoire Romaneſque, c'eſt à dire, le plus haut point d'embarras où ſe trouvent les principaux perſonnages, qui leur eſt cauſé par l'adreſſe ou la fourbe de quelques perſonnes pratiquées, ou par la rencontre de pluſieurs évenements fortuits qu'ils ne peuvent desbrouiller. C'eſt à la fin de la piece que l'*intrigue* commence à ſe deſnoüer, que les perſonnages commencent à ſe reconnoiſtre, à s'entendre.

INTRIGUE, ſignifie auſſi, Ce qui ſe fait par l'adreſſe & la pratique de certaines perſonnes qui embrouillent les choſes afin d'en profiter. Il s'eſt fait de grandes *intrigues* à la Cour pour deſtruire ce favori, pour en mettre un autre en ſa place. on a ſi bien deſguiſé au Prince la verité, qu'il n'a ſceu desbrouiller, deſvelopper cette *intrigue*, penetrer le ſecret de cette *intrigue*.

INTRIGUE, ſignifie quelquefois une ſimple negociation qui aboutit à quelque traitté, à quelque ligue. Ce Reſident a une *intrigue* ſecrette avec un tel Prince d'Allemagne, il le fera entrer dans la ligue, dans le traitté qu'on projette. ce Cardinal meſnage ſes *intrigues*, ſes connoiſſances, pour faire eſlever ſon patron au Pontificat.

INTRIGUE, ſignifie quelquefois ſimplement, Affaire. Voilà mon procés Jugé & gagné, Dieu mercy, je ſuis hors d'*intrigue*, hors d'affaire. j'ay retiré, mes deniers de cette ſocieté qui eſtoit oberée, me voilà hors d'*intrigue*, en aſſûrance.

INTRIGUE, ſe dit auſſi de cette cabale de gens qui par leurs advis, leurs connoiſſances, leurs adreſſes; ſçavent ombrouiller ou debaraſſer les affaires, & en tirer du profit. Il y a à Paris bien des gens d'*intrigue*, qui vivent d'*intrigue*, qui font des mariages, qui donnent des avis, qui font des affaires à la Cour. cette affaire a reüſſi par l'*intrigue* d'une telle perſonne, c'eſt une femme de grande *intrigue*.

INTRIGUER, *S'intriguer*. v. n. Aller & venir dans le monde, ſe fourrer par tout pour tâcher à faire ou deffaire des affaires, & en tirer du profit. Ce Gaſcon s'eſt ſi bien *intrigué* chez ce Miniſtre, qu'il a attrappé une bonne place de Commis. les revendeuſes qui *intriguent* dans les maiſons ſont dangereuſes, & ſujettes à ſuborner les filles. cet homme eſt fort *intrigué* dans cette affaire criminelle, on le tient complice.

INTRIGUER, ſignifie auſſi, Embrouiller embarraſſer une affaire. C'eſt une telle femme qui a *intrigué* toute cette affaire par la ſuppoſition d'un faux heritier. c'eſt cette intervention qui a *intrigué* cette affaire, qui l'a ſi bien embrouillée qu'on n'y voit goutte. à la Comedie Italienne il y a un bouffon exprés pour *intriguer*, pour faire le nœud, l'embarras de la piece.

INTRIGUÉ, ÉE. part. & adj.

INTRIGUEUR. EUSE. Qui fait des intrigues. Ce mot ſe prend ordinairement en mauvaiſe part, & ſe dit particulierement des courtiers d'amour.

INTRINSEQUE. adj. m. & f. Interieur, occulte. Quand un Philoſophe ne peut rendre raiſon de quelque effet de la nature, il dit que c'eſt une vertu *intrinſeque*, une qualité *intrinſeque*, une qualité occulte.

INTRODUCTEUR, TRICE. ſ. m. &. f. Qui mene, qui conduit, qui donne facilité d'entrer quelque part. Je vous veux mener dans une telle compagnie, je ſeray voſtre *introducteur*, vôtre ſeul merite vous pourroit ſervir d'*introducteur*. Il y a chez le Roy & chez Monſieur des Officiers qui ſont *introducteurs* des Ambaſſadeurs, qui les menent en ceremonie à l'audience.

INTRODUCTION. ſ. f. Conduite, facilité qu'on donne à quelqu'un d'entrer. C'eſt à cet Officier qu'appartient l'*introduction* des Ambaſſadeurs. pour entrer en cette aſſemblée, il faut quelque eſpece d'*introduction*, quelque connoiſſance, quelque occaſion favorable.

On dit en Chirurgie, l'*introduction* de la ſonde dans la veſſie. il a de ſi grandes obſtructions du Ventre, qu'elles empêchent l'*introduction* des remedes dans le corps.

INTRODUCTION, ſe dit auſſi figurément en choſes morales. St. François de Sales a fait un beau livre de l'*introduction* à la vie devote. la pluſpart des Grammaires ſont intitulées *Introduction* à la Langue Latine, Grecque, Hebraïque. On dit, l'*introduction* de cette coûtume, de cette mode.

INTRODUIRE. v. act. Mener, conduire quelqu'un, luy faciliter l'entrée en quelque lieu. On ne ſçait qui a *introduit* cet Officier dans la maiſon de ce Prince. les Gaſcons s'*introduiſent* bien tout ſeuls à la Cour, ils n'ont beſoin que perſonne les *introduiſe* en quelque aſſemblée. les Heretiques ont *introduit* ſouvent les ennemis juſques dans le cœur du Royaume. On *introduit* à l'audience les Ambaſſadeurs en ceremonie

INTRODUIRE, ſe dit auſſi en choſes morales. La Grammaire eſt ce qui *introduit* aux ſciences, la Geometrie aux Mathematiques. C'eſt un tel qui a *introduit* cet uſage, cette couſtume. C'eſt le luxe qui à *introduit* en France tous les deſordres, les vanitez, la paillardiſe, le pillage. On dit auſſi en Poëſie, *Introduire* un perſonnage ſur la ſéne, pour faire quelque repreſentation.

INTRODUIT, ITE. part. paſſ.

INTROITE. ſ. f. Le commencement de la Meſſe, le premier motet que les Chantres entonnent pour commencer une Meſſe haute, ou la premiere priere particuliere de la Feſte que le Preſtre dit quand il eſt monté à l'autel. Dans le Meſſel les *Introïtes* ſont differentes ſelon les jours & les Feſtes de l'année. *Requiem æternam* eſt l'*Introïte* d'une Meſſe des morts. *Quaſi modo* eſt l'*Introïte* de Paſques cloſes. *Reminiſcere*, *Oculi*, *Judica*, *Lætare*, ſont des *Introïtes* qui donnent leurs noms aux Dimanches de Careſme. Ca eſté le Pape Celeſtin qui a introduit l'uſage de dire des Antiennes pour l'*Introïte* de la Meſſe.

INTRUS, USE. adj. Qui s'eſt mis en poſſeſſion d'un Benefice, d'une charge, ſans un tiltre canonique, ou du moins coloré, & ſans autorité de la Juſtice. Celuy qui reçoit quelques fruits d'un Benefice avant que d'en avoir le tiltre, ou en avoir pris poſſeſſion dans les formes, eſt un *intrus*.

Un

Un Devolutaire qui Jouït avant que d'avoir obtenu un Jugement de recreance, eſt un *intrus*, un Officier qui eſt pourveu ſur de faux certificats d'âge, de fauſſes diſpenſes, eſt un *intrus*. Pluſieurs contendans peuvent prendre poſſeſſion d'un Benefice ſans eſtre *intrus*. Il leur ſuffit d'un tiltre coloré quoique par l'évenement il ne s'en trouve qu'un de canonique.

INTRUSION. ſubſt. fem. Jouïſſance d'un Benefice, ou exercice d'une charge ſans avoir un tiltre du moins coloré. L'*intruſion* emporte une incapacité perpetuelle à celuy qui eſt intrus de poſſeder le Benefice. Toute violence, ou autorité privée emporte *intruſion*.

INTUITIF, IVE. adj. Terme dogmatique, qui ſe dit d'une viſion ou connoiſſance claire & certaine de quelque choſe. Les Bienheureux dans la gloire auront une connoiſſance *intuitive* de la Majeſté de Dieu & des miſteres, ils en verront toute l'immenſité.

INV.

INVAINCU. adj. & ſubſt. Qui n'a jamais eſté ſurmonté. Un courage *invaincu*. Corneille a dit dans le Cid,

Ton bras eſt invaincu, mais non pas invinſible.

INVALIDE. adj. m. & f. Bleſſé, eſtropié, vieillard valetudinaire, qui n'a plus la force, ni le moyen de travailler. Le Roy a fait Baſtir un Hoſtel magnifique pour loger & nourrir les ſoldats *invalides*, eſtropiez, qui ne peuvent plus ſervir.

INVALIDE, en terme de Palais, ſe dit auſſi de tout acte informe, ou nul, qui ne peut eſtre mis à execution, ni faire foy en Juſtice. Le ſac de cette partie eſt remply d'actes *invalides*, qui ne peuvent rien prouver.

INVALIDEMENT. adv. Sans validité. Toutes les perſonnes en puiſſance d'autruy qui contractent ſans leur autorité, le font *invalidement*.

INAVLIDITE'. ſ. f. Nullité d'un acte, d'un contract, defaut de formalité. Nonobſtant l'*invalidité* de cette acte on n'a pas laiſſé de le vouloir mettre à execution.

INVARIABLE. adj. m. & f. Ferme, reſolu, conſtant, un brave homme. Un Philoſophe eſt *invariable* dans ſes deſſeins, dans ſes opinions. la fortune a eſté *invariable* pour cet homme-là ſeulement.

INVASION. ſ. f. Action par laquelle on envahit. L'*invaſion* des Gaules par les Barbares. beaucoup de peuples declarent la guerre par une ſubite *invaſion* de quelque place importante.

INVECTIVE. ſ. f. Emportement de paroles, par lequel on blaſme, on deſcrie quelque perſonne, ou quelque choſe. Les parties animées recherchent cet Advocat, parce qu'il eſt fort ſur l'*invective*. Le Predicateur a fait une longue *invective* contre l'hypocriſie. les ouvrages critiques des Auteurs ſont de perpetuelles *invectives*, ils ſont feconds en *invectives*. L'*invective* eſt quelquefois une partie neceſſaire à un Orateur.

INVECTIVER. v. n. Declamer contre quelqu'un, deſchirer ſa reputation. un ſage Preſident doit empeſcher les Advocats d'*invectiver* contre leurs parties. Il ne faut point *invectiver* contre les abſens. On le dit auſſi des choſes. On ne ſçauroit

trop *invectiver* contre le luxe des femmes d'aujourd'huy.

INVENTAIRE. ſ. m. Deſcription & denombrement qui ſe fait pas eſcrit des meubles & papiers qui ſont dans une maiſon. Un Marchand doit tous les ans faire ſon *inventaire* pour voir l'Eſtat de ſes affaires & de ſon negoce. les *inventaires* en forme ſe font par des Notaires avec un Sergent, qui fait la priſée des meubles en preſence d'un legitime contradicteur, d'un tuteur ſubrogé, ou d'un ſubſtitut du Procureur du Roy, pour les mineurs, ou pour les abſents. On doit faire la cloſture d'un *Inventaire* au Greffe de la Juſtice ordinaire. La communauté eſt diſſoluë par la confection & la cloſture de l'*Inventaire*. Ce mot vient du Latin *Inventarium*. L'Ordonnance de 1677. veut que les Marchands ayent un *inventaire* de tous leurs biens mobiliaires & immobiliaires, & de toutes leurs dettes actives & paſſives, & qu'il ſoit renouvellé & recollé de deux ans en deux ans. Il ſuffit qu'il ſoit ſous ſeing privé.

RECOLLEMENT D'INVENTAIRE, Eſt un acte de repreſentation fait des meubles, pour voir s'il eſt conforme à l'*inventaire* qui en a eſté fait. Heritier par benefice d'*inventaire* eſt celuy qui obtient des Lettres de Chancelerie, en vertu deſquelles il fait-faire un fidelle *inventaire*, moyennant quoy il peut ſe mettre en poſſeſſion des biens d'un deffunct, ſans eſtre tenu de ſes dettes que juſqu'à Concurrence des effects contenus en cet *inventaire*, dont il eſt chargé de rendre compte.

INVENTAIRE, eſt auſſi une vente publique ou à l'encan des meubles contenus en un *inventaire* pour en empêcher le deperiſſement. Les curieux, les Frippiers courent les *inventaires*.

INVENTAIRE, en termes de Palais, eſt une piece d'eſcriture qu'on produit dans les procés par eſcrit, tant pour la conſervation que pour l'induction des pieces d'une partie. Il en contient la datte & la ſubſtance en abregé, & la fin pour laquelle on les produit. Il y a des *inventaires* ſervant d'advertiſſement, lequel eſt compris dans le preambule de l'*inventaire*: des *inventaires* de production ſommaire ſur un appointé à mettre. On fait auſſi des *inventaires* de communication, c'eſt à dire, un memoire des pieces dont on donne copie à la partie adverſe. Il s'eſt chargé de mes papiers par un bref *inventaire*, ſuivant un memoire qu'on en a retenu. Quand on rapporte un procés dans les formes, il y a un des Evangeliſtes à coſté du Rapporteur, qui doit eſtre chargé de *l'inventaire* pour verifier les pieces de l'*inventaire*.

On appelle l'*Inventaire* du Treſor des Chartres, les regiſtres qui contiennent le memoire ou l'Extraict du Treſor des Tiltres & papiers du Roy, qui eſt d'ordinaire diviſé en huit volumes, & dont on trouve des copies en pluſieurs Bibliotheques. L'*inventaire* des meubles de la Couronne, eſt celuy dont le Garde-meuble du Roy eſt chargé. L'*inventaire* des Reliques d'une telle Egliſe.

INVENTAIRE, eſt un terme qui a ſervy auſſi de tiltre à pluſieurs livres. L'*inventaire* de Serres ou Abregé de l'Hiſtoire de France. Le pere Monet a intitulé ſon Dictionaire *inventaire* des deux Langues Latine & Françoiſe.

INVENTAIRE, parmy le peuple, eſt un panier plat attaché à la ceinture, qui ſert aux noguettes ou revendeuſes de poiſſon, ou de fruit, pour porter vendre par la ville leurs marchandiſes.

INVENTER. v. act. Produire par la force de

ſon eſprit quelque choſe de nouveau. Il eſt bien difficile d'*inventer*, & aſſez-facile d'imiter. on *invente* tous les jours de nouvelles machines pour élever des eaux, & dans les mechaniques, on ne fait point d'Eſtat d'un Mathematicien qui n'a rien *inventé* de ſon chef. Jubal eſt celuy qui a *inventé* le chant & les inſtruments de Muſique. Tabal-Cain a *inventé* l'uſage du fer, Gen. Chap. 4. ce que les Payens ont attribué à Apollon & à Vulcain.

INVENTER, ſe prend quelquefois en mauvaiſe part, pour dire, Controuver. Il faut eſtre Demon pour avoir *inventé* une ſi noire calomnie. les Advocats diſent ſouvent, C'eſt un fait *inventé* ſur le barreau, *inventé* à plaiſir.

INVENTER, ſignifie quelquefois, Faire une ſimple fiction. Ce Poëte *invente* bien. Il a bien *inventé* cette fable, le ſujet de ſon Poëme. On le dit auſſi d'un Peintre, d'un deſſinateur. le Graveur met au bas de ſa planche, qu'il la *inventée* & gravée.

INVENTÉ, ÉE. part.

INVENTEUR, TRICE. ſ. m. & f. Qui a trouvé le premier quelque choſe, quelque art, quelque ſcience, quelque machine. Rabelais dit que Meſſire Gaſter, qui eſt le ventre, a eſté *inventeur* des arts. un *inventeur* de mode, de mots nouveaux. Sappho a eſté l'*inventrice* des vers Sapphiques.

INVENTEUR, ſe dit auſſi d'un calomniateur qui qui invente des bourdes, des calomnies, & toutes autres choſes odieuſes.

INVENTIF, IVE. adj. Qui a du genie à inventer. cet Artiſan eſt fort *inventif*. les femmes amoureuſes ſont *inventives*.

INVENTION. ſ. f. Subilité d'eſprit, certain genie particulier qui donne la facilité de trouver quelque choſe de nouveau. Ciceron a eſcrit de l'*invention* de l'Orateur. on ne fait point de Cas d'un Poëte qui n'a point d'*invention*. les gens d'*invention* ſe tirent des plus meſchantes affaires. Polydore Virgile a eſcrit de l'*invention* des choſes en huit livres; Paneizels des vieilles *inventions* perduës & des *inventions* nouvelles. Janſon d'Almeloween a fait un Onomaſticon des choſes inventées, où on voit par ordre alphabetique le nom des inventeurs, le temps & le lieu des *inventions*, & les teſmoins qui en parlent.

INVENTION, ſe dit auſſi de la choſe même inventée. L'*invention* de la poudre à canon eſt une *invention* diabolique. l'alcove eſt une *invention* moderne venuë des Mores.

INVENTION, ſignifie auſſi, Deſcouverte d'une choſe cachée. l'*invention* Sainte-Croix eſt une Feſte que fait l'Egliſe le 4. May en memoire de l'*invention* ou de la deſcouverte que fit Sainte Helene mere de Conſtantin de la vraye croix en Jeruſalem, un peu aprés que cet Empereur eut vaincu Maxence en vertu du ſigne de la croix. On fait auſſi la Feſte de l'*invention* des reliques de St. Eſtienne & de quelques autres.

On dit proverbialement, que la neceſſité eſt la mere des *inventions*; qu'un homme vit d'*invention*, pour dire, qu'il n'a point de bien, qu'il vit d'artifice, d'eſcroqueries. On nomme baſſement une *invention*, une choſe dont on ne ſçait pas le nom, ou dont on ne ſe ſouvient pas. Comment nommés-vous cette *invention*-là. Apportez moy cette *invention* qui eſt ſur cette table.

INVENTORIER. v. act. Comprendre en un Inventaire. On a *inventorié* tous les meubles & papiers de cette Maiſon.

On appelle auſſi un papier *inventorié*, quand l'Officier a mis ſur le dos un nemero avec ſon paraphe, pour monſtrer qu'il a eſté compris en un inventaire, & en quel ordre. Ce contract de mariage eſt cotté au dos *inventorié* trois.

INVENTORIÉ, ÉE. part. paſſ.

INVERSE. adj. f. qui ſe dit d'une maniere de faire la regle de trois ou de proportion qui ſemble eſtre renverſée. Car au lieu que d'ordinaire le quatriéme nombre qu'on cherche eſt plus grand que le ſecond auquel il eſt Relatif, dans la regle *inverſe* il eſt plus petit. Exemple, on dit en la directe, ſi trois toiſes de baſtiment couſtent 20. eſcus, combien en couſteront ſix. On trouvera 40. eſcus. Mais en l'*inverſe* on dit, ſi 20. ouvriers font 10. toiſes de baſtiment en 4. jours, en combien de temps 40. les feront ils, On trouvera en deux jours.

INVERSION. ſubſt. fem. Action par laquelle on renverſe, on retourne une choſe Les problemes de Geometrie & d'Arithmetique ſe prouvent ſouvent par l'*inverſion*, en faiſant une regle ou une demonſtration contraire.

INVESTIR. v. act. Conferer à quelqu'un le tiltre de quelque fief, dignité, ou Benefice, ou ratifier & approuver celuy qu'il peut avoir obtenu d'ailleurs. L'Empereur pretend qu'il a droit d'*inveſtir* pluſieurs Princes tant en Allemagne qu'en Italie. Il y avoit autrefois une ceremonie pour *inveſtir* les Prelats. Ce mot vient du Latin *veſtire*, qui a ſignifié *mettre en poſſeſſion*.

INVESTIR, ſignifie auſſi, Commencer le ſiege d'une place, camper une armée tout autour pour en occuper les advenuës, & empêcher que rien n'y entre, ni n'en ſorte. C'eſt la cavalerie qui commence à *inveſtir* une place.

On dit auſſi, que des Archers ont *inveſty* une maiſon, pour dire, qu'ils ſe ſont poſtez autour pour prendre quelque priſonnier.

INVESTIR, en termes de mer, ſignifie, Attaquer un vaiſſeau. Et on dit ironiquement, *Inveſtir* contre terre, pour dire, Faire eſcampe, fuir, gagner la terre.

INVESTIR, ſignifie auſſi, Eſchoüer, toucher à terre, ſoit volontairement, ſoit par la tempeſte. Cette galere a *inveſti* en un tel endroit de la coſte d'Italie.

INVESTIR, ſignifie auſſi, Environner une perſonne, empêcher que d'autres ne l'approchent. Ce malade n'a pû faire de teſtament, il a eſté toûjours *inveſti* d'un nombre de parents & d'heritiers.

INVESTIR, ſe dit auſſi en choſes morales. Cette famille a eſté *inveſtie* & accablée de pluſieurs malheurs tout à la fois. les eaux desbordées, la contagion nous ont tellement *inveſti*, que nous n'oſe rions ſortir de noſtre maiſon.

INVESTITURE. ſ. f. Droit d'inveſtir un fief. Un tel Prince donne l'*inveſtiture* d'un tel Duché. il a pris ſon *inveſtiture* de l'Empereur. l'*inveſtiture* ſe faiſoit autrefois pour ſigne d'une poſſeſſion transferée par la tradition de pluſieurs petites choſes, comme quand on mettoit en poſſeſſion d'un heritage par un Baſton, un gant, un conteau, un morceau du manteau, de bois, de courroye, de ceinture, par la picqueure du poulce, par des clefs, par une broche, par une coupe, un anneau, un gazon, une branche, une paille, par une corne, une eſtrille, & par tout ce qu'on trouvoit ſans ſa main. Celle des Royaumes & des Seigneuries ſe faiſoit par un eſtendart, gonfanon

fanon ou banniere; par une eſpée, un aux, une fleſche, des eſperons. les ſymboles gardoient quelquefois dans le treſor des maiſons, & s'attachoient aux tiltres: Il y a des preuves de toutes ces choſes dans les Hiſtoires receuillies par Du Cange.

INVETERER. v. n. Laiſſer vieillir. Il ne faut pas laiſſer *inveterer* un vilain mal, un ulcere. les maux qui ſont *inveterez* deviennent incurables.

INVETERER, ſe dit auſſi en Morale. Il ne faut pas laiſſer *inveterer* une mauvaiſe habitude. Les pêchez qui ſont *inveterez* dans une ame ſont un grand obſtacle à la grace. la realité des couleurs eſt une ancienne erreur *inveterée* dans l'eſprit du peuple.

INVETERÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

INVINCIBLE. adj. & ſubſt. m. & f. Qui ne peut eſtre vaincu, ni dompté. Ce Prince a un courage *invincible*. L'armée de Xerxes eſtoit ſi nombreuſe, qu'elle ſembloit *invincible*.

INVINCIBLE, ſe dit figurément en choſes morales. Une ignorance *invincible*, eſt celle qu'on ne peut deſtruire. les Indiens ont eu long-temps une ignorance *invincible* de nos myſteres. la difference des langues n'a pas eſté une difficulté *invincible* pour leur converſion.

INVINCIBLEMENT. adv. D'une maniere *invincible*. La demonſtration eſt ce qui perſuade *invinciblement*.

INVIOLABLE. adj. m. & f. Qui ne ſera point violé, ou qui ne le doit point eſtre. Les promeſſes de Dieu ſont *inviolables*. le ſerment doit eſtre une choſe *inviolable* à un Chreſtien. les maris & femmes ſe ſont promis une foy *inviolable*. l'aſyle de l'Egliſe doit eſtre *inviolable*.

INVIOLABLEMENT. adv. Les Princes doivent eſtre jaloux de garder leurs paroles *inviolablement*.

INVISIBLE. adj. m. & f. Qui ne tombe point ſous nos ſens. Les Anges, les demons, toutes les ſubſtances incorporelles ſont *inviſibles*. Les Anciens nous ont fait accroire que l'anneau de Gyges, la pierre d'Heliotrope, rendoit les gens *inviſibles*.

INVISIBLE, ſe dit auſſi de ce qui eſt hors de la portée de noſtre veuë. Les Cometes petit à petit ſe rendent *inviſibles*, parce qu'elles s'eſloignent hors de la portée de nos yeux.

INVISIBLE, ſe dit auſſi de ce qui eſt deſrobé, perdu. Il n'ay perdu de veuë m'a bourſe qu'un moment, elle eſt devenuë *inviſible*.

INVISIBLE, ſe dit auſſi de ceux qui menent une vie cachée, qui ne veulent pas eſtre veux. Le grand Turc eſt *inviſible* à la plus-part de ſes ſujets. il ne ſe laiſſe voir que rarement.

INVISIBLE, ſe dit auſſi des choſes ſecrettes & cachées, dont nous ne pouvons penetrer la cauſe. Il y a un certain charme *inviſible* qui nous attache à noſtre patrie, qui fait que nous y revenons toûjours. Les amants ſont attachez par des chaiſnes *inviſibles*. L'aimant ſe tourne au Pole par une vertu ſecrette & *inviſible*.

On dit proverbialement, qu'une choſe a paſſé par *inviſibilium*, pour dire, qu'elle eſt demeurée *inviſible*, qu'elle a eſté perduë, volée.

INVISIBLEMENT. adv. D'une maniere inviſible. Il a paſſé la nuit *inviſiblement* par m'a chambre, il n'a eſté apperceu de perſonne. les charlatans font paſſer *inviſiblement* une choſe dans une autre. L'ame raiſonnable informe le corps, mais *inviſiblement*.

INVITATION. ſ. f. Ceremonie qu'on fait pour prier des parſonnes conſiderables de ſe trouver à quelque action ſolemnelle. L'*invitation* des Cours Souveraines pour aſſiſter à un *Te Deum*, ſe fait par les Officiers des ceremonies.

INVITATOIRE. ſ. m. Terme de Breviaire. C'eſt le Pſeaume. *Venité exultemus*, qu'on dit au commencement de Matines pour inviter le peuple à loüer Dieu. Le dernier verſet ſe change ſuivant la qualité des jours & des Feſtes: Et ainſi on dit qu'il faut prendre *l'Invitatoire* du commun ou du propre des Saincts, en parlant de ce verſet different qu'on y adjouſte.

INVITER. v. act. Convier quelqu'un à quelque Feſte, à quelque ceremonie. Les parents ſont choquez, lors qu'on fait des nopces, & qu'on ne les *invite* pas en ceremonie. Tous les Ambaſſadeurs des Princes eſtrangers furent *invitez* de ſe trouver à ce *Te Deum*, à ce feſtin royal, à cette entrée.

INVITER, ſe dit figurément en choſes morales. L'eſpoir de l'éternité qui nous eſt promiſe nous doit *inviter*, exciter à bien vivre. cette eau claire *invite* les paſſans à s'en des alterer. La gloire *invite* les gens genereux à s'expoſer pour leur Prince.

INVITÉ, ÉE. part. & adj.

INVOCATION. ſ. f. Action par laquelle on adore Dieu, on l'appelle à ſon ſecours. Toutes les grandes ceremonies Chreſtiennes commencent par l'*invocation* du Saint Eſprit, par le *Veni Creator*.

INVOCATION, ſe dit auſſi des Saints dont on demande l'interceſſion auprés de Dieu. Toutes les Egliſes ſont dediées à Dieu ſous l'*invocation* d'un ſaint particulier.

INVOCATION, ſe dit auſſi des faux Dieux & des Demons. Les idolatres ont fait des *invocations* à des Dieux de bois & de pierre, qui ne les pouvoient ſecourir. Un Poëte ne fait gueres de grands ouvrages, ſans une particuliere *invocation* des Muſes. L'*invocation* des Demons que font les Magiciens a eſté condamnée de tous les hommes.

INVOLONTAIRE. adj. m. & f. Qui ſe fait par force, contre la volonté, malgré ſoy. Tout contract ou teſtament qui eſt *involontaire* ou forcé eſt de nulle valeur.

INVOLONTAIRE, ſe dit auſſi des mouvemens naturels qui ſe font independemment de noſtre volonté. La digeſtion eſt une action *involontaire*, qui ſe fait dans l'eſtomac.

INVOLONTAIREMENT. adv. Qui ſe fait par force, ou ſans la participation de noſtre volonté.

INVOLUTION. ſubſt. fem. Qui enferme en ſoy pluſieurs difficultez, ou conſequences. Les parties ont bien fait de tranſiger, car elles alloient entrer en une grande *involution* de procés. quand on veut trop approfondir les myſteres, on eſt en danger de tomber dans une grande *involution* de difficultez.

INVOQUER. v. actif. Reclamer l'aide d'une puiſſance ſuperieure. Ce fut Enos fils de Seth qui commença d'*invoquer* le nom du Seigneur, Geneſe Chap. 4. l'Egliſe Romaine *invoque* la Vierge & les Saints pour avoir leur interceſſion. Les Orateurs *invoquent* le Prince, les Juges, les auditeurs devant les quels ils haranguent. Les Preſtres des faux Dieux les *invoquoient* ſur tout quand il falloit rendre des oracles.

Les

Les Poëtes *invoquent* ſouvent les Muſes inutilement.

INVOQUÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

INUSITÉ, ÉE. adj. Qui n'eſt point encore en uſage, ou qui y a eſté autrefois, & qui n'y eſt plus. Il y a pluſieurs couſtumes en Orient qui ſont *inuſitées* parmy nous. on l'a battu, on luy a fait un traittement barbare & *inuſité*. les Orateurs ne ſe doivent point ſervir de vieux mots, de mots eſtrangers & *inuſitez* ſans grande precaution.

INUTILE. adj. m. & f. Qui ne ſert de rien, qui n'apporte aucun profit. Il ne faut point s'appliquer à des ſciences vaines & *inutiles*, comme la Judiciaire. quoy que nous faſſions pour Dieu, nous ſerons toûjours des ſerviteurs *inutiles*. c'eſt dommage que cet Officier ſoit *inutile*, qu'il manque d'employ. On fait bien des pas, des ceremonies *inutiles*. les babillards diſent bien des paroles *inutiles* ou oiſeuſes.

INUTILEMENT. adv. D'une maniere inutile. Bien des gens ſe tuent l'Eſprit & le corps, & travaillent *inutilement*. vous me priez *inutilement*, en me demandant une injuſtice.

INUTILITÉ. ſ. f. Qualité de ce qui eſt inutile. L'*inutilité* de cette ſcience m'a deſgoûté de l'apprendre.

INVULNERABLE. adj. m. & f. Qui ne peut eſtre bleſſé. Les Poetes ont feint qu'Achilles eſtoit *invulnerable*, excepté par le talon. Il y a des gens ſi ſots; qu'ils achetent des caracteres pour ſe rendre *invulnerables*.

JOB.

JOB. ſubſt. m. C'eſt le nom d'un Sainct du Vieux Teſtament, propoſé pour un exemple de fermeté & de patience. Ce nom a produit ces phraſes en noſtre langue. Il eſt pauvre comme *Job*. Il faudroit avoir une patience de *Job* pour ſouffrir ce valet. On dit auſſi au diminutif, *Jobelin* & *Jobet*.

JOC.

JOCRISSE. ſ. m. Terme injurieux & populaire, qui ſe dit en cette phraſe proverbiale, C'eſt un *Jocriſſe* qui mene les poules piſſer, en ſe mocquant d'un homme qui s'amuſe aux menus ſoins du meſnage, qui eſt foible & avare.

JOI.

JOIGNANT. Prepoſition. Qui eſt auprés, qui joint, qui touche, qui borne quelque choſe. Cet heritage eſt *joignant* le grand chemin, tout *joignant* la riviere. vous ſçavez le logis d'un tel, je demeure tout *joignant*.

JOIGNANT, ANTE. adj. Attenant, tout auprés. Sa maiſon eſt *joignante* à la mienne, nous avons un mur mitoyen. il a acheté deux heritages qui ſont *joignants* ſon chaſteau.

JOINDRE. v. act. Lier, aſſembler deux choſes enſemble, ou faire qu'elles ſe touchent. Cette menuiſerie eſt faite, il n'y a plus qu'à l'aſſembler, à en *joindre* les pieces enſemble. quand on prie Dieu, on *joint* les mains. on a *joint*, on a relié enſemble les deux Tomes de ce Livre. Ce mot vient du Latin *jungere*.

JOINDRE, ſignifie auſſi, Faire un tout de pluſieurs parties qu'on meſle l'une avec l'autre. Par l'addition on *joint* pluſieurs ſommes enſemble pour

en faire une totale. La Seine & l'Yonne ſe *joignent* à Montereau. il a acheté cette terre, parce qu'elle eſtoit à ſa bienſeance, qu'elle *joignoit* la ſienne. ces deux baſtions ſe *joignent* par une courtine.

JOINDRE, ſe dit auſſi des choſes qui ont du mouvement, & qui ſe trouvent enſemble. Les deux armées ſe doivent *joindre* à un tel rendés-vous. ces Princes ſe ſont liguez & ont *joint* leurs forces enſemble. ſi ce General peut *joindre*, attraper les ennemis, il les deffera ſans doute. c'eſt un homme qui évite ma rencontre, que je ne puis *joindre*, à qui je ne puis parler: un courrier a bientoſt *joint* un Meſſager, quand on le deſpêche aprés.

JOINDRE, en termes de Palais, ſe dit de pluſieurs inſtances, procés, ou demandes, qu'on ordonne eſtre miſes enſemble pour les inſtruire, & juger par un même arreſt. Les appellations verbales ſont toûjours *jointes* aux procés par eſcrit. quand on évoque des inſtances connexes, c'eſt pour les *joindre*. quand on *joint* une requeſte de proviſion au principal, on en deboute tacitement. On dit auſſi d'un Procureur fuyard, qu'on ne le peut faire *joindre*, qu'on ne le peut faire approcher pour plaider une cauſe, pour faire l'inſtruction d'un procés. On dit auſſi d'un arbitre, qu'il eſpere de faire *joindre* les parties, de les faire demeurer d'accord de quelques accommodements.

JOINDRE, ſe dit figurément en Morale, en parlant des liaiſons d'amitié d'alliance, &c.

Joignons d'un ſacré nœud ma famille & la voſtre,

dit Corneille dans le Cid. les freres ſont *joints* d'amitié naturellement. une ſocieté *joint* les perſonnes d'intereſt. Les Romains avoient *joint* à la Puiſſance Imperiale la Sacerdotale. il faut *joindre* l'experience au raiſonnement pour bien reüſſir en Phyſique; les vertus morales avec les intellectuelles. *joignez* vos prieres aux miennes. heureux qui peut *joindre* l'utile & l'honneſte.

JOIGNÉS, ſe dit quelquefois abſolument par forme de tranſition. *Joignés* à ces raiſons l'uſage eſtabli. *Joignés* à cela ces conſiderations.

JOINDRE, ſe dit quelquefois ſubſtantivement. Quand ce fut au *joindre*, à executer cette entrepriſe, il ſaigna du nez.

On dit proverbialement parmy le peuple, il faut *joindre* nos bribes enſemble, pour dire, Il faut ſoupper enſemble, & porter chacun noſtre ſoupper.

JOINT, OINTE. particip. & adj. Uny, aſſemblé, Lié avec quelque autre. Les trouppes Allemandes ne ſont jamais *jointes* que bien avant dans la campagne. cette cloiſon eſt bien *jointe*, bien aſſemblée. il l'ay prié à *jointes* mains de cette grace. il ſe vante de ſauter à *joints* pieds ſur cette table.

Au Palais on dit un appointement en droit & *joint*, lors qu'on appointe une cauſe, & qu'on y *joint* quelques incidents. Cette requeſte a eſté *jointe* au procés, pour en jugeant y avoir tel eſgard que de raiſon. Dans les qualités d'un jugement criminel, aprés celles du complaignant, on met toûjours, le Procureur du Roy *joint*. *joint* les moyens de nullité, & la production nouvelle: ce ſont des clauſes d'un appointement de concluſion.

JOINT, ſe dit auſſi en Morale. Ils ſont *joints* par mariage, *joints* d'amitié, *joints* d'intereſt.

JOINT. ſ. m. Le lieu où deux choſes ſe joignent. Cette maçonnerie eſt ſi belle, qu'en ne voit point le *joint* des pierres. Les *joints* montants, ſont les

intervalles qui ſont entre les pierres poſées les unes aupres des autres. les *joints* des lits ſont ceux qui ſont entre les pierres poſées les unes ſur les autres.

JOINT, ſe dit auſſi de la diverſe maniere des aſſemblages des pieces de menuiſerie & de charpenterie, comme *joints* quarrez, à onglet, d'aboüement, à queuë d'aronde, &c. on dit auſſi qu'un homme a eſté bleſſé au deſſus du *joint* de l'eſpaule, de l'endroit où les os ſe joignent. on a de la peine à trouver le *joint* des oiſeaux de riviere pour les deſpecer.

JOINT-QUE. Particule conjonctive qui ſert de tranſition, & particulierement dans les eſcritures du Palais, qui ſignifie, Adjoutez à cela.

JOINTE'. adj. Terme de Manége. Un Cheval *Long-jointé*, eſt celuy qui a le paturon Long, Effilé & pliant; & *court-jointé*, celuy qui a le paturon court.

JOINTE'E. ſ. f. Meſure de grain qu'on peut prendre avec les deux mains, quand on les joint enſemble pour faire un creux. On porte une *jointée* de bled à un bourgeois qui en veut acheter pour ſervir de monſtre.

On tient qu'une *jointée* de féves ou de froment miſes parmy l'avoine des chevaux, les engraiſſe.

JOINTURE. ſubſt. fem. L'endroit où ſe fait un aſſemblage, & particulierement celuy des os. Cet inſtrument eſt ſi bien ſoudé, ſi bien limé, qu'on ne voit point la *jointure* des pieces. La goutte ſe noüe dans les articles, dans les *jointures* du corps.

JOL.

JOLI, IE, adj. & ſubſtantif. Mediocrement beau, agreable par ſa gentilleſſe, par ſes manieres. Cette femme eſt *jolie*, bien priſe dans ſa taille. ſon humeur eſt *jolie*, enjoüée, careſſante. C'eſt mal loüer une femme, un baſtiment, un ouvrage de leur donner du *joli*. le *joli* eſt le coûſin germain du laid. on dit, qu'une choſe paſſe le *joli*, pour dire, qu'elle eſt belle. Menage tient que ce mot vient de *julius*, derivé du Grec *joulos*, qui ſignifie *prima lanugo*, ou plutoſt de *jovialis*, parce qu'on a dit autrefois *jouli*.

JOLI, ſe dit auſſi des animaux, & des choſes inanimées. Voilà un *joli* roſſignol, une *jolie* chienne, un *joli* cabinet, un *joli* meuble, un habit fort *joli*, une *jolie* garniture. Ceux qui vendent des verres crient par les rues, verre *joli*.

JOLI, ſe dit auſſi en Morale, de l'eſprit, & de ſes productions, particulierement des petits ouvrages. Catulle eſtoit un *joli* eſprit, Voiture a fait quantité de *jolis* rondeaux, & ſonnets, de *jolies* lettres. Les François excellent à faire de *jolies* chanſons, de *jolis* airs. cet eſcolier a bien profité, il s'eſt fait *joli* garçon.

On dit proverbialement & ironiquement, qu'un homme s'eſt fait *joli* garçon. Lors qu'il s'eſt ruiné par la desbauche. On le dit auſſi en pluſieurs autres choſes qu'on veut meſpriſer. Voilà un *joli* entretien, un *joli* compliment à me faire.

JOLIET, ETTE. adj. diminutif de *joli*.

Mon Dieu qu'elle eſt *joliette*,
L'oſerois-je aimer,

dit une vieille chanſon.

JOLIMENT. adv. D'une maniere jolie. Ce cavalier fait *joliment* des vers, chante *joliment*. cette fille danſe *joliment*, joüe du luth fort *joliment*, fort proprement.

JOLIVETEZ. ſ. f. Actions jolies que font les enfans. Les peres ne ſe laſſent point de faire admirer aux autres les *jolivetez* de leurs enfans, leurs gentilleſſes.

JOLIVETÉ, ſignifie auſſi des bigeous artiſtes & bien travaillez, qui ſervent à parer les cabinets. Le plus grand trafic qu'on fait en Orient, c'eſt des *jolivetez* d'Europe.

JOM.

JOMBARBE, ou *Joubarbe*. ſ. f. Herbe qui reſſemble à l'artichaud. La grande *joubarbe* a eſté appellée des Anciens *aizoon* ou *ſempervivum*, parce qu'elle a des feuilles toûjours verdes. ſes tiges hautes d'une coudée & plus, ſont graſſes, verdes & groſſes comme le pouce, & fenduës comme le titymale. ſes feuilles ſont graſſes, charnuës & longues comme le pouce. Elles ſont faites comme une langue, dont les plus baſſes ſont recourbées contre terre. Celles de deſſus ſont droites & entaſſées l'une dans l'autre en forme de pomme ou d'un artichaut. Elle vient auſſi ſur le couvert des maiſons. On l'appelle encore en François *ouïe*, & en Latin *ſedum majus*. On tient que ce mot vient de *Jovis barba*, ou de *Jovis herba*.

Il y a auſſi une petite *joubarbe*, qu'on appelle *joubarbe des vignes*, & autrement *féve eſpaiſſe*, *repriſe*, ou *cicotrin*, & en Latin *craſſula minor*, *faba craſſa*, *fabaria illecebra*, & par Nicolas Florentin, *vermicularis*. C'eſt une plante ſemblable au pourpier en tige & en feuilles, qui en porte deux coſte à coſte comme des ailes, & qui a ſix ou ſept branches couvertes & entaſſées de feuilles bleuës, groſſes, gluantes & charnuës. Sa fleur eſt jaune ou blanche, & elle croiſt dans les terres cultivées. La plus-part croyent que c'eſt le *telephium* de Dioſcoride.

Il y a une autre eſpece de *joubarbe* dentelée à fleurs blanches, dont la figure ſe trouve dans les Memoires de l'Academie des Sciences.

JON.

JONC. ſubſt. maſc. Herbe qui croiſt dans les prez & dans les marais, qui eſt menuë, haute & ſeche, qui ne vaut rien à faire du foin. Les prez qui ſont trop humides ſont ſouvent remplis de *jonc*, on ne fait point d'eſtat de leur herbe, on y fait des rigoles, des ſeignées, pour empêcher qu'il n'y croiſſe des *joncs*. on fait des balais de *jonc*, des paniers de *jonc*. les figues s'envoyent dans des cabats de *jonc*. il vient des nattes de *jonc* de Hollande, qui ſont fort propres. Les navires des Chinois n'ont que des voiles de *jonc*. Ce mot vient du Latin *juncus*, ainſi dit, *quòd ipſius uſus ſit ad juncturas potiſſimus*, parce qu'on s'en ſert principalement pour lier, pour attacher une choſe à une autre.

Il y a une ſorte de *jonc* qui porte de belles fleurs. Il y en a de liſſez, & d'autres pointus; les uns ſteriles, les autres qui ont une graine noire & ronde.

Il y a auſſi un *jonc* odorant, qui eſt une drogue d'apothicaires qu'on appelle autrement *paſture de chameau*. Voyez *ſchænanthum*.

On dit proverbialement d'une perſonne de belle taille, & qui ſe tient fort droite, qu'elle eſt droite comme un *jonc*. On dit auſſi d'un glorieux qui ne ſe baiſſe point pour faire la reverance, qu'il s'eſt tenu droit comme un *jonc*.

JONC, eſt auſſi une eſpece de bague qui le plus ſouvent n'a point de chaton, & qu'on ne met guere que pour accompagner & en arreſter une autre.

JONC ou *Jonce*, eſt le nom qu'on donne à une eſpece de vaiſſeau fort léger dont on ſe ſert dans les Indes Orientales, & ſur tout le long des coſtes de la Chine.

JONCHE'E. ſubſt. fem. Herbes, fleurs ou joncs qu'on eſpanche ſur la terre & ſur le pavé pour le couvrir, quand on veut faire honneur au paſſage de quelques perſonnes. Les Juifs firent des *jonchées* de Palme à l'entrée de JESUS-CHRIST en Jeruſalem. on fait des *jonchées* d'herbes fines devant la Proceſſion du Saint Sacrement.

JONCHÉE, eſt auſſi un fromage fait de lait fraiſchement caillé & eſgouté dans des petits paniers faits d'oſier ou de *joncs*. En Latin *juncata, eò quòd fit juncis involuta*.

JONCHER. v. act. Eſpandre des herbes, joncs, ou fleurs dans des ruës, ou ſur des paſſages, en quelque feſte ou ſolemnité.

JONCHER, ſe dit figurément des choſes ſemées & eſpanduës çà & là ſur des plaines, ſur un plancher. Aprés cette d'eſroute la campagne fut toute *jonchée* d'armes, de bagage, de morts. le plancher eſtoit tout *jonché* de l'argent qui eſtoit tombé de ſa poche, des grains qui eſtoient tombés de ce ſac troüé.

JONCHETS. ſubſt. maſc. Petits baſtons menus dont on fait une ſorte de jeu dont Ovide fait mention. Ce mot vient de ce qu'on y joüoit autrefois avec de petits brins de jonc, & depuis on s'eſt ſervi de petits brins de paille, & maintenant d'yvoire.

JONCTION. ſ. f. Action par laquelle on unit, on joint deux choſes enſemble. La *jonction* des Meres Oceane & Mediterranée qu'on croyoit impoſſible, s'eſt faite par le canal Merveilleux du Languedoc. La *jonction* de la Seine à la Marne ſe fait vers Charenton. La *jonction* des armées ſe doit faire un tel jour. dans toutes les affaires criminelles on demande la *jonction* du Procureur d'office, du Procureur du Roy. On ne fait point de *jonction* de procés, qu'on n'adjoute, Sauf à desjoindre, s'il y eſchet.

JONGLER. v. n. Vieux mot qui ſignifioit autrefois, Faire des ſubtilitez, des ſauts perilleux, & des tours de paſſe-paſſe pour amuſer & divertir le peuple. Ce mot vient de Picardie où il eſt encore en uſage. En Latin *jocari, jocare, joüer*.

JONGLEUR. ſ. m. Charlatan qui amuſe le peuple avec des ſubtilités, des ſauts & des tours de main. Il y a eu auſſi autrefois des Poëtes qui ne faiſoient que de petits Poëmes, & des porteurs de rogatons qu'on a appellé des *jongleurs*; & les premiers *jongleurs* eſtoient des Meneſtriers qui chantoient avec la vielle ou la harpe au diſner des Grands. On les a appellez auſſi *Jongleours*, ou *Jugleurs*. On a meſpriſé les *Jongleurs* vers le temps de Philippe Auguſte, parce que les Trouveres ou Poëtes qui leur fourniſſoient des vers & des ſujets pour chanter commencerent à leur manquer; deſorte que n'ayant plus alors à dire que des bourdes, on appella *jonglerie* une menterie; & on dit *jongler* ou *jangler*, pour dire, *mentir*. Fauchet. Cet mot vient du Latin *joculator*. ou *jugulator*.

JONIQUE. adj. maſc. Terme d'Architecture. C'eſt le troiſiéme des cinq Ordres d'Architecture, qui eſt diſtingué des autres particulierement parce qu'il a des volutes ou des cornes de belier en ſon chapiteau, & que le fuſt des colomnes eſt ordinairement cannelé. Il a ſes meſures particulieres, & on tient qu'il eſt plus mignard, & qu'il a de lanalogie avec la repreſentation des figures de femmes.

On appelle auſſi dans la grammaire Greque le Dialecte *Ionique*, une maniere de parler particuliere aux Ioniens.

JONQUILLE. ſubſt. fem. Fleur odoriferante, blanche ou jaune, qui vient ſur une tige comme les narciſſes, & qui fleurit en Mars. On fait des parfums, des poudres, des pommades, des eaux, des eſſences de *jonquilles*. Des gands de *jonquille*, ce ſont des gands parfumez avec des *jonquilles*.

JONTEREAUX. ſubſt. maſc. Terme de Marine. Ce ſont des pieces de bois qui entrent en la conſtruction de l'eſperon du vaiſſeau, qui ſervent à faire les aſſemblages des ſurpes ou baluſtres de l'avant.

JOT.

JOTA. ſ. m. C'eſt au propre un petit *j* dont ſe ſervoient les Grecs, mais en François il ſignifie une petite particule de quelque choſe. Je vous livre cét ouvrage complet, il n'y manque pas un *jota*. L'Eſcriture dit auſſi, que toutes les Propheties s'accompliront, & qu'il ne s'en manquera pas un *jota*.

JOTTE. ſ. f. Herbe potagere. C'eſt une eſpece de bette, de poirée.

JOU.

JOUAILLERIE. ſ. f. Marchandiſe de bigeoux & des pierreries; comme auſſi l'art de les tailler, & de les mettre en œuvre. Il faut avoir bien du fonds pour trafiquer en *joüaillerie*. c'eſt un art bien delicat que la *joüaillerie*.

JOUAILLIER, ERE. ſ. m. & f. Marchand ou Marchande qui trafiquent de joyaux, ou l'Artiſan qui les taille, qui les met en œuvre. Les Orfevres ſont Marchands *Joüailliers*. C'eſt Louis de Berquen qui a appris aux *Joüailliers* l'art de tailler les pierreries avec la poudre de diamant en 1476. & auparavant on les portoit bruts, à ce qu'a eſcrit Robert de Berquen *Joüaillier* ſon petit-fils. Les *Joüailliers* ne peuvent tenir boutique, qu'ils ne ſoient examinez ſur la touche, pour ſçavoir toucher ce qu'ils vendront ou recevront; & cet examen ſe doit faire en la Cour des Monnoyes.

JOUANT, ANTE. adj. Qui aime à joüer. Cette femme a l'ame *joüante*, a grande attache, a grande inclination, pour le jeu.

JOUE. ſ. f. Partie du viſage qui s'eſtend des deux coſtez du nez juſqu'aux oreilles, & depuis les temples juſqu'au menton. Les Medecins diviſent la *joüe* en deux parties, & appellent la *pomme*, ou le *pommeau*, la ſuperieure qui eſt un peu eſlevée en boſſette entre le nez & l'oreille au deſſous des yeux, & qui eſt le ſiege de la pudeur, parce qu'elle rougit: & ils appellent *bouffe*, & en Latin *bucca*, la partie inferieure qui eſt plus laſche, qu'on enfle de vent quand on veut: c'eſt la *joüe* proprement dite. Du Cange derive ce mot de *gena*, mot de la baſſe Latinité. Les Piccards diſent encore aujourd'huy *jenes*. Les femmes ſe fardent les *joüës* avec du rouge. la pudeur luy a mis un beau vermillon ſur les *joüës*. il vient ſouvent des fluxions ſur les *joüës*. un ris agreable forme une petite foſſette ſur la *joüe*. Donner ſur la *joüe*, c'eſt

Doc-

Donner un ſoufflet: l'Evangile en ce cas conſeille de tendre l'autre *joue* pour en recevoir un autre. Ce mot vient du Latin *gena*, qui ſelon Iſſidore vient du Grec *geneion*, qui ſignifie, la *barbe*, parce que les joues ſont les parties du viſage où vient la barbe. Les Grecs appellent le menton *genys*, pour la même raiſon.

On dit, Coucher en *joue*, pour dire, Viſer à quelque but pour y atteindre avec une arme à feu qu'on approche de ſa *joue*. On dit auſſi au figuré, Coucher en *joue* quelque choſe, quand on fait ſes efforts pour l'obtenir.

On dit d'un levrier qui a pris un liévre par le corps, qu'il s'en bat les *joues*: & figurément d'un homme qui meſpriſe quelque remonſtrance, on dit qu'il s'en bat les *joues*.

On dit proverbialement d'un homme qui a mangé ſon bien en desbauche, qu'il s'en eſt donné par les *joues*.

JOUER. v. act. Faire quelque choſe agreable, qui donne du plaiſir, du divertiſſement. Les enfans ſe *jouënt* avec leurs hochets, avec leurs poupées. les peres & meres ſe *jouënt* avec leurs enfans, en font leurs poupées, ſe meſlent dans leurs Plaiſirs. ceux du moyen âge *jouënt* à de petit jeux, au ſabot, aux oſſelets, à la Madame, ils contrefont les grandes perſonnes. les chiens & les chats *jouënt* avec leurs petits, avec une balle, &c. Ce mot vient du Latin *jocari*.

JOÜER, Preſque en ce ſens ſignifie, Travailler, mais avec peu de peine, fort à ſon aiſe. Vous croyez ce travail penible, je le fais en me *joüant*. ce Crocheteur ne fait que ſe *joüer* en portant 20. fagots.

JOÜER, ſe dit auſſi en parlant de toutes ſortes de jeux. *Joüer* aux fleurs, aux proverbes. *jouer* à la Paulme, au Billard, aux Eſchets, aux Dames, aux Cartes, au Hoc, à la Baſſette, au Berlan, &c. *joüer* gros jeu. *joüer* jeu de garniſon. *Joüer* de ſon reſte, à quitte ou à double, c'eſt à dire, Mettre tout au haſard, ſe piquer au jeu. *Joüer* de malheur, c'eſt, Perdre continuellement. Donner à *joüer*, c'eſt, Tenir Brelan, Academie, & tirer pour cela tribut des joüeurs. On dit, Faire *joüer* quelqu'un en quelque jeu, comme à la Beſte ou à l'homme, quand on commande aux autres de *joüer*; & on eſt obligé alors de gagner, ou de doubler le jeu.

JOÜER, ſe dit figurément en Morale d'un bon nombre d'actions de noſtre vie, à cauſe des metaphores tirées de pluſieurs ſortes de jeux. Ainſi on dit *Joüer* au Roy dépouillé, pour dire, qu'on vole, pille, qu'on ruine quelqu'un, que chacun emporte ſa piece. On dit, *Joüer* aux barres, quand deux perſonnes ſe vont chercher reciproquement & en même temps, & ne ſe rencontrent point. On dit, qu'un homme *joüe* des gobelets, non ſeulement au propre, mais auſſi quand il vſe de quantité de ſoupleſſes & d'artifices pour tromper, & pour deguiſer une affaire. On dit auſſi, qu'il *joue* d'adreſſe, de fineſſe, qu'il *joue* au plus fin, qu'il *joue* à jeu ſeur, quand il vient à bout de ſes deſſeins par quelque voye que ce ſoit. On dit auſſi, qu'on va *joüer* des couteaux, quand on eſt preſt à ſe battre, à avoir la guerre. On dit qu'un homme a *joüé* piece à un autre, qu'il luy a *joüé* quelque tour, pour dire, qu'il luy a fait quelque affront, quelque niche, quelque ſupercherie. On dit encore d'un Capitaine, d'un homme d'Eſtat, qu'ils ont *joüé* à tout perdre, pour dire, qu'ils ont mis l'armée & l'Eſtat en grand danger. Et on dit d'un particulier, qu'il *joue* à ſe coupper, à ſe bleſſer, à ſe faire prendre, quand il ſe met en danger de ces accidents. On dit auſſi d'une coquette, qu'elle *joue* de la prunelle, pour dire, qu'elle tâche de s'attirer des amants en meſnageant ſes œillades. On dit auſſi, qu'un homme ſe *joue* de l'argent d'autruy, lors qu'il fait profiter l'argent qu'il doit, & qu'il paye le plus tard qu'il peut.

JOÜER, ſe dit auſſi en matiere de diſcours & d'ouvrages. Cet Auteur *joue* ſur les mots, fait des alluſions, des équivoques, des anthitheſes, il ſe *joue* ſur toutes ſortes de ſujets. St. Auguſtin & les Peres *jouënt* ſouvent ſur les nombres. les Satyriques *jouënt* toutes ſortes de gens, les mettent dans leurs Satyres, dans leurs Comedies, dans leurs farces. c'eſt un tel qu'ils ont *joüé* ſous le nom de Licidas. On dit auſſi, qu'on *joue* quelqu'un, lors qu'on le fait aller & venir, qu'on le trompe, qu'on l'amuſe de belles paroles & promeſſes. les libertins ſe *jouënt* de l'Eſcriture, & des choſes les plus ſaintes, s'en moquent, en font des profanations, &c.

En Juriſprudence féodale, on dit qu'il eſt permis à un Seigneur de ſe *joüer* de ſon fief, pour dire, qu'il luy eſt permis d'en vendre une partie, de le deſmembrer.

En termes de Marine, on dit qu'un vaiſſeau *joue* ſur ſon ancre, quand il eſt agitté des vents, & neanmoins qu'il eſt arreſté ſur ſon ancre.

En termes de Guerre, on dit, Faire *joüer* la mine, le fourneau, le canon, pour dire, y mettre le feu, le tirer pour faire brêche.

En termes de Mechaniques & d'Hydrauliques, on dit, Faire *joüer* les machines, faire *joüer* les fonteines, pour dire, Mettre les machines en mouvement, laſcher les eaux pour leur faire faire leur effet. on dit, qu'une clef *joue* bien dans une ſerrure, qu'une porte *joue* bien ſur ſes gonds, qu'un piſton *joue* bien dans un corps de pompe, quand leur mouvement eſt libre & aiſé.

En Muſique, *Joüer* des inſtruments, ſignifie les toucher avec art & ſcience, en ſorte qu'ils faſſent un ſon agreable à l'oreille. *Joüer* des orgues, du luth, du claveſſin, du violon, de la viele. On dit auſſi, *Joüer* une gavotte, un branſle, une courante, quand on veut entendre un de ces ſortes d'airs.

En Poëſie on dit, que les Amours *joüent*, folaſtrent ſur le ſein, dans les cheveux d'une belle; que les Zephirs *joüent* ſur les fleurs, ſur les eaux; que les Tritons *jouent* ſur la mer; que la Fortune ſe *joue* des humains, &c.

Au Theatre, on dit qu'on *joue* un Poëme Dramatiqué, pour dire, qu'on repreſente une Tragedie, une Comedie, une Paſtoralle. on *joue* le Cinna, les Horaces, l'Andromaque, le Tartuffe, &c. Et on dit qu'une piece *joue* bien, quand elle a une ſuitte naturelle, vraiſemblable, que les Acteurs entrent & parlent à propos.

On dit auſſi, qu'un eſcolier *joue* des Comedies au College, quand il eſt Acteur de quelque piece pour s'exercer. Et on dit qu'un homme *joue* la Comedie, pour dire, qu'il eſt Comedien de profeſſion. on dit en ce ſens, qu'il *joue* bien ſon perſonnage, qu'il *joue* bien ſon rolle, pour dire, qu'il fait bien l'amant, le pere, ou autre choſe: qu'un bouffon *joue* bien à la farce, qu'un charlatan *joue* bien des marionnettes, &c.

Au figuré on dit en ce ſens d'un diſſimulé, d'un hypocrite, qu'il *joue* la Comedie. On dit auſſi, qu'un homme *joue* un ſot perſonnage, quand il eſt dans un poſte deſavantageux, quand il n'y a ni hon-

honneur ni profit à acquerir en une affaire.

JOÜER, ſe dit proverbialement en ces phraſes. *Joüer* de l'eſpée à deux talons, c'eſt à dire, S'enfuir. On dit, qu'un homme eſt parent du Roy David, qu'il *joüe* de la harpe, ou qu'il *joüe* de la poche, qu'il *joüe* de la griffe, pour dire, qu'il eſt ſujet à deſrober ce qu'il trouve. On dit de celuy a qui on fait debourſer beaucoup d'argent, qu'on luy a fait *joüer* du pouce. on dit auſſi d'un qui ſe pique fort au jeu, qu'il *joüeroit* juſques a ſa chemiſe. On dit qu'un homme *joüe* à la fauſſe compagnie, quand il trompe, quand il abandonne ſes aſſociez, quand il *joüe* au boute-hors, quand il tâche de debuſquer ſon collegue, ſon competiteur ſon rival. On dit auſſi, qu'il *joüe* les deux, quand il a intelligence avec les deux parties contraires, & qu'il trompe l'une & l'autre. On dit auſſi qu'il ne faut pas ſe *joüer* à ſon maiſtre, pour dire, attaquer, choquer un plus puiſſant que ſoy.

JOÜÉ, ÉE. part. & adj. On dit proverbialement au jeu des Dames, du Triquetrac, & des Eſchecs, Dame touchée, Dame *joüée*, pour dire, que quand on a touché une piece, on eſt obligé de la *joüer*.

JOUEE. ſ. f. en terme de Maçonnerie, ſe dit des coſtez d'une porte, d'une feneſtre, d'une lucarne, par où on tire du jour; & auſſi de l'aiſance avec laquelle jouënt les portes, les feneſtres, & quelques machines. Cette porte n'a pas aſſez de *jouée*, de facilité pour s'ouvrir.

JOUEREAU. ſubſt. maſc. Celuy qui joüe mal à quelque jeu que ce ſoit, ou de quelque inſtrument. On le dit auſſi de celuy qui joüe trop petit jeu.

JOUET. ſ. m. Petit bigeou avec lequel on amuſe, on fait joüer les enfans. Une poupée, un cheval de bois eſt un *joüet* d'enfant. les Bimbelotiers ne trafiquent que de *joüets* d'enfans. Ariſtote dit qu'Architas de Tarente fut le premier qui inventa les *joüets* qui font du bruit pour amuſer les enfants.

JOÜET, ſe dit auſſi de ce qui ſert à amuſer les grandes perſonnes. Cette femme a un petit chien qui luy ſert de *joüet*. Ce bourgeois fait danſer, ſauter ſon petit enfant; c'eſt tout ſon *joüet*.

JOÜET, ſe dit figurément des perſonnes dont on ſe joüe, dont on ſe mocque. On admet ce folaſtre dans les compagnies, parce qu'il ſert de *joüet* à tout le monde.

JOÜET, ſe dit encore en parlant des vents & de la fortune. Ce navire a eſté trois jours le *joüet* de la mer, des vents, & des flots. les favoris les plus élevez ont eſté ſouvent le *joüet* de la fortune, ont eſprouvé ſon inconſtance.

JOUEUR, EUSE. adj. Qui joüe, ou qui ſçait joüer, qui a l'inclination au jeu. On appelle beau *joüeur*, celuy qui joüe gros jeu, qui tient tout ce qu'on met au jeu, qui donne revanche, qui joüe paiſiblement & honneſtement: & mechant *joüeur*, celuy qui jure & qui tempeſte, qui fait à tous moments des conteſtations ſur le jeu, qui ne tient point jeu, qui ne donne point de revanche.

On appelle un grand *joüeur* de Paulme, un grand *joüeur* d'Eſchecs, ceux qui jouënt à ces jeux avec grand avantage ſur les autres, qui y excellent; & aux autres jeux, celuy qui ne fait autre meſtier que de joüer, ou qui joüe gros jeu.

On dit figurément, qu'un homme eſt un rude *joüeur*, pour dire, qu'il eſt brave, qu'il ſe bat bien, qu'il eſt dangereux. On le dit auſſi de celuy qui bleſſe les autres en joüant à des jeux de main.

JOÜEUR D'INSTRUMENT, eſt celuy qui fait meſtier & profeſſion de joüer des inſtruments. Il y a un corps de meſtier à Paris qu'on appelle de *Joüeurs d'inſtruments*, qui eſt compoſé pour la plus-part de *Joüeurs* de violons; mais qui eſt preſentement fort avily depuis qu'on a eſtably des Academies de Muſique.

On appelle auſſi *Joüeurs* de farces, *Joüeurs* de gobelets, *Joüeurs* de marionnettes, des Charlatans qui divertiſſent le public par ces ſortes de moyens, & qui amaſſent le peuple pour vendre leurs drogues.

On dit proverbialement, Au bon *joüeur* va la balle, pour dire, que ceux qui excellent en une profeſſion ſont ceux qui ont le plus de pratique.

JOUFLU, UE. adj. Qui a de groſſes joües. On depeint les vents avec des viſages *jouflus*, qui ont les joües enflées.

JOUG. ſ. m. Piece de bois qui ſert, à atteller les bœufs à la charrette, ou à la charuë.

On appelle auſſi *joug*, le ſommet ou le fleau de la balance. ce mot vient du Latin *jugum*, du Grec ζυγος, qui ſignifie la même choſe.

JOUG, ſe dit figurément en Morale, en parlant de ce qui eſt ſoûmis & aſſujetty tant à l'égard du commandement que de la ſervitude. JESUS-CHRIST dit que ſon *joug* eſt doux, c'eſt à dire, ſa domination, ſes commandements. Les Chreſtiens d'Aſie languiſſent ſous le *joug* inſupportable des Mahommetans, ils n'en peuvent ſecoüer le *joug*. il faut qu'ils plient ſous le *joug*: ce libertin s'eſt enfin ſoûmis ſous le *joug* du mariage. Les Romains faiſoient paſſer ſous le *joug* les ennemis qu'ils avoient vaincus, ce qui eſtoit tenu à grande infamie: c'eſt à dire, qu'ils paſſoient ſous une eſpece de fourches patibulaires. C'eſtoit une arme comme une pique ou halebarde poſée de travers, & ſouſtenuë ſur deux autres dreſſés & à plomb. Aprés cela ils traittoient humainement leurs ennemis & les renvoyoient dans leurs maiſons.

JOVIAL, ALE. adj. Qui eſt gay & joyeux naturellement, qui eſt de la nature de Jupiter. On aime dans les compagnies les gens de complexion *joviale*; qui n'aiment qu'à rire & à ſe divertir. Il y a des aſtres de nature *joviale*, d'autres de Saturnienne. Ce mot vient de *Jovis* autrefois nominatif, & a preſent de Jupiter, que les aſtrologues diſent eſtre cauſe de joye & de bonheur dans les horoſcopes. On appelle un humeur *joviale*, qui eſt agreable, divertiſſante, qui ſemble avoir eſté communiquée par quelque heureuſe Planete. ſi l'on n'aime mieux tirer ce mot de *gaudialis*, qui eſt un autre mot Latin.

JOUIR. v. n. Poſſeder quelque choſe, en eſtre le maiſtre, en avoir les fruits en ſa diſpoſition. On *jouït* d'un heritage à titre de proprieté, à titre de ferme, ou de loüage; à titre d'uſufruit. On dit auſſi de celuy qui a donné le fonds de ſon bien, qu'il n'en *jouït* plus qu'à titre de *precaire*. Ce gentilhomme *jouït* de ſa terre par ſes mains, la fait labourer par ſes gens, la fait valoir luy-même. On ne *jouït* des Benefices des penſions que ſa vie durant. Ce Seigneur *jouït* de tant de revenu en fonds, en rentes, en charges, &c. On ne peut *jouïr* d'un Benefice ſans titre. Il faut *jouïr* paiſiblement pour acquerir la preſcription. un Fermier doit *jouïr* d'un heritage en bon pere de famille, c'eſt à dire, comme feroit un proprietaire, ne le point degrader, le bien fumer, cultiver & enſemencer. Ce mot vient de *gaudere*. En Picardie on dit encore *gouïr* pour *jouïr*.

JOUÏR, differe de *poſſeder*, en ce que l'on peut poſſeder par eſcrit, comme diſent les Juriſconſultes, c'eſt à dire, avoir un titre legitime pour poſſeder; au lieu que *jouir*, ſe dit ſeulement de la perception actuelle des fruits. Ainſi celuy dont la terre eſt en decret, la poſſede toûjours, en eſt proprietaire juſqu'à l'adjudication, quoy que ce ſoient ſes creanciers qui en *jouiſſent* à l'égard des fruits.

On dit auſſi *jouïr* de la vie, pour dire, Prendre tous les plaiſirs qu'on peut, paſſer le temps de ſa vie à ſe bien divertir. *Jouir* d'une parfaite ſanté. *Jouir* de la lumiere, de la clarté. on ne *jouit* que du preſent.

JOUÏR, ſignifie auſſi, Diſpoſer de quelqu'un, l'avoir à ſa diſpoſition. On ne ſçauroit *jouïr* de cet Advocat, tant il eſt employé. j'ay mené cet homme à la campagne pour *jouïr* de ſa converſation.

JOUÏR, ſignifie auſſi, Avoir la compagnie charnelle d'une femme. Aimer & *jouir* eſt la grande felicité de ce monde. On luy a fait eſpouſer cette fille, parce qu'il en avoit *joui* auparavant, parce qu'il l'avoit abuſée.

JOUÏR, ſe dit auſſi en choſes ſpirituelles & morales. Les ſaints *jouiſſent* de la gloire éternelle de la viſion beatifique, il eſt doux de *jouir* du fruit de ſa victoire, de ſa fortune. ce Royaume *jouit* d'une profonde paix. les Secretaires du Roy *jouiſſent* de beaux privileges.

JOUISSANCE. ſubſt. fem. Poſſeſſion, perception actuelle des fruits d'un heritage, d'un droit. Une longue & paiſible *jouiſſance* acquiert preſcription, & vaut titre. Une ſentence de récreance adjuge la *jouiſſance* d'un Benefice. Celle de réintegrande rétablit en *jouiſſance*. Un Fermier qui eſt troublé en la *jouiſſance* de ſa ferme, peut demander de la diminution. il n'eſt en *jouiſſance* de cet heritage que par précaire, c'eſt à dire, il le poſſede au nom d'autruy. il n'a la *jouiſſance* que par uſufruit, c'eſt à dire, qu'il n'en a pas la proprieté. il y a des cas où on impute les *jouiſſances* ſur le principal.

JOUISSANCE, ſe dit quelquefois des fruits mêmes dont on a joui. Il faut reſtituer les *jouiſſances* d'un Benefice, c'eſt à dire, les fruits qu'on a recueillis du Benefice dont on a joui ſans titre.

JOUISSANCE, ſe dit auſſi en choſes morales, & particulierement en matiere d'amour. La *jouiſſance* alentit les paſſions, fait ceſſer la violence de l'amour. St. Amant a inſeré dans ſes œuvres la deſcription d'une *jouiſſance*.

JOUISSANT, ANTE. adj. Qui jouït, qui diſpoſe d'une choſe. Une fille majeure de 25. ans prend la qualité d'uſante & *jouiſſante* de ſes droits. on aſſigné tous les engagiſtes & *jouiſſants* du Domaine pour rapporter leurs titres.

JOUR. ſubſt. maſc. Durée de 24. heures pendant laquelle le Soleil fait un tour autour de la terre, ou la terre devant le Soleil. C'eſt ce que les Aſtronomes appellent le *jour naturel*, qu'ils commencent à compter depuis midy juſqu'à l'autre midy; les Chaldeens & Egyptiens depuis le lever du Soleil; les Italiens depuis ſon coucher; les François & preſque toutes les autres nations depuis minuit. Ce que l'Egliſe obſerve auſſi à l'Egard des Jeunes & des Feſtes, ſi ce n'eſt qu'à l'Egard de l'Office des Feſtes doubles il commence dés Veſpres. Ce mot vient de *diurnus*, Nicod. D'où les Italiens ont fait auſſi *giorno*.

Le *jour artificiel* eſt la durée du temps que le Soleil eſt ſur l'horiſon, qui eſt inégal ſelon les temps & les lieux à cauſe de l'obliquité de la ſphere. La difference qu'on met entre les *jours* vient des Feſtes, des ſolemnitez de chaque *jour*. Il y a des *jours* feriez, & non feriez; des *jours* de Dimanche & de Feſte, pendant leſquels il eſt deffendu de travailler; des *jours* ouvriers, ou ouvrables, où on travaille; des *jours* gras, où il eſt permis de manger de la chair, & de ſe resjouir; des *jours* maigres, des *jours* de jeuſne, des *jours* d'abſtinence, où il eſt deffendu d'en manger. L'Egliſe dit du *jour* de Paſques, C'eſt le *jour* qu'a fait le Seigneur. le *jour* de l'an, c'eſt le premier *jour* de l'année; Le *jour* des morts, celuy où on prie pour eux. On appelle un bon *jour*, toutes les Feſtes ſolemnelles: & on dit, Faire ſon bon *jour*, pour dire, Recevoir les Sacrements de Penitence & d'Euchariſtie. Les Juifs feſtoient le *jour* du Sabbat.

On diſtingue auſſi les *jours* par certaines occupations auxquelles ils ſont deſtinez. Les *jours* plaidoyables ce ſont les *jours* où l'on plaide, autrement les *jours* du Palais. *Jour* du Conſeil, de deſpêches. *Jour* de Poſte. *Jour* de Comedie. *Jour* de congé. le *jour* de ſes nopces. On dit auſſi des Officiers, qu'ils ſont de *jour*, quand ils roulent, quand il y en a pluſieurs à exercer la même charge, qui ont chacun leur *jour*.

On appelle les *jours* caniculaires, des *jours* extremement chauds, depuis le 24. Juillet juſqu'au 24. Aouſt. les *jours* Alcyoniens, les ſept *jours* qui precedent ou qui ſuivent le Solſtice d'hiver, pendant leſquels le calme regne ſur le mer, & les Alcions font leur nid ſur ſes bords. Les Medecins obſervent auſſi des *jours* critiques dans les maladies: & ils appellent *jours vuides*, ceux qui ne ſont pas critiques, & où ils peuvent purger leurement.

Les Aſtrologues marquent dans les Almanachs des *jours* heureux & malheureux, qu'ils diſent avoir eſté revelez au bon Joſeph: ce qui eſt une pure ſuperſtition.

JOUR PREFIX, eſt un terme, ou un *jour* qu'on marque preciſement pour quelque affaire. Il a eſté aſſigné à certain & competant *jour*, il a comparu à *jour préfix*. Il a pris *jour*, heure pour cela. il eſt venu à *jour* nommé, au *jour* qu'on luy a donné. On dit auſſi, Donner une aſſignation à longs *jours*, pour dire, à un long delay, au delà de celuy eſtably par l'Ordonnance. Celle qu'on donne à trois briefs *jours*, ſe dit en matiere criminelle, quand on aſſigne à ſon de trompe pour inſtruire une contumace. On dit auſſi d'une choſe qui ne preſſe pas. Il y a *jour* d'advis entre cy & là.

JOUR, ſe dit auſſi pour deſigner un temps incertain. Un *jour* viendra que vous en mordrez vos pouces. tous les faiſeurs de contes commencent par, un *jour*, &c. On vous ira prendre un beau *jour* de Dieu, lors que vous y penſerez le moins. *Jour de Dieu*, eſt auſſi un ſerment que font les femmes du peuple.

JOUR, ſignifie auſſi la clarté du Soleil qui diſtingue le *jour* de la nuit. Dieu a nommé la lumiere le *jour*, & les tenebres la nuit, en la Geneſe Ch. 1. Les *jours* ſont égaux aux nuicts ſous l'Equateur. En la ſphere oblique, en Eſté ils ſont plus longs, & en Hiver plus courts. On appelle l'aurore, *l'aube du jour*, *le point du jour*, *le petit jour*. Le midy, le chaud du *jour*, le ſoir, le declin du *jour*, le *jour* failly. On dit Dormir ſur *jour*, pour dire, Faire la meridiane. Bruſler le *jour*, quand on allume la chandelle pendant qu'il fait encore aſſés

clair, quand il fait grand *jour*, quand on eſt en plein *jour*. On dit qu'une choſe eſt claire comme le *jour*, pour dire, qu'il n'y a point de difficulté. On dit auſſi chez les Grands, eſt-il *jour*, pour dire, eſt-on levé: & abſolument on dit, Il fait *jour*.

On appelle poëtiquement le Soleil, le pere du *jour*, l'aſtre du *jour* brillant en ſa carriere. On dit auſſi, que les élephans ſaluent le *jour*, les oiſeaux le ſaluent par leurs chants.

JOUR, ſe dit auſſi des lumieres qu'on allume la nuit. Ne vous tenez pas à ce coin-là, approchez vous du *jour*. Le grand nombre des lampes & des lumieres de cette illumination faiſoient un beau *jour* au milieu de la nuit.

JOUR, ſe dit auſſi de l'ouverture des portes & des feneſtres, & de tout autre endroit par où paſſe l'air & la lumiere. Ces chaſſis ne ſont pas bien clos, on y voit encore du *jour*, une porte à claires voyes eſt une porte à *jour*. La gaſe eſt une eſtoffe ſi claire, qu'on voit le *jour* à travers. On luy a fait boucher les *jours*, les feneſtres qu'il avoit ſur le voiſin. dans le Pantheon le *jour* vient d'enhaut, Il ne tire du *jour* que par le dome. la lumiere ne vient en ce lieu-là que par un abat *jour*. ce baſtiment a tant de *jours* ſur le ruë, pour dire, tant de feneſtres.

JOUR, ſe dit auſſi de la diverſe diſpoſition des objets pour recevoir la lumiere. On dit qu'un tableau eſt en ſon *jour*, quand il eſt dans la même ſituation à l'égard du *jour*, en laquelle il a eſté peint; qu'il eſt à contre *jour*, quand on le regarde hors de ſon *jour* naturel. On appelle auſſi en Peinture, les *jours*, les endroits d'un tableau les plus eſclairez, peints des plus vives couleurs. des *jours* droits, des *jours* de *reflets*. un faux *jour* eſt celuy qui vient obliquement en quelque lieu, qui en deguiſe les couleurs. On dit auſſi, qu'il faut voir une eſtoffe au *jour*, pour dire, qu'il ne la faut point voir à la chandelle, mais au Soleil, & en un lieu deſcouvert.

JOUR, en termes de guerre, ſe dit de l'ouverture qu'on fait dans les rangs des ennemis. Des qu'il y a du *jour* dans un bataillon, qu'on y peut entrer, il eſt bientoſt deffait. le canon faiſoit *jour* par tout. ce Colonel ſe fit *jour* à travers les ennemis, & alla ſecourir la place.

On appelle *Grands Jours*. une commiſſion extraordinaire qu'on donne à des juges ſouverains pour aller dans une province faire la recherche & la punition des violences faites par les nobles, ou des concuſſions faites par les Officiers. Les *Grands Jours* de moulins, d'Auvergne ont cité pluſieurs arreſts notables des *Grands Jours*: c'eſt comme qui diroit les *grands plaïds*.

En Normandie on appelle les *hauts jours*, les deux ſaiſons où les Maiſtres des eaux & foreſts doivent tenir leurs aſſiſes, ſçavoir à Paſques & à la Saint Michel. On a appellé auſſi *Grands Jours*, de certaines aſſiſes ſolemnelles, dont l'appel reſſortiſſoit au Parlement. Les Comtes de Champagne faiſoient tenir les *Grands Jours* à Troyes deux fois l'année, comme les Ducs de Normandie leur eſchiquier, & les Rois leur Parlement: C'eſt des deciſions de ces *Grands Jours* de Troyes qu'a eſté faite la vieille Couſtume de Champagne, que tous les autres *Grands Jours* ont pris leurs noms. Car le Roy Philippe le bel en l'an 1302. ordonna que ces *Grands Jours* ſeroient tenus deux fois l'année, & pour cela y envoyoit des Commiſſaires Eccleſiaſtiques & Gentilshommes: ce qu'on nommoit la *Cour de champagne*.

On dit auſſi, que Dieu tiendra ſes *Grands Jours* au *jour* du jugement qu'on appelle autrement le *jour terrible*, *eſpouventable*, le *jour du Seigneur*. On dit auſſi les *jours* de l'éternité, en parlant de ſa durée, quoy qu'elle ne ſe puiſſe meſurer. Mille ans devant la face du Seigneur ſont comme un *jour*, dit le Pſalmiſte.

JOUR, ſe dit figurément de la vie,

Tu vois le *jour* Cinna, mais ceux dont tu le tiens, &c.

C'eſt Corneille qui fait dire ce vers à Auguſte. Le Lazare revint au *jour*, revit le *jour*, fut reſſuſcité. Nous devons le *jour* à noſtre pere & à noſtre mere: ce ſont eux qui nous ont donné le *jour*. Les amans diſent ſans ceſſe, qu'ils vont perdre le *jour*, pour dire, qu'ils vont mourir. Et au plurier on dit, qu'un homme a paſſé ſes plus beaux *jours*, pour dire, qu'il a conſommé ſa jeuneſſe; qu'il eſt ſur ſes vieux *jours*, pour dire, qu'il eſt avancé en âge; qu'il a finy ſes *jours*, pour dire, qu'il eſt mort; qu'un tel remede, qu'un tel accident à abregé ſes *jours*, pour dire, qu'ils ont avancé ſa fin. tous nos *jours* ſont comptez. On dit auſſi, qu'une choſe s'eſt faite en nos *jours*, pour dire, dans noſtre ſiecle, dans noſtre âge, que nous l'avons pû voir.

JOUR, ſe dit auſſi en parlant de ce qu'on donne au public, qu'on met en lumiere, qu'on deſcouvre à tout le monde. Cet Auteur a mis pluſieurs livres au *jour*. j'ay un Manuſcrit qui n'a jamais veu le *jour*. l'hypocriſie craint le grand *jour*, elle craint que ſes vices ſecrets ne paroiſſent au *jour*.

JOUR, ſe dit auſſi d'une lumiere, d'une ouverture qui nous vient dans l'eſprit, qui nous donne bonne eſperance de la reüſſite d'une affaire. Cela n'eſt pas impoſſible, je voy quelque *jour*, quelque apparence d'en venir à bout.

JOUR, ſe dit adverbialement en ces phraſes. Il eſt arrivé preciſément au bout du mois *jour* pour *jour*. Il me remet de *jour* à autre, ou de *jour* en *jour*. je vous conteray cette hiſtoire *jour* par *jour*. Bon *jour*, & bon ſoir. Bon *jour* & bon an. Bon *jour* & à Dieu. On dit auſſi bon *jour*, à ceux qu'on n'a veu depuis longtemps. On l'a percé à *jour*, ou de part en part.

JOUR, ſe dit proverbialement en ces phraſes. Quand on veut teſmoigner qu'une choſe ennuye, & dure trop, On dit qu'elle eſt longue comme un *jour* ſans pain. Pour bien loüer une femme, on dit qu'elle eſt belle comme le *jour*: & pour la meſpriſer, on dit qu'elle eſt belle à la chandelle, mais que le *jour* gaſte tout. On dit auſſi, Bon *jour* bonne œuvre, pour dire, que les ſcelerats font les *jours* de Feſtes leurs meilleurs coups. On dit encore, quand on veut penſer à une choſe, ou la remettre, Demain il ſera *jour*. On dit auſſi pour montrer que deux choſes ne ſe reſſemblent pas, Il y a de la difference comme du *jour* à la nuit. On dit qu'un homme fait de la nuit le *jour*, & du *jour* la nuit, quand il paſſe le *jour* à dormir, & la nuit à ſe divertir. On dit auſſi, qu'un homme vit au *jour* la journée, quand il deſpenſe chaque *jour* ce qu'il a gagné, quand il n'eſpargne rien. On dit auſſi, qu'un homme ſe met à tous les *jours*, quand il ne ſe meſnage point, quand il fait juſqu'aux moindres choſes qu'on pourroit ſouhaiter de luy; par alluſion aux habits communs & de tout les *jours*. Il ne faut pas mettre ſes amis à tous les *jours*, pour dire, s'en ſervir à toutes occaſions, les importuner trop ſouvent.

On dit qu'une perſonne tient ſes grands *jours*, quand elle reçoit chez elle beaucoup de monde.

JOURNAL. adj. & ſubſt. maſc. Memoire de ce qui ſe fait, de ce qui ſe paſſe chaque jour. Un homme d'ordre tient un papier *journal* de ce qu'il reçoit, de ce qu'il depenſe. Les Marchands tiennent des livres *journaux* de ce qu'ils vendent, & de ce qu'ils achetent. cette hiſtoire eſt reduite en forme de *Journal*, jour par jour. le *Journal* de Henry III. le *Journal* des Audiences du Parlement. les *Journaux* d'Angleterre ſont des livres excellents. On fait à Paris un *Journal* des ſçavants, un *Journal* de medecine: Ce ſont des relations de de ce qui ſe trouve de nouveau dans les ſciences, des livres qu'on a imprimez. Le *Journal* d'Italie eſt fait par l'Abbé Nazari; celuy d'Angleterre par Mr. Hoock pour la Phyſique & les Mathematiques. Celuy de France a eſté commencé en 1666. par Mr. Salo ſous le nom d'Hedouville, & continué par les Sr. Gallois & la Roque. Celuy de Leipſick commencé en 1681. par Menkenius. Celuy de Hollande commencé en 1684. par Mr. Bayle ſous le titre de *Nouvelles de la Republique des Lettres*. Menage derive ce mot de *diurnale*.

JOURNAL, en termes de Marine, eſt un regiſtre que les Pilotes tiennent de tout ce qui eſt arrivé au vaiſſeau par chaque Jour & d'heure en heure, pour ſervir à faire leur eſtime & leur pointage, comme les Rumbs, les vents, les hauteurs, les tourmentes, les rencontres, &c.

JOURNAL, eſt une meſure de terre qu'on peut labourer en un jour. En pluſieurs endroits, on donne les terres par *journaux*, au lieu d'arpens.

JOURNALIER, ERE. adj. Ce qu'on fait ordinairement ou par chaque jour. L'exercice *Journalier* d'un Chreſtien. on attribuë aux Planetes des mouvements *Journaliers*, qu'ils font chaque jour; & des mouvements propres, qu'ils ne font que dans certains periodes.

JOURNALIER, ſe dit auſſi de ce qui eſt tantoſt d'une façon tantoſt de l'autre: les armes ſont *journalieres*, tantoſt on perd, tantoſt on gagne des batailles. Les beautez ſont *journalieres*. un Auteur eſt *journalier*, il compoſe bien mieux en un temps, qu'en un autre.

JOURNALIER, ſe dit en quelques endroits, d'un ouvrier qui travaille à la journée.

JOURNE'E. ſ. f. Durée du jour artificiel, le temps que le Soleil éclaire l'horiſon. Une *journée* d'eſté de printemps, qui eſt belle, agreable. une *journée* d'hiver, qui eſt triſte, pluvieuſe, orageuſe.

JOURNÉE, ſe dit auſſi pour marquer le jour de quelque bataille ſignalée. La *journée* de Pharſale. Les *journées* du Granique, d'Iſſus, & d'Arbelles: la *journée* de Cannes fût fort ſanglante. la *journée* des eſperons, &c. Ce mot vient de ce que les Anciens aſſignoient un jour pour ſe donner bataille.

JOURNÉE, eſt auſſi un eſpace de chemin qu'on peut faire facilement en un jour. Les *journées* ſont reglées par la Juſtice à dix lieuës, tant pour les aſſignations qu'on donne, que pour la taxe des frais des voyages. On dit, Marcher à grandes, & à petites *journées*, pour dire, Aller diligemment, ou lentement. Les voyageurs d'Orient comptent les diſtances de villes par *journées*.

On appelle des gens de *journée*, des ouvriers qu'on loüe pour travailler le long d'un jour. Il y a des Artiſans qui travaillent à la tâche, & d'autres à la *journée*. En payant cet homme de *journée*, Il luy faut rabattre une demye-*journée*. Il faut avoir des chaſſe-avant dans les atteliers, afin de faire bien employer la *journée* des ouvriers, & des manœuvres.

On dit proverbialement & ironiquement, qu'un homme a bien gagné ſa *journée*, pour dire, qu'il a caſſé ou briſé quelque choſe qui luy a cauſé quelque perte. On le dit auſſi de tous les accidents qui luy ſont arrivez par ſa faute. On dit auſſi, qu'il a tant fait par ſes *journées*, qu'il luy eſt arrivé quelque bonne fortune, ou quelque diſgrace. On dit auſſi, qu'un homme vit au jour la *journée*, lors que le ſalaire de ſa *journée* ne ſuffit que pour le nourrir, & qu'il ne peut rien eſpargner.

JOURNELLEMENT. adv. Par chaque jour. Cette fortification ſera bientoſt achevée, on y travaille *journellement*.

JOUSTE. ſ. f. Combat à cheval d'homme à homme avec des lances. Les feſtes & rejoüiſſances des Grands autrefois ſe faiſoient par des *jouſtes* & tournois. Il y avoit des prix & des juges pour les *jouſtes*. Les Advanturiers & Heros des vieux Romains eſtoient en queſte des *jouſtes* & tournois. Les *jouſtes* ſe font avec la lance & on jette le dard au tournois. Les Eſpagnols ont pris ces exercices des Maures, & les nomment le *Jeu des cannes*, parce qu'ils ſe tirent en tournoyant des cannes les uns contre les autres, & ſe couvrent de leurs boucliers pour les recevoir. C'eſt le vray jeu de Troye que la jeuneſſe Romaine pratiquoit autrefois. v. *tournois*. La difference des *jouſtes* & des tournois eſt celle d'un genre à l'eſpece. On appelloit *tournois*, toutes ſortes de courſes & combats militaires qui ſe faiſoient par divertiſſement & galanterie; & les *jouſtes* eſtoient des combats qui ſe faiſoient de prés avec la lance & l'eſpée. Le tournoy ſe faiſoit entre pluſieurs Chevaliers qui combattoient en troupe; & la *jouſte* eſtoit un combat ſingulier d'homme à homme. Ce mot vient de *juxta*, à cauſe que les combatans ſe joignoient de prés pour ſe battre. Saumaiſe dit qu'il vient du Grec moderne *zoufra*.

Les Batteliers en tirant l'oiſon font auſſi des *jouſtes* avec des lances plattes par le bout pour ſe renverſer dans l'eau.

JOUSTE, ſe dit auſſi du combat de certains animaux qu'on fait combattre l'un contre l'autre, comme des coqs, & des beliers.

JOUSTER, v. act. S'exercer à la jouſte, combattre avec des lances.

On le dit auſſi des animaux: même les eſcoliers appellent *jouſter*, un combat qu'ils font avec des œufs durs, pour voir qui caſſera celuy de ſon compagnon.

JOUSTEUR. ſ. m. Cavalier qui combat avec la lance. Il y avoit de rudes *jouſteurs* en cette occaſion. On le dit auſſi figurément des champions qui diſputent, qui combattent en d'autres ſortes d'exercices.

JOUVENCE. ſ. f. ne ſe dit qu'en cette phraſe, vous avez eſté à la fonteine de *jouvence*, en parlant d'un vieillard qui eſt ſain & vigoureux, qui ſemble rajeunir. Il eſt parlé de cette fonteine dans le Roman de Huon de Bourdeaux, où il eſt dit: que c'eſtoit une fontaine dans un lieu deſert, qui venoit du Nil & du Paradis terreſtre, qui avoit une telle vertu, que ſi un homme malade en beuvoit, ou en l'avoit ſes mains, il eſtoit auſſi-toſt ſain, gueri, & s'il eſtoit vieil & decrepite, il devenoit à l'âge de 30. ans; & une femme eſtoit auſſi fraiſche qu'une pucelle. Il fait auſſi mention d'une herbe

herbe de *jouvence* qui portoit des pommes qui avoient la même vertu.

JOUVENCEAU. subſt. maſc. Jeune homme beau & bien fait. On peint les Anges comme de beaux *jouvenceaux*. Ce mot eſt bas & ironique. Il eſt tiré du Latin *juvenculus* diminutif de *juvenis*.

JOUXTE. ſ. m. Prépoſition. Attenant, contigu, joignant un autre. Il ne ſe dit que des heritages, & en termes de Pratique. Il faut avoir les bouts & *jouxtes* des heritages, quand on fait une ſaiſie reelle, pour les y inſerer: ce qu'on appelle autrement *tenants & aboutiſſants*. Dans les declarations qu'on donne aux Seigneurs, il faut que les bouts & *jouxtes* y ſoient bien marquez. cette piece de terre eſt ſituée *jouxte* le chemin tendant d'un tel lieu à un tel lieu.

En termes d'Imprimerie, on dit *jouxte* la copie imprimée en tel lieu, pour dire, ſur un autre exemplaire imprimé: ce qui ſe met le plus ſouvent aux livres contrefaits ou de contrebande.

JOY.

JOYAU. ſubſt. maſc. Pierreries miſes en œuvre dans de l'or, ou de l'argent, dont on ſe ſert pour ſe parer, ou qu'on garde dans un cabinet, dans un treſor, pour eſtâler ſa magnificence. Dans le Treſor de St. Denis on voit pluſieurs riches *joyaux*. Il y a des Officiers du Roy, qui gardent les *joyaux* de la Couronne. Les femmes ſtipulent par leurs contracts de mariage, qu'elles Emporteront telle ſomme pour leur préciput, avec leurs bagues & *joyaux*; & les hommes leurs chevaux, armes & bagage. Le mot de *joyau* vient du Latin *Jocus*, *Jochus* ou *Jocalia*, ſignifiant les choſes qu'on a du plaiſir à voir; ou bien de l'Arabe *algiochar* ou *algiofar*, dont ſe ſervent auſſi les Eſpagnols, pour dire, des *perles*. Saumaiſe dit que *jobar* ſignifie en Arabe *gemma*. Du Cange le derive de *joya*, qu'on a dit dans la baſſe Latinité pour *jocalia*.

On appelle proverbialement & ironiquement un beau *joyau*, quelque choſe dont on ne fait pas grand cas, comme une femme Laide, quelque ouvrage garny de faux brillants, &c.

JOYE. ſ. f. Emotion de l'ame qui cauſe une dilatation du cœur & un plaiſir ſenſible à la veuë ou à la poſſeſſion de quelque bien qu'elle reſſent. La douleur ſuccede toûjours à la *joye*, dit le Sage. le viſage eſt le teſmoin de la *joye*; elle eſt peinte ſur le viſage. les larmes de *joye* viennent d'un excés de tendreſſe. on paſme de *joye*, ainſi que de triſteſſe. Ce mot vient du Latin *jocus*; ou de *joa*, qui en langage Celtique ou Bas-Breton ſignifie *joye*, où on dit auſſi *joaus*, pour dire *joyeux*. Menage le fait venir du Latin *gaudia*.

La *joye* publique ſe teſmoigne par des cris, des feſtins, des deſcharges de canon, des feux de *joye*, & d'artifice; & generalement par tous les ſignes de *joye* qui ſont éclatants.

On dit qu'une perſonne eſt bien en *joye*. qu'elle a le cœur en *joye*, qu'elle eſt à la *joye* de ſon cœur, quand il luy arrive quelque nouvelle, quelque fortune qui la ravit de *joye*, qui la fait treſſaillir de *joye*, qui la comble de *joye*. On appelle *maligne joye*, une *joye* ſecrette qu'on a du mal qui arrive à autruy, & qu'on n'oſe teſmoigner au dehors; & *fauſſe joye* ou *courte joye*, quand on ſe reſjouit d'une nouvelle qui peu aprés ſe trouve fauſſe. On appelle *rabat-joye*, un homme rebarbatif, ou quelques accidents faſcheux qui viennent troubler la *joye* de ceux qui ſont en humeur de

ſe reſjoüir. *Mont-joye*, voyez à ſon ordre.

On dit proverbialement de celuy qui n'eſt pas d'un divertiſſement dont il entend le bruit, qu'il entend les *joyes* de Paradis, mais qu'il n'y peut pas entrer. On appelle auſſi les quinze *joyes* de mariage, le denombrement des incommodités du mariage dont on a fait un volume exprés. Les payſans ſe ſaluent par ce compliment, Honneur & *joye*. On appelle auſſi *filles de joye*, des Courtiſanes publiques. On dit pourtant que des femmes aiment la *joye*, quand elles recherchent les honneſtes divertiſſements.

JOYEUX, EUSE. adj. Qui donne ou qui reſſent de la joye. On compte parmy les myſteres, 5. *joyeux* 5. douloureux, & 5. glorieux. Le *joyeux* advenement à la Couronne, eſt le droit que payent les ſujets quand ils ont un nouveau Roy.

On appelle proverbialement, bande *joyeuſe*, des gens qui aiment le divertiſſement, & qui ne ſongent qu'à mener *joyeuſe* vie.

JOYEUSEMENT. adv. D'une maniere joyeuſe. Ces desbauchés paſſent leur vie fort *joyeuſement*, ils ne prennent aucun ſoucy ni chagrin.

JOYEUSETE'S. ſ. f. Paroles ou actions gaillardes & joyeuſes. Les anciens Chevaliers divertiſſoient leurs Dames avec pluſieurs gabs & *joyeuſetéz*.

IRA.

IRASCIBLE. adj. Terme dogmatique, qui ſert d'épithete à l'appetit ou à la partie inferieure de l'ame, qu'on diviſe communément chez les Philoſophes, en concupiſcible, & *iraſcible*: C'eſt celuy qui ſe porte contre les choſes difficiles, ou contre leſquelles on a de l'averſion. Des onze paſſions qu'on attribuë à l'ame, on en donne cinq à l'appetit *iraſcible*, ſçavoir la colere, l'audace, la crainte, l'eſperance, & le deſeſpoir. On en fait auſſi d'autres diviſions qui ſont fort bien traitées par Gaſſendi en ſa Morale, & par Bernier ſon Abbreviateur.

IRE.

IRE. ſ. f. L'un des ſept pechés capitaux, Mouvement de l'ame qui la porte à nuire à ſon prochain, à ſe venger de luy, quand il a fait quelque choſe qui offenſe, ou qui ne plaiſt pas. Il n'eſt guere en uſage que dans le Catechiſme, ou en parlant de la colere de Dieu excitée par les pechés des hommes. Les Ninivites appaiſerent l'*ire* de Dieu par la penitence qu'ils firent aprés la prédication de Jonas. au jour du Jugement paroiſtra le courroux & l'*ire* du Seigneur. Ce mot vient du Latin *ira*, qui, ſelon quelques-uns, vient du verbe *urere*, *bruler*. Donat tire ce mot du verbe *ire*, *aller*. Il dit pour raiſon, que l'homme en colere *exit à ſe ipſo quadantenus*, ſort en quelque maniere de ſoy-même: d'où vient qu'on dit d'un homme qui eſt revenu de ſa colere, qu'il eſt rentré en luy-même. On pourroit encore tirer ce mot du Grec *eris*, *diſpute*, *debat*: ce qui ne ſe paſſe gueres ſans quelque ſentiment de colere.

IRI.

IRIS. ſ. f. Les Philoſophes le font maſculin. Arc-en-ciel qui ſe fait par la reflection de la lumiere dans une nuée pluvieuſe. L'*iris* ſe fait par reflexion des rayons du Soleil avec deux refractions de ſuit-

te dans une même goutte de pluye: ce qui a eſté remarqué par Jean Fleiſcher de Breſlaw, dés l'année 1571. & par Antoine de Dominis Italien en 1611. enquoy ils ont prévenu Deſcartes, qui a expliqué l'arc-en-ciel interieur par deux refractions & une reflexion, & l'exterieur par deux refractions & deux reflexions ſur une même goutte d'eau. On peut voir deux ou trois *Iris*, quand il y a des nuées de differente élevation. Deux perſonnes qui ſont eſloignées, l'une de l'autre ne voyent pas la même *Iris*, parce quelle change ſelon la ſituation de l'œuil qui la regarde, ſelon les angles par leſquels la lumiere eſt refleſchie. L'*Iris* fut monſtrée à Noé en ſigne de paix aprés le Deluge. Il ſe fait auſſi des *Iris* dans des priſmes ou verres triangulaires, dans des phioles pleines d'eau, dans des jets de fonteines. On voit même des *Iris* renverſées, dont les cauſes ſont fort bien expliquées dans la Dioptrique & les Meteores de Deſcartes. Ariſtote dans ſon livre du monde fait mention d'un *Iris* perpendiculaire: mais ce phenomene ne peut eſtre que ce qu'on appelle des *verges* ou de longs baſtons de la couleur de l'Arc-en-ciel en confuſion & d'une teinture changeante. Ce mot vient du Grec *iris*, du verbe *eirein*, *denunciare*, *annoncer*.

IRIS, en termes de Medecine, ſe dit d'un cercle qui eſt autour de la prunelle de l'œuil, qui eſt de differentes couleurs, tantoſt noir, tantoſt bleu, tantoſt verd, &c. qui eſt ſur une peau ou tunique de l'œuil qu'on appelle *rhagoïde* ou *uvée*.

IRIS, eſt auſſi une Diviniré fabuleuſe des Anciens, que les Poëtes ont feint eſtre la meſſagere de Junon. Virgile dit qu'elle fut envoyée pour coupper quelques cheveux à Didon pour faire un ſacrifice à Proſerpine, afin qu'elle mourût plus facilement.

IRIS, eſt auſſi une fleur mareſcageuſe qui imite en quelque façon les couleurs de l'*iris*, bleuë, blanche & jaune. On l'appelle vulgairement *flambe*. Il y a des *Iris* d'Angleterre, de Florence, de Portugal, de Suſe, &c. ſa racine eſt odoriferante; & quand elle eſt broyée, on la meſle avec de la poudre qu'on appellé *poudre d'Iris*. ſi on en fait tremper dans du vin tandis qu'il bout, cela luy donne un gouſt & une odeur agreable.

IRIS DE PERSE, eſt une fleur precoce qui fleurit ſur la fin de Fevrier; ſa racine eſt inſipide & bulbeuſe en forme d'une petite poire. ſa tige eſt d'un verd blaffard, blanche par le bas, d'un bleu lavé par le haut. Sa fleur eſt blanche avec quelque teinte de bleu, rayée & tachée d'orengé & de violet fort enfoncé. Elle a neuf feuilles, ſix grandes, & trois petites. Sa fleur laiſſe alentour d'elle un limbe blanc, & du reſte eſt ſemblable aux autres *Iris*. On trouve ſa figure dans les Memoires de l'Academie des Sciences.

IRIS, eſt auſſi une pierre qu'on met au rang des precieuſes & des opales, quoy qu'elle ne ſoit pas d'extreme valeur, laquelle eſtant expoſée au Soleil, renvoye un luſtre & une lumiere de diverſes couleurs. Boëce la met au rang du criſtal, à cauſe qu'elle naiſt comme luy avec ſix faces. On la tient pourtant pour Orientale, & Pline dit qu'elle vient de la Mer Rouge. Sa couleur eſt un gris de lin fort tranſparent dans lequel il paroiſt du rouge.

IRO.

IRONIE. ſubſt. fem. Figure dont ſe ſert l'Orateur pour inſulter à ſon adverſaire, le railler, & le blaſmer, en faiſant ſemblant de le loüer. L'*ironie* conſiſte dans le ton, auſſi-bien que dans les paroles. Les contre-verités ſont les plus fortes *ironies*. Ce mot vient du Grec *eironeia*; *diſſimulation*, *feintiſe*, du verbe *eironeuomai*, *diſſimulo*, *je diſſimule*.

IRONIQUE. adj. m. & f. Qui contient quelque ironie. Les termes *ironiques* conviennent fort à la ſatyre, au burleſque.

IRONIQUEMENT. adv. D'une maniere ironique. Cet Auteur n'a pas dit cela ſerieuſement, mais *ironiquement*.

IRR.

IRRADIATION. ſubſt. fem. Action du Soleil qui lance ſes rayons. Il faut que l'*irradiation* ou le rayon du Soleil paſſe par les pinnules d'une alhidade pour faire une obſervation juſte. l'Iris ſe forme par l'*irradiation* du Soleil ſur une nuée pluvieuſe.

IRRAISONABLE. adj. Qui n'a pas la puiſſance de raiſonner. Les brutes ſont des animaux *irraiſonnables*. l'ame corporelle eſt *irraiſonnable*.

IRRATIONNEL, ELLE. adj. Terme de Geometrie, qui ſe dit des lignes incommenſurables, qui n'ont aucun rapport ni proportion entr'elles. Le coſté d'un quarré & ſa diagonale ſont des lignes *irrationelles*, incommenſurables, comme prouve Euclide au dixiéme livre.

IRRECONCILIABLE. adj. m. & f. Qui ne ſe peut reconcilier, raccommoder. La querelle de ces deux maiſons eſt une haine inveterée & *irreconciliable*.

IRRECONCILIABLEMENT. adv. D'une maniere irreconciliable. Ces gens mariez ſe ſont ſeparez tout à bon, & ont rompu *irreconciliablement*.

IRREFRAGABLE. adj. m. & f. Certain, aſſûré, qu'on ne peut reprocher. Il y a un teſmoignage *irrefragable* de cette verité dans un Auteur contemporain. l'experience eſt une preuve *irrefragable* qui vaut mieux que tout le raiſonnement.

IRREGULARITE'. ſ. f. Deffaut, qualité de ce qui eſt fait contre les regles. Les anciens baſtiments choquent la veuë par leur *irregularité*. On a fait ces dehors pour couvrir l'*irregularité* de cette place. il y a ſouvent des *irregularitez* qui donnent de la grace à un ouvrage.

IRREGULARITÉ, en termes de Caſuiſte, eſt un deffaut perſonnel qui rend un Eccleſiaſtique incapable de poſſeder des graces, des biens d'Egliſe, & de faire des fonctions ſacrées, pour avoir encouru quelques cenſures ou excommunications. Un Clerc qui contracte mariage tombe dans l'*irregularité*. Un Beneficier qui donne ſa voix lors qu'il s'agit d'un jugement de mort, tombe dans l'*irregularité* & ſon Benefice vaque.

IRREGULIER, IERE. adj. Qui n'eſt pas dans les formes, dans les regles. On mande les Procureurs à la Communauté, quand ils font quelque procedure *irreguliere*. les places *irregulieres* ſont plus difficilles à fortifier que les regulieres. en Grammaire il y a des declinaiſons ou conjugaiſons *irregulieres*, anomales, heteroclites. un baſtiment *irreguliers* eſt celuy où il n'y a point de ſymmetrie. on a mis à la mode les vers *irreguliers* qui ſont d'inégale meſure, & qui ne ſont pas reglez pour les rimes, que les Italiens appellent *verſi ſciolti*.

IRREGULIER, en terme de Caſuiſte, eſt un Eccleſiaſtique interdit, ſuſpendu, ou cenſuré, qui a encouru l'excommunication, & qui eſt incapable de poſſeder des Benefices, ou de faire quelques fonctions ſacrées. La troiſiéme partie d'une ſignature de Cour de Rome ſert pour abſoudre les *irreguliers* des cenſures & irregularitez qu'ils pourroient avoir contractées, ſeulement à l'égard de la grace qu'on leur accorde.

IRREGULIEREMENT. adv. D'une maniere irreguliere. Les Clercs qui vivent *irregulierement* cauſent un grand ſcandale.

IRRELIGIEUX, EUSE. adj. Qui n'a point de Religion, de pieté, de reſpect pour les choſes ſaintes. Les desbauchez ſont d'ordinaire libertins & *irreligieux*.

IRRELIGIEUSEMENT. adv. D'une maniere peu religieuſe. Un impie parle des myſteres *irreligieuſement*, avec profanation.

IRRELIGION. ſubſt. fem. Atheïſme, libertinage, meſpris de la Religion. Ces propoſitions ſont ſcandaleuſes, & tiennent de l'*irreligion*.

IRREMEDIABLE. adj. Qui eſt ſans remede. Un innocent executé à mort eſt un malheur *irremediable*. les mediſances publiques des Satyriques ſont des maux *irremediables*. la cangrene dans les viſceres eſt une maladie *irremediable*.

IRREMEDIABLEMENT. adv. D'une maniere ſans remede. Les desbauches de cet homme ont ruiné ſa ſanté *irremediablement*.

IRREMISSIBLE. adj. m. & f. Qui ne ſe peut remettre ni pardonner. On refuſe les graces en Chancelerie, quand les crimes ſont énormes & *irremiſſibles*. quand on reproche à une femme qu'elle a de l'âge, ou peu de beauté, c'eſt une offenſe *irremiſſible*, qu'elle ne pardonne jamais.

IRREMISSIBLEMENT. adv. Sans remiſſion. Le Roy veut que les duels ſoient punis *irremiſſiblement*, il ne donne point de grace aux duelliſtes.

IRREPARABLE. adj. m. & f. Qui ne peut ſe réparer, ſe couvrir, ſe raccommoder. Les affronts à l'honneur ſont *irreparables*. Il ne faut pas faire executer une ſentence dont le grief eſt *irreparable* en definitive. l'inondation de la mer a fait en Hollande des dommages *irreparables*. la mort de ce Capitaine eſt une perte *irreparable*.

IRREPARABLEMENT. adv. D'une maniere irreparable. Les deſmarches qu'on a fait en cette affaire l'ont ruinée *irreparablement*.

IRREPREHENSIBLE. adj. m. & f. Qui eſt ſans deffaut, en qui on ne ſçauroit rien trouver à reprendre. Un prelat doit eſtre d'une vie *irreprehenſible*, comme le marque St. Paul.

IRREPROCHABLE. adj. m. & f. Honneſte, homme de bien, à qui on ne peut rien reprocher. Un Magiſtrat qu'on recoit doit eſtre d'une vie *irreprochable*. on adjouſte foy aux teſmoins *irreprochables*, contre leſquels on n'a pû alleguer de reproches. quand on cite l'Eſcriture, les Conciles, ce ſont des teſmoignages, des autoritez *irreprochables*.

IRRESOLU, UE. adj. Incertain, douteux, inconſtant, qui ne ſçait quel party prendre, à quoy ſe determiner. On ne conclud point d'affaire avec des gens *irreſolus*.

IRRESOLU, ſe dit auſſi de ce qui eſt indecis, ſur quoy on n'a point prononcé. Il y a pluſieurs queſtions tant en Droit qu'en Theologie, qui ſont demeurées *irreſoluës* & indeciſes, ſur quoy l'autorité ſuperieure n'a point prononcé.

IRRESOLUMENT. adv. D'une maniere irreſoluë & incertaine. On ne parle de cette nouvelle que fort *irreſolument*, on en doute.

IRRESOLUTION. ſ. f. Doute incertitude d'eſprit qui ne ſçauroit ſe determiner au choix d'aucun party. Les gens foibles & peu éclairez vivent dans une perpetuelle *irreſolution*. On le dit auſſi des choſes qui ſont en ſuſpens, qui ne ſont pas encore deliberées: on eſt encore dans l'*irreſolution*, on ne ſçait ſi on aura la paix, ou la guerre.

IRREVEREMMENT. adv. D'une maniere irreverente. Un homme qui ne s'agenouille pas dans l'Egliſe agit fort *irreveremment*.

IRREVERENCE. ſ. f. Manque de veneration, de reſpect qui eſt dû aux choſes ſaintes & ſacrées. les libertins parlent avec *irreverence* des myſteres, des ceremonies de l'Egliſe. on n'oſeroit commettre dans la chambre du Roy l'*irreverence* qu'on fait à la Meſſe.

IRREVERENT, ENTE. adj. Qui manque de reſpect & de reverence pour les choſes ou les perſonnes envers leſquelles il eſt obligé d'en avoir.

IRREVOCABLE. adj. m. & f. Qui ne ſe peut revoquer. Le paſſé eſt *irrevocable*. les promeſſes de Dieu ſont *irrevocables*. on met dans toutes les donations, procurations & Edits, qu'ils ſont *irrevocables*, cependant, on les revoque ſouvent.

IRREVOCABLEMENT. adv. D'une maniere irrevocable. La neceſſité de mourir eſt une Loy qui s'execute *irrevocablement*.

IRRITATION. ſ. f. Action qui irrite le mal, au lieu de le guerir. Il y a des remedes qui au lieu de guerir la goutte, ſont cauſe de ſon *irritation*.

IRRITER. v. act. Faſcher, offenſer, mettre en colere. Les pêchés des hommes, avoient *irrité* le Ciel au temps du Deluge. C'eſt une choſe horrible de tomber entre les mains d'un juge *irrité*. les beſtes venimeuſes font du mal que quand elles ſont *irritées*: leur venin conſiſte dans leurs eſprits *irritez*, comme a monſtré Charras dans ſon Traitté des viperes. on *irrite* les taureaux pour les faire combattre.

IRRITER, ſe dit figurément en choſes morales, & ſignifie. exciter, rendre plus vif & plus fort. La contrainte, les deffenſes, les obſtacles *irritent* l'amour, la paſſion. Cet entremetteur mal-adroit a *irrité* la haine de ces parties, en les voulant accommoder. le poivre, la ſaline *irritent* le gouſt. Cette playe s'*irrite* par les remedes, au lieu de ſe guerir. la mer s'*irrite*, au lieu de s'appaiſer. la pluſpart des maux s'*irritent* en vieilliſſant.

IRRITÉ, ÉE. part. & adj.

IRRUPTION. ſ. f. Courſe qu'on fait dans un pays ennemy pour le ravager. Les Tartares, les Arabes, ne font la guerre que par de ſoudaines *irruptions*, pour enlever du butin & des priſonniers, & puis ſe retirent. La Pologne eſt ſujette aux *irruptions* des Turcs & des Coſaques, parce que ſes frontieres ſont deſgarnies de places fortes.

ISA.

ISABELLE. ſ. f. Couleur qui participe du blanc & du jaune, qui eſt d'un jaune bien lavé. Il y a des chevaux d'un poil *iſabelle*. les juppes *iſabelles* ont eſté long-temps à la mode, parce que c'eſt une couleur douce.

ISC.

ISCHIADIQUE. adj. C'eſt une épithete que les Medecins donnent à deux veines du pied, dont la grande aprés avoir paſſé par les muſcles du pommeau de la jambe, ſe perd en dix rejettons, ſçavoir eſt deux à chaque arteil du pied, & ſa petite portion finit entre le talon & le petit focile. La petite *iſchiadique* eſt celle qui eſt vis à vis de la ſaphene. On les appelle auſſi *ſciatiques*. Ce mot vient du Grec *iſchiadikos*, d'*iſchion* la *cuiſſe*.

ISCHIATIQUE. Voyez *Sciatique*, c'eſt la même choſe.

ISCHION. ſubſt. fem. Terme de Medecine. C'eſt un nom qu'on donne à la derniere partie de l'os anonyme qui eſt au bas de l'eſpine du dos, dans lequel il y a une profonde cavité qu'on nomme *cotyle*, *acetabule* ou *emboëſture*, pour recevoir la teſte de l'os de la cuiſſe. Il a une apophyſe de cartilage qui comprend cette teſte, & on la nomme *ſourcil*. Cet os avec ſes autres parties & l'os ſacré font le baſſin qui contient la veſſie, la matrice & les inteſtins. Ce mot eſt Grec, & ſignifie *fort*.

ISCHURIE. ſ. f. Terme de Medecine. C'eſt une maladie où il arrive une entiere ſuppreſſion d'urine, cauſée d'aſtriction ou d'obſtruction de la veſſie, ou des deux ureteres. Ce mot eſt Grec & compoſé du verbe *iſcho*, id eſt *ſiſto*, *comprimo*, *j'arreſte*, *& d'ouron*, *urina*, *urine*.

ISL.

ISLE. ſ. f. Terre qui eſt entourée de la mer, ou des rivieres. Ce mot eſt oppoſé au *continent*, ou à la *terre ferme*. Il y a pluſieurs *Iſles* dans la mer Egée, dans les Indes, aux Philippines, à l'Archipelage de Saint Lazare. On tient que les Maldives contiennent douze mille *Iſles*. Les Canaries ſont celles que les Anciens appelloient les *Iſles Fortunées*. A Paris il y a l'*Iſle* du Palais. L'*Iſle* Noſtre Dame. Quand on dit qu'on va voyager aux *Iſles*, on entend celles du Golphe de l'Amerique.

ISLE, ſe dit auſſi dans les villes, d'un canton entourré de quatre ruës, ou d'une maiſon qui ne tient à pas une autre. L'Hoſtel de Senneterre à Paris forme une *Iſle*. En l'ancienne Rome les maiſons eſtoient deſtachées les unes des autres, c'étoit autant d'*Iſles*. Il y a tant de maiſons dans cette *Iſle*, entre ces quatre ruës. Les Latins ſe ſont ſervis du mot d'*inſula* pour ſignifier la même choſe.

On dit proverbialement, Vous ſoyez le bien venu comme en voſtre maiſon de l'*Iſle* Bouchard, quand on reçoit quelqu'un à la campagne.

ISN.

ISNEL, ELLE. adj. Vieux mot qui ſignifioit, Vif & gaillard, prompt & leger. On diſoit encore du temps de Ronſard, un vol *iſnel*, une courſe *iſnelle*. Il eſt maintenant hors d'uſage. Ce mot vient de l'Allemand *ſnel*, ou de l'Italien *ſnello*, qui ſignifient la même choſe.

ISO.

ISOLER. v. act. Faire une piece d'architecture degagée qui ne touche point à une autre. Pour embellir ce chaſteau, il le faudroit *iſoler*, le deſtacher de la baſſecour qui y tient. Il eſt plus en uſage au participe. L'ancienne Rome eſtoit ſi grande, qu'il y avoit quarante-&-huit mille maiſons *iſolées*. Les colomnes *iſolées* ſont plus agreables que celles qui joignent le mur, qui ne ſont que des demy colomnes. Les baſtiments d'Italie ſont la plus-part *iſolez* : ce qui eſt plus commode, à cauſe des jours qu'on prend de tous coſtez & des iſſuës qu'on a ſur les ruës, & qu'ils ſont plus à couvert des accidens du feu.

ISOPERIMETRE. adj. Terme de Geometrie, qui ſe dit des figures qui ont un égal circuit ou pour tour. les figures *iſoperimetres* ont ſouvent leurs aires ou leurs capacitez tres-differentes. Ce mot eſt Grec, & eſt compoſé d'*iſos*, *equalis*, *egal*, de *peri*, *circum*, *alentour*, & de *metreon*, *metior*, *je meſure*.

ISOSCELE. adj. Terme de Geometrie. Triangle qui a deux coſtez égaux, & par conſequent ſes deux angles ſur ſa baze ſont égaux. Triangle rectangle *iſoſcele*. Ce mot vient du Grec *iſos*, & de *ſkelos*, *cuiſſe*. *Iſoſcele*, figure à coſtés égaux, à cuiſſes égales.

ISR.

ISRAELITE'. ſubſt. maſc. Qui fait partie du peuple autrefois cheryde Dieu, & qu'il tira d'Egypte pour luy donner la terre de promiſſion. Ce mot a paſſé en noſtre langue dans ce proverbe, C'eſt un bon *Iſraëlite*, c'eſt à dire, un homme bon, franc & ſincere, craignant Dieu, & aimant la juſtice. il eſt tiré du Chap. 1. v. 48. de l'Evangile de St. Jean, qui parle de Nathanaël, qui eſtoit un homme incapable de tromper, & qui eſt ſurnommé bon *Iſraëlite*.

ISS.

ISSANT, ANTE. adj. Terme de Blaſon, qui ſe dit du lion & des autres animaux qui ſe mettent ſur le chef de l'Eſcu, & qui ne parroiſſent qu'à demi corps, ou qui ſortent de quelque maiſon, de quelque bois, &c. Il eſt difficile de diſtinguer le lion *iſſant* du naiſſant. Quelques-uns croyent que le lion *iſſant* eſt celuy qui ſort du champ de derriere un ample Blaſon, monſtrant la teſte, le col, les bouts des jambes de devant, & l'extremité de la queuë contre le chef de l'Eſcu; & le *naiſſant* prend ſa ſource environ le milieu du champ de l'Eſcu, & paroiſt dehors du train de devant & du bout de ſa queuë, comme s'il ſortoit de terre, & lors qu'il repoſe le haut du corps contre le champ de l'Eſcu. On dit auſſi aux Armes de Milan, un enfant de gueules *iſſant* de la givre ou ſerpent ondé & tortueux.

ISSAS. ſ. m. Terme de Marine, eſt une corde qui ſert à hauſſer ou à baiſſer ſoit les vergues, ſoit les pavillons. On l'appelle auſſi *driſſe*; & le ſep de driſſe eſt au pied du grand maſt, où on amarre ſon *iſſas* ou ſa driſſe, c'eſt à dire, la corde qui ſert à lever la grande vergue.

ISSER. v. act. Terme de Marine. C'eſt, Hauſſer les voiles ou la vergue.

ISSIR. v. actif. Vieux mot qui ſignifioit autrefois *ſortir*, qui n'eſt plus en uſage.

ISSU, UE. part. paſſ. & adj. qui ſe dit en Genealogie de ceux qui ſont nez, deſcendus de tels ou tels. Il n'y a que les enfans legitimes *iſſus* en loyal mariage qui heritent. ceux qui ſont *iſſus* de noble race ont un avantage que n'ont pas ceux qui ſont *iſſus* de pauvres parens. On le dit auſſi des pays. Cette famille eſt *iſſue* d'Angleterre, d'Italie, & s'eſt eſta-

blie en France. On dit auſſi, *Iſſu* de germain, pour dire, le fils d'un couſin germain.

ISSUE. ſ. f. Lieu par où on peut ſortir. On a fait une nouvelle *iſſuë* au Palais qui deſgage de beaucoup d'embarras. cette ville a une poterne, une ſecrete *iſſuë* dans le foſſé par deſſous terre. on a bouché toutes les entrées & les *iſſuës* de cette ville. le ſceau d'Hermes ne laiſſe aucune *iſſuë* à la vapeur la plus ſubtile. un labyrinthe n'a qu'une *iſſuë* difficile à trouver.

ISSUE, ſe dit auſſi du temps où l'on ſort. Les criées ſe doivent faire à l'*iſſuë* de la Meſſe parroiſſiale. l'heure la plus propre pour ſolliciter, c'eſt à l'*iſſuë* du diſner.

ISSUE, ſignifie auſſi la petite oye, les extremités ou les tripes de quelques animaux. Les Bouchers donnent à leurs chalands des *iſſuës* pour le par-deſſus, comme teſtes, fraiſes, pieds de veau. En pluſieurs lieux on permet de manger les jours d'abſtinence des *iſſuës*, comme bouts d'ailes, foyes, géſiers, &c.

ISSUE, ſe dit figurément en choſes morales, de la fin, de l'évenement des affaires. On n'a jamais bonne *iſſuë* d'une entrepriſe temeraire. Il en faut prévoir l'*iſſuë*, par quel moyen on en pourra ſortir. Nous n'avons qu'une entrée pour venir au monde & nous en avons cent *iſſuës*. Ces mots viennent du Latin *exire*.

On appelle auſſi en quelques couſtumes les laods & ventes, droits d'*iſſuë* & d'entrée, parce qu'ils ſe payent tantoſt par le vendeur, tantoſt par l'acheteur.

IST.

ISTHME. ſ. m. Terme de Geographie. Petite langue de terre qui joint deux continents ou une cherſoneſe ou peninſule à la terre ferme. C'eſt un mot Grec qui ſignifie *encolure*, parce que cette terre repreſente un col qui joint la teſte au corps. L'Afrique & l'Aſie ne ſont jointes que par un *iſthme* qui eſt au bout de la Mer Rouge au Suez. Les deux continents de l'Amerique ne ſont joints que par un *iſthme* vers Panama. On dit que pluſieurs Princes ont voulu percer l'*iſthme* de Corinthe ou du Peloponneſe pour faire communiquer les deux mers, mais c'eſtoit une entrepriſe ridicule en un temps où on n'avoit pas l'invention des eſcluſes. Ce mot vient du Grec *iſthmos*, qui ſignifie la même choſe, oppoſé à *porthmos*, qui ſignifie une mer qui eſt à l'eſtroit entre deux terres.

Les Medecins appellent *iſthme*, cette partie eſtroite de la gorge qui eſt ſituée entre les deux amygdales, à cauſe de la reſſemblance qu'elle a avec ces deſtroits de terre.

ITA.

ITACLE. ſ. m. Terme de Marine. Cordage qui eſt amarré par en-haut au milieu d'une vergue contre les racages, & va paſſer par l'encornade, qui ſert à faire couler la vergue le long du maſt. Ce mot s'eſcrit diverſement, *itaque*, *etagle*, *etaque*, *iſtacle*, & *eſtagues*.

ITALIQUE. adj. m. & f. Terme d'Imprimerie. Caractere avec lequel on imprime d'ordinaire ce qui eſt en Italien. Il eſt oppoſé à *François* & *Romain*, qui eſt un caractere plus gros & plus rond. Quand on veut noter, ou diſtinguer quelques mots, on les imprime en *Italique*, tandis que le texte eſt en Romain. Le caractere *Italique* eſt un

caractere couché ou baſtard de chaque corps de lettre.

ITALIQUE, ſe dit auſſi hors de l'Imprimerie, en parlant des manieres des Italiens. Ce tableau eſt d'une maniere *Italique*.

ITE.

ITEM. adv. Terme de Pratique dont on ſe ſert pour diſtinguer les articles d'un inventaire, d'un compte.

ITEM, s'employe auſſi ſubſtantivement. Quant à ce que vous dites, c'eſt un autre *item*, pour dire, c'eſt une autre affaire. Regnier a dit dans ſes Satyres,

Or en premier *item* ſous mes pieds je rencontre.

ITERATIF, IVE. adj. Terme de Pratique. Qui eſt fait une ſeconde fois. Une ſaiſie reelle ne doit eſtre faite qu'aprés un *iteratif* commandement. on a fait *iteratives* inhibitions & deffenſes aux parties de ſe pourvoir ailleurs qu'en la cour. il y a eu une *iterative* juſſion de verifier cet Edit.

ITERATO. ſ. m. Terme de Pratique. On appelle un arreſt d'*iterato*, celuy qui ſe donne pour les contraintes par corps aprés les 4. mois, par lequel on ordonne qu'*iteratif* commandement ſera fait à la partie de payer le contenu en une premiere condamnation dans quainzaine; à faute de quoy elle ſera contrainte par empriſonnement de ſa perſonne.

ITI.

ITINERAIRE. ſ. m. Deſcription que fait un voyageur de ſon voyage, & des ſingularitez qu'il a obſervées dans les lieux où il a paſſé, ſoit dans la Nature, ſoit dans la Morale. Les Allemans ont fait beaucoup d'*Itineraires*. L'*Itineraire* d'Antonin, qui a paſſé ſouvent ſous le nom d'Antoine Auguſte, eſt remply de fautes conſiderables. L'*Itineraire* de Jeruſalem, &c. Il vient du Latin *Itinerarium*, qui ſignifie auſſi *route*.

ITINERAIRE, en termes d'Egliſe, ſe dit des prieres que doit faire un voyageur, quand il commence ſon voyage, & ſur tout un Eccleſiaſtique. Il y a à la fin du Breviaire un *Itineraire* pour les gens du Clergé, qui eſt un formulaire de ces prieres. L'*Itineraire* de Benjamin a eſté traduit de l'Hebreu en Latin par Benoiſt Arias Montanus.

JUB.

JUBE'. ſ. m. Lieu eſlevé dans les Egliſes qui fait la ſeparation du Chœur & de la Nef, où on va dire l'Evangile des Meſſes ſolemnelles. On dit en proverbe, Il l'ay fait venir à *Jubé*, je l'ay reduit à ſe ſoûmettre, à en paſſer par où je voudray. Ce mot eſt Latin, & ſignifie *commandez*; & eſt venu de ce mot de Breviaire, *Jubé Domine, benedicere*, parce qu'on chantoit autrefois les leçons des Matines au *Jubé*.

JUBILATION. ſ. f. Reſjouïſſance, desbauche, emportement. Il ne ſe dit qu'en ces phraſes populaires. Enfants de *jubilation*. viſage de *jubilation*. maiſon de *jubilation*, où on n'aime que la joye.

JUBILE'. ſ. m. Solemnité & ceremonie Eccleſiaſtique qu'on fait pour gagner une indulgence pleniere, que le Pape accorde extraordinairement

à l'Egliſe Univerſelle. Le *Jubilé* a eſté eſtably par Boniface VIII. en l'an 1300. en faveur de ceux qui iroient *ad limina Apoſtolorum*, & il voulut qu'il ne ſe celebraſt que de cent ans en cent ans. Clement VI. ordonna que ce fuſt de cinquante en cinquante. Urbain VI. voulut qu'on le celebraſt tous les 33. ans; & Sixte IV. tous les 25. ans. Boniface IX. en accorda en divers lieux à pluſieurs Princes & Monaſteres. Depuis on les a rendus plus frequents ſelon les beſoins de l'Egliſe. Pour gagner le *Jubilé*, la Bulle oblige à des jeuſnes, aumônes, prieres, & à viſiter les Egliſes où ſont des ſtations du *Jubilé*. Elle donne pouvoir aux Preſtres d'abſoudre des cas reſervez, même de ceux contenus en la Bulle *in Cœnâ Domini*, de faire des commutations de vœux, &c. ce qui fait ſa difference d'avec l'indulgence pleniere. Au temps du *Jubilé* toutes les indulgences ſont ſuſpenduës.

JUBILÉ, ſe diſoit chez les Juifs de la cinquantiéme année qui ſuivoit la revolution de ſept ſemaines d'années, lors de laquelle tous les eſclaves eſtoient libres, & tous les heritages retournoient en la poſſeſſion de leurs anciens maiſtres. Ce mot vient de l'Hebreu *jobel*, qui ſignifie 50. à cauſe que le *Jubilé* ne ſe faiſoit que la cinquantiéme année. D'autres diſent que *jobel* ſignifioit un *belier*, & qu'on annonçoit le *Jubilé* avec un cor fait d'une corne de belier, en memoire du belier qui apparut à Abraham dans le buiſſon, lors qu'il voulut ſacrifier ſon fils.

JUBILÉ, ou *Jubilaire*, ſe dit à l'imitation de ce *Jubilé* des Juifs, d'un Religieux qui a 50. ans de profeſſion dans un Monaſtere, ou d'un Eccleſiaſtique qui aura deſſervy une Egliſe pendant 50. ans. Les Religieux *jubilez* en divers endroits ſont diſpenſez de Matines, des rigueurs de la Regle.

JUC.

JUC. ſubſt. maſc. Terme de meſnage de campagne, qui ſe dit du lieu où les poules & les volailles ſe perchent, pour dormir.

JUCHER. v. n. qui ſe dit des volailles qui ſe mettent la nuit ſur une perche, ou ſur quelques branches pour dormir. Les poules *jucherent* ſouvent ſur quelque arbre de la baſſecour. Ce mot vient du Latin *jugare*, & *Juc* de *jugum*. Menage.

JUCHER, ſe dit figurément en parlant d'un lieu eſlevé où on a de la peine à ſe tenir, ou à parvenir. Les lacquais ſe vont *jucher* ſur les auvents, ſur les toits, pour voir des feux de joye, des resjouïſſances publiques. on a de la peine à vous aller voir, vous eſtes trop haut *juché*.

JUCHOIR. ſubſt. maſc. Lieu où les poules juchent. Il eſt aiſé d'attraper les poules au *juchoir*.

JUD.

JUDAS. ſubſt. maſc. Le traiſtre Apoſtre qui livra JESUS-CHRIST aux Juifs. On ſe ſert de ce mot en pluſieurs phraſes proverbiales. Il eſt traiſtre comme *Judas*; damné comme *Judas*. Un baiſer de *Judas*, ſe dit des careſſes que fait un homme à un autre pour le trahir. On appelle du bran de *Judas*, des taches de rouſſeur qui viennent ſur le viſage: & on dit d'un homme qui a le poil roux & ardent, qu'il a un poil de *Judas*. On montre au Treſor de St. Denis la lanterne de *Judas* comme une belle antiquité.

JUDAIQUE. adj. m. & f. Qui appartient aux Juifs. La Loy *Judaïque*, les ceremonies *Judaïques*. Le peuple *Judaïque*. Joſephe a eſcrit des Antiquitez *Judaïques*. Il a eſté traduit par Gembrard, & depuis par M. Arnaud Dandilly. La pierre *Judaïque* eſt une pierre blanche, tendre & freſle enforme de gland, ſur laquelle il y a des lignes ſi induſtrieuſement tracées, qu'il ſemble qu'elles ayent eſté façonnées au tour. Elle ſert en Medecine.

JUDAISER. v. n. Tenir quelque choſe de la Religion, ſuperſtition & des ceremonies Judaïques. On a beau convertir un Juif, il *judaïſe* toûjours, il retient quelque choſe de ſon ancienne Religion.

JUDAISME. ſ. m. La Religion des Juifs. En Hollande il y a pluſieurs perſonnes qui font profeſſion du *Judaïſme*, les plus rares abjurations ſont celles du *Judaïſme*.

JUDICA. Terme de Breviaire. Nom du cinquiéme Dimanche du careſme, qui eſt ainſi marqué dans l'almanach. Ce nom luy vient du premier mot de l'Introite de la Meſſe, qu'on dit ce jour-là, *Judica me, Deus*. On l'appelle auſſi le Dimanche de la Paſſion.

JUDICATURE. ſ. f. Profeſſion de ceux qui ſervent à rendre la juſtice. Il n'y a gueres qu'en France où on vende les Offices de *Judicature*. Cet homme a quitté l'eſpée pour ſe mettre dans la *Judicature*. les Offices de Greffiers, de Procureurs, de Notaires, & tous autres qui vivent de procés, ſont reputés Offices de *Judicature*.

JUDICIAIRE. ſ. f. Puiſſance de l'ame qui a le diſcernement, la faculté de juger. Ce Poëte imagine bien, mais la *judiciaire* luy manque.

JUDICIAIRE. adj. m. & f. Qui appartient à la juſtice, qui eſt fait en juſtice, ou ſelon la juſtice. Dans tous les procés il faut obſerver les formes *judiciaires*. Un bail conventionel ſe convertit ſouvent en *judiciaire*. Un Fermier *judiciaire* eſt celuy à qui un bail a eſté adjugé en Juſtice. Requeſte *Judicaire*, eſt celle qui ſe forme ſur le Barreau. On appelle auſſi en Rhetorique le genre *judiciaire*, celuy qui enſeigne à defendre un accuſé, ou à le convaincre. Aſtrologie *Judiciaire*, eſt celle qui ſe meſle de prognoſtiquer les évenements par le mouvement des aſtres, leurs aſpects & ſituations. La plus vaine de toutes les ſciences eſt l'Aſtrologie *Judiciaire*. Pic de la Mirandole, Alexander ab Angelis, Sextus ab Heininga, le Pere Merſenne, ont fort bien combattu l'Aſtrologie *Judiciaire*. Les Arabes ont beaucoup eſcrit ſur l'Aſtrologie *Judiciaire*.

JUDICIAIREMENT. adv. A l'audience, ſur la requeſte *judiciairement* faite par devant nous, &c. c'eſt ainſi que commencent toutes les requeſtes verbales. On a ſurpris un coupeur de bourſes à l'audience, on luy a fait ſon procés *Judiciairement* ſur le champ, & l'audience tenant.

JUDICIEUX, EUSE. adj. Prudent, adviſé, de bon ſens, qui ſe conduit avec jugement. Il a fait une réſponſe fort *judicieuſe*. cet Ambaſſadeur a tenu une conduitte fort *judicieuſe*. tous les ouvrages de cet Auteur ſon fort *judicieux*.

JUDICIEUSEMENT. adv. D'une maniere prudente & judicieuſe.

JUG.

JUGAL. adj. m. Terme de Medecine. C'eſt un os qui couvre le tendon des muſcles des temples, ou plutoſt l'aſſemblage de deux apophyſes qui

naiſſent l'une des temples, l'autre de l'os de la mâchoire d'enhaut; qui ſont le petit anglet de l'œuil. Il eſt boſſu par dehors, cave par dedans, & greſle au milieu. Les muſcles maſticatoires ou maſcheliers y prennent naiſſance. Les Medecins l'appellent auſſi *zygoma*.

JUGE, ſ. m. & f. Qui a la faculté de diſcerner le bien d'avec le mal, le vray d'avec le faux. La raiſon eſt un bon *juge*, quand elle n'eſt point préoccupée. Nos ſens ſont de mauvais *juges*, ils ſe trompent ſouvent.

JUGE, ſe dit auſſi de la faculté ou de la ſcience qui a cette connoiſſance, ce diſcernement. L'entendement eſt le *juge* de toutes choſes. l'œil eſt le *juge* des couleurs; l'oreille le *juge* des ſons: le nez des odeurs. l'art de la Logique eſt *juge* de la bonté d'un argument; la Geometrie de la quantité; la Phyſique des corps naturels. Ce curieux eſt bon *juge* d'un tableau. il n'y a point de *juge* plus ſevere que noſtre propre conſcience.

JUGE, ſe dit auſſi des puiſſances ſuperieures qui ont pouvoir de rendre à chacun ce qui luy appartient, d'abſoudre & de condamner. Dieu eſt le grand, le ſouverain *juge* des vivants & des morts. Les Souverains ſont *juges* de leurs ſujets. l'Egliſe eſt *juge* des articles de la foy. Chez les Juifs leurs Chefs ont eſté quelque temps appellés *Juges*. Debora eſtoit une femme *Juge*: il en eſt parlé dans le Livre des *Juges*, qui eſt un des Livres Canoniques de l'Eſcriture.

JUGE, ſe dit auſſi des Officiers qui ſont eſtablis par les puiſſances; pour rendre en leur nom à ceux qui leur ſont ſoubmis, la juſtice qu'ils ne peuvent pas leur rendre en perſonne. Les *juges* ordinaires ou premiers *Juges*, ſont les *Juges* du domicile des parties. Les *Juges* d'appel, ſont ceux qui ſont eſtablis pour reformer les ſentences des *Juges* inferieurs qui auront mal jugé. Les *Juges* ſouverains ſont les *Juges* en dernier reſſort, comme les Parlements, le Conſeil du Roy, &c. Les Maiſtres des Requeſtes ſe diſent auſſi *Juges* ſouverains en cette partie, quand ils jugent des affaires qui leur ont eſté renvoyées par le Conſeil. Ce mot vient du Latin *judex*, qui eſt dit comme *jus dicens*, celuy qui rend des ſentences, qui fait juſtice aux parties.

JUGE SUBALTERNE. ou *Juge à quo*, eſt un *Juge* eſtably par un Seigneur dans ſa terre. On appelle auſſi *Juge pedanée*, un *Juge* de village qui *Juge* de bout ſur ſes pieds, qui n'a point de ſiege. *Juge Royal*, qui eſt eſtably par des proviſions du Roy, qui rend la juſtice en ſon nom. *Juge commis*, celuy qui eſt *Juge* de quelques perſonnes, ou de cas privilegiez, comme ceux des Requeſtes du Palais ou de l'Hoſtel pour les Commenſaux & Officiers de la Maiſon du Roy. *Juges Conſuls*, ceux qui ſont eſtablis pour juger entre les Marchands. A Lyon il y a un *Juge* Conſervateur des privileges des Foires. Le Prevoſt de Paris eſt *Juge* Conſervateur des privileges de l'Univerſité. Ses Lieutenans ſont *juges* Civils, *Juges* Criminels, *Juges* de Police. Les *Juges Preſidiaux* ſont *Juges* en dernier reſſort juſqu'à 250. l. & avec les Prevoſts des Mareſchaux ſont *Juges* des cas prevoſtaux. En Cour Eccleſiaſtique il y a des Officiaux qui ſont *Juges* de ceux qui ſont dans la Clericature, dont les *Juges* layz ne peuvent connoiſtre. Les Intendans de Juſtice ſont des *Juges* deleguez & départis dans les Provinces, qui ont auſſi des *Juges* ſubdeleguez. En quelques villes il y a un *Juge* Maje ou grand *Juge*, comme à Clugny, &c. On appelle *Juges bottez*, les Capitaines en un Conſeil de guerre, Les Prevoſts des Mareſchaux, les Gentilshommes qui ont ſeance dans les Compagnies.

On dit qu'un homme eſt *juge* competant, quand la connoiſſance d'un different luy appartient. On appelle de ſa ſentence comme de *Juge* incompetant, quand elle ne luy appartient pas. On intime un *Juge* en ſon propre & privé nom, quand on le prend à partie, quand il a prevariqué, lors qu'il y a de ſon fait, qu'il s'eſt rendu *Juge* & partie. On recuſe un *Juge*, quand il eſt ſuſpect à cauſe de ſes parentés ou alliances. On ſe pourvoit en reglement de *Juges* au Grand Conſeil, ou au Conſeil Privé, quand il y a un conflit de Juriſdiction entre pluſieurs *Juges*. On dit auſſi, Choiſir des *Juges*, convenir de *Juges*, quand on prend des arbitres, ou des amiables compoſiteurs pour terminer un different, ſoit qu'ils ſoient Officiers ou non. On dit auſſi, que l'on conſtituë quelqu'un *Juge* en ſa cauſe, quand on s'en rapporte à ſon ſerment.

On dit proverbialement, De fol *Juge* bréve ſentence, pour dire, qu'il juge temerairement & en un mot. On dit, Appeller de la face du *Juge*, quand on ſe plaint de ſa ſentence avant qu'il l'ait prononcée.

JUGEMENT. ſ. m. Puiſſance de l'ame qui connoiſt, qui diſcerne le bon d'avec le mauvais, le vray d'avec le faux. Quand on a la memoire heureuſe, on a d'ordinaire moins de *jugement*. le temperamment qui rend l'imagination vive eſt contraire à celuy qui fait le *jugement*; il a le *jugement* ſolide, c'eſt à dire, de bon ſens.

JUGEMENT, ſe dit auſſi de l'action par laquelle cette puiſſance exerce ſa fonction. Cette action a eſté conduite avec prudence, avec *jugement*. On s'eſcrie, quand on voit quelque lourde faute. *Jugement* de l'Auteur, où eſtiez-vous? Cela eſt vray à mon *jugement*, c'eſt à dire, à mon ſens. le *jugement* de l'homme eſt bien incertain.

JUGEMENT, ſe dit auſſi des deciſions des puiſſances ſouveraines; & par excellence on le dit de Dieu. Quand un juſte eſt affligé, c'eſt par un ſecret *jugement* de Dieu. Il faut adorer ſes *jugements*, ſe ſoûmettre aux decrets de ſa Providence. Il faut craindre les *jugements* de Dieu. On comparoiſtra devant luy au jour du *Jugement*, au *Jugement* final & univerſel.

On appelloit autrefois *jugements de Dieu*, comme teſmoigne Agobard, les preuves extraordinaires qui ſe faiſoient en Juſtice des crimes ſecrets, qu'on faiſoit par les *jugements*, par les armes & par le combat ſingulier, ou par l'attouchement du fer chaud, ou l'immerſion du bras dans de l'eau chaude, ou de tout le corps dans de l'eau froide, dans la croyance que Dieu feroit un miracle pluſtoſt que de laiſſer perir l'innocence & la verité. Mais quoy que cette couſtume ait eſté long-temps ſoufferte dans l'Egliſe, elle a eſté abrogée vers le temps de St. Louis, parce qu'il ne faut pas tenter Dieu. Elle eſt encore en uſage chez quelques Nations. Voyez *Preuve*, *fer chaud*, *Feu* & *Eau*. Ces preuves ſe faiſoient dans l'Egliſe, hors les jours de Feſte & de jeuſne, en preſence des Evêques, des Preſtres & des Juges ſeculiers, enſuitte d'un jeuſne de trois jours, d'une confeſſion & d'une communion, avec pluſieurs adjurations & ceremonies deſcrites par Du Cange en pluſieurs endroits. Du Cange dit qu'en vieux François ces *Jugements* s'appelloient *Juis de Dieu*, & ils les eſtendoient juſ-

qu'aux

qu'aux jeux de dez & des haſard, d'où ils croyent que le mot de *jeu* eſt derivé.

JUGEMENT, ſe dit auſſi des deciſions qui ſont prononcées par l'autorité des Rois ou autres puiſſances terreſtres, ſoit de leur propre bouche, ſoit par les Officiers qu'ils commettent pour rendre juſtice en leur place à leurs peuples. Une ſentence eſt un *jugement* d'un Juge dont on peut appeller; un arreſt, un *jugement* ſouverain én dernier reſſort. Il y a des *jugements* definitifs, d'autres qui ſont preparatoires. proviſionnels, interlocutoires. Un Eccleſiaſtique ne peut pas aſſiſter à un *jugement* de mort ſans eſtre irregulier. On dit qu'un criminel a eſté renvoyé à ſon premier *jugement*, quand la ſentence contre luy rendre a eſté confirmée.

JUGEMENT, ſe dit auſſi du lieu où l'on juge, de l'audience que l'on tient. Les requeſtes verbales commencent ainſi, Sur la requeſte faite devant nous en *jugement*, &c. on adjouſte foy aux pieces authentiques & ſcellées tant en *jugement* que dehors. On fait le procez en *jugement* à un criminel qu'on prend en flagrant délit à l'audience, c'eſt à dire, ſur le champ.

JUGEMENT: ſe dit auſſi de l'advis & de la deciſion des particuliers en toutes ſortes de rencontres. Il s'en faut rapporter au *jugement*, à l'opinion des gens ſages. Il ne faut point précipiter ſon *jugement*, faire de *jugement* temeraire.

JUGEMENT, ſe dit auſſi des conjectures, des predictions. Les Medecins font un mauvais *jugement* de cette maladie. Ptolomée, Cardan, & autres ont eſcrit du *jugement* des aſtres. c'eſt un tel Aſtrologue qui a fait le *jugement* de cette nativité. Le *jugement* de la balle eſt ce qui eſt de plus difficile au jeu de Paume.

JUGEMENT, ſignifie auſſi, Critique; ſentiment d'un Auteur ſur un ouvrage, ſes corrections ou obſervations.

JUGEMENT, ſe dit auſſi en Peinture, d'une repreſentation d'un *Jugement*. Le *Jugement* de Salomon. Le *Jugement* de Paris. Le *Jugement* de Midas. Le *Jugement* de Michel Ange qui a peint le *Jugement* univerſel.

On dit proverbialement d'une affaire qu'on voit traiſner en longueur, qu'elle durera juſqu'au jour du *Jugement*. On appelle auſſi *jugement* de payſans, celuy qui partage le different par la moitié.

JUGEOLINE. ſubſt. fem. Herbe qui croiſt dans les jardins, qui a une fort petite graine, qu'on appelle autrement *Seſame*, qui a donné le nom aux os des pieds & des mains, qu'on appelle *Seſamoïdes*.

JUGER. v. act. Exercer ſon jugement, pour connoiſtre & diſcerner le bon du mauvais, le vray d'avec le faux. C'eſt l'entendement qui *juge*, la volonté obeït. la paſſion & la préoccupation ſont cauſes que nous *jugeons* mal. On le dit auſſi des ſens corporels. Le gouſt *juge* des ſaveurs, l'œuil des couleurs, l'oreille des ſons.

JUGER, ſignifie auſſi, Avoir l'autorité de rendre juſtice, le pouvoir d'abſoudre ou de condamner. Dieu viendra *juger* les vivants & les morts. Les douze Apoſtres ſeront les douze Juges, pour *juger* les douze Tribus d'Iſraël. Ils *jugeront* les Rois & les Princes. le Pape *juge* les autres, & perſonne ne le *juge*.

On dit auſſi des *Juges* ordinaires, qu'ils ont bien *jugé*, ou mal *jugé*, ſelon que leur ſentence a eſté confirmée, ou infirmée. qu'ils ont *jugé* quelqu'un à mort; qu'ils ont *jugé* ſon procés; qu'ils ont *jugé* dans les formes, à la rigueur. Mon Rapporteur m'a promis que je ſerois *jugé* au premier jour. Un Rapporteur dit auſſi, Je vous *jugeray* de main, pour dire, Je feray le rapport de voſtre procés à vos Juges.

JUGER, ſignifie auſſi; Dire ſon ſentiment & ſon opinion en toutes ſortes de rencontres. Il y a peu de gens qui *jugent* ſainement des choſes. les ignorans *jugent* de tout temerairement. il faut eſtre habile en quelque art que ce ſoit pour en bien *juger*. les meſchans *jugent* toûjours en mal pluſtoſt qu'en bien.

JUGER, ſignifie auſſi, Prévoir, conjecturer. On *juge* du beau temps du lendemain par le coucher du Soleil. cet Aſtrologue a mal reüſſi en *jugeant* cette nativité. ce Medecin entend bien le prognoſtic, il *juge* bien de l'évenement d'une maladie. on *juge* à la mine que cet homme eſt un frippon. j'ay toûjours *jugé* qu'il arriveroit quelque grand accident en cette famille. On dit auſſi, qu'un joüeur *juge* bien la balle, quand il prévoit où elle doit tomber ou refleſchir. on *juge* de l'advenir par le paſſé.

JUGER, ſignifie auſſi ſimplement, Eſtimer, penſer. Je *juge* d'icy que ce pan de baſtion a bien 60. toiſes, qu'il y a bien une lieuë entre ces deux pointes de clocher. Je *juge* à propos de prendre ce chemin pluſtoſt que l'autre.

JUGER, ſe dit auſſi des particuliers qui donnent leur deciſion apres qu'on s'en eſt rapporté à eux. Il a fait *juger* ce coup ſous la galerie; la gageure a eſté *jugée* à ſon advantage. cet homme n'a point pris de part en cette querelle, il n'a fait que *juger* des coups.

JUGER, ſe dit proverbialement en ces phraſes. On dit qu'un homme *juge* comme un aveugle des couleurs, quand il *juge* mal d'une choſe, quand il ne la connoiſt point. On dit auſſi, *Juger* à boule veuë, pour dire, au haſard, & ſans conſideration. On dit auſſi, *Juger* ſur l'étiquette, quand on *juge* des choſes ſans les avoir bien examinées, & peſé les raiſons de part & d'autre, *juger* ſur une ſimple apparence.

JUGÉ, ÉE. part. & adj. On ne peut revenir contre un arreſt, c'eſt une choſe *jugée*. Anne Robert a fait un recueil d'arreſts, & de playdoyers, qu'il intitule, Des choſes *jugées*.

JUGÉ, eſt quelquefois ſubſt. Il faut en certains cas donner caution de payer le *jugé*.

JUGEUR, ſ. m. eſt un nom qu'on a donné dans l'inſtitution du Parlement aux Conſeillers de la Grand-Chambre qui n'avoient ſoin que de juger. Les Rapporteurs eſtoient des Conſeillers de la Chambre des enqueſtes qui ne faiſoient que Rapporter. Ce mot n'eſt plus en uſage.

JUGULAIRE. adj. C'eſt un nom que les Medecins donnent aux veines qui naiſſent du rameau axillaire, aprés qu'il eſt monté par deſſus les clavicules. Il y en a deux, l'une externe, & l'autre interne, qui diſtribuent pluſieurs rameaux à la gorge, au larinx, à la langue & aux autres parties de la teſte.

JUI.

JUIF, IVE. Qui eſt de la nation de Judée en Syrie, ou deſcendu de ſes anciens habitans, ou qui ſuit l'ancienne Loy de Moyſe & ſes ceremonies. De ce mot ſont venus pluſieurs proverbes. J'aimerois autant eſtre entre les mains des *Juifs*, pour dire, entre les mains de gens cruels, barbares, & impitoyables. C'eſt un homme riche comme un

Juif,

Juif, pour dire, fort riche. On appelle auſſi un uſurier, un Marchand qui trompe, ou qui rançonne, un *Juif*, parce que les *Juifs* ſont de grands uſuriers, frippiers, & trompeurs. On appelle auſſi le *Juif* errant, un phantoſme qu'on croit avoir veu, d'un *Juif* qui court le monde ſans ſe repoſer, en punition de ce que l'on dit qu'il empêcha JESUS-CHRIST de ſe repoſer, lors qu'il eſtoit fatigué de porter ſa croix; & par alluſion on le dit des hommes qui ſont toûjours par voye & par chemin, qu'on ne trouve jamais chez eux.

JUIFVERIE. ſ. f. Quartier d'une ville où demeurent les Juifs. Les lieux où demeurent les frippiers s'appellent auſſi en pluſieurs lieux la *Juifverie*, parce que la plus-part des frippiers ſont Juifs.

JUILLET. ſ. m. Le ſeptiéme mois de l'année. La canicule commence en *Juillet*, quand le Soleil entre dans le ſigne du Lyon.

On dit proverbialement, en *Juillet* la faucille au poignet. Ce mot vient du Latin *Julius*, ſurnom de C. Ceſar Dictateur, qui donna ſon nom à ce mois qui s'appelloit auparavant *Quintilis*.

JUIN. ſ. m. Le ſixiéme mois de l'année, où le Soleil entre dans le ſigne de Cancer où eſt le Solſtice d'eſté. Ce mot vient du Latin *Junius*, que quelques-uns tirent à *Junone*. Ovide dans le V. des Faſtes, fait dire à cette Deeſſe.

Junius à noſtro nomine nomen habet.

D'autres aiment mieux le tirer à *junioribus*, des jeunes gens, comme le mois de May eſtoit pour les vieilles. Ovide, Faſt.

Junius eſt juvenum, qui fuit antè ſenum.

JUJUBE. ſubſt. fem. Menu fruit qui reſſemble à la cornoville, qui eſt blanc ou Roux, qu'on appelle autrement *gingeole*, *ziziphum*, *ou pomæ ſerica*.

JUJUBIER. ſ. m. Arbre qui porte des jujubes. Cet arbre eſt plus petit que le prunier, ayant ſa racine entortillée, ſon écorce raborteuſe, preſque ſemblable à celle de vigne; ſes racines fermes & épaiſſes. Il a force eſpines, longues, liſſées, fermes & bien pointuës, noires ou rouſſes, comme ſes branches, d'ou ſortent de petits roſeaux paſles, minces & tendres, ſouples & pliables, ayant douze doits de long ou environ. Il jette ſes feuilles de coſté eſt d'autre par certains intervalles, comme le freſne & le cormier, qui ſont longuettes & fermes comme celles de la pervanche, & un peu dentelées alentour. Il jette du même lieu des fleurs blancheaſtres & mouſſuës, qui rendent un fruit comme l'olive avec un ſemblable noyau. Il eſt verd d'abord, & puis un peu blanc; & il devient roux quand il eſt meur. Sa chair eſtant verde eſt aſpre & picquante au gouſt; mais quand elle eſt meure, elle eſt douce & ſavoureuſe. On cueille les *jujubes* en Automne, & on en fait des liaſſes & poignées, qui eſtant un peu ſechées au Soleil, ſont penduës au plancher. Pline dit que ſur la fin de l'Empire d'Auguſte, Sextus Papinius apporta le premier à Rome les *jujubes* de Syrie & les truffes d'Afrique. En Latin *ziziphus*.

JUL.

JULES. ſ. m. Petite monnoye valant environ 5. ſ. qui eſt en uſage en Italie, où on ne compte que par ducats & par *Jules*. Les ſignatures ordinaires de cour de Rome couſtent tant de *Jules*. L'eſcu de noſtre monnoye vaut à Rome dix *Jules*.

JULEP. ſ. m. Terme de Pharmacie. Le peuple dit *Jullet*. C'eſt une potion douce & agreable qu'on donne aux malades, compoſée d'eaux diſtillées ou de legeres decoctions, qu'on cuit avec une once de ſucre ſur 7. ou 8. onces de liqueur, ou de ſucs clarifiez. On en donne quelquefois pour la boiſſon ordinaire en certaines maladies. Il ſert à preparer les humeurs peccantes, ou pour reſtablir les forces du cœur abbatuës, ou pour provoquer le ſommeil. Ce mot vient de l'Arabe *julep*, Menage. ou pluſtoſt du Grec *julapia*.

JULIENNE. adj. f. Nom propre qui s'eſt mis en uſage en cette phraſe, La Periode *Julienne*: c'eſt une periode fort utile dans la Chronologie, inventée par Scaliger, qui ſe fait par la multiplication des 3. Cicles ordinaires, de celuy du Soleil de 28. ans, de celuy de la Lune de 19. ans, & l'Indiction Romaine de 15. ans, qui font enſemble 7980. ans. Elle a eſté appellée *Julienne*, à cauſe qu'elle a eſté accommodée à l'année *Julienne* ou reformée par Jules Ceſar.

JUM.

JUMEAU. adj. & ſ. m. On diſoit autrefois *Gemeau*, *Jumelle*. adj. & ſubſt. fem. Terme relatif, qui ſe dit de deux enfans qu'une mere a portés en même temps dans ſon ventre. Eſau & Jacob eſtoient deux freres *jumeaux*. Ces deux ſœurs ſont *jumelles*. Ces deux hommes ſe reſſemblent ſi fort, qu'on les prendroit pour des *jumeaux*.

On le dit auſſi des fruits qui viennent doubles & attachez enſemble pendants à une même queuë. On trouve pluſieurs ceriſes *jumelles*. Les Poëtes appellent auſſi leur Parnaſſe, le mont *jumeau*, à cauſe qu'il ſe diviſe en deux ſommets.

JUMEAU, ſe dit auſſi du troiſiéme ſigne du Zodiaque: & en ce ſens on dit plus ordinairement, les *Gemeaux*. Cette conſtellation contient vingt-cinq eſtoiles, ou ſelon Quepler, trente, & ſelon Bazerus, trente-deux. Ils en adjouttent ſept qui ſont difficiles à diſcerner. Les principales ſont une dans caſtor de la ſeconde grandeur, & deux dans Pollux de la quatriéme.

JUMEAUX, en termes de Chymie, ſe dit de deux alembics poſez l'un auprés de l'autre, enſorte que le bec de l'un entre dans le ventre de l'autre, & que reciproquement le ſecond faſſe la même choſe que le premier. C'eſt par leur moyen que ſe fait la diſtillation par circulation. On les appelle auſſi *Gemini*.

JUMELLES, ſe dit chez preſque tous les Artiſans, de deux pieces de bois ou de metall qui ſont égales & parfaitement ſemblables, qui ſe trouvent en la plus-part des machines & des outils. Ainſi on appelle les *jumelles* d'un preſſoir, les deux groſſes pieces qui ſont à plomb, qui ſoûtiennent l'arbre, la vis & l'eſcroüe d'un preſſoir. On le dit auſſi des pieces de bois qui ſoûtiennent les preſſes d'Imprimerie, des monnoyes &c. Les *jumelles* d'un eſtau, ſont les deux pieces de fer égales qui ſervent à ſerrer l'ouvrage. Les *jumelles* d'un tour ſont deux pieces de bois paralleles à l'horiſon, qui ſervent à ſoûtenir les poupées, & qui forment comme une couliſſe dans laquelle on les fait avancer ou reculer, &c.

On appelle auſſi *jumelles* en termes de Marine, des

pieces

pieces de bois qu'on applique autour d'un maſt pour le fortifier, quand la meſche ou le brin principal n'a pas aſſez de force. Elles ſont attachées autour du maſt avec de gros cables: & on appelle un tel maſt, *gemellé* ou *jumellé*.

JUMELLES, ou *Gemelles*, en termes de Blaſon, eſt une eſpece de faſce double; ou de faſce en deviſe, dont on charge le milieu de l'Eſcu, & qu'on ſepare par une diſtance égale à largeur de chaque piéce. Quand il n'y en a qu'une, on la met au milieu de l'Eſcu; & quand il y en a pluſieurs, on les ſepare par des intervalles plus larges que celuy qui eſt entre les deux pieces qui compoſent la *jumelle*, pour la diſtinguer d'avec l'Eſcu burrelé. Ces *jumelles* ne doivent avoir que la cinquiéme partie de la largeur des faſces. On les met auſſi en pal, en bande, en barre, en ſautoir, en croix, & même en chevrons, qu'on appelle ſautoirs *jumelez*, croix *jumelées*, chevrons *jumelez*.

JUMENT. ſ. f. La femelle d'un cheval, qu'on nomme auſſi *cavale*. Moliere deſcrit le Chaſſeur des Faſcheux monté ſur ſa *jument* pouliniere. Les Tartares vivent la plus-part de lait de *jument*. La grande *jument* de Gargantua eſt deſcrite dans Rabelais. Les Nogais peuples de Tartarie font des fromages du lait de *jument*. Ce mot vient du Latin *jumentum*, du verbe *juvare*, *aider*, *ſoûlager*. Ces animaux ſervent beaucoup aux hommes pour labourer, pour porter des charges. D'autres aiment mieux tirer ce mot de *jugum* ou de *jungo*; parce qu'on accouple ces ſortes d'animaux pour tirer la la charruë ou autres eſpeces de chariots.

On dit proverbialement, que coup de pied de *jument* ne fiſt jamais mal à cheval, pour dire, que les hommes prennent tous les coups & toutes les offenſes des femmes pour des galanteries, des faveurs.

JUMENT, eſt le nom qu'on a donné à une machine pour faire la monnoye au Moulin, parce qu'on la faiſoit mouvoir avec une *jument*. Voyez *Moulin*.

JUP.

JUPE. ſ. f. Habillement de femme qui prend depuis les hanches juſqu'enbas, & qui ſe met ſous un manteau ou un bas de robbe. Les *jupes* de deſſus ſont traiſnantes, & ont une longue queuë effilée. Les Dames ſont obligées de ſe faire porter la *jupe*. Quand elles diſent à leurs gens, Prenez ma *jupe*, on entend le bas de la robbe avec cette *jupe*. Les *jupes* de deſſous ſont à fleur de terre. On fait des *jupes* de toutes ſortes de riches eſtoffes, des *jupes* en broderie, des *jupes* de point. On appelle une *jupe* volante, une *jupe* legere pour l'eſté, de tafelas, de gaze, de toile, &c. Ce mot vient de l'Allemand *jupp*, qui ſignifie *pourpoint de payſan*, d'où on a fait *juppon*; ou de l'Arabe *giubba*, d'où les Eſpagnols ont fait *aljuba*, qui ſignifie la même choſe. Menage. Du Cange dit que les Auteurs de la baſſe Latinité ont dit *jupa* & *jupellum*, pour dire, *jupe* & *jupon*. Les Picards diſent auſſi *jupel*.

JUPON. ſ. m. Petite jupe de deſſous fort courte, que portent les femmes. Du Cange dit qu'il vient de *gipo*, qui dans la baſſe Latinité a ſignifié *pourpoint*.

JUPON, ſe dit auſſi d'une eſpece de grand pourpoint, ou de petit juſtau-corps qui a de longues baſques, & qui n'a point de buſquiere. qui ne ſerre point le corps, & qui eſt une eſpece de veſte propre pour l'eſté.

JUPITER. ſ. m. L'une des ſept Planetes, dont l'orbite eſt ſituée entre Saturne & Mars. Il fait ſon cours en douze ans & trois cens douze jours. Il eſt quelquefois éclipſé par la Lune, par le Soleil, & même par Mars. Il a deux macules en forme d'eſcharpe, qui prouvent qu'il ſe meut circulairement ſur ſon centre. Galilée a le premier deſcouvert quatre eſtoiles ou petites Lunes qui roulent autour de luy, qu'il a appellées les *Aſtres de Medicis*; & les autres les nomment les *Satellites de Jupiter*. Ces aſtres ont des mouvements differents, & le plus eſloigné fait ſon tour en 16. jours & dixhuit heures. Ils ſouffrent ſouvent des eclipſes, dont les obſervations ſont fort utiles à connoiſtre les longitudes. Hevelius a obſervé *Jupiter* de la grandeur de ſept pouces, ayant des inégalitez comme la Lune. Mr. Caſſini a auſſi deſcouvert pluſieurs changements dans *Jupiter*, tant dans les trois bandes obſcures qu'on y voit d'ordinaire, que dans le reſte de ſon diſque. Il y a vû naiſtre des taches, & quelquefois des brillants; & enfin il y a remarqué une tache permanente; par le moyen de laquelle il a conclu que *Jupiter* tourne autour de ſon axe en neuf heures 56. minutes. Mais le pere Gottinies Profeſſeur au College des Jeſuites à Rome pretend eſtre le premier Auteur de cette deſcouverte de mouvement du *Jupiter*; & encore Euſtachio Divini & Campani pretendent que c'eſt par le moyen de leurs lunettes qu'on a deſcouvert ces taches, & en conteſtent la gloire de l'invention à l'un & à l'autre, comme ils ſe la diſputent entre eux.

JUPITER, eſt un aſtre benin, & eſt appellé par les Aſtrologues la *grande Fortune*; & Venus la *petite Fortune*.

JUPITER, chez les Chymiſtes, ſignifie de l'eſtain; & la calcination de *Jupiter* eſt de la potée, ou de la chaux d'eſtain. Nicot & Monet diſent qu'il ſignifie le cuivre. Mais ils ſe trompent lourdement.

JUPITER, en Poëſie & chez les Payens, eſtoit le plus grand de leurs faux Dieux. Il a eu diverſes épithetes. *Jupiter* Olympien, Capitolin, *Jupiter* Ammon. *Jupiter* Hoſpitalier, &c. Ce mot eſt Latin, & eſt compoſé, ſelon quelques-uns, de *juvans* & de *pater*, *quaſi juvans pater*. D'autres aiment mieux le tirer de *Jovis*, qui eſtoit autresfois nominatif. Selon ce ſentiment, Jupiter eſt dit comme *Jovis pater*, *Pere Jovis*, comme on dit *Mars piter*, pour *Mars pater*, *Pere Mars*, *Dieu Mars*.

JUR.

JURANDE. ſ. f. Charge qui ſe donne par élection dans les corps des Artiſans à deux ou quatre anciens pour preſider à leur aſſemblées, & avoir ſoin des affaires de la Communauté; faire recevoir les apprentifs, & les maiſtres; empêcher les entrepriſes qui ſe font ſur le meſtier, & en faire obſerver les ſtatus & réglements. Le temps de la *Jurande* ne dure qu'un an ou deux. Depuis qu'un ouvrier a paſſé par la *Jurande*, les autres ne vont plus en viſite chez luy, il fait de ſi meſchante beſoigne qu'il veut. Les *Jurandes* ont eſté bien inventées & eſtablies, & maintenant ce n'eſt qu'abus, monopole, & yvrognerie.

JURAT. ſubſt. maſc. Eſt le nom qu'on donne aux Conſuls & Eſchevins de Bourdeaux & d'autres villes de Gaſcogne, comme à ceux de Toulouſe celuy de *Capitouls*.

JURATOIRE. adj. Terme du Palais, qui ne ſe dit qu'en cette phraſe. Il a eu proviſion de ſa perſonne, main-levée d'une ſaiſie à ſa caution *juratoire*; C'eſt une ſoûmiſſion qu'on fait à l'audience, ou au Greffe, de ſe repreſenter, ou les biens ſaiſis, toutes-fois & quantes que par Juſtice ſera ordonné.

JURE'. ſ. m. Artiſan eſleu par ſon corps pour avoir droit de viſite ſur les autres, pour faire obſerver les ſtatus & reglements, & empêcher les entrepriſes ſur le meſtier. Les *jurez* ont droit de ſaiſir les ouvrages mal conditionnez, quand ils vont en viſite avec un Officier de Police.

On ne reçoit point un Maiſtre qu'en preſence & du conſentement des *Jurés*. On croit en Juſtice le rapport des *Jurés* ſur la mal-façon d'une beſoigne. On dit au feminin, une *Jurée* Lingere, une *Jurée* Matrone, car il n'y a que ces deux corps où il y ait Maiſtriſe de femmes.

JURÉ, ſe dit auſſi de certains Officiers prépoſez pour faire des rapports & des viſites. Il y a des *Jurez* Medecins, Chirurgiens, tant au Chaſtelet qu'au Parlement, pour viſiter les malades & les bleſſez. Il y a des *Jurez* des œuvres de maçonnerie & de Charpenterie, pour viſiter les ouvrages. Il y a des *Jurez* Mouleurs de bois prépoſez pour faire meſurer le bois. Il y a des *Jurez* vendeurs de vin, de marée, & de poiſſon frais & ſalé, de Cochons, de volaille, &c. qui ſont commis pour recevoir les deniers de ces marchandiſes qui ſe vendent au marché, & les faire bons aux Marchands forains. On appelle auſſi les *Jurez* Crieurs de corps & de vins, des Officiers qui alloient autrefois crier par les ruës le prix du vin qui eſtoit à vendre chez le bourgeois, & les choſes qui eſtoient perduës; mais qui ne ſervent aujourd'huy, qu'aux ceremonies des enterrements. Il n'y en avoit cy-devant que 24. qui ne ſe trouvoient tous enſemble qu'aux obſéques des Rois. On appelle un eſcolier *Juré*, celuy qui a eſtudié ſix mois en l'Univerſité de Paris, & qui en a lettres & certificat du Recteur, attributives de Juriſdiction au Chaſtelet.

JUREMENT. ſ. m. Affirmation qu'on fait d'une choſe dont on prend Dieu à teſmoin. On ne doit point croire les Marchands avec tous leurs *jurements*. Les vains *jurements* ont eſté de tout temps deffendus. les *jurements* ſont receus en Juſtice, & ſont une preuve canonique, c'eſt à dire, approuvée par l'Egliſe qui les a appellez en Latin *ſacrements*, parce qu'ils ont quelque choſe de ſacré, de ſecret & de myſterieux.

JUREMENT, ſe dit auſſi des termes d'emportement, d'execration qu'on prononce dans la colere & dans les paſſions violentes. Les libertins font des *Jurements* & blaſphemes qui donnent de l'horreur.

JURER. v. act. & n. Promettre ſolemnellement. L'eſcriture applique ce terme à Dieu même. Dieu a *Juré*, & ne s'en repentira point, Pſeaume 109. Il a *Juré* à Abraham noſtre pere, qu'il ſe donneroit à nous, Cantique de Zacharie. Les payens ont fait auſſi *Jurer* leurs faux Jupiter par le Stix. Ce mot vient du Latin *jurare*, qui, ſelon quelques-uns, eſt dit comme *Jovem orare, teſtare, prendre Jupiter à teſmoin*. C'eſt le ſentiment de Berman. D'autres diſent que *jurare eſt in jure aliquid aſſerere*: ce qui ne ſe fait gueres ſans en venir au jurement.

JURER, ſe dit plus particulierement à l'égard des hommes qui prennent Dieu à teſmoin de la verité de ce qu'ils diſent, ou de la promeſſe qu'ils font d'accomplir quelque choſe. Il a *juré* ſon grand Dieu, qu'il avoit veu un tel prodige. Il viendra à bout de cette affaire, il en a *Juré*. Dieu en vain ne *Jureras*, eſt un des commandements de Dieu.

JURER, ſe dit auſſi en parlant des atteſtations & des promeſſes qui ſe font licitement & ſolemnellement à l'Egliſe & en Juſtice pour les rendre plus croyables & plus fermes. On juroit autrefois dans les Egliſes ſur la Croix, ſur l'Autel, ſur les Evangiles & les Canons & ſur les ſaintes Reliques. Les Rois ont *Juré* la paix ſur les Evangiles. Ils *Jurent* dans leur Sacre de conſerver la Religion & l'Eſtat. on fait *Jurer* aux Magiſtrats & aux Officiers l'obſervation des Ordonnances; aux peuples, aux ſoldats fidelité & obeïſſance. On fait *Jurer* aux gens qui ſe marient une fidelité reciproque. Il faut qu'on *Jure* & affirme les comptes qu'on preſente en Juſtice, la verité de la dette pour laquelle on eſt Colloqué. la formule de *Jurer* devant le Juge eſt de lever la main, & de promettre à Dieu & ſur ſa part de Paradis de dire verité. Un Procureur *Jure*, ſur la foy d'autruy, en l'ame du conſtituant qui luy a donné procuration. celuy qui *Jure* à faux, qui fait un faux ſerment, eſt infame. Autrefois on ſe purgeoit de crime en *jurant*; & celuy qui en eſtoit accuſé s'eſtant purgé par ſerment, en eſtoit quitte ayant vingt Chevaliers gens de creance, qui *juroient* pour luy qu'il avoit fait un bon ſerment & dit verité, leſquels on appelloit *compurgateurs*.

JURER, ſe dit auſſi de pluſieurs atteſtations particulieres. J'en *Jure* ſur mon honneur, foy de Chreſtien, foy de Gentilhomme. les Marchands *Jurent* ſouvent à faux pour mieux vendre leurs marchandiſes. JESUS-CHRIST a dit, qu'il ne falloit point *Jurer* par le Ciel, parce que c'étoit le thrône de Dieu; ni par la terre, parce que c'eſt l'eſcabeau de ſes pieds; ni par ſa teſte, parce qu'on n'en peut changer un cheveu: mais ſeulement dire ouy ou non, St. Matth. Ch. 5.

JURER, ſe dit auſſi des blaſphemes & des execrations qui ſe proferent contre Dieu & les choſes ſaintes par emportement, colere, rage, & quelquefois, par mauvaiſe habitude. Les joüeurs qui perdent, les fanfarons qui menacent, ſont ſujets à *Jurer*. Il *Jure* comme un Chartier embourbé, comme un Marinier engravé.

JURER, ſignifie auſſi, Faire une forte reſolution ou promeſſe de faire quelque choſe. Il ne faut point *Jurer* ſur les paroles de ſon Maiſtre, deffendre ſes opinions avec trop d'opiniaſtreté. Ces deux perſonnes ont *Juré* amitié enſemble, ſont fort attachées l'une à l'autre. Il a *Juré* la perte de ſon ennemy, de ſon rival. Il a *Juré* ſa mort.

On dit figurément, que deux couleurs *jurent*, lors qu'elles ne ſont pas bien aſſorties, qu'elles paſſent d'une extremité à l'autre, comme le verd & le bleu, à cauſe d'une meſchante alluſion à vertubleu.

JURER, ſe dit proverbialement en ces phraſes. S'il ne tient qu'à *Jurer*, la vache eſt à nous, quand on s'eſt rapporté au ſerment d'un meſchant homme. On dit auſſi à celuy qui affirme une choſe connuë. On vous croit ſans *Jurer*. On dit qu'il ne faut de rien *Jurer*, pour dire, qu'on peut faire des choſes bien contraires aux reſolutions preſentes. On dit auſſi parmy le peuple, Ave Maria, ce n'eſt pas *Jurer*.

JURÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. Ennemy *Juré*, C'eſt à dire, ennemy mortel. Un expert, teſmoin

Juré,

Juré, celuy dont on a pris le ſerment en Juſtice; & qui va enſuitte faire ſon rapport ou ſa depoſition au Greffe.

JUREUR, EUSE. adj. Qui a la mauvaiſe habitude de Jurer le nom de Dieu. On a renouvellé l'ancienne Ordonnance de St. Louïs contre les *Jureurs* & blaſphemateurs du nom de Dieu, qui ordonne de leur percer, de leur arracher la langue.

JURIDIQUE. adj. m. & f. Qui eſt conforme aux loix d'un pays, ou aux procedures qui y ſont obſervées. Le Droit a introduit des remedes pour ſe pourvoir contre les ſentences & les arreſts qui ne ſont pas *juridiques*.

JURIDIQUEMENT. adv. D'une maniere juridique. Toute cette procedure, l'inſtruction de ce proces a eſté faite fort *juridiquement*.

JURISCONSULTE. ſ. m. Sçavant en Droit, qui en a eſcrit, ou que l'on conſulte ſur l'interpretation des loix & des couſtumes, ſur les difficultez d'un proces. Les 50. livres du Digeſte n'ont eſté tirez & compilez que des reſponſes des anciens *Juriſconſultes*, comme Ulpien, Papinien, Paul, Scævola, &c. qui eſtoient en ce temps-là au nombre de 2000 Volumes. Bernardin Rectilius de Vicence a eſcrit les Vies des anciens *Juriſconſultes* qui ont paru depuis deux mille ans; & Guy Pancirot a eſcrit quatre livres des Illuſtres Interpretes des loix. Cujas a eſté un Profeſſeur de Droit, le plus grand *Juriſconſulte* de noſtre ſiecle. Mre. Charles Du Moulin s'appelloit *Juriſconſulte* de France & de Germanie. Balde, Jaſon, Barthole ont eſté de fameux *Juriſconſultes* du Droit Civil, Panorme & Hoſtienſis de grands *Juriſconſultes* Canoniſtes.

JURISDICTION. ſ. f. Juſtice, tribunal où l'on plaide. Il y a 24. *Juriſdictions* tant grandes que petites dans l'enclos du Palais de Paris, des lieux ou on plaide.

On le dit auſſi du reſſort. Ce Parlement, ce Preſidial eſtendent bien loin leur *juriſdiction*. Les Requeſtes du Palais ont beaucoup d'affaires, & n'ont point de territoire, de *juriſdiction*. On a veu en France Juſqu'à cinq degrez de *juriſdiction*, d'où on pouvoit appeller de l'un à l'autre.

JURISDICTION, ſe dit auſſi du pouvoir des Juges. La *juriſdiction* des Eccleſiaſtiques ne s'eſtend point ſur les affaires poſſeſſoires. La *juriſdiction* ſeculiere ne juge point des affaires de la conſcience. Il faut renvoyer ce procés dans la *juriſdiction* ordinaire. Le ſceau du Chaſtelet de Paris eſt attributif de *juriſdiction*. On dit, Decliner la *juriſdiction*, quand on fait évoquer une affaire ailleurs que pardevant le juge ordinaire en vertu d'un privilege: & quand on n'en a point, on dit, Diſtraire la *juriſdiction*; ce qui eſt ſujet à revendication. Les Juges pretendent qu'il leur eſt permis de deffendre leur *juriſdiction* par toutes ſortes de moyens. Les Juges Conſuls uſurpent ſur toutes les *juriſdictions*.

On appelle *Conflit de juriſdiction*, la litiſpendance pour un même fait en des Juſtices differentes. Il ſe regle au Conſeil Privé, quand le conflit eſt entre deux cours ſouveraines; au Grand Conſeil, quand c'eſt entre des Sieges Inferieurs.

On dit auſſi, qu'une choſe n'eſt pas de la *juriſdiction* de quelqu'un, quand il ſe meſle de juger d'une choſe où il n'entend rien. Un Advocat ne ſe doit pas meſler de Juger d'un probleme geometrique, cela n'eſt pas de la *juriſdiction*.

JURISPRUDENCE. ſ. f. Science du Droit, des coûtumes, des Ordonnances & de tout ce qui ſert à rendre, ou à faire rendre la juſtice. La *Juriſprudence* Civile eſt celle du Droit Romain, du Digeſte & du Code. La *Juriſprudence* Canonique eſt celle du Droit Canon, des Decretales. La *Juriſprudence* feodale, celle des Fiefs & des coûtumes. la *Juriſprudence* des Arreſts, les maximes eſtablies au Palais par les arreſts ſolemnellement rendus.

JURISTE. ſ. m. C'eſt un nom qu'on donne en pluſieurs endroits aux Docteurs du Droit.

JURON. ſ. m. Façon particuliere que des peuples ou des particuliers ont de Jurer. Il a Juré ſon grand *juron*. Dieu me damne, & Dieu me ſauve, c'eſt le *juron* des Gaſcons. Ventre Saint Gris eſtoit le *juron* du Roy Henry IV. Le *juron* des infideles dans les Romans eſt par Mahom. Les Juifs diſoient, Vive Dieu; les Eſpagnols vulgame Dios, voto a Dios.

JUS.

JUS. ſ. m. Suc ou ſubſtance liquide qu'on tire de quelque choſe, ſoit par la preſſion, infuſion, ou coction. Un *jus* d'orenge eſt la ſauce de la perdrix. on prend des citrons à *jus* pour faire de la limonade; du *jus* d'eſclanche, ou de bœuf, pour faire des biſques. on fait des tablettes de *jus* de reglis pour le rheume. On tire le *jus*, la vertu du ſené, & autres drogues en les faiſant tremper. On appelle le vin, le *jus* de la treille, le *jus* de Septembre. il faut qu'une viande pour eſtre bonne ſoit cuitte dans ſon *jus*.

On dit proverbialement, C'eſt *jus* verd ou verd *jus*, pour dire, C'eſt la même choſe.

JUS. adv. Vieux mot & hors d'uſage, qui ſignifioit autrefois *bas*. Les anciens Chevaliers faiſoient gloire de ruer *jus* leurs ennemis. Ce mot vient de *jusùm*, qu'on a dit dans la baſſe Latinité pour *deorsùm*.

JUSQUE, ou *Juſques*. Prépoſition qui marque le temps & le lieu. *Juſqu'*à la conſommation des Siecles. *juſqu'*aux extremitez de la terre. l'eſchelle de Jacob s'eſtendoit depuis la terre *juſqu'*au ciel. il faut eſtre amy *juſqu'*aux autels, *juſqu'*à la mort. il faut avoir patience *juſqu'*au bout. tout va bien *juſqu'*icy, *juſqu'*à maintenant. Ce mot vient du Latin *uſque*.

JUSQUE, s'employe auſſi pour marquer le nombre & la quantité. Ce creancier ſera payé *juſqu'*à la concurrence de ſon deu. un uſurier ſe fait payer *juſqu'*au dernier denier. il a des detes *juſques* par deſſus la teſte. on luy a fait ſon procés *juſqu'*à ſentence definitive incluſivement.

JUSQUE, ſe dit auſſi d'un lieu & d'un temps indefini. *Juſqu'*à quand m'amuſerez-vous de belles paroles? attendez moy *juſqu'*à ce que je revienne. adieu *juſqu'*au revoir. marchez *juſqu'*à tant que vous ſoyez las.

JUSQUE, ſe dit auſſi par maniere d'exaggeration. Il eſt à la paille *juſqu'*aux yeux. il a tiré *juſqu'*à la derniere goutte de ſon ſang. les Hebreux dans la conqueſte de la terre de promiſſion tuerent *juſqu'*aux femmes, aux enfants, aux animaux, ils ne pardonnoient à rien.

> Il n'eſt pas *juſqu'*aux Quinze-vints,
> Qui de me voir n'ayent envie,

diſoit l'Eſtoile.

JUSQUIAME. ſ. f. Herbe autrement nommée de la *hannebane*, ou *mort aux poules*. Cette herbe eſt fort branchuë, & pouſſe de groſſes tiges, des

feuilles larges, longues, chiquetées, noires & veluës. Ses fleurs ſortent arrangées d'un coſté ſeulement de la tige, & ſont ſemblables à des fleurs de grenadier, & environnées de petits eſcuſſons pleins d'une graine ſemblable à celle du pavot. Il y a trois eſpeces de *juſquiame*; La premiere porte une graine noire & des fleurs rougeaſtres, ayant les feüilles ſemblables au liſet, & les fleurs ou vaſes fort durs & picquants. la ſeconde porte une graine rouſſaſtre comme celle d'*eryſimum*. Ses fleurs ſont jaunes, & ſes feuilles & gouſſes ſont plus ſimples. La troiſiéme a des fleurs & de la graine blanche, & eſt graſſe, bouruë & tendre. Celle qui a la graine noire eſt du tout reprouvée en Medecine, parce qu'elle eſt tres-dommageable. Les Latins l'ont appellée *altercum*, ou *herba apollinaris*. C'eſt un poiſon aux oiſeaux, & ſur tout aux poules, & même les poiſſons qui ont mangé de cette graine ne vivent gueres. Les Grecs l'appellent *hyoſciamus*, c'eſt à dire, *faba ſuilla*, ou *feve de pourceau*, parce que, comme dit Elian, les ſangliers qui en ont mangé tombent en paralyſie & ſpaſme. Ils ne ſe gueriſſent qu'en mangeant des eſcreviſſes. Les Apothicaires l'appellent *juſquiame*. Cette herbe cauſe une alienation d'eſprit pareille à celle des gens yvres, & fait que les malades ſe deſtordent leurs membres avec des grands tremblements, & brayent comme des aſnes, ou henniſſent comme des chevaux. Avicenne eſcrit qu'un des ſymptomes qu'elle cauſe, c'eſt que le malade croit qu'on le foüette par tout le corps, begayant, brayant & henniſſant comme un aſne & un cheval. Les piſtaches ſont ſon contrepoiſon.

JUSSION. ſ. f. Terme de Palais. Lettres de Chancelerie expediées ſur un Edit ou Declaration, portant commandement exprés à une Cour Souveraine d'en faire la verification dont elle avoit teſmoigné faire quelque difficulté. Il y a eu un temps où les Edits ne ſe verifioient qu'aprés pluſieurs *juſſions* reiterées.

JUSTE. adj. ſ. m. & f. Qui eſt ſans peché, innocent. Judas ſe pendit de deſeſpoir d'avoir trahy le *juſte*. L'eſcriture dit que Job eſtoit un homme *juſte* & craignant Dieu. St. Joſeph eſt auſſi appellé le *Juſte*. JESUS-CHRIST n'eſt pas venu appeller les *juſtes*, mais les pecheurs. on ſe rejoüit plus au Ciel de la converſion d'un pecheur, que de la perſeverance de 99. *juſtes*. Le *juſte* ne craint point les remords de la conſcience.

JUSTE, ſignifie auſſi, Qui eſt ſelon les loix & l'équité naturelle. Les grands malheurs arrivent par un *juſte* jugement de Dieu. Dieu eſt *juſte*, toſt ou tard il fait la punition des crimes. Les oppreſſez luy demandent ſecours avec cette exclamation, *juſte* Ciel. pluſieurs ſont *juſtes* devant les hommes qui ne le ſont pas devant Dieu. La premiere vertu d'un Prince, c'eſt d'eſtre *juſte*.

JUSTE. Qui eſt en équilibre, & convenable à la choſe à laquelle il a relation. On fait des balances ſi *juſtes* pour les Affineurs, qu'elles tresbuchent pour la centiéme partie d'un grain. Une piece de monnoye eſt *juſte*, quand elle ne tresbuche point. un ſoulier eſt *juſte*, quand il ſerre le pied ſans le bleſſer. une horloge eſt *juſte*, quand elle marque preciſément l'heure qu'il eſt.

On dit en Aſtronomie, qu'une obſervation eſt *juſte*, quand elle eſt exacte & préciſe: & en Arithmetique, qu'un compte eſt *juſte*, quand on a ſupputé ſelon les regles: en Muſique, qu'une voix eſt *juſte*, quand elle ne fait point de faux ton; qu'une cadence eſt *juſte*, quand elle ſuit bien les mouvements de celuy qui bat la meſure; qu'un homme a l'oreille *juſte*, quand elle fait un exact diſcernement des accords.

On dit auſſi d'un Canonier, d'un tireur d'arc, ou d'arquebuſe, qu'il eſt *juſte*, lors qu'il eſt ſeur de ſon coup; & que ſon arme eſt *juſte*, quand elle n'a point de deffaut qui l'empêche de frapper au but.

JUSTE, ſe dit auſſi figurément en choſes ſpirituelles & morales. Les penſées, les comparaiſons, les metaphores ſont *juſtes*, quand elles quadrent parfaitement au ſujet auquel on les applique.

JUSTE, & *Au juſte*, ſe diſent adverbialement, & s'appliquent avec ces verbes, Parler, raiſonner, reſpondre *juſte*.

On dit auſſi, Il eſt venu *juſte* au temps du diſner. il eſt chauſſé trop *juſte*. On dit auſſi, Supputer au *juſte*, eſtimer au *juſte* des ouvrages, pour dire, preciſément & exactement.

On dit proverbialement, qu'une choſe eſt *juſte* comme l'or, pour dire, qu'elle eſt en parfaite équilibre, qu'il n'y a rien de trop. On dit auſſi ironiquement, *juſte* & quarré comme une fluſte. On dit auſſi, en parlant d'une oppreſſion, Cependant le *juſte* patit.

JUSTE-AU-CORPS. ſ. m. Eſpece de veſte qui va juſqu'aux genoux, qui ſerre le corps, & monſtre la taille. Depuis quelque temps la mode eſt venuë que chacun va en *juſte-au-corps*, s'habille en *juſte-au-corps*, de velours, de drap, &c. Il ne ſe portoit autrefois que par les gens de guerre.

On appelle burleſquement une biere, un *juſte-au-corps*. On le dit auſſi de la croute d'un paſté qui enferme un liévre.

JUSTEMENT. adv. D'une maniere juſte, équitable, préciſe. Cet Heretique a eſté *juſtement* condamné. vous eſtes tombé *juſtement* dans ma penſée. mon Advocat eſt arrivé *juſtement* lors qu'on alloit donner un deffaut contre moy.

JUSTESSE. ſ. f. Préciſion, exactitude, regularité. Cet Aſtronome a calculé des Tables avec une grande *juſteſſe*. cet Orateur a une grande *juſteſſe* d'eſprit, parle avec *juſteſſe*, pour dire, qu'il juge ſainement des choſes, & qu'il les explique en bons termes. il y a une grande *juſteſſe* d'accords dans ce concert. il court la bague avec une grande *juſteſſe*, il met ſouvent dedans.

JUSTICE. ſ. f. L'une des quatres vertus Cardinales, qui ſe definit en Droit, Volonté ferme & conſtante de rendre à chacun ce qui luy appartient. On la diviſe en deux eſpeces: *juſtice* commutative, qui eſt une certaine équité naturelle qui met un prix raiſonnable aux choſes, & qui fait agir d'une maniere propre à la ſocieté civile. La *juſtice* diſtributive eſt celle où il faut employer une autorité ſuperieure contre ceux qui ne veulent pas ſuivre cette équitté naturelle. Perſonne ne ſe fait *juſtice* en ce monde, ne veut connoiſtre, ni condamner ſes deffauts. Chacun voudroit bien ſe faire *juſtice* par force, prendre le bien d'autruy de ſon autorité privée. la reconnoiſſance, la loyauté, l'innocence ſont des eſpeces de la *juſtice*.

JUSTICE, eſt auſſi cette émanation du pouvoir ſouverain qui eſt communiquée aux Magiſtrats pour faire rendre à chacun le ſien. Quand les Rois ne peuvent pas rendre la *juſtice* en perſonne, ils commettent des Officiers pour la faire. les Rois doivent la *juſtice* à leurs ſujets, auſſi-bien que

leurs ſujets leur doivent l'obeïſſance. La cloſture des Lettres de Chancelerie porte, Au ſurplus faites aux parties bonne & briéve *juſtice*. Il s'eſt fait pluſieurs ordonnances pour la reformation de la *juſtice*.

MAIN DE JUSTICE, eſt une eſpece de ſceptre qu'on met à la main gauche du Roy veſtu de ſes ornements royaux, qui a la figure d'une main au bout, pour monſtrer que la ſouveraine puiſſance de rendre la *juſtice* reſide en ſa perſonne.

LIT DE JUSTICE, eſt une ſéance ſolemnelle que le Roy fait en ſon Parlement de Paris ſous un haut dais avec grande pompe & ceremonie, dans des occaſions importantes pour le bien de ſon eſtat.

On dit, Mettre en la protection & ſauvegarde du Roy & de *juſtice* quelque perſonne, quand elle ſe plaint, & eſt menacée par des ennemis puiſſants, par le moyen de quoy ils en deviennent reſponſables s'il meſavenoit d'elle.

JUSTICE, ſignifie auſſi quelquefois, Rigueur, & eſt oppoſée à *grace*. Un Chevalier de *juſtice* eſt celuy qui a fait exactement ſes preuves de Nobleſſe. Quand vous eſtimez cet homme-là, vous rendez *juſtice* à ſon merite, vous ne luy faites point de grace. le Roy dans ſes Lettres de remiſſion dit, qu'il veut préferer miſericorde à *juſtice*.

JUSTICE, ſe dit auſſi du corps des Officiers commis pour rendre la *juſtice*. Il y a eu grand tumulte en un tel quartier, la *juſtice* a eſté obligée de s'y tranſporter. Sous le nom de gens de robe on comprend les gens de *juſtice* & les Eccleſiaſtiques. Il eſt allé réclamer le ſecours de la *juſtice*: cela s'entend quelquefois d'un ſimple Commiſſaire. On appelle ironiquement un Sergent, Membre de *juſtice*.

JUSTICE, ſe dit auſſi du ſiege, du tribunal où ſe rend la *juſtice*, de la qualité, de l'eſtenduë & des marques de la Juriſdiction. Je me ſuis pourveu en *juſtice*. Je l'ay fait appeller en *juſtice*. le procés eſt pendant en *juſtice*, en un tel ſiege. La *juſtice* du Chaſtelet, des Conſuls, &c. Il y a une *juſtice* Royale en tel & tel endroit. L'a ce n'eſt qu'une *juſtice* ſubalterne, qu'une petite *juſtice*, la haute eſt celle d'un Seigneur qui a pouvoir de faire condamner à une peine capitale, & de juger de toutes cauſes civiles & criminelles, excepté des cas royaux. La moyenne *juſtice*, de juger des actions, de tutelle, & injures, dont l'amende ne peut exceder ſoixante ſols. En quelques lieux on l'appelle *grande Voirie*. La baſſe *juſtice*, des droits deus au Seigneur, de la Police, degaſt de beſtes, & injures, dont l'amende ne peut exceder ſept ſols ſix deniers, & on l'appelle autrement *juſtice* fonciere.

On appelle *Juſtice* ſous latte, celle qui ſe tient ſous le couvert de la maiſon du Seigneur ſeulement.

On appelle auſſi une *juſtice*, les fourches patibulaires ou piliers qui ſont eſlevés dans la campagne pour les marques d'une haute *juſtice*.

JUSTICE, ſe dit auſſi de l'expedition bonne ou mauvaiſe, de la *juſtice* & des jugements qui ſe rendent en ces tribunaux. L'audiance eſt ſi chargée d'affaires, qu'on ne peut avoir *juſtice*, audience, ou expedition du Preſident, des Greffiers. On fait des recuſations, des évocations, quand on ne peut eſperer de *juſtice* en une Chambre. On eſt appellant comme de deny de *juſtice* des Juges ſubalternes, aprés trois ſommations qu'on leur a fait de juger. C'eſt une maxime, que les frais de *juſtice* ſont toûjours les premiers pris ſur la choſe contentieuſe. Un Procureur dit auſſi à ſon confrere Faites moy *juſtice*, pour dire, Faites moy expedition. On ſtipule dans les baux, que faute de payement ils ſeront reſolus ſans aucune forme de *juſtice*.

On appélle, Faire *juſtice*, executer publiquement un condamné à une peine corporelle. Ceux qui font l'amande honorable demandent pardon à Dieu, au Roy, & à *juſtice*. Un particulier dit auſſi à ceux qui ſe plaignent de leurs valets, je vous feray *juſtice*, j'en feray la *juſtice* moy même.

JUSTICE, en termes de Theologie, ſignifie la premiere Innocence de l'homme avant ſon peché. Adam perdit la *juſtice* originelle dés qu'il eut mordu dans le fruit deffendu.

JUSTICIABLE. adj. m. & f. Habitans ſujet à la juſtice ordinaire du lieu. Le Bailly compte dans ſon village qu'il a tant de *juſticiables*.

JUSTICIABLE, ſe dit auſſi de celuy qui doit répondre à un juge, à qui on a attribué certaine juriſdiction. Un vagabond, un coupeur de bourſes eſt *juſticiable* du Prevoſt des Mareſchaux. un domicillé n'eſt point ſon *juſticiable*.

JUSTICIER, ERE. ſubſt. Qui rend juſtice, qui aime à faire rendre la juſtice. Le Roy St. Louïs eſtoit un grand *Juſticier*.

JUSTICIER, eſt auſſi le Seigneur qui a droit de juſtice, un haut, un moyen, un bas *juſticier*.

On appelle au village les *juſticiers*, tous les Officiers de la Juſtice enſemble.

JUSTICIER. v. neut. Faire ſouffrir une peine corporelle à un condamné. On a reproché à ce teſmoin, que ſon pere avoit eſté *juſticié*, executé à mort. Un homme *juſticié* porte une grande note dans une famille.

JUSTICIÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

JUSTIFIANT, ANTE. Terme de Theologie qui n'a d'uſage qu'en cette phraſe, la grace *juſtifiante*, efficace, &c. qui nous rend juſtes, qui eſt cauſe de noſtre ſalut.

JUSTIFICATIF, IVE. adj. Preuve qui ſert à monſtrer la verité d'un fait allegué, la juſtice d'une prétention, la certitude d'une doctrine. Un Advocat dit, qu'il a en main, qu'il a produit dans ſon ſac les pieces *juſtificatives* de ſa demande, qu'il en a communiqué les titres *juſtificatifs*. On ne reçoit un accuſé en ſes faits *juſtificatifs* qu'aprés la confrontation, quand il n'y a pas pleine conviction contre luy: on le reçoit alors à prouver ſes reproches, ſes *alibi*. La Bible, les Conciles, les Peres ſont les titres *juſtificatifs* de la doctrine de l'Egliſe Catholique.

JUSTIFICATION. ſ. f. en terme de Theologie, ſe dit de cette grace qui rend l'homme digne de la gloire éternelle.

JUSTIFICATION, en termes de Palais, eſt la production des titres, ou des teſmoins, par laquelle on prouve la verité d'un fait, d'une demande. On rapporte ſur chaque article de ce compte la quittance, c'en eſt la *juſtification*. Chaque fait doit avoir ſa *juſtification* particuliere. Il y a de grandes preſomptions contre cet accuſé, ſa *juſtification* ſera difficile.

JUSTIFICATION, en termes d'Imprimerie, ſe dit lors qu'on demonte le compoſteur pour le mettre au degré précis que l'on deſire.

JUSTIFIER. v. act. Prouver la verité d'un fait, la juſtice d'une demande. La Nobleſſe ne ſe *juſtifie* que par titres authentiques, mariages, partages, proviſions de charges, &c. Chaque article d'une production porte, Item pour *juſtifier* à

la Cour la verité de ce qui a eſté allegué. Cette piece ſert à *juſtifier*, &c. On ne ſçauroit *juſtifier* du contraire.

JUSTIFIER. Abſoudre d'une accuſation, s'en purger. Il a eſté *juſtifié*, abſous par arreſt. Il s'eſt bien *juſtifié* des crimes qu'on luy avoit impoſez. Claudian dit que le ſupplice de Ruffin a abſous les Dieux, & a *juſtifié* la Providence. L'évenement a *juſtifié* le droit de ſes armes.

JUSTIFIER, ſe dit auſſi en Theologie, de l'effet de la grace juſtifiante qui *juſtifie*.

JUSTIFIÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

J U V.

JUVEIGNEUR. ſ. m. Vieux terme de Coûtumes, qui ſignifie un frere puiſné, ou un cadet à l'égard de l'aiſné. Il y a des terres Nobles qui ſont tenuës à ligence de l'aiſné & du *juveigneur*, qu'on appelle tenuës en *juveigneurie* ou en parage. ce mot a eſté dit par abregé de *jeune Seigneur*.

J U X.

JUXTAPOSITION. ſ. f. Terme dogmatique, qui ſe dit des corps naturels qui s'accroiſſent parce qu'ils ſe joignent & s'attachent aux voiſins. Le plus grand accroiſſement des mineraux ſe fait par *juxtapoſition*.

K.

K. Lettre conſone & double, dixiéme de l'Alphabet, ſa prononciation eſt *Ka*. Cette lettre eſt empruntée du Latin, qui venoit du Grec *kappa*. Elle a eſté jugée inutile par Priſcian, liv. premier. Claude Dauſquius, dit aprés Saluſte, que l'inventeur du *K* fut un nommé Salvius & qu'il a eſté inconnu aux anciens Romains.

K, eſt auſſi une lettre numerale, qui ſignifie chez les Anciens, deux cent cinquante, ſuivant ce vers.

K quoque ducentos & quinquaginta tenebit.

ſi on met un titre au deſſus, elle ſignifiera, Cent cinquante mille.

K A L.

KALENDES. Voyez *Calendes*.

KALI. ſubſt. maſc. Plante qu'on appelle autrement *ſoude*, des cendres de laquelle on fait le verre, & de ſa leſcive le ſel *alkali*. Voyez *ſoude*.

K A R.

KARABE'. ſ. m. eſt un nom que les Droguiſtes donnent à l'ambre jaune, qui eſt tiré du mot *karabe*, qui ſelon Avincenne, ſignifie *tire-paille* en Langue Perſique. Dioſcoride a creu que c'eſtoit la reſine du peuplier; mais il s'eſt trompé.

K I N.

KINKINNA. Voyez *Quinquinna*.

K I R.

KYRIELLE. ſ. f. Litanie, priere de l'Egliſe

en l'honneur de Dieu, de la Vierge, des Saints, ou de quelque myſtere, compoſée de pluſieurs invocations & éloges, à la fin de chacune deſquelles on repete, Ayez pitié de nous, ou priez pour nous. Ce mot vieillit, & ne ſe dit gueres ſerieuſement.

KYRIELLE, ſe dit figurément en Morale, d'une longue ſuitte de malheurs, de paroles, de citations & autres choſes. Cette plaideuſe nous a fait une longue *Kyrielle* de ſes maux, de ſes perſecutions, des injuſtices qu'on luy a fait.

L.

L, ou ELLE. Nom de l'onziéme lettre de l'Alphabet. Il y a des *L* liquides, comme en ces mots *plat*, *plein*, *plus*, *clair*, *clairon*, &c. d'autres qui ſe mouillent, quand elles ſe trouvent doubles aprés un *i* voyelle, qu'on prononce comme s'il y avoit un *i* des deux coſtez, comme en ce mot *vermillon*.

L, eſt auſſi une lettre numerale chez les Anciens, qui ſignifioit. Cinquante, & qui le ſignifie encore en chiffre Romain, ſuivant ce vers.

Quinquies L *denos numero deſignat habendos.*

quand on y adjouſte un titre, elle ſignifie cinquante mille.

On dit proverbialement, qu'un homme en a dans l'elle, par une meſchante alluſion de l'aile avec la lettre L, pour ſignifier qu'il a paſſé cinquante ans.

L A.

LA. Article qui denote le genre feminin, qui ſert à decliner les noms. *La* Muſe. *La* choſe. On mange l'*a* quelquefois, *L'allée*. *L'entrepriſe*.

LA, eſt auſſi la ſixiéme des notes ou tons de Muſique. Ut, re, mi, fa, ſol, *la*.

LA LA, redoublé, eſt un terme menaçant. *La la*, vous verrez ce qui vous en arrivera. Ceux qui s'en veulent mocquer diſent, *La la* eſt le commencement d'un branſle.

LA, eſt auſſi un adverbe de temps & de lieu, qui ſe dit en une infinité de phraſes, & ſe joint à pluſieurs particules qui varient ſa ſignification. Cela eſtoit bon en ce temps-*là*. Il ſera bon d'y ſonger quand on ſera *là*. Il paſſera bien de l'eau ſous les ponts entre cy & *la*. Il y a un grand maiſtre *là-haut*. Que faites-vous *là*? Qui va *là*? Eſt-ce *là* tout? Ho *là*, tout beau, arreſtez vous. Les Docteurs de de *là* les Monts. Malheureux, qu'avez-vous fait *là*? Il ne falloit plus joüer, il s'en falloit tenir *là*, en demeurer *là*. Briſons *là*. Quand une femme eſt mutine, il la faut planter *là*, la laiſſer *là*. Je jugeay bien dés *là*, dés *là* je commençay à me deffier de luy. C'eſt un vagabond qui ne fait qu'errer çà & *là*. Il eſt allé de *là* l'eau. Il a eſté payé au de *là* de ſes eſperances. Il falloit baſtir un peu plus en de *là*. Quand vous ſerez de de *là*, eſcrivez nous. Il nous a dit quelque choſe de cette affaire par cy, par *là*. C'eſt une neceſſité, il faut bien en paſſer par *là*. On dit auſſi, Par *là*, ou par la feneſtre.

L A B.

LABEUR. ſ. m. Travail corporel. Il vieillit, quoy

quoy que Malherbe s'en ſoit ſervy dans le premier vers de la derniere Ode qu'il a faite. On ne le dit gueres qu'en ces phraſes. Les anciens Moines vivoient du *labeur*, du travail de leurs mains. Dieu a beni leur *labeur*. On dit auſſi, que des terres ſont en *labeur*, quand on les cultive ſelon que les pays ou les ſaiſons le requierent.

On dit proverbialement, en peu d'heure Dieu *labeure*, quand un pécheur ſe convertit tout à coup, & change de vie. On dit auſſi, Le *labeur* ſurmonte tout. Ce proverbe eſt Latin, & ce mot vient de *laborare*, qui ſignifie originairement, Cultiver la terre, la *labourer*.

LABIALES. adj. fem. Terme de Palais, qui ſe dit des offres qui ſe font ſimplement de bouche, & même par eſcrit, quand il n'y a point de deniers effectifs qui ſoient offerts. En Juſtice les offres *labiales* ne ſont point conſiderées.

Les Grammairiens, & ſur tout les Orientaux reconnoiſſent des lettres *labiales*, dentales, gutturales, celles qui ſe prononcent des levres, des dents, ou du goſier.

LABILE. adj. m. & f. Epithete qui ſe donne à une meſchante memoire, qui laiſſe tout eſchapper. Les ingrats ont la memoire *labile* à l'égard des bienfaits qu'ils ont receus. Ce mot vient du Latin *labilis*.

LABORATOIRE. ſubſt. maſc. Terme de Chymie. C'eſt le lieu où les Chymiſtes font leurs operations, où ſont leurs fourneaux, leurs drogues, leurs vaiſſeaux. Le Roy a deux beaux *Laboratoires*, l'un à ſa Bibliotheque, l'autre à ſon Jardin des Plantes: on y enſeigne la Chymie.

LABORIEUX, EUSE. adj. Homme qui s'applique au travail, & qui y reſiſte. Il ſe dit tant des travaux du corps que de l'eſprit. Les François ſont plus induſtrieux, & les Allemans plus *laborieux*. Un Dictionaire parfait eſt un ouvrage bien *laborieux*. Les Capucins, les Hermites menent une vie bien *laborieuſe*.

LABORIEUSEMENT. adv. D'une façon laborieuſe. Ces grands Compilateurs d'ouvrages ont paſſé leur vie bien *laborieuſement*.

LABOUR. ſ. m. Remuëment de la terre fait à deſſein de la rendre fertile. Une terre à bled pour eſtre bien façonnée, doit avoir trois *Labours*. Il faut rembourſer au Fermier qu'on dépoſſede, les *labours* & ſemences. Il eſt deffendu de ſaiſir les chevaux de *labeur*, qui ſervent à la charruë. Cette ferme conſiſte au *Labour* de trois charruës.

LABOURABLE. adj. m. & f. Epithete qu'on donne aux terres qui peuvent rapporter des grains. Cette ferme a des prez, des bois, & 200 arpents de terres *labourables*. La beauce ne conſiſte qu'en terres *labourables*.

LABOURAGE. ſ. m. Action par laquelle on remuë les terres, & on les cultive pour leur faire porter du grain. Les Conſuls Romains ſe ſont appliquez au *labourage*. Selon la diverſité des lieux, il y a diverſité de *labourage* à grands ou à petits ſillons. C'eſt un pays de montagnes, où on ne ſçait ce que c'eſt que le *labourage*. On dit auſſi, qu'une terre a le *labourage* de deux ou trois charruës, pour dire, qu'il faut avoir autant de charruës, pour la labourer & faire valoir.

LABOURER. v. act. Cultiver la terre en la remuant. On *labeure* en pleine campagne avec la charruë garnie d'un ſoc, & d'un contre. Les vignes ſe *labourent* avec le houë, les jardins avec la beſche. En brie il faut *labourer* avec des chevaux. En berry on *labeure* avec des bœufs. Il eſtoit deffendu dans la Loy de Moyſe de *labourer* avec le bœuf & l'aſne. Les Nobles ne peuvent *labourer* qu'une de leurs terres à deux charruës ſeulement. On appelle *labourer* à bled, quand on donne la troiſiéme façon aux terres qu'on eſt prés d'enſemencer en bled.

LABOURER, ſe dit improprement des choſes qui remuënt la terre, & qui la gaſtent: comme, les cochons *labourent* un prez avec leur grouin. Ce prez eſt preſque tout *labouré* par les taupes. On dit auſſi, qu'un boulet de canon *labeure*, quand il commence à rouler ſur la terre vers la fin de ſa portée.

En termes de Marine, on dit qu'une ancre *labeure*, quand le fond du terrain n'eſt pas bon pour l'ancrage, quand l'ancre ne peut enfoncer ni s'y tenir ferme.

LABOURÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

LABOUREUR. ſ. m. Homme de campagne qui laboure des terres ou pour luy, ou pour autruy. Les *Laboureurs* ſont plus riches que les vignerons.

On dit poëtiquement, quand les bleds ſont beaux, que c'eſt l'eſperance des *Laboureurs*.

LABYRINTHE. ſubſt. maſc. Lieu où il eſt aiſé de s'eſgarer, qui eſt couppé de divers chemins qui rentrent l'un dans l'autre, & d'où on a peine de trouver l'iſſuë qui eſt caché. Le plus fameux des *Labyrinthes* a eſté celuy de Crete, baſty par Dedale pour enfermer le Minotaure, & d'où Theſée ne ſe fût pas ſauvé ſans le filet d'Ariadne. On fait des *labyrintes* de paliſſades dans les jardins, comme celuy de Verſailles. Le plus dangereux des *labyrintes* eſt celuy des carrieres d'Arcueuil, qui vont pluſieurs lieuës ſous terre.

LABYRINTHE, ſe dit auſſi figurément en Morale, des affaires, des procés où on eſt ſi embaraſſé, qu'on n'en ſçauroit ſortir. Les deſtours de la chicane ont fait des *labyrinthes* des moindres procés. Cette banqueroute a mis ce Marchand dans un grand *labyrinthe* d'affaires.

LABYRINTHE, en termes d'Anatomie, ſe dit d'une troiſiéme cavité qui eſt dans l'oreille interieure de l'homme, faite comme une coquille d'eſcargot, parce qu'elle a pluſieurs trous & chambrettes cachées. On l'appelle auſſi *trou aveugle*, parce qu'elle eſt ſans bout & ſans iſſuë.

LAC.

LAC. ſubſt. maſc. Grand amas d'eaux douces, & ſouvent dormantes, qui ſont enfermées d'ordinaire dans des montagnes. La Suiſſe eſt un pays où il y a de grands *lacs*. Le *lac* de Conſtance. Le Rhoſne paſſe à travers le *lac* de Geneve. On a auſſi appellé le *lac* de Genneſareth en Galilée, prés duquel Jeſus-Chriſt appella ſes Apoſtres, la Mer Morte ou de Tiberiade, à cauſe d'une ville du même nom. C'eſt un eſtang ſi grand, qu'il paroiſt un *lac*, il a 140. ſtades de longueur, & 40. de largeur.

LACER. v. act. Paſſer un cordon, ruban, ou lacet dans des œillets ou petits trous. Les femmes *lacent* leurs corps de juppe pour les faire joindre. On *lace* des rubans autour des chauſſes pour leur ſervir d'ornements.

LACÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

LACERATION. ſ. f. Deſchirure d'un eſcrit, d'un livre. Le Juge a ordonné la *lacération* d'un tel *libelle*.

LACERER. v. act. Deſchirer une promeſſe,

un

un livre, un eſcrit. Ces deux mots ne ſe diſent qu'au Palais, où on ordonne quelquefois qu'une requeſte injurieuſe ſera *lacerée* en préſence de la partie ; qu'un livre ſcandaleux ſera *laceré* par les mains du Bourreau.

LACERÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

LACERET. ſ. m. Outil de Charpentiers, de Charrons & autres ouvriers en bois. C'eſt la même choſe que la petite tariere.

LACERON. ſ. m. Laituë ſauvage, dont on nourrit les lapins. Voyez *Laiteron*.

LACET. ſ. m. Petit cordon ferré par les deux bouts, qui ſert à ſerrer un corps de juppe, une chemiſette, &c. Il y a des *lacets* ronds, & des *lacets* plats, des *lacets* de fil, de ſoye, &c. On fournit des *lacets* à Meſſieurs de la Chambre des Comptes pour enfiler leurs papiers. Quelques-uns appellent auſſi *lacets*, les colliers & filets que les payſans tendent dans des trous de hayes pour attraper du gibier quand il y paſſe.

LACIS. ſ. m. Ouvrage de fil ou de ſoye fait en forme de filet, ou de reſeuil, dont les brins ſont entrelaſſez les uns dans les autres.

LACONIEN, ENNE. adj. Se dit en cette phraſe, Seytale *Laconienne*. Voyez *Seytale*.

LACONIQUE. adj. m. & f. Diſcours, eſcrit, repartie breſve & ſententieuſe à la maniere des Lacedemoniens. Le ſtile *Laconique* a eſté eſtimé chez toutes les nations. Il n'y a guerres de bons mots qui ne ſoient *Laconiques*, concis & énergiques.

LACONIQUEMENT. adv. Briévement, à la maniere Laconique.

LACONISME. ſ. m. Langage bref & ſententieux formé ſur celuy des Lacedemoniens.

LACRYMALE. ſ. f. Terme de Medecine, qui ne ſe dit guere qu'en cette phraſe, Fiſtule *lacrymale* : c'eſt une fluxion d'une humeur maligne qui tombe ſur le coin de l'œuil, qui ſuppure. On la guerit difficilement, & il faut ſouvent y appliquer un bouton de feu.

LACRYMATOIRE. ſ. m. eſtoit chez les Anciens un vaiſſeau ou petite phiole où on recueilloit les larmes verſées pour un deffunt, qu'on enfermoit dans ſon tombeau. On en voit encore dans les cabinets des curieux.

LACS. ſ. m. Un ou pluſieurs cordons lacez, noüez, ou entremeſlez, pour ſervir à prendre, ſerrer, ou pendre quelque choſe. Les muets du ſerrail eſtranglent des Princes, des Viſirs, avec des *lacs* de ſoye. Les payſans attrappent du gibier avec un *lacs* fait d'une ficelle paſſée par un nœud coulant. Le ſceau eſt attaché aux Edits avec des *lacs* de ſoye ; le plomb aux Bulles avec des *lacs* de filets de Chanvre.

LACS, ſe dit figurément en Morale, des piéges, des embuſches, des embarras où on a fait tomber quelqu'un. C'eſt un homme ſimple qu'on fera tomber aiſément dans les *lacs*. Quand une Courtiſane tient quelqu'un dans ſes *lacs*, il a bien du mal à s'en desbaraſſer.

LACS D'AMOUR, ſe dit des chiffres ou lettres entremeſlées, ou des cordons noüez de certaines manieres, dont ſe ſervent les amants pour faire des cachets, des graveurs ſur les arbres, & autres choſes qui leur ſervent de marque pour ſe connoiſtre. Ils mettent d'ordinaire les premieres lettres de leur nom en *lacs d'amour*.

LACTE'E. adj. f. Qui à la couleur ou la nature du lait. La moëlle a eſté appellée *Lactée*. Les veines *Lactées* ſont celles qui contiennent le chile, & qui eſt porté des inteſtins au cœur par le meſentere, & par le canal thoracique. Bartholin a fait un traité des veines *lactées*, & ſur les vaiſſeaux lymphatiques. Janſon d'Almelowen pretend que les veines *lactées* ont eſté connuës d'Hypocrate & de Palien, quoy qu'on diſe qu'un Medecin Italien nommé Aſellius en ait eſté le premier inventeur.

Voye *Lactée* a eſté expliqué à *Voye* & à *Lac*.

LACUNE. ſubſt. fem. Defaut de ſuitte, de continuation dans un livre. Le temps eſt cauſe qu'il y a beaucoup de *lacunes* dans les anciens Auteurs, pour y avoir eu des manuſcrits pourris, effacez & deſchirez. Beaucoup de Critiques ont tâché de reſtablir les *lacunes* de Tite Live, de Petrone, & pas un n'y a reüſſi.

LADANUM. ſ. m. Terme de Pharmacie. C'eſt un arbriſſeau preſque ſemblable au ciſtus femelle, & qui en eſt une eſpece. Ses feuilles ſont plus noires & plus longues, & ont quelque choſe de gras au printemps. Les Latins, les Grecs & les Arabes l'appellent *Ledum*, d'où ſe fait le *ladanum* des Apothicaires, par le moyen de ce que les chevres & les boucs broutans ſes feuilles, la graiſſe qui eſt deſſus s'attache aiſément à leurs poils & barbes, & coule juſqu'au poil de leurs cuiſſes & de leurs jambes, aprés quoy les gens du pays peignent ces animaux pour en retirer cette graiſſe, laquelle ils fondent & coulent, & puis la redigent en maſſe. D'autres raclent ſeulement la graiſſe qui eſt ſur ſes feuilles, & ſur tout l'arbriſſeau, & en font le *ladanum* qu'ils envoyent en petites boules. On en meſle parmy les ſenteurs, & on en fait une huile fort odorante. Le meilleur eſt celuy qui tire ſur le verd, qui eſt gommeux, reſineux & odorant, qui ſe fond aiſément, & qui vient de Cypre. Il eſt chaud au premier degré, & aſtringent ; mais il eſt ſouvent ſophiſtiqué par les Apothicaires. Dioſcoride.

LAD.

LADRE. adj. & ſubſt. maſc. & fem. Malade atteint, infecté de lepre. On ſepare les *ladres* des hommes ſains. Ce qui a donné de la haine aux Orientaux pour les cochons, c'eſt parce qu'ils ſont ſujets à eſtre *ladres*. On a créé des Officiers langueyeurs de cochons, pour viſiter ceux qui ſont *ladres* ou ſurſemez, qui ont des grains à la langue & à la gorge. On appelle par corruption St. Lazare, St. *Ladre* ; la ruë grenier, St. *Ladre*, c'eſt à dire, du grenier St. Lazare : de là vient qu'on appelle *ladres*, les lepreux. On appelle *ladres blancs*, les *ladres* ou lepreux qui ont encore la face belle, & le cuir poli & liſſé, ne donnant aucun ſigne par dehors de la lepre dont ils ſont atteints au dedans ; & *ladres verds*, des *ladres* confirmez, qui ont pluſieurs bourons qui pouſſent au dehors, qui ſont fort durs, & dont la baſe eſt verde, & la pointe blanche. Ambroiſe Paré dit qu'il y avoit en Guyenne & en Bretagne pluſieurs de ces *ladres blancs*, qu'on appelloit *cacots*, *cagots*, *capots* & *gabets*, d'où pluſieurs pretendent qu'eſt venu le mot de *cagot*, qu'on a appliqué odieuſement & par deriſion à ceux qui menoient une vie retirée & ſolitaire, comme ſont les *ladres* ; car on les obligeoit à vivre à part, & à porter des cliquettes, & des barils, afin qu'ils fuſſent connus & évitez du peuple. Quelques-uns derivent ce mot du Grec *laidros*, qui ſignifie *turpitude* & *difformité*. Les Grecs ont appellé cette maladie *elephantiaſis*,

phantiaſis, à cauſe que les *ladres* ne ſentent rien, & reſſemblent à l'élephant, qui eſt preſque inſenſible à cauſe de la dureté de ſa peau. Borel le dérive de *laſre*, vieux mot François qui eſt derivé de *Lazare*, à cauſe que le Lazare eſtoit chargé d'ulceres.

LADRE, ſignifie figurément en Morale, Avare, vilain & malpropre. Ce vieux Pedant eſt un *ladre* qui n'a jamais donné à manger à perſonne, qui ſe plaint une paire de ſouliers.

LADRE, ſe dit auſſi de ceux qui ſont inſenſibles. J'ay bien reſſenti ce coup, je ne ſuis pas *ladre*. Il faut que cet homme ſoit *ladre*, de ſouffrir tant de brocards ſans en teſmoigner du reſſentiment.

LADRE, ſe dit auſſi d'un cheval qui a des marques blanches autour de l'œuil & au bout du nez; ce qui n'empêche pas pourtant qu'il ne ſoit bon & ſenſible à l'eſperon.

LADRERIE. ſubſt. fem. Lépre. Tous les ſignes de la *ladrerie* ont eſté curieuſement déduits au mot de *lépre*, Voyez le.

LADRERIE, ſe dit auſſi des Hoſpitaux où on reçoit les lepreux. On les appelle autrement *Maladeries* & *Leproſtries*.

LADRERIE, ſe dit figurément en Morale d'une ſordide avarice ou eſpargne. Quand un avare veut paroiſtre liberal, il y a toûjours quelque *ladrerie* en ſon fait.

On dit proverbialement, La pauvreté n'eſt pas vice, mais c'eſt une eſpece de *ladrerie*, chacun la fuit.

LÆ.

LÆTARE. Terme de Breviaire. Nom du quatriéme Dimanche de Careſme, qui eſt ainſi marqué dans l'Almanach. Ce nom luy vient du premier mot de l'Introïte de la Meſſe qu'on dit ce jour-là, *Lætare Jeruſalem*.

LAI.

LAID, AIDE. adj. & ſubſt. Qui a une figure, ou des qualités deſagréables à la veuë, ou à l'idée que nous nous ſommes formée du beau. Les nez camus ſont *laids* en France, & beaux en Afrique. On dit par injure à une femme, qu'elle eſt *laide* comme une guenon, que c'eſt une *laide* beſte, qu'elle eſt *laide* à faire peur, qu'elle eſt richement *laide*; à un homme, que c'eſt un *laid* magot, un *laid* maſtin; à un enfant, Fi qu'il eſt *laid*, le gros *laid*.

> Si ſon viſage eſt beau, le mien n'eſt pas trop *laid*.

C'eſt un vers de l'Illuſion Comique.

LAID, ſe dit auſſi des animaux, & ſur tout de ceux qui outre qu'ils ſont malfaits, ſont dangereux & odieux, comme l'orfraye, le chat-huant, le crapaut, le ſinge, l'ours.

LAID, ſignifie auſſi, Vilain & incommode. Il habite dans une *laide* maiſon, c'eſt à dire, mal baſtie & obſcure. Il a amené une *laide* mode. Voilà une *laide* garniture. L'hiver eſt une *laide* ſaiſon. Le temps n'eſt pas *laid*, on peut s'aller promener.

LAID, ſe dit figurément en choſes morales. Il y a du *laid* & du beau dans cette Comedie, dans ce tableau, dans cette broderie. Il n'y a rien de plus *laid* que le vice & la crapule, que l'yvrognerie & l'impureté. On a convaincu cet accuſé d'un cas fort *laid* & fort ſale.

On dit proverbialement, qu'il n'y a point de belle priſon, ni de *laides* amours. on dit auſſi d'une louve, qu'elle s'abandonne au plus *laid* qu'elle trouve.

LAIDANGES. Vieux mot qui ſe trouve dans les Hiſtoires & dans les Couſtumes, qui ſignifie, Injures Verbales deſquelles celuy qui avoit injurié à tort ſe devoit dédire en Juſtice, en ſe prenant par le bout du nez. On diſoit auſſi *laidanger*, pour dire, *injurier*. Ce mot vient du Grec *loidorein*, qui ſignifie *injurier*. Du Cange dit que le mot de *laid* ou de *laidange* vient de *lada* & *ladare*, vieux mots qui ſe diſoient autrefois, quand la Loy permettoit de ſe purger de certains crimes & vilaines actions par le ſerment de pluſieurs perſonnes, dont le nombre ſe proportionnoit à la qualité du crime, & à la reputation de l'accuſé. Ainſi on diſoit, Faire *laid* à quelqu'un, pour dire, luy faire injure, & l'obliger à ſe purger par ces ſortes de ſerments qu'on appelloit dans la baſſe Latinité *lada*, & en François *laid*, dont il eſt fait mention dans la Couſtume d'Amiens.

LAIDERON. ſubſt. fem. Femme jeune qui tâche de couvrir ſa laideur par l'ajuſtement. Ce jeune homme a eſpouſé une petite *laideron* qui fait la belle & la coquette.

LAIDEUR. ſubſt. fem. Qualité de ce qui eſt laid. La *laideur* & la beauté dependent du caprice & de l'imagination des hommes.

LAIDEUR, ſe dit auſſi figurément en Morale. La ſeule *laideur* du vice nous en devroit detourner. Il a fait une laſche action, qui a toute la *laideur* qu'on puiſſe imaginer.

LAIE. ſ. f. Terme de Chaſſe. La femelle d'un ſanglier, ainſi nommée, parce que les Chaſſeurs la laiſſent pour faire des petits, ou de ce qu'on la laiſſe parmi des arbriſſeaux qu'on appelle *lais*. On les diſtingue ſelon leurs âges, en jeunes, grandes, & vieilles.

LAIE, en termes de Foreſtier, eſt une route coupée dans une foreſt. Il eſt permis aux Arpenteurs de faire des *laies* de trois pieds pour porter leur chaiſne, quand ils en ont beſoin pour arpenter ou marquer les coupes. L'Ordonnance deffend aux Gardes d'enlever le bois qui a eſté abbatu pour faire des *laies*. On eſcrivoit autrefois *lée*, d'où eſt venu le mot d'*allée* dans les jardins, comme qui diroit *lée*. Ce mot eſt formé *à latâ viâ, vel quòd lateri agri aut ſilvæ adjaceat*. On trouve auſſi dans les vieux titres *lada*, *leia* & *lia* en ſemblable ſignification.

LAIE, ſignifioit autrefois en vieux François, une foreſt; d'où vient le nom de St. Germain en *Laie*. Dans les vieux titres Latins on l'appelle *laya*.

LAIE, en termes de Maçonnerie, eſt un marteau de Tailleur de pierre, brettelé & dentelé, qui laiſſe ſur les pierres taillées des rayes, ou bretture qui s'appellent auſſi *laies*.

LAIER. v. act. Faire des routes dans une foreſt, ou marquer les lais ou balliveaux qu'il faut laiſſer en la coupant. *Laier* les bois en la Coûtume d'Orleans, eſt diviſer une foreſt par pluſieurs laies ou routes.

LAIER, ſignifie auſſi, Tailler une pierre avec une laie.

LAINAGE. ſ. m. Qui conſiſte en laine. Ce Marchand fait grand trafic de *lainages*, de toiſons de laine. Cet Abbé à les dixmes des *lainages* & charnages dans ces trois Parroiſſes, c'eſt à dire, la dixme, des toiſons des moutons, la dixme des agneaux & des cochons.

LAINE. ſ. f. Toiſon des moutons. Ce Fermier a deux trouppeaux de beſtes à *laine*. Tavernier a raporté que la *laine* d'Aſie eſt incomparablement plus fine que celle d'Europe, & qu'apparemment c'eſtoit cette riche toiſon qu'on cherchoit à Colchos. Il y a des moutons à grande *laine*. Les vers ſe mettent dans les *laines* graſſes. Il faut donner pluſieurs preparations à la *laine*, la laver, degraiſſer, eſchauder, carder, fouler, filer, & teindre. On appelle *laine crué*, celle qui n'eſt point appreſtée, on file la *laine* en eſcheveaux, en pelotons.

LAINÉ, ſe dit auſſi de cette même toiſon preparée dont on fait diverſes eſtoffes & ouvrages. Les tapiſſeries de *laine* ont des couleurs bien plus vives. La ferrandine eſt une eſtoffe moitié ſoye, & moitié *laine*. La tiretaine eſt moitié *laine*, & moitié fil. Le drap n'eſt fait que de bonne *laine*. Un chapeau de *laine* de vigogne. On fait auſſi des matelas de *laine*. Il eſt deffendu aux ouvriers de meſler les *laines*, parce que les unes foulant moins que les autres, cela rend le drap creux & imparfait.

On dit proverbialement, qu'un homme ſe laiſſe tondre la *laine* ſur le dos, lors qu'il eſt ſimple, doux & patient, qu'il ſe laiſſe maltraitter ou piller, ſans ſe deffendre. On dit auſſi, qu'un filou tire la *laine*, quand il vole la nuit les chapeaux, ou les manteaux des paſſans.

LAINEUX, EUSE. adj. Qui a beaucoup de laine. On le dit des moutons, quand ils ont encore leur toiſon ſur le dos, & des eſtoffes bien garnies de laine.

LAINIER, IERE. ſubſt. Marchand qui vend des laines, & ſur tout de celles qui ſont en eſcheveau, qu'on employe aux tapiſſeries, franges, & autres ouvrages.

LAIQUE. adj. m. & f. & ſubſt. Qui vit en perſonne du monde, qui n'a aucun engagement dans l'Ordre Eccleſiaſtique ou Religieux. Les Eccleſiaſtiques ont beaucoup de priviléges que n'ont point les *laïques*. Un Clerc qui eſt pris en habit *laïque* perd ſon privilege de renvoy. Les Religieuſes ne ſont plus au nombre des perſonnes *laïques*. Voyez *Lay*.

LAIS, ſ. m. Jeune balliveau de l'âge du bois, qu'on laiſſe quand on coupe le taillis, afin qu'il revienne en haute fuſtaye. Toutes les ordonnances ſur le fait des eaux & foreſts, enjoignent de laiſſer par chacun arpent 26 baliveaux de l'aage du bois qu'on nomme des *lais*, outre les autres balliveaux anciens & modernes.

LAYER. v. act. Marquer les *lais* ou bois à reſerver dans la coupe d'un taillis.

LAISSER. verb. act. Mettre, d'epoſer quelque choſe en certain endroit. on a *laiſſé* en depoſt le corps de ce deffunct dans l'Egliſe. Il a *laiſſé* ſon manteau en gage au cabaret. Il a *laiſſé* ſon train à la campagne. On a *laiſſé* ces meubles ſaiſis en la garde d'un tel. On luy a *laiſſé* à diſner, on luy en a gardé. Ce mot vient, ſelon quelques-uns, de *laxare* Latin; ſelon d'autres, de *laſſen*, Allemand, qui ſignifie la même choſe.

LAISSER, ſe dit auſſi des choſes qu'on abandonne, qu'on n'emporte pas. Mon Locataire a emporté de nuit ſes meubles, il n'a *laiſſé* que les quatre murailles. C'eſt un goinfre qui ne *laiſſera* pas grand bien à ſa famille. Il a *laiſſé* ſa veuve & ſes enfants à l'hoſpital. C'eſt un negligent qui *laiſſe* tout ſon bien à l'abandon, qui *laiſſe* tout en voye, qui *laiſſe* tout traiſner. Ces aſſaſſins l'ont *laiſſé* pour mort. Ces voleurs l'ont depouillé, ne luy ont *laiſſé* que ſa chemiſe. Il a *laiſſé* ſes Aſſociés dans la naſſe, tandis qu'il s'eſt tiré d'affaire. Il a *laiſſé* là ſon travail, ſon entrepriſe, il la quittée, ou diſcontinuée.

LAISSER, ſignifie auſſi, Quitter quelque choſe, s'en eſloigner. Quand une femme eſt impudique, il la faut *laiſſer* là, la *laiſſer* pour telle qu'elle eſt. Adieu vous dis, je vous *laiſſe*, je m'en vais. J'ay *laiſſé* ces yvrognes à table, en bonne ſanté, en bon eſtat. J'ay *laiſſé* le bon chemin, j'ay pris trop à gauche.

LAISSER, ſignifie auſſi, Eſtre, demeurer malgré quelque obſtacle. Quoy qu'on diſe contre luy, il ne *laiſſe* pas d'eſtre honneſte homme. Cela ne *laiſſe* pas d'eſtre certain, quoy que peu vray-ſemblable.

LAISSER, ſignifie auſſi, Donner, ceder, tranſporter. Cet homme a *laiſſé* tout ſon bien à ſes enfans. Il a *laiſſé* par ſon teſtament beaucoup à l'Egliſe. Il a *laiſſé* la ferme de ſa terre à tel prix. Alexandre *laiſſoit* à ſes gens le profit de ſes conqueſtes, & ils luy en *laiſſoient* toute la gloire.

LAISSER, ſignifie auſſi, Endurer, permettre. *Laiſſez* moy ſoûpirer à mon aiſe. *Laiſſez* moy vivre à ma fantaiſie. *Laiſſez* moy la liberté du choix de faire ce que je voudray. On a *laiſſé* aller & venir ſans luy dire mot; on a *laiſſé* ſur ſa bonne foy. Il faut *laiſſer* faire, *laiſſer* dire, *laiſſer* penſer à chacun ce qu'il luy plaira. Il faut *laiſſer* aller les choſes comme elles vont. Ce Critique ne *laiſſe* rien paſſer qu'il ne reprenne. On *laiſſe* crier le peuple, quand on *laiſſe* vivre les ſoldats à diſcretion. On dit auſſi, Je me ſuis *laiſſé* dire une telle nouvelle, pour dire, J'ay ſouffert qu'on me la diſt. Il s'eſt *laiſſé* enfin perſuader. C'eſt un poltron qui s'eſt *laiſſé* battre.

LAISSER, ſignifie auſſi, Demeurer, reſter. Ce vin *laiſſe* un mauvais deboire, un mauvais gouſt. L'encens bruſlé *laiſſe* une bonne odeur dans la chambre. Le gibier *laiſſe* quelques veſtiges ou ſentiment par où il paſſe, qui le fait ſuivre par les chiens. on dit en ce ſens, Les ennemis ont *laiſſé* dix mille hommes ſur la place, pour dire, qu'ils ont été tués, qu'ils y ſont demeurés.

LAISSER, ſe dit auſſi en parlant de ce qui n'eſt pas ferme, robuſte, vigoureux. Ce jeune homme ſe *laiſſe* aller en danſant, n'eſt pas ferme ſur ſes jambes. Ce malade *laiſſe* tout aller ſous luy. Enfin il s'eſt *laiſſé* mourir. Ce cheval bronche, & ſe *laiſſe* tomber trop ſouvent. Il s'eſt *laiſſé* aller & entraiſner au courant.

En termes de Chaſſe, on dit, *Laiſſer* courre les chiens, pour dire, les Laſcher; & même le lieu deſtiné à les laſcher s'appelle, Le *Laiſſer courre*.

LAISSER, ſe dit auſſi en choſes Morales. Je *laiſſe* cela à voſtre prudence, à voſtre conduitte, pour dire, Je m'en rapporte à vous. Le Prince *laiſſe* le ſoin à ſes Miniſtres du gouvernement des affaires. Il ſe *laiſſe* aller à la triſteſſe, au deſeſpoir. Il a *laiſſé* une bonne opinion de ſon merite, de ſa valeur. Il *laiſſe* à ſa famille beaucoup d'honneur, un grand exemple de vertu. L'Evangile dit que de deux perſonnes eſtant ſous un même toit, une ſera priſe, l'autre ſera *laiſſée*, c'eſt à dire, reprouvée. Dieu ne *laiſſe* jamais ſes elûs ſans ſecours, ſans conſolation. Quoy que cette prépoſition ſoit paradoxe, elle ne *laiſſe* pas d'eſtre vraye. Un Orateur dit auſſi, Je *laiſſe* à part mille autres bonnes qualités, par une figure qui s'appelle *préterition*. Cette parole qu'il a laſchée *laiſſe* beaucoup à penſer, donne occaſion de faire pluſieurs reflexions.

LAISSER, ſe dit proverbialement en ces phraſes. On ne *laiſſe* pas de ſemer pour les pigeons, c'eſt à dire, qu'un petit inconvenient ne doit pas empêcher l'entrepriſe d'une bonne affaire. On dit qu'il faut *laiſſer* le monde comme il eſt, pour dire, qu'il eſt dangereux de troubler l'ordre qui eſt desjà eſtably. On dit qu'une fille a *laiſſé* aller le chat au fromage, pour dire, qu'elle a fait fauxbond à ſon honneur. On dit qu'un homme a fait comme les belles filles, qu'il s'eſt *laiſſé* aller, pour dire, qu'il n'a pû reſiſter aux prieres ; aux importunités de quelqu'un. On dit qu'un homme a *laiſſé* ſes bottes en quelque endroit, pour dire, qu'il y a *laiſſé* la vie. On dit à ceux à qui on *laiſſe* la derniere part, encore y a-t-il à choiſir, vous avez à prendre, ou à *laiſſer*. On dit qu'on a donné à quelqu'un un *tire-laiſſé* ; pour dire, qu'on luy a fait eſperer quelque profit, dont on l'a enſuitte fruſtré. On dit, Se *laiſſer* tondre la laine ſur le dos, ſe *laiſſer* mener par le nez comme un bufle, pour dire, ſouffrir l'empire ou les volontés d'autruy. Il vaut mieux *laiſſer* ſon enfant morveux, que de luy arracher le nez, ſouffrir un petit mal pour en éviter un plus grand. On dit qu'un homme a *laiſſé* de ſes plumes en quelque endroit, pour dire, qu'il y a fait quelque perte. On dit auſſi, qu'on a beau eſtre las, on ne *laiſſe* pas d'aller, pour dire, qu'il ſe faut évertuer dans la neceſſité.

LAISSES, en termes de Venerie, ſignifie le fiente d'un ſanglier, d'un ours, ou d'un loup.

LAIT. ſubſt. maſc. Aliment que la nature prepare dans les mammelles des femmes, ou dans les tettes des animaux pour nourrir leur enfants, ou leurs petits. Le *lait* eſt fait du ſang qui a double coction ; mais quelques Modernes ſoutiennent que ce n'eſt que du chile tout pur, qui ſans autre coction eſt criblé par les glandules des mammelles, de la même maniere que l'urine dans les riens eſt criblée au travers des caroncules papillaires ſans y recevoir preſque d'alteration. Le *lait* eſt un compoſé de globules qui nagent dans une liqueur claire & tranſparente, qu'on appelle *petit lait*, & qui ſont de differente groſſeur, comme obſerve Mr. Leuwenhoeck. Le *lait* vient aux mammelles des femmes, quand elles ſont groſſes de quatre mois. Leur *lait* ſe perd, ſi on ne les tire. La fermentation du *lait* qui ſe fait aux premiers jours qu'une femme eſt accouchée, luy donne une fiévre qu'on appelle *fiévre de lait*. Ariſtote. dit que quelques hommes ont du *lait* aux mammelles. Cardan dit en avoir vû un qui en avoit aſſez pour nourrir un enfant ; & les Relations d'Amerique diſent que les hommes y en ont en grande quantité. Mais ce *lait* n'a point la vertu d'alimenter, il n'a que la couleur du *lait*. On appelle un veau de *lait*, un cochon de *lait* ceux qui tettent encore.

On dit en ce ſens, qu'un enfant a eſté nourry tout d'un *lait*, quand il n'a eu qu'une nourrice ; qu'il l'a eſté de deux *laits*, quand il en a changé. On appelle un *lait* nouveau, celuy d'une femme accouchée depuis peu ; un *lait* d'un an quand il y a un an qu'elle nourrit un enfant ; un vieux *lait*, quand il eſt ſuranné. On dit que deux enfants qui ont tetté d'un même *lait* ſont freres de *lait* : ce ſe dit auſſi d'un nourriçon, & du fils de la nourrice du même âge. On appelle dents de *lait*, les premieres dents qui viennent aux enfants durant qu'ils tettent, & qui tombent avec l'âge.

LAIT, eſt auſſi un aliment pour les grandes perſonnes, qui ſert par fois de remede. Les Tartares vivent principalement de *lait* de jument. Les Anciens s'en ſervoient particulierement, auſſi-bien que du *lait* de chameaux. On met les malades au *lait* d'aſneſſe, au *lait* de vache pour les rafraiſchir. On fait des fromages de *lait* de vache, de *lait* de chevre, de *lait* de brebis, de buffle, &c. Le *lait* ſe caille par quelque acide, par la preſure. On mange du *lait* crud, & du lait bouilly. On appelle *lait clair*, ou *petit lait*, cette ſeroſité qui le ſepare du caillé par l'acide. Il a deux autres ſubſtances, qui ſont le beurre, & le fromage.

On appelle en termes de Manege, des chevaux *ſoupe de lait*, qui ſont roux & blancs, & qui reſſemblent aux potages au *lait* où on a mis force ſucre. On le dit auſſi des pigeons, & ce ſont les plus eſtimés.

LAIT, ſe dit auſſi de pluſieurs liqueurs tant naturelles qu'artificielles, qui reſſemblent à du *lait* ſeulement par la couleur. Le *lait* ou ſuc de titimalus eſt tres-acide & corroſif. Le *lait* du figuier guerit, à ce qu'on dit, les porreaux ou verruës. Les œufs frais cuits à propos rendent du *lait*. On exprime du *lait* des amendes pilées, qu'on appelle *lait d'amendes*. On appelle auſſi *lait de chaux*, la liqueur claire & blanche qu'on tire de la chaux, quand on l'eſteint, & dont on blanchit les murailles.

Le *chemin de lait*, ou *voye lactée*, ou ſelon le peuple, le *chemin de St. Jaques*, eſt un eſpace dans le Ciel qui paroiſt en forme d'eſcharpe blanche dans une nuit fort ſereine : ce qui eſt cauſé par la lumiere d'une infinité d'eſtoiles qu'on y deſcouvre avec le miſcroſcope.

LAIT VIRGINAL, eſt une certaine ligueur pour blanchir les mains & le viſage. Elle eſt compoſée de deux eaux, l'une faite avec de la litarge d'or l'avée dans du fort vinaigre, ou diſtillé, un peu bouilly, & coulé par la chauſſe ; l'autre du ſel gemme, ou d'alun de roche infuſé avec de l'eau roſe. On meſle ces deux liqueurs quand on s'en veut ſervir, & eſtant eſcumées, elles deviennent blanches comme du *lait*. On en fait auſſi avec de leau de nenuptiar, de la litarge d'argent, & un peu de blanc d'Eſpagne, & du camptire, le tout paſſé par le philtre.

LAIT, ſe dit proverbialement en ces phraſes. Si on luy tordoit le nez, il en ſortiroit du *lait*, pour dire, Il eſt encore jeune & ſans experience. Il a avalé cet affront doux comme *lait*, c'eſt à dire, Il n'a pas oſé s'en plaindre, ni s'en reſſentir. On dit qu'on a troublé le *lait* à une nourrice, pour dire, qu'on l'a engroſſée. On dit qu'on fait une vache à *lait* d'une affaire, quand on la tire en longueur pour en tirer toûjours du profit. On dit qu'un homme a une dent de *lait* contre quelqu'un, pour dire, qu'il a une haine inveterée contre luy. On dit auſſi, Il me ſemble qu'on me bout du *lait*, quand on nous rend quelque ſervice qui ne nous eſt pas agreable. Le peuple dit auſſi, Vin ſur *lait*, c'eſt ſouhait ; *lait* ſur vin, c'eſt venin. On dit auſſi, que le vin eſt le *lait* des vieillards ; & on dit de ce qu'on a appris en bas âge, C'eſt une doctrine qu'on a ſuccée avec le *lait*. On dit auſſi, qu'un homme ſçait connoiſtre mouches en *lait*, pour dire, qu'il n'eſt pas niais, qu'il ſçait l'air du monde.

LAITTAGE. ſubſt. maſc. Ce qui ſe fait de lait, beurre, creſme, fromage. Les Hollandois trafiquent beaucoup de *laittage*.

LAITTANCE, ou *Laitte* ſub. fem. La partie des poiſſons maſles où eſt contenuë leur ſemence, & dont on exprime une liqueur blanche qui reſ-

ſemble au lait. Les *laitances* de carpes ſont excellentes. La *laitte* d'un hareng frais.

On appelle auſſi *laitance* de chaux, le lait de chaux dont on à parlé cy-deſſus.

LAITTÉ, ÉE. adj. Poiſſon qui a de la laitte.

LAITTÉE. ſubſt. fem. eſt un nom que les Chaſſeurs donnent à la portée d'une lice, ou de quelques autres animaux, pour comprendre tous les chiens d'une ventrée. On l'appelle auſſi *laitée*.

On appelle proverbialement un homme foible & efféminé, qui n'a aucune vigueur dans ſes actions, une poule *laittée*.

LAITTERIE. ſ. f. Lieu où on ſerre le lait, où on bat le beurre, où ſe fait le fromage. Il y a dans la Meſnagerie du Chaſteau de Meudon une fort magnifique *Laiterie*.

LAITTERON. ſ. f. C'eſt une plante qui eſt une eſpece d'endive & de chicorée; parce que ſes feuilles, ſes fleurs, & ſa tige luy reſſemblent, quoy qu'elles ſoient plus minces, & deliées. Elle eſt fort amere, & neanmoins on la mange en ſalade comme la chicorée. Elle croiſt le long des levées des foſſés & des grands chemins. On trouve ſur ſes branches une gomme groſſe comme une féve, qui eſt ſemblable au maſtic. Dioſcoride l'appelle *chondrilla*. & les Medecins *ſonchus* & *cicerbita*, & en Italie *latraiuola*, à cauſe du lait qu'elle a en ſes feuilles & en ſa racine. On l'appelle auſſi *breſſeron*, *lateron*, ou *laceron*, ou *palais au liévre*. Quelques-uns en font deux eſpeces; mais toutes deux ont la tige haute d'une coudée, molle, freſle, rouſſe, & pleine de lait, qui porte au bout une fleur jaune, & preſque ſemblable au ſenecion, qui aprés s'évanouït en l'air. Leur difference eſt que l'une eſt rude & épineuſe; l'autre liſſe; & bonne à manger. Menage & Voſſius le derivent de *lactoris*, ou de *lactorones*.

LAITTEUX, EUSE. adj. Ce qui a un ſuc blanc reſſemblant à du lait, comme le figuier entre les arbres, le titimalus entre les ſimples.

LAITTEUSE, eſt auſſi une qualité qu'on donne à l'opale. Voyez *Opale*.

LAITTIERE. ſubſt. fem. Femme de Village qui vient vendre ſon lait à la ville. Les *Laittieres* portent leur pot au lait ſur la teſte avec une merveilleuſe adreſſe.

LAITTUE. ſ. f. Herbe qui croiſt dans les Jardins, & qui ſert aux potages & aux ſalades. Il faut tranſplanter les *laittuës* pour les rendre pommées. Les *laittuës* Romaines viennent quand les autres ſont paſſées. Matthiole reconnoiſt trois ſortes de *laittuës*; les unes cabuſſes, les autres rondes, & les autres creſpuës, qui ſont nos *laittuës* pommées. La cabuſſe ou plate a ſes feuilles quaſi ſemblables à la ronde, & ſont contournées, entortillées & enflées comme celles des choux cabus. La *laittuë* Romaine a ſes feuilles grandes, graſſes, & vertes, dont la cime eſt deliée, tendre & blanche. Sa tige eſt pleine de lait, & branchuë. Ses fleurs ſont jaunes, & avec le temps s'envolent en l'air. Sa graine eſt longuette & pointuë, blanche, & quelquefois noire. Elle pouſſe quatre ou cinq jours aprés qu'elle eſt ſemée. Quelques-uns diſent que la *laittuë* eſt entre les herbes, ce que la figue eſt entre les fruits. La *laittuë* ſauvage eſt ſemblable à celle des jardins, mais plus amere. En Latin *lactuca criſpa*, *lactuca ſilveſtris*. On a trouvé au Perrou des *laittuës* qui peſoient juſqu'à ſept livres & demie.

LAM.

LAMANAGE. ſ. m. Terme de Marine. C'eſt le travail des Mariniers qui conduiſent un navire à l'entrée ou à la ſortie d'un port ou d'une riviere, particulierement aux lieux où l'entrée eſt difficile. On l'appelle auſſi *menu pilotage* & *toüage*. On intente des actions en Juſtice pour le *lamanage*.

LAMANEUR. ſ. m. Terme de Marine. Pilote ou Marinier qui fait le lamanage: c'eſt un homme qui reſide dans un port, qui en connoiſt les entrées & les iſſuës, & qui conduit les vaiſſeaux eſtrangers dans les rades ou dans les ports, lorſque les parages ſont dangereux, & ſont inconnus à ceux qui y abordent. On les appelle auſſi *Locmans*, ou *Lormans*, ou *Lomens*. Le titre III. du IV. Livre des nouvelles Ordonnances de la Marine contient les reglements faits pour les Pilotes *Lamaneurs* ou *Lamans*. Ils doivent avoir 25. ans pour eſtre receus aprés un rude examen en la Juſtice de l'Amirauté, où on leur taxe leur ſalaire: & ſi le vaiſſeau qu'ils conduiſent eſchouë par leur ignorance, ils ſont condamnez au foüet; ſi c'eſt par malice, ils ſont pendus à un maſt. Les *Lamaneurs* ſont auſſi des Pilotes de rivieres vers leurs emboucheures, qu'on louë par éviter les bancs, ſecques, ſyrtes & autres dangers, parce que l'Ocean & les eaux d'amont les font changer de place preſque tous les ans, & ſur tout vers Rouën, où il y a des *Lamaneurs* jurez de deux lieuës en deux lieuës. Luitprandus dit que ce mot vient de *lomen* ou *guide*. D'autres diſent que *Lamaneur* eſt dit *quaſi laberans manu*, à cauſe qu'il ſe ſert ſouvent de cordes, crocs, harpins & avirons pour mettre un vaiſſeau en rade ou en furin. Il y a plus d'apparence qu'il vient de *Leman*, qui en langage Celtique ou Bas-Breton ſignifie *Maiſtre de Navire*.

LAMBDOIDE. adj. fem. Terme d'Anatomie. C'eſt une épithete qu'on donne à la troiſiéme ſuture vraye du crane, parce qu'elle reſſemble à la lettre que les Grecs nomment *lambda*. Par la même raiſon on l'appelle *ypſiloide*, parce qu'elle a quelque apparence d'un *ypſilon* ou γ Grec.

LAMBEAU. ſ. m. Morceau d'une eſtoffe vieille ou deſchirée. Cet habit a aſſez duré, il s'en va tout en *lambeaux*. Menage derive ce mot de *lamina*, & dit qu'on en a fait *lamba*, & ſon diminutif *lambellum*: ou bien de *limbus*, qui ſignifie la même choſe. Borel le dérive de *flambe*, auſſi-bien que l'Oriflamme.

LAMBEAU, ſe dit auſſi figurément en Morale. Le temps deſtruit toutes choſes, & les reduit en pieces ou en *lambeaux*. Les eſcrits de cet Auteur ſont peris, il ne nous en reſte que quelques fragments ou *lambeaux*. Dans la decadence de l'empire Romain les Barbares en emporterent chacun ſon *lambeau*.

LAMBEAU, en termes de Chaſſe, ſe dit auſſi d'une peau veluë du bois du cerf, qu'il deſpouille en certains temps.

LAMBEAU, ou *lambel*, en termes de Blaſon, eſt une eſpece de briſure la plus noble de toutes, qui ſe forme par un filet qui ſe met ordinairement au milieu & le long du chef de l'Eſcu, ſans qu'il touche ſes extremitez. Sa largeur doit eſtre de la neuviéme partie du chef. Il eſt garny de pendans qui reſſemblent au fer d'une coignée, ou pluſtoſt aux gouttes qu'on repreſente en Architecture dans la

friſe

friſe de l'Ordre Dorique ſous les triglyphes. Quand il y a plus de trois pendans, il faut en ſpecifier le nombre; & on en met quelquefois juſqu'à ſix dans les Eſcus des cadets.

On dit des habits deſchirez, que ce ſont les armes d'Orleans, qu'ils vont par *lambeaux*, par alluſion au *lambel* de trois pieces, qui eſt la briſure de l'Eſcu d'Orleans, le partage du ſecond Fils de France. Les *lambeaux* eſtoient originairement une eſpece d'eſcharpe, de collet ou de jartiere à languettes ou aiguillettes pendantes, que les jeunes gens portoient au col, comme on y porte maintenant des cravates. Ces rubans s'attachoient au col du heaume; & quand il eſtoit placé ſur l'Eſcu, il en couvroit la partie la plus haute: ce qui ſervoit à diſtinguer les enfants de leurs peres, parce qu'il n'y avoit que ceux qui n'eſtoient pas mariez qui les portaſſent; ce qui a donné occaſion d'en faire des briſures. On les appelloit alors *labels* & *labeaux*. C'eſtoient auſſi des bandes eſtroites propres à lier des guirlandes & des couronnes, dont les bouts eſtoient pendans. C'eſt auſſi de l'ancien uſage de porter des *lambeaux* autour de la teſte en forme de diadême, qu'eſt venu celuy de mettre des *lambeaux* en chef ſur les Eſcus. Pluſieurs des anciens *lambeaux* avoient 4. 5. 6. 7. & 8. becs ou pendans, comme pointes de rateau; ce qui les a fait appeller par les Italiens *raſtelli*: mais depuis on leur a donné plus d'eſtenduë, à cauſe qu'on les a chargez quelquefois d'hermines, de fleurs de lis, & autres ſemblables pieces. Quelques-uns ont fait brocher le *lambel* ſur les pieces principales de l'Eſcu.

LAMBEL. ſ. m. Terme de Blaſon, vient d'eſtre defini. C'eſt la premiere briſure de l'Eſcu que portent les cadets pour les differencier d'avec les Armes pleines des aiſnez. Ainſi le Duc d'Orleans ſecond Fils de France porte d'azur chargé de trois fleurs de lis d'or, briſé d'un *lambel* de trois pendants d'argent.

LAMBOURDE. ſ. f. Terme de Charpenterie. Piece de bois de ſciage qui a trois pouces en quarré, & qui ſert à ſouſtenir le parquet ou les ais d'un plancher, & que pour l'ordinaire on poſe obliquement à quelques deux pieds de diſtance. Ce ſont auſſi des pieces de bois entaillées, ſur leſquelles on poſe les ſolives.

LAMBREQUIN. ſ. m. Terme de Blaſon. Quelques-uns diſent *lamequin*, & d'autres *lambequin*. C'eſtoit l'ancienne couverture des caſques, comme la cotte d'armes eſtoit celle du reſte de l'armure, qui les préſervoit de la chaleur, de la pluye, de la poudre, & qui faiſoit reconnoiſtre les Chevaliers dans la meſlée. Ils eſtoient d'eſtoffe, & ſervoient à ſouſtenir & à lier les cimiers qui eſtoient de plumes. Les *lambrequins* formez de feuillages, entremeſlez les uns dans les autres ſont plus nobles que ceux qui ſont compoſez de plumes naturelles.

Quelques-uns les ont auſſi appellez *feuillarts*, parce qu'ils reſſembloient aucunement à des feuilles d'acanthe. Ils ont eſté quelquefois mis ſur le caſque en forme de bonnet eſlevé comme celuy du Doge; & leur origine vient des anciens chapperons, qui ſervoient autrefois de coëffure tant aux hommes qu'aux femmes.

Le fond & le gros du corps des *lambrequins* doivent eſtre de l'eſmail du fond & du champ de l'Eſcu; mais leurs bords doivent eſtre de ſes autres eſmaux. Quelques Heraults ont appellé *volet*, cet habillement du caſque, lors qu'il eſtoit leger, parce qu'il volletoit au gré du vent, & n'y eſtoit attaché qu'avec un tortil ou bourlet compoſé de cordons & de rubans entrelacez des couleurs & metaux des armes du chevalier. D'autres luy ont donné le nom de *capeline*, quand il eſtoit fait en maniere de cappes, d'ou eſt venu un ancien proverbe militaire. Homme de *capeline*, pour dire, reſolu & determiné au combat. On la auſſi appellé *mantelet*, quand il eſtoit large & court, & enveloppoit le caſque & l'Eſcu: ce qui le faiſoit appeller par quelques-uns *camail*. On croit que les *lambrequins* ont eſté ainſi nommez, parce qu'ils pendoient en lambeaux, & eſtoient tout hachez à cauſe des coups qu'ils avoient receus dans les batailles. Mais le Pere Meneſtrier pretend que ce mot vient du Latin *lemniſcus*, qui ſignifie ces rubans volants dont les couronnes des Anciens eſtoient attachées.

LAMBRIS. ſ. m. Plafond, ornement de menuiſerie dont on couvre le plancher du haut d'une ſale, d'une chambre de parade. La mort attaque les Grands ſous les *lambris* dorés, auſſi-bien que les pauvres dans leurs cabanes. On appelle figurément le Ciel, le celeſte *lambris*.

LAMBRIS, eſt auſſi l'enduit de plaſtre ſoûtenu par des lattes, qui ſert à faire des chambres dans un grenier, ou ſous le toit d'une maiſon: d'où vient que quelques-uns ont fait venir ce mot de *ambrices*, ſignifiant en Latin une *laſte*; ou *imbrex* une *tuile*, en y adjouſtant l'article, comme fait voir Menage en ſes Origines. Il vient pluſtoſt de *lambruſq*, mot Celtique ou Bas-Breton ſignifiant la même choſe.

LAMBRIS, ſe dit auſſi de la menuiſerie dont on couvre les murailles, qui eſt peinte d'ordinaire, & qui ſert d'ornement, ou de tapiſſerie. On met des *lambris* à hauteur d'appuy dans les ſales, à cauſe de l'humidité. Les Chappelles dans les Egliſes ont des *lambris* enrichis de tableaux.

LAMBRISSER. v. act. Couvrir d'un lambris de plaſtre, ou de menuiſerie. Tout le principal appartement de ce logis eſt *lambriſſé* & doré.

LAMBRISSÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. On appelle particulierement une chambre *lambriſſée*, celle qui eſt pratiquée dans un grenier, ou ſous le toit. Par les Ordonnances de Police, il n'eſt permis de faire que trois eſtages quarrés, & un *lambriſſé*.

LAMBRUCHE. ſ. f. Vigne ſauvage qui n'eſt point cultivée, & le fruit qui en provient. Cette vigne au lieu de fruit ne produit que des *lambruches*, dit le Seigneur.

LAME. ſ. f. Piece de metail battuë & eſtenduë en long, ou en large, en ſorte qu'elle ſoit mince & deliée. Une *lame* de plom bien mince couchée de plat n'enfonce point dans l'eau. La ceruſe eſt faite de *lames* de plomb, le verd de gris, de *lames* de cuivre trempées dans le vinaigre.

LAME, eſt auſſi cette partie de fer mince & eſtenduë qui pique & qui tranche, dont on fait les eſpées, les couteaux. Cette eſpée a une bonne *lame*, qui plie bien, qui eſt bien vuidée. *Lame* à arreſte, à dos, à demi-dos. Les couteaux d'Angleterre ſont eſtimés pour leurs *lames*. Une *lame* d'acier de Damas. Cette *lame* ſera pluſtoſt caſſée que fenduë. On appelle auſſi *lame*, la largeur d'un cheu à ferrer les chevaux.

En termes d'Anatomie, on dit les deux *lames* ou tables du crane, en parlant de ſon eſpaiſſeur, qui eſt double, comme s'il eſtoit compoſé de deux os appliqués les uns ſur les autres.

LAME, ſignifie auſſi de l'or & de l'argent vray,

ou faux qui eſt tellement mince & eſtroit, qu'on l'applique dans les dentelles ſans eſtre tortillé autour du fil, afin de luy conſerver tout ſon brillant. Les broderies où il y a beaucoup de *lames* & de paillettes brillent plus que les autres.

LAME, en termes de Marine, ſe dit des houles ou vagues de la mer qui coulent les unes ſur les autres. La tempeſte eſtoit ſi forte, que les *lames* de mer entroient dans le vaiſſeau.

LAME, en termes de Monnoye, ſe dit des matieres d'or ou d'argent qui ſe jettent dans des chaſſis diſpoſés à cet effet avec du ſable preparé & bien battu.

LAME, eſt auſſi une partie du meſtier de Tiſſerant, qui ſert à hauſſer & a baiſſer l'eſtain pour faire courir à travers la navette. En quelques lieux on l'appelle auſſi *peigne*.

On appelle proverbialement & baſſement. Une bonne *lame*, une fine *lame*, une perſonne fine, & adroitte; & ne ſe dit qu'en mauvaiſe part, principalement quand on dit d'un ton admiratif, *La bonne Lame!*

LAMÉ, ÉE. adj. Terme de Manufacture. On dit d'un drap d'or ou d'argent, qu'il eſt friſé, broché & *lamé* d'or & d'argent.

LAMENTABLE. adj. m. & f. Qui merite d'eſtre plaint, ou pleuré, qui excite à compaſſion. L'Hiſtoire pitoyable & *lamentable* du meurtre des Innocens. Au ſac d'une ville on entend des cris *lamentables* de vieillards, de femmes & d'enfans. La fin *lamentable* de ce Prince excita la pitié dans tous les cœurs.

LAMENTABLEMENT. adverb. D'une maniere pitoyable & triſte. Il nous a compté la mort de ſa femme triſtement & *lamentablement*.

LAMENTATION. ſubſt. fem. Plainte, doleance qui ſe fait avec pleurs & gemiſſements. Les *lamentations* de Jeremie ſont chantées ſur un chant triſte. Les *lamentations* des Rhodiens ont paſſé en proverbe en pluſieurs endroits. La douleur des femmes s'exhale en cris & *lamentations*.

LAMENTER. v. act. Pleurer, faire des plaintes ſur quelque perte; quelque accident faſcheux ou douloureux qui arrive. La couſtume veut en pluſieurs endroits que les veuves viennent *lamenter* la mort de leurs maris ſur leurs tombeaux. On le dit auſſi avec le pronom perſonnel. Vous vous *lamentez* en vain, la mort eſt inexorable, elle ne rend point ce qu'elle a pris.

LAMENTÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

LAMENTIN. ſ. m. Gros poiſſon de mer dont on trouve quantité vers la riviere des Amazones. C'eſt le meilleur de tous les animaux pour la nourriture de l'homme. Il a le corps fait comme une baleine juſqu'à la queuë, qui eſt platte & arrondie au contraire des autres poiſſons. Sa teſte eſt comme celle d'une taupe, ſon muſeau comme celuy d'une vache, ſes yeux comme ceux d'un porc, ſes machoires comme d'un cheval, excepté qu'il n'a point de dents devant, mais ſeulement une carnoſité dure comme un os, avec quoy il pince l'herbe. Il a trente-deux dents molaires aux côtés des deux mâchoires. Ses yeux ſont tres-petits, auſſi-bien que ſes nerfs optiques. Ils n'ont point d'Iris, & fort peu d'humeur. Il n'a que tres-peu de cervelle. Il a tous les organes neceſſaires à ouïe, & il entend le mieux de tous les animaux; car il entend du fonds de l'eau, & pour le peſcher il ne faut point faire de bruit. Il n'a point de langue, & reſſemble par dedans fort à la tortuë. Son ſang n'eſt ni chaud, ni froid, & ne ſe fige jamais. Ses parties genitales tant internes qu'externes reſſemblent plus à celles de l'homme & de la femme, que d'aucuns autres animaux. Les femelles ont deux mammelles, qui en leur ſituation, grandeur, figure & ſubſtance ſont comme celles des femmes noires. Elles n'ont qu'un petit à la fois, & elles le portent toûjours avec elles juſqu'à ce qu'il ait la force de paiſtre, qui eſt au bout d'un an. Elles n'ont que deux ailerons ou pattes qui ſont comme des bras, avec quoy elles tiennent toûjours leurs petits; & ils ne ſe ſeparent point, ſoit qu'on tuë le petit, ou la mere. Le *lamentin* a depuis ſon col juſqu'à la queuë une eſpine dorſale compoſée de cinquante-deux vertebres ſemblables à celles du cheval, venant à diminution par les deux bouts. Sa chair eſt comme celle d'un veau, & ſa graiſſe a du rapport à celle d'un porc, & a auſſi bon gouſt. Il ſe nourrit comme la tortuë, va boire dans la riviere, & ne va jamais à terre, ne peut marcher, ni ramper hors de leau, & eſt gros comme un boeuf. Les Eſpagnols le nomment *peco buey*. Il a par tout le corps du poil fait comme la ſoye du porc blanc. Son cuir eſt fort eſpais, & étant bien conrroyé, on en fait des targues qui reſiſtent à une bale de mouſquet. Celuy qui mange de ſa chair eſt mieux nourry que s'il mangeoit une fois autant de mouton. Il n'a pas la reſpiration libre dans l'eau: c'eſt pourquoy il met ſouvent le muſle dehors, & alors on l'arreſte avec des harpons. Il eſt de grand debit dans les Antilles.

LAMIE. ſ. f. Monſtre marin. Rondelet eſcrit que c'eſt un poiſſon ſi merveilleuſement grand, qu'à peine peut-il eſtre traiſné ſur une charrette par deux chevaux. On en a vû qui peſoient juſqu'à quatre mille livres. A Nice & à Marſeille on a pris des *lamies*, dans l'eſtomac deſquelles on a trouvé des hommes entiers, & même un tout armé. Le même Auteur dit qu'il en a veu une en Xaintonge qui avoit la gueule ſi grande, qu'un homme gros & gras y fuſt aiſément entré; & adjouſte que ſi on tient cette gueule ouverte avec un baillon, les chiens y entrent aiſément pour manger ce qu'ils trouvent dans l'eſtomac. Geſner confirme la même choſe, & en fait la même deſcription. Elle a les dents aiguës, aſpres & groſſes, de figure triangulaire, decouppées comme une ſcie, diſpoſées par ſix rangs, dont le premier ſe monſtre hors la gueule, celles du ſecond ſont droites, les autres ſont courbées en dedans. Les Orfevres garniſſent ces dents d'argent, & les appellent *dents de ſerpent*. C'eſt le plus goulu de tous les poiſſons, & qui digere en moins de temps. Quelques-uns ont crû que ce fut ce poiſſon qui devora Jonas, & non pas une baleine, à cauſe que les Payens ont feint qu'Hercules avoit demeuré trois jours dans le ventre du *canis carcharias*, qui eſt un autre nom qu'on a donné à ce poiſſon. Les *lamies* ſont autrement appellées *chiens* de mer.

On a appellé auſſi *lamies*, certaine eſpece de Demons ou Sorcieres qui devoroient les enfants, que quelques Auteurs ont appellées *lania* à *laniando*.

LAMPAS. ſ. m. Terme de Manege. C'eſt une tumeur ou enflure qui vient dans le haut de la bouche des chevaux derriere les pinces de la maſchoire ſuperieure. On l'appelle auſſi la *feve*.

LAMPASSÉ, ÉE. Terme de Blaſon, qui ſe dit des animaux dont la langue paroiſt hors de leur gueule, lors que l'eſmail de la langue eſt different de celuy du corps de l'animal. Quelques-uns diſent auſſi *langué*. Luxembourg porte d'argent

au

au lion de gueules, armé, *lampaſſé* & couronné d'or.

LAMPE. ſ. f. Vaiſſeau propre à faire bruſler de l'huile pour eſclairer. Il faut dans les Egliſes qu'il y ait toûjours une *lampe* qui bruſle devant le Saint Sacrement. Il y a des *lampes* fondées pour bruſler devant la Vierge, & auprés de quelques tombeaux. En la ville de Fez il y a une Moſquée où il y a 900. *lampes* de bronze qu'on allume toutes les nuits. On voit à Mexique chez les Dominicains une *lampe* eſtimée huit cens mille eſcus, qui porte 300. branches avec leurs bobeches, & 100. petites lampes de differens deſſeins; elle eſt faite par les Orfévres du lieu. Les curieux conſervent des *lampes* antiques d'une infinité de figures. Les Anciens n'eſtoient eſclairez que par des *lampes*. le Pere Kircker enſeigne la maniere de preparer des *lampes* qui jettent une lumiere diſpoſée de telle ſorte, qu'elle fait paroiſtre les viſages de ceux qui ſont preſents comme on veut, noirs, livides, rouges, &c. Les *lampes* d'argent doivent eſtre contre-marquées au corps, culot & chapiteau. A l'égard des panaches, collets, cercles, pentures & petites couronnes, il ſuffit du poinçon du maiſtre.

La *lampe* de Cardan eſt une *lampe* de l'invention de cet Auteur, qui ſe fournit elle-même ſon huile: c'eſt une petite colomne de cuivre bien bouchée par tout, à la reſerve d'un petit trou par enbas au milieu d'un petit goulot où ſe met la meſche; car l'huile ne peut ſortir qu'à meſure qu'elle ſe conſume, & fait deſcouvrir cette petite ouverture. Les Eſpiciers & Chandeliers ont des *lampes* à pluſieurs meſches ou à pluſieurs becs.

LAMPE, en termes de Marine, ſignifie quelquefois, Eſclair. En ce ſens ce mot eſt pris de *relampago* Eſpagnol, qui ſignifie la même choſe.

FEU DE LAMPE, ſe dit en Chymie d'un feu doux & lent d'un *lampe* allumée ſous quelque vaiſſeau. L'eſmail ſe travaille au *feu de lampe*, c'eſt à dire, à la pointe d'un feu d'une groſſe meſche qui trempe dans de la cire, & qu'on ſouffle continuellement avec un ſouflet; ce qui rend un feu tres-ardent.

L'Eſcriture dit figurément, qu'il ne faut point mettre la *lampe* allumée ſous le boiſſeau, pour dire, qu'il faut faire paroiſtre les bonnes œuvres pour édifier le prochain, St. Luc Chap. 8. v. 16. Elle fait auſſi une Parabole des Vierges ſages & des Vierges folles, dont les unes avoient de l'huile dans leur *lampe*, pour dire, qu'elles eſtoient preparées pour entrer aux nopces de l'Eſpoux, & les autres non, St. Matth. Chap. 15. v. 25.

Godeau en parlant de la Lune a dit,

LAMPE d'argent au ciel penduë.

CUL DE LAMPE, eſt une figure ou eſpece de vignette chez les Imprimeurs, qui leur ſert à remplir le blanc de la page qui eſt à la fin d'un Livre, d'un Traitté. C'eſt auſſi un ornement de menuiſerie ou de ſculpture qui deſcend en bas, comme on en voit au plancher de la grand Chambre du Palais de Paris. C'eſt auſſi un ornement d'Architecture. La plus-part des trompes ſont ſouſtenuës ſur des culs de *lampe*. Les clefs des voutes ſont quelquefois ornées d'un cul de *lampe*, & font une ſaillie pendante en dehors.

On dit par injure à une femme, que c'eſt une *lampe* de Couvent. On dit auſſi, quand on voit un vieillard qui ſe meurt par defaillance de nature, qu'il n'y a plus d'huile dans la *lampe*, qu'il n'y a plus d'humide radical, de principe de vie.

LAMPE'E. ſ. f. Grand verre de vin pur. Les Allemands font gloire de boire de grandes *lampées* de vin ſans s'enyurer.

LAMPER. v. n. Boire en desbauche de grands verres de vin. On voit à la deſmarche de ces gens-là qu'ils ont bien *lampé* aujourd'huy. Borel derive ce mot du Latin *lambo*, qui ſignifie *lapper*, boire avec la main.

LAMPION. ſ. m. Petit vaiſſeau de terre où on met de l'huile, ou de la graiſſe pour bruſler. On fait des illuminations avec dix ou douze mille *lampions*. Il y a auſſi des *lampions* de verre qui ſont ſuſpendus au milieu des lampes d'argent entre le panache & le culot; & c'eſt là où on met l'huile qui bruſle.

LAMPROYE. ſ. f. Poiſſon de mer qui ſe peſche auſſi dans les rivieres, qui eſt de figure de ſerpent, ou d'anguille. Quelques-uns tiennent que la *lamproye* eſt le poiſſon échencis qui arreſte les vaiſſeaux, dont parle Appian. Il a le ventre blanc, & le dos diverſifié de taches bleuës & blanches. *Lamproye cordée* ſe dit de celle qui eſt devenuë dure, & qui a paſſé ſa ſaiſon. La *lamproye* en hiver ſe mange par la Nobleſſe, parce que c'eſt un poiſſon friand, & au printemps par le payſan, car alors elle eſt cordée Le mot de *lamproye* vient *à lambendis petris*. Valois le derive de *lampreda*, qui eſt le nom propre que donnoient à ce poiſſon les vieux Gaulois. Menage dit qu'il vient de *lampetra* Latin, qu'on a dit pour *murena*, ſignifiant *lamproye*. Auſone l'appelle *muſtela*; d'autres *galaxia*.

LAN.

LANCE. ſ. f. Arme offenſive du cavalier faite d'un bois long comme une demie-pique, pointu & ferré par le bout, & peſant du coſté de la main. La *lance* a trois parties, la poignée, les ailes & la fleſche. On appelle, Main de la *lance* & de l'eſpée, la main droite du cavalier. Le pied de la *lance*, c'eſt le pied de derriere hors du montoir, parce que la *lance* eſtant en arreſt, le tronçon reſpond à ce pied-là. L'arreſt de la *lance* eſt la courroye ou la partie de l'armure du cavalier qui ſervoit à l'arreſter quand il alloit *lance* baiſſée contre l'ennemy. Il y a auſſi des *lances* de drappeau & d'eſtendart qui ſervent à les porter. On peint Pallas avec une *lance*. Borel derive ce mot de l'Hebreu *lanh* ſignifiant la même choſe. On tient que les Eoliens ont eſté les inventeurs de la *lance*. On a auſſi appellé autrefois les *lances*, *bois*, *bourdons* & *bourdonnaſſes*.

On dit auſſi au Manege, qu'un cheval a le coup de *lance*, quand il a une marque au col ou prés de l'eſpaule, comme s'il avoit eſté percé d'un coup de *lance*: c'eſt la marque d'un bon cheval, qu'on trouve à quelques barbes & aux chevaux d'Eſpagne.

On faiſoit autrefois des combats de *lance* à outrance, à fer eſmoulu; d'autres par divertiſſement & exercice militaire; pour monſtrer ſa force & ſon adreſſe, comme dans les jouſtes & tournois. On diſoit, Faire un coup de *lance*, briſer une *lance*, faire voler les *lances* en éclats. On appelloit alors *lances* courtoiſes, frettées & mornées, celles dont le fer eſtoit émouſſé, non pointu, & qui avoit une frette ou anneau au bout. Maintenant on ne ſe ſert de *lance* que pour courir la bague.

LANCE SPEZZATE, eſt un Officier reformé, qui eſtoit autrefois un Gendarme demonté qu'on plaçoit dans l'Infanterie avec quelque avantage,

dont

dont on a fait *Anſpeſſade* qui marche aprés le Caporal. Le Pape a encore pour ſa garde outre trois cens Suiſſes douze *lances ſpezzates* ou Officiers reformez.

Les Bateliers appellent auſſi *lances*, des baſtons longs & plats par le bout, avec leſquels ils jouſtent & ſe renverſent dans l'eau, lorſqu'ils font leurs feſtes en tirant l'anguille ou l'oiſon.

Les Sculpteurs & Ouvriers appellent auſſi *lances*, des ſpatules & outils dont ils ſe ſervent.

LANCE, ſignifioit autrefois un Gendarme, un cavalier armé de toutes pieces, qui combattoit avec la *lance* & l'eſcu. C'eſtoit un beau commandement d'avoir une Compagnie de cinquante *lances*, de mener cinquante *lances* ou hommes d'armes. Ils eſtoient la plus-part Gentilshommes. Autrefois les Ducs devoient eſtre accompagnez en battaille de 400. *lances*, les Comtes & les Marquis de 200. les Barons de 100. & les Seigneurs Bannerets de 50. avec les gens de trait qui leur appartenoient.

LANCE, ſe dit auſſi de certains meteores qui s'enflamment en l'air, qui ſont longs & menus, & reſſemblent preſque à des *lances*.

LANCE À FEU, eſt une compoſition de poudre à canon faite en forme de fuſée, qui rend un feu fort clair, qui jette de temps en temps des eſtoiles, & qu'on attache ſur les eſchaffauts des feux d'artifice pour les eſclairer pendant que le reſte jouë. On en fait auſſi pour jetter dans des vaiſſeaux ennemis, dont on voit les compoſitions dans les Pyrotechnies de Hanzelet, & de Vanoccio, de François Malthus, & de Caſimir Simieirowies Polonois.

On dit proverbialement, qu'un homme eſt à beau pied ſans *lance*, pour dire, qu'il eſt demonté & deſarmé; & figurément, pour dire, qu'il n'a plus d'équipage, qu'il eſt mal dans ſes affaires. On dit auſſi, qu'il baiſſe la *lance*, lors qu'il s'ennuye de plaider ou de diſputer, qu'il commence à ceder, à demander quartier à ſa partie.

LANCE GUAYE. ſ. f. Arme d'haſt, baſton ferré par le bout, qu'on nomme auſſi ſur la mer de Levant, *arche guaye*, *haſſeguaye* & *zaguaye*. Au Ponant on la nomme *demie-pique*. Ce mot vient de *lancea* Latin. Mais Menage aſſûre par les teſmoignages de Diodore & de Varron, que les Latins l'ont pris des Gaulois, & que les Gaulois l'avoient receu des Eſpagnols. Feſtus derive ce mot du Grec *longi*, qui ſignifie la même choſe. On a crû autrefois que la *lance* fameuſe dont ſe ſervoit Charlemagne eſtoit la même que celle du Centurion qui ouvrit le coſté de Noſtre Seigneur, & qu'elle le rendoit invincible.

LANCER. v. act. Jetter avec violence. C'eſt Dieu qui *lance* le tonnerre. Le Soleil *lance* ſes rayons ſur la terre. Les Anciens combattoient en ſe *lançant* des dards, des traits, des javelots. Les Mores ſe *lançent* aujourd'huy des zaguayes ou petites lances. Les baliſtes, catapultes & autres machines anciennes ſervoient à *lancer* des pierres, des gros dards & matras.

LANCER, avec le pronom perſonnel, ſignifie, Se jetter ſoy-même impétueuſement. Ce furieux s'eſt *lancé* de deſſus le pont dans la riviere. Ce brave a fait un ſaut pour ſe *lancer* dans le vaiſſeau ennemy. Les dogues ſe *lancent* ſur les voleurs. Les ſerpents irritez ſe *lancent* ſur les hommes.

LANCER, ſe dit figurément en Morale. *Lancer* des vœux vers le Ciel, des ſoûpirs, des regards affreux, des œuillades amoureuſes.

En termes de Chaſſe, on dit *lancer* la beſte, le cerf, le ſanglier, pour dire, les faire partir, les donner aux chiens.

LANCÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

LANCETTE. ſ. f. Petit inſtrument de Chirurgie fait d'un acier fort pliant & pointu, qui ſert principalement à ouvrir la veine. Il ſert auſſi aux ſcarifications, aux ouvertures des apoſtumes, &c. les Latins l'appellent *lanceola*.

LANCIER. ſ. m. Vieux mot qui ſignifioit autrefois Gendarme, cavalier qui combattoit avec la lance.

On appelle ironiquement un chaud *lancier*, un fanfaron qui ſe vante de beaucoup de choſes qu'il ne peut faire, & particulierement en proüeſſes d'amour.

LANCOIR. ſ. m. eſt la palle qui arreſte l'eau du moulin, & qu'on leve, quand on le veut faire moudre, ou eſcouler l'eau du biez.

LANDES. ſ. f. Terres vaines & vagues, & mal propres au labour, qui ne produiſent que des geneſts, des bruyeres, des broſſailles. La Gaſcogne eſt un païs de *landes*. Les *landes* de Bordeaux. Ce mot vient de *landt*, qui en Allemand ſignifie *terre*, *pays*, ou *patrie*.

LANDGRAVE. ſ. m. Prince ou Seigneur Allemand d'une Seigneurie qu'on appelle *Langraviat*. Ce mot vient de *Land*, qui ſignifie *terre*, & *graven*, qui ſignifioit *Juge*: ce que les Latins appelloient *Comes*, & ce qu'en Normandie on appelle encore *Vicomte*, parce qu'autrefois la Juſtice eſtoit renduë à la Cour par ces Juges qui accompagnoient toûjours l'Empereur. Ainſi on a compoſé d'autres noms Allemands *Palsgrave*, qui eſt le Chef de la Juſtice du Palais Imperial; *Markgrave*, Juge d'une Province frontiere; & *Burggrave*, Juge & Gouverneur de quelque place importante. Les Juges petit à petit ont empieté l'autorité, & la foibleſſe ou la negligence des Empereurs a eſté cauſe qu'ils ſe ſont rendus proprietaires des terres dont ils n'eſtoient que Gouverneurs & Juges.

LANDI. ſ. f. Foire qu'on tient à St. Denis en France, qui eſtoit autrefois fort ſolemnelle, comme il ſe voit en ce qu'encore à preſent le Parlement & l'Univerſité prennent un jour de vacation qu'on appelle le *landi*, ſous pretexte d'aller à cette Foire. Pluſieurs Auteurs & entr'autres Du Cange, prouvent fort bien que ce mot vient de *indictum*, qui ſignifioit une *foire*, *feria indicta*; & non pas de *Edictum*, comme veulent Belleforeſt & Gaguin, quoy qu'on eſcrivit autrefois *lendit*.

LANDI, s'eſt dit auſſi du ſalaire ou preſent que les eſcoliers donnoient à leurs maiſtres vers la ſaiſon du *landi*, conſiſtant en ſix ou ſept eſcus d'or qu'on fichoit dans un citron, & qu'on mettoit dans un verre de criſtal. On appelloit *frippelandi*, ceux qui fruſtroient leur maiſtre de ce preſent. Cette pratique a eſté abolie par un reglement de la Cour.

LANDIE. ſ. f. Terme de Medecine. C'eſt ce qu'on appelle autrement les *nymphes* ou *Dames des eaux*, quand elles ſortent en dehors. Ce mot vient de *lendica*. Le ſcrupule de Ciceron a eſté juſqu'au point de trouver de l'obſcenité en ces paroles, *ea illam dicam*.

LANDIER. ſ. m. Grand chenet de cuiſine. Nicot dit que ce mot vient de l'Anglois *andiern*, compoſé de *end*, qui ſignifie *bout*, & de *iern*, qui ſignifie *fer*, auquel les François ont adjouſté leur arti-

article, comme qui diroit, patte de fer, chenet à ſouſtenir les buches. Menage le dérive du Bas-Breton *lander*.

On dit qu'un homme eſt froid comme un *landier*, qu'il devient froid comme un *landier*, quand il eſt froid naturellement, ou quand il eſt ſurpris par quelque accident.

LANDREUX, EUSE. adj. Infirme, valetudinaire, ou convaleſcent qui ſe pleint de quelque incommodité corporelle, qui ne peut bien reſtablir ſa ſanté. Ce mot vient de *landreant*, qui en langage Celtique ou Bas-Breton ſignifie *faineant*.

LANDSQUENET. ſ. m. Mot Allemand qui ſignifie un ſoldat qui ſert en Allemagne dans les corps d'infanterie. Ce mot vient de *lands*, qui en Allemand ſignifie *pays*, en *knecht*, *garçon*, *ſerviteur*, ou *compagnon*. les Allemands prononcent *Landskenecht*.

LANSQUENET, eſt auſſi un jeu de cartes fort commun dans les Academies de jeu, & parmy les Laquais. On y donne à chacun une carte, ſur laquelle on couche ce qu'on veut; & ſi celuy qui a la main en tirant les cartes amene la ſienne; il perd; s'il amene quelqu'une des autres, il gagne.

LANERET, ou *Lanier*. ſ. m. Le maſle du lanier, plus petit que la femelle. En Latin *tertiarius*, *aſterias*.

LANGAGE. ſ. m. Suitte de paroles dont des peuples particuliers ſont convenus, & qu'ils ont mis en uſage pour expliquer les uns aux autres leurs penſées. La diverſité du *langage* a eſté un grand obſtacle à la converſion des Idolaſtres. Les eſtrangers n'entendent point noſtre *langage*.

LANGAGE, ſe dit auſſi en Grammaire & en Rhetorique de l'art qui apprend à polir & à orner les façons de s'exprimer. Un Orateur doit avoir grand ſoin de la pureté du *langage*, d'avoir un *langage* noble, pompeux, fleury, d'éviter le vieux *langage*, le *langage* bas & populaire. Les Poëtes ſe vantent de parler le *langage* des Dieux.

LANGAGE, ſe dit auſſi de la maniere dont chacun parle ſelon ſon genie particulier. L'eſcriture ſe ſert quelquefois de paraboles & d'allegories, c'eſt ſon *langage*. Les gens de bien parlent tout un autre *langage* que les impies. Cet homme s'eſt converty & a bien changé de *langage*.

LANGAGE, ſe dit figurément en Morale des ſignes muets, ou cris & ſons inarticulez qui ſervent à faire connoiſtre pluſieurs choſes. Les Cieux ont un *langage* muet, qui annonce la gloire du Seigneur, dit le Pſalmiſte. Les animaux ont un certain *langage* entre eux, qui fait connoiſtre leurs paſſions. Les amants diſcrets ſe ſervent du *langage* des yeux. Souſpirs, devoirs, petits ſoins, en amour tout eſt *langage*.

On dit proverbialement, qu'un homme n'a que du *langage*, du babil, pour dire, qu'il promet beaucoup, & qu'il n'execute rien, qu'il n'y a rien de ſolide en ce qu'il dit, que ce n'eſt que du verbiage.

LANGE. ſ. m. Piece d'eſtoffe dont on couvre & on entoure les enfans en maillot. Les *langes* de deſſous ſont de laine, ceux de parade ſont de ſatin, de brocard, &c. Une femme groſſe a ſoin de faire faire des couches & des *langes* pour ſon enfant. Le Pape envoye des *langes* benits aux Princes, dés qu'il a appris leur naiſſance. Ce mot vient de *linenm*, ou pluſtoſt de *lanium*, qu'on a dit pour *laneum*. Les Moines ont appellé *Langeolum*, une chemiſe de laine qui s'eſtendoit juſqu'à leurs genoux.

LANGE, s'eſt dit quelquefois d'une piece d'eſtoffe dont on ſe couvre; & le peuple dit encore, Voilà un bon *lange*, pour dire, un bon manteau.

LANGE, chez les ouvriers, ſe dit des morceaux de drap qui ſervent aux Papetiers, Imprimeurs, Cartonniers, &c. pour ſeparer les feuilles de papier, pour les preſſer & les imprimer.

LANGUOREUX, EUSE. adj. Infirme, valetudinaire, qui languit, qui a de la peine de guerir d'une maladie. Un convaleſcent eſt encore long-temps *langoureux*, il a de la peine à ſe remettre. Les amants ſont les *Langoureux* auprés de leurs cruelles.

LANGOUREUSEMENT. adv. D'une maniere Langoureuſe. Ce malade commence à manger, à marcher, mais c'eſt fort *Langoureuſement*.

LANGOUSTE. ſ. f. Petit inſecte aiſlé & fort en jambes, qui vole par la campagne, qui depeuple les bleds. En latin *locuſta*. On l'appelle autrement *ſauterelle*. Il y a auſſi une *langouſte* qui eſt une eſpece d'Eſcrevice.

LANGOUSTE DE MER, eſt un petit poiſſon que quelques-uns appellent *dragon marin*, ou *cheval marin*, en Latin *hippocampus*, ainſi nommé, à cauſe de la reſſemblance qu'il a avec les chenilles qui mangent les herbes des champs, eſtant long d'environ ſix doits, & à cauſe qu'il a la teſte & le col reſſemblant au cheval, ayant neantmoins un bec long & creux comme un flageolet. Son corps eſt baſty de petits cercles & rondeaux cartilagineux & pointus, ayant depuis la teſte juſqu'à la queuë deux rangs d'areſtes mi-parties. Sa nageoire eſt au dos, & il a une queuë quarrée & recourbée à la maniere d'un crochet. Son ventre eſt blancheaſtre, gras & enflé. Il a des yeux ronds, & deux areſtes ſur les cils des yeux. qui ſe changent en cheveux quand il eſt en mer. Le deſſus du col eſt velu, auſſi-bien que le devant de ſa teſte; mais ſon front eſt ſans poil. Matthiole.

LANGUE. ſ. f. Petite piece de chair ſituée dans la bouche, ou dans la gueule des animaux, qui eſt l'inſtrument du gouſt & de la parole, & qui leur ſert à envoyer les viandes dans le conduit de l'eſtomach. La ſubſtance de la *langue* eſt une partie molle & charnuë, qui n'a aucunes fibres, en ſorte qu'il n'y en a point de ſemblable dans tout le corps. Elle eſt couverte d'une membrane deliée, dans laquelle s'eſpanchent des nerfs de la troiſiéme & quatriéme conjugaiſon. Elle a deux veines au deſſous qui viennent de la jugulaire externe, qu'on appelle *ranulaires* ou *ranines*. Elles ſont accompagnées chacune d'une artere qui vient des carotides. Elle a ſous le milieu un fort ligament ſur lequel elle porte, qui la fait remuer & allonger. Au bout de ce ligament il y a un petit filet qu'on appelle le *frein de la langue*. Elle eſt mobile, & s'alonge, s'accourcit, & s'eſlargit par le moyen de dix muſcles qui la font agir en bas, en haut, en avant, en arriere, & vers les coſtés. Les Medecins comparent ſon mouvement à celuy d'une anguille, ou d'une lamproye. Ils appellent le plus large de ſa baſe le *pied de la langue*, ou la *ſoulangue*. Son bout pointu *l'avantlangue*, & ſa partie ſuperieure & rude la *ſurlangue*. L'homme a la *langue* la plus fine, le gouſt le plus fin de tous les animaux. On perce la *langue* aux blaſphemateurs, on leur arrache la *langue*. Les moqueurs tirent la *langue* en ſigne de deriſion. Demoſthene mettoit des caillous dans

ſa bouche pour ſe dénoüer la *langue*, & acquerir la facilité de parler. La *langue* eſt-ce qui juge des ſaveurs, de leur acidité, ou de leur douceur. On dit qu'un homme a la *langue* graſſe, quand il ne prononce pas bien certaines lettres, comme l'*r*.

LANGUE, ſe dit auſſi à l'égard des animaux. Le Cameleon eſtend une longue *langue* pour prendre des mouches dont il ſe nourrit. Les ſerpens ont la *langue* mince, & à trois fourchons branſlans & fort longs. Les lezards l'ont fourchuë & veluë. Les veaux marins l'ont double. Les lions & les leopards l'ont rude & creuſe comme une tuile, & ſemblable à une lime. Les poiſſons l'ont adherente au Palais, comme la carpe. Des *langues* de bœuf fumées, des *langues* de cochon fourrées ou farcies. Des *langues* de mouton en ragouſt. Ce mot vient du Latin *lingua*, que Varron dérive de *ligare*, parce qu'elle eſt comme liée dans l'enclos & rempart des dents. D'autres croyent qu'elle prend ſon nom de *lingere*, qui ſignifie *leſcher*.

LANGUE, ſe dit auſſi de ce qui a quelque reſſemblance avec la *langue*. Le St. Eſprit deſcendit ſur les Apoſtres en *langues* de feu. Ce port eſt à l'abry par une *langue* de terre que s'avance dans la mer. La Corée n'eſt pas une Iſle, mais une *langue* de terre fort longue. Les Maçons appellent *langue de bœuf*, un outil, ou ciſeau plat, pointu, & brete qui eſt taillé en forme d'un cœur.

LANGUE, ſe dit figurément en Morale & ſignifie la parole. Cette femme a une meſchante *langue*, une *langue* ſerpentine, pour dire, eſt fort meſdiſante. C'eſt un hableur qui donne du plat de la *langue*, qui promet plus qu'il ne veut tenir. On dit que la *langue* a fourché à quelqu'un, pour dire, qu'il a laſché une parole pour l'autre contre ſon intention. On dit auſſi, qu'un homme a la *langue* liée, lorſqu'on luy a deffendu de parler; & qu'il a la *langue* bien pendue, quand il parle facilement, ou éloquemment. Un homme ſage doit eſtre le maiſtre de ſa *langue*. On dit qu'un homme a une choſe ſur le bout de la *langue*, pour dire, qu'il ſcait bien une choſe, mais qu'il ne la peut dire à point nommé.

LANGUE, ſignifie auſſi la ſuitte des paroles, & de certaines expreſſions dont quelques peuples ſont convenus pour ſe faire entendre les uns aux autres. L'origine des *langues* eſt venuë de la confuſion dont Dieu punit l'orgueil de ceux qui édifioient la tour de Babel. La *langue* Hebraique eſt la plus ancienne des *langues*: elle eſt appellée *Langue ſainte*. Les Rabbins diſent que c'eſt à cauſe qu'elle eſt ſi pure & ſi chaſte, qu'on n'y trouve point le nom propre des parties honteuſes, ni de celles par où on ſe décharge le ventre. Une Bible Polyglotte eſt une Bible en pluſieurs *langues*. L'Arabe eſt la plus abondante de toutes les *langues*. Les Grecs appelloient barbares toutes les autres *langues*. La *langue* Latine eſt la plus generale, la *langue* Françoiſe la plus douce; la *langue* Eſpagnole la plus grave; les *langues* Germaniques & Septentrionales ſont les plus rudes. Vaugelas a eſcrit des Remarques ſur la *langue*, pour montrer la pureté, les fineſſes, les politeſſes, les delicateſſes de la *langue*, les vices de la *langue*.

On dit en ce ſens, que les Apoſtres avoient le don des *langues*, qu'ils parloient toutes ſortes de *langues*. On dit le Treſor des *langues*, c'eſt le titre de pluſieurs Dictionaires. La richeſſe de la *langue*. Un Profeſſeur des *langues* Orientales, de la *langue* Grecque & Latine. Un Maiſtre des *langues* eſt celuy qui enſeigne l'Italien, l'Eſpagnol, l'Allemand, & le François aux eſtrangers. On appelle auſſi Secretaires & interprétes des *langues*, ceux qui ſervent de Truchemens pour faire entendre les Ambaſſadeurs eſtrangers.

On diviſe les *langues* en *langues* matrices & originelles, comme ſont l'Hebreu, l'Arabe en Orient; L'Allemand, le Sclavon en Occident. Le Baſque & le Bas-Breton ſont tenus auſſi pour *Langues matrices*, qu'on croit eſtre celles des anciens Celtes ou Gaulois. Les *langues* derivées ſont celles qui ſont meſlées du langage de pluſieurs peuples voiſins qui ont eu commerce enſemble, comme le François, l'Italien, & l'Eſpagnol. La *langue* Françoiſe a beaucoup de conformité avec la Grecque, comme ont prouvé Henry Eſtienne, Tripault de Bardis, Bouillius, Perionius, & Picard en ſa Celtopedie. Il y a une *langue* Franque qu'on entend par toute la Mediterranée. Geſnera fait un Traitté qu'il appelle *Mitridate* de la difference des *langues* anciennes & modernes, mortes, ou vivantes, pour faire voir en quoy elles s'accordent, ou different, & pour les apprendre en particulier, ou par un reſultat en former une *langue* univerſelle. On a appellé *langue* Thyoiſe, ou *Langage Theut-Franc*, ou *Francthoust*, un François meſlé d'Allemand, qui ſe forma quand les François firent leur deſcente en Gaule. On dit que c'eſt la *langue* des Gots qui a donné le nom au Languedoc. D'autres diſent que cela vient de *langue de oc*, qui veut dire *ouy*, pour la diſtinguer de celle des peuples voiſins où on diſoit *ouy*, ou *oil*. On trouve pluſieurs titres où ſont ces paroles *tant en langue d'oc, qu'en langue d'oil*; & il n'y a gueres plus de 150. ans qu'on a ceſſé de faire cette diſtinction; & on dit encore en Agenois *hoc*, pour dire, *ouy*. Scaliger dit qu'en France il y a trois *langues* qui ne s'entendent point les unes les autres; Le Baſque, le Breton, & le Romain: que le Romain eſt diviſé en *langue* Tortuë, & *langue* Françoiſe: qu'il n'i avoit autrefois en France que deux Gouverneurs Princes du ſang, l'un à Paris pour la *langue* Françoiſe, l'autre à Montpelier pour la *langue* Tortuë. Il y a auſſi des *langues* mortes qu'aucun peuple ne parle plus, qui ne ſubſiſtent que dans les Auteurs, & qu'il faut apprendre par les regles de la Grammaire, comme le Latin & le Grec en Europe, l'Arabe chez les Levantins, & la *langue* Malaye aux Indes. Les *langues* vivantes ſont celles qu'on peut apprendre par la fréquentation des peuples qui la parlent. L'uſage eſt le tyran des *langues* vivantes. Les excellents Auteurs ſervent à fixer la *langue*. Un bon Dictionaire doit comprendre tous les mots d'une *langue*, les plus belles phraſes de la *langue*. Il y a bien des viſionaires qui ont pretendu faire une *langue* univerſelle. La *langue* maternelle eſt celle du pays où on eſt né.

LANGUE, ſe dit auſſi en faiſant diſtinction des nations. Il arrive dans les eſchelles d'Orient des Marchands de tous pays & de toutes *langues*. A Malthe des Chevaliers ſont diviſés dans les auberges ſelon les *langues* & les pays differents.

On appelle, prendre *langue*, Faire des habitudes dans un pays, s'accoſter de quelqu'un pour ſavoir ce qui ſe paſſe, aller aux nouvelles.

En termes de Manége, On dit auſſi les aides de la *langue*, quand le cheval s'anime, & ſe réveille par un certain cry que fait le cavalier.

LANGUE DE CERF, eſt une plante ſemblable à l'oſeille par ſes feuilles, quoy quelles ſoient plus longues, & plus verdes. Elle eſt ainſi appellée, parce qu'elle eſt bonne contre la morſure des ſerpents.

pents. En Latin *lingua cervina*. Quelques-uns l'appellent auſſi *ſcolopendria*.

LANGUE DE BOUC, eſt une bugloſe ſauvage qui a des feuilles menuës, rudes, graſſes & rougeaſtres. Elle a pluſieurs tiges menuës. & de petites feuilles noires, ſur tout à la cime. Sa racine eſt noiraſtre. Ses fleurs ſont rouges, où il y a des graines ſemblables à une teſte de viſpere : ce qui fait que les Grecs l'ont appellée *Echion*, c'eſt à dire, *viperina*. On l'a auſſi appellée *Alcibiacum*, parce qu'un certain Alcibius en deſcouvrit le premier la vertu contre les viperes; car en ayant eſté mordu en dormant, il fut guery en avalant le jus de cette herbe, dont il mit aprés le marc ſur la playe.

LANGUE DE BOEUF, eſt une plante qu'on nomme autrement *bourroche*, ou *bugloſe*. Voyez *bourroche*.

LANGUE DE CHEVAL, eſt une autre plante que Dioſcoride appelle *hippogloſſum*, qui produit pluſieurs jettons, & qui a des feuilles piquantes & ſemblables au bruſq ou meurte ſauvage, qui produit à la cime de certaines langues qui ſortent de ſes feuilles. C'eſt pourquoy les Apothicaires l'appellent *bislingua*, *lingua pagana*, *lingua equina*, ou *bonifacia*.

LANGUE DE CHIEN, eſt une petite plante ou eſpece de glouteron dont les boutons s'attachent aux habits.

LANGUE SERPENTINE, eſt une plante que les Medecins appellent *Ophioglosſum*. Voyez *Serpentine*.

LANGUE, ſe dit proverbialement en ces phraſes. Qui *langue* a, à Rome va. On dit d'un babillard, qu'il n'aura pas de la *langue* pour la moitié de ſa vie. On dit auſſi d'un indiſcret qui parle beaucoup, qu'il a la *langue* bien affilée, que ſa *langue* va toûjours, qu'il a la *langue* bien longue, qu'il ne ſauroit garder un ſecret, ni tenir ſa *langue*. On dit auſſi, que beau parler n'eſcorche point la *langue*. On dit auſſi, qu'une choſe eſt mince comme la *langue* d'un chat. On dit auſſi, qu'un homme tire la *langue* d'un pied de long, pour dire, hyperboliquement, qu'il eſt dans une grande neceſſité. On dit auſſi, que tel coup de *langue* eſt pire qu'un coup de lance. On dit auſſi quand on preſente à manger la *langue* de quelque animal, Voilà une *langue* qui n'a jamais menty.

LANGUÉ. Terme de Blaſon, eſt la même choſe que *lampaſſé*, quand l'animal peint ſur l'Eſcu montre une langue d'un autre eſmail que ſon corps. Mais *langué* ſe dit pluſtoſt de celle des aigles, & *lampaſſé* de celle des lions.

LANGUETTE. ſ. f. Ce qui eſt taillé en forme d'une petite langue. Il y a eu une mode, ou le linge & les habits eſtoient taillez, découppez en *languettes*; ce qui leur ſervoit d'ornement.

LANGUETTE, eſt auſſi une petite ſouspape à reſſort, qui ſert à ouvrir & fermer les trous de quelques inſtruments à vent. Quand on appuye ſur une touche d'un clavier d'orgue, on fait baiſſer la *languette*, qui ouvre un trou par où le vent entre dans le ſommier & dans les tuyaux. La *languette* d'un balon, eſt le trou par où on ſeringue le vent pour le faire enfler.

LANGUETTE, eſt auſſi en termes d'Organiſte, cette partie du tuyau qui eſt taillée en biſeau, ou en talus, qui ſert à coupper & fendre le vent qui entre dedans. Elle eſt ainſi nommée, parce qu'elle ſert de langue à la bouche des tuyaux pour les faire parler. On appelle auſſi *languette*, une petite lame de léton platte, mobile & tremblante, qui couvre le concave du demy-cylindre des tuyaux à anche. On l'appelle autrement *eſchalotte*.

LANGUETTE, en termes de Mechanique, eſt cette aiguille eſlevée à plomb ſur le fleau d'une balance, dont la moindre inclination la met hors de l'équilibre. C'eſt ce que les Anciens appelloient proprement *trutina*. D'autres donnent ce nom au trou où paſſe la *languette* qui fait l'équilibre.

LANGUETTE, en termes de Maçonnerie, eſt le mur de plaſtre qui fait la ſeparation des tuyaux d'une cheminée, qui portent ſur des bandes de tremie qui ſont de fer.

LANGUETTE, en termes de Menuiſerie, eſt la partie la plus mince d'un panneau, qui entre dans les raynures preparées pour la recevoir, quand on fait les aſſemblages.

On dit auſſi la *languette* d'une pinte, en parlant de ce qui attache le couvercle au vaiſſeau.

LANGUETTE, en termes de Medecine, eſt un muſcle du larinx fait en forme d'eſcuſſon ou de *languette* de haut bois, ou de fluſte d'Allemand, qui ouvre la glottide ou luette.

LANGUETTE, en termes d'Orfévre eſt un petit morceau d'argent qu'on laiſſe exprés en ſaillie & hors d'œuvre aux ouvrages d'orfeverie, que l'Affineur retranche & eſprouve par le feu, avant que de contremarquer l'ouvrage du poinçon de la ville.

LANGUEUR. ſubſt. fem. Diminution des forces, de ſanté, cauſée par une maladie lente, & ſouvent mortelle. Beaucoup d'enfans meurent en chartre, en *langueur*. Les fiévres étiques & autres maladies qui viennent de conſomption font mourir en *langueur* & lentement.

LANGUEUR, ſe dit auſſi en Morale des triſteſſes, des afflictions, ou des paſſions violentes qui nous privent de joye, ou de ſanté. Cet homme eſt ſi affligé de la mort de ſa femme, qu'il ne vit plus qu'en *langueur*. Les amants diſent qu'ils ſentent une mortelle *langueur*.

LANGUEYER. v. act. Entretenir quelqu'un, luy faire des queſtions, pour apprendre de luy adroitement ce qu'on veut ſçavoir, ou luy faire bien le bec, afin qu'il ne dile que ce qu'on voudra. On ne tirera aucune verité de ce priſonnier, il a eſté bien *langueyé*. Quand on veut ſçavoir le ſecret d'un Maiſtre, il faut *langueyer* ſes valets.

LANGUEYER, ſignifie auſſi, Viſiter un pourceau, pour voir s'il eſt ladre : ce qu'on reconnoiſt à la langue, qu'on l'oblige à faire ſortir dehors avec un baſton.

LANGUEYEUR. ſubſt. maſc. eſt un Officier eſtably par le Roy dans les marchez pour viſiter les cochons, & empêcher qu'il ne s'en debite qui ſoient ladres.

LANGUIER. ſ. m. Partie d'un cochon, qui contient la gorge & la langue, qu'on ſale & qu'on met à la fumée. Les *languiers* du Mans ſont en grande reputation chez les goinfres.

LANGUIR. v. n. Vivre en langueur, voir alterer de jour en jour ſa ſanté, attendre la mort. La pleureſie emporte bientoſt les plus robuſtes, elle ne les fait gueres *languir*. La goutte, la gravelle, font long-temps *languir* les viellards. On appelle *coup de grace*, celuy qu'on donne ſur l'eſtomac des roüez pour les empêcher de *languir*.

LANGUIR, ſe dit auſſi en parlant des incommoditez de la vie, des beſoins, de toutes ſortes de ſouffrances, & d'afflictions. Les œuvres de miſericorde enſeignent à ſoûlager ceux qui *languiſſent*

de froid, de faim & de ſoif, qui *languiſſent* dans la miſere, dans la pauvreté, dans les priſons, dans l'eſclavage chez les Infidelles.

LANGUIR, ſe dit auſſi de ce qui n'eſt pas dans ſa force, dans ſon activité, dans la chaleur ordinaire. L'abſence du Soleil fait *languir* toute la nature. Cet attelier *languit*, il n'y a pas la moitié des ouvriers qu'il avoit accouſtumé d'avoir. Le Palais *languit*, on ne pourſuit point les affaires avec la chaleur des années précedentes.

LANGUIR, ſe dit figurément des choſes ſpirituelles & morales. L'eſpouſe dit dans le Cantique, qu'elle *languit* d'amour. Les Courtiſans *languiſſent* long-temps à la Cour dans l'eſpoir de faire fortune. Les débiteurs font long-temps *languir* leurs creanciers dans l'attente de leur payement. En ce ſens on dit qu'un diſcours, que des vers *languiſſent*, lors qu'il y a de l'inégalité, qu'il ne ſont pas ſouſtenus avec la même force: qu'une piece de theatre *languit*, lors qu'elle n'imprime pas aſſez vivement les paſſions, qu'elle n'intereſſe pas aſſez les ſpectateurs: qu'un ſtile *languit*, lors qu'il n'eſt pas ſouſtenu de nobles expreſſions, ou de belles penſées: que la converſation *languit*, quand elle ſe fait entre des gens peu ſpirituels, ou melancoliques qui ſe taiſent ſouvent, ou qui n'ont rien à dire d'agreable, ſi vous oſtez ces deux belles voix des ce concert, il ne ſera plus que *languir*.

LANGUISSAMMENT. adv. D'une maniere foible, tendre & languiſſante. Ces amants ſe regardent *languiſſamment* & avec tendreſſe. Cet amy moribond luy tendoit *languiſſamment* la main.

LANGUISSANT, ANTE. part. & adj. Qui languit. Les ſoldats *languiſſans* ſur le champ de bataille prient par pitié qu'on les acheve. Il y a trois ans que ce paralitique eſt *languiſſant* dans ſon lit. Il a dit adieu à ſes amis d'une voix triſte & *languiſſante*.

LANGUISSANT, ſe dit auſſi en Morale, des paſſions & des ouvrages d'eſprit. Les amans ſe jettent des regards tendres & *languiſſans*. Le ſtile de cet Orateur, les vers de ce Poëte ſont foibles & *languiſſants*.

LANICE. adj. rem. Qui ne ſe dit gueres qu'en cette phraſe, Bourre *lanice*. c'eſt la bourre douce qui ſe tire de la laine de mouton, ſoit avec le peigne de Cardeur, ou le chardon de Bonnetier, ou par les Tondeurs de drap & de couvertures. Il eſt defendu aux Tapiſſiers de meſler du laneton avec de la bourre *lanice*. On fait les bons matelas de bourre *lanice*.

LANIER. ſubſt. maſc. Oiſeau de proye, eſpece de faucon de leurre. Il a le bec & les pieds bleus, & les plumes meſlées de noir & de blanc. Il eſt bon pour la perdrix & pour le liévre. Il eſt le formé ou la femelle du laneret. Quelques-uns derivent ce nom à *laniandis avibus*, & Jacques Auguſte de Thou eſt auſſi d'avis qu'il vient à *laniend*; d'autres à *pilis lanæ ſimillimis*. En Latin *laniarius*, *aſterias*.

LANIERE. ſ. f. Bande de cuir couppée en long, & aſſez eſtroite. Les foüets dont les enfans foüettent leurs ſabots ſont faits de *lanieres* de cuir. On fait des jartieres avec des *lanieres* & des boucles. On attache les oiſeaux de proye avec des *lanieres*.

LANTERNE. ſ. f. Vaiſſeau fait de matiere tranſparente, ſervant à conſerver la lumiere qu'on tranſporte, ou qui eſt expoſée au vent & à la pluye. *Lanterne* de verre, de corne, de papier, de talc, de toile. On taxe pour les *lanternes* qu'on met la nuit dans les ruës. La *lanterne* d'Epictete fut venduë autrefois 3000. dragmes. La *lanterne* de Diogene eſtoit une piece curieuſe chez les Anciens. La *lanterne* de Judas ſe garde au Treſor de St. Denys, comme une piéce curieuſe & antique. On fait commandement aux bourgeois de mettre des *lanternes* aux feneſtres dans les resjouïſſances publiques. *Lanterne* ſourde, eſt une *lanterne* de fer blanc ou noirci, qui n'a qu'une ouverture, qu'on ferme quand on veut cacher la lumiere, & qu'on preſente au nez de ceux qu'on veut voir, ſans qu'on en puiſſe eſtre apperceu. On appelle *ſoufflets à lanterne*, ceux qui repreſentent une *lanterne* de papier, dont l'ais ſuperieur, quand on le léve, demeure parallelle à l'inferieur.

LANTERNE, en termes de Guerre, eſt un inſtrument pour prendre la poudre, & en charger le canon: Elle eſt faite en forme d'une longue cuilliere ronde, & eſt attachée au bout d'un baſton. Iſidore dit que le mot *lanterna* Latin s'eſt dit *eò quòd lucem habeat interius clauſam*.

LANTERNE, en termes d'Orfevres, eſt la partie d'une croſſe d'Eveſque, ou d'un baſton de Chantre, qui eſt groſſe & à jour, qui en quelque façon repreſente une *lanterne*. Les croſſes & baſtons d'argent doivent eſtre contremarquez aux vaſes, fonds de *lanterne*, domes, douilles & croiſillons, ſuivant les Statuts des Orfévres.

LANTERNE, eſt auſſi une conſtruction de charpente qui ſe met au plus haut des domes & des pavillons, où il y a d'ordinaire quelques feneſtres pour leur donner plus de jour.

LANTERNE, eſt auſſi un petit cabinet de menuiſerie qu'on eſléve dans quelques auditoires, pour placer quelques perſonnes qui veulent eſcouter ſans eſtre veuës. Il s'eſtoit gliſſé dans la *lanterne* de la Grand' Chambre, quand on rapportoit ſon procés.

LANTERNE DE MOULIN, eſt un certain pignon à jour fait en forme de *lanterne*, qui eſt compoſé de deux tourtes ou pieces de bois rondes, au bord deſquelles ſont dix fuſeaux où s'engrénent les dents de la roüe interieure du moulin qui fait tourner les meules.

LANTERNE MAGIQUE. eſt une petite machine d'Optique, qui fait voir dans l'obſcurité ſur une muraille blanche pluſieurs ſpectres & monſtres ſi affreux, que celuy qui n'en ſçait pas le ſecret, croit que cela ſe fait par magie. Elle eſt compoſée d'un miroir parabolique qui refleſchit la lumiere d'une bougie, dont la lumiere ſort par le petit trou d'un tuyau, au bout duquel il y a un verre de lunette, & entre deux on y coule ſucceſſivement pluſieurs petits verres peints de diverſes figures extraordinaires & affreuſes, leſquelles ſe repreſentent ſur la muraille oppoſée, en plus grand volume. Le premier qui a enſeigné la conſtruction de la *lanterne magique* eſt *Swenterus* en ſon livre *Delicia Mathematica*. Le Pere *Kiker* & *Keſtlerus* Jeſuïtes en ont auſſi eſcrit, & avant tous *Roger Bakon* Anglois en avoit donné quelque idée.

LANTERNES. au plurier, ſe dit des diſcours, des choſes de neant. Tout ce que vous me dites, ce ſont des *lanternes*, je n'y auray point d'égard. On dit proverbialement en parlant d'un ſot & d'un crédule, qu'on luy feroit croire que des veſſies ſont des *lanternes*, & que les nuées ſont poëſles d'airain.

LANTERNE, eſt auſſi un inſtrument d'Eſſayeur d'or & d'argent, qui eſt une petite conſtruction de menuiſerie en forme de petit cabinet ou de tabernacle, dans laquelle ſont ſuſpendus deux trébuchets

buchets ou balances tres fines. Le deſſus & les coſtez ſont fermez avec du verre, afin que le vent ne les agite en façon quelconque.

LAMTERNER. v. act. Fatiguer, importuner par des diſcours & des entretiens de neant.

L'on me *lanterne* les oreilles,
quand on me dit qu'en un repas, &c.

LANTERNER, v. n. ſignifie auſſi s'amuſer à la bagatelle, n'aller point au ſolide, ne conclurre rien. Cet homme ne fait rien que *lanterner* tout le jour, que badiner. Il ne fait que *lanterner*, il marchande tout, & n'achete rien.

LANTERNERIE. ſ. f. Diſcours ou choſes de peu d'importance. Il ne dit que des *lanternerie*s, il ne s'amuſe qu'à des *lanterneries*.

LANTERNIER. adj. Homme badin, importun, qui ne fait rien d'important, de conſiderable.

LANTERNIER, ſe dit auſſi d'un homme vetilleux qui ne reſout rien, que la moindre difficulté arreſte.

LANTERNIER. ſ. m. Celuy qui a ſoin d'allumer les lanternes des ruës.

LANTIPONER. Terme populaire & burleſque, qui ſignifie, Faire les choſes mal-adroitement, tourmenter, harceler quelqu'un en le tiraillant. On le trouve employé en quelques Comedies. Vous ne faites que *lantiponner*, vous ne faites point les choſes franchement & comme elles doivent eſtre faites.

LAP.

LAPEREAU. ſubſt. maſc. Petit Lapin de l'année. On ſert des accolades de *lapereaux* ſur les bonnes tables, c'eſt à dire, deux petits Lapins attachez enſemble.

LAPIDAIRE. ſ. m. Ouvrier qui taille les pierres précieuſes, Marchand qui les debite, ou celuy qui eſt expert à les connoiſtre. Les Voyageurs diſent que le Grand Mogol d'aujourd'huy eſt un excellent *Lapidaire*, celuy qui ſe connoiſt le mieux en pierreries. Il y a bien de l'art à eſtre bon *Lapidaire*, à bien tailler les diamans. On appelle auſſi *Lapidaires*, les Auteurs qui ont écrit des pierres précieuſes, comme du Roſuel, Berquen, Bort, &c.

LAPIDATION. ſ. f. Mort ou bleſſure cauſée par des coups de pierres jettées par une multitude de peuple. Paul aſſiſta à la *Lapidation* de St. Eſtienne. La *Lapidation* eſtoit ordinaire chez les Juifs. On abandonnoit les criminels au peuple, qui les aſſommoit à coups de pierre.

LAPIDER. v. act. Tuer quelqu'un à coups de pierre. Jeſus-Chriſt empêcha les Juifs de *lapider* la femme adultere. Dans les émotions populaires on court riſque d'eſtre *lapidé*.

LAPIDER, ſe dit figurément en parlant des gens qui s'eſmeuvent pour quereller, ou maltraitter ceux qui font ou qui diſent quelque choſe qui les choque. Si vous teſmoigniez du meſpris des femmes en public, elles vous *lapideroient*.

LAPIDÉ, ÉE. part p. & adj.

LAPIDIFICATION. ſ. f. Terme de Chymie. Action par laquelle on convertit quelques ſubſtance en pierres, ce qui arrive en faiſant diſſoudre quelque metail dans un eſprit corroſif, & faiſant cuire la diſſolution en conſiſtance de pierres. La *lapidification* ſe fait des metaux, des ſels fixes, & des ſels des plantes: ce qui ſe dit auſſi quand on fait des pierres artificielles.

LAPIDIFIQUE. adj. qui ne ſe dit qu'en cette phraſe, *Suc lapidifique*. Tous les minneraux s'engendrent par un ſuc *lapidifique* de la terre. Auprés de Nacſinan, il y a un ruiſſeau *lapidifique*, qui ſe convertit en peu de temps en pierre dans des reſervoirs qu'on creuſe exprés: & un grand Caravanſerat voiſin eſt tout baſti de ces pierres, comme teſmoigne Tavernier.

LAPIS. ſ. m. Eſpece de pierre précieuſe bleuë, avec des filets d'or, & quelquefois meſlée de pourpre. Le plus dur & le plus chargé de couleur eſt le plus conſideré, & on l'appelle *le maſle*. Le moins bleu eſt *la femelle*. On le trouve parmy les ſables de la mer & dans des cavernes qu'elle a creuſées, en morceaux quarrez ou ovales qui ont quelquefois 6. à 7. pouces de haut. Il eſt plus tendre que l'agathe. On en fait des vaſes, & on en orne des cabinets. De celuy qui ne peut eſtre employé on en compoſe l'azur d'outremer, dont l'invention eſt deuë à un Roy d'Egypte. L'Oriental eſt fixe, & ne change point ſa couleur au feu, & ne devient point friable. Les Grecs l'ont appellé *cyanée*, ou *pierre bleuë*, & les Arabes *lazuli*, d'où vient le mot d'*azur* qui eſt la même choſe.

LAPIN, LAPINE. ſ. m. & f. Petit animal ſauvage qui ſe retire dans les bois, & qui y creuſe des terriers. Il eſt à peu prés de la taille du liévre; mais on ne le chaſſe pas, & on le prend à l'affuſt. On l'appelle auſſi *conil*. Les *Lapins* de Garenne ſont excellents à manger. Ceux de clapier qu'on nourrit dans des cours & dans des greniers ne valent rien; & on les appelle des *mangeurs de choux*. Il y a des *lapins* d'Inde qui ſont blancs. Les ordinaires ſont gris. Les *lapins* peuplent beaucoup, & les femelles portent tous les mois cinq ou ſix petits. On les appelle *haſes*. Ce mot vient de *lepinus*, diminutif de *lepus*, & de *leporellus*. Meſange.

On dit proverbialement d'un Bourgeois qui a quelque nouvel habit ou parure, qu'il eſt brave comme un *lapin* eſcorché.

LAPPER. v. n. Boire à la maniere des chiens, des chats, loups, renards, & autres animaux qui ont la langue mince, qui leur ſert à attirer l'eau dans leur gueule.

LAPS. ſ. m. Grand eſpace de temps eſcoulé qui change l'uſage, ou qui efface la memoire de quelque choſe. On ne préſcrit point contre le droit naturel par quelque *laps* de temps que ce ſoit. Les bonnes couſtumes s'aboliſſent par le *laps* du temps. Pluſieurs belles inventions ſont peries. Les plus beaux edifices ont eſté ruinez par *laps* de temps.

LAPS, ſe dit adjectivement en cette phraſe. Heretique *laps* & *relaps*, qui eſt tombé & retombé deux fois dans l'hereſie.

LAQ.

LAQUAIS. ſubſt. maſc. Valet roturier qui ſuit à pied ſon Maiſtre, & qui porte ſes livrées. On a fait ſagement d'oſter les eſpées aux *laquais*. Les pages & les *laquais* eſtoient ſujets à s'attrouper pour faire violence au peuple. Les femmes ſe ſont miſes ſur le pied d'avoir de grands *laquais*: autrefois elles n'en avoient que de petits. Fauchet tient que ce mot vient de *naquet*, ſignifiant autrefois *valet allant à pied*. D'autres diſent que le mot eſt Baſque, ſignifiant *ſerviteur*, parce que les meilleurs valets de pied viennent de ce pays-là. Me-

nage adjouſte que *lac*, ou *loc* en langue Ethiopique ſignifie un *valet*, que les Bas-Bretons diſent *laques* en ce ſens. D'autres croyent que ce mot vient par Metatheſe de l'Hebreu *jalac*, qui ſignifie *profectus eſt pedisſequus*.

LAQUE. ſ. f. Eſpece de gomme dont on fait la cire d'Eſpagne. Elle ſe fait aux Indes par un concours d'une infinité de petits moucherons qui s'amaſſent ſur de petits baſtons gluans qu'on diſpoſe exprés pour les y attirer, & qu'on ratiſſe enſuitte. Il y a auſſi une gomme *laque* qui dégoutte des arbres qui ſont dans les païs de Siam, Cambodiau Pegu, &c. on fait de la fine *laque* de l'extrait, ou de la lie de la cochenille, qui ſert aux teintures.

La *laque* ou *lacca* des Apothicaires eſt, au dire de Mathiole, ce que les Latins appellent *cancamum* C'eſt une gomme rouſſe qui vient d'Arabie, qui eſt claire preſque ſemblable à la myrrhe, qui environne les rameaux d'un arbre à nous inconnu. Les Teinturiers en ſoye s'aident fort de cette gomme en leurs teintures. Ils appellent auſſi *lacca*, ce qui reſte au fond de la chaudiere où ils teignent leurs draps. Le même Auteur dit qu'outre la *laque* naturelle, il s'en fait de la lie & fondrée de pluſieurs teintures pour les Peintres; qu'il s'en fait auſſi de graine de pimpernelle de Levant, qu'il appelle *charmes* ou *chermeſin*, dont on fait la teinture d'eſcarlate, que les autres Auteurs appellent *cochenille*.

LAQUE, eſt auſſi une certaine gomme précieuſe qui vient de la Chine, & qui eſt de couleur rouge. Elle vient à une eſpece de Ceriſier. On devroit l'eſcrire *laac*, qui eſt le nom que les Chinois donnent à cette gomme.

On appelle auſſi *laque artificielle*, une ſubſtance colorée qu'on fait en France, & qu'on tire des fleurs, comme la jaune de la fleur de geneſt, la rouge du pauot, la bleuë de l'iris ou de la violette, &c. On tire les teintures de ces fleurs, en les faiſant diſtiller pluſieurs fois avec de l'eau de vie, ou bien en les faiſant cuire à feu lent dans une leſcive de ſoude & d'alun. Elle ſert aux Enlumineurs.

On fait auſſi la *laque artificielle* avec du breſil bouilli dans de la leſcive de cendres de ſarments de vigne, en y adjouſtant un peu de cochenille & de terra-merita, de l'alun calciné, & un peu d'arſenic qu'on incorpore dans des os de ſeche pulveriſez, dont on fait de petites tablettes qu'on fait ſecher ſur la carte. Si on la veut fort rouge, on y adjouſte du jus de citron. Si on la veut brune, on y met de l'huile de tartre. On en fait auſſi avec des tontures d'eſcarlate bouillies dans la leſcive de cendre gravelée, ou de tartre calciné. La *laque colombine* ſe fait avec du breſil de Fernambourg trempé dans du vinaigre diſtillé pendant un mois, meſlé avec de l'alun incorporé dans des os de ſeche. Le marc de la *laque colombine* fait un beau couleur de pourpre.

LAQUELLE. voyez *lequel*. dont il eſt le feminin.

L A R.

LARCIN. ſubſt. maſc. Priſe de quelque choſe qui appartient à autruy, & contre ſa volonté. C'eſt ainſi qu'il eſt defini dans le Droit Romain, ſuivant lequel le ſimple *larcin* & ſecret eſtoit puni de la peine du double, & le *larcin* manifeſte du quadruple. Il y a bien des gens qui ne vivent que de *larcins* & de brigandages. On ne peut-eſtre abſous d'un *larcin*, qu'en faiſant reſtitution. Le *larcin* n'eſtoit point puni à Lacedemone pourveu qu'on ne fut point pris ſur le fait: & les Circaſſiens d'aujourd'huy l'eſtiment quand il eſt fait avec adreſſe; & ils ne donnent point à boire aux jeunes gens dans leurs feſtins, s'ils n'en ont fait quelqu'un de conſiderable, comme dit Jean de Luca en ſa Relation de Circaſſie. Solin raconte qu'en Sardaigne il y avoit une fontaine qui ſervoit à découvrir celuy qui avoit commis un *larcin*.

LARCIN, ſignifie auſſi la choſe malpriſe. Les receleurs des *larcins* ſont auſſi coupables que les larrons. Une piéce expoſée en vente a fait découvrir tout le *larcin*.

LARCIN, ſe dit figurément en Morale. L'Hiſtoire du Paganiſme eſt pleine de *larcins* amoureux de Jupiter, des infidelités qu'il faiſoit à Junon. On appelle auſſi *larcin amoureux*, les plaiſirs dérobés, pris en cachette, ou des baiſers ſurpris à la perſonne aimée.

LARCIN, ſe dit auſſi en matiere de Litterature, des vers, des paſſages, des penſées, & même des diſcours entiers qu'un Auteur dérobe à un autre, ſans faire mention de luy, pour s'en attribuer l'invention & la gloire. Il faut faire difference entre les *larcins* manifeſtes d'un Auteur, & les imitations qu'il fait d'un Original.

LARD. ſ. m. Graiſſe ferme qui eſt entre la chair & la peau des animaux. On le dit particulierement des pourceaux, des marſoins, des baleines. Les pourceaux qu'on nourrit de gland ont le *lard* plus ferme que les autres. Il faut qu'ils ayent plus de quatre doits de *lard* pour faire des bardes. Du petit *lard*, eſt un morceau de cochon où il y a un peu de chair qui tient au *lard*, & qu'on met au pot. une fleſche de *lard* eſt cette graiſſe qu'on leve tout le long d'un des coſtez d'un pourceau qu'on ſale, & qu'on garde long-temps. En Latin *lardum* ou *laridum*.

LARD, ſe dit auſſi des perſonnes graſſes & repletes, qui ſont trop chargeés de graiſſe. Les Moines & les perſonnes ſedentaires deviennent gras à *lard*. Ceux qui aiment à dormir long-temps, font du *lard*.

LARD, ſe dit proverbialement en ces phraſes. On fait ſouvent accroire à des gens qu'ils ont mangé le *lard* quand on les accuſe de quelque faute dont ils ſont innocents. On dit auſſi d'un homme fort avare, qu'il eſt vilain comme *lard* jaune.

LARDER. v. act. Piquer une viande, y appliquer de petits filets de lard. Il y a des Rotiſſeurs en blanc qui ne font que *larder*. Il y en a qui aiment mieux barder la viande que la *larder*. On *larde* de gros Lardons & en dedans la viande qu'on met en paſte, à la daube, à l'eſtuvée. On *larde* le bœuf à la mode.

LARDER, ſe dit auſſi en quelques phraſes au lieu de *percer*. On peint St. Sebaſtien tout *lardé* de fleſches. Ces deux ſoldats qui ſe battoient ſe ſont *lardez*, ſe ſont allongé en même temps des eſtocades. On *larde* les jambons de citrons, de Canelle, de cloux de girofle.

On dit auſſi, *Larder* une carte, quand on la fourre entre pluſieurs autres cartes, ou un feuillet dans un livre.

LARDÉ, ÉE. part. p. & adj. On appelle une collation *lardée*, celle où on ſert de la viande *lardée*, en même temps que des fruits: autrement un *ambigu*.

LARDOIRE. ſubſt. maſc. Petit inſtrument qui ſert à larder. Il eſt pointu par un bout, & ouvert de

de l'autre pour y inſerer le lardon. On en fait de cuivre & de bois.

LARDON. ſ. m. Petit morceau de lard qu'on fait entrer dans la viande pour l'arrouſer quand on la roſtit, ou pour la rendre tendre quand on la met en paſte, ou à la daube. Les jeunes gens aiment fort les *lardons*, tirent les *lardons*, croquent les *lardons*.

On dit proverbialement, Donner à chacun ſon *lardon*; pour dire, Faire de luy quelque raillerie, luy jetter quelque brocards.

LARES. ſ. m. plur. Terme de Mythologie. Ce ſont des Genies que les Payens croyoient aſſiſter les hommes. Quelques-uns ont crû que chaque homme en avoit deux, l'un bon, & l'autre mauvais. Il y en avoit de publics, & de particuliers. Boxhorne a crû que les *Lares* n'eſtoient autre choſe que les ames de ceux qui avoient bien veſcu dans les familles, ou qui avoient gouverné les Eſtats avec ſuccés. Quelques-uns ont crû que les *Lares* eſtoient des figures de cire, d'argent, & d'autres matieres formées en teſte de chien. Les Pantheons, ou les figures qui repreſentoient tout à la fois pluſieurs Dieux, eſtoient auſſi nommés *Lares*. Harpocrate en eſtoit un, qu'on dit n'avoir point eu d'autre temple que le Lararie des particuliers.

LARGE. adj. m. & f. & ſubſtantif. Ce qui a la ſeconde dimenſion des corps, qui convient aux ſuperficies. La figure quarrée eſt auſſi longue que *large*. Une ligne en Geometrie n'eſt point *large*. Mais en Eſcriture on apelle des lignes *larges*, quand il y a beaucoup de diſtance entre deux rangées de caracteres.

LARGE, ſe dit auſſi relativement du coſté d'une ſurface & à un autre. Celuy qui a le plus d'eſtenduë s'appelle le *long*; & celuy qui en a le moins, s'appelle le *large*. Ce Royaume a trois cens lieuës de long, & deux cens de *large*. Chaque eſtoffe doit eſtre *large* ſuivant qu'il eſt ordonné par les reglements de la Marchandiſe. On appelle du ruban *large*, celuy qui a quatre doits de *large*; demi-*large*, celuy qui n'en a que deux.

LARGE, ſe dit auſſi de ce qui eſt ample, eſtendu, où on trouve ſes commoditez. Il a pris un grand logis, il eſt logé bien au *large*. Il fait bon eſtre au *large* dans ſes ſouliers, dans ſes habits, n'y eſtre point geſné, ni contraint. Quand il eſt à table, au Sermon, il veut eſtre aſſis au *large*, n'eſtre point preſſé. Il a eû advis d'un decret donné contre luy, il a pris le *large*, il s'eſt ſauvé de la ville. On dit auſſi, que les vaiſſeaux prennent le *large*, ſe mettent au *large*, courent au *large*, lors qu'ils ſe mettent en haute mer, qu'ils ſeſſlevent & qu'ils s'éloignent des coſtes. On dit auſſi de celuy qui acquiert des terres autour de ſa Seigneurie, qu'il ſe met au *large*.

LARGE, ſe dit figurément en choſes morales & ſpirituelles; & on dit d'un libertin ou d'un homme peu ſcrupuleux, qu'il a la conſcience *large* comme la manche d'un Cordelier. On dit auſſi des Docteurs qui ont du relaſchement dans la Morale, qu'ils ſont trop *larges*. On dit auſſi d'un prodigue, qu'il eſt trop *large*, lors qu'il paye les choſes plus qu'elles ne valent, ou qu'il donne mal à propos.

LARGE, ſe dit proverbialement en ces phraſes. On dit, Faire du cuir d'autruy *large* courroye; pour dire, qu'on meſnage mal le bien d'autruy. On dit de celuy qu'on a battu dos & ventre, qu'il en a eu tout du long & du *large*, ce qui ſe dit auſſi au figuré, de celuy qui a perdu ſon procés avec amende & deſpens. On dit auſſi à celuy qui en preſſe trop un autre ſans neceſſité, Accommodez-vous, le pays eſt *large*. On dit ironiquement d'un avare, qu'il eſt *large*, mais c'eſt des eſpaules. On dit d'une lieuë qui ennuye, quelle n'eſt guere *large*, mais qu'elle eſt bien longue.

LARGEMENT. adv. Avec profuſion, ſans eſpargne. Dieu recompenſe *largement* ſes Eſleus. Ce Prince eſt liberal, il donne *largement*.

LARGESSE. ſubſt. fem. don, liberalité. Un Prince qui fait *largeſſe* exerce la magnificence. Les *largeſſes* des particuliers tiennent de la profuſion. Les Magiſtrats Romains faiſoient des *largeſſes* au peuple.

LARGEUR. ſ. f. La ſeconde dimenſion des corps qui appartient aux ſuperficies. Cette place à baſtir a 60. toiſes en longueur, ſur 30. de *largeur*. Le prix des eſtoffes diminuë ou augmente à proportion de leur *largeur*. Les draps d'Eſpagne doivent avoir une aune & demie de *largeur*, ou une aune un tiers. Il a eſté fait un réglement au mois d'Aouſt 1669. pour les *largeurs*, longeurs & qualitez de toutes ſortes d'eſtoffes.

LARGUE. ſ. m. Terme de Marine. Haute mer. Ces vaiſſeaux ont pris le *largue*. On dit auſſi adverbialement, qu'ils ſe ſont mis à la *largue*, ſe ſont mis en haute mer, depeur d'eſtre jettés ſur les coſtes.

On appelle auſſi *vent largue*, ou *vent de quartier*, l'air de vent qui eſt compris entre le vent arrierre & le vent de bouline. C'eſt le plus avantageux des vents, car il donne dans toutes les voiles plus aiſément que le vent en pouppe.

LARGUER. v. act. Terme de Marine. Laiſſer aller les manœuvres quand elles ſont hallées, à la rencontre de quelque vaiſſeau qui crie le qui vive.

LARGUER, ſignifie auſſi en general, Tirer à coſté, ou mettre à la largue.

LARIGOT. ſubſt. maſc. Eſpece de fluſte champeſtre, à l'imitation de laquelle on a compoſé un jeu entier de l'orgue, qui eſt de 48. tuyaux, qui font un ſiflement fort aigu. Ce jeu eſt de tuyaux ouverts, dont le plus petit eſt d'un pied cinq pouces.

On dit proverbialement, Boire en tire *larigot*, pour dire, Boire beaucoup. Quelques-uns tirent l'origine de ce proverbe du jeu de l'orgue, à cauſe qu'il ſifle beaucoup, & que les beuveurs appellent ſouvent *ſifler*, boire beaucoup; d'autres d'une cloche de Roüen, qui eſt la ſeconde en groſſeur dans la Cathedrale, qu'on appelle la *Rigaud*, du nom de celuy qui l'a donnée: & parce que les Sonneurs ont beaucoup de peine à la ſonner, on dit qu'au ſortir de là ils vont boire en *tire la Rigault*. D'autres le dérivent d'une petite fluſte d'yvoire qui rend un ton fort haut, dans laquelle il faut ſouffler à perte d'haleine: & parce que quand on veut boire juſqu'à la derniere goutte, il faut lever le coude, le menton & le verre, comme ceux qui fluſtent avec un *larigot*, on a appellé cette maniere, Boire à tire *larigot*; ce qu'on dit autrement joüer de la fluſte de l'Allemand, par comparaiſon à ces verres longs & eſtroits dont les Allemands ſe ſervent dans leurs desbauches, qu'ils nomment *fluſtes*. D'autres diſent que ce mot vient des Gots, qui aiant tué leur Chef Alaric, & mis ſa teſte au bout d'une pique, beuvoient par deriſion à ſa ſanté en proferant ces mots, *A ti Alaric Got*, d'où on a dit par corruption *à tire larigot*. Borel le dérive d'un vieux mot François *larigande*, qu'il dit ſignifier le *goſier*, & eſtre dérivé de *larinx*.

LARINX. ſ. m. Terme de Medecine. C'eſt le nœud de la gorge, qu'on appelle ordinairement le couvercle & la teſte de la trachée artere. C'eſt un organe de la reſpiration dont le corps eſt preſque tout cartilagineux, qui doit eſtre toûjours ouvert pour laiſſer paſſer l'air qui entre & qui ſort. C'eſt auſſi l'organe de la voix. Il eſt fait de quatre cartilages, par le moyen deſquels il ſe peut aiſément dilater & reſtraindre, ſe fermer & s'ouvrir. Le premier s'appelle *ſcutiforme*, parce qu'il a la forme d'un eſcu ou bouclier quarré. On l'appelle auſſi *anterieur*, parce qu'il eſt ſitué ſeulement en la partie de devant. Il eſt gibbeux en dehors, & cave au dedans: & parce qu'il avance davantage aux hommes qu'aux femmes, on l'appelle vulgairement *le morceax d'Adam*. Le ſecond s'appelle *annulaire*, parce qu'il reſſemble à un anneau que les Turcs mettent à leur pouce pour tirer de l'arc. Il eſt plus eſtroit par le bas & par le devant, & plus large par derriere, reſſemblant au châton ou à la teſte d'un anneau. Il eſt circulaire, & tient le ſiflet ouvert. Le troiſiéme s'appelle *arytænoïde*; & poſterieur, parce qu'il reſſemble à un bec ou biberon d'aiguiere, ou d'un pot à huile, que les Grecs appellent *arytæna*. Il eſt ſitué ſur le derriere, & eſt double, & ſes parties ſont jointes par quelques membranes ou ligaments qui font cette fente qui ſert à la modulation de la voix, qui s'appelle proprement *glottis*. Elle eſt imitée par les anches qu'on applique aux fluſtes & aux tuyaux d'orgue, & elle ſert principalement à faire la voix aiguë ou grave, ſelon qu'elle ferme plus ou moins *l'aritœnoide*. Le *larinx* a 14. muſcles, dans leſquels ſont ſemez pluſieurs rameaux du nerf recurrent. Ce mot eſt Grec, & ſignifie la même choſe.

Les oyes, les canards & les gruës ont double *larinx*, dont l'un eſt au bas de l'aſpre artere, qui conſiſte en un os & deux membranes qui ſont à l'endroit où elle ſe diviſe en deux pour entrer dans le poulmon.

LARME. ſubſt. fem. Eau qui ſort du coin de l'œuil par la compreſſion des muſcles cauſée par quelque douleur, affliction, fluxion, ou par quelque agent exterieur. La grande douleur fait verſer des *larmes* aux plus conſtants. Un amant fond en *larmes* à la mort de ſa maitreſſe. La compaſſion tire des *larmes* des plus inſenſibles, ils ont de la peine à retenir leurs *larmes*. L'affliction fait pleurer à chaudes *larmes*. On dit de ceux qui conſolent, qu'ils eſſuyent les *larmes* d'une perſonne affligee. Il a une fluxion qui eſt cauſe qu'il a toûjours la *larme* à l'œuil. De l'oignon fait pleurer, fait ſortir de groſſes *larmes*. Il y a auſſi des *larmes* de joye, qui ſont cauſées par la même compreſſion des muſcles, quand ils ſont violemment eſmeus par quelque ſurpriſe extraordinaire. Et ainſi on dit, Rire aux *larmes*, quand on fait un grand effort de rire.

On dit hyperboliquement un torrent de *larmes*, de celles qui coulent en abondance. On dit d'un grand malheur, qu'on le devroit pleurer avec des *larmes* de ſang, quoy qu'on n'en ait jamais vû. Les Poëtes ont feint auſſi que la mer eſtoit une *larme* de Saturne, pour faire entendre que le temps engendre toutes choſes.

LARME, ſe dit auſſi en parlant de la penitence, ſoit qu'on verſe des *larmes* effectives, ſoit qu'on ſente une grande douleur & repentence de ſes fautes. Malherbe a fait un Poëme des *larmes* de St. Pierre, qu'il a imitées du Taſſile. La Magdelaine arroſa de ſes *larmes* les pieds du Sauveur, & les eſſuya de ſes cheveux. Il faut noyer ſes pechés dans ſes *larmes*, les effacer à force de pleurer, ou de s'en repentir.

LARME, ſe dit quelquefois des animaux. Virgile dit qu'en la pompe funebre de Pallas ſon cheval jettoit de groſſes *larmes*. Les cerfs aux abois reſpendent des *larmes*. Ils jettent auſſi des *larmes* qui s'eſpaiſſiſſent, & forment une eſpece de gomme ou de chaſſie.

LARME, ſe dit auſſi du ſuc qui diſtile goutte à goutte de quelque arbre, comme de la vigne, quand on la taille; du palmier, d'où il diſtile du vin. Les gommes, réſines, les maſtics ſont des *larmes* de differents arbres. Il y a auſſi du vin qu'on appelle *lacryma Chriſti*.

LARME, ſignifie auſſi une petite quantité de liqueur. Voilà d'une eſſence ſi exquiſe, qu'il n'en faut qu'une *larme* pour faire une bouteille d'hypocras. Ce malade demande du vin dans ſa fiévre, ne luy en donnez qu'une *larme*.

LARME, ſe dit auſſi des figures ou repreſentations de *larmes*. Les Philoſophes modernes ont fait de merveilleuſes experiences ſur des *larmes* de verre, qui ſe font avec une goutte de verre fondu tombant dans de l'eau. Car ſi l'on en rompt le bout de la queuë, le reſte ſe briſe auſſi-toſt en mille petites parties, autrement on a de la peine à les caſſer à coups de marteau. On les appelle communement *larmes de Hollande*. Elles ſont le ſujet d'un beau Traitté imprimé à Bologne en 1671.

On peint auſſi des figures de *larmes* ſur les tombeaux, & on en aplique ſur les ornements qui ſervent aux pompes funebres.

On appelle auſſi en Architecture, *larmes*, ou *campanes*, certains ornemens d'Architecture qu'on appelle autrement *gouttes*, comme ceux qui ſont au deſſous des tryglyphes des colomnes Doriques.

On appelle proverbialement des *larmes* de crocodille, les *larmes* feintes de ceux qui verſent des pleurs ſans eſtre veritablement affligés. On dit auſſi ironiquement à un enfant qui teſmoigne quelque envie de pleurer, qu'il eſt ſur le pont de Sainte *Larme*.

LARMIER. ſubſt. maſc. ou *Larme* Terme de Maçonnerie, qui ſe dit de cette avance ou petite corniche qui eſt au haut du toit, & qui preſerve les murs de la chûte des eaux, empêchant que la pluye ne tombe le long des pierres. C'eſt ſur cette corniche que poſe l'extremité des chevrons, des tuiles & des ardoiſes. On l'appelle auſſi *mouchette*, *gouttiere*, ou *couronne*.

LARMIER, eſt auſſi le chaperon ou ſommet d'une muraille de cloſture, qui eſt fait en talus pour faire eſcouler l'eau; & quand ce talus ou chaperon eſt des deux coſtés, cela déſigne que le mur eſt mitoyen.

LARMIERES. ſubſt. fem. Terme de Chaſſe. C'eſt l'endroit auprés des yeux par où il coule au cerf quelque larme ou gomme qui s'eſpaiſſit.

LARMOYANT, ANTE. adj. Qui pleure, qui reſpand des larmes. Cette femme a demandé la grace de ſon mary d'un œuil *larmoyant* qui a touché le Prince.

LARMOYER. v. n. Pleurer à chaudes larmes, teſmoigner ſa douleur, ſon affliction par les larmes qui ſortent des yeux. Ce mot a peu d'uſage.

LARRON, LARRONNESSE. ſub. maſc. & fem. Qui prend le bien d'autruy en cachette, ou avec ſubtilité. Un *larron* domeſtique mérite la corde. Les *larrons* qui ſe cachent la nuit dans les maiſons, ou qui y entrent avec [illegible] portes, ou

avec

avec de fauſſes clefs, ſont punis du même ſupplice. On a eſcrit l'Hiſtoire des *larrons*, pour apprendre à ſe garentir des fineſſes qu'ils ont pour deſrober.

LARRON, ſe dit en general quelquefois d'un malfaiteur, d'un criminel. Jeſus-Chriſt fut crucifié entre deux *larrons*: il pardonna au bon *larrõn*.

On appelle une beauté par galanterie, une *larronneſſe* de cœurs, de libertés.

Les eſcoliers appellent *larrons*, de petites pellicules ſéches qui ſont dans les plumes, & qui boivent ou qui deſrobent leur encre. Les Relieurs appellent auſſi *larrons*, des feuillets pliés qu'ils laiſſent par inadvertance ſans eſtre rognés, parce qu'ils prennent du papier plus qu'il ne leur en faut.

LARRON, ſe dit proverbialement en ces phraſes. Il faut eſtre Marchand, ou *larron*, pour dire, qu'un Marchand qui vend trop cher deſrobe. On dit qu'on a eu un *larron* de marché, lors qu'on a acheté quelque choſe de haſard qu'on a euë à vil prix. On dit au contraire, quand on achete quelque choſe trop cher, ou ſa juſte valeur, qu'il ne faut point crier au *larron*. On dit que l'occaſion fait le *larron*, pour dire, que la facilité de derober invite à le faire: ce que l'Eſpagnol exprime plus élegamment, *En caſa abierta el juſto pecca*. On dit de deux perſonnes d'intelligence, qu'elles s'entendent comme *larrons* en Foire. Demandez à mon compagnon ſi je ſuis *larron*. On dit encore, Les grands *larrons* pendent les petits. On tient que Diogene eſt le premier Auteur de ce reproche, qui dit voyant un *larron* mené par les Miniſtres de la Juſtice, *Magni fures parvum ducunt*. On dit auſſi, Au plus *larron* la bourſe, par alluſion à l'Hiſtoire de Judas, à qui pourtant on avoit confié la bourſe. On dit auſſi, La choſe la plus hardie eſt la chemiſe d'un Meuſnier, parce qu'elle prend tous les matins un *larron* au collet. On dit auſſi, qu'un homme eſt *larron* comme une choüette.

LARRONNEAU. ſubſt. maſc. Petit larron. Les coupeurs de bourſes ſont des *larronneaux* qui deviennent avec l'âge de grands larrons.

LARVE. Terme de Philoſophie, qui ſignifie les Démons de l'air, & les eſprits folets.

LAS.

LAS. Interjection & expreſſion d'un mouvement de douleur ou d'affliction, laquelle on marque avec cette ponctuation! Il eſt plus en uſage en Poëſie qu'en proſe, à cauſe qu'il donne la facilité pour la meſure du vers, on dit ailleurs *helas*.

LAS, LASSE. adj. Recreu, fatigué, qui a diſſipé une partie de ſes forces pour avoir trop marché, ou travaillé ſon corps. On a raiſon d'eſtre *las*, quand on a couru la poſte pendant cent lieuës. Les manœuvres reviennent chez eux fort *las* du travail de la journée. Cet homme eſt bien *las* de plaider, des fatigues de la guerre. Ces trouppes ſont *laſſes* & recreuës d'une longue marche.

LAS, ſe dit auſſi figurément de la peine & de l'affliction de l'eſprit. Je ſuis *las* de compoſer ſans fruit & ſans recompenſe. Je ſuis *las* d'endurer vos remonſtrances, le recit de vos vers, ou de vos procés. Je ſuis *las* de parler à des ſourds qui ne profitent point de mes diſcours. On dit auſſi, qu'une femme eſt bien *laſſe* de ſon mari, qu'elle a peine de ſouffrir ſes desbauches. Je ſuis bien *las* des eſcornifleurs, des importuns.

On dit proverbialement, On va bien loing depuis qu'on eſt *las*, pour dire, qu'un homme qui a du cœur fait des efforts extraordinaires. On appelle auſſi *las* d'aller, un faineant, un pareſſeux.

LASCHE. adj. maſc. & fem. & ſubſt. Qui eſt mou, qui obeït pour n'eſtre pas aſſez bandé ni ſerré. Les Danſeurs de corde voltigent ſur une corde *laſche*, & danſent ſur celle qui eſt tenduë. Une eſtoffe eſt *laſche*, quand elle n'eſt pas bien frappée avec le peigne. Il faut coudre cette dentelle *laſche*, la tenir *laſche*, pour empêcher qu'elle ne faſſe des rides, des grimaces.

LASCHE, ſignifie auſſi, Foible, ou pareſſeux, incapable de travail. Les chevaux ſont *laſches*, quand on les a mis aux herbes. Dans les grandes chaleurs, quand le temps eſt vain & eſtouffé, les hommes ſont *laſches*, n'ont pas la force de beaucoup agir: ce qui vient auſſi d'une plus foible tenſion de nerfs. On appelle auſſi le ventre *laſche*, quand il ne peut retenir ni laiſſer cuire les excrements.

LASCHE, ſe dit figurément en Morale de pluſieurs qualités, des vices, & des paſſions. Un *laſche* eſt celuy qui n'a point de fermeté de cœur, de generoſité, d'honneſteté. Les *laſches* s'enfuyent dés le premier choc. C'eſt un homme *laſche*, qui ſouffre qu'on luy plante des cornes. C'eſt une ame *laſche*, qu'on corrompt, qui eſt capable de tout faire pour de l'argent. La trahiſon, l'aſſaſſinat ſont les plus *laſches* de toutes les actions.

LACHEMENT. adv. D'une maniere laſche, nonchalante & poltronne. Ce paſſement eſt couſu trop *laſchement*. Les Ouvriers qu'on ne paye pas vont *laſchement* en beſogne. On a degradé ce Capitaine, parce qu'il s'eſt deffendu *laſchement* dans cette place.

LASCHER. verb. act. Tenir laſche, laiſſer aller, abandonner à ſon propre poids. *Laſcher* la corde d'une gruë, d'un capeſtan, & d'un tourniquet. *Laſcher* un bateau avau l'eau. *Laſcher* quelque choſe qu'on tient à la main, la laiſſer tomber. Il faut *laſcher* ce qu'on ne peut retenir. Le changement de temps fait tendre ou *laſcher* la corde des inſtruments. Il faut *laſcher* la chanterelle d'un luth qu'on quitte. Ce mot vient du Latin *laxare*.

On dit en ce ſens, *Laſcher* l'eau du moulin en levant les pales, les lançois. Pour peſcher un eſtang, il faut *laſcher* la bonde. Pour inonder les pays, on *laſche* les eſcluſes. *Laſcher* de l'eau, c'eſt à dire, Piſſer, laiſſer aller ſon urine. On dit auſſi, *laſcher* l'aiguillette, pour dire honneſtement, Deſcharger ſon ventre.

On dit auſſi au jeu de l'homme, qu'on *laſche* une main, pour dire, qu'on la laiſſe aller à un autre, quoy qu'on euſt dequoy la lever.

LASCHER, ſignifie auſſi, Décocher, *laſcher* une fleſche, un trait, un coup de fuſil, un coup de canon, pour dire, Tirer un coup de ces armes. Le reſſort de ce piſtolet ne vaut rien, il ſe *laſche* de luy-même.

LASCHER, ſignifie auſſi, Faire courir aprés. Quand on a fait lever le gibier, on *laſche* les chiens aprés. On *laſche* des Sergens aprés un voleur. Dieu voulant eſprouver la conſtance de Job, luy *laſcha* Satan pour le perſecuter.

LASCHER, ſignifie auſſi, Laiſſer eſchaper. C'eſt un amant diſcret qui n'oſeroit *laſcher* le moindre ſoûpir, le moindre mot qui teſmoigne ſa paſſion. La colique contraint de *laſcher* des vents. Il a *laſché* ce mot, il ne ſauroit plus s'en deſdire. Il a *laſché* un mot qui a ruiné tout leur accommodement.

LASCHER, ſignifie auſſi, Abandonner un deſſein, une affaire. Ce Capitaine pouuoit emporter cette place, mais il a levé le ſiege, il a *laſché* priſe, il a fuy honteuſement, il a *laſché* le pied. Pour obtenir cette charge il faut tenir bon, ne la point *laſcher* à d'autres. Les ſoldats avoient enlevé du butin, des priſonniers, mais on leur a bien fait *laſcher* leur proye, on les a contraint de ſe retirer.

En termes de Medecine, on dit qu'un remede *laſche*, quand il rend le ventre libre, quand il purge les mauvaiſes humeurs.

En termes de Manége, on dit, *laſcher* la bride, pour dire, Pouſſer un cheval, ou le laiſſer aller en liberté.

On dit auſſi figurément, *Laſcher* la bride à quelqu'un, pour dire, l'abandonner à ſa conduitte, luy laiſſer faire tout ce qu'il luy plaiſt. On dit auſſi, *Leſcher* la main, pour dire, Diminuer quelque choſe de ſes prétentions, conſentir à des propoſitions d'accommodement. *Laſcher* le mot, pour dire, Faire les dernieres offres, dire le mot deciſif. On dit auſſi, qu'il faut qu'un Marchand *laſche* la main, pour dire, qu'il rabatte quelque choſe du prix de ſa marchandiſe pour en avoir du debit.

LASCHER. Terme de l'Autourſerie, qui ſe dit de l'autour quand il part de la main : ce qui ſe fait en ouvrant la main. A l'égard du faucon, on dit *jetter*; & on appelle *laſcher* de rebat, quand on *laſche* l'autour apres l'avoir retenu en ſa premiere ſecouſſe.

LASCHÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

LASCHETE'. ſubſt. fem. Foibleſſe de corps qui empêche l'application au travail. Il y a des temps où on eſt *flaſque*, où on ſent une certaine *laſcheté* dans tous ſes membres.

LASCHETÉ, ſe dit figurément en Morale, des actions laſches, poltronnes, infames. Pour tout l'or du monde il ne faut pas qu'un brave homme faſſe une *laſcheté*. La fuitte, la trahiſon ſont de grandes *laſchetés*. On luy reprochera toûjours la *laſcheté* qu'il a faite.

LASCIF, IVE. adj. Qui eſt adonné, ou qui porte à la luxure, à l'incontinence. On deffend les tableaux *laſcifs*, les poſtures *laſcives*, les Livres *laſcifs*, les paroles *laſcives*, & tout ce qui excite aux actions ou aux penſées deshonneſtes. Les boucs ſont puants & *laſcifs*.

LASCIVEMENT. adv. D'une maniere laſcive. Ceux qui regardent les femmes *laſcivement* ont desjà paillardé dans le cœur.

LASCIVETE'. ſ. f. Action qui tend à l'amour impudique. Les Princes Orientaux s'adonnent dans leur Serrail à toutes ſortes de *laſcivetez* & d'impuretez.

LASSANT, ANTE. adj. Qui laſſe, qui fatigue, qui ennûye. La voiture par la voye du Maſſager eſt fort *laſſante*. Une lieuë en pays de Montagnes eſt plus *laſſante*, que quatre lieuës de chemin uni. Les Poetes & les Plaideurs ſont fort *laſſants* à force de reciter leurs vers, ou de raconter leurs procés.

LASSER. v. act. Eſpuiſer ſes forces, fatiguer juſqu'à avoir beſoin de repos. On ſe *laſſe* autant à eſtre debout qu'à marcher. Il y a des travaux qui *laſſent* bien plus les uns que les autres. Ce Capitaine eſt infatigable, & ne ſe *laſſe* point, il eſt toûjours à cheval. La lecture continuelle *laſſe* la veuë. Il a la main *laſſe* d'eſcrire. Les chevaux qui vont le trot *laſſent*, fatiguent beaucoup.

LASSER. ſe dit figurément en Morale, de ce qui fatigue, qui peine l'eſprit. La Muſique la plus agreable *laſſe* enfin, deſgouſte, ennuye. L'eſprit ſe *laſſe* auſſi-bien que le corps. On ſe *laſſe* de dormir, d'eſtre à ſon aiſe. Les crimes des hommes avoient *laſſé* la patience de Dieu, quand il envoya le deluge. Les plus genereux ſe *laſſent* de preſter à ceux qui ne rendent point.

LASSÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

LASSEURE. ſ. f. qui ſe dit des rubans qu'on laſſe quelquefois autour des habits, des manches & des hauts de chauſſe, on doit pluſtoſt eſcrire *Laçeure*.

LASSITUDE. ſ. f. Eſpuiſement de forces naturelles, qui ont beſoin d'eſtre reparées par le repos. Sa *laſſitude* eſt telle, qu'il ne peut plus remuer ni pieds ni jambes.

LASSITUDE, ſe dit auſſi d'une peſanteur de membres, d'une obſtruction des conduits des eſprits animaux dans les nerfs & les muſcles, cauſée par de mauvaiſes humeurs qui prognoſtiquent les maladies.

LASZT. ſ. m. Terme de Marine. C'eſt en general la meſure, le poids ou la charge d'un navire. C'eſt un mot Allemand qui eſt en grand uſage dans toute la mer du Nord. Les Grecs & les Latins l'appelloient *achaus*. En particulier, c'eſt une certaine quantité de telle ou telle peſanteur, differente ſelon les lieux & les denrées; comme à Dantzic le *Laſte* ou charge de lin eſt de 2040. livres. Le *laſte* de houbion eſt de 3830. Un *laſte* de farine ou de miel comprend 12. tonneaux, un *laſte* de ſel en contient 18. Voyez-en toutes les ditterences dans la Pyrotechnie de Caſimir Polonois. Ordinairement le *laſte* ſe prend pour deux tonneaux de France: & c'eſt ainſi que ſe meſurent les vaiſſeaux Hollandois. Le *laſt* de harengs eſt de dix milliers, chaque millier de dix certaines, & chaque cent de 120. On trouve auſſi dans les tiltres de la baſſe Latinité, *laſta*, *laſtus*, *laſt*, *laſtus* & *laſt*, pour ſignifier la même choſe.

LAT.

LATENT, ENTE. adj. Qui eſt caché, qui ne paroiſt pas aux yeux. Il n'eſt gueres en uſage qu'en cette phraſe, On eſt obligé de garentir un cheval des vices *latents*, comme pouſſe, morve & courbature, pendant neuf jours.

LATERAL, ALE. adj. Qui eſt à coſté. La nouvelle fortification a cet avantage ſur l'ancienne, qu'outre la deffenſe de front, elle a encore la *laterale* qui ſe tire du flanc, du coſté. Les Mariniers apprehendent fort les vents *laterаux*, qui ſouffient de coſté. les parties *laterales* d'un chapiteau.

LATERALEMENT. adverbe. D'une maniere laterale. Le flanc deffend *lateralement* la face du baſtion oppoſé.

A LATERE'. Terme Latin, dont on ſe ſert pour qualifier les Cardinaux que le Pape envoye pour Legats dans les Cours eſtrangeres, qui s'appellent Legats *à latere*, parce qu'ils ſont les Conſeillers ordinaires aſſiſtans aux coſtez du Pape. Les gardes des Princes eſtoient autrefois appellez *laterenes*, parce qu'il eſtoient toûjours à leurs coſtez, *à latere*.

LATIN, INE. adj. & ſubſt. Langue morte & celebre qu'on parloit autrefois à Rome, qui eſt à preſent le fondement de la litterature, & connuë de tous les Sçavants. La Langue *Latine* paſſe par tout. En toute l'Europe on trouve des gens qui par-

parlent *Latin*. Le *Latin* eſt la clef des ſciences. Il parle *Latin* comme Ciceron. Une Verſion *Latine*. Une phraſe *Latine*. Une harangue *Latine*. Un Dictionaire Grec, *Latin*, François & *Latin*. Un proverbe *Latin*. Des trippes de *Latin* : ce ſont de meſchants paſſages de *Latin* qu'on cite. On dit auſſi, qu'un homme eſt bon *Latin*, pour dire, qu'il parle bien *Latin*. On expedioit autrefois tous les actes de Juſtice en *Latin*. Il y a eu des ordonnances expreſſes faites en 1512. & 1539. qui portent des deffenſes d'expedier doreſenavant les actes de Juſtice en *Latin*. L'Office Divin de l'Egliſe Catholique ſe fait encore en *Latin*.

On appelle l'Univerſité, & les colleges le pais *Latin*, ce qui ſe prend ſouvent pour pedanterie: & on dit d'un mauvais Eſcuyer, qu'il picque en *Latin*, pour dire, qu'il ſe tient à cheval à la maniere des Pedants. Scaliger dit que les Langues Françoiſe, Italienne & Eſpagnole ſont des avortements de la Langue *Latine*.

LATIN, ſe dit quelquefois par oppoſition aux Grecs; & alors il ſe dit des peuples & des nations. Corneille a dit de Rome dans ſes Horaces:

——— & que tes bons deſtins,
Ne ſe borneront pas chez les peuples *Latins*.

L'Egliſe Grécque a ſouvent eu different avec la *Latine*. Les Peres Grecs & les *Latins* ont eu les mêmes ſentiments pour la Foy.

En termes de Marine, on appelle des voiles *Latines*, des voiles faites en triangle, ou à tiers point, qu'on appelle autrement *oreilles de liévre*, qui aboutiſſent en pointe par enbas. On s'en ſert ſur la Mediterranée & dans les galeres. Dans les vaiſſeaux les voiles d'artimon ſont d'ordinaire *Latines*. On dit auſſi en proverbe ſur la mer, une marchandiſe *Latine*, c'eſt à dire, auſſi-toſt venduë qu'appreſtée, ou de bon debit, telle qu'eſt l'huile de baleine.

LATIN, ſe dit proverbialement en ces phraſes. Quand on entend dire du *Latin* à un ignorant, on dit, Le jour du Jugement viendra bientoſt, les aſnes parlent *Latin*. On dit auſſi à un Eccleſiaſtique ignorant qui dit quelques mots de *Latin*, que c'eſt du *Latin* de breviaire, pour luy reprocher qu'il ne ſçait autre *Latin* que celuy qu'il a appris en diſant ſon Office. On dit encore du meſchant *Latin*, que c'eſt du *Latin* de cuiſine, il n'y a que les marmitons qui l'entendent. On dit auſſi, qu'un homme eſt au bout de ſon *Latin*, quand il ne ſçait plus que dire ni que faire pour achever quelque choſe: qu'il y a perdu ſon *Latin*, pour dire, qu'il a perdu tous ſes ſoins & ſes frais. On dit encore, Parler *Latin* devant les Cordeliers, quand on parle à des gens plus ſçavants que ſoy. On dit encore, qu'un homme crache du Grec & du *Latin*, quand il en cite beaucoup: & quand il le fait mal à propos, on dit qu'il eſt fou en François & en *Latin*. Quand on veut traitter un homme d'ignorant, on dit qu'il ne ſçait ni Grec, ni *Latin*.

LATINIER, eſtoit autrefois un mot qui ſignifioit Trucheman, Interprete. Il eſt encore aujourd'huy en uſage en ce ſens dans la Baſſe-Bretagne.

LATINISER. v. act. Faire des mots qui ayent l'air ou la terminaiſon Latine. Les Auteurs François pour vouloir *latiniſer* leurs noms, ſont en ſorte qu'on ne les connoiſt plus, comme *Demochares*, De Mouchi; *Petreius Dolabella*, Pierre Doubeau. On a eſté contraint de faire un Dictionaire pour entendre Mr. de Thou, à cauſe des mots qu'il a *latiniſez*.

LATINITE'. ſ. f. Langage Latin. Cet Auteur a une belle *Latinité*. Il eſtoit du temps de la bonne *Latinité*. On appelle les Luteurs de la baſſe *Latinité*, les Modernes qui ont eſcrit depuis que le Latin a commencé à ſe corrompre.

LATITER. v. act. Terme de Palais, qui ſe dit des choſes cachées & recelées. Une veuve qui a caché & *latité* les effets de la ſucceſſion de ſon mari, eſt privée des avantages qu'il luy a faits. Ce mot vient du Latin *latitare*.

LATITÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

LATITUDE. ſ. f. Terme de Geographie. C'eſt la diſtance de l'Equateur au Zenit ou point vertical de quelque ville, ou autre endroit de la terre, qu'on compte ſur les degrez du Meridien. On la nomme autrement l'élevation du Pole ſur l'Horizon. Les paralleles de l'Equateur ſont appellez *Cercles de latitude*, à cauſe qu'ils la marquent par leur interſection avec le Meridien. Paris a 48. degrez 50. minutes de *latitude* Boreale, ou Septentrionale, ou d'élevation de Pole. Quand on a paſſé l'Equateur, ou l'appelle *latitude Auſtrale*. On dit ſur la mer, Bande du Nord, ou Bande du Sud, pour dire, deçà, ou delà la Ligne. Guillaume Barents Hollandois a eſté juſqu'au 77. degré de *latitude* Septentrionale; & depuis on a eſté juſqu'au 79. plus de cent lieuës au delà de la Nouvelle Zemble, où on a trouvé moins de glace, plus on a avancé vers les Poles, la mer n'eſtant gelée qu'environ quarante lieuës autour de ſes coſtes, à cauſe des eaux douces qui y affluent qui ſe gelent plus facilement.

LATITUDE, en termes d'Aſtronomie, eſt l'eſloignement d'un aſtre de l'Ecliptique, ou de l'orbite du Soleil vers un des Poles du Zodiaque; & elle differe en ce point de la declinaiſon, laquelle eſt un eſloignement de l'Equateur vers un des Poles du monde. Ainſi le Soleil n'a jamais de *latitude*: & on dit que les Planetes ont quelque *latitude*, quand elles s'eſloignent de l'Ecliptique. Et c'eſt pour cela que dans la ſphere ordinaire on donne au Zodiaque quelque largeur. Les Anciens ne la faiſoient que de ſix degrez de chaque coſté de l'Ecliptique. Les Modernes l'ont eſtenduë juſqu'à neuf; car par les obſervations de Tychobrahé, Vénus a de *latitude Boreale* neuf degrez deux minutes; Mercure 3. degrez 33. minutes, la Lune dans ſon quadrat avec le Soleil 5. degrez 17. minutes, & en ſon oppoſition & conjonction 4. degrez 58. minutes; Saturne deux degrez 48. minutes; Jupiter un degré 38. minutes; Mars quatre degrez 31. minutes. Cette *latitude* eſt quelquefois plus grande du coſté du Midi. Quand les Planetes ſont dans leurs plus grandes *latitudes*, on dit qu'elles ſont dans le ventre de leur Dragon. Quand elles n'ont aucune *latitude*, on dit qu'elles ſont dans les nœuds de l'Ecliptique, ou dans l'interſection de leur orbite avec celle du Soleil, qu'on appelle la teſte & la queuë du Dragon: & c'eſt alors qu'elles cauſent ou ſouffrent l'éclipſe. A l'égard des eſtoiles fixes, leur *latitude* peut aller juſqu'à 90. degrez, ſelon qu'elles ſont eſloignées de l'Ecliptique vers les Poles de Zodiaque. La *latitude* ortive d'un aſtre ou d'un degré de l'Ecliptique, eſt l'arc de l'Horizon compris entre le point du lever & du coucher de l'Equateur, & le point du lever ou du coucher de cet aſtre. C'eſt ce qui fait connoiſtre l'eſtenduë de l'arc diurne ou nocturne, ou la durée du

jour & de la nuit, en telle ſorte que pluſcette *latitude* eſt grande, & plus il y a de difference entre ces deux arcs, ou entre le jour & la nuit. Quand elle eſt Boreale, le jour eſt plus grand. Quand elle eſt Auſtrale, il eſt plus petit. On l'appelle autrement, *amplitude ortive*.

LATRIE. ſ. f. Terme de Theologie. Culte de Religion qui n'appartient qu'à Dieu ſeul. Les Chreſtiens adorent Dieu avec un culte de *latrie*: ils honorent les Saints d'un culte de dulie.

LATRINES. ſ. f. pl. Lieu deſtiné à ſe deſcharger le ventre, à vuider les gros excrements. Il eſt deffendu de mettre des *latrines* auprés des puits.

LATTE. ſ. f. Bois d'ouvrage & de fente, qu'on taille dans les foreſts avec quelque longueur, & peu de largeur & d'eſpaiſſeur. La *latte* ſe clouë ſur les chevrons pour porter les tuiles. Les *lattes* pour l'ardoiſe ſont plus larges que les autres, & s'appellent *lattes volices*. On couvre de *latte* les pans de charpente pour ſouſtenir un enduit de plaſtre; & celle-là s'appelle *latte jointive*. On s'en ſert auſſi pour ſouſtenir les toiles des ailes de moulin. La *latte* quarrée doit avoir quatre pieds de long, un pouce trois quarts, ou deux pouces de large, & deux à trois lignes d'eſpaiſſeur, & cinquante à la botte. La *latte volice* a même longueur & eſpaiſſeur, & a quatre à cinq pouces de large. Il n'y en a que 25. à la botte. Ce mot vient de *lata*, c'eſt à dire, *large*; ou de l'Allemant *latt*; ou de l'Hebreu *laat*, qui ſignifie *texit*.

LATTER. v. act. Appliquer des lattes ſur des chevrons, ſur un pan de bois de charpente. Un mur de charpente qu'on a *latté* & enduit eſt eſtimé les trois quarts d'un mur de maçonnerie. Quand il eſt contre-*latté*, il vaut autant que le mur entier.

LATTÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

LAV.

LAVAGE. ſubſt. maſc. Eau ramaſſée qui lave. Lors que les eſgouſts ſont encombrés, & qu'il pleut, il y a bientoſt un grand *lavage* d'eau dans les ruës. Un ſeau d'eau répandu dans une chambre fait un grand *lavage*.

LAVAGE, eſt auſſi l'action de laver. On recommande aux Palfreniers le *lavage* des pieds des chevaux. Les eaux graſſes ſont bonnes pour ce *lavage*.

LAVAGE, ſe dit hyperboliquement des liqueurs trop claires, ou gaſtées par un meſlange d'eau exceſſif. Quand on met trop d'eau dans du vin, dans du ſorbet, dans des ſyrops pour les delayer, ils ne ſont point eſtimez, ce n'eſt que du *lavage*. Le pot n'eſt pas aſſez ébouilli, le potage ſera trop chir, ce ne ſera que du *lavage*.

LAVANDE. ſ. f. Plante qui croiſt en eſpic, & qui a des fleurs bleuës en forme de grains. Elle ſent bon, & on en met dans le linge pour le parfumer. On en fait auſſi de l'huile qu'on appelle d'*aſpic*, de ſon nom Latin qui eſt *ſpica nardi*. Elle eſt fort inflammable, & preſque inextinguible. C'eſt une eſpece de nard. Voyez *Nard*.

LAVANDIER, IERE. ſ. m. & f. Qui lave, qui blanchit du linge, des toiles. Il y a pluſieurs riches *Lavandiers* en Hollande. En France ce ſont plus ordinairement les femmes qui ſont *Lavandieres*. Il y a grand nombre de *Lavandieres* à Charenton, à Saint Clou. Ce mot vient du Latin *lavendria*, dont s'eſt ſervi Gellius. Du Cange dit auſſi qu'on a dit *lavandarius* & *lavander* dans la Baſſe Latinité.

LAVANGE. ſ. f. Amas de neiges qui ſe deſtâche tout à coup des montagnes & des hauts rochers, qui eſt fort dangereux pour ceux qui ſe trouvent dans les vallées. Un petit peloton de neige qui roule le long d'une haute montagne groſſit tellement, qu'il forme une *lavange*. On les nomme ainſi en Dauphiné. Mais vers Briaucon & Pignerol on les nomme *avalanges*, ou *avalanches*.

LAVASSE. ſ. f. Pluye ſubite & impétueuſe. Nous avons eſté ſurpris à la campagne par une *lavaſſe* d'eau qui nous a bien mouillés. Les *lavaſſes* font ſouvent desborder les petites rivieres, & en font des torrents qui font bien du tort dans la campagne.

LAUDANUM. ſubſt. maſc. Terme de Pharmacie, qui ſe dit de pluſieurs préparations ou compoſitions qui ont l'oppium pour leur baſe. On le meſle avec du ſel de tartre, du ſucre, de l'eſprit de vin, des teintures, d'aromats, poudres cordiales, magiſteres, ſels volatiles, & autres extraits, & on s'en ſert en une infinité de maladies.

LAUDES. ſ. f. pl. La ſeconde partie de l'Office ordinaire du Breviaire, qui ſe dit aprés Matines. Les *Laudes* ſont principalement compoſées de Cantiques & d'un Hymne. L'Office des morts finit à *Laudes*.

LAVEDAN, eſt une eſpece de cheval qui a pris ſon nom du Comté de *Lavedan* en Gaſcogne, où on nourrit de fort bons chevaux.

LAVEMENT. ſ. m. Action par laquelle on lave. Le *lavement* des pieds eſtoit une civilité ordinaire chez les Juifs, qu'ils faiſoient à leur hoſtes en arrivant. La Cene ſe fait en commemoration du *lavement* des pieds que Noſtre Seigneur fit à ſes Apoſtres. Le *lavement* de la teſte cauſe des fluxions. Celuy des mains doit eſtre frequent pour la ſanté & la propreté. On fait auſſi le Jeudy Saint la ceremonie du *lavement* des Autels, que le peuple vient en ſuitte baiſer.

LAVEMENT, eſt auſſi un petit remede qu'on prend par le fondement. Il eſt compoſé de décoction, d'herbes laxatives, comme mauves, guimauves, pariétaire, violiers de Mars, & autres qu'on appelle *herbes à lavement*, auxquelles on ajouſte du miel, & autrefois du ſucre rouge. On en fait auſſi avec du lait & de l'eau ſimple, pour rafraiſchir, pour laſcher le ventre. Beaucoup de gens en prennent par delicateſſe pour ſe conſerver le teint frais, & le ventre libre. En Medecine on l'appelle *clyſtere*.

LAVER. v. act. Nettoyer quelque choſe avec de l'eau. La Police oblige les Bouchers à bien *laver* leurs eſchaudoirs, pour les tenir propres & nets. Il y a pluſieurs villes où on *lave* les ruës avec de l'eau qu'on eſleve par des machines. On *lave* la ſalade avec de l'eau, les trippes à la riviere. Dans les bonnes cuiſines on a ſoin de mettre une grande pierre à *laver*.

LAVER LA LESCIVE, ſe dit de la derniere fois qu'on met & qu'on trempe le linge dans l'eau pour en oſter les ſels qui y ſont demeurez pendant qu'elle a coulé. Aujourd'huy la blanchiſſeuſe eſſange ſon linge, demain elle coule ſa leſcive, aprés demain elle la *lave*.

LAVER, ſe dit auſſi de ce qu'on nettoye avec d'autres liqueurs. On *lave* une playe, on la baſſine avec du vin & de l'huile. On *lave* le viſage avec de l'eau de vie, avec de l'eau de ſavon quand on

fait

fait ſa barbe. On ſe *lave* les mains avec de la paſte, les pieds avec des herbes fines. On *lave* le papier avec de l'eau d'alun pour empêcher qu'il ne boive.

LAVER, ſe dit abſolument du lavement des mains qu'on fait en entrant à table. Voulez-vous venir *laver*? Les Electeurs ne veulent *laver* qu'avec les Princes.

LAVER, ſe dit auſſi des mers & des rivieres qui joignent une ville, une Province, qui l'arrouſent de leurs eaux. La mer *lave* les murs de Conſtantinople. Le Penée *lave* les campagnes de la Theſſalie.

LAVER, en termes de Peinture, ſe dit en parlant des couleurs qu'on eſtend, & qu'on Couche ſur un deſſein avec le pinceau, à la difference de celles qu'on applique en pointillant, comme on fait en miniature. On dit auſſi, que des couleurs ſont bien *lavées*, quand les nuances qui font les ombres ſont douces, & paſſent inſenſiblement d'une couleur à l'autre. On dit auſſi, qu'on *lave* un tableau, quand on le décraſſe pour luy rendre ſa premiere couleur, par un ſecret qu'ont quelques Artiſtes.

LAVER, ſe dit figurément en choſes ſpirituelles & morales. Une vraye penitente doit *laver* ſon ſein de ſes pleurs. La Magdelaine *lava* les pieds du Seigneur de ſes larmes. Rodrigue dit dans le Cid,

> Ce n'eſt que dans le Sang qu'on *lave* un tel outrage.

On dit auſſi, qu'un homme s'eſt bien *lavé* d'un crime, d'une accuſation, d'un reproche, pour dire qu'il a fait connoiſtre qu'il en eſtoit innocent. On dit auſſi, qu'on a bien *lavé* la teſte à quelqu'un, pour dire, qu'on luy a fait ſouffrir quelque confuſion, quelque correction, par des reproches ou des reprimendes.

LAVER, en termes de Charpenterie, ſignifie, Oſter une doſſe de chaque coſté d'une poutre, pour la mettre à vive arreſte.

LAVER, ſe dit proverbialement en ces phraſes. A *laver* la teſte d'un aſne on n'y perd que ſa leſcive, pour dire, qu'il eſt inutile de faire des leçons à celuy qui n'eſt pas capable d'en profiter. On dit auſſi, qu'on ſe *lave* les mains d'une affaire, quand on taſche de ſe mettre à couvert des reproches que ſon mauvais ſuccés pourroit attirer, par alluſion à la même ceremonie que fit Pilate, quand on le preſſa de condamner Noſtre Seigneur.

LAVÉ, ÉE. part. p. & adj. On dit proverbialement d'une maiſon dont la cuiſine eſt en deſordre, Il n'y a ni pot au feu, ni eſcuelles *lavées*. Une barbe bien *lavée* eſt à demi faite.

LAVETON. ſubſt. maſc. C'eſt la groſſe laine qui demeure dans les moulins où on foule les draps, la groſſe bourre qui en ſort par la foulure: c'eſt dont on fait les mauvais matelats. Le *laveton* eſt toûjours gris, & ſort d'une eſtoffe groſſiere, comme le bureau; & la bourlaniſſe eſt ce qui ſort d'une eſtoffe fine. Il eſt deffendu aux Tapiſſiers de faire des matelats où il y ait de la laine ſur les bords, & du *laveton* au milieu.

LAVETTE. ſ. f. Petit torchon qui ſert à laver les eſcuelles dans de l'eau chaude.

LAVEUR. ſ. m. Celuy qui lave. Un *laveur* de Livres, de gans. Les Megiſſiers ont des *laveurs* de toiſons.

LAVEURE. ſ. f. Eau qui a ſervy à laver la vaiſſelle. La *laveure* d'eſcuelles eſt bonne à laver les pieds des chevaux.

On dit auſſi, la *laveure* d'un Livre qu'on relie & qu'on lave. *Laveure* de gands, qu'on lave avec certaine matiere preparée. *Laveure* d'Orfevre eſt celle que font les Monnoyeurs & les Orfévres avec du vif argent & de l'eau pour retirer les menuës poudres d'or & d'argent qui ſont tombées dans les cendres ou dans les ordures.

LAVIS. Terme de Deſſinateur, qui ſe dit des adouciſſements qui ſe font ſur des deſſeins faits avec la plume ou le crayon, en y appliquant de la ſanguine, de la ſuye détrempée, de l'encre de la Chine & autres ſortes de couleurs deſtrempées avec de l'eau, qu'ils appellent *lavis*.

LAVOIR. ſubſt. maſc. Reſervoir d'eau deſtiné pour y laver le linge, auprés d'une ſource ou d'un ruiſſeau. Ce village a un *lavoir* beau & commode.

LAVOIR, ſe dit auſſi d'un lieu preparé pour laver les mains des Religieux dans un Monaſtere. C'eſt d'ordinaire un grand baſſin de pierre où tombe l'eau de pluſieurs robinets, qui eſt ſitué prés du Refectoire.

LAVOIR, ſe dit auſſi en parlant des lieux qu'on voit chés les Indiens & les Mahometans proches de leurs Pagodes & de leurs Moſquées, où ils ſe lavent le corps, ou les principaux membres, avant que d'y entrer, par une ceremonie de Religion.

LAUREOLE. ſubſt. fem. Eſpece de laurier qui a ſes feuilles & ſes bayes qui reſſemblent au laurier. Les Grecs l'appellent *Daphnoides*. Son fruit bruſle la bouche de ceux qui en gouſtent. Ses fleurs ſont blanches, & ſes grains noirs. Quelques-uns appellent le fruit de ce laurier, *poivre de montagne*.

LAURIER. ſ. m. Arbre qui eſt toûjours verd, & qui a une groſſe feuille longue, large par enbas; & pointuë par le bout, qui eſt ſolide, odorante & fort liſſée. Il y a des *lauriers* maſles & femelles, qui different en ce que le premier a ſes feuilles larges, & l'autre plus eſtroites. Sa fleur eſt blanchaſtre & petite, pleine de mouſſe, preſque ſemblable à celle de l'olive. Elle rend des perles premierement verdes, qui deviennent noires eſtant meures. Elles ſont garnies d'un gros noyau, comme le fruit de bruſcus. On les cueille à la fin de l'automne, & on en fait de l'huile appellé *laurin*. Les ramiers, les merles, les corbeaux & autres oiſeaux ſe purgent des perles de *laurier*, & en uſent comme de contrepoiſon. Si on frotte enſemble deux feuilles de *laurier* ſeches ſur du ſoulfre pulveriſé, il en ſortira du feu. Dioſcoride fait mention d'un *laurier* d'Alexandrie, qui eſt ſemblable au bruſq ou myrthe ſauvage, qui a des graines rouges. En Latin *laurus Alexandrina*, ou *laurus idea*. Les Anciens ont mis au rang des prodiges un *laurier* frappé du foudre.

LAURIER ROSE, LAURIER CERISE, ſont de petits arbres qu'on eſleve dans des Caiſſes, qui portent des fleurs rouges ou blanches comme des roſes, ou des ceriſes. Il y a auſſi des *lauriers d'Inde*, &c.

LAURIER, ſe dit figurément en Morale, pour ſignifier la gloire d'un triomphe, d'une conqueſte. Ce Prince a moiſſonné des *lauriers*, il eſt revenu chargé de *lauriers* & de palmes: parce que autrefois les couronnes de *laurier* eſtoient la recompenſe de la valeur & de la vertu. On en donnoit auſſi aux excellents Poëtes, parce que le *laurier* eſtoit conſacré à Apollon. Scuderi s'eſt fait peindre avec cette deviſe, *Poete & guerrier, il aura du laurier*.

LAX.

LAXATIF, IVE. adj. Terme de Medecine. Qui purge, qui rend le ventre laſche. Une tiſane *laxative*. Un remede, un clyſtere *laxatif* & purgatif.

LAY.

LAY, LAYE. adj. Qui n'eſt point engagé dans l'Ordre Eccleſiaſtique, ni par quelque vœu de Religion. Un Frere *Lay* eſt un homme devot & non lettré, qui s'eſt donné à quelque Couvent pour ſervir Dieu & les Religieux, qui a un habit different du leur, qui n'entre point dans le Chœur ni dans le Chapitre, & qui n'eſt point dans les Ordres. On appelle Sœur *Laye* dans les *Maiſons* de filles, celles qui pareillement n'entrent point dans le Chœur, & qui ſont receuës pour le ſervice du Couvent. Ce mot vient de *laicus*, qui a eſté fait du Grec *laos*, qui ſignifie *peuple*.

On appelle auſſi, Moine *Lay*, un oblat ou ſoldat eſtropié qui a un brevet du Roy pour demeurer dans un Benefice de fondation Royale, où on luy doit fournir une portion monachalle pour ſa ſubſiſtance. Voi oblat. Il eſt tenu de balayer les Cours & de ſonner les Cloches. Maintenant on a converty cette portion en argent, ou penſion de 50. eſcus par an qu'on paye à l'Hoſtel des Invalides.

On appelle auſſi Cour *laye*, une Juſtice temporelle & ſeculiere. Un Conſeiller *lay* eſt un Conſeiller qui n'a point de cléricature. Et un patron *lay*, c'eſt un laïque qui a fondé quelque Benefice avec reſerve du patronage, ſans le conſentement duquel le Benefice ne peut eſtre reſigné ni conferé.

LAY. ſubſt. maſc. Vieille Poëſie Françoiſe faite de petits vers. On en met pluſieurs de ſuitte de rime maſculine, & puis on y adjouſte un petit vers de rime feminine. Et un autre couplet on en met pareil nombre de rimes feminimes, & puis on en met un petit de rime maſculine. L'ouvrage peut contenir depuis 8. juſqu'à 36. vers, & doit toûjours rouler ſur deux ſeules rimes : par ce qu'il y a un vers plus petit que les autres, les Anciens l'ont auſſi appellé *arbre fourchu*. Il y en a des exemples dans Alain Chartier. On s'en ſervoit particulierement en ſujets graves & triſtes ; & on pretend qu'ils ont eſté faits ſur le patron des vers trochaïques des Tragedies Grecque & Latine. Des *lays* plaintifs. Ce mot vient de *leſſus*.

LAYER. C'eſt, Marquer les bois qu'on doit laiſſer dans un bois taillis, qu'on coupe pour les laiſſer croiſtre en haute fuſtaye.

LAYETTE. ſ. f. Petit coffre de bois où on ſerre ordinairement du linge & autres menuës hardes. Les femmes groſſes preparent leur *layette*, empliſſent un de ces petits coffres de tout le linge neceſſaire tant pour leur couche, que pour leur enfant. Quand on met un enfant en nourrice, on luy donne une *layette*. Borel dérive ce mot bien ou mal de *lagena*.

LAYETTE, eſt auſſi un tiroir d'une armoire, ou cabinet, ou buffet, où l'on ſerre pluſieurs choſes qu'on veut ſeparer & mettre en ordre. On le dit particulierement des papiers dans un Treſor : des medailles, des coquilles dans un cabinet de curioſités.

On appelle auſſi *layettes*, Certains petits morceaux de bois ou d'yvoire qui ſervent à boucher les trous du bourdon des muſettes, & qui ſont mobiles dans ſes raynures.

LAYETTIER. ſubſt. maſc. Ouvrier qui fait des Layettes, & autres menus ouvrages de bois de heſtre, comme ratieres, chaufferettes, &c.

LAYEUR, ſ. m. Celuy qui fait les layes, ou qui marque le bois qu'on veut layer.

LAZ.

LAZARET. ſubſt. maſc. C'eſt un baſtiment public fait en forme d'Hoſpital, pour recevoir les pauvres, les peſtiferez. Il eſt deſtiné en quelques endroits à faire la quarantaine par ceux qui viennent des lieux ſuſpects de peſte. Le *Lazaret* de Milan eſt un de plus beaux Hoſpitaux d'Italie.

On a appellé *Lazares*, les ladres ou lepreux, à cauſe que leur maiſon ou Egliſe qui eſtoit hors des murs de Juruſalem, eſtoit dediée à St. Lazare.

LE.

LE. Article maſculin des noms ſubſtantifs. *Le* Ciel. *L'*Orient, &c.

LE'. ſubſt. maſc. Largeur d'une eſtoffe entre deux liſieres. Pour faire ces chemiſes bien amples, il faut y mettre tout le *lé* de la toile. On fait deux mouchoirs au *lé*, quand elle a une aune de large. On fait des juppes à quatre, cinq ou ſix *lez*, ſuivant la largeur de l'eſtoffe. Voilà une grande tache d'huile, il y faut remettre un *lé*. Ce mot vient de *latus*, parce qu'il borne la largeur d'une eſtoffe.

On dit dans les enterrements des Grands, qu'il y avoit un ou deux *lez* de velours chargez de blaſon ſur deux ou trois *lez* de drap pour la tenture de l'Egliſe.

Lé, en vieux François ſignifioit *large* en general ; & on diſoit long & *lé*, pour dire, long & large, de front & de coſté.

Lé, ſe dit auſſi de l'eſpace que les riverains des rivieres doivent laiſſer pour ne pas empêcher la navigation. Les Ordonnances veulent qu'on laiſſe 24. pieds de *lé* ſur les bords des rivieres navigables, pour faire monter & deſcendre les bateaux avec des chevaux. On le dit auſſi des foreſts ; d'où vient qu'on dit les arbres de liſiere.

LEA.

LEANS. adv. Vieux mot qui ſignifioit, Dans quelque lieu. Cet homme n'eſt point encore ſorti de ſa maiſon, il eſt *leans*. Les Sergents diſent encore, qu'ils ont mis un homme *leans*, pour dire, qu'ils l'ont mis en priſon, qu'ils l'ont eſcroüé.

LEB.

LEBESCHE. ſubſt. maſc. Terme de Marine. C'eſt le nom qu'on donne ſur la Mediterranée au vent qu'on nomme Sud-Oüeſt ſur l'Ocean, qui ſouffle entre le midy & le couchant. En Latin *Africus*. On l'appelle auſſi *garbin*.

LEC.

LECHEFRITE. ſ. f. Utencile de cuiſine qui eſt long & plat & à deux goulots, qu'on met ſous la broche pour recevoir la graiſſe des viandes qu'on y roſtit.

LECHEFRITE, eſt auſſi un vaiſſeau plat de même figure, qu'on met au bas d'un theatre pour l'eſclairer, dans lequel on met un ou pluſieurs rangs de groſſes chandelles.

LECON. ſubſt. fem. Action qu'on fait pour enſeigner, ou pour apprendre. Ce Profeſſeur fait des *leçons* de Theologie, de Droit, de Medecine. Cet eſcolier prend deux *leçons* par jour, eſtudie ſous deux Profeſſeurs. Les Regents feſſent les eſcoliers qui ne ſçavent pas leurs *leçons*, qui frippent leur *leçon*, c'eſt à dire, leurs claſſes.

LEÇON, ſe dit auſſi en toutes ſortes d'arts & d'exercices. Il a appris l'Arithmetique ordinaire en quatre *leçons*. Son maiſtre luy va faire *leçon* tous les jours chez luy, luy apprendre à joüer du luth à dançer. Cet eſcolier va en ſalle à l'Academie prendre des *leçons* d'eſcrime & de manége. On le dit auſſi bien du cheval que du cavalier. Ce cheval obeït à la *leçon*. Cet eſcolier a pris *leçon* ſur le ſauteur. On dit à un ignorant qui conteſte contre un ſçavant. Il vous fera encore *leçon* plus de dix ans ſur cette matiere.

LEÇON, ſe dit auſſi de toutes ſortes de corrections & remonſtrances de ſuperieurs. Quand mon valet ſera revenu, je luy apprendray bien ſa *leçon*, je luy feray ſa *leçon* d'une belle maniere.

LEÇON, ſe dit auſſi des divers accidents de la vie, des experiences qui nous apprennent à vivre avec prudence, à nous corriger. Les morts ſubites ſont de belles *leçons* aux Chreſtiens, qui leur apprennent à ſe mettre en bon eſtat. Les ſupplices & les executions publiques ſont des *leçons* dont la jeuneſſe desbauchée doit profiter.

LEÇON, ſe dit auſſi d'un ordre précis qu'on donne à un Agent. Il ne ſçauroit vous accorder autre choſe, il a ſa *leçon* par eſcrit, c'eſt à dire, ſon pouvoir eſt limité.

Les Critiques appellent auſſi diverſes *leçons*, les diverſes manieres dont les paſſages ſe trouvent eſcrits dans les anciens Manuſcrits par la corruption des temps, par l'ignorance des Copiſtes. Ils taſchent de les reſtablir par la convenance des paroles avec le ſens. On a fait diverſes *leçons* de la Bible, des Poëtes & des Orateurs Grecs & Latins.

LEÇON, en termes de Breviaires, eſt une petite lecture qu'on fait à chaque nocturne des Matines de quelques extraits de la Bible, des Peres, ou de l'Hiſtoire du Saint dont on fait la Feſte. On appelle un office de neuf *leçons*, celuy qui a trois *leçons* à chaque Nocturne. Les *leçons* de Tenebres ſont tirées de Jeremie. Il y a auſſi de bréves *leçons* dans les Heures. On les a appellées ainſi, parce qu'elles ne ſe chantent point comme les Pſeaumes & les Hymnes, & qu'on ne fait que les lire.

LECTEUR. ſ. m. Qui lit un Livre, un eſcrit. Il faut qu'il y ait de ſots Auteurs pour les ſots *lecteurs*. Tout Livre porte ſon advis, ſa Préface au *Lecteur*, Amy *Lecteur*, *Lecteur* benevole, ſe diſoit autrefois.

LECTEUR, ſignifie auſſi, Celui qui ſoûlage un autre, & qui lit pour luy. Ce vieillard à la veuë baſſe. Il a beſoin d'un *Lecteur* qui liſe pour luy. La charge de *Lecteur* du Roy eſt maintenant en grande conſideration.

LECTEUR, eſt auſſi un tiltre que prennent les Profeſſeurs Royaux, les Docteurs qui enſeignent publiquement dans les chaiſes les ſciences, & les beaux arts, les Langues. *Lecteur* en Theologie, en Droit Canon, en Eloquence, en Hebreu.

LECTEUR, eſt auſſi une qualité dans l'Egliſe, que donne l'un des quatre Ordres mineurs, qui ſont le Portier, le *Lecteur*, l'Exorciſte, & l'Acolythe. Le *Lecteur* avoit auſſi le ſoin & la garde des Livres Sacrez. Du temps de St. Cyprien cette charge ne ſe donnoit qu'à des gens âgez, & qui s'eſtoient rendus recommandables par leur vertu & par leur doctrine. Depuis on y a admis des jeunes gens, même au deſſous de la puberté.

On dit proverbialement, quand un ſuperieur fait une remonſtrance en mots couverts, que c'eſt un advis au *Lecteur*, un advertiſſement dont il faut profiter.

LECTH. ſ. m. Terme de Marine. C'eſt une meſure fort en uſage ſur la mer du Nord, qui contient 12. barils.

LECTH, en termes de Relations. eſt une maniere de compter dans l'Indoſtan, qui ſignifie *cent mille*. C'eſt une façon de parler ſemblable à celle des Hollandois, qui pour dire cent mille francs, diſent une tonne d'argent. Un *lecth* de roupias, veut dire, cent mille roupies. Ainſi on dit que le Roy de Golconde a de revenu 25. *leck* de pagodes, & le pagode vaut à peu prés un eſcu d'or de France.

LECTURE. ſ. f. Action par laquelle on apprend, où on entend ce qui eſt contenu dans un eſcrit, dans un Livre. Les parens s'aſſemblent pour entendre la *lecture* d'un contract de mariage. *Lecture* faite de ſon interrogatoire : c'eſt ainſi qu'on termine ces ſortes d'actes. C'eſt à ce Novice à faire aujourd'huy la *lecture* dans le Refectoire. J'ay aſſiſté à la *lecture* de cet Ouvrage en bonne compagnie. La *lecture* des Livres deffendus eſt dangereuſe.

LECTURE, ſignifie encore, Erudition, ſcience profonde. Un Hiſtorien doit avoir beaucoup de *lecture*. Ce Docteur a bien profité de ſa *lecture*.

LEG.

LEGAL, ALE. adj. Qui vit bien & ſelon les loix, qui ne fait tort à perſonne. Ce Marchand eſt franc & *legal*, il ne trompe point, il vend de bonne marchandiſe, il eſt de bon compte. On dit au Palais, qu'il y a des peines *legales* qui ſont les loix & impoſées par les loix; d'autres arbitraires qui dependent de l'opinion des Juges.

LEGALEMENT. adv. D'une maniere legale, ſelon les loix & la raiſon. On a fait ce partage fort *legalement* & ſans tricherie, chacun a eu juſtement ce qui luy appartenoit.

LEGALISATION. ſ. f. Certificat donné par autorité de Juſtice, & confirmé par l'atteſtation, la ſignature & le ſceau d'un Magiſtrat, afin qu'on y adjouſte foy par tout. Un acte qu'on tranſporte d'un Royaume en un autre ne fait point de foy ſans *legaliſation*.

LEGALISER. v. act. Rendre un acte authentique, afin que par tous pays on y adjouſte foy. Un Magiſtrat *legaliſe* un acte, en certifiant que le Notaire qui l'a receu eſt un Notaire public du lieu où il y a eſté paſſé, qu'on y adjouſte foy tant en jugement que dehors; & enſuitte il y fait apposer le ſceau public de la ville ou de la Juſtice.

LEGALISÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

LEGALITE'. ſ. f. Qualité de l'action qui eſt faite ſelon la loy. Les Suiſſes ſont de bonnes gens ennemis de la chicane, qui vivent entre eux avec une grande *legalité* & juſtice.

LEGAT. ſubſt. maſc. Legs teſtamentaire. Il ne ſe dit gueres en ce ſens que dans les pays gouvernés par le Droit eſcrit.

LEGAT, eſt un Cardinal que le Pape envoye comme Ambaſſadeur vers quelque Prince Souverain avec grande pompe & ceremonie pour quelque affaire importante. On fait des entrées ſolemnelles aux *Legats* Apoſtoliques, aux *Legats* du St. Siege.

Il faut que les *Legats* faſſent verifier en Parlement leurs facultés, avant que de faire aucune fonction Apoſtolique. On les appelle auſſi *Legats à lateré*. Ce nom leur vient de ce que le Pape ne donne cet employ qu'à ſes plus familiers amis qui ſont toûjours à ſes côtés, ou à ceux qui ſont de ſa maiſon. Les *Legats* ont des Dataires & des Sousdataires. Quelques Prelats prennent auſſi la qualite de *Legats-nés*, qui n'ont aucune fonction. Il y a auſſi un *Legat* ou *Vice-Legat* du St. Siege à Avignon, qui en eſt le Gouverneur ſpirituel & temporel, qui y fait les mêmes fonctions que le Pape fait à Rome, auquel ont recours ceux de la Gaule Narbonnoiſe pour l'expedition des diſpenſes, proviſions, & autres graces Eccleſiaſtiques. Il y a de même des *Legats* à Bologne, & en d'autres villes qui ſont de la Seigneurie temporelle du Pape.

On dit proverbialement, d'un homme qui eſt fort occupé, qu'il a plus d'affaires que le *Legat*.

LEGATAIRE. ſubſt. maſc. & fem. Celuy à qui on a fait quelques legs par un teſtament. Un *legataire* uniuerſel tient en France la qualité d'heritier, il doit payer tous les *legataires* particuliers du fond de la ſucceſſion avant toutes choſes. La Couſtume de Paris ne permet pas qu'on ſoit enſemble *legataire*, & heritier.

LEGATINE. ſubſt. fem. C'eſt une eſtoffe moitié fleuret, & moitié ſoye. Il y en a auſſi de moitié laine. Elle eſt de même nature que la papeline.

LEGATION. ſubſt fem. Charge ou fonction de Legat, ou ſa Cour & ſon Tribunal. Les Banquiers en Cour de Rome le ſont auſſi en la *Legation* d'Avignon. On obtient en la *Legation* d'Avignon toutes graces & expeditions beneficiales pour la Provence, le Dauphiné, & une partie du Lyonnois & du Languedoc, ce qu'on appelle les trois Provinces. Ce Cardinal s'eſt fort bien acquitté de ſa *Legation*.

LEGE. adj. Terme de Marine, qui ſe dit des vaiſſeaux vuides & ſans charge. Un vaiſſeau qui retourne *lege*, c'eſt à dire, qui revient ſans charge de marchandiſes.

LEGENDE. ſ. f. Ce qui ſe doit lire. Les Vies des Saints & des Martyrs ont eſté appellées des *Legendes*, parce qu'on les devoit lire dans les leçons de Matines, & dans les Refectoires des Communautez. La *Legende Dorée* eſt une ancienne Compilation des Vies des Saints. La vie, *Legende* & miracles de St. Anthoine, de St. Martin & de St. Brice. On lit la *Legende* de Sainte Marguerite dans une maiſon où une femme eſt en travail.

LEGENDE, ſe dit ironiquement d'un eſcrit long & ennuyeux à lire, ou à ouïr. Cet Advocat nous a rapporté une grande *legende* de loix & d'autoritez. Il m'a fallu ouïr une grande *legende* de vers que ce Poëte m'eſt venu apporter.

LEGENDE, ſe dit auſſi de l'eſcriture qui eſt autour & au milieu des medailles, ou des monnoyes & des jettons. Ces deux monnoyes ont la même teſte, le même revers, mais les *legendes* en ſont differentes.

LEGER. adj. & ſubſt. Corps poreux, & dont les parties ne ſont pas ſolides & compactes, qui a moins de matiere qu'un autre corps de même volume. L'huile eſt plus *legere* que l'eau, elle ſurnage. Leſtain eſt plus *leger* que l'argent, parce qu'il a plus de pores. L'or eſt le moins *leger* de tous les metaux, parce qu'il eſt plus compacte. Le *leger* & le peſant ne ſe diſent que comparativement d'un corps avec un autre. Menage dit que ce mot vient de *leviarium*, & de *levis*, Latins.

LEGER, ſignifie auſſi, Qui a grande diſpoſition à ſe mouvoir, à ſauter, à agiter les membres, & à s'en ſervir. Homere appelle toûjours Achilles au pied *leger*. Les Chaſſeurs donnent la même épithete aux cerfs & aux daims.

En Fauconnerie on appelle un oiſeau *leger*, qui ſe tient longuement ſur aile. Les Danſeurs, les Sauteurs doivent eſtre *legers* & diſpos de tous leurs membres. Ce Chirurgien à la main *legere* pour ſeigner; cet Eſcrivain pour eſcrire; ce Muſicien pour toucher les inſtruments.

On dit au Manége, Qu'un cheval eſt *leger*, lors qu'il eſt viſte & diſpos; qu'il eſt de *legere* taille, quand il eſt de taille deſchargée; qu'il eſt *leger* à la main, quand il a bonne bouche, quand il ne peſe pas ſur le mords: qu'un cheval de carroſſe eſt *leger*, lors qu'il ſe remuë bien, & qu'il craint le foüet: qu'un cavalier a la main *legere*, quand il ſe ſert bien des aides de la main.

LEGER, ſe dit auſſi des choſes artificielles, & des ouvrages où on ne met pas aſſez d'eſtoffe, ſoit par eſpargne, ſoit pour la commodité, ſoit pour l'expedition. Ainſi on appelle un eſcu d'or *leger*, de la monnoye *legere*, quand elle n'eſt pas du poids requis par les reglemens du pays: que la tiretaine eſt une eſtoffe *legere*, parce qu'elle ne couſte pas beaucoup: que le taffetas eſt *leger*, parce qu'il ne charge pas, quand on le porte en eſté: qu'un vaiſſeau eſt *leger*, lors qu'il eſt bon voilier, & qu'il n'eſt pas chargé de marchandiſes. On dit auſſi, qu'une beſogne eſt *legere*, lors qu'elle eſt travaillée à la haſte, & qu'on n'y a pas appliqué tous les ſoins qu'on devoit. On dit auſſi, qu'une eſpée eſt *legere* à la main, quand on la manie facilement. On dit auſſi, Un *leger* accés de fiévre, pour dire, peu violent; une viande *legere*, pour dire, peu chargeante; un repas *leger*, une collation où on mange peu. On dit auſſi un vent *leger*, pour dire, foible; des injures *legeres*, par oppoſition à *atroces*.

CAVALERIE LEGERE, ou *Chevaux-legers*, ſe dit de tous les cavaliers qui ſervent dans l'armée qui entrent en corps de Regiments, & qui ſont commandés par des Meſtres de Camp. Elle eſt oppoſée à la Gendarmerie, ou aux Compagnies d'Ordonnance qui ſont franches, & qui eſcadronnent chacune à part. comme les Gendarmes, les Gardes-du-Corps, les Mouſquetaires; & mêmes les *Chevaux-legers* du Roy, qui font une Compagnie d'Ordonnance, & qui ne ſont point compris ſous le nom de *Cavalerie legere*. Autrefois ils eſtoient diſtingués par la peſanteur de leurs armes, lors que les Gendarmes combattoient armés de toutes piéces.

LEGER, ſe dit figurément en choſes ſpirituelles & morales, de ce qui n'eſt point ſolide, conſiderable qui n'a aucun poids ni autorité. Les pechés veniels ſont des offenſes *legeres*, ils ne meritent qu'une *legere* penitence. Cet homme a eu quelque *leger* ombrage, quelque *leger* ſoupçon de ſa femme. J'ay quelque *legere* idée d'avoir veu cet homme-là quelque part. Il l'a querellé pour un ſujet bien *leger*. Les femmes accordent quelquefois de *legeres* faveurs qui n'ont point de ſuitte. Les Heretiques n'ont que des raiſons fort *legeres* pour ſoûtenir leur doctrine. Les Courtiſans ſe contentent d'avoir une *legere* teinture des Lettres.

LEGER, ſignifie quelquefois, Peu ferme, peu reſolu, qui change aiſément de ſentiments & d'affections.

fections. Cet homme eſt *leger* en paroles, il a l'eſprit *leger*. Les amants ſe plaignent ſouvent que leurs maiſtreſſes ſont *legeres* & volages. On a dit auſſi poëtiquement,

Que la terre, ô grands Dieux, ſoit *legere* à ſes os,

Pour dire, Qu'il repoſe en paix dans le tombeau.

LEGER, ſe dit proverbialement en ces phraſes. On dit qu'un homme eſt *leger* de deux grains, pour deſigner qu'il eſt eunuque; qu'il eſt *leger* d'un grain, pour dire, qu'il eſt un peu fou; & qu'il a la teſte *legere*, l'eſprit *leger*, qu'il eſt *leger* de cervelle. On dit auſſi, qu'il eſt *leger* de la main, pour dire, qu'il eſt preſt à donner un ſoufflet pour peu qu'on le choque. On dit auſſi, qu'il eſt *leger* d'argent, quand il en a peu, ou point. On dit auſſi en comparaiſon, qu'une choſe eſt *legere* comme le vent, *legere* comme une plume.

LEGEREMENT, *De leger*, & *A la legere*, ſont trois adverbes qui ſignifient egalement, d'une maniere legere, prompte, facile. Les cavales de Portugal courent ſi *legerement*, que les Anciens feignoient qu'elles eſtoient conceuës du vent. Les gens ſimples croyent *de leger*, ils examinent *legerement* les choſes. En Eſté on eſt veſtu fort *a la legere*. Il a laſché cette parole un peu *à la legere*, ou *legerement*. Un Orateur doit paſſer *legerement* ſur les defauts de la perſonne qu'il loüe. Ce Prince a entrepris trop *legerement* cette guerre, c'eſt à dire, temerairement, & ſans une aſſez meure deliberation. On juge ſouvent trop *legerement* des choſes, ſans les bien examiner. Il n'a eſté bleſſé que fort *legerement*.

LEGERETE'. ſubſt. fem. Qualité de ce qui eſt leger. On attribuë la *legereté* aux corps glorieux. Les Anciens attribuoient une telle *legereté* à l'air, qu'ils ne ſe doutoient pas ſeulement qu'il deût avoir la moindre peſanteur. La *legereté* de la main, La *legereté* des pieds.

LEGERETÉ, en termes de Machaniques, ſe dit d'un corps leger qu'on enfonce dans l'eau pour contrepeſer à un grave, & faire en ſorte qu'il nage. Quand on a un corps plus peſant que n'eſt l'eau dont il occupe la place, comme les radeaux, les trains de bois, les hommes mêmes, il faut leur appliquer un contrepoids de tant de livres de *legereté*, c'eſt à dire, des outres remplis de vent, des tonneaux vuides & bien bouchés, des calebaſſes qui les tiennent en équilibre ſur l'eau, ou qui les faſſent ſurnager.

LEGERETÉ, ſe dit figurément en Morale, pour dire, Foibleſſe d'eſprit, inconſtance, defaut de ſolidité dans les raiſons, &c. La *legereté* de ces arguments ne merite pas de reſponſe. La *legereté*, l'inconſtance de la fortune, la *legereté* de ſes promeſſes, de ſes ſerments, de la Foy jurée. La *legereté* d'un eſprit, la *legereté* d'une offenſe. Les eſtrangers accuſent les François de *legereté*.

LEGION. ſubſt. fem. Eſpece de Regiments ou de corps dont les armées Romaines eſtoient compoſées. Elles ont eſté d'un different nombre de ſoldats & d'officiers ſuivant les temps differents. Elles ſont comptées ordinairement pour ſix mille hommes. Les forces de Rome conſiſtoient en pluſieurs *Legions*. Les vieilles *Legions* eſtoient fort eſtimées.

LEGION, s'eſt dit auſſi autrefois en France des Regiments auxquels François I. voulut donner le nom de *Legion*.

LEGION, ſignifie quelquefois en general des gens de guerre; & en ce ſens Racan a dit admirablement bien en parlant d'un illuſtre mort:

Il voit comme fourmis marcher nos *Legions*
Dans ce petit amas de pouſſiere & de boue,
Dont noſtre vanité fait tant de Regions.

LEGION, ſignifie auſſi un grand nombre, une quantité. Jeſus-Chriſt n'avoit qu'à demander à ſon Pere une *Legion* d'Anges, s'il eut eu beſoin de deffenſeurs. Il eſt fait mention dans l'Evangile d'un Diable qui s'appelloit *Legion*. Il eſt venu une *legion* de Sergens chez ce Gentilhomme pour enlever ſes meubles.

LEGIONNAIRE. ſubſt. maſc. Soldat qui faiſoit partie d'une Legion. Les ſoldats Romains s'appelloient *Legionnaires*.

LEGISLATEUR. ſ. m. Celuy qui fait les loix d'un Royaume, d'un Eſtat qu'il fonde. Moyſe a eſté le grand *Legiſlateur* des Hebreux; Solon des Atheniens; Lycurgue des Spartiates; Confutius des Chinois.

LEGISTE. ſ. m. Qui eſt Docteur és loix, qui les enſeigne, qui les commente. Les Theologiens, les *Legiſtes*, les Medecins exercent trois differentes profeſſions.

LEGITIMATION. ſubſt. fem Action par laquelle on rend legitimes des enfans naturels. Quand les pere & mere en ſe mariant mettent leurs enfans naturels ſous le poile, c'eſt une eſpece de *legitimation*. La *legitimation* ſe fait auſſi par Lettres du Prince verifiées à la Cour & à la Chambre des Comptes.

LEGITIME. adj. m. & f. Qui eſt ſelon les loix divines & humaines. Un Prince *legitime* eſt celuy qui eſt venu par eſlection ou ſucceſſion. Une autorité *legitime*, celle qui eſt emanée de celuy qui a le pouvoir de la donner. Un enfant *legitime*, qui eſt né en *legitime* mariage celebré ſelon les loix du pays. Une action *legitime*, qui eſt faite ſelon les loix, le droit & la raiſon. Un intereſt *legitime* eſt celuy qui eſt au taux du Roy. Les Medecins appellent un enfantement *legitime*, celuy qui vient juſtement à ſon terme, & *illegitime*, celuy qui vient ou pluſtoſt, ou plus tard, comme celuy de 8. mois.

LEGITIME. ſ. f. Droit que la loy donne aux enfans ſur les biens de leurs pere & mere, & qui leur eſt acquis, enſorte qu'on ne les en peut priver par une diſpoſition contraire. La *legitime* des enfans ſelon la Couſtume de Paris, eſt la moitié de ce que chacun auroit eu *ab inteſtat*. En Droit, c'eſt tantoſt le tiers, tantoſt la moitié, ſelon le nombre des enfans. Les aſcendans peuvent auſſi demander leur *legitime* ſur les biens de leurs enfans decedez. Les Patrons à Rome avoient auſſi une *legitime* ſur les biens de leurs affranchis.

Un enfant peut demander ſa *legitime* ou un ſupplement de *legitime* à ſon frere, que ſes pere & mere auront trop advantagé.

LEGITIMEMENT. adv. D'une maniere licite & ſuivant les loix. On ne doit faire des aumoſnes que d'un bien acquis *legitimement*.

LEGITIMER. v. act. Rendre legitime. Ce pere a fait *legitimer* ſes enfans. un enfant ne peut eſtre *legitimé* ſans le conſentement du pere. Un fils *legitime* peut demander ſa legitime aux autres.

LEGITIMÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

LEGS. ſ. m. Don que fait un teſtateur par ſon teſtament à quelque particulier ou Communauté.

Quoy qu'un teſtament ſoit nul, il ne laiſſe pas de valoir à l'égard des *legs* pieux. Il faut demander la delivrance de ſon *legs* en Juſtice. On admet en France le *legs* univerſel, qui eſt preſque la même choſe qu'heritier. Un *legs* caduc eſt celuy qui n'a point d'effet: *Legs* conditionel, celuy qui n'a lieu qu'en accompliſſant la condition. Il y a trois titres dans le Digeſte pour les *legs*. *de legatis* 1°. 2°. & 3°. Ce mot vient de *legatum*, & de *lego*.

LEGUER. v. act. Donner, laiſſer par ſon teſtament quelque choſe à quelqu'un. Les devots *Leguent* la plus-part de leurs biens à l'Egliſe, aux pauvres. On peut *leguer* un meuble, une ſomme d'argent, un heritage, une liberation à un debiteur, la liberté à un eſclave. On *legue* par un codicille, auſſi-bien que par un teſtament.

LEGUÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

LEGUME. ſ. m. Qui ne ſe dit gueres qu'au pluriel. Ce ſont des grains ſemez qui ſe cueillent avec la main, à la difference des bleds & avoines qui ſe ſient & ſe fauchent. On le dit premierement des grains qui viennent en gouſſe, comme pois, feves, lentilles; & par extenſion des aſperges, artichaux & autres qui ſe cueillent dans les jardins. Les Hermites ne vivoient que d'herbes & de *legumes*. Ce mot vient de *legumen* Latin, ainſi appelé *ex eo quòd manu legatur*.

L E M.

LEMME. ſubſt. maſc. Terme de Geometrie. C'eſt une propoſition preparatoire qu'on demonſtre pour ſervir à quelques autres demonſtrations dont on a beſoin dans la ſuitte, & qui eſt comme hors d'œuvre & de la ſuitte ordinaire des propoſitions & des élements de Geometrie.

LEMNIENNE. adj. f. C'eſt une épithete qu'on donne à la terre ſigillée. Voyez *Sigillée*.

L E N.

LENDEMAIN. ſ. m. Terme relatif. C'eſt le jour qui ſuit celuy dont on a parlé. Quand on boit trop le ſoir, on s'en ſent le *lendemain*. Le mariage eſt une affaire dont on ſe repent quelquefois le *lendemain*. On celebre encore le *lendemain* d'une feſte, d'une nopce. Il ne faut jamais remettre les affaires au *lendemain*. Perſonne n'eſt ſeur du *lendemain*. On remet pluſieurs cauſes au *lendemain* St. Martin, jour de l'ouverture du Parlement. Ce mot vient de *en demain*, auquel on a joint l'article. Les Anciens l'eſcrivoient ſeparément.

LENDORE. adj. m. & f. C'eſt un nom ou épithete qu'on donne à ces gens flaſques, languiſſants & faineants qui ſemblent eſtre toûjours en eſtat de vouloir dormir, & qui ne ſont propres à aucun travail.

LENITIF. adj. Terme de Medecine. C'eſt un remede qui eſt adouciſſant & reſolutif, qui humecte la partie malade, & fait diſſiper l'humeur maligne qui s'y eſt amaſſée.

LENT, ENTE. adj. Qui a l'action, le mouvement doux & peſant, qui n'avance gueres de chemin, qui ne fait guere de beſogne. Ce valet eſt *lent* à tout ce qu'il fait. La tortuë marche d'un pas *lent*. Plus les Planetes ſont eſloignées, plus leur mouvement nous paroiſt *lent*, quoy qu'il ſoit plus viſte. Le mouvement de cette horloge eſt trop *lent*.

On appelle en Medecine vne fievre *lente*, celle qui eſt interne, & ſans paroiſtre violente au dehors.

Un pous *lent*, celuy qui ne ſe fait gueres ſentir, qui n'eſt gueres eſmeu. On dit auſſi Un remede *lent*, un poiſon *lent*, quand l'effet de ſon action ne paroiſt qu'aprés bien du temps.

En Chymie on appelle *feu lent*, le feu de ſable, de cendres, de lampe, & autre petit feu propre à faire infuſer, digerer, ou preparer les matieres avec beaucoup de temps.

LENT, ſe dit figurément en Morale. La colere de Dieu eſt *lente* à venir. Cet homme a l'eſprit *lent*, l'humeur *lente*. La prudence demande une deliberation *lente*. Une paſſion, une amour *lente* eſt celle qui languit. C'eſt un feu *lent* qui le conſume.

LENTE. ſubſt. fem. Quelques-uns diſent *lende*. Oeuf dont s'engendre le pou, ou bien le pou même qui eſtant ſorty de ſa membrane, devient incontinent propre à la generation: ce qui a fait dire à quelques-uns, qu'un pou devient biſayeul en 24 heures. Mais Swammerdam dit que ce n'eſt qu'une plaiſanterie. Il adiouſte qu'on voit avec un microſcope, que ſon corps eſt tranſparent comme du criſtal. Ses veines paroiſſent blanches, & on void diſtinctement le mouvement de toutes ſes parties interieures. Ce n'eſt rien d'oſter les pous, ſi on n'oſte auſſi les *lentes*.

LENTEMENT. adv. D'une maniere lente. La Saoſne coule plus *lentement* que le Rhoſne. Il y a long-temps qu'on travaille à ce baſtiment, à ce Livre, cela va fort *lentement*.

LENTEUR. ſubſt. fem. Mouvement doux & lent, defaut d'activité & de promptitude. La juſtice marche avec tant de *lenteur*, que bien ſouvent le crime eſchape à ſa rigueur. La *lenteur* eſt bonne dans le conſeil, & la vivacité dans l'execution: d'où eſt venu le proverbe Latin, *Haſte toy lentement*.

LENTICULAIRE. adj. m. Terme d'optique, qui ſe dit d'un verre de lunette convexe, qui approche de la figure d'une lentille, qui eſt plat, rond, & plus eſpais par le milieu que par les bords. Le verre objectif des lunettes de longue veuë eſt *lenticulaire*. La figure du criſtallin de l'œuil eſt ordinairement *lenticulaire*.

LENTILLE. ſubſt. fem. Sorte de legume rond & applaty dont on fait de bonnes ſouppes, & qu'on mange en fricaſſée. Sa plante à la feuille un peu moindre que celle de la veſce. Sa fleur eſt preſque ſemblable. Elle jette de petites gouſſes ſerrées & plattes, dans leſquelles ſont trois ou quatre *lentilles* au plus, qui ſont rondes, preſſées, & couvertes d'une petite pellicule. Il y en a de blanches qui ſont les meilleures; & de cendrées qui ſont un peu plus groſſes. La fleur des unes eſt blanche purpurine, & l'autre eſt blanche ſeulement. En Latin *lens*. Eſaü vendit ſon patrimoine pour une eſculée de *lentilles*. Il y a auſſi une *lentille* de marais qui ſe trouve dans les eaux dormantes, & ſur tout dans les foſſés des chaſteaux. Sa feuille eſt ronde & petite, eſt une eſpece de mouſſe ſemblable à la *lentille*, qui a des capillaments fort deliés. En Latin *Lens paluſtris*, ou *lenticularia*.

LENTILLE, en termes d'Optique, eſt un verre taillé fait en forme de *lentille*, qui ſert aux lunettes. Il eſt quelquefois convexe des deux coſtés, & à cauſe de ſa figure il reſſemble à la *lentille*; ce qui luy a donné ſon nom: & en ce cas c'eſt la même choſe qu'un verre omphaloptre, ou une loupe. Quelquefois il eſt ſeulement convexe d'un coſté, & plat de l'autre; & alors on s'en ſert pour faire le verre objectif des grandes lunettes.

Quel-

Quelquefois il eſt convexe d'un coſté, & concave de l'autre; & alors on l'appelle *meniſque*.

LENTILLE, ſe dit auſſi des taches & rouſſeurs qui viennent ſur le viſage, qui reſſemblent à la *lentille*.

LENTILLEUX, EUSE. adj. Qui eſt ſemé de taches ou lentilles. Cette perſonne a le viſage *lentilleux*.

LENTISQUE. ſubſt. maſc. C'eſt un petit arbre qui n'a pas un gros tronc, mais qui jette force rejettons ou branches qui s'abaiſſent contre terre. Ses feuilles reſſemblent à celles des piſtaches, ont une odeur forte, ſont eſpaiſſes, graſſes, freſles, d'un verd obſcur, & ont le bout rouge avec quelques petites veines. Il eſt toûjours verd, & à ſon ecorce rouſſaſtre, pliante & gluante. Il jette comme le terebinthe outre ſes fruits grappus des petites bourſes recourbées comme une gouſſe, dans leſquelles il y a une liqueur claire, qui par trait de temps ſe convertit en petites beſtes ſemblables à celles des veſſies qui croiſſent ſur le terebinthe & ſur l'orme. Il produit une reſine qui diſtille par l'inciſion qu'on fait à ſon tronc, qu'on appelle *lentiſcine*, & en François *maſtic*, dont la meilleure eſt la plus claire & la plus blanche. La plus grande abondance vient de l'Iſle de Chio. On l'appelle en Latin *lentiſcus*.

LEO.

LEONIN, INE. adj. maſc. & fem. Qui vient du lion. On appelle une Societé *leonine*, celle où toute la perte eſt d'un coſté, & tout le profit de l'autre,

Vers *leonins*, ſont des vers Latins rimez tant à l'hemiſtiche, qu'à la fin du vers, comme ſont pluſieurs Hymnes, proſes & Poëſies anciennes. L'origine de ce mot eſt ſi obſcure, que le Preſident Fauchet le plus ſçavant en antiquitez Françoiſes, avoüe qu'il n'en a pû rien deſcouvrir de certain. Il l'appelle quelquefois *leonime*, tirant ſon origine du Pape *Leon*; & aprés il dit que la rime *leonine* n'eſt autre choſe que la rime riche, qui doit eſtre compriſe dans deux ſyllabes avec même ortographe, accentuation & prononciation. Il dit auſſi qu'on oppoſoit quelquefois la rime croiſée à la rime *leonine*, qu'il appelloit *rime platte*, ou *d'une liſiere*, quand il y avoit pluſieurs vers de ſuitte d'une même terminaiſon. Il oppoſe auſſi quelquefois la rime conſonante, qui ſe fait à la fin du vers, à la rime *leonine*, qui ſe faiſoit au milieu. D'autres croyent que ces vers furent nommez *leonins* du nom du lion, comme eſtant des vers plus hautains que les autres. mais Paſquier eſt d'advis que ce mot vient d'un nommé *Leoninus* ou *Leonius*, qui fit pluſieurs de ces vers Latins rimez, & même un Monorime qu'il dedia au Pape Alexandre III. C'eſtoit un Religieux de St. Victor qui floriſſoit en l'an 1154. ſous Louïs VII. L'Eſcole de Salerne, Rhaſis, Ceſtrenſis, Merlin & autres ont fait des vers en rime *leonine*.

LEOPARD. ſ. m. Animal cruel & feroce, qui à la peau tachetée, qu'on tient eſtre engendré d'un lion & d'une panthere. On dit auſſi, que la femelle du *leopard* s'appelle *panthere*, & pluſieurs l'appellent *luberne*, *pardalis*, *panthera*. Le *leopard*, ſuivant Galien, eſt le plus maigre de tous les animaux.

Le *leopard*, en termes de Blaſon, tourne toûjours la teſte de front, en ſorte qu'il monſtre les deux yeux & les deux oreilles, & on le nomme *paſſant* ou *marchant*; au lieu que le lion a la teſte en profil, & ne monſtre qu'un œuil & une oreille, & eſt toûjours *rampant*, *raviſſant* & *debout*. Lors que le *leopard* eſt depeint rampant, on le blaſonne *leopard lionné*: & quand le lion eſt paſſant, on l'appelle *lion leopardé*.

LEP.

LEPRE. ſ. f. Maladie contagieuſe qu'on appelle autrement *ladrerie*, dont les Juifs & les Orientaux ont eſté fort affligez autrefois. Galien la definit, une effuſion de ſang trouble & groſſier qui corrompt toute l'habitude du corps. Avicenne l'appelle une maladie univerſelle ou chancre univerſel. Les Grecs l'appellent *elephantiaſis*, parce que les malades ont leur peau aſpre, ridée & inégale comme les élephants. La *lepre* commence au dedans long-temps auparavant que de paroiſtre au dehors. Elle eſtoit encore fort commune en Europe dans les X. & XI. Siecles; mais elle eſt maintenant preſque tout à fait eſteinte. Naamam fut couvert de *Lepre*.

On avoit autrefois bien de la peine à connoiſtre la *lepre* dont voicy les ſignes. Elle rend la voix enroüée comme celle d'un chien qui a long-temps aboyé, & cette voix ſort par le nez pluſtoſt que par la bouche. Le poux du malade eſt petit & peſant, lent & engagé. Son ſang eſt plein de petits corps blancs & luiſans ſemblables à des grains de millet, qui s'en ſeparent & demeurent ſur le blanchet aprés qu'il a eſté lavé & philtré. Il n'a qu'une ſeroſité ſcabieuſe & deſpouillée de ſon humidité naturelle; de ſorte que le ſel qu'on y met ne ſe peut diſſoudre. Il eſt ſi ſec, que le vinaigre qu'on y verſe bouillonne; & eſt ſi fortement lié par des filets imperceptibles, que le plomb calciné qu'on y jette y ſurnage facilement. Son urine eſt cruë, tenuë, cendrée & trouble. Son ſediment comme de la farine meſlee de ſon. Son viſage reſſemble à un charbon demy eſteint, onctueux, luiſant & enflé, ſemé de boutons fort durs, dont la baſe eſt verte, & la pointe blanche; & en general, il donne de l'horreur. Ses poils ſont courts, heriſſez & deliez, & on ne les peut arracher qu'avec un peu de la chair pourrie qui les a nourris. S'ils renaiſſent à la teſte ou au menton, ils ſont toûjours blonds. Son front forme divers plis, qui s'eſtendent d'une temple à l'autre. Ses yeux ſont rouges & enflammez, & eſclairent comme ceux d'un chat. Ils s'avancent en dehors, mais ils ne peuvent ſe mouvoir à droit & à gauche. Ses oreilles ſont enflées & rouges, mangées d'ulceres vers la baſe, & environnées de petites glandes. Son nez s'enfonce, à cauſe que le cartilage ſe pourrit. Ses narines ſont ouvertes, & les conduits ſerrés avec quelques ulceres au fonds. Sa langue eſt ſeche & noire, enflée, ulcerée & raccourcie, couppée de ſillons, & ſemée de grains blancs. Toute ſa peau eſt couverte ou d'ulceres qui s'amortiſſent & reverdiſſent les uns ſur les autres, ou de tâches blanches, ou d'eſcailles comme le poiſſon. Elle eſt inégale, rude & inſenſible, ſoit qu'on la penſe, ſoit qu'on la couppe; & au lieu de ſang, elle ne rend qu'une liqueur ſanieuſe; & ſouvent on l'arrouſe d'eau ſans la pouvoir mouiller. Il vient à ce degré d'inſenſibilité, qu'on luy perce avec une aiguille le poignet & les pieds, même le gros tendon qui eſt le plus ſenſible, ſans qu'il ſouffre de douleur. Enfin le nez, les doits des mains, & des pieds, & mêmes ſes membres, ſe deſtachent tous entiers, & par une mort qui eſt particuliere à chacun d'eux,

ils previennent celle du malade. On tient que ceux qui ont la *lepre* ont une ſi eſtrange chaleur dans le corps, qu'aprés avoir tenu un pomme fraiſche une heure dans la main, elle devient auſſi ſeche & ridée que ſi elle avoit eſté huit jours au Soleil. Ces remarques curieuſes ſur leſquelles on s'eſt un peu eſtendu à cauſe de la rareté de la maladie, ſont tirées de Galien, de Pontanus, Arnaud de Villeneuve, Gordonius, Aretus, Zachias, Paul Æginete, Varandæus, Cardan, Ambroiſe Paré & autres qui en ont eſcrit. Aux Indes on ne fait point de cas des hommes qui ſont blancs; car chez eux c'eſt une marque de la *lepre*, qui y eſt aſſez commune.

LEPREUX, EUSE. adj. Qui a la lepre. On ſepare les *lepreux* du commerce des hommes comme les peſtiferez, à cauſe que leur maladie ſe communique aiſément. Simon le *lepreux*.

LEPROSERIE. ſ. f. Hoſpital pour les lepreux, qu'on nomme autrement *Maladerie*. Il y a en France un tres-grand nombre de *Maladeries* dediées à Saint Lazare, à Sainte Marthe, & à Sainte Magdelaine. On les a toutes reünies à l'Ordre de Saint Lazare, & du Mont Carmel, par Edit du Roy du mois d'Avril 1664. qui n'a eu ſon effet & n'a eſté verifié que le 18. May 1669. & aprés les avoir retirées des mains de pluſieurs uſurpateurs, on en a fait des Commanderies, qu'on a données aux Chevaliers de cet Ordre.

Matheus Paris dit dans ſon Hiſtoire, qu'il y a eu dix-neuf mille *Leproſeries* dans la Chreſtienté.

LEQ.

LEQUEL, LAQUELLE; *duquel*, *de laquelle*, au genitif. Pronom relatif, qui ſignifie *qui*. Il a cité un Auteur *lequel* dit. C'eſt un homme *duquel* je vous reſponds. Tous ceux *auſquels* vous vous adreſſerez vous diront, &c. De *laquelle* Sentence fut interjetté appel.

LES.

LESCHER. v. act. Nettoyer, polir, ſuccer avec la langue. On dit que les ours donnent la forme à leurs petits à force de les *leſcher*: mais c'eſt une erreur populaire. Les chattes, les chiennes *leſchent* auſſi leurs petits, ſe *leſchent* les pattes, ſe *leſchent* les barbes, ſe *leſchent* leurs playes pour les guerir, *leſchent* les plats & les eſcuelles, careſſent leurs maiſtres en les *leſchant*. Ce mot vient de *leccare* & de *lingere*, dit Meſnage. D'autres le derivent de l'Allemand *lecken*, qui ſignifie la même choſe. Il y a plus d'apparence qu'il vient du verbe Grec *leicho*, qui ſignifie *leſcher*: d'où vient que les Grecs ont appellé *leichanes* le doit indice, parce que c'eſt celuy qu'on trempe dans les ſauces, & qu'on *leſche* pour en connoiſtre le gouſt. Ou enfin il peut venir de *licher*, mot Celtique ou Bas-Breton qui ſignifie *friand*.

LESCHER, ſe dit auſſi des hommes friands & goulus, qui ne ſe contentent pas de manger tout ce qu'il y a dans un plat, mais encore le *leſchent* pour n'en perdre pas même la ſauce. Ce mets eſtoit ſi friand, qu'on a *leſché* le plat, qu'on s'en eſt *leſché* les doigs. Ce Pedant nourrit ſi mal ſes penſionnaires, qu'il ne leur donne à manger qu'à *liche* doit. On le dit auſſi de toutes les autres choſes qu'on donne avec chicheté, & en moindre quantité qu'on n'en a beſoin.

LESCHER, ſe dit figurément en Morale, des ouvrages d'eſprit qu'on taſche de polir, de perfectionner, & de bien finir. Ce Diſcours, ce Poëme, ont eſté extremement *leſchez*, on y a retouché pluſieurs fois. On dit auſſi, qu'un tableau eſt bien *leſché*, quand les couleurs ſont ſeulement noyées & adoucies avec beaucoup de ſoin & de travail, mais ſans y reconnoiſtre cette hardieſſe & franchiſe de pinceau qui n'appartient qu'aux grands maiſtres.

On dit proverbialement à celuy qu'on a ſevré de quelques avantages qu'il pretendoit, qu'il n'a qu'à s'en *leſcher les* barbes.

LESCHÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

LESCHE. ſ. f. Petit morceau de quelque choſe bonne à manger, qu'on donne pour en eſſayer. On luy a donné une *leſche* de ce paſté. On n'a donné à cet enfant qu'une petite *leſche* de pain pour ſon gouſter. Ce mot vient de *eſca* & *leſcher*, de *allicere*. Nicod dit que *leſche* ſignifie une petite reſne, dont on a fait la *leſſe* des levriers.

LESCIVE. ſ. f. Ce qui ſert à blanchir le linge ſale. L'action de la *leſcive* ſe fait par la vertu des ſels, des cendres de bois neuf, de ſoude ou de gravelée, qu'on met dans un charrier ſur un cuvier plein de linge. La diſſolution des ſels ſe fait par de l'eau chaude qu'on verſe pluſieurs fois deſſus, & par leur acrimonie ils detâchent & emportent toutes les graiſſes & ordures qui y eſtoient attachées; & c'eſt cela qu'on appelle Couler la *leſcive*. Le jour d'aprés on lave le linge en grande eau pour en deſtacher les ſels qui y pourroient eſtre reſtez, & qui cauſeroient de grandes demangeaiſons ſur la peau. On dit, Faire la *leſcive*, mettre du linge à la *leſcive*, un linge blanc de *leſcive*. Les Chirurgiens font auſſi une eſpece de *leſcive* pour faire la barbe, qui eſt de l'eau meſlée avec des cendres du bois du roſe, &c. Ce mot vient de *lixivium*, qui a été fait de *lix*, qui en Latin ſignifie de *l'eau*. Menage & Voſſius.

En termes de Chymie, *leſcive* ou *lexivation*, eſt l'action par laquelle on fait paſſer pluſieurs fois de l'eau chaude ſur des cendres des vegetaux, ou ſur la chaux des mineraux, & mêmes des terres qui contiennent quelques ſels, par le moyen de-quoy ces ſels ſe diſſoluent, les eaux s'en empreignent, & cette eau eſtant évaporée ou cuite à ſec, elle laiſſe au fond le ſel dont elle eſt empreignée. Ainſi ſe fait le ſalpeſtre. On dit quelquefois au maſculin, un fort *leſcif*.

On dit proverbialement, A laver la teſte d'un aſne on n'y perd que la *leſcive*, pour dire, qu'on perd ſa peine à inſtruire un homme beſte, ſtupide ou opiniaſtre.

LESINE. ſ. f. Eſpargne ſordide & outrée. Un avare qui veut faire le magnifique, fait toûjours paroiſtre quelque *leſine* dans ſa deſpenſe. Les Pedants ſont ſujets à toutes ſortes de *leſines*; ils encheriſſent ſur la *leſine* Eſpagnole: c'eſt un Livre fameux qui a eſté traduit en cette Langue de l'Italien de Vialardi, & traduit depuis en la noſtre, qui contient toute ſorte de meſnage & d'avarice portez dans l'excés. Son nom vient de *leſina*, *aleſne*, qui ſert aux Savetiers à rapetaſſer des ſoulters, en deriſion de certains avares qui par eſpargne les raccommodoient eux-mêmes.

LESINER. v. n. Eſpargner, rogner quelque choſe ſur la deſpenſe. Ce Maiſtre d'Hoſtel *leſine* ſur tout. Les avares *leſinent* d'un coſté, & diſſipent de l'autre.

LESSE. ſubſt. fem. Longue corde qui ſert à accoupler des chiens, & ſur tout les levriers, que

les

les Chaſſeurs appellent auſſi *trait*. Les Chaſſeurs menent en *leſſe*, tiennent en *leſſe* leurs chiens, juſqu'à ce qu'ils ayent deſcouvert le gibier ſur lequel ils les laſchent. Menage derive ce mot de *laqueus*. Les Italiens l'appellent *laccio di cani*, les Flamands *letſe*. Du Cange le derive de *laxa*, qu'il dit eſtre formé de *licia*, *liſſe*, terme de Tiſſutiers, ou de Tapiſſiers, ou bien de *laxa*, qui vient de *laxare*.

LESSE, ſe dit figurément en Morale, en parlant des gens ſimples ou ſoûmis qu'on mene par tout où on veut, comme on feroit des levriers. C'eſt un pauvre ſot que ſa femme méne en *leſſe*. Je ſuis las des remiſes que me fait ce debiteur, je ne veux pas qu'il me tienne en *leſſe* plus long-temps.

LESSE, eſt auſſi un cordon uny dont on fait pluſieurs tours ſur la forme d'un chapeau pour la tenir en eſtat. On fait des *leſſes* de crin, de ſoye, d'or, & d'argent.

LESSES, en termes de Chaſſe, ſe dit des lieux où les loups aiguiſent leurs ongles.

On appelle auſſi *leſſe*, la fiente ou excrement des ſangliers, ou autres beſtes mordantes. On eſcrit auſſi *laiſſe*.

LEST. ſubſt. maſc. eſt une quantité de ſable ou de caillous miſe à fond de cale pour faire entrer le vaiſſeau dans l'eau, & le tenir en aſſiette, ou en eſtive. On l'appelle auſſi *balaſt* en Flaman, ou *quintelage*, & en Latin *laſtagium*, ou *laſtadium*. Le *leſt* eſt quelquefois la moitié, quelquefois le tiers, quelquefois le quart de la charge du vaiſſeau. Les vaiſſeaux plats de varangue ont beſoin de plus de *leſt*. Les maiſtres des navires ſont obligez de declarer la quantité de leur *leſt*, & d'en faire le deleſtage aux lieux qui ſont marquez pour cela. Il eſt deffendu de deſcharger le *leſt* dans les ports & dans les rades, ſuivant l'Ordonnance de la Marine, liv. 4. tit. 4. Ce mot vient de *laſt*, mot Allemand qui ſignifie *charge*, & *balaſt*, *premiere charge*. Voyez *Laſt*.

LEST, dans les vaiſſeaux Anglois & Flamands. ſignifie un poids de quatre mille livres ou de deux tonneaux. En Suede & Moſcovie le grand *leſt* eſt de douze tonneaux, le petit *leſt* eſt de ſix.

LESTAGE. ſ. m. Terme de Marine. C'eſt l'embarquement du leſt dans le navire.

LESTE. adj. m. & f. Qui eſt brave, en bon eſtat & en bon équipage pour paroiſtre. Une armée fort *leſte*. De l'infanterie bien *leſte*, bien veſtuë & gaillarde. De la cavalerie bien *leſte*, c'eſt à dire, bien montée. Les feſtes, les carrouſels, les bals demandent que les gens ſoient fort *leſtes*, pimpants & magnifiques.

LESTEMENT. adv. D'une maniere *leſte*. Tous les gens de cette cavalcade eſtoient veſtus & montez fort *leſtement*.

LESTER. v. act. Mettre le leſt au fond d'un vaiſſeau. Il faut *leſter* un navire de deux ans en deux ans de nouveau leſt. Ce mot vient de *laſtra*, qui en langage Celtique ou Bas-Breton ſignifie la même choſe; où on dit auſſi *leſtr*, pour ſignifier un *navire*, & le l'eſtre dont on le charge.

LESTEUR, eſt une épithete qu'on donne aux bateaux qui portent le leſt. On les appelle autrement *gabarres*.

LET.

LETH. ſubſt. maſc. ou *Leſt*. Terme de Marine & de Gabelles, qui ſe dit d'une certaine quantité des harengs. Le ſel neceſſaire pour la ſalaiſon des harengs eſt reglé par l'Ordonnance des Gabelles à ſept minots & demy pour chacun *leth* de harengs blancs, & trois minots pour chacun *leth* de harengs ſors.

LETHARGIE. ſubſt. fem. Les Medecins definiſſent la *lethargie*, une indiſpoſition aſſoupiſſante, avec fievre lente, oubliance & laſcheté. Elle procede d'une intemperie du cerveau froide & humide, cauſée de matiere flegmatique. La *lethargie* eſt differente du care, pour ce que celuy-cy eſt ſans fievre, ou que du moins la fievre violente le precede; au lieu que la *lethargie* eſt ſuivie d'une fievre lente. Celſus met la *lethargie* au nombre des maladies aiguës, & on en meurt d'ordinaire dans le ſeptiéme jour. La *lethargie* ſuccede d'ordinaire à la freneſie. Il y a des gens qu'on a crû morts, qui eſtoient ſeulement tombez en une grande *lethargie*.

LETHARGIE, ſe dit auſſi au figuré, de la faineantiſe ou de l'aſſoupiſſement de l'eſprit. Ce Prince voyant ſa couronne esbranſlée, ſortit de la profonde *lethargie* où il avoit veſcu juſqu'alors.

LETHARGIQUE. adj. m. & f. Qui appartient à la lethargie. Cet homme eſt ſujet à des accés *lethargiques*. Il a l'eſprit lourd & *lethargique*.

LETON, ou *Laiton*. ſ. m. Metail factice qui ſe fait avec du cuivre rouge, dans lequel on meſle de la calamine, qui eſt un mineral jaune dont il y a abondance au pays de Liege, qui augmente le poids du metail. Le meſlange en eſt plus ou moins grand, ſelon l'ouvrage qu'on veut faire. Il vient du Flamand *latoen*, ou de l'Anglois *latten*. D'autres diſent qu'il vient de *electum*, *quia eſt metallum factitium*. En Latin *aurichalcum*.

LETTRE. ſubſt. fem. Figure, caractere, ou trait de plume dont un peuple eſt convenu pour ſignifier quelque choſe, & dont l'aſſemblage fait connoiſtre la penſée des uns aux autres. Les Langues ſont compoſées de mots, les mots de ſyllabes, & les ſyllabes de *lettres*. L'Alphabet de chaque Langue eſt compoſé d'un certain nombre de ces *lettres* ou caracteres qui ont un ſon, une figure, & une ſignification differentes. L'Alphabet François a 23. *lettres*, auſſi-bien que le Latin, l'Italien, & l'Eſpagnol. Le Grec en a 24. L'Hebreu en a 22. ſans les points. Les Grammairiens diſtinguent les *lettres* en voyelles, & en conſones; en muettes, doubles, liquides, & caracteriſtiques. Les Hebreux diviſent leurs *lettres* en gutturales, *a*, *h*, *ch*, *gn*; dentales, *z*, *ts*, *r*; labiales, *b*, *m*, *n*, *p*; celles de la langue, *d*, *t*, *l*, *m*; & du palais, *g*, *i*, *c*, *k*. Les Eſcrivains les diſtinguent en *lettre* ronde ou Françoiſe, Romaine, Italienne, baſtarde, de Compte, de Finance, *lettres* Gothiques; on les appelle auſſi de Tolede, qui furent inventées par Gulfila Eveſque des Gots, comme teſmoignent Jornandés & Iſidore. Les peuples du Nord avoient des *lettres* qu'on nommoit *runes*, ou *runiques*, dont Verelius a parlé dans ſa Runographie. *Lettres* moulées, ou eſcrites à la main. Les Imprimeurs les diſtinguent en *lettres* capitales, majuſcules, initiales, pour ſervir aux titres & aux noms propres; & ſelon la groſſeur des caracteres, en gros canon, petit canon, gros & petit parangon, gros Romain, St. Auguſtin, Cicero, juſqu'à la nompareille qui eſt la plus petite. Les *lettres F. G. H. K. Q. X. Y. Z.* eſtoient autrefois inconnuës aux Romains, comme prouve Claude Dauſquias en ſon Orthographie, où il enſeigne l'origine des *lettres*. Ils appellent auſſi *lettres griſes* ou *hiſtoriées*, celles qui ſont gravées ſur du bois avec

quelque ornement, comme les vignettes, dont ils ſe ſervent au commencement des Livres, ou des Chapitres, & qui ont eſté ſubſtituées aux *lettres* enluminées des manuſcrits. Le Roy Chilperic voulut tranſporter dans noſtre Alphabet François toutes les *lettres* doubles des Grecs, afin qu'on puſt repreſenter ſous un ſeul caractere les *th*, *ch*, *ph*, *es*, & *pſ.* ce qui fut en uſage tant qu'il regna, comme on apprend dans Gregoire de Tours. Les Auteurs qui ont eſcrit des *lettres* ſont Terentianus Morus, Antoine de Nebriſſe, Malinkrot, Voſſius, & Dom Lancelot en ſa Nouvelle Methode.

LETTRES, ſe dit auſſi des caracteres inconnus qu'on croit ſervir à ſignifier quelque choſe. On dit que les Chinois ont 80. mille ſortes de *lettres* ou de caracteres. On voit encore des *lettres* hieroglyphiques ſur les obeliſques venus d'Egypte, où on n'entend rien. On ne connoiſt rien aux *lettres* en chiffres, quand elles ſont bien faites. Le Pere Kirker a prouvé que les premieres *lettres* avoient la figure des animaux. Crinitus dit que Moyſe inventa les *lettres* Hebraïques; Abraham les Syriaques, les Caldaïques; les Phœniciens celles d'Attique, dont Cadmus en apporta 18. en Grece, que les Pelaſges porterent en Italie; Nicoſtrata les Latines, Iſis les Egyptiennes; Gulfila celles des Gots, &c.

LETTRE DOMINICALE, eſt la lettre rouge de l'Almanach qui marque le Dimanche.

LETTRE, ſe dit auſſi du caractere particulier dont chacun eſcrit. Je connois la *lettre* d'un tel, cela n'eſt pas de ſon eſcriture.

LETTRE, ſe dit auſſi en parlant du ſens, de la penſée qui ſont contenus ſous ces caracteres. St. Auguſtin a fait un Commentaire ſur la Geneſe à la *lettre*. Il eſt bien difficile d'expliquer toute l'Eſcriture à la *lettre*, au pied de la *lettre*. Une Traduction à la *lettre*, eſt celle qui ſe rend mot pour mot.

LETTRE, ſe dit auſſi d'un eſcrit qu'on envoye à un abſent pour luy faire entendre ſa penſée avec ces caracteres. Les amis s'eſcrivent des *lettres* de compliments, de nouvelles, de ſciences, de curioſités, de conſolation; les amans des *lettres* de galanterie, de tendreſſe; les Procureurs, les Agens, des *lettres* d'affaires, de faveur, de recommandation; les Banquiers, des *lettres* de change, de creance, d'advis, des ordres de payer à *lettre* veuë, auxquels ſi on ne ſatisfait, on proteſte la *lettre*. On appelle à la Poſte un Porteur de *lettres*, un diſtributeur de *lettres*, celuy qui va porter & faire payer le port des *lettres*. On appelle *Lettre Circulaire*, une même *lettre* qu'on adreſſe à pluſieurs perſonnes pour leur donner quelque advis pour quelque mandement.

On appelle *Lettre de cachet*, un Ordre du Roy contenu dans une ſimple *lettre* fermée de ſon cachet, ſouſcrite par un Secretaire d'Eſtat. On appelle des *Lettres d'Eſtat*, celles que le Roy donne aux Ambaſſadeurs, aux Officiers de guerre, & à tous ceux qui ſont abſents pour le ſervice de l'Eſtat. Elles portent ſurſeance de toutes les pourſuittes qu'on pourroit faire en Juſtice contre eux. Elles ne s'accordent que pour ſix mois; mais on les renouvelle tant que le pretexte dure.

LETTRE, eſt auſſi un titre qui donne le droit de jouïſſance de quelque choſe, ou l'inſtrument avec lequel on juſtifie une pretention. On fait appeller en Juſtice un ſaiſiſſant, pour apporter *lettres* & exploits en vertu deſquels il a fait ſa ſaiſie. Les dons du Roy, les privileges qu'il accorde, s'expedient par *Lettres* Patentes ſujettes à verification, & elles commencent par ces mots, *A tous ceux qui ces preſentes Lettres verront*. On a vendu cette charge les *lettres* au poing, c'eſt à dire, qu'on a donné en main le titre, les proviſions. Les *Lettres de Maiſtriſe* ſont des *Lettres* de privilege que le Roy accorde à quelques Artiſans pour les diſpenſer de faire chef-d'œuvre. On donne auſſi des *Lettres* d'Eſcolier Juré, de Maiſtre és Arts, de Bachelier, de Licentié, de Docteur, de Gradué dans les Univerſités. On dit auſſi des *Lettres* de Tonſure, de Preſtriſe, &c. On appelle auſſi *Nobleſſe de Lettres*, celle qui eſt fondée ſur des *Lettres* Patentes du Roy. On dit auſſi à celuy qui entreprend quelque long ouvrage, ou qui remet ſa converſion à un autre temps, avez-vous *lettres* de vivre juſques-là, pour dire, titre & aſſûrance.

LETTRE, ſe dit auſſi des actes faits ou prononcés en Juſtice. On luy a donné *Lettres* de ſon affirmation, de ſa comparution, de ſes offres.

LETTRES, au plur. ſe dit de toutes les expeditions de la grande, ou petite Chancelerie; & alors on les appelle *Lettres Royaux* au maſculin: ce ſont des ſecours de droit qui ſont émanés de la faveur du Prince. Ainſi on dit des *Lettres* de grace, de remiſſion, de pardon, d'abolition, de commutation de peine, de rappel, de ban & de galeres pour les crimes; des *Lettres* de benefice d'âge ou d'émancipation, de benefice d'inventaire, de naturalité, de rehabilitation, de legitimation, à l'égard des perſonnes; des *Lettres* de reſpit, d'atermoyement, en faveur des debiteurs; des *Lettres* de compulſoire, de relief d'appel, d'anticipation, de requeſte civile, de deſertion, de commiſſion, de ſurannation, d'évocation, d'examen à futur, de confection de terrier; dans les affaires & procés, un demandeur en *Lettres*, un impetrant de *Lettres*.

LETTRES, d'*aſſiette*, d'*attache*, d'*aquitpatent*, de *validation* dans les Comptes & Finances. En Cour d'Egliſe on dit auſſi, *Lettres Monitoires*, ou *Monitoriales*. On appelle auſſi *Lettres de reſciſion*, ou *de reſtitution*, celles qu'on obtient pour faire caſſer des contracts faits en minorité, ou ceux dans leſquels il y a leſion énorme, & dol perſonnel & apparent; car les voyes de nullité n'ont point de lieu en France: & en ce cas on dit, il faut mettre des *Lettres* au ſceau.

On dit auſſi figurément en ce ſens à celuy qui s'eſt engagé en une mauvaiſe conteſtation, ou à celuy qu'on croit avoir mauvais jeu, voulez-vous *Lettres*? pour dire, Voulez-vous entrer en compoſition? On dit auſſi d'un convaleſcent qui a eſté à l'agonie, qu'il a obtenu *Lettres*, qu'il a eu encore du reſpit. En general on appelle *Lettres Patentes*, toutes ſortes de *Lettres* ouvertes & eſtenduës ſelon toute la longueur du parchemin, ou du papier. Elles ſont oppoſées à *Lettres cloſes*.

LETTRES, ſe dit auſſi des ſciences. C'eſt un homme de *Lettres*, il a eſté eſlevé dans les *Lettres*, il a des *Lettres*. Les Barbares ſont ennemis des *Lettres*, ne les cultivent point. François I. a commencé à faire revivre les *Lettres* en France. On appelle *Mecenas*, ceux qui protegent les gens de *Lettres*, qui leur font du bien. On appelle les *Lettres humaines*, & abuſivement les *belles Lettres*, la connoiſſance des Poëtes & des Orateurs; au lieu que les vrayes *belles Lettres* ſont la Phyſique, la Geometrie, & les ſciences ſolides.

LETTRES, ſe dit auſſi de pluſieurs Livres & de leurs titres. On appelle la Bible par excellence,

les Saintes Lettres. Les *Lettres* du Cardinal d'Oſſat, de Bentivoglio, &c. Les *Lettres* de Voiture, de Coſtar, & d'une infinité d'autres Auteurs qui ont paru, & en même temps diſparu en ce ſiecle. A l'égard des Anciens, comme Ciceron, St. Jerôme, St. Auguſtin, on les appelle *Epiſtres.*

LETTRE, ſe dit proverbialement en ces phraſes. On dit qu'il faut aider à la *lettre*, pour dire, qu'il ne faut pas expliquer une choſe à la rigueur, mais y adjouſter quelque choſe du ſien qui en facilite l'intelligence. On dit auſſi du ſecret d'une affaire qu'on ignore, Ce ſont pour nous *lettres* cloſes. On dit auſſi d'un Ouvrage fort achevé, où on ne peut rien adjouſter, ni diminuer, qu'il n'y manque pas une *lettre.*

LETTRÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

On appelle un homme *lettré*, Celuy qui a eſtudié, qui eſt ſçavant: & on appelle *non lettré*, Celuy qui ne ſçait pas le Latin, qui n'eſt pas gradué. Les Juges de village, les Eleus ne ſont pas obligés d'eſtre *lettrés*, c'eſt à dire, Gradués en droit.

LETTRIN. Voyez *Lutrin.*

LEV.

LEVAIN. ſubſt. maſc. Acide, ou chaleur interne qui fait lever & bouillir ou fermenter les corps qui ne ſont pas bien ſecs. Quand le foin eſt ſerré ſans eſtre bien ſec, il y reſte un *levain* qui le fermente, qui le corrompt & le fait fumer. Le vin, la bierre, le cidre, ne bouillent qu'à cauſe du *levain* qu'ils enferment. L'huile de tartre eſt un *levain* qui fait une prompte fermentation, quand on la meſle avec l'eſprit de vitriol; ce qui arrive generalement à tous les acides meſlés avec les alkali. Ce mot vient de *levamen*, *à levando*; parce que le *levain* fait lever la paſte. Voyez *Ferment.*

LEVAIN, eſt auſſi un morceau de paſte aigrie ou imbibée de quelque acide, qui fait lever, enfler & fermenter l'autre paſte avec laquelle on le meſle; & en ce cas il s'appelle *Franc levain.* Quand on y meſle de l'eſcume de bierre, il s'appelle *levure.* Le pain ordinaire eſt fait avec du *levain.* Le pain ſur lequel on conſacre eſt ſans *levain.* Souvent ceux qui cuiſent envoyent emprunter un *levain* chez leur voiſin pour faire leur paſte. Un *levain* d'une livre eſt capable de faire aigrir une maſſe de paſte auſſi groſſe que la terre.

LEVAIN, ſignifie auſſi un principe de corruption qui eſt cauſe des maladies. Ce qui fait la longueur des fievres quartes, c'eſt qu'on ne peut chaſſer & purger le *levain* qui entretient la mauvaiſe humeur qui la cauſe.

LEVAIN, ſe dit figurément en choſes morales. On apppelle en Theologie le *levain* du peché, l'inclination à malfaire qui vient de noſtre nature corrompuë. On le dit auſſi des paſſions, & ſur tout de la haine & de l'amour. Ils ont beau paroiſtre amis, il leur reſtera toûjours un *levain* dans le cœur aprés tous les affronts qu'ils ſe ſont faits. L'abſence n'a pas guery cette amour, il y a encore du *levain* capable de la faire renaiſtre.

LEVANT. adj. maſc. & fem. Il ne ſe dit gueres qu'en cette phraſe, le Soleil *levant.* Toutes les Egliſes eſtoient autrefois tournées au Soleil *levant.*

LEVANT. ſubſt. maſc. Le point cardinal de l'Horiſon où les aſtres ſe levent à noſtre égard. L'Evangile a eſté preſché depuis le *Levant* juſqu'au Couchant. Cette terre eſt bornée par le *Levant* d'une riviere.

LEVANT, ſe dit auſſi de tous les pays ſitués à l'Orient à noſtre egard. Les Marſeillois trafiquent en *Levant* à Smirne, à Alep. Les beaux maroquins viennent du *Levant.* Le ſené, la caſſe s'apportent du *Levant.* La Mer Mediterranée s'appelle la Mer de *Levant.* On dit auſſi, le Vice-Admiral du *Levant*; Eſcadre du *Levant*, celle qui eſt ſur cette mer.

Dans les Couſtumes ſouvent on dit, Un homme *levant* & couchant, pour dire, un homme domicilié, par oppoſition à *Aubain*, ou *eſtranger.*

On dit proverbialement, qu'on adore pluſtoſt le Soleil *Levant*, que le Soleil couchant, pour dire, qu'on fait pluſtoſt la cour à un jeune Prince qu'à un fort âgé.

LEVANTIN. ſubſt. maſc. Qui eſt né au Levant. Les *Levantins* ſont la plus part Mahometans. Il ſe fait un grand commerce avec les *Levantins.* Les Officiers *Levantins* ſont ceux qui commandent ſur la Mediterranée.

LEVE. ſubſt. fem. Inſtrument qui ſert à joüer au mail. Il eſt fait en forme d'une cuillier de bois, ayant un long manche avec quoy on leve la boule quand on eſt en paſſe.

LÉVÉE. ſubſt. fem. Recolte de grains qu'on leve de deſſus la terre. Ce Fermier ne me payoit pas, j'ay eſté contraint de ſaiſir ſes *levées*, de me faire adjuger ſes *levées*, ſa recolte.

LEVÉE, ſignifie auſſi une eſlevation de terre, de pierres ou d'autres materiaux en forme de quay, de digue, de chauſſée pour arreſter des eaux, des innondations. On le dit particulierement des *levées* de la riviere de Loire. On fait pluſieurs lieuës de chemin ſur la *levée*. Il y a des Intendans des Turcies & *levées.* Ce mot vient de *levata*, qui en la baſſe Latinité a ſignifié *chauſſée*, *levée de terre.*

LEVÉE, ſignifie quelquefois, Iſſuë. Il eſt venu à la *levée* de table, c'eſt à dire, à l'iſſuë du diſner; à la *levée* du Conſeil, à l'iſſuë de la ſeance du Conſeil.

LEVÉE, ſe dit auſſi de l'action par laquelle on oſte, on leve, on deſcouvre. Il faut appeller à la *levée* d'un ſcellé tous les creanciers oppoſants. Le Medecin ſe trouva à la *levée* du premier appareil de ce bleſſé. Ce Commiſſaire eſt celuy qui a fait la *levée* du corps d'un tel homme aſſaſſiné.

LEVÉE, ſe dit auſſi des troupes qu'on met ſur pied, des ſoldats qu'on enrôle. Les Princes arment, on fait par tout des *levées.* On a envoyé faire des *levées* en Allemagne, en Suiſſe. Ce Capitaine eſt aprés à faire la *levée* de ſa Compagnie. On dit auſſi, Faire une *levée* de Pionniers, de chevaux d'artillerie, &c.

LEVÉE, ſe dit pareillement des impoſitions de deniers ordinaires ou extraordinaires qu'on leve ſur les peuples. On recommence en Hollande la *levée* du deux centiéme denier. Ce ſont les Aſſeeurs & Collecteurs qui font la *levée* des tailles.

LEVÉE, ſe dit auſſi au jeu de cartes, des mains qu'on gagne, qu'on leve de deſſus le tapis. Il faut faire ſept *levées* au Piquet pour gagner les cartes. On peut gagner à la beſte quand on a les deux premieres *levées.*

On dit proverbialement, qu'on a fait une grande *levée* de boucliers, quand on a fait de grands preparatifs pour quelque entrepriſe qu'on abandonne, qui a apparence de ne pas reüſſir. On le dit particulierement des fanfarons, des gens qui menacent, qui font plus de bruit que d'effet.

LEVER. ſubſt. maſc. L'heure où on ſort du lit Il faut aller à ſon *lever* pour le trouver chez luy Les Courtiſans s'empreſſent d'aller au *lever* du Roi

LEVER, ſe dit auſſi du Soleil & des aſtres, quand ils montent ſur l'Horiſon, ou quand on commence à les appercevoir. Il y a trois ſortes de *lever* des aſtres: le *lever* Coſmique, quand ils ſe levent en même temps que le Soleil: le Chronique, quand l'un ſe leve, lors que l'autre ſe couche: l'Heliaque, lors que l'aſtre commence à paroiſtre en ſortant des rayons du Soleil, & qu'il n'eſt plus offuſqué de ſa lumiere.

LEVER, ſe dit auſſi en parlant des ſeances qui terminent les aſſemblées. Il faut ſe trouver au *lever* du Conſeil, de la Cour, de la Chambre.

LEVER. verb. act. Changer la ſituation de quelque corps, le mettre en lieu plus haut. Moyſe *levoit* les bras au Ciel quand ſon peuple combattoit. On *leve* les pierres dans les atteliers avec des gruës. On a *levé* le pont, on ne ſauroit plus entrer dans la ville. *Lever* les ſoufflets d'une orgue. Quand un des piſtons d'une pompe ſe baiſſe, l'autre ſe *leve*. Il faut *lever* la cremailliere d'un cran; *lever* les rideaux, *lever* ſon manteau de peur des crottes.

LEVER, ſe dit auſſi à l'égard de la ſituation des perſonnes & des choſes, quand elles ſe dreſſent, ou ſe tiennent de-bout, aprés avoir eſté à genoux, aſſiſes, ou couchées. Pendant l'Evangile & le Magnificat il faut qu'un chacun ſe *leve* à l'Egliſe. Quand on a diſné, on ſe *leve* de table. Les gens d'affaires ou d'eſtude ſe *levent* du matin. Les Dames & les faineants ſe *levent* tard. Ce malade eſt convaleſcent, il commence à ſe *lever*, à marcher par la chambre. On dit en ce ſens, qu'un valet eſt allé *lever* ſon Maiſtre, pour dire, luy aider à l'habiller. On dit auſſi, qu'une Compagnie ſe *leve*, quand ſa ſeance eſt finie, quand elle ſe ſepare. A l'égard des choſes, on dit *lever* un tonneau ſur le cul; *lever* une colomne, une piece de bois qui eſtoit couchée, pour dire, la dreſſer.

LEVER, ſignifie encore, Deſcouvrir, arracher, emporter. On doit *lever* ſon chapeau, quand il paſſe quelqu'un digne de veneration. Les femmes *levent* leur maſque, les Religieuſes leur voile, pour faire honneur à ceux à qui elles parlent. On *leve* le couvercle de la marmite, quand elle s'enfuit. On a *levé* la ſerrure de cette porte pour l'appliquer ſur une autre. On a *levé* la nappe, les tables. *Lever* le premier, le ſecond ſervice. *Lever* le premier appareil qu'on a mis ſur une playe. *Lever* l'écorce d'un cheſne pour faire du tan.

LEVER, ſignifie auſſi, Couper, detâcher. On dit, *lever* la cuiſſe, une aiſle d'un chapon. Les Charcutiers *levent* les fleſches de lard devant que de depecer leurs pourceaux. Les Bouchers *levent* l'eſpaule, la deſtachent du haut coſté du mouton. On dit auſſi, *Lever* un habit, une juppe chez un Marchand, pour dire, l'acheter, la detâcher de la piece.

LEVER, ſignifie auſſi, Oſter, effacer. *Lever* un paſté de deſſus un papier. *Lever* une eſcriture avec de l'eau forte. *Lever* une tâche ſur un habit, ſur du linge.

LEVER, ſignifie auſſi, S'enfler, ſe fermenter. Un levain où il y a de l'aigre, de l'acide, quelque petit qu'il ſoit, peut faire *lever* une maſſe de paſte auſſi groſſe que toute la terre. Le vin ſe *leve*, s'enfle dans le tonneau, quand il bout.

LEVER, ſignifie encore, Recueillir, emporter les fruits d'un heritage, d'une Seigneurie, ſoit qu'ils ſoient en eſpece, ſoit en argent. Le Metayer a bien *levé*, bien recueilly des bleds dans ce champ, bien du foin dans ce pré. C'eſt l'Archidiacre qui a *levé* les fruits de cette Cure pour ſon droit de deport. C'eſt un tel Seigneur qui *leve* les groſſes dixmes dans un tel lieu. Le Receveur n'a plus rien à *lever* des cens & rentes de la Seigneurie.

On le dit auſſi en parlant des droits des Domaines du Roy, & des tailles & impoſitions. Ce ſont les Collecteurs qui *levent* les tailles dans les Parroiſſes. Le Roy *leve* tant par an ſur ſon peuple, il *leve* tant ſur le vin, ſur le ſel, ſur les marchandiſes.

On dit en termes de Guerre, *Lever* le ſiege, le blocus d'une place, pour dire, Abandonner le deſſein de la prendre, s'en eſloigner. *Lever* le camp, pour dire, Quitter ſon poſte; ou *Lever* le piquet, Deſloger. On dit auſſi, *Lever* la garde, la ſentinelle, quand on met une nouvelle Compagnie en garde, ou un nouveau ſoldat en faction. On *leve* la garniſon, quand on emmene ceux qu'on avoit commis à garder quelque choſe. On dit auſſi, *Lever* l'eſtendart, quand on ſe met en eſtat de faire la guerre. *Lever* une armée, des trouppes, une Compagnie, un Regiment, pour dire, les mettre ſur pied, enroller des ſoldats. *Lever* des Pionniers, des chevaux d'artillerie. On dit auſſi, *Lever* le canon avec des coins de mire, pour dire, le pointer.

LEVER, ſe dit auſſi au Manege en parlant des diverſes façons de manier un cheval. *Levez* le devant à ce cheval. *Levez*-le à caprioles. à peſades, à courbettes.

En termes de Marine, on dit, *Lever* l'ancre, pour dire, Partir d'un port, d'une rade, d'un lieu où le vaiſſeau eſtoit arreſté. *Lever* les voiles, c'eſt les iſſer, les hauſſer On dit auſſi, que le vent ſe *leve*, quand il commence à ſouffler, à exciter un orage.

En Geometrie, on dit, *Lever* un plan d'une ville, d'un baſtiment, d'un Province, pour dire, en faire une repreſentation, une deſcription ſur le papier exactement & avec toutes les meſures. On dit auſſi d'un point donné; *Lever* une ligne perpendiculaire. *Lever* une aiguille, un obeliſque, une colomne, un baſtiment à plomb.

En termes de Chaſſe, on dit, *Lever* le gibier, ſoit lievre, perdrix, ou autres, pour dire, le Deſcouvrir. le faire partir, & donner lieu de le courir, ou de le tirer.

En termes d'Aſtronomie, on dit que le Soleil ſe *leve*, quand il paroiſt au bord oriental de l'Horiſon: que l'Aurore ſe *leve* avant le Soleil: qu'un ſigne, qu'un degré de l'Equateur ſe *levent* par une aſſenſion droite, ou oblique: que les aſtres ſe *levent* en trois façons cy-devant expliquées.

En Agriculture, on dit, *Lever* les guerets, quand on donne le premier labour aux terres qui ont eſté quelque temps à ſe repoſer, pour les ſemer en la ſaiſon prochaine. On dit au neutre, que les bleds & autres grains *levent*, quand ils commencent à ſortir de terre: ce qui ſe dit auſſi de toutes les autres plantes & ſemences. On *leve* les tulippes, quand elles ſont deſleuries, pour empeſcher que l'ognon ne ſe gaſte, ou ne s'enfonce en terre. On dit auſſi, *Lever* la bonde d'une eſtang, les pales d'un moulin, ſa meule &c.

En termes de Pratique, on dit *Lever* un corps mort, un enfant expoſé, pour dire, Faire un procés verbal de l'eſtat où on les a trouvés, & mettre ordre à la ſepulture de l'un, ou à la nourriture de l'autre. *Lever* un ſcellé, pour dire, Reconnoiſtre ſi le ſceau qu'on a appoſé eſt ſain & entier, & proceder à la deſcription de ce qu'on trouve deſſous. *Lever* un contract, une ſenteſce, un arreſt, pour

dire,

dire, s'en faire delivrer une groſſe, ou une expedition. On dit auſſi, *Lever* la main, quand on fait faire un ſerment en Juſtice; & obtenir main *levée*, quand on obtient la deſcharge d'une ſaiſie, ou quand on la fait annuller. *Lever* la main du Roy, *lever* des deffenſes, une interdiction, une oppoſition, une excommunication, quand on deſcharge de ces actes, ou quand on les annulle. On dit auſſi, qu'on *leve* une charge vacante aux parties caſuelles, quand on l'achete pour s'en faire pourvoir.

Au jeu, on dit, *Lever* une main, pour dire, Gagner une ou pluſieurs cartes qu'on a jettées. Joüer à cul *levé*, quand un tiers attend à prendre la place de celuy qui perdra, tandis que deux autres joüent enſemble. On dit auſſi, *Lever* ménage. *lever* boutiqne, pour dire, Se garnir de tous les meubles ou marchandiſes neceſſaires pour tenir un meſnage ou une boutique.

LEVER la main, ſignifie auſſi quelquefois, Menacer, ou frapper. C'eſt un crime effroyable de *lever* la main ſur ſon pere. C'eſt faire un affront ſignalé, de *lever* le baſton ſur un Gentilhomme.

LEVER, ſe dit auſſi en choſes ſpirituelles & morales. *Lever* de l'eſprit un doute, un ſcrupule, un ombrage, pour dire, Guerir un eſprit de quelques vaines impreſſions. *Lever* la difficulté d'une affaire, pour dire, l'eſclaircir, la tourner du bon coſté. On dit auſſi, qu'un homme n'oſe *lever* les yeux, quand il eſt honteux pour quelque mauvaiſe action qu'il a faite: qu'il *leve* les yeux au Ciel, pour dire, qu'il le prie, qu'il l'invoque: & qu'il a oſé *lever* les yeux ſur quelque grande Dame, pour dire, qu'il a eu la hardieſſe d'en devenir amoureux. On dit encore en matiere Eccleſiaſtique, qu'un homme a *levé* un enfant ſur les fonds de Bapteſme, pour dire, qu'il a eſté ſon parrein. On dit auſſi, qu'on *leve* l'Hoſtie, quand le Preſtre la montre au peuple aprés la conſecration.

LEVER: ſe dit proverbialement en ces phraſes. On dit qu'un homme marche la teſte *levée*, pour dire, hardiment, & ſans rien craindre; qu'il *leve* là creſte, qu'il *leve* les cornes, qu'il *leve* le nez, pour dire, que ſes affaires ſont en bon eſtat. On dit auſſi, qu'il ſe *leve* en pieds ſur ſes ergots, pour dire, qu'il ſe met en eſtat de quereller & de menacer. On dit auſſi, qu'il a *levé* le maſque, pour dire, qu'il agit ouvertement & ſans ſe cacher, ou qu'il eſt effronté, & qu'il a toute honte beuë. On dit auſſi, que quelqu'un a *levé* le lievre, quand il a ouvert le premier un avis, ou donné lieu à une queſtion. On dit auſſi, Quand la Cour ſe *leve* le matin, elle dort l'apres-dinée, pour dire, qu'elle n'entre point le ſoir au Palais. On dit d'une choſe, qu'elle *leve* la paille, quand elle eſt ſinguliere & extraordinaire, ou deciſive. On dit auſſi, Il faudra ſe *lever* bien matin pour l'attraper, pour dire, qu'on a affaire à un homme bien fin. On dit qu'un homme *leve* la creſte, pour dire, qu'il eſt fier, orgueilleux, qu'il paroiſt hardiment dans le monde. On dit, *Lever* le menton à quelqu'un, pour dire, le proteger, luy aider en ſes affaires, en ſes entrepriſes. On dit d'une fille, que ſon tablier *leve*, quand elle ne peut plus cacher ſa groſſeſſe. On dit auſſi, Prendre un homme au pied *levé*, pour dire, luy vouloir faire faire quelque choſe ſur le champ, ſans luy donner le loiſir de ſe reconnoiſtre. On dit auſſi, qu'il faut *lever* les eſpaules, quand on eſt obligé de ſouffrir quelque choſe ſans s'en oſer plaindre.

LEVÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

LEVÉ, en termes de Blaſon, ſe dit particulierement de l'ours, quand il eſt repreſenté droit & en pied.

LEVEUR. ſubſt. maſc. Celuy qui a ſoin de lever des droits Seigneuriaux, des dixmes, des tailles, des impoſitions. Voila le *Leveur* de la dixme, le *Leveur* du huitiéme denier. Il y a des *Leveurs* de tailles qui en font le recouvrement, au lieu des Aſſeeurs & Collecteurs.

LEVEURE. ſubſt. fem. Coeſne de lard qu'on leve. Les *leveures* de lard ſont les profits des Cuiſenieres; elles les vendent aux pauvres gens pour faire de la ſouppe.

LEVEURE DE BIERE, eſt une eſcume que fait la biere quand elle bout dans le tonneau; car ce n'eſt pas celle qu'elle fait quand on la cuit ſur le feu. Cette *leveure* ſert quelquefois à faire du levain pour le petit pain, & ſur tout le pain qu'on nomme à la Reine: ce qui le rend ſouvent amer, quand on y en met trop. La *leveure* enfle beaucoup le pain & en peu de temps, & le rend plus leger, plus delicat & plus tendre. On tient que l'uſage de la *leveure* de biere a eſté introduitte depuis peu par l'avarice des Boulengers, & qu'il n'y a qu'environ 50. ans qu'ils ont renouvellé cet uſage, dont ſe ſervoient les Gaulois, ſelon le teſmoignage de Pline. Il y a eu un arreſt qui a permis aux Boulengers de s'en ſervir, quoy que les Medecins ayent ſoûtenu qu'elle eſtoit contraire à la ſanté, par un decret du 24. Mars 1668.

LEVEURE, en termes de Blaſon, ſe dit d'un quartier de l'Eſcu qu'on retranche du coſté dextre de l'Eſcu vers le chef, pour en faire un autre eſmail que celuy du reſte de l'Eſcu. Il portoit d'or à cinq baſtons de gueules à la *leveure* de même. Cette *leveure* eſt un peu moindre que le quartier ordinaire, & s'appelle plus proprement *francquartier*.

LEVIER. ſ. m. Long & fort baſton qui ſert à lever par un bout, des pierres, des fardeaux. Le *levier* eſt la premiere des machines. Les rouës, les poulies, le tour, le cabeſtan n'agiſſent que par la force du *levier*. Le coin n'eſt qu'un double *levier*. Le centre du *levier* eſt le lieu où il s'appuye, ſur lequel il tourne, que les Artiſans appellent *orgueil* & les Sçavants, *hypomochion*.

LEVIS. adj. Qui peut ſe lever & ſe baiſſer. On le dit particulierement des ponts qui ſont devant la porte des villes & des chaſteaux, qu'on leve le ſoir. On le dit quelquefois des ponts portatifs, ou de la partie qui ſe leve ſur les ponts de batteaux pour laiſſer un canal libre à la navigation.

On a appellé auſſi des ſouliers à pont *levis*, des ſouliers avec des talons fort hauts, & de petites mules deſtachées ſur leſquelles ils s'appuyoient, qui eſtoient autrefois à la mode.

LEVITE. ſ. m. Preſtre ou Sacrificateur Hebreu, ainſi nommé, parce qu'il eſtoit de la Tribu de Levi. En l'ancienne Egliſe on a appellé auſſi *Levites*, les Diacres, les Miniſtres de l'autel.

LEURAUT. ſ. m. Jeune lievre & tendre, qu'on mange roſty. Un *levraut* à la ſauce douce, à la ſauce vinaigrée. Un *levraut* de trois quarts.

LEURAUT, eſt auſſi une épithethe qu'on donne au plus commun des chardons qui croiſt ſur les bords des grands chemins, & dont les aſnes ſont friands, parce qu'il leur picque leur palais qu'ils ont rude, de la même maniere que le ſel, le poivre ou les autres acides le piquent aux hommes qui l'ont delicat.

LEVRE. ſ. f. Partie du viſage qui eſt double, qui

ferme & couvre la bouche tant par-deſſus que par-deſſous. Les amans loüent leurs maiſtreſſes d'avoir des *levres* vermeilles, des *levres* de corail; baiſent le verre qu'elles ont touché du bout des *levres*. Les Mores ont de groſſes *levres*. On ſe mord les *levres* pour s'empêcher de rire. On dit auſſi d'un ris forcé, qu'il ne paſſe pas les *levres*. On met de la pommade ſur les *levres*, quand elles ſont jercées ou crevaſſées. Les *levres* ſont l'inſtrument de la parole. Les Matines commencent par cette invocation du Pſeaume, Seigneur, vous ouvrirez mes *levres*. Jeſus-Chriſt ſe plaignoit de ſon peuple, qui ne l'adoroit que des *levres*, qui ne faiſoit que remuer les *levres*, & dont il n'avoit point le cœur.

LEVRES, en termes de Medecine, ſe dit des deux bords d'une playe. Ce bleſſé ſe porte mieux, les *levres* de ſa playe ſont vermeilles, elles commencent à ſe joindre pour ſe cicatriſer. On recoud quelquefois les *levres* d'une playe. On le dit auſſi des bords exterieurs de la vulve, qui ſont des peaux ſpongieuſes garnies de graiſſe.

On dit au Manége, qu'un cheval s'arme de ſa *levre*, ou ſe deffend de ſes *levres*, quand il les a ſi groſſes, qu'elles couvrent les barres, & en oſtent le ſentiment, & rendent l'appuy du mords ſourd & trop ferme.

On dit proverbialement, qu'un homme a le cœur ſur les *levres*, pour dire, qu'il parle ſans deſguiſement; qu'il a la mort ou l'ame ſur les *levres*, ou entre les dents; pour dire, qu'il agoniſe. On dit auſſi, qu'il a une choſe ſur les *levres*, pour dire, qu'il la ſcait bien, mais qu'il a quelque diſtraction, quelque deffaut de memoire qui l'empêche de l'expliquer dans le moment qu'il le voudroit.

LEVRETTE. ſ. f. La femelle du levrier.

LEVRETTER. v. n. ſignifie, Chaſſer au lievre, le courre à force, ou avec des levriers.

LEVRETTER, ſignifie auſſi, Faire des lievres.

LEVRICHE. ſ. f. Femelle d'un petit levrier.

LEVRIER. ſ. m. Chien qui chaſſe particulierement le lievre, qui le ſaiſit au corps. Il a la teſte & la taille deliée & fort longue, & eſt haut de jambes. Les *levriers* ſont des chiens qui chaſſent de viſteſſe, & non par l'odorat. Il y en a pluſieurs eſpeces. Les plus nobles ſont pour le lievre, & les meilleurs viennent de France, d'Angleterre & de Turquie. Ce ſont les plus viſtes animaux du monde. Il y a des *levriers* à lievre, des *levriers* à loup, & des *levriers* à tout. Les plus grands ſont pour courre le loup, le ſanglier, le renard, & toutes les groſſes beſtes. Ils viennent d'Irlande & d'Eſcoſſe, & on les appelle *levriers d'attache*. On les fait combattre contre des buffles & taureaux, & il y en a dans la Scythie qui attaquent les lions & les tigres. Les petits *levriers* ſont pour courre les lapins, & ils viennent d'Angleterre, d'Eſpagne & de Portugal. Il faut mettre dedans les jeunes *levriers* avec de vieux chiens à 18. mois. Les francs *levriers* ou meſtifs ſont meſlez de chiens courants ou de chiens qui rident naturellement. Ils vont en bondiſſant, & ſe nomment ordinairement *charnaigres*.

On appelle auſſi *levriers*, des levrons d'Angleterre qui chaſſent aux lapins; mais on s'en ſert plus pour le plaiſir que pour la chaſſe.

On appelle *levriers harpez*, ceux qui ont les devants & les coſtez fort ovales, & peu de ventre; *gigotez*, lors qu'ils ont les gigots courts & gros, & que les os des hanches ſont eſloignez. On les appelle *nobles*, quand ils ont la teſte petite & longue, l'encolure longue & deliée, le rable large & bienfait.

Les *levriers cœvrez* ſont ceux qui ont le palais noir. On parle aux *levriers*, en criant, Ah *levrier*; & quand c'eſt aprés le renard, *hare*, *hare*. Ce mot vient de *leporarius*.

On dit proverbialement en termes de Chaſſe, Aſſaut de *levrier*, deffenſe de ſanglier, fuitte de loup. Le peuple appelle les Sergens & Archers les *levriers* du bourreau, parce qu'on dit, Laſcher des *levriers* aprés quelqu'un, pour dire, Envoyer des gens aprés luy pour le prendre.

En termes de Blaſon, on appelle les *levriers paſſans*, *courans*, *rampans*, où *debout*, comme le lion, ſelon qu'ils ſont peints dans l'Eſcu, & quand on en met deux, ils ſont d'ordinaire affrontez, c'eſt à dire, qu'ils ſont debout, ſe regardent & s'affrontent l'un l'autre, ſe ſouſtenans, ou pluſtoſt ſe joignans des pieds de devant.

LEVRON. ſ. m. Jeune levrier pour la chaſſe. Il y a auſſi des *levrons* domeſtiques qu'on nourrit dans les chambres pour le plaiſir.

On dit proverbialement d'un jeune homme de bon appetit, qu'il eſt affamé comme un jeune *levron*. On dit auſſi, Eſtourdi comme un jeune *levron*, en parlant de celuy qui fait les choſes bruſquement, à la haſte, & ſans les bien conſiderer.

LEURRE. ſ. m. Terme de Fauconnerie. Morceau de cuir rouge, ou eſteuf garny de bec & d'ongles & d'ailes eſtant pendu à une leſſe à un crochet de corne, dont les Fauconniers ſe ſervent pour reclamer leurs oiſeaux. On y attache ſouvent de quoy paiſtre l'oiſeau, qu'il faut qu'il tire du bec. On le nomme quelquefois *rappel*. Mr. de Thou l'appelle en Latin *lorum*.

Oiſeau de *leurre*, eſt un faucon gentil pelerin, gerfaut lanier, ſacre, faucon baſtard, l'aigle, l'émerillon, & le hobereau; mais l'autour & l'eſpervier ſont oiſeaux de poing, & non de *leurre*.

Acharner le *leurre*, c'eſt, Mettre un morceau de chair deſſus. Ce mot de *leurre* vient de *lorum*. Quelques-uns le derivent à *leora*, qui ſignifie *calliditas*, c'eſt à dire, *tromperie*, ſuivant Tripault en ſon Dictionaire.

LEURRE, ſe dit figurément en choſes morales, des appaſts trompeurs qui nous peuvent inviter ou exciter à faire ou à entreprendre quelque choſe. Les flatteurs, les Courtiſans ont des *leurres* decevants qui attirent les jeunes gens. On a fait eſperer un grand employ à ce Capitaine, mais ce n'eſt qu'un *leurre* pour l'attraper, & ſe ſaiſir de ſa perſonne.

LEURRER. v. act. Duire un oiſeau au leurre, ou y rappeller l'oiſeau qui de ſon gré ne revient pas ſur le poing ſans eſtre convié par le leurre qu'on jette en l'air. On dit, *Leurrer* bec au vent, ou contre vent. A l'égard de l'autour & de l'eſpervier, on dit *reclamer*, parce que ce ne ſont pas oiſeaux de leurre.

LEURRER, ſe dit figurément en Morale, des hommes qu'on trompe par de belles eſperances. On l'a *leurré* long-temps de l'eſpoir d'eſpouſer ce grand party. Les hommes ſe laiſſent plus ſouvent *leurrer* que les oiſeaux, quelque fins qu'ils ſoient; ils ſont *leurrez* par leur propre ambition.

LEURRÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

LEX.

LEXIVIAL. adj. m. Terme de Chymie, qui ſe dit ſeulement des ſels qui ſe tirent par le moyen

de

de la leſcive, ou pàr la frequente lotion des corps où ils ſont contenus, comme ſont tous les ſels qui ſe tirent de la terre, des cendres, des vegetaux. Les ſels ſont diſtinguez en fixes, volatils, & *lexiviaux*. Le ſalpeſtre eſt un ſel *lexivial*, qu'on tire de la terre en jettant de l'eau deſſus, qu'on fait en ſuitte emporter au feu.

LEZ.

LEZ. adv. Vieux mot qui ſignifioit autrefois *proche*. St. Germain des Prez *lez* Paris. Ce mot vient du Latin *ad latus Pariſiorum*. On diſoit auſſi autrefois des Officiers, *lez* la perſonne du Roy, pour dire, proche ſa perſonne, à ſes coſtez.

Il ſignifioit autrefois, Borne & confins, comme auſſi on diſoit *lez* & coſté.

LEZARD. ſubſt. maſc. Inſecte reptile qui a quatre pieds. Il y a de petits *lezards* dans les jardins qui vivent encore qu'ils ſoient couppés. On voit dans les hayes, dans les mareſcages, des *lezards* verds, & d'autres gris. Pline dit qu'il y a des *lezards* grands d'une coudée en Arabie; & qu'aux Indes il y en a de 24. pieds, dont les uns ſont jaunes, les autres rouges, & les autres vers. En Latin *lacerta*, ou *ſepa*. Il y a auſſi une eſpece de *lezard* que les Latins appellent *ſtellio*, qui eſt marqueté de pluſieurs tâches & eſtoiles, & qu'on dit eſtre fort fin, d'où les Juriſconſultes derivent le mot de *ſtellionataire*. Les crocodiles ſont mis ſous le genre des *lezards*, auſſi-bien que les ſalemandres. Les habitans du Cap Verd ont beaucoup de veneration pour les *lezards*, croyant que ces animaux ont quelque pouvoir ſur leur fortune.

LEZARD, en termes de Blaſon, ſe dit d'un *lezard* qu'on repreſente montant: mais quand il eſt en une autre affiette, il la faut ſpecifier en blaſonnant. Monſieur le Chancelier le Tellier porte d'azur à trois *lezards* d'argent au chef couſu de gueules chargé de trois eſtoiles d'or.

On dit proverbialement, C'eſt un pauvre *Lezard*, pour dire, un miſerable qui rampe, qui n'a point de pouvoir de ſervir, ni de nuire à perſonne.

LEZARDE. ſubſt. fem. Crevaſſe qui ſe fait dans les murs.

LEZE. adj. f. Qui ne ſe dit qu'en cette phraſe. Crime de *leze* Majeſté divine & humaine. On fait faire amende honorable aux criminels de *leze* Majeſté avant leur execution. On eſcartelle un criminel de *leze* Majeſté au premier chef, quand il a attenté à la perſonne ſacrée du Roy. La fauſſe monnoye eſt un crime de *leze* Majeſté au ſecond chef.

LEZER. v. act. Porter dommage, prejudice à quelqu'un. Un mineur n'eſt pas reſtitué contre un contract, parce qu'il eſt mineur, mais parce qu'il y a été *lezé*. Cet edit, cet établiſſement eſt utile au public, il ne *leze*, il n'intereſſe perſonne, il ne fait tort à qui que ce ſoit. Pour revenir contre un acte, contre un jugement, il faut montrer en quoy on eſt *lezé*. Ce jugement ne vous *leze* point, il ne vous fait aucun grief.

LEZÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

LEZION. ſ. f. Bris, fracture, rupture. On accuſe cette veuve d'avoir briſé ce ſcellé, mais on n'y a reconnu aucune *lezion*. On a viſité ſon bras aprés ſa cheute, mais on l'a trouvé ſans fraction ni *lezion*.

LEZION, ſe dit auſſi en Juriſprudence; & on appelle une *lezion* enorme, celle que ſouffre un acheteur, quand il a été trompé d'outre moitié du juſte prix de la choſe; & elle ſuffit pour faire caſſer un contract. La *Lezion* enorme n'a point de lieu en fait d'adjudication de biens en Juſtice.

LIA.

LIAIS. ſubſt. m. Pierre fort dure qu'on tire des carrieres d'Arcueil prés Paris. Il y a du franc *liais*, & le *liais* farault. De celuy-cy on fait les fours, les atres, les fourneaux, parce qu'il reſiſte au feu. Il ſe trouve ſous le *liais* doux au fauxbourg St. Jacques. On appelle *cliquart*, le *liais* de tout appareil, du haut *liais*, du bon banc, &c.

LIAISON. ſ. f. Union des corps joints enſemble. Pas un Philoſophe n'a ſceu expliquer la *liaiſon* de l'ame qui eſt ſpirituelle, avec le corps. Ces pierres ſont ſi bien jointes, qu'on en peut à peine deſcouvrir la *liaiſon*. La *liaiſon* de l'or & du fer ne ſe fait que par le moyen du cuivre.

LIAISON, ſe dit figurément en choſes morales. La maiſon d'Autriche & l'Eſpagne ont toûjours eu de fortes *liaiſon* enſemble. L'intereſt eſt une *liaiſon* plus forte que celle de l'amitié. Ce qui deſtruit les communautez, c'eſt le manque de *liaiſon*, de concorde, quand il n'y a point d'intelligence.

LIAISON, ſignifie auſſi, Connexité. Il n'y a point de *liaiſon* entre ces deux affaires.

LIAISON, ſe dit auſſi de la ſuitte naturelle des choſes. Un diſcours ne vaut rien, s'il n'y a quelque *liaiſon* entre ſes parties. Les Juriſconſultes ſe donnent la torture pour trouver les *liaiſons* des titres du Digeſte dans leurs Paratitles, & les tirent par les cheveux. La *liaiſon* des caracteres eſt ce qui rend une eſcriture agreable & liſible.

LIAISON, en termes de Fauconnerie, ſe dit des ongles & des ſerres des oiſeaux de proye, & de l'action avec laquelle ils lient & enlevent le gibier. Des oiſeaux qui ont la *liaiſon* crochuë ſe paiſſent de chair, & ne poſent gueres ſur les rochers, car leurs crocs n'y peuvent prendre, ni ancrer.

LIAISON, ſe dit auſſi des ſauces liées qui ſont toutes preſtes à mettre ſur des mets, quand on les veut ſervir. On en fait de pluſieurs façons.

LIARD. ſubſt. maſc. Monnoye qui vaut trois deniers, faite de la même matiere que les ſous, Elle a cours encore dans le Lyonnois & dans le Dauphiné. On les appelloit *petits liards* ſous Louis XI. En 1467. ils eſtoient du poids d'un denier & avoient trois deniers d'alloy valans trois deniers tournois. Ils portoient une croix entre deux lis, & une couronne; & au revers un dauphin avec la Legende, *Sit nomen Domini benedictum*. Il s'en eſt fait depuis de ſimple cuivre, qui porte le nom de *liard de France*, & qui eſt à preſent reduitte en doubles. Menage dit que ce mot vient de *miliaretion*, qui eſt, dit-il, un vieux mot Grec ſignifiant une petite monnoye. Il cite auſſi le Sr. de Clerac, qui dit que le *liard* eſt venu par corruption de *lihardis*, qui ſe fabriquoit en Guyenne du temps de Philippes le Hardy, ou du temps de Richard premier Roy d'Angleterre, qui eut le même ſurnom. C'eſtoit alors une petite monnoye qui n'avoit cours qu'en Guyenne, marquée de l'effigie du Prince qui tenoit une eſpée nuë à la main: ce que teſmoigne auſſi Borel. D'autres diſent que ce nom vient de *Guignes Liard* de Cremeu dans le Dauphiné, qui inventa cette monnoye l'an 1430. comme allegue Guy Allard Preſident à l'Eſlection de Grenoble, dans ſa Bibliotheque du Dauphiné. D'autres enfin croyent que le nom de

liard vient de la fleur de lys dont ils portoient la marque.

On dit proverbialement d'un homme pauvre, qu'il n'a pas un *liard* ; comme on le dit auſſi de toute petite monnoye. Il n'a pas un denier, un double, un ſou, un carolus, un teſton, un quart d'eſcu. On dit de même pour deſpriſer une choſe, qu'elle ne vaut pas un *liard*, un ſou, &c.

LIARDER. verb. neut. Vieux mot qui ſignifioit autrefois Bourſiller, donner chacun quelque petite ſomme. Il eſt hors d'uſage.

LIASSE. ſubſt. maſc. Terme de Palais, qui ſe dit de pluſieurs papiers attachés enſemble avec une corde, ou avec des tirets de parchemin. Les minutes des arreſts ſont miſes en *liaſſes*, avant qu'elles ſoient tranſcrites dans les Regiſtres. Les Notaires qui font un inventaire mettent pluſieurs pieces & quittances en *liaſſe*, qu'ils inventorient & paraphent par premiere, & derniere. Les Procureurs mettent leurs doſſiers en *liaſſe* dans leur eſtude, dés qu'ils ſont ſurannés. Ils portent au Palais leur *liaſſe*, où ſont les papiers des affaires courantes. Du Cange derive ce mot de *ligaſſa*, *paquet* ou *faiſceau*, parce qu'on a dit *Ligaſſa lini*, pour dire, une *botte de lin*.

LIB.

LIBAGE. ſubſt. maſ. Morceau de pierre de taille moindre que les carreaux. Il y en a quatre, cinq, ou ſix à la voye. On s'en ſert d'ordinaire dans les fondements des grands édifices. On l'appelle quelquefois *libe*.

LIBATION. ſ. f. Ceremonie qui ſe faiſoit dans les ſacrifices des Payens, où le Preſtre eſpanchoit du vin, du lait, ou autre liqueur en l'honneur de la Divinité à laquelle il ſacrifioit, aprés en avoir taſté quelque peu.

LIBELLE. ſubſt. maſc. Eſcrit qui contient des injures, des reproches, des accuſations contre l'honneur & la reputation de quelqu'un. L'Ordonnance deffend de faire, de publier des *Libelles* diffamatoires. Ce Factum, cette requeſte, cette critique peuvent paſſer pour des *Libelles*. On dit auſſi, qu'on a donné un grand *Libelle* contre quelqu'un, en un ſens moins odieux, pour dire, un grand memoire de pretentions, de demandes.

LIBELLER. v. act. Expliquer une demande qu'on fait en Juſtice. L'Ordonnance enjoint à tous demandeurs de *libeller* leur exploict, afin que le deffendeur vienne preparé pour y deffendre.

LIBELLÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. Il y a nullité en un exploit, lors que la demande n'eſt pas *libellée*.

LIBERAL, ALE. adj. Qui donne avec raiſon & jugement, en ſorte qu'il ne ſoit n'y prodigue, ni avare. Il y a bien des gens qui donnent beaucoup, & qui ne ſont point *liberaux*. On n'eſt *liberal* que quand on donne ſans intereſt. On confond ſouvent l'inclination *liberale* avec l'humeur deſpenciere.

LIBERAL, ſe dit figurément en choſes Morales. Le Ciel a eſté *liberal* de ſes dons à cette beauté. Dieu eſt *liberal* de ſes graces à ceux qui le prient.

On appelle *Arts Liberaux*, par oppoſition aux *Mechaniques*, ceux qui participent plus de l'eſprit que du travail de la main, qui conſiſtent plus en la connoiſſance qu'en l'operation, qui regardent plus le divertiſſement & la curioſité que les œuvres ſerviles & mechaniques : tels ſont la Rhetorique, la Grammaire, la Poeſie, la Peinture, la Sculpture, l'Architecture, la Muſique, qu'on appelle *les ſept Arts Liberaux*.

On dit auſſi, qu'un chacun a ſon *liberal* arbitre, pour dire, ſon franc arbitre, ſon libre arbitre. Ce mot vient du Latin *liberalis*, qui ſe diſoit à Rome des perſonnes qui n'eſtoient point eſclaves, & dont par conſequent la volonté n'eſtoit point contrainte par le commandement d'un Maiſtre ; & ainſi ils avoient un franc arbitre de plus grande étenduë que les autres. On dit encore en proverbe, qu'un homme eſt *liberal* du bien d'autruy, de ce qui ne luy couſte rien.

LIBERALEMENT. adv. D'une maniere liberale. Dieu recompenſe *liberalement* les bonnes œuvres.

LIBERALITE'. ſubſt. fem. Vertu morale qui tient le milieu entre la prodigalité, & l'avarice ; vertu de celuy qui ſait donner quand il faut, & ſans intereſt. La magnificence, l'aumoſne, l'hoſpitalité, ſont des eſpeces de *liberalité*. La *liberalité* n'appartient qu'aux ames nobles & genereuſes. On donne plus ſouvent par trafic que par *liberalité*. Ce qu'on donne par oſtentation n'eſt point *liberalité*.

LIBERALITÉ, ſe dit quelquefois de la choſe donnée. Les Epiſtres Dedicatoires attirent peu ſouvent des *liberalités*. Ces ornemens d'Egliſe ſont des *liberalités* de nos Rois.

LIBERATEUR. ſubſt. maſc. Qui ſauve, qui conſerve une perſonne, qui la delivre de la mort, de la priſon. JESUS-CHRIST eſt appellé le *Liberateur* du genre humain, il nous a tous delivré de la mort, de l'Enfer. On dit auſſi d'un grand Capitaine, qu'il eſt le *liberateur* de ſa patrie. Les Religieux de la Mercy ſont les *liberateurs* des captifs qu'ils rachetent.

LIBERATION. ſubſt. fem. Terme de Juriſprudence. C'eſt la deſcharge d'une dette, d'une ſervitude. On legue ſouvent par teſtament à un debiteur la *liberation* de ce qu'il doit au Teſtateur. J'ay obtenu la liberation de cette ſervitude, de cette charge qui eſtoit ſur ma terre, moyennant une telle ſomme.

LIBERER. v. act. Deſcharger de quelque dette, pourſuitte, ou autre mal. Cet homme vivra à ſon aiſe, il s'eſt *liberé* de toutes ſes dettes. A force d'argent il a *liberé* ſa terre de toute ſervitude. Je vous *libereray* de cette peine, de cette apprehenſion, de ce procés. St. Paul ſouhaittoit de ſe pouvoir *liberer* de ſa chair mortelle, pour jouïr pluſtoſt de la gloire. Ce mot vient du Latin *liberare*.

LIBERÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

LIBERTE'. ſ. f. Eſtat naturel de l'homme, dans lequel il exerce tous les mouvements de ſa volonté. L'ame raiſonnable eſt ſeule née avec *liberté*. Celle des brutes n'agit point avec *liberté*, connoiſſance, élection. Ciceron definit la *liberté* ; La puiſſance de vivre à ſa fantaiſie, & ſans aucune cauſe ou empêchement qui nous contraigne à faire une choſe pluſtoſt qu'une autre.

LIBERTÉ, ſe dit auſſi de l'eſtat de pouvoir agir ſans obſtacle & ſans empêchement. Ne vous contraignés point, agiſſez en *liberté* ; je vous laiſſe la *liberté* de tout faire, de tout dire. Les amis ſe parlent avec *liberté* & franchiſe. Ce malade a encore toute la *liberté* de ſon jugement. La *liberté* du geſte, de la voix, eſt fort requiſe à un Orateur. Cette femme marche, danſe avec une grande *liberté* de corps. Ce Maiſtre eſcrivain a une grande *liberté* de main, de plume. Ce Poëte écrit avec

une

une grande *liberté* & un genie fort facile. Ce Peintre a une grande *liberté* de pinceau. Ce Graveur, de burin, pour dire, peignent, gravent fort hardiment.

On le dit en ce ſens des animaux, & des choſes inanimées. On a mis à ce cheval la bride ſur le cou, on le laiſſe aller à ſa *liberté*. Et on dit au Manege, qu'il a *liberté* de langue, quand ſon mors eſt fait de telle ſorte, qu'il a pleine *liberté* de remuer ſa langue. Les poiſſons nagent dans l'eau avec *liberté*. Cet arbre eſt en plein vent, on le laiſſe croiſtre en *liberté*. Ce reſſort n'eſt plus bandé, il eſt en ſa *liberté*. Cette eau n'eſt plus retenuë dans des tuyaux, elle eſt en *liberté* de couler.

LIBERTÉ, eſt auſſi oppoſé à *captivité*, *priſon*. Ceux qui ſont pris par les Corſaires, perdent leur *liberté*. Le plus beau legs que les Romains faiſoient à leurs eſclaves, eſtoit celuy de la *liberté*. On a eſlargy ce priſonnier, on luy a donné la *liberté*, on l'a mis en *liberté*. Cette Religieuſe en faiſant ſes vœux a renoncé au monde, à ſa *liberté*.

LIBERTÉ, eſt auſſi oppoſé à cette captivité qui n'eſt qu'une ſujettion le plus ſouvent volontaire. De beaux yeux, ont le pouvoir d'aſſujettir, de captiver, de ravir la *liberté*. L'excés de la paſſion oſte la *liberté* d'agir, de juger ſainement des choſes. Le mariage eſt le tombeau de la *liberté*, On perd, on ſacrifie ſa *liberté*. Cet homme eſt un faineant, qui aime ſa *liberté*, qui ne veut ni ſervir ni travailler.

LIBERTÉ, ſe dit auſſi en parlant de ce qu'on peut faire avec la permiſſion, & ſous l'autorité des loix divines & humaines. Un majeur a *liberté* de vendre ſes terres, de ſe marier, de gouverner ſon bien comme il luy plaiſt. On n'a pas *liberté* de vendre ſes terres ſubſtituées, ou ſaiſies. Les Conquerants donnent volontiers *liberté* de conſcience à leurs peuples. On a chaſſé les Corſaires qui oſtoient la *liberté* du commerce. Les Prevoſts aſſeurent la *liberté* des chemins.

LIBERTÉ, ſe dit quelquefois par ſimple compliment ; & eſt oppoſé à *ceremonie*. J'ay pris la *liberté* de vous eſcrire, de vous advertir, de vous contredire. Je me ſuis mis à ma *liberté*, en bonnet de nuit, en pantoufles. Les femmes prudes n'aiment pas qu'on prenne des *libertés* avec elles, qu'on ſe donne des *libertés*.

On dit auſſi, qu'un homme a eu quelques *libertés* avec une femme, pour dire, qu'il a eu des privautés ſuſpectes.

LIBERTÉ, ſe dit auſſi à l'égard des eſtats où l'adminiſtration & la Magiſtrature populaire eſt eſtablie. Les Grecs & les Romains ont long-temps combattus pour leur *liberté*. Ceſar a opprimé, ruiné la *liberté* de ſa patrie. Sous les Tyrans il n'y a point de *liberté* de ſuffrages, les peuples ne reſpirent point l'air de la *liberté*,

LIBERTÉS, au pluriel, ſe dit des privileges, de certains droits dont on eſt en poſſeſſion. Les proviſions des Offices ſont expediées avec cette formule. Pour en jouïr avec tous les droits, privileges, *libertés*, franchiſes, immunités & exemptions dont ont joui ſes predeceſſeurs. Les *libertés* de l'Egliſe Gallicane ont eſté recueillies par Mr. du Puy en un excellent Volume : & ces *libertés* ne ſont autre choſe que le droit commun & canonique qu'on a obſervé en France dans ſa pureté & à la rigueur. On les a appellez ſouvent *privileges* par humilité & reſpect, envers le St. Siege.

On dit proverbialement, qu'il ne faut pas vendre ſa *liberté* pour tous les biens du monde. On dit auſſi en desbauche, *Libertas & pain cuit.*

LIBERTIN, INE. adj. & ſub. Qui ne veut pas s'aſſujettir aux loix, aux regles de bien vivre, à la diſcipline d'un Monaſtere. Un eſcolier eſt *libertin*, quand il frippe ſes claſſes, quand il ne veut pas obeïr à ſon Maiſtre. Une fille eſt *libertine*, quand elle ne veut pas obeïr à ſa mere ; une femme à ſon mary. Les Moines *libertins* ſont ceux qui ſortent du Couvent ſans permiſſion.

LIBERTIN, ſe dit auſſi à l'égard de la Religion, de ceux qui n'ont pas aſſez de venération pour ſes myſteres, ou d'obeïſſance à ſes commandements. Le Pere Garaſſe a fait un Livre contre les Athées & les *libertins*, qu'il appelle la *Doctrine Curieuſe*. Dans l'Hiſtoire & dans le Droit Romain on appelle *libertin*, un eſclave affranchy, par relation à ſon patron.

LIBERTINAGE. ſ. m. Vie ou conduite libertine. Le *libertinage* des femmes eſt grand dans ce ſiecle, pour dire, leur coqueterie. Il ne faut pas écouter les diſcours qui ſentent le *libertinage*.

LIBOURET. ſ. m. Terme de Marine, eſt une eſpece de ligne à peſcher maquereaux, qui a deux ou trois petites cordes où eſt attaché le hameçon & l'appaſt.

LIBRAIRE. ſ. m. & f. Artiſan & Marchand qui imprime, qui vend & qui relie des Livres. Il n'y a point de roture plus difficile à effacer que celle des *Libraires*, parce que leurs noms ſe trouvent imprimez dans des anciens Livres.

LIBRAIRIE. ſ. f. Meſtier des Libraires, & leur ſocieté. C'eſt un homme qui eſt de pere en fils dans la *Librairie*. Il ſe plaint que la *Librairie* ne vaut plus rien, que le trafic des Livres ne va plus. Toute la *Librairie* s'eſt aſſemblée pour eſlire un Syndic.

LIBRAIRIE, ſignifioit autrefois une Bibliotheque, un grand amas de Livres. En ce ſens il eſt hors d'uſage.

LIBRE. adj. m. & f. Qui a la liberté du choix. Il n'y a que l'homme qui ſoit *libre*, qui ait un *libre* arbitre. Les animaux ne ſont pas *libres*, ils agiſſent neceſſairement. Les Stoïques diſent qu'il n'y a que leur Sage qui ſoit *libre*.

LIBRE, ſe dit auſſi de ce qui agit ſans obſtacle, ſans oppoſition. Je ſuis *libre* de mes actions. Cet Orateur a le geſte, la parole *libre*. Je ne puis eſtre *libre* que ce ſoir, pour dire, deſgagé d'affaires.

En ce ſens, on le dit des animaux & des choſes inanimées. Ce cheval a l'air *libre* & deſgagé. Un globe a ſon mouvement *libre* ſur ſes poles ; une porte ſur ſes gonds. On dit auſſi, qu'on a le ventre *libre*, quand on n'eſt point conſtipé. Cette cheute d'eau eſt *libre*, n'eſt point forcee.

LIBRE, ſe dit auſſi de celuy qui peut diſpoſer de ſa perſonne, qui n'eſt ni captif, ni priſonnier. Aprés la manumiſſion un eſclave eſt *libre*. Il eſt né d'une mere *libre*, & partant il n'eſt point eſclave. Dés qu'on a mis le pied en France, quelque eſclave qu'on ſoit, on devient *libre*. Il n'y a que quatre jours qu'il eſt *libre*, qu'il eſt ſorty de priſon.

LIBRE, ſignifie auſſi. Qui n'eſt point ſujet ni ſouſmis. Cet amant s'eſt bien deſgagé, il eſt maintenant *libre*. Sa femme eſt morte, le voilà *libre*. Ce valet ne veut plus entrer en condition, il veut vivre *libre*.

LIBRE, ſe dit auſſi de ce qui eſt permis par les loix. On eſt *libre* de choiſir ſon Confeſſeur. La ſubſtitution de cette maiſon eſt finie, le bien eſt *libre*. Les chemins ſont *libres*, il n'y a plus de voleurs

leurs en campagne. La mer eſt *libre*, le commerce eſt *libre*.

LIBRE, ſe dit en choſes Morales. Il ne faut pas eſtre *libre* en ſes diſcours, avoir la langue trop *libre*, ſe rendre trop *libre* & familier avec les Grands. Il faut eſtre bien *libre* avec un homme pour luy emprunter de l'argent. Il a un *libre* accés, une *libre* entrée en cette maiſon.

On appelle auſſi un Eſtat *libre*, une Republique gouvernée par des Magiſtrats eſleus par des ſuffrages *libres*. Les Grecs & les Romains ont long-temps eſté *libres*.

On appelle des vers *libres*, non pas ſeulement ceux qui ont des paroles *libres* & deshonneſtes, mais ceux qui ſont de meſure inégale, meſlés de grands & de petits vers, & qui n'obſervent pas la même intercolation des maſculins & des feminins. Les Italiens les appellent *verſi ſciolti*.

On dit proverbialement à ceux qui s'excuſent de faire quelque choſe, Les volontés ſont *libres*.

LIBREMENT. adv. D'une maniere libre. Je vous ay parlé de cette affaire *librement*, franchement. Il ne faut pas parler trop *librement* des Grands, juger ſi *librement* des choſes.

LIC.

LICE. ſubſt. fem. Champs clos, carriere où combattoient les anciens Chevaliers, ſoit à outrance, ſoit par galanterie dans les jouſtes & tournois. On l'appelloit ainſi, parce qu'il eſtoit fermé de pals ou pieux, & de toiles. On a inventé en France les *lices* doubles, afin de faire courir les Chevaliers l'un d'un coſté, & l'autre de l'autre, & afin qu'ils ne ſe puſſent rencontrer que du bout de leurs lances; ce qui eſtoit moins dangereux. Ce Chevalier ſe preſenta pour entrer en *lice*. On dit tant au propre qu'au figuré, qu'un homme fuit la *lice*, quand il évite le combat ou la diſpute.

LICE, ſe dit auſſi d'une ſimple carriere à courre la bague, & à diſputer le prix de la courſe. Du Cange derive ce mot de *licia*, qu'on a dit dans la baſſe Latinité pour des cloſtures de camp, ou de villes, parce qu'on les faiſoit autrefois de cordes entrelacées; ou de *liſta*, *quia campum claudebant inſtar liſtarum panni*.

LICENCE. ſubſt. fem. Congé & permiſſion d'un Superieur. Une fille en contractant mariage procede ſous l'autorité, congé & *licence* de ſes pere & mere. Le Pape, l'Abbeſſe donnent *licence* à une Religieuſe de ſortir de ſon Couvent pour aller aux eaux. L'Italien dit à tout propos, *con licenza*, c'eſt à dire, avec voſtre permiſſion.

LICENCE, ſe dit auſſi de l'abus de ces permiſſions qu'on éténd au de-là de leur intention; ou de la liberté qu'on prend de ſoy-même. Vous prenez un peu trop de *licence*. On ſouffre dans les vers quelques *licences* poëtiques. Les Peintres prennent auſſi des *licences*, quand ils font quelques traits qui ſont contre les regles de leur art. Ce libertin prend la *licence* de gloſer ſur l'Eſcriture, de l'interpreter à ſa mode. C'eſt une choſe horrible qu'une ville abandonnée à la *licence* du ſoldat. Ce deſordre eſt toleré par l'abus & la *licence* du ſiecle.

LICENCE, eſt auſſi le ſecond degré qu'on prend dans les Univerſités, tant en Theologie qu'en Droit & en Medecine, qui met au deſſus du Bachelier, & au deſſous du Docteur. Les eſcoliers de Droit vont prendre leurs *licences* à Orleans, à Bourges. Il faut communiquer ſes *licences* pour eſtre receu Advocat.

LICENCE, en Sorbonne, eſt un temps de deux années que les Bacheliers paſſent à aſſiſter aux actes, & a y diſputer pour ſe mettre en eſtat d'eſtre receus Docteurs. Il eſt entré en *licence* de cette année. Ils ſont tant de cette *licence*. Il y a auſſi de ces *licences* en la Faculté de Medecine.

LICENCIEMENT. ſubſt. maſc. Qui ne ſe dit gueres que des troupes & des ſoldats à qui on donne congé. Quand la paix eſt publiée, on fait le *licenciement* des troupes.

LICENTIER. verb. act. Donner congé à des troupes. Le Roy a *licencié* ſon armée. On a deſarmé les vaiſſeaux, & *licencié* les matelots.

LICENTIER, ſignifie auſſi, Prendre de ſoy-même des libertés. Il ne ſe faut pas *licencier* à parler des Grands, à ſe familiariſer avec eux. Les ſoldats dans cette ville ſe ſont *licentiés* à toutes ſortes de deſordres.

LICENTIER, ſignifie auſſi, Donner le degré de licence. On a *licencié* cet eſcolier à Orleans. Cet autre s'eſt fait *lecentier* à Poitiers.

LICENCIÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

LICENCIÉ. ſubſt. maſc. Celuy qui a obtenu le degré de la licence. Preſque tous les Officiers de Judicature d'Eſpagne ne ſont connus que ſous le nom de *Licenciés*.

LICENCIEUX, EUSE. adj. Qui prend trop de liberté & de licence. Ce jeune homme eſt *licencieux* en paroles, il dit des choſes trop hardies, ſales ou impies, trop *licencieuſes*. Il méne une vie libertine & *licencieuſe*.

LICENCIEUSEMENT. adv. D'une maniere trop libre, ou dereglée. Le Commiſſaire eſt allé dans une telle maiſon, parce qu'on y vivoit trop *licencieuſement*.

LICITATION. ſ. f. Action qu'on pourſuit contre des coproprietaires d'un heritage poſſedé par indivis, afin que la proprieté en appartienne à un ſeul, en rembourſant ou deſdommageant les autres; ou afin que chacun obtienne la part qui luy appartient en ſon juſte prix & valeur, ſuivant qu'il ſera eſtimé ou enchery en Juſtice. La *licitation* ſe peut faire à l'amiable ſur des eſtimations faites par experts convenus, ou à la rigueur en Juſtice par des encheres & une adjudication dans les formes.

LICITE. adj. m. & f. Qui eſt permis par les loix divines & humaines. Le trafic ne ſe doit faire qu'à des conditions honneſtes & *licites*. L'intereſt d'une rente n'eſt *licite* qu'au taux du Roy.

LICITEMENT. adv. D'une maniere licite & permiſe. Les Preſtres peuvent prendre *licitement* quelque retribution pour leurs Meſſes, ſelon la taxe de leur Dioceſain.

LICITER. v. act. Pourſuivre une action de licitation en Juſtice. Ces coheritiers ſe brouilloient toûjours dans le partage des loyers d'un maiſon commune, ils ont eſté contraints de la *liciter* entre eux, ou de la faire *liciter* en Juſtice.

LICITÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

LICORNE. ſ. f. La *licorne* ſe trouve ſeulement dans l'Afrique. Son vray pays eſt dans la Province d'Agoas au Royaume des Damotes en Ethiopie. C'eſt un animal fort craintif qui ſe retire dans les bois, & qui pourtant ſe haſarde quelquefois à venir dans la plaine. Il a une corne blanche au milieu du front de cinq palmes de longueur, telles qu'on les depeint icy. Il eſt de la grandeur d'un cheval de la mediocre taille, d'un poil brun tirant ſur le noir, ayant le crin court & peu fourni & noir, auſſi-bien que ſa queuë. Le Pere Lo-

bo dans ſes Voyages rapporte pluſieurs témoignages de gens qui en ont vû, & c'eſt ainſi que la deſcrit Vincent le Blanc dans ſon Voyage d'Afrique: mais cet Auteur eſt fort ſuſpect, auſſi-bien qu'André Thevet, qui eſcrit que le Roy de Monomotapa le ména à la chaſſe de la *licorne*, qui eſt frequente, dit-il, en ſon Royaume; & qu'il luy fit preſent de deux cornes de *licorne*, qu'il rapporta en France, dont il en donna une au Roy, qui eſt celle qu'on voit à preſent au Treſor de St. Denis: & il croit qu'elle vient des dents d'élephant travaillées par les Ouvriers. Il y en a une fort groſſe à Strasbourg de ſept à huit pieds, qui eſt tortillée. Toutes celles du Treſor de Veniſe ſont differentes. Pline dit que le premier qui a eſcrit de la *licorne*, eſt un nommé Cteſias, qu'Ariſtote dit eſtre un Auteur fort ſuſpect. Elian n'en parle qu'en doutant. André Marin docte Medecin de Veniſe, a fait un Traité de la fauſſe opinion de la *licorne*. Les autres Auteurs qui en ont eſcrit ſont Philoſtrate & Solin, Æneas Sylvius qui eſt le Pape Pie II., Marc Paul Venitien, Aloeſius Cadamuſtus, Louis de Berthame en ſon Voyage d'Ethiopie, Cardan, Geſner, Garcias Abhorto, &c. Les uns diſent qu'elle reſſemble à un cheval ou poulain, les autres à un aſne, les autres à un cerf ou à un bouc par ſa barbe, les autres à un élephant, les autres à un rhinoceros, les autres à un levrier. Munſter & Thevet diſent que c'eſt un amphibie vivant dans l'eau & ſur terre, & que ſa corne eſt mobile ſelon la volonté de l'animal. D'autres diſent que ſa force conſiſte en ſa corne; & que quand elle eſt pourſuivie par les Chaſſeurs, elle ſe precipite du haut des rochers, & tombe ſur ſa corne, qui ſoûtient tout l'effort de ſa chûte, en ſorte qu'elle ne ſe fait point de mal. Enfin tous les Auteurs rapportent differemment la figure & la couleur tant de l'animal que de ſa corne & de toutes ſes parties. C'eſt pourquoy les plus ſenſez tiennent que c'eſt un animal fabuleux. Les Latins l'ont appellé *unicornis*, & les Grecs *monoceros*. Mais on a trouvé aux Indes pluſieurs animaux qui n'ont qu'une corne, comme vaches, taureaux, chevaux, aſnes, cheures, daims, &c. La Peyrere en ſa Relation de Groenland dit que ce qu'on croit corne de *licorne* eſt une dent d'un gros poiſſon nommé par les Iſlandois *narwal*, & dans d'autres lieux *rohart*, qui ſe trouve dans la Mer Glaciale, qui a fourny abondance de ces cornes dans les cabinets des curieux. Même Charras dans ſa Pharmacopée ſe vante d'en avoir une qui ſurpaſſe en longueur & en groſſeur celle du Treſor de St. Denis. Cette corne ſort du milieu du devant de la maſchoire ſuperieure de ce grand poiſſon, où elle a environ un pied de long de racine auſſi groſſe que la corne même. Elle luy ſert même d'arme & de deffenſe pour attaquer les plus groſſes baleines, & il la pouſſe avec tant d'impetuoſité, qu'il en peut percer un fort gros vaiſſeau. Paul Louïs Sachſius Medecin fait la deſcription d'un Monſtre marin qu'il appelle *unicorne* ou *monoceros*, qui eſt une eſpece de baleine qui vit de cadavres, qu'on peſche ſûr les coſtes d'Iſland & Groenland, dont la corne eſt la ſeule dent qu'il a en la machoire ſuperieure, qui eſt tournée, canelée, & terminée en pointe. Celle que vit cet Auteur eſtoit de 9. pouces de long.

Les Anciens ont creu que la corne de la *licorne* ſert de contrepoiſon; & qu'elle la trempe dans l'eau pour l'eſpurer, quand elle veut boire. Sa rareté fait qu'on luy attribue pluſieurs vertus dans la Medecine. Mais il eſt conſtant, comme l'a fort bien prouvé Ambroiſe Paré, que c'eſt une pure charlatanerie; & il dit qu'il a experimenté que toutes les vertus qu'on luy attribuë ſont fauſſes, quoy que les Marchands ayent mis ſon prix ſi haut, qu'un Allemand en vendit une douze mille eſcus au Pape, au rapport d'André Bacci Medecin de Florence; & que dans les boutiques la livre de 16. onces ait eſté venduë juſqu'à 1536. eſcus en un temps ou le même poids de l'or n'en valoit que 148. Le Conciliateur dit que la *licorne* ſuë en preſence du rapellus, ou d'une vipere, ou d'un fiel de leopard: ce qu'elle ne fait point en preſence des autres poiſons. Mais cela eſt encore fabuleux.

La *licorne*, en termes de Blaſon, ſe repreſente paſſante, quelquefois rampante: & lors qu'elle eſt en cette action, on l'a dit *faillante*.

LICOU, ou *Licol*. ſubſt. maſc. Une teſtiere montée d'une longe de cuir pour attacher les chevaux, mulets, ou autres beſtes au ratelier, quand on les a desbridées. On fait les *licous* de chevaux, de cuir de Hongrie; Ceux des aſnes ou des chevaux de loüage de ſimple corde.

LICOL, ſe dit auſſi de la corde qui ſert à eſtrangler les pendus. Ce mot vient *à ligando collo*, comme qui diroit, *lien du col*.

LICTEUR. ſ. m. Miniſtre des Magiſtrats Romains, qui marchoit devant eux, portant des haches enveloppées dans des faiſſeaux de verges. Les Conſuls avoient douze *Licteurs*. Les Proconſuls & autres en avoient ſeulement ſix. Ils eſtoient preſts à deſlier leurs faiſceaux, ſoit pour foüetter, ſoit pour trencher la teſte aux condamnez. Romulus fut le premier qui les inſtitua, comme témoigne Plutarque. Ils ſont ainſi appellez *à ligando*, parce qu'ils lioient les pieds & les mains des condamnez avant l'execution.

LIE.

LIE. ſubſt. fem. La partie la plus craſſe, la plus groſſiere du vin, de l'huile, & des autres liqueurs. En Medecine on l'appelle le *ſediment*. On fait du tartre avec de la *lie* de vin bruſlée. La *lie* ſert à eſcurer la vaiſſelle. On chante en débauche,

Tombeau de la melancholie,
Je te boiray juſqu'à la *lie*.

LIE, ſe dit figurément en Morale, de ce qui eſt vil & abjet. La *lie* du peuple, eſt la commune populace qui n'a ni honneſteté, ni éducation. La *lie* du Parnaſſe, ſe dit des Poëtes du dernier rang, & des plus mépriſables. Ce mot vient de *limus*, comme qui diroit *limon* de vin. D'autres le derivent de *Lyeus*, qui eſt un des ſurnoms de Bacchus. Du Cange dit qu'il vient de *lia*, mot de la baſſe Latinité ſignifiant la même choſe.

On dit proverbialement, Faire *chere lie*, pour dire, Faire grande chere. C'eſt un vieux mot adjectif, qui ſignifie *joyeux*. Faire un tronçon de *chere lie*. Ce mot vient de *lieſſe*, & celuy-cy de *latitia*.

LIEGE. ſubſt. maſc. Grand arbre qui vient dans les lieux ſablonneux, & qui eſt une eſpece d'yeuſe ou de cheſne verd, qui luy reſſemble en fruit & en feuilles, & qui ne croiſt pas du tout ſi haut. Il n'en croiſt point en France ni en Italie. Il a pourtant ſes feuilles plus courtes que l'yeuſe, & elles vont en arrondiſſant. Cet arbre ne meurt point quand il eſt depouillé de ſon écorce, comme font

tous

tous les autres. On ſe ſert de la ſeconde eſcorce qui eſt fort legere, pour mettre ſous des pantoufles & des patins. Quelques-uns croyent que l'yeuſe eſt le *liege* femelle. Son bois eſt dur, & propre à baſtir, & ne ſe corrompt point par le temps. Pline dit qu'il produit un gland leger & pongieux qui ne vaut rien. On dit pourtant que les cochons dont on fait les jambons de Bayonne ſont nourris de ce gland. En Latin *ſuber*. Quelques-uns derivent le mot de *liege* de *levis*, à cauſe de ſa legereté.

LIEGE, ſe dit particulierement de la ſeconde écorce de ce bois qui nage ſur l'eau. Les filets des Peſcheurs ne ſont ſuſpendus ſur l'eau que par les *lieges* qui y ſont attachés. Il y a une eſpece de *liege* d'Angleterre, qui eſt un bois ſerré & moins poreux que le *liege* commun qui eſt merveilleux pour faire des bouchons de bouteille, où l'on peut mettre ſûrement du vin ſans craindre qu'il s'évente.

On appelle *patenoſtres de liege*, les morceaux de *liege* que les Peſcheurs attachent à leurs filets pour les tenir ſuſpendus dans l'eau par le haut. Ils appellent *lieger* un filet, quand ils le garniſſent de ces patenoſtres.

LIEN. ſubſt. maſc. Ce qui joint enſemble, attache, & unit des choſes enſemble. On bat le ſégle ſur un poinçon pour faire des *liens* de gerbes, pour avoir des pailles entieres & longues. Les bottes de foin ſont moins eſtimées quand elles n'ont que des *liens* de paille.

LIEN, ſe dit auſſi des chaiſnes, des menottes, & autres fers avec quoy on attache les captifs, les galeriens, & les priſonniers. Les pauvres eſclaves d'Alger ſont chargés de liens, languiſſent dans les *liens*. On a ſauvé un tel des Corſaires, on a rompu ſes *liens*. La Feſte de St. Pierre aux *Liens*, eſt celle qu'on celebre le premier jour d'Aouſt en memoire du miracle rapporté dans les Actes, Chap. 12. par lequel l'Ange du Seigneur briſa deux *liens* dont l'Apoſtre eſtoit chargé par la cruauté d'Herodes, & il le mit en lieu de ſeureté.

LIEN, ſe dit auſſi chez les Artiſans, de toutes les pieces qui ſervent à lier & aſſembler. Les Charpentiers font des *liens* de pieces de bois qui ſont engagées les unes dans les autres par des tenons, mortaiſes, & chevilles, comme celles qui lient les pieux des arches des ponts de bois, les faiſtes ou ſoûfaiſtes des combles. On le dit auſſi des pieces qui ſervent à lier & à ſoûtenir les grues & engins. Les Charrons attachent leurs fleſches avec pluſieurs *liens* de fer.

LIEN, ſe dit figurément en choſes mórales & ſpirituelles. Le *lien* conjugal eſt le Sacrement de Mariage. La bonne chere eſt un *lien* d'amitié. Les loix ſont le *lien* de la ſocieté civile. Le feu en hyver eſt un *lien* de converſation. Les *liens* du corps & de l'ame ſont imperceptibles. Les amoureux ne parlent que de leurs *liens*, de leurs chaiſnes, de leur captivité.

On dit proverbialement, On n'eſt pas eſchappé quand on traiſne ſon *lien*.

LIENTERIE. ſubſt. fem. Terme de Medecine. C'eſt une eſpece de flux de ventre provenant d'une intemperie du ventricule, & qui conſiſte en une trop haſtive dejection des viandes avant qu'elles ſoient digerées, lors quelles ſortent preſque de même qu'on les a priſes. Ainſi c'eſt une maladie de l'eſtomac, & non pas de l'inteſtin, quoy que quelques-uns diſent qu'il y en a de deux ſortes; l'une qui procede de la debilité de la vertu retentrice de l'eſtomac; l'autre de l'irritation de l'expultrice, qui ſe fait par l'abondance ou l'acrimonie des humeurs. Ce mot vient du Grec *lienteria*, *quaſi leiotis ton enteron*, c'eſt à dire, *poliſſeure des inteſtins*, qui eſt la cauſe que les excrements en coulent incontinent dehors.

LIER. verb. act. Joindre avec un lien pluſieurs choſes enſemble. On *lie* les balots avec des cordes; les gerbes, le foin avec de la paille; les fagots avec des hares; des maſts, des machines avec des bandes de fer; des tonneaux avec des cercles, des perches avec de l'oſier.

LIER, ſignifie quelquefois ſimplement, Noüer, arreſter quelque choſe, *Liez* vos ſouliers avec des rubans. Quand on *lie* la jambe trop ſerrée, il y reſte une marque. On *lie* les veines & les arteres en pluſieurs operations de Chirurgie. On *lie* les vignes à des eſchalas.

LIER, ſignifie auſſi, Captiver, oſter la liberté du mouvement des membres du corps. On a mené cet homme les pieds & poings *liés*, il eſtoit *lié* & garrotté. Il a perdu l'eſprit, il eſt fou à *lier*. Les Triomphateurs menoient les Princes *liés* à leur char. *Liez* voſtre cheval à cet arbre, afin qu'il ne s'eſchape.

LIER, ſe dit auſſi en parlant des choſes onctuenſes & gluantes qui attachent les corps les uns aux autres. Le pouzzol eſt le meilleur ciment pour *lier* les pierres. La colle forte *lie* les pieces de bois enſemble. On a *lié* ces deux pavillons par une galerie, par une platteforme. On *lie* une muraille avec une autre par des pierres d'attente. On dit auſſi en cuiſine, Faire une ſauce *liée*, pour dire, la faire eſpaiſſe, moins coulante.

LIER, ſignifie encore, Brider, obliger quelqu'un à certaines conditions, en ſorte qu'on ne s'en puiſſe deffendre. Les hommes ſe *lient* par leurs ſermens. Corneille a fait dire à Cinna,

Un ſerment execrable à ſa haine me *lie*.

Une ſaiſie, une ſubſtitution *lient* les mains d'un debiteur, d'un uſufruitier. Les deffenſes de la Cour ont *lié* les mains à ce Juge inferieur. Je l'ay bien *lié* & bridé par les clauſes de ce contract. Un donataire entre vifs ſe *lie* les mains, ne peut plus diſpoſer de ſon bien. La collation, quoy qu'invalide, d'un Collateur ordinaire *lie* les mains du Pape, luy oſte le droit de prevention. On dit auſſi, qu'un homme eſt *lié*, quand il eſt ſacré, ou lors qu'il eſt marié. On dit auſſi, qu'un Orateur a bien *lié* ſon diſcours, quand il l'a diſpoſé dans un ordre naturel avec des tranſitions fort delicates, quand ſa ſuite eſt fort naturelle. On dit auſſi, qu'Euclide a *lié* merveilleuſement les propoſitions de Geometrie. On dit auſſi, qu'un Eſcrivain *lie* bien ſes lettres, quand il les joint enſemble par des traits fort deliés.

LIER, en termes de Fauconnerie, ſe dit lors que le faucon enleve en l'air ſa proye dans ſes ſerres; ou lors que l'ayant aſſommée, il la *lie* & la tient à terre. A l'égard de l'autour, on dit *empieter*. On dit auſſi, quand deux ou trois oiſeaux ſe font compagnie pour pourſuivre le heron, ou autre gibier, qu'ils le *lient*, parce qu'ils le ſerrent de ſi prés, qu'ils ſemblent quaſi le *lier* & tenir dans leurs ſerres.

LIER, ſe dit figurément en choſes ſpirituelles & morales. JESUS-CHRIST a donné à ſon Egliſe le pouvoir de lier & de délier les pechés, elle *lie* par des excommunications & cenſures. Le mariage *lie* enſemble les conjoints. Les alliances *lient* les familles. La Police, les Loix *lient* enſemble les peu-

peuples. L'intereſt *lie* les Societés. La conformité d'humeurs *lie* les amis.

On dit auſſi en ce ſens, *Lier* commerce, correſpondance; *lier* converſation, entrer en diſcours; *lier* partie, pour dire, Convenir du jour & des conditions où on doit ſe divertir enſemble, joüer, voyager, ou ſe battre.

On dit proverbialement à ceux qui heſitent à entrer dans une maiſon, Entrez, nos chiens ſont *liés*.

LIÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. Joüer en deux parties *liées*, pour dire, qu'il en faut gagner deux tout de ſuitte.

LIÉ, en termes de Blaſon, ſe dit des cercles de tonneaux, quand l'oſier qui les tient eſt d'un autre eſmail. Il portoit de pourpre à un cercle d'or *lié* de ſable.

LIÉ, ſe dit auſſi de ce qui eſt joint, reſſerré, attaché & accouplé par un lien, cordon ou ruban. Il portoit de gueule à la gerbe d'or *liée* de champ.

LIERNE. Terme de Charpenterie. C'eſt une piece de bois qui ſert à faire les planchers en galetas, & qui s'aſſemble d'un poinçon à l'autre au deſſous des faiſtes.

LIERRE. ſ. m. Plante reptile qui s'attache ſur les arbres ou ſur les murailles, parce qu'elle ne peut ſe ſoûtenir toute ſeule. Il y a du *lierre* blanc qui porte un fruit blanc, & un autre noir qui porte un fruit noir ou jaune: & cette derniere eſpece eſt appellée *diony ſia*. Le *lierre* qui s'attache aux murailles & aux arbres ne porte point de fruit, mais de petits tendrons ou filets fort deliez: Matthiole l'appelle *helix* ou *clavelé*. Il a de petites feuilles anguleuſes. Il y a d'une infinité de ſortes de *lierre*: Il fleurit ſur la fin d'automne, & ſes fleurs ſont mouſſuës & paſles, d'où en hyver ſortent des grappes & raiſins un peu plus grands que ceux du troeſne, verds du commencement, & noirs en maturité. Il y a auſſi un *lierre* terreſtre qui traiſne fort loin par terre par petites cordes quarrées, d'ou ſortent des feuilles rondes, creſpuës & dentelées. Sa fleur eſt petite, & tire ſur le pourpre, & ſort au mois d'Avril du lieu même d'où ſortent les feuilles, que les Medecins appellent *aſclepias*. Il y a auſſi des *lierres* gros comme des arbres, qu'on appelle *hedera arborea*. Le *lierre* mange les murailles neuves, & ſoûtient les vieilles. La feüille de *lierre* eſt attractive, on s'en ſert pour faire purger les cauteres. Le *lierre* eſt dedié à Bacchus, de ſorte qu'on en fait des bouchons de taverne, pour monſtrer qu'il y a du vin à vendre. On met auſſi des feſtons de *lierre* avec de l'oripeau, pour orner le portail d'une Egliſe où on fait quelque ſolemnité. Ce mot vient de *hedera* Latin, qui ſignifie la même choſe; & en François on a joint le mot avec l'article.

LIESSE. ſ. f. Vieux mot qui ſignifioit autrefois, Joye, ſanté, proſperité. Il eſt revenu de ſon voyage, on l'a reçeu en grande *lieſſe*. Il ne ſe dit plus guere qu'en cette phraſe, Noſtre-Dame de *lieſſe*. Ce mot vient de *latitia*.

LIEU. ſ. m. L'ancienne Philoſophie le definit ainſi: Surface premiere & immobile d'un corps qui en environne un autre. C'eſt, pour parler plus clairement, un eſpace dans lequel un corps eſt placé. Le mouvement fait que les corps changent de *lieu*, vont d'un *lieu* à un autre; ils ne peuvent eſtre en deux *lieux* que ſucceſſivement. Chaque corps occupe ſon *lieu*.

LIEU, ſe dit auſſi de l'endroit deſtiné à placer quelque choſe, ſoit par nature, ſoit par art. Dieu a rangé tous les Eſtres en un *lieu* convenable. La terre, les corps graves, ſont dans le *lieu* le plus bas, le plus profond. Chaque choſe eſt dans ſon *lieu* naturel, quand elle eſt dans ſon élement. Un *lieu* éminent, inacceſſible. Il faut ranger chaque choſe en ſon *lieu*. Elle viendra en ſon *lieu*, en ſon rang, ſe fera en temps & *lieu*.

On diſtingue en Aſtronomie le vray *lieu* d'un aſtre, de ſon *lieu* apparent. Le vray *lieu* eſt le point du Firmament où on le verroit; ſi on eſtoit au centre de la terre; le *lieu* apparent eſt celuy où il paroiſt en le regardant de deſſus la terre: ce qui cauſe ſa parallaxe, qui n'eſt autre choſe que l'arc du Firmament compris entre le vray *lieu* & l'apparent.

LIEU, ſe dit en particulier d'un endroit fixe & determiné qu'on veut marquer & diſtinguer des autres. Cet homme a voyagé en divers *lieux*, pour dire, en divers pays, en diverſes contrées. Les mines de Raolconda ſont les *lieux* où on trouve les diamants. Il a fait le voyage de Syrie pour viſiter les Saints *Lieux*. Kirker a fait un bel Ouvrage des *lieux* ſouſterrains, qu'il appelle *mundus ſubterraneus*. C'eſt le Seigneur, ou la Dame du *lieu*, du village. C'eſt la couſtume du *lieu*, du pays. On appelle auſſi *Chef-lieu*, le principal manoir d'une Seigneurie, où on eſt obligé de porter la foy & hommage.

LIEU, ſe dit auſſi d'une maiſon particuliere ou à la ville, ou à la campagne. Cette femme fait nourrir ſon enfant ſur le *lieu*, c'eſt à dire, dans ſa maiſon. On a fait une deſcente ſur le *lieu*. On a viſité les *lieux*, on a veu l'eſtat des *lieux*. On luy a donné la clef des *lieux*. Il eſt obligé de vuider les *lieux* dans tel temps. Il y a un *lieu* de plaiſance en un tel endroit, on en peut faire un beau *lieu*, un joly *lieu*. Il y a bien du *lieu*, du logement dans cette maiſon.

On appelle dans les Couvents les *lieux reguliers*, ceux qui ſont dans la cloſture de Monaſtere, qui ſervent à la Communauté, comme Dortoir, Refectoire, Chapitre, Cloiſtre; à la diſtinction des baſſecours, offices & *lieux* deſtinez pour la ſubſiſtance de la maiſon.

On appelle dans une maiſon, les *lieux ſecrets*, les *lieux communs*, ou abſolument les *lieux*, ceux qui ſont deſtinez pour la deſcharge du ventre.

LIEU, ſe diſtingue auſſi par les privileges qui luy ſont attribuez par ſa deſtination à divers uſages. L'Egliſe eſt un aſile, un *lieu* de franchiſe, c'eſt un *lieu* ſacré. Le reſpect du *lieu*. Le Palais eſt le *lieu* où on rend la juſtice. Les Hoſpitaux ſont des *lieux* pieux. Les jeux de Paulme ſont des *lieux* de recreation. On appelle auſſi les *lieux* de deſbauches, de vilains *lieux*, des *lieux* publics; & ironiquement des *lieux* d'honneur. La Greve eſt le *lieu* où on execute les gens condamnez au ſupplice.

En terme de Manege, on dit qu'un cheval porte en beau *lieu*, quand il ſoûtient bien ſon encoulure, quand il tient ſa teſte levée.

En termes de guerre, on appelle *lieu d'aſſemblée*, le quartier aſſigné pour un rendez-vous de trouppes. On appelle auſſi le *lieu d'honneur*, le premier rang où on combat, la tren[illegible], & tous les *lieux* où il y a du danger à courir, de la gloire à remporter.

LIEU, ſe dit figurément en choſes ſpirituelles & morales. En Logique, en Rhetorique, on appelle *lieux*, certaines claſſes & diſtributions des qualitez ou circonſtances des choſes, qui ſont les ſources des arguments. C'eſt dont traitte Ariſtote en

ſes Livres des Topiques. Tout l'art de Raimond Lulle ne conſiſte qu'en la diſtribution dans pluſieurs *lieux* ou cellules des choſes qu'il évacuë l'une aprés l'autre pour épuiſer tout ce qu'on peut dire ſur un ſujet.

C'eſt en ce ſens que *lieu* ſignifie *raiſon*, & *moyen*. Il y a *lieu* de croire cette propoſition par telle & telle raiſon. J'ay *lieu*, j'ay occaſion de vous ſervir par tels & tels moyens. Il y a *lieu* d'eſperer quelque choſe de bon de ce jeune homme.

On dit dans le même ſens, En premier *lieu*, en ſecond *lieu*, en troiſiéme *lieu*, quand on diviſe ſes raiſons, les points de ſes matieres en pluſieurs articles, pour les traitter methodiquement & l'un aprés l'autre.

LIEU, ſe dit auſſi des ſentences & edits notables des Anciens, & des choſes les plus remarquables qu'on extrait des Livres: & c'eſt en ce ſens qu'on appelle *lieux communs*, les recueils qu'on fait des plus beaux paſſages des Auteurs. Voilà un *lieu* ſingulier de St. Auguſtin. Cette deciſion ſe trouve en un *lieu* eſtranger, traittée hors de ſon ſujet. Le Polianthea eſt un grand recueil de *lieux communs*. Lycoſthene a fait des *lieux communs* d'Apophthegmes & de ſimilitudes. Zuinger les a augmentez, & en a fait pluſieurs Tomes.

En termes de Geometrie, on appelle *lieux*, les diverſes manieres de faire des demonſtrations. Il y en a qui ſe font par les *lieux* plans, qui ſont les plus ſimples, à ſçavoir par la ligne droite & la circulaire. Les ſecondes par les *lieux* ſolides, qui ſe font par la ſection d'une ſuperficie conique & de ſes ſections, comme ſont la parabole, l'ellypſe & l'hyperbole. Les troiſiémes ſont appellées des *lieux* lineaires engendrez par deux mouvements impliquez, comme ſont les conchoïdes, les ſpirales & les quadratrices.

LIEU, ſe dit auſſi des places & rangs d'honneur qui ſont eſtablis dans la Republique, ou dans l'opinion des hommes. Le Preſident tient le premier *lieu* dans ſa Compagnie. Le haut bout de la table, le haut du pavé, la droite, ſont les *lieux* les plus honnorables. Archimede tient le premier *lieu* chez les Geometres. On dit auſſi, qu'on tient une choſe de bon *lieu*, pour dire, de bonne part, de gens qualifiez, ou éclairez.

LIEU, ſignifie auſſi, Origine, extraction, maiſon, famille; & en ce ſens on dit qu'un homme vient de bon *lieu*, ou de bas *lieu*, ſelon qu'il eſt de bonne, ou de baſſe naiſſance; qu'il fait l'amour en bon *lieu*; qu'il eſt allié en bon *lieu*, pour dire, à une maiſon noble & riche; qu'il porte en bon *lieu*, quand il a des deſſeins eſlevez, nobles & genereux.

En termes du Palais, on dit qu'un Creancier eſt ſubrogé au *lieu* & place d'un autre dont il a ceſſion, pour dire, qu'il eſt en ſes droits & hypotheques; qu'il a eſté colloqué au premier, au ſecond *lieu*, dans un ordre de creanciers, ſur la diſtribution de quelques deniers.

AU LIEU. adv. A la place. Quand on revoque un Procureur, on eſt obligé d'en conſtituer un autre *au lieu* de luy. Donnez moy une telle ſomme, *au lieu* de la charge que vous me vouliez donner. Cet Officier a prié ſon camarade de ſervir ſon quartier *au lieu* de luy. On l'a mis priſonnier *au lieu* d'un autre.

Il ſignifie auſſi, Bien loin. *Au lieu* de l'accuſer, je le loue de ce qu'il a fait. Un bon Chreſtien doit rendre le bien, *au lieu* du mal; *au lieu* de ſe venger, doit aimer ſon ennemy.

On dit proverbialement, qu'un homme n'a ni feu, ni *lieu*, pour dire, qu'il eſt gueux, vagabond, ſans domicile. On diſoit autrefois, Sans feu ni *lieu*. On dit Poëtiquement, Ces bas *lieux*, pour ſignifier la terre, le bas monde. On dit auſſi, qu'on a mis quelqu'un en *lieu* ſeur, pour dire, en priſon.

LIEU, eſt auſſi le nom qu'on donne à un poiſſon de mer, où on remarque comme une choſe extraordinaire, qu'il a 440. pancreas. Voyez *Pancreas*.

LIEUE. ſubſt. fem. Meſure des grandes longueurs des terres, des chemins. Elles ſont differentes ſelon les nations. En general on les eſtime à une heure de chemin. Voyez la reduction des *lieuës* de la plus-part des Provinces de l'Europe au pied Romain ſur le mot de *mille*. En Juſtice les delais des aſſignations des voyages qu'on taxe ſont reglés à dix *lieuës* par jour. Un degré du Ciel repond à 15. *lieuës* d'Allemagne ſur la terre, ou à 20. *lieuës* de France. Le demi-diametre de la terre eſt de 1500. *lieuës*. Une poſte doit eſtre ordinairement de deux petites *lieuës*, ou d'une bonne & grande *lieuë* & demie. La *lieuë* du Moulin Bannal, ou Bannier, eſt reglée à deux mille pas, dont chacun eſt de cinq pieds. En Bourgogne la *lieuë* contient 50. portés, c'eſt la chaiſne d'un Arpenteur, la portée 12. cordes, la corde 12. aunes, l'aune 2. pieds & demy, & le pied 12. pouces.

On dit hyperboliquement, cent *lieuës*, pour marquer une fort grande diſtance. Je voudrois que cet eſcornifleur fuſt à cent *lieuës* de moy. Il a deſſein de me porter une eſtocade, je le voy venir de cent *lieuës*. Vous ne trouverez par ſon pareil d'icy à cent *lieuës*. Vous croyez que cet homme vous eſcoute, ſon eſprit eſt à cent *lieuës*. Vous croyez avoir deviné le mot de cet enigme, vous en eſtes encore à cent *lieuës*.

LIEUë, ſe dit proverbialement en ces phraſes. On dit d'un homme fort lent, qu'il feroit bien en quinze jours quatorze *lieuës*. On dit auſſi, que par tout pays il y a une *lieuë* de mauvais chemin, pour dire, qu'on trouve par tout des obſtacles, des difficultés. On dit auſſi d'une *lieuë*, qu'elle n'eſt gueres large, mais qu'elle eſt bien longue, quand on ſe plaint qu'elle eſt trop grande. Ce mot vient de *leuca*, ou de *lenga*, qui eſt un vieux mot Gaulois, comme prouve Menage aprés Paſquier par le teſmoignage de St. Jerôme, d'Iſidore, Marcellin, & autres. Du Cange dit auſſi *Leva* dans la baſſe Latinité.

LIEVE. ſ. f. Extraict d'un papier terrier d'une Seigneurie, qui ſert de memoire au Reçeveur pour faire payer les cens & rentes, & autres droits Seigneuriaux. Il contient le nom des terres, les tenanciers, & la qualité de la redevance, ſans eſtre autrement authentique. Les *lievres* anciennes ſervent quelquefois de preuves pour faire de nouveaux terriers, quand des titres ont eſté perdus par guerre, ou par incendie, comme il eſt porté dans l'Edit de Melun en faveur des Eccleſiaſtiques.

LIEUR. ſubſt. maſc. Homme de journée qu'on prend pour lier les gerbes pendant la moiſſon.

LIEURE. ſubſt. fem. Cable d'une charrette qui ſert à lier les fardeaux dont on la charge, comme des balots, des gerbes, & autres choſes ſemblables.

LIGŪRES. Terme de Charpenterie. Ce ſont des pieces de bois courbes par un bout, qui ſervent à eſlever les bords d'un bateau foncet avec les clans.

LIEVRE. ſubſt. maſc. Petit animal qu'on chaſſe

avec

avec des chiens dans les plaines. Il eſt de la taille d'un lapin, mais plus gros. Il a le poil gris, & des oreilles longues & droites. Il n'y a point d'animal ſi timide que le *lievre*. On appelle *bouquet* le maſle du *lievre*, & la femelle *haſe*, qui eſt un mot Allemand ſignifiant *lievre*. Il a la teſte plus courte & plus joſſuë que les autres. Il y a des *lievres* qui ſont tout enſemble maſles & femelles; mais Matthiole combat cette opinion, qui eſtoit d'Archelaus. On dit, Prendre un *lievre* à l'accroupie, lors qu'il eſt le matin à crouppeton, & croupit en terre: ce qu'on appelle autrement *Lievre en forme*. Les *lievres* tiennent d'ordinaire les guerets. Quand il a plû, ils tiennent les friches, ou ſont prés des chemins. Quelques-uns diſent que les *lievres* des Alpes & des montagnes ſont blancs tant qu'elles ſont couvertes de neiges, & qu'aprés ils redeviennent roux comme les autres. Les femelles font leurs petits en des jours differents, à proportion du temps qu'elles ont eſté couvertes. Le membre des maſles eſt ſur leur derriere. Il eſt deffendu aux Juifs de magner du *lievre*. On dit d'un vieux *lievre*, qu'il eſt bien monté, pour dire, qu'il court bien. Les ruſes d'un *lievre*. Le rable d'un *lievre*. Un pied de *lievre* ſert aux Eſcrivains à frotter leur papier, leur parchemin, quand ils l'ont gratté pour empêcher qu'il ne boive. Ce mot vient de *lepos*, ou *lepor*, qui ſe diſent en Grec & en Latin. Ælius Catus vieil Juriſconſulte le derivoit de *levipes*, dont s'eſt moqué Varron.

LE LIEVRE MARIN, eſt un poiſſon venimeux qui naiſt en la mer & aux eſtangs fangeux. Elian dit qu'il reſſemble à un limaçon hors de ſa coquille, qui a la couleur du poil d'un *lievre* de terre; & qu'il a à la teſte un trou par où il fait ſortir une chair molle, qu'il retire quand il veut. Paul Eginette, Pline, Galien, & Nicandre diſent que ſi une femme groſſe le regarde, elle vomira & avortera. Son contrepoiſon eſt du lait d'aſneſſe avec du vin cuit, ou la decoction de mauves. Il a une puante odeur, & ne ſe tient qu'en fange & bourbier. Sa teſte eſt fort difforme, & il paroiſt comme une groſſe piece de chair ſans os, qui reſſemble au *lievre* ſeulement en ſa couleur. Il a la bouche ſur le dos comme la ſeche, plus petite & plus tortuë. Il a deux cornes molles comme les eſcargots. Ceux des Indes ſont plus grands, & ont le poil plus rude, mais on ne les prend jamais vifs. C'eſt un poiſſon ſemblable au glaugio ou petit calemar. Matthiole. Le *lievre marin* eſt un poiſon ennemy du poulmon, comme les canthariides de la veſſie, & la ciguë du cerveau. Ceux qui ont mangé du *lievre marin* ont en horreur toute ſorte de poiſſon.

On appelle *bec de lievre*, Celuy qui a la levre de deſſus fenduë.

DORMIR DE LIEVRE. C'eſt, Dormir les yeux ouverts: & *memoire de lievre*, c'eſt celle qui ſe perd en courant.

LIEVRE, ſe dit proverbialement en ces phraſes. On dit, que le *lievre* revient toûjours à ſon giſte, pour dire, que toſt ou tard on attrapera un homme à une maiſon certaine. On dit à la Chaſſe, Avoine pointant, *lievre* giſant, car alors les *lievres* tiennent les avoineries. On dit qu'un homme a levé le *lievre*, lors qu'il a deſcouvert quelque ſecret, qu'il a ouvert quelque bon advis qu'on examine. On dit auſſi, Prendre le *lievre* au colet, prendre le *lievre* au corps, pour dire, Prendre une affaire de bon biais, donner la deciſion d'une queſtion. On dit auſſi, C'eſt là où giſt le *lievre*, pour dire, où eſt le fin, le ſecret d'une affaire. On dit auſſi d'un deſſein qui doit eſtre ſecret, & dont on parle avant l'execution, que c'eſt vouloir prendre le *lievre* au ſon du tambour. On dit auſſi, Qui chaſſe deux *lievres*, n'en prend pas un, pour dire, qu'il ne faut pas faire deux choſes, entreprendre deux affaires tout à la fois. On appelle par deriſion, *Chevaliers de lievre* quelques Gentilshommes: ce qui vient de ce que Philippes V. Roy de France, & Edoüard III. Roy d'Angleterre eſtant preſts de ſe livrer bataille, un *lievre* ſe leva prés du camp, qui donna une telle allarme, que quelques Cavaliers de l'arrieregarde vinrent en haſte ſe preſenter au Roy pour le ſecourir, & luy demanderent l'accollade, & d'eſtre faits Chevaliers: mais comme l'allarme ſe trouva fauſſe, on les appella *Chevaliers du Lievre*; & depuis *Gentshommes à lievre*, comme remarque Du Tillet.

LIEUTENANCE. ſubſt. fem. Charge de Lieutenant, ſoit dans la Juſtice, ſoit dans la Guerre, ſoit dans un Gouvernement. Une *Lieutenance* aux Gardes. La *Lieutenance* de Roy d'une telle Province. La *Lieutenance* generale de l'armée, d'un tel Preſidial, &c.

LIEUTENANT. ſubſt. maſc. Officier qui tient le lieu d'un Superieur, qui exerce une charge en ſon abſence, ou qu'il devroit exercer luy-même. Les Baillifs & Senechaux d'épée ont laiſſé uſurper la Juſtice qu'ils devroient rendre eux-mêmes, par des *Lieutenants* qu'ils ont commis pour l'exercer. Le Prevoſt de Paris a ſous luy deux *Lieutenants* Civils, deux *Lieutenants* Criminels, un *Lieutenant* de Police, & deux *Lieutenants* particuliers. Dans les Provinces le Preſident eſt appellé le *Lieutenant* General Civil & Criminel, & ſa femme Madame la *Lieutenante*. Il y a des *Lieutenans* Generaux de la Conneſtablie, des Eaux & Foreſts de l'Admirauté. Il y a auſſi des *Lieutenants* dans preſque toutes les Juſtices tant Royales que Subalternes.

LIEUTENANT CRIMINEL DE ROBBE COURTE, eſt un *Lieutenant* du Prevoſt de Paris qui porte l'épée. Il connoiſt comme les Prevoſts des cas Royaux, & juge preſidialement comme eux, & juge auſſi à la charge de l'appel.

LIEUTENANT, en termes de Guerre, ſe dit de pluſieurs Officiers qui ſervent en differentes qualités.

LIEUTENANT GENERAL DE L'ARMÉE eſt le ſecond Officier qui commande ſous le General un corps de trouppes, un detachement, un quartier, une attaque. Il y a auſſi ſur mer un *Lieutenant* General des armées navales qui commande ſous l'Amiral, & precede les Chefs d'Eſcadre.

LIEUTENANT GENERAL DE L'ARTILLERIE, eſt celuy qui commande tout ce qui regarde le canon & les batteries ſous le Grand Maiſtre.

LIEUTENANT DE ROY, dans une place, eſt le ſecond Officier de guerre d'une ville. Il commande en l'abſence du Gouverneur.

LIEUTENANT COLONEL, eſt dans le Corps de Cavalerie eſtrangere, le premier Capitaine du Regiment. Il le commande en l'abſence du Colonel, & il ſe met à la teſte des Capitaines. Les Dragons ont auſſi un *Lieutenant Colonel*.

LIEUTENANT d'une Compagnie, eſt un Officier crée par le Roy dans chaque Compagnie de Cavalerie, ou d'Infanterie, pour la commander en l'abſence du Capitaine. *Lieutenant* de la Colo-

nelle, eſt le ſecond Officier de la Compagnie Colonelle de chaque Regiment d'Infanterie, qui jouït de la commiſſion de Capitaine. On dit auſſi, Un *Lieutenant* aux Gardes, le *Lieutenant* de la Porte.

On appelle *Capitaine Lieutenant*, les Capitaines des Compagnies d'Ordonnances, ou des Mouſquetaires, dont le Roy eſt le vray Capitaine. On dit auſſi, qu'un Prince a fait des conquêtes par ſes *Lieutenants*, pour dire, par ceux qui ont commandé ſes armées en chef.

En matiere Eccleſiaſtique, on dit que le Pape eſt le *Lieutenant* de Dieu en terre.

LIG.

LIGAMENT. ſubſt. maſc. Terme de Medecine. En ſa plus generale ſignification il ſignifie tout ce qui lie & attache une partie à une autre: auquel ſens les Anciens ont appellé *ligaments*, les membranes, le cuir, la chair, les veines & arteres, comme *ligaments* communs. Mais en ſa plus eſtroite ſignification, c'eſt un corps dur & ferme, laſche neantmoins & flexible, qui enceint, lie & contient les jointures. Il n'a point de ſentiment, & il eſt fort different ſuivant les parties où il fait ſa fonction. Il eſt plus dur que les nerfs, & plus mol que les cartilages. Il ſert à affermir les jointures, & empêcher la diſlocation des os, & même pour les lier, lors qu'ils n'ont point d'articulation enſemble. Il ſert auſſi de couverture aux tendons, & à les ſeparer des muſcles, & à ſoûtenir les entrailles ſuſpenduës, depeur que leur poids ne les faſſe tomber, tels que ſont les *ligaments* du foye, de la veſſie & de la matrice. Ils ſont de differente ſubſtance. Il y en a de durs, de mols, de membraneux, de Nerveux, & de cartilagineux, comme auſſi de differente figure & ſituation. Les uns naiſſent des os, les autres des cartilages, & les autres des membranes. Le *ligament* eſt la partie du corps la plus terreſtre aprés l'os & le cartilage; partant froide, ſeche, dure & inſenſible comme eux.

LIGATURE. ſ. f. Terme de Chirurgie. Bande de drap ou de linge qui ſert aux Chirurgiens pour ſerrer le bras, & faciliter l'operation de la ſeignée.

LIGATURE, eſt auſſi l'art & la maniere de diſpoſer les bandes pour penſer les playes, & faire toutes les operations de Chirurgie. Les Profeſſeurs de Chirurgie font à leurs Eſcoliers des Traittez particuliers des *ligatures*. Quelques-uns ont compté cinq cens ſortes de *ligatures*.

LIGATURE, ſe dit quelquefois des ſortileges qui font ceſſer quelque fonction du corps.

Les Imprimeurs appellent auſſi *ligatures*, des caracteres de plomb qui joignent deux lettres enſemble, comme *ff. ſt. ſi.*

LIGE. adj. m. & f. Vaſſal qui tient une certaine ſorte de fief qui le lie envers ſon Seigneur dominant d'une obligation plus eſtroite que les autres. Ce mot vient d'une ceremonie qu'on faiſoit en rendant la foy & hommage, de lier le pouce au Vaſſal, ou de luy ſerrer les mains dans celles du Seigneur, pour monſtrer qu'il eſtoit lié par ſon ſerment de fidelité, comme diſent Pontanus, Gui, Pape & Upton. Cujas, Vignier & Mr. Bignon croyent que ce mot vient de la même ſource que *leudis* ou *leodis*, qui ſignifioit *leal* & *fidelle*. Mais Du Cange eſt de l'advis de ceux qui croyent que ce mot vient de *litis*, qui eſtoit une eſpece de ſerfs attachez tellement au ſervice de leur Maiſtre à cauſe des heritages ou fiefs qu'ils tenoient de luy, qu'ils eſtoient obligez à luy rendre toutes ſortes de ſervices, comme s'ils eſtoient ſes domeſtiques: & il pretend qu'on diſoit autrefois *litgium ſervitium*, & qu'on eſcrivoit *litge*. Il eſtoit obligé à ſervir ſon Seigneur tant en guerre qu'en jugement, c'eſt à dire, à ſervir d'Aſſeſſeur pour juger les cauſes. Par l'hommage *lige*, le Vaſſal eſtoit obligé de ſervir ſon Seigneur envers tous & contre tous, excepté contre ſon pere. Ce mot eſt oppoſé à l'hommage ſimple, qui obligeoit ſimplement à payer les droits & devoirs ordinaires, & non point au ſervice contre l'Empereur, le Duc ou autre Seigneur ſuperieur: enſorte que l'homme *lige* eſtoit comme donné & dévoüé au Seigneur, & eſtoit entierement ſous ſa puiſſance. Le Seigneur *lige*, eſt le Seigneur prochain & immediat dont on releve nuëment, ligement & à ligence, c'eſt à dire, ſans moyen. Tels eſtoient les hommages que le Roy d'Angleterre a rendus au Roy de France à cauſe de Duché de Guyenne, & les Comtes de Flandres & d'Artois pour leurs Seigneuries.

Homme *lige*, hommage *lige*, fief *lige*, garde *lige*, ſe dit en parlant de l'obligation qu'a le vaſſal à garder le chaſteau ou la perſonne du Seigneur. On diſoit auſſi, une protection *lige*, une puiſſance *lige*, une foy *lige*, & en autres occaſions, pour dire, entiere, totale.

LIGE, eſt auſſi un droit de relief qui ſe paye au Seigneur en cas de mutation de fief. Il eſt fixé en quelques lieux à dix livres pour plein *lige*; en d'autres, à la moitié, ou au quart de cette ſomme; & on le nomme alors demy-*lige* ou quart de *lige*.

LIGEMENT. adv. D'une maniere *lige*. Il tient cette terre *ligement*, avec condition des fiefs *liges*.

LIGENCE. ſ. f. Qualité d'un fief qu'on tient nuëment & ſans moyen d'un Seigneur, par le moyen de quoy on devient ſon homme lige.

LIGNAGE. ſubſt. maſc. Parenté iſſus d'une même ſouche. Il eſt de noble *lignage*, pour dire, de bonne maiſon. Il eſt de mon *lignage*, c'eſt à dire, mon parent. Le mot vieillit.

LIGNAGER, ERE. adj. Qui eſt de la même parenté, du même lignage. Le retrait *lignager* a eſté introduit par la plus-part des Coutumes de France pour conſerver les heritages dans une famille. Les retraits *lignagers* ſont de droit eſtroit, & ſujets à pluſieurs formalitez qu'il faut rigoureuſement obſerver, comme d'offrir bourſe & deniers à deſcouvert, & à parfaire frais & loyaux couſts en tous les appointements de la cauſe.

LIGNE. ſ. f. Terme de Geometrie. C'eſt une quantité eſtenduë en long. Euclide la definit, Longueur ſans largeur; Candale ſon Commentateur, L'eſcoulement d'un point. *Ligne* droite eſt celle qui eſt la plus courte entre deux points. Les *lignes* courbes regulieres ſont la circulaire, elliptique, parabolique, hyperbolique, cycloïde, conchile, helice, ſpirale, aſymptote. On dit auſſi, *ligne* parallele, incommenſurable, infinie, tangente, ſecante, qui ſont definies à leur ordre. L'inclination de deux *lignes* fait un angle. On n'a pû trouver encore deux *lignes* moyennes & continuellement proportionelles. Les ouvriers parlant des *lignes* & des traits, quand elles ſont paralleles, les nomment *jaugées*; & quand elles ſont irregulieres, ils les nomment *raſées* ou *corrompuës*.

LIGNE, ſignifie encore la premiere & la plus petite des longueurs: c'eſt la douziéme partie d'un pouce,

pouce, & la 144. partie d'un pied de Roy. On l'appelle autrement *grain d'orge*. Cet ais a ſix *lignes* d'eſpaiſſeur.

LIGNE DE FOY, eſt un cheveux ou un petit fil d'argent le plus delié qu'on peut trouver, qu'on applique ſur le verre d'une lunette, poſée ſur une alhidade ou un niveau pour faire de plus juſtes obſervations, ſoit au Ciel, ſoit ſur la terre.

LIGNE, ſignifie auſſi un trait de plume ou de pinceau fort delié, quoy qu'il ne contienne aucun caractere.

LIGNE, en termes d'Eſcrivain & d'Imprimeur, eſt une rangée ou ſuitte de caracteres couchez ſur du papier, du parchemin, ou autre matiere propre, à coſté les uns des autres, qu'on lit de gauche à droit. Les groſſes des eſcritures d'Advocats doivent avoir 21. *lignes* à la page ſuivant l'Ordonnance. Il n'y a pas aſſez d'eſpace entre vos *lignes*. Ces *lignes* ne ſont pas droites. Ce mot vient du Latin *linea*.

LIGNES, ſe dit au plurier, d'un eſcrit, d'une lettre. Je vous eſcris ces *lignes*, pour vous donner advis que, &c. c'eſt à dire, Je vous eſcris une lettre. Je vous demande deux *lignes* de voſtre main ſur une telle difficulté.

On dit en ce ſens, lors qu'on eſcrit en ceremonie. Il ne luy a pas laiſſé la *ligne*. Il luy a donné la *ligne*, lors qu'on remplit ou qu'on laiſſe en blanc la premiere *ligne* aprés le mot de *Monſieur*. C'eſt une ceremonie que font les Grands, quand ils veulent faire diſtinction de la qualité des gens à qui ils eſcrivent.

On dit abſolument, *A la ligne*, lors qu'on veut marquer un nouvel article, pour dire, qu'il faut recommencer une nouvelle *ligne*, & laiſſer la precedente imparfaite.

LIGNE, en termes d'Aſtronomie & de Geographie, ſe dit par excellence de la *Ligne* Equinoctiale ou de l'Equateur. les Matelots baptizent les paſſagers la premiere fois qu'ils paſſent la *Ligne*. Cette Iſle eſt ſous la *Ligne*, à deux degrez de la *Ligne*: c'eſt là que commencent les latitudes Auſtrales & Septemtrionales.

En termes de Gnomonique, on appelle la *Ligne* de Midy, ou la *Ligne* Meridienne, celle qui tend d'un Pole à l'autre, qui repreſente le Cercle Meridien. Dans les cadrans verticaux la *Ligne* de Midy eſt toûjours perpendiculaire à l'Horizon. Dans les horiſontaux, le ſtile ne fait point d'ombre vers l'Orient ni vers l'Occident, quand il eſt ſur la *Ligne* de Midy.

En termes d'Eſcrime, on appelle la *ligne*, celle qui eſt droitement oppoſée à l'ennemy, dans laquelle doivent eſtre les eſpaules, le bras droit & l'épée, & ſur laquelle ſont auſſi poſez les pieds à la diſtance de 18. pouces l'un de l'autre: & ainſi on dit, Eſtre dans la *ligne*, ſortir de la *ligne*.

En termes de Statique ou de Mechaniques, la *ligne* de direction eſt celle qui paſſe par le centre de gravité du corps grave juſqu'au centre de la terre, laquelle doit paſſer auſſi par le ſouſtien du corps peſant; autrement il eſt de neceſſité qu'il tombe.

En termes de Peſche, on appelle auſſi une *ligne*, un hameçon attaché à une ficelle penduë au bout d'un baſton, qui ſert à peſcher du mediocre poiſſon. *Ligne dormante*, eſt celle qu'on attache à un arbre pour peſcher en ſecret. Elle eſt deffenduë par l'Ordonnance. Menage croit que ce mot de *ligne* a eſté dit à *Lino*, à cauſe que les Peſcheurs faiſoient leurs *lignes* de lin.

En termes d'Optique ou de Perſpective, on appelle la *ligne viſuelle*, la *ligne* ou le rayon qu'on s'imagine s'eſtendre depuis l'œuil juſqu'à l'objet. la *ligne de terre*, eſt celle où l'on met le plan geometral qu'on veut tirer en perſpective.

En termes de Chiromance, on appelle *lignes*, les traits ou inciſures qui ſont marquez dans la main, dont les obſervations ſervent de fondement à cette vaine ſcience: On en deſcrit ordinairement 14. dont il y en a trois principales. La premiere qui eſt au deſſous du pouce, ſe nomme *ligne de vie*, ou *la ligne du cœur*, & *la ligne de l'âge*. La ſeconde s'appelle *hepatique* ou *la ligne du foye*, & naturelle, qui paſſe par le milieu de la paume de la main, & qui la couppe en travers, & va juſqu'au mont de la Lune. La troiſiéme qui va dans le même ſens, & qui luy eſt parallele, prend depuis l'indice juſqu'à l'autre bout de la main, & s'appelle *menſale*, *thorale*, ou *la ligne de Venus*.

En termes d'Architecture, d'Arpentage & de Jardinage, on appelle *ligne*, le cordeau avec lequel on trace ſur terre les deſſeins des baſtiments, on meſure les longueurs, on dreſſe les allées. Ces ruës ſont tirées à la *ligne*. Voilà des arbres plantez à la *ligne*, en droite *ligne*.

En termes de Manege, on appelle *ligne du banquet*, celle que les eſperonniers s'imaginent en forgeant un mors, pour determiner la force ou la foibleſſe qu'ils veulent donner à la branche, pour la rendre hardie ou flaſque.

LIGNE, en termes de Guerre, ſe dit de la diſpoſition d'une armée rangée en bataille. L'avantgarde eſt placée en droite *ligne*, & ſe diviſe en pluſieurs bataillons & eſcadrons poſtez ſur le devant, & c'eſt la premiere *ligne*. Le corps de bataille forme la ſeconde *ligne*, où eſt le poſte du General. Et la troiſiéme *ligne* eſt le corps de reſerve ou l'arrieregarde. Il faut laiſſer 150. pas de terrain pour ſe rallier entre la premiere & la ſeconde *ligne*, & deux fois autant entre la ſeconde & la troiſiéme. Dans cette bataille navale tous les vaiſſeaux eſtoient rangez ſous une même *ligne*.

LIGNE, en termes de Fortification, eſt un travail fait de terres remuées, un foſſé, un parapet, ou une couverture faite de rangées de faſcines, gabions ou ſacs à terre, pour deffendre un camp, une place d'armes.

LIGNES DE CIRCONVALLATION, ſont des foſſez couverts de parapets, qui ſe ſont autour d'une place à la portée du canon, pour ſe deffendre contre le ſecours qu'on pourroit craindre; & parce que d'eſpace en eſpace elles ſont fortifiées de forts & de redoutes, elles ſont appellées de *communication* d'un quartier à l'autre.

LIGNES DE CONTREVALLATION, ſont de ſemblables *lignes* par leſquelles on ſe fortifie contre les aſſiegez, quand la garniſon eſt trop forte. On les appelle auſſi *contrelignes*.

LIGNE DE DEFFENSE RASANTE OU FLANQUANTE, eſt la *ligne* qui eſtant tiré le long de la face du baſtion, aboutit à quelque point de la courtine. La *ligne de deffenſe* doit eſtre de 120. toiſes ou environ.

LA LIGNE DE DEFFENSE FICHANTE, eſt celle qui eſt tirée de l'angle de la courtine & du flanc, ou de quelque autre partie du flanc, qui fait un angle avec la face, d'où les coups tirez peuvent entrer & ſe ficher dans la face du baſtion oppoſé.

On appelle auſſi *lignes d'attaques*, *lignes d'approches*, les trenchées & ſemblables travaux qui ſont faits pour s'approcher de la place & l'attaquer.

On appelle la *ligne fondamentale*, la premiere *ligne* qu'on deſcrit quand on veut tracer le plan d'une place, & qui en figure toute l'enceinte. La *ligne capitale* eſt celle qui va du centre du baſtion à ſa pointe.

En termes de Marine, on appelle *lignes*, pluſieurs cordes qui ſervent à amarrer, lier ou arreſter les manœuvres, comme les rabans, rides & garcettes. On appelle auſſi *ligne d'eau*, la *ligne* que marque ſur le bordage la ſurface de l'eau, quand le vaiſſeau eſt à flot. On appelle auſſi la *linge de la ſonde*, le cordeau où eſt attachée la ſonde.

LIGNE BLANCHE, en termes de Medecine, eſt la termination des muſcles de l'épigaſtre, continuée depuis le cartilage ſcutiforme juſqu'à l'os pubis. Elle eſt appellée *blanche*, tant à cauſe de ſa couleur, que parce qu'il n'y a point de parties charneuſes ni au deſſus, ni au deſſous d'elle.

En termes de Finance, on appelle *ligne de compte*, les articles qu'on couche dans un compte: & on dit qu'une ſomme eſt tirée hors *ligne*, quand elle eſt miſe en chiffre à la marge droite du compte, pour en faciliter le calcul.

En ce ſens on dit au figuré, Mettre en *ligne de compte*, les graces qu'on reçoit de ſes amis, les ſervices qu'on leur rend, ſuivant qu'on en fait plus ou moins d'eſtat. Cette faveur eſt trop legere, ne la mettez pas en *ligne de compte*.

LIGNE, en termes de Genealogie, eſt une ſuitte de parents en divers degrez deſcendans d'une même ſouche ou pere commun. La *ligne directe* eſt celle qui va de pere en fils. La *collaterale* eſt celle où ſont placez les oncles, tantes, couſins, neveux. La *ligne aſcendante*, la *ligne deſcendante*. Un lignager eſt celuy qui eſt de l'eſtoc & *ligne* de quelqu'un. La *ligne* maſculine a finy à un tel.

LIGNE'E. ſ. f. Enfans & deſcendans. Dieu promit à Abraham une *lignée* nombreuſe comme les Eſtoiles du Ciel. Dieu a beny le lit de ces perſonnes, il leur a donné *lignée*. Cet homme a une grande *lignée*, a pluſieurs enfans. Quelquefois il ſe prend pour toute la race & la famille. La *lignée* de cette maiſon finit à un tel. Ce mot vient de *ligne*, & du Latin *linea*.

LIGNER. Terme de Chaſſe. Couvrir la louve.

LIGNEUIL. ſ. m. Cordon qui ſe fait de pluſieurs fils attachez enſemble par de la poix, qui ſert aux Savetiers & autres Ouvriers à faire un aſſemblage groſſier de leurs cuirs. Ce mot vient de *lin*, parce qu'autrefois on employoit du lin ou fil delié à cet ouvrage. Il vient pluſtoſt du mot *lignol*, qui en langage Celtique ou Bas-Breton ſignifie la même choſe.

LIGNEUX. adj. m. eſt un épithete qu'on donne à la partie ſolide des plantes & des arbres, qui forme le bois. On a obſervé que la tiſſure du corps *ligneux* eſt plus ſerrée que l'écorce. Il paroiſt pluſieurs cercles dans la ſubſtance du corps *ligneux*, qui marquent la croiſſance de chaque année, & qui ſont plus ſerrez du coſté du Septemtrion que du midy.

LIGUE. ſ. f. Traitté de confederation entre des Princes ou des Eſtats pour attaquer un ennemy commun, ou s'en deffendre, quand ils ont le même intereſt de Religion, ou d'Eſtat. Il y a eu pluſieurs *Ligues* ſaintes faites par les Princes Chreſtiens contre les Sarraiſins, & les Infidelles, qu'on a appellées *Croiſades*. Il y a *Ligue* offenſive & deffenſive entre l'Empereur & le Roy d'Eſpagne. Il y a eu auſſi des *Ligues* odieuſes de ſujets revoltés contre leurs Princes, comme dans les guerres de la *Ligue* ſous Henri III. La *Ligue* des Provinces-Unies des Pays-Bas. Ce mot vient de *liga*, qu'on a dit dans la baſſe Latinité, *confederatio quâ quis cum alio ligatur*.

LIGUE GRISE, eſt une *Ligue* de quatre Cantons qui ſont alliez des Suiſſes, & qui ne ſont pas de leurs corps. En general on les appelle *Griſons*, & en particulier *la maiſon de Dieu*. La *Ligue Griſe* & la *Ligue des Droiturriers:* ces trois ſont Huguenots. Le quatriéme eſt la Valtoline, qui eſt Catholique, & qui eſt un paſſage du Tirol en Italie.

On a appellé auſſi, *Ligue hereditaire*, celle que firent ces Suiſſes avec l'Archiduc Maximilien. On trouve les Traittés de toutes les *Ligues* particulieres dans le Monde de Davity.

LIGUER. v. act. Unir & confederer pluſieurs Princes enſemble dans les mêmes intereſts; joindre leurs forces. Les Hollandois avoient *ligué* toute l'Europe contre le Roy. Les Princes d'Italie s'eſtoient *ligués* contre Charles VIII. pour s'oppoſer à ſon retour en France.

LIGUÉ, ÉE. part. paſſ.

LIGUER, ſe dit auſſi des particuliers qui font des cabales, & ſe joignent enſemble pour deſtruire ou faire reüſſir quelque choſe. Les Comediens ſe ſont *ligués* pour empeſcher qu'on ne joüaſt une telle piece. Les petits Auteurs ſe ſont *ligués*, ont fait une cabale pour la deſcrier.

LIGUEUR, EUSE. adj. Qui eſt d'une Ligue. Il ne ſe dit qu'en mauvaiſe part des ſujets qui ſont revoltés contre leur Prince, & s'eſt dit ſur tout de ceux de la Ligue de France ſous Henry III. Les Royaliſtes & les *Ligueurs* eſtoient deux partis contraires. Un tel Prince eſtoit grand *Ligueur*.

LIL.

LILAS, ou *Lilaq*. ſ. m. Arbre qui porte des fleurs odoriferantes en gros bouquets. Il y a des *lilas* rouges, blancs, & violets. Il n'y a rien de plus agreable que d'eſtre au mois de May dans un bois de *lilas*. Matthiole dit que *lilaq* eſt une eſpece de ben, & qu'il y en a un grand & un petit.

LIM.

LIMACON. ſubſt. maſc. Petit inſecte qui a des cornes longues & deliées, qui eſt enfermé dans une coquille, & qui jette une humeur gluante & luiſante. Le *limaçon* ſort d'un œuf, & quand on luy a couppé la teſte, on y trouve une petite pierre qui eſt bonne pour la gravelle, ſous laquelle on trouve ſon cœur qui bat. Il eſt d'une couleur blanche, auſſi-bien que les veines, & a de petites oreilles, dont la ſubſtance eſt membraneuſe: ce qu'il a de particulier, c'eſt qu'il rejette ſon excrement par le col; qu'il reſpire par là; & que toutes les parties propres à la generation y ſont renfermées; & que chaque *limaçon* eſt maſle & femelle tout enſemble, ayant la verge tres-longue, & faite comme celle d'une baleine. Les *limaçons* paroiſſent en quantité aprés la pluye. Les *limaçons* à coquille s'appellent auſſi *eſcargots*, & en Latin *cochlea*. Ceux qui ſont ſans coquille, s'appellent proprement *limaces*, & en Latin *limax*. Il y a des *limaçons* blancs, de noirs, de grands, de petits, qui ne different que des lieux où ils ſont nourris. Ceux des lieux ombrageux ſentent la bourbe & le limon. Ceux qui ſont nourris au Soleil ſont de bon gouſt; & s'ils vivent de ſerpollet, poliot, origan

origan & autres herbes odorantes, il ont le gouſt odorant. Les *limas* de riviere ont une tres-mauvaiſe ſenteur. Il y en a qu'on fouït en terre avec une pioche, parce qu'ils s'y cachent en hyver, dont la coquille eſt blanche & dure; & ils ſont meilleurs que ceux du Printemps ou de l'Eſté. Pline dit que les Romains en eſtoient ſi friands, qu'ils les nourriſſoient en garenes ou viviers preparez exprés, & qu'ils les ſeparoient en differentes eſpeces, auxquelles ils donnoient divers noms & nourritures, & ils en diſcernoient le gouſt en les mangeant.

On dit qu'un Eſcalier eſt fait en *limaçon*, quand il eſt fait en forme de vis, dont les marches ſont rangées autour d'un cylindre de pierre ou de bois.

LIMAÇON, ſe dit auſſi de quelques voutes & de quelques trompes qui aboutiſſent en *limaçon*.

On dit proverbialement d'un homme de neant qui veut paroiſtre au deſſus de ſa condition, que c'eſt un *limaçon* qui ſort de ſa coquille.

LIMAILLE. ſubſt. fem. Poudre ou petits filets qui ſe détachent des metaux qu'on uſe avec la lime. On nourrit l'aimant avec de la *limaille* de fer pour l'entretenir en ſa force. Les Orfevres ont grand ſoin de recueillir les *limailles* d'or & d'argent. Les Chymiſtes font un bain de *limailles*, pour avoir un degré de chaleur de feu qu'on allume ſous de la *limaille*. La *limaille* d'aiguilles eſt le fer le plus propre pour faire des preparations chymiques. Les *limailles* d'eſpingles ſervent à plomber des pots de terre.

LIMANDE. ſ. f. Petit poiſſon de mer qui eſt de la figure des carrelets, mais plus plat & plus mince.

LIMANDE, eſt auſſi en termes de Charpentier, une piece de bois de ſiage, platte, peu large & peu eſpaiſſe. Les pieces qui ſervent à tenir & à lever les lançoirs ou palles d'un moulin, s'appellent des *limandes*.

LIMBE. ſ. m. Terme d'Aſtronomie. C'eſt le bord du Soleil, de la Lune, qui apparoiſt lors que le milieu ou le diſque en eſt caché par quelque eclypſe centrale. On s'en ſert auſſi quelquefois pour expliquer les bords d'un Aſtrolabe, ou de quelqu'autre inſtrument à obſerver, qui eſt divité par degrez, comme le quarré, le quart de nonante, le graphometre, &c. Les Medecins Botaniques appellent auſſi *limbe*, la bordure des plantes, & de leurs fleurs & de leur feuilles.

LIMBES, au plur. Terme de Theologie. Lieu deſtiné à recevoir les ames des enfans morts ſans Baptême; qui n'ont point merité l'Enfer, à cauſe qu'ils ſont morts dans l'eſtat d'innocence, & qui ne peuvent pas entrer en Paradis, à cauſe du peché originel. C'eſt en ce lieu qu'on dit que les ames des Patriarches attendoient la redemption du genre humain, & où il faut entendre que JESUS-CHRIST deſcendit dans le temps qui fut entre ſa mort & ſa reſurrection, comme l'enſeigne St. Thomas en ſa Somme. Du Cange dit que les Peres ont appellé ce lieu *Limbes*, *eò quòd ſit limbus inferorum*.

LIME. ſubſt. fem. Outil ſervant aux Ouvriers qui travaillent ſur les metaux, pour les polir, tailler, degroſſir, ou coupper. Elle eſt faite d'acier trempé & incité en forme de pluſieurs petits ſillons. Ce fer n'eſt pas aſſez poly, il y faut encore paſſer la *lime*.

LIME DOUCE, eſt celle qui a la taille fort fine, ou le grain menu. *Lime baſtarde*, qui a le grain un peu plus gros; *lime d'Allemagne*, faite en Allemagne de bon acier qu'on vend au pacquet, où il y en a depuis 3. juſqu'à 12.. *Lime à feüille de ſauge*, qui eſt demy ronde des deux coſtez, & en peu platte; *lime à queüe de rat*, petite lime ronde; *lime de tiers point*, ou *à trois carnes*, qui eſt triangulaire; *lime à pignon*, qui eſt taillée comme un couteau, qui ronge les pignons. *Lime quarreau*, c'eſt la plus groſſe lime, qui eſt quarrée & trempée à paſquet.

LIME SOURDE, *Lime de refend*, qui fait l'effet d'une ſcie. Elle eſt toute enveloppée de plomb, & le manche même, de ſorte qu'il n'y a que la partie qui ſcie qui ſoit découverte. Elle ſert à coupper ſans bruit les plus groſſes barres de fer, pourveu qu'on les enveloppe auſſi de plomb, ſans y laiſſer rien de deſcouvert que pour le jeu de la *lime*. La raiſon en eſt, que le plomb qui eſt fort doux empêche le tremouſſement des parties tant de la *limé* que du barreau de fer, qui cauſe le bruit, comme fait la main qu'on met ſur une cloche, quand on la frappe.

LIMES, en termes de Chaſſes, ſe dit des deux dents inferieures du ſanglier, qu'on appelle autrement *dagues* ou *armes de la barre*, & plus communement *deffenſes*.

LIME, ſe dit figurément en choſes ſpirituelles. Ce Poëme n'eſt pas aſſez poli, il y faut donner encore un coup de *lime*, il y faut repaſſer la *lime*. On a dit élegamment d'un Poëte qui faiſoit des vers fort durs:

N'attendez pas de luy qu'il poliſſe ſes *rimes*.
Il ébrecheroit trop de rabots & de *limes*.

On appelle proverbialement une *lime* ſourde, un fournois, un hypocrite qui fait le ſimple, & qui ne laiſſe pas d'avoir une malice cachée qui éclate avec le temps.

LIME. ſignifie auſſi un certain petit fruit rond & plein de jus comme un citron, qui eſt fort doux. Des *limes* douces de Marſeille.

LIMER. v. act. Polir, uſer le fer avec une lime. Ce priſonnier a *limé* les barreaux de ſa priſon, & s'eſt évadé. Cette platine de piſtolet eſt fort bien *limée*. Le fer bien *limé* n'eſt pas ſujet à la rouille.

LIMER, ſe dit figurément en choſes ſpirituelles. Les vers de cet Auteur ſont bien *limés* & polis. Son ſtile, ſes expreſſions ſont bien *limées*. Il faut ſuivant le conſeil d'Horace, garder un Ouvrage long-temps dans ſon cabinet pour le bien *limer*.

LIMÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

LIMEURE. ſubſt. fem. Action de limer. Cet Ouvrier eſt recherché pour ſa *limeure*, à cauſe qu'elle eſt polie & fort juſte.

LIMIER. ſ. m. Gros chien de chaſſe qui ne parle point, qui ſert à queſter le cerf, & à le lancer hors de ſon fort. Il y a des *limiers* pour le matin, & d'autres pour le haut du jour.

LIMINAIRE. adj. m. & f. Qui eſt mis au commencement. Il ne ſe dit gueres qu'en cette phraſe, Epiſtre *liminaire*, qu'on met à l'entrée d'un Livre, ſoit pour en faire la Dedicace à quelqu'un, ſoit pour ſervir de Preface, & advertir le Lecteur de quelque choſe neceſſaire pour en tirer du profit. On ſe ſert auſſi de ſon compoſé *preliminaire* dans les negociations. Ce mot vient du Latin *limen*, qui a ſignifié chez les Latins l'entrée d'une Egliſe & l'Egliſe même: d'où vient qu'on diſoit que les Pelerins alloient *ad limina Apoſtolorum & Sanctorum*, pour dire, alloient viſiter les Saints Lieux.

Ils

Ils appelloient auſſi *liminare*, les lieux diſpoſez à mettre des ſtatuës, ce que nous appellons *niches*, à cauſe qu'il y en avoit pluſieurs aux entrées des Egliſes.

LIMITATION. ſubſt. fem. Fixation d'un terme, de la valeur d'une choſe, preſcription de certaines bornes. La durée de nôtre vie n'a point de *limitation* certaine. Le prix des charges alloit dans l'excés, ſans la fixation qu'on a faite, qui y a apporté de la *limitation*. La puiſſance Royale n'a point de bornes, de *limitation*.

LIMITATION, ſignifie auſſi, Reſtriction, exception. Il n'y a point de maxime ſi generale qui n'ait en pluſieurs cas quelque *limitation*, quelque exception. Le pouvoir de ces Plenipotentiaires n'eſt point ſi grand qu'il ne ſouffre quelque *limitation*.

LIMITER. v. act. Donner des bornes à quelque choſe. On *limite* toûjours le pouvoir d'une procuration, d'un mandement. Un doüaire prefix ſe *limite* à une certaine ſomme. On doit faire ſon enqueſte dans le temps qui eſt *limité*, qui eſt preſcrit.

LIMITÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. L'eſprit de l'homme eſt fort *limité*, ſes connoiſſances ne s'étendent pas fort loin.

LIMITES. ſ. m. Plur. Bornes, extremitez d'une terre, d'une Province, d'un Eſtat. Les Rois ont nommé des Commiſſaires pour regler les *limites*, les confins de leur Royaumes. Ce Seigneur veut eſtendre ſa terre au delà de ſes anciens *limites*. Les Pirenées ſont les *limites* de la France & de l'Eſpagne, la riviere de Bidaſſoa leur ſert de *limites*.

LIMITES, ſe dit figurément en choſes Morales. * La bonté de Dieu n'a point de *limites*. On dit d'un Prince, que ſon ambition eſt ſans *limites*, qu'elle eſt demeſurée. On dit auſſi, Sortir des *limites* de la raiſon, pour dire, Eſtre desraiſonnable.

LIMITROPHE. adj. ſ. m. & f. Qui eſt voiſin, attenant les limites d'une Province, d'un Eſtat. La Picardie eſt une Province *limitrophe* de Flandres. Ce mot ſignifioit autrefois un fonds deſtiné à nourrir les ſoldats qui eſtoient ſur la frontiere. Il y a un titre au Code qui porte ce nom. Sa ſignification a eſté depuis eſtenduë à pluſieurs ſortes de confins.

LIMON. ſ. m. Terre deſtrempée avec de l'eau, qui fait de la bouë. Adam fut formé avec le *limon* de la terre. JESUS-CHRIST guerit un aveugle avec du *limon*. Il fait mauvais ſe baigner en cet endroit de la riviere, ce n'eſt que du *limon*.

LIMON, ſe dit auſſi du ſediment ou lie de quelques corps liquides. Quand de l'eau trouble eſt raſſiſe, il ſe trouve du *limon* au fonds du vaſe. L'ancre trop vieille ſe gaſte, ce n'eſt plus que du *limon*.

LIMON, eſt auſſi une des deux principales pieces de bois qui compoſent la charette, entre leſquelles on met le plus fort cheval qui la tire. Ce cheval ſera bon pour le *limon*. Tout bois n'eſt pas propre à faire des *limons*. Ce mot vient du Latin *timo*, *timonis*, en changeant le *t* en *l*; ou bien de *ligemo*, qui vient à *ligando*, parce qu'on y attache le cheval.

LIMON, en termes de Charpenterie eſt la piece de bois qui ſert à porter les marcher d'un eſcalier qui fait la rampe ſur laquelle poſent les baluſtres. Ils ſe debitent dans les foreſts de quatre pouces ſur huit, ou de cinq pouces ſur douze.

LIMON, ſignifie encore un citron, un fruit jaune remply de jus acide. Le jus de *limon* oſte les tâches d'encre du linge. Les Latins les ont appellez auſſi *limones* & *citrea limonia*.

LIMONADE. ſubſt. fem. Breuvage qu'on fait avec de l'eau, du ſucre & du jus de citron ou limon. On prend de la *limonade* en Eſté pour ſe rafraiſchir. On en ſert aux Dames qui ſont au bal.

LIMONADIER, IERE. ſ. m. & f. Marchand qui vend de la limonade, & pluſieurs autres ſortes de liqueurs, comme eaux de ceriſes, verjus, groſeilles, framboiſes, du ſorbet, de l'orengende, &c.

LIMONNER. v. n. eſt un terme des Eaux & Foreſts, qui ſe dit en parlant du bois qui eſt aſſez gros pour faire des limons. Il y a pluſieurs endroits où on ne couppe point les bois taillis qu'ils ne *limonnent*.

LIMONNEUX, EUSE. adj. Boüeux, fangeux. Ce ruiſſeau qui paſſe dans ces prez eſt fort *limonneux*. La terre eſt ſi *limonneuſe* dans les prairies, qu'on ne s'en peut tirer. Les anguilles, les grenoüilles & les tanches ſont des poiſſons *limonneux*.

LIMONNIER. ſubſt. maſc. Cheval qu'on met au limon d'une charette. On a du mal de trouver des chevaux aſſez forts pour eſtre les *limonniers* d'un affuſt de canon. Du Cange l'appelle *equus limonerius*.

LIMOSINERIE. ſ. f. Terme de Maçon, qui ſe dit des conſtructions de murs & de fondements qui ſe font ſeulement avec du moilon & du mortier ſans parements de pierre: ce qui vient de ce qu'on y employe ſimplement des limoſins. Il y a eu dans ce baſtiment tant de toiſes d'ouvrages de *limoſinerie*.

LIMPIDE. adj. m. & f. Clair & net. Ce terme eſt dogmatique, & ne ſe dit que de l'eau & du vin. Une ſource *limpide*. L'eau de roche eſt *limpide*. Ce vin eſt *limpide*, clair & raſſis. On dit quelquefois que l'urine eſt *limpide*, lors qu'elle n'eſt point chargée, & qu'elle ne laiſſe aucun ſediment.

LIMPIDITE'. ſ. f. Qualité de ce qui eſt limpide. La *limpidité* de l'eau eſt une marque de ſa bonté, il eſt peu en uſage.

L I N.

LIN. ſubſt. maſc. Plante qui croiſt & qui porte de la graine à peu prés comme le chenevy, & dont l'écorce eſt pleine de filets qui ſervent à faire de la toile deliée. Cette plante eſt ſemblable au cotton, lequel n'eſt qu'une eſpece de *lin*. Elle n'eſt gueres haute, & a peu de rameaux, & jette des feuilles triangulaires. Il y a auſſi un *lin* ſauvage, qui reſſemble au *lin* tant en ſa tige, qu'en la figure de ſes feuilles & de ſes fleurs, quoy qu'elle les ait de couleur d'or. On le reduit en filaſſe, qu'on file comme les autres. En Latin *linum*. On appelle fil de *lin*, toile de *lin*, le fil & la toile fait des filets tirez de l'écorce de cette plante, roüés, ſechés, & broyés, comme le chanvre. On fait auſſi grand trafic d'huile de *lin* qu'on tire de ſa graine.

LIN, eſt une eſpece de vaiſſeau qui va par mer de tout vent & ſans peril, dont fait mention Froiſſart Chap. 14. Vol. II. C'eſt ce que les Anciens appelloient *linter*.

LINAIRE, eſt une plante deſcrite par dioſcoride, qu'on appelle autrement *oſyris*, qui produit pluſieurs jettons noirs, menus, pliables & fort mal-

malaiſé à rompre. Elle jette ſes feuilles quatre à quatre, cinq à cinq, & ſix à ſix, qui ſont ſemblables au lin, noires du commencement, & puis rougeaſtres. Matthiole donne le nom d'*oſyris* à la plante qu'on nomme par tout *belvedere*, parce qu'elle croiſt fort eſpaiſſe, & donne une belle verdure qui orne les jardins & les feneſtres, & à cauſe que ſes feuilles ſont ſemblables au lin, & qu'on en peut faire des balais.

LINCEUL. ſ. m. Drap délié qu'on fait de lin. On le prend generalement pour toutes ſortes de draps. Les lits ſont faits, il n'y a qu'à y mettre les *linceuls*. Il faut chauffer les *linceuls*. Les plus riches n'emportent au tombeau qu'un *linceul*. On ſe ſert plus ordinairement du mot de drap. Ce mot vient de *linteolum*.

LINEAMENT. ſ. m. Trait ou ligne delicate qu'on obſerve en quelque choſe, & particulierement ſur le viſage, qui en compoſe la delicateſſe, qui en fait conſerver l'image, qui en cauſe le rapport ou la reſſemblance avec quelque autre. On n'attrape dans les esbauches que les premiers *lineaments* du viſage d'une perſonne. L'adreſſe du Peintre eſt d'obſerver juſqu'aux moindres *lineaments* des parties. On ne peut diſtinguer les jumeaux, ils ont tous les mêmes *lineaments*.

LINEOIR. ſ. m. Terme de Charpenterie. Piece de bois qui ſoûtient les chevrons au droit d'une lucarne, d'une cheminée, ou autres ouvertures qui ſe font ſur les toits.

LINGE. ſubſt. maſc. Toile miſe en œuvre, propre pour ſervir au meſnage, ou à la perſonne. Le *linge* de table eſt d'ordinaire ouvré ou damaſſé. Les draps ſont de *linge* plein & uni. Les chemiſes ſont de *linge* fin, délié. Ce mot vient de *lin*, dont eſt fait le plus beau *linge*.

On appelle *gros linge*, celuy qu'on met à la leſcive, qu'on donne à la Blanchiſſeuſe de gros *linge*, comme draps, ſerviettes, nappes & chemiſes; *menu linge* ou *linge fin*, les rabats, manchettes, cravattes, mouchoirs, qu'on donne à ſavonner aux Empeſeuſes. On appelle Un *linge* à faire la barbe, une eſpece de ſerviette qu'on met au cou de quelqu'un quand on le raſe.

On dit, qu'une perſonne eſt en *linge* uni, quand il n'y a point de dentelle : qu'il a de beau *linge*, quand il eſt garni de dentelles & de riches points. On dit auſſi, qu'une perſonne eſt belle ſous le *linge*, c'eſt à dire, depuis le ſein juſqu'aux genoux.

On dit proverbialement d'une perſonne mal propre, qu'elle eſt curieuſe en *linge* ſale.

LINGER, LINGERE. ſ. m. & f. Marchand qui vend de la toile ou du linge; ou l'Ouvrier qui le fait, qui le taille, qui l'ourle, qui le dreſſe. Il y a de gros Marchands *Lingers*. Il y a auſſi des Maîtriſes particulieres pour des *Lingeres* eſtablies du temps de St. Louis.

LINGERIE. ſ. f. Marchandiſe de linge & de toiles. Ce Marchand fait grand trafic de *lingerie*. Cette fille entend bien la *lingerie*, travaille bien en linge. La ruë de la *Lingerie* eſt le lieu où il ſe vend le plus de toiles, de linge.

LINGOT. ſ. m. Barre ou morceau d'or ou d'argent tel qu'il vient des mines. Menage derive ce mot de *lingua*; d'autres de *lingula*.

LINGOT, ſe dit auſſi d'un morceau de metail fondu qui n'eſt ni monnoyé, ni ouvragé. Il eſt bien dangereux d'expoſer en vente de l'or & de l'argent en *lingot*.

LINGOT, ſe dit auſſi de ces gros morceaux de fer, d'eſtain, &c. qui peſent pluſieurs quintaux, qu'on tranſporte d'un lieu à un autre pour les mettre en ouvrages.

LINGOTIERE. ſ. f. Moule ou creux dans lequel on jette le metail pour le reduire en lingot.

LINGUET. Terme de Marine, eſt une piece de bois attachée ſur le tillac pour arreſter le capeſtan, depeur qu'il ne deſtourne & ne devire.

LINIERE. ſ. f. Terre ſemée de graine de lin.

LINIMENT. ſubſt. maſc. Terme de Medecine. Remede topique adouciſſant les aſpretés du cuir, humectant les parties qu'il faut ramollir pour en reſoudre les humeurs qui affligent le patient, & en oſter la douleur. On ſe ſert de differents *liniments* ſuivant les diverſes occaſions. Le *liniment* eſt une compoſition moyenne entre l'huile & l'onguent, où on peut mettre du beurre, de l'axunge.

LINON. On dit auſſi *Linomple*. ſ. m. Toile fort déliée faite de fin lin, qu'on vend en couppons, & dont on fait des rabats & des manchettes.

LINOTTE. ſ. f. Petit oiſeau de couleur griſe qu'on nourrit en cage, qui chante agreablement, & à qui on apprend auſſi à parler. En latin *liguriuus*. Ce ſont d'ordinaire les Savetiers qui apprennent aux *linotes* à ſiffler & à chanter. Menage derive ce mot de *linaria*, *à lino quo veſcitur*.

On dit proverbialement pour reprocher à un homme qu'il a un peu trop beu, qu'il a ſifflé la *linotte*.

On appelle auſſi un homme de peu de ſens, teſte de *linotte*, à cauſe que cet oiſeau à la teſte fort petite.

LINTEAU. ſ. m. Terme d'Architecture. C'eſt la piece de bois qu'on met au deſſus d'une porte, oppoſé à *ſeuil*. Il ſe dit auſſi du deſſus d'une feneſtre.

LINX. ſ. m. Animal que la plus-part des Modernes croyent fabuleux, que les Anciens on dit avoir une veuë ſi ſubtile, qu'il voyoit à travers les murailles. Jonſton dit que c'eſt le même que le loup cervier, dont il fait une longue deſcription. Scaliger dit qu'il eſt le *linx* maſle. Elian le deſcrit, avec une houppe de poil ſur le bout des oreilles, qui eſt pareille à celle qu'on remarque au loup cervier. Appian fait mention de deux *linx*, l'un grand qui chaſſe aux cerfs, & l'autre petit qui chaſſe aux lievres. Nonobſtant cela, on le tient aujourd'huy pour un animal imaginaire. Et à l'égard de cette veuë ſi ſubtile, on tient que c'eſt une fable fondée ſur une autre qu'on fait de Lincée l'un des Argonautes, auquel les Anciens ont attribué ſi bonne veuë, qu'il voyoit juſqu'aux Enfers, & la Lune le premier jour qu'elle eſtoit dans la conjonction; ce qui eſt auſſi abſurde, veu qu'alors ſa partie qui regarde la terre n'eſt aucunement eſclairée du Soleil. Les Latins l'ont appellé *lupa cervalis*, & ont crû que cet animal voyoit en dormant.

On dit figurément, qu'un Prince a des yeux de *linx*, lors qu'il eſt ſi penetrant dans les affaires, & qu'il a de ſi bons eſpions, qu'il deſcouvre tous les ſecrets de ſes ennemis, & tout ce qui ſe paſſe dans ſon Eſtat. On dit auſſi que nous voyons les defauts d'autruy avec des yeux de *linx*, pour dire, que nous ſommes bien clair voyans en ces occaſions.

LIO.

LION, LIONNE. ſubſt. maſc. & fem. Beſte feroce, la plus courageuſe & la plus dangereuſe de toutes. Le *lion* a un cou fort roide, quoy qu'il ne

ſoit pas compoſé d'un ſeul os, comme ont crû les Anciens, ſa langue eſt aſpre, & heriſſée de quantité de pointes d'une matiere fort dure & pareille à celle des ongles, dont elles ont auſſi la figure, ces pointes eſtant creuſes à leur baſe, & recourbées vers le goſier, & ſont longues de prés de deux lignes, Ses pattes, ſes dents, ſes yeux & ſa langue ſont ſemblables à celles du chat, Ses inteſtins ont prés de 25. pieds de long. Il jette ſon urine en arriere, & s'accouple ainſi avec la *lionne* : ce que font auſſi les chameaux, & les lievres. Sa veſſie eſt fort petite, parce qu'il boit fort peu. La difference du maſle avec la femelle eſt, que celle-cy n'a point de long poil à l'entour du cou. On fait voir dans les ſpectacles des combats de *lions* contre toutes ſortes de beſtes. Daniel ſortit miraculeuſement ſain, & ſauf de la foſſe aux *lions*. Samſon & David deſchirerent des lions. Quand on veut loüer quelqu'un de force, & de courage, on le compare au *lion*. C'eſt une erreur populaire, de croire que le *lion* ait peur du coq. Le Roy Jaques d'Angleterre en voulut faire l'experience en ſa preſence, le coq fut dechiré par le *lion*. Il y a pourtant des *lions* timides ; & les *lions* d'Agla en la Province d'Habat vers Maroc, ont ſi peu de cœur, que le moindre enfant leur donne la chaſſe, ce qui a donné lieu à un proverbe afriquain, quand on ſe veut mocquer d'un poltron, on dit, il eſt vaillant comme les lions d'Agla, à qui les veaux mangent la queuë. Voyage de Raſilli. On a vû vers le Cap de Bonne Eſperance un *lion* marin qui y fut tué, qui avoit dix pieds de long, & quatre de large, la teſte groſſe comme celle d'un veau d'un an, de gros yeux affreux, des oreilles courtes, une barbe heriſſée, & fort eſpaiſſe, des dents qui ſortoient un demi pied hors de la gueule, les pieds larges d'un pied & demi, les jambes ſi courtes, que ſon ventre touchoit preſque à terre. Il ſe retiroit à la mer aprés s'étre ſaoulé dans les bois.

On dit auſſi au figuré, qu'un homme eſt un *lion*, pour dire, qu'il eſt brave, & courageux.

LION, eſt auſſi un des douze ſignes du Zodiaque, le cinquiéme depuis Aries. C'eſt la maiſon du ſoleil, un ſigne chaud & ſec: Les Anciens luy ont donné 27. eſtoiles, outre 8. informes. Quepler luy en donne 40. & Bayer 43. Il fait dangereux de ſe ſeigner, & purger, quand le ſoleil ou la Lune ſont dans le *Lion*. Le cœur de *lion* eſt une des plus conſiderables eſtoiles du Firmament.

Les Poëtes diſent auſſi, le *Lion* Belgique en parlant de la Flandre, qui a pour Armes un *lion*.

LION, en termes de Blaſon, eſt appellée *rampant* & *raviſſant*, pour l'ordinaire. On dit qu'il eſt *armé*, *couronné*, & *lampaſſé*, quand ſa langue, ſes ongles, ou une couronne qu'on luy met ſur la teſte, ſont d'un autre eſmail. Il doit étre peint de profil, ne montrant qu'une oreille, & le bouquet de la queuë tourné contre le dos, laquelle on nomme *double*, ou *fourchuë*, quand elle eſt noüée, & paſſée en ſautoir. *Lion dragonné*, eſt un animal qui a le devant de *lion*, & le derriere de ſerpent. Il y en a auſſi de monſtrueux qui ont la teſte humaine, de loup & de chien ; d'autres eſchiquetés, vairés, chargés de bandes, de faſces, & autres meubles. On appelle *lion leopardé*, un *lion* qui eſt paſſant, & qui montre toute la teſte comme le leopard ; & *lion mort-né*, le *lion* qui n'a ny langue, ny dents. *Lion diffamé*, eſt celuy qui n'a point de queuë, ce qui ſe dit auſſi de celuy qui n'a ny verge, ny genitoires, que quelques-uns appellent *ſans vilenie* ou *eviré*. *Lion iſſant*, eſt celuy qui ne montre que la plus petite partie du corps, ſavoir la teſte, le cou, les bouts des jambes, & l'extremité de la queuë contre le chef de l'eſcu. Le *lion naiſſant*, eſt celuy qui ne montre que le train de devant la teſte, les deux pieds, & qui ſemble ſortir du champ, entre la faſce, & le chef. Le *lion brochant* ſur le tout, ſe dit lorſque le *lion* eſt poſé ſur le champ de l'eſcu, qui eſt déja chargé de quelque autre blaſon, & qu'il en couvre une partie. Le *lion* au reſte eſt le ſymbole de la vigilance & de la fureur, parce qu'il ne dort point, ou du moins il repoſe les yeux ouverts ; & parce qu'il allonge ſa queuë, & s'en bat les flancs à meſure que ſa colere s'échauffe.

LION, ſe dit proverbialement en ces phraſes. Un chien vivant vaut mieux qu'un *lion* mort : c'eſt un proverbe ſacré. A l'ongle on connoiſt le *lion*, pour dire, qu'on juge des choſes à proportion par un eſchantillon. On dit auſſi, il faut coudre la peau du renard à celle de *lion*, pour dire, joindre la prudence à la valeur. On dit auſſi d'un fanfaron qui menace, que c'eſt un aſne couvert de la peau du *lion*.

LIONCEAU. ſubſt. maſc. Le petit de lion. En Blaſon on appelle *lionceaux*, les figures des lions, quand il y en a plus de trois. On en met quelquefois juſques à 16, & quelquefois ſans nombre ; & alors on dit que l'Eſcu en eſt ſemé.

LIONNÉ, ÉE. adj. Terme de Blaſon qui ſe dit du leopard rampant comme le lion.

LIP.

LIPPE. ſubſt. fem. Groſſe levre, & qui avance au dehors. On dit d'un homme qui boude, qui fait la mouë, qu'il avance une groſſe *lippe*, qu'il fait la *lippe*. Ce mot vient du Flamand ou Allemand *lip*, qui ſignifie la même choſe ; Meſnage.

LIPPE'E. ſubſt. fem. Qui ne ſe dit qu'en cette phraſe proverbiale: un chercheur de franches *lippées* pour dire, un eſcornifleur, qui cherche des repas qui ne luy couſtent rien. *Lippée*, ſignifie au propre, autant de viande qu'on en peut emporter avec la lippe ou les levres.

LIPPU, UË. adj. Qui a de groſſes levres, & en ſaillie. On depeint les Mores & les Indiens *lippus* & camus.

LIQ.

LIQUEFACTION. ſubſt. fem. Action du feu ou de la chaleur ſur les corps gros ou fuſibles, qui met leurs parties en mouvement. La *liquefaction* de la cire, du ſuif ſe fait avec une chaleur moderée. La *liquefaction* du tartre ſe fait par la ſimple humidité de l'air. On fait auſſi des *liquefactions* des reſines, gommes, axunges, beurre, onguents, &c. En matiere des metaux on l'appelle *fuſion*.

LIQUEFIER. v. act. Rendre Liquide. Le ſable meſlé avec des alkalis ſe *liquefie* dans le feu de reverberre pour faire du verre. Tout ſel ſe *liquefie* à l'humidité ; le vitriol & les autres ſels ſe *liquefient* à force de feu, & ſe convertiſſent en aux fortes.

LIQUEUR. ſubſt. fem. Corps mol & fluide, dont les parties ſont en mouvement, ou aiſées à ſe mouvoir. Les corps ſolides enfoncent dans les *liqueurs* à proportion de leur poids. Archime-

de

mede on a fait un Traitté qu'il intitule, *De inſidentibus humido.*

LIQUEUR, ſe dit par excellence, du vin, & particulierement de ceux qui ſont les plus doux & agreables. *Liqueur* qui resjoüit le cœur.

Les Teinturiers appellent abſolument *liqueur*, celle qu'ils compoſent d'une partie de ſon, & de cinq parties d'eau, qu'ils font boufflir une heure durant. Ce vin a beaucoup de *liqueur*. On appelle particulierement vin de *liqueur*, la malvoiſie, le muſcat; le vin d'Eſpagne, l'hypocras, le roſſolis, &c. On dit auſſi, qu'un Limonadier vend des *liqueurs*, en parlant de la limonade, orengeade, ſorbet, eaux de ceriſes, framboiſes, verjus, & autres compoſitions agreables au gouſt.

LIQUIDATION. ſubſt. fem. Supputation ou eſclairciſſement qu'on fait de droits incertains qu'on reduit à une ſomme fixe & certaine. On a fait la *liquidation* de tous les droits qui peuvent appartenir à cette femme en la communauté de ſon mary à la ſomme de tant. Les dommages & intereſts de ce Fermier pour ſes nonjouïſſances ſe ſont trouvez monter à deux mille livres, quand la *liquidation* en a eſté faite.

On a fait la *liquidation* des deſpens par l'arreſt pour en épargner la taxe. Il y a une Table ou Livre intitulée, *liquidation d'intereſts*, où on voit ce que chaque ſomme porte d'intereſt pour tant de temps, & à un tel denier.

LIQUIDE. adj. f. Corps mol & fluide qui eſt en mouvement, & qui ne reſiſte point au ſolide qui peſe deſſus. L'eau eſt appellée par excellence l'*Element liquide*. On dit auſſi, que l'air eſt *liquide*, & que les oiſeaux volent par le *liquide* des airs. La region des Planetes eſt *liquide*. Les corps *liquides* ne peſent que par leur hauteur. Un filet d'eau peut elever toute la mer, s'il eſt plus haut.

LIQUIDE, eſt quelquefois oppoſé à *eſpais*, qui n'eſt pas aſſez coulant. Il faut mettre de l'eau dans cette encre, elle n'eſt pas aſſez *liquide* & coulante.

LIQUIDE, ſe dit figurément en choſes morales, & ſur tout au Palais, des biens & effets qui ſont clairs & ſans conteſtation, ſans dette ni procez. Cet homme a du bien, mais il n'eſt pas *liquide*. Toutes dettes & charges payées, il a de revenu clair & *liquide* tant. On ne peut ſaiſir que pour une dette *liquide* & certaine. Le reliqua d'un compte eſt ce qui eſt deu de net & de *liquide*. La compenſation ne ſe fait que de *liquide* à *liquide*.

LIQUIDEMENT. adv. D'une maniere liquide. Aprés un compte fait, il luy eſt deu encore *liquidement* deux mille eſcus.

LIQUIDER. v. act. Fixer à une ſomme liquide des pretentions contentieuſes. Il a fait *liquider* les droits qui luy pouvoient appartenir en une telle ſucceſſion. Il eſt deffendu par la derniere Ordonnance de *liquider* les deſpends, ni de les compenſer.

LIQUIDÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

LIQUIDITE'. ſubſt. fem. Qualité des corps liquides. La *liquidité* n'eſt autre choſe que le mouvement continuel des parties du corps qu'on appelle liquide. *Liquidité* de l'eau, de l'air, &c.

LIR.

LIRE. v. act. Connoiſtre & comprendre la figure, ou le ſon & la force des caracteres eſcrits, imprimez, ou gravez, par leſquels un autre a voulu exprimer ſa penſée. Cet enfant ſçait bien *lire* le moulé tant en François qu'en Latin. Les Sergents eſcrivent ſi mal, qu'on ne ſçauroit *lire* leur eſcriture. Ce vieillard ne peut *lire* qu'avec des lunettes. Il a appris à *lire* en Grec, en Hebreu, en Arabe. Les payſans ne devroient ſçavoir ni *lire* ni eſcrire, cela les rend chicaneurs. Ce tiltre eſt ſi effacé, qu'on ne le ſçauroit *lire*; il eſt écrit en caracteres inconnus, qu'on ne peut *lire* ni entendre.

LIRE, ſignifie auſſi, Prononcer à haute voix le contenu en quelque Livre ou Eſcrit qu'on a devant les yeux. On doit loüer la coûtume des Couvents, de faire *lire* pendant les repas. Un Porteur de remiſſion doit entendre *lire* ſes Lettres à genoux en pleine audience. Ce texte porte voſtre conviction, il ne faut que *lire*. Un Notaire doit *lire* & relire un teſtament au teſtateur; avant que de le faire ſigner. Les Auteurs Caboliſtes vont *lire* leurs Ouvrages en de beaux reduits pour briguer de l'approbation.

LIRE, ſignifie auſſi, eſtudier. Ce Docteur eſt un homme qui ſe tuë, qui uſe ſa veuë à force de *lire*. Celuy-là ne *lit* que par divertiſſement. Pour eſtre bon Geometre, il faut *lire* Euclide, le bien poſſeder. Les Libraires loüent des Livres pour *lire*.

LIRE, ſe dit figurément en Morale. Dieu *lit* dans nos cœurs, dans nos penſées. Les Aſtrologues ſe vantent de *lire* dans les Cieux, dans les aſtres nos adventures. Je *lis* dans vos yeux, ſur voſtre viſage ce que vous avez dans l'ame.

On dit auſſi d'un joüeur, qu'il *lit* dans le jeu de ſon compagnon, quand il eſt en place propre pour deſcouvrir les cartes qu'il a à la main.

LEU, UË. part paſſif & adj. On met dans tous les arreſts, de verification, *leu*, publié & enregiſtré au Greffe de la Cour. Ce Monitoire a eſté *leu* & publié au Proſne.

LIRON, ou *Loir* ſ. m. Rat des Alpes. Quelques-uns l'appellent *rat liron* & *lerot*. C'eſt un animal qui dort tout l'hyver dans les creux des arbres. Il a le muſeau aigu, la queuë grande, & le ventre gros. Pluſieurs croyent que c'eſt la même choſe que la marmote. Meſnage dit qu'il vient de *lirone*, fait de *glis*, *gliris*.

LIS.

LIS. ſ. m. Fleur odoriferante qui vient ſur une plante de même nom, qui a de longues feuilles toûjours verdoyantes, dont ſa tige haute de deux coudées eſt reveſtuë depuis la racine juſqu'au haut. Il en ſort de petites branches verdes & longuettes, qui ſe changent en une fleur blanche & odorante qui a les bords renverſez, & qui eſt ridée par dehors. On voit au milieu de petites Oſtamines jaunes qui ont une autre odeur que la fleur. Il y a auſſi au milieu un bouton ou piſtil où eſt ſa graine. Sa racine eſt bulbeuſe, blanchaſtre, & toute eſcaillée comme celle de la joubarbe. Il y a un *lis* rouge que les Grecs appellent *cynorrhodes*, c'eſt à dire, *roſe de chien*; & un *lis* jaune qu'on appelle *hemerocole* ou *lis ſauvage*; un *lis* d'eſtang, qu'on appelle *nenuphar*. On met auſſi le martagon & le muguet au rang des *lis*. Ce dernier eſtant appellé *lilium convallium*. Et quelques-uns appellent le chevre feuille *lilium inter ſpinas*. Il y a auſſi un *lis* nain d'Acadie à fleurs rouges, pointilléez, dont la tige ne porte qu'une ſeule fleur ſemblable au martagon de Canada, avec un piſtil de couleur de chair, & du reſte ſemblable aux autres *lis*. On en

voit la figure dans les Memoires du Sieur Dodard. Voyez ces mots à leur ordre. Il y a auſſi des *lis* d'Inde qui ſont violets, des *lis* orangers. Il y en a qui mettent les tubereuſes entre les eſpeces de *lis*, parce qu'elles viennent d'oignons & ſur de hautes tiges, & ont des feuilles recoquillées, quoy que ce ſoient des plantes d'ailleurs fort differentes. Le *lis* a eſté chez tous les peuples eſtimé pour ſa blancheur & ſa pureté. JESUS-CHRIST commande à ſes Diſciples de conſiderer les *lis* qui ne travaillent, ni ne filent, & cependant la Providence en a tant de ſoin, qu'elle les égale à la pourpre de Salomon. Virgile parlant de Marcellus, veut qu'on luy preſente des *lis* à pleines mains, au ſixiéme Livre de l'Eneide.

LIS, en termes de Blaſon, ſe dit des fleurs dont l'Eſcu de France eſt chargé. Son origine & ſa nature ſont aſſez controverſées chez les Auteurs. La plus ſaine opinion eſt que ce fut Louis VII. dit le Jeune qui prit le premier des fleurs de *lis*, part alluſion à ſon nom de Loys, & parce qu'on le nommoit *Ludovicus Florus*. Auſſi eſt-ce le premier qui en mit une dans ſon contreſcel. Ce fut Charles VI. qui reduiſit les fleurs de *lis* à trois dans l'Eſcu de France; & Charles V. ſon pere eſt le premier dont on trouve des ſceaux où l'Eſcu eſt couronné d'une couronne ouverte & fleurdeliſée. Auparavant les Auteurs ont attribué à la France pour Armes trois Croiſſants, trois couronnes, un navire, la pile & la croix, un lyon, un dragon, une aigle, un bœuf, des abeilles, une alloüette, des diademes, & trois crapaux. Car quant à ce qu'on dit; que les fleurs de *lis* furent apportées par un Ange à Charlemagne, ou à un Hermite aprés le Bapteſme de Clovis, ou que St. Denis les donna à la Maiſon de France, comme dit Gerſon; c'eſt une opinion refutée par tous les ſçavants, auſſi-bien que celle de la Banniere de Dannemarc; de la croix de Thouloufe, des hermines de Bretagne, que quelques-uns ont pretendu auſſi eſtre deſcenduës du Ciel.

Quant à leur nature, quelques-uns pretendent que ce ſont des figures de *lis* de jardin; les autres des bouts de ſceptre; d'autres des partuiſanes Françoiſes nommées *Franciſques*; d'autres des iris, flambes, ou pavilles. La plus probable opinion eſt que ce ſont des franciſques, parce qu'elles en ont conſervé entierement la figure. Ceux qui tiennent que ce ſont des iris, croyent qu'on a dit fleurs de *lis* par corruption de fleurs de l'iris: que ſon nom de *flambe* a eſté cauſe qu'on a nommé *oriflambe* la Banniere de St. Denis fleurdeliſée: & que les premiers Francs choiſirent l'iris pavillée, ou le *lis* des marais pour marquer leur origine, à cauſe qu'ils venoient des marais de friſe; & que celle du timier des Ducs de Bourgogne qui eſt à quatre fleurons, repreſente une flambe entiere. Les Critiques qui en ont eſcrit ſont Chiflet, le Pere Triſtau de St. Amand, le Pere Ferrand, de la Roque, de Ste. Marthe, Du Tillet en ſon Recueil ſur l'Oriflambe, Du Cange ſur l'Hiſtoire de Joinville, le Pere Meneſtrier, & le Pere Routſelet Jeſuite, qui a ramaſſé ce que tous les autres Auteurs ont dit ſur les fleurs de *lis*. On voit une Diſſertation dans le III. Volume du Pere Henſchenius *de tribus Dagobertis*, où il dit qu'il ſe trouve une medaille de Dagobert I. où il eſt repreſenté tenant trois ſceptres, pour ſignifier les Royaumes d'Auſtraſie, de Normendie, & de Bourgogne: & de là ſont venues les Armes des fleurs de *lis*, parce qu'eſtant liez enſemble par le bas, ils ne reſſemblent pas mal à la fleur de la plante nommée Iris, ou flambe, que les Allemands appellent *Liſek-blum*, c'eſt à dire, *fleur de lis*, dont on leur donna le nom: on les fit d'or, parce que cette fleur eſt jaune. On les mit au champ d'azur, à cauſe qu'elles naiſſent ordinairement dans l'eau, dont la couleur eſt bleuë; & parce que les Latins ont appellé cette fleur *lilium celeſte*, quelques-uns ont cru qu'elle venoit du Ciel. Quelques-uns croyent que Philippes le Bel fit battre une monnoye qu'on appelloit *florin*, à cauſe que d'un coſté il y avoit une croix fleurdeliſée, & que les liards prirent auſſi leur nom du *lis*, dont ils portoient la marque.

Les *lis* ſe blaſonnent diverſement. Il y a des *lis au pied nourri*, ou *au pied couppé*, qui ſont ſans queuë. Quelquefois les *lis* ſont repreſentez tels qu'ils ſont ſur le pied, qu'on blaſonne *lis naturels*, ou *lis de jardin*. Le *lis renverſé* eſt celuy qui eſt tourné ſens deſſus deſſous, qui repreſente une forme de cloche fenduë par le bas. Le *lis* eſt le ſymbole de l'eſperance, de la beauté, de la pudicité, comme on voit en pluſieurs medailles Romaines. L'ancienne Banniere de France eſtoit ſemée de fleurs de *lis* ſans nombre. Les Chambres des Cours Souveraines, & même celles des Juſtices Royales ſont tapiſſées de fleurs de *lis*. Les Chanceliers & les Gardes des ſceaux ont droit d'avoir des tapiſſeries ſemées de fleurs de *lis*: & on dit des Juges dans leur tribunal, qu'ils ſont aſſis ſur les fleurs de *lis*.

On appelle *lis*, une piece d'or marquée au Revers du pavillon de France, qui vaut ſept livres. Il y avoit auſſi des *lis* d'argent qui valoient vingt ſols, qui n'ont pas eu cours long-temps.

Les *lis* d'or & d'argent ont commencé d'eſtre fabriqués au mois de Decembre 1655. Le *lis* d'or peſe 3. deniers, ½ grains. Il y en a 60. & ½ au marc: ils ſont au titre de 23. carats & un ½ au remede d'un ½ de carat.

FLEUR DE LIS, eſt encore un ſupplice qu'on fait ſouffrir aux larrons de ville, & aux couppeurs de bourſe. On les condamne à eſtre fleſtris d'une *fleur de lis*, qui s'applique ſur l'eſpaule avec un fer rouge marqué d'une fleur de *lis*.

LIS, ſe dit figurément & poëtiquement du Royaume de France, qu'on appelle *l'empire des lis*, à cauſe de ſes Armes, comme on dit auſſi *l'aigle*, pour l'Empire. *la Roſe*, pour l'Angleterre, &c.

On le dit auſſi pour exprimer une grande blancheur. Un teint de *lis* & de roſes.

LISET ou *Liſeron*. ſ. m. Herbe portant fleur blanche comme un lis, autrement *l'herbe aux cloches*, ou *ſmilax liſſe*. Le *liſet* a les feuilles comme le lierre, quoy que plus molles, menuës, unies & liſſées. Ses ſarments ſont ſemblables à ceux du ſmilax aſpre, mais ils ne ſont point picquants, & s'entortillent de même autour des arbres. Son fruit eſt petit & noir ſemblable aux lupins, ſes fleurs ſont rondes, & ne ſont point entaillées, & viennent en grande abondance. Elles ſont blanches, & faites comme une hotte. Il produit une graine noire que les Apothicaires appellent *volubilis*. Cette plante eſt propre à faire des berceaux dans les jardins pour ſe mettre à l'ombre. On l'appelle autrement *ſmilax*, *lævis*, *campanella*, *funis arborum*, & *volubilis major*.

LISET, ou *Vercoquin*, eſt une petite chenille de vigne rongeant le tendre bourgeon du ſep. En Latin *convolvulus*, ou *volvox*, ou *volucra*.

LISEUR, EUSE. adj. ſe dit de celuy qui lit mal; & eſt de peu d'uſage.

LISIBLE. adj. m. & f. Qui eſt aiſé à lire. Les gros caracteres ſont plus *liſibles* que la nompareille. Un Livre imprimé eſt plus *liſible* qu'une eſcriture de chicane. L'impreſſion Gothique n'eſt *liſible* qu'avec peine.

LISIBLEMENT. adv. D'une maniere liſible. On eſcrit fort *liſiblement* les Placets, toutes les eſcritures de Finances.

LISIERE. ſubſt. fem. Le bord d'une eſtoffe, ce qui borne ſa largeur des deux coſtés; & ſe dit tant des eſtoffes de ſoye, que de laine, ou de fil. Les Marchands connoiſſent par les diverſes rayes qui ſont ſur les *liſieres* du velours, s'il eſt à trois ou quatre poils. La *liſiere* eſt l'endroit le plus fort de la toile. Il n'eſt point neceſſaire d'ourler le coſté de la *liſiere*. On dit, Mener un enfant par la *liſiere*, quand on le retient par une *liſiere* ou un cordon attaché au dos de ſa robbe pour luy apprendre à marcher. Les nourrices l'appellent un *tata*. Menage derive ce mot de *liſiera*, qui eſt un terme barbare dont Voſſius fait mention.

LISIERE, ſe dit auſſi des bornes, des extremitez d'un champ, d'une foreſt, d'une Province, d'un Royaume. Les Champs qui aboutiſſent au grand chemin ont ſouvent leurs *liſieres* mangées par les moutons qui y paſſent. Les beſtes fauves endommagent fort les terres qui ſont ſur les *liſieres* des foreſts. Les ennemis vouloient entrer en cette Province, mais ils n'ont ruinée que ſes *liſieres*.

On appelle dans les foreſts *arbres de liſiere*, ceux qui ſont ſur les extremitez des foreſts, qui les ſeparent des chemins ou des autres heritages.

LISIERE, en terme de Poëſie ancienne, ſe diſoit de la fin des vers: & on appelloit *rimes de liſiere*, celles qui eſtoient au bout des vers, par oppoſition à celles que les vers nommez *leonins* avoient au milieu. Fauchet dit que les anciens Romains mettoient vingt ou trente vers tout d'une *liſiere* ou terminaiſon.

On dit proverbialement, les *liſieres* ſont pires que le drap, quand un homme ſe deffend d'eſtre d'un pays qui a quelque tache, & qu'il ne s'en dit que voiſin.

LISOIR. ſubſt. maſc. Terme de Charron. C'eſt une piece de bois qui eſt au deſſus des aiſſieux d'un carroſſe, laquelle porte les moutons qui ſouſtiennent le corps du carroſſe. Les *liſoirs* ſont debitez dans les foreſts de ſix pieds de long, de ſix à ſept pouces de large, & de 4. à 5. d'eſpaiſſeur.

LISSE. adj. maſc. & fem. Ce qui eſt poly, uny & luiſant. On le dit particulierement d'une eſtoffe qui n'a pas paſſé ſous la calendre pour y faire paroiſtre des ondes. De la mohere *liſſe* eſt celle qui ſort des mains de l'ouvrier, qui n'eſt pas tabiſée & ondée.

LISSE. ſ. f. aſſemblage de pluſieurs longs filets de ſoye, ou de laine, ou de corde, eſtendus ſur les metiers des Sergiers, Rubaniers, Tapiſſiers, faiſeurs de Brocats, & Cordiers, qui ſervent de Baſe & de fondement pour faire divers ouvrages, en y appliquant de travers d'autres filets de pluſieurs ſortes de matieres, ou de couleurs. Ainſy on appelle des tapiſſeries de haute *liſſe*, de baſſe *liſſe*; du Ruban double en *liſſe*, celuy qui eſt eſpais, & plus fort qu'à l'ordinaire. On les appelle dans les eſtoffes *chaiſnes*, & ce qui les traverſe *treſme*.

En termes de Marine on appelle *liſſe* du hourdy, le dernier des baus ou poutres de l'arriere, qui ſert à l'affermiſſement de la pouppe. Sa longueur eſt environ des deux tiers du maiſtre bau.

LISSE, eſt auſſi un aſſemblage de longues pieces de bois bout à bout, leſquelles forment une eſpece de ceinture dans le corps du bordage du vaiſſeau, & font la liaiſon des pieces de charpente, qui compoſent le corps du baſtiment. On les appelle auſſi *ceintes*, *perceintes*, *chainte* & *carreaux*.

LISSER. verb. act. Frotter quelque choſe avec quelque inſtrument poly pour la faire paroiſtre unie & luiſante. Les Maiſtres eſcrivains *liſſent* leur papier; les empeſeuſes leur linge. Les Cordonniers leurs talons de cuir. La calandre peut auſſi *liſſer* en ſe ſervant de Rouleaux polis.

LISSÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. On appelle des amandes *liſſées*, celles qui ſont tout unies, qui ne ſont point façonnées avec de petits creux.

LISSERON. ſubſt. maſc. C'eſt la partie du meſtier des Tiſſuriers, qui ſoûtient les liſſes, & qui aide à faire l'ouvrage.

LISSEURE. ſ. f. Poliſſeure faite avec un liſſoir. La *liſſeure* du papier le rend plus propre à écrire.

LISSOIR. ſ. m. Inſtrument qui ſert à liſſer. On en fait de verre, de marbre, de buis bien tourné & bien poly. Du Cange derive ce mot de *liſcha* ou *liſca*, qu'on a dit dans la baſſe Latinité en la même ſignification.

LISTE. ſ. f. Memoire qui contient les noms de pluſieurs perſonnes d'une même qualité avec qui on a quelques affaires ou relation. Les plaideurs ont grand ſoin d'avoir la *liſte* de leurs Juges, pour leur faire donner des placets par tous leurs amis. Les porteurs de chaiſes craignent fort de courir la *liſte*, de porter les gens qui vont ſolliciter. Les devots ont des *liſtes* des Predicateurs, pour aller entendre ceux qui leur plaiſent le plus.

On dit auſſi en ce ſens, Voilà la *liſte* des morts & des bleſſez dans une telle bataille. La *liſte* des priſonniers de la Conciergerie. La *liſte* des creanciers d'un tel. La *liſte* de ceux que le Roy veut faire Chevaliers. Ce mot, ſelon du Cange, vient de *liſta*, qui ſignifie un *bord* ou une *marge* ou *liſiere*, que les Anglois & Allemands appellent *leiſten* & *leiſts*, parce qu'on écrivoit ces petits catalogues en de petites lanieres de parchemin; & ainſi on a appellé les orfrois des chappes d'Egliſe. *pluviale cum liſtis auro textis.*

LISTEL ou *liſteau*. Terme d'Architecture. Petite bande ou regle qu'on met en quelques endroits pour ſervir d'ornement dans l'Architecture. C'eſt auſſi l'eſpace plein qui eſt entre les canelures des colomnes.

LIT.

LIT. ſubſt. maſc. Couche, meuble meublant preparé pour le repos ou la commodité de l'homme, ſoit pour dormir la nuit, ſoit pour reprendre ſes forces dans la maladie. Un *lit* bien garny eſt compoſé de ces pieces: d'un chalit, ou bois de *lit*, d'une paillaſſe, d'un *lit* de plume, d'un matelas, d'un traverſin, de deux draps, & d'une couverture, d'un doſſier, d'un ciel ou d'un fond de *lit*, des pentes, rideaux, bonnes graces a cantonieres. On appelle un *tour de lit*, ou un *lit en houſſe* un *lit* qui eſt entouré d'une garniture, qui eſt ſuſpenduë, mais qui ne ſe tire point comme les rideaux. On appelle un *lit d'Ange*, celuy qui n'a point de quenoüilles ou piliers, mais qui a de grands rideaux ſuſpendus au planchers en guiſe de Pavillon. On appelle *lit de repos*, celuy qu'on met dans une ſale, qui eſt ſans rideaux, & qui a un ſimple ma-

telas & traverſin poſé ſur une large forme. Un *lit de ſangle* ou *bandet*, celui qu'on dreſſe ſur un chaſſis pliant & portatif, qui ſe ſoûtient par des ſangles attachées d'un bout à l'autre. Un *lit de camp*, c'eſt un *lit* portatif qui ſe demonte aiſément, pour porter à l'armée ou en voyage. Les Turcs n'ont point de *lits*, mais ſeulement des matelas, qu'ils eſtendent la nuit ſur un ſopha.

LIT DE PARADE, eſt un *lit* magnifique dreſſé dans la principale chambre d'un appartement, ou d'ordinaire on ne couche point, & où on expoſe quelques temps les Princes ou les Grands Seigneurs, quand ils ſont morts, pour les faire voir au peuple. On dit que le Roy tient ſon *Lit* de Juſtice, lors qu'il va en ſon Parlement de Paris, tenir une ſeance ſolemnelle ſous un haut dais qui eſt preparé à cet effet. Il y a chez la Reine des Dames d'honneur qu'on appelle Dames du *lit*.

LIT, ſe dit auſſi quelques-fois de quelques-unes de ſes parties. On dit qu'une femme ſe fait faire un *lit* pour ſes couches, c'eſt à dire, le tour & la garniture, les pentes, les rideaux du *lit*. Un *lit* de damas, de velours, de brocard, de broderie ou de petit point. On dit auſſi un *lit* de plume, qui eſt une eſpece de matelas fait de plume enfermée dans du coûtil.

On appelle le *chevet du lit*, l'endroit où on met le traverſin, où on poſe la teſte. Les *pieds du lit*, le côté oppoſé où ſont les pieds; le *devant du lit*, le coſté où l'on ſe met pour recevoir ceux qui rendent viſite, quand on eſt au *lit*; la *ruelle du lit*, le coſté oppoſé par lequel on parle aux domeſtiques.

On dit qu'un homme s'eſt jetté ſur ſon *lit*, qu'il eſt au *lit*, qu'il garde le *lit*, qu'il ſe tient au *lit*, lorſqu'il eſt indiſpoſé ou pareſſeux qu'il eſt au *lit* de la mort, quand il eſt malade à l'extremité. Un Empereur diſoit, qu'il falloit qu'un Prince mourut debout, qu'il ne mourût point dans ſon *lit*.

LIT, ſe dit auſſi de tous les lieux où on ſe repoſe. On fait dans les Jardins des ſieges, des *lits* de gazon. Les payſans, les ſoldats n'ont ſouvent d'autre *lit* que la terre. Ainſi Theophile a dit d'un caporal.

Et mon *lit* ne ſçauroit branſler.
Que par un tremblement de terre.

Les élephans femelles ſe font un *lit* de branches d'arbres avec un chevet pour attendre le maſle; car ils s'accouplent à la maniere des hommes.

En terme de Marine, on appelle *lit de vent*, le vent de bouline, qui eſt eſloigné de la route de cinq ou ſix rumbs de vent. On dit autrement, au plus prés du vent.

LIT, ſe dit figurément en choſes morales, & ſignifie le mariage. Dieu a beny le *lit* de ces mariez, il leur a donné lignée. On appelle des enfans du premier, du ſecond, du troiſiéme *lit*, ceux qui ſont du premier, du ſecond, du troiſiéme mariage. On dit auſſi, qu'une femme a ſoüillé ſon *lit*, ſa couche, quand elle a commis adultere. On dit qu'une femme couche au grand *lit*, ne fait point *lit* a part, ne fait qu'un *lit* avec ſon mary, pour dire, qu'ils ſont bien unis enſemble.

On dit figurément, qu'un homme eſt mort au *lit* d'honneur, pour dire, qu'il eſt mort à la guerre en homme d'honneur, pour la Foy, ou pour ſon Prince.

LIT, ſignifie auſſi le canal d'une riviere. Le Nil tous les ans ſort de ſon *lit* pour inonder l'Egypte & la rendre fertile. La riviere du Loire change ſouvent de *lit*. On a creuſé le *lit* de la Seine en pluſieurs endroits pour la rendre navigable.

LIT, ſe dit auſſi en matiere de choſes minerales & foſſiles, de certains eſtages ou eſpaiſſeurs de matieres qu'on trouve diſpoſées les unes ſur les autres dans une certaine eſtenduë de terrain, quand on y fouille. On trouve en cette montagne un *lit* de pierre, un *lit* de marne, un *lit* d'argile, d'ardoiſe, de terre vitriolée, de plaſtre, &c.

On le dit auſſi de ces couches qu'on fait par art. Pour faire une ſouppe, un Cuiſinier met un *lit* de pain, un *lit* de fromage; Pour faire du ſyrop, un *lit* de trenches de pommes, & un *lit* de ſucre. Les Chymiſtes mettent des *lits* de ſoufre, d'antimoine, de ſels, de charbon, &c. pour faire leurs operations, & ils appellent cela *ratification* ou *ſtratum ſuper ſtratum*.

On dit auſſi en Maçonnerie, un *lit* de pierre, pour dire une aſſiſe, un eſtage de pierre & jointe de *lit* le mortier qui eſt entre deux pierres poſées l'une ſur l'autre.

LIT, ſe dit proverbialement en ces phraſes. Comme on fait ſon *lit*, on ſe couche, pour dire, On tire du profit des choſes ſuivant qu'on les a preparées.

On dit auſſi des desbauchez, qu'ils vont du *lit* à la table, & de la table au *lit*. On dit qu'il faut prendre un homme au ſaut du *lit*, pour dire, de bon matin, quand il ſe leve.

On appelle les plaiſirs du *lit*, les tours de *lit*, les voluptez deffenduës.

On appelle auſſi *piſſenlit*, une fleur jaune fort commune, que les Medecins appelent *dens leonis*, *taraxacon*.

LITANIES. ſ. f. Formule de priere qu'on chante à l'Egliſe à l'honneur des Saints, ou de quelques myſteres, ſoit en general, ou en particulier. Elle coutient certains éloges ou attributs, à la fin de chacun deſquels on leur fait une invocation en mêmes termes. Les *Litanies* des Saints ſe chantent au retour des Proceſſions avec cette reſponſe, Priez pour nous; & en celles qui regardent les perſonnes de la Trinité, on dit, Ayez pitié de nous. Du Cange dit qu'autrefois ce mot ſignifioit auſſi *Proceſſion*, & que les grandes *Litanies* eſtoient celles des Rogations.

On appelle proverbialement une longue *Litanie* ou Kyrielle, une longue ſuitte de perſonnes, de tiltres, ou de paroles qui compoſent un recit ennuyeux.

LITARGE. ſ. f. eſt la fumée du plomb évaporé dans l'affinement de l'or & de l'argent. C'eſt comme une ſuye qui s'attache à la cheminée du fourneau. Celle d'or eſt jaune, & celle d'argent eſt blanche. C'eſt auſſi l'eſcume du plomb bruſlé, lors qu'il eſt fondu avec de l'argent: car cette eſcume eſtant oſtée, elle eſt de la couleur d'argent; mais ſi elle eſt pouſſée davantage au feu, elle devient de couleur d'or: de ſorte qu'il n'y a que la difference de la cuiſſon, qui diſtingue la *Litarge* d'or ou d'argent. Dioſcoride en parlant des *litarges* d'argent, qu'il appelle *ſpuma argenti*, dit qu'il y en a une faite de ſablon plombin; l'autre d'argent & de plomb. La meilleure eſt de couleur d'or, qu'il nomme *chryſitis*. Celle de Sicile s'appelle *argentine*, à cauſe de ſa couleur; mais celle qui eſt faite d'argent, s'appelle *calabroiſe*. Matthiole la definit, Plomb meſlé avec les vapeurs de bronze & d'argent. Il dit auſſi, que la *litarge* eſt ſon poiſon.

LITEAU. ſ. m. Terme de Chaſſe. C'eſt le lieu où repoſe le loup durant le jour.

LITHOCOLLE. ſ. f. Ciment avec lequel on attache les pierres pour les tailler ſous la meule. on le fait de poix-raſine & de vieille brique. Pour les diamans on uſe de plomb fondu ou on les enchaſſe, avant qu'il ſoit tout à fait refroidi. Pour les mortiers on les fait avec de la poudre de marbre & de la colle forte. Et pour coller les éclats de pierre, on y adjouſte du blanc d'œuf & de la poix.

LITIERE. ſubſt. fem. Sorte de voiture ou corps de caroſſe ſuſpendu ſur des brancarts, & porté ordinairement par des mulets. La plus douce des voitures eſt celle de la *litiere*. On ne peut aller dans ces montagnes qu'en *litiere*. L'invention de la *litiere* eſt venuë des Rois de Bithynie, à ce que dit un vieux Interprete de Juvenal. Du Cange derive ce mot de *lecteria* ou de *literia*, qu'on a dit dans la baſſe Latinité en la même ſignification, parce qu'elle ſert de lit aux beſtiaux.

LITIERE, eſt auſſi de la paille ou vieux fourrage qu'on met ſous les chevaux & autres beſtiaux, pour ſe coucher, quand ils veulent dormir, ou quand ils ſont malades. Les pailles fourragées par les moutons leur ſervent aprés de *litiere*. On dit d'un cheval qui eſt mal nourri, qu'il ronge ſa *litiere*.

LITIERE, ſe dit figurément en choſes morales: & en parlant des hommes, on dit qu'ils ſont ſur la *litiere*, quand ils ſont alittés. On dit auſſi, qu'ils font *litiere* de quelque choſe, quand ils en font degaſt & profuſion, quand ils l'eſtiment auſſi peu que de la *litiere*.

LITIGANT, ANTE. adj. Qui plaide, qui conteſte en Juſtice. Il y a trois parties *litigantes* en cette inſtance.

LITIGE. ſ. m. Procés, different, conteſtation en Juſtice. Il n'y a point de ſeureté à preſter à ceux dont le bien eſt en *litige*, qui eſt embroüillé, conteſté ou ſaiſi. Un Benefice en *litige* eſt vacant en Regale, parce qu'il n'eſt pas rempli de droit & de fait.

LITIGIEUX, EUSE. adj. Qui eſt conteſté en Juſtice, ſujet à diſcution. Ceux qui achetent les droits *litigieux* ſont odieux en Juſtice. Il eſt deffendu aux Procureurs & aux Advocats de ſtipuler une quottepart dans les biens *litigieux* de leurs cliens.

LITISPENDANCE. ſ. f. Durée d'un different dont la Juſtice eſt ſaiſie. Il ne faut rien innover dans les lieux contentieux durant la *litiſpendance*. Si durant la *litiſpendance* en un Tribunal, on eſt aſſigné en un autre pour le même fait, il y a conflict de Juriſdiction. On adjuge des proviſions alimentaires durant la *litiſpendance*. Du Cange derive ces mots de *lis*, qu'il dit avoir ſignifié autrefois *guerre* & *combat*. On a dit *litigare*, pour dire, *faire la guerre*.

LITRE. ſ. f. Ceinture funebre. C'eſt un droit honorifique qu'ont les Seigneurs Patrons Fondateurs, ou les Seigneurs Hauts Juſticiers dans les Egliſes qu'ils ont fondées, ou qui ſont de leur Seigneurie. Il conſiſte à faire peindre les Eſcuſſons de leurs Armes ſur une bande noir en forme d'un lé de velours autour de l'Egliſe, tant par dedans que par dehors. Le droit de *litre* eſt des premiers droits honorifiques. Le mot de *litre*, ſelon Meſnage, vient de *lithra*, qui ſignifie en Grec une *couronne*, qui eſt imitée par ce lé de velours ou de peinture qui environne l'Egliſe; ou de *liſtra*, qui ſignifie une bande d'eſtoffe longue & eſtroiſte: & il refute avec raiſon l'opinion de Mareſchal, qui en ſon Traitté des droits honorifiques le fait venir de *litura*. Papias le derive auſſi de *litura*, *ſic dicta quòd liniendo teratur*. Quelquefois on met double *litre*. En la Couſtume de Tours le Seigneur Chaſtelain a droit de *litre* tant dedans que dehors dans les Egliſes de ſa Chaſtellenie, à moins que ſon vaſſal n'en fut Fondateur. Mais ſi cette Egliſe eſt la principale Parroiſſe de ſa Chaſtellenie, le Fondateur n'aura droit que de mettre des *litres* en dedans, & le Chaſtelain en dehors.

LITRON. ſ. m. Petite meſure ronde de choſes ſeches, comme graines, pois, ſel, farine &c. Il contient la ſeizieme partie d'un boiſſeau de Paris. Un *litron* de ſel, de feve. un *litron* de chaſtaignes. Par la derniere ordonnance de 1669. le *litron* de Paris doit eſtre haut de trois pouces & demy ſur trois pouces dix lignes de large.

On dit auſſi demy-*litron*. Borel le derive du Grec *emilitra*.

LITTERAL, ALE. ad. Qui eſt ſuivant la lettre, qu'on prend au pied de la lettre. L'Eſcriture à un ſens *litteral*, Un autre allegorique, & un autre myſtique. Cette loy, ce paſſage ſont precis dans leur ſens *litteral* pour cette deciſion.

LITTERALEMENT. adverbe. Dans le ſens litteral. Il faut entendre *litteralement* autant qu'on peut tous les textes de la Bible, des Loix, des Canons, & autres Livres qui font autorité, ſi on ne void quelque contradiction, ou autres raiſons au contraire.

LITTERATURE. ſ. f. Doctrine, connoiſſance profonde des lettres. Scaliger, Lipſe, & autres Critiques modernes eſtoient des gens de grande *litterature*, d'une érudition ſurprenante.

LITURGIE. ſ. f. Ceremonie particuliere d'une Egliſe pour celebrer le ſervice divin, & particulierement la Meſſe. La *Liturgie* Grecque, Latine. Les anciennes *Liturgies*. Le Cardinal Bona a eſcrit deux Livres des *Liturgies*.

LIV.

LIVIDE. adj. m. & f. C'eſt une épithete qu'on donne à la peau, lors qu'elle eſt offenſée par des coups orbes, ou corrompuë par quelque cauſe interne. Un viſage *livide*, de couleur plombée, eſt un ſigne d'indiſpoſition. Les meurtriſſeures rendent la peau *livide*. Quand la chair veut ſe cangrener, elle paroiſt toute *livide*.

LIVRAISON. ſ. f. Action par laquelle on met une choſe mobiliaire entre les mains de quelque perſonne. On a fait la *livraiſon* des marchandiſes au Facteur de ce Marchand. Il avoit loüe ce logis, mais on ne luy a pas fait la *livraiſon* des clefs en temps & lieu.

LIVRE. ſ. m. Travail ou compoſition que fait un Sçavant ou un homme d'Eſprit pour faire part au public ou à la poſterité de ce qu'il a appris, recueilli, inventé, ou experimenté. La Bible eſt le *Livre* par excellence. Les *Livres* Sacrez & Canoniques ſont ceux que l'Egliſe admet & reconnoiſt pour faire partie de l'Eſcriture Sainte. Les *Livres* Apocryphes ſont ceux qu'elle rejette. Ce mot eſt derivé du Latin *liber*, qui eſtoit le nom que les Latins donnoient à la ſeconde peau des arbres ſur laquelle on eſcrivoit, & dont on faiſoit enſuitte les *Livres*.

Les *livres d'Egliſe*, ſont ceux qui ſervent à la celebration du Service Divin, comme les Antiphoniers, Miſſels, Graduels, Rituels, Proceſſionels,

nels, &c. On appelle particulierement *Livre d'Egliſe*, celuy qui ſert aux anciens Marguillers & bourgeois: aſſidus à l'Egliſe pour chanter avec les Preſtres tout l'Office qui ſe chante à l'Egliſe.

LIVRES SPIRITUELS, ſont particulierement ceux qui ſervent à la contemplation, à la meditation, & generalement tous ceux qui excitent à la devotion, comme ceux de Mr. de Sales, de la Mere Thereſe, de Grenade Rodriguez. Les *Livres profanes*, ſont des *Livres* d'Auteurs qui ne parlent point des choſes qui regardent la Religion. Les *Livres cenſurez*, ſont des *Livres* heretiques, ou contre les bonnes mœurs, qui ont eſté condamnez & deffendus par les Magiſtrats.

LIVRE DE BIBLIOTHEQUE, eſt un *Livre* qu'on n'a pas d'ordinaire dans la main pour lire, mais qu'on garde dans une Bibliotheque pour y avoir recours dans le beſoin, & s'inſtruire d'une matiere qu'on veut eſpuiſer. On appelle auſſi *Inſtruments de Livres*, les Dictionaires, les Commentateurs ou Recueils dont on fait un pareil uſage. Les *Livres en blanc* ſont ceux qui ne ſont point reliez. Les *Livres manuſcrits*, ceux qui ne ſont pas imprimez. On diſtingue auſſi les *Livres* par leur taille, & ſuivant que leurs feuilles ſont pliées & repliées, *in folio*, in 4°. in 8°. in 12°. in 16. Catalogue de *Livres*, eſt l'inventaire d'une Bibliotheque pour trouver facilement ceux dont on a beſoin.

On dit qu'un homme connoiſt bien les *Livres*, non ſeulement quand il en ſçait le prix, comme un Libraire, qui ne connoiſt les *Livres* que par la couverture, & qui n'apprend que les tiltres des *Livres*; mais encore quand il ſçait ce que contiennent les *Livres*, lors qu'il a bien mis le nez dans les *Livres*, qu'il a long-temps feuilleté ſes *Livres*.

On dit qu'un Auteur fait des *Livres*, qu'il a mis des *Livres* en lumiere, pour dire, qu'il les a fait imprimer & qu'il vit de ſes *livres*, quand il en ſubſiſte, c'eſt le moyen de faire mauvaiſe chere. un Libraire appelle *bons Livres*, ceux-là ſeuls dont le trafic va bien, dont il a bien du debit. Les curieux appellent *bons Livres*, les *Livres* rares, quoy que les bons *Livres* ſoient en effet les plus communs.

LIVRE, ſe dit auſſi de la premiere diviſion d'un Volume ou d'un corps d'Ouvrages. Le Digeſte eſt compris en 50. *Livres*, le Code en 12. *Livres*. Le *Livre* de la Geneſe. Les cinq *Livres* de Moiſe. Cela eſt en tel *Livre*.

LIVRE, ſe dit abuſivement des Regiſtres des Marchands, Banquiers, Greffiers & autres gens, où il n'y a aucune mention de litterature. On enſeigne aux Apprentifs Marchands à tenir des *livres* de compte, des *Livres* à double partie, en debit & credit, c'eſt ce qu'ils peuvent apprendre dans le *livre* du Parfait Negociant de Savari.

L'Ordonnance veut que les Marchands tant en gros qu'en detail ayent un *livre* qui contienne tout leur negoce. Leurs *livres* doivent eſtre paraphez & numerotez par un des Juges Conſuls à l'égard de ceux qui doivent faire foy en Juſtice. Les Marchands doivent avoir regulierement neuf *livres*: le premier intitulé *livre d'achat*, qui doit eſtre paraphé. Le ſecond eſt l'extrait du premier qu'on tient en debit & en credit. Le troiſiéme eſt un *livre* journal, où on doit eſcrire toute la marchandiſe qui ſe vend par jour à credit. Le quatriéme eſt un extrait de celuy-là en debit & credit. Le cinquiéme eſt un *livre* de vente au comptant. Le ſixiéme eſt un *livre* d'argent payé tant aux Marchands, que pour la deſpenſe de la maiſon. Le ſeptiéme eſt un *livre* de caiſſe, qu'on doit tenir auſſi en debit & credit. Le huitiéme eſt un *livre* de numero, auſſi tenu en debit en credit pour connoiſtre le compte de toute la marchandiſe qu'on a achetée & venduë toute l'année. Le neuviéme eſt un *livre* de teintures.

LIVRE DE RAISON, eſt un *livre* dans lequel un bon meſnager, ou un Marchand eſcrit tout ce qu'il reçoit & deſpenſe, pour ſe rendre compte & raiſon à luy-même de toutes ſes affaires. Les Marchands tiennent auſſi ce *livre* en debit & credit, qui n'eſt en effet qu'un extrait de leurs autres *livres*.

On dit auſſi d'un Seigneur fort endetté, qu'il eſt bien eſcrit ſur les *livres* des Marchands.

LIVRE, ſe dit auſſi des regiſtres & papiers publics. Il y a un Officier à la Chambre des Comptes, qu'on appelle *Garde des livres*, qui a ſoin des tiltres, papiers & regiſtres de la Chambre.

LIVRE, ſe dit figurément en choſes ſpirituelles & morales. On appelle le *Livre de vie*, celuy où ſont eſcrits les noms des predeſtinez. Qu'il ſoit effacé du *Livre* de vie, & qu'il ne ſoit pas eſcrit avec les juſtes, dit l'Eſcriture. Le *Livre* de l'Apocalypſe ſcellé de vingt-quatre ſceaux. On appelle le *grand Livre du monde*, toute la nature, où on voit la grandeur des ouvrages de Dieu, les Cieux qui nous racontent ſa gloire, ſa grandeur & noſtre baſſeſſe. On appelle auſſi le *Livre du monde*, la converſation des honneſtes gens, où l'on apprend à vivre, à ſe conduire dans le monde.

On dit encore en Muſique, Chanter ſur le *livre*, quand les deſſus font des accords ſur le champ par habitude, tandis que le Chœur chante le plein chant.

A LIVRE OUVERT. Terme adverbial, qu'on dit en ces phraſes, Chanter *à livre ouvert*, ſans avoir eſtudié, ni concerté la notte. Expliquer un Auteur *à livre ouvert*, c'eſt à dire, ſans gloſe, ſans commentaire.

LIVRE, ſe dit proverbialement en ces phraſes. On appelle le *Livre des Rois*, un jeu de cartes. On dit, Je viendray à bout de cette affaire, ou je bruſleray mes *Livres*. On dit auſſi, qu'un homme parle comme un *Livre*, quand il parle bien, ou quand il affecte de paroiſtre ſçavant.

On dit auſſi, qu'il faut fermer le *Livre*, quand on a dit tout ce qu'on pouvoit dire ſur quelque ſujet. On dit auſſi qu'un homme eſt eſcrit ſur le *Livre* rouge, quand il eſt notté envers un Superieur auquel il a fait quelque deſplaiſir, qui n'attend que l'occaſion de s'en vanger.

LIVRE, eſt auſſi un terme de compte, & ſe prend en France pour vingt ſols, qui eſt la valeur d'une monnoye qu'on appelloit autrefois *franc*, & qui eſt demeurée ſon ſynonyme. En Angleterre les *livres* ſterling valent 13. à 14. francs, & dans les livres des Marchands Anglois, dix *livres*. La *livre* Pariſis vaut vingt-cinq ſous. elle augmente du quart en ſus les *livres* tournois. L'Arithmetique apprend à calculer les *livres*, les ſous & les deniers, à reduire les ſous en *livres*, & les *livres* en ſous. Une tonne d'or eſt eſtimée cent mille *livres* en Hollande. Un million de *livres*, c'eſt le tiers d'un million d'or.

On dit au Palais, que les Creanciers ſeront payez au ſou la *livre*, au marc la *livre*, quand ils ſont colloquez à proportion de leur deu ſur des effets mobiliaires, ce qu'on appelle *par contribution*; ou lors qu'en matiere hypothecaire ils ſont en concurren-

currence ou égalité de privilege, & qu'il y a manque de fonds ; ou encore lors qu'en matiere de banqueroute ou de deconfiture, il faut qu'ils ſouffrent & partagent la perte totale, chacun en particulier auſſi à proportion de ſon deu.

En termes de Marine, on dit *livre à livre*, au lieu de dire, au ſol la *livre*.

Les Romains avoient auſſi une eſpece de monnoye qu'ils appelloient *libra* ou *libella*, qui faiſoit la dixiéme partie du denier, à cauſe qu'elle valoit un as, qui au commencement peſoit une *livre* de cuivre; & Scaliger adjouſte, qu'ils ſe ſervoient auſſi du mot de *livre* pour une monnoye de compte. *libra non erat nummus, ſed collectio nummorum.*

L'origine de ce mot vient de ce qu'anciennement, chez les François la *livre* eſtoit un poids ſur lequel ils regloient la taille de leur monnoye ; & cette taille fut arreſtée de vingt ſous à la *livre*. Enſuitte elle devint *livre* de compte, deſorte que tout ce qui valoit 20. ſous eſtoit nommé *livre*. Dés le temps de Charlemagne les marchez & les contrats ont eſté faits ſur le pied de cette monnoye imaginaire, quoy que les ſous ayent changé de poids & d'aloy. Depuis on fabriqua des pieces d'or qui valoient 20. ſols; & ſous Henry III. en 1575. des eſpeces d'argent de pareille valeur. L'un & l'autre furent nommez *francs*: & ainſi cette monnoye imaginaire devint reelle.

On dit proverbialement en ce ſens, qu'un homme fait de cent ſous quatre *livres*, & de quatre *livres* rien, lors qu'il perd ſur les ventes & achats de ſes marchandiſes, ou qu'il ſe ruine en penſant faire le bon meſnager.

LIVRE, eſt auſſi une meſure du poids des corps graves qu'on peſe, qui eſt differente ſelon les lieux. Celle d'Avignon, de Provence & de Languedoc eſt de 13. onces. La *livre* de Paris eſt de 16. onces, celle de Medecine de 12. Celle des Romains eſtoit auſſi de 12. onces. Chaque once eſt diviſée en huit drachmes ou gros, la drachme en trois ſcrupules ou deniers, & le ſcrupule en 24. grains. De ſorte que la *livre* de Paris contient 9216. grains. Dans les lieux bien policez on vend toutes choſes à la *livre*, juſques au bois, au charbon, au vin, au poiſſon. Les balles de mouſquet doivent eſtre de vingt à la *livre*. Les canons de batterie portent depuis 24. juſqu'à 36. *livres* de boulet : ce canon peſe ordinairement ſix milliers ou 6000. *livres*, & l'affuſt autant. On a mis ſix quintaux de poudre pour faire joüer ce tourneau, c'eſt à dire, 600. *livres*. Les Romains avoient une *livre* ponderale, & une *livre* menſurale pour les longueurs. La *livre* de bled contient, ſuivant le Pere Merſenne, 13760. grains. Bouterouë a fait de belles Tables des diviſions de la *livre* Romaine, & du rapport à nos grains, & de même de l'as & de ſes parties. Ce mot en ce ſens vient du Latin *libra*.

Le poids de la *livre* fut pris par les Romains des Siciliens, qui le nommoient *litra*. Les Romains ont changé la prononciation du T en B. On l'appelloit auſſi *obole*, qui eſtoit la même choſe que la *livre*, comme dit Heſychius. Ce poids fut diviſé en onze parties, qu'ils nommoient *enkia*, d'où ont eſté faits les noms de *libra* & *uncia* leurs diminutifs. La drachme, le ſcrupule & l'obole ſont auſſi des noms Grecs. Bouterouë.

Dans les vieux Titres on appelle une *livre de teſmoins*, 72. teſmoins ; & une *livre d'années*, 72 ans, à cauſe que la *livre* qu'ils appelloient *libra occidua*, eſtoit alors partagée en 72. ſols ou monnoyes d'or. Il falloit 72. teſmoins pour condamner un Evêque, ſuivant un Concile tenu en l'an 320. à Rome ; ce qu'on appelloit *libra teſtium*.

Dans les vieux Titres on a appellé auſſi *livre de terre*, un arpent de terre, ſelon le Pere Sirmond aprés Spelmannus. Mais d'autres pretendent que c'eſt autant de terre qu'il en falloit pour faire le revenu d'une *livre* en argent ſuivant la monnoye du pays qui couroit alors. Dans la baſſe Latinité on l'appelloit *libra, aut librata terra*.

En termes de Mechanique, on reduit l'eſtimation de toutes les forces mouvantes à la *livre*. Une *livre* dans une certaine diſtance du centre contrepeſe à cent *livres*.

On dit auſſi, des *livres* de legereté, quand on enferme de l'air dans des veſſies ou des outres, autant qu'il en faut pour contrepeſer à un corps qui enfonce dans l'eau, & le tenir en équilibre, ou plus eſlevé.

LIVRE'E. ſubſt. fem. Couleur qu'une perſonne aime, & dont elle ſe ſert pour ſe diſtinguer des autres. Les *livrées* ſe prennent par affection & fantaiſie, ou demeurent par ſucceſſion dans les familles. Les anciens Chevaliers qui paroiſſoient dans les tournois ſe faiſoient diſtinguer par les *livrées* de leurs Dames qu'ils portoient. Les Grands Seigneurs font porter leurs *livrées* à leurs domeſtiques, pour monſtrer qu'ils leurs appartiennent. Aujourd'huy on ne fait porter les *livrées* qu'aux Pages, Laquais, Suiſſes, Cochers, Poſtillons & Palfreniers. On les appelle *gens de livrées*.

La ſignification du meſlange, & l'union des couleurs dans les *livrées* ſont expliquées en detail par le Pere Meneſtrier dans ſon Traitté des Carouzels, & Tournois. Dyon dit qu'Ochnomans fut le premier qui inventa les couleurs vertes & bleuës pour les Quadrilles du Cirque, pour repreſenter les combats de terre, & de la mer. L'Egliſe a auſſi ſes couleurs & ſes *livrées*; le blanc pour les Confeſſeurs & les Vierges, & pour les temps de joye; le noir pour les morts; le rouge pour les Apoſtres & les Martyrs; le bleu ou le violet pour les temps de penitence; & le vert pour les temps d'eſperance.

Les plus belles *livrées* ſont les plus ſimples, comme celles de la Maiſon de Lorraine : elles marquent l'ancienneté de la nobleſſe.

Les *livrées* du Roy ſont de bleu ; Perſonne n'oſe porter cette *livrée* ſans une conceſſion particuliere. On dit à celuy à qui on veut reprocher ſa baſſe naiſſance, qu'il a quitté, qu'il a porté les *livrées*.

LIVRÉE, ſe dit en ce ſens des preſents que la mariée fait à ſes parents & amis pour aſſiſter à ſes nopces, qui ſont d'ordinaire des rubans de la couleur qu'elle aime. cette ceremonie ne ſe prattique plus qu'au village où les payſans ne voudroient pas aller à la nopce, ſi on ne leur avoit envoyé de la *livrée*.

LIVRÉE, ſe dit figurément en Morale, & ſignifie, Party. Les Chreſtiens combattent ſous les *livrées*, ſous l'eſtendard de la croix. Cet homme dit qu'il n'eſt pas de l'opinion de Calvin, & cependant il combat ſous ſes *livrées*, avec ſes arguments.

LIVRÉE, ſignifioit autrefois une delivrance qu'on faiſoit chaque jour à un Officier d'un Grand Seigneur, ou à un membre d'un Chapitre, des choſes qui luy eſtoient aſſignées pour ſa ſubſiſtance, comme pain, vin, bois, chandelle, & autres choſes pour vivre chaque jour, & pour s'habiller une fois l'année. C'eſt ce qui a donné le nom aux *Livrées*. Les *livrées* d'habits ſe faiſoient autrefois deux fois l'année, & on les appelloit *livrées de Noël, & livrées de l'Aſſomption*. Ce mot vient de *li-*

berura ou *liberatio*, qu'on a dit dans la baſſe Latinité en la même ſignification.

LIVRER. v. act. Donner, mettre entre les mains de quelqu'un, en ſon pouvoir. On luy a *livré* les clefs de l'appartement qui luy a eſté loüé. Quand un Marchand a *livré* ſa marchandiſe, il ne la reconnoiſt plus, il ne la veut reprendre qu'à perte. Ce mot vient du Latin *liberare*, qui ſignifioit quelquefois *donner*, comme prouve Du Cange, qui dit auſſi que *deliberare* ſignifioit *in manus tradere*.

LIVRER, ſe dit auſſi des ouvrages & autres choſes qu'on a promis de faire. Cet Architecte m'a promis de me *livrer* ce baſtiment fait & parfait dans tel temps. Ce Prevoſt m'a promis de me *livrer* cet homme priſonnier dans vingt-quatre heures.

LIVRER, ſignifie auſſi, Abandoner, relaſcher. Pilate *livra* JESUS-CHRIST aux Juifs pour le faire mourir. On a tiré ce ſcelerat d'un aſile, & on l'a *livré* à la Juſtice. L'Egliſe abandonne, *livre* au bras ſeculier les mauvais Preſtres.

LIVRÉR, en terme de Guerre, ſe dit au même ſens. *Livrer* la ville à l'ennemy. cet Officier avoit vendu la ville, mais il ne l'a pû *livrer*. on dit auſſi, *livrer* un aſſaut, *livrer* une bataille.

LIVRER, ſe dit auſſi au jeu de Dez. *Livrer* chance.

LIVRER, ſe dit figurément en choſes morales. C'eſt le peché du premier homme qui nous a *livré* à Satan. Vous demandez ſi je croy ce Banquier riche, *livrés* le moy mort.

LIVRÉ, ÉE. part. p. & adj.

LIVRET. ſ. m. diminutif. Petit Livre.

Les Maiſtres Eſcrivains appellent auſſi *Livret*, ce que les Mathematiciens appellent *Table Pythagorique*. C'eſt une carte où ſont contenuës les multiplications des nombres ſimples l'un par l'autre juſqu'à dix. Elle ſert aux multiplications des ſommes qui ſont plus groſſes.

LOB.

LOBE. ſubſt. maſc. Terme de Medecine, qui ſe dit de chaque partie du poulmon diviſée l'une de l'autre. On dit que cette ſeparation ſert à le dilater, à recevoir plus d'air, & à empêcher que quand on plie le dos, ſa chair ne ſoit foulée. C'eſt pourquoy les beſtes qui ſont toûjours penchées vers la terre, ont plus de *lobes* au poulmon que les hommes. Leur foye même eſt diviſé par *lobes*. Celuy de l'homme ſeul eſt continu. Ces *lobes* s'appellent quelquefois *aiſles*, *aiſlerons*, *pointes*, ou *fibres*, parce qu'ils ſe dilatent, s'eſtendent & ſe ramaſſent.

LOBE, ſe dit auſſi du bout ou tendons de l'oreille qui eſt plus gras & charnu, pendant au deſſous de l'aileron, qui eſt la partie ſuperieure de l'oreille.

Du Laurens dit que ce mot de *lobe* de l'oreille vient du Grec *lobein*, qui ſignifie *faire honte*, parce que ce bout-là rougit ordinairement quand on a honte.

LOBE, ſe dit auſſi des fruits & des graines. Mariotte dit que les deux *lobes* des graines de melon ſont blancs d'eux-même. Il appelle auſſi *lobe* de la feve, les deux parties qui compoſent ſon corps, au milieu deſquelles eſt le germe; & qui ſont enveloppées par la peau exterieure. Toutes les autres graines & même les plus petites, ſe diviſent comme la feve en deux *lobes* ou parties égales, comme a monſtré Mr. Grew en ſon Anatomie des plantes.

LOBE, eſt auſſi un vieux mot François qui ſignifioit *raillerie*, & qui eſtoit encore en uſage du temps de Ronſard.

LOC.

LOCAL, ALE. adj. Qui concerne le lieu. Deſcartes ne reconnoiſt point d'autre mouvement en la nature que le mouvement *local*. Il y en a pluſieurs qui ont fait un art de la memoire *locale*, pour ſe ſouvenir de pluſieurs choſes difficiles à retenir, en les appliquant à d'autres images qui ſont desja dans leur memoire, ou devant leurs yeux.

On appelle auſſi *Coûtume locale*, celle qui eſt particuliere à un lieu, à une Seigneurie & qui n'eſt pas conforme à la coûtume generale de la Province, Giſors, Tournay, Langres, ſont des *Coûtumes locales*. Lyon, Lagny, & autres, ont des uſages *locaux*.

LOCANDE ou *locaute*. adj. Chambre qu'on loüe. Les pauvres gens, les avares logent en chambre *locande*, ne loüent pas un appartement entier.

LOCATAIRE. ſubſt. maſc. & fem. Celuy qui prend une portion de maiſon, ou une maiſon entiere de loyer, à bail. Les principaux *locataires* ſont tenus des charges de ville, de faire les deniers bons au maiſtres. Il y a pluſieurs meſnages, pluſieurs *locataires* en cette maiſon.

LOCATION. ſ. f. Terme de Juriſprudence. Action par laquelle on donne à ferme. Le Tiltre II. du XIX. Livre du digeſte eſt de la *location*, & conduction. La *location* & *conduction* ſont des termes relatifs qui ſe diſent tant de l'action de celuy qui loüe, que de celuy qui prend à loyer. Ce mot n'eſt en uſage qu'au Palais.

LOCATIVES. adj. f. Se dit en cette phraſe. Reparations *locatives*. Un proprietaire eſt tenu par le bail d'entretenir la maiſon de toutes reparations *locatives* & neceſſaires pour la rendre Logeable.

LOCHE. ſ. f. Petit poiſſon de la taille d'un eſperlan, qu'on trouve dans les petites rivieres, qui ſe darde avec une grande vivacité: & qui eſt le plus friand de tous les poiſſons. Le Roy Henry IV. pour confondre la vanité de l'Eſpagnol, qui diſoit que Paris tourneroit dans ſon gand, répondit qu'il avoit une *Loche* ſi grande, que tout le beurre d'Eſpagne ne ſuffiroit pas pour la frire. Il entendoit parler de la tour de *Loches*. Les Anglois appellent ce même poiſſon *loche*, les Allemands *lock*, les Eſpagnols *loxa*, & les Italiens *lochia*. Menage.

LOCHER. Vieux mot qui ſignifioit autrefois *eſbranler*. Il n'eſt plus en uſage qu'en cette phraſe proverbiale: il y a toûjours en ſon fait quelque fer qui *loche*, pour dire, Quelque choſe qui va mal en ſon corps, ou en ſa fortune. Quelques-uns derivent ce mot de *loche*, à cauſe du prompt mouvement de ce poiſſon.

LOCMAN. Terme de Marine. Voyez *Lamaneur*.

LOCOMOTRICE. adj. f. Terme de Philoſophie, qui ſe dit en cette phraſe. On attribuë à l'ame une faculté *locomotrice*, pour tranſporter le corps d'un lieu à un autre.

LOCUSTE. Voyez *Sauterelle*.

LOCUTION. ſ. f. Parole qui fait partie d'un diſcours. Un Orateur ne ſe doit ſervir que de *locutions* propres, naturelles, ſignificatives, & en uſage; il doit s'abſtenir des vieilles, des barbares *locutions* &c.

LOD.

LODIER. Voyez *Laudier*.

LODS. ſ. m. plurier. On eſcrivoit autrefois *Laods*.

Terme

Terme de Juriſprudence feodale. C'eſt un droit en argent que doit un heritage roturier au Seigneur dont il releve immediatement, quand on en fait la vente, en conſideration de la permiſſion qu'il eſt preſumé donner au vaſſal pour aliener ſon heritage. On doit auſſi les ventes, c'eſt la même choſe. On doit maintenant des *lods* & ventes pour les eſchanges, qui ne ſe payoient autrefois qu'en cas de vente reelle, & en deniers. Le droit de *lods* eſt de 20. deniers pour livre en la Coûtume de Paris; en d'autres plus, en d'autres moins. En quelques lieux on ne paye que des *mylaods*. Les Fermiers compoſent ordinairement des *lods* & ventes. A Paris l'acheteur doit les *lods*. En la Coûtume de Meaux c'eſt le vendeur, s'il n'a ſtipulé ſes deniers francs. A Troyes ils ſe payent par égales portions: l'acheteur paye les *lods*, & le vendeur les ventes. Pithou dit que la Couſtume de Troyes a fixé les droits de *lods* & ventes à 3. ſous 4. deniers pour livre, qui font 40. deniers, parce que, dit-il, le *ſolidus Gallicus erat* 40. *denariorum*. Ce mot vient du Latin *laudimia*, à cauſe qu'en payant ce droit le Seigneur approuvoit le contract, & l'enſaiſinoit.

LOF.

LOF. Terme de Marine. c'eſt proprement la partie du vaiſſeau qui eſt depuis le maſt, juſqu'à un de ſes bords, ou la moitié du vaiſſeau diviſé par une ligne tirée de pouppe en prouë. Quand on dit, Bouter de *lof*, c'eſt, Mettre les voiles en eſcharpe pour prendre le vent de coſté: c'eſt la même choſe qu'*aller à la bouline*. Eſtre au *lof*, ſignifie, Avoir ſur un autre le deſſus du vent, ſe maintenir ſur le vent, garder le vent. Sur la mer de Levant on dit, Eſtre au *lof*, quand on parle du coſté du vaiſſeau qui eſt vers la mer; &, Eſtre à rive, quand on eſt à celuy qui regarde la terre.

LOG.

LOGARITHME. ſubſt. maſc. Terme de Geometrie & d'Arithmetique. Ce ſont des nombres proportionnels, qu'on applique à d'autres nombres auſſi proportionnels, qui gardent entr'eux une eſgale difference, ſoit en croiſſant, ſoit en diminuant. Par exemple, des nombres 4. 8. & 16. qui ſont en proportion double, les *logarithmes* ſeront 3. 4. & 5. ou 7. 9. & 11. qui croiſſent également d'une ou de deux unitez en montant; ou bien 28. 24. & 20. qui decroiſſent également de 4. C'eſt une invention merveilleuſe de Jean Neper Ecoſſois, Baron de Marchiſton, par laquelle avec le ſecours de quelques tables qu'on prepare à cet effet, on fait toutes les multiplications & diviſions par le moyen de l'addition & de la ſubſtraction. Dans les grands calculs, comme ſont ceux de l'Aſtronomie, on avance plus en une heure, qu'on ne faiſoit auparavant en un jour, en ſe ſervant des *logarithmes*. Il y a pluſieurs Tables de *logarithmes* d'Adrien Vlacq, de Clavine, de Jean Baptiſte Moien, &c.

LOGE. ſ. f. Petit lieu ſerré où on ſe retire en quelques occaſions. Les Bergers qui parquent ont une petite *loge* roulante. Les Hermites le font de petites *loges* dans les bois. Dans les Hoſtels il y a la *loge* du Portier; dans les baſſes cours celle du dogue. Les Facteurs d'orgue appellent auſſi *loge*, le lieu où ils poſent leurs ſoufflets.

Loge, ſe dit auſſi d'une petite boutique qu'on louë pour un temps, ou pendant une Foire. Il y a quatre cens *loges* à la Foire de Saint Germain des Prez. Du Cange derive ce mot de *logia*, ou de *logea*, ou de *lorgea*, qu'on a dit dans la baſſe Latinité en la même ſignification.

Loge, eſt auſſi une petite priſon ſeparée où l'on reſſerre les foux, les furieux, les enfans de famille qu'on veut chaſtier. Les *loges* des Petites Maiſons, de Saint Lazare.

Loge, ſe dit auſſi des ſeparations qui ſe font dans des galeries; autour d'un theatre, pour y voir plus commodément les ſpectacles qui ſe repreſentent. La *loge* du Roy eſt toûjours la premiere *loge*. Il y a d'ordinaire deux rangs de *loges*. On voit mieux du parterre que des *loges*.

LOGEABLE. adj. maſc. & fem. Ce qui eſt commode pour loger. Ce logis eſt bien *logeable*. Cet appartement eſt fort *logeable*.

LOGEMENT. ſ. m. Lieu où on ſe retire, où on fait ſa demeure. J'ay loüé un *logement* à l'année. Cet Officier n'a chez ſon maiſtre que la table & le *logement*. De ce lieu abandonné, il a fait un *logement*, un appartement fort commode.

Logement, ſe dit auſſi des giſtes ou retraittes qu'on prend à la paſſade, pour un peu de temps, ſoit dans les hoſtelleries pour des Voyageurs, ſoit chez des bourgeois à l'égard des Officiers auxquels on aſſigne & on marque des logis. Les *logements* ſont chers à la ſuitte de la Cour. Les Mareſchaux des Logis ou Fouriers ſont ceux qui marquent les *logements* des Officiers du Roy.

Logement, en terme de Guerre, ſe dit d'un campement, d'un changement de poſte. L'armée à peine eſtoit dans ſes *logements*, qu'elle fut attaquée par l'ennemy; elle fut contrainte de faire trois *logements* en huit jours. Les *logements* des ſoldats ſe font dans des caſernes, des barraques, des huttes, & des tentes.

Logement, ſe dit auſſi du lieu qu'on met en defenſe, & qu'on fortifie dans les attaques d'une place. Quand on a gagné quelque terrain qu'on veut conſerver, on fait des *logements* ſur la brêche, ſur une demie lune, ſur la contreſcarpe, dans le foſſé. On fait ſauter ſouvent des *logements* par des fourneaux.

LOGER. v. act. & n. Occuper quelque chambre maiſon ou logement, y faire ſa demeure ordinaire, ou ſa retraitte à la paſſade. Ce bourgeois eſt *logé* ſur le ſien; il a pignon ſur ruë, il *loge* au bout du monde, c'eſt à dire, en un lieu fort eſloigné: c'eſt pour eſtre mieux *logé*, pour eſtre *logé* au large. Il y a des Hoſpitaux baſtis pour *loger* les Pelerins & les paſſants. Voilà l'hoſtelerie où *loge* le coche. St. Joſeph & la Vierge ne pûrent trouver à *loger* dans Bethleem: il *loge* en chambre garnie: ce qui ſe dit tant de celuy qui occupe la chambre, qui de celuy qui la luy loüe. Toute la Cour *loge* commodement à Fontainebleau. Ce mot vient de *locare*, ou de *locus*, ou du Bas-Breton *loig*. Menage.

Loger, en termes de Guerre, ſe dit de la diſtribution des quartiers d'une armée, où on aſſigne à chaque Officier ſon logement pour luy & ſa compagnie. Les Mareſchaux des Logis ont le ſoin de *loger* les trouppes, l'armée eſtoit *logée* à l'eſtroit entre des montagnes. C'eſt à dire, campée. On dit auſſi, qu'on s'eſt *logé* ſur la contreſcarpe, ſur une demi-lune, ſur la breſche, lors qu'on a gagné ces poſtes, & qu'on y a fait quelque retranchemens pour s'y maintenir.

Loger, ſignifie auſſi, Baſtir ſur un mur mitoyen.

Le 198. article de la Couſtume de Paris porte, qu'il eſt loiſible à un voiſin de ſe *loger*, ou edifier au mur commun & mitoyen ſi haut, que bon luy ſemblera.

On dit proverbialement qu'on a *logé* quelqu'un, pour dire, qu'on l'a mis priſonnier, ou enfermé dans quelque loge.

On dit à celuy qui s'opiniaſtre dans quelque ſentiment peu raiſonnable, En eſtes-vous là *logé*. On dit qu'un homme eſt *logé* chez Guillot le ſongeur, pour dire, qu'il a quelque meſchante affaire qui le rend penſif. On dit auſſi, qu'on eſt *logé* aux quatre vents, quand on eſt dans une maiſon mal fermée; ou à la belle eſtoille, quand on couche dehors, quand on n'a point de lieu où ſe retirer.

LOGÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

LOGETTE. ſubſt. fem. diminutif. Petite loge.

LOGICIEN, ENNE. ſ. m. & f. Qui poſſede l'art de raiſonner dans les regles. Il faut eſtre bon *Logicien* pour reconnoiſtre le defaut des arguments ſophiſtiques.

LOGIQUE. ſ. f. Science qui enſeigne à bien perfectionner le raiſonnement, qui donne des regles certaines pour definir, diviſer & argumenter. Ariſtote eſt le pere de la *Logique*, celuy qui a le mieux eſcrit de la *Logique*. Il y a eu pluſieurs *Logiques* modernes. La *Logique* de Port Royal, la *Logique* de l'Abbé Mariotte, &c.

LOGIS. ſ. m. Lieu où on loge, où on habite. Je vous euſſe eſté voir, ſi j'euſſe ſceu voſtre *logis*. Je vous feray voſtre affaire ſans bouger, ſans ſortir du *logis*. Cette hoſteſſe tient un grand *logis* garny qui a trois corps de *logis*. Ce mot, ſelon Du Cange, vint de *logium*, qu'on a dit dans la Baſſe Latinité en la même ſignification: mais il adjouſte, qu'il ſignifioit principalement une *galerie* & le plus haut eſtage de la maiſon, ainſi appellé de *logos*, *diſcours*, parce que les Anciens s'en ſervoient à ſe promener, & s'y entretenir.

Mareſchal des *Logis* eſt un Officier chez le Roy, qui a ſoin de marquer les *logis* pour la ſuitte de la Cour, quand le Roy fait voyage.

Mareſchal des *Logis* eſt auſſi un Officier d'armée qui a ſoin du logement des trouppes. Il y a en l'armée un Mareſchal general des *Logis*. En chaque Compagnie de Cavalerie, en chaque Regiment d'Infanterie il y a un Mareſchal des *Logis*, Les Compagnies d'Ordonnance, en ont deux, & les Mouſquetaires ſix.

On dit proverbialement, quand quelqu'un d'une compagnie prend le devant, qu'il s'en va marquer les *logis*. On dit auſſi d'un fou qui a de bons intervalles, Quand on luy parle d'une telle choſe, il n'y a plus perſonne au *logis*, c'eſt à dire, ſa raiſon s'égare, il entre en fureur. On dit des violons, qu'ils ne trouvent point de pire *logis* que le leur.

LOGISTIQUE. ſubſt. fem. Partie de l'Algebre. C'eſt la pratique des regles de l'Algebre, de l'addition, ſouſtraction, &c.

LOGOGRIPHE. ſ. m. Petite énigme qu'on propoſe à deviner à des Eſcoliers pour leur éveiller l'Eſprit. Il conſiſte en quelque alluſion équivoque, ou mutilation de mots, qui fait differer de la lettre la choſe ſignifiée, en ſorte qu'il tient le milieu entre le Rebus & la vraye énigme ou l'emblême.

LOIN. adv. de lieu & de temps, qui ſert à marquer la diſtance, & ſe joint avec diverſes particules qui ſont des phraſes la plus-part proverbiales. Le jour de noſtre mort n'eſt pas *loin*, n'eſt pas ſi *loin* que nous penſons. Noſtre ſalut eſt *loin* de nos parens, dit le Pſalmiſte. Il ne me rend viſite que de *loin* à *loin*. Cette ville n'eſt pas peuplée, les maiſons y ſont *loin* à *loin*. Il eſt allé voyager au haut & au *loin*. Les lunettes d'approche font voir de *loin*, & les trompettes d'Angleterre font entendre de *loin*. On dit auſſi, qu'on voit venir de *loin* un homme; lors qu'on prevoit ce qu'il veut dire, & qu'il n'oſe pas l'expliquer de prime abord. On dit auſſi, qu'un homme ira bien *loin*; quand il a un beau génie, un beau commencement, pour pouſſer bien *loin* ſa ſcience, ou ſa fortune. On dit auſſi, que la jeuneſſe revient de bien *loin*, quand on voit un jeune homme dans une extremité de maladie. Cette affaire ira *loin*, vous menera *loin*, pour dire, vous couſtera bien du temps & de la deſpenſe. C'eſt du plus *loin* qu'il me ſouvienne d'avoir mangé avec vous, pour dire, Il y a long-temps. Les Tableaux ſont plus beaux à voir de *loin* que de prés. Nous ne ſommes parens que de fort *loin*, en un degré eſloigné. Il ne faut pas prevoir les maux de ſi *loin*. Il ne voit pas plus *loin* que ſon nez. Nous ſommes bien *loin* de compte, bien *loin* de vous devoir: c'eſt vous qui me devez. Cet hypocrite dit cela au plus *loin* de ſa penſée. On dit d'un Voyageur qui hable. Il a beaû mentir qui vient de *loin*. On dit auſſi d'un homme fort infirme, qu'il ne le portera pas *loin*, pour dire, qu'il moura bientoſt. On dit auſſi en menaçant, Il ne le portera pas *loin*, pour dire, Je me vangeray bientoſt de l'affront qu'il m'a fait. On dit auſſi, Je ne ſuis intereſſé aucunement en cette affaire ni prés ni *loin*. On dit quand on s'ennuye en quelque endroit, Je voudrois eſtre à cent lieuës *loin* d'icy. On dit auſſi, Vous allez chercher bien *loin* ce qui eſt bien prés. Cette comparaiſon eſt tirée de trop *loin*: on va bien *loin* depuis qu'on eſt las.

LOIN, eſt quelquefois propoſition, & ſe dit avec regime. Un amant ſe meurt *loin* de ſa maiſtreſſe. *Loin* des yeux, *loin* du cœur. Prés de l'Egliſe, *loin* de Dieu.

LOINTAIN, AINE. adj. Qui eſt fort eſloigné. Il eſt allé voyager en des pays *lointains*. Les Peuples *lointains* ont des mœurs & des croyances bien differentes des noſtres.

LOINTAIN, en termes de Peinture, eſt la partie du tableau qui eſt en perſpective, qui n'eſt pas ſur le devant, mais qui paroiſt eſloignée & en petit volume. On a peint dans le *lointain* de ce payſage une ruine en perſpective, une montagne. On diſtingue auſſi ces ſituations par le *loin* & le proche du tableau.

LOIR. ſ. m. Rat des Alpes, animal qu'on croit eſtre endormy tout l'hiver, en Latin *glis*: d'où vient qu'on dit en proverbe d'un homme bien endormi, qu'il dort comme un *loir*. Les *loirs* ſont mis au rang des rats: Pline dit que pour cette cauſe les Cenſeurs de Rome deffendirent d'en ſervir à table. Ils rajeuniſſent en dormant tout l'hiver. Les friands en mangent, & leur graiſſe raſſaſie fort.

LOISER. Terme de Marine, qui ſignifie, Eſclairer. En vieux François on diſoit, *Eloiſe*, pour ſignifier, *Eſclair*, qui eſtoit encore en uſage du temps de Montagne, car il s'en eſt ſervy. Il vient du Latin *Elucere*.

LOISIBLE. adj. m. & f. Vieux mot qui ne ſe dit plus qu'au Palais. Ce qui eſt permis. La Coûtume de Paris dit, Il eſt *loiſible* à un voiſin de ſe lo-

ger ou édifier au mur mitoyen. Ce mot vient de *licitum*.

On diſoit auſſi au verbe. Il leur *loiſt*. A l'art. 280. de la même Couſtume. Il eſt porté, Homme & femme conjointe par mariage peuvent & leur *loiſt* faire donation mutuelle, &c.

LOISIR. ſ. m. Manque d'employ, d'affaires, le temps où on eſt oiſif. Les jeunes gens de la Cour ſont fort faineants, ſont de grand *loiſir*. Quand on parle aux gens d'affaires il ne faut pas abuſer de leur *loiſir*. Je feray reſponſe à voſtre lettre à mon *loiſir*. Tous les beaux ouvrages ſe doivent faire à *loiſir*, il y faut employer bien du temps. Cet Auteur a bien employé ſon *loiſir*, ſon temps. Il faut donner le *loiſir* aux chevaux de repaiſtre.

LOISIR, ſe dit proverbialement en ces phraſes. On dit d'un homme fort occupé, qu'il n'a pas *loiſir* de ſe moucher, d'eſtre malade. On dit auſſi, qu'un homme eſt plein d'un grand *loiſir*, quand il s'amuſe à faire quelque ouvrage qui luy donne de la peine, & dont il ne peut tirer aucun avantage. Les Auteurs appellent auſſi un honneſte *loiſir*, une penſion ou une ſubſiſtance qui les tire de la neceſſité, qui leur laiſſe tout leur temps pour s'appliquer à l'eſtude. Ce mot vient de *licere*, ſuivant Nicod, comme *plaiſir*, de *placere*.

LOM.

LOMBAIRE. adj. f. Terme de Medecine. C'eſt une épithete qu'on donne à une veine qui ſort du tronc deſcendant de la veine cave, & qui eſt un des cinq rameaux iliaques. Elle a pluſieurs branches, & arrouſe les vertebres des lombes & de la mouëlle de l'eſpine.

LOMBES. ſ. m. pl. Terme de Medecine. C'eſt la troiſiéme partie de l'eſpine du dos, qui contient cinq vertebres, dont le corps eſt plus gros que celuy des autres, & qui a force trous.

LOMBRICAL. adj. eſt une épithete que les Medecins donnent à quatre muſcles qui font mouvoir les doigts de la main. Ils les appellent *lombricaux* ou *vermiformes*; par ce qu'ils ont la figure de vers. Il y en a pareil nombre aux pieds.

LON.

LONG, LONGUE. adj. Corps qui eſt conſideré ſelon ſa premiere dimention, dans ſa plus grande eſtenduë en ligne droite, ſans avoir égard à ſa largeur. Un jeu de mail doit eſtre droit & *long*. Ces allées ſont *longues* à perte de veuë. le chemin de Paris à Rome eſt bien *long*. le voyage des Indes eſt un voyage de *long* cours. les lieuës ſont plus *longues* en Allemagne qu'en Italie.

LONG, ſe dit auſſi de ce qui eſt plus étendu que la choſe ne le requiert, qui eſt au delà de ſa juſte proportion. Il a le nez trop *long*. ſa barbe eſt *longue*, il ne s'eſt pas fait raſer. Il faut rogner vos ongles, ils ſont trop *longs*. On appelle *longue eſchine*, un homme grand & menu. L'habit *long* eſt celuy des Officiers & des Eccleſiaſtiques, qui va juſqu'à terre. Un Chirurgien de robbe *longue* & de courte ſcience. On a appellé Philippes le *Long*, le Roy Philippes V. à cauſe qu'il eſtoit haut & de belle taille.

LONG, ſe dit auſſi à l'égard de l'eſtenduë du temps. Une éternité eſt bien *longue*. Un Dictionaire eſt un travail de *longue* haleine. les cheſnes ſont *longs* à venir. Il faut attendre que les jours ſoient plus *longs* pour travailler à cela.

On dit au Palais, une aſſignation à *longs* jours, quand on donne un delay plus *long* que celuy de l'Ordonnance, ou que l'ordinaire. On appelle un bail à *longues* années, un bail emphytheotique, qui eſt pour plus de 9. ans.

On dit auſſi, qu'un homme eſt *long*, quand il employe plus de temps à ſe reſoudre, ou à faire les choſes, qu'il ne faudroit, Un valet qui eſt *long* à faire ſes meſſages, ſa beſogne, eſt un mauvais valet.

A la guerre on dit, Faire *long* bois, pour dire, Laiſſer beaucoup d'ouverture entre les rangs. On a fait une *longue* marche. L'armée eſt ſouvent obligée de prendre le plus *long*, pour éviter les deffilez.

Au Manege on appelle un cheval *long* jointé; quand il a le paturon *long*, effilé & pliant.

LONG, ſe dit quelquefois des choſes incorporelles. Une *longue* ſuitte d'ayeuls. un *long* enchaiſnement de paroles. Une *longue* Kyrielle de qualitez.

LONG, eſt quelquefois ſubſt. Et ſignifie, Longueur. Cette courtine a 60. toiſes de *long*. Un Roy de Baſan avoit 9. coudées de *long*. Cet homme eſtoit couché tout de ſon *long*.

LONG, ſe dit adverbialement en pluſieurs phraſes avec l'adjonction de quelques particules, comme, *a*, *de*, *le*, &c. Toutes choſes s'uſent à la *longue*. A la *longue* on perd patience, on ſe faſche. Au *long* aller on s'ennuye. Il a traitté cette matiere fort au *long*. Un Scieur de *long*, eſt celuy qui ſcie des ais. Il faut coucher de *long* cette piece, de peur qu'elle ne tombe. Ce procés a la mine de tirer de *long*. on dit auſſi, Tirer de *long*, quand on ſe ſauve par la fuitte, ou quand on chicanne; quand on differe un payement. On dit auſſi, que des gens ſe connoiſſent de *longue* main, qu'on meſnage une affaire de *longue main*, pour dire, depuis long-temps. on dit auſſi, le *long* du bois, de la riviere, pour dire, à coſté: le *long* de l'année, pour dire, pendant l'année.

LONG, ſe dit proverbialement en pluſieurs phraſes. Il eſt de bonne amitié, il a le viſage *long*. On dit d'un homme qui a eſté bien battu ou maltraitté en quelque affaire, qu'il en a eu tout du *long* de l'aulne, ou tout du *long* & du large. On dit qu'on ſçait le court & le *long* d'une affaire, lors qu'on en ſçait toutes les particularitez: qu'on en ſçait les breves & les *longues*. On dit, C'eſt du pain, bien *long*; en parlant d'un travail dont on ne peut pas voir ſitoſt le profit. Vous m'avez donné le Careſme bien *long*, pour dire, Vous prenez un *long* terme. Cela eſt *long* comme un jour ſans pain. On dit auſſi, qu'un homme a les dents bien *longues*, quand il y a *long*-temps qu'il n'a mangé. On dit qu'il tire la langue d'un pied de *long*, quand il a quelque grande neceſſité. On dit d'une choſe *longue* & eſtroite, c'eſt le chemin de Ville Juifve, *long* boyau. Cela eſt *long* comme une vielle, comme une fluſte. On dit par maniere de ſouhait, Dieu vous donne bonne vie & *longue*. On dit auſſi en desbauche, Boire à *longs* traits, pour dire, de grands coups. On dit encore, que les Princes ont les mains, les oreilles bien *longues*, pour dire, qu'ils atteignent, & qu'ils entendent de loin. On dit auſſi, Faire courte Meſſe & *long* diſner. On dit auſſi, qu'un homme ne la fera pas *longue*, pour dire, qu'il ne vivra pas *long*-temps.

LONGANIMITÉ. ſubſt. fem. Vertu de conſtance ou de fermeté, qui fait recevoir le bien & le mal avec une même égalité d'Eſprit. La

longanimité eſt un don du St. Eſprit. Elle differe de la patience, en ce que celle-cy n'a relation qu'au mal qu'elle ſupporte conſtamment.

LONGANIME. adj. Celuy qui n'eſt troublé d'aucune paſſion, & qui eſt preſt à ſouffrir toute ſorte de bien & de mal avec conſtance & ſans eſmotion.

LONGE. ſubſt. fem. Laniere de cuir eſtroite & longue, qui ſert à divers uſages. Elle ſert à attacher les oiſeaux de proye ſur la perche, à mettre au licou ou aux guides des chevaux pour les gouverner, ou pour les attacher dans l'eſcurie. Dans les maneges on attache quelquefois deux *longes* à la teſtiere du cheval, & quelquefois on fait des *longes* de corde. Ce mot vient de *longa*, *eò quòd in longum extendatur*.

On appelle auſſi en termes de Fauconnerie *longe* ou *filiere*, une cordelette qu'on attache aux pieds de l'oiſeau quand il n'eſt pas aſſeuré.

LONGE DE VEAU, eſt la partie du veau qui eſt depuis les coſtez juſqu'à la queuë, & où le rognon eſt attaché. Au bœuf c'eſt toute la partie qui eſt depuis les alloyaux juſques vers la cuiſſe, qu'on diviſe en pluſieurs morceaux, où ſont le flanchet, la piece parée, &c. Ce mot vient de *lumbus*, Menage; ou pluſtoſt de l'Italien *lonza*.

LONGER. v. act. Terme de Chaſſe, qui ſe dit des beſtes qui menent loin la chaſſe. On dit auſſi, qu'une beſte *longe* un chemin, pour dire, qu'elle enfile un chemin.

LONGIS. Terme populaire, qui ſe dit des gens froids & pareſſeux qui ſont longs à faire tout ce qu'ils entreprennent. C'eſt un vray *longis*, un Saint *Longis*.

LONGITUDE. ſ. f. Terme de Geographie. C'eſt la diſtance qu'il y a du Meridien d'un certain lieu juſqu'au premier Meridien. Elle ſe compte par les degrez de l'Equateur d'Occident en Orient juſqu'à 360. degrez, & elle eſt marquée dans les cartes par les Meridiens qui couppent l'Equateur. La *longitude* ſe compte en France depuis le premier Meridien qui paſſe en l'Iſle de Fer l'une des Canaries. Les Eſpagnols l'ont mis aux Iſles des Acores. Les Pilotes comptent depuis le Meridien du port du partement. Cette ville a tant de degrez de latitude, & tant de *longitude*. On connoiſt ſur mer ſi on avance vers l'Orient ou vers l'Occident, par les degrez de *longitude*. La ſçience de *longitude* a eſté cherchée inutilement juſqu'à preſent. La France, l'Angleterre, & la Hollande ont promis de grandes recompenſes à celuy qui trouveroit la vraye ſçience des *longitudes*. Jean Baptiſte Morin fameux Aſtrologue a pretendu l'avoir trouvée, & en a imprimé les demonſtrations dans un Livre qu'il en a fait. Mais cette voye aſtronomique n'a pas pû eſtre pratiquée ſur la mer. Monſieur Huygens pretendoit auſſi l'avoir trouvée par les pendules, qui ſont plus juſtes que les poudriers à horloger dont on s'eſt ſervy juſqu'à preſent pour le même effet: mais leur mouvement ne s'eſt pas encore trouvé aſſez exact. D'autres Aſtronomes avoient eſcrit auparavant du moyen de trouver les *longitudes* par la Lune, entr'autres Gemma Friſon, Metius, Vernerus, Nonius, Oronce, Finée, &c.

Le plus ſeur moyen dont ſe ſervent aujourd'huy les Aſtrologues pour trouver les *longitudes*, eſt par l'obſervation des eclipſes des ſatellites de Jupiter, qui ſont tres-frequentes & tres-nombreuſes, parce qu'il y en a plus de 1300. par an.

LONGITUDE, en terme d'Aſtronomie, eſt

l'arc du Zodiaque compris entre le premier degré d'Aries juſqu'au centre de l'eſtoile dont on cherche la *longitude*: & elle ſe compte juſqu'à 360. degrez dans le Zodiaque, comme les *longitudes* terreſtres ſur les degrez de l'Equateur.

LONGUE. ſubſt. fem. Terme de Muſique, eſt une note blanche figurée par un quarré avec une queuë, qui vaut le tiers d'une maxime ou quatre meſures.

LONGUEMENT. adverb. Pendant un long temps.

Pere & Mere honoreras.
Afin que vives *longuement*.

C'eſt le quatriéme precepte du Decalogue.

LONGUET, ETTE. adj. diminutif de *long*. Le Sermon a eſté aſſez *longuet*, il commençoit à ennuyer.

LONGUEUR. ſubſt. fem. La premiere dimenſion des corps, qu'on conſidere ordinairement par leur plus grande eſtenduë. Tout corps naturel a *longueur*, largeur, & profondeur. la ligne eſt une *longueur* ſans largeur. On meſure les ſurfaces en multipliant leur *longueur* par leur largeur. On appelle un eſpée de *longueur*, celle qui eſt propre à ſe battre en combat ſingulier, qui eſt d'une bonne, & juſte *longueur*.

LONGUEUR, ſe dit du temps auſſi-bien que du lieu. Il a fallu une grande *longueur* de temps à faire ce tableau, il y a bien des figures. A la *longueur* du temps l'eau cave la pierre. La *longueur* des viſites, des compliments de cet homme-là m'incommode.

LONGUEUR, ſignifie auſſi, Diſtance relative à quelque autre choſe: comme, il n'y a plus que deux *longueurs*, deux travers de champ pour arriver au village. Il n'y a pas la *longueur* d'un trait d'arbaleſte. La *longueur* d'une ligne de deffenſe eſt de 120. toiſes, parce que c'eſt la *longueur* de la portée d'un mouſquet.

LONGUEUR, ſe dit auſſi de la negligence, de la lenteur avec laquelle on fait quelque choſe. les Financiers traiſnent toûjours en *longueur* le payement des Officiers. les *longueurs* des procés ſont inſupportables par les fuittes & les chicanes des Procureurs. On ne ſe peut ſervir de ce valet à cauſe de ſes *longueurs*. Il faut tirer en *longueur* les affaires criminelles.

LOO.

LOOC. ſubſt. maſc. Terme de Pharmacie. C'eſt une compoſition d'une conſiſtence entre celle de ſyrop, & celle des juleps electuaires mols, deſtinée pour les maladies du poulmon. C'eſt un mot Arabe qui eſt demeuré en uſage chez les Apothicaires. Les Latins l'ont appellé *linctus*, & les Grecs *eklegma*, à cauſe qu'on le prend en l'eſchant. On le fait avec des ſucs de plantes, d'amendes, de ſucre, &c., comme les ſyrops. Le plus fameux eſt le *looc ſanum* de Meſué. Il en fait auſſi un autre avec le poulmon de renard, qu'il a emprunté d'Avicenne, qu'on tient ſingulier contre les ulceres du poulmon.

LOP.

LOPIN. ſubſt. maſc. Terme populaire, qui ſignifie morceau de chair ou de pain qu'on attrape, dont on ſe ſaiſit à la haſte, & le plus ſouvent à la dérobée.

bée. Ce mot vient de *lobinus* diminutif de *lobus, partie*, ſelon Nicod.

On le dit quelquefois d'autres choſes dont on attrape quelque parties. Il y a pluſieurs Procureurs oppoſants à ce ſcellé, qui veulent chacun attraper leur *Lopin* de cette ſucceſſion. Cette maiſon a eſté pillée dans une ſedition, chacun en a emporté ſon *Lopin*.

LOQ.

LOQUE. ſubſt. fem. Terme populaire, qui ſignifie une piece d'un habit deſchiré & deſcouſu, mais qui n'en eſt pas tout à fait deſtachée. Cet habit eſt ſi vieux, que ce n'eſt plus que des *loques* qui pendent.

LOQUENCE. ſ. f. Vieux mot dont on ſe ſervoit autrefois au lieu d'éloquence, pour dire, une facilité de s'exprimer. Il eſt tout à fait hors d'uſage.

LOQUET. ſ. m. Petit morceau de fer plat, ou battant, qui ſert à fermer une porte, lors qu'il s'abaiſſe par ſon propre poids, dans le cran ou mantonnet d'une autre piece poſée en travers ſur l'huiſſerie. On l'ouvre d'ordinaire avec un bouton, glan ou coquille qu'on nomme *pouſſoir*, qui eſt au dehors au deſſus d'une poignée, & quelquefois avec un paſſe-par-tout.

LOQUET, en terme de Marine, ſont des barres pour fermer les eſcoutilles, cabanes & autres choſes ſemblables. Meſnage veut que ce mot vient de *lukestus*, diminutif de *lucus*. Les Anglois diſent *lock*, pour dire *ſerrure*.

LOQUETEAU. ſ. m. eſt une eſpece de petit loquet qui ſe met au haut des volets & contrevents, où on ne peut atteindre avec la main, qu'on ouvre en tirant un cordon, & qui ſe ferme par un reſſort.

LOQUETEUX, EUSE. adj. Pauvre, deſchiré, dont les habits pendent en loques. On a preſenté pour caution un fort veſtu, qui n'eſt qu'un pauvre *loqueteux*.

LOR.

LORGNER. v. act. Regarder quelqu'un de travers & du coin de l'œuil; ce qui ſe fait quelquesfois par meſpris, par haine, par orgueuil. Quelquefois on *lorgne* par un deſir de voir & de poſſeder quelque choſe, ſans qu'on en faſſe ſemblant, la regarder à la deſrobée. Ce galant a long-temps *lorgné* cette fille dans ce bal, il en eſt amoureux.

LORGNÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

LORIOT. ſ. m. Oiſeau de plumage verd jaunaſtre, de Race de pied verd, & de la groſſeur d'un merle. Meſnage aprés Nicod dit que ce mot vient du Grec *chlorion*, ou du Latin *luridoſtus*, diminutif de *luridus*, & rapporte l'opidion de Belon, qui croit que ce nom luy vient de ce qu'il ſemble crier, Compere *loriot*; & celle de Scaliger, qui croit qu'il vient d'*aureolus*.

LORMIER. ſ. m. Terme qui eſt compris dans les Lettres de Maiſtriſe de quelques Artiſans, comme dans celles d'un Sellier, on le qualifie Maître Sellier *Lormier*, Carroſſier. Il eſt auſſi en celles d'un Eſperonnier. On diſoit autrefois, *Lorimier*, à *faciendis loris*.

LORRÉ. adj. Terme de Blaſon, qui ſignifie les nageoires des poiſſons, ſuivant les anciens Heraults. Il portoit d'azur au Dauphin contourné d'or, *lorré* de gueules.

LORS. ou *Alors*. adv. qui marque le temps paſſé, ou futur, & qui ſe joint avec les particules *que*, *des*, *pour*; *lors* que vous ſerez arrivé, c'eſt à dire, Quand vous ſerés arrivé. Ce ſera pour *lors* que chacun ſongera à ſa conſcience. On dit au Palais, Dés à preſent comme dés *lors*, & dés *lors* comme dés à preſent. Ce mot vient de *illa hora*, Nicod.

On dit proverbialement, *Alors* comme *alors*, quand on parle de remedier à un mal qu'on prevoit, aprés qu'il ſera arrivé.

LOS.

LOSENGE. ſ. f. Eſpece de parallelogramme, ou figure compoſée de quatre coſtez ou lignes égales & paralléles, dont les angles ne ſont point droits, mais dont les deux oppoſés ſont aigus, les deux autres ſont obtus. En Geometrie on l'appelle rhombe; & quand les coſtés ſont inégaux, *rhomboide*.

LOSENGE, ſe dit auſſi des morceaux de verre qui ſe mettent dans les plombs des panneaux de vitres, parce qu'originairement on les faiſoit tous de cette figure; quoy qu'on ſe ſerve du même mot en parlant des vertes taillés de toute autre façon.

LOSENGE, en vieux François, ſignifioit *tromperie*; & *loſenger*, *tromper*: d'où on pretend que les Italiens ont fait *luſingar*, qui ſignifie *flatter*ie qu'on ne fait point ſans tromper. Ce mot vient de *los*, parce que la flaterie eſt une loüange fauſſe.

LOSENGE, eſt auſſi un terme de Blaſon. Les filles portent leur eſcu en *loſenge*; il eſt appuyé ſur la pointe. La *loſenge* differe de la faſée, qui eſt plus reſſerrée par le milieu, & un peu en rond, & non ſi aiguë par les bouts. Elle differe des macles, & des ruſtres, en ce que les *loſenges* ſont pleines; au lieu que les macles ſont percées en *loſenge*, & les ruſtres en rond. On dit auſſi, qu'un Eſcu eſt *loſengé*, quand il eſt chargé de figures de *loſenge*, ſoit tout plein, ſoit en quelques-unes de ſes parties. Scaliger croit que ce mot vient du *laurengia*, à cauſe que cette figure imite en quelque façon celle de la feuille de laurier. Il y a plus d'apparence de dire avec le Pere Meneſtrier, qu'il vient de l'Italien *loſa*, ou de l'Eſpagnol *loſas*, qui eſt une eſpece de parquetage de pierres, d'ardoiſes, ou de carreaux taillez à Angles aigus, d'où on a fait *loſé* & *loſengé*, & inſenſiblement *loſenge*, comme de *vuider* on a fait *vuidange*. Il dit auſſi que pluſieurs ont creu mal à propos, que l'Eſcu à *loſenge* que portent les filles, repreſentoit un carreau à coudre dont elles ſe ſervent pour leurs ouvrages, parce qu'il vient d'une couſtume du Pays-Bas, où tous les ans le mois de May on attache à la porte des nouveaux Conſuls, des Capitaines & des autres Officiers, des vers & des loüanges, qu'on appelle en Flamand *loſſange*, c'eſt à dire, *chant de loüange*, leſquels s'eſcrivent ſur des planchettes en *loſenge*. Les jeunes gens en font de même aux portes de leurs maiſtreſſes & des nouvelles mariées. Et cette couſtume a paſſé juſqu'aux funerailles: car lors qu'une perſonne de qualité eſt morte, on expoſe un an durant une grande *loſenge* noire ſur ſa porte avec ſon nom, ſes Armoiries & le jour de ſa mort; & comme les Armoiries des femmes ne parroiſſent gueres qu'à leurs nopces & à leur mort, c'eſt ce qui a donné occaſion de repreſenter les Eſcus de leurs Armes en *loſenge*.

LOT.

LOT. ſubſt. maſc. Portion d'une choſe diviſée en pluſieurs parties pour la partager entre pluſieurs perſonnes, ou leur en faire la diſtribution. Quand un aiſné fait les *lots* d'une ſucceſſion, c'eſt le cadet qui choiſit. Quand c'eſt un eſtranger, on les tire au ſort. Les Marchands font des *lots* de marchandiſes dans le Bureau de leur communauté, pour ſe les partager entre eux. Il y a auſſi un jeu de hazard où on fait pluſieurs *lots* inégaux qu'on tire au ſort. Il faut avoir bien du bonheur pour avoir le gros *lot*. Ce mot vient du Flamand *lot*, qui ſignifie *ſort*. En haut Allemand on dit *loſſ*, & en Bas-Breton *loden*. Menage, Paſquier le derive de *leud*, vieux mot François qui ſignifioit *heritage*; & dit que *lotir* ſignifioit *partager une choſe qui eſt en cenſive*, & *lot*, *part* & *portion*. Ce mot de *lot* ſignifie quelquefois dans les Coûtumes, un certain cens ou tribut qu'on leve ſur les perſonnes, ſur les heritages, ou ſur la marchandiſe.

LOTE. ſ. f. Poiſſon bon & friand qu'on peſche particulierement dans la Saoſne & dans l'Iſere, & qui reſſemble à la lamproye. En Latin *lota* ou *morella*. Il a la queuë en forme d'Eſpée, & le corps rond & brun.

LOTION. ſ. f. Terme de Medecine, eſt une preparation de medicaments, qui ſe fait en les lavant de quelque liqueur, ſoit qu'elle ſe faſſe legere pour en oſter ſeulement les ordures, ſoit qu'elle ſoit penetrante pour en emporter quelque ſel ou eſprit corroſif, comme la *lotion* de l'antimoine, des precipitez, des magiſteres, &c, ſoit pour oſter quelque mauvaiſe qualité du remede, ou luy en communiquer une bonne. On fait auſſi des *lotions* pour deterger les playes, fortifier quelque membre, amollir quelque tumeur, &c.

LOTION, eſt auſſi un remede qui tient le milieu entre la fomentation & le bain. Il y en a de rafraichiſſantes & de ſomniferes pour les febricitans, faites de pluſieurs feuilles, fleurs & racines bouillies, dont on lave les pieds & les mains des malades, les enveloppant dans des linges trempez dans la même decoction, juſqu'à ce qu'ils ſe deſſechent. On fait auſſi une *lotion* pour la teſte & les cheveux avec de la cendre de ſarment. Il y en a d'autres pour les faire croiſtre, & pour les maladies du cuir.

LOTTERIE. ſubſt. fem. Jeu de hazard en forme de Blanque, où on met des *lots* de marchandiſes, ou des ſommes d'argent qu'on meſle parmy pluſieurs billets Blancs, dont chacun achete telle quantité qu'il luy plaiſt un certain prix. Ces billets ſont en-ſuitte diſtribuez au ſort, qui fait que quelques-uns ont un gros lot, & la pluſpart des autres rien du tout. Les *lotteries* publiques ont eſté deffenduës.

LOTTIR. v. act. Faire des *lots*. On le dit proprement des Marchands forains, qui par les ordres de la Police ſont obligez d'apporter leurs marchandiſes en un Bureau public pour les *lotir*, c'eſt à dire, en faire pluſieurs *lots*, afin que chaque Maiſtre du meſtier en puiſſe avoir un lot, pour empêcher le monopole des gros Marchands qui ruineroient les petits, en achetant toute la marchandiſe qui viendroit de dehors. Les Gantiers, les Chauſſetiers, &c, vont acheter au Bureau où on *lotit* les marchandiſes de leur meſtier.

LOTTI, IE. part. paſſ. & adj.

On dit proverbialement, qu'une perſonne eſt bien *lottie*, quand elle a mal rencontré dans le choix qu'elle a fait, ou en quelque choſe qui luy eſt arrivée par hazard. Cette fille a épouſé un gueux, la voilà bien *lottie*.

LOTTISEUR. ſubſt. maſc. Celuy qui fait les lots des marchandiſes. Il y a des *Lottiſſeurs* de cuirs, creez en titre d'office par Edit du mois de Juin 1627.

LOTUS. ſ. m. eſt une plante medicinale qui croiſt en Egypte au bord du Nil. Son fruit reſſemble à la feve, & il pouſſe quantité de feuilles entaſſées blanches comme le lis. Elles ſe reſſerrent & plongent la teſte dans l'eau, quand le Soleil ſe couche; & elles ſe redreſſent, quand il paroiſt ſur l'Horiſon. Il porte une teſte & une graine comme le pavot, ſemblable au millet, dont les Egyptiens font du pain, comme teſmoigne Theophraſte. Cette plante a une racine faite comme une pomme de coin, qui eſt bonne à manger cruë & cuitte. Quand elle eſt cuitte, elle a les mêmes qualitez que le moyeu d'un œuf. Il y en a qui prennent le melilot pour le *lotus* domeſtique, ou un trefle ou triolet aromatique, que Matthiole appelle *lotus urbana* ou *domeſtica*; Dioſcoride parle d'un *lotus* ſauvage, que quelques-uns appellent *petit trefle*, qui a ſes tiges de deux coudées de haut, qui a pluſieurs feuilles ou ailes ſemblables au trefle des prez, & qui a ſa graine ſemblable au ſenegré, excepté qu'elle eſt plus petite.

Il y a auſſi un arbre qu'on appelle *lotus*, qui croiſt en Afrique vers les Syrtes, qu'on appelle autrement *aliſier*, qui porte un fruit fort agreable, & qui a donné le nom de *Lotophages* aux peuples qui habitent la contrée où il croiſt. Voyez *Aliſier*.

Il y a un autre *lotus* baſtard qui a des feüilles de coudre, & dont le pericarpe enferme une graine noire & chagrinée, approchant de la figure de celle de la faſeole. On en voit la diſcription dans les Memoires de l'Academie des Sciences.

LOU.

LOUABLE. adj. maſc. & fem. Ce qui merite qu'on l'eſtime, qu'on le vante: les vertus ſont *louables*. Toutes les bonnes qualitez, les bonnes actions, les bonnes doctrines ſont *loüables*.

LOÜABLE, en termes de Medecine, ſe dit des bonnes qualitez des humeurs du corps. On eſpere la guériſon de ce malade, parce que ſes matieres ſont *louables*, bien digerées.

LOÜABLEMENT. adv. D'une maniere loüable. Ce Religieux ſe comporte fort *loüablement* envers ſes Superieurs.

LOUAGE. ſ. m. La choſe qu'on louë. Un carroſſe de *louage*. Un pré, une maiſon de *loüage*, qu'on tient à *louage*, qu'on a priſe à *louage*. Un Cheval de *louage* n'eſt eſtimé en Juſtice que 50. liv. On le dit auſſi du prix qu'on donne de la choſe loüée. Il m'a tant couſté en *loüage* de maiſon. Je paye trop cher ce *loüage*. Le Roy paye le *loüage* du Bureaux.

On dit proverbialement, Vente, mort & mariage reſolvent tout *louage*; ce qui n'eſt pas neantmoins obſervé.

LOUANGE. ſ. f. Teſmoignage d'eſtime qu'on donne à la vertu, au merite. Les Anges chantent ſans ceſſe les *loüanges* de Dieu. La clemence de ce Prince eſt digne d'une éternelle *loüange*. Un bon Orateur ne prodigue pas ſes *loüanges*. Les Panegyriques, les Oraiſons funebres ſont des diſcours, des Ecrits faits à la *loüange* des Saints, des grands hommes,

hommes, où l'on s'eſtend ſur leurs *loüanges*. Des Sophiſtes en ont fait à la *loüange* de Neron, de la mouche, de la fievre quarte.

LOÜANGE, ſignifie quelquefois, Remerciment, benediction. Les graces commencent par ces mots, *loüange* à Dieu, paix aux vivants, & repos aux morts. L'Ecriture dit auſſi, Je te Sacrifieray des hoſties de *loüanges*, Pſ: 50.

LOÜANGE, ſe dit proverbialement en ces phraſes. Vos meſpris vous ſervent de *loüanges*: ce qu'on appelle un compliment de la place Maubert, qu'on meſpriſe, parce qu'il eſt trop commun. On dit à un homme à qui on montre quelque libelle fait contre luy, ou quelque exploit par lequel on luy demande de l'argent. Voilà des vers à voſtre *louange*. On dit auſſi, la *louange* de ſoy-même eſt une couronne de merde, ce qui eſt un proverbe Italien: *Laude diſe ſe ſteſſo corona di merda*.

LOUANGER. v. act. Vieux mot & burleſque, qui ſignifioit autrefois *louer*. Il eſt hors d'uſage, auſſi-bien que *louangeur* ſon derivé.

LOUCHET. ſ. m. Eſpece de hoyau propre pour foüir la terre, qui eſt plat & tiré en droite ligne avec ſon manche, qui reſſemble à une pelle.

LOUDIER. ſubſt. maſc. Couverture faite de deux eſtoffes picquées avec de la bourre, de la laine, ou du cotton entre deux. Ce mot vient de *lodix*. Du Cange dit qu'on l'a appellé auſſi *lutherium*.

LOUER. v. act. Donner des teſmoignages deſtiné au merite, à la vertu. Le Pſalmiſte invite toutes les creatures à *louer* le Seigneur avec toutes ſortes d'inſtruments. Le genre demonſtratif enſeigne à *loüer* & à blaſmer. On doit *louer* la vertu, & blaſmer le vice. Les Philoſophes *louënt* ſobrement. C'eſt la plus grande foibleſſe de l'homme, de vouloir qu'on le *loüe* ſans ceſſe, & encore plus celle de la femme.

LOÜER, ſe dit quelquefois des choſes inanimées. Les Cieux *louent* le Seigneur, & le Firmament annonce la gloire de ſes œuvres.

LOÜER, ſignifie quelquefois, Remercier. Je *loüe* Dieu de ce que je ne me ſuis pas trouvé en cette querelle.

LOÜER, avec le pronom perſonnel, ſignifie, Eſtre ſatisfait. Tous les ſoldats ſe *louënt* de leur Capitaine. Ce Maiſtre ſe *loüe* fort de ce laquais; il eſt bien content de luy. Je me *loüe* fort de l'accueil, de la civilité qui m'a eſté faite dans cette maiſon.

LOÜER, ſignifie auſſi, Donner à ferme, à loüage des heritages, des maiſons, des droits, pour en joüir ſous certaines conditions, & pour un certain temps; & ſe dit tant à l'égard du bailleur que du preneur. Je luy ay *loüé* ma maiſon un tel pris. Il l'a *loüé* pour un tel temps. Il *loüe* des appartements tous garnis, des chambres garnies. Ce mot vient du Latin *locare*.

LOÜER, ſe dit auſſi des meubles, des voitures, des beſtiaux. Les Frippiers *louënt* des habits aux maſques & à d'autres. Les Tapiſſiers *louënt* des meubles pour les ceremonies. Les Bedeaux *louënt* des chaiſes au Sermon, Les Maquignons *louënt* des chevaux. On *loüe* des carroſſes & des litieres. Ce troupeau de vaches n'eſt pas à ce Metayer, il les *loüe*, il les tient à loyer de divers bourgeois.

LOÜER, ſe dit auſſi, des perſonnes & de leur travail. *Louer* des valets & des ſervantes, des Tapiſſieres, des Couturieres, des Compagnons de meſtier, des gens de journée des Moiſſonneurs, Vendangeurs, Buſcherons. On *loüe* des pleureux en plusieurs lieux pour aſſiſter à des funerailles. On *loüe* à Rome des gens qui ſe foüettent pour aller à des Proceſſions.

LOÜER, ſe dit proverbialement en ces phraſes. Cet homme a des chambres à *louer* dans la teſte, c'eſt à dire, qu'il manque de cervelle, qu'il eſt un peu fou. On dit auſſi, qu'un homme a *loüé* ſon ventre, ſon tabourin, pour dire, qu'il s'eſt engagé d'aller manger avec quelqu'un. On dit auſſi à celuy qui demande quelque corvée qu'on ne veut pas faire, Je ne ſuis pas *loüé* pour cela.

LOÜÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

On dit proverbialement, Dieu ſoit *loüé*, pour dire, J'en ſuis bien-aiſe.

LOVER. Terme de Marine. C'eſt plier un cable en rond en forme de cerceaux, pour eſtre preſt à le filer pour le mouillage.

LOUEUR, EUSE. ſ. m. & f. Qui donne des meubles ou des voitures à loüage. On ne le dit gueres qu'en ces phraſes. Un *loueur* de chambres garnies. Une *loueuſe* de chaiſes. Un *loüeur* de chevaux. Un *loüeur* de carroſſes.

LOÜEUR, ſe dit auſſi de celuy qui loüe, qui vante une choſe exceſſivement, ou mal à propos. Cet homme eſt un grand *loüeur* de fadaiſes, un *loueur* perpetuel, un *loüeur* à gages. Moliere a dit en general: Que les hommes eſtoient *loüeurs* impertinents ou cenſeurs ridicules.

LOUIS. ſubſt. maſc. Piece de monnoye de France qu'on a commencé à fabriquer ſous la fin du regne de *Loüis* XIII. & qui a eu grand cours ſous celuy de *Loüis* XIV. Il y a des *louis* d'or qui ont valu d'abord 10. liv. puis onze, & enfin juſqu'à 12. liv. La teſte du Roy y eſt eſlevée d'un coſté avec ſon nom, & de l'autre une croix compoſée de huit Liv. adoſſées & cantonnées de couronnes. La legende eſt, *Chriſtus regnat, vincit, Imperat*. Il y a des *louis* blancs, ou *louis* d'argent de 60. ſ. de 30. 15. & 5 ſ. ou d'un coſté eſt la teſte du Roy, & de l'autre l'Eſcuſſon des Armes de France avec la legende, *Sit nomen Domini benedictum*. Les *louis* d'or ſuivant l'Ordonnance doivent eſtre au tiltre de 22. carats, à un quart de remede; & les *louis* d'argent au tiltre d'onze deniers, à deux grains de remede. Il faut remarquer, quand en termes de monnoye on parle de *louis* d'or, on entend parler de la piece de 5. liv. 10. ſ. celle d'onze livres s'appelle *double Louis*. celle de 22. liv. s'appelle le *quadruple*. Mais dans l'uſage ordinaire, quand on parle abſolument d'un *louis*, on entend la piece de 11. liv. la taille des *loüis* d'or de 5. liv. 10. ſ. & de 72. au marc, & la taille des *louis* d'argent, eſt de 9. pieces de 60. au marc. La fabrique des *louis* d'or a eſté eſtablie le 31. Mars 1640. & celle des *Loüis* d'argent au mois de Septembre 1641. Le *louis* d'or peſe deux deniers 15 grains; & celuy d'argent, 21 deniers, 8 grains.

On dit ironiquement, qu'un homme a payé ſes creanciers en *louis*, quand il a obtenu des Lettres d'Eſtat, ou des Lettres de reſpit, parce qu'elles ont au commencement, *Louis* par la grace de Dieu.

LOUP. ſ. m. LOUVE. ſ. f. Animal farouche demeurant dans les bois, & fort dommageable au beſtail, parce que c'eſt le plus goulu, le plus carnaſſier, & le plus fin des animaux. Il a un odorat exquis. C'eſt une eſpece de chien ſauvage qui a une teſte carrée, & dont les coſtes ſont poſées ſelon la longueur de ſon corps, ou paralelles à ſon eſpine du dot.

On appelle *cheaux*, les petits de la *louve*; & on dit, Ligner la *louve*, pour dire, la couvrir. Le *loup* ne

porte rien à ſes cheaux qu'il ne ſoit ſaoul; & même il oſte la prebende à la *louve* & à ſes cheaux. La *louve* fait le contraire. On dit que la ſoulée du *loup* dure huit jours. On dit que Remus & Romulus ont eſté allaitez par une *louve*.

Il y a trois ſortes de *loups*. Le *loup maſtin*, qui ne vit que de charogne, le *loup levrier*, qui vit de rapine qu'il attrappe par ſa legereté. L'un & l'autre ſont grands & rablez, ayant une gueule eſpouvantable à double rang de dents & de crocs qui couppent comme de l'acier. Ils vont toûjours deux enſemble. Le *loup cervier* ne vit que de gibier qu'il ſurprend; & il eſt plus grand que le renard, & habite d'ordinaire les montagnes. Quelques-uns croyent que c'eſt la même choſe que le linx, dont les Auteurs ont parlé, que d'autres croyent eſtre un animal fabuleux. Nicod dit que le *loup cervier* eſt un chat ſauvage de la grandeur d'un leopard. Herbert dans ſa Relation de Perſe dit auſſi, que les *loups cerviers* ſont de la race de nos chats, qui changent de nature en changeant de pays, comme les chiens d'Europe ont degeneré en *loups* dans la Nouvelle Eſpagne. Borel dit que quelques Auteurs le nomment *rhaphius*; & que c'eſt un *loup* tacheté comme un leopard; & que ce nom, ſelon Bochart, eſt derivé de l'Hebreu *rhaham*, qui ſignifie *affamé*.

Les Memoires de l'Academie des ſciences en donnent des connoiſſances plus certaines. On y a fait la diſſection de celuy qu'on a nourry long-temps à Verſailles. On a creu juſques icy qu'il eſtoit ainſi nommé, parce qu'il avoit la forme de *loup*, & qu'il reſſembloit en quelque façon au cerf par la couleur de ſon poil. Mais la verité eſt qu'il ne reſſemble aucunement au *loup*; & que le peu qu'il tient du leopard ou du cerf luy eſt commun avec quantité d'autres animaux. Il y a plus d'apparence qu'il a eſté ainſi nommé, parce qu'il chaſſe les cerfs, comme le *loup* les moutons. Il reſſemble plus au chat qu'à aucun autre animal. Il a les pieds diviſez comme les lions, les ours, les tigres & les chats. Sa langue eſt couverte de pointes, comme celle des chats & des lions. Ses oreilles ſont toutes ſemblables à celles d'un chat, & ont au haut une houppe de poil fort noir: ce qu'Elian attribuë auſſi au linx. Il a le dos roux marqué de taches noires; le ventre & le dedans des jambes d'un gris cendré, marquetez de même taches, mais plus grandes & plus ſeparées. Chaque poil dans ſa longueur eſt de trois couleurs, ayant ſa racine d'un gris brun, ſon extremité blanche, & ſa partie du milieu preſque rouſſe. Il y en a de pluſieurs eſpeces, & de poil different, ſelon les lieux d'où ils viennent. Le linx, le thos, le chaos & les pantheres des Anciens ont eſté pris par quelque Modernes pour le *loup cervier*: mais Mr. Perrault en a bien fait voir la difference.

Les Seigneurs amaſſent leurs payſans pour aller à la chaſſe au *loup*, & font un triquetrac ou des battuës. Le *loup* ſe prend avec des hauſſepieds ou chaſſepieds, c'eſt à dire, avec des chauſſetrapes & creux couverts, ou avec autres pieges & amorces. Il eſt difficile de forcer un vieux *loup*; car s'il trouve de l'eau, il courra trois jours & trois nuits. Il n'y a point de *loups* en Angleterre, depuis qu'ils furent exterminez par Edgarus, ou ſelon d'autres, par Ethelſtan Rois du pays. Alberto Lazari dit qu'Edoüard pere de Henry Roy d'Angleterre pour exterminer tous les *loups* de ſon Royaume, offrit cent eſcus de la teſte de chaque *loup* qu'on luy porteroit, & qu'on n'y en a point vû depuis ce temps-là, quoy qu'il y en ait encore beaucoup dans l'Ecoſſe.

Le *loup*, en termes de Blaſon, s'appelle tantoſt *paſſant*, tantoſt *courant*, tantoſt *rampant* & *raviſſant*.

LOUP GAROU, eſt dans l'eſprit du peuple un eſprit dangereux & malin qui court les champs ou les ruës la nuit. Mais c'eſt en effet un fou melancholique ou furieux qui court les nuits ſur les routes, & qui bat & outrage ceux qu'il rencontre. On appelle cette maladie *lycantropie*. Quelques-uns croyent qu'il y a des vrais *loups garous*, qui ſont des *loups*, qui ne mangent que de la chair humaine depuis qu'ils y ſont une fois acharnez, & qui ſont fort furieux: de ſorte que ce mot vient de ce que c'eſt un *loup* dont il ſe faut garer ou garder. Auſſi en quelques lieux on l'appelle *gueroup*. Pline ſe mocque de ceux qui croyent que quelques hommes eſtoient transformez en *loups garous*.

LOUP GAROU, ſe dit figurément d'un homme bourru & fantaſque, qui vit ſeul & eſloigné de toute compagnie. Cet homme vit en *loup garou*, il ne veut voir ni traitter perſonne, il ne ſort que la nuit en *loup garou*.

LOUP, eſt auſſi une eſpece de poiſſon que d'autres appellent *lubin*, *merlu*, en Latin *lupus*.

Dent de *loup*, eſt un outil dont ſe ſervent les Graveurs, Orfeures & Doreurs pour polir leurs ouvrages. C'eſt en effet une dent de *loup* attachée à un manche.

Veſſe de *loup*, eſt une eſpece de champignon qui qui ne vaut rien.

LOUP, ſe dit figurément en Morale, d'un Heretique, hypocrite, ou ennemy de l'Egliſe. L'Ecriture dit qu'il ſe faut garder de ceux qui viennent avec des habits d'agneaux, & qui dans l'interieur ſont des *loups* raviſſants. Le peuple les appelle des *pattes de loup*, des *pattes pelués*.

LOUP, eſt auſſi une eſpece de maladie qui vient aux jambes, qui eſt une tumeur ou ulcere chancreux.

LOUP, eſt auſſi une eſpece de maſque dont les femmes ſe ſervent depuis quelque temps. Il n'eſt point attaché, & elles le tiennent avec un bouton dans la bouche. Il prend depuis le front juſques ſous le menton, à la difference des maſques quarrez, qu'elles portoient auparavant. Elles luy ont donné ce nom, parce que d'abord il faiſoit peur aux petits enfans.

LOUP, ſe dit proverbialement en ces phraſes. On dit que la faim chaſſe le *loup* hors du bois; pour dire, que la neceſſité contraint les gens à travailler, ou à mendier. On dit qu'on met les gens à la gueule du *loup*, pour dire, qu'on les expoſe à des perils évidents. On dit, Qui ſe fait brebis, le *loup* le mange, pour dire, que quand on eſt trop facile ou patient, on eſt ſujet à eſtre pillé, ou inſulté. On dit ironiquement, qu'une choſe eſt ſacrée comme la patte d'un *loup*. On dit d'un homme enrhumé, qu'il a veu le *loup*: ou pluſtoſt on devroit dire, que le *loup* l'a veu le premier, ſuivant ce mot, *lupi Me videre priores*. C'eſt une erreur populaire fondée ſur un paſſage de Pline. On le dit auſſi de celuy qui a veu le monde, qui eſt aguerri & experimenté. On dit encore, que des gens vont queuë à queuë comme les *loups*, quand ils s'entreſuivent, quand ils arrivent l'un aprés l'autre. Car on dit que quand la *louve* eſt en chaleur, il y a une grande traiſnée de *loups* qui la ſuivent queuë à queuë, comme dit Phœbus de Foix en

ſon Livre de la Chaſſe. On dit auſſi d'un baſtard qu'il eſt comme le *loup*, qu'il n'a jamais veu ſon pere, parce que le même Auteur dit que les *loups* par jalouſie deſchirent celuy qui a couvert la *louve*. On dit encore, Qui parle du *loup* en voit la queuë, quand quelqu'un arrive dans une compagnie en même temps qu'on parloit de luy. On dit auſſi, Marcher en pas de *loup*, pour dire, doucement, & pour attraper quelqu'un. On dit auſſi, Entre chien & *loup*, quand il fait obſcur, au temps qu'on ne peut diſcerner ſi c'eſt un chien, ou un *loup*. On dit qu'on a couru un homme comme un *loup* gris, pour dire, qu'il a eſté vivement pourſuivy. On dit qu'on tient le *loup* par les oreilles; quand une affaire qu'on croyoit faite eſt traverſée par quelque nouvel obſtacle. On dit que la Lune eſt à couvert des *loups*, qu'elle eſt en ſeureté. Ce proverbe vient du Latin, *Luna tuta à lupis*. On dit auſſi, Donner les brebis à garder au *loup*, comme on dit, Au plus larron la bourſe, pour dire, Mettre une choſe en une main infidelle. On dit auſſi, qu'il faut heurler avec les *loups*, pour dire, qu'il faut s'accommoder à l'humeur de ceux avec qui on a à vivre. On dit encore, que la guerre eſt bien forte, quand les *loups* ſe mangent l'un l'autre: ce qui ſe dit des Auteurs ou des gens de même profeſſion, lors qu'ils ſe deſchirent, ou qu'ils plaident les uns contre les autres. On dit auſſi, Tandis que le *loup* chie la brebis s'enfuit, pour dire, qu'il ne faut point perdre l'occaſion, quand elle ſe preſente. On dit en Chirurgie, qu'on enferme le *loup* dans la bergerie, quand on laiſſe refermer une playe, ſans l'avoir bien fait ſuppurer, pour empêcher qu'il ne s'y forme un ſac qui obligeroit à la r'ouvrir. On appelle une femme fort paillarde & desbauchée, une *louve*; & ſur tout celle qui ſe coëffe de gens mal-baſtis. On diſoit anciennement, *leu*, & on le dit encore en Picardie. Il en reſte des marques dans un jeu de petits enfans appellé A la queuë *leu*, *leu*; & dans le nom de St. *Leu* & St. Gilles, *Sancti Lupi & Ægidii*. On diſoit auſſi autrefois *loin*, pour ſignifier la même choſe. L'Abbaye de *Ville-loin* eſt appellée *Villa-lupa*. La riviere de *Loin*, *ad lupam*.

LOUPPE. ſubſt. fem. Tumeur contre nature, Quelquefois molle, quelquefois dure, toûjours ronde, prenant naiſſance le plus ſouvent aux lieux durs, ſecs & nerveux. Elle ſe forme d'une matiere qui eſt enveloppée dans une petite Bourſe ou tunique qui eſt tantoſt comme du ſuif, tantoſt comme de la bouillie, ou du miel, & tantoſt dure comme une pierre ou un petit os.

LOUPPE, en termes d'Optique, eſt un verre taillé omphaloptre ou convexe des deux coſtées, qui groſſit les objets. Il ſert aux Graveurs, & aux Ouvries qui travaillent ſur quelque choſe delicate, pour en deſcouvrir les moindres parties.

LOUPPE, termes de Joüaillier, ſe dit des perles ou pierres precieuſes que la nature n'a peu achever, qui ſont demeurées à my-chemin de leur perfection, & comme une maſſe mal cuitte & indigeſte. Ainſi on dit des *louppes* de ſaphirs, des *louppes* de rubis, des *louppes* d'eſmeraudes, ſans y comprendre cette eſpece qu'on appelle *preſme d'eſmeraude*. Les *louppes* de perles ſont proprement des nacres de perles qui ont quelque endroit relevé & à demy rond, que les Lapidaires ont l'adreſſe de ſcier & de joindre enſemble.

LOUPPE DE BOIS, en termes d'Eaux & Foreſts, ſe dit des boſſes ou gros nœuds qui s'eſlevent ſur l'écorce des arbres.

LOURD, LOURDE. adj. Peſant, maſſif, difficile à mouvoir. Les leviers, les moules, élevent les plus *lourds* fardeaux. Un fardeau trop *lourd* fait ſuccomber un Crocheteur, une beſte de ſomme ſous le fait, l'or eſt le plus *lourd* de tous les metaux. Le poids le plus *lourd*, emporte la balance de ſon côté.

LOURD, ſe dit auſſi de ce qui n'eſt pas agile, diſpos. Les bœufs, les aſnes, les élephans, ſont des animaux *lourds* & peſants. On dit d'un homme gras & replet, ou qui eſt ſur l'âge, qu'il eſt *lourd* pour dire, qu'il a de la peine à marcher. On dit auſſi à celuy qui marche ſur le pied d'un autre, ou qui s'appuye ſur luy, qu'il eſt bien *lourd*.

LOURD, ſe dit figurément en choſes ſpirituelles & morales. On appelle un eſprit *lourd*, celuy qui eſt ſtupide, peſant; ou tardif, & mal adroit. On appelle une *lourde* faute, une grande imprudence, une faute qui ne pourroit eſtre faite par un habile homme. On dit auſſi. qu'un affaire eſt trop *lourde*, lors qu'il y faut trop faire de depenſe, qu'il y faut avoir trop d'application, qu'elle eſt au deſſus du bien, des forces, de la capacité de celuy qui la voudroit entreprendre.

On le dit auſſi de ce qui eſt onereux. C'eſt une *lourde* charge que ſix enfans pour un homme incommodé en ſes biens. On dit une *lourde* taxe, quand elle eſt groſſe; & une *lourde* ſomme, quand on n'eſt pas en état de la fournir. On dit qu'un travail eſt *lourd*, lors qu'il eſt penible, & qu'il doit eſtre de longue durée.

LOURDAUT, AUDE. ſubſt. m. & f. Peſant, groſſier, mal-adroit, ſtupide. les payſans ſont *lourdauts* pour la plus-part. Il ne faut donner rien de delicat à manier à ce *lourdaut*, il le briſera. Ce valet eſt bien *lourdaut*, il ne ſçait pas faire un meſſage. Il y a un conte agreable du *lourdaut* de Champagne dans les Nouvelles qu'on attribuë au Roy Louis XI. Du Cange derive ce mot de *lurdus*, qu'on a dit dans la baſſe Latinité en la même ſignification, ou de l'Italien *lordo*.

LOURDEMENT. adv. D'une maniere lourde & groſſiere. Cet homme eſt tombé fort *lourdement*, il s'eſt fait bien mal. Cet Arithmeticien s'eſt trompé *lourdement* en ſon calcul. On s'abuſe *lourdement*, quand on ſe rapporte au jugement de ſes ſens.

LOURDISE. ſ. f. Action de lourdauts. Ces mots ſont peu en uſage.

LOURE. ſ. f. Vieux mot qui ſignifioit autrefois *muſette*, qui vient de *lyra*. On appelloit auſſi *Loureur*, celuy qui en joüoit.

LOUSCHE. adv. m. & f. Bigle, qui regarde de travers. C'eſt le plus ſouvent la faute des nourrices quand les enfans deviennent *louſches*. Les medecins appellent *ſtrabiſmus*, la maladie qui cauſe la diſtorſion & inégalité de la veuë, qui eſt ce qui fait les *louſches*. Ce mot vient de *luſcus*, qui ſignifioit autrefois *borgne*, & dans la baſſe Latinité *bigle*. Nicod. Les Latins l'ont appellé auſſi *ſtrabo*, ou *ſtrabus*.

LOUSCHE, ſe dit auſſi de ce qui eſt trouble, qui n'eſt pas bien clair; ſur tout du vin, des pierreries, des perles.

LOUSCHE, ſe dit figurément en Morale. Cette phraſe, cette conſtruction eſt *louſche*, c'eſt à dire, n'eſt pas bien nette, bien ſignificative, bien juſte.

On dit proverbialement, que l'envie eſt *louſche*, parce qu'elle ne juge jamais ſainement des actions d'autruy, qu'elle ne les voit que de travers.

LOUSCHET. v. n. Regarder de travers, comme fait une perſonne louſche.

LOUTRE. ſ. m. & f. Animal qui habite dans l'eau & ſur la terre, comme le caſtor, & qui vit de poiſſon. Il a les jambes courtes, la queuë longue, & eſt de la groſſeur d'un matou, Ses oreilles ſont petites comme au caſtor, avec lequel pluſieurs Auteurs le confondent. Pline & Belon diſent qu'ils ne different qu'en ce que la queuë du caſtor eſt couverte d'écailles, & celle de la *loutre* eſt fort peluë. Son poil n'eſt pas la moitié ſi long, car il n'a que huit lignes; au lieu que le plus long du caſtor en a juſqu'à dix-huit. Les femelles ont à la matrice des nymphes & un clitoris comme les femmes. ſes reins approchent de ceux de l'ours; Mais au lieu de cinquante-deux petits reins qu'on trouve dans l'ours, la *loutre* en a ſeulement dix ſeparez les uns des autres, ayant chacun leur parenchyme, leur veine & leur artere émulgente apart. Elian l'appelle *chien de riviere*, parce que les dents de l'un & de l'autre ſe reſſemblent tout à fait. Ariſtote attribuë à la *loutre* ce que Pline dit du caſtor, que quand il mord un homme, il ne quitte jamais priſe qu'il n'en ait ſenti craquer les os ſous ſes dents. Il y a dans le Canada des *loutres* d'une extraordinaire grandeur. Les Sauvages font des robbes de leurs peaux, qui eſtant portées & engraiſſées tant de leur ſueur que des graiſſes qu'ils manient, ſervent à faire de meilleurs chappeaux que ceux du ſeul poil de caſtor, parce qu'il eſt difficile de mettre en œuvre le poil quand il eſt tout ſeul, à cauſe qu'il eſt trop ſec. On fait de beaux manchons de la peau d'une *loutre*. Les *Loutres* font de grands degaſts dans les rivieres, eſtangs, & viviers. Ce mot vient du Latin *lutra*, ou du Grec *loutron*, qui ſignifie *laveur*; par ce qu'elle ne ſe plonge jamais que dans l'Eau douce propre à faire un bain; au lieu que le caſtor va dans la mer & dans les rivieres.

LOUVE. ſubſt. f. La femelle d'un loup. Voyez *Loup*.

LOUVE. ſubſt. fem. Eſt auſſi une piece de fer qu'on attache à la corde d'une gruë pour eſlever les pierres de taille. C'eſt une eſpece de coin plus large par en-bas que par en-haut, qu'on engage dans le trou qu'on taille exprés dans la pierre, & qui a un anneau par en haut avec lequel on l'attache au cable.

LOUVER. verb. act. Faire un trou dans une pierre, propre pour y faire entrer la louve, afin de l'eſlever.

LOUVET. ſ. m. Loup de mediocre taille.

LOUVETEAU. ſubſt. maſc. Le petit d'un loup qui eſt ſous ſa mere.

LOUVETEAU, ſe dit auſſi des deux petits coins de fer qu'on met des deux coſtez de la louve pour empêcher qu'elle ne ſorte du trou où on la veut engager pour eſlever une pierre.

LOUVETER. v. n. Qui ſe dit de la louve, quand elle fait des petits.

LOUVETERIE. ſubſt. fem. Equipage de la chaſſe du loup. Il y a pluſieurs Officiers dans la *Louveterie*.

LOUVETIER, ſubſt. maſc. Officier qui commande à l'équipage du Roy entretenu pour la chaſſe du Loup. Autrefois il y avoit en France des *Louvetiers* entretenus dans toutes les foreſts, qu'on nommoit alors *Loutiers*, *Louviers* & *Chaſſelens*.

Le grand *Louvetier* de France met deux teſtes de loup au deſſous de l'eſcu de ſes Armes pour marquer ſa charge.

LOUVEUR. ſubſt. maſc. Celui qui dans les ateliers louve les pierres, qui y fait un trou pour y engager la louve.

LOUVIER, ou *Louvoyer*. v. n. Terme de Marine. C'eſt, Voguer quelque temps d'un coſté, & puis virer le cap, & aller autant de l'autre, afin de ſe conſerver toûjours dans une même hauteur ou parage, & deriver le moins qu'on pourra de ſa route. On eſt obligé de *louvier*, quand on a le vent contraire. On doit auſſi *louvoyer*, quand on arrive le ſoir vers des coſtes inconnuës, afin de paſſer la nuit, & n'y arriver que de jour pour les ſonder. On a *louvié* ſur tant de pointes. On dit auſſi *bordeger*, ou courir pluſieurs *bordées*; Et ſur la Mediterranée on dit *carreger*.

LOUVRE. ſubſt. maſc. Palais où demeure le Roy. Il s'eſt dit premierement du Palais magnifique qui eſt à Paris, qui eſt appellé dans les vieux Titres *Lupara*. Depuis il s'eſt dit des autres Maiſons Royales, quand le Roy y demeure effectivement, comme à St. Germain, à Fontainebleau; & quelquefois ce mot ſe prend pour la Cour mêmes. Les Ducs ont les honneurs, du *Louvre*. Cet homme eſt bien au *Louvre*, à la Cour.

LOX.

LOXODROMIES. ſubſt. fem. Terme de Marine. C'eſt une invention, pratique, & calcul dont on ſe ſert ſur mer pour conduire un vaiſſeau, & faire une plus ſeure eſtime & pointage; car outre que les cartes marines dont on ſe ſert qui ſont plattes ne peuvent pas reſpondre exactement aux globes, il arriveroit, (comme l'aiguille conduit toûjours vers le Nord) que ſi on ſuivoit exactement ſon mouvement, on navigeroit toûjours ſur un même parallele: de ſorte que quand on s'en veut eſloigner pour naviger à la traverſe, il faut corriger ſa route par des angles de 45. degrez qu'on fait à chaque Meridien. Le premier qui les inventa fut Pierre Nonius en l'an 1530. Il les appella *rumbs*, en ſa langue, & il en fit la ſupputation par les triangles ſpheriques, à quoy s'applique auſſi Gerard Mercator & Stevin, & en Bretagne Edoüard Wricht, puis Robert Hues. Elles ont été porteés à la derniere perfection par Willebrordus Snellius appellé Tiphys Batavus en ſon Hiſtiodromie imprimée en 1624. ou il a traitté cet art d'une maniere geometrique, & en a compoſé pluſieurs Tables copiées par le Pere Stournier Herigone, & autres; & au devant de ſon livre il a mis une curieuſe & ſçavante Preface qui contient toute l'Hiſtoire & le progrés de la navigation. Tous les Pilotes ont de ces Tables pour regler leur courſe, qu'ils appellent *loxodromiques*. Ce mot ſignifie un cours tortu, car ainſi on deſcrit une ligne courbe ou ſpirale.

LOY.

LOY. ſubſt. fem. Commandement qui vient d'une authorité ſuperieure, auquel un inferieur eſt contraint d'obeïr. La premiere des *loix* eſt celle de la nature. Les premiers hommes vivoient ſelon la *loy* naturelle.

LOY, ſe dit en ce ſens des Religions. L'ancienne *Loy*, ou la *Loy* de Moyſe a été la *Loy* de Dieu, celle qu'il a donnée à ſon peuple par la bouche de ſon Prophete. La *Loy* de grace ou la *loy* Chreſtienne eſt celle qui nous a été donnée par nôtre Seigneur Jeſus-Chriſt, c'eſt la vraye *loy*. Les Turcs

ſui-

ſuivent la *loy*, la Religion de Mahomet leur faux Prophete. On dit les Tables de la *loy*, parlant des dix commandements de Dieu, de là depend la *loy* & les Prophetes.

Loy, ſe dit auſſi de la differente police des Etats & des peuples, des maximes dont ils ſont convenus, ou qu'ils ont receuës de leurs Magiſtrats pour vivre en paix & en ſocieté. Ainſi on dit les *loix* de Solon, de Lycurgue. Les *loix* de Dracon eſtoient rigoureuſes & ſanguinaires. Tous les peuples ont chacun leurs *loix* & leurs couſtumes qui ſont differentes ſuivant le different genre des nations.

Les *loix* des douze Tables ſont les anciennes *loix* des Romains, qu'ils envoyerent chercher en Grece par les Decemvirs, & qui ont toûjours ſervy de fondement à leur Juriſprudence.

Loy, ſe dit plus particulierement de la volonté abſoluë d'un ſouverain qu'il fait publier par un acte authentique, comme Ordonnance, Conſtitution, ou Edit pour le Reglement de ſon Eſtat. Les Ordonnances Royaux ſont les *loix* eſtablies par les Rois, ſelon leſquelles on Juge en France. Le Code & les Authentiques ſont des *Loix* & Conſtitutions des Empereurs Romains. Le Digeſte eſt une Compilation faite par l'ordre de Juſtinien de pluſieurs Sentences & Reſponſes de Droit des plus celébres Juriſconſultes Romains, auxqu'elles il a donné la force de *loy* par l'Epitre qui eſt au-devant de l'Ouvrage: & c'eſt ce qui compoſe le Droit Romain ou les *Loix* Romaines. Le Droit Romain ne fait point de *loy* en pays Coûtumier. Il n'eſt allegué que pour raiſon.

Loy, ſe dit plus particulierement de chaque article de cette Compilation. La *loy* 2. ff. *de Reſcindendâ venditione*, veut qu'on faſſe caſſer un contract pour leſion énorme, & d'outre moitié de juſte prix. Poſer l'eſpece d'une *loy*. Un Conſeiller recipiendaire eſt receu ſur la *loy*, a pris ſa *loy*, bien ſouvent pipe ſa *loy*. Les gens des Comptes portent l'habit long, quand ils ont été receus ſur la *loy*. On appelle gens de *loy*, Docteurs és *loix*, ceux qui ont appris, ou qui enſeignent le Droit.

Les *loix* anciennes ſont abrogées par les nouvelles.

La *loy* Du talion eſt la plus ancienne & la plus juſte des *loix*. Elle eſtoit obſervée chez les Hebreux. Il y a pluſieurs *loix* particulieres fameuſes qui ont eſté propoſées par des Magiſtrats Romains, & qui donnent le nom à pluſieurs Tiltres du Droit, comme la *loy* Falcidie, la *loy* Julie, la *loy* Cornelie, &c. Cette *loy* a eſté abrogée par une ſubſequente. Les *loix* ne ſont pas ſitoſt faites, qu'on trouve les moyens de les éluder.

Loy, en pays Couſtumier ſignifie la couſtume locale, & les *loix* particulieres par leſquelles une ville eſt gouvernée. On le dit auſſi du Siege de la Juriſdiction, & des Officiers de Juſtice, & ainſi on a dit, qu'Amiens & Calais ſont villes de *loy*. La *loy* de Cambray, la *loy* d'Amiens pour dire les couſtumes. Jugement de *loy*, jour de *loy*, pour dire, jour des expeditions ordinaires. On dit auſſi, gens de *loy*, Records de *loy*, ordonnances de *loy*, abus de *loy*, en parlant d'Officiers, des Reglements, ou des abus de la juſtice. Amende de *loy*, l'amende de ſept ſols ſix deniers, ou l'amende ordinaire de juſtice. On a dit auſſi, Recourir à la *loy*, droit & *loy*, main de *loy*, priſonnier en *loy*, en parlant des Officiers & de ceux qui ſont en la main & au pouvoir de Juſtice. On a appellé œuvres de *loy*, les actes ou tranſports faits pardevant le Seigneur, ſon Bailly, ou ſes Officiers de juſtice, ou pardevant les Eſchevins. On appelle en Normandie, *loy outrée*, quand quelque different eſt determiné par enqueſte; & *loy de credence*, quand les témoins depoſent qu'ils croyent que la choſe eſt ainſi. De toutes ces phraſes il ſe trouve quantité d'exemples dans la Compilation des Coutumes.

Loy, ſe dit auſſi de certaines Regles & principes fondamentaux Eſcrits ou non Eſcrits pour le gouvernement de l'Eſtat. La *loy* Salique en France veut que le ſceptre ne tombe point en quenouille, que la ſucceſſion du Royaume aille de maſle en maſle. Du Cange dit qu'il y a eu deux ſortes de *Loy* Salique: l'une qui eut lieu auparavant que le Chriſtianiſme fuſt receu en France, qui fut faite par les quatre principaux Chefs de la nation, Wiſogaſt, Boſogaſt, Salogaſt & Widogaſt; l'autre qui fut corrigée par les Rois Chrêtiens, qui eſt celle dont parlent Du Tillet, Pithou, Lindembrok, &c. Les couſtumes & uſages locaux ſervent de *loy* en pays Couſtumier. Les *loix* de la guerre ſont des maximes dont les ennemis même conviennent pour faire la guerre.

Loy, ſe dit auſſi des regles generales de la nature. C'eſt une *loy* generale, que le foible obeït au plus fort, que le leger cede au plus peſant. L'Eclipſe du Soleil qui parut au temps de la paſſion de Jesus-Christ, ſe fit contre les *loix* ordinaires de la nature.

Loy, ſe dit auſſi de la domination qui vient par la conqueſte, qui donne autorité de commander aux vaincus. Alexandre & les Romains ont voulu mettre tout le monde ſous leurs *loix*, eſtendre leur domination juſqu'aux extremitez de la terre. Le Roy donne des *loix* à toute l'Europe, tous les Princes luy ſont ſoûmis.

On dit auſſi, voilà un homme hautain qui veut faire la *loy* à tout le monde, qui veut maiſtriſer par tout où il ſe trouve. Souvent un petit nombre fait la *loy* à un plus grand. On dit en ce ſens, que les *loix* ſe taiſent pendant la guerre.

Loy, ſe dit auſſi d'un ordre, d'un commandement d'un maiſtre, ou ſuperieur, qu'on execute. Voilà mon pouvoir, je ne puis l'outrepaſſer, c'eſt ma *loy*.

Loy, ſe dit auſſi en parlant d'une obeïſſance volontaire qui fait qu'on ſe ſoûmet aux volontez d'autrui. Cet amant vit ſous les *loix* de ſa maiſtreſſe, il ſe plaint de ſes dures *loix*, il obeït à ſes *loix*. Les *loix* de l'honneur ne luy permettent pas de faire cette action. Il vit ſous les *loix* du mariage. On dit auſſi quand on veut s'accomoder avec quelque partie puiſſante, C'eſt à vous à me donner la *loy*.

Loï, ſe dit auſſi des regles & des maximes des ſciences, & même des jeux. Les *loix* de l'optique veulent que les angles d'incidence ſoient égaux à ceux de reflexion. Les *loix* du Bâle veulent que chacun rende ſa courante. La *loy* du jeu veut que celuy qui quitte la partie la perde.

Loy, en termes de Monnoyes, ſe dit du vray tiltré ou carat où elles doivent eſtre fabriquées; & on appelle *remede de loy*, le deffaut de deux ou trois grains qu'on y ſouffre, parcequ'il eſt difficile de les faire dans une parfaite exactitude.

Loy, ſe dit proverbialement en ces phraſes. La neceſſité n'a point de *loy*. C'eſt un méchant homme, qui n'a ni *foy* ni *loy*. On dit auſſi en deviſe, Un Roy, une foy, une *loy*.

LOYAL, ale. adj. Qui vit ſelon les loix. Ce marchand eſt franc & *loyal*, ſon poids eſt *loyal* & eſtalonné. Ce mot vient de *leudes*, qui ſignifioit *vaſſaux* & *ſujets*, qu'on a appellé auſſi *leodes* & *fideles*, *leaux* & *feaux*.

LOYAL, ſe dit auſſi de la bonne qualité des choſes. Ce Receveur doit une rente de trois muids de bled bon, *loyal* & marchand. Ce bled n'eſt pas *loyal*, il a trop de ſeigle, de nieſle, il eſt plein de charençons.

On dit auſſi au Palais en matiere de retrait, qu'il faut rembourſer les frais & *loyaux* couſts, c'eſt à dire, les deſpenſes legitimes qu'a fait l'acquereur.

LOYAL, en termes de Manege, ſe dit d'un cheval qui employe toute ſa force pour obeir, qui ne ſe deffend point & qui fait les manèges qu'on luy demande; On dit auſſi, qu'il a une bouche *loyale*, quand il a la bouche excellente.

LOYALEMENT. adv. D'une maniere franche & loyale. J'avois perdu ma lettre de change; cependant ce Banquier me l'a payée *loyalement* & tout du long.

LOYAUTE'. ſ. f. Qualité de ce qui eſt loyal. Quand on fait hommage d'une terre au Seigneur dominant, on luy promet foy & *loyauté*. On promet en ſe mariant, une foy & *loyauté* reciproque. Hors de là ce mot vieillit.

LOYER. ſubſt. maſc. Prix qui eſt deu pour le loüage, la jouiſſance, l'occupation de quelque maiſon ou heritage. Les *loyers* ſont privilegiez ſur les meubles. Le Jardinier a pris à *loyer* un tel marais. Ce Laboureur a pris à *loyer* cent arpents de terre. Ce Bourgeois a donné à ſon Metayer des vaches à *loyer*. Les Marchands, les Hoſteliers ſe ruinent par les gros *loyers* qu'ils payent de leurs boutiques, de leurs hoſtelleries. On dit auſſi donner ou prendre des vaches, des beſtiaux à *loyer*, pour dire, en retirer du profit de ceux à qui on les donne à nourrir. Ce marché s'appelle *chepteil*. Menage derive le mot de *loyer* de *locarium*.

LOYER, ſignifie auſſi, ſalaire, recompenſe. Si nous faiſons de bonnes œuvres, nous en recevrons quelque jour le *loyer* en Paradis. C'eſt un peché qui crie vengeance à Dieu, de retenir les *loyers* des valets, & des mercenaires. On dit d'un homme condamné en Juſtice, qu'il a receu un digne *loyer* de ſes crimes.

LOZ.

LOZ. ſubſt. maſc. Vieux mot qui ſignifioit autrefois *loüange*. Il eſt abregé du Latin *laus*. Marot demandoit terme à François I. de payer l'argent qu'il luy demandoit à emprunter, quand ſon *loz* finiroit.

LUB.

LUBIE. ſubſt. fem. Caprice, fantaiſie qui prend à quelqu'un de faire quelque choſe qu'il ne feroit pas en un autre temps. On a dit dans le Virgile traveſti en parlant de la Renommée,

Car il lui prit une *lubie*
D'aller proſner par la Libie, &c.

Ce terme eſt populaire & burleſque.

LUBIEUX, EUSE. adj. A qui il prend quelquefois des lubies. Ce mot eſt de peu d'uſage.

LUBRICITE'. ſ. f. Amour brutal & ſenſuel. Juvenal invective fort contre la *lubricité* de Meſſaline. On doit oſter tous les objects qui portent à la *lubricité*.

LUBRIQUE. adj. maſc. & fem. Qui eſt enclin à la paillardiſe. Les femmes Maures ſont fort *lubriques*. Joſeph fit ſa fortune pour avoir reſiſté aux deſirs *lubriques* de la femme de Putiphar. Aretin a fait un livre deteſtable de poſtures *lubriques*, intitulé *Julia Magdalena*.

LUBRIQUEMENT. adv. D'une maniere Lubrique.

LUC.

LUCARNE. ſ. f. Petite feneſtre qui eſt au deſſus de l'entablement d'une maiſon, ou dans les toits, pour eſclairer les greniers, ou les chambres en galetas. Il y a des *lucarnes* rondes qu'on appelle autrement *œuil de bœuf*. Les Latins l'ont appellée auſſi *lucerna*. Des *lucarnes*, Flamandes qui ſont eſlevées ſur l'entablement, & couvertes d'un fronton. La *lucarne* Flamande eſt évaluée dans un toiſé à une toiſe; & ſi elle a un fronton, à toiſe & demie. Des *lucarnes* damoiſelles, qui ſont couvertes en triangle, ſont évaluées à demie-toiſe. Il y a auſſi des *lucarnes* faiſtieres, qui ſont de ſimples ouvertures dans le toit couvertes d'une tuile faiſtiere.

LUCIDE. adj. m. & f. Terme dogmatique. Qui jette de la lumiere. Le Soleil eſt le premier des corps *lucides*. le feu de ſon naturel eſt *lucide*. le ver luiſant, le phoſphore ſont *lucides*, &c.

LUCIDE, ſe dit figurément au Palais, des bons intervalles qui arrivent quelquefois aux furieux. On tient qu'ils peuvent faire teſtament dans les intervalles *lucides*, quand leur folie les quitte, leur permet l'uſage de leur raiſon.

LUCIFER. ſ. m. C'eſt ainſi que les Poëtes des Payens ont nommé l'eſtoille de Venus, lors qu'elle paroiſt le matin, quand elle eſt Orientale au Soleil. l'Ecriture luy attribuë auſſi le nom de cet aſtre en ces mots. *Numquid producis Luciferum in tempore ſuo, & veſperum ſuper filios terra conſurgere facis? Job. 38. verſ. 32. & tu Lucifer qui mane oriebaris, ante Luciferum genui te.*

LUCIFER, dans le Chriſtianiſme, eſt un nom qu'on donne au Prince des tenebres, au Chef des Demons.

LUCRATIF, IVE. adj. m & f. Qui apporte du gain, du profit. Il n'a pas lu cette charge à tiltre onereux, mais *lucratif*. Les offices des Greffiers ſont fort *lucratifs*. les emplois ſont rarement honorables & *lucratifs* tout enſemble.

LUCRE. ſ. m. Gain, profit. Les ames baſſes ne conſiderent que le *lucre*, & les generéuſes que l'honneur. Il a peu d'uſage.

LUE.

LUETTE. ſ. f. Morceau de chair molaſſe qui pend du Palais en la bouche auprés des conduits des narines. Les Medecins l'appellent l'*uvule*. On tient qu'elle ſert à rompre la force & l'impetuoſité de l'air trop froid, de peur qu'il n'entre trop ſoudain dans les poulmons. On luy a remis la *luette* qui eſtoit cheute, deſmiſe.

LUEUR. ſ. f. Clarté ſombre ou paſſagere. les éclairs ſont une *lueur* momentanée. Je voy quelque *lueur* à travers ces fentes, ces ouvertures. On dit auſſi, A la *lueur* du feu, de la chandelle, & de la Lune, qui ont une *lueur* imparfaite. La Lune dans ſon éclipſe a encore quelque ſombre *lueur*.

LUEUR, ſe dit auſſi au figuré. Je voy quelque *lueur* d'eſperance.

LUG.

LUGUBRE. adj. m. & f. Ce qui rend triſte, melancholique, qui fait ſonger à la mort. Il y a des muſiques, des chants, des voix, des tons *lugubres*. Les cloches ont quelquefois un ſon *lugubre*. Corneille a dit dans le Cid,

Voiles, creſpes, habits, *lugubres* ornements.

L'orfraye, le hibou, la choüette font des cris *lugubres*. Les logis obſcurs ou tendus de noir ont je ne ſçay quoy de *lugubre*.

LUGUBREMENT. adv. D'une maniere lugubre. Les lamentations de Jeremie ſe chantent *lugubrement*.

LUI.

LUIRE. v. n. Eſpandre de la lumiere. Le Soleil *luit*, donc il fait jour. La Lune ne *luit* que d'une lumiere empruntée. Les Ardents ſont des feux qui ne *luiſent* que pour nous égarer.

LUIRE, ſe dit auſſi des choſes qui jettent une foible lumiere, qui ne paroiſſent que dans l'obſcurité: comme, la pierre de Boulogne, le phoſphore, les vers luiſans, le poiſſon corrompu, le bois pourri, les yeux d'un chat *luiſent* & jettent du feu.

LUIRE, ſe dit auſſi des corps polis qui reflechiſſent la lumiere qu'ils reçoivent. J'ay veu *luire* quelque choſe dans le ſable, c'eſt un diamant, c'eſt un morceau de criſtal, ce n'eſt qu'un caillou poli. Tout *luit* dans cette maiſon, tout y eſt net & poli, les chenets, les planchers, la batterie de cuiſine *luiſent* beaucoup. L'orbruny *luit* davantage que l'or mat. On voyoit *luire* de loin les eſpées, les cuiraſſes, les habits de cette Cavalerie.

LUIRE, ſe dit figurément en choſes ſpirituelles & Morales. Un bon Prelat eſt un flambeau qui *luit* dans l'Egliſe. Quand la foy *luit* dans un cœur, elle l'éclaire, & luy rend toutes choſes faciles. Les Martyrs & les *Saints* ſont autant d'aſtres qui *luiſent* dans le Ciel, dans la gloire.

On dit auſſi, qu'un Gouverneur ne s'eſt point rendu, tant qu'il a veu *luire* une eſperance de ſecours. Ce diſcours eſt ſi mauvais, qu'on n'y voit pas *luire* la moindre eſtincelle d'eſprit.

Malherbe a dit auſſi dans ſa derniere ode au Roy.

Et ton front cette fois.
Sera ceint de lauriers qu'on ne vid jamais luire.
Sur la teſte des Roys.

On dit proverbialement d'un homme qui a grand faim, que le Soleil *luit* dans ſon ventre.

LUISANT, ANTE. adj. Qui jette ou qui reflechit quelque lumiere. Le ſoleil, la lune, & Venus ſont les aſtres les plus *luiſans*. Les vers *luiſants*, *luiſent* la nuit, les Diamants, les Criſtaux, ſont *luiſants*. La queuë du paon, la gorge des pigeons, ſont *luiſantes* au Soleil. Le Satin, eſt la plus *luiſante* de toutes les eſtoffes. Un taffetas *luiſant* eſt le plus cher de tous les taffetas. On apelle auſſi *luiſant*, certaines parties plus eclatantes qu'on laiſſe ſur les galons des gens de livrées.

LUITES. Terme de Chaſſe, qui ſe dit des teſticules d'un ſanglier.

LUM.

LUMIERE. ſubſt. f. Corps fort ſubtil, prompt & deſlié qui cauſe la clarté, qui eſclaire, qui donne la couleur à toutes choſes, qui rend les objets viſibles. Les couleurs ne ſont qu'une differente reflexion de *lumiere*. Dieu fit la *lumiere* le premier jour de la creation, & il fit le Soleil le quatriéme, qui eſt la ſource, le pere de la *lumiere*; ſa trop vive *lumiere* esblouit les yeux. Pendant ſon éclipſe il n'a qu'une *lumiere* foible, ſombre & blafarde. La Lune, Venus &c. empruntent de luy leur *lumiere*.

LUMIERE, ſe dit auſſi de toutes les autres clartez ſublunaires, tant de celles qui viennent du feu, de la flamme, des chandelles, des flambeaux, que de quelques autres corps naturels, ou artificiels, comme le ver luiſant, le bois pourry, le poiſſon gaſté, les yeux de chat, &c. La pierre de Boulogne, le phoſphore imbibent la *lumiere* le jour, & la rendent en l'obſcurité. Il y a des Sacrifices où on eſteint toutes les *lumieres*. La *lumiere* vive & forte des corps lumineux les fait toûjours paroiſtre blancs. C'eſt une condition neceſſaire à la *lumiere* pour paroiſtre bleuë, d'eſtre diſcontinuée. Ainſi la flamme du ſoulfre & celle de l'eſprit de vin ſont bleuës. Le bois pourry, les vers luiſants, les eſcailles de quelques poiſſons de mer jettent des *lumieres* qui tirent ſur le bleu, à cauſe de la ſubtilité des exhalaiſons de quelques ſels volatils, ou de quelques matieres ſulfurées qui en ſortent; car ce n'eſt pas une matiere allumée, à cauſe que l'eau ne l'eſteint point, qu'elle ne ſe conſume point, & qu'elle n'a aucune chaleur ſenſible.

LUMIERE, ſe prend quelquefois pour la vie, pour le temps qu'on jouit de la *lumiere* du jour: & l'on dit poëtiquement, Dés qu'il commence à voir la *lumiere*, pour dire, Dés qu'il eſt né; & qu'il a perdu la *lumiere*, qu'il eſt privé de la *lumiere*, pour dire, qu'il eſt mort. On dit preſque en ce ſens, Mettre un Ouvrage en *lumiere*, luy faire voir la *lumiere*, pour dire, luy faire voir le jour, le rendre public, le vendre à tous ceux qui en veulent. En ces derniers temps on ne le dit que des Livres imprimez. Autrefois on le diſoit de ceux qui couroient en manuſcrit.

LUMIERE, ſe dit auſſi d'une petite ouverture par où le feu, la *lumiere* ou l'air peuvent paſſer. La *lumiere* d'un canon, d'un mouſquet ou autre arme à feu, eſt un trou proche de la culaſſe, où on met l'amorce pour les tirer. On enclouë les canons en fourrant un clou à force dans la *lumiere*.

La *lumiere* des tuyaux d'orgues eſt le trou par où entre le vent. Celle des fluſtes & hautbois, eſt le trou qui eſt prés du coſté par où on l'embouche.

La *lumiere* des inſtruments aſtronomiques eſt un petit trou ou une petite fente qu'on fait dans les anneaux ou pinnules qui ſervent aux obſervations mathematiques, & qui admettent un petit rayon de *lumiere*: c'eſt l'endroit par où l'on regarde l'objet.

En termes de Mechanique, *Lumiere* eſt l'ouverture dans laquelle entre le mammelon d'un treuil ou cylindre, où il eſt ſuſpendu & où il tourne.

LUMIERE, en termes de Marine, ſe dit des trous, canaux ou eſgouts par où l'eau coule dans la ſentine, ou à la pompe, qui regnent à fond de cale de pouppe en proüe ſous les varangues a coſté de la carlingue. On les appelle auſſi *bitonnieres* ou *anguillier*.

LUMIERE, en termes de Peinture, ſe dit des parties les plus eſclairées d'un tableau, qu'on nomme autrement les *jours*. Voila un tableau où les *lu-*

mieres ſont bien placées, bien reſpanduës, bien meſnagées.

LUMIERE, ſe dit figurément en choſes ſpirituelles & morales. Les *lumieres* de la Foy, de l'Evangile ont diſſipé les tenebres, l'aveuglement du genre humain. Les Payens n'ont connu Dieu que par la *lumiere* naturelle; ils ont abuſé des *lumieres*, des connoiſſances qu'ils avoient acquiſes par l'eſtude; leurs Livres nous ont communiqué leurs *lumieres*, ce qu'ils ont deſcouvert dans les ſciences. On dit en ce ſens, qu'un homme a peu de *lumiere*, pour dire, peu d'ouverture d'eſprit; qu'il a bien manqué de *lumiere*, pour dire, qu'il a fait une groſſe faute.

LUMIERE, ſe dit auſſi d'un commencement de preuve, d'un indice, ce qui ſert à deſcouvrir quelque choſe, à venir à bout d'une affaire. Ce teſmoin nous a donné des *lumieres* pour convaincre cet accuſé. Les Juges ont des *lumieres* particulieres pour trouver la deciſion d'un procés; les Advocats ne leur fourniſſent ſouvent que de fauſſes *lumieres*.

LUMIERE, eſt auſſi un éloge figuré qu'on donne aux grands hommes qui ont eſclairé l'Egliſe, les ſciences. St. Ambroiſe eſt une des grandes *lumieres* de l'Egliſe. St. Thomas eſt la *lumiere* de l'Eſcole. Albert le Grand eſt une des grandes *lumieres* de ſon ſiecle.

On dit proverbialement, que celuy qui peche fuit la *lumiere*, pour dire, qu'il craint qu'on le voye. Il ne faut pas cacher la *lumiere* ſous le boiſſeau: c'eſt un proverbe ſacré, qui veut dire qu'il faut employer les avantages que Dieu nous a donnez pour le ſalut & l'édification du prochain.

LUMIGNON. ſubſt. maſc. Meſche de la chandelle, bougie ou lampe qui eſt allumée, & qui ſe conſume, qu'il faut avoir ſoin de moucher, quand on veut avoir une lumiere claire. Les lampes à trois ou quatre becs ont autant de *lumignons*.

LUMINAIRE. ſ. m. Qui reſpand de la lumiere. Dieu a créé deux grands *luminaires*, le Soleil pour le jour, & la Lune pour la nuit: ce qu'il faut entendre populairement; car la Lune eſt un des plus petits *luminaires* du Ciel.

LUMINAIRE, ſe dit auſſi de la cire qui ſe bruſle à l'Egliſe, En une telle Feſte il y avoit un beau *luminaire* dans une telle Egliſe. Dans les pompes funebres on fait des herſes, des chapelles ardentes qui conſomment bien du *luminaire*. Le Crieur demande tant pour avoir fourni le *luminaire*. En Eſpagne les Grands donnent par galanterie un *luminaire* à leurs Dames, ils font la deſpenſe d'un grand *luminaire* dans quelque Egliſe.

On dit proverbialement, qu'un homme a uſé ſon *luminaire*, qu'il a perdu ſon *luminaire*, quand il a perdu la veuë, ſoit par excés d'eſtude, ou de desbauche.

LUMINEUX, EUSE. adj. Qui eſclaire, ou qui eſt eſclairé. Le Soleil eſt le plus *lumineux* de tous les aſtres. Chapelain a dit du mont Olympe,

Qu'il garde ſon ſommet tranquille & lumineux.

LUMINIER. ſ. m. C'eſt ainſi que dans la Coûtume d'Auvergne on appelle ceux qu'on nomme ailleurs *Marguilliers*. Dans la baſſe Latinité on a appellé *luminaria Eccleſiarum*, l'œuvre ou la fabrique des Egliſes.

LUN.

LUNAIRE. ſubſt. fem. eſt une petite herbe de la hauteur d'un palme, qui ne jette qu'une tige ronde, greſle & pliante, du milieu de laquelle ſort une ſeule branche, qui a de chaque coſté ſept feuilles entaſſées l'une ſur l'autre, eſpaiſſes & fermes comme celles du chou marin, & qui ont la figure d'un croiſſant. Au haut de ſa tige elle porte ſes fleurs comme la petite oſeille. Sa graine eſt rouſſe, ronde & petite, qui vient en grappe comme fait le raiſin. Cette plante vient aux montagnes, & on dit qu'elle a la vertu de deferrer les chevaux qui y paiſſent: d'où vient que les Italiens l'ont appellée *Sferra cavallo*, ou *deſchauſſe cheval*. Quelques-uns appellent celle-cy *grande lunaire*, qui porte ſa graine en gouſſes, & differe un peu de la precedente. Sa graine eſt faite comme un croiſſant: & c'eſt les Alchymiſtes qui l'ont appellée *lunaire*, tant à cauſe de ſa figure, que parce qu'ils croyent qu'elle tire de l'argent vif. Du Bartas en a fait une belle deſcription poëtique. Bartholin dit que ſa racine eſt un poiſon pour les beſtes qui en mangent, & que ſes feuilles luy ſervent d'antidote.

LUNAIRE. adj. m. & f. Qui appartient à la Lune. les mois *lunaires* ne ſont que de vingt-ſept jours. les années *lunaires* de 354. il y aura deux éclipſes *lunaires* cette année. On fait des cadrans *lunaires* où l'on voit quelle heure il eſt aux rais de la Lune. Chez les Juifs il y avoit des mois *lunaires* qu'on ne comptoit que du moment que la Lune commençoit à paroiſtre, & il y avoit une loy qui obligeoit celuy qui l'avoit decouverte le premier, à en venir donner advis au Senat, dont le Preſident prononçoit que le mois eſtoit commencé; & on en donnoit advis au peuple par des feux qu'on envoyoit allumer ſur des montagnes par des couriers.

La pierre *lunaire*. Voyez *Selenite*, c'eſt la même choſe.

LUNAISON. ſubſt. fem. Revolution de la Lune, qui ſe fait dans un mois. les Aſtrologues diſent *lunation*. Au bout de 19. ans les mêmes *lunaiſons* arrivent. Les changements de la Lune ſe font au même temps, reviennent au même point.

LUNATIQUE. adj. m. & f. Qui ſe gouverne ſelon la Lune. les gens fantaſques ſont appellez *lunatiques*, parce que tantoſt ils ſont de bonne humeur & complaiſants, tantoſt farouches & de difficile accez. Ce qu'on attribuë à la Lune qui n'en eſt aucunement cauſe. On a donné auſſi ce nom aux fous & aux épileptiques.

On appelle auſſi un cheval *lunatique*, celuy qui eſt atteint ou frappé de la Lune, c'eſt à dire, qui a une debilité de veuë plus ou moins grande ſelon le cours de la Lune, qui a les yeux troublez & chargez ſur le declin de la Lune, & qui s'éclairciſſent peu à peu.

LUNDI. ſ. m. Le premier jour ouvrable de la ſemaine, que dans le Breviaire on appelle la *ſeconde ferie*. On le nomme ainſi, à cauſe que la Lune preſide à la premiere heure du jour, comme veulent ceux qui admettent les heures planetaires. Le *lundi* des Rogations eſt une Ferie majeure qui a des Rubriques particulieres.

LUNE. ſ. f. L'une des ſept Planettes, la plus proche de la terre. La Lune eſt appellée dans l'Ecriture le *petit luminaire*. La Lune fait le tour du Zodiaque en 27. jours. 7. heures. 41. minuttes;

& elle le rattrape le Soleil qu'en 29. jours, 12 heures 44. minuttes. Le premier mouvement eſt ſon cours periodique. Le ſecond eſt ſynodique ou de conjonction. Il y en a un troiſiéme qu'on appelle d'Illumination, pendant lequel elle nous apparoiſt, qui eſt de 26. jours, 12. heures. La *Lune* eſt un corps ſpherique, denſe & opaque, qui n'a autre lumiere que celle qu'elle reflechit du Soleil. Ses taches proviennent de l'inegalité de ſa ſurface dont quelques Anciens comme Philolaus ſe ſont doutez. David Fabritius ſe vante impudemment d'y avoir veu des animaux & des habitans, comme diſent Argolus & Vitalis. Son demy diametre eſt de 3440. milles, & ſon tour de 21600. Sa diſtance du centre de la terre eſt de 52. demy-diametres de la terre dans ſon perigée, & de 60. dans ſon apogée ou dans ſon plus grand eſloignement. Les Arabes & les Egyptiens luy ont attribué 28. maiſons, qui ſont expliquées dans l'Oedippe du Pere Kirker. Quelques-uns ont derivé ce mot de *Lune* à *Lacunis*, à cauſe des diverſes inégalitez qu'on y obſerve, & des taches auxquelles les Aſtronomes modernes ont donné divers noms. Voyez *Selenographie*. Le plus petit diametre de la *Lune* eſt de 29. minutes, & 35. ſecondes; & le plus grand de 33. minutes.

On appelle *phaſes de la Lune*, les differentes apparitions de la lumiere ſelon ſa ſituation à l'égard de la terre & du Soleil. On l'appelle *nouvelle Lune*, quand elle ſort des rayons du Soleil ou de ſa conjonction: *Vieille Lune*, quand elle eſt ſur ſon declin ou en decours: *Pleine Lune*, quand elle eſt en ſon oppoſition. Les Latins l'ont appellée *Luna incenſa*: premier & dernier quartier, quand elle eſt dans le quadrat, ou eſloignée du Soleil de 90. degrez. On trouve l'âge de la *Lune* par le moyen de l'Epacte, c'eſt à dire, ſa diſtance du Soleil. On appelle la *Lune* de Mars, celle qui commence au mois de Mars; & ainſi des autres mois. Les marées ſont plus fortes dans les pleines *Lunes*, qu'en autre temps. Les Anciens avoient la ſuperſtition de faire de grands cris durant l'Eclipſe de la *Lune*; & même les Romains faiſoient pluſieurs ſons lugubres: d'où vient qu'ils appelloient *luna labores*, les Eclipſes de la *Lune*.

LUNE, eſt auſſi une meſure de temps dont ſe ſont ſervis pluſieurs peuples de l'Antiquité qui avoient des mois & des années lunaires. Les Romanciers ſe ſervent de cette ſupputation. Il y a quelques *Lunes*, c'eſt à dire, il y a quelque temps.

LUNE, ſe dit quelquefois de la figure d'une *Lune*, ſoit pleine, ſoit en croiſſant. Saint Amand a dit en parlant d'un fromage,

Pourquoy toûjours s'appetiſſant,
De *Lune* devint-il croiſſant?

Les Geometres cherchent la quadrature d'une *Lune*, c'eſt à dire, de la figure d'un croiſſant formé par l'interſection de deux cercles. Il y en a un probleme dans Belſinus Jeſuite en ſon Apiarium. Les Turcs mettent des *Lunes* ou croiſſants au haut de leurs maiſons, comme on fait en France des gyroüettes. On appelle auſſi *demy-lune*, une eſpece de fortification. Voyez *Demy-lune*, ou *Ravelin*.

LUNE, en termes de Chymie, ſignifie l'argent dont on fait diverſes preparations. Voyez *Argent*.

LUNE, ſe dit proverbialement en ces phraſes. On prendroit auſſi-tôt la *Lune* avec les dents, c'eſt à dire, la choſe eſt impoſſible. Faire un trou à la *Lune*, c'eſt à dire, s'eſchaper furtivement, comme ſi on faiſoit un trou la nuit au clair de la *Lune*. On dit, Coucher à l'enſeigne de la *Lune*, ou à la belle Eſtoille, pour dire, Coucher dehors, n'avoir point de lieu pour ſe retirer. On dit auſſi de celuy qui a la face large & groſſiere, que c'eſt un viſage de pleine *Lune*. On dit auſſi, qu'un homme a des *Lunes*, qu'il eſt ſujet à des *Lunes*, quand il eſt fantaſque & inégal, tantôt agreable, tantôt importun. On dit auſſi, qu'une perſonne a la *Lune* dans la teſte, ou un quartier de la *Lune*, pour dire, qu'elle eſt un peu folle ou legere. On dit auſſi à ceux qui invectivent contre des gens à qui ils ne peuvent nuire, qu'ils aboyent contre la *Lune*.

LUNEL. ſubſt. maſc. Terme de Blaſon, qui ſe dit de quatre croiſſans appointez, comme s'ils formoient une roſe de quatre feuilles. Les *lunels* ſe trouvent particulierement ſur les eſcus des Eſpagnols.

LUNETTE. ſ. f. Terme d'Optique. Inſtrument qui ſert à groſſir les objets, à conſerver, à faciliter l'action de la veuë. Les Auteurs qui ont eſcrit des *lunettes*, & ſur tout du teleſcope, ont eſté entre autres *Kepler* dés l'année 1611. *Joannes Hevelius*, *Scheinerus*, *Emanuel Magnan*, *Galilée*, *Deſcartes*, *Sirturus*, *Maurolycus*, *Antonius de Dominis*, *Malapertius*, *Aquilonius*, *Vitellio*, *Tardeus*, *Fontana*, le Pere *Scot* Jeſuite, le Pere de *Rheita* Capucin; & *Pierre Borelli*, dans divers Traittez d'Optique, de Perſpective & d'Aſtronomie. Les Ouvriers fameux ont eſté *Torricelli*, *Fontana*, *Fevrier*, *Chorez*, *Campani Divini*, & maintenant le Sr. *Borelli* Chymiſte, qui eſt de l'Academie Royale des Sciences, qui a fait des verres des *lunettes* de l'Obſervatoire.

Le Teleſcope eſt une *lunette* à longue veuë, qui approche les eſpeces des corps Eſloignez, & qui les groſſit. On l'appelle auſſi *lunette* de Hollande, de Gallilée. Il y a de ces *lunettes* ſimples à deux verres, qui ſont l'objectif & l'oculaire, & d'autres à quatre verres. La *lunette* de l'Obſervatoire de Paris à 76. pieds de tuyau. Mrs. Deſcartes & Hook n'ont pas deſeſperé de pouvoir deſcouurir quelque jour des animaux dans la Lune par le moyen des grandes *lunettes*: mais Mr. Auzout a pretendu qu'on n'en peut faire de plus longues que de 300. pieds; & qu'en ce cas on ne pourroit voir la Lune que comme on la verroit de 60. lieuës loin ſans *lunette*, à laquelle diſtance on ne pourroit deſcouvrir des animaux ſur la terre. Voyez *Teleſcope*.

Le Microſcope eſt une autre *lunette* courte qui ſert à deſcouvrir les plus petites parties des objets qu'elle groſſit extraordinairement. Il s'en fait auſſi à pluſieurs verres. Il y a d'autres microſcopes ſi petits, qu'ils ſont faits d'un verre qui n'eſt gros que comme la teſte d'une eſpingle, & ils ſont des effets merveilleux. Gaſſendi dit avoir veu eſmeutir un ciron avec le microſcope. Il y en a auſſi pour le peuple, qu'on appelle *lunettes à puce*, qui ne ſont autre choſe qu'une petite bouteille dans laquelle on regarde par un fort petit trou.

LUNETTE POLICDRE ou à *facettes*, eſt ce que le peuple appelle *lunette d'avaricieux*, qui ſe fait avec un verre taillé, qui multiplie autant de fois l'objet qu'il a de faces. Il ſe fait de belles perſpectives de pieces rapportées avec des *lunettes à facettes*, dont l'art eſt deſcrit par le Pere Niceron dans ſa Perſpective, & par le Pere Kirke en ſon Livre de la Magie de la lumiere & de l'ombre.

LUNETTES, au pluriel, ſont deux verres enchaſſez dans de la corne, ou autre matiere, qu'on applique ſur le nez & devant les yeux, pour ai-

der aux vieillards, & à ceux qui ont la veuë courte, à lire & à eſcrire, ou à deſcouurir mieux les objets. On les appelle auſſi *beſicles*. Il y en a qui ſervent à groſſir les objets, les autres à conſerver ſeulement la veuë, qu'on appelle *conſerves*. On a fait auſſi des *lunettes* à longue veuë, pour appliquer aux deux yeux, qu'on appelle *binocles*, dont a écrit le Pere Cherubin Capucin, & avant luy le Pere Rheita du même Ordre, en ſon Livre intitulé, *Oculus Enoch & Elia*, lequel avoit trouvé auſſi l'invention des *lunettes* à trois ou à quatre verres. Voyez *Binocle*. Pour achever la perfection des *lunettes*, on a trouvé le moyen d'appliquer un treillis ou grille de filets tres-deſliez ſur le verre oculaire convexe; ce qui rend l'obſervation plus juſte. On en voit la figure dans le Journal des Sçavants de l'année 1667. Les *lunettes* ont certainement eſté inconnuës aux Anciens; mais auſſi elles ne ſont pas ſi modernes que le teleſcope. Franceſco Redi pretend que l'invention en a eſté trouvée au XIII. Siecle depuis l'an 1280. juſqu'en 1311. & qu'un Frere Alexandre Deſpina de l'Ordre des Freres Preſcheurs de Ste. Catherine de Piſe, qui mourut dés l'an 1313. en communiqua l'invention, qu'il trouva de luy-même, aprés qu'il eut appris qu'un autre en avoit trouvé le ſecret, lequel il ne vouloit pas communiquer. Cela eſt eſcrit dans la Chronique de ce Couvent. Il dit encore, que dans un vieux Manuſcrit compoſé en 1299. qu'il a parmi ſes Livres, il eſt parlé des *lunettes* comme d'une choſe inventée en ce temps-là: qu'un fameux Jacobin, nommé Jourdan de Rivalto dans un Traité qu'il compoſa en 1305. dit expreſſément qu'il n'y avoit pas encore 20. ans que les *lunettes* eſtoient trouvées. Il cite encore Bernard Cordon dans ſon Livre du *Lilium Medicinæ*, compoſé en la même année, où il parle d'un collyre qui eſtoit bon pour faire lire un vieillard ſans *lunettes*. Du Cange dit qu'il y a un Poëme Grec qui ſe trouve en manuſcrit dans la Bibliotheque du Roy, qui montre que les *lunettes* eſtoient en uſage dés l'an 1150. Et il eſt fait mention de ces *lunettes* dans le Dictionnaire de la *Cruſca* au mot *Occhiale*. Il en eſt fait auſſi mention dans le Liure de Guy de Chauliac Profeſſeur de Medecine à Montpélier, intitulé la *Grande Chirurgie*, compoſé dés l'année 1363. Il y a auſſi un arreſt du 12. Novembre 1416. rapporté par Menage en ſon Livre *Amenitates Juris*, qui fait mention de ces *lunettes*; & d'autres témoignages anciens citez par le Sr. Comiers en ſon Traité des *lunettes*, aprés Mr. Redi Medecin Italien qui en a eſcrit fort doctement. —

On appelle auſſi en Architecture des voutes à *lunettes*, lors que dans les coſtez du berceau d'une voute on y fait de petites arcades pour y pratiquer quelques jours ou veuës.

LUNETTES, ſe dit auſſi par antiphraſe en matiere de baſtiments, de ce qui bouche, ou qui oſte la veuë. Cette maiſon avoit veuë ſur pluſieurs jardins; mais le voiſin a élevé ſon mur, & il luy a donné des *lunettes*.

LUNETTE, ſe dit auſſi d'une petite ouverture qui ſe fait dans le toit d'une maiſon.

LUNETTE, en termes de Menuiſerie, eſt une planche de bois percée, qui ſert de ſiege à un privé. On a commandé à ce Menuiſier une *lunette* pour un privé. On appelle auſſi *lunette*, cette ouverture qui eſt au derriere des ſoufflets, par où entre le vent, & qui ſe ferme en dedans par la ſouſpape.

LUNETTES, en termes de Fortifications, ſont des enveloppes qui ſe font au devant de la courtine. Elles ſont compoſées de deux faces qui font un angle rentrant, & ſe conſtruiſent ordinairement dans des foſſez pleins d'eau, pour y faire l'effet d'une fauſſe braye. Elles ont cinq toiſes de large, dont le parapet en a trois.

LUNETTES, en termes de Manége, ſont deux petites pieces de feutre relevées en boſſe, qu'on applique ſur les yeux d'un cheval vicieux, ou qui ne veut point ſe laiſſer ferrer, ni monter.

On dit auſſi, Ferrer un cheval à *lunettes*, ou à demy-fer, c'eſt à dire, avec un fer dont on a retranché la partie des branches qui eſt vers le quartier du pied: ce qu'on appelle les *Eſponges*.

On appelle auſſi *lunette*, le cercle de metail qui enferme & ſouſtient le cryſtal d'une montre.

LUNETTE, chez les Tourneurs, eſt cette piece de bois troſlée qu'ils appliquent ſur leur tour, pour faire diverſes ſortes d'ouvrages qui ſe tournent en l'air.

LUNETTE, de volaille, eſt la partie du chappon qui eſt entre le cou & l'eſtomac, qui eſt ſouſtenuë par deux petits os qui forment un angle aigu. On tient que la *lunette* eſt la partie la plus excellente du chappon.

On dit proverbialement à celuy qui s'eſt trompé en regardant quelque choſe, Prenez vos *lunettes*, chauſſez vos *lunettes*. On dit auſſi en ſe mocquant d'un grand nez, Voilà un beau nez à porter *lunettes*.

LUNETTIER, ſubſt. maſc. Ouvrier qui fait & qui vend des *lunettes*. Les Miroitiers & les *Lunettiers* ne ſont qu'un Corps & une même Maiſtriſe.

LUP.

LUPIN, ſubſt. maſc. Legume, eſpece de pois ſauvage. La plante n'a qu'une ſeule tige, qui eſt forte, & jette une feüille veluë, molle, quelque peu blanche, & diviſée en ſept portions. Sa fleur eſt blanche, & ſes gouſſes reſſerrées, dentelées à l'entour, & longuettes comme celles des feves, qui enferment cinq ou ſix grains ronds, horſmis vers le milieu. Il y en a de blancs, & d'autres jaunaſtres, tous deux d'une amertume merveilleuſe. On les trempe dans l'eau pour leur faire perdre toute cette amertume. Son fruit ſort du milieu de la tige, & ſes racines tirent quelquefois ſur le jaune, & ſont fort eſcarquillées. En Latin *lupini ſativi*. Il y a auſſi des *lupins* ſauvages, dont il y a grande quantité aux environs de Madrid, qui ſont fort agreables à voir, qui ont une fleur rouge incarnate.

LUS.

LUSTRALE, adject. fem. Se dit en cette phraſe: Eau *luſtrale*, qui ſervoit aux anciennes ceremonies des Payens, pour arroſer le peuple. Les Chrêtiens l'ont imitée & ſanctifiée en faiſant l'eau beniſte des Egliſes.

LUSTRE, ſ. m. Terme de cinq ans. C'eſt une ſupputation qu'on fait plus communément en Poëſie. A peine a-t-il atteint ſon cinquiéme *luſtre*.

LUSTRE, eſtoit auſſi une ceremonie ou ſacrifice que faiſoient les Romains aprés avoir fait le denombrement du peuple de cinq ans en cinq ans.

LUSTRE, eſt un brillant qui reſulte des choſes polies, ou qui refleſchit agreablement la lumiere.

Le ſatin a plus de *luſtre* que le taffetas. Les eſtoffes qui ſont expoſées long-temps à l'air perdent leur *luſtre*. Un habit neuf paroiſt avec ſon *luſtre*. On fait paſſer les draps ſous la calendre pour leur donner du *luſtre*. Les tableaux, les vernis perdent leur *luſtre* avec le temps.

LUSTRE, eſt auſſi un agréement qu'on donne aux chappeaux ou aux pelleteries, en leur abattant le poil, & en les frotant ou d'eau ſimple, ou d'eau teinte en noir, qui les fait paroiſtre comme neufs. On *luſtre* auſſi les bas, & autres eſtoffes de laine.

LUSTRE, ſe dit auſſi figurément en choſes morales. Dans les grandes charges, la valeur, la vertu paroiſſent dans tout leur *luſtre*, dans tout leur éclat. Cette beauté a paru à ce bal dans ſon *luſtre*. Les defauts des autres femmes luy donnoient du *luſtre*. La Republique Romaine s'eſt conſervée long-temps dans ſon *luſtre*, ſon plus grand *luſtre* eſtoit du temps de Ciceron.

LUSTRE. ſ. m. Chandelier de criſtal qu'on ſuſpend au plancher, ou des plaques de miroir où il y a des branches de chandeliers attachées qu'on applique contre la muraille pour eſclairer un lieu où il y a quelque notable aſſemblée ou ceremonie.

LUSTRER. v. act. Donner du luſtre. Il ne ſe dit que des eſtoffes & des chapeaux. Le Heros du Roman Bourgeois fit *luſtrer* ſon chapeau, pour ſe mettre plus proprément devant ſa maiſtreſſe.

LUSTRÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

LUSTREUX, EUSE. adj. Qui a beaucoup de *luſtre*. Le ſatin eſt le plus *luſtreux* de toutes les eſtoffes.

LUT.

LUT. ſubſt. maſc. en termes de Chymie, ſe dit de toute ſorte de ciment ou d'enduit, qui ſert tant pour le baſtiment des fourneaux, que pour mettre autour des vaiſſeaux de verre & de terre qui doivent reſiſter à un feu violent. On le fait de terre graſſe, de ſable de riviere, de fiente de cheval, de la poudre des pots de beurre caſſez, de la teſte morte du vitriol, du machefer, du verre pillé & de la bourre, ou laine courte des Tondeurs, mêlez avec de l'eau ſalée, ou du ſang de bœuf. Il y a auſſi un *lut* qui ſert à lutter les chappes avec les cucurbites ou recipiens, ou pour reparer les fentes des vaiſſeaux, qui ſe fait avec de l'amidon cuit, ou de la colle de poiſſon diſſoute dans l'eſprit de vin & des fleurs de ſoulfre, du maſtic & de la chaux eſteinte dans du petit lait. On appelle auſſi *lut de ſapience*, le ſceau hermetique qui ſe fait en fondant le bout d'un matras de verre au feu de lampe, & & en le tortillant avec la pincette. Ce mot vient de *lutum*.

LUTH. ſ. m. Inſtrument de Muſique monté de cordes de boyau, qui n'avoit autrefois que ſix rangs de cordes; mais avec le temps on y a adjouſté quatre, cinq, ou ſix autres rangs plus bas. Le *luth* eſt compoſé de quatre parties; de la table de ſapin ou de cedre; du corps, compoſé de neuf ou dix Ecliſſes, qu'on appelle auſſi *le Ventre* ou *la Dente*; du manche, qui a neuf touches ou diviſions marquées avec des cordes de boyau; & de la teſte ou de la croſſe, où ſont les chevilles qu'on tourne pour monter les cordes aux tons convenables. Il a auſſi une roſe au milieu de la table par où ſort le ſon; un chevalet où ſont attachées les cordes; & un ſillet ou morceau d'ivoire qui eſt entre le manche & la teſte, ſur lequel les cordes portent par l'autre extremité. On pince les cordes de la main droite, & de la gauche on appuye ſur les touches. On appelle le *temperament du luth*, l'alteration convenable que l'on eſt obligé de faire des intervalles tant à l'égard des conſonances, que des diſſonances, pour les rendre plus juſtes ſur l'inſtrument. Quand on le veut nommer en Latin, on l'appelle *teſtudo*, *cythara*, *chelys*. Quelques-uns tiennent que ce mot vient de l'Allemand *laute* ou *lauten*, qui ſignifie *ſonare*. Joſeph Scaliger & Bochart le derivent de l'Arabe *al-laud*. Les *Luths* de Boulogne ſont les plus eſtimez par la qualité du bois qui eſt cauſe qu'on en tire un plus beau ſon. On eſt plus long-temps à accorder un *luth*, qu'à en jouër. Les concerts ſe font avec des deſſus & des baſſes de *luths*. On dit qu'un *luth* eſt bien monté, quand on y a mis de bonnes cordes, qui ſont bien d'accord & au ton convenable. Un Auteur digne de foy dit qu'on a veu à Paris un *luth* d'or qui revenoit à 32000. Eſcus.

LUTHÉE. ſ. f. eſt une Epithete qu'on donne à la mandore, lors qu'elle a plus de quatre rangs de cordes, & qu'elle approche plus prés du luth.

LUTIN. ſubſt. maſc. Eſpece de Demon ou d'eſprit follet, qu'on croit revenir dans les maiſons pour faire des malices, du deſordre, ou de la peine. Quand on a perdu quelque choſe qu'on venoit de manier; on dit qu'il faut que ce ſoit quelque *lutin* qui l'ait priſe. On dit d'un enfant acariâtre, qui eſt bien méchant, que c'eſt un petit *lutin*? & d'un vieillard ſcelerat, que c'eſt un vieux *lutin*.

LUTRIN. ſ. m. Pulpitre ſur lequel on met les Livres d'Egliſe, auprés duquel les Chantres s'aſſemblent. On le dit principalement de celuy qui eſt au milieu du Choeur. Mais on le dit auſſi de ceux qui ſont placez ſur les hautes chaiſes. On dit d'un Marguillier de Village dont on veut vanter la capacité, qu'il chante bien au *lutrin*, & ſçait tout ſon Office par cœur. Deſpreaux a fait un Poëme tres-agreable qu'il a intitulé le *Lutrin*. Ce mot vient de *letrain*, car c'eſtoit ainſi qu'on l'appelloit autrefois. On a dit auſſi *lectrain* & *lientrain*, *letteri*: & ce mot vient de *lectorium* ou *lectrum*, qui ſignifient *pulpitre*. On a dit auſſi *lectricium*, *lectrinum* & *letrinum*, *leginum* & *leginum*: tous ces mots derivez de *lego*.

LUTTE. ſ. f. Combat de deux hommes corps à corps pour eſprouver leur force, & voir qui terraſſera ſon compagnon. La *lutte* eſtoit un des plus fameux exercices chez les Anciens. Il y avoit des combats & des prix de *lutte* aux Jeux Olympiques. Les crocs en jambes ſont des tours de *lutte*. On dit proverbialement, qu'une choſe eſt faite de bonne *lutte*, quand elle eſt faite naturellement & auec franchiſe, ſans fraude ni deſtour, comme au jeu, au ſort. Vous avez perdu de bonne *lutte*, vous eſtes Roy de la feve de bonne *lutte*.

LUTTER. v. n. Combattre corps à corps pour ſe renverſer à terre. Les Anciens s'exerçoient fort à *lutter*. Jacob *lutta* contre l'Ange.

LUTTER, ſe dit figurément en Morale de toute ſorte de combat ſpirituel ou corporel. Malherbe a dit dans une de ſes Odes en parlant d'un Pilote qui a long-temps reſiſté au vent & à la tempeſte:

Il faut dans la plaine ſalée
Avoir *lutté* contre malée. &c.

LUTTER. v. act. Terme de Chymie, qui ſignifie, Enduire de lut, boucher un vaiſſeau avec du lut.

Luté, part. paſſ. & adj.

LUTTEUR. ſubſt. maſc. Qui combat corps à corps, qui lutte. Il y avoit des combats de *Lutteurs* aux Jeux Olympiques.

LUTTIER. ſ. m. Artiſan qui fait & qui vend des inſtruments de Muſique, comme luths, violons, guitarres, &c. On les appelle auſſi *faiſeurs d'inſtruments*.

LUX.

LUXATION. ſubſt. fem. Terme de Chirurgie, Relaſchement de tendons ou de ligaments, qui eſt cauſe que les os ſe deboitent, ou ne ſont pas fermes dans leur ſituation naturelle. La vraye *luxation* ſe dit, quand l'on eſt entierement hors de la cavité où ſe fait ſon mouvement. La *luxation* ſe fait d'ordinaire par un effort violent & externe, comme cheute, meſmarchure, queſtion, eſtrapades, &c.

LUXE. ſ. m. Moleſſe qui ſe contracte dans l'abondance, dans la faineantiſe, & dans un entier abandonnement aux plaiſirs. Le *luxe*, les delices de Capouë amollirent le courage des ſoldats d'Hannibal. Sardanapale eſtoit un Prince abandonné au *luxe* & à la faineantiſe.

Luxe, ſe dit auſſi de la vanité & de la profuſion qui arrive dans les Eſtats, quand ils ſont riches & puiſſants. Les treſors de l'Amerique ont amené le *luxe* en Europe. Le *luxe* des habits, des meubles, des tables, des équipages de la France a égalé celuy de l'ancienne Rome. Les Predicateurs ne peuvent corriger le *luxe* des femmes.

LUXURE. ſ. f. C'eſt un des ſept pechez capitaux, qui comprend ſous luy tout ce qui concerne la paillardiſe & l'impudicité. Le bouc eſt un ſymbole de la *luxure*. Ce qui damne le plus de monde eſt le peché de *luxure*.

Luxurieux, euſe. adj. Qui commet un peché de luxure.

Luxurieux point ne ſeras
De fait ni de conſentement.

C'eſt un des Commandements du Decalogue.

LUY.

LUY. Pronom perſonnel de la troiſiéme perſonne. Moy, toy, luy, &c.

LUZ.

LUZERNE, ou *Luzerne*. ſubſt. fem. Herbe dont on ſeme les prez, qui eſt excellente à nourrir les chevaux. On la fauche trois ou quatre fois l'année. Elle a des fleurs violettes, une graine jaunaſtre, & on la ſeme ordinairement avec le treſle.

LUZIN. Terme de Marine, eſt une eſpece de moiens cordages qui ſervent à faire des enflefchures.

LYC.

LYCANTROPE. ſubſt. maſc. Fou furieux & melancholique qui court la nuit, & qui outrage ceux qu'il rencontre. Le peuple l'appelle *loup-garou*, & s'imagine qu'il court aux Advents de Noël.

LYCANTROPIE. ſubſt. fem. Fureur ou maladie qui fait courir la nuit les ruës & les champs. Regnier dit qu'en ſe retirant chez luy aſſez tard, un valet luy demanda, Eſtes-vous travaillé de la *lycantropie*?

LYCE. ſubſt. fem. Chienne de chaſſe. Ce mot vient de *lyciſca*, qui ſignifie une chienne engendrée par l'accoupplement d'un loup & d'une chienne. Quelques Auteurs l'ont appellée *letiſſa*. On appelle *lyces portieres*, des chiennes qu'on nourrit dans la baſſecour ſans les mener à la chaſſe, & qu'on garde ſeulement pour avoir de leur race. Les *lyces* font tous les ans deux portées, & on peut garder juſqu'à ſix chiens de chaque portée.

Lyce, ſe dit figurément encore d'une femme paillarde & effrontée. En ce ſens Regnier a dit,

Voyant que cette *lyce*
Effrontément ainſi me preſentoit la lice.

Et cela d'autant que les anciens appelloient *lupa* ou *louve*, une femme desbauchée, d'où ils ont fait le mot de *lupanar*, *bordel*.

LYCE'E. ſ. m. C'eſt le nom de la fameuſe Eſcole où Ariſtote expliquoit ſa Philoſophie à Athenes.

LYM.

LYMPHATIQUE. adj. m. & f. Terme d'Anatomie. C'eſt un nom que les Modernes ont donné à des vaiſſeaux contenant une humeur aqueuſe qui s'engendre dans de petites glandes reſpanduës par tout le corps, & qui paſſe dans les veines & dans le cœur par ces petits conduits.

LYMPHE. ſ. f. Terme d'Anatomie, qui ſe dit des humeurs aqueuſes qui paſſent par les petits conduits du corps. Le fetus nage & ſe remuë comme un poiſſon dans une *lymphe* qui ſe forme dans l'Amnios. Il y a auſſi une *lymphe* Salivaire, & une *lymphe* pancreatique.

LYR.

LYRE. ſubſt. fem. Ancien inſtrument de Muſique qu'on peint entre les mains d'Apollon. Il eſt de figure preſque circulaire, & il a un petit nombre de cordes au milieu tenduës comme celles de la harpe, & qu'on pince avec les doigts. On ſe ſert auſſi de ce mot en parlant de toute ſorte d'harmonie. Quelques-uns croyent que la *lyre* des Grecs étoit noſtre guitare. D'autres diſent que c'étoit un inſtrument fait d'une coquille de tortuë, que Hercule vuida & perça, & puis la monta de cordes de boyau, au ſon deſquelles il accorda ſa voix, comme le teſmoigne Horace: auſſi l'appelloit-on *teſtudo*. On en voit pluſieurs figures differentes dans les marbres & medailles de l'antiquité. On dit poëtiquement, Je chanteray ſur ma *lyre*, c'eſt à dire, de vive voix accompagnée de quelque inſtrument. Les uns attribuent l'invention de la *lyre* à Orphée, d'autres à Linus, d'autres à Amphion, d'autres enfin à Mercure & à Apollon.

La *lyre* moderne eſt un inſtrument dont la figure eſt peu differente de la viole, mais ſon manche eſt beaucoup plus large, auſſi-bien que ſes touches, parce qu'ils ſont couverts de quinze cordes, dont les ſix premieres ne ſont que trois rangs. Que ſi on vouloit doubler chaque rang, comme au luth,

on auroit 22. cordes. Son chevalet eſt auſſi plus long, plus bas & plus plat : Le ſon de la *lyre* eſt fort languiſſant, & propre pour exciter la devotion. On n'en uſe gueres en France, quoy qu'elle ſoit fort propre pour accompagner la voix.

LIRIQUE. adj. Ce qui ſe chantoit ſur la lyre. On le dit des Odes, & des Stances qui reſpondent à nos airs, qu'on peut chanter & mettre ſur des inſtruments. Les Anciens ont fort eſtimé les vers *lyriques*. On donne auſſi ce nom aux Poëtes. Horace eſt le Prince des Poëtes *lyriques* Latins, Malherbe des François.

M.

M. On prononce *emme*. Lettre conſone, douziéme de l'Alphabet François. M, quand elle eſt lettre numerale, ſignifie, Mille chez les Anciens, ſuivant ce vers.

M. caput eſt numeri quem ſcimus mille tenere.

Quand on y adjouſte un titre au deſſus, elle fait mille fois mille.

MA.

MA. Pronom perſonnel feminin. *Ma* maiſon. *Ma* robbe. *Ma* tante. On dit *mon*, devant des mots qui commencent par une voyelle. *Mon* ame, *mon* eſpaule, &c.

MAC.

MACARON. ſ. m. Patiſſerie faite de ſucre, de farine & d'amandes, taillée en petit pain plat, & de figure ovale.

MACARONI. ſ. m. Sorte de mets dont les Italiens ſont fort friands. Il eſt fait de farine & de fromage, qu'on cuit dans le pot avec la viande. Quand ils ſont taillez en menus filets, on les appelle *vermicelli*. Menage dit que ce mot vient de *makar*, qui en Grec ſignifie *heureux*, comme ſi c'eſtoit le mets des heureux.

MACARONIQUE. adj. m. & f. Eſpece de Poëſie Burleſque faite de mots eſcorchez du Latin & de la langue maternelle. Merlin Cocaye Moine Benedictin de Mantouë a mis les vers *Macaroniques* en credit. Il ſe nommoit en ſon vray nom Theophile Folengi, & eſt mort en 1544. Il a fait la Macaronnée, qui porte le nom de Coccaye. La Poëſie *Macaronique*, ſelon Naudé, eſt la troiſiéme eſpece du Burleſque Latin. *Macaroné* chez les Italiens, ſignifioit un homme groſſier & ruſtique : ce qui vient des macarons d'Italie, comme nous l'apprend Thomaſini, qui ſont de petites paſtes ou gaſteaux faits de farine non bluſtée d'œufs, & de fromage, qui ſont les principales douceurs des villageois. La Poëſie *Macaronique* eſt un ragouſt de diverſes choſes, compoſé d'une maniere qu'on peut appeller payſanne. Il y entre du Latin, de l'Italien ou de quelque autre Langue vulgaire, aux mots de laquelle on donne une terminaiſon Latine. Maſcurat pretend que Folengi en eſt l'inventeur, & qu'il avoit fait ſon Hiſtoire de Merlincoquet dés l'an 1520. qui a effacé toutes les autres. Antonius de Arena Provençal a fait ces ſortes de vers fort plaiſants meſlez de mots Latins & François ſur la Guerre & ſur la Danſe.

MACERATION. ſ. f. Terme de Devotion. Mortification. La *maceration* de la chair ſe fait par les jeuſnes, les cilices, les haires & les diſciplines.

MACERATION, terme de Chymie. L'Eſcraſement des plantes qu'on expoſe à l'air pour faire changer la diſpoſition de leurs ſucs & de leurs parties. Elle ſe fait à ſec, & en cela elle differe de l'*infuſion*. Elle ſe fait ſouvent à froid ; & en cela elle differe de la *digeſtion* qui ſe fait toûjours par la chaleur ; mais ſouvent on confond les mots de *digeſtion* & de *maceration* ; & on ne le dit point des plantes, qui ont une naturelle ebullition qu'on appelle *fermentation*.

MACERER. v. act. Mortifier ſon corps en le privant des plaiſirs ſenſuels. Les grands Saints ſe ſont *macerez* par de longues abſtinences, des auſteritez, des diſciplines, des haires, en tourmentant & affligeant leurs corps.

MACERER, en Chymie, ſignifie, Eſcraſer les plantes, les concaſſer, afin que le ſuc en ſorte plus facilement.

MACHE. ſubſt. fem. eſt une plante qui, ſelon Dioſcoride, a une tige blanche, liſſée & unie, qui produit à ſa cime une fleur eſpaiſſe qui embraſſe la tige, laquelle en ſon ſe reſout en bourre & papilleures. On en fait des matelas, on en garnit des chaiſes, & on en fait des mattes. Sa feuille eſt ſemblable au cyperis. Elle croiſt dans les eaux mortes, marais & eſtangs. On l'appelle en Latin *typha*. Il y a auſſi une petite herbe qu'on appelle *mache*, qu'on mange en ſalade.

MACHE-COULIS. ſubſt. maſc. Eſpece de fortification ancienne. C'eſtoit un pouppet en ſaillie, ou galerie qu'on faiſoit au haut des tours & des chaſteaux, où il y avoit des trous par enbas, qui ſervoient à jetter des pierres & autres choſes pour empeſcher qu'on n'approchaſt du pied de la muraille. Quelques-uns diſent auſſi *marche-coulis*, ou *maſſe-coulis*. On ſe ſert quelquefois de ce mot pour ſignifier une galerie baſſe ou paſſage qui va tout autour d'un chaſteau.

MACHEFER. ſ. m. Eſcume de fer, ſcorie qui ſont des forges & fourneaux, & du fer quand on le bat ſur l'enclume.

MACHEMOURE. ſ. f. Terme de Marine. Debris du biſcuit reduit en miettes & menuës parties. Il faut que le morceau de biſcuit ſoit moindre qu'une noiſette pour eſtre reputé *machemoure*.

MACHINATEUR. ſubſt. maſc. Terme figuré, qui ſe dit de celuy qui fait quelque conſpiration ſecrette contre quelqu'un, qui ſe ſert de ruſes & d'artifices pour le tromper. Les plus coupables de cette rebellion ſont les *machinateurs* de toute l'intrigue.

MACHINATION. ſubſt. fem. Action par laquelle on dreſſe des embuſches à quelqu'un pour le ſurprendre par adreſſe & artifice. On recherche les Auteurs d'une telle *machination*.

MACHINE. ſubſt. fem. Engin, aſſemblage de pluſieurs pieces fait par l'art des Mechaniques, qui ſert à augmenter la vertu des forces mouvantes. On donne le nom de *machine* en general à tout ce qui n'a de mouvement que par l'artifice des hommes, comme les ſoeries & les Theatres mobiles, les chars, les nefs, les vaiſſeaux, & auſſi ce qui ſert aux hommes pour faire des choſes qui ſont au deſſus de leurs forces, comme les vols, les deſcentes, &c. Les Anciens avoient une infinité de *machines* de guerre, des beliers, des baliſtes,

liſtes, des catapultes, onagres & ſcorpions, & autres pour battre muraille, lancer des traits & des pierres contre les ennemis dont Vegece a eſcrit autrefois. Elles ont eſté depuis mieux expliquées par Juſte Lipſe. Maintenant les *machines* de guerre ne conſiſtent qu'en Artillerie, Bombes, Petards & carcaſſes. Il faut remarquer qu'on appelle proprement *machine*, ce qui conſiſte plus en art & en invention que dans la force & ſolidité de la matiere. C'eſt pourquoy les inventeurs des *machines* ont eſté appellez *Ingenieurs*.

MACHINES DE BALLET, ſont des inventions pour faire changer les decorations, faire des vols en l'air, faire mouvoir des animaux, & autres artifices qui ſurprennent & divertiſſent les ſpectateurs qui n'en ſçavent pas le ſecret.

MACHINES, en general, ſe dit des automates, & de toutes les choſes qui ſe meuvent d'elles-mêmes par art. Les horloges ſont les plus belles *machines* qui ayent jamais eſté inventées. La teſte d'Albert le Grand qui parloit eſtoit une belle *machine*. Les pompes, les moulins, les orgues qui agiſſent par le moyen de l'eau & du vent, ſont des *machines* hydrauliques & pneumatiques. Quelques Philoſophes modernes ont ſouſtenu que les animaux n'eſtoient que des *machines*.

On met auſſi au rang des *machines*, tout ce qui augmente les forces humaines. Le levier, le coin, la vis, la poulie, les mouffles, les verrins, le guindal, les gruës, le capeſtan, ſont des *machines* fort neceſſaires. Le preſſoir, la calandre ſont de puiſſantes *machines*.

MACHINE, ſe dit auſſi des choſes peſantes & difficiles à remuer. Un galion eſt une puiſſante *machine*. La groſſe cloche de Roüen, les Obeliſques de Rome ſont de puiſſantes *machines*, qu'on a de la peine à remuer, à tranſporter.

MACHINE, ſe dit figurément en choſes morales, des adreſſes, des artifices dont on uſe pour avancer le ſuccés d'une affaire. Il a fait joüer toutes ſortes de reſſorts & de *machines* pour venir à bout de cette entrepriſe. Cet homme eſt groſſier & peſant, c'eſt une *machine*, il ne ſort point de ſa chaiſe. Si vous le voulez faire ſolliciter pour vous, c'eſt une *machine*.

On dit auſſi poëtiquement, la *machine* ronde, en parlant du monde entier.

MACHINER. v. act. Conſpirer contre quelqu'un, faire agir pluſieurs reſſorts ſecrets pour le perdre, pour luy nuire. Les meſcontents de la Cour ſont ſujets à *machiner* contre les Miniſtres. On a pris un homme qui *machinoit* une grande trahiſon contre l'Eſtat.

MACHINÉ, ÉE. part. & adj.

MACHINISTE. ſubſt. maſc. Ingenieur qui invente, qui fait conſtruire des machines. Il faut eſtre fort ſçavant dans les ſciences méchaniques pour eſtre bon *Machiniſte*.

MACHURAT. ſ. m. Terme d'Imprimerie. C'eſt ainſi qu'on appelle les compagnons Imprimeurs qui apprennent leur meſtier, qui ſont ſujets à barbouiller, à gaſter les feuilles qu'ils tirent.

MACHURER. v. act. Barbouiller ou noircir quelqu'un, ou quelque choſe. *Machurer* le viſage, les habits. Il ne ſe dit que parmi le peuple, & particulierement chez les Imprimeurs, qui appellent *machurer*, barbouiller une feuille, ne la tirer pas nette.

On dit proverbialement en Languedoc, que le chauderon *maçhure* l'a poeſle, pour dire, La pelle ſe moque du fourgon. *Maſcara* en Thouloufain ſignifie *charbonner*, *barbouiller*.

MACHURÉ, ÉE. part. & adj.

MACIS. ſ. m. Eſcale ou écorce rouge, qui eſt l'enveloppe de la noix muſcade, quand elle eſt meure. Elle eſt tiſſuë en roſeau ou file. Les Hollandois entre leurs eſpiſceries font grand trafic de *macis*, qui eſt une drogue des plus eſtimées. Le *macis* des Apothicaires n'eſt pas le même que celuy que deſcrit Dioſcoride, qui eſt une écorce rouſſe, eſpaiſſe & fort aſtringente qui s'apporte de Barbarie, chaude & ſeche au ſecond ou troiſiéme degré; car ni luy, ni Theophraſte, ni Galien n'ont point connu noſtre *macis*, qui couvre les noix muſcades comme l'écorce des noiſettes.

MACLE. ſ. f. Fruit d'une herbe mareſcageuſe qui eſt pointuë en quatre ou cinq endroits, & qui eſt de la groſſeur d'une noix. C'eſt une eſpece de chardon, ou de chaſtaigne aquatique, ou treſle d'eau. En latin *tribulus aquaticus*.

MACLE, eſt auſſi un terme de Blaſon. C'eſt un meuble de l'Eſcu fait en loſenge percée. Ceux de la maiſon de Rohan portent de gueules à neuf *macles* d'or poſées trois, trois, & trois, & ont pour deviſe, *fine macula*. Quelques-uns diſent qu'ils ont pris ces *macles*, à cauſe que les *macles* ſe trouvent en tres-grande abondance en leurs terres, qui ſont une eſpece de caillou, qui eſtant couppez en deux, repreſentent la figure marquée ſur leurs Eſcus. La *macle* eſt toute ſemblable à la loſenge, & de même dimenſion, à la reſerve de ce qu'elle eſt percée au milieu auſſi en forme de loſenge, & differe des ruſtres, en ce que celles-cy ſont percées en rond. D'autres ont crû que les *macles* ſont des mailles de hautbergeon qui ſont des loſenges vuidées comme celles des filets. Les Latins ont donné un nom commun à ces deux ſortes de mailles, ſçavoir *maculas*. Ce mot vient de *macula*, d'où eſt derivé *maille*.

MACLE, ou *Macque*, en termes de Marine, ſe dit des cordes traverſantes, ridées ou bandées en loſenge, qui ſont des mailles de cette figure.

MAÇON. ſubſt. maſc. Celuy qui entreprend la conſtruction d'un baſtiment, d'une muraille. Il a fait marché avec un Maiſtre *Maçon* pour luy baſtir une telle maiſon ſuivant un tel deſſein, & pour un tel prix, la clef à la main. On nomme des Jurez & Maiſtres *Maçons* pour eſtimer des ouvrages pour viſiter des baſtiments, quand il y a quelque conteſtation ſur ce ſujet en Juſtice.

On appelle auſſi *Maçon*, celuy qui travaille ſous ces Maiſtres à la conſtruction d'un baſtiment, & qui employe le plaſtre & le mortier. Les gens propres apprehendent à voir venir les *Maçons* chez eux. Un aide à *Maçon*, eſt celuy qui ſert à gaſcher le plaſtre, & à luy apporter les materiaux.

MAÇON, ſe dit figurément & par injure à toutes ſortes d'ouvriers qui travaillent groſſierement & malproprement à quelque beſogne que ce ſoit. Un Savetier dit à ſon apprentif, qu'il travaille en vray *Maçon*. Le *Maçon* dit au ſien, qu'il travaille en vray Savetier. Iſidore dit que ce mot vient de *Machir* & de *machines*, à cauſe qu'un *Maçon* eſt obligé de ſe ſervir de *Machines* pour travailler ſur le haut des maiſons. Pluſieurs le derivent de *machina* Du Cange le derive de *macerio*, parce qu'on a appellé *materia*, ces longues murailles de cloſture qui enferment les vignes & autres heritages; & qu'ainſi un *Maçon eſt materiarum conſtructor*. On a appellé auſſi un *Maçon* dans la baſſe Latinité, *Magiſter Comacinus*: ce que Leinden-

denbrock dit eſtre derivé de *Comacina*, Iſle de la Romagne, où du temps des Lombards ſe trouvoient les meilleurs Architectes.

MACONNAGE. ſubſt. maſc. Ouvrage du Maçon. Il a tant couſté pour le *Maçonnage* de cette maiſon, & tant pour la charpente.

MACONNER. v. act. Travailler du meſtier de Maçon. Les Limoſins ſont ordinairement ceux qui apprennent a *Maçonner*. On dit auſſi de ceux qui font travailler trop ſouvent aux reparations de leurs maiſons, ou qui y font ſouvent des changements, qu'ils n'aiment qu'à *maçonner*.

MAÇONNER, ſignifie auſſi, Fermer avec du plaſtre & du Moilon les ouvertures d'un mur. Ce n'eſt pas aſſez de condamner cette porte qui entre chez moy, je veux qu'on la faſſe *maçonner*.

MAÇONNÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

MAÇONNÉ, en termes de Blaſon, ſe dit du mortier qui paroiſt en forme de filet entre les pierres de taille ou les briques d'un baſtiment, que les Maçons appellent *traits de ruſtique*; & il eſt d'ordinaire de ſable. Il portoit d'azur à une tour ſeneſtrée d'un avant-mur d'argent *maçonné* de ſable.

MACONNERIE. ſubſt. fem. Art de maçonner, & le travail du Maçon. Ce Maiſtre eſt bien entendu au fait de *maçonnerie*. On a fait un devis de *maçonnerie*, des ouvrages de *maçonnerie*. La *maçonnerie* de cette maiſon eſt bien faite, bien ſolide. Une cloiſon de *maçonnerie* eſt celle qui eſt faite avec de la charpente & du plaſtre, ou de la brique. Il y a de la *maçonnerie* maillée, qu'on appelle *en eſchiquier*, d'autre *en liaiſon*, comme celle des briques.

MACREUSE. ſubſt. fem. Oiſeau maritime qui reſſemble à un canard, & qui paſſe pour poiſſon, à cauſe qu'il a le ſang froid, de ſorte qu'on permet de le manger en careſme. Une *macreuſe* en ragouſt eſt un manger delicieux. On a creu que les *macreuſes* s'engendroient de l'eſcume de la mer, ou du bois pourri des vieux vaiſſeaux, où on les trouvoit attachées par le bec, d'où elles ſe détachoient quand elles eſtoient bien formées. Mais le Sr. Childeré dans ſon Livre des merveilles d'Angleterre ſouſtient qu'elles viennent d'un œuf couvé comme les autres oiſeaux, & que ce ſont de vrais canard; & qu'il y en a ſi grande quantité en Ecoſſe, qu'elles obſcurciſſent le Soleil en volant, & qu'elles y apportent tant de branches pour faire leurs nids, que les habitans en ont aſſez pour faire leur proviſion de bois. Mr. Grandorge Medecin de Montpellier a fait auſſi un Traitté de leur origine, & dit qu'il y en a une furieuſe quantité dans le Nord juſques dans le Groenland. Il y a auſſi un poiſſon nommé *Macreule*, qu'on appelle autrement *diable de mer*, en Latin *fulica*, qui eſt une eſpece de poule de mer fort noire.

MACULATURE. ſubſt. fem. Feuille d'Imprimerie mal imprimée, ou mal ſeche, dont les caracteres ſont pochez, ou peu liſibles, ſoit qu'elle ſoit mal tirée, ou trop toſt battuë. Les livres qu'on relie trop à la haſte ſont ſujets aux *maculatures*.

MACULATURE, ſe dit en ce ſens d'une méchante feuille d'Imprimerie, qui ſert à des enveloppes, & à autres uſages.

MACULE. ſubſt. fem. Terme de Theologie. Tache, & particulierement celle qui vient du peché. L'Agneau ſans *macule* s'eſt dit de Jeſus-Chriſt, exempt de peché.

MACULE, s'eſt dit originairement du ſang ou

marque que les enfants apportent du ventre de leur mere. Ce mot vient du Latin *macula*.

MACULE. Terme d'Aſtronomie, ſe dit des taches qui paroiſſent ſur le Soleil. Quand elles ſont conſtantes, pluſieurs croyent que ce ſont des aſtres. Quand elles ſe diſſipent comme des fumées, on les appelle *faculæ*.

MACULER. v. act. Terme d'Imprimerie, Pocher, barbouiller. Lors qu'on relie ou qu'on bat des feuilles fraiſchement imprimées, elles *maculent* & pochent les caracteres, barbouillent les feuilles. On dit qu'une feuille *macule*, lors que l'impreſſion eſt trop fraiſche, & qu'elle ſe décharge.

MAD.

MADAME. ſubſt. fem. Titre d'honneur qu'on donne en parlant, ou en eſcrivant, aux femmes de qualité, comme Princeſſes, Ducheſſes, ou autres femmes de gens titrés ou Gentilshommes. On le dit auſſi des femmes des Magiſtrats, & de ceux qui ſont dans les premiers emplois de la robbe. On dit même à la Reine, *Madame*. Et on diſoit autrefois en parlant des Saintes, *Madame* Sainte Geneviefve, *Madame* Sainte Reine. Les Filles de France, quoi qu'elles ne ſoient pas mariées, s'appellent auſſi *Madame*.

MADAME, abſolument, ſe dit de la belle ſœur ou de la tante du Roi, comme on appelle ſon frere ou ſon oncle abſolument *Monſieur*. On appelle la Ducheſſe de Savoye, *Madame Royalle*. On a fort abuſé de ce mot, car on l'a eſtendu juſqu'aux bourgeoiſes, aux Treſoriers, aux Advocates, &c.

MADAME, ſe dit auſſi abſolument de la maiſtreſſe d'une maiſon, ſur tout à l'égard des valets & des domeſtiques. Voilà *Madame* qui heurte. *Madame* veut que cela ſoit ainſi. Laquais de Monſieur, Laquais de *Madame*.

MADAME, ſe dit encore en parlant des femmes roturieres & bourgeoiſes. Elles ſont ſeparées des Dames de qualité par le rang des Demoiſelles qui eſt entre deux. *Madame* la Greffiere, *Madame* la Procureuſe. On appelle auſſi les filles de baſſe condition *Madame*, en y joignant leur nom propre, *Madame* Marie, *Madame* Margot; & l'abus a creu à tel point, que les Servantes ſe veulent faire appeller *Madames*. On dit auſſi au pluriel, *Mes dames*, en parlant a une aſſemblée de femmes de quelque condition qu'elles ſoient.

On appelle une eſpece de poire, *Cuiſſe Madame*; une petite herbe qu'on mange en ſalade, *Tripe Madame*; & un certain jeu, *Trou Madame*, où l'on joüe avec de petites balles de plomb qui entrent dans des trous diverſement marquez, qui font perdre, ou gagner.

On dit proverbialement, Joüer à la *Madame*, en parlant d'un jeu que font les petites filles, lors qu'elles contrefont tous les complimens & les ceremonies des femmes qui ſe viſitent.

On le dit figurément de toutes les ceremonies qui ne ſont pas auguſtes, & qu'on fait ſans neceſſité. Les gens graves & ſerieux en faiſant tant de grimaces & de vaines ceremonies, ne s'apperçoivent pas qu'ils joüent à la *Madame*. On dit encore, qu'une femme fait la *Madame*, quand elle affecte les manieres, les façons de faire des perſonnes de qualité, quoi qu'elle n'en ſoit pas; & pour diſtinguer les vrayes Dames, on les appelle *Dames Damées*, *Dames à carreau*; au lieu qu'elles traittent les Bourgeoiſes de *Dames à chaperon*.

On

On dit auſſi, *Madame* vaut bien Monſieur, ou Monſieur vaut bien *Madame*, quand on veut contredire ceux qui mettent de la difference entre le merite de l'un & de l'autre.

MADEMOISELLE. ſubſt. fem. Titre d'honneur qu'on donne aux filles & aux femmes des ſimples Gentilshommes, qui eſt mitoyen entre la Madame bourgeoiſe, & la Madame de qualité.

MADEMOISELLE, eſt auſſi un nom qu'on donne à toutes les filles qui ne ſont point mariées, pourveu qu'elles ne ſoient pas de la lie du peuple, ou filles d'Artiſans.

MADEMOISELLE, abſolument, eſt un titre d'honneur qu'on donne aux filles des freres, ou oncles du Roy.

MADRAGUE. ſubſt. maſc. Eſt une peſcherie faite de cables & de filets, pour prendre des thons, qui occupe prés d'un mille en quarré, dont il eſt parlé dans l'Ordonnance de la Marine.

MADRE, ÉE. adj. Qui a des taches ou diverſité de couleurs. Il ſe dit du léopard qui eſt tacheté; & du bois veiné, comme le noyer, du heſtre, &c. Ce mot vient par corruption de *marbré*. On prononce en quelques lieux *marbré*. En general on appelle *madré*, tout ce qui eſt tacheté & diverſifié de couleurs, comme nos porcelaines, que Cardan & Scaliger croyent eſtre la même choſe que ce que les Anciens appelloient *murrina pocula*, que Du Cange dit avoir eſté appellées dans la baſſe Latinité, *mazer*, *mazerium*, *mazarum* & *maſdrinum*; qui adjouſte que dans la maiſon de nos Rois il y avoit un Officier appellé *Madrinier*, qui avoit ſoin des vaſes precieux du Roy faits d'une pierre, qu'on tient eſtre celle de l'Onice, qui eſtoient appellez *mazeri*, *mazérins*, ou *madrés*, d'où ſont venues ces anciennes expreſſions de fin comme *madre*, & d'eſprit *madré*.

MADRÉ, ſignifie auſſi, Fin, adroit, qui trompe facilement, & qui ne ſe laiſſe point tromper. Vous avez à faire à un homme trop *madré* pour l'attraper.

MADREURE. ſubſt. fem. Tache ou marque ſur la peau d'un animal, ou veines qui paroiſſent ſur du bois.

MADRIER. ſubſt. maſc. Groſſe planche & eſpaiſſe de cinq ou ſix pouces. La platte forme des batteries du canon ſe fait avec de gros *madriers*. L'effet du petard ſe fait par le moyen d'un *madrier* qu'on y applique. Quelques-uns ſe ſervent auſſi du mot de *madrier* pour ſignifier *ſommier* ou *poitrail*. Il y a apparence que ce mot vient de *madera*, qui en Eſpagnol ſignifie du *bois*; d'autres diſent de *materra*.

MADRIGAL. ſubſt. maſc. Petite Poëſie amoureuſe compoſée d'un petit nombre de vers libres & inégaux, qui n'a ni la geſne d'un ſonnet, ni la ſubtilité d'une Epigramme, mais qui ſe contente d'une penſée tendre & agreable. Meſnage tient qu'il vient de *mandra*, qui ſignifie en Latin & en Grec une *aſſemblée de beſtail*, parce qu'il pretend que c'eſtoit originairement une chanſon de Bergers, dont les Italiens ont fait *madrigale*, & nous *Madrigal*. Les petits genies qui n'ont pas la force de faire de grands Ouvrages ſe retranchent ſur les *Madrigaux*. D'autres croyent que ce mot vient de *madrugar*, qui ſignifie en Eſpagnol, *ſe lever matin*, parce que les *Madrigaux* eſtoient chantez autrefois le matin par ceux qui donnoient des aubades. D'autres diſent qu'il vient de *Madrid*: parce qu'on dit qu'ils eſtoient en vogue du temps que François I. eſtoit priſonnier à Madrid.

MAE.

MAESTRAL, *Meſtral*, ou *Galliego*. Terme de Marine. C'eſt le nom qu'on donne au Nord-Oueſt ſur la Mediterranée, qui eſt entre le Septentrion & le Couchant, qui eſt oppoſé à Siroco.

MAF.

MAFLE', ÉE. adj. Qui a le viſage plein & large, ou la taille groſſiere. Les femmes goulues en peu de temps deviennent groſſieres & *maflées*, ſe font des viſages de pleine Lune.

MAG.

MAGASIN. ſubſt. maſc. Lieu où on ſerre, où on fait proviſion de marchandiſes, de vivres, de munitions. La guerre ſe fait commodément, quand on a le moyen de faire des *magaſins*. Les places fortes doivent avoir des *magaſins* de poudre, de munitions, de vivres. Les premiers *magaſins* de poudre, & à canon furent faits à Ausbourg & à Veniſe en 1369.

On appelle un Marchand en *magaſin*, celuy qui ne tient point boutique, qui vend en gros les eſtoffes, ſes marchandiſes. On appelle auſſi *magaſin*, l'arriere-boutique, ou la chambre d'enhaut où on ſerre les meilleures marchandiſes. Les Libraires ont auſſi des *magaſins* de Livres dans des greniers.

MAGASIN, ſe dit auſſi des paniers qui ſont au devant & au derriere d'un coche; & auſſi du lieu où on ſerre les malles & marchandiſes des paſſagers, ou qu'on tranſporte par cette ſorte de voiture.

On dit proverbialement d'un homme qui achete beaucoup de choſes de même nature, qu'on croit qu'il en veut faire *magaſin*. Le peuple dit auſſi d'une maiſon où logent d'ordinaire des femmes de mauvaiſe vie. Il y a toûjours du *magaſin* là-dedans. Ce mot vient de l'Arabe *macharin*, qui ſignifie le lieu où l'on met ſes richeſſes. Meſnage aprés Bochart.

MAGDALLON. ſubſt. maſc. C'eſt ainſi qu'on appelle un rouleau ou petit cylindre de ſouffre, d'onguent, &c. tels qu'on les vend chez les Eſpiciers & Apothequaires. Ce mot vient de *magdalie* Latin tiré du Grec *magdalia*, ſignifiant la même choſe. les Medecins appellent encore ainſi leurs medicaments faits en forme de paſtille.

MAGDELONNETTES. ſubſt. fem. Plur. Couvent où on enferme les filles de mauvaiſe vie pour les chaſtier ou retirer de leurs deſordres. On menace les filles de maiſon de les mettre aux *Magdelonnettes*, ſi elles n'ont grand ſoin de conſerver leur honneur.

MAGE. ſubſt. maſc. Nom que les Orientaux donnent à leurs Sages, à leurs Philoſophes, à leurs Rois. Il y eut trois *Mages* qui vinrent d'Orient adorer JESUS-CHRIST dans la crêche. La Feſte qui ſe fait en cette commemoration s'appelle *Epiphanie*, & par le peuple *les Rois*. Le Prince conſulta ſes *Mages* pour ſçavoir l'évenement de la guerre. *Mage* eſt un mot Perſan qui ſignifie *Prêtre*, ou qui a ſoin de la Religion, comme un Druide chez les Gaulois, un Gymnoſophiſte chez les Indiens, un Levite chez les Hebreux.

MAGICIEN. ſubſt. maſc. Enchanteur, celuy qui fait des effets des choſes extraordinaires par la puiſ-

puiſſance diabolique. Corneille Agrippa a paſſé pour un fameux *Magicien*. Les adventures des vieux Romans ne ſe font gueres ſans *Magiciens*. Dans les ſiecles ignorants les bons Philoſophes ont paſſé pour des *Magiciens*. Circé eſtoit une fameuſe *Magicienne*.

MAGIE, ſubſt. fem. Science qui apprend à faire des choſes ſurprenantes & merveilleuſes. Jean Baptiſte Porta, a eſcrit de la *Magie* naturelle, des ſecrets pour faire des choſes qui ſont produites extraordinairement par des cauſes naturelles.

MAGIE BLANCHE, eſt un art qui fait les mêmes effets par l'invocation des bons Anges.

MAGIE NOIRE, eſt un art deteſtable, qui emploie l'invocation des Demons, & ſe ſert de leur miniſtere pour faire des choſes au-deſſus des forces de la nature. Le Pape Sylueſtre II. en 1202. fut accuſé de *magie*, dont il eſt juſtifié par Bzovius: c'eſt parce qu'il ſçavoit les Mathematiques.

MAGIE, ſe dit figurément en Morale, des choſes dont on ne peut avoir pleine connoiſſance, tant elles ſont cachées. Les affaires de cet homme ſont ſi brouillées, que c'eſt de la *Magie noire*; La deſpence de la marine, de l'artillerie eſt une *Magie noire*, on n'y voit goutte.

On dit proverbialement d'une choſe facile à faire, il ne faut point de *magie* pour faire cela; il n'y a non plus de *magie*, qu'à manger un cent de prunes.

MAGIQUE. adj. maſc. & fem. Qui ſe fait par la magie ou naturelle, ou par la Magie noire. La lanterne *magique* eſt une invention d'Optique, qui fait paroiſtre contre une muraille toutes ſortes de ſpectres & de figures par le moyen de pluſieurs verres diverſement colorez, à travers leſquels paſſe la lumiere d'une chandelle reflêchie par un miroir concave. Voyez *Lanterne*. L'art *Magique* où l'on invoque les Demons eſt deteſté par tous les peuples. Il y a auſſi un probleme en Arithmetique qu'on appelle le *quarré magique*. Voyez *Quarré*.

MAGISTER. ſubſt. maſc. Maiſtre d'Eſcole de Village qui enſeigne à lire aux jeunes payſans. Il aide auſſi à faire l'Office au Curé & au Vicaire.

MAGISTERE, ſ. m. Terme de Chymie & de Pharmacie. C'eſt la preparation d'un corps mixte par art de Chymie, par laquelle toutes ſes parties homogenes ſont exaltées en un degré de qualité ou de ſubſtance plus noble qu'auparavant, en rejettant ſeulement ſes impuretez externes, ſans faire aucune extraction. Le *magiſtere* differe de l'extrait, en ce que dans le *magiſtere* toutes les parties du mixte y demeurent, quoy qu'elles ſoient changées en des qualitez ou conſiſtences plus exquiſes; Et dans l'extrait on ne prend que la plus noble partie de la ſubſtance, qui eſt tout à fait ſeparée d'avec la plus groſſiere & élementaire. On fait des *magiſteres* de tartre, de perles, de coraux. Des *magiſteres* de lait, cremeur ou beurre de ſoulfre. Des *magiſteres* d'agaric, de turbit, d'hermodax, &c. L'effervéſcence de l'eſprit de vitriol meſlé avec l'huile de tartre leur a fait donner par quelques-uns le nom de *magiſtere*.

MAGISTRAL, ALE, adj. Qui tient du Maiſtre. Cet homme a une mine *magiſtrale*; il parle d'un ton *magiſtral*. Le baume *magiſtral* de la Framboiſiere, eſt une eſpece de baume inventé par cet Autheur qui l'a ainſi nommé.

MAGISTRALEMENT. adv. D'une maniere magiſtrale. Cet homme commande *magiſtralement* & avec autorité.

MAGISTRAT. ſubſt. maſc. Officier de Judicature & de Police, qui a juriſdiction & autorité ſur le peuple. Il ne ſe dit gueres que des grands Officiers. Les Preſidents, les Lieutenants Generaux, les Prevoſts des Marchands ſont des *Magiſtrats* qui ont grand pouvoir, pour qui on doit avoir grande veneration.

MAGISTRAT, ſe dit auſſi collectivement de ceux qui ont le ſoin de la police ou du gouvernement de la ville, ou de la Republique. Il faut s'adreſſer au *Magiſtrat*, c'eſt à dire, à la Juſtice. Dans les ſeditions populaires le *Magiſtrat* n'eſt plus le maiſtre. Le *Magiſtrat* de Cologne, de Liege, des Villes Imperiales, a le commandement & le gouvernement de la ville.

MAGISTRATURE, ſ. f. La charge, dignité de Magiſtrat. Les Magiſtrats doivent eſtre en habit convenable à leur qualité, quand ils ſont dans la fonction de leur *Magiſtrature*. Les Magiſtrats Romains pendant le temps de leur *Magiſtrature* ne pouvoient faire d'acquiſitions dans la Province où on les avoit eſtablis. Le Deuil chez les Chinois fait vacquer toute ſorte de *Magiſtrature*.

MAGNANIME, adj. maſc. & fem. Qui a une grandeur d'ame & de courage, qui l'éleve au deſſus du commun des hommes. On le fait auſſi ſubſtantif. Le *magnanime* ne ſe rebute point pour les difficultez. Une mere magnanime ne s'afflige point de la mort de ſon fils, quand il meurt en ſervant ſa patrie.

MAGNANIMEMENT, adv. D'une maniere magnanime. Les Heros ſont toutes les choſes *magnanimement*, d'une maniere extraordinaire.

MAGNANIMITE', ſ. f. Grandeur, eſlevation d'ame & de courage. La *magnanimité* eſt une vertu des Princes & des Heros.

MAGNEFIE, ſ. f. eſt une pierre minerale, foſſile, noire, opaque, tirant de la couleur de fer au pourpre, qui ne contient aucun metail, mais un ſouffre fixe & peu inflammable. Elle entre en la compoſition du verre, le purifie & le blanchit, ſi elle eſt en petite quantité, autrement elle le rend bleu, ou de couleur de pourpre. On donne auſſi aux pots de terre cette couleur, ſi avant leur cuitte on les peint de cette *magneſie* diſſoute. C'eſt la même choſe que le ſaffre. On l'appelle auſſi *Manganeſe*, & chez les Artiſans, *perigueux*.

MAGNETIQUE. adj. maſc. & f. Qui appartient à l'aimant. Le fer eſt attiré par une vertu *magnetique*. L'aiguille aymantée ſe tourne vers le Pole par une proprieté *magnetique*. Tous les effects, toutes les experiences *magnetiques* ſont fort ſubtilement expliquées par Deſcartes & Rohaut; on s'en doit contenter juſqu'à ce qu'on trouve quelque choſe de meilleur.

MAGNETIQUE, ſe dit auſſi par analogie, de ce qui a quelque ſympathie ou convenance pour faire mouvoir un corps vers un autre, ou pour produire quelque effet dont on ne peut découvrir la cauſe. Quelques-uns ont penſé que les corps graves ne tendent au centre de la terre que par une vertu *magnetique* du centre qui les attire, que les mouvements qu'on attribuë à la terre ſe font par une force *magnetique*. Quand un Phyſicien ne peut rendre raiſon d'un phenomene, il dit qu'il eſt produit par une vertu *magnetique* ou ſympathique. Les Charlatans vendent des remedes, des emplaſtres *magnetiques*, & les ignorans croyent qu'il y entre effectivement de l'aimant pilé.

MAGNIFICAT. Terme de Breviaire. Canti-

que de la Vierge qu'on chante à l'Egliſe à Veſpres & au ſalut. On dit proverbialement, corriger le *Magnificat* à Matines, pour dire, faire des corrections, des critiques en des lieux où en des temps où il n'y a pas raiſon de les faire.

MAGNIFICENCE. ſubſt. fem. Vertu qui enſeigne à depenſer ſon bien en choſes honorables. La *magnificence* ſied bien aux Rois & aux Potentats. La *magnificence* fait ſubſiſter le peuple, les ouvriers. La Reine de Saba vint admirer la *magnificence* de Salomon.

MAGNIFIER, v. act. Vieux mot qui ſignifioit autrefois, loüer, eſtimer, eſlever. Les anciennes verſions de la Bible portent, Mon ame, *magnifie* Dieu mon ſauveur.

MAGNIFIQUE, adj. m. & fem. & ſubſt. Celuy qui eſt ſplendide, ſomptueux, qui ſe plaiſt à faire depenſe en choſes honneſtes. C'eſt la principale qualité des Princes, d'eſtre *magnifiques*. Le *magnifique* ne fait eſtat des richeſſes, que pour faire paroiſtre la grandeur de ſon ame, ſa liberalité.

On le dit auſſi des choſes qui ont de l'éclat, & qui ont beaucoup couſté, de la dépence qu'on fait pour paroiſtre. On a fait au Roy une entrée *magnifique*. Rien n'a été plus *magnifique* en matiere de baſtiments, que les Piramides d'Egypte. Les Comediens François ſont *magnifiques* en habits. L'Opera a des decorations *magnifiques*.

MAGNIFIQUE, ſe dit auſſi figurément en Morale, des vers & des diſcours pompeux, pleins de paroles ou de penſées nobles & choiſies. Les Tragedies doivent eſtre écrites en vers graves & *magnifiques*. Les Panegyriques demandent un ſtile eſlevé & *magnifique*.

MAGNIFIQUEMENT. adv. D'une maniere magnifique & ſomptueuſe. Il eſt veſtu, meublé & logé *magnifiquement*. Il parle *magnifiquement* des choſes.

MAGO. ſubſt. maſc. Amas de quelque choſe qu'on cache. Cet avare croyoit avoir bien caché ſon argent en terre, mais les payſans ont trouvé ſon *mago*. Cette femme a fait ſon *mago* pendant la maladie de ſon mari. Ce mot s'eſt dit par corruption de *Mugot*, qu'on diſoit autrefois pour ſignifier la même choſe.

MAGOT, ſignifie auſſi un gros ſinge.

MAGOT, ſe dit figurément des hommes difformes, laids, comme ſont les ſinges, des gens mal baſtis. On a marié cette fille à un vilain *magot*, à un gros *magot*.

MAGUEY. ſubſt. maſc. C'eſt un arbre fameux dans les Indes Occidentales, que les Eſpagnols appellent *chardon*, parce que ſes feuilles ſont eſpineuſes & fort ameres en leur extremité. Elles ſont fort groſſes, & longues d'environ demie-aune. On en tire une eſpece de chanvre extremement fort, dont on fait de la ficelle, des cordes, & une eſtoffe qui reſſemble à du canevas de Flandres. On en tire auſſi un chanvre deſlié dont on fait des filets pour prendre les oiſeaux. Ces feuilles ſont canelées, & il s'y ramaſſe de l'eau de pluye qui ſert à differentes maladies, à faire mourir les vers, à guerir les playes chancreuſes & enflammées, & à oſter les taches des habits. C'eſt au reſte un arbre fort laid, dont le bois eſt leger, l'écorce aſſez deſliée. Sa hauteur eſt de 20. pieds. Il eſt gros comme la cuiſſe. Sa moüelle eſt ſpongieuſe & legere, & ſert aux Sculpteurs & aux Peintres. Les Indiens en font un breuvage extremement fort, en le meſlant avec le mayz, comme auſſi du miel, du vinaigre, & du ſavon, qui fait croiſtre les cheveux & les teint en noir. Cela eſt tiré du Pere Blas Valera, & rapporté dans l'Hiſtoire des Incas.

MAH.

MAHONES. Ce ſont des vaiſſeaux Turcs en forme de galeres, beaucoup plus petits & moins forts que les galeaſſes.

MAHUTES. Terme de Fauconnerie, qui ſignifie le haut des aiſles prés du corps.

MAJ.

MAJE. adj. maſc. C'eſt une epithete qu'on donne en pluſieurs Provinces de France aux Juges qui preſident à une Juriſdiction ſubalterne, ſoit Royale ou autre. Il y a pluſieurs Juges *majes* en Languedoc, il y a un Juge *maje* à Clugny, un Juge *maje* à Amiens, &c.

MAJESTE'. ſubſt. fem. Caractere de grandeur qui fait reverer les puiſſances Souveraines. La *Majeſté* eſt proprement attribuée à Dieu; car, comme dit Prudence, la vraye *Majeſté* eſt infinie. On ne peut trop s'humilier devant la *Majeſté* Divine. La *Majeſté* des Rois imprime le reſpect dans l'eſprit des peuples. Paſquier remarque que ce n'eſt que depuis peu de ſiecles qu'on a attribué aux Rois le mot de *Majeſté*. Les Anciens ont auſſi appliqué ce mot aux images des Saints. Tertullien s'en eſt ſervy en parlant des Dieux des Payens.

MAJESTÉ, eſt auſſi le titre qu'on donne aux Rois, & qui leur ſert ſouvent de nom pour les diſtinguer. L'Empereur s'appelle *Sacrée Majeſté*. Le Roy de France s'appelle *Sa Majeſté Tres-Chreſtienne*; le Roy d'Eſpagne, *Sa Majeſté Catholique*. Aux autres Roys on adjoûte, le nom de leur Eſtat, *Sa Majeſté Polonoiſe, Suedoiſe*, &c. On dit dans les placetz & requeſtes, Sire, Vôtre *Majeſté*, le tres-humble ſujet de Vôtre *Majeſté*. Sa *Majeſté* ordonne, Sa *Majeſté* entend qu'on obſerve ſes loix. Quelques-uns ont donné auſſi ce titre aux Souverains Pontifes.

MAJESTÉ, ſe dit figurément des choſes qui ont de la grandeur, qui attirent de l'admiration. Cette réponſe eſtoit digne de la *majeſté* de l'Empire Romain. Les grands baſtiments ont une eſpece de *majeſté*. On dit auſſi du port, de la taille d'une perſonne grande & bienfaite, qu'ils ont un certain air de *majeſté*. On dit auſſi, que des vers ſont pleins de *majeſté*, quand ils ſont graves, pompeux, & quand ils contiennent un grand ſens.

MAJESTÉ, ſe dit auſſi, d'un air grave & ſerieux avec lequel on fait les choſes. La *majeſté* & l'amour ne conviennent pas enſemble, diſoit Ageſilaus.

MAJESTÉ, ſe dit auſſi burleſquement & ironiquement à l'égard des gens de peu, de petite conſideration; He bien, pour avoir fait cette raillerie; eſt-ce que vôtre *majeſté* s'en tient offenſée? A-t-on choqué vôtre *majeſté*?

On appelle, Crime de leze *Majeſté*, celuy qui ſe commet contre la perſonne du Souverain, ou de l'Eſtat.

Crime de leze *Majeſté* Divine, eſt l'impieté & le blaſpheme qui s'attaque à Dieu même. On condamne toûjours à faire amande honnorable dans les crimes de leze *Majeſté* Divine & humaine.

MAJESTUEUX, EUSE. adj. Qui marque quelque grandeur qui attire le reſpect, la veneration;

tion ; & ſe dit particulierement de la mine, du port, de la taille, de tout l'air de la perſonne. Une grande barbe à un vieillard le rend plus *majeſtueux*. L'habit long, les juppes traiſnantes ont je ne ſçay quoy de *majeſtueux*. L'Egliſe de St. Pierre à Rome a un air *majeſtueux* qu'on ne voit point aux autres. Corneille eſt celuy qui a fait les plus beaux vers & les plus *majeſtueux*.

MAJESTUEUSEMENT. adv. D'une maniere majeſtueuſe. Le Roy reçoit les Ambaſſadeurs fort *majeſtueuſement*, avec un grand éclat, une grande majeſté.

MAJEUR, EURE. adj. Qui eſt plus grand, plus fort, plus conſiderable qu'un autre. Perſonne n'eſt garant de la force *majeure*, des faits du Prince, des accidents impreveus. Les claſſes *majeures*; les ſciences *majeures* ſont celles qui ſont au-deſſus des Humanitez. On appelle le Pont Euxin, la Mer *Majeur*. L'Egliſe a des excommunications *majeures* & mineures, des Feries *majeures*, comme celles de la ſemaine ſainte. Les cauſes *majeures* ſont des cauſes dont le Pape pretend eſtre le ſeul Juge. Il y en a trois eſpeces dans l'ancien Droit; les unes regardent la foy; les ſecondes ont pour objet les points douteux & importans de la diſcipline; les dernieres regardent les Evêques, lors qu'ils meritent la depoſition. Jean Gerbais en a fait un Traitté ſur le Chapitre de Concordat *de Cauſis*. Ce mot vient du Latin *major*.

MAJEUR, ſignifie auſſi, Qui eſt plus âgé. St. Jacques le *Majeur*, St. Jacques le Mineur.

MAJEUR, ſe dit auſſi, des anciens ou des anceſtres. Nos *Majeurs* qui ont fait les loix eſtoient auſſi ſages que nous. Il faut ſuivre les traces, marcher ſur les pas de nos *Majeurs*.

MAJEUR, ſignifie auſſi, Celuy qui eſt en âge de gouverner ſon bien. Par le Droit Civil on n'eſt *majeur* qu'à 25. ans. En Normandie au pays de Sapience, on eſt *majeur* à 20. ans. Les Rois de France ſont *majeurs* à 14. ans. On ne caſſe point les contracts faits entre *majeurs*, s'il n'y a leſion enorme. Le mineur releve le *majeur*. On dit auſſi au Palais, *majeur* d'ans, de celuy qui a 25. ans. On appelle fille *majeure*, uſante & jouïſſante de ſes droits, celle qui peut agir en juſtice, & diſpoſer de ſon bien.

MAJEURE, en termes de Philoſophie, eſt la premiere propoſition d'un Syllogiſme. J'accorde la *majeure*, & je nie la mineure.

MAJEURE ORDINAIRE, ſe dit en Theologie de l'acte qu'on fait à la fin de la Licence, où l'on ſouſtient tout le jour de la poſitive; & il eſt oppoſé à la *mineure ordinaire*.

MAJEURE & *mineure*, ſe dit en Muſique des conſonances qui different entre elles d'un demy-ton. Il y a des Tierces & des Sextes *majeures* & *mineures*. Le ton *majeur* eſt la difference de la Quinte & de la Quarte, & le demy-ton *majeur* eſt la difference de la Quarte & de la Tierce *majeure*. Le ton *majeur* ſurpaſſe le ton mineur d'un comma. Quelques-uns diſent au Picquet, une tierce, une quarte, une quinte *majeure*, au lieu de dire *major*.

MAIGRE. adj. maſc. & fem. & ſubſtantif. Animal qui a peu ou point de graiſſe. La viande *maigre* n'eſt jamais bonne. Il y en a qui n'ayment pas tant le gras de la viande, que le *maigre*. Joſeph eut en viſion ſept vaches graſſes, & ſept vaches *maigres*, qui ſignifioient abondance & ſterilité. Ce mot vient du Latin *macer*.

MAIGRE, ſe dit auſſi des pays, & des terres. Le Gaſtinois eſt un pays *maigre*, les os luy percent la peau, c'eſt à dire, il y a bien des roches. Quand une terre eſt *maigre*, il la faut amender à force de fumier & de marne.

On appelle auſſi, jours *maigres*, les jours où l'Egliſe deffend de manger de la chair; comme le Careſme, les Vendredis, Samedis, &c. Les Chartreux, les Reformez de Saint Benoiſt & de Saint Bernard, font *maigre* toute l'année, mangent toûjours *maigre*. On dit auſſi, qu'on a fait *maigre* chere en quelque lieu, pour dire, qu'on y a eſté mal traitté, ou mal receu.

MAIGRE, ſe dit figurément en Morale, de ce qui eſt ſec, affamé. On dit d'un caractere, qu'il eſt *maigre*, quand il eſt trop delié, quand il n'eſt pas bien nourry d'encre. On dit auſſi, d'un ſtile, qu'il eſt *maigre* & deſcharné, quand il eſt ſec, dur, quand il n'a ni belles expreſſions, ni belles penſées. On dit auſſi, qu'un ſujet eſt *maigre*, quand il eſt ſterile, quand il ne fournit point d'occaſion de dire de belles choſes. On dit auſſi ils ſe ſont querellés pour un *maigre* ſujet, pour dire, qu'il n'en valoit pas la peine.

Les Artiſans diſent, qu'un angle eſt *maigre*, qu'un morceau de pierre ou de bois eſt *trop maigre*, lors qu'on en a trop emporté en les taillant, & qu'ils ne rempliſſent pas juſtement le trou où ils doivent eſtre poſez.

MAIGRE, ſe dit proverbialement en ces phraſes. On dit qu'une perſonne eſt *maigre* comme un hareng ſauret, comme un ſquelet. On dit qu'un cheval eſt chargé de *maigre*, pour dire, qu'il n'a point de graiſſe. On dit auſſi, Il revient de la Rochelle, il eſt chargé de *maigre*, pour dire, qu'il a beaucoup jeuſné; à cauſe de la longueur du ſiege; d'autres diſent que c'eſt à cauſe d'un poiſſon nommé *maigue*, qui vient de ce pays-là. On dit auſſi, A chevaux *maigres* vont les mouches, pour dire, qu'on fait tomber les charges pluſtoſt ſur les petits que ſur les grands. On dit quand on voit deux perſonnes fort differentes ſur l'embonpoint, que ce ſont deux chapons de rente, l'un gras, & l'autre *maigre*. On dit auſſi, qu'un homme va du pied comme un chat *maigre*, pour dire, qu'il eſt bon pieton. On appelle par injure *maigre* eſchine. une femme grande, ſeche, & fort *maigre*.

MAIGREMENT. adv. D'une maniere maigre. Nous avons eſté traittez fort *maigrement* en cette Hoſtellerie.

MAIGREUR. ſubſt. fem. Eſtat d'un homme qui eſt devenu maigre. Il commence à ſe bien porter, mais ſa *maigreur* eſt eſtrange, il aura bien du mal de revenir de ſa *maigreur*.

MAIGRIR. v. n. Devenir maigre. Ce malade *maigrit* à veuë d'œuil. C'eſt un mauvais ſigne quand un vieillard commence à *maigrir*.

MAIGRI, IE. part.

MAIGUE, ou *Meſque*, ſ. m. Petit lait, ou lait clair, la partie Sereuſe du lait, qui en ſort quand il ſe caille. On donne du *maigue* aux cochons. Ce mot n'eſt guere en uſage que chez les payſans.

MAIGUE. ſubſt. fem. Poiſſon de mer que les Latins appellent *Umbra*, en Italien *Umbrino*, & ſur les coſtes de Gaſcogne *Boomgat*. En Latin *meſga*.

MAIL, ou *Pale-mail*. ſubſt. maſc. Jeu d'exercice où on pouſſe avec grande violence & adreſſe une boule de buis qu'on doit faire à la fin paſſer par un petit archet de fer qu'on nomme là paſſe. Le *Mail* eſt un jeu honneſte auſſi-bien que la Paume.

MAIL, ſe dit auſſi de l'inſtrument avec lequel on pouſſe la balle, qui eſt une petite maſſe de bois

fort dure & ferrée, qui a un long manche & fort pliant. Il eſt venu en paſſe en trois coups de *mail*.

MAIL, ſe dit auſſi d'une allée d'arbres battuë & fermée de planches, dans laquelle on jouë au *Mail*. En beaucoup de villes on va ſe promener au *Mail*, ſur les remparts. On a fait un *Mail* dans ce parc.

MAILLET. ſubſt. maſc. Marteau fait d'un gros billot de bois, qui ſert aux Menuiſiers, Tonneliers, Tailleurs de pierre, & aux Fendeurs de bois. Les Sculpteurs travaillent avec le *maillet* & le ciſeau. Ce mot vient de *malleolus*.

On appelle *maillets* en termes de Blaſon, les *marteaux* de bois dont pluſieurs chargent leurs Eſcus: mais on les appelle *mailloches*, quand ils ſont de fer, & plus petits que les *maillets*.

MAILLOT. ſubſt. maſc. Couches & langes avec leſquelles on enveloppe un enfant à ſa naiſſance, & pendent ſa premiere année. Cet enfant eſt encore en *maillot*, on le va veſtir, on luy va oſter ſon *maillot*.

MAILLOTIN. ſubſt. maſc. Vieux mot qui ſignifioit une arme ancienne qu'on portoit pour enfoncer les caſques & les cuiraſſes. Il y a eu une faction en France qu'on appelloit des *Maillotins*.

MAILLE. ſubſt. fem. Petite monnoye de cuivre valant la moitié d'un denier. Il y a eu auſſi des *mailles* blanches battuës l'an 1303. ſous Philippe le Bel. Sur ce marché vous n'y perdrez pas la *maille*. Cette Marchandiſe ne vaut pas la *maille*. On ne rabattra pas la *maille* de ce qu'on vous a dit. Il a fait rendre compte à ſon Facteur juſqu'à la derniere *maille*. Du cange dit qu'il y a eu une *maille* d'or qui eſtoit une monnoye de Conſtantinople. On a appellé auſſi les pites, *Mailles Poitevines*, *maſcula Pictavienſis*. Menage derive ce mot de *maſcula*, ancienne monnoye. Borel adjouſte, que cette *maille* eſtoit quarrée ſelon Clerac au Traitté des Monnoyes. De ſorte que ce mot pourroit venir de *macle* terme d'Armoiries; ou de la *maille* des filets, qui ont la même figure. D'autres diſent qu'elle a eſté ainſi nommée, à cauſe qu'elle eſtoit faitte de cuivre, ou de bas billon, que dans les monnoyes on appelle *metail*. Du Cange pretend que ce mot eſt dit par contraction de *medalia*. Voyez *medaille*.

MAILLE, en termes de Monnoye, eſt la cinquiéme diviſion du poids de marc qui contient 320. mailles. C'eſt la moitié d'un eſtelin.

MAILLE, ſignifie auſſi l'ouverture qui demeure entre les ouvrages de fil, de ficelle, de l'aine ou de ſoye, qui ſont noüez ou tricotez. Les *mailles* d'un filet, d'une raquette. Le tramail eſt fait de trois ſortes de *mailles*, de deux grandes, & d'une petite *maille* dans la nappe qui eſt au milieu. Les Ordonnances des Eaux & Foreſts reglent les ouvertures des *mailles* des filets. Du temps de St. Louis il falloit qu'il y peuſt paſſer un gros tournois de plat. Les bas de ſoye ont des *mailles* fort ſerrées. Les Ravaudeurs reprennent les *mailles* d'un bas de ſoye ſi proprement, qu'il n'y paroiſt pas.

MAILLE, ſe dit auſſi des ouvertures qu'on laiſſe dans un treillis de fer. La Couſtume de Paris, art: 20. parlant des feneſtres à fer *maille*, veut que les ouvertures n'excedent par 4. pouces.

MAILLE, ſe dit auſſi du tiſſu de pluſieurs filets de fer dont on fait une arme deffenſive. On portoit autrefois des chemiſes de *maille*, des Jaques de maille ſous le pourpoint, ſous la caſaque, pour ſe deffendre de l'épée & du poignard. On faiſoit auſſi des gands de *maille*. Ce mot vient de *macula*, ou de *macla*; ce qui s'eſt dit tant des *mailles* des chaiſnes, que de celles des filets, & de celles des hautberts. Du Cange.

MAILLE, en termes de Blaſon, ſignifie une boucle ronde ſans ardillon.

MAILLE, en termes de Monnoyeurs & d'Orfevres, ſignifie un petit poids qui vaut deux felins, ou la moitié d'un eſtelin. C'eſt la quatriéme partie d'une once.

MAILLE, ſe dit auſſi du changement de couleur qui arrive aux plumes du perdreau, quand il devient fort.

MAILLE, eſt auſſi une tache qui vient ſur la prunelle de l'œil, derivé du même mot *macula*. L'Italien dit *macchia d'occhio*.

MAILLE, ſe dit proverb. en ces phraſes. On appelle un pince *maille*, un homme fort attaché à ſes intereſts. On dit qu'une choſe vaut mieux un eſcu qu'elle ne valoit *maille*, quand on l'a beaucoup ameliorée. On dit auſſi, que des gens ont toûjours *maille* a partir enſemble, pour dire, qu'ils ſont en une diſſention perpetuelle. On dit auſſi, qu'un homme n'a ni denier, ni *maille*, qu'il n'a pas vaillant la *maille*, pour dire, qu'il eſt fort gueux. On dit auſſi, qu'un homme fait la *maille* bonne, pour dire, qu'il garentit que le compte y eſt juſqu'à une *maille*. On dit auſſi, *Maille à maille* ſe fait le haubergeon, pour dire, qu'il faut faire les choſes l'une aprés l'autre.

MAILLER. v. act. Armer de *mailles*. Ce Cavalier s'eſtoit *maillé* pour aller au combat. Il faut *mailler* les chiens à la chaſſe du ſanglier.

MAILLER, ſe dit auſſi des perdreaux, quand il leur vient des mouchetures ou madrures. Les perdreaux ne ſont bons que quand ils ſont *maillés*.

MAILLÉ, ÉE. part. & adj.

MAILLEURE. ſ. f. en termes de Fauconnerie, ſe dit des taches, mouchetures ou diverſitez de couleurs qui ſont des mailles ſur les plumes de l'oiſeau de proye. On les appelle auſſi *émaillеures* & *tavelеures*. Celles de devant s'appellent *parements*.

MAIN. ſ. f. Partie du corps de l'homme qui eſt à l'extremité de ſes bras, & que la nature luy a donnée pour le rendre capable de toutes ſortes d'Arts & de manufactures. La *main* droite, la *main* gauche. On dit le plat de la *main*, le revers de la *main*.

La *main*, en termes de Medecine, contient depuis l'eſpaule juſqu'aux doits, & ſe diviſe en trois parties. La premiere s'eſtend depuis l'eſpaule juſqu'au coude, & s'appelle proprement *bras*; la ſeconde, depuis le coude juſqu'au poignet, & s'appelle l'*avant bras*; & la troiſieſme la *main* proprement ditte. Celle-cy ſe diviſe encore en trois parties; le carpe, qui eſt le poignet; le metacarpe, qui eſt la paulme de la *main*, que les Latins appellent *vola*; & enfin les cinq doits. Ces mots ſont expliquez à leur ordre. Il y a ſix paires de nerfs ſemez par toute la *main*, qui ſe diſtribuent dans divers muſcles qui ſont l'organe du mouvement volontaire. Les petites boſſettes qui font la peau & la charnure de la *main*, s'appellent *monts*, ſur leſquelles les Chiromanciens font diverſes predictions, & ils les rapportent aux ſept Planetes. Ils conſiderent auſſi les lignes ou inciſures qui ſont dans la *main*, dont il y en a 14. principales. Voyez *Mont*, & *Ligne*. Chez les Egyptiens la *main* eſt le ſymbole de la force. Chez les Romains c'eſt le ſymbole de la foy, & elle luy fut conſacrée par Numa.

En Chirurgie, on appelle *main de fer*, une *main* artificielle que les Chirurgiens appliquent au bras

dont

dont la *main* a eſté couppée. Elle a preſque tous les mouvements de la *main* ordinaire par le moyen de pignons, broches, gachettes, eſtoqueaux, boutons & reſſorts, dont la figure & la deſcription ſe trouvent dans les œuvres d'Ambroiſe Paré.

MAIN, ſe dit auſſi en parlant de quelques Animaux, comme les ſinges, les ours, les Syrenes. La trompe ſert de *main* aux Elephants. Les Poëtes ont feint que le geant briarée avoit cent *mains*.

MAIN, en termes de Fauconnerie, ſe dit proprement du faucon, duquel on dit qu'il a la *main* habile, gluante, fine, bonne, forte, deſliée & bien onglée, qui ſont ſes bonnes qualitez, & au contraire, qu'il a la *main* graſſe & charnuë &c. On dit auſſi ſes doigts & ſes ongles, ſi ce n'eſt que les ongles des doigts de derriere s'appellent les *Avillons*. Pour les autours, les eſpreviers, mouchets & pies-grieſches, on dit le *pied*, & non pas la *main*. Et pour les aigles, on dit les *griffes*, & leurs ongles s'appellent *crochets*.

MAIN, ſe dit figurément en choſes ſpirituelles & morales. Tous nos jours, tous nos biens ſont en la *main* de Dieu. L'homme, le monde eſt l'ouvrage de ſes *mains*. La *main* de Dieu paroiſt viſiblement en la mort de ce Tyran. Dieu a appeſanty ſa *main* ſur luy.

MAIN, ſe dit auſſi de la compoſition des ouvrages. Voilà un Livre anonyme qui part d'une bonne *main*. C'eſt une *main* hardie qui a fait cette voute, cette trompe qui paroiſt ſuſpenduë en l'air. Tout ce qui eſt fait de *main* d'homme eſt ſujet à avoir des deffauts, des alterations.

MAIN, ſe dit auſſi en parlant de l'éducation d'une perſonne, des enſeignements qu'on luy a donnez. Ariſtote a eſté inſtruit de la *main* de Platon. Cet homme a paſſé ſa jeuneſſe ſous la *main* d'un tel, ce n'eſt pas merveille s'il eſt fort ſage, il eſt fait de ſa *main*. Il luy a mis la *main* ſur le luth, il luy a mis la plume à la *main*, les armes à la *main*, pour dire, il a commencé à luy enſeigner à jouër du luth, à eſcrire, à faire des armes.

MAIN, ſe dit auſſi de la part, du coſté d'où vient quelque choſe. Il faut recevoir toutes nos afflictions comme venant de la *main* de Dieu, benir tout ce qui part de ſa *main*. Cette nouvelle eſt fort ſeure, je la tiens de bonne *main*. On doit prendre en bonne part tout ce qui vient de la *main* de nos amis.

MAIN, en terme de Manege, eſt de grand uſage, & ſignifie d'abord les pieds de devant du cheval.

MAIN, ſe dit auſſi de la diviſion du cheval en deux parties, à l'égard de la main du Cavalier. Ce cheval eſt beau de la *main* en avant, c'eſt à dire, il a la teſte belle & l'encolure. Il eſt mal fait de la *main* en arriere, c'eſt-à-dire, de la crouppe, du train de derriere.

MAIN de la bride, c'eſt la *main* gauche du Cavalier. *Main* de la lance, c'eſt la droitte. On dit qu'un Cavalier n'a point de *main*, quand il ne ſe ſert de la bride que mal à propos. Tenir ſon cheval dans la *main*, c'eſt en eſtre toûjours le maiſtre. Un cheval qui eſt bien dans la *main*, eſt celuy qui obeït à la *main*, qui reſpond à la *main* du Cavalier. Rendre la *main*, ou donner la *main*, ou laſcher la *main*, c'eſt, Laſcher la bride. Souſtenir la *main*, c'eſt, Tirer la bride. Travailler, ou conduire un cheval de la *main* à la *main*, c'eſt à dire, le changer de *main*.

On dit qu'un cheval bat à la *main*, quand il ſecouë la teſte, ou quand il la branſle, ou quand il leve le nez. L'Appuy de la *main* eſt le ſentiment reciproque que le cavalier donne au cheval, ou le cheval au cavalier, provenant du maniement de la bride. Peſer à la *main*, ſe dit d'un cheval qui s'abandonne ſur la bride par laſſitude ou autrement. On dit qu'un cheval tire à la *main*, quand il reſiſte aux effets de la bride. On dit auſſi, Faire couvrir les cavales en *main*, c'eſt à dire, en les tenant par le licol ou par la bride. Cheval qui force la *main*, eſt celuy qui s'emporte malgré le Cavalier, qui ne craint point la bride.

Faire partir un cheval de la *main*, ou le laiſſer eſchapper de la *main*, c'eſt le pouſſer de viſteſſe; & un beau partir de *main*, ſe dit de la courſe qu'on luy fait faire ſur une ligne droite. On dit auſſi, qu'un cheval tourne à toutes *mains*, qu'il manie & tourne au pas, au trot, au galop. On dit qu'il eſt entier à une *main*, quand il n'a de la diſpoſition à tourner que d'un coſté, à une même *main*.

On appelle un cheval de *main*, celuy qu'on méne en *main*, c'eſt à dire, ſans monter deſſus, comme ſont les excellents chevaux que menent les Palefreniers, & qui ſont reſervez pour monter le Maiſtre dans les occaſions où il veut changer de chevaux.

On appelle un cheval à deux *mains*, un cheval commun qui peut ſervir à la ſelle & à la charruë, ou au carroſſe, qui porte & qui traiſne.

On le dit figurément en ce ſens des valets qui peuvent ſervir à des uſages differents, qui ont plus d'une ſorte d'employ dans la maiſon.

On dit d'un cheval de carroſſe, qu'il eſt ſous la *main*, quand il eſt du coſté dont le Cocher tient ſa verge.

MAIN, change ſi ſouvent de ſignification ſelon les noms, ou verbes qu'on y joint, qu'il en faut mettre la meilleure partie ſelon l'ordre alphabetique.

AVANT-MAIN. C'eſt un coup qu'on frappe ayant la *main* eſtenduë, & qu'on pouſſe en avant en ſuivant ſon mouvement naturel.

ARRIERE-MAIN. C'eſt le coup qu'on frappe du derriere de la *main*, en la remettant en ſon eſtat naturel.

Baiſer la *main*, ſe dit du baiſer qu'on donne ſur la *main* en ſigne de reſpect, comme on fait aux Princeſſes & aux Evêques officians.

BAISEMAIN, en ce ſens, eſt l'offrande qu'on donne aux Curés. Les Curez de Paris n'ont point de diſmes; ils n'ont que le baiſe-*main*.

On dit auſſi par civilité à la maniere d'Eſpagne. Je vous baiſe les *mains*, ou, Faites mes baiſe-*mains* à un tel de ma part, pour dire, Donnez luy des teſmoignages d'amitié, faites luy des recommandations. On dit au contraire ironiquement à ceux qu'on veut eſconduire de quelque demande qu'ils font, ou à qui on veut nier quelque propoſition qu'ils advancent, Je vous baiſe les *mains*, pour dire, Je n'en feray rien, je n'en croy rien.

MAIN BASSE, eſt un terme de Guerre, qui ſignifie, Point de quartier, qu'il faut paſſer tout au fil de l'épée.

Battre des *mains*. C'eſt, Donner un teſmoignage public d'applaudiſſements, comme fait le peuple en faiſant du bruit avec les *mains*.

MAIN BLANCHE, ſe dit en cette phraſe: Il m'a eſcrit de ſa *main* blanche, pour dire, de ſa propre *main*.

On dit par civilité, qu'une choſe eſt en bonne *main*, quand on ne veut pas reprendre ce qu'on a laiſſé

manier à quelqu'un, pour luy en faire preſent honneſtement.

On dit auſſi, qu'une terre ou une autre poſſeſſion eſt en bonne *main*, pour dire, qu'elle eſt poſſedée par une perſonne puiſſante, de qui on ne la peut retirer que difficilement. On dit auſſi, qu'une cauſe, qu'une affaire eſt en bonne *main*, pour dire, qu'on l'a confiée à une perſonne qui ſçaura bien la deffendre. On dit auſſi ironiquement, qu'un homme eſt tombé en bonne *main*, pour dire, qu'il aura affaire à forte partie, ſoit pour le railler, pour le plaider, ou pour le perſecuter.

On dit auſſi, qu'un homme a la *main* bonne, quand il a de la diſpoſition pour apprendre pluſieurs arts qui conſiſtent en l'adreſſe, en la delicateſſe de la *main*, comme d'eſcrire, de peindre, de graver, de joüer des inſtruments, de faire des ouvrages de tour, des horloges, & autres choſes delicates.

On dit auſſi en Juriſprudence feodale, qu'un Vaſſal doit à ſon Seigneur la bouche & les *mains*, pour dire, un acte de foy & hommage, qui ſe fait en jurant fidelité entre les *mains* du Seigneur, & en les luy baiſant.

Changer de *main*, ſignifie, Changer de maiſtre, de poſſeſſeur. Quand un heritage change de *main*, il doit des profits de fief.

COUP DE MAIN, eſt un coup hardy & dangereux. Faire un coup de ſa *main*, c'eſt, Faire un coup de deſeſpoir, de temerité, entrepris de ſon chef, & ſans conſulter perſonne.

On dit à la guerre, qu'une place ſe deffend des coups de *main*, lors qu'elle peut reſiſter aux armes ordinaires, & qu'elle ne peut pas tenir contre l'artillerie. On dit auſſi un combat de *main* à *main*, pour dire, un combat de prés, à l'épée, ou au piſtolet.

On appelle auſſi un homme de *main*, un homme d'execution, hardy & capable de tout entreprendre.

CONFORTE-MAIN, eſt un terme de Chancelerie, qui ſe dit de certaines Lettres que le Roy donnoit autrefois pour fortifier la *main* miſe ou ſaiſie qu'avoit fait un Seigneur feodal ſur ſes tenanciers de la ſimple autorité de ſon Juge. Cette formalité eſt hors d'uſage.

A DEUX MAINS. Adverbial, ſe dit de ce qui ſe fait ou qui ſert en deux manieres, comme cheval *à deux mains*; voyez cy-devant, ou de ce qui ſe prend doublement. Ainſi on appelle une dixme ou terrage *à deux mains*, quand le Seigneur a la dixme & le terrage ſur un même champ, car il leve d'une *main* la dixme, & de l'autre le terrage, & prend la ſixiéme gerbe.

Donner la *main*, ſignifie, Mener une Dame ou une perſonne incommodée, luy ayder à marcher.

Donner ou Preſter la *main*, ſignifie auſſi, ſecourir, aider à quelqu'un dans ſon beſoin. Il luy a donné ou preſté la *main* pour ſe relever, pour le tirer d'un bourbier, pour aider à remuer ce fardeau, pour le recharger ſur ſes eſpaules. C'eſt un homme qui vous tend la *main*, les bras pour vous ſoulager. Tous ces gens-là ſe donnent la *main* les uns aux autres, c'eſt à dire, ſe ſecourent mutuellement.

Donner la *main*, eſt auſſi, Faire honneur à quelqu'un en le mettant à ſa droite, en luy cedant le pas, le haut du pavé, & toutes les places honorables.

Donner la *main*, ſignifie auſſi, Promettre la foy de mariage, & ſur tout en Poëſie, Faire un don, un preſent de ſa *main*.

Donner les *mains*, ſignifie, Conſentir, approuver. Il a donné les *mains* à cette propoſition, à ce mariage. Il s'eſtoit oppoſé à la reception d'un tel, mais enfin il y a donné les *mains*.

On dit qu'on a mis la derniere *main* à un Ouvrage, pour dire, qu'on l'a achevé, qu'il eſt bien fini.

Eſtre aux *mains*, ſignifie, Se battre actuellement.

Enſanglanter ſes *mains*, c'eſt, Se rendre coupable de quelque meurtre ou cruauté.

Faire ſa *main*, c'eſt, Faire un gain; un profit injuſte dans quelque employ ou commiſſion. Le voilà ſur la fin de ſa commiſſion, il va faire ſa derniere *main*. On dit qu'une ſervante fait bien ſa *main*, quand elle ferre la mule.

Fermer la *main* à quelqu'un, c'eſt, Saiſir entre ſes *mains*, l'empêcher de payer ce qu'il doit.

MAIN FERME, eſt un vieux terme de Couſtumes, qui ſignifioit autrefois un bail à cenſe de quelques heritages ou terres roturieres, qu'on appelloit autrement *cotteries*. C'eſtoient proprement des heritages chargez de rentes, qui n'eſtoient point ſujets au droit de retenuë. Quelquefois on a appellé *main ferme* en general, tous les immeubles qui n'eſtoient point fiefs. La *main ferme* differoit d'un fief, en ce qu'elle n'eſtoit accordée que pour la vie, ou tout au plus d'un heritier; au lieu que le fief eſtoit pleinement hereditaire: & que la *main* ferme eſtoit chargée de redevances; au lieu que le fief n'eſtoit tenu que d'un ſimple hommage. On l'a appellée *main ferme*, *eò quòd manu donatarum firmabatur*.

MAIN FORTE, ſe dit des perſonnes puiſſantes qui poſſedent quelque choſe. On ne peut pas exercer le retrait de cette terre, car elle eſt en *main forte*.

MAIN FORTE, ſe dit auſſi du ſecours qu'on prête à la Juſtice. On enjoint aux Prevoſts des Mareſchaux de preſter *main forte* à l'execution des arreſts. Il eſt entré avec *main forte* dans ce chaſteau pour prendre un priſonnier.

FRAPPE MAIN, eſt un jeu où on frappe dans la *main* de quelqu'un par derriere, & il eſt obligé de deviner qui c'eſt. Ce jeu eſt fort en uſage chez les Matelots, mais ils l'appellent *main chaude*.

MAIN GARNIE. ſubſt. fem. Poſſeſſion de la choſe conteſtée. On dit que le Roy plaide toûjours *main garnie*. On dit, quand on fait une ſaiſie de meubles, qu'il faut garnir la *main* du Roy, pour dire, donner un gardien, ou depoſitaire.

MAINS GOURDES, ſont des *mains* gelées, tranſies de froid, dont on ne ſe peut aider.

On dit d'un homme qui eſt ſujet à piller, à prendre des droits qui ne luy ſont point deus, qu'il n'a pas les *mains gourdes*. Graiſſer la *main*, c'eſt, Faire quelque preſent à un Juge, ou à un Miniſtre de Juſtice pour le corrompre, pour en obtenir quelque paſſedroit.

Haut à la *main*, ſe dit d'un homme altier, glorieux, qui commande imperieuſement, qu'il eſt dangereux de choquer.

On dit auſſi, Tenir la *main* haute à quelqu'un, pour dire, le tenir de court, luy laiſſer peu de liberté, le menacer ſouvent de correction.

Faire une choſe haut la *main*, c'eſt à dire, d'autorité abſoluë, ſans demander congé à perſonne, ſans avoir égard à quoy que ce ſoit.

MAIN HARMONIQUE, ſe dit de l'ancienne gamme ſur laquelle on apprenoit à chanter quand on ſe ſervoit de muances, parce que Gui Aretin avoit diſpoſé les notes qu'il avoit inventées, *ut*, *re*, *mi*, *fa*, *ſol*, *la*, ſur les doigts d'une *main*

eſten-

eſtenduë. Les Maiſtres ſe ſont long-temps ſervis de la figure de cette *main* pour l'enſeigner.

Impoſer les *mains*, c'eſt, Donner les Ordres Sacrez à quelqu'un, faire une ceremonie où on met les *mains* ſur ſa teſte, en ſigne du pouvoir & de la miſſion qu'on luy donne d'exercer les fonctions Eccleſiaſtiques convenables à ſon Ordre. Les Apôtres ont commencé à donner leurs miſſions par l'impoſition des *mains*.

On dit ironiquement, Faire impoſition de *mains* ſur quelqu'un, pour dire, le battre.

Joindre les *mains*, ſignifie, Se mettre en poſture de ſuppliant.

Prier à jointes *mains*, c'eſt, Prier inſtamment & avec grande ſoûmiſſion.

Laſcher la *main*, ſignifie, Relaſcher du prix, des conditions qu'on avoit demandées. Si vous voulez vendre voſtre bled, il faut un peu laſcher la *main*, en faire meilleur marché. Vous ne tranſigerez point enſemble, ſi vous ne lâchez un peu la *main* chacun de voſtre coſté.

On dit auſſi, Laſcher la *main* à quelqu'un, pour dire, ne le plus retenir, luy laiſſer faire une choſe dont on l'avoit empêché juſques-là.

Se lever les *mains* d'une choſe, c'eſt, Teſmoigner qu'on n'a aucune part en une affaire, qu'on n'en veut point eſtre reſponſable; ainſi que Pilate dit aux Juifs à la paſſion de Noſtre Seigneur: & en ce ſens on dit qu'un homme a les *mains* nettes de quelque choſe, pour dire, qu'il n'y a point participé, qu'il ne s'en eſt point meſlé. Et abſolument, qu'il a les *mains* nettes, en parlant d'un Juge qui ne ſe laiſſe point corrompre par preſens; d'un Financier qui n'a point volé, qui n'a point abuſé de ſon maniement.

On appelle de la paſte à laver les *mains*, celle qui ſe fait avec des amandes ameres pilées; à quoy on adjouſte quelquefois du lait & d'autres ingredients.

On dit qu'un homme a la *main* legere, quand il eſt prompt à frapper ceux qui le choquent; & on dit au contraire, Vous ſentirez ce que peſe ma *main*, pour dire, le poids de mes coups.

On le dit auſſi de l'habileté de la *main*. Un Barbier a la *main* legere, quand il fait la barbe proprement, & preſque ſans qu'on le ſente: de même d'un Chirurgien qui ſaigne, qui penſe delicatement; d'un Eſcrivain qui a grande facilité à écrire, à faire des traits; d'un Joüeur de luth qui le touche avec delicateſſe; d'un Cavalier qui manie bien la bride: & au contraire on dit qu'il a la *main* lourde, quand il fait ces choſes rudement & mal proprement.

Lever les *mains* au Ciel, ſignifie, Avoir recours à Dieu, implorer ſa miſericorde. Lever la *main*, eſt, Faire un ſerment en Juſtice ayant la *main* haute, & promettre à Dieu de dire la verité. On fait lever la *main* aux Preſtres en leur faiſant mettre la *main* au pect, pour dire, *ad pectus*, ou à l'eſtomac, & par corruption on a dit *au pis*.

On dit auſſi, Lever la *main* ſur quelqu'un, pour dire, le frapper, ou le menacer de le frapper, en eſlevant la *main*, & ſe mettant en devoir de le faire.

MAIN LEVÉE. ſubſt. fem. Acte qui deſtruit une ſaiſie, ſoit qu'il ſoit conſenti par la partie, ſoit qu'il ſoit prononcé en Juſtice. Il y a des *mains levées* definitives; d'autres proviſoires, en donnant caution, ou à la caution juratoire.

On dit auſſi, qu'un homme a eu *main levée* de ſa perſonne & de ſes biens, pour dire, qu'on l'a mis hors des priſons, & reſtably en la jouïſſance de ſon bien.

Lier les *mains*, ſignifie figurément, Empeſcher qu'un homme ne paye, ou ne faſſe quelque autre choſe. Cette ſaiſie a lié les *mains* au payeur. Cet arreſt de deffenſes a lié les *mains* au Curé, il ne peut plus marier ces perſonnes. Ce Juge a les *mains* liées par une évocation.

On appelle lignes de la *main*, les traces & marques qui paroiſſent dans la paulme de la *main*, ſur l'obſervation deſquelles eſt fondée la vaine ſcience de la Chiromancie.

On dit que les Princes, les Miniſtres ont les *mains* bien longues, pour dire, qu'ils ont bien du pouvoir, qu'ils attrapent les gens quelque loin qu'ils ſoient.

Mettre la *main*, ſe dit premierement de l'application de la *main* ſur quelque choſe. Mettre l'épée à la *main*, c'eſt la tirer du fourreau.

Il ſignifie auſſi, Prendre, s'emparer. Si cet homme met la *main* ſur cet argent, ſur ces titres, on aura de la peine à les retirer.

Mettre la *main* ſur quelqu'un, ſignifie auſſi le ſaiſir, le frapper. Quand on met la *main* ſur une perſonne ſacrée, cela emporte excommunication. Un Sergent a mis la *main* ſur le collet d'un malfaiteur, il a la mine de paſſer ſous les *mains* du Bourreau.

Mettre la *main*, ſignifie auſſi, Se meſler de quelque choſe. Le déſordre d'un tel Royaume eſt ſi grand, que tout eſt perdu, ſi Dieu n'y met la *main*. On va mettre la *main* à l'œuvre: pour dire, On va commencer une entrepriſe.

Mettre la *main* à l'encenſoir, ſignifie, Entreprendre ſur les droits de l'Egliſe. Quand les Princes ou les ſeculiers mettent la *main* à l'encenſoir, ſe meſlent de juger des affaires ſpirituelles, il leur arrive toûjours quelque malediction.

On dit auſſi, Mettre la *main* à la conſcience, pour dire, Examiner ſi on a fait quelque tort, quelque injuſtice, afin de le reparer.

On dit, Mettre les *mains* à l'heritage, pour dire, Mettre les *mains* à terre pour s'empêcher de tomber tout à fait.

On dit auſſi, qu'on a mis des meubles, des heritages ſous la *main* du Roy & de Juſtice, pour dire, qu'on les a ſaiſis, qu'ils ſont gouvernez judiciairement.

On dit auſſi, ſans *main* mettre, pour dire, Sans faire aucuns frais ni deſpenſe. Les dixmes, champarts & droits Seigneuriaux ſont des revenus qui viennent ſans *main* mettre, qu'il ne faut fumer ni labourer.

MAINMISE ſubſt. fem. Action de frapper, de battre. Cet homme eſt colere & emporté, il uſe ſouvent de *mainmiſe*, quand on le choque.

MAINMISE, ſignifie auſſi, Saiſie; & eſt oppoſé à *main levée*. Le Roy commence à plaider par la *main-miſe*, car il plaide toûjours *main* garnie.

On appelloit auſſi autrefois *main-miſe*, la manumiſſion que les Seigneurs faiſoient de leurs hommes, quand de ſerfs ils les rendoient francs & bourgeois.

MAIN MORTABLE. adj. m. & f. Terme de coûtumes, qui ſe dit des gens de ſerve condition, dont les biens, qu'on appelle auſſi *main mortable*, appartiennent au Seigneur, quand ils ſont decedez ſans hoirs iſſus de leurs corps procréez en legitime mariage, car ils ne peuvent teſter que juſqu'à cinq ſous ſans le congé de leur Seigneur.

MAIN-MORTE. ſubſt. fem. Celuy qui eſt main-mortable, qui eſt de ſerve condition. Il y a encore une infinité de familles dans la Province de Bourgogne, qui ſont gens de *main-morte*. Il

y a des hommes de *main-morte* en tous biens, meubles & heritages; les autres en meubles ſeulement; les autres en heritages ſeulement. Ce nom de *main-morte* vient de ce qu'aprés la mort d'un chef de famille ſujet à ce droit, le Seigneur venoit prendre le plus beau meuble qui eſtoit dans ſa maiſon, ou s'il n'y en avoit point, on luy offroit la main droite du mort, pour marque qu'il ne le ſerviroit plus, comme on voit dans les Chroniques de Flandres.

On appelle auſſi gens de *main-morte*, Tous les Corps & Communautez qui ne meurent point, & qui ſe renouvellent de temps en temps, comme ſont les Couvents, les Hoſpitaux, les Colleges, Confrairies, & autres Societez. Quand des heritages tombent en *main-morte*, les Seigneurs ſeroient privez des droits caſuels qui arrivent aux mutations des poſſeſſeurs, ſi on ne leur donnoit un homme vivant & mourant & confiſquant, ou un droit d'indemnité. On a appellé les Eccleſiaſtiques gens de *main-morte*, parce qu'ils ne pouvoient pas teſter de leurs biens, non plus que les eſclaves, ſur leſquels le Seigneur avoit droit de *main-morte*.

On dit auſſi d'un homme qui a donné un coup violent, & qui a cauſé quelque bleſſure, qu'il n'y alloit pas de *main-morte*.

Partir de la *main*, c'eſt à dire, Sortir avec promptitude, à deſſein de faire quelque choſe, ſoit qu'on execute le commandément de quelqu'un, ſoit qu'on ſoit emporté par ſa paſſion.

MAIN-POTE. Terme populaire. *Main* eſtropiée impotente, ou qui paroiſt telle, dont on a de la peine à ſe ſervir.

Premiere *main*, ſe dit en termes de Negoce, quand on achete quelque choſe de la *main* de ceux qui l'ont recueillie, ou manufacturée; & on l'oppoſe a *revente*, qui ſe dit quand elle a paſſé par les *mains* des Marchands, ou Revendeurs.

MAIN-PROPRE, ſe dit de la *main* de la perſonne même qui a intereſt à l'affaire. On luy a rendu la lettre en *main propre*, pour dire, à luy-même. Il m'a eſcrit de ſa propre *main*, c'eſt à dire, Il n'a emprunté la *main* de perſonne. Je luy ay demandé un mot de ſa *main*, c'eſt à dire, ſigné de luy. J'ay reconnu ſa *main*, pour dire, ſon eſcriture, ſon caractere.

Regarder dans la *main*, c'eſt, Taſcher à deviner par l'art de Chiromance les adventures d'une perſonne, en regardant les lignes & ſignes qui ſont dans ſa *main*.

Remettre en ſa *main*, c'eſt, Retirer une terre d'un Fermier, pour en joüir par ſes *mains*. C'eſt auſſi, Retirer un fief ſervant par une puiſſance de fief, pour le reünir à ſa ſeigneurie.

MAIN SOUVERAINE, eſt la puiſſance, l'autorité du Superieur, qui juge en dernier reſſort. Il y avoit different entre le Chaſtelet & le Bailliage à qui leveroit un tel ſcellé, on l'a fait lever par *main ſouveraine*, par un Conſeiller de la Cour. On ſe fait recevoir en foy & hommage par *main ſouveraine*, c'eſt à dire, par le Juge Royal, quand il y a different entre deux Seigneurs pour la mouvance.

On dit qu'une choſe eſt ſous la *main* de quelqu'un, pour dire, proche. Il a pris dans ſa colere tout ce qu'il a trouvé ſous ſa *main*. On dit auſſi d'une perſonne, qu'elle eſt ſous la *main* de quelqu'un, pour dire, ſous ſon pouvoir, ſous ſa ferule.

On dit auſſi, Tenir une terre par ſes *mains*, pour dire, la faire valoir ſoy-même, la faire labourer par ſes gens, ſans le ſecours d'un Fermier. On dit auſſi des gens qui ſont d'intelligence, qu'ils ſe tiennent tous par la *main*.

On dit, Tenir la *main*, pour dire, Prendre garde, avoir ſoin de l'execution de quelque choſe. La Cour ordonne aux ſubſtituts du Procureur General de tenir la *main* à la publication & execution des Edits & des Reglements.

MAIN-TIERCE, ſignifie un Sequeſtre, une perſonne entre les *mains* de qui on depoſe une choſe conteſtée, & qui n'a aucun intereſt en l'affaire, pour la rendre à celuy qui aura un jugement à ſon advantage.

Tomber entre les *mains* de quelqu'un, c'eſt, Se trouver reduit ſous ſa puiſſance. Il eſt dangereux de tomber entre les *mains* d'un ennemi irrité.

TOURNEMAIN. ſubſt. maſc. Un moment, petit intervalle de temps. Ce valet eſt ſi diligent, qu'il aura fait ce meſſage en un *tournemain*.

Tremper ſes *mains* dans le ſang innocent, ſe dit des Tyrans, ou des Scelerats qui font, ou qui ordonnent des meurtres, des aſſaſſinats, des jugements injuſtes de mort.

On dit qu'un homme fait valoir une ferme par ſes *mains*, quand il l'exploite luy-même ſans le ſecours d'un fermier.

Vuider ſes *mains*, c'eſt, Payer des deniers ſaiſis à celuy qui a obtenu jugement à ſon profit.

On dit auſſi, Aller les *mains* vuides, pour dire, Se preſenter à quelqu'un ſans avoir dequoy luy faire un preſent. C'eſt une couſtume chez les peuples Orientaux, de ne ſe point preſenter aux ſuperieurs les *mains* vuides. Saül n'oſa ſe preſenter à Samüel les *mains* vuides.

MAIN, en termes de Blaſon, eſt un ſymbole de la foy ſur tout quand on en repreſente deux jointes enſemble; & on l'appelle *foy parée*, quand les *mains* ſont habillées juſqu'au poignet. Son aſſiette ordinaire eſt d'eſtre poſée droite en pal, les doigts vers le chef, & le poignet vers la pointe.

MAIN, ſe dit auſſi de pluſieurs choſes inanimées qui ſont l'office de la *main*, qui ont quelque reſſemblance avec elle.

MAIN DE CARROSSE, ſe dit des morceaux de fer attachez aux moutons & au bas du corps du carroſſe, par où l'on paſſe les ſouſpentes pour le ſouſtenir en l'air. Quand une *main* du carroſſe eſt rompuë, il faut qu'il verſe.

On appelle encore ainſi, les cordons ou gros tiſſus de ſoye qu'on attache dans le carroſſe le long des portieres, pour y monter plus facilement, ou pour s'y deffendre des cahots.

MAIN, ſe dit chez les Financiers d'un inſtrument de cuivre qui leur ſert à ramaſſer l'argent qu'ils ont compté ſur leur bureau pour le remettre dans les ſacs.

MAIN, en Mechanique, eſt ce qui tient la rouë de la poulie ſuſpenduë, le bois ou le fer dans lequel elle eſt enchaſſée. Quelquefois on l'appelle *chappe*, ou *eſcharpe*. Et quand il y a pluſieurs poulies, on l'appelle *mouffle*.

MAIN DE PRESSOIR, eſt ce qui ſert à relever le marc.

MAIN, ſignifie encore une piece de fer à reſſort qui eſt au bout de la corde d'un puits pour y attacher le ſeau. On appelle auſſi *main de fer*, les autres crampons ou crochets qui ſervent à tirer quelque choſe en haut, ou d'un lieu profond, ou couvert d'eaux comme la *main* de la louve faite en forme d'*S*; des *mains* à tirer des cables, &c.

MAIN DE GLOIRE, eſt une mandragore, ou

quel-

quelque choſe qui en a la figure, enfermée dans une boëte, que donnent des Sorciers ou Charlatans à quelques avares credules, auxquels ils font accroire qu'en faiſant quelques ceremonies, l'argent qu'on mettra auprés doublera tous les jours.

MAIN DE JUSTICE, eſt un ſceptre ou batton d'une coudée, ayant la figure d'une *main* d'yvoire à l'extremité, avec lequel on peint les Rois reveſtus de leurs habits royaux, comme ils ſont au jour de leur Sacre. Les Auteurs l'appellent *Virga*. Ce fut Louïs X. qui fit ſa diviſe d'une *main* que nous appellons maintenant *main de Juſtice*.

MAIN DOUBLIES, ſe dit de ſept ou huit oublies qu'on prend à chaque fois dans le corbillon avec la *main* pour jetter ſur la table. Le corbillon d'oublies paſſe pour 20. *mains*.

MAIN DE PAPIER, eſt un aſſemblage de 25. feüilles de papier pliées enſemble. On vend la *main* d'un tel papier 3 ſ. 8 ſ. Il y a 20. *mains* à la rame.

MAIN, à tous les jeux de cartes, ſe dit de l'avantage qu'on a à chaque levée de cartes par le moyen d'une plus forte qu'on jette deſſus. Celuy qui a le plus de *mains* ou de levées gagne à la Beſte, gagne les cartes. On dit au Lanſquenet: Il a fait tant de *mains*, pour dire, Il a gagné pluſieurs coups de ſuitte toutes les cartes: en ce cas on dit qu'un homme a la *main* chaude, la *main* heureuſe.

MAIN, ſe dit auſſi de la diſtribution des cartes que fait celuy qui les bat à ſon tour. C'eſt à vous la *main*, pour dire, C'eſt à vous à faire, à battre les cartes. Il faut coupper pour voir à qui aura la *main*, à qui fera. On dit au Picquet, La *main* ſuit, pour dire, Il ne faudra point coupper à la fin de chaque partie pour ſçavoir à qui fera. On dit auſſi à ce jeu, Je vous donne dix & la *main*, pour dire, Vous aurez l'avantage de dix points, & celuy d'eſtre le premier. On dit auſſi, Je ne veux pas eſtre ſous la *main* d'un tel, pour dire, ſous ſa couppe.

MAIN, ſe dit auſſi en pluſieurs phraſes adverbiales. Cela eſt fait à la *main*, pour dire, par colluſion, par complot, par intelligence, tout exprés. Cela eſt eſcrit à la *main*, ou manuſcrit. Ces oiſeaux ſe prennent à la *main*, ne s'enfuyent pas. Il a bien les armes à la *main*, pour dire, Il manie les armes adroitement, & de bonne-grace. Les ennemis ſont entrez à *main* armée, avec hoſtilité. On a enlevé cette fille à *main* armée, avec violence. Vous avez cette balle à la *main*, ou dans la *main*, pour dire, Vous avez la facilité de la joüer.

C'eſt une choſe faite à la *main*, ſe dit au propre d'un ouvrage fait de *main* d'homme; & au figuré il ſe dit d'une choſe concertée & apoſtée qu'on fait au prejudice de quelqu'un. On dit, A *main* droite, à *main* gauche.

De *main* en *main*, par tradition, de l'un à l'autre. Donnez cela de *main* en *main* à un tel: ce qui ſe dit, quand on n'en peut pas approcher. Les Juifs ont pluſieurs traditions qui leur ont eſté données de *main* en *main* par leurs predeceſſeurs.

EN MAIN. adv. D'une maniere propre & diſpoſée à ſe ſervir commodément de quelque choſe. Cette raquette eſt bien *en main*, eſt bien tournée à ma fantaiſie. Faites vos affaires durant que vous avez l'occaſion en *main*. J'ay en *main* dequoy déſtruire une telle allegation. J'ay *en main* des gens qui me feront avoir raiſon d'une telle injure. J'ay pouvoir *en main* d'en traitter. Il a pris *en main* la deffenſe, ſa cauſe *en main*, pour dire, Il a pris ſon fait & cauſe.

DE LONGUE MAIN. adv. Depuis long-temps. Ces gens-là ſe connoiſſent *de longue main*.

SOUS MAIN. adv. Clandeſtinement, à la deſrobée, en ſe cachant. On luy a donné *ſous main* un tel pot de vin pour le deſdommager, pour l'empeſcher d'encherir. On l'a fait menacer *ſous main* de l'aſſaſſiner, s'il continuoit cette pourſuitte criminelle. Ce traitté a eſté negocié *ſous main* entre ces Princes, fort ſecrettement.

On dit auſſi au plurier, Dieu nous verſe ſes graces à pleines *mains*. Un mauvais Eſcuyer tient l'arçon à deux *mains*. Ce Maiſtre d'armes joüe merveilleuſement de l'épée à deux *mains*, qui a deux poignées. On dit d'un avare, qu'il tient tout à deux *mains*, tant il a de peur que quelque choſe ne luy eſchappe, qu'on ne la luy prenne. Ce Juge prend à deux *mains*, à toutes *mains*, pour dire, il eſt fort corrompu, prend des preſents des deux parties.

MAIN, ſe dit proverbialement en ces phraſes. On dit, Jeu de *main*, jeu de vilain, pour dire, qu'il n'y a que les gens ruſtiques & mal appris qui ſe frappent, ou ſe mettent en danger de ſe bleſſer en ſe joüant. On dit, Froides *mains*, chaudes amours, pour dire, que la froideur de la *main* eſt une marque que la chaleur eſt concentrée dans le cœur par la violence de l'amour. On dit auſſi, qu'il vaut mieux tendre la *main* que le cou, pour dire, demander l'aumoſne, que de voler, & ſe mettre en danger d'eſtre pendu. On dit ironiquement, qu'un homme a la *main* bonne pour chanter, & la voix pour eſcrire, pour dire, qu'il n'a aucune diſpoſition ni à l'un, ni à l'autre. On dit de deux parents, de deux freres, de deux amis qui ſont joints eſtroitement enſemble, ou qui ſe reſſemblent fort, que ce ſont les doigts de la *main*, qu'ils ſont comme les doigts de la *main*. Et quand ils ſont de differente humeur, on dit que tous les doigts de la *main* ne ſe reſſemblent pas. On dit d'un homme ſujet à deſrober, qu'il ne va pas ſans ſes *mains*, qu'il luy faut regarder pluſtoſt aux *mains* qu'aux pieds; qu'il n'eſt pas ſeur de la *main*; qu'il a les *mains* crochuës, faites en chapon roſti. On dit auſſi, De Marchand à Marchand il n'y a que la *main*, pour dire, qu'il leur ſuffit de toucher dans la *main* pour faire un marché, ſans aucun écrit; & figurément on le dit pour marquer la ſocieté ou l'intelligence qui doit eſtre entre deux perſonnes de même profeſſion. On dit auſſi à celuy à qui on reproche ſa faineantiſe, qu'il a toûjours les *mains* dans ſes poches. On dit auſſi, qu'un homme a les *mains* de beurre, pour dire, qu'il ne les a pas fermes, quand il a laiſſé tomber quelque choſe qui s'eſt câſſée. On dit auſſi, qu'un Marchand fait credit de la *main* juſqu'à la bourſe, pour dire, qu'il veut vendre argent comptant. On dit auſſi, qu'une *main* lave l'autre, pour dire, qu'il ſe faut rendre des offices reciproques. On dit auſſi, qu'un homme a la *main* à la paſte, quand il a quelque maniement, quelque bon employ où il peut bien faire ſon profit. On dit auſſi, qu'on a mis le pain à la *main* de quelqu'un, pour dire, qu'on a eſté la premiere cauſe de ſa fortune. On dit auſſi, que les *mains* luy demangent, pour dire, qu'il a envie de ſe battre, ou d'eſcrire quelque ſatyre, quelque Critique. On dit auſſi, qu'il faut aller dans une affaire bride en *main*, pour dire, avec prudence & retenuë, ſans precipitation.

MAINT, AINTE. adj. Terme Poëtique, qui

ſignifie un bon nombre. Il ne ſe dit plus guere qu'en burleſque.

MAINTEFOIS. adv. Souvent. On a veu *mainteſois* arriver ce prodige. Ce mot eſt vieux.

MAINTENANT. adv. de temps. A cette heure, au ſiecle preſent. On vit bien *maintenant* avec plus de luxe qu'on ne faiſoit autrefois. Les gens de *maintenant* ſont bien plus raffinez que ceux du temps jadis. Nous ſommes *maintenant* dans un heureux Siecle. Nous avons compté du paſſé, voyons *maintenant* pour l'advenir. L'arreſt porte qu'il jouira dés *maintenant* & par proviſion de la choſe conteſtée. Il ſignifie auſſi, Tantoſt, il veut *maintenant* cecy, *maintenant* cela, tantoſt cecy, tantoſt cela. Ce mot vient de *manus* & de *tenere*, comme qui diroit, *qui tient en main*. Meſnage.

MAINTENIR. v. act. Deffendre, ſouſtenir la verité d'une choſe qu'on affirme. Ce teſmoin luy a *maintenu* à la confrontation, luy a ſouſtenu la verité de ſa depoſition. On demande à une partie, ſi elle veut s'aider d'une piece *maintenuë* fauſſe, ſi elle la veut ſouſtenir veritable, avant qu'on reçoive l'inſcription en faux.

MAINTENIR, ſignifie auſſi, Rendre ferme, appuyer, conſerver en eſtat. La clef de la voute eſt ce qui la *maintient* en eſtat. De tous les grands monuments de l'Antiquité, il n'y a que les Pyramides d'Egypte qui ſe ſoient *maintenuës* contre le temps. Cette femme ſe *maintient* bien, elle eſt toûjours graſſe, & en bon point, elle ne vieillit point. La riviere s'eſt long-temps *maintenuë* groſſe cette année. Les poids égaux ſe *maintiennent* dans l'équilibre. Je prie Dieu qu'il vous *maintienne* en ſanté.

MAINTENIR, ſe dit auſſi en choſes morales, pour dire, Donner ſecours & protection. Les Rois & les Magiſtrats ſont eſtablis pour *maintenir* les loix & la Religion, pour *maintenir* la paix, pour *maintenir* les peuples dans le repos & dans le devoir. Les Mouſquetaires ſe *maintiennent*, ſe ſecourent, ſe deffendent, les uns les autres. Il a eſté *maintenu* & gardé en la poſſeſſion de ce Benefice, de cette charge, de cet heritage. C'eſt un tel qui le *maintient* à la Cour, qui le protege, qui aſſûre ſa fortune. Cette ville ſe *maintient* en neutralité. Un Juge *maintient* la juriſdiction, la deffend par toutes ſortes de moyens. Ce mot en ce ſens vient de *manu tenere*.

MAINTENU, UË. part. paſſ. & adj.

MAINTENUE. ſubſt. fem. Terme de Palais, qui ſe dit des jugements qui ſe donnent ſur les complaintes, ſur les actions poſſeſſoires en matiere beneficiale. On juge la recreance & la pleine *maintenuë*: c'eſt un jugement poſſeſſoire definitif. En matiere de trouble fait à un paiſible poſſeſſeur, on juge la *maintenuë* ſur la complainte poſſeſſoire, ou la reintegrande, avant que d'inſtruire la demande ſur le petitoire.

MAINTIEN. ſubſt. maſc. Affermiſſement d'une choſe, pour la conſerver dans le même eſtat. Les ſupplices & les executions ſervent au *maintien* des loix & de la diſcipline. Le pouvoir des Officiers eſt le *maintien* de l'autorité Royale. Il faut eſtre preſt de mourir pour le *maintien*, de la Religion, de la Verité, de la Foy.

MAINTIEN, ſignifie auſſi la poſture, la contenance. Les Juges, les vieillards doivent avoir un *maintien* grave & ſerieux. Un modeſte & doux *maintien* eſt bien ſeant aux filles & aux femmes.

MAJOR. ſubſt. maſc. Officier de guerre qui a differentes qualitez & fonctions. Le *Major* General de l'armée eſt celuy qui concerte avec les autres *Majors* quel ſera l'employ des troupes chaque jour, ſoit pour les gardes, ſoit pour les deſtachements & eſcortes.

MAJOR de Brigade de l'armée, ſoit Cavalerie, ſoit Infanterie, eſt celuy qui reçoit l'ordre & le mot du *Major* General, & qui le donne aux *Majors* des autres Regiments.

MAJOR d'un Regiment de Cavalerie, eſt le premier Capitaine du Regiment, & celuy qui le commande en l'abſence du Meſtre de Camp.

MAJOR d'un Regiment d'Infanterie, eſt un Officier particulier qui a ſoin de former le bataillon de ſon Regiment, de luy faire faire l'exercice, de le rallier, s'il plie dans une bataille.

MAJOR d'une place, eſt l'Officier qui y commande aprés le Gouverneur & le Lieutenant du Roy. Il a ſoin de la garde, de la patroüille, des fortifications de la place.

Il y a auſſi des Aides *Major*, Fourriers *Major*, Tambour *Major*, & autres Officiers, ainſi nommez à cauſe de la prerogative ou ancienneté qu'ils ont ſur les autres.

Eſtat *Major*, eſt un eſtat qui contient le denombrement des Officiers qui ſont diſtinguez du reſte du corps par une plus grande ſolde, ou une plus grande fourniture de l'eſtape, ou de l'utencile. Il y a un Eſtat *Major* dans tous les Regiments de Cavalerie & d'Infanterie, tels ſont le Colonel, l'Aide *Major*, le Mareſchal de Logis, &c. Le Chirurgien, l'Aumoſnier, &c.

On dit au Picquet, Une quinte *major*, quand on a cinq cartes de même point qui commencent par un as; quarte *major*, quand on a quatre cartes; & tierce *major*, quand on en a trois.

MAJORASQUE, ou *Mayoraſque*, eſt un droit d'aiſneſſe eſtably en Eſpagne, par lequel les aiſnez des Ducs & des Grands ſuccedent à leurs principales terres, ſans aucun partage avec les cadets, & ſans aucune charge d'hypotheques. Il ſeroit à ſouhaiter que le *majoraſque* fut eſtably en France, au lieu des ſubſtitutions, qui ne ſont que des pepinieres de procés.

MAJORDOME. ſubſt. maſc. Maiſtre d'Hoſtel. Ce mot eſt venu de l'Italien. Il y a long-temps que Regnier s'en eſt ſervi:

D'un nez de *Majordome*, & qui morgue la faim.

MAJORITE'. ſubſt. fem. Age de celuy qui a droit d'avoir l'adminiſtration de ſon bien. Il a atteint l'âge de *majorité*. Il a contracté en pleine *majorité*. On fit une belle cavalcade à la *majorité* du Roy. Dans quelques Coûtumes on a appellé *majorité*, le droit d'aiſneſſe.

MAJORITÉ, ſignifie auſſi la charge de Major. La *Majorité* d'Arras eſt vacante. On luy a donné la *Majorité* des Gardes.

MAJUSCULE. adj. maſc. & fem. Qui ſe dit des grandes lettres ou capitales. Il faut eſcrire le titre de ce Chapitre en lettres *majuſcules*. Les noms propres, les premiers mots d'une periode doivent commencer par une lettre *majuſcule*.

MAIRE. ſubſt. maſc. C'eſtoit autrefois la premiere dignité du Royaume. Charles Martel eſtoit *Maire* du Palais. C'eſtoit le Grand Maiſtre de la Maiſon du Roy, qui avoit commandement ſur tous les Officiers domeſtiques. On a retranché l'autorité des *Maires* du Palais qui eſtoit trop grande, en ſupprimant leurs charges. Ce *Maire* a eſté appellé depuis *Seneſchal* de France, & avoit

la ſurintendance de la Guerre, de la Juſtice & des Finances.

MAIRE, ſe dit maintenant du premier Officier de ville qui preſide aux Eſchevins & aux Conſuls en pluſieurs Provinces. Le *Maire* de Poitiers. Les *Maire* & Eſchevins d'un tel lieu ſont venus remonſtrer à la Cour. On a appellé quelquefois *Maire*, un ſimple Juge, comme le Prevoſt *Maire* de Pontoiſe. Le Juge *Maire* & garde de Juſtice. On a appellé de même *Maire*, le Juge du bas Juſticier, & celuy du moyen Juge *majeur*. Ce mot vient de l'Allemand *meyer*, qui ſignifie *maiſtre*, qui a eſté fait du Latin *major*. Nicod. Du Cange le derive de *majoratus*.

MAIRIE. ſubſt. fem. Qualité ou Office de Maire. En pluſieurs endroits la *Mairie* annoblit. Il a exercé long-temps la *Mairie* d'un tel lieu. Il y a auſſi quelques fiefs qu'on appelle *Mairies*, ou *fiefs bourſiers*. Il y en a pluſieurs au pays Chartrain. Du Cange dit que les *Mairies* eſtoient hereditaires, & ſe donnoient en fief. On les a appellées dans la baſſe Latinité *mairia* & *majoria*.

MAIS. ſubſt. maſc. Il y a toûjours quelque ſi, ou quelque *mais* qui l'empêche de tenir ſes promeſſes. On dit en Vaudeville,

Ne me parlés jamais
D'un ſi, d'un car, ni d'un *mais*.

Il eſt plus ſouvent conjonction adverſative & corrective. C'eſt un beau meſtier que la guerre, *mais* il eſt fort dangereux. Je voudrois bien vous preſter mon cheval, *mais* il eſt boiteux.

MAIS, s'oppoſe ſouvent à *non ſeulement*, pour marquer quelque augmentation, ou quelque contrarieté. Il luy a donné non ſeulement la proprieté de ſa terre, *mais* auſſi l'uſufruit. Les Martirs non ſeulement ſouffroient les ſupplices, *mais* encore ils les cherchoient. J'avois pris ce remede pour me rafraiſchir, *mais* au contraire il m'a eſchauffé. Vous pouvez luy faire une inſulte, *mais* gare le retour.

MAIS, ſert quelquefois de liaiſon aux diſcours, & d'interrogation. Les Advocats diſent ſouvent dans leurs plaidoyers, Ouy, *mais*, quand ils veulent paſſer à une objection qu'ils prevoient qu'on leur peut faire. Ils diſent auſſi, *Mais* ſuppoſé que cela ſoit: *mais* revenons à noſtre cauſe: *mais* remontons à la ſource: *mais* que pouvez-vous reſpondre à cette piece que je rapporte? *Mais* pourquoy avez-vous voulu uſer de violence? *Mais* quand ſerons nous payez? *Mais* qu'avons-nous fait? qu'avons-nous dit qui nous rende ſi coupables? *Mais* il eſt temps d'abreger, &c.

MAIS, ſe dit auſſi dans des deffenſes, & ſert d'excuſe. Je luy dois telle ſomme, *mais* il m'en doit d'ailleurs une plus grande. Ce Gentilhomme a donné un ſoufflet, *mais* on luy avoit donné un dementy.

MAIS, eſt auſſi adverbe en cette phraſe: Je n'en puis *mais*, pour dire, Je n'en ſuis pas cauſe, j'en ſuis innocent, je n'en ſuis pas reſponſable.

MAIS, eſtoit autrefois un adv. de temps. Et ſignifioit, Lorſque. Je vous payeray *mais* que le terme ſoit venu, *mais* que les autres creanciers y conſentent, pour dire, pourveu qu'ils le veulent, quand ils y auront conſenti. On ne le dit plus en ce ſens que parmi le peuple.

MAIS, ſignifioit auſſi autrefois, Plus, d'avantage. On le dit encore en Lyonnois & autrefois à Paris. Vous dites qu'il n'y a là que quatre aunes de ruban, il y en a *mais*, pour dire, il y en a davantage. Ce mot vient de *Magis*.

On diſoit auſſi autrefois, A toûjours *mais*, pour dire, A toûjours.

On dit auſſi proverbialement, *Mais* ne vous en deſplaiſe, quand on veut contredire quelqu'un.

MAISHUY. adverbe de temps. Preſentement, aujourdhuy, tantoſt. Cet uſage a duré juſqu'à *maishuy*. Vous ne verrez pas *maishuy* qu'on ſoit de ſi facile creance. Je ne croy pas que cet homme vienne *maishuy*. Il eſt *maishuy* temps de commencer voſtre beſogne. Ce mot eſt vieux.

MAISNE', ÉE. ſubſt. maſc. & fem. Terme qui eſt commun dans les anciennes Couſtumes & Hiſtoires, pour dire, *puiſné* & *cadet*. Dans la Coûtume de Cambray, on appelle *maiſneté*, le droit qui appartient aux enfants puiſnez dans la ſucceſſion de leur pere; & on diſoit autrefois *ainſné*, pour dire l'*aiſné*.

MAISON. ſubſt. fem. Logis, lieu où on ſe peut retirer, & remettre à couvert ſon bien & ſa perſonne des injures du temps. On baſtit les *maiſons* de pierre de taille, de moilon, de brique ou de charpente. Il eſt deffendu de faire des *maiſons* à plus de trois eſtages carrez. Les Notaires de campagne appellent, une *maiſon* haute, moyenne, & baſſe celle, où il y a trois lieux habitables les uns ſur les autres. Cette *maiſon* a pluſieurs appartements, pluſieurs corps de logis; c'eſt une *maiſon* bien dorée, bien baſtie. L'ancienne Rome eſtoit compoſée de 48. mille *maiſons* iſolées. Paris n'en a environ que vingt mille. Les Mandians vont queſter de *maiſon* en *maiſon*. Tout le bien de ce bourgeois eſt en *maiſons*. On dit, Faire les honneurs de la *maiſon*, des civilitez qu'on fait à ceux qui rendent viſite, ou qu'on a invitez à quelques ceremonies de famille. Ce mot vient de *manſio* & de *manere*. Menage. En vieux Gaulois on diſoit *mas* & *maſage*, d'où viennent encore pluſieurs noms des *maiſons* de campagne, & de familles.

On dit, Tenir une *maiſon* à loüage, quand on n'en eſt pas le proprietaire, quand on la loüe à prix d'argent: une *maiſon* garnie, quand on la loüe toute meublée.

On appelle une *maiſon de plaiſance*, une *maiſon* de campagne, celle qu'on prend plaiſir à embellir, à orner pour s'y aller divertir. Chez les bourgeois on l'appelle *maiſon de bouteilles*, parce qu'ils ſont obligez d'y recevoir leurs amis, & leur faire bonne chere.

En termes de Blaſon on appelle une *maiſon eſforée*, quand ſa couverture eſt repreſentée d'un autre eſmail que le corps de ſon baſtiment.

MAISON FORTE, eſt un chaſteau foſſoyé ou fortifié à l'antique, qui ſe peut deffendre des coups de main.

MAISON, ſe dit auſſi d'un Couvent, d'un Monaſtere. Ce Chef d'Ordre a tant de *Maiſons* dependantes de ſa Filiation. On a ordonné la reforme de pluſieurs *Maiſons* Religieuſes.

MAISON-DIEU, ou *Hoſtel-Dieu*, eſt un Hoſpital où on reçoit les malades. On a fait pluſieurs reglements pour les *Maiſons*-Dieu & Maladeries.

On dit auſſi en termes de l'Ecriture, que l'Egliſe eſt la *maiſon* de Dieu. JESUS-CHRIST en chaſſant les Marchands du Temple, dit que ſa *maiſon* eſtoit une *maiſon* de priere, & qu'on en avoit fait une boutique de larrons.

MAISON DE VILLE, eſt le lieu où s'aſſemblent les Officiers qui ont ſoin de la conduitte des affaires communes des habitans, & de la police de la ville. Le Bureau de la *Maiſon de Ville*. Les rentes ſur la *Maiſon de Ville*. On le dit auſſi des Of-

ficiers qui tiennent ce Bureau. La *Maiſon de Ville* eſt allée en corps faire ſes remonſtrances; ſes preſens au Roy, eſt allée au devant de luy à ſon entrée.

On dit par reſſemblance & extenſion, qu'une tortuë porte ſa *maiſon* ſur ſon dos, que la *maiſon* de Diogene eſtoit un tonneau.

MAISON, ſignifie auſſi le meſnage, les perſonnes qui compoſent une famille, qui habitent une *maiſon*; & le revenu dont elle ſubſiſte. Il n'a que luy & deux valets pour toute ſa *maiſon*. C'eſt un enfant de la *maiſon*. Le maiſtre, la maiſtreſſe de la *maiſon*. Cet homme a fait une bonne *maiſon*, a bien eſtabli ſa *maiſon*. Les rentes de la ville font rouler la *maiſon*, le meſnage. Toute la famille eſt une *maiſon* d'honneur, de probité. On dit auſſi, qu'un homme tient *maiſon*, quand il tient meſnage, quand il a des valets, lors qu'il n'eſt ni en pention, ni en auberge.

En ce ſens, on dit, la *Maiſon* du Roy, ou des Princes, pour dire, tous leurs Officiers. On a fait l'eſtat de la *Maiſon* de Monſeigneur le Dauphin, de Monſieur à l'Inſtar de la *Maiſon* du Roy. Il a fait coucher un tel ſur l'eſtat de ſa *Maiſon*. Toute ſa *maiſon* fut en un tel voyage.

A l'armée on appelle la *Maiſon* du Roy, tous les ſoldats ou Officiers deſtinez à ſa garde, tant à pied qu'à cheval, ſes Gardes du Corps, Gendarmes, Chevaux-legers, Mouſquetaires, Regiments des Gardes François & Suiſſes. On tient que la *Maiſon* du Roy fait ſept ou huit mille hommes, qui ſont les meilleurs trouppes de l'armée.

MAISON, ſe dit auſſi d'une race noble, d'une ſuitte de gens illuſtres venus de la même ſouche, qui ſe ſont ſignalez par leur valeur, ou par leurs emplois, ou par les grandes dignitez qu'ils ont eu par leur naiſſance. Les *Maiſons* de Bourbon & d'Auſtriche ſont les deux plus anciennes & les plus illuſtres de l'Europe. La *Maiſon* de Lorraine, d'Orange, ſe ſont fort ſignalées. Le Grand Coſme de Medicis a eſté l'honneur de ſa *maiſon*. Ce Gentilhomme a eſpouſé une fille de bonne *maiſon*, de grande *maiſon*.

MAISON, en termes d'Aſtrologie, eſt une partie du Ciel diviſé en douze à la maniere des judiciaires, à chacune deſquelles ils aſſignent des vertus particulieres, ſur quoy ils dreſſent & jugent leurs horoſcopes. Cette diviſion ſe fait par ſix grands cercles qu'ils appellent de poſition, qui ont leurs poles dans l'interſection du Meridien & de l'Horiſon, ſuivant la façon commune de domifier, qui eſt de Regiomontanus; car les Anciens en avoient trois autres. Ces cercles diviſent l'Equateur en douze parties égales ſans aucune relation au Zodiaque, dont ces parties ſont tantoſt plus grandes, & tantoſt plus petites. Le theme ou figure celeſte eſt compoſé de douze triangles, qu'on appelle auſſi *Maiſons*, dans leſquels on marque les aſtres, ſignes, & Planetes qui ſe trouvent compris entre chacun eſpace de ces cercles de poſition. Chaque Planete a deux *Maiſons* particuliers où elle exerce plus fortement ſon action. Ce Lyon eſt la *Maiſon* du Soleil; le Cancer celle de la Lune; le Capricorne celle de Saturne. Quelques-uns appellent auſſi ces *Maiſons*, *Dodecatemories*, & *Angles*. Elles ont auſſi leurs noms ſuivant leurs qualitez. La *Maiſon* de la Vie, c'eſt l'aſcendant qui contient cinq degrez au-deſſus de l'Horiſon à l'Orient, & le reſte eſt deſſous. La *Maiſon* de la Mort eſt la huitiéme qui eſt la *Maiſon* de Saturne. La dixiéme *maiſon* eſt la *maiſon* des Honneurs, & eſt celle de Jupiter, elle tient le milieu du Ciel, &c. On dit Poëtiquement & ignorамment, que le Soleil a douze *Maiſons*, on entend les douze Signes, quoy qu'en effet il n'ait que celle du Lion: outre que la diviſion des *Maiſons* ſe fait par l'Equateur, & non pas par le Zodiaque. On commence à compter les *Maiſons* par l'aſcendant, & on ſuit en paſſant par le Nadir ou le bas du Ciel, en ſorte que celle du point vertical eſt la dixiéme.

MAISON, ſe dit proverbialement en ces phraſes. On dit qu'un homme n'a ni *maiſon* ni buron, pour dire, qu'il n'a aucun heritage. On dit auſſi, Qui veut tenir nette ſa *maiſon*, ni mette femme, Preſtre, ni pigeon. On dit auſſi, Faire *maiſon* nette, pour dire, Chaſſer tous ſes valets enſemble, pour en reprendre d'autres. On dit auſſi, que le charbonnier eſt maiſtre en ſa *maiſon*, pour dire, que chacun eſt maiſtre chez ſoy. On dit auſſi, *Maiſon* faite, & femme à faire, pour dire, qu'il faut rechercher une fille qui ait des biens tout acquis, & un eſprit docile qu'on puiſſe dreſſer à ſa fantaiſie. On dit auſſi, Vous ſoyez le tres-bien venu comme en voſtre *maiſon* de l'Iſle Bouchar. On dit auſſi de la *maiſon* d'un avare, que c'eſt la *maiſon* de Dieu, où on ne boit, ni on ne mange. On dit auſſi, Quand on voit bruſler la *maiſon* de ſon voiſin, on a ſujet d'avoir peur, quand quelqu'un prevoit qu'on luy va faire le même mal qu'on a fait à ſon compagnon d'office, à ſon aſſocié. On dit auſſi, qu'un homme eſt fait en brûleur de *maiſons*, quand il eſt mal couvert, & quand il ſe cache le viſage. On dit auſſi, qu'on a vendu une choſe par deſſus les *maiſons*, pour dire, qu'on la vendu fort cherement. On dit d'un eſcornifleur, qu'il eſt comme les violons, qui ne trouvent point de pire *maiſon* que la leur. On dit que les *maiſons* empêchent de voir la ville, quand on voit tant de belles choſes enſemble, qu'on n'a pas le loiſir d'en conſiderer chacune en particulier. On dit auſſi, qu'il faut mettre un homme aux petites *maiſons*, quand il eſt fou, ou quand il fait une extravagance ſignalée; à cauſe qu'il y a à Paris un Hoſpital de ce nom où on enferme ces foux. On dit auſſi; qu'on traittera quelqu'un en enfant de bonne *maiſon*, pour dire, qu'on le chaſtiera ſeverement.

Sorel a fait un Livre qu'il appelle la *Maiſon* des Jeux, où il a fait un recueil des jeux où on ſe divertit. On a fait auſſi la *Maiſon* ruſtique; qui eſt un beau recueil qui ſert à l'Agriculture, & au meſnage de la campagne.

MAISONNÉE. ſ. f. Terme populaire, qui ſignifie toutes les perſonnes d'une famille bourgeoiſe. Quand on a prié ce bourgeois à diſner. Il ameine toute la *maiſonnée*, ſa femme, ſes enfans, ſa ſervante, ſes garçons, &c.

MAISONNETTE, ſubſt. fem. diminutif. Petite maiſon.

MAISTRE, ESSE. ſubſt. maſc. & fem. Qui eſt Seigneur, proprietaire de quelque choſe, qui commande aux perſonnes, ou aux terres, qui en peut diſpoſer. Dieu eſt le Souverain *Maiſtre* de l'Univers, qui l'a creé, qui le peut deſtruire. Les Rois ſont *maiſtres* dans leurs Eſtats, ſont *maiſtres* de la vie & des biens de leurs ſujets, ils les gouvernent en *maiſtres*. Un particulier eſt *maiſtre* de ſa terre, il la peut vendre, engager, donner, &c. Cette femme eſt Dame & *maiſtreſſe* de pluſieurs terres & Seigneuries. Le mari eſt le *maiſtre* de la communauté, il en peut diſpoſer comme il veut.

MAISTRE, ſe dit auſſi de celuy qui commande

au

au nom du *Maiſtre*, du Souverain. Un Gouverneur eſt *maiſtre* dans ſon Gouvernement. Ce General d'armée eſt *maiſtre* de la campagne, pas un n'oſe paroiſtre devant luy. Cet Intendant eſt *maiſtre* dans la maiſon de ce Seigneur. C'eſt un homme qui parle en *maiſtre*, d'un ton de *maiſtre*, qui fait le *maiſtre*, qui heurte en *maiſtre*.

MAISTRE, ſe dit auſſi d'une qualité qu'on donne à pluſieurs Chefs & Officiers qui ont quelque commandement, quelque pouvoir d'ordonner; & premierement aux Chefs des Ordres de Chevalerie. Le Grand *Maiſtre* de Malthe. Le Grand *Maiſtre* de St. Lazare, de l'Ordre de la Toiſon, d'Alcantara.

Le Grand *Maiſtre* de la Maiſon du Roy eſt le premier Officier de ſa Maiſon. Le Grand *Maiſtre* de l'Artillerie. Le Grand *Maiſtre* & Sur-Intendant du Commerce. Le Grand *Maiſtre* de la Garderobbe. Le Grand *Maiſtre* des Ceremonies. Le Grand *Maiſtre* des Poſtes. Les Grands *Maiſtres* des Eaux & Foreſts.

On donne auſſi ce titre à quelques Superieurs de Colleges. Le Grand *Maiſtre* de Navarre. Le Grand *Maiſtre* de Cardinal le Moine.

MAISTRE, ſe dit auſſi de quelques Officiers Subalternes. *Maiſtre* de la Garderobbe. *Maiſtre* d'Hoſtel ordinaire chez le Roy, chez les Princes, chez les Seigneurs particuliers. Le *Maiſtre* de la Chapelle du Roy. Le *Maiſtre* particulier des Eaux & Foreſts en tel Siege. *Maiſtre* des Couriers, *Maiſtre*, de la Poſte. *Maiſtre* de la Monnoye d'un tel lieu. *Maiſtre* Queux chez le Roy. *Maiſtre* Veneur. *Maiſtre* Fauconnier.

MAISTRE DE CHAMBRE, en Italie, ſe dit de celuy qui introduit à l'audience des Cardinaux, qui commande dans leur chambre. *Maiſtre du Sacré Palais*, eſt un grand Officier qui loge au Vatican. Il a ſoin de revoir tous les Livres qui s'impriment à Rome. Il donne permiſſion de lire les Livres defendus. Il entre en la Congregation du St. Office, & en celle de l'Index. Il a ſeance dans la Chapelle du Pape aprés le Doyen de la Rotte. Cette charge eſt toûjours poſſedée par un Dominicain.

On appelle ſur la mer, *Maiſtre des Ports*, l'Officier commis pour la levée des impoſitions & traittes foraines. Sur les rivieres il y a des *Maiſtres* des ponts & pertuis, pour faire paſſer les bateaux dans ces paſſages difficiles, qui ſont obligez à reſidence, & à travailler en perſonne, & ont pour aides des Chableurs.

MAISTRE, ſe dit auſſi de pluſieurs Officiers de Robbe, ou de Finance. Les *Maiſtres des Requeſtes*, ſont ceux qui rapportent les requeſtes & les placets au Roy, & à ſon Conſeil. Les *Maiſtres des Comptes*, ſont les Juges Souverains des comptes, des deniers du Roy. Du Tillet obſerva qu'on diſoit auſſi *Maiſtre du Parlement*, pour dire, Conſeiller du Parlement. *Maiſtre de la Chambre aux deniers*, Celuy qui ordonne de la depenſe de la Maiſon du Roy.

MAISTRE, ſe dit auſſi d'un particulier chef de famille, qui commande à ſa femme, à ſes enfants, à ſes valets & domeſtiques, à ſes eſclaves. On doit traitter ſes enfants en pere, & non en *maiſtre*. Un *maiſtre* doit traitter humainement ſes eſclaves. Les valets doivent obeir au *maiſtre*, le reſpecter. Il y a des devoirs reciproques entre le *maiſtre* & ſes domeſtiques. On le dit auſſi des animaux. Voilà un chien qui cherche *maiſtre*. L'Ecriture dit, que le bœuf connoiſt l'eſtable de ſon *maiſtre*.

MAISTRE, ſe dit encore de la ſubordination qui eſt entre les valets. On appelle un *maiſtre valet*, celuy des domeſtiques en qui on a le plus de confiance, à qui on donne pouvoir & autorité ſur les autres valets. *Maiſtre Clerc*, eſt chez les Procureurs celuy qui eſt le mieux verſé en pratique, qui dreſſe les actes. Au Parlement, c'eſt celuy qui inſtruit les appellations. *Maiſtre Garçon* chez les Artiſans, eſt le plus ancien dans la boutique du *Maiſtre*, ou celuy qui ſçait le mieux travailler, qui a quelque avantage ſur les autres. En ce ſens on dit, Compter de Clerc à *Maiſtre*, pour dire, comme un Commis feroit à ſon *Maiſtre*.

MAISTRE, ſe dit auſſi figurément en choſes morales. Le Sage doit eſtre *maiſtre* de ſes paſſions, *maiſtre* de luy même. Un Rapporteur eſt *maiſtre* d'une affaire, la tourne comme il luy plaiſt. Un premier Juge eſt *maiſtre* de l'inſtruction des Procés criminels.

MAISTRE, ſe dit encore de celuy qui eſt ſuperieur d'un autre à l'égard de l'éducation, de l'inſtruction dans les Sciences & dans les Arts. On a donné à cet enfant un *Maiſtre*, un Precepteur pour l'eſlever, pour le conduire en claſſe, pour luy apprendre les Lettres humaines.

MAISTRE, ou MAISTRESSE D'ESCOLE, ſont ceux qui apprennent à lire & à eſcrire aux enfants. *Maiſtre de Catechiſme*, Celuy qui leur enſeigne les premiers articles de leur croyance. On dit auſſi, que le Sous-Prieur dans un Couvent eſt *Maiſtre* des Novices. Chez les Chanoines, on dit le *Maiſtre* des Enfants de Chœur. Le Chantre eſt le *Maiſtre* du Chœur.

MAISTRE, eſt auſſi celuy qui enſeigne divers exercices. *Maiſtre* à danſer, qui fait profeſſion de monſtrer à danſer. *Maiſtre* de luth, de guiterre, de claveſſin. *Maiſtre* à chanter. *Maiſtre* à voltiger. *Maiſtre* de Langues. *Maiſtre* de Mathematique. *Maiſtre* en fait d'armes, eſt un *Maiſtre* d'eſcrime, qui enſeigne à manier les armes, ſur tout l'épée & le fleuret. *Maiſtre* des hautes armes, celuy qui enſeigne à manier la picque, le mouſquet, l'eſtendart.

MAISTRE ES ARTS, eſt celuy qui a des Lettres d'une Univerſité pour pouvoir enſeigner la Rhetorique, la Philoſophie, &c. C'eſt le premier degré qui donne droit aux Benefices en qualité de Gradué. C'eſt en ce ſens qu'on a donné aux Advocats, aux Docteurs, aux Magiſtrats, aux Prêtres le titre de *Maiſtre*, comme, *Maiſtre* Charles Du Moulin, *Maiſtre* René Choppin, &c. C'eſt une qualité qu'on joint toûjours avec les noms propres & les ſurnoms. Les Conſeillers pour ſe diſtinguer y ont fait adjouſter, Monſieur *Maiſtre*; & ce titre de *Maiſtre* s'eſt eſtendu abuſivement aux autres Officiers de Robbe, Procureurs, Greffiers, &c. Ce nom de *maiſtre* leur eſt venu par degrez. C'eſtoit au commencement un titre de puiſſance & d'office, plûtoſt que de ſageſſe & d'erudition. On l'a donné premierement aux *Maiſtres* des Ecoles & aux Prefets des Colleges. Enfin on l'a donné aux *Maiſtres* des Arts & des Sciences, & aux Docteurs. Ainſi on a appellé Iſo *Magiſter*, ou le Moine de St. Gal, Florus *Magiſter*, Thomas *Magiſter*, & Petrus *Comeſtor* ou le *Mangeur*, qu'on a traitté de *Maiſtre* de l'Hiſtoire Scholaſtique, & Gratien le *Maiſtre* des Canons & des Decrets.

C'eſt dans ce même ſens qu'on a appellé *Maiſtres* ceux qui ont excelle en quelque Science, qui ont enſeigné les autres, qui ſont reconnus pour les

Maiſtres du meſtier. En Theologie, Pierre Lombard a eſté appellé *le Maiſtre des Sentences*. Archimede a eſté un grand *Maiſtre* en Geometrie. En Peinture on appelle les tableaux des grands *Maiſtres*, ceux de Raphaël, du Pouſſin, de Jules Romain, de Paul Veroneſe. En Eſtampes, Albert, Lucas, Marc Antoine, ſont les grands *Maiſtres*; les petits *Maiſtres* Olbens, Ilbens, &c.

MAISTRE, ſe dit auſſi des Marchands & des Artiſans qui ont droit ou privilege d'ouvrir boutique pour vendre des marchandiſes, ou pour faire travailler à toutes ſortes de manufactures. Il faut eſtre apprentif avant que d'eſtre *Maiſtre*. Il n'y a que des *Maiſtres* de Lettres qui ont privilege, des *Maiſtres* d'apprentiſſage, & des fils de *Maiſtres*, qui puiſſent entrer dans les Corps des Marchands & des Artiſans. Il couſte bien de l'argent à eſtre paſſé *Maiſtre*. Il faut faire ſon chef-d'œuvre en preſence des *Maiſtres* & des Jurez. Les Jurez ont droit de viſite ſur les autres *Maiſtres* parmy les Artiſans; mais chez les Marchands les Viſiteurs s'appellent les *Maiſtres & Gardes du meſtier*.

Aux Artiſans on donne la qualité de *Maiſtre* jointe à leur nom propre ſeulement, ſans y mettre leur ſurnom, comme on fait aux Advocats. *Maiſtre* Pierre. *Maiſtre* Jean le Savetier.

MAISTRE, ſe dit auſſi de ce qui eſt principal, dominant & de plus conſiderable dans une choſe. Le *maiſtre* autel d'une Egliſe, & le grand autel du Chœur. La *maiſtreſſe* arche d'un pont, celle qui eſt la plus large, & où l'eau eſt la plus creuſe, où paſſent les bateaux. Le *maiſtre* brin d'une ſouche d'arbres, celuy qui eſt de la plus belle venuë. On appelle auſſi *maiſtreſſe* voute, celle qui ſert à couvrir quelque notable partie d'un baſtiment, à la difference de celles qui couvrent ſeulement quelques portes ou feneſtres. Une *maiſtreſſe* ferme de charpente, un *maiſtre* entrait, pour dire, la ferme, l'entrait le plus conſiderable.

MAISTRE, en termes de Guerre, ſignifie un Cavalier. Les Compagnies de Cavalerie ſont de 40. ou 50. *maiſtres*.

MAISTRE, en termes de Marine, ſignifie ſur l'Ocean le Pilote ou Commandant des manœuvres du vaiſſeau. Sur la Mediterranée on l'appelle *Nocher* ou *Patron*. Et dans les vaiſſeaux conſiderables, notamment ceux qui ſont des voyages de long cours, on l'appelle *Capitaine*. Un *Maiſtre* de navire doit avoir navigé cinq ans au moins, & avoir eſté examiné en l'Amirauté, & doit repreſenter les journaux de ſes voyages. Il a pouvoir de faire l'équipage du vaiſſeau, de lever des Pilotes & des Matelots, le tout ſuivant les reglements de la derniere Ordonnance de la Marine, Liv. 2. Titre premier. Les Grecs l'appelloient *piſticon*, c'eſt à dire, *homme de confiance*; d'où vient qu'en quelques ports on l'appelle par corruption *Maiſtre poſtif*, qui eſt oppoſé à *Maiſtre bourgeois*, ou proprietaire, ou combourgeois. On appelle *Maiſtre de hache*, le Charpentier du vaiſſeau; & *Maiſtre Valet*, celuy qui diſtribuë les proviſions de bouche.

MAISTRE, ou GENERAL DES OEUVRES, eſt un Architecte ou Officier prepoſé pour avoir inſpection ſur les baſtiments de la ville, afin qu'ils ſoient conſtruits ſuivant les reglements de Police, & les ſtatuts de la Maçonnerie. Il a pour cet effet une Chambre ou Juriſdiction dans l'enclos du Palais, où il fait aſſigner ceux qui ont fait des conſtructions contres ces reglements, & il en ordonne la demolition.

MAISTRE DES BASSES OEUVRES, eſt le nom honneſte qu'on donne aux Cureurs de retraits.

MAISTRE DES HAUTES OEUVRES, eſt le nom honneſte qu'on donne à l'Executeur de la haute Juſtice, au Bourreau.

MAISTRE, ſe dit auſſi odieuſement à l'égard de ceux qui ſe ſignalent par quelque mauvaiſe qualité. C'eſt un *maiſtre* fourbe, un *maiſtre* Gonin, un *maiſtre* Palatin, un *maiſtre* Aliborum, un *maiſtre* ſot, un *maiſtre* maraut, un *maiſtre* yvrogne.

MAISTRESSE. ſubſt. fem. On le dit en la pluſpart des ſignifications precedentes. La *maiſtreſſe* de la maiſon. La *maiſtreſſe* de l'hoſtellerie, du cabaret, des trois Rois, de la Croix d'or, &c.

On dit auſſi, une *maiſtreſſe* femme, pour dire, une femme habile, qui ſçait gouverner ſa famille, les affaires de la maiſon.

On le dit particulierement d'une fille qu'on recherche en mariage. Il a fait de beaux preſents de nopce à ſa *maiſtreſſe*, à ſon accordée.

On le dit auſſi d'une perſonne de mauvaiſe vie qu'on entretient, & generalement de toute perſonne à qui on fait l'amour.

MAISTRE, en termes de Blaſon, ſe dit de la plus grande partie d'un Eſcu, quand le bas n'eſt garni ſinon d'une pointe, qui eſt le même que le *chappé*. Il porte d'argent au *maiſtre* ployé ou arrondi de gueules.

MAISTRE, ſe dit proverbialement en ces phraſes.

Pour bien ſervir & loyal eſtre
De ſerviteur on devient *maiſtre*.

On dit que les bons *Maiſtres* ſont les bons valets. On dit auſſi, Tel *Maiſtre*, tel valet, pour dire, que les valets ſuivent l'exemple des *Maiſtres*, & particulierement en mal. On dit auſſi, Qui a compagnon, a *maiſtre*, pour dire, que dans une Societé on ne ſçauroit diſpoſer de rien de ſon chef. On dit auſſi, qu'il faut eſtre compagnon de ſa femme, & *maiſtre* de ſon cheval, pour dire, qu'il faut traitter doucement l'une, & gourmander l'autre. On dit auſſi, que le Charbonnier eſt *maiſtre* en ſa maiſon, pour dire, que le moindre particulier eſt *maiſtre* quand il eſt chez ſoy. On dit auſſi, qu'on a paſſé *maiſtre* quelqu'un, quand on ne l'a point attendu pour diſner. On dit auſſi, qu'un homme a trouvé ſon *maiſtre*, quand il a trouvé quelqu'un plus fort, plus ſçavant que luy, ſoit dans le combat, ſoit dans la diſpute. On dit auſſi, Pain couppé n'a point de *maiſtre*. On dit auſſi, C'eſt un *maiſtre* Sire, un *maiſtre* homme, pour dire, C'eſt un homme d'importance, qui ſçait bien ſe faire valoir. On dit auſſi, C'eſt la Cour du Roy *Peto*, où tout le monde eſt *maiſtre*. Ce proverbe ſe dit de l'aſſemblée des gueux qui ſont tous égaux. On l'appelle la Cour du Roy *Peto*, parce que tous vivent de mendicité, & que le mot Latin *peto* ſignifie *mendier*.

MAISTRISE. ſubſt. fem. Dignité ou charge qui donne la qualité de Maiſtre. La grande *Maiſtriſe* de l'Ordre de Malthe, de Calatrava, &c. ſont des dignitez électives.

On le dit particulierement des Sieges des Eaux & Foreſts, & de leurs Officiers. Il y a un procés pendant en la *Maiſtriſe* de Bourges. Cette foreſt eſt dependante de la *Maiſtriſe* de Roüen. Il y a tant d'Officiers en cette *Maiſtriſe*. Il eſt pourveu de la Grande *Maiſtriſe* des Eaux & Foreſts d'une telle Generalité.

MAISTRISE, parmi les Artiſans, ſe dit de la qualité qu'on acquiert quand on eſt reçeu Maiſtre dans quelque Corps. On fait faire chef-d'œuvre aux aſpirans à la *Maiſtriſe*. Les veuves jouiſſent du privilege de la *Maiſtriſe*. Les *maiſtriſes* & jurandes eſtoient une belle invention de Police, quand elles ont eſté eſtablies par l'Ordonnance de François I.: maintenant ce n'eſt que cabale, yvroguerie, & monopole.

MAITRISER. v. act. Se rendre maiſtre de quelqu'un pour le gouverner avec autorité. Alexandre a *maiſtriſé* toute l'Aſie en peu de temps. Les peuples de Grece & de Rome ont eu de la peine à ſe laiſſer *maiſtriſer* par les Empereurs, par les Tyrans. Les Moines ſe laiſſent *maiſtriſer* par un pur eſprit d'humilité, de Chriſtianiſme. Cet homme eſt hautain, il veut *maiſtriſer* par tout où il eſt. Regnier a dit en parlant de ſa Macette,

La voyant ſi bien vivre & ſa chair *maiſtriſer*,

Pour dire, la dompter.

MAISTRISÉ, ÉE. part. & adj.

MAL.

MAL. ſubſt. maſc. Douleur, infirmité corporelle. L'homme eſt ſujet à une infinité de ſortes de *maux*. Le plus grand ſecret de la Medecine, c'eſt de connoiſtre d'où vient le *mal*, la cauſe, la ſource de l'infirmité. Les vieux *maux*, les *maux* inveterez ſont incurables. Le *mal*, la douleur qu'on fait ſouffrir à ceux à qui on donne la queſtion, leur arrache la verité. Quand on ſent du *mal*, on ne peut avoir le cœur gay. Cette viande fait *mal* à l'eſtomac, y cauſe quelque indigeſtion. C'eſt un homme qui ſe porte *mal*, qui commence à eſtre malade.

MAL D'AVENTURE, eſt une petite apoſtume qui vient au bout du doigt, cauſée par quelque picqueure ou bleſſure.

MAL CADUC, qu'on appelle autrement le *haut mal*, ou populairement le *mal St. Jean*, eſt l'épilepſie qui attaque le cerveau, & trouble le jugement.

MAL CONTAGIEUX, eſt celuy qui ſe communique, ou par l'attouchement d'une perſonne infectée, ou par la reſpiration de l'air corrompu, comme la peſte, la verole, la lepre.

MAL DE CŒUR, eſt un ſoulevement de cœur qui eſt cauſé par quelque deſgouſt: ce qui ſe dit auſſi au figuré, du deſplaiſir qu'on a en voyant faire une choſe pour laquelle on a de l'averſion.

MAL D'ENFANT, c'eſt le travail d'une femme qui accouche. *Mal de teſte*, c'eſt la migraine; *mal de ventre*, la colique.

MAL SAINT MAIN. C'eſt la galle.

MAL DE MER, eſt un bondiſſement d'eſtomac qui fait aller par haut & par bas ceux qui ne ſont pas accouſtumez à la marine.

MAL DE MERE. C'eſt une ſuffocation cauſée par la matrice qui remonte, & qui empêche la reſpiration.

MAL DE NAPLES. C'eſt le nom qu'on donne en France à la groſſe verole, à cauſe que les François l'apporterent autrefois du Siege de Naples. Les Italiens l'appellent au contraire le *mal François*. Le premier nom que les Eſpagnols luy ont donné eſt la *maladie de St. Job*, & maintenant *ſarna di Indias*. On l'appelle auſſi le *vilain mal* ou la *maladie venerienne*, ou abſolument du mal. Le commerce avec les femmes debauchées donne du *mal*.

MAL DE RATTE, eſt une maladie cauſée par les vapeurs que la ratte envoye au cerveau.

MAL DE TERRE. C'eſt le ſcorbut. Voyez *Scorbut*.

MAL SUBTIL, en termes de Fauconnerie; c'eſt la principale maladie des oiſeaux, qui eſt une eſpece de phthiſie ou catherre qui leur tombe dans la mulette, & empêche la digeſtion, & qui les fait mourir maigres.

MAL, ſe dit auſſi de ce qui approche de la douleur, qui donne de la peine, de la fatigue, de l'affliction. L'eſclavage eſt le plus grand de tous les *maux*. On a pâti beaucoup, on a ſouffert bien du *mal* durant ce ſiege. On aura bien du *mal* à prendre ce priſonnier. Un amant a bien du *mal* à quitter ce qu'il aime.

MAL, ſignifie auſſi, Perte, ruine, dommage qu'on ſouffre. Le debordement de la riviere a cauſé bien du *mal* à cette Province, a cauſé de grandes ruines. Ce chicaneur a fait tout le *mal* qu'il s'eſt pû imaginer à ſa partie, luy a cauſé de grands dommages. Tout le *mal* eſt fait, il n'y a point de remede.

MAL, ſe dit figurément en choſes morales, de tout ce qui eſt contraire à la vertu, à la droite raiſon. La plus part des gens ont une pente, une inclination au *mal*, ſont endurcis au *mal*, au vice, au peché. Cet homme eſt un bon bourgeois qui ne fait ni bien, ni *mal* à perſonne. On dit auſſi, qu'on a mis une femme à *mal*, quand on a eſté le premier à la ſuborner. On dit qu'on veut *mal* à quelqu'un, quand on a ſujet de le haïr. Je ne voy pas le *mal* qu'il y a d'aller à la Comedie. Regnier a fait dire à ſa Macette:

Si je vous veux du *mal*, qu'il me puiſſe advenir.

C'eſt auſſi en ce ſens qu'eſt faite la deviſe de l'Ordre de la Jarretiere, Honni ſoit-il qui *mal* y penſe.

MAL, ſignifie quelquefois, Tentative, danger où on ſe met de faillir en faiſant quelque choſe. Il n'y a point de *mal* de donner ce ſoir un petit remede à ce malade. Si on le laiſſe un peu manger, il n'y a pas grand *mal*.

MAL, ſe dit auſſi adverbialement. C'eſt un grand homme *mal* fait, *mal* baſti. Il y a des mots qui ſonnent *mal* aux oreilles. On juge ſon procés, mais l'affaire va *mal* pour luy. Ce Courtiſan n'eſt ni bien, ni *mal* à la Cour. On dit auſſi, qu'un homme marche *mal*, qu'il danſe *mal*, qu'il eſcrit *mal*, pour dire, qu'il fait ces choſes de mauvaiſe grace, qu'il ne les ſçait pas bien faire. On dit auſſi, Ils ſont *mal* enſemble: On m'a mis *mal* avec luy: Il vous ſied *mal* de ſoutenir une telle propoſition. Les gens malins expliquent en *mal* toutes choſes, tournent tout en *mal*, expliquent en *mal* tous les bons avis qu'on leur donne. Ce terme ſe prend en bien, ou en *mal*.

MAL, ſe dit proverbialement en ces phraſes. *Mal ſur mal n'eſt pas ſauté*, en parlant de pluſieurs infortunes & afflictions qui arrivent coup ſur coup. On dit auſſi ironiquement & en contreſens, *Mal ſur mal eſt ſauté*, par une méchante équivoque, en ce qu'il n'y a point de *T*, en ces trois mots, comme ſi on diſoit *ſans T*. On dit auſſi, Le *mal* d'autruy n'eſt que ſonge, pour dire, qu'on n'en eſt pas ſi vivement touché que du ſien propre.

On dit auſſi d'un Remede ou d'une choſe indifferente, C'eſt de l'onguent miton mitaine, qui ne fait ni bien ni *mal*. On dit auſſi, rage de cul fait paſſer le *mal* des dents, pour dire, qu'une plus forte douleur, une plus forte paſſion fait qu'on oublie la moindre. On dit auſſi, qu'on eſt tombé de fievre en chaud *mal*, pour dire, d'un petit accident en un plus grand. On dit auſſi, chacun ſent ſon *mal*, en ſe plaignant de quelque affliction ſecrette, & dont on ne veut pas dire la cauſe. On dit auſſi en diſant adieu, ou en éconduiſant quelqu'un, allez, Dieu vous garde de *mal*.

Au ſecond ſens, on dit que de deux *maux* il faut éviter le pire, pour dire, il faut ſouffrir une petite perte pour en éviter une plus grande. On dit auſſi, *Mal* vit qui ne s'amende, en parlant de ceux qui commencent à ſe remettre dans le bon chemin. On dit auſſi de celuy dont les affaires ont *mal* reüſſi, qui eſt en grand danger, qu'il eſt *mal* à cheval, que ſon cas va *mal*. On dit auſſi, que toutes choſes vont de *mal* en pis, pour dire, que tout degenere, que les ſujets d'affliction augmentent tous les jours.

MAL, ſe joint auſſi à pluſieurs mots tant au maſculin qu'au feminin, tantoſt comme adverbe, tantoſt comme adjectif, comme on verra à leur ordre.

MALABATRUM. ſubſt. maſc. Plante medicinale & fameuſe qui entre dans la compoſition de la theriaque. C'eſt une feuille d'une eſpece particuliere qui croiſt aux marais des Indes, nageant ſur l'eau ſans racine, comme la petite lentille des marais. Le meilleur eſt celuy qui eſt frais tirant du blanc ſur le noir, qui eſt entier, qui ne ſe rompt point, qui perce juſqu'au cerveau quand on le flaire, & qui garde longtemps ſon odeur. On l'apporte en feuilles ſeches, & il a les mêmes proprietez que le nardus, & fait même plus grande operation, quoy qu'il ſoit fort different. Matthiole dit qu'on n'en trouve plus de veritable, non plus que du baume d'Egypte. On l'appelle autrement *folium Indicum*.

MALACHITE. ſubſt. fem. eſt une pierre precieuſe qui eſt d'une nature mitoyenne entre le jaſpe & la turquoiſe, & qui eſt tout à fait opaque. Elle a des veines blanches meſlées de taches noires, & de pluſieurs autres couleurs, qui en font faire pluſieurs diſtinctions. La plus eſtimée eſt celle qui approche le plus de la turquoiſe, & qui a le plus de bleu.

MALADE. adj. maſc. & fem. & ſubſt. Qui a la ſanté alterée par la predomination de quelqu'une des humeurs, ou autres cauſes. C'eſt une œuvre de miſericorde d'aſſiſter, de ſecourir, les *malades*. Cet homme eſt legerement *malade*, il n'eſt pas *malade* au lit. Il ne faut pas attendre qu'on ſoit *malade* à l'extremité pour appeller le Medecin. Le Medecin conſole le *malade*, s'il ne le gueriſt. Les remedes topiques ſoûlagent la partie *malade*. On ne ſçait de quel mal cet homme eſt *malade*, C'eſt le *malade* imaginaire de Moliere. Il fait le *malade*. Dans la Relation de Michel Angelo de Goattini Miſſionnaire Capucin à Congo, il eſt dit qu'en ce Royaume-là on aſſigne un temps à un *malade* pour guerir, & s'il ne guerit point, les parens le tuent & le mangent. On dit auſſi, qu'un arbre, qu'une plante ſont *malades*, quand leurs feuilles n'ont pas la couleur qu'elles devroient avoir pour la ſaiſon. Nicod derive ce mot du Grec *malakos*; Meſnage du Latin *malatus*; *qui ſe malè habet*.

MALADE, ſe dit auſſi figurément en choſes morales, de ce qui altere la ſanté, le repos de l'ame. On tombe ſouvent *malade* d'affliction. Il eſt *malade* d'amour. Son eſprit eſt *malade*, il tourne vers la demence. Il a le cerveau *malade*, pour dire, l'eſprit infirme.

On le dit auſſi des Communautez. Durant les guerres civiles, l'Eſtat, la Republique eſt *malade*. Le Calviniſme, le conſiſtoire ſont bien *malades*, ils ont de la peine à ſubſiſter en France.

On le dit auſſi des choſes inanimées. On dit que l'aiman eſt *malade*, lors qu'il perd ſa force. Que le vin eſt *malade*, qu'il a la couleur *malade*, quand il perd ſa couleur ou ſa bonté: qu'une bourſe eſt *malade*, quand on devient pauvre: qu'une cauſe eſt bien *malade*, quand on rapporte des pieces qui font voir qu'elle ne vaut rien.

MALADE, ſe dit proverbialement en ces phraſes. On dit ironiquement à celuy qui ſe plaint de quelque mal leger, de quelque perte qu'il a faite, de quelque taxe qu'on luy demande. Vrayement le voilà bien *malade*. On dit auſſi, Il n'en mourra que les plus *malades*, quand on ſe moque d'un danger commun qui nous menace. On dit auſſi, Il eſt bien *malade* qui en meurt, preſque dans le même ſens.

MALADERIE. ſubſt. fem. Lieu fondé pour retirer & aſſiſter les malades, & particulierement ceux qui ſont entachez de lepre. Preſque toutes les Egliſes des *Maladeries* ſont fondées ſous l'invocation de Saint Lazare, de la Magdeleine, & de Sainte Marthe. On a fait la reforme des *Maladeries* qui eſtoient uſurpées par des particuliers & des Communautez, & on en a fait des Commanderies pour reſtablir l'Ordre des Chevaliers de Saint Lazare, qui eſt tres-ancien.

MALADIE. ſubſt. fem. Deſreglement qui arrive dans le corps, qui altere la ſanté, ſoit par la predomination de quelque humeur, ſoit par autre cauſe; ou c'eſt une indiſpoſition contre nature, qui bleſſe immediatement l'action de quelque partie, comme la definiſſent les Medecins. L'homme eſt ſujet à une infinité de *maladies*. Les autres animaux ont leurs *maladies*, mais en plus petit nombre. Les plantes mêmes ont leurs *maladies*. Il y a des *maladies* chroniques, qui ne viennent qu'en certain temps; des *maladies* incurables, qui durent toute la vie; des *maladies* mortelles qui emportent bientoſt un homme, dont on apprend la mort avant la *maladie*. Il eſt relevé d'une grande *maladie*, ſa *maladie* ſe rengrege. Il y a des ſiecles où il court de certaines *maladies* dont on n'entend point parler en d'autres. Il y a des *maladies* hereditaires, comme l'épilepſie, la gravelle, la goutte, &c.

MALADIE, ſe dit abſolument & par excellence de la peſte. Il y a de la *maladie* en telle Province. Il eſt mort dix mille perſonnes de la *maladie*.

MALADIE, ſe dit figurément en choſes morales. C'eſt un homme qui a la *maladie* du jeu, des femmes. On le dit auſſi en choſes honneſtes. Il a la *maladie* des Livres, des antiques, des voyages. Il fait ſemblant de trouver de la difficulté en vôtre affaire, ce n'eſt pas la ſa *maladie*, c'eſt qu'il en veut tirer de l'argent. Je me doutois bien de ſa *maladie*, de ce qui le tenoit. On dit auſſi en general, que les paſſions ſont les *maladies* de l'ame.

MALADIF, IVE. adj. Qui eſt infirme, ſujet à eſtre ſouvent malade. Ce jeune homme avoit eſpouſé une femme fort *maladive*, & cependant elle l'a enterré.

MALADROIT, OITE. adj. Celuy qui manque de dexterité, d'adreſſe, tant du corps que de l'eſprit. Il eſt ſi *maladroit*, qu'il ne ſçauroit cacheter une lettre qu'il ne ſe bruſle. C'eſt un *maladroit* de s'attaquer à un homme puiſſant qui le perdra.

MALADROITEMENT. adv. D'une maniere maladroite.

MALADVENTURE. ſubſt. fem. Rencontre faſcheuſe qui ſe fait par haſard, par mauvaiſe fortune. Il a trouvé par *maladventure* ſon ennemi qui l'a obligé à ſe battre.

MALADVISE', ÉE. adj. & ſubſt. Imprudent, qui dit ou fait des choſes mal à propos, & ſans y prendre garde. Vous eſtes un temeraire, un *maladviſé*, de luy reprocher ſa faute à ſon nez. Cette femme eſt *maladviſée* de ſe remarier ayant tant d'enfants.

MALAISE, ou *Meſaiſe*. ſubſt. fem. Incommodité. N'avoir point de bien, c'eſt vivre en *malaiſe*, en *meſaiſe*.

MALAISE, eſt dans les priſons un cachot eſtroit & bas où on ne peut ſe tenir debout, ni couché qu'avec grande peine. Ce priſonnier eſtoit ſeditieux, pour le punir on l'a mis en *malaiſe*.

MALAISE', ÉE. adj. Difficile, incommodé, affairé. Il n'eſt pas *malaiſé* de vous tromper. Cette faulx eſt *malaiſée*, elle a le manche trop court. Cet homme eſt *malaiſé*, il doit de tous coſtez. On dit auſſi, qu'un homme eſt *malaiſé*, qu'il eſt *malaiſé* à ferrer, quand il eſt bourru & difficile à gouverner.

On appelle un riche *malaiſé*, un homme qui a du bien, mais qui eſt ſaiſi, & qui eſt cependant dans le beſoin.

On dit en proverbe; Il eſt aiſé de reprendre, & *malaiſé* de faire mieux.

MALAISÉMENT. adv. Difficilement, avec peine. Il ſe tirera *malaiſément* de cette affaire, de cette maladie.

MALANDRES. ſubſt. fem. pl. Maladie de chevaux, gales ou crevaſſes qui viennent à la jointure du genoux des chevaux, & qui ſuppuré quelquefois. On s'eſt ſervi auſſi de ce mot en parlant de la lepre. Marcellus Empiricus appelle un lépreux, *malandrioſus*.

MALANDRES, en termes de Charpenterie, ſe dit des bois gaſtez & pourris qui ne peuvent eſtre employez. On rabat les *malandres*, quand on a fait un toiſé de bois de charpente qu'on acheté des Marchands.

On dit proverbialement, quand on veut vanter un cheval pour eſtre ſain & net, Il n'a ni ſuros, ni *malandres*.

Ce mot vient du Latin *melandrium*, qui ſignifie *bled vitié* & *gaſté*: ce qu'on a eſtendu par metaphore aux chevaux & aux bois gaſtez. On diſoit autrefois *melandres*.

MALAPRE. Terme d'Imprimerie, qu'on dit ironiquement aux Ouvriers qui ont de la peine à lire, & qui ſe ſervent de leurs confreres.

MALBASTI, IE. adj. Qui eſt mal fait. On le dit au propre des baſtiments qui n'ont point de ſymmetrie, ou qui ont eſté baſtis de mauvais materiaux: & au figuré, des perſonnes contrefaites en leurs corps, ou en leur eſprit, qui ſon laids, ou bourrus.

MALCONTENT, ENTE. adj. qui ſe dit de celuy qui n'a pas eu ſatisfaction d'une choſe, le ſuccés, le payement, la recompenſe qu'il en attendoit. Les *malcontents* de la Cour. On dit auſſi les *meſcontents*.

MALEBESTE. ſubſt. fem. Qui eſt dangereux, dont on ſe doit deffier. C'eſt une *malebeſte* qu'un chicaneur, qu'un Sergent.

MALEBOSSE. ſubſt. fem. Groſſe boſſe. Regnier a dit en ſes Satyres:

Et le Frippier Martin
Avec ſa *maleboſſe* y perdroit ſon Latin.

MALEBOSSE. Vieux mot qui ſignifioit autrefois le bubon de la peſte; Et on dit encore en interjection, ſoit par admiration, ſoit par imprecation, La *maleboſſe*, comme on dit la peſte, &c.

MALEDICTION. ſubſt. fem. Imprecation qu'on fait contre quelqu'un, en ſouhaittant qu'il luy arrive du mal. La *malediction* qu'un pere donne à ſes enfants eſt extremement redoutable. Noé donna ſa *malediction* à ſon fils Cham, pour n'avoir pas caché ſa turpitude. Les Maletoſtiers & les Uſuriers diſent qu'ils engraiſſent de *maledictions*. Les Diables, les blaſphemateurs vomiſſent mille *maledictions* contre le Ciel.

MALEDICTION, en termes de l'Ecriture, ſe dit de la condamnation des reprouvez. Dieu a donné ſa *malediction* aux meſchants, & les a envoyez au feu éternel. Au temps du Deluge les hommes avoient attiré la *malediction* de Dieu. Dés que JESUS-CHRIST euſt donné ſa *malediction* au figuier ſterile, incontinent il devint ſec.

On dit proverbialement, lors qu'on voit qu'une choſe ne reüſſit point, ſans en voir de cauſe apparente, qu'il faut qu'il y ait quelque *malediction* là-deſſous.

MALEFACON. ſubſt. fem. Deffaut qui ſe trouve en la maniere dont la choſe eſt faite. Cette femme n'a pas voulu recevoir ſa robbe du Tailleur, à cauſe qu'elle dit qu'il y a de la *malefaçon*.

MALEFAÇON, ſe dit auſſi au figuré, de ce qui n'eſt pas fait avec fidelité, avec ſincerité. Ce Maiſtre trouve beaucoup d'erreur au compte que luy a rendu ſon Commis, il croit qu'il y a de la *malefaçon*, qu'il l'a volé.

MALEFICE. ſubſt. maſc. Crime. Il a eſté puni de tous ſes *malefices*. Il ſe dit plus ordinairement des ſortileges. Quand on ignore la cauſe d'une maladie, on dit qu'il faut qu'il y ait quelque *malefice*.

MALEFICIE', ÉE. adj. Infirme, qui a quelque maladie interne. Cet homme ne vivra pas long-temps, il eſt *malefícié*, aſthmatique.

MALEFIQUE. adj. Se dit ſeulement en Aſtrologie d'une Eſtoile, d'une Planette, dont on croit que les influences ſont mauvaiſes. Saturne & Mars ſont deux Planettes *malefiques*. La teſte de Meduſe, le cœur du Scorpion ſont deux eſtoiles *malefiques*.

MALEMORT. ſubſt. fem. Mort funeſte, tragique. Cet homme a la phyſionomie patibulaire, il mourra de *malemort*.

MALENCONTRE. ſubſt. fem. Cas fortuit & deſavantageux qui arrive. Il arriva par *malencontre*, c'eſt à dire, par mauvaiſe fortune.

On dit proverbialement, qu'un homme porte *malencontre*, quand on croit que c'eſt luy qui eſt cauſe d'un malheur, parce qu'il nous arrive en ſa preſence. On dit auſſi, Qui ſe ſoucie, *malencontre* luy vient.

MALENCONTREUX. adj. Celuy qui porte, ou

qu'on croit porter malencontre, ou à qui il arrive quelque malencontre.

MALENCONTREUSEMENT. adv. Malheureuſement. Il arriva *malencontreuſement*, que ſon ennemi ſe trouva preſent, il faillit à arriver malencontre.

MALENGIN. ſubſt. maſc. Vieux mot qui ſignifioit autrefois *dol*, *tromperie*. Ils ont traitté enſemble de bonne foy, ſans aucune fraude, ni *malengin*.

MALENPOINT. adverbial. Qui eſt en mauvais eſtat, ſoit pour la ſanté, ſoit pour la fortune. Cet homme a une fievre ectique qui le mine, il eſt *malenpoint*. Il eſt toûjours mal propre, mal veſtu & *malenpoint*. Il eſt venu de nouvelles preuves contre cet accuſé, il eſt fort *malenpoint*.

MALENTENDU. ſubſt. maſc. Erreur & ſurpriſe. Beaucoup d'entrepriſes manquent, parce qu'il y a du *malentendu*, lors qu'on a pris une choſe pour une autre.

MALENUIT. ſubſt. fem. Nuit qu'on paſſe avec inſomnie, inquietude ou douleur. Il y a des Charlatans, des Sorciers qui ſe vantent de donner la *malenuit* à une perſonne eſloignée.

MALEPESTE. Imprecation qu'on fait contre quelque choſe, & quelquefois avec admiration. *Malepeſte* que ce potage eſt chaud. *Malepeſte* que cet homme eſt meſchant, qu'il eſt cruel.

MALERAGE. ſubſt. fem. ne ſe dit gueres qu'en cette phraſe: Il a bien jeuſné, il a la *malerage* de faim. On dit par imprecation, La *malerage* le ſaiſiſſe.

MALES SEMAINES. ſubſt. fem. pl. Se dit des ordinaires des femmes, de leurs fleurs, de leurs menſtrües.

MALETOSTE. ſubſt. fem. Impoſition faite ſans fondement, ſans neceſſité & ſans autorité legitime. Ce mot vient d'un vieux mot *tollir*, ou de *malè tolta*. Le premier Impoſt qui fut appellé de ce nom fut celuy qui ſe leva l'an 1296. pour faire la guerre aux Anglois, comme remarque Mr. Bignon ſur Marculphe: d'où vient que ce mot ſuivant Ragueau veut dire tout ſubſide extraordinaire.

MALETOSTIER, ou *Maletoutier*. ſ. m. Eſt celuy qui exige des droits qui ne ſont point deus, ou qui ſont impoſez ſans autorité legitime.

Le peuple appelle abuſivement *maletoutiers*, tous ceux qui levent les deniers publics, ſans diſtinguer ceux qui ſont bien ou mal impoſez, ni les exactions des contributions legitimes aux neceſſitez de l'Eſtat.

MALFAIRE. v. act. Faire du mal. La nature corrompuë eſt encline à *malfaire*. On ne ſçauroit *malfaire* à ſon ennemi, quand il prend ſes precautions.

MALFAISANT, ANTE. adj. Qui fait du mal. Il y a des gens qui ont un naturel *malfaiſant*. Un vin aigre, un vin frelaté eſt *malfaiſant*.

MALFAIT, AITE. adj. Qui n'eſt pas fait dans les regles, qui n'a pas les qualitez & les agreements requis. Il ſe dit tant des perſonnes que des choſes. Un boſſu, un homme de mauvaiſe mine eſt un homme *malfait*. Un bourru eſt un eſprit *malfait*. Un homme infirme eſt un corps *malfait*, mal diſpoſé. Un baſtiment *malfait*, un habit *malfait*.

MALFAITEUR. ſubſt. maſc. Criminel, ſcelerat. Il ne faut point avoir pitié en Juſtice des *malfaiteurs*.

MALFAMÉ, ÉE. adj. Qui a mauvaiſe reputation. Les gens *malfamez* ſont exclus des charges publiques. Une femme *malfamée* n'eſt point admiſe dans les honneſtes compagnies.

MALGRACIEUX, EUSE. adj. Groſſier, mauſſade, incivil, rebarbatif. Les Marchands qui ſont *malgracieux* perdent bientoſt leur chalandiſe.

MALGRACIEUSEMENT. adv. D'une maniere malgracieuſe, rudement, incivilement.

MALGRÉ. adverbe & prepoſition. Contre la volonté de quelqu'un. Les mariages qui ſe font *malgré* pere & mere ſont punis par l'exheredation.

On le dit figurément des choſes inanimées. Il eſt parti *malgré* la pluye & la greſle, *malgré* les mauvais preſages.

On dit proverbialement, Je feray cela *malgré* luy & malgré ſes dents, pour dire, il ne pourra l'empeſcher. Bongré, *malgré*.

MALHABILE. adj. maſc. & fem. Qui n'a ni adreſſe, ni capacité, ni diſpoſition à faire quelque choſe. Il faut qu'il ſoit bien *malhabile* homme, d'avoir laiſſé perdre un ſi bon procés. C'eſt une *malhabile* femme de s'eſtre laiſſé ſurprendre ſur le fait. Cet Ouvrier eſt ſi *malhabile*, qu'il perd toutes ſes pratiques.

MALHERBE. ſubſt. fem. eſt une plante d'une odeur forte qui croiſt dans le Languedoc & dans la Provence, qui ſert aux Teinturiers.

MALHEUR. ſubſt. maſc. Accident, rencontre fâcheuſe, dommageable. Si ce tonnerre a bruſlé voſtre maiſon, c'eſt un *malheur* dont il ſe faut conſoler. Si cet homme vous a bleſſé, c'eſt un *malheur*, il ne viſoit pas à vous.

MALHEUR, ſe dit auſſi des coups du haſard. Il y a de certains jours où le *malheur* nous en veut. Cet homme a joüé de grand *malheur*, de s'eſtre laiſſé prendre aprés avoir eſté adverti de ſe ſauver. Le *malheur* voulut qu'il fut reconnu.

MALHEUR, eſt quelquefois une imprecation, un ſouhait qu'on fait pour la punition des meſchants, ou une prevoyance de leurs ſupplices. *Malheur* à vous, Scribes, Phariſiens & hypocrites, dit pluſieurs fois JESUS-CHRIST en l'Evangile. *Malheur* & deſeſpoir aux vaincus.

MALHEUR, ſe dit quelquefois adverbialement. Par *malheur* il rencontra ſon ennemi, & il le tua.

MALHEUR, ſe dit proverbialement en ces phraſes. Le *malheur* n'eſt pas toûjours à la porte d'un pauvre homme. Un *malheur* amene ſon frere, on ne vient jamais ſeul. On dit auſſi, A la *malheure*, en maudiſſant quelque mauvaiſe rencontre. On accuſe auſſi un homme de porter *malheur*. quand il arrive pluſieurs *malheurs* en ſa compagnie. On dit auſſi, Il n'y a qu'heur & *malheur* en ce monde, pour dire, qu'il y a des gens qui reüſſiſſent en des affaires où les autres ſe ruinent.

MALHEUREUX, EUSE. adj. & par fois ſubſt. Damné, qui eſt privé de la veuë de Dieu, de la vraye felicité. Ceux qui meurent en eſtat de peché mortel ſeront éternellement *malheureux*.

MALHEUREUX, ſe dit auſſi des miſerables qui ſont ſur la terre, qui ſouffrent toutes les incommoditez, les neceſſitez de la vie. Dieu ſouffre qu'il y ait des *malheureux* pour exercer leur patience, pour donner lieu aux riches de pratiquer la liberalité.

MALHEUREUX, ſignifie auſſi, Meſchant, ſcelerat. C'eſt un *malheureux* qui a attenté à la vie

de

de ſon Prince. Le pecheur n'eſt-il pas bien *malheureux*, de s'attaquer à ſon Dieu, à ſon Souverain?

MALHEUREUX, ſe dit auſſi de celuy à qui tout ce qu'il entreprend ſuccede mal, ſoit par ſon peu d'adreſſe, ſoit par le haſard, par la mauvaiſe conjoncture des affaires. Il faut s'abſtenir du jeu, quand on voit qu'on y eſt *malheureux*. Il eſt *malheureux* en amis, en parents, en valets. C'eſt un conſeil *malheureux* qu'il a ſuivi.

MALHEUREUX, ſignifie auſſi, Ce qui cauſe du malheur, ou qu'on croit le cauſer. On dit qu'un homme eſt né ſous une eſtoile *malheureuſe*, comme Saturne & Mars, qui ont de mauvaiſes influences. C'eſt une croyance ſuperſtitieuſe que celle des jours heureux & *malheureux*, pretendus revelez au bon Joſeph, qui ſont dans les Almanacs. C'en eſt une auſſi, de croire qu'il y a des gens *malheureux*, des mains *malheureuſes*, qui portent malheur aux autres.

MALHEUREUX, ſe dit auſſi par meſpris de ce qui eſt vil & peu conſiderable. Il a eu un procés pour un *malheureux* arpent de pré, qui l'a ruiné. Pour un *malheureux* Eſcu que cet avare a voulu eſpargner, il luy en couſtera cent en reparations.

MALHEUREUX, ſe dit encore de tout ce qui eſt mauvais en ſon genre. Cet homme a une *malheureuſe* phyſionomie, il fera une fin *malheureuſe*. Il a une memoire *malheureuſe*, il oublie tout. C'eſt un *malheureux* Eſcrivain qui n'a ni eſprit, ni eſtude.

MALHEUREUX, ſe dit proverbialement en ces phraſes. On dit que quand un homme eſt *malheureux*, qu'il ſe noyeroit dans un crachat. On dit auſſi, que le gibet n'eſt fait que pour les *malheureux*, parce que les riches s'en ſauvent par leur credit & par leur adreſſe. On dit auſſi, que la conſolation des *malheureux*, c'eſt d'avoir des ſemblables, des compagnons de leur miſere. On dit auſſi d'un homme qui eſt *malheureux* au jeu, qu'il ſera heureux en femme. On dit encore, qu'un homme eſt *malheureux* comme un chien qui ſe noye. On dit auſſi, qu'il eſt *malheureux* en fricaſſée, pour dire, qu'il ne reüſſit à rien. On dit auſſi, Il eſt des enfants de Turlupin, *malheureux* de nature, c'eſt à dire, *malheureux* par la naiſſance, parce que du temps du Roy Charles V. on condamna & proſcrivit non ſeulement tous les Turlupins qui eſtoient des Heretiques, mais auſſi toute leur race & poſterité.

MALHEUREUSEMENT. adv. Par malheur. Il eſt arrivé *malheureuſement* que le feu a pris chez luy. Il s'eſt noyé *malheureuſement*.

MALHONNESTE. adj. maſc. & fem. Ce qui n'eſt pas dans les regles de la bienſeance, de la vertu, de la civilité: Ne hantez pas cet homme-là, c'eſt un fort *malhonneſte* homme. Il a toûjours des diſcours, des geſtes *malhonneſtes*. Voilà un chapeau qui eſt *malhonneſte*, qui eſt tout gras. Ce jeune homme eſt bien *malhonneſte*, de n'aller pas reconduire cette Dame.

MALHONNESTEMENT. adv. D'une maniere malhonneſte. Il ne me veut pas rendre ce que je luy ay preſté, il en uſe fort *malhonneſtement*.

MALHONNESTETE'. ſubſt. fem. Action malhonneſte. Il y a de la *malhonneſteté* à refuſer les petits ſervices qui ne nous couſtent rien, quand on peut obliger ſans peine.

MALICE. ſubſt. fem. Qualité mauvaiſe qui ſe trouve en quelque choſe morale. La *malice* du peché, ſon enormité depend des circonſtances. Il y a un fonds de *malice*, de meſchanceté dans cet eſprit-là, c'eſt une *malice* noire, diabolique.

On dit en Juriſprudence, que la *malice* ſupplée à l'âge, quand un mineur eſt plus adroit à faire mal que ſon âge ne le permet.

MALICE, ſe dit auſſi de l'inclination qu'on a à faire mal, & des actions qui ſont nuiſibles à quelqu'un. C'eſt un homme qui ne peche pas par ignorance, mais par belle *malice*, par pure *malice*. Salomon s'eſt plaint de la *malice* des femmes, & a dit qu'elle ſurpaſſe celle des hommes. Dans le ſiecle d'or les hommes eſtoient ſimples & ſans *malice*.

MALICE, ſe prend quelquefois en bonne part. Il luy a fait une petite ſupercherie, une peur legere, c'eſt une innocente *malice*.

On appelle proverbialement un innocent fourré de *malice*, un meſchant homme qui fait le niais, pour faire pluſtoſt reüſſir ſa meſchanceté.

MALICIEUX, EUSE. adj. Qui eſt plein de malice. On le dit ſur tout des enfans. C'eſt un enfant *malicieux* qui prend plaiſir à faire niche à ſes compagnons. C'eſt un eſprit *malicieux* qui tâche à picquer les gens par quelque trait offençant.

On dit proverbialement, Il eſt *malicieux* comme un vieux ſinge, à cauſe que ces animaux ſe plaiſent à faire du mal.

MALICIEUSEMENT. adv. D'une maniere malicieuſe. Ce mot, ſe peut interpreter en bien & en mal, mais je voy qu'il a eſté dit *malicieuſement*.

MALIN, IGNE. adj. & ſubſtantif. Enclin à faire du mal. Il ſe dit par excellence du Diable, qui eſt *malin* par nature. On l'appelle *l'eſprit malin*, ou abſolument *le Malin*.

MALIN, ſe dit auſſi des hommes de mauvais naturel. C'eſt un homme *malin*, qui ne cherche qu'à mettre le deſordre, la diviſion dans un meſnage, entre les amis. Voilà un trait de ſatyre, un brocard, qui eſt bien *malin*.

MALIN, ſe dit auſſi des choſes inanimées qui ſont nuiſibles. Cette peſte, cette ſterilité vient de quelque *maligne* influence. Saturne & Mars ſont des aſtres *malins*. Le quadrat eſt un aſpect *malin*.

On le dit auſſi des maladies, & des mauvaiſes qualitez qui les cauſent. Le pourpre eſt une maladie *maligne*, il court des fievres *malignes*. Les ulceres *malins* qui reſiſtent aux remedes, ſont fort dangereux. Les poiſons, les venins ne tuent que par les qualitez *malignes* qu'ils contiennent.

MALIN, ſe dit auſſi des paſſions & des mouvements du cœur. Corneille a fait dire à Sabine dans les Horaces:

Et ſi j'ay reſſenti dans ſes deſtins contraires
Quelque *maligne* joye en faveur de mes freres.

MALIGNEMENT. adv. D'une maniere maligne. Il y a des gens qui louënt les autres *malignement*, pour les blaſmer en effect. Son action eſtoit innocente, mais on l'a interpretée *malignement*.

MALIGNITE'. ſubſt. fem. Mauvaiſe qualité de quelque choſe qui cauſe du mal. On admire la *malignité* de ce Satyrique. La *malignité* du ſiecle eſt grande. La *malignité* de cette humeur acre donne la goutte. Les meſchans s'excuſent ſur la *malignité* des aſtres qui ont preſidé à leur naiſſance. La peſte ne vient que de la *malignité* de l'air infecté.

MALINGRE. adj. maſc. & fem. Terme po-

pulaire, qui ſe dit des gens qui ne ſont pas en bonne ſanté, ou qui ſont convaleſcens ou valetudinaires, & ſur tout de ceux qui ſentent des incommoditez ſans en connoiſtre la cauſe. Ce mot eſt tiré du Jargon de l'*argot*, où les gueux s'appellent *malingres*, quand ils excitent les gens à leur donner l'aumoſne, en faiſant paroiſtre quelque maladie ou difformité vraye ou apparente.

MALINTENTIONNE', ÉE. adj. Qui a deſſein de nuire, de faire du mal. Voſtre Rapporteur eſt *malintentionné* contre vous. Il y a toûjours des meſcontents, des *malintentionnez* à la Cour dans le temps des troubles.

MALITORNE. adj. maſc. & fem. Qui eſt maladroit, qui ne peut rien faire de bien, ni à propos. On ne ſçauroit rien commander à ce valet, c'eſt un vray *militorne*. Ce terme eſt populaire. Il vient du Latin *maletornatus*, dont s'eſt ſervi Horace.

MALJUGE'. ſubſt. maſc. Le defaut d'une Sentence, l'injuſtice qu'elle contient. L'Advocat a fait voir clairement le *maljugé* de cette Sentence, la prevarication du Juge.

MALLE. ſubſt. fem. Petit coffre ou valiſe propre à tranſporter des hardes à la campagne, qu'on met ordinairement ſur la crouppe du cheval que monte un valet, ou un poſtillon. Cette lettre ne partira pas par cet ordinaire, la *malle* du poſtillon eſt fermée. Quand on loge en chambre garnie, on n'y apporte gueres qu'une *malle*. Il a fait mettre ſa *malle* dans le magazin du coche. Perionius derive ce mot du Grec *mallos*, ſignifiant *villus*, parce qu'au commencement on faiſoit ces *malles* de peaux de beſtes avec leur toiſon. Du Cange le derive de l'Allemand *mael*, qui ſignifie *malle*.

MALLE, ſe dit auſſi de certains paniers que des Merciers de campagne portent ſur leur dos, qui ſont pleins de cent ſortes de menuës marchandiſes. Un Ramonneur a la patience de remuer toute ſa *malle* pour vendre une paire de ciſeaux.

On dit proverbialement, Cet homme a chié dans ma *malle*, pour dire, J'ay rompu tout commerce avec luy, Je ne m'y veux plus fier aprés ce qu'il m'a fait. On dit auſſi, qu'un homme a eſté trouſſé en *malle*, lors qu'une maladie luy a peu duré, qu'il eſt mort en peu de temps. On dit auſſi d'un boſſu, qu'il porte toûjours ſa *malle*, qu'il a ſon pacquet ſur le dos.

MALLETTE. ſubſt. fem. diminutif. Petite malle.

MALLETIER. ſubſt. maſc. Ouvrier qui fait des malles. Il y a un Corps d'Artiſans à Paris qui s'appellent Coffretiers *Malletiers*, qui font des malles, des caſſettes, des fourreaux de piſtolets.

MALLIER. ſubſt. maſc. Cheval de valet, ou de poſtillon, qui porte la malle. Les *malliers* ſont ſujets à eſtre eſcorchez, s'ils n'ont de bons couſſinets.

MALLEABLE. adj. maſc. & fem. Ce qui eſt dur & ductile qui ſe peut battre, forger & eſtendre ſous le marteau. Tous les metaux ſont *malleables*. Il n'y a que le vif-argent qui n'eſt point *malleable*. Les Chymiſtes cherchent la fixation du mercure pour le rendre *malleable*. C'eſt une erreur populaire, de croire qu'on ait trouvé l'invention de rendre le verre *malleable*, ſa nature y repugne; car s'il eſtoit ductile, ſes pores ne ſeroient plus vis à vis l'un de l'autre, & par conſequent il ne ſeroit plus tranſparent, & il perdroit ſa principale qualité.

MALLEOLE. ſubſt. fem. C'eſt le nom que donnent les Medecins à l'os qui forme la cheville du pied, qui eſt l'apophyſe ou l'éminence de la partie inferieure du petit focile.

MALMENER. v. act. Battre, reprimender, faire du mal à quelqu'un. Ce joüeur d'Eſchecs a *malmené* ſon adverſaire, il luy a donné trois eſchecs & mat tout de ſuitte. Ce Procureur a eſté *malmené* à l'audience pour ſes friponneries, on l'a interdit. Les trouppes ont eſté *malmenées* en un tel combat, on les a menées battant une lieuë.

MALOTRU, UË. adj. Terme populaire, qui ſe dit des gens malfaits, malbaſtis, & incommodez, ſoit en leur perſonne, ſoit en leur fortune. Cet homme a un corps *malotru* & mal diſpoſé, qui ne promet pas une longue vie. La caution qu'il a preſentée eſt un *malotru* chicaneur, qui eſt inſolvable. On le dit auſſi des animaux & des choſes. Ce campagnard n'a qu'un *malotru* bidet pour tout équipage. Il habite dans une ville *malotruë* où il n'y a que des chaumieres. Borel derive ce mot de *mauvais aſtre*, & tient qu'il faut eſcrire *malaſtru*, qui ſignifie proprement *malheureux*; ou bien du Grec *malaurus*, qui ſignifie *pauvre* & *miſerable*. Paſquier dit que c'eſt un vieux mot François qui ſe trouve dans Hugues de Bercy.

MALPLAISANT, ANTE. adj. Ce qui n'agrée pas. C'eſt une choſe *malplaiſante* de travailler beaucoup, & de ne pouvoir s'enrichir. Il eſt *malplaiſant* de voir careſſer ſa femme, & de ne le pouvoir empêcher.

MALPROPRE. adj. maſc. & fem. Sale, vilain, mauſſade. Cet homme eſt toûjours *malpropre* & malmis. Il loge dans une maiſon ſale & *malpropre*. Il eſt *malpropre* en ſon manger.

MALPROPRE, ſignifie auſſi, Celuy qui n'a pas les diſpoſitions & les qualitez requiſes pour reüſſir à quelque choſe. Un poltron eſt *malpropre* pour la guerre. Cet Agent eſt *malpropre*, pour faire reüſſir cette negociation, il n'a ni adreſſe, ni intrigue.

MALPROPREMENT. adv. D'une maniere malpropre. Ce Cuiſinier appreſte les viandes *malproprement*.

MALPROPRETE'. ſubſt. fem. Saleté, ordure, qualité de la choſe malpropre. Ceux qui ont de la *malpropreté* ſont fort degouſtans.

MALSAIN, AINE. adj. Qui n'a point de ſanté, ou qui nuit à la ſanté. Cet homme eſt valetudinaire & *malſain*. Les fruits crus ſont *malſains* aux eſtomacs debiles.

MALSEANT, ANTE. adj. Qui n'eſt pas honneſte, ni convenable à l'eſtat d'une perſonne, à ſon âge, à ſa profeſſion. Il eſt *malſeant* à un Conſeiller de joüer des Comedies, même par divertiſſement. Il eſt *malſeant* à une vieille de s'habiller de couleurs éclatantes. Il eſt *malſeant* à une fille d'eſtre hardie & effrontée.

MALTALENT. ſubſt. maſc. Mauvaiſe volonté qu'on a contre quelqu'un. Depuis l'injure qu'il a ſoufferte, il a toûjours gardé quelque *maltalent* contre ſon ennemi. Ce mot eſt vieux. Il vient de ce qu'autrefois le mot de *talent* ſignifioit *volonté* & *deſir*.

MALTHE. ſubſt. fem. Ciment dont on ſe ſervoit autrefois, qui eſtoit un meſlange de poix, de cire, de plaſtre & de graiſſe. Dans le Pontifical il eſt parlé de ce ciment, dont on avoit beſoin quand on faiſoit la dedicace des Egliſes. En Latin *malta*, d'où quelques-uns pretendent qu'on a fait

les

les mots de *ſmaltire*, d'où viennent *émailler*, & *émeutir*.

MALTRAITTER. v. act. Outrager quelqu'un, ſoit de paroles, ſoit de coups de main, ſoit par quelque indigne reception. Un brave ne ſe laiſſe point *maltraitter* par des injures, par des reproches. Ce pauvre homme a eſté *maltraitté* par des aſſaſſins, ils luy ont donné cent coups aprés la mort. Ces Auteurs ſe ſont fort *maltraittés*, ſe ſont dit beaucoup d'injures dans leurs critiques.

Un Hiſtorien a tort, qui *maltraitte* des gens illuſtres, qui en parle indignement. Un Ambaſſadeur pretend avoir eſté *maltraitté* en une Cour eſtrangere, quand on ne luy a pas rendu tous les honneurs deus à ſa qualité, qui ont eſté rendus à ſes predeceſſeurs.

MALTRAITTÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

MALVEILLANCE. ſubſt. fem. Mauvaiſe volonté, deſſein qu'on a de nuire à quelqu'un. Quand on eſt tombé dans la *malveillance* du peuple, on n'en ſçauroit revenir.

MALVEILLANT. ſ. m. Qui a de la haine, de l'envie contre quelqu'un. Ceux qui ont le plus de merite, ont toûjours des *malveillants* qui tâchent à les deſtruire.

MALVERSATION. ſ. f. Prevarication commiſe en l'exercice d'une charge, d'une commiſſion, d'un maniement, concuſſion, exaction, divertiſſement de deniers. On a eſtabli une Chambre de Juſtice, des grands jours, pour la recherche des *malverſations* commiſes dans les Finances, dans l'exercice de la Juſtice.

MALVERSER. verb. neut. Prevariquer en l'exercice de ſa charge, y commettre des malverſations. Les comptables ſont punis de la peine du quadruple, quand ils ont *malverſé*, quand ils ont fait des omiſſions de recepte.

MALVOISIE. ſ. f. Vin Grec ou de Candie. On le nomme en Latin *vinum arviſium*. Ce nom vient de *Malvaſia*, qui eſt une ville du Peloponneſe qui eſt l'ancienne Epidaure, d'où eſt venu d'abord ce vin ſi renommé.

MALVOISIE, eſt auſſi un vin muſcat qui vient de Provence, qu'on fait cuire, & dont on fait évaporer environ le tiers.

MALVOULU, UË. adj. qui eſt haï, à qui on veut du mal.

M A M.

MAMAN. ſubſt. fem. Terme dont les enfans ſe ſervent pour appeller leur mere. Ma bonne *maman*; *Maman* mignone, la grand *maman*: C'eſt ainſi qu'ils appellent leur grand mere. *Maman* teton, eſt le nom qu'ils donnent à leur nourrice. Ce mot vient de *Mam*, qui en langage Celtique ou Bas-Breton ſignifie *mere*; où on dit auſſi *mamen*, pour ſignifier une *ſource*, parce que la mere eſt la ſource de la vie. Au Perou on a donné ce nom à des Religieuſes vierges qui ſervoient dans le temple du Soleil de Cuſco au nombre de 1500.

MAMBOURG. Quelques-uns ont dit par corruption *Mainbourg*. Vieux terme de Couſtumes, qui ſignifie, Gardenoble & tutelle d'un pupille. Il s'eſt dit auſſi de celuy qui avoit la puiſſance & l'Authorité ſur quelque choſe, comme d'un Capitaine ou Gouverneur d'un pays. Il s'eſt dit même de la garde & protection d'un ſouverain mineur. Ce mot vient de *mamburgus*, qui ſignifie *curateur* dans la baſſe Latinité. Il en eſt parlé dans

les Coutumes de Haynault, de Namur, de Mons & de Valenciennes.

MAMBOURNIE. ſ. f. Vieux mot qui ſignifioit autrefois garde & turelle, il ſignifioit auſſi la puiſſance paternelle & la famille d'un homme de ſerve condition. En quelques lieux, quand on parle de la nourriture, charge & garde du Beſtail, on l'apelle encore *mambournie*. Voyez Ragueau. Dans la baſſe Latinité on a dit *mambournia*, pour dire *tutela*; & *mambournire*, pour dire *tueri*. Du Cange dit que ces mots de *mundiburdus*, *mundiburdum*, *mundiburdà*, & *mundeburnium*, ſont des mots qui viennent des Allemands & des Saxons; & qu'on a appellé auſſi *mundeburnia*, les patentes par leſquelles les Rois & les Empereurs mettoient les Egliſes & les Monaſteres en leur protection & ſauvegarde.

MAMMALE. adj. Terme de Medecine. C'eſt un nom qu'on donne aux veines des mammelles qui naiſſent de la ſoubſclaviere, & s'eſtendent par pluſieurs rameaux par dedans le ſternon & les muſcles thoraciques. Juſqu'au nombril.

MAMMELLE. ſ. f. Partie charneuſe & eſlevée du corps humain, qui eſt ſituée exterieurement des deux coſtez du thorax ou de la poitrine. Les *mammelles* parfaites ſont celles des femmes, qui ſont compoſées de corps glanduleux entretiſſus d'une infinité de vaiſſeaux, de veines & d'arteres, qui ont ſeuls la proprieté d'engendrer du lait. Leur ſubſtance eſt fort rare, & comme une eſponge qui peut contenir beaucoup d'humeurs. Le ſang refluë de la matrice aux *mammelles*, ce qui fait qu'elles ont enſemble une grande ſympathie, elles portent ſur les muſcles du bras nommez *pectoraux*. Les hommes ont auſſi des *mammelles*, mais elles ſont imparfaites, car elles ſont ſeulement de peau, de chair & de graiſſe ſans glandules, & ne peuvent faire de lait, quoy qu'il en ſorte quelquefois une humeur qui luy reſſemble. Ces *mammelles* ont des petits bouts qui ſont rouges comme des fraiſes, aux jeunes filles, que les nourrices ont lividés, & les vieilles noirs. Les Medecins les appellent *boutons* & *mammellons*. Le petit rond noiraſtre qui eſt autour du bouton n'a point de nom François, mais les Medecins l'appellent du mot Latin *areola*, *petite aire*, ou du Grec *phos*, ou *Rayon*. Ils diſent auſſi, quand les *mammelles* des filles croiſſent *ſororiant*; & à l'égard de celles des hommes, *fratrant*, parce qu'elles croiſſent également comme des jumeaux. On appelle auſſi les bouts, *tetons* & *tetins*; & à l'égard des animaux, *tetes*, en latin *papula* & *papilla*, *ubera*, *mamma*, & *mammilla*, d'où a eſté fait le mot de *mammelle*.

On dit qu'un enfant eſt à la *mammelle*, lors qu'il tete encore, & qu'il n'eſt point ſevré. On jette du plomb fondu dans les *mammelles* de ceux qui ont attenté à la perſonne du Roy. Les femmes de l'Iſle Danabon ont les *mammelles* ſi longues qu'elles allaitent leurs enfans par deſſus l'épaule. Franc-Peyrard. Aux Maldives les femmes cachent leurs *mammelles* auſſi ſoigneuſement que leurs parties honteuſes. Elles croyent que c'eſt une choſe laſcive & deshonneſte de les nommer.

Les Selliers appellent les *mammelles* de l'arçon, l'endroit où finit l'arcade.

MAMMELON. ſ. m. Le petit bout des mammelles. On l'appelle auſſi le *bouton*.

MAMMELON, chez les Artiſans, eſt une extremité ronde de quelque pieces de fer ou de bois, qu'on fait entrer en un trou où elle doit eſtre mo-

bile. Ainſi on dit le *mammellon* d'un gond, pour dire, la partie qui entre dans le trou de la penture: le *mammelon* d'un treuil, l'extremité amenuiſée du cylindre ſur laquelle il ſe meut.

MAMMELU. adj. Qui a de groſſes mammelles. On le dit particulierement des femmes qui ont trop de gorge & de gros tetons.

On a appellé auſſi *Mammelus* chez les Egyptiens, des eſclaves Chreſtiens qu'on avoit pris en jeuneſſe, & dont le Capitaine s'appelloit *Sultan*. C'eſtoit à peu prés la même choſe que ceux qu'on appelle en Turquie *Janiſſaires*.

MAMMILLAIRE. adj. Terme de Medecine. C'eſt une Epithete qu'on donne à deux petits boutons, ou boſſetes, qui reſſemblent à des bouts de mammelle, qui ſont ſous les ventricules anterieurs du cerveau, & qu'on tient pour organes de l'odorat. On les appelle *apophyſes mamillaires*. Il y a auſſi un muſcle qu'on appelle *mammilaire* ou *maſtoide*, qui ſert à baiſſer la teſte.

M'AMOUR, M'AMIE. ſ. m. & f. Termes de cageollerie familiere, qui ſont abregez de *mon amour* & de *mon amie*. Ils ne ſont en uſage que dans le Burleſque & dans les chanſons. Mon cœur, *m'amour*, ſe dit par une jeune femme à ſon mary, par une nourrice à ſon nourriçon. On dit en eſconduiſant une pauvre femme, *m'amie*, je n'ay rien à vous donner.

MAN.

MANANT. ſubſt. maſc. Payſan, habitant en un village, ou en une metairie à la campagne. On a fait aſſembler les *manans* & habitans de la Parroiſſe pour eſlire des Collecteurs. La plus part des cauſes de la Cour des Aydes ſont pour des *manans* & habitans des Parroiſſes, qui ſouſtiennent les taxes des tailles. Cet Hobereau eſt ſi groſſier, qu'il paſſe pour un *manant*, pour un payſan. On appelle proprement *manants*, ceux qui ſont originaires du lieu; & *habitans*, ceux qui y ſont venus demeurer.

MANCHE. ſubſt. fem. Partie d'un habillement qui couvre les bras en tout, ou en partie. Les *manches* d'une ſouſtane vont juſqu'au poignet. Les *manches* d'ange que portent les femmes, ne paſſent gueres le coude. Les *manches* d'une caſaque, d'un manteau à *manches*, d'une brangdebourg ſont ſi longues, qu'on les rendouble. Ce pourpoint eſt chamarré ſur les *manches*. Cette robbe eſt ouverte par les *manches*. Les Eſpagnols portent des *manches* pendantes attachées au dos de leur pourpoint. Les Pages de la Chambre en portent auſſi. Ce mot vient du Latin *manica*.

On appelle des *fauſſes manches*, de grands poignets qui ſervent au lieu de *manches* de chemiſes fines, & dont on change pour la propreté; ou de doubles *manches* de ratine, & doüare, qui ſont poſtiches, pour tenir plus chaudement les bras. *Garde-manches*, ſont des fourreaux qu'on met ſur les *manches* pour les conſerver. Des tours de *manches* ſont des garnitures de dentelles ou de rubans qu'on met entre le bout de la *manche* & la manchette. On appelle des *bouts de manches*, de petites manchettes qui ſont couſues au bout des *manches* du pourpoint des Eccleſiaſtiques, ou des gens qui portent le grand deuil.

On appelle Cordeliers à la grande *manche*, des Cordeliers qui ont en effet des *manches* fort larges, & qui different des autres, en ce qu'ils ſont rentez. Il n'y en a guerre qu'en Provence & qu'en Italie.

On appelle chez le Roy, Gardes de la *manche*, les Gardes qui marchent toûjours au coſté de ſa perſonne, & qui ſont armez de halebardes.

En terme de Blaſon, on appelle *manche maltalée* ou *maltaillée*, des repreſentations de *manches* de differentes figures qui ſe trouvent ſur les Eſcus, & qu'on deſſigne tantoſt d'une facon, & tantoſt d'une autre. Ces *manches* ont degeneré en manipules à l'occaſion de Charles de Villers Evêque de Bauvais, qui ſur ſon tombeau a un manipule d'hermines, quoy que dans ſes Armoiries il eût une *manche* en forme de mouchoir pliſſé. Il eſt mort en 1535.

En termes de Guerre, on appelle *manche* d'un bataillon, les ailes du bataillon qui ſont compoſées de mouſquetaires; & on appelle la *manche* de main droite, & la *manche* de main gauche. On les diviſe en demi *manches*, & quarts de *manches*; ce qui facilite l'ordre pour defiler. C'eſtoit autrefois un petit Corps de Mouſquetaires qu'on mettoit à chacun des angles d'un bataillon.

On appelle l'eſpace de mer qui eſt entre la France & l'Angleterre depuis qu'on a paſſé la Bretagne juſqu'à Calais, la *Manche*. On appelle encore ainſi les autres deſtroits qui ſont entre deux terres; & ſi on ne peut monter qu'en pleine mer, on l'appelle *barré*. Dom Quichot a rendu fameux le ſurnom qu'il a prix de la *Manche*.

MANCHE. ſe dit auſſi dans les Vaiſſeaux, d'un tuyau de cuir qui ſert à vuider les liqueurs d'un tonneau dans un autre, dont on ſe ſert en pluſieurs occaſions.

MANCHE. ſubſt. maſc. Ce qui ſert à prendre, à manier, ou à ſe ſervir de quelque choſe. Le *manche* d'une eſclanche, d'une eſpaule de mouton, de veau. Le *manche* d'un ballay, d'un boutſoir. Le *manche* d'une pelle, d'un marteau, d'une coignée, d'une faux. Les Turcs font les *manches* de leurs couteaux, de leurs cimeterres, de Jade, d'Agathe, &c. Ce mot eſt derivé du Latin *manubrium*. On diſoit auſſi autrefois *mange*, ou pluſtoſt ce mot vient de ce qu'on le manie avec la main.

On appelle *manche* de la charruë, la partie que tient le laboureur, & qui ſert à la gouverner. Le Seigneur dit que quand on a mis, la main au *manche* de la charruë, il ne faut point regarder derriere, pour dire, que quand on veut travailler à ſon ſalut, il ne faut point tourner la veuë vers le monde.

MANCHE, ſe dit auſſi de la partie des inſtruments de Muſique où ſont les touches qui font varier les tons. Il s'eſtend juſqu'au lieu où ſont attachées les chevilles qui bandent les cordes. Le *manche* d'un luth a neuf touches ou diviſions, qui ſont marquées avec des cordes de Boyau. Le moyen de faire entendre la muſique à un ſourd, c'eſt de luy faire mordre le *manche* de l'inſtrument dont on joüe.

Il y a de certains oiſeaux que les Pilotes appellent *manches de velours*, qu'on trouve vers le Cap de Bonne Eſperance, qui ont les bouts des ailes noirs, & le reſte du corps blanc, qui vont par bande flottant ſur l'eau, & qui ſe nourriſſent de poiſſons.

MANCHE, ſe dit proverbialement en ces phraſes au premier ſens. On dit qu'un homme à la conſcience large comme la *manche* d'un Cordelier, pour dire, qu'il n'eſt point ſcrupuleux. On dit auſſi, qu'un homme mettroit volontiers un autre dans ſa *manche*, pour dire, qu'il voudroit l'aſſervir, l'aſſujettir à tout ce qu'il lui plairoit. On dit auſſi, qu'un homme tient un arrêt dans ſa *manche*, pour dire, qu'il en eſt ſeur, qu'il a les Juges dans ſa *manche*, pour dire, qu'il les gouverne, qu'il diſpoſe de leurs ſuffrages. On dit auſſi,

auſſi, qu'il a mis une choſe dans ſa *manche*, pour dire, qu'il s'en eſt ſaiſi, qu'il s'en eſt emparé. On dit auſſi à ceux qui font quelque nouvelle propoſition. C'eſt une autre paire de *manches*. On dit encore, Cela eſtoit bon du temps qu'on ſe mouchoit ſur la *manche*, pour dire, au temps Jadis, quand on n'eſtoit pas ſi raffiné qu'on eſt. Ce proverbe vient de ce qu'autrefois on mettoit un mouchoir ſur ſa manche pour ſe moucher. Il en eſt reſté une marque dans cet ornement Eccleſiaſtique, qu'en Latin on appelle *manipule*, en François *fanon*, & en terme de blaſon d'*extrochere*, ce qui eſtoit un vray mouchoir, que portoient les Preſtres autrefois ſur la manche, pour eſſuyer les larmes qu'ils verſoient en ſongeant aux pechez du peuple au temps de la conſecration. La priere qu'ils diſent encore en ſe reveſtant de cet ornement en rend teſmoignage : *Merear portare, Domine, manipulum fletus & doloris.*

Au ſecond ſens on dit, jetter le *manche* aprés la coignée pour dire, ſe deſpiter, abandonner une affaire, parce qu'elle ne reüſſit pas d'abord. On dit auſſi, qu'un homme branſle au *manche*, quand il eſt irreſolu, quand il eſt tenté de changer de partie, de Religion, de deſſein.

MANCHETTE. ſubſt. fem. Petit ornement de toile qu'on met ſur le poignet au bout des manches. Le rabat & les *manchettes* ſont ordinairement de même point, de même ſorte. Des *manchettes* unies, ſans dentelle, des *manchettes* ſimples, doubles, &c. Les gens d'Egliſe ou ceux qui ſont en grand deuil portent de petites *manchettes*, ou ſeulement de petits rebords de toile, attachez au bout de leurs manches.

MANCHON. ſubſt. maſc. Fourrure qu'on porte en hiver, propre pour y mettre ſes mains, afin de les tenir chaudement. Les *manchons* n'eſtoient autrefois que pour les femmes; aujourdhuy les hommes en portent. Les plus beaux *manchons* ſont faits de martes zibellines; les communs de petit gris, de chien, de chat. Les *manchons* de campagne des Cavaliers ſont faits de loutre, de tigre. Une femme met le nez dans ſon *manchon* pour ſe cacher. Un petit chien de *manchon*, eſt un petit chien que les Dames peuvent porter dans leur *manchon*.

MANCHOT, OTE. adj. Qui n'a qu'une main ou un bras dont il ſe puiſſe aider, ſoit qu'il ait l'autre main ou l'autre bras couppé, ſoit qu'il y ait quelque fluxion ou maladie qui luy en oſte l'uſage. Il a receu à l'armée un coup qui l'a rendu *manchot*. Il a eu un rheumatiſme qui l'a rendu *manchot* pendant ſix mois. Meſnage dit que ce mot vient de *mancotus*, diminutif de *mancus*.

On dit proverbialement, qu'un homme n'eſt pas *manchot*, pour dire, qu'il eſt habile, qu'il ſçait bien deffendre ſa perſonne & ſes intereſts, qu'on ne le peut pas ſurprendre aiſément. On le dit auſſi de celuy qui a beaucoup d'avidité à piller, qui ſe ſert bien de ſes deux mains.

MANDARIN. Terme de relations. C'eſt un nom que les Portuguais ont donné à la Nobleſſe des Orientaux que les Chinois nomment *Quoan*, qui ſignifie *gouverner*, & *commander*. Il y a à la Chine neuf Ordres de *Mandarins*, ou degrez de Nobleſſe qui ont pour marque divers animaux. Le premier a une gruë pour marque de ſon rang; le ſecond un lyon, le troiſiéme un aigle, le quatriéme un paon, &c.

MANDAT. ſubſt. maſc. Terme de Chancelerie Apoſtolique. C'eſt une grace expectative, un reſcrit du Pape, par lequel il mande à un Collateur ordinaire de pourvoir celuy qu'il luy nomme du premier benefice qui vacquera à ſa collation. Les *Mandats* n'ont plus de lieu en France, quoy que par des titres exprés ils ſoient compris dans le Concordat de François I. les *Mandats* ont eſté abrogés faute d'uſage. Ils s'eſtoient introduits en France du temps que Clement V. vint tenir ſon Siege en Avignon. Auparavant les *Mandats*, Reſervations & Graces Expectatives eſtoient inconnuës, & il n'en eſt point fait de mention dans tout le Decret de Gratian.

MANDATAIRE. ſubſt. maſc. Celuy qui eſt porteur d'un Mandat Apoſtolique qui peut requerir un benefice. Le *Mandataire* doit ſignifier ſon Mandat au Collateur.

MANDEMENT. ſubſt. maſc. Ordre qu'un Superieur envoye afin qu'on l'execute. On a publié un *mandement* de Mr. l'Archevêque pour aſſembler le Synode. Un *mandement* pour l'ouverture du Jubile. Il y a un *mandement* de la ville pour faire des feux de joye, pour faire une telle ceremonie.

MANDEMENT, ſe dit auſſi en Pratique. On a envoyé les *mandements* ou commiſſions pour le departement des tailles. Un *mandement* à un tel Officier de payer. On appelle *mandement*, les Ordonnances que delivrent les Commiſſaires du Chaſtelet, pour faire payer par le receveur des Conſignations les Creanciers utilement colloquez dans un ordre. On dit auſſi, qu'un Seigneur donne un *mandement*, c'eſt à dire, un ordre à ſes Fermiers de payer une certaine ſomme : ce qu'on appelle autrement *reſcription*. C'eſt auſſi une formule qui termine tous les edits. Si donnons en *mandement* à nos Amés & feaux Conſeillers, &c.

MANDEMENT, ſignifie auſſi une injonction de venir. Il y a un *veniat* contre un tel Juge, s'il ne vient au *mandement* de la Cour, il ſera interdit.

MANDER. v. act. Donner un ordre à un inferieur de faire quelque choſe. Dans toutes les lettres de Chancelerie le Roy *mande*, ordonne à ſes Juges de faire aux parties bonne & breve juſtice.

MANDER, ſignifie auſſi, Convoquer, enjoindre de venir à ſoy. Le Roy a *mandé* le ban & arriere-ban, a *mandé* le Parlement. Il a *mandé* le Prevoſt & ſes Archers pour conduire ce priſonnier. Ce General a *mandé* tels Regiments, leur a ordonné de le venir joindre. La Cour a *mandé* un tel Juge, ordonné un *veniat* contre luy.

MANDER, ſignifie auſſi, Inviter à ſe trouver à quelque ceremonie. Il a eſté *mandé* pour aſſiſter à la nopce, à l'enterrement. On *mande* de notables bourgeois de ſe trouver au Bureau de la ville pour l'élection des Eſchevins. Les eſcornifleurs viennent diſner aux bonnes tables ſans eſtre *mandez*. Cet homme eſt bien malade, il faut *mander* un Medecin, un Preſtre.

MANDER, ſignifie auſſi, Eſcrire à quelqu'un, ou luy envoyer un meſſage pour luy faire ſçavoir quelque choſe, pour le prier, le charger, de faire quelque affaire. On luy a *mandé* cette nouvelle par un billet. On luy a *mandé* par un homme exprés tout ce qui s'eſt paſſé en une telle affaire. Cette partie a *mandé* à ſon Procureur de mettre ſon procés en eſtat. J'ay *mandé* à mes Fermiers qu'ils payaſſent cette ſomme.

MANDÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

MANDIBULE. ſubſt. fem. Terme populaire, qui ſignifie la mâchoire. La *mandibule* inferieure, ſuperieure. Le crocodile ne peut remuer que la *mandibule* ſuperieure.

MANDILLE. ſubſt. maſc. Manteau que portoient il n'y a pas long-temps les laquais, qui leur eſtoit particulier, & qui les faiſoit diſtinguer des autres valets. Il eſtoit fait de trois pieces, dont l'une leur pendoit ſur le dos, & les deux autres ſur les eſpaules. Quand on veut reprocher à quelqu'un ſa baſſe naiſſance, on luy dit que ſon pere a porté la *mandille*, qu'il a eſté laquais. L'origine de ce mot eſt à *manteau*, parce que c'en eſtoit une eſpece.

MANDORE. ſubſt. fem. Inſtrument de Muſique, qui eſt un diminutif & une Eſpece de petit luth, dont il a la figure. La *mandore* des anciens n'avoit que quatre cordes, dont la chanterelle ſervoit à joüer le ſujet, & on la pinçoit avec le doit index, auquel une plume eſtoit attachée, qu'ils nommoient *plectrum* ou *pecten*. Les trois autres cordes faiſoient une octave remplie de ſa quinte, & eſtoient frappées l'une aprés l'autre par le pouce. Athenée fait mention d'une *mandore* qu'il appelle *pandoron*. Il y a encore maintenant des *mandores* qui n'ont que quatre cordes. Mais on en fait quelquefois à ſix cordes, & même à un plus grand nombre, pour imiter davantage le luth; & alors on l'appelle *mandore luthée*. Menage tient que ce mot vient par corruption de *Pandore*; & que les Grecs diſent *pandoura*, ou *pandouris*, qui ſignifie *tout de bois*: les Eſpagnols l'appellent *bandurria*, les Allemands *pandor*, les Anglois *bandor*, & les Italiens *pandora*. Mais il ſe trompe, en ce que la *pandore* des Italiens eſt un inſtrument different de la *mandore*, veu que ſes cordes & ſes touches ſont de leton, comme celles du ciſtre.

MANDRAGORE. ſubſt. fem. Plante qui aſſoupit, qui quelquefois eſt cauſe de folie, ou de mort. Dioſcoride appelle la *mandragore*, *antimelus* ou *circea*, parce qu'elle eſt bonne pour faire aimer. Il y en a deux eſpeces. La noire qu'on eſtime femelle, a des feuilles reſſemblantes à la laituë, quoy que plus petites & plus eſtroites, & qui s'eſtendent ſur la terre. Elles ont l'odeur forte & mauvaiſe. Elle porte des pommes ſemblables aux cormes, qui ſont paſles & odorantes, & qui ont au dedans une graine ſemblable à celle des poires. Elle a deux ou trois racines fort grandes, entortillées enſemble, noires en dehors, & blanches au dedans, couvertes d'une écorce eſpaiſſe; & elles ne jettent point de tiges. L'autre eſpece de *mandragore* qui eſt maſle, eſt appellée *morion*. Elle a les feuilles grandes, blanches, larges & liſſées comme des feuilles de bete. Ses pommes ſont deux fois plus groſſes que celles de la femelle, & ont une couleur tirant ſur le ſafran, & une odeur bonne & aucunement forte. Sa racine eſt plus groſſe que celle de la precedente. Son jus, quand on en prend trop, fait mourir; & celle de l'eſpece appellée *morion* rend les gens inſenſez & endormis. On s'en ſert quand on veut coupper ou cauteriſer quelque membre. Dioſcoride adjouſte, que ſi on la fait bouillir pendant ſix heures avec de l'yvoire, elle la rendra ſi molle, qu'on en fera tout ce qu'on voudra.

Les Medecins font un vin compoſé qu'ils appellent de *mandragore*. C'eſt une fable que ce qu'on dit, que leur racine eſt faite comme un homme, & qu'il la faut faire arracher par un chien, & ſe boucher cependant les oreilles; quoy que Pythagore ait appellé cette plante *anthropomorphos*, c'eſt à dire, *en forme & figure d'homme*, à cauſe que ſes racines ſont fourchuës par enbas. On tient que les pommes de *mandragore* eſtant meures & denuées de pepins, peuvent eſtre mangées ſans danger, mais qu'autrement elles ſont mortelles. La *mandragore* a une odeur ſi faſcheuſe, & un gouſt ſi amer, qu'il eſt impoſſible qu'on ne s'apperçoive que c'eſt un poiſon.

Il y a dans la Province de Pekin en la Chine une eſpece de *mandragore*, qui eſt une racine dont une livre vaut trois livres d'argent; car on dit qu'elle reſtituë tellement les eſprits vitaux aux moribonds, qu'ils ont ſouvent aſſez de temps pour ſe ſervir d'autres remedes pour recouvrer leur ſanté.

On contrefait les *mandragores* avec la racine de brionia, ou couleuvrée, qu'on taille en forme de *mandragore*. On la picque ou on la larde avec des grains d'avoine, puis on la met quinze jours dans terre. L'avoine qui germe s'y incorpore, & la couvre de petits poils qui achevent ſa reſſemblance. Des Charlatans à la Foire St. Germain il y a peu d'années en expoſerent une ainſi faite par artifice, & abuſerent de la credulité du peuple, qui crut voir une choſe fort rare. Les Sorciers s'en ſervent pour faire leur pretenduë main de gloire.

MANDRIN. ſubſt. maſc. Eſt le principal outil d'un Tourneur, l'arbre qui tourne dans la lunette, au bout duquel on monte ou on attache les pieces que l'on veut tourner en l'air & hors les pointes.

MANDRIN, ſe dit auſſi de pluſieurs poinçons qui ſervent aux Artiſans à percer le fer ou les metaux ſur leſquels ils travaillent.

MANDUCATION. ſubſt. fem. Terme de Theologie, qui ne ſe dit qu'en parlant du miſtere de l'Euchariſtie. Les Catholiques croyent la *manducation* reelle du corps de JESUS-CHRIST. Les Calviniſtes diſent que cette *manducation* n'eſt que par figure.

MANEAGE. ſubſt. maſc. Terme de Marine, qui ſe dit de la charge & deſcharge que les Matelots doivent faire des planches, du merrein, du poiſſon vert & ſec, ſans en demander de ſalaire au Marchand. On le nomme ainſi, parce que ce travail ſe fait avec les mains.

MANEGE. ſubſt. maſc. Lieu propre & deſtiné à manier, & à faire travailler les chevaux dans les Academies, dans un *Manege*. Il y a un terrain marqué pour les voltes autour d'un pilier, une carriere pour courre la bague, & à coſté des piliers entre leſquels on met les chevaux deſtinez aux airs relevez.

MANEGE, ſignifie auſſi l'exercice du cheval, & la façon particuliere de le faire travailler. Il y a pluſieurs ſortes de *manèges*. Chaque cheval a ſon *manege* particulier. Ce cheval n'eſt pas encore dreſſé à ce *manege*. Ce mot vient de l'Italien *maneggio*. Quelques-uns diſent *à manu agendo*. Menage.

MANEGE PAR HAUT. C'eſt la façon de faire travailler les ſauteurs, qui s'élevent plus haut que le terre à terre qui manient à courbettes, à croupades, à balottades. On appelle ce *manege*, autrement les *airs relevez*.

MANEGE DE GUERRE, eſt le galop inégal dans lequel le cheval change aiſément de main en toutes les occaſions où on en a beſoin.

MANEGE, dans le diſcours ordinaire ſe dit auſſi des façons de faire de certaines gens. Il y a long-temps que vous me promettez de me payer, & n'en faites rien ſous divers pretextes, je ſuis las de tous ces *manèges*.

MANES. ſubſt. fem. pl. Terme Poëtique, qui ſignifie

ſignifie l'ombre ou l'ame d'un mort. Les Payens faiſoient beaucoup de ceremonies, de ſacrifices aux *manes* de leurs parens, pour appaiſer les *manes* de ceux qui n'avoient point eu de ſepulture. Polixene fut immolée aux *manes* d'Achille.

MANGANESE, eſt une terre minerale qui eſt obſcure comme le fer. On n'en ſçauroit tirer aucun metail, mais accompagnée, elle donne une fort belle couleur au verre; & la mettant dans du verre fondu, elle le purge & fait devenir blanc, encore qu'il ſoit verd ou jaune, & au grand feu elle s'évapore comme le plomb. Biringuccio. La *manganeſe* preparée par la calcination eſt comme une poudre noiraſtre. Si on en met beaucoup dans le padelin, c'eſt à dire, le pot où on fait fondre la matiere du verre, il ſera d'un rouge de pourpre.

MANGEABLE. adj. maſc. & fem. Ce qui eſt propre à ſervir d'aliment aux animaux. Un goinfre n'eſt point dégouſté, il s'accommode de tout ce qui eſt *mangeable*. Le foin & l'avoine ſont *mangeables* à l'égard des chevaux, & ne le ſont pas à l'égard des hommes.

MANGEAILLE. ſubſt. fem. Ce qu'on prepare pour nourrir quelques animaux, & ſur tout les oiſeaux. Il faut preparer de la *mangeaille* pour ce perroquet, pour ce roſſignol. Ces ſerains n'ont plus de *mangeaille* dans leur auge. On dit auſſi d'un goulu, qu'il n'aime que la *mangeaille*, c'eſt à dire, à manger, à eſtre à table.

MANGEANT, ANTE. adj. Qui mange actuellement, ou qui a de la diſpoſition à manger. Il a ſix enfants qui ſe portent bien, tous bien beuvants & bien *mangeants*. Il a deux Gentilshommes & deux Aumoſniers *mangeants* à ſa table.

MANGEOIRE. ſubſt. maſc. Créche, auge des chevaux qui eſt appliquée ſous le ratelier où l'on met l'avoine, le ſon ou autre choſe qu'on leur donne à leur ordinaire. C'eſt un vice aux chevaux de mordre leur *mangeoire* qu'on appelle le *tic*.

MANGER. v. act. Prendre des aliments par la bouche. Il n'eſt point degouſté, il *mange* tout ce qui eſt bon à *manger*. On ne *mange* point de chair les Vendredis & le Careſme. C'eſt un pauvre homme qui ne *mange* que du pain & du fromage. Les rats *mangent* plus volontiers l'avoine que toute autre choſe, les limaçons, les œillets d'Inde. Il y a des plantes bonnes à *manger*, & d'autres non. Les Cordeliers ont long-temps ſouſtenu qu'ils n'avoient pas la proprieté du pain qu'ils *mangeoient*.

MANGER, ſignifie auſſi, Prendre ſa refection. Les Moines Reguliers *mangent* en commun. Ce Seigneur ne veut pas qu'aucun de ſes gens *mange* avec luy à ſa table. Il a table ouverte, & donne à *manger* fort proprement, c'eſt à dire, ſplendidement, beaucoup d'honneſtes gens vont *manger* chez luy. Cet homme *mange* à l'auberge, il *mange* où il ſe trouve, où il peut. Ce goinfre ne *mange* pas, il devore, il ſemble qu'il n'ait ni beu ni *mangé* de huit jours. Voilà une ſale à *manger* fort commode.

MANGER, ſe dit auſſi paſſivement à l'égard de l'homme. Les poux & la vermine le *mangent*. Les Grands ſont *mangez* des vers dans leurs tombeaux, auſſi-bien que les plus petits. Jeſabel fut *mangée* actuellement par les chiens; Acteon figurément par les ſiens.

MANGER, ſe dit auſſi du bien que l'on conſume, qu'on diſſipe ſoit par la bouche, ſoit par toute autre ſorte de maniere & de deſpenſe. Cet homme a *mangé* plus d'or qu'il n'eſt gros, il a *mangé* tout ſon bien en folles deſpenſes, en jeu, en femmes, en debauches. Il a *mangé* ſon fait à plaider, à baſtir, à répondre pour autruy. Il a *mangé*, fricaſſé tout ſon patrimoine, ſes terres, ſes rentes. Ses valets, ſes maîtreſſes le *mangent*, le pillent. Les Procureurs *mangent* leurs parties, les conſument en frais.

MANGER, ſe dit par extenſion de pluſieurs choſes inanimées qui rongent, corrodent, détruiſent quelque choſe. Le temps *mange* & deſtruit tout. La lime & la rouille *mangent* le fer, le cuivre. L'eau forte *mange* l'or & l'argent, les diſſout. La tigne, les vers *mangent* les draps, les étoffes. Le grand air *mange* les couleurs. Les groſſes uſures *mangent* le gage. Les poudres cauſtiques *mangent* les chairs. Le cancer, la verole le *mangent*. On dit auſſi, qu'une planche, une écriture ſont *mangées*, pour dire, qu'elles ſont uſées, effacées, qu'il n'y paroiſt plus rien.

MANGER, ſe dit auſſi en parlant de ce qui ſe doit employer en abondance pour faire reüſſir quelque choſe. Une forge *mange* bien du charbon. De ſi larges fondements *mangent* bien du moilon, du mortier.

MANGER, ſe dit auſſi de l'employ qu'on choiſit, ou dont on a taſté. Cet eſcolier ne veut point *manger* de l'eſtude, il luy faut faire *manger* de la guerre, il en ſera bientoſt ſaoul. On dit auſſi hyperboliquement en menaçant quelqu'un, qu'on luy fera *manger* ſes bras juſqu'au coude, pour dire, qu'on le fera enrager, par alluſion à la peinture qu'on fait de l'envie & de la faim, qui ſe *mangent* les bras elles-mêmes.

MANGER, ſe dit auſſi figurément en Morale, pour dire, Regarder attentivement, avec paſſion, avec amour & tendreſſe. Ces deux amants ſe *mangent* des yeux à force de ſe regarder. Ces amis ſe ſont retrouvez, & ont failli à ſe *manger* de careſſes. On le dit auſſi de la colere. Ces gens ſe ſont querellez, & ont failli a ſe *manger*, ils ſe *mangeoient* le blanc des yeux. Si cet homme avoit fait une affaire ſans ſa femme, elle le *mangeroit*.

MANGER, en termes de Grammaire, ſignifie, Faire une éliſion, ne pas prononcer quelque lettre. En François l'*e* feminin ſe *mange* devant une voyelle. En ſcandant les vers Latins toutes les voyelles ſe *mangent*, & l'*m* auſſi.

En ce ſens on dit qu'un homme *mange* la moitié de ſes mots, quand il n'en prononce pas diſtinctement toutes les ſyllabes. Les Moines *mangent* la moitié de leur Office en le diſant.

MANGER. ſubſt. maſc. Mets, aliments dont on ſe nourrit. Un Cuiſtre accommode le boire & le *manger* d'un Pedant. Le chef-d'œuvre de ce Cuiſinier eſtoit un *manger* de Roy. Il aime tant l'eſtude, la chaſſe, qu'il en perd le boire & le *manger*, pour dire, il s'y occupe entierement. Blanc *manger*. Garde *manger*. Voyez à leur ordre.

MANGER, ſe dit proverbialement en ces phraſes. Cet enfant a *mangé* ſon pain blanc le premier, pour dire, il a eſté traitté plus delicatement en jeuneſſe, qu'il n'aura moyen de l'eſtre eſtant avancé en âge. On dit au contraire, qu'on a *mangé* de la vache enragée, pour dire, qu'on a beaucoup pâti, qu'on a appris à travailler, à eſtre ſage. On dit auſſi, qu'un homme *mange* ſon bled en verd, pour dire, qu'il a *mangé* ſon revenu avant qu'il ſoit eſcheu.

On dit auſſi, Sa part en eſt *mangée*, pour dire, Il ne peut plus rien eſperer de cette affaire, de cet-

te pretention. On dit auſſi, Voilà ce que les rats n'ont pas *mangé*, quand on produit quelque choſe qu'on gardoit ſecrettement. On dit auſſi, Qui ſe fait brebis le loup le *mange*, pour dire, qu'on n'eſt pas ſi-toſt attaqué, quand on temoigne qu'on ſe ſçait deffendre. On dit auſſi, que la guerre eſt bien forte, quand les loups ſe *mangent* les uns les autres: ce qui ſe dit au figuré, quand des gens de même profeſſion ſe plaident, ſe deſchirent, ſe deſtruiſent les uns les autres.

On dit auſſi, que l'appetit vient en *mangeant*, tant au propre qu'au figuré, pour dire, que l'ambition & l'avarice croiſſent toûjours. Voyez l'origine de ce proverbe à *Appetit*. On dit auſſi ironiquement d'un demy-ſçavant, Il eſt ſçavant juſqu'au dents, il a *mangé* ſon Breviaire. On dit auſſi, A petit *manger* bien boire. On dit encore d'un homme & d'une femme qui ont même habitation,

Boire & *manger*, coucher enſemble,
C'eſt mariage, ce me ſemble.

On dit auſſi, des papiers & autres choſes inutiles qu'on garde, Cela ne *mange* point de pain. On dit auſſi, que les gros poiſſons *mangent* les petits, pour dire, que les Puiſſans oppriment & pillent les foibles. Regnier a dit agreablement:

Je tout apprivoiſé je *mangeois* ſur le poing.

On dit qu'une perſonne *mange* comme un chancre, pour dire, qu'elle *mange* beaucoup. Ce mot vient du Latin *mandere* ou *manducare*.

MANGERIE. ſubſt. fem. Goinfrerie. Quand ces gens ſont en débauche, c'eſt une *mangerie* qui dure tout le jour. Quand on les croit bien ſaouls, c'eſt alors qu'ils relevent *mangerie*.

MANGERIE, eſt auſſi une exaction, une concuſſion. Dans les petites Juſtices on fait mille *mangeries*. Les Sergents en faiſant payer les payſants, font outre cela mille *mangeries*.

MANGEUR, EUSE. ſubſt. maſc. & fem. Qui mange. Les grands *mangeurs* ſont des gens qui ont beaucoup d'acide dans l'eſtomac, qui ont bientoſt fait digeſtion.

MANGEUR, ſe dit figurément de ceux qui font des concuſſions & exactions. Les chicaneurs & les Commis ſont des *mangeurs* de peuple, qui ne vivent que du ſang du peuple. On appelloit autrefois *mangeurs*, les Sergents ou Officiers qui eſtoient envoyez en garniſon pour contraindre un obligé au payement de ſon deu, ou à ſouffrir l'execution de quelque arreſt ou ordre de Juſtice, leſquels vivoient aux depens du debiteur: ce qui a eſté aboli par le Roy Philippes IV. en l'an 1304. & par les Rois qui l'ont ſuivi. On n'envoye plus de gens en garniſon que pour les contraindre au payement des deniers royaux.

On appelle proverbialement un fanfaron, un Capitan, un *mangeur* de Chreſtiens, un *mangeur* de charrettes ferrées; & un poltron, un faineant, un *mangeur* de viandes appreſtées; un Devot un *mangeur* de crucifix.

MANGEURE. ſubſt. fem. ſe dit des vers & des ſouris. C'eſt la marque que laiſſe cette vermine ſur ce qu'elle a mangé. Ce drap eſt plein de trous, ce ſont des *mangeures* de vers. Les *mangeures* de ſouris ont fait bien du tort à cette tapiſſerie.

MANGEURE, en termes de Chaſſe, ſe dit auſſi de la paiſſon du ſanglier. A l'égard de celle du cerf, on dit *viandis*.

MANGONNEAU. ſubſt. maſc. Vieux mot qui ſe diſoit autrefois des traits & des pierres qui ſe jettoient dans les villes aſſiegées par le moyen des baliſtes & autres machines auparavant l'invention de l'artillerie. Menage dit que ce mot vient du Grec *manganon*, qui ſignifie *machine*, du nom de l'inſtrument qui ſervoit à les jetter. Cette machine tire ſon origine des Pheniciens, ſelon Bochart, & eſtoit une eſpece de fonde. Ce mot s'appliquoit tant à la machine, qu'aux pierres qui eſtoient lancéez par ſon moyen. On le trouve ſouvent dans les Hiſtoriens.

MANIABLE. adj. maſc. & fem. Ce qu'on touche, ce qu'on manie facilement. Un bon drap eſt doux & *maniable*. Un cuir bien conroyé, un buſle bien paſſé obeït, & eſt *maniable*.

MANIABLE, ſe dit auſſi entre les Artiſans, de ce qui eſt facile à mettre en œuvre. Il y a des bois & des pierres qui ne ſont pas *maniables*, qui ne valent rien pour la ſculpture. Les metaux aigres ne ſont point *maniables*; le vif-argent n'eſt point *maniable* à cauſe de ſa fluidité, de ſa ſubtilité. L'or eſt le plus ductile & le plus *maniable* de tous les metaux. On dit auſſi qu'un bon Pilote rend un grand vaiſſeau auſſi *maniable* qu'une barque.

MANIABLE, ſe dit auſſi figurément en choſes morales. L'eſprit d'un Tiran n'eſt point flexible, ni *maniable*. Le peuple n'eſt pas ſi *maniable* dans une Republique que dans une Monarchie.

MANIAQUE. adj. & ſubſt. maſc. & fem. Furieux, tranſporté hors de ſoy. Ceux qui annonçoient les oracles entroient en telle fureur, qu'ils paroiſſoient *maniaques*. On appelle auſſi *maniaques*, les poſſedez.

MANICORDION. ſ. m. Inſtrument de Muſique fait en forme d'Eſpinette, qui a 49. ou 50. touches ou marches, & 70. cordes, qui portent ſur cinq chevalets, dont le premier eſt le plus haut, les autres vont en diminuant. Il y a quelques rangs de cordes à l'uniſon, parce qu'il y en a plus que de touches. Chaque chevalet en contient divers rangs. Il y a pluſieurs petites mortaiſes pour faire paſſer les ſautereaux armez de petits crampons d'airain qui touchent & hauſſent les cordes, au lieu de la plume de corbeau qu'ont ceux des claveſſins & des Eſpinettes. Ce qu'il a de particulier, c'eſt qu'il a pluſieurs morceaux d'eſcarlate ou de drap qui couvrent les cordes depuis le clavier juſqu'aux mortaiſes, qui rendent le ſon plus doux, & l'eſtouffent tellement, qu'on ne le peut entendre de loin; d'où vient que quelques-uns le nomment *eſpinette ſourde* ou *muette*. Auſſi eſt-il particulierement en uſage chez les Religieuſes, qui apprennent à en joüer, & qui craignent de troubler le ſilence du Dortoir. Cet inſtrument eſt plus ancien que le Claveſſin & l'Eſpinette, comme teſmoigne Scaliger, qui ne luy donne que 35. cordes. Du Cange derive ce mot de *monocordum*, ſuppoſant que cet inſtrument n'a qu'une corde, mais il ſe trompe.

On dit proverbialement & burleſquement qu'une fille a joué du *manicordion*, quand elle a eu quelque amourette ſecrette qui a duré long-temps ſans faire bruit.

MANIE. ſ. f. En termes de Medecine, eſt une maladie, cauſée par une reſverie avec rage & fureur ſans fievre, qui provient d'une humeur atrabilaire engendrée par aduſtion de la bile, de la melancolie ou du ſang.

MANIE, ſe dit auſſi de l'emportement & deſreglement de l'eſprit, il ne fait par bon aupres de

cet

cet homme-là, quand il eſt dans ſa *manie*. Ce mot vient du Latin *mania*.

MANIE, ſe dit auſſi poëtiquement de la fureur, de l'emportement de celuy qui fait des vers de genie. La Poëſie eſt une agreable *manie*, qui tranſporte l'eſprit, qui le charme.

MANIE, eſt encore une paſſion exceſſive qu'on a pour quelque choſe. Cet homme a eu quelque temps la *manie* des tableaux, & puis il a eu celle des coquilles, des tulippes. Ce garçon a aimé cette fille juſqu'à la *manie*. En ce monde chacun a ſa *manie*.

MANIEMENT. ſ. m. Action de toucher, de manier. On connoiſt la bonté d'un caſtor au *maniement*. Il y a des Medailliſtes ſi fins, qu'ils connoiſſent la qualité d'une medaille au *maniement*, ſi elle eſt antique, ou moderne.

MANIEMENT, ſe dit auſſi du frequent paſſage des choſes par les mains, qui leur apporte quelque dommage. Le fray & *maniement* des monnoyes leur cauſe quelque dechet, quelque diminution. Les eſtoffes de ſoye ſe gaſtent par le *maniement*.

MANIEMENT, ſe dit auſſi du mouvement des parties des animaux. On admire aux baladins le *maniement* de leurs membres. Le *maniement* agreable des bras & des jambes eſt bien requis pour danſer des Sarabandes. Le *maniement* des armes fait de bonne grace eſt fort neceſſaire à un Cavalier.

MANIEMENT, ſe dit auſſi parmy les Ouvriers, de l'art de manier les matieres ſur leſquelles ils travaillent. Le *maniement* de la cire eſt admirable entre les mains de benoiſt. Le *maniement* de l'or eſt facile, ſoit en le battant, ou en le filant. On admire avec qu'elle promptitude ſe fait le *maniement* d'un vaiſſeau.

MANIEMENT, ſe dit auſſi des receptes & des affaires. Ce Commis doit rendre compte d'un grand *maniement* de deniers. Ce Prince s'eſt longtemps repoſé ſur ſes Miniſtres, leur a confié le *maniement* de toutes ſes affaires.

MANIEMENT, ſe dit figurément en choſes morales. Le plus grand effet de l'eloquence d'un Orateur eſt le *maniement* des eſprits.

MANIER. verb. act. Toucher avec la main. Il n'appartient qu'aux Eccleſiaſtiques de *manier* les calices, les hoſties conſacrées, d'y toucher.

On le dit auſſi en choſes prophanes. Cette prude ne veut pas qu'on luy *manie* le bras, le bout du doigt. Les Capucins ne veulent point *manier* d'argent. Ce mot vient de *manicare*, comme qui diroit *manu tractare* Menage.

MANIER, donner une qualité convenable à une choſe à force de la faire paſſer par ſes mains. Les Conrroyeurs *manient* le cuir juſqu'à ce qu'il ſoit bon, qu'il ſoit doux, obeiſſant, chauſſant. Il faut bien *manier* la paſte pour la paiſtrir.

MANIER, ſignifie auſſi, eſprouver la qualité d'une choſe en la taſtant avec les mains. *Maniez* ce caſtor, ce drap, vous en connoiſtrez la bonté.

MANIER, ſe dit auſſi de ce qui paſſe par les mains. Ce Sçavant a bien *manié* des Livres en ſa vie. Il n'y a point de bons livres qu'il n'ait *maniez* & feuillettés. Ce Financier *manie* tous les jours bien de l'argent. La monnoye s'uſe, s'efface, à force de la *manier*.

MANIER, ſe dit auſſi en parlant de toutes les choſes qui ſe conduiſent par art & avec la main. Ce Peintre eſt adroit à *manier* ſon pinceau, à *manier* ſes couleurs, à les bien meſler; cet eſcrivain à *manier* la plume; ce Cavalier à *manier* l'eſpée; cette fille à *manier* l'aiguille; ce Maçon à *manier* la truelle.

MANIER, ſe dit figurément en choſes morales. C'eſt le talent des Orateurs de *manier* les eſprits, de leur inſpirer les paſſions, les mouvements qu'ils deſirent. L'eſprit de la populace eſt difficile à *manier*, il ſe *manie* plus par la crainte que par la raiſon.

MANIER, ſignifie auſſi, Gouverner, regler. Les Magiſtrats *manient* les affaires publiques. Le Sur-Intendant *manie* les finances, en diſpoſe, en ordonne. Ce Maiſtre d'Hoſtel *manie* tout dans cette maiſon, y ordonne de toutes choſes.

MANIER, ſe dit auſſi des mots qui ſont fort en uſage. Les mots qui ont paſſé du Latin dans noſtre langue, quand ils ſont bien *maniés*, perdent ſouvent quelque choſe de leur Orthographe, de leur prononciation; au lieu que ceux qui ſont peu *maniés*, qui n'ont pas tant d'uſage, les retiennent.

MANIER, en termes de Manege, ſe dit des chevaux dreſſez qui ont de l'eſcole. Ce cheval *manie* bien à courbettes, *manie* bien terre à terre, *manie* bien à toute ſorte d'airs. Faites *manier*, travailler voſtre cheval ſur les voltes.

En ce ſens on dit figurément, *Manier* quelqu'un, le faire aller à courbettes, pour dire, le gourmander, le maltraitter, luy faire faire ce qu'on veut par violence, par autorité.

On dit proverbialement, qu'on ne peut *manier* du beure ſans s'engraiſſer les doigts, pour dire, qu'on profite toûjours à *manier* de l'argent, qu'il en demeure une partie au Financier.

MANIÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. C'eſt une choſe que je n'ay ni veuë ni *maniée*, dont je n'ay point de connoiſſance.

MANIERE. ſubſt. fem. Caractere que chacun a en particulier pour agir, pour parler, ou pour vouloir qu'on faſſe les choſes. Il faut traitter chacun à ſa *maniere*, & ſelon qu'il veut qu'on le traitte. Les honneſtes gens ne trouvent point mauvais que chacun vive à ſa *maniere*. Il a des *manieres* toutes particulieres. Cet homme a de l'eſprit à ſa *maniere*. Ce mot vient de *maneries*. Voyez Menage. D'autres le derivent de *mania*, entant qu'il ſignifie le genie de quelqu'un. Les Autheurs de la baſſe Latinité ont dit *maneries* en la même ſignification.

MANIERE, ſe dit auſſi de ce qui eſt ordinaire, qu'on fait par couſtume. Les Sauvages marchent tous nuds, c'eſt leur *maniere*. On a receu cet Ambaſſadeur en la *maniere* ordinaire & accouſtumée. On a fait ce procés dans les formes, en la *maniere* accouſtumée.

MANIERE, ſe dit auſſi du langage. C'eſt une *maniere* de parler élegante. Cette *maniere* de parler eſt hardie, mais elle eſt Françoiſe, c'eſt un galliciſme, cette *maniere* eſt tirée du Latin.

MANIERE, ſe dit auſſi de l'invention, de l'art de faire les choſes. Ce Chymiſte a trouvé une nouvelle *maniere* de fondre le verre, d'allier les metaux. On a trouvé de nouvelles *manieres* de baſtir, d'attaquer les places, de naviger, de faire des montres, de chanter, &c. Les Fondateurs des Ordres ont eſtabli des regles, des *manieres* de vivre toutes differentes.

MANIERE, ſe dit auſſi en parlant de choſes dont on ne peut faire une ſpecification preciſe. Celuy qui vous eſt venu demander eſt une *maniere* de Valet de Chambre, de Gentilhomme. C'eſt une *maniere* de Demoiſelle, pour dire, qui a appa-

rence de Demoiſelle, mais qui eſt en mauvais ordre.

MANIERE, ſe dit auſſi de ce caractere particulier qu'ont les Peintres, les Poëtes & autres gens qui travaillent par art, à quoy on reconnoiſt leur pinceau, leur ſtile, leur pays. Les curieux de tableaux reconnoiſſent les *manieres* des Peintres, devinent leurs noms, les *manieres* de Rubens, du Baſſan; l'ancienne ou la nouvelle *maniere* du même Peintre; la *maniere* Flamande, ou Italienne. La *maniere* ſe dit tant en parlant de l'invention, que du deſſein, ou du coloris. On dit auſſi, Cet Hiſtorien a eſcrit à la *maniere* Grecque, ou Latine. Ce Poëte a pris la *maniere* de Pindare, d'Horace. Ces ſtatuës, ces baſtiments ont la *maniere* Gothique.

MANIERE, ſe dit auſſi plus generalement, & pour dire, en quelque façon que ce ſoit. Il veut que cela ſoit en toute *maniere*. Les lettres d'Abolition portent cette clauſe, en quelque ſorte & *maniere* que le cas ſoit arrivé. Il le faut prendre mort ou vif de quelque *maniere* que ce ſoit. Je vous ſerviray de la bonne *maniere*, c'eſt-à-dire, de bonne grace, & non point en mercenaire. On a tourné cet homme en toutes *manieres*, ſans pouvoir deſcouvrir ſon ſecret. Il a impetré à Rome ce Benefice de quelque *maniere* qu'il fuſt vacant. Ce paſſage s'explique en pluſieurs *manieres* pour dire, en pluſieurs ſens.

On dit auſſi adverbialement, de *maniere que*, pour ſervir de tranſition, & recommencer une periode.

On dit proverbialement, qu'un homme fait une choſe par *maniere* d'acquit, pour dire, negligemment & à regret, par *maniere* d'entretien, pour dire, ſans deſſein formé d'en parler. On dit auſſi, qu'un homme a eſté eſtrillé de la belle *maniere*, pour dire, qu'il a eſté battu extraordinairement.

MANIERE'. adj. maſc. Terme de Peinture, qui ſe dit d'un Peintre qui n'eſtudie ni l'antique ni la nature, mais qui ne ſuit que ſon genie. On a appellé le travail de Joſeph Pein, un travail *manieré*.

MANIFESTATION. ſubſt. fem. Decouverte, connoiſſance qu'on donne. Dieu n'a voulu ſe faire une *manifeſtation* de ſa gloire, de ſa loy, de ſes myſteres, de ſes Jugements, qu'au peuple Juif, qu'il avoit choiſi, & en ſuitte à tout le peuple Chreſtien. Le Seigneur fit une *manifeſtation* de ſa gloire ſur le mont Thabor.

MANIFESTE. adj. maſc. & fem. Clair & évident. La demonſtration Geometrique eſt *manifeſte*, convaincante. Les principes des ſciences doivent eſtre des veritez *manifeſtes*.

MANIFESTE, ſignifie auſſi, Ce qui eſt public & connu de tout le monde. Cette affaire, cette Intrigue, cette verité, ont eſté longtemps cachées & ſecrettes, maintenant elles ſont *manifeſtes*, & publicques, on les a deſcouvertes. Le larcin *manifeſte* eſtoit puny chez les Romains de la peine du quadruple.

MANIFESTE. ſubſt. maſc. Eſt une declaration que font des Princes par un eſcrit public, des intentions qu'ils ont en commençant quelque guerre, ou autres entrepriſes, & qui contient les raiſons & moyens ſur leſquels ils fondent leur droit & leurs pretentions. On le dit auſſi de pareils eſcrits que font pour la deffenſe de leur bien, ou de leur innocence, les Grands Seigneurs qui ſont accuſez. Ce que les Princes appellent *manifeſte*, les particuliers l'appellent *Apologie*.

MANIFESTEMENT. adv. D'une maniere manifeſte, évidente. Cette verité paroiſt *manifeſtement* par les tiltres & pieces qu'on a produites au procés.

MANIFESTER. v. act. Se faire voir & connoiſtre, apparoiſtre. JESUS-CHRIST s'eſt *manifeſté* à ſes Diſciples pluſieurs fois aprés ſa reſurrection.

MANIFESTER, ſignifie auſſi, deſcouvrir, faire voir en public. Le temps, les experiences ont *manifeſté* pluſieurs veritez inconnuës aux Anciens.

On a douté de cette verité, mais elle ſe *manifeſte* de jour en jour de plus en plus.

MANIFESTÉ, ÉE. part. & adj.

MANIGANCE. ſ. f. Terme populaire dont on ſe ſert pour exprimer la cabale, l'intrigue que font les petites gens pour tromper le bourgeois. On a de la peine a deſcouvrir toute la *manigance* qui eſt entre les donneurs d'advis, Fripiers & autres canailles pour attraper ceux qui leur adjouſtent foy.

MANIOQUE. ſ. fem. eſt une eſpece de racine dont on fait le pain qu'on mange dans les Iſles Antilles, qu'on appelle *caſſave*. Son ſuc eſt ſi venimeux, que ſi on en prend une cuillerée, il fait mourir un homme. Mais on le fait ſortir par expreſſion, aprés quoy on en fait du pain, qui eſtant cuit eſt bon & nourriſſant, & tel que les habitans le preferent au pain qu'on mange en Europe. Quelques Auteurs diſent même que ce ſuc ne tuë que parce qu'il eſt trop nourriſſant, de même que le bled verd fait crever les chevaux qui en mangent. La farine de *Manioque* cuitte ſert de pain preſque dans toute la coſte du Breſil. Les Capitaines en font leur proviſion au lieu de biſcuit. Il eſt de tres-bonne garde, & ſert aux voyages de long cours. On fait cuire cette farine comme les Confiturieres font leurs dragées. On appelle auſſi *Caſſave*, le pain fait de cette farine avant qu'elle ſoit cuitte.

MANIPULE. ſubſt. maſc. Ornement Eccleſiaſtique que les Officians, Preſtre, Diacre & Souſdiacre portent au bras gauche. Il eſt fait en forme de petite eſtolle, & de la même etoffe que les chaſubles & tuniques. Il ſignifie & repreſente un mouchoir, que les Preſtres de la Primitive Egliſe portoient au bras pour eſſuyer les larmes qu'ils verſoient continuellement pour les pechez du peuple, dont il reſte encore une marque dans l'oraiſon que diſent ceux qui s'en reveſtent. *Merear, Domine portare manipulum fletus & doloris.* En beaucoup d'endroits on l'appelle le *fanon*.

On l'a appellé auſſi en Latin *ſudarium*, & *manuale*, & *mappula*, qui ſignifient *mouchoir*.

MANIPULE, en terme de Medecine, eſt une meſure d'herbe, qui s'entend de ce que la main peut ſerrer. Les Medecins le deſignent dans leurs ordonnances par *M.* En quelques Provinces on dit encore *maunée*, & en la baſſe Latinité on a dit *maunua bladi*, pour dire, *poignée de bled*.

MANIPULE, ſignifioit encore chez les Romains, une petite trouppe ou compagnie de ſoldats; par ce que chez eux le *manipule* ſignifioit au propre une *poignée de foin* qu'ils attachoient au bout d'une perche pour ſe reconnoiſtre, avant qu'ils euſſent pris les aigles pour enſeignes, de là vient que nous diſons encore en ce ſens, une *poignée de gens*.

MANIPULE PYROTECNIQUE, ſe dit à la guerre d'une certaine quantité de petards de fer ou de cuivre qu'on peut jetter à la main ſur les

Enne-

Ennemis. La maniere de les faire eſt enſeignée par Caſimir dans ſon Livre de l'Artillerie.

MANIQUE. ſubſt. fem. Terme d'Artiſans, qui ſe dit d'une certaine deffenſe ou couverture qu'ils ſe mettent à la main, ou aux poignets, pour les faire reſiſter au travail où ils ſont obligez de les employer, comme les Chapeliers, Cordonniers, Savetiers, &c.

MANIQUETTE. ſubſt. fem. Eſpece de poivre dont on fait trafic du coſté de Senega, qui eſt de bien moindre prix que le poivre des Indes. Les Eſpiciers trompent ſouvent, & donnent de la *maniquette*, au lieu de vray poivre. On l'appelle autrement *graine de Paradis*.

MANIVEAU. ſubſt. maſc. Petit panier plat. Il ne ſe dit gueres qu'en cette phraſe : un *maniveau* d'eſperlans, parce qu'on en vend d'ordinaire dans de tels paniers une quantité ſuffiſante pour en faire un plat.

MANIVELLE. ſubſt. fem. Terme de Mechanique, qui ſe replie deux fois à angles droits, qui eſt d'ordinaire au bout de la broche de l'eſſieu d'une machine, pour la faire tourner. Il y a de doubles *manivelles* pour faire mouvoir le piſton des pompes. Il y a auſſi des *manivelles* aux broches à main.

La *manivelle*, en termes de mer, Eſt la piece de bois que le Timonier tient à la main, qui fait jouer le gouvernail.

Les Imprimeurs appellent *manivelle*, ce qui ſert à rouller la preſſe.

MANNE. ſubſt. fem. Terme de Pharmacie. Drogue medicinale. C'eſt un ſuc ou une liqueur blanche, douce, qui decoule d'elle-même, ou par inciſion des branches & des feuilles, même des freſnes tant ordinaires que ſauvages, pendant la canicule & un peu auparavant. On ne la trouve que ſur ces arbres, encore n'eſt-ce pas ſur tous, mais principalement en Calabre & aux environs de Briançon. C'eſt pourquoy ceux-là ſe trompent lourdement, qui diſent que c'eſt un miel de l'air, ou une eſpece de roſée qui vient d'une vapeur eſlevée de la terre, & digerée dans l'air, condenſée par le froid, qu'on recueille dans les pays chauds avant le lever du Soleil tant ſur les plantes & les arbres, que ſur les rochers & la terre même, qui diſparoiſt lors que la chaleur ſurvient. Car au contraire on l'amaſſe en plein Soleil, lequel la ſeche & la condenſe. De ſorte qu'on la doit mettre au rang des gommes qui s'eſpaiſſiſſent par la chaleur, & ſe reſolvent dans l'humidité. Les Italiens en connoiſſent de trois ſortes : *manna di corpo*, qui ſort d'elle-même des branches de l'arbre dés le mois de Juillet : la ſeconde, *manna forzata* ou *forzatella*, qui ne ſe recueille au mois d'Aouſt qu'aprés l'inciſion de l'arbre, & lors que la premiere a ceſſé de couler : la troiſiéme, *manna di fronda*, qui ſort d'elle-même en forme de petites gouttes d'eau, comme une eſpece de ſueur, de la partie nerveuſe des feuilles du freſne, qui ſont de la groſſeur des grains de froment, & qui s'endurciſſent au Soleil au mois d'Aouſt. On voit quelquefois ces feuilles ſi chargées de ces grains, qu'il ſemble qu'elles ſoient couvertes de neige. La *manne* eſt une medecine qui purge fort doucement, & qu'on prend dans des bouillons. Alnomarus Medecin de Naples en a fait un Traitté exprés, & Joſeph Donzellus confirme ce qu'il en a dit. La *manne* purge la bile, quoy qu'on la tienne une eſpece de miel ; & au contraire le miel ordinaire l'augmente. Fuchſius dit que les payſans du mont Liban mangent ordinairement la *manne*, comme ailleurs on fait le miel. A Mexique ils ont de la *manne* que l'on mange comme on fait le fromage en Europe.

MANNE, en termes de l'Eſcriture, eſt une viande miraculeuſe que Dieu fit tomber du Ciel pour nourrir ſon peuple Hebreu dans le deſert pendant 40. ans. La *manne* eſtoit faite en façon de coriandre. Les Iſraëlites murmurerent contre la *manne*, & en eurent du degouſt. La *manne* eſt une des figures de l'Euchariſtie. Quelques Eſcrivains Eccleſiaſtiques ont auſſi donné ce nom à un certain baume ou poudre odorante qui ſort des Sepulchres des corps des Saints. Claude Saumaiſe en a fait une Diſſertation.

MANNE, ſe dit figurément de toutes ſortes de viandes & de fruits, principalement quand ils ſont de garde, quand ils peuvent nourrir ; & faire ſubſiſter une maiſon. C'eſt une bonne *manne* dans un logis, qu'une proviſion de pois, de feves, de ris, pour le Careſme.

MANOEUVRE. ſubſt. maſc. Homme de peine qu'on prend à la journée dans les ateliers pour ſervir les Maçons, & faire autres fonctions qui n'ont beſoin d'aucun art ou apprentiſſage. Ce mot vient de *manopera*, *ouvrage de main*. Menage.

On appelle proverbialement & ironiquement un homme fin & adroit, un *ruſé manœuvre*.

MANŒUVRE, à la campagne, ſe dit des pauvres gens, qui vivent du travail de leurs bras, & qui n'ont aucun bien, ni commerce, ni induſtrie. En cette parroiſſe il n'y a qu'une douzaine de Laboureurs, de Vignerons, ou de Marchands, tous les autres ne ſont que de pauvres *manœuvres* & gens de journée, qu'on employe à faucher, faner, moiſſonner, vendanger, &c.

MANŒUVRES, en terme de Marine, ſont les cordes qui ſervent à manier les voiles en diverſes façons, comme les *iſſas* ou *dreſſes*, qui ſont le long des maſts, ſervent à les hauſſer. Les *Valencines* ſervent à faire pancher les antennes d'un coſté ou d'autre. Les *bras* tirent le bout des antennes vers la pouppe. Les *eſcoutes* ou *contre-eſcoutes* tiennent le bout des voiles. Les *bremils* ou *martinets* ſervent à embrouiller promptement les voiles ; & les *garcettes* à les ferler ; les *ralingues* à les fortifier. Les *boulines* ou *boulinettes* ſervent à ouvrir les bords des voiles pour recevoir le vent qui vient de biais. Cela fait dix ou onze cordes qui ſont le plus ſouvent doubles, & eſtant multipliées par les dix voiles, font plus de 200. cordes ou *manœuvres*. L'itacle eſt la plus groſſe des *manœuvres*. Elle ſoûtient & eſleve l'antenne, paſſant à une poulie qui eſt ſous la hune, & aboutit à un mouffle de poulies où ſont les iſſas.

Il y a des *manœuvres dormantes*, qui ſont fixes, auxquelles on touche rarement, & d'autres coulantes, qui ſont preſque en mouvement continuel, comme celles qui ſervent à manier les voiles.

MANŒUVRE, ſignifie auſſi l'uſage & le ſervice de ce cordage, & le ſervice des Matelots qui les font mouvoir. Les *manœuvres* ſont en déſordre pendant la tempeſte. Ce Matelot entend bien la *manœuvre*, il execute ſoudain les commandements.

MANŒUVRE, ſe dit auſſi figurément en Morale, en parlant de la conduitte qu'on obſerve pour faire reüſſir quelque affaire ou entrepriſe ; & il ne ſe dit gueres qu'en mauvaiſe part. Vous avez fait là une mauvaiſe *manœuvre*, c'eſt à dire, Vous avez fait quelque faute, ou quelque mauvaiſe desmarche qui nuira à voſtre deſſein.

MANOEUVRER. v. act. Travailler aux manœuvres, faire agir & remuer les cordages à propos, & ſelon les ordres du Commandant. Il faut du temps à un matelot pour aprendre à bien *manœuvrer*.

MANOEUVRIER. ſubſt. maſc. Matelot qui entend bien la manœuvre.

MANOIR. ſubſt. maſc. Vieux mot qui ſignifioit autres-fois une maiſon.

En termes de Palais, *manoir* ſe dit encore d'un certain lieu fixe & ſignalé où un homme eſt preſumé faire ſa demeure, & où l'on va pour rendre les hommages & devoirs qu'on doit rendre au domicile. Ainſi il ſe faut preſenter au *manoir* Seigneurial pour y faire la foy & hommage, y faire ſignifier ſon adveu & denombrement. Un aiſné partageant noblement doit avoir par preciput le principal *manoir*. On dit auſſi le *manoir* Epiſcopal, en parlant de la maiſon de l'Evêque. Ce mot vient du Latin *manere*; ou de *manerium*, qui ſignifioit une habitation avec quelques terres autour. On a dit auſſi *manſio*. Il vient plutoſt de *maner*, qui en langage Celtique ou Bas-Breton ſignifie *maiſon de Nobleſſe*.

En Poëſie ce mot s'eſt auſſi conſervé, mais odieuſement, pour parler du tombeau, des Enfers. Ainſi Habert a dit élegamment en deſcrivant le Temple de la Mort.

Et cet obſcur *manoir*
A ſes funeſtes murs entourez de drap noir.

MANOTTES, ou *Menottes*. ſubſt. fem. plur. Ce ſont les fers qu'on met aux mains des priſonniers criminels & des eſclaves. On diſoit autrefois *manicles*.

MANOUVRIER. ſ. m. Compagnon Artiſan qui ſert les Maiſtres. Cet homme a beſoin de pluſieurs *manouvriers* pour achever ſon entrepriſe.

MANQUE. ſubſt. maſc. Beſoin, neceſſité. Le *manque* d'argent, de vivre, de munitions fait perir les meilleures affaires, fait rendre les meilleures places. Le *manque* d'amis, de credit, luy a fait faire banqueroute. Le *manque* d'un as luy a fait perdre la partie. On dit auſſi adverbialement, *Manque* de foin, *manque* de ſanté, il a laiſſé perdre ſa fortune. Ce n'eſt pas *manque* de bon appetit, s'il ne profite pas en cette affaire. On dit auſſi d'un ſac d'argent bien compté, d'une regle d'Arithmetique, qu'on n'y trouvera point de *manque*, point d'erreur.

MANQUEMENT. ſubſt. maſc. Faute. Tout homme eſt ſujet au *manquement*. Le *manquement* à ſon devoir merite correction. Le *manquement* de parole ne merite pas de pardon entre gens d'honneur.

MANQUER. v. act. Laiſſer eſchapper une occaſion de faire quelque choſe. Il avoit deſſein de ſurprendre cette ville, il l'a *manquée* d'une heure. Un tel haſard luy a fait *manquer* ſon coup. Ce Prevoſt vouloit prendre ce priſonnier, mais il a *manqué* ſon homme, il l'a *manqué* belle, il l'avoit en main, il pouvoit aiſément tuer ſon ennemy, par bonheur il l'a *manqué*, ſon arme n'a pas pris feu, a *manqué*. Ce Roy qu'il a eſcarté luy a fait *manquer* la partie.

MANQUER, ſignifie auſſi, Faire quelque faute. Il eſt de l'infirmité humaine de *manquer*. Il y a peu de perſonnes qui ne *manquent* quelquefois à leur devoir. Il eſt honteux de *manquer* à ſa foy, à ſa parole. Une fille ne doit pas *manquer* à ſon honneur.

MANQUER, ſignifie auſſi, Avoir beſoin, neceſſité de quelque choſe. On ne peut ſi bien munir une place, qu'il n'y ait toûjours quelque choſe qui y *manque*. Le vin *manqua* aux nopces de Cana, & donna à JESUS-CHRIST occaſion de faire ſon premier miracle. Il ne faut pas *manquer* de cœur, quand on veut faire profeſſion des armes. Ses amis luy ont bien *manqué* au beſoin. Cet homme ne *manque* pas de vanité, d'appetit. Il *manque* d'argent, de loiſir pour achever cet ouvrage. Cela eſt parfait, achevé, il n'y *manque* rien.

MANQUER, ſignifie auſſi, Perir, tomber. Ce Marchand a *manqué*, a fait faillite. La perte d'un tel vaiſſeau eſt cauſe qu'il a *manqué*. Si ce pere de famille vient à *manquer*, s'il vient faute de luy, toute ſa maiſon eſt ruinée. Ce baſtiment eſt tombé, il a *manqué* par les fondements. On dit auſſi, que le cœur *manque* à quelqu'un, quand il tombe en defaillance.

MANQUER, ſignifie auſſi, Obmettre, ne faire pas ce qu'on eſt obligé de faire. Quand un Procureur *manque* de ſe trouver à l'aſſignation, on donne defaut contre luy. C'eſt un peché mortel que de *manquer* la Meſſe les Feſtes & les Dimanches.

On dit proverbialement d'un portrait bien reſſemblant, qu'il n'y *manque* que la parole. On dit des chevaux & des aſnes, qu'ils ne *manquent* que par les jambes.

MANSARDE. ſubſt. fem. Terme d'Architecture. C'eſt une maniere de charpente ou couverture de maiſons qui ſe fait par des toits recouppez, qui ont double pente, au lieu de celle qui eſtoit droitte & pointuë dont on ſe ſervoit autrefois. Son nom vient de *Manſard*, celebre Architecte moderne qui en eſt l'inventeur. On tient pourtant que cette penſée luy eſt venuë de l'aſſemblage des bois de charpente, que Sangallo Architecte avoit figuré pour faire les cintres de St. Pierre de Rome, dont Michel Ange s'eſt ſervi. Les figures en ſont données par le Muet dans ſon Palladis. Tous les beaux baſtiments d'aujourdhuy ſont couverts d'une *manſarde*, ou à la *manſarde*.

MANSEAU. ſub. maſc. Nom propre qui ſe dit d'un habitant du Maine. Ce mot eſt venu en uſage dans ce proverbe: Un *Manſeau* vaut un Normand & demi. Il n'eſt pas odieux, comme pluſieurs penſent. Il vient de ce qu'autrefois on battoit dans ces Provinces deux ſortes de monnoyes, qu'on nommoit *Manſeaux* & Normands. Le *manſeau* eſtoit de plus grande valeur, & paſſoit pour un Normand & demi.

MANSUETUDE. ſubſt. fem. Terme dogmatique. C'eſt le nom qu'on donne à la vertu qui rend un homme doux, traittable & facile, qui a l'ame ferme & conſtante pour s'oppoſer aux emportements & à la colere. La *manſuetude* eſt la vertu d'un Chreſtien, un Don du St. Eſprit: c'eſt le titre que s'eſt donné le Sauveur dans ſa Royauté: *Ecce Rex tuus manſuetus venit.*

MANTE. ſubſt. fem. Grand voile noir traiſnant juſqu'à terre, que portent les Dames dans les ceremonies, & ſur tout dans le deuil. On a appellé les balandrans, cappes de Bearn à long poil, & autres couvertures que portoient des Voyageurs, des *mantes*. Les Bohemiens qui roulent le monde appellent encore *mante*, la couverture qu'ils portent ſur l'eſpaule & qui ne leur couvre qu'un bras. Et les Ouvriers appellent auſſi *mantes*, les couver-

tures de lit. Ce mot vient de *mantellum*, qui ſe trouve dans Plaute. Il eſt diminutif de *mantum*, *eò quòd manus tegat tantùm.*, dit Iſidore. On appelle auſſi *Manteau Papale*, une chappe de laine avec un capuchon que porte quelquefois le Pape.

MANTE, ſignifie auſſi une grande couverture de lit faite de laine. On en fait à Montpellier, à Avignon & à Paris. On en appelle quelques-unes *paſſegrandes* ou *fleurons*, ayant trois aunes de long; d'autres *paſſepaſſé*. Leur difference conſiſte à leurs longueurs & largeurs, & à eſtre marqués de cinq ou ſix points, ce qui eſt reglé par les ſtatuts des Tapiſſiers.

MANTEAU. ſubſt. maſc. Habillement de deſſus qu'on porte en eſté par ornement, & l'hyver pour ſe deffendre du froid & de la pluye. Un habit complet conſiſtoit autrefois en pourpoint, haut de chauſſes & *manteau*. Maintenant on ne porte de *manteau* ſur le Juſtaucorps qu'en hiver, & à la campagne pour ſe garentir des injures de l'air. Les gens de robbe & d'Egliſe ont des *manteaux* longs traiſnans à terre. Les ſeculiers ont des *manteaux* courts, qui ne vont que juſqu'aux genoux. Les malades ont des petits *manteaux* fourrez qui ne vont que juſqu'aux coudes. Les Bourgeois portent des *manteaux* doublez de panne, de velours. Les gens en grand deuil portent de longs *manteaux* de drap noir. Les Moines portent auſſi des *manteaux* ſur leurs robbes, & il y en a eu qu'on a appellé les *blancs manteaux*, autrement *Guillemins*. Ce *manteau* eſtoit autrefois l'habit des Philoſophes, & de ceux qui faiſoient profeſſion d'une vie plus auſtere. Tertullien a fait un Livre exprés ſur ce ſujet. Les filous la nuit tirent les *manteaux*, oſtent les *manteaux*. Quand on veut ſortir, on demande ſes gands & ſon *manteau*. Ce mot auſſi bien que celuy de *mante*, eſt derivé du Grec *mandàni*, ou du Perſan *mandne*, d'où on derive auſſi *mandille*; ou bien de *mantica*, *beſace*, parce qu'on porte les *manteaux* comme les Beſaces, partie devant, & partie derierre; d'autres enfin de *manus* & de *tego*. Borel aprés Papias & Iſidore. Servius le derive du Grec *mandyas* qui eſtoit une eſtoffe veluë dont on couvroit les tables auſſi-bien que les eſpaules. Mais il vient plutoſt de mantel, qui en langage Celtique ou bas-breton ſignifie la même choſe.

MANTEAU, a eſté auſſi l'habit que tous les Anciens ont porté par deſſus leur Robbe. Eli donna le don de Prophetie à Eliſée en luy laiſſant ſon *manteau*. On reprochoit à Diogene, qu'on voyoit ſa vanité à travers les trous de ſon *manteau*. Les Romains ſe couvroient la teſte d'un des bouts de leur *manteau*.

Le *Manteau* Royal, eſt un riche habit de ceremonie qui s'attache ſur l'eſpaule droite, & ſe releve ſur la gauche, traiſnant devant & derriere juſqu'à terre. Il eſt chargé de fleurs de lis d'or en broderie, & doublé d'hermines. Le Roy le porte en ſon ſacre, & en d'autres occaſions. Le *manteau* étoit auſſi autrefois un ornement Papal; & on donnoit l'inveſtiture aux Papes par le *manteau*.

MANTEAU, eſt auſſi une eſpéce de robbe de chambre que mettent les femmes par deſſus leurs corps de juppes. *Manteau* de brocard. *Manteau* D'oüate.

MANTEAU, en termes de Blaſon, c'eſt la repreſentation de la cotte d'armes du Chevalier, qu'on met derriere ſon eſcu; & on le chamarre de ſes Armoiries. Ces anciennes cottes d'armes ou *manteaux* eſtoient ouvertes ſur le coſté, & deſcendoient plus bas que le nombril en forme de juppe volante, avec les manches racourcies à l'endroit du coude, comme celles que les femmes appellent *manches d'ange*. Les Princes qui ne ſont pas Souverains, & les Ducs & Pairs de France en couvrent leurs eſcus, & il eſt fourré d'hermines. Il y fait le même effet que le pavillon ſur celuy du Roy. L'Uſage des *manteaux* fourrez d'hermines n'a gueres plus d'un ſiecle, & ils ſont armoyez ſur les replis. Ceux des Preſidents ſont bien plus modernes, mais ils ne ſont pas armoyez de cette façon, ils ſont d'eſcarlate doublée d'hermines & de petit gris. Celuy du Chancelier eſt de drap d'or. François I. & Charles IX. mettoient un grand *manteau* de gueules rebraſſé d'argent ſur leurs Armoiries. Les *manteaux* ſont appellez dans les anciens Manuſcrits, *blaſons*, *Enſeignes d'armes* & *houſſes d'Eſcu*.

MANTEAU, en Fauconnerie, ſignifie la couleur du poil de pluſieurs animaux & de pluſieurs oiſeaux, entr'autres de ceux de proye, d'où eſt venu le nom de corneille *emmantelée*.

MANTEAU, eſt auſſi le haut de la cheminée qui empêche que la fumée n'entre dans la chambre. Les anciens *manteaux* de cheminée eſtoient faits en hotte, comme celuy de la grand chambre du Palais de Paris, qui eſt ce qu'on appelle aujourdhuy *faux manteau*. Depuis on les a faits avec de grands ornements d'Architecture. Enfin on les a reduits à une petite ſaillie où on met quelques bas reliefs, & à une corniche où on met quelques buſtes ou porcelaines.

MANTEAU, ſe dit figurément en Morale, des couvertures, des pretextes qu'on prend pour deſguiſer & faire approuver de mauvaiſes actions. Il y a bien des gens trompez ſous le *manteau* de devotion. Les hypocrites ſe couvrent du *manteau* de la Religion, du pretexte de la charité.

MANTEAU, ſe dit proverbialement en ces phraſes. On dit d'un avare, qu'il mange ſon pain ſous ſon *manteau*, pour dire, qu'il mange tout ſeul, qu'il ne fait part de ſon bien à perſonne. On dit auſſi d'un homme qui a les fievres quartes en Septembre, qu'il a un vilain *manteau* pour ſon hyver. On dit auſſi, faire une choſe ſous le *manteau*, pour dire, en cachette. Les Livres deffendus ſe vendent ſous le *manteau*.

MANTELE, ÉE. adj. Terme de Blaſon, qui ſe dit d'un eſcu chargé d'une eſpece de chappe un peu plus eſtenduë, dont la pointe qui prend ſa naiſſance des angles de la pointe de l'Eſcu, finit au tiers vers le chef.

On appelle auſſi des lions *manteléz* ceux qui portent des manteaux.

MANTELET. ſubſt. maſc. En termes de Blaſon, eſtoit autrefois une eſpece de lambrequin large & court dont les Chevaliers couvroient leurs caſques & leurs Eſcus, que quelques Autheurs ont nommé *camail*.

MANTELET, ſe dit auſſi des courtines du Pavillon des Armoiries, quand elles ne ſont pas couvertes de leurs chapeaux.

MANTELET, en termes de Guerre, eſt un parapet portatif & roulant ſur des roues dont ſe couvrent les pionniers qui ſont employez au travail d'un ſiege. Il eſt fait de gros madriers doublez de cinq pieds de haut, & de trois de large, qui ſont attachez enſemble avec des barres de fer, & qui ſont quelquefois un angle & deux faces. Les Anciens s'en ſervoient auſſi à la guerre, comme il paroiſt dans Vegece.

MANTELET, ſe dit auſſi d'un petit manteau violet que mettent les Evêques ſur leur rochet, lorſqu'ils ſont devant le legat, ou devant le Pape, pour teſmoigner que leur autorité eſt ſubordonnée.

MANTELET, ſe dit auſſi des cuirs qui s'abattent ſur les portieres & aux coſtez d'un caroſſe ou d'un coche pour deffendre de la pluye, ou du vent, & qu'on releve pendant le beau temps pour avoir de l'air.

MANTELINE. ſubſt. fem. Petit manteau que portent les femmes à la campagne.

MANTONNET. ſubſt. maſc. Terme d'Artiſan, eſt une petite piece de bois ou de fer ayant un cran ou entaillure qu'on attache aux Jambages d'une porte ou ailleurs, pour ſoûtenir & arreſter quelque choſe, comme le battant d'un loquet, ou autre ſemblable.

MANUCODIATA. ſubſt. maſc. C'eſt un nom que les Voyageurs & les Indiens donnent à l'oiſeau de Paradis, qui ſignifie *oiſeau de Dieu*, deſcrit au livre 25. d'Ambroiſe Paré & Cordan en pluſieurs autres lieux. Il eſt commun aux Moluques. Il habite au haut de l'air. Il reſſemble à l'hirondelle par le bec & le corps, & conſiſte preſque tout en plumes. Celles de la teſte reſſemblent à de l'or pur; celles de ſa gorge à celles d'un canard; & celle de ſa queuë & de ſes ailes à un panache. On a fait d'abord accroire aux Europeans qu'il n'avoit point de pieds, & que quand il vouloit dormir, il ſe pendoit à ſes plumes aux rameaux de quelque arbre: mais c'eſt en effet que les Marchands les couppent, pour les rendre plus extraordinaires; ou comme diſent d'autres, que les grandes fourmis qui ſont abondantes en ce pays-là les leur mangent. On dit que le maſle a une cavité ſur ſon dos où la femelle couve ſes petits. On leur coupe les pieds, depeur qu'ils ne gaſtent leurs plumes qui ſont fort fines. On ne les trouve que morts le bec fiché en terre dans une Iſle proche des Moluques, & on n'a pû deſcouvrir d'où ils viennent. Ils volent toûjours, & ſe nourriſſent des mouches qu'ils prennent en l'air. Le maſle eſt de couleur plus vive que la femelle.

MANUEL. adj. maſc. & fem. Qui eſt fait de la main. Seing *manuel*. On dit en reconnoiſſant une ſignature privée par devant Notaires, qu'on l'a ſignée de ſon ſeing *manuel* dont on a accouſtumé de ſe ſervir en ſes affaires. Les Chanoines reçoivent des diſtributions *manuelles* & quotidiennes.

MANUEL. ſubſt. maſc. Se dit auſſi des petits Livres ou des abregez qu'on peut porter à la main. Le *Manuel* d'Epictete. Le *Manuel* de Devotion. Un *Manuel* de *Theologie*. On l'a ainſi appellé, *quòd in promptu ſit & ad manum habeatur*.

MANUELLEMENT. adv. De la main à la main ſans autre ſolemnité. Je luy ay payé les 20. eſcus que je luy devois *manuellement* ſans quittance, & ſans entremiſe d'autruy. La livraiſon de meubles qui ſe fait *manuellement* tranſporte la proprieté.

MANUFACTURE. ſubſt. fem. Lieu où on a ramaſſé pluſieurs Ouvriers pour travailler à une même ſorte d'ouvrages. On a eſtably depuis quelque temps en France pluſieurs *manufactures* pour des eſtoffes, des bas, des chapeaux, des glaces de miroirs, des dentelles, &c. Il y a une ordonnance du mois de Juillet 1667. portant reglement general ſur les *manufactures*, eſtabliſſement des Jurés, & Maiſtres & Gardes des Marchands, & Maiſtres Ouvriers en drap d'or, d'argent & de ſoye, & autres eſtoffes meſlangées, & pour leurs façonnerie, compagnons, apprentis, &c.

MANUFACTURES, ſe dit auſſi du travail, de la fabrique qui ſe fait de ces ouvrages dans les lieux publics. Ce drap eſt d'une bonne *manufacture*.

MANUFACTURER. verb. act. Travailler manuellement à pluſieurs ſortes d'ouvrages. Ces draps ont eſté *manufacturez* à Sedan, ces velours à Tours, ces Serges à Amiens.

MANUFACTURIER. ſubſt. maſc. Maiſtre d'une manufacture qui travaille dans une manufacture. On a fait venir des *Manufacturiers* eſtrangers pour eſtablir des manufactures de bas au meſtier, &c.

MANUMISSION. ſubſt. fem. Action par laquelle on donne la liberté à un eſclave. Les Romains faiſoient quelques ceremonies en la *manumiſſion* de leurs eſclaves. L'Empereur Conſtantin fit faire les *manumiſſions* à Rome dans les Egliſes, comme teſmoigne Solomene. On a appellé en France *manumiſſions*, les affranchiſſemens des gens de condition, ſerve, ou de mainmorte. Il y a un titre à St. Germain des prez de la *manumiſſion* des habitans de leur Seigneurie, qui n'a pas plus de 250. ans. La plus-part des *manumiſſions* ont été faites du temps du Roy St. Loüis. Les gens de main morte condition devoient faire confirmer la *manumiſſion* qu'ils avoient obtenuë de leur Seigneur par des lettres patentes du Roy verifiées à la Chambre des Comptes, & devoient payer pour cela certaines finances. On en trouve encore un titre du 27. Juin 1500. Ce mot vient du Latin *manumiſſio*, *quia ſervus mittebatur extra manum ſeu poteſtatem domini ſui*. Elle ſe faiſoit avec pluſieurs formules & ceremonies qui ſont deduites au long par du Cange.

MANUSCRIT, ITE, adj. & ſubſt. Livre ou ouvrage eſcrit à la main. Ce qui fait eſtimer les Bibliotheques, c'eſt la quantité des *manuſcrits*, les anciennes Bibles *manuſcrites*. Cette piece eſt deffenduë, & ne court qu'en *manuſcrit*. Cet Autheur a laiſſé de beaux *manuſcrits*, de grands recueils.

MANUSCRIT, ſignifie auſſi l'original d'un Livre, la copie de l'Autheur ſur laquelle il a été Imprimé. On a corrigé ce Livre ſur l'original, ſur le *manuſcrit* de l'Autheur. Les Critiques du ſiecle paſſé ont fait de grands travaux pour la confrontation des Autheurs avec les *manuſcrits* originaux des anciennes Bibliotheques.

MANUTENTION. ſubſt. fem. Action par laquelle on confirme, on conſerve en même eſtat quelque choſe. Les Magiſtrats doivent avoir ſoin de la *manutention* de la police, & des reglemens; les Generaux de la diſcipline militaire; les Superieurs des Monaſteres, de la *manutention* des Statuts, de la Regle de l'Ordre.

MAP.

MAPPEMONDE. ſubſt. fem. Terme de Geographie. C'eſt la deſcription ou la delineation de la figure du monde ſur un plan, ou dans une carte. La *mappemonde* eſt compriſe en deux cercles, qui ſont les deux Hemiſpheres; l'un contient le monde ancien, & l'autre le nouveau monde. Euſtathius teſmoigne qu'Anaximandre fut le premier qui fit des Cartes Geographiques, ou *Mappemondes*; & enſuitte Necatæus, Democrite, Eudoxe, & autres.

MAQ.

MAQUEREAU. ſubſt. maſc. Poiſſon de mer qu'on peſche aux mois d'Avril & de May. Il eſt long & menu, tacheté de bleu & de noir. On en mange de frais & de Salé. L'eau dans laquelle on fait cuire les *maquereaux* eſt fort lumineuſe quand elle eſt remuée. En Latin *ſcomber*. Ce mot vient *à maculis*, parce qu'il eſt fort tacheté. Quelques-Autheurs modernes l'ont appellé *maquerellus*.

MAQUEREAU, MAQUERELLE. ſubſt. maſc. & fem. Qui tient un lieu de proſtitution, qui fait meſtier de desbaucher des filles, qui fait les intrigues, les allées & venues neceſſaires pour cela. Ce mot, auſſi-bien que celuy de *Maquignon*, vient de *maque*, qui en vieux François ſignifioit *vente*. Il y a encore à Paris l'Hoſtel de la *Maque*, où les Picards venoient vendre leurs marchandiſes : ce qui eſt fort vrayſemblable. D'autres le derivent de *machar* Hebreu, qui ſignifie *vendre*. Tripault le fait venir de *aquarielus*, qui a ſignifié en Latin un homme qui ſollicite la pudicité des filles. Et quelques-uns ont adjouſté, que *alcahuete* dont ſe ſervent les Eſpagnols en la même ſignification, vient de *aquahuete, quod aquam feras*. Menage pretend qu'il vient de *macula*, à cauſe que ceux qui repreſentoient les *maquereaux* dans les anciennes Comedies, eſtoient veſtus de diverſes couleurs, comme on voit dans Tertullien *de Pallio*, & à cauſe qu'on appelle *maquereaux* ces taches qui viennent aux jambes, & les poiſſons d'Avril qui ſont pareillement tachetez. Nicod rapporte les mêmes etymologies que Menage.

MAQUEREAUX, au plur. ſont des taches de la peau qui viennent particulierement aux jambes & aux cuiſſes pour s'eſtre chauffé de trop prés. Ils ſont ainſi nommez, par ce qu'ils imitent les taches du *maquereau*.

On appelle proverbialement un *maquereau*, un poiſſon d'Avril. On dit auſſi de celuy qui ne paye point ſon eſcot, ſa part de quelque deſpenſe commune, qu'il eſt franc comme un *maquereau*.

MAQUERELLAGE. ſ. m. Adreſſe & moyens dont on ſe ſert pour desbaucher & proſtituer les femmes & filles. C'eſt cette femme qui a porté les poulets, qui a fait cette intrigue, ce *maquerellage*, Elle vit de *maquerellage*. La plus-part des Livres d'amour ſont d'honneſtes *maquerellages*.

MAQUIGNON. ſubſt. maſc. Qui vend des chevaux, qui les refait, & qui couvre leurs deffauts. Ce mot eſt odieux. On dit maintenant, *Marchand de chevaux*.

MAQUIGNON, ONNE. ſubſt. maſc. & fem. Gens d'Intrigue qui ſe meſlent de donner des advis, de faire des mariages, de faire vendre des offices, des Benefices & autres trafic odieux. On appelle auſſi *maquignons & vendeurs de chair humaine*, ceux qui desbauchent les jeunes gens pour les enroller & les vendre à des Capitaines. Ce mot vient de *maque*, qui ſignifioit autrefois *marchandiſe*, auſſi-bien que celuy de *maquereau*; quoy que Menage diſe qu'il vient de l'Italien *machinone*, qu'il croit eſtre fait de *mangone*. On a dit dans la baſſe Latinité *mangonare*, pour ſignifier *trafiquer*; & *mango*, *manganus*, pour ſignifier un *trompeur*.

MAQUIGNONNAGE. ſubſt. maſc. Adreſſe de vendre & de refaire des chevaux.

On le dit auſſi de toute ſorte de mauvais trafic, & de negociations peu honneſtes.

MAQUIGNONNER. v. act. Faire le Maquignon. Les Chevaux qui ont eſté *maquignonnez* ne valent jamais rien. C'eſt cette vieille qui a *Maquignonné* une telle affaire.

MAQUIGNONNÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

MAR.

MARABOUT. ſubſt. maſc. Terme de Marine. C'eſt une voile de galere qu'on ne met que de beautemps.

MARABOUT. Terme de Relations, eſt un Preſtre Mahometan qui deſſert une Moſquée, particulierement en Afrique.

MARAIS, ou *Mareſts*. ſubſt. maſc. Terres baſſes & humides, couvertes d'eaux croupiſſantes qui n'ont point de pente pour s'eſcouler. Les villes les plus fortes ſont celles qui ſont ſituées au milieu d'un *marais*, où on n'arrive que par des chauſſées, à cauſe de la difficulté qu'il y a de faire des approches. Le *marais* Meotide eſt une Province qui eſt à l'embouchure du Tanais. Ce mot vient de *maraſt* Allemand, qui ſignifie *lieu bourbeux*; ou de *mareſc*, qui vient de *marisceum*, *a mariſcis*, c'eſt-a-dire, des *joncs*, ce qui monſtre qu'il faudroit eſcrire *mareſc*, d'où on a fait *mareſcageux*. Menage. Saumaiſe derive ce mot de *mare*, qu'on a dit pour un *amas d'eau*. On a dit dans la baſſe Latinité, *mareſium*, *mareſcagium & mareſcheins*.

MARAIS DESSECHEZ, ſont des terres autrefois couvertes d'eaux, leſquelles on a fait eſcouler en leur donnant de la pente & des deſcharges par pluſieurs foſſez & ſaignées.

MARAIS SALANS, ſont des lieux preparez pour faire le ſel. On les laiſſe couvrir de l'eau de la mer qu'on y fait entrer par des rigoles, la grande chaleur du Soleil fait évaporer l'eau, & la partie la plus craſſe demeure ſur la terre, qui eſt le ſel marin.

MARAIS, eſt auſſi une terre baſſe & humide, qu'on cultive ſoigneuſement pour y faire venir des herbes & des legumes. Paris eſt environné de ces ſortes de *marais*. Le quartier qu'on appelle le *Marais du Temple* a eſté baſty ſur un pareil terrain qu'on a eſlevé depuis.

On dit proverbialement, qu'un homme s'eſt ſauvé par les *marais*, pour dire, par des lieux difficiles, & qu'on ne gardoit point à cauſe du danger qu'il y avoit d'y enfonſer. On appelle Demoiſelles du *Marais*, des Courtiſannes, à cauſe qu'il y en a toûjours pluſieurs logées en ce quartier-là.

MARAISCHER. ſ. m. Jardinier qui cultive un marais, qui eſt Fermier d'un marais. Il y a un grand nombre de *Maraiſchers* dans les fauxbourgs de Paris.

MARASTRE. ſubſt. fem. Belle-mere, femme d'un ſecond lit, qui maltraite les enfans d'un premier pour advantager les ſiens. Conſtantin fit mourir ſon fils par les inſtigations de ſa *maraſtre*. Ce mot vient du Latin *matraſta*, ſuivant Menage.

MARASTRE, ſignifie auſſi une mere denaturée qui deſavoue, qui expoſe ſes enfans, qui n'a point de tendreſſe pour eux, qui n'a pas ſoin de leur éducation ni de leur fortune. Medée n'eſtoit pas une mere, mais une *maraſtre*.

MARAUD, AUDE. ſubſt. maſc. & fem. Terme injurieux qui ſe dit des gueux, des coquins qui n'ont ni bien ni honneur, qui ſont capables

de faire toutes ſortes de laſchetez. Il ne faut point point adjouſter foy à tout ce que dit ce *marand*. Cette femme eſt une *maraude* qui court les mauvais lieux. Ce mot vient de l'Hebreu *marod*, qui ſignifie un *gueux*. Menage. D'autres le derivent de *marrucinus* qui ſe trouve dans les Autheurs Latins.

On appelle à la guerre, la *Maraude*, la petite guerre qui ſe fait par des ſoldats qui ſe deſrobent du camp, & qui vont ſans ordre & ſans chef piller le payſan. On punit les Soldats qui vont à la *maraude*.

MARAUDAILLE. ſubſt. fem. Nom collectif qui ſe dit de la canaille, des gueux, des laſches, des gens ſans honneur. Ce Regiment n'eſt compoſé que de *marandaille*, il n'y a que des gueux, des poltrons. Les ſeditions ne commencent que par la *marandaille*.

MARAVEDIS. ſubſt. maſc. Petite monnoye d'Eſpagne qui vaut un peu plus d'un double. Les Eſpagnols comptent preſque toûjours par *maravedis*. La taxe des Livres eſt marquée à la premiere page à cinq ou ſix cens *maravedis*. Il faut 170. *maravedis* monnoye d'Eſpagne pour faire une livre de France, Il faut 325. *maravedis* pour faire un ducat. Les 34. *maravedis* valent une reale ſimple. Les Marchands de Seville tiennent leurs Livres par *maravedis*, & les ſomment par dixaine, & ainſi c'eſt de la monnoye de compte. La plus ancienne mention qu'on ait fait des *maravedis*, c'eſt ſous le regne du Roy Alphonſe, lors de la bataille de *las navas*; & on les appella *Alfonſis* de ſon temps, à cauſe qu'il en fut l'inventeur. Il y a eu auſſi des *maravedis* d'or & d'argent. Les anciens *maravedis* valoient la troiſiéme partie d'une reale du même poids & valeur qu'à preſent, & ainſi chacun valoit douze *maravedis* de maintenant. Mariana dit qu'au temps d'Alphonſe XI. le *maravedis* en valoit 17. Et au temps d'Henry II. & de Jean I. il en valoit dix. Au temps d'Henry III. il en valoit cinq. Au temps de Jean II. deux & demi. Ce mot eſt Arabe, & eſt venu des Mores *Almoravides* qui paſſerent d'Afrique en Eſpagne, & qui impoſerent leur nom à cette monnoye, qui depuis par corruption a été appellée *maravedis*. Covarruvias. Il eſt fait mention de cette monnoye dans le Chapitre 14. *de privilegiis* aux Decretales. Là ils ſont appellez, auſſi-bien que chez les autres Autheurs Latins, *marabitini*, parce qu'ils viennent des Mores, & qu'ils ont eſté ainſi nommez *quaſi Maurorum ſpolia*; car *botino* en Eſpagnol ſignifie *butin*.

MARBRE. ſubſt. maſc. Pierre dure qui reçoit un beau poly, qui eſt difficile & longue à tailler. On en fait les ornements des beaux édifices, comme les colomnes, les autels, les ſtatuës, & quelquefois des Egliſes entieres dans les lieux où il abonde. Les Incruſtations de *marbre* eſtoient fort à la mode au ſiecle paſſé. Un blot de *marbre*. Le ſtuc eſt fait de poudre de *marbre*. Il y a une infinité de ſortes de *marbre*, qui n'eſt diſtingué que par ſes differentes couleurs. Le verd s'appelle *Serpentin*. Le rouge s'appelle *porphire*, & eſt fort dur. Celuy qui eſt compoſé de diverſes couleurs s'appelle Jaſpe. On dit par comparaiſon, qu'un homme eſt froid comme *marbre*, qu'une choſe eſt dure comme *marbre*. Les Artiſans diſent, Meurtrir le *marbre*, pour dire, le travailler à plomb en frappant deſſus avec quelque outils. Ce mot vient du Latin *marmor*.

On appelle auſſi le *marbre*, la pierre qui ſert à broyer ſoit des couleurs, ſoit des Drogues. Les Imprimeurs appellent auſſi *marbre* la pierre ſur laquelle ils mettent les caracteres arrangés pour les impoſer, & corriger les formes. Les Poëtes diſent qu'ils chargeront le *marbre* & le porphire des faits d'un Heros, pour dire, qu'ils rendront ſa gloire immortelle. Le Pere Kircker enſeigne le moyen de faire que les couleurs qu'on applique ſur le *marbre* penetrent toute ſa ſubſtance, en ſorte que ſi on le couppe en pluſieurs tables paralleles, on y trouvera la même image qu'on avoit peinte ſur la ſurface exterieure, c'eſt en ſon ſecond Volume du Monde ſoûterain.

Au Palais on appelle, la table de *marbre*, la Juriſdiction ſouveraine des Eaux & Foreſts, & auſſi celle de la Conneſtablie, parce qu'autre fois ces Juſtices ſe tenoient auprés d'une grande table de *marbre* qui occupoit la largeur de la ſale du Palais, qui ſervoit auſſi aux feſtins royaux.

MARBRER. verb. act. Peindre ou diſpoſer des couleurs, en ſorte qu'elles repreſentent du *marbre*. On *marbre* le bois. On *marbre* les Livres tant ſur cuir que ſur trenche. On *marbre* le papier, quand on en fait du papier *marbré*. On fait auſſi des bas de laine, ou de ſoye *marbrez*, qui ſont tiſſus de brins de diverſes couleurs.

MARBRÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

MARBRIER. ſubſt. maſc. Ouvrier qui taille, qui polit le marbre, qui le tire des carrieres. Il eſt deffendu aux *Marbriers* de ſe dire Maiſtres Marchands Scieurs & Poliſſeurs de marbre, faiſeurs de tombes, Epitaphes, ſepultures, manteaux de cheminée &c., & de vendre aucuns ouvrages de pierre & de marbre tant ſimples que polis au prejudice des ſculpteurs, par ſentence du 26. Mars 1608.

MARC. ſubſt. maſc. Eſpece de poids qui ſert à peſer les choſes precieuſes, ou qui ſont en petit volume. Il eſt fait de cuivre, & eſt ſubdiviſé en pluſieurs petits poids qui s'enchaſſent l'un dans l'autre, & qui vont toûjours en diminuant de la moitié. Le poids de *marc* de Paris vaut 8. onces ou une demi livre de 16. onces, ou 192. deniers, ou 4608. grains. On diviſe le *marc* en 8. onces, l'once en 8. gros ou en 20. eſtelins, l'eſtelin en deux mailles, & la maille en deux felins, qui ſont expliquez à leur ordre. Les 8. onces ſont 64. gros, 192. deniers, 160. eſtelins, 320. mailles, 640. felins, & 4608. grains. On vend l'or & l'argent au *marc*, & à l'once. Quand la monnoye eſt rognée, on ne l'expoſe qu'au *marc*. Ce mot vient du Latin *marca*, ſignifiant la même choſe. Mais Gorge Agricola dit que c'eſt un nom Allemand. Il y a eu pluſieurs ſortes de *marcs* en France, & dans les pays eſtrangers qui ſont amplement diſtinguez par du Cange.

Autrefois on contractoit en France au *marc* d'or & d'argent. On ne les recevoit point au compte, mais au poids de *marc*; ce qu'ont fait auſſi les Juifs; & on le pratique encore à Tripoli, en Alexandries à Fez & à Maroc. Par un Edit de Charles VII. de l'an 1436. les Changeurs doivent donner le *marc* d'argent pour ſept livres tournois.

En Pratique on dit qu'on ſera payé au *marc* la livre, ou au ſol la livre, quand on vient à contribution avec d'autres creanciers ſur des effets mobiliaires, chacun à proportion de ſon deu.

MARC, eſtoit autrefois une monnoye d'argent qui avoit cours chez les Allemands, & qui ſe diviſoit en 8. parties. Il en eſt parlé dans la Bulle d'Or de Charles IV.

MARC D'OR, eſt un droit qu'on leve ſur tous les offices de France à chaque changement de Titulaire. Il a eſté eſtably par Henry III. au lieu d'un droit qu'on prenoit pour la preſtation de ſerment. On taxoit certains offices à un *marc d'or* en eſpece, & quelques autres à proportion; ce qui à eſté depuis evalué en argent. Il faut avoir une quittance du Treſorier du *marc d'or* attachée aux proviſions. Du Cange dit qu'il eſt fait mention dans les Ordonnances de Louis XI. du *marc d'or* payé par les Officiers. Le *Marc d'or* en monnoye à 24. Carats a eſté eſtimé ſuivant la derniere évaluation de la Cour des Monnoyes, à 423. livres 10. ſol. 10. d. ⅓me. & le marc d'argent à 27. liv. 13. ſol. ⅓me.

MARC, ſignifie auſſi. Ce qui reſte des fruits ou des herbes dont on a tiré le jus. Quand on a foulé la vendange dans la cuve, on porte le *marc* au preſſoir. Aprés qu'on à preſſuré les raiſins, on ſe ſert encore du *marc*. On met dans le *marc* ceux qui ont des fluxions ou des paralyſies pour les échauffer. On repaſſe le vin vieux ſur le *marc*, on en fait de la boite pour les valets. Menage derive ce mot du Latin *amurca*.

On appelle auſſi un *marc*, la quantité qu'on met à chaque fois ſous le preſſoir de ce qui eſt à preſſurer. On n'a fait cette aprés-diſnée que deux *marcs* à un tel preſſoir. On taille, on recouppe les bords du *marc* avec des cognées.

On dit la même choſe des olives, des noix, des pommes, & de toutes autres choſes dont on exprime le ſuc.

On dit proverbialement,

Eſtron de chien, & *marc* d'argent,
Seront tout un au jour du Jugement,

Pour dire, qu'on ne fera point de cas des Richeſſes aprés la mort.

MARCASSIN, ſubſt. maſc. Petit ſanglier qui eſt encore à la ſuitte de la mere, qui eſt au deſſous d'un an. Les Chaſſeurs ſont fort friands de *marcaſſins*. En Latin *Nefrens aper*, ou *amiculus aper*.

MARCGRAVE, eſt une eſpece de dignité en Allemagne, ou une eſpece de Marquis. Ce mot eſt compoſé de *march*, qui ſignifie *limite*, & de *Grave*, qui ſignifie *Comte*. On a donné quelquefois ce nom au Marquis de Brandebourg.

MARCHAND, ANDE. ſubſt. maſc. & fem. Qui fait manufacturer toutes ſortes d'ouvrages, pour les expoſer en vente en boutique, en magaſin, en Foire. Les *Marchands* de ſoye font manufacturer leurs velours, leurs brocards, à Veniſe, à Gennes, à Lyon, à Tours. Des *Marchands* de bois ſont ceux qui font abattre, & façonner le bois dans les foreſts, pour le vendre en chantier. *Marchand* groſſier, ou en gros, *Marchand* en magaſin.

MARCHAND, ſe dit auſſi des revendeurs, ou détailliers, qui achetent des marchandiſes des gros *Marchands* pour les revendre en detail dans leur boutique. On le dit auſſi de ceux qui ramaſſent pluſieurs marchandiſes à la campagne, pour les apporter dans les foires & marchés. *Marchand* de ſaline, de bled, de bois, de chaux, de tuile, de poiſſon, *Marchand* de chevaux.

MARCHAND FORAIN, eſt non ſeulement celuy qui frequente les Foires, & les marchés; mais encore tout *Marchand* eſtranger qui vient apporter dans la ville ſes marchandiſes, pour les vendre aux Maiſtres qui tiennent boutique. La Police ordonne que les *Marchands forains* de bas, de cuirs, de gans, & autres choſes ſemblables, apportent leurs marchandiſes dans un bureau public, pour eſtre cottiés entre les Maiſtres, & empécher le monopole des plus riches.

On appelle à Paris les ſix Corps des *Marchands*, les anciennes Communautés des *Marchands* qui vendent les plus notables marchandiſes. Les premiers ſont les Drappiers, Chauſſetiers, les ſeconds ſont les Eſpiciers, les troiſiéme les Merciers, les quatriéme les Pelletiers qui eſtoient autrefois les premiers, mais qui ont vendu leur primogeniture aux Drapiers, les cinquiéme ſont les Bonnetiers, & les ſixiéme les Orfevres. Les *Marchands*, de vin ont voulu former un ſeptiéme corps; mais il n'eſt point reconnu des autres. Quant à ceux des autres Communautés qui tiennent boutique, ils paſſent pour Artiſans, quoy que quelques-uns prennent la qualité de *Marchands*, comme les Chapeliers, les Tanneurs, les Negiſſiers, les Ouvriers en drap d'or & de ſoye, &c.

MARCHAND, ſe dit auſſi des bourgeois ou paſſagers qui achetent. Cette boutique eſt fort achalandée, il y vient bien des *marchands*. On dreſſe les enfans & les garçons de boutique à appeller, à faire venir, à attraire les *marchands*. Ceux qui vendent à faux poids & à fauſſe meſure trompent les *marchands*.

MARCHAND, ANDE. adj. Ce qui eſt de bon debit, & de bonne qualité. Aprés la recolte le bled n'eſt pas *marchand*. Il y en a trop au marché; il n'eſt bien *marchand* qu'à la Pentecoſte. Ce bled eſt germé, il n'eſt pas *marchand*, il m'en faut fournir qui ſoit loyal & *marchand*.

Prevoſt des *Marchands*, eſt à Paris le premier Officier du Bureau de la ville, où il juge avec les Eſchevins les differens qui concernent la Police, & les marchandiſes qui ſont ſur les ports, ſur les rivieres, & ſur l'eſtappe. La Juriſdiction pour les autres *Marchands* eſt celle des Juges Conſuls, qui jugent ſommairement toutes les affaires de *Marchand à Marchand*, & pour le fait de la marchandiſe dont ils ſe meſlent.

On appelle un vaiſſeau *marchand*, un vaiſſeau qui n'eſt point armé en guerre, qui ne ſert qu'au tranſport des marchandiſes.

On dit que la riviere eſt *marchande*, quand elle eſt propre pour la Navigation, quand elle a aſſez d'eau pour porter les bateaux, quand elle n'eſt ni glacée, ni debordée.

On a rendu par art & avec des eſcluſes pluſieurs rivieres *Marchandes*, en des lieux où elles ne l'eſtoient pas auparavant. La Loire n'eſt pas *Marchande* une bonne partie de l'année, à cauſe de ſes ſables. Les Villes ſont *marchandes*, où il y a des ports de mer, ou de grandes rivieres qui facilitent le tranſport des marchandiſes.

On appelle figurément un *Marchand meſlé*, un homme qui ſçait quantité de choſes de differente nature, qui s'intrigue en pluſieurs ſortes d'affaires, qui a paſſé par divers emplois.

On dit auſſi figurément, qu'un homme eſt en place marchande, quand il eſt en un lieu où il ſe peut faire voir & entendre de pluſieurs perſonnes.

MARCHAND, ſe dit proverbialement en ces phraſes. *Marchand* qui pert ne peut rire, & au contraire on dit, il n'eſt pas *Marchand* qui toûjours gagne. On dit auſſi, quand on voit arriver pluſieurs perſonnes en une compagnie, la foire ſera bonne,

voicy bien des *Marchands*. On dit de *marchand à marchand*, il n'y a que la main, pour dire, que les *Marchands* font leurs traittez ſans eſcrit, & en ſe touchant dans la main. On dit à celuy qui a acheté une choſe à vil prix, vous avez trompé le *Marchand*, & quand on la demande à trop bon marché, on dit, ce n'eſt pas le profit du *Marchand*. On dit qu'un homme ſera mauvais *marchand* d'une choſe, quand il fait quelque affaire où il y aura à perdre, quand il fait quelque action dont il aura ſujet de ſe repentir. On dit auſſi, qu'il faut eſtre *marchand* ou larron, pour exciter ceux qui achetent à ſe fier à la foy, à la parole de celuy qui vend. On dit auſſi riche *Marchand*, pauvre pouſſaſſier. On dit auſſi, diſner de Procureur, ſouper de *Marchand*; à cauſe que les *Marchands* ne peuvent ſe repoſer ni faire bonne chair que le ſoir.

MARCHANDER. verb. act. Faire des offres pour acheter quelque choſe, tâcher de convenir du prix. Pluſieurs perſonnes *marchandent* cette terre, en offrent de l'argent. Il y a des gens qui ſont long-temps à *Marchander*, qui ne veulent pas eſtre pris au mot.

MARCHANDER, ſignifie auſſi, eſtre irreſolu, balancer entre deux parties. Il y a long-temps que cet Heretique *marchande* à ſe convertir. Un brave qui ſçait bien ſe battre ne *marchande* point ſon ennemy, il l'attaque le premier. Il ne faut point *marchander* cette place, il la faut inſulter d'abord.

MARCHANDISE. ſubſt. fem. Trafic. Cet homme fait *marchandiſe* de cuirs, de draps, d'eſpiceries. Il eſt allé en *marchandiſes* au Levant, aux Indes.

MARCHANDISE, ſe dit auſſi des choſes qui ſe vendent en magaſin, en boutique, en marché. Cette boutique eſt fort achalandée; on n'y vend que de bonne *marchandiſe*. On le dit auſſi bien des petites choſes, comme des grandes.

MARCHANDISE DE CONTREBANDE, eſt une *marchandiſe* dont le tranſport ou la vente ſont deffendus. Le tranſport des armes, des poudres aux eſtrangers, rend la *marchandiſe de contrebande*. Les Livres deffendus ſont des *marchandiſes de contrebande*.

On dit figurément & proverbialement, faire meſtier & *marchandiſe* de quelque choſe, pour dire, faire quelque choſe ordinairement. Il fait meſtier & *marchandiſe* de fauſſetez. Il eſt couſtumier de hablèr, il en fait meſtier & *marchandiſe*. On dit auſſi, Moitié guerre, moitié *marchandiſe*, quand on obtient quelque choſe, moitié de gré moitié de force. Cet homme a gagné cette femme tant par argent, qu'à force de cageollerie; c'eſt moitié guerre, moitié *marchandiſes*. On dit auſſi, *Marchandiſe* qui plaiſt eſt à demy venduë.

MARCHASITE. ſubſt. fem. C'eſt une pierre ou glebe qui eſt un indice de metail; mais la vraye *marchaſite* n'en produit aucun, & elle contient ſeulement une matiere noire & de couleur plombine, qui ne ſert qu'à verniſſer des pots de terre, ou à teindre le verre. Elle eſt formée d'un ſuc lapidifique qui coule par les veines de la terre; & on prétend que c'eſt un ſperme menſtrueux qui fait les metaux avec le temps, & qui eſt demeuré encore imparfait, car on a fondu quelques *marchaſites* qui avoient déja quelque meſlange de metail. Chaque mine produit ſa *marchaſite* particuliere. Il y en a de jaune & de luiſante, qu'on prendroit pour de l'or, ſi elle en avoit le poids. Il y en a de blanche & de jaune aux mines d'argent. Celle de cuivre & de vitriol s'appelle *pyrites*, à cauſe qu'on en tire du feu: c'eſt celle dont on fait les pierres d'arquebuſe. Biringuccio. Le mot de *marchaſite* eſt originairement Arabe.

MARCHE'. ſubſt. maſc. Traitté, convention, par le moyen duquel on achete ou on troque quelque choſe, ou on fait quelque action de commerce. Il a fait *marché* de cette terre à cent mille eſcus. Le *marché* n'en eſt pas encore redigé par eſcrit, Il ne reviendra pas contre un *marché* conclu. Il a mis cette condition dans ſon *marché*. Je luy feray bien tenir ſon *marché*. Perſonne n'eſt venu ſur mon *marché*, n'a couru ſur mon *marché*, n'a encheri ſur moy. Je croy avoir fait un bon *marché*. Faire un faux *marché*, c'eſt, Eſtre trompé en quelque achat. Borel derive ce mot de l'Hebreu *mercer*, qui ſignifie *vente*.

MARCHÉ, ſe dit auſſi du prix de la choſe venduë. Il a eu grand *marché* de cette Terre; C'eſt un *marché* donné. Les vivres ſont à bon *marché*. Dans les Provinces on vit à grand *marché*. C'eſt un prix fait, un *marché* fait. Ils ſont allez boire le vin du *marché*.

MARCHÉ, ſe dit figurément en ce ſens de ce qui ne couſte guere à obtenir. Ce General a eu bon *marché* des ennemis, ils ſe ſont mal deffendus. Il feroit bon *marché* de ſa peau, de ſa vie, pour dire, qu'il ne ſe ſouſcie plus de vivre. On a bon *marché* de la peine des pauvres gens.

MARCHÉ, ſignifie auſſi, la halle, le lieu où on eſtale; où on vend des marchandiſes. Le *marché* au bled, le *marché* aux poirées, le *marché* aux chevaux, le *marché* neuf, le *marché* pale, ſont des *marchez* de Paris. Dans la baſſe Latinité on l'a appellé *marchetum*, *mercatum*, *mercatus* & *mercada*. Cujas remarque que le *marché* eſt different de la *foire*, en ce que le *marché* eſt pour une ville, ou un lieu particulier; & la *foire* regarde toute une Province.

MARCHÉ, ſe dit auſſi du temps où l'on fait la vente. Il y a dans les villes deux jours de *marché*. On ne doit faire les ventes à l'encan qu'aux jours & heures du *marché*. L'heure du *marché* ſe paſſe.

MARCHÉ, ſe dit auſſi de la vente & du débit qui s'y fait à beaucoup, ou à peu d'avantage. Il faut voir le cours du *marché*. Le *marché* n'a rien valu aujourdhuy. On doit enregiſtrer au Greffe le prix courant du *marché*, des grains à chaque jour de *marché*.

MARCHÉ, ſe dit proverbialement en ces phraſes. On appelle un larron de *marché*, un *marché* donné, ce qu'on a eu à fort vil prix. Un *marché* d'enfant, un *marché* qui n'a point eu d'effet, dont on s'eſt dedit. On dit auſſi, qu'un homme n'amende pas ſon *marché*, quand il ſurſeoit ſeulement la condemnation par un appel, ou autre delay. On dit auſſi en menaçant quelqu'un, qu'il le payera plus cher qu'au *marché*. On dit auſſi, Mettre le *marché* à la main de quelqu'un, pour dire, le prendre au mot, luy donner le choix de conclurre, ou de rompre le *marché*. On dit auſſi, qu'un homme a bientoſt fait ſon *marché*, pour dire, qu'il a bientoſt pris ſa reſolution. On dit encore, Il n'y a au *marché* que ce qu'on y met, quand on ſe plaint que la clauſe de quelque contract eſt onereuſe. On dit auſſi, qu'on n'a jamais bon *marché* de mauvaiſe marchandiſe, pour dire, qu'il y a des gens qui ſe ruinent en bons *marchez*, ſans eſpoir de profiter d'une choſe qu'on leur laiſſe à bon *marché*.

MARCHE. ſubſt. fem. Nom qu'on donne à quelques Provinces. La *Marche* d'Ancone en Italie.

lie. En France il y a la haute & baſſe *Marche*, ſituée entre le Berri & le Limoſin.

MARCHE, ſignifioit autrefois, Frontiere borne, limites, confins. Les Marquis eſtoient les Gouverneurs des villes ſituées ſur les *marches* ou frontieres d'un Eſtat. De ce mot eſt derivé celuy de *comarca* Eſpagnol, qui ſignifie la *contrée*, les terres qui ſont aux environs. Menage derive ce mot de *mark* Allemand. qui ſignifie *frontiere*; & Voſſius de *merken*, qui ſignifie *marquer*. D'autres le derivent du Latin *margo*. On diſoit autrefois *marchir*, pour dire, *Confiner* & *aboutir*, parce que les bornes eſtoient appellées *marques*, d'où eſt venu le mot de *marquer*. Dans la baſſe Latinité on a appellé *commarchia*, la frontiere.

MARCHE, ſignifie auſſi l'action par laquelle on ſe meut en avant: mais il ſe dit pluſtoſt des corps, des perſonnes attroupées, que des particuliers. *L'armée eſt en marche du coſté de Flandres.* A l'entrée du Roy toutes les Proceſſions de la ville eſtoient en *marche* dés cinq heures du matin. Les Compagnies Souveraines furent en *marche* aprés les Corps des Marchands & de la ville. L'ordre de la *marche* fut fort beau & bien obſervé. Cette *marche* dura depuis le matin juſqu'au ſoir. La Nobleſſe & les Princes fermoient la *marche*, eſtoient les derniers. Il y a tant de jours de *marche* depuis Alep juſqu'à Hiſpahan. En ce ſens il vient du Latin *marcha*.

On dit à l'armée, Battre, ſonner la *marche*, quand on donne ſigne aux trouppes de partir. Battre la *marche* Françoiſe, la *marche* Suiſſe. Faire une contre-*marche* ou fauſſe *marche*, c'eſt, Feindre d'aller d'un coſté, & tourner tout court vers un autre.

MARCHE, ſe dit auſſi entre Chaſſeurs, des veſtiges de la loutre, comme pied ou ſoye, les veſtiges du cerf. Nicod.

MARCHE, ſignifie auſſi un degré, une partie d'un eſcalier, qui oblige à faire un pas en montant. Le Clerc qui reſpond à la Meſſe ſe met ſur les *marches* de l'autel. Il y a tant de *marches* à ce perron. On fait des *marches* de pierre, de bois, de marbre, de gazon dans les jardins. Prenez garde à cette *marche* rompuë, c'eſt un briſecou.

MARCHE, en termes de Blaſon, ſignifioit autrefois la corne du pied des vaches.

MARCHE, ſe dit auſſi des pieces de bois ſur leſquelles pluſieurs Artiſans poſent les pieds pour faire mouvoir leurs meſtiers en diverſes manufactures, comme les Tourneurs, les Tiſſerans, Tiſſutiers & Ouvriers en ſoye.

MARCHE, ſignifie auſſi chaque touche d'un clavier d'orgue, d'eſpinette, ou de claveſſin.

MARCHEPIED. ſubſt. maſc. Petite *marche* ou eſcabeau qu'on met ſous les pieds pour s'eſlever, ou pour empeſcher qu'on ne touche à terre. Il faut monter ſur ce *marchepied* pour atteindre à cette tablette. Aux carroſſes il y a un *marchepied* ou planche pour ſouſtenir les pieds du Cocher. En Latin *ſuppedaneum*, & en Grec *hypopodion*.

On s'en ſert figurément. L'Eſcriture dit que la terre eſt le *marchepied* du Seigneur, que c'eſt l'eſcabeau de ſes pieds.

MARCHEPIED, en termes de Marine, ſe dit des cordages qui ſont au deſſous & à l'arriere des vergues, qui ſervent aux Matelots à ferler & à deferler les voiles.

MARCHEPIED, ſe dit auſſi des bords de rivieres qu'on doit laiſſer libres, pour faciliter la navigation, & pour faire remonter les bateaux. L'Ordonnance enjoint aux Rivetains des rivieres navigables, de laiſſer des deux coſtez des *marchepieds* de la largeur de trois toiſes. Les Seigneurs dans leur Juriſdiction ſont tenus d'entretenir de bonnes planches & ponts ſur les ruiſſeaux & foſſez traverſans les *marchepieds* ou chemins du hale des bateaux.

MARCHER. v. n. Faire des pas en avant, ou en arriere pour ſe tranſporter d'un lieu à un autre. Cet enfant commence à *marcher* tout ſeul. Ce malade *marche* ſans baſton. Cet homme *marche* bien, *marche* droit, *marche* ferme: cet autre *marche* en boitant, en clopinant. Il *marche* gravement, majeſtueuſement; il *marche* à petits pas, à pas comptez, en pas de tortuë. Les animaux *marchent* à quatre pattes & avec pluſieurs pieds. Les Eſcrevices *marchent* à reculons. On dit qu'on *marche* à faux, quand on *marche* ſur quelque choſe qui manque ſous les pieds. Ce mot vient du Latin *varicare*, qui ſignifie *enjamber*, *paſſer un pied devant l'autre*. Menage. On dit auſſi, qu'une perſonne *marche* bien, quand elle a bonne grace à *marcher*. On le dit auſſi des perſonnes qui ſe carrent, qui *marchent* avec affectation.

MARCHER, ſe dit auſſi des voitures. Les coches & carroſſes *marchent* les Feſtes auſſi-bien que les autres jours; ils *marchent* autant de nuit que de jour en Hiver; en Eſté ils *marchent* à la fraiſcheur. On dit qu'un homme *marche*, encore qu'il ſoit à cheval.

MARCHER, ſignifie auſſi, Aller bien du pied. Ce valet *marche* bien, il fait 15. ou 20. lieuës par jour; il *marche* comme un Baſque, comme un chat maigre.

MARCHER, ſe dit auſſi des armées & des corps qui *marchent* en rang. L'armée *marchoit* en ordre de bataille, elle *marchoit* ſur trois colomnes. Il y avoit tant d'eſcadrons, de bataillons qui *marchoient* de front. Cette Proceſſion *marchoit* en belle ordonnance. Tous les Corps *marchoient* en bel ordre en cette ceremonie.

En ce ſens on le dit des preſeances. La Chambre des Comptes *marche* à coſté du Parlement. Ces Compagnies *marchent* devant tous les autres Corps. Il veut avoir le pas devant, *marcher* devant luy. Il faut *marcher* dans l'ordre de reception. On dit auſſi, que le Conſeil *marche*, que la Chancelerie *marche*, quand ils ſont commandez pour aller à la ſuitte du Roy en quelque voyage.

MARCHER, ſignifie auſſi, Mettre le pied ſur quelque choſe. Quand on *marche* ſur les pieds de quelqu'un qui a des cors, cela luy fait grande douleur. Les Amants ſe *marchent* ſur les pieds en ſigne d'amitié pour ſe donner quelque aſſignation. Il a *marché* à pleins pieds ſur le ventre de ſon ennemy. On eſt ſujet à *marcher* ſur les habits longs. Il faut *marcher* ſur cette eſtincelle de feu pour l'eſteindre, ſur cette chenille pour l'eſcraſer.

MARCHER, ſe dit auſſi en parlant du mouvement des choſes inanimées. Saturne *marche* le plus lentement de toutes les Planettes. Cette horloge ne *marche* pas toûjours, elle s'arreſte. Le Rhoſné *marche* fort rapidement.

MARCHER, ſe dit figurément en choſes morales. Ce Maiſtre eſt ſevere, il faut *marcher* droit devant luy, faire bien ſon devoir. Cette affaire *marche* bien, eſt bien conduitte. Il y a des affaires qui *marchent* toutes ſeules. Tout *marche* par ordre en cette maiſon, elle eſt bien reglée. Ce diſcours, ce raiſonnement, cette Tragedie *marchent* bien, pour dire, ont une belle ſuitte, un bel ordre.

On dit auſſi, qu'un homme *marche* à taſtons dans une affaire, quand elle eſt obſcure & difficile, & quand on en laiſſe conduire une partie au haſard.

MARCHER, ſe dit auſſi des choſes qui doivent ſe ſucceder l'un à l'autre. Il ne faut pas marier une cadette la premiere, il faut que l'aiſnée *marche* devant. Quand il s'agit de mourir, un vieillard doit *marcher* devant un jeune homme. On dit auſſi, que deux choſes *marchent* enſemble, quand elles ne vont gueres l'une ſans l'autre; & qu'elles *marchent* du même pied, quand elles font également du progrés. On dit qu'un homme *marche* à grands pas à l'Eveſché, aux charges, aux dignitez, pour dire, qu'il eſt en paſſe d'y parvenir; qu'il *marche* à l'immortalité, à la gloire, pour dire, qu'il ſe rend illuſtre par ſes actions, par ſes Ouvrages. Il *marche* ſur les pas de ſes anceſtres, ſur les pas de Ceſar & d'Alexandre, d'Homere & de Virgile.

MARCHER, ſignifie auſſi, Se ſuivre de prés. Cette fille a une cadette qui luy *marche* ſur les talons, pour dire, qu'elle eſt preſte à marier auſſi-bien qu'elle. Ce vieil Auteur a acquis beaucoup de gloire, mais en voici un jeune qui *marche* le premier aprés luy.

MARCHER. ſubſt. maſc. L'action d'un homme qui marche. J'ay connu cet homme par derriere à ſon *marcher*.

MARCHER, ſe dit proverbialement en ces phraſes. Ils *machoient* deux à deux comme Freres Mineurs, pour dire, en ordre. On dit auſſi d'un homme qui eſt bien obligé à un autre, qu'il devroit baiſer tous les pas par où il *marche*. On dit auſſi, Quand l'argent *marche*, tout va bien, pour dire, Quand on veut bien employer de l'argent en une affaire, elle reüſſit. On dit auſſi, qu'un homme *marche* ſur des eſpines, ſur des precipices, qu'il *marche* ſur des œufs, pour dire, qu'il va lentement & avec circonſpection en des affaires delicates & dangereuſes. On dit auſſi à un homme de mauvaiſe humeur, Sur quelle herbe avez-vous *marché* aujourdhuy?

MARCHEUR, EUSE. adj. Qui va bien du pied. Ce vieillard eſt un mauvais *marcheur*. Les femmes ne ſont pas bonnes *marcheuſes*, il leur faut toûjours des carroſſes, des voitures.

MARCOTTE. ſubſt. fem. Branche de vigne qu'on couche en terre, & qui prend racine, quand on veut provigner. On le dit auſſi de quelques autres arbres & de quelques plantes, comme des œillets. Il y a des œillets qui viennent de graine, d'autres de *marcotte*.

MARCOTTER. v. act. Provigner, coucher des marcottes de vigne, ou planter des marcottes d'œillets.

MARDELLE. ſubſt. fem. Eſt une grande pierre ronde & percée, qui couvre tout le bord d'un puits ou ſon ouverture ſuperieure. On dit en quelques endroits, *Margelle* & *Margeolle*. Ce mot vient du Latin *margiola*, *margella* & *margua*, qu'on a dit pour *marge*.

MARDI. ſubſt. maſc. Second jour ouvrier de la ſemaine, la troiſiéme ferie ſelon le Breviaire. Les Aſtrologues croyent que Mars preſide à la premiere heure de ce jour; & c'eſt de là qu'il emprunte ſon nom. Le Careſme prenant s'appelle auſſi le *Mardi* Gras, la plus grande feſte de l'année pour les yvrognes.

On dit proverbialement & ironiquement, *Mardi* s'il fait chaud, pour dire, qu'on ne tiendra rien de ce qu'on promet. On dit auſſi, Nous aurons *Mardi* fuſée, en parlant d'une beſogne qu'on fait trop lentement.

MARE. ſubſt. fem. Eau qui s'amaſſe dans des terres baſſes, & qui n'a point d'iſſuë, qui ſe ſeche ſouvent dans les grandes chaleurs. Il y a bien des villages qui n'ont que des *mares* pour abreuver leurs beſtiaux. L'Ordonnance des eaux & Foreſts deffend d'avoir *mare* à foſſez, ni foſſes, ni chantepleures qui boivent à riviere. Ce mot vient du Latin *mara*, dit Menage; ou de l'Allemand *Maraſt* qui ſignifie un *lieu bourbeux* ou *Mareſcageux*. D'autres croyent qu'on l'a ainſi appellée, *quaſi referens parvum mare*, d'autres le derivent du ſaxon *maer*, qui ſignifie la *mer*. D'autres de *mara*, qui ſignifie une *rigole* ou conduit d'eau qu'on fait dans les prez pour les arroſer. Iſidore eſt de cette opinion.

On dit hyperboliquement, quand quelqu'un a verſé de l'eau ſur un plancher, & qu'il y a fait un gachis, qu'il y a fait une *mare*, qu'il faut viſtement balayer cette *mare*.

MAREAGE. ſubſt. maſc. Terme de Marine, qui ſe dit d'une maniere de loüer les Matelots, qui ſont obligez au ſervice du Navire pendant tout ſon voyage, quoy qu'il aille plus loin qu'on n'avoit projetté, & toûjours pour le même prix, mais ceux qui ſont loüez à Deniers, & non pas à *mareage*, doivent bien ſuivre, mais peuvent faire croiſtre leurs loyers veuë par veuë, & cours par cours.

MARE'E. ſubſt. fem. Le flus & le reflus de la mer. La *marée* eſt ſix heures douze minutes à venir, & autant à s'en retourner. Elle monte & deſcend quatre fois en 24. heures & 48. minutes. On ne peut entrer dans ce port qu'avec la *marée*, quand la *marée* eſt haute. Les *marées* pendant la nouvelle & pleine Lune ſont plus hautes que dans les autres Lunations, de là vient que les Auteurs Latins ont appellé ces *marées*, *Malina*, & *leduna* ou *ledo*; celuy-cy eſtant la moindre *marée*, & celuy-là la plus grande, ce qui arrive pendant quatre jours devant & aprés la nouvelle & la pleine Lune: & ils croyent que le mot de *malina* vient *a majore luna*, & *Leduna*, à *lætâ lunâ*, ou *de læſa undâ*. Mais Joſeph Scaliger & Spelman diſent que *leduna* vient du Saxon *Leid*, qui ſignifie *doux*: & Wormius dit que ces deux mots ſont Danois ou Runiques, ſçavoir *Malma* de *magle*, qui ſignifie *grand*, & *leduna* de *liten*, qui ſignifie *petit*. Sur la mer on appelle le flus, *eſlef d'eau*, & le reflus *eau morte*, oppoſé à *eau vive* ou *Ebe*. Les *marées* de Mars & de Septembre ſont dangereuſes pour les digues, car elles ſont les plus hautes & les plus violentes.

On dit auſſi, qu'on a vent & *marée*, pour dire, qu'on a le cours de l'eau & le vent favorables, ou contraires, ce qui ſe dit auſſi figurément dans les affaires, quand on y a du ſecours ou des obſtacles.

On appelle la *morte marée*, quand la *marée* eſt baſſe. On dit, eſtaler les *marées*, quand on mouille l'ancre pendant un vent ou une *marée* contraire à la route. Refouler la *marée*, c'eſt, ſuivre le cours de la *marée*. On nomme auſſi *œuvres de marée*, le radoub qu'on donne aux Vaiſſeaux pendant que les eaux ſont baſſes.

MARÉE, ſignifie auſſi le poiſſon de mer, quand il eſt apporté fraiſchement. Il y avoit aujourd'huy bien peu de *marée* au marché, les Chaſſes-*marée* n'avoient pû venir à cauſe du mauvais temps. Les vendeurs de *marée* ſont des Officiers Royaux qui

ſont eſtablis en faveur des Chaſſes-*marée*, & qui ſe chargent du recouvrement de l'argent qui leur eſt deu par les femmes qui vendent la *marée* en detail.

MARESCAGE. ſubſt. maſc. Lieu abreuvé d'eaux qui ne s'eſcoulent point. Les ſaules, les peupliers, les aulnes viennent bien dans les *mareſcages*. Les oiſeaux aquatiques ſe plaiſent dans les *mareſtages*, ſe retirent dans les *mareſtages*, ſentent le *mareſtage*.

MARESCAGEUX, EUSE. adj. Qualité du terroir humide & bourbeux, à cauſe des eaux qui y croupiſſent. Il fait dangereux de marcher dans des lieux *mareſcageux*. Les tartes Bourbonnoiſes, ſont des creux d'un pays *mareſcageux*, où les Cavaliers s'enfoncent, s'abiſment.

MARESCHAL. ſubſt. maſc. Officier de la Couronne qui commande les Armées. On l'appelle par Excellence, *Mareſchal de France*. Chez quelques Eſtrangers il fait la même fonction. Le Grand *Mareſchal* de Pologne, de Lithuanie. L'Electeur de Saxe eſt Grand *Mareſchal* de l'Empire. On dit qu'on a donné à un homme le Baſton de *Mareſchal*, ou ſimplement le *Baſton*, pour dire, qu'on l'a fait *Mareſchal* de France. C'eſt un baſton fleurdeliſé qui marque ſa dignité, & qu'il met en ſautoir ſous l'Eſcu de ſes Armes. Ce ſont les *Mareſchaux* de France qui ſont juges du point d'honneur entre les Gentilshommes, qui accordent leurs querelles.

Les Prevoſts des *Mareſchaux*, ſont des Officiers Royaux & Juges d'Eſpée eſtablis pour la ſeureté de la campagne, pour prendre & juger les voleurs, vagabonds & gens non Domiciliez. On leur a auſſi attribué la connoiſſance des cas Royaux par prevention. Ils ſont receus à la Conneſtablie, & y ont attribution de Juriſdiction, & ſont reputez du corps de la Gendarmerie.

MARESCAL DE CAMP, eſt le ſecond Officier de l'Armée. Le premier Officier aprés le Lieutenant General: c'eſt celuy qui ordonne du campement & du logement de l'Armée, & qui prend les devants pour la faire marcher en ſeureté, & reconnoiſtre le terrain.

MARESCHAL DE BATAILLE, eſtoit autrefois un Officier qui rangeoit les trouppes en bataille, qui avoit ſoin de leur marche & de leur ordre. Ce ſont aujourd'huy les *Mareſchaux de Camp* & les Majors Generaux qui en font la charge.

MARESCHAL DES LOGIS, eſt un Officier de guerre qui a ſoin du logement des ſoldats. Il y a un *Mareſchal des Logis* de l'armée. Il y en a un dans chaque Regiment d'Infanterie, & en chaque Compagnie de Cavalerie, deux en chaque Compagnie de Gendarmes & de Chevaux-Legers, & ſix en chacune des Compagnies de Mouſquetaires.

Il y a auſſi un Grand *Mareſchal des Logis* chez le Roy, qui marque les logements de la ſuitte de la Cour quand le Roy fait voyage. Il y en a auſſi chez la Reine, & chez les Fils de France. Ce mot vient premierement des *Mareſchaux* militaires qui ordonnoient du campement des Armées: & depuis il a eſté eſtendu aux *Mareſchaux de Logis* de la Cour. Dans les vieux titres on les appelle *Manſionarii*.

MARESCHAL FERRANT, ou ſimplement *Mareſchal*, eſt un Artiſan qui ferre les chevaux, & qui les penſe quand ils ſont malades. En Eſpagne ce ſont deux meſtiers ſeparez: les premiers s'appellent *ſterradares*; & les autres *Alveytares*. On diſoit autrefois, *Mareſchauſſer* les chevaux, pour dire, les penſer & les ferrer. On a appellé en Latin *malomedicus*, celuy qui gueriſſoit les chevaux & le beſtail.

Ce mot vient, ſelon Nicod, de *Polemarchus*, comme qui diroit, *Maire de camp*. Mathæus Paris dit qu'il vient de *Martis Seneſcallus*. En vieux Gaulois, & encore en Breton, *mark* ſignifioit *cheval*, comme on le recueille de Pauſanias, qui dit que ce mot eſtoit en uſage chez les Celtes. Mais c'eſt pluſtoſt un mot Allemand dont il eſt fait mention dans la Loy Salique, & dont on a fait *Marchal* pour dire celuy qui commandoit la Cavalerie. Menage le derive de *Mareſchalcus*, qui ſe trouve dans les loix des Allemands, compoſé de *marck* ou *Marak*, *cheval*, & de *ſchalk*, qui ſignifie *puiſſant*, ou ſelon Cluvier dans ſon Allemagne, *ſerviteur*: ce qui a donné ce nom à celuy qui penſe les chevaux, & par ſucceſſion de temps à celuy qui les commande. Borel dit qu'originairement *Mareſchal* ſignifioit *Gouverneur de juments*, & que *mark* ſignifie *jument*, dont les Anciens ſe ſervoient d'ordinaire pour eſpargner le fourage, parceque les juments gaſtent moins de litiere, à cauſe qu'elles jettent en arriere leur urine. Il dit auſſi que ce mot de *mark*, qui en vieux Gaulois & en ancien Allemand ſignifioit *cheval*, vient de l'Hebreu *ramak*, où il ſignifie une *jument*. Quelques-uns ont dit que le mot de *Mareſchal* eſtoit un abregé de *mire cheval*; car *mire* ſignifie *medecin*, & les Rois en avoient autrefois pour leurs chevaux, comme témoigne Nicod. Paſquier fait diſtinction pour l'origine des *Mareſchal des logis*, & *Mareſchal de camp* d'avec ceux des *Mareſchal de France*, & *Mareſchal Ferrant*. A l'égard des premiers, il dit que ce mot vient de *marche*. ou *marchir*, qui ſignifioit *marquer*, *limiter*; & il pretend qu'il faut dire *Marchal*, & non pas *Mareſchal*. A l'égard des derniers, il dit que le mot eſt compoſé de *Maire*, qui ſignifioit *Maiſtre*, & de *chal*, qui ſignifioit *cheval*. En vieux langage Celtique ou Bas-breton *marchas* ſignifioit *cheval*. Lecteur choiſiſſez.

MARESCHAUSSE'E. ſubſt. fem. Juriſdiction des Prevoſts des Mareſchaux. Il y a dans l'enclos du Palais la Conneſtablie & *Mareſchauſſée* de France, où ſont des Juges de robbe qui prennent connoiſſance de la reception des Officiers des autres *Mareſſchauſſées* & de leurs differents. Il y a d'ailleurs 180. *Mareſchauſſées* en France, qui ſont des ſieges de Juges d'Eſpée, qui inſtruiſent les procés des voleurs & des vagabonds, & autres cas dont ils ſont competents; & qui les jugent ſouverainement avec ſept Officiers du plus prochain Preſidial. Le Prevoſt qui tient à Paris cette *Mareſchauſſée*, s'appelle le *Prevoſt de l'Iſle*.

On dit auſſi, que la *Mareſchauſſée* ſe tient chez un tel Doyen des Mareſchaux de France, quand quelques Exempts & Gardes ſe trouvent chez luy pour executer les ordres qu'il aura à donner dans les occaſions pour les querelles de la Nobleſſe.

MARESCHAUSSÉE, a ſignifié auſſi en Lorraine, un grand lieu ou enclos, où on enferme le beſtail, d'où le Bon, Medecin de ce pays-là trouve occaſion de deriver le mot de *Mareſchauſſée*; parceque, dit-il, il y avoit pluſieurs lieux mareſcageux qui obligeoient à faire des places relevées pour mettre à ſec le beſtail, leſquelles on appe-

appeloit *chauſſées*, comme tout autre chemin levé & pavé & parceque dans ces lieux on faiſoit ſouvent des vols de Beſtiaux, on y eſtablit un Juge qui jugeoit dans l'eſtenduë de la *Mareſſchauſſée*, ou village; ce qu'on a depuis eſtendu à d'autres Officiers.

On a auſſi appellé autrefois les eſtables à chevaux, *mares chauſſées*. On a encore donné ce nom à un droit qui ſe levoit par les Mareſchaux des Logis.

Dans pluſieurs Couſtumes on appelle *mareſchauſſée*, les materiaux aſſemblez pour baſtir, comme en celles de Montreuil, Artois, Bapaume, &c.

MARFIL. ſubſt. maſc. eſt un nom que les Marchands en gros donnent à l'yvoire. Ils l'ont pris de l'Eſpagnol, où il ſignifie la même choſe, & vient de l'Arabe *fil*, qui ſignifie *élephant*.

MARFORE. ſubſt. maſc. Eſt une ſtatuë fameuſe qui eſt à Rome dans la muraille oppoſite à celle de Paſquin, qu'on croit eſtre le ſimulacre de Jupiter le Pannetier, parce qu'il eſt chargé de certaines boſſes qui ont la figure d'un pain. C'eſt à cette figure qu'on attache les ſatyres que l'on fait à Rome, auſſi-bien qu'à celle de Paſquin. On les confond ſouvent, & on appelle quelquefois Paſquin, *Marfore*.

MARGE. ſubſt. fem. Blanc qu'on laiſſe à chaque coſté d'une page eſcrite, ou imprimée, pour mettre quelques notes ou apoſtilles. Dans les groſſes d'un compte on laiſſe des deux coſtez de grandes *marges*, pour y eſcrire les apoſtilles & les debats à gauche, & tirer les ſommes en ligne du coſté droit. Les citations s'eſcrivent maintenant à la *marge*. On eſtime les Livres en grand papier, à cauſe de la beauté des *marges*. Les privileges portent permiſſion d'imprimer les Livres en telle *marge* & caractere qu'on voudra. Ce mot vient du Latin *margo*.

MARGER. v. n. Terme d'Imprimerie. Faire des marges, & les compaſſer: ce qui ſe fait, lors que l'on met une feuille blanche ſur la forme le plus juſte qu'on peut, pour ſervir de regle ſur le timpan à celles qu'on doit tirer aprés.

MARGINAL, ALE. adj. Ce qui eſt eſcrit en marge. Des Commentaires *marginaux*. Il y a pluſieurs annotations *marginales* dans le Droit, dans les Ordonnances, qui ſervent beaucoup à les eſclaircir.

MARGUERITE. ſubſt. fem. Plante qui porte une petite fleur printaniere ronde & meſlée de blanc & de rouge. La *marguerite* a des feuilles eſtroites à leur iſſuë, & larges à la cime, rondelettes, dentelées, & couchées par terre en rond comme une rouë, & qui reſſemblent à celles du ſeneſſon. Elle jette d'une ſeule racine pluſieurs tiges hautes d'une coudée, rondes & fortes. Elles portent à leur cime des fleurs plus grandes que celles de la camomille ou matricaire durant tout l'Eſté, jaunes en dedans, & blanches en leur circonference. Mathiole, qui en fait trois eſpeces, appelle celle-là la grande. La Moyenne croiſt dans les prez, & a ſes fleurs & ſes feuilles ſemblables, mais plus petites & moins dentelées, & ſes tiges plus ſouples de la hauteur d'un palme. La plus petite croiſt dans les jardins, dont les eſpeces ſont diſtinguées par le nombre de ſes feuilles, ou la couleur de ſes fleurs. Il y en a de jaunes au milieu, environnées de feuilles rouges; d'autres rouges au dedans, & blanches alentour. On en trouve même de garnies de feuilles ſi bigarrées, qu'elles reſſemblent à des flocs de ſoye. On les appelle autrement *paquettes*, & en Latin *bellis* ou *belluis*.

On appelle proverbialement les *Marguerites Françoiſes*, un Livre qui contient les plus beaux compliments qu'on faiſoit au ſiecle paſſé, & qui ſont meſpriſez, parce qu'ils ſont devenus trop communs, enſorte qu'on les appelle auſſi les *compliments de la Place Maubert*: En leur donnant le nom de *marguerites*, on a fait alluſion aux fleurs de Rhetorique. On dit auſſi, Jetter des *marguerites* devant les pourceaux, pour dire, Parler de belles choſes devant des gens qui les meſpriſent, parce qu'ils ne s'y connoiſſent pas. En ce ſens on fait alluſion au mot Latin *margarita*, qui ſignifie, *groſſe perle*.

MARGUILLER. ſubſt. maſc. Celuy qui a l'adminiſtration des affaires temporelles d'une Egliſe, d'une Parroiſſe, qui a ſoin de la fabrique de l'œuvre. Il y a dans les grandes Parroiſſes deux premiers *Marguillers*, ou *Marguillers* d'honneur, qui ſont d'ordinaire des Officiers; & deux *Marguillers* comptables, qui ſont Marchands ou bourgeois. Les *Marguillers* vont les premiers à l'offrande, à la Proceſſion, & repreſentent tout le corps des Paroiſſien... Ce mot vient de *Matriculacius*. La matricule eſtoit un regiſtre public où on enrolloit les pauvres qui demandoient l'aumoſne à la porte des Egliſes, & les *Marguilliers* eſtoient les gardes de ce regiſtre, & les diſtributeurs de ces aumoſnes. Depuis on l'a dit de ceux qui ont eu le ſoin & la garde du revenu des Egliſes. Meſnage. Borel le derive de *Maire de l'Egliſe*. Originairement on choiſiſſoit quelques-uns d'entre ces pauvres qui eſtoient aux portes des Egliſes, pour y rendre les menus ſervices, comme de les balayer, de les orner, & de ſonner les cloches, dont les *Marguillers* d'aujourdhuy ont pris la place, & qui autrefois ſe tenoient aux portes des Egliſes pour les garder, & avoir ſoin des autres pauvres. On a depuis eſtabli des *Marguillers* dans les Cathedrales à l'imitation des Parroiſſes. Odon Evêque en a eſtabli dans l'Egliſe de Paris quatre Clercs & quatre Laïques, qui à cauſe de leur *Marguillerie* ſont un hommage lige à l'Evêque. Ils devoient garder l'Egliſe, & ſonner les cloches.

A la campagne, le *Marguiller* eſt celuy qui ſert à l'Egliſe, & qui eſt une eſpece de Bedeau. Ceux qui ont ſoin de l'œuvre s'appellent *Gagers*. En Auvergne on appelle les *Marguilliers*, *Lumiers*.

MARGUILLERIE. ſubſt. fem. Charge de Marguiller. Les bourgeois briguent fort la *Marguillerie*. Il a eſté continué quatre ans dans la *Marguillerie*.

MARGOUILLIS. ſubſt. maſc. Petit endroit ſale & bourbeux, gachis qui s'eſt fait en reſpandant de l'eau quelque part. Il a mis le pied dans le *margouillis*. Il a renverſé un ſceau d'eau dans la chambre il a fait un grand *margouillis*. On dit auſſi de celuy qui meſle enſemble pluſieurs ſauces, potages ou autres mets avec malpropreté, qu'il fait un vilain *margouillis*.

MARI. ſubſt. maſc. Celuy qui eſt joint à une femme par un contract civil pour la procreation des enfans legitimes. Les femmes en France ſont ſous la tutelle perpetuelle du *mari*, ne peuvent faire aucun acte ſans eſtre autoriſées par leur *mari*. Le *mari* eſt maiſtre de la communauté. Le *mari* eſt obligé de donner un doüaire à ſa femme.

MARIABLE. adj. maſc. & fem. Qui eſt bon à marier, qui eſt en âge de ſe marier. Une fille à

12. ou 13. ans eſt déja *mariable*. Un garçon n'eſt *mariable* qu'à 20. ou 25. ans.

MARIAGE. ſubſt. maſc. Contract civil par lequel un homme eſt joint à une femme pour la procreation des enfans legitimes. Le *mariage* eſt du droit des gens, & eſt en uſage chez tous les peuples. Le *mariage* chez les Cath: Rom: eſt un Sacrement, un lien ſacré & indiſſoluble. Les donations en faveur de *mariage* ſont permiſes. Le Concile de Trente declare pour anathemes ceux qui diront que les cauſes de *mariage* n'appartiennent pas aux juges d'Egliſe. Il annulle les *mariages* clandeſtins. Quand le Roy a fait annuller le *mariage* clandeſtin, il n'a point touché au Sacrement, mais il a annullé le contract civil qui luy ſert de fondement. La diſſolution du *mariage* ne ſe fait que par la mort ou l'impuiſſance de l'un des conjoints. Sauchez & Bonacina ont beaucoup eſcrit ſur le *mariage*. Il y a une eſpece de *mariage* en Allemagne, où le mari donne à ſa femme la main gauche, au lieu de la droite; & alors les enfants qui en proviennent ſont reputez baſtards à l'égard des effets civils, quoy que legitimes en effet; car ils ne portent ni le nom, ni les armes de la maiſon, comme témoigne Nicolaus Mylerus en ſa Gamologie.

MARIAGE, ſignifie auſſi le bien qu'une femme apporte en *mariage*. Cet homme a trouvé un bon parti, un grand *mariage*. Ce *mariage* eſt de cent mille eſcus. Il faut rendre le *mariage* de la femme, quand elle meurt ſans enfans. La dot eſt donnée pour ſoûtenir les charges du *mariage*. Ainſi en pluſieurs Couſtumes on appelle la dot, le *mariage*; & on appelle en Normandie, *bref de mariage encombré*, l'action de reintegrande qu'a la femme pour rentrer dans les biens dotaux, ou de ſon *mariage*, qui ont eſté alienez par ſon mari.

MARIAGE, ſe dit auſſi des ceremonies qui ſe font à la paſſation de ce contract. Ils ſont en promeſſe de *mariage*. On a donné les articles du *mariage*. Il eſt deffendu de faire des contracts de *mariage* par paroles de preſent. On a publié les bans du futur *mariage*. La celebration du *mariage* ſe doit faire en face d'Egliſe, & devant ſon propre Curé. On doit tenir à l'Egliſe des regiſtres des *mariages*, pour donner des certificats des *mariages*. Le doüaire ne ſe gagne que par la conſommation du *mariage*. Les mariez ſont tenus de ſe rendre reciproquement les devoirs du *mariage*, de ſe garder la foy de *mariage*. Un *mariage* de conſcience eſt un vray *mariage*, mais ſecret, & deſpourveu de formalitez.

On appelle proverbialement un *mariage* de Jean des Vignes, un *mariage* qui ne peut eſtre autoriſé en Juſtice, qu'on rompt quand on veut. On dit auſſi,

Boire & manger, coucher enſemble,
C'eſt *mariage*, ce me ſemble,

en parlant des perſonnes de different ſexe, qui ſont enſemble à pot & à roſt. On dit auſſi à ceux qui font des dettes eſtant garçons, Un bon *mariage* payera tout.

MARIER. v. act. Conferer le Sacrement de mariage, ou le recevoir. C'eſt le Curé, le Vicaire qui les a *mariez*. On ne *marie* point pendant l'Advent ni le Careſme. Il y a nopces chez un tel, il ſe *marie*. Cette fille eſt nubile, en âge de la *marier*. C'eſt une grande imprudence de ſe *marier* par amourettes. Les gens qui ſe *marient* de la ſorte s'en repentent avant le bout de l'an. Les Infidelles ſe *marient* auſſi par des contracts civils.

MARIER, ſe dit figurément en choſes morales. On dit, *Marier* ſa voix avec un thuorbe, une baſſe de viole. Il a *marié* beaucoup de ſcience avec beaucoup de valeur. Il y a des phraſes bien *mariées* dans les mots qui conviennent bien les uns avec les autres. On ne peut pas *marier* le vice avec la vertu. On dit auſſi, *Marier* des vignes avec des ormaux, pour dire, les attacher enſemble.

MARIÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. Il eſt auſſi ſubſt. Le *marié* amene ſa *mariée* à l'Egliſe.

On dit proverbialement, que la *mariée* eſt trop belle, quand on ſe deffie d'une affaire qu'on propoſe, par ce qu'on y voit trop d'avantages.

MARJAULET. ſubſt. maſc. Terme injurieux & populaire, qu'on dit à ceux qui ſe piquent mal à propos de nobleſſe, ou de qualité. Vous eſtes un beau *marjaulet*, pour vous comparer à cet homme-là. Ce mot originairement ſignifie *teſmoin*, comme on voit en la Couſtume de Haynaut: & comme les teſmoins ſont quelquefois odieux, on l'a dit par meſpris à de jeunes gens à qui on veut reprocher qu'ils ne ſont dignes de foy ni de croyance.

MARIN, INE. adj. Qui vient de la mer, qui appartient à la mer. Les Anciens appelloient les Tritons, des Dieux *marins*. Ce fut un monſtre *marin* qui fit perir Hyppolite. On peignoit le char de Neptune attellé de chevaux *marins*. Il y a des veaux *marins*; des chiens & des loups *marins*. Le ſel *marin* eſt celuy qui ſe fait de l'eau de la mer, qui eſt de figure cubique, & le plus fort de tous les ſels.

La carte *marine* ou *hydrographique*, eſt celle qui ſert pour la conduitte des vaiſſeaux, où ſont marquez les rumbs de vents, les coſtes, les rades, & les bancs de ſable.

On dit qu'un homme a le pied *marin*, quand il eſt accouſtumé à l'air & à la fatigue de la mer, quand il a eſté long-temps ſur les vaiſſeaux.

La trompette *marine*, eſt un inſtrument qui n'a qu'une groſſe & longue corde de boyau, tenduë ſur un chevalet, & qu'on touche avec un archet. Elle à le corps triangulaire, & elle imite fort bien le ſon des trompettes ordinaires. Voyez *Trompette*.

La *marine*. ſubſt. fem. eſt la ſcience de la navigation, ou l'art de Naviger, dont les Anciens n'ont rien laiſſé par écrit avant l'invention de la bouſſole. On tient que la *Marine* eſt la ſcience qui approche le plus de la perfection. Pierre Nonius eſt un celebre Mathematicien Portugais qui le premier en a eſcrit deux Livres en l'année 1530. à l'occaſion de quelques doutes que luy propoſa Martin Alphonſe Soſa. Enſuitte Pierre Medina Eſpagnol; & en 1606. André Garcia Ceſpedes fit imprimer *Regimiento de la navigation*; en 1608. Simon Stevin Mathematicien du Prince d'Orange. En 1620. Willebrordus Snellius a fait imprimer ſon *Typhys Batavus*. En 1631. Adrianus Metius a eſcrit de l'art de naviger par le globe. En 1640. le Pere Fournier Jeſuite a eſcrit de l'Hydrographie. En 1661. le Pere Riccioli & le Pere Gaſpart Scothus Jeſuites en ont donné quelques Traittez dans leurs Oeuvres. Et en 1666. le Sieur Denis Hydrographe & Profeſſeur à Dieppe, Rodericus Zamoranus, Pierre Appian, Rodericus Creſcentius, Auguſtinus Cæſareus, Robert Dutlé, Jacques Colomb, Jean Janſon, & le Pere Merſene Minime en ont fait quelques Traittez.

Le dernier qui en a eſcrit eſt le Pere Deſchales Jeſuïte, des Oeuvres duquel cecy eſt tiré en faveur de ceux qui s'adonnent à la navigation, que maintenant on cultive heureuſement en France. Les Livres ordinaires de *Marine* qu'ont les Pilotes ſont les Routiers de Pierre de Medine, de Manuel Figueirido, le miroir, le treſor, la colomne de la mer, le flambeau de la navigation dreſſé par Guillaume Janſzoon, &c.

MARINADE. ſubſt. fem. Terme de Cuiſine. Ragouſt, preparation de viandes qu'on fait en les laiſſant tremper dans une ſauce de vinaigre, poivre, ſel, Eſpice, clou, citron, orenge, oignon, roſmarin, ſauge, &c. Et en les faiſant cuire & mitonner dedans. On ſert aux entrées des longes de veau, des poulets à la *marinade*.

MARINER. verb. act. Preparer de la viande, du poiſſon, en ſorte qu'on luy donne un gouſt de marine.

MARINÉ, ÉE. part. & adj. Des huitres *marinées*, des champignons *marinez*, du thon *mariné*. On appelle des marchandiſes *marinées*, lorſqu'elles ſont imbuës & ſoüillées de l'Eau de la mer.

MARINÉ, en termes de Blaſon, ſe dit des animaux dépeints ſur les Eſcus, qui ont la moitié du corps de poiſſon. Il portoit de gueules au cerf eſtropié (ou qui n'a point de pieds) *mariné* d'or.

MARINETTE. ſubſt. fem. Vieux mot qui ſignifioit autrefois la pierre d'aimant, & même la bouſſole qui en eſt touchée, parce qu'elle ſervoit principalement à la Marine. Voyez *Bouſſole*.

MARINIER. ſubſt. maſc. Officier qui commande à un équipage de Matelots. Les Officiers *Mariniers* ſont le Maiſtre, le Contremaiſtre, le Pilote, le Boſſeman, le Maiſtre de hache, le Maiſtre voilier, &c. Ceux qui ſont ſous eux s'appellent plus ordinairement *Matelots*.

MARINIER, ſe dit auſſi de ceux qui conduiſent les grands bateaux ſur les Rivieres. Les *Mariniers* ſe preparent à tirer l'anguille, l'oiſon.

MARIOLAINE. ſubſt. fem. Herbe odorante qui fleurit deux fois l'année, & dont la plus-part eſt jaune. C'eſt une plante fort branchuë, & qui produit force ſurgeons petits & ſouples des feuilles longuettes, blanches & veluës, & force fleurs au bout des tiges eſcaillées comme celles de l'origan, d'où ſort une petite graine. Sa racine eſt dure comme du bois. En Latin *Sampſuchum*, *amaracus* & *majorana*. Matthiole dit qu'on luy a donné ce nom, à cauſe qu'on prend grand peine à la cultiver, & qu'elle eſt odorante & toûjours verde.

MARIONETTE. ſubſt. fem. Petite poupée qui ſe remuë par reſſorts, & qui paroiſt animée, lorſqu'un Saltimbanque qui eſt derriere un petit theatre la fait parler, joüer & ſauter pour donner du plaiſir aux enfans & au peuple. On appelle auſſi ironiquement une petite femme une *marionnette*. Deſcartes dit que les beſtes n'agiſſent que comme des *marionnettes*, & que l'agitation de leur ſang leur tient lieu de reſſort; qu'on ne doit pas plus admirer leurs petites adreſſes, que le reſſort d'une horloge, qui ſans ame marque mieux les heures qu'un homme ne pourroit faire.

MARISQUE. ſubſt. maſc. Eſpece de figue groſſe & ſans gouſt. En Latin *mariſca*.

MARITIME. adj. maſc. & fem. Qui concerne la mer, qui a du rapport à la mer. Conſtantinople eſt une ville *maritime*. Les coſtes *maritimes* de Hollande ſont bordées de fortes digues.

On dit auſſi, qu'un homme eſt ſçavant en l'Art *maritime*; qu'un Prince a de grandes forces *maritimes*, pour dire, des forces de mer; qu'un Amiral a fait de grands exploits *maritimes*, pour dire, qu'il a bien gagné des batailles navales. On dit auſſi les Dieux ou divinitez *Maritimes*, des curioſitez *maritimes*, qui viennent de la mer.

MARMELADE. ſubſt. fem. Paſte confite, à demi liquide, faite de la chair des fruits qui ont quelque conſiſtence, comme les prunes, les coins, les abricots. On le dit auſſi des fruits qu'on fait trop cuire, & qui perdent leur figure, Vous avez fait trop cuire, ces pommes, ce n'eſt plus que de la *marmelade*, de la bouillie. Menage derive ce mot de *mermélada*, qui eſt Portugais, & qui vient de *mermello*, qui ſignifie *coin*: auſſi eſt-ce une eſpece de cotignac.

MARMENTAU. ſubſt. m. Terme des Eaux & Foreſts. C'eſt un bois de haute fuſtaye, qui eſt en reſerve, & qu'on ne taille point, qu'on appelle quelquefois *bois de touche*, lors qu'il ſert à la decoration d'un chaſteau, ou d'une terre.

MARMITE. ſubſt. fem. Pot vaiſſeau où on fait bouillir, la viande, où on fait le potage. Une *marmite* de fer, de cuivre, d'argent.

On dit figurement que la *marmite* eſt bonne en une telle maiſon, c'eſt-à-dire, qu'on y fait bonne chere. La *marmite* eſt renverſée, c'eſt à dire, on n'y va plus diſner. On appelle les eſcorinfleurs, des eſcumeurs de *marmite*. Les *marmites* d'argent doivent eſtre marquées aux corps, couvercles, anſes & griffes.

On dit proverbialement, qu'un homme fait bouillir la *marmite* d'une maiſon, quand il fournit à la deſpenſe, à l'entretien de ſa cuiſine. On dit auſſi en parlant d'un goulu gros, qu'il avaleroit la *marmitte* des Cordeliers. On dit qu'un homme a le nez fait en pied de *marmitte*, quand il a un nez dont le bord avance & eſt retrouſſé.

MARMITEUX, EUSE. adj. Gueux & miſerable, qui vit aux depens des autres & de leur marmitte. On le dit auſſi par extenſion, de ceux qui contrefont les gueux & les miſerables, pour attirer la compaſſion ou le ſecours de quelqu'un.

MARMITON. ſubſt. maſc. Valet de cuiſine qui prend garde à la marmite, qui a ſoin de la faire bouillir. Il y a des *marmitons* chez les grands qui couchent dans la marmitte.

MARMITONNER. verb. n. Faire le marmiton, hanter la cuiſine. Il a peu d'uſage.

MARMONNER. v. act. Terme bas & populaire, qui ſignifie murmurer & gronder tout bas & entre ſes dents, ſans oſer ſe plaindre. Les vieillards, les petites gens & les valets, ſont ſujets à *marmonner*, quand ils ne ſont pas contents, quand ils ſont de mauvaiſe humeur.

MARMOT. ſubſt. maſc. Eſpece de gros ſinge à longue queuë. Un vilain *marmot*. En Latin *Cercopithecus*.

MARMOT, ſe dit auſſi des figures laides & malfaites, quand elles ſont en petit volume: & on dit d'un apprentif peintre, qu'il fait des *marmots*. On dit auſſi odieuſement qu'un homme eſt curieux de *marmots* quand il a un cabinet remply de figures de bronze, de marbre, &c. Ce mot vient du Latin *marmor*, qui ſignifie des figures de marbre.

On le dit figurément de ceux qu'on laiſſe long temps attendre à une porte, dans un veſtibule, parce que pour ſe deſennuyer ils barbouillent, ils croquent

quent un *marmot* ou quelque figure mal baſtie contre la muraille.

On appelle auſſi ironiquement des enfans petits *marmots*, par ce qu'ils n'ont pas les traits du viſage ni l'eſprit encore bien formez. Un petit *Marmot*, une petite *Marmotte*.

MARMOTE. ſubſt. fem. Petit animal fort farouche, & commun dans les montagnes de Savoye & de Dauphiné. Il eſt de la grandeur d'un chat. Il eſt fort gras. Il a la teſte comme un lievre, & de tres-petites oreilles. Il a quatre dents de devant comme les lievres, avec leſquelles il mord fortement, & gaſte & ronge tout. Ses pieds ſont courts, ſon ventre plat, ſon poil aſſez grand & de diverſe couleur, comme le blaireau, ou teſſon, la queuë courte, & des ongles fort aigues, qui luy croiſſent en une nuit, ſi on les luy a couppez avec des forces ou ciſeaux; il marche ſur les pieds de derriere. Il ſe dreſſe comme l'ours. Ces beſtes ont une eſpece de ſocieté; & quand elles amaſſent du foin pour leur hiver, elles mettent des ſentinelles ſur toutes les adventës, qui advertiſſent les autres par leur ſifflement de ſe retirer, dés qu'il paroiſt des Chaſſeurs. Les jeunes *marmotes* ſe peuvent apprivoiſer, mais elles font un grand degaſt ou il y a des meubles. Les ſauvages ſe cachent en hiver dans du foin & de la paille. Elles dorment ſix mois comme les loirs, & deviennent ſi graſſes, qu'elles ſont quelquefois monſtreuſes. Elles ont cela de particulier, que leur Epiploon eſt double, triple & quadruple, quoy qu'il ſoit unique dans tous les autres animaux. Ils ſont les uns ſur les autres tous remplis de graiſſe, qui ſert à les entretenir quand elles ne mangent point. On en mange quand on les a ſalées & degraiſſées. Ce mot vient de l'Italien *marmotta*, ou du Latin *muſmontanus*. Menage.

MARMOTER. v. act. Parler entre ſes dents, remuer les levres ſans ſe faire entendre. Les vieilles *marmotent* tout le jour leurs Patenoſtres comme de vieux ſinges.

MARMOTIER. ſubſt. maſc. Eſt un nom injurieux que donne le peuple aux curieux qui font un cabinet de pluſieurs pieces rares & antiques, de petites buſtes de pierre, ou de bronze, qu'il appelle des marmots, faute de s'y connoiſtre.

MARMOUSET. ſubſt. maſc. Figure d'homme mal peinte, mal faite. Les apprentifs Peintres font des *marmouſets* ſur toutes les murailles blanches qu'ils rencontrent. On dit d'un mauvais curieux qui n'a que de meſchants tableaux ou de vilains buſtes, qu'il n'a que des *marmouſets* dans ſon Cabinet.

On dit auſſi ironiquement à un petit garçon qui ſe meſle de vouloir raiſonner avec les grands, vous eſtes un beau *marmouſet*. On le dit auſſi d'un homme mal baſty. Le peuple dit auſſi proverbialement, quand il voit des gens à la feneſtre, il ſera demain Feſte, les *marmouſets* ſont aux feneſtres. Menage derive ce mot du Bas-Breton *marmous*, qui ſignifie un *ſinge*. Cependant ce mot ſignifioit autrefois le mignon d'un Prince ou d'un Seigneur, comme on voit dans Froiſſart.

MARNE. ſubſt. fem. Terre foſſile, graſſe & molle, qui ſert à engraiſſer les terres, & à les rendre fertiles. La *marne* ſert auſſi, à faire de la chaux, & on la cuit dans des fourneaux comme l'autre pierre. Si on met trop de *marne*, elle bruſle la terre & la rend ſterile. Il y a de la *marne* blanche, rouge, coulombine, & d'autre qui tient de l'argille, du tuf & du ſable. Ce mot vient de *marga*, ancien mot Celtique dont Pline fait mention. Depuis on a dit *Margila*, Menage; & auſſi *Marginella*, & *marma*. Paliſſi en a enſeigné l'uſage dans ſon livre.

MARNER. verb. act. Mettre de la marne ſur les terres, ce qu'il en faut pour les rendre plus fertiles. On oblige les Fermiers à *marner* les terres, quand il eſt beſoin. Il ne faut *marner* les terres que tous les 20. ans.

MARNERON. ſubſt. maſc. Ouvrier qui tire la marne des carrieres, & qui perce les marnieres.

MARNIERE. ſubſt. f. Lieu d'où on tire la marne. Il a fait percer une *marniere* dans ſon champ. Il eſt tombé dans le puits d'une *marniere*. En latin *marlaria*.

MARNOIS. ſubſt. maſc. Eſpece de bateau mediocre qui vient de Brie & de Champagne ſur les rivieres de Marne & de Seine en deſcendant juſques aux ponts de Paris. Les plus grands ont 12. toiſes de long, & 16. pieds de large en fond, & 18. ſur le bord qui eſt haut de 4. pieds.

MAROTTE. ſubſt. fem. Ce que les fous portent à la main pour les faire reconnoiſtre. C'eſt un baſton au bout duquel il y a une petite figure ridicule en forme de Marionette coiffée d'un bonnet de differentes couleurs. En Allemagne il y a des fous en titre d'office qui ſont obligez de porter de telles *marottes*. En France tous les fous ne portent pas des *marottes*. Fou à *marotte*.

MAROTTE, ſe dit auſſi d'une paſſion violente qui cauſe quelque dereglement d'eſprit approchant de la folie. Chaque fou a ſa *marotte*. Il y a tant de fous, qu'on ne ſçauroit faire aſſez de *marottes*. Ce jeune homme eſt enteſté d'une telle fille, c'eſt ſa *marotte*.

MAROUFLE. ſubſt. maſc. Terme injurieux qu'on donne aux gens gros de corps, & groſſiers d'eſprit.

On dit proverbialement à ceux qui parlent mal des Officiers, He quoy! les gens du Roy ſont-ils des *marouſles*?

MARQUE. ſubſt. fem. ſigne, caractere particulier qui vient de naiſſance, ou de nature, qui fait reconnoiſtre une choſe, & la diſtinguer d'une autre ſemblable. Cet enfant ne ſera pas changé en nourrice, il a un ſigne, une *marque* ſur le dos, ſur la cuiſſe, d'une olive, d'un raiſin, &c. On m'a volé un cheval qui a une *marque* blanche au front. Je le reconnoiſtrois entre mille autres. Les Medecins, les Phyſionomiſtes jugent par pluſieurs *marques* du temperament & des mœurs d'une perſonne.

MARQUE, eſt encore un ſigne naturel qui fait connoiſtre la qualité bonne ou mauvaiſe d'une choſe, qui en fait diſtinguer l'eſpece. C'eſt une bonne *marque* à un cheval, quand il trepigne, quand il bat du pied, quand il mange avidement ſon avoine. Quand un enfant eſt éveillé, ſemeillant, c'eſt une *marque* qu'il aura de l'eſprit & du cœur. Cet homme vous a receu froidement, vous a regardé de travers, c'eſt une *marque* qu'il vous en veut. L'Ecriture dit que quand le Ciel eſt rouge le ſoir c'eſt une *marque* de beau temps pour le lendemain. La fumée eſt une *marque* qu'il y a du feu. Le menu grain eſt une *marque* de la bonté de l'acier.

MARQUE, ſe dit auſſi figurément en ce ſens en choſes morales. L'opiniatreté dans le vice eſt une *marque* de reprobation. L'admiration perpetuelle, eſt une *marque* d'ignorance. Je ne puis douter de

ſon amitié. Il m'en a donné trop de *marques*. On dit auſſi à un Envoyé, ou à une autre perſonne dont la fidelité eſt douteuſe, Donnez moy des *marques*, des enſeignes de voſtre miſſion, de ce que vous eſtes.

MARQUE, eſt auſſi la trace, l'impreſſion que laiſſe un corps, quand il a paſſé ſur un autre, ſoit par ſon poids, ſoit par ſa viſcoſité, ou par ſa malignité. Les rouës qui paſſent ſur la terre, ſur les neiges, y laiſſent des ornieres, des *marques* de leur paſſage. L'huile, la poix laiſſent des *marques*, des taches ſur les eſtoffes. La petite verole laiſſe ſouvent de ſes *marques*, des creux, des coûtures ſur le viſage. Ce brave a eſté ſouvent aux coups, il en porte encore les glorieuſes *marques*. Cet homme eſt apparemment coupable de ce crime, une *marque* de cela c'eſt qu'il rougit, c'eſt qu'il ſe trouble, quand on luy en parle. La guerre a eſté en ce pays-là, on en voit encore les funeſtes *marques*.

MARQUE, ſe dit auſſi des ſignes artificiels qui viennent de l'inſtitution des hommes, & premierement des grands monuments de l'antiquité. Les Pyramides d'Egypte, les Cirques, les Amphitheatres ſont des *marques* de la grandeur des anciens Rois d'Egipte, de la République Romaine.

MARQUE, ſe dit auſſi des habits, des ornements, ou autres choſes qui diſtinguent les perſonnes, qui font connoiſtre leur dignité. En Eſpagne la *marque* du Grandat, c'eſt de ſe couvrir devant le Roy. Les Armoiries ſont des *marques* qui font connoiſtre la maiſon, la dignité de ceux qui les portent. On les donnoit autrefois pour des *marques* de bravoure, en memoire de quelque action ſignalée. Tous les Ordres de Chevalerie ont chacun des *marques* qui les diſtinguent. La croix de Malthe, du Saint Eſprit, le Cordon bleu, la Jarretiere. Dans le Blaſon on apprend à connoiſtre toutes ces *marques* de dignité, comme chapeaux, mitres, couronnes, eſcoſſes, croix, colliers, &c. *Voyez* tous ces mots à leurs ordres & à celuy de *Dignité*.

MARQUE, ſignifie encore, Conſideration, diſtinction. C'eſt-là un homme de *marque*, une Dame de *marque*: Ce qui ſe dit tant pour l'élevation de la dignité, que par celle du merite.

MARQUE, ſe dit auſſi d'un caractere qui s'imprime par autorité publique ſur pluſieurs choſes, ſoit pour y lever quelques droits, ſoit pour la police. On met une *marque* ſur la vaiſſelle d'or & d'argent, tant du poinçon du Maiſtre qui l'a faite, que du poinçon de la ville ou communauté, pour en marquer le titre & la bonté. La *marque* de la monnoye eſt l'image du Prince, & de ſon autorité, c'eſt la *marque* qui luy donne du cours dans le commerce. Le papier porte la *marque* de la papeterie où il a eſté fabriqué. On met des *marques* au papier timbré, ſur les tonneaux dans les caves, ſur les chaiſes qui vont ſur la place, ſur les jeux de carte, ſur les eſtoffes, pour la conſervation des droits qu'ils peuvent devoir. Chaqué Marchand met ſa *marque* ſur ſa marchandiſe. La *marque* d'un Libraire, c'eſt une image qu'il met au deſſous du titre d'un livre en la premiere page. Un Fermier des monnoyes ou un Graveur, quand ils ſont receus, ſont obligés de declarer par un acte authentique la *marque* dont ils ſe veulent ſervir, & il en eſt fait regiſtre à la Cour des Monnoyes, & ils ne la peuvent changer ſans permiſſion.

MARQUE, eſt auſſi le poinçon qui fait l'empreinte ſur ce qu'on veut *marquer*, reconnoiſtre. Il y a une *marque* à la ville qu'on empreint ſur les boiſſeaux, ſur les meſures, ſur les poids qui ſont eſtallonnez. Chaque Marchand orfevre ou Potier d'eſtain doit avoir ſon poinçon, ſa *marque* particuliere, dont il doit laiſſer une empreinte au Greffe de la Police. Les Commis des Bureaux ont des *marques*, dont ils font des empreintes ſur les marchandiſes qui ont payé les droits.

MARQUE, eſt auſſi un caractere particulier, un ſigne que chacun fait à ſa fantaiſie, pour diſtinguer une choſe de l'autre, pour la reconnoiſtre. Quand un homme ne ſçait pas ſigner, on luy fait faire ſa *marque*. Les Marchands ont des *marques* particulieres pour reconnoiſtre leurs balots, pour reconnoiſtre leur bois qu'ils font flotter à bois perdu. Les Bouchers ont une *marque* pour marquer leurs beſtiaux dans les marchez. Les bourgeois font mettre leur *marque* à leur vaiſſelle, pour la pouvoir reclamer, ſi elle eſt volée.

MARQUE, ſe dit particulierement au jeu des jetons, des fiches, ou autres choſes ſemblables, qui ſervent de monnoye pour mettre au jeu, ou pour marquer les points, ou les parties qu'on gagne. J'ay perdu 100. ou 200. *marques*. Les *marques* valent plus ou moins, ſelon qu'on veut joüer gros ou petit jeu. On appelle chez les Chanoines *anciennes*, les *marques* d'aſſiſtance à l'Office, qu'on leur donne journellement pour en compter à la fin de l'année.

On appelle auſſi *marques*, les coups d'ongles, les traits de plume, ou de crayon, les oreilles qu'on fait dans un Livre où on a obſervé quelque choſe de notable, ou le lieu où on en eſt demeuré en le liſant.

On appelle des Lettres de *marque*, des lettres de repreſailles. On accorde en connoiſſance de cauſe des lettres de repreſailles, de *marque* & d'arreſt. On dit auſſi, que l'eſtranger ſur lequel on ſaiſit en vertu de ces lettres, eſt pris pour *marque*. Voyez Chopin & Bouchel. Ces lettres ne s'accordoient que par le Roy, ou par le Parlement; & il fut ordonné en l'an 1443. que ces lettres ne ſeroient accordées qu'à ceux à qui le Prince eſtranger avoit refuſé la juſtice par trois fois. Ce mot vient de ce que c'eſt *jus conceſſum in alterius Principis marchas ſive limites tranſeundi, fibique jus faciendi*.

MARQUER. v. act. Avoir ou porter un ſigne naturel de ce qu'on eſt, de ce qu'on doit eſtre, ou de ce qu'on a eſté. La nature a *marqué* cet enfant en un tel endroit. L'allure, le regard du lion, *marquent* qu'il eſt courageux. La mine de ce Gentilhomme *marque* quelque choſe de grand, *marque* ſa naiſſance, *marque* qu'il parviendra aux grandes charges. La ſanté de ce vieillard *marque* encore ſon ancienne vigueur, ſa bravoure. Du temps de François I. on diſoit *marcher*, au lieu de *marquer*, qui vient de l'Allemand *marcken*, qui en ſa ſignification originaire veut dire *borner*, d'où eſt venu le mot de *marche* pour *frontiere*, & le vieux mot François *marchir*, pour dire, *confiner* à quelques pays. Le mot de *Marquis* en eſt auſſi derivé, parce qu'il eſtoit autrefois commis à la deffenſe des frontieres; & les qualitez de *Marechal* de Camp & de *Mareſchal* des Logis, qui ſignifient, *marqueurs* de camp & de logement.

MARQUER, ſe dit auſſi des impreſſions que font naturellement les corps qui peſent ſur les autres, qui s'y attachent, qui les defigurent, & y laiſſent de leurs marques. Les veſtiges des pieds qu'on voit ſur la niege *marquent* la qualité des animaux

qui

qui y ont paſſé. Cet homme eſt *marqué* de pluſieurs coups qu'il a receus à l'armée, d'une chûte qu'il a faite, il en eſt tout defiguré.

MARQUER, ſe dit auſſi figurément en choſes morales. L'Apocalypſe dit qu'il y avoit douze mille hommes dans chaque Tribu qui eſtoient *marquez* pour predeſtinez. La liberalité *marque* une belle ame.

MARQUER, ſignifie auſſi, Mettre, appliquer une marque artificielle pour reconnoiſtre une choſe. Les infidelles *marquent* les eſclaves au front. Les Marchands *marquent* leurs ballots, leurs beſtiaux, leurs bois. On *marque* dans les forefts le bois qu'il faut abattre en chaque coupe. On pretend auſſi que le Diable *marque* les Sorciers, qu'ils ont une partie du corps inſenſible.

On dit auſſi, qu'un Ingenieur *marque* l'aſſiette d'un camp, le deſſein d'un travail, d'une fortification, quand il en deſigne les extremitez, par des piquets & autres marques. On dit de même, qu'un Arpenteur *marque* les bornes d'un champ, quand il y met quelques marques, quelques enſeignes, pour les reconnoiſtre. On dit auſſi, *Marquer* la taſche, la beſogne d'un ouvrier, pour dire, le travail qu'il doit faire depuis un tel point juſqu'à un tel point.

MARQUER, ſignifie encore, Exprimer en particulier, ſpecifier quelque choſe, la faire voir en detail. Cet Advocat a bien *marqué* toutes les circonſtances de ſa cauſe, de ſon fait. Ce Peintre a bien *marqué* tous les traits de ce viſage. Il *marque*, il exprime bien les paſſions. On a *marqué* expreſſément à cet Agent dans ſon inſtruction tout ce qu'il avoit à faire, à negocier. On ne luy avoit pas *marqué* cela dans ſa commiſſion.

MARQUER, ſignifie auſſi, Deſtiner à quelque uſage.

Les Fourriers, les Mareſchaux des Logis, *marquent* les logements avec de la craye, pour loger la Cour, les troupes.

MARQUER, ſignifie auſſi, Rendre teſmoignage. Les grands baſtiments *marquent* bien la puiſſance d'un Eſtat, la grandeur d'un Roy.

MARQUER, ſignifie auſſi, Faire une empreinte, une marque par autorité publique. *Marquer* la monnoye, *marquer* la vaiſſelle d'or ou d'argent, au poinçon de Paris. On *marque* l'eſtain fin par deſſous, & l'eſtain commun par deſſus l'ouvrage. *Marquer* le vin dans les caves, *marquer* le papier timbré, *marquer* les cuirs, les toiles, les draps. Il y a des Officiers pour *marquer* le fer doux, & le diſtinguer d'avec le fer aigre: & preſque dans tous les meſtiers & les privileges on *marque* diverſement les choſes.

MARQUER, ſe dit auſſi des choſes qui rendent une perſonne odieuſe, ou notée. On *marque*, on fleſtrit les coupeurs de bourſe d'une fleur de lis ſur l'eſpaule. Cet homme eſt *marqué* par une ſentence infamante, il a déja eſté repris. Il eſt *marqué* ſur le Livre rouge.

MARQUER, ſignifie auſſi, Imprimer des caracteres particuliers ſur quelque choſe, & y mettre quelque ſigne pour la reconnoiſtre, pour s'en ſouvenir. *Marquer* ſon linge, ſa vaiſſelle, ſa marchandiſe. *Marquer* un texte, un paſſage en liſant. *Marquer* ſon jeu, les points qu'on gagne au Picquet, au Triquetrac. *Marquer* la chaſſe à la Paume.

On dit figurément, qu'une perſonne eſt *marquée* au bon coin, pour dire, qu'elle a des marques exterieures de l'honneſteté, de la vertu, qu'elle poſſede en effet.

MARQUER, en termes de Manege, ſe dit des chevaux qui ont une marque noire appellée *germe de feve*, qui leur vient à l'âge d'environ cinq ans dans le creux des coings, & qui eſt effacée environ les huit ans; & alors on dit qu'ils ne *marquent* plus, & qu'ils raſent.

On dit figurément en ce ſens d'une femme, qu'elle ne *marque* plus, pour dire, qu'elle eſt vieille. On dit auſſi, qu'un arbre *marque*, quand il commence à pouſſer.

On dit proverbialement *marquer* cette chaſſe, pour dire, ſouvenez vous de cette action, j'auray ma revanche. Il eſt comme les mourons de Bern, *marqué* ſur le nez. On dit auſſi ironiquement à celuy qui a fort envie, de quelque choſe qu'il ne peut avoir, que ſon fruit en ſera *marqué*.

MARQUESEC. ſubſt. maſc. Eſt un filet qui a les mailles plus petites que les autres, & duquel on ſe ſert ſur les coſtes de Provence pour prendre le nonnat.

MARQUETER. verb. act. Diverſifier de pluſieurs couleurs ou marques differentes. La nature a *marqueté* les tigres, quelques chiens, & quelques chevaux. Cette fleur, cette tulippe eſt *marquetée* de pluſieurs couleurs. Ce marbre, ce Jaſpe ſont bien *marquetez*.

MARQUETER, ſe dit auſſi des ouvrages de l'art qui ſe font par pieces de rapport. Ce Menuiſier, ce Tabletier entendent fort bien à *marqueter* des tables, des damiers, &c.

MARQUETERIE. ſubſt. fem. Ouvrage fait de pluſieurs pieces rapportées, & de differentes couleurs. On fait maintenant des ouvrages merveilleux de *marqueterie*, ſoit en bois, ſoit en pierre, en tables, buffets, planchers, &c. La *marqueterie* moderne ſurpaſſe beaucoup l'ancienne Moſaïque.

MARQUEUR, EUSE. ſubſt. Celuy qui marque. Le *marqueur* de la monnoye. *Marqueur* de vaiſſelle. Le *marqueur* de linge. *Marqueur* de toiles, de fer, &c. Ce Joüeur eſt un mauvais *marqueur*, il faut prendre garde à luy quand il marque.

MARQUEUR, ſe dit plus particulierement d'un valet de Jeu de Paume qui marque les chaſſis, & qui compte le jeu des joüeurs, qui les ſert, qui les fronte. On a tant donné pour les *marqueurs*.

MARQUIS, ISE. ſubſt. maſc. & fem. Titre qu'on donne à celuy qui poſſede une terre conſiderable erigée en Marquiſat par lettres patentes, & qui tient le milieu entre le Duc & le Comte. Les *Marquis* eſtoient autrefois les Gouverneurs des Provinces ou villes frontieres, qu'on appelloit les *marches*. Ce mot vient, ſelon quelques-uns des *Marcomans* qui occupoient la Marche de Brandebourg; ou ſelon d'autres, de *mark*, Allemand qui ſignifie *limite*; ou de *marcifa*, qui en langage Celtique ſignifioit une *aiſle de Cavalerie*, comme le témoigne Pauſanias. Nicod croit qu'il vient d'un mot Grec corrompu *Nomarchie*, ſignifiant *Province*, comme *Dannemarchia* a eſté dit de la marche de Dannemarch. Alciat & Fauchet tiennent que ce mot vient de *mark*, qui ſignifioit *cheval*, croyant que *Marquis* eſtoit un Officier de Cavalerie. Menage veut qu'il vienne de *marca*, *frontiere*. La même choſe a eſté dite par Krantius, Seldenus, & Hottoman.

MARQUISAT. ſubſt. maſc. Terre à laquelle

ce titre a été donné par lettres patentes, qui fait prendre la qualité de Marquis à celui qui la poſſede. Le *Marquiſat* de Salluſtes a eſté échangé contre la breſſe. L'Electorat de Brandebourg eſt grand, & ce n'eſt qu'un *Marquiſat*.

MARQUISER. verb. act. Se qualifier Marquis. Il a eſté employé agreablement en ces vers burleſques de Scarron:

Depuis que de ſon chef chacun s'eſt *marquiſé*,
On trouve à chaque pas un Marquis deſguiſé.

MARRAJO. ſubſt. maſc. C'eſt un poiſſon affreux, & qui a la gueule ſi grande, qu'il devore les hommes tous entiers. Les Eſpagnols en prirent un qui venoit d'avaller un Indien qui eſtoit à la peſche des perles, qu'on trouva vif dans ſon ventre, mais qui expira un peu aprés. Heureux.

MARRANE. ſubſt. maſc. & fem. Terme injurieux qu'on dit aux Eſpagnols, ou à ceux d'entr'eux qu'on ne croit pas bons Chreſtiens, qui ſont deſcendus des Mahometans, ou des Juifs. Menage dit que quelques-uns le derivent de l'Hebreu *Marha*, qui ſignifie *changer*. Mais il aime mieux ſuivre l'opinion de Mr. de Marca, qui le fait venir de *Muſa Maruane*, qui conquit l'Eſpagne pour les Arabes. Borel dit que *marrane* vient de *marranus*, qui ſignifie ſimplement un ſçavant Rabin. Du Cange dit que ce mot ne vient pas des Maures, comme quelques-uns croyent, mais du mot Syriaque *maranatha*, qui eſt un anatheme fulminé avec execration. Mais Scaliger dit que *marrane* ſe diſoit d'un parti dont parle le Geographe Arabe, formé par un nommé *Marrahan*, qui le premier oſta le Califat de la lignée d'Abaz beaupere de Mahomet; & que ce parti fut appellé *Maravanium*, qui juſqu'à preſent a eſté tres-odieux à tous les Mahometans.

MARRE. ſubſt. fem. Eſpece de houë qui ſert aux Vignerons pour labourer les vignes; qui ſert auſſi à eſſarter, à coupper les racines des mauvaiſes herbes, des arbuſtes, d'où eſt venu le mot de *tintamarre*, à cauſe du bruit que les payſans font ſur leurs *marres*. Ce mot vient du Latin *Marra*, qui ſignifie la même choſe; & c'eſt en François ce qu'on appelle une *houë*. Il peut venir auſſi de *marr*, mot Celtique ou bas-Breton qui ſignifie *boyau*.

MARREINE. ſubſt. fem. Fille ou femme qui tient un enfant ſur les fonts de Baptéſme. On appelle auſſi des *marreines* au Sacrement de Confirmation. C'eſt d'ordinaire la *marreine* qui nomme les filles. Il ſe contracte une alliance ſpirituelle entre la *marreine* & ſon filleuil. On appelle auſſi des parreins & *marreines* en la ceremonie de la benediction des cloches; auxquelles on impoſe un nom. Ce mot eſt derivé de *mére* ou de *mater*. Joannes de Janua l'appelle *matrina*.

MARREINE, eſt auſſi la qualité qu'on donne à la Sainte dont la fille baptiſée porte le nom. Une fille nommée Catherine dit que Sainte Catherine eſt ſa *marreine*, & celebre le jour de ſa Feſte. Elle paye ſa feſte ce jour-là, en donnant à gouſter à ſes compagnes.

MARRI, IE. adj. Repentant, faſché, qui a du regret d'avoir fait quelque choſe. La confeſſion ne vaut rien, ſi on n'eſt bien *marri* d'avoir offenſé Dieu, ſi on n'en eſt bien repentant. Cet homme ne vous a bleſſé que par haſard, il en eſt bien *marri*. Il eſt bien *marri* d'avoir laiſſé eſchapper cette occaſion, de s'eſtre marié ſi-toſt.

MARRIN, en termes de Chaſſe, ſignifie la groſſe branche de la teſte du cerf qui ſorte des meules. Voyez *Merrein*.

MARRISSON. ſubſt. Vieux mot qui ſignifioit autrefois la douleur, le regret qu'avoit dans l'ame celuy qui eſtoit marri, repentant. Ces mots viennent de *marritimus* & *Marritio*, qui ont ſignifié dans la baſſe Latinité *faſcheria* cauſée par quelque perte. Menage. Du Cange derive ce mot de *marrare*, qui ſignifie, *faire un foſſé* avec un inſtrument de fer qu'on appelle une *marre*; & il dit que *marrire* ſignifioit autrefois, *s'oppoſer*, *contredire*, ou faire un obſtacle à quelqu'un, luy coupper le chemin, comme on fait par le moyen d'un foſſé.

MARRON. ſubſt. maſc. Fruit qui reſſemble à la chaſtaigne. En latin *balanus*. Un chapelet de *marrons*. Des *marrons* confits, glacez. Ce mot vient de l'Italien *marrone*.

On dit proverbialement de celuy qui eſt ſorti hors du jeu, ou qui n'a plus d'argent pour joüer, qu'il eſt allé roſtir les *marrons*, ou abſolument au roſtir. On dit auſſi, quand on ſe ſert du ſecours d'autruy pour quelque choſe qu'on a peur de faire ſoy-même, qu'on fait comme le ſinge, qui tire les *marrons* du feu avec la patte du chat.

MARRONIER. ſubſt. maſc. Arbre qui porte les marrons. On fait maintenant les allées des beaux Jardins de *marronniers* d'Inde, parce qu'ils ont la feuille large, & qu'ils font un fort bel ombrage, & qui ont des fleurs blanches en bouquets.

MARRONIER, ſe dit auſſi dans les Alpes, de ceux qui conduiſent les Voyageurs ſur des traiſneaux, & qui les font deſcendre ſur les neiges avec une grande impetuoſité: ce qu'ils appellent *ramaſſer*. Ce mot eſt ancien dans la langue, comme prouve Menage, qui dit qu'il a eſté fait du Grec *marsos*, qui ſe trouve en cette ſignification dans Euſtathius. Borel dit que *marron* ſignifioit en vieux François le coupeau d'une montagne: ce qui a donné le nom aux groſſes chaſtaignes, parce que c'eſt le lieu où elles croiſſent. On appelle auſſi à Lyon les porteurs de chaiſes, *Marrons*. Quelques-uns croyent que ces *Marrons* des Alpes eſtoient des reſtes de Sarraſins chaſſez d'Afrique qui s'eſtoient là refugiez.

MARROQUIN. ſubſt. maſc. Cuir de bouc, ou de chevre paſſé en galle, à la difference du Cordoüan qui eſt appreſté avec le tan. On apporte du Nord quantité de peau de bouc pour faire du *marroquin*.

MARROQUIN DE LEVANT, qu'on apporte teint du Levant. *Marroquin de Barbarie*, ce ſont des peaux de bouc qui viennent d'Afrique, & qu'on paſſe en noir à Roüen.

Des bottes, des ſoulliers de *marroquin*. Les plus belles reliures de Livres ſe font en *marroquin*.

Ce n'eſt que *marroquin* perdu,
Que les Livres que l'on dedie.

A dit Scarron. Ce mot vient de *Marroc*, Royaume où on le fabrique.

On dit proverbialement en menaçant quelqu'un, qu'on luy donnera ſur ſon *marroquin*, pour dire, ſur ſa peau. On dit auſſi ironiquement, vous eſtes un plaiſant *marroquin*, un plaiſant bouffon.

MARRUBE. ſubſt. fem. C'eſt une plante medicinale qui croiſt auprés des murailles; Elle pouſſe pluſieurs jettons dés ſa racine, blancheaſtres, velus & quarrez. Ses feuilles ſont de la largeur d'un pouce, rondelettes, veluës, ridées & ameres au gouſt. Il jette ſa graine avec ſes tiges d'Eſpace en eſpace. Le *marrube* noir eſt une plante ſauvage. Semblable à la meliſſe, qui a une fort meſchante odeur. On l'appelle auſſi *Ballote*. En latin *marrubium*.

MARS. ſubſt. maſc. La cinquiéme des Planetes, celle qui eſt entre le Soleil & Jupiter. Le Ciel de *Mars*. L'orbite de *Mars*, c'eſt l'eſpace dans lequel cette Planete ſe meut. Le phenomene de *Mars* acronique, qui ſe trouve plus prés de la terre que le Soleil, quand il eſt en oppoſition avec luy, eſt ce qui a rendu l'hypotheſe de la ſolidité des Cieux inſoûtenable. Caſſini a obſervé que dans la Planete de *Mars* il y a pluſieurs taches differentes dans ſes deux faces ou hemiſpheres, qui prouvent qu'il eſt mobile ſur ſon axe; & il a obſervé qu'il fait ſon tour en 24. heures 40. minutes. En 1676. on obſerva parfaitement l'Eclipſe de *Mars*. faite par la Lune avec ſon immerſion & émerſion.

MARS, eſt une Planete malefique. Les Aſtrologues l'appellent la *petite infortune*. C'eſt une Planete maſculine & nocturne, chaude & ſeche, qui acheve ſon cours en un an & 322. jours, & qui tourne autour du Soleil. Fontana a obſervé en ſon milieu une tache qu'il croit eſtre un ſatellite, comme en a Jupiter.

MARS, eſt auſſi un faux Dieu des Payens qu'ils croyoient preſider à la guerre. Ils l'appelloient le *Dieu des batailles*, c'eſt celuy qui a donné le nom à cette Planéte.

MARS, ſe dit auſſi d'un grand guerrier, d'un brave. Quand cet homme a l'eſpée à la main, c'eſt un *Mars*, un determiné. Mallet a fait un Livre de Fortifications appellé les Travaux de *Mars*.

MARS, ſignifie auſſi le troiſiéme mois de l'année ſuivant noſtre façon de compter. Il eſtoit le premier autrefois chez les Romains; & on en uſe encore ainſi en quelques ſupputations Eccleſiaſtiques. Ce n'eſt que depuis l'Edit de Charles IX. de l'an 1564. qu'on a commencé en France à compter l'année par le mois de Janvier: Elle commençoit auparavant par le mois de *Mars*. Les Aſtrologues le mettent auſſi le premier, à cauſe que c'eſt alors que le ſoleil entre dans le ſigne d'Aries ou du Belier, par lequel ils commencent à compter les ſignes du Zodiaque.

On dit proverbialement, Cela vient comme *Mars* en Careſme, pour dire, vient bien à propos, ou ne manque point d'arriver toutes les années.

MARS, au plurier, ſignifie les menus grains qu'on ſeme au mois de *Mars*, comme les avoines, orges, pois, veſſes, &c. On a recueilli bien des bleds, mais il y aura peu de *mars*. On les appelle auſſi *tremois*, *marſois* & *marſés*: & de là eſt venu le mot de *marſeche*, qu'on donne à l'orge en pluſieurs Provinces, en Latin *marceſchia* ou *mareſchia*.

MARS, en termes de Chymie, ſignifie le fer. Le *Crocus Martis* c'eſt la rouille du fer.

MARSECHE. ſubſt. fem. Eſt un nom qu'on donne à l'orge en pluſieurs Provinces de France.

MARSILIANE. ſubſt. maſc. Terme de Marine. C'eſt une eſpece de vaiſſeau dont ſe ſervent les Venitiens. Il eſt baſti à pouppe quarrée. Il a le devant fort gros. Il porte juſqu'à quatre mats, & eſt environ du port de 700. tonneaux.

MARSOUIN. ſubſt. maſc. Grand poiſſon de mer fort gras, qu'on appelle auſſi *pourceau de mer*: Il approche de la figure du Dauphin. Il a le muſeau fort plat, & il eſt mis au rang des poiſſons à lard; au lieu que le Dauphin eſt mis au rang des poiſſons royaux. En Latin *turſio*, *ſuſmarinus*, d'où on a fait le François *marſoüin*. Menage le confond avec le Dauphin: mais il ſe trompe; on en voit la diſtinction dans la derniere Ordonnance de la Marine, à l'article des Poiſſons Royaux.

On appelle auſſi ironiquement un homme gros & bien chargé de graiſſe, un *marſoüin*, comme on l'appelle auſſi un *pourceau*.

MARTAGON. ſubſt. maſc. Plante qui reſſemble en quelque façon au lis. Il y a des *martagons* blancs, orengés, pourprez, &c. Son oignon ou ſa racine eſt jaune. Ses feuilles ſont ſemblables à la ſaponaria, qui environnent la tige en forme d'eſtoiles. Il porte à la cime des fleurs ſemblables au lis, attachées à une queuë fort mince, dont les feuilles ſont recourbées, mouchetées de points rouges, belles & odorantes. Matthiole dit que ce ſont les Chymiſtes qui luy ont donné ce nom. Il y a auſſi un *martagon* de montagne à fleurs doubles & à trois rangs, qui ſont d'un pourpre blaſſard, & pointillées, qu'on appelle autrement *lilium montanum*. La figure s'en trouve dans les Memoires de l'Academie des Sciences. En Latin *Lirion*.

MARTEAU. ſubſt. maſc. Inſtrument de fer qui ſert à battre, & qui eſt neceſſaire à preſque tous les ouvriers. Le *marteau* eſt compoſé d'une teſte & d'un manche. L'œuil du *marteau* eſt le trou où on fourre le manche. On appelle les Mareſchaux, les Chaudronniers, les Serruriers & autres qui battent ſur l'enclume, *Gens de marteau*. Les Tailleurs de pierres ont des *marteaux* bretellez qui ont des dents; les Paveurs de gros *marteaux*, les Tapiſſiers, Vitiers, des *marteaux* à teſte ronde & à panne, &c. On dit d'une medaille, d'une monnoye, qu'elle eſt faite au *marteau*, pour dire, qu'elle eſt frappée avec un gros marteau qu'on appelle *Bouvart*, & qu'elle n'eſt pas jettée en moule, ni faite au moulin. On dit auſſi de la vaiſſelle, qu'elle eſt faite au *marteau*, pour dire, qu'elle eſt forgée & travaillée avec le *marteau*. Ce mot vient de *martellus*, dont Pline ſe ſert pour dire que Cynira fille d'Agriope inventa le *marteau* & les tenailles; & le Latin vient originairement à *Marte* de *Martus*. Menage.

Le *marteau* des forges de fer ſe meut par le moyen d'un moulin, à cauſe de ſa grande peſanteur.

MARTEAU D'ESPINETTE, eſt un petit *marteau* de cuivre qui ſert à accorder l'Eſpinette & le clavelſin, à tourner les chevilles, & à les enfoncer.

MARTEAU D'HORLOGE ou de MONTRE, eſt celuy qui frappe ſur le timbre pour faire la ſonnerie.

MARTEAU DE PORTE, eſt un gros anneau de fer qui frappe ſur un clou pour advertir ceux de la maiſon de la venir ouvrir.

MARTEAU, eſt auſſi un fer avec lequel les Officiers des Eaux & Foreſts marquent les arbres qu'il faut coupper, lors qu'ils font des ventes & adjudications de Bois; & il y a un Officier exprés en chaque Maiſtriſe, qu'on appelle *Garde marteau*. Ce *marteau* eſt depoſé en la Chambre du Conſeil

dans

dans un coffre à trois clefs, pour marquer les pieds corniers, parois, arbres de liſiere, bailliveaux & autres de reſerve.

MARTEAU D'ARMES, eſt une arme dont ſe ſervent les Polonnois, qui d'un coſté eſt platte & ronde comme un *marteau*, & de l'autre & trenchante & faite comme une hache.

MARTEAU, en termes de Marine, ſe dit du traverſier de l'arbaleſte ou du baſton de Jacob. Quelquefois le baſton de Jacob a deux *marteaux* ou traverſiers.

MARTEAU, en termes d'Anatomie, ſe dit d'un petit os fait en forme d'un *marteau* qui eſt dans l'oreille interieure, qui frappe ſur un autre fait en forme d'enclume. Ils ſervent au ſentiment de l'ouïe.

MARTEAU, ſe dit proverbialement en ces phraſes. On dit qu'un homme n'eſt pas ſujet à un coup de *marteau*, pour dire, qu'il n'eſt pas ſujet de ſe rendre à une certaine heure pour prendre ſes repas. On dit qu'un homme eſt entre l'enclume & le *marteau*, pour dire, qu'il eſt entre deux puiſſances qui le tyranniſent. On dit auſſi, qu'il vaut mieux eſtre *marteau* qu'enclume, pour dire, qu'il vaut mieux faire du mal que de le ſouffrir. On dit encore, C'eſt une grande queſtion, lequel a eſté le premier du *marteau* ou de l'enclume. On appelle auſſi un homme ferme & conſtant, qui reſiſte aux perſecutions, que c'eſt un diamant ſous les *marteaux*, par une vieille erreur populaire, qui a fait croire qu'un diamant ne peut eſtre briſé par les *marteaux*: ce qui eſt ſi faux, qu'un Orfevre en caſſera tout autant qu'on luy en voudra payer.

MARTEL. ſubſt. maſc. Vieux mot qui ſignifioit autrefois *marteau*, qui ſe dit encore en cette phraſe. Il a *martel* en teſte, pour dire, Il a quelque choſe qui luy donne du chagrin, du ſoucy, de l'inquietude, de la jalouſie.

MARTELAGE. ſubſt. maſc. Terme des Eaux & Foreſts, qui ſe dit de la marque que font les Officiers avec un marteau ſur les arbres, quand ils font l'aſſiette des ventes pour en borner l'eſtenduë. Le Gardemarteau doit faire le *martelage* en perſonne.

MARTELER. v. act. Battre à coups de marteau.

MARTELER, en termes de Fauconnerie, ſe dit des oiſeaux, quand ils font leur nid.

MARTELER, ſe dit auſſi figurément des peines, des inquietudes que donnent les affaires fâcheuſes & dangereuſes. La recherche qu'on fait des malverſations dans les Finances, *martele* beaucoup de gens.

MARTELET. ſubſt. maſc. diminutif de *marteau*, qui ſert aux Artiſans qui travaillent ſur des choſes delicates, comme Graveurs, Orfevres, &c. On l'appelle auſſi *flatoir*.

MARTELINE, eſt auſſi une eſpece de marteau de Sculpteur ſervant à gruger le marbe, qui a une pointe d'un coſté, & des dents de l'autre.

MARTIAL, ALE. adj. Belliqueux, guerrier, courageux. Cet homme a l'ame *martiale*, l'humeur *martiale*, c'eſt à dire, propre à la guerre.

On le dit auſſi des eſtoiles malignes, & qui participent de la nature de Mars. L'oeuil du Taureau, le cancre, le Scorpion ſont des eſtoiles malefiques, & de nature *martiale*.

MARTICLES. Terme de Marine. Ce ſont de petites cordes qui ont pluſieurs branches ou pattes qui ſont fourchuës, & qui viennent aboutir à des poulies qu'on nomme *araignées*, qui ſervent entre autres choſes aux manœuvres de l'artimon & du tourmentin, & qui embraſſent les voiles, quand on les veut ferler. Ce mot vient d'*article*, qui ſignifie des bouts de corde diviſez, qu'on appelle autrement *fanons*.

MARTIN. ſubſt. maſc. Nom propre d'un Saint, dont on celebre la Feſte avec une grande reſjouiſſance le onziéme Novembre. Il a donné occaſion à ces phraſes proverbiales. Faire la Saint *Martin*, c'eſt, Faire bonne chere ce jour-là. Boire le vin de la Saint *Martin*. Il y a pluſieurs aſnes à la Foire qui s'appellent *Martin*, ſe dit quand on fait quelque équivoque de perſonnes, ſous ombre qu'elles portent un même nom. *Martin* l'aſne. On ne dit gueres *Martin*, qu'il n'y ait de l'aſne. On dit auſſi, Pour un point *Martin* perdit ſon aſne, pour dire, Il a perdu la partie faute d'un point. Cardan rapporte l'origine de ce proverbe, & dit qu'un nommé *Martin* eſtoit Abbé d'une Abbaye appellée *Aſtllo*, qui avoit fait écrire ſur le portail de ſa maiſon,

Porta Patens eſto, nulli claudaris honeſto.

Mais l'ouvrier par mégarde, ou par ignorance, avoit mis le point aprés le mot de *nulli*; ce qui donnoit au vers un ſens tout contraire. Le Pape paſſant par là fut indigné de cette incivilité, & le priva de ſon Abbaye. Le Succeſſeur fit reformer cette mauvaiſe ponctuation du vers, auquel on adjouſta le ſuivant:

Pro ſolo punctо carnis Martinus aſtllo.

Mais à cauſe que le mot Italien *aſtllo* ſignifie en François *aſne*, on a ainſi tourné le proverbe, Pour un point *Martin* perdit ſon aſne, au lieu de dire, ſon Abbaye. On dit auſſi *Martin* bée, des moutons qui beſlent. On dit auſſi, *Martin* baſton. On appelle auſſi le Diable, *l'Eſtafier de St. Martin*, parce qu'on le peint toûjours à la ſuitte de ce Gendarme. On a appellé l'yvreſſe, le *mal Saint Martin*, à cauſe qu'autrefois on tenoit des Foires pour la vente du vin vers la Saint *Martin*, où on beuvoit beaucoup; ce qui a donné lieu à demander le vin de la St. *Martin*.

MARTIN SEC, eſt une eſpece de poire rouſſe & pierreuſe.

MARTINET. ſubſt. maſc. Eſpece de grande hyrondelle qui a la gorge & le ventre blanc, & le dos noir. Les *martinets* volent ſans repos, & ne ſe perchent jamais que dans leurs nids. En Latin *apus*.

MARTINET PESCHEUR, eſt une eſpece d'alcyon, qui eſt un petit oiſeau de plumage bleu par la teſte & les ailes, qui a le bec long & aigu, & qui hante les eaux. Ce mot vient de ce que cet oiſeau arrive au mois de Mars, & s'en retourne à la St. Martin. Menage.

MARTINET. Marteau qui eſt meu par la force d'un moulin. Il ſe dit des marteaux des moulins à papier, à tan, à foulon, &c. Une des belles avantures de Dom Quichote a eſté celle des *martinets* d'un moulin. Ce mot vient des grands *marteaux* de forge qu'on voit à Vienne en Dauphiné, qui ſervent à battre le fer & l'acier, & à forger ces excellentes lames d'eſpée, qu'on nomme *lames de Vienne*. Ils ont eſté ainſi appellez, à cauſe que ces forges ſont toutes ſituées proche de l'Egliſe, & dans la Parroiſſe de St. Martin.

MARTINET, ſignifie auſſi un petit chandelier plat, qui a un manche & un crochet, qui ſert particulierement aux Taverniers pour aller à la cave.

MARTINET, en termes de Marine, eſt la même choſe que les *cargues-point*.

MARTINGALE. ſubſt. fem. Terme de Manege. C'eſt une large courroye de cuir qui eſt attachée par un bout aux ſangles ſous le ventre du cheval, & de l'autre au deſſous de la muſerolle, pour empêcher qu'il ne porte au vent, & ne batte à la main.

MARTRE. ſubſt. fem. Animal fait en forme de groſſe belette ou fouine. En Latin *ictis*, *martes*, *muſtela*. On a appellé auſſi les *martres*, *martrices*, *martures*, & *Pannonica catta*.

Les *martres* zibellines ſont nommées autrement *ſouris de Moſcovie*. C'eſt un animal ſauvage qui ſe trouve dans les pays Septemtrionnaux, qui a le poil doux & noir. Il y en a deux eſpeces: l'une qui ſe nourrit dans les foreſts de ſau, de cheſne & d'yeuſe: & l'autre qui eſt beaucoup plus belle, qui vit dans les foreſts de hauts ſapins & de peſſes. Il s'en trouve un grand nombre chez les Lapons, & l'on tient que c'eſt une eſpece de belette. On les appelle auſſi *hermines*, ou *hermelines*, ou *armelines*, ou *zebelles*.

MARTRE, eſt auſſi la peau de cet animal, dont on fait des fourrures fort eſtimées. Un manchon, une palatine faite de *martre* ſont de grand prix. Le peuple les appelle *ſublimes*, au lieu de *zibellines*. Les Allemands les appellent *zobel*. Elles ſont toutes rouſſes, excepté la gorge, qui eſt blanche & mouchetée de noir.

On dit proverbialement, Prendre *martre* pour renard, pour dire, Se tromper, prendre une choſe pour l'autre.

MARTYR, YRE. ſubſt. maſc. & fem. Celuy qui ſouffre des peines, des ſupplices, & même la mort pour la deffenſe de Jeſus-Chriſt & de ſon Egliſe, pour rendre témoignage de la verité de ſon Evangile. Saint Eſtienne a eſté le premier *Martyr*. Il y a dans le Breviaire un Office commun pour les *Martyrs*. Les exilez pour la Foy paſſent pour *Martyrs*. Ceux qui meurent dans les guerres ſaintes ſont auſſi tenus pour *Martyrs*. Les onze mille Vierges *Martyres*, ou comme liſent les Modernes, les onze *Martyrs* Vierges. On met auſſi au rang des *Martyrs* les Saints Innocens maſſacrez par Herodes. On a appellé auſſi *Martyr* St. Thomas de Cantorbie, qui ſouffrit la mort pour la deffenſe des droits de l'Egliſe. Du temps de St. Auguſtin & de St. Epiphane on donnoit le titre de *Martyrs* aux Confeſſeurs qui avoient ſouffert quelques tourments pour JESUS-CHRIST, encore qu'on ne leur euſt pas oſté la vie.

MARTYR, ſe dit abuſivement des Heretiques & des Payens qui ſouffrent pour la deffenſe de leur fauſſe Religion, & qui ſe ſacrifient à leurs idoles. Le Diable a de ſon coſté des *Martyrs*. Les Calviniſtes mettent au rang de leurs *Martyrs* tous ceux qui ont peri pour ſouſtenir leur doctrine. Chez les Indiens il y a des gens qui ſe vont faire écraſer ſous le poids des chariots de leurs idoles, & qui en ſont les *Martyrs*.

MARTYR, ſe dit auſſi figurément & improprement de ceux qui ſouffrent quelques peines pour l'amour d'autruy, ou par ſa perſecution. On dit qu'une belle femme a ſes *martyrs*, pour dire, qu'elle eſt cruelle à beaucoup d'amans: qu'un homme marié qui a une meſchante femme, ou qui luy eſt infidelle, eſt de la grande Confrairie des *Martyrs*. Regulus fût un *martyr* de la Republique Romaine.

MARTYR, ſe dit auſſi hyperboliquement de celuy qui ſouffre quelque peine, qui a du mal à avoir quelque choſe. Cet homme eſt *martyr* de la goutte, du mal des dents. On eſt *martyr*, quand il faut aller querir ſi loin de l'eau, des proviſions, à avoir de la beſogne de cet ouvrier. Il eſt *martyr* dans ſes bottes, elles le preſſent trop.

MARTYRE. ſubſt. maſc. Souffrance des tourmens, ou de la mort, en ſouſtenant la vraye Religion. St. Pierre ſouffrit le *martyre* ſous Neron. Le *martyre* de St. Laurens a eſté un des plus cruels *martyres*. St. Xavier n'aſpiroit qu'à la palme, à la couronne du *martyre*.

MARTYRE, ſe dit poëtiquement & frequemment de la ſouffrance des amans. Il luy a conté ſon *martyre* ſous un nom emprunté. Ayez pitié de mon *martyre*.

MARTYRE, ſe dit auſſi de toutes les peines & difficultez de la vie. C'eſt un grand *martyre* d'avoir un Procez, d'aller ſolliciter ſes Juges, ſes Advocats & Procureurs. C'eſt un *martyre* de faire ſa proviſion de bois, quand il y a ſi grande preſſe. On dit auſſi, que la Chaſteté eſt un continuel *martyre*.

MARTYRISER. v. act. Faire endurer le martyre. Durant les premiers ſiecles de l'Egliſe on a *martyriſé* une infinité de Chreſtiens.

MARTYRISER, ſignifie auſſi, Faire endurer de grands tourmens, de quelque nature qu'ils ſoient. Les aſſaſſins ont cruellement *martyriſé* leur ennemi. La goutte, la gravelle *martyriſent* ce malade. Depuis ſix mois il a un cor au pied qui le *martyriſe*, qui luy fait grande douleur.

MARTYRISÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

MARTYROLOGE. ſubſt. maſc. La liſte & le catalogue des *Martyrs*. Le *Martyrologe* Romain, de Baronius, d'Uſuard, d'Adon, de Bede. Il contient ſeulement le nom, le lieu & le jour du martyre de chaque Saint. Les Heretiques ont auſſi des Livres de l'Hiſtoire de leurs pretendus martyrs, que par abus ils ont auſſi appellé *Martyrologes*.

MARTYROLOGE, ſe dit auſſi d'un regiſtre ou rolle d'une Sacriſtie, où ſont contenus les noms des Saints & des Martyrs tant de l'Egliſe univerſele, que des particuliers de la ville, du Dioceſe, du Monaſtere, & de l'Egliſe même, qui ſont decedez à pareil jour. On en fait la lecture ou commemoration à Prime aprés le *Pretioſa*, ſuivant la Rubrique du Breviaire. On le dit auſſi des tableaux qui ſont dans les grandes ſacriſties, qui contiennent le memoire des fondations, obits ou prieres & Meſſes qui ſe doivent dire chaque jour, & qui ſervent à regler l'Office & les commemorations. On a imprimé le *Martyrologe* de St. Severin, & d'autres Parroiſſes.

MAS.

MAS, ſubſt. maſc. Vieux terme de Couſtumes, qui ſignifie le tenement & heritage mainmortable des perſonnes de ſerviſe condition & de mainmorte. En quelques lieux on l'appelle *mex* ou *meix*. Ce mot vient de *maſſa*, qui en la baſſe Latinité a ſignifié *fonds* & *heritage*. On a dit auſſi *manſus*, *manſa* & *manſum*: c'eſt une petite metairie pour loger un payſan, à laquelle eſtoient annexez douze arpents de terre. On a dit auſſi *maſſum*, *maſa*, *maſada* & *maſium* dans la même ſignification.

MASCARADE. ſubſt. fem. Trouppe de perſonnes maſquées qui vont danſer & ſe divertir, ſur tout en la ſaiſon du Carnaval. Cette compagnie a fait une jolie *maſcarade*, a danſé une eſpece de balet. Ce mot vient de l'Italien *maſcarata* derivé de l'Arabe *Maſtara*, qui ſignifie *raillerie*, *bouffonnerie*, Menage.

MASCARADE, eſt auſſi un titre que quelques Poëtes ont donné à des vers qu'ils ont fait pour les perſonnages de ces petites danſes ou balets.

MASCARADE, ſe dit auſſi d'une perſonne mal miſe ou mal proprement ajuſtée, comme ſi elle vouloit ſe deſguiſer, & aller en maſque. Cette femme affecte des ornements, des parures extravagantes, & hors de mode, c'eſt une vraye *maſcarade*. Les chevaux l'ont tellement éclabouſſée, qu'elle avoit le viſage comme une vraye *maſcarade*.

MASCARADE, ſe dit auſſi d'une vaine pompe & ceremonie, d'un appareil éclatant qui eſbloüit le ſot peuple, & dont les ſages ne ſont point touchez. Democrite traittoit tout le genre humain de *Maſcarade*, ſe mocquoit de ſes vanitez en *Maſcarades*. On le dit auſſi de ceux qui trompent ſous apparence d'honneſteté, qui déguiſent leurs ſentiments. Les hypocrites ſont de continuels *maſcarades*.

MASCARET. ſubſt. maſc. Terme de Navigation. C'eſt un reflux violent de la mer qui remonte impetueuſement dans la riviere de Dordogne, qui fait le même effet ſur cette riviere, que celuy qu'on appelle la *barre* ſur la Seine. Les Naturaliſtes ont de la peine à expliquer cette ſorte de reflus, qui eſt particulier à ces deux rivieres.

MASCHEFER. ſubſt. maſc. C'eſt la partie ſoufreuſe du fer, qui s'uniſſant avec la partie ſoufreuſe du charbon, font enſemble les maſſes poreuſes comme des eſponges, qu'on voit dans les forges des Mareſchaux. C'eſt cette partie du fer qui s'eſcarte quand on le forge. C'eſt auſſi l'eſcume qu'on tire du fer dans les forges où on le fond. Matthæus Silvaticus l'appelle *cinaferri*, *ſcoria ferri*, & *ſquamma ferri*.

MASCHELIERE. adj. fem. Epithete qu'on donne aux groſſes dents de la bouche, qui ſervent à caſſer des noyaux, & à briſer les gros aliments. On luy a arraché une dent *maſchelière* qui eſtoit pourrie. On les appelle auſſi *molaires* ou *molieres*.

On appelle auſſi *maſcles maſcheliers* ou *maſcheurs*, ceux qui font mouvoir la *maſchoire*, & qui la relevent.

MASCHER. v. act. Mordre & remordre pluſieurs fois les alimens pour les preparer à eſtre plus facilement avalez & digerez. Quand on a les dents molles ou agacées, on ne ſçauroit plus *maſcher*. Les goulus avalent les morceaux ſans *maſcher*. Ce mot vient du Latin *maſticare*.

MASCHER, ſignifie plus generalement. *Manger*, faire bonne chere. C'eſt un goinfre qui ne ſe plaiſt qu'à *maſcher*. Quand on eſt avec les femmes, les enfants il faut toûjours leur donner à *maſcher*, ils *maſchent* tout le jour.

MASCHER, ſe dit figurément en choſes ſpirituelles. Cet Ouvrage eſt fait avec grande meditation, l'Autheur l'a long-temps *maſché* & remâché dans ſon eſprit avant que de le mettre au jour.

MASCHER, ſignifie en ce ſens, degroſſir une beſogne, la mettre en eſtat d'y travailler facilement. Ce Clerc eſt ignorant, ce Commis eſt mal-adroit, il leur faut *maſcher* leur beſogne, leur donner des expeditions toutes *maſchées*.

On dit proverbialement, qu'un homme *maſche* à vuide, pour dire, qu'il n'a pas dequoy vivre, ou qu'il n'a pas de la beſogne pour travailler & gagner ſa vie. On dit auſſi, qu'un homme *maſche* ſon frein, quand il endure quelque choſe fort impatiemment, & ſans oſer en dire un mot, par une alluſion qu'on fait au frein des chevaux. On dit auſſi, *Maſchez* luy les morceaux, & il les avalera, pour dire, faites luy le plus difficile de la beſogne, & il achevera le reſte.

MASCHÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

MASCHEUR, EUSE. ſubſt. maſc. & fem. Qui diſne bien, qui maſche bien. Ce paraſite eſt un beau *maſcheur*.

MASCHICATOIRE. adj. Qui ſe maſche, qui ſe conſomme en maſchant. On ne le dit gueres qu'en cette phraſe; Prendre du tabac en *maſchicatoire*, pour dire, en tirer le ſuc en le maſchant.

MASCHOIRE. ſubſt. fem. Partie de la teſte de l'animal qui luy ſert à maſcher & broyer les viandes, ou la paſture qui luy eſt convenable. Elle conſiſte en deux rangs de dents & avec les os & les genſives, où elles ſont enchaſſées. La *maſchoire* eſt compoſée de deux parties, l'une ſuperieure, & l'autre inferieure. La haute eſt immobile en l'homme, auſſi bien qu'en tous les autres animaux, excepté aux perroquets & aux crocodiles. Elle conſiſte en onze os, dont il y en a cinq de chaque coſté, & un de parié au milieu. L'Inferieure n'a que deux os qui s'uniſſent au milieu du menton par l'interpoſition d'un cartilage qui ſe durcit à l'âge de ſept ans, & ſe tourne en un os qu'on ne peut plus ſeparer. Il n'y a que les *maſchoires* entre tous les os qui ayent des veines. Elles ont des alveoles ou trous où les racines des dents ſont enchaſſées. Ils ſont appellez par quelques Auteurs *petits rateliers*, *petits mortiers* ou *foſſettes*. Samſon deffit les Philiſtins avec une *maſchoire* d'Aſne. Ce fut avec une *maſchoire* d'Aſne que Cain tua ſon frere. On a quelquefois la *maſchoire* démiſe.

MASCHOIRE, ſe dit chez les Artiſans, de deux pieces de fer qui ſe lâchent & ſe ſerrent, qui ſervent à tenir quelque choſe, comme les deux extremitez d'un Eſtau de ſerrurier, celles d'un chien qui tient la pierre des armes à feu, &c.

On appelle figurément un homme groſſier, un eſprit lourd, *maſchoire* peſante, *maſchoire* d'Aſne, & on dit auſſi, branſler la *maſchoire*, pour dire, manger goulument; remuer les *maſchoires*; joüer de la *maſchoire*.

MASCHONNER. verb. act. Maſcher avec difficulté quelque choſe, la tenir long-temps dans ſa bouche. Ce vieillard a de mauvaiſes dents, il ne fait que *maſchonner* les viandes.

MASCULIN, NE. adj. Qui convient au maſle au plus fort des deux ſexes. En tous les animaux, il y a le ſexe *maſculin*, & le ſexe feminin. On appelle en Genealogie la ligne *maſculine*, la generation de maſle en maſle, à l'excluſion des femelles.

MASCULIN, ſe dit plus ordinairement en Grammaire, du plus noble des genres des noms. On appelle le genre *maſculin*, celuy qui appartient au maſle ou à quelque choſe qui luy eſt analogue, qui eſt le plus fort. *Homme*, *taureau*, *belier*, ſont du genre *maſculin*. Les noms d'arbres ſont *maſculins*

lins en François, & *feminins* en Latin. Il y a des mots qui ſont *maſculins* & feminins. Il y en a qui ont eſté *maſculins* en un temps, & feminins en un autre, comme *affaire*, *Planete*, *Comete*; &c.

MASCULIN. ſe dit auſſi en Poëſie Françoiſe à l'égard des rimes. La rime *maſculine* eſt celle qui ſe fait d'un mot qui a une prononciation forte, ouverte ou accentuée, comme ſont tous les mots, à la reſerve de ceux qui ont un é feminin à leur derniere ſillabe, qui n'eſt compté que pour une demie ſillabe: & on appelle vers *maſculins*, ceux qui ont de ces ſortes de rimes. On a obſervé pour regle certaine, de ne mettre pas plus de deux vers *maſculins* ni feminins de ſuitte, ſi ce n'eſt dans les Lays & Virelays, & autres vers libres & irreguliers.

Les Aſtrologues ſoûtiennent que les ſignes & les Planetes ſont réellement diſtinguez en *maſculins* & feminins, non pas pour avoir quelque difference de ſexe ni en leurs corps, ni en leurs noms, mais à cauſe des qualitez actives, chaudes & froides, qu'ils appellent *maſculines*; & des qualitez paſſives, ſeches & humides, qu'ils appellent *feminines*: ſur ce principe ils appellent le Soleil, Jupiter, Saturne, Mars, *maſculins*; & la Lune, Venus, *feminins*. Mercure participe des deux. Dans les Signes, le Belier, la Balance, les Gemeaux, le Lyon, le Sagittaire, le Verſeur d'eau ſont *maſculins*. Le Cancre, le Capricorne, le Taureau, la Vierge, le Scorpion & les Poiſſons ſont *feminins*. Les raiſons & la difference en ſont marquées par Titus en ſa Philoſophie celeſte.

MASETTE. ſ. f. Petit cheval. ou cheval ruiné qu'on ne ſçauroit faire aller, ni avec le foüet, ni avec l'eſperon. Les chevaux de poſte, les porteurs de choux ſont des *maſettes*.

On dit auſſi par extenſion des perſonnes qui ne ſçauroient aller loin à pied, qui ne ſçauroient rien porter, que ce ſont de vrayes *maſettes*.

MASLE. adj. maſc. & ſubſt. Le ſexe qui a les parties de la generation exterieures, & qui a ordinairement l'avantage ſur l'autre. La Loy Salique veut que les *maſles* ſeuls ſuccedent à la Couronne. La pluſpart des ſubſtitutions ſont faites de *maſle* en *maſle*. Le belier eſt le *maſle* dont la brebis eſt la femelle. Le taureau eſt le *maſle* de la vache. Les lievres ſont *maſles* & femelles, les Hermaphrodites ne ſont ni *maſles*, ni femelles. La generation ne ſe fait que par l'accouplement du *maſle* & de la femelle.

MASLE, ſe dit auſſi dans les arbres & dans les plantes. Il y a des palmiers *maſles*, des ormes *maſles* & femelles. On le dit auſſi dans les mineraux. Le rubis Oriental eſt appellé le *maſle*, & le rubis ſpinelle eſt appellé la *femelle*.

MASLES & FEMELLES. Terme de Mer. Ce ſont les pentures & les gonds ou les charnieres qui entrent l'une dans l'autre pour tenir le gouvernail ſuſpendu à l'eſtambord, & qui ſervent à luy donner le mouvement.

MASLE, ſe dit figurément en choſes morales. Un courage *maſle*. Une vertu *maſle*. Une conſtance *maſle*. Une aſſûrance *maſle*. Une vigueur *maſle*, pour dire, intrepide, vigoureuſe. Une voix *maſle*, pour dire, forte & haute. Un ſtile *maſle*, pour dire, ferme, énergique. Il eſt oppoſé à *foible*, à *effeminé*.

On dit proverbialement, qu'un homme eſt un laid *maſle*, un vilain *maſle*, pour dire, qu'il eſt malfait & difforme; qu'il a la gorge noire, que c'eſt un franc *maſle*, pour dire, qu'il eſt vigoureux, paillard. On dit auſſi, Mariage d'Eſperver, la femelle vaut mieux que le *maſle*.

MASQUE. ſubſt. maſc. Perſonne deguiſée qui s'eſt couvert le viſage pour n'eſtre point connuë. A Careſme-prenant c'eſt la ſaiſon de voir des *maſques* au cours & aux bals. Les *maſques* ont été danſer un ballet en un tel lieu. Il y avoit pluſieurs compagnies de beaux *maſques*, de gens qui couroient en maſque.

MASQUE, eſt auſſi un terme injurieux qu'on dit aux femmes du commun peuple, pour leur reprocher leur laideur, ou leur vieilleſſe. C'eſt une vieille *maſque*, une laide *maſque* qui chante pouille à tout le monde. En ce ſens il eſt feminin.

MASQUE, en vieux François, ſignifioit, ſorciere, & vient de *maſca*, qui ſignifie un *faux viſage*. Borel le derive de *iala maſca*, qui ſignifie auſſi *maſque*, & *deguiſement*; d'où vient qu'on appelle les lettres en chifre, *litteræ talamaſcæ*, comme qui diroit *maſquées*; & encore en quelque lieux on appelle *talmache* de bateau, la pointe ou l'eſperon du bateau où on repreſente des muſles, ou des teſtes d'animaux qui ſont comme des *maſques*.

MASQUE, ſe dit auſſi de la couverture qu'on met ſur ſon viſage pour ſe deguiſer, pour n'eſtre point connu. Les Danſeurs, les coureurs de bal ont des *maſques* de Veniſe. Les gens du peuple ont des *maſques* groteſques de cent ſortes de figures. En Eſpagne les Moines mettent des *maſques*, & danſent dans l'Egliſe en pluſieurs Feſtes ſolennelles. Quelques-uns, derivent ce mot de *maſca*, qui ſignifie une *ſorciere*; d'autres *à veteri more maculis*, fondés ſur un paſſage de Pline.

MASQUE, ſe dit auſſi dans le ſerieux d'une couverture que les femmes de condition mettent ſur leur viſage pour ſe garentir du hâle, ou même par modeſtie pour eſtre moins veuës. On tient que c'eſt Popea femme de Neron qui inventa le *maſque* pour conſerver la delicateſſe de ſon teint contre le Soleil, & le hâle, veu que c'eſtoit la femme la plus curieuſe de ſe parer qu'on ait jamais vû. On portoit autrefois des *maſques* quarrés. Maintenant on porte des loups. Les *maſques* de campagne ſont fort grands: ceux de ville ſont fort petits. Le noir du velours des *maſques* fait paroiſtre d'avantage la blancheur de la gorge. Cette femme eſt belle ſous le *maſque*.

On appelle auſſi *maſque*, tout ce qu'on met devant les yeux pour ſe cacher. Les Penitents de Lyon & d'Avignon ſe cachent le viſage avec de grands voiles blancs qui leur ſervent de *maſques*. Les Voleurs, les aſſaſſins portent des *maſques* d'eſtoffe pour faire leur coup ſans eſtre connus. Les voyageurs en portent pour ſe garentir de la poudre, ou de la neige.

MASQUE, en termes d'Architecture, ſe dit de certaines Sculptures ou moulures qui repreſentent des formes de viſages hideux, ou groteſques, ou de Satyres. On s'en ſert pour remplir & orner quelques lieux vuides, comme friſes, panneaux de portes, clefs des voutes, & ſur tout dans les grottes.

MASQUE, ſe dit figurément en choſes morales, pour ſignifier une couverture d'une méchante action, ſous pretexte d'en faire une bonne. Les Hypocrites cachent bien des meſchancetés ſous le *maſque* de la devotion.

MASQUE, ſe dit proverbialement en ces phraſes. Lever le *maſque*, c'eſt faire une choſe effrontément,

ment ; & à découvert. Faire un *maſque* à quelqu'un, c'eſt luy jetter quelque choſe au nez qui le barbouille, qui le ſalliſſe. On dit auſſi qu'un homme va toûjours en *maſque*, pour dire, qu'il eſt fort diſſimulé, qu'il ne fait rien paroiſtre de ce qu'il penſe.

MASQUER. v. act. Mettre un maſque. Cette Dame n'aime point à *ſe maſquer*, à porter un maſque. Ce ſcelerat s'étoit *maſqué* pour faire un mauvais coup.

MASQUER, ſe dit abſolument, quand on s'habille en maſque pour courir le bal. Cette troupe de jeunes gens a *maſqué* pendant tout le Carnaval.

MASQUER, ſe dit auſſi au figuré, pour dire, Couvrir, deguiſer ſes actions. Ce devot *maſque* toutes ſes meſchancetez du pretexte de vertu, du bien public, du ſalut du prochain.

MASQUÉ, ÉE. part.

MASQUÉ, en termes de Blaſon, ſe dit d'un Lyon qui a un maſque.

MASSACRE. ſubſt. maſc. Tuerie cruelle que font des gens qui ont avantage ſur ceux qui ne ſont pas en pouvoir de ſe defendre. Dans les Villes priſes d'aſſaut on fait un grand *maſſacre* de peuple. Il ſe fit un grand *maſſacre* de Huguenots à Paris à la St. Barthelemy. Herode commanda le *maſſacre* des Innocens. Les Voleurs ont entré dans cette maiſon, ont tué le maiſtre, la maiſtreſſe, les valets, ils ont fait un grand *maſſacre*. On dit dans la baſſe Latinité, *mazacrium*; d'où du Cange derive ce mot.

MASSACRE, en termes de Venerie, eſt la teſte du cerf tué qu'on met de-bout pour faire la curée.

MASSACRE, ſe dit auſſi en termes de Blaſon d'une teſte de cerf couppée qui eſt ſur l'Eſcu garnie de ſon bois ou ramure. Il ſe repreſente ordinairement de front ; mais ſi on le voit de profil, il faut exprimer ſon afliette en le blaſonnant. On le dit auſſi d'une teſte de bœuf, ou d'un autre animal, deſcharnée.

MASSACRER. verb. act. Tuer cruellement quand on eſt le plus fort. Ce Marchand a eſté cruellement *maſſacré* par des voleurs, ils luy ont donné pluſieurs coups, luy ont couppé le nez, les bras, &c. Il y eut plus de quatre mille hommes *maſſacrez* en une telle occaſion. Le Bourreau a donné pluſieurs coups à ce Gentilhomme en luy couppant la teſte, il l'a tout *maſſacré*.

MASSACRER, ſe dit auſſi en parlant d'une beſogne malfaite, ou mal taillée. Ce Tailleur a tout *maſſacré* mon habit, mon eſtoffe.

MASSACRÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

MASSACREUR. ſubſt. maſc. Qui fait un maſſacre. On doit pluſtoſt nommer les *Maſſacreurs* de gens des Bourreaux que des Gendarmes. Tous ces mots viennent de l'Allemand *ſcram*, qui ſignifie *eſtrime*. Les Anciens appelloient *ſcramaſaxes*, une eſpece d'arme peſante qui aſſommoit ; d'où eſt venu auſſi noſtre *eſtramaçon*. Borel.

MASSE. ſubſt. fem. Amas de pluſieurs choſes enſemble qui compoſent un tout. La *maſſe* du monde eſt compoſée de tous les Eſtres corporels. Archimede ſe vantoit d'enlever toute la *maſſe* de la terre, en luy donnant un point fixe en l'air. La mer & la terre ne font qu'une ſeule *maſſe*. Le Chaos des Poëtes n'eſtoit qu'une *maſſe* informe & confuſe de matiere. Ce mot vient du Latin *maſſa*.

MASSE, ſignifie auſſi, Gros aſſemblage fait par les mains des hommes de pluſieurs corps qui ont enſemble quelque liaiſon. Les Pyramides d'Egypte ſont de groſſes *maſſes* de pierre. Les édifices ſans ornements ne ſont conſiderables que par leur *maſſe*. Les boulangers font une groſſe *maſſe* de paſte pour la diviſer en pluſieurs pains.

MASSE, en Medecine, ſe dit de tout le ſang du corps conſideré & pris enſemble. On ne peut guerir les maladies, quand toute la *maſſe* du ſang eſt corrompuë. Ils appellent auſſi une miole, une *maſſe* de chair. C'eſt une erreur populaire de croire que l'ourſe ne produiſe qu'une *maſſe* de chair informe qu'elle perfectionne en la leſchant.

On dit en ce ſens d'un homme gros de corps, ou de celuy qui eſt ſans eſprit, que ce n'eſt qu'une groſſe *maſſe* de chair.

MASSE, ſe dit auſſi de certaines murailles faites pour ſervir de ſeparation, de cloiſonnage, & pour en appuyer un autre. On le dit ſur tout à la campagne des murailles de bauge. Cela vient du Latin *maceries*, qui ſignifie la même choſe.

MASSE, en Juriſprudence, ſe dit d'un Amas de pluſieurs ſommes, de pluſieurs effets aſſemblez, qui font un tout. Il faut aſſembler toutes ces ſommes particulieres, tous ces arreranges, & en faire une *maſſe*, un capital, pour en faire payer les interefts au profit d'un mineur. En matiere de contribution, on fait une *maſſe* de tous les effets mobiliaires d'un Marchand, d'une ſocieté, qu'on partage entre les creanciers au ſous la livre. Les enfants qui viennent en partage à la ſucceſſion de leur pere doivent rapporter à la *maſſe* ce qu'ils ont receu en dot, en avancement d'hoirie.

MASSE, ſignifie encore un fort gros marteau qui ſert aux Sculpteurs à degroſſir la beſogne ; aux carriers à fendre les roches ; aux Tailleurs de pierre & à ceux qui demoliſſent les vieux baſtiments ſolides, laquelle pour ſa peſanteur ſurmonte leur dureté. Nicod derive ce mot du Grec μασσω, en changeant σ en ſ.

MASSE, en termes de Blaſon, ſe dit des baſtons à teſte, garnis d'argent, qu'on porte par honneur devant le Roy en quelques ceremonies, & devant Monſieur le Chancelier, qui les met en ſautoir derriere l'Eſcu de ſes Armes pour marque de ſa dignité. Les Bedeaux de l'Univerſité de Paris en portent auſſi devant le Recteur & les quatre facultez, quand ils vont aux Proceſſions. On en porte auſſi devant quelques Chapitres.

MASSE, eſt auſſi une arme d'haſt qui a une groſſe teſte de fer, dont on ſe ſervoit autrefois à la guerre, qui eſt maintenant hors d'uſage. On l'appelloit *maſſe d'Armes*, & c'eſt de celle-là dont pluſieurs eſcus ſont chargez, comme ceux de la maiſon de Rets, qui ſont paſſez en ſautoir.

MASSE, en termes de Charpenterie, eſt une longue piece de bois de quarante deux pieds de long, y compris la caſſe, qui ſert à tourner le gouvernail d'un bateau foncet.

MASSE, en termes de Peinture, ſe dit des parties conſiderables d'un tableau, qui contiennent de grandes lumieres, ou de grandes ombres. Ce tableau eſt placé dans un lieu trop obſcur, on n'en voit que les *maſſes*.

MASSE, avec un accent long ſur la premiere ſyllabe, eſt un terme du jeu de dez qui ſignifie la ſomme qu'on veut joüer à chaque coup. *Maſſe* dix piſtoles, pour dire, je veux joüer dix piſtoles : & celuy qui tient le dé reſpond, *tope*, quand il veut tenir. On le dit auſſi en desbauche, quand

on

on porte des ſanten. *Maſſe* à qui dit? Et celuy qui accepte la ſanté, reſpond, *ſope*. Ce mot vient de l'Eſpagnol *mas*, qui a eſté fait du Latin *magis*, & ſignifie *davantage*. Menage.

MASSEPAIN. ſubſt. maſc. Pâtiſſerie ou confiture faite d'amandes pilées avec du ſucre. Une tarte de *maſſepain* glacé, tortillé. Ce mot vient de l'Italien *marzapane*, c'eſt à dire, *Pain del Seignat Março* qui en fut l'inventeur. Quelques-uns l'apellent *marſiſpanis*, & d'autres *marſius panis*. Menage.

MASSER. v. act. Marquer ce qu'on veut joüer en un coup de dez. Il luy a *maſſé* une ſi groſſe ſomme, qu'il luy a fait quitter le dé. On le dit auſſi en la deſtrunche. Il luy a *maſſé* la ſanté d'un tel, pour dire, Il luy a porté une ſanté, il l'a invité à la boire.

MASSICOT. ſubſt. maſc. Couleur minerale & jaune qui ſe fait avec de la ceruſe pouſſée au feu juſqu'à un certain degré: car ſi on la pouſſe davantage, elle devient rouge, & fait le *minium*.

MASSIER. ſubſt. maſc. Celuy qui porte une maſſe. Quand le Recteur marche, il eſt precedé de ſes Bedeaux ou *Maſſiers*. Il y a auſſi deux Gardes ou *Maſſiers* qui accompagnent Monſieur le Chancelier, ou le ſceau du Roy. Quelques Auteurs l'ont appellé en Latin *Maſcerius*.

MASSIF, IVE. adj. Qui eſt gros & ſolide. Il eſt oppoſé à *mince* & *delicat*. Cet homme eſt fort *maſſif*, eſt trop gros. Cette muraille, ce baſtiment ſont trop *maſſifs*, ſont trop épais. On eſtime les tours de l'Egliſe de Rheims, parce qu'elles ſont plus delicates, & ne ſont pas ſi *maſſives* que celles de Paris. Les montres d'Allemagne ſont plus groſſieres, plus *maſſives* que celles de France.

MASSIF, ſe dit auſſi de ce qui eſt plein au dedans, & de ce qui a quelque épaiſſeur ou ſolidité. Ce baſtion n'eſt pas creux, il eſt tout plein, tout *maſſif*. Les ſtatuës qu'on faiſoit autrefois eſtoient tout *maſſifs*, tout remplis de maçonnerie. Cette ſtatuë, cette vaiſſelle n'eſt pas ſimplement dorée, elle eſt d'or *maſſif*, ſa maſſe, ſon corps eſt d'or. Cette eſcuelle eſt trop *maſſive*, trop peſante.

On dit auſſi, qu'un eſprit eſt *maſſif*, quand il eſt peſant, groſſier & ſtupide.

MASSIVEMENT. adv. D'une maniere maſſive. Les Gots baſtiſſoient leurs édifices fort *maſſivement*; au lieu que depuis on a baſti delicatement.

MASSORE. ſubſt. fem. Terme de Theologie. C'eſt un travail fait ſur la Bible par quelques Savants Rabbins pour en empêcher l'alteration. Buxtorfe l'a definie, Une Critique du Texte Hebreu que les anciens Docteurs Juifs ont inventée, par le moyen de laquelle on a compté les verſets, les mots, & les lettres du Texte, & l'on en a marqué toutes les diverſités. Car le Texte des Livres Sacrés eſtoit autrefois eſcrit tout d'une ſuitte ſans aucune diſtinction de Chapitres, ni de verſets, ni même de mots; de maniere que tout un Livre n'étoit qu'un mot continu, à la maniere des Anciens, dont on voit encore pluſieurs Manuſcrits Grecs & Latins qui ſont eſcrits de cette ſorte. Ce mot ne ſignifie proprement que *tradition*, comme ſi cette Critique n'eſtoit autre choſe qu'une tradition que les Juifs avoient receuë de leurs Peres. On tient que ce ſont les Juifs d'une Ecole fameuſe qu'ils avoient à Tiberiade, qui ont fait, ou du moins commencé cette *Maſſore*, comme dit Elias Levita. Aben Eſra les fait Auteurs des points & des accents qui ſont dans le Texte Hebreu qu'on a aujourdhuy, qui ſervent de voyelles. Les Arabes ont fait auſſi la même choſe ſur leur Alcoran, que les Maſſorettes ſur la Bible. Les Juifs demeurent d'accord qu'ils ont emprunté cette invention des Arabes qu'on tient eſtre du VII. Siecle. Il y a une grande & une petite *Maſſore* imprimées à Veniſe & à Baſle avec le Texte Hebreu en different caractere. Voyez là-deſſus le Pere Morin, & le Pere Simon, Buxtorfe dans le Commentaire Maſſoretique qu'il a intitulé *Tiberias*. On appelle *Maſſoretes*, ces Auteurs qui ont travaillé à la *Maſſore*. L'exemplaire *Maſſoretique* eſt le Texte Hebreu dont on ſe ſert aujourdhuy.

MASSUE. ſubſt. fem. Arme faite d'une groſſe piece de bois, lourde & groſſe par un bout, & armée de pluſieurs pointes. L'arme d'Hercule eſtoit ſa *maſſuë*. On aſſomme les bœufs, on fend du bois avec des *maſſuës*. En Latin *clava*. Dans la baſſe Latinité on l'a appellée *maſuca* & *maſuca*.

MASSUË, ſe dit figurément en Morale, d'une violente impreſſion qui ſe fait dans l'ame. La nouvelle de la mort de ſon pere a eſté un coup de *maſſuë* qui a abatu toute ſa conſtance.

On dit proverbialement, Faire de ſa teſte *maſſuë*, pour dire, S'expoſer à quelque peril, à quelque peine pour faire reüſſir une affaire.

MAST. ſubſt. maſc. Grand arbre poſé dans les vaiſſeaux, où on attache les vergues & les voiles pour recevoir le vent neceſſaire à la navigation. Il y en a quatre dans les grands vaiſſeaux, quelquefois on y en adjouſte un cinquiéme, qui eſt un double artimon. Le grand *maſt* ou *le maſt de maiſtre* eſt *le* principal *maſt* du vaiſſeau. Le ſecond s'appelle *de miſaine*, *maſt de hunes*, ou *maſt d'avant*, qui eſt entre le grand *maſt* & la proüe. Le troiſiéme l'*artimon* qui eſt entre le grand *maſt* & la pouppe. Et le quatriéme *beaupré*, qui eſt couché ſur l'eſperon à la proüe. Le *maſt* de *contremiſaine* ou petit artimon eſt ſur l'arriere dans les galions, naos, ou grands vaiſſeaux. Le grand *maſt* juſqu'à la premiere hune eſt ordinairement égal à la quille du vaiſſeau.

On appelle auſſi *maſts*, les briſures ou diviſions des *maſts* qui ſont poſez les uns ſur les autres. Le grand *maſt* & celuy de *miſaine* en ont chacun trois, le grand *maſt*, le *maſt de hune*, qui eſt au deſſus & tout d'une piece, & le *maſt* de perroquet, qui eſt ſur celuy de hune; & au deſſus encore eſt le baſton du pavillon: ce qui fait quelquefois plus de 34. toiſes. L'artimon qu'on appelle auſſi *maſt de ſonde*, & le beaupré n'ont qu'une briſure chacun: on l'appelle de *Perroquet*, & non de *hune*. Le grand *maſt* eſt poſé au milieu du premier pont ou franc tillac, & deſcend au fond de cale ſur la contrequille. Il n'eſt pas tout à fait perpendiculaire, mais il panche du coſté de la pouppe à proportion de ſa hauteur depuis deux juſqu'à ſix pieds. Sa plus grande groſſeur eſt au franc tillac, & il va en diminuant par haut & par bas du tiers de ſa groſſeur. Le *maſt* de miſaine paſſe à travers le chaſteau d'avant au deſſus de l'eſtrave, à l'extremité de l'eſcarlingue. Le *maſt* de beaupré eſt enchaſſé par le bout d'enbas ſur le premier pont dans le *maſt* de miſaine. Le mot de *maſt* eſt en François, en Allemand, en Flamand & en Anglois la même choſe. L'Italien dit *maſto*, & l'Eſpagnol *maſtel*.

MAST GEMELLÉ, ou *jumellé*, eſt celuy qui eſt fortifié par pluſieurs pieces de bois qui y ſont eſtroitement jointes, qu'on appelle *jumelles*, ou *gabarons*,

vons, ou *coſtons*. On l'appelle auſſi *maſt reclampé, renforcé* ou *ſurlié*; & s'il eſt enté par le haut, on le nomme *maſt affuſté, ajuſté*. Les bateaux navigeans ſur les rivieres ont auſſi un *maſt* par où paſſe le cable qui ſert à les tirer avec des chevaux.

On dit, Aller à *maſts* & à cordes, ou *ſe mettre à ſec*, quand on a abaiſſé toutes les voiles & les vergues pour éviter la furie du vent.

MAST, ſe prend quelquefois pour un vaiſſeau. Il y avoit cent *maſts* dans cette armée, c'eſt à dire, cent vaiſſeaux. On voit une foreſt de *maſts* dans le port d'Amſterdam.

On appelle auſſi *maſt* dans un camp, les pieces de bois qui ſervent à ſouſtenir les tentes.

En termes de Blaſon on appelle un *maſt deſarmé*, quand il eſt peint ſans voiles.

MASTER. v. act. Garnir un vaiſſeau de ſes maſts. Ce vaiſſeau eſtoit bien *maſté*, avoit tous ſes maſts en bon eſtat.

MASTEREAU, ou *Maſterel*. ſubſt. maſc. Petit maſt, partie d'un maſt rompu. On appelle auſſi quelquefois de ce nom le maſt de miſaine, & les autres moindres maſts.

MASTIC. ſubſt. maſc. Eſpece de gomme ou larme qui ſort du Lentiſque. Les Orfevres en meſlent avec de la terebentine & du noir d'yvoire, qu'ils mettent ſous les diamants pour leur donner de l'éclat. Il y a auſſi un *maſtic* noir qu'on apporte d'Egypte, qui ſert à ſophiſtiquer le camphre.

MASTIC, eſt auſſi une eſpece de ciment ou de compoſition dont on ſe ſert pour joindre, enduire & attacher des pierres, du bois, &c. Il eſt fait de poudre, de brique, de cire & de reſine. Les Lapidaires s'en ſervent pour tenir les pierres quand ils le taillent; les Sculpteurs pour rejoindre les pieces d'une ſtatuë. En Grec on l'appelle *litbocolla*.

MASTICATOIRES. ſubſt. maſc. Terme de Medecine, qui ſe dit des remedes qu'on prend par la bouche, & qu'on mâche pour faire ſortir la pituite du cerveau, comme la nicotione ou tabac, l'iris, la pyrete, le gingembre, le poivre, la moutarde, la ſauge, le romarin, le maſtic, le thym, la ſarriette, &c. En langage commun on dit *maſchicatoire*.

MASTIQUER. v. act. Attacher avec du maſtic, coller avec du maſtic.

MASTIQUER, ſe dit auſſi populairement en parlant de ce qu'on fait mal proprement, de ce qui eſt mal taillé, mal joint, mal conditionné. Il a *maſtiqué* cette beſogne comme il luy a pleu. Voilà un habit qui eſt plaiſamment *maſtiqué*. Ce mot vient du Latin *maſticare*.

On le dit auſſi au figuré d'une affaire deſcouſuë qu'on rhabille comme on peut. C'eſt un Solliciteur qui a conduit ce procés, qui la *maſtiqué* comme bon luy a ſemblé.

MASTIQUÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

MASTIGADOUR. ſubſt. maſc. Terme de Manege. C'eſt une eſpece de mors uni, garni de patenoſtres & d'anneaux, qui ſert à rafraiſchir la bouche du cheval qui le maſche. On dit auſſi, qu'un cheval eſt au *maſtigadour*, quand on luy met la teſte entre deux piliers, & la crouppe tournée vers la mangeoire.

MASTIN. ſubſt. maſc. MASTINE, ſub. fem. Gros chien de cuiſine, ou de baſſecour. Les Bergers, les Bouchers ont des *maſtins* pour garder, pour conduire, leurs troupeaux. Ce mot vient de *maſtinus*, qu'on a dit dans la baſſe Latinité en même ſignification.

MASTIN, ſe dit auſſi des hommes groſſiers, mal baſtis de corps, ou d'eſprit. C'eſt un vilain, un gros *maſtin*, un ſot *maſtin*.

On dit proverbialement, Voilà un beau *maſtin*, s'il vouloit mordre, pour dire, Cet homme ſeroit bien capable de faire quelque choſe, s'il ſe vouloit employer.

MASTINER. verb. act. Il ne ſe dit au propre que des belles chiennes, ou de celles qui ſont d'une belle eſpece qui ſe laiſſent couvrir par des chiens vilains & communs. Cette chienne avoit couſtume de porter de beaux chiens, mais pour ce coup elle a eſté *maſtinée*.

MASTINER, ſe dit figurément d'une femme qui s'eſt mariée à un homme indigne d'elle, ou qui s'eſt abandonnée à un valet, à un homme mal baſti.

MASTINER, ſignifie auſſi, Traitter avec rudeſſe, & comme on feroit un chien. Son Maiſtre le *maſtine*, le gourmande, le crie, le bat. Les gens qui ont le cœur noble ne veulent point eſtre *maſtinés*, il les faut traitter doucement.

MASTINÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

MASTOIDE. adj. Terme de Medecine. C'eſt l'épitete qu'on donne au muſcle qui ſert à baiſſer la teſte. On l'appelle autrement *mamillaire*. On le dit auſſi d'une apophyſe ou production de l'os qui eſt au crane derriere, & au deſſous de l'oreille. Ce mot eſt Grec, & ſignifie *qui a la forme d'une mammelle*.

MASTURE. ſubſt. fem. Qualité des maſts. Les vaiſſeaux ont differente *maſture* ſuivant leur diverſe conſtruction. La *maſture* de ce vaiſſeau eſt excellente. La *maſture* des Jachs eſt en fourche.

MASURE. ſubſt. fem. Petite maiſon mal baſtie, ou vieux logis qui eſt abandonné, & qui tombe en ruine. Ce pauvre Auteur eſt logé en une petite *maſure* au bout du fauxbourg. La guerre a paſſé par ces pays-là, tous les logis ſont abandonnés, il n'y a plus que des *maſures*. C'eſtoit là autrefois un bon Benefice, il n'y a plus qu'une *maſure*. Ce mot vient de *manſura*, formé de *manſus*. On dit encore *mas* en pluſieurs endroits, pour ſignifier *maiſon*. D'autres le derivent de *macerie*.

MAT.

MAT, MATTE. adj. Qui eſt inégal, mal poli, qui reflechit peu de lumiere. Il ſe dit premierement des metaux. L'or *mat* eſt celuy qui eſt doré inégalement avant qu'on y mette la ſanguine, & qu'on y paſſe le bruniſſoir. L'argent *mat* eſt celuy qui eſt blanchi, mais qui n'eſt ni bruni, ni poli. On fait l'argent *mat* avec la pierre ponce, le grais & le blanchiment au feu. On ſe ſert en beaucoup de lieux de vaiſſelle *matte*. On appelle auſſi des couleurs *mattes*, des couleurs ſombres. Il vient d'un vieux mot François qui ſignifioit *triſte, confondu & froid*, dont s'eſt ſervi Villon & autres Poëtes anciens.

MAT, eſt auſſi le dernier coup qui fait gagner la partie au jeu des Eſchecs, lors que le Roy eſt en eſchec ou en priſe, & qu'il ne ſçauroit ſe remuer qu'il ne ſoit encore pris. On luy a donné eſchec & *mat*. On dit auſſi, Il n'eſt pas *mat*, mais il eſt *pat*. L'eſchec & *mat* du Berger eſt celuy qu'on donne aux ignorants en deux ou en trois coups.

On dit figurément, Donner eſchec & *mat* à quelqu'un, pour dire, le ruiner ſans reſſource, le

preſſer

preſſer tellement qu'il ne ſache où ſe tourner. Regnier a dit plaiſamment dans la Satyre du Pedant :

Qu'il n'eſtoit morceau dans le plat,
Qui des yeux & des mains n'euſt un eſchec & *mat*.

MATASSE. ſubſt. fem. Terme de Negoce, qui ſe dit des ſoyes qui ſont encore par pelotes & ſans eſtre filées. Ce Marchand a pluſieurs balles de ſoyes greges & *mataſſes*. En Latin *mataxa* ou *metaxa*. Quelques-uns le diſent auſſi du cotton. Ce mot vient du Grec *metaxa*, qui ſignifie une ſoye qui n'eſt ni teinte ni filée.

MATASSINS. ſubſt. maſc. Eſpece de danſe folaſtre. Ces Maſques ont danſé les *Mataſſins*. On le dit auſſi de ceux qui la danſent. C'eſtoit autrefois une danſe, dont les danſeurs eſtoient armés. Voyez *Danſe*.

MATELAS. ſubſt. maſc. Grand & ample couſſin qui tient toute l'eſtenduë d'un lit, & qui en fait la principale garniture. C'eſt de la laine ou de bourre piquée, & enfermée entre deux toiles, coutils, futaines, ou ſatins. Les *matelas* de laine ſont les plus chers, puis ceux de bourre Lanice, en ſuitte ceux de laveton, & enfin ceux de ſimple bourre. Il faut de temps en temps faire rebattre ſes *matelats*. A la Chine on fait des *matelas* d'une eſpece d'alga marina, ou gouſſmon ſeche, qui eſt plus deliée & plus douillette que la ſoye. C'eſt une herbe qui entretient un frais admirable. On y fait auſſi des chevets & des oreilliers deſcliſſes fort deliées de roſeaux qui ne ſont remplis que d'air, & ſont fort douillets ; & quand on ſe retourne, il en ſort un air frais qui éſvente le viſage. Ce mot vient de *matula*, ou *minor matta*, *petite natte*, parceque les Anciens, & ſur tout les Moines, couchoient ſur des nattes. On l'a appellé auſſi *matura*, d'où on a fait d'abord *matras*, & puis *matelas*.

MATELAS, ſe dit auſſi des couſſinets qu'on met au doſſier du carroſſe, & aux coſtés ſur les accoudoirs pour y eſtre plus mollement. On y met du coton piqué entre des toiles de taffetas.

MATELASSER. v. act. Garnir un carroſſe de petits matelats. Il a fait *matelaſſer* ſon carroſſe de tous coſtés.

MATELASSÉ, ÉE. part.

MATELOT. ſubſt. maſc. Homme de mer qui ſert à la conduite, à la manœuvre d'un vaiſſeau. Le Pilote commande aux *Matelots*, & le Capitaine aux ſoldats. Il faut tant de *Matelots* pour conduire un vaiſſeau de tant de tonneaux. La tempeſte eſtoit plus forte que l'art des *matelots*.

On appelle un vaiſſeau *matelot*, un vaiſſeau ſecond deſtiné pour ſecourir un autre. L'Admiral, le Vice-Admiral, le Lieutenant-General, le Contre-Admiral, le Chef d'Eſcadre & le Commandant d'une diviſion ont chacun deux vaiſſeaux deſtinez à les ſecourir, le *matelot* de l'avant, & le *matelot* de l'arriere. Nicod dit que ce mot vient de *maſt*, parce qu'originairement ce nom fut donné à celuy qui ſervoit auprés du maſt.

MATELOT, ſe dit auſſi celuy qu'un Capitaine joint & aſſigne à un autre pour l'aſſiſter en toutes ſes neceſſitez, vif ou mort. Un tel eſt mon *matelot*.

MATELOT, ſe dit figurément en Morale, de celuy qui gouverne & qui tient le timon des affaires. Ainſi il a eſté dit dans un rondeau :

Laiſſez l'Eſtat, & n'en dites plus mot,
Il eſt pourveu d'un meilleur *matelot*.

MATELOTAGE. ſubſt. maſc. Salaire des matelots. Il couſtera tant pour le *matelotage* de ce vaiſſeau pendant un tel voyage.

MATELOTE. ſubſt. fem. Maniere d'accommoder le poiſſon frais peſché avec force ſel & poivre, comme le font les matelots. Au ſortir du bain c'eſt la mode d'aller manger une *matelote* chez un Peſcheur au bord de l'Eau.

A LA MATELOTE. adv. A la maniere des matelots. On a porté pendant un temps des chauſſes à la *matelote*, ſerrées ſur la cuiſſe.

MATERIALITE'. ſubſt. f. L'Eſtre, la ſubſiſtance de la matiere. Les formalitez deſtruiſent les *materialitez*, dit fort à propos Rabelais, c'eſt à dire, que les formalitez de Juſtice ruinent le bon droit qu'une partie avoit au fond.

MATERIAUX ſubſt. maſc. plur. Corps qui ſervent à conſtruire les baſtiments, pierre, bois, fer, chaux, ſable, tuile, brique, &c. Cette maiſon eſt baſtie de bons *materiaux*. Il faut avant que de baſtir en un lieu, voir ſi on y pourra facilement trouver des *materiaux*.

MATERIAUX, ſe dit figurément des choſes qu'on prepare pour les ouvrages de l'eſprit. Un homme avant que de ſe mettre à eſcrire l'Hiſtoire, doit faire proviſion de *materiaux*, de memoires, d'inſtructions, de recueils des Autheurs anciens & modernes.

MATERIEL, ELLE. adj. Qui eſt compoſé de matiere. L'ame des animaux eſt *materielle*, celle des hommes eſt ſpirituelle. Entre les cauſes il y a la *materielle* & la formelle.

MATERIEL, ſignifie auſſi, Maſſif, groſſier. Ces murs, ces fondements ſont trop *materiels*. Cette montre eſt fort delicatte, n'eſt guere *materielle*. On dit auſſi d'un homme ſans eſprit, ou qui eſt fort attaché à ſes ſens, qu'il eſt fort *materiel*.

MATERIELLEMENT. adv. Eu eſgard à la matiere. La plus-part des diſtinctions philoſophiques conſiſtent en *materiellement*, & formellement.

MATERNEL, ELLE. adj. Qui concerne la mere. Oncle *maternel*, tante *maternelle*, qui vient du coſté de la mer. La regle de Droit veut que les biens paternels aillent aux parents du coſté du pere, & les *maternels* retournent à ceux de la mere. On dit auſſi, une tendreſſe *maternelle*, un ſoin *maternel*.

On appelle la langue *maternelle*, la langue du pays où on a commancé à apprendre à parler. On dit qu'on avoit appris à Montagne le Latin avant ſa langue *maternelle*.

MATERNELLEMENT. adv. D'une maniere maternelle. Cette femme a deſvaoué ſon fils, elle ne le traitte pas *maternellement*.

MATERNITE'. ſubſt. fem. Qualité de mere. La *maternité* produit une relation entre les enfans & la mere. Il n'y a eu que Nôtre-Dame qui ait poſſedé enſemble la virginité avec la *maternité*.

MATHEMATICIEN. Celuy qui ſait, ou qui enſeigne les Mathematiques. On le dit auſſi de ceux qui obſervent le cours des Aſtres. Du temps d'Auluge lle on donnoit ce nom aux Aſtrologues Judiciaires, ce qu'a fait auſſi St. Auguſtin, & ceux qui ont fait le titre du code *de Maleficis*, &

Mathematicis, en quoy ils ont fait voir leur groſſiere ignorance, en attribuant un nom ſi honorable à des impoſteurs. Ceux qui ont eſcrit des *Mathematiciens* ſont Hugues, Sempelius, Joſeph Blancanus Jeſuite, & Voſſius en ſon Traitté Hiſtorique & Critique des Sciences Mathematiques.

MATHEMATIQUE. ſubſt. fem. Science qui s'attache à connoiſtre les quantités & les proportions. La quantité continuë eſt l'objet de la Geometrie, de la Trigonometrie, des Spheriques, des Sections Coniques, de l'Algebre ſpecieuſe. La quantité diſcrete eſt l'objet de l'Arithmetique, de l'Algebre commune. Les proportions ſont l'objet de la Muſique, de l'Architecture, de la Perſpective. L'Optique, la Catoptrique, & la Dioptrique ſont auſſi parties des *Mathematiques*, parce qu'elles connoiſſent les cauſes de la viſion directe, de la reflexion, & de la refraction par ſes angles. L'Aſtronomie & la Gnomonique, parce qu'elles meſurent la hauteur & la grandeur des Aſtres, les angles & les ombres que font leurs rayons; & enfin les Mechaniques, parce qu'elles examinent toutes les forces mouvantes par les angles, & les longueurs des leviers, coins, rouës, & autres principes des machines. C'eſt pourquoy on ſe ſert le plus ſouvent de ce mot au plurier, parce que toutes ſes parties ſont enchaiſnées enſemble. *Les Mathematiques* tiennent le premier lieu entre les ſciences, parceque ce ſont les ſeules qui ſont fondées ſur des demonſtrations infaillibles. Bettinus a dit fort à propos, que les *Mathematiques* ſont des Sciences triomphantes, & non militantes, parce qu'on n'y diſpute point. Quelques-uns ont donné ce nom à la Magie, parce que par le moyen des *Mathematiques* on fait des choſes ſi ſurprenantes, que le peuple croit qu'il y a de la magie.

MATHEMATIQUEMENT. adv. D'une maniere certaine, & Geometrique.

MATHIEU ſubſt. m. C'eſt le nom d'un Saint Evangeliſte dont on a abuſé en cette phraſe. Cet homme eſt un *feſſe-Mathieu*, pour dire un uſurier qui preſte à gros intereſts.

MATHURIN. ſubſt. maſc. Religieux d'un Ordre inſtitué par Innocent III. pour la redemption des captifs. Il eſt veſtu de blan, & il a une croix rouge & bleuë ſur l'eſtomac, dont la figure eſt faite de huit arcs de Cercle. On les a autrefois appellez *aſnes*, parceque quand ils voyageoient, il ne leur eſtoit permis de monter, que ſur des aſnes, ſuivant leur inſtitution qui fut faite en l'an 1198. ſous le Pontificat d'Innocent III. Ce qui fut changé par le Pape Clement en l'an 1267. qui leur donna permiſſion d'aller ſur des Chevaux. Ils ſont encore appellez les *Freres des aſnes de Fontainebleau* dans un Regiſtre de la Chambre des Comptes de l'an 1330. du Cange.

On appelle proverbialement des tranchées de Saint *Mathurin*, des accés de folie, à cauſe qu'on a coutume d'invoquer St. *Mathurin* pour la gueriſon des fous.

MATIERE. ſubſt. fem. Atomes ou petites ſubſtances dont le meſlange ou la liaiſon compoſe tous les corps. On conçoit le chaos comme une *matiere* confuſe & informe compoſée d'une infinité d'atomes errans. La *matiere* premiere eſt celle qu'on conçoit faiſant abſtraction de toutes ſes formes. Les Peripateticiens diſent que toutes choſes ſont compoſées de *matiere* & de forme; que la forme eſt tirée de la puiſſance de la *matiere*. Deſcartes ſuppoſe pour *matiere* un premier, un ſecond, un troiſiéme élement. On dit des choſes ſpirituelles, comme des Anges; de l'ame raiſonnable, qu'elles ſont ſans *matiere*, c'eſt à dire, ſns corps.

MATIERE, ſe dit des excrements du corps humain. Un ſigne de ſanté, c'eſt quand les *matieres* ſont loüables, bien digerées. On appelle auſſi *matieres fecales*, toutes ſortes d'excrements & d'ordures qu'on porte aux voiries. Un Vuidangeur du Roy a obtenu le don de toutes les *matieres fecales* & des fumiers de la ville & des fauxbourgs, verifié en la Cour. On dit auſſi, qu'une playe jette de la *matiere*, quand elle ſuppure.

MATIERE, ſe dit auſſi des corps qui ſont mis en œuvre par les Artiſans. Ovide en deſcrivant le chariot du Soleil, dit que l'art ſurpaſſoit la *matiere*. Les Orfevres de Bourges ne travaillent point faute de *matiere*. Voilà un chapeau fait de bonne *matiere*, il durera long-temps. Ce Chymiſte travaille ſur le mercure, c'eſt ſa *matiere*.

MATIERE, en termes de Charpenterie, ſe dit des pieces de bois qui traverſent un bateau foncet, & qui ſervent à entretenir les platbords, qui ſont d'ordinaire de 21. pieds de long: C'eſt ce que dans les baſtiments de mer on appelle *baus*.

MATIERE PREUILLIE, eſt une piece de bois qui porte les bouts des planches de la levée d'un bateau foncet.

MATIERE, ſe dit figurément en Morale, des ſujets d'écrire ou de diſcourir, ou de faire quelque autre action. Les actions du Roy ſont de belles *matieres* pour faire des Panegyriques, des Poëmes. Ce plaiſant incident fourniroit bien la *matiere* d'une Comedie. Cette médiſance eſt une *matiere* de confeſſion. Ce mot équivoque dans un contract eſt une *matiere* de procés. Ce Docteur a bien traitté cette *matiere*, a enfoncé, a approfondi, eſpuiſé la *matiere*. Ce n'eſt pas là une *matiere* de ſe faſcher, c'eſt plutoſt une *matiere* de rire. A la fin de tous les Livres on met la Table des *matieres*, c'eſt à dire, des points, des ſujets qui y ſont traittez. On dit auſſi en ce ſens, qu'un Autheur a digeré, qu'il a mis en ordre ſa *matiere*, qu'il a amaſſé ſa *matiere*, pour dire, qu'il a tout preparé ſon ſujet pour la compoſition.

MATIERE, ſe dit auſſi en Theologie, de ce qui ſert de baſe & de fondement aux Sacrements qui ſont ſpirituels. L'eau eſt la *matiere* du Sacrement de Baptême. Le contract civil, le conſentement des parties eſt la *matiere* du Sacrement de Mariage.

MATIERE, en termes du Palais, ſe dit des procés, des affaires, des queſtions. La Cour a été ſaiſie de cette *matiere* par un appel. On dit auſſi, en *matiere* civile, en *matiere* poſſeſſoire, en *matiere* criminelle; Cet Advocat entend bien les *matieres* beneficiales. Il y a long-temps que cét Advocat plaide, & il n'eſt point encore entré en *matiere*.

On dit auſſi d'un eſprit groſſier, ſtupide, & attaché aux deſirs ſenſuels, qu'il eſt enfoncé dans la *matiere*, abyſmé dans la *matiere*, qu'il ne s'eſleve jamais au deſſus de la *matiere*, pour dire, à la ſpeculation, au raiſonnement.

EN MATIERE, ſe dit adverbialement, pour ſignifier le ſujet. *En matiere* de droit, de Theologie, cet homme eſt des plus ſcavants. Les Normands ſont fort habiles *en matiere* de plaidoiries. *En matiere* de guerre cet homme n'y entend rien, il n'en ſçauroit parler pertinemment.

MATIN. ſubſt. maſc. Le Commencement du jour, le temps de la levée du Soleil. Il faut prier

Dieu

Dieu le *matin* dés qu'on ſe leve, le loüer ſoir & *matin*. L'eſtoile du *matin* eſt la Planete de Venus, quand elle eſt un peu orientale au Soleil, quand elle ſe leve un peu devant luy; & alors les Latins l'appellent *Lucifer*. Le crepuſcule du *matin* c'eſt la lumiere qui paroit un peu avant que le Soleil ſe leve. On dit, Se lever du *matin* de bon *matin*.

MATIN, ſe dit auſſi du temps qui precede la levée du Soleil, qui eſt depuis minuict juſqu'à midy. Ce ſtudieux ſe leve de grand *matin*, il eſtudie deux ou trois heures avant le jour. Cet homme a employé tout le *matin* à travailler à cette affaire. On appelle en ce ſens un reveille-*matin*, une horloge qui ſonne à quelque point de la nuit qu'on deſire. On dit auſſi, que le chant du coc eſt un reveille-*matin*; Et on le dit figurément d'une affaire faſcheuſe qui inquiete, qui empéche de dormir. Un procés important ſur le Bureau eſt un puiſſant reveille-*matin*. Une amour violente, une grande jalouſie ſont des reveille-*matins*.

MATIN, ſignifie quelquefois un jour incertain, qui n'eſt pas fixe. Vous verrez un de ces *matins* qu'on fera une taxe ſur ces gros Financiers. On ira un de ces *matins*, un beau *matin* le prendre au collet, luy ſaiſir tout ſon bien, luy enlever tous ſes meubles. J'iray diſner chez vous un de ces *matins*.

MATIN, ſe dit proverbialement en ces phraſes. Qui a bon voiſin, a bon *matin*, pour dire, qu'on dort en repos, quand on vit avec des gens paiſibles, qui ne ſont point chicaneurs. On dit auſſi, qu'on a beau ſe lever *matin*, quand on a le renom de dormir la graſſe matinée, pour dire, qu'on a de la peine de guerir les eſprits preoccupez ſur le fait de la reputation. On dit auſſi en parlant d'un homme fort fin & intelligent, qu'il faudroit ſe lever bien *matin* pour l'attraper. On dit auſſi en jugeant du temps qu'il doit faire, Rouge au ſoir, blanc au *matin*, c'eſt la journée du Pelerin. On dit auſſi, Tel qui ſe leve le *matin* ne ſçait pas ce qui luy arrivera le ſoir, pour marquer la vanité & l'incertitude des entrepriſes des hommes. On dit au Palais, quand la Cour ſe leve au *matin*, elle dort l'apreſdiſnée, pour dire, qu'elle n'entre point ces jours-là de relevée. On dit poëtiquement de la mort, que c'eſt une nuit qui n'a point de *matin*. On dit que des roſes ne durent qu'un *matin*, pour montrer leur fragilité; & figurément celle de la vie & des choſes humaines.

MATINAL, ALE. adj. Qui ſe leve matin. C'eſt une épithete qu'on donne à l'Aurore. On dit auſſi, qu'un homme eſt *matinal*, qu'une femme eſt *matinale*, quand ils ſe levent de bonne heure.

MATINE'E. ſubſt. fem. L'eſpace du jour juſqu'à midi. Les femmes paſſent toute la *matinée* à s'habiller, ou à dormir la graſſe *matinée*. Les *matinées* ſont fraiſches au printemps & en automne; c'eſt le temps où on s'enrhume. Cette cauſe a duré quatre *matinées*, c'eſt à dire, pendant quatre audiances du matin.

MATINES. ſubſt. fem. plur. Office de l'Egliſe qu'on dit de grand matin, quelquefois à minuit, & quelquefois la veille. Les Religieux ſe relevent la nuit pour aller à *Matines*. Les infirmes ſe font diſpenſer de *Matines*. Les *Laudes* ſe diſent avec les *Matines*.

MATINES, ſe dit proverbialement en ces phraſes. Corriger le Magnificat à *Matines*, c'eſt, Vouloir corriger une choſe mal à propos, à contretemps & ſans ſujet. On dit auſſi, que des *Matines* bien ſonnées ſont à demi dites. On dit auſſi, qu'un homme eſt eſtourdi comme le premier coup de *Matines*, parce qu'on eſt à demi endormi, quand ce premier coup ſonne. On dit auſſi, que le retour vaudra pis que *Matines*, en parlant de ceux qui prennent la revanche de leur ennemi, dont on trouve la commodité la nuit au retour de *Matines*.

MATINEUX, EUSE. adj. Qui ſe leve matin. Ce mot eſt un peu plus uſité que *matinal*, & ſignifie la même choſe.

MATINIERE. adj. Vieux mot qui ſignifioit autrefois la même choſe que *matinal* & *matineux*, & qui ſe diſoit de l'Aurore.

MATOIS, OISE. adj. Ruſé, difficile à eſtre trompé, adroit à tromper les autres. C'eſt un fin *matois*. Les filoux ſe nomment encore entre eux les enfans de la *mate*, qui eſt un vieux mot Francois qui ſignifioit *tromperie*, à cauſe d'une place qui eſtoit autrefois à Paris, où les filoux ou eſcrocs s'amaſſoient, comme a remarqué Cotgrave.

MATOISERIE. ſubſt. fem. Fineſſe du matois, fourberie.

MATOU. ſubſt. maſc. Chat maſle & entier. Les chates qui ſont en chaleur crient aprés les *matous*. Les *matous* courent ſur les goutieres. Le peuple croit que les *matous* vont au Sabat, ou les Sorciers ſous la forme d'un *matou*.

MATRAS. ſubſt. maſc. Vaiſſeau de verre dont ſe ſervent les Chymiſtes pour leurs diſtillations & autres operations. Il eſt fait en forme d'une bouteille qui a un col fort long & eſtroit. On lutte les *matras* avec de la terre, quand on les veut mettre ſur un feu bien ardent. On les ſcelle du ſceau d'hermes, quand on les veut bien boucher.

MATRAS, ſignifie auſſi le trait de ces groſſes arbaleſtes qui ſe bandent avec des reſſorts. Ce dard ancien avoit une groſſe teſte, & ne perçoit pas, mais meurtriſſoit: d'où vient qu'on diſoit auſſi *matraſſer*, pour dire, *aſſommer de coups*. On dit d'un eſtourdi, qu'il s'en va comme un *matras* deſempenné, quand il n'eſt pas fourni des choſes neceſſaires pour ſa courſe. Ce mot eſt du vieux Gaulois tres-ancien dans la Langue. Les Latins ont dit *matara* & *mataris*, en parlant des armes Gauloiſes, comme on recueille des Commentaires de Ceſar.

MATRICAIRE. ſubſt. fem. Plante qu'on appelle autrement *eſpargoute*, ou *maronne*. Elle a les feuilles menuës & ſemblables au coriandre. Sa fleur eſt blanche en dehors, & jaune en dedans. Elle a une odeur aſſez mauvaiſe, & un gouſt amer. En Grec & en Latin *parthenion*, & par quelques-uns *amaracus*, ou *matricaria*.

MATRICE. ſubſt. fem. Terme de Medecine. La partie des femelles des animaux où ſe fait la conception & la nourriture du fœtus ou des petits juſqu'à leur naiſſance. Aux femmes elle eſt ſituée en l'hypogaſtre ou bas ventre en cette ample capacité des hanches qui eſt entre la veſſie & l'inteſtin droit, & elle va juſqu'aux flancs, quand elles ſont enceintes. Sa ſubſtance eſt membraneuſe, qui s'eſpaiſſit, lors qu'elle ſe dilate. Elle a pluſieurs tuniques, arteres, veines, nerfs & ligaments, & eſt entretiſſuë de trois ſortes de fibres. Ses nerfs viennent de la ſixiéme conjugaiſon & de la moëlle lombaire ou ſacrée. Elle a quatre ligaments, deux en haut, & deux en bas. Les orifices de ſes veines qui viennent de l'hypogaſtrique, s'appellent *cotyledons*, & en Latin *acetabula*. Sa

figure eſt ronde & longue comme une groſſe poire. On la diviſe en quatre parties; L'une eſt le fond, qui eſt ſon propre corps; la ſeconde le col; Les autres ſont l'orifice interieur & l'exterieur. Les parties exterieures ſont le penil, la motte & les levres. Les cachées ſont les ailes, les nymphes, les caroncules, le clitoris & l'hymen. Sa partie droite s'appelle *maſculine*, à cauſe que les maſles ſont conceus au coſté droit; & la gauche *feminine*, à cauſe que les filles y ſont conceuës, ſelon Hippocrate. On les appelle vulgairement des *cornes*, parce qu'elles ſont faites comme des cornes qui commencent à ſortir de la teſte de quelque animal. Les Anatomiſtes modernes appellent les franges de la trompe de la *matrice*, ſes parties qui ſemblent eſtre des découppures ou deſchirures, qu'on appelle auſſi l'*Entonnoir*. Les Anciens ont appellé la *matrice*, *mitra*, c'eſt à dire *mitre*: d'où vient qu'on appelle encore maux de *mitre*, des maux de *matrice*, & *hyſtera*, parce que c'eſt la derniere des entrailles, ſelon ſa ſituation. On l'appelle auſſi *phyſis* ou *nature*, & *vulve*, du Latin *vulva*, comme, qui diroit *volva*, *enveloppoir*, ou *valva*, *porte*. Platon & Pythagore ont creu que c'eſtoit un animal diſtingué qui eſtoit dans un autre animal. Paul Eginette dit qu'on peut oſter toute la *matrice* à une femme ſans qu'elle en meure; & on en a veuë depuis peu qui ont veſcu longtemps aprés avoir perdu la *matrice*. On en a gueri quelques-unes en leur extirpant la *matrice*, comme le teſmoignent Rhaſis & Paré. On a fait voir à l'Academie des Sciences en 1669. un enfant engendré hors la *matrice*, qui n'avoit pas laiſſé de croiſtre juſqu'à ſix pouces.

MATRICES, ſe dit auſſi des lieux propres à faire la generation des vegetaux, & des mineraux & metaux. La terre eſt la *matrice* où les ſemences germent. La marcaſſite eſt la *matrice* des metaux.

MATRICES. Terme d'Imprimerie, qui ſe dit des moules dans leſquels on fond les caracteres qui ſervent à imprimer. Pour avoir une fonte neuve, on ne ſe peut adreſſer qu'à tels & tels Ouvriers, parce que ce ſont eux qui ont les *matrices*.

On appelle auſſi *matrices*, les quarrez des medailles & monnoyes gravez avec le poinçon, qui ſervent à en mouler ou à en faire d'autres. C'eſt un fer quarré ſur lequel le Tailleur general grave l'eſcuſſon, la legende, le milleſime & les differents: & c'eſt ſur ces *matrices* bien trempées que ſe tirent les petits poinçons dont les Tailleurs particuliers frappent les quarrez qui ſervent à monnoyer les eſpeces.

On appelle auſſi *matrices*, l'original des eſtalons des poids & meſures qui ſont gardées par des Officiers publics dans des Greffes ou Bureaux, qui ſervent à eſtalonner les autres.

Les Teinturiers appellent couleurs *matrices*, les cinq couleurs ſimples dont toutes les autres derivent ou ſont compoſées, ſçavoir le bleu, le rouge, le fauve, ou couleur de racine, & le noir.

MATRICE, ſe dit figurément en choſes morales. Une langue *matrice* eſt une langue ancienne & originaire d'un pays, d'où quelques autres ſont derivées, comme l'Hebraïque, la Celtique.

On appelle auſſi Egliſe *matrice*, celle qui eſt la plus ancienne d'un lieu, à l'imitation de laquelle on en baſtit pluſieurs autres. On le dit particulierement des Monaſteres Chefs d'Ordre qui ont pluſieurs autres Couvents dependans de leur Filiation.

MATRICULE. ſubſt. fem. Regiſtre qu'on tient des receptions d'Officiers, des perſonnes qui entrent en quelque Corps ou Societé, dont on fait une liſte, un catalogue. On le dit particulierement de la reception des Advocats: Et on appelle auſſi *matricule*, l'Extrait de ce Regiſtre. Ces deux Advocats eſtoient en diſpute ſur leur ancienneté, il a fallu avoir recours à leur *matricule*, ils ont levé & fait voir leur *matricule*.

On le dit auſſi des Rentiers de l'Hoſtel de Ville, qui font eſcrire leurs noms ſur les Regiſtres des Payeurs, quand les rentes changent de proprietaire. Ce mot vient du Latin *matricula*. Chez les Auteurs Eccleſiaſtiques il eſt fait mention de deux ſortes de *matricules*; l'une qui contenoit la liſte des Eccleſiaſtiques, l'autre celle des pauvres qui eſtoient nourris aux deſpens de l'Egliſe. On appelloit auſſi *matricule*, une maiſon où les pauvres eſtoient nourris, & qui pour cela avoit certains revenus affectez. Elle eſtoit d'ordinaire baſtie à la porte de l'Egliſe: d'où vient qu'on a donné quelquefois ce nom à l'Egliſe même.

MATRIMONIAL, ALE. adj. Qui appartient au mariage. Une cauſe *matrimoniale*, ou une queſtion de mariage: Des ceremonies *matrimoniales*. Le lien *matrimonial* ou conjugal. Des conventions *matrimoniales*. Les cauſes *matrimoniales* appartiennent aux Juges d'Egliſe.

MATRONE. ſubſt. fem. Femme ſage & vertueuſe, qui gouverne honneſtement ſa famille, ſous la conduitte de laquelle on peut confier de jeunes filles. Les *matrones* Grecques & Romaines ont donné de grands exemples de vertu, de chaſteté, de conſtance, d'amour de la patrie. Petrone a inventé un conte qu'on appelle de la *Matrone* d'Epheſe.

MATRONE, s'eſt dit auſſi chez les Romains, des femmes prudes & chaſtes, dés qu'elles eſtoient mariées. En France on n'y conſidere que la ſageſſe qui vient avec l'âge.

MATRONE, eſt auſſi le nom de celle qu'on appelle proprement *Sage-femme*, qui a eſtudié en Anatomie, qui eſt examinée par les Juges de Police & par les Officiaux, dont chacun deux luy donne une commiſſion & un titre pour pouvoir accoucher les femmes enceintes, viſiter les filles deflorées, & ceux qu'on accuſe d'impuiſſance, pour eſtre Juges de congrés, & en faire rapport en Juſtice, où pour cet effet elles ſont ſerment. On a ordonné que cette fille ſeroit veuë & viſitée par les Jurées *Matrones*. Il y a de ces rapports de *Matrones* inſerez tout au long dans le Livre de Laurent Joubert celebre Medecin de Montpellier, qui ſont tres-curieux à voir.

MATTER. v. act. Donner un eſchec & mat à quelqu'un au jeu des eſchecs, gagner la partie ſur luy. Il y a des gens qui ſe vantent de *matter* avec un pion coëffé. Il a eſté *matté* en trois coups.

MATTER, ſignifie auſſi, Laſſer, fatiguer quelqu'un, luy donner tant de peine, qu'il ſoit obligé à ſe rendre, à faire ce qu'on deſire de luy. C'eſt un grand ſecret à la guerre de *matter* les ennemis, au lieu de les combattre, de les fatiguer, de les harceler. Un bon plaideur *matte* ſa partie par ſes chicanes, par ſes fuittes, par ſes ſurpriſes, il l'oblige à tranſiger. Ce courier eſt *matté* du voyage, de la longueur du chemin. Quelques-uns diſent que ces mots ſont Perſans, & que *eſchec mat* ſignifie que le Roy eſt mort. D'autres

les

les derivent de *mactare*, qui ſignifie *tuer*, *aut mactare configere*.

MATTER, ſignifie auſſi, Mortifier, affoiblir le corps. Les devots *mattent* leur chair par les jeuſnes & les auſteritez, par les haires & les diſciplines. Les grandes veilles l'ont fort *matté*, fort extenué. Ce mot *matter* vient de *mattus*, que Saumaiſe dit avoir redonné à la Langue Latine, qui ſignifie *triſte*, *ſoumis*, *dompté* & *mortifié*; lequel vient originairement, dit-il, du Grec *matto*, qui ſignifie *amollir*.

MATTÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

On dit en Fauconnerie, qu'il faut veiller l'oiſeau tant qu'il ſoit apprivoiſé & *matté*.

MATTIR. v. act. Terme d'Orfevrerie: c'eſt, Rendre de l'argent ou de l'or mat, les mettre en œuvre ſans les brunir, ni les polir. La mode de *mattir* la vaiſſelle a duré aſſez long-temps. En matiere d'argent, on dit pluſtoſt *blanchir*.

MATTOIR. ſubſt. maſc. Petit outil de fer qui ſert aux Graveurs & Damaſquineurs pour amatir l'or, & le faire tenir dans les ciſelures qu'ils ont preparées pour cela.

MATURATION. ſubſt. fem. Terme de Pharmacie. Coction qui ſe fait des remedes & des fruits qui ont eſté cueillis avant leur maturité, pour les rendre en eſtat de pouvoir eſtre pris ou mangez.

MATURITE'. ſubſt. fem. L'eſtat de bonté ou de perfection d'un fruit, le temps où on le doit cueillir. On n'attend pas la pleine *maturité* des fruits pour les confire. Ce vin eſt en ſa *maturité*, il eſt bon à boire. Il faut cueillir ces bléds ils ſont en *maturité*, de peur qu'ils ne s'eſgrainent.

MATURITÉ, ſe dit figurément en Morale, des perſonnes & des affaires. Il ne faut pas marier les perſonnes trop jeunes, il faut attendre qu'elles ſoient en âge de *maturité*. Il ne faut entreprendre les affaires que quand elles ſont en *maturité*. On a examiné cette queſtion avec grande *maturité*, aprés une meure deliberation.

MAU.

MAVALI. ſubſt. maſc. Eſt un poiſſon extraordinaire qu'on voit aux Indes Occidentalles. Il eſt long de 20. piéds, & gros de dix. Il a quelque reſſemblance avec le bœuf, & a le cuir fort dur. Le Cacique Carametex en nouriſt un 26. ans dans un lac. Il eſtoit apprivoiſé, & approchoit quand on l'apelloit. Il ſortoit même de l'eau pour aller manger à la maiſon, & mangeoit tout ce qu'on luy donnoit de la main. Il jouoit avec les enfans, & ſe resjouiſſoit, quand il entendoit chanter en muſique. Il paſſoit des hommes ſur ſon dos de l'autre coſté du lac, & en portoit dix tout d'un coup ſans eſtre beaucoup incommodé. Herrera l. 5. ch. 11.

MAUBOUGE. C'eſt un droit d'entrée qui ſe leve en Normandie & en d'autres lieux ſur les boiſſons qui entrent, & qui ſont braſſées dans les villes & lieux où il y a Foire & marché. Il fut inventé par un nommé *Maubouge*, qui luy a laiſſé ſon nom.

MAUDIRE. v. act. Souhaitter du mal à quelqu'un, faire des imprecations contre luy. Cham fut *maudit* par ſon pere Noé, à cauſe qu'il avoit découvert ſa turpitude. Les Demons ne font que *maudire* Dieu & l'heure qu'ils ſont nez.

MAUDIT, ITE. part. paſſ. & adj.

MAUDIT, ſignifie un meſchant, un ſcelerat, une choſe dont on ne ſçauroit rien faire de bon. C'eſt un homme *maudit* qui ne ſonge qu'à faire du mal; un eſprit *maudit*: une terre *maudite*, qui eſt ſterile, quelque culture qu'on y faſſe: une ville *maudite*, où on ſe couppe la gorge: une affaire *maudite*, qui reüſſit tout à rebours.

MAUDISSON. ſubſt. maſc. Vieux mot qu'on diſoit autrefois au lieu de *malediction* qu'on dit maintenant. Cet homme en colere a fait mille *maudiſſons* & execrations.

MAUGRE'. adv. Ce mot s'eſt dit autrefois au lieu de *malgré* qu'on dit ordinairement, & vient de *malè gratus*. Nicod.

MAUGREER. v. act. Peſter, jurer, s'oppoſer à la volonté de Dieu & des hommes. Les joüeurs ſont ſujets à jurer & à *maugreer*.

MAUPITEUX, EUSE. adj. Qui eſt dur, cruel, & ſans pitié. Les ſoldats ſont gens *maupiteux* de profeſſion. Si vous avez à demander quelque choſe à cet uſurier, vous aurez à faire à *maupiteux*.

MAURE, MAURESSE. Homme noir, ou femme noire, nez en une region d'Afrique appellée la *Mauritanie*. Ce mot eſt venu en uſage en ces phraſes. Traitter de Turc à *Maure*, c'eſt à dire, Agir avec quelqu'un dans la derniere rigueur, ne luy relaſcher rien. Les Grands Seigneurs ont la folie de ſe vouloir faire ſervir par des *Maures*. On dit en parlant d'une choſe impoſſible, C'eſt entreprendre de blanchir un *Maure*, un Ethiopien. Quand on veut exaggerer la noirceur de quelqu'un, on dit que c'eſt un vray *Maure*.

On appelle colliers de *Maure*, des uſtenciles de table qui ſervent à porter les plats ou les aſſiettes volantes, qui ſont faits comme des colliers que portent les *Maures*. On appelle auſſi un cheval roüan qui a la teſte noire, & les extremitez, *Cap de Maure*. On appelle auſſi des peintures à la *Maureſque*, celles où il n'y a point de figures d'hommes, ni d'animaux, mais ſimplement des groteſques.

MAURICAULD, AUDE. adj. & ſubſt. Qui tient du Maure, qui en approche pour eſtre noiraud de viſage. Cette femme s'eſt amourachée d'un petit *mauricaud* qui a bon air.

MAUSOLE'E. ſubſt. maſc. Tombeau magnifique qu'on eſleve pour faire honneur à quelque Prince, ou autre perſonne illuſtre. On le dit auſſi des repreſentations de tombeaux qui ſe font dans les pompes funebres. Il y avoit un ſuperbe *Mauſolée* eſlevé dans le Chœur de la Cathedrale aux obſeques de ce Prince. On a appellé auſſi *Mauſolée*, la châſſe d'un Saint. Ce mot a eſté emprunté du nom de *Mauſole* Roy de Carie, à qui ſa veuve Artemiſe fit baſtir un tombeau ſi magnifique, qu'il a paſſé pour une des ſept merveilles du monde.

MAUSADE. adj. maſc. & fem. Qui eſt deſgoûtant & deſagreable. Il ſe dit tant de ceux qui ſont mal propres en habits, que de ceux qui ſont laids de corps & de viſage, & de ceux qui ſont d'humeur groſſiere & incivile, tant dans leurs paroles que dans leurs actions. Les Harengeres ſont fort *mauſſades* en leurs paroles. Les Pedants ſont fort *mauſſades* en leurs veſtements. Ce Juge eſt *mauſſade* & rebarbatif envers les parties. Ce mot eſt un compoſé de *ſade*, vieux mot François qui ſignifioit, *propre*, *net*, *gentil*, & vient du Latin *maleſada*.

MAUSSADEMENT. adv. D'une maniere mauſſade & malpropre. Les Savetiers travaillent *mauſſadement*, & les Cordonniers proprement.

MAUVE. ſubſt. fem. Eſpece d'herbe rafraiſchiſſante, & émolliente qui entre dans les lavements. Il y en a de cultivé, & de ſauvage. Il y a des *mauves* de jardin qui deviennent auſſi grandes que des arbres par le ſoin des Jardiniers, & qui ſont auſſi hautes que des piques. Leur fleur eſt grande, & reſſemble à la roſe tant en ſa forme qu'en ſa couleur, quoy qu'il y en ait auſſi de purpurines ou flamboyantes, d'autres blanches, d'autres de couleur de chair. Leur racine eſt longue ſouple, & tendre comme celle des guimauves. En Latin *malua*.

MAUVIS. ſ. maſc. Eſpece d'oiſeau gros comme un pigeon, qui ſe plaiſt à voler ſur les eaux. Il eſt appellé en Latin *malvicius* par quelques Auteurs.

MAUVIS, eſt auſſi une eſpece de grive qui eſt de la troiſiéme grandeur, moindre que la grive commune. En Latin *turdus ruber*.

MAUVIS, ſont auſſi de grands oiſeaux qui ont des ailes griſâtres, & le reſte du corps blanc, qu'on trouve vers le Cap de Bonne Eſperance, que les Pilotes appellent *gayvorons*.

On dit proverbialement en Fauconnerie, les Faucons ont engendré les *mauvis*.

MAUVAIS, AISE. adj. Qui n'a pas les qualités qu'il devroit avoir, qui eſt oppoſé à bon. Il faut avoir l'eſprit égal dans la bonne ou la *mauvaiſe* fortune. Les bons pâtiſſent pour les *mauvais*. Il faut prendre le bon & le *mauvais* d'une affaire. Il ſe faut garder de hanter *mauvaiſe* compagnie. Ce mot vient du Latin *malus*, & ſe peut joindre pour épithete à preſque tous les ſubſtantifs tant en la Nature, qu'en la Morale. *Mauvais* beurre, *mauvais* gouſt, *mauvaiſe* action, *mauvaiſe* parole, *mauvais* bruit. Les bons & les *mauvais* Anges.

On eſt tantoſt en bonne, tantoſt en *mauvaiſe* humeur. Il ne faut point aller en de *mauvais* lieux, hanter des femmes de *mauvaiſe* vie. Il ſe faut garder du *mauvais* air. Plutarque a fait un Traitté de la *mauvaiſe* honte.

On appelle le *mauvais* riche, celuy qui n'a point pitié des pauvres. Il y en a une belle Parabole dans l'Evangile.

MAUVAIS, ſignifie auſſi, Ce qui eſt nuiſible, dangereux. Les excés ſont *mauvais* pour la ſanté. Voilà un *mauvais* mal, c'eſt un *mauvais* ſigne. Il eſt en *mauvais* eſtat. Vous avez un *mauvais* voiſin. Un Hybou eſt un oiſeau de *mauvais* augure.

En ce ſens on dit qu'un homme fait le *mauvais*, lors qu'il menace, qu'il bat, qu'il fait du deſordre. C'eſt un *mauvais* garçon, un *mauvais* garnement. Il ne ſera pas ſi *mauvais* qu'il a promis à ſon Capitaine.

On dit encore quand on veut diminuer le merite de quelque choſe, la louër ſobrement, qu'elle n'eſt pas *mauvaiſe*. Ce diſcours, ce Poëme, ne ſont pas *mauvais*. Et on dit ironiquement, Vrayement cela n'eſt pas *mauvais*, quand on fait quelque reproche, quelque admiration de ce qu'on n'approuve pas.

On dit auſſi par maniere d'excuſe, lors qu'on fait quelque choſe qui peut deſplaire. Ne trouvez pas *mauvais* ſi je prends parti contre vous en faveur de mon ami. Il trouve *mauvais* que je le faſſe payer. On ne doit point trouver *mauvais*, que chacun deffende ſon bien. Qu'on le trouve bon ou *mauvais*, je n'en feray ni plus ni moins.

MAUVAIS, ſe prend quelquefois ſubſtantivement. Il a cela de *mauvais*, qu'il critique ſans ceſſe. Il y a du bon & du *mauvais* dans cette piece. Le peuple appelle auſſi le *Mauvais*, le Diable. Du Cange dit que les Anciens l'ont appellé *Mauſés*, *quaſi maleficus* ou *malefactus*; & que c'eſt de là qu'eſt venu le mot de *mauvais*.

MAUVAIS, ſe dit auſſi adverbialement. Il fait *mauvais* ſemer. Il fait *mauvais* marcher en cette ſaiſon.

MAUVAISTIÉ. ſ. fem. Mechante qualité d'une choſe, ou d'une action. C'eſt un vieux mot hors d'uſage.

MAX.

MAXIME. ſubſt. fem. Principe, fondement de quelque Art ou ſcience. C'eſt une *maxime* d'Eſtat. C'eſt une *maxime* dont on convient en Theologie. Machiavel eſtablit des *maximes* dangereuſes dans ſa politique. On a de la peine à eſtablir des *maximes* generales, qui ſervent de regle par tout. Les Voyageurs trouvent en chaque pays de nouvelles, de differentes *maximes*. Ce mot vient de *maxima*, qu'on a dit dans la baſſe Latinité en la même ſignification. On le dit auſſi en Angleterre.

On appelle parmi les Auteurs Valere *Maxime*, Valere le Grand: & chez le peuple on appelle une *maxime*, celle qu'on ne veut pas nommer *macquerelle*.

MAXIME, en termes de Muſique, eſt la plus grande de ſes notes, qui vaut DEUX meſures, & eſt figurée par un quarré long avec une queuë. Salomon de Caux dit qu'elle ne contient que huit meſures.

MAY.

MAY. ſubſt. maſc. Le cinquiéme mois de l'année à compter depuis le premier Janvier, durant lequel le Soleil entre dans le ſigne des Gemeaux, & les plantes fleuriſſent. Le mois de *May* a toûjours eſté eſtimé propre à faire l'amour, à ſe marier. Les ſuperſtitieux font grand eſtat de la roſée de *May*, du beurre de *May*. Papias derive ce mot de *madius*, qu'on a dit dans la baſſe Latinité, *eò quod tunc terra maduerat*. Il y a plus d'apparence qu'il vient de *Maius*.

MAY, eſt auſſi un arbre ou gros rameau de verdure, que par honneur on plante devant la porte d'une perſonne qu'on veut honorer le premier jour de *May*. Cette ceremonie n'eſt plus guere en uſage qu'à la campagne & chez les Artiſans, comme Maçons, Mareſchaux, Boulangers, Imprimeurs, &c. Neantmoins les Clercs de la Baſoche vont encore planter ſolemnellement un *may* dans la court du Palais tous les ans; & les Orfévres preſentent à la Vierge un grand tableau qu'on appelle le *tableau de may*, qu'on attache ce jour-là à la porte de l'Egliſe.

MAYS. ſubſt. maſc. C'eſt ce qu'on appelle autrement *bled d'Inde & de Turquie*. Il y en a de pluſieurs ſortes fort differentes par la couleur de leurs eſpics. Il y en a de blancs, de rouges, de preſque noirs, de pourprez, de blous, & de bigarrez de pluſieurs couleurs, le tout par l'écorce, car la farine en eſt toûjours blanche. Il a les quatre qualitez temperées, & eſt de grande nourriture. Jamais les Sauvages qui en uſent ne ſont travaillez d'obſtruction; ils n'ont jamais mauvaiſe couleur; c'eſt leur meilleur remede contre les maladies aiguës, & on en donne ſans danger aux malades de

toutes

toutes maladies. On en fait un breuvage que les Mexicains appellent *atolle*, dont ils uſent ordinairement, & que les Medecins donnent au lieu de tiſanne. Les Indiens ſe nourriſſent de gaſteaux de *Mays* cuits dans une terrine. Ils les mangent tout chaud avec un peu de Sel & de poivre long. Quelques-uns en mangent les grains tout verds, & le trouvent fort nourriſſant, & d'auſſi bon gouſt que nos pois verds. De Laët, Acoſta, & de l'Heri en ont amplement eſcrit. Son grain eſt attaché à un gros gland ou bouton, & ne vient point en eſpic.

A Mexique les Preſtres faiſoient de longues Proceſſions pour benir le *mays*. Ils l'arrouſoient du ſang qu'ils tiroient de leurs parties honteuſes, & diviſoient les gaſteaux qu'ils en faiſoient comme du pain benit, qu'ils donnoient à manger au peuple. Herrera.

Il y a deux ſortes de *mays*. L'un eſt dur, qu'on mange au lieu de pain, grillé ou bouilli dans l'Eau. L'autre eſt tendre & delicieux. La ſemence du dur ſe cultive maintenant en Eſpagne, & non pas celle du tendre. On fait de ſa farine des bignets, de la galette, & des biſcuits. Les Medecins les plus experts preferent la farine du *Mays* à celle du bled commun. De cette farine & de l'eau ſimple les Indiens font leur breuvage ordinaire, qui enſuitte ſe tourne en excellent vinaigre. Des tuyaux de ce *mays* qui ſont fort doux avant que le grain ſe meuriſſe, il ſe fait d'excellent miel. Quand on y meſle quelques ingredients, il s'en fait un breuvage qui enyvre ſoudain, c'eſt pourquoy il eſt deffendu. Ses feuilles & ſes tuyaux ſont une bonne nourriture pour le beſtail. Le ſon eſt aſſez tendre, & peut faire d'aſſez bon pain.

M E C.

MECENAS. ſubſt. maſc. Nom propre d'un Chevalier Romain favori d'Auguſte qui aimoit les gens lettrez, & qui leur faiſoit du bien, ſur tout aux Poëtes. On s'eſt ſervi depuis de ce nom pour honorer tous les gens riches qui ont favoriſé les Autheurs, qui ont bien payé la dedicace de leurs Livres. Il n'y a plus de *Mecenas*, auſſi n'y a-t-il plus d'Horaces ni de de Virgiles. On dit que c'eſt *Mecenas* qui a trouvé les notes & caracteres pour eſcrire auſſi viſte qu'on parle. Caporali a fait un joli Poëme burleſque de la vie de *Mecenas*.

MECHANIQUE. ſubſt. fem. Ou pluſtoſt les *Mechaniques*. C'eſt une ſcience qui fait partie des Mathematiques, qui enſeigne la nature des forces mouvantes, l'art de faire le deſſein de toutes ſortes de machines, & d'enlever toutes ſortes de poids par le moyen des leviers, coins, poulies, mouſles, vis, &c. Les Auteurs qui ont écrit des *Mechaniques* & machines ſont entre autres Guid, Ubalde, Stevin en ſon Hydroſtatique, George Pachimere, Picolomini Monantholius & Blancanus ſur les *Mechaniques* d'Ariſtote, Heron, George Agricola; les Forces mouvantes de Salomon de Caux, Auguſtin Ramelli, le Theatre de Jacques Beſſon, & le Theatre de Victorio Zonca. Les Pneumatiques de Jean Baptiſte Porta, Strada, & Anthoine Bachot. Deſcartes a fait auſſi un petit Traitté de la *Mechanique*, où il parle du plan incliné, du levier, du coin de la roue, de la poulie & de la vis, ſurquoy le Pere Poiſſon de l'Oratoire, a fait de ſçavantes obſervations.

MECHANIQUE, à l'adjectif, ſe dit auſſi en Mathematique d'une conſtruction, ou d'une preuve d'un probleme, qui ne ſe fait pas d'une maniere Geometrique, mais en taſtonnant ou avec l'aide des inſtruments, comme ſont la pluſpart des problemes ſur la duplication du cube & ſur la quadrature du cercle.

MECHANIQUE, ſe dit auſſi de la maniere d'expliquer les reſſorts d'une machine, & les cauſes naturelles des actions des corps animez & inanimez. Le Sr. Perrault Medecin a fait un excellent Traitté de la *Mechanique* des animaux, de tous les reſſorts & cauſes de leurs actions.

MECHANIQUE, ſe dit pareillement des Arts ſerviles, & qui ſont oppoſez aux Arts Liberaux, tels que ceux que pratiquent les Ouvriers qui travaillent non ſeulement à la conſtruction des machines, mais encore à toutes les manufactures, & aux choſes qui ſervent aux neceſſitez ou commoditez de la vie, comme les Maçons, les Tailleurs, les Cordonniers. On dit que ces gens exercent des arts *mechaniques*.

MECHANIQUE, ſe dit auſſi d'un homme pauvre, ou d'un avare qui vit d'une maniere vile & ſordide. C'eſt un pauvre *mechanique*. Cet homme a l'*Ame mechanique*, il vit d'une maniere ſordide & *mechanique*.

MECHANIQUEMENT. adv. D'une maniere *mechanique*. Cet homme vit fort *mechaniquement*.

En termes de Mechanique, ce mot eſt oppoſé à *geometriquement*, & ſe dit lors qu'on reſout ou qu'on prouve un probleme en taſtonnant, & ſans une entiere exactitude, en ſe ſervant de compas, ou d'autres inſtruments, au lieu de le faire par le ſeul raiſonnement, & faiſant abſtraction de la matiere avec toute la certitude & preciſion imaginable.

MECHOACAN. ſubſt. maſc. Terme de Pharmacie. C'eſt une groſſe racine preſque inſipide, cendrée au dehors, blancheaſtre au dedans, de ſubſtance rare & legere, qui eſt apportée par trenches de la Nouvelle Eſpagne, & qui porte le nom de l'Iſle *Mechovaca* où elle naiſt. Quelques-uns l'appellent *rhubarbe blanche*. Cette racine eſt ſemblable à celle de brionia, mais elle eſt bien deſcheuë du grand credit qu'elle avoit eu cy devant en Eſpagne.

MECONIUM. ſubſt. maſc. Terme de Pharmacie. C'eſt le ſuc ou le jus de pavot tiré par expreſſion, qui differe de l'opium, en ce que celuy-cy eſt une larme qui en découle aprés une inciſion.

M E D.

MEDAILLE. ſubſt. fem. Petite figure de metail en forme de monnoye, faite pour conſerver à la poſterité le portrait des gens illuſtres, ou la memoire de quelque action conſiderable. Quelques-uns ont crû que les *medailles* ont ſervy de monnoye. Les Antiquaires ſont fort curieux de *medailles*. Une ſuitte de *medailles* d'or, d'argent, de grand, de petit, de moyen bronze. Des *medailles* grecques, & Romaines, du bas Empire. Il y a des *medailles* frappées, & d'autres moulées. On apelle la *Legende* de la *medaille*, l'eſcriture qui eſt autour; *L'exedre*, celle qui eſt au bas. Les *Medailles* d'Othon en bronſe ſont fort rares, mais elles ſe trouvent en or & en argent. Le Peſcennius Niger, les deux Gordiens & le Pertinaxe ſont fort

rares en tous metaux. Le Didius Julianus ne ſe trouve gueres qu'en grand bronze. L'origine des *medailles* modernes qui commencerent à paroiſtre en Italie fut environ l'an 1450. Un nommé Victor Camelio fit ſa propre *medaille*, & fut le premier qui commença à faire des poinçons & des quarrez d'acier pour les frapper, comme on faiſoit la monnoye. Scaliger tient que ce mot vient de l'Arabe *Methalia*, qui ſignifie une monnoye de Chreſtiens où la figure de la teſte d'un homme eſt preinte. Menage & Voſſius diſent que le mot vient pluſtoſt de *metallum*. Du Cange dit que l'obole a eſté appellée *medalia*, *quaſi medietas nummi*. Le même dit que du mot de medaille a eſté formé celuy de *maille*, qui a eſté d'abord attribué à toute ſorte de monnoye, & qui eſt enfin demeuré aux plus petites.

MEDAILLE, eſt auſſi une petite piece de metail, ou de paſte, ou de cire, où eſt empreinte l'image d'un Saint, ou de quelque myſtere à laquelle il y a des indulgences attachées par la benediction qu'en a fait le Pape. Les *medailles* benites s'attachent à des Chapelets, s'enchaſſent en des *Agnus Dei*, en des reliquaires.

MEDAILLE, ſe dit encore des perſonnes vieilles & laides, & des figures ou buſtes qui les repreſentent. Cette femme fait encore la coquette, & c'eſt pourtant une vieille *medaille*. Voilà un vilain homme, une vraye *medaille* de cocu. La Medaille de St. Paul eſt une figure qui fait une laide grimace, quand l'horloge ſonne.

MEDAILLE, ſe dit proverbialement en ces phraſes. Tournez la *medaille* pour dire, examinez la choſe de l'autre coſté, aprés en avoir vû le bon, conſiderez en le mauvais; Aprés avoir parlé à ſon deſavantage parlons maintenant pour luy. On dit auſſi, tourner la *medaille*, des choſes qu'on retourne, qu'on met à l'envers. On dit auſſi, que toute *medaille* a ſon revers, pour dire, qu'il n'y a rien qu'on ne puiſſe conſiderer en bonne & mauvaiſe part, que toute affaire a ſes avantages & ſes inconvenients. Il fait la mine comme *St. Medard*, c'eſt un vieux proverbe qui s'eſt dit par corruption, au lieu de dire, comme ces *medailles*, que les Deſſinateurs font ſouvent grimacer.

MEDAILLISTE. Autheur qui a eſcrit ou gravé des *medailles*, ou curieux qui a fait un grand amas, une grande recherche de *medailles*, & Antiquaire qui connoiſt bien les medailles. Les grands *Medailliſtes* ont eſté Anthonius Auguſtinus Evêque de Tarricone, Fulvius Urſinus Sçavant Antiquaire, Hubertus Goltius fameux Graveur, Æneas Vicus, Oiſelius, Segain, Vaillant, Patin, Spanheim, &c.

MEDAILLON. ſubſt. maſc. Grande Medaille. C'eſt un nom augmentatif tiré des Italiens, qui ſe dit des medailles, qui excedent en grandeur les anciennes medailles Romaines. C'eſtoit d'ordinaire une eſpece de medaille dont les Princes faiſoient preſent à ceux qu'ils favoriſoient de leur eſtime. Les *medaillons* ſont appellez dans pluſieurs titres Latins *Metalliones*.

MEDECIN. ſubſt. maſc. Celuy qui a eſtudié la nature du corps humain, & des maladies qui luy arrivent, qui fait profeſſion de les guerir. Le *Medecin methodique* ou *Galenique* eſt celuy qui guerit avec des remedes doux, ordinaires, experimentez & qui les donne à propos. *Medecin Chymique*, *Spagirique* & *empyrique*, eſt celuy qui ſe ſert de remedes violents, tirez des mineraux avec le feu. Il y a des *Medecins* de la faculté de Paris, de Montpellier, &c. En ce ſens on dit, il a ſuivi l'ordonnance du *Medecin*, il a appellé le *Medecin*; il a eſté abandonné des *Medecins*, condamné des *Medecins*. Chez le Roy il y a le premier *Medecin*. Les *Medecins* ordinaires, les *Medecins* de quartier, les *Medecins* du commun.

MEDECIN, ſe dit auſſi, mais improprement, de celuy qui communique un remede qu'il a appris ou eſprouvé à celuy qui en a beſoin. Tout le monde ſe meſle d'eſtre *Medecin*. Quand on eſt avancé en âge, il faut eſtre ſon *Medecin*, à ſoy-même, ſçavoir ce qui nous eſt propre.

On appelle auſſi le quatriéſme doit de la main, le *Medecin*, à cauſe que les Anciens ſe ſervoient de ce doit-là pour delayer leurs medicaments.

MEDECIN, ſe dit figurément en choſes morales & ſpirituelles. Le temps eſt le *medecin* de toutes les douleurs. Le Vin eſt le *medicin* de la melancolie. Le Confeſſeur eſt le *medecin* des ames. Les Predicateurs ſont les *medecins* des mœurs.

MEDECIN, ſe dit proverbialement en ces phraſes. Heureux le *Medecin* qui vient ſur le declin de la maladie, pour dire, qu'il a l'honneur de la cure qui ſe fait par les forces naturelles. On dit auſſi, aprés la mort le *Medecin*, pour dire, qu'on apporte le remede à une affaire, quand elle eſt ruinée, quand il n'eſt plus temps. On appelle auſſi un *Medecin* d'Eau douce, celuy qui eſt ignorant en Medecine, qui n'ordonne que des remedes trop communs. Quelques-uns croyent que ce proverbe vient d'un nommé & Aſclepiade, méchant *Medecin* dont parle Pline au Livre 26. qui affecta de ſe rendre celebre en ordonnant ſeulement de l'eau à ſes malades.

MEDECIN, gueris toy toy-même, eſt un proverbe ſacré que JESUS-CHRIST a dit en l'Evangile à ceux qui vouloient guerir les autres, & qui avoient plus beſoin d'eſtre gueris.

MEDECINAL, ALE. adj. Qui contient en ſoy-même quelque vertu qui ſert à la gueriſon des maladies. Le Jardin du Roy pour les plantes *medecinales* eſt celuy où il y a toutes ſortes de ſimples. On fait venir des eaux *medicinales* de Forges, de Spa, de Pougues, &c.

MEDECINE. ſubſt. fem. C'eſt, ſelon Galien, l'art de conſerver la ſanté preſente, & de reſtablir celle qui eſt alterée: & ſelon Hyppocrate, Adjection de ce qui manque, & retranchement de ce qui redonde, & ſelon Herophile, la ſcience des choſes qui ſont bonnes à la ſanté, ou qui y nuiſent, ou qui ſont indifferentes. Hyppocrate & Galien ſont les Princes de la *Medecine*. Les Arabes ont eſté ſçavants en *Medecine*. La *Medecine* n'a eſté introduitte dans Rome que 600. ans aprés ſa fondation, & en France long-temps aprés le commencement de la III. Race de nos Rois. L'Eſcole de *Medecine* eſt le lieu où on enſeigne la *Medecine*, qui fut acheté par les Medecins l'an 1471. Les Docteurs, les Profeſſeurs de la Faculté de *Medecine*. Cette Faculté ne s'eſtablit dans l'Univerſité de Paris que long-temps aprés celle de Theologie & des Arts, auſſi-bien que la Faculté du Decret. La *Medecine* Galenique eſt celle qui eſt le plus en vogue à Paris. La *Medecine* ſe diviſe en *Anatomie*, *Pathologie*, *Therapeutique*, *Chymie*, *Botanique* & *Chirurgie*. Vander Linden a donné un Catalogue de tous les Livres de *Medecine* qui ont eſté faits juſqu'à preſent dans le Livre qu'il a intitulé, *de Scriptis Medicis*. Il y a un Lexicon Grec-Latin de *Medecine* de Bartholomæus

lomæus Caſtellus & de Adrianus Raveſteinus. Il y en a un autre de Goræus in folio.

MEDECINE, eſt auſſi une purgation qu'on prend par la bouche, compoſée de pluſieurs drogues convenables à la qualité de la maladie. Une *medecine* compoſée de caſſe, de ſené, de rheubarbe, de tamaris, &c. Cette *medecine* a operé de bonne heure. On luy a donné une *medecine* de cheval, c'eſt à dire, tres-forte, qui n'a pas bien operé.

MEDECINE, eſt auſſi la femme d'un Medecin.

MEDECINE, en termes de Chymie, ſe dit de la grande teinture minerale, ou du grand œuvre.

On dit proverbialement & figurément; L'argent comptant porte *medecine*, quand on ne veut point faire de credit d'une marchandiſe.

MEDECINER. v. act. Prendre trop ſouvent des medecines, des remedes. Cet homme s'uſe le corps à force de ſe *medeciner*.

MEDIANE. ſubſt. fem. Terme de Medecine. C'eſt une veine ou petit vaiſſeau qui ſe fait par l'union de la baſilique & de la cephalique dans le pli du coude. Ce n'eſt pas une veine particuliere, ni une troiſiéme veine du bras, comme quelques-uns penſent: ce n'eſt qu'un rameau de la baſilique ou veine ſecraire, qui eſtant porté en la partie interieure du coude, s'unit à la cephalique, & forme cette veine commune que vulgairement on appelle *mediane*, & chés les Arabes *vena nobis*.

MEDIANOCHE, eſt un terme venu depuis peu d'Italie, qui ſignifie un repas qui ſe fait au milieu de la nuict, particulierement dans le paſſage d'un jour maigre à un jour gras, aprés quelque bal ou rejouiſſance. On a fait hier chez le Roy un *medianoche* aprés un grand bal. Chez les bourgeois on l'appelle un *reveillon*.

MEDIASTIN. ſubſt. maſc. Terme d'Anatomie. C'eſt une continuation de la membrane qui s'appelle *pleure*, laquelle eſt tenduë ſous toutes les coſtes, & enferme la region moyenne ou vitale autrement nommée le *thorax*. Quand cette membrane eſt arrivée au milieu de la poitrine, elle ſe double de part & d'autre, & va de l'eſpine du dos au brechet, ſeparant le coſté droit d'avec le gauche: & c'eſt ce qu'on appelle vulgairement le *mediaſtin*, qui s'eſtend en longueur depuis les clavicules juſqu'au diaphragme, & en hauteur depuis l'os de la poitrine, Juſqu'au corps des vertebres. Il ſouſtient les viſceres, depeur qu'ils ne tombent d'un coſté ou d'autre.

MEDIAT, ATE. adj. Terme relatif à deux extremes, qui ſe dit tantoſt de ce qui eſt au milieu, & tantoſt de ce qui eſt à l'une des extremitez, & encore tantoſt de l'extremité la plus baſſe & la plus proche, & tantoſt de la ſuperieure & de la plus eſloignée. Exemples: La ſubſtance eſt un genre à l'égard de l'homme, mais il y a entre deux d'autres genres *mediats*, qui ſont le corps & le vivant, & un genre *immediat* qui eſt l'animal. Un Juge ſubdelegué par un Intendant n'a qu'une puiſſance *mediate*, qui eſt émanée d'un autre Juge, lequel n'a de puiſſance que celle qu'il tient du Roy. Ce mot s'applique alors au terme le plus bas & le plus proche. Quand on dit que le Soleil & l'homme engendrent l'homme, le Soleil eſt la cauſe *mediate* la ſuperieure & la plus eſloignée; L'homme eſt la puiſſance immediate.

MEDIATEMENT. adv. Terme dogmatique. D'une maniere mediate, interrompuë, eſloignée. L'Eſcole ſe ſert utilement de ces diſtinctions *mediatement* & immediatement, pour ſoudre toutes ſortes de difficultez. Le Roy ne rend la juſtice à ſes peuples, n'exerce ſon autorité que *mediatement*, par le moyen de ſes Magiſtrats, & par divers degrés de juriſdiction.

MEDIATEUR, MEDIATRICE. ſubſt. maſc. & fem. Qui employe ſes ſoins, ſon entremiſe pour remettre quelqu'un en grace, pour accorder une affaire, pour faire une paix. Les Chrêtiens reconnoiſſent JESUS-CHRIST pour leur grand *Mediateur*, les Catholiques Romains, les Saints & les Saintes pour leurs *Mediateurs*, leurs *Mediatrices* auprés de Dieu, par leurs interceſſions. Les Princes neutres ſont d'ordinaire les *Mediateurs* entre ceux qui ſont en guerre. Les amis doivent eſtre les *mediateurs* pour accorder les querelles, les procés de leurs amis.

MEDIATION. ſubſt. fem. Entremiſe de celuy qui accommode les parties qui ſont en guerre, en querelle. Le Pape a offert ſa *mediation* pour pacifier l'Europe.

MEDIOCRE. Qui eſt au milieu de deux extremitez, qui n'a ni excés, ni défaut. Un homme temperant ſe contente d'un *mediocre* ordinaire. Cet homme eſt d'une taille *mediocre*. On achetera cette terre par une ſomme *mediocre* d'argent. Son bien, ſon eſprit, ſa beauté, ſont aſſez *mediocres*. Cet Ouvrage eſt d'un ſtile *mediocre*, familier, qui n'eſt ni bas, ni relevé, il n'eſt ni bon, ni mauvais. Il n'a fait qu'une fortune bien *mediocre*, pour dire, fort petite, qui ne doit point eſtre enviée.

MEDIOCREMENT. adv. D'une maniere mediocre. Il eſt *mediocrement* grand, *mediocrement* devot, *mediocrement* brave.

MEDIOCRITE'. ſubſt. fem. Qualité de ce qui eſt mediocre, Qui n'a ni excés, ni défaut. La raiſon, la juſtice veulent qu'on garde une honneſte *mediocrité*, en toutes choſes, entre la clemence & la ſeverité.

MEDICAMENT. ſubſt. maſc. Remede qui peut changer noſtre nature en mieux. Le *medicament* eſt oppoſé à l'*aliment*; car celuy-cy ſe convertit en noſtre ſubſtance, & l'autre l'altere. Quelquefois l'aliment ſert auſſi de *medicament*. D'autrefois ce qui ſert de *medicament* à l'un, eſt poiſon à l'autre. La ciguë eſt aliment & *medicament* à l'eſtourneau, & poiſon à l'oye. L'Ellebore eſt aliment à la caille, & *medicament* aux hommes. Il y a des *medicaments* internes, & d'autres externes. Il y en a de ſimples & de compoſez. Il y a des *medicaments* attractifs, repercuſſifs, reſolutifs, rarefactifs ou anodins, ſuppuratifs, deterſifs, mondificatifs, regeneratifs, cicatriſatifs, corroſifs, deterſifs, carminatifs, roboratifs, deſſiccatifs & ſtupefactifs. Il y en a d'aſtringents, d'emollients, de cauſtiques, pyrotiques, diuretiques, diaphoretiques, ſarcotiques, épulotiques, narcotiques, qui ſont tous expliquez à leur ordre. On appelle *medicaments cholalogues*, ceux qui ſont propres pour purger la colere; *phlegmagogues*, ceux qui ont la vertu de guerir la pituite; & *menalogogues*, ceux qui évacuent la melancolie. Quand on decrete ſur la plainte d'un bleſſé, on luy donne en même temps une proviſion pour ſes aliments, penſements & *medicaments*.

MEDICAMENTER. v. act. Penſer un malade, un bleſſé, luy donner les medicaments neceſſaires. Un Chirurgien a une action privilegiée en Juſtice pour avoir penſé & *medicamenté* quelqu'un.

MEDICAMENTEUX, EUSE. adj. Qui ſert de medicament. Les Medecins reconnoiſſent pluſieurs aliments *medicamenteux*.

MEDIN. Terme de Relations. C'eſt une monnoye de Turquie, d'argent fin, qui vaut 18. deniers monnoye de France, ou deux aſpres de Turquie. Il y a auſſi des *Medins* de Barbarie, qui eſt une monnoye Africaine dont Bodin fait mention.

MEDITATIF, IVE. adj. Qui s'applique à mediter. Les hommes *meditatifs* paſſent leur vie doucement dans la contemplation. La vie *meditative* eſt plus parfaite que la active.

MEDITATION. ſubſt. fem. Action par laquelle on conſidere exactement quelque choſe. Cette queſtion eſt difficile à reſoudre, elle merite bien une longue *meditation*. Les *Meditations* de Mr. Deſcartes ſont excellentes.

MEDITATION, ſe dit en termes de devotion, de la conſideration des myſteres divins. Les grands Saints ont paſſé la plus grande partie de leur vie en *meditation*. Les *meditations* de Dupont ſont d'un grand ſecours pour ceux qui veulent mediter.

MEDITER. v. act. S'attacher fortement à la conſideration de quelque choſe, faire pluſieurs reflexions ſur quelque penſée. Ce Philoſophe a long-temps *medité* ſur cette matiere, il y a bien revé. Il a long-temps *medité* ſur cette action, avant que de la faire.

MEDITER, ſignifie quelquefois, Avoir envie, un deſſein de faire quelque choſe. C'eſt un homme qui *medite* ſa fuitte.

MEDITER, en termes de Devotion, ſe dit de cette retraitte ſpirituelle, de ce recueillement d'eſprit, dans lequelle on conſidere la grandeur & la bonté divine, la profondeur des myſteres, les infirmitez, la mort & les autres choſes qui excitent à bien vivre. Les affaires du monde nous empêchent de *mediter* celles de noſtre ſalut.

MEDITÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

MEDITERRANE'E. adj. maſc. & fem. Qui eſt enfermé dans les terres. On le dit ſur tout de cette grande mer qui entre dans les terres par le Deſtroit de Gibraltar, & qui s'eſtend bien avant dans l'Aſie juſqu'au Pont Euxin & aux Marais Meotides. Les galeres vont ſur la *Mediterranée*, & les vaiſſeaux de haut bord ſur l'Ocean. On appelle auſſi des lieux, des villes & des Provinces *Mediterranées*, celles qui ſont bien avant dans les terres, & qui ſont fort eſloignées de la mer. On ne mange point de marée fraiſche dans les villes *Mediterranées*.

MEDIUM. ſubſt. maſc. Terme Latin qui ſignifie milieu, moyen. On s'en ſert en cette phraſe Françoiſe. Il faut trouver un *medium* pour accommoder cette affaire, oſter un peu à l'un, pour donner à l'autre.

MEDIUM. Terme dogmatique, eſt un argument qu'un propoſe contre une theſe qu'on ſouſtient en l'Eſcole. Le Preſident a ouvert la diſpute de ces theſes par trois *mediums*, c'eſt à dire, par trois arguments.

Les Eſcoliers ont auſſi un jeu qu'ils appellent le *medium*, quand ils jettent des doubles au milieu d'un quarré.

MEDOISE. ſubſt. fem. Sorte d'herbe qui ſe dit en general du ſainfoin, de la luſerne, de la Bourgogne, du gros treſle, & autre bonne paſture pour les chevaux. En Latin *medica*.

M E F.

MEFFAIRE. v. n. Faire du mal à quelqu'un.

Les Sentences en reparation d'injures portent deffenſes aux parties de ſe *meffaire* ni meſdire.

MESFAIT. ſubſt. maſc. Crime, mauvaiſe action. Ce ſcelerat a eſté pris, & a eſté puni de tous ſes *meſfaits*.

MEFFIANCE. ſubſt. fem. Soupçon, deffiance, crainte d'eſtre trompé. Il eſt oppoſé à *confiance*. Il ne faut jamais avoir de la *meffiance* de ſes amis.

MEFFIANT, ANTE. adj. Qui ſe meffie. On prend ſouvent plaiſir à tromper les gens *meffians*.

MEFFIER. v. n. Qui ne ſe dit qu'avec le pronom perſonnel. Ne ſe fier pas en quelque perſonne, ou en quelque choſe. Les Tyrans ſe doivent *meffier* de tous ceux qui les approchent. Il ſe faut *meffier* de ce bourbier, de ce mauvais pas, d'un ennemi reconcilié.

M E G.

MEGIE. ſubſt. maſc. Art de preparer les peaux de moutons ou autres peaux delicates, d'en faire tomber le poil & la laine, & les rendre propres à pluſieurs manufactures, comme gans, bourſes, parchemins, &c.

MEGISSIER. ſubſt. maſc. Artiſan qui prepare & teint les peaux blanches qui n'ont point beſoin d'eſtre paſſées par le tan, & les menuës peaux, qui les paſſe en megie. Il prepare auſſi les fourrures, comme chiens, & chats, &c. En Latin on le nomme *Alutarius*.

MEGISSERIE. ſubſt. fem. Trafic & commerce de l'Artiſan qui prepare & qui vend les laines & les peaux de moutons & autres.

M E I.

MEILLEUR, EURE. adj. Terme de comparaiſon. Ce qui a des qualitez qui luy donnent de l'avantage ſur un autre à qui on le compare, qui a un plus haut degré de bonté. Ce malade eſt en *meilleur* eſtat qu'il n'eſtoit. Il faut attendre un *meilleur* temps, une *meilleure* occaſion, c'eſt à dire, plus favorable. Quand on veut boire, il faut demander du *meilleur*, on ſous-entend du vin.

MEILLEUR, ſignifie quelquefois, Excellent. C'eſt le *meilleur* garçon qui ſoit au monde, la *meilleure* fortune qu'on puiſſe ſouhaitter.

MEILLEUR, eſt auſſi ſubſtantif. Le *meilleur* eſt le plus grand ennemi du bon. Quand on fait des emplettes, il faut toûjours prendre le *meilleur* & le plus beau. Le *meilleur* eſt de ſe taire, quand on n'a rien de bon à dire. Il euſt eſté *meilleur* pour Judas de n'eſtre jamais venu au monde.

M E L.

MELANCOLIE. ſubſt. fem. C'eſt une des quatre humeurs qui ſont dans le corps, la plus peſante & la plus incommode. La *melancolie* cauſe la triſteſſe, le chagrin. La *melancolie* noire cauſe quelquefois la folie.

MELANCOLIE, en termes de Medecine, eſt auſſi une maladie qui cauſe une reſverie ſans fievre, accompagnée d'une frayeur & triſteſſe ſans occaſion apparente, qui provient d'une humeur ou vapeur melancolique, laquelle occupe le cerveau, & altere ſa temperature. Cette maladie fait dire ou faire des choſes deſraiſonnables, juſqu'à faire faire des hurlements à ceux qui en ſont atteints:

teints ; & cette eſpece s'appelle *lycantropie*. La *melancolie* vient quelquefois par le propre vice du cerveau ; quelquefois, par la Sympathie de tout le corps : & cette derniere s'appelle *hypochondriaque*, autrement *venteuſe*. Elle vient des fumées de la ratte. La paſſion melancolique eſt au commencement aiſée à guerir ; mais quand elle eſt envieillie, & comme naturaliſée, elle eſt du tout incurable, ſelon Trallian.

MELANÇOLIE, ſignifie auſſi la triſteſſe même, le chagrin qui vient par quelque fâcheux accident. Ce revers de fortune l'a plongé dans une grande *melancolie*. Il ne veut voir perſonne, tant ſa *melancolie* eſt grande.

MELANÇOLIE, ſignifie auſſi une rêverie agreable, un plaiſir qu'on trouve dans la ſolitude, pour mediter, pour ſonger à ſes affaires, à ſes plaiſirs ou à ſes deſplaiſirs. Les Poëtes, les amants entretiennent leur *melancolie* dans la ſolitude. Des vers plaintifs ſont les fruits d'une douce *melancolie*.

On dit proverbialement d'un homme qui vit ſans ſouci, qu'il n'engendre point de *melancolie*. On dit du vin, des contes pour rire, que c'eſt le tombeau de la *melancolie*. On dit auſſi, que la *melancolie* ne ne paye point de dettes.

MELANCOLIER. verb. act. Qui ne ſe dit qu'avec le pronom perſonel, prendre de la melancolie. C'eſt, eſtre fou de ſe *melancolier* pour les affaires d'autruy. Ce mot eſt de peu d'uſage.

MELANCOLIQUE. adj. maſc. & fem. Celuy qui a de la melancolie. Il y a des animaux *melancoliques* de temperament, en qui l'humeur *melancolique* eſt predominante. Le temperamment *melancolique* eſt le plus propre pour l'eſtude. Il y a des *melancoliques* par accident, quand il leur eſt arrivé quelque grande affliction qui leur donne du chagrin, de la melancolie. Il y en a qui ſont *melancoliques* par art, qui ſe retirent pour mediter, pour eſcrire, pour reſver dans la ſolitude. Il a des penſées *melancoliques*.

On appelle auſſi un fou *melancolique*, celuy en qui la bile noire eſt predominante.

MELANCOLIQUE, ſe dit figurément des choſes qui peuvent apporter, ou cauſer de la melancolie. Cette maiſon eſt ſombre & *melancolique*. Cette ſolitude eſt affreuſe, eſt *melancolique*. On appelle un petit feu, ou qui bruſle malaiſément, un feu *melancolique*. Quand le Ciel eſt couvert, on dit, ce temps eſt bien *melancolique*. Cet homme eſt froid, il a un entretien fort *melancolique*.

MELANCOLIQUEMENT. adverb. D'une maniere triſte & melancolique. Il s'eſt retiré dans le deſert pour paſſer ſa vie *melancoliquement*.

MELEAGRIS. ſubſt. maſc. C'eſt un oiſeau deſcrit par les Anciens, que quelques-uns croyent eſtre noſtre coq d'Inde, mais qui en effet eſt une poule de Barbarie, ou pintade. On l'a nommé ainſi du nom de *Meleagre*, parce qu'on dit que ces ſœurs furent changées en ces oiſeaux, qui paſſoient tous les ans d'Afrique en Beotie pour venir ſur ſon tombeau.

MELESE. ſubſt. fem. Arbre reſineux fort haut, de la nature des pins & ſapins. Il a l'écorce fort groſſe, comme celle de la peſſe, qui eſt toute crevaſſée & rongée au dedans. Il produit ſes branches à l'entour du tronc de degré en degré avec pluſieurs petits ſurgeons, ſouples comme ſaule & oſier, jaunes & odorantes. Il jette une feuille fort eſpaiſſe, longue, tendre, capilleuſe, plus eſtroite que celle du pin, & qui n'eſt pas picquante. C'eſt le ſeul des arbres à reſine qui eſt en hiver deſnué de feuilles. Il porte un fruit ſemblable à celuy du cyprés, & d'aſſez bonne odeur. Ses fleurs ſont plus odorantes, & ſortent du bout des branches au printemps, elles ſont de couleur d'eſcarlate ardente, & reſſemblent à des flots de ſoye ; ſon bois eſt dur & rouge, & ſur tout au cœur, & eſt bon à baſtir des palais. Pline dit que ce bois ne bruſle point mais qu'il ſe calcine. Cependant il ſe trompe, car il n'y a rien qui faſſe ſi-toſt fondre la mine que le charbon de *meleſe*. Au reſte la *meleſe* produit une liqueur excellente que les Apothicaires appellent *Bijon*, & qu'ils ſubſtituent à la place de la terebentine. Elles ſort du cœur de l'arbre, qu'il faut pour cela percer bien avant avec une tariere. Le meilleur agaric croiſt ſur la *meleſe*. On y recueille auſſi quelquefois de la manne. En latin *larix*. Voyez Dalechamp & Mathiole.

MELILOT. ſubſt. maſc. Herbe & fleur laxative qui a de petites fleurs jaunes. Les Apothicaires la font entrer dans les decoctions de lavements. Le *melilot* eſt haut d'une coudée. Sa racine pouſſe force ſurgeons & branches fort minces. Ses feuilles ſont ſemblables au trifolium, larges au bout, courtes & fort graſſes, & attachées à une grande queuë. Ses fleurs en odeur & en couleur reſſemblent au ſafran. Il en ſort de petites gouſſes courbées en dehors & contremont, dans leſquelles eſt une petite graine rouſſaſtre d'une bonne odeur. En Latin *ſertula campana* ; ou *corona regia*, parce que les Anciens en faiſoient des guirlandes, des couronnes & des bouquets, ou *melilotus*. Le peuple l'employe en ce proverbe : j'en dis du *melilot*, pour dire, je ne m'en ſoucie gueres.

MELISSE. ſubſt. fem. Herbe odorante où les abeilles s'attachent principalement pour cueillir leur miel. Elle a les branches & les feuilles ſemblables au Marrube noir, & elle a l'odeur du citron. Il y en a de domeſtiques & de ſauvages. En Latin *melinon*, *meliſſophylon* ; *Meliſſa*, *apiaſtrum*. *citrago*. On l'appelle auſſi en François *citronelle*.

MELIORATION. ſubſt. fem. Action par laquelle on rend une choſe meilleure. Quand on retire une terre, il faut rembourſer les impenſes & *meliorations* utiles & neceſſaires, qu'avoit fait le poſſeſſeur de bonne foy.

MELIORER. v. act. Rendre une choſe meilleure. Il a recouvert de nouveaux titres qui ont bien *melioré* ſon droit.

Il ſignifie plus particulierement, faire des conſtructions en reparations en un baſtiment, ou dans des heritages. Il a fait reſtablir les granges, fumer les terres de cette metairie, il l'a beaucoup *meliorée*.

MELLIER. ou Phſautier. ſubſt. maſc. Eſt un nom que donnent les bouchers au troiſiéme ventricule du bœuf & des autres animaux qui ruminent. On l'appelle chez les Tripieres *caillette*, & il eſt fait en feuillets comme un livre.

MELLIER, eſt auſſi une eſpece de raiſin blanc agreable au gouſt, & dont on fait le bon vin. Ce plant de vigne eſt tout de *meſlier*. On a dit *Miſcella vitea*, des vignes où il y avoit beaucoup de *Mellier*.

MELODIE. ſubſt. f. Harmonie, meſlange de ſons agreables à l'oreille. Ces Bergers avec leurs voix & leurs muſettes formoient une agreable *melodie*.

MELODIEUX, EUSE. adj. Harmonieux. Le chant du Serin de Canarie, du roſſignol, eſt fort *melodieux*. Les Paſteurs entendirent les Anges qui chantoient un cantique *melodieux*. Les conters de violes ſont fort *melodieux*.

MELODIEUSEMENT. adv. D'une maniere melodieuſe. Les Sirenes chantoient fort *melodieuſement*, à ce que diſent les Poëtes.

MELON. ſubſt. maſc. Fruit d'Eſté & rampant comme le concombre, qui vient ordinairement ſur des couches, & qui eſt fort agreable au gout. Sa figure eſt ovale & cannelée, ſa chair rouge, ſa graine petite, qui eſt une des quatre ſemences froides. La plante jette force ſarmens longs, ainſi que le concombre. Sa feuille eſt ſemblable à celle de vigne, mais moins entaillée, & eſt veluë & rabotteuſe. Sa fleur eſt jaune, ſon écorce cartilagineuſe, & preſque toûjours dentelée, cannelée & brodée. Ce mot vient du Grec *melon*, qui ſignifie une *pomme*, d'où les Italiens ont fait *melo*, parce que ce fruit a la figure d'un pomme. *Melon* de Langeas, *melon* de marais, *melon* ſucré, *melon* brodé. On confit des coſtes de *melon*. On achete les *melons* à la ſonde, à la couppe. Quand un *melon* ne vaut rien on l'appelle une *citrouille*. Il y a auſſi des *melons* d'eau, & des *melons* d'hyver, qu'on fait meurtir au plancher. En Latin *pepon*. Au Perou dans la Vallée d'Yca il y a des *melons* dont la racine devient proprement un ſep qui dure pluſieurs années, & qu'on couppe, comme ſi c'eſtoit un arbre. Il produit des *melons* parmi leſquels on n'en trouve point de mechants. On en a trouvé qui peſoient juſqu'à 103. livre.

MELONNIERE. Lieu où on eſleve les melons, ſur des couches, ſous des cloches de verre.

MELOPEE. ſubſt. fem. Voyez *Modulation*, c'eſt la même choſe.

MEM.

MEMBRANE. ſubſt. fem. Terme de Medecine. Peau, enveloppe des chairs & autres parties du corps humain qui les lie, qui les borne & les enferme. Du Laurens dit que c'eſt une partie ſimilaire, froide & ſeche, engendrée d'une portion lente & ductile de la ſemence denſe & tenuë, qui eſt l'organe du toucher. Il n'y a que les *membranes* qui puiſſent s'eſtendre & ſe retirer ſans danger. Tous les muſcles ſont unis enſemble par une *membrane* commune, comme tout le corps par le moyen de la peau. Pleure & le mediaſtin, ſont des *membranes* du Thorax. Le peritoine eſt une *membrane* du bas ventre. Le perioſte eſt une *membrane* qui couvre tous les os depuis la teſte juſqu'aux pieds. Le pericarde eſt une *membrane* du cœur. Le fetus eſt enveloppé de trois *membranes*, ſçavoir le chorion, l'Amnios & l'Allantoide. Tous les muſcles & les nerfs ont leurs tuniques & *membranes*. Toute *membrane*, quoy qu'elle ſoit ſimple, eſt toutefois double, car il y a des nerfs, des veines & des arteres qui paſſent entre ces deux tuniques. Elles ont un ſentiment tres-exquis, & ſervent à ſeparer les parties les unes des autres. Il y a des *membranes* qu'on nomme *vrayes* ou *legitimes*, comme ſont celles qui couvrent le cerveau, les coſtes, &c. Il y en a d'autres qui ſont *faniſſes* ou *baſtardes*, qui ſe doivent pluſtoſt nommer *corps membraneux*, comme ſont pluſieurs ligaments & tendons, les deux veſſies, le ventricule, les inteſtins & la matrice. Les Medecins appellent quelquefois les *membranes*, *hymen*, *meninges*, *chiton*, & *tunique*, par ce qu'elles ſont comme le veſtement des parties de deſſous. On les appelle proprement *tuniques*, lors qu'elles ſont deliées, & forment un canal, comme celles des veines, des arteres, de l'œuil &c. Ce mot vient du Latin *membrana*, qui ſignifie *parchemin*.

MEMBREUX, EUSE. adj. Corps qui eſt de nature de membranes, qui s'eſtend, ou qui ſe reſſerre, & qui donne le ſentiment aux parties, comme la veſſie du fiel & de l'urine, le ventricule, les Inteſtins, la matrice.

MEMBRE. ſubſt. maſc. Parties exterieures qui naiſſent du tronc du corps d'un animal, comme les branches des arbres de leur ſouche. Le corps eſt diviſé par les Medecins en trois regions ou ventres, qui ſont la teſte, la poitrine, & le bas ventre; & en ſes extremitez, qui ſont les *membres*. Ils ſont appellez en Latin *artus de artibare*, parce que ce ſont des parties qui ſont attachées au trône. Il y a deux ſortes de *membres*, les ſuperieurs qui ſont la main & les bras, & les Inferieurs, qui ſont les cuiſſes & les pieds. Ainſi on dit, cet homme eſt fort droit & bien poſé ſur ſes *membres*. Il n'a perdu pas un de ſes *membres*. Tous ſes *membres* ne ſe remuent que par le moyen des muſcles & des nerfs. On dit d'un paralytique, qu'il eſt entrepris de tous ſes *membres*, qu'il ne ſe peut aider de ſes *membres*, qu'il eſt eſtropié d'un *membre*; qu'il faut couppper, retrancher un *membre* cangrené, pour ſauver le reſte du corps.

On appelle en Medecine le *membre viril*, la verge.

A l'égard des animaux, on le dit de leurs quatre principales parties, qui ſont les épaules & les cuiſſes. Un *membre* de mouton, c'eſt une eſclanche, une épaule. On appelle les quatre *membres* d'un coq d'Inde, les deux ailes & les deux cuiſſes.

MEMBRE, ſe dit en Architecture, des diverſes parties d'un baſtiment ſoit en general des appartements, ſoit des ornements particuliers, comme *Aſtragales*, *Doucines*, *Faſcioles*, *cymaiſes*, *frontons*, &c. Chaque *membre* d'Architecture ſe toiſe pour un pied de haut, eſtant couronné de ſon filet. On dit qu'il faut que tous les *membres* d'un baſtiment ayent rapport & proportion avec leur tout, afin que la Symmetrie y ſoit obſervée.

MEMBRE, en termes de Blaſon, ſe dit d'une jambe ou patte de griffon, d'aigle, ou d'autre oiſeau, ſeparée du corps. Son aſſiette ordinaire eſt d'eſtre en barre.

MEMBRE, ſe dit figurément en choſes morales, des corps myſtiques & politiques. Les pauvres, les fideles ſont les *membres* de JESUS-CHRIST; il eſt tous les jours perſecuté dans ſes *membres*. Les Conſeillers ſont les *membres* du Parlement. Les *membres* du Parlement d'Angleterre ſont tous Grands Seigneurs. Un Sergent eſt un *membre* de Juſtice. Ce Chanoine eſt un des *membres* d'un tel Chapitre. Les meſchants citoyens ſont des *membres* pourris qu'il faut retrancher de la Republique.

MEMBRE, ſe dit auſſi d'une partie d'une Seigneurie, d'une terre, d'un Benefice, de ce qui leur eſt annexé, qui en depend. Ce fief eſtoit autrefois un *membre* de cette terre, qui en a eſté demembré par un partage. On a uni l'Abbaye de Saint Maur à l'Archevêché de Paris tant tant en chef, qu'en *membre*. Le Prieuré de la Charité eſt un *membre* dependant de l'Abbaye de Clugny. Cet Eſtat aura de la peine à ſe con-

conſerver, parceque les *membres* en ſont trop eſloignez.

MEMBRE, ſe dit auſſi en Grammaire des parties d'une periode. Ces deux *membres* ſont trop longs, vous n'en ſçauriez faire une periode quarrée.

MEMBRE'. adj. maſc. Se dit en Blaſon, d'un oiſeau, lors qu'il a les jambes d'un autre eſmail que celuy du corps. Il portoit d'argent à trois aigles de gueules, *membrées* & becquées d'Azur.

MEMBRU, uë. adj. Qui a les membres gras & vigoureux. On peint Hercule & les Geants fort gras & fort *membrus*.

MEMBRURE. ſubſt. fem. Terme de Menuiſier. C'eſt la partie la plus ſolide de la menuiſerie, dans laquelle s'enchaſſent les paneaux qui ſont moins eſpais, & qui en fait l'aſſemblage.

MEMBRURE, ſe dit auſſi des meſures qui ſont ſur les ports de la ville, dans leſquelles on meſure les voyes de bois à bruſler. Elle eſt compoſée de trois pieces de charpente, & doit avoir quatre pieds en tout ſens.

MEMBRURE, ſe dit auſſi en general d'une groſſe piece de bois de ſciage ſervant à la charpenterie & à la menuiſerie. Il y en a de deux ſortes, l'une de deux pouces d'eſpaiſſeur, & l'autre de trois, chacune de ſix pouces de large. Les *membrures* doivent eſtre de bons eſchantillons. On les appelle ainſi, *quia membratim ſecantur*.

MEMENTO. Terme Eccleſiaſtique & Latin, qui ſe dit de la ſeconde partie du Canon de la Meſſe, où on fait commemoration des vivans & des morts.

MEMOIRE. ſubſt. fem. Puiſſance de l'ame qui conſerve le ſouvenir des choſes qu'on a veuës ou entenduës. La partie du cerveau où on croit que reſide la *memoire* eſt artiſtement deſcrite & expliquée par Deſcartes & Gaſſendi. Les animaux ont de la *memoire*, auſſi-bien que les hommes. Les enfans ont bonne *memoire*, & les vieillards en manquent. Là où le jugement abonde, la *memoire* n'eſt pas ſi heureuſe. Un grand ſpectacle imprime ſon image dans la *memoire*, n'échappe guere de la *memoire*.

MEMOIRE, ſe dit auſſi du ſouvenir actuel, de ce qui excite la *memoire*. On ſe gratte la teſte pour rappeller ſa *memoire*, pour ſe remettre en *memoire*, pour ſe rafraiſchir la *memoire*. On met une eſpingle ſur ſa manche pour avoir *memoire* de quelque choſe, parce que c'eſt une proprieté de la *memoire*, que quand deux choſes y entrent enſemble, elles en ſortent en même temps. J'ay fait cela de fraiſche *memoire*. J'ay une *memoire*, une idée confuſe de cette action. De *memoire* d'homme on n'a point entendu parler d'un ſi eſtrange accident. J'ay receu de luy un bienfait qui vivra éternellement dans ma *memoire*, que je repaſſe ſans ceſſe dans ma *memoire*. On dit que le Pape Clement VI. n'oublia jamais rien de ce qu'il avoit leu ou ouï, & que cette grande *memoire* luy vint aprés un coup qu'il avoit receu au derriere de la teſte.

MEMOIRE, ſe dit auſſi dans les prieres qu'on fait à quelqu'un de ſe ſouvenir. Seigneur, ayez *memoire* de moy au jour du jugement, ayez *memoire* de vos miſericordes. Sire, ayez *memoire* de mes ſervices en la diſtribution de vos graces.

MEMOIRE, ſe dit auſſi d'un certain art qu'on pretend augmenter la *memoire*. Cet homme a une *memoire* artificielle. Il fait de trop grands efforts de *memoire*. Il y a des gens qui donnent des medicaments, qui fortifient la *memoire* à ceux qui ont la *memoire* courte, labile infidelle.

MEMOIRE, ſe dit auſſi de la bonne ou mauvaiſe reputation qu'on laiſſe aprés ſoy. On fait le procés à la *memoire* de ceux qui ont eſté tuez en duel, qui ont eſté homicides d'eux-mêmes. On purge la *memoire* de ceux qui ont eſté condamnez Innocemment. On bruſle les proces des grands criminels, pour abolir, pour effacer la *memoire* de leur crime. Les Hiſtoriens eſpargnent ou noirciſſent, la *memoire* des grands hommes, ſuivant leurs paſſions ou leurs intereſts. La *memoire* des bons Princes eſt en benediction chez les peuples, celle des meſchans en execration. Quand on fait mention d'un Roy moderne, on dit d'heureuſe *memoire* de triomphante *memoire*.

MEMOIRE, ſe dit auſſi d'un monument qu'on eſleve pour conſerver le ſouvenir de quelque perſonne, ou de quelque action ſignalée. On fait des épitaphes, des tombeaux en l'honneur, en *memoire*, de quelqu'un. On a fait des recueils: des épitaphes, des vers, des éloges, faits en *memoire* des gens illuſtres. Les airs de triomphe, les medailles ſont faits pour conſerver la *memoire* des grandes actions. Des Pyramides ont eſté dreſſées en vertu d'arreſts, de traittez; pour un monument perpetuel de quelque inſigne reparation, afin qu'il en fuſt *memoire* à jamais.

On appelle poëtiquement en ce ſens les Muſes, les Filles de *Memoire*; & on feint qu'elles ont un Temple de *Memoire*, par ce que ce ſont elles qui tranſmettent à la poſterité l'Hiſtoire des actions dignes d'une éternelle *memoire*; & leurs ouvrages ſont ce qu'on appelle *Temple de Memoire*.

On dit proverbialement, qu'un homme a une *memoire* de lievre, qu'il la perd en courant, pour dire, qu'il oublie facilement ce qu'on luy dit, ce qu'on luy a envoyé querir.

MEMOIRE. ſubſt. m. Eſt un eſcrit ſommaire qu'on donne à quelqu'un pour le faire ſouvenir de quelque choſe. Voilà le *memoire* de la deſpence. Le *memoire*, ou les parties d'un Cordonnier. Un Procureur doit à ſa partie fournir *gratis* ſon *memoire* de frais. Il a donné à ſes Juges un *memoire* inſtructif de ſon affaire, un placet raiſonné. On dit auſſi au Palais, des eſcritures par *memoires*. On a donné un bon *memoire* pour un tel parti, pour un tel recouvrement. On dit auſſi dans un article de compte qui eſt ſimplement narratif, ou il n'y a point de ſomme à tirer en ligne, cy pour *memoire*.

MEMOIRES, au pluriel, ſe dit des Livres d'Hiſtoriens, eſcrits par ceux qui ont eu part aux affaires ou qui en ont eſté teſmoins oculaires, ou qui contiennent leur vie ou leurs principales actions: Ce qui répond à ce que les Latins appelloient *commentaires*. Ainſi on dit les *Memoires* de Sulli, de Villeroy, du Cardinal de Richelieu, des Mareſchaux de Themines, & de Baſſompierre, de Brantoſme, de Montreſor, de la Roche-Foucaut, de Pontis, &c. On les a appellées en Latin *memoranda*, *adverſaria*.

Cet Hiſtorien avoit de bons, de meſchans *memoires*. On dit auſſi, qu'un Advocat doit avoir des *memoires* ſignez de ſa partie, quand il avance quelques faits hardis ou ſujets à reparation. On dit auſſi d'un homme qui ne ſçait pas bien un fait, qu'il a de meſchants *memoires*. On dit auſſi d'un Prince vigilant qui eſt averti de tout ce qui ſe paſſe chez luy, ou chez ſes voiſins, qu'il a de bons *memoires*, de bons advis,

MEMORABLE. adj. maſc. & fem. Qui merite qu'on en conſerve la memoire. Hiſtoire veritable & *memorable* de l'advanture d'un tel Prince. La bataille que gagna Charles Martel eſt la journée la plus *memorable* de l'antiquité.

MEMORATIF, IVE. adj. Qui peut ſe ſouvenir d'un choſe. Il n'eſt plus guere en uſage qu'au Palais. La Cour peut eſtre *memorative* des arreſts qu'elle a rendus en pareil cas. L'Advocat peut eſtre *memoratif* de la reconnoiſſance qu'il a faite en ſon premier playdoyé.

MEMORIAL, ALE. adj. Qui regarde la memoire. L'Arithmetique *memoriale*.

Il eſt auſſi ſubſtantif. Dieu nous a laiſſé ſon corps, pour un *memorial* de ſa paſſion. Le *memorial* chez les Juifs eſtoit une partie de la victime conſacrée à Dieu.

MEMORIAL, ſignifie auſſi quelquefois un memoire. Des Ambaſſadeurs ont donné aux Eſtats de Hollande, au Parlement d'Angleterre des *memoriaux* contenant telles & telles propoſitions, pour y deliberer.

MEN.

MENAC. Eſt un arbriſſeau de la groſſeur de deux pouces, qui a une feuille comme la vigne, ayant cinq pointes de verd guay, la tige pourprée, jettant une coque velue & picquante comme le chaſteigner, dans laquelle il y a ſix grains de la façon de nos faviolles, de couleur cendrée, qui eſtant ſechez & preſſez, font une huille de même nom. Cet arbriſſeau vient en l'Iſle de Madagaſcar.

MENACANT, ANTE. adj. Qui tâche de faire peur à ſon adverſaire. Il le regarda avec un œil *menaçant*, des geſtes *menaçants*, des paroles *menaçantes*. Il luy parla d'un ton rude & *menaçant*.

MENACE. ſubſt. fem. Peur qu'on veut donner à autruy, en l'advertiſſant du mal qu'on a deſſein de luy faire. Les *menaces* ſont ſouvent des fanfaronades, & ſont ſans effect. Les loix uſent de beaucoup de *menaces* contre ceux qui ne les obſerveront pas. Les foudres, les tempeſtes ſont des *menaces* du Ciel irrité, & ne ſont pas de vaines *menaces*. Ce mot vient de *minacia*, qui ſe trouve dans Plaute en cette ſignification. Menage.

MENACER. verb. actif. Faire des menaces, tacher de faire peur à quelqu'un. Les poltrons *menacent* plûtoſt que les braves. C'eſt faire un grand affront à un honneſte homme, de le *menacer* du baſton. Dieu nous *menace* d'une damnation éternelle, ſi nous n'obſervons ſes commandements. Une femme a coutume de tempeſter & de *menacer* dans ſon meſnage.

MENACER, ſe dit quelquefois en parlant de promeſſes de choſes agreables. Voilà desjà deux ou trois fois qu'on *menace* cette fille de la marier, pour dire, qu'on a parlé de la marier. Il nous a menacez d'un grand repas le jour de ſa feſte.

MENACER, ſignifie auſſi, donner des ſignes de quelque malheur ou accident qui eſt proche, ou le predire. Les guerres civiles *menacent* un Etat de ruine. C'eſt une terreur de croire que les Cometes *menacent* de grands malheurs. Ce vent du Nord nous *menace* de la gelée. Les laſſitudes de membres, nous *menacent* de quelque grande maladie. S'il fait toûjours cette d'épence; il eſt *menacé* de tomber en neceſſité. Son Horoſcope le *menace* d'une fin tragique.

On dit proverbialement, Tel *menace* qui tremble, pour dire, que celuy qui *menace* a ſouvent plus de peur que celuy qu'il *menace*.

MENACEUR. ſubſt. maſc. Qui menace. Les plus grands *menaceurs* & fanfarons ne ſont pas les plus dangereux. Ce mot eſt de peu d'uſage.

MENADE. ſubſt. fem. Bacchante, ou femme qui chez les Payens celebroit les ſacrifices de Bacchus. On appelle en François une *Menade*, une femme emportée & furieuſe qui ne garde aucune meſure d'honneſteté & de juſtice.

MENDIANT, ANTE. adj. Gueux qui demande l'aumoſne. On a fait un Hoſpital general pour y renfermer tous les gueux *mendiants*. Les gueux qui ſont effectivement *mendiants* ne ſont point compris au rolle des tailles.

MENDIANT, ſe dit auſſi des Religieux qui vivent d'aumoſne, qui vont queſter de porte en porte. Il y en a quatre Ordres anciens, qu'on nomme principalement les quatre *Mendiants*, les Carmes, Jacobins, Cordeliers & Auguſtins. Les *Mendiants* dans leur premier eſtabliſſement ne pouvoient avoir des rentes. Les Capucins, Recollets, Minimes & autres ſont auſſi Religieux *Mendiants*: On appelle proverbialement les quatre *mendiants*, quatre ſortes de fruits ſecs qu'on mange en Careſme, & qu'on ſert enſemble, qui ſont les avelines, amandes, les figues, & les raiſins. C'eſt un plat de *mendiants*.

MENDICITE'. ſubſt. fem. Eſtat miſerable de celuy qui eſt reduit à demander l'aumoſne pour vivre. C'eſt ſon bien-facteur qui l'a tiré de la *mendicité*. Les procés ont reduit ce Gentilhomme à la *mendicité*.

MENDIER. v. act. Gueuſer, demander l'aumoſne. On tient qu'Homere & le Taſſe ont eſté reduits à *mendier* leur pain, à *mendier* leur vie.

MENDIER, ſe dit auſſi de ceux qui ont eſté riches, & qui vivent dans l'incommodité. Ce prodigue eſtoit autre-fois Grand Seigneur, maintenant il *mendie*, il a de la peine à vivre, il va *mendier* des repas chez le tiers & le quart.

MENDIER, ſignifie auſſi, Avoir recours à l'aſſiſtance d'autruy. Un Prince deſpouillé, ou qui eſt foible quand on l'attaque, va *mendier* du ſecours chez ſes voiſins. Les Poëtes autrefois alloient *mendier* des vers, des loüanges pour mettre au devant de leurs livres. Il n'a eſté receu dans cette compagnie qu'aprés avoir *mendié* les ſuffrages, les voix de porte en porte. La plus-part des citations de cet Auteur ont eſté *mendiées*, ou tirées par les cheveux.

MENDIÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

MENEAU. ſubſt. maſc. Terme d'Architecture. C'eſt la ſeparation des ouvertures des feneſtres, ou grandes croiſées. Autrefois on faiſoit des gros *meneaux* & croiſillons de pierre au milieu des croiſées, qui defiguroient tout un baſtiment. Les *meneaux* ou croiſillons doivent avoir quatre ou cinq pouces d'eſpaiſſeur.

MENE'E. ſubſt. fem. Intrigue & cabale ſecrette & artificieuſe dont on ſe ſert pour faire reüſſir une affaire. On a deſcouvert toutes les pratiques & *menées* de ce negociateur. On a fait cette action haut la main, & non pas par de ſecrettes *menées*. Du Cange derive ce mot de *mina*, & de *minare*, qui ſignifie *ducere de loco ad locum*, ſelon Papias.

MENÉE, en termes de Venerie, ſignifie la droite route du cerf fuyant. Et ainſi on dit, Suivre la *menée*, eſtre toûjours à la *menée*. Et on dit qu'une

ne beſte eſt mal *menée*, quand elle eſt laſſe pour avoir eſté long-temps pour-ſuivie & chaſſée, & ſe laiſſe approcher.

Dans les couſtumes on appelle auſſi *menée* de Sergents, & *menées* de fiefs, des exploits & ſemonces qu'il falloit faire au Vaſſal pour l'obliger à ſatisfaire à ſes devoirs; ce qui ſe faiſoit par des Sergents qu'on appelloit *Ameneurs*.

MENER. v. act. Guider, conduire, marcher le premier pour montrer le chemin. L'Evangile dit que ſi un aveugle *mene* l'autre, ils tomberont tous deux dans la foſſe. Il faut avoir un guide qui vous *mene* dans les bois, dans les montagnes, de peur de vous égarer. Les Poſtillons & meſſagers *menent* les voyageurs, les couriers avec leurs hardes & leur valize. Ce mot vient du Latin *minare*, qu'on a employé en ce même ſens. Menage. Borel le derive de *manu agere*, comme ſi on eſcrivoit *mainer*.

MENER, ſe dit auſſi à l'égard des animaux. David *menoit* paiſtre les brebis. Les Dictateurs Romains ont *mené* la charuë. Les Marchands *menent* des beſtiaux au marché, aux Foires. Ce Cocher *mene* bien le carroſſe. Entre les animaux qui vont en trouppe, comme les oyes, les canards, les moutons, il y en a un qui *mene* les autres. Le chien *mene* la meutte. Les levriers ſe *menent* en l'aiſſe.

MENER, ſe dit auſſi des choſes inanimées. Cette ruë *mene* au carrefour, à la place d'armes. Si vous ſuivez ce chemin, il vous *menera* bien loin. Cette machine, cette pompe, va toute ſeule, il ne faut perſonne par la *mener*. Le ſacriſtain *mene* l'horloge comme il luy plaiſt. Ce Pilote *mene* bien la barque. C'eſt la bouſſole qui ſert à *mener* le vaiſſeau. On dit en Geometrie, *Mener* une ligne d'un point à un autre. Toutes les choſes vont comme on les *mene*.

MENER, ſignifie auſſi, Accompagner dans la marche, ſoit par honneur, ſoit pour aider à marcher. *Mener* une Dame; luy donner la main, luy ſervir d'Eſcuyer. C'eſt un tel qui a *mené* l'Eſpouſée au moutier, pour dire, à l'Egliſe. Les nourices *menent* les enfans par la liziere. Il faut *mener* doucement ce vieillard, ce malade. Cet homme *mene* tous ſes gens avec luy, quand il marche. C'eſtoit un Preſident qui *menoit* le deuil a ce convoi.

MENER, ſignifie auſſi, Donner accez, introduire quelqu'un chez un autre. Pour rendre viſite à une Dame; il faut quelqu'un qui vous *mene*, qui vous introduiſe. Je *meneray* diſner chez vous un galant homme de mes amis. Quand le bourgeois va à la nopce, il y *mene* toute ſa famille. Il m'a *mené* en ſa maiſon de campagne.

MENER, ſignifie auſſi, Commander, eſtre à la teſte d'un corps, ſe faire ſuivre avec autorité. Les Officiers Generaux doivent ſçavoir l'art de *mener* des troupes. Ce brave *menoit* à l'aſſaut les enfans perdus. On a *mené* cent pauvres gens à la boucherie. Cet Exempt *mene* en priſon, au ſupplice ce criminel. On l'a *mené* aux galeres. Le victorieux *mene* en triomphe les vaincus, les eſclaves.

On dit en termes de Chaſſe, *Mener* la queſte, pour dire, la battre & rebattre pour trouver les perdrix.

MENER, ſignifie auſſi, Pourſuivre une perſonne en l'oppreſſant, en la maltraitant. Le General a toûjours *mené* battant les ennemis, ils ont eſté mal-*menez* en pluſieurs rencontres. On dit auſſi, la même choſe, en la diſpute, au jeu, aux procez.

MENER, ſe dit auſſi dans les divertiſſements. Un branle à *mener* eſt celuy où pluſieurs perſonnes danſent enſemble en ſe tenant par la main. Le Maiſtre du bal eſt celuy qui *mene* danſer la premiere courante. On dit auſſi dans la débauche, C'eſt luy qui *mene* les autres, pour dire, qui les met en train.

On dit auſſi, *Mener* les bras, pour dire, Travailler à une choſe où il faut agir avec force de bras, leur donner de l'exercice. Il faudra bien *mener* les bras pour enfoncer ces pilotis.

MENER, ſe dit figurément en choſes morales. La vie reguliere *mene* en Paradis. La débauche *mene* dans la voye de perdition, à la Greve, au gibet. La profuſion *mene* à l'Hoſpital. Ce Philoſophe *mene* une vie tranquille & reglée. Cet Epicurien *mene* une vie ſcandaleuſe.

MENER, ſe dit auſſi au figuré de la conduite des eſprits & des affaires. Ce Seigneur eſt un homme imbecile, il ſe laiſſe *mener*, gouverner par ſes domeſtiques. Les peuples en Republique ne ſe *menent* pas comme on voudroit. Il faut *mener* cet eſprit, cette affaire delicatement, & avec adreſſe. Ce raiſonnement vous *menera* loin, il a de terribles conſequences. C'eſt un homme qu'on accuſe, qu'on *mene* depuis trois mois ſans rien conclurre. Il ne faut pas qu'un Juge ſe laiſſe *mener* par les femmes, par l'argent, par l'advis d'autruy.

On dit en ce ſens, qu'un Intendant *mene* toutes les affaires d'une maiſon, qu'une femme *mene* le meſnage, qu'un Facteur *mene* la negoce, la boutique d'un Marchand.

MENER, ſe dit auſſi de la conduitte des paſſions. On a *mené* grand deuil de la mort du Prince. Les peuples *menerent* grand' joye à la nouvelle du gain de cette bataille. Il a *mené* bien du bruit du vol qu'on luy a fait. Cette femme *mene* une terrible vie à ſon mary, le crie beaucoup, quand il fait quelque choſe ſans ſon conſentement.

On dit auſſi, qu'il faut ſe laiſſer aller ſuivant que le vent & la fortune nous *menent*. Cette proviſion de bois nous *menera* juſqu'à la fin de l'hiver. Deux mil Eſcus *menent* loin un homme qui ne fait point de dépenſe. On dit auſſi abſolument, Qui vous *mene*, pour dire, Quel ſujet, quelle affaire vous *amene*, vous oblige à venir icy.

MENER BOIRE, eſt un terme de Coûturiere qui ſignifie, Coudre un paſſement ſur une eſtoffe, & le laiſſer laſche ſans le tirer ni le contraindre.

MENER, ſe dit proverbialement en ces phraſes, On dit en menaçant un homme, qu'on le *menera* par un chemin où il n'y aura point de pierres, pour dire, qu'on le pourſuivra vivement & ſans s'arreſter. On dit qu'on *mene* un homme par le nez comme un bufle, pour dire, qu'il ſe laiſſe tromper, qu'on en fait tout ce qu'on veut. On dit auſſi, qu'un homme *mene* le branſle, quand il eſt le premier à faire quelque choſe; & ſur tout en mauvaiſe part. On dit auſſi, C'eſt le monde renverſé, la charuë *mene* les boeufs.

MENÉ, ÉE. part. & adj.

MENESTRIER. ſubſt. maſc. Vieux mot qui ſignifioit autrefois *violon*, & toute autre joüeur d'inſtruments, ou Maiſtre à dancer. St. Julien eſt le Patron des *Meneſtriers*. Ce n'eſt plus qu'aux nopces de village où on appelle les *meneſtriers*. C'étoit originairement celuy qui alloit chanter ou donner des ſerenades avec des inſtruments de muſique à ſa maiſtreſſe. Depuis ce nom a paſſé à toutes ſortes de Fluſteurs & de Joüeurs d'inſtruments.

ments. En ſuitte il a eſté dit long-temps, des violons. Enfin il eſt demeuré aux vieilleux, & aux violons de campagne. Borel derive ce mot bien ou mal de *miniſtere*, ou de *manus* & *hiſtrio*, ou de *minus hiſtrio*, comme qui diroit *petit bouffon*, ou qui divertit avec la main. Du Cange le derive de *miniſtellus*, à cauſe que les *Meneſtriers* eſtoient autrefois mis au rang des bas Officiers, Miniſtres, ou Serviteurs.

MENEUR. ſubſt. maſc. Celuy qui mene une Dame. Les Dames de robbe ont des *meneurs*, les Princeſſes des Eſcuyers pour leur ayder à marcher. On trouve mauvais, quand des bourgeoiſes queſtent, & qu'elles ayent des *meneurs*.

MENEUR, ſe dit auſſi de celuy qui conduit un autre en certaines ceremonies. Les Recipiendaires dans les charges, ceux qui briguent des ſuffrages dans des Eſlections, ont des *meneurs* qui les introduiſent dans les maiſons où ils ont affaire.

MENEUR D'OURS, eſt au propre un homme qui mene des ours dans les ruës pour donner du plaiſir au peuple. Et au figuré, il ſe dit d'un homme mal baſti & mal veſtu. Cet homme eſt riche, & cependant il eſt toûjours fait comme un *meneur d'ours*.

MENIN. ſubſt. maſc. MENINE, ſubſt. fem. Ce mot nous eſt venu depuis peu d'Eſpagne, où l'on nomme *Meninos*, c'eſt-à-dire, *mignons*, ou *favoris*, des jeunes enfants de qualité qu'on met auprés des Princes pour eſtre aſſidus à leur faire la Cour, & eſtre eſlevés avec eux. Monſieur le Marquis un tel eſt un des *Menins* de Monſeigneur le Dauphin avec deux mille eſcus de penſion. La *Menine* de la Reine. Buſeon appelle les pauvres qui vont aux enterremens pour porter les torches, & en augmenter la pompe, *los pobres meninos de la muerte*.

MENINGE. ſubſt. fem. Terme de Medecine, qui ſe dit des tayes, tuniques ou membranes qui envelopent le cerveau. Les Arabes les appellent *meres*: d'où vient que nous les appellons communément la *pie mere* & la *dure mere*; car il y en a deux, dont l'exterieure à cauſe qu'elle eſt plus eſpaiſſe, s'appelle *dure* & cuticulaire. Elle eſt eſtenduë au dedans du crane par toutes ſes cavitez, & elle eſt double par tout, de ſorte que quelques-uns ont dit qu'il y avoit deux dures meres. Elle eſt jointe à la pie mere par l'entremiſe des veines. Elle ſe redouble au ſommet de la teſte, & ſepare le coſté droit du cerveau d'avec le gauche juſqu'à la moitié ſeulement. Cette redoublure s'appelle *faucille*, à cauſe qu'elle reſſemble à celle dont on couppe les bleds. Par derriere elle ſe met en quatre doubles, & ſepare preſque tout le cerveau du cervelet. Elle enferme pluſieurs veines & arteres, & les quatre capacitez ou ventricules du cerveau. La pie mere eſt ainſi nommée, parcequ'elle eſt fine & deliée, on la nomme autrement *choroïde* ou *ſecondine*. C'eſt l'enveloppe immediate du cerveau, qui entre même dans une grande partie de ſes cavitez ou ventricules. Il ny a proprement dans le corps que ces deux membranes qui ſoient appellées *meninges*. Il y a pourtant pluſieurs Anatomiſtes qui confondent ce mot avec *membrane* & *tunique*.

MENISQUE. adj. Terme d'Optique, qui ſe dit de la figure d'un verre de lunette qui eſt convexe d'un coſté, & de l'autre concave, mais dont la partie qui fait la concavité eſt d'une plus grande portion de Sphere que celle qui fait la convexité, en ſorte neantmoins que les centres de chaque ſurface ou diſque du verre ſoient dans la même ligne.

MENOTTE. ſubſt. fem. Anneau de fer qu'on met au poignet des priſonniers pour leur enchaiſner les mains, pour leur en oſter l'uſage. En quelques lieux on les appelle *menicles*.

MENOTTE, eſt quelquefois un diminutif de *main*, en parlant de celles des enfans.

MENSALE. adj. fem. Terme de Chiromance. C'eſt une ligne qui traverſe le milieu de la main depuis l'index juſqu'au petit doigt, qui eſt preſque paralliele au poignet, ou à la ligne qu'on appelle *hepatique* ou du foye. On l'appelle autrement *thorale*.

MENSE. ſubſt. fem. Terme Eccleſiaſtique, qui ſignifie le revenu d'un Prelat, ou d'une communauté. Cette Seigneurie appartient à la *menſe* Epiſcopale, ou Abbatiale d'un tel lieu. Les Religieux Reformez ont eſteint tous les Offices clauſtraux, & les ont unis à la *Menſe* Conventuelle.

MENSOLE. ſubſt. fem. Terme d'Architecture. C'eſt la pierre qui eſt au milieu d'une voute, qui la ferme & qui l'arreſte, & qui eſt quelquefois en ſaillie, qu'on appelle autrement *la clef*.

MENSONGE. ſubſt. maſc. Menterie concertée & eſtudiée, choſe fauſſe & inventée, que l'on veut faire paſſer pour vraye. Le Diable eſt un eſprit de *menſonge*, le pere du *menſonge*. Beaucoup d'Auteurs veulent faire paſſer leurs *menſonges* pour des veritez. Les Medecins auſſi-bien que le peuple, appellent *menſonges*, certaines marques & taches blanches qui viennent ſur les ongles.

On dit proverbialement, que tous ſonges ſont *menſonges* pour dire, qu'il ne faut aucunement s'arreſter à tout ce qu'on dit qu'ils pronoſtiquent.

MENSONGER, ERE. adj. Vieux mot qui ſignifioit autrefois *trompeur*. Les grandeurs du monde ſont des vanitez fauſſes & *menſongeres*.

MENSTRUAL. ALE. adj. Terme de Medecine, qui ne ſe dit que du ſang qui coule tous les mois dans les ordinaires purgations des femmes. Le ſang *menſtrual* eſt le reſte du ſang ſuperflu qui ſurabonde en la femme. Les Medecins le definiſſent un excrement du dernier aliment des parties charneuſes, employé à la generation & nourriture de l'animal, quand il eſt dans la matrice, dont en autre temps la nature fait l'évacuation tous les mois. De tous les animaux il n'y a que la femme qui ait ſes purgations *menſtruales*. Hippocrate dit que le ſang *menſtrual* ronge & mine la terre comme le vinaigre. Il bruſle les herbes, gaſte les plantes & les fait mourir, il ternit les miroirs, & on tient que les chiens qui en gouſtent deviennent enragez. Par la Loy des Juifs, tant que le ſang *menſtrual* couloit à une femme, elle eſtoit immonde; & l'homme qui luy touchoit, ou aux meubles qu'elle avoit touché, eſtoit immonde, du Levitique Chap. 15.

MENSTRUES. ſubſt. fem. plur. Les purgations ordinaires des femmes qui leur viennent tous les mois. Quand l'Ecriture veut parler d'abomination & d'impureté, elle ſe ſert de cette expreſſion, c'eſt comme l'habit d'une femme qui a ſes *menſtruës*, Eſther 14: 16. Iſaïe 64: 6. Ezechiel 22: 10. On les appelle auſſi *males ſemaines*, parce qu'elles coulent pendant une ſemaine aux femmes oiſives & gourmandes. On leur donne auſſi les noms de *mois*, de *regles*, des *temps*, des *fleurs rouges* & *blanches*, & d'autre ſelon les pays, comme en Italie, *il marcheſé*, &c.

MENSTRUË, en termes de Chymie, eſt un diſſolvant humide, qui penetrant dans les plus intimes parties d'un corps ſec, ſert à en tirer les extraits & teintures, & ce qu'il y a de plus ſubtil & eſſentiel.

MENTALE. adj. fem. Qui ſe dit de la conception ou operation de l'entendement. *Les oraiſons mentales* ſont les plus ardentes & les plus meritoires. Il faut faire pluſieurs reflexions *mentales* devant que de parler ſur des choſes importantes. Les Caſuiſtes ſauvent beaucoup de pechez par des reſtrictions *mentales*.

MENTALEMENT. adv. D'une maniere mentale. On ne punit pas en ce monde ceux qui n'ont péché que *mentalement*, qui n'ont point mis en execution leurs mauvaiſes penſées.

MENTERIE. ſubſt. fem. Allegation de quelque choſe fauſſe que l'on veut faire paſſer pour vraye. La *menterie* eſt le vice des valets & du bas peuple. Ce Livre eſt tout plein de bourdes & de *menteries*. On s'excuſe ordinairement par des *menteries*. Les Joüeurs ſoûtiennent effrontement leurs *menteries*.

MENTEUR, EUSE. adj. & ſubſtantif. Qui avance, qui ſoûtient une choſe fauſſe, qui parle contre ſa conſcience. Le Pſalmiſte dit que tout homme eſt *menteur*. Les *menteurs* ſont enfans du Diable. S'il vous a dit telle choſe, c'eſt un *menteur*, un impoſteur.

MENTEUR, ſe dit auſſi de ceux qui diſent des choſes flatteuſes, & des Hiſtoires fabuleuſes. Les Poëtes anciens ont eſté de grands *menteurs*. Les Voyageurs ſont ſouvent *menteurs* par leurs relations. Il eſt *menteur* comme une oraiſon funebre, comme une Epiſtre Dedicatoire, comme un Panegyrique. Une des belles Comedies de Corneille c'eſt le *Menteur*.

MENTEUR, ſe dit auſſi d'un ſigne qui ſemble promettre une choſe qui n'eſt pas veritable. Sa phyſionomie eſt bien *menteuſe*; il a la mine d'un honneſte homme, & c'eſt un fripon. L'Almanach eſt bien *menteur* aujourd'huy. Le proverbe eſt *menteur*.

On dit auſſi à la chaſſe, qu'un chien eſt *menteur*, quand il cele la voye pour gagner le devant.

On dit proverbialement, qu'un homme eſt *menteur* comme un arracheur de dents, c'eſt-à-dire, comme un Charlatan, qui vit de menteries. On dit auſſi, qu'il faut qu'un *menteur* ait bonne memoire, c'eſt à dire, afin qu'il ne ſe couppe pas, qu'on ne deſcouvre pas ſa menterie. On appelle auſſi *menteurs* d'hyver, ceux qui diſent qu'ils n'ont pas froid quand il gele.

MENTHE. ſ. f. Herbe odoriferante. Il y a des *menthes* qui ont les feuilles fort petites & creſpuës. D'autres ont les branches & les fleurs rouges d'autres blanches. Il y en a une odorante, l'autre qui eſt ſans odeur, qui eſt une *menthe* ſauvage, que quelques-uns appellent *calamint*. Il y en a une autre qu'on appelle *Menthe Noſtre-Dame*, en Latin *Salvia Romana*, *mentha Græca*, *herba divæ Mariæ*, *ſive laſſulata*. Matthiole croit que la *menthe* Romaine eſt la même choſe que noſtre *baume*, & que c'eſt le vray *ſiſymbrium* de Dioſcoride, parce que ſa feuille eſt ſemblable, ſa tige eſt quarrée, rougeaſtre & verdoyante, & a une odeur plus forte que la *menthe* commune. Tout baume ſe convertit en *menthe*, s'il n'eſt diligemment cultivé. En Latin *mentha hedyoſmon*. Pline dit que ce nom luy eſt venu, à cauſe de l'agréement de ſon odeur, & qu'on l'appelloit auparavant *mintha*. Les Fables diſent que *Minthes* fut une fille que Proſerpine ayant ſurpriſe avec Pluton, metamorphoſa en cette plante. JESUS-CHRIST diſoit aux Phariſiens, Malheur à vous qui payez la dixme de la *menthe*, de l'anet, du cumin, de la ruë & des herbes potageres, & qui negligez les choſes importantes de la Loy, St. Matthieu 23. St. Luc 11.

Il y a une *menthe* ſauvage qu'on nomme *mentha ſtrata*.

MENTIR. verb. neut. Parler contre ſa propre connoiſſance, alleguer une choſe fauſſe, & la vouloir faire paſſer pour vraye. C'eſt une grande injure à un honneſte homme de luy dire, vous *mentez*. Voilà un valet qui *ment* impudemment, effrontément. On dit auſſi, *Mentir* à Dieu & au Saint Eſprit, quand on dit à ſon eſcient, une choſe fauſſe en face d'Egliſe, St. Pierre reprend Ananias d'avoir menti au St. Eſprit & il en eſt ſoudainement puni. *Actes* Ch. 5. v. 3.

A n'en point *mentir*, &, ſans *mentir*, ſe diſent adverbialement, quand on eſt forcé de reconnoiſtre la verité.

MENTIR, ſe dit proverbialement en ces phraſes. Il a beau *mentir* qui vient de loin, pour dire, qu'on ne peut pas le convaincre de fauſſeté. C'eſt un homme qui n'enrage pas pour *mentir*, pour dire, qu'il *ment* ordinairement. On dit auſſi, peut-eſtre engarde les gens de *mentir*. On dit auſſi, *Vous avez fait mentir* le proverbe, quand on fait une choſe qui eſt contre les opinions receuës du vulgaire. On dit auſſi, que bon ſang ne peut *mentir*, pour dire, qu'on fait toûjours paroiſtre ce qu'on eſt dans le fonds de l'ame. On dit auſſi, qu'un homme en a *menti* cent pieds dans ſa gorge, pour appuyer plus fortement un dement.

MENTION. ſubſt. fem. Teſmoignage qu'on rend par ſes paroles, ou par ſes Eſcrits de la verité de quelque choſe, ou de l'eſtime qu'on en fait. On n'a point vû de phenix, de remores, de dragons, mais il y a pluſieurs bons Autheurs qui en ont fait ſouvent *mention* dans leurs Livres. Il y a pluſieurs anciens Livres perdus, que nous ne connoiſſons que parce que les contemporains en ont fait *mention*. C'eſt un grand homme dont cet Hiſtorien a fait une honorable *mention* dans ſes eſcrits.

MENTION, ſe dit auſſi d'une ſimple expreſſion, d'une choſe dans quelqu'acte. Il n'eſt point fait *mention* ni expreſſément ny tacitement de cette clauſe dans un tel traitté, dans un tel arreſt, on n'en a fait *mention* ni prés ni loin. Quand on fait un rachat, on ſtipule qu'il ſera fait *mention* ſommaire de la quittance ſur la marge du contract de conſtitution. Il eſt en colere contre ſon parent, qui n'a fait aucune *mention* de luy dans ſon teſtament.

MENTION, ſe dit auſſi en parlant de ce qui n'eſt plus, ou de ce qu'on neglige de faire. Il y a eu tant de belles villes ruinées, dont il n'eſt plus *mention* à preſent. Cette Abbaye eſt en déſordre, il n'eſt plus *mention* d'y faire l'Office, d'y eſtudier, d'y vivre regulierement.

MENTIONNER. verb. act. Faire mention. Vous avez tort de n'avoir pas *mentionné* dans ce contract la ſomme que vous avez receuë en dot. Un Notaire eſt obligé de *mentionner* les eſpeces des payements qui ſe font devant luy.

MENTIONNÉ, ÉE. part. & adj. Cela eſt vray par les raiſons cy-deſſus *mentionnées*. Ce Reſident eſt venu à bout de tout ce qui eſtoit *mentionné* dans ſes inſtructions.

MENTON. ſubſt. maſc. La partie inferieure du viſa-

viſage qui ſe termine à la bouche. En cet endroit de la riviere il y a pied, il n'y a de l'eau que juſqu'au *menton*. Il a le *menton* fourchu, il l'a fait en pied de marmite, un *menton* de buis, il avance trop. Il eſtoit à la table juſqu'au *menton*, pour dire, il eſtoit aſſis trop bas. On dit auſſi, qu'une chevre, un bouc, ont de la barbe au *menton*.

On dit, branſler le *menton*, pour dire, bien manger, faire desbauche. On dit, ſecoüer le *menton*, pour dire, ſe mocquer de quelque reprimende de quelque choſe qu'on exige de nous: ſoûtenir le *menton*, pour dire, appuyer la fortune, le credit de quelqu'un. On dit auſſi, les mains ſous le *menton*, les coudes ſur la table, pour dire, à ſa commodité. On dit proverbialement, qu'on doit eſtre ſage quand on a de la barbe au *menton*.

MENTONNIERE. ſubſt. fem. Le Linge que les Demoiſelles s'appliquoient ſous le menton, quand elles portoient des maſques quarrez.

MENTONNIERE, ſignifioit auſſi une partie du caſque.

MENU, vë. adj. Qui a la taille deliée, qui a peu de largeur & de groſſeur à proportion de ſa hauteur. Une taille *menuë* & eſhilée eſt agreable en une femme, il ne faut pas qu'elle ſoit maigre, mais qu'elle ſoit de *menus* oſſements. Ces colomnes ſont trop *menuës* pour l'eſtenduë de ce baſtiment, elles ne paroiſſent que des fuſeaux. Il faut mettre du *menu* bois pour faire bruſler le gros. Ce mot & ſes derivez viennent de *minutus*.

MENU, ſe dit auſſi de tout ce qui eſt plus petit en ſon genre, eſtant comparé à un plus gros. On dit de la *menuë* Artillerie, en parlant des moindres canons. Ce fer a le grain bien *menu*. Reduiſez cela en *menuë* pouſſiere. La nompareille eſt la plus *menuë* des dragées, des caracteres d'Imprimerie. On dit auſſi, il y a à la leſſive tant de paquets de *menu*, on ſous-entend de petit linge ou de linge fin. Des *menuës* mercerie. Du *menu* plomb, ou dragée pour tirer au *menu* gibier, comme cailles, becaſſes, guignards, ortolans. Les Chymiſtes reduiſent les corps en *menus* atomes.

MENU, ſe dit auſſi de la moindre valeur des choſes. La *menuë* monnoye, c'eſt celle du cuivre ou du billon: elle eſt bonne pour la *menuë* deſpenſe, & ſert au trafic du *menu* peuple. On luy a donné tant pour les *menus* frais qu'il a fait. Ce ſont là de *menus* droits, de *menus* profits. Les *menus* grains ſont les mars, orge, avoine, pois, veſſe, &c. On dit auſſi les *menuës* diſtributions du chœur. Il y a chez le Roy des Treſoriers des *menus* plaiſirs & affaires de la Chambre de ſa Majeſté, qu'on appelle abſolument les Treſoriers des *menus*. Les Vicaires perpetuels n'ont que les *menuës* dixmes, ou dixmes vertes. Il a payé toutes ſes *menuës* dettes.

MENU VAIR, en termes de Blaſon, ſe dit de l'Eſcu chargé de vair, lorſqu'il eſt compoſé de ſix tires, ou rangées, parce que le vair ordinaire n'en a que quatre, lorſqu'il n'y en a que cinq, il le faut ſpecifier en blaſonnant, auſſi-bien que l'eſmail, quand il eſt autre que d'argent & d'Azur.

MENU, ſe dit auſſi en choſes ſpirituelles & morales. Il entretenoit ſes *menuës* penſées. Les *menus* ſuffrages des Saints ſont les commemorations du Breviaire. Les *menuës* circonſtances d'une affaire

MENU, eſt auſſi ſubſtantif. Il ne veut pas qu'on choiſiſſe ce fruit, il veut vendre enſemble le gros & le *menu*. On appelle chez les Rotiſſeurs *du menu*, les foyes, bouts d'ailes, geſiers & autres choſes dont on fait des ragouſts & des fricaſſées.

Il ſignifie auſſi, detail. Ce Marchand trafique tant en gros qu'en *menu*. Les papiers ont eſté inventoriez par le *menu*. On luy a ſpecifié par le *menu* tout ce qu'il avoit à faire. Il a compté avec ſon maiſtre en detail & par le *menu*.

MENU, ſe dit auſſi adverbialement. Il pleut dru & *menu*. Il marchoit à la haſte dru & *menu*.

On dit proverbialement, On l'a haché *menu* comme chair à paſté, pour dire. On l'a cruellement maſſacré, on luy a donné mille coups.

MENUET. ſubſt. maſc. Eſpece de Danſe, dont les pas ſont prompts & menus. Il eſt compoſé d'un couppé, d'un pas relevé, & d'un balancement. Il commence en battant. Il eſt de meſure ou mouvement ternaire.

MENUISER. v. act. Travailler de l'art de Menuiſerie. Il eſt peu en uſage. Ce mot vient du Latin *minuo*.

MENUISERIE. ſubſt. fem. Ouvrage de bois taillé & aſſemblé avec propreté & delicateſſe. La *menuiſerie* de ce buffet d'orgues, des formes de cette Egliſe, d'une telle œuvre, eſt bien travaillée, bien delicate. Le meuble de cette chambre eſt d'une belle *menuiſerie*.

MENUISERIE, ſe dit auſſi collectivement, de tout le bois taillé & raboté qui eſt neceſſaire dans un baſtiment. On a fait un devis de *menuiſerie* des portes, feneſtres, lambris, plafonds, qu'il faut faire dans cette maiſon. La *menuiſerie* revient à tant.

MENUISERIE, eſt auſſi l'art de polir & d'aſſembler le bois. Le Jubé d'une telle Egliſe eſt chef-d'œuvre de *menuiſerie*. Les Orfevres appellent ouvrages de *menuiſerie*, les petits ouvrages d'or & d'argent qu'ils fabriquent, comme anneaux, boucles, crochets, &c. ce qu'ils oppoſent à la *groſſerie*, qui ſe dit de toute ſorte de vaiſſelle & de grands ouvrages.

MENUISIER. ſubſt. maſc. Ouvrier qui travaille en menuiſerie. Un *Menuiſier* doit ſçavoir deſſiner. Les *Menuiſiers* en ébene ne travaillent gueres qu'en ouvrages de rapport, de menuiſerie & de placage. Les gros *Menuiſiers* travaillent ſur des pieces d'aſſemblage. Ce mot vient du Latin *Minutrius*, comme travaillant en petit à l'égard du Charpentier. Menage.

MEO.

MEON, ou *Meu*. ſubſt. maſc. Terme Botanique, eſt une plante fameuſe en Medecine, & qui entre dans la compoſition de la theriaque. On le ſurnomme ordinairement *athamantique*, parce qu'il croit au Mont Athamas. Il a ſa feuille ſemblable à l'anet, auſſi-bien que ſa tige, qui eſt quelquefois haute de deux coudées. Ses racines ſont eſparpillées, longues, deſliées, odorantes, acres & qui piquent la langue. On l'appelle auſſi en Latin, *anetum tortuoſum*.

MER.

MER. ſubſt. maſ. Grand receptacle, ou reſervoir de tout l'élement de l'eau qui entoure la terre, & qui ſe repand en pluſieurs parties de ſon globe. Dieu ſçait le nombre des grains de ſable de la *Mer*.

L'Eſcritu-

L'Eſcriture dit qu'il a mis des bornes à la *Mer*, qu'il fait briſer ſes flots contre ſon rivage : ce mot vient du Latin *mare*, qu'Iſidore derive de *amarum*, à cauſe que ſes eaux ſont ameres. D'autres le font venir de *marath* Hebreu, qui ſignifie *amertume*.

Les Payens nommoient la *Mer*, *Thetis*, *Amphitrite* ; & tenoient Neptune pour le Dieu de la *Mer*. Les Juifs donnoient le nom de *Mer* aux grands Lacs, comme la *Mer* de Tiberiade, la *Mer* Morte, ou Aſphaltite, ou bitumineuſe. Elle a cent mille de longueur, & 25. de large, ſelon Pline.

Le Lac Aſphaltite eſt le lieu, où eſtoient Sodome & Gomorrhe. Les corps graves n'y enfoncent point. On n'y peut noyer aucun corps vivant. Il ne produit, que le bitume. L'eau en eſt ſi ſalée & amere, que ſi on y jette du ſel dedans, il ne fondra point : Elle eſt plus blanche & plus peſante que l'eau de la *mer*. Il n'y a aucun poiſſon qui y puiſſe vivre : & quoy qu'il y ait deux rivieres qui y entrent, dont l'une eſt le Jourdain, neantmoins le poiſſon n'y entre pas, & remonte contre ſa ſource.

La Grande *Mer* s'appelle la *Mer Oceane*, dans laquelle eſt le flux & reflux. Depuis l'Equateur du coſté de deçà, on l'appelle la *Mer du Nord*, ou *Athlantique*. Au de là des terres de l'Amerique on l'appelle la *Mer du Sud*, ou la *Mer Pacifique*. Sous le Pole, on l'appelle la *Mer Glaciale*, ou la *Mer Blanche*, à cauſe de ſes glaces ; vers la Suede & le Dannemarc, la *Mer Baltique* ; ſur les coſtes de Bretagne, la *Mer Britanique*, qui eſtoit nommée par les Anciens, *Oceau Ducaledonien*.

La *Mer Mediterannée* eſt celle qui entre dans les terres, & qui diviſe l'Europe, l'Afrique, & l'Aſie. On l'appelloit autrefois la *Mer des Grecs* ou la *Grande Mer*. On l'appelle *Ligueſtique*, & de *Toſcane*, vers l'Italie ; *Adriatique* dans le Golfe de Veniſe ; *Ionique* & *Ægée* vers la Grece ; *Mer de Marmora*, ou *Mer* Blanche, parce qu'on tient qu'elle eſt fort ſeure entre l'Helleſpont & le Boſphore, & au delà c'eſt la *Mer Noire*, parce que la navigation y eſt tres-dangereuſe, ou *Mer Majour*, que les Anciens ont appellée *Pont-Euxin*. Les Arabes appellent la *Mer* Mediterannée, le *pot de chambre*, à cauſe, diſent-ils, de ſa figure.

La *Mer Caſpienne* eſt une autre *Mer* dans l'Aſie vers l'Hyrcanie, qui recoit pluſieurs grands fleuves ſans avoir aucune communication apparente avec les autres *Mers*. On l'appelle aujourdhuy *Mer de Bachu*, ou de *Sala*. La *Mer Caſpie* a 200. lieuës d'Allemagne de l'Eſt à l'Oüeſt, ſelon Jean Kinſon. Mais Olearius dit qu'il n'y a que la moitié de cette diſtance. D'autres la mettent de 800. mille de long, & de 600. de large. C'eſt l'opinion de Scherif Alderiſi, cité juſqu'à preſent ſous le nom de Geographe de Nubie.

La *Mer Rouge*, autrement *Arabique* ou *vermeille*, eſt un Golphe de la *Mer* Oceane enfermé entre l'Arabie & l'Ethiopie. Les Anciens l'ont confonduë avec le Golphe Perſique & la *Mer* des Indes, comme Pline, Mela, Herodote : car ils diſent que l'Indus, le Tygre & l'Euphrate s'y dechargent. On l'appelle auſſi *Mer de la Mecque*. Elle fut appellée autrefois *Erithrée*, à cauſe d'un ancien Roy d'Arabie, dit *Erithras* ; & parce que *Erythrés* en Grec ſignifie *rouge*. D'autres ont dit que c'eſt à cauſe de la couleur rouge de ſon arene, ou de marbres rouges qui ſont aux roches voiſines : ce qui n'eſt pas veritable. D'autres croyent que c'eſt à cauſe d'une certaine herbe rouge fort propre pour la teinture d'eſcarlatte, nommée *ſuſo*, qui ſe trouve dans ſon fond vers les coſtes d'Ethiopie. C'eſt ce qui l'a fait nommer par les Hebreux *Bahar-ſuf* ; *bahar* ſignifiant *mer*, & *ſuf-rouge*, par rapport à la couleur & au nom de cette herbe. St. Jerôme appelle dans ſa Traduction la *Mer Rouge*, la *Mer Suif*, comme ſi *ſouf* & *rouge* vouloient dire la même choſe. Cette herbe eſt une eſpece de goueſmon ou algue marine, qui ſe pourrit dans le fond de la *Mer*, dont il croiſt beaucoup en Ethiopie & aux Indes. Elle reſſemble au ſafran, auſſi-bien que ſa graine & ſa fleur. Elle ſert à teindre en rouge. Les voiſins de cette *Mer* l'appellent auſſi *d'Elcoſſun* & *d'Ayala*.

On appelle *Port de Mer*, les villes ou endroits où peuvent aborder les vaiſſeaux : *Rades de mer*, les endroits où les vaiſſeaux peuvent ancrer, & ſe tenir à l'abry : *coſtes & rivages de la mer*, toutes les terres qui ſont le long de ſes bords. En ce ſens on dit, Boulogne ſur la *mer*, Monſtreuil ſur la *mer*. *Golphe*, ou *Ance de mer* ſont les lieux ou les rivages qui ſe courbent en arc : & *Bras de mer*, les endroits de la *mer* qui ſont ſerrés entre le Continent & les Iſles.

On appelle *pleine mer* & *haute mer*, celle qui eſt fort eſloignée des rivages. On dit, Tirer à la *mer*, pour dire, S'eſloigner des coſtes. Quand le flux arrive, on dit que la *mer* monte ; & on appelle *baſſe mer*, quand il s'en retourne. On dit que la *mer* eſt groſſe, quand elle eſt courroucée, agitée des vents & de la tempeſte. Et quand on dit, Temps de *mer*, c'eſt à dire, un orage. On dit que la *mer* eſt calme, quand il ne fait point de vent, quand les vaiſſeaux ne peuvent avancer ; & alors on dit qu'il n'y a point de *mer* ; & que la *mer* n'eſt pas navigable, quand il y a des vents contraires qui regnent, comme dans l'Inde. Il y a ſix mois qu'elle n'eſt pas navigable pour retourner en Europe, il faut attendre la monſon. On appelle *coups de mer*, les violentes agitations des flots, des l'ames, ou des houles. On dit encore, qu'on ne peut plus tenir la *mer*, lors que le vaiſſeau eſt desagrée, & qu'il ne peut plus reſiſter à l'orage.

On appelle un *homme de mer*, un Pilote, ou un Capitaine de vaiſſeau qui entend bien la Marine, qui ſçait bien conduire un vaiſſeau, & commander ſur *mer* : un *Eſcumeur de mer*, un Pirate, ou Corſaire qui court les *mers* pour voler les Marchands, ſans pouvoir ou commiſſion d'aucun Prince. On appelle *Maiſtre de la Mer*, un Prince qui couvre la *Mer* de vaiſſeaux, qui eſt le plus fort ſur *mer* ; & l'on dit qu'il tient la *mer* en ce ſens. On dit que Xerxés a autrefois foüetté la *Mer*. Aujourdhuy les Venitiens épouſent la *Mer* en grande ceremonie. On appelle, Mettre en *mer*, Monter ſur *mer*, quand on s'embarque, quand on fait partir les vaiſſeaux, quand on les pouſſe de deſſus le chantier à la *mer*. On dit auſſi, Aller à la *mer*, quand on va en courſe, qu'il faut aller à la *mer*, quand on a eſté mordu de quelque beſte enragée.

On appelle *chien de mer*, *tortuë de mer*, *oiſeaux de mer*, des eſpeces de ces animaux qui vivent dans la *Mer*, ou ſur les bords. Du poiſſon de *mer*, des chaſtaignes de *mer*, coquilles & raretés de la *mer*. *Verd de mer* eſt un verd un peu foncé, qui imite la couleur de la *mer* veuë de loin. On appelle de *l'outre mer*, de l'azur fait de lapis broyé qui vient d'Orient. La *Mer d'airain* du Temple de Salomon.

MER, ſe dit figurément des choſes ſpirituelles & morales. Qui voudroit ſonder la profondeur des myſteres de la Foy ! C'eſt une *mer* où l'eſprit ſe perd. Noſtre vie eſt une *mer* orageuſe, ſans ceſſe agitée par les paſſions.

MER, ſe dit auſſi de ce qui eſt vaſte & de grande eſtenduë. L'Encyclopedie eſt une *mer* dont on ne peut voir le bout. La chicane eſt une *mer*, un abyſme, un gouffre d'argent. La *Mer* des Hiſtoires. Eſtoile de la *Mer*, ſe dit figurément de la Vierge marie. Au propre, c'eſt l'eſtoile de Venus, ou l'eſtoile du Pole.

MER, ſe dit proverbialement en ces phraſes. On dit qu'on porte de l'eau à la *Mer*, quand on porte quelque choſe en un lieu où il y en a desjà grande abondance. On dit en ce ſens, C'eſt une goutte d'eau dans la *Mer*, pour dire, Ce que vous y apportez n'y paroiſtra rien. On dit auſſi, C'eſt la *Mer* à boire, c'eſt vouloir épuiſer la *mer*, pour dire, C'eſt une choſe impoſſible à faire, dont on ne peut jamais voir la fin. On dit auſſi, qu'une ſauce eſt ſalée comme *mer*, pour dire, qu'elle eſt trop ſalée. On dit auſſi, qu'on a cherché quelqu'un par *mer* & par terre, pour dire, qu'on l'a cherché en divers endroits. On dit d'un homme qui mange beaucoup, qu'il avaleroit la *mer* & les poiſſons.

MERCADENT. ſubſt. maſc. Terme de mépris, qui ſignifie un Marchand de legeres merceries, ou un Marchand ruiné. Il eſt pris de l'Italien un *povero mercadente*.

MERCANTILLE. ſubſt. fem. Terme de Negoce, qui ne ſe dit qu'en cette phraſe : C'eſt un homme de profeſſion *mercantille*, c'eſt à dire, qui fait commerce ou marchandiſe.

MERCENAIRE. ſubſt. maſc. & fem. Homme de journée ou Artiſan qui travaille pour de l'argent, pour gagner ſa vie. C'eſt un peché qui crie vengeance à Dieu, de retenir le ſalaire des valets & des *mercenaires*.

MERCENAIRE. adj. maſc. & fem. Qui eſt intereſſé, facile à corrompre, qui fait tout pour de l'argent. Les gens de bas lieu ont d'ordinaire l'ame lâche & *mercenaire*. Les mauvais Auteurs travaillent par un eſprit *mercenaire*, font des Dedicaces, donnent des éloges *mercenaires*. Un Juge qui ſe laiſſe corrompre par preſents fait une action indigne & *mercenaire*.

MERCENAIREMENT. adv. D'une maniere mercenaire. Il ne faut point agir *mercenairement*, quand on veut acquerir de l'honneur.

MERCERIE. ſubſt. fem. Marchandiſe. Le Corps de la *Mercerie* de Paris eſt puiſſant & fort étendu. C'eſt le troiſiéme des ſix Corps des Marchands, qui eſt diviſé en ſix eſtats differents : le Marchand groſſier ou en gros, qui peut vendre en balle & ſous corde tout ce que les autres cinq Corps peuvent vendre en detail, & qui detaille auſſi quelquefois : le ſecond, celuy qui vend des eſtoffes de drap d'or, d'argent, de ſoye & de laine : le troiſiéme, celuy d'oſtades ; le quatriéme, celuy qui vend des tapiſſeries : le cinquiéme eſt celuy de la Joüaillerie, & le ſixiéme celuy de la menuë *mercerie*. Ce Corps a eſté inſtitué en l'année 1407. par Charles VI. & a cela de beau, que ce negoce peut commencer par cent eſcus, & ſe continuer dans la ſuitte avec des millions.

MERCERIE, ſe dit plus particulierement des menues marchandiſes, & de celles qu'on vend en detail. Les rubans, le fil, la ſoye, les aiguilles, coëffes, maſques, toilettes ſont de la ménuë *mercerie*. Ce nom vient à *mercibus*.

On dit proverbialement, qu'il a pleu ſur la *mercerie* de quelqu'un, pour dire, que ſon trafic va mal, qu'il eſt preſt à faire banqueroute.

MERCEROT. ſubſt. maſc. Petit Mercier de campagne, ou de menuë marchandiſe.

MERCIER, ERE. ſubſt. maſc. & fem. Marchand qui vend toutes ſortes de marchandiſes dependantes du Corps de la Mercerie. Le Corps des Marchands *Merciers* de Paris eſt le plus nombreux & le plus puiſſant des ſix Corps des Marchands. Les gros Marchands *Merciers* vendent toutes les belles eſtoffes de ſoye, d'or & d'argent. & quelque marchandiſe que ce ſoit, tant du Royaume, que des pays eſtrangers, comme eſtoffes, cuirs, fourrures, tapiſſeries, paſſements, ſoyes, jouilleries, drogueries, metaux, armes, quincaillerie, dinanderie, coutellerie, & tous ouvrages de forge & de fonte. Les Marchands *Merciers* ne doivent faire aucun ouvrage de la main, ſi ce n'eſt pour enjoliver les marchandiſes qu'ils vendent. Les *Merciers* en detail ne peuvent pas vendre celles qui concernent les autres Corps. Il y a auſſi de menus *Merciers* qui coſportent, qui eſtalent de petites marchandiſes dans les marchez & les Foires, qui ne ſont pas du corps des Marchands *Merciers*.

On dit proverbialement, à petit *Mercier*, petit panier, pour dire, que les petites gens peuvent vivre de leur trafic en reglant leur deſpence à leur gain. On dit auſſi d'un homme fort emporté de colere, qu'il tueroit un *Mercier* pour un peigne. On dit encore, qu'au jour du jugement chacun ſera *Mercier*, qu'il portera ſon panier, pour dire, qu'il reſpondra de ſes fautes. En Latin on a appellé un *Mercier*, *Mercator*, *Mercerius* & *Mercenarius*.

MERCREDI. ſubſt. maſc. On dit auſſi *Mecredi*. Le troiſiéme jour ouvrable de la ſemaine, celuy qu'on appelle dans le Breviaire la *quatriéme Feria*. Il eſt ainſi nommé, parce que la Planete de Mercure domine dans ſa premiere heure, ſelon l'opinion de ceux qui admettent des heures planetaires. Les *Mercredi* & Samedy ſont des jours de criées au Chaſtelet, des jours de marché, où on fait les encans. On feſte le *Mercredi* des cendres pendant la matinée.

MERCURE. ſubſt. maſc. C'eſtoit un Dieu fabuleux de l'Antiquité, fils de Jupiter & de Maya, qui preſidoit au Negoce. On tient qu'il eſtoit ainſi nommé *à mercibus*, qui ſignifie *marchandiſes*. On le croyoit auſſi le Dieu de l'Eloquence. C'eſt pourquoy on a feint qu'il eſtoit le Meſſager des Dieux ; & pour cela on luy a donné des ailes & des talonnieres, un caducée ou une verge entortillée de Serpents, qui avoit la vertu de faire toute ſorte de merveilles.

MERCURE, eſtoit auſſi un Dieu des anciens Gaulois, qu'ils avoient pris, ſelon Bochart, des Phéniciens. Ils l'adoroient ſous le nom de *Theutates*. Platon a appellé *Theut*, *Mercure*, qui eſtoit un nom derivé de *Theos*, ſignifiant *Dieu*.

MERCURE, a ſervi figurément en ce ſens de titre à pluſieurs Livres qui annoncent quelque choſe de nouveau. Le *Mercure* François eſt une Hiſtoire de France qui contient XXV. Tomes, commençant depuis l'année 1605. juſqu'a la fin de l'année 1644. Vittorio Siri a intitulé ſon Hiſtoire de France du nom de *Mercure*. Le *Mercure* Armorial de Segoing qui traitte du Blaſon. Le

Mercure Indien de Roſnel Orfevre, qui traitte des pierres precieuſes, des perles & de l'or. Le *Mercure* Galant du Sieur de Viſé: c'eſt un recueil qu'on donne tous les mois de pluſieurs nouvelles & ouvrages galans, qui entretient dans les Provinces un commerce d'eſtude & de galanterie.

MERCURE, eſt auſſi la plus petite des Planetes. Elle fait ſon cours autour du Soleil dans les ſyſtemes les plus plauſibles de Copernic & de Tycobrahé. Elle ne s'en eſloigne jamais de plus de 28. degrez. On l'appelle *Mercure bruſlé*, quand il eſt dans les rayons du Soleil; & il a eſté obſervé dans ſon Diſque par Gaſſendi & Bouillaud, qui en ont mis au jour leurs obſervations, qu'on a de la peine à faire ſinon de 30. ans en 30. ans. Cette Planete eſt ſeche de ſa nature, & eſt indifferente au bien & au mal, & ne fait qu'augmenter la force des autres.

MERCURE, ſignifie auſſi le vif-argent, ou hydrargyre. Il eſt appellé par quelques-uns *demi-metail*. Il eſt toûjours liquide. Les Chymiſtes luy donnent le ſurnom de *Protée*, à cauſe des differentes couleurs qu'il prend dans ſes preparations. Et Olæus Borrichius Danois dans ſa Chymie dit qu'ayant tourmenté pendant une année entiere du *Mercure* par pluſieurs feux, & l'ayant reduit en eau, en turbit, & en cendre, il reprit ſa premiere forme au milieu de la flame par l'attraction du ſel de tartre. Il a ſouvent ſes propres mines où on le trouve tout purifié & coulant; & alors il s'appelle *Mercure vierge*. On le trouve ſouvent en celles des autres metaux, ou meſlé parmi des terres ou des pierres, ou corporifié en cinnabre naturel, d'où on le ſepare par le moyen du feu. Il eſt de nature volatile, compoſé de terre ſulfurée blanche, & de ſon propre *mercure* interne. Les Autheurs ne ſont pas d'accord ſur la nature du vif-argent. Les uns tiennent qu'il eſt chaud, comme Galien, Rhaſis, Dioſcoride, Platearius. D'autres diſent qu'il eſt froid, comme Avicenne, Matthiole. Mais Paracelſe dit qu'il eſt chaud au dedans, & froid au dehors; & Pierre d'Apponne dit le Conciliateur aſſûre qu'il eſt froid, à cauſe qu'il eſt aqueux; & chaud, à cauſe qu'il contient du ſoulfre. Le pied cube de *mercure* peſe 947. livres, & celuy d'Eau de Seine n'en peſe que 70. Ainſi le pouce de *mercure* peſe preſque autant que 14. pouces d'Eau. Mr. Huygens a experimenté que le vif-argent purgé, demeure ſuſpendu dans le vuide juſqu'à la hauteur de 72. pouces.

On purifie le *Mercure* en le lavant pluſieurs fois dans le vinaigre, ou en ſauge, roſmarin, thim, & lavande, en le paſſant par un chamois. Ambroiſe Paré dit qu'il en faut faire avaler à un chien une livre à la fois, & le ſeparer aprés de ſes excrements, & le laver avec du vinaigre.

Le Precipité de *Mercure* eſt rouge, & ſe fait en y verſant de l'huile de vitriol, aprés qu'il aura eſté figé par certains ſels, ſucs, ou verd de gris, ou ſublimé, ou diſſout en Eau forte. Et il redevient coulant & en ſa nature, en y verſant de l'huile de tartre: car c'eſt un axiome en Chymie, que ce que le vitriol precipite, le tartre le revivifie.

Le *Mercure* ſe coagule avec du ſuc de limon, en les remuant bien enſemble. On ne peut faire de vermeil doré qu'avec un amalgame de *mercure*.

On appelle auſſi le *mercure*, *argent aqueux*, *ſtif*, *fugitif* & *eſprit mineral*; comme l'armoniac, l'aigle volant; le ſoulfre, l'eſprit puant, & l'Arſenic, *L'eſprit conciliateur*.

La fixation du *mercure* ſe fait en pluſieurs façons, & eſt ce grand ouvrage que recherchent les Chymiſtes pour la Pierre Philoſophale, car ils travaillent preſque tous ſur le *mercure*; mais quand on a trouvé la maniere de le fixer, & de l'éteindre, ce n'eſt aprés tout que de l'or apparent, qui ne peut reſiſter aux eſpreuves de la coupelle, ou de l'Incart.

On dit figurément, fixer le *mercure*, pour dire, guerir l'inconſtance, la legereté d'un eſprit.

Quand on dit que les principes de Chymie ſont le ſel, le ſoulfre & le *mercure*, on n'entend pas que ce ſoit du vif-argent actuel, mais la partie liquide, ou humide radical, qui eſt en tous les corps naturels.

Le *Mercure* chez les Medecins s'appelle le *furet*, par ce que par ſa ſubtilité il va chercher les mauvaiſes humeurs juſques dans les parties les plus ſolides. C'eſt pourquoy on l'employe à guerir le mal de Naples; & il a une vertu merveilleuſe pour faire mourir toute la vermine ſubitement. Ceux qui travaillent aux mines de *mercure* ſont ſujets à la paralyſie.

MERCURIAL, ALE. adj. Qui eſt de la nature de Mercure. Les perſonnes *mercuriales* ſont celles qui ſont ſous la domination de Mercure, comme les Ingenieurs, les Marchands, les Epileptiques. Le cygne eſt une conſtellation de nature *mercuriale*. Les Eſprits *mercuriaux* & arſenicaux des mines en rendent le travail fort dangereux. On dit auſſi, du miel *mercurial*, à cauſe de l'herbe de ce nom qui entre en ſa compoſition.

MERCURIALE. ſubſt. fem. Aſſemblée qui ſe fait dans les Cours ſouveraines les premiers Mercredis aprés l'ouverture des Audiences de la St. Martin & de Paſques, où le Preſident exhorte les Conſeillers à rendre exactement la juſtice, à obſerver les reglements, & fait quelquefois des remonſtrances ou corrections à ceux qui ont manqué à leur devoir; elles ont eſté eſtablies par Edits des Rois Charles VIII. Loüis XII. & Henry III. afin de s'informer ſi les ordonnances avoient eſté gardées & obſervées.

MERCURIALE, ſe dit auſſi des reprimandes domeſtiques que font les ſuperieurs en particulier à leurs inferieurs qui ont failli. L'Eveſque a fait à ce Curé une petite *mercuriale*.

MERCURIALE, eſt auſſi une herbe medecinale qui entre dans les decoctions qu'on fait pour les lavements. Ses feuilles reſſemblent à celles du baſilic & de la parietaire, quoy que plus petites. Ses branches ſortent deux à deux également par chaque nœud de ſa tige, qui a pluſieurs ailes & concavitez. Celle-là s'appelle *maſle ou vineuſe*. Il y a une *mercuriale* femelle qui produit force graine diſpoſée en grappe; au lieu que celle du maſle ſort d'entre ſes feuilles, & ſes grains ſont ronds, & joints deux à deux comme des genitoires. Cette plante eſt haute d'un palme & plus. En Latin *mercurialis*, & la femelle *parthenion*. On dit que la *mercuriale* fut inventée par Mercure; d'où vient que les Grecs l'appellent *hermon poa*. Pline & Dioſcoride diſent que ſi on fait boire le jus de l'une ou de l'autre *mercuriale* avec du vin cuit, incontinent que la femme a conceu, le maſle fera engendrer un garçon, & la femelle une fille. Il y a encore une *mercuriale* ſauvage, qu'on appelle *braſſica canina*, *mercurialis ſilueſtris*, ou *cynocrambe*.

MERCY. ſubſt. fem. Grace qu'on demande à un

victorieux, à un plus fort que ſoy, à celuy qu'on a offenſé. Les pecheurs doivent crier à Dieu *mercy*, crier miſericorde. Un enfant qui a failli crie *merci* à ſon pere, demande pardon. Un plaideur qui voit qu'il va perdre ſon proces, crie *merci* à ſa partie, luy demande grace, compoſition. On n'a point fait de *merci* à ces rebelles, Ils n'ont point eſté receus à *merci*, on les a tous exterminez. Menage derive ce mot de *miſereſcere*. Il y a plus d'apparence qu'il vient de *mereri*, parce que celuy qui s'humilie merite le pardon. On l'a appellé en Latin *merces*, *miſericordia*.

MERCI, ſe dit auſſi en parlant de ce qui eſt abandonné à la diſcretion, à la vengeance d'autruy. Une ville priſe d'aſſaut eſt à la *merci* des ſoldats. C'eſt un grand malheur de tomber entre les mains de ſon ennemy mortel, d'eſtre à ſa *merci*. On dit d'un homme cruel & ſevere, que c'eſt un homme ſans *merci*. Les plaideurs ſont à la *merci* des Juges, qui diſpoſent de leurs biens & de leur vie comme il leur plaiſt. Ce logis ne ferme point, tout y eſt à la *merci* des voleurs.

On le dit auſſi à l'égard des beſtes & des choſes inanimées. Ce Berger a laiſſé ſon troupeau à la *merci* des loups. Ce Pilote a abandonné ſon vaiſſeau à la *merci* des flots, des vents & de l'orage.

MERCI, ſe joint auſſi à quelques mots qui font des adverbes ou des ſubſtantifs dans des façons de parler ordinaires. Dieu *merci*, nous voilà à la fin de nos maux. J'ay bien diſné Dieu *merci* & à vous. Grand *merci*, ſe dit à ceux qui font quelque preſent, quelque bien. On le dit auſſi à ceux qui font quelque reproche & quelque raillerie qu'on prend pour ſoy. On dit auſſi, Grand *merci* panſe, à ceux qui donnent leurs reſtes, quand ils ſont ſaouls, ou quand ils n'ont plus que faire d'une choſe. On dit de ce qu'on a eu pour rien, qu'il n'a couſté qu'un grand *merci*. Grand *merci* juſqu'au rendre. Marot a dit agreablement :

Mes bons Peres Religieux,
Vous diſnez pour un grand *merci*.

Merce Dieu, *Merci* de ma vie, eſt une maniere de jurer dont ſe ſervent les femmes de la lie du peuple.

L'Ordre de la *Mercy* eſt un Ordre de Religieux qui vient d'Eſpagne, inſtitué pour la redemption des captifs.

MERDAILLE. Terme populaire & injurieux, qu'on dit à une troupe importune de petits enfants.

MERDE. ſubſt. ſem. Excrement de l'homme. On le dit auſſi de quelques animaux domeſtiques, comme du chat, du chien, des poules, des oyes, &c. On évite l'uſage de ce mot, auſſi-bien que des obſcenes, parce qu'il donne quelque idée de puanteur qui bleſſe les imaginations delicates. Scarron a dit pourtant agreablement en raillant ſa ſœur, qui le menaçoit de manger juſques à ſa chemiſe en plaidant contre luy :

Soit que je gagne, ou que je perde,
Mon Dieu, que j'auray de plaiſir,
De luy voir manger tant de *merde*.

Joſeph Scaliger dit que ce mot vient de *erda*, qui chez les vieux Romains ſignifioit en general *excrement*, comme on voit dans Seneque au Livre 6. des Bienfaits, Chapitre 16. d'où vient qu'on a appellé *homerda*, de l'excrement de l'homme; *Bucerda* l'excrement du bœuf; *Muserda* celuy de la ſouris, &c.

On appelle *merde de beccaſſe*, ce dont on fait des ragouſts, & une ſauſſe à la beccaſſe, qui eſt ce qu'elle a dans le corps, qui eſt bon à manger, parce qu'il eſt fait de graine de genevre.

MERDE D'OYE, eſt une eſpece de couleur entre le verd & le jaune, telle que celle des Excrements de ces oiſeaux.

MERDE DE FER, eſt ce qu'autrement on appelle *maſchefer*.

La *merde de fer* eſt l'eſcume du fer qui ne ſe peut refondre ni redevenir fer, & qui a les mêmes proprietez que la rouille de fer. On l'appelle en Latin *ſtercus ferri*. Il y en a auſſi de bronze & d'argent.

La *merde de fer* & la limeure de plomb cauſent de grandes douleurs à ceux qui en ont pris par dedans.

On dit proverbialement, Plus on remuë la *merde*, plus elle put, pour dire, qu'il ne faut point approfondir une affaire où il y a du crime, de l'ordure, de la deshonneſteté. On dit auſſi, qu'aux cochons la *merde* ne put point.

MERE. adj. fem. Epithete qu'on donne ordinairement à *goutte*, pour ſignifier le plus pur du vin qui ſort de la cuve par le propre poids du raiſin, ou avec une legere preſſion. Le Vin de la *mere* goutte eſt bien plus eſtimé que celuy du preſſurage. On appelle auſſi *mere* laine, la meilleure laine, celle qu'on prend ſur le dos des brebis.

MERE. ſubſt. fem. Femelle qui a porté, qui a mis de ſon fruit au monde. On le dit par excellence de Marie qui eſt la *Mere* de Dieu, qui a eſté ſeule vierge & *mere*. Elle eſt appellée noſtre premiere *Mere*. La Reine *Mere* eſt la Reine Doüairiere. Cette femme eſt *mere* de ſix enfans, elle a pour tous une tendreſſe de *mere*. Les petits des animaux ſuivent leur *mere*, tettent leur *mere*, ſe cachent ſous laiſſe de leur *mere*. La Loy de Moyſe deffendoit de tuer la *mere* & les petits. On a appellé auſſi *mere*, celle qui ne l'eſt que par titre ou adoption. Le Sauveur dit à St. Jean en luy monſtrant la Vierge, Voilà voſtre *mere* : & depuis ce temps-là cet Apoſtre la prit pour ſa *mere*.

Les Poetes & les Payens ont dit que Venus eſtoit la *Mere* des Amours, & des Graces : que Cibele eſtoit la *Mere* des Dieux : que Deucalion jetta derriere luy les os de ſa grand-*mere* pour faire les hommes, c'eſt à dire, des pierres ou les os de la terre.

MERE, ſe dit auſſi d'une plante rare qu'on a cultivée, & qui en a produit pluſieurs autres du même jardin. Ainſi un fleuriſte dira, Voilà une Tulippe rare, un amidor de la belle eſpece, c'eſt la *mere* de toutes les autres que vous voyez.

MERE, ſe dit auſſi des perles. Les Joüailliers diſent que la *mere* perle ou Reine perle eſt celle qui conduit les autres, qui ſont beaucoup plus petites, comme la Reine des mouches à miel eſt ſuivie par les abeilles. Elle eſt ſi groſſe, qu'en ſerrant ſa coquille elle couppe ou endommage la main de ceux qui taſchent à la prendre.

MERE, ſe dit auſſi en ce ſens des pierres precieuſes. La *mere* d'un rubis, la *mere* d'une eſmeraude, c'eſt-à-dire, les matrices ou les pierres dans leſquelles elles commencent à ſe former.

MERE NOURRICE, ſignifie celle qui donne à tetter, qui nourrit un enfant au lieu de la vraye *mere*. Et en ce ſens on dit figurément, que la Bourgogne & la Beauce ſont les *meres nourrices* de Paris qui luy fourniſſent de pain & de vin.

MERE, en termes de Chaſſe, ſe dit de l'entrée ou

du

du trou de la taniere d'un renard ou autre beſte. La renardiere n'a jamais qu'une *mere*.

MERE, ſe dit auſſi de la partie de la femme où ſe forme le fetus : & on dit en ce ſens, qu'une femme a des maux de *mere*, pour dire qu'elle eſt tourmentée des fumées de la matrice. On appelle auſſi en Medecine, *pie* & *mere*, & *dure mere* les deux membranes du cerveau. Voyez *Meninge*.

MERE, ſe dit figurément en choſes ſpirituelles & morales. On dit par excellence, Nôtre *Mere* Ste. Egliſe, en parlant de l'Egliſe Romaine. Celuy-là n'aura pas Dieu pour pere, qui ne voudra avoir l'Egliſe pour *mere*. On fait auſſi chés les Cath. Rom. tous les contracts de mariage avec cette clauſe, ſi Dieu & nôtre *Mere* Sainte Egliſe y conſentent.

MERE, ſe dit auſſi des Egliſes qui en ont fondé ou eſtabli d'autres. Quand la Proceſſion de Notre-Dame de Paris marche, on y voit les bannieres de la *mere* & de ſes quatre filles. C'eſt un inceſte ſpirituel de poſſeder la *mere* & la fille, c'eſt à dire, deux benefices dont l'un eſt à la nomination de l'autre.

MERE, ſe dit auſſi au ſpirituel d'une ſuperieure du Couvent, ou des anciennes Religieuſes du Choeur. C'eſt la reverende *Mere* Abbeſſe, la *Mere* Prieure, la *Mere* Sacriſtaine, Celeriere, &c.

MERE, ſe dit auſſi des cauſes morales, des vices, & de vertus. L'oiſiveté eſt la *mere* de tous les vices. La defiance eſt la *mere* de ſeureté. La neceſſité eſt la *mere* des inventions. L'Univerſité de Paris a eſté la *mere* de pluſieurs grands Docteurs qu'elle a produits, qu'elle a eſlevez. La Grece a eſté la *mere* des Arts liberaux & des ſciences. On dit qu'une femme eſt la *mere* des pauvres, quand elle leur fait beaucoup de charitez, quand elle les fait vivre. On dit qu'elle eſt la *mere* aux eſcus, quand elle eſt fort riche & avare. On appelle auſſi langue *mere* ou matrice, celles qui n'ont point eſté compoſée du meſlange de pluſieurs langues voiſines & corrompuës.

MERE, ſe dit proverbialement en ces phraſes. C'eſt le ventre de ma *mere*, je n'y retourne plus, quand on a eſté mal ſatisfait d'un lieu où on ne veut plus retourner, d'une affaire qu'on ne veut pas recommencer. On dit auſſi d'une perſonne qu'on a fort rabroüée, qu'on l'a bien renvoyée chez ſa *mere* grande. On dit auſſi d'une choſe qui eſt devenuë fort rare. On ne la trouve plus, la *mere* en eſt morte. On dit qu'une fille ſuit ordinairement les pas de ſa *mere*, pour dire, qu'elle prend ſes manieres de vivre. On dit auſſi, Il veut apprendre à ſa *mere* à faire des enfans, quand quelqu'un ſe meſle d'enſeigner à un autre une choſe qu'il ſçait mieux que luy. On appelle des contes de ma *mere* l'oye. des contes de vieille.

BELLE-MERE, GRAND-MERE, Voyez à leur ordre.

MEREAU. ſubſt. maſc. Marque faite ordinairement de plomb, qu'on diſtribuë aux Eccleſiaſtiques ou Chanoines pour teſmoigner leur aſſiſtance à l'Office, afin de compter au bout d'un certain temps les menuës diſtributions qui leur ſont deuës.

MERELLE. ſubſt. fem. Jeu qu'on joue ſur un tablier diſtingué par pluſieurs lignes, avec des dames ou autres marques, dont il s'en doit trouver un certain nombre en ligne droite. Le jeu de la *merelle* n'a de lieu que parmy les eſcoliers. Il eſt fort ancien, & vient de *marcella* & *madrellum*, d'où on a fait auſſi *marreau*, comme prouve fort bien Menage.

En termes de Blaſon, on dit que les anciens Rois de Navarre depuis Sanche le Fort ont porté pour Armes des chaiſnes *merelées*, qui repreſentent des *merelles*, quoy que pluſieurs Heraults les ayent priſes pour des chaiſnes & des rais d'eſcarboucle.

MERIDIEN. ſubſt. maſc. & adj. Grand cercle qui paſſe par les Poles du Monde, & par le zenit & nadir du lieu où on eſt, dans lequel quand le Soleil arrive, il eſt toûjours midi, parce qu'il coupe le globe verticalement en deux parties égales. Les Geographes diſtinguent leurs cartes par des Paralleles & des *Meridiens*, pour marquer la latitude & la longitude. Les Tables Rodolphines ſont calculées ſous le *Meridien* d'Uranimbourg, qui eſt le même que celuy de Rome. Les globes ont un *Meridien* de cuivre avec un gnomon vers le Pole Boreal.

Le premier *Meridien* eſt un de ces cercles d'où l'on commence à compter les degrés de longitudes des lieux. De tout temps on l'avoit eſtabli dans les Canaries en la partie Occidentale de l'Iſle de Fer. Les Portugais l'avoient tranſporté aux Açores, ſous pretexte qu'ils avoient obſervé que l'aiguille aimantée n'y faiſoit aucune declinaiſon. Mais on a trouvé que cela n'eſtoit pas particulier à ces Iſles, & les Eſpagnols ont creu que cela nuiſoit à la pretenduë diviſion des conqueſtes qu'ils avoient fait en Orient ou en Occident. Les Pilotes pour compter la longitude ont eu de grands differents, & pour placer le premier *Meridien*, dont on voit les particularités dans Herrera, maintenant les François le placent dans l'Iſle de Fer, la plus occidentale des Canaries ; & les Hollandois le font paſſer par le Pic de Tenerife, qui eſt la plus haute montagne du monde.

La ligne *Meridienne*, eſt une ligne qu'on trace du Pole du Nord à celuy du Midi, qui deſigne ſur un plan le Cercle *Meridien*. Elle eſt neceſſaire pour dreſſer les quadrans horiſontaux, & faire les obſervations des aſtres dans les cadrans verticaux, elle eſt toûjours perpendiculaire à l'horiſon.

On dit, Faire la *meridienne*, lors qu'on ſe couche aprés le diſner, ou qu'on prend un peu de repos. Ceux qui ſe levent du matin en Eſté, peuvent faire bonnement la *meridienne*. Quelques-uns diſent la *meridiane*.

MERIDIONAL, ALE. adj. Qui appartient au midy. Le Pole *Meridional* eſt oppoſé au Boreal. Les terres *Meridionales*. La latitude *Meridionale* ſe compte dés qu'on a paſſé la Ligne. Un vent *meridional*, qui vient du coſté de l'Affrique. Un cadran *meridional*, celuy qui eſt vertical & oppoſé au Midi.

MERISE. ſubſt. fem. Petite ceriſe & fort menuë.

MERISIER. ſubſt. maſc. Arbre qui porte des meriſes. Cet arbre a le bois fort dur, a ſon écorce blanche & fort liſſée & unie. Ses feuilles en Automne auparavant que de tomber, deviennent rouges comme du feu.

MERITE. ſubſt. maſc. Aſſemblage de pluſieurs vertus ou bonnes qualitez en quelque perſonne, qui luy donne de l'eſtime & de la conſideration. Cet Officier a bien du *merite*, il a de la bravoure, du ſervice & de la capacité. C'eſt une Dame de *merite*, qui eſt fort belle & fort vertueuſe. La fortune ne favoriſe pas toûjours les gens de *merite*, ſelon leur *merite*.

MERITE, ſe dit auſſi des actions & des choſes, en bonne

bonne & en mauvaiſe part, eu égard à ce qu'elles ont de bon, ou de mauvais. Les *merites* de JESUS-CHRIST, ſont cauſes de nôtre ſalut. On dit auſſi les *merites* & les interceſſions des Saints. Le Roy a recompenſé les ſervices de cet Officier ſelon leur *merite*. Ce criminel a eſté puni ſuivant le *merite* de ſes crimes. Ces deux ouvrages ſont bien diferents, en valeur, en *merite*, en bonté.

MERITE, ſe dit auſſi de la quantité des affaires. Ce Preſident a eſté obligé de donner à cette cauſe pluſieurs audiances, à cauſe du *merite*, de l'importance de l'affaire, & des difficultez qui s'y ſont rencontrées.

MERITER. verbe act. Faire une action bonne, ou mauvaiſe, à qui on doive donner une recompenſe, ou un chaſtiment. Un verre d'eau donné au nom de Dieu *merite* le Ciel, diſent les Cathol. Rom. La trahiſon de Judas a *merité* une damnation éternelle. On deferoit les honneurs du triomphe à ceux qui avoient bien *merité* de la Republique, qui luy avoient conquis des Provinces.

MERITER, ſignifie auſſi, avoir de bonnes, ou mauvaiſes qualitez, qui attirent l'honneur, ou le mépris. Ce Livre ne *meritoit* pas d'eſtre imprimé, d'eſtre conſervé à la poſterité. Cette Dame *merite* bien qu'on l'aime, qu'on la ſerve.

MERITÉ, ÉE. part. & adj.

On dit proverbialement, qu'un homme *merite*, ou ne *merite* pas de vivre, quand il a des qualitez ſociables, ou contraires à la ſocieté, qui le font rechercher, ou fuir.

MERITOIRE. adj. maſc. & fem. Terme de Theologie, qui ſe dit des bonnes, ou mauvaiſes œuvres qui meritent le Paradis, ou l'enfer. Les actions de charité ſont fort *meritoires*. Un peché mortel eſt *meritoire* de l'enfer. Les aumoſnes qu'on fait par vanité ne ſont pas *meritoires*.

MERITOIREMENT. adv. Pour faire une action *meritoirement*, il faut que ce ſoit ſans intereſt & ſans oſtentation.

MERLAN. ſubſt. maſc. Poiſſon de mer long & menu, fort blanc, & dont la chair eſt fort molle. C'eſt une ſeconde eſpece d'aſne marin. En Latin *aſellus minor*, *apua*.

On dit proverbialement, que les *merlans* ſont viandes de laquais, de poſtillons, parce qu'ils n'empêchent point de courir pour trop charger l'eſtomac.

MERLE. ſubſt. maſc. Oyſeau mediocre de la taille d'une grive. En Latin *merula*. Il eſt noir, & il a les jambes jaunes. On dit à celuy qu'on veut deffier de faire une choſe impoſſible, qu'on luy donnera un *merle* blanc, s'il en vient à bout. On dit auſſi proverbialement, franc comme un *merle*, il ſifle comme un *merle*.

MERLETTE. ſubſt. fem. Terme de Blaſon. Ce ſont des oiſeaux peints ſur l'Eſcu, qui n'ont ni pieds ni bec, non plus que les allerions. Ceux-cy different d'avec les *merlettes*, parce qu'ils ont toûjours les ailes ouvertes, eſtenduës & abbaiſſées, & ſont poſées en l'Eſcu de bout & en pal là où les *merlettes* ſont paſſantes, avec les ailes ſerrées. Les *merlettes* ſur les Eſcus ſont des marques des voyages d'outre mer, parce qu'on dit que ces oiſeaux paſſent la mer tous les ans.

MERLIN. ſubſt. maſc. Terme de Marine. C'eſt une eſpece de cordage qui ſert à faire des rabans.

MERLON, ou Tremeau. ſubſt. maſc. Terme de Guerre. C'eſt le plain du parapet qui eſt entre deux embraſures; Sa longueur eſt de huit à neuf pieds du coſté des canons, & de ſix du coſté de la campagne, ſa hauteur de ſix pieds, & ſon eſpaiſſeur de dix-huit. Ce mot vient de *merulum*, ou de *merla*, qu'on a dit dans la baſſe Latinité pour ſignifier un *creneau*, ou le haut d'une muraille entrecouppé par des eſpaces égaux. Les Italiens l'appellent encore *merla*.

MERLUS. ſubſt. maſc. Quelques-uns diſent *Merluche*. ſubſt. fem. Poiſſon de mer que les Latins appellent *aſellus*, *aſne marin*, qu'on nomme auſſi *brochet de mer*. Les Hollandois l'appellent *Stockviſch*, c'eſt à dire, *baſton de poiſſon*, parce qu'outre qu'on l'a fait ſecher, on le frappe encocore avec un baſton, quand on le prepare pour le manger. C'eſt en effet de la moruë ſeche. Il eſt de la longeur d'un pied ou deux, de couleur de gris cendré, & il a le ventre blanc. Ce mot vient de *maris lucius*, qui ſignifie *brochet de mer*.

MERRAIN. ſubſt. maſc. Quelques-uns eſcrivent *Mairain*. Bois de charpente propre à baſtir. Ce mot vient de *materia*, ſelon Nicod; & ſelon Menage, de *materiamen*. Ulpian dans la Loy 55. ff. *de legat* 3. appelle *materia*, le bois à baſtir, ou le bois d'ouvrage; & le diſtingue du bois à bruſler, qu'il appelle *lignum*. On l'a appellé dans la baſſe Latinité, *materiatura*, *materiamen*, *maremium*, *mareminus*, *mereminus*, *marrenum*, *mereminum* & *merannum*. Du Cange. Dans les Coûtumes de Picardie on trouve auſſi *marian*, & *meran*, & *merrien*. Les Eſpagnols l'appellent *madera*. On appelle encore *matieres*, les poutres ou groſſes pieces de bois qui ſervent de travées aux bateaux foncets.

Les ouvriers appellent particulierement *merrain*, le bois à faire des douves de tonneaux. Il eſt different ſelon les lieux. Le *merrain* de pipe eſt de 4. pieds de long. Celuy des muids, qu'on appelle autrement *buiſſerie*, de trois pieds, celuy des barriques & demi-queuës de deux pieds & demi; & chaque piece eſt ordinairement nommée *d'aulle*. Il a depuis quatre juſqu'à ſept pouces de large. Les pieces qui ſont au deſſous ſont reputées rebuts ou effautages. Le *merrain* des enfonçures a deux pieds de long & ſix pouces de large: & ceux au deſſous ſont reputez effautages. Ils doivent tous avoir l'eſpaiſſeur de trois quarts de pouce. On fait auſſi du *merrain* pour les paneaux de menuiſerie. D'où vient que quelques-uns le veulent deriver du Grec *meriz.ein*, qui ſignifie *diviſer*. Mais ils ſe trompent. L'Ordonnance de la ville parle auſſi du *merrein* à treilles, oſiers & ployons.

MERRAIN ou *Marrain*, en termes de Venerie, ſe dit de la teſte ou ramure du cerf, de la tige ou de la perche de chaque corne.

On dit proverbialement, qu'il y a du *merrain* dans une maiſon, pour dire, du mauvais train.

MERVEILLE. ſubſt. fem. Choſe rare, extraordinaire, ſurprenante, qu'on ne peut gueres voir ni comprendre. Toutes les œuvres de Dieu & de la nature ſont des *merveilles* inconcevables. Ces *merveilles* ont ravy en extaſe pluſieurs Saints. St. Paul eſtant eſlevé au troiſiéme Ciel, fut ébloüy à la veuë de tant de *merveilles*. Ce mot vient du Latin *mirabilia*, ou de l'Italien *maraviglia*. Menage.

On le dit auſſi des chefs-d'œuvres de l'art. Les Pyramides d'Egypte, le Temple d'Epheſe, le Coloſſe de Rhodes, ont eſté mis au rang des *merveilles* du monde. On appelle un homme fort illuſtre, la *merveille* de ſon ſiécle. Une beauté extraordinaire, une *merveille* d'amour. Une horloge ſonante

chez les Chinois eſt une *merveille*, ils y mettent des gardes, pour voir ſi elle ſonne toute ſeule. C'eſt une *merveille* de voir l'adreſſe & la promptitude avec laquelle ſe fait la manœuvre d'un grand vaiſſeau.

On dit auſſi, qu'un homme fait des *merveilles*, dit des *merveilles*, eſt ſçavant à *merveilles*, lors qu'il dit, qu'il fait ou qu'il ſçait des choſes extraordinaires, ou au de là de ſes ſemblables. Cet eſcolier fait *merveilles* dans ſa claſſe pour ſon âge. Cet Advocat a plaidé, a dit des *merveilles* en cette cauſe. Cet Officier a fait *merveilles* en cette occaſion. Ce Peintre reüſſit à *merveilles* en payſages.

On dit proverbialement, Promettre monts & *merveilles*, pour dire, eſbloüir à force de belles promeſſes.

MERVEILLEUX, EUSE. adj. & ſubſt. Qui eſt admirable, excellent, rare, ſurprenant. La Providence de Dieu eſt *merveilleuſe*. Le Louvre eſt un édifice *merveilleux*. Les vins ſont *merveilleux* cette année. Cet homme eſt mort par un *merveilleux*, par un eſtrange accident. La France eſt feconde en eſprits *merveilleux*, en *merveilleuſes* inventions. Une bonne piece de Theatre doit avoir du *merveilleux* & du ſurprenant.

On dit ironiquement. Vous eſtes un *merveilleux* homme, pour dire, vous eſtes extraordinaire en vos manieres.

MERVEILLEUSEMENT. adv. D'une maniere merveilleuſe, ſurprenante. Cette femme eſt *merveilleuſement* ſage. Cet homme eſt *merveilleuſement* avare.

MES.

MES. Pronom poſſeſſif plurier de la premiere perſonne. *Mes* biens, *mes* enfans, *mes* affaires, *mes* membres.

MES, eſt une particule indeclinable, qui entre en la compoſition de pluſieurs noms & verbes, qui tourne leur ſignification en pis-faiſant, & fait le même effect, que ſi on y avoit mis *mal*. Les principaux exemples s'en verront dans la ſuite.

MESAIR. ſubſt. maſc. Terme de Manege, qui ſe dit d'un certain *air* qu'on donne au cheval, en le maniant entre le terre à terre, & les courbettes.

MESAISE. ſubſt. fem. Incommodité, fachetie, chagrin. C'eſt la même choſe que *mal-aiſe*. Voyez cy-deſſus.

MESALLIER. verb. act. Qui ne ſe dit qu'avec le pronom perſonnel. Prendre une femme, ou un mary indigne, ou de baſſe condition, qui faſſe perdre quelques avantages de Nobleſſe, d'honneur ou de dignité. Les Allemans obſervent ſur tout de ne ſe point *meſallier*, afin que leur race puiſſe juſtifier une ancienne nobleſſe des deux côtés. Une Ducheſſe qui n'épouſe qu'un Gentilhomme, ſe *meſallie*, & perd les honneurs du Louvre. Un bourgeois qui ſe *meſallie* en épouſant ſa ſervante, ou une coureuſe, perd ſa réputation & ſon crédit.

MESALLIÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

MESANGE. ſubſt. maſc. & fem. Petit oyſeau qui eſt une eſpece de pinſon. Il y en a de pluſieurs ſortes. *Meſange* bleuë, à longue queuë. Il y a des *meſanges* de montagne, de mareſts, de foreſts; des *meſanges* huppées, chaperonnées. Il y en a de Noiraſtres, qu'on appelle *charbonniers*, en Latin *egithalus*, *parus*, *ſpizates*, *fringillago*, Budée l'appelle *atricapilla*, & *melancoriphos*. En quelques lieux on les appelle *nonnettes*. Ce mot vient de l'Alleman *Meſeke*, qui ſignifie la même choſe. Menage.

MESARRIVER. verb. neut. Tourner à mal avoir une mauvaiſe iſſuë de quelque choſe. Vous pouvez hardiment entreprendre cette affaire, il ne vous en peut *meſarriver*. S'il *meſarrivoit* de ce Miniſtre en l'état où ſont les affaires, on verroit de grands changements.

MESAVENIR. verb. n. Reüſſir à mal. Quand vous entreprendrez ce procés, il ne vous en ſçauroit *meſavenir*, il eſt trop juſte. Conſervéz voſtre ſanté, s'il venoit à *meſavenir* de vous, voſtre famille ſeroit ruinée.

MESAVENTURE. ſubſt. fem. Malheur, mauvais ſuccés. Vous partéz en une mauvaiſe ſaiſon, Dieu vous garde de toute *meſaventure*. Ce mot vieillit.

MESCHAMMENT. adv. Avec un mauvais deſſein, par meſchanceté. Dans les amendes honorables on fait dire au criminel, que *meſchammens*, temerairemẽt & comme mal adviſé il a commis un tel crime.

MESCHANCETE'. ſubſt. fem. Scelerateſſe, malignité. Cet homme eſt capable de toutes les *meſchancetez* qu'on ſe peut imaginer, de tous les crimes & meſchantes actions. Ce n'eſt pas par haſard, mais c'eſt par pure *meſchanceté*, par belle *meſchanceté* qu'il vous a fait cette malice. Cette calomnie eſt une horrible *meſchanceté*.

MESCHANT, ANTE. adj. Mauvais, qui eſt deſpourvu de bonnes qualitez, qui ne merite aucune eſtime. Ce mot ſe joint à preſque tous les ſubſtantifs de la langue pour marquer leurs defauts. En la nature on dit *meſchante* beſte, *meſchant* pays, *meſchant* bois, *meſchante* pierre, *meſchante* humeur, *meſchante* eſtoffe.

En Morale on le dit de ce qui eſt contre la raiſon, les loix, les bonnes mœurs. Un *meſchant* garnement, une *meſchante* femme, qui a une *meſchante* teſte; une *meſchante* action, un *meſchant* Juge. Menage fait venir ce mot de *male cadens*, comme qui diroit, *malheureux*, *qui a mauvaiſe chance*. D'autre le derivent de *mechanicus* parce que les gens pauvres & mechaniques ſont ſujets à eſtre *meſchants*.

MESCHANT, ſe dit auſſi des choſes artificielles & incorporelles. Un *mechant* outil, un *meſchant* mot, une *meſchante* doctrine, de *meſchants* vers, un *meſchant* Orateur, une *meſchante* cauſe, un *meſchant* Comedien, un *meſchant* plaiſant, un *meſchant* brouillon, ou mauvaiſe copie.

MESCHANT. ſubſt. maſc. Vous avez pris tout le bon, vous ne m'avez laiſſé que le *meſchant*. Il n'y a gueres de livre, qui n'ait du bon & du *meſchant*; il faut enprendre le bon, & laiſſer le *meſchant*.

Il ſignifie auſſi, Fanfaron, dangereux. C'eſt un homme qui fait le *meſchant*, il ſe fait tenir à quatre. Les peres empêchent bien leurs enfants de faire les *meſchants*, ils les mettent en priſon. Il faiſoit bien le fanfaron, mais il a trouvé plus *meſchant* que luy. On appelle le Diable, le *meſchant* par excellence.

On appelle auſſi *meſchant* en raillerie, celuy qui fait une petite malice le plus ſouvent innocente. Vous eſtes bien *meſchant*, de m'avoir tant fait chercher ce Livre. Vous eſtes bien *meſchant*, d'abuſer de ma credulité.

On dit proverbialement, les bons pâtiſſent pour les *meſchants*.

Jamais cheval ni *meſchant* homme.
N'amenda pour aller à Rome.

On dit auſſi, il ne ſera pas ſi *meſchant* qu'il a promis à ſon Capitaine.

MESCHE. ſubſt. fem. Matiere qu'on met dans une lampe, qu'on enferme dans une chandelle, dans un flambeau, où l'on met le feu, & qui eſclaire, lors qu'il eſt entretenu par l'huile, le ſuif, ou la cire qui eſt autour. On fait la *meſche* d'une lampe avec du cotton, du fil, de l'alun de plume, du papier tortillé, &c. Il faut qu'une chandelle ait une groſſe *meſche* pour bien eſclairer. Voilà une lampe à quatre *meſches*, ou à quatre becs. Menage dit que ce mot vient du Grec *myxa*, qui ſignifie *mucus* & la *meſche*.

MESCHE, ſe dit auſſi d'une matiere ſeche & preparée pour prendre feu aiſément, le conſerver & le communiquer, telle que celle qu'on met dans les fuſils pour allumer le feu. On fait de la *meſche* avec du linge, du papier bruſlé, d'eſtouppe boſſillie & de l'Agaric ſec.

MESCHE, ſe dit encore d'une corde preparée qui entretient long-temps le feu, dont on ſe ſert à l'Armée pour tirer le mouſquet, pour mettre le feu à une mine. Cette garniſon eſt ſortie balle en bouche avec la *meſche* allumée par les deux bouts. On dit dans l'exercice des trouppes, Mettez la *meſche* ſur le ſerpentin, compaſſez la *meſche*, ſouffliez la *meſche*, tirez. Elle ſe fait de vieux cordages battus & boſſillie avec du ſoulfre & du ſalpeſtre, ſechez & remis en corde groſſiere.

On appelle chez les Artiſans la *meſche* d'un vilbrequin, le fer, ou la partie qui perce, & qui eſt attachée au fuſt. La *meſche* de ce vilbrequin n'eſt pas aſſez groſſe, il l'a faut changer.

MESCHE, ſe dit auſſi de la partie du flambeau où on met la chandelle, & d'un petit morceau de fer blanc qu'on applique au haut pour tenir la bougie plus ferme. On le dit auſſi de cette languette creuſe qui ſouſtient la *meſche*.

MESCHE, en termes de Marine, ſignifie le plus gros brin de bois tout d'une piece qui forme le corps d'un grand maſt, qu'on fortifie avec des jumelles, qui ſont pluſieurs groſſes pieces de ſapin qu'on y joint pour le faire reſiſter aux orages.

MESCHE, ſe dit figurément en Morale. Deſcouvrir ou éventer la *meſche*, c'eſt-à-dire, deſcouvrir quelque trame, quelque entrepriſe ſecrette & nuiſible qu'on fait contre quelqu'un, par alluſion à la *meſche* d'une mine qu'on empeſche de joüer, quand on la peut deſcouvrir.

MESCHEF. ſubſt. maſc. Vieux mot qui ſignifioit autrefois un accident, un malheur, un grand crime. Il arriva alors un grand *meſchef*, un tel commit un grand *meſchef*.

MESCOMPTE. ſubſt. maſc. Erreur de calcul en la ſupputation. Les Commis d'un Financier ſont reſponſables du *meſcompte* qui ſe trouve dans les ſacs. Il a fallu reformer le calendrier, à cauſe qu'il y avoit un *meſconte* de dix jours dans la ſupputation du temps.

MESCOMPTE, ſe dit figurément de toute erreur qui ſe fait dans la conjecture, dans la prediction, dans le raiſonnement. Quand on raiſonne ſur un principe faux, on trouve à la fin bien du *meſcompte*. Il avoit conjecturé que le bled ſeroit cher cette année, il s'eſt trouvé bien du *meſcompte* en ſon calcul, car il en eſt bien venu d'ailleurs.

MESCOMPTER. v. neut. Qui ne ſe dit qu'avec le pronom perſonnel. Se tromper en ſon calcul. Il faut compter ſon argent deux fois, pour voir ſi on ne s'eſt point *meſcompté* à la premiere.

MESCOMPTER, ſignifie auſſi, ſe tromper en ſes conjectures, en ſon raiſonnement, en ſes actions. Pour peu qu'on ſe *meſconte* en une obſervation aſtronomique; l'erreur groſſit dans les calculs & operations qu'on fait dans la ſuite. Les Anciens qui ne connoiſſoient pas la peſanteur de l'air, ſe ſont *meſcontez* en pluſieurs raiſonnements de Phyſique.

MESCONNOISSABLE. adj. maſc. & f. Ce qui eſt tellement changé, qu'on ne le peut reconnoiſtre. Une longue maladie, change tellement le viſage, qu'on eſt *meſconnoiſſable*. On a tellement gaſté cet habit emprunté, qu'il eſt *meſconnoiſſable*.

MESCONNOISSANCE. ſubſt. fem. Ingratitude. Quand on oblige de malhonneſtes gens, il n'en faut attendre que de la *meſconnoiſſance*.

MESCONNOISSANT, ANTE. adj. Ingrat, qui ne ſçait pas reconnoiſtre les biens qu'on luy a faits. Les valets, les payſans, ſont des gens fort *meſconnoiſſans*.

MESCONNOISTRE. verb. act. Ne connoiſtre pas une perſonne. L'âge, les longs voyages, changent ſi fort les perſonnes, qu'il eſt aiſé de les *meſconnoiſtre*, quand on les retrouve. Le Verbe s'eſt incarné pour le ſalut du monde, & il l'a *meſconnu*.

MESCONNOISTRE, ſe dit auſſi d'un aveuglement volontaire qui vient d'orgueil, ou d'ingratitude, & qui empêche qu'on ne veille reconnoiſtre ceux qui ont eſté autrefois nos égaux en fortune, ou qui nous ont fait du bien. Les vilains qui ont fait fortune *meſconnoiſſent* aiſément leurs parens. La choſe la plus malhonneſte, c'eſt de *meſconnoiſtre* les bienfaits.

On dit en ce ſens, qu'un homme ſe *meſconnoiſt*, lors qu'eſtant eſlevé de bas lieu, à une haute fortune, il ne ſe ſouvient plus de ſa naiſſance, qu'il va de pair avec les Grands, & qu'il meſpriſe les petits.

MESCONTENT, ENTE. adj. Qui a ſujet de ſe plaindre, qui eſt mal ſatisfait de quelqu'un. Les *meſcontens* de la Cour ont cauſé ſouvent des troubles, des guerres civiles. Quelque-fois pour obliger un homme on en fait pluſieurs *meſcontens*. Il s'en va fort *meſcontent* du mauvais accueil qu'on luy a fait, du jugement de ſes arbitres.

MESCONTENTEMENT. ſ. maſc. Deſplaiſir, mauvaiſe ſatisfaction. Il eſt ſorti de la maiſon paternelle pour quelque *meſcontentement*, qui a eſté cauſe de ſa fortune.

MESCONTENTER. v. act. Faſcher, donner du deſplaiſir à quelqu'un. Un bon politique doit tâcher à ne *meſcontenter* perſonne. Il ne faut pas *meſcontenter* les ouvriers qui ont bien travaillé, les payer mal.

MESCONTENTÉ, ÉE. part. & adj.

MESCREANT. ſ. m. Celuy qui ne croit point les veritez éternelles revelées aux Chreſtiens. Les libertins ſont pires que les Idolâtres, les Turcs & les *meſcreans*. Ce mot vient de *minus credentes*.

MESDIRE. v. neut. Parler mal de quelqu'un, deſcouvrir ſes deffauts, ſoit qu'ils ſoient vrais, ſoit qu'ils ſoient controuvez. Quand on *meſdit* de ſon prochain, on eſt obligé en conſcience de luy reparer ſon honneur.

MESDISANCE. ſubſt. fem. Diſcours contre l'honneur de quelqu'un, qui deſcouvre ſes deffauts. On fait ſouvent une *medisance* pour avoir occaſion de dire un bon mot. Les femmes ſe font plus de tort par leurs reciproques, *medisances*, qu'elles n'en reçoivent de celles des hommes.

MESDISANT, ANTE. adjectif, & quelquefois ſubſtantif. Celuy qui meſdit. Les *meſdiſans* s'attirent quelquefois de meſchantes affaires.

MESENTERE. ſubſt. maſc. Terme de Medecine. C'eſt un corps membraneux liant les inteſtins enſemble, compoſé de deux tuniques, d'une infinité de veines & d'arteres, de force graiſſe & glandules. Il naiſt des ligaments, des vertebres & des lombes, & c'eſt ce qui empêche le meſlange des boyaux, & qui les conſerve dans une ſituation convenable. On l'appelle autrement *meſaraon*. Ciceron l'a pris pour l'inteſtin du milieu: mais il s'eſt trompé. C'eſt ce qu'on appelle la *graiſſe*, quand on habille un veau. Les Grecs l'ont appellé *meſenterion*, *quaſi meſon ton enteron*, c'eſt à dire, *entre les boyaux*.

MESENTERIQUE. adj. C'eſt une épithete qui ſe donne au rameau de la veine porte qui entre dans le meſentere, & ſe diſtribuë en pluſieurs petites veines, & ſe perd dans les inteſtins.

MESESTIMER. v. act. Meſpriſer, faire peu de cas de quelque perſonne, ou de quelque choſe. La laſcheté, l'avarice, font bien *meſeſtimer* les gens. Il y a des temps où on *meſeſtime* les Perles, où elles ſont fort ravalées de prix. Les ignorans ne *meſeſtiment* les ſciences, que parce qu'ils ne les connoiſſent pas.

MESESTIMÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

MESGARDE. ſubſt. fem. Erreur, inadvertence, malheur. Pluſieurs ont bleſſé leurs amis par *meſgarde*, par malheur, imprudemment, en maniant un fuſil, qui s'eſt laſché. Il a caſſé cette porcelaine par *meſgarde*. Il a marché ſur un ſerpent par *meſgarde*, imprudemment, faute de le voir. Il a laiſſé ſon coffre ouvert par *meſgarde*, & on l'a volé.

MESGNIE. ſubſt. fem. Vieux mot, qui ſignifioit autrefois *famille*, au lieu duquel on a dit depuis *ménage*. Elle comprend la femme, les enfans, ſerviteurs & domeſtiques d'un pere de famille, & même tous ceux qui ſont ſa beſogne, & ſont à ſes depens. Cet homme a amené à la nopçe toute ſa *meſnie*, pour dire, ſa femme & ſes enfans. Ce mot eſt hors d'uſage. On a eſtendu ſa ſignification au train & à la ſuitte d'un Grand Seigneur. On l'a appellée dans la baſſe Latinité, *maiſnada*, *meſnada*, *quaſi*, *mansionata*.

MESHAIGNER. verb. neut. Vieux mot & maintenant burleſque, qui ſignifie, faſcher, battre, eſtropier. Il ſe diſoit proprement de celuy qui avoit eſté tué & deſchiré par les dents & griffes des beſtes ſauvages. Voilà un homme tout *meshaigné*, en mauvaiſe humeur, en mauvais eſtat. On l'a dit auſſi de celuy qui avoit un os rompu, quelque membre couppé, ou quelque autre grande bleſſeure qui le rendoit inhabile au ſervice de la guerre. Dans la baſſe Latinité on a dit *mahemium* & *mahemiare*, pour dire, *meshain* & *meshaigner*. Du Cange derive ce mot de *maligname*. D'autre le derivent de *malum odium*, car on a dit *haing*. pour dire *haine*. Ou pluſtoſt il vient de *mahama*, qui en langage Celtique ou Bas-breton ſignifie *eſtropier*, *écraſer*.

MESINTELLIGENCE. ſubſt. f. Brouillerie, diſſenſion, entre perſonnes proches, ou aſſociées, qui ſont partie du même corps, qui ont des intereſts communs. Il y a ſouvent de la *meſintelligence* dans le meſnage entre le mary & la femme; entre le Chef & les membres d'une Compagnie, entre des peuples voiſins, entre des Princes.

MESLANGE. ſubſt. maſc. Mixtion, confuſion de choſes meſlées enſemble. Le vin de la taverne eſt mal faiſant, parce qu'il y a toûjours du *meſlange*. L'huile ne ſouffre guere de *meſlange* avec les autres liqueurs. Dans toutes les Compagnies il y a toûjours du *meſlange*, des bons & des mauvais, des ſages & des fols.

MESLANGE, ſe dit auſſi des choſes qui ſont variées & artiſtement diſpoſées, la peinture n'eſt autre choſe qu'un *meſlange* agreable des couleurs, fait avec art & deſſein. On fait d'agreables liqueurs, de bons ragouſts, par le *meſlange* convenable de pluſieurs choſes qui ſervent à l'aſſaiſonnement.

MESLANGE, ſe dit auſſi de pluſieurs pieces & ouvrages qu'on a ramaſſez & joints enſemble. Il y a pluſieurs Livres & Recueils qui portent le titre de *Meſlanges*.

MESLANGER. v. act. Faire un meſlange. Le grand ſecret d'un Chymiſte, c'eſt de bien *meſlanger* les drogues, de les aſſembler dans une juſte doſe ou proportion. La nature a bien *meſlangé* les couleurs de l'Iris de la gorge des pigeons, a bien *meſlangé* les élements.

MESLANGÉ, ÉE. part. & adj.

MESLE. ſubſt. fem. Vieux mot qui ſignifioit autrefois *meſle*, & qui eſt encore en uſage en pluſieurs lieux, & ſur tout en Picardie. En Latin *meſpilum*, d'où le François eſt derivé.

MESLER. v. act. Confondre l'un avec l'autre, mettre les choſes hors de leur ordre, les brouiller. Tous les élements eſtoient *meſlez* & confondus dans l'ancien Chaos. L'eau ſe *meſle* ſe confond aiſément avec le vin. L'huile ne ſe *meſle* point avec les autres liqueurs, elle ſurnage toûjours. Les cheveux ſe *meſlent*, quand on manque à les peigner. Ce froment n'eſt pas pur, il eſt *meſlé* d'Yvroye, de Nielle, de ſeigle. On dit qu'on a de la peine à s'enrichir, ſi l'on ne *meſle* un peu d'argent d'autruy avec le ſien. Ce mot vient du Latin *miſcere*, ou de l'Italien *miſcolare*. Menage.

MESLER, ſe dit auſſi, des perſonnes qui ſe fourrent, qui entrent parmy les autres. Il s'eſt *meſlé*, dans la foule, je l'ay perdu de veuë. Il n'y a point de ſi bonne compagnie où il ne ſe *meſle*, quelque traiſtre, quelque ignorant. Dans les batailles on ſe *meſle* avec les ennemis.

MESLER, ſignifie auſſi, S'accoupler pour la generation. On dit que l'Afrique engendre des monſtres, parceque les animaux de differentes eſpeces s'y *meſlent* enſemble.

MESLER, ſe dit figurément en choſes morales. Il faut qu'un Magiſtrat *meſle* la douceur & la ſeverité dans ſes jugements. Il faut qu'un Auteur *meſle* le ſolide avec l'agreable dans ſes Oeuvres. On dit que dans un Eſtat les cartes ſont bien *meſlées*, quand il y a des guerres civiles, dangereuſes & difficiles à appaiſer. Corneille a dit élegamment dans les Horaces *meſle* tes pleurs aux miens,

miens, pour dire, prend part à ma douleur.

MESLER, ſe dit auſſi en parlant de pluſieurs ſortes d'actions où on s'applique. Il ne faut point ſe *meſler* des affaires d'autruy, ſans qu'il le veuille. Il ſe *meſle* de plaider, de faire la Medecine. Il faut ſçavoir les choſes, avant que de ſe *meſler* d'en diſcourir. Cet homme ſe *meſle* de pluſieurs negoces, de pluſieurs intrigues. Ce pere a abandonné ſon bien à ſes enfans, il ne ſe *meſle* plus que de faire bonne chere. On l'a mis à la Baſtille, parce qu'il s'eſt *meſlé* de parler. On a taxé à la Chambre de Juſtice tous ceux qui ſe ſont *meſlez* d'affaires.

MESLER, ſe dit proverbialement en ces phraſes. On dit d'un homme qui fait pluſieurs meſtiers, qui a apris diverſes ſciences, que c'eſt un Marchand *meſlé*. On appelle auſſi un Factotum, un Jean qui de tout ſe *meſle*. On dit auſſi aux femmes qui veulent prendre connoiſſance des affaires des hommes, *Adreſſez* vous de filer voſtre quenouille. On dit qu'un homme a les dents *meſlées*, lors qu'il eſt ſi yvre, qu'il ne peut parler ni deſſerrer les dents.

MESLÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

MESLE'E. ſubſt. fem. Bataille, querelle de pluſieurs perſonnes, émotion publique. Ce brave ſe jetta en deſeſperé au plus fort de la *meſlée*, au milieu des ennemis. Il s'eſt ſauvé adroittement de la *meſlée*. En toute cette *meſlée*, il n'y a eu ni tuez ni bleſſez.

On dit qu'une ſerrure eſt *meſlée*, lors qu'on en a forcé les gardes, qu'elles ne peuvent plus paſſer par les dents & les fentes de la clef.

MESMARCHURE. ſubſt. fem. Bleſſure qui arrive au cheval, quand il a fait un faux pas qui luy a cauſé quelque entorſe.

MESME. Pronom perſonnel, qui particulariſe la choſe, & la rend ſeparée & differente de toutes les autres. Bonnet blanc, & blanc Bonnet, c'eſt la *meſme* choſe. Phœbus & Apollon, c'eſt la *meſme* perſonne ſous des noms differents. Sparte & Lacædemone, c'eſt la *meſme* ville.

MESME, ſignifie auſſi, Semblable. Je veux avoir du *meſme* drap, pour dire, de la *meſme* nature, couleur & fabrique. J'y vois les *meſmes* traits de viſage, je ne ſçai ſi c'eſt le *meſme* homme.

En termes de Blaſon, on dit de *meſme*, pour éviter la repetition du nom de l'Eſmail, qu'on a desjà nommé une fois. Il porroit d'or à trois faſces de ſable ſurmontées de trois merlettes de *meſme*, c'eſt à dire, encore de ſable.

MESME, s'adjouſte quelquefois pour augmenter la force de l'expreſſion. Le Roy eſt venu luy-*meſme* en perſonne faire verifier cet Edit. Cet homme eſt la bonté *meſme*, cette femme eſt la *meſme* vertu. C'eſt la beauté *meſme*. Dieu eſt le ſeul qui ſubſiſte par ſoy-*meſme*.

MESME, adv. qui ſert de tranſition, & ſignifie, En outre. On doit tout ſacrifier, & ſa vie *meſme*, pour ſon ſalut. On m'a dit que cela eſtoit, on me l'a *meſme* voulu faire voir par experience. *Meſme* j'adjouſte à ce que j'ay dit, &c.

MESME, eſt quelquefois oppoſé à *non ſeulement*, *tant s'enfaut*, & autres termes ſemblables. En ce temps-cy on eſt non-ſeulement brave, mais *meſme* temeraire. Tant s'enfaut qu'on doive eſtimer le vice, que *meſme* il le faut abhorrer.

On y adjouſte quelquefois la particule *de* pour ſervir de comparaiſon. *De meſme* que le Soleil brille ſur la terre, ainſi le juſte brillera dans le Ciel. Il faut avoir l'habit & le manteau *de meſme*, pour dire, ſemblables. Comme vous aurez fait aux autres, on vous fera *de meſme*. On dit auſſi, Prenez en, vous eſtes à *meſme*, pour dire, à vôtre diſcretion, tant que vous voudrez.

MESMEMENT. adv. Qui s'employe auſſi pour meſme, mais il eſt moins en uſage.

MESNAGE. ſubſt. maſc. Nom collectif. Les perſonnes qui compoſent une famille. Il y a deux ou trois *meſnages* logés dans cette maiſon. Le Curé a tant de *meſnages* dans ſa Parroiſſe. Quelques-uns derivent ce mot de *maneo*, & pretendent qu'on diſoit autrefois *manage*. D'autres croyent qu'il vient du mot *mets*, qui ſignifioit autrefois *jardin*, & les fruits qu'on y moiſſonnoit, comme ayant été fait du verbe *meto*; Et qu'ainſi *meſnage* ſignifioit originairement le ſoin qu'on avoit des fruits & de la moiſſon. Borel croit qu'il vient du mot Gaſcon *mainage*, qui ſignifie des *enfans*, parce qu'une famille en eſt compoſée, & qu'on a appellé *maiſnés*, tous les puiſnés & cadets, comme qui diroit *moins vez*. Du Cange croit qu'il vient de *mainagium*, qui a ſignifié la même choſe que *manſio*. On a dit auſſi dans la baſſe Latinité, *menagium*.

MESNAGE, ſignifie auſſi le revenu, la ſubſiſtance de la famille qui vit enſemble. C'eſt à faire au pere de famille à trouver de quoy faire rouler le *meſnage*. Il donne tant à ſa femme tous les mois pour la dépenſe du *meſnage*. C'eſt à elle qu'appartient le menu ſoin du *meſnage*, de donner ordre au *meſnage*. Un garçon eſt ſouvent obligé de rompre *meſnage*, parce qu'il luy couſte trop à tenir *meſnage*.

MESNAGE, ſe dit auſſi des utenciles du *meſnage*, & des meubles neceſſaires pour le ſervice du *meſnage*. On a beſoin toûjours de quelque choſe de nouveau dans le *meſnage*. On appelle toile de *meſnage* de la groſſe toile de chanvre : & on dit qu'une choſe eſt à profit de *meſnage*, quand elle eſt forte & de durée.

MESNAGE de campagne contient les charruës, harnois, & autres outils du labourage qui ſervent à l'exploitation d'une terre par ſes mains.

MESNAGE, ſe dit auſſi des ſervices qu'il faut faire dans la maiſon pour tenir tout en bon ordre & proprement, comme fourbir & nettoyer les meubles, faire la cuiſine, la leſive. Cette ſervante eſt habile à faire ſon *meſnage*, elle tient ſon *meſnage* bien propre. Le pain de *meſnage* ou de cuiſſon eſt celuy que l'on cuit dans la maiſon.

MESNAGE, eſt auſſi l'eſpargne du bien acquis, & le ſoin d'en acquerir d'autre. C'eſt un bon *meſnage*, de faire toutes les proviſions dans la ſaiſon. On peut vivre de *meſnage*, ſans eſtre avare, en dépenſant à proportion de ſon bien. Le meilleur *meſnage* eſt de ne rien devoir, & de ne ſe point laiſſer accumuler d'arrerages.

MESNAGE, ſe dit auſſi de la maniere de vivre des gens mariez, ou aſſociez, qui font en *meſnage* enſemble. Ces jeunes mariés font fort bon *meſnage*. Cette femme fait mauvais *meſnage* avec ſon mary, demande le divorce. Quand on ne fait point lit à part, cela entretient la paix du *meſnage*. Ces deux hommes tiennent un *meſnage* enſemble, font un *meſnage* de garçon.

MESNAGE, ſe dit proverbialement en ces phraſes. On dit, quand un méchant homme eſt marié à une méchante femme, que ce n'eſt qu'un *meſnage* de gaſté. On dit d'un goinfre qui vand ſes meubles pour vivre, qu'il vit de

meſnage. On dit que le *meſnage* eſt un goufre de biens, qu'il a la gueule bien grande, pour dire, qu'il faut beaucoup de choſes pour le faire ſubſiſter. On dit auſſi de celuy à qui on vend les meubles par Juſtice, qu'on luy remuë ſon *meſnage*. On dit baſſement à celuy qui a rompu, briſé, ou fait quelques deſordres dans la maiſon, qu'il a fait là un beau *meſnage*, qu'on a joüé chez luy à remuë-*meſnage*. On diſoit autrefois, un *triboule-meſnage*, au lieu de *trouble-meſnage*; & *quatre-meſnage*, au lieu de dire *gaſte-meſnage*, comme a remarqué Paſquier. Menage derive ce mot de *manſus*, auſſi-bien que celuy de *meſgnie*.

MESNAGEMENT. ſubſt. maſc. Maniere circonſpecte de traiter ou d'agir avec des gens à qui on doit du reſpect, ou dont on a beſoin. La grande ſcience d'un Politique, d'un Agent chargé de quelques Negotiations, eſt le *meſnagement* des eſprits, des humeurs des perſonnes. On dit auſſi d'un Libertin, qu'il n'a aucun *meſnagement* de paroles, d'actions, lors qu'il a des mœurs diſſoluës, ſçandaleuſes. Un infirme doit avoir de grands *meſnagements* pour ſa ſanté.

MESNAGER, ERE. ſubſt. maſc. & fem. Bon œconome de ſon bien, qui ne fait point de deſpenſe ſuperfluë, qui fait bien valoir ce qu'on luy donne à manier. Les mauvais *meſnagers* ſont bientoſt ruinez. On devient ſouvent avare, pour vouloir eſtre trop bon *meſnager*. Ce Metayer eſt bon *meſnager*, il paye bien, & fait bien valoir les terres de ſon Maiſtre.

MESNAGÉRE, eſt la femme ou la ſervante qui conduit le *meſnage*.

MESNAGER. v. actif. & n. Conduire ſon bien, ſa fortune avec raiſon & jugement, ſans profuſion. Il eſt honnête de *meſnager* ſur les groſſes deſpenſes. C'eſt eſtre meſquin, de *meſnager* ſur les petites. Cet homme a beſoin de *meſnager* ſon fait, il n'a que ce qu'il luy faut pour vivre.

MESNAGER, ſe dit figurement en choſes morales. Il y a de certains eſprits qu'il eſt fort difficile de *meſnager*. C'eſt un eſtourdi qui ne ſe *meſnage* avec perſonne, qui ne ſçait pas *meſnager* ſes amis. Ce brave ne *meſnage* point ſa vie. Ce Capitaine ſçait bien *meſnager* les trouppes, *meſnager* les occaſions. Un habile homme ſçait *meſnager* ſon temps. Un bon Muſicien doit ſçavoir *meſnager* ſa voix. Un Peintre *meſnage* ſes couleurs. Cette affaire eſt delicate, & doit eſtre *meſnagée* bien adroitement. Cet homme vit de regime pour *meſnager* ſa ſanté.

MESNAGER, ſignifie auſſi, Pratiquer, tailler, ou déſſiner une choſe, enſorte qu'on en tire quelque avantage. Un Ingenieur qui fortifie une place doit ſçavoir bien *meſnager* ſon terrein; un Architecte *meſnager* une veuë ſur le voiſin, un eſcalier, une cheminée dans l'eſpaiſſeur du mur. Mon Tailleur m'a *meſnagé* une paire de bas en me taillant mon habit.

MESNAGÉ, ÉE. part. & adj.

MESNAGERIE. ſubſt. fem. Lieu deſtiné à nourrir des beſtiaux, & à faire le meſnage de la campagne. Il ne ſe dit qu'à l'égard des chateaux des Princes ou des Grands Seigneurs, qui en ont plutoſt par curioſité & magnificence, que pour le proffit. Comme la *meſnagerie* de Verſailles, de Vincennes, de Meudon, & ne ſe dit point des baſſecourts des metairies.

MESNIL. ſubſt. maſc. Vieux mot qui ſignifioit autrefois *maiſon de campagne*, & quelquefois *village*, qui venoit du Latin *manile*, derivé de *maneo* ou *mantionile*, ou *maſnile*, ou *maſnilium*, qu'on a dit dans la baſſe Latinité, on appelle le *meſnil*-montant, un village prés de Paris.

MES-OFFRIR. v. act. Faire des offres deſraiſonnables, bien loin au deſſous du veritable prix que vaut une choſe. Comme il y a des marchands qui ſurfont, il y a des acheteurs qui *meſoffrent*.

MESOLABE. ſubſt. maſc. Inſtrument de Mathematique inventé par les Anciens pour trouver mechaniquement deux moyennes proportionnelles, leſquelles on n'a pû faire encore geometriquement. Il eſt compoſé de trois parallelogrammes qu'on fait mouvoir dans une couliſſe, juſqu'à certaines interſections. Sa figure eſt deſcrite dans Eutocius en ſes Commentaires ſur Archimede.

MESPLAT. adj. Terme d'Artiſan, qui ſe dit des pieces des ouvrages qui ont plus d'épaiſſeur d'un coſté que d'autre, & particulierement des pieces de bois de Sciage.

MESPRENDRE. verb. n. Qui ne ſe dit qu'avec le pronom perſonnel; ſe tromper, prendre une choſe pour une autre. Ce Miniſtre a un eſprit ſi penetrant, qu'il ne ſe *meſprend* guere au jugement qu'il fait des gens. Ces jumeaux ſont ſi ſemblables, qu'il n'y a perſonne qu'il ne s'y *meſprenne*. Il eſt dangereux de ſe *meſprendre* à la guerre. Les Normands finiſſent leurs exploits & leurs deffenſes par cette formule, & ſe garde de *meſprendre*.

MESPRENDRE, ſignifie auſſi, s'égarer. Il a allongé ſon chemin de deux lieuës, parce qu'il s'eſt *meſpris* à ce tournant, à ce carrefour. Cet Autheur s'eſt *meſpris*, & a fait une fauſſe citation.

MESPRIS. ſubſt. m. Rebut, deſdain, teſmoignage du peu d'eſtime qu'on fait d'une choſe. La choſe la plus dure à ſupporter pour un honneſte homme, c'eſt le *meſpris*. Les braves font un genereux *meſpris* de la vie. Un vray Chreſtien a du *meſpris* pour toutes les vanitez mondaines. Un Prince fayneant tombe dans le *meſpris*. Un avare eſt le rebut, le *meſpris* du monde.

On dit proverbialement, qu'il n'y a point de dette ſi-toſt payée que le *mepris*.

MESPRISABLE. adj. maſc. & fem. Qui merite peu d'eſtime. Tous les biens qui peuvent perir ſont *meſpriſables*. Ce n'eſt pas un Ouvrage *meſpriſable* que l'Arioſte, quoy qu'il ne ſoit plein que de fables & de bagatelles.

MESPRISAMMENT. adv. D'une maniere meſpriſante. C'eſt un glorieux qui parle *meſpriſamment* de tous ſes confreres.

MESPRISANT. ANTE. adj. Qui ne fait point de cas des choſes. Les beautez ſont ordinairement glorieuſes & *meſpriſantes*.

MESPRISE. ſubſt. f. Erreur. Quand la preuve d'une regle d'Arithmetique ne reüſſit pas, il faut qu'il y ait eu de la *meſpriſe* dans le calcul. Ce Laquais a donné un billet pour un autre, c'eſt une *meſpriſe* qui a cauſé bien du trouble.

MESPRISER. verb. act. Ne faire point de cas d'une choſe, en teſmoigner du meſpris. On *meſpriſe* le bien qu'on poſſede, & on eſtime celuy qu'on n'a pas. On *meſpriſe* les choſes communes, quoy que les plus neceſſaires à la vie. On dit qu'un advis n'eſt pas à *meſpriſer*, pour dire, qu'il eſt bon. Il faut *meſpriſer* le monde, quand on ſe veut donner tout à Dieu.

MESPRISÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

MESQUIN, INE. adj. & ſubſt. Qui eſpargne trop, dont le meſnage va juſqu'à l'avarice, à la ladrerie. On le dit des perſonnes & des choſes. Un riche *meſquin* eſt ridicule à tout le monde: des meubles, des habits *meſquins* font deshonneur à leur maiſtre. Les Gens qui ſont venus de peu ont beau s'enrichir, ils ont toûjours l'ame *meſquine*, ils menent une vie *meſquine*. Ce mot vient du Latin *miſchinus*.

MESQUIN, ſe dit figurément en pluſieurs arts, comme en Architecture; Sculpture, Peinture. &c. de tout ce qui eſt pauvre, de mauvais air, ou de mauvais gouſt, où il ſemble qu'on a voulu plaindre la deſpenſe, l'eſtoffe, ou le travail.

MESQUINERIE. ſubſt. fem. Avarice qui paroit au dehors. La *meſquinerie* d'un avare paroiſt plus lorſqu'il donne, lorſqu'il veut faire le magnifique, que lorſqu'il épargne.

MESQUINEMENT. adv. D'une maniere meſquine. Les ames baſſes ſe plaiſent à vivre *meſquinement*. Ces mots viennent de l'Italien *meſchino*, & originairement de l'Arabe *elmeſchin*, qui ſignifie *pauvre*. D'autres croyent qu'il vient du mot Picard *meſquaine* ou *ſervante*, qu'on employe à toutes ſortes de ſervices méchaniques. Et ainſi le mot vient du Latin *machina*, & de *méchanicus*, ou du Grec *michani*. Borel derive le mot de *meſquine*, *ſervante*, de l'Hebreu *mechinach*, qui ſignifie *preparant*. Nicod croit que *meſquine* a ſignifié autrefois *Demoiſelle*, & en general une fille de condition; & enſuite une miſerable, ou une malheureuſe.

MESSAGE. ſubſt. maſc. Envoy qu'on fait d'une perſonne ou d'une lettre à une autre, pour luy porter, luy faire ſçavoir, ou apprendre d'elle quelque choſe. L'Ange Gabriel fut celuy qui fiſt le *meſſage* à la Vierge pour luy annoncer le myſtere de l'Incarnation. Les mauvaiſes nouvelles ſont des *meſſages* dont il eſt fâcheux d'eſtre chargé. Voilà un petit laquais qui fait fort bien un *meſſage*, qui s'eſt fort bien acquitté de ſon *meſſage*.

MESSAGER, ERE. ſubſt. maſc. & fem. Celuy qui fait les allées & venuës pour porter des meſſages. Cet homme emprunte des laquais de ſes amis pour avoir des *meſſagers* qui ne luy couſtent rien. Chez les Payens Mercure eſtoit le *meſſager* de Jupiter, Iris la *meſſagere* de Junon. On dit auſſi, que l'Aurore eſt la *meſſagere* du jour. Quelques-uns ont donné aux vents la qualité de *meſſagers* de Neptune & d'Aeole. On dit auſſi, une *meſſagere* d'amour, une entremetteuſe.

MESSAGER, ſignifie auſſi celuy qui eſt commis pour porter les hardes & les lettres des particuliers, & qui a pour cet effect un bureau eſtabli par autorité publique. Il n'y avoit autre-fois ſi petit bourg qui n'euſt ſon *Meſſager* Royal, & ſon *Meſſager* de l'Univerſité. Il y en avoit à pied pour porter les lettres; en charrette pour porter les hardes; & à cheval pour conduire les hommes. Il eſt plus ſeur de prendre la voye du *Meſſager*, on n'eſt pas ſi-toſt volé. Ce mot vient de *miſſus*, ou de *miſſaticus*, qu'on a dit dans la baſſe Latinité en la même ſignification.

MESSAGER, ſe dit figurément des ſignes, des avant-coureurs de quelque mal à venir. Il y a certaines nuës qui ſont *meſſageres* de la tempeſte. Les ſignes, les prodiges ſont des *meſſagers* qui nous advertiſſent de faire penitence, qui menacent de guerre & de peſte. Les Laſſitudes ſpontanées, les peſanteurs du corps ſont des *meſſagers* qui nous annoncent quelque maladie prochaine.

On dit proverbialement, qu'on ne trouve jamais meilleur *meſſager* que ſoy-même. On dit auſſi, d'un rouſſeau qui put du fromage trop afiné, qu'il ſent le pied de *Meſſager*.

MESSAGERIE. ſubſt. fem. Bureau du Meſſager, & le droit de le tenir, de faire tranſporter les lettres. Toutes les *Meſſageries* ont eſté, depuis peu reunies aux poſtes. La *Meſſagerie* d'un tel lieu eſt affermée tant.

MESSE. ſubſt. fem. Le St. Sacrifice non ſanglant de la nouvelle Loy, où l'on preſente à Dieu le corps & le ſang, de ſon Fils JESUS-CHRIST. C'eſt dans le Canon de la *Meſſe* que ſe fait la conſecration. L'Egliſe commande d'ouïr une *Meſſe*, d'aller à la *Meſſe* toutes les Feſtes & Dimanches. C'eſt une choſe pieuſe de faire dire des *Meſſes*, de fonder des *Meſſes*. On appelle *Meſſe de Parroiſſe*, ou *grande Meſſe*, celle que le Curé eſt obligé de faire chanter toutes les Feſtes & Dimanches pour ſes Parroiſſiens. Dans les Chapitres & chez les Religieux, on l'appelle la *Meſſe du Chœur*. La premiere *Meſſe*, eſt celle qu'on dit dés le point du jour. On appelle auſſi premiere *meſſe*, celle qui ſe dit par un Preſtre la premiere fois qu'il chante *meſſe*. *Meſſe haute*, qu'on appelle auſſi *grande meſſe*, eſt celle qui ſe chante par des Choriſtes, & qui ſe celebre avec Diacre & ſouſdiacre. On appelle *petite meſſe*, ou *meſſe baſſe*, celle qui ſe dit à des Autels particuliers avec moins de ceremonie. On appelle abuſivement une *meſſe de chaſſeur*, une *meſſe* qui eſt fort courte. Et on appelle la *meſſe muſquée*, celle qu'on dit la derniere, où vont les Dames & les Courtiſans. Nicod aprés Baronius dit que ce mot de *meſſe* vient de l'Hebreu *Miſſach*, qui ſignifie *oblatum*; ou de *miſſa miſſarum*, par ce qu'on mettoit en ce temps-là hors de l'Egliſe les Catechumenes, & les excommuniés, lorſque le Diacre diſoit, *ite miſſa eſt*, aprés le Sermon & la lecture de l'Epiſtre & de l'Evangile, & parce qu'il ne leur étoit pas permis d'aſſiſter à la conſecration. C'eſt auſſi l'opinion de Bellarmin, de Scaliger, & du Cardinal Bona.

On appelle la *Meſſe du St. Eſprit*, celle qu'on celebre au commencement de quelque ſolemnité, ou d'une aſſemblée Eccleſiaſtique, qu'on commence par l'Invocation du St. Eſprit.

On dit auſſi une *meſſe des morts* ou de *requiem*, celle qu'on dit à l'intention des deffunts, dont l'Introite commence par *Requiem*. La *Meſſe* de la Vierge, ou de *Beata*.

On appelle *ſeche*, la *meſſe* où il ne ſe fait point de conſecration, comme celle que dit un Preſtre qui ne peut pas conſacrer, à cauſe qu'il a desjà dit la *meſſe*, comme teſmoigne Durandus; ou celle qu'on fait dire aux aſpirans à la Preſtriſe pour en apprendre les ceremonies, qui diſent des *meſſes* entieres excepté qu'ils ne font point de conſecration. C'eſt ainſi que l'appelle Eckius; Elle eſt deffenduë dans les Capitulaires de Charlemagne. Quelques-uns l'appellent *navalis & nautica*.

MESSE, ſe dit auſſi en parlant du Preſtre qui ſe prepare pour celebrer la *meſſe*. Allez voir à la ſacriſtie, s'il n'y a point de *meſſe*. Voilà une *meſſe* qui ſort. On le dit auſſi de la retribution qu'on donne au Preſtre qui a dit la *meſſe*. C'eſt un pauvre Preſtre qui vit de ſes *meſſes*, qui n'a que ſes *meſſes*. Il cherche ſes *meſſes*.

MESSE, ſe dit proverbialement en ces phraſes. Il a fait courte *meſſe*, il fera long diſner ; ou, il a fait longue *meſſe*, il fera court diſner. On dit qu'il ne ſe faut pas ſe fier à un homme qui entend deux *meſſes*, pour dire, qu'il ſe faut deffier des hypocrites. On dit d'un homme qui desjeune avant d'aller à la *meſſe*, qu'il veut tromper le Diable, ou qu'il va à la *meſſe des morts*, qu'il y porte pain & vin. On appelle des debauchez, des enfans de la *Meſſe* de minuit, qui vont au cabaret ſous pretexte d'aller à la *meſſe* qui ſe celebre la nuit du jour de Noël. On dit auſſi pour marquer un ſcelerat, qui n'a point de Religion, qu'il ne va ny à *Meſſe*, ny à *Preſche*.

MESSEANCE. ſubſt. f. Qualité de ce qui ne ſied pas bien, qui eſt indecent, incivil. L'affectation de marcher toûjours le premier avec ſes égaux, de prendre le haut bout, eſt une incivilité, & une *meſſeance*.

MESSEANT, ANTE. adj. ou MALSÉANT, ANTE. Ce qui ne ſied pas bien, qui n'eſt pas convenable. C'eſt une action *meſſeante* de demeurer couvert devant les ſuperieurs. Ce mot vient de *malè ſedens*.

MESSIE. ſubſt. maſc. Le Sauveur qui a eſté prophetiſé par tous les Prophetes de l'ancienne Loy. Les Chreſtiens ont reconnu JESUS-CHRIST pour le vray *Meſſie*. Les Juifs attendent encore inutilement leur *Meſſie*. Il y a eu pluſieurs impoſteurs qui ont voulu paſſer pour le *Meſſie*. Joannes Lant Hollandois a fait un Traité de l'Hiſtoire des faux *Meſſies*. Le premier dont il parle ſe leva ſous l'Empire d'Adrien, & a eſté nommé *Barcochab*. Le dernier eſt le Rabbin *Mardochai*, qui fit parler de luy en 1682. & un peu auparavant il y avoit eu *Sabbethaï Levi*, qui fut celebre l'an 1666. qui fut pris des Turcs, & ſe fit Mahometan.

On dit figurement à quelqu'un qu'on attend depuis long-temps, & avec grande impatience, qu'il a eſté attendu comme le *Meſſie*.

MESSIER. ſubſt. maſc. Villageois commis à la garde des fruits de la terre au temps de la moiſſon, & particulierement en celuy de la vendange. Ce mot vient de Meſſier. Dans l'Edit du Roy Henry II. de l'an 1559. le *Meſſier* eſt auſſi appellé *Gaſtier*. On a appellé en Latin *Meſſarius*, un Garde des moiſſons & des vendanges. Quelques-uns derivent ce mot de *Meſſaer*, qui en langage Celtique ou Bas-Breton ſignifie *Berger*, ou *gardeur de beſtes*.

MESSIEURS. ſubſt. m. pluriel. Titre d'honneur & de complimens qu'on donne en parlant ou en eſcrivant à pluſieurs perſonnes enſemble qui ſont de quelque conſideration ou par leur qualité, ou par leur nombre. Les plaidoyers, les harangues commencent toûjours par *Meſſieurs*, & ce mot eſt ſouvent répeté dans le corps ou diſcours pour faire plus d'honneur. Quand on ne parleroit qu'à des Savetiers, ou à des payſans aſſemblées, on les appelle *Meſſieurs*. On le dit auſſi en parlant de tierces perſonnes. Voilà vos *Meſſieurs* qui arrivent, c'eſt un de vos *Meſſieurs*, c'eſt à dire, de voſtre compagnie. Place à *Meſſieurs*.

Le Procureur General preſentant une requeſte à la Cour met, à *Meſſieurs* du Parlement. On dit auſſi, *Meſſieurs* du Conſeil, *Meſſieurs* des Comptes, *Meſſieurs* de Ville.

MESSIRE. ſubſt. maſc. Titre ou qualité que prennent les Nobles, & les perſonnes de qualité dans les Actes qu'ils paſſent, au lieu de celle de *maiſtre* qu'on donne aux graduez. Fut preſent Haut & Puiſſant Seigneur *Meſſire* Pierre Seguier Chevalier Chancelier de France, *Meſſire* tel Abbé d'un tel lieu.

MESSIRE JEAN, eſt une poire rouſſe fort ſucrée, qui eſt meure en Automne. Quand elle vient à ſe gaſter, elle eſt d'une amertume inſupportable.

MESTIER. ſubſt. maſc. Profeſſion qu'on choiſit, à laquelle on s'applique, on taſche de reüſſir. La profeſſion des armes eſt le *meſtier* d'un Gentilhomme, c'eſt le *meſtier* des honneſtes gens. Ce Capitaine eſt bien entendu dans ſon *meſtier*, ſçait bien ſon *meſtier*. Quand on eſt en doute ſur quelque point de ſcience, il faut conſulter les Maiſtres du *meſtier*. Cet Advocat eſt habile en ſon *meſtier*. Virgile & Homere ont eſté en Poëſie les Maitres du *meſtier* ; Archimede en Geometrie, St. Thomas en Theologie, &c. On dit auſſi à celuy qui ſe meſle de juger de quelque choſe où il eſt ignorant, taiſez vous, ce n'eſt pas la voſtre *meſtier*. Ce mot de *meſtier* vient de *miniſterium*. On dit auſſi en Eſpagne, le mot de *menester*, pour *beſoin*. Paſquier derive le mot de *meſtier* de *menestrier*, & le prouve par des lettres de Charles V. En Latin on appelle les gens de *meſtier*, *miniſteriales*. Du Cange dit qu'on a pris ce mot des Latins, où *Miniſtre* ſe diſoit des grands Officiers de l'Empipire, qu'on a appliqué depuis aux moindres Artiſans. On a dit auſſi dans la baſſe Latinité *myſterium* en la même ſignification.

MESTIER, ſe dit plus particulierement des arts mechaniques. On appelle abſolument les Artiſans, *les gens de meſtier*. Tous les Artiſans ſont diviſez par la Police en pluſieurs corps de *meſtiers*. Chaque corps a les jurez du *meſtier*, qui ont inſpection ſur les Maiſtres du *meſtier*, & qui tiennent regiſtre des apprentifs du *meſtier*, de ceux qu'on met en *meſtier* & on dit, entreprendre ſur le *meſtier*, quand un compagnon travaille du *meſtier* hors de chez les Maiſtres. On appelle un *gaſte-meſtier*, celuy qui donne ſa peine ou ſa marchandiſe à trop bon marché. On dit qu'un homme entend bien le *meſtier*, quand il ſçait bien faire les choſes, dont il ſe meſle.

MESTIER, ſe dit quelquefois de ce qui ſe fait ordinairement & par coûtume. On vous pardonne pour cette fois, mais n'en faites pas *meſtier*, coûtume. C'eſt le *meſtier* des Allemands de mourir à force de boire. Cet homme eſt accoûtumé à tromper, il en fait *meſtier* & marchandiſe.

MESTIER, ſignifie auſſi le chaſſis ; ou autre piece de bois ou de fer qui ſert à tendre la beſogne, & à la diſpoſer, enſorte que le travail en ſoit facilité. Les Tapiſſiers ont des *meſtiers* pour piquer leurs marches, pour faire les hautes lices ; Les Tiſſerans, les Ouvriers de ſoye, les Paſſementiers, ont des *meſtiers* qu'ils montent differement, ſelon qu'ils veulent varier leur beſogne. Les bas qui ſe font au *meſtier* ſe travaillent avec la plus ingenieuſe machine du monde. On dit figurément en ce ſens d'un Auteur, qu'il a un Ouvrage ſur le *meſtier*, pour dire, qu'il travaille à quelque compoſition de longue haleine. On dit auſſi, qu'un enfant eſt ſur le *meſtier* quand une femme eſt enceinte. On appelle *meſtier deviné*, un jeu d'enfant où il faut qu'on devine l'intention de celuy qui fait pluſieurs geſtes pour contrefaire un Artiſan de quelque *meſtier*.

MESTIER, eſt auſſi une eſpece d'oublie, ou de paſtiſſerie mince & roullée, qui eſt cuite entre deux fers comme des gauffres, compoſée de fari-

ne & de ſucre ou de miel. On l'appelle auſſi des *cornets de meſtier* ou *du petit meſtier*.

MESTIER, ſignifie auſſi, neceſſité, beſoin. Il eſt bon *meſtier* qu'il ait du bien, car il a bien de la Charge ſur les bras. Le Juge ordonne qu'un tel comparoiſſe, & ſi *meſtier* eſt, qu'on y employe la force pour l'amener.

MESTIER, ſe dit proverbialement. En ces phraſes. Quand chacun fait ſon *meſtier*, les vaches ſont bien gardées. De tous *meſtiers* il en eſt de pauvres, & de riches. Il n'y a point de ſi petit *meſtier* qui ne nourriſſe ſon maiſtre. On dit auſſi, C'eſt un meſchant *meſtier* que celuy qui fait pendre ſon maiſtre. On dit auſſi d'un homme intrigant, il eſt de tous *meſtiers*, & ſi il ne peut vivre. On dit auſſi, qu'un homme a ſervi d'un plat de ſon *meſtier*, a joué d'un tour de ſon *meſtier* quand il a fait quelque tour d'adreſſe, quelque fourberie. On le dit auſſi en bonne part, quand quelqu'un a fait quelques preſent ou a apporté quelque choſe de la nature du *meſtier* dont il ſe meſle; les Courtiſannes diſent auſſi, Le *meſtier* n'en vaut plus rien, tout le monde s'en meſle. On dit qu'une femme eſt du *meſtier*, quand elle eſt de mauvaiſe vie. On dit baſſement, chier ſur le *meſtier*, pour dire, renoncer à une profeſſion qu'on avoit embraſſée.

MESTIF, IVE. ſubſt. & adj. Quelques-uns diſent *metis*, & *meſtice*. Qui eſt venu de deux differentes Eſpeces. On le dit proprement des chiens engendrez d'un chien & d'une chienne differents d'eſpece. On ne ſçait quelle ſorte de chien c'eſt là, il n'eſt ni matin ni levrier, il eſt *meſtif*. Le mulet eſt d'une nature *meſtive*, engendré d'un aſne & d'une Cavalle. Ce fruit eſt d'une nature *meſtive*; il n'eſt ny poire, ni pomme, mais il participe de l'un & de l'autre.

MESTIF, ſe dit figurément des hommes qui ſont engendrez de pere & mere de differente qualité, pays, couleur, ou Religion. Cet enfant eſt *meſtif* engendré d'un pere eſclave, & d'une mere libre, d'un More & d'une Eſpagnole. En Eſpagne on appelle *Mulato*, celuy qui eſt engendré de pere ou de mere de differente couleur ou de Religion, qui participe de l'une & de l'autre, comme un mulet participe de deux natures; & c'eſt une fort grande injure. On appelle auſſi *meſtif*, un enfant né d'un Indien & d'une Eſpagnole, ou au contraire, dans le pays on les appelle *crioles*. Au Perou on appelle proprement *Meſtis*, ceux qui ſont nez d'un Eſpagnol & d'une Sauvage.

MESTIVIER. ſubſt. maſc. Vieux mot François qui ſignifioit *moiſſonneur*. Il ſe dit encore en pluſieurs Provinces.

MESTRE DE CAMP. ſ. maſc. Grand Officier de Cavalerie. Il y a le *Meſtre de Camp* General de la Cavalerie Legere, qui commande en l'abſence du Colonel General, tous les Regiments, & qui a un Regiment particulier qui luy eſt affecté, lequel marche le ſecond en rang. On appelle *Meſtre de Camp* ou Mareſchal de Camp dans les carrouſels, celuy qui conduit toute la pompe, qui regle ſa demarche, qui fait filler les quadrilles & leurs équipages, qui les introduit dans la carriere, & qui conduit à leurs poſtes les machines & les Cavaliers.

MESTRE DE CAMP, eſt auſſi le Chef d'un Regiment particulier de Cavalerie, comme le Colonel eſt le Chef d'un Regiment d'Infanterie.

La *Meſtre de Camp*, eſt la premiere Compagnie d'un Regiment d'Infanterie.

Arbre de *Meſtre*, eſt le nom qu'on donne au grand maſt ſur la Mediterranée.

MESVENDRE. verb. act. Vendre une marchandiſe moins qu'elle ne vaut. Quand on voit qu'un Marchand commence à *meſvendre*, à faire bon marché, c'eſt ſigne qu'il va faire bientoſt banqueroute.

MESVENDU, UË. part. & adj.

MESVENTE. ſubſt. fem. Vente à vil prix. Il y a toûjours de la *meſvente* aux ventes forcées qu'on fait à l'encan.

MESURABLE. adj. maſc. & f. Qui ſe peut meſurer. L'objet de la Geometrie eſt toute ſorte de quantité entant qu'elle eſt *meſurable*. La diſtance du Firmament eſt ſi grande, qu'elle n'eſt pas *meſurable*.

MESURAGE. ſubſt. maſc. Action par laquelle on meſure, ou on examine ſi la meſure eſt bonne. J'ay acheté tant de muids de bled; j'en veux voir le *meſurage*; je ſuis content du *meſurage*.

MESURAGE, ſignifie auſſi le droit Seigneurial qu'on prend ſur chaque meſure, & la peine de celuy qui meſure. Quand on a acheté le bled au marché, il faut payer le droit du *meſurage*. Dans les greniers ou eſpargne le *meſurage*, on fait le *meſurage* ſoy-même.

MESURE. ſubſt. fem. Ce qui ſert à connoiſtre la grandeur, l'eſtenduë, la quantité de quelque corps. La *meſure* des longueurs eſt la ligne ou grain d'orge, le pouce contenant 12. lignes, le pied 12. pouces, le pas geometrique 5. pieds, la toiſe 6. pieds, la perche des Geometres 10. pieds; en quelques lieux elle va juſqu'à 22. pieds; la ſtade 125. pas; le mille 8. ſtades; la lieuë Françoiſe trois mille. Et pour les diſtances celeſtes, la *meſure* eſt le demi-diametre de la terre de 15000. lieuës ou environ. Il y a auſſi pour les eſtoffes, l'aune, la canne, la verge, la braſſe, qui ſont differentes, ſelon les lieux. Pour les ſurfaces, l'arpent de 100. perches quarrées, l'acre, le journal, le Septier, &c. Pour les corps ſolides, le pied cube, la toiſe cube. On appelle *meſures rondes*, celles qui ſervent à meſurer les grains & les fruits, le litron, le boiſſeau, le minot ou bichet, le Septier, le muid: pour les liqueurs, le tonneau, la pipe, la barrique; & en detail, le demi-Septier, la chopine, la pinte, la quarte; le pot, la feüillette. La *meſure* d'herbes en Medecine ſe fait par faſcicules, manipules & pugilles. Tous ces mots ſeront expliquez à leur ordre.

La *meſure* nouvellement reglée de l'arpentage des eaux & Foreſts eſt de douze lignes par pouce, 12. pouces pour le pied, 22. pieds pour perche, & 100. perches par arpent.

L'Ordonnance du mois d'Octobre 1669. regle l'eſtalonnage des *meſures* des grains, farines, legumes, fruits, charbons, &c. & les anciennes *meſures* ſont abrogées. Il eſt ordonné qu'il ſera fondu de nouvelles matrices qui ſeront gardées dans la Chambre des Meſureurs de Sel qui eſt à l'Hoſtel de Ville, ſur leſquelles ſera fait l'épalement de toutes les *meſures* de bois, qui doivent eſtre marquées à la lettre courante de l'année. Les *meſures* de bois doivent avoir un cercle de fer en dehors pour les cintrer, qui ſera appliqué bord à bord du fuſt du Minot.

Les *meſures* Romaines ſont amplement expliquées par le pere Monet au mot *meſure*.

Caſimir Polonois dans ſa Pyrotechnie fait un denombrement general des noms des *meſures* de tous les peuples de l'Europe, tant anciennes que modernes, & leur reduction à une certaine. Le Roy

Philip-

Philippes V. en l'an 1321. avoit reſolu de reduire toutes les meſures à une ſeule, auſſi-bien que les poids & les monnoyes.

Thevenot a donné un advis pour faire une *meſure* generale en prenant pour principe les cellules des Abeilles qui ſont égales par toute la terre: Mouton Chanoine de Lyon en a donné un autre fort plauſible par le moyen d'un pendule. Voyez ſon livre. Mr. Picard a auſſi trouvé une *meſure* univerſelle d'un pendule, ſur le pied de laquelle il a meſuré la circonference de la terre.

On appelle abſolument *meſure*, certaines quantités dont on emplit quelques vaiſſeaux qui n'ont point de nom particulier. Il faut donner deux *meſures* d'avoine à voſtre cheval. Les pauvres gens n'achetent qu'une *meſure* de ſel à la fois, qui eſt un quart de litron. Les Bouchers vendent le ſuif à la *meſure*. C'eſt une jatte qui en contient environ 33. livres. On dit en ce ſens, la grande & la petite *meſure*, en parlant d'un même nom de *meſure*, qui eſt plus grande en une Seigneurie, qu'en l'autre. Le bled ſe donne au moulin en *meſure* raſe, & on le rend en farine en *meſure* comble. On excommunie, ceux qui vendent à faux poids & à fauſſe *meſure*. On appelle *bonne meſure*, ce qu'on donne pour le par-deſſus au de-là de la *meſure* reglée. Eſchantillonner une *meſure*, eſt la rendre égale à la *meſure* qui eſt conſervée dans les depoſts publics, & la faire marquer pour faire connoiſtre qu'elle eſt juſte.

MESURE, en Geometrie & en Arithmetique, ſe dit d'une certaine quantité, ou nombre, qui eſtant pluſieurs fois repetées, égalent une autre grandeur à laquelle on les rapporte. 4. *Eſt la meſure* de 20. eſtant repeté 5. fois. 5. *Eſt auſſi la meſure* de 20. eſtant repeté 4. fois. 7. ne peut-eſtre la *meſure* de 20. mais bien de 21. ou de 28. eſtant repeté trois ou quatre fois. Et on dit que deux nombres ont une *meſure* commune, quand le même nombre les peut meſurer, comme de 20. & 40. la *meſure* commune eſt 5. eſtant repeté quatre fois pour le premier nombre, & huit pour le ſecond. Le coſté du quarré & ſa diagonale ne peuvent jamais avoir de *meſure* commune: & c'eſt pourquoy on appelle ces lignes *incommenſurables*. Voyez Euclide, Livre 10.

On dit en Philoſophie, que le temps eſt la *meſure* du mouvement: & au contraire dans la mechanique, on ſe ſert du mouvement pour meſurer le temps, comme on voit dans les machines, horloges, pendules, clepſydres, &c.

MESURE, ſe dit chez les Artiſans, de l'obſervation & marque qu'ils font d'une certaine eſtenduë, pour y joindre ou y appliquer quelque ouvrage manuel qui y convienne. Ainſi un appareilleur prend la *meſure* des pierres avec ſon compas & ſa regle. Un Tailleur prend la *meſure* d'un habit avec des bandes de parchemin. Un Cordonnier prend la *meſure* des ſouliers avec ſon compas, &c.

MESURE, ſe dit auſſi des cadences & des temps qu'on doit obſerver en Poëſie, à la danſe & en Muſique, pour les rendre agreables & regulieres. Les vers hexametres, pentametres, Jambiques, Saphiques, ſont de differentes *meſures*. Les *meſures* des vers François ſont les pieds, ou certain nombre de ſyllabes.

Chez les Maiſtres en fait d'armes, on appelle *eſtre à meſure*, quand on juge ſi la diſtance qui ſepare de l'ennemy eſt telle, qu'on luy puiſſe porter un coup de pied ferme, ou autrement, ce qui arrive, quand du mi-fort de l'épée on peut toucher le foible de celle de l'ennemy ſans bouger le pied droit ny avancer le gauche; & la *meſure* pour paſſer ſur l'ennemy, c'eſt quand les deux foibles des eſpées ſe touchent, & celuy qui de ſon fort pourra toucher le foible de quelque eſpée que ce ſoit, ſera toûjours dans la *meſure*.

MESURE, en termes de Muſique, eſt l'eſpace du temps que le Maiſtre du concert employe à hauſſer & baiſſer la main pour conduire les mouvemens du chant, tantoſt plus viſte & tantoſt plus lent, ſelon le genre de Muſique, ou le ſujet qu'on chante, ou qu'on joue. La *meſure* contient ordinairement une ſeconde d'heure, qui eſt environ le temps du battement du poulx & du cœur: deſorte que la Syſtole ou contraction du cœur répond à l'élevation de la main; & ſa diaſtole, ou dilatation, à l'abaiſſement. Elle dure autant de temps qu'un pendule de deux pieds & demi de long employe à faire un tour & un retour.

La *Meſure* ſe regle ſuivant la differente qualité ou valeur des notes de Muſique, ſelon leſquelles on marque le temps qu'il faut donner à chacune note. Par exemple, la *ſemi-breve* dure un lever & un baiſſer, & c'eſt la *meſure* entiere. La *minime* qu'on nomme *blanche* dure un lever ou un baiſſer. Et la *noire* dure la moitié d'un lever ou d'un baiſſer, parce qu'on en fait toûjours quatre à la *meſure*.

La *Meſure binaire* ou *double*, eſt celle où le lever & le baiſſer de la main ſont égaux.

La *Meſure ternaire*, ou *triple*, eſt celle où le frapper eſt double, ou deux fois plus long que le lever, pendant laquelle on chante deux notes blanches en frappant, & une en levant: & pour ce ſujet on met le nombre de trois au commencement des regles, lorſqu'on chante la *meſure* ternaire, & un *c* trenché, lorſqu'elle eſt binaire, ou égale.

Ce lever & baiſſer de la main s'appelloit chez les Grecs *Arſis* & *theſis*. St. Auguſtin l'appelle *plauſus*, & les Eſpagnols *compas*.

La *pleine meſure*, eſt celle pendant laquelle on chante quatre notes, comme aux Allemandes, aux gigues, &c. Et on dit qu'un homme joüe de *meſure*, qu'il danſe de *meſure*, quand il obſerve bien ces *meſures* & ces temps.

En termes de Manege, on le dit auſſi des temps, des mouvemens, des diſtances qu'il faut obſerver, comme des cadences pour faire agreablement cet exercice.

MESURE, ſe dit figurément en Morale, du menagement des temps, des occaſions, & des autres circonſtances, qui font reuſſir, ou qui ruinent toutes les affaires. Un Prince qui entreprend une guerre doit bien prendre ſes *meſures*, obſerver bien des precautions, faire de grands preparatifs. Il doit prendre des *meſures* avec les Princes voiſins. Une bataille perduë peut rompre toutes ſes *meſures*. On dit d'un homme inconſtant, irreſolu & difficultueux, qu'on ne ſçauroit prendre aucunes *meſures* avec luy, pour dire, qu'on ne peut ſe fier en ſes promeſſes; qu'on ne peut garder aucunes *meſures* avec luy, pour dire, qu'on ne veut avoir pour luy aucun égard, aucune conſideration.

En Theologie on dit que Dieu a crée toutes choſes en nombre poids & *meſure*; que du fini à l'infini, il n'y a ni *meſure*, ni proportion; que la miſericorde de Dieu eſt ſans bornes & ſans *meſure*.

On dit auſſi d'un grand ſcelerat, que la *meſure* eſtoit pleine, que le ſac eſtoit plein, lorſque ſes crimes ont enfin attiré ſur luy la juſtice de Dieu, ou des hommes. Quand Dieu envoya le Deluge ſur la terre, la *meſure* eſtoit pleine, la *meſure* eſtoit comble.

A *meſure*, ſans *meſure*, outre *meſure*, ſont des façons de parler adverbiales. Le tonneau des Danaïdes ſe vuidoit à *meſure*, qu'on l'empliſſoit. Ce prodigue donne ſans *meſure*, deſpenſe outre *meſure*. Il a eſté battu outre *meſure*, c'eſt à dire, avec excez.

On dit auſſi, au ſur & à *meſure*, pour dire avec le temps, ou ſelon le beſoin. Un Commis doit rapporter à ſon Maiſtre ſon argent au ſur & à *meſure* qu'il le reçoit. Ce Maiſtre ne donne de l'argent à ſon Maiſtre d'Hoſtel qu'au ſur & à *meſure* qu'il l'employe. Voyez l'origine de ce mot à Fur.

On dit proverbialement, que les petites *meſures* ne reviennent pas aux grandes, pour dire, qu'en vendant en détail on perd ſur les petites *meſures*.

MESURER. verb. act. Connoiſtre la grandeur, l'eſtenduë d'une quantité, en y appliquant une autre *meſure* ou quantité reglée, certaine & connuë. La Geometrie eſt l'art de *meſurer* toutes ſortes de quantitez, l'Altimetrie *meſure* les hauteurs. La Planimetrie ou l'Arpentage ou Geodeſie *meſurent* les ſurfaces, *meſurent* la terre. La Stereometrie *meſure* les ſolides. La Trigonometrie *meſure* les triangles, plans & ſpheriques. L'Aſtronomie *meſure* la grandeur des cieux & des aſtres. Le thermometre ſert à *meſurer* les degrés de chaleur de l'air. La Barometre *meſure* la peſanteur. L'hydrometre *meſure* la ſechereſſe ou humidité. Les graphometres, pantometres, holometres, ſont des inſtruments dont on ſe ſert pour *meſurer*, les hauteurs ou diſtances inacceſſibles.

MESURER, ſe dit figurément en Morale, pour dire, ſe comparer. Il ne faut pas qu'un bourgeois ſe *meſure* avec un Grand Seigneur, qu'il ſe compare avec luy. Il faut *meſurer* ſa deſpenſe ſelon la bourſe, la proportionner à ſon revenu. On dit auſſi de deux braves, qu'ils veulent meſurer leurs eſpées, pour dire, ſe battre en combat ſingulier.

On dit en termes de Chaſſe, qu'un cerf ou une autre beſte *meſure* la foreſt, pour dire, qu'il la traverſe d'un bout à l'autre. Souvent les chevreuils *meſurent* deux ou trois fois la foreſt.

On dit proverbialement, qu'un homme *meſure* tous les autres à ſon aune, pour dire, qu'il juge des vertus & des vices d'autruy par rapport à luy-même. Le Seigneur a dit qu'on ſera *meſuré* à la même meſure qu'on aura *meſuré* les autres, pour dire, que la pareille nous ſera renduë. On dit auſſi, lorſqu'il y a quelque conteſtation ſur quelque quantité d'outreuſe, voilà le boiſſeau où on les *meſure* en monſtrant la regle qui decide la choſe.

MESUREUR. ſubſt. maſc. Celuy qui meſure. Il y a des Officiers en titre de *Meſureurs*. *Meſureurs* de charbon, qui doivent exercer leur charge en perſonnes, & des jurez *Meſureurs* de Sel, qui ont des Bourſiers, & qui ont une chambre à l'Hoſtel de Ville, où ſont gardées toutes les *meſures* de bois dont ils ſont les eſtalonneurs. Les Jaugeurs ſont auſſi des *Meſureurs* de tonneaux. Les Mouleurs de bois ſont des *Meſureurs* de bois à bruſler, qui regardent ſi la meſure eſt bonne.

Il y a à la ville des Officiers Jurez Viſiteurs & *Meſureurs* d'aulx, d'oignons, de noix & autres fruits: des *Meſureurs* de plaſtre, qu'on appelle auſſi *Toiſeurs*: des *Meſureurs* & Porteurs de chaux: des Jurez *Meſureurs* de grains, qui ont droit de viſiter les grains & farines.

MESURÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. On appelle vers *meſurez*, des vers que quelques anciens de nos Poëtes ont voulu faire à la maniere & avec les meſures des Latins.

MESUSER. verb. neut. Uſer mal de quelque choſe, en abuſer. J'ay eu beaucoup de bonté pour ce domeſtique, mais il en a *meſuſé*, il eſt devenu inſolent. Il a *meſuſé* de l'argent, que je luy avois mis en depoſt, il l'a appliqué à ſon profit.

MET,

METACARPE. ſubſt. maſc. Terme d'Anatomie. C'eſt une partie du ſquelet, qui contient quatre os de la paume de la main ſituez entre ceux du poignet, & ceux des doigts. On l'appelle auſſi *avant-poignet*: & c'eſt ce qui forme la paume de la main. Les Latins l'appellent *poſtbrachiale*.

METAIL. ſubſt. maſc. Les Poëtes diſent quelquefois *metal*, quand ils ſont contraints par la rime. Corps dur & foſſile, & d'une ſubſtance égale en toutes ſes parties, qui ſe fond au grand feu & qui eſt ductile, & s'étend ſous le marteau. Le *meſtail* differe des pierres, en ce qu'elles ſe calcinent, au lieu de ſe fondre; & des mineraux, en ce que ceux-cy ne ſont point ductiles, & ſe caſſent, au lieu de s'eſtendre. Il y a ſept *metaux* reſpondants aux ſept Planetes, ſelon leſquels les Chymiſtes leur donnent leur nom. L'or reſpond au Soleil, l'argent à la Lune, le plomb à Saturne, l'eſtain à Jupiter. Le fer à Mars, le cuivre à Venus, & le vif-argent, quoy qu'il ſoit liquide, à Mercure. Pluſieurs ne comptent que ſix *metaux*, & rejettent le vif-argent, comme n'eſtant pas un *metail* parfait. Cet ainſi qu'il en eſt parlé dans la Sainte Ecriture au 31. Chap. du Liv. des Nombres. Joachim Bercherus a fait un Livre qu'il a intitulé *Metallurgie*, où il eſt traité de la generation, de la reduction & de la perfection des *metaux*. Quelques-uns pretendent qu'il y en peut avoir plus de ſept. Alonſo Barba dit qu'on a trouvé depuis peu en Boheme du Biſmuth qui eſt entre le plomb & l'eſtain. Quelques-uns appellent le regule d'antimoine, & les Sputes, des demy-*metaux*.

METAIL, ſe dit auſſi de ce qui eſt meſlangé de divers *metaux*, comme de la bronze, de la fonte. Et on appelle un miroir de *metail*, ce que le vulgaire appelle *miroir d'acier*, par oppoſition à ceux de verre. Il ſe fait d'un meſlange de cuivre & d'eſtain.

METAIL, en termes de Blaſon, ſe dit de l'or & de l'argent repreſenté par le jaune & le blanc. Quand on voit *metail* ſur *metail* dans un Eſcu, on dit que les Armes ſont fauſſes. L'Eſcu ponctué par le Graveur repreſente l'or; & quand il eſt tout à fait blanc & uni, il repreſente l'argent.

METALLIQUE, adj. maſc. & fem. Qui concerne le metail. La bonne Medecine condamne tous les remedes tirez des Corps *metalliques*. La ſcience *Metallique*, eſt une ſcience ou Inventaire de medailles. On ne peut peindre un émail qu'avec des couleurs *metalliques* qui viennent des metaux,

ou qui ſe ſont avec des metaux. Car les autres n'endurent pas le feu. Il y a un beau Traité de l'Art *Métallique* de Don Alonſo Barba qui a eſté long-temps au Perou.

METAIRIE. ſubſt. fem. Habitation d'un Metayer avec les logements convenables pour exploiter les terres qu'on luy donne à cultiver, ſoit pour y ſerrer les grains, ſoit pour y faire des nourritures de beſtiaux. Il y a tant de terres, de prez, de vignes dependantes de cette *metairie*, la choſe change de nom ſuivant les diverſes Provinces. En pluſieurs lieux on l'appelle *ferme*, *domaine*; en d'autres *la grange*; en d'autres *baſtide*, en d'autres *choſal*, *cloſerie*, *borde*, *bouriage*. Il y a tant de *metairies*, de fermes, de domaines dependantes de cette Seigneurie, ou de cette Abbaye. En Latin *medietaria*.

METAYER. ſubſt. maſc. Qui cultive & fait valoir des terres, ou une metairie, ſoit à prix d'argent, ſoit à moiſſon, ou à moitié fruits, ſoit comme domeſtique au profit du maiſtre. En quelque lieux on les appelle *Metays*; en d'autres *Meſtiviers*. Ces mots, viennent de *Medietarius* & de *Medietas*, parce que le Fermier prend la moitié des fruits. En Droit on les appelle *Fermiers partiaires*.

METAMORPHOSE. ſubſt. fem. Transformation d'une perſonne, ſon changement en une autre forme. Les Payens attribuoient à leurs faux Dieux les *metamorphoſes* pour de grands miracles. Ovide a fait un fameux recueil, des *Metamorphoſes* en 15. livres. Quand on veut parler du Paganiſme, on dit au temps de la *Metamorphoſe*. Un Pere Jeſuïte a fait auſſi des *metamorphoſes* ſacrées, comme celle de la femme de Lot en ſtatuë de ſel, Nabuchodonoſor en beuf, &c.

METAMORPHOSE, ſe dit auſſi au figuré du changement de mœurs, d'habits, de condition. Cet homme eſtoit fort libertin, & il eſt devenu fort devot, voilà une eſtrange *metamorphoſe*. Ce Traittant eſt venu avec des ſabots chauſſez, & il a maintenant un grand équipage, voilà une grande *metamorphoſe*. Vous verrez avec le temps bien d'autres *metomorphoſes*, pour dire, des changements.

METAMORPHOSER. v. act. Transformer, changer de Nature. Niobe fut *metamorphoſée* en rocher.

METAMORPHOSER, ſignifie figurément, ſe deſguiſer, changer de figure, d'habits, de mœurs. Jupiter ſe *metamorphoſa* en taureau, en cigne, en pluye d'or, pour jouir de ſes maiſtreſſes. Prothée ſe *metamorphoſoit* en toutes ſortes de figures. On dit à celuy qu'on trouve fort deſguiſé en un bal, à un libertin qui s'eſt fait Religieux, Vous voilà bien *metamorphoſé*, on ne vous reconnoiſt plus.

METAMORPHOSÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

METAPHORE. ſubſt. fem. Figure de Rhetorique, qui ſe fait quand un nom propre d'une choſe ſe tranſporte à une autre qui n'en a point, lors qu'elle eſt plus élegamment expliquée par le nom tranſpoſé qu'on luy applique, que par celuy qu'elle pourroit avoir naturellement, comme quand on dit, la lumiere de l'eſprit, bruſler d'amour, flotter entre l'eſperance & la crainte. La *metaphore* eſt la plus belle & la plus commune des figures de Rhetorique, & celle dont on entend parler par ce mot *figurément*. L'Allegorie n'eſt qu'une *metaphore* continuée. Ce mot vient du Grec, où il ſignifie *deplacement*.

METAPHORIQUE. adj. maſc. & fem. Qui appartient à la *metaphore*. Une expreſſion *metaphorique*, un diſcours *metaphorique*, une beauté *metaphorique*, telle que deſcrit Sorel dans ſon Berger extravagant. Les Peres expliquent la Bible par des ſens *metaphoriques* & allegoriques qui ſont infinis.

METAPHORIQUEMENT. adv. D'une maniere figurée & metaphorique. Il y a bien des endroits de l'Eſcriture qu'il ne faut pas prendre au pied de la lettre, mais les expliquer *metaphoriquement*.

METAPHRASTE. ſubſt. maſc. Celuy qui traduit de mot à mot un Autheur. Menage dans la Requeſte des Dictionnaires a appellé Baudouin le *Metaphraſte*, à cauſe que c'eſtoit un grand Traducteur.

METAPHYSIQUE. ſubſt. fem. Derniere partie de la Philoſophie, dans laquelle l'eſprit s'éleve au deſſus des eſtres créez & corporels, s'attache à la contemplation de Dieu, des Anges, & des choſes ſpirituelles, & juge des principes de toutes connoiſſances par abſtraction & detachement des choſes materielles. Ariſtote a eſcrit pluſieurs Livres de *Metaphyſique*. Deſcartes a laiſſé pluſieurs Meditations *methaphyſiques* incomparables.

On l'appelle auſſi *Theologie naturelle*, & c'eſt comme le tronc ou la racine de toutes les ſciences. Son objet eſt l'Eſtre en general, entant qu'il eſt ſeparé de toute matiere, ſoit réellement, ſoit par la penſée. Mr. Du Hamel pretend que ce nom a été forgé par les Sectateurs d'Ariſtote, & qu'il luy a eſté tout à fait inconnu.

METAPHYSIQUEMENT. adv. D'une maniere metaphyſique, eſlevée au deſſus de la matiere & des eſtres ſenſibles. Il y a des choſes qu'on ne peut concevoir que *metaphyſiquement*.

METATARSE. ſubſt. maſc. Terme de Medecine. C'eſt une partie du ſquelet de l'homme, qui compoſe la partie mitoyenne du petit pied, & qui contient cinq os entre le talon & les orteils.

METATHESE. ſubſt. fem. Figure Grammaticale, qui ſe fait par une tranſpoſition de lettres dans un mot, ou de mots dans un diſcours.

METEIL. ſubſt. maſc. Dans les Provinces on dit *metau*. C'eſt du bled moitié ſegle & moitié froment. Le meilleur froment biſe toûjours d'année en année, & devient en fin *meteil*. Le bled de dixme eſt du bled *meteil*. On n'eſt obligé de payer les fermes de dixmes & des champarts qu'en bled *meteil*. Le gros *meteil* ou bon *meteil*, eſt celuy qui eſt plus gras ou plus fort de froment que de ſeigle. Le petit *meteil* eſt celuy qui eſt plus maigre ou plus fort de ſeigle que de froment. En Latin *meditaneum bladum*, *mixtum*, *mixtorium*, *mixtura* & *mixtiolum*.

METEMPSYCOSE. ſubſt. f. Paſſage ou tranſmigration de l'ame d'un homme dans le corps d'un autre homme, ou d'une beſte, lors qu'il vient à mourir. Les Pythagoriciens avoient cette opinion, qu'à la mort des hommes leurs ames paſſoient dans d'autres corps; & que ſi elles avoient eſté vicieuſes, elles eſtoient enfermées dans des Corps de beſtes immondes, ou malheureuſes, pour y faire penitence, & qu'aprés quelques ſiecles elles venoient animer d'autres hommes. Pythagore avoit pris cette opinion des anciens Brachmanes; & elle dure encore parmy les Banjans & les autres Idolatres de l'Inde & de la Chine. Elle fait le principal fondement de leur Religion, & ils en ſont tellement enteſtez, que non-ſeulement ils ne mangent

aucun animal qui ait eu vie, mais même ils ne ſe deffendent pas des farouches. Et ils croiroient faire un grand crime de tuer un pou ou une fourny. Ils ne veulent pas non plus bruſler du bois, depeur qu'il ne s'y trouvaſt quelque beſtiole vivante; & ils ſont ſi charitables, qu'ils rachetent des mains des eſtrangers les animaux, quand ils voyent qu'ils ſont preſts de le tuer.

METEORE. ſ. m. C'eſt, ſelon les Philoſophes, un mixte inconſtant, muable, imparfait, qui s'engendre des exhalaiſons & vapeurs de la terre eſlevée dans l'air, comme les pluyes, les vents, les neiges, greſles, feux ardents & volants, l'éclair, le tonnere, la foudre. On y met auſſi l'arc-en-ciel, le miel, la manne, la roſée, &c. On a veu des *meteores* en forme de clochers ardents, de lances flamboyantes, de javelots bruſlants, de traits de feu volants, de chevrons de feu, de chevres ſautelantes, des Eſtoiles volantes, &c. La generation des *meteores* eſt merveilleuſement expliquée dans un Traité exprés qu'en a fait Deſcartes. Ariſtote & Gaſſendi en ont auſſi eſcrit. Il y a des Cometes qui ſont de ſimples *meteores*; D'autres qui ſont corps fixes & permanents, qu'on obſerve dans la Region des Planetes. Les Grecs les ont nommez *meteores*, c'eſt-à-dire, *ſublimes* ou *haut eſlevez*; les Latins *impreſſiones*, parce qu'ils font pluſieurs ſignes & impreſſions en l'air.

METHODE. ſubſt. fem. Art de diſpoſer les choſes d'une maniere qu'on les puiſſe faire, ou enſeigner, ou les retenir avec plus de facilité. La *Methode* de Deſcartes eſt un ouvrage merveilleux. Ce qui profite le plus dans les ſciences, c'eſt de les apprendre avec *Methode*. On diſpute au College, ſi la Logique eſt un Art, une Science, ou une *Methode*. Il y a pluſieurs Livres intitulés du nom de *Methode*, & particulierement pour apprendre les Langues. Les Nouvelles *Methodes* de Port-Royal.

METHODE, eſt auſſi la couſtume, l'habitude, la maniere d'agir particuliere. Voilà ma *Methode*, voilà ma façon. Il n'y a perſonne qui n'ait ſa *Methode*, ſon caractere particulier.

METHODIQUE, adj. maſc. & fem. Ce qui ſe fait par art & avec un certain ordre. On apprend & on retient mieux les ſciences, quand elles ſont diſpoſées dans un ordre *methodique*. On appelle à Paris les Medecins *Methodiques*, ceux qui ſuivent la doctrine de Galien, qui gueriſſent avec des ſaignées & purgations appliquées à propos, par oppoſition aux *Empyriques* & *Chymiſtes*, qui uſent de remedes violens & de pretendus ſecrets.

METHODIQUEMENT. adv. D'une maniere methodique. Les Auteurs qu'il faut le plus rechercher, ce ſont ceux qui traitent les choſes *methodiquement*.

METIS. adj. maſc. C'eſt un nom que les Eſpagnols donnent aux enfans qui ſont nez d'un Indien & d'une Eſpagnole, ou d'un Eſpagnol & d'une Indienne. On appelle auſſi chiens *metis*, ceux qui ſont nez de differente race, comme d'un Levron & d'une Eſpagneule.

METONYMIE. ſubſt. fem. Figure de Rhetorique, qui ſe fait quand il y a quelque changement de noms, comme quand on met l'Inventeur pour la choſe inventée, Bacchus pour le vin, Cerés pour le pain; le contenant pour le contenu, comme un verre pour le vin qui eſt dedans; ou l'effet pour la cauſe, ou le Capitaine pour ſes Soldats, La Grece pour les Grecs, l'Auteur pour ſon ouvrage, & dans les phraſes contraires en mille occaſions.

METOPE. ſubſt. maſc. Terme d'Architecture. C'eſt l'intervalle ou quarré qu'on laiſſe entre les triglyphes de la friſe de l'Ordre Dorique. Il repreſente l'endroit où aboutiſſent les ſolives ou poutrelles d'un baſtiment. Ces quarrez ſont quelquefois emplis d'ornements, comme de teſtes de bœuf, & autres choſes qui ſervoient aux ſacrifices des Payens.

METOPION, eſt un arbre qui naiſt en Afrique vers l'Ethiopie, d'où ſelon Pline, diſtile ſur le ſable la gomme de l'ammoniac. Mais Pline ſe trompe, & l'ammoniac eſt un ſel, & non une gomme. Dioſcoride dit que *metopion* eſt une plante de Syrie d'où diſtile le Galbanum.

METOPOSCOPIE. ſubſt. fem. Art qui enſeigne à connoiſtre le temperament & les mœurs des perſonnes par la ſeule inſpection des traits du viſage. Ce n'eſt qu'une partie de la Phyſionomie, parce que celle-cy fonde ſes conjectures ſur toutes les parties du corps. L'une & l'autre ſont fort incertaines. Le mot eſt Grec, & ſignifie *inſpection du viſage*.

METROPOLE. ſubſt. fem. Ville, ou Egliſe Archiépiſcopale. Lyon eſt une des plus anciennes *Metropoles* de France. L'Egliſe *Metropole* de Paris eſt conſacrée à la Vierge. Voyez ſur ce mot le Pere Monet, qui a fait la liſte des *Metropoles*, plus ample que celle du Pouillier des Benefices.

METROPOLITAIN, AINE. adj. & ſubſt. Il ſe dit de l'Archeveſque, & de ſon Egliſe Cathedrale. Les appellations des ſentences des Suffragans ſe relevent devant le *Metropolitain*, cette ceremonie s'obſerve dans les Egliſes *Metropolitaines*, dans les Sieges *Metropolitains*.

METS. ſubſt. maſc. Ce qui eſt bon à manger, qu'on a preparé pour ſervir ſur la table. Les perdrix, les faiſans, ſont des *mets* fort delicats. La diverſité des *mets*, exçite l'appetit. Les gelées, les ragouſts, les pâtiſſeries ſe ſervent dans l'entremets. Ce mot en vieux François ſignifioit *jardin*, & *meſlange d'herbes*, dont on a fait les premiers *mets*. Il eſtoit derivé du Latin *meto*, comme qui diroit *fruits moiſſonnez*. Du Cange le derive de *miſſus* & *miniſtratio*, ſignifiant *plat* ou *ſervice*. On a dit auſſi *miſſorium* & *miſſurium* dans le même ſens.

METTABLE. adj. maſc. & fem. Qui ſe peut mettre, ou faire paſſer. Cet eſcu d'or eſt trop leger, il n'eſt pas *mettable*.

METTABLE, ſe dit auſſi d'un homme courtois & officieux qui s'entremet, qui eſt preſt de rendre ſervice à tous venans.

METTRE. v. act. Ce mot eſt de grande eſtenduë dans la langue, & change de ſignification ſelon les autres mots avec qui on le marie. En voicy les principales.

METTRE. Poſer en quelque ſituation, ou en quelque lieu. Dieu a *mis* les eſtoiles au ciel, & les animaux ſur la terre. Ce General a *mis* ſes trouppes en bataille, en quartier d'hiver. Ce Miniſtre a *mis* toutes choſes dans un bel ordre. Il s'eſt *mis*, il s'eſt placé en ſon rang. Il a *mis* pied à terre en un tel endroit. *Mettre* la teſte à la feneſtre. *Mettre*, à part quelque choſe. On dit chez les Artiſans, *Mettre* du bois ſur ſon fort, le *mettre* de champ, pour dire, le poſer ſur le coſté qui eſt moins eſpais, & ſur lequel il aura le plus de force. *Mettre* quelqu'un en ſentinelle, aux aguets.

Mettre

Mettre du linge, de la vaiſſelle en voye. C'eſt un homme qui ne ſçait où ſe *mettre*, où ſe fourrer. Il ne ſçauroit *mettre* un pied devant l'autre. Il n'a pas *mis* le pied chez moy depuis un an.

METTRE, ſe dit auſſi en parlant des perſonnes & des choſes ſuivant leurs differents mouvements & diſpoſitions. Il a *mis* ce valet en apprentiſſage. Il a *mis* ſon fils à l'Academie. Cet homme s'eſt *mis* en bonne poſture à la Cour. Se *mettre* en garde, en poſture, en deffenſe. Il a *mis* ce pion en priſe. *Mettre* les humeurs en mouvement. Il s'eſt *mis* à couvert, à l'abri durant l'orage, la perſecution. Il s'eſt *mis* au bien, il s'eſt converti. Il s'eſt *mis* à l'eſcart. Il a *mis* ſa conſcience, ſon bien, ſon honneur en ſûreté. *Mettre* une choſe en branſle. C'eſt un brave qui *mettra* pluſtoſt la main à l'eſpée qu'à la bourſe. C'eſt une vilaine qui a *mis* ſon corps à l'abandon, qui s'eſt proſtituée. Il a *mis* cette femme à mal, il l'a desbauchée. On dit auſſi, qu'un homme s'eſt *mis* dans les remedes, qu'on l'a *mis* au lait, qu'il s'eſt *mis* entre les mains des Medecins, pour dire, qu'il a cherché toutes les voyes pour recouvrer ſa ſanté. On dit auſſi, qu'un valet ſe *met* à tout, pour dire, qu'il offre de rendre toute ſorte de ſervices; & qu'un homme ſe *met* à tous les jours, pour dire, qu'il ne s'eſpargne point, qu'il rend tous les ſervices qu'il peut à ſes amis, qu'il ſe *met* en quatre pour eux.

METTRE, ſignifie auſſi, Enfermer, envelopper, ſerrer. Il a bien *mis* des eſcus en bourſe. *Mettre* un lievre en paſte. *Mettre* un homme en terre. *Mettre* de l'eau dans un canal, dans un baſſin.

Il ſignifie au contraire, Chaſſer, faire ſortir. Il a *mis* dehors ſon Maiſtre d'Hoſtel. Il faut *mettre* hors ces mauvaiſes humeurs. On croit qu'on *mettra* en campagne de bonne heure. *Mettre* aux champs. Se *mettre* au large. *Mettre* hors de combat.

METTRE, ſignifie auſſi, aſſembler, joindre enſemble. Ce Prince eſt ſi foible, qu'il n'a jamais pû *mettre* ſur pied trois mille hommes. Je le *mets* au nombre de mes amis. C'eſt un avare qui *met* ſou ſur ſou. Il a *mis* enſemble ces parties pour s'aboucher & s'accorder. On a *mis* des Archers en queuë à ces voleurs. Les ennemis paroiſſoient, mais on leur a *mis* en teſte, on leur a oppoſé une armée.

METTRE, ſignifie auſſi, Deſpenſer, employer à quelque choſe. En toutes les affaires & commerces, il faut y *mettre*, y avancer avant que de recueillir. Quand on pourſuit une mauvaiſe dette, on *met* de bon argent avec du mauvais. Il faut bien ſervir ſon maiſtre, mais il ne faut pas y *mettre* du ſien. Je veux bien y *mettre*, y employer, y donner mon temps, mes ſoins, mes peines. Il a *mis* tout en uſage pour parvenir à ſes fins. Voilà de l'argent faux qu'on ne ſçauroit *mettre*, faire paſſer. Ils ont *mis* telle ſomme en commun pour negocier. Il a acquis ce fonds ſans *mettre* la main à la bourſe, ſans main *mettre*. On dit auſſi, qu'un homme ſe *met* en frais, quand il fait quelque legere deſpenſe de mauvaiſe grace.

METTRE, ſignifie auſſi, s'appliquer, s'employer à quelque choſe, travailler. Se *mettre* à l'eſtude, au negoce. Se *mettre* en teſte quelque choſe. *Mettre* la main à l'œuvre, à la paſte. *Mettre* au net un ouvrage. *Mettre* peine à le perfectionner. *Mettre* fin à une affaire, s'y appliquer juſqu'à ce qu'elle ſoit terminée, y *mettre* la derniere main.

On dit auſſi, qu'un diamant eſt bien *mis* en œuvre; qu'un Orateur a bien *mis*, bien enchaſſé une telle penſée dans ſon Livre, dans ſon Sermon.

METTRE, ſe dit auſſi chez les Artiſans. *Mettre* en couleur. *Mettre* en preſſe. *Mettre* au billon. *Mettre* à la fonte. *Mettre* à la coupelle. *Mettre* en grand, en petit. *Mettre* dans le tan. *Mettre* à la teinture. *Mettre* en galle, en paſtel. *Mettre* à la leſcive.

METTRE, ſignifie auſſi, Commencer, ou finir quelque choſe. Il ſe faut *mettre* en chemin. Il s'eſt *mis* en devoir de faire voir une telle choſe. Il *met* les autres en train. Il a *mis* des bornes à ſes conqueſtes. *Mettre* fin à ſon diſcours. Se *mettre* en humeur. *Mettre* ſur les voyes. Cet Eſcuyer a *mis* ce Prince à cheval, luy a *mis* les armes à la main, pour dire, luy a donné les premieres leçons de manege, ou de l'eſcrime. Ce Maiſtre luy a *mis* la main ſur le luth, a commencé à luy apprendre à joüer du luth.

METTRE, Deſtruire, aneantir. *Mettre* quelqu'un à mort, au tombeau. *Mettre* tout à feu & à ſang. *Mettre* en pieces une armée. *Mettre* quelqu'un à la beſace, au berniquet, le *mettre* au blanc. *Mettre* un mur, un baſtiment par terre. *Mettre* en chemiſe. *Mettre* tout en combuſtion. *Mettre* en fuite, en deſordre, en deſarroy, en deſroute. *Mettre* en poudre, en cendres une ville. *Mettre* ſur le carreau. *Mettre* à ſac, au pillage. *Mettre* aux abois. *Mettre* à bout, ou pouſſer à bout. *Mettre* à rançon. *Mettre* aux fers. *Mettre* en quartiers. *Mettre* à perdition. *Mettre* tout à l'abandon.

METTRE, ſignifie au contraire, Faire profiter, accroiſtre. *Mettre* de l'argent à rente, à intereſt, à uſure, à fonds perdu. Il l'a *mis* en fonds de terre. On a de la peine à bien *mettre* ſon argent pour le faire profiter. C'eſt un homme qui *met* tout à profit. Se *mettre* en poſſeſſion d'une terre, d'une charge, d'un benefice. Se *mettre* en honneur, en credit, en reputation. *Mettre* en vogue. *Mettre* en regne. *Mettre* à la mode.

METTRE BAS, ſe dit des femelles des animaux, quand elles ſe delivrent de leur fruit. On dit auſſi, qu'on a *mis bas* dans les Imprimeries & dans quelques atteliers ou manufactures, quand on a congedié les Ouvriers, ou abandonné le travail. On dit auſſi, que les cerfs *mettent bas*, quand ils quittent leurs teſtes vers le mois d'Avril. On dit auſſi, qu'une maladie a *mis* au bas une perſonne, quand elle l'a *mis* à l'extremité; qu'on a *mis* au bas quelqu'un, pour dire, qu'on l'a humilié, qu'on l'a ruiné.

METTRE, ſe dit au Palais en ces phraſes. *Mettre* l'appellation au neant, c'eſt, Debouter d'un appel. *Mettre* l'appellation & ce dont a eſté appellé au neant, c'eſt, Infirmer la ſentence: & cette prononciation n'appartient qu'aux Cours Souveraines. *Mettre* hors de Cour & de procés ſur une demande, c'eſt, Debouter le Demandeur. On dit, Se *mettre* en eſtat, pour dire, Comparoiſtre en Juſtice ſur un Decret; c'eſt à dire, Se *mettre* en priſon, quand il y a un Decret de priſe de corps, ou faire un acte de comparution perſonnelle au Greffe, quand il n'y a qu'un adjournement perſonnel: & on dit, *Mettre* un procés en eſtat, pour dire, Achever ſon inſtruction. Donner un appointement à *mettre*, ou ſimplement, à *mettre*, c'eſt, Ordonner que les pieces des parties ſeront *miſes* entre les mains d'un Rapporteur, pour leur faire droit ſommairement ſur des mate-

res proviſoires. On dit, *Mettre* ſur une requeſte, pour dire, la reſpondre. *Mettre* un ſac au Greffe, pour dire, Produire. *Mettre* un arreſt, pour dire, le donner au Greffier pour le faire expedier aux parties. Un Advocat dit auſſi, Je *mets* en fait, j'aſſûre un tel fait. On dit auſſi, *Mettre* à execution les ſentences, les arreſts. *Mettre* un arreſt en peau. *Mettre* une minute en groſſe. *Mettre* en depoſt, en ſequeſtre. *Mettre* en gage. *Mettre* en poſſeſſion. En ce ſens il vient de *mittere*. On dit, *Mettre* à l'enchere, *mettre* à prix, pour dire, Faire une eſtimation. *Mettre* en vente, *mettre* en criées, à l'encan, au rabais. *Mettre* en curatelle. *Mettre* en interdit. *Mettre* une teſte à prix, pour dire, Proſcrire quelqu'un.

On dit encore. *Mettre* en la main du Roy & de Juſtice, pour dire, Saiſir. *Mettre* un fief hors de ſes mains, pour dire, s'en deffaire, lors qu'on ne le peut retenir ſelon les loix. On dit auſſi, *Mettre* en un contract, *mettre* en ſon marché, c'eſt à dire, y inſerer quelques clauſes particulieres. *Mettre* en ligne de compte, pour dire, *Mettre* en conſideration quelque choſe. *Mettre* une queſtion ſur le tapis, *mettre* papiers ſur table, pour dire, Examiner une affaire. On dit auſſi, *Mettre* l'eſpece d'une loy, expoſer le cas.

METTRE, ſe dit auſſi en parlant des punitions & des crimes. *Mettre* à l'amende, au carcan, au pilory, aux galeres. *Mettre* au Ban de l'Empire. *Mettre* quelqu'un en Juſtice, le deferer pour crime, le faire aſſigner pour quelque action civile, c'eſt le *mettre* en cauſe. *Mettre* en priſon, ou hors de priſon. *Mettre* en liberté. Il s'eſt bien purgé du crime qu'on luy avoit *mis* ſus. *Mettre* un Religieux *in pace*.

METTRE, ſe dit auſſi en parlant des violences ou des entrepriſes qu'on a fait à l'égard de la perſonne ou des droits de quelqu'un. C'eſt un grand crime de *mettre* les mains ſur un Preſtre. Les Princes ſeculiers ne doivent pas *mettre* la main à l'encenſoir, entreprendre ſur les droits de l'Egliſe.

METTRE, ſe dit en termes de Manege, en parlant des façons de manier un cheval. Ce cheval eſt propre à *mettre* aux courbettes, aux airs relevez. Ce Barbe a eſté bien *mis*, bien dreſſé. On *met* un cheval au pas, au trot, au galop. On dit le *mettre* en haleine, ou hors d'haleine. On dit auſſi, *Mettre* un cheval dedans, pour dire, le dreſſer, le *mettre* dans la main, dans les talons. Il y a des chevaux difficiles à *mettre* dedans. On dit auſſi, *Mettre* un cheval ſous le bouton, pour dire, le tenir en eſtat par le moyen du bouton des reſnes qu'on abaiſſe, comme ſi le Cavalier eſtoit deſſus. On dit auſſi, *Mettre* un cheval à l'herbe, ou luy donner le verd, pour le reſtablir & l'engraiſſer.

En termes de Marine, on dit, *Mettre* à la voile, *mettre* en mer, pour dire, Partir d'un port. *Mettre* à flot, *mettre* à bord, *mettre* à terre, ſe *mettre* à la largue. On dit auſſi, Se *mettre* à nage, pour dire, ſe jetter à l'eau. *Mettre* à la cape, *Mettre* pavillon bas, quand on ſalue un ſuperieur, ou quand on ſe rend. On dit auſſi, *Mettre* ou couler à fonds un vaiſſeau.

METTRE, ſe dit auſſi en parlant de jeux, de gageures, de ſuppoſitions. Que voulez-vous *mettre* que cela n'eſt pas, pour dire, que voulez-vous gager? J'y *mettrois* ma teſte à coupper, j'en *mettrois* ma main au feu. Il faut *mettre* au jeu le tapis bruſlé. C'eſt une duppe qui s'eſt laiſſé tromper, on l'a *mis* dedans, on l'a fait perdre. *Mettons*, poſons le cas que cela ſoit, qu'en arrivera-t-il? *Mettre* à la Banque, à la Lotterie. *Mettre* en bredouille joüer à toûjours *mettre*. *Mettre* quelqu'un en jeu, le citer.

On le dit auſſi du ſervice de la table. *Mettre* le couvert, *mettre* ſur table, c'eſt, ſervir à manger. *Mettre* en ragouſt, *mettre* en capilotade. On l'a *mis* à toutes ſauces. C'eſt un tel qui *met* la nappe, pour dire, On mange chez luy. *Mettre* couteaux ſur table, ſe preparer à faire grand chere.

METTRE, ſe dit auſſi en parlant des habits; & on dit qu'un homme ſçait bien ſe *mettre*, quand il ſçait s'habiller proprement & convenablement. On dit d'une femme, qu'elle eſt bien *miſe*; qu'elle eſt bien ſous les armes, quand elle ſçait ce qui luy ſied bien. *Mettre* un habit neuf, du linge blanc. On dit qu'un homme *met* tout ſur ſoy: quand il deſpenſe tant à s'habiller, qu'il ne luy reſte rien pour vivre. On dit auſſi, *Mettez* voſtre chapeau, *mettez*-vous deſſus, quand un ſuperieur donne permiſſion à un inferieur de ſe couvrir devant luy. On dit qu'un homme s'eſt *mis* à nud, quand il s'eſt depouillé. *Mettre* ſes ſouliers en pantoufle. *Mettre* chauſſes bas, pour dire, ſe detacher.

METTRE, ſe dit figurément en choſes ſpirituelles & morales. Il faut *mettre* toutes choſes en la main de Dieu. Tout eſt perdu, ſi Dieu n'y *met* la main. L'Ecriture dit qu'un bon Paſteur *met* ſa vie pour ſon troupeau, pour dire, la haſarde, la ſacrifie. Il faut toûjours luy *mettre* devant les yeux la crainte de Dieu, ſon devoir, pour dire, luy faire faire des reflexions ſur ſes actions. *Mettre* dans ſa memoire un bien fait. *Mettre* ſous les pieds une injure, la meſpriſer, la *mettre* en oubli, la *mettre* aux pieds du Crucifix. *Mettre*, graver dans ſon eſprit. *Mettre* en doute. *Mettre* en courroux, en inimitié, en inquietude, en mauvaiſe humeur. *Mettre* une choſe en teſte, pour dire, perſuader. *Mettre* en vers, en François, en Latin. On dit auſſi, *Mettre* en deliberation, *mettre* en diſpute, en queſtion, en arbitrage, en compromis. *Mettre* en avant une propoſition. *Mettre* en lumiere ou au jour quelque Ouvrage. *Mettre* une Hiſtoire par eſcrit. Le temps *met* toutes choſes en évidence. On dit auſſi, qu'un homme s'eſt *mis* dans les bonnes graces, dans l'eſprit d'une perſonne, pour dire, qu'il s'eſt fait aimer, ou eſtimer d'elle; qu'on l'a *mis* mal avec quelqu'un qu'on l'a brouillé avec luy. *Mettre* au beau chemin. Il l'a *mis* en ſon tort. Il s'eſt *mis* à la raiſon. Il a *mis* la main à la conſcience. *Mettre* en colere, en furie. *Mettre* en rut. *Mettre* aux champs. *Mettre* hors des gonds, hors de ſens.

METTRE, ſe dit auſſi abſolument & avec des adverbes en quelques phraſes. On l'a *mis* à même, pour dire, on a tout laiſſé à ſa diſcretion, il en peut prendre tant qu'il voudra. On l'a *mis* au pis, pour dire, on l'a deffié de faire tout le mal qu'il pourroit. Il y en a d'autres exemples cy-deſſus.

METTRE, ſe dit proverbialement en tres-grand nombre de phraſes, dont voicy les principales qui ſont expliquées ailleurs. *Mettre* de l'eau dans ſon vin. *Mettre* le feu aux eſtouppes. *Mettre* de la paille, du foin dans ſes ſouliers, dans ſes bottes. *Mettre* la charruë devant les bœufs. *Mettre* la clef ſur la *foſſe*. *Mettre* en beaux draps blancs. *Mettre* tout par eſcuelles. *Mettre* le tout pour le tout. *Mettre* le nez en quelque choſe. *Mettre* le cœur au ventre, ou le feu ſous le ventre. *Mettre* tout ſens

deſſus

deſſus deſſous. Il reſſemble aux Chaudronniers, il *met* la piece auprés du trou. *Mettre* du coſté de l'eſpée. *Mettre* les fers au feu. Se *mettre* en rang d'oignons. *Mettre* au rang des pechez oubliez. *Mettre* ſur les dents. *Mettre* pinte ſur chopine. *Mettre* toutes pierres en œuvre. *Mettre* le pain à la main. *Mettre* la plume au vent, haſarder quelque choſe. On dit auſſi, *Mettre* le marché à la main, pour teſmoigner de l'indifference ſur quelque choſe. *Mettre* à la pile, au verjus.

MEU.

MEUBLE. ſubſt. maſc. Bien qui ſe peut tranſporter d'un lieu à un autre, qui ſe peut cacher ou deſtourner, qui n'eſt point attaché au ſol, à la terre. En France on ne reconnoiſt que deux ſortes de biens, *meubles*, & immeubles. Les *meubles* c'eſt l'argent comptant, les marchandiſes, les dettes par cedulles ou obligations, des beſtiaux, utenciles d'hoſtel qui ne tiennent ni à fer ni à clou, ni ne ſont point ſcellées en plaſtre, mais qui ſe peuvent tranſporter ſans fraction, ni deterioration. Les *meubles* n'ont point de ſuite par hypotheque, mais ſont ſujets à revendication. Les creanciers viennent par contribution ſur les *meubles*. Le bois, le bled, le foin couppé, le poiſſon en boutique, ſont reputez *meubles*. Mais quand ils ſont pendants par les racines, & le poiſſon dans l'eſtang ou le vivier, ils ſont reputez immeubles. Les peres & meres ſuccedent à leurs enfans a l'égard des *meubles*. On dit auſſi, une univerſalité de *meubles*, d'une ſucceſſion mobiliaire. Ce mot vient du Latin *mobilis*.

MEUBLE, ſignifie auſſi tout ce qui eſt deſtiné au ſervice d'une maiſon, ſoit de la ville, ſoit de campagne, tant pour la garnir, que pour l'exploicter & la faire valoir. Les *meubles* de ſale, de chambre, de cuiſine. Les Charuës & harnois ſont les *meubles* de la baſſecour. On appelle *meubles meublans*, Ceux qui ſont abſolument neceſſaires pour le meſnage, les lits, chaiſes, table, vaiſſelle. Les *meubles* precieux ſont les tableaux, la vaiſſelle d'argent, & autres ſuperfluitez qui ne ſervent que d'ornement. *Meubles* d'Eſté, *meubles* d'hiver. Il faut ſaiſir & diſcuter les *meubles* d'un mineur, avant que de d'ecreter ſes immeubles. On fait maintenant grande deſpenſe en *meubles*. Il n'y a rien de plus magnifique que le Garde-*meuble* du Roy.

MEUBLE, ſe dit en une ſignification plus eſtroite, d'un lit & des chaiſes de même parure; ou même de leur ſimple garniture. Cette femme travaille depuis quatre ans à un *meuble* en tapiſſerie, en broderie. Elle a acheté un *meuble* de Damas; elle a fait faire un petit *meuble* de brocatelle pour ſa maiſon de campagne.

MEUBLE, en termes de Blaſon, ſe dit de tout ce qui charge, briſe ou accompagne les pieces & les diviſions d'un eſcu, comme animaux, fruits, arbres, beſans, macles, &c.

MEUBLER. v. act. Mettre des meubles dans une maiſon pour la commodité de l'habitation, ou de l'exploitation d'une terre. Tous les baux ſont faits à la charge de *meubler* la maiſon, de la garnir de meubles exploitables, de *meubler* une metairie de harnois, des beſtiaux.

MEUBLÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

MEUGLEMENT. ſubſt. m. Cri des bœufs Le *meuglement* des bœufs fit connoiſtre à Hercule le vol que Cacus luy avoit fait d'une partie de ſon troupeau.

MEUGLER. verb. n. Faire des meuglements. Il ne ſe dit au propre que du cri des bœufs. Au figuré on le dit des hommes qui ont une voix forte & ſtentorée, qui font un cri épouvantable, comme celuy des bœufs. Ce payſan ne chante pas, il *meugle*.

MEULE. ſubſt. fem. Quelques-uns diſent *Meulon*. Tas de foin qu'on laiſſe quelque temps dans le pré pour mieux ſecher. On fait auſſi des *meulons*, des pailliers dans les baſſecours; & en beaucoup de lieux on laiſſe les grains en gerbe dans les champs ſi proprement ajuſtées en *meulons*, qu'ils ne craignent point la pluye. On fait auſſi des *meulons* de ſel, que dans le pays on appelle *vaches*. Ce mot vient du Latin *moles*. Menage.

MEULE, ſe dit auſſi des groſſes pierres rondes des moulins qui ſervent à faire de la farine. Le grain s'écraſe entre les deux *meules*. C'eſt la roue du moulin qui par le moyen du ploquier fait tourner la *meule* de deſſus. L'œil de la *meule* eſt le trou par où paſſe le fer du ploquier. Il y a des *meules* d'une ſeule pierre, d'autres qui ont des chanteaux. La *meule* d'enbas s'appelle le *giſte* ou la *meule giſante*. Celle d'enhaut s'appelle *meule-courante* qui écraſe le grain.

Il faut de temps en temps, battre, piquer, & empaſter la *meule*. L'uſage des *meules* de moulin pour moudre le blé a eſté inventé à Lacedemone par le Prince Milesa fils du Roy l'Elex.

MEULE, ſe dit auſſi des pierres dures qui ſervent aux couteliers & Taillandiers pour aiguiſer les fers deſtinez à trancher & à coupper. Elle ſe tourne avec une grande roue à bras. Il faut faire paſſer les couteaux ſur la *meule*. Les Gagne-petits promenent par les ruës une petite *meule*.

MEULE, ſe dit auſſi d'une petite roue d'acier qui ſert tant dans des moulins domeſtiques, que principalement aux Lapidaires pour tailler les pierres.

MEULE, en termes de Medecine, ſe dit quelque fois de l'os qui ſert à plier le genoû, qu'on appelle auſſi *rotule* ou *palette*.

MEULE, en termes de Venerie, eſt une eſpece de boſſe ſur le haut de la teſte du cerf, d'où ſort ſa rameure ou ſon bois, où *marrein*. On l'appelle auſſi *rocher*, *caillau*, *baſe*.

MEULIERE. ſubſt. fem. Carriere d'où l'on tire les meules de moulin. On dit plus ordinairement *meliere*.

MEUR. EURE. adj. Qui ſe dit d'un fruit qui eſt parvenu au plus haut degré de bonté, ou de perfection, qu'il eſt temps de cueillir & de ſerrer. Quand les raiſins ſont *meurs*, il faut vendanger. Quand les bleds ſont *meurs*, il faut moiſſonner. Il faut cueillir les melons qu'on tranſporte, avant qu'ils ſoient tout à fait *meurs*. Ce mot vient du Latin *Maturus*.

MEUR, ſe dit figurément en Morale. On dit d'un homme ſage & poſé, qu'il eſt en un âge *meur*, qu'il a l'eſprit *meur*. On dit d'une affaire bien diſcutée, qu'elle a paſſé par une *meure* deliberation. On dit auſſi de celle qui ſe peut meliorer avec le temps, qu'elle n'eſt pas *meure*, qu'il faut attendre une autre occaſion pour en parler. On dit auſſi d'une fille qui paſſe 20. ou 25. années, & qu'on ne marie point, qu'elle eſt *meure*, qu'elle ſe fane qu'elle ſe paſſe, qu'elle ne trouvera pas un ſi bon parti. On dit que l'Apoſtume n'eſt pas *meure*, quand elle n'eſt pas en eſtat d'eſtre percée.

MEUR, ſignifie auſſi, Uſé, vieux, facile à deſchirer.

Il faut chauſſer ces bas fort doucement ; car ils ſont bien *meurs*, & en danger de crever. Voilà un vieux fiſtre qu'il faut manier delicatement, car il eſt bien *meur*, aiſé à deſchirer.

MEURE. ſubſt. fem. Petit fruit qui vient d'abord rouge, & qui eſt noir, quand il eſt bien meur. On mange les *meures* le matin. On fait du Syrop de *meures* pour les maux de gorge. Il y a auſſi des *meures* ſauvages qui croiſſent ſur des ronces & des buiſſons, dont on fait des medecines pour les pauvres, car elles ſont fort purgatives. En Latin *mora-rubi*.

MEURE, ſe dit proverbialement en ces phraſes. Il faut attendre que la poire ſoit *meure* pour la cueillir, pour dire, qu'il faut attendre des occaſions favorables, qu'il ne faut point precipiter les affaires. On dit auſſi, autant en dit le Renard des *meures*, à celuy qui mépriſe une choſe, parce-qu'il ne ſe voit pas en pouvoir de l'obtenir. On dit, entre deux vertes une *meure*, en parlant de quelque choſe de bon qu'on trouve parmy beaucoup de mauvaiſes. On dit auſſi, aller aux *meures* ſans crochet, pour dire aller en quelque lieu ſans y porter les choſes neceſſaires pour reüſſir à ce qu'on y eſt allé faire.

MEUREMENT. adv. Avec beaucoup d'attention & d'examen. On a *meurement* deliberé ſur cette affaire avant que de l'entreprendre.

MEURIER. ſubſt. m. Un grand arbre qui porte des meures. C'eſt celuy qu'on appelle *meurier noir*. Le *meurir blanc* eſt propre pour nourrir des vers à ſoye. Le *meurier* jette de groſſes branches qui s'eſtendent plus en largeur qu'en hauteur. Son bois eſt maſſif, & neantmoins ſouple, & eſt jaune juſqu'au cœur. Sa Racine eſt peu profonde, & s'eſtend au rez de terre, quoy que fort groſſe, & ſur tout celle des *meuriers* blancs. Ses feuilles ſont fort d'entelées, qui vont en aiguiſant ; & il y en a qui ont la forme de feuille de vigne. Son fruit eſt ſemblable à celuy de la ronce, mais plus grand & longuet. Il eſt d'abord verd, puis rouge, & noir quand il eſt meur ; & il jette un jus de couleur de ſang. Son bois ſert à faire des cercles, & à baſtir des navires. Matthiole. Le *meurier* eſt le ſymbole de la prudence, car il fleurit le dernier. Auſſi ne manque-t-il jamais de raporter force fruit. En Latin *morus*, *moravius*.

MEURIR. verb. act. & neut. *Devenir meur*, rendre meur. Tous les fruits *meuriſſent* en leur ſaiſon. Les figues ni le vin ne *meuriſſent* pas dans les pays froids, c'eſt le grand chaud qui *meurit* les melons.

MEURIR, ſe dit figurément en choſes morales. Il faut laiſſer *meurir* cette affaire, *meurir* l'apoſtume. On dit auſſi d'vn emporté, que l'âge le *meurira*, qu'il deviendra ſage avec le temps.

On dit proverbialement, qu'avec le temps & la paille les neffles *meurriſſent*, pour dire, qu'il faut avoir de la patience en toutes choſes.

MEURTRE. ſubſt. maſc. Crime & action de celuy qui donne la mort à quelqu'un, qui le tuë avec violence, effuſion de ſang & injuſtice. Il eſt arrivé un *meurtre* dans une telle ruë. Il ſe commet dans cette foreſt bien des *meurtres* & des brigandages. On roüe les accuſez de vol & de *meurtres*. On crie tous les jours au *meurtre* en cette maiſon. Corneille a dit élegamment dans le Cinna.

Le fils tout degoutant, du *meurtre* de ſon pere.

Ce mot vient de *mordrum* ou *murdrum*, qui s'eſt dit dans la baſſe Latinité, ou du Saxon, *mort* ; ou du Flaman *moord*. Menage. D'autres le derivent de *martyrium*. Du Cange, remarque que le mot de *murdrum* ou *mordrum* ſignifioit un homicide fait clandeſtinement ſans deffier la perſonne, dont on ne connoiſſoit point l'Autheur, & qui eſtoit fait de nuit ou en repos, dedans ou dehors la ville ; & qu'on appelloit *homicide*, celuy qui ſe commettoit en public & devant le monde.

Il y a plus d'apparence que ce mot vient de *munutr*, qui en langage Celtique ou Bas-Breton ſignifie *meurtre*, & *munutra*, *tuer*, & *munutrer*, *meurtrier*.

MEURTRE, ſe dit auſſi d'une grande tuerie. Herodes fit un *meurtre* cruel des innocens. Il y a bien eu du *meurtre* au pillage de cette ville, à un tel aſſaut, à une telle bataille.

MEURTRE, ſe dit encore en choſes morales & ſignifie, Dommage. Cet enfant a bien de l'eſprit, c'eſt un *meurtre* de ne le pas faire eſtudier. C'eſt un *meurtre* de faire abattre cet arbre, il porte encore de bon fruit. C'eſt un *meurtre* de raſer cette teſte, qui a de ſi beaux cheveux.

MEURTRIER, ERE. ſubſt. maſc. f. & adj. Qui tuë, qui fait un meurtre. Caïn a eſté le *meurtrier* de ſon frere. Chez preſque tous les peuples on punit de mort, les *meurtriers*. Une erreur populaire a fait croire qu'un corps mort ſaignoit en preſence de ſon *meurtrier*. Ce mot vient de l'Allemand *moerder*, qui ſignifie la même choſe.

MEURTRIER, ſe dit auſſi de ce qui ſert à donner la mort. Les armes à feu ſont fort *meurtrieres*. Les places bien fortifiées ſont fort *meurtrieres*. On a voulu faire croire que le baſilic avoit des regards *meurtriers*. Les Poëtes appellent la mort *meurtriere*, la faux *meurtriere*.

On dit proverbialement aſſeuré comme un *meurtrier*, ce qui vient de la Gargoüille de Roüen, à cauſe que St. Romain pour delivrer cette ville d'un dragon qui eſtoit dans la foreſt de Rouvray, obtint des juges pour l'accompagner deux priſonniers dignes de mort. Le Larron s'enfuit, & le meurtrier demeura ferme & aſſeuré avec le Saint, qui vainquit le Serpent.

MEURTRIERE. ſubſt. fem. Se dit auſſi des endroits d'une place, par où on peut tirer ou aſſommer ceux qui l'attaquent, & particulierement des deffenſes ou petites ouvertures qui ſont au deſſus ou à coſté des portes.

MEURTRIR. v. act. Ce mot ſignifioit autrefois *tuer*, auſſi bien qu'occire, qui ne ſe diſent plus.

MEURTRIR, ſe dit maintenant en parlant des contuſions qui ſe font ſoit en tombant, ſoit en recevant des coups orbes de quelques inſtrumens qui ne tranchent point. Il eſt tombé ſur l'eſcaillier, il s'eſt *meurtri* en trois endroits. On l'a bien battu, on luy a tout *meurtri* le corps. Ce mot vient du Latin *mutilare*.

MEURTRIR, ſe dit auſſi des fruits qui tombent des arbres, ou qui ſont trop preſſez. Les fruits *meurtris* ne ſont point de garde, ſe pourriſſent.

MEURTRISSEURE. ſubſt. fem. Amas de ſang qui ſe fait en une partie du Corps offencée par quelque cheute, ou par quelque coup, & qui rend la peau Livide. Cette balle n'a pas percé, elle n'a fait qu'une ſimple *meurtriſſeure*. On le dit auſſi des fruits tombez, ou trop preſſez, dont la *meurtriſſure* cauſe la corruption.

MEUSNIER, IERR. ſubſt. maſc. & f. Celuy qui tient & fait valoir un moulin, que fait moudre des grains. Les *Meuſniers* à farine vont chaſſer & querir les mounées où ils peuvent. On appelle auſſi le *Meuſnier* d'un moulin à tan, d'un moulin à foulon. On dit ironiquement de ceux qui mettent beaucoup de poudre ſur leurs cheveux qui tombe ſur leurs habits, qu'ils ſont enfarinez comme des *Meuſniers*, qu'ils ſont blancs comme des *Meuſniers*. Ce mot vient par corruption de *monnier*, & de *Molinarius*, ou de *Molitor*. On a dit auſſi *Moulinier*.

On appelle un drap de *Meuſnier*, un drap de la fabrique d'un Marchand d'Elbeuf nommé *Meuſnier*.

On dit proverbialement, qu'il n'y a rien de plus hardy que la chemiſe d'un *Meuſnier*, parce qu'elle prend tous les matins un larron au collet. On dit qu'on eſt devenu d'Eveſque *Meuſnier*, quand on a quitté une condition pour en choiſir une moins honorable. Voyez l'origine de ce proverbe à *Eveſque*. On demande pourquoy les *Meuſniers* portent des chappeaux blancs, c'eſt pour couvrir leur teſte.

MEUSNIER, eſt auſſi un poiſſon de riviere, ainſi nommé, à cauſe qu'on en trouve quantité à l'entour des moulins, & qu'il ſe nourrit de bourbe & d'eau. Sa chair eſt blanche & molle, ce qui la rend peu eſtimable. C'eſt une eſpece de barbeau qui a quatre ouyes. On l'appelle auſſi *Muge*, *teſtu*. En Latin *Cephalus*, *Mugil*, ou *capito fluviatilis*.

MEUTE. ſubſt. fem. Terme collectif. Aſſemblage de pluſieurs chiens dreſſez à courir le lievre, le cerf ou autre gibier. Une *meute* de chiens courans. On faiſoit autrefois les *meutes* de chiens d'une robbe, c'eſt à dire, tout d'un poil. On appelle le chien le mieux dreſſé, une *clef de meute*, celuy qui meine les autres. On appelle chiens de *meute*, les premiers chiens qu'on donne au laiſſer courre; & *vieille meute*, les ſecond chiens qu'on donne aprés les premiers. On a dit quelquefois *eſmeute*, parce que ce ſont des chiens qui eſmeuvent & deſtournent le cerf. Ce mot vient du Latin *movere*, & de *mota*, qui a ſignifié quelquefois une *expedition de guerre*.

MEUTE, ſe dit quelquefois d'une trouppe de cerfs. On a couru un cerf qui eſtoit en la plus belle *meute*. On le dit auſſi quelquefois du giſte.

MEZ.

MEZAIL. ſubſt. maſc. En termes du Blaſon, ſe dit du devant, ou pluſtoſt du milieu du devant du heaume, qui s'avance à l'endroit du nez, & comprend le nazal & le ventail; de là vient qu'on dit que les Princes & Grands Seigneurs portent leurs timbres ayant le *mezail* tarré ou tourné de front, c'eſt à dire le *mezail* paroiſſant également eſloigné des oreilles. Ce mot vient du Grec *meſſon* Borel.

MEZARAIQUE. adj. Terme de Medecine qui ſe dit des veines du meſentere qui ſuccent le chyle des inteſtins pour le porter au foye. On les appelle auſſi *meſenteriques*.

MEZEAU. ſubſt. maſc. Vieux mot qui ſignifioit autrefois *ladre*, d'où on a fait *mezelerie*, qui a ſignifié *ladrerie*. Il vient de l'Italien *mezzo*, qui veut dire *pourri*, *gaſté*, *corrompu*. Menage. D'autres le derivent de *miſer & miſeria*, & de *miſellus*. On a appellé auſſi *miſelleria*, ou *mezellerie*, la maiſon des lepreux. Du Cange.

MEZELINE. ſ. f. Eſt une ſorte d'eſtoffe. Meſlée de ſoye & de laine.

MEZEREON. ſubſt. maſc. Terme de Pharmacie. C'eſt une plante medecinale qu'on appelle *thimelea*; qui porte le *granum gnidium*, que pluſieurs confondent avec la laureole, dont les Apothicaires font des pilules qui ſont ſi violentes & dangereuſes dans les purgations, que les Arabes l'appellent *lion de la terre*, ou herbe qui fait les femmes veufves. Les payſans appellent ſon fruit *poivre de montagne*, à cauſe qu'eſtant ſeché il reſſemble au poivre, & qu'il eſt ſi picquant au gouſt, qu'on ne le ſçauroit ſouffrir tout ſeul.

MEZZANIN. ſubſt. maſc. Terme de Marine. C'eſt un arbre ou troiſiéme maſt qu'on met quelquefois ſur la Mediterranée dans les galeres entre l'arbre de meſtre & la pouppe, qui eſt garni de ſa voile.

MEZZANINE. ſubſt. fem. Eſt un terme qui ſe trouve employé par quelques Architectes pour ſignifier une *entreſolle*.

MI.

MI. ſubſt. maſc. Troiſiéme note de Muſique. Ut, re, *mi*, fa.

MI, Particule qui entre en la compoſition de pluſieurs mots, pour marquer une moitié ſeulement, qui ſe met avec un tiret ou diviſion.

MI-AOUST. ſubſt. fem. Le 15. du mois d'Aouſt, auquel on celebre la Feſte de l'Aſſomption de la Vierge, que pour cela, on appelle la Feſte de la *mi-Aouſt*. On dit auſſi la *Mi-Mars*, la *Mi-Septembre*, la *Mi-Janvier*, &c. pour dire, le 15. de chacun de ces mois. On dit encore, Il eſt deſlogé à *Mi-terme*; la *Mi-Careſme*, le Jeudy qui eſt au milieu du Careſme, qui eſt une Feſte de Poiſſonnieres.

MI-CHEMIN. ſubſt. maſc. La moitié du chemin d'un lieu à un autre. Orleans eſt le *Mi-chemin* de Tours. Il eſtoit ſi las, qu'il s'eſt repoſé à *Mi-chemin*, qu'il eſt demeuré à *Mi-chemin*.

MI-CORPS. ſubſt. maſc. Terme de Peinture. C'eſt une figure peinte juſqu'à la ceinture ſeulement. Vanmol excelloit à faire des figures à *mi-corps*.

MI-COSTE. ſubſt. fem. Le penchant d'une colline. On le dit en cette phraſe. Il a baſti exprés ſa maiſon à *Mi-coſte*, pour avoir des terraſſes & une belle veuë.

En fait d'armes, on appelle le *Mi-fort* de l'eſpée, la partie du milieu qui eſt entre la garde & la pointe, qu'on nomme *le fort & le foible*.

MI-JAMBE. ſ. f. La moitié de la jambe. Paſſez hardiment ce gué, Il n'y a de l'eau que juſqu'à *mi-jambe*. Les brodequins de ce Comedien ne vont que juſqu'à *mi-jambe*.

MI-LAODS. ſubſt. maſc. plur. Terme de Juriſprudence feodale. C'eſt un droit de moitié des Laods, que le Seigneur fait payer à ſes tenanciers en certaines mutations & en certaines couſtumes, comme en ſucceſſion collaterale, &c.

MIA.

MIAULE'E. ſubſt. f. Terme populaire. C'eſt du pain trempé ou eſmié dans du vin doux, du cidre, ou autre liqueur agreable. Les enfans de

pays sans trouvent un grand ragoust à faire des *miaulées*.

MIAULEMENT. s. masc. Le cri d'un Chat qui demande ses necessitez.

MIAULER. v. n. Faire des miaulements. Il ne se dit que des chats, quand ils crient, quand ils ont besoin de quelque chose.

MIC.

MICHAUT. Terme d'Imprimerie, qui se dit ironiquement aux compagnons, lors qu'ils sont accablez de sommeil.

MICHE. subst. fem. Petit pain de grosseur suffisante pour nourrir un homme à un repas. On donne des *miches* aux écolliers pour leur desjeuner. On donne des *miches* aux pauvres qui ont assisté aux enterrements. Ce mot vient de *mica*, *micha* ou *michia*, qu'on a dit dans la basse Latinité pour signifier la même chose.

On appelle populairement les pierres, des *miches* de St. Estienne, parce qu'elles servirent à le martyriser. On dit aussi, que les gueux vont aux portes où on donne les *miches*, pour dire, qu'on va volontiers aux lieux où l'on croit profiter de quelque chose. On appelloit aussi autrefois les grands mangeurs, des pile-*miches*.

MICHON. subst. masc. Terme populaire qui se dit en cette phrase proverbiale: Il a bien du *michon*, comme qui diroit, il a bien de l'argent pour avoir des *miches*.

MICMAC. subst. masc. Quelques-uns disent *miquemac*. Mesme populaire. Intrigue, negociation secrette & embrouillée que font quelques petites gens, qui sert d'ordinaire à tromper quelqu'un, & qu'on a peine de descouvrir. Ce Tuteur a promis sa pupille à trois ou quatre pretendans, il tire des uns & des autres, on ne connoist rien à tout ce *micmac*.

MICROCOSME. subst. masc. Petit monde. Il ne se dit que de l'homme, qu'on appelle ainsi par excellence, comme estant un abregé des merveilles du monde. Robert Flud Anglois a fait huit Volumes *in fol.* intitulez. *Du Macrocosme & du Microcosme* du grand & petit monde.

MICROSCOPE. subst. masc. Terme d'Optique. C'est une lunette qui sert à découvrir les moindres parties des petits corps de la nature, parce qu'elle grossit les objets extraordinairement. Il s'en fait de plusieurs façons, les uns avec quatre verres qui ont un tuyau long d'un pied; d'autres avec une petite lentille grosse comme une tête d'épingle qui font un fort bel effet. L'Inventeur du *Microscope* est le même que celui qui a inventé le Telescope, appellé Zacharias Janſen ou Joanides; on attribuë à Mr. Hugens l'invention de celuy qui est fait avec une petite lentille, & néanmoins on trouve que le Pere Maignan Minime en a parlé long-temps auparavant dans le 4. tome de son Cours Philosophique, &c.

MID.

MIDI. subst. m. Le milieu du jour, le temps où le Soleil est au plus haut point de son élevation sur l'horison, & d'où il commence à descendre. Le *midy* est l'heure du disner, l'heure où on se retire chez soy. Il faut aller trouver les gens entre onze heures & *midi*, entre *midi* & un heure. L'aiguille est sur le point du *midi*, le quadran marque *midi*. *Midi* est passé, est sonné, il est tantost *midi* & demy. Les Notaires sont obligez en dattant leurs contracts, de marquer l'avant *midi* ou l'aprés *midy*. Ce mot vient de *medius Dies*. Nicod.

MIDI, signifie aussi, l'élevation même tant du Soleil que des autres astres, quand ils passent dans le meridien ou le cercle du *midy*. C'est le point de leur plus grand éclat & de leur plus grande force. Le Soleil est bruslant, quand il est dans son *midi*. Saturne & Mars sont dangereux dans leur *midi*.

MIDI, se dit aussi figurément des personnes, & de leur fortune. Cette beauté est dans son *midi*, dans son plus grand éclat. Quand on est en l'âge viril, on est dans son *midy*, dans la force de son âge. En une telle année la fortune de ce Ministre estoit dans son *midi*, dans sa plus haute eslevation, il a toûjours decliné depuis.

MIDI, signifie aussi. Le Pole Austral, & les parties du monde qui sont de ce costé-là. L'Afrique est au *midi* de la France. Les vents de *midi* amenent la pluye. Depuis le Nord jusqu'au *midy*. La *ligne* de *Midi* va d'un Pole à l'autre, est posée sous le cercle Meridien. Dans les cadrans verticaux la ligne de *midy* est perpendiculaire.

MIDI, se dit proverbialement en ces phrases. Chercher *midy* à quatorze heures, c'est, chercher une chose où elle n'est pas. Les Escornifleurs cherchent *midi* où il n'est qu'onze heures. On les appelle aussi Demons du *Midi*. On appelle aussi, Chercheurs du *midi*, ceux qui vont dans les maisons à *midi* pour tacher à desrober quelque chose, quand le couvert est mis.

MIE.

MIE. subst. fem. Le dedans du pain. Ce qui est enfermé sous la croute. On met de la *mie* de pain & du sel sur les grillades. Plusieurs aiment le pain qui n'a guerres de *mie*: d'autres ne sçauroient manger que la *mie*. Ce mot vient du Latin *mica*.

MIE, s'employoit autrefois pour une particule negative. Il a demandé cette fille en mariage, mais il ne l'aura *mie*.

On dit ironiquement & proverbialement, qu'un homme, jeusne entre la *mie* & la croute, pour dire, que le jeusne ne l'empêche point de manger.

MIE. subst. fem. Est aussi un vieux mot, qui signifioit autrefois *Maistresse bien aimée*. Moliere dans le Mysanthrope dit avec la chanson:

Et qu'il me faluſt quitter
L'amour de ma *mie*. &c.
J'aime mieux ma *Mie*, ô Guay,
J'aime mieux ma *Mie*.

Les enfans appellent encore leur Gouvernante, leur *Mie*.

MIETTE. subst. fem. Diminutif de *mie*, particule de pain esmié, la Cananéene demandoit seulement au Seigneur les *miettes* qui tomboient de sa table.

MIETTE, se dit aussi negativement en parlant des choses dont on manque, ou de celles qui sont en petite quantité. Il n'y a pas une *miette* de pain au logis, une *miette* de fagot. Ce pauvre demande une petite *miette* de pain, de viande, pour dire un petit morceau. On a bien servi des mets sur cette table, mais il n'en est pas resté une *miette*.

MIEL. ſubſt. maſc. Ouvrage des abeilles, qu'elles font dans leurs ruches avec la cire. Un Panier, une ruche de mouches à *miel*; une jettée ou jet de mouches à *miel*. Le *miel* de Narbonne eſt le plus eſtimé. Les Anciens ne faiſoient leurs confitures qu'avec du *miel*, un rayon de *miel*, qu'on appelloit autrefois *bornal*.

Strabon dit qu'il y a un *miel* qu'on trouve en quelques arbres, qui eſt un poiſon. Or ce *miel* ſe fait par des abeilles du Pont & d'Heraclée qui mangent de l'aconit & de l'abſinthe. Car le *miel* eſt bon, ou mauvais, ſelon la qualité des fleurs dont elles ſe nourriſſent. Mais le Pere Lamberti dans ſa Relation de la Mengrelie, aſſeure le contraire, & dit que c'eſt le meilleur *miel* du monde, à cauſe de la grande quantité de meliſſe qui croiſt en ce pays-là. Il dit auſſi qu'il y a un *miel* fort blanc & dur comme du ſucre, qui ne s'attache point aux mains, quand on le manie; & que c'eſt ce qui a donné lieu à l'erreur de Pline, qui a dit que vers le Pont-Euxin, il y avoit des abeilles blanches; car celles-là ſont jaunes, comme les autres. Les Anciens ont mis le ſucre & la manne au rang des *miels*.

Les Apothicaires compoſent le *miel*, & en font de rozat, de violat, de mercurial, &c. avec des roſes, des violettes, de la mercuriale, & de nenuphar; du *miel* Skillitique; du miel paſſulat, fait avec des raiſins de damas cuits en l'eau chaude; du *miel* anthoſat, qui eſt fait avec des fleurs de roſmarin fraiſches, car le mot d'*anthoſat* qui ſignifie, en general *fleur*, ſe prend aujourd'huy par les Medecins, particulierement pour la fleur de roſmarin.

MIEL, ſe dit figurément des choſes douces & agreables. L'Eſcriture nous décrit la terre de promiſſion coulante de lait & de *miel*. Cet Orateur a toûjours le *miel* ſur les levres, il ne dit que des paroles douces & flatteuſes, tous ſes diſcours ſont confits au *miel* & au ſucre.

MIEL, eſt auſſi une roſée qui ſe trouve à la pointe du jour ſur les feuilles de pluſieurs ſortes d'arbres, qui reſſemble au *miel*. Gaſſendy croit que c'eſt une humeur viſqueuſe qui tranſpire des feuilles des arbres, comme une ſueur, qui ſert de preſure à la matiere qui eſt la roſée pour en former un corps qui reſſemble au *miel*, & qui n'en n'eſt pas pourtant; car on ne voit point que les abeilles ayent de l'empreſſement pour l'aller chercher ſur ces feuilles, qu'elles vont prendre au contraire dans le cœur & dans le centre des fleurs, où l'on trouve en effet quelque choſe qui ſent le *miel*.

Il y a une troiſiéme ſorte de *miel*, dont parle Theophraſte, que le même Gaſſendy croit eſtre la même choſe que le ſucre, que les Anciens ont appellé *Sel Indien*.

MIELLEUX, EUSE. adj. Thales eſtoit en peine, pourquoy ſes figues avoient un gouſt *miel-leux*: ſa ſervante luy en apprit la cauſe, en diſant, qu'elle les avoit miſes dans un pot à *miel*.

MIEN, ENNE. Pronom poſſeſſif qui s'applique à la premiere perſonne, & qui ſe dit au lieu de *mon* & de *ma*. Un *mien* oncle m'a promis de me faire ſon heritier. Je ne voudrois pas avoir eſchangé ſa terre contre la *mienne*. On dit proverbialement, J'ay bien fait des *miennes* en ma jeuneſſe, pour dire, J'ay bien fait des folies qui n'appartiennent qu'à moy. A la *mienne* volonté, pour dire, Pleuſt à Dieu.

MIEN, eſt auſſi ſubſt. maſc. & ſignifie, le bien qui m'appartient, à quelque titre que ce ſoit. C'eſt le *mien* & le tien qui ſont cauſes de toutes les guerres, & des procés. Entre les vrais amis il n'y doit point avoir du *mien*, ni du tien. Je fais hardiment cette affaire, car je n'y mets rien du *mien*.

MIENS, au plurier, ſe dit des gens qui nous appartiennent, ſoit par nature, ſoit par ſujettion, ſoit par amitié. JESUS-CHRIST a dit ſouvent, Je n'abandonneray jamais les *miens*. Je ne feray jamais deshonneur aux *miens*, à ma famille. Je voudrois bien faire la fortune des *miens*, de mes amis, de mes domeſtiques.

MIE'VRE. adj. maſc. & fem. Terme populaire, qui ſe dit des enfans éveillez ou emportez, qui font toûjours quelque niche ou quelque malice aux autres. Un garçon qui eſt *miévre* en bas âge n'en vaut que mieux, c'eſt un ſigne d'eſprit & de courage.

MIÉVRETÉ. ſubſt. fem. Petite niche ou malice qu'un enfant miévre a accoûtumé de faire.

MIEUX. Terme comparatif. C'eſt bien fait de prier, mais c'eſt *mieux* fait d'aſſiſter les pauvres. Un Saint aime *mieux* mourir que de pecher mortellement. Il a *mieux* fait que ſon compagnon. Ce mot exprime *mieux* ſa penſée. On eſcrit *mieux* maintenant, qu'on ne faiſoit autrefois. Cette Dame eſtoit la *mieux* miſe du Bal. Vous ſerez *mieux* dans ce fauteuil, plus commodément.

MIEUX. ſubſt. maſc. meilleur. J'ay fait tout pour le *mieux*, Il a fait de ſon *mieux*, du *mieux* qu'il a pû.

On dit adverbialement, A qui *mieux mieux*, pour dire, A l'envi l'un de l'autre. Il ſe porte de *mieux en mieux*, pour dire, Son mal diminuë.

On dit proverbialement. Il a fait comme Robin fit à la Dante, tout du *mieux* qu'il a pû. Il aime *mieux* deux œufs qu'une prune. Cela vaut *mieux* denier qu'il ne valloit maille. Il vaut *mieux* en terre qu'en pré. Un tien vaut *mieux* que deux tu l'auras: & pluſieurs autres ſemblables.

MIG.

MIGNARD, ARDE. adj. Qui a une beauté delicate, qui a les traits doux & agreables. On appelle une femme *mignarde*, celle qui eſt de menuë taille, qui a un teint delicat, une petite bouche: ce qui ne ſe dit pas des femmes pleines & en bon point.

MIGNARD, ſe dit auſſi, des baſtiments & des autres ouvrages qui ſont taillez ou conſtruicts delicatement. Cette Egliſe eſt bien *mignarde*. Les tours de l'Egliſe de Rheims ſont bien *mignardes*, bien delicates: ce tableau eſt un ouvrage fort *miguard*, ſa bordure eſt fort *mignarde*. Voilà une montre fort *mignarde*.

MIGNARD, ſe dit auſſi d'un langage doux, poli & affecté. Cet Auteur a un ſtile, un langage *miguard*, qui eſt bon pour des amourettes, mais qui n'eſt pas ſolide pour eſcrire l'Hiſtoire, ou traiter des ſciences.

MIGNARD, eſt auſſi une epithete qu'on donne aux enfans pour les flatter & les careſſer. On le dit ironiquement aux grandes perſonnes.

MIGNARDEMENT. adv. D'une maniere mignarde. Cet Orfevre travaille fort *mignardement* en petits ouvrages. Cet enfant a eſté eſlevé fort *mignardement*, delicatement en jeuneſſe, il joüe du l'uth fort *mignardement*.

MIGNARDER. v. act. Flatter, choyer, traiter avec delicateſſe. C'eſt le defaut des meres de

trop *mignarder* leurs enfans, de les trop dorloter & flatter.

MIGNARDISE. ſubſt. fem. Delicateſſe de quelque choſe, ſoit qu'elle vienne de la nature, ou de l'art. *La mignardiſe* de cette bouche, de ce viſage, de cette taille, charme tout le monde. Ce portrait de mignature eſt fait avec beaucoup de *mignardiſe*, d'adreſſe de main. Il y a des langages plus capables de certaines *mignardiſes* les unes que les autres.

MIGNARDISE, ſe dit auſſi de certaines delicateſſes d'education, des flatteries. Quand ce ſeroit un Prince, on ne l'auroit pas eſlevé avec plus de *mignardiſe*, plus de ſoin. Il obtient tout ce qu'il veut de ſa mere par ſes *mignardiſes*, par ſes flatteries.

MIGNATURE. *Voyez Miniature.*

MIGNON, ONNE. adj. & ſubſt. Beau, delicat, doux, qui a pluſieurs petits agréements. Une taille *mignonne*, un viſage *mignon*, une bouche *mignonne*. Une beauté *mignonne* eſt oppoſée à une beauté grande, pleine, majeſtueuſe.

MIGNON, ſignifie auſſi, Favory, ſoit en matiere d'amitié, ſoit d'amour. La plus-part des Princes ont des *mignons*, des favoris qui les gouvernent. Beaucoup de Dames ont des *mignons* de couchette. Un enfant appelle ſa propre mere, ſa maman *mignonne*, à la difference de ſa grand'-mere & de ſa nourrice. On appelle auſſi les enfans mon *mignon*, ma petite *mignonne*. On dit d'un homme qui entretient une femme, que c'eſt ſa *mignonne*. En ce ſens on le dit odieuſement d'une Courtiſanne. Moliere fait dire à ſa coquette dans le Miſantrope;

Et vous me traitez là de gentille *mignonne*.

Ce mot vient de *mignonn* Bas-Breton, qui ſignifie *ami*; ou de *niño* Eſpagnol, qui ſignifie *petit enfant* & *careſſé*, comme qui diroit, *mi niño*, *mon petit garçon*. Menage.

MIGNON, ſe dit auſſi des ouvrages de l'art. Voilà un Baſtiment fort *mignon*, fort joly, fort delicat. Voilà des ſouliers bien *mignons*. Il a fait un ſonnet fort *mignon*. La langue Italienne eſt fort *mignonne*.

On appelle proverbialement de l'argent *mignon*, l'abondance de l'argent comptant & ſuperflu qu'on employe à des curioſitez, ou des vanitez qui ne ſont point neceſſaires à la vie.

MIGNONNEMENT. adv. D'une maniere delicate & mignonne, cet enfant a eſté eſlevé fort *mignonnement*. Cette pierre eſt fort *mignonnement* enchaſſée dans cette bague.

MIGNOTER. v. act. Flatter, choyer, traiter delicatement. Il ne faut pas tant *mignoter* les enfans, il faut les accoûtumer de bonne heure à la fatigue. Cette femme *mignotte* ce vieillard pour tâcher d'avoir ſa ſucceſſion.

MIGNOTÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

MIGNOTISE. ſubſt. fem. Flatterie, careſſe qu'on fait à quelqu'un. Un amant gagne ſa maiſtreſſe par mille petites *mignotiſes* & flatteries. Les vieillards auſſi-bien que les enfans aiment fort les *mignotiſes*, les careſſes. Ce mot eſt vieux.

MIGRAINE. ſubſt. fem. Mal aigu qui afflige la moitié de la teſte, qui ſe dit proprement quand on n'en ſent la douleur que d'un coſté, ſoit à droit, ſoit à gauche. Quelquefois elle ne monte pas plus haut que les muſcles temporaux. D'autrefois elle monte juſqu'au haut du crane. La *migraine* eſt cauſée par des vapeurs mordicantes eſlevées des hypochondres à la teſte, qui preſſent & picquent le pericrane ou les meninges du cerveau. On l'appelle *hemicrana*, ou *hemicrania*, comme qui diroit, *qui occupe la moitié du crane*. Ce mot vient du Grec *hemikrania*. On a dit auſſi en Latin *micranea*.

On dit figurément de toute choſe ennujeuſe & choquante, qu'elle donne la *migraine*, pour dire du chagrin, qu'elle fait mal à la teſte.

MIJ.

MIJAURE'E. ſubſt. fem. Terme populaire & injurieux, que les femmes diſent à Paris, quand elles ſe querellent. Vous eſtes une belle, une plaiſante *mijaurée*, pour dire une laide, une ſotte.

MIL.

MIL, ou *Millet*. ſubſt. maſc. Le plus petit de tous les grains, qui eſt une eſpece de petit bled, dont les ortolans ſont fort friands. Ses feuilles ſont ſemblables à celles des cannes & roſeaux, & à celles du panis. Son chaume ou tuyau eſt haut d'une coudée, gros, noüeux & cottonneux. Il jette ſes eſpies ou chevelures de çà & de là, qui panchent dés la cime. Ce grain eſt rond, ferme, jaune & réveſtu d'une gouſſe bien mince. On en fait du pain à Veronne, qui eſt fort friand mangé tout chaud. On en fait auſſi en pluſieurs lieux de France. En Latin *milium*.

On dit auſſi d'un goulu à qui on preſente peu de choſe à manger, que c'eſt un grain de *mil* dans la gueule d'un aſne.

MILAN. ſubſt. maſc. Oiſeau qui vit de proye. On l'appelle auſſi, *ecouſſe*. Il eſt de diverſes grandeurs & plumages. *Milan* roux, *milan* royal, *milan* noiraſtre, blanchaſtre, *milan* de marais, &c. Il eſt ennemi du Duc & du Sacre. Il fondit ſur luy comme un *milan* ſur un poulet. En Latin *milvus*.

MILICE. ſubſt. fem. Terme collectif, qui ſe dit des gens de guerre, de ceux qui font profeſſion des armes. La *milice* des Romains & des Grecs eſtoit brave, courageuſe & diſciplinée. Les *milices* des Aſiatiques ont eſté toûjours fort peu eſtimées. Ce mot & ſes derivez viennent de *militia*.

MILICE, ſe dit plus particulierement des habitans d'un pays qui s'arment ſoudainement pour le deffendre; & en ce ſens les *milices* ſont oppoſées aux *trouppes reglées*. Les ennemis ont tenté une deſcente ſur nos coſtes, mais ils ont eſté repouſſez par les *milices* du pays, par les communes. Toute la *milice* bourgeoiſe s'eſt miſe en armes pour aller au devant du Roy.

MILICE, ſe dit quelquefois de l'art militaire, de la diſcipline des trouppes. L'ordre de la *milice* Romaine eſtoit merveilleux. Ce Capitaine entend bien la *milice*, l'art de conduire des trouppes. Les *milices* des Tartares ne ſont bonnes que pour faire des courſes, & non pas pour continuer la guerre. Ælian, Vegece nous ont donné des idées de la *milice* des Anciens.

MILIEU. ſubſt. maſc. Ce qui eſt également diſtant des extremités. Le centre eſt le milieu d'un cercle. La Terre Sainte eſt au *milieu* de la terre: ce qui ſe dit populairement, car à vray dire, le *milieu* de la terre eſt par tout. Ce mot vient de *medius locus*.

On appelle en Aſtronomie le *milieu* du Ciel, le Zenit, ou un autre point dans le Meridien. On appelle

pelle auſſi *cœur du ciel*, la Maiſon Royale qui eſt la dixiéme.

MILIEU, ſe dit auſſi de ce qui eſt environné de pluſieurs choſes de meſme nature. Ce brave s'eſt jetté au *milieu* des ennemis. J'ay perdu mon compagnon au *milieu* de la foule. Il s'eſt levé du *milieu* de l'aſſemblée, pour faire une remonſtrance. Ce Prince a eſté aſſaſſiné au *milieu* de ſa Cour. Cette ville eſt au *milieu* des terres, eſloignée de la mer & des rivieres. L'aigle s'eſleve au *milieu* des airs. Ce Vaiſſeau a pery au *milieu* des vents & de l'orage.

MILIEU, ſe dit encores du temps, & d'une interruption. Il eſt demeuré court au *milieu* de ſon ſermon. Cet accident luy arriva au *milieu* de ſa vie. Il arrive des diſgraces au *milieu* des plus grandes proſperités.

MILIEU, ſe dit auſſi d'une ſeparation, ou diviſion, de ce qu'on met entre deux. Cet homme s'eſt jetté au *milieu* de ſes deux amis qui ſe battoient, & il les a ſeparés. Il a fait une cloiſon au *milieu* de la chambre pour la ſeparer en deux. Ce ſentier paſſe au *milieu* des terres.

MILIEU, ſe dit figurément en choſes ſpirituelles & morales. La vertu conſiſte dans le *milieu*, entre deux extremités. Les ſages tiennent le *milieu* en toutes choſes. Il faut eſtre ſauvé, ou damné, il n'y a point de *milieu*. Il eſt difficile de conſerver ſon innocence au *milieu* de la corruption du ſiecle.

MILIEU, ſe dit auſſi des moyens qu'on trouve pour accommoder les affaires. Il faut que des Arbitres cherchent un *milieu* pour poſer les parties à tranſiger. Vous avez pris le *milieu* qu'il falloit pour reüſſir en cette negociation.

MILITAIRR. adj. maſc. & fem. Qui appartient à la milice, à la guerre. L'art *militaire* eſt la ſcience de la guerre. Les exploits *militaires* ſont les hauts faits d'armes. L'Architecture *militaire*, c'eſt l'art de fortifier. Une execution *militaire* eſt celle qui ſe fait bruſquement au ſon du tambour & avec peu de formalitez. Un teſtament *militaire*, celuy qui ſe fait en preſence de deux teſmoins ſeulement, & qui a des priviléges particuliers. Les Tribuns *militaires*, les exercices *militaires*.

MILITAIREMENT. adv. D'une maniere militaire. Les procés qu'on fait *militairement*, qu'on juge au Conſeil de guerre, ſont bientoſt expediez.

MILITANTE. adj. fem. Qui ſe dit ſeulement de l'Aſſemblée des Chreſtiens tandis qu'ils ſont ſur la terre. L'Egliſe eſt diviſée en *militante*, & triomphante.

MILITER. v. neut. Terme d'Eſcole & de Palais, qui ſe dit en ces phraſes. Cette raiſon *milite* pour moy, ſert à ma cauſe. Cette autorité *milite* contre vous, deſtruit ce que vous alleguez.

MILLE, ou *Mil.* Terme d'Arithmetique. C'eſt le chiffre qui ſe met au quatriéme rang ou colomne des nombres qui eſt au deſſus des cents, qui ſignifie dix centaines. Nombre, dixaine, centaine, *mille*: enſuitte on compte dix *mille* & cent *mille*. *Mille* ans devant le Seigneur ne ſont comptez que pour un jour. On a commandé *mille* chevaux pour un tel parti. Nous ſommes en *mil* ſix cens quatre vint-quatre, en cette phraſe on retranche la derniere ſyllabe.

MILLE, ſignifie quelquefois en general, beaucoup, au lieu d'un nombre precis. Je vous fais *mille* actions de graces. Il nous a fait *mille* contes plaiſants: J'ay encore *mille* choſes à faire devant que de partir. C'eſt un homme qui a *mille* curioſitez.

Mille & *mille* lauriers dont ſa teſte eſt couverte.
Mille desjà l'ont fait, *mille* pourroient le faire. Corneille.

MILLE, en Geographie, eſt une eſpece de ſupputation de chemin ou de diſtance des lieux. Le *mille* d'Italie contient *mille* pas geometriques.

Voicy une reduction curieuſe qu'a fait Caſimir Polonois des *milles* ou lieuës des Provinces de l'Europe conformement aux pieds Romains, qui ſont égaux aux pieds Rhenans dont on ſe ſert par tout le Septentrion.

Le *mille* ou lieuë d'Italie.	5000
pieds.	
De France.	15750.
D'Angleterre.	5454.
De Bourgogne.	18000.
D'Egypte.	25000.
De Flandres.	20000.
D'Allemagne.	20000
la petite.	
la moyenne.	22500
la plus grande.	25000
D'Hollande.	24000.
De Suiſſe.	26666.
D'Eſpagne.	21270.
De Lithuanie.	28500.
On l'appelle *mila*.	
De Pologne.	19850.
appellée auſſi *mila*.	
De Perſe.	18750.
qu'on nomme auſſi *paraſange*.	
De Moſcovie.	3750.
D'Eſcoſſe.	6000.
De Suede.	30000.

On dit proverbialement, il s'en eſt enfui comme tous les *mille*. Il eſt impudent & menteur comme tous les *mille*. Il s'eſt donné à tous les *mille*, c'eſt à dire, à tous les *mille* Diables.

MILLE-FEUILLES. ſubſt. fem. Herbe qui a pluſieurs petites feuilles fort deliées. Elle jette pluſieurs ſurgeons de la hauteur d'un palme. Ses feuilles ſont faites comme des plumes folles des petits oiſeaux, courtes & chiquetées, & rudes comme celles du cumin ſauvage. Elle porte à la cime de petits bouquets ſemblables à ceux d'aneth, qui ſont garnis de petites fleurs blanches. On l'appelle auſſi *cumin* ou *aneth ſauvage*, & en Latin *ſtratiotes*, *mille folium*. Dioſcoride deſcrit la *millefeuille* aquatique, qui jette une ſeule tige, tendre, molle, & qui n'a qu'une racine, qui produit pourtant pluſieurs feuilles polies, liſſées & ſemblables au feſtouil. Sa tige eſt jaunaſtre, & paroiſt rayée de diverſes couleurs. En Latin *mille folium*, *ſyderitis*, *achilleos*, *ſtratelet*, qui veut dire *herbe militaire*, par ce qu'elle eſt fort bonne pour guerir les playes. Il y a auſſi une *millefeuille* de montagne à fleurs pourprées, & une autre petite *mille-feuille* blanche & odorante de Montpelier. Elles ſont toutes deux deſcrites, dans les Memoires du Sr. Dodard.

MILLE FOIS. adv. ſouvent. J'ay eſté *mille*

fois chez vous. Je l'ay adverti *mille fois* de ſon ſalut.

MILLEGRAINE. ſubſt. fem. C'eſt une eſpece d'armoiſe, & une plante fort branchuë, qui eſt rouſſe, & parpillée, & chargée de graine. Ses feuilles ſont ſemblables à la chicorée. Elle a un jus gommeux, de ſorte qu'en la maniant elle tient aux doits. Elle a une odeur forte & penetrante, qui neantmoins eſt ſoüefue & agreable. On la met pour cela parmi les habits. On l'appelle autrement *herba a piment*, *botrys*, & *ambroſia*.

MILLEPERTUIS. Autre herbe percée de quantité de trous, qui a beaucoup d'uſages en la Medecine. Cette herbe eſt fort branchuë & rougeaſtre, haute d'un bon palme. Ses feuilles ſont ſemblables à celles de la ruë, & ſa fleur eſt jaune & ſemblable au violier, laquelle eſtant froiſſée entre les doits, rend un jus rouge comme ſang; ce qui l'a fait nommer par quelques-uns *androſamon*. Elle a des gouſſes un peu veluës, roudes & longuettes de la groſſeur d'un grain d'orge, qui enferment une graine noire. On l'appelle auſſi *trucheran*, & en Latin & Italien *perforata*. Les Medecins l'appellent *hypericum*, d'autres *corion*, & d'autres *chamepytis*, parce que ſa graine a une odeur de reſine.

MILLENAIRE. adj. & ſubſt. numeral. Qui contient *mille*. On compte quatre *millenaires* depuis la creation du monde juſqu'à JESUS-CHRIST.

Il y a eu des Heretiques qu'on a appellez *Millenaires*, qui s'imaginoient que JESUS-CHRIST devoit revenir ſur la terre, & qu'il combleroit les fidelles pendant mille ans de toutes ſortes de biens temporels.

MILLESIME. ſubſt. maſc. Le nombre des ans courants depuis la nativité de Noſtre Seigneur. Les dattes des Actes faits du temps de Charlemagne n'avoient point encore de *milleſime*. On le dit particulierement du chiffre qui eſt dans la legende des monnoyes. Le *milleſime* marque le temps où elles ont été fabriquées. Il s'exprimoit autrefois par le nom des Magiſtrats ou des Princes. On le prend quelquefois pour la marque du lieu de la fabrication qui ſe faiſoit autrefois par le nom des villes, ou des monetaires; & qui ſe fait en France par une lettre de l'Alphabet, qui reſpond à la marque de quelque ville où il s'en fabrique.

MILLESOUDIER. ſubſt. maſc. Qui a mille ſous à deſpenſer par jour. c'eſt 50. liv. ou par an 18250. liv. Les petites gens appellent un homme riche, un gros *milleſoudier*. Ce mot ſe dit particulierement à Paris.

MILLIAIRE. ſubſt. maſc. Chez les Romains, eſtoit une lieuë, ou mille pas qui eſtoient marquez par des pierres, ou colomnes ſur tous les grands chemins, aboutiſſants à une colomne placée au milieu de la ville, d'où l'on commençoit à compter ces *milliaires*.

MILLIASSE. ſubſt. fem. Grand nombre & incertain. Il y avoit une *milliaſſe* d'hommes à cette Foire, à cette ceremonie. Il y a dans une fourmilliere des *milliaſſes* de fourmis.

MILLIER. ſubſt. maſc. Qui contient mille, ou dix fois cent. Les Eſpingles, les clous ſe vendent au *millier*. Le fer de fonte vaut tant le *millier*, on entend de livres. Un *millier* de foin, de fagots, de lattes, de planches, d'ardoiſe, on entend de bottes. George d'Amboiſe ou la groſſe cloche de Roüen peſe 36. *milliers*. Un gros canon avec ſon affuſt peze douze *milliers*. La machine de Demetrius Polyorcetes peſoit 360. *milliers*.

A MILLIERS. adv. En grande quantité. Les ennemis venoient *à milliers* à ce pillage. Les curieux venoient *à milliers* voir ce prodige. Cet homme eſt ſi riche, qu'il a de l'argent *à milliers*.

MILLIESME. adj. Nombre numeral ordinal. Qui eſt en un rang où il en voit 999. devant luy. Ce n'eſt pas la *millieſme* fois que j'ay eu cette penſée. Cela eſt arrivé en la *millieſme* année de cette Epoque.

MILLION. ſubſt. maſc. Chiffre qu'on place au ſeptiéme rang ou colomne des nombres en Arithmetique, en cet ordre: nombre, dixaine, centaine, mille, dixaine de mille, centaine de mille, *million*. On ne compte plus les revenus des Princes que par *millions*. Un *million* d'or vaut trois *millions* de Livres. Quand on veut taſcher d'exprimer l'éternité, on dit cent mille *millions* d'années, de ſiecles.

On dit hyperboliquement, je vous ay un *million* d'obligations. Je luy ay dit un *million* de fois, pour dire, beaucoup.

MILORD. ſubſt. maſc. Mot Anglois qui ſignifie *Monſeigneur* & qu'on n'attribuë qu'aux perſonnes de qualité. Il eſt venu en uſage dans noſtre Langue en ces phraſes. C'eſt un gros *Milord*, il fait le *Milord*, en parlant d'un bourgeois fort riche & fort glorieux. Il vient de *mi* & *lord*, qui a eſté abbregé de l'ancien mot *laford*, qui ſignifioit *liberal*, *qui donnoit du pain*. Menage.

MIN.

MINAGE. ſubſt. maſc. Droit Seigneurial que le Roy & les Seigneurs prennent pour le meſurage des grains ſur chaque mine de bled, d'avoine, &c.

MINAUDER. verb. neut. Avoir de certains geſtes ou façons de faire affectées, qui teſmoignent de la coquetterie, de la vaine gloire, du degouſt, du meſpris pour les autres.

On raille les fauſſes precieuſes de ce qu'elles ne font que grimacer & *minauder*.

MINAUDERIE. ſubſt. fem. Affectation de pluſieurs grimaces & façons de faire extraordinaires qui ſentent la coquetterie & la vanité. Il y a des femmes qui ſe rendent ridicules & inſupportables par leurs *minauderies*.

MINCE. adj. maſc. & fem. Qui eſt peu Eſpais. Le taffetas eſt une eſtoffe fort *mince* au pris du drap. On couppe les trenches de jambon fort *minces*, les roſties fort *minces*. Ce mot vient de *minutus*, diminutif de *minutus*, & de Grec *Minynthos*. Menage.

MINCE, ſe dit auſſi figurément de ce qui n'a gueres de force, de ſolidité. Ce Prince eſt bien *mince*, il n'a guerres de pouvoir; ſon revenu eſt bien *mince*. Il eſt bien pauvre, ſon ſçavoir, ſon eſprit ſont bien *minces*, ne ſont pas grands; cet habit eſt bien *mince*, eſt bien leger.

On dit proverbialement, qu'un choſe eſt *mince* comme la langue d'un chat, pour dire, qu'elle eſt peu eſpaiſſe.

MINE. ſubſt. fem. Phyſionomie, diſpoſition de corps, & ſur tout du viſage, qui fait juger en quelque façon de l'Interieur par l'exterieur. On juge à la *mine*, à la phyſionomie d'une perſonne, de ſes bonnes ou mauvaiſes qualitez. Tel a la *mine* d'un brave, d'un honneſte homme, la *mine* haute & fiere. Tel a la *mine* patibulaire, la *mine*,

d'un

d'un ſcelerat, d'un pendart. Il a la *mine* baſſe petite, chetive. Voilà une femme de bonne *mine*, de grande *mine*, elle s'eſt parée, elle s'eſt miſe ſur ſa bonne *mine*. Regnier a dit dans ſa Macette:

Ma foy les beaux habits ſervent bien à la *mine*;

Cet homme paye de *mine*. Il ne faut pas toûjours juger des gens par la *mine*. Philopœmen, aprés avoir eſté pris pour un valet, dit, Qu'il portoit la peine de ſa mauvaiſe *mine*.

MINE, ſe dit auſſi des geſtes, des contenances, & des marques exterieures qui font connoiſtre ce qui eſt caché ou ſecret. Un bon Lieutenant Criminel connoiſt à la *mine*, à la contenance d'un accuſé, s'il dit vray ou faux. On connoît à ſa *mine*, à ſes yeux, qu'il n'a point d'ormi, qu'il a paſſé la nuit en desbauche, ce marchand a fait toûjours bonne *mine* juſqu'à ſa banqueroute.

MINE, ſe dit auſſi des meſmes apparences qui font juger de la qualité des animaux, & de pluſieurs choſes inanimées. Ce cheval à la *mine* de rendre bon ſervice; il a la *mine* d'eſtre ombrageux. Voilà un melon qui a la *mine* d'eſtre bon. Voilà un plat de roſt qui a bonne *mine*. Ce Loüis d'Or a la *mine* d'eſtre faux, il a bien mauvaiſe *mine*.

MINE, ſe dit auſſi du bon ou mauvais accueil qu'on fait à quelqu'un, du bon ou mauvais viſage qu'on luy teſmoigne. Je ne ſçay ce que j'ay fait à cet homme-là, il me fait toûjours la *mine*, la grimace, il m'a fait une froide *mine*, une griſe *mine*, une mauvaiſe reception. Je ne ſuis point content de ſa *mine*.

MINE, ſe dit encore des diverſes manieres d'agir qui teſmoignent des deſguiſements, des irreſolutions. Ne faites point tant de *mines* & de façons, dites franchement voſtre volonté. Toutes ces *mines*, ces grimaces ſont inutiles, je voy bien ce qui vous tient.

MINE, ſe dit auſſi des deſguiſements des fauſſes apparences. Il a fait *mine* d'aller en Italie, & il eſt allé en Flandre, il a trompé ſes ennemis. S'il n'eſt pas amoureux, il en fait toutes les *mines*.

On dit proverbialement, Faire bonne *mine* à mauvais jeu, pour dire, cacher le deſordre de ſes affaires par une demonſtration de gayeté & de repos d'eſprit. On dit auſſi populairement, il en a pour ſa *mine* de fevre, quand on parle de celuy qui a ſouffert quelque perte ou dommage.

MINE, ſignifie auſſi cette partie de la terre où ſe forment les metaux & les mineraux. Les *mines* du Potoſi ſont les *mines* d'argent les plus riches, & les *mines* d'or du Caravana au Perou & de Va Divia au Chili.

On appelle *mines eſgarées*, celles où on trouve, quelque morceau de metal tout ſeul & ſans ſuite. Et on appelle *mines fixes*, celles qui ſont eſtenduës en longueur & en profondeur en façon de branches d'arbre, & on en trouve pluſieurs veines dans le même lieu. On a donné le nom de *rube* à une *mine* du Potoſi, dont le metail eſtoit hors de terre de la hauteur d'une lance en façon de rocher, qui demeura deſcouvert par un deluge. Sa veine continua ſa richeſſe juſqu'à 50. ou 60. ſtades de profondeur. Ces ſtades ne ſont que de la hauteur d'un homme.

L'art de connoiſtre, & de preparer les *mines*, & de ſe ſervir utilement du mercure pour la preparation de l'argent, eſt enſeigné dans un Traité d'Alonſo Barba Autheur Eſpagnol.

Les *mines* de cuivre ſont abondantes en Dannemarc. La France eſt riche en *mines* de fer. Le vif-argent a ſes propres *mines*, & ſe trouve quelquefois meſlé avec les autres metaux dans leurs *mines*. Il y a des *mines* d'Antimoine, de vitriol, de cinnabre, d'arſenic, & de tous les autres mineraux. Il y a auſſi des *mines* de pierreries, d'eſmerandes, de Rubis, Tavernier a deſcrit les *mines* de Diamants de Raolconda.

MINE, ſe dit auſſi de la glebe ou pierre qu'on creuſe, qu'on detache de la *mine* pour la porter dans les fourneaux, où on la fond, on l'eſpure, & où on en tire le metail qui eſt enfermé dedans. On l'appelle chez les Auteurs *Marchaſite*.

On appelle le crayon noir, *pierre de mine*, parceque c'eſt en effet de la *mine* de plomb dont il eſt fait. On appelle auſſi *mine*, le minium ou le rouge de plomb pouſſé au feu, qui eſt un orangé fort vif.

Les anciens condamnoient les criminels aux *mines*, comme on les condamne aujourdhuy aux galeres. Ce mot *vient* de *Mijne*, Allemand. Voſſius.

MINE, en termes de Guerre, eſt un canal ſous-terrain qu'on conduit juſques ſous la muraille ou rempart d'un ouvrage qu'on veut faire ſauter par le moyen de la poudre qu'on y enferme: Le puits de la *mine* eſt ce qu'on creuſe en profondeur. La chambre ou fourneau de la *mine*, eſt un creux de quatre à cinq pieds de largeur & de longueur, & d'environ ſix de hauteur, où on met la poudre. La ſauciſſe de la *mine*, c'eſt l'amorce pour laquelle on laiſſe une petite ouverture. Le conduit s'appelle *canal*, *branche*, *rameau*, *retour*, *araignée*. Il y a des *mines royales*, des *mines ſerpentines*, & des *mines fourchuës*, ſelon qu'elles vont droit, ou en ſerpentant. On dit qu'on fait jouer la *mine* quand on y met le feu; on fait quelque fois la *mine* dans le mur, où on attache le Mineur. Les Anciens faiſoient des *mines* ou des conduits ſous-terrains pour penetrer juſques dans le corps de la place, & la ſurprendre. On dit qu'on a eventé la *mine*, lors qu'on a deſcouvert le lieu de la *mine*, & qu'on en a empéché l'effet, ce qui ſe dit auſſi au figuré, quand on a deſcouvert quelque conjuration ou quelque autre deſſein d'un ennemy & & qu'on a trouvé un remede pour s'en deffendre.

MINE, eſt une meſure de grains, de charbon, de chaux, ou autres choſes ſemblables, qui contiennent deux minots ou la moitié d'un ſeptier de Paris. En Latin *mina*, & *minellus*, ſon diminutif.

MINE, eſt auſſi une meſure de terre, dont l'eſtenduë a beſoin de deux minots de grain pour eſtre ſemée. Elle revient environ à un demi-arpent de Paris.

MINE, eſt auſſi une piece de monnoye des Anciens, qui peſoit chez les Grecs cent drachmes, ou une livre. Il y en avoit une petite qui n'eſtoit que de 75. drachmes. En Syrie & en Judée 18. onces. La *mine* chez les Hebreux eſtoit de 70. ſiecles ou 120. drachmes, & chaque drachme eſtoit diviſée en 6. oboles. On l'appelloit *mna*, ou *maneh*, Mais il y en avoit une autre qu'on appelloit *mine antique*, qui peſoit 50. ſicles ſacrez.

MINER. verb. act. Faire une mine, conduire une mine. Les ennemis ont *miné* ſous ce baſtion, ſous cette demy-lune mais on a éventé leur mine, on en a empeſché l'effet.

MINER, ſignifie auſſi, ruiner, caver petit à petit; & ſe dit particulierement de l'eau. La gounaire qui tombe auprés de ce mur, en a *miné* peu

à peu le fondement. La riviere *mine* les piles des ponts, les quais & ſes bords. Le temps *mine*, deſtruit toutes choſes.

MINER, ſe dit auſſi figurément en Morale. Les arrerages de rente *mineut* peu à peu un debiteur. Cet homme eſt chargé de ſa parenté qui le *mine*, qui le mange. Les ennuys, les afflictions l'ont tellement *miné*, qu'il ſe meurt.

MINÉ, ÉE. part. & adj.

MINERAL, ALE. adj. Qui tient quelque choſe des mines, qui croiſt dans les mines, qui paſſe par les mines.

Les eaux *minerales* ſont des eaux vitriolées ou alumineuſes qui paſſent par des mines de vitriol, d'alun, ou autres ſemblables. Du ſel *mineral* ſe dit du ſel foſſile qu'on trouve dans des roches, ou des mines. Le Criſtal *mineral* en une drogue qu'on met dans des medecines. Voyez *Criſtal*.

Les Chymiſtes appellent la teinture *minerale*, celle qui leur ſerviroit à faire la Pierre Philoſophale, s'ils l'avoient trouvée, pour teindre le Mercure qu'ils s'imaginent pouvoir fixer aiſément.

MINERAL. ſubſt. maſc. Eſt un corps foſſile, qu'on trouve dans la terre, qui s'engendre par une coagulation, & s'augmente par une addition exterieure de parties ſenſibles, & qui fort ſouvent eſt la matiere dont ſe forme le metail avec le temps. Les *mineraux* ſont des corps fixes & ſolides engendrez des exhalaiſons & vapeurs encloſes dans les entrailles de la terre, de même que les meteores dans les regions de l'air. Il y a trois ſortes de *mineraux*, les metaux, les pierres, & les ſucs condenſez. Cardan ſouſtient que ce ſont des corps vivants & animez. Le vitriol eſt un *mineral* dont ſe forme le cuivre. L'alun, le criſtal de roche, le le ſoulfre, &c. ſont mis au rang des *mineraux*. L'antimoine eſt le *mineral* qui approche le plus du metail, & dont le regule n'en eſt different que parce qu'il eſt caſſant, & n'eſt point ductile. Les Chymiſtes & les Empyriques tirent preſque tous leurs remedes des *mineraux* qu'ils preparent, mais qui ſont violents, & dangereux, quoy que les *mineraux* ſoient la pluſpart venimeux, comme arſenic, reagal, orpiment, verd degris, litharge, ceruſe, plaſtre, limeure de fer & d'airain, l'aymant, &c.

Quelques-uns admettent quatre *mineraux* ſimples, les pierres; les ſels, comme l'Alun, le vitriol, le nitre; les *mineraux* inflammables, comme le ſoufre & le bitume: & enfin les metaux, comme l'or & l'argent. Les *mineraux* compoſez ſont ceux où on trouve pluſieurs *mineraux* ſimples, comme le cinnabre compoſé de ſoufre & de mercure, l'Antimoine & les marchaſiſtes.

MINEUR. ſubſt. maſc. Celuy qui fait une mine, qui travaille à une mine. On a fait paſſer le foſſé au *Mineur*, il eſt attaché au corps de la place. Il y a une Compagnie de *Mineurs* commandée par un Capitaine dans le Regiment des Fuſeliers, entretenus pour le ſervice de l'artillerie.

MINEUR, eſt quelquefois oppoſé à *Majeur*, & ſignifie enfant ou jeune homme qui par les loix ou coûtumes n'a pas encore l'adminiſtration de ſon bien. On l'appelle au Palais *mineur d'ans*. En droit on eſt *mineur* juſqu'à vint-cinq ans; en Normandie ſeulement juſqu'à vingt. La loy releve les *mineurs*, quand ils ſont trompez, & non pas quand ils ont trompé. Le *mineur* eſt ſous la puiſſance d'un Tuteur.

On dit figurément, ce n'eſt pas le profit des *mineurs*, de tous les partis qu'on propoſe à quelqu'un qui ne luy ſont pas avantageux.

MINEUR, EURE. adj. Qui eſt oppoſé à *plus grand*. St. Jacques le *Mineur*. L'Aſie *Mineure*, la Bithynie & les Provinces Voiſines. On dit une excommunication majeure, & une excommunication *mineure*. On appelle les quatre Ordres *Mineurs* ou les quatre *Mineurs*, les Ordres qui ne ſont point ſacrez, qu'on reçoit entre la Tonſure & le Souſdiaconat, qui ſont ceux de Portier, de Lecteur, d'exorciſte, & d'Acolyte.

MINEURE, dans l'Eſcole, Eſt la ſeconde propoſition d'un ſillogiſme en forme. J'accorde la majeure, & je nie la *mineure*.

On appelle auſſi en Theologie une *mineure ordinaire*, une Theſe qu'on ſoûtient pendant ſa Licence.

MINEURE, en termes de Muſique, ſe dit de certains accords de même nom qui ſont differents de demi-ton.

Une tierce majeure, ou *mineure*, une ſexte majeure ou *mineure*. Voyez *Tierce* & *Sexte*.

MINEURS, eſt auſſi un nom que prennent les Cordeliers par humilité, qui ſe diſent Freres *Mineurs*. Et on dit proverbialement, Ils vont deux à deux comme Freres *Mineurs*, en parlant de pluſieurs perſonnes qui vont comme eux coſte à coſte.

MINIATURE. ſubſt. fem. Peinture faite de ſimples couleurs deſtrempées avec de l'eau & de la gomme ſans huile. Elle eſt diſtinguée des autres peintures, en ce qu'elle eſt plus delicate, qu'elle veut eſtre regardée de prés, qu'on ne la peut faire aiſément qu'en petit, qu'on ne la travaille que ſur du velin ou des tablettes. Voicy les principales couleurs qu'on y employe, le carmin, l'outremer, la laque, le vermillon, la mine de plomb, le brun rouge, la pierre de fiel, l'ocre de ruë, le ſtil de grain, la gomme gutte, le jaune de Naples, le maſſicot, l'inde, le noir d'yvoire & de fumée, la terre d'ombre, le verd de mer, de veſſie, d'iris de montagne, du blanc de ceruſe, du biſtre, &c. Les *miniatures* ſont d'ordinaire petites & delicates, d'où vient que quelques-uns les appellent *mignatures*. Les amans ſe font peindre en *miniature*. Ce mot vient de *minium*, à cauſe que c'eſt une couleur qu'on y employe ordinairement.

MINIERE. ſubſt. fem. C'eſt ce qu'on tire de la mine. Il ſe dit principalement en cette phraſe: Il eſt Intendant des mines & *minieres* de tout ce Royaume. En Latin *minera*, *fodina*.

MINIME. ſubſt. maſc. eſt un Ordre Religieux inſtitué par St. François de Paule environ l'an 1440. qui voulut encherir ſur l'humilité des Freres Mineurs, en s'apellant *Minime*. Les *Minimes* de Nigeon prés Chailliot, qu'on appelle autrement *Bonshommes*, à cauſe que le Roy Louis XI. avoit coûtume d'appeller ce Saint *bon homme*.

MINIME, eſt auſſi le nom d'une couleur trés-ſombre, telle que celle que portent ces Religieux. C'eſt un gris fort obſcur en tirant ſur le noir ou tanné. Les femmes d'âge portent des habits *minimes*, de couleur *minime*.

MINIME, c'eſt en terme de Muſique, une note faite en loſenge, qui a une queuë, qui vaut la moitié d'une meſure. On l'appelle auſſi *blanche*.

MINISTERE. ſubſt. maſc. Profeſſion, charge ou employ où l'on rend ſervice à Dieu, au public

blic ou à quelque particulier. Les Prelats rendront compte à Dieu de leur *miniſtere*. On ne ſçauroit trop loüer un Officier; un Advocat, &c. qui rempliſſent bien tous les devoirs de leur *miniſtere*. Cet homme n'a pas fait cette propoſition luy-même & de ſon chef, il s'eſt ſervi du *miniſtere* de ſon ami. Il luy a preſté ſon *miniſtere* pour faire cet enlevement.

MINISTERE, ſe dit auſſi du gouvernement de l'Eſtat ſous l'autorité ſouveraine. L'Hiſtoire du *Miniſtere* du Cardinal de Richelieu eſt l'Hiſtoire du Gouvernement de ſon temps. Il ſe fait bien des brigues & des cabales dans les minoritez pour entrer dans le *Miniſtere*, pour chaſſer un favori du *Miniſtere*.

MINISTRE. ſubſt. maſc. Qui ſert à Dieu, au public, aux particuliers. Les *Miniſtres* de l'autel ſont ceux qui ſervent le Prelat ou le Curé, quand il officie. Le Diacre & le Souſdiacre ſont des titres qui ſignifient *Miniſtres*. Les Rois ſont les *Miniſtres* de Dieu ſur la terre. Les Officiers ſont les *Miniſtres* des Rois, qui rendent la juſtice pour eux. Il ne faut point eſtre le *miniſtre* des paſſions d'autruy, le ſervir dans des choſes illicites. On appelle auſſi les Sergens & autres menus Officiers, *Miniſtres* de Juſtice, qui ſervent à executer les jugements. On dit figurément, que les foudres, les peſtes, les deſolations ſont les *miniſtres* de la vengeance de Dieu.

MINISTRE D'ESTAT, eſt celuy ſur qui un Prince ſe repoſe de l'adminiſtration de ſon Eſtat, à qui il commet le ſoin de ſes principales affaires. Boëce eſt propoſé pour modelle aux *Miniſtres d'Eſtat*. Le premier Viſir eſt le premier *Miniſtre* de l'Empire Othoman. Le Roy donne des brevets de *Miniſtres d'Eſtat* à quelques perſonnes auxquelles il partage les grands emplois de ſon Conſeil. Le Secretaire d'Eſtat des affaires eſtrangeres a ordinairement un brevet de *Miniſtre*. On appelle *Miniſtres* des Princes eſtrangers, leurs Ambaſſadeurs, Agens & Reſidents dans les Cours des autres Princes.

MINISTRE, eſt auſſi le titre de ceux qui font le preſche chez ceux de la Religion Prétenduë Reformée, & qui prennent la qualité de *Miniſtres* de la Parole de Dieu, du St. Evangile. Du moulin, Aubertin, Morus ont été de fameux *Miniſtres* de Charenton qui ont beaucoup eſcrit. Mr. Arnauld a refuté le Livre du *Miniſtre* Claude ſur l'Euchariſtie.

MINISTRE, eſt auſſi la qualité que prend un Superieur dans un Couvent de Mathurins.

MINISTRERIE. ſubſt. f. Benefice ou charge de Superieur dans un Couvent de Mathurins. Le General de l'Ordre a pluſieurs bonnes *Miniſtreries* à conferer.

MINIUM. ſubſt. maſc. Couleur minerale qui ſe fait de plomb, pouſſé au feu. La ceruſe ou blanc d'Eſpagne ſe fait de plomb; & quand on la pouſſe au feu, il s'en fait premierement du maſſicot; & ſi on la pouſſe d'avantage, il s'en fait du *minium*, qui eſt un rouge orangé. Il ſert aux Peintres & aux enlumineurs.

MINOIS. ſubſt. maſc. Terme Burleſque, qui ſignifie la mine, le viſage de quelqu'un. Cet Yvrogne a un rouge *minois*, un rouge muſeau.

MINON. ſubſt. maſc. ou *minette*. ſubſt. fem. Nom que les enfans donnent aux chats, quand ils les appellent.

On dit proverbialement, qu'une perſonne entend bien chat ſans qu'on diſe *minon*, pour dire, qu'elle entend à demi-mot, & ſans qu'on explique nettement la choſe.

MINORITE'. ſubſt. fem. Aage dans lequel on n'a pas l'adminiſtration de ſon bien. La *minorité* des Rois finit à quatorze ans ſuivant un Edit de Charles V. de l'an 1374. On ſe fait relever des Contracts paſſez en *minorité*.

MINOT. ſubſt. maſc. Meſure des Grains qui fait le quart d'un Septier de Paris. Il ſe dit tant de la meſure, que de la choſe meſurée. Preſtez moy voſtre *minot*. Il m'a livré dix *minots* de bled. Un *minot* de charbon, un *minot* de chaux. Le *minot* de ſel eſt de cent livres peſant. Par l'Ordonnance de 1669. le *minot* à bled doit avoir onze pouces 9. lignes de hauteur ſur un pied 2. pouces 8. lignes de diametre entre les deux fuſts. Le *minot* de bois eſt compoſé du fuſt, de la potence de fer, la fleſche, la plaque qui la ſouſtient, & ſes quatre gouſſets qui tiennent le fond en eſtat.

MINOT, eſt auſſi une meſure de terre, qui eſt environ un quartier d'arpent de Paris, qui ſe doit ſemer avec un *minot* de grain. Voilà une piece de terre de dix *minots* ou de deux arpens & demi.

MINOT, en termes de Marine, eſt une longue piece de bois ayant au bout un crapon, dont on ſe ſert dans les grands vaiſſeaux quand on leve l'ancre, pour le tenir eſloigné du bordage, en le guindant. On l'appelle autrement *boutehors*.

MINOTAURE, eſt un monſtre fabuleux que les Poëtes ont feint eſtre demi-homme & demi-taureau, engendré de Paſiphaé femme de *Minos* Roy de Crete. Il fut enfermé dans le Labyrinthe, & tué par Theſée. Servius explique cette fable, & dit que c'eſtoit un Secretaire de *Minos* nommé *Taurus*, qui abuſa de la Reine dans la chambre de Dedale, & qui eut deux Jumeaux, dont l'un reſſembloit au Roy, & l'autre au Secretaire: ce qui donna occaſion de traiter cet enfantement de monſtrueux.

MINUIT. ſubſt. maſc. Le milieu de la nuit. On marche maintenant à Paris ſeurement en plain *minuit*. Les Religieux ſe relevent à *minuit* pour dire Matines. Il eſt *minuit* ſonné, c'eſt à dire, douze heures ont ſonné. On dit le jour de Noël la Meſſe de *minuit* en memoire de la Nativité du ſauveur qui arriva à pareille heure.

On appelle proverbialement, les enfans de la Meſſe de *minuit*, les desbauchez qui cherchent Dieu à Taſtons.

MINUSCULE. ſubſt. fem. Terme d'Imprimerie, qui ſe dit des petites lettres, & qui eſt oppoſé à *majuſcules* & *capitales*.

MINUTE. ſ. fem. Eſcriture fort menuë ſemblable à la nompareille de l'Imprimerie, dont on ſe ſert quand on veut eſcrire un grand diſcours en petit volume. Ce mot & ſes derivez viennent de *minuta* & *minutus*.

MINUTE, ſignifie auſſi un brouillon, une eſcriture raturée & apoſtillée, qu'on fait en compoſant quelque ouvrage, en faiſant le deſſein de quelque ouvrage, en faiſant le deſſein de quelque choſe, le projet de quelque acte. Cet Advocat a donné ſa *minute* de griefs à groſſoyer, à mettre en groſſe, au net. Ce n'eſt là qu'une *minute*, qu'un projet de noſtre tranſaction qu'on pourra reformer.

MINUTE, ſe dit auſſi de l'original des actes qui ſe paſſent chez les Notaires, des jugements qui s'expedient dans les Greffes, &c. qui ſont ſignez des parties, ou des Juges, & ſurquoy on delivre des groſſes

groſſes & des expeditions authentiques & executoires. Les Notaires ſont Gardenottes du Roy, c'eſt à dire, des *minutes* des actes. Quand on s'inſcrit en faux contre un acte, il faut apporter la *minute* originale au Greffe. Il eſt deffendu d'envoyer à Rome des *minutes*, des procurations *ad Reſignandum*.

MINUTE, ſignifie auſſi un tres-petit eſpace de temps, un clin d'œil, un moment. Attendez moy-là, je reviendray dans une *minute*.

MINUTE, en termes de Geometrie & d'Aſtronomie, eſt la ſoixantiéme partie d'un degré, lequel eſt la 360. partie d'un cercle. Le Diametre du Soleil ſe voit ſous un angle de 30. *minutes*. L'élevation du Pole à Paris eſt de 48. degrez 50. *minutes*. On le dit auſſi de la meſure du temps. Un quart d'heure eſt compoſé de 15. *minutes*. Les *minutes* dans les Tables Aſtronomiques ſont marquées par un accent aigu', les ſecondes par deux '', les troiſieſmes par trois ''', Ce mot vient de *minus* & de *minutus*.

MINUTER. v. act. Dreſſer une minute. Ce contract eſt *minuté*, tout dreſſé chez le Notaire, il ne reſte qu'à le ſigner.

MINUTER, ſignifie figurément, Projetter, avoir deſſein de faire quelque choſe, & ſur tout en cachette, à la Sourdine. Ce Marchand *minute* ſa fuite, s'appreſte à faire banqueroute. Ce meſcontent *minute* quelque conſpiration, quelque ſurpriſe.

MINUTIE. ſubſt. fem. Petite choſe & de peu de conſequence. Il ne faut pas qu'un homme de qualité prenne garde aux *minuties*, aux petites deſpenſes. On a eſpluché cette affaire juſqu'aux moindres *minuties*, juſqu'aux plus petites circonſtances. Le Juge ne s'arreſte pas aux *minuties*: c'eſt un proverbe Latin, *De minimis non curat Prætor*.

MIP.

MIPARTI, IE, adj. Qui eſt diviſé en deux, & diſtingué par deux ſortes de couleurs. Les Eſchevins ont des robbes *miparties* de rouge & de noir, pour monſtrer qu'ils doivent tenir le milieu entre le Roy & le peuple. Les Bedeaux des Egliſes, & ceux qui accompagnent les Maiſtres & Gardes de la marchandiſe dans leur viſites, ont des robbes *mi-parties*.

MIPARTI, en termes de Blaſon, ſe dit de deux Eſcus couppés par la moitié, qui ſont joints enſemble en un ſeul eſcu, en ſorte qu'il n'en paroiſt que la moitié de chacun, comme il arrive ſouvent à ceux, qui veulent joindre aux Armoiries de leurs maiſons, celles de leurs femmes. On appelle auſſi *miparti*, l'Eſcu qui eſtant couppé, eſt parti ſeulement en une de ſes parties.

On a appellé auſſi Chambres *miparties*, les Chambres de l'Edit, par ce qu'elles ſont compoſées de Juges, moitié Catholiques, & moitié de la Religion pretenduë Reformée.

MIQ

MIQUELOT. ſubſt. maſc. Petit garçon qui va en pelerinage à St. Michel ſur la mer, & qui ſe ſert de ce pretexte pour gueuſer.

On le dit par extenſion de ceux qui affectent une mine hypocrite & neceſſiteuſe. Cet homme croit faire pitié en faiſant le *miquelot*.

MIR.

MIRACLE. ſubſt. maſc. Ouvrage de la toute puiſſance de Dieu. La conſervation de la nature eſt un *miracle* perpetuel de la Providence. On ne ſe peut laſſer d'admirer les *miracles* de Dieu. Les moindres petites choſes qui ſont dans la nature ſont des *miracles* inconcevables.

MIRACLE, ſe dit auſſi d'un effet extraordinaire & merveilleux qui eſt au deſſus des forces de la nature, que Dieu fait à la priere de ſes fidelles & de ſes Saints pour fortifier leur foy, & leur faire voir des effets de ſon amour & de ſa puiſſance. JESUS-CHRIST a prouvé la verité de ſon Evangile par le grand nombre de *miracles* qu'il a faits tandis qu'il eſtoit ſur la terre. Ce ſont des *miracles* de reſſuſciter des morts, guerir les muets, les aveugles, les paralytiques, & delivrer des poſſedés. Joſué fit un grand miracle, en faiſant arreſter le cours du Soleil. Cet Autheur a eſcrit la vie, legende & *miracles* d'un tel Saint. On ne canoniſe un Saint, qu'apres avoir bien verifié les *miracles* qu'il a faits. Les Payens ont attribué des *miracles* à Veſpaſien, à Adrien, & au fameux Magicien Apollonius Thianeus, dont Philoſtrate a eſcrit la vie ſur le modelle de celle de JESUS-CHRIST.

MIRACLE, ſe dit auſſi des choſes extraordinaires que ſont les hommes, de ce qui eſt extremement beau & eſtimable. Ce Predicateur a bien preſché, il a fait des *miracles*. Cette beauté eſt un *miracle* de la nature, une merveille. La machine du Sr. Romer qui monſtre toutes les Eclypſes qui ont eſté & qui ſeront, eſt un chef-d'œuvre, un *miracle* de l'art.

MIRACLE, ſe dit auſſi par hyperbole dans des choſes moins rares. C'eſt un *miracle* de vous voir, un *miracle* de vous trouver chez vous. C'eſt un *miracle* qu'il ne s'eſt pas rompu le cou, pour dire, peu s'en eſt fallu.

On dit proverbialement & ironiquement, qu'un homme a fait *miracle*, quand, pour avoir eſté maladroit, il a briſé ou caſſé quelque choſe.

MIRACLIFIQUE. adj. Qui fait des miracles. Les Huguenots par deriſion appellent ainſi les Saints qu'on va viſiter ſur la reputation qu'ils ont de faire des miracles.

MIRACULEUX, EUSE. adj Qui appartient au miracle. On ne peut attribuer un telle gueriſon qu'à un effet *miraculeux*.

MIRACULEUX, ſignifie auſſi merveilleux, admirable. Voilà du vin *miraculeux*, qui eſt excellent. Virgile a fait un Poëme *miraculeux*.

MIRACULEUSEMENT. adv. D'une maniere miraculeuſe. St. Pierre fut delivré de ſes liens *miraculeuſement* par un Ange. Il s'eſt ſauvé *miraculeuſement* de cette bataille, par un effort de bravoure extraordinaire.

MIRAILLE'. adj. Terme de Blaſon, qui ſe dit des marques ou taches que les paons ont ſur leurs queuës, ou les papillons ſur leurs ailes, quand ils ſont repreſentez ſur des Eſcus, par ce qu'ils ont quelque reſſemblance aux miroirs. Il portoit d'argent au paon roüant d'azur, *mirailé* d'or.

MIRCOTON. ſubſt. fem. Fruit qui eſt une eſpece de péche. Il vient de l'Eſpagnol *mirlicotones*.

MIRE. ſubſt. maſc. Vieux mot qui ſignifioit autrefois *Medecin*, ou pluſtoſt *Chirurgien*, qu'on a appellé long-temps *Maiſtre Mire* ou *Miere*. Il eſt reſté encore en ce proverbe de Chaſſeur: Aprés le cerf la biere, aprés le ſanglier le *miere*, pour dire,

dire, que la bleſſure du cerf eſt mortelle, & celle du ſanglier eſt curable. Meſnage dit que ce mot vient de l'Arabe *Emir*, qui ſignifie *Seigneur*, *Preſtre*. Borel derive ce mot du Grec *myron*, qui ſignifie *onguent*.

MIRE, en termes de Chaſſe, ſignifie un ſanglier de cinq ans.

MIRE. ſubſt. fem. Point où on viſe pour tirer une arme, & l'action de celuy qui viſe. La broche eſt le point de *mire* de ceux qui tirent au blanc. Les Canoniers ont des coins de *mire* pour hauſſer & baiſſer le canon vers le point où ils veulent tirer. Les Geometres & Arpenteurs ont des points de *mire*, où s'arreſtent les rayons viſuels & les points à obſerver, quand ils veulent lever un plan.

MIRER. verb. act. Viſer à un certain point eſloigné. Ce Canonier a *miré* à cette gueritte & l'a abattuë. Pour faire une carte topographique, on *mire* pluſieurs clochers qu'on deſcouvre ſous divers angles, dont on fait l'obſervation. Ce mot vient de l'Eſpagnol *mirar*, qui ſignifie *regarder*; ou de *mirari*, qu'on a dit dans la baſſe Latinité en la même ſignification.

MIRER, avec le pronom perſonnel, ſignifie, ſe regarder dans un miroir. Les femmes ne ceſſent de ſe *mirer*, pour voir ſi elles ſont bien miſes. On dit proverbialement, qu'un pan ſe *mire* dans ſa queuë, ce qui ſe dit figurément d'un ſot glorieux, qui fait vanité de ſa bonne mine, ou des autres bonnes qualitez qu'il croit avoir.

MIRÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

MIROIR. ſubſt. maſc. Glace de verre fort unie & eſtamée par le derriere, qui repreſente les objets qui luy ſont preſentés par le moyen de la reflexion des eſpeces ou de la lumiere. Il s'en fait auſſi d'acier & d'autres matieres fort polies. *Miroir plat* eſt celuy qui repreſente les objets tels qu'ils ſont; *miroir convexe*, celuy qui les repreſente plus petits; *miroir concave*, qui les repreſente plus gros, & qui fait auſſi ſortir l'image au dehors juſqu'à ſon foyer. *Miroir ardent* eſt un *miroir* concave. On le dit auſſi des louppes de verre, quoy qu'elles ne brulent que par refraction. Le plus grand *miroir ardent* qui ait eſté fait eſt celuy du Sr. Villette de Lyon qui eſt à la Bibliotheque Royale. Il a 30. pouces de diametre, le point bruſlant eſt diſtant d'environ trois pieds, ſon focus eſt large comme un demi Louis d'Or. Il fait prendre feu au bois vert dans un inſtant. Il a percé une piece de quinze ſous en 24. ſecondes, & un morceau de fer blanc en ſix ſecondes; un reſſort d'acier d'horloge en neuf ſecondes; un carreau de chambre s'eſt vitrifié & mis en bouteilles en 45. ſecondes. Depuis le même villette en a fait un de 43. pouces de Diametre. Sa concavité eſt de trois pouces. Son foyer eſt eſloigné de la glace de 3. pieds 7. pouces, & il renvoye les eſpeces & les images à plus de 15. pieds de diſtance, & à la lumiere d'un flambeau. Il fait lire de 500. pas. Celuy du Sr. de la Garouſte Gentilhomme du Quercy eſt le plus grand qui ait encores paru en ce genre. Il a 5. pieds un pouce de Diametre; Il eſt d'un poli ſurprenant, & on l'a mis à l'Obſervatoire. On aſſeure que celuy qui l'a fait n'en avoit jamais vû aucun. *Miroir cylindrique*, *miroir conique*, ſont des *miroirs* en forme de cylindres ou de cones, qui deffigurent extremement les objets, & qui ſervent à faire des perſpectives ſurprenantes, en reſtabliſſant leurs parties deffigurées dans leur juſte ſituation.

Les Dames ont auſſi des *miroirs* de poche; des *miroirs* de toillette. L'eau tranquille eſt un *miroir* naturel où ſe mira Narciſſe. On dit des meubles, des planchers bien frottez, bien luiſans, qu'ils ſont clairs comme un *miroir*. La Catoptrique eſt la ſcience des *miroirs*, ou de la viſion refleſchie; Elle a eſté connuë des Anciens, & ou en a deux livres d'Euclide. Vitellion prouve qu'il ne ſe peut faire que ſept eſpeces de *miroirs* pour faire une reflexion reguliere, car il n'y a que ſept ſuperficies regulieres en Optique.

MIROIR, en termes de Marine, eſt un cadre ou cartouche de menuiſerie placé à l'arriere du vaiſſeau, chargé des Armes du Prince à qui il appartient, ou de l'Image de celuy qui donne le nom au vaiſſeau. On l'appelle auſſi la *tutelle*, le *Dieu conduit*, le *fronton*.

MIROIR, en termes d'Eaux & Foreſts, ſe dit des places entaillées, & marquées avec le marteau ſur les arbres pieds-corniers, tournées en ſorte qu'on puiſſe mirer en droite ligne d'un pied-cornier à l'autre; & le coſté où ſe fait cette marque eſt appellé *face*. Ces *miroirs* ſont auſſi appellez *plaques*.

MIROIR, ſe dit figurément en Morale, de ce qui nous repreſente quelque choſe, ou qui la met comme devant nos yeux. *Miroir* de confeſſion, c'eſt un *miroir* de vertu, *Miroir* de patience.

En termes de Manege, on appelle des chevaux bais à *miroir*, quand ils ont des taches d'un bay plus obſcur; & cheval *miroüetté* ou à *miroir*, un noir pommelé qui a des taches plus noires que le reſte de ſon poil.

Les Cuiſiniers appellent des œufs au *miroir*, des œufs cuits ſur le plat ſans eſtre brouillez.

MIROIR, eſt auſſi un petit inſtrument garni de *miroirs*, qui ſert aux Oiſeliers pour attraper des alloüettes & autre menu gibier qui ſe prend au *miroir*.

MIROITIER. ſubſt. m. Artiſan & Marchand qui fait & vend des miroirs & des lunettes.

MIS.

MIS. ſubſt. maſc. Terme du Palais. C'eſt la datte du jour qu'on a mis un procez au Greffe; ce qu'on marque auſſi ſur l'Etiquette du premier ſac. Pour trouver un procez au Greffe, il faut ſçavoir, Le jour du *mis*.

MIS, MISE. adj. poſé, placé. *Mis* au rang. *Mis* ſur un buffet. *Mis* de long, de travers. Il a les autres ſignifications du verbe *mettre*. On dit auſſi, qu'un homme eſt bien *mis*, ou mal *mis*, pour dire, qu'il eſt bien veſtu, mal veſtu. On dit auſſi, Uſer de main *miſe*, pour dire, Frapper. On le dit auſſi d'une ſaiſie réelle.

MISAINE. ſubſt. fém. Terme de Marine. C'eſt le ſecond maſt d'un vaiſſeau, qui eſt vers la proüe du navire, entre le beau pré & le grand maſt, qu'on nomme auſſi le *maſt d'avant*, *de bourset*, ou *de trinquet*, *materel* & *maſtereau*.

MISANTROPE. ſubſt. maſc. Qui hait les hommes, la nature humaine en general à cauſe de ſa ſottiſe, ou de ſa mechanceté. Lucien a eſcrit un Dialogue de Timon le *Miſantrope*. Le *Miſantrope* de Moliere.

MISANTROPE, ſignifie quelquefois ſimplement, bourru, avare, qui ne veut voir perſonne. C'eſt un *miſantrope* qui ne reçoit pas compagnie, qui ne donne à manger à perſonne.

MISANTROPE, eſt auſſi un nom que quelques-

uns ont donné à ces petites chaiſes roulantes qui ſont ſi eſtroites, qu'il n'y ſçauroit tenir qu'une perſonne, pour dire, que le maiſtre eſt un bourru qui ne veut mener perſonne avec luy.

MISANTROPIE. ſubſt. fem. Eſt une haine generale qu'on a pour les hommes. La *miſantropie* eſt l'action du miſantrope.

MISE. ſubſt. fem. Deſpenſe d'un Compte. Les deux parties d'un compte, ſont la *miſe* & la recepte. Quand la recepte excede la *miſe*, le comptable eſt redevable. On dit des articles legers, qu'on n'en fait recepte ni *miſe*: ce qui ſe dit auſſi au figuré de toutes les choſes qu'on veut meſpriſer.

MISE, ſignifie encore, Action par laquelle on met, on fait paſſer quelque choſe. Les monnoyes deſcrieées, ne ſont plus de *miſe*. On dit au figuré, qu'un homme eſt de *miſe*, pour dire, qu'il a de la mine, de la capacité, qu'il peut trouver aiſément de l'Employ, qu'il peut rendre de bons ſervices.

MISE, ſignifie auſſi enchere. La déraiſne *miſe* ou enchere de cette terre eſt à tant. Il faut faire une nouvelle *miſe* pour l'emporter.

MISERABLE. adj. maſc. & fem. & ſubſt. Qui eſt dans la douleur, dans la pauvreté, dans l'affliction ou l'oppreſſion. Job fut reduit au plus *miſerable* eſtat où il pouvoit eſtre. Un goutteux eſt *miſerable* dans le fort de ſa goutte. Cet homme eſt *miſerable*, il n'a pas du pain, il eſt *miſerable* d'avoir perdu ſa femme. Un *miſerable* amant qui languit dans les fers. C'eſt un *miſerable* abandonné de tout ſecours divin & humain.

MISERABLE, ſignifie auſſi, Meſchant, pecheur. Il faut eſtre bien *miſerable* pour aſſaſſiner ſon pere, ſon Prince; Un pecheur eſt bien *miſerable*, de s'attaquer à ſon Createur. Seigneur, ayez pitié d'un *miſerable* qui ſe repent de ſes fautes.

MISERABLE, ſe dit auſſi pour exaggerer un meſpris. Adam a perdu la grace pour avoir mangé d'une *miſerable* pomme. Un *miſerable* payſan qui eſt juſte devant Dieu ſera preferé à un Prince. Pour un *miſerable* honneur on s'égorge.

MISERABLE, ſe dit auſſi des beſtes, & des choſes qui n'ont point de ſentiment. Il n'a que deux *miſerables* chevaux qui ſont fort maigres. Voilà un *miſerable* temps pour s'aller promener, pour les biens de la terre. Il ne me falloit qu'un *miſerable* point pour gaigner. Il n'y a point de plus *miſerables* vers que ceux de cet Autheur. Ariſtote dit que le vray ſujet de la Tragedie, c'eſt l'horrible & le *miſtrable*, c'eſt à dire, ce qui donne de l'horreur, ou qui attire de la compaſſion.

MISERABLEMENT. adv. D'une maniere pauvre & miſerable. Dieu a voulu naiſtre *miſerablement* dans une eſtable, pour nous apprendre l'humilité. Ce pauvre Autheur paſſe *miſerablement* ſes jours dans le travail & la Diſette. Cet Impie a la mine de finir *miſerablement*. Ce brave a eſté aſſaſſiné *miſerablement* par des payſans.

MISERABLEMENT, ſe dit auſſi en parlant des mauvais ſuccés des choſes. Ce Poëte & ce Muſicien eſcrivent, compoſent *miſerablement*, il a eſté *miſerablement* deſcouvrir ſon ſecret, & il a eſté fruſtré de ſa recompenſe, c'eſt à dire, imprudemment.

MISERE. ſubſt. fem. Eſtat où on ſouffre de la douleur, de la pauvreté, de l'affliction. La vie de l'homme n'eſt qu'une ſuite de *miſeres*. Le monde a eſté appellé une vallée de *miſere*, où on eſt aſſailli de toutes ſortes de maux. La mort met fin à toutes nos *miſeres*. Il faut ſoulager la *miſere* des pauvres, des priſonniers, des captifs. Il luy eſt venu une ſucceſſion qui l'a tiré de *miſere*.

MISERE, ſignifie auſſi, Ruine, deſolation. La guerre a paſſé par cette Province, on voit encore la *miſere*, la deſolation du pays. C'eſt une *miſere* de voir la ruine qu'a fait la greſle, le debordement des eaux. Le negoce d'une telle marchandiſe eſtoit bon autrefois, mais on l'a ruiné, ce n'eſt plus qu'une *miſere*.

MISERE, ſe dit en parlant des choſes qu'on a quelque peine à obtenir. C'eſt une *miſere* d'avoir affaire à cet Advocat, il eſt ſi employé qu'on n'en peut tirer d'expedition. C'eſt une *miſere* de ſolliciter une audience, un procés. C'eſt une *miſere* d'aller chercher une Meſſe, lorſqu'on eſt ſi loin de l'Egliſe.

On appelle proverbialement, collier de *miſere*, le travail journalier. Les Marchands aprés s'eſtre bien divertis le dimanche, diſent le Lundy, qu'ils vont reprendre le collier de *miſere*.

MISERERE'. Terme de Medecine. C'eſt une ſorte de colique cauſée par un ply qui ſe fait dans les inteſtins, qui empeſche le paſſage des vents, & des excrements. Il y en a qui en ont eſté gueris en avalant une balle de mouſquet, qui par ſon poids remet le boyau en eſtat. On l'appelle autrement *paſſion iliaque*, ou *volvulus*. Voyez *Iliaque*.

On dit proverbialement d'un homme qui a eſté bien battu, qu'il en a eu depuis *Miſerére* juſqu'a *Vœ-tulos*, par alluſion à la coûtume des Moines, qui diſent le *Miſerere* tandis qu'ils donnent la diſcipline.

MISERICORDE. ſubſt. fem. Grace, pardon qu'un ſuperieur, un Juge accorde à un criminel. La *miſericorde* de Dieu eſt infinie. David a dit, qu'il chantera éternellement ſes *miſericordes*, pour dire, ſes graces, ſes faveurs, Pſ. 88: 1. Un Juge doit eſtre ſans *miſericorde* pour punir les ſcelerats. On dit chez les Cath: Rom: en priant pour un deffunt, Dieu luy faſſe *miſericorde*. Quelques Prelats diſent dans leurs qualitez, Eveſque par la *miſericorde* de Dieu, pour dire, par ſa grace.

MISERICORDE, ſignifie auſſi, compaſſion, charité qu'on a envers le prochain pour ſoulager ſes miſeres. L'Egliſe divile les œuvres de *miſericorde* en ſept ſpirituelles, & ſept corporelles; donner à manger à ceux qui ont faim, &c. enſeigner les ignorans, &c. il y a pluſieurs Hoſpitaux baſtis ſous le titre de la *miſericorde*.

MISERICORDE, ſignifie auſſi, ſecours & vengeance que demande le foible opprimé par un plus fort. Un crime enorme crie *miſericorde*, demande vengeance à Dieu. Ce pauvre homme crioit à l'ayde, *miſericorde*, imploroit du ſecours. Fauchet fait mention de petits poignards que portoient les Chevaliers, qu'ils appelloient *miſericorde*, parce qu'ils en tuoient ceux qui ne vouloient pas crier *miſericorde*. Dans un inventaire des armes du Roy de l'an 1316. qui eſt à la Chambre des Comptes, il eſt fait mention de huit eſpées de Thoulouſe, & de deux *miſericordes*.

On dit proverbialement, a tout peché *miſericorde*, pour dire, qu'il faut pardonner à ſes ennemis, quelque offenſe qu'ils ayent pû faire.

MISERICORDIEUX. EUSE. adj. Qui uſe de grace & miſericorde. Dieu eſt clement & *miſericordieux*: c'eſt le commencement de tous les Chapitres de l'Alcoran. Dieu recommande à ſes Diſciples d'eſtre *miſericordieux*, comme l'eſt le Pere celeſte, en St. Luc. 6: 36.

MISERICORDIEUSEMENT. adv. D'une maniere miſericordieuſe. Dieu traite les pecheurs fort *miſericordieuſement* en leur pardonnant tant de fois.

MISSEL. ſubſt. maſc. Le livre qui ſert à dire la Meſſe, qui contient les Meſſes differentes ſelon les jours & les Feſtes. Le *Miſſel* Romain. Chaque Dioceſe, chaque Ordre de Religieux a un *Miſſel* particulier pour les Feſtes de la Province, ou de l'Ordre. Le *Miſſel* a eſté premierement fait par le Pape Zacharie, & enſuite reduit en un meilleur ordre par le Pape Gregoire le Grand, qui l'appella le *Livre des Sacremens*.

MISSION. ſubſt. fem. Envoy qui eſt fait pour precher l'Evangile. JESUS-CHRIST a donné la *miſſion* à ſes Apoſtres, allez & preſchez l'Evangile à tout l'Univers. On reproche aux Sectaires, que leurs Miniſtres n'ont point de *miſſion*. On dit auſſi, qu'un Envoyé, un Agent, un Ambaſſadeur, doivent faire voir leur *miſſion*, c'eſt-à-dire, leur pouvoir.

MISSION, eſt auſſi une predication extraordinaire que font pluſieurs Preſtres & Religieux dans les villes & villages pour exciter les peuples à la penitence. On a envoyé une *miſſion* à un tel village. La *miſſion* eſt en un tel quartier de la ville.

MISSION, ſe dit auſſi en parlant de ces gens zelez qui vont preſcher l'Evangile chez les infidelles, & chez des peuples fort eſloignez. Les Jeſuites ont des *Miſſions* à la Chine & en tout l'Orient. Il y a auſſi pluſieurs Preſtres qui vont à des *miſſions* eſtrangeres.

MISSION, eſt auſſi une congregation de pluſieurs Preſtres aſſemblez pour faire des Seminaires de *Miſſions*, & inſtruire ceux qui ſe veulent donner entierement aux *miſſions*. On appelle auſſi les maiſons où ils s'eſtabliſſent, des *Miſſions*.

MISSIONNAIRE. ſubſt. maſc. Eſt un Eccleſiaſtique zelé qui s'adonne au ſoin des *miſſions* eſtrangeres, ou du Royaume. On donne encore ce nom aux Preſtres qu'on voit vivre dans une plus grande reforme & une vie plus reguliere que les autres.

MISSIVE. ſubſt. fem. Lettre qu'on envoye pour mettre affaires Domeſtiques à des Procureurs, Fermiers ou autres gens. Il eſt oppoſé aux lettres de galanterie, de Doctrine, de deſpeſches & autres qui meritent d'eſtre imprimées, ou conſervées. Voilà une main de papier à faire des *miſſives*.

MISTURE. ſubſt. fem. Terme de Medecine. C'eſt une eſpece de potion dont on boit peu à la fois, & qu'on ne prend que par cuillerées. Elle eſt compoſée de remedes qui operent en petite quantité. On la fait ordinairement d'eaux diſtillées, d'élixirs, d'huiles, de ſels volatils & fixes, d'eſprits, de teintures, d'eſſences, d'extraits & de Syrops.

MIT.

MITAINE. ſubſt. fem. Gros gant fourré où il n'y a point de ſeparation pour mettre les doits, à la reſerve du pouce. C'eſt preſque la même choſe que *mouffles*. On dit quelquefois, Vous m'avez pris ſans *mitaines*, pour dire, à l'impourveu. Menage le derive de l'Anglois *mitteus*, ſignifiant la même choſe. On a dit *mitana* & *mitanna* dans la baſſe Latinité en la même ſignification.

MITAN. ſubſt. maſc. Vieux mot qui ſignifie *le* milieu d'une choſe. Il s'employe ordinairement en cette phraſe, les quatre coins & le *mitan*; mais ſeulement par le peuple.

MITE. ſubſt. fem. C'eſt le plus petit des Inſectes, qui naiſt dans les feves & dans le fromage. Quand on voit une *mite* dans un microſcope, on luy apperçoit huit grands pieds pareils à ceux des faucheurs. Les *mites* ſortent toutes parfaites de leurs œufs, & croiſſent enſuite peu à peu. En Latin *midas*, qui ſe dit auſſi en Grec, d'où le François eſt derivé.

MITHRIDATE. ſubſt. maſc. Eſpece de Theriaque ou antidote ou compoſition qui ſert de remede ou de preſervatif contre les poiſons, où il entre pluſieurs Drogues, comme opium, viperes, ſcilles, agaric, ſtinc, &c. Voyez-en la compoſition chez Charras & chez les Diſpenſaires. Mathiole dit que le *mithridate* ſert autant contre les poiſons que la Theriaque, quoy que ſa compoſition ſoit plus aiſée à faire. Ce nom vient de *Mithridate* Roy de Pont, qui avoit tellement fortifié ſon corps contre les poiſons par des antidotes & preſervatifs, qu'il ne put s'empoiſonner, quand il ſe voulut faire mourir: On en trouva la recette dans les coffres de Mithridate, eſcrite de ſa main, & elle fut portée à Rome par Pompée. Longtemps aprés elle fut miſe en vers par Damocrates fameux Medecin, & depuis tranſcrite par Galien en ſon ſecond Livre des Antidotes. On appelle des vendeurs de *mithridate*, des charlatans & ſaltimbanques qui vendent des drogues & des remedes ſur des theatres.

MITIGATION. ſubſt. fem. Moderation. Il ne ſe dit gueres qu'en cette phraſe: Le Medecin a taſté le poux de ce malade, & a trouvé de la *mitigation* à ſa fievre.

MITIGER. verb. act. Moderer, relaſcher quelque choſe de la regle, de la peine. Quelques Reformateurs d'Ordres Religieux ont *mitigé* leur regle, & en ont fait une mitoyenne entre la ſeverité trop grande de l'inſtitution, & le relaſchement qui s'y eſtoit introduit, d'où eſt venu le nom de Carmes *mitigez*. Les Juges avoient condamné ce criminel à une tres-cruelle peine, mais ils l'ont *mitigée* par un retentum.

MITIGÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

MITON MITAINE. Terme proverbial, qui ſe dit en cette phraſe: C'eſt de l'onguent *miton mitaine*, qui ne fait ni bien ni mal, en parlant d'un remede, d'un ſecours, d'un expedient qui ne ſert ni ne nuit.

MITONNER. verb. act. Faire cuire ou chauffer quelque choſe à petit feu dans quelque ſauce ou liqueur, afin qu'elle en ſoit bien imbibée. Pour faire une bonne ſouppe, le ſecret eſt de faire bien *mitonner* le pain dans du jus de viande. Ce ragouſt a eſté cuit & *mitonné* dans du jus de mouton.

MITONNER, ſe dit figurément en Morale, pour dire, Careſſer, choyer une perſonne, la traiter favorablement, pour gagner ou pour conſerver ſes bonnes graces. Ce neveu *mitonne* bien ſon oncle, afin qu'il le faſſe ſon heritier. Un galant *mitonne* cette vieille, afin qu'elle luy donne ſa fille en mariage.

MITONNÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

MITOYEN, ENNE. adj. On le dit proprement d'un mur qui appartient aux deux voiſins, dont il ſepare les heritages. La marque du mur *mitoyen*, c'eſt quand il eſt chaperoné des deux co-

ſtés. On peut baſtir ſur le mur *mitoyen*, en payant les charges. Un puits *mitoyen* eſt un puits qui ſert à deux maiſons, qui eſt dans le mur *mitoyen*. Paſquier dit que ce mot vient de *moyen* & de *toyen*, qu'on diſoit autrefois pour *mien* & *tien*, qui ſignifioit une choſe commune poſſedée par indivis. Borel le derive de *moitié*.

MITOYEN, ſignifie auſſi ce qui tient le milieu. Ce Conſeiller a ouvert un advis *mitoyen* qui a eſté ſuivy. On a choiſi un lieu neutre & *mitoyen* pour y negotier la paix.

Au Manege on appelle dents *mitoyennes* du cheval, quatre dents qui pouſſent entre les pinces & les coins, aprés que les dents de laict ſont tombées, vers les trois ans & demy.

MITRAILLE. ſubſt. fem. Vieux fers, comme teſtes de clous & autres menuës ferrailles, dont on charge les canons ou pierriers, principalement ſur la mer. On le dit auſſi des morceaux de cuivre en menu, dont on fait de la ſoudure, qui ſert à braſer, ou que l'on remet à la fonte.

MITRE. ſubſt. fem. Ornement pontifical que les Eveſques & les Abbez Reguliers ont ſur leur teſte, quand ils marchent ou officient pontificalement. La croſſe & la *mitre* ſont des marques de Prelature. Les Comtes de Lyon aſſiſtent auſſi à l'Egliſe avec des *mitres*. La *mitre* eſt un bonnet rond pointu & fendu par en-haut, ayant deux fanons qui pendent ſur les eſpaules. On dit qu'un homme eſt digne de la *mitre*, pour dire, qu'il eſt digne d'eſtre Eveſque. Les Abbez doivent porter la *mitre* tournée de profil, & la croſſe en dedans, pour monſtrer qu'ils n'ont Juriſdiction ſpirituelle que dans leur Cloiſtre. Le Pape a accordé auſſi à quelques Chanoines des Cathedrales le privilege de porter la *mitre*. En Allemagne pluſieurs maiſons portent la *mitre* en cimier, pour monſtrer qu'ils ſont advoüez ou feudataires des anciennes Abbayes, ou Officiers des Eveſques & Princes de l'Empire, parceque quelques-uns de ces Eveſques ont de grands Officiers ſeculiers, comme l'Eveſque de Bamberg, qui a pour ſon Grand Mareſchal l'Electeur de Saxe, pour Grand Eſchanſon le Roy de Boheme, pour Grand Seneſchal l'Electeur Palatin, & pour Grand Chambellan l'Electeur de Brandebourg, comme témoigne le Pere menetrier. Il y a auſſi des familles qui portent en cimier des filles coëffées de *mitres*, parce qu'il y avoit auſſi des Advouëries pour les Monaſteres des Religieuſes. Les Papes ont quatre *mitres* plus ou moins precieuſes, ſelon la ſolemnité des feſtes qui ſe celebrent. La *mitre* eſtoit originairement une coëffure de femme, comme le chapeau eſtoit celle des hommes, ainſi que le témoigne Servius. Depuis on l'a dit de l'ornement de la teſte du Pape, des Cardinaux & des Eveſques; car les Cardinaux portoient des *mitres*, avant que de porter un chapeau, qui leur fut accordé en 1245. au Concile de Lyon. Les Auteurs ne font point mention de *mitres* auparavant l'an 1000. On a appellé auſſi *mitre*, le bonnet qui eſt au deſſous de la couronne de l'Empereur & de quelques autres Rois.

MITRE, eſt auſſi un bonnet de papier qu'on met en Eſpagne pour marque d'Infamie à ceux qu'on execute pour crime d'hereſie par jugement de l'Inquiſition, parce qu'il eſt fait en forme de *mitre*; là on l'appelle *coroça*. Les Normans mirent une *mitre* ſur la teſte de la Pucelle d'Orleans, ſur laquelle ils avoient eſcrit *hereſique*, *relapſe*, *apoſtate*, *idolaſtre*, lorſqu'ils la firent bruſler le 30. May 1431. En quelques endroits *mitre* ſignifie *bourreau*, par ce qu'on le couronne d'une ſemblable *mitre*, ce qui eſt encore en uſage au pays de Voſge: & les Normands appellent le bourreau, mon doux *mitre*.

MITRÉ, ÉE. adj. Qui a droit de porter la mitre. Un Abbé, un Treſorier croſſé & *mitré*; Cette Abbaye eſt croſſée & *mitrée*.

MITRON. ſubſt. maſc. C'eſt un nom general qu'on donne aux maiſtres garçons chez les Boulengers, comme celuy de *Frater* chez les Chirurgiens. Il y a un Vaudeville fameux ſur le *Mitron* de Geneſſe.

MIV.

MIVE. ſubſt. fem. Terme de Pharmacie, qui ſignifie autant que *rob*, c'eſt à dire, *ſuc*. La *mive* de coins eſt priſe par quelques-uns pour la gelée de coins; par d'autres pour le ſyrop ſeulement.

MIX.

MIXTE. ſubſt. maſc. Corps compoſé des quatre élemens de differentes parties ou atomes. Tous les corps de la region élementaire ſont reputés *mixtes* compoſés des élemens qui ne ſe trouvent point tout purs en la nature. Le propre de l'Art Chymique eſt de reſoudre les *mixtes* en leurs principes, en leurs plus petites parties.

MIXTE. adj. maſc. & fem. Se dit au Palais des actions qui ſont de deux differentes natures. Une affaire où il y a du criminel meſlé avec du civil eſt une action *mixte*. Quand il y a du poſſeſſoire meſlé avec le petitoire, c'eſt un action *mixte*. L'action des dixmes eſt une action *mixte*; & pour cette raiſon Mrs. des Requeſtes du Palais en connoiſſent, par ce que les affaires *mixtes* ſont de leur competence.

MIXTION. ſubſt. f. Meſlange artificiel de pluſieurs drogues ou liqueurs qui entrent en la compoſition d'une choſe, & ſur tout d'un medicament. Le vin frelaté eſt celuy où il y a quelque *mixtion*. Le Catholicon ſe fait par la *mixtion* de pluſieurs progues.

MIXTIONNER. verb. act. Faire un meſlange de drogues, ou de liqueurs. Les Juifs avoient mixtionné de fiel & de vinaigre le vin qui fut preſenté au Sauveur en ſa paſſion. L'art de Pharmacie conſiſte à ſavoir *mixtionner* à propos les drogues.

MIXTIONNÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

MOB.

MOBILE. adj. maſc. & fem. Qui eſt ſuſceptible de mouvement, qui eſt diſpoſé à ſe mouvoir, à eſtre meu. Le globe eſt le plus *mobile* de tous les corps, le plus aiſé à ſe mouvoir. La ſphere eſt *mobile* ſur ſes poles. Une porte eſt *mobile* ſur ſes gonds. L'aiguille aymantée eſt *mobile* ſur un pivot.

MOBILE, ſignifie auſſi, qui eſt inconſtant, qui n'eſt pas aſſuré, fixe & certain. Un tel eſt un eſprit *mobile*, inconſtant & irreſolu. La fortune eſt *mobile* & legere.

On appelle dans le Calendrier Feſtes *mobiles*, celles qui ne ſe celebrent pas le même jour toutes les années; ce qui deſpend de celle de Paſques, que l'Egliſe a arreſté de celebrer le dimanche d'aprés la plei-

pleine Lune de Mars, pour ne ſe point rencontrer avec les Juifs. Les Feſtes *mobiles* ſont les Dimanches de la Septuageſime, Quinquageſime, Paſques, l'Aſcenſion, la Pentecoſte, la Trinité & la Feſte-Dieu.

MOBILE, eſt auſſi ſubſt. Tout *mobile* en tombant augmente ſon mouvement en certaine proportion reglée. Un *mobile* imprime une partie de ſon mouvement à un autre *mobile* qu'il rencontre.

En l'ancienne Aſtronomie on a appellé premier *Mobile*, un ciel qu'on s'eſt imaginé eſtre au deſſus de tous les autres, & qui les entraiſne avec luy, qui leur communique un mouvement journalier de 24. heures. En l'hypotheſe nouvelle on n'admet plus de premier *Mobile*, parce qu'on a trouvé un moyen plus facile d'expliquer toutes les apparences du mouvement journalier des aſtres; & on appelle au contraire le Firmament, le premier *immobile*.

On appelle en ce ſens figurément le premier *mobile* d'une affaire, celuy qui luy donne le branſle & le mouvement. Ce deſſein n'a pas eſté achevé, par ce que l'autheur, l'entrepreneur, qui en eſtoit le premier *mobile*, eſt mort. Il a un ennemi ſecret qui eſt le premier *mobile* du procés qu'on a intenté contre luy.

MOBILIAIRE. adj. maſc. & fem. Terme de Palais, qui ſe dit en general des meubles, des biens & effets qui ſe peuvent tranſporter. Il eſt oppoſé à *immeubles*, *fonds* & *heritages*. Une promeſſe & une obligation ſont des effets *mobiliaires*. Les effets *mobiliaires* ne ſont point ſuſceptibles d'hypotheques, les creanciers y viennent par contribution. On a eſtabli un Commiſſaire aux ſaiſies *mobiliaires*. La mere eſt heritiere *mobiliaire* de ſes enfans. Cette ſucceſſion eſt reputé *mobiliaire*, ne conſiſte qu'en meubles.

MOBILITE'. ſubſt. fem. Terme Dogmatique, qui ſe dit de la facilité de ſe mouvoir, de l'action de ce qui ſe meut. La *mobilité* du mercure eſt ce qui rend difficile ſa fixation. La *mobilité* de la terre eſt l'opinion la plus plauſible & la plus receuë chez les nouveaux Aſtronomes. Le Pape Paul V. donna des Commiſſaires pour examiner l'opinion de Copernic ſur la *mobilité* de la terre, qui ne deffendirent pas, d'aſſûrer qu'elle fut poſſible, mais ſeulement d'aſſûrer qu'elle fuſt actuellement mobile.

MOD.

MODALE. adj. maſc. & fem. Terme de Logique, qui ſe dit des propoſitions qui contiennent quelques conditions, manieres, ou reſtrictions.

MODE. ſubſt. maſc. Terme de Philoſophie. Maniere d'eſtre. Les accidents n'ont rien de réel & de ſeparé des corps, ce ſont des *modes* qui les diverſifient, qui les font eſtre de telle & telle maniere. En l'Eſcole on diſpute auſſi ſouvent du *mode* que de la choſe.

MODE, en Logique, eſt une maniere d'argumenter, de varier un ſyllogiſme. Il y a trois figures de ſyllogiſmes, & chacune a differente maniere de nier, ou d'affirmer *en general*, & en particulier: c'eſt ce qu'on appelle *modes*. On les a reduit ſous ces mots barbares; *Barbara*, *celarent*, *darii* &c. ſont des *modes* directs & parfaits de la premiere figure; les imparfaits & indirects ſont, *baralipton*, *celantes*, *dabitis*, &c.

MODE, en termes de Grammaire, ſe dit des differentes manieres de conjuger les verbes rélativement aux differentes actions, ou affections, pour indiquer, commander, ſouhaiter, &c. Il y a cinq *modes*, l'indicatif, l'imperatif, l'optatif, le ſubjonctif, & l'infinitif.

MODE, en termes de Muſique, ſe dit de la diverſe maniere de chanter, ou de compoſer les pièces de Muſique. Le *mode* eſt le lieu du ſyſteme où commence chaque eſpece d'octave, ou la ſuite, & le progrés de ſes ſept intervalles; car les *modes* ſe changent ſelon la varieté des lieux où ſe rencontrent les deux demi tons du diapaſon. Il y a ſix *modes* qui peuvent avoir la quinte deſſous, & ſix autres qui la peuvent avoir deſſus; deſorte que cela fait douze variations. Ceux qui ſont en nombre impair, comme le 1. le 3. le 5. ont la quinte deſſous, & la quarte deſſus, & ſont appellés *authentiques*, ou *maiſtres*. Ceux qui ſont en nombre pair, comme le 2. le 4. le 6. &c. ont la quarte deſſous, & la quinte deſſus, & s'appellent *plagaux*, ou *ſerviteurs*, par ce qu'ils ſont moins agreables. Les Compoſiteurs de Muſique ont eſté en different ſur le nombre des *modes* Boëce en met ſept, Ptolomée huit, & les Grecs douze. Les principaux ſont nommés le *Dorien* qui eſt meſlé de gravité & d'allegreſſe, inventé par Thamyras de Thrace: le *Phrygien*, qui eſt propre pour émouvoir à colere, inventé par Marſyas Phrygien: le *Lydien*, propre aux chants funebres, inventé par Amphyon, comme dit Pline: le *Myxolodien* inventé par Sapho: l'*Æolien*, l'*Ionien*, le *Sous-dorien*, inventé par Philoxene, & le *Sous-Lydien* par Polymneſte Colophoien, comme rapporte Doni dans ſon Livre de la Muſique des Grecs. Les *modes plagaux* ſont ceux qui ſont entre deux, commencent trois intervalles plus bas, & s'appellent *Sous-Phrygien*, ou *Sous-Æolien*, &c. dont on voit les tons & conſonnances dans des Tables qu'en a écrites le Pere Merſenne en ſon Harmonie Univerſelle. Dans le plein chant on appelle *tons*, ce qu'ailleurs on appelle *modes*, dont on voit l'exemple dans les divers tons de Magnificat.

MODE, ſubſt. fem. Coûtume, la maniere de vivre, de faire les choſes. Toutes les nations ont des *modes*, des manieres de vivre differentes. On ne trouve rien de bien fait, que ce qu'on fait à la *mode*. Les Libertins veulent vivre à leur *mode*, n'eſtre point geſnés en leurs manieres d'agir. C'eſt ſon oncle à la *mode* de Bretagne, comme on l'appelle en ce pays-là.

MODE, ſe dit auſſi de tout ce qui change ſelon les temps, & les lieux. Voilà un mot à la *mode*, qui eſt nouveau, qui a du cours dans le beau monde. Les gros Romans, les vers burleſques, les pointes ne ſont plus à la *mode* ne ſont plus en vogue. Les complimens ne ſont plus à la *mode* que chez les Provinciaux.

MODE, ſe dit plus particulierement des manieres de s'habiller ſuivant l'uſage receu à la Cour. Les François changent tous les jours de *mode*. Les eſtrangers ſuivent la *mode* des François, à la reſerve des Eſpagnols, qui ne changent jamais de *mode*. Les plus extravagants ſont ceux qui inventent les *modes*. Les Marchands gaguent au changement des *modes*. Cette femme eſt coëffée à la *mode*. Il y a des jeux à la *mode*, des devotions à la *mode*, des beautés à la *mode*, qui ſont en régne.

On appelle proverbialement, des viſages à la *mode*, des viſages qui ſe demontent, qui changent ſelon l'occaſion & la fortune.

MODELE. ſubſt. maſc. Original qu'on ſe propoſe pour imiter, ou pour copier. Cette Egliſe a eſté baſtie ſur le *modele* du Pantheon. Les ordres d'Architecture dont on ſe ſert maintenant ſont formez ſur le *modele* des Grecs.

MODELE, eſt auſſi un patron artificiel qu'on fait de bois, de pierre, de plaſtre, ou autre matiere avec toutes ſes proportions, afin de conduire plus ſeurement l'execution d'un grand ouvrage, & le faire agréer à ceux qui mettent l'ouvrier en beſogne. Dans tous les grands édifices le plus ſeur eſt d'en faire des *modeles* en relief, & ne ſe contenter pas d'un ſimple deſſein. On a fait trois *modeles* de cire & de plaſtre, avant que de jetter en fonte ces figures. On fait auſſi des *modeles* pour la conſtruction des vaiſſeaux, qu'on appelle *gabarit*, *ſerſe*, ou *calibre*.

MODELE, en termes de Peinture, eſt un homme nud qu'on met en differentes poſtures, afin de le faire deſigner par les eſcoliers en differentes veuës & attitudes. C'eſt le Profeſſeur qui eſt en mois, qui poſe le *modele* de l'Academie.

MODELE, ſe dit figurément en choſes morales. Lucrece eſtoit un *modele* de vertu & de chaſteté. Homere a ſervi de *modele* à Virgile, qui l'a imité. Il faut ſe former ſur le *modele* des grands hommes. Cette fille s'eſt formée ſur le *modele* de ſa mere, c'a eſté un mauvais *modele*.

MODELER. verb. act. Faire un modele, un patron. Ce Sculpteur *modele* toutes ſes figures en cire, en plaſtre, avant que de les tailler en marbre.

MODELER, ſignifie auſſi, tirer en creux, faire des moules ſur les illuſtres ouvrages de l'Antiquité. Le Roy a fait *modeler* la colomne Trajane, & on en a apporté les creux en France. Preſque toutes les belles figures de l'Antiquité ont eſté *modelées*, & on en a fait pluſieurs copies en plaſtre dans les creux tirez ſur l'original.

MODELÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

MODERATEUR. ſubſt. maſc. Terme dogmatique. Qui conduit, qui gouverne. Dieu eſt le ſeul *moderateur* du monde. Un tel Docteur eſt le *Moderateur*, le Preſident de cette diſpute, de cette aſſemblée.

MODERATION. ſubſt. fem. Temperament, adouciſſement. Le Medecin a trouvé de la *moderation* à ſon pouls, à ſa fievre. Ce Traitant pourſuit au Conſeil la *moderation* de ſa taxe. Le vent apportera de la *moderation* au chaud exceſſif qu'il a fait juſqu'icy.

MODERATION, ſe dit figurément en choſes morales. La *moderation* eſt une vertu qui regle toutes les paſſions. Le Roy a eu beaucoup de *moderation* dans ſes victoires.

MODEREMENT. adv. Avec moderation. Le vin eſt une bonne choſe pour la ſanté, pourveu qu'on en uſe *moderément*. Le Roy par ſes Edits fait certaines graces en payant les ſommes auquelles on ſera *moderément* taxé en ſon Conſeil.

MODERER. verb. act. Rendre moins violent. Un Cavalier *modere* l'impetuoſité d'un cheval avec le mords & la bride. La colere de la mer & des vents ne ſe peuvent *moderer* par aucun artifice humain. Le pouls ſe *modere* à meſure que la fievre diminuë. Le froid ſe *modere* à l'approche du Soleil. Les Chymiſtes *moderent* ou augmentent le feu, en bouchant ou en ouvrant les regiſtres de leurs fourneaux.

MODERER, ſe dit auſſi en choſes morales. Le ſage *modere* ſes paſſions, ſa vengeance, ſa colere. Il y a des amours ſi fortes, qu'il eſt bien difficile de les *moderer*. On a bien du mal à *moderer* les Eſprits d'un peuple ſeditieux. Il eſt bien difficile de ſe *moderer* dans la bonne fortune.

MODERÉ, ÉE. paſſ. & adj. Un feu *moderé* cuit mieux les viandes. Un exercice *moderé* eſt bon pour la ſanté. Les gens *moderez* font mieux leurs affaires.

MODERNE. adj. & ſubſt. maſc. & fem. Qui n'eſt pas ancien, qui n'eſt en uſage que depuis les derniers ſiecles. C'eſt un uſage *moderne*, une coûtume *moderne*, une invention *moderne*, un ouvrage *moderne*. Le Grec *moderne* eſt celuy qu'on parle maintenant en Grece. Les *Modernes* ont beaucoup enchery ſur les Anciens en toutes ſortes d'arts & de ſciences. Ce mot de *Moderne* vient de *Modernus*, dont pluſieurs Anciens ſe ſont ſervis.

MODERNE, ſe prend auſſi adverbialement. Cette Egliſe eſt baſtie à la *moderne*; par oppoſition à la maniere *Gothique*. Dans la Phyſique on agit à la *moderne*, on ne raiſonne plus que ſur les experiences.

MODESTE. adj. maſc. & fem. Qui a de la moderation, de la ſageſſe, de la pudeur. Un Conquerant *modeſte* en ſa victoire eſt doublement glorieux. Le Sage eſt *modeſte* en ſes diſcours, en ſes actions, en ſes habits. Une fille doit avoir une *modeſte* pudeur, une *modeſte* contenance, des regards, des geſtes *modeſtes*.

MODESTE, ſe dit auſſi à l'égard des choſes inanimées, & qui ſont hors de la perſonne. Un homme prudent doit faire une depenſe *modeſte*, porter des couleurs *modeſtes*, ou ſombres, peu éclatantes, un Prelat doit avoir un carroſſe, des meubles *modeſtes*, qui ne ſentent point le faſte & l'orgueil.

MODESTEMENT. adv. D'une maniere modeſte. Un Religieux doit ſe comporter par tout *modeſtement*, depeur de ſcandale. Un ſage Auteur parle de ſes Ouvrages fort *modeſtement*.

MODESTIE. ſubſt. fem. Pudeur, retenuë. La *modeſtie* ſied bien ſur le viſage d'une fille. La *modeſtie* des Eccleſiaſtiques édifie beaucoup le peuple: il faut que leur *modeſtie* paroiſſe en leurs paroles, en leurs actions, à leur table, à leur train. Agathocles nonobſtant ſa grande fortune veſcut toûjours dans la *modeſtie*, & ne voulut manger que dans de la vaiſſelle de terre.

MODICITE'. ſubſt. fem. Petite quantité. La *modicité* de ſon revenu ne luy permet pas de faire grande chere. La *modicité* du larcin rend le peché ſeulement veniel. La *modicité* de la ſomme ne merite pas qu'on luy faſſe un procés.

MODIFICATION. ſubſt. fem. Qui ſe dit en l'Eſcole de ce qui rend les eſtres faits de telle & telle maniere. La quantité, la qualité ſont des accidens qui ſont la *modification* de tous les corps.

MODIFICATION, ſignifie en Morale, reſtriction, limitation. Cette propoſition eſt trop vague pour eſtre vraye, elle ſouffre pluſieurs *modifications* & reſtrictions. Ce privilege eſtoit trop eſtendu, on y a apporté de la *modification*.

MODIFICATION, ſignifie auſſi, adouciſſement, relaſchement de ſeverité, de peine. Les Juges ont pouvoir d'apporter de la *modification* à la ſeverité des loix. Les Declarations du Roy s'expedient pour apporter de la *modification* aux Edits, aux impoſts, aux manieres de les exiger.

MODIFIER. verb. act. Donner certaine maniere d'eſtre aux corps naturels. La grandeur, la cou-

couleur, l'âcreté, l'odeur ſont les accidents qui *modifient* les choſes, qui font connoiſtre leurs differences.

MODIFIER, en Morale, ſignifie, adoucir, reſtreindre, diminuer. On a *modifié* la peine de ce criminel par un retentum dans l'arreſt. Ces Officiers ne peuvent payer les taxes qu'on a faites ſur eux, ſi on ne les *modifie*. Les loix particulieres *modifient* & reſtraignent les generales.

MODIFIÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

MODILLON. ſubſt. maſc. Partie de la corniche Corinthienne & compoſite, qui eſt une eſpece de corbeau ou de conſole qui ſemble ſouſtenir le larmier, & qui n'y ſert toutefois que d'ornement. Il eſt fait en forme d'une S. renverſée & attachée au plafond de la corniche, & il ſepare les intervalles des roſes qu'on y taille ordinairement. On l'appelle auſſi *mutule*, & vient du Latin *mutulus*.

MODIQUE. adj. maſc. & fem. Qui eſt en petite quantité, qui eſt mediocre, qui ſuffit à peine. Il faut faire une deſpenſe *modique*, quand on a un bien, un revenu fort *modique*. Il pouvoit achepter cette terre pour une ſomme *modique*, c'eſt à dire, l'avoir à bon marché à proportion de ſa valeur. Il faut faire un exercice *modique* pour conſerver la ſanté. Il a fait une fortune fort *modique*, eu égard à ſes grands emplois. On luy a donné une recompenſe fort *modique* pour un ſi grand travail.

MODIQUEMENT. adv. D'une maniere modique. Un homme temperant boit & mange fort *modiquement*.

MODULATION. ſubſt. fem. Terme de Muſique, qui ſe dit des changements d'un ſon à un autre ſuivant certaines notes ou conſonances qui ſont agreables à l'oreille. C'eſt le ſimple chant, que les Anciens appelloient *melopé*.

MODULE. ſubſt. maſc. Meſure des Architectes, qui leur ſert d'une eſpece d'eſchelle pour regler les proportions des colomnes, & enſuite la ſymmetrie de tout leur baſtiment. Ils prennent d'ordinaire pour *Module* le demi-diametre de la colomne, au lieu où elle eſt la plus eſtroite par le bas. Blondel en uſe ainſi pour la meſure de tous les ordres. Les autres prennent des meſures differentes pour les *modules*, & partagent le demi-diametre de la colomne en 12. parties égales pour les ordres Toſcan & Dorique; & en 18. parties pour les autres. Quelques-uns partagent toute la hauteur de la colomne en 20. parties pour le Dorique, en 22. & demi pour l'Ionique, en 25. pour le Corinthienne, &c. & d'une de ces parties ils font un *module* pour regler le reſte de l'édifice.

MOE.

MOELLE. ſubſt. fem. Quelques-uns eſcrivent *Moüelle*, ou *Moile*. Subſtance delicate environnée d'une membrane, qui eſt dans le creux des os. C'eſt une partie de la ſubſtance du cerveau. Ce mot vient du Latin *medulla*. La *moelle* de l'eſpine eſt appellée par quelques-uns *cerveau longuet*, & naiſt du cerveau & du cervelet, comme un tronc de ſa racine. Quelques-uns l'appellent *filule ſacré*, ou *tuyau ſacré*, à cauſe de ſa dependance du cerveau; & ordinairement *moelle eſpiniere*. Elle eſt environnée de deux tuniques enfermées dans les vertebres. Elle produit une merveilleuſe quantité de nerfs, qui ſe fourchent en une milliaſſe de rameaux, qui ſe diſtribuent en preſque toutes les parties du corps, & entr'autres tous les nerfs qui vont aux bras, aux cuiſſes & aux parties inferieures. De la *moelle* ou ſubſtance, qui eſt contenue dans le crane, viennent les ſept conjugaiſons ou paires de nerfs, & les apophyſes mamillaires, qui ſont les organes des ſens. La formation des nerfs eſt expliquée au mot de *nerf*.

La *Moelle* de bœuf eſt bonne pour faire des ragouts, des tourtes. Il auroit courage de luy caſſer les os pour en tirer la *moelle*. Les Medecins eſtiment premierement la *moelle* de cerf, enſuite celle du veau, puis celle du taureau, celle de chevre, & enfin celle de mouton.

MOELLE, eſt auſſi une ſubſtance molle qui vient au milieu de quelques arbres & de quelques plantes. Le Sureau, la tige de l'heliotrope ont de la *moelle*. On a ordonné à ce malade une once de *moelle* de caſſe. Mr. Grew a obſervé aprés Mr. *Hoock*, que la *moelle* n'eſt autre choſe dans les plantes, qu'un amas de pluſieurs petits bouillons, qui ont un mouvement lateral & un autre perpendiculaire, qui eſlevent le ſuc, & font croiſtre la plante en groſſeur & en hauteur.

MOELLE, ſe dit figurément en choſes morales. Quand on lit un bon Livre, il ne s'agit pas de le retenir mot à mot, il en faut tirer la *moelle*, la ſubſtance, en faire l'extraict.

Abely a fait un Livre intitulé la *Moelle de Theologie*. Nicolas Becmannus a fait une explication de tout le Droit Civil, qu'il appelle la *Moelle de Juſtinien*.

MOELLEUX, EUSE. adj. Qui eſt plein de moelle. Les gros os des jambes ſont *moelleux*. La ſubſtance du cerveau eſt *moelleuſe*. L'Oſier eſt mis au rang des arbres *moelleux*.

MOELLEUX, ſe dit figurément en Morale d'un Livre, d'une doctrine, quand il y a beaucoup à profiter à le lire, à l'entendre. On dit auſſi qu'une eſtoffe eſt *moelleuſe*, qu'un chapeau eſt *moelleux*, lorſqu'ils ſont doux au maniement, qu'ils ne ſont pas ſi ſujets à ſe caſſer. On le dit auſſi des tableaux qui ſont touchez avec grande delicateſſe, & dont les couleurs ſont noyées & bien adoubies.

MOELLON. ſubſt. maſc. ou *Moilon*. Blocage, pierre à baſtir, qui ſe tire des carrieres en mediocres morceaux moindres que les pierres de taille. On baſtit les maiſons bourgeoiſes de *moellon* & de plaſtre. On fait les fondemens de gros *moellon*. On fait les puits de *moellon* picqué. Ce mot eſt derivé de *moelle*.

MOEUF. ſubſt. maſc. Terme de Grammaire, qui ſe dit des differentes manieres de conjuger les verbes, pour ſignifier agir, commander, ſouhaitter, &c. Les verbes reguliers ont pluſieurs *mœufs*, ſçavoir, l'Indicatif, l'Imperatif, l'optatif, le ſubjonctif & l'Infinitif. Chaque *Mœuf* a pluſieurs temps, le Preſent, l'imparfait, le Parfait &c. Ce mot n'eſt gueres en uſage qu'au College.

MOEURS. ſubſt. maſc. plur. Habitudes naturelles ou acquiſes, ſuivant leſquelles les peuples ou les particuliers conduiſent les actions de leur vie. Socrate faiſoit profeſſion d'enſeigner la ſcience & la doctrine des *mœurs*. Il inſtruiſoit la jeuneſſe aux bonnes *mœurs*. On ne reçoit point en juſtice d'action qui ſoit contre les bonnes *mœurs*. On peut critiquer l'ouvrage d'autruy, mais il faut eſpargner les *mœurs*. Il eſt merveilleux de voir la contrarieté des *mœurs* & des coutumes des differentes nations.

Au Palais on dit, Faire une information de vie & *mœurs*, quand on fait une enqueſte pour ſçavoir ſi un Recipiendaire en une charge eſt de bonnes ou de mauvaiſes *mœurs*, s'il n'y a point de la diſſolution dans ſes *mœurs*.

Mœurs, ſe dit auſſi des animaux, & alors il ſignifie *naturel*. Aldroandus dans ſon Hiſtoire naturelle fait toûjours un chapitre des *mœurs* de l'animal qu'il deſcrit, comme en parlant du tigre, de ſa cruauté, de ſa jalouſie, &c.

On dit proverbialement, que les honneurs changent les *mœurs*, pour dire, qu'un homme eſlevé en fortune ſe meſconnoiſt, & neglige ſes amis qui ſont demeurez dans la pauvreté. On dit auſſi, qu'une fille ſuit les *mœurs* de ſa mere, pour dire, que l'exemple de ſa mere la rend ſage ou folle.

M O G.

MOGOL. Terme de Relations. C'eſt un Prince Mahometan qui eſt le plus puiſſant Roy des Indes qui a un Royaume fort eſtendu & fort riche. François Peyrard dit que le grand *Mogol* peut mettre trente mille élephans en bataille, quatre-vingt mille chevaux, & deux cens mille hommes de pied; d'autres diſent 500. mille hommes. Le treſor de Scah-Jchoram eſtoit de 1500. millions d'eſcus. On dit qu'à agra il a deux boiſſeaux d'eſcarboucles, cinq d'Ameraudes, & douze d'autres pierreries, 1200. coutelas dont les fourreaux ſont d'or & d'argent chargez de pierreries. Il doit eſtre le plus riche Prince du monde; car on y apporte de l'or & de l'argent de tous coſtez, & il eſt tres-ſeverement deffendu d'en faire ſortir. Ce mot ſignifie un *homme circoncis*, & on l'appelle *Grand Mogol*, pour dire, qu'il eſt le Chef & le Roy de tous les Circoncis. Il deſcend de pere en fils de Temur-lam, qui ſignifie *Temur le boiteux* ou *l'Eſtropié*, qui a eſté un fameux Conquerant de l'Aſie, orginaire de Samarcand.

M O H.

MOHERE, ou *Meire*. ſubſt. fem. Eſtoffe tout de ſoye, tant en chaiſne qu'en treme, qui ſe fait à Paris, & qui a le grain fort ſerré, & eſt de même fabrique que le gros de Tours, mais elle eſt plus mince quand elle eſt unie, alors on l'appelle *mohere lice*. La *mohere*. doit eſtre toute de ſoye cuite en chaiſne, poil, treme, ou broche, & on ne doit point mettre de la cruë avec de la cuitte. On en fait de quatre ſortes de largeurs, dont la moindre eſt de trois octaves. Il s'en fait à deux, trois & quatre bouts de grain.

Mohere tabiſée, eſt un gros de Tours fait de la même maniere, mais qui eſt plus fort, & paſſé ſous la calendre pour y faire paroiſtre des oudes comme au tabis. Menage eſcrit *monaire*, & le derive de l'Anglois *moer*, ou de *mojaar*, mot Levantin qui ſignifie *camelot*. Mais cela ne convient pas; car la *mohere* n'a rien de commun avec le camelot, vû que c'eſt une eſtoffe de ſoye, tant la lice, que la tabiſée. Borel dit qu'on la nomme ainſi, à cauſe qu'elle eſt faite d'un poil plus mol, & que c'eſt une eſtoffe mouelleuſe.

M O I.

MOIGNON. ſubſt. maſc. Charnure, morceau de chair, partie d'un membre. Il ne ſe dit gueres qu'en cette phraſe: Il a perdu un bras à l'armée, il ne luy en reſte qu'un petit *moignon* vers l'eſpaule. Cette femme ne laiſſe voir qu'un petit *moignon* d'eſpaule blanc comme neige. Ce mot vient de *manus*, comme *trognon* de *truncus*. Il y a plus d'apparence qu'il vient de *moign*, qui en langage Celtique ou Bas-Breton ſignifie *manchot*.

MOINDRE. adj. maſc. & fem. Terme comparatif. Petit à l'égard d'un plus grand. La bure, le droguet, ſont les *moindres* eſtoffes dont on s'habille. La pinte de Paris eſt *moindre* que celle de St. Denis, eſt plus petite. Ce cheval eſt de *moindre* taille que celuy à qui je le veux apparier. l'Europe eſt de *moindre* eſtenduë que l'Afrique. De deux maux il faut choiſir le *moindre*. Cet homme eſt ſi ſevere, qu'il ne pardonne pas la *moindre* faute. Ce mot vient du Latin *minor*. Quelques-uns appellent les quatre *moindres*, ce qu'on appelle autrement les quatre *Mineures*.

MOINE. ſubſt. maſc. C'eſtoit anciennement celuy qui s'eſtoit retiré du monde pour ſe donner entierement à Dieu, & vivre dans la ſolitude: tels eſtoient les Hermites, Anachoretes, qui s'eſtoient retirez dans les deſerts, & hors le commerce des hommes. Anciennement il n'y avoit point de *Moine* qui fuſt Preſtre, il eſtoit même deffendu au Preſtres de ſe faire *Moines*, comme on voit dans les Epiſtres de St. Gregoire. Ils eſtoient autrefois tenus pour Laïques, & n'eſtoient diſtingués des autres que par leurs habits, & par une devotion particuliere. Le Pape Syrice fut le premier qui les appella à la Clericature dans la dilette de Preſtres où l'Egliſe ſe trouvoit alors. Ce mot vient du Grec *Monachos*, qui ſignifie *ſeul*, à cauſe que les premiers *Moines* vivoient dans la ſolitude.

Aujourdhuy on appelle *Moines*, les Cenobites qui vivent en commun dans un Monaſtere, qui font des vœux de vivre ſelon la Regle eſtablie par leur Fondateur, & avec un habit qui diſtingue leur Ordre. Ceux qui ſont rentés s'appellent proprement *Moines*. Ceux qui ſont Mendians s'appellent *Religieux*, quoy qu'à preſent on confonde les uns & les autres.

Les premiers *Moines* ont eſté ceux de St. Baſile, qu'on appelle en Orient *Caloyers*, ceux de St. Jerome, les Hermites de St. Auguſtin, & puis ceux de St. Senoiſt, de St. Bernard. Depuis ſont venus ceux de St. François, de St. Dominique, & une infinité d'autres. On les diſtingue auſſi par *Moines blancs*, *Moines noirs*, &c.

Les Moines ſe diſtinguent en *Moines de Chœur*, ou *Prefez*, & *Moines Lais*, qui ſont deſtinés pour le ſervice du Couvent, qui n'ont ny clericature, ny Litterature. *Moines Cloiſtriers*, ſont les *Moines* qui demeurent actuellement dans la maiſon, par oppoſition aux *boſſes*, qui ont des Benefices dependans du Monaſtere. On appelle auſſi *Moines Lais*, & *Oblats*, des Soldats eſtropiés à qui le Roy donne une place, ou une portion monachale dans les Convents de ſa fondation. Ils ſont obligés de ſonner les cloches, & de balayer l'Egliſe.

On les diſtingue encore en *Reformés*, qui ſe ſont rendus maiſtres des anciens Couvents ſous pretexte d'y reſtablir l'ancienne diſcipline qui s'y eſtoit relaſchée; & en *Anciens*, qui ſont demeurés dans le Couvent pour y vivre ſuivant l'eſtat où il eſtoit quand ils y ont fait leurs vœux, ſans vouloir s'aſtreindre à la nouvelle Reforme. On appelle un *Maiſtre-Moine*, un homme fort conſideré dans ſon Ordre.

On appelle *Moine defroqué*, un *Moine renié*, un Apoſtat qui a quitté ſon habit, & ſa cloſture pour vivre en libertin dans le monde.

MOINE, eſt auſſi un jeu d'Eſcoliers. *Branſle moine*, donner le *moine* eſt une malice de Page.

MOINE, eſt auſſi un chauffelit qui ſert à pendre un rechaut qu'on met entre deux draps pour les chauffer.

MOINE, en termes d'Imprimerie, eſt une feuille mal imprimée dont une partie n'a pas pris l'encre, de ſorte qu'elle eſt en partie blanche, & en partie noire, comme l'habit d'un *Moine*. Cela arrive, lors que l'Imprimeur manque à bien toucher les formes.

MOINE, ſe dit proverbialement en ces phraſes. Il eſt ras & tondu comme un *Moine*. Il eſt gras comme un *Moine*. On dit d'un meſchant couteau, qu'il ſeroit bon à chaſtrer un *Moine*. On dit que pour un *Moine* l'Abbaye ne faut pas.

On dit auſſi, Pour un *Moine* on ne laiſſe pas de faire un Abbé. On dit auſſi de ceux qu'on n'attend point pour diſner, qu'on les attend comme les *Moines* font l'Abbé. On dit auſſi, que l'habit ne fait pas le *Moine*, pour dire, que ce n'eſt pas aſſez de prendre un habit de *Moine*, il faut auſſi vivre ſelon ſa Regle. Ce proverbe eſt ancien, & ſe trouve dans le Roman de la Roſe, & vient de la queſtion qu'on a agitée autrefois, s'il ſuffiſoit du Noviciat & de l'habit pour eſtre capable d'un Benefice Regulier. Il a eſté jugé que non, & qu'il faut eſtre Profés : ce qu'on doit entendre pour les collations ordinaires ; car il en vient pluſieurs de Rome *pro cupiente profiteri*, ce qui oblige ſeulement à le faire *Moine* dans ſix mois.

MOINE BOURU, eſt un fantoſme qu'on fait craindre au peuple, qui s'imagine que c'eſt une ame en peine qui court les ruës pendant les Avents de Noël, qui maltraite les paſſans. Regnier parlant de ſon valet dit,

Qu'il luy demande eſtonné,
Si le *Moine* bouru n'avoit point promené.

MOINERIE. ſubſt. fem. Se dit odieuſement en parlant de l'humeur & de la cloſture des Moines. C'eſt un homme qui a malfait ſes affaires, qui s'eſt retiré dans une *Moinerie*. Ce Religieux eſt un Galant homme qui s'eſt mis au deſſus des foibleſſes, ou des grimaces de la *Moinerie*. Il y a toûjours de la *Moinerie* dans ſon fait.

MOINESSE. Terme odieux dont on appelle une Religieuſe qu'on veut meſpriſer.

MOINEAU. ſubſt. maſc. Paſſereau. Franc *moineau*. Il eſt chaud comme un *moineau*. Un *moineau* privé. Il eſt de couleur griſe. En Latin *paſſer*. Ce mot vient, ſelon Belon, de *Moine*, parce que ſa couleur griſe le fait reſſembler à pluſieurs Moines. Menage le derive du Grec *Monos*, qui ſignifie *ſolitaire*, à cauſe qu'il y a une eſpece de *moineau* qu'on appelle ainſi, *ſicut paſſer ſolitarius in tecto*.

MOINEAU, en termes de Fortification, c'eſt un baſtion plat baſti au milieu d'une courtine, lors qu'elle eſt trop longue, & que les deux baſtions des angles ſont trop éloignés pour ſe deffendre l'un de l'autre.

On dit proverbialement d'une choſe conſiderable que d'autres veulent avilir, Appellez-vous cela des *moineaux* ? On dit auſſi, tirer ſa poudre aux *moineaux*, pour dire, Faire de la deſpenſe pour venir à bout d'une choſe qui n'en vaut pas la peine, ou dont on ne vient pas à bout. On dit pour ſe moquer d'une maiſon de Campagne. Voilà une belle maiſon, s'il y avoit des pots à *moineaux*.

MOINS. adv. Qui exprime la diminution d'une choſe à l'égard d'une autre à qui elle eſt comparée. Cette affaire eſt *moins* meſchante que je ne penſois. Il m'a payé cent eſcus ſur & tant *moins* de ma ſomme. Vous avez beau crier & tempeſter, il n'en ſera ni plus ni *moins*. Plus on le prie, *moins* il en fait. Il faut communier à tout le *moins* une fois l'an. Vous n'aurez pas cette terre à *moins* que je vous ay dit. Vous ne ſerez pas payé, à *moins* que vous ne le mettiez en priſon. Il a mangé tout ſon bien en *moins* de rien. Au *moins* ne vous en prenez pas à moy. Il y a du *moins* moitié à gagner ſur ce marché. Il faut pour le *moins* qu'il me ſache gré de cette affaire. Je ne fais point de cas de cet homme là, c'eſt *moins* que rien. Plus de morts, *moins* d'ennemis. La choſe va tout autrement, ce n'eſt rien *moins* que ce que vous dites. S'il ne dit mot, il n'en penſe pas *moins*. *Moins* on a d'eſprit, & plus on croit en avoir.

On s'en ſervoit autrefois pour faire une comparaiſon. Ne plus ne *moins* que le Soleil.

MOINS, eſt quelquefois ſubſt. Il y a du plus & du *moins* en cette affaire. Ces parties ſont tantoſt d'accord, elles n'en ſont que ſur le plus, ou le *moins*. On dit en Philoſophie, le plus, & le *moins* ne changent point l'eſpece. Qui dit le plus, dit le *moins*.

MOIS. ſubſt. maſc. Temps que le Soleil, eſt à parcourir un ſigne du Zodiaque, qui fait la douziéme partie de l'année. Le *mois* ſolaire eſt de 30. à 31. jours en quelque heures. Le *mois* lunaire eſt de 27. jours, dans lequel temps la Lune revient au même point du ciel. Les Romains appelloient calendes, le premier jour du *mois*. En France on datte par le 3 4. ou 5. du *mois*, par le quantieſme du *mois*. Mars eſt le premier *mois* en Aſtronomie : c'eſt Janvier dans la ſupputation ordinaire.

MOIS, determine quelquefois la durée d'une fonction, d'un privilege, d'un droit. Les Secretaires d'Eſtat ſervent chacun leur *mois*, ſont en *mois*, les Collateurs de Benefices en pays d'obedience n'ont que quatre *mois* pour conferer. Le Pape en a huit, qu'on appelle les *mois du Pape*. Les mois *des Graduez* ſont quatre *mois* où ils ont droit de requerir les Benefices vacquans. Les *mois de rigueur* ſont Janvier, & Juillet, où les plus anciens Graduez emportent le Benefice vacant. Les *mois* d'Avril & d'Octobre ſont *mois de faveur*, où le Collateur peut choiſir entre les Graduez nommez celuy qu'il luy plaiſt. Un Officier de la Maiſon du Roy ſert trois *mois* pour faire ſon quartier. Les loyers ſe payent tous les trois *mois*. Un Maiſtre des comptes ſert ſix *mois* pour faire ſon ſemeſtre.

En Juriſprudence on appelle l'Edit des quatre *mois*, le 48. Art. de l'Ordonnance de Moulins, lequel portoit que toute perſonne condamnée pouvoit eſtre contrainte par corps & par empriſonnement de ſa perſonne au payement de la dette, aprés qu'on luy avoit fait le commandement des quatre *mois* & obtenu la ſentence des quatre *mois*. Cet Article a eſté abrogé par l'Ordonnance de 1667. à la reſerve de quelques cas exceptés, comme celuy des depens de 200. liv. On met dans les baux la clauſe des ſix *mois*, qui annulle un bail en donnant congé ſix *mois* auparavant.

En Allemagne on appelle *Mois Romains*, une certaine taxe ou ſubvention que l'Empereur leve ſur les ſujets de l'Empire dans quelque preſſante neceſſité: ce qui vient de ce que l'Empereur, ayant couſtume autrefois de s'aller faire couronner à Rome, on faiſoit une taxe ſur tout l'Empire pour les frais de ſon voyage & ſejour pendant un certain nombre de mois, qui ont eſté appellez *Mois Romains*; & ce nom a eſté donné à toutes les autres taxes qu'on a faites en de grandes neceſſitez, ou pour des deſpenſes extraordinaires.

MOIS, ſe dit auſſi des purgations des femmes, qu'elles appellent leurs *ordinaires*, & qu'en Medecine on appelle *menſtruës*, ou *fleurs*. Le peuple les appelle *drogue* ou *males ſemaines*. Il y a des remedes pour provoquer les *mois*, quand ils ſont retenus. Il eſtoit deffendu par la Loy de Moïſe de connoiſtre une femme qui avoit ſes *mois*.

AU MOIS, ſe dit adverbialement. Les aſſignations poſées aux gens eſloignez de cent lieuës ſe donnent *au mois*. On a ordonné qu'il en viendroit *au mois*, qu'il feroit publier ce reglement dans un tel ſiege, qu'il en certifieroit la Cour *au mois*. Cet homme eſt logé en chambre garnie & *au mois*. On louë les nourrices *au mois*. Les Maiſtres ſe payent à tant par *mois*.

On dit proverbialement de ceux qui s'enfuyent, qu'ils ont fait gilles pour trois *mois*. On dit, nous avons tous les ans douze *mois*, pour dire, Nous vieilliſſons tous les jours. On dit auſſi d'une fille qui s'eſt laiſſé engroſſer, qu'elle en a pour ſes neuf *mois*.

MOISE. ſubſt. f. Terme de Charpenterie. C'eſt un lien qui affermit & lie les pieces de bois qui ſont à plomb ou inclinées dans un engin, une machine, un pont ou une charpente. Elle ſe fait ordinairement d'une poutre ſiée en deux par ſa longueur, dont les deux parties échancrées s'aſſemblent par le moyen de mortoiſes, tenons & chevilles. Les pieces d'une gruë, d'un engin, ſont liées par deux ou trois *moiſes*. Les pieux des ponts de bois ſont affermis par pluſieurs *moiſes*. Les *moiſes* doivent eſtre travées, dans le corps des poinçons, chevillées avec chevilles quarrées, contrecoignées par les deux bouts, ou bien boulonnées avec boulons de fer & clavettes. Les baigneurs font des deffis de ſe jetter de la premiere, de la ſeconde, de la troiſieſme *moiſe* d'un pont.

MOISIR. verb. act. & neut. Qui ſe dit avec le pronom perſonnel des choſes ſolides qui ſe corrompent à l'air par quelque principe d'humidité cachée. Le pain ordinaire ſe *moiſit* ſur mer, on ne s'y ſert que de biſcuit. Les lieux humides, l'humidité des caves *moiſiſſent* bientoſt les cuirs, les futailles. A l'égard des choſes liquides, comme confitures, on dit *chanſir*.

MOISI, IE. paſſ. & adj. L'ancienne Nobleſſe s'eſtablit ſur des parchemins vieux & *moiſis*: & & on dit ironiquement, qu'un homme a des eſcus *moiſis*, quand il en a amaſſé beaucoup qui ont eſté long-temps cachez & ſans voir le jour.

Il eſt auſſi ſubſt. maſc. Les viandes gardées ſentent le *moiſi*, le relent. Quand un paſté commence à ſe corrompre, il en faut oſter le *moiſi*. Ces mots viennent de *mucire* & de *mucidus*. Menage.

MOISISSURE. ſubſt. fem. Corruption de ce qui eſt moiſi, petite barbe blanche ou verte qui vient ſur les corps qui ſe gaſtent, qui ſe corrompent par quelque humidité. C'eſt une choſe curieuſe de voir par le microſcope la *moiſiſſure*. C'eſt une eſpece de pré qui pouſſe des herbes & des fleurs, les unes en boutons, les autres eſpanonies, & les autres paſſées, chacune ayant ſa racine & ſa tige rondes, longues & tranſparentes, dont la ſubſtance reſſemble à celle des champignons. On en voit la figure dans la Micrographie de Mr. Hoock, & dans l'extrait qui en a eſté mis dans le Journal des Sçavans du Sr. Galois. On voit la même choſe dans la Chanſiſſure, qui ſe fait ſur les choſes liquides, comme l'encre & les confitures.

MOISON. ſubſt. fem. Eſpece de ferme ou de traité qu'on fait avec un Laboureur ou Metayer, par lequel il s'oblige à labourer, fumer & enſemencer une terre pour en partager les fruits avec le proprietaire, ou luy en donner certaine portion. Il y a des pays où les *moiſons* ſont à la moitié, & d'autres au tiers. On trouve mieux ſon compte à donner ſes terres à *moiſon*, qu'à l'argent. Nicod dit que ce mot vient de *muiſſon*, parceque la *moiſon* conſiſte en une redevance d'une certaine quantité de muids de grain. Il y a plus d'apparence qu'il vient de *moitié*, par ce qu'elle ſe fait plus ſouvent à moitié de fruits, & qu'on a dit quelquefois *moiſer*, pour dire, *partager par moitié*.

MOISON DE DRAP, eſt la meſure des pieces d'eſtoffe. C'eſt la longueur de la chaiſne de drap, qui doit eſtre de tant d'aunes. Par les Ordonnances de la ville, la *moiſon* des eſchalas eſt de quatre pieds & demi de long, & chaque botte ou javelle doit contenir 50. eſchalas.

MOISSINE. ſubſt. fem. Paſſerée de vigne où les grappes ſont attachées, qu'on met qu'on pend au plancher pour conſerver quelque temps du raiſin aprés les vendanges.

MOISSON. ſubſt. fem. Recolte des grains. Il a loüé tant d'hommes pour faire ſa *moiſſon*. Ce mot vient de *moiſſo*, & *meſſio*, qu'on a dit dans la baſſe Latinité en la même ſignification.

MOISSON, ſignifie auſſi les grains recueillis. Ses creanciers ont fait ſaiſir ſa *moiſſon* dans la grange. Il a eu une *moiſſon* fort adondante. On dit auſſi, Faire ſaiſir la *moiſſon*, quand on ſaiſit les grains pendant par les racines, avant qu'ils ſoient recueillis, pourveu que ce ſoit depuis la Saint Jean.

MOISSON, ſe dit auſſi du temps où ſe fait la recolte. La moiſſon ſe fait en France en Juillet ou en Aouſt. La *moiſſon* a eſté pluvieuſe cette année.

MOISSON, ſe dit figurément en choſes morales. JESUS-CHRIST, a dit que la *moiſſon* eſtoit grande, mais qu'il y avoit peu d'ouvriers. Les Miſſionaires dans les Indes trouvent de belles *moiſſons* à faire, bien des ames à convertir. Ceux qui conquirent la Terre Sainte firent une ample *moiſſon* de gloire & de palmes.

On dit poëtiquement, j'ay veu cinquante *moiſſons*, pour dire, j'ay veſcu 50. années.

MOISSON, ſe dit proverbialement en ces phraſes. Jetter la faulx en la *moiſſon* d'autruy. C'eſt vouloir entreprendre ſur ſon meſtier. En *moiſſon* & en vendange il n'y a ni Feſtes, ni Dimanches.

MOISSONNER. v. act. Recueillir les grains & les ſerrer. Les bleds ſe *moiſſonnent* avec la faucille, les avoines avec la faulx. Il a cent arpens de terre à *moiſſonner*. On dit auſſi, que les bleds ſont *moiſſonnez*, quand ils ont eſté ruinez par quelque accident, par guerre, ou par greſle. Il ne faut pas laiſſer paſſer le temps de *moiſſonner*.

MOISSONNER, ſe dit auſſi figurément en Mora-

le. Le Roi a bien *moiſſonné* des lauriers en faiſant tant de conqueſtes.

MOISSONNEUR. ſ. m. Ouvrier qui travaille à ſerrer la moiſſon.

MOITE. adjectif. maſc. & fem. Corps qui eſt humide par quelque ſueur qu'il a pouſſée au dehors, ou faute d'avoir eſté bien ſeché. Il faut chauffer le linge que la Blanchiſeuſe a rapporté, car il eſt encore tout *moite*. Ce malade a eu une criſe, une ſueur, il eſt tout *moite*. En Latin *madidus*.

En Poëſie on le dit de l'humidité en general; & on appelle la mer le *moite* élement. Du Bartas a dit de Dieu :

Qui vray Neptune tiens le *moite* frein des eaux.

MOITEUR. ſubſt. fem. Petite humidité qui rend une choſe moite. La *moiteur* des draps qui n'ont pas eſté chauffez eſt incommode, eſt capable d'enrumer.

MOITIE'. ſ. f. L'une des parties d'un tout diviſé également en deux. Le diametre coupe un cercle par la *moitié*. Tous les grands cercles diviſent la Sphere, un globe par la *moitié*. Cet homme a la *moitié* de cette ſucceſſion, de cette terre, de cette rente, de cette ſomme d'argent. Les gens qui ſont en communauté partagent par *moitié*. A Paris une femme emporte la *moitié* du bien du mari. Il faut partager *moitié* par *moitié*, c'eſt à dire, également.

MOITIÉ, ſe dit auſſi du partage inégal des choſes, & même de ce qui n'eſt pas diviſé. Une grande, une petite *moitié*. La plus grande *moitié* du Zodiaque paroiſt en la Sphere oblique. Il poſſede la *moitié* d'une maiſon indiviſe avec ſes coheritiers. Ce Marchand furfait de *moitié*. Il en faut rabattre la *moitié*. Il met *moitié* d'eau dans ſon vin, c'eſt à dire, beaucoup. La *moitié* du temps, c'eſt à dire, la plus part du temps. On dit auſſi abſolument, je ſuis de *moitié*, faire de *moitié*, j'ay rendu cela meilleur de *moitié*, & j'en rabats de *moitié*, au lieu de dire de la *moitié*.

En Juriſprudence on releve les contractans qui ſont trompez d'outre *moitié* de juſte prix ſuivant la Loy II. au Code *de reſc. vend.*... On appelle auſſi *jugement de payſans*, celuy où l'on partage le different par la *moitié*.

A MOITIÉ, ſe dit adverbialement en ces phraſes. Il a donné ſes terres à *moitié*. C'eſt à dire, de fruits. Ils ſont ſortis du jeu *à moitié* de frais. Ils ont pris ce traitté à *moitié* perte, *moitié* gain. Ils ſont *à moitié*. Il eſt demeuré *à moitié* chemin, ſe dit tant d'un voyage, que d'une entrepriſe;

En ce ſens il ſignifie auſſi à *demy*. Un Hermaphrodite eſt *moitié* homme, *moitié* femme. Cette eſtoffe eſt *moitié* or, *moitié* argent; *moitié* laine, *moitié* ſoye. Le meteil eſt *moitié* froment, *moitié* ſeigle. Le pain bis *moitié* farine, & *moitié* ſon. On dit auſſi, à *moitié* ſaoul, à *moitié* Huguenot, à *moitié* converty, pour dire, à demy.

MOITIÉ, ſe dit figurément des gens mariez, & ſur tout des femmes. Il a perdu ſa chere *moitié*.

MOITIÉ, ſe dit proverbialement en ces phraſes. *Moitié* figues, *moitié* raiſins; *Moitié* guerre, *moitié* marchandiſe, pour dire, en partie bon, en partie mauvais; en partie de gré, en partie de force. On dit d'un homme, qu'il eſt *moitié* chair, *moitié* poiſſon, pour dire, qu'on ne ſçauroit bien determiner ni ſon naturel, ni ſa profeſſion.

MOL.

MOL, ou *Mon*. adj. maſc. MOLLE. adj. fem. Qui n'eſt pas dur, qui obeit quand on le preſſe. La terre eſt *molle*, quand il a bien pleu. Les perſonnes maigres ont la chair *molle*. Du fromage *mou*. On le dit auſſi des fruits qui ſont trop murs qui commencent à ſe corrompre, & a perdre leur dureté. Des nefles *molles*.

Cire *Molle* eſt de la cire propre à faire des ſcellez, qui reçoit facilement l'impreſſion d'un cachet.

En Muſique on dit B *mol*, expliqué en ſon ordre.

Dents *molles*, ſont celles qui ne ſont pas fermes dans les gencives, quand les fibres & ligaments qui les tiennent ſont relaſchez, ce qui fait qu'elles ont de la peine à maſcher.

MOL, ſe dit figurément en choſes morales, de ce qui eſt flaſque & ſans vigueur, tant à l'égard du corps que de l'eſprit. C'eſt un homme *mol* & efféminé, qui n'eſt pas capable de grande fatigue, qui n'a point de cœur ni de fermeté. On ſe doit deffier d'un Rapporteur qui eſt *mol*, qui ne ſçait pas ſoûtenir ſon advis, qui ſe laiſſe aiſément entraiſner par les autres. On dit auſſi, la *molle* oiſiveté.

On dit auſſi du langage, qu'il eſt *mol* & affecté, quand on choiſit certains mots doucereux, & quand on les prononce d'un ton languiſſant & efféminé.

MOU, ſubſtantif, ſe dit des poulmons du bœuf que des tripieres vendent pour nourrir des chats.

MOU, ſe dit proverbialement en ces phraſes. On dit des gens qui ſe contrarient, que quand l'un veut du *mou*, l'autre veut du dur. On dit d'un homme qui menace, qu'il ne promet pas poires *molles*. On dit que Mars *mou* eſt ſigne d'une bonne année, c'eſt à dire, quand il pleut beaucoup au mois de Mars.

MOLASSE. adj. maſc. & fem. Qui eſt mou, qui n'eſt pas ferme. Il ſe dit particulierement des chairs. Le barbeau, le merlan ont la chair *molaſſe*. Les vieilles femmes ont la chair *molaſſe*, les tetons *molaſſes* & pendans.

MOLE. ſubſt. maſc. Jettée de groſſes pierres dans la mer en forme de digne, qu'on fait à deſſein de fermer un port pour y mettre des vaiſſeaux à couvert. Le *mol* du port de Marſeille, le *mole* de Meſſine. On s'eſt ſervi quelquefois du mot de *mole* pour ſignifier le port même.

MOLE. ſubſt. fem. Terme de Medecine. C'eſt une chair oiſeuſe, informe & dure qui s'engendre ſeulement dans la matrice des femmes de ſang menſtrual fort abondant meſlé avec de la ſemence froide & malconditionnée, ou en petite quantité, en ſorte qu'il ne ſe peut faire de parfaite conception la *mole* dure quelquefois dans le ventre de la femme trois ou quatre ans, quelquefois toute ſa vie. Elle eſt ainſi nommée du Latin *mola*, parce qu'elle reſſemble à une meule de moulin, tant par ſa dureté que par ſa figure ronde. Les Latins par la même raiſon donnent le même nom à la rotule du genou.

MOLER. v. n. Terme de Marine, dont on ſe ſert ſur la Mediterranée pour dire, Faire vent arriere, ou prendre le vent en pouppe. On appelle auſſi cela *pouger*.

MOLESTER. v. act. Tourmenter quelqu'un, & particulierement en procés. Cet chicaneur eſt un homme qui *moleſte* tous ſes voiſins en procés. On dit auſſi, qu'un pays a eſté fort *moleſté* des gens de guerre.

MOLESTÉ, ÉE. part. & adj.

MOLIERE. ſubſt. fem. Carriere de pierre dure, d'où on tire les meules de moulin.

MOLIERE. adj. fem. eſt une épithete qu'on donne aux groſſes dents qui ſont plattes, & qui ſervent à moudre, à froiſſer les aliments. Les hommes ont quatre dents *molieres*.

MOLLEMENT. adv. D'une maniere molle, douce, voluptueuſe. On eſt couché bien *mollement* ſur la plume, ſur les roſes. Cet enfant a eſté éſlevé fort *mollement* & délicatement. Il va bien *mollement* en beſogne. Il a répondu au reproche, qu'on luy a fait fort *mollement*, & avec peu de vigueur & de fermeté.

MOLLESSE. ſubſt. fem. Qualité qui rend les corps mols & faciles à preſſer. La *molleſſe* ou dureté des corps ne vient que d'une plus grande ou une moindre condenſation de leurs parties.

MOLLESSE, ſe dit auſſi figurément en Morale, de la foibleſſe du corps & de l'eſprit, d'une vie delicate & voluptueuſe. Cette femme gourmande ſon mary, il a trop de *molleſſe*, trop peu de vigueur pour ſe conſerver ſon autorité. Tout ce qu'on entreprend avec *molleſſe* ne reüſſit point. Les Princes qui ſont nourris dans la *molleſſe* & dans les délices ne ſont jamais grands Conquerans.

MOLLESSE, eſt auſſi un terme de Caſuiſtes, en parlant d'un peché condamné par St. Paul, auquel ſont ſujets les intemperans qui vivent hors le mariage.

MOLLET, ETTE. adj. Qui eſt maniable, doux au toucher, qui cede, qui obeït, qui n'eſt pas dur. Il eſtoit couché ſur un lit *mollet* de gazon, ſur un oreillier de duvet. Les eſtoffes de pure ſoye, de pur caſtor ſont douces & *molletes*. On appelle des œufs *mollets*, des œufs à la coque dont le jaune n'a pas eſté aſſez cuit pour eſtre dur. On appelle pain *mollet*, un petit pain dont la mie eſt legere & tendre, de l'invention d'un Boulenger fameux, qui a donné ce nom à une ruë de Paris qu'on appelle *Jean-Pain-mollet*.

MOLLET. ſubſt. maſc. eſt une petite frange large d'un travers de doit, qui ſert à garnir les ameublemens. On en fait d'or, de ſoye, & de laine. Ce Prelat a un lit fort modeſte, garni d'un ſimple *mollet* de ſoye.

MOLLET, chez les Orfevres ſe dit d'une petite pincette qui leur ſert à tenir la beſogne.

On appelle auſſi le gras de la jambe, le *mollet*, le *pommeau*.

MOLLETTE. ſubſt. fem. Petite pierre platte & unie pardeſſous qu'on teint à la main, qui ſert aux Peintres à broyer leurs couleurs ſur le marbre.

MOLLETTE, en auſſi l'extremité de l'eſperon qui ſert à picquer les chevaux, & qui eſt faite en forme d'eſtoile à ſix pointes, ou d'une petite roſe. Elle eſt mobile ſur la branche de derriere. On met des *molettes* d'eſperon dans les Armoiries, & qui ſont diſtinguées des eſtoiles, parce qu'elles ſont percées par le milieu; ce qui n'eſt pas aux eſtoiles.

MOLLETTE, eſt auſſi une maladie de cheval à qui il vient une tumeur molle a coſté du boulet, pour avoir trop travaillé. Les *mollettes* qui viennent ſur les nerfs & qui durciſſent ſont dangereuſes.

MOLLIR. v. n. Devenir mol. Il ne ſe dit guere au propre que des fruicts, qui ſe pourriſſent par le milieu par trop de maturité. Ces poires ne ſont pas de garde elles *molliſſent*. Ce mot vient du Latin *mollire*.

MOLLIR, ſe dit auſſi au figuré des perſonnes qui ne ſont pas fermes dans leurs reſolutions, dans leurs entrepriſes. On auroit beau menacer ce Juge, c'eſt un homme qui ne *mollit* point, quand il a entrepris la deffenſe d'une choſe juſte.

MOLLIR, ſe dit auſſi des chevaux qui bronchent. Ce cheval a la jambe foible, il *mollit* ſouvent, il bronche quand il a un peu travaillé.

MOLY. ſubſt. maſc. Plante medicinale qui a les feuilles ſemblables au gramen ou chien-dent, toutefois plus larges & eſparpillées. Sa fleur eſt ſemblable à celle du violier blanc. Il produit une tige de quatre coudées de haut, à la cime de laquelle il reſſemble à un œil. Sa racine eſt petite, & bulbeuſe & ronde comme un oignon. Pline dit que Mercure a eſté inventeur de cette plante, & qu'elle ſert contre tous les enchantements. Les Grecs diſent qu'elle a la fleur jaune, & Homere la d'eſcrit blanche.

MOM.

MOMENT. ſubſt. maſc. Inſtant, petit eſpace de temps, tel qu'un clin d'œil. L'Eſcriture dit que l'éternité ou noſtre ſalut, depend d'un *moment*. Il attend impatiemment voſtre retour, il compte tous les *moments*.

MOMENT, ſe dit auſſi hyperboliquement d'un eſpace de temps plus conſiderable. Je vais à un quart de lieuë d'icy, je reviendray dans un *moment*. Cet Advocat eſt fort employé, ſes *moments* ſont precieux.

A tous *moments*. adverbial. Sans ceſſe, à toute heure, en tout temps. Un criminel voit à tous *moments* l'image de ſon crime, croit à tout *moment* voir les Archers & le Bourreau qui le ſaiſiſſent.

MOMENTANÉ. adj. maſc. & fem. Qui ſe fait en un inſtant, en un moment. L'illumination ou l'action de la lumiere eſt *momentanée*.

MOMMERIE. ſubſt. fem. Maſcarade, deguiſement des gens maſquez pour aller danſer, jouer, ou autrement ſe reſjouir. Du Cange croit que ce mot vient de *mahommerie*, qu'on trouve dans le Sire de Joinville, qui ſignifie un *temple de Mahomet*, & que les Chreſtiens ont dit par diriſion des cris & ceremonies qui ſe font dans ces temples, qu'ils regardent comme ridicules. Il y a plus d'apparence qu'il vient de *Momus* le Bouffon des Dieux du Paganiſme.

MOMMERIE, ſe dit auſſi figurément en Morale de l'hypocriſie, des deguiſements qui font paroiſtre les choſes autrement qu'elles ne ſont. Voilà un ſcelerat qui tient toûjours des Heures & des Chapelets, mais c'eſt une pure *mommerie*. Ces plaideurs ſont d'intelligence; & quand ils invectivent l'un contre l'autre, c'eſt par une pure *mommerie*, par une illuſion à Juſtice.

MOMMIE, ou *Mumie*. ſubſt. fem. Corps anciennement embaumé qu'on apporte d'Egypte, qu'on monſtre dans les cabinets par curioſité. La *mommie* eſt ſi ancienne chez les Egyptiens, qu'elle eſtoit en uſage chez eux long-temps avant Moyſe. Les coffres de *mommie* ſont de bois de ſycomore, qui a reſiſté à la pourriture depuis trois milleans: mais

mais il eſt fort different du noſtre. On en voit la figure dans le Livre des plantes d'Egypte de Proſper Alpinus. Les Turcs empeſchent tant qu'ils peuvent le tranſport des *momies* en Europe. On tient que la *momie* eſt venuë en uſage dans la Medecine par la malice d'un Medecin Juifs, qui eſcrivit que cette chair ainſi confite & embaumée ſervoit à la curation de pluſieurs maladies, & ſur tout aux coups orbes & meurtriſſeures, pour empeſcher que le ſang ne ſe caillaſt.

MOMMIE, ou *Mumie*, eſt auſſi un nom qui a eſté donné à des corps deſſechez par les ardeurs du Soleil dans les ſables de la Libye, & qui avoient eſté enveloppez dans les arenes par des tourbillons de vent qui s'y eſlevent.

MOMMIE, ſe dit auſſi de la liqueur des corps humains aromatiſez & embaumez, qui couloit des ſepulchres. C'eſt l'opinion commune, & celle de Matthiole.

MUMIE, eſt auſſi une drogue medecinale, une compoſition viſqueuſe meſlangée de bitume & de poix, decoulant des montagnes & foreſts d'Arabie, ou autres pays chauds de l'Orient. Dioſcoride parle d'une *momie* qui ſe trouve ſur les bords de la mer aux environs d'Epidaure, que les torrents y apportent des montagnes Ceraunienes, qui eſt ſechée par le Soleil en gros morceaux. Elle ſent comme le bitume, meſlée avec la poix. Ceux du pays l'appellent *cire minerale*.

En Latin *piſſaphaltus*. Menage aprés Bochart derive ce mot de l'Arabe *momia*, qui a eſté fait de *mum* qui ſignifie *cire*. Saumaiſe le derive du mot de *momia*, ſignifiant une eſpece de parfum; quoy que d'autres diſent qu'en Arabe ce mot ſignifie un corps mort embaumé & aromatiſé.

MOMMIE, eſt enfin, ſelon quelques-uns, un corps pendu dont on a oſté la cervelle & les entrailles, qu'on a ſeché au four, & trempé en poix noire ou autres drogues que les charlatans vendent pour bonne & vraye *momie* d'Egypte. Voyez Ambroiſe Paré qui a fait un Traité curieux des *momies*, qui en a monſtré l'abus, & fait voir qu'elles ne peuvent jamais ſervir de remede. Matthiole eſt de même advis aprés Serapion, qui croyent que ces corps ſont ſeulement embaumez avec du *piſſaphaltum*.

NOMMON. ſubſt. maſc. Deffi d'un coup de dez, qu'on fait quand on eſt deſguiſé en maſque. Il eſt deffendu de parler, quand on porte un *nommon*. Quand on preſente un *nommon*, on ne donne point de revanche. Nicod dit que ce mot vient de *mon*, *mon*, à cauſe que les maſques à qui il eſt deffendu de parler que par ſignes, diſent entre leurs dents *mon mon*. Meſnage dit qu'il vient de *monus* avec plus d'apparence, & qu'on a dit en Latin *momaria*. Borel dit que le *nommon* ſignifie proprement une pelotte que portoient en parade ceux qui faiſoient les notables maſcarades, comme ſi c'euſt eſté un pacquet d'argent. D'autres derivent ce mot de *momar*, qui en Sicile ſignifie *fou*, à cauſe des habits & des poſtures extravagantes des maſques.

MON.

MON, MA, Pronom poſſeſſif de la premiere perſonne. *Mon* bien, *mon* honneur, *ma* mere, *ma* tante, *mon* ame, *mon* eſperance.

MON, eſt auſſi une particule qu'on adjouſte en ces mots. C'eſt *mon*; Vrament c'eſt *mon*. Il a laiſſé un ſçavoir *mon*, un doute. C'eſt un ſçavoir *mon*, une grande queſtion. Cela eſt bas & populaire. Dans ce mot de *c'eſt mon*, il faut ſous entendre, *advis*, qu'on a retranché pour abbreger; mais il ſe dit d'ordinaire ironiquement.

MONACAL, ALE. adj. Qui concerne le Moine. Une Tonſure *monacale*, la Cloſture *monacale*, la vie *monacale*.

MONACALEMENT. adv. D'une maniere monacale. Cet homme s'eſt mis en retraite depuis huit jours dans un Monaſtére, & il y vit *monacalement*, comme les autres Religieux.

MONACHISME. ſubſt. maſc. Nom collectif qui comprend tout l'eſtat des Moines. Le *Monachiſme* eſt bien plus eſtendu qu'autrefois, mais n'eſt pas ſi regulier.

MONACOS. ſ. m. Monnoye d'Italie battuë aux armes du Prince de Morgues ou Monaco, dont l'Eſcu ne vaut que 54. ſols. On a veu un Poëte ſi avare, qu'il a fait reprendre au Commis qui luy payoit ſa penſion trois *monaco* qui eſtoient dans un ſac de 1000. liv.

MONARCHIE. ſubſt. fem. Grand Eſtat gouverné par la volonté abſoluë d'un Roy. La *Monarchie* de France eſt fort ancienne, fort puiſſante. Les *Monarchies* des Aſſyriens, des Medes, ont eſté fameuſes dans l'Antiquité. Ce droit, cette prerogative appartient à la *Monarchie*, pour dire, au Souverain.

MONARCHIQUE. adj. maſc. & fem. Qui appartient à la Monarchie. On a long-temps diſputé quel eſtoit le meilleur eſtat, du *Monarchique*, de l'Ariſtocratique, ou du Democratique. Les François aiment l'eſtat *monarchique*.

MONARQUE. ſ. m. Roy qui a un commandement abſolu & deſpotique ſur un pays, dans un Royaume. Dieu eſt par excellence le *Monarque* du Ciel & de la terre: tous les autres *Monarques* ne ſont rien devant luy. Le Sceptre & la Couronne ſont les ornements d'un *Monarque*. Il faut qu'un *Monarque* regne par la juſtice; autrement on le nomme tyran.

MONASTERE. ſ. m. Maiſon baſtie pour y loger des Religieux ou Religieuſes, ſoit Abbaye, Prieuré, ou autre ſorte de Couvent. *Monaſtere* d'hommes, *Monaſtere* de filles.

MONASTIQUE. adj. maſc. & fem. Qui concerne le Moine. L'eſtat *monaſtique*, la profeſſion *monaſtique*, la vie *monaſtique* ont rendu de grands ſervices à l'Egliſe.

MONCAYAR. ſubſt. maſc. C'eſt une ſerge ou eſtoffe de laine croiſée, & fort deliée, dont on fait des habits longs.

MONCEAU. ſubſt. maſc. Aſſemblage, amas de pluſieurs choſes enſemble & en un tas. Voilà dans ce grenier pluſieurs tas ou *monceaux* de bled de prix different. Il y a un grand *monceau* de pierres, d'ordures en un tel endroit. Il reſta ſur le champ de bataille des *monceaux* de corps morts: & des *monceaux* d'armes, pour en faire des trophées. Voilà des habits chiffonnez qu'on a mis tout en un *monceau*. Ce mot vient de *monticellus*. Nicod.

MONDAIN, AINE. adj. & ſubſt. Qui ſuit les maximes du monde. Dieu ſe moque de la politique des *mondains*. Il faut quitter toutes les affections *mondaines* pour vivre ſelon l'Evangile. Les plaiſirs *mondains*, les honneurs *mondains* ne ſont que vanité. *Mondain* eſt ſouvent oppoſé à *religieux*, à celuy qui a quitté le monde.

MONDAIN, ſignifie auſſi, Vain, glorieux, ennemi de l'humilité. Cette femme eſt bien *mondaine*,

bien vaine, bien ſuperbe ; elle a des habits trop *mondains*, trop riches, trop éclatans.

MONDAINEMENT. adv. D'une maniere mondaine. Les perſonnes devotes ne doivent point eſtre veſtuës *mondainement*.

MONDANITÉ. ſubſt. fem. Vanité mondaine. Il faut imiter la Magdelaine dans ſa penitence, aprés l'avoir ſuivie dans ſa *mondanité*.

MONDE. ſubſt. maſc. Aſſemblage de toutes les parties qui compoſent l'Univers. Dieu a crée le *monde* en ſix jours. Le *monde* celeſte, le *monde* ſublunaire. Les ans du *monde* juſqu'à l'incarnation ſont 4001. an. Depuis que le *monde* eſt *monde* on n'a jamais rien veu de pareil. La ſphere du *monde*.

MONDE, ſe dit auſſi des Syſtemes particuliers que les Philoſophes ſe ſont imaginez eſtre compris dans cet Univers. Pluſieurs Anciens ont crû qu'il y avoit pluſieurs *mondes*. Noſtre *monde* eſt le ſyſteme dans lequel ſe meuvent les aſtres & les Planetes que nous voyons. Deſcartes explique les Cometes, en diſant que ce ſont des aſtres d'un autre *monde*, d'un autre ſyſteme, qui entrent dans le noſtre, & qui ſe rendent viſibles ou inviſibles, ſelon qu'elles s'approchent ou qu'elles s'eſloignent de nous. Quelques-uns diſent auſſi le *monde* de la Lune, parce qu'ils croyent que la Lune & les autres globes celeſtes peuvent eſtre habitez.

MONDE, ſe dit particulierement de tout le globe de la terre. Dieu eſt venu au *monde*, c'eſt à dire, ſur la terre, & le *monde* ne l'a pas connu. Il y a bien encore des parties du *monde* inconnuës. Quelques Voyageurs ſe vantent d'avoir fait le tour du *monde*. Cet homme a couru le *monde*, eſt allé juſqu'au bout du *monde*. En ce ſens on appelle le *Nouveau Monde*, toute l'Amerique, qui n'a eſté deſcouverte que dans ces derniers ſiecles, & qui eſt auſſi grande que l'ancien *Monde* que nous habitons. La *Mappemonde* contient la deſcription Geographique des deux *mondes*. On dit auſſi, le *monde* ſouſterrain, en parlant de ce qui eſt enfermé dans la terre, ſurquoy le Pere Kirker a fait un fort bel Ouvrage.

MONDE, ſe dit auſſi des lieux eſloignez & des climats differents. Quand on a paſſé la Ligne on ſe voit ſous un autre *monde*, on voit de nouveaux aſtres, de nouvelles Planetes, &c.

MONDE, en termes de Blaſon, ſe dit d'une boule ou repreſentation du *monde* que l'on fait porter en main à quelques Papes & Empereurs, & ſur leurs thiares ou leurs couronnes. On en voit auſſi dans quelques Eſcus particuliers. Chriſtophe Colomb portoit un *monde* pour cimier par la conceſſion de Ferdinand & Iſabelle, à cauſe qu'il avoit deſcouvert le nouveau *Monde*.

MONDE, ſe dit auſſi de la vie preſente ou future ; du Paradis, ou de l'enfer. Ce malade eſt allé en l'autre *monde*, il eſt delivré des miſeres de ce *monde*. Depuis que je ſuis au *monde*, c'eſt à dire, que je ſuis né. Les biens, les plaiſirs de ce *monde*. Il faut ſans ceſſe penſer à l'autre *monde*.

MONDE, ſe dit auſſi des peuples, des habitans de la terre. Il y a bien du *monde* à la Chine, elle eſt bien peuplée. Il y avoit bien du *monde* à l'entrée du Roy. Il a un *monde* d'ennemis. JESUS-CHRIST eſt appellé par les Chreſtiens le Sauveur du *monde*.

MONDE, ſe dit auſſi des Domeſtiques & de ceux qui ſont engagez à la ſuite de quelqu'un. Ce pere de famille a bien du *monde* à nourrir. Cet Ambaſſadeur avoit bien du monde à ſa ſuite, bien des valets. Ce General attend que tout ſon *monde* ſoit arrivé, qu'il ait aſſemblé tout ſon *monde*, pour faire quelque entrepriſe.

MONDE, ſe dit auſſi en parlant des perſonnes particulieres. On ne peut pas parler à Monſieur, il y a du *monde* avec luy. Il vient bien du *monde* demander cet Advocat. Ce Seigneur eſt affable à tout le *monde*, à tous les particuliers qui ſe preſentent.

MONDE, ſe dit auſſi des manieres de vivre & de converſer avec les hommes. Les gens qui hantent la Cour ſont appellés les gens du *monde*, le beau *monde*, le *monde* poli. Les gens de lettres ſont appellez le *monde* ſçavant. C'eſt un homme qui ſçait ſon *monde*, qui a veu le *monde*, qui ſçait vivre. C'eſt un homme qui voit le *monde*, qui hante compagnie. Il eſt bien entré dans le *monde*, il s'y eſt mis en credit, en reputation. C'eſt un tel patron qui l'a mis au *monde*, qui luy a fait faire fortune. Ce Provincial eſt un homme de l'autre *monde*, qui ne ſçait point de nouvelles, ni l'eſtat des affaires. C'eſt un homme qui connoit bien ſon *monde*, qui ſçait faire un juſte diſcernement des perſonnes. Voilà ce qu'on dit dans le *monde*. Le *monde* eſt fort meſdiſant. Il faut laiſſer dire le *monde*, & bien faire.

MONDE, eſt auſſi un terme augmentatif des affirmations ou negations. C'eſt le plus galant homme du *monde*. Je ne voudrois de cette maiſon pour rien du *monde*, je n'en ay pas envie le moins du *monde*. Cet homme n'a rien au *monde* vaillant. Il n'y a rien au *monde* plus cher que l'honneur. Il a dit de vous tous les biens du *monde*.

MONDE, eſt auſſi un terme hyperbolique. Paris eſt un petit *monde*. L'homme a eſté nommé un petit *monde*, ou microcoſme. Il eſt allé loger au bout du *monde*, pour dire, bien loin. On veut avoir dix mille eſcus de cette terre, c'eſt bien du *monde*, pour dire, c'eſt beaucoup d'argent. Si on en donne la moitié, c'eſt tout le bout du *monde*.

MONDE, ſe dit auſſi des opinions qu'ont les hommes, & particulierement de celles qui ſont corrompuës & contraires à la pureté Chreſtienne. Dieu a donné la paix à ſes Apoſtres, mais non pas ſelon que le *monde* la donne. Le Seigneur a dit que ſon Royaume n'eſtoit pas de ce *monde*. Les maximes du *monde* ſont contraires à l'Evangile. C'eſt un homme qui vit ſelon le *monde*. Les trois ennemis de l'homme ſont le Diable, la chair & le *monde*.

MONDE, ſe dit auſſi par oppoſition à la vie religieuſe, & à la retraite. Ce devot a quitté le *monde*, il a renoncé au monde, il s'eſt mis en un Couvent. Cet homme a quitté le *monde*, il ne voit plus compagnie, il vit dans la retraite.

MONDE, ſe dit proverbialement en ces phraſes. C'eſt un homme qui doit à Dieu & au *monde*, pour dire, qu'il eſt fort endetté. Maiſtre Gonin eſt mort, le *monde* n'eſt plus gruë. On n'a pas toutes ſes ayſes en ce *monde*. Les Moines diſent, qu'ils n'ont que leur vie en ce *Monde*. On dit auſſi d'un chaſtré, que c'eſt la fin du *monde*. On dit ainſi va le *monde*, il faut laiſſer le *monde* comme il eſt. On dit que c'eſt le *monde* renverſé, quand une choſe ſe fait contre l'ordre & la raiſon, quand la femme commande, quand la charruë mene les bœufs. On dit auſſi, il y a d'auſſi meſchantes gens en ce *monde*, qu'en lieu où on puiſſe aller.

MONDE. adj. maſc. & fem. Qui eſt pur & net.

Il eſt oppoſé à *immonde*, mais il a moins d'uſage. Dans la Loy des Juifs il y avoit des beſtes *mondes*, & d'autres immondes.

MONDER. v. act. Nettoyer, rendre pur & net quelque corps. On ne le dit gueres qu'en ces phraſes: *Monder* de la caſſe, pour dire, la faire paſſer par le tamis pour la prendre en bolus. *Monder* de l'orge, pour dire, la purger de cette petite peau qui en fait le ſon. Les Dames s'engraiſſent en prenant le matin de l'orge *mondée*.

MONDÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

MONDIFIER. verb. act. Nettoyer. Il ne ſe dit gueres que des playes & des ulceres qu'il faut bien *mondifier*, quand on les penſe, en bien nettoyer le pus & l'ordure.

MONDIFICATIF. adj. Terme de Medecine, qui ſe dit des remedes ou onguents deterſifs, qui par une tenuité de ſubſtance, accompagnée de ſiccité, nettoyent & purgent un ulcere de deux ſortes d'excrements, dont l'un eſt la bouë, & l'autre la ſanie, comme ſont la gentiane, ariſtoloche, *anula*, *campana*, &c.

MONETAIRE. ſubſt. maſc. Les Autheurs qui ont eſcrit des monnoyes & des medailles appellent ainſi les Fabricateurs des anciennes monnoyes. Toutes les monnoyes des Romains & des anciens François, portent le nom du *Monetaire* eſcrit tout du long, ou du moins ſes premieres lettres. Les Triumvirs eſtoient autrefois des Officiers *Monetaires* qui avoient le ſoin de faire fabriquer les monnoyes, dont le nom & la qualité ſe voyent dans les empreintes des monnoyes.

MONIAL. ALE. adj. Qui ſe dit en ces phraſes. St. Pierre le *Monial*. Les *Moniales* d'un tel lieu. Un Couvent de *Moniales*, pour dire, les Religieuſes. On les nomme ainſi dans le Droit Canon.

MONITION. ſubſt. fem. Advertiſſement fait par autorité Eccleſiaſtique à un clerc de corriger ſes mœurs qui portent ſcandale. Il faut que trois *monitions* ou advertiſſements precedent la ſentence qui prive un Eccleſiaſtique de ſon benefice.

MONITION, ſignifie auſſi la publication d'un monitoire c'eſt pour la premiere, la ſeconde, la troiſiéme *monition*.

MONITOIRE. ſubſt. m. & adj. Lettres qui s'obtiennent du Juge d'Egliſe, & qu'on publie au proſne des Parroiſſes, pour obliger les Fidelles de venir depoſer ce qu'ils ſçavent des faits qui y ſont contenus ſous peine d'excommunication. Les *monitoires* ne s'obtiennent qu'en vertu de permiſſions des Juges Laïques, quand on ne peut pas avoir preuve autrement des faits contenus en une accuſation. Les *monitoires* ne doivent nommer perſonne, & ſe publient contre des quidams, *nemine dempto*; autrement il y a abus. On oblige les Curez de publier des *monitoires* par ſaiſie de leur temporel. Les arreſts ont deffendu les *monitoires* obtenus à Sainte Genevieſue, quoy qu'ils ſoient fort redoutez en Bretagne.

MONITORIAL, ALE. adj. Ne ſe dit gueres qu'en cette phraſe: Lettres *monitoriales*.

MONNOYAGE. ſubſt. maſc. Action de faire de la monnoye, & le droit qu'on prend pour la façon ſur la fonte de la *monnoye*. Le Prince prend le droit de Seigneuriage, & de *Monnoyage*. Il y a eu auſſi un droit de *Monnoage* qu'on payoit autrefois au Duc de Normandie de trois ans en trois ans de douze deniers pour feu, afin qu'il ne changeaſt point la monnoye courante. On appelle auſſi en termes de Monnoyeurs, denier de *monnoyage*, une ſimple eſpece de quelque valeur, de quelque poids, ou matiere que ce ſoit. Le ſol de *monnoyage* en vaut douze eſpeces; & la livre de *monnoyage* vaut vingt ſous de ces eſpeces, c'eſt à dire, 240. deniers, ou eſpeces.

MONNOYAGE, ſignifie auſſi l'action de marquer les flans de l'empreinte qu'ils doivent avoir, ſoit par le moyen du marteau, ou du moulin & balancier; aprés quoy ces flans ſont appellés *eſpece de monnoye*, ou *deniers de monnoyage*. La Fabrique du *monnoyage* au marteau a eſté entierement ſupprimée en l'année 1645. & celle du moulin eſtablie par tout.

MONNOYE. ſubſt. fem. Piece de metail marquée au coin & aux armes d'un Prince, ou d'un Eſtat, qui luy donnent cours & autorité pour ſervir de prix commun aux choſes d'inégale valeur. Le Juriſconſulte Paulus *ff. de contr. empt.* definit la *Monnoye* une matiere marquée d'un coin public, dont l'uſage & la valeur viennent pluſtoſt de ſa marque que de ſa ſubſtance. Car Numa Pompilius fit de la *monnoye* ronde de bois & de cuir; d'où vient que quelques-uns derivent le mot de *pecunia*, *à pecudis tergo*. En Amerique les amendes de cacao ſervent de menuë *monnoye*. Aux Maldives, & dans toute l'Inde, on ſe ſert de petites coquilles pour le même effet, & on en charge des vaiſſeaux entiers. F. Peyrard. Avant l'invention de la *monnoye* on ſe ſervoit de trocs, & d'eſchange. L'inegalité du prix des denrées a fait voir l'utilité de la *monnoye* pour faire des achats. Il y a des *monnoyes* d'or, d'argent, de cuivre, de billon, &c. Les *monnoyes* ont leur valeur ſuivant le titre, carat, ou denier des metaux dont on les fabrique, & ſuivant le prix pour lequel il plaiſt au Prince qui les fait battre qu'elles ayent cours. Chez le Mogol on deſcrie, & on refond tous les ans les *monnoyes*. Les Notaires ſont obligés de faire mention en quelle *monnoye*, en quelles eſpeces ont eſté faits les payements qu'ils atteſtent. On deſcrie ſouvent les *monnoyes* eſtrangeres. On appelle *belle monnoye*, celle qui eſt de poids, & qui a cours facilement, comme les Louis d'or, &c. On appelle l'argent, *monnoye blanche*. Ce mot eſt derivé de *moneta*, qu'Antonius Theſaurus Senateur de Savoye derive *à monendo*, diſant que la marque du Prince advertit qu'il n'y a point eu de fraude en la fabrication de la piece de metail qu'il faut paſſer pour *monnoye*, comme on voit dans un excellent Traité qu'il a fait de la diverſité & du changement des *monnoyes*. Cette étymologie, quoy qu'aſſez éloignée, eſt autoriſée par Papias, & Claude Bouteroüe qui a fort bien eſcrit des *monnoyes* de France. Marquardus Freherus a eſcrit des *monnoyes* des Romains. Nicolas Oreſmius Eveſque de Lizieux Precepteur du Roy Charles V. a traité du pouvoir de battre & de changer les *monnoyes*. Wildeboldus, Snellius, Wolfang, Sarot, Ezechiel, Spanheim, du Moulin, Budée, Agricola, Covarruvias, ont auſſi eſcrit des *monnoyes*. On n'a gueres de connoiſſance de la valeur des *monnoyes* devant Philippe le Bel vers l'an 1300. parceque auparavant on n'avoit pas le ſoin de les deſcrire dans les Regiſtres de la Cour des *Monnoyes*. On en voit les noms, les poids, les marques & la valeur tirés de ces Regiſtres deſcrits amplement par Monſieur Du Cange ſur le mot *Moneta*. Monet ſur ce mot a fait un ample Recueil des anciennes *Monnoyes* Grecques, Latines, & Italiques qu'il a comparées les unes aux autres, & qui eſt à voir.

Il y

Il y a deux ſortes de *monnoyes*, l'une réelle, comme ſont toutes les eſpeces qui ont cours; l'autre imaginaire & de compte, inventée pour la facilité du commerce, ou de la ſupputation, comme ſont en France les livres ou les Francs, en Angleterre les ſterlins, en Hollande les gros, & en Allemagne les Florins. Cette *monnoye* de compte n'eſt pas ſujete au changement; mais pour la compoſer, il faut certain nombre d'eſpeces, qui changent ſuivant les temps & les lieux. Du temps de Saturne & de Janus il n'y avoit que des *monnoyes* de cuivre, d'où ſont venuës ces phraſes Latines, *æs alienum*, pour dire, une dette; & cette formule, *per æs & libram*, par ce qu'on ne les donnoit qu'au poids; & le mot *d'ararium*, qui ſignifioit Treſor public où il n'y avoit que de l'airain. Numa eſtablit un corps & compagnie de Batteurs d'airain, qui s'appelloient *Ærarii*, qui eſtoient les Monnoyeurs de ce temps-là. On a fabriqué en nos jours de la *monnoye* d'airain en Suede, qui peſoit plus de 30. de nos livres poids de marc. On tient que Janus fut le premier qui fit marquer une *monnoye* d'airain. On en voyoit l'empreinte ſur pluſieurs *monnoyes* de Grece, de Sicile & d'Italie, comme témoigne Athenée; quoy que Pline diſe que l'uſage des *monnoyes* ne fut introduit à Rome qu'aprés la defaite de Pyrrhus. Cependant Joſephe ſemble attribuer l'invention des *monnoyes* à Cain, par ce qu'il le fait inventeur des meſures & des poids; la *monnoye* y eſtoit compriſe, laquelle dans ſon commencement n'eſtoit autre choſe. L'Ecriture Sainte n'en fait mention que vers l'an du monde 2110. en parlant des mille pieces d'argent données par Abimelech à Sara; des 400. ſicles d'argent qu'Abraham donna au poids aux enfans d'Ephron; & des cent agneaux, c'eſt à dire, des cent pieces de *monnoye* d'argent marquées d'un agneau, que Jacob donna aux enfans d'Hemor. La premiere marque des *monnoyes* eſtoit compoſée de points: & parce qu'au temps qu'on ne faiſoit que des eſchanges, les plus grandes richeſſes conſiſtoient en beſtiaux, on fit imprimer leur figure, ou celles de leur teſte ſur les premieres *monnoyes* qui furent fabriquées; & Caſſiodore remarque que les Latins appellerent *pecunia* la *monnoye*, du mot de *pecus*, qui ſignifie toute ſorte de beſtail. C'eſtoit un nom qu'ils avoient emprunté des Gaulois. Depuis on a marqué les *monnoyes* des teſtes & des armes des Princes, ou de quelque marques qui monſtroient les origines des Eſtats. Jules Ceſar fut le premier dont la teſte fut gravée ſur les *monnoyes* par l'ordonnance du Senat. Les Romains commencerent à fabriquer de la *Monnoye* d'or l'an 546. de la Fondation de Rome. Ce furent des eſpeces de 38. à la livre du poids de 159. de nos grains: ce qui approchoit de deux drachmes & demie, elles furent nommées *aurei*, & valoient environ 14. livres.

MONNOYE, eſt auſſi le lieu où ſe fabrique la *monnoye*. Il y a 24. villes en France où on bat la *monnoye*, qui ont chacune pour marque une lettre de l'Alphabet, Paris a l'*A*, Roüen le *B*. &c. Les Maiſtres, les Tailleurs, Eſſayeurs, Fondeurs, Gardes, Contregardes, & Controlleurs, ſont les Officiers de la *Monnoye*. Il y a des Ordonnances expreſſes ſur le fait des *monnoyes*, ſur les reglements des *monnoyes*. On battoit la *monnoye* à Rome dans le Temple de Junon, ou de quelqu'autre divinité.

On a appellé autrefois en France la *monnoye forte*, ou *monnoye Pariſis*, celle qui eſtoit plus forte en alloy ou en titre, que celle qu'on appelloit *tournois*, qui eſtoit plus foible d'un quart: ce qui fait que les rentes contenuës dans de vieux titres ſont ſtipulées payables en *monnoye forte*, qui a eſté reglée de tout temps à un quart plus que la *monnoye* commune. La *monnoye forte* eſtoit appellée alors *monnoye Royale*; pour la diſtinguer de la *monnoye de billon*, que les Archeveſques & principaux Barons avoient alors droit de battre dans leurs terres, qu'on appelloit *noire*; au lieu qu'il n'y avoit que le Roy qui en puſt faire battre d'or & d'argent à à plus haut prix que d'un denier: & par ce que c'eſtoit à Tours qu'on faiſoit battre la plus grande quantité de cette menuë *monnoye*, elle fut appellée *Tournoiſe*; au lieu qu'on appelloit la Royale *Pariſis*, celle qui eſtoit plus forte d'un quart. On a appellé auſſi la *monnoye forte*, celle qui eſtoit la plus pure, & où il y avoit moins d'alliage d'autres metaux. Il y a un Regiſtre dans la Chambre des Comptes où ſont deſcrites les *monnoyes* des Barons & Prelats du Royaume, qui ſe diſoient avoir droit de faire battre *monnoye*. Il eſt de l'an 1315. M. du Cange la deſcrit dans ſon Gloſſaire.

On trouve encore des *monnoyes* & des medailles qui ſont creuſes comme une ſauciere, ou une petite taſſe, que les anciens nommoient *cancum*. Chez les curieux on les appelle des *pieces de Sainte Helene*. Scaliger dit en avoir vû pluſieurs ſeulement du temps de Juſtinien, mais même du temps du Paganiſme.

LA COUR DES MONNOYES, eſt une Cour ſouveraine qui juge ſouverainement du fait des *monnoyes*. Les Juges Royaux & Prevoſts connoiſſent du crime de fauſſe *monnoye*, qui eſt Royal & Prevoſtal. Il y a un Prevoſt particulier des *monnoyes*. Les Generaux des *Monnoyes*, les boëſtes des *Monnoyes*. Autrefois il n'y avoit que trois Generaux Maiſtres des *Monnoyes* eſtablis ſur le modele des Triumvirs Monetaires de Rome; & ils eſtoient Officiers Commenſaux du Roy, parce que la *monnoye* ſe fabriquoit dans ſon Palais. En 1339. ces trois Generaux furent unis & incorporés avec trois Maiſtres des Comptes, & trois Treſoriers Generaux, & furent eſtablis au Palais dans le Bureau de la Chambre des Comptes; & en 1358. & 1359. ils en furent demembrés, & furent érigés en Chambre Souveraine avec cinq nouveaux Generaux qu'on crea alors; & François I. en 1522. augmenta leur nombre juſques à onze & il y en a maintenant trente-ſix Conſeillers, & neuf Preſidents; & en 1551. elle fut miſe au rang des autres Cours ſouveraines, & on luy donna ſon rang immediatement aprés la Cour des Aides. Cette Cour a juriſdiction non ſeulement ſur les Officiers & ouvriers des *Monnoyes*, mais encore ſur les Changeurs, Affineurs, Departeurs, Batteurs d'or & d'argent, Mineurs, Cueilleurs d'or, de pailloles, Orfevres, Jouailliers, Lapidaires, Graveurs, Fondeurs, & Mouleurs en ſable, Balanciers, Diſtillateurs, Chymiſtes, Horlogers, Marchands vendants or & argent, & Artiſans travaillants en *monnoye* & metaux.

MONNOYE, ſe dit auſſi par oppoſition aux groſſes pieces d'or, ou d'argent. Les ſous, les doubles, les deniers, les liards, carolus ſont de la menuë *monnoye*. Changez moy ce quadruple, donnez m'en la *monnoye*. Je n'ay point de *monnoye*.

Il y a des *monnoyes* qui ſont frapées au marteau, & d'autres au moulin, dont l'invention eſt moderne.

Les

Les inſtrumens ſervants à ſa fabrication ſont l'enclume, la pile, le trouſſeau, la pince, le balancier, les quarrez, &c. Les lames, les flans, &c. Le point ſecret d'une *monnoye* eſt la marque du Graveur, ou du Fermier d'une *monnoye*. La plus prompte, & la plus belle fabrique des *monnoyes* ſe fait au moulin. Voyez *Moulin*.

On trouve dans les Livres les noms de pluſieurs eſpeces de *monnoye*, dont quelques-uns ſont à preſent inconnus, comme *ſterlins*, *florins*, *francs à pied*, *franc à cheval*, *longueſtus*, *gros-blancs*, *monnoye noire* non blanchie d'argent, *beſans*, *ſalets*, *Royaux*, *nobles*, *eſcus*, *angelats*, *ducats*, *Chevalets*, *moutons*, *maravedis*, *rides*, *lyons*, *Philippus*, *Carolus*, *Imperiales*, *maillés*, *toſons*, *ecquins*, *marquets*, *Sultanins*, *patars*, *bralinques*, *reales dales*, *peus vaches de Foix*, *Alphonſins*, *liards*, *florettes*, *doubles*, *niquets*, *quadrins*, *angevins*, *Jules*, *Bayoques*, *papiguoles*, *tirlans*, *deuſains*, *trezains*, *obolys*, *ardits Jacques*, &c.

Jean Seldenus a fait un Livre où on voit le rapport des *monnoyes* Grecques, & Romaines, avec le poids & la valeur de celles qui ſont maintenant en uſage, & la liſte des Auteurs qui ont eſcrit des poids, des meſures, des *monnoyes*, & des anciennes medailles.

MONNOYE, ſe dit figurément en Morale, d'une choſe équivalente, de même nature. Cet homme m'avoit donné une bourde, je l'ay payé en même *monnoye*, je luy en ay donné un autre.

MONNOYE, ſe dit proverbialement en ces phraſes. On dit qu'un homme a payé en *monnoye* de ſinge, c'eſt à dire, en gambades. On diſoit auſſi au Palais, *Monnoye de Baſoche*, en parlant d'une choſe vile qu'on donnoit au lieu d'argent. On dit qu'un homme eſt decrié comme la vieille *monnoye* pour dire, qu'il eſt perdu de reputation. On dit auſſi, qu'il n'a point de *monnoye* faute de groſſes pieces, quand il prend ce pretexte pour éviter quelque menuë depenſe. On dit auſſi, qu'on feroit de la fauſſe *monnoye* pour quelqu'un, pour dire, qu'on eſt entierement attaché à ſes intereſts. On dit encore, *Monnoye fait tout*. On dit qu'un homme a bien de la *monnoye*, pour dire, qu'il a beaucoup d'argent.

MONNOYER. verb. act. Faire de la monnoye. On a *monnoyé* une grande quantité d'argent en cette Monnoye. Cette piece eſt *monnoyée* au marteau, au moulin.

MONNOYER, s'eſt dit plus particulierement, quand on fabriquoit la monnoye au marteau, pour ſignifier ſimplement la marquer de l'empreinte qu'elle devoit avoir ; ce qui eſtoit la dixiéme & derniere façon qu'on luy donnoit en mettant le flan entre la pile & le troupeau, & en frapant deſſus.

MONNOYÉ, ÉE. part. Cet homme eſt fort riche en argent *monnoyé*, & non *monnoyé*.

MONNOYER, ou *Monnoyeur*. ſubſt. m. Ouvrier, qui travaille à la fabrique de la monnoye. Il ne ſe dit proprement que de celuy qui marque & frappe la monnoye, quand on la fabrique au marteau. Ceux qui luy donnent les autres façons s'appellent ſimplement *Ouvriers*. L'Ordonnance le nomme *Monnoyer*. Mais on appelle *faux Monnoyeur*, celuy qui fait de la fauſſe monnoye, qui la rongne, qui l'altere, ou qui la debite. C'eſt un crime capital qu'on met au rang de ceux de Leze-Majeſté. On puniſſoit autrefois en France les faux *Monnoyeurs* du feu : La Couſtume de Loudun porte, qui fait ou forge fauſſe monnoye, doit eſtre traiſné, bouilli, & pendu. En la Couſtume de Bretagne, Art 589. les faux *Monnoyeurs* ſeront bouillis, puis pendus.

MONNOYERIE. ſubſt. C'eſt le lieu particulier d'une monnoye, où on la marque de l'empreinte qu'elle doit avoir. Dans les Hoſtels des Monnoyes il y a fonderie, Eſſayerie, *Monnoyerie*, &c.

MONNOYEUR. Voyez *Monnoyer*.

MONOCEROS. ſubſt. maſc. Eſt un poiſſon du genre des cetacées, qui a une longue corne qui luy ſort de la machoire, laquelle on a pris ſouvent pour une corne de la licorne. Mr. Sachs Medecin de Hambourg a imprimé en 1676. un livre de la *Monocerologie*.

MONOCHORDE. ſubſt. maſc. Eſt un inſtrument pour eſprouver la varieté & la proportion des ſons de Muſique. Il eſt compoſé d'une regle diviſée & ſubdiviſée en pluſieurs parties, ſur laquelle il y a une corde de boyau mediocrement tenduë ſur deux chevalets par ſes extremitez, au milieu deſquels il y a un chevalet mobile, par le moyen duquel en l'appliquant aux differentes diviſions de la ligne, on trouve que les ſons ſont entre eux en même proportion que le ſont les diviſions de la ligne couppée par le Chevalet. On l'appelle auſſi *regle harmonique* ou *canonique*, parce qu'elle ſert à meſurer le grave & l'aigu des ſons. On fait auſſi des *monochordes* qui ont 48. chevalets immobiles, mais qui peuvent eſtre ſuppléez par le ſeul chevalet mobile, en le promenant ſous une nouvelle corde qu'on met au milieu, qui repreſente toûjours le ſon entier & à vuide, contre toutes les diviſions qui ſont ſur les autres chevalets. Ptolomée examinoit ſes intervalles harmoniques avec le *monochorde*. On tient que Pythagore a eſté l'inventeur du *monochorde*.

MONOCHORDE, en auſſi un inſtrument de Muſique qui n'a qu'une ſeule corde, tel qu'eſt la trompette marine. Mais quoy qu'en effet il ſoit *monochorde*, neantmoins dans l'uſage ordinaire on ne luy donne point ce nom.

MONOGRAMME. ſubſt. maſc. Chiffre ou caractere compoſé d'une ou de pluſieurs lettres entrelaſſées, qui eſtoit autrefois une abbrevation de nom, & ſervoit de ſigne, de ſceau & d'armoiries. Il y a pluſieurs *monogrammes* des Papes rapportez par le Pere Meneſtrier, qu'il a tirez de pluſieurs Egliſes, tombeaux & autres anciens monuments où ils ſont gravez. Il y en a auſſi pluſieurs dans Monſieur du Cange, qui a fait des tables de ceux des Papes, des Empereurs, & des Rois de France. L'uſage des *Monogrammes* eſt ancien, comme on voit dans Plutarque. La ſignature avec des *monogrammes* eſtoit particulierement en uſage au VII. Siecle. Le Labarum eſtoit marqué du *monogramme*, de JESUS-CHRIST. Il y a eu auſſi des *monogrammes* des Rois, dont on marquoit les monnoyes, ſur tout du temps de Charles le Chauve. Les Anciens uſoient de *monogrammes* pour ſervir de notes & d'abbreviations dans les inſcriptions ; pour l'Intelligence deſquels on a des Traitez de Valerius Probus, de Pierre Diacre, & autres.

MONOLOGUE. ſubſt. maſc. Scene dramatique où un Auteur parle tout ſeul, ſoit pour faire entendre aux ſpectateurs une partie de l'Hiſtoire ſur laquelle la *piece* eſt fondée, ſoit pour faire voir les diverſes paſſions dont ſon ame eſt agitée.

MONOMACHIE. ſubſt. fem. Duel, combat ſingulier d'homme à homme. La *monomachie* a eſté autrefois permiſe & ſoufferte en juſtice pour avoir preuve des crimes. Yves de Chartres eſcrit à l'Archidiacre de Paris, de ne permettre le Duel ou *Monomachie*, pour une cauſe pecuniaire. La *monomachie* eſt maintenant deffenduë en toutes ſortes de cas par les loix canoniques & civiles. Alciat a fait un Traité de la *Monomachie*.

MONOPOLE. ſubſt. maſc. Trafic illicite & odieux, qui ſe fait par celuy qui ſe rend tout ſeul le maiſtre d'une marchandiſe, enſorte que tous ceux qui en ont beſoin ſont obligés neceſſairement à paſſer par ſes mains, & luy en payer le prix qu'il y veut mettre. Le *monopole* ſe fait en deux façons; l'une, quand un Marchand achete, par exemple, tous les bleds d'une province pour les vendre cherement au peuple; & l'autre, quand on ſurprend quelques lettres du Prince, qui portent deffenſes à toutes ſortes de perſonnes de vendre une ſorte de marchandiſe, à la reſerve d'un ſeul, qui en obtient la permiſſion. Ce mot eſt purement Grec, & ſignifie *vendre tout ſeul*; & il eſtoit ſi odieux aux Romains, que Tibere, au rapport de Suetone, voulant s'en ſervir, demanda au Senat permiſſion de le faire, par ce qu'il eſtoit emprunté du Grec.

MONOPOLE, eſt auſſi une intelligence frauduleuſe qui eſt entre les Marchands d'un même corps, pour encherir de concert les marchandiſes, ou y faire quelque alteration. La plus-part des Maiſtriſes & Jurandes n'aboutiſſent, qu'à des *monopoles*. Tous les Chandeliers ſe ſont aſſemblés, & ont convenu qu'ils encheriroient la chandelle d'un ſol, ou qu'ils y meſleroient de meſchant ſuif de porc: c'eſt un *monopole* qu'ils ont fait.

MONOPOLE, ſignifie auſſi, Aſſemblée populaire, cabale ſecrette qui ſe fait au deſavantage de l'Eſtat. Ce Royaume eſt diviſé en factions, il s'y fait pluſieurs cabales & *monopoles* qui cauſeront ſa ruine.

MONOPOLEUR. ſubſt. maſc. Celuy qui eſt ſeul à faire le commerce de quelque choſe, particulierement de ce qui eſt neceſſaire à la vie.

Le peuple a rendu encor ce nom plus odieux. Car il l'eſtend à ceux qui ſont exacteurs des impoſts & des maletoſtes.

MONOPOLER. v. n. Faire des monopoles, des cabales.

MONORIME. ſubſt. maſc. Ouvrage de Poëſie, dont tous les vers ſont d'une même rime. On a veu d'aſſez agreables compoſitions faites en *monorimes*. Les Virelais ſont des eſpeces de *monorimes*, par ce qu'ils ont un grand nombre de vers de ſuite, qui roulent ſur une même rime: Les *monorimes* ont eſté inventés par le Poëte Leonin, qui fit des vers Latins *en monorimes*, qu'il adreſſa au Pape Alexandre III. On en fit auſſi alors de François, qui ne furent en uſage que dans des vers de douze à treize Syllabes.

MONOSYLLABE. adj. m. & f. & ſ. Mot compoſé d'une ou de pluſieurs Lettres qui ſe prononcent toutes à la fois. Le frere Fredon de Rabelais reſpondoit par *monoſyllabes*.

MONOTONIE. ſubſt. fem. Defaut de variation, d'inflexion de voix, prononciation d'une longue ſuite de paroles ſur un même ton. Le plus grand deffaut d'un Declamateur, c'eſt la *monotonie*. La *monotonie* endort les auditeurs.

MONSEIGNEUR. ſubſt. maſc. Titre d'honneur & de reſpect dont on uſe lorſqu'on eſcrit ou qu'on parle à des perſonnes fort qualifiées. On traite les Ducs & Pairs, les Archeveſques & Eveſques, les Preſidents au mortier, de *Monſeigneur*. Autrefois on traitoit les Saints de *Monſeigneur*. On dit dans les requeſtes qu'on preſente aux Cours Souveraines, A *Noſſeigneurs* du Parlement, des Comptes.

MONSEIGNEUR, abſolument, eſt la qualité qu'on donne aux Dauphins de France. Un Officier, un Page de *Monſeigneur*.

On dit ironiquement, qu'un homme fait le *Monſeigneur*, quand il fait trop le vain de ſa qualité.

MONSIEUR. ſubſt. maſc. Titre d'honneur qu'on donne à celuy à qui on parle, ou de qui on parle, quand il eſt de condition égale ou ſuperieure. Les ſuſcriptions des lettres portent A Mr. *Monſieur* un tel; Plaiſe à *Monſieur* le Preſident, le Conſeiller. On donnoit autrefois la qualité de *Monſieur* Maiſtre à un Conſeiller. Dites moy, *Monſieur* ſauf voſtre reſpect, *Monſieur* il eſt vray. *Monſieur* Borel derive ce mot du Grec *Kyrios*, qui ſignifie *Seigneur*, ou *Sire*, comme ſi on eſcrivoit *mon ſyeur*.

MONSIEUR, dit abſolument, eſt la qualité qu'on donne au ſecond fils de France, au frere du Roy. C'eſt *Monſieur* frere unique du Roy. Feu *Monſieur* eſtoit oncle du Roy regnant. On dit auſſi abſolument, *Monſieur*, quand on parle du Maiſtre du Logis, & ſur tout à ſes domeſtiques, ou quand ce ſont les domeſtiques mêmes qui en parlent.

On dit proverbialement, qu'un homme fait le *Monſieur*, qu'il eſt grand *Monſieur*, que c'eſt un gros *Monſieur*, quand il paroiſt eſtre de condition honneſte, quand il eſt devenu fort riche. On dit auſſi, que *Monſieur* veut bien Madame, quand on ſoûtient que deux perſonnes ſont d'un merite égal. On le dit même quelquefois des choſes qu'on compare enſemble, ou qu'on veut n'equer.

Au Pluriel on dit *Meſſieurs*.

MONSON, ou *Monçon*. ſubſt. fem. Termes de Marine & de Relations, qui ſe dit des vents reglés qui ſouffient toûjours de même coſté durant ſix mois ſur la mer des Indes. Pour venir de Sunate en Europe il faut attendre la *monſon* ou le vent reglé qui vient de ſix mois en ſix mois; autrement on a toûjours vent contraire. Il porte le nom d'un tres-ancien Pilote, qui le premier traverſa cette mer & ſe haſarda à faire canal pendant ce temps-là.

MONSTIER. ſubſt. maſc. On prononce maintenant *Monſtier*. Vieux mot qui ſignifioit autrefois *Monaſtere*, *Egliſe*. St. Pierre le *Moutier* en une ville Preſidiale en Nivernois; *Moutier* la Celle, *Monſtier* Ramay, *Monſtier* en d'Er: ce ſont de fameuſes abbayes. *Marmonſtier* eſt auſſi appellé *Majus monaſterium*. On appelloit originairement *monſtier*, chaque cellule de Moine, comme on voit dans St. Jeroſme, St. Athanaſe & Caſſian. Depuis ce mot s'eſt eſtendu à tout le Couvent. On a appellé auſſi les Egliſes Cathedrales *Monſtieres*, parce qu'elles eſtoient deſſervies par des Moines. En Allemagne on en a appellé encore pluſieurs *Monſter*; & quelques Auteurs diſent le *Monſtier* de Sainte Sophie.

On diſoit auſſi, il a mené la mariée au *Monſtier*, pour dire, à l'Egliſe.

MONSTRE. ſubſt. maſc. Prodige qui eſt contre l'ordre de la nature, qu'on admire, ou qui fait peur. Ariſtote dit que le *monſtre* eſt une faute de la nature, qui voulant agir pour quelque fin,

n'y

n'y peut pas neantmoins arriver, à cauſe que quelques-uns de ſes principes ſont corrompus. L'Afrique eſt pleine de *monſtres* à cauſe de l'accouplement des beſtes feroces de differente eſpece qui s'y rencontrent. On voit des *monſtres* à la Foire St. Germain. Les Cyclopes, les Centaures, l'Hydre d'Hercule eſtoient des *monſtres*. Un enfant qui a deux teſtes, quatre pieds; un animal qui a plus ou moins de parties qu'à l'ordinaire, ou mal diſpoſées, paſſe pour un *monſtre*. Les *monſtres* n'engendrent point; c'eſt pourquoy quelques-uns mettent les mulets au rang des *monſtres*. Quelques-uns y mettent auſſi les hermaphrodites. Ce mot vient du Latin *monſtrum*, que les Latins ont dit *à monſtrando*. Du Cange fait mention d'un inventaire de l'Egliſe d'Evreux qui porte, *Item unum monſtrum cum oſſibus ſancti Petri in Beril, & crucifixo in ſummitate.*

MONSTRE, ſe dit auſſi de ce qui eſt gros extraordinairement. Les baleines, les tiburons & autres poiſſons cetacés ſont des *monſtres* marins. On dit auſſi, qu'on ſert des *monſtres* ſur une table, pour dire, des brochets, des ſaumons, des carpes, des turbots d'une groſſeur & d'un prix extraordinaire. Le Coloſſe de Rhodes eſtoit un *monſtre* en grandeur.

MONSTRE, ſe dit auſſi de ce qui eſt extraordinairement laid. La petite verole a tellement defiguré ce viſage, que c'eſt un vray *monſtre*. Cet avare a eſpouſé un *monſtre*, une femme laide à faire peur. Ces gens ont verſé dans un bourbier, quand ils en ſont ſortis c'eſtoient des *monſtres*, on ne les connoiſſoit plus.

MONSTRE, ſe dit auſſi de ce qui eſt mal fait, mal ordonné. Ce baſtiment eſt fort maſſif, a bien couſté, mais c'eſt un *monſtre* en architecture, il n'y a aucune ſymmetrie. Ce Livre eſt fort ſçavant, mais il n'y a point d'ordre, c'eſt un *monſtre*, on n'y connoiſt rien.

MONSTRE, ſe dit figurément en Morale, de ceux qui ont des paſſions vicieuſes & exceſſives. Neron eſtoit un *monſtre* en cruauté. Ce veillard eſt un *monſtre* d'avarice. Le peuple ſeditieux eſt un *monſtre* à cent teſtes. On dit auſſi d'un homme fort ſcelerat, que c'eſt un *monſtre* que l'enfer a vomi, un *monſtre* de nature. On dit auſſi, que l'hereſie eſt un *monſtre*, qu'il faut eſtouffer dés ſa naiſſance.

MONSTRUEUX, RUSE. adj. Prodigieux, extraordinaire, contre l'ordre de la nature. Animal *monſtrueux*, poiſſon *monſtrueux*.

On appelle en termes de Blaſon un animal ou un oiſeau *monſtrueux*, lorſqu'il a quelque partie, comme la teſte, ou les pattes, qui ne luy conviennent pas. Il portoit d'azur au lion *monſtrueux*, la teſte humaine d'argent.

MONSTRUEUX, ſe dit figurément en Morale. C'eſt un travail *monſtrueux* de vouloir entreprendre d'achever un Dictionnaire. Cet homme a une vivacité d'eſprit, une memoire *monſtrueuſe*, prodigieuſe.

MONSTRUEUSEMENT. adv. D'une maniere monſtrueuſe & prodigieuſe. On peint St. Chriſtophle *monſtrueuſement* gros.

MONT. ſubſt. maſc. Grande élevation de terre ou de roche au deſſus du niveau ordinaire de la terre, du rez de chauſſée. Les *monts* fameux dans l'Ecriture ſont le *mont* Sinai, Oreb, le *mont* Liban, le *mont* Thabor, & d'Olivet: chez les Poëtes, le *mont* Parnaſſe ou le *mont* jumeau, au double ſommet, le ſejour des Muſes; le *mont* Olympe, que les Poëtes prennent ſouvent pour le Ciel: chez les Geographes, le *mont Athlas*, dont ils ont emprunté le nom pour faire un recueil des deſcriptions des parties de la terre, comme ſi de ſon ſommet on la deſcouvroit toute entiere. Chez les Pilotes, Teneriffe eſt le *mont* le plus haut & la table qu'on deſcouvre de 50. lieuës en mer, quoy qu'il ſoit 50. lieuës dans les terres vers le Cap de Bonne eſperance.

MONT, ſe dit auſſi collectivement d'une ſuite & enchaiſnement de pluſieurs de ces *monts* particuliers. En ce ſens on dit, Paſſer les *Monts*, pour dire, aller en Italie. De-là les *Monts*, au de-là, des *Monts*, pour dire, au decà & au de-là des Alpes.

On appelle en Italie *Monts de pieté*, certains lieux où on preſte de l'argent à ceux qui en ont beſoin, en donnant quelques nantiſſements, ou à des conditions honneſtes. On en avoit eſtabli & crée en France par un edit du mois de Fevrier 1626. qui en donnoit la direction aux Commiſſaires aux ſaiſies réelles; mais il fut revoqué par une declaration ſuivante de 28. Juin 1627. Cet edit portoit permiſſion de preſter de l'argent au denier ſeize ſur nantiſſements.

On appelle à la guerre le *mont* Pagnotte, un lieu éminent hors de la portée du canon, d'où l'on peut conſiderer ſans danger tout ce qui ſe paſſe dans un camp.

MONT, en termes de Chiromance, ſe dit de certaines petites Eminences qui ſont dans la paulme de la main à la racine des doits, auxquelles on donne le nom des *Planetes* ſans raiſon ni fondement. Le *mont* de Mars eſt celuy qui eſt au deſſous du pouce; le *mont* de Jupiter, celuy qui eſt au deſſous du doit indice; le *mont* de Saturne, celuy qui eſt au deſſous du doit du milieu; le *mont* du Soleil, celuy qui eſt ou deſſous du doit annulaire ou medecin; le *mont* de Venus, celuy qui eſt au deſſous du petit doit; le *mont* de Mercure, celuy qui eſt dans l'eſpace qui eſt entre le pouce & l'indice, qu'on appelle *Thenar* ou *ſauris*; & le *mont* de la Lune, celuy qui luy eſt oppoſé dans le lieu qu'on appelle *hypothenar*.

MONT, ſe dit proverbialement en ces phraſes. Je l'ay cherché par *monts* & par vaux, pour dire, en toutes ſortes de lieux. Il m'a promis *monts* & merveilles. Il m'a fait eſperer des *monts* d'or, pour dire, il m'a fait de belles promeſſes, il ma donné de belles eſperances.

MONTAGE. ſubſt. m. Action de ce qui monte. Il faut laiſſer un lé de 24. pieds le long des bords des rivieres pour faciliter le *montage* des batteaux. Il a tant couſté pour le *montage* de ce foin, de ces fagots au grenier.

MONTAGNARD, ARDE. adj. & ſubſt. Qui habite les montagnes. Les Savoyards ſont des peuples *montagnards*. En Eſpagne le mot de *montagnard* eſt honorable, à cauſe des grands privileges qui ont eſté donnez aux habitans des Aſturies & de Biſcaye, comme dit Anthoine Hebricenſis dans ſon Dictionaire.

MONTAGNE. ſubſt. fem. C'eſt le vray ſynonyme de *mont*; & cependant il y a quelques lieux où on l'employe plus agreablement qu'en d'autres, car on dit les *montagnes* d'Auvergne, & non pas les *monts*; & on dit les *monts* Pyrenées, & non pas les *montagnes* Pyrenées. Un pays de *montagnes* eſt un pays boſſu & inégal. Cette *montagne* eſt rude, difficile à monter. Les Bandits, les ſeditieux ont leurs retraittes dans les *montagnes*. Cette armée

s'eſt ſaiſie des pas des *montagnes*. Menage dit que ce mot vient *de montana*, qui a eſté dit pour *Mons*.

On dit proverbialement, il n'y a point *de montagne* ſans vallée. On dit que la *montagne* eſt accouchée d'une ſouris, pour dire, que les belles eſperances qu'on avoit d'un grand deſſein ont abouti à rien.

MONTANT, ANTE. adj. Qui monte, qui tend vers un lieu plus haut. Par les reglements de Police le bateau *montant* doit ceder au deſcendant, à peine d'eſtre tenu du dommage, ce qui s'entend en pleine riviere; car au paſſage des ponts & pertuis, l'avalant doit ceder au *montant*, ſur tout quand il y a des traits embouchez dans les Arches des ponts & pertuis. Le Doyen des enqueſtes eſt le premier *montant* à la grand Chambre.

MONTANT, eſt auſſi ſubſt. maſc. Ce Marchand a eſcrit à ſon correſpondant de luy envoyer le *montant* de ſon dernier arreſté de compte, c'eſt à dire, la ſomme à quoy monte ce qu'il luy doit. Voilà le *montant* de vos quittances.

MONTANT, ſe dit chez les Ouvriers, de tout ce qui monte en haut, par oppoſition à ce qui croiſe ou traverſe. Les *montans* d'une croiſée, d'une porte, ſont les pieces de bois qui s'eſlevent à plomb, dans leſquelles les traverſes ſont emboitées. Les *montants* d'un meſtier, d'une raquette.

MONTANT, en termes de Blaſon, ſe dit du croiſſant, quand il eſt repreſenté les pointes en haut vers le chef. On le dit auſſi des eſpies, des eſcevilles & autres choſes tournées vers le chef de l'Eſcu.

MONTE'E. ſubſt. fem. Lieu qui va en montant. Le pays eſt ſi boſſu, que c'eſt une continuelle *montée* & deſcente. La *montée* eſt toûjours plus penible que la deſcente.

MONTÉR, ſe dit auſſi de l'Eſcalier d'une petite maiſon, d'un degré derobé. Paſſez par la petite *montée*. On a fait ſauter les *montées* à cet inſolent. Cet enfant eſt cheu ſur la *montée*, il a roulé les *montées*.

MONTÉR, ſe dit auſſi dans les baſtiments, tant de l'exhauſſement des murs, que de l'élevation des voutes, colomnes, pilaſtres, &c.

MONTÉR, en termes de Fauconnerie, ſe dit du vol de l'oiſeau qui s'eſleve à angles droits par carrieres, & par degrez, en pourſuivant le heron, le chat-huant ou autre proye. La carriere s'eſtend environ 60. toiſes, & quand l'oiſeau tourne la teſte, & continuë ſon travail en prenant une autre carriere, cela s'appelle *ſecond* ou *troiſiéme degré*, juſqu'à ce qu'au quatriéme on le perd de veuë. On appelle auſſi *montée d'Eſſor*, lors que l'oiſeau va chercher le frais dans la moyenne Region de l'air, & ſe perd de veuë. On appelle *montée par fuite*, lorſque l'oiſeau craignant un plus fort que luy, s'échappe à grandes gambades.

MONTER. verb. act. & ſouvent neutre. Eſtre eſlevé en haut. JESUS-CHRIST *monta* au ciel, & fut eſlevé ſur une nuë en preſence de ſes Apoſtres. Elie *monta* ſur un chariot ardent pour eſtre tranſporté au ciel. Jacob vit *monter* & deſcendre les Anges par une eſchelle. Menage derive ce mot de *montare*, qui ſe trouve chez quelques Auteurs Latins.

MONTER, ſignifie auſſi, s'eſlever, s'enfler, tendre en haut. La mer *monte*, quand elle s'enfle dans le reflus. L'eau *monte* toûjours auſſi haut que ſa ſource. Le feu, les vapeurs *montent* en l'air. Les fumées du vin *montent* à la teſte. Il faut des chevaux pour faire *monter* les bateaux ſur les rivieres.

MONTER, ſignifie auſſi, guinder en l'air, placer en un lieu plus haut. On *monte* des pierres avec des gruës & des engins. Il faut *monter* cette cramaillere d'un cran. On dit *monter* en chaiſe, en carroſſe, *monter* à l'autel, *monter* l'eſcalier. On *monte* le bois, le foin dans le grenier. Il faut *monter* la montagne, *monter* ſur une eſcabelle.

MONTER, ſe dit auſſi paſſivement, pour dire, Avoir quelque hauteur. Ce mur *monte* trop haut, il bouche mes veuës. Les beaux Eſcaliers ne *montent* qu'au premier eſtage. Ce corps de Juppe *monte* trop haut, il engonce la taille. Voilà trois ruës qui *montent* ſur le penchant de cette colline.

En termes de Manege on dit, *Monter* à cheval, pour dire, Apprendre à manier, à picquer les chevaux. Ce Gentilhomme *monte* ſous un tel eſcuyer dans un tel manege, il *monte* le ſauteur, le barbe. On dit auſſi *Monter* à cheval, à dos, à nud, en poil, c'eſt à dire, ſans ſelle; *monter* en crouppe, *monter* avec avantage.

En termes de Guerre, on dit, *Monter* la garde, la tranchée, *monter* à la breſche, à l'aſſaut. On dit auſſi, qu'un Capitaine a *monté* ſa Compagnie, pour dire, qu'il a fourni de chevaux à ſes Cavaliers.

En termes de Marine, on dit *Monter* ſur mer, pour dire, S'embarquer ſur la mer. On dit qu'un tel Capitaine *monte* un tel vaiſſeau, pour dire, qu'il le commande. L'Admiral eſt *monté* par le premier Officier. Un tel vaiſſeau eſt *monté* de 60. pieces de canon, il eſtoit *monté* d'un bel équipage. On dit auſſi, *Monter* au vent, pour dire, Gagner le vent, prendre l'avantage du vent, *monter* à la hune, au perroquet.

En Agriculture on dit qu'une plante *monte* en graine, lorſqu'elle n'eſt plus bonne à manger, & qu'on la laiſſe croiſtre pour en avoir de la graine: que la Seve *monte* aux arbres, quand ils commencent à pouſſer leurs feuilles & leur fruits.

MONTER, en termes de Teinture, ſe dit des couleurs hautes & vives qu'on donne aux eſtoffes. Les verds roux & couleur d'olive doivent eſtre alunez, puis *montez* de gaude & de fuſtel, & rabattus avec le bois d'Inde & couperoſe.

MONTER, ſe dit chez les Artiſans, en parlant de l'aſſemblage qu'ils font de pluſieurs pieces taillées & preparées à part pour rendre leur ouvrage parfait. Ainſi on dit qu'un Charpentier *monte* la charpente, quand il en aſſemble les pans & les toits: qu'un Armurier *monte* un fuſil, quand il applique le canon & la platine ſur ſon fuſt, qu'un fourbiſſeur *monte* une eſpée, quand il joint la garde à la lame; qu'un Tailleur *monte* un habit, une lingere *monte* une chemiſe, quand ils en couſent enſemble les pieces detachées; qu'on *monte* un luth, une guiterre, une raquette, quand on y applique des cordes. On dit auſſi, *Monter* un meſtier, pour dire, le diſpoſer, en ſorte qu'on y puiſſe travailler certaine eſtoffe ou ouvrage: *monter* un lit, pour dire, le dreſſer, aſſembler le bois de lit.

En termes de Muſique on dit auſſi qu'on *monte* un violon, lorſqu'on bande d'avantage les cordes pour en tirer un ſon plus haut ou plus aigu. Il faut *monter* cette corde d'un ton. La voix *monte* par tons & demi-tons.

MONTER, ſe dit auſſi des montres, horloges, pendules, quand on en bande le reſſort, quand on en releve le contrepoids. On *monte* d'ordinaire

les horloges, à midy. Ma montre ne va plus, elle n'eſt pas *montée*.

En Arithmetique on le dit de l'aſſemblage de pluſieurs nombres particuliers, ſoit par addition, ſoit par multiplication. Ces parties *montent* à tant, reviennent à tant, compoſent une telle ſomme. Les frais de ce procés *monterent* à plus que le principal.

En Aſtronomie, on dit que les aſtres *montent* ſur l'horiſon, quand ils paſſent de l'Orient au Midy. On le dit auſſi, mais moins proprement, quand ils *montent* depuis le nadir juſqu'à l'aſcendant.

MONTER ſur le theatre, c'eſt, Eſtre Comedien, Bouffon, Baladin, Charlatan, ou d'un autre ſemblable meſtier public & infame. *Monter* à l'Eſchelle, *monter* ſur l'échafaut, ſe dit des gens qu'on execute à mort.

MONTER, ſe dit figurément en choſes ſpirituelles. Les crimes des hommes avoient *monté* à tel excés, qu'ils attirerent ſur eux le Deluge. Les prieres du juſte, les cris des affligez *montent* au ciel, & Dieu les entend.

MONTER, ſe dit auſſi en choſes morales, quand on parvient aux dignitez, aux charges. Ceſar *monta* au throſne par des voyes bien ſanglantes. Cet Officier eſt *monté* par degrez dans les charges militaires. Quand un Capitaine eſt tué, ſon Lieutenant *monte* à ſa place. On dit auſſi, qu'un Conſeiller des enqueſtes *monte* à la Grand' Chambre; qu'un eſcolier *monte* d'une claſſe à une plus haute. On le dit auſſi des places d'honneur qu'on offre par civilité; Monſieur vous n'eſtes pas en voſtre rang, *montez* plus haut. La pudeur luy eſt *montée* au viſage.

MONTER, ſignifie auſſi, encherir. Le bled *monte*, il encherit à chaque jour de marché. Si vous voulez vous faire adjuger cette terre, il faut bien *monter* plus haut, il faut en donner d'avantage.

MONTER, ſe dit proverbialement en ces phraſes. On dit à un enfant qui a peur, qu'il le faut faire *monter* ſur l'ours. On dit auſſi, Qui *monte* la mule, la ferre. On dit auſſi, *Monter* ſur ſes grands chevaux, *Monter* ſur ſes argots, pour dire, S'emporter, parler audacieuſement & imperieuſement.

MONTÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. On dit qu'un homme eſt bien *monté*, quand il a un bon cheval entre les jambes; qu'un eſcuyer eſt bien *monté*, quand il a une eſcurie bien fournie de chevaux. On appelle *collet monté*, un collet que les femmes portoient autrefois, qui eſtoit fait de toile empeſée & eſtenduë ſur pluſieurs rangs de fil d'Archal. Et maintenant on appelle les vieilles femmes qui ne ſont plus à la mode, *des collets montez*.

MONT-JOYE. ſubſt. fem. C'eſt un vieux mot qui ſignifioit autrefois *enſeigne des chemins*, & particulierement de ceux qui menoient aux lieux Saints. Ainſi il y en avoit une prés St. Pierre de Rome, qu'on appelloit *Mons Gaudii*, par ce que les Pelerins ſe rejouiſſoient ſe voyant prés du lieu où ils vouloient aller. Otto Friſingenſis appelle *mont-joye* le Vatican. Les croix qui ſont ſur le chemin de Paris à St. Denis ſont appellées *monts-joyes St. Denis*. Les *monts-joyes* n'eſtoient ſouvent que des monceaux de pierres ou d'herbes qui enſeignoient le chemin aux paſſans. Les Payens en faiſoient auſſi à l'honneur de Mercure qui preſidoit aux chemins, eſlevant de gros monceaux de pierre autour de ſes images, dont il eſt fait mention au Chap. 26. des Proverbes de Salomon ſous ces mots, *Acervus Mercurii*. Les Latins les ont appellées, *cyppus*, *meta*, *tumulus*.

MONT-JOYE SAINT DENIS, eſt auſſi l'ancien cri de guerre des Rois de France. Quelques-uns croyent qu'il vient de *mont-joye*, pour dire, grande-joye, ou *mon joye*, au lieu de dire, *ma joye*. Raoul de Preſle qui vivoit ſous Charles VI. au rapport de Paſquier, dit que Clovis combattant dans la vallée de Conflans Sainte Honorine, la bataille s'acheva ſur la montagne où eſt une Tour qu'on appelle *Mont-joye*. D'autres, comme Robert Cenal Eveſque d'Avranches, diſent que Clovis ſe trouvant en grand danger en la journée de Tolbiac un peu avant que d'eſtre Chreſtien, invoqua St. Denis ſous le nom de Jupiter, diſant *St. Denis mon Jove*, d'où ils veulent qu'on ait fait *mon joye*. Les Autheurs Latins l'ont appellé *mons gaudium*, & d'autres *Mons Gaudii*. Le vrai de la choſe eſt que *Mont Joye Saint Denis* n'eſtoit qu'un cri du ralliement qu'on faiſoit autour de l'Oriflamme ou de la banniere de St. Denis, que les Rois portoient alors à l'armée, & qui en conduiſoit la marche, dans le ralliement on ſe rangeoit autour de cette banniere. Les Ducs de Bourgogne crioient *Mont-joye St. André*, parce qu'ils avoient la croix de St. André dans leurs drapeaux: les Ducs de Bourbon *Mont-Joye Noſtre Dame*; & les Rois d'Angleterre *Mont Joye Noſtre Dame St. George*, comme à fort bien monſtré le Pere Meneſtrier.

MONT JOYE, eſt auſſi le nom qui eſt demeuré au Roy d'Armes de France; qu'on appelle *Mont Joye St. Denis*.

On a appellé auſſi autrefois *Mont-joye*, une abondance ou un amas de beaucoup de choſes. Il y en avoit une *montjoye*, c'eſt à dire, une quantité.

MONTOIR. ſubſt. maſc. Pierre qui ſert à monter à cheval, qui donne avantage pour monter deſſus. Ce vieillard a perdu ſa vigueur, il ne ſçauroit ſe mettre en ſelle ſans *montoir*, ſans avantage.

MONTOIR, ſe dit plus ſouvent de l'appuy qu'on fait ſur l'eſtrier pour monter en ſelle. Il y a des chevaux doux au *montoir*; faciles au *montoir*; d'autres rudes au *montoir*. On le dit par extenſion des femmes, ſelon qu'elles ſont de plus grande ou de moindre chaſteté.

On appelle un cheval le pied du *montoir*, le pied gauche du devant; & le pied hors du *montoir*, le pied droit de devant.

MONTRE. ſubſt. fem. Ce qui eſt expoſé aux yeux, & qui paroiſt à deſcouvert. La nature nous fait *montre* en tous lieux de ſes treſors, de ſes richeſſes.

Quand le Ciel d'un Heros veut un ſiecle honorer,
Il n'en fait que la *montre*, & ſoudain le retire, &c.

Ce ſont deux vers de Gombaut.

La *montre* d'une orgue eſt un rang de tuyaux d'eſtain placés ſur le devant de l'orgue tant du grand buffet, que du poſitif. Le plus gros tuyau de la *montre* eſt de 16. pieds ouverts, & le plus petit d'un pied de long. C'eſt ſur la *montre* qu'on regle tous les accords de l'orgue.

MONTRE, ſe dit auſſi parmi les Marchands, de l'expoſition de leur marchandiſe, l'une aprés l'autre

tre aux acheteurs. Un Marchand n'eſt point chiche de faire des *montres*, il dit qu'il n'en couſtera rien pour la *montre*. L'acheteur le prie qu'il ne luy faſſe point de *montre*, qu'il lui donne d'abord du plus beau. On dit auſſi, qu'on a acheté du bled ſur la *montre*, ſur un eſchantillon ou une poignée qu'on en a porté au marché.

MONTRE, ſe dit auſſi des eſtoffes ou des marques que les Marchands mettent au devant de leurs boutiques, pour enſeigner aux paſſans les choſes dont ils ſont trafic. Ces rubans, ces brocars ne ſont plus à la mode, ils ne ſont bons que pour mettre ſur la boutique, & faire des *montres*. Les Couteliers, les Orfevres ont des boëtes ſur leurs boutiques, où il y a des couteaux, des bijous & des ouvrages de leur meſtier qu'ils appellent leur *montre*. Les Merciers, les Epiciers ont des *montres* attachées à leurs auvents de leurs Drogues ou merceries.

MONTRE, ſe dit auſſi d'un ſigne qui donne quelque eſperance. La *montre* des bleds eſt belle, on eſpere une bonne moiſſon.

MONTRE, ſe dit auſſi de la platine que indique les heures dans une horloge. Les horloges d'Egliſe ont des *montres* dedans & dehors. L'horloge de St. Eſtienne a quatre *montres* au haut du clocher. On le dit par extenſion de toute une horloge qui eſt en petit volume. Une *montre* de cabinet qu'on met ſur un bureau, une *montre* de poche, une *montre* à pendule. Cette *montre* a trois mouvements, il y a *montre* ſonnerie, & reveille-matin. On appelle une *montre d'yvrogne*, celle qu'on peut monter en tournant à droit & à gauche.

MONTRE, en termes de Guerre, ſe dit de la reveuë qu'on fait des trouppes, pour voir ſi elles ſont complettes, & pour en regler la marche & le payement. Il y a des commiſſaires à faire les *montres*. Les trouppes ont fait *montre* & reveuë devant le Roy.

MONTRE, ſignifie auſſi la ſolde qu'on paye aux Soldats ordinairement dans ces reveuës. Les trouppes n'ont point receu d'argent depuis trois mois, il leur eſt deu trois *montres*. On appelle *montre ſeche*, les reveuës où on ne donne point d'argent.

MONTRE, ſe dit auſſi en choſes morales. Les Rois font *montre* de leur magnificence dans les grandes ceremonies. Les femmes cachent leurs defauts, & font *montre* de ce qu'elles ont de plus beau; elles font *montre* à la promenade de leurs belles Juppes. Cet homme a fait *montre* de ſon bel eſprit, de ſa valeur en une telle occaſion.

MONTRE, ſe dit proverbialement en ces phraſes. Ce ſont les vignes de la Courtille, belle *montre*, & peu de rapport. On dit auſſi, qu'un homme peut paſſer à la *montre*, pour dire, qu'il a aſſez de mine pour eſtre receu dans les emplois, dans ſes compagnies.

MONTRE'E. ſubſt. f. Terme de Palais. C'eſt une procedure qui ſe faiſoit il n'y a pas long-temps, par laquelle on ordonnoit que deſcente ſeroit faite ſur les heritages contentieux pour faire veuë & *montrée*, c'eſt à dire, pour indiquer au doit & à l'œuil les heritages qu'on pretendoit conteſter ſoit pour le titre, ſoit pour la poſſeſſion, avec leurs tenants & aboutiſſans, afin que le jugement fuſt plus certain. Les veuës & *montrées* ont eſté abrogées par la derniere Ordonnance de 1667.

MONTRER. verb. act. Expoſer à la veuë, deſcouvrir, mettre en évidence. La nature nous *montre*, nous deſcouvre, nous fait voir mille merveilles. Le Soleil ſe *montre* à l'Orient, il paroiſt. Cette femme *montre* trop ſa gorge. Il y a bien des choſes rares qu'on *montre* à la Foire.

MONTRER, ſignifie auſſi, Marquer, indiquer. Le ſtile d'un cadran & l'aiguille d'une horloge *montrent* l'heure. Cet homme eſt un ridicule qui ſe fait *montrer* au doit. On luy a *montré* & indiqué le chemin. Les Decrets qu'on donne contre des quidams portent qu'ils ſeront *montrez* & indiquez par la partie civile. *Montrez* moy où vous avez trouvé ce paſſage. *Montrez* moy un ſeul homme qui ſoit de voſtre advis. Un muet *montre* les choſes par ſignes.

MONTRER, ſignifie auſſi enſeigner, aprendre à quelqu'un quelque art ou ſcience. Les maiſtres d'eſcole *montrent* à lire & à eſcrire. Au College on *montre*, on enſeigne le Latin & la Philoſophie. Ce Maiſtre va *montrer* à chanter, à joüer du luth, il *montre* en chambre, il va *montrer* en ville, il *montre* les Mathematiques &c. On dit auſſi par menace, je vous *montreray* bien à qui vous vous joüez, pour dire, je vous l'apprendray; je vous *montreray* à vivre:

MONTRER, ſignifie auſſi, Prouver, perſuader. Je vous *montreray* par vives raiſons que vous avez tort. On *montre* les veritez Evangeliques par l'Eſcriture Sainte. Il luy a *montré* par effets qu'il eſtoit ſon ami. Cette piece eſt produite pour *monſtrer* & juſtifier qu'un tel fait eſt veritable.

MONTRER, ſe dit figurément en choſes morales. JESUS-CHRIST nous eſt venu *montrer* le chemin du ciel. Les hommes *montrent* leur foible en mille occaſions. Ce brave a *montré*, a ſignalé ſon courage. La fortune luy *montre* un viſage riant. Dans les grandes charges on *montre* tout ce qu'on eſt.

MONTRER, ſe dit proverbialement en ces phraſes. *Montrez* moy les talons, pour dire, Sortez d'icy ou fuyez. On dit qu'un homme *montre* tout ce qu'il porte, quand il ne cache pas bien ſes parties honteuſes. On dit, *Montrer* les dents à quelqu'un, pour dire, luy reſiſter en face. On dit auſſi, qu'on a *montré* à quelqu'un, qu'on luy a fait voir ſon bec jaune, pour dire, qu'on luy a *montré* qu'il ſe trompoit. On dit auſſi, que ſouvent les beſtes *montrent* à vivre aux hommes, pour dire, qu'elles n'ont pas de ſi grands deſreglements.

MONTRÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

MONTUEUX, EUSE. adj. Pays mal uni & raboteux plein de collines & de montagnes. On ne peut voyager en carroſſe dans des Provinces *montueuſes*. Les Alpes, les Sevennes ſont des pays *montueux*. Les lieux *montueux* ſont ordinairement ſecs & ſteriles.

MONTURE. ſubſt. fem. Beſte de charge qui ſert à porter un homme. En Europe les chevaux, les mulets ſervent de *monture*. En Orient les aſnes & les chameaux ſont les *montures* ordinaires. Les *montures* des Indiens ſont ſouvent les bœufs & les Elephans. La mule eſt une *monture* fort commode. Les Meſſagers fourniſſent de *montures* aux paſſagers.

MONTURE, ſe dit auſſi chez les Artiſans, de ce qui ſert à monter quelque choſe, comme, la *monture* d'un fuſil, d'une ſcie, &c.

MONUMENT. ſubſt. maſc. Teſmoignage qui nous reſte de quelque grande puiſſance ou grandeur des ſiecles paſſez. Les Pyramides d'Egypte, le Coliſée, ſont de beaux *monuments* de la grandeur, des Rois d'Egypte, de la Republique Romaine.

MONUMENT, ſe dit encore des teſmoignages qui

Nous reſtent dans les Hiſtoires & chez les Auteurs des actions paſſées. Bien de grands baſtiments ſont peris, dont il nous reſte encore quelques *monumens* dans les Livres. Les Auteurs ont laiſſé à la poſterité d'éternels *monuments* de la gloire des grands hommes.

MONUMENT, ſignifie encore le tombeau, & particulierement en Poëſie. Le corps du Sauveur fut mis dans un *monument* tout neuf. Tous les anciens conquerans ſont dans le *monument*.

MOQ.

MOQUER. verb. act. Qui ne ſe dit qu'avec le pronom perſonnel. Faire quelque deriſion, tourner en raillerie, en ridicule quelque perſonne ou quelque choſe. Il ne faut point ſe *moquer* des choſes ſaintes. On ne ſe *moque* point de Dieu impunément. Democrite ſe *moquoit* des ſottiſes des hommes, il en rioit ſans ceſſe. Les Satyriques ſe *moquent* de tout. Menage dit que ce mot vient du Latin *mocare*, & originairement du Grec *mocar*, qui ſignifie *faire des grimaces en deriſion de quelqu'un*. Il dit auſſi que *mok* eſt un mot Chaldée & Syriaque, qui ſignifie la même choſe.

MOQUER, ſignifie, meſpriſer, ne ſe ſoucier point des choſes. Ce brave ſe *moque* des perils, il les affronte. Un libertin ſe *moque* de toutes les remonſtrances. Un debauché ſe *moque* de la fortune. Cet Auteur ſe *moque* des regles, il ſe *moque* de la bienſeance, il ne les obſerve pas.

MOQUER, ſignifie auſſi, n'agir pas raiſonnablement. Vous vous *moquez* de ſouſtenir une ſi abſurde propoſition. On dit à un Marchand qui ſurfait ſa marchandiſe, qu'il ſe *moque*. On le dit auſſi à celui qui en meſoſtre. Vous vous *moquez* de vouloir ſortir par ce mauvais temps. Vous vous *moquez* de moy de me vouloir reconduire.

MOQUER, ſignifie encore, Ne parler pas ſerieuſement. Je vous ay fait une telle propoſition, il eſt vray, mais je me *moquois*. Quand on donne à des Grands des loüanges notoirement fauſſes, ils ne voyent pas qu'on ſe *moque* d'eux.

MOQUER, ſe dit proverbialement en ces phraſes. Les *moqueurs* ſont ſouvent *moquez*. C'eſt ſe *moquer* de Dieu & du monde d'en agir ainſi, c'eſt ſe *moquer* de la barbouillée. On dit auſſi, que la pelle ſe *moque* du fourgon, lorſqu'on reproche à un autre quelque defaut, tandis qu'il en peut reprocher de plus grands.

MOQUÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

MOQUERIE. ſubſt. fem. Deriſion, raillerie. On attache les gens au carcan, au pilori, pour les expoſer à la *moquerie* du public. Un homme cornard eſt l'objet de la *moquerie*, de la raillerie.

MOQUERIE, ſe dit auſſi de tout ce qui eſt deraiſonnable. C'eſt une *moquerie* de vouloir ſouſtenir cette Doctrine. Il a fait des propoſitions d'accord ſi eſloignées de la raiſon, que c'eſt une pure *moquerie*.

MOQUETTE. ſubſt. fem. Eſtoffe de laine qui ſe travaille à la maniere du velours. On fait les emmeublements communs de *moquette*, des ſieges, des tapis de *moquette*, des perroquets de *moquette*. La *moquette* eſt moindre que la trippe, & eſt une eſpece de petite trippe qui eſt façonnée & de differentes couleurs, & ſe fait en Flandres.

MOQUEUR, EUSE. adj. & ſubſt. maſc. & fem. Qui ſe moque, qui ſe raille. Ce trait ſatyrique eſt fort piquant & *moqueur*. Ce Devin vous a promis de vous faire deſcouvrir voſtre laron, c'eſt un charlatan, un *moqueur*. Il n'y a gueres de villes qui n'ait ſes *moqueurs*, ſes fayneants qui ne font que railler les autres.

MOR.

MORAILLON. ſubſt. maſc. Terme de Serrurerie. C'eſt le morceau de fer attaché au couvercle d'un coffre, qui entre dans la ſerrure pour le fermer. Dans les ſerrures à boſſe, c'eſt la piece de fer qui coule avec le verrouil, & qui fait le même effet. Ce mot vient de *morail*, qui en langage Celtique ou Bas-Breton ſignifie *loquet*.

MORAL, ALE. adj. Qui concerne les mœurs, la conduite de la vie. Il y a des vertus intellectuelles, comme la foy; d'autres *morales*, comme la juſtice, la temperance. Mrs. Eſprit & la Motte le Vayer ont fait de beaux traitez de la vertu *morale* des Payens. Seneque eſtoit un grand Philoſophe *moral*. Les Oeuvres *Morales* de Plutarque s'appellent autrement ſes œuvres *meſlées* ou diverſes.

On appelle le ſens *moral* de l'Eſcriture, une interpretation qu'on luy donne dont on tire quelque inſtruction pour les mœurs. Les *Morales* de St. Gregoire.

On le dit auſſi de cette inſtruction qu'on tire des fables, ſous le voile deſquelles on reprend les deffauts des hommes, & ſur tout ceux des grands.

MORALE. ſubſt. fem. La doctrine des mœurs, ſcience qui enſeigne à conduire ſa vie, ſes actions. La *Morale* Chreſtienne eſt la plus parfaite de toutes les *Morales*. Socrate eſtoit un grand Docteur de *Morale*. Chez les Payens Ariſtote a eſcrit dix Livres de *Morale*, ſans compter ſes grandes *Morales*. La Philoſophie moderne ſe divile en Logique, *Morale*, Phyſique & Metaphyſique.

MORALEMENT. adv. Suivant la bonne Morale. Les Indiens vivent *moralement* bien. Cette propoſition eſt vraye *moralement* parlant, & non pas phyſiquement.

MORALISER. verb. act. & n. Faire des diſcours, des leçons ou des Commentaires de Morale. Les Peres ont *moraliſé* toute la Bible. Il y a des gens qui ſe rendent importuns à force de *moraliſer*, de trouver à reprendre ſur tout.

MORALISTE. ſ. maſc. Auteur qui eſcrit, qui traite de la Morale.

MORALITE'. ſubſt. fem. Inſtruction qui ſert à la Morale, qu'on tire de quelques diſcours. Tous les Ouvrages de cet Auteur ſont plains de belles *moralitez*, de *moralitez* Chreſtiennes.

MORBIDE. adj. maſc. & fem. Terme de Peinture. Il ſe dit particulierement de la Chair graſſe & vivement exprimée.

MORCEAU. ſubſt. maſc. Partie d'une choſe couppée & diviſée, qui eſt conſiderée à part. En ſe battant ils ont mis leurs habits tout en pieces & *morceaux*. Il faut couppar ce pain en pluſieurs *morceaux* la diſtribuer. Ce Gouverneur ſe fera pluſtoſt hacher par *morceaux*, que de ſe rendre. Cette metairie eſt difficile à exploiter, elle eſt toute en petits *morceaux* de prez, de vignes, de terres fort ſeparez. Du Cange derive ce mot de *morcellus*.

MORCEAU, ſe dit plus particulierement de ce qu'on mange, de ce qu'on mord. Il ne faut pas s'aller coucher le *morceau* au bec, pour dire, qu'il faut faire un peu d'exercice. On dit aux gens qu'on

oblige de diſner à la haſte, qu'ils doublent leurs *morceaux*. On dit d'un goinfre, qu'il aime les bons *morceaux*. Venez manger un *morceau*, pour dire, Venez diſner. On appelle auſſi en Medecine le *morceau d'Adam*, la partie qu'avance aux hommes dans le col du cartilage du larinx, nommé *ſcutiforme*.

MORCEAU, ſe dit auſſi d'un tout qui eſt excellent & conſiderable. Le Roy d'Eſpagne a perdu le Portugal, c'eſt un bon *morceau*. L'Archeveſché de Paris, la charge de Premier Preſident, ſont de beaux *morceaux*. Cette fille eſt parfaitement belle, c'eſt un friand *morceau*. On dit auſſi en Peinture d'un tableau exquis, que c'eſt un beau *morceau*. On le dit pareillement d'un ouvrage de Sculpture, & d'Architecture. Le frontiſpice du louvre, l'arc de Conſtantin, ſont de beaux *morceaux* d'Architecture.

MORCEAU, ſe dit figurément en Morale, des fragments qui reſtent des Auteurs anciens. Il ne nous reſte que quelques *morceaux* des Poëmes, des Hiſtoires de l'Antiquité, dont le corps a eſté perdu.

MORCEAU, ſe dit proverbialement en ces phraſes. On dit qu'on compte à un homme ſes *morceaux*, qu'on luy rogne, qu'on luy taille ſes *morceaux*, pour dire, qu'on luy plaint ſa vie, qu'on ne luy donne que ce qu'il faut pour vivre au juſte.

On dit ironiquement double jeuſne double *morceau*, à ceux qui mangent les jours de jeuſne plus qu'à l'ordinaire.

MORCELER. v. act. Mettre en morceaux. On ne le dit gueres qu'en cette phraſe. *Morceler* une terre, en demembrer pluſieurs morceaux, pluſieurs pieces.

MORDACHE. ſubſt. fem. Terme de Couvent c'eſt un gros morceau de bois en forme de bâillon, que par penitence on fait emboucher à un novice l'eſpace d'une demi-heure dans le Refectoire, pour avoir parlé ſans neceſſité.

MORDACITE'. ſubſt. fem. Terme de Phyſique. Qualité corroſive, qui par ſon acide mord, ronge & diviſe les corps. La *mordacité* de l'eau forte vient de ſon acidité diſſolvante.

MORDANT, ANTE. adj. Qui mord, qui donne des coups de dents. On appelle en termes de Venerie, les beſtes *mordantes*, le ſanglier, le blereau ou teſſon, le Renard, l'ours, le loup, le loutre, &c. Et au figuré on dit ce Satyrique eſt *mordant* & reprenant.

MORDANT, en termes d'Imprimerie, eſt la petite piece qui arreſte & tient la copie du viſorion.

MORDANT, en termes de ſellier, eſt un clou de cuivre doré à deux pointes, qu'on fiche dans les goutierres d'un caroſſe pour leur ſervir d'ornement. Du Cange derive ce mot de *morſus*, qui ſignifie *agraffe* ou *fermail*.

MORDICANT, ANTE. Ce qui eſt acide & piquant. L'eau forte eſt une liqueur *mordicante*. Ce ſont les humeurs *mordicantes* qui cauſent les demangeaiſons.

MORDRE. verb. act. Happer, ſaiſir avec les dents. La deffenſe des chiens & de la plus-part des animaux conſiſte à *mordre*. C'eſt un grand vice à un cheval de *mordre*. Quand on eſt *mordu* d'une beſte enragée, il faut aller à la mer.

MORDRE, ſe dit auſſi de ce qu'on met ſous les dents pour manger, ou pour le maſcher. Dieu avoit deffendu à Adam de *mordre* dans la pomme. Les Limoſins ne couppent point leur fromage, ils *mordent* à même.

MORDRE, ſe dit auſſi de la vermine qui picque & perce la peau. Les pous, les puces, les fourmis *mordent*, & ſont incommodes.

MORDRE, ſe dit encore de pluſieurs choſes inanimées, corroſives & perçantes. La lime ne *mord* point ſur le diamant, ſur l'acier bien trempé. L'eau forte commune ne *mord* point ſur l'or, mais *mord* ſur le cuivre. Cet homme eſt gras & replet, la fievre trouvera bien à *mordre* ſur luy.

MORDRE, en termes d'Imprimerie, ſe dit lorſque la friſquette couvre ce qui doit paroiſtre.

MORDRE, ſe dit figurément en Morale, pour dire, Attaquer, deſchirer la reputation d'autruy. Un Satyrique trouve à *mordre* ſur qui que ce ſoit; il *mord* il pince tout en riant. Un plaideur recherche tout ce qu'il y a *à mordre* ſur ſa partie.

MORDRE, ſignifie auſſi, aſpirer, parvenir à quelque choſe. Il voudroit bien avoir cette charge, mais elle eſt trop chere pour luy, il n'y ſçauroit *mordre*. L'Algebre eſt une ſcience ſi eſlevée, que peu de gens y peuvent *mordre*.

MORDRE la pouſſiere, ſe dit en Poëſie, pour dire, eſtre tué dans un combat. On dit auſſi, *Mordre*, ſes ongles pour dire; ſe tourmenter à chercher une rime, à faire des vers, pendant lequel temps de depit on *mord* ſes ongles.

MORDRE, ſignifie auſſi, ficher plus avant. On dit en coûture, qu'il faut *mordre* bien avant dans l'eſtoffe, afin qu'elle ne ſe decouſe pas. On dit en Maçonnerie, Cette piéce de bois ne *mord* pas aſſez avant dans le mur, n'y advance pas aſſez pour y tenir ferme. Cette rouë ne *mord* pas aſſez avant dans ce pignon, pour le faire tourner.

MORDRE, ſe dit proverbialement en ces phraſes. Il vaut autant eſtre *mordu* d'un chien, comme d'une chienne, pour dire, il m'importe pas qui faſſe le mal. On dit auſſi, quand des gens ſont fort eſloignez, qu'ils ne ſe *mordroient* pas. On dit auſſi en excitant quelqu'un à ſe battre s'il s'égratigne *mords-le*. On dit auſſi d'une choſe indifferente, qu'elle ne *mord* ni ne ruë. On dit quand on fait ou quand on entend quelque choſe qui donne de la ſatisfaction, qu'on *mord* à la grappe. On dit auſſi de celuy qui gouſte une affaire qu'on luy propoſe, qu'il *mord* à l'hameçon. On dit auſſi à celuy qui a fait une faute dont il aura lieu de ſe repentir, qu'il s'en *mordra* les pouces. On dit auſſi en meſpriſant les menaces d'un fanfaron, Tous les chiens qui aboyent ne *mordent* pas. On dit encore d'un homme qui ne fait rien de ce que ſa profeſſion le devroit obliger de faire, que ce ſeroit un beau maſtin, s'il vouloit *mordre*. On dit auſſi la mort n'y *mord*. On dit encore d'une choſe claire & viſible, qu'un aveugle y *mordroit*.

MORDU, UË. part. & adj. & quelquefois ſubſtantif. Les enfans ſe teſmoignent de l'amitié en mangeant reciproquement de leur *mordu*.

MORE, ou *Moreau*. Terme de Manege, qui ſe dit d'un cheval qui a le poil d'un noir enfoncé, vif & luiſant: & on appelle *cap de more*, un cheval roſian qui a la teſte & les extremitez noires.

MORELLE. ſubſt. fem. Herbe qui fleurit, & produit des grains noirs & gros comme des raiſins. Cette herbe eſt connuë en Medecine ſous le nom de *ſolanum* ou de *ſolatrum*, dont il y a pluſieurs eſpeces. Le *ſolanum hortenſe* eſt une herbe fort branchuë, menuë & petite, ayant pluſieurs ailes. Sa feuille eſt noire, plus grande & plus large que

celle

celle du baſilic. Son fruit eſt rond & verd, qui devient noir ou roux en meuriſſant. Les Venitiens appellent le grand *ſolatrum* des jardins, *bella donna* Cette eſpece eſt bonne à manger. Il y a une autre eſpece de *morelle* qu'on appelle *ſolanum halicacabum*, *veſicaria* ou *alkakengi*, & chez les Apothicaires *baguenaudes*. Ses tiges ſe courbent contre terre, & produiſent de petites bourſes rondes & ſemblables à de petites veſſies, qui enferment un bouton roux, rond, liſſé & fait comme un grain de raiſin. Cette eſpece n'eſt pas bonne à manger. Il y en a une autre eſpece qui croiſt parmi les rochers qu'on appelle *ſolatrum ſoporiferum*, ou *ſolanum dormitif*. Enfin il y a un *ſolanum furioſum* ou *maniacum*, qui a les feuilles comme la roquette, ou la branque urſine. Celuy-cy rend les gens inſenſez & furieux; & ſi on en prend quatre dragmes, il fait mourir.

MORESQUE. adj. fem. & ſubſt. Peinture faite à la maniere des Mores qui conſiſte en pluſieurs groteſques & compartiments qui n'ont aucune figure parfaite d'hommes ni d'animaux. Voilà des peintures *Moreſques*, peintes à la *Moreſque*, ou abſolument des *Moreſques*. On les appelle auſſi *Arabeſques*, les Brodeurs & les Damaſquineurs ſont ceux qui s'en ſervent le plus. On appelle auſſi des Danſes *Moreſques*, celles qui ſe font à la maniere des Mores, comme les ſarabandes & chacones, qui ſe danſent ordinairement avec des caſtagnettes, ou des tambours de baſque.

MORFIL. ſubſt. m. Terme de Coutelier. C'eſt cette partie de fer qui ſe trouve au bout du taillant des raſoirs & autres inſtruments tranchans, quand on les a aiguiſez ſur la meule. Elle eſt ſi deſliée, qu'elle ne peut pas coupper, deſorte qu'il les faut encore paſſer ſur la pierre à aiguiſer avec de l'huile, laquelle par ſon acide ronge ces petites parties, & ne laiſſe que le fer ſolide qui peut trancher.

MORFONDRE. verb. act. Qui ſe dit avec le pronom perſonnel endurer du froid aprés avoir eu chaud. Prenez garde que ce vent coulis ne vous *morfonde*. Vous eſtes ſans chapeau, vous vous *morfondrez* & enrhumerez.

On dit auſſi que la paſte ſe *morfond*, qu'un ragouſt ſe *morfond*, pour dire, qu'ils perdent la chaleur qui leur eſt neceſſaire pour faire de bon pain, pour eſtre bon à manger.

On dit auſſi figurément d'un Capitaine qui n'a pas reüſſi en quelque ſiege, qu'il s'eſt *morfondu* devant une place.

MORFONDU, UË. part.

MORFONDURE. ſubſt. fem. Maladie de cheval morfondu. Ce cheval jette des nazeaux, ce n'eſt que *morfondure*, & non pas morve. Quelques-uns diſent *Morfonture*.

MORGUANT. adj. m. Qui a accoûtumé de morguer, de regarder fierement & deſdaigneuſement.

MORGUE. ſubſt. fem. Le ſecond guichet où l'on tient quelque temps ceux qui entrent en priſon, afin que les Guichetiers le regardent fixement, & s'impriment ſi bien l'idée de leur viſage en leur imagination, qu'ils ne puiſſent manquer de les reconnoiſtre.

MORGUE, ſe dit figurément d'un regard fixe & ſevere par lequel il ſemble qu'on veuille braver quelqu'un, ou bien qui teſmoigne de l'orgueil, de la preſomption. C'eſt un homme qui tient bien ſa *morgue*, ſa fierté, ſa gravité. Il a creu que cet homme luy faiſoit la *morgue*, parce qu'il l'a regardé long-tems fixement.

MORGUER, v. act. Regarder fixement un priſonnier, afin de le reconnoiſtre.

MORGUER, ſignifie auſſi, braver par des regards fiers, fixes & meſpriſans. Les braves tiennent à grande injure qu'on les vienne *Morguer*, qu'on les vienne regarder ſous le nez.

MORGUÉ, ÉE. part.

MORGUEUR, ſubſt. maſc. Guichetier qui tient le guichet de la morgue. Dans les grandes priſons il y a au moins deux *Morgueurs*.

MORGUEUR, ſe dit auſſi d'un orgueilleux qui regarde les perſonnes en les morgant.

MORIBOND, ONDE. adj. Homme valetudinaire ou infirme qui eſt menacé de mourir bientoſt. Cet homme a une fievre interne qui le mine, il eſt tout *moribond*.

MORIGÉNER. verb. act. Inſtruire aux bonnes mœurs. Ce Precepteur a bien *morigené* cet enfant. Ce desbauché s'eſt bien *morigené* depuis quelque temps. Il y a du plaiſir à vivre avec des gens bien *morigenez*.

MORIGENÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

MORILLE. ſubſt. fem. Eſpece de champignon poreux & ſpongieux qui vient principalement au mois d'Avril. Menage derive ce mot de *morum*, par ce qu'elle reſſemble à une meure, ou d'un mot Gaulois *moruela* qui ſe trouve en quelques Auteurs pour ſignifier la même choſe.

MORILLON. ſubſt. maſc. Raiſin doux & fort noir qui fait de bon vin, & qui eſt le meilleur plant des vignes. A Orleans on l'appelle *auvernas*, & en Bourgogne *pineau*.

MORION. ſubſt. maſc. Armure de Soldat, pot qu'il met ſur ſa teſte pour ſa deffenſe, ſalade. Le *morion* eſt pour les gens de pied: le heaume eſt pour les cavaliers pelamment armez.

MORION, ſe dit auſſi d'un chaſtiment qu'on donne aux ſoldats dans le corps de garde, quand ils ont fait quelque legere faute, ce ſont quelques coups qu'on leur donne ſur les feſſes avec la croſſe du mouſquet. Quelques-uns croyent que ce nom & la choſe même ſont venus des *Mores*. Menage.

MORNE. adj. maſc. & fem. Qui eſt d'humeur ſombre, triſte & taciturne. Il ſe faut deffier des eſprits, des humeurs *mornes*. On appelle auſſi couleurs *mornes* des couleurs ſombres & peu éclatantes.

MORNE'. ſubſt. fem. Vieux terme de Blaſon. C'eſt un cercle ou extremité ronde d'un baſton, huchet, ou autre choſe ſemblable. Le Pere Meneſtriers le derive de *murena*, ou *murenula*, ſignifiant *Collier* & *bracelet*, qui ſe faiſoit anciennement en forme de poiſſon plié en rond ſe mordant la queuë, comme les ſerpents.

MORNE, ÉE. adject. Qui ſe dit des lances émouſſées, ou qui n'ont point de fer. Le combat ſe fit à lances *mornées*, & non à fer émoulu. On les appelle autrement *lances courtoiſes*. On le dit auſſi des virolles qui ſont au bout d'un marteau, ou autres inſtruments.

MORNÉ, en termes de Blaſon, ſe dit du Lyon & autres animaux ſans dents, bec, langue, ongles, griffes & queuë. *Morné*, *embouté*, *fretté*, *virollé* en blaſon ſignifient la même choſe.

MORNIFLE. ſubſt. fem. Coup de la main ſur le viſage. Ce mot eſt populaire & tout à fait bas.

MORPION. ſubſt. maſc. Vermine qui s'engendre dans la peau, qui a une infinité de pieds, & qui ſe multiplie infiniment. Il s'attache ſur tout aux parties qui ont du poil, & particulierement à

celuy des parties honteuſes. L'onguent avec du Mercure tuë en un moment tous les *morpions*. Joſeph Scaliger dit que les *morpions* ont un Roy d'une autre eſpece, auſſi-bien que les abeilles, les raales, les cailles, les oiſeaux de paradis, & les harangs. On les appelle en Latin *pediculi*.

MORPION, eſt auſſi une injure qu'on dit aux petits garçons pour leur reprocher leur petiteſſe, ou leur importunité.

MORRAILLES. ſubſt. fem. plur. Outil de Mareſchal, dont il ſe ſert pour tenir en ſujettion le nez du cheval quand il eſt dans le travail. C'eſt une eſpece de tenailles ou fer long & crenelé, dont l'on ſerre le nez du cheval, ou un mors de caveſſon qui ſert quelquefois de meuble dans les Armoiries. Borel derive ce mot de *mour*, vieux mot François qui ſignifioit, dit-il, le *muſeau* des animaux.

MORS. ſubſt. maſculin. C'eſt en general tout l'aſſortiment des pieces de fer qui ſervent à brider un cheval qui ſont livrées par l'Eſperonier, à qui on fait faire un *mors*, comme l'embouchure, les branches, la gourmette, &c.

MORS, ſignifie quelquefois la ſimple embouchure du canon, qui appuye ſur les barres de la bouche du cheval. Ce *mors* eſt à ſimple canon. Ce *mors* tient de l'entier, il ne plie point au milieu. Ce cheval appuye ſur ſon *mors*.

MORS, ſe dit auſſi des extremitez de l'eſtau des Ouvriers qui travaillent ſur les metaux, & qui tient & ſerre l'ouvrage qu'ils liment, & ſur lequel ils travaillent.

MORSURE. ſubſt. fem. Action de mordre, & la marque des dents qui ont mordu. La *morſure* de l'aſpic eſt mortelle. Il a la peau toute galtée de *morſures* de puces. La *morſure* de la tarentulle rend les gens ſi aſſoupis, qu'ils ne peuvent eſtre reveillez que par la muſique.

MORT. ſubſt. fem. Treſpas, decez, ſeparation de l'ame d'avec le corps, qui termine la vie. Il y a une *mort* naturelle qui ſe fait par des cauſes internes, & une *mort* violente qui ſe fait par les cauſes de dehors, par quelque accident. JESUS-CHRIST s'eſt humilié juſqu'à la *mort*, juſqu'à la *mort* de la croix. Un Philoſophe ne doit craindre, ni fuir, ni ſouhaitter, ni ſe procurer la *mort*, il doit attendre la *mort* en patience. Les Martyres ont couru à la *mort*, ont bravé, ont affronté la *mort*. Les Tyrans meurent ordinairement de *mort* funeſte, de *mort* tragique: Il eſt à l'article de la *mort*, entre la vie & la *mort*, c'eſt à dire, à l'agonie. On prie Dieu qu'il nous delivre de *mort* ſubite de male *mort*.

En Aſtrologie on appelle la maiſon de la *mort*, la huitiéme Maiſon.

MORT, ſe dit figurément en parlant de la ſeparation du reſte des hommes. L'Entrée en Religion eſt une *mort* civile, mais Chreſtienne & glorieuſe. Une condamnation aux galeres ou au banniſſement perpetuel, eſt une mort civile, mais infame & honteuſe. Cette *mort* retranche une perſonne de la ſocieté civile, des honneurs du commerce du monde.

MORT, ſe dit hyperboliquement des douleurs qui menent à la *mort*, ou qui fait languir & haïr la vie. Avoir toûjours la goutte, la pierre, c'eſt mourir d'une longue *mort*. On luy a fait ſouffrir mille *morts*. Ses enfans luy donnent la *mort*. Cette affliction luy a mis la *mort* au cœur. Je luy pardonne ma *mort*.

MORT, ſe dit auſſi de la peine qu'on a à faire quelque choſe, quoy qu'aſſez legere. C'eſt une *mort* que d'avoir affaire à des Advocats, à des gens qui ont trop d'affaires. C'eſt une *mort* que d'aller querir de l'eau ſi loin. Quand on fait faire un meſſage à ce laquais, c'eſt une *mort*, il ne revient point.

MORT, ſe dit auſſi en parlant de ce qui conſomme beaucoup d'une choſe. La friture eſt la *mort* au beure, les beſteraves la *mort* au ſel.

Mort aux rats, eſt de l'arſenic, du vrai poiſon, ou de l'aconit. On dit de celuy qui en a empoiſonné un autre, qu'il luy a donné de la *mort aux rats*. On appelle auſſi de la *mort aux vers*, la barbotine qu'on donne aux enfans qui ont des vers.

MORT, eſt auſſi un terme Poëtique & romaneſque, pour exprimer une paſſion amoureuſe. Un amant dit à ſa maiſtreſſe, qu'il meurt d'une douce *mort*, qu'il eſt reduit aux abois de la *mort*, qu'il ne cherche que la *mort*; que ſon abſence eſt ſa *mort*, qu'elle avance, qu'elle precipite ſa *mort*.

Les Poëtes perſonifient la *mort*, & en font une fauſſe Divinité, qu'ils peignent comme un ſquellet avec une faux & des griffes. La *Mort* eſt ſourde à nos cris. Il l'a arraché d'entre les bras de la *Mort*. Hubert a fait un tres-beau Poëme appellé le *Temple de la Mort*.

MORT, ſe dit auſſi en Morale, en parlant des reflections qu'il faut faire ſur elle. La *mort* eſt une des quatre fins de l'homme, qu'il faut toûjours avoir devant les yeux. Il faut bien vivre pour faire une belle *mort*. Heureux qui ſe trouvera juſte à l'heure de la *mort*. L'image de la *mort* ſe preſenta à luy avec ce qu'elle a de plus affreux.

Peres de la mort, ſont des Religieux ou des gens devots qui vont aſſiſter les peſtiferez.

On appelle au Palais, peine de *mort*, ſentence, arreſt de *mort*, une condamnation à peine capitale. On tient que la *mort* eſt la plus puiſſante des queſtions. On nomme un appellant de *mort*, celuy qui a eſté condamné par les premiers Juges à la *mort*.

A MORT, ſe dit quelquefois adverbialement. Il le hait *à mort*. Il a eſté bleſſé *à mort*, jugé à *mort*, executé *à mort*.

MORT, ſe dit auſſi odieuſement avec menace, jurement & imprecation. Il eſt defendu de jurer Dieu par la *mort*, par la teſte. Quelques-uns diſent par adouciſſement *morbleu*, *morbieu*, ou *morgoy*. On dit innocemment & populairement, *Mort* de ma vie, *Mort* non pas de ma vie.

MORT, ſe dit proverbialement en ces phraſes. Après la *mort* le Medecin, quand on s'adviſe à tard d'un remede, d'une precaution qu'il falloit prendre en une affaire. On dit auſſi, de tant de douleurs on ne ſçauroit faire qu'une *mort*. On dit auſſi, on trouve remede à tout, fors qu'à la *mort*. On dit que la *mort* n'épargne perſonne, que tout ce qui vit eſt ſujet à la *mort*. On dit auſſi d'une amitié qui doit toûjours durer, c'eſt à la *mort* & à la vie. On dit d'un agoniſant, qu'il a la *mort* ſur les levres, qu'il a la *mort* entre les dents. On dit d'un valet qui eſt long-temps à revenir, qu'il ſeroit bon à aller querir la *mort*.

On dit auſſi, que la *mort* n'a pas faim, quand elle ne prend pas des miſerables ou languereux.

MORT. Eſt auſſi ſubſt. maſculin. Ce Conquerant couvrit la campagne de *morts*. C'eſt une œuvre de miſericorde corporelle d'enſevelir, d'enterrer les *morts*. Une teſte de *mort*, un os de *mort*. Il eſt devenu paſle comme un *mort*. On dit quand un hom-

homme eſt tué, le *mort* a toûjours tort. Les Romains bruſloient les *morts*, ſe perſuadant qu'il importoit à l'ame que ſon corps fuſt bientoſt deſtruit. Ce qui dura juſqu'au temps de Macrobe, ou des Antonins. Les anciens Perſes, au rapport d'Agathias, expoſoient leurs *morts* aux beſtes, croyant que ceux qui demeuroient long-temps entiers avoient eſté des Impies, & les parents du *mort* regloient là-deſſus leur joye, où leur triſteſſe. Et les Grecs d'aujourdhuy ſe figurent que les corps des meſchans ne ſe corrompent point dans le tombeau. Les Chreſtiens enſeveliſſent & enterrent leurs *morts*, & croyent que s'ils ne ſe corrompent point, c'eſt une marque de Sainteté.

MORT, ſe dit auſſi des Fidelles dont l'Egliſe fait commemoration. C'eſt un article de foy de croire que Dieu viendra juger les vivants & les *morts*. La Feſte des *morts* a eſté premierement celebrée par Odo Abbé de Clugny, comme témoigne Polydore Virgile. L'Egliſe a approuvé le ſervice, l'office des *morts*, la meſſe des *morts* ou de *Requiem*. On ſonne pour les *morts*, afin d'exciter à prier Dieu pour eux. On dit auſſi, qu'il ne faut point inſulter à leur memoire.

On dit en Juriſprudence, que le *mort* ſaiſit le vif, ſon plus prochain heritier habile à luy ſucceder, pour dire, qu'un heritier ſe peut mettre en poſſeſſion des biens d'un deffunct de ſon authorité privée, ſans implorer celle de la juſtice; au lieu qu'un Legataire Univerſel ou particulier s'y doit pourveoir pour avoir delivrance de ſon lege.

MORT, ſe dit proverbialement en ces phraſes. Un chien vivant vaut mieux qu'un lyon *mort*, dit l'Eſcriture. On dit auſſi, Plus de *morts*, moins d'ennemis. Un chien *mort* ne mord plus. On dit auſſi des choſes qu'on ne trouve que rarement, la mere en eſt *morte*. On appelle auſſi le tombeau, le Royaume des *morts*, le Royaume des taupes. On dit auſſi de celuy qui deſjeune avant que d'aller à la Meſſe, qu'il va à la Meſſe des *morts*, qu'il y porte pain & vin. On dit qu'un homme eſt *mort* de la *mort* de Roland, pour dire, qu'il eſt *mort* de ſoif, parce qu'en l'an 775. le jour de la bataille de Roncevaux, Roland General de l'Empereur Charlemagne s'eſtant eſchauffé & alteré, mourut faute de trouver de l'eau pour ſe rafraiſchir.

MORT, MORTE. adj. Qui n'a plus de vie, ou de principe de mouvement. Un corps *mort*, ou cadavre, un cheval *mort*, un arbre *mort*. Un feu *mort*, ou eſteint. C'eſt un homme *mort* au monde. On a ordonné qu'il ſeroit pris vif ou *mort*. Je ne puis ſçavoir ſi ce Marchand eſt riche ou non, il me le faut livrer *mort*. *Morte* la beſte, *mort* le veniq.

On le dit auſſi d'un moribond. C'eſt un homme *mort*, il ne ſçauroit guerir de cette maladie.

MORT, ſe marie avec pluſieurs mots qui luy font changer de ſignification, dont voyci les principales.

Argent mort, eſt du bien qui ne porte ni profit, ni intereſts. Des pierreries dans un coffre, c'eſt de *l'argent mort*. Des deniers oyſifs, c'eſt de *l'argent mort*.

Mort bois, & *Bois mort*. Sont deux ſortes de bois dont les differences ſont expliquées cy-deſſus *bois*.

Chair morte, eſt une chair pourrie & inſenſible qui eſt dans les eſcares des playes, qu'on fait manger avec du charpi.

Cotte morte. C'eſt la deſpouille ou la ſucceſſion d'un Religieux qui a eu quelque pecule ou benefice. Elle appartient de droit à l'Abbé.

Couleur morte, eſt une couleur ſombre, tannée ou effacée en ſorte qu'elle a peu ou point d'éclat.

Chaſſe morte, ſe dit figurément d'une choſe qui ſera inutile, qu'on ne relevera point, dont on ne parlera plus.

Eau morte. Eau qui n'a point de mouvement, comme celles de ces lacs & eſtangs ſalez qui ſont au bord de la mer, telles que celles qui ont donné le nom à *Aigues-mortes*.

On appelle auſſi en termes de Marine, *morte eau*, l'eau de la mer la plus baſſe, comme elle eſt le 7. & le 22. de la Lune.

Feuille morte. Feuille ſeche qui tombe de l'arbre en automne, qui a donné le nom à une teinture de la même couleur, qu'on appelle *feuille-morte*, parce qu'elle luy reſſemble.

Mortgage. Voyez *Gage*.

Gueule morte, eſt un terme populaire qui ſe dit de ceux qui ſont las de crier, ou de parler, qui n'ont rien à dire, à repliquer. Aprés qu'on a fait voir à cette partie cette piece deciſive, elle a eu la *gueule morte*. Les harangeres qui ſe querellent n'ont pas la *gueule morte*. On dit auſſi, qu'une perſonne a les levres *mortes*, quand elles ſont paſles & decolorées.

Main morte, ſont des habitans de condition ſervile, dont les Seigneurs heritent. On appelle auſſi gens de *main morte*, des Monaſteres & Communautés qui ne meurent point, dont les heritages ne changent point de main. On dit auſſi au propre d'un homme qui frappe, qu'il n'y va pas de *main-morte*, quand il frappe tres-fortement.

Mer morte, eſt un grand Lac dans la Paleſtine, autrement Lac. Voyez *Mer Aſphaltite*.

Mort né, eſt un enfant qu'on tire *mort* du ventre de la Mere. On le dit auſſi des animaux, des agneaux, veaux, &c.

Oeuvres mortes. Terme de Marine. Ce ſont les bordages, ou parties du vaiſſeau, qui ſont élevez, & qui ne trempent point dans l'Eau.

Mortepaye. Soldat qu'on entretient dans les garniſons, qu'on paye en tout temps, & qui ne ſort point de la.

Morte ſaiſon. Le temps où on manque de quelque choſe. A Paſques on eſt en une *morte ſaiſon* pour les fruits. En vacances on eſt en une *morte ſaiſon* pour trouver à travailler. Les Mariniers appellent *morte ſaiſon*, le temps qui eſt hors la barengaiſon, & celuy où ils ne trouvent pas de fret ou l'occaſion de travailler.

Teſte morte, en termes de Chymie, eſt le marc, ou les feces qui reſtent de quelques corps, aprés qu'on en a fait la diſtillation. On l'appelle autrement *terre damnée*.

On dit communément, Portez quelqu'un à la vache *morte*, ou à la chevre *morte*, lors qu'on le porte ſur ſon dos, & qu'on tient ſes mains par le devant.

MORTADELLE. ſubſt. fem. Gros ſauciſſon venant de Boulogne. Les *mortadelles* ſont de fort haut gouſt, on y trouve les grains de poivre tous entiers. Quelques Marchands les appellent *moufardelles*.

MORTAILLABLE. adj. Terme de Couſtumes, qui ſe dit des perſonnes de condition ſervile dont le Seigneur herite. On l'appelle autrement *de main morte*, ou *de morte main*. Et pour recevoir leurs ſucceſſions, les Seigneurs eſtabliſſent

quelquefois des Juges, Receveurs, ou Procureurs qu'ils appellent *Mortailliers*. On le dit auſſi de celuy qui eſt taillable à la volonté & diſcretion du Seigneur. Ce mot vient de *mortalia*, *quaſi mortua tallia*, *mortaille*, qu'on trouve en la Coûtume de la Marche.

MORTAISE. ſubſt. fem. Terme de Charpenterie & de Menuiſerie. C'eſt un trou fait dans l'eſpaiſſeur du bois, & équarri avec le ciſeau ou avec la beſiguë, pour y faire entrer le tenon d'une autre piece de bois dont on pretend faire l'aſſemblage. Quelques-uns derivent ce mot de *mord-ais*, d'un ais qui mord ſur un autre, Menage; ou ſelon Borel, de *mordere*, comme ſi on diſoit *mordacia*.

MORTAISE, eſt auſſi le nom qu'on donne chez les Facteurs d'inſtruments à une regle de bois percée de 49. trous, par où paſſent les ſauteraux des Eſpinettes, claveſſins, manicordions, &c.

MORALI'TE'. ſubſt. fem. Eſtat, condition ou nature des choſes mortelles. La *mortalité* a eſté une punition du peché du premier homme. La *mortalité* eſt une condition attachée à la nature humaine.

MORTALITÉ, ſe dit auſſi des maladies contagieuſes qui font mourir beaucoup de perſonnes ou de beſtiaux. La peſte a cauſé cette année une grande *mortalité* dans cette Province. Le flus de ſang a cauſé une grande *mortalité* dans le camp. Le claveau a cauſé une grande *mortalité* dans les bergeries. La *mortalité* eſt ſur les petits enfans.

On appelle en Angleterre des billets de *mortalité*, des liſtes qu'on envoye chaque ſemaine aux Magiſtrats des perſonnes qui meurent, ou qui naiſſent en chaque Parroiſſe. On a eſtabli cet uſage à Paris à l'imitation d'Angleterre, qui eſt utile dans le temps de peſte, pour connoiſtre ſi la maladie contagieuſe augmente ou diminuë. Ces liſtes ſervent auſſi à faire voir combien une ſorte de maladie emporte plus de perſonnes qu'une autre. Jean Graunt qui a conferé & examiné ces Memoires à Londres, & qui en a fait un Traité exprés dit que de cent enfants qui naiſſent en même temps, il n'en reſte au bout de ſix ans que ſoixante-quatre; au bout de ſeize ans que quarante; au bout de 26. ans il n'en reſte que ving-cinq; au bout de 36. ans il n'en demeure que ſeize; au bout de 46. ans il n'y en a plus que dix; au bout de 56. ans il n'en reſte plus que ſix; au bout de 66. ans il n'en demeure plus que trois; au bout de 76. ans ces trois ſont reduits à un; & au bout de 80. ans il ne reſte plus perſonne. Ce Livre a quantité d'autres recherches curieuſes.

MORTEL, ELLE. adj. Nous ſommes tous de condition *mortelle*. l'ame des brutes eſt *mortelle*. L'homme eſt compoſé de deux parties, l'une *mortelle*, & l'autre immortelle.

MORTEL, au ſubſt. Signifie un homme. Tous les *mortels*, c'eſt à dire, tous les hommes. Les *mortels* ſont oppoſez à Dieu & aux *Anges*. Il n'y a pas un *mortel* qui puiſſe ſoûtenir cette propoſition.

MORTEL, ſignifie auſſi, qui cauſe la mort. Il a receu un coup *mortel*. La peſte eſt une maladie *mortelle*.

MORTEL, ſignifie auſſi, Qui cauſe une grande douleur, peine, affliction. Il eſt dans des tranſes *mortelles*. Cette nouvelle luy a donné une atteinte *mortelle*, un coup *mortel*. Il luy a donné un deplaiſir *mortel*. Il luy a fait une offenſe *mortelle*.

MORTEL, ſe dit auſſi de ce qui dure juſqu'à la mort. Il a une haine *mortelle* contre luy, c'eſt un ennemy *mortel*.

MORTEL, ſe dit auſſi figurément en choſes ſpirituelles. Le peché *mortel* eſt un peché qui tuë l'ame, qui la prive de la grace de Dieu, de l'entrée du Paradis.

MORTELLEMENT. adv. D'une maniere mortelle. Il eſt bleſſé *mortellement*. Il le hait *mortellement*. Il a peché *mortellement*.

MORTIER. ſubſt. maſc. Vaiſſeau propre à piler, à eſgruger, à reduire en poudre des drogues ſolides. Les Apothicaires ont des mortiers de fonte, de marbre, de bois, pour preparer leurs medicaments. Ce mot vient de *Mortarium*, qu'on a fait de *moretum*, comme fait voir. Menage.

MORTIER, en termes de Guerre, eſt un gros vaiſſeau ou piece de fonte, fait en forme de gros canon fort court, avec un calibre fort large, propre à jetter des bombes, des carcaſſes, des pierres & des cailloux. Il eſt monté ſur un affuſt porté ſur des rouës fort baſſes. On fit marcher tant de canons & tant de *mortiers* pour aller à ce ſiege. Il eſt parlé de *mortiers* au ſiege de Naples ſous Charles VIII.

MORTIER, en termes de Palais, eſt une marque de dignité que portent les grands Preſidents du Parlement. Ils le portoient autrefois ſur la teſte, & ils le font encore aux grandes ceremonies, comme à l'entrée du Roy. A l'ordinaire ils le portent à la main. Le *mortier* eſt la marque de la juſtice ſouveraine, & c'eſt pour cela que le Chancelier & les grands Preſidens le portent. Le *mortier* du Chancelier eſt de toile d'or, bordé & rebraſſé d'hermines. Celuy du Premier Preſident eſt de velours noir bordé de deux galons d'or celuy des Preſidens à *mortier* n'a qu'un ſeul galon. Ils les portent en cimier ſur leurs Armes. Les Barons le portent encore ſur l'écuſſon de leurs armes avec des filets de perles. Il y a à Paris huit Preſidents à *Mortier*.

MORTIER, eſt auſſi une preparation de chaux & de ſable, de brique pilée, ou du pouzzol, dont on ſe ſert pour lier & joindre les pierres des baſtiments. Les Anciens avoient un *mortier* ſi dur, qu'il eſt preſque impoſſible de demolir leurs baſtiments. Le meilleur *mortier* eſt de pouzzol, à ce que dit Philbert de Lorme. Il penetre dans les cailloux noires, & les blanchit. Le *mortier* ordinaire eſt de chaux & de ſable.

MORTIER, ſe dit auſſi par extenſion, de toute liqueur detrempée avec quelque choſe qui la rend trop eſpaiſſe. Vous avez mis tant de pain, & ſi peu de bouillon dans cette ſouppe, que ce n'eſt que du *mortier*. Cette bouillie eſt ſi eſpaiſſe, que c'eſt du *mortier*.

MORTIFERE. adj. m. & f. Terme de Medecine. Qui eſt capable de cauſer la mort. Le poiſon eſt *mortifere*. Le Suc de pavot, l'opium eſt ſouvent *mortifere*.

MORTIFICATION. ſubſt. fem. Action par laquelle une choſe ſe corrompt, s'altere, ſe mortifie. Il n'eſt gueres en uſage au propre que dans la Chymie & en Medecine. La *mortification* des corps ſe fait par l'humidité, en les laiſſant à demi pourrir. La *mortification* des chairs ſe fait pour les Chirurgiens pour diminuer la douleur de quelque inciſion ou operation violente. On appelle auſſi *mortification* le changement de la figure exterieure du mixte, & quelquefois même de ſa conſiſtance, comme celle qui arrive au

mercu-

mercure, quand on luy oſte ſon mouvement & ſa fluidité.

MORTIFICATION, ſe dit figurément en choſes morales. La *mortification* ſe fait par les jeuſnes, les auſteritez & les diſciplines. La *mortification* de la chair eſt neceſſaire, afin qu'elle ne ſe revolte point contre la raiſon. Ce Predicateur a un viſage de *mortification*, il eſt maigre & deſcharné.

MORTIFICATION, ſe dit auſſi des revers de fortune, des rebuffades & autres afflictions qui arrivent quand on ne les attendoit pas. La cheute de ce favori a eſté une grande *mortification* à toute ſa famille. Il a receu une grande *mortification* par cette reprimende qui luy a eſté faite en public. Quand un Predicateur demeure court au milieu de ſon ſermon, c'eſt une grande *mortification* pour luy.

MORTIFIER. verb. act. Alterer un corps naturel, le rendre plus tendre, plus mol. On *mortifie* la chair en la frappant avec un baſton, en la laiſſant à l'air à demi pourrir. On *mortifie* les drogues par infuſion. Les Chirurgiens *mortifient*, endorment les membres.

MORTIFIER, ſe dit figurément en Morale. La regle des Chartreux eſt fort auſtere, ils ſe *mortifient* eſtrangement le corps. La haire, le cilice *mortifient* la chair, appaiſent l'ardeur des paſſions.

MORTIFIER, ſignifie auſſi, recevoir quelque honte, quelque deſplaiſir. Quand on deſcouvre l'hypocriſie d'un cagot, cela le *mortifie* beaucoup. Ce Banquier a eſté bien *mortifié*, quand il a trouvé qu'on luy avoit volé l'argent de ſa quaiſſe.

MORTIFIÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

MORTUAIRE. adj. maſc. & fem. Ce qui regarde la mort. Un extrait *mortuaire* eſt un certificat du jour de l'enterrement. Les Curez ſont obligez par l'Ordonnance, de tenir des regiſtres *mortuaires*. Un drap *mortuaire*, c'eſt un poile qu'on met ſur le cercueil pendant la ceremonie de l'enterrement.

MORUE, ou *Molue*. ſubſt. fem. Poiſſon de mer qu'on peſche en abondance vers le Canada, & qui fait la plus grande partie de ce qu'on appelle *ſaline*. La *morue* fraiſche eſt un manger delicieux. On fait un prodigieux trafic de *morue* ſalée. De la *morue* ſeche on fait la merluche. Les *morues* maſles valent bien mieux que les femelles. Elles ſe vendent en detail & à la piece, au lieu que les autres ſe vendent au cent. La *morue* a ſes dents au fond du goſier.

La meilleure *morue* eſt la *morue* nouvelle de Terreneufve, qui vient d'un grand banc vers Canada qui a cent lieuës de long qu'on appelle le grand banc des *morues*. On tient que ce ſont les baſques qui en pourſuivant les baleines ont deſcouvert le grand & le petit banc des *morues* cent ans avant la navigation de Chriſtophe Colomb, auſſi-bien que le Canada & la Terreneuve de Bacalaos, qui ſignifie *morue*, parceque ces terres abondent auſſi en baleines, dont ils ſont fort friands, & que ce fut un baſque Terreneuvier qui en porta la premiere Nouvelle à Chriſtophe Colomb, comme témoignent pluſieurs Cosmographes, entre autres Anthoine Magin, Corneille Wytlet Flamand, & Anthoine St. Romain Eſpagnol dans l'Hiſtoire des Indes. La *morue* ſe divile en queuë, flanchet, entre deux & creſtes de *morue*. En Latin *Merluna*, ou *Molua*, *Filiyocella*.

MORVE. ſubſt. fem. Excrement qui ſort par les narines & dont on ſe decharge en ſe mouchant. Les enfans n'ont pas ſoin d'oſter leur *morve*, il les faut moucher.

MORVE, eſt auſſi une maladie dangereuſe des chevaux, une humeur glaireuſe, maligne & ſanguinolente qui vient d'un poulmon gaſté, & qui ſe deſcharge par les naſeaux, la *morve* eſt un des cas redhibitoires en la vente des chevaux dans les neuf jours, auſſi-bien que la pouſſe & la courbature. Les Maquignons demandent un mouchoir à ceux qui montent un cheval qui a de la *morve*.

MORVE, ſe dit auſſi de pluſieurs fruits qui n'ont pas encore la dureté & la conſiſtence qu'ils doivent avoir. Les cerneaux avant la Feſte de la Magdelaine ne ſont que de la *morve*. Les pois & feves avant la ſaiſon ne ſont que de la *morve*.

MORVEUX, EUSE. adj. Qui a de la morve qui luy pend au nez. Et on appelle auſſi les enfans par meſpris, de petits *morveux*. On appelle auſſi des chevaux *morveux*. En Latin *mucoſus*.

On dit proverbialement, qu'il vaut mieux laiſſer ſon enfant *morveux*, que de luy arracher le nez, pour dire, qu'il vaux mieux ſouffrir un petit mal, que de l'augmenter par le remede.

MOS.

MOSAIQUE. On diſoit autrefois *Muſaic*. Ouvrage marqueté fait de pluſieurs petites pieces de rapport, & diverſifié de pluſieurs couleurs & figures: on voit encore quelques Egliſes, quelques Amphitheatres pavés de *Moſaiques*. Ce mot vient de *Moſaicum*, qu'on a dit par corruption de *Muſaicum*, & de *Muſivum*, comme on l'appelloit chez les Romains. Scaliger le derive du Grec *monſus*: mais Nebricenſis croit que le mot de *muſaicum* vient de ce que *ex illis picturis ornabantur muſæa*. L'art de marqueterie eſt venu de Conſtantinople dans les autres Provinces de l'Europe, par ce que preſque toutes les maiſons publiques & les Egliſes eſtoient ornées de *moſaiques*.

MOSQUE'E. ſubſt. fem. Terme de Relations. C'eſt un Temple des Mahometans où ils vont faire leurs prieres. La pluſ-part des Sultans ont fait baſtir des *Moſquées*. On a converty en *moſquée* L'Egliſe de Sainte Sophie de Conſtantinople. Ce mot vient de Turc *Meſchit* qui ſignifie proprement un temple fait de charpenté, comme eſtoient ceux que firent d'abord les Mahometans, à ce que dit Leunclavius en ſes Pandectes de Turquie, dont les Eſpagnols ont fait *meſchita* les Italiens *Meſchita*, & les François *Moſquée*. Borel le derive du Grec *meſchos*, *vitulus*, à cauſe que dans l'Alcoran il eſt parlé de pluſieurs myſteres Religieux pour une vache.

MOT.

MOT. ſubſt. fem. Parole d'une ou de pluſieurs ſyllabes. Les Dictionaires doivent contenir & expliquer tous les *mots* d'une langue dans un certain ordre. Les Grammairiens diviſent les *mots* en huit parties d'oraiſon. En *mots* primitifs, derivez, compoſez, ſynonimes, équivoques, &c. les figures grammaticales, des *mots* qui y apportent quelque changement, ſont *ſynecdoche*, *apocope*, *epenthoſe*, *diereſe*, *aphereſe*, *prothoſe*, *Epenthoſe*, *paragoge*, *tranſmutation* ou *metathoſe*, &c. qui ſont expliquez à leur ordre. Menage dit qu'il vient de *mutum*, & *mutire* anciens *mots* Latins dont les Ita-

liens ont fait *motto*, & nous *mot*. D'autres le derivent de *motus quia loquendo movemus os*. Un Orateur doit choiſir, doit peſer ſes *mots*, n'en dire point d'eſtrangers, de barbares, ny de factices, ſans adouciſſement.

Mots gras. Ce ſont des *mots* obſcenes qui contiennent quelque impureté, qu'on ne doit point dire en une honneſte compagnie, & ſur tout de femmes: & c'eſt pour cela qu'ils ſont retranchez du Dictionaire par le conſeil de S. Paul, qui ne veut point qu'on nomme ſeulement la fornication. Sous ces *mots* ſont contenus les *mots* ambigus, équivoques, & à double entente qui contiennent un ſens obſcene. On dit en ce même ſens, des *mots* de gueule, qui ne ſe diſent que par des desbauchez ou gens inciviles.

MOT, ſe dit par excellence de ce qui contient un ſecret, un myſtere difficile à penetrer, comme le *mot* d'une énigme, qui en emporte l'explication. Le *mot* d'une deviſe qui en fait entendre le ſens en une parole ou en un petit nombre de *mots*, qu'on appelle autrement *l'ame de la deviſe*; le *mot* qui eſt affecté à certaines familles, qu'on met pour cimier au deſſus de l'Eſcu de leurs Armes, & qui quelquefois eſt leur cry de guerre.

On le dit auſſi de ce qui eſt énergique & efficace. Les *mots* ſacramentaux ſont *mots* conſacrez qui ne peuvent eſtre changez ſans faire perdre la force du Sacrement. Les Magiciens ont auſſi leurs *mots* & leurs caracteres affectez à leur art diabolique.

MOT, en termes de Guerre, eſt une parole de ſignal, de diſcernement, de ralliement, qu'on change tous les ſoirs, ou à toutes occaſions, qu'on va prendre à l'ordre du Gouverneur dans une place, ou du General dans une armée, pour s'aſſeurer contre les ſurpriſes des ennemis & des traiſtres, pour ſe reconnoiſtre & ſe rallier.

On dit figurément en ce ſens, que des gens ſe ſont dit le *mot* du guet, pour dire, qu'ils ſont d'Intelligence, qu'ils ſe ſont donné un rendez-vous. Il y auſſi des *mots* dont la plus-part des Artiſans ſe ſervent pour marquer l'intelligence qui eſt entre eux, afin de tromper le bourgeois: comme les Frippiers ont *carimara*, lequel ayant prononcé en outrant à un inventaire, ils partagent au gain que tous leurs compagnons y font. Les Tailleurs ont, *Dieu ſoit ceans*, moyennant quoy le Marchand leur donne tant par aune des eſtofes qu'ils font vendre aux chalans qu'ils conduiſent.

MOT, ſe dit auſſi dans le commerce du prix qu'on demande d'une marchandiſe, & de l'offre qu'on en fait. Ce drap vaut tant au dernier *mot*. Cet homme n'a qu'un *mot*, il ne ſurfait point. Tenez ferme, il faudra qu'il vienne à voſtre *mot*. Cet homme barguine bien, il ne ſera pas pris au *mot*. On dit auſſi dans les affaires, il n'y a qu'un *mot* qui ſerve, vous aurez tant pour vous. Il luy a dit le *mot* fin, il luy à dit le *mot* a l'oreille.

MOT, ſe dit auſſi par extenſion, d'une ſentence, apophthegme, ou autre parole remarquable, inſtructive, ou recreative. Voilà un beau *mot* de l'Evangile. Alexandre a dit bien de beaux *mots* qui teſmoignent du cœur & de l'eſprit. Diogenes a dit pluſieurs *mots* bien ſententieux. Les diſeurs de bons *mots* ſont ſujets à de grands accidens. Un bon *mot* a ſouvent couſté la vie. Regnier a dit d'un Satyrique qu'il perdroit ſon amy, pluſtoſt qu'un *mot* pour rire.

MOT, ſe dit auſſi d'un diſcours qui a quelque eſtenduë. Cet Advocat dit qu'il expliquera ſa cauſe en peu de *mots*, en quatre *mots*, qu'il na qu'un *mot* à adjouſter, & plaidera encore demy-heure. Diſons un peu deux *mots* de cette affaire, pour dire, conferons-en enſemble. Venez me voir, je vous en diray un *mot* à loiſir. Eſcoutez encore un *mot*.

MOT, en ce ſens ſe dit auſſi des eſcrits. Je vous eſcris ce *mot* de lettre. Je vous demande un *mot* de voſtre main, un *mot* de reconnoiſſance, de declaration, de promeſſe, d'obligation, de contract, de quittance, de recepiſſé, en parlant de ces actes tout entiers & en forme.

MOT, ſe dit quelquefois negativement, pour dire, Aucune choſe. Il n'y a pas un *mot* dans l'Eſcriture de ce qu'allegue cet Heretique. Il n'y a pas un *mot* dans ce teſtament en faveur de cet heritier. Quelque ſecret qu'on puiſſe confier à cet homme, jamais il n'en dit *mot*, il n'en ſonne *mot*, il ne répond *mot*; ſi on luy en parle. Quand on eſt pris ſur le fait, on n'a pas le moindre *mot*, le petit *mot* à dire, il s'eſt abſenté tout doucement & ſans dire *mot*.

Mot à *mot*, *Mot* pour *mot*. Phraſes adverbiales. Un teſtament eſt nul, s'il ne fait mention que le Notaire l'a leu & releu *mot* à *mot*, un *mot* aprés l'autre au teſtateur.

Les Traductions ne ſe doivent point faire *mot* à *mot*, ſe rendre *mot* pour *mot*, mais par équipollence. Cette lecon a eſté dictée, coppiée *mot* à *mot*. Ce Predicateur apprend ſes Sermons *mot* à *mot*, les recite *mot* pour *mot*.

En un *mot*, eſt auſſi adverbe, & ſignifie, Pour concluſion. Je vous l'ay dit en un *mot*, autant comme en cent. En un *mot*, il faut que cela ſoit.

MOT, ſe dit proverbialement en ces phraſes. Quand les *mots* ſont dit, l'eau benitte eſt faitte, pour dire. Quand on a conclu un marché, il faut l'executer. On dit auſſi je ne ſçay où eſt le *mot* pour rire de cette affaire, quand elle a mal reüſſi. On dit auſſi, Prendre les gens au *mot*, quand on les prend par leurs paroles, ou quand on accepte les preſens qu'ils offrent. On dit auſſi, S'il ne dit *mot*, il n'en penſe pas moins, pour dire, il diſſimule.

MOTET. ſubſt. maſc. Compoſition de Muſique ſur une periode fort courte, elle eſt figurée, & enrichie de toutes les ſubtilitez de l'art. On en fait pluſieurs ſur quelques verſets ou Antiennes, qui ſont propres pour les Egliſes; & quand le Muſicien prend la liberté d'y employer tout ce qui luy vient dans l'eſprit, ſans y exprimer la paſſion d'aucune parole, on l'appelle *fantaiſie* ou *recherche*. Ce nom luy a eſté donné à cauſe de ſa brieveté, comme ſi ce n'eſtoit qu'un mot.

Il y a un *motet* fondé qu'on chante tous les Samedis aprés Veſpres à Noſtre-Dame.

MOTEUR. ſubſt. maſc. MOTRICE. f. fem. Qui meut, qui fait mouvoir. Dieu eſt le premier *moteur* de l'Univers. La viſteſſe du mouvement *depend* de l'impreſſion que luy a donné le *moteur*, ou la cauſe *motrice*. Les Sectateurs d'Ariſtote admettent dans les animaux une faculté *motrice* ou *locomotrice*.

MOTEUR, ſe dit figurement en Morale de celuy qui donne le branſle à une affaire qu'il entreprend, & pouſſe les autres à y contribuer. Ce Prince fut le premier *moteur* de la guerre civile, il en fut le premier autheur.

MOTIF. ſubſt. maſc. Ce qui pouſſe, ce qui excite à faire quelque choſe. L'intereſt eſt le principal *motif* qui fait agir tous les hommes. L'honneur eſt le *motif* & la recompenſe des actions vertueuſes.

tueuſes. On a mandé à la Cour un tel rapporteur pour dire les *motifs* d'un arreſt rendu à ſon rapport. Le *motif* eſt ſouvent ce qui rend l'action bonne ou mauvaiſe.

MOTIVE. adj. fem. Qui meut. Perſonne n'agit qu'il n'ait une cauſe *motive* ou finale.

MOTION. ſubſt. f. Terme Dogmatique. Action d'un corps qui ſe meut, qui s'agite. Dans la nature il ſe fait une continuelle *motion* d'atomes, une *motion* perpetuelle des Eſprits dans le corps. Deſcartes explique fort ſubtilement comment ſe fait la *motion* des animaux, la cauſe de leur mouvement.

MOTTE. ſubſt. f. Glebe, morceau de terre labourée. Les payſans ſe battent par jeu à coups de *mottes*. Il faut douçoyer les avoines avec le cylindre pour caſſer les *mottes*.

On dit en Fauconnerie, Prendre *motte*, lorſque l'oiſeau ſe poſe à terre, au lieu de ſe percher ſur une branche.

MOTTE, en termes d'Anatomie, eſt la partie exterieure & eſlevée du penil, qu'on appelle autrement *Mont de Venus*.

MOTTE, ſignifie auſſi terre, colline, butte, eſlevation de terre, ou naturelle, ou faite par art: de là vient le nom de pluſieurs terres & chaſteaux qu'on appelle la *Motte*, la *Motte* en Loreine, le Mareſchal de la *Motte* Houdincourt. On a appellé proprement *motte Seigneuriale*, celle ſur laquelle eſt baſti quelque chaſteau. Octavius Ferrarius dans ſes Origines Italiques dit que ce mot vient de *mota*, *quaſi mota*, *aut acervus*.

MOTTE, eſt auſſi un pain ou tourteau fait de rachure de cuirs, quand ils paſſent par les mains des Tanneurs, ou des Corroyeurs, qu'ils envoyent vendre par la ville aux pauvres gens qui s'en ſervent à faire du feu.

MOTTER. Terme de Chaſſe, qui ſe dit en cette phraſe. Les perdrix ſe *mottent*, pour dire, qu'elles ſe cachent.

MOU.

MOU. Voyez. MOL.

MOUAIRE. Voy. MOIERE.

MOUCHARD. ſubſt. maſc. Eſpion qu'on met auprés de quelqu'un, ou dans une famille, ou dans un lieu public, pour prendre garde à tout ce qu'on y dit, à tout ce qu'on y fait & en faire rapport. Il faut prendre garde comme l'on parle dans le monde, de crainte qu'il n'y ait quelque *mouchard* qui vous faſſe une affaire. Les Partiſans ont des *mouchards* qui vont dans les caves, dans les ruës, à la campagne, pour eſpier ſi on ne fraude point les droits, ſi on ne fait point paſſer de vin, des marchandiſes ſans payer l'impoſt.

MOUCHE. ſubſt. fem. Petit inſecte volant qui eſt fort commun en eſté & fort importun. Swammerdam dit que les *mouches* viennent d'un œuf blanc & rond de deux parties, comme des œufs de poules, d'où il ſort d'abord un ver qui a les jambes courtes & reſſerrées, ce qui l'oblige de ſe ſervir de ſon bec pour luy aider à marcher. Ces *mouches* ſe forment dans les Latrines; & on trouve les mêmes choſes dans les vers des *mouches* dont les vaches ſont attaquées. Dans la teſte il y a deux yeux, & leur peau eſt diſtinguée par mailles, comme celle des filets. Cet inſecte a des cornes entrelacées enſemble, & une petite trompe. Ses yeux ſont de couleur de pourpre, & entre deux on void deux petites lignes qui en font la ſeparation, & de ces lignes ſortent les deux cornes. Ses ailes ſont membraneuſes, & ſes ſix jambes ſont veluës & diſtinguées chacune en quatre membres, dont l'extremité ſe diviſe encore en pluſieurs parties, & eſt armée de deux ongles ou pinces, entre leſquelles on apperçoit de petits poils. Sur le ventre on voit de petites incifions en forme d'anneaux & des poils vers la queuë, & tout le corps eſt velu d'un gris qui tire un peu ſur le noir. La *mouche* ſe ſert de ſa trompe pour attirer l'humidité des herbes & de ſon aiguillon pour ſucer le ſang des animaux; & ſes pieds ſont couverts d'une infinité de petites pointes ſemblables aux peignes des cardeurs, avec leſquelles elle s'attache aux moindres inégalités des corps les plus polis.

Les *mouches* à miel ſont celles qu'on retire dans des ruches ou paniers, qui ſont le miel & la cire. Les meilleures ſont celles qui ſont rondes & courtes, & qui ſont de diverſes couleurs. Celles qui reſſemblent aux *mouches* gueſpes ſont les pires, particulierement celles qui ſont veluës. On dit qu'on chaſſre les mouches à miel, quand on oſte une partie de celles qui ſont dans la ruche. Voyez *Abeilles*.

Il y a auſſi des *mouches* gueſpes, ou bourdons, des freſlons, des taons, des cantharides, des couſins, & les éphemeres, qui ſont des eſpeces de *mouches*. Le Pere Kirker enſeigne le moyen de produire des *mouches*, des vers de terre, & autres inſectes. A Piſe on trouve de certaines *mouches* qui rendent une odeur tres-agreable. Elles ſe nourriſſent de fleurs d'orangers & de citroniers, & elles reſſemblent aux abeilles, à la reſerve de ce qu'elles ont quatre ailes. Dans l'Hiſtoire des Antilles on voit la deſcription des *mouches* luiſantes, qu'on prenoit pendant le jour pour des *mouches* communes; mais la nuict elles jettent tant de lumiere, qu'il ſemble que ce ſoient de petites eſtoiles. Les habitans s'en ſervent dans leurs maiſons, & à leur lueur on peut dire ſon Breviaire, comme avec une chandelle.

Il y a une *mouche* decrite par Godart, qu'on appelle *Chriſopis*, ou *aux yeux dorez*. Il y a auſſi des *mouches* noires qui font grand degaſt dans les Jardins, qu'on appelle *floriſuga*, qu'on tient provenir de l'eau. Il y a une autre *mouche* dont la figure approche de celle du papillon, & une autre qui reſſemble au Scorpion; une autre *muſca-lupus*, & une autre *carnivola*, qui s'attache à la chair. Mouffet & Godart ont eſté les premiers qui ont propoſé les changements des vers en *mouches* ſous la forme d'un œuf ou de nymphe. Hoefnagel décrit vingt-cinq ſortes de *mouches* ordinaires, & trente ſortes d'extraordinaires. Godart en repreſente quarante huit ſortes. Il y a une infinité de *mouches* en vendanges. L'Empereur Domitien ſe plaiſoit à prendre des *mouches*, à chaſſer aux *mouches*. Il n'y avoit pas avec luy une *mouche*. La viande ſe paſſe en Eſté, par les chaleurs de *mouches*, qui y engendrent des vers.

On appelle une mauvaiſe écriture, & dont le caractere eſt petit & affamé, des pieds de *mouches*.

MOUCHE, ſe dit figurément d'un Eſpion, de celuy qui ſuit un autre pas à pas. Entre les Sergents il y en a un qui fait la *mouche*, qui ſuit tous les pas de celuy qu'ils veulent prendre, & qui marque ſa piſte au coin de toutes les ruës où il paſſe: C'eſt de là qu'on a dit une fine *mouche*, un maiſtre *mouche*, pour dire, un homme qui a de la fineſſe,

neſſe, de l'habileté pour attraper les autres. On dit auſſi, c'eſt un maiſtre *mouche*, ce qui vient de ce qu'un nommé *Mouche* eſtoit autrefois un excellent joueur de gobelets & de paſſe-paſſes.

MOUCHE, eſt auſſi un jeu d'eſcoliers, où l'un d'eux choiſi au ſort fait la *mouche*, ſur qui tous les autres frappent, comme s'ils la vouloient chaſſer. Rabelais dit de quelques Officiers, qu'ils joüoient à la *mouche* avec leurs bourrelets, & que c'eſt un exercice ſalubre, *à Moſco inventore*.

MOUCHE, eſt auſſi un petit morceau de taffetas ou de velours noir, que les Dames mettent ſur leur viſage par ornement, ou pour faire paroiſtre leur teint plus blanc. Les devots crient fort contre les *mouches*, comme eſtant une marque de grande coquetterie. Une boëte à *mouches*. Les *mouches* taillées en long s'appellent des *aſſaſſins*.

MOUCHE, ſe dit proverbialement en ces phraſes. Faire d'une *mouche* un Elephant, c'eſt à dire, Hyperboliſer, aggrandir beaucoup une choſe, faire paſſer quelque choſe de neant pour quelque choſe de conſiderable. Faire querelle ſur un pied de *mouche*, pour dire, Faire une querelle, un procés ſur une choſe de neant. On dit, qu'un homme gobe des *mouches*, lorſqu'il perd ſon temps à attendre quelqu'un, ou qu'il n'a rien à faire. On dit auſſi, A chevaux maigres vont les *mouches*, pour dire, qu'on s'attache pluſtoſt à perſecuter un miſerable, qu'un puiſſant qui ſe ſçait deffendre. On dit auſſi, Quelle *mouche* vous pique? ou, Pourquoy prenez-vous la *mouche*? pour dire, Qui eſt-ce qui vous choque? Pourquoy vous mettez-vous en colere? On dit encore, dru comme *mouches*, pour dire, en abondance. Les mouſquetades pleuvoient en cet endroit dru comme *mouches*. Les ſoldats tomboient dru comme *mouches*. Le peuple appelle de la neige, qui tombe, des *mouches* d'hyver. Il appelle auſſi *mouches*, des eſclabouſſures de crotte ſur le linge, ou les habits, ou quelques taches d'encre ou de noir ſur le viſage. On dit encore d'un valet parreſſeux & muſard, qu'il ne faut qu'une *mouche* pour l'amuſer.

MOUCHER. verb. act. Oſter la morve, l'excrement du nez. Les enrumez ne ceſſent de cracher & de ſe *moucher*. Cet enfant n'eſt pas encore en âge de ſe *moucher*. C'eſt une choſe malhonneſte de ſe *moucher* avec les doits. Ce mot vient du Latin *mucus* & *mucare*. Menage.

MOUCHER, ſignifie auſſi, retrancher une partie du lumignon d'une chandelle, lorſqu'il eſt trop grand, & qu'il empéche qu'elle n'eſclaire. Il y a des gens ſi adroits, qu'ils *mouchent* une chandelle avec une balle de piſtolet.

MOUCHER, ſe dit proverbialement en ces phraſes. On dit d'un homme fort occupé, qu'il n'a pas le loiſir de ſe *moucher*. On dit auſſi pour meſpriſer une couſtume ancienne, Cela eſtoit bon du temps qu'on ſe *mouchoit* ſur la manche. Voyez l'explication de ce proverbe à *Manche*. On dit d'un homme habille & difficile à ſurprendre, qu'il ne ſe *mouche* pas du pied. On dit auſſi, Qui ſe ſent morveux, ſe *mouche*, lorſqu'on blaſme quelque choſe en general, & que celuy qui en ſent ſa conſcience chargée ſe l'applique.

MOUCHÉ, ÉE. part. paſſ.

MOUCHERON. ſubſt. maſc. Petite mouche. Le *moucheron* maſle a des yeux de couleur verdaſtre. Tout proche de là on voit ſortir les cornes de deux petites boules de couleur incarnate; elles ſe diviſent en douze petits boutons noires environnez de poils fort deliés qui ſe croiſent. Il y a au bout un anneau environné de ſix poils. Il ſort du milieu une eſpece d'aiguillon qui eſt reveſtu de petites plumes de couleur brune, qui reſſemblent aſſez à des eſcailles de poiſſon. Cet aiguillon eſt renfermé dans un Eſtuy, & s'avance en dehors, & eſt ſi pointu, qu'avec le meilleur Microſcope on ne peut appercevoir que ſa pointe ſoit emouſſée; ce qu'on deſcouvre pourtant dans les pointes des aiguilles les plus aiguës; de la poictrine du *moucheron* ſortent des jambes, des ailes, & des deux autres parties qui paroiſſent comme deux petits marteaux de figure ovalle. A l'extremité de chaque jambe qui eſt brune, il y a une eſpece de petits ongles. Ses pieds ſont reveſtus de plumes, qui reſſemblent à des eſcailles, d'entre leſquelles il ſort quantité de petits poils noirs, fermes & roides comme de la ſoye de pourceau. Les ailes ſont environnées de petites plumes avec de petites veines ou nerfs dont elles ſont tiſſuës, & le fonds de ces ailes eſt d'une ſubſtance membraneuſe & tranſparente. Sa poictrine eſt luiſante & tire ſur le chatain brun. Le ventre eſt diviſé en huit anneaux, comme le ver & la nymphe, revétu par tout de petites plumes, & environné de poils fort deliés qui ſe croiſent. En la femelle les cornes ſont d'une ſtructure differente. Les *moucherons* s'engendrent dans l'eau d'un œuf fort petit que la mere y cache, lors qu'elle vient à jetter ſes œufs: Ce qu'a deſcouvert le premier Mr. d'Huiſſeau Miniſtre de Saumur. Ils ſont depeints dans le Livre de Mr. Hook. Swammerdam fait auſſi la deſcription de ſa teſte & de ſes cornes, qui ſont toutes couvertes de poil, que les Naturaliſtes appellent *antennæ*. Son corps eſt brun, & au milieu paroiſt un peu blanc. Cet animal eſt tranſparent, & au dedans de ſa queuë il y a deux veines qu'on voit venir de ſa poictrine, qui ſervent de vehicule à l'air pour la reſpiration. Il eſt entré des *moucherons* dans cette bouteille. Les *moucherons* ſont fort piquants en cette ſaiſon. Les couſins ſont des *moucherons* inſupportables dans les pays chauds. On l'appelle en Latin *culex*.

MOUCHERON, eſt auſſi le bout du lumignon d'une chandelle qu'on mouche.

MOUCHET. ſubſt. m. Oiſeau de proye, qui eſt tiercelet ou maſle de l'Eſpervier, qui ne vaut rien en fauconnerie. On l'a appellé en Latin *muſcarius*, ou *muſcipervius*.

MOUCHETER. verb. act. Faire pluſieurs petits trous avec des fers ſur une eſtoffe pour la rendre plus agreable, comme ſi elle eſtoit chargée de mouches. La mode eſt ſouvent revenuë de *moucheter* des habits, des juppes. Il s'eſt dit autrefois au propre d'un vol de pluſieurs mouches aſſiſes ſur quelque eſtoffe.

MOUCHETÉ, en termes de Blaſon, eſt la même choſe que *plumeté*, *decoupé*. Voyez *Decoupé*. Il ſe dit auſſi du milieu du papellonné, quand il eſt plein de mouchetures & des hermines.

MOUCHETTES. ſubſt. fem. plur. Uteniſile qui ſert à moucher les chandelles & les bougies. Une paire de *mouchettes* d'argent. En Latin *muſcatoria*, *emunctoria*.

MOUCHETTE, eſt auſſi une eſpece de rabot de Menuiſier, dont le fer & le fuſt ſont taillez en rond & eſchancrez pour faire des quarts de rond, degager des baguettes, & faire d'autres ornements ou moulures.

MOUCHETTE, en Architecture, ſe dit de la partie la

tie la plus haute & la plus avancée de la corniche, du rebord qui eſt au larmier.

MOUCHETURE. ſ. f. Façon ou ornement qu'on donne à une eſtoffe en la mouchetant. On dit auſſi, *Mouchetures* d'hermines, la *moucheture* de la panthere, en parlant de differentes taches ou couleurs qu'elle a ſur ſa peau.

MOUCHEUR. ſubſt. m. Celuy qui mouche les chandelles. Les Comediens ont un valet *Moucheur* de chandelles. En Eſpagne c'eſt une belle charge que celle du Grand *Moucheur* de chandelles. On le nomme *Eſpavillador Mayor*.

MOUCHEURE. ſubſt. fem. Ce qu'on retranche d'un lumignon de chandelle, quand on la mouche. La *moucheure* de chandelle eſt fort bonne pour degraiſſer & eſclaircir la glace d'un miroir.

MOUCHOIR. ſubſt. maſc. Linge qu'on porte dans la poche pour ſe moucher, pour s'eſſuyer. Un *mouchoir* à glands, à d'entelle. Le Grand Seigneur jette ſon *mouchoir* à celle de ſes Sultanes qu'il veut favoriſer. On dit des ouvrages des meſchants Auteurs, qu'ils ne ſont bons qu'à faire des *mouchoirs* de derriere. En Latin *ſudarium*, *mappula*, *muccinium*.

MOUCHOIR DE COL, eſt un linge garni ordinairement de dentelles exquiſes, dont les Dames ſe ſervent pour cacher & pour parer leur gorge. Un *mouchoir* de toile de ſoye, de point de Veniſe. Un *mouchoir* noir de taffetas. Les Dames portent par modeſtie des *mouchoirs* en pointe & tout unis.

MOUDRE. v. act. Reduire en farine, en poudre entre deux meules. Il ſe dit premierement des grains & enſuite de toutes choſes friables. Il faut *moudre* le bled pour en faire de la farine; *moudre* de l'avoine pour en faire du gruau. Il y a des dents molieres en la bouche pour *moudre* & écraſer les aliments en les mâchant. Les moulins à tan ſont faits pour *moudre* du tan. On le *moud*, on l'écraſe, & on le reduit en poudre avec des pilons. Ce mot vient de *Meliere*.

MOUDRE, ſe dit auſſi abſolument. Ce moulin *moud* toute l'année, il ne manque jamais d'eau. Celuy-là ne *moud* pas aſſez menu, il fait trop de ſon.

On dit auſſi, *Moudre* de coups, pour dire, battre outrageuſement quelqu'un. En ce ſens il ne ſe dit gueres qu'au participe. Il revint de cette batterie tout *moulu* de coups. On dit auſſi, qu'on a le corps tout *moulu* quand on a trop fatigué ſoit en courant la poſte, ſoit en couchant ſur la dure, enſorte qu'on ſente des douleurs par tout le corps.

On appelle de l'or *moulu*, celuy qui eſt amalgamé, qui ſert à dorer.

MOULU, ÜE. part. & adj.

MOUE. ſubſt. fem. Avance des levres en dehors pour marquer qu'on ſe veut mocquer de quelqu'un, ou que ce qu'on dit déplaiſt. Quand on advertit un libertin de ſon devoir, Il fait la *moüe*, il hoche la teſte. Un valet enrichi fait la *moüe* à tous ſes camarades. On dit auſſi d'un pendu, qu'il fait une vilaine *moüe* aux paſſans. Menage derive ce mot de l'Anglois *mouth*, qui ſignifie *bouche*. Il vient plûtoſt de moüa, vieux mot Celtique ou bas-Breton qui ſignifie *ſe faſcher*, parce qu'on ne fait gueres la *moüe* qu'on ne ſoit faſché.

MOUETTE. ſ. f. Poule d'eau. Il y en a de blanches, de noires, de cendrées. En Latin *gavia*, *larus*. Il vient de l'Anglois *mew*, ou du flamand *mouwe*. Menage.

MOUFLE. ſubſt. fem. Mitaine, gros gand dont les doits ne ſont point diviſez, à la reſerve du pouce, & qu'on met dans les occaſions où on eſt en danger de s'eſcorcher. Un chat eſt dangereux à prendre ſans *mouffles*. On dit auſſi au figuré, des entrepriſes dangereuſes où il ne faut pas s'engager ſans avoir des forces ſuffiſantes pour en venir à bout, qu'il ne faut pas y aller ſans *mouffles*. Ce mot vient de l'Alleman *Moffel*, qui ſignifie la même choſe, Menage, ou de *muffula*, qui ſe trouve en Latin pour ſignifier la même choſe.

MOUFLE, ſe dit en Mechanique; de pluſieurs poulies qui ſe meuvent dans une piece de bois, pour multiplier les forces mouvantes. Autant de fois on redouble la force mouvante, qu'on redouble le nombre des poulies. Un enfant avec de la ficelle & des *mouffles* peut eſlever le plus gros canon. La *mouffle* de la grande vergue du grand Armand peſoit 1400. livres.

MOUFLE, eſt auſſi un terme populaire, qui ſignifie un gros viſage & trop plein. Un eſcolier menace ſon camarade de luy donner ſur la *mouffle*. En ce ſens il vient de *mouffle*.

MOUFLE, en termes de Chymie, eſt une tuile ou couverture ronde qu'on met pour couvrir une coupelle, pour empêcher que les charbons qui ſont allumez ſur la *mouffle*, ne tombent dans la coupelle, pendant qu'on y entretient le metal en fonte.

MOUILLAGE. ſubſt. maſc. Rade de mer, ou lieu propre pour l'ancrage. Il faudra mouiller l'ancre en tel lieu, il y a là bon *mouillage*.

MOUILLER. v. act. Tremper quelque choſe dans l'eau, l'abreuver, l'arrouſer de quelque liqueur. Il ne faut pas aller à la peſche, quand on a peur d'eſtre *mouillé*, il eſt comme les chats, il a peur de ſe *mouiller* la pate. La petite pluye *mouille* & penetre les habits. Le brouillard *mouille* les cheveux. La roſée *mouille* & bruſle les ſouliers. On *mouille* les cuirs pour les corroyer, le papier pour le coller. Les Fonteniers prennent plaiſir à *mouiller*, à faire *mouiller* les valets dans les grottes. On dit auſſi, *mouiller* ſon pain au pot, le *mouiller* dans le vin, pour dire, l'y tremper. On dit auſſi d'un homme qui pleure, qu'il a les yeux, les joües *mouillées*: Ce mot vient du Latin *molliare* & *Mollire*. Menage.

MOUILLER, en termes de Marine ſignifie, jetter l'ancre. Il faut *mouiller* en telle rade pour attendre le vent. *Mouiller* en crouppiere, c'eſt jetter un ancre du coſté de la pouppe pour maintenir les ancres de l'avant, & en empêcher que le vaiſſeau ne ſe tourmente. *Mouiller* en patte d'oye, s'eſt jetter trois ancres en triangles en patte d'oye, l'une à l'avant, & les deux autres à droit & à gauche: ce qui ſe fait de gros temps. On dit autrement, donner fonds, eſtre ſur le fer, rendre le bord. On dit auſſi que la mer Mediterranée *mouille* la coſté de l'Afrique, que le Penée *mouille*, abreuve les plaines de la Theſſalie.

MOUILLER, ſignifie auſſi parmy les beuveurs, Boire. Il y a long-temps que je file, il faut *mouiller*. La chanſon dit, lorſque je *mouille*, *mouille*, *mouille*. On dit auſſi, il n'a fait que *mouiller* ſes levres, pour dire, taſter du vin.

MOUILLER, en termes de Grammaire, ſe dit d'une prononciation graſſe & douce, comme celle des deux *L. L.* quand elles ſuivent un *j.* tant en François qu'en Eſpagnol. Ainſi on prononce ce mot, *mouiller*, comme s'il y avoit *mouillier*; *vermillon*, comme s'il y avoit *vermillion*; *llamar*, comme s'il y avoit, *lliamar*. Et en Italien *Gli*, comme s'il y avoit, *lli*.

MOUILLÉ, ÉE. part. Il ſe dit proverbialement en ces phraſes. Se couvrir d'un drap *mouillé*, pour dire, Alleguer une meſchante excuſe, qui aggrave la faute, au lieu de la rendre plus pardonnable. Il y a un jeu d'enfant qu'on appelle *au doit mouillé*, quand on propoſe à deviner le doit qu'on a *mouillé* ſecretement. On dit auſſi pour meſpriſer une eſtoffe, & dire qu'elle ne durera rien, que c'eſt du papier *mouillé*. On dit auſſi,

De Pavé ſec & bois mouillé,
Libera nos Domine,

Pour dire, qu'ils ſont gliſſans & dangereux.

MOUILLETTE. ſ. f. Petit morceau de pain long & menu preparé pour tremper dans des œufs à la coque.

MOUILLEBOUCHE, eſt une eſpece de poire qui a beaucoup de ſuc ou d'humidité.

MOUILLURE. ſ. f. Qualité de ce qui eſt mouillé. La *mouillure* eſt neceſſaire au papier qui ſert à imprimer.

MOULAGE. ſubſt. maſc. La partie du moulin qui ſert à faire tourner les meules pour moudre. Le corps de ce moulin eſt bon, mais le *moulage* n'en vaut rien.

MOULANT. ſubſt. maſc. Le garçon du Meuſnier, qui eſt attaché à faire moudre le grain. Ce Meuſnier a un bon *moulant*, qui fait moudre, tandis qu'il va chercher les mouées.

MOULATE. Voyez MULATRE.

MOULE. ſubſt. maſc. Creux artiſtement taillé, qui ſert à former une figure ou un bas relief, ſoit par la voye de la fonte, ſoit par impreſſion. Les Fondeurs ſont obligés de faire des *moules* pour faire des ſtatuës, des cloches, des canons. On fait des figures de cire, de carton, d'argille, de plaſtre dans des *moules*. Pluſieurs autres Artiſans travaillent auſſi ſur des *moules*, ſe ſervent de *moules*. On appelle auſſi *moule* une eſpece de petite tenaille creuſe, dans laquelle on fait des balles de plomb. Il y a des tuilles du grand *moule* & du petit *moule*, pour dire, de diverſes grandeurs. On appelle auſſi bois de *moule*, celuy qui eſt d'une certaine grandeur, & qui eſt meſuré dans des membrures ou des anneaux. Le bois de *moule* doit avoir pour le moins 18. pouces de groſſeur par l'Ordonnance. Ces mots viennent de *modulus* & de *modellus*.

MOULE, ſe dit figurément en Morale, du modele, du Patron, de l'exemplaire, qu'on ſe propoſe d'imiter. Cet homme s'eſt formé ſur un meſchant *moule*, a ſuivy un mauvais modele.

MOULE, eſt auſſi un petit poiſſon de mer enfermé dans une coquille bleuë ou noire. On fait de bons potages aux *moules*. On mange des *moules* fricaſſées. Il y en a une infinité d'eſpeces. On l'appelle auſſi *moucle*, & en Latin *mytulus* & *muſculi*, d'où eſt venu le nom *muſcle*, par ce que les Medecins comparent les muſcles des animaux à ces poiſſons. Il y a auſſi des *moules* d'eau douce dans les rivieres & les eſtangs. Il y a un Medecin d'Amſterdam nommé Antoine de Heide, qui a fait un Livre de l'Anatomie du *moule*.

On dit proverbialement, qu'une choſe ne ſe jette pas en *moule*, pour dire, qu'elle n'eſt pas ſi facile à faire qu'on penſe, qu'il faut du temps pour l'achever. On dit auſſi d'une choſe dont on ne doit pas trop regretter la perte, que le *moule* n'en eſt pas rompu.

MOULER. v. act. Jettar en moule. Cette figure n'eſt pas taillée au ciſeau, on l'a *moulée*. Il eſt deffendu à toutes perſonnes de *mouler*, ou jetter en plaſtre, ou en cire, & de fondre en cire perduë aucunes figures ſans les avoir fait viſiter, ou s'aſſocier avec les Maiſtres Sculpteurs.

MOULER, ſignifie auſſi, tirer en moule, appliquer du plaſtre ſur un ouvrage de relief pour en tirer un creux, & en faire un moule. Le Roy a fait *mouler* la colomne de Trajan, on en a apporté les creux en France. André Verochio qui veſcut vers le XIV. ſiecle fut le premier qui *moula* le viſage des perſonnes mortes pour en garder la reſſemblance.

MOULER, ſignifie encore, Imprimer avec des caracteres de plomb. J'ay fait dreſſer mon factum, il ne me reſte plus qu'a le faire *mouler*.

Mouler du bois, c'eſt, Arranger du bois dans une membrure, dans des cordes ou anneaux, ou autres meſures de Police pour le meſurer. Il y a des Officiers creés pour *mouler* le bois ſur les ports.

MOULER, ſe dit proverbialement en ces phraſes. Il faut croire, que cela eſt vray, car il eſt *moulé*. On dit auſſi, qu'on en ſera bien *mouler* à quelqu'un, pour dire, qu'on luy donnera bien de la peine.

MOULÉ, ÉE. part. adj. & ſubſt. Il ne ſçauroit pas lire l'eſcriture à la main, mais il lit bien le *moulé*, ce qui eſt *moulé*.

MOULE'E. ſubſt. fem. Eſt une poudre qui ſe trouve ſous la meule des Taillandiers, qui eſt meſlée des petites parties du fer & de la pierre qui ſe détachent, quand ils aiguiſent leurs ferremens. Il eſt deffendu aux Teinturiers d'employer de la *moulée*, par ce qu'elle rend les teintures fauſſes.

MOULEUR. ſubſt. maſc. Qui ne ſe dit que de ces Officiers qui ſont commis ſur les ports & dans les chantiers pour mouler & meſurer le bois. Les *Mouleurs* de bois ſont tenus par l'Ordonnance d'avoir ſur les ports & dans les chantiers des meſures de 4. pieds pour meſurer les membrures, & des chaiſnes & anneaux pour le bois de compte, cottrets & fagots, & doivent mettre des banderolles aux bateaux & piles de bois contenant la taxe. Les *Mouleurs* & leurs aydes ne doivent point mettre en membrure les bois tortus, ni dans chaque voye plus d'un tiers de bois blanc.

MOULIN. ſubſt. maſc. Forte machine qui fait tourner des meules. On le dit premierement de ceux qui ſervent à moudre du bled & autres grains pour en faire de la farine. Les *moulins à vent* ſont ceux qui tournent par la force du vent qu'on recueille dans des toiles ou volants. *Moulins à eau*, ſont ceux qu'une riviere, ou une chaiſne d'eau fait tourner. Il y a auſſi des *moulins à bras* portatifs pour l'armée, qui ſe tournent à force de bras, ou par le moyen d'un cheval. Il y a auſſi de petits *moulins* pour eſgruger le poivre, des grains de mouſtarde, du caffé, qui ſe tournent à la main avec une ſimple manivelle. Ce mot vient du Latin *molinum* & de *mola*. Menage.

L'uſage de la meule & du *moulin* fut trouvé par Myletas fils de Meleges premier Roy de Lacedemone, à ce que dit Pauſanias, quoy que Pline attribuë à Cerés l'invention de tout ce qui concerne la boulengerie. Les *moulins à eau* parurent au temps de Ciceron, mais le nom de l'Auteur en eſt inconnu, comme dit Polydore Virgile. Ils ſont appellez *moulins à arche* dans les anciennes Ordonnances, à cauſe qu'on les baſtiſſoit ſur des arches.

ches. A l'eſgard des *moulins à nef*, l'invention en eſt deuë à Beliſaire General de l'Empereur Juſtinien, qui par leur moyen ſouſtint le ſiege de Rome pendant un an contre Vitigés Roy des Gots. Les *moulins à vent* ſont de plus moderne invention. Le modele en fut apporté d'Aſie en Europe au temps des expeditions de la Guerre Sainte. Le manque d'eau qui ſe trouve en tout l'Orient a fait que la neceſſité a contraint les habitans d'avoir recours à cette invention. Platine remarque que le Pape Celeſtin III. qui vivoit en ce temps-là, a declaré les profits des *moulins* à vent, qui eſtoient alors nouveaux, ſujets à la dixme.

MOULIN BANNAL, eſt celuy d'un Seigneur, qui peut obliger tous les habitants de la Seigneurie d'y venir moudre leur bled. Les *moulins bannaux* ne s'eſtabliſſent point ſans titre, par ce que c'eſt une ſervitude.

En termes de Blaſon, on appelle fers de *moulin*, des fers dont pluſieurs Seigneurs chargent leurs Eſcus, & particulierement en Flandres, qui ſont faits en forme de ſauroirs alaiſez & arrondis en dedans, pattez aux extremitez, & maclez au cœur. Les fers de *moulin* ont entré dans les armoiries, pour marquer le droit de Bannalité qu'avoient pluſieurs Seigneurs ſur les *moulins*.

MOULIN, eſt auſſi une machine qui ſert à la fabrication des monnoyes, pour preparer les lames ou bandes de metail, & les rendre d'une eſpaiſſeur & d'une dureté convenable, avant que d'eſtre marquées. Cette machine eſt moderne, elle n'a paru en France que vers l'année 1638. On a creu alors qu'elle eſtoit de l'invention de Briote, ou de Varin, fameux Graveurs qui ont fait les premiers la fonte des Louis d'or & d'argent. Mais il eſt certain qu'elle eſt venuë d'Allemagne, où elle eſtoit en uſage long-temps auparavant, comme prouve Freherus par un témoignage tiré *ex Herculeo Stephani Pighii Campenſis, pag.* 232. où il la deſcrit ainſi. C'eſtoit un *moulin* dont la rouë tournoit par le moyen de l'Eau. Il avoit pluſieurs rouës d'entées comme celles des horloges, qui faiſoient mouvoir deux cylindres d'acier, entre leſquels on faiſoit paſſer les lames ou bandes de la monnoye pour les diſpoſer ſuivant l'eſpaiſſeur qu'on la vouloit fabriquer. A cette imitation Briote & Varin firent au Louvre une forte machine de charpente en forme d'un grand travail de Mareſchal, qui faiſoit tourner de ſemblables cylindres d'acier; & par ce qu'on les faiſoit tourner par le moyen d'une jument qu'on enfermoit au milieu de la machine, cela luy fit auſſi donner le nom de *jument*. On l'appelle maintenant *laminoir*. Du Cange dit pourtant que la monnoye au *moulin* à eſté eſtablie en France par Edit donné à Blois le 27. Janvier 1650. & que ce fut dans la maiſon des Bains, où eſt aujourd'huy la Place Dauphine.

MOULIN, ſe dit auſſi de toute autre machine, qui eſtant meuë par une force exterieure, donne une violente impreſſion ſur les choſes. Un *moulin de Lapidaire* eſt propre pour tailler les pierres. Les *moulins à Sucre* ſervent à froiſſer les cannes de ſucre. Les *moulins à huile* ſervent à caſſer les noix, les olives, & autres choſes dont on exprime le ſuc pour en faire de l'huile. Les *moulins à Foulon* font lever des marteaux qui ſervent à fouler les draps, qu'on a appellez en Latin *batatoria* en *batanderia*. Les *moulins à tan* ſervent à reduire le tan en poudre par le moyen de trois gros pilons pointus. *Moulin à papier* eſt celuy qui a pluſieurs martinets qui battent le drappeau, qui le reduiſent en tres-menuës parcelles. *Moulins à ſcie*, celuy qui ſert à ſcier des planches. *Moulin de forge*, qui ſert à lever un tres-lourd marteau pour battre le fer. Il y auſſi des *moulins* pour eſlever des eaux, vuider des baſtardeaux, ſecher des marais, &c. ſoit par le moyen des pompes, des godets, des chapelets, comme on voit en Hollande & à Verſailles; Des *moulins* à poudre à canon, comme ceux d'Eſſone; des *moulins* à forer les canons des armes à feu, comme ceux de Coſne; des *moulins* à faire des lames d'eſpée, comme ceux de Vienne.

Les Tireurs d'or appellent *moulin*, une petite machine compoſée de deux cylindres d'acier, qui leur ſert à aplattir le fil d'or, ou d'argent, & à le reduire en lames, comme ceux de la monnoye. Ils ont auſſi des *moulins* à devider & à mettre le fil d'or ſur la ſoye, qui ſont compoſés de pluſieurs rangs de bobines qui tournent en même temps par le moyen d'une manivelle.

MOULIN, ſe dit proverbialement en ces phraſes. C'eſt luy qui fait venir l'Eau au *moulin*, c'eſt à dire, qui procure beaucoup d'avantages à la maiſon, qui y amene de la pratique. On envoye les aſnes, les ignorants au *moulin*. On dit auſſi de toutes les meſchantes comparaiſons qu'on veut blaſmer, Cela luy reſſemble mieux qu'à un *moulin* à vent. On appelle auſſi un *moulin* qui chomme ſouvent faute d'Eau, un eſcoute s'il pleut. On dit auſſi, il viendra moudre à mon *moulin*, pour dire, il aura beſoin de moy, j'auray ma revanche.

MOULINAGE. ſubſt. maſc. Terme de Negoce; Façon qu'on donne aux ſoyes en les faiſant paſſer par le moulin. Le *moulinage* de la ſoye eſt ce qu'on doit particulierement conſiderer dans la fabrique des eſtoffes.

MOULINE', ÉE. adj. Bois qui eſt corrompu, pourri ou gâté, par le moyen des vers qui s'y ſont mis.

MOULINET. ſ. m. Petit moulin. Les enfants font des *moulinets* de cartes. Pluſieurs Artiſans ont des *moulinets* dont ils ſe ſervent à pluſieurs uſages.

On appelle auſſi *moulinet*, un tour traverſé de deux leviers, qui s'applique à la pluſpart des machines pour eſlever des fardeaux, aux engins, aux gruaux, aux capeſtans, aux ſinges, aux eſtrapades, aux haquets & charrettes, aux portes & paſſages où on veut obliger à deffiler, à paſſer un à un.

MOULINET, ſe dit auſſi d'un certain jeu d'eſcrime, ou des hautes armes, quand on ſe couvre ſi bien en tournant un eſpadon, une eſpée à deux mains, ou un baſton à deux bouts, qu'on ne peut eſtre offenſé de ſon ennemi. On fait auſſi le *moulinet* par galanterie, & pour monſtrer ſon adreſſe.

MOULINIER. ſ. m. Terme de Marchands. C'eſt un ouvrier à qui on donne la ſoye pour filer, aprés qu'elle a eſté dévidée ſur les bobines ou rochets.

MOULT. adv. Vieux mot qui ſignifioit autrefois *beaucoup*. Il eſt *moult* en colere *moult* ſçavant il eſt eſcorché du Latin *multum*, qui ſignifie la même choſe.

MOULURE. ſubſt. fem. Ce qui a eſté jetté en moule, ou qui ſemble y avoir eſté jetté, quoy qu'il ait eſté taillé au ciſeau. Cette friſe eſt ornée de chifres & de *moulures*.

On applique pluſieurs *moulures* de carton doré ſur

des platfonds & des lambris. On le dit de pluſieurs petits ornemens d'Architecture, comme doucines, aſtiagales, denticules, & autres qui ſeront expliquez à leur ordre.

MOURAILLE. ſubſt. fem. Outil de Mareſchal, qui leur ſert à ſerrer le nez du cheval pour empeſcher qu'il ne ſe tourmente lorſqu'il eſt vitieux, ou qu'on luy fait quelque operation violente & douloureuſe. Ce ſont deux branches de fer jointes par une charniere à l'un des bouts, & que de l'autre coſté on ſerre où on laſche tant qu'on veut.

MOURANT, ANTE. adj. Qui ſe meurt. Il n'ira pas loin, il a les yeux *mourants*. Il ma dit ces dernieres paroles d'une voix *mourante*.

MOURANT, ſe dit auſſi de celuy qui ſe paſme de joye, ou de douleur. Il fit voir ſa paſſion, ſa langueur par ſes yeux *mourans*.

MOURANT, ſe dit figurément des choſes inanimées, du bleu *mourant*, c'eſt du bleu paſle.

On dit en Juriſprudence feodale, qu'il faut que les gens de main morte qui tiennent des fiefs, donnent au Seigneur un homme vivant & *mourant* & confiſcant, pour conſerver les profits du fief, & faire qu'il y puiſſe avoir de temps en temps des mutations.

MOURANT, ſe dit auſſi ſubſt. Cette belle perſonne a bien des *mourans*, des ſouſpirants. Les morts & les *mourans* demeurez ſur le champ de bataille faiſoient un ſpectacle d'horreur.

MOURIR. verb. n. Trepaſſer, deceder, terminer ſa vie. Un Empereur doit *mourir* de bout. Un brave doit *mourir* au lict d'honneur, doit eſtre reſolu de vaincre, ou de *mourir*. Un prodigue *meurt* à l'Hoſpital, ſur un fumier, au coin d'un bled. Les pulmoniques *meurent* tout en vie, ſe voyent *mourir*. Les gens replets *meurent* d'apoplexie, de mort ſubite. Les Chirurgiens l'ont tant charpenté, qu'ils l'ont fait *mourir* martyr. Il eſt *mort* conſtamment & en vray Philoſophe. Il eſt *mort* comme un ſaint.

Mourir civilement. C'eſt, Eſtre retranché de la ſocieté civile, ſoit volontairement quand on quitte monde, pour faire profeſſion dans un Monaſtere, auquel cas on dit qu'un homme eſt *mort* au monde; ſoit par autorité de Juſtice, quand on eſt condamné aux galeres, & au banniſſement perpetuel.

On dit auſſi, que les communautez ne *meurent* point.

MOURIR, ſe dit auſſi des arbres & des plantes qui n'ont plus de vegetation. Le grand hiver a fait *mourir* tous mes cyprez, tous mes orangers. Quand on oſte l'écorce des arbres, cela les fait *mourir*.

MOURIR, ſe dit auſſi des choſes inanimées. Le commerce eſt *mort* dans ce pays-cy. Le credit eſt *mort* chez ce Marchand. La ſaiſon eſt *morte*, on ne trouve point de fruit. La chandelle eſt *morte*, le feu eſt *mort*, c'eſt à dire, ſont eſteints. Les paroles luy *meurent* dans la bouche, tant il eſt ſaiſi de peur, d'affliction.

MOURIR, ſe dit hyperboliquement en parlant des grandes douleurs ou afflictions qu'on ſouffre. Le Vautour de Promethée le faiſoit *mourir* cent fois le jour. Ses enfans desbauchez le font *mourir*. Quand ce ſeroit pour *mourir*, je n'en puis faire d'avantage. Vous me faites *mourir* avec vos conteſtations, voſtre opiniaſtreté, voſtre longueur.

MOURIR, ſe dit auſſi en parlant des grandes neceſſitez qu'on ſouffre, ou des efforts violents de l'ame qui cauſent quelquefois la mort. Cela me fait *mourir* de rire. Vous devriez *mourir* de honte. Il *meurt* de faim & de ſoif. On ſe *meurt* de chaud, en ce pays-là au mois d'Aouſt. On dit auſſi, qu'on *meurt* d'envie, de deſir, d'impatience, de voir ou de faire quelque choſe qu'on ſouhaitte ardemment.

MOURIR, ſe dit auſſi en choſes ſpirituelles. Il faut *mourir* au monde pour vivre, dans la gloire. Il faut ſonger à bien *mourir*, à *mourir* chreſtiennement, à *mourir* pour celuy qui eſt mort pour nous. On eſt heureux de *mourir* en la grace de Dieu, malheureux de *mourir* en peché mortel.

MOURIR, ſe dit encore poëtiquement des Langueurs, deſeſpoirs, & impatiences amoureuſes. Je ne veux que la voir ſoupirer & *mourir*. Une abſence de trois mois, c'eſt aſſez pour en *mourir*. Cet amant paſſionné ſe *meurt* de langueur, il *meurt* en chartre, tant il eſt maigre.

On dit qu'un homme a eſté fait *mourir*, pour dire, qu'il a eſté executé à mort par autorité de juſtice.

MOURIR, eſt auſſi ſubſt. maſc. Le *mourir* eſt doux pour ce qu'on aime. Il a eu tel regret, tel deplaiſir de ſa faute, qu'il en eſt au *mourir*. Il en a eſté malade au *mourir*.

MOURIR, ſe dit proverbialement en ces phraſes. Autant *meurt* veau que vache. Il faut vieillir, ou jeune *mourir*. On dit que les envieux *mourront*, mais que l'Envie ne *mourra* jamais. On dit auſſi, qu'on ne ſçait ni qui *meurt*, ni qui vit, pour dire, que l'heure de la mort eſt incertaine, & qu'il faut prendre des aſſeurances par eſcrit. On appelle un inſolvable, un *meurt* de faim. On dit auſſi, qu'un bon lievre vient toûjours *mourir* au giſte. On dit auſſi, quand on a perdu au jeu par quelque coup extraordinaire, que c'eſt *mourir* d'une belle eſpée. On dit auſſi de celuy dont on a deſſein de ſe venger, qu'il en *mourra* quitte, il ne *mourra* que de ma main; & de celuy de la conſtance duquel on eſt aſſeuré, qu'il viendra à bout de ſon deſſein, ou qu'il *mourra* en la peine. On dit auſſi à celuy qui parle de cœur, il eſt bien malade qui en *meurt*. On dit auſſi, il n'en *mourra* que les plus malades. On dit auſſi, qu'un homme *mourra* en ſa peau, pour dire, qu'il ne ſe convertira point. On dit encore, que nous *mourons* tous les jours, parce qu'il n'y a point de jour que nous ne faſſions un pas vers la mort.

MOURON, ou *Moron*. ſubſt. m. Herbe qu'on dit eſtre dangereuſe aux poules. En Latin *anagallis*, ou *morſus gallina*. Quelques-uns l'appellent à cauſe de ce nom, *morgeline*. Il y a deux ſortes de *mouron*, celuy qui produit la fleur bleuë eſt la femelle. Le maſle pouſſe une fleur rouge. Ce ſont de petites herbes fort branchuës qui rampent par terre, qui pouſſent des tiges quarrées & des feuilles petites & rondes, & reſſemblent à celles de la parietaire. Matthiole met au rang des *mourons* l'herbe qu'on nomme *morſus Diaboli*, qui croiſt en des lieux non cultivez parmy les bois & buiſſons, & quelquefois dans les prez. Sa feuille eſt ſemblable au long plantin, qu'on appelle *lanceolata*, toutefois elle eſt plus liſſée. Celles qui ſont alentour de ſa tige qui eſt haute de deux coudées, ſont plus petites & plus eſtroites, & dentelées à l'entour. Elle fleurit l'Eſté, & jette une fleur ſemblable à la ſcabieuſe. Elle a pluſieurs racines mi-parties, noires decouppées & comme rongées tout à l'entour, d'où elle a pris ſon nom; car il y a des ſuperſtitieux qui ont eſcrit, que le Diable envieux des vertus de cette racine, incon-

tinent qu'elle eſt cruë, la mord, la couppe, & la ronge avec les dents.

Il y a auſſi une eſpece de *Mouron* qu'on appelle *oreille de Rat*, en Latin *auricula muris*, & en Grec *myoſitus*, qui a pareillement une fleur bleue, & pluſieurs petites tiges ſur une même racine. Quelques-uns l'appellent *alſiné*, parcequ'il aime les lieux hauts & ombrageux, il y en a de grand & de petit. Quand on le broye, il ſent le concombre.

MOURON, eſt auſſi une eſpece de ſalemendre ou de lezard jaune tacheté, qui piquë de ſa queuë.

MOURRE. ſubſt. f. Jeu fort commun en Italie, que deux perſonnes jouënt enſemble, en ſe montrant les doits en partie eſlevez, & en partie fermez, & en devinant en même temps le nombre de ceux qui ſont eſlevez. Les gens qui n'ont rien à faire jouënt à la *mourre* pour paſſer le temps. Le jeu & le nom ſont venus d'Italie, où on l'appelle *morra*.

MOUSQUE. Voyez MOUSSE.

MOUSQUE, eſt auſſi un nom que le peuple donne aux petits garçons un peu éveillez. C'eſt un petit *mouſque*.

MOUSQUET. ſubſt. maſc. Arme à feu qu'on porte ſur l'eſpaule, qui ſert à la guerre, qui prend feu avec une meſche. On ne reçoit plus d'Officiers qui n'ayent quelque temps porté le *mouſquet* qui n'ayent fait leur apprentiſage en qualité de Soldat. L'exercice du *mouſquet* eſt un de ceux des hautes armes. Le canon, la culaſſe, le fuſt d'un *mouſquet*, la croſſe du *mouſquet*; la longueur du *mouſquet* eſt reglée à trois pieds huit pouces depuis l'extremité juſqu'au baſſinet, & ſon calibre doit eſtre propre à recevoir une balle des vingts à la livre. Il faut que les lignes de defenſe ſoient à la portée du *mouſquet*, ou de 120. toiſes.

On dit proverbialement, qu'on fera crever un homme comme un vieux *mouſquet*.

On portoit autrefois des fourchettes pour tirer le *mouſquet*. Menage derive ce mot de l'Italien *moſquetto*, qui eſt le nom d'un oiſeau de proye que nous appellons *eſmouchet*, de même que *couleuriere* a eſté fait de couleuvre. Covarruvias dit qu'il vient de *Moſcovete*, & qu'il a eſté inventé par les Moſcovites. Du Cange dit qu'il vient de *muſchetta*, qui eſtoit une ancienne machine qui ſervoit à pouſſer de gros traits ou matras que les Allemands appellent *ſprints*, d'où eſt venu le mot d'*eſpringale*, ſignifiant la même choſe.

MOUSQUETADE. ſ. f. Coup de mouſquet. Il eſſuya tout le feu de la courtine, une greſle de *mouſquetades*. Il paſſa la riviere à travers les *mouſquetades*.

MOUSQUETAIRE. ſ. maſc. Qui porte le mouſquet. Dans les Compagnies d'Infanterie, il y doit avoir les deux tiers de *mouſquetaires*, & le tiers de picquiers.

On appelle par excellence les *Mouſquetaires* du Roy, deux Compagnies de gens à cheval portant le mouſquet, & qui combattent tantoſt à cheval, tantoſt à pied. Ces deux Compagnies ſont diſtinguées par la couleur de leurs chevaux. Lune eſt la Compagnie des *Mouſquetaires* gris ou des grands *Mouſquetaires*; l'autre des *Mouſquetaires* noirs ou des petits *Mouſquetaires*: toutes deux commandées par des Capitaines-Lieutenants. Il ſont reputez du corps de la Gendarmerie, & marchent aprés les Gendarmes Eſcoſſois.

MOUSQUETERIE. ſubſt. fem. Art de bien manier le mouſquet. Ce Maiſtre entend bien la *mouſqueterie*. On le dit auſſi des ſalves, ou deſcharges des Mouſquets.

MOUSQUETON. ſubſt. maſc. Petit mouſquet qui eſt plus court, mais plus gros de calibre que les mouſquets ordinaires. Il a ſelon Hanzelet, 38. calibres de long, & tire cinq onces de fer, ou ſept onces & demie de plomb avec autant de poudre.

MOUSSE ou *Mouſque*. Terme de Marine Page de vaiſſeau, jeune matelot qui ſert de valet aux gens de l'équipage, qui balaye le vaiſſeau, & y rend les menus ſervices.

MOUSSE. ſubſt. fem. Petite herbe griſaſtre qui croiſt ſur le tronc & les branches de quelques arbres, & quelquefois ſur la terre & ſur les pierres. La *mouſſe* ſe trouve particulierement aux cedres, aux trembles, aux cheſnes, aux peſſes & aux ſapins. Il en croiſt en Italie ſur les meleſes & les larix. La blanche eſt bonne & odorante, celle qui tire ſur le noir eſt de nulle eſtime. Dioſcoride. On ſe couche à la campagne ſur la *mouſſe* & le gazon. Cet arbre eſt tout velu de *mouſſe*. La *mouſſe* ſert à calfeutrer les batteaux, à faire de bonne poudre pour les cheveux. Menage derive ce mot de *muſcus*, ou du Latin barbare *muſſula*, dont uſe Gregoire de Tours.

MOUSSE TERRESTRE, eſt auſſi une plante qui jette de longs ſarments en maniere de cordes, garnis de petites feuilles & longuettes, qui ont ſept ou huit aunes. Elle ſe traiſne par terre parmy les pierres chargées de *mouſſe*, s'appuyant ſur de petites racines capillaires qui ſortent des ſarments, comme celles du lierre. Quelques-uns la prennent pour le *nardus* celtique. Voyez Matthiole. La *mouſſe* qui croiſt ſur l'eſcorce des arbres leur eſt fort nuiſible, & il la faut oſter pour les faire profiter.

MOUSSE, ſignifie auſſi les petits boüillons qui ſe font par l'agitation des liqueurs, & qui y ſurnagent. La meilleure biere eſt celle qui a beaucoup de *mouſſe*. L'eau de Savon fait beaucoup de *mouſſe*.

On dit proverbialement, Pierre qui *roule* n'amaſſe point de *mouſſe*, pour dire, qu'il faut s'arreſter à un meſtier, qu'on a choiſy pour y profiter.

MOUSSE. adj. Se dit des ferrements dont le trenchant & la pointe ſont uſez, ou mal aiguiſez, ou bien où il y a encore du morfil. Cette coignée eſt *mouſſe*, le fer en eſt rebouché.

MOUSSE, ſe dit figurément de l'eſprit, lorſqu'il eſt lourd & peſant, qu'il n'eſt ni ſubtil, ni pointu. Cet eſprit eſt *mouſſe*, il a de la peine à penetrer, à comprendre ce qu'on luy enſeigne.

MOUSSELINE. ſubſt. fem. Toile de cotton fort claire, fort fine & fort deliée, qui n'eſt pas unie, mais qui fait de petits boüillons, comme de la mouſſe. On fait des cravates de deuil, des mouchoirs, de *mouſſeline*. La *mouſſeline* generalement parlant eſt une toille de cotton.

MOUSSER. verb. act. Faire venir de la mouſſe. Les garçons de cabaret ſont adroits à faire *mouſſer* le vin dans le verre.

MOUSSERON. ſ. m. Petit champignon blanc qui vient au mois de May auprés de la mouſſe. Voyez *Champignon*.

MOUSSU, uë. adj. Qui eſt couvert de mouſſe. Matthiole dit avoir vu une infinité de ſapins dans les montagnes ſi *mouſſus* & ſi blancs, qu'il ſembloit que la mouſſe y fuſt crûe au lieu de branches.

MOUST. ſubſt. maſc. Vin doux qui n'a point encore boüilli. Le *mouſt* donne le flux de ventre.

MOUSTACHE. ſubſt. fem. Partie de la barbe qu'on laiſſe au deſſus des levres. Les Eſpagnols portent de groſſes *mouſtaches*, de grands crocs de *mouſtaches*. Une *mouſtache* à la Turque. Une *mouſtache* à la Royale. Relever la *mouſtache*. Une *mouſtache* en garde de poignard. Les galans portoient autrefois de gros releve *mouſtaches*, des broſſes pour tenir leur *mouſtache* droite & en Eſtat. Ce mot vient du Grec *myſtakis* qui ſignifie proprement la partie du viſage qui eſt entre le nez & la bouche, où on laiſſe croiſtre cette partie de la barbe qu'on appelle *mouſtache*.

MOUSTACHE, ſe dit auſſi des cheveux qu'on laiſſe croiſtre & pendre à coſté des jouës. Les hommes portoient autrefois une longue *mouſtache* du coſté gauche. Les femmes ont des *mouſtaches* bouclées qui leur pendent le long des jouës juſque ſur le ſein. On faiſoit la guerre aux ſervantes & aux bourgeoiſes, quand elles portoient des *mouſtaches* comme des Demoiſelles. Menage derive ce mot du Grec *myſtax*.

MOUSTACHE, ſe dit auſſi des poils que quelques animaux ont autour de la gueule, comme les chats.

Les Tireurs d'or appellent *mouſtache*, la Manivelle qui ſe fiche dans leurs rochets, bobines, qui leur ſert à tirer, & a d'évider leur fil d'or & de Soye.

On dit figurément, enlever ſur la *mouſtache*, quand on obtient de hauteur & par violence quelque choſe à laquelle quelque autre pretendoit, ou dont il eſtoit en poſſeſſion. Ce jeune homme croyoit eſpouſer, cette fille, mais il en eſt venu un plus riche qui la luy a enlevée ſur la *mouſtache*. Le Roy a enlevé cette fortereſſe ſur la *mouſtache* des Eſpagnols, à la veuë de leur armée.

MOUTARDE. ſubſt. fem. Petite graine qu'on appelle autrement du *Senevé*. Voyez *Senevé*. Le Seigneur a dit que ſi on avoit de la foy gros comme un grain de *moutarde*, on commanderoit aux montagnes de ſe jetter dans la mer, & qu'elles obeiroient.

MOUTARDE. ſubſt. fem. Eſt auſſi une compoſition qu'on fait pour ſervir de ſauce avec de la graine de ſenevé broyée, & du vinaigre ou du mouſt. *Moutarde* commune, *Moutarde* de Dijon. On mange les Sauciſſes, le porc frais, le bœuf ſallé avec de la *moutarde*. Ce mot vient de *muſtum* & *ardeo*, parce que la bonne *moutarde* ſe fait de mouſt, comme celle de Dijon. Nicod.

MOUTARDE, ſe dit proverbialement en ces phraſes. Quand une choſe vient lors qu'on n'en a plus que faire, On dit que c'eſt de la *moutarde* aprés diſner. On dit auſſi en parlant des parties d'un Maiſtre d'Hoſtel qui ne quadrent pas avec l'argent qu'on luy a donné, & le reſte en *moutarde*. On dit auſſi d'une choſe commune & triviale, que les enfans en vont à la *moutarde*. On dit encores, qu'un homme s'amuſe à la *moutarde*, pour dire, qu'il fait de petites affaires, tandis qu'il neglige les grandes. Originairement ce proverbe eſt compoſé de deux mots François; de *moult* & *tarde*; de ſorte que quand on attend quelqu'un avec impatience, on dit qu'il s'amuſe quelque part, & *moult tarde*, ou demeure beaucoup a venir. On dit auſſi d'un homme fort ruſé, qu'il eſt fin comme *moutarde*. On dit encore, Sucrer la *moutarde*, pour dire, adoucir quelque reproche fâcheux.

De trois choſes Dieu nous garde,
De bœuf ſalé ſans *moutarde*.
D'un valet qui ſe regarde,
D'une femme qui ſe farde.

MOUTARDIER. ſubſt. maſc. Petit vaiſſeau dans lequel on ſert la *moutarde* ſur la table. On le dit auſſi de celuy qui fait la moutarde, qui la crie dans les ruës.

MOUTARDIERS, eſt un nom qu'en proverbe on a donné a ceux de Dijon. Cela vient de ce qu'en l'an 1382. Charles Roy de France allant avec ſon oncle Philippes le Hardi Duc de Bourgogne au ſecours de Louïs Comte de Flandres contre les Gantois qui eſtoient rebelles, la ville de Dijon leva à ſes frais mille hommes pour groſſir leur armée. En reconnoiſſance dequoy le Duc donna entr'autres privileges à la ville de Dijon, de porter ſes armes, & leur donna ſon cri, qui eſtoit, *Moult me tarde*, qu'on eſcrivoit en forme de rouleau en cette façon, *moult me tarde*, mais pluſieurs par ignorance, ou promptitude, ne liſoient que les deux mots d'enhaut, *moult tarde*, ce qui a donné occaſion d'appeller ceux de la ville *Moutardiers*, & non pas à cauſe de la moutarde qu'on y fait, comme pluſieurs penſent.

MOUTON. ſubſt. maſc. Agneau qu'on chaſtre pour empeſcher qu'il ne devienne belier, afin qu'il s'engraiſſe plus facilement, & qu'il ſoit plus tendre. Les *moutons* de beauvais ſont gras extraordinairement. La viande de la boucherie ou l'ordinaire bourgeois eſt bœuf, veau & *mouton*. L'eſclanche, le gigot de *mouton*. La langue & les pieds de *mouton* ſe vendent parmy les trippes. Un quartier de *mouton*. C'eſt un franc *mouton*. La bonne chandelle ſe fait de ſuif de *mouton*. Les Bergers ſont ceux qui gardent les *moutons*, qui menent aux champs les troupeaux de *moutons*, de beſtes à laine. Ce mot vient de l'Italien *montone*, qui a eſté fait de *mont*, parce que les bons *moutons* paiſſent d'ordinaire un lieu haut & ſec. Quand le *mouton* eſt repreſenté en termes d'Armoiries autrement que paſſant, on l'appelle *ſautant*. On a auſſi appellé *mouton* dans la baſſe Latinité, *multo* & *muto*.

Il y a au Perou de certains moutons plus hauts que des aſnes, qui portent ordinairement 200. liv. peſant, & ſervent à voiturer la mine aux lieux où on la purifie.

Il y a des *moutons* vers le Cap de Bonne Eſperance qui n'ont point de laine, mais du poil comme les chevres. La ſeule queuë des *moutons* de Madagaſcar peſe 15. ou 16. livres. Il y a auſſi un *mouton* de Candie, que Belon appelle *ſtrepſiceros*, à cauſe qu'il a les cornes tournées en vis.

Les *moutons* de Tartarie, ſelon le teſmoignage de Jean Kinſon, ont des queuës ſi groſſes, qu'elles peſent quelquefois 80. livres. Ceux de l'Indoſtan ont auſſi la queuë large & peſante, & la laine fort courte & fort fine. Il y en a d'autres en Perſe, dont toute la laine eſt tres-fine, & tombe en certain temps, en certaine ſaiſon.

MOUTON MARIN, eſt une eſpece de poiſſon ainſi nommé, à cauſe qu'il eſt blanc, & qu'il a les cornes recourbées comme le *mouton* terreſtre.

MOUTON, ſe dit figurément des hommes innocents, paiſibles, & qui ſe laiſſent conduire facilement. Cet homme eſt doux comme un *mouton*. Le peuple ſe laiſſe conduire comme les *moutons*, il ſuit

Il ſuit le premier qui marche. Il ſe laiſſe tondre comme un *mouton*.

MOUTON, ſe dit proverbialement en ces phraſes. Boeuf ſaignant, *mouton* beſlant, porc pourry, tout n'en vaut rien, s'il n'eſt bien cuit. On dit auſſi, à l'aſcenſion gras *mouton*. On appelle les hommes qui ont quelque marque ſur le nez, *moutons* de Berry. On dit d'un homme qui veut tirer d'un choſe plus que ce qu'elle peut fournir, qu'il cherche cinq pieds à un *mouton*. On dit de ceux qui puent par les aiſſelles, qu'ils ſentent l'eſpaule de *mouton*. On dit auſſi d'un avare, qu'il ne jette pas les eſpaules de *mouton* toutes roſties par les feneſtres. On dit auſſi, Revenir à ſes *moutons*, pour dire, Revenir à un propos commencé & interrompu: proverbe tiré de la farce de Patelin, dans laquelle eſt introduit un Marchand qui en plaidant contre un Berger pour des *moutons* qu'on luy avoit volez, ſortoit ſouvent hors de ſon propos pour parler d'un drap que l'Advocat de ſa partie luy avoit volé; de ſorte que le Juge luy crié pluſieurs fois de retourner à ſes *moutons*, comme a remarqué Paſquier dans ſes recherches.

MOUTON, eſt auſſi une preparation de la peau de *mouton*, qui imite le maroquin. Ces botes ne ſont pas de vray maroquin, ce n'eſt que du *mouton*.

MOUTON, eſt auſſi un lourd billot de bois garny de fer, qu'on eſleve & qu'on laiſſe choir ſur des pieux pour les enfoncer en terre. On a fait marché d'enfoncer tant de pieux juſqu'à refus de *mouton*, tant que le *Mouton* les pourra faire enfoncer.

MOUTON, ſe dit auſſi des pieces de bois poſées à plomb ſur l'eſſieu des carroſſes, où on attache les ſouſpentes qui portent le corps du carroſſe, & le ſoutiennent en l'air.

Les *moutons* ſont debitez dans les foreſts de ſix pieds & demi de long, de cinq à ſix pouces de large, & de trois à quatre pouces d'eſpaiſſeur.

MOUTON. Eſt auſſi un gros morceau de bois, dans lequel on fait entrer les anſes de la cloche pour la pendre.

MOUTON, eſtoit auſſi une ancienne monnoye d'or battuë en l'an 1357. qui valoit 18. ſ. 6. d. & il y en avoit 52. au marc. Il portent l'empreinte de l'image de St. Jean Baptiſte, & un *mouton* avec ſa toiſon à ſa gueule, d'où ſortoit une banderolle avec ces mots, *Ecce Agnus Dei*. Rabelais l'appelle *mouton à la grande laine*.

Pain *mouton*, eſt un tres-petit pain ſemé par deſſus de grains de bled, qu'on donne aux eſtreines aux enfans. Voyez pain.

MOUTONNAGE. ſubſt. m. Terme de Couſtumes, qui ſe dit d'un droit Seigneurial qui ſe leve ſur ceux qui vendent ou achevent du beſtail ou autres marchandiſes ſur le fief d'un Seigneur. En d'autres endroits on l'appelle *ſon lieu*.

MOUTONNAILLE. ſubſt. fem. Se dit de ceux qui ſuivent trop l'exemple des autres; le peuple n'eſt que franche *moutonnaille*.

MOUTONNE. ſubſt. fem. Eſt une coëffure qui a eſté long-temps en uſage chez les femmes. C'eſt un treſſe de cheveux fort touffuë & friſée, qui s'appliquoit ſur le front.

MOUTONNER. v. n. Terme de Marine, qui ſe dit de la mer, lorſqu'elle eſt agitée, & qu'il y a pluſieurs vagues, houles ou lames qui la blanchiſſent d'eſcume, & qui paroiſſent comme un troupeau de moutons; auquel cas on dit que la mer *moutonne*.

MOUTURE. ſubſt. fem. Peine du Meuſnier qui fait moudre le bled, & la façon ou action de le moudre. Il y a des moulins qui font une meilleure & une plus prompte *mouture* que les autres. Les Meuſniers ont des meſures pour ſe faire payer de leur *mouture*.

MOUTURE, eſt auſſi un meſlange de grains, ou de farine de pluſieurs ſortes de grains, tels qu'on les mout au moulin. Les moulins s'afferment à tant de Septiers de bled, d'orge & de *mouture*.

On dit proverbialement, Prendre d'un ſac deux *mouture*, quand on veut tirer deux avantages differents d'un même travail, ou ſe faire payer deux fois.

MOUVANCE. ſubſt. fem. Superiorité d'un fief dominant à l'égard d'un autre qui en releve. Cette Comté a grand nombre de fiefs & de vaſſaux qui ſont dans ſa *mouvance*, qui relevent d'elle.

MOUVANT, ANTE. adj. Qui remuë, qui donne à un corps le moyen de ſe mouvoir. L'ame des animaux eſt le principe *mouvant* qui fait agir leurs organes. La poudre à canon enflammée eſt la force *mouvante* du boulet, qui la chaſſe avec tant de violence. Toutes les productions ne ſe font que par les cauſes *mouvantes* des agents. L'eau & le vent ſont les forces *mouvantes* des moulins à Eau & à vent.

On appelle les forces *mouvantes*, cette partie des Mechaniques qui enſeigne le moyen d'augmenter ou de multiplier la force des agents ordinaires. Les principes ſimples des forces *mouvantes*, ſont le levier, le coin, la vis, les compoſez, ſont les roues, poulies, mouffles, la vis infinie &c. Le Pere Pardies a fait depuis peu un joli traité des forces *mouvantes*.

MOUVANT, ſe prend auſſi paſſivement, de ce qui eſt meu & agité, de ce qui n'eſt pas ſtable & ferme. Les ſables *mouvants* ſont des ſables qui ne ſont pas fermes, où les Cavaliers enfoncent, pour peu qu'ils s'y arreſtent. On le dit auſſi de ceux que les flots ou que les vents agitent & tranſportent d'un lieu à un autre. La Loire eſt pleine de ſables *mouvants*, de bancs de ſable, qui ſont tantoſt à un endroit, & tantoſt à l'autre. Les caravanes d'Affrique periſſent quelquefois par des ſables *mouvants* que les vents eſlevent.

On dit figurément en ce ſens, que la fortune eſt un ſable *mouvant*, ſur lequel on ne peut faire aucun fondement, ni baſtir aucune eſperance.

On dit abſolument, qu'un enfant eſt bien *mouvant*, lorſqu'il eſt fort remuant, & qu'il ne ſe peut tenir en place.

MOUVANT, en termes de Blaſon, ſe dit de ce qui naiſt ou ſort de certain coſté de l'eſcu, où quelque figure eſt attachée, & qui tire vers un autre coſté. Il portoit d'azur à trois rais d'or *mouvants* du chef de l'Eſcu.

MOUVANT, ſe dit auſſi au Palais des fiefs conſiderez à l'égard d'un ſuperieur dont ils relevent. Cette Seigneurie eſt *mouvante* en plein fief de la Couronne.

MOUVEMENT. ſubſt. maſc. Tranſport d'un corps en un autre lieu, changement de place. Les Medecins diſent que le *mouvement* des animaux ſe fait par le moyen du cerveau qui le commande, par le nerf qui porte ce commandement, & par le muſcle qui obeït. Les Philoſophes modernes n'admettent que le *mouvement* local, & rejettent les *mouvements* d'accroiſſement & d'alteration.

tion. Deſcartes n'a ſuppoſé que la quantité & le *mouvement*, pour expliquer toute la nature. Tous les Aſtronomes ſont maintenant perſuadez du *mouvement* de la terre d'Occident en Orient, par ce qu'ils expliquent plus facilement le *mouvement* journalier du Ciel. Les *mouvements* des Planetes ſont tous differents. Le globe eſt la figure la plus propre au *mouvement*. Les *mouvements* reflechis ſe font toûjours à angles égaux. Le *mouvement* des eaux de l'Orient à l'Occident eſt cauſe qu'en un mois on peut aller d'Eſpagne en Amerique, & qu'il en faut quatre pour en revenir. C'eſt une des plus fortes raiſons qu'on apporte pour eſtablir le *mouvement* de la terre.

MOUVEMENT, ſe dit auſſi de ce principe de chaleur qui conſerve la vie dans tous les corps animez. Le *mouvement* du cœur, du ſang, des arteres, eſt ce qui entretient la vie. Quand un corps eſt mort ou paſmé, il eſt ſans pous & ſans *mouvement*. Il fait dangereux de purger dans le rheume, quand les humeurs ſont en *mouvement*.

MOUVEMENT, ſe dit auſſi de la force ou violence qui eſt imprimée par un agent exterieur ſur un corps pour le faire *mouvoir*. C'eſt une maxime, que le *mouvement* imprimé ne ſe perd point, que le corps qui l'a receu le communique à celuy qu'il rencontre. Galilée a appellé Science nouvelle du *mouvement*, ce qu'il a eſcrit de l'acceleration des poids dans leur cheute, de la viſteſſe des corps ſur les plans inclinez, des vibrations des pendules & cordes tenduës, de la reſiſtance des corps; ce qui eſt une partie des mechaniques, dont les Anciens n'ont point fait de mention. Toricelli y a adjouſté pluſieurs experiences du vuide; de la force des percuſſions, de l'équilibre des liqueurs. Wallis a fait trois Tomes ſous le titre de Mechanique & de Science du *mouvement*.

MOUVEMENT, en termes de Guerre, ſe dit du changement d'un poſte, d'une armée, qui ſe fait en pluſieurs occaſions. La ſcience d'un General eſt d'obſerver bien les *mouvements* des ennemis, de leur cacher ſes *mouvements*.

MOUVEMENTS, au plurier, ſe dit des guerres inteſtines, des troubles, des ſeditions. Il y a eu une amniſtie generale accordée pour tout ce qui s'eſt paſſé dans les derniers *mouvements*.

MOUVEMENT, ſe dit figurément en choſes morales & ſpirituelles. Il ne faut qu'un bon *mouvement* pour convertir un pecheur, quand il ne reſiſte point aux *mouvements* de la grace. Toutes les paſſions excitent des *mouvements* dans noſtre ame: les uns ſont loüables, comme ceux de pitié, de honte, de tendreſſe: les autres odieux, comme ceux de colere, de haine, de vengeance. Des *mouvements* laſches, ſenſuels, &c. On dit communément, que les premiers *mouvements* ne ſont pas en noſtre pouvoir.

On dit en ce ſens, qu'un homme ſuit ſon *mouvement*, quand il fait une choſe de ſon bon gré, par ſa propre eſlection, ſans eſtre ſollicité. Les Canoniſtes preferent les proviſions du Pape données par ſon propre *mouvement*, qu'ils appellent *motu proprio*, à celles qui ſont obtenuës par ſuplique. On dit au contraire, qu'on ſuit les *mouvements* d'autruy, pour dire, qu'on eſpouſe ſes paſſions, ou lors qu'on ſe laiſſe gouverner. C'eſt ce Miniſtre qui donne le branſle, le *mouvement* aux affaires.

MOUVEMENT, ſe dit auſſi dans les Arts. En Rethorique & en Poeſie on dit, exciter les *mouvements*, quand les paſſions de l'auditeur ſont eſmeuës par la force de l'éloquence. Et on dit qu'une piece de theatre eſt pleine de grands *mouvements*, quand il y a pluſieurs figures ou expreſſions vehementes & pathetiques. David avec ſa Harpe calmoit les *mouvements* impetueux de Saül.

MOUVEMENT, ſe dit auſſi en Muſique, de la maniere de battre la meſure pour preſſer ou alentir le temps de la prononciation des paroles, ou du jeu marqué par les nottes. Les pieces de pleine meſure ont un *mouvement* different de la meſure ternaire. C'eſt le *mouvement* qui fait differer la courante, la ſarabande des gavottes, des bourrées, des chacones, &c. On le dit auſſi dans la danſe des diverſes agitations du corps qu'il faut faire pour ſe mouvoir agreablement en cadence. Cette fille danſe mal, car quoy qu'elle marque les pas, elle n'a point le *mouvement* du corps convenable.

MOUVEMENT, en termes de Mechanique, ſe dit auſſi de ce qui fait mouvoir les machines. On met les machines en *mouvement* par des leviers, des roües, des vis, &c. Quand on multiplie la force d'une machine, on augmente à proportion la durée de ſon *mouvement*. Le grand probleme du *mouvement* perpetuel eſt de trouver une machine qui ait en elle-même le principe de ſon *mouvement*, qui ſe remonte toute ſeule, ce qui ne ſe trouvera jamais; car il y manquera toûjours quelque choſe pour emporter l'équilibre, ſans compter ce qu'il faudroit pour vaincre la reſiſtance du frottement des parties. Mr. de la Hire en a demonſtré l'impoſſibilité, parce qu'il faudroit qu'un même corps fuſt en même temps plus leger & plus peſant.

On appelle chez les Horlogers un *mouvement*, le dedans d'une monſtre, ou d'un horloge, qui fait tourner l'aiguille ſans avoir égard à la boette, au quadran, & autres choſes qui y peuvent ſervir d'ornement, & en general de toutes les choſes qui ſe meuvent par des reſſorts ſecrets. Les Organiſtes appellent auſſi *mouvement*, le fil de fer qui ſert à preſſer la languette des tuyaux d'anche, à les accorder, & à leur donner un *mouvement* juſte. Ils l'appellent autrement *raſette*.

MOUVOIR. verb. act. & neutre. Faire changer de place, tranſporter d'un lieu à un autre. Archimede ne demandoit qu'un point fixe pour *mouvoir* toute la terre. Ariſtote croyoit que des intelligences faiſoient *mouvoir* les cieux. Les Epicuriens ſoûtiennent que les corps ne ſe pourroient *mouvoir*, rarefier ni condenſer, s'il n'y avoit du vuide. Cet homme eſt paralytique, il ne ſçauroit plus ſe *mouvoir*.

MOUVOIR, ſe dit auſſi en parlant du principe naturel qui fait agir & ſubſiſter tous les corps. La chaleur & les eſprits ſont *mouvoir* tous les animaux. Ce ſont de ſecrets reſſorts qui font *mouvoir* tous les automates. L'eau eſt preſte à ſe *mouvoir*, dés qu'elle trouve de la pente. Cette femme a ſenty *mouvoir* ſon enfant dans ſon ventre.

MOUVOIR, ſignifie auſſi, Remuer, agiter. Les vents *meuvent* & agitent la mer pendant la tempeſte. Il faut bien *mouvoir* & remuer le grain, quand on braſſe la biere.

MOUVOIR, ſe dit figurément en choſes ſpirituelles & morales. C'eſt l'entendement qui *meut* la volonté. Les objets *meuvent* les puiſſances. Un bon Orateur doit *mouvoir* les paſſions, *mouvoir* les eſprits, *mouvoir* à compaſſion. Il n'y a que le deſeſpoir

ſeſpoir & la rage qui l'ayent peu *mouvoir* à commettre un ſi grand crime. Le Roy dit dans les diſpoſitif de ſes Edits, A ces cauſes & autres conſiderations à ce nous *mouvant*.

MOUVOIR, ſe dit auſſi des corps politiques. C'eſt l'eſprit de ce Miniſtre qui fait *mouvoir* tout l'Eſtat, qui en fait agir les membres. C'eſt le General qui fait *mouvoir* l'armée.

MOUVOIR, en Juriſprudence feodale, ſe dit des fiefs entant qu'ils relevent, ou dependent les uns des autres. Cette terre eſt venduë à la charge de payer les droits aux Seigneurs dont elle ſe trouvera *mouvoir*, dont elle peut *mouvoir*.

MOUVOIR, ſe dit auſſi au Palais, pour dire, Commencer un procez. On fait les tranſactions ſur les proces meus & à *mouvoir*. On le dit auſſi des querelles, & même des guerres.

MEU, uë. part. & adj.

MOY.

MOY. Pronom perſonnel de la premiere perſonne, qui ſignifie la même choſe que *je*, qui ſert à conjuguer les verbes. Cela eſt pour *moy*, cela eſt pour toy. Je le dis *moy*. *Moy* qui vous parle. Vous ne le voulez pas & je le veux *moy*. Ce n'eſt pas *moy* qui en ſuis cauſe. Cette terre eſt *à moy*. Il n'y a rien de commun entre luy & *moy*. Il ne tient pas à *moy*. C'eſt un different à juger entre toy & *moy*. Pourquoy vous en prendre à *moy*? eſt-ce *moy* qui l'ay fait? Pour *moy* j'en ſuis d'accord.

Il ſe dit ſouvent avec un point admiratif. *Moy!* je ſerois capable de cette trahiſon? Vous m'accuſez de cela, *moy!* ſongez-vous que vous parlez à *moy!*

On s'en ſert auſſi pour appeller quelqu'un; Venez à *moy*. A *moy*, je ſuis bleſſé, ſecourez *moy*. C'eſt fait de *moy*, je me meurs.

On dit encore; Pour *moy*, quant à *moy*, quand on commence à dire ſon opinion.

On dit proverbialement, Se tenir ſur ſon quant à *moy*, pour dire, Faire le rogue, le ſuffiſant, attendre à dire ſon advis le dernier, comme le croyant deciſif.

Malherbe a dit, De *moy*, au lieu de dire, Pour *moy*, ou quant à *moy*; mais on ne le dit plus.

On dit auſſi *moy*-même par exaggeration. Je veux aller *moy*-même luy parler, m'eſclaircir. Je n'ay que faire de valet, je me ſers bien *moy*-même. J'ay appris la Geometrie de *moy*-même, ſans avoir eu beſoin de Maiſtre. J'ay fait cela de *moy*-même, de mon propre mouvement, ſans inſtigation d'aucun. *Moy*-même j'en ay pitié.

En termes de negoce, un Marchand qui tire une lettre de change dit, valeur receuë de *moy*-même, ou en *moy*-même, ou rencontrée en *moy*-même, c'eſt à dire, pour ce qui m'eſt deu.

MOYEN, ENNE. adj. & ſubſt. Qui eſt au milieu, entre deux extremitez. Il eſt de *moyenne* taille, de *moyenne* grandeur. On dit auſſi, qu'un Auteur eſt du *moyen* âge, pour dire, qu'il n'eſt ni ancien, ni nouveau. Ce Livre eſt imprimé en caracteres de *moyenne* groſſeur. Une *moyenne* fortune eſt plus ſouhaitable qu'une grande. Les Geometres cherchent depuis 2000. ans deux *moyennes* proportionnelles entre deux lignes données. On trouve aiſément un nombre *moyen* proportionnel entre deux autres. La *moyenne* region de l'air eſt celle ou ſe forment les foudres, la greſle, la tempeſte. Il a la juſtice haute, *moyenne* & baſſe en ſa Seigneurie.

Les curieux appellent *moyen* bronze, des medailles de fonte plus grandes que celles qu'on voit ordinairement.

On dit auſſi au Palais, que l'appel d'une Juſtice, comme celle d'une ancienne Pairie, reſſortit à la Cour nuement & ſans *moyen*, pour dire, directement, ſans qu'il y ait d'autre juſtice entre deux où il ſe faille pourvoir.

MOYEN, en terme de Logique, eſt une propoſition qui ſ'ert de fondement à un ſyllogiſme, dont on tire une conſequence. Il a ouvert la diſpute en attaquant le Reſpondant par trois *moyens*.

MOYEN, en ce ſens, ſe dit de toutes ſortes de raiſons, & de preuves qu'on apporte pour éclaircir la verité de quelque propoſition. Il a de bons *moyens* pour prouver ce qu'il advance. Il a un *moyen* infaillible pour ſe deffendre, qui eſt la preſcription des cauſes & *moyens* d'appel, d'intervention, des ouvertures & *moyens* de requeſte civile. On a jugé ſes *moyens* de faux pertinents & admiſſibles. Voilà le fait eſtably, venons aux *moyens*. Jay un *moyen* deciſif & peremptoire. On diſtingue les *moyens* de fait & de droit.

MOYEN, ſe dit auſſi des adreſſes, des inventions, ou facilitez dont on ſe ſert pour parvenir à ſes fines. Il faut premierement ſonger aux *moyens* de faire noſtre ſalut. Dieu nous en facilitera les *moyens*; Le meilleur *moyen* c'eſt de vivre chreſtiennement. Il y a une infinité de gens à Paris qui trouvent *moyen* de ſubſiſter ſans aucun revenu. Je vous ſerviray de tout mon cœur, fourniſſez m'en le *moyen*; c'eſt à dire, l'occaſion. Les hommes ont trouvé le *moyen* de meſurer le ciel & la terre, de naviger à tous vents; le *moyen* d'élever des eaux & de gros fardeaux.

Il a acquis ſon bien par des *moyens*, par des voyes legitimes. Souffrir & obeïr, c'eſt le *moyen* de parvenir. On vient à bout de tout par le *moyen* de l'argent & des amis. Il n'y a pas *moyen* de vivre avec cet homme-là. Le *moyen* de durer dans un lieu ſi chaud? Il a fait réuſſir cette affaire par le *moyen*, par la faveur, le credit & le ſecours de ſon Maiſtre. C'eſt un grand ſecret de trouver le *moyen* de plaire.

MOYENS, au plurier, ſe dit des biens & richeſſes d'une perſonne. C'eſt un homme aiſé qui a de grands *moyens*, je connois ſes *moyens* & ſes facultez.

AU MOYEN. adverbialement. En conſequence luy a payé ce qu'il luy devoit, *au moyen* de quoy il a obtenu main levée. Il l'a ſervi longtemps, *au moyen* de quoy, ou pour raions de quoy il luy demande recompenſe.

MOYENNANT. Propoſition. A condition, ou ſuppoſé que, &c. On ne peut venir à bout de quoi que ce ſoit, ſi ce n'eſt *moyennant* la grace de Dieu. Il a acheté cette terre *moyennant* dix mille eſcus qu'il en a payez. Je feray pour luy telle choſe, *moyennant* qu'il me deſdomage. On l'a contraint au payement d'une telle ſomme, *moyennant* & en vertu de l'obligation qu'il avoit paſſée.

MOYENNEMENT. adv. D'une façon moyenne, entre deux extremitez. Cet homme eſt *moyennement* riche, *moyennement* grand, *moyennement* ſçavant.

MOYENNER. verb. act. S'entremettre, ſervir quelqu'un auprés d'un autre, l'accommoder. Les parens communs ont *moyenné* l'accommodement de ce procez. Le Pape doit *moyenner* la paix

entre les Princes Chreſtiens. Les bonnes œuvres ſervent à *moyenner* noſtre ſalut.

Il faut avoir un patron qui vous puiſſe *moyenner* les emplois, les graces, les recompenſes.

MOYENNÉ, ÉE. part.

MOYER. v. act. Terme de Maçonnerie, qui ſe dit quand on fend en deux une pierre de taille avec la ſcie, comme le St. Leu & le liais pour faire des marches.

MOYEU. ſubſt. maſc. Jaune d'œuf. Une aumelette faite de *moyeux* eſt meilleure qu'une autre. Ce mot vient de *mediolus*, Menage; ou de *medium ovi*.

MOYEU, eſt auſſi une eſpece de confiture faite de prunes qui portent ce nom.

MOYEU. ſubſt. maſc. Terme de Charron, eſt le noyau ou le milieu d'une roue de carroſſe ou de harnois, qui eſt percé pour y recevoir l'eſſieu, autour duquel la roue tourne. Les *moyeux* de roue ſe font d'un tronc d'orme. On a dit auſſi dans la baſſe Latinité *modiolus* en la même ſignification.

MUA.

MUABLE. adj. maſc. & fem. Sujet à changer. Il n'y a rien de ſi *muable* que la fortune, que le beau temps, que le vent. Il n'y a que Dieu qui ne ſoit point *muable*; les eſprits ſont plus *muables* que les corps.

MUANCE. ſ. f. Terme de Muſique. C'eſt un certain paſſage d'un demi-ton à un ton. L'ancienne game eſtoit obligée à faire des *muances*, de B mol en nature, & de nature en B quarre, dont elle donnoit la figure en trois colomnes de notes. On la auſſi appellé *main harmonique*.

MUC.

MUCILAGE. ſubſt. maſc. Terme de Medecine. C'eſt un corps gluant & eſpais, qui eſt ainſi nommé, parce qu'il reſſemble à de la morve. Il ſe fait avec des racines & ſemences pilées au mortier, infuſées en eau chaude, cuittes & coulées à travers une forte toile. Les *mucilages* entrent en la compoſition de la pluſ-part des Eplaſtres. On fait auſſi des *mucilages* avec des gommes & des fruits, comme coins, figues, gomme Arabique, colle de poiſſon, &c.

MUCOSITE' ſubſt. fem. Terme de Médecine. excrement qui ſort par le nez, morve. Le cerveau ſe decharge par le nez de ſes *mucoſitez*.

MUCRE. adj. Vieux terme, qui ſignifioit autrefois le relent ou la corruption qui vient en quelque corps pour avoir eſté en lieu humide & fermé.

MUE.

MUE. ſubſt. fem. Changement de poil, de plumes, de peau, de cornes, de voix, & d'autres diſpoſitions du corps, qui arrivent aux animaux ou tous les ans, ou en certains âges de leur vie. La plus-part des beſtes ſont en *mué* au printemps. Les belles voix des hommes ſe perdent aprés leur *mué*. La *mué* d'un cheval eſt la cheute de ſon poil, qui ſe fait au printemps, & quelquefois en automne.

MUE, eſt auſſi la deſpouille que met bas l'animal dans de certaines ſaiſons. La *mué* du cerf, c'eſt le bois que quitte le cerf en Fevrier ou en Mars. La *mué* du ſerpent, c'eſt la peau dont il ſe deſpouille. La *mué* d'un oiſon, d'un faucon, ce ſont les plumes qu'ils quittent. Les vers à ſoye ont quatre *muës* l'année, avant que de ſe mettre en coque. Du Cange derive ce mot de *muta*, qu'on a dit dans la baſſe Latinité *à mutatione pennarum*, ſelon Voſſius, il vient de l'Allemand *muyte*, & non pas du verbe *mutare*.

MUE, eſt auſſi le lieu obſcur & ſerré où on enferme les oiſeaux pour les mettre en *mué*. On met des chappons, des oiſons en *mué* pour les engraiſſer. On met les faucons pendant leur *mué* dans des cages ou chambrettes qu'on appelle des *muës*.

MUE, ſe dit auſſi du temps que les beſtes ſont en *mué*. Voicy le temps de la *mué* des oiſeaux. On appelle un faucon de trois *muës*, celuy qui eſt âgé de trois ans. On l'a mis en *mué*. Il eſt hors de *mué*.

MUE, ſe dit figurément des lieux de retraitte, ſoit volontaire, ſoit forcée. On dit qu'un homme en priſon eſt en *mué*, que celuy qui s'eſt mis en retraite, ou dans les remedes, eſt en *mué*.

On dit ironiquement, qu'un homme eſt propre à garder les oiſons en *mué*, pour dire, qu'il ne ſçait rien faire.

MUER. verb. act. Vieux mot qui ſignifioit *changer*. Il ne ſe dit plus qu'en cette phraſe ſacrée. JESUS-CHRIST *mua* l'eau en vin aux nopces de Cana.

MUER. v. n. En termes de Chaſſe, ſignifie, Changer de peau, de plumes, de poil. Les oiſeaux de proye, les ſerpens *muënt* tous les ans.

MUER, ſe dit auſſi des chevaux qui quittent leur poil du moins une fois l'année. Le cheval *mué*, lors qu'il quitte ſon poil d'hyver, & prend ſon poil d'Eſté. Il *mué* auſſi quelquefois de corne: ce qui arrive ſur tout aux chevaux qui viennent de Hollande.

On dit auſſi, qu'un garçon *mué* à 18. ou 20. ans, quand la voix luy change, quand elle devient groſſe. Il n'y a que les chaſtrez à qui la voix ne *mué* pas.

MUER, ſe dit auſſi en Muſique, des paſſages qui ſe font en chantant ſuivant la maniere de l'ancienne gamme de B mol en nature, ou de nature en B quarre.

MUÉ, ÉE. part. & adj.

MUET, ETTE. adj. Qui ne peut parler, ou qui ne le veut point faire. On tient que les ſourds de naiſſance ſont *muets*, parcequ'ils n'ont pû apprendre aucunes paroles. Les nains & les *muets* font fortune dans le Serrail. Il y a des *muets* volontaires, & d'autres par maladie, par quelque empeſchement ſurvenu dans l'organe de la parole. Il faut faire trois ſommations de reſpondre à un criminel, avant que de luy faire ſon procés comme à un *muet*. On crée un curateur à un *muet*, qui reſpond pour luy. Quand on luy confie quelque ſecret, il n'en parle jamais, il eſt *muet*. Menage derive ce mot du Latin *mutus* ou *muterus*.

MUET, ETTE, ſe dit auſſi en Morale, & en parlant de la confuſion ou autre paſſion qui empeſche de reſpondre. Quand on prend les gens ſur le fait, ils demeurent *muets*, ils ne ſçavent que reſpondre. Une demonſtration, une raiſon convaincante rend un homme *muet* & ſans replique. Cette verte repartie qu'on luy fit le rendit *muet* comme une ſouche, comme une carpe, il n'euſt pas le mot à dire.

MUET, ſe dit de ceux qui diſputent par eſcrit. On a fait une Critique contre cet Auteur, mais il n'eſt

pas homme à demeurer *muet*, il fera un gros Volume de reſponſes.

MUET, ſe dit figurément des choſes inanimées. On appelle en juſtice des teſmoins *muets*, des indices & preſomptions violentes, comme une eſpée ſanglante en la main du meurtrier, une choſe volée qu'on trouve entre les mains d'un receleur. Les cicatrices des playes que monſtre ce Cavalier ſont des teſmoignages *muets* de ſa valeur.

On dit auſſi, qu'un oracle eſtoit *muet*, que le Ciel eſtoit *muet*, que l'enfer eſtoit *muet*, quand ils ne reſpondoient pas aux invocations qu'on leur faiſoit. Les Oracles des faux Dieux ont eſté *muets* depuis la naiſſance de JESUS-CHRIST.

En Venerie on appelle un chien *muet*, celuy qui queſte ou qui ſuit la beſte ſans aboyer. C'eſt la meilleure qualité d'un limier d'eſtre *muet*, en ce ſens il eſt oppoſé à chien *babillard* ou qui caqueſte, qui crie hors la voye & à un chien *menteur*, qui cele la voye.

En Grammaire, on diſtingue les conſones en *muettes* & liquides. Il y a des h. *muettes*, & d'autres aſpirées, qu'on prononce.

On appelle proverbialement & par Antiphraſe, une *muette* des halles, une harengere, ou une femme inſolente qui chante pouilles, qui a coûtume de dire beaucoup d'injures.

MUETTE. ſ. fem. Terme de chaſſe. C'eſt une maiſon baſtie dans une Capitainerie de chaſſe, tant pour y tenir la juriſdiction concernant les chaſſes, que pour y loger le Capitaine ou quelques Officiers, ou même les chiens & l'équipage de chaſſe. On nomme ainſi celles du bois de Boulogne, de St. Germain, &c. Et on les appelle ainſi, à cauſe que les Gardes & Sergents, y apportent les muës ou les reſtes que les cerfs ont poſées, quand ils en trouvent dans le bois.

On appelle auſſi la *muette* du lievre, le giſte où il fait ſes lievreteaux. Quelques-uns appellent auſſi *muette*, ou *meute*, le giſte du cerf. On dit que le lievre à la pourſuite des chiens prend facilement congé de la *meute* ou *muette*, c'eſt à dire du giſte.

MUF.

MUFFLE. ſubſt. maſc. Partie exterieure de la teſte de quelques animaux. On le dit particulierement du Lyon & d'autres animaux farouches. On dit auſſi, un *muffle* de carpe, un *muffle* de bœuf, de vaches, &c. de là eſt venu l'injure populaire *mouflard*, qu'on dit à un homme qui a un gros viſage.

MUFFLE, ſe dit en Peinture, Sculpture, & Architecture, de pluſieurs ornements qui imitent les *muffles* des animaux. On met dans les friſes, dans les panneaux des portes, dans des cartouches, à des gargouilles, les repreſentations des *muffles* de Lyon, d'Ours, &c.

MUG.

MUGIR, verb. n. Terme qui explique le cri des bœufs & des vaches; & on dit auſſi *meugler*. C'eſt le propre des taureaux de *mugir*, & des aſnes de braire.

MUGIR, ſe dit figurément du bruit de la tempeſte, des vents, & des flots. On entend *mugir* la mer de fort loin, quand elle eſt agitée. On dit auſſi d'un homme qui a une voix forte & diſcordante, qu'il ne chante pas, qu'il *mugit*. Deſpreaux a dit dans ſon Lutrin.

La Chicane un courroux *mugit* dans la grand ſalle.

MUGISSANT, ANTE. part. & adj. Qui mugit. Il ſe dit au propre & au figuré. Des vaches *mugiſſantes*, des flots *mugiſſans*. Quintilien appelle l'*m*, une lettre *mugiſſante*.

MUGISSEMENT. ſubſt. maſc. Cri des bœufs, vaches & taureaux. Les hommes enfermez dans le taureau de Phalaris faiſoient des *mugiſſements*.

On dit auſſi au figuré, le *mugiſſement* des flots & des vents: & on dit des cris d'un homme qui a la voix forte & deſagreable, que ce ſont des *mugiſſements*.

MUGLEMENT & MUGLER. Voyez *Mugiſſement* & *Mugir*, c'eſt la même choſe.

MUGUET. ſ. m. Plante qui a les feuilles preſque ſemblables au plantain, ſi ce n'eſt qu'elles ont moins de veines, & ſont plus deliées. Ses tiges ſont menuës & tendres comme joncs, à la cime deſquelles il y a pluſieurs fleurs blanches, odorantes, & ſemblables à celle du grenadier ſauvage, ou de l'arbouſier. Ses racines ſont laſches, longues & couvertes de pluſieurs filaments & chevelures, ſans avoir ni coſtes, ni bulbes. Dioſcoride fait mention d'un petit *muguet* qu'il nomme *galion*, à cauſe qu'il ſert de preſure pour cailler le lait. Il a les branches & les feuilles ſemblables au grateron. Ses tiges ſont droites, qui portent à leur cime une fleur jaune, menuë odorante, & eſpaiſſe. Il y en a une autre qu'on nomme *eſpargoutte*. Voyez *Eſpargoutte*. La fleur du *muguet* eſt un violent ſternutatoire. Cette fleur eſtoit autrefois à la mode pour faire des bouquets. En Latin *lilium convallium*, & plus ordinairement, *aſter*, *ephemeron*. Menage aprés Saumaiſe derive ce mot de *muſcatum*, qu'il dit avoir ſignifié chez les Anciens *aromate*, & tout ce qui ſent bon. Et ainſi il appelle le *muguet lilium muſcatum*: & la noix muſcade, noix *muguette*, d'où vient qu'on a auſſi appellé *muguets*, les gens propres & parfumez.

MUGUET. adj. & ſ. Galand, coquet, qui fait l'amour aux Dames, qui eſt paré & bien mis pour leur plaire. Le Cours, les Tuilleries ſont les rendez-vous de tous les *muguets*.

MUGUETER. v. act. Faire le galant, le cajolleur, taſcher de ſe rendre agreable à une Dame. Il y a long-temps que ce jeune homme *muguette* cette fille pour l'eſpouſer.

MUGUETTER, ſe dit auſſi figurément, en parlant des deſſeins qu'on a de ſe rendre maiſtre de quelque autre choſe. Tous les Princes voiſins de cette place la *muguettent* depuis long-temps. Il y a long-temps qu'il *muguette* cette maiſon qui eſt à ſa bienſeance.

MUGUETÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

MUI.

MUID. ſubſt. maſc. Grande meſure de choſes liquides. Le *muid* de vin de Paris contient deux cent quatrevingt pintes, ſelon le Reglement de Louis XIII. & ſuivant les Ordonnances de Henri IV. de 300. pintes. On jauge tous les vaiſſeaux pour payer le droit d'entrée, & on les rapporte au *muid*, qui doit avoir 36. ſeptiers, & 8. pintes par ſeptiers. Ce mot vient de *modius*. Ailleurs on l'appelle diverſement, en Champagne *queue*, en Bourgogne *feuillette*, en Touraine *poinçon*, en

Berry *tonneau*, en Poitou *pipe*, en Lyonnois *aſnée* ou *botte*, à Bordeux *barrique*, dont les quatre font ce qu'ils appellent auſſi le *tonneau*.

MUID, eſt auſſi une grande meſure *de grains*, qui n'eſt pas un vaiſſeau qui ſerve de meſure, mais une eſtimation de pluſieurs ſeptiers & minots, differente ſelon les lieux. Le *muid* de bled à Paris eſt de douze ſeptiers, & chaque ſeptier de quatre minots. Il doit peſer ſuivant l'Ordonnance, 2640. livres en bled. Le *muid* de bled en Berry n'eſt que de 21. boiſſeaux, dont il y en a 16. au ſeptier. Le *muid* de ſel eſt de 12. ſeptiers; le *muid* de *plaſtre* de 36. ſacs.

MUID, eſt auſſi une meſure de terre qui contient la ſemaille d'un *muid* de grain. Chaque ſeptier de terre ſe rapporte environ à l'arpent de Paris. On a dit en Latin *modiata terra*, *aut prata*. Voyez ſur ce mot le Pere Monet, qui a fait une curieuſe recherche de tout ce qui concerne la meſure du *muid*.

MUID, ſignifie auſſi la futaille de même meſure, qui contient le vin ou autre liqueur. J'ay deux douzaines de *muids* vuides & deffoncez. Il a percé un *muid* de vin à noſtre arrivée. Ce *muid* eſt aviné le vin s'y portera bien.

On dit proverbialement d'un hydropique, ou d'un homme fort replet, qu'il eſt gros comme un *muid*. On dit auſſi à un homme qui s'en va. Il vaut mieux que vous vous en alliez, qu'un *muid* de vin.

MUL.

MULAT, ou *Mulatre*, ou *Mulate*. ſubſt. maſc. & fem. Terme de Relation. C'eſt un nom qu'on donne aux Indes à ceux qui ſont fils d'un Negre & d'une Indienne, ou d'un Indien & d'une Negre. A l'égard de ceux qui ſont nez d'un Indien & d'une Eſpagnole, on les appelle *Mores*: & on appelle *jambos*, ceux qui ſont nés d'un Sauvage, & d'une meſtice. Ils ſont tous differents en couleur & en poil. Les Eſpagnols appellent auſſi *Mulates*, les enfants nez de pere & de mere de differente Religion, comme d'un More & d'une Eſpagnole; ou au contraire. Ce mot eſt une grande injure en Eſpagne, & eſt derivé de *mulet*, animal engendré de deux differentes eſpeces.

MULE. ſ. f. Pantoufle, chauſſure commode & ſans quartiers, qu'on porte dans la chambre. Les femmes portent des *mules* en broderie. Le Pape a une croix d'or au bout de ſa *mule*, qu'on va baiſer avec grand reſpect. Menage aprés Saumaiſe derive ce mot de *mulleus*, qui eſtoit certaine eſpece de ſoulliers que portoient les Rois d'Albe, & enſuite les Patriciens.

MULE, eſt auſſi une couverture de ſoulier qu'on met pour la propreté, ou pour ſe garentir des crottes. Il y a des *mules* en broderie attachées aux ſouliers, que les femmes portent. Les hommes font entrer leurs ſouliers dans des *mules* qu'on appelle autrement des *galoches*, qu'on laiſſe à la porte des maiſons ou des chambres.

MULES, au plurier. C'eſt une eſpece d'engelures, ou une maladie qui vient aux talons, quand on a enduré un grand froid. Quand on a les *mules* aux talons, on ne ſçauroit plus marcher.

MULET. ſubſt. maſc. MULE. ſubſt. fem. Beſte de ſomme engendrée d'un aſne & d'une cavale, ou d'un cheval & d'une aſneſſe. Les *mulets* n'engendrent point, parce qu'ils viennent de differente eſpece, comme les monſtres. Les *mulets* d'Auvergne ſont les plus eſtimez. En Eſpagne les carroſſes n'ont d'ordinaire qu'un attelage des *mules*. Dans les montagnes on ne ſe ſert que de *Mulets* pour porter les marchandiſes. Les Grands Seigneurs dans leurs entrées font parade des houſſes & des couvertures de leurs *mulets*. Les Magiſtrats allant en Police ſont ſur des *mulets*. Les Medecins vont auſſi voir leurs malades ſur des *mules*. On tient que les *mulets* ne ſont jamais ſauvages. Stenon a trouvé dans les teſticules d'une *mule* des œufs, & une eſpece de Placenta autour de l'œuf: ce qui luy fait croire que les *mules* peuvent engendrer ſans miracle, contre l'opinion des Anciens.

MULET, ſe dit proverbialement en ces phraſes. On dit qu'un homme fait garder le *mulet* à un autre, quand il le fait attendre à une porte, ou à quelque rendez-vous, juſqu'à l'impatienter. On dit auſſi, qu'il eſt rembourré comme un baſt de *mulet*, quand il a beaucoup d'habits les uns ſur les autres, & lorſque cela le groſſit beaucoup.

On dit auſſi, qu'un homme travaille comme un *mulet*, qu'il eſt chargé comme un *mulet*, quand il porte de grands fardeaux, & quand il eſt de grande fatigue. A vieille *mule* frein doré, ſe dit par reproche à une vieille femme qui ſe pare ou ſe farde. On dit auſſi, qu'un homme eſt fantaſque teſtu, opiniaſtre comme une *mule*. On dit auſſi, qu'il eſt comme la *mule* du Pape, qui ne boit & ne mange qu'à ſes heures, quand il ne veut pas manger hors de ſes repas. On appelle auſſi, Ferrer la *mule*, quand on profite ſur l'achat qu'on eſt chargé de faire pour autruy, comme font les ſervantes, les Maiſtres d'Hoſtel, &c. Voyez l'origine de ce proverbe à *ferrer*. On dit d'un homme qui n'a point d'équipage, qu'il n'a ni cheval ni *mule*. On dit pour ſe mocquer d'un train en deſordre, que c'eſt l'Ambaſſade de Viaron, trois chevaux & une *mule*.

MULETIER. ſubſt. maſc. Qui conduit & qui penſe les mulets & les mules. On dit auſſi d'un brutal, que c'eſt un *Muletier*.

MULETTE. ſubſt. fem. Terme de Fauconnerie. C'eſt le geſier des oiſeaux de proye, où tombe la mangeaille du Jabot pour ſe digerer. Un oiſeau à la *mulette* empelotée, quand ſon geſier eſt embaraſſé de curée non renduës, & qui ſont retenuës par quelque humeur viſqueuſe & gluante; & alors il ſe forme quelquefois une peau qu'on appelle *doublure* ou *double mulette*, qu'on purge par le moyen des pilules qu'on luy fait avaler.

MULETTE, eſt auſſi la partie du veau qui luy ſert de ſac ou de poche, où eſt contenuë la preſure. On l'appelle dans le bœuf *franche mule*, & *caillette* aux moutons.

MULIEBRE. adj. Terme de Medecine, qui ne ſe dit qu'en cette phraſe: *Fluxus muliebre*, ou fleurs blanches. Voyez *Flux*.

MULON. Voyez *Meule*.

MULOT. ſubſt. maſc. Petit animal qui fouit la terre comme les taupes, qui gaſte les terres, & les jardins, & qui ronge les oignons des plantes, & les racines des bleds. Les curieux de tulippes & de belles fleurs apprehendent bien les *mulots*. En Latin *mus agreſtis*. Ce mot vient de *mus agreſtis* Latin diminutif de *Mus ſoricis*. On a dit auſſi *mulotus*. Quelques-uns le derivent de *mulodra*, mot Celtique, ou Bas-Breton ſignifiant la même choſe.

On appelle proverbialement, un endormeur de *mulots*,

lots, un homme fin & adroit qui amuſe les gens de belles eſperances qui n'ont point d'effet, & ſont trompeuſes.

On dit ironiquement, qu'un homme ſçait endormir les *mulots*, pour dire, qu'il ſçait faire une choſe aiſée: & en ce cas *mulot* ſignifie une marmote qui dort ſix mois naturellement; car en pluſieurs endroits on luy donne le nom de *mulot*, & il n'eſt rien ſi aiſé que de l'endormir.

MULTIPLE. adj. maſc. & fem. & ſubſt. Terme d'Arithmetique. C'eſt un nombre qui en contient un autre pluſieurs fois. Le nombre de 9. eſt *multiple* de trois, il y eſt contenu trois fois. 24. eſt *multiple* de 6. & de 8. il contient l'un quatre fois, & l'autre trois. On appelle une proportion *multiple*, celle qui eſt entre le nombre de cette nature.

MULTIPLIABLE. adj. maſc. & fem. Qui ſe peut multiplier. Il n'y a point de nombre qui ne ſoit *multipliable* par luy-même à l'infini.

MULTIPLICATEUR. ſ. m. C'eſt le plus petit nombre par lequel on multiplie un plus grand, & qu'on met au deſſous de l'autre, quand on fait la multiplication. Quelquefois le *multiplicateur* eſt égal, quand un nombre ſe multiplie luy-même pour faire ſon quarré.

MULTIPLICATION. ſ. f. Augmentation en nombre. La nature tend à faire des *multiplications* à l'infini de toutes eſpeces. Les lunettes polyedres ou à facettes font voir une grande *multiplication* des eſpeces, des objets. Il faut traiter de ces deux procez enſemble, pour éviter la *multiplication* des actes.

MULTIPLICATION, eſt auſſi la troiſiéme regle de l'Arithmetique, qui apprend à multiplier un grand nombre par un petit, ou par ſoy-même, c'eſt à dire, à trouver qu'elle ſomme feroit un nombre qui ſeroit adjoûté ou redoublé autant de fois qu'il y a d'unitez dans le petit. La *multiplication* de 3. par 4. fait 12. faite par luy-même fait 9. La *multiplication* d'un nombre par ſoy-même produit le quarré, dont il eſt la racine: comme dix fois 10. font 100. qui eſt un nombre quarré, dont 10. eſt la racine.

MULTIPLICITE'. ſubſt. fem. Quantité redoublée. Il ne ſe dit gueres que des choſes differentes, le plus ſouvent ſuperfluës. La *multiplicité* des loix & des ordonnances differentes eſt une des cauſes de la multiplication des procés. La *multiplicité* des pieces & des procedures ne ſert qu'à embroüiller & à gaſter une affaire.

MULTIPLIER. verb. act. Produire pluſieurs fois ſon ſemblable. Le Seigneur a dit aprés la creation du monde, croiſſez & *multipliez*. Les inſectes, la vermine, ſe *multiplient* prodigieuſement. Les lapins, les poiſſons *multiplient* beaucoup. On le dit auſſi des plantes & des graines. Le pavot, le pied d'aloüette *multiplieroient* horriblement, ſi on en vouloit ſemer toutes les graines.

MULTIPLIER, ſe dit auſſi en Morale, & ſignifie ſimplement, Croiſtre le nombre. La marque d'un chicaneur, c'eſt de *multiplier* les procedures. On dit en Philoſophie, qu'il ne faut point *multiplier* les eſtres ſans neceſſité. Le vice ſe *multiplie* tous les jours. Paris s'eſt bien *multiplié*, s'eſt bien accreu & peuplé depuis 40. ans. Les revenus du Roy ſe ſont bien *multipliez*.

MULTIPLIER, en termes d'Arithmetique, c'eſt, trouver une ſomme qui en contienne autant de fois une autre, qu'il y a d'unitez dans le multiplicateur. Quand on fait une regle de proportion, il faut *multiplier* le ſecond terme par le troiſiéme, & diviſer le produit par le premier.

MULTITUDE. ſ. f. Amas d'un grand nombre de perſonnes ou de choſes enſemble. Il y avoit grande *multitude* de gens à cette Proceſſion. J'admire la *multitude* des choſes curieuſes qui ſont dans ce Livre. La *multitude* des mets empéche de manger; la *multitude* des livres d'eſtudier.

On le dit même des compagnies particulieres. Cette Precieuſe a toûjours une *multitude* de Poëtes dans ſa ruelle. Je ne vais point diſner chez ce Seigneur, il y a toûjours une *multitude* d'eſcornifleurs. Cet homme a une *multitude* d'amis.

MULTITUDE, eſt auſſi un nom collectif, qui ſignifie le vulgaire. Ce Philoſophe s'eſt tiré hors de la *multitude* par la ſingularité de ſes ſentiments.

MUN.

MUNICIPAL, ALE. adj. Terme de Juriſprudence, qui ſe dit du droit coûtumier qu'on obſerve dans quelque Ville ou Province particuliere, & qui n'a point d'autorité dans les autres lieux voiſins. Cela eſt reglé par le droit *municipal*.

On appelle officiers *municipaux*, ceux qui ſont eſleus pour deffendre les intereſts des villes, leurs droits, privileges, & y faire obſerver l'ordre & la police, comme les Maires & Eſchevins, les Conſuls, les Capitous, & autres Magiſtrats populaires. En Eſpagne les Offices *municipaux* s'achetent. En France on y vient par eſlection. Le contraire ſe fait dans les offices de judicature.

MUNIFICENCE. ſubſt. f. Liberalité Royale, ou de Grand Seigneur. Les octrois, les privileges de cette ville viennent de la *munificence* Royale. Les grandes Egliſes ont des fondations, des ornements qui viennent de la *munificence* des Seigneurs qui leur ont fait de riches preſens.

MUNIR. v. act. En termes de guerre ſignifie, Fortifier une place, pourvoir à ſa deffenſe, ſoit par des conſtructions, ſoit par des proviſions. Cette place eſt bien *munie*, il y a de bons baſtions, de bons dehors, qui la deffendent; elle eſt *munie* de canon, d'hommes, de poudre, de vivres pour deux ans. On dit auſſi *Munir* une armée navale, *munir* des vaiſſeaux de guerre, pour dire, Mettre dans chaque navire des armes pour ſa deffenſe, des vivres pour nourrir les ſoldats & l'équipage, & des agrés, voiles ou pieces de rechange, dont on a beſoin pour la navigation.

MUNIR, ſe dit auſſi des choſes dont on ſe pourvoit pour ſe deffendre contre les autres ſortes d'attaques. Je me ſuis *muny* de bons titres, de beaucoup d'argent, de recommendations, avant que d'entreprendre ce procés. Il a pris des habits fourrez, il a fait mettre des chaſſis dans ſa chambre, pour ſe *munir* contre le froid. Il s'eſt *muny* de bons arguments, de puiſſantes autoritez pour ſoûtenir cette propoſition.

MUNIR, ſe dit figurément en choſes morales. Un Chreſtien ſe doit *munir* du ſigne de la croix contre les tentations de l'Eſprit malin. Il faut ſe *munir* de conſtance contre les aſſauts de la fortune. Se *munir* de reſolution dans les grandes entrepriſes.

MUNI, IE. part. paſſ. & adj.

MUNITION. ſ. f. Proviſions qu'on met dans une place, pour ſe deffendre, ou dans des vaiſſeaux pour cou-

courir les mers; ou qui ſuivent un Camp pour le faire ſubſiſter. Cette place eſt en ſeureté, elle a des *munitions* de guerre & de bouche pour long-temps.

On appelle le pain de *munition*, le pain qu'on diſtribuë chaque jour aux ſoldats d'une armée, ou d'une garniſon, pour leur ſubſiſtance. On donne à chaque Officier tant de rations de pain de *munition*.

On dit en proverbe, qu'on a bien des *munitions* de gueule, quand on a dequoy faire bonne chere.

MUNITIONAIRE. ſubſt. maſc. Traittant qui eſt obligé de fournir le pain ou les munitions neceſſaires à une armée, à une place. Il y a auſſi des *Munitionnaires* ſur les vaiſſeaux, qui fourniſſent l'equippage de vivre.

MUP.

MUPHTI. ſ. maſc. Terme de Relations. C'eſt le Chef de la Religion Mahometane, reſident à Conſtantinople. La puiſſance du *Mupht* eſt ſouvent redoutable au Grand Seigneur. Le *Mupht* eſt le ſouverain Interprete de l'Alcoran, qui decide les queſtions de la Loy.

MUR.

MUR. ſubſt. maſc. Conſtruction de pierre de taille, de moiſſon, de brique, de charpente, qui fait la principale partie d'un baſtiment, ſur laquelle on poſe les planchers & le toit. Le reſtabliſſement des quatre gros *murs* tombe dans les groſſes reparations. Il n'y a encore que les quatre *murs* dans ce logis, il n'eſt point meublé. Un *mur* en talus, qui eſt plus large par le pied que vers le cordon. Un *mur* crevaſſé, qui fait ventre, qui a perdu ſon à plomb, & menace ruine. On dit à la Paume, une chaſſe au pied du *mur*, qui eſt difficile à gagner.

On appelle *murs de Cloſture*, ceux qui ſervent ſimplement à clorre une cour, un jardin, un parc, & qui n'ont d'ordinaire que dix pieds de haut. Les *murs de cloſture* des payſans ne ſont le plus ſouvent que de bauge, ou de terre & de caillou. Un *mur mitoyen*, celuy qui eſt entre deux heritages, & qui appartient par moitié aux deux proprietaires. La marque d'un *mur mitoyen*, c'eſt quand il eſt chaperonné des deux coſtez, quand il deborde un peu des deux coſtez vers ſon ſommet. Tous *murs* ſeparans cours & jardins ſont reputez *mitoyens*, s'il n'y a titre au contraire, par la Couſtume de Paris. *Mur de refend*, eſt un *mur* qui fait les ſeparations en dedans des diverſes parties d'un baſtiment. Un *mur* eſlevé à hauteur d'appuy, ſur lequel on ſe peut appuyer.

MUR, ou *muraille*, en termes de Blaſon, ſe dit de la repreſentation d'un *mur* qui occupe toute la largeur de l'Eſcu; *Un pan de mur*, quand il n'en occupe qu'une partie & on l'appelle *maçonné*, quand on marque les liaiſons des pierres d'un eſmail different. On l'appelle *planté*, quand il eſt repreſenté dans l'eau, & *ſoûſtenu*, lorſqu'il poſe ſur quelques pieces repreſentées au deſſous.

MURS, au plurier & pris abſolument, ſe dit d'ordinaire de la cloſture de la ville. Dans les places de guerre on ne ſouffre pas qu'on baſtiſſe hors les *murs*. Il y a des villes où les Princes n'ont que les *murs*, qu'ils gardent, ſans y lever aucuns droits. Sparte n'avoit pour tous *murs* que la valeur de ſes habitans. Les Poëtes ont feint que les *murs* de Troye avoient eſté baſtis par Apollon & par Neptune deſguiſez en Maçons les *murs* de Babylone furent mis au rang des ſept merveilles du monde. Les *murs* de Hierico tomberent au ſon des trompettes.

MUR, ſe dit proverbialement en ces phraſes. Il vaudroit autant ſe battre la teſte contre un *mur*, c'eſt à dire, qu'on travaille inutilement, qu'on ne viendra pas à bout de ce qu'on ſouhaitte; on dit auſſi, qu'un *mur* creve de rire, pour dire, qu'il eſt ruineux en crevaſſé. On dit auſſi à celuy qui veut avoir de l'argent d'un avare, Vous tireriez auſſi-toſt de l'huile d'un *mur*. On dit auſſi, eſtre au pied du *mur* ſans eſchelle, quand on manque une entrepriſe qu'on croyoit preſte à reüſſir, pour ne s'eſtre pas pourveu de toutes les choſes neceſſaires.

MURAILLE. ſ. fem. C'eſt la même choſe que *mur*. Un brave General doit toûjours tenir la campagne, & ne ſe point enfermer dans les *murailles*. Ce Marchand s'en eſt enfui; & n'a laiſſé que les quatre *murailles*. Ces deux voiſins ſont ſi proches, qu'il n'y a que la *muraille* entre deux. Les ennemis ſont logez au pied de la *muraille*, ont eſcaladé, ſappé, ruiné la *muraille*. On a arboré le drapeau blanc ſur la *muraille*. Il y a des lieux où les *murailles* de la Chine s'eſlevent au deſſus de l'horiſon ou de 1037. pieds Geometriques, à ce que dit le Pere Ferdinand Verbieſt Jeſuite.

On dit d'un Apoſtat, qu'il a fauté les *murailles*, quand il eſt ſorty d'un couvent, quand il a jetté le froc aux ortiers. Quand on le ratrapppe, on l'enferme entre quatre *murailles* pour le reſte de ſes jours.

On dit proverbialement, que les *murailles* ont des oreilles, pour dire, qu'il n'y a rien de ſi ſecret qui ne puiſſe eſtre deſcouvert. L'eſcriture dit en menaçant, qu'elle exterminera juſqu'à ceux qui piſſent contre la *muraille*, pour dire, qu'elle ne pardonnera à perſonne.

MURALE. adj. fem. Eſt une Epithete que les Romains donnoient à des couronnes dont ils honoroient ceux qui les premiers avoient ſauté ſur les murs des ennemis.

MURENE. ſubſt. fem. Poiſſon ſemblable à la lamproye, fort eſtimé chez les Romains, toutefois elle eſt plus large, & à la gueule plus grande. Elle a les dents fort longues & aiguës, & courbées au dedans, elle eſt de couleur brune. Sa peau eſt couverte de petites taches blanchaſtres. Son corps eſt long de deux coudées. Elle peut eſtre apprivoiſée: teſmoin celle de Craſſus; ſa morſure cauſe pareils accidents que celle des viperes. Ælian dit que la *murene* cherche la vipere pour frayer avec elle. En Latin *murana*.

MURER. v. act. Entourer de Murailles. Cette ville n'eſtoit autrefois qu'un village, on ne la *murée* que depuis quelque temps.

MURER, ſignifie auſſi, fermer une porte, une feneſtre avec de la Maçonnerie, on a fait *murer* cette maiſon, à cauſe du ſcandale de ceux qui l'habitoient.

MURÉ, ÉE. part. Fermé de Murs. Ville *murée*; Religieuſes *murées*, enfermées dans un couvent.

MURMURE. ſubſt. m. Plainte ſecrette de pluſieurs perſonnes, ſur quelque tort qu'on leur fait, ou de quelque ſcandale. Le bruit qu'on a fait courir de ce nouvel impoſt a excité un grand *murmure* par le peuple. La vie ſcandaleuſe de ces Moi-

nes

nes a cauſé un tel *murmure*, qu'on y a mis la reforme. Il ſe dit quelquefois en bonne part, des applaudiſſements. Quand on entend quelque bel endroit d'une Tragedie, il s'éleve un doux *murmure*, un brouhaha, qui teſmoigne l'applaudiſſemens des Spectateurs.

MURMURE, ſe dit auſſi du bruit confus qui reſulte de la voix de pluſieurs perſonnes qui parlent enſemble, ſans qu'on en puiſſe diſcerner aucune en particulier. Quand on entre dans la Salle du Palais, on entend un *murmure* que font tous les plaideurs.

MURMURE, ſe dit auſſi du bruit doux & agreable que font des choſes inanimées. Il eſt agreable de reſver au doux *murmure* d'un ruiſſeau. Le *murmure* des vents provoque le ſommeil. La Statuë de Memnon en Egypte faiſoit un doux *murmure* au lever du Soleil.

MURMURER. v. n. Parler ſourdement, ou incertainement, ſe plaindre tout bas & avec timidité. Le peuple *murmure* ordinairement contre les Puiſſances. On n'oſe pas parler ouvertement de cette affaire, mais on en *murmure*; on tient que nos trouppes ont eſté deffaites, on en *murmure*; on en attend des nouvelles plus certaines. Le ſcandale que cauſent ces debauchez eſt devenu ſi grand, que tout le monde en *murmure*. Malherbe a dit en une epigramme.

Aprenez, ames vulgaires,
A ſouffrir ſans *murmurer*.

Ce mot vient du Latin *murmurare*.

MUS.

MUSARABE. ſubſt. maſc. C'eſt un nom qu'on donne en Eſpagne aux Chreſtiens qui vivoient ſous la domination des Arabes, parceque *Muſa* en Arabe ſignifie *Chreſtien*. Il y a quelques Auteurs qui parlent de l'Office *Muſarabique*, ou Gothique, dont on uſoit en quelques Egliſes d'Eſpagne.

MUSARAGNE. ſubſt. fem. Petite beſte dont la morſure eſt venimeuſe, qu'on trouve à la campagne, qui eſt comme un petit rat ou une taupe. Cet animal fait mourir les chats, & on tient qu'il eſrene les bœufs & les vaches, s'ils paſſent deſſus. Il eſt de couleur de beleſtre, & gros comme une ſouris. Il a le muſeau long & pointu, & la queuë fort menuë. Il a quatre rangs de petites dents, qui ſont doubles en chaque maſchoire, en Latin *mus araneus*, *ſorex*. On l'appelle en quelques lieux *muſet* & *muſette*.

MUSARD, ARDE. adj. Qui eſt lent, qui s'arreſte en quelque endroit ſans neceſſité, au lieu de ſe depeſcher de retourner à ſon travail, de rendre le ſervice qu'il doit à ſon Maiſtre. Un laquais *muſard* eſt fort incommode. On a appellé autrefois *muſard*, tout homme oiſif, lache, pareſſeux; & eſtoit oppoſé à celuy de *guerrier*; & on a dit *muſardiſe*, pour dire, *pareſſe*.

MUSER. v. n. Signifioit autrefois au propre, avoir le viſage fiché vers un endroit: mais maintenant il ſignifie, ſayneanter, ſe diſtraire de ſon travail, de ſon ſervice ordinaire, & s'amuſer à cauſer, ou à faire quelque autre choſe inutile. On ne ſçauroit faire faire un meſſage à ce valet, il *muſe* à chaque pas, il eſt long-temps à revenir. Menage croit que ce mot vient de l'Allemand *muſen*, qui ſignifie *eſtre oiſif*; ou de l'Anglois *muſe*, qui ſignifie *mediter*; ou de *muſinari* Latin, dont Pline s'eſt ſervi en cette ſignification. On a dit auſſi dans la baſſe Latinité *muſardus* & *muſare*, pour dire, *eſtre oiſif*, Du Cange.

On dit proverbialement, Qui refuſe, aprés *muſe*, à ceux qui demeurent inutiles, aprés n'avoir pas voulu profiter des bonnes occaſions qui ſe ſont offertes.

MUSC. ſubſt. maſc. C'eſt un parfum qu'on trouve dans la veſſie d'un animal qui porte le même nom. On l'y trouve comme du ſang caillé de la groſſeur d'un œuf. Il forme une petite éminence à ſon nombril. Cet animal reſſemble preſqu'à un petit cerf; mais ſon poil tire un peu plus ſur le noir, & il n'a point de bois. Les Chinois en mangent la chair, quand ils l'ont tué. Il vient en quantité du Royaume de Boutay, & de la Chine. Ce que les Anciens en ont eſcrit eſt fabuleux, diſant qu'il venoit des teſticules d'un caſtor, lequel ſe chaſtroit luy-même pour éviter la pourſuite des chaſſeurs. Cette erreur vient apparemment de ce que les Indiens appellent cet animal *caſtor*.

Un Grain de *muſc*; un rognon de *muſc*, c'eſt une petite peau dans laquelle les Marchands enveloppent le ſang caillé qu'ils retirent de cet animal, taillé en forme de rognon; mais ce n'eſt pas le vray rognon de cet animal, comme le peuple ſe l'imagine. Il y en a de trois ſortes, le noir, le brun, & le jaune. Le dernier eſt le meilleur. Il faut que l'odeur en ſoit ſi forte, qu'on ne la puiſſe ſouffrir; & qu'en le mettant en la bouche, ou en le tenant ſerré dans la main, il ſe fonde auſſi-tôt. Et il ne le faut pas tenir auprés aucunes épices, car il perdroit ſon odeur. Recueil de Thevenot. Ce mot vient de l'Arabe *muſch* ou *muſcb*, dont on a fait le Grec vulgaire *muſchos*. Marco Paolo fait une deſcription particuliere de cet animal. Scaliger l'appelle *gazelle*; mais il ſe trompe. On trouve le mot de *muſcus* dans Arnobe & dans Apulée.

MUSCADE. ſubſt. fem. Eſt une noix aromatique qui vient aux Indes, qui ne ſe plante point; mais il vient de certains oiſeaux qui en avallent pluſieurs toutes entieres, qui les rendent ſans les avoir digerés, leſquelles eſtant alors couvertes d'une matiere viqueuſe, venant à tomber à terre, y prennent racine & produiſent un arbre, qui ne viendroit pas, ſi on le plantoit à la maniere des autres. Ce ſont les oyſeaux de paradis, qui en ſont friands, & qui s'en enyvrent, ce qui les fait tomber comme morts ſur la place; & auſſi-toſt les fourmis, dont tout le pays eſt plein, leur vienent manger les pieds; de là vient qu'on ne voit point d'oyſeau de paradis avec des pieds, quoy qu'ils en ayent naturellement. La muſcade meurit trois fois l'année, ſçavoir en Avril, Aouſt & Decembre. Le macis eſt l'envelope ou l'écorce de la noix *muſcade*. La *muſcade* ſert en Europe d'aſſaiſonnement dans les ragouſts. La *muſcade* ſe rappe dans les ſauces. L'arbre qui porte la *muſcade* eſt ſemblable à nos peſchers, excepté que ſa feuille eſt plus eſpaiſſe & plus courte. Sa premiere écorce eſt groſſe & verde, mais moins dure & forte que celle des noſtres. Elle eſt reveſtuë de macis, dont le fruit ſort aprés qu'il eſt rompu. On les apporte quelquefois environnées de macis, qui eſt fort different du mac de Dioſcoride, parce que les Anciens n'ont point connu noſtre macis. La noix *muſcade* s'appelle en Latin *myriſtica*, à cauſe de ſa bonne odeur. On appelle auſſi *roſe muſcade*, une roſe qui a une petite odeur de muſc.

MUSCADELLE. ſ. f. Eſt une eſpece de poire qui ſent un peu le muſc.

MUSCADET. ſubſt. m. Vin blanc qui a quelque petit gouſt du vin Muſcat, tel qu'on l'attribuë au jannetin.

MUSCADIN. ſubſt. maſc. Petite tablette parfumée avec un peu de muſc; qui eſt faite de ſucre, & qu'on mange pour avoir l'haleine plus douce.

MUSCAT. ſubſt. m. Raiſin & vin exquis qu'on met au rang des vins de liqueur, qui ſent un peu le muſc. Le meilleur *muſcat* vient de Provence & de Languedoc, de Frontignan, de la Ciudad. Bochard derive ce nom de *muſcus*, de même que les Latins ont dit *apiana uva*, *ab apibus*, parceque les mouſches ſont fort friandes de ce fruit.

MUSCLE. ſubſt. m. Terme d'Anatomie. C'eſt une partie du corps des animaux qui eſt l'inſtrument du mouvement volontaire. Galien le definit, un tiſſu de chair ſimple & de menus filamens, ou un corps nerveux meſlé de chairs. Les Medecins modernes eſtendent cette definition en diſant, que c'eſt une partie organique & diſſimilaire, compoſée de nerfs, de chairs, de fibres, de veines, d'arteres, & d'une tunique propre. La membrane couvre le *muſcle*, & luy donne le ſentiment du toucher. Ses ligamens & tendons rendent ſon action plus forte & de durée. Le *muſcle* a trois parties, la teſte, le ventre, & la queuë. La teſte eſt le plus ſouvent nerveuſe, & faite des ligaments qui naiſſent des os, & eſt couverte d'une membrane particuliere. Le ventre eſt le milieu du *muſcle*, qui eſt preſque tout charnus. La queuë ou tendon s'appelle ordinairement *aponeuroſe*, c'eſt à dire, *nervaiſon*. On appelle le mouvement tonique du *muſcle*, lors que les fibres s'eſtendent & demeurent tenduës, tellement que la partie ſemble immobile, tandis qu'elle ſe meut vrayement. On ſe contentera de dire icy les noms & le nombre des *muſcles*, parcequ'il ſeroit trop long d'en decrire la nature, l'origine & l'uſage. Il y a des *muſcles* qui ſont preſque tout charnus, comme ceux de la langue; d'autres qui ſont preſque tout nerveux & membraneux, comme celuy de la jambe, qu'on appelle *faſcia lata*. Il y a des *muſcles* qui ont deux ou trois teſtes, qu'on appelle *biceps & triceps*, comme ceux de la mâchoire, & ceux qui ſont mouvoir le coude, & un qui fait mouvoir la jambe. Il y en a d'autres qu'on nomme *digaſtriques*, par ce qu'ils ont deux ventres, comme celuy de l'os hyoide. Ils ſont d'abord charnus, puis nerveux, & derechef charnus: d'autres *congeneres* ou *alliés*, parce qu'ils ſont de même force. Chaque *muſcle* eſt preſque toûjours accompagné d'un autre, qui fait faire un mouvement contraire; comme le *fleſchiſſeur* eſt accompagné d'un *eſtendeur*. On appelle *Sphincteres*, ou *fermeurs* le *muſcle* qui eſt au col de la veſſie, & les deux qui ſont à l'anus, qui font le même effet que les tirans d'une bourſe pour fermer ces parties. Ils ſont accompagnés de deux *releveurs*. On appelle *eſleveurs* ceux qui eſlevent les parties, comme celuy de la paupiere ſuperieure, & ceux de la mâchoire inferieure: *abaiſſeurs*, ceux qui les font mouvoir en bas; *fleſchiſſeurs*, ceux qui les font flechir & plier; *eſtendeurs*, ceux qui les font eſtendre; *machoeurs*; ceux qui ſervent à maſcher; *adducteurs*, ceux qui font mouvoir les parties en dedans: celuy des yeux qui fait cette fonction s'appelle *[illegible]neur*; *Abducteurs*, ceux qui font mouvoir la partie en dehors; dans l'œil on le nomme le *ſuperbe*, ou *l'orgueilleux*; *rotateurs*, ou *tournoyeurs*, ceux qui font mouvoir la partie en rond; dans l'œil ils s'appellent *amoureux*. Le *Buccinateur* ou *trompette*, eſt un *muſcle* des levres qui ſert à emboucher la trompette. Les *muſcles maſcheliers*, ou *maſcheurs*, ſont ceux qui ſervent à relever la mâchoire, ils ſemblent avoir deux teſtes. Le *muſcle* & *temporal* ou *crotaphite*, qui ſurpaſſe tous les autres en dignité & excellence, eſt celuy qui fait mouvoir la mandibule inferieure, qui naiſt des temples par un principe large & charnus & demi-rond, & s'infere dans l'apophyſe de la maſchoire. Les *muſcles bronchiques* ſervent au mouvement du larinx, & ſont ainſi nommés, parcequ'ils s'eſtendent par les coſtés de la trachée artere qu'on nomme *bronches*. Le *muſcle maſtoide*, ou *mamillaire*, qui ſert pour baiſſer la teſte. Le *muſcle pectoral*, eſt un *muſcle* tres-fort qui remuë les bras en devant, qu'on nomme auſſi *pentagone*, à cauſe de ſa figure. Le *muſcle brachial* eſt un des *muſcles* qui fait mouvoir le bras; comme on nomme crural, celuy qui fait mouvoir la cuiſſe. Le *muſcle deltoïde*, ainſi nommé, parcequ'il reſſemble à un delta, eſt celuy qui fait mouvoir le bras en haut, on l'appelle *ſpomis* ou *humeral*. Le *muſcle ſurſpineux* eſt celuy qui vient du deſſus de l'eſpine de l'omoplate. Le *muſcle rhomboïde*, ainſi nommé, parce qu'il a la figure d'un turbot, eſt celuy qui fait mouvoir l'eſpaule en arriere. Celuy qui la fait mouvoir en dedans s'appelle le *petit dentelé*. Le *muſcle trapeze* ſert auſſi au mouvement de l'eſpaule. On l'appelle autrement *capuchon*, par ce qu'il reſſemble à un froc de Moine. Les *muſcles ſcalenes* ſont deux *muſcles* qui ſervent au mouvement du col, qui a la figure d'un triangle, dont les coſtés ſont inégaux. Les *muſcles* qui font *mouvoir* le bras en bas s'appellent le *tres-large* & le *grand rond*, qu'on nomme autrement le *grattecul*, ou le *grand doſſier*. Des quatre *muſcles* qui font le mouvement du rayon, ou de l'avant-bras, il y en a deux qu'on nomme *pronateurs* & deux *ſpinateurs*, dont l'un ſe nomme *le rond*, & l'autre *le quarré*. Des trois *muſcles* qui plient les quatre doigts, il y en a un qu'on nomme le *palmaire*, un autre le *ſublime*, & un autre *le profond*. Des *muſcles* qui amenent les doigts vers le poulce, il y en a quatre qui ſe nomment *lombricaux* ou *vermiformes* & ſix *intereſſeux*. Des *muſcles* du thorax, le premier s'appelle *ſouſclavier*, le ſecond le *grand dentelée*. Il y en a onze qui s'appellent *intercoſtaux*. Le treiziéme s'appelle *ſacrolombaire*, parce qu'il naiſt de l'os ſacré, ou des eſpines des lombes. Il y a deux petits *muſcles* triangulaires qui naiſſent de la partie anterieure de l'os pubis, qu'on appelle *ſuccenturiers* ou *ſubſtituts*, parce qu'ils aident aux autres. Les *muſcles ſuſpenſoires*, ou *cremaſteres*, ſont deux *muſcles* qui tiennent les teſticules ſuſpendus. Quelques-uns en reconnoiſſent auſſi à la matrice, qui ſont les membranes du peritoine parſemées de fibres charnuës, qui attachent & ſuſpendent ces parties. Dans les cuiſſes il y a quatre *muſcles*, qu'on appelle *gemeaux*, c'eſt à dire tout-à-fait ſemblables, qui font partie des ſix *abducteurs*. Les deux autres ſe nomment *obturateurs* ou *bouchеurs*, parce qu'ils bouchent le trou qui eſt entre l'os pubis, & celuy de la tranche. Entre les *muſcles* de la jambe, il y en a qu'on nomme *demi-nerveux*, un autre qu'on nomme le *greſle*; & entre ceux qui l'eſtendent, il y en a un qu'on nomme *droit*, l'autre *crural*, & deux qu'on nomme *laſtes*, à cauſe de leur grandeur. Entre les *adducteurs* il y en a un qu'on nomme le

me le *long*, parce qu'il eſt le plus long de tous les *muſcles*; & un autre *poplitaire*, qui eſt quarré. Le *muſcle Abducteur* de la jambe s'appelle *membraneux*, ou *faſcia lata*, qui couvre preſque tous les *muſcles* de la cuiſſe. Les *fléchiſſeurs* & *étendeurs* de la jambe s'appellent le *tibial* & *l'eſperonnier*. Il y a auſſi deux *muſcles* qu'on appelle *gemeaux*, d'autres le *ſolaire*, & le *plantere*, qui correſpondent au *palmaire* de la main. Le pied a quatre *muſcles lombricaux*, & huit *interoſſeux*.

Les *muſcles* ont auſſi differens noms à cauſe de leur figure. Il y en a qui reſſemblent a une ſouris, d'autres à un lezard, d'autres à une raye, ou turbot. Il y a des *muſcles* triangulaires, d'autres quarrez, d'autres pentagones, d'autres pyramidaux & orbiculaires, &c. qui leur donnent les noms de *deltoide*, *rhomboide*, *ſcalene*, *trapeze*, &c.

En general il y a dans le corps de l'homme 405. *muſcles*, deux au front, ſix aux paupieres, aux yeux douze, aux oreilles ſix, aux narines quatre, aux levres neuf, à la mâchoire dix, autant à la langue, à l'os hyoïde neuf, au deſtroit de la gorge huit, au larinx quatorze, à la teſte pareil nombre; le col en a huit, les eſpaules huit, chaque bras huit, les coudes huit, l'os du rayon huit, le poignet huit, les mains cinquante-quatre; c'eſt à dire 27. en chaque main, le poulce en a neuf. Il y en a 65. ſervans à la reſpiration; il y en a 32. pour l'inſpiration, & 32. pour l'expiration avec le diaphragme; le bas ventre en a dix, le dos pareil nombre, le ſiege en a quatre, les teſticules deux, la verge quatre, les cuiſſes en ont vingt-huit; les jambes en ont vingt-deux; le pied en a douze, les doigts du pied vingt-&-un. Les Medecins modernes reconnoiſſent juſqu'à 89. *muſcles* qui ſervent à la reſpiration. Ce nom vient du grec *mous*, ou du Latin *mus* qui ſignifie une *ſouris*, par ce qu'il reſſemble à une ſouris eſcorchée, ou à un poiſſon qu'on appelle *muſcle* ou *muſle*. Les Latins l'appellent auſſi *lacertus*, & diſent *lacertoſus*, pour dire *muſculeux*. Toute la chair, du corps eſt compoſée de *muſcles*. Nicolas Stenon a fait un Traité des *muſcles* & des glandules, dans lequel il pretend que le cœur doit eſtre mis au rang des *muſcles*, parce que ſa compoſition & ſon action ne different en rien de celle des autres *muſcles*.

MUSCULE, ſubſt. fem. Eſt le nom d'une veine, qui eſt un rameau d'une des ſousclavieres, qui va dans les muſcles de l'eſpine, du col, & du haut du thorax.

MUSCULEUX, EUSE. adj. Qui concerne les muſcles. La peau du viſage eſt toute *muſculeuſe*, & eſt la ſeule qui ſe meut ſelon noſtre volonté. La chair *muſculeuſe* eſt celle dont un muſcle eſt compoſé. Le Diaphragme eſt une membrane *muſculeuſe*. Un homme *muſculeux*, qui eſt fort, vigoureux, & qui a des muſcles apparens. Il y a auſſi une veine qu'on appelle *muſculeuſe*, qui eſt un des cinq rameaux iliaques qui ſort du tronc deſcendant de la veine cave; Elle porte pluſieurs branches dans les muſcles lombaires ou du petit ventre. Il y en a une troiſiéme qu'on appelle la *muſcle*, qui deſcend du rameau crural, & qui eſpand ſes rejettons dans les muſcles de la cuiſſe & de la jambe.

MUSE. ſubſt. fem. Divinité fabuleuſe des Payens, qu'ils croyoient preſider aux arts & aux ſciences. Ils en admettoient neuf, & les croyoient filles de Jupiter & Mnemoſyne. Elles habitoient le mont Helicon dans la Beotie, & le Parnaſſe montagne de la Phocide. Leurs noms ſont *Calliope*, *Clio*, *Erato*, *Thalie*, *Melpomine*, *Therpſicore*, *Enterpe*, *Polthymnie* & *Uranie*, chacune deſquelles preſidoit à quelque art particulier.

On dit qu'un homme careſſe la *Muſe*, qu'il entretient les *Muſes*, pour dire, qu'il aime les Lettres, & ſur tout la Poëſie. Et on appelle les Poëtes les nourriçons des *Muſes*, les favoris des *Muſes*; & leur logement le ſejour des *Muſes*, le cabinet des *Muſes*. On appelle auſſi les fruits de la *Muſe* de quelqu'un, ſes ouvrages poëtiques.

MUSE, en termes de Venerie, ſe dit de la triſte contenance du cerf, où il ſe trouve tandis qu'il eſt en amour.

MUSEAU. ſubſt. maſc. Partie exterieure de la teſte de pluſieurs animaux, qui aboutit en pointe. Le *muſeau* d'un chien, d'un biereau, d'un aſne. Menage tient que ce mot vient du Latin *Muſcellus*, diminutif de *Muſus*, qu'on a fait du Grec *Mytis*, qui ſignifie le *nez* ou *viſage*. Il dit auſſi que de *Muſulus* on a fait *muſle*, & de *Muſellaria*, *Muſeliere*. Quelques-uns croyent qu'il vient de *Muſeloc*, mot Celtique ou Bas-Breton ſignifiant *qui a de grandes levres*.

MUSEAU, ſe dit ironiquement du viſage des perſonnes. On luy a donné ſur le *muſeau*, pour dire, On l'a frappé au viſage. Les vieilles ſe graiſſent, ſe fardent le *muſeau*. On luy a donné à manger à regorge *muſeau*. Il a eu un caſſe-*muſeau* en une telle eſmeute; il n'avoit que faire d'y aller monſtrer ſon *muſeau*.

On appelle auſſi odieuſement un maſque, un *cache-muſeau*.

Les Pâtiſſiers appellent auſſi par antiphraſe *les petits choux*, des *caſſe-muſeaux*.

Le *muſeau* d'une clef, c'eſt la partie du panetton où il y a pluſieurs petites fentes, qu'on nomme les *dents*.

MUSELÉ. Voyez *Emmuſelé*.

MUSELIERE. ſubſt. fem. Courroye de cuir dont on lie la teſte des animaux, ou une piece de fer, pour les empêcher d'ouvrir la gueule, & de mordre.

On met des *muſelieres* aux chiens, aux chevaux, pour les empêcher de mordre, aux veaux pour les empêcher de teter.

MUSEROLLE, en termes de Manege, eſt la partie de la teſtiere du cheval qui ſe place au deſſus de ſon nez.

MUSETTE. ſubſt. fem. Inſtrument à vent & à anche portatif, qui ſert à faire une muſique champeſtre. La *muſette* a les mêmes parties que la cornemuſe, mais ſon bourdon eſt fort different, car il porte quatre anches ſur un cylindre, dont on ouvre & on ferme les trous ou raynures par des morceaux de bois ou d'yvoire qui ſe nomment *layettes*. On enferme les quatre anches dans une boëte, avant que de les enfoncer dans la peau de la *muſette*, afin qu'elles ne s'alterent point en heurtant contre elles. Son chalumeau a onze trous, dont il y en a quelques-uns qu'on bouche avec une clef mobile, comme celle des autres Fluſtes. Le bourdon de la *muſette* a cinq tons differens, avec leſquels il fait toutes les parties. Il y a une eſpece de *muſette* en Italie qu'on appelle *ſourdeline* ou *ſimphonie*. Les Bergers jouïent de la *muſette*. Il y a auſſi des *muſettes* chez le Roy. Les Hibernois font un inſtrument de guerre de la *muſette*. Le Scholiaſte de Pindare dit que ce ſont les Lydiens qui ont inventé cet inſtrument. Quelques-uns l'ont attri-

attribué à Pan, comme il paroiſt dans Virgile. Les autres l'ont attribué à Faune, à Marcias, & à Daphnis jeune Berger Sicilien qui fit le premier des Paſtorales, & chanta ces vers qu'on appelle *Bucoliques*, comme teſmoigne Diodore Sicilien. Ce mot vient du Latin *muſa*, dont il eſt un diminutif à cauſe qu'il n'eſt pas aſſez ſerieux pour les grands airs.

MUSICAL, ALE. adjectif. Qui eſt ſelon les regles de la Muſique. Ce chant eſt fort *muſical*.

MUSICALEMENT. adv. Harmonieuſement.

MUSICIEN, ENNE. ſubſt. maſc. & f. Celuy qui chante ou qui ſçait bien la Muſique, qui compoſe en Muſique. Les *Muſiciens* du Roy, de l'Opera.

MUSIQUE. ſ. f. La ſcience qui enſeigne à faire des accords agreables à l'oreille, & qui regle l'harmonie, ou bien une ſcience par laquelle ſe fait une diſpoſition des ſons graves & aigus proportionnez entre eux, & ſeparez par de juſtes intervalles, dont les ſens & la raiſon ſont ſatisfaits. Un bon compoſiteur de *Muſique*. Il y a trois ſortes de *Muſique*, la *Diatonique*; la *Chromatique*, & l'*Enharmonique*, qui ſeront expliquées à leur ordre. Les Anciens faiſoient ſix genres de *Muſique*, comme remarque Mr. Perrault dans le Traité qu'il en a fait. La *rithmique*, qui regloit les mouvements de la dance; la *metrique*, qui ſervoit à la cadence de la recitation; l'*organique*, qui regloit le jeu des inſtruments; la *poëtique*, qui preſcrivoit le nombre & la grandeur des pieds des vers: l'*hypocritique*, qui donnoit la regle des geſtes des Pantomimes: & l'*harmonique*, qui donnoit celle du chant. Quelques-uns derivent ce nom des *Muſes*, qu'on croit avoir inventé la *Muſique*. Mais le Pere Merſenne croit au contraire, que le nom de *Muſe* a eſté derivé de *Muſique*, & que celuy-cy a eſté derivé du Grec *mao*, qui ſignifie *chercher*, on ſous-entend *des accords*.

MUSIQUE, eſt auſſi l'execution de cette ſcience. Mettre des vers en *Muſique*, faire des accords de *muſique*, un concert de *muſique*, un chœur de *muſique*. Chanter ſa partie en *muſique*. Inſtruments de *muſique*; *Muſique* de voix, *muſique* d'inſtruments, qu'on appelle autrement *ſymphonie*. Il y a des animaux qui ſemblent aimer la *muſique*, comme le roſſignol, la linotte, la fauvette, le chardonneret, le Serin. Quelques Autheurs l'ont dit auſſi du cerf, du ſanglier & des Dauphins.

MUSIQUE, ſe dit auſſi des Muſiciens qui chantent enſemble. La *Muſique* de la Chapelle du Roy. La *Muſique* de la chambre du petit coucher. L'Intendant, le Maiſtre de la *Muſique*, les Pages de la *Muſique*. Il y a *Muſique* entretenuë à Noſtre Dame, à la Sainte Chapelle, à St. Innocent. Il y aura *Muſique* en une telle Egliſe à un tel jour. Cet Ambaſſadeur a fait un grand regal, où il y avoit bal, ballet, collation & *Muſique*. Les Auteurs qui ont eſcrit de la *Muſique* des Anciens ſont Ariſtoxene, Plellus, Nicomachus, Alipius, Bacchius, Ariſtides, Quintilianus, Caſſiodore, Martianus Capella, Ptolomée, Euclide, Plutarque, Athenée, Porphire, Boëce, St. Auguſtin &c. Et des Modernes, Zarlin, Salinas, Cerone, Vincent Galilée, Doni, le Pere Merſenne, le Pere Paran, Salomon de Caux, Mr. Perrault, &c. Mr. Deſcartes a fait auſſi un Traité de la theorie de la *Muſique*, qu'il compoſa à 22. ans, ſur lequel le Pere Poiſſon de l'Oratoire a fait de ſçavantes obſervations.

On dit figurément d'une choſe qui a un ordre certain, qu'on n'outre paſſe point, cela eſt reglé comme un papier de *muſique*.

On appelle auſſi *muſique*, une certaine coquille aſſez commune, qui a des rayes & des marques qui reſſemblent à un papier de *muſique*.

On dit encore ironiquement & en contreſens, Voilà une eſtrange *muſique*, d'un charivary, & d'un autre bruit importun & eſtourdiſſant, comme celuy des yvrognes qui chantent, des barengeres qui ſe querellent. On appelle auſſi un mauvais concert, une *muſique* enragée.

MUSNIER. Voyez *Meuſnier*.

MUSQUER. verb. act. Parfumer avec du muſc meſlé avec quelque bonne odeur. On *muſque* des peaux de ſenteur, des dragées.

MUSQUÉ, ÉE. part & adj. Cet anis, cet hypocras eſt ambré & *muſqué*.

On appelle Meſſe *muſquée*, la Meſſe qui ſe dit ſur le midy dans des Egliſes frequentées par les gens de qualité, qui ſont frizez & *muſquez* ordinairement. On dit auſſi des peſches *muſquées*, & autres fruits qui ont quelque petite odeur de muſc.

MUSQUÉ, ſe dit figurément en choſes morales; de ce qui eſt doux, agreable, flatteur. On ne parle aux grands qu'avec des paroles douces & *muſquées*. On a envoyé à ce brave les proviſions d'un gouvernement toutes *muſquées*, ſans qu'il ait eu la peine de les ſolliciter, ſans qu'il luy ait rien coûté pour l'expedition.

On appelle proverbialement des fantaiſies *muſquées*, en general toutes ſortes de petits bigeous inutiles qui ne ſervent qu'à la propreté, ou à la curioſité, qui ſont entre les mains de gens, des curieux.

On le dit auſſi figurément, des penſées ou imaginations qui viennent dans l'eſprit, qui n'ont aucune ſolidité ni utilité.

MUSSER. v. act. Vieux mot qui ſignifie *cacher*. Il eſtoit ſi bien *muſſé* en quelque coin, que les Sergens ne l'ont pû trouver. C'eſt de ce mot qu'eſt venu celuy de *cligne muſſette*. Borel derive ce mot du Grec *myo*, qui ſignifie *abſcondo*. On diſoit auſſi autrefois *Muſſe*, pour dire, *cache*, ou *cachette*.

MUSULMAN. ſubſt. m. Terme de Relations. C'eſt le titre que les Mahometans prennent abuſivement, qui veut dire en leur langue, *vray croyant*. Un Turc ſe fait grand honneur d'eſtre appellé *Muſulman*. Ce nom a eſté donné premierement aux Sarazins comme dit l'Eunclavius en ſes Pandectes de Turquie.

MUT.

MUTABILITE'. ſubſt. fem. Changement à quoy les choſes ſont ſujettes. Tous les élements ſont ſujets à la *mutabilité*. Rien n'eſt plus naturel à la fortune que la *mutabilité*. L'inconſtance, la *mutabilité* des eſprits eſt ce qui a donné occaſion à faire faire des vœux.

MUTANDE. ſubſt. fem. Terme de Couvent. C'eſt le caleçon ou habit de deſſous que portent les Capucins ou autres Religieux, ainſi appellé *à mutando*.

MUTATION. ſ. f. Changement. Les terres doivent des lodz & ventes au Seigneur en cas de vente. Les fiefs doivent des quints & requints en pareille *mutation*. Il y a des *mutations* où on ne doit qu'un ſimple rachat. Les *mutations* en cas de ſucceſ-

ſucceſſion en ligne directe ne doivent guerres que la bouche & les mains. On dit auſſi en Aſtrologie, que les divers aſpects ſont cauſe des diverſes *mutations* de l'air.

MUTILATION. ſ. f. Retranchement de quelque membre. Les concluſions à peine afflictive pour épées, ne ſe donnent guere qu'il n'y ait *mutilation* de membres. Dés que les Medecins voyent la cangreine, ils ordonnent la *mutilation*, le retranchement du membre cangrené. On le dit par extenſion des ſtatuës, des baſtiments qui ont quelque imperfection, quelque membre qui leur manque, qui eſt eſtropié ou couppé, comme lorsque la friſe, corniche, ou architrave eſt interrompuë.

MUTILER. v. act. Coupper, retrancher quelque membre, eſtropier. Les Chirurgiens ont cruellement *mutilé* ce corps malade. On dit auſſi quelquefois *mutiler*, pour dire, Chaſtrer: mais ce mot eſt vieux.

MUTILÉ, ÉE. part. & adj.

MUTIN, INE. adj. & ſ. Qui ſe revolte contre l'autorité legitime. Les ſeditions commencent par quelques *mutins* qui veulent ſecoüer le joug des loix & des Magiſtrats. Les Romains ont eſté des peuples fort *mutins*. Les villes frontieres ſont plus *mutins* que les autres. Menage derive ce mot du Latin *motiosus*, *à movendo*, dont on a fait auſſi *meute* & *eſmeute*.

MUTIN, ſe dit auſſi de celuy qui ſe revolte contre la raiſon, qui eſt opiniaſtre, querelleux, qui ne ſe rend point aux remonſtrances qu'on luy fait. Vous avez à faire à un *mutin*, à un opiniaſtre, qu'on ne reduira jamais à la raiſon. Voilà un *mutin* qui querelle tous les hommes ſans ſujet. Les Heretiques ſont *mutins* & opiniaſtres, qui diſputent perpetuellement. On a dit autrefois *hutin* pour *mutin*: ce qui a donné le ſurnom à Louis *Hutin*, ſelon l'advis de Du Tillet & de Paul Emile, on void dans Froiſſard, que ce mot ſignifioit autrefois *noiſe*, *querelle*.

MUTINER. v. n. Qui ne ſe dit qu'avec le pronom perſonnel. Refuſer d'obeïr, ſe revolter contre ſon Maiſtre, contre ſon devoir. Les Romains decimoient les trouppes qui s'eſtoient *mutinées*. Le peuple ſe *mutine* lors de l'eſtabliſſement des nouveaux Impoſts.

MUTINÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

MUTINÉ, ſe dit auſſi figurément & poëtiquement des choſes qui reſiſtent, qui deſtruiſent, qui ſont contraires, comme, les vents *mutinez*, les flots *mutinez*. Ainſi St. Amant a dit agreablement:

Que j'ayme à voir la decadence
De ces vieux chaſteaux ruinez,
Contre qui les ans *mutinez*
Ont deſployé leur inſolence.

MUTINERIE. ſ. f. Opiniaſtreté, revolte. A force de chaſtiments on a corrigé cet enfant de ſa *mutinerie*. Le temps appaiſe la *mutinerie* des peuples. L'adreſſe des Capitaines appaiſe la *mutinerie* des ſoldats.

MUTUEL, ELLE. adj. Terme relatif, qui ſe dit de ce qui eſt reciproque entre deux ou pluſieurs perſonnes. Il y a des obligations *mutuelles*, des devoirs reciproques entre les Superieurs, & les Inferieurs, le Roy & ſes ſujets, le pere & ſes enfans, le Maiſtre & ſes valets. Il y en a entre égaux, entre mary & femme, entre deux amis, entre des aſſociez.

On appelle au Palais, un teſtament *mutuel*, celuy que deux perſonnes font reciproquement pour laiſſer leurs biens au ſurvivant. Un don *mutuel*, eſt celuy que font le mary & la femme par leur contract de mariage ou autrement; qui donne droit au ſurvivant de jouïr par uſufruit ſeulement ſa vie durant de tous les biens du predecedé.

MUTUELLEMENT. adv. D'une maniere mutuelle & reciproque. Il eſt du droit naturel de ſe preſter ſecours *mutuellement*. Il y a de certaines antipathies qui font que les hommes ſe haiſſent *mutuellement*.

MUTULE. Terme d'Architecture. Voyez *Modillon*. C'eſt la même choſe; ſi ce n'eſt que le *mutule* s'applique ordinairement à l'Ordre Dorique, & le *Modillon* au Corinthien. Blondel confond les noms de *mutule*, *modillon*, *corbeau* & *conſole*.

MYO.

MYOPE. ſubſt. maſc. Terme d'Optique. Celuy qui a la veuë fort courte, & qui ne voit qu'en clignant les yeux. Les *myopes* ont le criſtalin fort arrondi, & leur veuë dure plus long-temps ſans avoir beſoin de lunettes. Les objets éloignez paroiſſent aux *myopes* comme des mouches.

MYR.

MYRABOLAN. ſ. m. Eſpece de noix qu'on pile, & dont on fait du parfum, qui vient d'Orient. En Latin *myrabolanum*.

MYRABOLAN, eſt auſſi une eſpece de prunes ſemblables en figure à des dattes d'Egypte, qui fortifient & reſſerrent. Matthiole deſcrit cinq eſpeces de *myrabolans*. Les premiers ſont jaunes & citrins. Les ſeconds s'appellent *chepula*, ou *Kebuli*. Les troiſiémes ſont nommez *myrabolans noirs*, ou *myrabolans d'Inde*; Les quatriémes ſont les *empeliques* ou embliques; Les derniers ſont ceux qu'on nomme *bellerica* ou *bellirica*. Ceux d'Inde n'ont point de Noyau au dedans, & ſe trouvent tous maſſifs. On les confit avec du ſucre. Les *myrabolans* ſont noirs, quand ils ſont meurs. Les Arabes ont beaucoup parlé de ce fruit, dont les Grecs ont fait peu de mention.

MYRABOLANIER. ſubſt. maſc. Eſt une eſpece de prunier. Il y a de deux ſortes de myrabolans, l'un rouge, & l'autre noir. L'un & l'autre ne quittent pas le noyau, & ſont excellents à faire des confitures.

MYRMIDONS. ſubſt. m. Peuples de Theſſalie, que les Fables des Payens on dit eſtre nez de fourmis, ſur la priere que le Roy Jacus en fit à Jupiter, aprés que ſon Royaume fut depeuplé par la peſte. Ce mot eſt venu en uſage dans noſtre langue pour ſignifier un homme fort petit: ou qui n'eſt capable d'aucune reſiſtance.

MYRRHE. ſ. fem. Gomme de liqueur, qui diſtille d'un arbre eſpineux haut de cinq coudées qui croiſt en Arabie. Quelques-uns le nomment *ſpina Ægyptia*, ſon tronc eſt dur, & plus maſſif que celuy de l'Encens. Il a l'écorce liſſée, polie comme celle de l'arbouſier, que les Tanneurs appellent *ceriſe d'outre mer*. Sa feuille eſt ſemblable à celle de l'olivier, mais plus creſpée & eſpineuſe. Quelques-uns la comparent à l'ache & au genevre; & d'autres diſent que l'arbre reſſemble à celuy qui produit la terebenthine, mais qu'il eſt plus aſpre & plus eſpineux, & jette ſes feuilles plus ron-

rondes. D'autres les comparent à celles d'orme, adjouſtant qu'elles ſont creſpuës à la cime, comme celles de l'yeuſe ou cheſne verd. On l'inciſe deux fois l'année, en la même maniere & au même temps que l'encens, dont on recueille la liqueur ſur des clayes de jonc qu'on met au deſſous; & quand la liqueur s'eſpaiſſit à l'entour du tronc, avant que d'eſtre inciſée, on l'appelle *ſtacté*, & c'eſt la plus excellente de toutes. Elle eſt fort graſſe, claire, tranſparente, verdoyante & mordante au gouſt. Il y en a pluſieurs eſpeces, dont on fait des maſſes odorantes, & d'autres ſans odeur, Mathiole. Les Mages apporterent au Sauveur or, *myrrhe* & encent. Joſeph d'Arimathie apporta cent livres de *myrrhe* & d'aloës pour l'embaumer. En Latin *myrrha*.

La *Myrrhe* dont on ſe ſert en Pharmacie, eſt une gomme reſine qui eſtant bien recente, eſt d'une couleur jaune verte tirant ſur le rouge, graſſe, odorante, acre, mordante & fort amere, ayant au dedans des taches blancheaſtres, comme celles qui paroiſſent ſur les ongles. Elle doit eſtre tranſparente, & ſes plus groſſes larmes ſont preferables aux moindres. Mais la *myrrhe* ordinaire des Apothicaires eſt bien differente, & c'eſt le plus ſouvent du bdellium, & quelquefois une drogue ſophiſtiquée qui eſt du poiſon.

MYRTE. ſubſt. maſc. Arbriſſeau fort eſtimée des curieux. Il y a du *myrte* domeſtique, & d'autre ſauvage. Quelquefois il croiſt auſſi haut qu'un arbre. Ses branches ſont ſouples & pliantes, ſon écorce rouge, ſes feuilles longuettes & toûjours verdes, reſſemblent preſque à celles du grenadier. Ses fleurs ſont blanches & odorantes, dont les Parfumeurs font une eau fort eſtimée; ſon fruit eſt preſque ſemblable aux olives, & celuy des domeſtiques eſt beaucoup plus gros. En Medecine on ſe ſert plus du *myrte* noir qui eſt le domeſtique, que du blanc. Il y a d'autres eſpeces de *Myrte*, dont l'un s'appelle *de Tarente*, & l'autre *myrtille*. On ſe ſervoit autrefois de ſa graine, au lieu de poivre, pour faire des ſauces. Matthiole. On l'appelloit autrefois *meurte* en Latin *myrrhus*.

MYRTE, ſe prend figurément & poëtiquement pour le ſymbole de l'amour. On dit d'un jeune Conquerant de villes & de cœurs, qu'il a meſlé les *myrtes* aux lauriers; & des amants heureux, qu'ils ſont couronnez de *myrtes*, parceque le *myrte* eſt dedié à Venus.

MYS.

MYSTERE. ſubſt. maſc. Choſe cachée, ſecrette ou difficile à comprendre. Il ſe dit premierement des veritez revelées aux Chreſtiens par la divine bonté, & dans l'intelligence deſquels la raiſon humaine ne peut penetrer. Le *myſtere* de la Trinité, de l'incarnation, de la Redemption, de l'Euchariſtie. La foy conſiſte en la croyance des *myſteres*. On diviſe les *myſteres* en *myſteres* joyeux, douloureux & glorieux, ſur leſquels on doit mediter en diſant ſon chapelet.

MYSTERE, ſe dit auſſi des ſacrements, des ceremonies de l'Egliſe. Il ne faut pas qu'un profane, qu'un excommunié participe à nos ſacrez *myſteres*.

MYSTERE, s'eſt dit auſſi abuſivement des fauſſes Religions. Les Preſtres Egyptiens cachoient leurs *myſteres* au peuple ſous des caracteres hyeroglyphiques. Les Payens cachoient ſous le voile & le *myſtere* de leurs Fables les ſecrets de leur Religion & de leur Morale. Ils puniſſoient ceux qui avoient violé, relevé les *myſteres* de la bonne déeſſe de Cerés; perſonne n'y entroit ſans eſtre initié à leurs *myſteres*.

MYSTERE, ſe dit auſſi de ce qu'on tient caché, qu'on ne veut pas deſcouvrir. On ne doit pas penetrer dans les *myſteres* des Grands, dans leurs ſecrets conſeils. Il a ſi bien fait, qu'il a deſcouvert tout le *myſtere* de cette affaire, de cette intrigue, de cette amour. Le temps éclaircira tout ce *myſtere*. Je ne feray point de *myſtere* de vous dire ma penſée, pour dire, je n'en feray point de difficulté.

MYSTERE, ſe dit auſſi des choſes qui ſont faciles. Il n'y a pas grand *myſtere* à trouver le mot de cette enigme. Il y a des gens qui font *myſtere* de tout, qui diſent à l'oreille quelque choſe, pour faire croire qu'il y a bien du *myſtere*; qui font *myſtere* de dire une choſe connuë de tout le monde.

MYSTERIEUX, EUSE. adj. Qui renferme, qui cache quelque myſtere. Toutes les paroles, les figures de l'Ancien Teſtament ſont *myſterieuſes*. Les Peres ſe ſont fort appliquez à deſcouvrir ce qu'il y a de *myſterieux* dans l'Eſcriture. Toutes les ceremonies, les ornements de l'Egliſe renferment quelque choſe de *myſterieux*.

MYSTERIEUX, ſe dit auſſi en choſes prophanes, de ce qu'on taſche de tenir ſecret & caché. Il y a des gens *myſterieux*, qui font myſtere des choſes communes. Le Rapporteur ne veut point rapporter mon procés, il y a quelque choſe de caché, de *myſterieux* là-deſſous.

MYSTERIEUSEMENT. adv. D'une maniere cachée & myſterieuſe. Toutes nos veritez Chreſtiennes nous ſont annoncées *myſterieuſement* par les figures de l'ancienne Loy.

MYSTIQUE. adj. Qui eſt myſterieux. Les Commentateurs de l'Ecriture outre le ſens litteral, y trouvent un ſens *myſtique*, allegorique, & un ſens moral.

MISTIQUEMENT. adv. D'une maniere myſtique. L'Agneau Paſchal nous figure *myſtiquement* l'Euchariſtie.

MYT.

MYTHOLOGIE. ſubſt. maſc. Hiſtoire des Dieux & des Heros fabuleux de l'Antiquité, & l'explication des myſteres de leur fauſſe Religion, de leurs Fables & Metamorphoſes. Noel le Comte, autrement *Natalis Comes*, a eſcrit de la *Mythologie*. Ce mot eſt Grec, & ne ſignifie autre choſe que *diſcours des fables*.

N.

N. On prononce *Ene*. Treiziéſme lettre conſone de l'Alphabet.

N. Cette lettre ainſi ponctuée tient le lieu d'un nom propre qu'on ignore, ou dont on ne ſe ſouvient pas preciſément, ou qu'on a ſujet de ne pas nommer, ou d'un nom general, en la place duquel on pourra ſubſtituer tel autre nom qu'on voudra, ce qui vient d'un ancien uſage qu'on avoit autrefois, de mettre le mot *en* devant tous les noms propres d'hommes, & celuy de *ne* devant ceux des femmes. Ce qui ſe pratique encore en la plus part des lieux de Languedoc,

doc, où l'on dit *En Jean*, pour dire, *Monſieur Jean*, ou *Na Jeanne*, pour dire, *Madame Jeanne*. Quand ces mots ont paſſé ailleurs, on en a retranché les voyelles. C'eſt une remarque de Borel. Du Cange dit que cet uſage s'eſtablit dans le X. Siecle. Le Pere Mabillon dit qu'il eſt introduit il y a plus de 800. ans.

N. Chez les Anciens, eſtoit une lettre numerale qui ſignifioit 900. ſuivant ce vers de Baronius:

N. Quoque nongintos numero demonſtrat habendos.

Et quand on mettoit une ligne au deſſus, elle ſignifioit 90. mille.

NAB.

NABOT, OTE. ſubſt. maſc. & fem. Qui eſt de petite taille. On ne le dit qu'en burleſque, comme a fait Scarron:

Amour *nabot*, qui du jabot
De Dom Japhet, as fait
Une ardente fournaiſe.

Ce mot vient de *nanottus* diminutif de *nanus*, Menage. Borel le derive de *napus*, *navau*, parce que le navet eſt court & gros.

NAC.

NACARAT. ſubſt. maſc. Couleur rouge, claire & Unie. On le dit auſſi à l'adjectif, des choſes qui ſont teintes en cette couleur. Du Satin *nacarat*. Les *nacarats* appellez de *bourre* ſont teints de gaude, & de bourre de poil de chevre fonduë avec cendre gravelée, & il eſt deffendu d'y employer du fuſtel. Menage dit que ce mot vient de *nacarado* Eſpagnol, & originairement de *nacar*, qui ſignifie *nacre* de perles. Mais cela n'a gueres de convenance.

NACAIRE, ou *Nachere*. ſubſt. m. Vieux mot qu'on trouve ſouvent dans les anciens Romans. C'eſt une eſpece de thymbales ou de tambour de Cavaliers, qu'on a appellé dans la baſſe Latinité *nacara*.

NACELLE. ſubſt. fem. Petit bateau pour paſſer une riviere, ou pour faire un autre petit voyage. Ce mot vient du Latin *Navicella* ou de *Nacella*, diminutif de *Naca*, qui ſignifioit une eſpece de bateau. Du Cange.

NACELLE, eſt auſſi un petit ornement d'Architecture, qu'on appelle autrement *eſtape* ou *chanfrain*. C'eſt un demi-creux moitié moindre que la ſcotie.

NACRE. ſubſt. fem. Eſt le nœud qui eſt à l'extremité d'une coquille, où on trouve les perles. Les blanches qui ſont bien eſlevées, & qui ont un poliment doux, ſont aucunement ſemblables à la perle, de laquelle on a du mal à les diſcerner, quand elles ſont miſes en œuvre.

NACRE de Perles, ſe dit auſſi de toutes les perles qui tiennent à la coquille, & qu'on appelle autrement *loupes*, ou *coquet de perles*, quand elles ont quelque endroit relevé à demi-rond, que les Lapidaires ont l'adreſſe de ſcier & de joindre enſemble. Ce mot vient de l'Eſpagnol *naca*, qui ſignifie la même choſe. Quelques-uns le derivent de l'Hebreu *nikra*, qui ſignifie *cavité*, *caverne*.

NAD.

NADIR. ſubſt. maſc. Terme d'Aſtronomie. C'eſt le point oppoſé au Zenith, c'eſt à dire, le point du Ciel, qui eſt diametralement oppoſé à nos pieds dans l'autre Hemiſphere. Ce mot eſt purement Arabe.

NAG.

NAGER. verb. act. Agiter ſon corps quand on eſt dans l'Eau, de telle maniere qu'on n'aille point au fonds. L'homme ſeul apprend à *nager*; tous les autres animaux *nagent* naturellement. Les veſſies, les callebaſſes, aident ceux qui apprennent à *nager*, car elles leur oſtent la peur. Les Indiens *nagent* comme des poiſſons. Ce mot vient du Latin *navigare*, ou *nagare*. Menage.

NAGER, ſe dit auſſi des choſes inanimées, qui par leur legereté ſe tiennent au deſſus de l'eau ſans enfoncer. L'huile *nage* ſur l'Eau, & ſur les autres liqueurs. Le liege, le ſapin *nagent* aiſément ſur l'eau: le buys & le gayac n'y *nagent* pas.

NAGER. ſignifie auſſi, eſtre couvert de quelque liqueur. Il faut que le poiſſon qu'on frit *nage* dans le beurre; que les concombres confits *nagent* dans le vinaigre.

NAGER, ſignifie auſſi, Voguer, agiter les rames pour faire avancer de bateau. Il faut *nager* de toutes les rames pour mener le bateau à bord. Ceux qui menent les gondoles *nagent* debout.

NAGER, ſe dit figurément en choſes morales. C'eſt un homme qui *nage* d'aiſe, qui *nage* de joye, qui eſt à la joye de ſon cœur.

On dit proverbialement, qu'un homme *nage* en grande eau, quand il eſt dans l'opulence, ou dans des employs propres pour s'enrichir. On dit auſſi, qu'un homme *nage* comme une meule de moulin, pour dire, qu'il ne ſçait point du tout *nager*.

NAGE. Ce mot autrefois ſubſtantif ne ſe dit plus qu'adverbialement. Paſſer une riviere à *nage*, à la *nage*. Regnier a dit agreablement en deſcrivant un potage maigre:

D'où les mouches à jeun ſe ſauvoient à la *nage*.

On dit auſſi, eſtre en *nage*, pour dire, eſtre en ſueur, tout mouillé, ſoit pour s'eſtre eſchauffé, ſoit pour avoir eſté à la pluye, ſoit dans une criſe de maladie.

NAGEOIRE. ſubſt. fem. Aiſlerons de poiſſons qui leur ſervent à agiter l'eau & à nager.

NAGEUR, EUSE. adj. Qui ſçait bien nager. On a veu des *nageurs* qui traverſoient de grandes rivieres entre deux eaux. Les Negres ſont qui on fait peſcher des perles ſont d'excellens *nageurs*.

NAGUERES. adv. Il y a peu de temps. Cet Auteur eſtoit *naguéres* l'admiration de tous les ſçavants. Ce mot vieillit.

NAI.

NAIADES. ſubſt. fem. Fauſſe Divinité que les Payens croyoient preſider aux fontaines & aux rivieres. Ce mot vient du Grec *Naein*, qui ſignifie *couler*. Les Poëtes font ſouvent mention des *Naiades*.

NAIF, IVE. adj. Vray, ſincere, reſſemblant. Il

ſe dit d'une peinture, d'un diſcours, qui repreſente bien la choſe telle qu'elle eſt. Il eſt ſincere, il vous a fait un recit fort *naif* de cette querelle, comme la choſe s'eſt paſſée. Ce Peintre a fait une peinture *naïve* du viſage de cet homme-là. Cet Orateur a fait une deſcription *naïve* de ſon humeur. *Naif* vient du Latin *Nativus*. Menage.

NAIF, ſignifie auſſi, ingenu, ſimple, qui dit les choſes ſans en prevoir les conſequences. Les payſans qui ne ſont jamais venus dans les villes ſont fort *naifs*; ils font des reſponſes *naïves*. On en fait mille contes plaiſans & *naifs*. Les meilleurs bouffons ſont les plus *naifs*.

NAIVETÉ. ſubſt. fem. Verité dite ſimplement & ſans artifice. On a interrogé cette jeune fille, elle a répondu avec une grande *naiveté*, on voit bien qu'elle dit vray.

NAIVETÉ, ſignifie auſſi, ingenuité, ſimplicité. Les meilleurs contes de Douville ſont fondez ſur des *Naivetez* de Valets, de Payſans.

NAIVEMENT. adv. D'une maniere naïve, naturelle, ſincere & ingenuë. Ce Peintre a tiré ce viſage fort *naïvement*. Cet Auteur eſcrit fort *naïvement*, à un ſtile fort naif. Il a fort *naïvement* confeſſé ſa faute.

NAIN, AINE. ſ. m. Qui eſt de taille exceſſivement courte. Les *nains* & les muets ſont fortune à la Cour du Grand Seigneur. On dit auſſi des chevaux *nains*.

On appelle arbres *nains*, un eſpece d'arbres fruitiers qui ne croiſſent pas beaucoup, qu'on eſleve en buiſſon, & qui ne laiſſent pas de porter de beau fruit, & en quantité. Les arbres *nains* ne durent pas ſi long-temps que les grands arbres, & en plein vent.

NAIRES. Terme de Relations. C'eſt ainſi qu'on appelle les Nobles parmy les Indiens idolatres, qui ſont diviſez en trois rangs. Les *Brasmines* ou *Brameins*, ſont les plus nobles, qui pour ſe diſtinguer portent ſur leur chair en eſcharpe un cordon de trois fils de coton, comme un Ordre qui leur eſt donné dans leur Temple en grande ſolemnité & avec grande deſpenſe. Ils ont ſoin de la Religion. Les *Naires* ſont les Nobles qui portent les armes; & les *Baviens* les Marchands. Si on touche un *Naire* en allant par la ville, il ſe croit pollu, & il crie au peuple, Retirez-vous, & frappe ceux qui n'obeïſſent pas. Ces gens tiennent à grand honneur de tenir des Eſcoles, & de montrer à faire des armes. Et ſi quelqu'un touchoit à leurs meubles, à leur maiſon, ou à leur porte, ils ny voudroient pas manger à moins qu'elle ne fut purifiée; & s'ils veulent donner quelque choſe à quelqu'un, ils le luy jettent, depeur de le toucher. Il en eſt de même des *Brasmens*. François Peyrard.

NAISSANCE. ſubſt. f. Commencement d'eſtre, venuë au monde. On le dit premierement de l'homme. Les Payens croyoient que Lucine preſidoit à la *naiſſance* des enfants. La *naiſſance* des enfants eſt un des premiers fruits du mariage. On fait de grandes resjouiſſances à la *naiſſance* d'un Dauphin. On a toûjours inclination de revenir au lieu de ſa *naiſſance*. On celebroit autrefois le jour de ſa *naiſſance*, l'aſtre qui preſidoit à ſa *naiſſance*.

NAISSANCE, ſe dit auſſi des premieres années de la vie. Hercule fit un exploit heroïque dés ſa *naiſſance*. Ce Prince a teſmoigné dés ſa *naiſſance* quelque choſe de grand.

NAISSANCE, ſe dit auſſi des animaux & des plantes. Le crocodille croiſt toûjours depuis la *naiſſance* juſqu'à la mort. Le printemps eſt la ſaiſon de la *naiſſance* des fleurs, des feuilles. Cet arbre eſt de mauvaiſe venuë, on n'en a pas pris ſoin dans ſa *naiſſance*.

NAISSANCE, ſe dit auſſi des choſes inanimées. Le ſiecle d'or eſtoit au temps de la *naiſſance* du monde. Les oiſeaux ſe réjouiſſent & chantent à la *naiſſance* du jour. Le Rhin, le Rhoſne & le Pau prennent leur *naiſſance* dans les Alpes aſſez prés l'un de l'autre.

NAISSANCE, ſe dit figurément en choſes morales. Il faut eſtouffer les hereſies dés le point de leur *naiſſance*. La Republique Romaine avoit plus de vertu dans ſa *naiſſance* que ſur ſon declin. Les loix ont pris *naiſſance* de l'injuſtice des hommes.

NAISSANCE, ſignifie auſſi, Nobleſſe. Cet homme a de la *naiſſance*, c'eſt à dire, il eſt noble. Il ne faut rien faire indigne de ſa *naiſſance*, qui deroge à ſa *naiſſance*, qui dement ſa *naiſſance*. Il eſt de grande *naiſſance*, de haute *naiſſance*. Il a eu une heureuſe *naiſſance*.

NAISSANCE, ſe prend auſſi en mauvaiſe part pour marquer les deffauts de l'extraction, de l'origine, les vices des pere & mere, ou de la nature. C'eſt un homme qui eſt de vile, de baſſe *naiſſance*, dont la *naiſſance* eſt inconnuë. La baſtardiſe eſt un vice de *naiſſance*. Il faut eſtre reſtitué, avoir des lettres, des diſpenſes ſur les deffauts de *naiſſance*, pour parvenir aux dignitez. S'il eſt boſſu, s'il eſt boiteux, ce n'eſt pas ſa faute, cela luy vient de *naiſſance*.

NAISSANT, ANTE. adj. Qui commence à venir au monde. Tout homme *naiſſant* a le peché originel, dont il n'eſt purgé que par le Baptême. Le verd *naiſſant* des arbres eſt la couleur la plus agreable. Le jour *naiſſant* eſt la même choſe que l'autore. Les Compagnies de JESUS & de l'Oratoire ſont des Ordres *naiſſants* qui ſont desjà bien eſtendus, & qui ont rendu de grands ſervices à l'Egliſe. Les paſſions *naiſſantes* ne ſe connoiſſent pas d'abord. On appelle une teſte *naiſſante*, des cheveux qui commencent à revenir aprés qu'on les a raſez. On dit auſſi d'une jeune beauté, que c'eſt un aſtre *naiſſant*, une beauté *naiſſante*, une fortune *naiſſante*.

On appelle au Palais, un propre *naiſſant*, un heritage acquis par le pere, qu'il laiſſe à ſon fils, & qui commence à faire ſouche dans la famille. Il y a auſſi un propre *naiſſant* conventionnel, qui eſt celuy qui vient de la ſtipulation faite par un contract de mariage, qui porte qu'une partie des deniers dotaux ſeront employez en achat d'heritages, ou tiendront lieu de propres.

NAISSANT, en termes de Blaſon, ſe dit d'un lion, & de tout autre animal qui monſtre ſeulement la teſte, les eſpaules, les pieds & jambes de devant avec le bout de la queuë, le reſte du corps eſtant comme caché ſous l'Eſcu du champ duquel il ſemble ſortir & naiſtre. Il eſt different de l'*iſſant*, comme il a eſté marqué ci-devant.

NAISTRE. verb. n. Commencer à paroiſtre au jour. On le dit premierement des animaux parfaits, quand ils ſortent du ventre de la mere. On ne voit que *naiſtre* & mourir. Il luy *naiſt* tous les neuf mois un enfant. Le Sauveur a bien voulu *naiſtre* dans une eſtable. Voilà des petits qui ne font que de *naiſtre*. Un damné maudit le jour qui la veu *naiſtre*.

NAISTRE, ſe dit auſſi des oiſeaux ou des inſectes, quand ils ſortent de la cocque, ou quand ils ſont

engen-

engendrez de quelque façon que ce ſoit. Les poulets *naiſſent* des œufs. Les chevilles, les vers à ſoye, les fourmis en naiſſent auſſi. On ne ſçait comment *naiſt* la pluſpart de la vermine, & ſi elle s'engendre de pourriture ou non. Il y a une opinion moderne & plauſible, qui veut que tout animal *naiſſe* d'un œuf.

NAISTRE, ſe dit auſſi de ce qui pouſſe, de ce qui ſort de la terre, des herbes, des fleurs, & de toutes ſortes d'arbres, & de plantes. Ces œuillets *naiſſent* de graine, ces autres de marcotte. Un cheſne *naiſt* d'un gland, un ſaule de bouture. Il faut que le grain germe & pourriſſe, avant que d'en faire *naiſtre* d'autre.

En ce ſens on dit que les arbres *naiſſent*, ou ne *naiſſent* pas en telle contrée, pour dire, qu'ils y profitent pas bien, qu'ils n'y croiſſent pas. Les palmiers *naiſſent* aux pays chauds. Tous les aromates *naiſſent* en Orient. Les ſapins *naiſſent* dans les pays froids. Les Poëtes ont dit encore, qu'il *naiſſoit* des hommes armés de la terre des dents ſemées d'un dragon.

NAISTRE, ſe dit auſſi des choſes inanimées, & ſignifie, Tirer ſon origine. Ce n'eſt que dans ce dernier ſiecle qu'on a deſcouvert où *naiſſoit* le Nil. Ce ruiſſeau *naiſt* de ſource. Les zephirs *naiſſent* vers l'Occident. Le Soleil *naiſt* vers l'Orient. Cette commette ne commence que de *naiſtre*, à ſe faire voir.

NAISTRE, ſignifie auſſi, Cauſer, produire. Les Navets, les marrons, font *naiſtre* des vents dans le corps. La crapule luy a fait *naiſtre* des boutons ſur le nez. Un tel ſimptome ne peut *naiſtre* que d'une telle maladie.

NAISTRE, ſe dit figurément en choſes *morales*, & premierement des corps politiques. Ce Couvent eſt nouvellement fondé, il ne fait que de *naiſtre*. La Republique Romaine ne faiſoit que de *naiſtre*, lors qu'elle eſtoit desjà redoutable à ſes ennemis.

NAISTRE, ſe dit auſſi des qualitez des eſprits. Deſcartes eſtoit un des plus beaux eſprits que la France ait jamais veu *naiſtre*. Il faut *naiſtre* Poëte, & devenir Orateur. J'ay veu *naiſtre* cette hereſie, cette nouvelle opinion. Cet homme parle facilement, les parolles luy *naiſſent* dans la bouche.

NAISTRE, ſe dit auſſi en parlant des paſſions de l'ame. On luy a fait *naiſtre* la curioſité, l'envie, le deſir d'apprendre la Geometrie. Les paſſions *naiſſent* les unes des autres. La haine *naiſt* quelquefois de l'amour. La lecture fait *naiſtre* pluſieurs belles penſées, des mouvements de bien vivre. Ces circonſtances font *naiſtre* des ſoupçons qu'il n'eſt pas innocent. Faites moy *naiſtre* les occaſions de vous ſervir.

NAISTRE, ſe dit auſſi des affaires. Les contracts où on prend le plus de precautions, ſont ceux qui font *naiſtre* le plus de procés. Cela a fait *naiſtre* une nouvelle difficulté en mon affaire. Quand on croit avoir terminé une affaire, il en *naiſt* une autre. Des ſeditions il ne peut *naiſtre* que du mal. Vous aurez part au profit qui *naiſtra* de cette entrepriſe.

NAISTRE, ſe dit auſſi des eſtabliſſements, des commencements de fortune. Ce Financier eſt prodigieuſement riche, & cependant il ne fait que de *naiſtre*, on l'a veu *naiſtre* comme un champignon, tout en une nuit.

NAISTRE, ſe dit encore en parlant de l'origine de l'homme eu égard à la qualité de ſes parents. C'eſt

un advantage que de *naiſtre* Gentilhomme, de *naiſtre* Prince. C'eſt une grace que Dieu nous a faite, de nous faire *naiſtre* Chreſtiens. Quand on a le malheur de *naiſtre* pauvre & de bas lieu, on a bien du mal à s'eſlever. Il y a des gens qui *naiſſent* heureux, ſous une bonne Planete.

NAISTRE, ſe dit proverbialement en ces phraſes. Il eſt à *naiſtre*, pour dire, Cela n'a point encore eſté. Je ſuis auſſi innocent de ce crime, que l'enfant qui eſt à *naiſtre*. On dit auſſi poëtiquement, que les fleurs *naiſſent* ſous les pas d'une Dame, pour dire, qu'elle marche, qu'elle fait toutes choſes avec beaucoup de grace.

NE, NÉE. part. paſſ. & adj. verb. Il ſe joint quelquefois avec des épithetes: comme mort-*né*, aveugle-*né*, bien-*né* mal-*né*, pour expliquer de bonnes ou de mauvaiſes inclinations.

On dit auſſi, qu'un homme eſt *né* à quelque choſe, pour dire, qu'il y a de grandes diſpoſitions naturelles à la bien faire. Il eſt *né* à la peinture, à l'éloquence, aux armes, à l'eſtude.

On appelle un Conſeiller *né*, celuy à qui la charge donne la qualité de Conſeiller. Un tel Eveſque eſt Conſeiller *né* d'un tel Parlement. Un tel Prelat eſt Legat *né* du St. Siege. L'Abbé de Vendoſme eſt Cardinal *né*, a droit de porter un chapeau rouge ſur ſes armes.

On dit proverbialement, qu'un homme eſt *né* coeffé, quand toutes choſes luy ſuccedent heureuſement. On le dit au propre de ceux qui ont en naiſſant une coeffe ou membrane ſur leur teſte.

NAM.

NAMPS. ſubſt. maſc. pluriel. Vieux mot qui ſignifie *gage*, *nantiſſement*. Il ſe dit encore en pluſieurs Provinces. Quand les Sergens font des *executions*, il faut payer, ou leur donner des *namps*, c'eſt à dire, des gages. On appelle *vifs namps*, le beſtail pris par execution; & *morts namps*, les autres meubles. Du Cange dit que ce mot de *namps* vient du Saxon, & qu'on a dit dans la baſſe Latinité *naminum*, *nantum* & *nantare*, pour dire, *gage*, *ſaiſie*, & *nantir*. Ce mot eſt fort en uſage dans la Coûtume de Normandie.

NAN.

NANCELLE. ſubſt. fem. Terme d'Architecture, dont ſe ſert Philibert de Lorme pour nommer ce que les autres appellent *ſcotie*. C'eſt une concavité qui eſt entre les deux tores de la baſe de la colomne.

NANTIR. v. act. Donner des aſſûrances pour le payement d'une dette, ſoit en meubles, effects, ou autre nature de biens. Ce creancier ne perdra rien à la banqueroute de ce marchand, il l'avoit *nanty* de bons effects, il s'eſtoit *nanty* luy-même. Il plaide *nanti*. Ce mot ſelon Meurtius, vient du Grec moderne *nantizein*, ſignifiant la même choſe.

NANTIR, ſignifie auſſi, Se faire inſcrire dans un regiſtre public pour avoir hypotheque ſur les biens d'un debiteur, comme on fait en certaines coûtumes: & l'acte porte, nous avons *nanty*, realiſé & hypothequé un tel, ſur tels & tels heritages, pour une telle ſomme.

NANTIR, ſignifie auſſi, Payer ou conſigner. Ainſi on dit, *Nantir* un cens, un relief, lorſqu'on fournit, qu'on paye ou conſigne les droits & devoirs qui ſont demandez, pour avoir main levée d'une ſaiſie feodale.

NANTI, IE. part. & adj.

NANTISSEMENT. ſubſt. m. Seureté gage que donne un debiteur à ſon creancier en meubles ou autres effects pour le payement de ſon deu. Les uſuriers ne preſtent rien que ſous bons gages & *nantiſſements*.

On appelle pays de *nantiſſement*, le lieux où la coûtume veut qu'on s'aille inſcrire ſur un regiſtre public, quand on contracte quelque dette, afin d'avoir une ſeureté, & un privilege ſur les biens d'un debiteur preferable à tous autres hypotheques, qui ne ſe trouveront point eſcrits ſur les regiſtres du *nantiſſement*. Rheims & St. Quentin ſous la coûtume de Vermandois ſont pays de *nantiſſement*. On a tenté pluſieurs fois d'eſtablir par toute la France ce *nantiſſement*, ſous pretexte de la conſervation des hypotheques ; mais cela n'a pas reüſſi.

NAP.

NAPE'E. ſubſt. fem. Divinité fabuleuſe que les Payens croyoient preſider aux foreſts & aux collines, comme les dryades aux arbres, & les Nymphes aux fonteines.

NAPELLUS. ſubſt. maſc. Terme de Medecine. C'eſt une plante dont la ſubſtance, le ſuc & le fruit contiennent un poiſon ſi dangereux, qu'il tuë ſon homme en un jour, ou au plus tard en trois; & ſi on n'y applique quelques remedes, il tuë ſur le champ. Il n'a point de contrepoiſon; & encore aprés les remedes il ne laiſſe pas de cauſer une fievre ectique: ou le mal caduc, comme teſmoigne Avicenne. C'eſt avec cette plante que les Barbares empoiſonnent leurs fleches. Matthiole dit que ſa racine eſt plus cruelle que ſes autres parties, & que ſi on en tient une dans la main eſtant eſchauffée, elle fait mourir. Le *napellus* produit au bout de chaque queuë cinq feuilles blancheaſtres à l'envers, & entaillées fort avant. Sa tige eſt haute de deux coudées, rouſſaſtre, freſle & cannelée, portant au haut, des fleurs purpurines en forme d'eſpic, qui avant d'eſpanouïr reſſemblent à une teſte de mort, & aprés aux fleurs de l'ortie morte. Elle porte enſuite de petites gouſſes cornuës qui enferment une petite graine noire. Sa racine eſt noiraſtre, & garnie de grand nombre de capillatures ſi bien entrelacées, qu'il ſemble que ce ſoit un rets ou filer. On dit qu'on envoya une fille à Alexandre le Grand, qui avoit eſté nourrie de *napellus*, dont l'haleine eſtoit un poiſon aux autres hommes. Avicenne dit qu'elle avoit eſté ainſi nourrie à deſſein de faire mourir les Rois ou Princes qui auroient affaire à elle, parce qu'elle eſtoit d'une exquiſe beauté, & qu'elle empoiſonnoit de ſa ſalive. La theriaque & le mithridate ne ſervent de rien contre le *napellus*.

NAPELLUS, eſt auſſi un nom qu'on donne à une ſorte de ſouris qui vit de racines de *napellus*.

NAPHTE. ſubſt. maſc. C'eſt un nom general qu'on donne à certaines graiſſes ou huiles naturelles qui ſortent de la terre & des rochers, qui ſont fort inflammables. Quand le *naphte* ſort liquide, on l'appelle *huile de petreol*, comme en quelques Iſles de l'Archipel. S'il ſort meſlé avec de l'eau eſpaiſſie, & s'il y ſurnage, on l'appelle *bitume*, comme celuy qui eſt dans le lac Aſphaltite, qui ſervoit autrefois de ciment. En Latin *naphtha*. Les Babyloniens appellent *naphtha*, au rapport de

Dioſcoride, la colature de bitume qui eſt tantoſt blanche, & tantoſt noire. Le feu y prend & y ſaute, quoy qu'elle en ſoit eſloignée.

NAPPE. ſ. f. Linge qu'on eſtend ſur un autel pour celebrer la Meſſe, ou ſur une table pour y faire quelque repas. Une *nappe* d'autel, une *nappe* de communion. La *nappe* & les ſerviettes s'appellent le linge de table, un ſervice de table. Les Orientaux ſe ſervent de *nappes* de cuir, ou de jonc. Ce mot vient de *mappa*. Nicod.

On appelle, Mettre la *nappe*, quand on met le couvert ſur la table pour manger; & lever la *Nappe*, quand on deſſert.

On dit auſſi qu'on met la *nappe*, quand on reçoit la compagnie chez ſoy, lorſque les autres apportent dequoy manger, & quand on fournit ſeulement le couvert, le bois, la chandelle, & autres menuës neceſſitez. L'hoſte qui met la *nappe* eſt toûjours le plus foulé.

On dit auſſi d'un pays plein & abondant dans lequel on met des trouppes en quartier, que c'eſt luy qui met la *nappe*. On dit auſſi, que quand Adam fut crée dans le Paradis terreſtre, il trouva la *nappe* miſe. On dit la même choſe d'une moiſſon qui eſt preſte à recueillir. On dit encore de celuy qui eſpouſe une riche veufve, qu'il trouve la *nappe* miſe. Et on dit d'un homme qui aime à goinfrer, à recevoir compagnie, que chez luy la *nappe* eſt toûjours miſe, que la *nappe* eſt cloüée.

NAPPE, en termes de Venerie, eſt la peau du cerf qu'on eſtend, quand on veut donner la curée aux chiens.

NAPPE, en termes d'Hydrauliques, eſt une caſcade d'Eau qui tombe de deſſus une pierre unie & large, & qui repreſente une *Nappe*. Il ſe fait des *Nappes* d'Eau ſur tous les degrez de cette caſcade.

NAPPE, ſe dit auſſi chez les peſcheurs & les Oyſeliers, de la partie la plus deliée d'un filet. Dans un tramail la *nappe* eſt la toile du milieu qui a de petites mailles de fil delié, qui entre dans les grandes mailles, & qui ſert à y engager le poiſſon qui pouſſe contre.

NAQ.

NAQUET. ſubſt. maſc. Vieux mot qui ſe diſoit autrefois d'un valet qui marquoit le jeu, & ſur tout à la paume comme la remarqué Faucher.

NAQUET, ſignifioit auſſi un petit garçon ou valet de pied, & on confondoit ſouvent *naquet* & *laquet*.

NAQUETER. verb. n. Suivre quelqu'un, ou luy faire ſa cour ſervilement. Il y a bien des gens qui vont *naqueter* à la porte des Grands, pour en tirer quelque preſent, quelque ſecours, quelque protection, Il ſignifioit originairement, Conteſter pour des choſes legeres.

NAR.

NARCISSE. ſubſt. maſc. Fleur blanche, & quelquefois jaune, qui croiſt dans les jardins. Il a la feuille ſemblable au porreau, quoy que plus menuë & plus eſtroite de beaucoup. Ses tiges ſont denuées de feuilles, & ſont hautes d'un palme & plus. Sa fleur eſt blanche, & jaune au dedans, & quelquefois rouge. Sa racine eſt blanche, ronde & bulbeuſe. Sa graine eſt noire & longue, & encloſe dans une eſpece de cartilage. On l'appelle autrement en François *campanette*, en Latin *narciſ-*

ſus;

ſus; & quelques-uns le nomment *lirion*, comme on fait le lis. Son nom vient de la metamorphoſe qui fut faite en cette fleur d'un beau garçon qui s'appelloit ainſi, & qui ſe noya eſtant amoureux de luy-même, & voulant embraſſer ſon image qu'il voyoit dans l'eau. Ovide au III. liv. des Metamorphoſes. Pline dit que ſon nom vient de *narce*, & non pas de l'enfant *Narciſſus*.

NARCOTIQUE, adj. Terme de Medecine, qui ſe dit des remedes froids juſqu'au quatriéme degré, qui endorment & ſtupefient la partie, & en empéchant que l'eſprit animal n'y vienne, en oſtent le ſentiment. La cigüe eſt une plante *narcotique*.

NARD. ſubſt. maſc. C'eſt une plante qu'on appelle autrement *aſpic d'outre mer*, qui croiſt aux Indes, qui a la cheveleure large, qui eſt roux, & qui a la ſenteur du ſouchet. Il a un eſpic court & amer qui deſſeche la langue eſtant maſché, laquelle garde long-temps ſa ſenteur. Il y en a un qu'on appelle de *montagne* qui a plus d'odeur, & un autre qu'on appelle *gangetique*, qui porte plus d'eſpics, mais qui eſt moindre en valeur. Les Apothicaires l'appellent *ſpica nardi*.

Le *nard* d'Italie eſt une autre eſpece de *nard* qu'on appelle autrement *aſpic* ou *lavande*. L'aſpic eſt le maſle, & la lavande la femelle. L'un & l'autre produiſent pluſieurs petites tiges feuilluës comme le roſmarin, qui ſont greſles & quarrées, qui jettent au ſommet une fleur odorante eſpiée, de couleur purpurine ou bleüe.

La troiſiéme eſpece de *nard* eſt appellé *Gaulois* ou *Celtique*. Il croiſt aux Alpes & en Ligurie. C'eſt une petite plante à fleur jaune & odorante, fort differente de la lavande. Matthiole dit qu'on en tranſporte quantité en Surie, où l'on s'en ſert pour les bains.

La quatriéme ſorte de *nard*, qu'on appelle *thylacite* & *nirite*, & quelquefois *nard de montagne*, a la tige & les feuilles ſemblables à l'*eringium* ou *panicault*, mais plus petites, & moins aſpres & picquantes; ſes racines ſont noires, odorantes & doubles. Il a les mêmes proprietez que le *nard Celtique*, & les Apothicaires le ſubſtituent au lieu de celuy des Indes.

Enfin le *nard ſauvage*, que les Arabes nomment *aſarum*, & les François *cabaret*, a les feuilles ſemblables au lierre, ſi ce n'eſt qu'elles ſont plus petites & plus rondes. Ses tiges ſont anguleuſes, aſpres & tendres. Ses fleurs ſont purpurines & incarnates, & retirent à celles du jusquiame. Elles croiſſent entre les feuilles pres de la racine, où il y a dedans quelques pepins qui ſont ſa graine. Il a pluſieurs racines noüées, greſles & recourbées, & reſſemblent à celles du chiendent. Elle ſont odorantes, chaudes & picquantes ſur la langue, quand on les maſche. Les Apothicaires le confondent avec une autre plante nommée *baccharis*. Matthiole. Quelques-uns mettent auſſi le *malabrathum* & le *ſpica nardi* ou la *valeriane*, entre les eſpeces de *nard*, parce qu'ils en ont les proprietez. Le *nard* eſtoit auſſi chez les Anciens une compoſition odorante, & un parfum precieux. La boeſte de la Magdelaine, quand elle oignit les pieds du Sauveur, eſtoit pleine de *nard piſtique*, c'eſt à dire, qui n'eſtoit point falſifié, qui venoit du Grec *piſticos*, qui veut dire, *ſans tromperie*, quoy que Saint Auguſtin croye que ce nom luy ſoit donné du lieu où il croiſt. D'autres penſent que ce mot vient du Grec *pinin*, *biberre*, ſuppoſant que c'eſtoit une drogue liquide & potable. D'autres enfin diſent qu'il y a erreur aux texte, & qu'il faut dire *nardus picata*, & non pas *piſtica*.

NARGUE. adv. Terme de depit, injurieux, & meſpriſant.

Nargue, c'eſt trop reſver, c'eſt trop ronger ſes ongles,

Dit St. Amant ne pouvant achever un Sonnet faute d'une rime à *ongle*.

Nargue de vous, ou Peſte de vous, ſe dit quand on veut teſmoigner quelque colére ou deſdain contre quelqu'un.

NARINE. ſubſt. fem. Ouverture du nez par où s'écoule la pituite du cerveau, & qui ſert à flairer, à reſpirer. Quand on a les *narines* bouchées, cela donne les rhumatiſmes, par ce que les fluxions prennent un autre cours. On arrache le poil des *Narines*. Il y a un cartilage qui ſepare les *Narines*.

NARQUOIS, oiſe. ſubſt. maſc. & fem. Filou adroit & ruſé qui trompe les autres. Forel a traduit un Liure de l'Eſpagnole, qu'il appelle *la Juſtine Narquoiſe*, *la picara Juſtina*. Ce mot ſignifie auſſi le langage des gueux, qui eſt ancien, comme le teſmoigne Fauchet, qui dit en avoir veu des ballades du temps de Charles VI. Ce mot eſt derivé du Grec, comme la plus-part du jargon de l'argot, & vient de *narcotique*, qui ſignifie *qui endort*; car les Filous & couppeurs de bourſes ont toûjours quelqu'un de leurs camarades qui endort & qui amuſe celuy qu'ils veulent attraper.

NARRATIF, ive. adj. maſc. & fem. Qui appartient à la narration. Cet Advocat a fait un grand factum *narratif* de tout ce qui s'eſt paſſé de particulier en cette affaire. On dit auſſi au ſubſtantif d'un Orateur, qu'il a la *narrative* belle, pour dire, qu'il excelle particulierement dans la narration. On appelloit autrefois les Advocats *Narrateurs*, & en la vieille Coûtume de Normandie on appelle *narration*, une cauſe, une action intentée.

NARRATION. ſ. f. Deduction d'un fait, recit d'une hiſtoire telle qu'elle eſt arrivée. La *narration* eſt la ſeconde partie d'un diſcours oratoire, qui ſuit l'exorde immediatement. La principale qualité d'un Hiſtorien, c'eſt d'avoir la *narration* fidelle, ſimple, & intelligible. C'eſt une indiſcretion d'interrompre le fil de la *narration* de celuy qui raconte quelque choſe.

NARRE'. ſubſt. maſc. Recit familier de quelque fait, de quelque conte, de quelque adventure. On m'a fait un *narré* aſſez plaiſant de tout ce qui s'eſt paſſé en cette intrigue, de toutes les fortunes de cet Avanturier.

NARRER. v. act. Faire un recit, une narration. Une des plus difficilles parties d'un Orateur, d'un Hiſtorien c'eſt de bien *narrer*.

NARRE', ée. part. & adj.

NARWAL. ſubſt. maſc. Gros poiſſon qu'on trouve dans les mers d'Iſlande, qui porte en ſa partie anterieure une longue corne, que les Anciens ont creu eſtre une corne de licorne. Voyez *Licorne*.

NAS.

NASITORT, ou *naſturcium*. Voyez *Creſſon*.

NASSE. ſubſt. fem. Filet propre à prendre du poiſſon. La figure en eſt ronde par l'ouverture, &

aboutit en pointe. Il eſt ſouſtenu par pluſieurs cerceaux qui vont toûjours en diminuant. L'Ordonnance veut que les verges des bircs ou *naſſes* d'oſier ſoient eſloignées de douze lignes au moins. Ce mot vient du Latin *naſſa*. Menage.

NASSE, ſe dit figurément en Morales de tous les pieges qu'on dreſſe à quelqu'un pour le tromper. Cet homme a donné dans la *naſſe*, c'eſt à dire, il a eſté attrapé, il a donné dans un piege qu'on luy avoit preparé. Les trois grandes *naſſes* du monde, ſont le jeu, les femmes, & le vin.

NASTURCE. ſ. m. Nom d'une plante qu'on appelle autrement *creſſon* ou *naſitor*, à *naribus torquendis*, ſelon Nicod. En Latin *cardamum*. Voyez *Creſſon*.

NAT.

NATAL, ALE. adj. Qui ſe dit du temps ou du lieu de la naiſſance. Les Anciens celebroient leur jour *natal*. On a une inclination naturelle pour ſon pays *natal*. On dit auſſi de pluſieurs malades, qu'il faut qu'ils aillent reſpirer leur air *natal*, pour dire, l'air qu'ils ont accouſtumé de reſpirer.

NATIF, IVE. adj. Se dit des perſonnes conſiderées en-tant qu'elles ont pris leur origine ou leur naiſſance en un certain lieu. Il eſt *né* & *natif* d'une telle ville. Il ſemble qu'il y a cette difference entre *né*, & *natif*; que *né* ſe dit precisément du lieu où on eſt né, quoy que les pere & mere n'y euſſent point d'habitation fixe, & n'y fuſſent que paſſageres; au lieu que *natif* ſe dit du lieu où on a eu l'éducation, où le pere & la mere ont leur habitation actuelle. Ainſi JESUS-CHRIST eſtoit appellé Nazarien ou Galileen, d'où on peut dire qu'il eſtoit *natif*; quoy qu'en effect il fuſt *né* à Bethlehem, en la terre de Juda. Ce mot vient de *nativus*. On a appellé en Latin *nativi ſervi*, ceux qui par leur origine & leur naiſſance eſtoient attachez à la glebe, à la Seigneurie.

NATION. ſubſt. fem. Nom collectif, qui ſe dit d'un grand peuple habitant une certaine eſtenduë de terre, renfermée en certaines limites ou ſous une même domination. Alexandre a conquis, a dompté pluſieurs *nations*, pluſieurs peuples. Ce Voyageur a couru par toutes les *nations* de l'Orient & du Midy. Les François, les Romains, ſont des *nations* fort belliqueuſes. Les Cannibales ſont des *nations* farouches & barbares. Les Eſpagnols ont exterminé preſque toute la *nation* des Indiens. Chaque *nation* a ſon caractere particulier. Anacharſius ne tenoit rien du vice de ſa *nation*, il eſtoit de Scythie. Ce ſeroit un bel ouvrage de faire la conference des mœurs & coûtumes de toutes les *nations*. Joannes Bœrnus Aubanus en a fait un eſſay dans un petit Volume Latin imprimé à Paris en 1558.

NATION, ſe dit auſſi d'une certaine diſtinction de gens, qui comprend tous ceux d'une même profeſſion, mais il ne ſe dit qu'en mauvaiſe part. C'eſt une maudite *Nation* que les Sergens, que les Corſaires.

NATION, ſe dit auſſi dans les Univerſitez d'une certaine diſtinction d'eſcoliers, de Profeſſeurs, de Colleges. La Faculté de Paris a quatre *nations*, ſçavoir de France, de Normandie, de Picardie, & d'Angloiſe qu'on a depuis ſurnommée d'Allemagne. Il y a auſſi des Procureurs de ces *nations*. Pluſieurs Colleges ne reçoivent pour Bourſiers, que ceux de leur *nation*. Le Cardinal Mazarin a

fait baſtir un ſuperbe College, qu'il a fait nommer *des quatre nations*, pour y recevoir les eſcoliers des quatre *nations* que le Roy a conquiſes de ſon temps.

NATIONAL, ALE. Qui concerne toute une nation. Il y a des vices *Nationaux*, comme l'yvrognerie à l'égard des nations ſeptentrionales. Un Synode *National* eſt un concile où on aſſemble les Prelats de la nation qui ſont ſous la même domination.

NATIVITE'. ſ. f. Jour de la naiſſance, ne ſe dit qu'en termes de devotion. La *Nativité* de la Vierge, de St. Jean Baptiſte. Et quand on dit abſolument la *Nativité*, on entend celle de Noſtre Seigneur, ou la Feſte de Noel.

NATIVITÉ, chez les Aſtrologues, eſt la même choſe qu'*Horoſcope*, theme, ou figure celeſte. C'eſt la diſpoſition des eſtoiles & des Planetes au point de la naiſſance d'une perſonne. Il y a pluſieurs exemples de *nativités* dreſſées dans les livres du Cardan, Jonctin & autres aſtres élognés.

NATRON. ſ. m. Eſt une eſpece de ſel noir & griſaſtre, qui vient d'un lac d'eau morte minerale dans le territoire de Terrana en Egypte, dans laquelle eau tous les os & pierres malcuites qu'on y jette ſe convertiſſent en cette eſpece de nitre qu'on appelle *natron*. Il fait une grande efferveſcence, quand il eſt meſlé avec les acides. On s'en ſert au blanchiſſage des toiles; mais il les bruſle, s'il n'eſt corrigé par d'autres cendres. On en tranſporte quantité à Roüen. Il ſert à faire de faux ambre jaune. Pline en parle Livre 31. Chapitre 10.

NATTE. ſubſt. fem. Tiſſu plat fait de trois brins de paille battuë & tortillée enſemble. Il s'en fait auſſi de jonc & de genés. Il n'y a pas long-temps que toutes les murailles des maiſons n'eſtoient tapiſſées que de *nattes*. Maintenant la *natte* ne ſert plus que pour faire des parterres, pour couvrir des planchers, pour mettre au devant des feneſtres, & dans les jeux de paume. Des pantoufles de *natte*. Les Orientaux couchent ſur de la *Natte*. Ce mot vient du Latin *matta*, comme *nappe* de *mappa*. Menage. Du Cange le derive de *matta*, & dit que les Allemans, auſſi bien que les François ſe ſont ſervis du mot de *natte*. Les Latins l'appellent *ſtorea*.

On le dit auſſi des autres choſes deliées qui ſe tortillent en façon de *natte*, comme des cheveux, des tiſſus de ſoye, de fil, &c. qui ſont plats, & compoſez de trois brins. Les femmes ſe coiffent tantoſt en *natte*, tantoſt en eſchevenu, tantoſt en corde de puis.

NATTER. v. act. Tapiſſer couvrir une muraille de *Natte*. Il n'y a plus que quelques Religieux qui faſſent *Natter* leurs Chambres.

NATTÉ, ÉE. part.

NATTIER. ſubſt. maſc. Ouvrier qui fait de la natte. Le meſtier des Nattiers eſtoit fort bon autrefois; mais il ne vaut plus rien, depuiſque le luxe a introduit les tapiſſeries au lieu de la natte.

NATURALISER. v. act. Accorder à un étrager les privileges des habitans naturels des regni-coles. On n'herite point de parents qui ne ſont point *naturaliſez*, leur ſucceſſion eſt un aubaine qui appartient au Roy.

On le dit figurément des mots & des phraſes. L'Uſage a *naturaliſé* pluſieurs mots Latins, Italiens, & Eſpagnols.

NATURALISÉ, ÉE. part. pl. & adj.

NATURALISTE. ſubſt. maſc. Celuy qui a bien eſtudié la nature, qui connoit les Eſtres naturels, ſur tout ce qui regarde les metaux, mineraux, pierreries, vegetaux & animaux. Pline, Solin & Theophraſtes, eſtoient de grands *Naturaliſtes*, mais ils ſont tombez en beaucoup d'erreurs, corrigées par les *Naturaliſtes* modernes. Aldroandus eſt le plus ample & le plus ſçavant des *Naturaliſtes* modernes. Son Ouvrage a XVIII. Volumes *in folio*.

NATURALITE'. ſubſt. f. Qui ne ſe dit guere qu'en cette phraſe : lettres de *naturalité*, ce ſont des lettres que des eſtrangers obtiennent en chancelerie pour jouïr des privileges des naturels habitans. Les lettres de *naturalité* doivent eſtre verifiées à la Chambre des Comptes & au Parlement, pour avoir leur effet. Les Suiſſes, les Savoyars, & les Eſcoſſois n'ont pas beſoin de lettres de *naturalité*. Ils ſont reputez regnicoles.

NATURE. ſubſt. fem. La maſſe du monde, l'aſſemblage de tous les eſtres. L'Autheur de la *nature* a diſpoſé toutes choſes en un ordre merveilleux. Il n'y a rien en toute la *nature* qui ne ſoit admirable, où on ne reconnoiſſe le doit de Dieu. Il n'y a rien de ſi beau, de ſi meſchant en toute la *nature* : c'eſt une hyperbole ordinaire.

NATURE, en ce ſens comprend toutes les choſes créees & incréees, le ſpirituel & le corporel. La *nature* divine s'eſt unie à la *nature* humaine d'une maniere ineffable dans le myſtere de l'incarnation. La *nature* angelique eſt la premiere de tous les eſtres créez incorporels. La *nature* humaine ſe dit de tous les hommes enſemble qui poſſedent une ame ſpirituelle & raiſonnable. Les Theologiens diſent la *nature naturante*, & la *nature naturée*, en parlant de Dieu par oppoſition aux creatures.

NATURE, ſe dit auſſi de l'action de la Providence qui agit en tous les corps, & qui leur donne certaines proprietez que les Philoſophes appellent *cauſes ſecondes*. Le Soleil eſt l'œil de la *nature* qui vivifie toutes choſes. Saturne eſt d'une *nature* froide & humide. Le feu eſt de *nature* chaude & ſeche. L'eau eſt de *nature* froide & humide. Le vif argent eſt de *nature* fluïde. La *nature* du ſoulfre eſt d'eſtre inflammable. La plus belle ſcience eſt l'eſtude de la *nature*, des ſecrets de la *nature*, la contemplation de la *nature*. La Phyſique eſt l'eſtude de la *nature*. Une Chimere ne fut jamais dans la *nature* des choſes.

NATURE, ſe dit auſſi en parlant de ce qui eſt ordinaire, qui arrive toûjours. Les miracles ſurpaſſent les forces de la *nature*. On accuſe les gens de magie, quand ils font quelque choſe qui eſt contre le cours de la *nature*. Il y a bien des choſes qu'on croit eſtre au deſſus de la *nature*, quand on n'en conçoit pas le ſecret, comme ſont pluſieurs inventions d'Optique & de Mechanique.

NATURE, ſe dit encore plus ſpecifiquement de certaines proprietez qui ſe trouvent en l'action de pluſieurs corps dont on ne connoiſt point les cauſes, & qu'en Philoſophie on appelle *qualitez occultes*. La nature de l'aymant eſt d'attirer le fer, de ſe tourner vers le Pole : c'eſt ce qu'on appelle *ſecrets de nature*.

NATURE, ſe dit auſſi des eſpeces particulieres des choſes qui ont quelque difference entre elles. Cet arbre n'eſt ni pommier ni poirier, il eſt d'une autre *nature*, d'une autre eſpece. Dans le Jardin Royal il y a des plantes de toutes les *natures*. Il y a dans ce recueil divers Traitez de differente *nature*.

NATURE, ſe dit auſſi du meſlange des qualitez & des élements qui font un temperament different dans les animaux. Le Lion eſt de *nature* bilieuſe & colerique. Il y a des hommes de toutes *natures*, les uns gais, les autres melancoliques. La *nature* manque aux vieillards, leur vigueur s'affoiblit. Les Medecins ne font qu'aider à la *nature*, par leurs remedes. Les gens voluptueux contentent *nature*, luy donnent tout ce qu'elle demande. Il faut payer le tribut à la *nature*, c'eſt à dire, mourir.

NATURE, ſignifie auſſi les parties des animaux qui ſervent à la generation, & ſur tout celles des femelles. Les enfants de Noé jetterent leur manteau ſur la *nature* de leur pere. Les femmes d'Orient vont nuës, & ne cachent que leur *nature*.

NATURE, ſe dit figurément en choſes morales. L'homme dans l'Eſtat de *nature* eſt en eſtat de peché. Il n'y a que les Sacremens & la grace qui luy faſſent vaincre les paſſions de ſa *nature* fragile & corrompuë. Il y a la Loy de *nature*, la Loy eſcrite, & la Loy de grace.

NATURE, ſe dit auſſi d'une connoiſſance qui eſt née avec nous de ce qui eſt bon, ou mauvais, de ce qui nous ſert, ou qui nous nuit, laquelle n'a point eſté deniée aux Payens, ni même aux animaux, chez leſquels on l'appelle *inſtinct*. La *nature* enſeigne à fuir le mal, & à chercher le bien. Les Philoſophes qui n'ont ſuivi que la *nature*, qui ont donné tout à la *nature*, n'ont pas laiſſé d'eſtre vertueux. Les animaux ne pechent point contre *nature*, ne forcent point la *nature*, vivent ſelon l'ordre de la *nature*, ſuivant les loix de la *nature*, l'intention de la *nature*, ſelon le cours de la *nature*. On dit des hommes extremement meſchants, que ce ſont des monſtres de *nature*. On appelle auſſi dons de *nature*, ceux qui viennent de la naiſſance, comme l'eſprit, la force, la beauté, & en ce ſens on les oppoſe à ceux de la *fortune*.

NATURE, ſe conſidere auſſi en tant qu'elle eſt oppoſée à l'*art*. L'art imite la *nature*, & la perfectionne. Ce tableau eſt peint d'après *nature*. Quelques-uns eſtiment plus ce qui eſt ſimple & dans la *nature*, que tout ce qui eſt orné & embelli par l'artifice humain. L'art force la *nature* dans les pompes, dans les voutes, dans l'artillerie. Cette ſtatuë eſt grande comme *nature*, pour dire, de la taille ordinaire des hommes. Un Poëte Dramatique doit bien imiter la *nature*, les mouvements, les paſſions de la *nature*.

NATURE, ſe dit auſſi en parlant de la qualité differente des affaires, & des choſes qui en dependent. Cette affaire a bien changé de *nature*, depuis qu'elle eſt entre les mains d'un tel Advocat, il l'a rendue indubitable. Il a eu ſon payement en telle *nature* de deniers, c'eſt à dire, en telle monnoye. Il a changé ſon bien de *nature*. Il a des effets de differente *nature*. Il avoit des rentes de la ville ſur toutes les *natures*, ſur les Gabelles. On dit auſſi au Palais, que des meubles ſont en *nature*, quand ils ſont exiſtans, & qu'ils ſeront rendus, s'ils ſont en *nature*, ſinon la juſte valeur & eſtimation, qu'une rente eſt en *nature*, quand elle n'eſt point rachetée. On ſtipule dans les contracts de mariage, qu'une partie de la dot ſortira *nature* de propre.

NATURE, eſt auſſi un terme particulier dont on ſe ſert en pluſieurs arts. On dit en Philoſophie, un inſtant de temps, & un inſtant de *nature*. La lumiere precede l'illumination d'un inſtant de *nature* ſeulement, c'eſt à dire, qu'on conçoit qu'il faut qu'elle ſoit un peu avant que d'illuminer.

En Muſique on diſoit, Chanter par *nature*, quand on paſſoit du B mol en B quarre par *nature*, ſuivant la maniere de l'ancienne game. En Proſodie on dit, qu'une ſyllabe eſt longue ou breve par *nature*, pour dire, ſans aucune regle de Grammaire qui les fait telles par poſition, ou autrement.

NATURE, ſe dit proverbialement en ces phraſes. Il eſt bien aſne de *nature*, qui ne ſçauroit lire ſon eſcriture. On dit auſſi, que l'accouſtumance eſt une autre *nature*; que nourriture paſſe *nature*, pour dire, que l'éducation change le naturel de l'homme. On dit auſſi, qu'un homme eſt ennemi de *nature*, quand il ſe plaiſt à faire du mal à ſoy & à autruy, quand il condamne toutes ſortes de divertiſſements. On dit auſſi, quand un poltron va dans les occaſions dangereuſes, que *nature* pâtit. On dit auſſi, que Dieu & la *nature* ne font rien en vain, pour dire, qu'il n'y a rien dans le monde qui ne puiſſe ſervir à quelque choſe. On dit auſſi ironiquement, faire un grand effort de *nature*, pour dire, Faire une choſe aſſez facile, mais peu volontiers.

NATUREL, ELLE. adj. Qui concerne la nature: qui vient d'un principe de Nature. On a veſcu long-temps ſelon la loy *naturelle*. Le droit ſe diviſe en droit *naturel*, droit des gens, & droit civil. L'Hiſtoire *Naturelle* de Pline parle de tous les corps *naturels*. La chaleur *naturelle* eſt ce qui entretient la vie des animaux. Les miracles ſont des effets qui ne peuvent eſtre produits par des cauſes *naturelles*, mais par la toute-puiſſance de Dieu.

NATUREL, ſe dit auſſi de ce qui eſt produit ordinairement par la Nature, & eſt oppoſé à *factice* & à *contre-fait*. Preſque toutes les drogues, comme le borax, le cinnabre, le baume, qui ont leurs mines ou leurs ſources *naturelles*, ſont contrefaites par les Droguiſtes. On a trouvé l'invention de faire des perruques de cheveux vifs qui paroiſſent eſtre des cheveux *naturels*. La Magie *naturelle* eſt celle qui ne ſe ſert que des cauſes *naturelles*.

NATUREL, en termes de Blaſon, ſe dit quand on blaſonne les animaux des couleurs qu'ils ont naturellement, & qui ſont autres que les couleurs ordinaires du blaſon, & cela afin d'éviter qu'on n'accuſe les Armoiries de fauſſeté, quand on ne les blaſonne pas avec les noms des couleurs qu'on y employe ordinairement.

On appelle auſſi Enfants *naturels*, les baſtards, qui ne ſont point nez en legitime mariage, quand on leur veut donner un nom honneſte. On donne ſeulement une penſion alimentaire aux enfants *naturels*, ils ne partagent point avec les legitimes.

NATUREL, ſe dit auſſi de ceux qui habitent dans le pays où ils ſont nez. Les armées d'Eſpagne n'ont preſque plus d'Eſpagnols *naturels*. Il n'y a gueres d'habitans *naturels* en cette ville, ils ſont preſque tous eſtrangers. Dans l'Amerique les Eſpagnols ont exterminé tous les *naturels* du pays.

NATUREL, ſe dit auſſi de ce qui eſt libre, qui ne paroiſt point forcé. Cet Orateur a l'action belle, le geſte *naturel*; il a un ſtile fort *naturel*, fort coulant qui n'eſt point enflé ni affecté. La beauté des vers, c'eſt d'eſtre *naturels*, point forcés, ni chevillez.

NATUREL, ſe dit auſſi en Morale, des paſſions innocentes, & des affections qu'inſpire la nature ou l'inſtinct. L'amour de la liberté eſt *naturelle*. On a une affection *naturelle* pour ſon pays. On a une tendreſſe *naturelle* pour ſes enfants, pour ſes Ouvrages.

NATUREL, eſt auſſi ſubſtantif, & ſe dit de toutes les qualitez & proprietez que la Nature a miſes dans les corps. C'eſt le *Naturel* des lions d'eſtre cruels & farouches. C'eſt le *naturel* des cerfs & des moutons d'eſtre craintifs. C'eſt le *naturel* des aulnes, des peupliers, de venir prés des eaux; celuy des cheſnes & des ſapins, de venir ſur des montagnes.

NATUREL, ſe dit auſſi en l'homme, de ce qui n'y eſt point fixe, ni general, mais qui change ſuivant ſon temperament, ou ſon éducation. Neron eſtoit d'un *Naturel* cruel & farouche; Socrate d'un *naturel* doux & traitable. Les mauvaiſes compagnies ont gaſté tout le bon *naturel* de ce jeune homme. C'eſt dommage qu'il ne ſe ſoit appliqué à la Poeſie, il y a bien du *naturel*.

On dit auſſi, Ces figures ſont plus grandes que le *naturel*, c'eſt à dire, ſont plus hautes que celles des hommes, ou des animaux qu'on veut repreſenter.

On dit auſſi, Ce tableau a eſté peint ſur le *naturel*, ou d'apres nature, pour dire, que ce n'eſt pas une copie.

On dit auſſi, qu'un homme eſt *naturel*, lorſqu'il eſt ſincere, naif, & qu'il n'y a aucune affectation en ſa maniere d'agir.

Au naturel. Se dit adverbialement, en parlant des portraits. Ce Peintre l'a peint au *naturel*, il a bien attrappé ſa reſſemblance, ce qui ſe dit auſſi des deſcriptions poetiques, & oratoires.

NATURELLEMENT. adv. D'une maniere naturelle. Cet Orateur eſt entré bien *naturellement* dans ſon ſujet. Cet éloge y a eſté inſeré fort *naturellement*. Un Pere doit mourir avant ſon fils *naturellement* parlant, c'eſt à dire, ſuivant le cours naturel de la vie. Quand Joſué arreſte le Soleil, cela ne ſe fit point *naturellement*, mais par miracle.

NAU.

NAU. ſubſt. m. Vieux mot qui ſignifioit autrefois un gros Vaiſſeau. Les Portugois les appellent encore *nao*.

NAVAL, ALE. adj. Qui concerne le navire, la marine. Une armée *Navale* eſt compoſée de pluſieurs Eſcadres. Un combat de mer s'appelle un combat *naval*. La ſcience *Navale* eſt la même choſe que l'art de la Marine, ou l'Hydrographie.

On appelle maiſons *navales*, des vaiſſeaux peints, verniſſez, dorez, vitrez & tapiſſez, qui ſervent à faire les entrées des Rois, des Princes, des Archevеſques, ou Gouverneurs dans les villes maritimes, comme à Bordeaux & autres. Elles ſont beaucoup plus belles que les Gondoles de Veniſe, ou les toües de la Chine. Auſone les appelle en Latin *parada*, d'où eſt venu, comme on croit, le mot de la chambre de *parade*.

NAUCHER, ou *Nocher*. ſubſt. maſc. Patron de Navire. Il ſe dit auſſi de tous les Matelots qui ſont employez à la conduite du Vaiſſeau. Il n'eſt

demeu-

demeuré en uſage qu'en Poëſie, à cauſe la rime favorable de *Nochers* à rochers.

NAVEAU, ou *Navet*. ſubſt. maſc. Racine d'une plante dont on fait du potage & des aſſaiſonnements, & qui ſert à nourrir le pauvre peuple. Les Naturaliſtes tiennent que les *navets* ſont une eſpece de rave. Il y en a de blancs & de jaunes. Il y a des *navets* longs en forme d'un doit, d'autres ronds comme une boule. On fait un excellent potage aux *Navets* avec un canard. Les *navets* cauſent de grandes ventoſitez. En Latin *napus*. Ce mot vient de *Nappetus* ou *napellus*, diminutif de *napus*. Il y a auſſi un *navet* ſauvage qui eſt appellé *napus ſilveſtris*, & par Dioſcoride *bunium*.

NAVEE. ſubſt. fem. Charge d'un bateau. Il eſt arrivé ſur le port trois *navées* de pierre de Saint Leu.

NAVETTE. ſ. fem. Petite graine venant d'une plante du même nom, qu'on donne aux linotes & à quelques autres oiſeaux. On fait grand trafic d'huile de *Navette*.

NAVETTE, eſt auſſi un outil de Tiſſerand, qui luy ſert à paſſer les fils de la toile tranſverſalement ſur ſon meſtier. Il y a des meſtiers de la grande & de la petite *navette*. Les premiers ſont pour les ouvriers en eſtoffes, & les autres pour des Rubaniers. Ce mot vient de *navicula*, diminutif de *navis*, par ce qu'elle a la forme d'un petit Navire. On l'a appellé auſſi en Latin *navicula*.

On dit proverbialement, d'une femme qui caquette bien, que la langue luy va comme la *navette* d'un Tiſſerand.

NAVETTE, ſignifie auſſi un petit vaiſſeau qui ſert à l'autel, où l'on met l'encens. Il eſt fait en forme de petite nef. Il y avoit deux Clercs à cette Proceſſion, dont l'un portoit l'encenſoir, l'autre la *navette*. On a appellé auſſi ce vaiſſeau *navicula* & *navetta*.

NAUFRAGE. ſ. m. Abyſme, fracaſſement, ou perte de vaiſſeau arrivée par les vents & la tempeſte, ou par le choc contre un rocher, ou des bancs. Fernand Mendes Pinto ſe vante d'avoir fait quatorze *Naufrages*. Mr. Godeau appelle la mer, fameux theatre des *naufrages*. Ce vaiſſeau s'eſt abiſmé, a fait *naufrage* en pleine mer. Ce Navire prend Eau, il menace d'un prochain *naufrage*.

NAUFRAGE, ſe dit figurément d'un debris de fortune, d'un renverſement d'affaires. Voilà tout ce que ce pauvre homme a ſauvé du debris de ſon *naufrage*. Cet homme a peu de conduite dans ſa fortune, il eſt menacé d'un *Naufrage* évident. Il y a des gens heureux qui font fortune dans leur *naufrage*. Cette action eſt un eſcueil où ſa reputation a fait *Naufrage*.

On dit proverbialement, qu'on s'eſt ſauvé du *naufrage*, quand on eſt eſchappé d'un peril où pluſieurs autres de la même compagnie ont ſuccombé. On appelle, Faire *naufrage*, au port, quand aprés avoir ſurmonté les principales difficultez d'une entrepriſe, il vient quelque leger obſtacle qui la ruine entierement.

NAVIGABLE. adj. m. & fem. Eau qui peut porter bateaux ou navires chargez, & ſur laquelle on peut Naviger. L'Euphrate, le fleuve de St. Laurens, le Nil, ne ſont pas *Navigables*, à cauſe des ſauts & des cheutes qui s'y trouvent. La Loire n'eſt pas *Navigable* en Eſté à cauſe des ſables. La mer de Septentrion n'eſt pas *Navigable* en Hiver à cauſe des glaces. La coſte de Malabar n'eſt *navigable* que ſix mois pendant la monçon. L'Art peut rendre les moindres ruiſſeaux *Navigables* par le moyen des eſcluſes.

NAVIGATEUR. ſ. m. Qui a fait des voyages de long cours ſur mer, & des deſcouvertes de terres. Les Modernes ont eſté bien plus hardis *navigateurs* que les Anciens. Americ Veſpuce, Vaſco de Gama, Chriſtophle Colomb, ont eſté de grands *Navigateurs*.

NAVIGATION. ſubſt. fem. Voyage qui ſe fait ſur les mers, ou ſur les rivieres, ou les lacs, dans des bateaux ou des Navires. Le Prevoſt des Marchands a fait abattre pluſieurs moulins & chauſſées qui empeſchoient la *navigation* de la Seine. Il pretend eſtre juge de la *navigation*. Le Cardinal de Richelieu ſe qualifioit Surintendant & Chef du Commerce & de la *Navigation*.

NAVIGATION, ſignifie auſſi la ſcience de la marine. Ce Pilote entend bien la *navigation*. Les Phenitiens ſont les premiers qui ont fait les grandes *navigations* pour la marchandiſe, & les premiers qui ont dirigé ſon cours par le Soleil & les eſtoiles. Et Promethée eſt celuy qui a inventé l'art de fabriquer les navires, & de s'en ſervir, à ce que dit Eſchile.

NAVIGEANT. ANTE. adj. Qui Navige actuellement. On demandoit à un Philoſophe, s'il y avoit plus de vivants que de morts? De quel coſté, dit-il, mettez-vous les *navigeants*?

NAVIGER. v. act. & n. On diſoit autrefois *navigner*, & on le dit encore ſur mer. C'eſt, Faire route, faire des voyages par eau, & particulierement ſur la mer. Magellan a *navigé* l'un & l'autre Ocean. On *Navige* ſur la pluſ-part des lacs de Suiſſe. Les fleuves ne ſe peuvent *naviger* qu'en certain temps. *Naviger* au Nord, courir au Nord, aller au Nord.

NAVIGÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. La mer Antarctique n'a point encore eſté *Navigée*.

NAVIRE. ſubſt. m. Terme de Marine. Vaiſſeau de haut bord pour aller ſur la mer avec des voiles. On le dit en general de toutes ſortes de grands vaiſſeaux, à la reſerve des Galeres. On l'appelle auſſi ſimplement bord, ou *Vaiſſeau*; & ce mot eſt le plus en uſage. Ce port eſt capable de tant de *navires*. Les *Navires* ſont à l'ancre en une telle rade. *Navire* de guerre, *navire* marchand. On dit, Armer, équipper, fretter un *navire*. La grandeur d'un *Navire* s'eſtime par ſon port, qui eſt de tant de tonneaux, dont chacun peſe deux milliers. On diſtingue auſſi les *Navires* du premier, du ſecond, du troiſiéme, du quatriéme & du cinquiéme rang, ſelon la grandeur de leur quille, leur port ou capacité, le nombre de leurs ponts, ou des canons dont ils ſont montez. Les *Navires* ſont reputez meubles par le titre 10. du livre 2. de l'Ordonnance de la Marine. Ils peuvent eſtre neantmoins vendus par decret, ſi leur port eſt au deſſus de dix tonneaux, ſuivant les formalitez du titre 14. du même Livre. Ils ne laiſſent pas d'eſtre reputez immeubles à l'égard des hypotheques ſeulement, mais ils ne doivent point de lods & ventes, & ils ne ſont point ſujets au retrait lignager, ſi à l'citation à l'égard des combourgeois. Les affiches des criées s'appliquent au grand maſt du Vaiſſeau & au parquet de l'Amirauté. Tout *Navire* allant en guerre, ou en long cours, doit eſtre conſideré en ces trois parties: la *bourgeoiſie*, à qui appartient le vaiſſeau, qu'elle doit fournir avec bons apparaux, armes & artillerie: l'*équipage* qui conſiſte aux gens de guerre & Mariniers, Pages, Garçons & Gourmettes: les

Victuailleur, qui fournit les victuailles, les poudres, boulets, cloüages, chaiſnes, carreaux, grenades, & tout ce qu'on nomme *armement*, & chez les Levantins *ſartie*. Le *navire* eſt compoſé de pluſieurs parties qui ſeront expliquées à leur ordre. Pluſieurs croyent que Janus a eſté inventeur des *navires*, à cauſe qu'il y en avoit de marquées ſur le revers des plus anciennes monnoyes de Grece, de Sicile & d'Italie, ſuivant le teſmoignage d'Athenée. Ce mot vient du Latin *navis*.

On dit au feminin, la *navire* d'Argo, en parlant de ce fameux vaiſſeau qui le premier traverſa la mer de la Grece pour aller à la conqueſte de la Toiſon d'or ſous la conduite de Jaſon & de cinquante quatre Argonautes.

Les plus fameux *navires* de l'Antiquité ſont celuy de Ptolomée Philopator, qui eſtoit long de 280. coudées, large de 38. haut de 48. & qui du haut de la pouppe juſqu'à la mer en avoit 54. Il portoit 400. rameurs, 400. matelots, & 3000. ſoldats. Celuy qu'il fit pour naviger ſur le Nil eſtoit long d'une demi-ſtade, & large de 30. coudées. Mais ce n'eſt rien en comparaiſon du *Navire* d'Hieron conſtruit ſous la conduite d'Archimede, de la fabrique duquel Moſchion, au rapport de Snellius, a eſcrit un Livre entier. On y employa le bois deſtiné à faire 60. Galeres, & 300. ouvriers, ſans les manœuvres. Le dedans eſtoit ſi bien diſtribué, qu'il y avoit une loge particuliere pour chacun des rameurs, des matelots, des ſoldats & paſſagers. Il y avoit auſſi pluſieurs ſales à manger, chambres, promenoirs, galeries, jardins, viviers, fours, eſcuries, cuiſines, moulins, un temple de Venus, des bains, des ſales de conference, &c. Outre cela il y avoit un rempart de fer, huit tours, deux en proüe, deux en pouppe, les autres ſur les coſtez, avec des murs, & baſtions, ſur leſquels il y avoit pluſieurs machines de guerre, dont une entre autres jettoit une pierre du poids de 300. livres, ou une fleſche de douze coudées à la portée de 600. pas, avec pluſieurs autres merveilles admirables dont Athenée a fait mention.

En termes de Blaſon, on appelle un *navire equippé & habillé* d'argent ou de gueules, & de ſable, quand les agreils ſont de ces eſmaux.

NAULAGE. ſubſt. m. Vieux mot qui ſignifie le prix que payent les paſſagers au Maiſtre d'un Navire pour leur paſſage. On ne le dit plus qu'en Poëſie, en parlant du droit que les Anciens croyoient qu'il faloit payer à Caron pour paſſer dans ſa barque. Les Anciens mettoient une piece dedans la bouche d'un mort pour payer le *naulage* à Caron.

NAUMACHIE. ſ. f. Exercice que les Romains faiſoient autrefois ſur l'Eau pour repreſenter les batailles Navales.

NAVRER. verb. act. Bleſſer. On ne le dit plus guere qu'en cette phraſe figurée. Cette Nouvelle luy a *navré* le cœur. Il a le cœur *navré* d'une douleur mortelle, par l'affront qu'il a receu. Ce mot, ſelon Du Cange, vient de *naurâtus*, *quaſi naufragatus*, comme qui diroit un *homme perdu*.

NAUSE'E. ſubſt. fem. Terme de Medecine, envie de vomir qui vient de degouſt, excitée par quelque humeur vicieuſe qui picquotte l'eſtomac & l'irrite, en ſorte qu'il taſche de ſe deſcharger de ce qui luy eſt nuiſible. La *nauſée* ne differe du vomiſſement que du plus & du moins. La *nauſée* eſt l'effort qu'on fait pour vomir, qui ne parvient pas quelquefois juſqu'au vomiſſement.

NAUTONNIER. ſubſt. maſc. Celuy qui conduit, ou qui ayde à conduire une barque, un navire. Les *Nautonniers* craignent les eſcueils de Scylle & de Caribde. Caron eſt appellé *Nautonnier* de Pluton.

NAZ.

NAZAL. ſubſt. maſc. Terme de Blaſon, qui s'eſt dit de la partie ſuperieure de l'ouverture d'un caſque ou heaume, qui tomboit ſur le nez du chevalier quand il l'abaiſſoit. Il eſt oppoſé à *ventaille*, qui eſt la partie inferieure. Les Italiens l'appellent *nazale*, & en Latin *errhinum*.

NAZARD. ſ. m. C'eſt un des jeux de l'orgue, dont les tuyaux ſont de plomb & d'Environ cinq ou ſix pieds. Ce jeu eſt bouché, & ſes tuyaux ſont à cheminée accordez à la douziéme de la montre. Il y a auſſi un ſecond *nazard* qui eſt à l'octave du precedent, & une quarte du *nazard*.

NAZARD, ou *Nazillard*, ſe dit auſſi d'une perſonne qui parle du nez, & ſur le ton du jeu d'orgue qu'on appelle *nazard*.

NAZARDE. ſubſt. fem. Chiquenaude que l'on donne ſur le bout du nez. On dit d'un homme ridicule & timide, qu'il a un nez à camouflets & à *nazardes*.

NAZARDER. v. act. Donner des nazardes. Les Pages, les Eſcoliers ſe *nazardent* les uns les autres.

NAZEAUX. ſ. m. Ouvertures du nez des animaux, particulierement des chevaux, qui leur ſervent à la reſpiration. On ouvre les *nazeaux* aux chevaux qui ont de la peine à reſpirer. Ovide dit que les chevaux du Soleil ſouffloient le feu par les *nazeaux*.

On appelle proverbialement un fanfaron, un fendeur de *nazeaux*.

NAZILLARD. adj. & ſ. Qui parle du nez, qui ne parle pas diſtinctement.

NAZILLER. verb. n. Parler du nez, il y a des Ordres de Religieux qui affectent de *naziller* en chantant, qui croyent que cela eſt plus devot.

On dit en termes de Chaſſe, que le ſanglier ſe ſoüille, ventroüille & *nazille* dans la boüe.

NE.

NE, NI. Conjonctions & particules negatives. Je *N'*aime point. Il *ne* s'en ira de huict jours. Il *ne* vaut rien. Il *n'*eſt ni beau, ni honneſte de faire telle choſe. *Ne* ſuis-je pas bon pour en reſpondre.

NEA.

NEANT. ſubſt. maſc. Ce qui n'eſt point, ce qui n'eſt rien, ou privation de l'eſtre. Dieu a tirée toutes choſes du *neant*. La matiere change ſeulement de forme, & rien ne retourne dans le *Neant*. Tous les hommes qui ſont à naiſtre, ſont encore dans le *neant*.

NEANT, ſe dit figurément en Morale, de ce qui eſt peu eſtimé, peu conſiderable. Les gens de *Neant*, de baſſe naiſſance, qui ont fait fortune, ſont ſujets à ſe méconnoiſtre. Il ne faut pas s'amuſer à plaider pour des choſes de *Neant*. Il y a

ue

eu des guerres cauſées par des affaires de *Neant*, comme celle de la *ſecchia rapita*. La fortune a remis ce Financier dans le *Neant* d'où il eſtoit ſorty.

En termes du Palais. On dit, Mettre l'appellation, & la ſentence dont a eſté appellé au *neant*, pour dire, infirmer une ſentence : & pour la confirmer, on met ſeulement, l'appellation au *Neant*. C'eſt une façon de prononcer reſervée aux Cours Souveraines. On met quelquefois ſur des requeſtes, *Neant*, & ſoit ſignifié, lorſqu'on en deboute le demandeur, & qu'on en delivre l'original au deffendeur pour ſe la faire ſignifier à lui-même, afin de ny plus revenir. Dans les Comptes, dans les Declarations de deſpens, on dit, que les articles ſont tirez à *Neant*, quand il n'y a qu'un ſimple memoire, ou quand on n'y taxe aucune ſomme.

NEANTMOINS. adv. de correction. Toutefois, mais. Pluſieurs croyent bien le Predicateur, & *Neantmoins* ils ſont tout le contraire de ce qu'il dit. Je le croyois fort de mes amis, & *neantmoins* il m'a fait une perfidie. Cet homme eſt fort maltraité de la fortune, & *neantmoins* il ne perd point courage.

NEB.

NEBULEUX, EUSE. adj. Se dit du temps ou pluſtoſt du Ciel, quand il eſt obſcurci par les nuages. Il a fait aujourd'huy un jour ſombre & *nebuleux*.

En termes de Blaſon, on dit *nebuleux* ou *nebulé*, quand un eſcu eſt chargé de pluſieurs petites figures en façon de nuées, qui ſe meſlent les unes dans les autres. Ainſi on dit il portoit de gueules à une faſce *nebulée* de ſable ſur argent, à une bordure *nebulée*, &c.

NEBULEUSE, en termes d'Aſtronomie, c'eſt une épithete qu'on donne aux eſtoiles qui ſont plus petites que celles de la ſixieſme grandeur, & qu'on ne peut qu'à peine deſcouvrir avec les yeux.

NEC.

NECESSAIRE. adj. maſc. & fem. Ce qui arrive infailliblement. Si on applique du feu à l'etoupe, ſeche, l'inflammation en eſt *neceſſaire*. La demonſtration n'a lieu que quand les cauſes, & les conſequences ſont *neceſſaires*. C'eſt une maxime, qu'il ne faut point deliberer ſur les choſes *neceſſaires*.

NECESSAIRE, ſe dit auſſi de ce dont on a un beſoin, ou abſolu, ou conditionnel. Les aliments ſont abſolument *neceſſaires* aux animaux. Dieu nous donne toutes les choſes *neceſſaires* pour noſtre ſalut. Un Artiſan ne peut travailler, s'il n'a les outils, les commoditez *neceſſaires*.

On s'en ſert auſſi au ſubſt. Un Philoſophe ſe doit contenter du *neceſſaire*. Il faut peu de choſes pour le *neceſſaire*, & une infinité pour le ſuperflu. On dit auſſi d'un domeſtique, qu'il fait le *neceſſaire*, qu'il s'eſt rendu *neceſſaire*, quand il s'eſt mis en tel eſtat, qu'on a de la peine à ſe paſſer de luy. On dit auſſi abſolument, il eſt *neceſſaire* d'avoir de l'argent pour faire la guerre, pour dire, il faut, il eſt de beſoin, &c.

On dit proverbialement, qu'une femme eſt un mal *neceſſaire*, pour dire, qu'on a de la peine à s'en paſſer. Les Precieuſes ont auſſi appellé un Laquais un *neceſſaire*, parce qu'on en a toûjours beſoin.

NECESSAIREMENT. adv. Infailliblement. La conſequence d'un ſyllogiſme en forme ſe tire *neceſſairement* de ſes premiſſes. On le dit auſſi de ce qui n'eſt que conditionnel. Quand on a un grand équipage, il faut *neceſſairement* avoir beaucoup de valets.

NECESSAIREMENT, eſt auſſi oppoſé à *librement*, en cette phraſe. Les hommes agiſſent librement, & les beſtes *neceſſairement*.

NECESSITE'. ſubſt. fem. Ce qui ſe fait par des cauſes neceſſaires. Les Payens ont aſſujetti leurs Dieux à la *neceſſité* du deſtin. C'eſt une *neceſſité* abſoluë de mourir.

NECESSITÉ, ſe dit auſſi relativement & conditionellement. C'eſt une *neceſſité* de labourer la terre, ſi on veut avoir du pain. Un eſclave eſt dans la *neceſſité* d'obeïr. Il eſt de *neceſſité* d'obſerver les commandements de Dieu, ſi on veut faire ſon ſalut. Corneille a dit dans les Horaces :

Dure *neceſſité*, de voir Albe aſſervie,
Ou ſa victoire au prix d'une ſi chere vie.

NECESSITÉ, ſignifie encore, Beſoin, diſette, pauvreté, miſere. Cette place a ſouffert pendant le ſiege une grande *neceſſité* de vivres. La charité Chreſtienne nous oblige de ſoûlager ceux qui ſont dans la *neceſſité*. Cette famille eſtoit riche, mais elle eſt tombée dans la *neceſſité*, dans la miſere. Si vous avez beſoin de ma bource, ne vous en faites peut *neceſſité*, pour dire, ſervez vous-en.

NECESSITEZ, au pluriel, ſe dit à l'égard des fonctions naturelles, des beſoins qu'on a de les ſoulager. Il faut qu'un Roy aille luy-même à ſes *neceſſitez*. Il eſt preſſé de ſes *neceſſitez*, d'aller à la garderobbe. Le boire, le manger, le dormir, ſont des *neceſſitez* de nature. Un enfant ſçait bien demander ſes *neceſſitez*. Il y a des *neceſſitez* ſpirituelles, auſſi-bien que des corporelles.

DE NECESSITÉ. adv. Neceſſairement. Ce raiſonnement conclud *de neceſſité*. Il eſt *de neceſſité* de faire lever le ſiege de cette place.

NECESSITÉ, ſe dit proverbialement en ces phraſes. Il ne faut point multiplier les eſtres ſans *neceſſité*. On dit que la *neceſſité* contraint la loy, ou n'a point de loy, pour dire, qu'on excuſe une faute qu'on a eſté contraint de faire. On dit auſſi, faire de *neceſſité* vertu, pour dire, S'évertuer & prendre courage, pour ſurmonter les aſſauts de la fortune. On dit auſſi, que les avares ſe font *neceſſité* de tout, pour dire, qu'ils ne ſe ſervent pas de leur bien.

NECESSITER. v. act. Contraindre. La volonté agit librement, & n'eſt jamais *neceſſitée*. Il faut avoir l'ame bien noire, pour faire du mal à autruy ſans y eſtre *neceſſité*.

NECESSITEUX, EUSE. adj. Qui eſt dans la miſere, dans la diſette, dans la pauvreté. Un incendie a rendu ce Gentilhomme ſi *neceſſiteux*, qu'il fait pitié. La Guerre a deſolé un tel payas, l'a rendu fort *neceſſiteux*.

NECROMANCE, ou *Negromantia*. ſubſt. f. Art deteſtable, par lequel on communique avec les Demons & les morts, & on fait pluſieurs choſes merveilleuſes par la puiſſance diabolique. La Pythoniſſe fit paroiſtre l'ame de Samuel à Saül par l'art de *Necromance*.

NECROMANTIEN, ENNE. adj. Magicien qui com-

communique avec le Diable, & qui l'invoque pour faire des choſes extraordinaires, & ſur tout par l'apparition des morts. Il y a bien plus de Charlatans qui abuſent le peuple, que de vrays *Necromantiens*.

NECTAR. ſ. m. Terme poëtique. Le breuvage des Dieux fabuleux de l'Antiquité. Ganymede fut enlevé pour verſer le *nectar* à Jupiter. Quand on avoit fait l'Apotheoſe de quelqu'un, on diſoit qu'il beuvoit le *nectar* dans la couppe des Dieux.

NECTAR, ſignifie auſſi le vin excellent. On a reproché aux Poëtes qu'ils avoient mis le muſcat & le comdrieux au deſſus du *nectar* des Dieux.

NEF.

NEF. ſubſt. f. Vieux mot qui ſignifioit autrefois *navire*. Il n'eſt plus en uſage que dans les enſeignes. A la *nef* d'argent.

On le trouve dans l'Ordonnance des Eaux & Foreſts en la ſignification de *bateau*, veu qu'elle deffend aux Mariniers d'avoir dans leurs *nefs*, bateaux, beſognes, marnois, fluttes ou naiſſelles, des engins à peſcher.

On le dit au figuré de l'Egliſe militante. La *Nef* de St. Pierre a vaincu tous les orages & les tempeſtes. Ce mot vient du Latin *Navis*.

NEF, ſe dit auſſi d'un vaiſſeau qui a quelque reſſemblance à une petite *nef*, qu'on ſert par grandeur ſur un bout de la table du Roy, où on enferme ſa ſerviette, ou ce qu'on met avec ſon couvert.

NEF, eſt auſſi la plus grande partie d'une Egliſe, qui eſt depuis la croiſée, le jubé, ou le baluſtre du Chœur, juſqu'à la porte de l'Egliſe. La *nef* de l'Egliſe appartient aux paroiſſiens: c'eſt à faire à eux à faire reparer ou rebaſtir la *nef*. On dit le ſermon dans la *nef*. La *nef* de l'Egliſe d'Amiens eſt eſtimée ſur toutes les autres. Bernardinus Balduſ ſur vitruve dit que ce mot vient du Grec *naos*, & Saumaiſe dit, qu'il vient de ce que la voute de la nef d'une Egliſe eſt faite comme le fond d'un navire.

NEFFLE. ſubſt. fem. Fruit rond, & qui a cinq noyaux fort durs. Les *neffles* ne ſont bonnes que quand elles ſont molles. Les *neffles* ſont fort aſtringentes. En quelques lieux on les appelle *meſles*. Ce mot vient du Latin *meſpilum*, qui ſignifie la même choſe.

NEFFLE, ſe dit auſſi en parlant des choſes qu'on veut meſpriſer. On vous donnera des *neffles*. Cela me couſte de bon argent, je ne l'ay pas eu pour des *neffles*.

NEFFLES, ſe dit proverbialement en cette phraſe. Avec le temps & la paille les *neffles* meuriſſent, pour dire, qu'il faut executer les choſes avec conſtance & avec patience.

NEFFLIER. ſubſt. m. Arbre qui porte des neffles. Le *neffliер* ſelon Dioſcoride, eſt un arbre qui porte un fruit ſemblable à une petite pomme, qui a au dedans trois noyaux, & le nombril large, ce qui fait qu'on l'appelle *tricoccos*. Il eſt tardif à meurir & aſtringeant, & a des feuilles ſemblables à celles du pommier. Mais nos *neffliers* ſont bien differentes de celuy-là; car leurs fruits ont cinq oſſelets, au lieu de trois, & leurs feuilles ſont longues, & quaſi ſemblables à celles du laurier. Ils ſont de moyenne hauteur, & reſſemblent au prunier quant à l'écorce & à la nature de leur bois. Ils ſont armez d'eſpines, mais peu aiguës. Ils jettent de grandes racines & fort difficiles à arracher, & viennent bien eſtant entez ſur l'aubeſpin. Cet arbre demeure aſſez nain. Son bois eſt dur, & tient toûjours de la ſeve de l'eſpine blanche, ſur laquelle on le greffe ordinairement. Il y en a trois eſpeces, dont la meilleure a la feuille large, & devient plus grande, & qui donne ſon fruit plus gros; le fruit de la plus petite eſt ſans noyau. Il y a une eſpece de *Neffliers* qu'on appelle *azarolles*.

NEG.

NEGATIF, IVE. adj. Terme qui nie quelque choſe. La Grammaire connoiſt des verbes *negatifs*, des particules, des conjonctions *negatives*.

On dit au Palais, qu'on ne peut pas prouver un fait *negatif* qu'il le faut convertir en affirmatif. En Logique on dit une propoſition univerſelle *negative*. On admet auſſi des arguments *negatifs*, quand on ſoûtient à ſon adverſaire qu'il ne ſçauroit rapporter preuve de ce qu'il avance, qu'il n'y a ni raiſon, ni autorité pour luy.

On dit d'un homme ſevere, dur & rebarbatif, qu'il a un viſage *negatif*, quand il ne fait aucune grace, quand il n'accorde rien de ce qu'on luy demande.

On dit auſſi au ſubſt., la *negative*, pour dire, la negation, ſi l'un eſt pour l'*affirmative*, l'autre ſoûtient la *negative*.

NEGATION. ſubſt. fem. Action par laquelle on nie, on conteſte la verité d'une choſe. On dit en Grammaire, que deux *negations* valent une affirmation.

NEGATIVEMENT. adv. D'une maniere qui nie. Quand on fait une queſtion, On reſpond *negativement* ou affirmativement.

NEGLIGEMMENT. adv. Sans ſoin, ſans application. Il a fait cette ſollicitation fort *negligemment*, & par maniere d'acquit. Cette veuve s'habille fort *negligemment*, ne veut plaire à perſonne.

NEGLIGENCE. ſubſt. fem. Manque de Soin, d'application. Il a porté la peine de ſa *Negligence*, il a perdu ſon procez, il a perdu ſa fortune par ſa *negligence*, faute de meſnager une occaſion. On eſt maintenant ſi critique, qu'on ne pardonne pas la moindre *negligence* dans un Ouvrage.

A la *Negligence*, adverbial. Negligemment. Les femmes ſont veſtuës à la *Negligence*, quand elles vont à l'Egliſe; elles ſe parent pour aller au bal.

NEGLIGENT. ENTE. adj. Pareſſeux, qui n'a point de ſoin de ſes affaires. Le droit n'eſt favorable qu'à ceux qui ne ſont pas *negligents*. Il fait toutes choſes d'un air *Negligent* & deſdaigneux.

NEGLIGER. verb. act. Manquer du Soin neceſſaire, meſpriſer. Quand on *neglige* ſes affaires, elles tombent bientoſt en deſordre. On perd ſes amis, quand on les *neglige*. Quand on *neglige* une occaſion de faire fortune. On a du mal à la retrouver.

On dit auſſi, qu'un homme ſe *Neglige*, qu'il eſt *negligé* quand il n'a plus le ſoin d'eſtre propre comme il avoit accoûtumé. On dit auſſi, qu'il *neglige* ſa charge, quand il ne s'applique pas à l'exercer. Qu'il *neglige* ſon ſtile, quand il ne prend pas le ſoin qu'il devroit avoir de le polir. Il ne faut point *Negliger* ſon meſtier, le meſpriſer. Les

gens

gens habiles ne *negligent* rien, profitent de tout.

NEGLIGÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

NEGOCE. ſubſt. maſc. Trafic, ou commerce, ſoit en argent, ſoit en marchandiſes. Ces deux Banquiers font un grand *negoce* d'argent. Ils ont grand credit ſur la Place. Le trafic d'eſpiceries eſt un bon *negoce*, un *negoce* inconnu. Cette ville fait tout le *negoce* du Levant. Ce Facteur eſt fort entendu dans le *negoce*.

Il ſe rend quelquefois odieuſement. Le trafic d'eſclaves eſt un vilain *negoce*. Les preſts à uſure, le maquerellage ſont des *negoces* infames. On ne ſçait quel *negoce* font ces gens-là, dequoy ils ſubſiſtent.

NEGOCIANT. ſ. m. Marchand, ou Banquier qui fait le negoce. Tous les *Negocians* doivent avoir grand ſoin de conſerver leur credit ſur la Place. Le change & rechange ſont permis entre *Negocians*. Savari a eſcrit du negoce, & a intitulé ſon Livre *Le parfait Negociant*.

NEGOCIATEUR. ſubſt. maſc. Celuy qui negocie, qui conduit quelque affaire, quelque intrigue. Le Reſident d'un tel Prince eſt un habile *Negociateur*.

NEGOCIATION. ſubſt. fem. Change & rechange de billets qui ſe fait ſur la place du Change. Il ſe fait tous les jours des *negociations* de pluſieurs parties, de lettres de change ſur la Place. La *negotiation* d'un tel billet ſur un tel ſera difficile, à moins qu'on ne faſſe groſſe remiſe ou excomte.

NEGOCIATION, ſignifie auſſi l'adreſſe qu'on a de ſe conduire pour faire des traitez, & les traittez mêmes. Ce Reſident eſt fort habile dans la *negociation*, il a bien reüſſi dans ſes *negociations* avec les eſtrangers. C'eſt luy qui a fait ce traité de mariage, qui a conduit toute cette *negociation*. On doit à ſes ſoins le ſuccez de cette *negociation*.

NEGOTIER. v. n. & act. Faire le negoce. Les Banquiers *negotient* d'argent. Les Marchands *negotient* en draps, en eſpiceries, &c. Le commerce eſt deffendu avec les Hollandois, on n'y *negotie* plus.

NEGOTIER, ſignifie encore, Traiter une affaire, ſoit entre les particuliers, ſoit au nom des Princes. C'eſt luy qui a *negotié* cette intrigue, ce mariage. Le Roy envoye des Reſidens, des Ambaſſadeurs, pour *negotier* avec les eſtrangers, pour faire des ligues, des alliances, des traitez de paix,

NEGOTIÉ, ÉE. part. & adj.

NEI.

NEIGE. ſubſt. fem. Meteore qui ſe forme en la moyenne region de l'air d'une vapeur congelée qui tombe en menus flocons ſur la terre. La formation de la *neige* eſt fort bien expliquée dans les Meteores de Deſcartes. Les hautes montagnes ſont toûjours couvertes de *neige*. En Italie on rafraichit le vin avec de la *neige*. C'eſt une erreur de croire que les premieres *neiges* ayent quelque vertu particuliere. On fait dans l'Egliſe la Feſte de Sainte Marie aux *neiges*. Bartolin dit qu'en Norvege on n'y boit en hiver que de l'eau de *neige* fonduë, & qu'elle tient lieu non-ſeulement de breuvage, mais même de nourriture; & il teſmoigne qu'on a veſcu pluſieurs jours en ne mangeant que de la *neige*. Les cornes de bœuf y ſervent de verres, & y ont ſervi autrefois de calices. En Iſlande on conſerve le poiſſon dans la *neige*, comme ailleurs avec le ſel. La fonte des *neiges* eſt ce qui groſſit les rivieres. Ce mot vient du Latin *nix*.

NEIGE, s'employe auſſi pour ſignifier une grande blancheur. La *neige* de ſon ſein. Cette fille a un teint de *neige*.

NEIGE, eſt auſſi un terme ironique, qu'on applique à toutes les choſes qu'on veut meſpriſer. Voilà une belle Madame de *neige*, un bel habit de *neige*.

En ce ſens on appelle de la *neige*, une dent elle faite au meſtier, qui eſt de peu de valeur. Il y a auſſi des confitures qu'on appelle de la *neige*, parce qu'elles ſont fort rafraichiſſantes, & ſe fondent dans la bouche comme de la *neige*.

NEIGE, ſe dit proverbialement en ces phraſes, Je ne fais non plus de cas de cette affaire que des *neiges* d'autan. Cela ſe groſſit comme un peloton de *neiges*, en parlant des intereſts qui s'accumulent, des ſeditions qui s'augmentent, comme font les *neiges* qui tombent des montagnes dans les vallées.

NEIGER. v. impersonel, ſe dit quand il tombe de la neige, On a de la peine à trouver le chemin, quand il a bien *neigé*.

On dit proverbialement d'une propoſition fauſſe, cela eſt vrai comme il *neige*. On dit auſſi d'un vieillard, qu'il a *neigé* ſur ſa teſte. On dit auſſi, Quand il *neige* ſur les montagnes, il fait bien froid aux vallées, pour dire, que les vieillards ſont impuiſſants.

NEIGEUX, EUSE. adj. Qui eſt couvert de neiges. Les hautes montagnes des Alpes ſont *neigeuſes*, ſont couvertes de neiges huit mois de l'année. On dit auſſi, qu'un temps eſt *neigeux*, quand il eſt diſpoſé à neiger.

NEN.

NENNI. adv. negatif. *Nenni* da, *Nenni* vrayement. Il eſt bas, il eſt quelquefois ſubſt. fem. Cette boutique eſt ſi bien fournie, que quelque choſe qu'on demande il n'y a point de *nenni*.

NENUPHAR. ſubſt. maſc. Plante mareſcageuſe qui vient dans les eſtangs & eaux mortes. Ses feuilles ſont ſemblables à celles de la feve d'Egypte, dont les unes nagent ſur l'eau, & les autres ſe nourriſſent au fonds. Sa racine eſt noire, raboteuſe, & jette pluſieurs tiges noires, liſſées & deſliées, qui portent une fleur blanche ou jaune ſemblable au lis; d'où vient qu'on l'appelle auſſi *lis d'eſtang*, *blanc d'eau*, *& jaunet d'eau*. Elle a une teſte ſemblable au pavot, qui enferme une graine noire, maſſive, large & viſqueuſe. En Latin *nymphea*. Vers les Molucques il y a une herbe dont la feuille ſurmonte juſqu'à la ſurface de la mer, comme le *nenuphar* dans les petites rivieres.

NEO.

NEOPHYTE. ſubſt. maſc. & fem. On a appellé ainſi dans la Primitive Egliſe les nouveaux Chreſtiens, les Payens nouvellement convertis à la Foy. Les Peres ne deſcouvroient pas les ſecrets myſteres de la Religion aux *Neophytes*. On a donné auſſi ce nom aux Novices dans les Monaſteres, *quaſi novellus aut nuper renatus*.

NEP.

NEPHRETIQUE. adj. & ſubſt. Maladie cau-

cauſée ordinairement par quelque pierre ou gravier qui ſe forme dans les reins. La colique *nephretique* eſt une douleur qui provient de cette cauſe. On la ſent dans les reins & ſur les boyaux. Et elle eſt plus cruelle que toutes les autres coliques. Ce mot eſt derivé en Grec *nephros*, qui ſignifie le *rein*.

NEPHRETIQUE, eſt auſſi une pierre precieuſe, ou eſpece de jaſpe, qui ordinairement eſt meſlée de blanc, de jaune, de bleu & de noir; & en cela elle differe de l'heliotrope; par ce qu'on y deſcouvre ces couleurs, quand on la veut polir; ce qui n'arrive pas à l'heliotrope.

Il y a auſſi un bois qu'on appelle *nephretique*, qui vient de la Nouvelle Eſpagne, qui eſtant rappé ou fendu en petits morceaux, & infuſé dans l'eau, la teint en ſorte qu'elle paroiſt d'or à travers le jour, & d'un bleu foncé à contrejour. Si on y met quelque liqueur acide, ces deux couleurs diſparoiſſent; & ſi on y met de l'huile de tartre, la couleur bleüe revient. La pierre *girafole* fait le même effet.

NEPOTISME. ſubſt. maſc. Terme dont on ſe ſert en Italie en parlant des neveux d'un Pape vivant. Il y a eu pluſieurs Livres eſcrits ſur le *Nepotiſme*. Les Papes ont ſouvent taſché de reformer les abus du *Nepotiſme*.

NEPTUNE. ſubſt. maſc. Faux Dieu des Payens, qu'ils ont cru eſtre fils de Saturne, & frere de Jupiter, & eſtre le Dieu de la Mer. Le trident eſt le ſceptre de *Neptune*.

NEPTUNE, ſe prend ſouvent par les Poëtes pour la mer. Ce Pilote a couru l'un & l'autre *Neptune*, pour dire, l'une & l'autre mer. L'Empire de *Neptune*; l'inconſtance de *Neptune*, c'eſt à dire, de la mer.

NER.

NEREIDES. ſubſt. fem. Divinitez fabuleuſes des Payens, qu'ils croyoient habiter dans la mer. On voit leurs noms & leurs genealogies dans Heſiode en ſa Theogonie.

NERET. ſubſt. maſc. Eſpece de vieille monnoye ou denier dont il eſt parlé dans les Couſtumes. Les ſoixante ſous *nerets* valloient trente-ſix ſous Pariſis. Le ſou *neret* valloit environ un quart moins que le Tournois, & le Pariſis un quart plus que le tournois. On les a appellez en Latin *nigelli*.

NERF. ſubſt. maſc. Terme d'Anatomie. C'eſt ſelon les Medicins une partie ſpermatique du corps de l'animal, qui n'aiſt du cerveau ou de la moelle de l'eſpine. Sa figure eſt longue & ronde. Elle eſt moelleuſe par dedans, membraneuſe par dehors, & elle porte l'eſprit animal pour le ſentiment & le mouvement.

Il y a trois ſortes de *nerfs*, parlant generalement: les uns qui ſont des ligaments pour lier les os; & ceux-là ſont inſenſibles. Les ſeconds ſont les *tendons*, qui viennent d'une production des fibres du muſcle, qui aboutiſſent à une eſpece de corde pour faire mouvoir toutes les parties du corps. Ils ont un peu de ſenſibilité. Et les troiſiémes viennent du cerveau & de l'eſpine, & ſont appellez par Galien, *inſtruments du ſentiment & du mouvement volontaire*. Ils ont un ſentiment tres-exquis. Les Anciens ont mis ſept conjugaiſons paires ou appariations ou accouplements de *nerfs*, parce que chacun a ſon pareil. La premiere paire ou conjugaiſon des *nerfs*, eſt celle des *nerfs* optiques, qui ſert à faire la viſion. La ſeconde paire s'eſpand dans les muſcles qui font mouvoir les yeux & les paupieres. La troiſiéme s'inſere dans la tunique de la langue, qui eſt appellée par Galien *guſtative*. La quatriéme jette une de ſes portions dans le Palais, & l'autre dans la tunique de deſſous la langue. La cinquiéme va par le paſſage de l'oüie, & y ſeme force rameaux. La ſixiéme qui eſt tres-ample & tres-groſſe va preſque par toutes les entrailles. Au ſortir du goſier, elle ſe depart en trois rameaux qui s'appellent ordinairement *recurrens*. Le premier eſt un des principaux inſtruments de la voix. Le ſecond rameau court le long des coſtes, & s'appelle *coſtal*. Et le troiſiéme plus gros va au ventricule, & s'appelle *ſtomachique*, par le moyen duquel l'orifice du ventricule a un ſentiment fort exquis. La ſeptiéme paire qui naiſt preſque du derriere de la teſte & de la moelle de l'eſpine, va dans les muſcles de la langue & du larinx, & les fait mouvoir. Les Modernes ont obſervé trente paires de nerfs principales qui ſortent de la moelle de l'eſpine, ſçavoir ſept du col, douze du dos, cinq des lombes, & ſix de l'os ſacré. Tout *nerf* en ſon origine a pluſieurs filets faits de la ſubſtance de la moelle, & de la meninge deliée, leſquels ſe ſeparent de la moelle peu à peu; & quand ils s'approchent des trous des vertebres, ils ſe reveſtent de la groſſe meninge, & ſe joignant enſemble, font un ſeul *nerf*, lequel aprés eſtre ſorti du trou, ſe diviſe derechef en menuës cordelettes ou filaments qui reſſemblent preſque à une queuë de cheval. Le Sr. Raimond Vicuſſins Medecin de Monpellier a fait un beau Traité des *nerfs*, qu'il appelle *Neurographie univerſelle*, où il pretend qu'il y a plus de ramifiations de *nerfs* dans la peau, que dans les muſcles & les autres parties. Il fait voir qu'il y a pluſieurs ſinus dans la dure mere, ſuperieurs, inferieurs, & lateraux. Il regarde la ſubſtance du cerveau comme un amas de petits tuyaux creux qui prennent leur origine dans les glandes Corticales, qui ſe viennent rendre à la moelle qui eſt griſe & blanche, comme le cerveau, dont ſe forment enſuitte les cordons des *nerfs*. Il en reconnoiſt 10. paires qui viennent du cerveau, & il ſouſtient que les *nerfs* ont des arteres & des veines, mais qu'ils n'ont aucune valvule ſenſible. Willis en a fait auſſi un Traité. Le *nerf* optique, le *nerf* caverneux &c. ſont expliquez à leur ordre.

On dit que la desbauche, le vin, les femmes amolliſſent, affoibliſſent les *nerfs*, qu'ils les relaſchent. Un *nerf* foulé, treſſailli, cauſe de grandes douleurs. C'eſt dans les *nerfs* que conſiſte la force de l'animal.

Nerf de Bœuf, ou de cerf, eſt le *nerf* ſeche qu'on tire de la partie genitale de ces animaux.

NERF, en termes d'Architecture, ſe dit de ces corps ſaillans en forme d'arreſtes ou de *nerfs* au delà du nud des voutes d'ogyves.

On appelle au Manege, *nerf ferrure*, une atteinte violente que le cheval ſe donne aux *nerfs* des jambes de devant par la pince des pieds de derriere.

NERF, en termes de Medecins Botaniques, ſe dit des fibres qui paroiſſent eſlevées ſur les feuilles des arbres & des plantes, par où ſe communique leur nourriture.

NERF, en termes de Relieur, ſe dit de ces parties eſlevées qui paroiſſent ſur le dos d'un livre, ſur leſquelles ſont attachez & conſus tous les feuillets.

Les Peſcheurs appellent auſſi les *nerfs* d'un eſpervier, les cordes qui ſont attachées au bout de ce filet, & qui ſervent à le ſerrer, quand le poiſſon eſt enfermé dedans.

NERF, ſe prend quelquefois figurément pour la force. Il a bandé tous les *nerfs* de ſon eſprit pour inventer cette machine, pour dire, il y a employé une forte application d'Eſprit. L'argent eſt le *nerf* de la guerre, pour dire, c'eſt la force, le reſſort qui fait agir toute l'armée.

NERVAISON. ſubſt. fem. Terme de Medecine, qui ſe dit du meſlange & de l'aſſemblage des nerfs, fibres & ligaments, qui forment une eſpece de corde ou tendon qui ſe trouve à le queuë des muſcles. Ils l'appellent auſſi en Grec *aponeuroſe*.

NERVER. v. act. Garnir de nerfs quelque choſe pour la rendre plus ferme. On *nerve* des panneaux de carroſſe, des arçons de ſelle, des battoirs pour la longue paume, & autres choſes qui doivent reſiſter & durer. Cela ſe fait avec des *nerfs* de bœuf battus & collez ſur le bois.

NERVÉ, ÉE. part. & adj.

NERVÉ, en termes de Blaſon, ſe dit de la fougere & autres feuilles dont les nerfs & fibres paroiſſent d'un autre Eſmail.

NERVEURE. ſubſt. fem. paſſepoil qu'on met ſur les coutures des habits pour leur ſervir d'ornement.

NERVEUX, EUSE. adj. Qui a de bons nerfs, qui eſt fort & vigoureux. Un bras fort & *nerveux*.

NERVEUX, ſe dit auſſi figurément en Morale, d'un diſcours ſolide & convaincant. Cet Auteur a un ſtile maſle & *nerveux*.

NES.

NESLE. ſubſt. fem. Eſpece de menuë monnoye dont on ſe ſervoit il y a peu de temps, qui valoit 15. deniers, ou un ſol Pariſis. Il y en avoit auſſi qui valloient ſix blancs. Ainſi nommée, à cauſe qu'on avoit commencé à les fabriquer dans la tour de *Neſle* à Paris, que les Auteurs appellent *groſſi nigellenſes*.

NET.

NET, ETTE. adj. Qui n'eſt point ſouillé d'aucune ordure, crotte, immondice, ni ſaleté. Les Officiers de Police ont ſoin de faire tenir les ruës *nettes*. Voilà des habits qui ne ſont pas *nets*, qui n'ont pas eſté decrottez. Ces verres ne ſont pas *nets*, ils n'ont pas eſté bien rincez. Ce mot vient du Latin *nitidus*.

NET, ſe dit auſſi de ce qui eſt pur & ſans meſlange. Voilà du vin *net*, qui n'eſt point frelaté, ni ſophiſtiqué. Ce froment eſt *net*, il a eſté bien vanné, bien criblé, il n'y a pas un grain de ſeigle. Cette eau n'eſt pas *nette*, il y a pluſieurs grains de ſable.

NET, ſe dit encore de ce qui eſt ſans tache, ſans defaut. Ce diamant eſt *net*, il n'y a ni pailles ni gendarmes. Ce criſtal eſt *net*, il eſt parfaitement diaphane. On dit des pierres precieuſes, qu'elles ſont glaceuſes, ou caſſidoineuſes, quand il y a des taches, des nuées, qui font qu'elles ne ſont pas entierement *nettes*.

NET, ſe dit auſſi quelquefois de ce qui eſt vuide. Ce locataire a emporté ſes meubles furtivement, il a laiſſé ſa chambre *nette*. Il eſt allé joüer avec des filous, il a rapporté ſa bourſe *nette*, toute vuide.

NET, ſe dit auſſi de ce qui n'eſt point confus, poché, ni brouillé. Les caracteres de cette impreſſion ſont bien *nets*. Cette eſcriture eſt fort *nette*. Les Chaſtrez ont une voix claire & *nette*.

NET, ſe dit auſſi de ce qui eſt bien ſain, qui n'a ni gale ni ulceres. On luy a vendu un cheval ſain & *net*. Regnier a dit d'une fille dans ſa Macette, qu'elle eſtoit claire comme un baſſin, *nette* comme un denier.

NET, ſe dit figurément en choſes ſpirituelles & morales. La Ste. Vierge a eſté *nette* & exempte de tout peché, de toute corruption. Ce Juge a les mains *nettes*, il n'a jamais fait de concuſſion, ni d'injuſtice. Il ne trempe point à ce crime, il en a la conſcience *nette*. Cet arreſt l'a juſtifié, il eſt ſorti *net* & abſous de cette affaire.

NET, ſe dit auſſi des penſées, de l'eſprit, des expreſſions, du ſtile. Ce Profeſſeur a l'eſprit *net*, ſes explications ſont *nettes* & claires. Ovide a un ſtile ſimple & fort *net*. Cet homme luy a dit ſon ſentiment clair & *net*.

NET, ſe dit auſſi dans les affaires qui ſont claires, ſans difficulté, ſans embarras. Par le finito de ce compte il eſt deu tant de clair & de *net*. Son bien n'eſt pas *net*, il eſt chargé de pluſieurs hypotheques. Cette affaire eſt *nette* & ſans difficulté, elle parle toute ſeule. Son procedé n'eſt ni *net* ni ſincere.

Au net, & *Tout net*, ſe diſent adverbialement en ces phraſes. Les Creanciers de cet homme l'ont mis *au net*, ou au blanc, luy ont emporté tout ſon bien. Cet Ouvrage n'eſt qu'un brouillon, l'Auteur n'a pas eu le temps de le corriger, de le mettre au *net*. Il s'eſt caſſé l'os *tout net*. Il a tranché *net* cette difficulté.

NET, ſe dit proverbialement en ces phraſes. Il a fait maiſon *nette*, pour dire, Il a chaſſé en meſme temps tous ſes valets, & il en a pris d'autres. Il a voulu en avoir le cœur *net*, pour dire, s'éclaircir d'une choſe qu'il ne ſçavoit pas. On dit auſſi, Qui veut tenir *nette* ſa maiſon, n'y mette ni femme, ni pigeon.

NETTEMENT. adv. D'une maniere nette. Il ſe dit en toutes ces ſignifications cy-deſſus. Il aime à manger *nettement*, proprement. Il eſcrit, il parle, il chante *nettement*. La loy s'explique *nettement* contre ſa pretention.

NETTETE'. ſubſt. fem. Qualité de ce qui eſt net. Il ſe dit auſſi dans toutes les ſignifications cy deſſus. La *netteté* d'un diamant, de la voix, du diſcours, du ſtile, d'une affaire, &c.

NETTOYER. v. act. Oſter la ſaleté, les immondices de quelque endroit. On a grand ſoin dans les villes bien policées de *nettoyer* les ruës. Les avares craignent d'uſer leurs habits en les *nettoyant*. Un ſoldat doit avoir grand ſoin de *nettoyer* ſes armes.

NETTOYER, ſignifie auſſi, Oſter, chaſſer tout ce qui eſt dans un lieu. Les ennemis dans leurs ſorties ont pluſieurs fois *nettoyé* la tranchée. Les ſoldats ont pillé ce chaſteau, l'ont bien *nettoyé*, ils n'y ont rien laiſſé. Le Roy a *nettoyé* la mer de Corſaires.

NETTOYER, ſe dit figurément en termes de Palais, des biens qu'on desbrouille, qu'on desbaraſſe, qu'on appure de dettes, d'hypotheques, de procez. Cette grande maiſon eſtoit bien oberée, il eſt venu un Intendant qui l'a *nettoyée*, qui l'a remiſe en jouïſſance paiſible de ſes biens.

On dit proverbialement, *Nettoyer* un homme ſans vergettes, pour dire, le battre, l'eſpouſſeter.

NETTOYEMENT. ſubſt. maſc. Il ne ſe dit guerres que de l'enlevement des bouës & immon-

dices des ruës, chaque maiſon paye une certaine taxe pour les frais de *nettoyement* des bouës.

NEU.

NEVEU. ſubſt. maſc. Terme relatif à oncle & à tante. Fils du frere, ou de la ſœur de celuy dont on parle, qui eſt parent au troiſiéme degré ſelon le Droit Civil, & au deuſiéme ſelon le Droit Canon. Et on appelle *petit-neveu*, celuy qui eſt fils du *neveu*, à l'égard du grand oncle; ou fils de ſa niece, celuy qui eſt au quatriéme degré de parenté, ſelon le Droit Civil, & au troiſiéme ſelon le Droit Canon. Ce mot vient de *nepos*, qui dans la baſſe Latinité a la même ſignification. Borel le derive de *nier*, ou de *niés*, vieux mots François qui ſignifient *neveu* ou *petit fils*.

NEVEU, à la mode de Bretagne, c'eſt mon couſin germain, qui s'appellera oncle à l'égard de mon fils. *Arriere-neveu*, le fils du *neveu*.

Un Cardinal *Neveu*, ſe dit abſolument du *neveu* d'un Pape vivant, qui gouverne ordinairement.

NEVEUX, au plurier, ſe dit de tous les hommes qui viendront aprés nous, de la poſterité. Il faudra laiſſer à nos *neveux* ce que nos majeurs nous ont laiſſé.

NEUF. ſubſt. maſc. Terme numeral. Le dernier de ceux qui s'écrivent avec un ſeul caractere. En chiffre Romain il s'écrit ainſi IX. en chiffre commun ou Arabe, 9. Un *neuf* de cœur, de carreau. Six & trois c'eſt *neuf*. *Neuf* eſt le ſecond nombre quarré, dont la racine eſt trois, qui multipliée par elle-même fait *neuf*.

NEUF, s'adjouſte auſſi à d'autres nombres, & alors il ſe met au premier rang des chiffres, quand on l'écrit. *Dix-neuf*, 19. Le Seigneur dit qu'on a plus de joye au Ciel d'un pecheur qui ſe convertit, que de la perſeverance de nonante-*neuf* juſtes.

On dit auſſi, les Memoires de Charles *Neuf*. Le Pape Clement *Neuf*, au lieu de *neuſiéme*.

En Arithmetique on appelle la preuve de *neuf*, celle qui ſe fait par le retranchement de tous les *neuf*, tant de la ſomme donnée, que de celle qui eſt trouvée par la regle, dont les reſtes doivent eſtre ſemblables. Elle eſt fondée ſur une belle proprieté qui eſt particuliere à ce nombre, en ce que de tous les nombres multiples de *neuf*, ſi on en adjouſte les caracteres, leur ſomme ſera toûjours *neuf*. Comme 5. fois 9. ſont 45. le quatre & le 5. ſont *neuf*, ou 9. fois 9. ſont 81. le huit & l'unité adjouſtez ſont *neuf*, &c.

NEUF, EUVE. adj. Qui a peu ou point ſervi, qui eſt oppoſé à *vieil*, à *ancien*. Tout ce qui eſt *neuf* à un éclat, un agréement particulier, ſoit habits, meubles, baſtiments. Voilà un meuble tout battant *neuf*.

NEUF, ſe dit encore des choſes, quoy qu'anciennes, par relation à d'autres qui le ſont encore davantage. C'eſt ce qui a donné le nom à pluſieurs villes & chaſteaux. *Ville-neufve* d'Agenois, *Ville-neufve* St. Georges, *Chaſteau-neuf* en thymerais, *Caſteau-neuf* en Berri. A St. Germain il y a le vieux Chaſteau & le Chaſteau-*neuf*, la ruë *neufve* St. Merry: St. Honoré, le Pont-*neuf*, le marché-*neuf*.

On appelle du bois *neuf*, celuy qui vient en bateau, à la difference de celuy qui eſt flotté, ou en train.

On appelle auſſi Terres *neufves*, celles qui ont eſté découvertes depuis quelque temps, & particulierement le Canada, & le grand banc des morues, qu'on appelle pour cela de Terre *neufves*.

On le dit auſſi des terres qui ont eſté long-temps ſans eſtre cultivées, qu'on a deſfrichées depuis peu, qu'on appelle autrement *novales*. Les terres *neufves* rapportent beaucoup la premiere année.

On appelle en Medecine, Faire corps *neuf*, quand on a tellement purgé & évacué les mauvaiſes humeurs qui rendoient un homme infirme, qu'il a enfin recouvré une ſanté parfaite & durable.

On appelle en termes de Manege un cheval-*neuf*, celuy qui n'a point eſté monté, ou attellé, qui n'a point eſté dompté, qui n'a point ſervi; & qu'il fait pied *neuf*, quand une nouvelle corne luy eſt revenuë.

NEUF, ſe dit figurément en Morale, de celuy qui n'a point d'experience, faute d'avoir converſé avec le monde, ou d'avoir appris les principes de quelque art, de quelque ſcience. Ce Prince à qui on a confié cette armée, eſt encore bien *neuf* au meſtier de la guerre. Les Provinciaux qui viennent à Paris ſont tous *neufs*, ne ſçavent point leur monde. On dit auſſi, qu'une penſée eſt *neufve*, quand on ne l'a point veuë ailleurs.

NEUF, ſe dit auſſi adverbialement. Il a fait habiller ſes gens de *neuf*, tout de *neuf*. Cette maiſon ne ſe peut reparer, il la faut rebaſtir à *neuf* de fonds en comble.

NEUF, ſe dit proverbialement en ces phraſes. Ce valet fait le balay *neuf*, quand il ſert bien les premiers jours, qu'il eſt entré dans une maiſon; & quand aprés il ſe relaſche. On dit auſſi, ce laquais eſt *neuf*, il durera long-temps, pour dire, il eſt ſot & ignorant, il n'a pas encore appris à ſervir.

NEUFVAINE. ſubſt. fem. Devotion de faire dire des Meſſes pendant neuf jours de ſuite à l'honneur de quelque Saint, pour implorer ſon ſecours en quelque neceſſité.

On fait des *Neufvaines* à Ste. Geneviefve, pour eſtre gueri de la fievre, à Ste. Reine, à Ste. Eutrope, &c.

NEUFVIESME. adj. Numeral ordinal, qui eſt dans une place où il en voit huit devant luy. Vranie eſt la *neufviéme* Muſe. Cette femme groſſe eſt ſur ſon *neufviéme* mois. Le *neufviéme* de la Lune. La *neufviéme* année de ſon regne.

NEUFVIESMEMENT. adv. En neuvieſme lieu, la neufvieſme raiſon.

NEUTRALEMENT. adv. D'une maniere Neutre, ou mitoyenne. Il ne ſe dit qu'en Grammaire des verbes qui ne ſont ni actifs, ni paſſifs, & qui ſe mettent en un ſens neutre, ou *neutralement*.

NEUTRALITE. ſubſt. fem. Eſtat mitoyen entre l'amy, & l'ennemy. Les villes ont bien du mal à conſerver leur *Neutralité* entre deux grandes Puiſſances. Quelqu'un des partis ſe plaint toûjours qu'on a violé la *neutralité*.

NEUTRE. adj. m. & fem. Libre, indifferent, qui n'eſpouſe aucun party, qui n'eſt ni amy, ni ennemy. Un juge doit eſtre *neutre* entre les parties qu'il doit juger; ne favoriſer ni l'une ni l'autre. Cet homme s'eſt tenu *neutre* pendant le different de ſes deux amies. On a choiſi un lieu *neutre* pour negotier la paix.

NEUTRE, en termes de Grammaire, ſe dit à l'égard des noms qui ne ſont ni maſculins, ni feminins. Les Latins ont trois genres, le maſculin, le feminin, & le *neutre*. En François il n'y a point de noms *neutres*. A l'égard des verbes, il ſe dit de

ceux

ceux qui ne ſont ni actifs, ni paſſifs. Il y en a qui les confondent avec les verbes abſoluts, qui ſe diſent abſolument & ſans regime ; & peut-eſtre en Francois ont-ils raiſon. Quelques-uns admettent auſſi en Francois des *neutres* paſſifs ; mais ſans neceſſité. Car ils ſe reduiſent tous à l'actif, ou au paſſif, en y adjouſtant le pronom perſonnel. Lequel ne change point leur nature ni leur ſignification : de ſorte qu'on a autant de raiſon de faire des *neutres* actifs, que des *neutres* paſſifs, quand ce pronom eſt adjouſté aux uns ou aux autres.

NEUTRE. adj. C'eſt un titre ou qualité qu'on donne aux Maiſtres Tapiſſiers dans leurs Lettres & Statuts, qui leur donne pouvoir de travailler à des bordures de tapiſſerie faites de tiſſu, quoy que cela appartienne à d'autres meſtiers. Voyez *Tapiſſier*.

NEZ.

NEZ. ſubſt. m. Organe externe de l'odorat. C'eſt aux hommes cette partie éminente qui eſt au milieu du viſage. Aux animaux ce ſont les ouvertures qui ſont au bout de leur teſte. Le *nez* a trois os, un de chaque coſté, ſeparés par un tiers venant de l'os cribleux, comme par un mur mitoyen. La partie la plus pointuë de cet os s'appelle par les Medecins *rachis*, c'eſt à dire *l'eſpine* ; & la partie toute entiere ſe nomme le *dos* & le *haut du nez*. La partie baſſe ou le bout du *nez* eſt compoſée de cinq cartilages, deux élevez, & trois plus bas, entre leſquels ceux des coſtez forment les narines, qui ſe remuent quand on reſpire. On les nomme *ailes* ou *ailerons*, en Latin *ala* ou *pinna*. Celuy du milieu s'appelle *diaphragme*, comme qui diroit *cloiſon* qui ſepare les deux ailes. Ses deux trous ou feneſtres ſe nomment *pores*, *conduits*, *narines*, *chambrettes* & *cavernes*. Ses veines viennent des jugulaires, ſes arteres des carotides, & ſes nerfs de la troiſiéme conjugaiſon. Le ſommet du *nez*, à cauſe de la rondeur, s'appelle chez les Medecins *Sphærion*, c'eſt à dire, *bouton* ou *pommette*. Le poil qui croiſt dans les narines n'a point de nom particulier en François. En Latin Feſtus l'appelle *vibriſſe*, de *vibrare*, qui ſignifie *branler* & *ſecouer*, parceque quand on l'arrache cela fait ſecoüer la teſte. La partie interieure du *nez* où ſe fait l'odorat eſt compoſée des Apophyſes mamillaires, & de l'os cribleux, ſitué au milieu de la baſe du front qui remplit preſque tout le creux des narines, qui a une de ſes parties toute percée de trous comme un crible, & l'autre ſpongieuſe, d'où la pituite coule par l'entonnoir, comme par une chauſſe d'hyppocras, en la glandule biberonne dite *colatoire* ou *baſilaire*. C'eſt là qu'abboutiſſent des nerfs qui ſont mols, & qui ne ſont point reveſtus de la pie ni de la dure meſe, comme ſont tous les autres nerfs ; & c'eſt là que les odeurs font leur impreſſion. Les cavités du *nez* ſont remplies de pluſieurs lames cartilagineuſes, ſeparées & roulées en ligne ſpirale. Tous les trous de l'os cribleux ne ſont que les intervalles qui les ſeparent. Les chiens de chaſſe en ont plus que tous les autres animaux. Le Lievre, le Renard, le Porc Eſpy, le Char, le Sanglier, en ont un tres-grand nombre, & l'homme en a le moins de tous. Les Egyptiens repreſentoient un *nez* pour ſignifier un homme ſage & prevoyant : d'où ſont venuës les phraſes Latines, *naſutus homo*, & *emunctæ naris*. Et en Francois, il a eu bon *nez*.

On dit auſſi qu'une perſonne a bon *nez*, quand elle ſent de loin les odeurs bonnes, ou mauvaiſes. On dit que la moutarde prend au *nez*, quand les ſels volatils de la moutarde paſſent par le *Nez* pour aller frapper le cerveau. Un *nez* aquilin, un *nez* de perroquet, un *nez* retrouſſé, un *nez* fait en pied de marmitte.

Chez les Mores les *nez* camus ſont les plus beaux *nez* ; on leur applatit, on leur eſcache le *Nez*. En Tartarie les plus grandes beautez ſont celles qui ont le moins de *nez*. Rubruquis a eſcrit que la femme du Cingis Cham n'avoit que deux tous au lieu de *nez*. On dit figurément, qu'une choſe n'a point de *nez*, pour dire, qu'elle n'a point de grace, d'agréement. On couppe le *nez* aux paſſevalans, ils ont beſoin d'un *nez* poſtiche. On dit qu'une femme a toûjours un maſque ſur le *nez*, quand elle va ſouvent maſquée. On appelloit autrefois un *tours de Nez*, ou *cache-nez*, une eſpece de maſque que portoient les Dames de condition, qui ne leur couvroit que le *nez*, & qu'elles portoient dans les ceremonies.

Ambroiſe Paré au Livre 23. fait mention d'un Chirurgien d'Italie qui faiſoit revenir les *nez* couppez ; Il ouvroit le bras du malade dans les chairs, & y faiſoit entrer ce reſte de *nez*, & les ayant liez enſemble pendant 40. jours, le *nez* prenoit chair dans cette playe, & ſe colloit avec la chair du bras, puis il couppoit la chair du bras, façonnoit le *nez* comme il devoit eſtre, & penſoit ces playes à loiſir.

Nez ſe prend quelquefois pour tout le viſage, & pour teſmoigner la preſence de la perſonne. Ces gens ſe ſont rencontrez *nez* à *nez*. C'eſt un un impudent qui luy a reproché cela à ſon *nez*, qui luy a dit des injures à ſon *nez*. C'eſt un homme qui va le *nez* levé, à qui on ne peut rien reprocher. Celuy-là marche le *nez* dans ſon manteau, dans ſon manchon, il n'oſeroit monſtrer ſon *nez* en une telle aſſemblée. On le dit auſſi des ſoldats enfermez dans une place, qui n'oſeroient monſtrer leur *Nez*, pour dire, paroiſtre à deſcouvert, ſortir en campagne. On dit auſſi, qu'un homme a toûjours le *Nez* ſur les livres, qu'il ne leve pas le *Nez* de deſſus la beſogne, pour dire, qu'il y eſt fortement attaché.

On dit en ce ſens, qu'un homme fourre ſon *nez* par tout, qu'il met le *Nez* dans une affaire, pour dire, qu'il s'en veut meſler, qu'il en veut prendre connoiſſance. Il ne faut point fourrer ſon *nez* dans les affaires d'autruy. Dés que cet Advocat a mis le *Nez* dans un ſac, il voit où eſt la difficulté de l'affaire.

En termes de Manege on dit, que les Chevaux portent le *nez* au vent, ou portent au vent, pour dire, qu'ils levent le *Nez* auſſi haut que les oreilles. C'eſt le contraire de porter bas. On le dit figurément des femmes eſtourdies eſventées, & qui levent trop la teſte.

On dit qu'un homme parle du *Nez*, lorſqu'il ne parle pas nettement, qu'il parle comme un tuyau d'orgue. On dit que le *Nez* lui coule, qu'il a la roupie au *nez*, quand il eſt enrhumé. On appelle quelquefois un yvrogne un *nez* de betterave, un *nez* boutonné, bourgeonné, enluminé. On appelle *nez gravé*, celuy à qui il eſt demeuré pluſieurs marques de la petite verole.

On dit en termes de Chaſſe, qu'un chien eſt de haut *nez* quand il va requerir ſur le haut du jour ; qu'il a le *nez* fin, lorſqu'il chaſſe bien dans les chaleurs & dans le pouſſier ; & qu'il a le *nez* dur, lorſqu'il entre mal-ayſement dans la voye.

On appelle le *nez* d'un ſoufflet, la partie qui ſe termine en pointe, & ſur tout celle des ſoufflets d'orgue, ou de forge.

On appelle un *nez* de bateau chez les Bateliers, la pointe du bateau. On le dit auſſi ſur la mer, des vaiſſeaux: Le Chevalier Petti Anglois ſe vantoit d'avoir inventé un vaiſſeau qui ne pourroit jamais porter *le nez* dans l'Eau quelque tourmente qu'il arrivaſt.

NEZ, ſe dit proverbialement en ces phraſes. On dit qu'un grand *nez* ne gâte jamais un viſage. On dit qu'une fille a le *nez* tourné à la friandiſe, qu'elle n'a point le *Nez* tourné à la Religion, pour dire, qu'elle a la mine d'eſtre de complexion amoureuſe. On dit qu'un homme ſaigne du *nez*, quand la timidité l'empeſche d'executer quelque choſe qu'il avoit entrepriſe, ou promiſe. On dit Rire au *nez* de quelqu'un, pour dire, Se moquer de luy: le regarder ſous le *Nez*, pour dire, le morguer, le vouloir choquer. Luy tirer les vers du *nez*, pour dire, luy tirer adroitement un ſecret. On dit qu'il vaut mieux laiſſer ſon enfant morveux, que de luy arracher le *Nez*, pour dire, qu'il faut quelquefois ſouffrir un petit mal, de peur d'un plus grand inconvenient. On dit auſſi pour marquer qu'on meſpriſe quelque diſcours, ou quelque entretien, il me ſemble qu'on me pele le *nez*.

On dit auſſi pour faire injure à quelqu'un, qu'on lui a jetté au *nez* ſa marchandiſe, ſon argent, qu'on luy a reproché quelque defaut, quelque mauvaiſe action; qu'on luy a fermé la porte au *Nez*, pour dire, qu'on ne la pas voulu recevoir en ſa maiſon. C'eſt pour voſtre *nez*, ou, cela vous paſſera bien loin du *Nez*, pour dire, Cela ne ſera pas pour vous. On dit auſſi, qu'il a eu un pied de *nez*, pour dire, qu'il n'a pû venir à bout de quelque choſe, qu'il a donne lieu à la raillerie. On dit auſſi, qu'on luy a donné ſur le *Nez*, pour dire qu'on l'a ſoufflette. On appelle auſſi un *nez* à nazarde, un *nez* malfait, celuy d'un homme qui ne ſe ſçait pas deffendre.

On dit auſſi, un beau *Nez* à porter lunettes, quand on ſe veut mocquer d'un grand *nez*. Cela paroiſt comme le *Nez* au viſage, pour dire, qu'une choſe eſt claire & évidente. On dit auſſi de ceux qui n'ont rien à faire, qui ſe promeinent, qu'ils viennent regarder qui a le plus beau *Nez*: on dit auſſi, qu'un homme eſt heureux comme un chien qui ſe caſſe le *nez*, par une antiphraſe. On dit encore pour reprocher à un jeune homme ſon peu d'experience, Si on vous preſſoit le *nez*, il en ſortiroit du lait.

On dit au figuré, qu'un homme a bon *nez*, lorſqu'il a beaucoup de ſagacité, qu'il prevoit de loin les évenements d'une affaire. Et au contraire, on dit qu'il ne voit pas plus loin, que le bout de ſon *nez*, quand il n'a aucune prevoyance. On dit auſſi, qu'il s'eſt caſſé le *Nez*, qu'il a donné du *Nez* en terre, lorſqu'il a mal reüſſi en quelque affaire, qu'il a fait banqueroute: & au contraire, qu'il s'eſt bien refait le *Nez*, quand il y a bien fait ſon profit. On dit qu'il a eſté pris par le *Nez* comme un bufle, pour dire, qu'il s'eſt laiſſé tromper, amuſer, conduire. On dit auſſi, qu'il a pris ſon *nez* pour ſes feſſes, pour dire, qu'il s'eſt trompé luy-même, qu'il s'eſt meſpris.

NI.

NI. Voyez. *Ne.*

NIA.

NIAIS, AISE. adj. & ſubſt. Oyſeau de proye qu'on prend dans le Nid. Ce mot vient de *nidenſis, pris au nid.* Menage. L'Italien dit auſſi *nidazo.* Borel le derive de l'Hebreu *nies*, qui ſignifie un *eſtourdi.* On a appellé auſſi en Latin les oiſeaux *niais, nidaſii* & *nidarii.*

NIAIS, ſe dit figurément en Morale d'une perſonne ſotte, ſimple, & credule, qui n'a pas veu le monde. Les payſans ſont *Niais.* Ceux qui ont eſté eſlevez parmy les bourgeois, ont des geſtes *niais* des contenances *Niaiſes.* Il y a des gens qui ont toute leur vie l'eſprit *Niais*, la mine *Niaiſe.* Les meilleurs boufons ſont ceux qui ſont les *Niais.* Les voyages, le grand commerce du monde, gueriſſent les gens du *Niais.*

On appelle proverbialement un *niais de Sologne*, celuy qui ſe trompe à ſon profit; ces matois qui font les *Niais*, qui entendent bien leur compte, & qui ſouvent trompent les autres.

NIAISEMENT. adv. D'une maniere Niaiſe, ſottement & en Niais.

NIAISER. v. n. Faire l'Innocent, & le Niais. C'eſt un ſot qui ne fait que *niaiſer*, quand il parle, qui ne dit rien de bon.

NIAISER, ſignifie auſſi, S'amuſer à la bagatelle, conſommer ſon temps à de vaines occupations, à des choſes inutiles. On ne ſçauroit dire à quoy cet homme paſſe ſa vie, il ne fait tous les jours que ravauder & *Niaiſer.*

NIAISERIE. ſubſt. fem. Entretien ou occupation de niais. La pluſpart des coquets ne diſent à leurs Dames que des badineries & des *Niaiſeries.*

NIC.

NICE. adj. maſc. & fem. Vieux mot qui ſignifioit *ſimple* & *niais.* On l'employe encore dans le Burleſque. Cette fille me ſembloit *nice* ou niaiſe. Ce mot venoit de *neſcius, ignorans.*

Dans les anciennes Couſtumes on appelle une *promeſſe nice*, celle qui eſt faite ſans ſtipulation, ſans gage & ſans ſûreté: & on diſoit eſcrire *nicement*, pour dire, ſimplemont, ſans articuler faits contraires à ceux de ſa partie adverſe.

NICHE. ſubſt. fem. Petite tromperie ou malice qu'on fait à quelqu'un. Les Eſcoliers ſe plaiſent à faire toûjours quelque *niche* à leurs compagnons.

NICHE, en termes d'Architecture, eſt une place qu'on meſnage dans l'eſpaiſſeur d'un mur pour y placer une ſtatuë par le moyen d'un demy-rond qu'on y creuſe. Ce mot vient de *nicchio*, qui eſt une coquille de mer, d'où par reſſemblance on a appellé *niche*, ces creux qui ſe font dans les murs pour y placer des ſtatuës, ainſi que pretend le Dictionaire della Cruſca.

NICHE'E. ſ. f. Nom collectif, qui ſe dit de tous les oiſeaux qui ſe trouvent enſemble dans un même Nid. Il a enlevé toute la *Nichée* de ces roſſignols, de ces moineaux.

On le dit auſſi des inſectes, des ſerpens, des ſouris, &c. & même au figuré de tout le mauvais train qui eſt logé dans une maiſon.

NICHER. verb. n. Se retirer en quelque lieu, y faire ſon nid. Les oiſeaux ſe *Nichent* dans les creux des arbres. Ce mot vient de *nidificare.*

SE NICHER, ſignifie auſſi, Occuper quelque lieu avantageux pour ſa ſeureté, ou pour ſa fortune. Les ennemis ſe ſont *nichez* dans un poſte qui eſt ſi eſtroit, ſi inacceſſible, qu'on aura de la peine à les en deſnicher. Ce Gaſcon a trouvé le moyen de ſe *nicher* chez un Financier, où il fera ſa fortune.

NICHER, ſe dit auſſi de ceux qui ſe placent en quelque lieu eſlevé pour deſcouvrir de loin, pour voir quelque ſpectacle. Les Laquais ſe *nichent* ſur les toits, ſur les cheminées, pour voir les feux de joye, les ſpectacles publics. Voyez un peu où il s'eſt allé *nicher*.

NICHE, ÉE. part. paſſ. & adj.

NICOTIANE. ſubſt. f. Tabac, petun, herbe à la Reine. Ce ſont les noms qu'on donne à une herbe qui vient originairement de l'Amerique, qui deſeche le cerveau, & fait eſternuer, à qui on donne diverſes preparations pour la prendre en poudre par le nez, ou en machicatoire par la bouche, ou en fumée avec une pippe. Le Préſident Nicod l'Envoya en France pendant qu'il eſtoit Ambaſſadeur en Portugal en 1560. & il luy a donné ſon nom, comme il teſmoigne luy-même dans ſon Dictionaire. Il dit qu'elle a une merveilleuſe vertu contre toutes les playes, d'artres, ulceres & *Noli me tangere*. Catherine de Medicis la voulu faire appeller *Mediée* de ſon nom: de là vient qu'on l'appelle encore en pluſieurs lieux, *herbe à la Reine*, elle eſtoit venuë de la Floride, où quelques-uns diſent qu'on l'appelloit *petun*.

NID.

NID. ſubſt. maſc. Lieu que les Oiſeaux ſe preparent diverſement pour pondre & pour couver les œufs. Les oyſeaux font leur *nid* au printemps avec un merveilleux artifice. L'un fait ſon *nid* dans un buiſſon, l'autre ſur le haut d'un arbre, l'autre dans une cheminée, ou dans le trou d'une muraille. Il y a aux Indes des oiſeaux qui font leurs nids ſur des rochers d'une certaine eſcume viſqueuſe, qui eſtant ſechez deviennent tranſparens, & détrempes dans l'eau ſont d'excellens aſſaiſonnements pour les viandes. C'eſt auſſi un grand reſtaurant à la nature, & les Indiens luxurieux s'en ſervent fort. Les Ambaſſadeurs de Siam en ont apporté en France.

On le dit auſſi des inſectes, des Serpens, & des Souris d'où vient qu'on appelle un logement eſtroit & incommode, un *nid à rats*.

NID, ſe dit figurément en parlant de la maiſon d'habitation d'une perſonne, de ſon lit. Ce Philoſophe eſt d'une humeur fort particuliere, il ne ſort point de ſon *nid*. Cette femme eſt pareſſeuſe, on la trouve juſqu'à midy dans ſon *nid*, pour dire, qu'elle eſt couchée.

NID, ſe dit auſſi d'une retraite où on ſe cache, où on ſe met en ſeureté. Cette garniſon eſt dans un chateau inacceſſible, elle eſt dans un bon *nid*. C'eſt un bon *nid* pour des coureurs, pour des voleurs.

NID, ſe dit auſſi d'un lieu où on s'eſtablit pour faire ſa fortune. Ce jeune homme s'eſt marié à une vieille qui a force eſcus; il a trouvé un bon *nid*.

NID, ſe dit encore de quelque cache ſecrette où on met ſon bien, ſon argent à couvert, en ſeureté. Cet avare croyoit bien avoir caché ſon treſor, mais ſon fils a deſcouvert le *nid*, a emporté l'argent, il ny a laiſſé que le *nid*.

NID, ſe dit proverbialement en ces phraſes. Petit à petit l'oiſeau fait ſon *nid*. On dit auſſi, quand un Prevoſt croit aller prendre des voleurs qu'il ne trouve plus, les Oiſeaux s'en ſont envolez, il n'y a trouvé que le *nid*. On dit auſſi, qu'à chaque oiſeau ſon *nid* ſemble beau, pour dire, que celuy qui baſtit prefere ſa maiſon à celles des autres. On dit auſſi d'une choſe qui a depery, qui a eu un mauvais ſuccez, qu'elle s'en eſt allée à *nid* de Chien. On dit encore, qu'on a trouvé la pie au *nid*, quand on a rencontré quelque occaſion de profiter.

NIE.

NIE'CE. ſubſt. fem. Terme relatif à Oncle & à Tante, Celle qui eſt fille du frere, ou de la Sœur de celuy dont on parle, qui eſt au troiſiéme degré de parenté ſelon le Droit Civil, & au deuxiéme ſelon le Droit canon. Petite *niece*, eſt la fille de la *niece*, ou du neveu qui eſt au quatriéme degré de parenté en droit civil, & au troiſiéme ſelon le droit canon.

NIELLE. ſubſt. f. Petite pluye froide qui tombe en menus greſlons.

NIELLE, eſt auſſi un brouillas ou roſée qui gaſte les bleds qui ſont preſts à meurir. Menage tient que ce mot vient de *nigella*, à cauſe de la graine noire. Godefroy croit qu'il vient de *nebula* avec plus d'apparence.

NIELLE, eſt auſſi une petite plante. Matthiole dit qu'il y en a de deux ſortes. Celle des jardins produit des tiges d'une coudée de haut. Ses fleurs ſont ſemblables au Seneçon, horſmis qu'elles ſont dentelées plus avant. Elles ſont bleuës, & faites en forme d'eſtoiles, d'où ſortent de petites teſtes longuettes, ayant une couronne garnie de force petites pointes, au dedans deſquelles il y a une petite graine noire ou rouſſaſtre, de bonne odeur, & d'un gouſt amer & picquant, ſeparée par de petites pellicules, comme on voit dans les teſtes du pavot. Il y en a une autre ſauvage qui a les feuilles plus minces, fort decouppées & chevelués, & ſemblable au reſte en tige & en fleurs à celle des jardins. On l'appelle autrement *poivrette* ou *barbuë*, en Latin *gith*, *nigella*, *papaver nigrum*, ou *melanthium*. Quelques-uns appellent *melanthium ſauvage*, ces fleurs rouges qui croiſſent dans les bleds, qui reſſemblent à une roſe qui n'a qu'une feuille.

NIELLER. v. act. Gaſter les bleds par la nielle. Voilà un temps ſombre & propre à *nieller* les bleds.

NIELLÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. Un eſpic *niellé* eſt capable de noircir tout un ſeptier de bled. Le grain *niellé* eſt tout corrompu & noir au dedans, & ſe reduit en poudre. On ne fait point d'eſtat au marché des bleds *niellez*.

NIER. v. act. Conteſter une propoſition, d'un pas demeurer d'accord, la ſoûtenir fauſſe. Il a accordé la majeure, & *nié* la mineure de cet argument. Il ne faut pas diſputer contre ceux qui *nient* les principes. *Nier* cette verité, c'eſt *nier* qu'il eſt jour en plein midy. La deffenſe d'un accuſé conſiſte à ſçavoir bien *nier*, à *nier* tout à plat le crime dont on l'accuſe.

NIER, ſe dit des choſes auſſi-bien que des paroles. Cet homme a *nié* ſa dette, a *nié* ſa promeſſe, ſa ſignature.

NIER, ſignifie auſſi refuſer. Il a *nié* l'aumoſne, la charité à ce pauvre. Ce pere eſt barbare, il *nie* les aliments à ſon fils. Cet avare *nie* le neceſſaire

pour

pour eſpargner. Cet amant ſe plaint que ſa maiſtreſſe luy *Nie* juſqu'à la moindre faveur.

NIG.

NIGAUD, AUDE. adj. & ſubſt. Grand malbaſti, ſot & impertinent, qui ne fait ou ne dit que des bagatelles.

NIGAUDER. v. n. S'amuſer à la bagatelle, faineanter, dire des ſottiſes. On croit que ces gens travaillent, ils ne s'amuſent qu'à nigauder. Ce mot vient du Latin *nugari*.

NIGAUDERIE. ſ. fem. Badinerie impertinente, action d'un nigaud.

NIL.

NIL. ſubſt. maſc. Fleuve qui traverſe une grande partie de l'Afrique. Il s'employe dans la Langue en cette phraſe proverbiale: C'eſt un homme obſcur, qui cache ſon logis, il eſt auſſi inconnu que la ſource du *Nil*, parce que cette ſource a eſté inconnuë juſqu'à ce dernier ſiecle. Elle eſt dans un territoire que les habitans appellent *abain* ou *ſacabala*, c'eſt à dire, le *pere des eaux*. Ce fleuve ſort de deux fontaines, ou de deux yeux, pour parler comme ceux du pays eſloignées de trente pas, chacune de la grandeur d'un de nos puits, ou d'une rouë de carroſſe, on en a trouvé le fond à ſeize ou dix ſept pieds. Les habitans qui [illegible] Payens adorent la plus grande, & luy offrent pluſieurs ſacrifices de vaches, dont ils mangent la chair comme ſainte, & ils laiſſent les os dans un endroit deſtiné pour cela, qui font maintenant une montagne aſſez conſiderable. Il y a plus de deux mille ans qu'Herodote a fait mention de ces ſacrifices de vaches qu'on fait aux ſources du *Nil*. Ces habitans s'appellent *Agaus* dans le Royaume de Goyam à 12. degrez de latitude ſeptentrionale, & 55. de longitude. C'eſt dans une plaine d'environ trois quarts de lieuë, enfermée de montagnes. Au ſortir de là il entre en un petit lac, puis il ſe perd ſous terre par l'eſpace d'une portée de mouſquet; & à trois journées de ſa ſource, il eſt aſſez large & profond pour porter des vaiſſeaux; mais à cent pas plus loin il paſſe à travers des rochers, en ſorte qu'on le paſſe aiſément ſans ſe mouiller le pied. On y navige avec des bateaux de natte bien ſerrée. Il reçoit trois rivieres aſſez grandes nommées Gema, Linquetil, & Brantil; & quand il eſt ſorti du lac de Dambea qui a 50. lieuës de large, il reçoit de tres-grands fleuves, comme le Gamara, Abea, Baiko, & Aquers, & enfin prés de l'Egypte le Tacaſe. Il y a deux principales cataractes ou faults. A la deuxiéme il tombe dans un profond abyſme. Le bruit s'en entend à trois lieuës de là. L'eau eſt pouſſée avec tant de violence, qu'elle fait une arcade, ſous laquelle elle laiſſe un grand chemin où on peut paſſer ſans eſtre mouillé, & où il y a des ſieges taillez dans le roc pour repoſer les Voyageurs. La premiere catadoupe ou cataracte du *Nil* eſt d'environ 50. pieds. La ſeconde eſt trois fois plus haute. Il n'eſt pas vray que le bruit que font les cataractes du *Nil* rende ſourds les peuples qui en ſont proches, quoy qu'on en entende le bruit à trois journées, & que les eaux qui en rejaliſſent paroiſſent comme une fumée. On dit qu'Albuquerque eut deſſein de faire un traité avec les Abiſſins pour detourner le *Nil*, & le faire jetter dans la Mer Rouge, afin de rendre les campagnes d'Egypte ſteriles; & que pour empeſcher

cela le Turc paye tribut au Grand Negus. Mais cela eſt une fable, & la choſe eſt entierement impoſſible. Alexandre conſulta l'oracle de Jupiter Ammon, pour apprendre où eſtoit cette ſource. Seſoſtris, Ptolomée, la firent chercher inutilement. Cambiſes, à ce que dit Strabon, employa une armée pour la chercher. Lucain témoigne que Ceſar diſoit qu'il eut quitté la guerre civile, s'il eut eſté aſſeuré de la trouver. St. Auguſtin & Theodoret ont creu que c'eſtoit le fleuve appellé *Geon* qui arrouſoit le Paradis terreſtre, & qui alloit par deſſous la Mer Rouge renaiſtre en Afrique. Ce que deſſus eſt extrait de l'Hiſtoire eſcrite en Portugais par le Reverend Pere Balthaſar Telles Jeſuite. Iſaac Voſſius a écrit de l'origine du *Nil*, & des autres fleuves, & en attribuë la ſource & le debordement aux pluyes abondantes en ce païs-là en Eſté. Mr. de la Chambre attribuë la cauſe de ſa cruë au Nitre dont le lit de ce fleuve eſt plein, qu'il dit eſtre cauſe d'une vehemente fermentation. Mais il ſe trompe, car la vraye cauſe de l'accroiſſement du *Nil* ſont les pluyes qui commencent entre les deux Tropiques le premier jour de Juin, & qui ſont cauſes du beau-temps dont on jouït cependant en Europe. Quand le *Nil* ne monte qu'à 16. degrez, on craint la famine; à 23. degrez, c'eſt la bonne année. Quand il eſt plus haut, l'inondation eſt dangereuſe. Cette hauteur s'eſtend depuis 12. juſqu'à 18. coudées. On gardoit la meſure de l'accroiſſement du *Nil* comme un relique dans le temple de Serapis, & l'Empereur Conſtantin la fit tranſporter dans l'Egliſe d'Alexandrie.

NILLE, ou *nigle*, ou *nelle*. Terme de Blaſon, qui ſe dit d'une eſpece de croix ancrée, beaucoup plus eſtroite & menuë qu'à l'ordinaire. Il y en a qui confondent *nille* & *anille*. Voyez *Croix-nillée*.

NIP.

NIPPE. ſubſt. fem, Terme general qui ſe dit des petits meubles. Il a fait un troc partie en argent, partie en *nippes*. Les uſuriers qui preſtent de l'argent, en fourniſſent une partie en *nippes* qu'ils font bien valoir. Cette femme a de beaux habits & de bonnes *nippes*. Ce curieux eſt riche en tableaux, en bijous, & en autres bonnes *nippes*. Quelques-uns derivent ce mot de l'Eſpagnol *naypes*, qui ſignifie *cartes* à joüer: ce qu'on a appliqué à des meubles de peu de conſequence.

NIQ.

NIQUE. ſubſt. fem. Mocquerie, meſpris qu'on fait de quelqu'un par quelque geſte qui en donne teſmoignage, & particulierement en hauſſant ou ſecoüant le menton. Ce Libertin fait la *nique* à tous ceux qui luy veulent faire des remonſtrances, il leur fait la mouë, il leur fait les cornes. Une Epigramme du Catholicon dit auſſi aux Huguenots:

Ce petit Saint vous fait la *nique*,
Il n'a ni châſſe ni relique.

Ce mot vient de l'Anglois, qui dit *nick-name*, pour ſignifier un ſobriquet. Menage. D'autres diſent qu'il vient de l'Allemand *nicken*, qui ſignifie *hocher la teſte*, à cauſe que par cette action on ſe mocque de quelqu'un.

On

On dit proverbialement, que les mots terminez *en ique* ſont aux Medecins la *fique*, comme paralytique, hydropique, ectique, pulmonique, ſciatique, &c.

NIT.

NITRE, NITREUX. Voyez *Salpeſtre*, c'eſt la même choſe, quoy que quelques-uns le tiennent beaucoup different, & diſent que c'eſt une eſpece de ſel particulier. Le *nitre* des Anciens eſtoit tout foſſile & mineral. Ils en faiſoient quatre eſpeces, qui n'eſtoient differentes que par les noms des lieux d'où on les tiroit, l'Armenien, le Romain, l'Africain, qu'on appelloit autrement *aphronitre*, qu'Avicenne appelle *haurach*; & enfin l'Egyptien, qui eſtoit le plus fameux, & prenoit ſon nom de *Nitria*, certaine region d'Egypte où il croiſſoit en abondance. Serapion dit que les mines de *nitre* eſtoient ſemblables à celles du ſel commun, & que c'eſtoient de l'eau coulante qui ſe congeloit comme une pierre vulgaire, d'où luy a eſté donné le nom de *Salpeſtre*. Il adjouſte, que le *nitre* eſtoit de pluſieurs couleurs, ſçavoir blanc, rouge, roux, livide ou plombé, & d'autre teinture; qu'il eſtoit même different en forme; que l'un eſtoit caverneux comme une eſponge; l'autre ferme & ſolide; l'autre luiſant & diaphane comme verre, l'autre ſe levoit par filets & par feuilles: Mais quoy que les Auteurs ſoient differents ſur ce ſujet, il eſt certain que les Anciens n'ont point eu de *nitre* artificiel comme eſt noſtre ſalpeſtre. En Latin *nitrum*. Les Chymiſtes reconnoiſſent une eſcume de *nitre*, qu'ils appellent *ſpuma nitri*.

NIV.

NIVEAU. ſubſt. maſc. Eſtat d'un plan qui n'a aucune inclination, qui ne va ni en hauſſant, ni en baiſſant. On a pris le *niveau* de ce terrain, on l'a applani, on l'a mis parfaitement au *niveau*, il n'a ni haut ni bas. Ce mot vient de *libellum*, ou *libella*, à ce que dit Menage.

NIVEAU, ſignifie auſſi, De plein pied. Ce parterre eſt au *niveau* de la cour, du baſtiment, au *niveau* de la ruë. Ces fondements ſont eſlevez juſqu'au *niveau* de la terre, du rez de chauſſée.

NIVEAU, eſt auſſi un inſtrument dont ſe ſervent les Geometres pour mettre les choſes au *niveau*, pour meſurer combien un terrain hauſſe ou baiſſe. Les Anciens ſe ſervoient pour *niveau* d'un double équerre. Il eſt d'eſcrit par Vitruve ſous le nom de *chorobate*. Le *niveau* commun des Architectes, des Paveurs, ſe fait de deux regles attachées l'une ſur l'autre à angles droits avec un plomb ſur la ligne du milieu. Le meilleur *niveau* ſe fait avec de l'eau enfermée dans un cylindre, ou avec deux petits godets au bout d'une regle, & un petit canal par où l'eau ſe communique de l'un à l'autre. Mr. Mariotte en a fait un nouveau par le moyen de l'eau, & d'une reflexion qui s'y fait au milieu à angles égaux, qui eſt imprimé au Louvre dans les Memoires de l'Academie des Sciences. M. Romer en a auſſi inventé un qui raffine ſur tous les precedens. On a fait enfin un *niveau* d'air, qui eſt un peu d'air enfermé dans un petit cylindre preſque rempli d'eau, qui eſt ſcellé hermetiquement par les deux bouts. Si on le couche horiſontalement, en ſorte que cet air s'arreſte au milieu de ce cylindre, il donnera un *niveau* fort exact & le plus commode de tous, puis qu'on le peut porter

en poche. L'invention de ce *niveau* a eſté d'abord propoſée en l'aſſemblée de *Mr.* Thevenot, & depuis communiquée aux Academies d'Angleterre & de Florence. Son Auteur aſſûre que ſi on applique ce tuyau ſur la branche inferieure d'une équerre, & que celle qui eſt a plomb ſoit diviſée en 45. degrez, on aura un inſtrument pour prendre ſur mer toutes ſortes de hauteurs, plus juſte & plus aiſé que l'arbaleſte, le demi-rayon, l'aſtrolabe, & autres inſtruments ſemblables. Il y a auſſi un *niveau* à lunettes, qui porte ſa preuve avec ſoy. Il eſt inventé par le Sieur Chapotot faiſeur d'inſtrumens, dont la figure ſe trouve dans le XV. Journal des Sçavans de l'an 1680. & dans les Nouvelles de la Republique des Lettres du mois de Juin 1686.

NIVELER. v. act. Prendre le niveau, la hauteur ou la pente d'un terrain, d'une riviere. On a *nivelé* ce terrain pour y conduire un canal, pour voir ſi on y trouvera aſſez de pente pour donner à l'eau.

NIVELÉ, ÉE. part.

NIVELEUR. ſubſt. maſc. Geometre qui prend le niveau d'un terrain, d'une riviere.

NIVELLEMENT. ſubſt. maſc. Action par laquelle on nivelle, on obſerve le niveau. Il eſt plus difficile qu'on ne penſe de faire un juſte *nivellement* d'un terrain; quand il eſt de longue eſtenduë.

NOB.

NOBILIAIRE. ſubſt. maſc. Eſt un recueil ou Hiſtoire des maiſons & perſonnes nobles d'une Province, ou d'une nation. Le Sieur Chorier a donné un *Nobiliaire* du Dauphiné, ayant eſté Procureur du Roy à la recherche des Nobles. Il a eſté fait auſſi un *Nobiliaire* de Champagne dans le même temps par les ſoins de l'Intendant de la Province. Les Allemans ſont ſoigneux de faire des *Nobiliaires* pour conſerver la pureté de leur Nobleſſe.

NOBLE. adj. maſc. & fem. & ſubſt. Gentilhomme, celuy qui eſt eſlevé au deſſus des roturiers par ſa naiſſance, par ſes charges, ou par la faveur du Prince. Les vrais *Nobles* ſont les *Nobles* de race, de ſang, d'extraction. Les nouveaux *Nobles* ſont ceux qui ont eſté annoblis par leurs charges, par leurs emplois, & particulierement par les militaires. Les *Nobles* par lettres, ſont ceux qui ont obtenu lettres du Prince pour joüir du privilege des *Nobles*. Les payſans ſont toûjours ennemis des *Nobles*, & ſur tout des *Nobles* de campagne. On fait de temps en temps la recherche des faux *Nobles*. Les *Nobles* Venitiens ſont les anciens *Nobles* de Veniſe qui gouvernent la Republique. On diſoit autrefois, le *Noble* Roy de France. En la coſte de Malabar, les enfans ne peuvent eſtre *Nobles* que du coſté de leur mere, parce qu'il leur eſt permis de prendre autant de maris qu'il leur plaiſt & de les quitter, quand bon leur ſemble.

NOBLE, ſe dit auſſi de ce qui appartient au Gentilhomme. Un fief eſt *Noble* par ſa nature. On donne aux Gentilshommes la garde *noble* de leurs enfants. La guerre eſt un meſtier *noble*, la profeſſion des *Nobles*. Ce guerrier a la mine fiere, l'air *noble*. On donne la qualité de *noble homme*, à des bourgeois, qui ne devroit appartenir qu'aux vrais *Nobles*.

NOBLE, ſe dit auſſi des choſes à qui on veut don-

ner avantage ſur les autres. La *noble* eſpine eſt l'eſpine blanche.

Noble à la roſe, eſt une monnoye d'Angleterre ainſi appellée, à cauſe de l'excellence de l'or dont elle eſt faite, & à cauſe des roſes blanches & rouges des Maiſons de Lancaſtre & d'York. Cette monnoye a d'un coſté la figure d'un navire, & de l'autre celle d'une roſe. Elle a eſté battuë du temps d'Edoüard III. en l'an 1344. On tient que ce fut Raimond Lulle qui fourniſt tout l'or des *nobles à la Roſe* pour aller faire la guerre aux Turcs, au lieu dequoy le Roy Edoüard la fit à la France: d'où vient que quelques Auteurs Latins appellent cette monnoye, *nobile Raimundi*, lequel ſçavoit l'art de la Pierre Philoſophale, comme on recueille, tant de ſes Oeuvres, que de celles de Majerus, de l'Abbé Cremerus, &c. Il y a eu auſſi en France des *nobles à la roſe*, des *nobles Henry*, qui ont eſté de differentes eſpeces de monnoye d'or.

NOBLE, ſe dit figurément en choſes ſpirituelles & morales. L'ame de l'homme eſt ſa plus *noble* partie, le rend le plus *noble* des animaux. Cet homme a un courage *noble*, un *noble* genie. Ce Poëte donne à ſes perſonnages des penſées *nobles*, des ſentiments *nobles* & genereux; fait des vers *nobles* & pompeux. On dit auſſi, une *noble* audace, un *noble* orgueil. Caton d'Utique ſe fit mourir par un *noble* deſeſpoir.

Le corps a auſſi ſes parties *nobles*, qui ſont celles ſans leſquelles il ne peut vivre, le cœur, le cerveau, le foye.

On dit proverbialement d'un homme dont on veut exaggerer la qualité, qu'il eſt *noble* comme le Roy. On dit auſſi en mauvaiſe part, Cet homme eſt fou, ou le Roy n'eſt pas *noble*.

NOBLEMENT. adv. D'une maniere noble. On impoſe à la taille ceux qui n'ont pas veſcu *noblement*, qui ont derogé, qui ont fait quelque trafic. Il a tenu cette terre *noblement*, en foy & hommage, il a partagé *noblement* avec ſes freres.

On le dit auſſi au figuré. Il fait les choſes *noblement* & du bel air. Cet Auteur s'exprime *noblement* & magnifiquement.

NOBLESSE. ſubſt. fem. Qualité qui rend une choſe noble. Pour eſtre receu Chevalier, il faut faire preuve d'une *nobleſſe* de quatre races de pere & de mere; ce qu'on appelle autrement les *ſeize quartiers*. La *nobleſſe* eſt un des privileges des Secretaires du Roy, qui meurent dans la charge, ou qui l'ont poſſedée vingt ans. La *nobleſſe de la cloche*, eſt celle qu'acquierent les Maires & Eſchevins de quelques villes, comme de Lyon, Poitiers, &c. C'eſt un privilege des Verriers, de ne point deroger à *nobleſſe*.

NOBLESSE, ſe dit auſſi des Gentilshommes mêmes particulierement quand ils ſont aſſemblez. La *Nobleſſe* eſt tenuë de marcher quand on publie le ban & l'arriere-ban. Le Royaume eſt compoſé de trois corps, du Clergé de la *Nobleſſe* & du Tiers Eſtat. La *Nobleſſe* de cette Province a deputé vers le Roy. On appelle la haute *Nobleſſe*, l'ancienne *Nobleſſe*, les Grands Seigneurs.

NOBLESSE, ſe dit auſſi figurément en Morale, des qualitez excellentes que chaque choſe a dans ſon genre. Corneille a une grande *nobleſſe* de penſées, de ſentiments, d'expreſſions. La *nobleſſe* de la taille, du port de cette femme, la rend fort aimable.

On dit proverbialement quand on voit une grande abondance de fruits à la Halle, ou dans un jardin, Voilà une belle *nobleſſe*, C'eſt une belle *nobleſſe*, de voir les bleds de ce pays-là dans la moiſſon.

NOC.

NOCHER. ou *Naucher*. ſubſt. maſc. Vieux mot qui ſignifioit autrefois *Pilote*. Ce mot vient de *Nauclerus* Latin. On l'a appellé auſſi *Naucherius*, *Nauclearius*, *Naviculatius*, & *Nauta*. Du Cange.

NOCHER, en termes de Marine, ſignifie aujourd'huy celuy qui a ſoin des voiles d'un navire. Et ſur la Mer Mediterranée, c'eſt le Maiſtre ou Patron de navire, celuy qui le conduit.

NOCTURNE. adj. m. & fem. Qui ſe fait de nuit, ou qui appartient à la nuit. Les aſſemblées *nocturnes* ſont defenduës. Le Hibou, la Choüette, ſont des oiſeaux *Nocturnes*. Les plaiſirs *Nocturnes* ſont particulierement ceux de l'amour.

NOCTURNE. ſubſt. maſc. Terme de Breviaire. C'eſt une diviſion des Matines, qui ſe fait d'ordinaire en trois parties, dont chacune contient certain nombre de Pſeaumes, & trois leçons. Les Matines de l'Octave de Paſques n'ont qu'un *Nocturne*. Le premier *Nocturne* du Dimanche contient douze Pſeaumes. Les Feſtes doubles ont trois Pſeaumes, & trois leçons à chaque *Nocturne*.

NOD.

NODUS. ſubſt. maſc. Terme de Chirurgie. C'eſt une tumeur dure qui vient ſur les os du corps humain, & qui procede ſouvent de quelque mal Venerien. Elle eſt engendrée de pituite & de melancolie craſſe, froide & viſqueuſe, laquelle ne ſe peut diſſoudre que par des remedes chauds, qui ont faculté d'amollir & de fondre cette humeur. Les Medecins l'appellent auſſi *exoſtoſe*. Quelques-uns appellent *nodus*, toutes les tumeurs qui s'eſlevent ailleurs qu'aux emonctoires, aux jointures & aux nerfs.

NOE.

NOEL. ſubſt. maſc. Feſte de la Nativité de Noſtre Seigneur. L'Advent de *Noel* eſt le temps d'un mois, pendant lequel on attend la Feſte de *Noel*, & on ſe prepare à la celebrer.

NOEL, ſe dit auſſi d'une chanſon faite à l'honneur de *Noel*, ou de quelque choſe qui en depend. *Noel* nouveau. La grande Bible des *Noels*.

NOEL, eſt auſſi un cri de joye par lequel on teſmoigne ſouhaitter l'avenement du Meſſie. On crioit autrefois *Noel* en toutes ſortes de feſtes & de rejouiſſances publiques. Ainſi le peuple chanta *Noel* au Baptéſme de Charles VI. & quand Charles VII. fit ſon entrée dans Paris en 1437. & en autres occaſions rapportées par Monſtrelet, Alain Chartier, & dans la Chronique de Louis XI. remarquées par André du Cheſne.

On dit proverbialement, On chante tant *Noel*, qu'il vient, pour dire, qu'une choſe eſt arrivée aprés l'avoir bien attenduë. On dit auſſi, Quand *Noel* a ſon pignon, Paſques a ſon tiſon, pour dire, que l'hiver eſt reculé, & qu'on ſe chauffera à Paſques, ſi on ſe promene à *Noel*. Ce mot vient, ſelon Nicod, de *Emanuel*, qui ſignifie *nobiſcum Deus*. Borel le derive de *noüel*, par contraction de *nouvel* ſignifiant *nouveau*. Menage dit avec plus

d'ap-

d'apparence, qu'il vient de *natale*, qui ſignifie *jour natal*. Et dans le Rituel Romain ce mot s'eſt appliqué à pluſieurs Feſtes. Ainſi on a dit *Natale calicis*, en parlant du jour de la Cene: *Nathale Cathedra Sancti Petri*, pour la Feſte de la Chaire St. Pierre. *Natalis templi baſilica*, en parlant du jour anniverſaire de ſa dedicace.

NOEUD. ſ. m. Partie de l'arbre par où il pouſſe ſes branches, ou ſes racines. Le bois eſt plus dur & plus ſerré dans les *nœuds* que dans le tronc ni dans les branches, mais auſſi il eſt plus ſujet à s'eſclater. On taille la vigne, les arbres nains au premier ou au ſecond *nœud* du nouveau jet. On le dit auſſi de certaines boſſes ou tumeurs, qui ſont des eſpeces de maladies qui viennent aux bois rabougris, qui s'appellent autrement *loupes*.

NOEUD, ſe dit auſſi de cette liaiſon ou jointure qui ſe voit aux tuyaux des bleds, aux cannes d'Inde, & aux autres plantes qui croiſſent par l'entortillement de leurs feuilles. Les plus belles cannes ſont celles qui ſont les plus pleines de *nœuds*. Les *nœuds* des plantes ſont faits pour fortifier la tige, & ſont comme des tamis qui filtrent, qui purifient & qui affinent le ſuc qui s'eſleve vers l'eſpic pour le nourrir.

NOEUD, ſe dit auſſi dans les animaux des jointures de quelques-uns de leurs os, & particulierement de la queuë des chevaux, des chiens, des chats. On a coûtume de coupper quelques *nœuds* de la queuë des chats pour les faire profiter. Les *nœuds* des doits ce ſont leurs jointures.

On appelle dans les verreries *nœud*, un gros bouton qui demeure au milieu des plats de verre, qui ſe font en ſouffiant avec la verge de fer. On appelle en Sculpture du bois, du marbre plein de *nœuds*, quand il ſe trouve des parties plus dures en un endroit qu'en un autre.

NOEUD, ſe dit auſſi chez les Ouvriers en fer, ou en metail, des diverſes diviſions qui ſe font dans les charnieres des compas, fiches ou couplets des portes ou feneſtres, par où paſſe le clou ou la riveure. Il y a des fiches à deux, à trois, à quatre *nœuds*.

NOEUD, ſe dit auſſi par ſimilitude, des cordes, courroyes, ou rubans qui ſervent à lier, à joindre, à attacher & noüer les choſes l'une avec l'autre. Un *nœud* de ſouliers. Un *nœud* d'aiguillette. Un *nœud* de cravate. Un *nœud* ſimple, un *nœud* double, un *nœud* coulant, un *nœud* ſerré. Mais ce qui a ſervi d'abord à la neceſſité, a ſervi depuis de ſimple ornement. Ainſi on a introduit des *nœuds* de chapeau, des *nœuds* d'eſpaule, des *nœuds* d'eſpée; & les femmes ont eu des *nœuds* de coeffure, des *nœuds* de manches, même des *nœuds* de diamants & de pierreries aux endroits où il ne falloit que de ſimples agraffes.

NOEUD, s'eſt dit auſſi de ce qui ſert ſimplement à arreſter le fil ou la ſoye, lorſqu'on fait de la toile, ou qu'on travaille en coûture, en tapiſſerie, &c. Un *nœud* de Tiſſerand, qui eſt le plus fort. Un *nœud* de tapiſſiere. Il faut arreſter ce point avec un double *nœud*. On dit en ce ſens, qu'une toile eſt pleine de *nœuds*, quand elle eſt inégale & peu unie. Un *nœud* de pinceau, qui ſert à noüer les crins de cheval qui font la ſoye des archets. Le *nœud* de l'arbaleſte. Il y a auſſi le *nœud* du Marinier, dont il noüe ſes cables. On appelle les *nœuds* de la trompette, les jointures des branches, les endroits où elles ſont ſoudées, ou par où elles ſe briſent & ſe demontent.

A la paume on dit qu'on retient les droits, ou les *nœuds*, en parlant des deux coſtez d'une raquette qu'on jette en l'air, pour ſçavoir qui aura l'avantage de choiſir le coſté du jeu en commençant la partie.

En Aſtronomie on appelle les *nœuds* de l'Ecclyptique, ſes interſections par l'orbite d'une Planete qui a quelque latitude à ſon égard: & c'eſt dans ces points que doivent eſtre les deux luminaires, quand il arrive des Ecclypſes. On les appelle autrement la *teſte* & la *queuë du Dragon*.

NOEUD, en termes de Medecine, ſe dit d'une tuberoſité qui ſe forme aux jointures des vieux goutteux, qui ſe fait par l'amas d'une pituite craſſe, viſqueuſe, cruë & indigeſte, accompagnée d'une humeur bilieuſe, acre & chaude, dont le plus gros & terreſtre demeure & ſe convertit en matiere gypſeuſe & pierreuſe comme croye, d'où ſont engendrez ces *nœuds*, comme la pierre dans la veſſie. Les Medecins les apellent *tophi*.

NOEUD, ſe dit figurément en choſes morales, en parlant des liaiſons qui attachent enſemble les perſonnes. Le mariage eſt un ſacré *nœud* qui unit le mari & la femme. Ils ſont liez d'amitie par un double *nœud*, par l'intereſt & par l'alliance. L'Embleme d'une forte amitié, eſt une toile de reſeaux avec ce mot, *Multis junctus nodis*.

NOEUD, ſe dit auſſi de l'intrigue d'un Roman, d'un Poeme Dramatique, de l'endroit où les perſonnages ſont les plus embarraſſez, d'une conjoncture d'affaires dont on a de la peine a prevoir l'iſſuë.

NOEUD, ſe dit auſſi de ce qui eſt dans une affaire, ou dans une queſtion, de plus obſcur de plus embrouillé, de plus difficile à decider. Ce juge a l'eſprit ſi penetrant, qu'il va d'abord au *nœud* de la queſtion, qu'il trenche la difficulté.

Nœud Gordien, eſt un proverbe Grec, qui ſe dit d'un *nœud* qu'on ne ſçauroit desnoüer: & figurément, d'une difficulté qu'on ne peut reſoudre. Il vient d'un *nœud* de courroyes indiſſoluble, que Gordius Roy de Phrygie mit dans un temple d'Apollon, en memoire de ce qu'il avoit eſté ſalué Roy, parce qu'il eſtoit entré le premier dans ce temple, quoy qu'il fuſt d'ailleurs de race roturiere. Alexandre le couppa avec ſon eſpée, parcequ'il ne le pût deſnoüer, & que l'Oracle avoit predit que celuy qui le deſnoüeroit ſeroit le vainqueur de l'Aſie.

On dit proverbialement, C'eſt un ris qui ne paſſe pas le *nœud* de la gorge, pour dire, C'eſt un ris forcé.

NOI.

NOIR. ſubſt. maſc. Corps opaque & poreux qui imbibe la lumiere, qui n'en reflechit aucune partie. Le *noir* de fumée, ou *noir* à noircir, eſt la fumée de la poix reſine bruſlée qu'on ramaſſe dans une chambre ou vaiſſeau fermé par en haut, & tapiſſée de peaux de mouton, d'où par aprés on le fait ſortir en les ſecoüant. On en fait l'encre d'imprimerie, en faiſant bouillir ce *noir* avec de l'huile de lin & de la terebenthine. On fait auſſi du *noir* avec des noix de galles, comme l'encre commune, ou avec du vitriol, comme l'*encre* des Courroyeurs. qu'on appelle *atramentum ſutorium*. Le *noir* des Teinturiers ſe fait avec de la galle d'Alep ou d'Alexandrie, dite *galle à l'eſpine*, ou avec du Sumac, du rodoul, ou fovic noirci, avec de la coupperoſe & du bois d'Inde. On en fait encore avec l'écorce d'aulne, & de la moulée des Eſ-

mouleurs & Couteliers. Il n'y a point dans la nature de choſe *noire* qui ſerve à teindre en *noir*. Il eſt certain que plus une matiere eſt blanche, plus elle devient noire, quand elle eſt bruſlée, comme on l'éprouve dans l'yvoire.

On fait la couleur *noire* ſur la vaiſſelle de terre avec des eſcailles de fer vitrifiées.

On fait auſſi du *noir* avec de l'argent & du plomb, qui ſert à remplir les creux d'une choſe gravée: ce qu'on nomme en Latin *nigellum*.

On tend de *noir* les maiſons & les Egliſes où on fait quelque ceremonie funebre. En France on porte le deuil en *noir*, en Turquie en bleu, à la Chine en blanc. Les gens d'Egliſe & de robbe s'habillent de *noir* par modeſtie. Les femmes prennent le *noir*, quand elles font des viſites de ceremonie. Le plus beau *noir* eſt celuy de velours, & enſuite celuy de jayet, & puis le *noir* d'yvoire bruſlé. On dit auſſi du gris *noir*, d'un *noir* qui eſt moins fancé. Un Autheur a eſcrit qu'il faut eſtre habillé de *noir* pour parler au Roy d'Eſpagne, & que les envoyez des Princes ſont obligez de s'aſſujettir à cette couſtume.

NOIR, en termes de Blaſon, s'appelle *ſable*.

NOIR, NOIRE. adj. Qualité d'un corps qui ne reflefchit point de lumiere. Les Mores ont le viſage *noir*. Les corbeaux ont les plumes *noires*. Les yeux *noirs*, le poil *noir*, ſont des marques de chaleur & de vivacité. Le bled ſarraſin s'appelle du bled *noir*, & fait du pain fort *noir*. Le ſanglier eſt mis par les Chaſſeurs au rang des beſtes *noires*. En Chymie on appelle le plomb *eſtain noir*. En Muſique les nottes *noires* ne valent que la moitié des blanches.

NOIR, ſignifie auſſi, Sombre, obſcur, où on ne voit goutte. Un froid *noir* eſt un froid cauſé par des brouillards & des nuages. Une nuit *noire* eſt celle où le ciel eſt fort couvert, & où on ne voit point d'eſtoiles. Un cachot *noir*, une priſon ſoûterraine où on ne voit goutte. On appelle la chambre *noire*, ou la Chappelle *noire*, les lieux obſcurs où s'enferment les Religieux ou les devots pour faire penitence, & pour ſe donner la diſcipline. On le dit auſſi abuſivement d'un jeu de paume.

NOIR, ſe dit en Chirurgie de ce qui eſt meurtri, livide. Cette femme a eſté tellement battuë, qu'elle eſt toute *noire* de coups, qu'elle a le corps tout meurtri. On appelle auſſi la bile *noire*, & les vapeurs *noires*, des vapeurs melancoliques qui montent au cerveau.

NOIR, ſe dit auſſi de ce qui eſt mal propre, ſale, barboüillé. Vous eſtes *noir* par le viſage, quelqu'un vous a barbouillé. Il n'a pas lavé ſes mains, elles ſont toutes *noires* de craſſe. Cette femme a les dents *noires*, elle n'a pas ſoin de les nettoyer.

NOIR, ſe dit figurément en choſes ſpirituelles & morales. C'eſt un homme qui a l'ame *noire*, meſchante, ſcelerate. Il eſt dans ſon humeur *noire*, chagrine, melancolique. C'eſt un eſprit *noir*, dangereux & traiſtre. Cette trahiſon eſt un crime bien *noir*. L'Advocat de partie adverſe l'a rendu bien *noir*, il aura de la peine à ſe juſtifier.

NOIR, ſe dit proverbialement en ces phraſes. Le temps eſt bien *noir*, il pleuvera des Preſtres. On dit d'un lieu obſcur, qu'il y faiſoit *noir*, comme dans un four. On dit auſſi, qu'un homme n'eſt pas ſi Diable qu'il eſt *noir*, pour dire, qu'il n'eſt pas ſi meſchant qu'on ne le puiſſe mettre à la raiſon. On dit auſſi, qu'on a les yeux pochez au beurre *noir*, quand on les a meurtris: & en ce ſens on dit en joüant à celuy qui a les yeux bandez, Gare le pot au *noir*. On dit encore, Paſſer du blanc au *noir*, quand on va d'une extremité à l'autre, quand les choſes ſont fort oppoſées. On dit auſſi d'un homme qui tient un Livre, & qui ne ſçait pas lire, ou qui ne voit pas aſſez clair pour le faire, qu'il n'y connoiſt que le blanc & le *noir*. Le peuple appelle auſſi la beſte *noire*, le Commiſſaire quand il va en Police.

NOIRASTRE. adj. maſc. & fem. Qui tire ſur le noir. Les Eſpagnols ont le teint *Noiraſtre*. Les eaux du Styx ſont *Noiraſtres*, de là vient qu'on l'a appellé fleuve d'enfer.

NOIRAUD, AUDE. adj. Qui a le poil noir. Les femmes habiles aiment mieux les *noirauds*, que les blondins.

NOIRCEUR. ſ. m. Qualité qui rend une choſe noire. Cette Ancre n'a pas aſſez de *Noirceur*. La *Noirceur* du teint gaſte bien un viſage.

NOIRCEUR, ſe dit auſſi d'une tache ou ſaliſſeure. Vous avez de petites *noirceurs* au viſage, ce ſont quelques taches d'ancre, ou de Charbon.

NOIRCEUR, ſe dit figurément en choſes morales, de l'énormité d'un crime. La *Noirceur* de cette trahiſon fait horreur à tous les gens de bien. La *noirceur* de ſon eſprit eſt à apprehender.

NOIRCIR. v. act. & n. Barbouiller de noir, rendre noir. Le haſle eſt ce qui *noircit* les payſanes. On *noircit* les ſouliers, les tripots avec du noir à *noircir*. Ce bois ne bruſle pas bien, il ne fait que *noircir* au feu. Les vieillards coquets *noirciſſent* leur barbe. Les baſtiments de pierre de St. Leu ſe *noirciſſent* bientoſt à l'air.

NOIRCIR, ſe dit figurément en Morale, des médiſances, des invectives, des accuſations qu'on fait contre quelqu'un. Cet Advocat a *noirci* autant qu'il a pû ſa partie adverſe. Cette accuſation l'a tellement *noirci*, qu'il n'en ſera jamais bien lavé. Les Auteurs prenent plaiſir à ſe *noircir* les uns les autres.

NOIRCISSEURE. ſubſt. fem. Enduit de noir. La *Noirciſſeure* de ce carroſſe couſte tant. Cette *Noirciſſeure* eſt faite avec de beau vernis. On le dit auſſi de quelque tache cauſée par quelque choſe de noir. Il y a certaines *noirciſſeures* qu'on ne peut faire en aller qu'avec de l'huile.

NOIRPRUN. ſubſt. maſc. Eſt un arbriſſeau croiſſant le long des hayes, qui a ſon tronc gros comme la jambe, portant pluſieurs branches eſpineuſes & droites, comme l'eſpine vinette, hautes de cinq coudées. Ses feuilles ſont ſemblables au poirier, petites, longuettes, graſſes & molles, & un peu rouges. Ses bayes ſont d'abord vertes, & deviennent noires & luiſantes en meuriſſant, vers le temps des vendanges. Son fruit eſt large, blanc & deſlié, fait en bourſes comme le peſon d'un fuſeau. Il a au dedans un noyau dur & rond, de la groſſeur des cices, & cinq ou ſix grains longuets, triangulaires & plats comme des lentilles, qui ſont enfermez dans ces gouſſes, dont le ſuc eſt obſcur, verdaſtre & un peu amer, & c'eſt là ſa graine. Les Enlumineurs en tirent une couleur jaune qu'ils appellent *graine d'Avignon*. Quand elle eſt plus meure, elle fait du bleu, & dans ſa grande maturité elle fait du verd. Elle eſt nommée *graine d'Avignon*, parce qu'on la prepare en Avignon. On la pile, & quand on la fait bouillir dans de l'eau qu'on exprime, & qu'on met dans

des

des veſſies de porc ou de bœuf ſechées à la cheminée, on l'appelle alors *verd de veſſie*. Cette graine fournit trois couleurs pour faire les cartes dont on joüe, la jaune, la bleuë, & la verde. L'arbre s'appelle autrement *bonc-eſpine*. en Latin *ſpina cervina*, ou *infectoria*, & *rhamnus cathartiens*.

Il y en a une autre eſpece appellée *halimus*, qui a ces feuilles ſemblables à l'olivier, plus larges toutefois. C'eſt un arbriſſeau qui croiſt dans les hayes & lieux maritimes, dont parle Dioſcoride. Matthiole dit qu'on doit eſcrire *alimos*, c'eſt à dire, *ſans faim*, parce qu'en la mordant ſeulement elle guerit la faim.

NOISE. ſubſt. fem. Querelle qui s'eſmeut entre gens du peuple, ou dans les familles. Elle n'aboutit d'ordinaire qu'à des crieries, & il n'y a point d'effuſion de ſang. Il y a toûjours quelque *noiſe* en ce meſnage, c'eſt d'ordinaire la femme qui commence la *noiſe*. Ce mot vient du Latin *noxia* ou *noxa*. Menage. Borel dit qu'il vient du bruit que font les noix remuées, & qu'en general il ſignifioit autrefois toute ſorte de bruit; & même il ſe diſoit du bruit agreable que font les violons à une nopce; ou du murmure d'une fontaine. Ainſi on diſoit, Faire *noiſe*, pour dire, Se reſjoüir; mais maintenant il ne ſe dit plus qu'en mauvaiſe part.

NOISETTE. ſubſt. fem. Le fruit du coudrier, qui reſſemble à une petite noix, à cauſe qu'elle a une coque dure. Elle reſſemble mieux à l'aveline par dedans, & au dehors elle reſſemble à du gland, mais elle eſt plus ronde. On les appelle en Latin *nuces avellanæ*, ou *pontica*. En quelques lieux on les appelle *mellinæ*.

Caſſe-*noiſette*, eſt une eſpece de petite tenaille propre à caſſer des *noiſettes*.

On dit proverbialement, Preſenter des *noiſettes* à ceux qui n'ont plus de dents, pour dire, Offrir une choſe à une perſonne, dont il n'eſt pas en eſtat de ſe ſervir, comme une jeune fille à un vieillard.

NOISETTIER, ou *Noiſillier*. ſub. maſc. Arbre qui porte des noiſettes. C'eſt la meſme choſe que le *coudrier*. Voyez *Coudrier*.

NOIX. ſubſt. fem. Fruit dur qui vient au noyer. Elle a une double robbe ou couverture, dont la premiere eſt verde, & ſert à teindre en noir; la ſeconde dure comme du bois. Le noyau de dedans eſt diviſé en quatre membres par une pellicule ligneuſe qu'on appelle *ceſte*. Les meilleures ſont longues, qui ont une écorce blancheaſtre & aiſée à rompre, & celles dont le noyau eſt blanc & doux, & ne tient point à l'écorce. Quand elle eſt verde on la mange en cerneaux. Quand elle eſt vieille, on en tire de l'huile, qui devient plus ſubtile, plus elle eſt gardée. Elle ſert à bruſler, & ſur tout à peindre, parce qu'elle ſe ſeche aiſément. On l'appelle en Latin *nux*, ou *juglans*, comme qui diroit le *gland de Jupiter*, parce que quelques Auteurs l'ont appellée *noix de Jupiter*, & *noix de Perſe*.

Noix angleuſe, eſt celle qui tient tellement à la coque, qu'on ne l'en peut tirer que par morceaux.

Joüer aux *noix*, eſt un jeu tres-ancien. Quand on y joüe, on doit faire tenir dans une foſſette à certaine diſtance un certain nombre de *noix* qu'on jette avec la main. Suetone dit qu'Auguſte joüoit aux *noix* avec des enfants pour ſe divertir. Alexander ab Alexandro ſouſtient que ces *noix* eſtoient des noyaux de peſche, qu'il appelle *nuces ocellatas*.

Noix d'Indes, eſt une noix qui vient à un arbre ſemblable au palmier, dont le fruit eſt gros & grand comme le melon, qui eſt couvert de pluſieurs écorces, dont la premiere eſt rougeaſtre, tirant ſur le noir, ferme, dure & gluante. Il a au dedans une petite mouſſe, qui eſtant eſparpillée s'envole comme des cheveux. Au deſſous de cette bourre il y a une autre écorce faite en triangle, dure comme une corne, qui eſt auſſi chargée de bourre & de barbe. Elle enferme un noyau gros comme un œuf d'oye, dont la ſubſtance eſt graſſe & eſpaiſſe d'un demi doit, ferme & gluante, ayant pluſieurs durillons, dont le creux eſt rempli d'une liqueur douce, qui marque ſa fraiſcheur, & qui reſſemble à du beurre. Matthiole. Il ſemble qu'il a voulu deſcrire le fruit du cocos.

Noix metelle, eſt le fruit d'une groſſe & courte eſpine, qu'on appelle autrement *ſtrammonia*, qui a une graine ſemblable à celle de la mandragore. Idem.

La *noix vomique* eſt ſemblable aux *noix metelles*, ſi ce n'eſt qu'au lieu des eſpines, Serapion dit qu'elle a force nœuds. Si les chiens ou les loups en mangent, ils meurent tout ſoudain.

Noix de galle, c'eſt le fruit d'un certain cheſne nommé *robur*, *rouvre*. Cet arbre eſt different des grands cheſnes qu'on nomme *quercus*. Neantmoins Matthiole & Dioſcoride diſent que tout arbre qui porte gland, produit auſſi la *galle*, dont il y a deux eſpeces. L'une s'appelle *omphacite*, c'eſt à dire, aigrette & non meure, laquelle eſt petite, froncée, ridée, ferme & ſolide, & ſans trous.

L'autre ſorte eſt unie, polie & liſſée. Celle-cy eſt la moindre. Elles ſont toutes deux aſtringentes. Monet dit qu'il y a auſſi une gale blanche & une gale noire. On tient que la gale croiſt toute entiere en une nuit. C'eſt ce fruit qui fait la grande noirceur de l'encre, & qui eſt chez les Chymiſtes un grand *alkali*; car ſi on en verſe dans de l'eau forte, il fait une violente ébullition. Il s'en fait grande conſommation par les Teinturiers pour teindre en noir. Les *noix* de galle viennent de Romans en Dauphiné. En Latin *galla*. Voyez en pluſieurs particularitez au mot *Cheſne*.

La *noix muſcade*. Voyez *Muſcade*.

Noix, ſe dit auſſi d'une partie de gigot de mouton.

Noix, ſe dit auſſi d'une eſpece de geſier fait en façon de *noix*, qui eſt dans le corps d'une alloüette, qui eſt fort amere.

Noix, ſe dit auſſi de la partie du reſſort d'un piſtolet à fuſil, qui eſt courbée en demi-cercle, & qui fait le reſſort, quand on le debande. On dit auſſi, une *noix* d'arbaleſte.

On appelle proverbialement le gouſt de la *noix*, l'amorce qui ſert à attraper & à perſuader quelqu'un; par alluſion à la *noix* qu'on met aux fouricieres pour attraper des ſouris. On appelle auſſi des *noix*, des paſtez d'Hermite.

NOL.

NOLI METANGERE. Terme Latin, c'eſt un nom que donnent les Medecins à un ulcere malin qui vient au viſage.

NOLIS, NOLIT & NOLISSEMENT. ſ. m. Termes de Marine. Ils ſignifient ſur la Mediterranée la même choſe que *fret* & *affrettement* ſur l'Ocean. On dit auſſi ſur l'Ocean *naulage*, pour dire le fret des navires qu'on loüe pour aller en guerre, ou pour courir le bon bord: & on dit

noliger & *naulifer*, pour dire, *loüer* & *fretter*. Tous ces mots viennent du Latin *naulum*.

NOM.

NOM, ſubſtb. maſc. Mot d'une langue qu'on applique à quelque perſonne, ou à quelque choſe pour la faire reconnoiſtre. Il y avoit douze noms de Dieu chez les Hebreux, dont celuy de *Jehova* eſtoit ineffable, on ne l'oſoit prononcer. Le ſecond precepte de la loy deffend de prendre le *nom* de Dieu en vain. On perce la langue aux jureurs & blaſphemateurs du St. *nom* de Dieu. Dieu a donné le *nom* au jour & aux tenebres, au Ciel, à la terre, & à la mer Geneſe cap. I. Dieu donna pouvoir à Adam de donner le *nom* aux animaux, aux oiſeaux & à toutes les beſtes de la terre que pour cet effet il fit paroiſtre devant luy, Geneſe Chap. II. L'impoſition du *nom* eſt de l'inſtitution des hommes. On dit qu'elle appartient aux Sages, c'eſt à dire, aux Philoſophes. Ce mot vient du Latin *nomen*, que Feſtus dit avoir eſté fait de *nopimen*, à *noſcendo*, parce qu'il donne la connoiſſance d'une choſe; ou de *notamen*, parce qu'il deſigne la choſe; ou du Grec *onoma* qui ſignifie la même choſe, en oſtant l'*o*.

Nom, de Bapteſme ou *Nom propre*, eſt celuy que les parrain & les marraines donnent à un Chreſtien, quand on le baptiſe. Chez les Catholiques il eſt pris dans le Catalogue des Saints de la nouvelle Loy. Les Heretiques affectent de le prendre chez les Patriarches du Vieux Teſtament.

NOM, ſe dit auſſi d'un ſecond *nom* qu'on trouve dans ſa famille, & qui ſe continuë de pere en fils. On l'appelle auſſi *ſurnom*. Dans les Titres au deſſus de l'an mil, on ne trouve point les perſonnes deſignées que d'un ſeul *nom* propre, & quelquefois de celuy de leur pere, c'eſt de là que les Prelats ont retenu l'uſage de ne ſigner que de leur *nom* propre avec celuy de leur Eveſché, parce que durant les ſix cens ans precedents on ne voyoit point d'autres ſouſcriptions dans les Conciles.

Nom de Seigneurie, eſt celuy qu'on adjouſte aux precedents, & qui ſert quelquefois de ſurnom ou de titre. Les Eſpagnols affectent par vanité pluſieurs *noms* & titres de Seigneurie.

Nom de guerre, eſt un *nom* que prennent les ſoldats quand ils s'enrollent.

Nom de Religion, eſt un nouveau *nom* que les Religieux & Religieuſes prennent en entrant dans le Monaſtere, pour montrer qu'ils vont mener une nouvelle vie, & qu'ils ont renoncé au monde. La Sœur Marie de l'Incarnation du St. Sacrement: Les Papes changent auſſi de *nom* aprés leur exaltation: ce qui a eſté introduit par le Pape Sergius I. à cauſe qu'auparavant il ſe nommoit *Grovin de Pore*, comme dit Platine. Mais Baronius le rapporte à Sergius III. & Onuphre à Jean XII. ou XIII. qui adjoûte que cela s'eſt fait à l'imitation de St. *Paul*, qui auparavant s'appelloit *Simon* & *Saul*.

Nom de Roman, eſt un *nom* factice & formé à la maniere Grecque, ou Romaine, pour deſguiſer les *noms* de ceux dont on conte l'adventure; ou un *nom* qu'on prend par ſimple galanterie. Les *noms* de Roman ſont heureux, quand ils contiennent l'anagramme d'un *nom* de bapteſme, comme *Arteuire*, pour *Catherine*, *Hypolite* pour *Philipote*.

NOM, ſe prend quelquefois pour une Signature. La Police deffend les changements, les ſuppoſitions de *noms*, d'emprunter le *nom* d'autruy, de le contrefaire. Son *nom* eſt au bas de cette promeſſe, il l'a ſouſcripte de ſon *nom*. Il eſt deffendu auſſi de ſigner de differents *noms*. En ce ſens on dit qu'un homme donne ſon *nom*, quand il veut bien s'obliger pour autruy, le Cautioner.

NOM, ſe dit auſſi du pouvoir, du mandement, de l'autorité en vertu de laquelle on agit. JESUS-CHRIST parle toûjours au *nom* de ſon Pere. Les Phariſiens l'accuſoient de chaſſer les Demons au *nom* de Beelzebut. Il a dit aux Apoſtres, qu'ils obtiendroient tout ce qu'ils demanderoient en ſon *nom*. Le bapteſme pour eſtre valable doit eſtre fait au *nom* du Pere & du Fils & du Saint Eſprit. On dit auſſi, Au *Nom* de Dieu, pour conjurer fortement une perſonne de faire ou d'accorder quelque choſe. On appelle auſſi un *nom de* JESUS, une petite peinture ou chriffre où ce Saint *Nom* eſt en abregé, compoſé d'un *J.* d'une *H.* & d'une *S.* avec une croix au milieu.

En ce ſens on le dit en matiere profane, Il n'a agi qu'au *nom* & comme Procureur d'un tel. Cette veuve a intenté ce procez tant en ſon *nom* à cauſe de la communauté qu'elle avoit avec ſon mary, que comme Tutrice de ſes enfans mineurs. Des cautions ſolidaires s'obligent en leur propre & privé *nom*, ſont condamnés en leur *nom*. Les Juges qui prevariquent ſont bien intimez en leur propre & privé *nom*. On dit auſſi, Je luy ay fait des baiſemains en voſtre *nom*, ou de voſtre part.

NOM, ſe dit encore à l'egard d'une maiſon illuſtre, d'un eſtat, quand on le conſidere comme un titre dont il faut ſouſtenir la reputation. Ce Seigneur eſt Chef du *Nom* & Armes d'une telle maiſon. Il a ſubſtitué ſes terres à ſes neveux à la charge de porter ſon *nom*. C'eſt un *nom* illuſtre dont il faut ſouſtenir la gloire. Les Romains ont fort ſignalé leur *nom*. Cette bataille a conſervé l'honneur du *nom* Chreſtien. Les Princes ne font la guerre, & les Auteurs des Livres, que pour immortaliſer leur *nom*. On dit au contraire, qu'un homme eſt ſans *nom*, quand on ne le connoiſt point dans le monde, quand il eſt ſans reputation; ſans autorité.

NOM, en termes de Palais ſignifie, Dette obligation, & eſt en uſage en cette formule: il eſt ſubrogé en tous les droits, *Noms*, raiſons & actions de ſon cedant, ou du Creancier qu'il a payé de ſes deniers. Ce mot eſt tiré du Latin *nomina*, qui ſignifie la même choſe.

NOM, ſignifie auſſi Promeſſe. Il luy a donné cette bague au *nom* de mariage, pour dire, en luy promettant de l'eſpouſer.

NOM, en termes de Grammaire, eſt la premiere partie d'oraiſon qui ſe decline: & qui eſt differente du verbe, en ce qu'il ſe conjugue. Leur liaiſon fait le principal fondement du diſcours. Les *noms ſubſtantifs*, *propres* & *appellatifs*, ſont ceux qui marquent la ſubſtance, le corps, la nature de chaque choſe. Les *adjectifs* en marquent ſeulement, les qualitez, les accidents. On les diviſe ſelon leurs genres en *maſculins* & *feminins*. Il y en a auſſi de *genre commun* & *douteux*. Et en Latin il y en a de *neutres*. On les diviſe encore en *ſynonymes*, quand pluſieurs *noms* ou mots, deſignent une même choſe; & en *équivoques*, quand un même *nom* s'applique à des choſes differentes.

NOM, ſe dit proverbialement en ces phraſes. C'eſt choſe qui n'a point de *nom*, qui ſe dit à ceux qui

ne

ne ſe ſouviennent pas du *nom* d'une perſonne. On dit, nommer les choſes par leur *nom*, quand on dit ſincerement la verité, quand on ne fait point de ſcrupule de reprocher à quelqu'un ſes defauts; ou quand on dit des paroles obſcures avec une liberté philoſophique. On dit auſſi qu'un homme eſt obligé de decliner ſon *nom*, quand il va voir une perſonne inconnuë, & quand il eſt obligé de luy apprendre quel il eſt. On dit auſſi, qu'on ne luy ſçauroit dire pis que ſon *nom*, quand il eſt connu pour un ſcelerat.

NOMBLES. ſubſt. f. Terme de Venerie, qui ſe dit de la partie du cerf qui ſéleve entre ſes cuiſſes. On le dit auſſi du ventre des bœufs & des vaches. Ce mot eſt tres-ancien dans la Langue, & ſe trouve dans des Tiltres de l'an 1239. comme teſmoigne Du Cange. Il vient de *umbilicus*, *nombril*.

NOMBRE. ſubſt. maſc. Quantité diſcrette aſſemblage de pluſieurs corps ſeparez, conſiderez comme s'ils occupoient une certaine eſtenduë. Euclide le definit, une multitude compoſée de pluſieurs unitez. La quantité continuë eſt l'objet de la Geometrie; la quantité diſcrette, celuy de l'Arithmetique ou de la ſcience des *nombres*. Dieu a tout fait en *nombre*, poids & meſure. Diophante a bien eſcrit des *nombres*, Gaſpard Bachet de Meziriac a fait auſſi des problemes pour deviner les *nombres* qu'un autre penſe. Les myſteres des *nombres* de Pythagore avoient plus de vanité que de ſolidité, auſſi bien que toutes les allegories que pluſieurs Docteurs en ont voulu tirer. Voyez le Traité des *nombres* du Sieur Freviole inſeré dans les Memoires de l'Academie des ſciences, où il en fait voir pluſieurs belles proprietez. Ce mot vient du Latin *numerus*.

NOMBRE, ſignifie particulierement le premier caractere d'une ſuite de chiffres, qui ne contient que des vuides, c'eſt un *nombre* ſimple. On commence à compter par *nombre*, dizaine, centaine, mille, &c. Le *nombre*, binaire, ternaire, centenaire, ſe dit des caracteres qui marquent ces quantitez.

Nombre pair, eſt celuy qui ſe peut diviſer en deux parties égales. Tout *nombre pair* multipliés par un *nombre pair* fait un *nombre pair*.

Nombre impair, qui ne ſe peut diviſer également ſans fraction qui eſt plus grand d'une unité que le pair. La ſomme de deux *nombres impairs* fait un *nombre* pair.

Nombre pairement pair, eſt celuy qu'un *nombre* pair meſure par un *nombre* pair, comme deux fois quatre c'eſt huit, ce huit eſt un *nombre pairement pair*.

Nombre pairement impair, celuy qu'un *nombre* pair meſure par un *nombre* impair. Quatre multiplié par cinq fait 20. *nombre pairement impair*.

Nombre premier, ou *primitif*, eſt celuy qui ne peut eſtre meſuré que par la ſeule unité, comme 19. 29. dans la diviſion duquel en quelque partie qu'on le diviſe, il reſte toûjours une unité. Ces *nombres* ne peuvent eſtre produits, ni par multiplication, ni par diviſion.

Nombre compoſé, eſt celuy qui ſe peut diviſer en pluſieurs parties égales, qui peut eſtre meſuré par d'autres *nombres*.

Nombre parfait, eſt celuy qui eſt égal aux parties qui le compoſent, ſi on les adjouſte enſemble. Comme 6. eſt *parfait* parcequ'il égale la ſomme de 1. 2. & 3. qui ſont ſes parties.

Nombre Sourd ou *Irationnel*, eſt un *nombre* qui n'a pas de proportion avec un autre.

Nombres coſiques. Terme d'Algebre. Ce ſont les diverſes puiſſances d'un *nombre* multiplié pluſieurs fois, par luy-même. Racine quarré, cubique, quarré de quarré, *cube cubique*, &c. ſont des *coſiques*.

Nombre entier, eſt celuy qui n'eſt point diviſé, qui eſt ſans fraction.

Nombre rompu, c'eſt un *nombre* diviſé en pluſieurs parties ou fractions, qu'on eſcrit avec deux rangs de chiffres, diviſés par une barre, dont celuy de deſſus eſt le Numerateur, celuy deſſous le denominateur.

Nombre poligone, en termes d'Algebre, ſignifie un *nombre* à pluſieurs angles, qui ſe forme par des *nombres* en progreſſion arithmetique ou égale; en telle ſorte que s'ils eſtoient arrengez & marquez en points, ils ſeroient une figure à pluſieurs angles, par exemple, ſi on marque un point en haut & deux en bas, cela ſera un triangle, & le *nombre* de trois ſera un trigone. Si on marque deux en haut, & deux en bas, cela ſera un quadrangle ou *nombre* quarré, qui ſera quatre. Ce qui arrive, quand la progreſſion va ſeulement par un ou deux, mais ſi la difference des *nombres* eſt de trois, elle ſera un pentagone; ſi elle eſt de quatre, un hexagone, ſi elle eſt de cinq, un eptagone, & ainſi du reſte. Voyez l'Algebre du Pere Malebranche, où les proprietez de ces *nombres* ſont bien expliquées.

NOMBRE, en termes de Palais & en pluſieurs arts, ſe dit auſſi d'une quantité incertaine, indeterminée. Quand on dit, j'ay eſté mille fois chez luy, on prend un *nombre* certain pour un incertain; un *nombre rond*, c'eſt cent ou mille, &c. Nous n'eſtions pas *nombre*, c'eſt à dire, nous n'eſtions pas aſſez pour juger, pour tenir Chapitre, & deliberer. Il faut ceder au *nombre*, à la force, à la pluralité. Dans les grands corps, la pluſpart ne ſervent que de *nombre*. Il a *nombre* d'envieux. Il a un *nombre* innombrable d'eſcus. On dit, Mettre au *nombre* ou du *nombre*, pour dire, dans le rang, dans la liſte, dans le Catalogue on l'a mis au *nombre* des *Saints*. Il eſt du *nombre* des exilez, il s'eſt mis du *nombre*, pour dire, il s'eſt mis dans la trouppe. On dit auſſi dans le blaſon des eſtoiles, des fleurs de lis ſans *nombre*, quand l'Eſcu en eſt chargé, ſans qu'il y ait de *Nombre* preſcrit.

NOMBRE, en Muſique, en Poëſie, en Rhetorique, ſe dit de certaines meſures, proportions ou cadences qui rendent agreable à l'oreille un air, un vers, une periode. Il y a un certain *nombre* qui rend les periodes harmonieuſes. Les vers ſont compoſez d'un certain *nombre* de pieds ou de ſyllabes. Toute muſique a un certain *nombre* de notes.

NOMBRE, en termes de Grammaire, ſe dit du ſingulier & du Plurier, & du Duel chez les Grecs & les Hebreux. Il faut que le ſubſtantif & l'adjectif s'accordent en genre, en cas, & en *nombre*.

NOMBRE D'OR, eſt un terme de Compte Eccleſiaſtique, qui eſt une periode de 19. ans, inventée par Methon Athenien, au bout de laquelle on voit arriver les meſmes lunations, & la même epacte, quoy que cette periode ne ſoit pas tout à fait juſte.

On tient qu'il a eſté ainſi nommé ou à cauſe de l'utilité de ſon uſage, ou à cauſe qu'on l'eſcrivoit autrefois en caracteres d'or. Mr. Caſſini definit le *nombre d'or* à ſa maniere, & dit que c'eſt le nombre des années eſcheuës aprés celle qui eut la nouvel-

le

le Lune à ſon premier jour, comme celle de l'année 1500. dont le *nombre d'or* fut zero, qu'il prend pour ſon Epoque.

Et on dit figurément en ce ſens, qu'un homme entend le *nombre d'or*, quand il a trouvé l'art d'amaſſer beaucoup de bien.

En Theologie on appelle le Livre des *nombres*, un des cinq Livres du Pentateuque qui contient les ceremonies de la Loy de Moyſe. On l'appelle ainſi, ſelon Iſidore, parce qu'il contient le denombrement des Tribus qui eſtoient ſorties d'Egypte, & la deſcription des campements qui ſe firent dans le deſert.

En agriculture on appelle un *nombre* de gerbes, douze gerbes. Il faut trois *nombres* de bled pour faire un ſeptier de grain. On a fourny trente *nombrées* de gluyet pour recouvrir cette bergerie.

NOMBRER. v. act. Compter ſçavoir le nombre. Il y avoit une quantité de peuple ſi prodigieuſe, qu'on ne la pouvoit *nombrer*; & dans tous leurs contracts, cette ſomme a été comptée & *nombrée* en preſence des Notaires.

NOMBREUX, EUSE. adj. En grand nombre. La France eſt habitée par un peuple fort *nombreux*, l'aſſemblée eſtoit fort *nombreuſe*.

NOMBREUX, ſignifie auſſi agreable à l'oreille, harmonieux. Cette periode eſt fort *nombreuſe*. Ces vers ſont fort *nombreux*.

NOMBREUSEMENT. adv. En grand nombre. Le peuple vint *nombreuſement* & en foule faire ſes plaintes au Roy, &c.

NOMBRIL. ſubſt. maſc. C'eſt une partie du corps de l'animal compoſée de quatre Vaiſſeaux umbilicaux, ſçavoir une veine, deux arteres, & l'auraque, qui s'uniſſent enſemble, & ſont renfermez comme dans un canal long, nerveux, tortillé, qu'on appelle *cordon*, *lacs* ou *petit inteſtin*. C'eſt par où le foetus prend ſa nourriture dans le ventre de la mere; & quand l'enfant eſt né, ces quatre vaiſſeaux ayant fait leur fonction, degenerent en un ligament qui fait comme un nœud au milieu du ventre, qu'on appelle le *nombril*. La veine du nombril eſt le lien du foye. Quand elle eſt couppée, il tombe, & tire quand & ſoy le diaphragme. Ce mot vient de *umbilicus* Latin, & celuy-cy de *umbo*, qui ſignifie le *bouton* ou *boſſe* qui eſt au milieu d'un bouclier. Drelincourt aſſeure que le foetus humain n'a qu'une veine & deux arteres, & ſans ouraqué, contre l'avis de Fernel, cabrol & du Laurent. Ambroiſe Paré determine la longueur du *nombril* à un pied & demi. Rodrigues de Caſtres a deux coudées; d'autres à deux pieds un quart.

NOMBRIL DE VENUS, eſt une plante que les Grecs appellent *cotyledon*. Les Latins *umbilicus Veneris*, *myrepſus*, *cymbalinm*; d'autres *cymbalaria*; & d'autres *ſcatuncellus*.

En Botanique on appelle le *nombril* ou *l'anuil* dans les poires, les pommes & autres fruits ſemblables, l'endroit où ſont enfermez les pepins.

En termes de Blaſon on appelle le *nombril* de l'Eſcu, un point qui eſt au milieu du deſſous de la faſce, & qui la ſepare de la pointe. Il portoit d'or à un eſcuſſon de gueules mis au *nombril*.

NOMENCLATEUR. ſubſt. maſc. C'eſtoit chez les Romains celuy qui accompagnoit les gens qui briguoient les Magiſtratures, & qui leur ſuggeroit les noms de tous les citoyens qu'ils rencontroient, afin de les ſaluer en les appellant par leur nom; ce qui eſtoit la maniere la plus civile de le faire. On le nommoit auſſi *Protocolle*.

NOMENCLATURE. ſubſt. fem. Catalogue de pluſieurs mots les plus ordinaires d'une Langue, pour en faciliter l'uſage à ceux à qui on l'Enſeigne. On a fait pluſieurs *Nomenclatures* Italiennes, Eſpagnoles, ou des Abregez de Dictionnaires.

NOMINATIF. ſubſt. maſc. Terme de Grammaire. C'eſt le premier des cas d'un nom qui ſe decline. Il y a un *nominatif* ſingulier, comme *moy*; un *nominatif* plurier, comme *nous*.

NOMINATION. ſubſt. fem. Action par laquelle on nomme, on choiſit quelqu'un pour quelque employ, quelque Benefice, quelque charge. On a fait une *nomination* d'experts pour viſiter ces baſtiments. Il y a pluſieurs reglements pour la *nomination* des Graduez.

NOMINATION, ſe dit auſſi du droit de preſentation à quelque office ou benefice. Le Roy par le Concordat a la *nomination* ou la preſentation aux Benefices dont il eſt Fondateur. Pluſieurs Officiers Royaux ſont à la *nomination* ou preſentation des Seigneurs, ou Engagiſtes particuliers. Les Eſchevins ſont la *nomination* de tous les Officiers qui ſont ſur les ports.

NOMINAUX. ſubſt. maſc. plur. Ce ſont des Philoſophes qui ſont les Sectateurs d'Ocham, qui eſtoient prodigues de noms, & qui n'expliquoient point les choſes, en ſorte qu'on les appelloit *Vendeurs de noms*.

NOMMÉMENT. adv. Particulierement & ſpecifiquement. Cet Agent a eſté chargé *nommément* pas ſes inſtructions d'inſiſter ſur une telle propoſition. On a decreté contre pluſieurs perſonnes, & *nommement* contre un tel.

NOMMER. verb. act. Appeller une choſe par ſon nom, luy donner un nom; on eſt *nommé* d'ordinaire du nom de ſon parrain. On le *nomme* Pierre, Jacques. Cette cloche ſe *nomme* Marie. La Grande Bretagne ſe *nomme* maintenant Angleterre. La France ſe *nommoit* autrefois la Gaule. Il y a des choſes qu'on ne ſauroit *nommer* par leur nom, comme celles qui ſont obſcenées. On dit auſſi de ceux qu'on ne connoiſt que de veuë, qu'on ne ſçait pas comme ils ſe *nomment*.

NOMMER, ſignifie auſſi, declarer. Cet accuſé a *nommé* tous ſes complices. Je ne vous garentis pas cette nouvelle, mais je vous *nomme* mon Auteur. C'eſt un tel qui a fait cela, ſans le *nommer*, je ne le *nomme* pas par diſcretion.

NOMMER, ſignifie auſſi, dicter, prononcer des paroles l'une aprés l'autre: Je m'en vais eſcrire ſous vous, *nommez* moy. Un teſtament, pour eſtre vallable, doit eſtre *nommé*, dicté par le teſtateur aux Notaires qui le reçoivent. Il a *nommé* & inſtitué ſon neveu, ſon heritier.

NOMMER, ſignifie encore, donner ſa voix en faveur de quelqu'un dans une elleſtion, le preſenter à un Benefice, le pourvoir d'une charge. Il a eſté *nommé* à l'Eſchevinage par la pluſpart des voix. Un Patron Laique *nomme* & preſente à un Benefice qui eſt en ſon patronage, il peut varier ou *nommer* deux fois. Le Roy *nomme* aux Benefices conſiſtoriaux, & le Pape les confere. Il a *nommé* un Premier Preſident, il l'a pourveu de cette charge.

On dit au Palais, qu'un expert a eſté *nommé* d'office. C'eſt à dire, par le Juge à faute par les parties d'en *nommer* de leur part: qu'un tel a eſté *nommé* Tuteur à des mineurs: que la Cour a *nommé* des Deputez pour faire des remontrances des Commiſſaires pour travailler à l'inſtruction d'un procés.

NOMMÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. Un Prelat *nommé*, eſt celuy qui a la nomination à une Prelature, & qui n'a pas encore ſes Bulles. On dit bien-*nommé*, mal-*nommé*, en parlant des choſes à quoi le nom convient, ou ne convient pas. Ville-franche mal *nommée*. On dit auſſi, qu'un homme eſt mal *nommé*, mal famé, pour dire, qu'il eſt en mauvaiſe reputation. On dit auſſi, qu'il eſt venu à jour *nommé*, à point *nommé*, pour dire, au jour convenu, ou fort à propos. Quand on dit le *nommé* tel, c'eſt une adjonction qu'on fait au nom, qui marque du mépris.

NOMPAREIL, EILLE. adj. Qui n'a point de ſemblable, tant il eſt excellent & plus audeſſus des autres. La vie innocente a des douceurs *nompareilles*. Ce Prince a une ſageſſe, une prudence *nompareille*, Cette femme a une beauté *nompareille*. Meſnage dit qu'il faut eſcrire *non pareille*, à cauſe que le mot vient de *non parilis*.

NOMPAREILLE. ſubſt. fem. ſe dit en pluſieurs arts pour exprimer ce qui y eſt de plus petit. En termes d'Imprimerie, la *nompareille* eſt un des plus petits caracteres dont on ſe ſert en Imprimerie. Il eſt entre le petit texte, & la Sedanoiſe ou Pariſienne. Chez les Marchands, c'eſt le ruban le moins large. On fait des garnitures de *nompareille*. On appelle auſſi chez les Eſpiciers de la *nompareille* de Sedan, certaines dragées de ſucre qui ſe fait en grains les plus menus qu'il eſt poſſible.

NON.

NON. Terme negatif, tantoſt ſubſt. tantoſt adv. C'eſt un hargneux qui vous fera querelle pour un ouy, ou pour un *non*. C'eſt un contrariant, ſi on luy dit que ſi, il dira que *non*. Celuy-là eſt complaiſant qui ne dit jamais *non*. Celuy-là eſt irreſolu qui ne dit jamais ni ouy, ni *non*. Il n'y a qu'à dire ouy, ou *non*, pour achever, ou rompre ce marché. Quand les enfants jouënt au plomb, il faut qu'ils ne diſent ni ouy, ni *non*. Il y a auſſi un jeu au pair, ou à *non*, quand on propoſe à deviner ſi ce qu'on a caché ſecretement dans ſa main eſt pair en nombre, ou *non* pair. Malherbe a dit, *Non* qu'il ne me ſoit grief, pour dire, Encore que, bien que.

Au Palais on ordonne que quelqu'un reſpondra categoriquement ſur des faits par ouy, ou par *non*. On dit auſſi des fins de *non* proceder, de *non* recevoir, qui ſont des exceptions declinatoires ou peremptoires.

Non prix, ſe dit au Palais pour ſignifier *bas prix*, *vil prix*. Cette terre a eſté adjugée à *non prix*, à trop bon marché. On revient contre un bail judiciaire donné à *non prix* par un tiercement.

On dit auſſi d'un contract declaré nul, qu'il faut tenir la choſe pour *non* faite & *non* advenuë.

Non venuë, en termes de Mer, ſe dit de ce qu'on a manqué à appercevoir. Les vaiſſeaux font ſouvent naufrage par *non venuë*, faute d'avoir apperceu un rocher, une coſte.

NON, ſe dit reduplicativement, ou avec des particules qui en augmentent la force. *Non non* je n'iray plus au bois ſeulette. *Non* dea. *Non* pas, *non* pas. *Non* plus qu'il en tiendroit dans mon œuil. Il n'en ſçait *non* plus que l'enfant qui eſt à naiſtre.

Non ſeulement. Adv. relatif & augmentatif. Cela eſt *non ſeulement* vray, mais encore évident. Cela eſt *non ſeulement* permis, mais encore commandé.

NONAGENAIRE. adj. maſc. & fem. Qui a quatre vingts dix ou nonante ans. Ce vieillard eſt decrepit, & *nonagenaire*.

NONANTE. ſubſt. maſc. Nombre produit par la multiplication de dix par neuf, trois fois trente ſont *nonante*. C'eſt la même choſe que *quatre-vingts-dix*.

Quart de nonante, eſt un inſtrument de Mathematique qui a le plus d'uſage en Geometrie & en Aſtronomie. Il ſert à meſurer les angles des figures, & les hauteurs des aſtres. C'eſt un quart de cercle dont le bord eſt diviſé à l'ordinaire en *nonante* degrez, avec une altidude, & des pinnules pour faire les obſervations.

NONANTIESME. adj. numeral, & ordinat, qui eſt ſitué en un rang où il en voit quatre vingt-&-neuf devant luy. Les Poles ſont au *Nonantieſme* degré de l'equateur.

NONCE. ſubſt. maſc. Ambaſſadeur du Pape vers un Prince, ou un Etat Catholique, ou qui aſſiſte en une aſſemblée de pluſieurs Ambaſſadeurs. Le Pape Alexandre VII. a eſté *Nonce* en l'aſſemblée pour la Paix de Munſter. On ne ſouffre point en France que les *Nonces* ayent aucune juriſdiction. La plus-part des *Nonces* deviennent enſuite Cardinaux.

NONCIATURE. ſubſt. fem. Fonction ou charge du Nonce, & le temps de ſa durée. Un tel Prelat a brigué long-temps la *Nonciature* de France, Il s'eſt bien acquitté de ſa *Nonciature*. Pendant ſa *Nonciature* il a eu bien des affaires delicates à manier.

NONCHALANCE. ſubſt. fem. Negligence, peu d'application qu'on a à quelque choſe. Cet homme a une grande *Nonchalance* dans ſes affaires, il travaille avec une grande *nonchalance*, & par maniere d'acquit.

NONCHALANT, ANTE. adj. & ſubſt. Qui eſt pareſſeux, qui fait ſes affaires avec pareſſe, avec negligence.

NONCHALAMMENT. adv. D'une maniere nonchalante, ſans application.

NONCHALOIR. ſubſt. maſc. Vieux mot qui ſignifioit autrefois, Avoir peu de ſoin d'une choſe, la negliger, ne la croire par importante. Il vient de *non*, & de *chaleur*, qui vient de *calere*.

NONE. ſubſt. fem. Terme de Breviaire. C'eſt la derniere des petites Heures, ou Heures Canoniales, qui ſe dit avant Veſpres. Cette heure reſpond à trois heures aprés midi. L'Office ſimple finit à *None*, auſſi-bien que l'Office des morts.

NONES, ſubſt. fem. plur. Terme du Calendrier à l'uſage de l'Egliſe Romaine. C'eſt le cinquiéme des mois de Janvier, Fevrier, Avril, Juin, Aouſt, Septembre, Novembre & Decembre, & le ſept de Mars, May, Juillet & Octobre.

NONNAT. ſubſt. maſc. eſt le plus petit de tous les poiſſons, qui eſt appellé *nonnat quaſi nondum natus*. On le peſche ſur la Mediterranée.

NONNE, NONNETTE, NONNAIN, Vieux mots qui ſignifioient autrefois *Religieuſe*. Le Poulier des Benefices dit encore en parlant des Monaſteres de filles, L'Abbaye aux *Nonnains* d'un tel lieu. Il y a à Paris une ruë qu'on appelle des *Nonnains gayes*. Ce mot vient de *nonna*, *nonnana*, ou de *nonnanis*, dont les Auteurs Latins ſe ſont ſervis pour ſignifier une *penitente*, & enſuite une *Religieuſe*. Borel dit que ce mot vient de *nonni* ou *nonne*, c'eſt à dire, *ayeuls* ou *ayeules* en Italien. On a appliqué ce nom par honneur aux Religieuſes, comme on a fait celuy de *Pere* aux Religieux,

que Du Cange dit avoir eſté appellez *nonnones*; ce qui marquoit une reverence paternelle, comme *nonnanes* ſignifioit la maternelle.

NONNETTE, eſt auſſi un nom d'oiſeau qu'on appelle autrement *meſange*.

NONOBSTANCES. ſubſt. fem. plur. Terme de Juriſprudence Canonique, qui ſe dit de la troiſiéme partie des proviſions de Cour de Rome, où ſont compriſes les abſolutions des cenſures, les rehabilitations & diſpenſes neceſſaires pour jouïr du Benefice impetré, nonobſtant les incapacitez ou autres obſtacles qu'on pourroit propoſer à l'encontre.

NONOBSTANT. Prepoſition. Sans avoir eſgard, malgré toutes choſes. Les lettres de Chancelerie portent cette clauſe, *Nonobſtant* clameur de Haro, Chartre Normande, & autres choſes à ce contraires. Les jugements de proviſion ſont executoires *nonobſtant* oppoſitions ou appellations quelconques. On obtient des ſentences *nonobſtant* l'appel. On caſſe les procedures, les mariages qui ſont faits *nonobſtant* & au prejudice des deffenſes de Juſtice. Ce mot vient du Latin *non obſtare*.

NONVALEUR. ſubſt. fem. Dette non exigible par l'inſolvabilité des débiteurs. Ce Marchand a donné beaucoup d'effets à ſes creanciers, mais il y a bien des *nonvaleurs*. Les *nonvaleurs* qui ſe trouvent ſur les tailles & autres impoſitions, ſont rejettées l'année ſuivante ſur la Paroiſſe, ou reimpoſée par un ſecond roolle.

NONVALEUR, ſe dit encore des terres & des fermes qui ſont en deſordre faute de culture ou de reparations, qui ne rapportent pas leur revenu ordinaire. Preſque tous les heritages qu'on achete par decret ſont en *nonvaleur*, il faut faire encore de la depenſe pour les remettre en valeur.

NOP.

NOPCE. ſubſt. fem. Feſte, reſjouïſſance qu'on fait quand on ſe marie, repas qu'on donne à ſes parens & amis. JESUS-CHRIST fit ſon premier miracle à la *nopce* de Cana. L'Advent & le Careſme ne ſont point des temps à faire *nopces*. On ne diſne point le matin, quand on eſt de *nopces* le ſoir; C'eſt un proverbe d'Italie. Il n'y a eu que les plus proches parens conviez à cette *nopce*. On dit d'un grand repas ce n'eſt pas icy un feſtin ordinaire, c'eſt une *nopce*. Voilà une maiſon de bonne chere, il y a tous les jours *nopces*. Une ſale à faire *nopces*.

NOPCES, au plurier, ſignifie auſſi le mariage. L'Edit des ſecondes *nopces* de Henri II. a eſté fait contre les femmes qui convoloient en ſecondes *nopces*, & qui ruinoient les enfans du premier lit. On appelle un preſent, un don de *nopces*, ce que les parents envoyent aux mariez en conſideration de leur mariage. En droit il y a un titre des donations en faveur des *nopces*.

On dit figurement les *nopces* de l'agneau, pour dire, la beatitude éternelle.

NOPCE, ſe dit proverbialement en ces phraſes. On dit, Faire *nopces* de chien, pour dire, Ne ſe marier que pour la brutalité. On dit auſſi à celuy à qui on demande civilement quelque petit ſervice, je vous ſerviray le jour de vos *nopces*. On dit auſſi, voyage de Maiſtre *nopce* de valets, pour dire, que c'eſt alors que les valets font bonne chere. Il eſt arrivé comme Tabourin à *nopces*, pour dire, fort à *propos*.

On dit qu'un brave va à l'aſſaut comme à la *nopce*, pour dire, gayement & hardiment. On dit auſſi, qu'un homme ne fut jamais à telle *nopce*, pour dire, qu'il ne fut jamais plus ſurpris, plus eſtonné, plus maltraité. Ce proverbe vient des *nopces* de Bacbé, dont parle Rabelais, où les Chicanous furent bien battus à coup de gantelets. On dit auſſi des gens qui ſe ſont enyvrez, qu'ils ont beu tant qu'à des *nopces*.

NOPCIER, ERE. adj. Vieux mot que les Poëtes ont donné pour épithete aux fauſſes Divinitez qu'ils croyoient preſider aux nopces; le *nopcier*, Hymenée, la *nopciere*, Junon.

NOR.

NORD. ſubſt. maſc. Terme de Marine dont on ſe ſert ſur la Mer Oceane, pour ſignifier le Pole Arctique, ou Septentrional qui eſt eſlevé ſur nôtre Horiſon. L'eſtoile du *Nord* eſt la derniere de la queuë de la Petite Ourſe, qui eſt à deux degrez du Pole. On a fait virer le cap au *Nord*. La bouſſole eſt ce qui marque le *Nord*. Depuis le *Nord* juſqu'au Sud. Le vent eſt tourné au *Nord*. Le Soleil revient en Eſté vers le *Nord*.

NORD, ſignifie auſſi la partie du monde qui eſt Septentrionale à l'égard de quelque autre pays. L'Angleterre, eſt au *Nord* de la France. Les Provinces du *Nord* ſont la Suede, le Danemark, la Lapponie &c. Les peuples du *Nord* aiment bien à boire. Les navires Hollandois qui n'oſent entrer dans la manche ſont contraints de prendre leur route par le *Nord* d'Eſcoſſe.

NORD, eſt auſſi le nom qu'on donne à un des quatre vents cardinaux qui vient du coſté du Septentrion, qu'on appelle autrement la *biſe*, & ſur la Mediterranée *tramontane*. Le *nord* qui ſouffloit avec violence nous empeſcha d'aborder. Le *nord* eſt un vent froid & ſec. Ces mots de *Nord*, *Sud*, *Eſt*, & *Oüeſt*, ſont de vieux mots François dont on ſe ſervoit du temps de Charlemagne, qu'on dit eſtre celuy qui leur a donné ces noms, qui paſſent aujourdhuy pour Allemans.

Nord-eſt, eſt un quart de vent entre l'Orient & le Septentrion, que ſur la Mediterranée on appelle *Gallerne*. *Nordoüeſt*, eſt un quart de vent entre le Septentrion & l'Occident. Sur la Mediterranée on l'appelle *Maeſtral*.

Nord-nord-eſt, *Nord-nord-quart au Nord-eſt*, ſont des ſubdiviſions de vent entre l'Orient & le Septentrion. On fait la même ſubdiviſion à l'égard du *Nord-oüeſt*.

NORDESTER. verb. n. Terme de Marine, qui ſe dit de l'aiguille aimantée, lorſqu'elle decline du *Nord* vers l'*Eſt* ou l'Orient; & *Nord-oüeſter* ſe dit, quand elle decline du même point vers l'*Oüeſt* ou l'Occident.

NORMAND, ANDE. adj. & ſubſt. Qui eſt né en Normandie. Ce mot eſt en uſage dans la Langue en ces phraſes proverbiales. Un *Normand* a ſon dit & ſon dedit, parce dans l'ancienne Coûtume de Normandie les contracts n'eſtoient vallables qu'aprés les 24. heures de leur paſſation, pendant leſquelles les parties s'en pouvoient deſdire. On appelle un homme *Normand*, quand il ne veut pas tenir un marché qu'il a fait. On dit auſſi, qu'un homme reſpond en *Normand*, lorſqu'il ne dit ni ouy, ni non, qu'il a crainte d'eſtre ſurpris, de s'engager. On dit auſſi, qu'un homme s'eſt donné à plus de Diables qu'il n'y a de pommes en *Normandie*, pour dire, qu'il a fait un grand ſerment. Ce mot vient de l'Alleman *man*,

qui

qui ſignifie *homme*, & de *nord*, *ſeptentrion*, parce que les *Normands* ſont venus de Norvege, de Suede & de Dannemark.

NOS.

NOS, NOSTRE. Pronom poſſeſſif, qui ſe dit de ce que nous poſſedons en commun & avec d'autres: *Noſtre* pere qui és aux cieux: c'eſt le commencement de l'Oraiſon Dommicale. On appelle la Sainte Vierge, chez les Cath. Rom. *Noſtre*-Dame, *Nos* biens & *nos* vies ſont en la main de Dieu. Un tel eſtoit de *nos* ayeux. Celuy-là eſt de *noſtre* famille. Cet Officier eſt de *Noſtre* chambre. Ce Commis eſt de *noſtre* bureau, chacun à ſon advis. Voilà *voſtre* ſentiment, nous avons le *noſtre*. Je ſuis faſché que vous ne donnez pas dans *noſtre* ſens, voilà de *nos* gens, de *nos* prometteurs, de *nos* amoureux. Le Roy dit dans ſes lettres, car tel eſt *noſtre* plaiſir.

NOSSEIGNEURS. ſubſt. maſc. plur. Qui ſe dit de pluſieurs perſonnes à qui on doit de l'obeiſſance & du reſpect. On intitule les requeſtes, au Roy & *à Noſſeigneurs* de ſon Conſeil, *A Noſſeigneurs* du Parlement, *A Noſſeigneurs* des Requeſtes du Palais, &c.

NOSTRE. ſubſt. maſc. Ce qui nous appartient en partie. Nous ne gagnons rien à cette ferme, nous y mettons du *noſtre*. Nous ſerons toûjours à voſtre ſervice, nous & les *noſtres*. Je donne ce ſoir à ſoupper, voulez-vous pas eſtre des *noſtres*. Les ennemis ont eſté battus en tel endroit par les *noſtres*, par ceux de *noſtre* party.

NOT.

NOTA. ſubſt. maſc. Terme Latin dont on uſe au Palais & dans l'Eſcole, pour ſignifier une marque qu'on met en quelque endroit d'un Livre, ou d'un eſcrit, quand il y a quelque choſe de remarquable, & dont on veut ſe ſouvenir.

NOTA, ſe dit auſſi d'une explication, d'une reſtriction ou d'une obſervation que font les Auteurs d'un Livre, ou ceux qui en font faire l'Edition, ſoit dans le texte, ſoit dans la gloſe, pour empeſcher que le Lecteur ne ſe trompe, ou l'advertir de quelque choſe. Cet article de compte eſt alloüé, mais il y a un *nota* qui monſtre qu'il en faut faire la repriſe.

NOTA, ſe dit dans le diſcours ordinaire pour tenir lieu de parentheſe. Cet Importun me vouloit encore conter ſon procés, *nota* qu'il eſtoit deux heures, & que j'eſtois à jeun.

NOTABLE. adj. maſc. & fem. & ſubſt. Qui eſt excellent, rare, ſingulier, remarquable, conſiderable. On le dit premierement des perſonnes. L'Eſlection des Eſchevins ſe fait par les *notables* bourgeois qu'on mande à la ville pour cet effet. On a fait autrefois une aſſemblée des *Notables* à Roüen, des perſonnes conſiderables de l'Eſtat.

On le dit auſſi des choſes. Nous avons eu un avantage *notable* ſur les ennemis. Ce Marchand a fait une perte *notable* dans ce naufrage. Il eſt engagé pour une ſomme *notable* dans cette banqueroute. Plutarque a fait un traité des dits *notables* des Lacedemoniens. Les Arreſts *notables* ont eſté recueillis par les Arreſtographes.

NOTABLEMENT. adv. D'une maniere conſiderable. On a intereſſé *notablement* ce favori en une telle affaire pour la faire reuſſir. Cet homme a eſté *notablement* bleſſé dans une telle meſlée.

NOTAIRE. ſubſt. maſc. Officier depoſitaire de la foy publique, qui garde les nottes & minutes des contracts que les parties ont paſſé par devant luy, & qui en delivre des expeditions qui ſont authentiques & obligatoires, & portent hypotheques. Les *Notaires* du Chaſtelet ont maintenant la qualité de Conſeillers du Roy & Gardenottes. Les Secretaires du Roy s'appellent Conſeillers *Notaires* & Secretaires du Roy. Il y a quatre *Notaires* & Secretaires du Parlement. Ragueau fait une diſtinction entre les *Notaires* & *Tabellions*, & dit qu'en pluſieurs villes les *Notaires* reçoivent & paſſent ſeulement les minutes & nottes des contracts, & les peuvent delivrer aux parties en brevet; mais qu'ils ſont tenus de les porter aux Tabellions pour les garder & delivrer en groſſe aux parties, ſi elles le requierent pour avoir une execution parée, & il ſe fonde ſur des Edits de François Premier des années 1542. & 1543. Mais ces Tabellions ont eſté ſupprimez par le Roy Charles IX. en l'Ordonnance d'Orleans: & maintenant on appelle *Notaires*, tous les Officiers royaux qui reçoivent & qui delivrent des groſſes de toutes ſortes de contracts & conventions; & *Tabellions*, ceux qui font la même choſe dans les Seigneuries & Juſtices ſubalternes. On appelle maintenant l'eſtude des *Notaires*: on diſoit autrefois *boutique*; & on le dit encore en pluſieurs Provinces. Les *Notaires* ont eſté ainſi appellez, parce qu'anciennement ils eſcrivoient par nottes ou Eſcritures abregées, une lettre ſignifiant un mot entier. Cela a donné occaſion à Valerius Probus Grammairien du temps de Neron, de travailler à l'explication des notes des Anciens comme il a fait tres-utilement. Maggnon Archeveſque de Sens fit un Traité des Abreviations du droit dés le temps de Charles le Chauve; & Pierre Diacre en fit un plus ample au temps de l'Empereur Conrard Premier, & Goltzius en a fait un pour l'intelligence des legendes des medailles. Les Modernes qui on ont eſcrit ſont Jacques Goharry, Aide Manuce le jeune, François Hotman, Frederic Lindenbrock, Thomas Reyniſius, & Sertorio Orſati.

NOTAIRE APOSTOLIQUE, eſt un Notaire qui reçoit & expedie des actes en matiere ſpirituelle & Beneficiale, comme les reſignations de Benefices, concordats de permutation, &c. Il a une commiſſion du Pape confirmée & approuvée par l'Eveſque Dioceſain, & il eſt oppoſé à *Notaire Royal*.

On dit proverbialement, quand un homme eſt en reputation de garder ſa parole, C'eſt autant que ſi tous les *Notaires* y avoient paſſé. On dit auſſi, Dieu nous garde d'un, *& cetera* de *Notaires*, parce qu'ils font quelquefois ſix rolles pour expliquer ces trois mots de leurs minutes, promettant &c. obligeant &c. renonçant &c.

NOTAMMENT. adv. Particulierement. On a donné ordre à ce Sergent de contraindre tous les cottiſez, & *notamment* tels & tels.

NOTARIAT. ſubſt. maſc. Qualité, charge, fonction de Notaire. On ne doit admettre au *Notariat* que des gens d'une vertu integre, d'une fidelité inviolable.

NOTER. verb. act. Remarquer ce qu'il y a de plus conſiderable dans un Livre, ou un Eſcrit. Pour faire ſon profit d'un Livre, il en faut *noter* tous les beaux endroits. Il fait bon acheter des Livres *notez* par les ſçavants, par les mains deſquels ils ont paſſé. On dit auſſi par parentheſe, Cela eſt *à noter*; *notez* que cela eſt impoſſible.

NOTER, ſignifie auſſi, donner quelque mauvaiſe marque à une perſonne, ou à quelque choſe. On dit que le Juge *note* ceux-là mêmes qu'il abſout. Celuy qui eſt *noté* par ſentence ne peut eſtre receu teſmoin. Ce Livre eſt *noté* dans l'Index des Livres deffendus. Cet homme eſt *noté* à la Cour, il eſt eſcrit ſur le livre rouge, on eſt mal ſatisfait de luy.

NOTER, en termes de Muſique, ſignifie, Marquer ſur un Livre les tons d'un air par le moyen des notes, pour le chanter ou le joüer ſur quelque inſtrument. Il eſt aſſez difficile de bien *noter* des airs ou des parties de muſique. On vend les airs de l'Opera tous *notez*.

NOTÉ, ÉE. part. & adj.

NOTICE. ſubſt. fem. Terme du Palais, qui ſe dit de ce qui eſt venu à la connoiſſance de quelqu'un. Il n'a eſté rien fait en ce procés depuis que les deffenſes de la Cour ſont venuës à la *notice* des Juges.

NOTIFICATION. ſubſt. fem. Terme du Palais. Le Greffe des *notifications* eſt un Greffe qu'on a voulu eſtablir pour y enregiſtrer tous les contracts, & les rendre par ce moyen publics.

NOTIFIER. verb. act. Donner à connoiſtre, faire ſçavoir. Il n'a pû ignorer la teneur de cet arreſt, il luy a eſté aſſez *notifié* par ſa ſignification. On n'a pû venir à bout de faire *notifier* les contracts, les rendre publics.

NOTION. ſubſt. fem. Idée qu'on ſe forme en ſon eſprit de quelque choſe. Je n'ay qu'une *notion* confuſe de cette affaire. On appelle *notions communes*, ce qui eſt du ſens commun, ce que tout le monde conçoit de la même maniere.

NOTOIRE. adj. maſc. & fem. Connu, public, évident. La verité de cette propoſition eſt claire & *notoire*. Cet accident eſt *notoire* & public. Cette ordonnance eſt *notoire*, connuë de tout le monde. Voilà une preuve *notoire* & convaincante.

NOTOIREMENT. adv. D'une maniere claire & certaine. On voit *notoirement* par l'inſpection de la piece, qu'elle eſt fauſſe.

NOTORIETE'. ſubſt. fem. Evidence, connoiſſance publique. On produit ſouvent des actes de *notorieté* pour prouver un fait évident, ou un uſage certain dans un pays. On condamne une perſonne en Juſtice ſur la *notorieté* publique. Tous ces mots viennent de *notorius* & de *notorietas*.

NOTTE. ſubſt. fem. Terme de Pratique. Minute d'un Acte qu'on paſſe chez un Notaire. Il n'eſt plus en uſage que dans le compoſé en cette phraſe: Les Notaires ſont créez *Gardenottes* du Roy.

NOTTE. Marque qu'on fait à quelque feuillet ou paſſage d'un Livre pour le retrouver au beſoin. J'ay leu ce Livre, & j'ay fait des *nottes* avec un crayon, avec des coups d'ongle. On met un *hic*, ou une *notte* à la marge d'un contract, pour en remarquer la clauſe deciſive, ou importante.

NOTTE, eſt auſſi une remarque ou explication qu'on met à la marge, ou au bas de la page d'un Livre, d'un Eſcrit, pour en faciliter l'intelligence. Le Textuaire de droit avec les *Nottes* de Godefroy eſt fort eſtimé. Les *Nottes* de du Moulin ſur la Couſtume de Paris. Les *Nottes* de Cujas, &c. Cette Bible eſt imprimée avec des *nottes* marginales.

NOTTE, ſe dit auſſi de ce qui marque quelque defaut, ou imperfection. Dans un Dictionaire on doit mettre une *notte* à un mot, quand il eſt vieux, ou particulier à quelque art ou ſcience. Quand il eſt dans l'uſage commun, il n'y faut point de *notte*. Cette fille a eſpouſé un honneſte homme, mais il eſt baſtard, c'eſt une grande *notte*. Quand quelqu'un eſt pendu, c'eſt une *notte* pour toute ſa famille. On appelle auſſi *notte d'infamie*, celle dont une perſonne eſt marquée par ſa profeſſion, ou par quelque jugement. Le meſtier de Comedien porte avec ſoy une *notte d'Infamie*. Toute condamnation à peine afflictive emporte *notte d'infamie*.

NOTTES, ſont auſſi des caracteres ou abbreviations qu'on fait, ſoit pour eſcrire promptement, ſoit pour ſignifier quelque choſe: d'où vient que les Anciens ont appellé les Notaires *Enrſores*, *quia notis verba curſim expediebant*. Herigone a fait cinq Tomes d'un Cours de Mathemathiques en *Nottes*, qu'il pretend eſtre une Langue Univerſelle, & pouvoir eſtre entenduës de tout le monde. Les Juriſconſultes ont des *nottes*, comme §, *Paragrapho*; ff, *digeſtis*; Ẽ *Extra. Sto.*; *ſinatusconſulto*. Les Romains avoient des *nottes* pour leurs inſcriptions, *S. P. Q. R.* &c. *Senatus, Populuſque Romanus. P. P. Pater Patriæ.* Ce ſont ces *nottes* anciennes qu'a expliqué Valerius probus. Les Chymiſtes ont leurs *nottes*, *a a a*, *amalgamer. f. f. f. ſtratum ſuperſtratum.* L'Algebre a auſſi ſes notes expliquées à *Algebre*. Preſque tous les autres Arts en ont pareillement.

Les Medecins, Chirurgiens & Apothicaires ſe ſervent de ces *nottes* ou caracteres pour marquer le poids & les doſes dans leurs Ordonnances. La livre ℔. une onze ℥j. deux onces ℥ij. & ainſi juſqu'à la demi livre, dont voicy la marque ℔. ß. une dragme ʒj. deux dragmes ʒij. de même juſqu'à huit, le ſcrupule ℈. le grain g.

Paul Diacre dit que les *nottes* furent inventées par Ennius, qui en fit le premier onze cens. Tullius Tyro Affranchi de Ciceron, Philargyrus Famius, & Aquila affranchi de Mecenas y en adjouſterent beaucoup d'autres. Enfin Lucius Armæus Senexa les compila, les mit en ordre, & en augmenta le nombre juſqu'à cinq mille. Voyez *Notaire*.

NOTTE, en termes de Muſique, ſe dit des caracteres qui marquent les tons, les élevations ou les abaiſſements de la voix, & ſes mouvements viſtes ou lents, enfin toutes les variations qui y doivent faire de l'harmonie.

La *notte maxime* eſt figurée par un quarré long avec une queuë. Elle vaut 8. meures, quoy que le Pere Merſennet la faſſe de 12. La *longue* eſt un quarré avec une queuë, qui en vaut la moitié ou 4. meſures. La *breue* eſt un quarré ſans queuë, qui vaut deux meſures. La *ſemibreve* eſt un quarré ſans queuë qui eſt poſé ſur ſes angles ou en loſenge, qui vaut une meſure ou le lever & le baiſſer de la main. La *minime* eſt une loſenge avec une queuë, qui vaut la moitié d'une meſure; la *noire* a la même figure, mais elle eſt pochée, & vaut un quart de meſure. La *crochuë* eſt la même figure avec un croc par en bas, qui vaut un huitiéme de meſure; & la *double crochuë* un ſeiziéſme. Les Imprimeurs appellent *nottes liées*, ou *doubles*, celles qui ſont fonduës enſemble.

Il y a auſſi des *nottes* ou caracteres pour ſignifier les pauſes, les repos ou ſilences qui marquent qu'il faut ſe taire auſſi long-temps qu'on eſt à chanter la *notte* qui precede. Elles ſe font avec des points ou des lignes qui traverſent d'un reglet à l'autre.

Les Grecs faiſoient leurs *notes* de Muſique avec des lettres

lettres ſimples ou doublées, droites ou renverſées, comme on prouve par les Livres de Bacchius, d'Alipius, de Porphire & de Boëce.

On dit en ce ſens, qu'un homme chante ſur la *notte*, pour dire, à livre ouvert ſur un livre note ; ou qu'il fait des accords ſur la *notte*, ſans avoir eſtudié ce qu'il chante.

NOTTE, ſe dit auſſi pour ſignifier le ton. Il y a huit nottes en Muſique, qu'on appelle *ut, re. mi, fa, ſol, la, ſi.* Les ſix premieres ont eſté inventées en l'an 1024. par Guy Aretin Moine Benedictin, qui les trouva à Pompoſe dans le Duché de Ferrare. Il inventa auſſi outre les *nottes*, les lignes, les lettres, ou clefs, le B quarre & le B mol. Ce fut du temps du Pape Jean XX. lequel les reçût avec ſi grand applaudiſſement, qu'il commanda de mettre cette maniere de chanter en uſage. Auſſi eſt-elle ſi facile, qu'on apprend plus de Muſique en un jour avec cette methode, qu'on ne faiſoit autrefois en un an avec celle des Grecs, dont on s'eſtoit ſervi juſqu'alors. Il y avoit pluſieurs autres manieres en Occident pour noter le chant, avant qu'on euſt inventé ce ſyſteme, comme il ſe voit dans un Livre de la pratique du plein chant. Il intitula *Micrologue*, le Livre où il publia cette invention, Aretin a pris les notes *ut, re, mi, fa, ſol, la*, de l'Hymne des Veſpres de St. Jean Baptiſte, *ut queant laxis*, &c. Denis d'Halicarnaſſe témoigne que les Egyptiens ſe ſervoient de ſept particules pour exprimer les divers tons de Muſique long-temps avant Aretin.

La ſeptiéme *notte* a eſté inventée de nos jours par le Maire, qui eſt un *ſi*, qui differe d'un demi ton du *la*. Il ſert à éviter la difficulté des muances qui eſtoient reſtées dans la gamme de Guy Aretin. Cette ſyllabe eſt plus haute d'un demi-ton que le *la* ; & quand on voudra avoir un ton entier, on mettra une dieſe au deſſous.

On peut faire 720. varietez des ſix *nottes* de Muſique, ſans repeter la même deux fois ; & on peut faire 40320. airs differens des *nottes* de chaque octave. Il y a des Organiſtes qui font 32. *nottes* dans la meſure binaire qui dure ſeulement une ſeconde de minute.

NOTTE, ſe dit proverbialement en ces phraſes. On dit d'un Meneſtrier, qu'il ne ſçait qu'une *notte*, qu'il n'aura qu'un double, pour dire, qu'il ne ſçait qu'une chanſon. On dit auſſi, qu'un homme change de *notte*, quand il parle d'une autre maniere qu'il n'avoit fait, quand il ſupplie, au lieu de menacer. On dit auſſi de celuy qui ne ſçait rien de la matiere dont on l'interroge ; qu'il n'en ſçait *notte*, qu'il n'en a pas retenu une *notte*.

NOU.

NOVALE. adj. fem. qui ſe dit des terres nouvellement deſfrichées qu'on a miſes en valeur, & ſemées. Les Vicaires perpetuels qui n'ont qu'une portion congruë, doivent jouïr des *novales*, des dixmes, des terres deffrichées depuis dix ans. Cette terre n'eſt pas de la groſſe dixme, c'eſt une *novale*.

NOVATEUR. ſubſt. maſc. Qui introduit quelque nouveauté. Il ne ſe dit gueres que de ceux qui innovent quelque choſe en matiere de Religion. Calvin, Luther, Zuingle, & autres ont eſté appellez des *Novateurs*.

NOVATION. ſubſt. fem. Terme de Droit, qui ſignifie, Alteration, ou changement de titre lors qu'on deſcharge une obligation ſans recevoir de l'argent, & qu'on prend au lieu une ſimple promeſſe, il y a *novation*, on perd ſon hypotheque.

NOUE. ſubſt. fem. Terre un peu humide & graſſe, qui eſt une eſpece de pré ou paſture. Il en eſt fort parlé dans les Coûtumes de Chartres & de Chaſteauneuf. En Latin *noa*.

Nouë, eſt auſſi une ſorte de tuile qui eſt faite en demi-canal pour eſgouter l'eau. C'eſt auſſi un angle rentrant qui eſt entre deux combles, & dont le bas ſert de gouttiere, ainſi nommé par les Couvreurs & Charpentiers.

NOVEMBRE. ſubſt. maſc. Onziéme mois de l'Année, pendant lequel le Soleil entre dans le Sagittaire.

NOUEMENT. ſubſt. maſc. Le *nouëment* de l'aiguillette eſt une eſpece de malefice qu'on dit que font les Sorciers.

NOUER. v. act. Faire un nœud pour lier ou arreſter quelque choſe, *Noüer* ſa cravatte, ſes manchettes, une liaſſe de papiers. Il a *noüé* ſes jartieres trop ſerré, ſa jambe en eſt marquée. Les eſcoliers *noüent* des pierres dans leurs manches, dans leurs mouchoirs, pour ſe battre.

NOÜER, ſe dit auſſi des boutons fleuris des arbres, lors que leurs feuilles tombent, & qu'ils commencent à ſe convertir en fruit. Il n'y a que la moindre partie des boutons qui ſe *noüe*, qui s'attache à l'arbre ; les autres tombent.

NOÜER, ſe dit auſſi en parlant de la goutte, quand l'humeur s'attache aux jointures, & qu'il s'y amaſſe comme du plaſtre. La goutte eſt fort douloureuſe quand elle eſt *noüée*.

NOÜER, ſe dit figurement en choſes morales, en parlant des liaiſons d'amitié, de ſocieté. Ils ont *noüé* enſemble une ſi forte amitié, qu'elle durera long-temps. Cet homme eſt entrant, flatteur, il a bientoſt *noüé* converſation. Il faut *noüer* une partie pour ſe divertir.

NOÜER, ſe dit auſſi chez les Peintres, en parlant des figures ou des couleurs qui ont entre elles une belle liaiſon ou diſpoſition.

On dit en termes de Fauconnerie, *Noüer* la longe lors qu'on met l'oiſeau en muë, & qu'on luy fait quitter la volerie pour quelques mois.

On dit proverbialement, *Noüer* l'aiguillette, en parlant des charmes qu'on s'imagine que font quelques Sorciers pour rendre un nouveau marié impuiſſant.

Noüer l'aiguillette, en termes de Manege, eſt quand un cheval ſauteur s'épare, & ruë entierement du train de derriere, allongeant les deux jambes également & de toute leur eſtenduë.

NOÜÉ, ÉE, part. & adj. On dit qu'un boyau eſt *noüé* dans la colique de miſerere, quand il eſt replié en luy-même.

NOÜÉ, en termes de Blaſon, ſe dit de ce qui eſt lié & entouré. Il portoit d'argent à deux faſces *noüés* de gueules. On le dit auſſi en parlant de la queuë des lions qui eſt repreſentée fourchuë & paſſée en ſautoir avec un nœud, ou quand elle a des nœuds en forme de houppes.

NOUER. v. n. qui ſignifioit autrefois *nager*, il eſt hors d'uſage.

NOUET. ſubſt. maſc. Petit pacquet de quelque drogue enfermé dans un nœud de linge, qu'on fait tremper ou bouillir dans une liqueur pour luy en donner le gouſt, ou luy en communiquer la vertu. Les Cuiſiniers ſe ſervent dans la plus-part de leurs ragouſt & de leurs ſauces d'un *nouet* rempli d'herbes aromatiques, ou d'eſpiceries.

NOÜET, en termes de Medecine, eſt un remede qui ſupplée au defaut des ſuppoſitoires & des cliſteres, & eſt fait de jaunes d'œufs, de ſel, de beurre, de fiel, de miel, &c. qu'on lie dans un linge, & eſt de la groſſeur d'une aveline. On le fait entrer dans le ſiége, d'où on le retire par le moyen d'un filet qu'on y laiſſe.

NOUEUX, EUSE. adj. Qui eſt plein de nœuds. Il ſe dit principalement du bois. On le dit auſſi quelquefois des eſtoffes.

On appelle auſſi en termes de Blaſon, des troncs & branches d'arbres *noüeux*, quand ils ſont repreſentez pleins de nœuds & d'inegalitez. On les appelle autrement *écot*, ou *baſtons à nœuds*.

NOVICE. Eſt auſſi un Religieux ou Religieuſe qui ſont encore dans leur année de probation, qui n'ont pas encore fait leurs vœux. Le Sous-Prieur dans les Convents eſt le Maiſtre des *Novices*. Les *novices* ſont aux baſſes chaiſes, les Religieuſes *Novices* portent le voile blanc. Les Profeſſes le noir.

NOVICE. adj. & ſubſt. maſc. & fem. Qui n'eſt pas encore bien experimenté en un art, en une profeſſion qu'il choiſit. Dans l'ancienne milice Romaine on appelloit *novices*, les jeunes ou les nouveaux ſoldats. Dans les Ordres de Chevalerie il y avoit des *Novices* ou Clercs d'armes, qui faiſoient leur apprentiſſage avant que d'eſtre receus Chevaliers. Ce Capitaine qui s'eſt laiſſé battre eſt bien *novice* au meſtier de la guerre, il a fait un tour de *novice*. Cet Advocat eſt *novice* en ſa profeſſion. Ce Provincial eſt encore *novice* à la Cour, il n'a pas pris l'air du monde. En amour les *novices* ſont maiſtres.

NOVICIAT. ſubſt. maſc. Année de probation, pendant laquelle on eſprouve ſi un Religieux ou une Religieuſe ont une vocation & des qualitez propres pour vivre dans la Regle dont ils doivent voüer l'obſervation. Le *noviciat* dure un an ordinairement, & en quelques Maiſons davantage. Ce Religieux a fait heureuſement ſon *noviciat*.

NOVICIAT, ſe dit auſſi des maiſons ou des lieux où l'on inſtruit les novices. Le *Noviciat* des Jeſuites. La Maiſon de l'Inſtitution eſt le *Noviciat* des Peres de l'Oratoire. Le *Noviciat* des Peres Benedictins eſt à St. Denis. Le *Noviciat* eſt ſouvent un Cloiſtre ſeparé du grand Dortoir.

NOVICIAT, ſignifie encore l'apprentiſſage qu'on fait de quelque art, ou dans quelque profeſſion. Le *noviciat* de la guerre eſt penible & dangereux. Monſieur de Turenne avoit fait ſon *noviciat* ſous le Prince d'Orange.

NOULETS. Terme de Charpentier & de Couvreur, ſe dit des petites nouës ou eſgouts qui ſe font ſur les lucarnes, & particulierement ſur celles qu'on appelle *Demoiſelles*.

NOURRAIN, ou *Norrain*. ſubſt. maſc. Petit poiſſon qu'on jette dans les eſtangs pour les repeupler. On l'appelle autrement *peuple*, *filette* ou *allevin*. Il faut pour le moins trois milliers de *nourrain* pour repeupler cet eſtang.

NOURRICE. ſubſt. fem. Qui donne à teſter à un enfant, qui a ſoin de l'eſlever dans ſes premieres années. Les enfans ne connoiſſent que leur mere *nourrice*, ils ſont âpres ſur leur *nourrice*. Il eſt plus ſeur d'avoir des *nourrices* ſur le lieu, que de mettre des enfans en *nourrice* à la campagne. Et on dit des enfans dont les inclinations ne reſſemblent point à celles de leur pere, qu'ils ont eſté changez en *nourrice*.

NOURRIR, ſe dit auſſi des chiennes à qui on donne à nourrir d'autres petits que les leur. Un Chaſſeur a ſoin de chercher des *Nourrices* à ſes levrons & à ſes autres petits chiens.

On dit auſſi d'une Province qui fournit des vivres à une autre, que c'eſt ſa mere *nourrice*. La Beauce eſt la mere *nourrice* de Paris.

On appelle proverbialement un fanfaron en amour, un depuceleur de *nourrices*.

NOURRICIER. ſubſt. maſc. Le mary de la nourrice, ou celuy qui a ſoin d'eſlever un enfant. St. Joſeph ne fut que le pere *nourricier* de JESUS-CHRIST.

NOURRICON. ſubſt. maſc. Enfant qu'une nourrice a ſoin de nourrir. Les villageoiſes mettent leurs enfans en nourrice, pour prendre des *nourriçons* des bourgeois.

NOURRIÇON, ſe dit figurément des Poëtes, qui ſe qualifient *nourriçons* du Parnaſſe, *nourriçons* des Muſes, qui ont eſté nourris & eſlevez dans les beaux Arts.

NOURRIR. v. actif. Fournir les aliments neceſſaires pour entretenir la vie. Dieu a crée les fruits de la terre pour *nourrir* l'homme & les animaux. Cet homme a une grande famille à *nourrir*. Il *nourrit* tant de valets, de chiens, de chevaux, d'oiſeaux. C'eſt une belle charité de *nourrir* des pauvres, des orphelins. Diogene s'eſtonnoit de ce qu'il nourriſſoit des paraſites : c'eſtoient des ſouris. Quand on fait mettre quelqu'un priſonnier pour dettes, on eſt obligé de le *nourrir*, s'il le demande.

NOURRIR, ſe dit auſſi en parlant de l'aliment qui ſe convertit en la ſubſtance de l'animal, on dit la plante, la chair *nourrit* la chair. Cet homme ſe *nourrit* bien, il fait bonne chere, tout ce qu'il mange luy profite. Il eſt gras & bien *nourry*. L'enfant ſe *nourrit* dans le ventre de la mere. Le poulet ſe *nourrit* du jaune de l'œuf. Les inſectes la plus part ſe *nourriſſent* de limon.

NOURRIR, ſignifie auſſi, Donner à teter à un enfant, l'eſlever juſqu'à un certain âge, une bonne mere doit elle-même *nourrir* ſon enfant. Les animaux *nourriſſent* bien leurs petits. La *nourrice* eſt devenuë groſſe, elle n'a pû achever de *nourrir* cet enfant. Cette femme n'a pû *nourrir*, eſlever d'enfans, ils ſont tous morts en bas âge.

NOURRIR, ſignifie encore, Eſlever des beſtiaux pour le meſnage de la campagne, pour en trafiquer. Ce pays eſt abondant en paſturages, on y *nourrit* bien des bœufs, des moutons, des chevaux. Le profit de cette ferme conſiſte à *nourrir*, à faire des nourritures. Dans les montagnes on *nourrit* des chevres; dans les pays chauds des vers à ſoye. La baſſe-cour *nourrit* le Gentilhomme.

NOURRIR, ſe dit auſſi des plantes & des arbres. Dans les terres ſeches les arbres ne trouvent pas de quoy ſe *nourrir*. Le fumier, le terreau, ſervent à *nourrir*, à faire profiter les arbres. Il y a bien des plantes qu'on ne peut *nourrir* ni eſlever dans les pays froids. Dans une terre graſſe, le bled qui y croiſt eſt bien *nourry*, le grain y eſt plus gros. Les melons ne vaudront rien cette année, ils ont eſté *nourris* d'eau, il a trop pleu. Voilà des fruits gros & bien *nourris*.

NOURRIR, ſe dit auſſi des choſes inanimées. On a amené pluſieurs ruiſſeaux & eſtangs pour *nourrir* le canal de Languedoc : pour l'entretenir. Il faut jetter du bois dans le feu pour le *nourrir*. Quelques-uns tiennent que l'aimant a beſoin de *nourrir*, qu'il le faut armer ou mettre dans la limaille de fer. On dit auſſi dans l'Eſcriture, qu'un caractere

tere eſt bien *nourry*, lors qu'il eſt bien chargé d'ancre, qu'il n'eſt point affamé. On dit en Pharmacie, *Nourrir* la litharge, ou une autre ſemblable drogue, quand en la broyant continuellement dans le mortier, on l'arroſe peu à peu d'huile ou de vinaigre ſans la noyer, juſqu'à ce qu'elle ait pris la conſiſtance qu'on luy veut donner.

NOURRIR, ſe dit auſſi en parlant des pays qui abondent en vivres, qui en fourniſſent aux autres, ou des rivieres qui ſervent à les y tranſporter. La Seine & la Marne *nourriſſent* Paris; la Beauce le *nourrit* de grains. Le Berry eſt ſec, il n'a de bleds que pour ſe *nourrir*. On dit auſſi, que l'Afrique *nourrit* des monſtres; que la mer *nourrit* des baleines, &c.

NOURRIR, ſe dit figurement en choſes morales, L'eſprit de l'homme eſt ſi foible, qu'il ſe *nourrit* d'imaginations, de fumées, de vaines eſperances. L'amour ſe *nourrit*, s'entretient par des faveurs. Cette maiſon *nourrit* une haine immortelle contre celle-là. Le motif qu'on met dans toutes les tranſactions eſt pour *nourrir* paix & amitié entre les parties.

NOURRIR, ſignifie encore, eſlever, inſtruire. Il faut *nourrir* les enfans dans la crainte de Dieu, dans l'amour des lettres & de la vertu. Ce Gentilhomme a eſté bien eſlevé, bien *nourry*, il a eſté *nourry* à la Cour; il a toûjours eſté *nourry* à la guerre, aux armes, à l'eſtude. Il a eſté *nourri* Page chez un tel Seigneur.

NOURRIR, ſe dit proverbialement en ces phraſes, une beſace bien promenée *nourrit* ſon maiſtre. On dit en ce même ſens, il n'y a point ſi petit meſtier qui ne *nourriſſe* ſon maiſtre. On dit auſſi à celuy qui bat un enfant, qu'il n'a pas envie de le *nourrir*. On dit auſſi, qu'on a *nourry* un Serpent dans ſon ſein, quand on a eſlevé un ingrat, qui rend le mal pour le bien, qui taſche à perdre ſon bienfaiteur.

NOURRI, IE. part. paſſ. & adj.

NOURRI, en termes de Blaſon ſe dit du pied des plantes qui ne monſtrent point de racines, & des fleurs de lis dont la pointe d'en bas ne paroiſt point.

NOURRISSANT, ANTE. adj. Qui a des parties ſucculentes, & propres à nourrir. Le preſſuré des perdrix eſt fort *nourriſſant*. Le gruau eſt fort *nourriſſant*. La gelée de viande eſt fort *nourriſſante*.

NOURRITURE. ſubſt. fem. Aliment qui ſe tourne en la ſubſtance du corps. Le pain, la chair, ſont une bonne *nourriture*. Les Ragouſts, les Sucreries, ſont une méchante *nourriture*. Un corps ectique eſt celuy qui ne prend plus de *nourriture*, il ne peut vivre long-temps. Ce malade ne prend plus de *nourriture*. On le dit auſſi des arbres qui ſechent faute de *nourriture*.

NOURRITURE, ſe dit auſſi des beſtiaux qu'on eſleve. Ce Fermier s'eſt enrichi à faire des *nourritures*. Le pays d'Ange eſt gras & propre à faire des *nourritures*. On dit d'un poulain bien fait, que c'eſt une belle *nourriture*.

NOURRITURE, ſe dit figurément en morale, de l'éducation. La *nourriture* de ce Gentilhomme a fait honneur à ſon Gouverneur, il eſt bien inſtruit. On dit proverbialement en ce ſens, que *nourriture* paſſe nature, pour dire, qu'une bonne éducation peut corriger les mauvaiſes inclinations naturelles.

NOUS. Pronom perſonel pluriel. *Nous* ſommes ſeuls. Cela ſoit dit entre *nous*. Allons *nous* en, ſi Dieu eſt pour *nous*, qui ſera contre *nous*? Que deviendrons *nous* aprés la mort, ſi *nous* ne faiſons penitence.

NOUS, ſe dit auſſi quand le Roy parle, ou un Juge dans ſon tribunal, encore qu'ils parlent ſeuls. Le Roy dans ſes Edits & dans ſes Lettres dit, *Nous* vous mandons & ordonnons, voulons & *Nous* plaiſt. *Nous* avons crée & érigé en titre d'office une telle charge. Le diſpoſitif de la Sentence d'un Juge commence par, *Nous* diſons, *Nous* avons enjoint & enjoignons à un tel Officier de comparoiſtre. Quand un homme ſans autorité dit imperieuſement, je le veux: on luy reſpond ironiquement, & le Roy dit, *Nous* voulons.

NOUVEAU, ou *Nouvel*. adj. maſc. NOUVELLE, adj. fem. Qui eſt né, venu, ou qui a paru depuis peu de temps. Les vins *nouveaux* ſont ceux qui ſont recueillis à la derniere Vendange. C'eſt un enfant *nouveau* né, qui eſt depuis peu au monde. Cet homme eſt un *nouveau* venu qu'on ne connoiſt point, ou qui eſt arrivé ou venu le dernier en une compagnie. Le *Nouveau* Monde eſt l'Amerique, qui a eſté inconnuë aux Anciens. Un Livre *nouveau*, un Auteur *nouveau*, ſont ceux qui commencent à paroiſtre. La *nouvelle* gazette. Une charge de *nouvelle* création.

NOUVEAU, ſe dit auſſi relativement à l'égard de ce qui eſt plus ancien. Une edition *nouvelle* d'un Livre. Une mode *nouvelle*. Un advis *nouveau*. Les *nouveaux* Nobles, ou annoblis depuis peu. La Nobleſſe *nouvelle* eſt oppoſée à l'ancienne. Un *nouveau* Converti, de *nouvelles* amours. Un air *nouveau*, des mots *nouveaux*, un ſtile *nouveau*, pour dire, qui ſont differents des anciens. On appelle le printemps la ſaiſon *nouvelle*. Une Relation *nouvelle*, une Hiſtoire *nouvelle*, ſe dit auſſi de ce qui eſt arrivé depuis peu.

NOUVEAU, en termes d'Aſtrologie, ſe dit des aſtres qui commencent à paroiſtre aprés qu'ils ſont ſortis des rayons du Soleil. Et on appelle la *nouvelle* Lune, dés qu'elle a paſſé la conjonction avec le Soleil, quand le croiſſant paroiſt.

On dit auſſi, qu'on a découvert de *nouveaux* aſtres dans le Ciel, comme les quatre Satellites de Jupiter. On deſcouvre tous les jours de *nouveaux* Satellites autour de Saturne.

NOUVEAU, ſe dit auſſi au Palais, Il falloit autrefois obtenir des lettres de Chancelerie pour articuler des faits *nouveaux*. C'eſt un homme qui recommence à plaider ſur *nouveaux* frais. Il ſuſcite toûjours de *nouveaux* incidents. Il demande un titre *nouveau* de la conſtitution de cette rente pour éviter la preſcription. Les productions *nouvelles* ſe doivent contredire aux depens du produiſant. On dit auſſi, les francs fiefs & *nouveaux* acquests. On dit encore au Palais, Faire une denonciation de *nouvel* œuvre, pour dire, Faire aſſigner un voiſin pour luy voir faire deffenſes de conſtruire un baſtiment qu'il veut eſlever au préjudice d'une ſervitude, ou contre le droit ou la coûtume.

NOUVEAU, ſe dit auſſi de ce qui ſurvient, qui eſt acceſſoire à ce qui eſtoit deſjà. Il luy a donné un *nouveau* ſujet de plainte, de guerre; une *nouvelle* matiere d'écrire. On dit auſſi, qu'on a receu de *nouvelles* lumieres, de *nouvelles* inſtructions. On luy a donné encore une *nouvelle* dignité.

NOUVEAU, ſignifie encore, Novice, peu éxperimenté en un art, dans une profeſſion. Ce jeune Baillif eſt tout *nouveau* dans ſa charge. Ce Capitaine eſt *nouveau* dans ſon meſtier. C'eſt un Pro-

vincial

vincial qui eſt à la Cour tout *nouveau*. Il eſt tout *nouveau* dans les affaires.

On appelle auſſi un homme *nouveau*, un homme qui a fait fortune en peu de temps, dont on n'avoit point entendu parler auparavant, qui n'a point de naiſſance. On appelle encore le *nouvel* homme, par oppoſition au *vieil* homme, le pecheur converty, & qui mene une meilleure vie.

On appelle *nouveaux* mariez ceux qui ſont mariez depuis un an, qui gouſtent les douceurs du mariage, qui n'en ont point encore ſenti les amertumes.

NOUVEAU, ſe dit auſſi adverbialement, Cet accident eſt arrivé de *nouveau*. Ce malade eſt retombé tout de *nouveau*. Les pecheurs endurcis retournent tout de *nouveau* à leurs vices. Ce malheureux s'eſtoit ſauvé, & a eſté repris de *nouveau*.

NOUVEAU, ſe dit proverbialement en ces phraſes. A *nouvelles* affaires *nouveaux* conſeils, pour dire, qu'il ne faut pas prevoir les choſes de ſi loin, & remedier à des accidents qui n'arriveront peut-eſtre jamais. On dit auſſi pour ouvrir la converſation, n'y a-t-il rien de *nouveau*? Ne ſçavez-vous rien de *nouveau*? Quand on apporte auſſi quelque choſe dans le monde, on dit que c'eſt du fruit *nouveau*. On dit auſſi quand on remet une affaire, à demain toutes choſes *nouvelles*.

NOUVEAUTE'. ſubſt. fem. Ce qui eſt nouveau, qu'on n'a point encore veu. On ſert aux bonnes tables toutes ſortes de *nouveautez*, de fruicts, de legumes. La *nouveauté* plaiſt, donne le prix aux modes, aux choſes nouvelles. Il n'y à pas juſqu'aux raves qu'on eſtime à la *nouveauté*.

NOUVEAUTÉ, ſe dit figurément en Morale. Le peuple court aprés les *nouveautez*. Toutes les *nouveautez* ſont dangereuſes en matiere de Religion. Les *nouveautés* ſont bonnes en Phyſique, parce qu'elles ſont fondées ſur de nouvelles experiences, ſur de nouvelles deſcouvertes. La *nouveauté* du fait, de cette Hiſtoire, me ſurprend.

On dit proverbialement à celuy qu'on n'a veu depuis long-temps, c'eſt *nouveauté* que de vous voir.

NOUVELLE. ſubſt. fem. Advis qu'on donne, ou qu'on reçoit de bouche, ou par eſcrit, de l'eſtat de quelque choſe, d'une action faite depuis peu. On doit faire ſouvent ſçavoir à ſes amis des *nouvelles* de ſa ſanté. On n'eſt point bien venu, quand on porte de mauvaiſes *nouvelles*. Le peuple eſt fort curieux de *nouvelles*, des *nouvelles* de la gazette. Il ne s'eſt ſauvé perſonne de la bataille qui en ait apporté des *nouvelles*. J'attends des *nouvelles* de ma lettre, c'eſt à dire, réponſe à ce que j'ay mandé.

En termes de guerre, on dit, envoyer aux *nouvelles*, quand on commande quelques Cavaliers pour battre l'eſtrade, pour prendre quelque priſonnier, afin de deſcouvrir les ennemis, & d'apprendre l'eſtat de leur armée. On appelle auſſi ſur la mer des barques *d'advis*, celles qu'on envoye pour apprendre, ou pour porter des *nouvelles*.

NOUVELLE, en Juriſprudence, ſe dit des conſtitutions de pluſieurs derniers Empereurs qui ont eſté faites aprés le Code Theodoſien, & ſur tout de celles de Juſtinien. Quand Accurſe, parle des *Nouvelles*, il entend celles qui avoient eſté miſes en lumiere par Juſtinien; car il appelle *authentiques*, la verſion barbare qui en avoit eſté faite auparavant.

NOUVELLE, eſt auſſi une hiſtoire agreable & intriguée, ou un conte plaiſant un peu eſtendu, ſoit

qu'elle ſoit feinte, ou veritable. Les *nouvelles* de Cernantes, de Scarron. Les cent *nouvelles* nouvelles, qu'on attribuë au Roy Louïs XI. La *nouvelle* de Belphegor; la *nouvelle* Allegorique, &c.

NOUVELLE, ſe dit proverbialement en ces phraſes. Des *nouvelles* de la baſſecour, ce ſont des *nouvelles* fauſſes qui ne ſont cruës ou debitées que parmi le peuple. On dit auſſi en parlant de l'autre monde, que perſonne n'en eſt revenu dire de *nouvelles*. On dit encore, il y a bien des *nouvelles*, pour dire, que la face d'une affaire eſt bien changée. On dit d'une choſe perduë, qu'on n'en a eu ni vent ni *nouvelles*. On dit auſſi abſolument, point de *nouvelles*, pour dire, il n'en ſera rien. Vous croyez convertir cet Heretique, point de *nouvelles*, vous n'en viendrez pas à bout.

NOUVELLEMENT. adv. D'une maniere nouvelle, & ſe dit de ce qui eſt fait depuis peu. Il y a eu bien des choſes *nouvellement* deſcouvertes dans les ſciences. Ce Couvent eſt *nouvellement* baſti, fondé, inſtitué. Cela s'eſt fait tout *nouvellement*. Une charge *nouvellement* créé.

NOUVELLETE'. ſ. f. Terme de Palais. On forme complainte en cas de ſaiſine & de *nouvelleté* dans les actions poſſeſſoires pour ſe maintenir en ſa poſſeſſion.

NOUVELLISTE. ſubſt. maſc. Curieux de Nouvelles. Les Nobles ruinez & faineants ſont d'ordinaire *Nouvelliſtes*, ou Genealogiſtes.

NOY.

NOYAU. ſubſt. maſc. Partie dure & ſolide de certain fruits, qui enferme leur ſemence, laquelle eſt ordinairement une amande. On diviſe les arbres fruitiers en deux eſpéces: les uns portent des fruits à pepin; les autres des fruits à *noyau*. Les ceriſes, peſches, abricots, ſont fruits à *noyau*. Les neſles ſont fruits à *noyau*, auſſi-bien que les olives. Les prunes de franc damas quittent le *noyau*. Les preſſes, les pavis ne quittent pas le *noyau*. Ce mot vient de *nucellus*, diminutif de *nucus*, & celuy-cy de *nux*. Menage. D'autres le derivent de *nucleus*.

NOYAU, en termes d'Architecture, ſe dit de cette partie de l'eſcalier qui ſouſtient les marches. Les beaux eſcaliers ſont à deux, à quatre *noyaux*. Les *noyaux* de charpente ſont d'ordinaire de huit pouces de gros.

NOYAU, en termes de Sculpture, ſe dit de ce qu'on met au milieu d'un moule, & qu'on appelle autrement l'*ame* de la figure.

NOYAU, en termes d'Organiſte, ſe dit de la partie du tuyau d'orgue que l'on perce de la même groſſeur que ſon anche avec ſa languette ou eſchalotte pour les faire entrer dedans. *Noyau* ſe dit auſſi de la partie du tuyau où il change de groſſeur, comme il arrive au cromorne.

NOYAU, en termes d'Artillerie, eſt la partie du canon dans laquelle roule le boulet, qu'on appelle autrement l'*ame*.

NOYER. ſubſt. maſc. Arbre qui porte des noix. On plante des *noyers* au milieu des terres à bled en pluſieurs lieux. En d'autres on en fait des allées & des avenuës. La racine du bois de *noyer* eſt veinée. C'eſt un bois fort eſtimé pour faire des meubles, qui ſe debite en poteaux, planches & membrures. Il ſert auſſi à monter des armes, à faire des panneaux de carroſſe, &c. Quand ſes racines ou ſouppes ſont de bon bois, on les couppe par tronçons

pour

pour ſervir aux Ebeniſtes, ou aux Menuiſiers en placage. Le *noyer* eſt haut & grand. Il a ſon tronc long & maſſif. Il a des branches fort eſtenduës. Il eſt couvert d'une teille, ou peau de couleur cendrée, eſpaiſſe, & ayant beaucoup de fentes. Sa racine eſt longue & groſſe. Ses feuilles ſont longuettes, & d'une odeur forte. Il en ſort pluſieurs d'une meſme queuë, comme au freſne. Il a une fleur herbeuſe qui a ſa couverture verde, en chacune deſquelles il y a une noix. Il aime les lieux froids, ſoit aquatiques, ſoit montagneux. Les *noyers* ſont ſujets à eſtre foudroyez. L'ombre des *noyers* eſt mal ſaine comme celle de l'if, & il fait dangereux de s'y endormir. Le *noyer* ſert aux Teinturiers pour le fauve par pluſieurs de ſes parties. On employe ſa racine, quand elle eſt tirée en hiver; l'écorce, lorſque l'arbre eſt en ſeve; la feuille, lorſque les noix ne ſont pas bien formées; & la coque, lorſqu'on en tire le cerneau. En Latin *nuclearius*. Il y a une nouvelle eſpece de *noyer* de Canada, dont l'amande ou noyau n'eſt point ſeparé comme les autres, mais reſſemble au fruit de l'amandier.

NOYER, ou *Noyer*, ou Nayer. verb. act. Inonder, ſubmerger. Le Deluge *noya* toute la terre. La mer a rompu ſes digues, & a *noyé* au Pays-Bas trois cens villages: c'eſt ce qu'on appelle *la Plaste*. Quand on laſche ces eſcluſes, ou *noye* trois lieuës de pays. La riviere qui deborde *noye* cette Iſle tous les ans.

NOYER, ſignifie auſſi, eſtre ſuffoqué par le moyen de l'eau. Ce ſont les meilleurs nageurs qui ſe *noyent*. Au paſſage de cette riviere on tua bien des gens, & il s'en *noya* encore d'avantage. Ceux qui ſe *noyent* s'attrapent où ils peuvent.

NOYER, ſignifie auſſi, Verſer beaucoup de liqueur ſur quelque choſe. Il faut que ce poiſſon qui cuit ſoit *noyé* dans la ſauce; que ces concombres ſoient *noyez* dans le vinaigre, qu'il ſurnage. On appelle du plaſtre *noyé*, celuy qui eſt deſtrempé avec beaucoup d'eau, dans lequel on trempe des toiles qui ſervent aux Sculpteurs à faire des drapperies de fauſſes ſtatuës qui ne doivent ſervir qu'à une ceremonie.

On dit auſſi en Peinture, que des couleurs ſont bien *noyées*, lorſqu'elles ſont bien meſlées; & forment une belle nuance en paſſant inſenſiblement de l'une à l'autre.

NOYER, ſe dit auſſi hyperboliquement. On trouva cet homme bleſſé, *noyé* dans ſon ſang; cette veufve *noyée* dans ſes larmes. Les desbauchez *noyent* tous leurs ſoucis dans le vin.

NOYER, ſe dit auſſi en joüant à la boule, quand on a paſſé au delà du but; juſqu'à un lieu plus bas où la boule s'arreſte. Il croyoit debutter cette boule, mais il s'eſt allé *noyer*.

NOYER, ſe dit figurément en Morale, pour dire, Se perdre, s'abyſmer. Ce joüeur perd ſouvent, il ſe *noye*, il s'abyſme. Cette manufacture qu'il a entrepriſe l'a abyſmé, l'a *noyé* de dettes. Ne luy preſtez pas de l'argent, c'eſt un homme *noyé*.

NOYER, ſe dit proverbialement en ces phraſes. Qui veut *noyer* ſon chien, l'accuſe de la rage, pour dire, ne manque point de pretexte pour perdre les gens. On dit auſſi, qu'un homme eſt malheureux comme un chien qui ſe *noye*. On dit encore, qu'il eſt ſi malheureux, qu'il ſe *noyeroit* dans un crachat. On dit auſſi, de cent *noyez* pas un de ſauvé; de cent pendus, pas un de perdu. On dit auſſi d'une meſchante perſonne, qu'elle n'eſt bonne qu'à *noyer*.

NOYON. ſubſt. maſc. Terme de jeu de boule & Galet. C'eſt un lieu creux ou marqué au de là du but, où quand la boule arrive, ou le palet, on perd ſon coup. Voilà une boule qui va au *noyon*. Ce mot vient de ce qu'autrefois on faiſoit dans le Cirque une eſpece de foſſé qu'on nommoit *l'Enripe*, qui repreſentoit la mer; & on diſoit de ceux qui tomboient dans ce foſſé, qu'ils avoient fait naufrage: ce qui a eſté transferé aux jeux, où on perd, quand on paſſe les bornes du jeu, ou lors qu'on tombe ſur les coſtés.

NUA.

NUAGE. ſubſt. maſc. Nuée eſpaiſe, Quand le ciel eſt couvert de *nuages*, on ne peut obſerver les aſtres. Les vents du Nord chaſſent les *nuages*. Le ſoleil paroiſt plus beau au ſortir d'un *nuage*.

NUAGE, ſe dit figurément en Morale des paſſions, de l'ignorance qui nous empêchent de deſcouvrir la verité & la nature des choſes. La foibleſſe de l'eſprit humain ne luy permet de voir la nature qu'à travers des voiles & des *nuages*. L'amour, la colére, ſont des *nuages* qui offuſquent noſtre raiſon. Le *nuage* le plus difficile à diſſiper, c'eſt la preoccupation.

NUAGÉ, en termes de Blaſon, ſe dit des pieces qui ſont repreſentées avec pluſieurs ondes, s'inuoſitez ou lignes courbes, ſoit faſces, ſoit bandes, &c. Il faut prendre garde de les confondre avec *nebulé*.

NUANCE. ſubſt. fem. Adouciſſement, diminution d'une couleur, depuis la plus ſombre juſqu'à la plus claire de la même eſpece. En Tapiſſerie il y a des *nuances* de rouge, de verd, de bleu, de gris de lin, de jaune. Il y a huit à neuf couleurs à chaque *nuance*. Il eſt impoſſible de bien imiter les *nuances* de l'arc-en-Ciel. Chez les Teinturiers on doit teindre tous les deux ans pour eſchantillon deux livres de ſoye de ſeize ſortes de *nuances* en Cramoiſi, quatre rouges, quatre eſcarlattes, quatre violets, & quatre canneles.

NUB.

NUBILE. adj. maſc. & fem. Terme de Juriſprudence. Qui eſt en âge de ſe marier. Les filles ſont *Nubiles* à douze ans; les garçons à quatorze. En l'Inde Orientale, on marie les enfans dés la jeuneſſe la plus tendre longtemps auparavant qu'ils ſoient *Nubiles*. L'âge *Nubile* eſt appellé autrement en Droit la *puberté*.

NUD.

NUD, Nuë, adj. Qui n'a aucuns habilements qui le couvrent. L'homme naiſt *nud* & deſarmé. Adam & Eve ne s'apperceurent qu'ils eſtoient *nuds* qu'aprés qu'ils eurent peché. Les Peintres peignent l'amour tout *nud*, les Graces toutes *nuës*, ſans drapperies. Les femmes ne ſe baignent point toutes *nuës*. Les lutteurs combattoient tout *nuds*. Les Capucins vont pieds *nuds*, jambes *nuës*, il faut eſtre à genoux & teſte *nuë*, quand le St. Sacrement paſſe. On dit en Perſpective, regarder à œuil *nud*, pour dire, ſans lunettes.

NUD, ſe dit auſſi des animaux à qui on a coûtume de mettre des baſts, des ſelles, des harnois, pour s'en ſervir. On luy a vendu ce cheval, ce mulet, tout *nuds*, on a retenu le baſt, & la ſelle. On dit auſſi, monter un cheval à *nud*, quand on le monte ſans ſelle & ſans eſtriers.

NUD, ſe dit auſſi des choſes inanimées. Il y avoit dans la place trente eſpées *nuës*, c'eſt à dire, hors du fourreau. On dit qu'une maiſon eſt toute *nuë*,

quand elle eſt degarnie de meubles ; que les murailles ſont *nuës*, quand elles ne ſont point tapiſſées ; que les arbres ſont *nuës* en hyver, quand ils ſont deſpouillez de leurs feuilles & de leurs fruits.

NUD, ſe dit hyperboliquement de ceux qui ont de meſchants habits ou déchirez, ou qui ne ſont pas aſſez bons pour deffendre du froid. Il eſt ſi avare, qu'il ſe plaint un habit, il eſt tantoſt tout *nud*. Cet amoureux a eſpouſé une fille qu'on luy a donné toute *nuë*, c'eſt à dire, qu'il s'eſt chargé du ſoin de l'habiller, & qu'il n'en a eu aucune dot ; on fait l'amende honorable *nud* en chemiſe, c'eſt à dire, ſans autres habits que ſa chemiſe.

NUD, ſe dit auſſi de celuy qui n'eſt pas armé d'armes deffenſives. Nos braves vont maintenant tout *nuds* à l'aſſaut, ne portent ni caſque, ni cuiraſſe.

NUD, ſignifie auſſi, Tout uny, ſans ornement. Cet habit de ſimple droguet eſt trop *nud*, il le faut relever par une belle garniture. Les friſes toutes *nuës* ſont plus belles que celles qu'on charge de trop d'ornements. On le dit en Architecture de ce qui eſt plain & uni, qui eſt ſans ſaillie. Les pilaſtres ſont en ſaillie ſur le *nud* du mur de tant de pouces, le chapiteau, le *nud* de la colomne de tant.

NUD, ſignifie auſſi, Pauvre, deſnué de biens. Job diſoit qu'il eſtoit ſorti *nud* du ventre de ſa mere, & qu'il y retourneroit tout *nud*, c'eſt à dire, pauvre. J'eſtois *nud*, & vous m'avez habillé, dira un jour JESUS-CHRIST à ſes eſleus, c'eſt à dire, vous avez exercé envers moy vos charitez. Les procés ont mis cet homme tout *nud*, l'ont mis à *nud*, c'eſt à dire l'ont ruiné entierement.

NUD, ſe dit figurément en Morale, de ce qui eſt ſans fard, ſans deſguiſement. Ce Miſſionnaire preſche la verité toute *nuë* ſans ornements d'éloquence. Il faut montrer ſon ame toute *nuë* à ſon confeſſeur, ne luy rien cacher. Il m'a fait une relation ſincere & toute *nuë* de ce qui s'eſt paſſé en cette negotiation.

A NUD, ſe dit adverbialement pour dire, ſans veile, ſans empeſchement, on baiſe les reliques d'un tel St. *à nud*. Je vous ay decouvert mon cœur *à nud*, je vous ay dit tous les ſecrets de mon ame.

NUD, ſe dit proverbialement en ces phraſes, il eſt accoûtumé à cela comme un chien d'aller *nud* teſte. On dit qu'un homme eſt *nud* comme la main, *nud* comme un ver, *nud* comme il eſt ſorty du ventre de la mere. On dit auſſi un pied chauſſé, l'autre *nud*, de celuy qui s'enfuit en grand haſte, qui n'a pas eu le loiſir de s'habiller.

NUDITE'. ſubſt. fem. Ce qui n'eſt point couvert d'habits. Les Americains n'ont point de honte de leur *nudité*. Les Indiens cachent du moins leur *nudité*, leurs parties honteuſes. On appelle en peinture des *nuditez*, des figures laſcives, ou ſans aucune drapperie.

NUE.

NUE, ou *Nuée*. ſubſt. fem. Eau eſlevée de la terre en vapeurs dans la moyenne region de l'air, qui retombe en pluye. On peint la deſcente des Anges ſur une *nuë* ; une *nuë* enleva le Sauveur lors de ſon aſcenſion. Il a habité dans la *nuë*, &c. Les Payens faiſoient deſcendre leurs fauſſes Divinitez ſur des *nuës*. Mercure fendit la *nuë*, Iris parut ſur une *nuë*. Quand la *nuë* eſt ſombre & eſpaiſſe, c'eſt ſigne d'orage, de greſle. Les Eſclairs & le tonnerre ſe forment par le choc & la colliſion des *nuës*.

NUE, ſe dit auſſi du lieu où s'arreſtent ces vapeurs, ou de cette moyenne region de l'air. Le Pic de Teneriffe s'eſleve beaucoup au deſſus des *nuës*. L'aigle par ſon vol perce la *nuë*, ſe cache dans la *nuë*, on dit auſſi qu'on exalte quelqu'un par deſſus les *nuës*, quand on le loué hyperboliquement. On dit auſſi, qu'un Poëte, qu'un Orateur, s'elevent au deſſus des *nuës* ; quand ils ont un ſtile eſlevé, des penſées ſublimes.

NUE, ſignifie quelquefois le ciel même. Dieu voit du haut de la *nuë* les entrepriſes des hommes, & les renverſe. L'ame des bienheureux s'envole dans les *nuës*, dans le ciel.

NUÉE, ſe dit auſſi de ce qui offuſque l'air, d'un tourbillon de ſable, ou de pouſſiere que le vent eſleve, où les pieds de pluſieurs animaux. Dans les deſerts d'Affrique, il s'eſleve ſouvent des *nuées* de ſable qui font perir des Caravanes. Cette *nuée* de pouſſiere eſt un ſigne que des Eſcadrons ſont en marche. Quand on voulut faire peur à Alexandre d'une *nuée* de fleches que les ennemis décocheroient, tant mieux, dit-il, nous combatrons à l'ombre.

NUÉE, ſe dit auſſi d'une volée d'oiſeaux & d'inſectes, qui tombent en grande quantité en quelques pays. En Perſe il ſe voit ſouvent des *nuées* de ſauterelles qui offuſquent l'air, & qui couvrent toute la terre où elles tombent. On voit auſſi des *nuées* de cailles, d'*eſtourneaux*, &c.

NUÉE, chez les Lapidaires, ſe dit de ces parties ſombres qui ſe trouvent ſouvent dans les pierres precieuſes qui en diminuent l'éclat & la valeur, qui empêchent qu'elles ne ſoient claires & parfaitement nettes. Le criſtal eſt fort ſujet à avoir des *nuées*.

NUE, ſe dit figurément en choſes morales. On prepare un grand armement, mais on ne ſçait où la *nuë* doit crever, ou tombera l'orage. Il eſt temps que la *nuée* creve, que cette affaire éclate.

NUE, ſe dit proverbialement en ces phraſes, On nous voudroit faire croire que des veſſies ſont lanternes, & que les *nuées* ſont poiſles d'airain. On dit qu'un homme eſt tombé des *nuës*, lors qu'il eſt dans un pays inconnu, qu'il eſt tout eſtonné & tout interdit. On dit auſſi qu'un homme ſaute aux *nuës*, quand on luy opiniaſtre quelque choſe qui le met fort en colere. On dit qu'il eſt au deſſus des *nuës*, quand il a ſurmonté quelque grand obſtacle, quand eſt bien dans ſa fortune ou dans ſes affaires.

NUEMENT. adv. Sans fard, ſans ornement, ſincerement. Je vous ay conté cette hiſtoire *nuëment* comme elle s'eſt paſſée.

En termes de Palais, On dit que l'appel d'une pairie reſortit *nuëment* & ſans moyen, à la Cour, c'eſt à dire, on le releve d'abord en la Cour. On dit auſſi des fiefs, cette terre releve du Roy *nuëment* & en plein fief, pour dire, immediatement.

NUER. v. act. Diſpoſer des couleurs ſelon leurs nuances, les diminuer ou augmenter doucement & inſenſiblement.

NUÉ, ÉE. part. paſſ. adj.

NUESSE. ſubſt. fem. Terme de Juriſprudence feodale. On dit qu'on tient un fief en *nueſſe*, ou de *nu* à *nu*, quand il releve d'un Seigneur nuëment & immediatement. C'eſt auſſi l'eſtenduë de la Seigneurie feodale ou cenſuelle, de laquelle les cho-

choſes ſont tenuës nuëment. Ce mot vient du Latin *nuditas*, ou de l'Italien *nudeſſa*, qui en eſt derivé. Il y a pluſieurs de ces fiefs au Maine & en Anjou.

NUIRE. v. n. Offenſer quelqu'un, luy cauſer quelque perte ou dommage en ſa perſonne, en ſes biens, en ſon honneur, en ſes affaires. Le Juge fait ſouvent deffenſes d'offencer & de *nuire* à une perſonne menacée, il la met en la protection & ſauvegarde du Roy & de Juſtice. Ce Conſeiller luy a bien *nuy* par ſes ſollicitations. Il luy a fait perdre ſon procez. Les mediſances que ſes ennemis ont fait contre luy, ont beaucoup *nuy* à ſa fortune, à ſa reputation, à la pourſuite de cette dignité.

NUIRE, ſignifie auſſi, incommoder, donner quelque peine. Le trop grand jour *nuit* à la veuë, l'éblouït. Cette montagne *nuit* à la veuë de ce chaſteau. Oſtez cette chaiſe, cette table, elles me *nuiſent*; A un homme chagrin & malade tout lui *nuit*. Cette clauſe du contract *nuit* à voſtre pretention. Les veilles, les desbauches *nuiſent* à la ſanté. La grandeur ſouvent *nuit* & importune. Ce qu'on croyoit qui luy devoit *nuire*, luy a ſervy. La vigueur & la jeuneſſe *nuiſent* à ceux qui ont la pleureſie.

NUIRE, avec la negative ſignifie quelquefois, Aider, ſervir. La recommandation qu'on a faite à ſon Rapporteur ne luy a pas *nuy*. Le credit, les amis, la capacité, ne *nuiſent* jamais, pour dire, ſervent en toutes rencontres.

NUIRE, ſe dit proverbialement en ces phraſes. On dit d'un bourru, que les charrettes de la ruë luy *nuiſent*. On dit auſſi, Trop gratter cuit, trop parler *nuit*. Ce qui *nuit* à l'un, duit à l'autre.

NUISANCE. ſubſt. fem. Vieux mot qui ne ſe dit plus qu'au Palais, d'un obſtacle qu'on rencontre en quelqu'affaire, d'une incommodité qu'on ſouffre. Il ne faut apporter ni trouble, ni *nuiſance* à ſes voiſins.

NUISIBLE. adj. maſc. & fem. Incommode, dommageable. Tous excez ſont *nuiſibles* à la ſanté. L'eſlevation de ce mur eſt fort *nuiſible* à ma maiſon, me bouche mes veuës. Il eſt permis de tuer tous les animaux *nuiſibles* au genre humain.

NUIT. ſubſt. fem. Partie du jour naturel, pendant laquelle le Soleil n'eſt point ſur l'Horiſon. Sous l'Equateur les *nuits* ſont toûjours égales aux jours. Dans la ſphere oblique il y a des jours courts & de longues *nuits*. Sous les Poles les *nuits* durent ſix mois. C'eſt Dieu qui a appellé les tenebres la *nuit*, en la Geneſe. La *nuit* eſt faite pour dormir, pour delaſſer les hommes de leur travail. Il ne faut pas perdre le repos de la *nuit*, troubler le ſilence de la *nuit*, ſe mettre à la *nuit*, courir toute la *nuit*, bien avant dans la *nuit*. Une *nuit* profonde, la *nuit* cloſe, c'eſt à dire, obſcure. Les anciens Gaulois & Germains faiſoient la diviſion du temps non par jours, mais par *nuits*, comme on voit dans Celar & Tacite. Les Iſlandois & les Arabes ont fait la même choſe.

On appelle voleurs de *nuit*, ceux qui volent quand il fait *nuit*; des oiſeaux de *nuit*, ceux qui ne vont que la *nuit*, comme hibous, orphrayes, chauves-ſouris. Un bonnet de *nuit*, des beſognes de *nuit*, un coffre de *nuit*, ſont des choſes qui ſervent pour la *nuit*. On dit auſſi, les plaiſirs de la *nuit*. La *nuit* de ſes nopces; il a acheté cherement une *nuit*.

NUIT, ſe dit Poëtiquement de la mort. C'eſt une longue *nuit* qui n'a point de matin. C'eſt une éternelle nuit, On dit que Pluton regne ſur les ombres & dans la *nuit*. On dit auſſi la *nuit* du tombeau, pour dire la mort.

On dit auſſi le voile de la *nuit*, les feux de la *nuit*, la Deeſſe de la *nuit*, en parlant des eſtoiles & de la Lune.

On dit en Fauconnerie, qu'un oiſeau ſe perche pour faire ſa *nuit*, c'eſt à dire, qu'il ſe perche pour dormir.

NUIT, ſe dit proverbialement en ces phraſes. La *nuit* porte conſeil, pour dire, qu'il faut prendre du temps pour ſonger à une affaire, avant que de l'entreprendre. On dit auſſi, la *nuit* tous chats ſont gris, pour dire, qu'on ne connoiſt point ſi une femme eſt belle ou laide la *nuit*. On dit auſſi, que les Courtiſans ſont de la *nuit* le jour, & du jour la *nuit*, pour dire, qu'ils paſſent la *nuit* à joüer, à danſer, & le jour à dormir. On dit auſſi, Bonſoir & bonne *nuit*, à ceux à qui on dit adieu le ſoir. Le peuple croit qu'on peut donner la mal-*nuit*, faire des charmes qui empeſchent quelqu'un de dormir. On dit auſſi, que la *nuit* tombe tout à coup, pour dire, que le crepuſcule ne dure gueres, ce qui arrive dans l'Equinoxe. On dit qu'un homme ne dort pas toute la *nuit*, pour dire, qu'il a du chagrin, des affaires dans la teſte qui le font veiller. On dit auſſi, Je ne m'en releverois pas la *nuit*, pour dire, c'eſt une choſe dont je ne me ſoucie gueres.

NUITTAMENT. adv. Pendant la nuit. Les vols & autres crimes qui ſe font *nuittament* ſont plus puniſſables que les autres. On fait informer contre les locataires qui emportent leurs meubles *nuittament*, contre ceux qui ſe desrobent *nuittament*. Cet homme a eſté enterré *nuittament* & en cachette.

NUITTÉE. ſubſt. fem. L'eſpace de la nuit. Il a employé toute la *nuittée* à joüer.

NUL.

NUL, NULLE. adj. Terme qui porte negation. Pas un, qui que ce ſoit, *nul* homme n'a eſté exempt du peché originel. *Nul* ne s'eſt pû garentir de la mort. On ne fait *nul* eſtat de ce Conſeiller. Cette piece eſt de *nulle* conſequence. On n'a pas inventorié ces meubles, parce qu'ils ſont de *nulle* valleur. Cette machine eſt bien inventée, mais elle eſt de *nul* uſage. Je ne lay envoyé *nulle* part. Rabelais a dit, Je ſuis *nul*, vous eſtes *nul*, pour dire, nous allons perir.

NUL, ſe dit auſſi en Pratique des actes qui ne peuvent ſubſiſter pour eſtre faits contre les loix, ou contre les formes, ou les conventions. Un contract eſt declaré *nul*, quand il eſt fait avec un mineur qui reclame. Il eſt *nul*, quand il eſt uſuraire ou contre les bonnes mœurs. Un teſtament eſt *nul*, quand il n'eſt pas revétu de toutes ſes formalitez. Nous avons traitté ſous ces conditions, à faute de cela marché *nul*.

NULLES. ſubſt. fem. Caracteres ſuperflus ou inutiles qu'on inſere dans les lettres en chiffres pour les rendre plus difficiles à dechiffer.

NULLEMENT. adv. Aucunement. Ce remede, n'eſt *nullement* bon à voſtre mal. Je ne veux *nullement*, en aucune ſorte m'engager en cette affaire. Cet homme n'eſt *nullement* propre à executer cette entrepriſe.

NULLEMENT, ſe dit auſſi au Palais de ce qui eſt fait contre les loix & les formes, qui eſt ſujet à caſſation. Ce mariage clandeſtin a eſté declaré *nullement*

lement & non valablement contracté. Cet arreſt porte, mal, *nullement*, & abuſivement jugé, procedé & ordonné par l'Official.

NULLITE'. ſubſt. fem. Qualité d'une choſe nulle, qui n'eſt pas valable, qui eſt contre les loix ou les formes. Dans toutes les deffenſes des Juges il y a la clauſe, à peine de *nullité*, de caſſation de procedures, & d'amende. Les chicaneurs proteſtent de *nullité* de tous les actes qu'on leur ſignifie. Il y a des *nullitez* dans la forme, & d'autres au fond. Les voyes de *nullité* ne ſont point receuës en France contre les contracts, il faut obtenir des lettres de reſtitution pour les faire caſſer. Il y a *nullité* dans un Sacrement par le defaut de matiere ou de forme.

On appelle moyens de *nullité*, les eſcritures qu'on fournit dans les procés Criminels, dans les procés où on debat une ſaiſie reelle, & où on conteſte ſur une confection d'enqueſte; C'eſt là où on deſduit les moyens qui rendent ces procedures nulles. C'eſt un bon moyen de *nullité* de dire qu'un teſmoin a depoſé ſans qu'on luy ait fait preſter le ſerment.

NUM.

NUMERAL, ALE. adj. Terme de Grammaire. C'eſt une épithete qu'on donne aux nombres. *Neuf*, eſt un terme *numeral*. *Septieſme* eſt un adjectif *numeral*, ordinal. On appelle lettres *numerales*, les lettres majuſcules qui ſervent à marquer le nombre dans le chiffre Romain, comme I. V. X. L. C. M.

NUMERATEUR. ſubſt. maſc. Terme d'Arithmetique, qui ne ſe dit que des fractions. C'eſt le chiffre qui ſe met au deſſus de la ligne avec laquelle on marque les fractions, comme $\frac{3}{4}$, trois eſt le *numerateur*, & quatre le denominateur, & ſignifie trois quatrieſmes. Le *numerateur* marque combien il y a de parties d'un tout; & le denominateur en combien de parties le tout eſt diviſé.

NUMERATION. ſubſt. fem. Compte, payement actuel de deniers. L'Ordonnance enjoint aux Notaires de faire mention dans les obligations & conſtitutions de la *numeration* actuelle des deniers & de leurs eſpeces. Ce mariage a eſté differé, parce qu'il n'y a point eu de *numeration* de deniers.

NUMERO, ſubſt. maſc. Terme de Banque, & de Marchandiſe. Article du regiſtre d'un Banquier ou d'un Marchand, cotte d'un certain nombre, faiſant mention d'une certaine affaire, reſcription, ou marchandiſe. Il eſt enjoint aux Banquiers expeditionaires en Cour de Rome, de mettre ſur toutes leurs expeditions le chiffre ou le *numero* reſpondant à l'article de leurs regiſtres qui en contient l'envoy. Un tel a eu un billet à cette lotterie cotté ſur le *numero* 5430. Les Marchands ont de certaines marques qu'ils mettent ſur leurs marchandiſes, qui les fait ſouvenir du prix marqué dans les articles & *numero* de leurs regiſtres qui y reſpondent. On le dit auſſi des marques que les Notaires mettent ſur les titres & papiers qu'ils inventorient, reſpondant aux articles de leur Inventaires. Ce Contract eſt Inventorié ſous le *numero-6*.

On dit proverbialement, qu'un homme entend le *numero*, quand il ſçait deſcouvrir le prix ſecret d'un Marchand; & figurément, quand il penetre dans le ſecret de toute autre affaire où il s'agit de compte, ou de profit. Paſquier dit que ce proverbe vient premierement des joüeurs de blanque, qui ont des regiſtres où ſont contenus les benefices de leur blanque, & des billets noirs qui y reſpondent, & qui de plus diſtribuent les billets de leur blanque à ceux qui les achetent, marquez de certaine deviſe, ſignes ou *numero*; de ſorte qu'on a dit qu'un homme entendoit le *numero*, quand il ſe ſouvenoit bien du nombre ſous lequel ſa deviſe eſtoit enregiſtrée.

NUMEROTER. v. act. Marquer le numero ſur quelque choſe. Toutes ces piéces, ces marchandiſes ſont cottées & *numerotées*.

NUN.

NUNCUPATIF. adj. maſc, Terme de Juriſprudence, qui ſe dit ſeulement d'un teſtament.

NUP.

NUPTIAL, ALE. adj. Qui concerne le mariage, ou la nopce. Il a receu la benediction *nuptiale* d'un tel Prelat. La femme adultere ſouille la couche *nuptiale*. Un pere doit fournir à ſa fille ſes habits *nuptiaux*. Chez les Juifs on n'alloit point aux nopces ſans une robbe *nuptiale*, comme on voit dans une parabole de l'Evangile.

NUQ.

NUQUE. ſubſt. fem. Le creux qui eſt entre la premiere & la ſeconde vertebre au plus haut du derriere du cou, que les Latins appellent *foſſa*. Ce qui eſt au deſſous s'appelle le *chignon du cou*. Donner un coup d'eſpée ſur la *nuque*. Ce mot vient de *nucula*, *petite noix*. Manage. Mais ſelon Bochart & Du Cange, il vient de l'Arabe *nacha*, dont Avicenne ſe ſert ſouvent en cette ſignification.

NUQUE, ſelon pluſieurs Medecins, & entr'autres la Framboiſiere, eſt une longue queuë qui deſcend du cerveau pour former la moelle de l'eſpine. Elle ne differe de la cervelle, qu'en ce qu'elle ne ſe meut pas, & eſt beaucoup plus dure.

NUT.

NUTRITIF, IVE. adj. Terme de Medecine, qui ſe dit tant de l'aliment qui nourrit, que de la puiſſance qui le convertit en la ſubſtance du corps qu'il entretient. On ne donne pas aux malades des aliments fort *nutritifs*. Les Philoſophes admettent une faculté *nutritive* dans le corps, quand ils ne peuvent pas expliquer autrement la maniere dont il ſe nourrit.

NUTRITION. ſubſt. fem. Maniere dont le corps ſe nourrit. Les Phyſiciens ont bien du mal à expliquer comment ſe fait la *nutrition*, la diſtribution des aliments dans toutes les parties du corps.

NUTRITION, en termes de Pharmacie, ſe dit auſſi d'une preparation d'un medicament qui augmente ſa force en luy fourniſſant une eſpece de nourriture, ſoit lorſqu'on le meſle & unit à d'autres medicaments, ſoit en y adjouſtant un ſuc ou une decoction pour le nourrir & l'augmenter, ou luy donner quelque vertu.

NYM.

NYMPHE. ſubſt. fem. Fauſſe Divinité que les Payens

Payens croyoient preſider aux eaux, fleuves & aux fontaines. Quelques-uns en ont eſtendu la ſignification, & les ont priſes pour Déeſſes des montagnes, des foreſts & des arbres, qu'on appelle particulierement *Oreades*, *Dryades*, *Hamadryades*, & *Napées*. La *Nymphe* de la Seine, de la Loire. Conrad Geſner a traduit un ample Commentaire de Porphire ſur l'antre des *Nymphes* de l'Odyſée, dont Mr. le vayer a auſſi fait une interpretation à ſa mode dans ſon Hexameron.

NYMPHE, dans les Romans, ſe dit des Dames de condition qu'on introduit, à qui on donne un rang au deſſus des Bergeres, comme dans l'Aſtrée, la *Nymphe Galathée*.

NYMPHE, ſe dit en ce ſens des maiſtreſſes que chacun ſe fait en une compagnie, ou qu'on mene en une promenade. En cette partie de divertiſſement chacun avoit ſa *Nymphe*, chacun fit danſer ſa *Nymphe* à ce bal.

NYMPHES, en termes de Medecine, ſont de petits ailerons ou parties molles & ſpongieuſes qui ſortent & avancent hors les lévres de la matrice. Elles ſervent à guider l'urine, & à la conduire comme entre deux parois: ce qui leur a donné le nom de *Nymphes*, comme qui diroit *Dames des Eaux* ou du conduit d'où l'urine coule comme d'une Source. On les appelle auſſi *ailes*.

NYMPHE, chez les Naturaliſtes, eſt auſſi la petite peau qui enveloppe les inſectes, ſoit lorſqu'ils ſont enfermez dans l'œuf, ſoit lorſqu'ils s'en fait une tranſformation apparente. Ainſi la *nymphe* n'eſt autre choſe que le changement d'un ver ou d'une chenille en un animal volant, aprés s'eſtre deſpouillez de leur peau; ce qui n'arrive point par tranſformation, mais par un ſimple accroiſſement des parties qui forcent & rompent la peau, de même qu'il arrive aux poulets & aux grenouilles, & la plus-part des Auteurs entendent par le mot de *nymphe* les inſectes mêmes qui n'ont encore que la forme de vers ou de Cheville: car on donne à l'animal le nom de *nymphe*, lorſqu'il ſouffre ce changement, ſelon Ariſtote, Pline, & autres Auteurs anciens. Ce mot veut dire *nouvelle mariée*; car c'eſt alors qu'eſtant depouillé de la peau dont il eſtoit reveſtu, il fait paroiſtre diſtinctement tous ſes membres parfaits. Mais quand il change ainſi, il perd quelque temps ſon mouvement, comme lorſqu'il eſtoit dans l'œuf, ſi bien que ces animaux ſe trouvent deux fois ſous la forme de *nymphe*, premierement dans leur œuf qui eſt leur premiere *nymphe*, & derechef dans ce changement qui eſt leur ſeconde *nymphe*. Elle differe ſeulement en ce point, qu'en cette derniere les membres y parroiſſent plus diſtinctement. Swammerdam donne à la premiere le nom de *nymphe dorée*, de *nympha aurea*, & de *Chryſalis*; & à la ſeconde ſimplement le nom de *nymphe*. Il en a fait voir de cinquante-quatre ſortes, entre leſquelles il y en avoit de moitié Chenilles, & de moitié papillons. Les *nymphes* des vers à ſoye ſont miſes au rang des *nymphes* dorées, qu'on a nommées auſſi *aurelia*. Leur difference n'eſt pas conſiderable, & ne conſiſte qu'en la couleur. On met auſſi cette difference entre les *nymphes*, qu'il y en a une qu'on nomme *Nympha animal ovi formis*; & un autre *vermiculus ovi formis*.

O.

O. La quatorziéme lettre de l'Alphabet, & la quatrieſme des voyelles.

O. Eſt quelquefois article, & eſt la marque du vocatif. *O* Muſe je t'invoque.

O, eſt ſouvent interjection, & on s'en ſert pour invoquer à ſon ſecours, pour admirer, pour ſe plaindre, pour ſe mocquer, invectiver, & faire toutes ſortes d'exclamations. *O* Dieux immortels! *O* que cela eſt beau! *O* qu'il eſt ridicule! *O* que j'ay mal à la teſte, &c.

O, ſe dit auſſi à l'optatif. *O* que pluſt à Dieu! *O* que n'ay-je encore la force!

O, eſt auſſi un vieux terme de Palais, qui ſignifioit *avec*. On met encore à la fin de tous les exploits & des avenirs. *O* inthimation, pour dire, avec inthimation.

O, en termes Eccleſiaſtiques, ſe dit encore des Antiennes majeures auxquelles toutes les autres cedent, qu'on dit à Magnificat, aux ſept ſaluts qu'on fait à la Vierge en l'Advent depuis le 17. Decembre, ou durant les ſept derniers jours devant Noel. On les appelle ainſi, par ce qu'elles commencent par des *O*, ou des exclamations, comme *O Adonai*!

O, en termes d'Arithmetique ſignifie un *zero*; & on dit proverbialement, qu'un homme eſt un *o* en chiffre, pour dire, que c'eſt un homme inutile qui n'eſt bon à rien, dont on ne conſidere point le ſuffrage, dont on ne fait point de cas en une compagnie.

O, chez les Anciens eſtoit une lettre numerale qui ſignifioit *onze*, ſuivant ce vers:

O numerum geſtas qui nunc undecimus extat.

Quand on met au deſſus un titre, il ſignifie *onze mille*.

OBE.

OBEDIENCE. ſubſt. fem. Obeïſſance qu'on rend à un ſuperieur Eccleſiaſtique. Un Religieux doit executer tout ce qui luy eſt commandé par ſon ſuperieur en vertu de Sainte *obedience*.

OBEDIENCE, eſt auſſi un acte que donne un ſuperieur Eccleſiaſtique à un inferieur pour le faire aller en quelque miſſion, pour faire une tranſlation de ſa perſonne en un autre lieu, ou pour luy permettre d'aller en pelerinage, ou en voyage. On doit arreſter les Moines vagabonds qui errent par le monde, & qui ne monſtrent point leur *obedience*. Un Preſtre ne doit point eſtre receu à dire la Meſſe dans un Dioceſe eſtranger, qu'il ne monſtre ſon *obedience*, la permiſſion de ſon Evêque.

OBEDIENCE, ſe dit auſſi de l'envoy des Religieux qui vont deſſervir un Benefice dependant d'un Chef d'Ordre, ſans qu'ils en ſoient Titulaires, & lorſqu'ils ſont revocables *ad nutum*. Les Prieurez dependans de l'Abbaye St. Victor ne ſont point des titres, ce ne ſont que de ſimples *Obediences*. On a auſſi appellé *Obediences*, les maiſons, Egliſes, Chapelles & metairies où on commettoit des Religieux pour les faire valoir; & comme il eſtoit beſoin d'y en envoyer quelquefois pluſieurs, celuy qui eſtoit le Superieur s'appelloit *Prieur*: &

c'eſt de là que les Prieurez ruraux, tant ſimples que conventuels, ont pris leur origine.

OBEDIENCE, ſe dit auſſi des ambaſſades que des Princes envoyent à Noſtre St. Pere le Pape, pour luy rendre hommage de quelques fiefs qui relevent de luy. Le Roy d'Eſpagne a envoyé un Ambaſſadeur d'*obedience* au Pape, qui luy a preſenté la haquenée qu'il luy doit à cauſe du Royaume de Naples.

On appelle pays d'*obedience*, ceux qui ne ſont pas compris dans le Concordat. La Bretagne, la Lorraine, ſont pays *d'obedience*, Le Pape a huit mois où il confere de plein droit les Benefices vacans en pays d'*obedience*; & les Collateurs ordinaires n'en ont que quatre. On ne previent point le Pape dans les pays d'*obedience* pendant ſes mois.

OBEDIENCIER. ſubſt. maſc. Religieux qui va deſſervir un Benefice dont il n'eſt point Titulaire, par l'ordre d'un Superieur. Les Abbayes Chefs d'Ordre de Saint Benoiſt n'ont pas aſſez de Religieux pour mettre des *Obedienciers* en tous leurs Benefices; ils en retirent des penſions ſous pretexte qu'ils y en peuvent envoyer.

OBEDIENTIEL, ELLE. adj. Terme Dogmatique, qui ſe dit de ce qui obeït aux cauſes Superieures. La puiſſance *obedientielle* eſt une diſpoſition des ſujets, qui les fait obeïr aux cauſes qui les produiſent.

OBEIR. verb. n. Executer les ordres, le commandement, les volontez d'un autre. On *obeit* à Dieu, quand on ſuit ſes commandements. Les Rois veulent eſtre *obeis*. La Juſtice ſe fait bien *obeir* de gré, ou de force. Il bien eſt doux *d'obeïr* à la beauté qu'on ayme.

OBEIR, ſignifie auſſi, eſtre dans la dependance, dans la ſujettion de quelqu'un. Un Souverain eſt celuy qui *n'obeit* à perſonne. L'Egypte *obeit* au Grand Seigneur. Il y a plaiſir d'*obeir* à un Prince juſte & victorieux.

OBEIR, ſignifie encore, ceder à la force. Il faut *obeir* à la neceſſité; au plus fort. Ce Prince *obeit* au temps, il s'eſt retiré de la Cour, il a cedé la place à ſes ennemis.

OBEIR, ſe dit figurément des choſes inanimées, & ſignifie, Plier, ne reſiſter pas. Quand une balle trouve un rideau, une natte qui *obeit*, qui ne reſiſte pas, elle ne fait point de reflection, elle tombe. Le fer aigre *n'obeit* pas, il ſe caſſe, il ne vaut rien pour faire des reſſorts. Il n'y a point de metail qui *obeiſſe* plus ſous le marteau que l'or, qui ſoit plus ductile.

OBEIR, en termes de Manege, ſe dit d'un cheval doux & dreſſé, & on dit qu'il *obeit* bien à la main, aux talons, qu'il *obeit* aux aydes, qu'il les connoiſt, qu'il y reſpond, qu'il *obeit* aux eſperons, qu'il les craint, qu'il les fuit.

On dit proverbialement; que pour ſçavoir bien commander, il faut avoir *obei*; ce qui s'entend particulierement des commandements de la guerre, où il faut avoir eſté ſoldat devant que d'eſtre Officier.

OBEI, IE, part. paſſ. & adj.

OBEISSANCE. ſubſt. fem. Soûmiſſion aux volontés d'autruy. Les enfans doivent honneur & *obeiſſance* à leur pere, les ſujets à leur Prince, aux Magiſtrats. On doit une *obeïſſance* aveugle aux commandements qui viennent de la part de Dieu. Les Religieux font les vœux de pauvreté, chaſteté, & d'*obeïſſance*.

OBEISSANCE, ſe dit auſſi de la ſujettion des peuples & des Provinces à un Souverain, à un Eſtat dont ils font partie. Ce Prince a rangé tous les rebelles ſous ſon *obeïſſance*, a remis dans l'*obeïſſance* ceux qui s'en eſtoient ſoubſtraits. Ce conquerant a mis beaucoup d'eſtats, & de peuples, ſous ſon *obeïſſance*, a fort eſtendu les terres de ſon *obeïſſance*.

On dit proverbialement, *Obeïſſance* vaut mieux que ſacrifice, par alluſion à l'Hiſtoire d'Abraham, dont *l'obeïſſance* fut plus meritoire, que n'auroit eſté le ſacrifice de ſon fils.

OBEISSANT, ANTE. Qui obeït. Il a toutes les ſignifications du verbe *obeir*. Il y a auſſi une formule avec laquelle on cloſt toutes les lettres qu'on envoye à un ſuperieur, ou à celuy à qui on veut ſe faire honneur, Voſtre tres-humble & tres-*obeïſſant* Serviteur.

OBELISQUE. ſubſt. maſc. Pierre fort haute & perpendiculairement eſlevée pour ſervir d'ornement à quelque place, & qui eſt ſouvent chargée d'inſcriptions, ou d'hyeroglyphes. Les *obeliſques* de Rome. La difference des *obeliſques* & des pyramides eſt, que les pyramides ont la baſe large, & les *obeliſques* fort eſtroite. Scamozzi dit que les *obeliſques* ne doivent pas eſtre moins hauts que de quatre fois la largeur de leur baſe. Cardant dit que les *obeliſques* doivent eſtre faits tout d'une pierre, & les pyramides de pluſieurs. Borel derive ce mot du Grec *obelos*, qui ſignifie une *broche* ou une *aleſne*, ou une eſpece de javelot long & pointu, d'où les Eſpagnols ont formé *obelo*, qui eſt une croix longue qui ſert dans les livres à faire des renvois du texte à la marge. Les Arabes appellent *obeliſques*, les aiguilles de Pharaon, d'où vient que les Italiens les appellent encore *aguglie*. Pline dit que les *obeliſques* eſtoient taillez par les Egyptiens en forme d'un rayon ſolaire; & qu'en langue Egyptienne le mot *d'obeliſque* ſignifie *rayon*; ce que teſmoigne auſſi le Pere Kirker, qui a traité des *obeliſques* en particulier, auſſi-bien qu'un autre Auteur nommé *Mercatus*.

OBENIGNA. ſubſt. maſc. Terme purement Latin, qui a paſſé en noſtre Langue pour ſignifier, ſoûmiſſion, reverence, qu'on fait à des Juges, ou à d'autres perſonnes dont on a beſoin, aux gens riches à qui on fait la cour pour en tirer quelque utilité. Il eſt tiré des invocations contenuës dans les Hymnes qu'on chante à la Vierge. Il y a des perſonnes qui pour faire des *obenigna* à de vieilles gens, ſe ſont faits inſtituer leurs heritiers.

OBERER. verb. act. S'endeter, engager ſon bien. Ce Seigneur eſt un homme qui s'eſt ruiné, qui a *oberé* ſa maiſon. Il fait trop de deſpenſe, il *s'obere* de jour en jour.

OBERÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. C'eſt un homme *oberé*, qui à peine a dequoy vivre avec tout ſon bien. Il eſt plus en uſage que le verbe.

OBI.

OBJECTER. verb. act. Propoſer une raiſon contraire à quelque allegation, une difficulté, un inconvenient qui en arriveroit. Un Advocat demande la replique pour reſpondre à ce qu'on luy a *objecté*.

OBJECTER, ſignifie quelquefois, Blaſmer, reprocher. Ce teſmoin eſt irreprochable, on ne luy peut rien *objecter*.

OBJECTÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

OBJECTIF. adj. Terme d'Optique. C'eſt le verre qu'on met au bout des grandes lunettes, qui regarde les objets. Le centre de cet *objectif* eſt à 20. à 30. pieds. Le verre qui a une foible teinte de rouge eſt tres-propre pour faire des verres *objectifs* des lunetres.

OBJECTION. ſubſt. fem. Reſponſe ou difficulté qu'on fait ſur l'allegation ou propoſition de celuy contre lequel on diſpute. Il a fait une *objection* qui eſt ſans replique. La plus-part des *objections* que ſe ſont les Docteurs Scholaſtiques ſont plus fortes que les ſolutions qu'ils y apportent.

OBIER. ſubſt. maſc. Arbre dur qui porte ſon fruit en grappe, & qui reſſemble au cornouiller. En Latin *opulus*. Il ſert à faire des bocages dans des maiſons de plaiſance.

OBJET. ſubſt. maſc. Ce qui eſt oppoſé à noſtre veuë, ou qui frappe nos autres ſens, ou qui ſe repreſente à noſtre imagination. Ce païſage fait voir une infinité de beaux *objects*. C'eſt l'*objet* qui reflechit la lumiere dans noſtre retine, qui eſt cauſe de la viſion. Cette lunette fait voir tous les *objets* renverſez. Le ſon eſt l'*objet* de l'oüie, ce qui flatte l'oreille. Il ne ſe repreſente que des *objets* faſcheux dans ſon eſprit. On dit en Philoſophie, que l'*objet* eſmeut la puiſſance.

OBJET, ſignifie auſſi ce qu'on regarde, ou ce qu'on ſe repreſente; ou qu'on examine en s'appliquant à quelque art ou ſcience; la matiere ſur laquelle on travaille, ou on raiſonne. L'*objet* de la Geometrie, c'eſt la quantité; de la Medecine, c'eſt le corps humain en tant qu'il eſt gueriſſable. Toutes les ſciences ont leur *objet* particulier qui les determine.

OBJET, ſe dit quelquefois ſeulement de la fin. Cet homme n'a d'autre *objet* dans ſes actions que la gloire de Dieu. Ce Magiſtrat n'a d'autre *objet* que de rendre Juſtice, d'autre intention. C'eſt l'*objet* ou le but où tendent tous mes deſirs.

OBJET, ſe dit auſſi poëtiquement des belles perſonnes qui donnent de l'amour. C'eſt un bel *objet*, un *objet* charmant.

OBJET, ſe dit encore en choſes morales. C'eſt un *objet* de haine, de meſpris, c'eſt l'*objet* de la colere, de la raillerie de tout le monde. La mort eſt un vilain *objet*.

En termes de Pratique, il ſignifie quelque-fois, reproche, objection, refutation. On a fait contre ce teſmoin pluſieurs *objets* & reproches.

OBIT. ſubſt. maſc. Anniverſaire, Meſſe fondée qu'on dit pour un deffunct tous les ans à pareil jour de ſa mort. Le plus ancien *obit* de France eſt l'anniverſaire du Roy Childebert, qui eſt fondé en l'Abbaye de Saint Germain des Prez, & qui ſe dit la veille de la Feſte de Saint Thomas. Il y a à Noſtre Dame un *obit* ſalé, qu'on nomme ainſi, à cauſe de quelque diſtribution de ſel qui s'y fait. Peu de Chanoines manquent d'y aſſiſter.

OBITUAIRE. adj. Qui ſe dit des regiſtres où l'on eſcrit le nom des morts, & le jour de leur ſepulture. En pluſieurs endroits on les appelle *mortuaires*. Extrait des Regiſtres *obituaires* d'une telle Parroiſſe. On le dit auſſi du livre où on eſcrit la fondation de obits. Mais celuy-cy s'appelle ſouvent *Martyrologe*.

OBITUAIRE. ſubſt. maſc. Beneficier pourveu d'un Benefice vacant par mort, ou *per obitum*. Un Reſignataire eſt toûjours preferé à un *Obituaire*, quand il n'y a rien à redire à ſon titre, ou à ſa perſonne. A Rome il y a des Officiers particuliers en la Chancelerie, qu'on appelle *per obitum*.

OBL.

OBLAT. ſubſt. maſc. Enfant qu'on offroit à Dieu pour le rendre Religieux dans une Abbaye. Autrefois ces *oblats* eſtoient autant engagez aux Monaſteres par la devotion de leurs peres, que par leur propre profeſſon, de ſorte qu'ils ne les pouvoient quitter ſans apoſtaſie. On a auſſi appellé *oblats*, ceux qu'on nommoit autrement *donnez*, qui ſe donnoient entierement à un Monaſtere eux, leur famille & leurs biens, juſques là qu'ils y entroient en ſervitude eux & leurs deſcendans; & la forme qu'on obſervoit en cette ceremonie eſtoit de leur mettre autour du col la corde d'une des cloches.

OBLAT, a ſignifié depuis un Moine lay que le Roy mettoit cy-devant en chaque Abbaye ou Prieuré dependant de ſa nomination, auquel les Religieux eſtoient obligez de donner une portion monachale, à la charge qu'il ſonneroit les cloches, qu'il balayeroit l'Egliſe & la cour. Ces places eſtoient deſtinées à des ſoldats eſtropiez & invalides. Cette preſtation s'eſt convertie en argent, qui eſtoit taxée d'abord à vingt eſcus, puis à cent livres, & enfin on l'a augmentée juſqu'à 150. livres. Depuis on a transferé tous ces *oblats* avec leurs penſions à l'Hoſtel des invalides à Paris. Paſquier dit que les *oblats* commencerent à avoir lieu du temps des Capets; & que le Roy ſe departant du droit qu'il avoit d'aſſiſter à l'Eſlection des Abbez, ſe reſerva le privilege d'aumoſner une place de Religieux à un pauvre ſoldat impotent: & alors il donna de ces *oblas* dans les Monaſteres électifs ſeulement.

OBLATION. ſubſt. fem. Sacrifice, offrande qu'on fait à Dieu. Les *oblations* & les holocauſtes ne plaiſent point à Dieu, ſi le cœur n'eſt contrit & penitent. Les *oblations* des Parroiſſiens appartiennent aux Curez. Le revenu des Cures de Paris ne conſiſte point en dixmes, mais en *oblations*, en caſuel.

OBLIGATION. ſubſt. f. Ce qui oblige, qui contraint à faire quelque choſe, comme le devoir, la neceſſité, la loy, le precepte. La priſe des aliments eſt d'une *obligation* indiſpenſable par la nature. Il y a *obligation* ſous peine de peché mortel d'aller à la Meſſe les Dimanches & les Feſtes. Il y a *obligation* de conſcience à reſtituer les vols, les larcins, les uſures.

OBLIGATION, ſe dit auſſi des actes civils par leſquels on promet de faire ou payer quelque choſe. Tout contract porte *obligation* de payement, de garents, ou d'execution de quelque autre promeſſe. Toute adminiſtration ou recepte emporte *obligation* de rendre compte. Quand on accepte une ſucceſſion, on contracte une *obligation* de payer les dettes du deffunt. Il y a des *obligations* perſonnelles, d'autres hypothecaires; des *obligations* de biens, d'autre par corps; des *obligations* ſolidaires, d'autres pour ſa part & portion.

OBLIGATION, ſe dit auſſi en un ſens plus eſtroit, de l'acte public par lequel on s'oblige à payer dans un certain temps une ſomme d'argent empruntée: ce qui eſt oppoſé à contract de conſtitution de rente, par lequel on aliene le fonds. C'eſt une franche uſure, d'exiger les intereſts d'une ſomme deuë par une ſimple *obligation*, de les faire comprendre dans le brevet de l'*obligation*. Ceux qui medi-

meditent, ou qui craignent les banqueroutes, mettent tout leur bien en *obligations*, pluſtoſt qu'en conſtitutions.

OBLIGATION, en termes de civilité, ſe dit en general de tous les bons offices qu'on ſe rend reciproquement dans la vie, ſoit en matiere importante, ou legere. Faites tenir cette lettre à ſon adreſſe, Je vous en auray grande *obligation*. Si je gagne ce procés par voſtre moyen, je vous auray *obligation* de la vie & de l'honneur. Je vous ay mille *obligations* de voſtre ſouvenir, de vos bontez.

OBLIGATOIRE. adj. maſc. & fem. Qui oblige à faire quelque choſe. Les contracts qu'on appelle ſynallagmatiques ſont reciproquement *obligatoires*. Les commandemens que font les Sergents portent que c'eſt en vertu de certaines lettres *obligatoires*. Il y a bien des loix qui ne ſont pas *obligatoires* en conſcience.

OBLIGEANT, ANTE. adj. Civil, courtois, preſt à faire plaiſir, à rendre office. Il ma fait un accueil fort *obligeant*. On cageolle les femmes avec des paroles flateuſes & *obligeantes*. Ce ſont les manieres *obligeantes* qui gagnent les cœurs. On ſe ruine ſouvent pour eſtre trop *obligeant*.

OBLIGEAMMENT. adv. D'une maniere obligeante. Il m'a receu fort *obligeamment*, mais il ne m'a rien tenu de ce qu'il m'avoit promis.

OBLIGER. v. act. Contraindre à faire quelque choſe par neceſſité. La maladie *oblige* à garder le lit. Un gros fardeau *oblige* une poutre à crever, à plier. La faim *oblige* le loup à ſortir du bois.

OBLIGER, ſe dit auſſi de ce qu'on eſt contraint de faire par les loix, par le devoir. L'homme eſt *obligé* à mille reſpects envers ſes ſuperieurs. On eſt *obligé* d'obeïr aux loix divines & humaines, & ſouvent à ſes propres paſſions. Un mari eſt *obligé* de rendre le devoir conjugal à ſa femme.

OBLIGER, ſignifie auſſi, Exciter, porter quelqu'un à faire quelque choſe. C'eſt l'envie de profiter qui l'a *obligé*, qui l'a excité d'aller aux Indes. Son honneur l'*oblige* à ſe battre contre celuy qui luy a donné un ſoufflet. C'eſt un tel qui l'a ſuborné, qui l'a *obligé* de porter ce faux teſmoignage.

OBLIGER, ſe dit auſſi en parlant des obligations civiles & volontaires. On s'*oblige* à payer, quand on reſpond pour un autre. Il n'y a aucune clauſe d'un contract qui n'*oblige* en particulier. Une femme ne peut s'*obliger* ſans eſtre autoriſée de ſon mari, ni les mineurs ſans leur Tuteur. On s'*oblige* en jugement auſſi-bien que par devant Notaires. Les clauſes de promettant, *obligeant*, renonçant, ſont les & cetera de Notaires dont il faut avoir ſoin de ſe garder.

OBLIGER, ſignifie plus generalement, Faire quelque faveur, civilité, courtoiſie. Vous m'*obligerez* de m'apprendre ſouvent de vos nouvelles. *Obligez* moy de croire que je ſuis voſtre ſerviteur. Celuy qui *oblige* de bonne grace, *oblige* au double. On eſt *obligé* de ſon ſalut quelquefois à une bonne parole d'un Predicateur.

On dit proverbialement, quand on fait quelque priere à quelqu'un, Vous n'*obligerez* pas un ingrat. On dit auſſi, que les Notaires ſont des perſonnes fort *obligeantes*, qui *obligent* volontiers, pour dire, qu'ils paſſent des obligations. On n'eſt point *obligé* à faire plus qu'on ne peut.

OBLIGÉ, ÉE. part. & adj.

OBLIGÉ. ſubſt. maſc. Acte d'un cautionnement qu'on fait pour un valet, pour un garçon qu'on met en apprentiſſage. Les *obligez* des apprentifs doivent eſtre enregiſtrez ſur le regiſtre de la jurande. L'Ordonnance deffend de recevoir des valets ſans un reſpondant par eſcrit, ſans en tirer un *obligé*.

OBLIQUE. adj. maſc. & fem. Terme de Geometrie. Qui n'eſt pas à plomb, ou perpendiculaire, qui ne fait pas des angles droits. Une ligne *oblique* tombant ſur une autre, fait d'un coſté un angle aigu, & de l'autre un angle obtus. Le peuple appele cela de *biais*, de coſté.

On appelle en Aſtronomie la ſphere *oblique*, celle dont l'un des pols eſt eſlevé ſur l'Horiſon, & qui cauſe une inegalité de jours & de nuits, quand l'Equateur ne couppe par l'Horiſon à angles droits.

On appelle aſcention *oblique*, le degré de l'Equateur qui monte en même temps ſur l'Horiſon de la ſphere *oblique*, qu'un degré du Zodiaque ou d'une Planete qui ſe trouve dans le même degré.

OBLIQUE, ſe dit figurément en Morale, des voyes indirectes, des detours, des mauvais artifices dont on ſe ſert pour venir à bout de quelque choſe. Il eſt parvenu à cette charge, à ce Benefice, par des voyes *obliques*. C'eſt un homme qui ne va point droit en beſogne, il y a toûjours quelque choſe d'*oblique* dans ſon fait. On dit auſſi, que les Hiſtoriens font des harangues *obliques* ou indirectes, quand ils repreſentent ſeulement par articles les raiſons que des Capitaines ont dit à leurs ſoldats, ou des Senateurs en plein Senat.

OBLIQUE, terme de Grammaire, ſe dit de tous les cas des declinaiſons des noms, à la reſerve du nominatif.

OBLIQUEMENT. adv. D'une maniere oblique. Une ligne qui tombe ſur une autre *obliquement*. Il eſt parvenu à ſes fins, mais *obliquement*, par mauvaiſes voyes. Il ne luy a pas reproché ſon vice en face ni directement, mais il le luy a fait connoiſtre *obliquement*.

On dit auſſi, que des aſtres ſe regardent *obliquement*, quand ils ſont en tout autre aſpect qu'en oppoſition, comme quand ils ſont en ſextil, en trigone, en quadrat. &c.

OBLIQUITE'. ſubſt. fem. Diſpoſition d'une choſe poſée obliquement. L'*obliquité* de la ſphere cauſe l'inegalité des ſaiſons, des jours & des nuits. L'*obliquité* du Zodiaque à l'eſgard de l'Equateur ſe meſure par un angle de 23. degrez & demi.

OBLONGUE. adj. fem. Terme de Geometrie, qui ne ſe dit que d'une figure qui eſt plus longue que large. Quand Saturne eſt joint à ſes Satellites, il eſt de figure *oblongue*. L'ellypſe, le barlong ou quarré long ſont des figures *oblongues*.

OBM.

OBMETTRE. v. act. & n. Manquer à dire ou à faire quelque choſe. Quand on *obmet* un peché mortel en ſe confeſſant, la confeſſion eſt nulle. J'ay *obmis* à vous marquer cette circonſtance. Il eſt de l'art de l'Orateur d'*obmettre* pluſieurs choſes qui nuiſent à ſon deſſein. Quand on donne des commiſſions à ce valet, il en *obmet* toûjours quelqu'une.

OBMIS, ISE. part. & adj.

OBMISSION. ſubſt. fem. Manquement de dire ou de faire quelque choſe. Il y a des pechez de commiſſion, & d'autres d'*obmiſſion*, comme ceux de manquer d'aller à la Meſſe, de jeuſner, de dire ſon breviaire. Les Dictionaires ſont ſouvent imparfaits, par ce qu'il y a pluſieurs *obmiſſions* de mots.

mots. L'*obmiſſion* d'une circonſtance fait ſouvent perdre un procés.

En termes de Finances on tient l'*obmiſſion* de recepte pour frauduleuſe, & le Comptable eſt condamné en la peine du quadruple.

OBO.

OBOLE. ſubſt. fem. Monnoye de cuivre valant une maille ou deux pites, la moitié d'un denier. Quelques-uns veulent que ce ſoit ſeulement le quart d'un denier, la moitié d'une maille. Il y a eu chez les Grecs des *oboles* d'argent qui valoient onze deniers. Il y a eu auſſi des *oboles* d'or. Nicod dit que l'*obole* commune valoit ſept deniers tournois. Du Cange dit qu'il y a eu en France des *oboles* d'or, & des *oboles* d'argent; que l'*obole blanche*, valoit quatre tournois; qu'on appelloit *obole tierce*, parce que c'eſtoit le tiers du ſou. Il y avoit auſſi des *oboles* d'argent du poids d'un denier 15. grains.

OBOLE, en termes de Medecine, eſt un poids de dix grains, ou un demi-ſcrupule; & il faut trois ſcrupules pour faire une drachme ou un gros. Du Cange dit qu'il peſe trois carats ou quatre grains d'orge.

OBOLE, chez les Juifs, eſtoit une eſpece de poids nommé *gerah*, qui peſoit 16. grains d'orge.

L'OBOLE chez les Siciliens eſtoit le poids d'une livre. C'eſtoit auſſi une eſpece de monnoye. On pretend que c'eſt d'eux que les Romains ont emprunté ce nom. Borel le derive du Grec *obelos*, parce qu'elle eſtoit longue & eſtroite comme une aiguille, d'où il derive auſſi le nom d'*obeliſque*.

On dit proverbialement, Je n'en donnerois pas une *obole*, pour dire, Je n'eſtime point du tout cela. Vous rendrez compte juſqu'à la derniere *obole*, c'eſt à dire, fort exactement.

OBR.

OBREPTICE. adj. maſc. & fem. Terme de Palais. C'eſt une qualité qu'on donne à une lettre portant quelque grace, titre, ou conceſſion, quand elle a eſté obtenuë du ſuperieur par ſurpriſe, en luy taiſant une verité, qu'il eſtoit neceſſaire d'exprimer pour la rendre vallable: au lieu qu'on l'appelle *ſubreptice*, quand on a exprimé quelque fauſſeté pour la faire paſſer plus facilément. Ainſi quand on a obtenu un Benefice du Pape ſans exprimer qu'il eſtoit à charge d'ames, la grace eſt *obreptice* & nulle, s'il eſt vray qu'il en ſoit chargé.

OBREPTION. ſubſt. fem. Surpriſe qu'on fait à quelque ſuperieur de qui on obtient quelque grace, en luy taiſant une verité dont la connoiſſance auroit eſté un obſtacle à ſa conceſſion. L'*obreption* annulle de droit le titre, ou la grace où elle ſe trouve.

OBS.

OBSCENE. adj. maſc. & fem. Impudique, laſcif, deshonneſte, ſoit en paroles, ſoit en actions, ou en repreſentations. Le Parnaſſe Satirique, le Cabinet Satirique, ſont pleins de mots *obſcenes*, de vers *obſcenes*. L'ancienne Comedie repreſentoit pluſieurs choſes *obſcenes*. Les poſtures de l'Aretin ſont fort *obſcenes*.

OBSCENITÉ. ſubſt. fem. Qualité de ce qui eſt obſcene, ſoit dans les paroles, ſoit dans les actions. Moliere dans ſa Critique s'eſt bien purgé des reproches qu'on luy faiſoit d'avoir dit des *obſcenitez*.

OBSCUR, URE. adj. Qui ne reçoit que peu ou point de lumiere. Le jour eſt ſombre & *obſcur*, quand le temps eſt couvert. La Lune eſt *obſcure* dans ſon eclipſe, parce qu'elle ne reçoit plus la lumiere du Soleil. Les caves ſans ſouſpirail ſont tout à fait *obſcures*, on n'y voit goutte. Les Anciens faiſoient leurs Egliſes *obſcures*, conſacroient des bois fort *obſcurs*, par devotion, ou pour donner une ſainte horreur.

On appelle couleurs *obſcures*, celles qui ne refleſchiſſent que peu de lumiere, qui participent du noir. Toutes les nuances ont des couleurs claires, & d'autres *obſcures*; elles deviennent *obſcures* par degrez. Le bleu turquin eſt plus *obſcur* que le bleu celeſte.

Clair obſcur, en termes de Peinture, eſt une eſtampe faite de deux couleurs, de noir & de blanc, ou de noir & de jaune.

OBSCUR, ſe dit figurément en choſes morales. Un homme eſt *obſcur*, quand il vit dans la retraite, dans un lieu caché, quand il n'a aucunes qualitez qui le faſſent connoiſtre dans le monde. On dit en ce ſens, qu'un homme eſt d'une maiſon *obſcure*, d'une naiſſance *obſcure*, lors qu'il eſt né de parents inconnus ou pauvres qu'il n'y en a pas un qui ſe ſoit diſtingué, ſignalé, qui ſe ſoit fait connoiſtre pour noble, pour illuſtre.

OBSCUR, ſe dit encore figurément de ce qui n'eſt pas net, clair & intelligible, qu'on n'entend point, ou qui ſe peut expliquer en diverſes façons. Perſe eſt un Auteur fort *obſcur*. Ce paſſage n'eſt pas *obſcur*, n'a pas beſoin d'explication ni de commentaire. Les equivoques font le ſtile *obſcur*. On appelle auſſi un eſprit *obſcur*, celuy qui a de la peine à s'expliquer. Voilà une enigme fort *obſcure*, qui eſt difficile à expliquer.

On dit proverbialement, Gloſe d'Orleans plus *obſcure* que le texte, pour dire, qu'à force de commenter les loix, on les rend plus *obſcures* qu'auparavant. On dit auſſi, Quand on veut eſtre court, on devient *obſcur*.

OBSCUR, ſe dit auſſi au ſubſtantif. L'*obſcur* du Baſſan, d'André Schiavon, eſt autant eſtimé par les curieux, que le vif coloris des autres Peintres. On dit auſſi, Il fait *obſcur* dans cette chambre, pour dire, qu'elle eſt ſombre. Il fait *obſcur*, pour dire, Il s'en va nuit.

OBSCURCIR. v. act. Empeſcher l'action de la lumiere, rendre obſcur. Les brouillards que le Soleil eſleve l'automne en ſe levant, l'*obſcurciſſent*. A la mort du Sauveur le Soleil s'*obſcurcit*, ſouffrit une eccliſe. L'air s'*obſcurcit*, quand il doit arriver quelque orage. Le mur que mon voiſin a eſlevé a *obſcurci* ma maiſon, luy a donné des lunettes. La veuë s'*obſcurcit* avec l'âge. On dit auſſi, que l'argent, l'eſtain & autres choſes s'*obſcurciſſent* à l'air, pour dire, qu'elles ſe noirciſſent, ſe terniſſent.

OBSCURCIR, ſe dit figurément en choſes morales. Themiſtocle *obſcurcit* la gloire de Miltiades, dont les victoires luy avoient auparavant oſté le ſommeil. Les curieux & les meſdiſans taſchent d'*obſcurcir* la gloire des grands hommes. On dit auſſi, que la raiſon eſt *obſcurcie* par les paſſions, pour dire, qu'elle ne juge pas ſainement des choſes quand elle eſt preoccupée. Souvent le commentaire *obſcurcit* le texte.

OBSCURCI, IE. part. & adj.

OBSCURCISSEMENT. ſubſt. maſc. Eſtat d'une choſe obſcurcie. Dans cette Eccliſpſe de Lune, ſon plus grand *obſcurciſſement* a eſté à dix heures 30. minutes. Pluſieurs curieux aiment ces grands *obſcurciſſements* qui ſe voyent dans les nuits du Baſſan.

OBSCUREMENT. adv. D'une maniere obſcure. Dans des lieux ſoufterrains on ne marche qu'*obſcurément* & à taſtons. Les Oracles ne prediſent les choſes qu'*obſcurément*. Cet Auteur a veſcu, a eſcrit fort *obſcurément*.

OBSCURITE'. ſubſt. fem. Privation de lumiere, ſoit en tout, ſoit en partie. L'*obſcurité* d'une caverne. Quand le Ciel eſt ſerain, il n'y a pas de pleine *obſcurité* pendant la nuit. L'aurore commençoit à chaſſer les tenebres & l'*obſcurité*.

OBSCURITÉ, ſe dit figurément en Morale de ce qui eſt caché, qui ſe desrobe aux yeux des hommes, qui n'eſt pas illuſtre. Il y a des gens de merite qui ſe plaiſent à demeurer dans l'*obſcurité*, qui ne veulent point paroiſtre. Cette illuſtre maiſon eſtoit tombée dans l'*obſcurité* depuis un ſiecle, mais un tel brave l'a tirée de l'*obſcurité*, l'a remiſe en ſplendeur. Le ſtile de cet Auteur a beaucoup d'*obſcurité*. L'*obſcurité* d'une enigme, d'une prophetie, d'un paſſage. On ne peut penetrer dans l'*obſcurité* de l'advenir. Ce paſſage eſt ſi clair, que ſi on ne l'entend, c'eſt trouver de l'*obſcurité* en plein midi.

OBSEDER. v. act. Qui ſe dit originairement des Demons qui ſans entrer dans le corps d'une perſonne, la tourmentent & l'aſſiegent au dehors. Les Theologiens mettent bien de la difference entre les gens poſſedez, & ceux qui ne ſont qu'*obſedez*.

OBSEDER, ſignifie auſſi, Se rendre maiſtre de l'eſprit ou de la maiſon d'une perſonne, empeſcher les autres d'en approcher. Les Grands Seigneurs ſe laiſſent *obſeder* par leurs favoris, on ne les approche que par leur moyen. Ce malade eſt tout à fait *obſedé* par ſes parents, ils empeſchent qu'il ne vienne aucuns Notaires pour recevoir ſon teſtament.

OBSEDER, ſignifie encore, Importuner quelqu'un par ſon aſſiduité, par ſes demandes. Un Sur-Intendant eſt *obſedé* par une foule d'importuns & de demandeurs. Ce Rapporteur eſt *obſedé* par un Client qui ne luy donnera point de repos juſqu'à ce qu'il ait jugé ſon affaire.

OBSEDÉ, ÉE. part. & adj.

OBSEQUES. ſubſt. fem. plur. Funerailles, ceremonies qui ſe font à l'enterrement d'un illuſtre deffunt. Le Roy a fait faire de magnifiques *obſeques* pour honorer la memoire de pluſieurs de ſes Capitaines. Ce mot vient de *obſequiæ*, parceque les *obſeques* ſont les derniers devoirs ou ſervices qu'on rend aux deffuncts. Même ce mot a ſignifié en Latin l'Office Eccleſiaſtique ou le ſervice qu'on fait dire pour les morts.

OBSERVANCE. ſubſt. fem. Action par laquelle on obſerve une regle. Il ne ſe dit guere que des Religieux. Les Cordeliers s'appellent les Religieux de l'*Obſervance*, de la grande, de la petite *Obſervance*. Ils ont fait percer une ruë prés de leur Egliſe, qu'ils ont appellée la ruë de l'*Obſervance*. Dans l'Ordre de St. Bernard il y a des Religieux de l'éſtroite *obſervance*, qui ne mangent que du poiſſon.

OBSERVANTIN. ſubſt. maſc. Religieux Cordelier de l'Obſervance.

OBSERVATEUR. ſubſt. maſc. Celuy qui obeit aux loix & aux regles, qui les obſerve exactement. Il faut eſtre religieux *obſervateur* des commandements de Dieu & des loix. Un homme d'honneur eſt ſcrupuleux *obſervateur* de ſa parole, de ſes promeſſes. Un tel Saint eſtoit *obſervateur* de la Regle de St. Benoiſt, pour dire, eſtoit Religieux de cet Ordre.

OBSERVATEUR, ſe dit dans les ſciences, de celuy qui obſerve, qui remarque. Les Philoſophes, les naturaliſtes ſont curieux *obſervateurs* des ſecrets de la nature. Il y a beaucoup d'Aſtronomes, mais il y a bien peu de bons *Obſervateurs*. Ticobrahé, Kepler, Hevelius, Caſſini, ſont les plus eſtimez des *Obſervateurs*. Moliere a appellé les Allemands, curieux *obſervateurs* des enſeignes & inſcriptions.

OBSERVATEUR, ſignifie auſſi, Critique qui fait des remarques ou des cenſures ſur des Ouvrages. L'*Obſervateur* du Cid s'eſt trompé en bien des endroits, il n'a point deſtruit le merite de la piece.

OBSERVATION. ſ. f. Obeïſſance qu'on doit aux loix divines & humaines. Un Religieux qui manque à l'*obſervation* de ſa Regle peche mortellement. Il ne faut point avoir de commerce avec ceux qui manquent à l'*obſervation* de leur promeſſe, de leur contract, de leur traité.

OBSERVATION, ſignifie auſſi l'action par laquelle on remarque, on obſerve, on fait des experiences. Les Modernes ont bien encheri ſur les Anciens par les *obſervations* qu'ils ont fait de la nature. Les *obſervations* des aſtres ſont plus faciles, plus juſtes que jamais. L'erreur des vieilles Tables Aſtronomiques ne vient que de l'erreur de l'*obſervation*.

OBSERVATION, ſignifie auſſi, Remarque, critique ſur un Auteur pour l'expliquer, le commenter ou le critiquer. Les Sçavants de Hollande ont fait pluſieurs *obſervations* ſur Petrone, ſur Juvenal, Lucrece, &c. Les Auteurs jaloux font des *obſervations*, des critiques ſur les Ouvrages de leurs Confreres.

OBSERVATION, ſe dit preſque en ce ſens des remarques qu'on fait ſur une choſe, ſimplement pour y reſpondre, ou pour la faire remarquer aux autres. La Cour eſt priée de faire trois *obſervations* ſur ce playdoyé, auxquelles je reſpondray par ordre. Il ne me reſte plus qu'une *obſervation* à faire.

OBSERVATOIRE. ſubſt. maſc. Lieu propre à obſerver les aſtres. Le Roy a fait baſtir auprés de Paris un *Obſervatoire* Royal, un chaſteau pour l'obſervation, qui eſt un edifice ſingulier & magnifique. On dit qu'à la Chine il y a un *Obſervatoire* admirable, & des inſtrumens auſſi excellens que ceux de l'Europe, comme teſmoigne le Pere Greſlon Jeſuite en ſon Hiſtoire de la Chine.

OBSERVER. v. act. Obeïr, ſuivre une regle, une loy. Les Romains faiſoient bien *obſerver* la diſcipline militaire. Les Magiſtrats ſont eſtablis pour faire *obſerver* les loix. Le moyen d'eſtre ſauvé, c'eſt d'*obſerver* les commandements de Dieu.

OBSERVER, ſignifie auſſi, Examiner attentivement quelque choſe, en bien remarquer la nature, les mouvements, les qualitez, ou accidents particuliers. Un Medecin doit bien *obſerver* tous les ſymptomes d'une maladie. On a bien *obſervé* des choſes dans la nature, inconnuës aux Anciens. Un Voyageur a mille belles choſes à *obſerver* dans ſes voyages. Les Payens portoient leur ſuperſti-

tion

tion juſqu'à *obſerver* les entrailles des victimes, le vol des oiſeaux, &c.

OBSERVER, ſe dit plus particulierement & abſolument des aſtres. On a *obſervé* les cometes, les ſatellites de Jupiter, l'anneau de Saturne, les inegalitez de la Lune plus exactement qu'on n'avoit jamais fait. Le veritable Aſtronome eſt celuy qui *obſerve*.

OBSERVER, ſignifie encore, Prendre garde à ce qu'on fait, à ce qu'on dit, ou le faire remarquer aux autres. Un Capitaine doit bien *obſerver* tous les mouvements, la contenance des ennemis. Les Advocats font *obſerver* aux Juges des circonſtances qu'ils n'auroient pas remarquées. En ce ſens on dit qu'on *obſerve* quelqu'un, quand on prend garde à tous ſes deportements, où il va, ce qu'il fait, ce qu'il dit. Quand on vit à la Cour, il faut *s'obſerver* ſoy-même, prendre bien garde à ſes actions, à ſes paroles. Il faut en toute ſorte d'actions & d'ouvrages *obſerver* les bienſeances, le decorum.

On dit proverbialemennt, qu'un homme *obſerve* les longues & les breves, les points & les virgules, pour dire, qu'il eſt extremement exact & ſcrupuleux, tant pour ce qu'il fait, que pour ce qu'on luy a ordonné de faire.

OBSERVÉ, ÉE. part. & adj.

OBSESSION. ſubſt. fem. Action d'obſeder. Il ſe dit tant de ceux qui obſedent les Grands, ou les malades, que des demons qui obſedent les hommes.

OBSIDIONALE. adj. fem. C'eſt une epithete que les Romains donnoient à des couronnes dont ils honoroient les Generaux qui avoient delivré une armée Romaine aſſiegée des ennemis, & qui les avoient obligez à decamper. Ils l'appelloient auſſi *graminée*, parce qu'elle ſe faiſoit du *gramen*, ou des herbes qui ſe trouvoient ſur le terrain.

OBSTACLE. ſubſt. maſc. Empeſchement qu'on trouve à faire reüſſir quelque deſſein, quelque entrepriſe. Les Conquerants ſurmontent tous les *obſtacles*. Il y avoit de grands *obſtacles* à l'eſtabliſſement de la Foy dans les Indes, mais le zele des Miſſionnaires a vaincu tous ces *obſtacles*. L'intereſt mondain eſt un grand *obſtacle* à la converſion de la pluſpart des hommes.

OBSTINATION. ſubſt. fem. Attachement à l'execution de quelque choſe, opiniaſtreté à ſouſtenir quelque opinion. Ce qui damne le plus de gens, c'eſt l'*obſtination*. Il n'y a que l'*obſtination* qui maintienne l'hereſie. On a dit dans la baſſe Latinité *obſtinatia* en la même ſignification, d'où ce mot peut eſtre derivé.

OBSTINE'MENT. adv. D'une maniere opiniaſtre. Cet homme le perſecute *obſtinement*, il ne luy veut point pardonner.

OBSTINER. verb. act. Rendre opiniaſtre, ou s'opiniaſtrer. Il ne faut pas *obſtiner* les enfants, cela les fait crier. Il m'a *obſtiné* que cette nouvelle eſtoit vraye; cependant elle ſe trouve fauſſe. Plus on preſſe un Heretique de ſe convertir, plus il *s'obſtine* dans ſon erreur. Il *s'obſtine* à pourſuivre une entrepriſe qui ſera cauſe de ſa ruine. Il *s'obſtine* à pourſuivre un mauvais procés. La fortune *s'obſtine* à le perſecuter. Un Pilote ne doit point *s'obſtiner* à reſiſter au vent contraire. Voilà un mal qui *s'obſtine* contre les remedes, qui y reſiſte.

OBSTINÉ, ÉE. part. & adj.

OBSTINÉ. ſubſt. maſc. Qui s'obſtine. Un *obſtiné* plaide toute ſa vie, ne ſe rend jamais.

OBSTRUCTIF, IVE. adj. Qui cauſe des obſtructions. Il y a des aliments qui ſont *obſtructifs*, difficiles à digerer, dont les parties bouchent les conduits des humeurs, & y cauſent des obſtructions, comme les coins, les neſles, &c.

OBSTRUCTION. ſubſt. fem. Empeſchement qui ſe trouve au paſſage des humeurs dans le corps des animaux. La pluſpart des maladies ne viennent que de *l'obſtruction* des vaiſſeaux, ce qui eſt cauſé par quelques corps eſtranger qui les bouche.

OBT.

OBTEMPERER. verb. neut. Terme de Pratique. Obeir à Juſtice. Un Sergent a fait commandement à ce locataire de vuider des lieux, à quoy *obtemperant* il s'eſt mis en devoir de deſmenager.

OBTENIR. verb. act. Reüſſir dans l'impetration d'une choſe qu'on demande, qu'on pourſuit. On *obtient* du ciel les graces neceſſaires au ſalut, quand on les demande avec ferveur & affection. Il a *obtenu* du Roy la grace, le privilege, la charge, le gouvernement qu'il pourſuivoit. On *n'obtient* qu'en Cour de Rome des proviſions de Benefice ſur une reſignation, ou par devolut. Il a *obtenu* arreſt à ſon profit. On dit auſſi, *obtenir* des lettres royaux en Chancelerie. Pour *obtenir* une requeſte civile, il faut conſigner une amende de 450. liv. Il y a des gens bourrus & inexorables de qui on ne peut *obtenir* aucune faveur ni compoſition.

OBTENU, UE. part. paſſ. & adj.

OBTENTION. ſubſt. fem. Action par laquelle on obtient, ou la choſe même qu'on obtient. L'*obtention* de cet arreſt luy a couſté plus de mille eſcus. L'*obtention* d'un Benefice eſt nulle, quand on a manqué d'exprimer les autres Benefices qu'on poſſede.

OBTURATEURS. adj. Terme de Medecine, qui ſe dit de deux muſcles de la cuiſſe, parce qu'ils bouchent le trou qui eſt entre l'os pubis, & celuy de la hanche.

OBTUS. ſubſt. maſc. Terme de Geometrie. Angle qui a plus de 90. degrez ou d'un quart de cercle. Un triangle *obtus* eſt celuy qui a un de ſes angles *obtus*, ou de plus de 90. degrez. On l'appelle *obtus angle*.

OBTUS, ſe dit figurément d'un eſprit qui n'eſt point ſubtil ni pointu, qui eſt émouſſé. C'eſt un homme qui a l'eſprit *obtus*.

OBU.

OBVIER. v. n. Aller au devant d'une difficulté, d'un inconvenient qu'on a preveu, & y apporter remede. Les loix & les formalitez de Juſtice ſont eſtablies pour *obvier* à pluſieurs maux, à pluſieurs tromperies qui ſe feroient tous les jours ſans cela. En penſant *obvier* à un mal, quelquefois on donne lieu à un plus grand.

OCC.

OCCASION. ſubſt. fem. Haſard, fortune, qui fait trouver un temps, un lieu favorable pour faire quelque choſe. J'ay rencontré cet homme par *occaſion*, par haſard. La fortune m'a preſenté cette *occaſion* favorable de vous rendre ce ſervice. Je voudrois que ce fut en une plus importante *occa-*

ſion. J'en meſnageray toutes les *occaſions.* Il faut ſecourir ſes amis de ſa bourſe dans *l'occaſion*, pour dire, dans leur beſoin. Il a trouvé une *occaſion*, une voiture, une commodité pour faire ce voyage.

OCCASION, ſe dit auſſi, en pluſieurs rencontres particulieres. Il a laiſſé échapper une bonne *occaſion*, pour dire, un bon employ, une bonne condition. Il a monſtré ſon courage, ſa fermeté en toutes *occaſions*, pour dire, en toutes rencontres. Il ſe trouve toûjours dans les bonnes *occaſions.*

OCCASION, ſe dit auſſi des rencontres de la guerre. Les Volontaires vont à la guerre chercher les *occaſions*, ſe ſignaler dans les *occaſions.* La bataille de Senef fut une *occaſion* bien chaude. On le dit auſſi des rencontres moins ſolemnelles. Ce n'eſtoit pas là une bataille, ce n'eſtoit qu'une *occaſion.* Il s'eſt trouvé en pluſieurs *occaſions.* Un bon Capitaine doit eſtre froid, & conſerver ſon jugement dans *l'occaſion*, dans le plus grand danger.

OCCASION, ſignifie auſſi quelquefois, cauſe, ſujet. Ils ſe ſont querellez pour une legere *occaſion*, pour un leger ſujet. Il ne faut pas donner *occaſion* de parler, pour dire, un ſujet de ſcandale. Ne faites point d'appreſts, de deſpenſe à mon *occaſion*, pour ma conſideration. Ce bruit eſt venu à *l'occaſion* d'un tel, pour dire, il en a eſté cauſe. On eſt obligé de fuir les *occaſions* prochaines du peché, pour dire, les mauvaiſes compagnies, les tentations où l'on eſt excité au peché.

OCCASION, ſe dit proverbialement en ces phraſes. Il faut prendre *l'occaſion* aux cheveux, *l'occaſion* eſt chauve par derriere, pour dire, qu'une *occaſion* perduë ne ſe recouvre jamais. On dit auſſi, que *l'occaſion* fait le larron, pour dire, que tel deſrobe, qu'il ne le feroit pas, s'il ne voyoit une *occaſion* propre de le faire, ce que l'Eſpagnol exprime ainſi, *en caſa abierta el juſto peca.* Les Payens ont fait une Déeſſe de *l'Occaſion.*

OCCASIONNER, verb. neut. Donner, fournir l'occaſion. Le mauvais traitement qu'on luy a fait eſt ce qui l'a *occaſionné* de s'en vanger, quand il a trouvé ſon avantage.

OCCIDENT. ſubſt. maſc. Le temps auquel le Soleil & les aſtres ſont preſts de ſe coucher. En cet horoſcope le Soleil, la Lune, Mars ſont dans leur *occident*, ſont dans l'onzieſme ou la douzieſme Maiſon.

OCCIDENT, eſt auſſi un des quatre points cardinaux du ciel ou de la terre, le lieu où le Soleil & les autres aſtres ſe couchent à noſtre eſgard. L'Empire d'Orient eſt celuy de Conſtantinople. L'Empire *d'Occident* eſtoit autrefois celuy de Rome; & maintenant c'eſt celuy d'Allemagne. L'Egliſe *d'Occident* eſt celle de Rome. Les Eſpagnols, les François, les Italiens, ſont appellez les peuples *d'Occident*, à comparaiſon des Aſiatiques, des Chinois. A noſtre eſgard l'Amerique, tout le nouveau monde eſt à *l'Occident.* Le zephire eſt le vent d'*Occident.* On dit que l'aiguille aymantée nordoüeſte, quand elle decline vers *l'Occident.* *L'Occident* d'eſté eſt le point de l'horiſon où le Soleil ſe couche, quand il eſt dans le Tropique du Cancer; *l'Occident* d'hyver; celuy où il ſe couche, quand il eſt dans le Tropique du Capricorne. Cela arrive quand le Soleil eſt dans les points ſolſticiaux. Chacun d'eux eſt eſloigné de 23. degrez & demi du vray point de *l'Occident.*

OCCIDENT, ſe dit figurément en choſes morales. L'Empire Romain fut dans ſon *occident* dés le quatrieſme ſiecle, fut dans ſa decadence, fut ruiné. En Poëſie on dit que les jours d'un homme ſont dans leur *occident*, pour dire, qu'il eſt proche de ſa fin.

OCCIDENTAL, ALE. adj. Terme Relatif, qui ſe dit des aſtres comparez au Soleil, ou entre eux, quand l'un d'eux enſuit un autre qui ſe couche. La Lune eſt *occidentale* au Soleil dans ſon premier & ſecond quartier. Venus *occidentale* au Soleil s'appelle *Veſper*, ou *l'eſtoile du Berger.* Une comete eſt *occidentale*, lorſqu'elle a une longue queuë.

OCCIDENTAL, ſe dit auſſi des parties du ciel ou de la terre, vers leſqu'elles les aſtres ſe couchent à noſtre eſgard. Les Turcs ou Perſans nous nomment peuples *occidentaux.* Les Ameriquains à noſtre eſgard ſont des nations *Occidentales.* Le ciel à noſtre eſgard à ſa partie Orientale & *Occidentale.* Les Indes *Occidentales* ſont les terres de l'Amerique, le nouveau monde. L'Egliſe *Occidentale* eſt celle de Rome.

On le dit auſſi des Provinces diviſées en deux parties, dont l'une tire plus vers le couchant que l'autre. La Friſe Orientale, la Friſe *Occidentale.*

Un quadran *Occidental* eſt celuy qui eſt tracé ſur un mur qui regarde l'Occident.

OCCIRE. v. act. Vieux mot qui ſignifioit *tuer.* Il eſt hors d'uſage.

OCCIS. part. paſſ. & adj. *Tué.*

OCCISION. ſubſt. m. Grand maſſacre, grande tuerie. On ſe ſert encore de ce mot en parlant de *l'occiſion*, du meurtre des Saints Innocents, que fit maſſacrer Herodes. Il y eut grande *occiſion* de Chreſtiens dans le ſac de Rhodes.

OCCULTE. adj. m. & f. Caché, ſecret, qu'on ne voit pas. Les ſciences *occultes* ſont la plûpart vaines, ou deffenduës, comme la Cabale, la Magie. Agrippa a eſcrit des Livres de la Philoſophie *occulte*, qui ne ſont pleins, que de choſes vaines. La Negromantie eſt une ſcience *occulte.* Robert Flud a fait neuf Volumes de la Cabale qui eſt une ſcience *occulte*, enveloppée ſous pluſieurs figures & caracteres Hebreux. Les mauvais Philoſophes qui ne ſçavent point deſcouvrir la cauſe d'un effet, d'une maladie, diſent que cela vient d'une vertu *occulte*, d'une proprieté *occulte*, d'une cauſe *occulte.* David demande à Dieu qu'il luy pardonne ſes fautes *occultes*, ſes pechez ſecrets.

OCCULTE, en Geometrie, ſe dit auſſi d'une ligne qu'on a peine d'appercevoir, & qu'on tire avec la pointe du compas, ou avec du crayon, de mine de plomb, pour faire pluſieurs operations Geometriques, pour dreſſer des plans, des deſſeins de baſtiments, de fortifications, & de perſpectives, qu'on efface quand l'ouvrage eſt achevé.

OCCUPANT, ANTE. adj. Qui ſe ſaiſit d'une choſe, qui s'en rend maiſtre. Les biens qui n'ont point de maiſtre ſont par le droit de nature au premier *occupant.* Cette place eſt demantelée, n'a ni murs, ni garniſon, elle eſt expoſée aux inſultes du premier *occupant.*

OCCUPANT, ſe dit auſſi d'un Procureur conſtitué par l'inſtruction d'un procés. Il ne peut pas y avoir deux Procureurs *occupants* ſur une même demande, & pour une même partie.

OCCUPATION. ſubſt. fem. Action de ce qui remplit un eſpace. *L'occupation* d'une eſpace limité eſt une des proprietez des corps naturels.

OCCUPATION, ſe dit auſſi de l'action de s'emparer, de ſe ſaiſir de quelques poſtes avantageux. *L'occupation* des paſſages, des avenuës, des

cols

cols de montagnes, eſt une choſe tres-importante à la guerre.

OCCUPATION, ſignifie auſſi, Habitation. Il a eſté condamné à payer les loyers des lieux, à proportion du temps & de l'*occupation* qu'il en a faite.

OCCUPATION, ſignifie plus ordinaire ce à quoy on s'applique, à quoy on paſſe, on employe ſon temps. La plus-part des hommes n'ont d'autre *occupation* que le jeu, le divertiſſement. Un homme qui s'applique à l'eſtude ne manque jamais d'*occupation*. C'eſt une innocente *occupation*. Ce Commis a tant d'*occupation*, qu'il n'a pas le loiſir de ſe moucher. Ce plaideur n'a que trop d'*occupation*, ſes parties luy ont donné beaucoup d'*occupation*, luy ont ſuſcité beaucoup d'affaires. Cet Officier a vendu ſa charge, il n'a plus d'*occupation*.

OCCUPER. verb. act. & quelquefois neutre. Remplir quelque lieu ou eſpace determiné, comme font tous les corps naturels. L'air *occupe* le lieu le plus haut de la region elementaire. La rarefaction & la condenſation ſont cauſe que les corps *occupent* plus ou moins de place. L'or *occupe* moins de place que la pierre en poids égal. Cette armoire *occupe* trop de place dans mon cabinet. Les meilleurs dehors d'une place forte ſont ceux qui *occupent* le plus de terrain.

OCCUPER, ſignifie auſſi, Habiter. Les baſtiments qu'on n'*occupe* point deperiſſent beaucoup. Cet homme *occupe* tout le logis, il n'en *occupe* qu'un appartement.

OCCUPER, ſignifie auſſi, s'emparer, ſe rendre maiſtre de quelque choſe. Le premier qui *occupe* un bien qui n'eſt point reclamé; s'en rend le maiſtre. Il y a eu des *Tyrans* qui ont *occupé* le Royaume de leurs voiſins; des Tuteurs qui ont *occupé* le bien de leurs mineurs. Les ennemis ont *occupé* les hauteurs pour combattre avec avantage. Les Mahometans ont *occupé* les lieux Saints.

OCCUPER, ſe dit en choſes morales & ſpirituelles. La Majeſté Divine *occupe* tout l'Univers, le remplit de ſon immenſité. Le ſoin de noſtre ſalut doit *occuper* toutes nos penſées. Il *occupe* une belle place dans le Conſeil. Voilà un ſcelerat qui *occupe* la place d'un honneſte homme dans cette Compagnie, dans ce Chapitre. Cet amant a *occupé* la place que ſon rival avoit dans le cœur de ſa maiſtreſſe.

OCCUPER, ſignifie encore, S'appliquer à quelque choſe, y paſſer, y employer tout ſon temps. On ne peut parler à ce Miniſtre, il eſt *occupé* à faire ſes depeſches. Cet Advocat eſt fort *occupé*, il fait bien attendre ſes parties. Cet homme *s'occupe* à l'eſtude, à la Geometrie, à la peinture. Les femmes ne *s'occupent* qu'au jeu, à la bagatelle. Elle *occuperoit* vingt valets, ſi elle les avoit, à faire des meſſages. Il faut en ce monde s'appliquer, *s'occuper* à quelque choſe, avoir quelque employ, quelque profeſſion. Il faut *occuper* ſes valets pour les empeſcher de faire du mal.

OCCUPER, en termes de Palais, ſignifie, Se declarer Procureur dans une affaire, comparoir pour une partie. On ne peut revoquer un Procureur qui a *occupé*, ſans en conſtituer en même temps un autre. Un Procureur qui eſt chargé d'un exploit a un pouvoir ſuffiſant pour *occuper*; c'eſt un grand abus quand il *occupe* pour les deux parties.

OCCUPÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

OCCURRENCE. ſubſt. fem. Il eſt de la prudence de changer d'advis ſelon les diverſes *occurrences*.

OCCURRENT, ENTE. adj. Terme de Breviaire. Il faut ordonner ſon Office ſelon les Feſtes *occurentes*.

OCE.

OCEAN. ſubſt. maſc. La grande mer qui environne toute la terre. Le flux & le reflus de la mer ne parroiſt bien que dans le grand *Ocean*. Il change de noms ſuivant les diverſes terres qui en ſont voiſines. *L'Ocean Britannique*, ou anciennement *Dencaledonien*. Magellan a navigé ſur l'un & l'autre *Ocean*. Il y a des poiſſons monſtrueux dans *l'Ocean* du Nord. *L'Ocean Athlantique*, celuy qui eſt ſur les coſtes d'Afrique. Vaſco de Gama eſt le premier qui a trouvé le chemin des Indes par *l'Ocean Athlantique*. On dit auſſi à l'adjectif, *la mer oceane*. On ne navige ſur la mer *oceane* qu'avec des vaiſſeaux de haut bord, & non point avec des galeres.

OCEAN, ſe dit figurément pour ſignifier un abyſme, une grande quantité. Il ne faut pas penetrer dans les ſecrets de la providence, c'eſt un *ocean* où il eſt dangereux de s'abyſmer. L'Encyclopedie ou la ſcience univerſelle eſt un *ocean* que perſonne n'a traverſé. Les Poëtes diſent que le Soleil ſe couche dans *l'Ocean*.

OCH.

OCHRE. ſubſt. fem. Terre jaune, foſſile, & moyen mineral qui ſe trouve dans les mines de cuivre & de plomb, & même en quelques mines d'argent, en Grec *ochra*, en Latin *fil*. Elle ne contient aucun metail, mais elle ſert à fondre celuy qui eſt ſauvage & aigre. Elle ſert auſſi aux peintures groſſieres, comme dit Biringuccio dans ſa Pyrotechnie. Fallope la tient rafraichiſſante, ſeche & deterſive. D'autres luy donnent une vertu cauſtique. Elle oſte les tumeurs & excreſcences des chairs. Les Chymiſtes font de l'*ochre* artificielle avec du plomb, ſoit par maceration, ſoit par coction, lorſqu'ils le pouſſent au feu juſqu'à ce qu'il ait acquis la couleur qu'ils deſirent. L'*ochre* rouge ſe fait de l'*ochre* jaune à force de feu, quoy que Pline diſe le contraire. Il y a auſſi de *l'ochre* rouge foſſile. La meilleure eſt la plus legere, la plus jaune & la plus friable. Voyez Agricola, Fallopius, Braſſavolus.

OCT.

OCTAEDRE. ſubſt. maſc. Terme de Geometrie. C'eſt un des cinq corps reguliers. Il a huit faces égales, ſçavoir huit triangles équilateraux.

OCTANTE. Terme numeral, Huit dixaines. Il eſt moins en uſage que *quatrevingt* qui ſignifie la même choſe. On dit en Arithmetique, ſoixante, ſeptante, *octante*, nonante.

OCTANTIESME. adj. Numeral ordinal. Rang ou lieu de celuy qui en a devant luy ſeptante neuf.

OCTAVE. ſubſt. fem. Terme de Breviaire. Intervalle de huit jours pendant leſquels l'Egliſe fait la Feſte, le ſervice ou l'a commemoration d'un Saint ou de quelque Feſte ſolemnelle. L'Office de l'*Octave* eſt ſemidouble. Le jour de l'*Octave* l'Office ſe dit comme le jour de la Feſte. La Fe-

ſte de Paſques, de la Pentecoſte, de St. St. Jean Baptiſte, de St. Laurens, de l'Epiphanie, & la Dedicace, &c. ſe celebrent avec *Octaves*. Il a preſché l'*Octave* du St. Sacrement, c'eſt à dire, pendant la huitaine. Il a fait imprimer ſon *Octave*, c'eſt à dire, les Sermons qu'il a préchez en ce temps-là.

OCTAVE, terme de Muſique, eſt l'intervalle de huit tons, qui eſt le plus parfait accord aprés l'uniſſon. L'*octave* eſt compoſée de la quinte & de la quarte. L'eſtenduë de la voix humaine eſt de trois *octaves*. Les tons de l'orgue vont juſqu'à huit *octaves*. Le grand ſyſtême des Anciens eſtoit de deux *octaves*. La raiſon ou proportion de l'*octave* comparée aux nombres & aux lignes eſt de deux à un, en ſorte que deux cordes de même matiere, groſſeur & tenſion, dont l'une eſt double en longueur de l'autre, font l'*octave*. On l'appelle auſſi *diapaſon*, parcequ'elle contient tous les ſons & toutes les conſonances ſimples.

OCTAVE, ſe dit auſſi en termes de Negoce, où on appelle un taffetas de cinq *octaves*, ou de trois *octaves*, celuy qui a plus ou moins de largeur que le taffetas ordinaire qui eſt de demi-aune.

OCTOBRE. ſ. maſc. Dixieſme mois de l'année, dans lequel on fait la vendange. Ainſi Maynard a dit dans ſes épigrammes.

Cy giſt Jean qui baiſſoit les yeux.
A la rencontre des gens ſobres,
Et qui prioit ſouvent les Dieux,
Que l'année euſt pluſieurs *Octobres*.

On dit proverbialement, Quand *Octobre* prend fin, la Touſſaint eſt le matin.

OCTOGENAIRE. adj. maſc. & fem. Qui a 80. ans. Un vieillard *octogenaire*. On dit auſſi le nombre *octogenaire*; une proportion *octogenaire*, comme d'un à octante.

OCTOGONE. ſubſt. maſc. Terme de Geometrie. Figure qui a huit angles & huit coſtez. Baſſin *octogone*.

En termes de Fortification il ſignifie une place qui a huit baſtions. Un *octogone* regulier eſt celuy qui a les huit coſtez & les angles égaux; irregulier, celuy qui les a inegaux.

OCTROY. ſubſt. maſc. Conceſſion de quelque grace, ou privilege, faite par le Prince. *L'octroy* d'une grace, d'un pardon, des lettres d'annobliſſement. &c. Les deniers *d'octroy* ſont des deniers que le Roy a permis à des Communautez de lever & impoſer ſur elles-mêmes, pour fournir à leurs beſoins & neceſſitez. La pluſpart des deniers *d'octroy* ſont revoquez. Menage derive ce mot de *auctorium* & *auctoriare*, qu'on a dit de *auctor* pour *auctoritas* & *auctoriſare*. Du Cange dit que dans la baſſe Latinité on a dit *otorgare*, d'où les Eſpagnols ont fait *otorgar*, & nous *octroyer*.

OCTROYER. v. act. Accorder une demande, une grace. Dieu *octroye* aux hommes ce qu'ils luy demandent de bon cœur, & avec une fervente priere. Le Roy *octroye* des recompenſes à ceux qui l'ont bien ſervy. On a *octroyé* la demande qu'il avoit faite en Juſtice. Quand on demande à un amy une choſe injuſte, ou incivile, il n'eſt pas obligé de *l'octroyer*.

OCTROYÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

OCU.

OCULAIRE. adj. maſc. & fem. Qui a veu de

ſes yeux. C'eſt un teſmoin *oculaire* qui depoſe *de viſu*, & non point par ouïr dire. Voilà une demonſtration *oculaire*, viſible, ſenſible, palpable.

OCULAIRE. ſubſt. maſc. Terme d'Optique, C'eſt un verre ſpherique concave, ou convexe qu'on applique au bout des grandes lunettes & des microſcopes du coſté de l'œuil, où on applique l'œuil pour regarder.

OCULAIREMENT. adv. Viſiblement, ſenſiblement. On luy a fait voir cela *oculairement*, on le luy a monſtré au doigt & à l'œil.

OCULI. Terme de Breviaire. C'eſt le troiſiéme Dimanche de Careſme, ainſi marqué dans l'Almanach. Ce nom luy eſt donné du premier mot de l'introite de la Meſſe qu'on dit ce jour-là, *Oculi mei ſemper*.

OCULISTE. ſubſt. maſc. Chirurgien qui s'applique particulierement à guerir les maladies de la veuë, à oſter les tayes, les cataractes des yeux.

ODE.

ODE. ſubſt. fem. Petit Poëme lyrique meſlé de grands & de petits vers, entre meſlés d'un nombre égal de rimes plattes & croiſées, & qui ſe diſtingue par couplets ou ſtrophes où la même meſure eſt gardée. Chez les Anciens l'*Ode* ne ſignifioit autre choſe que *chant*. Ils les faiſoient à l'honneur de leurs Dieux, comme les *Odes* de Pindare; quelquefois ſur d'autres ſujets, comme celles d'Anacreon. Horace a excellé à faire des *Odes* ſur diverſes matieres. Les *Odes* Françoiſes ſont faites pour loüer les Heros, & non pas pour mettre en chant, quoy qu'on y en ait mis quelques-unes de Ronſard, qui ſe vante d'avoir eſté le premier qui a mis en vogue les *Odes* en France. Mais du Bellay dit que ce fut Jacques Pelletier du Mans. On a fait auſſi des *Odes* bachiques & burleſques.

ODEUR. ſubſt. fem. Senteur, impreſſion que font ſur le nez certains petits ſels volatils qui s'exhalent continuellement des corps. L'ambre gris, la civette, ont une *odeur* agreable. Le muſc a une *odeur* ſi forte, que quand il eſt pur & non meſlangé, il eſt impoſſible de le ſouffrir, tant il enteſte. Les cochons ne ſentent pas la mauvaiſe *odeur* des excrements, par ce qu'ils n'ont pas la même diſpoſition des organes que nous avons. Le ſoulfre eſt le fondement des *odeurs*, comme le ſel des ſaveurs, & le mercure des couleurs.

ODEUR, ſe dit auſſi d'une certaine impreſſion que les corps laiſſent dans l'air, qui n'eſt ſentie que par les chiens, ou autres animaux qui ont vn odorat exquis. Les chiens ſuivent la piſte du gibier, celle de leur maiſtre, à *l'odeur*. Ils flairent & deſmeſlent tous leurs pas. Les loups ſentent *l'odeur* de la poudre, auſſi-bien que les canards.

ODEUR, ſe dit figurément en choſes morales, & ſignifie, bonne ou mauvaiſe reputation. Cet homme eſt mort en *odeur* de Sainteté. Il s'eſt mis en bonne *odeur* dans le monde. Une banqueroute met un Marchand en mauvaiſe *odeur* ſur la place.

ODI.

ODIEUX, EUSE. adj. Qui excite l'averſion, le meſpris. Les Juifs ſont *odieux* à tous les Chreſtiens. Les meſchants ſont *odieux* à tous les gens de bien.

Les

Les crimes enormes ſont plus *odieux*, plus deteſtez que les autres.

ODIEUX, ſe dit auſſi des choſes faſcheuſes, ou qui ne ſont pas favorables. Les peines, les accuſations ſont *odieuſes*. Les retraits lignagers, les devoluts ſont permis, & ſont pourtant *odieux*. En droit on eſtend les graces, & on reſtraint les choſes *odieuſes*.

ODIEUSEMENT. adv. En un ſens odieux. Les mots équivoques ſouvent ſe diſent & s'expliquent *odieuſement*, & dans le mauvais ſens. Il a fait cette action *odieuſement* & en haine d'une injure qu'il avoit receuë auparavant. Il y a des loix qui l'interpretent favorablement d'autres *odieuſement*.

ODO.

ODORANT, ANTE. adj. Qui ſent bon. Le pays *odorant* eſt l'Aſie, où croiſſent les aromates. Les choſes qui ſentent bon, l'encens, la myrrhe, ſont des drogues *odorantes*.

ODORAT. ſubſt. maſc. Organe qui reçoit les odeurs & qui les diſcerne. Le nez eſt la partie qui flaire, qui eſt l'organe de l'*odorat*. Les chiens ont meilleur *odorat* que les hommes. Dans l'Hiſtoire des Antilles on aſſûre qu'il y a des Negres qui ont l'*odorat* ſi ſubtil, qu'ils diſtinguent les veſtiges d'un Negre & d'un François, en ſentant ſeulement la place où ils ont marché. Les corps ne ſentent bon ou mauvais que ſelon la configuration des ſels volatils qui frappent diverſement l'*odorat*.

ODORER. v. act. Flairer, ſentir par l'odorat. Il n'eſt en uſage que dans le dogmatique. La puiſſance d'*odorer* eſt ce qu'on appelle le ſentiment de l'odorat.

ODORIFERANT, ANTE. adj. Qui contient une bonne odeur, qui l'exhale & la fait ſentir. Le baume eſt une plante *odoriferante*. Le jaſmin, les œuillets, les roſes, les tubereuſes, ſont des fleurs *odoriferantes*.

OEC.

OECONOMAT. ſubſt. maſc. Regie, gouvernement de biens. Cette Abbaye eſt en regie, en *œconomat*, il n'y a point de titulaire. Un tel s'eſt enrichi dans l'*œconomat* qu'il a eu long-temps de cet Eveſché. Ces *œconomats* prennent leur origine de ce qu'il y avoit autrefois des Eccleſiaſtiques commis dans les Cathedrales pour recevoir tout le revenu de l'Egliſe, tant celuy de l'Eveſque que du Chapitre.

OECONOME. ſubſt. maſc. Celuy qui eſt prepoſé pour regir & meſnager un bien eccleſiaſtique vacant, ou ceux d'une Communauté. Le Roy nomme des *œconomes* aux Eveſchez & Abbayes, lorſque la Regale eſt ouverte, ou que l'Abbaye eſt vacante. Il y a auſſi dans les Hoſpitaux & Communautez des *Oeconomes* qui ont ſoin d'en faire la deſpenſe, & particulierement celle de bouche.

OECONOME. adj. maſc. & fem. ſignifie auſſi, Prudent, meſnager, qui ſçait regler ſes affaires, ſa deſpenſe, l'adminiſtration de ſon bien. Cet homme eſt bon *œconome*, il ne laiſſe rien perdre ni diſſiper chez luy.

OECONOMIE. ſubſt. maſc. Meſnagement prudent qu'on fait de ſon bien, ou de celuy d'autruy. L'*œconomie* eſt la ſeconde partie de la Morale, qui enſeigne à bien gouverner une famille, une Communauté. Ce Prieur entend bien l'*œconomie*. Quelquefois on couvre l'avarice du nom honneſte d'*œconomie*.

OECONOMIE, ſignifie quelquefois, Bel ordre & diſpoſition des choſes. C'eſt une choſe admirable que l'*œconomie* & la diſpoſition des parties du corps humain, & de voir comme chacune fait ſes fonctions. On dit auſſi l'*œconomie* d'un baſtiment, en parlant du meſnagement de la place, & de la belle & commode diſpoſition des appartements. On admire auſſi l'*œconomie* des abeilles, & la belle maniere dont elles ſe gouvernent dans leur petite Republique.

OECONOMIQUE. adj. Qui appartient à l'œconomie. Ariſtote a eſcrit deux livres de l'*Oeconomique*. Les maximes *œconomiques* changent ſelon les occaſions.

OECONOMIQUEMENT. adv. D'une maniere meſnagere & œconomique. Dans ce Monaſtere on vit fort *œconomiquement*, il ne s'y fait aucune diſſipation.

OECUMENIQUE. adj. maſc. & fem. Qui eſt univerſel. Il ne ſe dit gueres qu'en cette phraſe, un Concile, un Synode *Oecumenique*, c'eſt à dire, general, où toute l'Egliſe Catholique a aſſiſté, ou a eſté mandée. Il y a eu quelque Patriarches à Conſtantinople qui ſe ſont fait appeller *Oecumeniques*, comme témoigne Du Cange.

OED.

OEDEME. ſubſt. fem. Terme de Medecine. C'eſt une tumeur contre nature, froide, laſche, molle, ſans douleur, blancheaſtre, qui enfonce quand on la preſſe du doigt, & y laiſſe la marque imprimée, procedant d'humeur phlegmatique, pluſtoſt par voye de congeſtion que de fluxion. Il y en a une aqueuſe, & l'autre venteuſe. Hippocrate l'a priſe pour toute ſorte d'enfleure. Il y a une fauſſe *œdeme*, qui eſt meſlée d'autres humeurs, qui eſt phlegmonneuſe ou erefipelateuſe, ou ſkirrheuſe, & devient quelquefois gypſeuſe, d'où viennent les louppes. Ce mot vient du Grec *oidein*, c'eſt à dire, *tumere*, *enfler*. Les Medecins font d'ordinaire ce mot maſculin.

OES.

OESOPHAGE. ſubſt. maſc. Le conduit par où entrent les viandes, ou le boire & le manger dans l'eſtomac. Il s'eſtend depuis l'entrée de la gorge juſqu'au ventricule. Il deſcend droit en bas derriere l'artere trachée. Sa figure eſt ronde, longuette & aſſez capable, en forme d'un boyau fort rouge. Il eſt compoſé de deux membranes propres, l'une nerveuſe, & l'autre charnûe. Quelques-uns y en adjouſtent une troiſiéme. Il reçoit force rameaux de la veine cave, de la coronale, &c. Ses nerfs viennent de la ſixiéme conjugaiſon qu'on appelle *ſtomachique*. Ce mot eſt Grec, & ſignifie *porte-manger*. Les Latins l'appellent *gula*; Et quelques-uns, entr'autres Ciceron, *ſtomachus*.

OEU.

OEUF. ſubſt. maſc. Corps que les oiſeaux, les poiſſons & quelques inſectes pouſſent au dehors, qui contient leur ſemence, & qui produit leur ſemblable, quand il eſt eſclos. C'eſt une queſtion indiſſoluble; de ſçavoir lequel a eſté le premier, de l'*œuf*, ou de la poule. Les Anatomiſtes modernes pretendent que les hommes & tous les animaux

maux quadrupedes viennent auſſi d'un œuf ; & cette opinion n'eſt pas ſans propabilité. M. Haruée a mis au devant de ſon Livre de la generation des animaux pour deviſe, *ex ovo omnia*. On a appellé *œufs*, des veſicules qu'on trouve dans le corps des femmes. M. Olivier Medecin de Breſt atteſte qu'en 1684. une femme groſſe de ſept mois accoucha d'un plein plat d'*œufs* attachez en forme de grappe de differentes groſſeurs depuis celle d'une lentille juſqu'à celle d'un *œuf* de pigeon. Malpighi a fait des obſervations avec le microſcope de tous les changements qui arrivent dans l'*œuf* qu'une poule couve de demi-heure en demi-heure. Les *œufs* de cane ſont d'un jaune plus foncé que ceux de la poule. Des *œufs* de pigeon. Les tortuës font juſqu'à quinze cens *œufs*, qu'elles couvrent de ſable, & le Soleil les fait eſclorre : ce qui a donné lieu à la fable, qu'elles les couvent des yeux. Les Indiens font un ſi grand trafic des *œufs* d'Aloſes, qu'ils en chargent des navires, & ils jettent le poiſſon. En Egypte on faiſoit eſclorre des *œufs* par la chaleur du four, & on faiſoit quelquefois ſept ou huit mille poulets tout à la fois. La maniere en eſt decrite dans le Journal d'Angleterre, & dans le V. Journal de France de l'an 1679. On dit qu'à Tunquin on conſerve les *œufs* pendant deux ou trois ans, en les enveloppant d'une paſte faite de cendre & de laumure. Les *œufs* du pou s'appellent des *lentes*. Les *œufs* d'autruche ſont les plus gros de tous les *œufs*. Les meilleurs poudriers ou horloges de mer ſe font avec des coques d'*œuf* bien pilées.

OEUF, ſe prend plus particulierement pour ceux de poule & de canne, qu'on mange. On a fait prendre à ce malade un *œuf* frais. Un jaune d'*œuf*. Les omelettes des hoſteleries Eſpagnoles ſont faites ſouvent d'*œufs* couvis, comme teſmoigne Sancho Panſa. On fait de l'eau de blanc d'*œuf* pour ſervir de colle fort deliée. Les Apothicaires clarifient leurs ſyrops en y jettant un *œuf* avec ſa coque.

En termes de Cuiſine on dit, Faire des *œufs* farcis, frits, fricaſſez, au miroir, à l'oſeille, au verjus, au lait, à la coque ou mollets, des *œufs* durs, ou *œufs* rouges, *œufs* filez, pochez, à la Huguenotte quand on y met du jus de mouton. Un bon Cuiſinier doit ſçavoir faire cinquante ſortes d'*œufs*.

OEUF, ſe dit auſſi des ornements d'Architecture qu'on taille en forme d'*œufs* dans des corniches ou autres endroits. On les appelle auſſi *œufs retaillez*, & autrement *quarts de rond*, *droits* ou *renverſez*.

Oeuf Philoſophique, eſt un vaiſſeau fait en forme de cœur, ou d'un *œuf*, qui a un tuyau en ſa partie inferieure, dont ſe ſervent les Chymiſtes en pluſieurs operations.

Oeufs de Paſques, ſe dit des preſents qu'on fait aux enfants ou aux valets à la Feſte de Paſques, parce qu'autrefois on les faiſoit d'*œufs* en eſpece, comme on fait encore aux Curez en pluſieurs lieux de la Champagne. Les Pedants font en ce temps-là quelques compoſitions de vers qu'ils appellent *œufs de Paſques*, pour s'attirer de pareils preſents.

OEUF, ſe dit proverbialement en ces phraſes. Je ne luy ay dit ni *œuf* ni bœuf, pour dire, ni groſſe ni petite injure. On dit qu'un homme a des *œufs* de fourmis ſous ſes pieds, lors qu'il a grande demangeaiſon de marcher, qu'il ne peut demeurer en une place. On dit auſſi, qu'il a mangé des *œufs* de fourmis, quand il laſche beaucoup de vents. On dit que quelqu'un pond ſur ſes *œufs*, qu'il couve ſes *œufs*, quand il eſt riche & à ſon aiſe, quand il n'a pas beſoin de travailler. On dit auſſi, que des petites gens donnent un *œuf* pour avoir un bœuf, quand on fait de petits preſents pour en attirer de plus gros. On dit auſſi pour ſe mocquer de celuy qui rit, Rit'en Jean, on te frit des *œufs*. On dit auſſi d'un homme mal fait, mal veſtu, qu'il eſt fait comme deux *œufs*, comme quatre *œufs*. On dit d'un avare, qu'il tondroit ſur un *œuf*, qu'il ne donneroit pas un gros *œuf* pour un petit ; & d'un bon degouſté, qu'il aimeroit mieux deux *œufs* qu'une prune. On dit d'une femme qui accouche avant terme, dont l'enfant ne vient point à bien, qu'elle a caſſé ſes *œufs*. On dit auſſi, qu'un homme eſt rond comme un *œuf* ; qu'une choſe eſt pleine comme un *œuf*, quand elle eſt tout à fait pleine, quoy que le proverbe ne ſoit vray qu'à l'égard des *œufs* frais, car ils diminuent tous les jours quand ils vieilliſſent.

OEUVÉ, ÉE. part. & adj. Qui porte des œufs. Il ne ſe dit que des poiſſons. Une carpe *œuvée*, c'eſt la carpe femelle.

OEUIL. ſubſt. maſc. On dit au plurier *yeux*. Partie double de la teſte de l'animal, qui ſert à recevoir les impreſſions de la lumiere, & à produire le ſentiment de la veuë. L'*œuil* eſt compoſé de trois humeurs, de ſix muſcles, de ſix tuniques, de deux nerfs, & de pluſieurs veines & arteres. L'humeur aqueuſe eſt ſituée en la partie anterieure de l'*œuil*. La vitrée qui reſſemble à du verre fondu & figé, eſt au derriere. Le criſtalin eſt au milieu, dont la forme eſt lenticulaire, & ſa ſubſtance ſolide, eſpaiſſe & tranſparente comme du criſtal ou de la glace ; & c'eſt là que ſe fait la refraction des rayons de lumiere que le vulgaire appelle *Eſpeces*, laquelle eſt la premiere cauſe de la viſion. De ſes ſix muſcles il y en a quatre droits, & deux obliques, qui font mouvoir l'*œuil* en tout ſens. Le premier s'appelle *releveur* & *ſuperbe*, parce qu'il marque de l'orgueil ; le ſecond *abbaiſſeur* & *humble*, parce qu'il marque de la modeſtie ; le troiſiéme *adducteur* & *benveur*, qui le fait mouvoir du coſté du nez ; le quatriéme *abducteur* ou *indi[illegible]ueur*, qui marque du meſpris ou du deſdain en regardant de travers. Les deux obliques s'appellent *rotateurs*, *circulaires* & *amoureux*, parce qu'ils ſervent à marquer de la tendreſſe & de la paſſion. De ſes tuniques la premiere s'appelle la *conjonctive*, qui eſt ce qu'on appelle en François le *blanc de l'œuil*, & que les Medecins Latins appellent *adnata*, qui eſt blanche & calleuſe par dehors, mais qui ne va que juſqu'au cercle qu'on nomme *iris*. La ſeconde s'appelle *cornée* & dure, parce qu'elle eſt tranſparente comme une feuille de corne fort mince. La troiſiéme s'appelle *rhagoide* ou *uvée*, parce qu'elle reſſemble à un grain de raiſin dont on auroit oſté la petite queuë. On l'appelle auſſi *choroïde* ; parce qu'elle ſert d'appuy aux autres tuniques, comme le chorion ou ſecondine en la matrice. Celle-cy a un petit trou au milieu qu'on nomme la *prunelle* en Latin *pupilla* ; & le cercle qui eſt autour s'appelle *l'iris de l'œuil*, qui eſt de diverſe couleur, tantoſt bleuë, tantoſt perſe, tantoſt noire, &c. La quatriéme s'appelle *arachnoïde*, parce qu'elle eſt deliée comme une toile d'araignée, & attache le criſtalin avec les parties voiſines par l'interſtice ciliaire. La cinquiéme s'appelle *retine*, *reticulaire* ou *retiforme*, parce qu'elle eſt faite comme un rets. Elle naiſt de la ſubſtance moelleuſe du nerf optique dilaté. C'eſt

ſur

ſur cette retine que ſe fait la peinture des objets, qui cauſe la viſion. La ſixiéme s'appelle *hyaloide* ou vitrée; parce qu'elle enveloppe de toutes parts l'humeur vitrée, au milieu de laquelle on voit l'interſtice ciliairé qui eſt fait comme le cil ou le poil des paupieres. Il y en a qui adjouſtent une ſeptiéme tunique. De ſes deux nerfs il y en a un qu'on appelle *optique* ou viſuel; qui ſert à porter les eſpeces au cerveau, & qui naiſt de ſa premiere paire ou conjugaiſon. Il eſt le plus mol & le plus gros de tous, & reveſtu de deux tuniques, l'une dure, & l'autre deliée. Le ſecond ſert au mouvement des yeux, & vient de la ſeconde paire des nerfs; car il jette pluſieurs petits rameaux dans tous les muſcles de l'*œuil*. Il y a une glande qu'on appelle *encanthis*, parce qu'elle eſt au canthus ou angle de l'*œuil*. On appelle *orbite*, le tour du creux ou de la foſſe de l'*œuil*, qui eſt environné d'os, qui a fait penſer à quelques-uns que le mot de *oculi* que les Latins donnent aux yeux, vient du verbe *occulere*, à cauſe qu'ils ſont cachez dans ces foſſes ſous les cils & les paupieres. La plus-part des animaux ont deux *yeux*. On a feint que les Cyclopes n'avoient qu'un *œuil*. On a deſcouvert par le microſcope, que l'araignée avoit ſept yeux. On voit ſur la teſte des mouches trois petites parties qui paroiſſent des *yeux*, & ſur celle du ſcorpion il en paroiſt plus de cent. Swammerdan a obſervé deux mille *yeux* ſur un petit inſecte appelle l'*Ephemere*. Les cent *yeux* d'Argus, & la vivacité des *yeux* du linx qu'on dit percer les murailles, ſont des fables ou des figures. Ce mot vient du Latin *ocellus*. Les Medecins aprés Galien comptent 113. maladies des yeux.

Oeüil, ſe conſidere auſſi ſuivant ſes diverſes qualitez & affections. Les beaux *yeux* ſont fendus, ouverts & à fleur de teſte, vifs, pleins de feu, rians doux, eſtincellans, tendres, mourants, languiſſants. Des *yeux* fins, des *yeux* d'aigle, perçans & penetrans, qui regardent le ſoleil ſans eſtre eſblouis; des *yeux* frippons, amoureux. Homere appelle Junon aux *yeux de bœuf*, & Pallas aux *yeux bleus*. Des *yeux* verds, des *yeux* pers.

Le deffaut des *yeux*, c'eſt d'eſtre enfoncez, creux, louſches, bigles, chaſſieux, pleureux, eſgarez, troubles, battus, rouges. Cet homme a des *yeux* de cochon, de furet, des *yeux* de perdrix. Un *œuil* borgne, qui eſt crevé. Un *œuil* de verre ou d'eſmail eſt un faux *œuil*. On dit auſſi, Avoir des tayes, des dragons, des cataractes ſur les *yeux*. On dit d'un yvrogne, que les *yeux* luy ſortent de la teſte à force de boire. On dit auſſi, des *yeux* pochez au beurre noir, pour dire, meurtris.

Oeuil, ſignifie quelquefois la veuë ou la maniere de regarder. Il luy a donné un coup d'*œuil*. Il a fait cela en un clin d'*œuil*, en un moment. On dit qu'une maladie diminuë à veuë d'*œuil*, que la riviere croiſt a veuë d'*œuil*, pour dire, fort ſenſiblement. On dit auſſi, Je vous feray connoiſtre, toucher cette verité au doigt & à l'*œuil*, pour dire, clairement & ſenſiblement. On juge à l'*œuil* que cette muraille n'eſt pas dans l'alignement, qu'elle n'eſt pas droite. Il ſe faut fier au teſmoignage de ſes *yeux*. J'en juge par mes *yeux*, par mes propres *yeux*. On dit qu'un homme a l'*œuil* ſur tout ce qui ſe paſſe, ſur la conduite de ce jeune homme, pour dire, il l'eſpie, il a ſoin de luy. Tout le monde ne voit pas les choſes d'un même *œuil*; les uns d'un *œuil* intereſſé, les autres d'un *œuil* indifferent; d'un *œuil* curieux, c'eſt à dire, exactement; L'un les voit d'un *œuil* ſec, les autres la larme à l'*œuil*; l'un d'un *œuil* de pitié, l'autre d'un *œuil* d'envie, d'un *œuil* jaloux. On dit en Optique, Regarder à *œuil* nud, quand on regarde un objet ſans le ſecours des lunettes.

On dit Fermer les *yeux* ſur quelque choſe, pour dire, Faire ſemblant de ne la pas voir. Il faut bander les *yeux* ſur le libertinage de ſa femme, ſur beaucoup de choſes que font les valets.

On dit auſſi, Jetter les *yeux* ſur une choſe, y paſſer les *yeux*, pour dire la lire, l'examiner en paſſant & à la haſte.

On dit auſſi, qu'un homme a des affaires juſqu'aux *yeux*, des dettes par deſſus les *yeux*, par deſſus la teſte, pour dire, qu'il eſt bien occupé dans ſa profeſſion, qu'il eſt bien oberé, qu'il a plus de dettes que de bien.

Oeuil & yeux, ſe diſent figurément en choſes morales. Il eſt plus clair voyant des *yeux* de l'eſprit que de ceux du corps. Nous ne voyons les myſteres que par les *yeux* de la foy. Les *yeux* ſont les feneſtres, les miroirs de l'ame. Les Princes ont de bons *yeux*, ils voyent par les *yeux* de leurs Miniſtres. Corneille a dit ſur ce ſujet.

C'eſt un grand corps tout d'*yeux* à qui rien ne ſe cache.

On dit auſſi, que l'*œuil* de la Providence gouverne tout; que le Soleil eſt l'*œuil* du monde, celuy qui l'eſclaire. Les Poëtes diſent auſſi, que les aſtres ſont les *yeux* du Ciel; que les *yeux* d'Argus ont eſté mis par Junon ſur la queuë du paon. On dit auſſi figurément, Avoir des *yeux* d'Argus, pour dire, Voir de bien loin les objets & les ſuccés des affaires.

On le dit particulierement des penſées, des raiſonments & du trouble que les paſſions cauſent dans l'eſprit pour offuſquer ſes lumieres. On luy a ſi bien monſtré qu'on le trompoit, qu'il a enfin ouvert les *yeux*, qu'on luy a deſſillé les *yeux*. On luy a mis devant les *yeux*, on luy a remis devant les *yeux*, on l'a fait reſſouvenir des choſes paſſées. Les *yeux* charnels, les *yeux* de concupiſcence dont parle St. Paul, ſont nos deſirs illicites. Le Seigneur a dit, Si ton *œuil* te ſcandaliſe, arrache-le, pour dire, s'il eſt cauſe de ton peché.

On dit auſſi, qu'un homme leve les *yeux* au Ciel; qu'il les leve par orgueil; qu'il les baiſſe par honte ou timidité; qu'il les roulle par fureur, par colere; qu'il les ferme par le ſommeil, par l'eſblouiſſement; & enfin qu'il a les *yeux* clos, quand il eſt mort. On dit Poëtiquement, Fermer les *yeux* à quelqu'un, luy clorre les *yeux*, pour dire, l'aſſiſter à la mort.

On dit auſſi, Nous devons toûjours avoir la crainte de Dieu, la mort devant les *yeux*. Seigneur, ouvrez les *yeux* ſur moy, jettez un *œuil* de miſericorde ſur ce pauvre pecheur.

Oeuil, ſe dit auſſi en parlant de l'amour. Cette femme voit ce jeune homme de bon *œuil*, luy veut du bien. Il luy a donné dans les *yeux*, elle le couve des *yeux*, le devore des *yeux*, pour dire, elle ne ſe laſſe point de le regarder; elle l'aime plus que ſes *yeux*, comme la prunelle de ſes *yeux*, elle n'a des *yeux* que pour luy. L'amour luy a mis un bandeau ſur les *yeux*, luy a faſciné les *yeux*. Il luy a bien fait les doux *yeux*.

Oeuil, ſignifie quelquefois abſolument une beauté. C'eſt ce bel *œuil* qui eſt mon vainqueur. Beaux *yeux* qui me voyez mourant, d'un *œuil* indifferent, &c.

OEUIL, en termes de Manege, eſt la partie de la branche de la bride qui eſt platte & percée pour joindre la branche à la teſtiere, & tenir la gourmette attachée.

On dit auſſi en raillerie un cheval deferré d'un *œuil*, pour dire, qu'il eſt borgne.

OEUIL, chez les Phyſiciens, ſe prend quelquefois pour un trou, ou ouverture: & c'eſt par cette raiſon qu'ils appellent le premier gros boyau *l'inteſtin aveugle*, par ce qu'il n'a qu'un *œuil* ou une ouverture. Il y a dans l'oreille un *trou aveugle*, qui eſt ainſi nommé pour la même raiſon. Les Chymiſtes appellent auſſi un *alembic aveugle*, celuy dont l'ouverture eſt bouchée, qui ſert à la circulation.

OEUIL, en termes d'Architecture, ſe dit du centre de la volute, qui eſt l'ornement du chapiteau Ionique.

OEUIL, ſe dit auſſi des ouvertures ou trous qui ſont en pluſieurs outils d'Artiſans, comme *l'œuil* d'un marteau, le trou par où il eſt emmanché; *l'œuil* d'un eſtau, le trou par où paſſe la vis qui le ſerre; *l'œuil* de la louve, le trou par où on y attache le cable. *L'œuil* d'une meule eſt le trou qui eſt au milieu.

OEUIL, chez les Tireurs d'or, ſe dit de la plus petite ouverture d'un pertuis de leurs filieres, par où ſort le lingot, ou le fil qu'ils degroſſiſſent.

OEUIL, Terme d'Agriculture, eſt un petit bouton qu'on inſere dans un arbre pour faire une ente. On appelle auſſi *œuil*, le bourgeon qui vient au ſarment de la vigne.

OEUIL, en termes d'Imprimerie, ſe dit de la groſſeur des caracteres d'imprimerie. Le St. Auguſtin a un plus petit *œuil* que le Cicero.

On appelle auſſi *l'œuil* d'un *E*, cette petite ouverture qui eſt à la teſte de ce caractere, & qui le diſtingue du *c*.

OEUIL, en termes de Negoce, ſe dit du luſtre, de l'eſclat des marchandiſes, de ce qui les fait paroiſtre plus belles à la veuë. Le drap de Hollande a un plus bel *œuil* que celuy d'Eſpagne, & n'eſt pas ſi bon. On eſtime les perles & les pierreries ſelon qu'elles ont un bel *œuil*.

OEUIL, ſe dit auſſi du pain, du fromage, quand ils ont quelque trous ou ouvertures qui les rend moins compactes & ſolides. Le pain de Goneſſe eſt leger, il a beaucoup *d'yeux*. Le fromage de Gruyere eſt gras & a beaucoup d'*yeux*. Il y a un *proverbe* Eſpagnol qui dit, qu'il faut choiſir du fromage ſans *yeux*, du pain qui ait des *yeux*, & du vin qui ſaute aux *yeux*.

OEUIL, ſe dit auſſi des lunettes qui facilitent les actions de la veuë. Ce vieillard a laiſſé *ſes yeux* à la maiſon, il a couſtume d'avoir ſes *yeux* dans ſa poche.

Oeuil de cochon, ſe dit d'un *œuil* qui eſt rond & peu fendu, tel qu'on en void aux cochons.

Oeuil de bœuf, ſe dit des perſonnes qui ont de gros *yeux*, qui quelquefois par nature, quelquefois par maladie, ſont gros & éminents, qui ſemblent ſortir hors de la teſte, comme ceux des bœufs. Les Medecins nomment ce mal *exophthalmie*.

Oeuil de bœuf, ſe dit auſſi en Maçonnerie des feneſtres rondes ou lucarnes qui ſont aux derniers eſtages des maiſons, & ſur les toits. On en fait auſſi de plomb & de poterie comme des tuiles.

Oeuil de bœuf, eſt auſſi un vaiſſeau de fayence fort petit & rond, dont ſe ſervent les Peintres pour y detremper leurs couleurs, au lieu de coquilles.

Les Vitriers appellent encore *œuil de bœuf*, un nœud qui eſt au milieu des plats de verre, qu'ils employent pour faire des vitres.

On appelle auſſi en termes de Marine, *yeux de bœuf* les poulies qui ſont vers le racage contre le milieu d'une vergue, qui ſervent à manœuvrer l'Itaque. Il y a auſſi un *œuil de bœuf* au milieu de la vergue de Sivadiere.

Œuil de bœuf, eſt auſſi une herbe qu'on nomme en Latin & en Grec *buphtalmos*, que quelques-uns appellent *piſſe en lit*. Dioſcoride l'appelle *chriſanthemum*. C'eſt une herbe tendre, & qui produit force branches, dont les tiges ſont liſſées, & reveſtuës de feuilles fort chiquetées, qui ſont jaunes, fort luiſantes, & faites comme le rond de *l'œuil*; ce qui luy a donné ce nom. On mange ſes tiges comme on feroit une autre herbe de jardins. Matthiole dit que ſes fleurs ſont ſemblables à celles de la camomille.

Oeuil de bœuf eſt auſſi une autre herbe qu'on appelle *cotula fœtida*.

Oeuil de vache, eſt une autre herbe qu'on appelle *cotula non fœtida*.

OEUIL, ſignifie auſſi les trous par où les cables entrent & ſortent; & on appelle *œuil de pie*, ou *mailles*, les trous ou œuillets qui ſont au bas des voiles faites pour y en attacher d'autre en cas de beſoin.

On appelle encore *œuil*, une petite nuée qui eſt le ſigne d'une grande tempeſte en pluſieurs coſtes de la mer, comme en la Guinée, Loango, la Mer Rouge, &c. Elle s'eſtend peu à peu, & le vent en ſort avec tant d'impetuoſité, qu'il renverſe les navires, ſi les voiles ſont pliées. Les Portugais l'appellent *ſyphon* ou *typhon*; & le commun des Mariniers *œuil de bœuf*.

Oeuil de chat, ſe dit d'un *œil* qui voit de nuit comme font les chats.

Il y a auſſi une eſpece de Saphir qu'on appelle *œuil de chat*, ou *oculus felis*, ou *œuil de Belus*, & en Grec *leucophthalmos*.

Oeuil de chat, eſt auſſi une plante qui eſt une eſpece de mouron violet, que Dioſcoride appelle *antirrhinon*. C'eſt une herbe qui a les tiges & les feuilles ſemblables à l'anagallis. Quelques-uns l'appellent *mouron* ou *anagallis ſauvage*. Sa fleur eſt rouge, & ſemblable à celle du violier. Sa graine eſt comme un muſle de veau.

Quelques-uns appellent l'opale, l'*œuil du Soleil*, à cauſe d'une couleur jaunaſtre meſlée de bleu qui s'y trouve.

Oeuil de cerf, eſt une plante medecinale, qu'on appelle autrement *élaphoboſcus*, ou *gratia Dei*, ou *herbe coppiere*. C'eſt une eſpece de phu ou de valeriane. Voyez *Valeriane*.

Oeuil lucide, C'eſt une drogue qu'on appelle *lycium* chez les Droguiſtes.

Oeuil de lievre, eſt une maladie de l'*œuil* qui fait qu'on dort les paupieres ouvertes, comme les lievres. Les Medecins l'appellent *lagophthalmie*.

Oeuil de chevre, eſt celuy qui a une tache blanche à la cornée, comme celle qu'on void aux chevres. Les medecins appellent cette maladie *aigis*.

Oeuil d'airain, ou *œuil de lion*, ſe dit d'un *œuil* roux, fier, eſtincelant, comme ceux des lions, ou des ladres confirmez.

Oeuil de loup, ou *de mauvais garçon*, eſt un *œuil* noir, enfoncé, regardant de travers comme ceux des loups, tels que les ont ordinairement les traiſtres & les ſcelerats.

Oeuil vairon ou *bigarré*, eſt un *œuil* qui eſt blanc & noir;

noir; ce qui arrive ſouvent aux chevaux: & il eſt ainſi nommé, *quaſi variegatus.*

On appelle auſſi *yeux d'eſcreviſſes*, mais improprement, des pierres qui ſe trouvent dans la teſte des groſſes eſcreviſſes, lorſque le Soleil eſt au Signe de Cancer, qui ſont eſtimées en Medecine, à cauſe qu'elles contiennent beaucoup de ſels volatils & diuretiques.

Les Botaniſtes appellent auſſi *œuil*, ou le *nombril* de la poire & de la pomme, & autres fruits ſemblables, l'endroit où ſont enfermez les pepins.

A yeux clos. Adverbial. Aveuglément & ſans examiner les choſes. Je me confie tant en vous, que je ſigneray tout ce que vous m'envoyerez *à yeux clos.* Le chemin eſt ſi facile, que j'irois *à yeux clos.*

OEUIL, ſe dit proverbialement en ces phraſes. On dit que deux *yeux* valent mieux qu'un; que quatre *yeux* voyent plus que deux, pour dire, que des affaires ſont mieux examinées par pluſieurs perſonnes, que par une ſeule. On dit auſſi, il n'y avoit que quatre *yeux*, pour dire, que l'affaire eſtoit ſecrette entre deux perſonnes, qu'il faut que l'un ou l'autre l'ait deſcouverte. On dit auſſi, Cela ne ſe fera pas pour vos beaux *yeux*, c'eſt à dire, pour rien & ſans ſalaire. On dit auſſi, que des gens ſe mangent les *yeux*, le blanc des *yeux*, ſont preſts de ſe ſauter aux *yeux*, pour dire, ſont en procés, en querelle, ſont preſts de ſe deſviſager. On dit auſſi, Loin des *yeux*, loin du cœur, pour dire, que l'abſence deſtruit l'amour & l'amitié. On dit auſſi, qu'un homme a plus grands *yeux* que panſe, pour dire, qu'il n'eſt pas content de ce qu'on luy preſente à manger, quoy qu'il en ait plus qu'il n'en peut digerer. On dit auſſi, qu'un homme voit une paille qui eſt dans *l'œil* de ſon prochain, & qu'il ne voit pas une poutre qui eſt dans le ſien, pour dire, que nous ſommes plus clair voyans dans les deffauts d'autruy que dans les noſtres. On dit encore, Faire la guerre à *l'œuil*, pour dire, prendre garde à l'eſtat d'une choſe pour en profiter. On dit en ce ſens, Avoir *l'œuil* au guet, avoir un *œuil* aux champs, & l'autre à la ville, pour dire, Faire une ſoigneuſe obſervation des choſes, tant de ce qui ſe paſſe au dedans qu'au dehors. On dit auſſi, que *l'œuil* du Maiſtre en graiſſe le cheval, pour dire, qu'il faut qu'un Maiſtre voye penſer ſon cheval luy-même; & figurément, qu'il ne ſe repoſe pas ſur autruy du ſoin de ſes affaires. En quelques lieux on dit *l'œuil* du Fermier vaut fumier. On dit auſſi, qu'un homme a bon pied bon *œuil*, pour dire, qu'il ſe porte bien, qu'il eſt vigilant & diſpos. On dit auſſi, jetter de la poudre aux *yeux* de quelqu'un, pour dire, l'esblouïr, le ſurprendre. On dit encore, on ne ſçait où il avoit les *yeux*, il falloit qu'il euſt les *yeux* au derriere, au talon, de celuy qui a fait quelque affaire notoirement deſavantageuſe. On dit pour exprimer une fort petite quantité, Auſſi peu qu'il en pourroit tenir dans mon *œuil*. On dit auſſi d'un eſprit leger & inconſtant, Qu'il luy paſſe une mouche devant les *yeux*, il change, il ſe deſdit. On dit auſſi, qu'une choſe frappe les *yeux*, ſaute aux *yeux*, qu'elle creve les *yeux*, pour dire, qu'elle eſt claire & évidente; qu'elle fait mal aux *yeux*, qu'elle bruſle les *yeux*, pour dire, qu'elle choque, qu'elle convainc celuy qui a intereſt de l'empeſcher. On dit auſſi, Regarder entre deux *yeux*, ouvrir des *yeux* grand comme une ſaliere, pour dire, regarder un homme attentivement. On dit auſſi, qu'un homme a les *yeux* pochez au beurre noir, à la compoſe, pour dire, qu'il a les *yeux* meurtris de quelques coups qu'on luy a donnez. On dit que quand on a mal aux *yeux*, il n'y faut toucher que du coude, pour dire, qu'il n'y faut point toucher du tout. On dit auſſi, *Oeuil* pour *œuil*, dent pour dent, pour ſignifier la peine du talion qui eſtoit eſtablie par la Loy des Juifs. On dit auſſi, en un clin d'*œuil*, pour dire, en un moment.

OEUILLADE. ſubſt. fem. Regard, action de veuë. Il luy a donné une *œuillade* en paſſant, une *œuillade* amoureuſe. Au pays des jaloux les *œuillades* ſont criminelles.

OEUILLADER. v. act. Jetter l'œuil, regarder. Il eſt peu en uſage. Deſmarais a dit *œuillader* l'Univers, dans ſes Viſionnaires.

OEUILLIERE. adj. fem. Qui ne ſe dit que des deux dents canines qui ſont en la bouche de l'homme, entre les inciſoires & les molieres, à qui on a donné ce nom, à cauſe qu'un des nerfs qui fait mouvoir l'œuil y eſt engagé, & pour cela on tient qu'il eſt dangereux de les arracher.

OEUILLIERE, eſt auſſi une partie de la teſtiere du cheval de harnois. Ce ſont des morceaux de cuir poſez à coſté des yeux pour les garentir des coups du fouet du Chartier.

OEUILLIERE, en termes de Blaſon, ſe dit d'une partie du caſque ou heaume qui ſervoit de viſiere aux Chevaliers.

OEUILLET. ſubſt. maſc. Plante ou fleur odoriferante, qui fleurit en May & Juin. Il y en a de differentes couleurs ou figures. Un *œuillet* de graine, de marcotte; des *œuillets* d'Inde, veloutez; des *œuillets* de Poëte ou de Poitou, des *œuillets* pannachez. Les pauvres gens ont des pots *d'œuillets* ſur leurs feneſtres; ce qui eſt deffendu par les reglements de Police. En Latin *leucoion.* Les Fleuriſtes appellent auſſi *œuillets*, les fleurs des giroflées de jardin, comme on voit dans Matthiole.

OEUILLET, eſt auſſi un ornement des habits qui eſt commode pour les attacher. C'eſt un trou entouré de points de ſoye, ou de fil. On a fait pluſieurs rangs *d'œuillets* à ce haut de chauſſe pour y attacher des bas, des rhingraves.

OEUILLET. Terme d'Emailleur. Voyez *Eſmailleur.*

OEUILLETERIE. ſubſt. fem. Lieu planté de differens œuillets. On a veu des curieux d'œuillets qui ont eu juſqu'à 200. pieds d'œuillets differens dans leur *œuilleterie.*

OEUILLETON. ſ. m. Rejetton d'œuillet, ou de plantes.

OEUILLETONNER. v. act. Oſter les rejettons des œuillets. On le dit encore de quelques autres plantes.

OEUVRE. ſubſtantif tantoſt maſculin, tantoſt feminin. Eſtre qui eſt produit par quelque agent. *L'Oeuvre* de la creation a eſté fait en ſix jours. Dieu eſt merveilleux en ſes *œuvres.* L'Egliſe de St. Pierre de Rome eſt *l'œuvre* le plus magnifique du monde, c'eſt l'*œuvre* du Bramante.

Oeuvre de chair, eſt l'action de la generation. Voicy un des dix commandements de Dieu, *l'œuvre de chair* ne deſireras qu'en mariage ſeulement. On dit auſſi d'une femme enceinte, qu'elle eſt groſſe des *œuvres* de ſon mari. Une fille en promeſſe de mariage avec un garçon, le fait aſſigner à l'Officialité, quand elle eſt enceinte de ſes *œuvres.*

OEUVRE, ſe dit figurément en choſes ſpirituelles & morales. En Theologie on appelle l'*œuvre* de la re-

redemption, le myſtere de l'incarnation. La foy ne ſert de rien ſans les *œuvres*. Il y a ſept *œuvres* de miſericorde ſpirituelles, & autant de corporelles, par leſquelles on ſecourt ſon prochain dans ſes neceſſitez de l'eſprit & du corps. On les nomme autrement des *œuvres de charité*, des *œuvres pies & meritoires*. Au jour du jugement chacun ſera jugé ſelon ſes *œuvres*. On appelle *œuvres de ſurerogation*, celles qu'on fait au de là de ce qui eſt preciſément demandé pour le ſalut; & auſſi celles qu'un ami fait au delà de ce qu'on avoit deſiré de luy.

OEUVRES, ſe dit auſſi des compoſitions d'eſprit, des eſcrits d'un Autheur qu'on a recueillis. Les *Oeuvres* Morales de Plutarque. Les *Oeuvres* de St. Thomas conſiſtent en pluſieurs Volumes. On a recueilli toutes les *Oeuvres* Poëtiques de Ronſard, de Corneille, les *Oeuvres* poſthumes de Cujas, &c. A l'eſgard des Peintres & graveurs, on appelle *l'œuvre* d'un Maiſtre, le recueil de toutes les pieces gravées qu'on en trouve. *L'Oeuvre* de Marc Anthoine, de Lucas, de Bonazone. *L'Oeuvre* des Sadelers eſt compris en trois Volumes.

OEUVRE, ſe dit auſſi du travail des Artiſans ſur quelque matiere qu'ils ornent, qu'ils embelliſſent. Un diamant brut paroiſt moins que celuy qui eſt taillé, enchaſſé & mis en *œuvre*. Le fer venant de la forge ne couſte que tant; & quand il eſt mis en *œuvre* tant, ſelon l'ouvrage. Il faut laiſſer ſecher le bois de menuiſerie ſix ou ſept ans avant que de le mettre en *œuvre*. Ceux qui ont mis des gens en *œuvre*, les doivent payer.

OEUVRE, ſe dit figurément en ce ſens de l'employ des hommes. Ce garçon a de l'eſprit & du merite, ſi on le mettoit en *œuvre*, il reüſſiroit.

On appelle en Chymie le *grand œuvre*, la Pierre Philoſophale, la Benoiſte qu'on cherche depuis ſi long-temps, & qu'on ne trouvera pas.

OEUVRE, ſignifie auſſi le revenu d'une Parroiſſe deſtiné à la fabrique, à la conſtruction & reparation des baſtiments, à l'entretien du ſervice. L'*œuvre* de telle Parroiſſe a dix mille livres de rente. Cette maiſon appartient à l'*œuvre*. On met auſſi à part dans les Chapitres un certain fonds qui eſt deſtiné à l'*œuvre*, aux reparations. C'eſt en ce ſens qu'on queſte pour l'*œuvre*; qu'on dit, N'oubliez pas *l'oeuvre*; tronc pour *l'œuvre*.

OEUVRE, eſt auſſi un banc ou une conſtruction de menuiſerie dans la nef des Parroiſſes, où ſe mettent les Marguilliers, & où s'expoſent ſes Reliques. Quand un Eveſque vient au Sermon, on le place dans *l'œuvre* au deſſus des Marguilliers. A Magnificat on vient encenſer *l'œuvre*, ou les Reliques qui ſont à *l'œuvre*.

Oeuvres vives, en termes de Marine, ſont toutes les parties du Navire qui entrent dans l'Eau, les bordages & les preceintes depuis la quille juſqu'à la liſſe du vibord. On les fait du cheſne le plus dur; & par l'ordonnance du Roy il eſt deffendu aux Charpentiers d'y laiſſer travailler leurs apprentifs. Les *œuvres mortes* ſont celles qui ſont hors de l'eau, faites de bois plus leger & plus mince. Quelques uns eſtendent les *œuvres vives* juſqu'au vibord ou plancher d'en haut.

Oeuvres de marée, eſt le radoub qu'on donne au vaiſſeau eſchoüé, quand la mer eſt baſſe.

OEUVRE, en termes d'Architecture, ſe dit du corps du baſtiment des quatre gros murs; & on dit, dans *œuvre* & hors *d'œuvre* pour dire, par dedans ou par dehors. La voute de St. Euſtache a 22. toiſes de haut dans *œuvre*. La façade du Louvre a 83. toiſes hors *d'œuvre*. La cour dans *œuvre* en a ſeulement 63. On ne fait plus les Eſcaliers hors *d'œuvre* comme autrefois, mais dans *œuvre*. On fait encore des perrons, des balcons, des cabinets & des trompes hors d'*œuvre*.

En ce ſens on dit figurément, qu'un homme eſt hors *d'œuvre*, pour dire, hors le rang des autres, ſoit à table, ſoit dans le cercle d'une compagnie. On appelle auſſi *hors d'oeuvre*, certains plats qu'on met ſur la table hors du ſervice ordinaire. On dit auſſi dans un Diſcours, dans un livre, qu'une choſe eſt hors *d'oeuvre*, quand c'eſt une digreſſion, une choſe qui ne ſert de rien au ſujet, qui n'eſt pas en ſa place.

Maiſtre des *œuvres*, ou General des *œuvres*, eſt un Officier prepoſé pour avoir inſpection ſur les batiments de la ville, afin qu'ils ſoient conſtruits ſuivant les reglements de Police & les ſtatuts de la Maçonnerie; avec pouvoir de faire demolir les baſtiments qui ne ſeront pas trouvez conformes aux regles qui ſont eſtablies à cet eſgard. Il y a pour cela une Chambre, une Juriſdiction dans l'enclos du Palais.

Maiſtre des baſſes *œuvres*, eſt celuy qui cure les retraits.

Maiſtre des hautes *oeuvres* eſt le nom honorable qu'on donne à l'Executeur de la Haute Juſtice, ou Bourreau.

OEUVRE, ſe dit proverbialement en ces phraſes. La fin couronne *l'œuvre*, pour dire, Ce n'eſt pas aſſez de bien vivre, il faut bien mourir; ou, Ce n'eſt pas aſſez de bien commencer, il faut bien achever. On dit à Paris, des choſes qui durent trop long-temps à faire, C'eſt *l'œuvre* de Noſtre Dame qui ne finit jamais, à cauſe qu'on pretend qu'il y a quelque reſte de voute à faire, qu'on ne veut pas achever. On dit d'un homme vigilant, qu'il met toutes pieces en *œuvre*, pour dire, qu'il employe toutes ſortes de moyens par parvenir à ſes fins. On dit au contraire d'un fayneant, qu'il ne fait *œuvre* de ſes dix doigts. On dit auſſi, Bon jour, bonne *œuvre*, pour dire, que ce ſont les jours de Feſtes où chacun eſt occupé à ſa devotion, qu'il eſt plus aiſé de voler, de faire un meſchant coup. On dit auſſi à un homme qui a gaſté ou ruiné quelque choſe, Voilà de vos *œuvres*, de vos chefs-*d'œuvres*. On dit auſſi à un homme qui mange exceſſivement. Jamais Gargantua n'y fit *œuvre*. On le dit auſſi de toutes les choſes extraordinaires, quand on les compare à une autre du même genre, qui eſt fameuſe. On dit encore, A *l'œuvre* on connoiſt l'ouvrier. C'eſt dommage qu'on ne le mette en *œuvre*, qu'on ne l'employe.

OFF.

OFFENSANT, ANTE. adj. Qui choque, qui nuit, qui bleſſe. Les Injures ſont des paroles *offenſantes*. Ce ſont des choſes *offenſantes*, de faire des cabales contre quelqu'un pour nuire à ſa fortune, bleſſer ſa reputation, &c.

OFFENSE. ſubſt. fem. Tort qu'on fait à quelqu'un, ſoit en ſa perſonne, ſoit en ſes biens, ou en ſon honneur. Une *offenſe* de fait, c'eſt quand on bat, on maltraite, on tuë quelqu'un. Une *offenſe* de paroles, c'eſt quand on luy dit des injures, des reproches, des choſes choquantes. Les *offenſes* à l'honneur ne ſe reparent point. Les autres *offenſes* ſe peuvent reparer par argent, ſe convertir en dommages & intereſts. De droit naturel eſt il permis.

mis de repouſſer les *offenſes*. La Loy Chreſtienne nous commande de pardonner les *offenſes*, d'oublier les *offenſes*.

OFFENSE, ſignifie en Theologie, Peché. Une *offenſe* mortelle, venielles. Une des demandes de l'Oraiſon Dominicale, eſt que Dieu nous pardonne nos *offenſes*, comme nous pardonnons à ceux qui nous ont offenſé.

OFFENSER. v. act. Choquer quelqu'un, luy nuire en ſa perſonne, en ſes biens, en ſa reputation. Un homme ſe tient *offenſé*, quand on luy enleve ſon bien de hautte lutte, quand on luy ſuborne ſa femme, quand on l'outrage en ſa perſonne. Il y a des gens, hargneux qui *s'offenſent* de tout. Excuſez moy, je n'ay pas creu vous *offenſer*, Je n'ay pas dit cela pour vous *offenſer*.

OFFENSER, ſignifie auſſi, bleſſer, incommoder. Ce diſcours eſt ſcandaleux, eſt impie, il *offenſe* tous les gens de bien, il *offenſe* tout l'Eſtat, il *offenſe* les chaſtes oreilles. La trop grande lumiere *offenſe* la veuë. Le muſc tout pur eſt ſi fort, qu'il *offenſe* le cerveau. Quand les nerfs, les membranes, ſont *offenſés*, on ſent de grandes douleurs.

OFFENSER, en termes de Theologie ſignifie, Tranſgreſſer les commandemens de Dieu ou de l'Egliſe. *Offenſer* Dieu, mortellement, venillement. La penitence eſt neceſſaire à ceux qui ont *offenſé* Dieu.

On dit proverbialement, qu'il n'y a que la verité, qui *offenſe*, pour dire, qu'il n'y a point d'injure plus ſenſible, que quand nous nous ſentons coupables des choſes qu'on nous reproche.

OFFENSEUR. ſ. m. Celuy qui offenſe. Corneille a dit dans le Cid:

> En cet affront mon pere eſt l'offencé,
> Et *l'offenſeur* eſt pere de chimene.

Quelques Critiques ont accuſé ce mot de n'eſtre pas François, mais l'autorité d'un ſi grand homme eſt ſuffiſante pour l'eſtablir; outre la neceſſité qu'a la langue de cette expreſſion.

OFFENSIF, IVE. adj. & par fois ſubſt. Qui offenſe, ou qui ſert à offenſer. Il y a des diſcours & des actions qui ſont bien plus *offenſives* les unes que les autres. Il y a des armes *offenſives* & deffenſives, des ligues *offenſives* & deffenſives, c'eſt à dire, pour attaquer & ſe déffendre. Ceux qui ſont les plus forts ne ſe doivent pas tenir ſur la deffenſive, il faut aller juſqu'à *l'offenſive*, juſqu'à l'attaque.

OFFERT, ERTE. part. paſſ. du verbe *offrir*, & adj. Qui eſt preſenté. La ſomme *offerte* n'eſt pas ſuffiſante pour les deſdommager. L'occaſion *offerte* n'eſt pas à negliger. Marchandiſe *offerte* a le pied couppé, pour dire, perd ſon prix.

OFFERTE. ſubſt. fem. Offre que le Preſtre fait à Dieu du pain & du vin avant qu'ils ſoient conſacrez, & un peu avant la preface. Quand on dit la Meſſe en ceremonie, on encenſe les *offertes*. Il eſt entré en l'Egliſe quand le Preſtre en eſtoit à *l'offerte*. L'oraiſon qu'on dit en faiſant cette oblation, s'appelle *ſecrette*.

OFFERTOIRE. ſ. m. Antienne qu'on chante, ou qu'on joüe ſur l'orgue dans le temps que le peuple va à l'offrande.

OFFICE. ſubſt. maſc. Secours ou devoir reciproque de la vie civile. C'eſt le propre d'un honneſte homme, de rendre de bons *offices* à tout le monde. C'eſt un *office* d'ami, d'advertir un homme de ſes deffauts. On rend un mauvais *office* à celuy qu'on detrompe de l'honneſteté de ſa femme. On luy a rendu de mauvais *offices* à la Cour. Les Rois employent leurs *offices*, leurs ſollicitations les uns envers les autres pour taſcher d'accommoder leurs differens. St. Ambroiſe & Ciceron ont fait de beaux Traitez des *Offices*, de ces devoirs.

OFFICE, ſignifie auſſi, Charge qui donne pouvoir & autorité de faire quelque choſe; & premierement on le dit de ceux de Judicature & de Police. *Office* de Preſident, de Conſeiller, de Greffier, de Procureur, de Notaire. La venalité des *Offices* n'eſt pas fort ancienne. L'oiſeau a eſcrit amplement des *Offices* de France.

Office de Finance, eſt celuy qui donne pouvoir de recevoir & de manier les deniers du Roy ou du public, à la charge d'en rendre compte. Un *Office* de Treſorier, Receveur General, Payeur des rentes, des gages des Officiers. *L'Office ancien, alternatif, triennal & quadriennal*, ſe dit des *offices* qui s'exercent par année.

OFFICE, ſe dit auſſi des charges de la Chancelerie. Les Secretaires du Roy ſont des *Offices* hereditaires qui ne payent point de Paulette. Les autres ſont caſuels, & ſe perdent faute de payer la Paulette.

Offices de ville, ſont des charges dependantes du Bureau de la ville, eſtablies pour avoir ſoin de la police, des ports, & des marchandiſes, comme Mouleurs de bois, Meſureurs de bled, Porteurs de charbon, Plancheyeurs, Debacleurs, &c.

OFFICE, ſe dit auſſi des charges de la maiſon du Roy, ou des Princes. Il y a les ſept *Offices*, qui ſont les *Offices* de la Chambre, de la Garde robbe, &c. On appelle *Clercs d'Office*, les petits Controlleurs de la maiſon du Roy.

Offices clauſtraux, ſont des Offices qu'on donne à des Religieux pour avoir ſoin de l'Infirmerie, de la Sacriſtie, de la Panneterie, du cellier, des aumoſnes &c. Ce ſont des titres de Benefices auxquels certains revenus ſont annexez, mais ils ont eſté la plus-part reünis aux Menſes des Abbayes qui ſont en Congregation. *L'Office* de Grand Veneur de l'Abbé de St. Denis eſtoit un *Office* clauſtral, comme on voit dans le Poulie.

On dit en tous ces ſens, il a eſté contraint de reſigner ſon *Office*. Il y a eu pluſieurs Edits de creations & de ſuppreſſions *d'Offices*. On a donné des compagnons *d'office* aux anciens Titulaires.

OFFICE, eſt quelquefois oppoſé à *commiſſion*. Les Intendances ne ſont pas des *Offices*, ce ſont de ſimples Commiſſions. Cet homme eſt Titulaire de l'*Office*, il la fait exercer par un Commis, un Commiſſionaire.

OFFICE, ſe dit en ce ſens de l'Exercice de la charge qu'on fait quelquefois pour un autre. On a commis à l'*office* d'un tel qui a eſté interdit, c'eſt ſon ſubſtitut qui exerce à preſent ſon *office*, qui fait ſon *office* en ſon abſence.

En Pays d'Inquiſition on appelle le *St. Office*, le Tribunal de cette Juſtice.

OFFICE, ſe dit auſſi du devoir du Magiſtrat, de celuy qui a quelque ſuperiorité. Il eſt de l'*Office* du Juge de Police de mettre le taux aux denrées, d'empeſcher tous les deſordres & tumultes. Il eſt de l'*office* du Curé de prêcher ſes parroiſſiens. Cet homme exerce avec honneur ſon *office*, il eſt exact à en faire toutes les fonctions. Les Juges doivent informer d'*office*, quand il n'y a point de partie. Et on dit en ce ſens, qu'un homme a fait une choſe

ſe d'*office*, quand il l'a faite ſans en eſtre requis par ſon ami, ou de ſon chef, pour luy faire *office* ou plaiſir.

On appelle des *experts nommez d'office*, ceux que le Juge nomme de ſon chef, lorſque les parties refuſent d'en convenir; ou quand il nomme un tiers, lors que les deux premiers ſont de contraire advis.

OFFICE, ſignifie figurément, Fonction, faculté d'agir, tant en choſes morales que naturelles. Cet hydropique a un foye qui ne fait plus ſon *office*, il ne ſçauroit plus gueres vivre; ſon eſtomac ne fait plus ſon *office*, ſa fonction, il ne peut plus digerer. On ne met plus de contrepoids aux horloges, mais le pendule en fait *l'office*, eſt ſubſtitué en ſa place & en tient lieu.

OFFICE, ſignifie auſſi le lieu prés de la cuiſine où mangent les Domeſtiques, ou on ſerre les viandes & les choſes neceſſaires pour le ſervice de la table. Il a fallu aller diſner à *l'Office*, la table du Maiſtre eſtoit trop pleine. Portez ce fruit à *l'office* pour le ſerrer.

OFFICES, ſe dit au plurier des lieux qui ſervent à tous les beſoins d'une grande maiſon, où on comprend non ſeulement la cuiſine & la deſpenſe, mais auſſi la ſommelerie, fourriere & les eſcuries. En cette maiſon les *offices* ſont ſous terre & bien voutez. On met maintenant les *offices* dans les baſſecours.

OFFICE, ſignifie encore le ſervice Divin qui ſe celebre en public. On fait fort bien *l'Office* à Noſtre Dame. Dans les Abbayes reformées *l'Office* divin ſe celebre fort devotement. Par les reglements de Police, les cabarets & toutes ſortes de jeux doivent eſtre fermez pendant *l'Office* divin. Ce Religieux eſt à l'*Office*, c'eſt à dire, au Chœur. Ce fut St. Jerôme à la priere du Pape Damaſe, qui diſtribua les Pſeaumes, les Evangiles & les Epiſtres dans l'ordre où ils ſont dans l'*Office* divin. Les Papes Gregoire & Gelaſe y adjouſterent les Oraiſons, les Reſpons, & les Verſets. Saint Ambroiſe y adjouta les Graduels, les Traits & l'Alleluya, comme diſent Durandus & le Cardinal Bona.

OFFICE, ſe dit auſſi des prieres que chaque Eccleſiaſtique doit dire tous les jours, c'eſt à dire, les Heures du Breviaire. Je n'ay pas dit tout mon *Office* aujourd'huy, j'en ſuis à Veſpres.

OFFICE, ſe dit auſſi de la maniere de dire l'*Office*, qui change chaque jour. On fait l'*Office* de la Ferie, du Dimanche, l'*Office* d'un tel Saint. Aujourd'huy l'*Office* eſt double, ſemi-double, ou ſimple. On appelle particulierement *Office*, le ſervice qui ſe fait le jour du Vendredi Saint, qui tient lieu de Meſſe.

OFFICE, eſt auſſi la priere particulicre qui ſe dit à l'honneur de chaque Saint. Quand on canoniſe un Saint, on luy aſſigne en même temps un *Office* particulier, ou des prieres tirées de l'*Office* commun des Confeſſeurs, des Vierges, &c.

On dit auſſi le petit *Office* de la Vierge, ou les petites Heures de Noſtre-Dame. On le dit avec l'*Office* du jour dans tout l'Ordre de St. Bernard. Ce fut le Pape Urbain II. qui inſtitua *l'Office* de la Vierge, & qui ordonna qu'on en feroit l'*Office* le Samedi. L'*Office* des morts ſe dit tous les jours chez les Chartreux, hors les Feſtes. L'*Office* de la Paſſion, du Saint Sacrement, du St. Eſprit, & pluſieurs autres inſtituez par des devotions particulieres.

OFFICE, ſe dit proverbialement en ces phraſes. On dit d'un homme mort, qu'il a acheté un *office* de trepaſſé. On dit qu'un homme n'a ni *Office*, ni Benefice, pour dire, qu'il n'a aucun revenu certain, qu'il vit du travail, de ſes mains, du ſecours de la Providence. On dit en matiere Eccleſiaſtique, qu'on donne le Benefice pour l'*Office*.

OFFICIAL. ſubſt. maſc. Juge d'Egliſe commis par un Prelat, Eveſque, ou par un Chapitre ou un Abbé, qui a une exemption de l'Ordinaire pour tenir la Juſtice Eccleſiaſtique. Les Clercs tonſurez ont droit de demander leur renvoy par devant leur *Official* pour le delict commun, pourvû qu'ils portent l'habit clerical. L'*Official* de l'Abbaye de St. Germain a eſté ſupprimé. Quelques Chapitres ont des *Officiaux* qui ſont Juges des Chanoines ſeulement.

OFFICIAL, ALE. adj. Terme de Medecine, qui ſe dit des parties qui travaillent pour les autres. Le cœur, le cerveau, le poulmon, l'Eſtomac, ſont des parties *officiales*, qui ont un office ou fonction particuliere pour entretenir le reſte du corps.

OFFICIALITE'. ſubſt. fem. Cour, ou Juſtice d'Egliſe dont le Chef eſt l'Official. La partie publique dans les *Officialitez*, s'appelle le *Promoteur*. Le Lieutenant s'appelle le *Vice-gerent*. Les actions en promeſſe, en diſſolution de mariage, ſont des cauſes d'*Officialité*. On a abrogé les congrés qu'on ordonnoit cy-devant dans les *Officialitez*, par arreſt du 18. Fevrier 1677.

OFFICIALITÉ, ſe dit auſſi de la charge du Juge qui exerce cette juriſdiction. C'eſt par un grand abus que les Prelats vendent leurs *Officialitez*, la charge de leur Official.

OFFICIALITÉ, ſignifie auſſi le lieu où ſe tient cette juriſdiction. La ſale de l'*Officialité*. Il eſt allé à l'*Officialité*, On l'a mis dans les priſons de *l'Officialité*.

OFFICIANT, ANTE. adj. & ſubſt. Celuy qui preſide à l'Office divin, qui commence & finit l'Office. En cette ceremonie, c'eſtoit un Evêque qui eſtoit *Officiant*. C'eſt à *l'Officiant* à donner la benediction.

OFFICIER. ſubſt. maſc. Qui eſt pourveu d'une charge, d'un office. Les Grands *Officiers* de la Couronne ſont le Conneſtable, l'Amiral, le Chancelier, le Grand Eſcuyer, &c. Les Electeurs ſont les grands *Officiers* de l'Empire. Les Rois & les Princes ont pluſieurs *Officiers* dans leur maiſon pour le ſervice de leur perſonne. Les hauts *Officiers* ſont les Grands Maiſtres de la Maiſon, de la Garderobbe, les Premiers Gentilshommes de la Chambre, Premiers Maiſtres d'Hoſtel, &c. Les bas *Officiers* ſont les Valets de la Chambre, de la Garderobbe, de la Bouche, &c. Les *Officiers commenſaux* ſont ceux qui ont bouche à Cour. Il y a des *Officiers* de l'Eſcurie, de la Venerie, Fauconnerie &c.

Officiers de Juſtice, ſont ceux qui ſont pourveus de charges pour rendre la juſtice, tant dans les Parlements que dans les Cours inferieures. Les *Officiers Royaux*, ſont ceux qui exercent la juſtice au Nom du Roy. Les *Officiers Subalternes*, ſont les Juges qui exercent la juſtice au nom des Seigneurs dans leurs terres. Il n'y a pas juſqu'aux Sergents qu'on nomme *Officiers*; & on dit d'eux abſolument, où eſt *l'Officier*, pour dire, où eſt le Sergent, le Bedeau qui eſt de ſervice.

Officiers de Finances, ſont ceux qui ont des titres pour manier les deniers du Roy. *Officiers de chancelerie*,

celerie, ceux qui ſont les Miniſtres du Sceau, les Secretaires du Roy, Referendaires, Chauſſe-cire, &c. Les Notaires ſont auſſi des *Officiers* qui ont la qualité *Conſeillers du Roy*.

Officiers de Ville, ſont le Prevoſt des Marchands, Eſchevins, Procureur du Roy & Greffier, & vingt Conſeillers de Ville. On appelle auſſi *Officiers de la Ville*, ceux qui ont ſoin de la police des ports, les Mouleurs & Chargeurs de bois, Meſureurs de bled, Debacleurs, &c. qui ont pour cela des titres & proviſions de la ville.

Officiers de Guerre, ſont ceux qui ont du commandement dans les trouppes. Les *Officiers Generaux*, ſont le General, les Lieutenants Generaux, Mareſchaux de Camp, Brigadiers & autres, qui commandent à quelque corps compoſé de pluſieurs Compagnies ou Regiments. Les autres *Officiers* ſont les Maiſtres de Camp, Colonels & Capitaines. Les *Officiers Subalternes* ſont les Lieutenants, Sous-Lieutenans, Cornettes & Enſeignes. Les Sergents & Caporaux s'appellent les *bas Officiers*.

Il y a auſſi des *Officiers de la Marine*, qui ſont les gens de guerre qui commandent ſur les vaiſſeaux, comme l'Amiral, les Vice-Amiraux, les Chefs d'Eſcadre, Capitaine, &c. Les *Officiers mariniers*, ſont ceux qui commandent à l'Equipage. Le Maiſtre eſt le premier, le Pilote le ſecond, & enſuite le Contre-Maiſtre, le Facteur ou premier Marchand, le ſecond Marchand, l'Eſcrivain, deux Chirurgiens, deux Deſpenciers ou Maiſtres Valets qui ont l'œconomie des vivres, quatre Compagnons de quartier, ou Quartier-maiſtres, enſuite les Cuiſiniers, les Canoniers, les Boſmans, &c. Le Maiſtre de hache, qui eſt le Maiſtre Charpentie, le Maiſtre de chalouppe, & le Gardien qui commande aux Gourmettes ou garçons qui ſont employez à tout le rude travail.

On appelle auſſi *Officiers* dans les maiſons particulieres, les Domeſtiques qui ont ſoin de la table, comme Maiſtre d'Hoſtel, Cuiſinier, Sommelier. Mr. un tel a bonne table, il a d'excellents *Officiers*.

OFFICIERE. ſubſt. fem. Se dit dans les Monaſteres de filles, de celles qui ont quelque charge ou office dans la Maiſon. La Sœur Touriere, la Sacriſtine, les Sœurs Diſcrettes, ſont les *Officieres* dans le Couvent. On appelle auſſi *Officieres*, les femmes pourveuës de quelque office, comme il y en a dans la Maiſon de la Reine.

OFFICIER. verb. n. Preſider à l'Office divin. Dans les Chapitres chaque Chanoine *officie* à ſon tour pendant une ſemaine, & eſt appellé *Semainier*. Les Curez Primitifs vont *officier* aux quatre bonnes Feſtes dans les lieux où il n'y a que des Vicaires perpetuels. En une telle ceremonie un tel Eveſque *officia* pontificalement. Ce verbe eſt de quatre ſyllabes; le nom n'en a que trois.

On dit proverbialement, qu'un homme *officie* bien à la table, pour dire, qu'il boit & mange copieuſement, qu'il fait bien ſon devoir de diſner.

OFFICIEUX, EUSE. adj. Prompt à rendre ſervice, office, courtoiſie. Un homme *officieux* gagne le cœur de tout le monde.

OFFICIEUSEMENT. adv. D'une maniere officieuſe. Il l'a ſervi de bonne grace, fort *officieuſement*.

OFFRANDE. ſubſt. fem. Sacrifice, preſent qu'on fait à Dieu, ou à ſes Saints. Il faut tous les matins eſlever ſon cœur à Dieu, & le luy donner en *offrande*. Les Payens faiſoient des *offrandes* à leurs faux Dieux, d'animaux, de fruits, & même quelquefois de leurs propres enfans. Il a eſté en pelerinage porter ſon *offrande* à un tel Saint.

OFFRANDES ſe dit particulierement des preſents qu'on fait aux Curez en allant baiſer la paix. Quand les Curez Primitifs officient, il y a toûjours de la diſpute pour leurs *offrandes*. Les Bedeaux menent à *l'offrande* les Marguilliers en ceremonie.

OFFRANDE, ſe dit auſſi du temps où ſe fait *l'offrande*, qui eſt le milieu de la Meſſe. On dit le proſne incontinent aprés *l'offrande*. Les payſans ſe vont ſouvent promener pendant *l'offrande*.

OFFRANDE, ſe dit proverbialement en ces phraſes. A *l'offrande* qui a devotion, quand on fait en quelque endroit une contribution volontaire. On dit auſſi, Vous allez trop viſte à *l'offrande*, vous ferez choir Mr. le Curé, pour reprocher à quelqu'un qu'il mange trop goulument, qu'il met trop ſouvent la main au plat, où qu'il fait quelque autre importunité.

On dit auſſi, que chaque Saint veut ſon *offrande*, pour dire, qu'il faut contenter tous ceux qui peuvent ſervir à faire reüſſir une affaire, où à la traverſer.

OFFRANT. adj. Terme de Pratique. Les meubles qui ſe vendent en Juſtice, à l'encan, ſe delivrent au plus *offrant* & dernier encheriſſeur. Les adjudications par decret des terres, des baux Judiciaires des fermes du Roy, ſe donnent auſſi au plus *offrant*.

OFFRE. ſubſt. fem. Ce qu'on donne, ce qu'on preſente volontairement. Les Courtiſans ſont de grandes *offres* de ſervice, de leur credit, de leur eſpée, mais peu de leur bourſe. Il faut faire à Dieu tous les matins *offre* de ſon cœur, des actions de la journée.

OFFRE, ſe dit auſſi en matiere de trafic & d'affaires. Je veux donner tant de cette maiſon, de cette eſtoffe, c'eſt une belle *offre*, c'eſt ma derniere *offre*.

En Juſtice, Faire des *offres*, c'eſt propoſer de payer ou de faire une choſe qu'on croit raiſonnable, pour faire ceſſer l'action de celuy qui en demande une qu'on croit injuſte. On ne fait point de cas des *offres* labiales, il faut qu'elles ſoient réelles & par eſcrit. On l'a condamné à payer ſuivant ſes *offres*. Quand les *offres* ont eſté declarées bonnes & valables, on ne doit les deſpens que juſqu'au jour des *offres*. Les *offres* peuvent eſtre revoquées juſqu'à ce qu'elles ſoient acceptées. En un retrait lignager on doit faire en tous les actes de la cauſe des *offres* réelles du prix & loyaux couſts en bourſe & deniers à deſcouvert & à parfaire.

OFFRIR. v. act. Preſenter à Dieu un Sacrifice, ou autre choſe qui ſoit en noſtre pouvoir. On *offroit* à Dieu des holocauſtes autrefois, maintenant on luy *offre* ſon Fils en Sacrifice. Les trois Rois vindrent *offrir* des preſents à JESUS-CHRIST dans la creche. De tout temps on a *offert* à Dieu les premices des fruits de la terre. On a martyriſé une infinité de Chreſtiens, parce qu'ils ne vouloient pas offrir de l'encens aux idoles.

OFFRIR, ſignifie auſſi, Vouloir donner quelque choſe à quelqu'un. Le Roy a *offert* ſecours à l'Empereur contre les Turcs. Il a *offert* à l'Europe des conditions de paix raiſonnables. Il a *offert* le combat, preſenté la bataille, deffié les ennemis pluſieurs fois.

OFFRIR, ſe dit auſſi en fait de commerce & dans les affaires. J'ay fait *offrir* dix mille eſcus de cette

terre,

terre, j'ay donné pouvoir de l'encherir juſques là. Quand un garçon eſt riche, on luy vient bien *offrir* des filles en mariage, c'eſt à dire, luy en propoſer. C'eſt un homme qui *offre* de payer, de ſe ſoulmettre, de ſe departir du contract, &c.

OFFRIR, ſignifie auſſi, Se rencontrer, ſe preſenter. Il ne faut pas manquer une occaſion favorable, quand elle *s'offre*. La premiere choſe qui *s'offre* à mon imagination, c'eſt l'idée de la perſonne que j'aime. Un Palais magnifique *s'offre* à vos yeux en entrant dans cette place. Il *s'offre* toûjours quelque obſtacle, quand on penſe finir une affaire, c'eſt à dire, qu'il ſe rencontre mal à propos quelque difficulté.

OFFERT, ERTE. part. & adj. Voyez cy-devant.

OFFUSQUER. v. act. Cacher à la veuë, empeſcher ſes fonctions, ou ſon eſtenduë. Ce chaſteau eſt mal placé, Voilà une montagne qui *offuſque* ſa veuë qui la borne. Le voile, les coëffes, de cette femme, luy *offuſquoient* ſi fort le viſage, la veuë, qu'elle n'a pû vous reconnoiſtre.

OFFUSQUER, ſignifie auſſi, empeſcher la lumiere du Soleil. Il faut abattre cette haute fuſtaye, elle *offuſque* le taillis, elle empêche que le Soleil ne donne deſſus pour le faire croiſtre. Les nuées nous ont caché, *offuſqué* le Soleil tout aujourd'huy.

OFFUSQUER, ſe dit figurément en Morale, de ce qui cache les lumieres de l'eſprit. Les paſſions nous *offuſquent* l'entendement, nous empeſchent de voir les choſes comme elles ſont. Les yvrognes ne peuvent juger ſainement des choſes, leur cerveau eſt toûjours *offuſqué* par les fumées du vin. Cet homme a du merite, mais il eſt *offuſqué* par beaucoup de meſchantes qualitez. Il ſçait beaucoup de bonnes choſes, mais elles ſont *offuſquées* par beaucoup de pedanteries. Un grand Capitaine ne veut voir perſonne au deſſus de luy qui *offuſque* la gloire de ſes victoires.

OFFUSQUÉ, part. paſſ. & adj.

OGI.

OGIVE. ſubſt. f. Terme d'Architecture. C'eſt le trait d'une voute, qui au lieu d'eſtre en berceau ou en plein cintre, trace une diagonale en forme d'arreſte.

Les deux *ogives* Diagonales en ſe croiſant forment la clef de la voute. Les arcs en berceau d'où les *ogives* ſortent, s'appellent *arcs doubleaux*; & ce qui eſt entre les *ogives* & les arcs doubleaux, s'appellent le *pendentif* de la voute. Les parties des *ogives* qui ſont en ſaillie s'appellent les *nerfs*.

OGO.

OGOESSES. Terme de Blaſon, qui ſe dit des tourteaux de ſable, pour les diſtinguer des autres qui ſe nomment *guipes*, quand ils ſont de pourpre; quand ils ſont de gueules, *guſes*; quand ils ſont d'azur, *heurtes*; & quand ils ſont de ſinople, *pommes* ou *volets*, quoy qu'ils retiennent tous en general le nom de *tourteaux*.

OIG.

OIGNEMENT. ſubſt. maſc. Action par laquelle on oint, on parfume. Le lavement & l'*oignement* des pieds eſtoit une honneſteté que les Juifs faiſoient à leurs hoſtes, à ceux qu'ils vouloient honorer, comme celuy que fit la Magdelaine au Sauveur.

OIGNON. ſubſt. maſc. Plante potagere bulbeuſe. La ciboule eſt plus forte que l'*oignon* rond. L'*oignon* roux eſt plus fort que le blanc, le ſec que le vert, le cru que le cuit, ou que celuy qui eſt confit en ſel. Selon Dioſcoride les *oignons* different ſuivant les lieux où ils croiſſent & leur cultures. Les *oignons aſcalonites* s'appellent *eſchalotes*. Les *oignons fendus*, ſont ceux qu'on tond au printemps, & qu'on fend par le bas pour les faire regermer. Les *oignons ſectiles* ſont ceux qu'on plante en quartiers, qui ont plus de peine à germer. Il y en a de gros, de petits, de longs, de ronds & de plats. Il y en a de rouges, de rouſſeaſtres, de verds & de blancs, & ceux-cy ſont les meilleurs. Une longue botte d'*oignons* s'appelle *glane*. Une ſouppe à l'*oignon* refait la teſte d'un yvrogne. La ſaucè Robert eſt faite d'*oignon* & de moûtarde. En Latin *cepa*. Menage dit que ce mot vient de *unionis*, parce qu'ils n'ont qu'une teſte, aprés le teſmoignage de Columella, qui employe ce mot en la même ſignification. Il vient plûtoſt du mot Celtique ou Bas-Breton *Pen oignon*, qui ſignifie la même choſe.

OIGNON, ſe dit auſſi des racines des plantes bulbeuſes. Un *oignon* de tulippe. Un *oignon* de lis. Un *oignon* de ſafran. Cette tulippe eſt venuë de graine, & celle-là d'*oignon*. Dans un *oignon* de tulippe avec un bon microſcope dés le mois de Janvier on voit en petit les ſix feuilles de la fleur, la tige, le piſtil qui doit porter la graine, & les petits filets qui portent les eſtamines.

Fluſte à l'oignon, ou *fluſte d'Allemand*, eſt une fluſte dans laquelle on ſouffle en chantant. Elle a un gros bouton au bout fait en *oignon*.

On dit proverbialement, qu'un homme eſt veſtu comme un *oignon*, pour dire, qu'il a pluſieurs veſtements les uns ſur les autres; par ce que l'*oignon* a pluſieurs peaux qui l'enveloppent. On dit auſſi, qu'il ſe met en rang d'*oignons*, quand il ſe place en un rang où il y a des gens de plus grande condition que luy. Les Egyptiens ont adoré les *oignons* & les ciboules.

OIN.

OINDRE. verb. act. Eſtendre quelque choſe de gras, d'onctueux, ſur quelque corps. Il faut *oindre* d'huile les chaſſis de papier pour les rendre plus tranſparens. Il faut *oindre* de graiſſe, de vieux oing, les rouleaux des preſſes, les rouës de carroſſe, pour empêcher qu'ils ne s'uſent, qu'ils ne s'enflamment.

OINDRE, ſe dit auſſi des ceremonies de Religion, dans leſqu'elles l'effuſion de l'huile ſacrée donne un caractere à quelques perſonnes qui fait reſpecter leur dignité. Les Rois de Juda furent *oings* par les Propheres. Les Rois de France ſont *oings* par les Prelats à leur Sacre. On *oings* ceux à qui on confere les Sacrements de Bapteſme, de Confirmation, d'Ordre, & d'Extreme Onction.

On dit proverbialement, *Oignez* vilain, il vous poindra; poignez vilain, il vous *oindra*, pour dire, que les Payſans & les petites gens ſont ingrats & timides.

OINT, OINTE. part. & adj. Frotté d'huile, de graiſſe, ou autre choſe onctueuſe.

OINT. ſubſt. maſc. En termes de Religion, ſe dit premierement, & par excellence de JESUS-CHRIST,

CHRIST, dont le nom porte qu'il eſt l'oint du Seigneur. Dieu a dit, Gardez de toucher à mes *oints* : ce ſont les perſonnes ſacrées, comme les Rois, les Prelats, les Preſtres.

OING. ſubſt. maſc. Graiſſe de porc qui tient aux reins. On l'appelle en medecine *axunge*. C'eſt avec du vieux *oing*, qu'on frotte les eſſieux, les rouleaux des preſſes; & on appelle à Paris les Cochers, *Mangeurs de vieux oing*, par ce que ſouvent ils mangent l'argent qu'on leur donne pour avoir du vieux *oing* pour le carroſſe.

OIS.

OISEAU. ſubſt. maſc. Animal qui s'éleve en l'air, qui le traverſe, qui s'y tient ſuſpendu par le ſecours de ſes plumes, & de ſes ailes. Le phœnix, s'il y en a, paſſe pour le Roy des *oiſeaux*. C'eſt une erreur de croire que les *oiſeaux* de Paradis volent toûjours; ils ont des pieds avec leſquels ils s'attachent aux branches pour dormir. Les Romains obſervoient avec ſoin le vol des *oiſeaux*. A l'arrivée des Europeans dans les Iſles de l'Amerique, tous les *oiſeaux*, à ce qu'on dit, eſtoient privez, parce qu'on ne leur faiſoit point la guerre. Ce mot vient d'*avicellus* ou *ancellus*. Dont les Italiens ont fait auſſi *augello*. Menage & du Cange.

On appelle en termes de Fauconnerie, *oiſeaux de proye*, les gros *oiſeaux* qui vivent de grip, de rapt & de rapine, qu'on dreſſe & qu'on apprivoiſe. On appelle *oiſeaux nuis*, ceux qui ſont pris au nid. *Oiſeau branchier*, celuy qui n'a encore que la force de voler de branche en branche. Un *oiſeau ſor*, celuy qui n'a point encore mué. Il ne ſe dit que des *oiſeaux* de paſſage, & non du niais & du branchier. Un *oiſeau hagard*, celuy qui a eſté à ſoy, qui eſt plus farouche. Un *oiſeau* de bonne ou de mauvaiſe affaire, celuy qui eſt docile ou farouche. On appelle *parement* de l'*oiſeau*, la maille qui luy couvre le devant du col; *manteau d'oiſeau*, le plumage des eſpaules, du dos & du deſſus des ailes. *Serres d'oiſeau*, ce ſont leurs griffes. *Mains d'oiſeau*, ce ſont leur pieds. La *couronne* de l'*oiſeau*, c'eſt le duvet qui couronne, qui joint le bec à la teſte. On appelle *train* de l'*oiſeau*, ſon derriere, ou ſon vol.

On appelle *oiſeau de poing*, celuy qui eſtant reclamé, fond ſur le poing ſans entremiſe de leurre, comme l'autour & l'eſprevier. *Oiſeau* de leurre, celuy qui fond ſur le leurre, quand on le luy jette, & de là ſur le poing. On en compte dix ordinairement, fauçon, gerfaut, ſacre, lanier, aigle, tagarot, eſmerillon & hobereau, le faucon & le ſacre baſtards. *Oiſeau de montée*, celuy qui s'éleve fort haut, comme le milan, le heron, &c. Il y a des *oiſeaux* pour la haute & pour la baſſe volerie; *oiſeau pillard*, celuy qui pille & deſtrouſſe un autre; *oiſeau chariard*, qui deſrobe ſa perdrix; *oiſeau bas* & tenu par le bec, c'eſt à dire, en faim. L'*Oiſeau baſtard* eſt, par exemple un faucon né d'un tiercelet de faucon & du lanier; ou un ſacre né du ſacret & du lanier.

On appelle *oiſeaux vilains*, *poltrons* & *tripiers*, ceux qui ne ſuivent le gibier que pour la cuiſine, qu'on ne peut affaiter ni dreſſer, comme les milans & les corbeaux, qui ne combattent que les poulets, leſquels n'ont ni vol ni deffenſe. Un *oiſeau deſpiteux*, qui ne veut pas revenir quand il a perdu ſa proye. Un *oiſeau attrempé*, eſt celuy qui n'eſt ni gras, ni maigre. Un *oiſeau* aſpre à la proye, bien armé de bec & d'ongles. Un *oiſeau* fort à delivre, qui n'a point de corſage qui eſt quaſi ſans chair, comme le heron. On appelle *oiſeau allongé*; celuy dont les pennes ſont bien entieres, qui ont toute la longueur qu'elles doivent avoir; un *oiſeau trop en corps*, celuy qui eſt trop gras.

On dit auſſi un *oiſeau de bonne aire*, un *oiſeau de grand travail* & de *bon guet*, un *oiſeau de bonne compagnie*, un *oiſeau pantois* ou *aſthmé*, un *oiſeau egalé*, *quinteux*, *eſcartable*, *rebuté*, un *oiſeau d'eſchappe*, un *oiſeau bon chaperonier*.

Il y a auſſi des *oiſeaux* de nuit, de mauvais augure, de voirie, des *oiſeaux* de jour, *oiſeaux* de parade, de babil, & cageolleurs; *oiſeaux* ſauvages, paſſagers, de combat, de volerie, de marais, de marine, qui raſent les eſtangs, & ſont bons poiſſonniers, &c.

Les *oiſeaux* de leurre doivent avoir les mahutes hautes, les reins larges, bien croiſez, bas aſſis, court jointez, les mains longues.

On dit auſſi, Apoltronnir un *oiſeau*, l'acharner, l'abecher, l'abattre, l'abaiſſer, l'entraver, l'eſſimer, & pluſieurs autres phraſes qui ſont expliquées à leur ordre.

On appelle *oiſeaux de riviere*, les canards, ſarcelles & autres aquatiques qui aiment les eaux. *Oiſeaux de bois*, les gelinottes, les faiſans. *Oiſeaux paſſagers*, les beccaſſes, les cailles, les guignards. *Oiſeaux domeſtiques*, les poules, les canes, oyes.

On appelle *oiſeaux de voliere*, ceux qu'on garde en cage pour leur chant, leur ramage, leur gazouillement, comme roſſignols, ſerains, linottes, chardonnerets, &c.

Il y a des *oiſeaux* qui ne ſont bons qu'à mettre à l'engrais, comme les coqs qu'on chaponne, qui perdent leur chant. Il y a des *oiſeaux* qui ne volent jamais, comme l'autruche & le caſuel. Kirker dit qu'il y a un *oiſeau* en la Chine qu'on appelle *hoang cio-yu*, qui change de nature deux fois l'an. Il eſt *oiſeau* tout l'Eſté, & il ſe transforme en poiſſon durant l'hiver. Ce nom veut dire *poiſſon jaune*.

On appelle, tirer à *l'oiſeau*, quand on diſpute le prix en s'exerçant à tirer de l'arc ou du fuſil ſur un *oiſeau* de bois qu'on nomme le *papegay*.

Les *oiſeaux* de leurre en termes de Blaſon teſmoignent la nobleſſe, parce qu'ils ſont des marques d'hommage & de redevance: ce qui a fait que dans les ſceaux anciens on a repreſenté les Chevaliers avec une eſpée nuë à la main droite, & un *oiſeau* de leurre à la gauche. Les Poëtes ont appellé l'aigle *l'oiſeau de Jupiter*, le paon l'*oyſeau de Junon*, le hibou l'*oiſeau de Pallas*, le pigeon *oiſeau de Venus*, & le peuple appelle maintenant un bœuf, un *oiſeau de St. Luc*.

Oiſeau de limoſin eſt une eſpece de vaiſſeau qui ſert à porter le mortier dans les ateliers. Il eſt compoſé de deux ais joints d'un coſté en équerre, & arrondis par l'autre extrémité, qui ſe porte ſur les eſpaules.

OISEAU, ſe dit proverbialement en ces phraſes. Petit à petit l'*oiſeau* fait ſon nid, en parlant des choſes qui ſe font lentement & peu à peu. On dit que la belle plume fait le bel *oiſeau*. On dit auſſi, Ce n'eſt pas viande pour vos *oiſeaux*, pour dire, Cela ne vous eſt pas deſtiné, c'eſt pour des gens d'une plus grande qualité. On dit qu'un homme a battu les buiſſons, & qu'un autre a pris les *oiſeaux*, pour dire, qu'il a travaillé, & que les autres en ont profité. On dit qu'un homme eſt comme l'*oiſeau* ſur la branche, quand il n'a point de loge-

ment, d'employ, de fortune aſſeurée. On dit auſſi, qu'un homme eſt battu de l'*oiſeau*, quand il luy eſt arrivé pluſieurs malheurs, pluſieurs pertes qui luy ont abattu le courage. On dit auſſi d'un priſonnier qu'on a manqué, ou qui a briſé les priſons, que l'*oiſeau* s'en eſt envolé. On dit auſſi, Voilà une grande cage pour un petit *oiſeau*, quand un homme de peu de conſideration eſt logé dans un logis magnifique. On dit qu'un *oiſeau* en a dans l'aile, quand il a receu un coup qui l'empeſche de voler. On le dit figurément des hommes, dont la ſanté ou la fortune ſont ruinées. On dit auſſi ironiquement, qu'un homme eſt un bel *oiſeau*; pour teſmoigner un grand meſpris de ſa perſonne.

OISELER. verb. act. Terme de Fauconnerie qui ſignifie, dreſſer un *oiſeau*. Oiſeler un faucon pour le faire bon gruyer, bon heronnier, l'affaiter, le leurrer & aſſûrer, commencer à le mettre dedans, & l'employer à voler. On dit auſſi, Mettre l'*oiſeau* à poil, pour dire, le dreſſer à voler le gibier à poil.

OISELERIE. ſ. f. Meſtier de prendre, d'élever & de vendre des oiſeaux.

OISELET, ou *Oiſillon*. ſubſt. maſc. Petit oiſeau.

OISELEUR. ſubſt. maſc. Celuy qui prend des oiſeaux. On le dit particulierement de ceux qui prennent des oiſeaux de chaſſe au paſſage. Menage a fait une belle églogue intitulée l'*Oiſeleur*.

OISELIER. ſ. m. Celuy qui vend des oiſeaux de voliere, qui les éleve en cage.

OISEUX, EUSE. adj. Fainaent, inutile. Il n'y a rien qui ennuye plus que de mener une vie tout a fait *oiſeuſe*. L'Evangile dit qu'on rendra compte de toutes les paroles *oiſeuſes*, pour dire, qu'on examinera au jour du Jugement juſqu'à nos moindres actions. Ce mot vient du Latin *otioſus*.

OISIF, IVE. adj. Qui ne s'occupe à rien, qui eſt inutile. Un honneſte homme ne doit jamais eſtre *oiſif*, il doit toûjours s'appliquer à quelque travail, à quelque eſtude. Il y a des gens qui demeurent *oiſifs* faute d'employ, qui ſont des valets à loüer. On peut mettre les joüeurs au rang des gens *oiſifs*, de ceux qui menent une vie *oiſive*, par ce que leur occupation eſt vaine & inutile. La valeur demeure *oiſive* pendant la paix. Il y a eu des Republiques où on a puni les *oiſifs* & les fayneants. Il y a long-temps que l'Eſprit de cet Auteur eſt *oiſif*, qu'il ne produit rien. Ces Ouvriers ſont *oiſifs*, ils chomment de beſogne.

On appelle des deniers *oiſifs*, ceux qui ne portent point d'intereſt, quand ils ſont dans le coffre, dans les conſignations. Les Tuteurs doivent avoir ſoin de ne garder point des deniers *oiſifs* de leurs mineurs, car on leur en fera payer l'intereſt, & l'intereſt de l'intereſt. Il faut faire juger cette inſtance d'ordre, car il y a bien de l'argent *oiſif* qui croupit aux conſignations.

OISILLON. ſ. m. Petit oiſeau. Il ſe dit d'ordinaire collectivement. Au mois de May on entend dans les bois chanter les *oiſillons*, c'eſt à dire, toutes ſortes de petits oiſeaux.

OISIVEMENT. adv. D'une maniere oiſive & faineante. Ces peuples ont veſcu long-temps ſans guerre, *oiſivement* & dans le repos.

OISIVETE'. ſubſt. fem. Faineantiſe, fuite du travail, de l'occupation. Les Italiens vivent dans une molle *oiſiveté*. Le Sieur Gaulard ſe mettoit

à dormir pour fuir l'*oiſiveté*. L'*oiſiveté* eſtoit un crime puni en public au Perou. La premiere loy eſtoit de faire travailler les enfants de cinq ans; les aveugles, les boiteux & les muets n'en eſtoient pas même exempts.

On dit proverbialement, que l'*oiſiveté* eſt la mere de tous les vices, pour dire, que ceux qui ne ſont point occupez ne ſongent qu'à ſe plonger en toutes ſortes de desbauches.

OISON. ſubſt. maſc. Jeune oye. On dit d'un garçon inutile, qu'il eſt bon à garder les *oiſons* en muë. On dit par injure à un homme, que c'eſt un *oiſon*, qu'il ſe laiſſe mener comme un *oiſon*, pour dire, que c'eſt un ſot, qui ne ſçait pas ſe conduire, qu'il n'agit que par l'organe d'autruy. On appelle un *oiſon bridé*, celuy à qui on a paſſé une plume à travers des ouvertures qui ſont à la partie ſuperieure de ſon bec, pour les empeſcher de paſſer des hayes, & d'entrer dans les jardins, où il eſt permis de les tuer; de la même façon qu'on attache des baſtons au col des chiens, pour les empeſcher de chaſſer, ou d'entrer dans les vignes. C'eſt de là qu'eſt venu le proverbe de paſſer la plume par le bec. Ce mot vient *d'anicio* Latin, ſelon Menage.

OLE.

OLEAGINEUX, EUSE. adj. Qui tient de la nature de l'huile, dont on peut exprimer de l'huile. Les olives, les noix, les amandes ſont des fruits *oleagineux*, on en tire de l'huile. Les bois *oleagineux* bruſlent mieux que les autres. Les pins les ſapins ſont des bois *oleagineux*, d'où ſort la poix reſine, d'où on tire la terebentine.

OLEANDRE. Nom de plante. Voyez *Roſage*.

OLI.

OLIBAN. ſubſt. maſc. Terme de Pharmacie. C'eſt la même choſe que l'encens maſle. Une gomme qui vient en groſſes larmes blanches & aſſez peſantes, d'un gouſt acre & amer, & d'une odeur penetrante. Il s'eſt appellé maſle, que pour diſtinguer les groſſes larmes d'avec les communes.

OLIGARCHIE. ſubſt. fem. Empire, Gouvernement de peu de perſonnes. Les Politiques de l'Eſcole diſputent ſi l'*Oligarchie* eſt preferable à la Democratie, ou à la Monarchie.

OLIGARCHIQUE. adj. Qui appartient à l'Oligarchie. Les Republiques de Gennes, de Veniſe, ſont des Eſtats *oligarchiques*, qui ſont gouvernez par les Nobles ſeulement.

OLIVAISON. ſ. fem. Saiſon où on fait recolte des olives.

OLIVASTRE. adj. maſc. & fem. Qui eſt de couleur d'olive. C'eſt un jaune meſlé de noir. On le dit particulierement de la couleur du teint. Les Eſpagnols & les Indiens ſont rarement blancs, ils ſont *olivaſtres*, ils ont le teint jaune & baſané.

OLIVE. ſubſt. fem. Fruit à Noyau dont on tire beaucoup d'huile, & dont on fait des ſalades. Les *olives* de Luques ſont verdes, douces & menuës. Celles d'Eſpagne ſont groſſes, charnuës & ameres. On vend les *olives* à la chopine, à la pinte, au baril. L'huile d'*olive* ne vaut rien à peindre, par ce qu'elle ne ſeche point.

OLIVE, ſignifie figurément la paix dont elle eſt le ſymbole.

L'*Olive* a ſes beautez auſſi-bien que les palmes.

Pour dire, la paix eſt auſſi glorieuſe que la guerre. On couronnoit anciennement d'*olive*, auſſi-bien que de laurier. Le pigeon que Noé laſcha aprés le Deluge rapporta en ſon bec un rameau d'*olive* en ſigne de paix.

OLIVET. ſ. m. Lieu planté d'Olives. C'eſtoit au mont d'*Olivet*, au jardin d'*Olivet*, où JESUS-CHRIST fit ſa priere avant ſa paſſion. On appelle de ce nom pluſieurs lieux en cette commemoration. Le fauxbourg d'*Olivet* à Orleans.

OLIVETTE. ſubſt. fem. Eſpece de danſe de campagne qu'on fait en courant les uns aprés les autres, & en ſerpentant autour de trois arbres, ou de trois autres points fixes qu'on marque exprés. Le vray moyen de ſe laſſer, c'eſt de danſer les *olivettes*.

OLIVIER. ſubſt. maſc. Grand arbre qui porte pour fruit des olives. L'*Olivier* jette des feuilles longues qui ſe terminent en pointe, & vont en diminuant. Elles ſont verdes par deſſus, blancheaſtres par deſſous, groſſes & graſſes, & d'un gouſt amer & bruſque. Il porte en Juin des fleurs blanches & grappuës en forme de raiſins, d'où vient un fruit qui eſt d'abord verd, puis paſle, & eſtant meur plainement noir. On le cueille en Novembre ou Decembre. On le laiſſe ſur terre juſqu'à ce qu'il ſe ride; puis on le met ſous la meule ou le preſſoir pour en tirer de l'huile. Les Anciens faiſoient cas de dix ſortes d'olives. Son bois eſt beau, veineux & madré, & bruſle auſſi-bien vert que ſec. Il y a des *oliviers* ſauvages qu'on appelle autrement *Ethiopiques*, qui ſont plus petits que les domeſtiques, qui ſont eſpineux, & qui produiſent force olives plus ſavoureuſes que les autres, encore qu'elles ſoient moins groſſes. Ils jettent tous deux une gomme rouſſeaſtre & mordante qui reſſemble à la ſcamonée, qui eſt miſe au rang des poiſons, & qui a pourtant beaucoup d'uſages en Medecine. L'*Olivier* & le cheſne ont une telle inimitié, que ſi on les plante l'un auprés de l'autre, ils ſe font mourir. Matthiole. En Latin *oleaſter*, *olea ſylveſtris*, *olea ſativa*. La lie d'huile ou des olives cuites & preſſurées s'appelle *amurca* en Medecine & en Chymie.

O L Y.

OLYMPE. ſubſt. maſc. Mont ſitué en Theſſalie du coſté de la Macedoine, tellement eſlevé, que ſon ſommet eſt au deſſus des nuës. Les Poëtes l'ont mis en uſage dans la langue, en appellant le ciel de ſon nom. Ils ont feint que Jupiter gouvernoit l'*Olympe*, regnoit ſur l'*Olympe*, pour dire, ſur le Ciel.

OLYMPIADE. ſubſt. fem. Terme de Chronologie. C'eſtoit un eſpace de quatre ans chez les Grecs, qui leur ſervoit à compter leurs années; & cette ſupputation venoit de la celebration des jeux Olympiques, qui ſe faiſoit tous les quatre ans. La premiere *Olympiade* a commencé l'an 3938. de la Periode Julienne, l'an 3208. de la creation du monde, & l'an 777. avant la naiſſance de JESUS-CHRIST. La guerre du Peloponneſe commença la premiere année de la 87. *Olympiade*.

OLYMPIQUE. ſubſt. maſc. Qui s'eſt dit en cette phraſe, jeux *Olympiques*. C'eſtoient chez les Grecs des jeux fameux inſtituez par Hercule en l'honneur de Jupiter, qui ſe celebroient tous les quatre ans ou le quarante-neuviéme mois auprés d'Olympie ville d'Elide, pour exercer la jeuneſſe en cinq ſortes de combats. Ils devinrent ſi ſolemnels que la Grece en fit ſon époque pour compter les années qu'on appelloit *Olympiades*; & ceux qui emportoient le prix eſtoient tellement honorez, que quand ils retournoient en leur patrie, on abattoit un pan de muraille pour les faire entrer triomphans ſur un chariot dans la ville. On appelle auſſi *feu olympique*, le feu qui naiſt des rayons du Soleil ramaſſez avec un miroir ardent.

O M B.

OMBELLE. ſubſt. fem. Terme de Blaſon, qui ſe dit d'une eſpece de paraſol que le Doge de Veniſe met ſur ſes Armes par une conceſſion d'Alexandre III. quand il ſe refugia à Veniſe enfuyant la perſecution de Frederic I. Elle eſt quelquefois ſur les Armes de la Republique. *Ombelle* eſt auſſi une eſpece de Chapeau ou paraſol fait de peaux qui ſouvrent & ſe ferment, qui eſtoient autrefois fort en uſage à Conſtantinople.

OMBELLE, en termes de Botanique, eſt une partie de la plante, dont le bout de la tige ſe diviſe en pluſieurs autres moindres tiges, leſquelles portent des bouquets ou graines, comme, le fenouil & l'anet ſont des plantes à *ombelle*. Ce mot vient de ce que ces petites tiges s'ouvrent & ſont diſpoſées de la même maniere que les baſtons qui ſupportent un paraſol ou *ombelle*. Robert Moriſſon Profeſſeur Botanique à Oxford a fait un Traité des plantes à *ombelle*.

OMBRAGE. ſubſt. maſc. Lieu qui eſt à l'ombre. Il y a des *ombrages* dans ce bois; de l'*ombrage* dans ce jardin. Les maronniers d'Inde font un bel *ombrage*.

OMBRAGE, ſignifie figurément, deffiance, ſoupçon. Les troupes qui ſont ſur la frontiere donnent de l'*ombrage* aux Princes voiſins. Les frequentes viſites d'un Cavalier donnent de l'*ombrage* aux jaloux.

OMBRAGER. verb. act. Donner de l'ombrage, cauſer de l'ombre. Il y a trop de noyers en ce champ, ils l'*ombragent* tellement, que le bled ne peut croiſtre deſſous.

En termes de Broderie, on dit, *Ombrager*, & *ſurombrager* l'or & l'argent, lorſqu'on y applique deſſus de la ſoye, & qu'on y fait quelque autre ſorte d'ouvrages pour en obſcurcir l'eſclat.

En termes d'Organiſtes on dit *ombrager* la lumiere d'un tuyau, lorſqu'on en bouche une partie par le moyen de petites plaques de plomb ſoudées aux coſtez qu'on abaiſſe deſſus, & qu'ils appellent *oreilles*.

OMBRAGÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

OMBRAGEUX, EUSE. adj. Où il y a de l'ombre. Il y a des plantes qui viennent mieux en des lieux *ombrageux* qu'en plein Soleil. On le dit plus ordinairement au figuré des animaux qui ont peur de leur ombre, qui s'effarouchent par des terreurs paniques; & des hommes qui ont des ſoupçons, des deffiances, des ombrages malfondez. On appelle auſſi cheval *ombrageux*, celuy qui a peur de quelque objet, & qui ne veut pas avancer. Les chevaux qui ont eſté long-temps dans l'Eſcurie deviennent *ombrageux*.

OMBRE. ſubſt. fem. Lieu où la lumiere eſt affoiblie par l'interpoſition d'un corps opaque au devant

vant d'un corps lumineux. Il ſe faut mettre à l'abri de ce bois pour avoir de l'*ombre*. Il y a des plantes qui viennent mieux à l'*ombre* qu'au Soleil. L'*ombre* du ſtile de l'Horloge d'Acha recula de dix degrez par miracle en faveur d'Ezechias. L'*ombre* de la terre s'eſtend bien plus haut que la Lune, qui ſouffre Eclipſe, lorſqu'elle paſſe dans cette *ombre*. L'*ombre* d'un corps ſpherique devient pyramidale, quand le corps lumineux eſt plus grand que luy. Les *ombres* s'agrandiſſent, quand le Soleil eſt vers l'horiſon. L'*ombre* de l'If, du cyprés & du noyer eſt dangereuſe aux hommes. L'*ombre* du freſne eſt mortifere aux ſerpens; on ne trouve jamais de Serpens dans ſon *ombre*. On trouve dans Aldroandus, qu'un payſan eſtant devenu paralytique pour avoir dormi à l'*ombre* d'un noyer, fut gueri pour avoir dormi à l'*ombre* d'un cheſne.

OMBRE, ſe dit auſſi d'une pleine obſcurité, telle que celle de la nuit. L'aurore commençoit à diſſiper les *ombres* de la nuit. Triſtan a dit dans la Mariane:

Va dans l'*ombre* éternelle, *ombre* pleine d'envie.

Pour dire, dans l'enfer. Pluton a l'Empire des *ombres*.

OMBRE, ſignifie auſſi l'ame d'un mort, qu'on ſe repreſente ſous la figure qu'il avoit vivant, mais qui eſt une vaine image ſans corps. La Pythoniſſe fit paroiſtre à Saül l'*ombre* de Samuel. Les Poëtes feignent des Champs élyſiens habitez par des *ombres*; que Caron paſſe les *ombres* dans ſa barque. Orphée croyoit ramener Euridice, mais ce n'eſtoit qu'une vaine *ombre*. Les Chreſtiens appellent *eſprits*, ce que les Payens appelloient des *ombres*, quand ils croyent que leurs parents reviennent, & leur apparoiſſent.

OMBRE, ſe dit figurément de ce qui eſt oppoſé à *effectif*, *réel* & *corporel*. Beaucoup de perſonnes prennent l'*ombre* pour le corps, l'apparence pour la realité. Toutes les ceremonies de la vieille loy n'eſtoient que les *ombres*, les figures des myſteres de la nouvelle. Les Payens cachoient ſous le voile & les *ombres* de leurs fables pluſieurs veritez naturelles & morales. Ce beau genie s'eſt debilité avec l'âge, ce n'eſt plus que l'*ombre* de ce qu'il eſtoit autrefois.

On dit auſſi, qu'un homme vit dans l'*ombre*, dans l'obſcuriré, pour dire, qu'il mene une vie cachée, retirée, loin des villes & du commerce du monde. Il y a beaucoup de beaux ouvrages des Anciens qui ont long-temps pourri dans l'*ombre* & dans la pouſſiere, que les Sçavants ont tiré de l'*ombre*, & fait paroiſtre au jour.

OMBRE, ſe dit auſſi de ce qui eſt vain, qui paſſe, qui eſt peu ſolide. L'Eſcriture dit que la vie de l'homme paſſe comme une *ombre*; que la grandeur, que la fortune, les honneurs ne ſont que vent, qu'*ombre*, que fumée.

OMBRE, ſignifie auſſi, Couleur, apparence, pretexte. Les Turcs ont uſurpé les terres de pluſieurs Princes ſous ombre de leur donner du ſecours. Il ſe fait bien des meſchancetez ſous *ombre* de devotion, de juſtice. Sous *ombre* qu'il faut aller à la Meſſe, les femmes font par fois des eſcapadés.

OMBRE, ſignifie auſſi, Faveur, appuy. Un grand Seigneur eſt comme un arbre ſterile, s'il ne porte point de fruit, il fait de l'*ombre*, on eſt à couvert d'inſulte ſous ſa protection. L'Egliſe demande à Dieu, qu'il nous couvre de l'*ombre* de ſes ailes.

OMBRE, s'employe hyperboliquement pour ſignifier qu'il n'y a aucune apparence. Tous les Advocats diſent qu'il n'y a pas *ombre* de difficulté en leur cauſe; qu'il n'y a pas *ombre* de droit, *ombre* d'apparence en celle de leur adverſaire; qu'il n'y a pas l'*ombre* du ſens commun en cette pretention.

OMBRE, en termes de Perſpective & de Peinture, ſe dit de l'imitation des *ombres* réelles, qui ſe font en obſcurciſſant petit à petit les couleurs des corps qui ne ſont pas expoſez à la lumiere. La plus grande difficulté du coloris eſt de ſçavoir bien meſnager les jours & les *ombres*, les clairs & les *ombres*.

On appelle en Aſtronomie & en Gnomonique le *pemombre* ou *preſque ombre*, cette partie où l'*ombre* ſe meſle avec la lumiere, qu'il eſt preſque impoſſible de bien diſcerner. On appelle terre d'*ombre*, une terre dont on fait une couleur obſcure qui ſert à *ombrer* les tableaux.

OMBRE, en termes de Blaſon, ſe dit de l'image d'un corps qui eſt ſi deſliée, qu'on voit le champ de l'Eſcu à travers. On nomme auſſi *ombre de Soleil*, ſes repreſentations où on ne figure pas un nez, des yeux & une bouche, comme on fait ordinairement. La croix des Herauts eſt cantonnée de quatre *ombres* de Soleil.

OMBRE, ſe dit proverbialement en ces phraſes. On dit d'un homme, d'un cheval timide, qu'il a peur de ſon *ombre*, pour dire, qu'il craint ce qui n'eſt point dangereux. On dit auſſi, que tout luy fait *ombre*, pour dire, que tout luy nuit, tout luy fait peur. On dit de celuy qui accompagne toûjours un autre, qu'il le ſuit comme l'*ombre* fait le corps, que c'eſt ſon *ombre*. En ce ſens les Anciens appelloient *ombres*, les Paraſites qui venoient diſner à la ſuite d'un des conviez. On dit auſſi, qu'on a mis un homme à l'*ombre*, pour dire, qu'on l'a mis en priſon. On le dit auſſi de ceux qui ſe tiennent cachez depeur des Sergents.

OMBRER. v. act. Peindre ou repreſenter les ombres dans un tableau, dans une graveure. Il faut tracer le premier trait d'une figure, d'un deſſein, avant que de l'*ombrer*.

OMBRER, ſe dit en termes de Blaſon, du changement des couleurs. Un tel porte d'argent *ombré* de gueules. On le dit particulierement des cigales, des papillons, & de quelques poiſſons, qu'on dit *ombrez* & écaillez d'azur, de gueules, &c. Un papillon d'argent miraillé d'azur, *ombré* de gueules. Une terraſſe d'or *ombrée* de ſinople. On dit quelquefois *tracé* au lieu *d'ombré*.

OME.

OMELETTE. ſubſt. fem. Quelques-uns diſent *ameleste*. Sorte de cuiſſon d'œufs battus qu'on fricaſſe dans la poeſle. Une *omeleste* au fromage, au ſucre, au lard, avec de la ciboule & du perſil. On vante ſur tout les *omeleſtes* à la celeſtine. Menage dit qu'il a le premier deſcouvert l'origine de ce mot, & qu'on dit également bien *ameleste* & *omeleste*. Il pretend que les Italiens ont appellé *animella* ou *petites ames*, certaines beatilles, comme foyes, cœurs, rognons, geſiers & autres parties des entrailles des animaux dont on fait des fricaſſées; & que par reſſemblance on a appellé *ameleste*, une fricaſſée d'œufs, d'*animaleſta* diminutif

tif d'*anima* ou *petite ame*; que de meſme on a dit *aumelette* de *alma*, *almula*, *almuletta*, qu'autrefois on a dit *haumelaicte*, & que c'eſt par un vice d'ortographe qu'on a eſcrit *omelette*. La Motte le Vayer dit que ce mot vient d'*omſi meſlez*; & Tripaud *hama lyein*, qui veut dire *delayer enſemble*.

OMO.

OMOPLATE. ſubſt. fem. Terme de Medecine. Ce mot qui vient du Grec ſe prend en general pour l'eſpaule; neantmoins il ſe dit particulierement de la partie large & platte de l'os qui couvre le derriere des coſtes. On le nomme auſſi *le paleron*.

OMP.

OMPHACIN. adj. maſc. Eſt un nom que les Medecins donnent à l'huile qui eſt faite d'olives vertes.

OMPHALOPTRE. adj. maſc. Terme d'*Optique*. C'eſt un verre qui eſt convexe des deux coſtez, qui ſert aux lunettes. On l'appelle autrement *loupe* & *lentille*. Il groſſit fort les objets.

ON.

ON, ou *l'on*. C'étoit autrefois un ſubſtantif maſculin, qui par corruption s'eſt reduit en une particule indeclinable qui ſe joint avec les verbes impersonnels, & qui a la force d'un nom collectif, ou de pluſieurs perſonnes incertaines ou indefinies. *On* dit, *on* fait. Que dit-*on*? Que fait-*on*? *On* dit eſt un grand menteur, pour dire, que les bruits du commun ſont ſouvent faux. Vaugelas remarque que ce mot vient de *l'homme dit*, en le prononçant à l'Italienne *l'huem' dice*. Borel dit avoir vû d'anciens actes des Crieurs publics qui commençoient leur publication par cette formule, *Hom* fait ſçavoir, pour dire, *on* fait à ſçavoir.

ONC.

ONC, *onques*. adv. Jamais. C'eſt vn mot vieux & burleſque, qui ſe diſoit du temps de Marot, Je ne le vis *onc*. Je n'y fus *onques*, je ne l'ay rencontré *onques* puis, depuis ce temps-là. Ce mot vient du Latin *unquam*.

ONCE. ſubſt. fem. Eſt une beſte dont on ſe ſert en Perſe pour aller à la chaſſe des gazelles. Elle a la peau tachetée comme un tigre, & eſt fort douce & privée. On la porte en trouſſe à cheval, & quand on apperçoit la gazelle, on la deſcend, & elle eſt ſi legere, qu'en trois ſauts elle ſaute à ſon cou, & l'eſtrangle auſſi-toſt avec ſes dents aiguës. Mais ſi par malheur elle manque ſon coup, & que la gazelle eſchappe, elle demeure ſur la place honteuſe & confuſe, & dans ce moment un enfant la pourroit tuer, ſans qu'elle ſe deffendiſt. C'eſt ainſi qu'en parlent les Relations d'Orient. Mais les anciens dictionnaires diſent que l'*once* eſt un loup cervier, ou que c'eſt un linx; ce qui eſt fort different: car les loups cerviers ſont farouches, & le linx un animal imaginaire qui n'eſt point en la nature. Menage pretend que ce mot vient de *lynce*, ablatif de *lynx*, en oſtant l'*x*. Les Naturaliſtes appellent *pierre d'once*, une eſpece d'ambre qui par une ſecrette proprieté attire à ſoy les plumes, comme l'ambre jaune fait les pailles. On luy attribuë la vertu de briſer le calcul, auſſi-bien qu'au Karabé. Dioſcoride l'appelle *lyncurium*.

ONCE, eſt auſſi le nom d'un poids. C'eſt la huitiéme partie du poids de marc, qui vaut à Paris la ſeiziéme partie d'une livre, à Roüen la quatorziéme, chez les anciens Romains & en Medecine la douziéme. Les choſes precieuſes ſe vendent à l'*once*. L'or vaut maintenant 45. livre l'*once*. Les perles à l'*once* ſont de menuës perles ou des ſemences de perles qui ſont oppoſées aux perles de compte. On donne pour l'ordinaire une *once* de caſſe mondée pour purger un malade. L'*once* de Paris contient huit gros ou drachmes; le gros trois deniers ou ſcrupules; le denier 24. grains: & ainſi toute l'*once* peſe 576. grains. L'*once* ſe diviſe autrement chez les Orfevres & Monnoyeurs en 20. eſtelins; l'eſtelin en deux mailles; la maille en deux felins; & le felin en ſept grains & un cinquiéme.

On dit proverbialement; qu'un homme n'a pas une *once* de ſens commun, d'eſprit, de jugement, pour dire, qu'il a peu de ces facultez.

ONCIALES. adj. fem. Terme de Medailliſte. Les Antiquaires donnoient cette epithete à certaines lettres ou grands caracteres dont on ſe ſervoit autrefois pour faire des inſcriptions & des epitaphes. Ce mot vient du Latin *uncia*, qui eſtoit la douziéme partie d'un tout, & qui en meſures geometriques valoit la douziéme partie d'un pied, ou un pouce: & telle eſtoit la groſſeur de ces lettres.

ONCLE. ſubſt. maſc. Terme relatif. Troiſiéme degré de parenté à l'eſgard des aſcendans: le frere du pere, ou de la mere de celuy auquel on le rapporte. L'*oncle* & le neveu & la niepce ſont termes oppoſez relativement. Les *oncles* paternels ſont les freres du pere. Les *oncles* maternels ſont ceux du coſté de la mere. Grand *oncle* eſt celuy qui eſt frere du grand-pere, ou de la grand-mere. Ce mot s'eſtend à tous les autres aſcendans en ligne collaterale. *Oncle*: à la mode de Bretagne, eſt celuy qui a le germain ſur un autre. Un tel & mon pere eſtoient couſins germains, & il eſt mon *oncle* à la mode de Bretagne. Ce mot vient du Latin *auunculus*, diminutif de *auus*, comme qui diroit *petit grand pere*. Menage.

On dit proverbialement l'a vigne à mon *oncle*, pour dire, la plus proche du village; parce que ceux qu'on trouve ſaiſis de raiſins, diſent qu'ils l'ont pris dans la vigne à leur *oncle*.

ONCTION. ſubſt. fem. Action par laquelle on frotte d'huile, de graiſſe quelque choſe. Les Chirurgiens gueriſſent pluſieurs playes par des *onctions* reïterées d'huile, de pommade, de cerat.

ONCTION, en termes de Religion, ſe dit du caractere des choſes ſacrées, qu'on leur a imprimé en les oignant d'huile. L'*onction* ſacrée des Rois, des Prelats, des Preſtres. On fait l'*onction* du Bapteſme à la teſte; celle de la Confirmation au front; celle de l'extreme Onction qu'on donne aux agoniſans, ſur les parties où les cinq ſens reſident, & par où on a pû pecher.

ONCTUEUX, EUSE. adj. Qui contient quelque humeur graſſe, viſqueuſe & ſulfurée, que pouſſent ou que contiennent quelques corps. Les pins & ſapins ſont des bois *onctueux*.

ONCTUOSITÉ. ſubſt. fem. Humeur graſſe & onctueuſe. On fait des flambeaux de pin qui brûlent fort bien à cauſe de leur *onctuoſité*, de la matiere graſſe qu'ils enferment. C'eſt l'*onctuoſité* de

l'huile qui la fait penetrer dans les corps, & paſſer par leurs plus petits pores.

O N D.

ONDE. ſubſt. fem. Ligne courbe qui s'eſleve & qui s'abaiſſe pluſieurs fois en ſerpentant. Les colomnes torſes ſont faites en *ondes* ſpirales. Les bois vênez ont des *ondes*. Pluſieurs eſtoffes & tapiſſeries ſont faites en *ondes*, comme les points d'Hongrie, d'Angleterre, &c. Les *ondes* qui paroiſſent ſur le tabis viennent de ce qu'il y a des parties plus eſlevées les unes que les autres, qui ſe diſcernent aiſément avec le microſcope.

ONDE, ſe dit auſſi des elevations & abaiſſements de l'eau, quand elle eſt doucement eſmeuë par le vent, ou par ſa pente. Le Zephyre commençoit à eſlever des *ondes* ſur la riviere. Cette ſource fait des *ondes* fort agreables dans ces petites caſcades, ſerpente agreablement. Une pierre jettée dans l'eau fait pluſieurs *ondes* en rond.

ONDE, ſe dit Poëtiquement de l'eau tant des rivieres que de la mer, parce qu'elle eſt ordinairement agitée de ces *ondes*, qui devenant plus groſſes, s'appellent des *vagues*, & en termes de Marine des *houles*. Cette terre eſt arroſée des *ondes* du Pactole, Du Cange. Ce Prince s'eſt fait redouter ſur la terre & ſur l'*onde*. La tempeſte les fit long-temps flotter au gré du vent & des *ondes*. L'*onde* a englouti ce vaiſſeau. Le Soleil n'eſt jamais plus beau que quand il ſort de l'*onde*. On dit de l'eau claire d'un ruiſſeau, le criſtal de ſon *onde*, ſon *onde* fugitive. Quand on a paſſé l'*onde* noire, c'eſt à dire, quand on eſt mort, quand on a paſſé les rivieres que les Payens croyoient eſtre ſur le chemin de l'enfer.

ONDÉ, ÉE. adj. Qui eſt fait en ondes, qui eſt inegal, haut & bas. L'ombre d'un arbre fort droit qui tombe ſur de l'eau eſmeuë, paroiſt *ondée*. Du camelot *ondé*, de la mohere *ondée*, ce ſont des eſtoffes qui ont paſſé ſous la calendre, qui y fait paroiſtre des *ondes*, parce qu'il y a des parties plus eſlevées les unes que les autres par la violente preſſion des rouleaux gravez.

On dit auſſi de toutes les pieces d'Armoiries, qu'elles ſont *ondées*, quand elles ſont faites ou compoſées de lignes ondoyantes.

ONDE'E. ſ. f. Pluye d'eſté qui n'eſt pas de durée. Il faut laiſſer paſſer cette pluye, ce ne ſera qu'une *ondée*.

ONDÉE, ſe dit auſſi de ce qu'on fait tomber ſur quelqu'un. On luy a jetté un ſceau d'eau ſur la teſte, il en a eu une bonne *ondée*. On luy a dit-on donné des coups de baſton, & il en a receu une bonne *ondée*.

ONDÉE, ſignifie auſſi, Repriſe. Ce compagnon eſt bon ouvrier, mais il n'eſt pas aſſidu, il ne travaille que par *ondées*, à diverſes repriſes.

ONDOYANT, ANTE. Qui fait des ondes. Les rivages de cette coſte ſont *ondoyans* & ſinueux. Les flammes *ondoyantes*. Il eſt plus en uſage au figuré. Les drapeaux de cette armée eſtoient *ondoyants* au gré du vent.

ONDOYER. verb. n. Faire des ondes. La mer commençoit alors à *ondoyer*, & n'eſtoit pas fort eſmeuë.

On le dit plus ſouvent au figuré. Ses blonds cheveux *ondoyent* ſur ſes eſpaules. En cette incendie on voyoit *ondoyer* les flammes.

ONDOYER. verb. act. Jetter de l'eau ſur la teſte d'un enfant au nom du Pere, du Fils & du St. Eſprit, en attendant les ceremonies du Bapteſme.

ONDOYÉ, ÉE. part. & adj.

ONDULATION. ſubſt. fem. Terme de Phyſique, qui ſe dit du mouvement qui ſe fait dans l'Eau par des cercles qui ſe forment dans ſa ſurface, quand on y jette une pierre. On le dit auſſi du mouvement qui ſe fait dans l'air, qui l'agite de la même maniere par ondes quand il eſt frappé, & particulierement quand on touche une corde bandée ſur quelque inſtrument; car il ſe fait dans l'air des cercles de la même maniere, quoy que cela ne ſoit pas ſi ſenſible. L'une & l'autre de ces agitations s'appellent *mouvement d'ondulation*.

O N E.

ONERAIRE. adj. maſc. & fem. Qui a le ſoin & la charge d'une choſe dont un autre a l'honneur. Des quatre Marguilliers d'une Parroiſſe, il y en a deux honoraires, & deux *oneraires* ou comptables. Les enfans des Grands ont deux Tuteurs, l'un honoraire, & l'autre *oneraire*, qui fait les affaires du mineur qui eſt reſponſable de l'adminiſtration de ſon bien.

ONEREUX, EUSE. adj. Qui eſt à charge, qui porte plus de dommage que de profit. Il ne faut pas accepter une ſucceſſion noyée de dettes, elle ſeroit *onereuſe*. Un Seigneur ne peut pas deſtituer ſon Officier, quand il eſt pourveu à titre *onereux*, quand il luy a vendu ſa charge, à moins qu'il ne le rembourſe.

O N G.

ONGLE. ſubſt. maſc. Eſpece de corne qui vient au bout des doigts de l'homme, & de pluſieurs animaux, qui croiſt & qui eſt inſenſible. Les *ongles* s'engendrent des plus gros excrements de la troiſiéme concoction; c'eſt pourquoy ils croiſſent ſeulement en long par appoſition de parties, & non par attraction d'aliments. Les *ongles* ſervent aux enfants & aux femmes qui ſe battent & s'eſgratigner. Ils ſe ſont bien donné des coups d'*ongles*, en voilà les marques. Les oiſeaux & les animaux ſe deſchirent avec leurs *ongles*. Les *ongles* des lions, des ours, des tigres & des chats ſont longs, pointus & crochus. Ils les ſerrent ſi proprement dans leurs pattes, qu'ils n'en touchent point la terre, & qu'ils marchent ſans les eſmouſſer. Les Romains ſe faiſoient tailler leurs *ongles* par des mains artiſtes. Quand on trouve quelque bel endroit dans un livre, on le marque avec un coup d'*ongle*. On dit d'un grand plaiſir, d'une grande douleur, d'une grande demangeaiſon, qu'on la ſent juſqu'au bout des *ongles*, pour dire, qu'elle s'eſtend par tout le corps.

On appelle *ongles de Velours*, des *ongles* malpropres où on laiſſe amaſſer de la craſſe. Ainſi Regnier a dit de ſon Pedant:

——— qu'aux veilles des bons jours.
Il s'en ſouloit rogner ſes ongles de *velours*.

On dit auſſi, qu'on ronge ſes *ongles*, quand on s'applique à quelque compoſition ou meditation penible & difficile, à cauſe qu'un homme diſtrait & qui travaille, ſe les ronge ordinairement. St. Amand a dit:

Nargue, c'eſt trop reſver, c'eſt trop ronger ſes *ongles*.

ONGLE, en termes de Fauconnerie, eſt une maladie d'oiſeau, ou une taye qui vient dans l'œuil, que quelques-uns nomment *vairole*: ce qui arrive quand le chapperon ſerre trop, ou par quelque rhume.

ONGLE, eſt auſſi une maladie qui vient à l'œil des hommes, qui ſe fait par une excroiſſance nerveuſe de la membrane conjonctive, qui prend ſon origine du coin de l'œuil & petit à petit s'eſtend juſques ſur la prunelle, & enfin la couvre & l'offuſque. On l'appelle en Latin *unguis*, & en Grec *pterygion*.

En Medecine on appelle *ongle odorant*, ou *onix*, ou *unguis odoratus*, la coquille d'un poiſſon qui reſſemble à celle de la pourpre, qu'on trouve aux Indes, & qui ſe nourrit du *ſpica nardi*, qui y croiſt en abondance: ce qui le rend odorant & aromatique. Quelques-uns l'appellent *blattium byſantium*. Dioſcoride.

ONGLE, ſe dit proverbialement en ces phraſes. On a bien rogné les *ongles* aux gens d'affaires, aux gens de Juſtice, pour dire, on leur a beaucoup oſté de leur pouvoir, de leur credit, de leur bien. On dit, A l'*ongle* on connoiſt le lion, pour dire, qu'on juge du tout à proportion de ſes parties, tant au propre qu'au figuré. On dit qu'un homme a bec & *ongles*, qu'il a du ſang aux *ongles*, pour dire, qu'il ſçait bien ſe deffendre en toutes manieres, ſoit en paroles, ſoit en actions, qu'il a de la force & du courage. On dit auſſi d'un nain, qu'il n'eſt creu que par les cheveux & par les *ongles*. On dit auſſi d'une fille qui a accouché, qu'elle a fait un pet à vingt *ongles*.

ONGLÉ, ÉE. adj. Terme de Blaſon, qui ſe dit des ongles ou cornes des beſtes au pied fourchu; comme on dit *armé*, des ongles ou griffes des aigles, lions, griffons & autres animaux. Il faut pour cela qu'ils ſoient d'un eſmail different que celuy du corps.

ONGLÉE. ſ. f. Grande douleur qu'on ſent auprés des ongles, quand on a enduré un grand froid, & lorſqu'on commence à s'eſchauffer.

ONGLET. ſubſt. maſc. Poinçon d'Orfevre, de Graveur, qui ſert à tailler & à graver. Il n'a qu'une pointe trenchante taillée en angle, & differe du burin, qui eſt en l'oſange à ſon extremité.

ONGLET, terme de Relieur. C'eſt une bande de papier qu'on relie avec d'autres feuilles pour y coller une carte, ou une autre figure, afin qu'on la voye en ouvrant le livre de toute ſon eſtenduë.

Les Menuiſiers ont auſſi certaine eſpece d'aſſemblage qu'ils appellent à *onglet*.

ONGLETS, Terme d'Imprimerie. Ce ſont des marques qu'on met au commencement d'une ligne, pour marquer les harangues ou les longues citations qui ne ſont point du corps de l'ouvrage. On les fait en forme de deux virgules.

ONGLET, chez les Fleuriſtes, & les Medecins, ſignifie la partie blanche de la feuille de la roſe, & de quelques autres fleurs qui tient au calice, qu'on retranche, quand on en prepare des medicaments.

A la boucherie on appelle *onglet*, la partie de la freſſure qui tient au mou & au foye.

ONGUENT. ſubſt. maſc. Dans l'Antiquité c'eſtoit un parfum liquide dont on ſe frottoit par propreté & delicateſſe, & qui ſervoit à embaumer les morts. La Magdelaine caſſa un vaſe d'albaſtre plein d'un *onguent* precieux qu'elle eſpandit ſur les pieds du Sauveur. On reprochoit aux jeunes gens de Rome, qu'ils ſe frottoient d'*onguents* comme les femmes, pour les accuſer d'eſtre mols & effeminez. Le mot d'*onguent* vient de *oindre*, & du Latin *ungere*.

ONGUENT, aujourd'huy ne ſe dit que d'une compoſition dont ſe ſervent les Chirurgiens pour faire des emplaſtres, & panſer des playes. L'*onguent*, le liniment & le cerat ſont des medicaments compoſez, & deſtinez principalement à des onctions ou applications exterieures ſur diverſes parties du corps, tant pour le guerir, que pour le ſoûlager dans les maux qui luy arrivent. Ils ne different qu'en leur conſiſtence, en laquelle les *onguents* tiennent le milieu. Les huiles ſont les baſes ordinaires des liniments, *onguents* & cerats. On y adjouſte la cire & l'axunge, & pluſieurs parties des plantes, d'Animaux & de mineraux, tant pour les vertus qu'elles leur fourniſſent, que pour donner de la conſiſtence aux huiles, & les laiſſer longtemps ſur la partie pour avoir le loiſir d'agir. Les principaux *onguents* ſont l'*onguent* roſat de meſué, l'*onguent* blanc de ceruſe, le populeum fait avec des boutons de peuplier, le nespolitain avec du vif-argent, celuy qu'on nomme *Apoſtolorum* du nom de douze drogues qui le compoſent, qui ſert à mondifier les playes, qui eſt appellé *mondificatif*, le baſilic ou royal, qui eſt ſuppuratif l'Egyptiaque, ainſi nommé à cauſe de ſa couleur, qui conſomme les chairs mortes; l'aureum de couleur d'or, qui ſert à incarner & cicatriſer les playes; le mondificatif *de apio* & *reſina*, l'*onguent* d'Agrippa, qu'on croit avoir eſté trouvé par le Roy Agrippa. Les pommades ſont miſes auſſi au rang des *onguents* &c.

Onguent de courier, eſt du ſuif de chandelle qu'on laiſſe degouſter dans de l'Eau fraiſche, avec lequel les couriers ſe frottent le derriere, quand ils l'ont eſcorché.

On appelle proverbialement de l'*onguent mitonmitaine*, un remede qui ne fait ni bien, ni mal. On le dit auſſi des choſes indifferentes. On dit auſſi d'un meſchant homme, qu'il doit bien avoir de l'*onguent* pour la bruſlure, pour luy reprocher qu'il ſera damné. On dit auſſi pour flatter les perſonnes de petite taille, dans les petites boeſtes ſont les bons *onguents*. On dit d'une affaire deſeſperée, qu'il n'y a point d'*onguent* qui la puiſſe guerir.

ONI.

ONIROCRITIQUE. ſubſt. maſc. C'eſt un titre qu'on a donné a des interpretes des ſonges, à ceux qui ont jugé des évenements par les ſonges. Il n'y a pas un art plus vain & une divination plus malfondée que celle des *Onirocritiques*.

ONIX. ſubſt. maſc. Eſt une pierre precieuſe ou eſpece d'agate opaque, de couleur blanchaſtre & noire, dont les couleurs ſont tellement diſtinctes, qu'on croiroit qu'elles y auroient eſté appliquées par art. Il en vient une d'Arabie, meſlée de gris de lin; & quand on a uſé le deſſus d'une zone ou couche, il s'y trouve d'ordinaire deſſous une autre couleur, ce qui luy fait donner le nom de *memphites* ou *camehuia*, comme qui diroit une *ſeconde pierre precieuſe*. S'il n'y a point des zones blanches,

ches, on ne leur peut donner le nom d'*onix*. Il y a ſix petites colomnes d'agate *onix* dans l'Egliſe de St. Pierre de Rome. *Onyx* ſignifie *ongle* chez les Grecs, qui ont feint que cette pierre avoit eſté formée par les Parques de la rogneure des ongles de Venus, que Cupidon luy couppa avec une de ſes fleſches. Dioſcoride & Galien mettent l'albaſtre au rang des eſpeces d'*onix* : ce qui eſt fort eſloigné du ſentiment des modernes. Voyez *Sardonix*.

ONO.

ONOCROTALE. ſubſt. maſc. C'eſt un oiſeau de marais qui a le pied d'oye, & eſt de la taille d'un cigne, qui a une bourſe tenant à la partie inferieure du bec qui deſcend en poche ou beſace, où il ſerre tout ce qu'il chaſſe, & qu'il retire enſuitte pour le manger à loiſir. Il a eſté ainſi nommé des Grecs, parce que ſon cri imite le braire d'un aſne, de *onos* qui ſignifie *aſne*, & *krotalos*, qui ſignifie *bruit*. En Latin on l'appelle *trno*.

ONOMATOPE'E. ſ. fem. Terme de Grammaire, ou figure des mots qui ſe fait, lorſqu'on forme quelque nom ſur le bruit ou la reſſemblance de la choſe qu'il ſignifie, comme *triquetrac*, à cauſe du bruit que font les Dames qu'on remuë à ce jeu, ou du bruit qu'on fait à la chaſſe, qu'on nomme le *triquetrac*. De même on peut dire des mots de *ſifler*, qui ſe dit des oyſeaux, beſler qui ſe dit des moutons ; *groguer* des pourceaux ; *hannir* des cheyaux ; *miauler* des chats ; *clabander* des maſtins ; *japper* des petits chiens ; *hurler* des loups ; *bengler* des bœufs ; *courcailler* des cailles ; *guillery* du paſſereau ; *coquetter* des coqs, &c. De même les mots de *trot* & *trotter*, de *frit* & *friture*, de *cliquetis*, *eſclat*, &c. Les plus ſeures des étymologies ſont celles qui ſe font par l'*onomatopée*. Ce mot vient du Grec *onoma*, *nomen*, & *poio*, *fingo*.

ONZ.

ONZE. ſubſt. & adj. Terme numeral. Nombre compoſé de l'unité jointe à la dizaine. On dit le Sermon entre dix & *onze* en cette Parroiſſe. On diſne chez les Moines entre *onze* & douze, on ſous-entend *heures*. Le Roy Louïs *Onze*. Je vous ay eſcrit du *onze*, on entend *du mois*. Au Piquet l'as vaut *onze*, on ſous-entend *points*. Tous les *onze* de chaque mois.

On dit proverbialement d'un eſcornifleur, qu'il va chercher midi ou il n'eſt qu'*onze* heures.

ONZIESME. adj. numeral ordinal. Qui en a dix devant luy. L'*onzieſme* de la Lune, on ſous-entend *jour*. En pluſieurs lieux on diſme, on champarte à l'*onzieſme*, on ſous-entend *gerbe*.

ONZIESMEMENT. adv. En onzieſme lieu.

OPA.

OPACITE'. ſubſt. fem. Terme Dogmatique. Qualité d'un corps ſolide qui le rend impenetrable à la lumiere. Plus le verre eſt eſpais, & plus il a d'*opacité*, moins il eſt diaphane & tranſparent. La Lune ne refleſchit les rayons du Soleil, qu'à cauſe de ſon *opacité*. On voit dans ſon Ecclipſe une preuve certaine de ſon *opacité*.

OPALE. ſubſt. fem. Pierre precieuſe de diverſes couleurs. On y voit le feu du rubis, le pourpre de l'amethiſte, le verd de l'eſmeraude, & generalement toutes les couleurs de l'Iris. Mais ſi on

la caſſe, la pluſpart de ces couleurs s'evanouïſſent: ce qui marque qu'elles naiſſent de la reflexion d'une ou deux des couleurs principales. Sa forme eſt toûjours ronde ou ovale, & arrondie en forme de perle. Sa couleur principale eſt un blanc de lait. Elle a la dureté de l'eſmeraude du Perou. Iſidore dit qu'on l'appelle ainſi, à cauſe d'un pays aux Indes du même nom, où elle croiſt. Les Anciens luy ont donné le nom de *paideros*, parce qu'elle concilie l'amour & la bienveillance. Pline & Solin parlent d'une pierre qu'ils appellent *execontalithe*, qui avoit ſoixante couleurs, qu'on tient eſtre une *opale*.

Il y a trois ſortes d'*opales* : l'Orientale qui vient de Chypre, d'Arabis & d'Egypte ; & c'eſt celle qui eſt precieuſe. Il y en a une autre de Boheme, moins eſtimée, qui tient plus de l'opaque que du diaphane ; & on la confond avec la troiſiéme, que les Italiens appellent *giraſole*, ou *ſcambia*, qui eſt la fauſſe *opale*, dont parle Cardan. Quelques-uns l'ont appellée *œuil du Soleil*, à cauſe d'une couleur jaunaſtre meſlée de bleu, qui s'y trouve, ils croyent que c'eſt l'Aſtroite de Pline.

OPAQUE. adj. maſc. & fem. Qui n'eſt point tranſparent ou diaphane, qui ne donne aucun paſſage à la lumiere. La Lune eſt un corps *opaque* comme la terre. L'enfer eſt un lieu *opaque* & tenebreux. Une glace ne reflechit point la lumiere, s'il n'y a quelque corps *opaque* derriere.

OPE.

OPERA. ſubſt. maſc. Spectacle public, repreſentation magnifique ſur la ſcene, de quelque ouvrage dramatique, dont les vers ſe chantent, & ſont accompagnez d'une grande ſymphonie, de danſes, de ballets, avec des habits & des decorations ſuperbes, & des machines ſurprenantes. L'*Opera* d'Athis, de Bellerophon. Les Venitiens font tous les ans pluſieurs *Opera*, c'eſt d'eux que nous tenons l'*Opera*.

OPERA, chez les Comediens Italiens, eſt une Comedie compoſée par un Autheur, en vers ou en proſe, qui eſt appriſe mot à mot par les Comediens. En cela elle eſt differente des bouffonneries, qu'ils font ordinairement ſur le champ, & ſelon leur fantaiſie. Le Feſtin de Pierre eſt appellé par eux un *Opera*.

OPERA, ſe dit auſſi d'une choſe qui ſe fait rarement & extraordinairement, & avec de la deſpenſe, ou de la peine. Un joüeur qui fait repic & capot au piquet, dit qu'il a fait un *opera*. Vous demandez à entendre encore une fois ces Muſiciens, c'eſt un *Opera* de les raſſembler. Quand il me faut eſcrire des lettres de compliment, de conſolation, c'eſt pour moy un *opera*.

OPERATEUR. ſubſt. maſc. Medecin Empyrique, Charlatan qui vend ſes drogues, & ſes remedes en public & ſur le theatre, qui annonce ſon logis & ſa ſcience par des affiches & des billets qu'il diſtribuë. Il ne ſe faut pas fier à ces gens qui ſe diſent *Operateurs* & Diſtillateurs du Roy.

OPERATION. ſubſt. fem. Terme de Medecine. C'eſt un penſement qui ſe fait avec la main conduitte adroitement par la connoiſſance de l'Anatomie. Le trepan eſt une belle *operation* de Chirurgie. L'*operation* Ceſarienne eſt la taille d'une femme enceinte, à qui on tire l'enfant par le coſté. On appelle auſſi en Chymie *Operations*, l'amalgamation, la diſtillation, ſa cohobation, &c.

OPERATION, ſe dit auſſi de l'action des remedes. Cette Medecine a fait doucement ſon *operation*, a bien fait vuider de la bile, bien faire des ſelles. La nature eſt merveilleuſe en ſes *operations* ſecrettes.

OPERATION, ſe dit figurément en choſes morales. Les *operations* de la grace ſur le cœur d'un pecheur endurcy tiennent lieu d'un miracle. La Sainte Vierge a conceu par l'*operation* du Saint Eſprit.

OPERATION, en termes de Logique, ſe dit des diverſes actions de l'eſprit. Il y a trois *operations* de l'entendement qui ſont l'objet de la Logique; l'*apprehenſion*, ou la premiere idée & conception, le *diſcernement*, ou le jugement qu'on en fait, & le *raiſonnement* ou les conſequences qu'on en tire. Il y en a qui y adjouſtent la *methode*, c'eſt à dire, les regles de définir, de diviſer, & d'argumenter.

OPERER. v. n. Terme de Medecine, de Chirurgie, & de Chymie. Travailler de la main, mettre en pratique, faire des experiences. Ce Chirurgien a la main fort bonne, fort adroitte pour *operer*, ſaigner, trepaner, tailler de la pierre. On apprend mieux la Chymie en *operant*, qu'en raiſonnant. On dit auſſi qu'une medecine *opere*, quand elle fait ſon effet, quand elle purge, quand elle donne des tranchées. On dit auſſi, que c'eſt la nature qui *opere*, quand elle ſe deſcharge d'elle-même, ou quand elle fait quelque autre effet naturel. Ce mot vient du Latin *operari*.

OPERER, ſe dit figurément en choſes ſpirituelles & morales. JESUS-CHRIST a *operé* noſtre ſalut par ſon incarnation. Sa grace *opere* dans les ames qui ſont bien diſpoſées à la recevoir. Les recommandations ne doivent rien *operer* auprés d'un bon Juge. Les Inſtructions, les menaces, les chaſtiments, n'ont rien *operé* ſur cet eſprit incorrigible.

On dit proverbialement & ironiquement, à ceux qui ont gaſté ou ruiné quelque affaire, Vous avez ma foy bien *operé*.

OPH.

OPHTHALMOGRAPHIE. ſ. fem. Science qui enſeigne l'anatomie & la deſcription de l'œuil, enſemble les principaux effets de la viſion. Vopiſcus Plempius a fait un Livre excellent de l'*Ophthalmographie*. Guillaume Brigga en a fait un autre depuis ſous le même titre.

OPHTHALMIE. ſubſt. f. Maladie des yeux. C'eſt proprement une inflammation de la membrane appellée *conjonctive*, & par conſequent de tout l'œuil. Quand les deux paupieres ſont tellement renverſées, que l'œuil demeure ouvert ſans ſe pouvoir fermer, on l'appelle proprement *chemoſis*. Et quand les paupieres tiennent tellement enſemble, que l'œuil ne ſe puiſſe ouvrir, on l'appelle *phimoſis*, c'eſt à dire, cloſture des choſes qui doivent eſtre naturellement ouverte. Celſus nomme *l'ophthalmie* en Latin *lippitudo*. Ce mot vient du Grec *ophthalmos*, qui ſignifie *œuil*.

OPHTHALMIQUE. adj. Qui concerne les yeux. Les Medecins font pluſieurs eaux & remedes *ophthalmiques*.

OPI.

OPIATE. ſubſt. fem. Terme de Medecine. C'eſt un mom qu'on donne ſouvent aux confections, antidotes & electuaires, quoy qu'on ne le duſt donner qu'aux compoſitions molles, dans leſquelles entre l'*opium* qui leur a donné ſon nom. C'eſt en general un remede interne diverſement compoſé de poudres, de pulpes, de liqueurs, de ſucre ou de miel, reduits en conſiſtance molle & propre à eſtre enfermée dans des pots. On vante fort *l'opiate* de Salomon, ainſi nommée d'un certain Medecin qui portoit ce nom, laquelle a eſté premierement miſe par eſcrit par Laurent Joubert. On fait auſſi des *opiates* qu'on appelle *incarnatives*, pour incarner les dents & les gencives, avec de l'alun de plume, des balauſtes & du ſumach, du bois d'aloes, du ſouchet, de la myrrhe & du maſtic qu'on reduit en poudre.

OPINANT. ſubſt. maſc. Celuy qui donne ſon advis en une compagnie, en une deliberation. Ils eſtoient trente *opinants* en cette aſſemblée, qui ont tous donné leur voix en faveur d'une telle propoſition.

OPINER. verb. act. Donner ſon ſuffrage, dire ſon advis, en une eſlection, en une deliberation, ou une conſultation de Juges, d'Advocats, de Docteurs, de Medecins. La moitié des Juges *opinerent* à la mort. Ma cauſe eſtoit ſi claire, qu'on n'y a *opiné* que du bonnet. Les Medecins conſultez ont *opinée* à la ſeignée. Ces Advocats ont *opiné* à recommencer la procedure. On fit cette élection de vive voix, & la plus-part *opinerent* en faveur d'un tel. Pour bien *opiner* ce n'eſt pas aſſez de dire ſon advis, il faut l'appuyer de raiſons.

OPINIASTRE. adj. maſc. & fem. & ſ. Enteſté, obſtiné, qui ne demord point de ce qu'il s'eſt mis une fois dans la teſte. Il ſeroit aiſé de convertir les Heretiques, s'ils n'eſtoient point *opiniaſtres*. Il n'y a que Dieu qui connoiſſe les *opiniaſtres*, car il eſt le ſeul qui connoiſt la verité.

OPINIASTRE, ſe dit figurément en choſes morales. Un travail *opiniaſtre* vient à bout de tout. Il y eut un combat fort *opiniaſtre*, où la victoire demeura long-temps incertaine. Cette maladie eſt *opiniaſtre*, on a de la peine à la guerir.

OPINIASTREMENT. adv. D'une maniere opiniaſtre. Il eſt attaché ſi *opiniaſtrément* à demander ces conditions, qu'on a eſté contraint de les luy accorder.

OPINIASTRER. verb. n. Il ſe dit plus ordinairement avec le pronom perſonnel. S'attacher à quelque choſe avec enteſtement, avec obſtination, n'en vouloir point demordre. Il s'eſt *opiniaſtré* à continuer ce ſiege, & a fait perir ſon armée. Il s'eſt *opiniaſtré* à ſouſtenir ce procés, & enfin il l'a perdu. Les Heretiques *s'opiniaſtrent* à ſouſtenir leurs erreurs.

OPINIASTRÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. Combat *opiniaſtré*. Diſpute *opiniaſtrée*.

OPINIASTRETÉ. ſubſt. fem. Obſtination, enteſtement, forte attache à ce qu'on a une fois conceu ou reſolu. L'*opiniaſtreté* eſt le vice des demons, des pecheurs endurcis. Il s'eſt attaché à ce travail, à cette entrepriſe avec trop d'*opiniaſtreté*. Quelquefois l'*opiniaſtreté* fait qu'on reüſſit, & quelquefois qu'on ſe noye, qu'on ſe ruïne.

OPINION. ſubſt. fem. Penſée, ſentiment de celuy qui opine ſur quelque choſe, dont on delibere, qu'on Juge, qu'on conſulte. Quand les *opinions* ſont partagées, on doit ſuivre le plus doux parti, la cauſe favorable. Dans les affaires difficiles. Il faut aller pluſieurs fois aux *opinions*. On a

jugé ce procés, il a passé contre mon *opinion*, j'estois d'un advis contraire.

OPINION, se dit aussi des sentiments particuliers, qu'on se forme soy-même en raisonnant sur les choses. La foiblesse de l'esprit des hommes se connoist par la diversité des *opinions* des gens doctes. Quelques-uns pretendent que *l'opinion* d'un Auteur grave dans les cas douteux se peut suivre en seureté de conscience, que c'est une *opinion* probable. Il faut s'en tenir à la plus seure & la plus saine *opinion*, le peuple a bien des *opinions* erronées; en ce sens il est oppose à *demonstration*. La Geometrie est la seule science où il n'y a point de diversité d'*opinions* parce qu'elle est fondée sur la demonstration. On dit presque en ce sens, qu'un Medecin a mauvaise *opinion* d'une maladie, pour dire, qu'il estime que le malade en mourra; qu'un mari a mauvaise *opinion* de sa femme, pour dire, qu'il la soupçonne d'infidelité; qu'on a mauvaise *opinion* d'une affaire, pour dire, qu'on a crainte de la perdre. On dit qu'un homme a bonne *opinion* de luy-même, quand il a de la vanité, quand il a du mespris pour les autres. On dit aussi, cet homme est mort en *opinion* de Saintеté.

OPINION, se dit aussi d'un sentiment general ou de plusieurs personnes. Les Modernes ont fait des experiences qui ont destruit les *opinions* des anciens. L'*opinion* de la pesanteur de l'air, de la circulation du sang, sont maintenant suivies generalement. Les Heretiques pour prendre un nom specieux, disent qu'ils sont de la nouvelle *opinion*.

OPIUM. subst. masc. Est une larme ou un suc qui decoule des incisions qu'on a faites aux testes de pavot, lorsqu'elles approchent de leur maturité. On fait des incisions avec un couteau sur le dessus de la peau des testes de pavot en croix de Bourgogne, & puis on en recueille le suc qui en sort avec une cueilliere, & on y retourne plusieurs fois le jour & plusieurs jours de suitte pour faire la même chose. On pile dans un vieux mortier cette humeur, aprés qu'elle est espaissie, & on en fait des trochisques. Il vient de la Grece où le pavot croist en abondance. Il est ainsi nommé de *opon* ou *opion*, comme qui diroit *suc* par excellence, par ce qu'il produit de plus grands effets & en moindre quantité qu'aucun suc tiré des vegetaux. L'*Opium* differe du *meconium*, en ce que celuy-cy n'est que le suc du pavot qu'on en tire par l'expression; l'*opium* en coule par la seule incision. On tient communement qu'il ne faut que trois grains d'*opium* pour tuer les personnes les plus robustes. Mais Charras assûre qu'il en a pris luy-même six grains, & adjouste qu'il a veu un homme assez delicat qui en a pris jusqu'à 36. grains sans en estre incommodé.

OPO.

OPOBALSAMUM. subst. masc. Terme de Pharmacie. C'est un suc ou une liqueur espaisse blancheastre, transparente, & d'une odeur approchante de la terebentine, mais beaucoup plus agreable. Il decoule de l'incision qu'on a faite pendant les jours caniculaires aux branches d'un arbrisseau nommé *balsamum*. Ce bois nommé *xylobalsamum* n'est apporté qu'en rameaux assez droits, mais fragiles & parsemez de nœuds inegaux. Son escorce est roussastre en dehors, mais verdastre en dedans; & le bois du dessous est blancheastre & mouelleux. On ne voit gueres d'*opobalsamum* qualifié de Judée qui ne soit sec. Ainsi on n'y peut remarquer

ses marques essentielles, qui sont qu'en versant quelque goutte de cette liqueur dans de l'Eau ou dans du lait, elle semble se dissoudre d'abord, mais elle les surnage aprés, & on la peut ramasser toute avec une paille ou une aiguille; & en la versant sur du drap, on l'en separe sans qu'il en demeure aucune tache. Quand ce suc est nouveau, à peine peut-on supporter la force & l'acrimonie de son odeur. C'est la même chose que ce baume fameux qui croist en Judée & en Arabie qui est tant vanté par les anciens Auteurs.

OPOPANAX. subst. masc. Terme de Pharmacie. C'est une gomme qui se peut dissoudre dans les liqueurs, sortant par incision d'une plante ferulacée nommée *panaces heraclenm*. Elle decoule liquide & blanche de la plante, mais elle devient compacte & dorée en sa superficie. Elle a le goust amer, & l'odeur forte. Voyez *Panacée*.

OPP.

OPPILATIF, IVE. adj. Qui a qualité de boucher les passages, les conduits du corps des animaux. Les viandes visqueuses, difficiles à digerer, sont *oppilatives*, ne coulent pas aisément, s'arrestent à l'embouchure des vaisseaux.

OPPILATION. subst. fem. Obstruction des passages ou des conduits qui servent aux fonctions animales par de mauvaises humeurs. Une *oppilation* de foye, de rate.

OPPILER. verb. act. Boucher les conduits du corps, & empescher le passage des humeurs necessaire à faire ses fonctions. Il ne se dit que des obstructions qui se font dans le bas ventre.

OPPILÉ, ÉE. part. & adj.

OPPORTUN, UNE. adj. Favorable, propice. Il s'est trouvé une occasion *opportune* de demander cette grace.

OPPORTUNITÉ. subst. fem. Temps & lieu favorable, propre à faire, ou à demander quelque chose. L'*opportunité* des occasions est ce qui fait reüssir les affaires. Ces mots sont de peu d'usage.

OPPOSANT, ANTE. adj. Celuy qui a interest d'empescher qu'une chose ne se fasse, qui y forme quelque obstacle. Les publications & affiches des criées ne se font qu'a fin d'advertir tous les pretendants droit de s'y rendre *opposants*. On instruit un decret avec le plus ancien Procureur des creanciers *opposans*. Un tiers *opposant* à la vente des meubles, s'il succombe, est condamné à cinquante escus d'amende par la derniere Ordonnance.

OPPOSER. verb. act. Mettre un obstacle, former un empeschement à quelque chose. La nature a *opposé* à l'ambition, à l'avarice des hommes, les rivieres, les montagnes & les mers; mais ils ont vaincu tous ces obstacles. On a fait de fortes digues, des quais & des levées pour *opposer* aux violences des eaux des torrents, aux inondations des mers. Il est permis d'*opposer* la force à la force. Ce Prince a *opposé* une armee aux passages des ennemis.

OPPOSER, signifie aussi, estre contraire. Les élements s'*opposent* à l'action les uns des autres. La lumiere est *opposée* aux tenebres. Le blanc est *opposé* au noir. Ces deux partis sont tout-à-fait *opposez*, ont des interests contraires.

OPPOSER, se dit aussi en parlant de ce qui est situé vis à vis. Les deux poles d'une sphere sont diametralement *opposez*. Les Anciens en bastissant

des

des Egliſes, les *oppoſoient* au Soleil levant. Les deux pavillons *oppoſez* qui ſe reſpondent, eſt ce qui fait la ſymmetrie de ce baſtiment. Un Cadran meridional eſt *oppoſé* au midy.

OPPOSER, ſignifie encore, objecter. Cet argument eſt fort, mais on *oppoſe* au contraire, &c. Ce jeune homme vouloit eſtre Conſeiller, mais on luy a *oppoſé* ſon âge, ſes parentez dans le même corps.

OPPOSER, ſe dit figurément en choſes morales. Les ſens s'*oppoſent* d'ordinaire à la raiſon, la chair à l'eſprit. Cette veuve n'*oppoſe* que des cris & des larmes à la cruauté de ſes perſecuteurs. La fortune s'*oppoſe* à tous mes deſſeins. Il faut *oppoſer* un grand courage à une grande affliction.

OPPOSER, en termes du Palais, ſe dit des obſtacles qu'on forme à des actions, à des procedures qui ſe font contre noſtre intereſt. Cet homme s'eſt *oppoſé* à la conſtruction du mur de ſon voiſin, parce qu'il luy bouche ſes veuës. Il s'eſt oppoſé à la vente de ces meubles qu'il revendique. Il s'eſt *oppoſé* aux criées de cette terre, à la diſtribution du prix. Il s'eſt *oppoſé* en ſous ordre.

OPPOSÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

OPPOSÉ, en termes de Blaſon, ſe dit de deux pieces peintes ſur l'Eſcu avec deux pointes, dont l'une regarde le chef, l'autre le bas. On les appelle autrement *chappées* & *chauſſées*.

A L'OPPOSITE. adv. Qui eſt vis à vis. Ces deux maiſons, ces deux ruës ſont *à l'oppoſite* l'une de l'autre, vis à vis. Il eſt logé *à l'oppoſite* de moy. J'ay une montagne *à l'oppoſite* de ma maiſon de Campagne, qui luy oſte toute ſa veuë.

OPPOSITION. ſubſt. fem. Obſtacle, empeſchement. Alexandre courut toute l'Aſie, & trouva peu d'*oppoſition*. On ne forme plus d'*oppoſition* à la verification des Edits. Cet Officier a eſté receu ſans aucune *oppoſition*, ſans obſtacle. Cette fille eſt entrée en Religion malgré l'*oppoſition* de ſes parents.

OPPOSITION, ſignifie auſſi, Contrarieté. Il y a une *oppoſition*, une antipathie naturelle entre pluſieurs animaux. La plus grande des *oppoſitions* eſt celle qui eſt entre le vray & le faux.

OPPOSITION, en termes d'Aſtronomie, ſe dit de l'aſpect des aſtres diametralement oppoſez ou eſloignez de 180. degrez. L'Eclypſe de Lune ne ſe fait que dans l'*oppoſition* des deux luminaires, quand ils ſe rencontrent dans les nœuds de l'Ecclyptique. Mars dans ſon *oppoſition* au Soleil eſt plus voiſin que luy de la terre.

OPPOSITION, en termes du Palais, ſe dit des procedures qu'on fait pour empeſcher qu'on ne faſſe quelque vente ou autre action, à moins que nos intereſts n'y ſoient conſervez. Il y a des *oppoſitions* à fin d'annuller un decret, quand on n'y a pas obſervé les formes; des *oppoſitions* à fin de diſtraire, quand on y a compris des terres qui nous appartiennent; des *oppoſitions* à fin de charge, quand on a quelque droit ou ſervitude ſur les heritages; des *oppoſitions* afin de conſerver, quand on a ſur eux quelques hypotheques, afin d'eſtre payé ſur le prix. Fournir des cauſes d'*oppoſition*.

On appelle auſſi *oppoſition*, la requeſte qu'on preſente pour faire caſſer un jugement dont on ſe veut ayder contre nous, encore que nous n'y ayons point eſté parties, ou qu'il ſoit donné par defaut. On ſe pourvoit par *oppoſition* contre les arreſts rendus par defaut; & par requeſte civile contre les contradictoires. On dit auſſi, faire une *oppoſition* à un ſcellé, à une reception en quelque charge, à une priſe de poſſeſſion d'un Benefice, pour dire, y former quelque conteſtation. On forme auſſi des *oppoſitions* au ſceau entre les mains des Garderolles à l'égard des offices & des rentes ſur la ville. Les ſentences de proviſion portent cette formule, & ſera la preſente executée, nonobſtant *oppoſitions* ou appellations quelconques; ſouvent en plaidant on convertit l'appel en *oppoſition*.

OPPRESSER. verb. act. Qui ne ſe dit gueres au propre qu'en Medecine. Charger, preſſer. Cet homme a mauvais eſtomac, pour peu qu'il mange il eſt *oppreſſé*. Un rheume luy eſt tombé ſur la poitrine qui l'*oppreſſe*, qui l'empêche de reſpirer.

OPPRESSER, ſignifie figurément, Opprimer, impoſer un joug rude, une ſervitude. Les peuples d'Orient ſont *oppreſſez*, & gemiſſent ſous la tyrannie du Turc. Il n'eſt gueres en uſage qu'avec le participe.

OPPRESION. ſubſt. fem. Action de ce qui preſſe, qui charge, qui incommode. Les mauvaiſes humeurs chargent, preſſent le corps, quand il y a trop de plenitude. Il ſent une grande *oppreſſion* d'eſtomac. C'eſt cette fluxion qui luy cauſe une *oppreſſion* de poitrine.

OPPRESSION, ſe dit auſſi au figuré. Les Eſclaves d'Alger ſont dans une grande *oppreſſion*, en une cruelle ſervitude. Les payſans ſouffrent l'*oppreſſion* des petits tyranneaux de Province.

OPPRESSION, ſignifie auſſi, Miſere, diſette, ſouffrance. Il y a long-temps que cette famille eſt dans l'*oppreſſion*, que tout ſon bien eſt ſaiſi, qu'elle meurt de faim.

OPPRIMER. verb. adj. Fouler, vexer, tourmenter un inferieur, une perſonne foible, par autorité, par violence. Il y a desjà quelques ſiecles que l'Aſie & une partie de l'Europe, eſt *opprimée* par les Turcs, languit ſous leur domination. Ce Seigneur *opprime* ſes ſujets par des exactions de droits qui ne ſont point deus. La juſtice ſert quelquefois à *opprimer* les innocens & à ſauver les coupables.

OPPRIMÉ, ÉE. part. & adj.

OPPROBRE. ſubſt. maſc. Honte qui eſt attachée à une vilaine action, injure, affront. Quand un Capitaine fuit laſchement d'un combat, c'eſt un *opprobre* qui luy demeure éternellement. Les Juifs dirent mille injures, firent mille *opprobre* à Noſtre Seigneur.

On dit proverbialement, qu'un homme eſt l'*opprobre* de ſa nation, quand il a fait quelque action tres-meſchante qui le met en horreur à tout le monde. Judas eſt *l'opprobre* du genre humain.

OPT.

OPTATIF. ſubſt. maſc. Terme de Grammaire. C'eſt le troiſiéme mode des conjugaiſons, qui ſert à exprimer les deſirs & les ſouhaits. On adjouſte à *l'Optatif pluſt à Dieu*, pour le marquer. *Pluſt à Dieu* que j'euſſe aſſez de force ſur moy-même pour ne point pecher.

OPTER. verb. act. Terme de Pratique. Choiſir entre deux choſes celle qu'on ayme le mieux. Quand on a deux charges incompatibles, comme une charge royale, & celle d'un Seigneur, on oblige le Titulaire à *opter*, à choiſir laquelle il veut conſerver, & on l'oblige de ſe deſfaire de l'autre. On a un an pour *opter*, pour ſe défaire d'un des deux Benefices incompatibles dont on eſt pourveu. Quand on avoit deſloré une fille, il falloit *opter* autrefois, ou la mort, ou le Sacrement.

OPTION. ſubſt. fem. Le choix qu'on fait de quelque choſe. On luy a laiſſé le choix & *option* d'executer ſon contract, ou d'en reſilier. L'*option* eſt referée au deffendeur, quand le demandeur a manqué de faire ſon *option* dans le temps qui luy a eſté prefini.

OPTIQUE. ſubſt. fem. Science qui fait partie des Mathematiques, qui enſeigne de quelle maniere ſe fait la viſion dans l'œuil. Elle a encore deux autres parties, la *Catoptrique*, qui traite de la reflexion de la lumiere; & la *Dioptrique*, de ſa refraction. Euclide a eſcrit de l'*Optique* & de la *Catoptrique* chez les Anciens, & la *Dioptrique* leur a eſté inconnuë. Le Pere Honorat Fabri a eſcrit un Abregé de l'*Optique*, *Catoptrique* & *Dioptrique*. Le Pere François Eſchinard a fait une Centurie de problemes d'*Optique*. Vitellion, Aquilonius, entre les Modernes, a fort bien eſcrit de l'*Optique*. Le Pere Kirker a eſcrit un gros Volume de tous les ſecrets de l'*Optique*, de la lumiere de l'ombre, & & de ſes effets ſurprenans, qui paſſent chez le peuple pour magiques.

On appelle le nerf *optique*, celuy qui va du fond de l'œuil juſqu'au cerveau, & qui ſert à la viſion. Il eſt le plus mol & le plus gros de tous les nerfs qui naiſſent de la moëlle du cerveau. Sa ſubſtance eſt reveſtuë de deux tuniques, l'une dure, & l'autre deliée, que quelques-uns pretendent faire les deux tuniques de l'œuil qu'on l'appelle l'*uvée* & la *cornée*. Il eſt de la premiere conjugaiſon.

OPU.

OPULENCE. ſ. fem. Richeſſe, bien ſuperflu. Cet homme vit dans l'*opulence*, il ne ſe contente pas du neceſſaire, il veut eſtre dans l'*opulence*, faire le Grand Seigneur.

OPULENT, ENTE. adj. Riche. Cette maiſon eſt devenuë *opulente* depuis ſa faveur. Les Hollandois ſe ſont rendus *opulents* en biens depuis le trafic des Indes.

OPULEMMENT. adv. D'une maniere opulente. Le mauvais riche a eſté damné pour avoir veſcu *opulemment*, & pour n'avoir pas eſté charitable aux pauvres.

OPUSCULE. ſubſt. maſc. Petit ouvrage, petit Traité. Les *Opuſcules* de Plutarque. La motte le Vayer a fait pluſieurs Traittez appellez. *Opuſcules Sceptiques*; entr'autres il a fait un *Opuſcule* ſceptique intitulé *du ſens commun*.

OR.

OR. ſubſt. maſc. Metail jaune, le plus brillant, le plus ductile, le plus peſant & le plus precieux de tous les metaux.

L'*or* ſe tire des mines en trois façons, l'une en forme de pepins, Ils ſont comme ceux des melons & des citrouilles, dont les uns ſont plats, & les autres ronds, & les autres longs comme des œufs, qui ont peſé juſqu'à vingt poids d'Eſpagne. Chriſtophle Colomb apporta des grains d'*or* qui peſoient deux marcs, quatre onces; & en 1502. on trouva un de ces grains qui peſoit 32. livres valant 23040. liv. Pline appelle *balluca*, les grains d'*or* qui ſe trouvent dans les puits des mines, ou l'*or* avant qu'il ſoit purgé de ſon impureté. L'autre *or* ſe trouve en eſpece de pierre, & l'autre en poudre ou ſable. Celle-cy ſe tire en lavant ſeulement la terre ou le ſable, comme les Orfevres lavent les balayeures de leur boutique. Le plus celebre pays où l'*or* ſe rencontre eſt celuy de Caravana au Perou, & de Valdivia au Chili.

L'*Or* le plus pur eſt celuy de Menaricabo vers Batavie. Il y a des gens nommez *Arpailleurs*, qui cherchent l'*or* ſur le bord de pluſieurs rivieres & parmi des mottes de terre, qui leur font juger ſi la mine eſt bonne. Pline dit que l'*or* ſe tiroit aux Indes par des fourmis volantes, les hommes n'oſant pas l'entreprendre, mais il eſtoit mal informé. La proportion de l'*or* à celuy d'argent eſt de 11. à 20. & en valeur la proportion de la monnoye d'*or* à celle d'argent eſt telle, que celle de l'*or* vaut 14. fois celle de l'argent, ſuivant le reglement de l'année 1640. Quand ces metaux ſont hors d'œuvre, il faut maintenant 15. marcs, 2. onces, 16. grains $\frac{4}{9}$ d'argent fin pour payer un marc d'*or* fin, par ce que le marc d'*or* fin eſt à preſent à 423. liv. 10. ſ. 10. d. $\frac{10}{11}$ & le marc d'argent fin eſt à 27. liv. 13. ſ. $\frac{11}{12}$. Et pour l'*or* en œuvre, il faut 22. pieces de 5. ſ. d'argent pour payer un Louis d'*or* de 5. liv. 10. ſ. Mais du temps de François I. en 1540. l'*or* ne valoit que 12. onces d'argent, A Rome du temps de l'Empereur Honorius l'once d'*or* valoit auſſi quatorze onces d'argent, & l'once d'argent cent onces de cuivre. Cela change ſelon l'abondance des matieres en un pays. Car Suetone remarque que Ceſar avoit tant apporté d'*or* des Gaules, que la livre d'*or* en Italie ne valoit plus que ſept livres & demie d'argent, quoy qu'elle en valuſt ordinairement douze. Le marc d'*or* ne valoit que 16. liv. du temps qu'on fit la chaſſe de Sainte Genevieſve, & le marc d'argent 455. Pariſis, comme remarque Bonfonds en ſes Antiquités de Paris. Maintenant il faut 13. livres 8. neufvieſmes d'argent fin pour payer une livre d'*or* fin ſur le pied de l'Ordonnance à 384. livres l'*or*, & 27. livres 13. ſols pour le marc d'argent. La principale qualité de l'*or*, c'eſt qu'il ne deperit point, quelque fonte qu'on en faſſe, il ne ſe rouille point, comme le fer & le cuivre; ni ne ſe noircit point, comme le plomb, l'eſtaim & l'argent. Le reſſerrement de ſes parties eſt cauſe de ſa dureté, de ſon poids, & de la reſiſtance qu'il fait au feu. L'*or* eſt le plus puiſſant des acides; car eſtant fondu, il deſtruit le fer qu'on y plonge, & le reduit en ſcories. L'*or* eſt ſi ductile, qu'il s'étend ſous le marteau 159. mille quatre-vingt douze fois plus que ſon volume, & quand il paſſe par la filiere des Tireurs d'*or*, il s'effend à ſix cent cinquante & un mil cinq cent nonante fois, ainſi que teſmoigne Mr. Rohaut dans ſa Phyſique: ce qu'il a curieuſement obſervé & calculé avec les ouvriers.

Or de coupelle ou *affiné*, eſt un *or* purgé par le feu de toutes ſortes d'impuretez & de meſlange. Les Latins l'ont appellé *aurum purum*, *aurum primum*, & *aurum obryzum*, & *aurum coctum*. On l'appelle alors de 24. carats; mais on ne le peut jamais pouſſer juſques là, il s'en manque toûjours quelque quart de carat. L'*or* de 22. carats a une part d'argent & une de cuivre; & celuy de 23. carats une [illegible]-part, c'eſt à dire, une vingt-quatriéme de cuivre. Il y a une mine au Perou dont l'*or* ſe tire ſi pur, qu'il eſt de 24. carats. Bouterouë pretend que l'*electrum* des Anciens eſtoit de l'*or* à 19. carats, où il y avoit quatre parties d'*or*, & une cinquieſme d'argent; & qu'on voit encore des pieces d'*or* à ce titre. Dans une Ordonnance du Roy Jean il paroiſt que l'*or* de Paris n'eſtoit qu'à 19. carats, un quint, quoy qu'il y ſoit porté

que

que c'eſtoit la meilleure touche qui fuſt en ce temps ſur la terre. Glauber Chymiſte pretend qu'il n'y a point de ſable, ni de pierre, excepté celle de la chaux, dont on ne puiſſe tirer de l'*or*, mais que la deſpenſe excederoit le profit. La coupelle ne purge l'*or* que des metaux impurs. Pour le ſeparer de l'argent, il faut employer l'antimoine ou la cementation.

Or d'Alchymie, eſt de l'or qui n'en a que l'apparence & la teinture, & qui ne ſouffre point la coupelle.

On appelle de l'*or d'Allemagne*, du bas *or* qui n'eſt point au titre des monnoyes ordinaires, & qui a beaucoup d'alliage, qui n'eſt pas pur.

Or vierge, c'eſt de l'*or* tel qu'on le tire des mines d'*or*, ſans avoir ſouffert le feu; d'où vient que les Grecs le nomment *apyros*. Il eſt ſi mol, qu'avec la main on y peut empreindre la figure d'un cachet, & il ne peut pas même ſervir à faire des boucles, des pendans d'oreilles, n'eſtant pas aſſez dur pour ſouſtenir la figure circulaire. On y meſle de l'eſmeril, qui augmente ſon poid;, ſa dureté & ſa couleur.

Or fulminant, eſt une poudre qui ſe fait, ſelon Oſwaldus Crollius, avec de l'*or* qu'on diſſout dans l'Eau regale, & qu'on precipite avec de l'huile de tartre; car il ſe trouve en bas une pouſſiere qui eſtant deſſechée d'elle-même, ou au bain Marie, & non ſur le feu, s'enflamme non ſeulement par le feu, mais encore par une chaleur legere. Elle fait un bruit plus violent que la poudre à canon, & briſe tout ce qui ſe trouve au deſſous; car elle fait ſont effet en embas, au lieu que la poudre a canon le fait en enhaut. Un ſcrupule de cette poudre agit plus violamment qu'une demi-livre de poudre à canon, & un grain ou deux mis ſur la pointe d'un couteau, & allumé à la chandelle; fait plus de bruit qu'un coup de mouſquet. Elle ſe conſume juſqu'au dernier atome.

On fait auſſi une ſemblable poudre fulminante avec trois dragmes de nitre, une & demie de tartre, & une de ſoulfre, pilées & meſlées enſemble, qui fait le même effet, mais moins violent. On en fait auſſi avec du cuivre & du fer.

Or battu, eſt celuy qui eſt tellement battu entre deux feuillets d'un parchemin appellé *bodruche*, qu'il eſt reduit en feuilles ſi deſliées, qu'une once d'*or* fait 1600. feuilles, qui ont chacune 37. lignes en quarré, & peut dorer 400. pieds quarrez.

Or de rapport, eſt de l'*or* ſolide & taillé en diverſes figures, qu'on en chaſſe dans du fer. On l'appelle auſſi *or haché*, à cauſe qu'on l'enferme dans du fer haché ou creuſé à queuë d'aronde, tel que celuy de la Damaſquineure.

Or moulu, eſt de l'*or* reduit en chaux qui ſert à faire le vermeil doré.

Or de coquille, eſt celuy dont ſe ſervent les enlumineurs, & avec lequel on eſcrit en lettres d'*or*. On le fait avec des feuilles d'*or* broyées ſur un marbre avec du miel ſortant de la ruche; puis on le laiſſe tremper quelque temps dans de l'eau forte; & quand on le veut appliquer, on le detrempe avec un peu d'eau gommée ou de l'eau de ſavon. On fait la même choſe pour l'argent.

Or trait, eſt celuy qu'on paſſe par la filiere, que preparent les Tireurs d'*or*, dont on fait quelques ouvrages d'orfevrerie, comme les cordons des Evêques; mais l'*or* trait d'ordinaire n'eſt que de l'argent doré qu'on paſſe par la filiere, dont la dorure ſe conſerve juſques dans les moindres filets, & c'eſt de cet *or* dont on fait les paſſements, les eſtoffes, les ouvrages à fonds d'*or*, ou qui ont des filets d'*or*, qui ſont battus d'*or*, qui ſont friſez, brochez d'*or*. De la toile d'*or*, du drap d'*or*, &c. Le meilleur *or* de cette nature eſt celuy de Milan.

En termes de Broderie on appelle *or nué*, celuy qui ſur les extremités eſt couvert de ſoye, de diverſes couleurs ſelon leurs nuances, pour les rendre plus gay. Un compagnon Brodeur pour ſon chef-d'œuvre doit faire un quaré tout *d'or nué* qui repreſente pluſieurs perſonnages.

Or mat, eſt de l'*or* qui ne brille pas, dont la ſurface eſt inegale & non polie. On le dit auſſi bien de la dorure que de l'*or* maſſif.

Or bruni, ou *liſſe*, eſt celuy qui eſt poli & luiſant, ſur lequel on a paſſé le bruniſſoir, ſoit avec la ſanguine, ſoit avec l'acier; & ſe dit particulierement du vermeil doré.

Or potable, eſt une compoſition que font quelques Charlatans, qui eſt jaune, & qu'ils font accroire eſtre de l'*or* diſſous, pour la mieux vendre, quoy qu'il ſoit certain que l'*or* n'a aucune qualité propre pour la nourriture, ni pour la gueriſon. Les Chymiſtes appellent *or potable*, une medecine faite du corps même de l'*or*, & reduite ſans aucun corroſif en une gomme ou ſubſtance ſemblable au miel & de couleur de ſang. Cette gomme deſtrempée avec de l'eſprit du vin acquiert une couleur de rubis & s'appelle *teinture d'or*. Une once de cette teinture meſlée avec 16. onces d'autre liqueur, s'appelle proprement *or potable*, à cauſe qu'elle a une couleur d'*or* vif & brillant, & l'on dit que c'eſt un remede ſouverain contre pluſieurs maladies. Faber Medecin du Roy d'Angleterre en a fait un Traité.

Or calciné, c'eſt de l'*or* qu'on a reduit en chaux & en poudre blanche; ce qui ſe fait dans le feu de reverbere, avec du ſel armoniac & du mercure.

Or monnoyé, eſt celuy qui eſt battu & marqué de l'image d'un Prince, ou des armes d'un Eſtat. Il ſert de prix commun à toutes les marchandiſes, comme louis, cecchins, piſtoles, ſultanins, &c. Le meilleur *or* eſt celuy de ducat. Voilà de l'*or* leger, il le faut prendre à l'once. On a fait ce payement en eſcus d'*or* & de poids, en eſpece d'or & d'argent. Quand on dit une piſtole d'*or*, on entend une piſtole en eſpece qui vaut maintenant onze livres. Un million d'*or*, c'eſt un million d'eſcus ou trois millions de livres. En ce ſens on le dit auſſi des medailles d'or, ſoit qu'elles ſoient frappées, ou moulées.

Or d'orfevrerie, eſt de l'*or* ſolide & maſſif, qui eſt mis en œuvre par un Artiſan. L'Edit de François I. de 1543. porte que les ouvrages d'*or* où il n'y aura point de ſoudure ſeront à 23. carats trois quarts, & ſe vendront à raiſon de 163. livres, 13. ſous le marc; & quand il y aura ſoudure, il accorde un quart de remede. Il y avoit au Temple de Salomon, à ce que dit Joſephe, un grand autel d'*or* maſſif, 80. mille hanaps, cent mille phioles, 80. mille plats, 60. mille taſſes, 20. mille aſſarons, 20. mille encenſoirs, 20. mille bocals, & dix mille chandeliers tous d'*or* maſſif, & deux fois autant d'argent. Il dit auſſi en la guerre des Juifs, qu'Herodes fit faire une vigne d'*or* pur, dont les pampres & les raiſins eſtoient de la hauteur d'un homme, qui fut miſe au deſſus des colomnes du temple. Joſeph fils de Gorian adjouſte, qu'elle eſtoit du poids de mille talents d'*or*, &

que les grains des grappes eſtoient des pierres precieuſes. Bernier & Tavernier font mention d'une pareille magnificence qu'ont entrepris les Grands Mogols pour orner une galerie; mais il n'en ont pû achever que l'eſpace de trois tremeaux de feneſtres. Pline dit qu'un Roy de Mingrelie rendit l'*or* fin ſi commun, qu'on le ramaſſoit dans l'eau avec des peaux de brebis, d'où eſt venuë la fable de la Toiſon d'*or*. Mais toutes ces richeſſes ne ſont rien au prix de celles de l'Amerique. Voyez *Perou*.

Marc d'or, ſignifie un poids de huit onces d'*or*, qui vaut d'ordinaire 360. l.

Il ſignifie auſſi un droit qu'on a impoſé ſur les offices, quand ils ſont vacquans, dont le fonds a eſté deſtiné pour l'entretien des Chevaliers du Saint Eſprit. Il y a un Treſorier du *marc d'or*. Il faut joindre aux proviſions d'un office les quittances du *marc d'or*.

Une *tonne d'or*, c'eſt cent mille francs, ou 40. mille eſcus, ſelon les Hollandois, qui meſurent ainſi leurs richeſſes.

Veau d'or, eſt un veau que les Hebreux firent dans le deſert pour l'adorer pendant l'abſence de Moïſe, qu'à ſon retour il fit briſer & mettre en poudre. On appelle auſſi *veau d'or*, un riche ſot; & on dit, Adorer le *veau d'or*, quand on fait la cour à un homme riche pour en tirer quelque avantage.

Nombre d'Or. Terme de Chronologie. Il eſt expliqué à *Nombre*.

L'Aſne d'or, eſt un Livre d'Apulée, ou ſous la fiction d'une metamorphoſe d'homme en aſne, il enſeigne beaucoup de moralitez.

Bulle d'or, eſt expliquée à ſon ordre. Voyez *Bulle*.

OR, ſe dit auſſi de ce qui eſt d'un jaune brillant. Les citrons ſont de couleur de jaune d'*or*. Cette chevelure blonde eſt d'un jaune d'*or*.

Or channette, c'eſt le jus d'une racine qui fait une couleur jaune, dont ſe ſervent les Peintres, les enlumineurs & les Teinturiers, qui fait un rouge brun tirant ſur le tanné. C'eſt une drogue eſtrangere qui n'eſt ni ſi bonne, ni à ſi bon marché que celle de la garance. Elle eſt deffenduë dans la teinture. Cette plante a les feuilles ſemblables à la laituë, pointuës à la cime, veluës, noires & inegales, qui ſortent en grand nombre de ſa racine, elles ſont picquantes & eſparpillées çà & là ſur la terre. Sa racine eſt groſſe comme un doigt, qui en Eſté teint les mains de ceux qui la manient d'une couleur de ſang. Il y en a pluſieurs eſpeces qu'on appelle *alcibiadium*, ou *onochellos*, ou *onocleia*, & en Latin *calix*, mais plus ordinairement *anchuſa*.

En Poëſie on dit que le Soleil a des rayons d'*or*, qu'il y avoit des pommes d'*or* dans le jardin des Heſperides; que la pomme d'*or* de Venus fut la pomme de diſcorde; que Jupiter vint voir Danaé en pluye d'*or*; que tout ce que touchoit Midas devenoit *or*; qu'il y a eu un ſiecle d'*or* où l'on vivoit dans l'innocence & dans l'abondance; qu'un bon Prince ramene ſur la terre le ſiecle d'*or*. On luy ſouhaite des jours filez d'*or* & de ſoye, pour dire, une vie douce & glorieuſe, &c.

OR, en termes de Blaſon, eſt la couleur jaune de l'Eſcu, ce qui repreſente le premier metail, ou le premier des eſmaux. Il portoit d'*or* au lyon de gueules. Le Roy de France porte d'azur aux trois fleurs de lis d'*or*. Il eſt repreſenté par les Graveurs par un nombre infini de petits points, & il eſt le ſymbole de la ſageſſe, temperance, foy, force & conſtance, &c.

OR, ſe dit proverbialement en ces phraſes. Il a couſté plus d'*or*, il a mangé plus d'*or* qu'il n'eſt gros, pour dire, qu'il a bien couſté à eſlever, qu'il a fait une fort grande deſpenſe. On dit auſſi à un homme qu'on menace de vengeance aprés qu'il a eu quelque avantage, C'eſt de l'or de Thoulouſe qui luy couſtera bien cher, parce qu'il a eſté malheureux aux familles qui l'ont poſſedé. On dit que tout ce qui reluit n'eſt pas *or*, pour dire, que toutes les choſes ne ſont pas ce qu'elles paroiſſent. On dit auſſi d'une marchandiſe de bon debit, que c'eſt de l'*or* en barre, en lingot. On dit de celle qu'on a achetée cherement, qu'on l'a achetée au poids de l'*or*. On dit auſſi, qu'on n'en peut avoir ni pour *or*, ni pour argent, pour dire, que la choſe eſt fort rare, qu'elle eſt enlevée par les Puiſſances. On dit auſſi d'un poids fort egal, qu'il eſt juſte comme l'*or*, comme celuy où on peſe l'*or*. On dit auſſi, qu'on ne feroit pas une choſe pour tout l'*or* du monde, pour tout l'*or* du Perou, à quelque prix que ce ſoit. On dit pour loüer un homme, qu'il vaut ſon peſant d'*or*; & pour dire qu'il eſt riche, qu'il eſt tout d'*or*, qu'il eſt tout couſu d'*or*. on le fait tout d'*or*. On dit qu'un homme dit d'*or*, & s'il n'a pas le bec jaune, pour dire populairement, qu'il parle bien & à noſtre avantage; & on l'appelle St. Jean bouche d'*or*, quand c'eſt un babillard qui ne peut garder un ſecret. On dit auſſi, Promettre des monts d'*or*, pour dire, Faire de grandes & de vaines promeſſes. On dit auſſi d'une maiſon bien parée, que ce n'eſt qu'*or* & azur. On dit qu'aux premiers ſiecles de l'Egliſe les Evêques eſtoient d'*or*, & avoient des croſſes de bois, & que c'eſt maintenant le contraire. On dit auſſi, qu'il faut faire un pont d'*or* à ſes ennemis, pour dire, qu'il faut faciliter leur retraite, & ne les pas mettre au deſeſpoir.

OR. Conjonction aſſomptive qui commence la ſeconde propoſition d'un ſyllogiſme. *Or* eſt-il que l'homme eſt un animal. *Or* pour revenir au point où nous en eſtions. *Or* donc il faut ſçavoir. Elle ſert auſſi quelquefois de tranſition.

OR, eſt quelquefois adverbe excitatif. *Or* nous dites, Marie. *Or* ça recommençons. *Or* ſus, c'eſt tout de bon. *Or* çà expliquez moy voſtre penſée.

ORA.

ORACLE. ſubſt. maſc. Reſponce ambiguë & obſcure que les Preſtres Payens faiſoient au peuple ſur les choſes touchant l'advenir, qui leur eſtoient propoſées, en leur faiſant accroire que les Dieux parloient par leur bouche. Plutarque a fait un traité ſur la ceſſation des *oracles*, & n'en a pas trouvé la vraye raiſon. On ne ſçauroit aſſez admirer la fureur & l'aveuglement des Payens à conſulter les *oracles*. Tous les *oracles* eſtoient captieux & obſcurs, & n'eſtoient qu'un pur artifice des Preſtres, ſans aucune operation diabolique. Les *oracles* n'ont point ceſſé juſqu'à la ruine du Paganiſme ſous le regne du Grand Theodoſe; à ce que dit le Sieur Vaudalin dans une diſſertation qu'il a fait exprez.

ORACLE, ſe dit auſſi en parlant du lieu où on alloit chercher cette reſponſe, & du Dieu qu'on croyoit conſulter. L'*oracle* de Delphes a eſté le plus fameux de l'Antiquité: Tous les Princes envoyoient conſulter cet *Oracle*, c'eſtoit l'*Oracle* d'Apollon.

ORACLE, ſe dit auſſi chez les Chreſtiens, des eſcrits & des reſponſes divines & infaillibles. C'eſt en ce ſens qu'on dit que les paroles de l'Eſcriture ſont des *oracles* divins; qu'il faut aller conſulter l'*oracle*, quand on y va chercher la deciſion de quelque doute.

ORACLE, ſe dit encore des paroles humaines qui ont grande autorité, ou un grands ſens. Les ordres du Roy ſont des *oracles*, qui ont toûjours une prompte execution. C'eſt l'*oracle* qu'il faut conſulter ſur la fortune des grands. Les deciſions d'un tel Auteur ſont autant d'*oracles*. Saint Thomas eſt l'*oracle* que les Scolaſtiques conſultent. On va entendre ce Predicateur comme un *oracle*.

ORAGE. ſ. m. Trouble de l'air cauſé par l'impetuoſité des vents & des pluyes. La Mer Balthique, la Mer Ægée ſont ſujettes à de furieux *orages*. Les galeres vont terre à terre, parce qu'elles ne peuvent pas reſiſter à l'*orage*; elles ne s'eſloignent pas des ports où elles puiſſent ſe mettre à couvert de l'*orage*. Les grands vaiſſeaux ne craignent ni les vents ni les *orages*, ne craignent que la terre & le feu. Les tremblements de terre ſe mettent au rang des *orages*. Les ouragans ſont les plus violents de tous les *orages*. Ce mot vient du Grec *ouranos*, parce que les *orages* viennent du ciel. On dit encore en quelques lieux *ourage*. Du Cange derive le mot d'*orage*, de *orago*, qu'on a dit dans la baſſe Latinité en la même ſignification, qu'il croiſt eſtre formé *ab aura*.

ORAGE, ſe dit figurément en choſes morales, d'un malheur paſſager, d'un trouble public ou domeſtique qui ne dure gueres. Les émotions populaires ſont des *orages* qui ſe calment aiſément. La diſſention des Princes cauſe de grands *orages*, de grands troubles à la Cour. Le vaiſſeau de l'Egliſe a eſté long-temps battu de l'*orage*, mais il a ſurmonté tous les *orages*, toutes les perſecutions des Tyrans.

ORAGEUX, EUSE. adj. Qui eſt ſujet aux orages. La Mer eſt fort *orageuſe* vers le Cap de Bonne Eſperance. Le Golphe de Leon eſt *orageux*.

ORAGEUX, ſe dit auſſi figurément en Morale. Cette vie n'eſt qu'une mer *orageuſe* troublée de mille paſſions qui l'agitent. Il eſt dangereux d'eſſuyer les mouvements *orageux* de la colere de ce Prince.

ORAISON. ſubſt. fem. Terme de Grammaire. Diſcours ordinaire, ſuite de paroles. Les Grammairiens diſent que tout diſcours eſt compoſé de huit parties d'*Oraiſon*, le Nom, le Verbe, le Participe, l'Adverbe, la Prepoſition, la Conjonction & l'Interjection. L'article ne doit point paſſer pour une partie d'*Oraiſon*, mais pour un pronom. L'objet de la Grammaire eſt la bonne conſtruction des parties de l'Oraiſon, du diſcours.

ORAISON, ſignifie auſſi une harangue, un diſcours eſtudié & poli qu'on prononce en public, ou qui eſt compoſé à ce deſſein. On prononce des *Oraiſons* funebres aux obſeques des grands, qui contiennent leurs éloges. Val. Publicola fut le premier parmi les Romains qui fit une *Oraiſon* funebre aux obſeques de Brutus. Au commencement on n'en fit que pour les hommes. Enſuitte on commença à en faire auſſi pour la Dames, parce qu'elles avoient contribué genereuſement de leurs joyaux pour faire un preſent que l'on vouloit envoyer à Delphes. Plutarque *invita camilla*. Les Profeſſeurs qui entrent en poſſeſſion d'une chaire, ont coûtume de faire des *Oraiſons* publiques & ſolemnelles. Les Regens de Rhetorique, font des *Oraiſons* à leurs eſcoliers, au commencemens de l'année, & en quelques autres occaſions. Les Anciens appelloient auſſi *Oraiſons*, les Playdoyers, & les Harangues qu'ils faiſoient au peuple, & les autres compoſitions d'éloquence, comme les *Oraiſons* d'Iſocrate, de Demoſthéne, de Ciceron. En ce ſens on dit en Rhetorique, qu'il y a cinq parties de l'*Oraiſon*, l'Exorde, la Narration, la confirmation, la Confutation, & la Peroraiſon.

ORAISON, ſignifie plus ordinairement chez les Chreſtiens, Priere qu'on fait à Dieu, & à ſes Saints. Ce ſaint homme eſt en continuelle *oraiſon*. Il fit mettre ſes Apoſtres en *oraiſon*, de peur qu'ils n'entraſſent en tentation. Il fit une *oraiſon* à ſon Pere dans le Jardin des Olives. Il y a une eſpece de Demons qui ne ſe chaſſent que par les jeûnes & l'*oraiſon*. En ce ſens on diſtingue trois ſortes d'*oraiſons*; la *vocale*, qui eſt l'ordinaire qu'on prononce de bouche; la *mentale*, qu'on fait de la penſée en meditant; la *jaculatoire*, qui ſe fait par une vive & prompte aſpiration de coeur, & c'eſt en ce ſens qu'on dit qu'une courte priere ou *oraiſon* penetre les cieux.

ORAISON, ſe dit encore dans un ſens plus eſtroit, d'une certaine priere qui eſt propre pour l'Office du jour, ou pour les commemorations, des Feſtes & Feries. Elle eſt preſque toûjours precedée, d'une Antienne, & d'un verſet. L'*oraiſon* du jour termine les Laudes, Prime, Tierce, None, Sexte, & Veſpres. Aprés Magnificat on dit les *oraiſons*, les ſuffrages des Saints, une *oraiſon* pour la commemoration de la Ferie, du Saint du Patron, &c. Les Rituels appellent *oraiſons*, les prieres qui commencent par le mot *Oremus*. Durandus obſerve que dans l'Egliſe de Latran on ne dit point d'*oraiſons*, mais qu'à la Meſſe & en toutes les heures on prononce tout haut l'*Oraiſon* Dominicale, qui eſt le *Pater* & qu'on en uſoit ainſi dans la Primitive Egliſe. Ce fut le Pape Gregoire qui ordonna qu'on diroit l'*Oraiſon* Dominicale à la Meſſe aprés le Canon.

On dit auſſi des *oraiſons* à la Meſſe devant l'Epiſtre, à l'offerte, & aprés la communion. Les aveugles offrent de dire l'Antienne & l'*Oraiſon* d'un Saint à l'intention de ceux qui leur donnent l'aumoſne.

On appelle auſſi un Livre d'*oraiſons*, un Livre qui contient diverſes prieres accommodées aux differentes occaſions, comme pour le matin, pour le ſoir, avant ou aprés la confeſſion, la communion. Des *oraiſons* à la Vierge, à l'Ange Gardien, &c.

On dit proverbialement, qu'un homme a dit le matin une bonne *oraiſon*, quand il luy arrive pendant le jour quelque bonne fortune.

ORATEUR. ſubſt. maſc. Eloquent, qui ſçait bien la Rhétorique, & qui la met en pratique. Ciceron a eſcrit trois Livres de l'*Orateur*, & a été un des excellents *Orateurs*. Quintilien a eſcrit douze Livres de l'inſtitution de l'*Orateur*. L'*Orateur* doit eſtre homme de bien, gagner la bien veillance de ſes Auditeurs. Le principal point de l'*Orateur*, c'eſt de ſçavoir exciter les paſſions, & c'eſt ce qu'on appelle un *Orateur* vehement.

ORATEUR, ſe dit auſſi de celuy qui harangue en public, qui fait des Oraiſons. Dans le Parlement d'Angleterre il y a un *Orateur* qui harangue, qui fait les propoſitions. La plus-part des Advocats, des Predicateurs, ſont de mediocres *Orateurs*. Il y aura aujourd'huy une Oraiſon au College Royal, un tel Profeſſeur ſera l'*Orateur*. On appelle par excel-

excellence Demoſtene, l'*Orateur* Grec. Ciceron l'*Orateur* Romain. On appelle dans les Suppliques de Rome l'*Orateur*, celuy qui demande quelque grace ou benefice.

ORATOIRE. adj. maſc. & fem. Qui appartient à l'Orateur. Longin a eſcrit du ſtile ſublime & *oratoire*, & a eſté traduit par Monſieur Deſpreaux. Le ſtile *oratoire* admet beaucoup de phraſes qui ne ſont pas du diſcours familier. C'eſt une figure *oratoire*, pour dire, de Rhetorique. Les Anciens ont beaucoup eſcrit de l'Art *Oratoire*.

ORATOIRE. ſubſt. maſc. Petite chapelle, ou lieu particulier d'une maiſon, ou il y a quelque autel, ou quelque image, qui eſt deſtiné pour prier Dieu en particulier. Ce que les enfans appellent leur *chapelle*, les Grands l'appellent leur *Oratoire*. Il y a chez le Roy un *Oratoire*, un Maître de l'*Oratoire*, ou de la Chapelle. On a commencé à appeller *Oratoires*, les petites Chapelles qui eſtoient jointes aux Monaſteres, où les Moines faiſoient leurs prieres avant qu'ils euſſent des Egliſes; & ce mot a paſſé depuis aux Autels ou Chapelles qui eſtoient dans les maiſons particulieres, & même aux Chapelles baſties à la campagne qui n'avoient point droit de Parroiſſe.

ORATOIRE, eſt auſſi le titre de quelque Societez ou Congregation de quelque perſonnes devotes qui font une eſpece de Monaſtere, où on n'eſt point obligé de faire des vœux. Le Cardinal de Berulle a eſtabli en France la Congregation de l'*Oratoire* de Jeſus. Il y a en France plus de 60. Maiſons de Preſtres de l'*Oratoire*.

ORATOIREMENT. adv. D'une maniere oratoire & eloquente. Il y a certains mots qui ſe diſent *oratoirement* & dans le ſtile ſublime & oratoire.

ORB.

ORBE. adj. maſc. & fem. Terme de Chirurgie, qui ſe dit des coups qui font des contuſions, & qui ne viennent pas d'inſtruments trenchants qui entament la peau. Ce mot vient de ce que la meurtriſſeure qui arrive par ces ſortes de coups eſt ordinairement ronde & *extenſa in orbem*.

ORBE. ſubſt. maſc. Terme d'Aſtronomie. C'eſt le globe ou eſpace dans lequel ſe meut une Planete, & dont le rayon eſt compris depuis le centre de la terre juſqu'au plus haut point ou monte la Planete.

Le grand *Orbe* eſt le globe ſur lequel tourne le Soleil ou la terre, dont le rayon va du centre de la terre au Soleil. Les Copernicains eſtiment que tout le grand *Orbe* n'eſt qu'un point à l'eſgard du Firmament.

ORBICULAIRE. adj, maſc. & fem. De figure ronde & ſpherique. Une aſſiette eſt de figure *orbiculaire*. On a dit auſſi la rondeur *orbiculaire* du Soleil, des aſtres, comme a dit Auvray dans ſes Satires.

ORBITE. ſubſt. fem. La ligne que deſcrit le centre d'une Planete dans le Ciel par ſon mouvement propre. Kepler a le premier enſeigné que l'*orbite* des Planetes n'eſtoit pas circulaire, mais ellyptique.

ORBITE, en termes de Medecine, ſe dit du tour de la foſſe ou du creux des yeux, qui eſt environné de l'os du crane. Il y a des maladies qui rendent l'*orbite* des yeux toute livide.

ORC.

ORCHESOGRAPHIE. ſubſt. fem. Art & deſcription de la danſe, dont les pas ſont notés avec des nottes de Muſique. Il y a un Traité curieux fait par Thoinet Arbeau imprimé à Langres en 1588. qu'il a intitulé *Orcheſographie*; C'eſt le premier, ou peut-eſtre le ſeul qui a noté & figuré les pas de la danſe de ſon temps, de la même maniere qu'on note le chant & les airs.

ORCHESTRE. ſubſt. fem. Partie d'un theatre ou d'un lieu où on repreſente des Poëmes dramatiques, où on donne des ſpectacles. Aujourdhuy on ne le dit que du lieu où on place la ſymphonie. Chez les Grecs elle occupoit une partie de la Scene où on repreſentoit & où on danſoit, comme ſi on vouloit dire le *danſoir*.

On a appellé auſſi *Orcheſtrie*, le Jubé ou le Pulpitre de l'Egliſe, à qui on donne dans les vieux Titres le nom de *orcistra*.

ORD.

ORD, ORDE. adj. Sale, puant. Il n'y a rien plus *ord*, plus puant qu'un privé public. Ce mot vient de *ſordidus*, ſelon Nicod.

ORDINAIRE. adj. maſc. & fem. Ce qui arrive ſouvent, ou toûjours. Le cours *ordinaire* de la Providence, c'eſt l'action des Agens *ordinaires*, tout ce qui ſe fait ſans miracle. Le mouvement *ordinaire* du Soleil, c'eſt ſon mouvement journalier. Le train *ordinaire* de la vie, c'eſt de boire & de manger.

ORDINAIRE, ſe dit auſſi de ce qui eſt commun, qui n'eſt pas rare. Les diamants ſont plus eſtimez que les pierreries *ordinaires*, à cauſe de leur rareté. Les penſées de cet Auteur ſont fort *ordinaires*, fort triviales. Ces vers ſont fort *ordinaires*, ſont fort plats. Cela eſt eſcrit en ſtile *ordinaire*, c'eſt à dire, en un ſtile commun & familier. Il n'a fait qu'une fortune *ordinaire*, c'eſt à dire, mediocre. C'eſt un homme fort *ordinaire*, qui n'a rien qui le faſſe diſtinguer des autres.

ORDINAIRE, ſe dit auſſi de ce qu'on a accouſtumé de voir, de dire, de faire. La deſpenſe *ordinaire* de cette maiſon monte à tant. C'eſt ſa maniere *ordinaire* d'agir. C'eſt ſon caractere *ordinaire*. Il eſt venu de ſon pas *ordinaire*, ſans faire grande diligence. On appelle auſſi habit *ordinaire*, celuy qu'on a couſtume de porter par la ville, à la difference des habits de ceremonie, qu'on ne porte qu'en certains temps & occaſions, aux bonnes Feſtes, aux ceremonies. Une maladie *ordinaire*, eſt celle qu'on voit fort ſouvent, comme la fievre, le rhume, & qu'on guerit avec des remedes *ordinaires*, la caſſe & le ſené; à la difference des grandes maladies auxquelles on applique des remedes violents, comme l'emetique, le mercure, &c.

On appelle un Courier *ordinaire*, celuy qui part reglement à un certain jour de la ſemaine. Et on dit, Eſcrire par l'*ordinaire*, pour dire, par la voye de la poſte, de ce Courier qui a accouſtumé de partir. La gazette contient les nouvelles *ordinaires*.

Gentilhomme *Ordinaire*, chez le Roy, ou abſolument *Ordinaire*, eſt un Gentilhomme qui ſert par quartier, tant pour la table, que pour les ordres & commiſſions dont il eſt chargé par le Roy.

On appelle auſſi *Ordinaires*, pluſieurs Officiers qui ſervent toute l'année, mais ſeulement en l'abſence

des Officiers de quartier, comme l'Aumoſnier *ordinaire*. Medecin *Ordinaire*. Maiſtre d'Hoſtel *ordinaire*.

Les Conſeillers d'Eſtat *ordinaires* ſont les douze qui ſervent toute l'année, à la difference de douze autres qui ne ſervent que par ſemeſtre. Pluſieurs Officiers par brevet ont pris qualité de Conſeillers, Aumoſniers, Predicateurs, Maiſtres d'Hoſtel, Secretaires *ordinaires* du Roy, qui n'en ont jamais fait la fonction, & qui ſont maintenant retranchez.

On appelle auſſi les Treſoriers *ordinaires* des guerres, ceux qui manient le fonds qui ſe fait tous les ans pour l'entretien *ordinaire* des gens de guerre & des garniſons; & Commiſſaires *ordinaires* des guerres, ceux qui ont la conduite des troupes, & le ſoin de faire faire les reveuës.

Ambaſſadeur *ordinaire*, eſt celuy qu'on envoye reſider pendant pluſieurs années en la Cour de quelque Prince ou Republique avec leſquels on vit en paix, pour y entretenir le commerce & la bonne intelligence.

ORDINAIRE, en termes du Palais, ſignifie le Juge naturel du territoire où le deffendeur eſt domicilié, celuy qui a la juriſdiction *ordinaire*, ſoit en premiere inſtance, ſoit par appel, à la difference des Prevoſts des Mareſchaux, des Juges, des privilegiez, ou de ceux qui ſont eſtablis Juges par des commiſſions extraordinaires. Le Conſeil renvoye ſouvent les parties pardevant les Juges *ordinaires*.

ORDINAIRE, ſe dit auſſi des jugements qui ſe rendent à la charge de l'appel. Les Maiſtres des Requeſtes jugent à l'*ordinaire* au nombre de trois; mais ils doivent eſtre ſept pour juger au Souverain. Les Procureurs cottent encore les doſſiers des cauſes d'appel qu'ils ont au Parlement, par ce mot *extraordinaire*.

ORDINAIRE, ſe dit auſſi de la procedure civile. Quand il n'y a point de preuve en un procés criminel ſuffiſante pour une peine afflictive, on reçoit les parties en procés *ordinaire*, c'eſt à dire, on civiliſe l'affaire, ſauf à reprendre l'extraordinaire, s'il ſurvient des preuves dans la ſuite.

On appelle à Paris la queſtion *ordinaire*, ſix pots d'eau qu'on fait boire au patient ſuſpendu ſur le petit tretteau; l'extraordinaire eſt de ſix autres pots avec le grand tretteau.

On appelle frais *ordinaires* de criées, les procedures qui ſe font pour l'inſtruction du decret, & la ſeureté de la vente, leſquels ſont deus par l'adjudicataire outre le prix de l'adjudication. Et frais *extraordinaires*, ſont ceux qui ſont faits pour juger les oppoſitions, ſoit afin de diſtraire, ſoit afin de conſerver, & de collocation en ordre. Ceux-cy ſont pris par preference ſur la choſe venduë.

On appelle auſſi au Palais les jours *ordinaires*, les Vendredis & Samedis, auxquels on donne audience de relevée tant au Parlement qu'aux Requeſtes. Ailleurs on appelle les jours *ordinaires*, tous les jours ouvriers, par oppoſition aux Feſtes & aux Dimanches.

ORDINAIRE, en Juriſprudence Canonique, ſignifie l'Archeveſque, Eveſque, ou autre Prelat qui a la juriſdiction Eccleſiaſtique dans un territoire, ou celuy qui a la collation d'un Benefice. Le Pape renvoye aux Collateurs *ordinaires*, aux Eveſques, l'examen de ceux qu'il pourvoit de Cures. C'eſt à l'*Ordinaire* à donner le *viſa* des proviſions qui ne ſont point en forme gracieuſe. Le Pape s'eſt reſervé par le Concordat la prevention ſur les Collateurs *ordinaires*, à cauſe qu'il eſt l'*Ordinaire* des *Ordinaires*. Il y a pluſieurs Chapitres & Abbayes qui ſont des exemptions de l'*Ordinaire*. On appelle les Prelats, *Ordinaires*, parce qu'ils ſont eſtablis & jugent ſuivant le droit commun & *ordinaire*. On appelle le Pape l'*Ordinaire* des *Ordinaires*, depuis que dans le Concile de Latran il s'eſt attribué la collation par prevention des Benefices ſur tous les Collateurs *ordinaires*.

ORDINAIRE, ſe dit auſſi ſubſtantivement & abſolument, de la deſpenſe qu'on fait tous les jours à ſa table dans ſon domeſtique. L'*ordinaire* bourgeois eſt le bœuf, veau & mouton. Un bon *ordinaire*, c'eſt quand on y adjouſte du roſti, ou des ragouſts. *Ordinaire* de Grand Seigneur, eſt une table garnie de pluſieurs couverts pour les ſurvenants. On dit qu'un homme ne fait point *d'ordinaire*, quand il n'a point de pot au feu, quand il envoye querir un *ordinaire* à la gargotte, ou quand il eſt eſcornifleur, quand il va queſter deçà & delà des repas.

ORDINAIRE, ſe dit auſſi de cette meſure reglée de vin, de bois, chandelle, foin & avoine qu'on fournit tous les jours aux domeſtiques & à l'Eſcurie. Le Maiſtre d'Hoſtel & le Sommelier ont ſoin de fournir l'*ordinaire* aux valets & aux chevaux. Quand les chevaux ont bien travaillé, on leur renforce l'*ordinaire*.

On appelle ſur la mer l'*ordinaire* ou *portée*, la place qu'on aſſigne dans le vaiſſeau aux matelots, pour y porter leurs coffres & leurs hardes juſqu'à une certaine quantité.

ORDINAIRE, ſe dit encore de ce qu'on a coutume de dire, ou de faire. C'eſt ſon *ordinaire* de dormir. C'eſt l'*ordinaire* d'un hableur de mentir, d'un Courtiſan de flatter, &c.

ORDINAIRE, ſe dit auſſi au ſubſtantif de la poſte. L'*ordinaire* de Lyon, de Rome, de Veniſe. Je vous ay eſcrit par l'*ordinaire*. Il a manqué un *ordinaire* à me faire reſponſe. L'*ordinaire* a eſté deſvaliſé.

ORDINAIRES, au plurier, ſe dit des maladies ou purgations des femmes, qui leur viennent tous les mois, qu'on appelle autrement *fleurs*, ou *regles*, ou *menſtruës*. Par la même raiſon quelques Auteurs Latins les ont appellez *conſuetudo*, *quia conſueto tempore redeunt*.

A l'ordinaire, *pour l'ordinaire* & *l'ordinaire*, ſont des façons de parler adverbiales qui ſignifient la même choſe qu'*ordinairement*. Je vous parle franchement à mon *ordinaire*.

ORDINAIREMENT. adv. D'une maniere ordinaire, commune, frequemment uſitée. Il arrive *ordinairement* du malheur aux eſtourdis, aux querelleurs. Les eſtourneaux ſont maigres, parce qu'ils vont *ordinairement* en trouppe. On ne procede contre luy qu'*ordinairement*, c'eſt à dire, par maniere civile.

ORDINAL. adj. Qui ſe donne en Grammaire pour epithete aux nombres qui marquent l'ordre des choſes, en quel rang elles ſont placées. Le *premier*, *ſecond*, *dixiéme*, *centiéme*. &c. ſont des nombres *ordinaux*.

ORDINANT. ſ. m. Evêque ou Prelat qui donne les Ordres. L'*Ordinant* doit dire la Meſſe, faire telles & telles ceremonies ſuivant les Ordres qu'il confere.

ORDINANT, ſe dit de celuy qui aſpire à recevoir les Ordres, ou qui les reçoit. On a commis tels & tels Docteurs pour examiner les *Ordinants*.

ORDINATION. ſubſt. fem. Action par laquelle

on confere ces Ordres, & le temps propre pour les conferer. On a envoyé querir un tel Eveſque pour faire l'*ordination*. Quand on vient hors le temps de l'*Ordination*, il faut avoir une diſpenſe de Rome expreſſe pour cela, qu'on appelle *extra tempora*.

ORDONNANCE. ſubſt. fem. Loy, precepte, commandement d'un Souverain, d'un Superieur. Il faut garder les *ordonnances* divines, les *ordonnances* de l'Egliſe.

ORDONNANCE, ſe dit plus particulierement dans la Juriſprudence Françoiſe des loix qui ſont eſtablies par la ſeule autorité du Roy. Fontanon a fait le Recueil des *Ordonnances* Royaux en trois Volumes. Pierre Guenois a fait la Conference des *Ordonnances*. Les *Ordonnances* de St. Louis & des autres Rois qui l'ont precedé s'appellent les *anciennes Ordonnances*. L'*Ordonnance* des Eſtats de Blois, d'Orleans, de Moulins. La nouvelle *Ordonnance* de 1667. qu'on appelle le *Code Loüis*, confirme ou reforme les precedentes. Il y a auſſi les *Ordonnances* de la Ville, celles des Eaux & Foreſts, celles des Marchands, celles pour la Guerre, pour la Marine, pour les Tailles & pour les Aides & Gabelles. On dit en general, Cela eſt contraire, ou conforme à l'*Ordonnance*, ſans la cotter, pour dire, eſt contraire à la loy eſtablie par le Roy.

ORDONNANCE, ſe dit auſſi des ſimples commandements des Miniſtres, ou des Juges. On a eſcroüé ce priſonnier de l'*ordonnance* verbale de la Cour, de l'*ordonnance* du Lieutenant Criminel.

ORDONNANCE, ſe dit auſſi de ce qui eſt mis par les Juges au bas des requeſtes qu'ils reſpondent. Cette requeſte eſt reſpondüe d'une *ordonnance* de parler ſommaire, de *Viennent les parties*, de *Soit communiqué*. On le dit pareillement de ce qu'ils mettent au bas d'un procés verbal, ou qu'ils y inſerent pour juger quelques conteſtations qui ſe forment devant eux. Quand il y a appel de l'*ordonnance* d'un Juge commis, il ne peut plus eſtre rapporteur.

On appelloit il n'y a pas long-temps un deffaut aux *ordonnances*, le deffaut qui s'obtenoit devant un Conſeiller commis à la Barre de la Cour, pour inſtruire un debouté de deffenſes. C'eſt une procedure abrogée depuis peu par la derniere *Ordonnance*.

On appelle auſſi *ordonnance*, la commiſſion que donne un Juge ou un Commiſſaire pour faire aſſigner des temoins, ou des parties pour eſtre interrogées, pour depoſer, ou former une conteſtation, ou l'inſtruction d'une inſtance. De l'*ordonnance* de nous tel Conſeiller, &c. ou tel Commiſſaire, il eſt enjoint au premier Sergent d'aſſigner. Il faut prendre l'*ordonnance* du rapporteur pour inſtruire une affaire au Conſeil.

ORDONNANCE, ſe dit auſſi de la volonté des particuliers dans les teſtaments. Il a fait ſon teſtament & *ordonnance* de derniere volonté.

ORDONNANCE, ſe dit auſſi de ce qui eſt preſcrit par un Medecin, Je me ſuis fait ſaigner par *ordonnance* de Medecin. J'ay envoyé ſon *ordonnance* chez l'Apothicaire pour me preparer une medecine. Je me ſuis purgé de mon *ordonnance*.

ORDONNANCE, en termes de Finance, ſignifie un ordre, un mandement à des Treſoriers de payer une certaine ſomme & pour une certaine deſtination. Une *ordonnance* de comptant. Les *ordonnances* ſont maintenant viſées & ſignées de la main du Roy. On le dit auſſi des mandements que donnent les Seigneurs particuliers, ou leurs Intendants à leurs Treſoriers ou Receveurs.

ORDONNANCE, ſe dit auſſi de la differente diſpoſition des parties des baſtiments, des tableaux, ou des autres ouvrages, qui conſiſtent en quelque deſſein, ou figure. Entre les Peintres l'un excelle dans le coloris, l'autre dans l'*ordonnance* des figures. La broderie de ce parterre eſt d'une belle *ordonnance*. Cette façade de baſtiment, cette diſpoſition de colomnes ou colomnaiſon eſt d'une belle *ordonnance*.

ORDONNANCE, en termes de Guerre, ſe dit de la differente diſpoſition des troupes, ſoit pour le combat, ſoit pour la marche. Cette armée eſtoit rangée en belle *ordonnance*, marchoit en fort bonne *ordonnance*.

Compagnies d'*Ordonnances*, eſtoient autrefois des Compagnies de 50. hommes d'armes, où Gentilshommes à cheval pelamment armez, & qui combattoient avec la lance. Maintenant ce ſont des Compagnies qui n'entrent jamais en corps de Regiment, & qui conſiſtent en Gendarmes & Chevaux-legers tant du Roy que de la Reine, de Monſeigneur le Dauphin, de Mr. le Duc d'Orleans. Les gens d'*ordonnances* ont eſté eſtablis par Charles VII.

ORDONNATEUR. ſubſt. maſc. Celuy qui ordonne. On le dit particulierement du Surintendant, qui eſt le ſouverain *Ordonnateur* des Finances. L'Ordonnance veut qu'on faſſe la repetition des ſommes qui n'ont pas deu eſtre payées, tant contre les Payeurs que contre les *Ordonnateurs*.

ORDONNER. v. act. Commander, donner ordre. Le Roy a *ordonné* par un tel Edit, par une telle Ordonnance. C'eſt une formule des jugements, de dire, ſa Majeſté, le Conſeil, la Cour a *ordonné* & *ordonne*, &c.

ORDONNER, ſe dit auſſi en parlant des commandements de tous les Superieurs, & même de ce qu'on execute par pure civilité. Son Maiſtre luy a *ordonné* de faire un tel meſſage. Je m'en vay partir pour Lyon, ne m'*ordonnez*-vous rien pour vôtre ſervice? Voſtre profeſſion, voſtre habit, la bienſeance, vous *ordonnent* la modeſtie.

ORDONNER, ſe dit auſſi des remedes que les Medecins font prendre aux malades. Il a *ordonné* un lavement, une ſaignée.

ORDONNER, a auſſi lieu dans les teſtaments. Un Teſtateur *ordonne* & diſpoſe de ſes biens, *ordonne* à ſon heritier de faire telle choſe, *ordonne* de ſon enterrement.

ORDONNER, ſignifie auſſi, Conferer les Ordres. Un tel Beneficier n'a pas eſté bien *ordonné*, il n'avoit point de dimiſſoire; ce Prelat n'avoit pas pouvoir de l'*ordonner*. On ne peut *ordonner* hors les temps requis par le Droit, ſans avoir une diſpenſe expreſſe de Rome.

ORDONNER, ſignifie auſſi, Donner un ordre pour payer une certaine ſomme. On a *ordonné* à ce courier une ſomme de mille eſcus pour ſon voyage. On luy a *ordonné* tant pour ſes appointements.

ORDONNER, ſignifie auſſi, Ranger, mettre par ordre. Ce General avoit *ordonné* ſon armée ſur trois lignes pour combattre. C'eſt un homme d'ordre, qui a bien *ordonné* ſon meſnage, qui a bien *ordonné*, bien reglé cette Communauté. Ce Maiſtre d'Hoſtel avoit fort bien *ordonné* ce feſtin. Cette ceremonie eſtoit fort bien *ordonnée*. Ce baſtiment, ce jardin, ce tableau ſont bien *ordonnez*, bien diſpoſez.

ORDONNER, ſignifie auſſi, Regler, conduire. Il n'y a rien de mieux *ordonné* que ce qui ſuit les ordres de la Providence. C'eſt le Roy qui *ordonne* des peines, ou des recompenſes. Ce Domeſtique eſt celuy qui *ordonne* tout dans la maiſon, qui commande, qui regle tout, qui met tout par ordre.

On dit proverbialement, Charité bien *ordonnée* commence par ſoy-même.

En termes de Geometrie on appelle *ordonnées*, les lignes qui ſont tirées de quelque point de la circonference d'une ellypſe, ou autre ſection conique, qui tombent perpendiculairement ſur ſon axe. On les appelle en Latin *ordinatim applicatæ*, & elles ont pluſieurs belles proprietez demonſtrées par les Geometres.

ORDONNÉ, ÉE. part. & adj.

En termes de Blaſon, on dit que les pieces ſont mal *ordonnées*, lorſqu'il y a trois pieces, qui au lieu d'eſtre poſées deux en chef, & une en pointe, ſont miſes au rebours deux en pointe, & une en chef: ce qui eſt dit auſſi des autres pieces diſpoſées & placées irregulierement.

ORDRE. ſubſt. maſc. Situation des choſes ſuivant l'Eſtat, la place & le rang qui conviennent à leur nature, ou à leurs fonctions. Le Createur a placé toutes les parties de l'Univers dans un *ordre* convenable. L'enchaiſnement des cauſes ſecondes eſt un *ordre* eſtabli par la Providence. Dés que l'*ordre* ou l'œconomie du corps humain eſt troublé, il faut que l'homme periſſe. C'eſt l'*ordre* de la nature, que les corps graves ſoient en bas, & les legers en haut.

ORDRE, ſe dit auſſi dans la nature de ce qui arrive le plus ſouvent. Il eſt de l'*ordre* de la nature, que les enfants ſurvivent à leur Pere. Quand on fait jaillir en l'air des fonteines, c'eſt contre l'*ordre* de la nature, on la violente.

ORDRE, ſe dit auſſi de la diſpoſition des choſes ſelon les temps, les lieux & leur qualité. Ce Prelat eſt allé viſiter par *ordre* tous les lieux de ſon dioceſe. La Chronologie eſt la ſcience qui nous enſeigne l'*ordre* des temps. Il faut ranger ſes livres, ſes papiers en un bon *ordre*, pour les trouver promptement. On dit auſſi, *Ordre* retrograde, qui va de la fin au commencement.

ORDRE, ſignifie auſſi, Methode à l'égard des ſciences. On doit apprendre par *ordre* les ſciences, traiter chaque choſe par *ordre*. L'*ordre* des Categories eſt fort utile, eſt fort methodique. La memoire artificielle ne conſiſte qu'à ſçavoir mettre les choſes par *ordre* dans ſa memoire.

ORDRE, ſe dit encore de l'arrangement qu'on fait des choſes qui n'ont point d'avantage, de rang ni de preſeance naturelle les unes ſur les autres, dont on veut pourtant éviter la confuſion. On range les mots dans un Dictionaire ſuivant l'*ordre* Alphabetique. Les Conſeillers prennent leur ſeance ſuivant l'*ordre* du tableau. Les chiffres en Arithmetique changent de valeur ſuivant l'*ordre* & le rang où ils ſont placez.

ORDRE, ſe dit auſſi de la diſtinction des perſonnes & des corps d'un Eſtat, tant pour les aſſemblées que pour les ceremonies. Les Eſtats de France ſont compoſez de trois *Ordres*, l'Egliſe, la Nobleſſe & le Tiers Eſtat. Le Clergé eſt compoſé de deux *Ordres*, le premier *Ordre* comprend les Cardinaux, Archevêques & Evêques. Le ſecond *Ordre* eſt celuy des Abbez, des Doyens, Chanoines & autres Eccleſiaſtiques. Chez les Romains il y avoit l'*Ordre* des Senateurs, celuy des Chevaliers, & celuy du Peuple.

ORDRE, ſe dit auſſi de la bonne diſpoſition que chacun met dans ſes affaires, & au maniement de ſon bien & de ſon negoce. Le bon *ordre* eſt celuy qui maintient le bien, la maiſon, & la fortune. Tout va par *ordre* en cette maiſon. Les livres d'un Marchand qui ne ſont point en bon *ordre*, ne ſont point de foy en Juſtice. En ce ſens on dit, C'eſt un homme d'*ordre*, il aime l'*ordre*, il donne *ordre* à ſes affaires. On dit auſſi, qu'un homme eſt bien en *ordre*, ou mal en *ordre*, ſelon qu'il eſt riche, ou pauvre, qu'il eſt bien, ou mal veſtu, meublé ou equipé, ſelon qu'il eſt bien ou mal dans ſes affaires. On dit la même choſe des maiſons & des familles, ou des terres bien ou mal cultivées.

ORDRE, ſignifie auſſi preſque en ce ſens Remede, precaution. Cet homme ne ſçait plus quel *ordre* il peut mettre à ſes affaires, quel remede il y peut apporter. Il faut mettre *ordre* à cette fluxion, ſe precautionner par la ſaignée, depeur qu'elle ne tombe ſur la poitrine.

ORDRE, ſignifie auſſi les loix, la police, les reglements qui entretiennent un eſtat, une ville, une communauté en paix, en ſplendeur. Ce ſont les bonnes loix qui maintiennent l'*ordre* dans un Eſtat. Un bon Magiſtrat doit reſtablir l'*ordre* par tout, contenir le peuple dans l'*ordre*, dans le devoir, ne faire rien, ne ſouffrir rien que dans l'*ordre*. Cette procedure eſt dans l'*ordre*, dans la regle.

ORDRE, ſignifie auſſi, Commandement d'un Superieur, de Dieu, du Roy & de ſes Miniſtres. Les *ordres* du ciel ſont toûjours executez. Il faut qu'on obeiſſe ponctuellement aux *ordres* du Roy. Il eſt venu *ordre* ſur *ordre* de faire marcher l'armée. Cet Exempt ne peut faire autre choſe, il a ſon *ordre* par eſcrit. Cet homme a eſté exilé par *ordre* de la Cour, par une lettre de cachet. On appelle *contre-ordre*, la revocation d'un *ordre*, un *ordre* contraire.

ORDRE, ſignifie auſſi, Pouvoir, mandement, commiſſion. Un Procureur, un Agent qui fait quelque choſe ſans *ordre*, ſans pouvoir, ſans procuration, eſt ſujet à deſaveu. Cette lettre de change eſt payable à un tel, ou à ſon *ordre*, pour dire, à ſon mandement, à ſa reſcription.

ORDRE, en termes de Theologie, ſe dit des Anges & des eſprits bienheureux. Les Seraphins ſont d'un *ordre* ſuperieur aux Cherubins. Les Anges ſont diviſez en trois Hierarchies, dont chacune a trois *ordres* qui ſont les neuf Chœurs des Anges. Il y a au ciel pluſieurs degrez de gloire, divers *ordres* des bienheureux. L'*ordre* de la grace prevaut ſur l'*ordre* de la nature.

ORDRE, eſt auſſi le ſixiéme des ſacrements de l'Egliſe, qui donne un caractere particulier aux Eccleſiaſtiques, lorſqu'ils ſe conſacrent au ſervice de Dieu. Les quatre *Ordres* Mineurs ſont celuy de Portier, d'Exorciſte, de Lecteur, & d'Acolythe. On les appelle autrement *les quatre Mineurs*, ou *les quatre moindres*, on ſous-entend *charges de l'Egliſe*. Celuy de Souſdiacre eſt le premier des *Ordres* ſacrez; celuy de Diacre le ſecond; celuy de Preſtre le troiſiéſme. JESUS-CHRIST eſtoit Preſtre ſelon l'*ordre* de Melchiſedech.

On appelle le temps des *ordres*, les Quatre-temps, hors deſquels on ne les peut conferer ſans une diſpenſe de Rome qu'on appelle *extra tempora*.

En Aſtronomie on dit qu'une Planete marche ſuivant l'*ordre* des Signes, quand elle eſt directe, quand elle va d'*Aries* en *Taurus*, de *Taurus* en *Gemini*, &c. Et qu'elle va contre l'*ordre* ou la ſucceſſion des Signes, quand elle paroiſt retrograde, quand elle va de *Piſces* en *Aquarius*, &c.

ORDRE, en termes d'Architecture, ſe dit des divers ornements, meſures & proportions des colomnes & pilaſtres, qui ſouſtiennent ou qui parent les grands baſtiments. Il y a cinq *ordres* principaux d'Architecture, le *Toſcan*, le *Dorique*, l'*Ionique*, le *Corinthien*, & le *Compoſite*. Philibert de Lorme a voulu y adjouſter un *ordre François*, dont il reſte quelques eſſais au portail des Tuilleries; mais il n'a pas eſté ſuivi. On appelle *ordre Attique*, un *ordre* de baſtiment peu eſlevé qu'on met au deſſus des autres; & *ordre Gothique*, l'ancienne maniere de baſtir, dont on a uſé en la conſtruction de preſque toutes les Cathedrales.

ORDRE, en termes de Pratique, ſe dit des jugements qui ſe rendent entre pluſieurs creanciers oppoſans à la diſtribution des deniers provenants du prix de quelques heritages decretez ſur leur debiteur, pour eſtre payez ſuivant leur priorité d'hypotheque, ou leur privilege. L'inſtance d'*ordre* eſt differente de l'inſtance de preference, quoy qu'on l'inſtruiſe de même maniere, en ce que celle de preference n'aboutit qu'à faire diſtribuer des deniers ou des effets mobiliaires ſaiſis au ſol la livre, en cas de deconfiture ou de priorité de ſaiſie pour venir à contribution. On a donné une ſentence d'*ordre*, où on a fait l'*ordre* des creanciers d'une telle terre. Il a eſté colloqué en *ordre* utilement. Ce pourſuivant l'*ordre* n'a pas pû venir en *ordre*. Un *ſous-ordre* eſt une collocation qui ſe fait en faveur d'autres creanciers ſubſiſtans les deniers de celuy qui a eſté colloqué en *ordre*. Un tel a eſté colloqué ſur un tel en *ſous-ordre*. On dit auſſi dans les contracts, qu'un homme renonce à l'*ordre* de droit, quand il ſe rend caution ſolidaire, & lorſqu'il renonce au benefice du droit, qui veut que le principal debiteur ſoit diſcuté avant la caution.

Ordre de compte, eſt un compté diſpoſé par chapitres de recepte, de deſpenſe ou de repriſe. Un Comptable eſt obligé de ſe charger du total d'une ſomme qu'il avoit à recouvrer, quoy qu'il n'en ait receu qu'une partie, à la charge de mettre ce qui reſte deu en repriſe, & cela pour tenir *ordre de Compte*.

ORDRE, en termes de Guerre, ſe dit de la diſpoſition des bataillons pour marcher, ou pour combattre. Un *ordre* de bataille eſt quelquefois d'une, de deux, ou de trois lignes. Un *ordre* de marche eſt diſpoſé quelquefois pour marcher ſur deux ou trois colomnes ſelon le terrain, & pour éviter la confuſion. Et on appelle, Marcher, ou ſe retirer en bon *ordre*, quand on marche, ou quand on ſe retire en corps de bataille. La Tactique enſeigne les *ordres* & les évolutions militaires. On dit auſſi, Aller à l'*ordre*, Prendre l'*ordre*, quand on va demander au Commandant le mot de guerre, ou recevoir quelque autre commandement. On dit auſſi l'*ordre* de la marche en une Proceſſion, ou en une ceremonie, pour dire, le rang dans lequel on doit marcher.

Ordres militaires, ſont certaines Compagnies de Chevaliers inſtituez par des Rois ou des Princes, tant pour la deffenſe de la Foy, qu'en d'autres occaſions, pour donner des marques d'honneur, & faire des diſtinctions entre leur nobleſſe. En France on appelle les *Ordres du Roy*, les *Ordres* des Chevaliers de Saint Michel, & du Saint Eſprit; & abſolument ceux du St. Eſprit *Chevaliers de l'Ordre*, ou *Cordon bleu*. Les Officiers de l'*Ordre* ſont le Chancelier, le Prevoſt & le Maiſtre des Ceremonies, &c. Les Commandeurs de l'*Ordre* ſont les Prelats ou Eccleſiaſtiques qui ont le cordon bleu.

En Angleterre il y a l'*Ordre* de la Jarretiere; en Allemagne celuy de la Toiſon; en Eſpagne celuy de St. Jacques.

Les Chevaliers de St. Jean de Jeruſalem ou de Malthe compoſent un *Ordre* de Chevaliers Religieux eſtablis pour la deffenſe de la Foy, auſſi-bien que ceux de St. Lazare, qui ont long-temps combattu contre les Sarraſins. *L'Ordre* d'Alcantara, & de Calatrava, ſuivent la Regle de Saint Bernard. Les aſſemblées de ces *Ordres* s'appellent *Chapitres*, auſſi-bien que celles des Religieux.

ORDRE, ſe dit auſſi de la marque particuliere, & du collier de ces *Ordres*. Un tel Prince porte l'*Ordre* de la Toiſon, de la Jarretiere. Le Roy a envoyé ſon *Ordre* à pluſieurs Princes eſtrangers. Quand les Chevaliers communient, ils portent leur collier, leur *Ordre* ſur leur manteau. Ce Seigneur ne vouloit pas eſtre connu, il avoit mis ſon *Ordre* dans ſa poche.

ORDRE, ſignifie auſſi une Communauté de Religieux vivants ſous un Chef, d'une même maniere & ſous un même habit. L'*Ordre* du Mont Carmel pretend eſtre le plus ancien *Ordre* Religieux. L'*Ordre* de St. Baſile eſt le plus celebre de l'Orient. L'*Ordre* de St. Benoiſt eſt le plus ancien de l'Occident. L'*Ordre* de St. Auguſtin ſe diviſe en Chanoines Reguliers, & en Hermites de St. Auguſtin. Les quatre *Ordres* des Religieux Mendiants ont eſté bien multipliez. Cornelle Roſſe Anglois a eſcrit des divers *Ordres* de Religieux qui ſont en un tres grand nombre. Autrefois on appelloit *Ordre* abſolument, la Regle, la profeſſion religieuſe; & on appelloit *Ordre noir*, l'*Ordre* des Benedictins; *Ordre blanc*, celuy des Chanoines Reguliers & de St. Auguſtin; & *Ordre gris*, celuy de Ciſteaux, parce que d'abord ils changerent leur habit noir en une couleur cendrée.

On appelle une Abbaye *Chef-d'Ordre*, celle qui a pluſieurs Abbayes dependantes de ſa filiation. Les Abbayes *chefs-d'Ordre* doivent eſtre poſſedées par des Titulaires Reguliers, ou Cardinaux, comme Clugni, Ciſteaux, Clervaux & Premonſtré, Grammont, &c. Les *chefs-d'Ordre* de St. Bernard ſont Ciſteaux, Clervaux, Pontigny, la Ferté & Morimont.

On appelle proverbialement un feſtin par *ordre*, un grand repas propre & magnifique.

ORDURE. ſubſt. f. Saleté, corruption, puanteur. Si l'on voyoit le dedans de noſtre corps, on le trouveroit plein d'*ordures*, de vilains excrements, ce n'eſt qu'*ordure* & corruption. Les Medecines font vuider beaucoup d'*ordures*, de mauvaiſes humeurs. Les abſcés jettent beaucoup de pus & d'*ordures*. Les animaux taſchent à couvrir leur *ordure* le plus qu'ils peuvent. Il ne faut pas laiſſer croupir les enfans dans leur *ordure*.

ORDURE, ſe dit figurément en choſes morales. Les ames des pecheurs ſont pleines d'*ordures* & de vilenies. Un yvrogne, un laſcif, croupiſſent dans leur *ordure*, dans le peché. Une ſi grande avarice eſt une ladrerie, une *ordure*.

ORDURE, ſe dit particulierement des paroles impudiques. Il faut bien ſe garder de dire des *ordures*

res devant les femmes. Le Parnaſſe & le Cabinet Satyrique ſont des Livres infames & tous pleins d'*ordures*.

ORDURE, ſe dit auſſi de la pouſſiere, de la crotte, qui s'attachent aux meubles & aux habits, qui rendent les ruës & les maiſons ſales. Il faut balier les *ordures*, oſter cette *ordure* qui eſt ſur voſtre habit.

On dit proverbialement, qu'on a jetté une choſe au coffre aux *ordures*, pour dire, qu'elle ne vaut rien. On dit d'un priſonnier, qu'il y a de l'*ordure* à ſes fluſtes, pour dire, qu'il eſt criminel.

ORE.

OREADE. ſubſt. fem. Nom que les Payens donnoient aux Nymphes des montagnes, auxquelles ils attribuoient une eſpece de Divinité.

ORE'E. ſubſt. fem. Le bord d'un bois. On ſe met à l'affuſt à l'*orée* d'un bois. On dit auſſi l'*orée* de la mer, pour le bord de la mer, & l'*orée* d'un banc de ſable, qu'on appelle autrement *eſtore*. Et generalement il a eſté dit du bord de quelque choſe. Ce mot vient de *orata*, qui a eſté fait de *ora*, comme *montée* de *montata*, & *vallée* de *vallata*. Menage.

OREILLARD, ARDE. adj. Epithete qu'on donne aux chevaux qui ont la naiſſance ou le bas de l'oreille trop bas, ou qui ont l'oreille trop large, ou qui agitent trop les oreilles, qui les branſlent à chaque pas ou mouvement qu'ils font.

OREILLE. ſubſt. fem. Partie double de la teſte des animaux, qui leur ſert à ouyr, à entendre les ſons qui la frappent. Pour la perfection de l'ouye la Nature nous a donné une *oreille* exterieure & une interieure. L'exterieure eſt d'une ſubſtance membraneuſe cartilagineuſe, c'eſt à dire, mitoyenne entre l'os & la chair. Sa figure eſt preſque en demi-cercle, & creuſe par dedans, comme une petite caverne. Le haut de l'*oreille* s'appelle l'*aile* ou l'*aileron*. L'extremité de ſon tour enfoncé du devant au dedans s'appelle *gibbeuſe*.

Le trou & le creux de dedans s'appelle *la petite coquille*, ou *conque*, parce qu'elle reſſemble à l'entrée de la coquille d'un limaçon. La cavité qui eſt auprés du conduit de l'*oreille*, en laquelle s'amaſſent ſes ordures, s'appelle *ruche*; & cette glu ou ordure qu'on en tire avec un cure-oreille, s'appelle le *ſuif*, & par quelques-uns la *cire*. Le bout ou tendon qui eſt plus gras & charnu, s'appelle *labe*. Ce bout-là rougit d'ordinaire, quand on a de la honte. Et tout le circuit de l'*oreille* ſe nomme *helix*, c'eſt à dire, *tour* ou *tortis*. Le conduit de l'*oreille* eſt formé de parties cartilagineuſes & oſſeuſes. Les animaux couverts de plumes ou d'écailles n'ont point d'*oreilles* exterieures, mais ils ont un trou ouvert pour ouyr.

L'*oreille interne* eſt ſituée en l'os pierreux derriere l'apophyſe mammillaire, dans la partie écailleuſe de l'os des temples, & eſt ſeparée de l'organe externe de l'ouye par la membrane du tambour. Elle eſt compoſée de quatre conduits. Le premier qui eſt tourné vers le dehors, & toûjours ouvert, eſt celuy qui donne paſſage au ſon. Il eſt tortueux, biaiſant, long & eſtroit, au bout duquel il y a cette membrane qu'on nomme *tambour*, qui eſt mince & ſeche, deliée, & qui a le ſentiment extrémement vif. Ceux qui l'ont trop denſe & eſpaiſſe dés leur naiſſance, ſont des ſourds incurables. Derriere cette membrane on trouve une ſeconde cavité, que quelques-uns appellent la *quaiſſe* du tambour, & d'autres le *baſſin*, dans laquelle eſt contenu un certain air naturel & interne, que les anciens Medecins ont appellé *implanté*, qui ſelon eux reçoit aiſément l'impreſſion de celuy de dehors; & ils tiennent qu'il ſert à l'ouye, comme le criſtalin à la veuë. Là on deſcouvre trois petits os à qui on a donné le nom de leur figure. Le premier eſt fait comme un petit *marteau*, le ſecond comme une *enclume*, & le troiſiéme qu'on nomme *eſtrier*, eſt triangulaire, comme eſtoient les eſtriers antiques. Mr. du Vernay en a deſcouvert un quatriéme ſur la teſte de l'Eſtrier; & ce qui eſt à remarquer, c'eſt qu'ils ſont auſſi gros & auſſi grands aux enfants qu'aux hommes d'âge. Ils ſont placez dans la cavité de la quaiſſe. Il y a une corde fort deliée qui paſſe derriere la peau du tambour, de même que le tymbre qui fait reſonner un tambour de guerre. On doute ſi c'eſt une veine, un nerf, ou une artere, tant elle eſt petite. Du Vernay dit que c'eſt un nerf. Il y a auſſi des muſcles dans cette cavité, dont deux ſervent au mouvement du marteau, & l'autre à celuy de l'eſtrier. Ils ſont ſi deliez, qu'à peine les peut-on voir. Ils ſervent au flux & au reflux, ou au double mouvement du marteau. Il y a auſſi deux petites feneſtres, dont la plus haute s'appelle *ovale*, à cauſe de ſa figure. La ſeconde eſt ſans nom; & il y a un conduit qui va juſques dans le Palais. La troiſiéme cavité qui eſt creuſée dans l'os pierreux, s'appelle le *labyrinthe*, pour ce qu'il y a pluſieurs trous & chambrettes cachées. Elle eſt faite comme une coquille d'eſcargot. Sa premiere partie s'appelle le *veſtibule*, qui a neuf ouvertures; & la derniere le *limaçon* ou *trou aveugle*, parce qu'il eſt ſans bout & iſſuë. Il eſt compoſé d'une lame ſpirale montante, qui ſepare en deux un canal demi ovallaire, qui fait deux tours & demi autour du noyau du limaçon toûjours en diminuant, & forme comme deux rampes d'eſcalier. C'eſt dans cette partie que du Vernay met l'organe immediat de l'ouye. Enfin l'on trouve le nerf de l'ouye qu'on nomme le *nerf auditif*, qui prend ſon origine de la cinquiéme conjugaiſon, ſuivant les Anciens, & de la ſeptiéme ſuivant les Modernes. Il y en a auſſi un rameau de la ſeconde paire vertebrale, qui porte les images de tous les ſons au ſens commun. Enfin il y a un petit conduit cartilagineux, qui va de l'ovale dans le palais de la bouche, qu'on nomme *aqueduc*, & qui eſt fermé par une petite valvule ou ſouspape: de là vient que les ſourds entendent un peu par la bouche, & qu'en leur faiſant prendre le manche d'un luth avec les dents, ils en entendent l'harmonie. Deſſous & derriere les *oreilles* il y a des glandules qu'on appelle *paroïdes*, qui ſont des emonctoires par où le cerveau ſe deſcharge; & quand elles ſont trop humectées, il s'y fait des tumeurs que le peuple appelle *orillons* ou *oripeaux*. Ce mot d'*oreille* vient du Latin *auris*, que Dulaurens derive de *haurire*, qui ſignifie *tirer*, ou *puiſer*, parce que les *oreilles* tirent & reçoivent la voix & les ſons dans leurs cavitez. Quelques Medecins ont creu que quand les *oreilles* eſtoient coupées, les hommes devenoient ſteriles; & que de là eſt venuë la coûtume de couper les *oreilles* aux larrons, depeur qu'ils n'engendraſſent de petits larronneaux.

Les *oreilles* des Animaux ſont faites diverſement. Le veau marin & toutes les eſpeces de lezards & de ſerpents n'ont point du tout d'*oreilles* externes. Le ſinge & le porc-eſpic les ont applaties contre la teſte comme les hommes. Il y a une eſpece de ba-

leine qui a l'ouverture de l'*oreille* ſur les eſpaules. Les taupes ont le conduit de l'*oreille* fermé par une petite peau qui s'ouvre comme une paupiere, la tortuë, le cameleon, auſſi-bien que la plus-part des poiſſons, ont le conduit de l'*oreille* tout à fait bouché.

Les bruits, les tintoins, les bourdonnements ſont des maladies des *oreilles*. Quand on dit qu'un homme a l'*oreille* dure, c'eſt dire honneſtement qu'il eſt ſourd.

Les Incas du Perou ſe faiſoient particulierement remarquer par leurs *oreilles*, dont la largeur eſtoit ſi prodigieuſe, qu'elle eſt incroyable. Ils accordoient aux Capitaines qui les avoient bien ſervis, comme un grand privilege, la permiſſion de ſe percer les *oreilles*, à condition que le trou n'en ſeroit pas la moitié ſi grand que celuy de l'Inca; & on leur donnoit même la meſure du trou, afin qu'il ne fuſt pas plus grand que le privilege ne portoit. Ils y portoient des pendants d'*oreilles* attachez à des filets longs d'un quart d'aune, & gros d'environ la moitié d'un doit, ce qui les fit appeller par les Eſpagnols *Orejones*, c'eſt à dire, *hommes à grandes oreilles*. Cette couſtume de ſe percer les *oreilles* eſtoit auſſi en uſage chez les Indiens d'Orient dont il eſt fait mention cy-aprés au mot *Pendants d'oreille*. C'eſtoit une marque de Nobleſſe chez les Atheniens d'avoir les *oreilles* percées: ce qui n'appartenoit qu'aux Grands, comme rapporte Gaſpard Bartholin. Chez les Hebreux & chez les Romains c'eſtoit une marque de ſervitude.

ORREILLE, ſe dit en termes de Muſique, du jugement que l'*oreille* fait des ſons. Cet homme danſe bien, il a l'*oreille* fine, juſte, delicate, il obſerve la cadence. Cet homme n'a point d'*oreille*, ne diſtingue pas les tons & les meſures. On dit auſſi des Orateurs & des Poëtes, qu'ils doivent avoir de l'*oreille*, pour dire, qu'ils doivent obſerver la cadence de leurs Vers, de leurs periodes, eviter les cacophonies. Un Ancien a dit, que le jugement de l'*oreille* eſtoit fort rigoureux.

On dit en ce ſens d'un diſcours, des paroles, qu'elles bleſſent, qu'elles choquent les *oreilles*, quand elles déplaiſent. Les ordures bleſſent les *oreilles* chaſtes. Les barbariſmes choquent les *oreilles* des gens polis. Les belles paroles n'eſcorchent point l'*oreille*. Les Grands ont les *oreilles* delicates, ſe choquent de peu de choſe. La Muſique charme, flatte, chatouille l'*oreille*. Il y a bien des gens qui ſe laiſſent prendre par l'*oreille*, charmer par une belle voix, perſuader par un beau diſcours. On dit auſſi, qu'une choſe ſonne mal aux *oreilles*, quand elle eſt odieuſe, quand on en a mauvaiſe opinion. On dit qu'un homme a l'*oreille* d'un Prince, d'un Miniſtre, pour dire, qu'il en a de favorables audiences, & tant qu'il veut; qu'il luy ſouffle, qu'il luy corne aux *oreilles* quelque choſe, pour dire, qu'il fait tant qu'il le perſuade. Il luy a dit un mot à l'*oreille*, pour dire, Il luy a donné un advis ſecret.

A Syracuſe il y a un lieu qu'on appelle l'*oreille* de Denys le Tyran. C'eſt un trou qui perce dans une montagne, & qui fait qu'on entend en haut tout ce qui ſe dit en bas, quoy qu'à une grande diſtance.

On dit que la gelée, le vent, la greſle ont donné ſur l'*oreille* aux fruits, aux bleds, pour dire, qu'ils en ont eſté endommagez, qu'ils baiſſent l'*oreille*. On dit auſſi d'un chapeau, qu'il baiſſe l'*oreille*, pour dire, que les bords ne ſe ſouſtiennent pas bien; qu'il fait le clabaud: c'eſt une metaphore tirée des chiens de chaſſe, qui ont de grandes *oreilles* pendantes.

Oreille de cochon, eſt la partie du cochon la plus delicate pour manger en ragouſt.

Oreille de Pariſien, eſt un petit ouvrage de Pâtiſſerie fait de bœuf fort eſpicé, enveloppé d'une paſte legere en forme d'*oreille*, qu'on appelle autrement *riſſole*.

Oreille du cœur, ſont deux petites parties ou ouvertures du cœur faites en forme d'*oreilles*, dont la droite aboutit à la veine cave, & la gauche à l'entrée de l'artere veineuſe. Elles ſervent à recevoir le ſang, & à en faire la circulation dans le cœur. L'*oreille* gauche du cœur ſe dilate, quand le cœur ſe reſſerre pour en faire ſortir le ſang.

ORREILLE, en termes de Mer, ſe dit des voiles Latines qui ſont triangulaires, qu'on appelle *oreilles de lievre* ou *à tiers point*, à la difference de celles qui ſont *à trait quarré*. On appelle auſſi les *oreilles* ou les pattes d'un ancre.

ORREILLE, en termes d'Artiſans ſe dit auſſi de deux petites avances qu'on applique aux bords d'une eſcuelle pour la tenir plus facilement. Une eſcuelle à *oreilles*.

On appelle auſſi *oreille*, la partie d'un cercle de fer qui eſt au haut d'un chauderon, dans laquelle l'anſe eſt mobile; & dans un minot la partie du cintre où ſont attachez les deux bouts de la potence.

On appelle auſſi *oreilles*, les deux groſſes dents d'un peigne qui ſont aux extremitez, qui conſervent les autres.

On appelle *oreilles* d'un cadenas, ſes ouvertures dans leſquelles ſon anſe eſt mobile.

ORREILLE, ſe dit auſſi du bord replié d'un livre, quand on veut y faire quelque marque pour retrouver aiſément quelque endroit ſingulier, ou l'endroit où on en eſt demeuré en le liſant. Cela arrive auſſi aux livres frippez, qu'on a beaucoup maniez avec peu de ſoin.

ORREILLE, ſe dit auſſi de cette petite courroye où ſe termine le quartier du ſoulier, qui ſert à y attacher des rubans, ou des boucles pour le ſerrer.

ORREILLE, en termes d'Organiſtes, ſe dit de deux petites plaques de plomb que l'on ſoude ſur les tuyaux à coſté de leur bouche ou lumiere, qu'on abaiſſe ou qu'on releve pour faire des ſons plus graves ou plus aigus. Ils les nomment ainſi, parce qu'il ſemble qu'elles eſcoutent ſi les tuyaux ſont d'accord.

On appelle en termes de Blaſon *oreilles*, deux petites pointes qui ſont au haut des grandes coquilles, comme celles de St. Jacques.

On appelle *oreilles d'abricots*, des abricots confits dont on a oſté les noyaux, & dont on a rejoint les deux moitiez, en ſorte que l'extremité de l'un n'aille qu'au milieu de l'autre; ce qui repreſente une eſpece d'*oreille*.

Oreille d'ours: eſt une petite fleur printanniere qui pare agreablement un parterre, quand on la ſçait bien diſpoſer; car il y en a de pluſieurs couleurs. Cette herbe eſt une eſpece de ſaniclet, qui a les feuilles grandes comme le plantin, *oreilles* dans le bourgeon. Elles ont certains replis ou bords fort artiſtement faits. On l'appelle en Latin *urſi auricula*, ou *dentaria minor*, ou *lunaria*, *canicula*, ou *artritica*. Matthiole.

Oreille d'aſne, eſt auſſi un nom qu'on donne à la grande

grande conſolide, qui eſt une plante fameuſe en Medecine. Voyez *Conſolide*.

Oreille de ſouris, ou *de rat*, eſt le nom d'une autre plante qu'on appelle en Latin *pilofella*; elle rampe toûjours par terre, & a des feuilles diſpoſées en eſtoile, couvertes de poils blancs. Ses tiges auſſi rampantes reſſemblent à de petites cordes ſouples, rondes & velues, qui prennent racine, & pouſſent des branches nouvelles. Ses fleurs ſont jaunes, qui à leur maturité s'envolent en bourre. Ses racines ſont deliées, & pourtant difficiles à arracher. Si on couppe la plante, elle rend du lait. Son ſuc eſt aſtringent, conſtipe le beſtail, & le fait mourir. Matthiole.

OREILLE, ſe dit proverbialement en ces phraſes. Un chien hargneux a toûjours les *oreilles* deſchirées, pour dire, que les gens querelleux ſont ſujets à eſtre battus. On dit que les murs ont des *oreilles*, pour dire, qu'on a beau parler ſecrettement & à l'*oreille*, il y a toûjours quelque eſpion qui eſcoute.

On dit qu'un homme ſe fait tirer l'*oreille* pour faire quelque choſe, quand il la fait à regret: ce qui ſe dit par alluſion à une couſtume qu'avoient les Romains, d'amener par l'*oreille* en Juſtice ceux qui ne vouloient pas y venir rendre teſmoignage d'une action qu'ils avoient veuë, lors de laquelle on leur pinçoit, & on leur tiroit l'*oreille*, afin qu'ils ſe ſouvinſſent du fait, dont on voit pluſieurs teſmoignages dans Plaute, Virgile & Horace.

Pendans d'oreilles, *Bagues d'oreilles*, *Boucles d'oreilles*, *Perce-oreille*. Voyez à leur ordre.

On dit qu'une maiſon a le bouquet ſur l'*oreille*, pour dire, qu'elle eſt à vendre. On le dit auſſi d'une fille, pour dire qu'elle eſt à marier; en faiſant alluſion à une marque qu'on met à l'*oreille* des chevaux qui ſont à vendre. On dit auſſi de celuy qu'on croit avoir part à l'enfant d'une coquette, qu'il luy a fait une *oreille*. On dit auſſi, qu'un ventre affamé n'a point d'*oreilles*, pour dire, qu'on n'eſcoute aucunes remonſtrances, quand on eſt preſſé de la faim. On dit qu'un homme a mangé de la Vache: que les *oreilles* luy cornent, pour dire, qu'il n'entend pas bien ce qu'on luy dit. On dit auſſi, Ne m'eſchauffez point les *oreilles*, pour dire, Ne me mettez pas en colere. On dit auſſi, qu'un homme tient le loup par les *oreilles*, pour dire, qu'une affaire qu'il croit tenir en ſon pouvoir, luy eſchappera. On dit de celuy qui oublie facilement les choſes, ou qui ne fait pas grand cas de ce qu'on luy dit, que ce qui luy entre par une *oreille*, luy ſort par l'autre. On dit que quelqu'un a la puce à l'*oreille*, quand il eſt fort eveillé, ou quand il a quelque paſſion agreable qui l'empeſche de dormir. On appelle vin d'une *oreille*, le bon vin; & vin de deux *oreilles*, le mauvais. On dit qu'un homme ſecouë les *oreilles*, quand il ſe mocque, quand il ne ſe ſoucie pas de ce qu'on luy dit.

On dit auſſi qu'il fait la ſourde *oreille*, qu'il ferme l'*oreille*, qu'il bouche ſes *oreilles*, qu'il n'a point d'*oreilles*, quand il ne veut pas entendre une choſe qu'on luy dit, ni la faire. On dit au contraire, que l'argent luy fait ouvrir les *oreilles*, preſter l'*oreille*, pour dire, conſentir à quelque propoſition. On dit auſſi, qu'un homme baiſſe l'*oreille*, qu'il a les *oreilles* pendantes, quand il eſt foible ou humilié, ſoit par quelque maladie, ſoit par quelque mauvaiſe fortune; & au contraire, qu'il leve, qu'il dreſſe les *oreilles*, quand il s'enorgueillit par quelque heureux ſuccés d'affaires. On dit auſſi, qu'un homme eſt enfoncé dans une affaire juſqu'aux *oreilles*, qu'il a des dettes par deſſus les *oreilles*; qu'il eſt crotté juſqu'aux *oreilles*, pour dire, qu'il eſt fort engagé, fort crotté. On dit auſſi, qu'il ſe gratte l'*oreille*, quand il a quelque chagrin qui l'inquiete, ou quand il a de la peine à ſe ſouvenir de quelque choſe. On dit auſſi, qu'on luy a donné ſur les *oreilles*, pour dire, qu'on l'a battu, chaſtié. On dit auſſi, qu'on a les *oreilles* battuës & rebattuës d'une choſe, quand on l'a ouy dire trop de fois. On dit qu'un homme eſt toûjours pendu aux *oreilles* d'un autre, quand il eſt aſſidu à le ſuivre, à luy parler; & qu'il luy rompt les *oreilles*, quand il l'importune en luy repetant toûjours la même choſe. On dit de celuy qui revient ſain & ſauf de quelque voyage, de l'armée où il a eſté ſouvent dans le peril, dans les occaſions, qu'il en a rapporté ſes *oreilles*. Les fanfarons diſent par menace, Je luy coupperay les *oreilles*. On dit de ceux qui ont les *oreilles* grandes, qu'il ont des *oreilles* d'Aſne, des *oreilles* de Midas; & ironiquement on les appelle *belles oreilles*. On dit quand on parle de quelqu'un abſent, que les *oreilles* luy doivent bien corner.

OREILLÉ, ÉE. adj. Terme de Blaſon, qui ſe dit des dauphins, lors que leurs oreilles ſont d'un eſmail different de leurs corps. On le dit auſſi des grandes coquilles, quand elles ont des oreilles auſſi d'Eſmail different.

OREILLER, ou *oriller*. ſubſt. maſc. Petit carreau rempli de duvet ou de plume, qu'on met ſur le chevet ou traverſin pour avoir la teſte plus haute. Une *taye d'oreiller*, c'eſt l'enveloppe, un linge dont on le couvre. On fait auſſi des *oreillers* ou petits ſachets de ſenteur, qu'on place ſur la courtepointe pour ſervir d'ornement au lit, ou pour y conſerver quelque bonne odeur. Ce mot vient du Latin *auricularе*, ſignifiant la même choſe.

OREILLETTE. ſubſt. fem. Petit cercle d'or ou de cuivre que les femmes qui ne veulent pas ſe faire percer les oreilles y appliquent pour ſouſtenir leurs boucles & pendants d'oreilles.

ORENGE. ſubſt. fem. Fruit rond de couleur d'un jaune fondé, plein d'un jus acide propre pour faire des ſauces. L'*orenge* eſt preſque ſemblable aux limons, & a les mêmes proprietez des citrons. Sa graine eſt ſemblable, mais ſon jus eſt plus acide, & ſon eſcorce plus eſpaiſſe & plus amere. Il y en a d'aigres, & de douces qu'on appelle *de Portugal* ou *de la Chine*. Il y en a auſſi une eſpece qu'on appelle *bigarrades*; & d'autres de moyen gouſt qu'on appelle *vineuſes*, & d'autres *piſſenſes*. Les Eſpagnols diſent que c'eſt une grande veillaquerie de manger les perdrix ſans *orenge*. Ce mot vient du Latin corrompu *aurantia*, comme prouve Menage aprés Saumaiſe; d'autres de *malum aureum*. Les Arabes diſent *narangium*.

ORENGÉ. adj. Couleur d'orenge mitoyenne entre le rouge & le jaune. Satin *orengé*. Lis *orengé*.

ORENGEADE. ſubſt. fem. Boiſſon qu'on fait avec du jus d'orenge, de l'eau & du ſucre. On appelle auſſi *orengeade*, de l'eſcorce d'orenge confite & couppée par filets, qu'on aſſemble en façon d'un rocher.

ORENGER. ſubſt. maſc. C'eſt un arbre qui eſt verd toute l'année. Ses feuilles ſont larges, groſſes, liſſées, odorantes & pointuës par le bout, & reſſemblent à celles du laurier. Ses branches ſont ſouples & minces. Son eſcorce eſt verde & blanchaſtre. Sa fleur eſt blanche & de bonne odeur, dont on fait de l'eau parfumée qu'on appelle *de*

fleur

fleur d'orenge. Il porte du fruit toute l'année. Quelques Naturaliſtes le confondent avec les limons & les pommes d'Adam, quoy que ceux-cy portent des feuilles plus grandes, & la fleur ſemblable au citronnier, & le fruit deux ou trois fois plus gros, dont la peau eſt paſle & inegale, à cauſe des petites fentes & inciſions qui reſſemblent à des morſures; ce qui leur a fait donner le nom de *pommes d'Adam*.

ORENGERIE. ſubſt. fem. Endroit d'un grand jardin où ſont placez les orengers & autres arbres qu'on eſleve dans des caiſſes.

ORENGERIE, ſe dit auſſi de la ſerre des orengers, du lieu où on les enferme l'hiver pour les garantir de la gelée

ORENGERIE, ſe dit auſſi des orengers mêmes enfermez dans les caiſſes. Un tel a vendu ſon *orengerie* mille eſcus, c'eſt à dire, tous ſes orengers.

ORF.

ORFELIN, OU ORPHELIN, INE. adj. & ſubſt. Enfant mineur qui a perdu ſon pere, ou qui n'a ni pere ni mere qui puiſſent avoir ſoin de ſa nourriture, de ſon education. Ce pauvre garçon eſt *orphelin* de pere & de mere. Cette veuve à la mort de ſon mari s'eſt trouvée chargée de ſix *orphelins*. Dieu s'eſt declaré protecteur des veuves & des *orphelins*. Il faut donner aux hoſpitaux où on reçoit les enfans *orphelins*. C'eſt une choſe execrable de s'enrichir aux deſpens de la veuve & de l'*orphelin*, c'eſt à dire en general, du bien des pauvres, des foibles, de ceux qui n'ont point de protection. Ce mot vient du Latin *orphanus*. On a dit autrefois *orphenin*.

ORFEVRE. ſubſt. maſc. ORFEVRESSE. ſubſt. fem. Celuy qui vend ou fabrique de la vaiſſelle ou des ouvrages d'or ou d'argent. Il y a des Maiſtres & Gardes pour Officiers de la Communauté des *Orfevres*, & non pas des Jurez, comme chez les autres Artiſans. Un *Orfevre* ne peut faire tourner, planer, ni bailler à friſer, ni tailler aucun ouvrage d'or ni d'argent, ni bailler à tirer du fil d'or, qu'aux Maiſtres *Orfevres*, ou à leurs veuves. Les *Orfevres* ſuivant les Reglements de l'an 1554. doivent avoir leurs forges & fourneaux ſcellez en plaſtre dans leurs boutiques & ſur la ruë, & il leur eſt deffendu de travailler ailleurs & hors les heures de police. Les *Orfevres* doivent eſtre reduits à trois cens par les Reglements fait en Decembre 1679. Un *Orfevre* eſt receu pour tenir & lever forge, & avoir poinçon à contreſeing. Tout *Orfevre* doit ſigner la vaiſſelle qu'il fabriquera de ſon poinçon. Il eſt deffendu par les Ordonnances aux *Orfevres*, d'acheter, de fondre ou de difformer aucunes eſpece d'or ou d'argent ayant cours ou deſcriées, pour employer à leurs ouvrages; & par une Ordonnance de l'an 1332. il leur eſt deffendu d'acheter de l'argent à greigneur prix, c'eſt à dire, à plus haut prix qu'il ne vaut dans les monnoyes, & de fabriquer de la vaiſſelle, ou des ouvrages de plus grand poids que de trois ou quatre marcs, ſi ce n'eſt pour les Egliſes. Par la Declaration du mois de Mars 1555. renouvellée par un Arreſt du Conſeil d'Eſtat du 10. Janvier 1641. il n'eſt permis aux *Orfevres* de faire de la vaiſſelle ciſelée, moulée & gravée, qu'à la charge qu'elle n'excedera point le poids de quatre onces d'or, ou de ſix marcs d'argent, à moins que d'en avoir permiſſion par lettres patentes. Par

l'Ordonnance de Philippe le Bel de 1294. il eſt deffendu aux *Orfevres* d'acheter or, argent, ni billon que de ceux qui ſont eſtablis par le Roy. Ce mot vient de *or* & *fevre*, vieux mot François qui venoit de *faber*, *artiſan*, comme qui diroit *artiſan en or*.

ORFEVRERIE. ſubſt. fem. Travail des Orfevres, trafic des Orfevres, & le Corps des Orfevres. Ce Marchand a de beaux ouvrages d'*orfevrerie*. On ne deffend point les boutons d'*orfevrerie*. Les ouvrages d'*orfevrerie* doivent eſtre à plus haut titre ou loy que la monnoye, afin d'en empeſcher la fonte. Les Marchands Merciers peuvent vendre de la vaiſſelle d'*orfevrerie* d'Allemagne & des pays eſtrangers, à la charge qu'ils la feront marquer au corps dans le Bureau des Orfevres par un poinçon particulier qui ne ſervira qu'à cet uſage. Cet Ouvrier travaille fort bien en *orfevrerie*. L'*orfevrerie* eſt le ſixiéme des Corps des Marchands de Paris.

ORFRAYE. ſubſt. fem. Oiſeau nocturne & de mauvais augure, qui eſt une eſpece d'aigle qui hante les eaux, qui vit de peſche, & qui a un pied d'oye. On l'appelle auſſi *effraye*. En Latin *offifraga* ou *haliaetos*. Son nom François eſt derivé du Latin.

ORFROY. ſubſt. maſc. C'eſt une broderie riche d'or ou de ſoye qu'on met ſur les bords d'une chappe ou pluvial, d'un parement d'autel, d'une eſcharpe, & même des anciens habits & chapeaux. Ce mot vient de *aurum Phrygium*, à cauſe que l'invention de ces broderies eſt venuë des Phrygiens. Les Italiens appellent encore l'*orfroy*, *auriphrygio*, & les Anglois *orfroy*. On appelloit auſſi autrefois *orfroys*, de l'or moulu, des galons dorez, ou des paillettes ou eſcailles d'argent doré qu'on mettoit ſur les hoquettons des Archers de la Garde du Roy, parce que c'eſtoient les Orfevres qui faiſoient ces ouvrages.

ORG.

ORGANE. ſubſt. maſc. Partie de l'animal diſpoſée par pluſieurs nerfs ou conduits, en telle ſorte, qu'elle peut faire une action parfaite qui luy eſt propre & particuliere. L'*organe* ſert à recevoir les connoiſſances, & les impreſſions des objets. L'œuil eſt l'*organe* de la veuë, l'oreille de l'ouye. Les eſprits ſont plus ou moins ſubtils, ſuivant la diſpoſition des *organes*. Ce mot vient du Latin *organum*.

ORGANE, ſe dit figurément en parlant de ceux qui ſervent à quelqu'un pour faire connoiſtre ſes penſées. Le Grand Seigneur ne s'explique à ſes ſujets que par l'*organe* de ſes Miniſtres. Les Preſtres d'Apollon ſervoient d'*organe* au Demon pour abuſer les Payens par leurs oracles.

ORGANIQUE. adj. maſc. & fem. Qui appartient à l'organe. Un corps *organique* eſt celuy qui agit par des organes, par les ſens. Ce mot eſt Grec, & ſignifie *inſtrumental*.

ORGANISER. v. act. Former des organes. La Nature *organiſe* diverſement les corps des animaux. L'ame y agit ſelon que le corps eſt *organiſé*.

ORGANISÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

ORGANISER, ſignifie auſſi, Faire un inſtrument de Muſique, qui rende une harmonie ſemblable à une organe. *Organiſer* une vielle, une eſpinette.

ORGANISTE. ſubſt. maſc. & fem. Qui ſçait toucher l'orgue, qui joüe des orgues. Les bons *Organiſtes* ſont d'ordinaire grands Muſiciens.

ORGANSIN. ſubſt. maſc. Terme de Manufactures, qui ſe dit des ſoyes torſes appreſtées, & bien conditionnées, qui ont paſſé deux fois par le moulin. Les plus belles eſtoffes, les fils du velours & du Satin doivent eſtre faits d'*organſin* de Boulogne. Ce mot vient de l'Italien *organſino*.

ORGE. ſubſt. maſc. Le peuple le fait feminin. C'eſt un des petits bleds qu'on ſeme en Mars. Il y a de l'*orge* blanc, de l'*orge* rouge, & de pluſieurs autres ſortes ſuivant les lieux. La plante a ſa feuille plus large que le froment, & plus rude. Son tuyau eſt plus court & plus freſle, quoy qu'il ait huit nœuds. Sa racine eſt cheveluë. Son eſpi a une barbe longue & picquante pour le deffendre des oiſeaux, ſon grain eſt aſſez gros, & a eſté choiſi par les Geometres pour ſervir de fondement à toutes les meſures, dont elle eſt la plus petite. Ce mot vient du Latin *hordeum*.

On fait du pain d'*orge*. L'*orge* ſert à faire de la tiſanne, de la biere. En Eſpagne on donne de l'*orge* aux chevaux, au lieu d'avoine. En pluſieurs lieux on l'appelle *marſeche*.

On appelle *orge mondé*, une potion qu'on fait avec de l'*orge* dont on a fait tomber la peau. Les Dames prennent de l'*orge mondé* pour ſe conſerver le teint frais & s'engraiſſer.

On appelle de la futaine à grains d'*orge*, certaine futaine figurée à la façon des grains d'*orge*.

Grain d'orge, eſt le nom qu'on donne à la plus petite des meſures geometriques. Le pied ſe diviſe en 12. pouces & le pouce de 12. lignes, qu'on appelle autrement *grains d'orge*.

On appelle auſſi en Imprimerie *grain d'orge*, des notes de plein chant rondes, ou en lozange, qui valent la moitié d'une meſure.

On dit proverbialement, qu'on fait bien ſon *orge* ou ſes *orges* en quelque part, pour dire qu'on y gagne beaucoup. On dit auſſi, il faut mourir petit cochon, il n'y a plus d'*orge*, pour dire, qu'une mort eſt inévitable. Il faut ſe garder en paſſant à Lagni de demander combien vaut l'*orge*.

ORGIES. ſubſt. fem. plur. Terme dont ſe ſervent les Payens pour nommer les Feſtes & ſacrifices de Bacchus, qui ſe celebroient particulierement ſur les montagnes par des femmes furieuſes qui s'appelloient Bacchantes. Servius dit qu'au commencement on appelloit *Orgies*, toutes ſortes de Sacrifices en Grece, & ce qu'on appelloit *ceremonies* à Rome.

ORGUE. ſubſt. fem. & autrefois maſculin. C'eſt le plus grand & le plus harmonieux de tous les inſtruments de Muſique, qui eſt particulierement en uſage dans les Egliſes pour celebrer l'Office divin avec plus de ſolemnité. On fait pourtant dans les maiſons particulieres quelques *orgues* portatives, qu'on nomme *cabinets d'orgues*; mais dans les Egliſes on appelle *buffets d'orgue*, cette conſtruction de menuiſerie qui enferme toute la machine. Le grand *Buffet* ſert pour le grand jeu, qu'on appelle le *grand corps*, & le petit *Buffet* pour le petit jeu, qu'on nomme *le poſitif*. Ce mot vient du Latin *organum*. St. Auguſtin appelle *organa*, tous les inſtruments de Muſique, & principalement celuy qui jouë avec des ſoufflets. Iſidore en a fait auſſi un nom general.

L'*Orgue* eſt compoſée de pluſieurs tuyaux qui reçoivent le vent de gros ſoufflets, lequel eſt diſtribué par un ſommier, & par le moyen de pluſieurs regiſtres, qui ouvrent & ferment les ouvertures de ces tuyaux; & il y entre ſelon qu'on appuye les doigts ſur les differentes touches du clavier.

On appelle accompagnement en l'*orgue*, les divers jeux qu'on touche pour accompagner le deſſus, comme ſont le bourdon, la monſtre, la fluſte, le preſtant, &c. Ceux de la grande *orgue* ſont differents de ceux du poſitif.

La pluſpart des pieces qui compoſent l'*orgue* ſont expliquées à leur ordre alphabetique. On dira ſeulement icy, que le *chaſſis* eſt une des principales pieces de l'*orgue*, par ce qu'on enchâſſe dedans l'ais du ſommier ſur lequel on poſe les tuyaux. On applique ſur la table du ſommier des tringles d'eſpaiſſeur de membrure, qu'on appelle *barreaux*, eſloignées les unes des autres de deux doigts, pour faire place à 48. *rayneres* ou *crans*, ou *graveures*, ſur leſquelles on met des *chappes* ou des ais qui les couvrent; & dans l'intervalle vuide de ces *rayneres*, on fait entrer des regles plattes & mobiles en forme de lattes, qu'on nomme regiſtres. On perce ces trois pieces vis à vis l'une de l'autre, pour donner paſſage au vent dans les tuyaux, leſquels on applique ſur le plus haut de ces trous; & cet aſſemblage s'appelle le *ſommier de l'orgue*. On appelle le *ſecret de l'orgue*, une layette ou quaiſſe où eſt receu & reſervé le vent de la ſoufflerie pour le diſtribuer par les ſous-papes au ſommier qui eſt derriere. Vitruve le nomme le *ſommier canon Muſical*.

On appelle le *tamis*, la piece de bois percée, à travers laquelle paſſent les tuyaux de l'*orgue*, & qui les tient en Eſtat.

L'*Orgue* à deux ou trois, & quelquefois quatre ou cinq claviers dans les grands buffets. Ils ſont diviſez en pluſieurs touches ou marches, comme ceux de l'Eſpinette & du claveſſin. Chaque octave doit avoir 13. marches, & le clavier harmonique parfait en doit avoir 19. Une *orgue* a pour le moins 2000. tuyaux tant dans le grand buffet que dans le poſitif, & elle a juſqu'à 8. octaves d'eſtenduë, depuis le tuyau de 32. pieds juſqu'à celuy d'un demy-pied. Ces tuyaux ſont de bois, d'eſtaim, ou de plomb. Il y a des tuyaux à anche, & des tuyaux ouverts, & d'autres bouchez, où on remarque que le tuyau bouché deſcend deux fois plus bas que celuy qui eſt deux fois plus long, & qui eſt ouvert, parce que l'air qui y entre, & qui en ſort, a deux fois autant de chemin à faire. Les tuyaux à cheminée ſont ceux qui ont un petit tuyau ſoudé au bout d'un haut d'un plus grand.

Les ſimples jeux de l'*orgue* ſont la monſtre, le premier & le ſecond bourdon, le preſtant, la doublette, le flageolet, le nazard, la fluſte d'Alleman, la tierce, la fourniture, la groſſe cimbale, la ſeconde cimbale, le cornet, le larigot, la trompette, le clairon, le cromorne, la regale ou la voix humaine, la pedale, la trompette & la fluſte de pedale, ſans compter le tremblant, qui n'eſt qu'une modification des jeux.

De ces jeux on en fait pluſieurs compoſez qu'on varie en une infinité de façons. On appelle *le plein jeu de l'orgue*, celuy qui eſt compoſé de la monſtre, du bourdon, du 16. & du 8. pieds, du preſtant de la doublette, de la fourniture & de la tierce. Les facteurs d'*orgue* y adjouſtent d'autres jeux, ou en retranchent, ſuivant leur different genie, ou la dépenſe qu'on y veut faire.

On appelle le *temperament de l'orgue*, une diminution du ton majeur d'un comma, dont on augmente le ton mineur par une eſpece d'equation, pour les

rendre plus juſtes. L'Invention de l'*orgue* eſt fort ancienne : Vitruve en d'eſcrit une dans ſon X. Livre. L'Empereur Julien a fait une epigramme à ſa loüange. St. Hyeroſme fait mention d'une *orgue* qui avoit douze ſoufflets, dont la layette eſtoit faite de deux peaux d'élephant, & on l'entendoit de mille pas. Il dit qu'il y en avoit une à Jeruſalem qu'on entendoit du Mont des Olives.

On appelle auſſi *orgues*, le lieu de l'Egliſe où ſont les *orgues*. Il eſt allé aux *orgues* entendre le Sermon. Ce mot vient du Latin *organum*. Salomon de Caux dit que le premier Auteur qui a eſcrit de l'*orgue*, eſt Heron Alexandrin dans ſes Pneumatiques. Le Pere Merſenne a fait une ample deſcription de l'*orgue*, auſſi-bien que Salomon de Caux. Le Begue a fait imprimer pluſieurs pieces d'*orgue*, qui font voir comme on en peut meſler les jeux agreablement. Les annales de France font mention que les *orgues* furent apportées en France à Pepin eſtant à Compiegne en l'an 757. avec autres preſents que luy envoya l'Empereur Conſtantin. Il y avoit des *orgues* dans l'Egliſe de Veronne ſous le regne de Charlemagne.

ORGUES, en termes de Guerre, eſt une machine compoſée de pluſieurs gros canons de Mouſquet, attachez enſemble, dont on ſe ſert pour deffendre les breſches & autres lieux qu'on attaque, par ce qu'on tire par leur moyen pluſieurs coups tout à la fois.

ORGUES, eſt auſſi une eſpece de herſe, avec laquelle on ferme les portes des villes attaquées. Ce ſont pluſieurs groſſes pieces de bois qu'on laiſſe tomber d'en-haut, & qui ne ſont point attachées l'une à l'autre par aucune traverſe, comme ſont les herſes ordinaires, ou Sarraſines.

ORGUES, en termes de Marine, ſont des trous & ouvertures qui paſſent au travers du bordage du vaiſſeau le long des tillacs ou des ſabords, qui ſervent de goutieres pour l'eſcoulement des eaux. On les appelle autrement *dalots*.

ORGUEIL. ſubſt. maſc. Fierté, arrogance, ſuperbe, ſotte gloire & preſomption, le premier des ſept pechez capitaux. C'eſt ce peché qui a precipité les mauvais Anges dans l'abyſme, qui eurent l'*orgueil* de ſe vouloir comparer à Dieu. L'*orgueil* de Nembrod luy fit entreprendre la conſtruction de la Tour de Babel. Dieu punit l'*orgueil* de Nabuchodonoſor. Cet homme eſt enflé d'*orgueil*, bouffi d'*orgueil*. La grandeur inſpire un noble *orgueil* qui empêche de faire des baſſeſſes.

Un noble *orgueuil* m'apprend qu'eſtant fille de Roy,
Tout autre qu'un Monarque eſt indigne de moy.

Corneille dans le Cid. Ce mot vient du Grec *orgilos*, formé de *orgao* qui ſignifie *turgeo*.

ORGUEIL, en termes d'Artiſans, eſt une pierre ou billot qu'on met ſous le levier, & qui eſt le centre de ſon mouvement, ſoit en levant, ſoit en baiſſant. Nicod dit que les Ouvriers luy ont dondé ce nom, à cauſe que cette pierre fait mouvoir une maſſe cent fois plus peſante, & l'oblige à s'eſloigner. On l'appelle *hypomoclion* chez les Mathematiciens.

On dit proverbialement, quand on prend un habit neuf au lieu d'un qui eſt fort uſé, qu'on ne le prend pas par *orgueil*. On dit auſſi à un homme de neant qui veut maiſtriſer les autres. D'où vous vient cet *orgueil* ?

ORGUEILLEUX, EUSE. adj. Qui a de l'orgueil. Une beauté fiere & *orgueilleuſe*. On le dit auſſi des animaux & des choſes inanimées. Un cheval fier & *orgueilleux*. La mer enflée & *orgueilleuſe*.

On appelle *veſſie orgueilleuſe*, un petit bouton rougeaſtre qui vient quelquefois ſur la paupiere de l'œil, à cauſe, dit Nicod, qu'elle reſſemble à un grain d'orge. Auſſi les Medecins l'appellent-ils *hordeum* ou *prepucioſum*.

ORGUEILLEUSEMENT.. adv. Avec ſuperbe, d'une maniere orgueilleuſe.

ORI.

ORIBUS. Terme populaire, qui ſe dit ironiquement en cette phraſe, Poudre d'*oribus*, pour ſe moquer de ces poudres auxquelles les Charlatans attribuent de merveilleuſes vertus, comme ſi elle eſtoit d'or, ou pouvoit faire de l'or. Le Bon Medecin Lorrain ſouſtient que ce mot eſt corrompu d'*ellebrus*, & dit que dans l'Allemagne & au pays Meſſin les Merciers vendent de la poudre d'ellebore enfermée dans des petits morceaux de cuir blanc enfilez comme des patenotes, & font accroire aux bonnes gens que c'eſt un remede à tous maux, ce qui a eſté retenu des Anciens, qui n'avoient preſque point d'autre remede que de l'ellebore.

ORICULAIRE. adj. maſc. & f. Voyez *Auriculaire*.

ORIENT. ſubſt. maſc. Le premier des quatre points cardinaux du monde, où nous voyons lever le Soleil & les aſtres. On appelle *Orient* d'eſté, le point où le Tropique de Cancer couppe l'Horiſon ; l'*Orient* d'hiver, le point où l'Horiſon eſt couppé par le Capricorne. Le vent eſt à l'*Orient*. La plus-part des peuples ſe tournent vers l'*Orient* pour faire leurs prieres.

ORIENT, ſignifie auſſi le temps de la levée des aſtres. Il fait beau voir le Soleil dans ſon *orient*. La Lune dans ſon *orient* paroiſt rouge, & bien plus groſſe que dans ſon midi.

ORIENT, ſe dit auſſi des Provinces qui ſont ſituées à noſtre eſgard vers les lieux où nous voyons lever le Soleil. Les Mages vinrent d'*Orient* pour adorer JESUS-CHRIST. On eſtime les perles d'*Orient* plus que les autres. Noſtre Occident eſt l'*Orient* de ceux de Mexique.

ORIENT, ſe dit figurément des jeunes perſonnes. Un jeune Prince brille dans ſon *orient*, il a groſſe cour. Une beauté dans ſon *orient*, qui commence à paroiſtre au monde.

ORIENTAL, ALE. adj. Qui eſt ſitué vers l'Orient à noſtre eſgard. La Syrie, la Paleſtine ſont des pays *Orientaux*. Le Japon eſt *oriental* à la Chine, ſitué plus avant vers l'Orient. Les Hollandois trafiquent aux Indes *Orientales*.

ORIENTAL, ſignifie auſſi ce qui naiſt en Orient, qui vient d'Orient. Un vent *Oriental*. Des marchandiſes *Orientales*, qui viennent des Indes *Orientales*. On appelle langues *Orientales*, l'Hebreu le Chaldéen, le Syriaque, & l'Arabe.

ORIENTAL, ſignifie encore ce qui eſt tourné vers l'Orient, un mur *oriental*. Un cadran *oriental*, declinant & reclinant.

ORIENTAL, ſe dit auſſi des aſtres qui precedent un peu le Soleil à ſon lever. Venus *orientale* s'appelle *Lucifer*. Une Comete *orientale* eſt chevelué.

ORIENTER. verb. act. Tourner une choſe

vers

vers l'Orient, la diſpoſer en ſorte qu'elle regarde l'Orient. Cette maiſon eſt bien *orientée*. St. Gregoire Taumaturge fit ſauter une montagne dans la mer, parce qu'elle l'empeſchoit de bien *orienter* l'Egliſe qu'il faiſoit baſtir. En preſque toutes les Religions on a eu ſoin que les Temples & les Egliſes fuſſent *orientez* ou tournez vers l'Orient. On dit auſſi, *Orienter* une carte, pour dire, la diſpoſer ſuivant les quatre points cardinaux qui y ſont marquez. Dans tous les plans qu'on leve, & dans les deſſeins qu'on donne, il y doit avoir une bouſſole ou aiguille diſpoſée en ſorte qu'on les puiſſe *orienter*, & connoiſtre de quel coſté eſt le Nord, l'Orient, &c.

ORIENTÉ, ÉE. part. & adj.

ORIFICE. ſubſt. maſc. Terme de Medecine. Ouverture de certains conduits ou vaiſſeaux; *l'orifice* de la veſſie, de la matrice. L'*orifice* ſuperieur de l'eſtomach, eſt la partie où on ſent la faim. Son *orifice* inferieur s'appelle *pylore*. *L'orifice* des veines & des arteres. Il y a des operations de Chymie où il faut ſceller hermetiquement l'*orifice* du vaiſſeau. Il ne ſe dit guéres qu'en ces occaſions.

ORIFLAME. ſubſt. f. Les Anciens le faiſoient maſculin. Eſtendart de l'Abbaye de Saint Denys, qui d'abord eſtoit pendu ſur le tombeau de Saint Denys, & ne ſervoit que pour l'Abbaye. Il eſtoit mis entre les mains de ſon Advoüé, qui eſtoit le Comte de Vexin, pour deffendre les biens de l'Egliſe & du Monaſtere. C'eſtoit une eſpece de *labarum*, de gonfanon ou de banniere, comme en avoient toutes les autres Egliſes, qui eſtoit fait de rouge & de ſoye de couleur de feu qu'on nommoit *cendal* ou *ſaint vermeil*, qui avoit trois queuës ou fanons, & eſtoit enrouré de bouppes de ſoye verde.

Quelques-uns ont dit qu'elle eſtoit ſemée de flammes d'or, d'où elle avoit pris ſon nom. Elle differoit de la banniere de France, qui eſtoit d'un velours violet ou bleu celeſte à deux endroits, ſemée de fleurs de lis d'or plus plein que vuide. Elle eſtoit auſſi differente en la forme, parce que celle de France eſtoit toute quarrée ſans aucunes decouppures par le bas, non plus que les autres bannieres; au lieu que l'*Oriflame* eſtoit attachée au bout d'une lance en guiſe de gonfanon. On ne trouve point que nos Rois ſe ſoient ſervis de cette *Oriflame* auparavant Louïs VI. qui acquit le Comté de Vexin; depuis lequel temps nos Rois faiſoient benir l'*Oriflame*, & la levoient de deſſus l'autel de St. Denys, lorſqu'ils alloient en quelque expedition de guerre; & ils la recevoient des mains de l'Abbé, aprés avoir fait leurs devotions à Noſtre Dame de Paris & à St. Denys eſtant à genoux, ſans chapperon ni ceinture. Les Comtes de Vexin avoient droit de la porter, comme eſtant les premiers vaſſaux de St. Denys, qui pour marque de ce privilege accompagnoient leurs Armoiries de deux Bannieres portées par deux lyons qui eſtoient les ſupports de leur Blaſon. Le Roy la portoit quelquefois luy-même autour de ſon col ſans la deſployer. Quelques-uns diſent qu'elle fut faite ſous Clovis, les autres ſous Dagobert, les autres ſous Charlemagne. Les autres la font deſcendre du ciel, comme Froiſſart & Gaguin. Elle ne ſe deſployoit jamais en vain, mais ſeulement contre les Sarraſins & Meſcreants. On tient qu'elle diſparut à la bataille de Rosbec que le Roy Charles VI. gagna ſur les Flamans en l'an 1382. car l'Hiſtoire n'en fait depuis aucune mention. Monſtrelet l'appelle *Oriſlande* ou ſigne Royal. Ce mot vient ſelon quelques-uns de *aurea flammula*, à cauſe des flammes d'or dont ils pretendent qu'elle eſtoit ſemée. On l'a appellée en Latin *auriflamma*, *aurea flamma*, *oliflamma* & *oloflamma*. Du Cange pretend qu'on a appellé autrefois *Oriflame*, le principal eſtendart d'une armée; que *flammula* ſe diſoit de toute ſorte d'eſtendarts; & que cette *oriflame* fut appellée *aurea*, par ce que le baſton où elle eſtoit attachée eſtoit doré, ou couvert de cuivre doré.

ORIGAN. ſubſt. maſc. C'eſt une herbe medicinale dont on fait des bouquets. En Latin *origanum*. *L'origan heraclentique* eſt appellé par quelques-uns *cunila*. C'eſt un *origan* ſauvage qu'aucuns appellent *panaces heracleum*. Il a ſes feuilles aſſez ſemblables à l'hyſope, il a ſa graine à la cime de ſes branches. Il y en a un autre qu'on appelle *onitis*, qui eſt preſque ſemblable. Theophraſte met ſeulement deux eſpeces d'*origan*, le noir qui eſt ſterile, & le blanc qui porte fruit. Il y a une eſpece d'*origan* ſemblable au ſerpolet, qui a le gouſt du pouliot, qu'on appelle *tragorigamum*.

ORIGINAIRE. adj. maſc. & fem. Qui prend ſa ſource, ſa naiſſance, ſon commencement, de quelque pays. C'eſt une erreur de croire que les François ſoient *originaires* de Troye, qu'ils ſoient deſcendus des Troyens. Cette maiſon eſt illuſtre, & *originaire* de Flandres.

On le dit auſſi des deffauts de la naiſſance. La bâtardiſe eſt un vice *originaire*. La goutte eſt quelquefois une maladie *originaire*, que nous tenons de noſtre pere. Du Cange dit que dans la baſſe Latinité on a appellé *originarii* & *originales*, les perſonnes de ſerve condition, qui dés leur naiſſance eſtoient attachées à la glebe & à la Seigneurie.

On appelle au Palais le demandeur *originaire*, celuy qui a fait la premiere demande, qui a le premier intenté le procés, quand il y a pluſieurs autres demandes en garentie, en ſommation, & contreſommation.

ORIGINAIREMENT. adv. Du commencement, dans ſon origine. Un tel mot *originairement* eſt Hebreu, depuis il a paſſé en Latin, & enſuitte en François. Cet homme *originairement* eſtoit Juif, mais il y a bien du temps qu'il s'eſt converti.

ORIGINAL. ſubſt. maſc. & quelquefois adj. Ce qui eſt fait le premier dans le deſſein, la compoſition, ou l'invention de quelque choſe; ce qui ſert aux autres de modele pour l'imiter, pour le copier. Preſque tous les anciens Titres ne ſe trouvent point en *original*, ce ne ſont que des *vidimus*, & des copies collationnées aux *originaux*. Les curieux ſe trompent ſouvent en tableaux, & prennent des copies pour des *originaux*. Quand on s'inſcrit en faux contre un contract, il faut rapporter la minute *originale*. Il vient du Latin *originale*.

ORIGINAL, eſt auſſi un terme relatif à *copie*. Voilà des vers qui courent qu'on m'a donnez, prenez en une copie, mais rendez moy mon *original*. Ce Livre qu'on a imprimé n'eſt pas conforme à l'*original*, au manuſcrit, au brouillon, à la copie que j'en ay gardée. Une copie ſignifiée tient lieu à la partie adverſe d'un *original*.

ORIGINAL, ſe dit auſſi d'un Auteur, d'un Ouvrage excellent. Homere & Virgile ſont des *originaux* où perſonne n'a pû atteindre. Moliere eſt *original* en ſon genre, en comedies. François Viete a eſté

un *original*, c'eſt le premier qui a inventé l'Algebre ſpecieuſe.

On appelle proverbialement & ironiquement un *original*, un homme qui eſt ridicule & ſingulier en ſes manieres, qui fait rire par la nouveauté de ſes actions. On dit auſſi, qu'on ſçait une choſe d'*original*, quand on la tient de bon lieu de gens qui la doivent bien ſçavoir. On dit auſſi, Voilà qui eſt *original*, de ce qui n'a jamais eſté dit ni eſcrit.

ORIGINE. ſubſt. fem. Commencement, naiſſance ancienne & eſloignée de quelque choſe. Il y a bien de grandes Monarchies, de grandes Maiſons, qui ſont venuës de petite *origine*. Ce procés, cette querelle dans leur *origine* n'eſtoient rien. La Maiſon de Bourbon eſt d'une tres-illuſtre & ancienne *origine*. Ce n'eſt que depuis peu qu'on connoiſt l'*origine*, la ſource du Nil. Les nerfs tirent leur *origine* de la ſubſtance du cerveau.

ORIGINE, ſignifie auſſi la cauſe de quelque effet. La guerre civile eſt l'*origine* d'une infinité de maux. Pour guerir cette maladie, il faut aller à l'*origine*, purger les mauvaiſes humeurs qui la cauſent.

ORIGINE, ſe dit auſſi figurément en choſes morales. L'*origine* de la pluſpart de nos ceremonies viennent des Payens, à ce que dit Polidore Virgile. Meſnage a eſcrit des *Origines* de la Langue Françoiſe & Italienne. Les Stoiciens ſe mettoient fort peu en peine de l'*origine* des mots. La pluſpart de nos loix tirent leur *origine* du Droit Romain.

ORIGINEL, ELLE. adj. Se dit principalement du peché que l'on contracte en naiſſant par la deſobeiſſance du premier homme. Il a perdu la Juſtice *originelle*. Le peché *originel* eſt effacé par le Bapteſme, l'actuel, par la Penitence.

On dit auſſi, figurément, qu'un homme a le peché *originel*, quand il a quelque deffaut de naiſſance qui luy oſte la capacité, ou le pouvoir de faire quelque choſe, ou de parvenir à quelque charge ou dignité. Un fils naturel ne peut pas venir à partage en la ſucceſſion de ſon pere, il a le peché *originel*. Celuy qui eſt né d'un adultere, d'un inceſte, ne peut-eſtre Preſtre ſans diſpenſe, à cauſe du deffaut *originel*. Cet homme n'aura pas le gouvernement de cette frontiere, il a le peché *originel*, il a eſté dans un parti contraire au Roy, il a choqué l'autorité des Miniſtres.

ORIGINELLEMENT. adv. Dés le commencement, dés l'origine. Pluſieurs mots de noſtre langue viennent *originellement* du Latin, du Grec, de l'Alleman.

ORILLON. ſubſt. maſc. Maladie qui vient aux oreilles, cauſée par quelque fluxion de mauvaiſes humeurs ſur des glaudules nommées *parotides*, qui ſont au deſſous. Il n'eſt guerre en uſage qu'au plurier. Le peuple les appelle auſſi *oripeaux*.

ORILLON, eſt auſſi une partie d'une eſcuelle, qui ſert à la tenir à la main. Une eſcuelle à *orillon*, qui a deux petites avances aux bords par où on la tient.

ORILLON, en termes de Fortification, eſt une groſſe & ſolide maſſe de pierre qui ſe fait ſur le tiers du flanc du baſtion à l'endroit de l'eſpaule. Elle ſert d'eſpaulement ou de couverture à l'artillerie qui eſt dans les flancs ou caſemate. On l'appelle *orillon*, quand elle eſt arrondie. Si elle eſt quarrée, on l'appelle ſimplement *eſpaulement*.

ORIN. ſubſt. maſc. Terme de marine, eſt une corde attachée par un de ſes bouts à l'ancre, & par l'autre à la bovée, qui flote ſur le lieu de l'ancrage pour indiquer l'endroit precis où eſt l'ancre.

ORIPEAU. ſubſt. maſc. C'eſt une lame de leton fort mince & fort battuë, qui de loin paroiſt comme de l'or. On met des bandes d'*oripeau* avec des feſtons de lierre aux portaux des Egliſes où il y a quelque Feſte, ou des indulgences. On habille les poupées d'*oripeau*. Quand on ſe veut mocquer d'une vilaine broderie ou doruré, on dit que ce n'eſt que de l'*oripeau*.

ORIPEAU, ſe dit auſſi populairement d'une maladie d'oreille cauſée par une fluxion & enflure des glandes parotides qui ſont au deſſous. On la nomme autrement les *orillons*.

ORIX. ſubſt. maſc. Eſt un animal fort cruel & farouche qui eſt deſcrit par Appian. Ariſtote dit qu'il n'a qu'une corne au milieu du front. Pline dit qu'il a tout le poil tourné vers la teſte. Albert le Grand dit qu'il a de la barbe au menton. Et le même Appian dit qu'il a aſſez de force pour battre les lions & les tigres. Il eſt à preſent inconnu. Quelques-uns, & entre-autres Belon, le veulent faire paſſer pour la gazelle; mais on n'y trouve point toutes les marques precedentes.

ORL.

ORLE, ou *Orlet*, ou *Ourlet*. ſubſt. maſc. Le bord de quelque choſe qui ſe redouble, ou qui eſt plus eſpais, ou qui luy tient lieu de liziere. La patte d'un verre de fougere a un *orlet*. Les Lingeres, les Coûturieres font des *ourlets* au linge, aux eſtoffes, pour empeſcher qu'elles ne s'effilent. Ce mot vient du Latin *orlorum* ou *orlum*, qui a eſté fait de *ora*, qui ſignifie *bord* ou *liziere*. Menage.

Quelques Architectes appellent auſſi *orle*, le plinte des colomnes en leur baſe ou piedeſtal.

ORLE, en termes de Blaſon, ſe dit d'un filet qui eſt vers le bord de l'Eſcu. Il eſt de moitié plus eſtroit que la bordure qui contient la ſixiéme partie de l'Eſcu, & celuy-cy la douziéme ſeulement; mais l'*orle* eſt eſloigné du bord de l'Eſcu à pareille diſtance que ſa largeur contient. On en met quelquefois un, deux ou trois; & quand il y en a trois & plus, ils occupent tout l'Eſcu. L'*orle* a le même trait que l'Eſcu. En general l'*orle* eſt une eſpece de ceinture qui ne touche point les bords. Les Latins l'ont appellé *orula*.

ORLER, ou *Ourler*. v. act. Faire des ourlets à du linge, à des eſtoffes. On dit en termes de Blaſon, un Eſcu de gueules *orlé* d'or.

On dit proverbialement, Il n'y a que le bec à *ourler*, & c'eſt une canne, pour ſe mocquer de ceux qui croyent que les affaires ſe font fort facilement.

ORM.

ORMAYE. ſubſt. fem. Lieu planté d'ormes. L'*ormaye* de Bourdeaux.

ORME. ſubſt. maſc. Arbre de haute fuſtaye qui ſert à faire des allées dans les jardins, & des avenuës. Il y en a de deux ſortes; l'un montagnard, qui eſt le plus grand & le plus ample; l'autre champeſtre, qui porte plus de fruit. Son bois eſt nerveux & fort, mais il n'eſt pas beau. Il eſt roux & madré. Sa feuille eſt un peu crenelée, longuette, rude & aſpre, madrée & creſpuë. Il jette force veſſies grandes & rondelettes, où il y a une petite humeur claire enfermée. Sa graine s'appelle *ſamara*. Il y a un autre arbre qui a des feuilles ſemblables à l'*orme*, que quelques-uns croyent eſtre une eſpece d'erable. Celuy-cy s'appelle en Latin *carpinus*, & le premier *ulmus*. L'*orme* ſert à faire des moyeux, eſſieux, empanons, fleſches, jantes,

jantes, armons, liſoirs, moutons, timons, brancards, & autres ouvrages de charronnage. Les moyeux, eſſieux, fleſches & armons ſont amenez & debitez en grume.

Aux villages on plante un *orme* devant l'Egliſe dans le carrefour, d'où ſont venuës ces phraſes proverbiales. Danſer ſous l'*orme*, Juger ſous l'*orme*: c'eſt le lieu où les Juges pedanées rendent leurs ſentences. Attendez moy ſous l'*orme*, qui ſe dit pour donner un rendez-vous où on n'a pas deſſein de ſe trouver. L'origine de ce proverbe vient de ce qu'autrefois les Juſtices ſe tenoient à la porte des Palais du Roy, ou des maiſons des Seigneurs. On les appelloit les *plaids de la porte*, comme teſmoigne Loiſeau: & parce que d'ordinaire il y avoit un *orme*, c'eſt pour cela qu'on a dit des premieres aſſignations données en Juſtice, Attendez moy ſous l'*orme*.

ORMEAU. ſubſt. maſc. Autre eſpece d'orme qui a la feuille plus petite.

ORN.

ORNEMENT. ſubſt. maſc. Ce qui pare quelque choſe, ce qui la rend plus belle, plus agreable. Les perſonnes modeſtes portent des habits tout unis & ſans *ornements*, ſans dentelles, boutons, broderies.

On appelle *ornements ſacerdotaux & pontificaux*, ceux dont ſe reveſtent les Preſtres & les Prelats quand ils officient; ce qui s'eſtend auſſi aux paremens de l'autel, aux dais, & aux autres choſes ſemblables. On va voir la Sacriſtie d'une belle Egliſe pour la beauté des *ornements* qui s'y trouvent. On change d'*ornements* ſuivant les Feſtes qui ſe rencontrent. L'Egliſe a diverſes couleurs, il faut autant de ſortes d'*ornements*. On dit auſſi des *ornements* royaux, dont le Roy eſt reveſtu dans ſon Sacre & les autres grandes ceremonies.

On appelle *ornements d'Architecture*, les pilaſtres, les colonnes, les moulures & ſculptures qui ornent & qui embelliſſent un baſtiment. La colomne compoſite eſt celle qui reçoit le plus d'*ornements*. Il y a cent ſortes d'*ornements*, comme oves, roſes, guillochis, feſtons, rinceaux, fleurons, baguettes, &c. Il y a des baſtiments defectueux pour eſtre trop chargez d'*ornements*.

ORNEMENT, ſe dit figurément en choſes morales. La ſcience eſt un bel *ornement*. Quelques-uns l'ont appellée les *tapiſſeries de l'ame*. Lucrece a eſté l'*ornement* de ſon ſiecle, de ſon pays, à cauſe de ſa vertu. Il eſt mort une Dame qui eſtoit tout l'*ornement* de la Cour, c'eſt ce qu'il y avoit de plus beau, de plus vertueux.

En Rhetorique & en Poëſie on appelle les figures, les *ornements* du diſcours. Toutes ſortes de ſtiles ne ſont pas ſuſceptibles de toutes ſortes d'*ornements*, de figures. La Poëſie epique, les Idylles, doivent eſtre plus fleuris, plus remplis d'*ornements*, que la Dramatique.

ORNEMENT, en termes de Blaſon, ſe dit de tout ce qui eſt hors de l'eſcu, & de ce qui ne regarde ni les pieces, ni les meubles, ni les eſmaux, comme ſont les timbres, les bourlets, lambrequins, cimiers, ſupports, colliers, manteaux & pavillons.

ORNER. v. act. Parer, rendre une choſe plus belle, plus agreable, plus riche. Les Sacriſtains s'efforcent de bien *orner*, de bien parer leurs autels, leurs Egliſes aux grandes Feſtes & pour les ceremonies.

ORNER, ſe dit auſſi des habits & des meubles. Les femmes ſont curieuſes d'*orner* leurs maiſons de riches meubles, de lits, de tapiſſeries, vaſes, &c. d'*orner* leurs habits de dentelle. Les perles, les pierreries *ornent* bien une Princeſſe. Une belle perruque, de belles plumes *ornent* bien un Gentilhomme.

Les Architectes *ornent* leurs baſtiments, leurs plafonds de pluſieurs ſculptures, moulures & dorures.

ORNER, ſe dit auſſi figurément en Morale, de ce qui pare noſtre ame. Une Dame doit eſtre *ornée* de toutes ſortes de vertus. Un grand homme doit avoir l'eſprit *orné* de toutes ſortes de ſciences.

ORNER, ſe dit auſſi d'un diſcours. Cette Oraiſon funebre eſtoit trop *ornée*, trop fleurie, n'eſtoit pas aſſez grave pour le ſujet. Un declamateur peut *orner* tant qu'il luy plaira ſon diſcours de figures pour divertir ſon auditoire. On dit auſſi, La Cour d'Auguſte eſtoit *ornée* de pluſieurs grands perſonnages qui floriſſoient dans ſon ſiecle.

ORNÉ, ÉE, part. paſſ. & adj.

ORNIERE. ſubſt. fem. La trace que les roues des harnois font dans les chemins qui ſont de terres molles, ou graſſes, qui ne ſont point pavez. Un carroſſe demeure ſouvent engagé dans une *ornière*.

ORNITHIES. Vents oiſeleurs, ou vents *Etéſiens*. Ce ſont des vents qui ſouffleut doucement d'Orient, d'Occident, ou d'Aquilon aprés l'equinoxe d'hiver. Ils diſpoſent les oiſeaux à faire leurs nids. On appelle auſſi cette nature de vent *chelidonias* ou *l'arondelier*, parce qu'il attire les hirondelles.

ORNITHOLOGIE, eſt un titre qu'a donné François Willughby de la Societé Royale d'Angleterre à ſon Livre qui traite de la nature des oiſeaux, où il dit qu'on a vû un cygne qui a veſcu 300. ans, & un oyſon qu'on a eſté obligé de tuer à 80. ans, parce qu'il faiſoit trop de deſordre.

ORO.

OROBANCHE. ſubſt. fem. Plante qui croiſt dans les legumages, & entre les bleds, chanvres, lins, & le long des grands chemins. Sa ſeule preſence fait mourir toutes ces plantes qui ſont dans ſon voiſinage. Pour cela quelques-uns l'appellent *herbe louve*; d'autres *herbe de lion*; d'autres *herbe de taureau*, parce qu'incontinent que les vaches en ont mangé, elles ſont en chaleur. D'autres l'appellent *cynomorion*, parce qu'elle reſſemble au *cynoſorchis*. Sa tige eſt d'un pied & demi de haut, rouge-aſtre, tendre, veluë, graſſe & ſans feuilles. Sa fleur eſt paſle ou jaunaſtre. Il ſort de petites boules entaſſées à la cime de ſa tige. Sa racine eſt de la groſſeur d'un doigt, & devient caterneuſe, quand la tige commence à ſe fleſtrir. Quelques-uns la mangent crue, & cuite entre deux plats, comme les aſperges. Dioſcoride.

ORP.

ORPIGMENT. ſubſt. maſc. Ou orpin. C'eſt un mineral jaune tirant ſur le brun. Les Latins l'appellent *auripigmentum*, les Grecs *arſenic* & *arrhenico*. On le trouve dans les mines d'or & d'argent. Il eſt fait d'une exhalaiſon ſeche qui ſemble bruſlée. Celuy qui eſt de couleur d'or, & qui ſe leve par écailles, comme le tale eſt le meilleur. Celuy qui tire ſur le rouge ou la ſandaraque, & eſt onctueux, eſt le moindre. Le *Sandaraque* & *l'orpiment* ne different qu'en couleur. La ſandaraque eſt plus cuite & plus rouge; ce qui paroiſt en

ce que quand on pouſſe l'*orpiment* au feu, il devient ſandaraque; & alors quelques-uns l'appellent *orpin rouge*. On tient que l'*orpin* eſt une marque aſſeurée d'une mine d'or, parce qu'il y a toûjours quelque petite partie d'or dans l'*orpin*. On en fait trois eſpeces; le blanc, qui eſt *Larſenic*; le jaune, qui eſt le vray *orpiment*; & le rouge, qui eſt le *reegal*. On en fait auſſi d'artificiel qui eſt blanc, en le meſlant avec du ſel, & en le cuiſant & le ſublimant, comme on fait dans la Chymie. Pline dit qu'un Empereur en tira de l'or, en faiſant fondre une grande quantité; mais que cela ne valoit pas les frais. C'eſt au reſte un fort venin tant pour les animaux, que pour les plantes.

Il y a auſſi une plante medicinale qu'on appelle *orpin*, en Latin *craſſula*, *telephium*, *ceraunia*.

ORS.

ORSE, eſt un terme de la mer du Levant, qui ſignifie *main gauche*, ou *basbord*. Aller à *orſe*.

ORSER. Aller à *orſe*. Terme de Marine.

ORSEILLE. ſubſt. fem. Eſt une drogue dont ſe ſervent les Teinturiers, qui eſt une petite mouſſe ou croute qui vient ſur les pierres & les rochers des montagnes, & qui eſtant appreſtée avec la chaux & l'urine, fait une fort belle nuance de couleurs. C'eſt la même choſe que l'*orchel* ou l'*urſolle* qui croiſt dans les Canaries, qui eſt beaucoup plus eſtimée, & fait une plus belle couleur. L'*orſeille* fait une nuance depuis la fleur de peſcher, ſilvie, aubifoin & grisdelin, juſqu'au paſſevelours & amarante. On apporte l'*orſeille* en herbe & en balle.

ORT.

ORTEIL. ſubſt. maſc. Doigt du pied. La goutte prend le plus ſouvent au gros *orteil* du pied. Les Polonois marchent ordinairement ſur les *orteils*. Ce mot vient d'*articulus*, ſelon Nicod; & ſe dit par corruption pour *arteil*. Voyez *Arteil*. Du Cange dit que dans la baſſe Latinité on a dit *ortilli* en la même ſignification.

ORTHODOXE. adj. maſc. & fem. Catholique qui croit les verités decidées par l'Ecriture. Ce Prelat eſt *orthodoxe*, eſt dans la croyance de l'Egliſe Romaine. On le dit auſſi de la Sainte Doctrine. Toutes les propoſitions contenuës dans le Livre de cét Auteur ſont *orthodoxes*.

ORTHOGONELLE. adj. f. f. Terme de Geometrie qui ſe dit d'une ligne qui tombe à angle droits ſur une autre ligne qui eſt perpendiculaire.

ORTHOGONELLEMENT. adv. Perpendiculairement, à plomb, à angles droits.

ORTHOGRAPHE. ſubſt. fem. Terme de Grammaire. C'eſt la ſcience qui deſcrit correctement les mots avec toutes les lettres convenables & neceſſaires. Le premier qui a voulu changer l'*orthographe* fut Jacques Pelletier du Mans, qui ſouſtint qu'il falloit eſcrire comme on parle, & aprés luy Louïs Maigret, Pierre la Ramée dit Ramus, Jean Anthoine de Baif, & de noſtre temps l'Eſclache. Ces opinions ont eſté traitées de ridicules. Les Anciens qui ont fait des Traitez de l'*orthographe* ſont Velius Longus, Marius Victorinus, Flavius Caper, Caſſiodore & Bede. Entre les Modernes Jean Torelli en a fait un Volume *in fol.* imprimé en 1493. Lucius, Jean Scoppa, Georges Valla & Alde-Nanus le Jeune qui a effacé tous les autres. Il y a auſſi une *orthographe* de Lipſe, & un

autre de Claude Dauſquus Chanoine de Tournay qui en a fait 11. Vol. *in fol.* du vieil & nouveau Latin.

ORTHOGRAPHIE. ſ. f. Terme de Geometrie. C'eſt la ſcience de peindre, de deſſiner une fortification, un baſtiment ſelon leurs élevations & la hauteur de chaque membre. Elle eſt ainſi nommée, parce qu'on ſe ſert de lignes perpendiculaires qui tombent ſur les plans geometriques: c'eſt auſſi l'image, la figure, le deſſein de l'elevation. Il eſt aiſé de faire un plan d'une place, mais le plus difficile eſt l'*orthographie* & le profil, ou eſlevation.

ORTHOGRAPHIER. v. act. Eſcrire correctement, & ſelon les loix de la Grammaire.

ORTIE. ſubſt. fem. Herbe dont la feuille eſt picquante. Il y a deux eſpeces d'*ortie*, dont l'une eſt plus aſpre, plus rude & plus ſauvage, qui a des feuilles larges & noires, & dont la graine eſt ſemblable à celle du lin, quoy que plus petite. On l'appelle en Latin *urtica*, en Grec *acolyphe*. Il y en a une autre qu'on appelle *ortie puante*, en Latin *galiopſis*, *urtica labeo*, *urtica fœtida*, *urtica mortua*, qui rend une odeur puante, lors qu'on la pile, ou qu'on la frotte entre les mains. Sa fleur eſt rouge & menuë. Matthiole y adjouſte une troiſiéme eſpece, qui eſt une *ortie* ſauvage, qui eſt plus rude & plus picquante beaucoup que les autres. Quelques-uns l'appellent *ortie grieſche*. La graine d'*ortie* eſt auſſi dangereuſe que la feuille venimeuſe. Matthiole. On deſcouvre avec le microſcope que l'*ortie* eſt couverte de picquants tres-aigus, dont la baſe eſt un petit ſac ou veſſie qui enferme une liqueur acre & venencuſe, & la pointe eſt d'une ſubſtance tres-dure qui a un trou au milieu, par lequel cette liqueur s'eſcoule dans la partie picquée, qui y excite de la douleur. Voyez en la figure dans la Micrographie de M. Hook. On fait de la toile d'*ortie*, comme on en fait de chanvre. Les Dames s'en ſervent pour faire des cornettes. Il y a une autre *ortie* à grappes qui vient de Canada, & une autre *ortie* à balles nommée *pilulifera*, qui a des feuilles de parietaire. On en voit les figures dans les Memoires du Sieur Dodard.

ORTIER, v. act. Picquer avec des orties. On ne ſçauroit aller dans ces broſſailles, qu'on n'ait les pieds ou les mains *ortiez*.

On dit chez les grands Gourmets, qu'il faut que le vin *ortie* le palais, pour dire qu'il le picque doucement.

ORU.

ORVIETAN. ſubſt. maſc. Antidote ou contrepoiſon qui s'eſt rendu fameux à Paris, parce qu'il a eſté diſtribué par un Operateur venu d'Orviette, dont il a fait des experiences extraordinaires en ſa perſonne ſur un theatre public. Dans la Pharmacopée de Charras il y a une maniere de faire l'*orvietan*, où l'on voit que la theriaque eſt une des principales drogues qui y entrent.

OS.

OS. ſubſt. maſc. Partie ſolide des animaux qui ſouſtient toute la maſſe de leurs corps & de leurs chairs. On le definit en Medecine, Partie ſimilaire engendrée de la partie terreſtre & la plus graſſe de la ſemence, qui eſt la plus froide, la plus dure & la plus ſeche de toutes celles du corps, qui

qui en eſtablit la figure & la ſolidité. Dans un ſquelet on voit la diſpoſition de tous les *os* de l'homme. La carie eſt la maladie des *os*. L'eſquille d'un *os*, c'eſt la partie qui s'en ſepare par quelque fracture. Papin Medecin Anglois a trouvé le moyen d'amollir, de cuire les *os*, les rendre bons à manger, d'en faire de la gelée. Il en a donné depuis peu un Traité au public. On dit que dans l'Inde prés de Malaca on trouve une herbe qui endurcit ſi fort les *os*, que ſi on en fronte les dents, il n'y a point de cailloux ſi durs qu'elles ne reduiſent en poudre. Au contraire dans la Norvege il y a une herbe qui ramolit ſi fort les *os* des beſtes qui en mangent, que les bœufs même ne ſçauroient ſe ſouſtenir ſur leurs pieds aprés en avoir mangé, & tout leur corps devient maniable comme de la Cire. Journal d'Allemagne & IX. Journal de France 1677. On dit qu'on caſſera, qu'on briſera les *os* de celuy qu'on veut menacer fortement. On dit encore, Avoir la verole dans les *os*, pour dire, l'avoir fort inveterée.

Les *os* ſe diviſent en *tres-durs*, comme ceux qu'on apelle *pierreux* qui ſont les *os* des temples, & les dents; & en *mols*, qui ont bien moins de dureté en comparaiſon, comme l'etmoïde & les Epiphyſes. On appelle *os ſolides*, ceux qui n'ont ni creux, ni concavitez, comme l'omoplatte & l'iſchyon.

Voicy en general le nombre des *os* de l'homme. Le teſt ou le crane en a huit, la maſchoire haute en a onze, la baſſe deux, & elles portent chacune ſeize dents. Le col a ſept ſpondyles ou vertebres. Le dos douze, le rable cinq, l'os ſacré quatre, y compris le coccyx. Le thorax a douze coſtes, le ſternon, les clavicules & les pallerons. Le bras n'a qu'un *os*; le coude en a deux; le poignet en a ſix; le metacarpe en a quatre, & les doigts quinze. La cuiſſe n'a qu'un *os*; la jambe deux ſans la palette; le petit pied ou tarſe en a ſept, le metatarſe cinq, & les doigts quatorze, qui ont divers noms qui ſeront expliquez chacun à leur ordre.

L'*os anonyme* ou ſans nom a trois parties, qui ſont les flancs, la hanche, & le penil. Quelques-uns pourtant l'appellent *ileon*, c'eſt à dire, *l'os des flancs*; d'autres *iſchion* ou l'*os de la hanche*. Il paroiſt unique, & joint de deux coſtez l'*os* ſacré; mais aux jeunes gens il paroiſt diviſé par trois lignes: ce qui eſt cauſe qu'on en fait trois parties. La premiere s'appelle *ileon*, parce qu'elle ſouſtient l'inteſtin qui porte ce nom, & parce qu'il eſt entortillé. La ſeconde s'appelle *l'os pubis* ou *l'os du penil*, ou *l'os barré*, qui eſt ſi ſerré avec le precedent, qu'il eſt impoſſible qu'il s'ouvre dans l'accouchement. La troiſiéme partie ſe nomme *iſchion*, ou *l'os de la hanche*, dans lequel il y a une profonde cavité qu'on nomme *cotyle*, *acetabule*, *emboëſture* pour recevoir la teſte de l'*os* de la cuiſſe. Il a une apophyſe de cartilage qui comprend cette teſte, & on la nomme *ſourcil*.

L'*os ſacré*, eſt la derniere partie de l'eſpine, qui eſt ainſi appellé, parce que c'eſt le plus grand de tous les *os* de l'eſpine. Ainſi Homere a appellé les gros poiſſons, *poiſſons ſacrez*. On l'appelle auſſi l'*os large*, parce que ſa largeur fait comme un triangle, qui eſt au commencement large, & qui va peu à peu en s'eſtreciſſant. Sa partie anterieure eſt cave comme un demi-cercle, & par celle de derriere il eſt gibbeux & vouté. Il eſt compoſé de cinq *os*, & quelquefois de ſix, qui ſe ſeparent aiſement aux petits enfants, mais qui s'uniſſent tellement aux grands, qu'il ſemble que ce ne ſoit qu'un *os*. On les met au nombre des vertebres, quoy qu'ils n'en ayent pas l'uſage, parce qu'ils ſont immobiles, mais parce qu'ils en ont la reſſemblance.

Os, ſe dit auſſi de quelques poiſſons, quoy que leurs parties ſolides s'appellent ordinairement *areſtes*. Ainſi on dit que les Orfevres font leurs moules les plus delicats d'*os* de ſeche. On dit auſſi les *os* d'un crocodile; les *os* d'une baleine, les Marchands font auſſi trafic d'*os* de cœur de cerf, parce qu'ils ſervent à beaucoup de maladies.

Os, ſignifie auſſi cette matiere dont on fait pluſieurs ouvrages de tableterie, qui en effet vient des *os* de quelque animal. L'*os* ne ſe jaunit pas ſitoſt que l'yvoire. On emmanche d'*os* les couteaux.

On dit poëtiquement, Que la terre ſoit legere à ſes *os*, en ſouhaitant que le repos d'un mort ne ſoit point troublé. Deucalion jetta derriere ſon dos les *os* de ſa grand mere, c'eſt à dire des pierres. On dit auſſi d'un pays maigre où il y a des roches qui ſortent hors de terre, que les *os* luy percent la peau, comme eſt tout le Gaſtinois.

On appelle auſſi *os*, des noyaux de certains fruits, qui ſont fort durs. Il y a des neffles a trois *os*, & d'autres à cinq *os*. Quelques-uns appellent auſſi *os*, le noyau des olives.

Os, ſe dit proverbialement en ces phraſes. On dit qu'un homme ne fera pas de vieux *os*, pour dire, qu'il eſt infirme, qu'il mourra en jeuneſſe. On dit, jamais à un bon chien il ne vient un bon *os*, pour dire, que l'occaſion de travailler ne s'offre pas à ceux qui en ont bonne envie. On dit auſſi, Voilà bien des chiens aprés un *os*, pour dire, qu'il y a bien des gens qui veulent entrer en une même affaire, ou en partager le profit. On dit auſſi, Jetter un *os* en la gueule de quelqu'un, pour dire, luy donner quelque choſe afin d'empeſcher qu'il ne crie, qu'il n'encheriſſe, qu'il ne deſcouvre le myſtere. On dit auſſi d'un chicaneur qui pille une partie, d'une perſonne qui eſt à la charge d'autruy, qu'ils le rongent juſqu'aux *os*. On dit auſſi, donner un os à ronger à quelqu'un, pour dire, luy ſuſciter quelque affaire, qui luy donne bien de la peine. On dit d'une perſonne fort maigre, qu'elle n'a que la peau & les *os*, que c'eſt une peau eſtenduë ſur des *os*, que jamais belle chair ne fut prés des *os*. On dit auſſi en diſnant, que les *os* ſont pour les abſents, pour dire, que ceux qui viennent diſner tard n'ont que le reſte des autres. On dit d'un joüeur de dez, que les *os* luy ſortent des doigts; on dit auſſi, Si j'avois de l'argent dans les *os*, je les caſſerois pour vous ſatisfaire, quand on veut teſmoigner la bonne volonté qu'on a de payer. On dit auſſi à la boucherie. Il n'y a point de viande ſans *os*, pour dire, qu'on veut vendre l'un & l'autre enſemble.

O S E.

OSEILLE. ſubſt. fem. Herbe qu'on met au potage, & dont on fait des ſauces. La ſauce verte eſt faite de jus d'*oſeille*. A Paſques on fait des œufs à l'*oſeille*, de la farce d'*oſeille*, il y a de l'*oſeille* ronde, de l'*oſeille* de pré, de l'*oſeille* de Jardin. Quelques-uns l'appellent auſſi *vinette*, ou *ſalierte*, ou *lampe*. En Latin *oxylapathum*, *rumax*. Ce mot vient du Grec *oxalis*, qui a eſté fait de *oxys*, *aigu*. Les Italiens l'appellent *acetoſa*. Menage.

OSER. v. n. & act. Entreprendre quelque choſe

avec

avec hardieſſe. Les Geans *oſerent* bien attaquer le Ciel dans la Fable. Lucifer *oſa* bien s'eſlever contre Dieu dans la verité. Un Prince n'*oſe* pas toucher à l'encenſoir. Oza mourut ſubitement pour avoir *oſé* toucher l'Arche qui eſtoit en danger de tomber, II. Rois, Ch. 5. v. 6. C'eſt un temeraire qui eſt capable de tout *oſer*, de tout entreprendre. Ce mot vient du Latin *auſare*. Menage.

OSER, ſe dit auſſi en termes de provocation & de meſpris. Je gage que vous n'*oſeriez* ſauter ce foſſé. Tu n'*oſerois* regarder cet homme que tu menaces.

OSÉ, ÉE. part. & adj. Audacieux, temeraire. Qui ſera aſſez *oſé* pour luy reſiſter en faces? Il n'eſt pas ſi *oſé* que de deſobeïr aux ordres du Roy.

OSERAYE. ſ. f. Lieu planté d'oſiers. Les *oſerayes* ſont de bon rapport.

OSI.

OSIER. ſ. m. Saule nain, dont les branches ſont menuës & ployantes, qui ſervent à lier des cercles pour les tonneaux, à ſe faire des paniers, des hottes, & autres ouvrages du meſtier de Vannier. Des bottes d'*oſier*; des brins, des ſions d'*oſier*. Il y a de l'*oſier* rond & rouge, & de l'*oſier* de rivieres. Les gerbes d'*oſier* & de ployon doivent eſtre chacune de quatre pieds de lien. Nicod croit qu'il vient du Grec *oiſos*, qui ſignifie *oſier*. Menage le derive du Grec *oiſya*.

On dit proverbialement, qu'un homme eſt franc comme *oſier*, quand il eſt ſincere, pliant, accommodant, &c.

OSS.

OSSEC. ſubſt. maſc. Terme de Marine. C'eſt le receptacle de la ſentine ou bas de la pompe où ſe reçoivent toutes les eaux du vaiſſeau. Quelques-uns appellent *oſſec*, tout ce qui compoſe le mouvement & l'effet de la pompe. Ce mot vient par corruption de *au ſec*; car c'eſt en effet ce qui ſert à mettre le navire *au ſec*. On le dit auſſi ſur les rivieres de l'endroit où s'amaſſent les eaux du bateau qu'on vuide avec l'Eſcope.

OSSELET. ſubſt. fem. Petit os qui eſt au derriere du gigot de mouton, dont ſe ſervent les enfans pour joüer aux jeux qu'ils nomment des *oſſelets*.

OSSELET, eſt auſſi une eſpece de geſne ou de violence qu'on fait à quelqu'un, pour luy faire dire où il a caché ſon argent, ou pour l'obliger à ſuivre, quand on le mêne priſonnier. C'eſt un os de pied de mouton qui ſerre un nœud coulant qu'on met au pouce, ou au poignet. Les ſoldats, les Sergens, ſçavent fort bien donner les *oſſelets*.

OSSEMENTS. ſubſt. maſc. plur. Os du corps humain. Il ne ſe dit guere qu'en cette phraſe: Quoy que cette femme ſoit fort menuë, ce n'eſt pas qu'elle ſoit maigre, mais c'eſt qu'elle eſt de petits *oſſemens*.

On le dit plus communement des os d'hommes morts, comme ceux qu'on voit aux cimetieres. Habert a bien employé ce mot dans le Temple de la Mort en parlant des rivieres.

> Qui traiſnant des corps morts & de vieux *oſſemens*,
> Au lieu de murmurer, font des gemiſſentents.

OSSEUS, EUSE. adj. Terme d'Anatomie. Qui eſt de la nature, de la ſubſtance d'os. On dit auſſi des noyaux des neſles, qu'ils ſont de nature *oſſeuſe*.

OSSU, UË. Qui a de gros os, & peu de chair.

OSSIFRAGUE. ſubſt. fem. C'eſt, ſelon Albert le Grand, la cinquiéme eſpece d'aigle, qui eſt fort petite, quoy qu'Ariſtote diſe que c'eſt la plus grande à la reſerve de celle d'Allemagne. Son pennage eſt cendré tirant ſur le blanc. Pline dit qu'elle eſt ſortie de l'aigle de mer qui conçoit & retient de tous les oiſeaux de proye. Elle nourrit non ſeulement ſes petits, mais auſſi ceux qu'une autre aigle a rejettez. Elle a la veuë foible, contre le naturel des autres aigles. En Latin *oſſifraga*.

OST.

OST. ſubſt. maſc. Vieux mot qui ſignifioit autrefois une armée. Il campa ſon *oſt* en un tel endroit. Ce mot vient du Latin *hoſtis*. D'autres veulent qu'il vienne *d'obſidiatus*. Voyez Menage.

On appelloit autrefois *oſt banni*, la convocation du ban & arriereban, lorſque les vaſſaux eſtoient tenus de ſuivre leur Seigneur en guerre, ou de luy fournir un homme, ou certains deniers pour ſe racheter: ce qu'on appelle dans les vieux titres *heribannus*.

OSTADE. ſubſt. fem. Eſpece d'eſtoffe ancienne. Henry Eſtienne appelle des manches de deux parroiſſes, qui ſont moitié d'*oſtade*, & moitié de velours.

OSTAGE. ſubſt. maſc. Perſonnes que deux partis ennemis ſe donnent reciproquement, quand ils ſont ſur le point de faire quelque traité ou capitulation, pour aſſurance de part & d'autre de l'execution de ce qui ſera convenu. La garniſon d'une telle place capitule, elle a donné des *oſtages*. Un tel Officier a ſervi d'*oſtage*.

OSTAGE, ſe dit auſſi des places qu'on donne pour ſeureté à ceux d'un parti ennemy pour l'execution d'une paix. Les Huguenots pendant les troubles demandoient des villes d'*oſtage*, des places de ſeureté.

OSTAGE, ſe dit encore des ſeuretez qu'on donne entre perſonnes qui n'ont point de different. Quand on deſcend la chaſſe de Sainte Genevieſve, quand on tranſporte la Sainte Ampoule, on laiſſe des perſonnes de condition en *oſtage* juſqu'au retour. Cet homme ne me trahira pas, j'ay tous ſes papiers en ma poſſeſſion, j'ay de bons *oſtages* de ſa fidelité. On a appellé auſſi autrefois *oſtages*, des cautions jurées que dans les vieux Titres on appelle *obſes* ou *hoſpes* parce qu'elles eſtoient obligées de demeurer en la maiſon du creancier juſqu'à ce que le debiteur euſt ſatisfait.

OSTENTATION. ſubſt. fem. Grande vanité, affectation de faire paroiſtre ce qu'on a de bonnes qualitez. Cet Ambaſſadeur marche avec grand faſte & *oſtentation*. Ce Predicateur preſche avec zele, mais au fonds il y a beaucoup d'*oſtentation*, de vanité en ſon fait.

OSTE VENT. ſ. m. Vieux mot au lieu duquel on dit maintenant *au vent*; aſſemblage de cinq ou ſix rangs de planches, qu'on met au deſſus des boutiques, pour les garentir du vent, du ſoleil, & de la pluye. La Police a reformé, retreſſi les *auvents*. On ne peut mettre un *auvent* ſans la permiſſion du Voyer.

OSTEOLOGIE. ſubſt. fem. Partie de l'Anatomie

perpetuelle. Du Cange dit qu'on appelloit autrefois *oubliette*, la priſon de l'Eveſque de Paris, parce que les Clercs qui avoient failli y eſtoient ſi long-temps, qu'on les tenoit pour oubliez.

OUBIEUR. ſubſt. maſc. Garçon Pâtiſſier qui va crier des *oublies*. On fait dire des chanſons à l'*Oublieur*, quand on a vuidé ſon corbillon d'oublies.

OUBLIEUX, EUSE. adj. Celuy qui n'a point de memoire ni de ſoin. Il faut chaſſer ce valet, car il eſt trop *oublieux*.

O U C.

OUCHE. ſubſt. fem. Ou *eſche*. Vieux mot François qui eſt encore en uſage en pluſieurs Provinces, qui ſignifie une terre labourable cloſe de foſſez ou de hayes. On l'a appellée en Latin *olea*, *olcha*: *olchia*, d'où on a fait le verbe *occare*, pour dire *labourer*, & *ager occatus*, pour dire *champ labouré*, Du Cange. L'Abbaye de Chalivoy a pluſieurs *ouches* dans ſon domaine.

O U E.

OUE. ſubſt. Vieux mot qui ſignifioit autrefois ce qu'on appelle aujourdhuy *oye*. On dit encore la rue aux oües à Paris, qui eſtoit autrefois fameuſe par les rotiſſeries où on vendoit des *oües* ou oyes.

OUEF. ſubſt. fem. Eſt un ornement d'Architecture taillé en forme d'œuf ſur un membre appellé *quarré de rond*. On les appelle auſſi *anfs retaillez*, qui ſe mettent ſous les denticules de la corniche.

OUEST. ſubſt. maſin, Terme de Marine. C'eſt le nom qu'on donne ſur l'Ocean au vent d'Occident, & au point cardinal de l'horiſon, qui eſt au couchant. On a navigé trois jours heureuſement avec un vent d'*Oueſt*. Cette coſte s'eſtend *Eſt Oueſt*, pour dire, d'Orient en Occident.

On le compoſe avec les mots de *Nord*, & *Sud*, pour faire un demy-vent, un quart de vent. *Nord-Oueſt*, *Sud-Oueſt*, *Nord-Nord-Oueſt*, *Sud-Sud-Oueſt*, &c. Voyez *Vent*.

O U F.

OUF. Particule indeclinable qui ſe dit abſolument quand on ſouffre quelque douleur. *Ouf* vous me faites mal.

O U I.

OUILLE. ſubſt. fem. Sorte de potage fait de diverſes herbes & ſans beurre, qu'on ſert quelquefois les jours maigres ſur les bonnes tables pour faire quelque diverſité.

OUIR. v. act. & n. Entendre, Recevoir quelque ſon dans les oreilles qui les frappe. *Ouir* le ſermon. Un ſourd eſt celuy qui n'*oit* goutte, qui *oit* dur. Les roſſignols commencent à ſe faire *ouïr* au mois de May. J'ay *ouï* preſcher cet Abbé. J'ay *ouï* plaider cet Advocat. J'ay *ouï* raiſonner ce Philoſophe. Il eſt prié d'aller *ouïr* la lecture de cette Tragedie. Un des ſouhaits de St. Auguſtin eſtoit d'avoir *ouï* preſcher St. Paul.

OUIR, ſignifie auſſi, Eſtre preſent. Je n'ay pû *ouïr* la Meſſe que du bout de l'Egliſe, je voyois ſeulement le Preſtre.

OUIR, ſignifie auſſi, Donner audience. Un arreſt contradictoire eſt celuy qu'on rend aprés avoir *ouï* les parties. Les ſentences d'audience portent

dans leur diſpotif, Parties *ouïes*. Il faut *ouïr* le Procureur du Roy, le Procureur General dans les affaires où le public, les mineurs & l'Egliſe ont interêt. Les deputez d'une telle ville, les Ambaſſadeurs d'un tel Prince ont eſté *ouïs*, ont eſté admis à l'audience. Le Preſident demande à un Advocat qui commence à plaider, Qui vous *oit*? pour dire, Quel eſt l'Advocat contre vous?

OUIR, ſe dit auſſi de ce qu'on dit en ſecret, en particulier. On a eſtabli tant de Confeſſeurs pour *ouïr* les penitens en confeſſion à Paſques. On a commis un tel Conſeiller pour *ouïr* la depoſition des témoins, pour *ouïr* un accuſé dans ſon interrogatoire. Une aſſignation pour eſtre *ouï*, eſt quelque choſe de moindre qu'un decret d'adjournement perſonnel. On dit auſſi, j'ay *ouï* quelque bruit de cette affaire, pour dire, j'en ay entendu parler ſecrettement.

OUIR, ſignifie auſſi, Eſtudier ſous un Maiſtre. Cet eſcolier va *ouïr* un tel Profeſſeur, il fait ſon cours ſous luy.

OUIR, ſe dit figurément en choſes morales. Le ſang innocent reſpandu crie vengeance, ſe fait *ouïr* juſques dans le ciel. Il faut *ouïr* la voix du ciel, les inſpirations qui nous viennent d'enhaut. La renommée fera *ouïr* le nom, la gloire de ce Prince juſques dans les ſiecles futurs.

OUIR, ſignifie auſſi, exaucer. Dieu a *ouï* les prieres de cette femme ſterile, il luy a envoyé lignée. On dit, Dieu vous veuille bien *ouïr*, à ceux qui font quelque ſouhait à noſtre avantage.

OUI, IE. part. paſſ. & adj.

OUIR-DIRE. ſubſt. maſc. Ce qu'on ſçait par le recit d'autruy. Ce n'eſt qu'un *ouïr-dire*, auquel on n'adjouſte point de foy en Juſtice. Rabelais a fait un perſonnage d'*ouïr-dire* qui tient eſcole de Teſmoignerie.

O U L.

OULE. ſubſt. fem. Terme de Mer. C'eſt un onde ou vague de mer qui eſt pris de *ola* Eſpagnol. On eſcrit auſſi *houle*.

O U R.

OURAGAN. ſubſt. maſc. C'eſt une tempeſte qui s'eſleve par la contrarieté de pluſieurs vents, & qui a quelque choſe de pareil au ſiphon dont parlent Ariſtote & les Anciens. Il en arrive ſouvent vers la Chine & le Japon, & auſſi au Golphe de Mexique. C'eſt un vent qui commence à l'Oueſt, & qui en vingt heures parcourt tous les rhumbs de vent, eſlevant des flots prodigieux, & comme il ſouffle tantoſt d'un coſté, tantoſt de l'autre, les flots contraires ſe heurtent les uns contres les autres, & font faire un naufrage infaillible aux vaiſſeaux. Cela arrive au changement des ſaiſons, & il n'y a point de remede, ſinon d'éviter de ſe trouver en mer en ce temps-là.

OURAQUE. ſubſt. maſc. Terme de Medecine. C'eſt un des quatre vaiſſeaux umbilicaux, qui eſt un canal long & ſans ſang, qui va du fond de la veſſie juſqu'au nombril. C'eſt par où le fœtus rend ſon urine, tant qu'il eſt au ventre de la mere. Drelincourt ſouſtient que dans le fœtus humain il n'y a point d'*ouraque*, mais ſeulement une veine & deux arteres, contre l'opinion de Fernel & de Du Laurens.

OURDIR. verb. act. Diſpoſer & arranger en long, les fils ou chaiſne de la toile ou d'une eſtoffe ſur

ſe ſur le meſtier, pour enſuitte y paſſer la trême. Ce mot vient du Latin *ordiri*, *commencer*.

OURDIR, en termes de Maçonnerie, ſe dit d'un groſſier enduit qu'on fait de chaux ou de plaſtre ſur un mur de moilon, par deſſus lequel on en met un autre de plaſtre fin qu'on unit proprement avec la truelle. Ce mur n'eſt pas encore bien enduit, il eſt ſeulement *ourdi*. On l'eſcrit plus ſouvent avec une *h*.

OURDIR, ſe dit figurément en Morale. *Ourdir* une trahiſon, c'eſt commencer le deſſein d'une trahiſon, d'une conſpiration, cabaler contre quelqu'un.

OURDI, IE. part. paſſ. & adj.

OURDISSEURE. ſubſt. fem. Action par laquelle on ourdit de la toile, ou quelque tiſſu.

OURLET. Voyez. *Orle*.

OURQUE. ſ. f. Gros poiſſon de mer, monſtre marin qu'on appelle en Latin *orca*.

OURQUE, eſt auſſi le nom d'un petit baſtiment de mer, ce qui vient de *orca*, qui eſtoit une eſpece de vaiſſeau dont ſe ſervoient les Eſpagnols, dont parlent Varron & Iſidore; & une eſpece de cruche à mettre de l'huile & autres liqueurs, d'où on a fait depuis *urceolus*.

OURS. ſubſt. maſc. OURSE. ſubſt. fem. Beſte feroce qui ſe retire dans des montagnes, qui eſt fort velué, & qui a des ongles crochus, qui monte au haut des arbres. Dans les pays ſeptentrionaux les *ours* ſont blancs. C'eſt une erreur populaire de croire que l'*ours* n'eſt qu'une maſſe de char informe quand il vient au monde, & que ce n'eſt qu'à force de le leſcher qu'il ſe perfectionne. Ariſtote & Pline diſent que l'*ours* en naiſſant n'eſt gueres plus grand qu'une ſouris, & qu'il croiſt toute ſa vie; il continue même aprés ſa mort, s'il eſt vray ce que pluſieurs Anciens ont eſcrit, que ſa graiſſe s'enfle quand elle eſt gardée. Elias dit que l'*ours* vit quarante jours en leſchant ſeulement ſon pied droit. L'*ours* a cela de particulier, qu'il a cinquante-ſix petits reins formez par autant de parenchymes ſeparés, & enveloppéz dans une membrane en forme de ſac, dont la maſſe repreſente une pomme de pin qui eſt meure. Pline & Plutarque diſent que ſa chair eſt un manger excellent, & Michael Herus dit qu'en Allemagne ſes pattes ſalées & fumées ſe ſervent ſur la table des Princes.

En termes de Blaſon, l'*ours* s'appelle tantoſt *paſſant*, tantoſt *rampant*. Il ne monſtre jamais qu'un œuil & qu'une oreille, non plus que le lion.

OURSE, en termes d'Aſtronomie, ſe dit de deux Conſtellations voiſines du Pole Arctique. La Petite *Ourſe* eſt la plus proche du Pole, & comprend ſept eſtoiles qu'on appelle *le Chariot*, ſi on fait un triangle équilateral ſur les deux dernieres de la queuë, la pointe touchera juſtement le Pole. Ces deux eſtoiles en termes de Marine s'appellent les *Gardes*. Kepler y a deſcouvert juſqu'à vingt eſtoiles. Elle s'appelle autrement *Cynoſure*, & elle a donné le nom au Pole Arctique du mot Grec *arctos*, qui ſignifie *ourſe*. La Grande *Ourſe* que le même Auteur dit eſtre compoſée de cinquante-ſix eſtoiles, ſelon Ptolomée de 35. & ſelon Bayer de 32. eſt une Conſtellation voiſine qui a une ſituation contraire. Elle a ſept eſtoiles plus viſibles & brillantes, qui ſont auſſi diſpoſées en forme de chariot. Il y a ſix eſtoiles de la ſeconde grandeur, & une de la troiſieſme. On l'appelle auſſi *Helice*, ou *Caliſto*. Les Poëtes ſe ſervent du mot d'*ourſe* pour ſignifier le *Pole*. Il a voyagé ſous l'*Ourſe*, c'eſt à dire, vers le Septentrion.

OURS, ou *ourſe*, eſt auſſi un terme de Marine qui ſignifie un cordage particulier de l'artimon qui ſert de bras à ſa vergue.

On dit proverbialement d'un homme qui a beaucoup de poil à l'Eſtomac & ſous le linge, qu'il eſt velu comme un *ours*. On dit d'un homme qui a peur, qu'il le faut faire monter ſur l'*ours*, comme on fait les enfants. On dit auſſi, qu'un homme eſt fait comme un meneur d'*ours*, pour dire, qu'il eſt mal baſti, mal accommodé. On dit auſſi, qu'il ne faut pas vendre la peau de l'*ours* qu'on ne l'ait pris, pour dire, qu'il ne faut pas partager un butin en eſperance de gagner la bataille, ni une ſucceſſion avant qu'on la poſſede puiſſiblement.

OURUARI. Voyez *Hourouari*.

OUT.

OUTARDE. ſubſt. fem. Gros oiſeau qui vit dans les campagnes, bon à manger, qui eſt fait comme une oye.

On a diſſequé des *outardes* à l'Academie des Sciences, dont la plus grande avoit trois pieds depuis le bec juſqu'aux ongles. Son col eſtoit long d'un pied, & ſes jambes d'un pied & demi, & ſes ailes aſſez courtes; ce qui fait que cet oiſeau a de la peine à voler. Oppian dit qu'il n'y a que l'*outarde* qui craigne le chien. Son plumage eſtoit de ſix couleurs, blanc, noir, gris cendré, gris-brun & de couleur de roſe, ſon bec eſtoit long de trois pouces à peu prés comme celuy d'un poulet d'Inde. Ses jambes & la moitié des cuiſſes reveſtu de petites ecailles griſes, de figure hexagone, grandes d'une ligne & couvertes d'une petite peau. Son geſier eſtoit rempli de pierres de la groſſeur d'une noix, & on y a trouvé juſqu'à 90. doubles uſez & polis par leur frottement mutuel ſans apparence d'eroſion. L'Inteſtin ſe retreciſſoit à un pouce de l'anus, & enſuite ſe dilatoit, faiſant une poche capable de contenir un œuf, où les deux ureteres eſtoient inſerez avec un petit trou au milieu qui conduiſoit dans un ſac qui eſtoit comme un troiſiéme *cecum*, qu'on appelle vulgairement la *bourſe de Fabrice*, du nom de celuy qui l'a premierement deſcrite. Ariſtote dans Athenée remarque que l'*outarde* n'a point de jabot, quoy qu'elle mange quelquefois du foin & qu'elle rumine. Il la compare à un grand coq. Belon dit que c'eſt le plus grand des oiſeaux aprés l'autruche. On l'appelle en Latin & en Eſpagnol *avis tarda*, d'où eſt venu le nom d'*outarde*, ou du Grec *otis*, qu'on croiſt eſtre la même choſe. Albert le Grand l'appelle *biſtarda*, parce qu'elle fait deux ſauts quand elle commence à voler. Memoires de Perrant.

OUTIL. ſubſt. m. Inſtrument dont les Ouvriers & les Artiſans, ſe ſervent pour travailler. Les marteaux, les regles, les compas, equeres, ſont des *outils* de Tailleurs de pierre. Les rabots, vilbrequins, ciſeaux, ſont des *outils* de Menuiſier. Ce mot vient de *utilis*, ou *utenſile*. Du Cange dit qu'en la baſſe Latinité on a dit *atillia* en la même ſignification.

On dit proverbialement d'une choſe qu'on veut meſpriſer, Voilà un bel *outil*. On dit auſſi, qu'un meſchant Ouvrier ne ſçauroit trouver de bons *outils*.

OUTRAGE. ſubſt. maſc. Groſſe injure, affront ſenſible & cruel, Les Juifs firent mille *outrages* à JESUS-CHRIST avant que de le faire mourir.

C'eſt

C'eſt faire un cruel *outrage* à une femme de luy ravir ſon honneur. Un cœur genereux eſt ſenſible aux *outrages*, aux indignitez. Du Cange derive ce mot d'*Ultragium*, qu'on a dit en ce ſens dans la baſſe Latinité, c'eſt à dire, *outre meſure*, d'où vient qu'on a dit auſſi *excez*.

OUTRAGER. verb. act. Dire des injures à quelqu'un, le battre, & l'offenſer en ſa perſonne, ou en ſon honneur. Aprés avoir eſté *outragé* par mille injures & reproches, la colere la emporté. Ses ennemis l'on attrapé à leur avantage, & ils l'ont cruellement battu, & *outragé*. Ils l'ont *outragé* en toutes les parties de ſon corps.

OUTRAGÉ, ÉE. part. & adj.

OUTRAGEANT, ANTE. adj. Qui outrage. Ce diſcours, ce reproche, eſt *outrageant*. Il ſe rencontre toûjours dans la vie quelque affaire faſcheuſe & *outrageante*.

OUTRAGEUX, EUSE. adj. Signifie auſſi, Qui outrage. Un ſatirique peut railler, mais il ne doit pas eſtre *outrageux*. C'eſt le propre des harengeres, d'eſtre *outrageuſes* en paroles, en injures.

OUTRAGEUSEMENT. adv. D'une maniere outrageuſe. Ce pauvre homme a eſté baſtonné *outrageuſement*.

A OUTRANCE. Adverbial. D'une maniere exceſſive. C'eſt un chaud ami qui vous a deffendu *à outrance*, à toute *outrace*. Les Allemands boivent à *outrance*. Il a pouſſé ſon cheval à *outrance*, à toute bride, il l'a crevé. On le dit particulierement des combats. On appelle combat à *outrance*, à fer eſmoulu, celuy où on en veut à la vie de ſon ennemy. Il pourſuit les ennemis à *outrance*, il les va chercher par tout où ils ſont. On le dit auſſi dans les diſputes en fait de doctrine. Ces Docteurs & ces Miniſtres diſputent à *outrance* ſur l'Euchariſtie. On dit auſſi qu'un homme eſt plaideur à *outrance*, qu'il pourſuit ſa partie à *outrance*, pour dire, ſans relache, ſans miſericorde, qu'il le pouſſe à bout, qu'il le veut perdre. Il m'a obligé à tout *outrance* de prendre ſon argent.

OUTRE. ſubſt. maſc. Peau de bouc couſuë & preparée dans laquelle on met des liqueurs. En Eſpagne on met le vin dans des *outres* pour le tranſporter. En France on y met l'huile.

OUTRE, ſe dit auſſi des mêmes peaux de bouc qu'on emplit de vent, qui ſervent de groſſes calebaſſes. En Orient on ne paſſe la plus-part des grandes rivieres que ſur des *outres*. On ne navige ſur l'Eufrate qu'avec des radeaux portez ſur des *outres*.

OUTRE. Prepoſition de lieu qui ſignifie, au delà. Il a fait pluſieurs voyages d'*outre* mer, c'eſt à dire, en Orient, au delà de la mer Mediterranée. Il ne s'eſt pas contenté d'aller en Jeruſalem, il a paſſé *outre*. Il a paſſé *outre* les bornes qui luy avoient eſté preſcrites. On dit auſſi les pays d'*outre* Loire, d'*outre* Meuſe. Ce mot vient du Latin *ultra*, auſſi-bien que celuy d'*outrager*.

OUTRE, ſignifie encore, Par deſſus. Ce Maiſtre l'a bien recompenſé, il luy a donné trente Eſcus *outre* ſes gages; il luy a donné en *outre* un habit tout complet.

OUTRE, ſe dit des choſes qu'on fait malgré des obſtacles, des deffenſes. On leur avoit fait des deffenſes de ſe marier, ils n'ont pas laiſſé de paſſer *outre*. Il eſt dit dans les ſentences de proviſion, qu'il ſera paſſé *outre*, nonobſtant toutes oppoſitions ou appellations. Les Juges ont paſſé *outre* à l'inſtruction de ſon procés, nonobſtant ſon declinatoire.

OUTRE, ſe dit auſſi en Morale; & dans le diſcours il ſert de tranſition. *Outre* toutes ces conſiderations, j'adjouſte, Je vous dis en *outre*. *Outre* que que je ſuis libre de faire ce qu'il me plaiſt, j'ay eu raiſon de le chaſſer de chez moy. Je ne m'arreſte pas d'avantage ſur ce point, je paſſe *outre*.

On dit auſſi, qu'une choſe paſſe tout *outre*, quand elle perce de part en part. Un eſſieu paſſe tout *outre* dans le moyeu de la rouë. Cette poutre paſſe tout *outre* le mur. Il a receu un coup d'eſpée dans le corps, qui luy paſſe tout *outre*.

OUTRECUIDANCE. ſ. f. Temerité, inſolence. C'eſt une grande *outrecuidance* de s'attaquer à ſon Maiſtre, à ſon Createur.

OUTRECUIDÉ, ÉE. adj. Temeraire, inſolent. Ces deux mots ſont vieux.

OUTREMER. ſubſt. maſc. Eſt un nom que les Peintres donnent au bleu d'azur fait de lapis lazuli. Il eſt mis au rang des couleurs douces & legeres. Il ſe fait avec du lapis dans un creuſe qu'on fait rougir. On le jette enſuite dans du vinaigre blanc qu'il boit juſqu'à en crever, enſorte qu'il ſe reduiſe en petits morceaux qu'on broye en poudre. On l'incorpore dans une drogue faite avec de l'huile de lin, de la cire vierge, de la poix Grecque, du maſtic & de la terebenthine, dont on fait une paſte bleuë, qui ſe diſſout petit à petit avec de l'eau. Cette liqueur qui en diſtille goutte à goutte eſt l'azur, dont le premier eſt le plus beau, & s'appelle l'*outremer*.

Les Peintres ſe ſervent quelquefois au lieu d'azur de la pierre Armenienne qui eſt beaucoup plus tendre, & qui a une couleur verde tirant ſur le bleu.

OUTRE MESURE, ſignifie, Avec excés, desraiſonnablement. Il a eſté battu *outre meſure*. Il ne faut pas faire travailler un cheval *outre meſure*, on le ruine.

OUTREPASSE, en termes des eaux & Foreſts, eſt l'abbatis qu'on fait des bois au delà des bornes marquées par les Officiers. L'Ordonnance veut que les Marchands qui font des *outrepaſſés* ſoient condamnez au double à raiſon du prix de leur adjudication.

OUTREPASSER. v. act. Paſſer au delà des bornes preſcrites. On fait abattre un mur, quand on a *outrepaſſé* l'alignement. Un Agent qui *outrepaſſe* le pouvoir qu'on luy a donné, eſt ſujet à deſadveu. Il a beu cinquante raſades, cela *outrepaſſe* la raiſon, *outrepaſſe* toute croyance.

OUTRER. verb. act. Porter les choſes trop loin, au delà de la meſure raiſonnable. Les François *outrent* toutes choſes; tantoſt ils portent leurs chapeaux trop grands, tantoſt trop petits; ils *outrent* toutes les modes. Cet Auteur *outre* ſes hyperboles, il *outre* ſes penſées, qui friſent le galimathias.

OUTRER, ſignifie auſſi, Laſſer, fatiguer demeſurément; & ſe dit particulierement des chevaux. Il a *outré* ce cheval, il l'a rendu pouſſif.

OUTRER, ſignifie auſſi, Picquer au vif, faire un cruel affront. On peut quelquefois railler les gens, mais il ne faut pas les *outrer*. Il fut *outré* de douleur en apprenant la mort de ſa femme. Ajax fut tellement *outré* du refus des Grecs, qu'il ſe tua luy-même.

OUTRÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. La valeur *outrée* degenere en temerité. On appelle un pouſſif *outré*, un cheval qu'on a rendu ſi pouſſif à force de travail, qu'il eſt impoſſible de le guerir.

OUV.

OUVERT, ERTE. adj. Qui laiſſe une entrée, un paſſage libre. Dans cette maiſon la porte eſt *ouverte* à tous les honneſtes gens. On a laiſſé une feneſtre *ouverte*, par où les voleurs ſont entrez. On donne l'audience à portes *ouvertes*, en public. L'Audience eſt *ouverte*, elle eſt commencée. On a ordonnée que les priſons ſeront *ouvertes* à ce priſonnier. On a trouvé la porte tout arriere *ouverte*.

On dit en termes de Guerre, que la trenchée eſt *ouverte*, pour dire, qu'on commence à faire ſes approches: qu'une ville eſt *ouverte*, pour dire, qu'on y a fait quelque breſche, ou qu'elle n'eſt pas fortifiée, qu'il y a une partie des armes à bas. On dit qu'un pays eſt *ouvert*, pour dire, que les ennemis y peuvent entrer facilement, que les frontieres ne ſont point deffenduës ni par art, ni par nature. On dit qu'un bataillon eſt *ouvert*, quand il eſt percé, rompu, quand on peut entrer dedans. On dit que le champ eſt *ouvert* à un combat, à une diſpute, quand il eſt permis d'y venir combattre, diſputer, &c.

On appelle en termes de Negoce, un compte *ouvert*, le commerce reciproque qui ſe fait entre Marchands par l'envoy d'eſtoffes, d'argent, de reſcriptions, depuis le dernier compte de Societé ſoudé entr'eux.

On dit que la Paulette eſt *ouverte* depuis le 15. Decembre juſqu'au 15. Janvier, quand il y a un Bureau ouvert pour y recevoir ce droit que payent les Officiers pour aſſeurer leurs charges. On dit auſſi en parlant des rentes de la Ville, que ce Bureau eſt *ouvert*, que le quartier eſt *ouvert*, quand on a commencé à payer en public un quartier de ces rentes. On dit que le Jubilé eſt *ouvert*, pour dire, qu'il eſt commencé: qu'il y a guerre *ouverte* entre des Princes, pour dire, qu'ils ont rompu enſemble.

On appelle, Tenir table *ouverte*, quand on reçoit en ſa maiſon à diſner tous les eſtrangers qui ſe preſentent, ou quand on a un bon nombre de couverts pour les ſurvenants.

On dit figurément, qu'un homme a un front *ouvert*, pour dire, qu'il a la mine d'eſtre ſincere, de parler avec franchiſe, ſans desguiſement; que c'eſt un homme *ouvert*, qui ne diſſimule rien. Si cette maxime s'eſtabliſſoit, la porte ſeroit *ouverte* à bien des desordres.

On appelle auſſi un eſprit *ouvert*, celuy qui a de la vivacité, de la facilité à comprendre les choſes.

OUVERT, ſe dit auſſi des chevaux qui ont les jambes de derriere fort eſloignées l'une de l'autre.

OUVERT, ſe dit adverbialement. Parler à cœur *ouvert*, c'eſt à dire, ſans desguiſement. Expliquer le Grec à livre *ouvert*, c'eſt à dire, en quelque endroit qu'on l'ouvre. Chanter à livre *ouvert*, c'eſt à dire, ſur le champ, & ſans eſtudier la notte.

On dit proverbialement, qu'un homme eſt un briſeur de portes *ouvertes*, pour dire, qu'il eſt fanfaron, qu'il ſe vante de faire des choſes faciles.

OUVERTEMENT. adv. D'une maniere ouverte, publique, intelligible. Les Eſpagnols ont declaré la guerre *ouvertement* à la France. Il a ſouſtenu cette propoſition *ouvertement*, & en termes fort clairs & fort nets.

OUVERTURE. ſubſt. fem. Eſpace percé, rompu, qu'on laiſſe ouvert dans une cloſture. Ce baſtiment eſt bien percé, il y a de belles feneſtres, de grandes *ouvertures*; les portes, les *ouvertures* ſont bien diſpoſées. Cette terraſſe n'eſt pas bien baſtie, il y a des crevaſſes, des *ouvertures*. Ces barreaux ne ſont pas aſſez ſerrez, on y a laiſſé trop d'*ouverture*. L'eau & le vent s'inſinuent par les plus petites *ouvertures*.

OUVERTURE, ſe dit auſſi de ce qu'on ſepare, qu'on desunit, qu'on eſlargit. L'*ouverture* de la veine ſoulage un malade. On a ordonné l'*ouverture* de ce corps qu'on ſoupçonne d'avoir eſté empoiſonné. Dés qu'il y a quelque *ouverture* en un bataillon, il eſt bientoſt deffait. Il explique le Grec à l'*ouverture* du Livre. On dit auſſi, qu'un homme s'eſt trouvé à l'*ouverture* des portes, pour dire, au temps qu'on les ouvroit. On ordonne auſſi quand il y a rebellion en Juſtice, qu'il ſera fait *ouverture* par bris & fracture des portes; qu'on fera l'*ouverture* d'un coffre, d'un ſcellé, partie preſente ou appellée. On dit auſſi maintenant, les *ouvertures* de la ville de Paris, en parlant du nouvel eſlargiſſement des ruës.

On dit auſſi l'*ouverture* de la trenchée, l'*ouverture* de la terre dans les Egliſes pour y enterrer. L'*ouverture* d'une mine eſt de grands frais. Il s'eſt trouvé à l'*ouverture* du pacquet d'un courrier, à l'*ouverture* d'un paſté.

OUVERTURE, ſe dit auſſi des ſolemnitez qu'on fait au commencement des actions & aſſemblées publiques. Les *ouvertures* du Parlement par Mr. Du Vair. L'*ouverture* du Jubilé ſe fait par une Proceſſion generale. L'*ouverture* du Theatre, de la Scene, de l'Opera, ſe fait par l'Aurore, par une belle ſymphonie. L'*ouverture* du combat, de la diſpute. A l'*ouverture* de la campagne on a pris une telle place.

OUVERTURE, ſe dit figurément en Morale des advis, des expediens qu'on trouve dans les jugements, dans les affaires, qui en avancent le ſuccés. Voilà une bonne *ouverture* pour vous faire ſortir de cette mauvaiſe affaire; voſtre partie vous en a fait elle même l'*ouverture*. L'*ouverture* de cet advis a entraiſné tous les Juges. Je ne vois aucune *ouverture* pour parvenir à cette charge, pour dire, aucun moyen.

On dit d'un homme ingenieux, inventif, qu'il a de belles *ouvertures* d'eſprit. On appelle auſſi *ouverture* de cœur, cette franchiſe avec laquelle on deſcouvre les ſecrets de ſon ame à ſon ami.

En termes de Palais on appelle *ouvertures* de requeſte civile, les moyens ſur leſquels elle eſt fondée, qui doivent ſe tirer de la forme, & non pas du fonds. Ils ſont contenus dans le Titre 35. Article 12. de l'Ordonnance de 1667. Un Arreſt eſt injuſte au fonds, qui eſt pourtant confirmé faute d'*ouvertures* de requeſte civile dans la forme. On dit auſſi, qu'il y a *ouverture* à la Regale, quand un Eveſque eſt decedé, & lors qu'il y a quelque Benefice du Dioceſe qui n'eſt pas rempli de droit ou de fait, c'eſt à dire, de poſſeſſion reelle, paiſible & priſe en perſonne.

On appelle auſſi *ouverture* de fief, un fief vacquant. Elle dure juſqu'à ce que le ſucceſſeur ou heritier ait fait la foy & hommage; & on appelle ce fief *vuide* & *ouvert* ou *deſcouvert*. *Ouverture* de rachat, ſe dit quand le cas eſt arrivé où le rachat eſt deu au Seigneur. On dit auſſi, l'*ouverture* des Vendanges, quand le Juge a donné permiſſion de vendanger.

OUVRABLE. adj. Qui ne ſe dit qu'en cette phraſe:

mie qui enſeigne à connoiſtre la nature des os du corps humain, leur figure, leur diſpoſition, & leurs ligaments.

OSTER. verb. act. Tranſporter une choſe d'un lieu à un autre. *Oſtez* cet enfant de la voye des carroſſes. Faites *oſter* ces plaſtras qui encombrent les paſſages. Un Garde eſt venu qui la fait *oſter* de la place où il eſtoit. *Oſtez* vous de devant mes yeux, je ne vous puis ſouffrir. Ce mot vient du Latin corrompu *hoſtare*, qui a eſté fait de *haurire*. Menage.

OSTER, ſignifie auſſi, Souſtraire, retrancher, diminuer. La ſeconde regle d'Arithmetique enſeigne à *oſter* un petit nombre d'un plus grand. Il faut *oſter* trois doigts des coſtez en cette table, pour la rendre quarrée. Il faut *oſter*, retrancher ces gros cheſnes qui offuſquent ce taillis. Il faut *oſter* du bois, quand le feu eſt trop grand. Je m'apperçois qu'on a bien *oſté* de mon bled, de mon argent. Chaque jour *oſte* quelque choſe de noſtre vie. Cette montagne *oſte* la veuë de ce chaſteau.

OSTER, ſignifie encore, arracher, enlever ou par violence, ou par des remedes. On luy a *oſté* tout ſon bien, on luy a *oſté* juſqu'à ſa chemiſe. On luy a *oſté* la teſte de deſſus les eſpaules, il a eſté decapité. On luy a *oſté* une louppe de la teſte, une taye de deſſus l'œuil, *oſté* les bourgeons du viſage. Ce remede luy a *oſté* ſa migraine, ſon mal de cœur.

OSTER, ſe dit figurément en choſes morales. Si vous luy *oſtez* l'honneur, vous luy *oſtez* la vie. Si vous luy *oſtez* ſa femme, vous luy *oſtez* toute ſa conſolation. On ne luy ſçauroit *oſter* cette opinion de l'eſprit, *oſter* ces affronts de ſa memoire. Une violente paſſion d'amour *oſte* la liberté, *oſte* la connoiſſance, le jugement.

OSTER le chapeau à quelqu'un, c'eſt le ſaluer avec civilité, le deſcouvrir pour luy faire honneur. Il faut *oſter* ſon chapeau dans l'Egliſe, chez le Roy, à la rencontre des amis, ou des ſuperieurs.

On dit proverbialement, *Oſtez* cela de vos papiers, pour dire, N'ayez pas cette opinion, ne croyez pas que cela vous ſoit deu.

OSTÉ, ÉE. part. & adj.

OSTÉ. adv. Excepté, horſmis. Je feray tout pour vous, *oſté* ce qui touche mon honneur & ma conſcience. *Oſté* deux ou trois de cette compagnie, tous les autres ſont des ignorants.

OSTIERE. En ce mot on prononce l'*s*, & non point au precedent. Vieux mot qui ne ſe dit qu'en cette phraſe, Gueux de l'*oſtiere*, mendiant de porte en porte, *gaeus oſtiarius*.

OSTRACISME. ſubſt. maſc. C'eſtoit un banniſſement qui ſe faiſoit chez les Grecs des perſonnes dont la trop grande puiſſance eſtoit ſuſpecte au peuple, qui craignoit qu'elle ne degeneraſt en tyrannie. Ce banniſſement n'eſtoit pas infamant, parce que ce n'eſtoit pas une punition d'un crime. Il duroit dix ans, & cependant le banni ne laiſſoit pas de jouir de ſes biens. Il eſtoit ainſi nommé, parce que le peuple donnoit ſon ſuffrage en eſcrivant ſur des coquilles le nom de celuy qu'il vouloit ainſi bannir. Ainſi Ariſtide fut banni, par ce qu'il avoit le renom d'eſtre trop juſte. Plutarque en ſa vie.

OSTRELIN. ſubſt. maſc. Terme de Marine. C'eſt un mot qui vient de l'Anglois qui ſignifie, Oriental à l'Angleterre. Le Comptoir d'Anvers s'appelle l'Hoſtel des *Oſtrelins*.

OSTROGOT. ſ. m. C'eſt un nom qu'on a donné aux Barbares, & ſur tout aux Gots qui ſont venus d'Orient faire des incurſions dans l'Europe. Ce mot a paſſé dans la Langue en cette phraſe proverbiale: Vous me prenez pour un *Oſtrogot*, c'eſt à dire, pour un Barbare, un ignorant qui vient d'un pays fort eſloigné.

OTT.

OTTELLE. ſubſt. f. Terme de Blaſon, qui ſe dit de certaines figures dont on charge l'Eſcu, qui ont apparence ou de fers de lance, ou d'amandes pelées, qui ſont aſſez larges par le derriere. On ne les voit gueres que dans les Armes de la maiſon de Cominges. Ceux qui croyent que ce ſont des fers de lance, comme le Pere Monet, derivent ce mot de *haſtula* ou *haſtile*. Les autres pretendent que des amandes pelées en vieux François s'appelloient *otelles*. Ce mot ſignifioit auſſi chez les Anciens, le *pignon*, le comble, ou le faiſte d'un baſtiment, ou d'un tabernacle.

OU.

OU. Conjonction disjonctive & alternative. Il faut faire l'un *ou* l'autre, ſortir, *ou* demeurer; dire ouy, *ou* non; payer *ou* agréer, &c.

OU. Adverbe de lieu. *Où* va ce chemin-là? *Où* eſtes-vous allé s'y viſte? *Où* logez-vous à preſent. Remarquez l'endroit *où* nous en ſommes. Bon Dieu! *où* en ſommes nous reduits! Il eſt venu de je ne ſçay *où*, pour dire, il eſt inconnu. Ce mot vient du Latin *ubi*.

D'OU, adv. D'*où* venez-vous, que vous ne ſçavez pas cela? D'*où* vous eſt venu cette fantaiſie? On dit proverbialement, qu'un homme ne demande qu'*où* eſt ce, pour dire, qu'il eſt affamé, deliberé, qu'il ne cherche que de l'employ, qu'il eſt preſt de tout entreprendre.

OUA.

OUAICHE. Terme de Mer. C'eſt le ſillage ou la trace navale du Vaiſſeau, qu'on dit auſſi *ouage*. On dit, Tirer un vaiſſeau en *ouaiche*, lorſqu'on luy donne le cable, qu'on le ſecours, ou qu'on le remorgue eſtant incommodé.

OUAILLE. ſubſt. fem. Brebis, en ce troupeau il y a tant de moutons, & tant d'*ouailles* qu'on a données à chepril. Il ne ſe dit plus qu'à la campagne. Nicod dit que ce mot vient de *ovicula*.

OUAILLE, ſe dit figurément des hommes qui ſont ſous la conduite ſpirituelle d'un Paſteur. Il ne faut pas qu'un Curé laiſſe perdre une ſeule *ouaille* de ſon troupeau. L'Eſcriture dit que les *ouailles* connoiſſent la voix du Paſteur, pour dire, qu'elles ſuivent ſes inſtructions.

OVAIRE. ſubſt. maſc. Eſt une partie des oiſeaux où ſe forment les œufs. Les Anatomiſtes modernes donnent auſſi des *ovaires* aux femmes. Bartholin a fait un Traité de l'*ovaire* des femmes, & il ſouſtient qu'il doit eſtre ainſi nommé, & non pas *teſticules*.

OVALE. adj. maſc. & fem. Figure enfermée par une ſeule ligne courbe, & ronde; imparfaitement, dont les deux diametres croiſez ſont inegaux, & qui repreſente un œuf. Cette figure eſt irreguliere, à cauſe qu'elle eſt moins large par un bout que par un autre; & en cela elle eſt differente de l'Ellipſe, qui eſt reguliere & oblongue, également large par les deux bouts. Le vulgaire

les confond ordinairement. Les Geometres l'appellent une *fauſſe ellipſe*. Un tour de viſage *ovale* eſt le plus agreable. Un trou *ovale*. Kepler & Tychobrahé ont remarqué que la terre ſembloit *ovale*,

OVALE, eſt quelquefois ſubſtantif feminin. Une grande *ovale*. La cour de l'*ovale*. Ce portrait eſt enchaſſé dans une *ovale*. Un cercle en perſpective paroiſt une *ovale*.

En termes d'Anatomie on appelle *ovale*, une petite feneſtre qui eſt dans l'oreille interieure qui ſert au ſentiment de l'oüie, & qu'on a ainſi appellée à cauſe de ſa figure.

On dit auſſi adverbialement en *ovale*, pour dire, Tracé à la maniere d'une *ovale*. On peut tourner en *ovale* ſur le tour ordinaire, & en toute autre figure.

OUATE. ſubſt. fem. C'eſt en ſa propre ſignification une eſpece de coton qui croiſt autour de quelques fruits d'Orient: mais en France c'eſt le premier veſtement ou la premiere ſoye qui ſe trouve ſur la coque du ver à ſoye. On la fait bouillir, & quand elle eſt cuite, on en fait la *ouate*, dont on ſe ſért pour mettre dans les doublures de robbes de chambre.

OVATION. ſubſt. fem. Terme de l'Hiſtoire Romaine, qui ſe dit des petits triomphes accordez à des Capitaines qui avoient vaincu ſans grande effuſion de ſang, ou deffait des rebelles, des eſclaves, des pirates, ou autres indignes ennemis de la Republique Romaine. Leur entrée ſe faiſoit à pied, ou quelquefois à cheval, mais jamais en chariot, & ils portoient des couronnes de myrthe, qu'ils appelloient *ovales*, ayant neantmoins à leur ſuite tout le Senat. Ce mot vient, ſelon Servius, de *ours*, parce que le vainqueur immoloit ſeulement une brebis à Jupiter; au lieu que le vray triomphateur luy immoloit un Taureau. D'autres le derivent des acclamations & cris de joye qui ſe faiſoient en ces feſtes.

O U B.

OUBLI. ſubſt. maſc. Ce qui eſt ſorti de la memoire. Les ingrats mettent les bienfaits fort aiſément en *oubli*. Les Poëtes diſent qu'ils ſauvent les noms de l'*oubli*, qu'ils les garentiſſent de l'eternel *oubli*. Ils ont inventé le fleuve Lethé ou de l'*oubli*, en faveur de la Metempſycoſe.

OUBLIANCE. ſubſt. fem. Manque de memoire, de ſe ſouvenir. Les pechez faits par *oubliance* ſont plus excuſables que ceux commis par malice. Il oublie aiſément les injures qu'on luy a faites, il a le don d'*oubliance*.

OUBLIE. ſubſt. fem. Pâtiſſerie ronde, defliée & cuite entre deux fers. On la fait avec de la paſte delayée. A Paris les *oublies* ſont inſipides. A Lyon on les fait comme des cornets de meſtier. C'eſt le profit des garçons Pâtiſſiers de crier le ſoir en hiver des *oublies*. Ils appellent une main d'*oublies*, les ſept ou huit qu'ils jettent ſur la table.

On appelle quelquefois le pain à chanter une *oublie*. On dit d'un chapeau, d'un rabat dont les bords ſe retrouſſent, & qui ne ſe tiennent pas droits, qu'ils font l'*oublie*. Ce mot vient par corruption d'*oblaye*, qui a eſté fait d'*obluta*, dont les Eſcrivains des derniers temps ſe ſont ſervis pour ſignifier une hoſtie non conſacrée. On l'appelloit autrefois *oblée* & *oublie*. Les Latins l'ont appellée *subula*. D'autres le derivent du Latin *obelia*, parce que tel ouvrage ne ſe vendoit qu'une *obole*.

OUBLIER. v. act. Perdre la memoire de quelque choſe, ne s'en plus ſouvenir. Quand on luy recommande une choſe, c'eſt la premiere qu'il *oublie*. Un Bachelier eſt un homme qui apprend; un Docteur eſt un homme qui *oublie*. Une longue abſence fait *oublier* une maiſtreſſe. Les Langues s'*oublient*, ſi on ne les cultive. Je n'*oublieray* jamais vos bienfaits.

Preſque en ce ſens on dit que quand un pere *oublie* à faire mention d'un de ſes enfants dans ſon teſtament, cela le rend nul. En Droit on l'appelle un enfant *preterit*. A la Cour on *oublie* bientoſt les viſages, ou ne ſe ſouvient pas des abſens, quand il faut diſtribuer les charges & les recompenſes. Ceux qui entrent en Religion doivent *oublier* leurs parents, leurs amis, pour dire; renoncer à toutes choſes.

OUBLIER, ſe dit auſſi de ce qui n'eſt pas preſent à la memoire, dont on ne ſe ſouvient pas ſur l'heure, quoy qu'on n'en ait pas perdu tout à fait le ſouvenir. *Oublier* ſes gands, ſon manchon, ſa bourſe. *Oublier* à faire ſa barbe. J'avois *oublié* ce paſſage, mais vous m'en faites ſouvenir. J'*oublioit* de vous dire, de vous eſcrire cette circonſtance.

OUBLIER, ſignifie encore, Teſmoigner qu'on ne ſe ſouvient plus: feindre qu'on a perdu le ſouvenir de quelque choſe. Dans les accommodements de la Nobleſſe on oblige les parties d'*oublier* le paſſé. Dans une amniſtie le Prince promet d'*oublier* tous les deſordres precedents. Nous prions Dieu tous les jours d'*oublier* nos pechez, & ceux de nos parents.

OUBLIER, ſignifie auſſi, Obmettre, negliger. Il n'a rien *oublié* pour regaler ſon ami, pour luy faire un repas magnifique. Il n'a rien *oublié* pour faire bien eſlever ſes enfants.

OUBLIER, ſignifie encore, Manquer à ce qu'on doit à ſoy ou à autruy. Cette Dame s'eſt bien *oubliée* de faire une ſi baſſe alliance, elle a bien *oublié* ce qu'elle eſtoit. On ne doit jamais *oublier* le reſpect qu'on doit aux autels, à ſes Superieurs. Les gens de fortune s'*oublient* aiſément, deviennent inſolents & aiment l'elevation. Il s'eſt *oublié* juſqu'à diſputer le rang à ſes Maiſtres.

OUBLIER, ſe dit proverbialement en ces phraſes. On dit de celuy qui eſt dans un grand repas, dans une bonne occaſion de profiter, Il eſt bien fou qui s'*oublie*, qui s'abſtient de manger, de s'enrichir. On dit d'un homme attaché à la recherche de ſes intereſts, qu'il n'*oublie* rien pour dormir. On dit auſſi d'un homme avide à voler ou à exiger, qu'il n'*oublie* pas ſes mains, qu'il ne va pas ſans ſes mains. Marot dit de ſon Valet qui le vole, qu'il n'*oublie* rien fors à luy dire adieu. On dit auſſi, Qui bien aime, tard *oublie*. On dit qu'une choſe eſt miſe au rang des pechez *oublies*, quand on la neglige, quand on n'en fait plus de cas, quand on n'en parle plus. On dit auſſi par une formule de queſte, N'*oubliez* pas les pauvres malades, l'Hoſpital General, le ſervice du St. Sacrement, pour exciter les gens de bien à faire quelque liberalité pour ces choſes.

OUBLIÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

OUBLIETTE. ſubſt. fem. Lieu qu'on dit eſtre en quelques priſons, où on met ceux qui ſont condamnez à une priſon perpetuelle, qu'on a tout à fait *oubliez*. Froiſſart fait mention de ces *oubliettes*. Ronſons dans les Antiquitez de Paris rapporte la condamnation de Hugues Aubert Prevoſt de Paris, qui fut condamné à eſtre dans l'*oubliette* au pain & à l'eau, c'eſt à dire, une priſon per-

phraſe : Jour *ouvrable*, & ſignifie les jours ordinaires de la ſemaine où il n'eſt pas feſte, où il eſt permis de travailler, d'ouvrir les boutiques. On dit auſſi jours *ouvriers*.

OUVRAGE. ſubſt. maſc. Effet qui eſt produit par quelque cauſe, qui eſt fait par quelque ouvrier. Le Ciel & la terre ſont des *ouvrages* d'une ſageſſe, d'une puiſſance infinie. Le firmament nous annonce les *ouvrages* de Dieu. La creation eſt l'*ouvrage* des ſix jours. L'or eſt l'*ouvrage* de la nature, & ne ſe peut faire par art. Le verre eſt le dernier *ouvrage* de l'art & de la nature, on ne pouſſe point les corps plus loin. Le miel eſt l'*ouvrage* des abeilles. La ſoye eſt l'*ouvrage* des vers à ſoye.

OUVRAGE, ſe dit en ce même ſens des travaux de mains d'hommes. Les Pyramides ſont des *ouvrages* des anciens Rois d'Egypte, qui ſubſiſtent encore après 2000. ans. Les *ouvrages* des Romains ſont preſque tous deſtruits. Le Roy a entrepris un grand *ouvrage*, qui eſt la jonction des deux mers, & en eſt venu à bout. Cette ſtatuë eſt un *ouvrage* de Phidias. Ce tableau un *ouvrage* de Pouſſin.

OUVRAGE, ſe dit auſſi en choſes morales. La converſion d'un pecheur eſt un *ouvrage* de la grace de Dieu. Le baſtiment ſi prompt de cet Hoſpital eſt un *ouvrage* de la Providence. L'*Ouvrage* de la redemption eſt l'*ouvrage* de la miſericorde divine. Si ce jeune Seigneur a du merite, c'eſt l'*ouvrage* de ſon Gouverneur, il le doit à ſon education. L'Iliade d'Homere, l'Eneide de Virgile, ſont de grands *ouvrages* qui ont ſervi de modelle à tous les autres. On a recueilli tous les *ouvrages* de Gaſſendi en ſix grands Volumes. Les Poëtes ſont fort amoureux de leurs *ouvrages*.

OUVRAGE, ſe dit auſſi des ornemens & enrichiſſements qui ſe font ſur pluſieurs choſes. Il eſt bien ſeant à une fille de faire toutes ſortes d'*ouvrages*, de tapiſſerie, de dentelle, de broderie, &c. Ces plafonds, ces buffets, ces vaſes ſont enrichis de beaucoup d'*ouvrages*, de ſculpeures, de moulures.

OUVRAGE, ſe dit auſſi en parlant de la maniere dont une choſe eſt faite. Les baſtiments des Cathedrales ſont des *ouvrages* Gothiques. Nos *ouvrages* modernes de marqueterie ſont plus beaux que les anciens *ouvrages* de la Moſaïques. On admire à Grenade les *ouvrages* Arabeſques qui y ſont demeurez. Les *ouvrages* de la Chine ſont eſtimez par leur matiere, ceux des Europeans par leur artifice, *ouvrage* de limoſinerie, *ouvrage* de ſerrurerie, de charpenterie.

OUVRAGE, ſe dit auſſi de la peine qu'on a à faire un travail, & du temps qu'on y employe. Les tableaux des Flamens ſont eſtimez par la quantité de l'*ouvrage*, il y a quelquefois 1000. ou 2000. figures. La fortification de cette place eſt un *ouvrage* de deux ans. La compoſition d'un tel Dictionaire eſt un ouvrage de cent ans.

OUVRAGE À CORNES, en termes de Fortification. C'eſt un dehors qu'on advance pour couvrir un baſtion, une courtine, ou pour gagner du terrain. Il eſt fait de deux faces ou pans, ou aiſles, aux deux demi-baſtions, & une courtine à la teſte, ou avec une ſimple tenaille.

OUVRAGE À COURONNE, OU COURONNEMENT. C'eſt un autre dehors compoſé de deux *ouvrages* à corne joints enſemble, qui forment un baſtion au milieu, & deux demi-baſtions aux coſtez ; & generalement on appelle tous les dehors d'une place, des *ouvrages* detachez.

On dit auſſi en Architecture, Viſiter les *ouvrages*, toiſer les *ouvrages* pour connoiſtre le travail, & la bonté d'un baſtiment.

OUVRAGER. v. act. Enrichir une choſe de pluſieurs ornements. Cet habit eſt bien *ouvragé*, il y a bien de la broderie. Ce velours figuré, ce brocard, ſont bien *ouvragez*, on y voit de belles figures, de beaux deſſeins. Cette menuiſerie eſt bien *ouvragée*, il y a force moulures & ſculptures, force pieces de rapport.

OUVRAGÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. Il y a des gens qui eſtiment mieux les meubles tout unis que les *ouvragez*.

OUVRANT, ANTE. adj. On le dit en ces deux phraſes : A jour *ouvrant*, A portes *ouvrantes*, pour dire, Au point du jour, A l'ouverture des portes de la ville.

OUVRER. v. act. & n. Travailler. Il n'eſt gueres en uſage qu'en cette phraſe : Il eſt deffendu par les reglements de Police d'*ouvrer* les Feſtes & les Dimanches. Ce mot vient de l'Eſpagnol *obrar*, ſignifiant le même choſe.

OUVRÉ, ÉE. part. & adj. Il eſt fort en uſage en ces phraſes. Du linge *ouvré*, de la toile *ouvrée*, pour dire, qui n'eſt pas unie, où on voit pluſieurs figures & ouvrages. Le linge *ouvré* eſt de bon uſage pour la table, eſt moins ſujet à eſtre perdu.

On le dit auſſi des metaux. On fait payer tant à la Doüane pour le fer *ouvré* & non *ouvré*, c'eſt à dire, en barres, & non en œuvre. Le cuivre en l'ames n'eſt pas *ouvré*.

OUVREUR. ſubſt. maſc. Celuy qui ouvre. A la Comedie il y a un *Ouvreur* de loges.

OUVRIER, IERE. ſubſtantif. maſc. & fem. Artiſan qui travaille à quelque ouvrage. Voilà un attelier où il y a quantité d'*Ouvriers*, de maſons, de Peintres, de Menuiſiers, &c. Ce Charpentier a toûjours trente *ouvriers* ou compagnons qui travaillent dans ſon chantier. Cet Horlogeur eſt un excellent *ouvrier*. Ces rabats ſont faits de la main de la bonne *ouvriere*, qui prend un eſcu de la façon de la piece. La plus-part des habitans de Touraine ſont des ouvriers en ſoye ; ceux du Lionnois en toille, &c.

OUVRIER, ſe dit en choſes morales. Quand on voit le Ciel & les aſtres, on voit bien que c'eſt un grand *Ouvrier* qui les a faits. Voilà un Livre anonyme qui part de la main d'un *ouvrier*. JESUS-CHRIST a dit que la moiſſon eſtoit grande, mais qu'il y avoit peu d'*ouvriers*, en parlant de la predication Evangelique.

On appelle jours *ouvriers*, autrement jours *ouvrables*, les jours où il n'eſt point feſte, où il eſt permis de travailler & d'ouvrir les boutiques.

On appelle la cheville *ouvriere* d'un carroſſe, une groſſe cheville de fer qui joint le train de devant à la fleſche.

On dit proverbialement, C'eſt un *ouvrier*, pour dire, il eſt alerte, & adroit, il entend bien ſes affaires. Et au contraire on dit ironiquement, que c'eſt un plaiſant *ouvrier*, pour dire, un plaiſant homme, qui n'entend rien à l'affaire dont on luy parle.

OUVRIR. v. act. & n. Donner libre entrée ou paſſage à quelque choſe en quelque lieu. Dés que le Roy ſe preſenta devant cette ville, on luy *ouvrit* les portes. Il s'eſt *ouvert* un paſſage dans le pays ennemy. Il faut *ouvrir* les fenestres pour laiſ-

ſer

ſer ſortir la fumée. On a *ouvert* les portes, le commerce eſt libre. Cette porte n'*ouvre* point, elle eſt condamnée. Les Marchands n'*ouvrent* point les Feſtes, leurs boutiques ſont fermées aux achateurs. Le Parlement n'*ouvre* point aujourd'huy, pour dire, n'entre point.

OUVRIR, ſignifie auſſi, Lever, oſter ce qui fait qu'une choſe eſt fermée. On *ouvre* une ſerrure, un cadenas avec la clef. On *ouvre* une armoire, un coffre, en briſant le volet, le couvercle. On *ouvre* une lettre en rompant le cachet. *Ouvrir* le robinet d'une fonteine. Dieu *ouvrit* les cataractes du Ciel, quand il envoya le deluge. Il faut *ouvrir* les écluſes pour faire entrer & ſortir les bateaux.

OUVRIR, ſignifie auſſi, Percer un mur pour y faire des feneſtres. Il avoit fait *ouvrir* une veuë ſur le voiſin, on la luy a fait boucher.

OUVRIR, ſignifie auſſi, Entamer. *Ouvrir* un paſté, des huiſtres. *Ouvrir* un melon, des nois, des grenades. *Ouvrir* un ballot, une tonne de marchandiſes.

OUVRIR, ſignifie auſſi, Commencer à creuſer la terre. Le peril eſt grand, quand on *ouvre* la tranchée trop prés de la ville. On a *ouvert* une mine, une carriere, une marniere dans un tel endroit, on a commencé d'y fouiller. Il couſte beaucoup dans les Parroiſſes pour avoir permiſſion d'*ouvrir* la terre, de faire une foſſe.

OUVRIR, ſignifie encore, Separer ce qui eſtoit joint ou continu. *Ouvrir* les jambes, la bouche. *Ouvrir* un livre. Les chameaux ſont en danger de s'*ouvrir*, de s'écarteler dans les terres graſſes, & pour cela on les fait marcher ſur des tapis dans des mauvais pas. *Ouvrir* la veine, c'eſt à dire, Seigner. *Ouvrir* un corps mort pour l'embaumer, ou pour voir de quoy il eſt mort. Le ſuplice des Japonnois eſt d'*ouvrir* le ventre.

OUVRIR, ſignifie encore, Eſlargir, rendre les choſes plus eſtenduës, ou moins proches. On commande aux ſoldats d'*ouvrir* les rangs, ou les files, quand on les veut doubler. On dit auſſi, *Ouvrir* un bataillon, pour dire, le percer, le rompre, entrer dedans, le defaire. La mer s'*ouvre* aprés avoir paſſé le deſtroit. Quand on a paſſé les Monts le pays s'*ouvre*. On a *ouvert*, c'eſt à dire, eſlargi les ruës de Paris.

OUVRIR, change de ſignification ſuivant pluſieurs mots qui s'y joignent. On dit qu'un homme *ouvre* boutique, non ſeulement pour dire qu'il oſte les ais de ſa boutique, mais auſſi pour dire qu'il commence à eſtablir ſon negoce, une manufacture, qu'il a droit de travailler publiquement de ſon meſtier. *Ouvrir* ſa bourſe à ſes amis, pour dire, leur preſter de l'argent; leur *ouvrir* les bras, pour dire, les recevoir agreablement & avec tendreſſe. *Ouvrir* les oreilles, Eſcouter avec attention une propoſition avantageuſe. *Ouvrir* les yeux, pour dire, Reconnoiſtre une verité, ſortir de l'aveuglement où on eſtoit. On dit auſſi, *Ouvrir* un pourpoint, pour dire, le laiſſer deſcouſu aux manches & au dos pour avoir de l'air.

OUVRIR, ſe dit figurément en ces phraſes. C'eſt par le myſtere de l'Incarnation que le ciel nous eſt *ouvert*. J. C. nous en a *ouvert*, le chemin, il nous a donné les moyens d'y parvenir. Un Schiſme *ouvre* la porte à bien des malheurs. Platon faiſoit commencer les eſtudes par la Geometrie, parce qu'elle *ouvre* l'eſprit. On dit auſſi, *Ouvrir* ſon cœur à ſon ami, pour dire, luy decouvrir les ſecrets de ſon ame. S'*ouvrir* à quelqu'un; pour dire, luy communiquer quelque entrepriſe ſecrette. Un Juge ne doit point s'*ouvrir* aux parties, leur teſmoigner quel ſera ſon ſentiment. Vous vous *ouvrez* trop en cet encan, vous faites des encheres trop hardies. On dit auſſi, il s'eſt *ouvert* un chemin à la gloire, s'*ouvrir* un chemin au troſne, aux dignitez.

On dit auſſi, *Ouvrir* un advis, pour dire, eſtre le premier à propoſer une opinion, un expedient dans les Jugements ou deliberations, ou dans les accommodements ou negociations.

OUVRIR, ſignifie auſſi, Commencer une aſſemblée, une action publique. On *ouvre* les Eſtats, le Parlement, par une Meſſe ſolemnelle, par une harangue. *Ouvrir* le Jubilé par une Proceſſion generale. On *ouvre* les claſſes à la Saint Remy. On *ouvre* le Theatre, la ſcene, de l'Opera par un Prologue, par une belle decoration, une agreable ſymphonie. C'eſt à celuy qui donne le bal à l'*ouvrir*, à mener le premier branſle, à danſer la premiere courante. *Ouvrir* la lice, Commencer une courſe, un combat, une diſpute. *Ouvrir* la campagne par une bataille.

OUVROIR. ſubſt. maſc. Vieux mot qui ſignifioit autrefois *boutique*. Il ne ſe dit plus à Paris que de deux boutiques de Fruitieres qui ſont vers le Petit Chaſtelet, qu'on appelle le grand & petit *Ouvroir*. Ce ſont des lieux où on repoſe les chaſſes de Ste. Genevieſve & de St. Marceau, quand on les porte en proceſſion par la ville, & où elles ſe ſeparent.

OUVROIR, ſe dit encore dans les arſenaux & lieux de manufacture où il y a pluſieurs Ouvriers qui travaillent. On leur donne à chacun leur *ouvroir*, le lieu propre pour y faire leur travail. Dans les Hoſtels de Monnoye on appelle *ouvroir*, & *ouvroüe*, le lieu où l'on fabrique la monnoye. On le dit auſſi du contoir. On dit encore, *Ouvrer* la monnoye, pour dire, la fabriquer. Il en eſt auſſi parlé dans tous les Statuts des Marchands & Artiſans tant vieux que modernes. Du Cange dit que ce mot vient de *apertorium*, parce que toutes les boutiques & *ouvroirs* doivent eſtre ouverts ſur la ruë ſuivant les reglements; & du mot *ouvroir* on a derivé *œuvre*, *ouvrier*, *ouvrage*, &c.

OUY.

OUY. Adverbe d'affirmation. Dans les interrogatoires il faut reſpondre categoriquement par *ouy*, ou par non. Les bons Chicaneurs prennent garde de ſe meſprendre, & ne diſent jamais ni *ouy*, ni non.

Il ſignifie auſſi conſentement. *Ouy* j'en demeure d'accord. Ce mot eſt derivé ſelon quelques-uns de *oüi* participe de *oüir*, comme qui diroit, Je vous ay *oüi*, j'y conſens. Mais Menage veut qu'il vienne de *hoc eſt*, ſur ce qu'en Languedoc on dit *oc* pour dire *ouy*; & que la France a eſté autrefois diviſée en Langue d'*ouy*, & en Langue d'*oc* par les Ordonnances: ce qui a donné le nom au Languedoc, comme qui diroit la langue de *oc*, laquelle s'eſtendoit autrefois à tout le pays au de là de la Loire.

OUY, ſe joint avec d'autres particules pour augmenter ſa ſignification, & quelquefois par ironie. *Ouy* da. *Ouy* vrayement. *Ouy* certes. *Ouy* ma foy. *Ouy*, je t'en reſponds, *ouy*, je t'en caſſe.

On le dit auſſi reduplicativement. *Ouy*, *ouy*, je m'en ſouviens. Au Palais on ſe ſert ſouvent de cette formule ou tranſition, *ouy*, *mais* dira-t-on.

OUY, eſt auſſi ſubſt. Ils ſe ſont querellez pour un

ouy,

ouy, pour un non. C'eſt un *ouy* proferé de bon cœur, que celuy d'un amant qui ſe marie.

OUYE. ſ. f. L'organe qui reçoit les ſons, & la faculté qui les entend. Il a l'*ouye* dure, il n'entend pas de loin. Le bruit continuel fait perdre l'*ouye*, comme il arrive à ceux qui ſont prés les cataractes du Nil, dont les modernes Voyageurs ne demeurent pas d'accord.

OUYE, ſe dit auſſi de la partie de la teſte des poiſſons qui s'ouvre, par où ils entendent, & par où ils reſpirent. On embroche les harengs par les *ouyes*. On leur enſanglante les *ouyes* pour les faire paroiſtre frais.

OUYE, ſignifie auſſi les ouvertures qui ſont ſur la table de pluſieurs inſtruments de Muſique, comme des violons, des violes, de la harpe, qui ont differentes figures, & qui ſont les endroits par où ſort le ſon harmonieux.

OUYE, en termes de Medecine, eſt un nom qu'on donne à la grande jonbarbe. Voyez *Jonbarbe*.

On dit proverbialement, qu'un homme a les *ouyes* paſles, quand il paroiſt encore à ſon viſage qu'il a eſté malade, ou quand il s'y voit quelque grande marque de chagrin ou d'affliction: ce qu'on dit par metaphore du poiſſon mort qui a les *ouyes* paſles.

OXY.

OXYCRAT. ſubſt. maſc. Terme de Medecine. C'eſt une lotion qu'on prepare facilement avec une cuillerée de vinaigre ſur cinq ou ſix fois autant d'eau, qui ſert à rafraiſchir, à eſſuyer les boſſes ou les membres qui ſouffrent quelques douleurs.

OXYGONE. adj. maſc. Terme de Geometrie. Qui a une angle aigu. Il ſe dit proprement des triangles qui ont les angles aigus ou moindres de 90. degrez.

OXYMEL. ſ. m. C'eſt un miel preparé & cuit avec du vinaigre juſqu'à conſiſtence de Syrop. On en fait des gargariſmes. On vante fort en Pharmacie l'*oxymel* ſcillitique. L'*oxymel* ſait de miel, de vinaigre, & d'eau ſert beaucoup à l'entretenement de la ſanté pour toutes ſortes d'âges & de complexions.

OYA.

OYANT, ANTE adj. & ſubſt, Terme de Pratique. Celuy à qui on rend un compte en Juſtice. Le compte ſe rend aux deſpens des *oyans* compte. Les debats ſe fourniſſent par le deffendeur & *oyant* compte.

OYE.

OYE. ſubſt. fem. Gros oiſeau domeſtique qui marche en trouppe. Le jars eſt le maſle de l'*oye*. Une *oye* graſſe eſt bonne à manger. Les plumes dont on eſcrit ſont des aiſles de l'*oye*. On met les *oyes* en muë. Les *oyes* ſont de bon guet, & ont ſauvé autrefois le Capitole. Il y a auſſi des *oyes* ſauvages. Ce mot vient de *anca*, qui a eſté fait d'*avica* Menage.

Merde d'oye eſt une couleur jaunaſtre meſlée de verd qui reſſemble à l'excrement des *oyes*. La *merde d'oye* gaſte les prez, & bruſle ſi bien la terre, qu'il n'y revient plus d'herbe.

Patte d'oye, en termes de Jardinage, ſe dit de trois allées qui viennent aboutir en un même centre. En termes de Marine, Mouiller en *patte d'oye*, c'eſt jetter trois ancres, l'une au vent, l'autre à droite, l'autre à gauche, en ſorte que cela faſſe un triangle reſſemblant à une patte d'*oye*.

Petite oye, eſt ce qu'on retranche d'une *oye*, quand on l'habille pour la faire roſtir, comme les pieds, les bouts d'aiſles, le cou, le foye, le geſier. Une *petite oye* dans le pot fait une bonne ſouppe.

Petite oye, ſe dit figurément des rubans & garnitures qui ſervent d'ornement à un habit, à un chapeau, &c. La *petite oye* couſte ſouvent plus que l'habit. La *petite oye* conſiſte aux rubans pour garnir l'habit, le chapeau, le nœud d'eſpée, les bas, les gands, &c.

Petite oye, ſe dit en matiere d'amour des menuës faveurs qu'on peut obtenir d'une maiſtreſſe, dont on ne peut avoir la pleine jouiſſance, comme baiſers, attouchements, &c.

On appelle jeu de l'*Oye*, celuy qu'on joüe avec deux dez ſur une carte où il y a 63. caſes ou cellules diverſement marquées, & qui ont des figures d'*oyes* diſpoſées de neuf en neuf. Le jeu de l'*Oye* eſt renouvellé des Grecs.

FIN DU TOME SECOND.

DICTIONAIRE UNIVERSEL,

Contenant generalement tous les

MOTS FRANÇOIS,

tant vieux que modernes, & les Termes de toutes les

SCIENCES ET DES ARTS:

Diviſé en trois Tomes.

TOME TROISIÉME.

P — Z.

X

522

DICTIONAIRE UNIVERSEL,

Contenant generalement tous les

MOTS FRANÇOIS

tant vieux que modernes, & les Termes de toutes les

SCIENCES ET DES ARTS,

SÇAVOIR

La Philosophie, Logique, & Physique, la Medecine, ou Anatomie, Pathologie, Terapeutique, Chirurgie, Pharmacopée, Chymie, Botanique, ou l'Histoire naturelle des Plantes, & celle des Animaux, Mineraux, Metaux & Pierreries, & les noms des Drogues artificielles:

La Jurisprudence Civile & Canonique, Feodale & Municipale, & sur tout celle des Ordonnances:

Les Mathematiques, la Geometrie, l'Arithmetique, & l'Algebre; la Trigonometrie, Geodesie, ou l'Arpentage, & les Sections coniques, l'Astronomie, l'Astrologie, la Gnomonique, la Geographie, la Musique, tant en theorie qu'en pratique, les Instrumens à vent & à cordes; l'Optique, Catoptrique, Dioptrique, & Perspective, l'Architecture civile & militaire, la Pyrotechnie, Tactique, & Statique:

Les Arts, la Rhetorique, la Poëtie, la Grammaire, la Peinture, Sculpture, &c. la Marine, le Manege, l'Art de faire des armes, le Blason, la Venerie, Fauconnerie, la Peſche, l'Agriculture, ou Maison Rustique, & la plus-part des Arts mechaniques:

Plusieurs termes de Relations d'Orient & d'Occident, la qualité des Poids, Mesures & Monnoyes, les Etymologies des mots, l'invention des choses, & l'Origine de plusieurs Proverbes, & leur relation à ceux des autres Langues:

Et enfin les noms des Auteurs qui ont traité des matieres qui regardent les mots, expliquez avec quelques Histoires, Curiositez naturelles, & Sentences morales, qui seront rapportées pour donner des exemples de phrases & de constructions.

Le tout extrait des plus excellens Auteurs anciens & modernes.

Recueilli & compilé par feu

Messire ANTOINE FURETIERE,

Abbé de Chalivoy, de l'Academie Françoise.

BIBLIOTHEQUE IMPERIALE

TOME TROISIÉME.



DICTIONAIRE UNIVERSEL,

Contenant generalement tous les

MOTS FRANÇOIS

tant vieux que modernes, & les Termes de toutes les

SCIENCES ET DES ARTS.

P.

P Lettre conſone, quinziéme de l'Alphabeth François.

P, eſt auſſi une lettre numerale qui ſignifie *cent*, ſuivant ce vers d'Uguzion :

P ſimilem cum G numerum monſtratur habere.

Mais Baronius croit qu'il ſignifie le nombre ſepcenaire. Quand on met un titre au deſſus, il ſignifie *quatre cens mille.*

St. Jerôme remarque ſur Daniel, que les Hebreux n'ont point de P, & qu'ils ſe ſervent au lieu du Ph ; & qu'il n'y a que le ſeul mot *Apadno* dans toute l'Ecriture qui ſe liſe par P.

P A C.

PACFI. *Voyez Paquefi.*

PACIFICATEUR. ſubſtantif maſculin. Celuy qui pacifie, qui donne, qui procure la paix. Ce Prince a été le *pacificateur* de la guerre civile. Ce Prelat eſt le *pacificateur* de tous les differents qui ſont entre ces Dioceſains.

PACIFICATION. ſubſt. feminin. Reſtabliſſement de la tranquillité publique. L'Edit de Nantes a été le plus ſolemnel des Edits de *Pacification.* Les Heretiques ont bien abuſé des Edits de *Pacification.*

PACIFIER. verbe actif. Reſtablir la paix, la tranquillité en quelque lieu. Les troubles ont été *pacifiez* par les ſoins d'un tel Prince. Le Maiſtre eſt arrivé comme on ſe battoit dans la maiſon, il a *pacifié* tous les differents des domeſtiques. Tous les procés de cette famille ont été accordez & *pacifiez* par ce mariage.

PACIFIER, ſe dit auſſi de la mer & des vents. Aprés deux jours d'orage la mer ſe *pacifia*, l'air fut *pacifié* par un grand calme.

PACIFIÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

PACIFIQUE. adject. maſc. & fem. & ſubſt. Qui a l'eſprit de paix, qui n'aime point la diſſention. JESUS-CHRIST met au nombre des bienheureux les *pacifiques*, parce qu'ils ſeront appellez enfans de Dieu, en St. Matthieu, Chap. 5. vers. 9. On appelle eſprit *pacifique*, celuy qui ne fait guerre, querelle, ni procés. Un Regne *pacifique*, celuy qui n'eſt troublé ni par guerres, ni par ſeditions. Il y a auſſi une regle de Chancelerie des poſſeſſeurs *pacifiques*, qui empeſche qu'on n'inquiete aprés trois ans de poſſeſſion *pacifique* le Titulaire d'un Benefice. Le Benefice *pacifique* eſt celuy dont le titre n'eſt point conteſté.

On appelle en Geographie la Mer *Pacifique*, la Mer du Sud, qui eſt de l'autre coſté de l'Amerique, parce qu'il y arrive moins de tempeſtes que dans l'Ocean Athlantique.

PACIFIQUEMENT. adverbe. D'une maniere paiſible. Ce Roy veſcut fort *pacifiquement*, il n'y eut ni guerres ni troubles pendant ſon Regne.

PACOS. ſ. m. eſt un animal apprivoiſé qui ſe trouve au Perou, qui reſſemble à celuy qu'on appelle *vicuña* ou *vigogne.* Il eſt fort delicat, a peu de chair, & a beaucoup de laine extremement fine. On s'en ſert ſouvent en Medecine.

PACT, ou *Pacte.* ſ. m. Traité, accord, promeſſe, dont on eſt convenu. On admet en Droit le *pact*, ou la promeſſe de contracter, *pactum de contrahendo.* En Pratique on dit des *pactes* & conventions.

PACT, ſe dit plus particulierement des conſentements qu'on donne aux impoſtures & ſortileges de ceux qui pretendent faire des choſes merveilleuſes par la puiſſance ou le miniſtere du Diable : & en ce cas on diſtingue un *pact exprés*, quand on donne un conſentement formel à ces impoſtures ; & un *pact tacite*, quand on pratique leurs enſeignements ou ceremonies ſans faire une renonciation expreſſe à tout commerce avec les Puiſſances infernales.

PACTION. ſ. f. Convention, clauſe qu'on met dans quelque contract, ou traité. On fait ſerment dans les procurations *ad reſignandum*, qu'il n'y eſt intervenu aucun dol, fraude, ſimonie, ou autre *paction* illicite.

PACTISER. v. n. Faire un pact, ou convention. Il n'eſt en uſage qu'en Pratique, & ne ſe dit guere qu'en mauvaiſe part. Ceux qui *pactiſent* beaucoup en reſignant un Benefice, ſont ſujets à tomber dans la ſimonie. On dit auſſi *pactionner.* Il eſt defendu aux Procureurs & Advocats de *pactionner de quotâ litis*, d'un certain revenant bon d'un procés.

PAD.

PADELIN. subſt. maſc. Terme de Verrerie. C'eſt le pot ou grand creuſet où on fait fondre la matiere du verre.

PADOUE. subſt. maſc. Ruban fait avec du fleuret tant en chaiſnes, qu'en trames, c'eſt à dire, avec de la bourre de ſoye qui eſt l'enveloppe du cocon du ver à ſoye.

PAG.

PAGANISME. ſ. m. Fauſſe Religion où on adoroit toute ſorte d'idoles & de faux Dieux. Le monde a été long-temps aveuglé des erreurs du *Paganiſme*. Les tenebres du *Paganiſme*. On adore dans le *Paganiſme* des hommes, tels que Jupiter, Hercule, Bacchus; des perſonnages phantaſtiques, comme la Victoire, la Renommée, la Fievre; des beſtes, comme en Egypte les crocodiles, les chats; & des choſes inanimées, comme des oignons, &c.

PAGE. ſ. m. Enfant d'honneur qu'on met auprés des Princes & des Grands Seigneurs pour les ſervir avec leurs livrées, & en même temps y avoir une honneſte education, & y apprendre leurs exercices. Le Roy a des *Pages* de la Chambre, de la grande & de la petite Eſcurie, & de la Muſique. Les *Pages* ſe diſtinguoient cy-devant des autres gens de livrée, en ce qu'ils portoient des culottes ou des hauts de chauſſes trouſſez, & des manches doublées de velours. Ce mot vient du Grec *pais*, qui ſignifie un *enfant*. Nicod. Menage veut qu'il vienne de *fabeus*, qui ſignifie auſſi *petit garçon*. Du Cange dit qu'il ſignifie dans le Grec moderne un *jeune valet*. On appelloit autrefois *Page* & *Enfant de cuiſine*, les petits Officiers ſervans à la cuiſine du Roy. Cujas & Jacques Godefroy témoignent que ces enfans d'honneur étoient appellez chez les Empereurs, *Pedagogiani Pueri*. Le Preſident Fauchet dit que les Tuilliers appellent *Pages*, les petits garçons qui ſervent à tranſporter leurs tuilles; & que juſqu'au temps de Charles VI. & VII. ce nom a été donné à de viles perſonnes ſervants à pied: & ce n'eſt que depuis quelque temps qu'on a diſtingué les *Pages* nobles, des *Pages* vilains ſervants à pied, qu'on a appellez *Naquets* ou *Laquais*.

On dit qu'un garçon eſt hors de *page*, quand il a quitté les trouſſes, qu'il n'eſt plus ſous la diſcipline des Eſcuyers: & on le dit figurément de ceux qui ſont affranchis de quelque puiſſance ou autorité qu'on prenoit ſur eux. Ainſi on dit que le Roy Louis XI. a mis les Rois hors de *pages*, pour dire, qu'il a porté ſon autorité plus loin que ſes predeceſſeurs. On dit auſſi d'un impudent, qu'il eſt effronté comme un *Page* de Cour. On dit encore un tour de *Page*, d'une malice ou friponnerie que font les jeunes gens, ſoit *Pages*, Laquais, Eſcoliers, &c. On dit auſſi de ce qui eſt en petite quantité, Il n'y en aura pas pour les *Pages*.

PAGE, en termes de Marine, eſt un jeune garçon au deſſous de dix-huit ans, qui apprend le meſtier de Matelot, qui monte aux hunes & perroquets, & qui rend tous les ſervices au vaiſſeau convenables à ſon âge. On l'appelle auſſi *Mouſſe* de *Mozo*, qui en Eſpagnol ſignifie un *Page*.

PAGE. ſ. f. Terme d'Imprimerie. C'eſt la moitié d'un feuillet, ou d'un rolle, ce qui ſe preſente aux yeux à droit & à gauche en ouvrant un livre, ou des eſcritures. L'Ordonnance veut que les écritures d'Advocats ayent 21. lignes à la page, & ſix mots à chaque ligne. Ce travail eſt difficile, on n'en ſçauroit compoſer que deux *pages* par jour. Il n'y pas aſſez de matiere pour remplir la *page*. Un regiſtre de Banquier doit eſtre numeroté & paraphé à chaque *page*. Il n'y a point de *page* de ce livre où il n'y ait pluſieurs fautes.

PAGNOTE. adj. & ſ. m. & f. Poltron, laſche, peu hardy. Un Gentilhomme *pagnote* eſt fort mépriſable. On ne trouve point eſtrange qu'une femme ſoit *pagnote*, ſoit peureuſe, qu'elle ait peur des épées, des eſprits. Ce mot vient de l'Italien *pagnota*, qui ſe dit des Gentilshommes qui ſe loüent pour eſcorter les Grands en quelques ceremonies.

A la guerre on appelle *mont pagnote*, un lieu élevé qu'on choiſit hors de la portée du canon d'une ville aſſiegée, où ſe viennent placer ceux qui ſont curieux de voir un camp, un ſiege, une attaque, ſans eſtre en danger. On l'appelle auſſi *le poſte des invulnerables*.

PAGNOTERIE. ſ. f. Laſcheté, poltronnerie. Ce terme eſt bas.

PAGODE. ſ. m. Terme de Relations. C'eſt un nom que les Portugais ont donné à tous les temples des Indiens & Idolatres. Il y en a de magnifiquement baſtis: entr'autres il y en a un à Colconda, dont la niche où l'on fait la priere eſt d'une pierre de ſi prodigieuſe groſſeur, qu'on a été cinq ans à la tirer, & on employoit à ce travail cinq ou ſix cens hommes. La machine qui la portoit étoit tirée par 1400. bœufs. Les revenus du *Pagode* de Jamigrate ſont ſi grands, qu'ils peuvent nourrir tous les jours quinze à vingt mille Pelerins. Les curieux donnent auſſi le nom de *Pagode* aux petites idoles de porcelaine qui viennent de la Chine.

PAGODE, eſt auſſi le nom d'une monnoye qui a cours dans les Indes, & qui vaut à peu prés un eſcu d'or de France.

PAI.

PAIABLE. adj. maſc. & fem. Terme de Negoce. Qui ſe doit acquiter dans un certain temps, ou à certaines perſonnes. Cette lettre, ce billet de change eſt *paiable* au porteur, à un tel, à ſon ordre; elle eſt *paiable* à veuë, à quinzaine, en tel temps. Cette aſſignation eſt bonne & *paiable*. Les amendes ſont *paiables* par corps, & quelquefois ſans deport.

PAIANT, ANTE. adj. & ſubſt. Qui paye. Il y avoit à la Comedie dans le parterre tant de *paiants*, ſans les paſſevolants. A cet eſcot il n'y avoit que quatre *paiants*; les autres étoient eſcrocs & eſcornifleurs.

PAIE. ſ. f. Quelques-uns écrivent *paye*. Solde qu'on donne aux gens de guerre pour leur ſubſiſtance. L'armée Polonoiſe s'eſt confederée & revoltée ſous de *paie*. La *paie* des ſimples ſoldats eſt fort modique. Les hautes *paies* ſont des bas Officiers qui ont plus de *paie* que les autres, comme les Sous-Brigadiers, Sergents, Caporaux, Anſpeſſades. Les *mortepaies* ſont des troupes entretenuës pour la garde ordinaire d'une place, qui n'en ſortent point. Les ſoldats eſtropiés étoient autrefois des *mortepaies*. Ce mot, ſelon Du Cange, vient de *pagus*, ou *page*, qu'on a dit en la même ſignification, auſſi-bien que *paganatum*, d'où eſt venu *paiſanat*.

PAIE, ſe dit quelquefois d'un debiteur. Les Courtiſans ſont de mauvaiſes *paies*. On fait credit volontiers aux bourgeois, car ce ſont de bonnes *paies*.

PAIEMENT. ſ. m. Somme qu'on compte pour s'aquiter d'une dette, ou autre choſe équivalente qu'on donne pour le même effet. On luy a fait le *paiement* de cette ordonnance en belle monnoye, en louïs d'or & d'argent. Il a pris des billets, des nippes, des heritages en *paiement*. Il a ſtipulé le rachat de cette rente en trois *paiements*, ou en trois termes.

PAIEMENT, ſignifie dans le commerce certains termes fixes & arreſtés où les negotians font acquiter leurs dettes, ou renouvellent leurs billets. Les *paiements* à Lyon ſont aux jours des Foires qui ſe tiennent aux qua-

tre termes de l'année. Le *paiement* des Rois commence le premier de Mars, & dure tout le mois. Le *paiement* de Paſques commence le premier de Juin, celuy d'Août, le premier de Septembre; celuy de la Touſſaints, le premier de Decembre, & durent auſſi tout le mois.

PAIEMENT, ſignifie auſſi, Salaire, recompenſe; & ſe dit tant en bonne qu'en mauvaiſe part. On luy a donné en *paiement* des excuſes, des complimens. Les *paiements* doivent être proportionnés à la qualité de la perſonne, & à celle du ſervice rendu. Ce ſcelerat a receu le *paiement* de tous ſes demérites par une mort honteuſe.

PAIER. v. act. Acquiter une dette, un devoir. *Paier* le prix d'une choſe achetée. Ce bourgeois a acheté cette terre, & il l'a bien *paiée*. On *paie* quelquefois des deniers d'emprunt, pour leſquels on conſent une hypoteque privilegiée ſur la choſe. Les Notaires ſont obligés de faire mention des deniers, comptes, nombre, & *paiés* en telles ou telles eſpeces. JESUS-CHRIST ordonna qu'on *paiât* le tribut à Ceſar. Il a été condamné à *paier* nonobſtant ſa remontrance. On l'a contraint à *paier* par execution de ſes meubles. Les creanciers ne ſeront *paiés* qu'au ſol la livre par contribution. Ce mot vient de *pagus*, à ce que dit Nicod, à cauſe que les gens de village ſont ceux qui *paient* le plus d'impoſts, ou ceux qu'on fait *paier* le plus aiſément. Il vient de *pacare*, parce que celuy qui *paie* appaiſe ſes creanciers; comme *quitte* & *quittance* viennent de *quietus* & *quietatio*. Saumaiſe croit qu'il vient de *pactare*, c'eſt à dire, *tributum, vel pactum ſolvere*.

PAIER, ſe dit quelquefois des choſes inanimées qui doivent un certain droit. Cette marchandiſe *paie* tant à la Doüane. Le muid de vin *paie* tant d'entrée, *paie* tant de gros. Le pied fourché ſe *paie* à la porte, au Bureau. On dit auſſi, qu'une charge *paie* Paulette, pour dire, qu'on peut empêcher qu'elle ne ſoit vacante par mort. Ce Benefice *paie* tant de decimes, d'annates. Cette Generalité *paie* tant de tailles. On dit auſſi, qu'il faut *paier* le tribut à la mort, à la nature, à l'amour.

PAIER, ſe dit quelquefois des liberalités qu'on fait à autruy, quand on ſatisfait au lieu de luy. Il luy a *paié* à diſner. Cette fille a *paié* aujourd'huy ſa feſte. Ce priſonnier a *paié* ſa bienvenuë. Quand des gens du peuple ſe rencontrent, ils s'entredifent, Veux-tu *paier* pinte, chopine? Les Peres de la Mercy ont racheté les eſclaves, ils ont *paié* pour eux leur rançon. On dit en ce ſens, que JESUS-CHRIST nous a racheté de ſon ſang precieux, qu'il a *paié* pour tout le genre humain.

PAIER, ſe dit quelquefois en parlant des reſſentiments de vengeance, des menaces, & des peines & ſupplices. Vous avez fait un affront à ce brave, toſt ou tard vous le *paierez*, il vous le fera *paier* plus cher qu'au marché. Si ce malheureux a fait la faute, il en *paie* la peine. Vous en *paierez* la folle enchere, les pots caſſés. Ce malheureux a été pris au milieu d'une ſedition, il *paiera* pour tous les autres. On dit auſſi de celuy qui a receu quelque coup, ou quelque forte replique, qu'il a été *paié*, qu'il a receu ſon fait. Il a *paié* cherement & avec uſure le tort qu'il a voulu faire à ſa patrie.

PAIER, ſe dit auſſi des recompenſes, ſalaires, ou ſatisfactions equivalentes. Cet homme eſt bien divertiſſant à table, il *paie* bien ſon écot. Cet Auteur dit de bonnes choſes, il *paie* bien ſon lecteur. Cette Dame luy fait bien *paier* ſes faveurs, elle exige de longs ſervices, de grandes aſſiduités. Un mauvais debiteur *paie* d'excuſes & de remiſes. Un honneſte homme ſe *paie* de raiſon. Il a pris de bons nantiſſements, il ſe peut *paier* par ſes mains. On dit auſſi pour bien louer quelque choſe, ou quelque bon mot, Cela ne ſe peut *paier*. On dit auſſi d'un ingrat, qu'il a mal *paié*, qu'il a mal reconnu les ſervices qu'on luy a rendu. On dit auſſi, qu'un Capitaine *paie* de ſa perſonne, quand à la guerre il s'expoſe aux dangers comme les moindres ſoldats: qu'un homme *paie* de mine, quand il eſt bien fait & agreable.

PAIER, ſe dit proverbialement en ces phraſes. C'eſt la couſtume de Lorris, où le battu *paie* l'amende. Voyez l'explication de ce proverbe à *Couſtume*. On dit qu'un homme *paie* les violons, & que les autres danſent, quand quelqu'un fait les frais d'un divertiſſement où il a le moins de part. On dit auſſi, que qui répond *paie*, qui caſſe les verres les *paie*. On dit d'un homme dur à la detterre, qui ne veut ni compter, ni *paier*, qu'il *paie* bien, quand il *paie* comptant; qu'il *paie* en chats & en rats, pour dire, par parcelles, & en mauvaiſes denrées, voyez l'explication de ce proverbe à *Chat*; qu'il *paie* en monnoye de ſinge, en gambades; qu'il *paie* en Louis, quand il obtient des lettres de reſpit qui commencent par LOUIS. On dit au contraire de celuy qui *paie* bien, qu'il *paie* en Changeur, en Saulnier. On dit auſſi, Tant tenu, tant *paié*, pour dire, qu'il faut *paier* à proportion du temps de ſervice. On dit auſſi, Qui mange la vache du Roy, à cent ans de là en *paie* les os. On dit auſſi ironiquement à celuy à qui on fait banqueroute, Vous voilà *paié*.

PAIÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

PAIEUR, EUSE. ſ. m. & f. Qui a couſtume de bien paier. Quand on eſt en reputation d'eſtre bon *paieur*, on trouve toûjours credit. Les Nobles paſſent pour de mauvais *paieurs*. On dit auſſi à ſon creancier, Rendez moy bon *paieur*, faites que je paie ſûrement, donnez moy de bonnes deſcharges.

PAIEUR, eſt auſſi un Officier commis pour faire des recepes & des paiemens. Un Receveur & *Paieur* des rentes de l'Hoſtel de Ville. Un *Paieur* des gages du Parlement, de la Chambre des Comptes, &c. C'eſt un Commis de l'Extraordinaire qui eſt un *Paieur* de l'armée.

PAILLARD, ARDE. adj. & ſubſt. Qui eſt fort adonné à la volupté, aux plaiſirs charnels. Les gens *paillards* n'entreront point dans le ciel, qui n'admet point d'impureté. Jupiter & Hercule ont été des Dieux fort *paillards*.

PAILLARD, ſe dit quelquefois par maniere de raillerie, ou d'injure, ou de careſſerie. C'eſt un fort *paillard*, pour dire, un puiſſant coquin, un homme robuſte. C'eſt un vilain *paillard*, un faux *paillard*. On dit auſſi en chatouillant un jeune enfant, Vous eſtes un petit *paillard*.

PAILLARDEMENT. adv. D'une maniere paillarde. Quand on regarde une femme *paillardement*, avec concupiſcence, on a déjà paillardé dans ſon cœur, dit JESUS-CHRIST.

PAILLARDER. v. n. Commettre le peché charnel, le peché de luxure, & ſur tout l'adultere. Un des commandemens de Dieu porte, Tu ne *paillarderas* point.

PAILLARDER, ſe dit figurément des Egliſes qui ſont ſchiſmatiques, ou idolatres, qui ont admis d'autres Dieux dans leur culte, dans leur Religion. Le Seigneur a ſouvent reproché au peuple Juif qu'il avoit *paillardé*, qu'il avoit bruſlé de l'encens à des Dieux eſtrangers.

PAILLARDER, ſe dit encore figurément de ceux qui ſe dorlotent par trop, qui cherchent leurs commoditez. Cet homme eſt toûjours deux heures dans ſon lict à ſe *paillarder*, à prendre ſes aiſes, avant que de ſe reſoudre à ſe lever.

PAILLARDISE. ſ. f. Peché de la chair. La *paillardiſe* eſt le peché qui damne le plus de monde, qui nous éloigne le plus de Dieu.

PAILLASSE. ſ. f. La plus baſſe garniture d'un lit, faite de paille enfermée dans de la toile, qui n'eſt ouverte que par le milieu. Les ſoldats au corps de garde ne couchent que ſur des *paillaſſes*. Une *paillaſſe*, un lit de

plume & un matelas, ſont les garnitures des lits ordinaires. On a enlevé tous les meubles de ce pauvre homme, on ne luy a pas laiſſé une *paillaſſe*.

PAILLASSE, ſe dit auſſi de la ſeule toile qui contient la paille. Il faut vuider, emplir cette *paillaſſe*. Ce mot vient du Latin *palea*.

On dit proverbialement, Serviteur à la *paillaſſe*, pour dire, qu'on quitte le ſervice de l'armée où il faut coucher ſur la *paillaſſe*.

PAILLASSON. ſ. m. Groſſe couverture de paille ſouſtenuë par des baſtons, & entrelaſſée avec des cordes, du plion, ou de l'oſier, dont ſe ſervent les Jardiniers pour garentir leurs couches & leurs eſpailliers des injures de l'air. Les *paillaſſons* & les cloches ont ſauvé cette année les melons de ce Jardinier.

PAILLASSON, ſe dit auſſi des nattes qu'on met au devant des feneſtres pendant l'eſté.

PAILLE. ſ. f. Le tuyau & l'eſpi des gros & menus bleds. La *paille* de ſegle eſt longue, & ſert à lier les gerbes. La *paille* de bled ſert de fourrage aux beſtiaux. La *paille* d'avoine eſt douce & delicate. Les Verriers s'en ſervent pour faire le tranſport de leurs verres. On fait des nattes, des chaiſes, des cordons, des chapeaux & des capelines de *paille*, même des lits & des broderies. On oblige les Fermiers à conſerver les *pailles* & les pailliers dans les metairies. On dit un brin de *paille*, une botte de *paille*, couleur de *paille*, & une cabane couverte de *paille*. On menace un priſonnier mutin de luy faire fouler la *paille*, pour dire, qu'on le mettra au cachot.

On appelle *menuës pailles*, la balle des grains, qui eſt la pellicule qui environne le grain immediatement, qu'on en ſepare quand il eſt battu par le moyen d'un van, ou d'un crible. Les *menuës pailles* ſont bonnes pour nourrir les chevaux & les vaches.

PAILLE, ſe dit auſſi d'un petit feſtu, de la moindre partie d'un brin de *paille*. Il m'eſt entré une *paille* dans l'œuil. Ces pauvres gens mangent de ſi mauvais pain, qu'on y voit encore des *pailles*. L'Eſcriture compare la foibleſſe humaine à une *paille* legere qui eſt emportée par le vent.

On dit en termes de Guerre, Faire aller les ſoldats à la *paille*, pour dire, Permettre aux ſoldats d'un bataillon d'aller aux neceſſités de nature, à la charge de venir au premier ſignal reprendre leurs armes qu'ils ont laiſſées ſur le terrain pour marquer leur poſte.

PAILLE, ſe dit figurément dans les Paraboles de l'Evangile, pour ſignifier les reprouvez oppoſés aux élûs. Le Seigneur a dit qu'il ſepareroit la *paille* du bon grain, & qu'il bruſleroit les *pailles*. Il a dit auſſi, que nous voyons une petite *paille* dans l'œuil de noſtre frere, & que nous ne voyons pas une poutre qui eſt dans le noſtre.

PAILLE, en termes de Phyſique, ſe dit auſſi à l'égard des metaux qui ne ſont point affinés, de certains endroits plus foibles par où ils ſont ſujets à ſe caſſer. Le fer aigre n'eſt pas bon à faire des armes, parce qu'il eſt rempli de *pailles*, & qu'il eſt caſſant.

On appelle auſſi *paille*, les eſcailles de fer qui en tombent quand on le forge. Ces *pailles* ſervent à ceux qui mettent le verre en couleur; car ils en font le noir, y mêlant un peu d'*æs uſtum*.

On appelle auſſi *pailles*, les inegalités, crevaſſes, ou divertités de couleurs qu'on trouve dans les marchaſites ou pierres de mine.

PAILLE, ſe dit auſſi d'un deffaut qui ſe trouve dans pluſieurs pierres precieuſes. C'eſt une eſpece d'obſcurité ou de nuée qui empeſche la continuité de leur éclat, & qui diminuë beaucoup de leur prix. Les deffauts ordinaires des pierreries ſont les *pailles* & les gendarmes. *Paille* eſt la même choſe que *glace* & que *ſurdité* en cette matiere.

PAILLE, ſe dit proverbialement en ces phraſes. Cet homme a mis bien de la *paille* en ſes ſouliers, pour dire, que c'étoit un gueux qui eſt devenu riche en peu de temps. On dit auſſi d'un prodigue, d'un homme qui fait grande deſpenſe, que tout y va, la *paille* & le bled. On appelle un homme de neant, un fort veſtu qui ſe preſente pour caution, un homme de *paille*; & pour exaggerer la miſere de quelqu'un, on dit qu'il couche ſur la *paille*. Au contraire pour dire qu'un homme eſt fort à ſon aiſe, & dans un bon poſte, on dit qu'il eſt à la *paille* juſqu'aux yeux, juſqu'au ventre; & de pluſieurs gens qui ſe ſont rendus maiſtres d'une maiſon, qui y font grande chere avec diſſipation des biens du maiſtre, on dit qu'ils ſont aiſes comme rats en *paille*. On dit auſſi d'une choſe excellente qu'on veut loüer, qu'elle leve la *paille*, par une alluſion qu'on fait avec l'ambre qui a la vertu de lever la *paille*. On dit auſſi, Tirons à la courte *paille*, quand deux choſes ſont en concurrence, pour voir par le ſort celle qui aura l'avantage. On dit en ce ſens, Jetter la *paille* au vent, lors qu'on eſt incertain de ſa route, & qu'on ſe regle ſur le mouvement que le vent donnera à la *paille* pour ſavoir de quel coſté on tournera. On dit auſſi d'une colere, d'un amour, ou d'une autre paſſion qui fait beaucoup de bruit, & qu'on juge ne devoir pas durer long-temps, que ce ne ſera qu'un feu de *paille*. On dit auſſi de deux perſonnes amies qui ſe ſont brouillées, qu'elles ont rompu la *paille*. Ce proverbe vient de ce que chez les vieux Gaulois, & à leur exemple chez les Romains, la priſe de poſſeſſion des terres ſe faiſoit par la delivrance d'une houſſine d'aulne, ou en donnant un feſtu ou un brin de *paille*; ce qu'on appelloit *infeſtucation ſeigneuriale*: & au contraire le deguerpiſſement ou deſſaiſiſſement qu'ils nommoient *exfeſtucation*, ſe faiſoit en rompant quelque brin de *paille*. La ceſſion en matiere civile ſe faiſoit en mettant une houſſine d'aulne, ou bien un feſtu, ou *paille* rompuë ſur le ſeuil de la porte, pour marque qu'on abandonnoit ſes biens: ce qu'on appelloit *chrenecrudâ per darpillum, & feſtucam, ceſſion par le ſeuil & le feſtu*. Depuis on s'eſt ſervi de cette phraſe pour dire, Rompre l'amitié & l'intelligence qui eſt entre deux perſonnes. On dit auſſi, Si cela arrive, ſi ce mariage ſe fait, croix de *paille*, pour donner un témoignage qu'on ne croit pas qu'une affaire reüſſiſſe. On dit auſſi en Juriſprudence feodale, qu'un Seigneur de *paille* mange un vaſſal de fer, pour dire, qu'il peut conſommer tout ſon fief par des ſaiſies feodales. On dit auſſi, Cheval de *paille*, cheval de bataille; cheval d'avoine, cheval de peine; cheval de foin, cheval de rien.

PAILLE'. adj. m. Terme de Blaſon, qui ſignifie la même choſe que *diapré*.

PAILLET, ETTE. adj. Epithete qu'on donne particulierement au vin, & aux liqueurs qui devroient eſtre rouges, & qui ſont neanmoins paſles & claires. Les uns aiment le vin roſé de Beaune, les autres le vin *paillet* de Chablis.

PAILLETTE. ſ. f. Petite partie, ou grain d'or ou d'argent qu'on trouve dans les rivieres, dans des lieux où il y a des mines, & qui eſt ramaſſée par des gens qu'on nomme *Arpailleurs*.

PAILLETTES, ſe dit auſſi de petits grains d'or ou d'argent applatis & percés, qu'on applique ſur des broderies pour leur donner plus d'éclat.

PAILLEUR. ſ. m. Homme qui vend & porte de la paille dans les maiſons où il y a équipage.

PAILLIER. ſ. m. Paille fourragée par les moutons, ou autres beſtiaux, qui ont mangé l'eſpi & le grain qui étoit reſté dedans, enſorte qu'elle ne vaut plus rien que pour faire de la litiere, & pour eſtre pourrie ou convertie en fumier.

PAILLIER, ſignifie auſſi la baſſecour d'une metairie où on nourrit des beſtiaux, & où on porte les pailles & fourrages dont on fait des meulons pour les conſerver juſqu'à ce qu'on en ait beſoin pour faire de la litiere & du fumier. Les chapons de *paillier* engraiſſés dans la baſſecour ſont meilleurs que ceux du Mans qu'on engraiſſe par artifice. On l'a appellé en Latin *palearium* & *paleare*. Un Fermier ne doit pas vendre ni divertir les pailles & *pailliers*.

PAILLIER, en termes d'Architecture, eſt auſſi la partie d'un eſcalier qui eſt plaine & unie, & ordinairement quarrée, où il n'y a point de marche ou de degrez, & où on ſe peut repoſer. La beauté d'un grand eſcalier, c'eſt d'y trouver ſouvent des *pailliers*, des repos. Quelques-uns derivent ce mot de *paleo*, qui ſignifie un *petit theatre*, ou lieu élevé.

On dit proverbialement, qu'on eſt bien fort ſur ſon *paillier*, pour dire, en ſa maiſon, en ſa cour, ſur ſon degré, auprés de ſes amis & de ſes domeſtiques: ce qui ſe dit non ſeulement des hommes, mais auſſi des animaux, & particulierement d'un coq & d'un chien.

PAIN. ſ. m. Maſſe de paſte cuite qui ſert de principale nourriture à l'homme. En Europe le *pain* ſe fait de bled moulu, paiſtri & cuit. En Amerique il ſe fait de raſſave, qui eſt une racine dont le ſuc eſt un poiſon, & le marc bon à manger. Le *pain* de froment eſt le meilleur *pain*. Le *pain* de ſeigle laſche le ventre. On l'a appellé à Paris le *pain d'eſprit fort*. Le *pain* de ſon n'eſt bon que pour les chiens. Thomas Bartholin dit que dans la Norvege on fait du *pain* qui ſe garde trente ou quarante ans; & qu'on y eſt plus friand de *pain* dur, qu'on ne l'eſt ailleurs de *pain* tendre, parce que plus celuy-là eſt vieux, & plus il eſt agreable. On a ſoin d'en garder fort long-temps pour les grands feſtins; deſorte qu'à la naiſſance d'un enfant on mange du *pain* qui a été cuit à la naiſſance de ſon ayeul. Ce *pain* eſt paiſtri de farine d'orge & d'avoine, & eſt cuit entre deux cailloux creux. Les Anciens faiſoient cuire le *pain* ſous la cendre.

On dit une croute de *pain*; une mie de *pain*; des chapelures de *pain*; du *pain* moiſi, en Latin *mucidus* ou *aſſivatus*; du *pain* raſſis; le biſeau, l'entameure du *pain*; du *pain* bis-blanc; du *pain* bis, qu'on appelle à la campagne du *gros Guillot*; du *pain* ſec; du *pain* & du beurre; un quignon, une bribe, un chanteau de *pain*. On appelle *pain au couteau*, celuy qui eſt entamé pour l'uſage ordinaire de la maiſon. Dans les Coûtumes on a dit, Mettre hors de *pain*, ou hors de *pain* & pot, pour dire, Emanciper. On dit, Jeuſner au *pain* & à l'eau, quand on fait une abſtinence de toutes choſes.

PAIN, change de ſignification ſuivant ſes diverſes qualités & epitheres.

Pain des Anges, ou *Pain celeſte*, ſe dit de la Sainte Euchariſtie.

Pain à chanter, c'eſt du pain ſans levain qui ſert à la conſecration, dont on fait des hoſties. Dans les Sacriſties on appelle abſolument un *pain*, une hoſtie non conſacrée. On s'en ſert auſſi à cacheter. On l'appelle dans l'Egliſe *pain azyme*, ou *ſans levain*; & les Juifs ne mangeoient point d'autre *pain* durant la Paſque. Ils faiſoient une exacte perquiſition dans leurs maiſons pour n'y laiſſer aucun *pain* levé.

Pain benit, eſt un *pain* qu'on offre à l'Egliſe pour le benir, le partager entre les Fideles, & le manger avec devotion. On le donnoit autrefois aux ſeuls Catechumenes, afin de les preparer à la communion. Enſuite on l'a donné aux autres Fideles. Les Grecs ont appellé ces *pains*, *Panagia* & *Eulogia*.

Pain ſacré, eſt un morceau de cire, ou de paſte, ou de terre, ſur laquelle on a fait des ceremonies & benedictions particulieres, qu'on enchaſſe dans des *Agnus Dei*, ou des Reliquaires, & qu'on garde avec veneration.

Pain de St. Hubert, *de Ste. Genevieſve*, *de St. Nicolas de Tolentin*, &c. Ce ſont des *pains* benits avec certaines prieres & invocations de ces Saints, qui gueriſſent de la rage, de la fievre, & autres infirmitez.

Pains de Propoſition. Ce ſont les *pains* qu'on offroit en ſacrifice dans l'ancienne Loy. Il n'y avoit que les Preſtres & les Levites à qui il eſtoit permis d'en manger.

Pain du Roy, ou le *Pain des priſonniers*, eſt le *pain* que le Roy donne ſur le fonds des amendes pour la nourriture des pauvres priſonniers. On dit auſſi en parlant de ceux qui ſont enrollez dans les troupes, qu'ils mangent le *pain du Roy*.

Pain de munition, eſt une ration de *pain* bis-blanc du poids de 24. onces, que les Munitionnaires doivent fournir chaque jour à chaque ſoldat.

Pain de Chapitre, eſt du *pain* qu'on diſtribuë par chaque jour à chaque Chanoine. Il eſt de fine fleur de farine bien paiſtrie, & d'une conſiſtence aſſez ferme. Il étoit autrefois broyé & avec peu de levain.

Pain broyé, eſt le *pain* que font les Boulengers pour leur chef-d'œuvre, quand ils ſont receus Maiſtres. Il n'eſt plus guere en uſage qu'en cette occaſion. Il étoit fait de la fleur de farine, qui n'étoit pas ſeulement paiſtrie en la maniere ordinaire, mais qui outre cela étoit broyée pendant un long-temps avec des bâtons ferrez.

Pain à la Reine, *Pain mollet*, *à la mode*, *à la Montauron*, *de Segovie*, *de Gentilli*, *Pain de condition*. Ce ſont diverſes façons & preparations que donnent les Boulengers de petit *pain* à celuy qu'ils vendent. Ils mettent du lait au *pain* à la mode, à la Montauron, de Segovie, &c. Ils mettent du ſel & de la leveure de biere au *pain* à la Reine; du beurre au *pain* de Gentilli, &c. & en tous ces *pains* la paſte eſt plus molle & plus levée.

Dans les vieux Statuts des Boulengers Talmeliers de Paris, il eſt fait mention de *pain rebouti*, c'eſt à dire, refuſé, & que les Boulengers n'ont pû vendre; de *pains ratez*, c'eſt à dire, entamez de ſouris; de *pains durs*, *ars*, ou *échaudez*; de *pains meſfournez*, c'eſt à dire, trop petits; de *pain blanc*, appellé *de Chailly*; de *pains bourgeois*; de *pains faitis*, qu'on dit *pains de brode*; de *pain por*, qui eſt de la valeur de plus de deux deniers, &c.

Pain chaland, eſt le gros *pain* que vendent les Boulengers de la ville, & qu'ils font porter dans les maiſons des bourgeois qui ſont leurs chalands ordinaires. Il eſt oppoſé au *pain* que les Boulengers de Corbeil & autres de dehors viennent expoſer au marché à tous venans. Quelques-uns pretendent au contraire, que le *pain chaland* étoit autrefois le *pain* de Corbeil qui venoit à Paris par des bateaux qui s'appellent *chalands*.

Pain de Goneſſe, eſt un *pain* particulier qui excelle ſur tous les autres, à cauſe de la bonté des eaux qui ſe trouvent à Goneſſe bourg à trois lieuës de Paris. C'eſt un *pain* leger, & qui a beaucoup d'yeux, qui ſont les marques de ſa bonté, ſuivant ce proverbe Eſpagnol: *Pan con ojos, queſo ſin ojos*.

Pain de cuiſſon, ou *de menage*, eſt le *pain* que les bourgeois cuiſent à la maiſon, ſoit à la ville, ſoit à la campagne. On appelle *pain de braſſe*, les gros *pains* qu'on fait pour les gens.

Pain mouton, eſt un petit *pain* ſaupoudré de quelques grains de bled, que les Pâtiſſiers font le jour des eſtreines, que les valets donnent aux petits enfans. Ce mot vient par corruption de *panis mutuatus*, que j'ay trouvé dans un vieux Cartulaire; car ce ſont de petits preſents que les pauvres font aux riches, qui tiennent moins du don que de l'emprunt. Il eſt ſemé de grains de bled, qui ſont le ſymbole de la multiplication; pour figurer le profit qu'on eſpere d'en tirer.

Pain d'eſpice, eſt du *pain* peſtri avec de l'écume qu'on tire du ſucre, quand on l'affine dans les ſucreries. On

en fait auſſi avec du miel & quelques aſſaiſonnemens d'eſpiceries. Les *pains d'eſpice* les plus eſtimez ſont ceux de Rheims & de Verdun. Les Anciens l'appelloient *panis mellitus*. Ils appelloient auſſi *panis nauticus*, ou *Alexandrinus*, le biſcuit de mer.

On dit figurément d'un Juge qui aime le ſac, & qui taxe trop haut ſes vacations, qu'il aime bien le *pain d'eſpice*.

Pain d'eſpicier, eſt celuy qui vend ou qui fait le *pain* d'eſpice.

On a fait auſſi dans les neceſſitez publiques du *pain* avec pluſieurs autres matieres, avec du gland, des racines. Durant le ſiege de Sancerre on fit du *pain* d'ardoiſe.

PAIN, ſe dit figurément en choſes ſpirituelles de la paſture de l'ame. JESUS-CHRIST a dit que l'homme ne vit pas ſeulement de *pain*, mais auſſi de ſa parole. Il n'a pas voulu que le *pain* des enfans de Dieu fuſt donné aux chiens, c'eſt à dire, aux Infidèles.

Pain de douleurs, ſe dit auſſi figurément de la vie qu'on paſſe dans l'affliction, dans la miſere, dont parle le Pſalmiſte. Dans l'Oraiſon Dominicale nous demandons à Dieu nôtre *pain quotidien*, c'eſt à dire, nos neceſſitez ordinaires. On appelle auſſi *pain quotidien*, ce qui nous eſt familier & ordinaire. Ainſi Regnier a dit agreablement en parlant d'un Pedant :

Ciceron, il s'en taiſt, dautant que l'on le crie
Le *pain quotidien* de la Pedanterie.

PAIN, ſe dit auſſi generalement de toute nourriture & ſubſiſtance, & de ce qui ſert à paſſer la vie. Il a eu une penſion du Roy, voilà du *pain* aſſûré pour le reſte de ſes jours. Cet homme travaille jour & nuit pour gagner du *pain* à ſes enfans. Ce meſtier qu'il exerce eſt ſon gagne *pain*. Cette femme eſt fort leſte, & elle n'a pas du *pain* chez elle. S'il plaide, c'eſt malgré luy, c'eſt pour deffendre ſon *pain*, c'eſt à dire, ſon bien. Il eſt reduit à demander ſon *pain*, c'eſt à dire, ſa vie. On dit qu'un homme a mangé du *pain* d'un autre, pour dire, qu'il a été ſon domeſtique. On dit auſſi, qu'on luy a mis le *pain* à la main, ou qu'on luy a oſté le *pain* de la main, pour dire, qu'on a été cauſe de ſa fortune, ou de ſa ruine. On dit qu'un homme n'a ni *pain* ni paſte chez luy, pour dire, qu'il eſt dans la derniere neceſſité.

PAIN, ſe dit auſſi de pluſieurs corps qu'on reduit en une maſſe. Un *pain* de ſucre eſt fait en cone ou en pyramide ronde. Un *pain* de cire eſt une maſſe de cire platte & ronde. *Pain* de bougie eſt une menuë bougie tortillée. Les fromages de Gruyere, de Hollande, de Parme, s'apportent icy en gros *pains*. On dit auſſi, un *pain* de ſavon, de craye, de lie. Il y a de l'acier qui vient en *pain*, d'autre en bille.

PAIN, ſe dit proverbialement en ces phraſes. A mal enfourner on fait les *pains* cornus, pour dire, Le principal point d'une affaire, c'eſt de la bien commencer. On dit qu'une fille a pris un *pain* ſur la fournée, quand elle s'eſt laiſſée engroſſir avant que d'eſtre mariée. On dit d'un homme qui déjeune avant que d'aller à la Meſſe, qu'il va à la Meſſe des morts; qu'il y porte *pain* & vin. On dit d'un homme habile qui a été de pluſieurs conditions, qui a voyagé, qu'il ſçait plus que ſon *pain* manger, qu'il a mangé de plus d'un *pain*. On dit d'un avare, d'un homme retiré qui ne donne à manger à perſonne, qu'il mange ſon *pain* dans ſa poche. On dit d'un homme inutile, d'un valet faineant, qu'il ne vaut pas le *pain* qu'il mange. On dit de tous ceux qui ſont en condition, qu'ils mangent le *pain* hardy, pour dire, qu'ils ſont aſſûrez d'en trouver toûjours à la maiſon, ſans avoir beſoin de le gagner. On dit auſſi en parlant d'un homme qui a du bien tout acquis, qu'il a du *pain* cuit, qu'il n'a que faire de travailler pour en acquerir. On dit auſſi, *Libertas, & pain cuit*, pour dire, qu'on eſt heureux, quand on a du bien, & qu'on n'eſt ſujet à perſonne. On dit auſſi d'un enfant qu'on éleve delicatement, & qu'on prevoit ne devoir pas avoir beaucoup de bien dans la ſuite, qu'il mange ſon *pain* blanc le premier. On dit auſſi, qu'on mange ſon *pain* à la fumée du roſt, quand on voit prendre aux autres des plaiſirs auxquels on ne peut avoir part. On dit des choſes qui tirent en longueur, dont on ne peut retirer de long-temps de profit, comme des eſtudes d'un écolier, que c'eſt du *pain* bien long. On dit auſſi, Long comme un jour ſans *pain*, d'une choſe qui ennuye, comme le temps d'un jour où on n'a rien à manger. On dit auſſi d'une terre, ou d'une autre choſe precieuſe qu'on a venduë à trop bon marché, qu'on l'a donnée pour une piece de *pain*. On dit encore, Changement de corbillon, appetit de *pain* benit. On dit auſſi d'une diſgrace qui eſt arrivée à une perſonne qui la meritoit bien, que c'eſt *pain* benit. On dit auſſi des jeunes gens qui reviennent affamez à la maiſon, qu'ils vont faire la guerre au *pain*. On dit auſſi, De tel *pain* telle ſouppe, pour dire, que les choſes ſont bonnes ſuivant la matiere qu'on y met. On dit auſſi, que des gens promettent plus de beurre que de *pain*, quand ils repaiſſent les autres de vaines eſperances. On dit auſſi, qu'un homme a perdu le gouſt du *pain*, pour dire, qu'il eſt mort, ou bien qu'il eſt malade. On dit encore à la table, *Pain* couppé n'a point de maiſtre, pour dire, qu'on peut ſe ſervir du *pain* de ſon voiſin. On dit, *Pain* tendre, & bois vert, mettent la maiſon au deſert. La formule du jurement des anciens Chevalier étoit, qu'ils ne mangeroient *pain* ſur nappe juſqu'à ce qu'ils euſſent executé leur promeſſe. On dit auſſi, Jamais *pains* de deux couteaux ne furent ni bons, ni beaux.

PAIN DE POURCEAUX, ou *Pain de terre*, eſt une eſpece d'herbe qu'on appelle en Latin *rapum*, ou *panis porcinus*. C'eſt une eſpece de cyclamen.

PAIN DE COCU, eſt une autre petite herbe qu'on mange en ſalade, que les Jardiniers nomment autrement *alleluya*, & les Medecins *trifolium acetoſum*, ou *oxys*, ou *oxyriphyllum*.

PAINBESCHE. ſ. f. Terme injurieux qu'on dit à des femmes pour leur reprocher leur faineantiſe, ou malhabileté, comme ſi on diſoit qu'il leur faut mettre le pain au bec, & les abecher ainſi que des oiſeaux.

PAIR. adj. m. Terme d'Arithmetique, qui ſe dit des nombres qui ſe peuvent diviſer en deux parties egales ſans fraction. Le nombre *pair* differe du nombre impair par une unité qu'il a de plus, ou de moins. On l'appelle *pairement pair*, quand il peut eſtre meſuré par un nombre *pair*, comme *ſeize*, qui peut eſtre pluſieurs fois diviſé en nombres *pairs*. Et *pairement impair*, celuy qui peut eſtre meſuré par un nombre impair, comme *vingt*, qui peut eſtre meſuré par *cinq*.

PAIR. ſ. m. ſe dit premierement de quelques oiſeaux qui s'apparient pour la generation, comme des perdrix, des pigeons, & particulierement de la tourterelle. La tourterelle ne va jamais ſans ſon *pair* : quand elle a perdu ſon *pair*, elle mene une vie languiſſante. Marculphe remarque que dans les Loix Ripuaires on appelloit *pair*, l'un & l'autre des gens mariez.

PAIR, ſignifie auſſi, Reſſemblant, egal, qu'on peut comparer avec raiſon avec un autre. En ce ſens on dit, Paris ſans *pair*, C'eſt un homme ſans *pair*, pour dire, qui ſont au deſſus des autres, qui n'ont rien qui leur puiſſe eſtre comparé.

En termes de Negoce on appelle change au *pair*, quand il n'y a rien à perdre, ou à gagner entre les Cambiſtes, lors que pour une ſomme qu'on donne en un lieu, on reçoit la même en un autre, ſans aucune remiſe.

PAIR, ſignifioit autrefois, Egal, de même condition: d'où vient qu'on trouve en quelques Conciles ou Aſſemblées, Du conſentement de nos *Pairs*, Evêques, Abbez, Preſtres, &c. Depuis on a appellé *Pairs*, les vaſſaux d'un même Seigneur obligez au ſervice de ſa Cour & de ſa Juſtice. Les *Pairs* étoient des Aſſeſſeurs ou hommes lettrez qui aſſiſtoient le Seigneur au jugement de ſes vaſſaux. On les appelloit ainſi, parce qu'ils étoient egaux en fonction. On les appelloit auſſi *Hommes de fief*, *Pairs de fief*, & *Compagnons*, & *Freres*. En pluſieurs Coûtumes ils étoient obligez à peine d'amende, & de ſaiſie de leurs fiefs, de venir aſſiſter le Baillif qui tenoit ſa juriſdiction & ſes aſſiſes, & de juger à leurs perils & fortunes, au danger de l'amende envers le Roy, s'il étoit mal jugé; & s'ils avoient quelques procez ou differents, ils avoient droit d'eſtre jugés par leurs *Pairs* preſidez par le Seigneur du fief. Le Seigneur étoit obligé de garnir ſa Cour de *Pairs*, qui devoient eſtre quatre pour le moins: & quand il y avoit en une Seigneurie trop grand nombre de *Pairs*, le Seigneur en choiſiſſoit ordinairement douze auxquels il attribuoit la qualité de *Pairs*. Il y a auſſi des exemples de femmes qui ont aſſiſté à des jugemens en qualité de *Pairs* à cauſe de leurs tenements, & non point comme femmes de *Pairs*. Et il eſt conſtant que dés la premiere origine des fiefs il y a eu des *Pairs* établis pour juger les procez.

On a appellé auſſi *Pairs* dans les Coûtumes, un aîné avec ſes freres cadets qui poſſedoient un fief paternel en commun: ce qu'on appelloit *en parage*.

PAIR, eſt auſſi une qualité qu'on a donnée anciennement à quelques Seigneurs en témoignage de leur egalité. Il y avoit des *Pairs* à Toloſe. Les ſept *Pairs* du Comté de Champagne.

PAIR, s'eſt dit depuis par excellence de douze Grands Seigneurs de France à qui on a donné la qualité de *Pairs*. Il y a ſix Ducs & *Pairs*, & ſix Comtes & *Pairs*, dont la moitié eſt Eccleſiaſtique, l'autre eſt Laïque. Les Archeveſques de Rheims, les Eveſques de Laon, & de Langres, ſont Ducs & *Pairs*. Les Eveſques de Noyon, de Chalons ſur Marne, & de Beauvais, ſont Comtes & *Pairs*. Les Ducs de Bourgogne, de Normandie, & de Guyenne, étoient *Pairs* Laïques; & les Comtes de Flandres, de Champagne, & de Thoulouſe, Comtes *Pairs*. Ils aſſiſtent encore maintenant au Sacre des Rois, ou en perſonne, ou par repreſentation.

Ce mot vient, ſelon Paſquier, de *Patricii*; & ſelon d'autres avec plus d'apparence de *pares*, parce qu'ils étoient egaux entre eux. La plus probable opinion eſt que les *Pairs* ont été inſtituez par Louis le Jeune pere de Philippes Auguſte vers l'an 1179. & qu'ils en firent les premieres fonctions au Sacre de ſon fils: & c'eſt une erreur de croire qu'ils fuſſent du temps de Charlemagne, veu que la plus-part des terres qui ont porté le nom de Duché & Pairie, n'ont été érigées en Duchez que longtemps aprés. Ils ont été inſtituez à l'exemple des anciens *Pairs* de fief, vaſſaux & hommes de fief, & non point à l'exemple des Patrices Romains, comme quelques-uns l'ont creû.

La Cour du Parlement de Paris eſt la Cour des *Pairs*. Depuis on a donné cette qualité de *Pair* à pluſieurs autres Ducs qu'on a creez de temps en temps. On dit auſſi, La Cour eſt garnie de *Pairs*. Borel dit que c'eſt une dignité qui tire ſon origine des Goths, qui établiſſoient des Ducs & *Pairs* pour conduire leurs armées. Voyez Paſquier & Du Cange.

PAIR, ſe dit adverbialement en ces phraſes. *A pair*, ou à non: c'eſt une eſpece de jeu ou de gageure, en laquelle on devine ſi un nombre des choſes cachées dans la main, ou ſous un chapeau, eſt *pair*, ou s'il ne l'eſt pas. Il va du *pair* avec luy, c'eſt à dire, Il eſt ſon egal.

PAIR, ſe dit proverbialement en ces phraſes. Ils traitent de *pair* à compagnon, pour dire, Ils ſon égaux. On dit auſſi, qu'un homme s'eſt tiré du *pair*, qu'il eſt hors du *pair*, pour dire, qu'il s'eſt elevé au deſſus des autres. On dit bien auſſi, qu'un homme s'eſt tiré hors du *pair*, quand il s'eſt tiré d'une affaire qui étoit dangereuſe.

PAIRE. ſ. f. Terme collectif. Deux choſes pareilles qui ſe joignent ordinairement enſemble. Il ſe dit plus ſouvent des choſes artificielles, que des naturelles. On dit une *paire* de gands, de bas, de jartieres, de ſouliers, de manches, de manchettes, de pendants d'oreilles, de lunettes: & on ne dit point une *paire* de mains, de bras, de jambes, de pieds, d'yeux. On dit pourtant en Burleſque, une belle *paire* de feſſes. Cet aſne a une belle *paire* d'oreilles. Scarron a dit:

Elle avoit au bout de ſes manches
Une *paire* de mains ſi blanches.

On le dit auſſi de deux choſes qui s'accouplent enſemble, qui ſont appariées, & qui ne ſervent gueres l'une ſans l'autre. Une *paire* de bœufs pour mettre à la charruë. Une *paire* de roüe. Une *paire* de poulets, de pigeons. Une *paire* de ſoles, parce qu'on ne les preſente pas ſeuls. Une *paire* de chenets, une *paire* d'eſtrivieres, d'eſtriers, de piſtolets, parce qu'on en vend ordinairement deux enſemble.

On le dit auſſi des choſes qui ſont compoſées de deux parties ſemblables, quoy qu'elles ne faſſent qu'un tout qui n'eſt point ſeparé. Une *paire* de caleçons, de haut de chauſſes; une *paire* de pincettes, de ciſeaux, de forces, de tenailles, de mouchettes. On dit auſſi, une *paire* d'armoires, parce qu'elles ſont compoſées de deux pieces ſemblables pour la facilité du tranſport. On dit auſſi en Medecine, des *paires*, ou conjugaiſons de nerfs.

PAIRE, ſe dit auſſi d'un aſſortiment de pluſieurs choſes qu'on aſſemble pour en rendre une autre complette, comme une *paire* d'habits, qui eſt compoſée d'un pourpoint, d'un haut de chauſſes & d'un manteau, ou d'un juſtaucorps; une *paire* d'armes, compoſée d'un caſque, cuiraſſe, braſſarts, taſſettes, &c.

PAIRE, ſe dit auſſi par extenſion, d'une choſe qui eſt unique, & qui n'eſt point appariée. Ainſi on dit, une *paire* d'Heures, une *paire* de tablettes, pour dire, un livre d'Heures, de tablettes. Une *paire* de broſſes, de vergettes. On dit une *paire* de ſept Pſeaumes, une *paire* de Vigiles, pour dire une fois ſeulement ces prieres; & au Palais on dit une *paire* d'eſcritures, pour dire ſeulement une piece ou volume d'eſcritures d'un Advocat: ce qui vient pourtant de ce qu'on joint & qu'on apparie pluſieurs Heures, pluſieurs Pſeaumes, ou pluſieurs cahiers d'eſcritures enſemble. On dit auſſi, une *paire* de lettres, parce qu'étant pliées, il ſemble qu'elles ſoient doubles.

PAIRE, ſe dit quelquefois de deux animaux maſle & femelle qu'on met enſemble pour la generation. Il faut pour le moins cent *paires* de pigeons pour peupler un colombier à pied. Dieu commanda à Noé de faire entrer dans l'Arche ſept *paires* d'animaux maſles & femelles, & ſept *paires* de toutes eſpeces d'oiſeaux, & deux *paires* d'animaux immondes, pour en conſerver la race ſur la terre.

PAIRE, ſe dit proverbialement en ces phraſes. C'eſt une autre *paire* de manches, pour dire, C'eſt une affaire differente, c'eſt une choſe toute ſeparée de celle dont il s'agit. Il luy a donné une *paire* de ſoufflets, l'aller & le venir. On dit auſſi, Les deux font la *paire*, quand on voit deux perſonnes enſemble qui ont les mêmes qualitez, & qui ſont bien appariées; mais on n'en uſe gueres qu'en mauvaiſe part.

PAIREMENT. adv. ſe dit en ces phraſes marquées

quées cy-devant à *Pair* : *Pairement* pair, & *pairement* impair.

PAIRIE, ſ. f. Dignité de Pair attachée à quelque Duché, ou Comté, qui a été erigé en titre de Pairie. Les appellations des Duchez *Pairies* ſe relevent directement au Parlement ; mais depuis que ces dignitez ſe ſont trop multipliées, on n'en verifie plus les lettres qu'à la charge du reſſort ordinaire.

Dans les anciennes Couſtumes on appelloit, Tenir une terre en *Pairie*, quand on la tenoit à la charge d'aſſiſter le Baillif du Seigneur dans ſes jugements, comme faiſoient les anciens vaſſaux & hommes de fief : & on diſoit, Faire un hommage en *Pairie*, c'eſt à dire, en dignité, & en une qualité plus noble que celle de la ſimple foy & hommage.

PAIRLE, adj. m. Terme de Blaſon, qui ſe dit d'une figure compoſée de trois cotices mouvantes des deux angles, du chef & de la pointe, & qui ſe joignent au cœur de l'Eſcu en forme d'un Y Grec. Ceux qui donnent l'etymologie à ce *pairle*, le font deriver du *pallium* des Archevêques, parce qu'il en a la figure, n'étant repreſenté qu'à moitié. D'autres croyent qu'il vient pluſtoſt de *pergula*, qui étoit un bois fourché dont on ſe ſervoit autrefois pour ſuſpendre les lampes, & pour eſtendre les habits ſacrez dans les Sacriſties. D'autres enfin l'ont derivé de *paridis*, parce qu'il eſt compoſé de trois branches de longueur egale. Iſſoudun porte d'azur au *pairle* d'or, accompagné de trois fleurs de lis mal ordonnées de même.

PAIS. ſ. m. On l'écrit plus ordinairement *pays*, tant pour l'ornement de l'écriture, que pour marquer qu'il eſt de deux ſyllabes ; & ſe dit des diverſes regions, provinces & contrées de l'Univers. Cet homme a voyagé en pluſieurs *pais* de l'Orient, de l'Occident, & du Midy. Les *pais* ſont bien differents en temperature, en qualité, & en mœurs des habitans. Il eſt allé voir le *pays*, courir le *pays*. Il eſt allé en eſtrange *pays*, pour dire, hors du Royaume. Les *pays* froids, les *pays* chauds. Ce mot vient de *pagus*, qui ſignifie *province*, comme *payſan* vient de *pagenſis* : *quia ut regio in pagos, ita pagi in villas, oppida, & burgos tributi erant.*

PAÏS, ſe conſidere auſſi à l'égard des differentes qualités des Provinces. Les Alpes, la Suiſſe, ſont des *pays* montueux. La Hollande eſt un *pais* maritime, mareſcageux, & abondant en paſturage. L'Afrique eſt un *pays* ſec & maigre. Les Ardennes ſont des *pays* de bois, un *pays* de chaſſe. La Beauſſe eſt un *pays* plein & uni. Voilà des fruits du *pays*, du creu du *pays*. Et en general on appelle le *plat pays*, la campagne ouverte de tous coſtés aux inſultes des gens de guerre ; ce qui eſt loin des villes & des forteresſes. On appelle à Paris la Ferme des Aides du *plat pays*, celle qui comprend tous les villages & villes d'autour de Paris, de l'Election de Paris.

On appelle en ce ſens le *haut pays*, ou *pays d'amont*, celuy qui eſt le plus éloigné de la mer, où ſont les ſources des rivieres ; & les *pays bas*, ceux qui ſont vers leurs embouchures, & proche de la mer ; & par excellence la Flandre, ou les dix-ſept Provinces qui la compoſoient autrefois, s'appellent *les Pays-Bas*. On appelle en France le *Pays reconquis*, le Boulonnois ; & on dit de quelques contrées particulieres, le *pays* de Caux, le *pays* d'Aunis, le *pays* Meſſin, &c. Un *pays* de Cocagne eſt un *pays* fertile & abondant où il fait bon vivre ; & cela par alluſion à un *pays* imaginaire de Cocagne, où on a toutes ſortes de felicités. Voyez l'origine de cette phraſe à *Cocagne*.

PAÏS, eſt auſſi un terme relatif à l'égard du gouvernement, des mœurs des differentes contrées. Il eſt maintenant en *pays* Chrêtien. Il a bien ſouffert dans les *pays* infideles. *Pays de Droit Eſcrit*, eſt celuy où on ſuit encore le Droit Romain, comme en France le Languedoc, le Lyonnois, la Provence. Un *pays Couſtumier*, celuy qui eſt gouverné par d'anciennes Couſtumes particulieres & eſcrites, comme la Normandie, la Champagne, la Bretagne, Paris. Le *pays du franc alleu*, eſt un petit *pays* ſitué entre l'Auvergne & le Limoſin. *Pays d'Eſtats*, ſont ceux qui ont conſervé le droit d'aſſeoir les impoſitions par l'ordre des Deputés & des Notables de la Province, comme la Bourgogne, la Bretagne, le Languedoc : & *pays d'Elections*, celuy où elles s'aſſeient par les Elûs, & autres Officiers creés à cet effet. On appelle auſſi *Pays de Concordat*, celuy où les matieres beneficiales ſe reglent par la diſpoſition du Concordat fait entre François I. & Leon X. & le *Pays d'Obedience*, celuy où il n'eſt pas encore receu, où le Pape nomme purement aux Benefices pendant huit mois, comme la Bretagne, la Lorraine, &c.

PAÏS, eſt auſſi un terme relatif à l'égard de quelques perſonnes particulieres, & ſignifie alors le lieu où on eſt né, habitué, ou naturaliſé ; & cela s'étend depuis l'endroit precis où on eſt né juſqu'au bout du Royaume d'où il depend. On l'appelle autrement *patrie*. Il faut mourir pour la deffenſe de ſon *pays*, de la patrie. L'air du *pays* natal le remettra en ſanté. Il faut qu'il retourne au *pays*. Il retient encore quelque choſe des mœurs, de l'accent de ſon *pays*. C'eſt une pauvre choſe qu'un homme qui n'eſt jamais ſorti de ſon *pays*. Je vais écrire au *pays*. J'iray ces vacations au *pays*. Cet homme eſt banni de ſon *pays*. Il eſt eſtranger en ſon *pays*. Les gens naturaliſés ſont reputés eſtre du *pays*. On appelle les gens du *pays*, ceux qui y ſont habitués & demeurans.

On appelle *Pays Latin*, l'Univerſité, le lieu où regne la Pedanterie. On appelle la Normandie le *Pays de Sapience*, parce qu'il eſt gouverné par une ſage Couſtume, & parce que les gens y ſont plus habiles en procés : auſſi les fait-on majeurs à vingt ans. Le *Pays d'Adieuſias*, la Gaſcogne, où regne la fanfaronnade.

PAÏS, ſe dit figurément en choſes ſpirituelles & morales. Les Modernes ont découvert des nouveaux *pays*, des *pays* inconnus dans les Sciences, dans l'Aſtronomie. L'Algebre eſt un *pays* inconnu à la plus-part des Savans. Nous voicy en *pays* de connoiſſance, nous pouvons parler pertinemment ſur cette matiere. Cet Orateur a battu bien du *pays*, pour dire, il a dit bien des choſes inutiles à ſon ſujet.

On dit figurément, que le ciel eſt noſtre *pays*, noſtre patrie, & que nous ſommes ſur la terre comme exilés. On dit d'un homme fort ſavant, qu'il eſt de tous les temps & de tous les *pays*.

PAÏS, ſe dit proverbialement en ces phraſes. Nul n'eſt Prophete en ſon *pays*, diſoit le Seigneur en St. Matthieu, Chap. 13. verſ. 57. On dit auſſi, Autant de *pays*, autant de guiſes, pour dire, que les peuples ont des mœurs bien differentes. On dit auſſi, qu'un homme parle à veuë de *pays*, qu'il juge à veuë de *pays*, pour dire, qu'il ſe haſarde de parler, de juger d'une choſe dont il n'a pas une certaine connoiſſance. On dit à celuy qui ſe laiſſe tromper, ou perſuader une choſe, Vous eſtes bien de voſtre *pays*, vous n'eſtes encore gueres deniaiſé ; & à celuy qui ignore une nouvelle qui eſt connuë de tout le monde, Hé de quel *pays* venez-vous ? On dit auſſi par menace à celuy contre qui on a different, qu'on luy fera voir bien du *pays*, pour dire, qu'on luy donnera bien de l'exercice, qu'on le fera bien courir, qu'on le traduira en pluſieurs Juriſdictions. On dit auſſi, qu'il eſt des fols de tous *pays*, pour dire, que dans les lieux les plus polis il ſe trouve des gens qui n'ont gueres d'eſprit. On dit auſſi, *Pays* ruiné vaut mieux que *pays* perdu, pour excuſer le degaſt qu'on fait en quelque Province, afin d'oſter aux ennemis l'eſperance d'y ſubſiſter. On dit auſſi d'un homme, qu'il a tiré

pays, qu'il a vuidé le *pays*, pour dire, qu'il s'eſt enfui, qu'il s'eſt exilé. *Pays* eſt auſſi un ſalut de gueux, un nom dont ils s'appellent l'un l'autre, quand ils ſont de même *pays*.

PAISAGE. ſ. m. Aſpect d'un pays, le territoire qui s'eſtend juſqu'où la veuë peut porter. Les bois, les collines & les rivieres ſont les beaux *païſages*.

PAÏSAGE, ſe dit auſſi des tableaux où ſont repreſentées quelques veuës de maiſons, ou de campagnes. Les veuës des Maiſons Royales ſont peintes en *païſages* à Fontainebleau & ailleurs.

PAISAGISTE. ſ. m. Peintre qui s'attache particulierement à peindre des païſages. Les Peintres d'hiſtoires ſe mettent bien au deſſus des *Païſagiſtes*. Le Lorrain, Feuquieres, ont eſté de grands *Païſagiſtes*.

PAISAN, ANNE. ſ. m. & f. Roturier qui habite dans les villages, qui cultive la terre, & qui ſert à tous les meſnages de campagne. Les *païſans* ſont ceux qui ſupportent les charges de l'Eſtat, qui payent la taille, qui font les corvées, &c. Les *païſans* qui ſont riches ſont fort malins & inſolens. Ce mot vient du Latin *paganus*, *à pagis*. On les a appellez dans la baſſe Latinité, *paganenſes*, *pagani* & *pagenſes*. Servius dit que les *païſans* logeoient auprés des fontaines: d'où vient que les villages ont été appellez *pagi*, *apo tou pigon*, d'où ils ont été appellez *pagani*.

On appelle figurément un homme groſſier, ruſtique, incivil, mal-propre, un *païſan*. Ce Noble de campagne eſt encore un vray *païſan*. La plus-part des Pedans tiennent encore du *païſan*.

A LA PAÏSANNE. adv. De la maniere des païſans. Beaucoup de femmes ſe coëffent *à la païſanne*, comme ſont les païſannes, avec des cheveux plats le long du front.

PAISIBLE. adj. m. & f. Qui eſt en repos, ſans guerre, ſans procés, ſans different. L'Eſtat de France eſt fort *paiſible*. Ce meſnage eſt fort *paiſible*.

On le dit auſſi de celuy qui aime la paix. C'eſt un Prince *paiſible*, qui ne veut point faire la guerre. C'eſt un bon bourgeois qui a un eſprit *paiſible*, qui vit bien avec tout le monde.

PAISIBLE, ſe dit auſſi des animaux domeſtiques. Ce cheval eſt fort *paiſible*, il ſe laiſſe monter aiſément.

PAISIBLE, ſe dit auſſi des choſes inanimées. La mer étoit *paiſible*, le ciel eſtoit ſerain, l'air *paiſible*, ſans vent, ſans orage. Dormir d'un repos *paiſible*, en un lieu *paiſible*.

PAISIBLE, ſe dit auſſi figurément des biens & poſſeſſions qui ne ſont point conteſtées. Dans les permutations on traine d'un Benefice *paiſible* à *paiſible*. Ce Noble eſt *paiſible* poſſeſſeur de cette terre; depuis cent ans ſa poſſeſſion a eſté *paiſible*, n'a été jamais interrompuë. En matiere beneficiale on appelle poſſeſſion *paiſible*, celle qui a duré trois ans ſans conteſtation ni interrupcion.

PAISIBLEMENT. adv. D'une maniere paiſible. Cette affaire s'eſt traitée fort *paiſiblement*. Il s'endormit fort *paiſiblement* à l'ombre d'un heſtre.

PAISSANT, ANTE. adj. Terme de Blaſon, qui ſe dit des vaches & brebis qui ont la teſte baiſſée pour paiſtre.

PAISSEAU. ſ. m. Bois plat, eſchalas fait de cœur de cheſne. Il a fallu tant de *paiſſeaux* pour reſtablir ces vignes qui eſtoient en friche. On fait des eſpaliers avec du *paiſſeau*. Ce mot vient du Latin *palicellum*, ou *palus*. On a dit auſſi *paxillus* & *peiſſellus* dans la baſſe Latinité.

PAISSELER. v. act. Mettre du paiſſeau, ou des eſchalas aux vignes. Par les baux on oblige les Fermiers de rendre les vignes en bon eſtat, fumées, foſſoyées & *paiſſelées* ou eſchalaſſées.

PAISSON. ſ. m. Ce que les beſtiaux mangent dans les foreſts & à la campagne; & ſe dit plus particulierement de la glandée & autres fruits ſauvages. Ce Seigneur a vendu cette année la *paiſſon* de gland dans ſa foreſt cent eſcus. Les habitans ont droit de *paiſſon*, d'envoyer paiſtre leurs beſtiaux dans une telle foreſt. On appelle auſſi ce droit *panage*.

PAISSON, eſt auſſi un inſtrument de fer ou d'acier qui ſert aux Ouvriers qui preparent les peaux, ou qui les employent pour les eſtendre, les amollir & les rendre plus maniables.

PAISTRE. v. act. & n. Faire prendre aux beſtiaux à la campagne la nourriture convenable. On mene *paiſtre* les bœufs dans les paſtis & herbages. Les moutons *paiſſent* les prez, *paiſſent* dans les varenes, dans les jacheres. Les chevres *paiſſent* aux collines. On fait *paiſtre* auſſi les bleds aux moutons, quand ils ſont trop touffus quand ils pouſſent. Les cochons vont *paiſtre* dans les foreſts le gland, la faine, les chaſtaignes. Les petites Dames campagnardes menent *paiſtre* les poulets d'Inde, les oiſons. Il y eut une telle ſterilité, que les païſans furent contraints de *paiſtre* l'herbe.

En termes de Fauconnerie on dit, *Paiſtre* ſon oiſeau, pour dire, luy donner à manger. On dit auſſi, que les corbeaux, les vautours ſe *paiſſent* de charognes. Les bons oiſeaux ſe *paiſſent* ſur le vif.

PAISTRE, ſe dit même quelquefois des vegetaux. Joſephe fait mention d'une herbe qui eſt de la figure d'un mouton, & qui *paiſt* l'herbe qui eſt autour d'elle.

PAISTRE, ſe dit auſſi figurément en choſes ſpirituelles & morales. JESUS-CHRIST a dit à St. Pierre, *Paiſt mes brebis*, en St. Jean. On dit auſſi, qu'un homme ſe *paiſt* de vent, de belles imaginations, de chimeres, pour dire, qu'il ſe nourrit l'eſprit de choſes vaines & peu ſolides, d'eſperance malfondées.

On dit proverbialement de ceux qu'on a rabrouez ſur quelque demande ou propoſition, qu'on les a bien envoyé *paiſtre*, pour dire, qu'on les a traitez avec mépris & indignité.

PEU, EÜE. part. paſſ. n'eſt gueres en uſage qu'avec le redoublatif. Il a *peu & repeu*, pour dire, Il a bien mangé.

PAISTRIN. ſ. m. Vaiſſeau propre à paiſtrir, à faire la paſte. Les bourgeois ſont un *paiſtrin* d'un muid ſié en deux.

PAISTRIR. v. act. Faire de la paſte pour en faire enſuite du pain. On *paiſtrit* la farine avec de l'eau, en la remuant fortement pluſieurs fois avec les pieds & les mains. Le moyen de faire du bon pain eſt de bien *paiſtrir* la paſte. Il y a du petit pain qu'on *paiſtrit* avec du lait.

PAISTRIR, ſe dit figurément en parlant de ceux qui ſont d'une bonne & forte complexion. Cet homme a été bien *paiſtri*, fait de bonne paſte. L'homme a été *paiſtri* du limon de la terre.

PAISTRIR, ſe dit auſſi des terres graſſes & onctueuſes qu'on remuë & qu'on preſſe avec les pieds pour les rendre plus fermes, & faire qu'elles reſiſtent à l'eau. Quand on fait des ouvrages de terre, des pots, des tuiles, il faut bien *paiſtrir* l'argile. Les batardeaux, les chauſſées des eſtangs ſe font d'argile bien *paiſtrie*.

PAISTRI, IE. part. paſſ. & adj. Ces mots viennent de *paiſtrir*.

PAIX. ſ. m. Tranquillité, repos de ceux qui n'ont guerre ni different avec perſonne. Ce repos ſe peut conſiderer en trois manieres. 1. A l'égard de tout l'Eſtat; & en ce cas il eſt oppoſé à la *guerre*. Le Roy Tres-Chreſtien a terminé heureuſement la guerre par une glorieuſe *paix*, il a donné la *paix* à toute l'Europe par la *paix* de Nimegue. La *paix* de Munſter a pacifié toute l'Allemagne.

PAIX, ſe dit en ſecond lieu à l'eſgard des familles particulieres,

culieres, & est opposé à *procés*, *querelles*, *differens*. Il y a long-temps que ces parents plaident, il faut tâcher de mettre chez eux la *paix*. Ce mari & cette femme ne sçauroient vivre en *paix*, il y manque la *paix* du mesnage. On y a mis la *paix*, ils font enfin parfaite reconciliation. Ce plaideur a quitté la moitié de son droit pour achetter la *paix*, pour se rédimer de vexation. Aprés avoir été bien tourmenté on l'a laissé en *paix*.

PAIX, se dit en troisiéme lieu de cette tranquillité d'esprit qu'on a avec soy-même, quand on n'est point troublé, agité de passion. JESUS-CHRIST dit à ses Apôtres, qu'il leur laisse la *paix*, non pas la *paix* telle que le monde donne, mais celle qu'il donne lui-même, qui est la *paix* interieure de l'ame. On dit aussi, que quelqu'un a fait sa *paix* avec son maistre, lors qu'il s'est reconcilié avec luy, qu'il est rentré en ses bonnes graces.

PAIX, se dit aussi de cet estat où on est éloigné des crieries, du bruit, du tumulte & de l'importunité des hommes. Cette femme est si criarde, qu'on ne sçauroit vivre en *paix* avec elle. On est à la ville fatigué de tant de visites, que les amis & les importuns ne nous laissent pas en *paix* un moment. Ne parlons point des absens, laissons les en *paix*. Dans le Barreau, dans les Assemblées, il faut crier sans cesse, *Paix* là, pour avoir silence.

Paix fourrée, *Paix plastrée*, est celle qui n'est faite qu'en apparence & pour un temps, lors que les Princes ou les particuliers ne se sont accordez que par la necessité de leurs affaires, & dans le dessein de recommencer la guerre, ou leurs querelles à la premiere occasion favorable.

Maison de paix, est celle où regne une grande concorde & amitié entre ceux qui y habitent. *Un esprit de paix*, un homme doux & equitable qui est ennemi des differens & des injustices. On dit aussi, que nostre Dieu est un Dieu de *paix*, qui n'habite point avec la haine & la discorde. Dans les anciennes Coustumes on a appellé *Maison de paix*, l'Auditoire où se rendoit la Justice; & *Villes de paix*, celles où il n'étoit pas permis aux sujets de se vanger autrement qu'en se pourvoyant en Justice; par opposition à plusieurs lieux des Provinces où le droit de guerre étoit alors permis pour vuider les differents des Seigneurs.

PAIX, se dit aussi par forme de souhait & de benediction. Allez en *paix*, Dieu vous conduise. La *paix* soit ceans. Il est mort en bon Chrêtien, Dieu luy face *paix* & misericorde. Icy dessous repose en *paix*.

PAIX, est aussi ce qu'on va baiser par veneration à l'Eglise, soit en allant à l'offrande, soit lors qu'on se souhaite la *paix* l'un à l'autre aprés la consecration. Quand un Prelat officie, il donne à baiser son anneau. Le Curé donne à baiser la patene aprés le *Pax Domini*. On donne au Clergé à baiser des images, ou reliquaires: & on dit de toutes ces choses, qu'on baise la *paix*. En cet endroit de la Messe on se donne le baiser de *paix*, suivant le Ceremonial Romain. Ils ont été instituez par le Pape Innocent I. comme témoignent Rupert & autres. L'Eglise Grecque donnoit ce baiser de *paix* incontinent aprés le lavement des mains. On a depuis abrogé cette coustume, & on a introduit au lieu le baiser de la *paix*, qu'on a appellé *Osculatorium marmor & Lapis pacis*.

On appelle aussi parmi le peuple la *paix*, un os plat & large qui forme l'espaule d'un mouton, d'un veau, d'un cochon, &c. ce qui répond à l'omoplate du corps humain.

PAIX, se dit proverbialement en ces phrases. On ne fait la guerre que pour faire la *paix*. On dit qu'un homme est *paix* & aise chez luy, lors qu'il a toutes les commoditez de la vie, & qu'il n'a ni procés, ni querelle. Baillet a dit des Colleges où on dispute perpetuellement, que c'est un pays où il n'y a ni *paix* ni treve. On dit, *Peu & peu*, pour dire, qu'il faut peu de chose pour rendre un homme heureux, pourvu qu'il en jouisse en repos.

PAL.

PAL, ou PAU, subst. masc. Piece de bois longue & taillée en pointe. Le supplice qui étoit en usage autrefois chez les Romains, & maintenant chez les Turcs, est d'aiguiser un *pal*, & le faire passer par le fondement à travers du corps. On fiche des *pals* en terre pour servir de defense ou de barriere pour fermer, ou servir de closture. Ce mot vient de *palus*, d'où on a fait aussi *palissade*.

PAL, en termes de Blason, est une des pieces honorables de l'Escu, qui est la representation d'un *pal*, ou pieu posé debout, qui comprend toute la hauteur de l'Escu depuis le dessus du chef jusqu'à la pointe. Quand il est seul, il doit contenir le tiers de la largeur de l'Escu. Quand il est en nombre impair, ou le reste fait de façon, que si l'on en met deux, ils comprennent deux cinquiémes de l'Escu; si l'on en met trois, ils comprennent les trois septiémes; & alors on specifie le nombre des pieces, aussi-bien que celles dont ils sont accollez & chargez. Il y a aussi des *pals cometez* & *flamboyans*, qui sont poinus & en ondes. Les *cometez* sont mouvans du chef; les *flamboyans* de la pointe. Les *pals* dans les Armoiries sont des marques de Jurisdiction.

On appelle un Escu *palé*, quand il est chargé également de *pals*, de metal & de couleur; & *contrepalé*, se dit lors que l'Escu est coupé, & que les demi-pals du chef, quoy que d'esmaux semblables à ceux de la pointe, sont neanmoins differents en leur rencontre, ensorte que si le premier du chef est de metal, celuy qui luy répond au dessous doit estre de couleur; & on l'appelle *palé*, quand il y des *pals* aiguisez dont on fait les palissades pour la defense des places. Du Cange dit que ce mot vient de *pallea*, qui signifioit un *tapis*, ou une piece d'estoffe de soye; & que les Anciens appelloient *pales*, les *tapisseries* qui couvroient les murailles; & disoient *palare*, pour dire, *tapisser*. Ainsi on a dit une chambre *palée* de drap d'or, ou de soye, parce que c'étoient des bandes de tapisserie de deux couleurs: que de là on doit tirer l'origine du mot de *pal*, qui signifie un *baston*, comme croyent plusieurs Escrivains. Les Armes d'Arragon sont, *palé* d'or & de gueules.

PALADIN. s. m. Heros, ou ancien Adventurier ou Chevalier errant, dont il est fait beaucoup de mention dans les Romans, fondez sur ce que la plus-part étoient des plus notables Officiers de la Cour & du Palais de l'Empereur Charlemagne. Ainsi ce mot est venu par corruption de *Palatin*; & on l'a donné à Roland, Renaud, Ogier, Olivier, qui étoient des Princes de la Cour de Charlemagne, dont on a fait des Heros de Romans.

PALAIS. s. m. Demeure Royale, nom qu'on donne generalement aux maisons des Rois & des Princes. Le *Palais* de l'Empereur, du Roy d'Espagne. Le *Palais Royal* à Paris, qu'on a appellé aussi *Palais Cardinal*. C'est en ce sens qu'en parlant de quelques principaux Officiers de leur maison, on a appellé les Maires du *Palais* dans la premiere & seconde Race de nos Rois, leurs premiers Officiers ou Ministres qui avoient un tres-grand pouvoir. Le Maistre du Sacré *Palais* estoit un grand Officier chez les Empereurs, dont il est souvent parlé dans le Droit. Ce mot vient originairement des Empereurs Romains, parce qu'Auguste fit sa demeure en la maison de Romulus qu'on appelloit proprement le *Palais*, à cause du mont *Palatin* où elle estoit assise. Depuis on a appellé *Palais*, toutes les demeures

des

des Rois, & leurs maiſons qu'ils ont abandonnées aux Magiſtrats pour rendre la Juſtice; & on appelle *Palais*, toutes les Maiſons Royales que les Rois avoient en divers lieux de leurs Royaumes, & où ils tenoient leurs plaids, quand ils y faiſoient ſejour.

Les Poëtes ont appellé auſſi *Palais*, les demeures de leurs faux Dieux. Ils mettoient le *Palais* de Jupiter dans le ciel. Ils attribuoient au Soleil un *Palais* lumineux. Ils donnoient un *Palais* de criſtal à Neptune, & de ſombres *Palais* à Pluton, &c.

PALAIS, ſe dit auſſi d'une maiſon de Grand Seigneur, quand elle eſt baſtie ſuperbement, & ſur tout en parlant des maiſons d'Italie. *Le Palais* Farneſe. Les Cardinaux, les Ambaſſadeurs ont leurs *Palais* à Rome.

PALAIS, ſe dit encore par exaggeration d'une petite maiſon, quand elle eſt propre & bien ajuſtée, ou quand on y eſt logé commodément, & même au delà de ſa condition, comme le *Palais* Brion chez Monſieur. Cette maiſon de campagne eſt un petit *Palais* enchanté. Beaucoup de bourgeois, de Financiers, ſont logés dans des *Palais*, ont plus de logement qu'il ne leur en faut.

PALAIS, ſignifie auſſi le lieu principal où on rend la Juſtice ſouveraine au nom du Roy, parce qu'effectivement on la rendoit dans le *Palais* du Roy, comme on voit encore à Paris qu'elle s'exerce en la maiſon où demeuroit St. Louïs. Il y a au *Palais* la Grand' Chambre, les Enqueſtes, les Requeſtes du *Palais*, le Bailliage du *Palais*, & pluſieurs autres Juriſdictions qui ont divers noms.

On appelle Marchands du *Palais*, ceux qui ont des boutiques dans les ſales, galeries, & dans la cour du *Palais*. Corneille a fait une Comedie, dont la Scene eſt dans la Galerie du *Palais*.

PALAIS, ſe dit auſſi de ce qui regarde la Juſtice qu'on y exerce. On appelle Gens de *Palais*, tous ceux qui ſuivent la profeſſion de la Juſtice, & qui portent la robbe au *Palais*, ou aux autres Juriſdictions. Clercs du *Palais*, ceux qui ſervent ſous les Procureurs, Advocats, Greffiers, &c. Stile du *Palais*, l'uſage ordinaire de la procedure qu'on y obſerve. L'Almanach du *Palais*, celuy où ſont marquées les Feſtes où on ne plaide point. La Diſcipline du *Palais*, les Reglemens qu'on fait pour mettre les procedures dans l'ordre. Les ouvertures du *Palais* ſe font le lendemain de la St. Martin.

PALAIS, ſe dit auſſi en nom collectif, du Corps des Officiers de Juſtice, & des maximes qu'on obſerve pour la faire rendre. Tout le *Palais* vous dira qu'on ne peut faire renvoyer une cauſe conneſtée. Les regles du *Palais* veulent qu'on mette d'abord les cauſes au rolle.

PALAIS, en termes de Medecine, ſignifie auſſi la chair qui compoſe la partie ſuperieure & interieure de la bouche, ou de la gueule des animaux. Au fond du *palais* il y a deux trous qui luy donnent communication avec les narines. Pluſieurs eſtiment que le ſentiment du gouſt reſide dans le *palais*. Les *palais* de bœuf ſont partie des beatilles qui entrent dans les ragouſts. Le *palais* de la carpe eſt ce que le vulgaire appelle ſa langue. Du Laurens dit que ce mot *palais* vient du Latin *pali*, à cauſe qu'il eſt enfermé par deux rangs de dents, qui ſont comme des petits pieux que les Latins nomment *pali*, dont ils ont fait *palatum*.

On dit proverbialement & baſſement des jours de jeuſne, qu'il eſt feſte au *Palais*, par une meſchante alluſion du *palais* de la bouche à celuy où on rend la Juſtice.

PALAMENTES. ſ. f. Terme de Marine, qui ſignifie les rames des galeres.

PALAN. Terme de Marine. C'eſt la corde qu'on attache à l'eſtay, ou à la grande vergue, ou à celle de l'avant, pour tirer quelque fardeau, ou pour bander les eſtais. Le *palan* eſt compoſé de trois cordes, ſçavoir celle du *palan*, l'*eſtaque*, & la *driſſe*. Un *palan* a trois poulies, l'une deſquelles eſt double. Il eſt attaché au maſt de miſaine, & ne s'en detache jamais, comme étant du ſervice ordinaire. Quelques-uns derivent ce mot de *palanga*, ou *phalanga*, qui eſt un baſton uni auquel on attache quelque choſe, ſelon Papias. Nonius dit auſſi que *palanga* ſignifie ces pieces de bois unies qu'on met ſous les navires, lors qu'on les met à l'eau, ou qu'on les en retire.

PALANQUER. v. act. Terme de Marine. C'eſt mettre dans le bord les grands fardeaux, ou les en deſcendre par le moyen des palans.

PALANQUIN. ſ. m. eſt un petit palan, ou cordage qui ſert à lever les fardeaux mediocres dans un vaiſſeau.

PALANQUIN, en termes de Relations, eſt une eſpece de chaiſe que des hommes portent ſur les eſpaules, dont ſe ſervent les peuples Orientaux de la Chine & de l'Inde pour ſe faire tranſporter là où ils veulent aller.

On appelle auſſi *palanquines*, ce que d'autres nomment *balancines*.

PALARDEAUX. Terme de Marine. Ce ſont des bouts de planche qui ſervent à boucher les eſcubiers, ou les trous du bordage, que les Calfateurs attachent & couvrent de bourre & de goudron.

PALASTRE. ſ. m. Terme de Serrurier. Piece de fer qui compoſe la partie exterieure de la ſerrure, ſur laquelle s'aſſemblent toutes les pieces & reſſorts qui la font agir, les peſnes, les gardes & les reſſorts.

PALATIN. ſ. m. Dans les vieux Titres & Couſtumes eſt un nom general & commun, qu'on donnoit à tous ceux qui avoient quelque office ou charge au Palais d'un Prince: & *Comte Palatin*, étoit un titre d'honneur qu'on acqueroit par le ſervice qu'on luy rendoit en quelque eſtat ou charge de ſon Palais. Depuis on a donné ce nom à ceux qui étoient deleguez par le Prince pour tenir la Juſtice en quelque Province. On a appellé auſſi *Comtes Palatins*, des Seigneurs qui avoient un Palais où on rendoit la Juſtice. Ainſi les Hiſtoires font mention des *Palatins de Champagne*, qui ont été dés le commencement de la Monarchie, & qui ſe ſont qualifiez *Palatins de France*, & non de l'Empire, les autres nations ayant emprunté le nom de cette dignité des François. Il y a eu auſſi des *Palatins de Bearn*, comme on voit dans Froiſſart. Mais maintenant ce mot de *Palatin* ſignifie ſeulement un Prince d'Allemagne qui a un *Palatinat*. Ce mot vient de ce qu'autrefois les Empereurs envoyoient des Juges de leurs Palais, qu'on nommoit autrement *Phalx graves*, pour corriger les abus des autres Juges des Provinces de Saxe, de Baviere, de Franconie, & du Rhin, qui ont été tous appellez *Palatinats*. Le nom en eſt demeuré à *l'Electeur Palatin du Rhin*. On les appelle en Latin *Comites Palatini*, parce qu'ils étoient de la Cour ou de la ſuite de l'Empereur. On dit auſſi *Palatins de Baviere*. Il y a dans l'un & l'autre Code un titre *De Palatinis Sacrarum Largitionum*, qui étoient des eſpeces de Treſoriers de l'Empereur.

PALATINAT. ſ. m. Province, Seigneurie poſſedée par un Prince Palatin, & qui luy donne ſon titre & ſa dignité. Il y a en Allemagne le Haut & le Bas *Palatinat*, le *Palatinat* de Baviere, le *Palatinat* du Rhin.

PALATINE. ſ. f. Fourrure que les femmes mettent ſur leur cou en hiver pour couvrir leur gorge, & la tenir chaudement. On a vû acheter une *palatine* 40. piſtoles. Ce mot vient de ce que la mode en a été inventée depuis peu par une Dame de la ſuite d'une Princeſſe de la Maiſon Palatine.

PALE. ſ. f. Piece de bois qui ſert à boucher l'ouverture d'un biez de moulin, ou la chauſſée d'un eſtang. Pour mettre l'eſtang en cours, il faut lever les *pales*. On l'appelle en d'autres endroits la *bonde*. Pour donner l'eau à la roüe

ſouë du moulin, il faut lever une *pale*. Le bief du moulin eſt fermé par trois *pales*. En quelques lieux on les appelle auſſi des *lacets*.

PALE, ſignifie à l'Egliſe ce qui ſert à couvrir le calice. C'eſt un carton quarré couvert de la même étoffe que le reſte des ornemens, qui eſt chargé d'une croix. On l'appelle en quelques lieux le *voile*. On leve la *pale* pour découvrir le calice à la conſecration.

PALEAGE. ſ. m. Terme de Marine, qui ſe dit de l'obligation qu'ont les matelots de décharger & mettre hors le vaiſſeau les grains, les ſels, & autres marchandiſes qui ſe remuent avec la pelle. Les matelots n'ont point de ſalaire pour le *paleage* & le maneage; mais il leur en eſt dû pour le guindage & le remuage.

PALEFRENIER, ſ. m. Valet qui penſe les chevaux chez les Eſcuyers & Grands Seigneurs. Car dans les Hoſtelleries & la campagne on les appelle *Valets d'eſtable*. Ce mot vient d'un vieux mot *paleffroy*, qui ſignifioit autrefois un *cheval*. Ç'a été autrefois un nom honorable qui ſe diſoit de tous ceux qui avoient ſoin des chevaux; & on appelloit autrefois le Grand Eſcuyer, Grand *Palefrenier* du Roy, celuy qui commandoit à ſon Eſcurie.

PALEFROY. ſ. m. Cheval de parade & de pompe, ſur lequel les Princes & Grands Seigneurs faiſoient leur entrée. On le dit auſſi des chevaux ſur leſquels les Dames étoient montées. Nicod eſtime que ce mot vient par corruption de *par le frein*, à cauſe que dans les ceremonies les plus apparents de la ville tenoient à honneur de conduire ces chevaux par le frein. Menage dit qu'il vient de *palefredus*, qu'on a dit pour *parafredus*, qui vient de *paraveredus*, qui étoit un coureur, ou cheval de courier. D'autres le derivent de *pareo*, & *frenum*. Du Cange le derive *à paſſu equi*, *& freno*, *quia leni paſſu per frenum ducitur*.

Autrefois on diſtinguoit les chevaux en trois manieres. Les *deſtriers* étoient les grands chevaux de bataille. Les *palefrois* étoient des chevaux de pas pour voyager à l'aiſe. Et les *roufſins* étoient des chevaux de ſomme pour porter le bagage.

PALE MAIL. Voyez *Mail*, c'eſt la même choſe. Menage le derive de *pila*, & *malleus*. Les Eſpagnols diſent *pallemalla*, & les Italiens *palemaglio*.

PALERON. ſ. m. Terme de Medecine. C'eſt un os de figure preſque triangulaire, qui couvre le derriere des coſtes. Preſque tous les muſcles qui meuvent le bras naiſſent du *paleron*. On le dit particulierement des animaux, & alors il s'entend de toute la chair qui couvre cet os, & forme l'eſpaule. Le quartier du bœuf qui eſt du coſté de l'eſpaule, ou le quartier du devant, s'appelle le *paleron*. Le *paleron* contient le trumeau, le genou, la boeſte à la moelle, & le derriere du *paleron*. On dit auſſi, qu'un cheval eſt bleſſé au *paleron*. Les Charcutiers appellent *paleron* de porc, la piece de porc qui eſt au quartier de devant: c'eſt en effet une eſpaule de porc.

PALE'S. Fauſſe Divinité des Payens que reclamoient les Bergers, & les Poëtes qui faiſoient des Bergeries. On faiſoit des Feſtes en ſon honneur qu'on appelloit *Palilia*.

PALES, ou Palée. Terme de Charpenterie, qui ſe dit des rangs de pieux fichés profondément en terre pour faire les ponts de bois ſur des rivieres. Ils en ſupportent les poutres qui traverſent d'un rang à l'autre, & ils ſont fortement attachés enſemble par des moiſes & des liernes.

PALET. ſ. m. Jeu qui ſe fait avec un carreau ou morceau de pierre, de bois, ou de fer qu'on jette à la portée du bras. Celuy qui approche le plus près du but gagne le coup. Apollon en joüant avec Hyacinthe ſon mignon, le tua d'un coup de *palet*. Menage derive ce mot de l'Arabe *palet*, qui ſignifie *lapidibus ſternere*. D'autres le derivent de *paleſtra*.

PALETOT. ſ. m. Eſpece de juſtaucorps d'étoffe groſſiere, & ſans manches, dont ſont veſtus les payſans, & particulierement en Eſpagne. Il ne vient que juſqu'aux genoux. Ce mot vient du Grec *paltos* dont Strabon fait mention. C'étoit autrefois un habit de Gendarmes. Du Cange le derive de *faldones*, d'où on a fait depuis *paldones*, pour ſignifier des veſtemens de laine; ou de *palla*, qui étoit un veſtement des Anciens. Il y a plus d'apparence qu'il vient immediatement de l'Eſpagnol *paletoque*, qui ſignifie la même choſe.

On donne auſſi ce nom à une nalippe bigarrée de diverſes couleurs.

PALETTE. ſ. f. Petit battoir ou inſtrument de bois, qui eſt plat & en ovale, & qui a un manche. Il ſert aux enfants à joüer au volant. Ce mot vient du Latin *palata*.

PALETTE, eſt auſſi un inſtrument qui ſert aux Peintres, ſur lequel ils font diverſes couleurs toutes preſtes pour peindre. C'eſt une petite planche ovale fort polie & ſans manche, qui eſt trouée par un bout, afin d'y paſſer le pouce pour la tenir.

Les Imprimeurs appellent *palette*, ce qui leur ſert à relever l'encre.

Les Relieurs appellent auſſi *palettes*, pluſieurs petits fers ou outils qui ſervent à dorer. Les Doreurs ont auſſi des pinceaux ou petites broſſes faites de poil, qu'ils appellent *palettes*.

PALETTE, eſt auſſi une petite pelle de fer longue & menuë, dont ſe ſervent les Artiſans à forge, qu'ils appellent autrement *tiſonnier*.

PALETTE, en termes de Chirurgie, eſt un petit vaiſſeau en forme d'une eſcuelle, qui leur ſert à recevoir & à meſurer le ſang qu'ils tirent dans les ſaignées. On le dit auſſi du ſang contenu dans ces petits vaiſſeaux. On luy a tiré trois à quatre *palettes* de ſang. La *palette* de Paris peut tenir trois onces de ſang, & un peu plus. *Palette* en ce ſens vient de *poillette*, ou *petite poille*, qui ſe trouve ainſi écrit dans Villon.

On appelle auſſi en Medecine *palette*, la rotule ou l'os du genou.

PALINGENESIE. ſ. f. Nouvelle naiſſance, paſſage de l'ame d'un deffunt dans un autre corps. C'eſt preſque la même choſe que la metempſycoſe enſeignée par Pythagore, & qui eſt encore creuë par les Banians & autres peuples idolatres de l'Orient.

PALINOD. ſ. m. C'eſt une certaine Feſte qu'on fait en l'honneur de la Vierge en quelques lieux de Normandie, comme à Caen & à Roüen, où on propoſe des prix à ceux qui auront fait la meilleure piece de Poëſie en ſon honneur. Ce ſont d'ordinaire des Chants Royaux.

PALINODIE. ſ. f. Diſcours contraire à un precedent. Ce mot n'eſt en uſage qu'en cette phraſe proverbiale: Chanter la *palinodie*, pour ſignifier, Dire le contraire de ce qu'on avoit dit auparavant. Deſmarets a dit dans ſes Viſionnaires:

Chante donc la *palinodie*,
Cher paradoxe de mes ſens.

Quand on fait une reparation d'honneur à quelqu'un, on chante la *palinodie*. Ce mot vient du Grec, où il ſignifioit ſeulement *chanter derechef*.

PALIS. ſ. m. Petit pal pointu dont on fait des cloſtures, quand on en arrange pluſieurs enſemble, comme ſont ceux dont on fait les parcs des Bergers, ou des ſeparations dans des bois, des cours, & des jardins. Le loup eſt entré dans ce parc, à cauſe qu'il a trouvé un *paliſ* rompu. On ferme de *palis* l'eſpace où on a coupé des bois dans quelque triage, pour le mettre en defenſe contre les beſtes.

PALISSADE. ſ. f. Cloſture faite avec des pieux fichez en terre, gros de huit à neuf pouces, longs de neuf pieds, enfoncez en terre de trois. Elle ſert à fortifier les avenuës des poſtes ouverts, des granges, des demi-lunes, le fond du foſſé, & le parapet du chemin couvert. *Sur le tabord des remparts, ſur les fermetez des dehors, il y a des paliſſades à plomb, d'autres qui ſont inclinées ſur le terrain, afin que les cordes qu'on y jette pour les arracher coulent, & n'ayent point de priſe.* On les aſſemble auſſi avec des traverſines.

PALISSADE, eſt auſſi un ornement des allées des jardins, où l'on plante des arbres qui portent des branches dés le bas, qu'on tond & qu'on eſtend enſuite, qu'ils paroiſſent comme une muraille couverte de feuilles. Les *paliſſades* de chaque coſté ſont celles qui viennent les plus hautes, & qu'on rend les plus unies. On fait de petites *paliſſades* de jaſmin, de filaria, de grenadiers; des *paliſſades* à hauteur d'appuy. Le filaria eſt fort propre à faire des *paliſſades* de moyenne hauteur. On fait auſſi des *paliſſades* pour arreſter les eaux des moulins.

PALISSADER. v. act. Se fortifier, ſe retrancher avec des paliſſades. Ce camp eſt bien fraiſé, & *paliſſadé*.

PALISSADÉ, ÉE. part. & adj.

PALISSER. v. act. Clorre avec des palis. Il eſt en uſage chez les Jardiniers, pour dire, Faire des eſpaliers, attacher des branches d'arbres contre un mur.

Tous ces mots viennent du Latin *paliciata*, *palicium*, & *palus*, *pau*, & *palata*.

PALISSÉ. adj. m. Terme de Blaſon, qui ſe dit des pieces à pans, ou faſces aiguiſées enclavées les unes dans les autres.

PALLIATIF, IVE. adj. Qui ne fait qu'adoucir, ou guerir le mal en apparence. *Les remedes palliatifs* ne font que flatter le mal, il faut aller à la ſource, à la cauſe, pour le guerir.

PALLIATION. ſ. f. Excuſe, deguiſement d'une faute. On a beau uſer de *palliations*, la verité ſe deſcouvre, l'enormité du crime ſubſiſte toûjours.

PALLIATION, ſe dit auſſi des remedes qui ne gueriſſent le mal qu'en apparence. Les Medecins ſe ſervent de *palliations* dans les maux dont ils ne peuvent découvrir la cauſe, ou la deſtruire.

PALLIER. v. act. Adoucir, excuſer, deguiſer une faute. Il a *pallié* ſon crime avec tant d'adreſſe, qu'il a fait entheriner ſa grace. Ce mot vient de *palliare*, formé de *pallium*, comme qui diroit *couvrir de ſon manteau*.

PALLIER, ſignifie auſſi, Guerir en apparence. Les Charlatans *pallient* ſeulement les maladies qu'ils ſemblent guerir, & laiſſent un levain du mal qui paroiſt de nouveau aprés quelque temps.

PALLIER, ſe dit auſſi au figuré. Les Traitez de pacification qu'on fait avec les Heretiques n'ont fait que *pallier* le mal, & ne l'ont pas gueri.

PALLIUM. ſ. m. Eſt un ornement Pontifical propre aux Souverains Pontifes, Patriarches, Primats & Metropolitains, qu'ils portent par deſſus leurs habits Pontificaux en ſigne de juriſdiction. Il eſt fait en forme de bande large de trois doigts, qui entoure les eſpaules comme de petites bretelles, ayant des pendantes longs d'un palme par devant & par derriere, avec de petites lames de plomb enchaſſées aux extremitez, couvertes de ſoye noire avec quatre croix rouges. Il eſt fait d'une laine blanche tondu ſur deux agneaux, que des Religieuſes de St. Agnés offrent tous les ans le jour de ſa Feſte pendant qu'on chante à la Meſſe l'Agnus Dei. Ils ſont receus par deux Chanoines de l'Egliſe de St. Jean de Latran, qui les mettent entre les mains des Sous-Diacres Apoſtoliques. Ce ſont eux qui ont ſoin de les faire paiſtre & tondre en la ſaiſon. Il n'appartient qu'à eux de faire ces *Pallium*, qu'ils portent enſuite ſur les corps de St. Pierre & de St. Paul au grand Autel de leur Egliſe, ſur leſquels on fait des prieres toute la nuit, comme il eſt témoigné dans le Ceremonial Romain. Quelques-uns croyent que ce fut le Pape Linus qui en a introduit l'uſage, comme dit Euſebe de Ceſarée; & que comme l'Ephod étoit la marque d'autorité des Prêtres de la Synagogue, le *Pallium* le fut de même de celle des Prêtres Chreſtiens. D'autres ont obſervé qu'il n'en eſt point fait de mention juſqu'en l'an 336. D'autres enfin croyent que ce fut Conſtantin le Grand qui l'accorda au Pape Silveſtre, d'où il eſt venu aux autres Patriarches & Archevêques. Il n'appartient proprement qu'au Pape d'accorder le *Pallium*, quoy que quelques Patriarches l'ayent accordé à leurs Suffragants, aprés l'avoir eux-mêmes receu du Siege Romain. Autrefois le Pape envoyoit le *Pallium* à quelques Evêques ſes Dioceſains, auxquels il communiquoit beaucoup de ſon autorité. Ils étoient les Collateraux du Pape, & comme les Patrices à l'égard des Empereurs. Le premier des Evêques de France qui le receut fut Virgile Archevêque d'Arles, afin d'avoir la preſeance ſur les autres Evêques, en faveur duquel Childebert II. écrivit au Pape St. Gregoire, comme dit Paſquier. Quelques Archevêques ont entouré leurs Armoiries du *Pallium* en forme de collier d'Ordre, parce que c'eſt la marque particuliere de leur dignité. Autrefois il falloit l'aller querir à Rome en perſonne; enſuite on en a envoyé par les Legats du Pape; & enfin on en a envoyé demander par gens exprés avec cette formule, *Inſtanter*, *inſtantiùs*, *inſtantiſſimè*. Un Metropolitain avant que d'avoir le *Pallium* ne peut pas conſacrer des Evêques, dedier des Egliſes, & eſtre appellé Archevêque; & lors qu'il étoit transferé, il falloit qu'il demandaſt le *Pallium* de nouveau, & juſques là il ne pouvoit tenir de Synode, ni faire d'autres fonctions Pontificales. On enterroit les Archevêques avec leur *Pallium*, & on l'oſtoit à ceux qui meritoient d'eſtre degradez. Quelquefois l'uſage du *Pallium* a été reſtraint & renfermé en certaines occaſions & ceremonies, n'y ayant que le Pape qui ait droit de le porter toûjours & en tous lieux. Quelquefois le Pape l'a envoyé à des Evêques perſonnellement, mais avec quelque formule particuliere rapportée dans le *Liber Diurnus Romanorum Pontificum* du Pere Garnier. Quelquefois il a donné ce droit à des Egliſes particulieres. Chez les Grecs tous les Evêques portent le *Pallium*. Quelques Auteurs l'appellent *Superhumerale*. Il eſt parlé dans pluſieurs Titres anciens d'un *Pallium*, qui étoit un habit long ſemé de pluſieurs croix: & Tertullien témoigne que c'étoit l'habit des Chreſtiens, & que celuy des Payens s'appelloit *toga*. On l'a dit auſſi d'un habit propre aux Moines, d'un voile de Religieuſes, & du drap qu'on eſtend pendant la Meſſe ſur les gens qu'on marie, qu'on a depuis appellé *Poile*.

PALMA CHRISTI. ſ. m. C'eſt une plante ſemblable au *lis*, dont les feuilles ſont liſſées, éparpillées, & mouchetées de taches noires. Sa tige eſt ronde & polie, & produit des fleurs aſſez odorantes de diverſes couleurs, tantoſt rouges, tantoſt tirans ſur le blanc, & qui ſont diſpoſées en maniere d'eſpi. Elle produit deux racines, qui ſeroient ſemblables à celles du kynoſorchis, ſi ce n'eſt qu'elles ont pluſieurs fourchures qui les font reſſembler aux doigts de la main. Il y en a une autre eſpece qui eſt plus petite, dont les feuilles ſont ſemblables au ſafran. Sa tige haute d'un palme eſt menuë & liſſée comme un jonc. Elle produit à ſa cime une fleur rouge qui reſſemble au paſſevelours, & qui eſt de fort bonne odeur, quand elle eſt fraiſchement cueillie. Dioſcoride dit qu'il y a une eſpece de cette herbe qui devient grande comme un arbre, & auſſi haute qu'un petit figuier. Ses feuilles ſont comme le plane, quoy que plus grandes, plus liſſées & plus noires. Ses bran-

ches & ſon tronc ſont entiers comme un roſeau. Sa graine eſt en forme de petits raiſins aſpres & rudes, laquelle étant pelée, reſſemble aux aiguës ou aiguets qui s'attachent aux bonets & autres habillemens, d'où vient qu'on l'appelle auſſi *vicinus*, qui eſt le nom que les Latins donnent à cette vermine. On l'appelle auſſi *catapotia majori*. Les Apothicaires l'appellent *regium granum*. On en fait de l'huile bonne à manger, & à éclairer.

PALMAIRE. adj. Terme de Medecine, qui ſe dit d'un des trois muſcles de la main qui font mouvoir les doigts. Le ſecond s'appelle *le ſublime*, & le troiſiéme *le profond*.

PALME. ſ. f. Branche ou rameau du palmier. On porte des *palmes* à la Proceſſion du jour des Rameaux, en memoire de l'entrée de Nôtre Seigneur en Jeruſalem.

PALME, ſe prend auſſi pour l'arbre du palmier. En Perſe & en Orient on fait du vin de *palme*, qui eſt auſſi bon que le noſtre, quand il vient d'eſtre fait, mais qui s'aigrit au bout de quatre jours. Il eſt dit dans l'Eſcriture, que le juſte fleurira comme la *palme*.

En Blaſon on accoſte les Eſcus ſouvent par des *palmes*, tant ceux des hommes, que des femmes, comme étant des ſymboles de l'amour conjugale, que les Anciens ont repreſentée par des *palmes* maſles & femelles.

PALME, ſe dit figurément en Morale d'une victoire, d'un avantage remporté en quelque combat ou diſpute, à cauſe que la *palme* en étoit autrefois la marque. La *palme* qui ſortit tout à coup auprés de la baſe de la ſtatuë de Ceſar, dediée au Temple de la Victoire, ſur le point de la bataille que Ceſar livra à Pompée, fut un preſage de la victoire. Les Poëtes promettent à tous nos Conquerans des *palmes* Idumées. On dit en l'Egliſe, qu'un tel Saint a la *palme* du martyre: & en effet on luy met une *palme* à la main. On dit auſſi de pluſieurs qui diſputent un même prix, qu'un tel a remporté la *palme*, qu'il a le mieux fait.

PALME. ſ. m. ſignifie, Empan, meſure qui ſe rapporte à la longueur de la main, quand elle eſt étenduë autant qu'elle le peut eſtre, parce que la paulme de la main s'appelloit autrefois *palme*. Le *palme* eſt de differentes longueurs ſuivant les pays. Dans les lieux où le *palme* eſt en uſage, il contient environ huit pouces. A Gennes la meſure des longeurs s'appelle *palme*, & il faut quatre *palmes* & quatre cinquiémes pour faire une aune de Paris.

PALMIER. ſ. m. Arbre qui vient en Egypte, & dans les pays chauds. Il eſt fort haut, & il a un tronc eſcaillé qui ne produit des branches qu'à ſa cime, leſquelles ſe tournent en rond, parce que leurs extremités panchent vers la terre. Ses feuilles ſont longues, doubles, & étroites comme une épée. Il jette force fleurs attachées à une queuë fort mince, qui viennent en grappe, & reſſemblent à celles du ſafran, ſi ce n'eſt qu'elles ſont moindres, & blanches. Il porte un fruit qu'on appelle *dactes*, & par corruption *dattes*. Le *palmier* femelle ne porte point de fruit, s'il n'eſt planté auprés du *palmier* maſle, à ce que dit Pline. Il y a auſſi d'autres eſpeces de *palmier*. Voyez Dioſcoride, Matthiole, Pline & Theophraſte.

Les étrangers donnent le nom de *palmier* à des arbres d'eſpeces fort differentes, dont le plus excellent eſt le cocos, & les Indiens en font huit eſpeces, dont la cultivée eſt la meilleure, qu'ils appellent *borka*, c'eſt à dire *excellent* en leur langue. C'eſt une noix de bon gouſt, & fort ſaine, qui ne charge point l'eſtomac, quelque quantité qu'on en mange. Elle eſt differente des *palmiers* qui portent les dattes, qui dans les Indes ne portent point de fruit, mais rendent ſeulement une liqueur dont on fait du vin. Il y en a auſſi une autre eſpece dont on fait des parafols aſſez grands pour mettre deux hommes à couvert, qui ne porte point auſſi de fruit. La mer porte auſſi des cocos qui croiſſent ſans culture aux Iſles des Maldives. Ils jettent ſur les coſtes leurs noix, qui ſont auſſi groſſes que la teſte d'un homme. On tient que leur chair eſt ſouveraine contre les poiſons: ce qui fait qu'on en achete quelquefois au poids de l'argent. Il y en a une eſpece nommée *macanneira*, qui eſt la ſeule dont le tronc ſe fourche une ou pluſieurs fois. Son fruit eſt d'une odeur agreable, il aide à la digeſtion, & eſt bon contre les vapeurs des hypocondres. Il y en a une autre eſpece qu'ils appellent *trefulin*, qui croiſt le plus haut de tous, & dont on pourroit faire des maſts pour les plus grands vaiſſeaux, s'il avoit aſſez de ſolidité. Cet arbre porte une gouſſe pleine de ſeize noix, dont chacune eſt groſſe comme les deux poings, qui ſont d'abord vertes, & puis de couleur de pourpre. On y trouve trois ſeparations pleines d'un miel congulé, frais & rafraiſchiſſant, & la chair eſt d'un blanc paſle. Il y a des feuilles de *palmiers* qui ſervent à couvrir les palanquins ou litieres, que le ſoleil ni la pluye ne percent point. Il y en a d'autres qui ſervent de papier, ſur leſquelles on eſcrit avec une pointe de fer, & dont on fait des livres. Il y a auſſi un *palmier* qui porte un fruit nommé *areca*, qui approche fort du *trefulin*, qui eſt fort eſtimé des Indiens. En general le tronc des *palmiers* n'eſt pas fort ſolide. Leurs feuilles croiſſent au haut du tronc, qui tombent à meſure que l'arbre croiſt, ſans y laiſſer autres veſtiges qu'un bourlet au lieu où elles étoient attachées. Voyez *Coco*, & *Areca*. Ce que deſſus eſt extrait du Voyage du Pere Jeronimo Lobo.

La racine du *palmier* donne une excellente trempe au fer, & ſes feuilles roulées ſervent de torches, dont les Voyageurs ſe deffendent contre les ſerpens qui ſont en grand nombre, & qui les attaquent, quand ils ne ſont point armés de ces torches.

Il y a dans l'Amerique une eſpece de *palmier* qui ſert à une nation qui eſt vers l'embouchure de la riviere d'Orenoque de maiſon & de ſepulchre, & qui luy fournit tout ce qui luy eſt neceſſaire pour la vie. De la moüelle on tire une farine delicate qui luy ſert de pain. Des branches & des feuilles on en compoſe une boiſſon. Dans la vie de Chriſtophle Colomb il eſt auſſi parlé d'une nation entiere qui vivoit ſur des arbres où elle s'étoit refugiée pour éviter les tigres & ſes ennemis.

PALMITE. ſ. m. C'eſt la partie interieure du gros du tronc du palmier, & c'eſt le point d'où comme d'un centre partent toutes les branches de l'arbre. C'eſt une ſubſtance blanche comme du lait caillé, extremement tendre, & d'un gouſt plus doux & plus agreable que les meilleures confitures, & on ne doit point craindre d'en manger par excez.

PALONNEAU. ſ. m. Terme de Charron. C'eſt la piece de bois qui eſt de chaque coſté du timon d'un coche, ou d'un carroſſe, où l'on attache les traits des chevaux, quand on les attelle; ce qui donne le branſle à la machine.

PALOT. ſ. m. Homme groſſier & ruſtique, de la lie du peuple, comme le payſan, le Batelier, le Crocheteur, &c. Cet homme marche en gros *palot*. Il eſt venu crotté comme un *palot*, & a tout ſali ma chambre.

PALOTTE. ſ. f. eſt un nom qu'on a donné autrefois à la Paulette, du nom de *Paulet* ſon inventeur. Voyez *Paulette*.

PALPABLE. adj. m. & f. Ce qui ſe peut appercevoir par les ſens, & particulierement par celuy du toucher. Les Anges, les Eſprits ne ſont point *palpables*. JESUS-CHRIST montra ſes playes à St. Thomas, pour monſtrer qu'il avoit un corps *palpable*.

PALPABLE, ſe dit figurément des raiſonnemens qui ſont clairs & evidens. La Geometrie a des demonſtrations ſi evidentes, qu'elle rend les choſes *palpables*,

comme

comme ſi on les touchoit au doigt & à l'œuil. Les experiences phyſiques font connoiſtre des veritez *palpables* & ſenſibles.

PALPITANT, ANTE. adj. Qui a un mouvement du cœur, un pous fort agité aprés quelque action violente. Il m'a dit cette nouvelle qu'il étoit encore tout *palpitant* de la diligence qu'il avoit faite.

PALPITATION. ſ. f. Agitation ou mouvement du pous, du cœur, des arteres. Cet homme eſt bien prés de ſa fin, on ne ſent plus en luy qu'une lente *palpitation*. Cette fievre eſt bien ardente, on le connoiſt à ſa *palpitation* vehemente, au mouvement de ſon pous. Un homme en repos a une *palpitation* lente & reglée.

PALPITER. v. n. Avoir le pous agité par le mouvement du cœur, des arteres, & du diaphragme. Un homme qui a couru, ou fait quelque exercice violent, *palpite*, le pous luy bat violemment.

On le dit auſſi de ces mouvemens du cœur qui s'obſervent encore aux agoniſans, ou même aprés la mort de ceux qui ſont bleſſés, quand la chaleur naturelle y demeure quelque temps. Il vient de mourir, il *palpite* encore. Le cœur qu'on a arraché à un animal *palpite* encore long-temps, juſqu'à ce que tout le ſang & les eſprits en ſoient ſortis.

PALUS. ſ. m. Terme de Geographie. Mareſcage. Il ne ſe dit que d'une Province qu'on appelle *Palus Meotides*, vers l'embouchure du Tanais au delà du Pont Euxin. On dit auſſi en Burleſque, le Stygien *Palus*, pour dire, l'Enfer.

P A M.

PAMPRE. ſ. m. Feuilles de vignes qui tiennent à la branche, au ſarment. Les Poëtes ont ſouvent dit que les Bacchantes s'en couronnoient, & enveloppoient leurs javelots de *pampre*. Les eſpics dorez, les *pamprez* verds. Ce mot vient du Latin *pampinus*. Menage.

PAMPRÉ, en termes de Blaſon, ſe dit de la grappe de raiſin attachée à ſa branche. Ollier porte trois grappes de raiſin d'azur *pamprées* de ſinople.

P A N.

PAN. ſubſt. maſc. Le Dieu des Bergers adoré par les Anciens, principalement en Arcadie. Ils le croyoient auſſi le Dieu de toute la nature; & ſon nom eſt venu du mot Grec *pan*, qui ſignifie *tout*, parce que la nature comprend tout; & on dit que *Pan* fut le premier inventeur des fluſtes, & du ſiflet de Chaudetonnier.

PAN. ſ. m. ſignifioit autrefois l'étenduë d'un corps en long & en large: & de là vient qu'il ſignifie à preſent une partie d'une muraille. Il faut refaire un *pan* de la muraille de ce parc qui eſt tombée. Ce mot vient de *pagina* Latin qui ſignifie cette même étenduë. Du Cange dit qu'il vient du mot *panus*, qui a ſignifié dans la baſſe Latinité *penion ou morceau*.

PAN, en termes de Guerre, ſignifie la même choſe que la face d'un baſtion dans la Fortification Hollandoiſe. Les *pans* ou faces des baſtions ont 48. toiſes. Le *pan* s'étend depuis la pointe de l'angle flanqué juſqu'à l'angle de l'eſpaule.

PAN, ſe dit auſſi des corps qui ont pluſieurs angles & diverſes faces. On a vû la mode que la vaiſſelle d'argent a été taillée à *pans*. Une ſaliere à *pans* à ſix faces ou angles, eſt oppoſée à une ſaliere eſcolletée ou arrondie. La chaiſe de ce Predicateur eſt à ſix *pans*, ou ſix faces. On dit auſſi une tour à pluſieurs faces ou *pans*; & on appelle generalement une figure à *pans coupez*, celle dont les angles ſont coupez. Un eſcalier à *pans coupez*.

Pan de charpente, eſt tout l'aſſemblage d'une charpenterie qui compoſe le devant d'une maiſon, ou une autre partie qui va depuis le portail juſqu'au faiſte. Les *pans* de bois ſont garnis de ſablieres, de poteaux de remplage, de potelets & poteaux de deſcharge, &c.

On dit auſſi, qu'un homme a emporté quelque choſe dans un *pan* de ſa robbe, qu'il a mis un *pan* de ſa robbe ſur ſa teſte, pour ſignifier le devant de ſa robbe dont il s'eſt ſervi, c'eſt à dire, un lé de ſa robbe. Ce mot en ce ſens vient de *pannus*, & pluſieurs croyent que c'eſt ſa premiere ſignification; que l'autre n'en eſt derivé que par reſſemblance.

PANACE'. ſ. m. Medicament univerſel qu'on tire d'une plante du même nom. En Latin *panacea*.

Il y a pluſieurs ſortes de *panacé*. L'*Heracleum* produit ſes feuilles rudes, & couchées par terre, ſemblables à celles du figuier, dont le tour eſt diviſé en cinq parties. Sa tige eſt haute comme celle de la ferule, & eſt un peu mouſſuë, cotonnée, & environnée de petites feuilles. A la cime il y a un bouquet, comme celuy d'aneth, qui porte des fleurs jaunes, & une graine bruſlante & odorante. Son tronc a pluſieurs racines blanches d'une odeur forte, & couvertes d'une écorce fort eſpaiſſe & fort amere. On en tire une gomme, que les Grecs & les Latins appellent *opopanax*, en faiſant des inciſions ſur cette racine, qui eſt d'abord blanche, & qui prend une couleur jaune, quand elle eſt ſeche. Le fruit qui croiſt en la tige du milieu eſt bon à manger, mais celuy des autres jetons ne vaut rien. Le meilleur eſt celuy qui eſt blanc ou rouſſaſtre au dedans, & jaune au dehors, liſſé, gras, freſle, tendre, amer, qui ſe fond incontinent en l'eau, & qui y devient blanc comme lait. Il y a auſſi un *panacé Aſclepium*, quelques-uns l'appellent *origan ſauvage*, ou *cunila*, qui eſt un peu different de l'autre. Il y en a un troiſiéme qu'on appelle *panacé Chironium*, dont la feuille eſt ſemblable à la groſſe marjolaine, qui a la fleur jaune, & la racine petite. Quelques-uns le nomment *flos ſolis*. D'autres diſent que c'eſt une eſpece de *conſolida major*. Tous les *panacés* ont pris leurs noms de ceux qui les ont inventés. L'*Aſclepium*, d'*Eſculape*; le *Chironium*, de *Chiron*; & l'*Heracleum*, d'*Hercule*.

PANACHE. ſ. m. Bouquet de plumes qui ſervent d'ornement. Les Cavaliers portent ſur leurs chapeaux des *panaches* de plumes d'autruche. Les Anciens portoient des *panaches* ſur leurs caſques: Homere en donne un à Hector. On orne les lits & les dais avec des *panaches*, & des aigrettes de heron. On fait des tapiſſeries avec des figures de *panaches* de plumes; du papier marbré avec des *panaches*. Les belles fleurs ſont celles qui ſont diverſifiées de *panaches*.

PANACHE, en termes d'Orfevre, ſe dit d'un ornement de la tige d'un flambeau, ou d'un chandelier qui eſt fait en forme de thore ou de gros cordon en boſſage, comme ceux des baluſtres. On l'appelle quelquefois *ſinge*. Il y a des *panaches* ouvragés, godronnés & renverſés qui ſervent d'ornemens à toutes ſortes d'ouvrages.

On dit proverbialement, qu'une femme a mis un beau *panache* ſur la teſte de ſon mary, quand elle luy a été infidelle.

PANACHER. v. n. qui ne ſe dit que des fleurs, quand leurs feuilles ſe diverſifient par des couleurs qui les tranchent net, & qui ne ſe brouillent pas. Quand une tulippe de couleur bigearre vient à *panacher*, elle eſt fort eſtimée. Quand elles ſont venuës en France, il n'y en avoit point de *panachées*. On tient que c'eſt une marque de vieilleſſe, quand la tulippe *panache*. Il y a auſſi des oeuillets *panachés*, des anemones *panachées*. Un fileria *panaché*, meſlé de verd & d'un jaune doré.

PANACHÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

PANADE. ſ. f. Eſpece de ſoupe ou de potage fait de pain cuit, & imbibé dans le jus de viande, qu'on donne aux malades qui ne peuvent pas encore digerer la viande.

viande, & aux perſonnes delicates, qui en prennent le matin en guiſe de bouillon pour s'engraiſſer.

PANADER. v. n. qui ne ſe dit qu'avec le pronom perſonnel. Se *panader*, ſe quarrer, monſtrer à ſa demarche qu'on eſt ſuperbe, orgueilleux. Les gueux reveſtus ſe *panadent* avec leurs beaux habits. Ce mot vient apparemment de *pavo*, veu que c'eſt le propre de cet oiſeau de marcher ſuperbement, quand il regarde ſa queuë, comme ſi on diſoit *pavonider*.

PANAGE. ſ. m. Droit de paiſſon. C'eſt un droit qui appartient au Seigneur, ou au proprietaire d'une foreſt, pour ſouffrir que les porcs y viennent paiſtre le gland, la faine, &c. La plus-part des adveus & denombremens font mention du droit de *panage*.

On appelle *arriere-panage*, le temps qu'on laiſſe les beſtiaux dans les foreſts aprés le temps du *panage* expiré. Ce mot vient *à paſcendo*. On écrivoit autrefois *paſnage*. Dans la baſſe Latinité on a dit *paſſionaticum*, *paſſinacium*, *paſnagium*, & *pannagium*. Du Cange.

PANAIS. ſ. m. (ou *Paſtenade*, ou *Paſtenaille*) Racine qu'on cultive dans les jardins, qui a un gouſt aſſez fade, & dont on mange comme des carottes & des betteraves.

Il y a un *panais* ſauvage qui a ſa tige droite & rude, qui produit un bouquet ſemblable à celuy d'aneth, & a des fleurs blanches tirant ſur le jaune, ayant un peu de rougeur au milieu. Sa racine eſt blanche, groſſe d'un doigt, longue d'un bon palme, odorante, bonne à manger étant cuite, & tient quelque choſe de la rave. Les carottes ſont des eſpeces de *panais* ſauvages.

PANARIS. ſ. m. Terme de Medecine, eſt un mal ou tumeur qui vient à l'extremité des doigts, qui fait une grande douleur & inflammation cauſée par une humeur maligne, acre ou ſalée, contenuë entre l'os & le periolte, & les nerfs & tendons. Un remede infaillible pour le guerir eſt de luy donner ouverture, ſoit par la pointe de la lancette, ou quelque onguent, & puis tremper le doigt dans une leſcive de cendres de ſarment. Il en ſort des glaires & des morves, qui ſont le propre excrement de la membrane alterée, & une ſuppuration impropre d'une partie qu'on ne croit pas y eſtre ſujette. Le *panaris* rend les malades comme inſenſés, ils perdent preſque patience, ne pouvant ni repoſer, ni ſe tenir en place. Il differe du mal d'aventure ordinaire, en ce que la cauſe de celuy-cy eſt externe, produite par une piqueure d'une aiguille ou eſcharde; au lieu que le *panaris* vient d'une cauſe interne. Du Cange dit que ce mot vient de *panaricium* qu'on trouve dans Apulée; ce qui vient du Grec *paronychium*, c'eſt à dire, un ablés qui ſe forme à la racine des ongles.

PANCALIERS. ſ. m. Eſpece de choux qui ſont venus de la ville de *Pancaliers* en Piedmont.

PANCARTE. ſ. f. Affiche qu'on met à la porte des Bureaux des Doüanes & autres lieux où on leve des impoſitions ſur diverſes marchandiſes, qui contient la taxe qui en eſt faite, & qu'on doit payer.

PANCARTE, ſe dit auſſi par mépris de toutes autres ſortes de papiers. J'ay eu la patience de lire les meſchans ouvrages de cet Auteur, & puis je luy ay rendu toutes ſes *pancartes*. Ce mot vient du Latin *pancarta*, qui ſignifie toute ſorte de papiers, de parchemins; & du Grec *panchartis*. Menage. D'autres diſent qu'il vient de *carta expanſa*.

PANCEMENT. ſ. m. Soin qu'on prend d'un malade, ou d'un bleſſé pour le guerir. On donne aux accuſateurs & complaignants en Juſtice des proviſions alimentaires pour leurs *pancements* & medicaments. Ce malade eſt mort faute de bon *pancement*, ou autrement.

PANCEMENT, ſe dit auſſi à l'égard des chevaux, mulets, &c. Le *pancement* de la main eſt neceſſaire à un cheval, à un mulet, pour les entretenir en bon état.

PANCER. v. act. Avoir ſoin d'un malade, luy fournir les choſes neceſſaires. Ce malade eſt bien ſoigné, bien *pancé* & bien aſſiſté par ſa garde, par ſa femme.

PANCER, ſe dit auſſi des medicamentes qu'on donne aux malades & aux bleſſez. Les malades ſont bien *pancez* & medicamentez dans les Hoſpitaux de la Charité. Il meurt bien des gens à l'armée faute d'eſtre *pancez* & medicamentez.

On dit qu'on *pance* une playe, lors qu'on y met le premier appareil, qu'on le leve, ou qu'on en change, & qu'on en nettoye les emplaſtres: ce qui ſe dit auſſi des cancres, cancers & ulceres. On dit auſſi, qu'un homme a été bien *pancé*, mal *pancé* du vilain mal, quand il a paſſé par le grand remede, par la ſalivation.

PANCER, ſe dit auſſi des animaux, dont on commet le ſoin à quelqu'un pour les nourrir & nettoyer, & pour leur fournir leurs neceſſitez. On le dit des chiens, des oiſeaux, mais particulierement des chevaux, dont on recommande le ſoin à des Eſcuyers, Palefreniers, Cochers & Chartiers pour les maintenir en bon état.

PANCER, ſignifie encore plus proprement à l'égard des chevaux, les eſtriller & les nettoyer. Les chevaux ont autant beſoin d'eſtre *pancez* de la main pour ſe bien entretenir, que du ſon & de l'avoine. Il faut qu'un bon cavalier ſçache *pancer* luy-même ſon cheval, c'eſt à dire, l'eſtriller.

On dit proverbialement à ceux qu'on veut chaſſer avec mépris, Allez vous faire *pancer*.

PANCHANT, ANTE. adj. & ſubſt. Qui n'eſt pas poſé à plomb ou perpendiculairement, qui eſt incliné ſur l'horiſon. Ce mur eſt vieux, crevaſſé & *panchant*. On remarque ſur le chemin de St. Denis une croix *panchante*. Pour peſer juſte, il ne faut pas que la balance ſoit *panchante*. Cette maiſon eſt baſtie à micoſte ſur le *panchant* de la montagne.

PANCHANT, ſe dit figurément en choſes morales. Un Eſtat eſt *panchant*, quand il eſt agité de troubles & de guerres inteſtines. Malherbe a dit de la vieilleſſe,

Et maintenant encore en cet âge *panchant*.

La fortune de ce favory eſt ſur ſon *panchant*, elle decline. Cet homme a un grand *panchant* à l'eſtude, à l'amour, il y eſt porté par une inclination naturelle.

PANCHEMENT. ſ. m. Action par laquelle une choſe eſt panchée. Le *panchement* du corps eſt une poſture neceſſaire, ou bienſeante en pluſieurs occaſions. Le *panchement* d'un mur eſt un témoignage qu'il menace ruine.

PANCHER. v. act. Incliner, tirer quelque choſe de ſa ſituation perpendiculaire. Il faut *pancher* un vaiſſeau pour en vuider l'eau, pour la verſer par inclination. Quand il n'y a plus d'equilibre, la balance *panche* d'un coſté, ou de l'autre. Un Maiſtre à danſer recommande fort qu'on ne *panche* point la teſte ni le corps, qu'on ſe tienne droit. Il faut eſtayer ce mur, il commence à *pancher*. Les arbres trop chargez de fruits *panchent* vers la terre. Nicod tient que le mot de *pancher* vient du Latin *pendere*.

PANCHER, ſe dit auſſi figurément en Morale. Il faut qu'un Prince *panche* plus vers la clemence que vers la ſeverité. Il faut qu'un Juge ne *panche* ni d'un coſté, ni d'autre, qu'il ne regarde que la juſtice. Cet homme a quelque defaut, mais il a d'ailleurs tant de merite, que cela fait *pancher* la balance de ſon coſté.

PANCHÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

PANCHIMAGOGUE. ſ. m. Terme de Pharmacie. C'eſt un remede ou extrait d'aloés, de rhubarbe, de ſené, de ſcamonée, de jalap, d'agaric, de coloquinte, & d'ellebore noir. Son nom vient de ce qu'il a la vertu de purger generalement toutes les mauvaiſes humeurs du corps. On le donne en pilules enveloppées.

PANCREAS. ſ. m. Terme de Medecine. C'eſt un mot Grec qui ſignifie *tout de chair*. On l'appelle auſſi *ſalliveau*, ou *belle chair*. C'eſt une glande ſituée ſous le derriere du ventricule ſous l'inteſtin duodenum en la partie cave du foye, qui compreend, embraſſe & ſoûtient les rameaux de la veine porte qui ſe vient diſtribuer au ventricule & à la rate. Il y a environ 40. ans que Virſungus ſavant Anatomiſte deſcouvrit dans cette glande un grand canal, qui ayant jetté pluſieurs rameaux de coſté & d'autre, ſe jette dedans l'inteſtin greſle; ce qui a fait depuis attribuer au *pancreas* des uſages plus nobles qu'auparavant. Theodore Janſon pretend que le ſuc *pancreatique* n'a pas été inconnu à Hippocrate & à Galien. Mr. de Graef Medecin Hollandois a trouvé moyen de ramaſſer ce ſuc, & a fait un Livre intitulé *Du Suc Pancreatique*, où il explique de quelle machine il s'eſt ſervi pour le recueillir, & ſes qualités.

Il y a un poiſſon qu'on appelle *Lieu*, qui a 440. *pancreas*, dont il y en a trois qui ont chacun 80. *pancreas*, & deux qui en ont chacun cent. Phyſique de Perrault.

PANDECTES. ſ. m. plur. Terme de Juriſprudence. C'eſt le Digeſte, la Compilation faite du temps de Juſtinien Empereur, des opinions ou réponſes des Juriſconſultes qui l'avoient precedé, ſur toutes les queſtions de Droit, auſquelles il a donné force & autorité de loy par l'Epiſtre qui eſt au devant du Digeſte. Ce mot eſt Grec, & ſignifie *Compilation*, *Livre contenant toutes choſes*. D'autres diſent qu'il vient de *pan*, qui ſignifie *omne*, parce qu'on pretend que ces Livres contiennent toutes choſes, comme dit Bartole. Il y en a L. Livres, qui ſont la premiere Partie du Droit Civil. Papias a étendu la ſignification de ce mot au Vieux & Nouveau Teſtament.

Les *Pandectes Florentines* ſont celles qui ſont imprimées ſur un ancien & fameux Manuſcrit qui eſt à Florence.

Il y a auſſi des *Pandectes* de Medecine, qui eſt une eſpece de Dictionaire des choſes qui regardent la Medecine, compilé par Matthæus Sylvaticus de Mantoüe, qui vivoit dés l'an 1297. où il y a les mots Latins, Grecs, Arabes, & eſtrangers; ce qui luy a fait donner le nom de *Pandectaire*: mais ce Livre eſt fort corrompu & fautif.

Leunclavius a fait auſſi un Livre qu'il a appellé *Pandectes de Turquie*.

PANDORE. ſ. f. Inſtrument de Muſique qui reſſemble au luth. Il a le même accord & le même nombre de cordes, mais elles ſont de leton, qui tremblent plus longtemps, & par conſéquent font un ſon plus agreable. Ses touches ſont de cuivre, comme celles du ciſtre. Son dos eſt plat comme celuy de la guiterre, & les bords de ſa table, auſſi-bien que ſes coſtes, ſont taillés en pluſieurs figures de demi-cercles. Elle n'eſt plus gueres en uſage en France. Du Cange dit que c'eſt un inſtrument de Muſique à trois cordes, dont il eſt fait mention dans Varron, Iſidore, & autres; & allegue qu'on a dit *pandurizare*, pour dire, *jouer de la pandore*.

On dit auſſi en proverbe, La boëte de *Pandore*, pour dire la ſource de tous les maux qui ſont dans le monde: ce qui eſt fondé ſur une fable, où les Poëtes feignent que Jupiter avoit enfermé tous les maux imaginables dans une boëte bien cloſe qu'il donna à *Pandore* femme d'Epimethée, aprés luy avoir recommandé de ne la pas ouvrir: mais comme elle manqua d'obeïſſance, tous ces maux à ſon ouverture ſe repandirent ſur la terre.

PANEAU. ſ. m. Terme de Menuiſerie. C'eſt un quarré de bois mince, & quelquefois ouvragé, qu'on enchaſſe dans les rainures d'une plus grande piece entre deux montans, & deux traverſiers. Il faut faire une porte à *paneaux*. Des volets à *paneaux*. Les Vitriers ſe ſervent auſſi de ce terme, & diſent des *paneaux* de vitre, qui s'enchaſſent dans les rainures ou feuillures des feneſtres. Les *paneaux* de ce carroſſe ſont forts & bien nerveux. Ce mot vient du Latin *pannellus*. Du Cange.

PANEAU, eſt auſſi une eſpece de filet qu'on met ſur le paſſage du gros ou menu gibier pour le prendre, qui eſt compoſé de pluſieurs pans de maille.

Paneaux d'une ſelle à cheval, ſont deux couſſinets pleins de bourre de bœuf, ou de cerf, quelquefois de crin, qu'on met des deux coſtés de la ſelle, pour empeſcher que les arçons ou les bandes n'écorchent le cheval.

PANEAU, ſe dit auſſi d'une eſpece de ſelle ſans arçons, ou d'une garniture rembourée qu'on met ſous les baſts des beſtes de ſomme. Ce cheval n'a point de ſelle, il n'a qu'un *paneau*.

PANEAU, ſe dit proverbialement en ces phraſes. On dit qu'un homme creve dans ſes *paneaux*, pour dire, qu'il eſt trop ſerré dans ſes habits; ou figurément, qu'il creve de dépit, par une metaphore tirée des *paneaux* d'une ſelle, qui ſerrent par fois trop fort un cheval. On dit auſſi, qu'il a donné dans le *paneau*, pour dire, qu'il a été ſurpris par ſon trop de credulité, qu'il a donné dans un piege qui luy avoit été tendu.

PANEAUX, en termes de Marine, ſe dit des planches qui font l'aſſemblage des trappes ou portes qui ferment les eſcoutilles.

PANE'E. adj. f. qui ſe dit de l'eau dans laquelle on a fait tremper du pain, pour en oſter la trop grande crudité. On donne aux malades qui n'aiment point la tiſane, de l'eau *panée*.

PANEGYRIQUE. ſ. m. Diſcours d'un Orateur fait à la loüange d'une perſonne, ou d'une vertu extraordinaire, ou qu'on veut faire paſſer pour telle. On tient que le *Panegyrique* d'Helene eſt le chef-d'œuvre d'Iſocrate. Le *Panegyrique* de Trajan a été marié avec l'Apologie de Balſac par un galant homme. Menteur comme un *Panegyrique*, ou une Oraiſon funebre, diſoit le même Balſac. On fait dans les chaiſes les *Panegyriques* des Saints le jour de leur Feſte. Le *Panegyrique* eſt une partie du genre demonſtratif, ſuivant les Rhetoriciens. On dit auſſi à l'adjectif un diſcours *panegyrique*. Ce mot vient du Grec *pan*, qui ſignifie *tout*, & *ageiro*, qui ſignifie *j'aſſemble*, parce que les *Panegyriques* ſe faiſoient autrefois dans des Aſſemblées publiques, & dans les Feſtes & ſacrifices ſolemnels. On appelloit à Athenes *Panegyris*, les Foires & Aſſemblées du peuple qui ſe faiſoient tous les cinq ans, comme témoigne Herodote.

PANEGYRIQUE, ſe dit auſſi des loüanges qu'on donne à quelqu'un dans l'entretien familier. Je croy que vous avez entrepris de faire mon *panegyrique*.

PANEGYRIQUE, ſe dit quelquefois en contreſens des mediſances. Vous accommodez bien cette femme-là, vous luy faites là un beau *panegyrique*.

PANEGYRISTE. ſ. m. Orateur, ou Eſcrivain qui fait un Panegyrique. Les Predicateurs polis & à la mode ſont preſque tous *Panegyriſtes*.

PANERE'E. ſ. f. Plein un panier. Il m'a apporté une *panerée* de fruits. Ce Boulenger a vendu ſa *panerée* de pain en un quart d'heure.

PANETERIE. ſ. f. Le lieu où on diſtribuë le pain chez le Roy, & l'office de celuy qui le diſtribuë. Il y a *Paneterie bouche*, qui eſt pour la table du Roy; & *Paneterie du commun*. *Chef de Paneterie* eſt le premier de ces Officiers.

PANETERIE, eſt auſſi un Benefice ou Office clauſtral. La *Paneterie* de St. Denis, de Feſtamp, &c.

PANETIER. ſ. m. Officier qui a ſoin du pain. Le *Grand Panetier de France* étoit celuy qui avoit la police du pain, & la juriſdiction ſur tous les Boulengers & Meuniers de France. Aujourd'huy il y a pluſieurs petits officiers de *Panetiers* chez le Roy, qui ont ſoin de faire la proviſion

& la diſtribution du pain aux Officiers. Le *Grand Panetier* étoit autrefois un des Officiers de la Maiſon du Roy qui recevoit les Maiſtres Boulengers, qui avoit ſur eux droit de viſite & de confiſcation; ce qui a été rétabli depuis peu d'années, y ayant maintenant une Chambre & Juriſdiction dans l'enclos du Palais, qu'on appelle *la Panneterie*.

PANETIER, eſt auſſi un Officier clauſtral qui avoit la même fonction dans pluſieurs Abbayes.

PANETIERE. ſ. f. Ce qui ſert aux Bergers & Bergeres pour mettre leur pain, & autre choſe pour vivre, ce qu'ils portent quand ils vont garder leurs brebis dans la campagne. Elle eſt faite comme une fronde, & ils la portent en eſcharpe.

PANETON. ſ. m. Terme de Serrurier. C'eſt la partie de la clef où ſont les fentes, les dents de la clef qui paſſent dans les gardes, ce qui en fait le muſeau.

On ſe ſert auſſi de ce mot en Blaſon, quand on deſcrit la partie de la clef qui joüe dans la ſerrure, dont il faut faire mention en blaſonnant. Quand la clef n'eſt pas dans ſon aſſiette ordinaire, c'eſt à dire en pal, & le *paneton* tourné à droite, on l'appelle pluſtoſt *penneton*, parce qu'il a la figure d'un petit *penon* ou banniere.

PANICAUT. ſ. m. C'eſt une eſpece de chardon qu'on appelle *à cent teſtes*. Ses feuilles ſont bonnes à manger, quand elles ſont encore tendres & confites au ſel. Elles ont un gouſt aromatique, & deviennent eſpineuſes & picquantes en croiſſant. Il a pluſieurs teſtes rondes comme des boules, environnées d'eſpines fortes & dures, diſpoſées comme des eſtoiles, dont les unes ſont verdes, les autres blanches, & quelquefois bleües. Sa racine eſt longue & large, noire au dehors, blanche au dedans, de la groſſeur d'un pouce, & eſt odorante. On l'appelle en Latin *eryngium*. Il y a auſſi un *eryngium* marin qui eſt meilleur à confire que le precedent, dont parle Matthiole.

PANIER. ſ. m. Vaiſſeau portatif fait ordinairement d'oſier, qui a de differents uſages ſuivant ſa figure ou ſa capacité. Quand on va cueillir des fruits, il faut porter un *panier*. On porte un *panier* au marché, quand on y va acheter les proviſions du meſnage. Les enfants portent à l'école un *panier*, où eſt leur livre & leur deſjeuſner. *Panier* à claires voyes, *panier* d'oſier fin, de jonc, &c. Ce mot vient de *panis* ou de *panarium*, parce qu'on fit premierement les *paniers* pour tenir du pain.

PANIER, ſe dit auſſi des vaiſſeaux qui ſe mettent ſur des beſtes de ſomme, ſur des chevaux de baſt, pour tranſporter des proviſions à la campagne, ou à l'armée, ou des marchandiſes d'une ville en une autre, comme les *paniers* de Meſſagers, de Chaſſe-marée, de Poulailliers, de Boulengers, de Coqueriers. On en charge auſſi des charrettes. Les coches & carroſſes de voiture ont auſſi devant & derriere de grands *paniers* qu'on appelle plus proprement *magaſin*. A l'armée on fait des retranchements & des deffenſes avec des *paniers* pleins de terre, qu'on appelle autrement *gabions*.

PANIER, en termes d'Agriculture, ſe dit d'une ruche de mouches en un coin de ſon jardin. Il vend cinq livres le *panier*.

PANIER, ſe dit auſſi de la partie de l'arbaleſte faite en petite bourſe au milieu de la corde, où ſe met la balle ou le jallet quand on veut tirer.

PANIER, ſe dit auſſi de ces vaiſſeaux de pieces de bois entrelacées, dans leſquels on tranſporte les verres des Vitriers. Ces verres s'achetent au *panier*. Il y doit avoir vingt-quatre plats de verre dans un *panier*.

On appelle un *panier* à verres, celuy qui a pluſieurs ſeparations, en chacune deſquelles on met un verre pour le conſerver.

PANIER, ſignifie auſſi quelquefois une panerée, ce que peut contenir un *panier*. Il luy a vendu un *panier* de marée. Un *panier* de fraiſes. Un *panier* de ceriſes: celuy-cy s'appelle ordinairement *cueilloir*. Le deſſus du *panier* eſt l'eſlite, le plus beau de la marchandiſe: le fond du *panier* en eſt le rebut. Les Fruitieres diſent ſouvent, C'eſt tout ſucre en mon *panier*, pour vanter la bonté de leurs fruits.

En Architecture on appelle *arc de panier*, une voute ſurbaiſſée, & qui n'eſt point en plein cintre. On appelle auſſi *paniers de fleurs*, ces ornements qui repreſentent des *paniers*, qu'on met ſur la teſte des caryatides ou des thermes. On dit auſſi du *plaſtre au panier*, quand il eſt paſſé par un *panier*, & lors qu'il eſt plus gros que celuy au ſas.

PANIER, ſe dit proverbialement en ces phraſes. On dit d'un prodigue, que c'eſt un *panier* percé, que plus on luy donne, & plus il deſpenſe, qu'on ne ſçauroit l'enrichir. On dit auſſi au figuré d'une mauvaiſe memoire, que c'eſt un *panier* percé, lors qu'elle ne peut rien retenir. On dit auſſi d'un homme bien beſte, qu'il eſt ſot comme un *panier*. Cette comparaiſon n'a pas grand fondement, ſi ce n'eſt qu'il vienne du proverbe precedent; car un homme eſt fort ſot, lors qu'il eſt gueux, & qu'il ne peut rien retenir de ce qu'on luy dit. On dit auſſi, A petit Mercier, petit *panier*, pour dire, qu'il ne faut pas s'eſtonner qu'un homme ne faiſe pas grande deſpenſe, quand il n'a pas grand bien. On appelle auſſi parmi les valets, l'ance du *panier*, les ferrements de mule, les vols qu'ils font à leurs Maiſtres ſur le prix des denrées qu'ils achetent au marché. On dit auſſi, Adieu *paniers*, vendanges ſont faites, quand il eſt venu quelque deſolation ſur les vignes, ſoit par greſle, ou paſſage de gens de guerre, enſorte qu'on n'aura point beſoin de *paniers*, parce qu'on ne fera point de vendanges. On dit encore, qu'il ne faut pas mettre tous ſes œufs dans un *panier*, pour dire, qu'il ne faut pas mettre toute ſa marchandiſe dans un vaiſſeau, riſquer tout ſon bien à la fois, qu'il le faut mettre en pluſieurs endroits. On dit encore, qu'au jour du Jugement chacun ſera Mercier, & portera ſon *panier*, pour dire, que chacun répondra de ſes fautes.

PANIQUE. adj. m. & f. Qui ne ſe dit qu'en cette phraſe: Terreur ou frayeur *panique*, c'eſt à dire, ſans ſujet, ſans cauſe legitime. Les armées entieres ont fui quelquefois par des terreurs *paniques*, ſans qu'on les attaquaſt. On gaſte les enfants, en leur mettant dans l'eſprit mille terreurs *paniques*. Cette façon de parler eſt fondée ſur ce qu'on dit que *Pan*, au rapport de Polienus en ſes Stratagemes, a eſté l'un des Capitaines de Bacchus, lequel mit en deroute les ennemis par le moyen du grand bruit qu'il fit faire à ſes ſoldats qui combattoient dans une vallée, où il avoit obſervé qu'il y avoit pluſieurs échos, ce qui fit croire qu'ils étoient en bien plus grand nombre, deſorte que les ennemis s'enfuirent ſans combattre: ce qui a fait appeller toutes les frayeurs malfondées, *terreurs paniques*: ce qui a donné auſſi lieu à la fable qui dit que la Nymphe Iicho a été aimée du Dieu Pan.

PANIQUE, ou *Panis*, eſt auſſi une eſpece de bled. En Latin *panicum*.

PANIS. ſ. m. eſt une plante qui porte du grain, & qui eſt miſe au rang des bleds. On en fait du pain en la même ſorte que du millet, auquel il reſſemble en chaume, feuilles & racines, mais ſa chevelure eſt toute autre, car elle eſt de la longueur d'un pied, non eſparſe deçà, ni delà, mais entaſſée & fournie de grappes fort eſpoiſſes, & ayant force grains velus, tantoſt blancs, tantoſt roux, tantoſt jaunes. Il y en a auſſi de ſauvage qui n'eſt pas bon à manger. En Latin *panicum*, ou *panitium*.

Outre le *panis* vulgaire, il y en a un des Indes qui entre en

la compoſition du chocolat, qui eſt décrit amplement par Dodonné, par Dalechamp dans le Grand Herbier, par Lobel & Pena dans leurs Obſervations.

PANNE. ſ. f. ſignifie originairement une peau, & ſe dit auſſi d'une peau avec ſa toiſon, à laquelle on donne diverſes préparations. Mais dans l'uſage commun elle ſe dit d'une peau chargée d'une certaine épaiſſeur de graiſſe qui s'y attache, & particulierement de celle du ventre.

PANNE. ſ. f. Eſtoffe toute de ſoye, dont les filets traverſants ſont couppez, & forment une eſpece de poil qui eſt plus long que celuy des velours, & plus court que celuy de la peluche. Les *pannes* ſont de même ſoye, qualité & largeur que le velours façonné. On appelle ſouvent de bons bourgeois, des manteaux doublez de *panne*: parce que c'eſt leur veſtement d'hiver le plus ordinaire. Ce mot vient de *pannus*, qui ſe dit de toutes ſortes d'eſtoffes chaudes & molletes, ſoit qu'elles ſoient de laine, ou de ſoye; & celuy-cy eſt dérivé de *penna*, qui ſe dit de toutes ſortes de draps & de fourrures, parce qu'elles ont la même qualité chaude & molle.

PANNE, ou *Penne*, en termes de Blaſon, eſt la même choſe que fourrures, ſçavoir le vair & l'hermine. L'un & l'autre ont l'argent pour metal. L'hermine a pour couleur le ſable; & le vair l'azur, qu'il ne faut point ſpecifier, quand cette regle eſt obſervée.

PANNE, chez les Artiſans, ſe dit du coſté le plus mince du marteau oppoſé à la teſte.

PANNE. Terme de Charpenterie. Piece de bois de ſix ou ſept pouces en quarré entre deux fermes ou jambes de force, & entre le faiſte & l'entablement, ſur laquelle poſent les deux bouts des chevrons qui ne pourroient pas eſtre aſſez longs pour aller du haut du toit juſqu'en bas, ou aſſez forts pour ſouſtenir les lattes, & l'ardoiſe ou les tuiles. Les *pannes* ſont de même groſſeur que les faiſtes & ſouſfaiſtes de ſept pouces, & ſont peuplées de chevrons eſpacez de quatre à la latte brandis, & chevillées ſur la *panne*.

PANNE, ſe dit en termes de Marine. Mettre à *panne*, c'eſt faire pancher le navire d'un coſté pour fermer quelque voye d'eau qui eſt de l'autre bord. On le dit auſſi, quand on retarde le vaiſſeau pour attendre ou laiſſer paſſer d'autres vaiſſeaux qui veulent gagner de l'avant. On appelle cela, Eſtre en *panne*.

PANNE, eſt le nom de la femelle d'un paon. Elle n'a pas cette longue queuë, comme le maſle.

PANNELLES. ſ. f. Terme de Blaſon, qui ſe dit des feuilles de peuplier peintes ſur un Eſcu.

PANNICULE. ſ. m. Terme de Medecine, qui ſe dit d'une membrane qui eſt ſous la graiſſe, & qui enveloppe les parties du corps des animaux. On l'appelle ordinairement *panicule charneux*. Aux hommes cette partie eſt nerveuſe, membraneuſe, & adipeuſe; mais aux beſtes elle tient contre la peau, & eſt ſeulement charneuſe.

PANONCEAU. ſ. m. Eſcuſſon d'Armes, ou d'Armoiries. Voyez Penon.

PANONCEAU, ſignifie en pluſieurs lieux une giroüette, parce que les Seigneurs y faiſoient mettre leurs Armes. On les nomme ainſi dans les vieux Titres. Les *panonceaux* & giroüettes armoyez ſur les tours & faiſtes des maiſons étoient autrefois des marques de Nobleſſe, & de maiſons de Gentilshommes.

PANONCEAU, ſe dit en Pratique, des armes qui ſont aux placarts & aux affiches qu'on met aux portes des Egliſes, & des maiſons ſaiſies, pour en annoncer les criées & les encheres, qui ſe font de l'autorité du Roy, ou des Seigneurs en leur Juſtice. Les procez verbaux des criées portent toûjours, que les Sergents y ont mis des affiches ou *panonceaux*.

On appelle auſſi *panonceaux*, des eſcuſſons d'Armes que les Seigneurs font afficher à des poteaux dans les carrefours, & ſur les grands chemins, pour marquer le droit qu'ils y ont de Juſtice & de Voirie, & pareillement des eſcuſſons qu'on met aux portes des maiſons qui ſont en ſauvegarde.

Dans l'Edit du Roy Philippes de l'an 1338. le *panonceau* eſt appellé *panichellus*. On l'appelle en quelques lieux *banniere*, & ſur tout dans le ſtile du Chaſtelet de Paris, où il y a des Regiſtres qu'on appelle *des bannieres*, c'eſt à dire, des publications.

PANSARD, ARDE. Qui a un gros ventre, une groſſe panſe. C'eſt un terme injurieux, & qu'on ne dit que pour reprocher à quelqu'un le deffaut de ſa taille, ou ſa gourmandiſe. Quelques-uns diſent auſſi *panſu*.

PANSE. ſ. f. Eſtomac, ventre gras & trop gros. On luy a donné un coup dans la *panſe*. Ce mot eſt venu du nom que les Latins, & entr'autres Plaute, ont donné aux boyaux & inteſtins menus, greſles & eſtroits, qu'ils ont appellez *pantices*. Nicod dit que ce mot vient du Latin *pantex*. Menage & Scaliger diſent auſſi que ce mot vient de *pantes*, ou de *panis*, parce que c'eſt le lieu où ſe digere le pain. Borel le derive de *panicium*, ou du Grec *pan*, & *faccus*.

PANSE, ſe dit auſſi de la partie qui advance dans une lettre, ou caractere. On dit de celuy qui ne ſçait pas écrire, qu'il ne ſçait pas faire une *panſe* d'a.

PANSE, ſe dit proverbialement en ces phraſes. Il a plus grands yeux que *panſe*, c'eſt à dire, Il ſe fait ſervir à manger beaucoup plus qu'il ne luy faut. On dit auſſi, Aprés la *panſe* vient la danſe, pour dire, qu'on veut avoir les plaiſirs de Venus, aprés ceux de Bacchus. On dit auſſi, Grand mercy *panſe*, à ceux qui vous donnent quelque choſe qu'ils ne ſçauroient manger, ni mettre à profit. On dit auſſi, qu'il faut ſervir Dieu avant ſa *panſe*, pour dire, qu'il ne faut pas dejeûner avant que d'aller à la Meſſe.

PANTALON. ſ. m. Bouffon, ou maſcarade qui fait des danſes par haut, & des poſtures irregulieres & extravagantes.

PANTALON, ſe dit auſſi de l'habit que portent d'ordinaire ces bouffons ou maſques, qui eſt fait juſtement ſur la forme de leur corps & tout d'une piece depuis la teſte juſqu'aux pieds. On appelle les *Pantalons* de Veniſe, ceux qui portent des habits ainſi ſerrez ſous leurs robbes.

PANTALON, ſe dit auſſi d'un caleçon qui eſt tout d'une piece avec les chauſſettes, ou d'un haut-de-chauſſes eſtroit qui tient avec les bas. Un *pantalon* de chamois, de toile, &c. Ce mot vient des Venitiens, qui portent cet habit, & qu'on appelle *pantaleni*, à cauſe de St. *Pantaleon* qui eſtoit autrefois leur Patron. Menage.

PANTALONADE. ſ. f. Eſpece de danſe irreguliere & extravagante que danſent ordinairement les bouffons & les pantalons.

PANTALONADE, ſe dit auſſi de ces entrées & ſorties bruſques & irregulieres que fait un eſtourdi dans une compagnie ſerieuſe, & de toutes autres grimaces & poſtures qu'on y fait contre la bienſeance.

PANTELANT, ANTE. adj. Qui palpite, celuy a qui le cœur bat trop fort, ſoit pour avoir trop couru, ſoit pour avoir eu quelque émotion extraordinaire par la peur, par la colere, &c.

PANTELER. v. n. Eſtre pantelant. Il eſt de peu d'uſage. Ce mot vient de l'Anglois *to pant*, qui ſignifie *haleter*.

PANTHERE. ſ. f. Beſte farouche & cruelle que quelques-uns appellent la femelle du leopard. Elle eſt blanche, & a la peau marquetée de diverſes couleurs ou taches que Pline appelle des *yeux*. Les Anciens ont dit que la *panthere* eſtoit le ſeul animal qui avoit une bonne odeur, & que cela luy ſervoit pour attirer les autres animaux.

PANTOCHERES. Terme de Marine. Ce ſont les cordes qui ſervent à rider, ou à roidir les étais qui tiennent le mats, quand le vaiſſeau panche plus d'un coſté que d'autre.

PANTOIMENT. Terme de Fauconnerie. Maladie d'un oiſeau qui eſt pamois ou eſtourné, qui a le poulmon enflé.

PANTOIS, oise. adj. Vieux mot qui ſignifioit, Celuy dont la reſpiration eſt empeſchée par quelque aſthme ou flus de ventre.

PANTOMETRE, ou *Holometre*. Inſtrument de Geometrie qui ſert à meſurer toutes ſortes d'angles, de longueurs, ou de hauteurs. Il eſt compoſé de trois branches diviſées par degrez, & mobiles ſur deux demi-cercles auſſi diviſez qui ſont attachez ſur la baſe. L'un de ces demi-cercles eſt auſſi mobile ſur ſa baſe, & s'éloigne ou s'approche de l'autre pour former toutes ſortes de triangles par le moyen deſquels on fait toutes les operations de la Trigonometrie. Les Modernes en ont fait des autres manieres. Il y en a entr'autres un nouvellement inventé par le Sr. Buller Architecte du Roy.

PANTOMIME. ſ. m. Boufon qui paroiſſoit ſur le theatre des Anciens, & qui par des geſtes & par des ſignes repreſentoit toutes ſortes d'actions. C'étoit à peu prés la même choſe que les Baladins d'aujourd'huy, qui repreſentent en danſant pluſieurs ſortes de perſonnages & d'actions.

PANTOUFLE. ſ. f. Chauſſure qu'on porte dans la chambre pour eſtre à ſa commodité, qui n'a point de quartiers qui couvrent le talon, & qui eſt d'eſtoffe plus delicate que le ſoulier. On l'appelle autrement *mule*. On dit qu'un homme eſt en *pantoufles* & en bonnet de nuit, lors qu'il eſt retiré chez luy, qu'il ne veut plus voir le monde. On baiſe la *pantoufle* du Pape par humilité & veneration. Nicod aprés Budée dit que ce mot vient de *pan ophellos*, qui ſignifie *tout linge*, parce que les *pantoufles* ordinaires ont des ſemelles de linge. Turnebe dit qu'il vient de *pedum infula*; & Menage avec plus de raiſon de *pantuflen* Alleman, qui ſignifie la même choſe.

PANTOUFLE, en termes de Manege, eſt une eſpece de fer à cheval forgé en ſorte, qu'il eſt plus eſpais en dedans qu'en dehors, & va en talus du coſté qu'il s'applique contre la corne, afin que l'eſpaiſſeur du fer en dedans chaſſe le talon, & le pouſſe en dehors. Il ſert à reſtablir les talons ſerrez & encaſtelez.

On dit proverbialement, qu'on iroit en *pantoufle* en quelque lieu, pour exaggerer la beauté du chemin, ou la commodité qu'il y a pour y aller. On dit auſſi pour ſe mocquer de celuy qui croit s'eſtre bien déguiſé, & qu'on reconnoiſt, qu'il a mis ſon ſoulier en *pantoufle*.

P A O.

PAON, ou *Pan*. C'eſt ainſi qu'on le prononce. ſ. m. Oiſeau qu'on nourrit dans les baſſecours, qui a une grande queuë diverſifiée de pluſieurs couleurs, & qui a un petit bouquet comme un petit arbre chevelu ſur la teſte. Un *paon* fait la roüe pour ſe mirer dans ſa queuë. On dit que le *paon* a la teſte de ſerpent, la queuë d'Ange, & la voix de Diable. Ce mot vient de *pavo*, qui en langage Celtique ou Bas-Breton ſignifie la même choſe.

Le *paon* eſt l'oiſeau qui étoit conſacré à Junon chez les Payens. Ils ont feint qu'on avoit tranſporté les yeux d'Argus ſur la queuë du *paon*. Sa femelle s'appelle *paonne* ou *paneſſe*, ſon petit *paonneau*. Scaliger dit que la chair du *paon* ne ſe corrompt jamais, & qu'il l'a eſſayé. St. Auguſtin traitant de la reſurrection, apporte cet exemple pour montrer qu'il y a de certains ſecrets dont on ne peut ſçavoir la raiſon; car il a la chair blanche comme les autres oiſeaux; il mange des ſerpents, & d'autres choſes fort corruptibles; & il a la chair fort preſſée & fort ſolide.

En termes de Blaſon on appelle un *paon rouant*, lors qu'il eſtale ſa queuë, & qu'il eſt repreſenté de front.

P A P.

PAPA. ſubſt. maſc. Terme dont les enfants ſe ſervent pour appeller leur pere. Un *papa* mignon. Ils appellent auſſi leur grand *papa*, leur grand pere.

PAPA, eſt auſſi un nom que donnent preſque tous les peuples Orientaux à leurs Souverains Preſtres. On a auſſi trouvé des *Papas* dans l'Amerique; & ſur tout au Perou on appelle *Papas*, les Preſtres qui vont s'agenouiller devant le Soleil & la Lune, & ſe tournent le matin vers le Levant, & le ſoir vers le Couchant, pour leur demander leurs neceſſitez. On croit que ce mot vient des anciennes inſcriptions Latines, comme *Pater Patria* & *Pater Patrum*. D'autres le derivent du Grec *pappos*, *avus*, ou de *pappas*, qui ſignifie *pere nourricier*. Le Grand Preſtre des Mexiquains s'appelloit auſſi *Papa*, & c'étoit luy qui ouvroit le ſein des hommes qu'on ſacrifioit, & qui eſtoit tenu chez eux en grande veneration. En pluſieurs Royaumes d'Orient les Indiens appellent auſſi *Papas* les Grands Preſtres de leur Religion, comme dit Joſeph Acoſta. Les Ethiopiens appellent auſſi *Papas* leurs Preſtres; & les Clercs ont eſté appellez *Papas* en differens temps.

PAPAL, ale. adj. Qui concerne, qui regarde le Pape. Le Siege *Papal*; la dignité *Papale*; terre *Papale*.

PAPAT. ſ. m. Dignité du Pape, & le temps de ſa durée. On dit par une phraſe Italienne, *Gaudere il Papato*, pour dire, qu'il faut jouir en paix des biens, des honneurs & dignitez où on eſt parvenu.

PAPAUTE. ſ. f. C'eſt auſſi la dignité du Souverain Pontife. Il eſt parvenu à la *Papauté* par le commun ſuffrage des Cardinaux.

PAPE. ſ. m. Le Souverain Chef de l'Egliſe Catholique de JESUS-CHRIST. On appelle le *Pape*, Sa Sainteté, Noſtre St. Pere le *Pape*. Des Bulles du *Pape*; des Brefs du *Pape*. Le *Pape* eſt le ſeul qui admet des reſignations en faveur, à cauſe qu'elles ſentent la ſimonie. Ce mot vient du Latin *Papa*, qui a été dit par abregé de *Pater Patrum*. Ainſi eſt-il appellé ſouvent par Yves de Chartres, parce qu'il eſt l'Evêque des Evêques. Ce mot a ſignifié auſſi en Latin, *admirabilis major cæſus*, *pædagogus qui ſequitur ſtudentes*, ſelon Iſidore & Papias.

Le Pere le Comte dans ſes Annales a remarqué qu'autrefois on donnoit le titre de *Pape* à tous les Evêques, comme on voit dans St. Cyprien, St. Jerôme, St. Gregoire, St. Auguſtin, & ſur tout dans Sidonius Apollinaris. On les traitoit auſſi de Sainteté & de Beatitude, & leur Egliſe de Siege Apoſtolique; & que ç'a été ſeulement au VII. Siecle que Gregoire VII. ordonna dans le Synode de Rôme, que ces titres appartiendroient ſeulement au *Pape* & au Siege de Rome.

On a dit qu'il y a eu une *Papeſſe* Jeanne; mais c'eſt une erreur qui a eſté refutée par pluſieurs perſonnes, & entr'autres par Florimond de Remond qui en a fait exprés un gros Volume. Cette erreur eſt venuë de ce que le Pape Jean VIII. eut aſſez de foibleſſe pour redonner à Photius ſa communion, & la reconnoiſtre pour vray Patriarche; car de là il fut appellé femme, de même que ce Prince qu'on appella le Roy Marie, parce qu'il laiſſoit gouverner la Reine Marie ſa femme, ainſi qu'a remarqué le Pere Maimbourg aprés pluſieurs autres Auteurs.

PAPE, ſe dit proverbialement en ces phraſes. Cet homme eſt ſervi comme le *Pape*, pour dire, qu'il eſt bien

ſervi.

ſervi. On dit, Nous aurions fait un *Pape*, à celuy qui a eu en même temps que nous la même penſée. On dit qu'un homme eſt fantaſque comme la mule du *Pape*, parce qu'on dit qu'elle ne boit & qu'elle ne mange qu'à ſes heures. On dit auſſi d'un homme reſolu à ſe tenir ferme en quelque poſte, qu'il n'en branſleroit pas pour le *Pape*.

PAPEGAY. ſ. m. Vieux mot qui ſignifioit autrefois *perroquet*. Maintenant il ſignifie un oiſeau de carte ou de bois qu'on met au bout d'une perche pour ſervir de but à ceux qui tirent de l'arc & de l'arquebuſe, qui donnent un prix à celuy de leur compagnie qui l'abat. On l'appelle en quelques endroits le *Papegault*.

PAPELARD, ARDE. adj. Hypocrite, faux devot. On le dit auſſi de celuy qui flatte, qui amadoüe avec de belles paroles à deſſein de tromper. Ce mot ſignifioit autrefois *begueur*, qui avoit la langue graſſe, qui parloit avec difficulté, comme les enfans qui ne peuvent dire que *papa*. Du Cange croit que ce mot vient d'un flateur, qui à chaque moment fait des admirations & exclamations avec ce terme Latin *Papa!*

PAPELARDISE. ſ. f. Vieux mot qui ſignifioit *hypocriſie*.

PAPELINE. ſ. f. Eſtoffe dont la chaiſne eſt de ſoye, & la treme de fleuret, qui ſe fabrique à Avignon terre Papale, d'où elle a pris ſon nom. Elle a demi-aune ou cinq octaves de largeur, & doit avoir une liſiere d'un ſeul coſté de l'eſtoffe de difference couleur à la chaiſne, pour la diſtinguer des eſtoffes de pure ſoye.

PAPELONNE'. adj. Terme de Blaſon, qui ſe dit d'une repreſentation en forme d'eſcailles ou de demi-cercles qu'on fait ſur un Eſcu, comme pluſieurs rangées de tuilles ou d'ardoiſes ſur une couverture, dont les bouts tirent vers le chef, & les demi-cercles vers la pointe. Le plein de ces eſcailles tient lieu de champ, & les bords de pieces & d'ornement.

PAPERASSES. ſ. f. plur. Vieux papiers qui ne ſervent plus à rien. On a oſté tous les bons papiers de cet inventaire, on n'a laiſſé que des *paperaſſes*.

PAPETERIE. ſ. f. Lieu où on fait le papier. Les *papeteries* d'Ambert en Auvergne ſont les plus belles de France, à cauſe de la clarté & abondance des eaux.

PAPETIER, IERE. ſ. m. & f. Qui fait, ou qui vend le papier. Maiſtre *Papetier*. Compagnon *Papetier*.

PAPIER. ſ. m. Feuille mince & artifiement faite ſur laquelle on écrit. On le fait en France avec du vieux drapeau. Il eſt blanchi & haché ſi menu avec l'aide des moulins, qu'il ne paroiſt que comme de l'eau trouble. On en leve la ſuperficie avec un moule fait de fil de fer tres-délié, on l'eſgoute, on le laiſſe ſecher, & on le colle afin qu'il ne boive point. A la Chine le *papier* eſt fait de ſoye. Les Anciens ſe ſervoient d'une écorce d'arbre qui croiſt en Egypte qu'on nommoit *papyrus*, d'où eſt venu le nom de *papier*. On en faiſoit auſſi des voiles, des cordages, des habits, des couvertures, &c. comme enſeignent Theophraſte & Pline. Aux Maldives il y a un arbre appellé *matérepicum*, dont la feuille eſt longue d'une braſſe & demie, & large d'un pied, ſur laquelle les habitans écrivent. Ils en font des livres qui durent autant que les noſtres. Les Turcs ſont ſi ſuperſtitieux, à ce que dit Busbeq, qu'ils ne veulent profaner aucun *papier*, mais le ſerrent fort proprement, parce qu'on y peut écrire le nom de Dieu. Les anciens donnoient divers noms au *papier*, ils l'appelloient *Auguſte*, *Livien*, *Claudien*, *Fannien*, *Amphitheatrique*, ſuivant les diverſes longueurs qu'il avoit, ou les divers uſages où on l'employoit.

Le *papier* ſe vend à la main & à la rame. Il y a du *papier* fin, du *papier* reglé, lavé, doré, pour écrire des lettres; du *papier* à chaſſis, & du *papier* pour les Imprimeries. Les Livres en grand *papier* ſont des Livres qui ont de plus grandes marges que ceux qui ſont en petit *papier*, quoy qu'ils ſoient de la même impreſſion.

Le *papier gris ou brouillard*, eſt du *papier* qui n'eſt point collé, du *papier* qui boit, & qui ſert à filtrer pluſieurs liqueurs. On appelle auſſi du *papier brouillard*, celuy qui ne ſert plus de rien, dont on a écrit.

On appelle auſſi *vieux papiers*, les papiers écrits qui ne ſervent plus de rien, des manchettes d'Imprimeries qu'on vend aux Beurriers, aux Epiciers pour faire des cornets ou enveloppes.

Le *papier blanc*, eſt un autre *papier* qui ſert aux Marchands à envelopper quelques marchandiſes, comme les pains de ſucre, les pieces de toile, &c. Du *papier à écrire*, c'eſt celuy qui eſt ſans marque pour faire des extraits.

Le *papier marbré*, eſt un *papier* peint de diverſes couleurs, qui ſe fait en appliquant une feuille de *papier* ſur de l'eau où on a jetté pluſieurs couleurs detrempées avec de l'huile ou du fiel de bœuf. Elle en empêche le meſlange, & ſelon la diſpoſition qu'on leur donne avec un peigne, on fait les ondes & les panaches.

Au Palais on appelle du *papier timbré*, du *papier marqué*, ou *formé*, le *papier* qui eſt marqué d'une certaine marque royale, ſur lequel ſeul il eſt permis d'eſcrire tous les actes, expeditions & procedures de Juſtice. On appelle auſſi un *papier volant*, celuy qui ne fait aucune foy, qui n'a aucune autorité en Juſtice.

On appelle *papier de compte*, le grand *papier* ſur lequel on écrit les groſſes des comptes, les écritures des Advocats qu'on appelle *rolles doubles*. On appelle des expeditions en *papier*, les copies ou procedures qui ne ſe delivrent point en parchemin.

PAPIER, ſe dit auſſi de ce qui eſt écrit, par oppoſition à un diſcours prononcé, ou à ce qui eſt reel & effectif. Cette Oraiſon funebre a paru belle dans la chaiſe, mais ſur le *papier* on y a bien trouvé à redire. Cette machine paroiſt fort belle ſur du *papier*, mais je doute qu'elle reüſſiſſe en grand étant miſe en œuvre.

PAPIER, ſe dit auſſi des livres journaux des Marchands, des regiſtres, & autres où on écrit ſa recepte & ſa deſpenſe: & en ce ſens on dit un *papier groſſier*, ou un *papier terrier*. Les *papiers terriers* ſont auſſi les regiſtres qui contiennent les adveus & denombremens, les reconnoiſſances faites par les vaſſaux & tenanciers des droits & redevances qu'ils doivent au Seigneur.

PAPIERS, en pluriel, ſe dit de tous les titres & enſeignemens d'une maiſon, quoy que la plus-part ſoient en parchemin. Tous les *papiers* qui juſtifient cette dixme ſont au treſor d'une telle Abbaye. Un bon Plaideur qui voyage par eau envoye ſes *papiers* par terre, afin qu'ils ſoient en plus grande ſeureté. On a ſcellé tous les *papiers* de cette ſucceſſion.

PAPIER, en general parmy le peuple, ſe dit de toute ſorte de procedure & de *papier* écrit. Un payſan dit à ſon Procureur, On m'a donné hier ce *papier*, voyez ce qu'il chante.

PAPIER, ſe dit proverbialement en ces phraſes. Cela eſt reglé comme un *papier* de Muſique. On dit d'un méchant drap qui ſe déchire aiſément, que ce n'eſt que du *papier*, du *papier mouillé*. On dit que le *papier* ſouffre tout, pour dire, que quand un homme dreſſe tout ſeul un acte, il y met tout ce qu'il luy plaiſt. On dit auſſi, qu'un homme eſt *riche en papier*, quand tout ſon bien eſt en *papier*, pour dire, qu'il a du bien litigieux, ou du bien en rentes, & qu'il n'a point d'immeubles dont il joüiſſe en paix. On dit auſſi, Oſtez cela de vos *papiers*, pour dire, Vous vous trompez de croire une telle choſe. On dit auſſi, Il luy faut fournir d'encre & de *papier*, à celuy qui demande beaucoup de choſes qu'on n'eſt pas obligé de luy donner. On dit auſſi, que le parchemin eſt plus fort que le *papier*, pour dire, que les titres & obligations en parchemin ſont

plus fortes que les procurations chirographaires. On dit auſſi, qu'un homme eſt écrit ſur les papiers d'un autre, pour dire, qu'il luy eſt debiteur de quelques ſommes. On dit auſſi, qu'il eſt écrit ſur le *papier rouge*, pour dire, Il a choqué quelque puiſſant, qui aſpire à ſe venger de luy à la premiere occaſion qu'il en trouvera. Ce proverbe vient de ce qu'il y a eu au Greffe du Parlement un Livre couvert de bulane rouge, dans lequel on enregiſtroit les defunts, & ſi on ne ſe preſentoit dans trois jours, on perdoit ſa cauſe avec deſpens.

PAPILLON. ſ. m. Petit inſecte volant qui vient des chenilles, ou des vers, qui a ſix pieds & deux aîles. Morin le Fleuriſte a obſervé curieuſement pendant pluſieurs années, que chaque plante avoit ſa chenille & ſon *papillon* particulier. Il en a nourri exprés une infinité ſous des cloches de verre, qu'il a fait enſuite deſſiner ſur du velin.

Swammerdam a décrit 114. eſpeces de *papillons* de nuit avec leurs nymphes dorées. Il y en a de tout unies, de veluës, de colorées & de tranſparentes. Il les appelle en Latin *papilio nocturnus* ou *phalena*. Aldroandus en décrit 118. ſortes. Mouſet en repreſente de 86. ſortes; Hoefnagel de 50. Godart 77. ſortes de ceux qui volent de jour, & huit qui volent de nuit. Il y a des *papillons* qui ſe forment de ces vers qui mangent le papier, les eſtoffes & les feuilles des arbres, entre leſquels il y en a quelques-uns qui portent leur maiſon de même que les tortuës. Les maſles des *papillons* ont des aîles, & la femelle n en a point. Il y en a dont les aîles reſſemblent à des plumes; & les marques qu'on apperçoit ſur les *papillons* en general ne viennent que des petites plumes dont elles ſont couvertes, qui ont diverſes ſtructures. Il y a des *papillons* qui volent toûjours tout droit, & pour cela ils ont une queuë un peu plus longue; & les autres ont un mouvement oblique. Le *papillon* n'eſt pas ſeulement enfermé dans la chenille, comme un animal dans l'autre, mais la *chenille* eſt le *papillon* même revêtu d'une membrane qui nous cachoit tous ſes membres. Proche la teſte du *papillon* ſont ſes deux cornes. Un peu plus bas ſont ſes deux aîles ſituées aux deux coſtez. Un peu au deſſous on voit les quatre pieds, & entre les jambes & les aîles on découvre ſa petite trompe qui paroiſt fort eſbenduë. Ces aîles ont des veines qui ſont comme autant de canaux qui repandent l'humeur qui les fait croiſtre, & qui ſont perceptibles à la veuë. Il y en a dont les aîles ſont parſemées comme de perles & de diamants dans un ordre regulier, dont l'éclat ſurpaſſe celuy des queuës de paon & les couleurs de l'arc-en-ciel. Les Naturaliſtes ont obſervé qu'un *papillon* de ver à ſoye fait 130. vibrations dans le coit, comme il eſt porté dans les Journaux d'Angleterre. Ce mot vient de *papilio*.

On depeint en Armoiries les *papillons* avec les aîles étenduës; & on les appelle *miraillez*, quand ils ont pluſieurs marques ou miroirs qui ſont d'autre couleur que les aîlerons.

On dit proverbialement, qu'un homme court aprés les *papillons*, quand il s'amuſe à des bagatelles. On dit qu'il vient comme un *papillon* ſe bruſler à la chandelle, quand il devient fortement amoureux, ou quand il quitte un azile pour ſe faire prendre.

PAPILLOTTE. ſ. f. Paillette d'or & d'argent dont on releve les habits en broderie.

PAPILLOTTE, eſt auſſi un petit papier dans lequel on enferme les cheveux, afin qu'ils ſe tiennent friſez.

PAPIRUS. ſ. m. C'eſt un arbre qui croiſt en Egypte aprés du Nil en quelques foſſés pleins d'eau. Sa racine eſt groſſe comme le bras, & tortuë. Il ne paſſe pas dix coudées en ſa hauteur, laquelle eſt triangulaire, & va en amenuiſant juſqu'à ſa cime. De ſa teille les Anciens faiſoient leurs voiles de nates & leurs cordages. On ſe-parroit auſſi les feuilles du *papirus* ſur leſquelles on écrivoit, comme dit Pline, & on en faiſoit des mains de vingt-cinq feuilles. Cet arbre ſe trouve auſſi en Syrie & auprés de Babylone.

PAPISTE. adj. m. & ſ. Terme odieux dont les Huguenots ſe ſervent pour injurier les bons Catholiques Romains qui obeiſſent au Pape.

P A Q.

PAQUEBOT, ou *Baquebot*. ſ. m. Vaiſſeau de paſſage pour les paſſans & Meſſagers. Il y en a un qui traverſe d'Angleterre tous les jours de Douvres à Calais, qui ſert de Meſſager d'Angleterre en France.

PAQUEFIC. ſ. m. Terme de Marine. On diſoit autrefois *paquff*, & on dit auſſi *paſi*, ou *paſi*. C'eſt la grande voile qui tient à la croiſée du milieu du grand maſt, ce qui s'appelle le grand *paſi*. La panſe en eſt le milieu, qui s'avance, quand elle a le vent dedans. Le petit *paſi* ou *paſi* du bourſet eſt la voile de miſaine.

PAQUET. ſ. m. Aſſemblage de pluſieurs hardes ou papiers qu'on joint, qu'on lie, qu'on coud, ou qu'on enveloppe enſemble. On fait des *paquets* des menus meubles, quand on demenage; des *paquets* de menu linge, de ſerviettes, quand on les met au blanchiſſage; des *paquets* de lettres, quand on en envoye pluſieurs enſemble à une même perſonne. On vend les petits Livres par *paquets* dans les encans & inventaires. On dit auſſi, que le *paquet* de Londres, d'Amſterdam, n'eſt pas encore arrivé, pour dire, qu'on n'a pas encore veu le courier de ces Provinces. Il a porté le *paquet* du Roy. Ce mot vient de l'Alleman *pack*, qui ſignifie la même choſe. D'autres le derivent de *paſſum*, d'où on a dit auſſi *compactum*.

On dit figurément, qu'on a donné le *paquet* à une perſonne, pour dire, qu'on luy a donné ſon congé; & qu'elle doit faire ſon *paquet* pour s'en aller, pour déloger.

PAQUET, ſe dit auſſi de certaines accuſations dont on charge quelqu'un, des ordures qu'on n'oſe nommer. Cette fille ſe ſentant groſſe a donné le *paquet* à un tel, elle l'en a accuſé. Quand il a été baigner, il a laiſſé voir ſon *paquet*.

PAQUET, ſe dit encore d'une replique, ou d'une raillerie ingenieuſe qu'on fait à quelqu'un. Ce Satyrique eſt à craindre, il donne à chacun ſon *paquet*. S'il vous replique, il vous donnera voſtre *paquet*.

On appelle *porte-paquet*, un indiſcret qui va reporter à quelqu'un ce qu'on a dit contre luy en une compagnie.

PAQUET, ſe dit proverbialement en ces phraſes. Il faut haſarder le *paquet*, pour dire, achever l'avanture qu'on a entrepriſe. On dit auſſi à un boſſu, qu'il porte ſon *paquet*, pour luy reprocher qu'il a une boſſe ſur le dos.

PAQUETER. v. act. Mettre quelque choſe en paquets. Il eſt moins en uſage que ſon compoſé *Empaqueter*.

PAQUETTE. Voyez *Marguerite*.

P A R.

PAR. Prepoſition dont on ſe ſert en pluſieurs occaſions & ſignifications. Tout *par* amour, & rien *par* force. Il a été bleſſé *par* un tel, *par* hazard, *par* ſa faute, *par* vengeance. Il a eu cela *par* le moyen, *par* la faveur d'un tel, *par* telle raiſon. Il m'a juré *par* ſa foy, *par* ſa part de Paradis. Il eſt venu *par* eau, *par* la diligence. *Par* maniere de parler, d'acquit. Il eſt toûjours *par* voye & *par* chemin. Il prend Dieu *par* tous les coſtez.

Il ſe laiſſe mener *par* ſa femme, *par* le nez. Il a coupé cela *par* pieces. Il l'a jetté *par* terre. Il eſt ſorti *par* la playe. Il s'eſt refugié en divers *par* cy, *par* là. Cela luy appartient en tout & *par* tout. Il a des dettes *par* deſſus la teſte. On dit *par* trop, C'eſt *par* trop l'outrager. Il a eu victoire *par* les ennemis. Il dit *par* fois la verité. *Par* ci-devant, *par* ci-aprés. Cette place a été priſe *par* compoſition. On dit, Croix de *par* Dieu, à de *par* Roy, & Semonce *par* Roy. On dit auſſi, *Par* bleu, & *par* bieu, en faiſant ſemblant de jurer. *Par* vôtre permiſſion. De *par* le Roy: & en mille autres rencontres ſemblables.

On dit auſſi, *Parfois*, pour dire, *Quelquefois*. *Parce que*, *Par adventure*, *Par devant*, &c.

PARABOLE. ſ. f. Inſtruction allegorique fondée ſur quelque choſe de vray où d'apparent de la nature ou de l'hiſtoire, dont on tire quelque moralité par la comparaiſon de quelque autre choſe qu'on veut faire entendre au peuple. JESUS-CHRIST enſeignoit les Juifs en leur parlant par *Paraboles*. La *Parabole* des cinq Vierges ſages & des cinq imprudentes. On a traduit en vers les *Paraboles* de l'Evangile. On appelle auſſi les *Paraboles* de Salomon, le Livre de ſes Proverbes.

PARABOLE. Terme de Geometrie, eſt une figure ronde, eſtroite par enhaut, & large par enbas, qui ſe fait par la ſection du cone, lors qu'un plan le coupe parallellement à un de ſes coſtez, deſorte que d'un même point du cone on n'en ſçauroit décrire qu'une ſeule. Toutes les autres ſections qui ſe font en dedans de ces paralleles, s'appellent *ellypſes*. Celles qui ſe font en dehors ſont des *hyperboles*. Elle eſt de grand uſage en Optique pour faire des miroirs ardens.

PARABOLIQUE. adj. Qui tient de la Parabole. Diſcours *parabolique*. Miroir *parabolique*.

PARACHEVEMENT. ſ. m. Fin, perfection d'un ouvrage. Il faut bien encore employer trois années pour le *parachevement* de cet edifice. Il y a long-temps qu'on attend le *parachevement* du Dictionnaire de l'Academie.

PARACHEVER. v. act. Terminer, mettre fin à quelque ouvrage, le rendre fait & parfait. Ce baſtiment ne ſera *parachevé* de long-temps. Il a *parachevé* ſa courſe. Il ne faut point payer les Entrepreneurs, que leur beſogne ne ſoit *parachevée*.

PARADE. ſ. f. Eſtalage de ce qui eſt de plus beau, monſtre de ſes ornemens, de ſa magnificence. Ce Seigneur a fait une feſte, il a mis toute ſon argenterie en *parade* ſur ſon buffet, tous ſes plus beaux meubles en *parade*. On expoſe les Princes morts à la veuë du peuple en leur lit de *parade*. Une Dame reçoit compagnie en ſa chambre de *parade*. Cet Ambaſſadeur faiſoit porter en *parade* ſes preſens. On fit une cavalcade ſur des chevaux, & avec des habits de *parade*. Le Conquerant fait porter en *parade* les depouilles des ennemis. Un vieillard ne porte une eſpée que par *parade*. Ainſi Corneille a fait dire à Dom Diegue:

\- - - & qui dans cette offenſe
M'as ſervi de *parade*, & non pas de defenſe.

On le dit auſſi en choſes morales. Cet homme fait par tout *parade* de ſon bel eſprit, il fait *parade* de tels & tels Ouvrages qu'il recite. Un hypocrite fait *parade* de ſes aumoſnes. Ce mot vient de *parata* Latin, qui ſignifioit *ornement*, *oſtentation*. Menage.

PARADE, en termes d'Eſcrime, ſe dit de l'action par laquelle on pare quelque coup. Il y a autant de ſortes de *parades*, que de coups & d'attaques. On fait des *parades* en dehors, en dedans, en haut, en bas, en feinte, en appel. Il y a auſſi des *parades* du corps. Voyez PARER.

PARADE, en termes de Guerre, ſe dit des Officiers qui ſe rendent au poſte, où il leur eſt ordonné de ſe mettre ſous les armes dans le meilleur ordre qu'ils peuvent, ſoit pour s'aſſembler en montant ou levant la garde, ſoit pour former un bataillon, ou en d'autres occaſions qui le requierrent. Un Capitaine à la teſte de ſa Compagnie fait la *parade* quand le Roy paſſe.

PARADIS. ſ. m. Jardin de delices où fut mis Adam pendant ſon état d'innocence, & dont il fut chaſſé, quand il eut deſobeï à Dieu. On tient que le *Paradis* terreſtre étoit à l'orient d'Eden en Meſopotamie. D'autres ont creu qu'il étoit par toute la terre, dont la face fut changée aprés le peché d'Adam. Guillaume Poſtel l'a placé ſous le Pole Arctique. Voyez la Peyrere en ſa Sainte Geographie, qui rapporte toutes les opinions ſur ce ſujet.

On appelle par exaggeration une belle maiſon, un beau jardin, un petit *Paradis* terreſtre. Il vient auſſi d'un mot Grec qui ne ſignifie autre choſe que *jardin*.

PARADIS, pris abſolument & ſans epithete, ſignifie le ciel, le ſejour des Anges & des Saints qui jouiſſent de la preſence de Dieu. Pluſieurs Saints ont été élevez en eſprit en *Paradis*. St. Pierre eſt peint avec les clefs du *Paradis* en ſes mains. JESUS-CHRIST a dit qu'il eſt plus difficile qu'un riche entre en *Paradis*, que de faire paſſer un cable par le trou d'une aiguille. On fait jurer les Chrétiens ſur leur part de *Paradis*.

Le *Paradis* de Mahomet eſt un lieu qu'il a feint & imaginé à ſa mode, où il fait eſperer tous les plaiſirs ſenſuels & brutaux à ceux qui ſuivront ſa Loy.

PARADIS, eſt auſſi un autel fort paré & fort éclairé de cierges, ſoit dans une Egliſe, ſoit dans les ruës, qu'on prepare pour y faire repoſer le St. Sacrement, quand on le porte à la Proceſſion de la Feſte-Dieu, ou le Jeudy abſolu.

PARADIS, en termes de Comedie, eſt le troiſiéme & dernier rang des galeries qui ſont autour de la ſale, qui étoit autrefois occupé par les laquais, & qu'on loue maintenant.

En termes de Marine on appelle *paradis*, la partie d'un port où les vaiſſeaux ſont plus à couvert, qu'on nomme autrement *baſſin*, ou *darſine*.

Oiſeau de paradis. Voyez *Manucodiata*, c'eſt la même choſe.

Graine de paradis. Voyez *Maniquette*.

PARADIS, ſe dit proverbialement en ces phraſes. On dit des gens riches qui prennent toutes leurs aiſes, qui gouſtent tous les plaiſirs, qu'ils font leur *Paradis* en ce monde. On dit d'un homme qui a été à l'agonie, qu'il a heurté à la porte du *Paradis*. On dit auſſi, qu'un homme entend les joyes de *Paradis*, quand il voit ou entend les autres qui ſe divertiſſent, qui prennent des plaiſirs où il n'a point de part. On dit auſſi d'un chemin fort eſtroit, ou difficile, que c'eſt le chemin de *Paradis*, on n'y va qu'un à un. On dit que Paris eſt le *Paradis* des femmes, le Purgatoire des hommes, & l'Enfer des chevaux. On dit auſſi quand quelqu'un eſt dans une grande joye, qu'il croit eſtre en *Paradis*; & quand il eſt en quelque grand danger, qu'il ſe recommande à tous les Saints & Saintes de *Paradis*.

PARADOXE. adj. & ſ. m. Propoſition ſurprenante & difficile à croire, à cauſe qu'elle choque les opinions communes & receuës, quoy qu'elle ne laiſſe pas quelquefois d'eſtre veritable. Les Stoïques ont eſté ceux qui ont avancé les plus grands *paradoxes*. L'opinion de Copernic eſt *paradoxe* ſelon le peuple, & eſt tenuë pour certaine ſelon tous les Sçavants. Il y a même des *paradoxes* en Geometrie, dont pluſieurs ſont recueillis dans l'Appiarium de Mario Bettino Jeſuïte, & entr'autres celuy-cy, que le contenu eſt plus grand que le contenant.

PARADVENTURE. adv. Par haſard. Je ne dis

cherchois pas cet homme-là, mais *paradventure* je l'ay trouvé.

PARAFE. ſ. m. Marque & caractere particulier compoſé de pluſieurs traits de plume meſlez enſemble, que chacun s'eſt habitué de faire toûjours de la même maniere, pour mettre au bout de ſon nom, & empêcher qu'on ne contrefaſſe ſa ſignature. Les Notaires font mettre des *parafes* à tous les renvois, les apoſtilles & les ratures d'un contract. Ceux qui ne ſçavent point faire de *parafe*, y mettent les premieres lettres de leur nom. Le *parafe* du Roy eſt une grille, que les Secretaires du Roy mettent avant le leur en toutes les lettres qu'ils expedient. Menage derive ce mot de *paragraphus*.

PARAFER. v. act. Mettre ſon parafe, ou les premieres lettres de ſon nom a quelque apoſtille, ou à quelque renvoy, ou au bas de la page de quelque acte. Les Commis du Greffe ne ſignent pas les arrefts, ils n'ont pouvoir que de les collationner & *parafer*.

En termes du Palais on appelle *parafe*, *ne varietur*, un acte important qu'on collationne, ſur lequel il y a quelque conteſtation, ou inſcription en faux à apprehender. Chacune des parties le *parafe* avec l'Officier, afin qu'on n'en puiſſe pas ſuppoſer un autre en ſa place.

On dit auſſi d'un procés, qu'il a été *parafé* par premiere & derniere, quand le Secretaire du Rapporteur qui le donne en communication, met ſon parafe à chaque piece en même temps qu'il la numerotte. C'eſt pour abreger le temps qu'il faudroit à les verifier ſur l'inventaire.

PARAFÉ, ÉE. part. & adj.

PARAGE. ſ. m. Vieux mot qui ſignifioit autrefois, Egalité de condition entre Nobles. Il y avoit des fiefs tenus d'un Seigneur de plein fief, dont les vaſſaux étoient egalement obligez de le ſervir en guerre & en plaid, & on diſoit qu'ils étoient tenus en *parage*, ou en pairie. Les puiſnez tenoient leurs fiefs en *parage* en pareil degré que l'aiſné: & ces gens s'appelloient *Parageaux* & *Parageurs*. On le diſoit auſſi des couſins & autres parens, juſqu'au degré du quart au quint, auquel il n'eſt plus prohibé de ſe marier, & juſque là on pouvoit tenir un *parage* avec l'aiſné ou chef de la famille, qui étoit obligé de garantir le *parage*, & porter la foy & hommage pour tous les autres.

PARAGE, ſe dit auſſi des Coſeigneurs ou de ceux qui poſſedent un même fief.

PARAGE, originairement ſignifioit, Nobleſſe, parce que tous les Nobles pretendent parité ou egalité en Nobleſſe: & ainſi on diſoit autrefois, *Emparager* une fille, pour dire, la marier noblement & ſans derogeance.

Haut parage, étoit un fief en Pairie la plus élevée, comme celles des Pairs & des Seigneurs mouvans immediatement du Roy, qui avoient été données autrefois en apanage à des perſonnes de Sang Royal: & en ce ſens on diſoit une femme de *haut parage*, pour dire, de tres-noble parenté & extraction. Reine de *haut parage*, c'eſt à dire, de haut parentage. Ce mot vient du Latin *paragium*, fait de *par*, ſignifiant *parité*.

PARAGE, en termes de Mer, ſe dit d'une certaine plage ou étenduë de mer. Nous eſtions en un tel *parage*, pour dire, en telle coſte, à telle hauteur. Il n'y a point de ports, il n'y a point de fonds dans tout ce *parage*, en toute cette coſte.

PARAGONNER. v. act. Vieux mot qui ſignifioit autrefois, Mettre en parallelle, comparer. Qui eſt le Conquerant qu'on ait oſé *paragonner* avec Alexandre?

PARAGRAPHE. ſ. m. Terme de Juriſconſulte. C'eſt une ſection ou diviſion qui ſe fait des textes des loix, ce qui s'appelle ailleurs un *article*. Une telle loy eſt diviſée en trois *paragraphes*. Il en a cité le premier *paragraphe*, qui eſt le 2. article. La marque de *paragraphe* cité eſt faite ainſi §. Les Grecs ſe ſervoient auſſi de *paragraphes*, pour marquer les couplets, ou ſtrophes, ou autres diviſions des Odes & des Ouvrages Poëtiques.

PARAGUANTE. ſ. f. Preſent qu'on fait par honneſteté à celuy qui s'entremet pour nous faire faire quelque traité, quelque affaire qui nous procure de l'avantage. La plus-part des Intendans des Grands Seigneurs ménagent pour eux une *paraguante*, quelque preſent ſecret, quand ils font des baux & des accommodements. On appelle auſſi *paraguante*, les petits preſents qu'on donne par reconnoiſſance à ceux qui nous apportent quelque bonne nouvelle. Ce mot eſt purement Eſpagnol, & vient de ce qu'on ne donnoit d'abord pour un preſent honneſte qu'une paire de gands.

PARAKENTESE. ſ. f. Terme de Chirurgie. C'eſt une operation qui ſe fait pour guerir les hydropiques, en leur ouvrant le ventre avec la pointe de la lancette à coſté du nombril. Ce mot vient du Grec *parakentéo*, *à latere pungo*.

PARAINSI. adv. Doncques, ou, Par ce moyen. *Parainſi* il faut conclurre. *Parainſi* il s'eſt rendu maiſtre.

PARALIPOMENES. ſ. m. plur. Ce qui a été obmis ou oublié dans quelque Ouvrage ou Traité precedent. Il y a deux Livres dans l'Eſcriture qu'on nomme *Paralipomenes*, qui ſont un ſupplément des quatre Livres de l'Hiſtoire des Rois. Quintus Calaber a fait un Ouvrage intitulé les *Paralipomenes d'Homere*. Ce mot eſt Grec, & formé du verbe *paraleipo*, *prætermitto*. Quelques Auteurs ont dit *Subreliſtorum*, au lieu de *Paralipomenon*.

PARALLAXE. ſ. f. Terme d'Aſtronomie. C'eſt l'arc du Firmament contenu entre le vray lieu de l'aſtre, & l'apparent. Le vray lieu d'un aſtre eſt celuy où aboutiroit dans le Firmament le rayon viſuel paſſant par le corps de l'aſtre, s'il étoit tiré du centre de la terre, & que noſtre œuil y fût placé; mais parce que nous le voyons de deſſus la ſurface de la terre qui eſt éloignée du centre, nous le voyons par un rayon viſuel qui paſſant par ſon corps, & allant juſqu'au Firmament, marque un autre point, c'eſt ſon lieu apparent. C'eſt cette difference qu'on appelle la *parallaxe*, qui eſt l'angle formé par ces deux rayons viſuels, lors qu'ils traverſent le corps de l'aſtre, & qui eſt meſuré par cet arc du Firmament compris entre ces deux points du vray lieu, & de l'apparent. Plus un aſtre eſt voiſin de la terre, & tant plus grande eſt ſa *parallaxe*. Les aſtres qui ſont dans le cercle meridien ne font point de *parallaxe*. On connoiſt la hauteur des cometes par l'obſervation de leurs *parallaxes*. Les eſtoiles fixes ne font aucune *parallaxe*. La *parallaxe* horiſontale du Soleil eſt de deux minutes, ſelon Lansberge. Ticobrahé luy en donne trois. Jean Baptiſte Morin a fait un beau Traité des *Parallaxes*.

On appelle auſſi *parallaxe*, cet angle qui ſe fait dans les obſervations qui ſe font avec le niveau compris entre la vraye ligne de niveau, & celle de l'apparent.

PARALLELLE. ſ. f. Terme de Geometrie, qui ſe dit des lignes egalement diſtantes l'une de l'autre, & qui ne ſe toucheroient jamais, quand elles ſeroient prolongées à l'infini. Il ſe dit auſſi des ſuperficies. Ces deux murailles ſont *parallelles*. On le dit encore de deux cercles, ou de pluſieurs. Les *parallelles* de l'Equateur ſont les cercles qui marquent la latitude ſur les Cartes Geographiques, & qui ſont en effet *parallelles* à l'Equateur, ayant le Pole pour leur centre commun. Les Tropiques & tous les autres Cercles de declinaiſon ſont des *Parallelles*. Les Almycantara ſont des cercles *parallelles* à l'Horiſon.

PARALLELLE. ſ. m. ſignifie encore, Comparaiſon. Le *parallelle* de Ceſar & d'Alexandre. Je ne veux point entrer en *parallelle*, qu'on me mette en *parallelle*

avec

avec cet homme-là. Les *Parallelles* Hiſtoriques de Caſſandre.

PARALLELLEPIPEDE. ſ. m. Terme de Geometrie. Corps ſolide compoſé de pluſieurs faces parallelles les unes aux autres. Deux cubes attachés enſemble ſont un corps *parallellepipede*. Une poutre equarrie qui a deux quarrés à ſes extremités, & dont les coſtés ſont de quatre quarrés longs, en ſont un auſſi.

PARALLELLISME. Terme d'Optique. Action par laquelle des lignes ou des rayons deviennent parallelles. Les objets éloignés ont de la peine à eſtre apperceus à cauſe du *parallelliſme* des rayons.

PARALLELLOGRAMME. Terme de Geometrie. Figure quadrangulaire qui a ſes quatre coſtez égaux, & les angles oppoſez auſſi égaux, comme le quarré & le rhombe, &c. Les *parallellogrammes* qui ſont ſur même baſe & entre mêmes parallelles ſont égaux. Euclide.

PARALOGISME. ſ. m. eſt un vice de la demonſtration, lors qu'on tire une conſequence ſur des principes qui ſont faux, ou qu'on n'a pas demonſtrez, lors qu'on a paſſé par deſſus quelque propoſition qu'il falloit prouver en chemin. Il n'y a point d'Auteurs qui ayent écrit ſur la quadrature du cercle, qui n'ayent fait des *paralogiſmes*. Le *paralogiſme* differe du *ſophiſme*, en ce que le *ſophiſme* ſe fait par malice, ou par une méchante ſubtilité; au lieu que le *paralogiſme* ſe fait par erreur, & faute d'une ſuffiſante lumiere ou application.

PARALYSIE. ſ. f. Terme de Medecine. Maladie cauſée par une reſolution de nerfs, qui rend le corps entrepris & ſans mouvement, ou quelqu'une de ſes parties. La *paralyſie* eſt parfaite, quand il y a privation du mouvement & du ſentiment tout enſemble. L'imparfaite eſt lors que l'un de ces deux eſt aboli, & que l'autre demeure. La *paralyſie* d'un coſté du corps ſeulement ſe nomme *hemiplegie*, c'eſt à dire, reſolution de la moitié du corps. La *paralyſie* univerſelle arrive quand la teſte demeurant en ſon entier, les parties qui ſont au deſſous ſont deſtituées de ſentiment & de mouvement; mais quand cela n'arrive qu'à quelque membre, comme au bras ou à la jambe, on l'appelle particuliere; & quand ces membres ſont ſeulement engourdis & hebetez, les Medecins l'appellent *ſtupeur*. La cauſe de la *paralyſie* eſt une pituite eſpaiſſe qui bouche entierement les nerfs, & empeſche que l'eſprit animal ne ſoit diſtribué en la partie où il eſt inſeré. Dans la *paralyſie* univerſelle la moëlle de l'eſpine du dos eſt entierement offenſée. Dans la particuliere elle l'eſt ſeulement à l'endroit du nerf qui ſert au mouvement du membre perclus. La *paralyſie* ſe fait ſouvent d'une legere apoplexie, & alors elle eſt proprement appellée *paraplegie*. Le mot de *paralyſie* vient du Grec *paralyo*, qui ſignifie *je délie*, parce que cette maladie détend les nerfs, & leur oſte leur vigueur ordinaire.

PARALYTIQUE. adj. & ſ. m. & f. Qui eſt atteint de paralyſie. L'Evangile nous apprend l'hiſtoire du *paralytique*, & qu'il y avoit une Probatique Piſcine en Jeruſalem, qui gueriſſoit la paralyſie de ceux qui y étoient jettez, quand l'Ange en avoit troublé l'eau. Les Latins l'ont appellé *ſideratus*.

PARANGON. ſ. m. Vieux mot qui ſignifioit autrefois une choſe excellente & hors de comparaiſon. Cela eſt ſans *parangon*. C'eſt un *parangon* de ſageſſe, de vertu.

PARANGON, ſe dit auſſi des pierres precieuſes excellentes. Un diamant *parangon*, un rubis *parangon*, une perle *parangon*, qui ſont d'une groſſeur, d'une beauté & d'un prix extraordinaire, comme les perles de Cleopatre & de l'Empereur Rodolphe.

PARANGON, en termes d'Architecture, ſignifie auſſi du marbre fort noir.

PARANGON. Terme d'Imprimerie. C'eſt la ſeconde groſſeur des caracteres d'Imprimerie aprés le gros canon & le petit canon. Il y a le gros *parangon*, & le petit *parangon*. Le gros eſt le caractere qui eſt entre le gros canon & le petit *parangon*: & le petit eſt celuy qui eſt entre le gros *parangon* & le gros Romain.

PARANYMPHE. ſ. m. C'étoit autrefois celuy qui conduiſoit par honneur l'épouſée, qui aſſiſtoit à ſes nopces. Maintenant il n'eſt en uſage qu'en l'Univerſité, & ſe dit de la ceremonie qui ſe fait en Theologie en faveur des Licentiez, quand on les reçoit Docteurs. On y invite toutes les Compagnies Souveraines, le Chaſtelet & le Bureau de la Ville par des harengues Latines & differentes qui ſe font en chaque Chambre, auxquelles le Preſident répond en la même langue.

PARAPET. ſ. m. Terme de Fortification. C'eſt une deffenſe ou couverture de ſix à ſept pieds de haut, pour mettre les ſoldats & le canon à couvert des ennemis. Il s'en fait à tous les ouvrages, ſoit du dedans, ſoit du dehors de la place, & même des travaux qu'on fait pour en approcher. Le *parapet* royal ou du rempart eſt de terre à l'eſpreuve du canon, & doit avoir dix-huit à vingt pieds d'eſpaiſſeur. Le *parapet* des murailles eſt de pierre. Le *parapet* des lignes des tranchées eſt de terre remuée, de gabions, de faſcines, de ſacs à terre, &c. Le *parapet* du corridor eſt le glacis ou l'eſplanade.

PARAPET, eſt auſſi un petit mur à hauteur d'appuy qu'on fait ſur le bord des ponts, des quais, ou des murs élevez pour ſervir de gardefou, & empêcher qu'on ne tombe. Borel rapporte un curieux Recueil des noms anciens & modernes qu'on a donnez à ces *parapets*, tirez de Joſeph Maria Subreſius Evêque. Les Latins les ont appellez *ſubarra*, *baſtia*, d'où ſont venus les noms de *baſtion* & *baſtille*, & celuy de *baille*, qui ſignifioit en vieux François la même choſe que maintenant *parapet*. On les appelloit auſſi *paginenmata*, *lorica*, *antemuralia*. Les Eſpagnols les ont appellez *barbacanes*; les Italiens *parapetti*, à cauſe qu'ils deffendent la poitrine; d'où enfin nous avons fait le mot de *parapet*.

PARAPHERNAUX. adj. plur. Terme de Juriſprudence, qui ne ſe dit qu'en cette phraſe: Biens *paraphernaux*: ce ſont ceux qui ſont eſcheus à la femme depuis ſon mariage par ſucceſſion, ou acquis par donation, ou autrement, c'eſt à dire, que le mari a reçu au delà de ſa dot. Ce mot vient du Grec *para* & *phernè*, *ultra dotem*.

PARAPHRASE. ſ. f. Explication d'un texte en termes plus clairs & plus amples, par leſquels on ſupplée ce que l'Auteur a pû dire & penſer ſur le même ſujet. La *Paraphraſe* Caldaïque. Il y a cent ſortes de *Paraphraſes* ſur les Pſeaumes & ſur les autres Livres de l'Eſcriture.

PARAPHRASER. v. act. Eſcrire des Paraphraſes. Ce Pſeaume eſt bien *paraphraſé*. On le dit auſſi de ceux qui adjouſtent quelque choſe à une hiſtoire, ou à une avanture qu'ils racontent, qu'ils *paraphraſent*.

PARAPHRASTE. ſ. m. Celuy qui fait des Paraphraſes.

PARAPHYMOSIS. ſ. m. Terme de Medecine. C'eſt une maladie du prepuce qui arrive lors qu'il eſt retiré, & tellement enflé ou ulceré, qu'on ne le peut rabattre ſur le gland. Voyez *Phymoſis*.

PARAPLUYE. C'eſt la même choſe que *Paraſol*, qui ſert à deffendre de la pluye auſſi-bien que du Soleil.

PARAPRE'S. adv. On l'a adverti de ſe ſauver, on y a été *aprés*, & on ne l'a point trouvé. Cela frappe l'eſprit d'abord, tout ce qu'on dit, qu'on replique *aprés*, n'eſt que du ſecond bond, ne fait point d'impreſſion.

PARASANGE. ſ. f. Ancienne meſure de Perſe,

differente ſuivant les temps ou les lieux, de 30. de 40. ou de 60. ſtades.

PARASCEVE. ſ. f. Terme de Breviaire. C'eſt la ſixiéme Ferie de la derniere ſemaine de Careſme, auquel jour JESUS-CHRIST a conſommé le myſtere de la Redemption ſur l'arbre de la croix. Iſidore & Papias diſent que ce mot qui eſt Grec ſignifie *preparation*, à cauſe que ce jour-là les Juifs preparoient ce qui étoit neceſſaire pour celebrer le Samedy.

PARASELENE. ſ. f. Terme de Phyſique. C'eſt un meteore ou apparence qu'on voit autour de la Lune, qui eſt un cercle lumineux qui l'environne, dans lequel on voit quelquefois une ou deux images de la Lune apparentes, qui ſe font de même que le parelie autour du Soleil.

PARASITE. ſ. m. Eſcornifleur, picqueur d'eſcabelle, qui va diſner à la table d'autruy ſans y eſtre invité. Ceux qui tiennent table ſont fort incommodez des *paraſites*. Les Poëtes de Cour, les Hobereaux de campagne, ſont de grands *paraſites* ou eſcornifleurs. Les *paraſites* ſont d'ordinaire bouffons & flatteurs, ils ſont l'objet des Satyres & des Comedies. Originairement ce mot ſignifioit ſeulement un valet ou domeſtique qui vivoit à la table ou aux dépens de ſon Maiſtre.

PARASOL. ſ. m. Petit meuble portatif, ou couverture ronde qu'on porte à la main pour deffendre ſa teſte des grandes ardeurs du Soleil. On le fait d'un rond de cuir, de taffetas, de toile cirée, de bourracan, &c. Il eſt ſuſpendu au bout d'un baſton. On le plie, ou on l'eſtend par le moyen de quelques coſtes de baleine qui le ſoûtiennent. Tous les Indiens & Orientaux ne marchent point ſans *paraſols*. Ils ſervent auſſi pour ſe deffendre de la pluye, & quelques-uns les appellent *parapluye*.

PARASTATES. ſ. m. Terme de Medecine, qui ſe dit de deux corps variqueux qui ſont deux petites bourſettes ayant pluſieurs cachoes anfractueux, qui ſortent de vaiſſeaux differents entre la veſſie, & l'inteſtin droit, où la ſemence demeure en reſerve pour y acquerir quelque derniere perfection, afin qu'elle ne s'écoule pas tout à la fois. Ils la reçoivent de quatre vaiſſeaux qu'on appelle *epididimes*. Ils ſont ainſi nommés, parce qu'ils ſont proches des teſticules.

PARASTRE. ſ. m. Beau-pere. Ce mot s'eſt dit quelquefois pour ſignifier un beau-pere maltraitant les enfans que ſa femme avoit d'un premier lit; de même qu'on appelle *maraſtre*, la belle-mere qui maltraite les enfans qu'un mary a d'une premiere femme. Ce mot eſt dans pluſieurs Couſtumes, mais à preſent il eſt de peu d'uſage.

PARATILTES. ſ. f. plur. Terme de Juriſprudence. Explication ſommaire qu'ont fait quelques Juriſconſultes des Titres du Digeſte & du Code, pour montrer la liaiſon qu'ils ont enſemble, & ce qu'ils contiennent en abregé. Les *Paratiltes* de Cujas, de Maran, &c. Chaſſanée a fait un ſecond Commentaire ſur ceux de Cujas.

PARAVENT. ſ. m. Grand volet de bois qu'on met en dehors des fenceſtres aux maiſons de campagne, pour deffendre les vitres des orages & des vents, & pour ſervir de deffenſe contre les voleurs. On l'accroche en dedans au bois de la croiſée.

PARAVENT, ſe dit auſſi des grands chaſſis de bois couverts de quelque eſtoffe, qui ſont attachez enſemble & mobiles. On les met dans les chambres auprés des portes, auprés du feu, autour des lits, pour ſe couvrir & deffendre contre le vent. Chaque chaſſis s'appelle une *feuille de paravent*. Il y a auſſi de petits *paravents* à hauteur du genou, qu'on met autour d'une table quand on eſtudie, pour n'avoir pas ſi froid aux pieds. On donne ſouvent des Comedies où les Acteurs ſortent de derriere un *paravent* qui fait toute la decoration du theatre. Ce mot vient de l'Italien *paravento*.

PARBOUILLIR. v. n. Terme de Medecine, qui ſe dit des herbes qu'on fait bouillir quelque peu de temps pour en tirer le premier ſuc, ou des liqueurs qu'on veut épaiſſir.

PARBOUILLI, IE. part. & adj.

PARC. ſ. m. Paliſſade mobile qu'on fait dans les champs pour enfermer les moutons qu'on mene paiſtre en eſté dans les lieux éloignez où ils paſſent la nuit. Les Bergers changent leur *parc* de temps en temps pour fumer les terres l'une aprés l'autre. Les loups n'attaquent pas les moutons dans leur *parc*, à cauſe des chiens qui les gardent.

PARC, en termes de Marine, ſe dit des peſcheries conſtruites ſur les greves de la mer. L'Ordonnance de la Marine enjoint la demolition des *parcs* conſtruits avec bois ou pierres. Il y a auſſi des filets appellez *hauts*, ou *bas parcs*, dont les mailles ſont reglées au même lieu.

PARC, ſe dit auſſi d'un tres-ample filet qu'on tend ſur le bord de la mer, lequel n'a qu'une ouverture du coſté de terre, qui demeure à ſec aprés le reflux; deſorte que le poiſſon qui eſt entré dedans ne ſe peut ſauver.

PARC, ſe dit auſſi de ces amples paſturages fermez de foſſez, où l'on met les bœufs à l'engrais.

PARC, ſe dit par extenſion des grandes enceintes de murailles qu'on fait pour enfermer les beſtes fauves. On tient que le *parc* de Chambor a ſept lieuës de tour. Il eſt allé chaſſer, ſe promener dans le *parc*. Nicod tient que ce mot vient de l'Hebreu *pardes*, qui ſignifie un *parc* d'arbres fruitiers. Borel le derive auſſi de *pardes*, qu'il dit ſignifier un *verger*. Menage le derive de l'Anglois *park*, & de l'Alleman *pferch*, ſignifiant la même choſe. Du Cange dit que quelques-uns en attribuënt l'invention à Henry I. Roy d'Angleterre: mais Spelmannus montre qu'il étoit bien plus ancien chez les Anglo-Saxons; & Zozime aſſûre que les Rois de Perſe avoient auſſi des foreſts ceintes de murs, que nous appellons icy *parcs*.

PARC, ſe dit auſſi en termes de Chaſſe, de l'enceinte des toiles où l'on enferme les beſtes noires, & où on les court.

PARC, en termes de Guerre, eſt un poſte hors la portée du canon, où eſt le magaſin des munitions qui regardent le ſervice du canon, des armes à feu & des feux d'artifice. Le *parc* de l'artillerie eſt bien fortifié, & gardé avec des piquiers ſeulement. Chaque attaque a ſon *parc* d'artillerie. On appelle auſſi le *parc des vivres*, un lieu marqué dans le camp à la queuë des Regimens, qui eſt occupé par les Vivandiers ou Marchands qui ſuivent l'armée.

On dit auſſi, qu'une choſe a été faite & adjugée au *parc* civil du Chaſtelet de Paris, pour dire, à l'ordinaire, à l'iſſuë de l'Audience, en cette place qu'on appelle ailleurs le Parquet.

PARCELLE. ſ. f. Petite partie d'un tout. L'argent qu'on reçoit en *parcelles* ne fait point de profit. Les Ouvriers ramaſſent l'or juſqu'à ſes moindres *parcelles*.

PARCE QUE. Conjonction cauſative, & adv. A cauſe, Veu que, Durant que. On le dit pour expliquer la raiſon qui nous oblige à faire quelque choſe. Je le veux ſervir, *parce qu'*il eſt de mes amis.

PARCHASSER. v. n. Terme de Chaſſe, qui ſignifie, Finir la chaſſe par la priſe de la beſte chaſſée.

PARCHEMIN. ſ. m. Peau preparée pour écrire, qui ſert auſſi à quelques autres uſages. Il eſt fait de mouton, ou de belier, quelquefois de chevre, quand la peau eſt raturée & bien raclée avec des fers propres, & aprés avoir été paſſée en chaux. Ce mot vient du Latin *pergaminum* ou *pergamenum*, qui ſe trouve dans St. Je-

rôme, à cauſe que l'uſage du *parchemin* a été inventé par les Rois de *Pergame*, n'ayant pas l'uſage du papier en ces temps-là, comme écrit Iſidore.

Le *parchemin vierge* eſt fait de la peau d'un agneau mort-né. Quelques ſuperſtitieux diſent qu'il eſt fait de la coëffe que quelques enfans ont dans le ventre de leur mere.

Parchemin en maſſe, eſt la peau telle qu'elle ſort des mains du Megiſſier, & telle qu'on la met ſur la herſe du Parcheminier.

Parchemin timbré, eſt celuy dont on ſe ſert dans toutes les expeditions de Juſtice, qui eſt marqué d'une marque particuliere en chaque Generalité. On dit, Eſcrire en *parchemin*, ou, Mettre en peau; Allonger le *parchemin*, quand on allonge le diſcours. On appelle les Clercs & Copiſtes, des grateurs de *parchemin*.

On dit qu'on donne du *parchemin* à ceux qu'on paye en obligations, en contracts, au lieu de leur donner de l'argent. Cet homme n'a eu en mariage que du *parchemin*, c'eſt à dire, des titres d'heritages & des rentes.

PARCHEMINERIE. ſ. f. Lieu où ſe vend le parchemin, & l'art de le preparer. La ruë de la *Parcheminerie*.

PARCHEMINIER. ſ. m. Marchand, ou Ouvrier qui vend, ou qui prepare le parchemin.

PARCLOSES. Terme de Marine. Les planches qu'on met à fond de cale ſur des pieces de bois appellées *vitonnieres*, qui ſont mobiles, & qu'on leve pour voir ſi le cours des eaux qui doivent aller vers l'égouſt, n'eſt point empeſché.

PARCOURIR. v. act. Voyager, aller en divers lieux, & y faire peu de ſejour. Ce curieux a *parcouru* toute l'Aſie, toute l'Inde, & nous a rapporté des Memoires fort conſiderables. Il a *parcouru* toute l'Italie, & y a ramaſſé pluſieurs medailles & pieces antiques.

PARCOURIR, ſignifie auſſi, Feuilleter un Livre, voir une affaire legerement, pour eſtre inſtruit de ce qu'elle contient.

PARCOURIR, ſignifie auſſi, Chercher en divers endroits. J'ay *parcouru* tous les coins & recoins du Palais, ſans trouver mon Advocat. J'ay *parcouru* des yeux les Barreaux, je ne l'ay point apperceu.

PARCOURU, UË. part.

PARDESSOUS. Prepoſition qui ſe dit de ce qui eſt inferieur. Il paſſera bien de l'eau *pardeſſous* les ponts entre cy & là. Il a tant d'avantage ſur vous, qu'il vous joüeroit *pardeſſous* la jambe.

PARDESSUS. ſ. m. Ce qu'on donne par gratification au delà du prix dont on eſt convenu, ou de la meſure ordinaire. Les Marchands qui veulent acquerir de la chalandiſe donnent quelque choſe pour le *pardeſſus*. On donne le treiziéme pour le *pardeſſus*.

PARDESSUS. Prepoſition. Plus haut, au delà. Il s'eſt ſauvé *pardeſſus* les murs. Il n'y a rien *pardeſſus* le Firmament. Le cadet a cet avantage *pardeſſus* ſon aîné, qu'il eſt mieux fait & plus leſte. Il a des dentelles *pardeſſus* la teſte. On met un manteau *pardeſſus* les autres habits. Il faut prendre ſon chemin *pardeſſus* la ville.

On dit proverbialement, qu'un homme vend ſa marchandiſe *pardeſſus* les maiſons, pour dire, qu'il la vend un prix exorbitant.

PARDEVANT. adv. Terme de Palais, qui ſe dit de la comparution qu'on fait devant une perſonne publique. *Pardevant* les Conſeillers, Notaires, Gardenotes du Roy, ſur preſens &c. C'eſt un acte paſſé *pardevant* un Tabellion. Il eſt aſſigné à comparoir *pardevant* ſes Juges.

On dit auſſi, *Par devant & par derriere*, de toutes ſortes. Cette femme eſt boſſuë *par devant & par derriere*. On dit auſſi à un innocent qu'on fait condamner, Tu es auſſi fot *par devant* que *par derriere*.

PARDEVERS. Prepoſition relative à certain coſté dont on parle. Cet inſolent a toûjours eu des coups de baſton *pardevers* luy. Les gens adroits tiennent toûjours le bon bout *pardevers* eux.

PARDON. ſ. m. Grace & remiſſion que Dieu par ſa miſericorde accorde aux pecheurs pour les pechez qu'ils ont commis. Nous devons tous eſperer que Dieu nous fera *pardon* & miſericorde. Nous demandons tous les jours à Dieu le *pardon* de nos fautes dans l'Oraiſon Dominicale.

PARDON, ſignifie auſſi l'indulgence que le Pape accorde aux Fideles penitens, la remiſſion des peines de Purgatoire qu'ils ont meritées pour la ſatisfaction de leurs pechez. Il faut aller gagner les *pardons* qui ſont à une telle Egliſe, à une telle ſtation, à une telle Confrairie. Les grands *pardons* ſont en temps de Jubilé. Cette Bulle porte 40. mille ans d'indulgence & de vray *pardon*.

PARDON, en ce ſens, eſt une Salutation Angelique qu'on dit à la Vierge au ſon de trois petits coups d'une cloche qui ſonne le matin, à midy, & au ſoir, pour gagner des indulgences. Voilà le *Pardon* qui ſonne: c'eſt l'advertiſſement de faire cette priere. On l'appelle autrement l'*Angelus*.

PARDON, ſe dit auſſi des lettres du Prince expediées en Chancelerie, par leſquelles il remet, il pardonne quelque crime. Elles different de la *grace* & de l'*abolition*, en ce que le *pardon* s'accorde à celuy qui a été ſeulement preſent à quelque action qui merite punition corporelle, & qui n'y a pas contribué, quoy qu'il ſoit compris dans les informations. Elles ſont ſcellées ſimplement en cire jaune à double queuë. On les obtient en la petite Chancelerie, & celuy qui les obtient n'eſt point obligé de ſe mettre en eſtat pour les preſenter aux Juges: au lieu que la *remiſſion* & l'*abolition* ſe ſcellent en cire verte & en lacs de ſoye, & l'accuſé ſe doit mettre en eſtat pour les preſenter.

On dit auſſi, que le Roy a accordé un *pardon* general & une amniſtie à ceux qui ont fait par le paſſé quelque rebellion, ou autre choſe contre ſon ſervice.

PARDON, ſe dit auſſi des particuliers qui ſe remettent les uns aux autres les offenſes ou injures qu'ils ſe ſont faites, ou qui les oublient. Le *pardon* eſt dû aux ennemis par la charité Chrétienne. La juſtice l'a obligé à venir demander *pardon* à ſa partie en pleine audience. Dans l'amende honorable on demande *pardon* à Dieu, au Roy, à la Juſtice & à ſa partie.

PARDON, eſt quelquefois un ſimple terme de civilité & d'excuſe. Je vous demande *pardon*, ſi je paſſe devant vous, ſi je ne ſuis pas de voſtre advis, ſi je vous incommode. On le dit auſſi, quand on a fait quelque mal à autruy par meſgarde.

PARDONNABLE. adj. m. & f. Qui merite grace & remiſſion. Les fautes de fragilité, d'accident, ſont *pardonnables*. Les aſſaſſinats ſont des cas qui ne ſont pas remiſſibles, ni *pardonnables*.

PARDONNABLE, ſignifie quelquefois ſimplement, Excuſable. Il n'eſt pas *pardonnable* à un Profeſſeur d'Eloquence de faire des ſoleciſmes. Si ce payſan a contrevenu à cette ordonnance de Police, cela luy eſt bien *pardonnable*, car il l'ignoroit.

PARDONNER. v. act. Faire grace, oublier une offenſe, une injure, la remettre, n'en point demander de reparation. Il eſt plus beau de *pardonner*, que de punir. Les pechez contre le St. Eſprit ne ſe *pardonnent* ni en ce monde, ni en l'autre. Nous devons *pardonner* les injures pour l'amour de Dieu. Dieu veut qu'on *pardonne* à ſon frere non ſeulement ſept fois, mais 77. fois. On dit auſſi, qu'on *pardonne* ſa mort à ſon ennemi, lors qu'on ne veut pas qu'on le pourſuive, qu'on reconnoiſt qu'on a eu tort de l'attaquer.

PARDONNER, ſignifie ſimplement, Excuſer. On

dit ſouvent, Dieu me *pardonne*, ſi je ments, Dieu me veuille bien *pardonner*. *Pardonnez* moy ma hardieſſe, ſi j'oſe vous contredire. *Pardonnez* moy cette expreſſion un peu forte. On ne peut pas *pardonner* à ces Auteurs une faute ſi groſſiere, une ſi craſſe ignorance. On *pardonne* dans un grand Poëme quelques licences, quelques méchants vers.

On dit en ce ſens, qu'un homme ne ſe *pardonne* rien, pour dire, qu'il eſt un ſevere cenſeur à luy-même, tant pour ſes mœurs, que pour ſes ouvrages.

PARDONNÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

On dit proverbialement, Le peché que l'on cache eſt demi *pardonné*. On dit auſſi, S'il m'attrape, je luy *pardonne*, pour dire, Je ſuis plus fin que luy. Ce mot vient du Latin *perdonare*.

PAREATIS. ſ. m. Terme Latin uſité en Chancelerie & en Pratique. Un *pareatis* eſt une lettre de Chancelerie qui s'obtient pour faire executer un contract, ou un jugement hors du reſſort de la Juſtice où il a été rendu. Le *pareatis* du grand ſceau eſt executoire par toute la France. Il faut donner une requeſte au Juge des lieux pour avoir une ordonnance de *pareatis*, ou une permiſſion de faire executer dans ſon reſſort une ſentence donnée par un autre Juge. Les Edits & declarations portent une clauſe dans leur commiſſion, qui donne pouvoir de les mettre par tout à execution ſans demander *placet*, *viſa*, ni *pareatis*.

PAREIL, EILLE. adj. & ſubſt. Ce qui reſſemble à un autre, ſoit en quantité, ſoit en qualité; qui eſt equivalent. Il ſe dit des perſonnes & des choſes. Voilà deux jumeaux qui ſont *pareils* en tout, en taille & en humeurs, &c. Ces deux conjoints ſont *pareils* en biens. Ces deux eſtoffes ſont ſi *pareilles*, qu'il ſemble qu'on les ait couppées à la même piece. On blaſme celuy qui ſe bat contre un autre, quand il n'eſt pas ſon *pareil*. Il faut mettre ce bas de chauſſe avec ſon *pareil*. Voilà un beau piſtolet, j'ay perdu le *pareil*. Ce mot de *pareil* vient du Latin *par*, ou *parilis*.

A LA PAREILLE. adv. D'une maniere ſemblable. Il ſe dit en bien & en mal. Faites moy ce plaiſir, je vous le rendray *à la pareille*.

Il eſt auſſi ſubſtantif. Il a été maltraité autrefois de ſon ennemi, mais il s'en eſt vengé, il luy a rendu la *pareille*. En la loy du Talion on rend la *pareille*.

On dit proverbialement, qu'un homme eſt ſans *pareil*, qu'on ne peut trouver ſon *pareil*, pour dire, qu'il a des qualitez excellentes & au deſſus des autres hommes, qu'on n'en trouve point qu'on luy puiſſe comparer. On dit auſſi, Billes *pareilles*, les choſes eſtant *pareilles*, pour dire, ſans aucun avantage de l'une ſur l'autre.

PAREILLEMENT. adv. de comparaiſon. Semblablement. Ils ſont ſi unis dans cette maiſon, que quand l'un veut une choſe, l'autre le veut *pareillement*.

PAREILLEMENT, ſert quelquefois de liaiſon au diſcours qui commence une periode. *Pareillement* il eſt arrivé pluſieurs fois, &c.

PARELIE. ſ. m. eſt un meteore, ou faux Soleil, ou une lumiere fort vive qui paroiſt quelquefois aux coſtez du Soleil par la reflexion de ſa lumiere dans une nuée convenable. Les plus ordinaires ſe voyent en même temps que les grandes couronnes, & ſont placez dans la même circonference & dans la même élevation. Ils ont des couleurs à peu prés ſemblables à celles de l'arc-en-ciel. Le rouge & le jaune ſont du coſté du Soleil, & le bleu & le violet de l'autre coſté. On voit ſouvent des couronnes entieres ſans *parelie*. On voit auſſi des *parelies* ſans couronnes. En l'année 1629. on a vu à Rome un *parelie* de cinq Soleils; & en l'année 1666. on en a vu un à Chartres de quatre.

PARELLE. C'eſt ainſi qu'en pluſieurs lieux on appelle l'oſeille des jardins que les Medecins appellent *lapathum*. La ſauvage eſt par eux appellée *rumex*.

PAREMENT. ſ. m. Ornement d'Egliſe qui ſert à parer l'autel, ou ceux qui y officient. On le dit premierement de la ſimple couverture qui eſt au devant de la table d'autel, & enſuite des rideaux, des credences, des chappes, chaſubles, dalmatiques, eſtole, &c. Le Roy a donné des *paremens* à cette Egliſe: il y a ſix chappes, une chaſuble, deux dalmatiques en broderie & de même parure.

PAREMENT, en matiere d'habits, ſe dit des extremitez, ou des parties qui ſont plus en evidence que les autres, & qu'on enrichit davantage. Ainſi on appelle les *paremens*, le bout des manches qui ſe retournent. Ce manteau n'eſt pas entierement doublé de velours, il n'y a que les *paremens*, les extremités de devant qu'on retourne, & qui paroiſſent. Les *paremens* du pourpoint ſont les devants d'un pourpoint que les Eſpagnols font de velours, n'ayant que du treillis par derriere, ce qu'on a appellé *nibelandes*.

PAREMENT, en termes de Maçonnerie, eſt le devant d'une pierre taillée fort uniment, ou la face qu'on expoſe au dehors, la partie qui eſt au dedans du mur eſtant brute & ſans eſtre taillée; & quand la pierre eſt aſſez groſſe pour faire toute l'épaiſſeur du mur, & qu'elle a deux *paremens* dans deux faces oppoſées, on dit qu'elle fait *parpin*. Palladio remarque qu'autrefois pour empêcher que le *parement* d'une pierre ne s'écornaſt, on la taillait groſſierement en ronde boſſe qu'on ravaloit & rabattoit ſur le tas. On appelle auſſi *parement* de Paveur, la diſpoſition uniforme du pavé.

PAREMENT, ſe dit encore en Faiſonnerie de diverſes mailles ou diverſitez de couleurs qui parent les ailes d'un oiſeau de proye.

PAREMENT, ſe dit auſſi dans les foreſts entre les Buſcherons, des gros buſtons qu'ils mettent pour parer les fagots au deſſus de l'anse & de la bourrée.

PAREMENTIER. ſ. m. Vieux mot François qui ſignifioit la même choſe qu'à preſent *Tailleur*, parce qu'il taillait & parait les habits, comme témoigne Du Cange, qui dit auſſi qu'on l'appelloit en Latin *Parator*.

PARENCHYME. ſ. m. Terme de Medecine, qui ſe dit des parties formées de ſang, & qui ſont comme un amas & une aſſuſion de ſang. Ainſi on dit que le foye eſt le premier de tous les *parenchymes*, parce que c'eſt là que la veine umbilicale verſe premierement le ſang dans le fœtus. Le cœur eſt le ſecond, puis le poulmon, la ratte & les rognons. Ce mot eſt Grec, & ſignifie *engendré par la maſſe & eſpaiſſiſſement d'un ſuc*.

Mr. Grew dans l'Anatomie des Plantes a appellé *parenchyme*, la partie du corps interieur de la plante dans laquelle le ſuc eſt diſtribué; & ſi on le regarde avec un microſcope, on voit qu'il reſſemble à de la moüelle. Le *parenchyme* de l'écorce ſe peut comparer à une eſponge, parce que c'eſt un corps poreux, ployable, & qui ſe peut dilater. Ses pores ſont innombrables & fort petits, & reçoivent autant d'humeur qu'il en faut pour les remplir, & même pour les eſtendre: & cette diſpoſition des pores eſt celle qui fait croiſtre la plante. Le *parenchyme* eſt blanc au commencement, mais il change de couleur à meſure que la racine groſſit; car il devient jaune dans la racine du *lapathum* ou *rumex*, & rouge dans celle de la betterave.

PARENT, ENTE. ſ. m. & f. Terme relatif, qui ſe dit de tous ceux qui ſont d'une même famille, ſortis d'une même ſource. Les *parents* paternels ſont ceux à qui on eſt joint du coſté du pere. Les *parents* maternels, ceux qui ſont du coſté de la mere. *Parents aſcendants*, le pere, l'ayeul, l'oncle; & ainſi en remontant tant au maſculin qu'au feminin. Les deſcendans ſont au contraire.

traire. On reproche les Juges qui font *parents* des parties juſqu'au quatriéme degré, ſuivant l'Ordonnance. On evoque un procés d'un Parlement où une partie a des *parents* en certain nombre. L'Eſcriture dit qu'il faut chercher ſon ſalut loin de ſes *parents*. Le mariage eſt deffendu entre les *parents*. Le Concile de Latran II. a reduit la prohibition du mariage entre *parents* au quatriéme degré, à cauſe que le corps eſt compoſé de quatre elemens & de quatre humeurs. Cette deffenſe alloit auparavant juſqu'au ſixiéme degré. On ne peut aliener les biens des mineurs, marier les enfants mineurs, ſans advis de *parents*, ſans aſſemblées des plus proches *parents*. Cet homme ſemble eſtre tombé des nuës, il n'a ni *parents*, ni amis. Corneille a dit dans ſes Tragedies:

Les Rois ont des ſujets, & n'ont point de *parents*.

Ce mot vient du Latin *parens*.

On dit proverbialement de celuy qui ſe dit *parent* d'un autre en un degré fort éloigné, qu'ils ſont *parents* du côté d'Adam. On dit auſſi d'un homme qu'on a fort rabroué, qu'on l'a bien renvoyé chez ſes *parents*, chez ſon pere grand.

PARENTAGE. ſ. m. Nom collectif, qui ſe dit de tous les parens enſemble. Le *parentage* étoit aſſemblé à la ceremonie de ces nopces. Il ſignifie quelquefois ſeulement l'origine. Cet homme eſt de haut *parentage*.

PARENTÉ. ſ. f. Liaiſon par le ſang. Quand on eſt de même famille, c'eſt une *parenté* proche. Entre ces deux perſonnes il n'y a qu'une *parenté* éloignée. On a fait evoquer ce procés à cauſe des *parentez* & alliances d'un tel.

PARENTÉ, ſe dit auſſi collectivement de tous les parents enſemble. Toute la *parenté* aſſiſta à cet enterrement, à cette ceremonie. Il s'eſt marié du conſentement de toute ſa *parenté*, qui a ſigné au contract.

PARENTELLE. ſ. f. Qualité de parent. Ce Juge a été recuſé à cauſe de la *parentelle*. La *parentelle* juſqu'au quatriéme degré empéche le mariage.

PARENTHESE. ſ. f. Terme de Grammaire. Petit nombre de paroles intercalaires qu'on met dans un diſcours, qui en coupent le ſens, & qu'on croit neceſſaires pour ſon intelligence. En les recitant on les prononce d'un autre ton, & en les écrivant on les enferme entre ces caracteres (), afin de les faire diſtinguer de la ſuite du diſcours. Ces caracteres ſe nomment auſſi *parentheſes*; & on dit qu'on ouvre la *parentheſe*, quand on ſe ſert du premier; & qu'on la ferme, quand on ſe ſert du ſecond.

PAR PARENTHESE. Façon de parler adverbiale, dont on ſe ſert pour excuſer l'interruption qu'on fait d'un diſcours, d'une converſation, pour dire une choſe qui tombe alors en memoire, & qu'on ſera bien-aiſe de ſçavoir.

PARER. v. act. Orner quelque choſe, la rendre plus belle, plus riche, plus agreable à voir. On *pare* les Egliſes dans les Feſtes ſolemnelles de tapiſſeries, de tableaux, d'argenterie. Les Dames pour aller au bal ſe *parent* de perles & de pierreries. Ces chambres ſont *parées* de beaux meubles, de belles tapiſſeries, de tableaux. Ce mot de *parer* vient de *parare*; de même que *parement* vient de *paramentum*, & *parure* de *paratura*.

PARER, ſe dit auſſi de pluſieurs choſes naturelles. La terre ſe *pare* au printemps de ſes plus vives fleurs. L'Aurore s'étoit *parée* ce jour-là pour aſſiſter à ce triomphe, à cette feſte.

PARER, ſe dit auſſi des preparations qui ſe donnent à pluſieurs choſes pour les rendre plus belles, ou plus diſpoſées à s'en ſervir. Les Bouchers *parent* leurs bœufs, les Marchands leurs marchandiſes, par des eaux qu'ils leur donnent, par les manieres de les preſſer, comme aux ſatins, aux camelots, tabis, &c. On le dit même des Fruitieres, qui *parent* leurs marchandiſes, en mettant les plus beaux fruits au deſſus du panier.

PARER, ſe dit auſſi des choſes qui ſe preparent & ſe nettoyent en les rendiſſant & rachant, comme les cuirs & les parchemins. Les Courroyeurs & les Parcheminiers ont des fers & des couſtumes à *parer*. On dit en ce ſens, un cuir *paré*, une vache *parée*.

PARER, en termes de Manege, ſignifie, Couppper les ongles, ou la corne d'un cheval avec un boutoir, pour rendre la ſole unie & propre à eſtre ferrée.

PARER, ſe diſoit auſſi autrefois de l'arreſt du cheval. Depuis le partir du cheval juſqu'à ſon *parer*. On diſoit auſſi *parer* ſur les hanches. Depuis ce mot eſt devenu de peu d'uſage. En ce ſens & au ſuivant il vient de l'Italien *parar*, qui ſignifie *arreſter*.

PARER, en termes d'Eſcrime ſignifie, Se deffendre de quelque coup qu'un autre porte. Il faut *parer* du fort de l'épée. Les bons Eſcrimeurs portent & *parent* en même temps. Les Eſpagnols *parent* avec le poignard. Les Anciens portoient des boucliers pour ſe *parer* des coups de fleches & de pierres.

On appelle *Parer* du corps, quand par ſon agilité & ſouplеſſe on oſte le corps hors de la ligne par où le coup doit paſſer. On *pare* auſſi du corps, en laſchant le pied gauche en arriere, & retirant le droit à ſa place; ce qui s'appelle, Rompre la meſure du corps & des pieds. On *pare* auſſi du corps, en laſchant le pied droit, tenant le bras & l'épée fort avancez, pour *parer* en prenant le deſſous, en baiſſant le corps à gauche, ou en faiſant un ſaut en arriere d'un ſeul temps.

PARER, ſe dit auſſi en termes ordinaires, des coups qu'on evite. Il a *paré* de la main le ſoufflet qu'on luy vouloit donner. Il a *paré* avec ſa raquette ce coup de balle. Il euſt été bleſſé de cette chaiſeſe, s'il n'euſt *paré* le coup en ſe retirant promptement.

PARER, en termes de Mer ſignifie, Doubler un cap, paſſer au delà, & le laiſſer à coſté. On dit auſſi, *Parer* un eſcueil, un banc de ſable, pour dire, l'éviter. On appelle auſſi *Pare à virer*, le commandement qu'on fait à la manœuvre pour ſe preparer au reviſement du vaiſſeau. Ce Pilote s'eſt *paré* adroitement de cet eſcueil.

PARER, ſe dit auſſi figurément en choſes morales, pour ſignifier, Se deffendre des demandes, des pourſuites qu'on nous fait. Je ne puis me *parer* de cette action, de ce procés qu'on me fait, que par la preſcription. On a fait une taxe ſur ce Financier, il ne s'en pourra jamais *parer*, il faut qu'il la paye.

PARER, ſe dit proverbialement en ces phraſes. On dit qu'une femme eſt *parée* comme un autel, comme une épouſée, quand elle affecte de porter trop d'ornements, ou trop extraordinaires. On dit auſſi de celuy qui paroiſt ſouvent en public avec une perſonne de grande beauté, ou de grand merite, qu'il s'en *pare* comme de ſa belle robbe. On dit qu'un homme ſe *pare* du bien d'autruy, pour dire, qu'il eſt veſtu d'habits empruntez, qu'un Auteur a deſrobé pluſieurs penſées qu'il s'approprie. On dit auſſi, qu'un homme a *paré* une eſtocade, quand il a refuſé de preſter quelque choſe à un hardy emprunteur qui ne l'a luy euſt pas rendu.

PARÉ, ÉE. part. & adj.

PARÉE. adj. f. En termes de Palais, on dit qu'une place porte une execution *parée*, quand elle peut ſervir à contraindre une perſonne ſur le champ à payer ou à faire quelque choſe liquide & certaine, & tout ce qu'elle peut eſtre contrainte, nonobſtant toutes oppoſitions ou appellations, comme les contracts, jugements, & autres actes authentiques & ſcellez, à la difference des ſimples promeſſes qui ont beſoin de reconnoiſſance, ou de l'autorité des Juges pour en ordonner l'execution. Ce mot vient de *parata*, *preſte*.

A la boucherie on appelle la piece de bœuf *parée*, celle qui ſe leve à la teſte de la ſurlonge.

PARESSE. ſ. f. C'eſt un des ſept pechez capitaux, qui eſt la cauſe des pechez d'omiſſion que commet un Chreſtien. Ce mot vient du Grec *paresis*, à ce que dit Nicod.

PARESSE, eſt auſſi un vice moral, une nonchalance, une faineantiſe, une delicateſſe qui empéche de faire ſon devoir, ou de vaquer à ſes affaires. La *pareſſe* eſt le vice des honneſtes gens, ou pluſtoſt des voluptueux. La *pareſſe* fait qu'il ne ſe leve qu'à dix heures comme une Demoiſelle. S'il ne fait pas bien ſa charge, ce n'eſt pas qu'il n'en ſoit bien capable, c'eſt belle *pareſſe*.

PARESSE, ſe dit quelquefois adverbialement. Il a perdu ſon procés, *pareſſe* de le ſolliciter.

PARESSEUX, EUSE. adj. Qui a le vice de la pareſſe. On le dit proprement de ceux qui ſe levent tard. J'ay été *pareſſeux* aujourd'huy, mais c'eſt que je me ſuis couché tard.

PARESSEUX, ſe dit auſſi de ce qui eſt debile, ou lent. L'aſne, la tortuë, ſont des animaux *pareſſeux*. Il ne faut pas prendre trop de lavements, cela rend le ventre *pareſſeux*, la nature *pareſſeuſe*.

PARESSEUX, ſe dit auſſi de celuy qui ne fait pas ſon devoir, ſa beſogne. Cet écolier n'a pas fait ſon theme, il a été marqué entre les *pareſſeux*. On dit en proverbe, Jamais *pareſſeux* n'eut grande eſculée.

On appelle une *pareſſeuſe*, une certaine coeffure de femme qui s'applique ſur la teſte comme une perruque, & qui fait qu'une femme qui ſe leve tard eſt coeffée en un moment.

PARFAIRE. v. act. Rendre achevé, complet. Il faut *parfaire* ce payement, achever de payer. Il faut *parfaire* ce Livre, le rendre complet. Ce bourgeois a de la peine à *parfaire* ce baſtiment.

On dit en termes de Palais, Il faut dans les retraits lignagers, en tous les actes de la cauſe, offrir bourſe & deniers à deſcouvert & à *parfaire*, c'eſt à dire, fournir au delà des deniers qui ſont dans la bourſe, juſqu'à la concurrence de la ſomme qu'on doit rembourſer pour retirer l'heritage. On dit auſſi, Un tel Juge eſt commis pour luy faire & *parfaire* ſon procés.

PARFAIT, AITE. adj. Achevé, complet. Cet Architecte s'eſt obligé de rendre ce baſtiment fait & *parfait* dans un tel temps.

On dit auſſi en termes de Palais, que le procés ſera fait & *parfait* à un accuſé, pour dire, qu'il ſera inſtruit juſqu'à ſentence definitive.

PARFAIT, ſignifie auſſi, Accompli, où il n'y a rien à deſirer ni à adjouſter. Il n'y a rien de *parfait* ſur la terre.

On le dit auſſi de ce qui approche de la perfection. C'eſt une beauté *parfaite*. L'Eneide eſt un Ouvrage *parfait*. Le *parfait* Courtiſan eſt un tres-beau Livre fait par le Comte Balthazar en Italien. Ciceron a eſcrit du *parfait* Orateur.

PARFAIT, en termes de Devotion, eſt celuy qui a renoncé à toutes les choſes du monde pour ſe donner entierement à Dieu. Si tu veux eſtre *parfait*, vends tout ce que tu as, donne le aux pauvres, & me ſuis, dit JESUS-CHRIST en St. Matthieu.

On appelle en termes d'Arithmetique un nombre *parfait*, celuy dont les parties aliquotes adjouſtées enſemble font le même nombre dont ils ſont les parties. Depuis 1. juſqu'à 10. il n'y a que le ſix qui ſoit un nombre *parfait*; car 1. 2. & 3. qui ſont ſes parties aliquotes, font 6. Depuis 10. juſqu'à 100. il n'y a que 28. qui ſoit nombre parfait, car ſes parties aliquotes, 1. 2. 4. 7. & 14. font 28.

En termes de Muſique, un accord *parfait*, c'eſt l'uniſſon.

En termes de Grammaire on appelle le preterit *parfait*, un temps paſſé certain & defini, *J'ay aimé*, *J'ay leu*. Un *parfait* indefini, *J'aimay*, *Je leus*. Le plus que *parfait* eſt un temps auſſi paſſé & indefini, *J'avois aimé*, *J'avois leu*.

On appelle auſſi en Phyſique un animal *parfait*, celuy qui eſt né par une generation univoque, par oppoſition à *inſecte* qu'on pretend eſtre né par generation equivoque. On appelle auſſi animal *parfait*, un animal entier qui eſt propre pour la generation.

PARFAITEMENT. adv. D'une maniere parfaite. Il faut aimer Dieu *parfaitement*. Il ſçait *parfaitement* bien ce qu'il ſçait. Il eſt *parfaitement* honneſte homme.

A' LA PARFIN. adv. Augmentatif de celuy d'*enfin*. Enfin finale. Il vieillit.

PARFONDRE. v. act. Mettre de la beſogne d'eſmail au fourneau pour s'attacher & ſe prendre ſur l'or. Il eſt auſſi en uſage chez quelques autres Artiſans que les Eſmailleurs.

PARFORCER. v. neut. Faire un effort violent & preſque au delà de ſes forces. Vous vous bleſſerez, ſi vous vous *parforcez* à lever ce fardeau. Ce mot eſt vieux & preſque hors d'uſage.

PARFOURNIR. v. act. Achever de fournir ce qui eſt neceſſaire pour rendre une choſe complette. Si vous payez la moitié de cette obligation que nous devons, je *parfourniray* le reſte. Un Libraire eſt obligé de *parfournir* les feuilles qui manquent à un Livre qu'il a imprimé.

PARFUM. ſ. m. Odeur agreable qui frappe l'odorat. Les fleurs reſpandent dans l'air un agreable *parfum*. Le muſc n'eſt pas un *parfum*, s'il eſt tout pur; il enteſte furieuſement, ſi on ne l'adoucit par quelque meſlange.

PARFUM, ſe dit figurément des choſes qui flatent agreablement l'eſprit. Le *parfum* des loüanges. La priere monte au ciel comme un agreable *parfum*.

PARFUM, en termes de Medecine, ſe dit de toutes les vapeurs bonnes ou mauvaiſes qu'on fait eſlever en l'air pour guerir les maladies. On guerit les maux de matrice avec le *parfum* de plumes de perdrix bruſlées, de vieux cuirs, &c. On fait prendre le mercure tantoſt avec des emplaſtres, tantoſt en *parfum*; ce qu'on appelle *parfum de cinnabre*. On donne à ceux qui ſont trop humides du cerveau, du tabac en *parfum*, pour dire, en fumée. Il y a des *parfums* ſecs qui ſont en trochiſques & en pilules, faits d'oliban, de maſtic, d'encens & autres gommes; les autres humides, viſqueux & gras, qui ſe font de jus d'herbes, &c.

PARFUM, ſe dit auſſi des corps mêmes dont s'exhale le *parfum*. Preſque tous les *parfums* viennent d'Orient & des pays chauds.

PARFUMER. v. act. Exhaler une agreable odeur, & en laiſſer l'impreſſion ſur quelque choſe. Les lis, les roſes, & les fleurs de vignes qui viennent en même ſaiſon, *parfument* l'air agreablement. On *parfume* des gands, des peaux, des pommades, des chambres, avec force fleurs d'orenges, jaſmins, jonquilles, tubereuſes & autres fleurs odorantes. On *parfume* les liqueurs avec du muſc, de l'ambre gris.

PARFUMER, ſe dit auſſi en temps de peſte, en parlant des ſoins qu'on prend de chaſſer le mauvais air des corps qu'on croit infectez, en excitant dans les lieux d'eſpaiſſes fumées de bois de genievre, de vinaigre, de poudre à canon, & autres qui font de violentes impreſſions dans l'air, qui le chaſſent & le renouvellent.

PARFUMER, ſe dit auſſi en contrefens & ironiquement des mauvaiſes odeurs qui ſe reſpandent. Le gouſſet de cette femme nous a tous *parfumez*.

PARFUMÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

On dit figurément d'un don, d'une conceſſion qu'on a faite de bonne grace, & ſans qu'il en couſte rien pour les frais de l'obtention, qu'il eſt *parfumé*. On luy a envoyé les proviſions de cette charge, de ce Gouverne-

ment,

meur, toutes *parfumées*, pour dire, ſans qu'il ait eu la peine de la demander, d'en payer ni ſolliciter l'expedition.

PARFUMEUR, EUSE. adj. Qui parfume, ou qui vend des parfums, ou des choſes parfumées.

PARI. ſ. m. Somme qu'on met en dépoſt pour une gageure, ou un jeu, lors qu'on favoriſe un party de gens qu'on croit jouer, & qu'on eſpere que l'un eſt plus fort que l'autre, qu'il gagnera la partie. Il y avoit un pari de cent piſtoles à cette partie de paulme.

PARI, ſignifie auſſi ſimplement, Gageure qu'on fait ſur une choſe incertaine, ou ſur quelque concluſion, lors qu'on ſoutient qu'un certain fait eſt veritable, qu'une telle choſe arrivera. A Rome on fait ſouvent des *paris* ſur les ſuccez des entrepriſes importantes; chaque nation en fait pour ſon party.

PARIADE. ſ. f. Terme de Chaſſe. C'eſt la ſaiſon où les perdrix s'apparient. La chaſſe eſt ſeverement deffendue *au temps de la pariade*.

PARIAGE. ſ. m. Terme de Coûtumes, qui ſe dit d'un droit de compagnie & de ſocieté eſtably par un accord ou allocation entre un Seigneur ou le Roy, & un Abbé ou l'Egliſe, pour l'exercice de la Juſtice, ou pour la levée des droits & amendes ſur les juſticiables, dont il y a pluſieurs exemples dans les anciens Titres. Cette Juſtice, ou fief, ſont tenus en *pariage* entre tels & tels Seigneurs.

PARIER. v. act. Gager qu'une telle propoſition eſt vrayé, qu'une telle choſe arrivera, qu'un tel joüeur gagnera. *Il a parié* dix piſtoles que la nouvelle qu'il a debitée eſtoit vraye. Il a *parié* qu'il ſauteroit ce foſſé à joints pieds. Cet homme ne veut pas joüer, mais il *parie* tantoſt pour l'un, tantoſt pour l'autre. Ce mot vient de *pariare*, parce que quand on *parie*, on met de part & d'autre des paris choſes ſemblables.

PARIETAIRE. ſ. f. C'eſt une herbe qui croiſt naturellement ſur les murs. Elle eſt emolliente & laxative, & entre en la decoction des lavemens. Il y a auſſi une eſpece *parietaire*, que les Medecins nomment *paronychia*, qui croiſt aux lieux pierreux & ſur les vieilles murailles. On l'appelle auſſi *perce-pierre*. Elle eſt tout-à-fait ſemblable à la precedente. La *parietaire* a les feuilles ſemblables à la mercuriale, quoy qu'elles ſoient plus velues. Ses tiges ſont rougeaſtres & environnées d'une graine rude & inegale qui s'attache aux habillemens. Elle a quantité de noms differens. Matthiole dit qu'on l'appelle *vitriola*, parce qu'elle eſt bonne à nettoyer & à deſgraiſſer les verres. Galien dit que quelques-uns l'appellent *perdicium*, d'autres *parthenium*. On la nomme encore *ſideritis*, & quelques-uns *heraclea*; les Herboriſtes *convolvulus minor*, *volubilis media*, ou *vitralis*, *betonica*, *officinalis*. En François *camponette*, *alleluyette*, *vitriole*, *petit liſet*. On l'appelle encore en Latin *parietaria*, *urceolaris*.

PARIEUR. ſ. m. Celuy qui parie. A la paulme il y a plus de *parieurs* que de joüeurs.

On dit proverbialement, quand on voit arriver quelque coup de partie, quelque beau coup, Voilà un vilain coup pour les *parieurs*: ce qui ſe dit non ſeulement dans le jeu, mais auſſi dans les autres affaires, quand il arrive quelque prejugé, ou autre choſe qui eſt fort deſavantageuſe à un party.

PARISIENNE. Terme d'Imprimerie, eſt le plus petit caractere dont ſe ſervent les Imprimeurs. On l'appelle autrement *Sedanoiſe*.

PARISIS. ſ. m. Territoire d'auprés de Paris. Louvre en *Pariſis*.

PARISIS, ſe dit auſſi par oppoſition à *tournois*, du prix de la monnoye qui valoit un quart davantage à Paris, qu'à Tours. Ainſi le ſou *pariſis* vaut 15. deniers, & le ſou tournois n'en vaut que 12. Quatrevingt livres *pariſis* font cent livres tournois. Quand on prend des meubles ſur le pied de la priſée d'un inventaire, on eſt obligé d'y joindre le *pariſis*, qu'on appelle autrement la *creuë*. Quand les meubles ne ſont plus en meure, on les eſtime ſur la priſée & le *pariſis*. Le *pariſis* chez les Financiers s'appelle le *quart en ſus*. La premiere Paulette a été reglée ſur le pied du ſoixantiéme denier de l'evaluation des offices & du *quart en ſus*, ou le *pariſis*.

PARITE'. ſ. f. Qualité qui fait que deux choſes ſe reſſemblent, ou ſont égales. On s'en ſert particulierement dans la diſpute. Il y a *parité* de raiſons. On ne trouve point de comparaiſon qui ait une entiere *parité*.

PARJURE. adj. & ſ. m. & ſ. Qui jure à faux & contre ſa ſcience & ſa connoiſſance. Celuy qui fait un faux ſerment, celuy qui ne dit pas la verité, quand on luy fait lever la main en Juſtice, eſt un *parjure*. Le *parjure* verifié emporte note d'infamie.

PARJURE, ſe dit auſſi de celuy qui n'accomplit pas une choſe licite qu'il a promiſe, qui viole ſon ſerment. L'adultere emporte avec ſoy le *parjure*. La rebellion contre ſon Prince enferme auſſi le *parjure*, on viole le ſerment de fidelité. Ovide dit que Jupiter ſe mocque du *parjure* des amans.

PARJURER. v. neut. qui ne ſe dit qu'avec le pronom perſonnel. Il faut eſtre grand ſcelerat pour ſe *parjurer*, pour mentir devant le Juge, pour n'accomplir pas ce qu'on a promis par ſerment.

PARLANT, ANTE. adj. Qui parle. Il n'eſt gueres en uſage qu'en ces phraſes. La fameuſe teſte *parlante* d'Albert le Grand. L'invention des trompettes *parlantes* nous eſt venuë depuis peu d'Angleterre: ce ſont de grands tuyaux de fer blanc tous droits, avec une ouverture en ſon pavillon faite de la maniere d'un cornet, mais bien plus large. Elles portent la voix articulée à une lieuë. Voyez *Trompette*.

On dit auſſi en termes de Blaſon, des armes *parlantes*, quand les pieces dont l'Eſcu eſt chargé diſent le nom de la famille à qui elles appartiennent, comme le *crequier* qui eſt dans l'Eſcu des Sieurs de *Crequi*; les *maillets* en celles de *Mailly*. La *tour* en celles des Sieurs *de la Tour*, &c.

On dit auſſi, Voilà un portrait *parlant*, tout vivant, pour dire, qu'il reſſemble fort.

PARLEMENT. ſ. m. Compagnie Souveraine eſtablie à Paris vers l'an 1315. par le Roy Louis Hutin pour juger en dernier reſſort les differends des particuliers. En l'an 1502. Philippes le Bel eſtablit à Paris deux *Parlements* qui ſe tiendroient deux fois l'année, aux Octaves de Paſques, & de Touſſaints, & ne devoient tenir à chaque ſeance que deux mois; & ce fut ſeulement ſous Charles VI. qu'on commença à les tenir ſans diſcontinuation: d'où vient qu'on appelle encore *ouverture des Parlements*, les harangues qu'on fait à Paſques & à la St. Martin. Outre le *Parlement* de Paris, il y a celuy de Thoulouſe rendu ſedentaire en l'an 1443. par le Roy Charles VII. celuy de Dijon en 1476. par Louis XI. celuy de Grenoble en 1453. celuy de Rouen en 1499. par Louis XII. celuy de Bretagne en l'an 1553. par Henry II. celuy de Bordeaux en 1502. Du Cange dit que c'eſt en l'an 1460. celuy d'Aix en 1501. ou 1502. par Louis XII. Il y a auſſi celuy de Metz erigé par Louis XIII. en 1633. & celuy de Pau en Beurn.

Il y a un petit *Parlement* pour la Souveraineté de Dombes, qui ſe tient à Lyon. Le *Parlement* de Paris eſt la Cour des Pairs, le lieu où le Roy tient ſon Lit de Juſtice, où il fait verifier ſes Edits. La Grande Chambre du *Parlement*: c'eſt là où ſe plaident les cauſes d'audience, les rolles des Provinces. Les cinq Chambres des Enqueſtes du *Parlement*: ce ſont celles où on juge les procés par eſcrit. Les Preſidentes du *Parlement* ſont les ſeuls Preſidents au Mortier. Ceux des Enqueſtes ne ſont

que

que des Commiſſions, & ne marchent qu'en rang de Conſeillers dans les Aſſemblées du *Parlement*. Le Greffier en chef eſt un membre du *Parlement*. Les quatre Secretaires ſe diſent ſeulement Secretaires de la Cour, & non du *Parlement*. La datte des arreſts porte toûjours, *Fait en Parlement*, & ils ſont intitulez, quand ils ne ſont point en forme, *Extrait des Regiſtres du Parlement*; & les requeſtes des parties portent en titre, *A Noſſeigneurs du Parlement*; celles du Procureur Général, *A Meſſieurs du Parlement*. Autrefois on donnoit dans le *Parlement* des arreſts en robbes rouges. Le *Parlement* a été autrefois ambulatoire, depuis ſedentaire, & quelquefois ſemeſtre.

PARLEMENT, ſignifie quelquefois la ſeance du *Parlement* pendant une année, qui commence à la St. Martin, & finit au 7. Septembre. L'ouverture du *Parlement* ſe fait par une Meſſe ſolemnelle, & des harangues de l'Advocat General & du Premier Preſident. Il y a quelquefois une continuation de *Parlement* pendant les vacations. On feſte encore la tranſlation du *Parlement* de Paris à Tours le jour de St. Gratien 2. de May. On dit en ce ſens, Vous ne ſerez pas jugé de ce *Parlement*, on eſt trop prés de la fin du *Parlement*, il faut attendre à l'autre *Parlement*.

PARLEMENT D'ANGLETERRE, eſt une convocation des Eſtats du Royaume, que le Roy aſſemble, congedie, ou proroge comme il luy plaiſt. Il eſt compoſé de la Chambre Haute ou des Seigneurs, & de la Chambre Baſſe ou des Communes ou des Deputez des villes. Il y avoit autrefois en France des *Parlements* à peu prés de cette nature. Ce mot vient originairement de *Parlamentum*, qui ſignifioit ſeulement, comme témoigne Joannes de Janua, une conference de pluſieurs perſonnes aſſemblées pour deliberer de leurs affaires communes: ce qui ſe diſoit auſſi-bien des Aſſemblées particulieres du peuple, que de celles des principaux Officiers du Royaume convoquez pour deliberer ſur les affaires d'Eſtat. Villehardouin employe le mot de *Parlement* en ce ſens.

PARLEMENTAIRE. ſ. m. Qui eſt du parti du Parlement. Il ne ſe dit gueres qu'en cas de trouble & de revolte, quand il y a un party formé du Parlement contre celuy du Roy. Les *Parlementaires* d'Angleterre.

PARLEMENTER. v. neut. Commencer à faire un traité, une capitulation. Il ne ſe dit gueres que des villes aſſiegées. La garniſon a battu la chamade, elle demande à *parlementer*. Ou des revoltés. Pendant les troubles, quand les Huguenots ſe ſont vûs les plus foibles, ils ont demandé à *parlementer*.

PARLEMENTER, ſe dit auſſi en des affaires & negociations particulieres. Mes parties adverſes ſont laſſes du procés, elles veulent *parlementer*. Cette femme à qui on a fait des propoſitions commence à *parlementer*.

On dit proverbialement, Ville qui *parlemente* eſt à demi-renduë, pour dire, que quand on *parlemente* il faut qu'on ne ſe puiſſe plus deffendre.

PARLER. v. act. Faire entendre ſa penſée par des termes convenables. Les Apoſtres aprés avoir receu le St. Eſprit *parloient* toutes Langues. Ce Docteur *parle* le Latin auſſi facilement que le François. Ce Picard *parle* encore ſon patois. Ce mot vient de *parole*, & on a dit autrefois *paroler*, pour dire *parler*.

PARLER, ſe dit plus ſouvent ou abſolument, ou neutralement. *Parler* à l'oreille. Si vous avez beſoin d'argent, vous n'avez qu'à *parler*, je vous en preſteray. *Parlez*, & on vous reſpondra. J'en puis *parler* comme ſçavant. A vous entendre *parler*, je voy bien où vous en voulez venir. On dit auſſi, Moy qui vous *parle*, pour dire, Moy-même. On accuſe de folie les gens qui *parlent* tous ſeuls. Les amants *parlent* aux echos, aux rochers.

PARLER, ſe dit auſſi du ſimple ſon de la voix, de la maniere de former la parole. Les devots affecteur de *parler* du nez. Ceux qui n'ont pas le filet couppé *parlent* gras & begayent. C'eſt un bredouilleur qui *parle* entre les dents. Il y a des gens qui *parlent* du ventre, qui contrefont les eſprits: on les appelle *Gaſtrilegues*. Cet enfant *parle* franc & nettement. Il ne ſçait pas encore *parler*. Ce malade a un grand rheume qui fait qu'on ne l'entend point *parler*. Cet homme eſt mort ſans *parler*, ou de mort ſubite.

PARLER, ſignifie auſſi, S'expliquer en quelque maniere que ce ſoit. Il y a des muets qui *parlent* par ſignes, qui ſe font entendre par ſignes. Les Pantomimes s'exprimoient ſans *parler*, leurs poſtures *parloient* pour eux.

PARLER, ſe dit auſſi quand on s'explique par la bouche d'autruy. Dieu a *parlé* par la bouche de ſes Prophetes. Il n'y a eu que Moyſe qui ait *parlé* à Dieu face à face. Les Rois *parlent* par la bouche de leur Chancelier à leurs ſujets; aux eſtrangers par la bouche de leurs Ambaſſadeurs; à leurs ennemis par la bouche de leurs canons. Les Advocats commencent ainſi leurs plaidoyers, Je *parle* pour un tel contre un tel. L'Advocat General n'a *parlé* ni pour l'un, ni pour l'autre, il *parle* pour le Roy. On dit auſſi, qu'on fait *parler* un homme, quand on fait accroire qu'il a dit des choſes d'une autre maniere qu'il ne les a dites, ou qu'il ne les a entenduës.

PARLER, ſignifie encore, Murmurer, & expliquer ſa penſée avec crainte & circonſpection. Il court un bruit ſourd de cet Edit, on en *parle*, on en murmure. On ne *parle* que de cette mauvaiſe nouvelle dans la ville. Cette femme a bien fait *parler* d'elle, mais c'eſt le vieux jeu, on n'en *parle* plus.

PARLER, ſe dit quelquefois en bonne part & librement. C'eſt un grand perſonnage qui a bien fait *parler* de luy. Alexandre n'a fait toutes ſes conqueſtes qu'afin qu'on *parlaſt* de luy, qu'on publiaſt ſa vaillance.

PARLER, ſignifie auſſi, Laiſſer eſchapper un ſecret. Il faut que quelqu'un de nous ait *parlé*, puis qu'on ſçait noſtre deliberation.

PARLER, s'employe auſſi quelquefois pour, Appeller, faire venir à ſoy. *Parlez* ho, Venez çà, *parlez*, mon ami, &c.

PARLER, ſignifie auſſi, Menacer, deffier. C'eſt un homme qui *parloit* en maiſtre. Il *parle* à cheval, avec autorité. Je luy ay envoyé *parler*. Il ne *parle* plus ſi haut. Vous *parlez* bien inſolemment, à qui penſez-vous *parler*? Je luy ay *parlé* des groſſes dents.

PARLER, ſignifie ordinairement, Diſcourir, s'entretenir ſoit en public, ſoit en particulier. Il faut avoir bien de la hardieſſe pour *parler* en public. Il *parle* de bonne grace. Il *parle* deux heures tout d'une haleine. Dans les converſations on *parle* de choſes & autres. Il faut que chacun *parle* à ſon tour. Je vous *parle* en ami. Ne *parlons* plus de nos differents paſſez, briſons là, n'en *parlons* plus, *parlons* d'autre choſe. Cette affaire eſt manquée, il n'en ſera plus *parlé*, on n'en entendra jamais *parler*. On n'a jamais ouï *parler* de pareille choſe. Un Ancien avoit couſtume de dire, *Parle* afin que je te voye, pour dire, afin que je te connoiſſe. Quand vous propoſez cet expedient, c'eſt bien *parler*, c'eſt bien dit. On dit auſſi, qu'un homme *parle* legerement, à la volée, qu'il *parle* en l'air & ſans ſçavoir, qu'il *parle* par ouïr dire, qu'il *parle* par cœur, pour dire, ſans raiſon & ſans fondement, ſans inſtruction.

Parler bien, ou *parler* mal de quelqu'un, c'eſt le loüer, ou en meſdire. On dit auſſi, Il n'en *parle* que par envie.

PARLER, ſe dit quelquefois pour ſignifier, Recommander. Je luy ay *parlé* de voſtre affaire, j'en ay *parlé* de la bonne ſorte, je la luy ay bien recommandée.

PARLER, en termes de Grammaire, ſe dit des paroles & des conſtructions juſtes & elegantes. Voilà une belle façon de *parler*, une belle phraſe. C'eſt un homme qui

Parle

parle correct, il *parle* comme un Livre, il *parle* comme un Ange, comme un *oracle*, il *parle* juſte & pertinemment. On dit qu'il *parle* gras, quand il dit des paroles obſcenes.

En termes de Muſique on dit que des tuyaux *parlent* bien, quand le ſon qu'ils rendent eſt juſte, clair & net. On le dit auſſi de quelques autres inſtruments.

PARLER, ſignifie auſſi, S'obliger en un contract, y intervenir. Je ne veux point preſter de l'argent à cet homme-là, ſi ſa femme ou ſon fils majeur n'y *parlent*, ne s'obligent ſolidairement avec luy.

On dit auſſi en termes de Palais, un *parler ſommaire*, une ordonnance de *parler* ſommairement, pour dire, Faire une inſtruction d'une affaire ſommaire & proviſoire devant un tel Rapporteur. Les *parlers ſommaires* ſont maintenant abrogez.

PARLER, ſe dit figurément en choſes morales & inanimées. Les murailles *parlent*, c'eſt à dire, que les affaires qu'on croit faire les plus ſecretes, ſe découvrent. Les cieux & toute la nature *parlent* de la gloire du Seigneur, annoncent ſa puiſſance. Cette affaire *parle* toute ſeule, c'eſt à dire, qu'elle eſt claire, qu'elle n'a point beſoin d'explication, ni de defenſe. Ce contract ne *parle* point de cette clauſe, cette loy de cette deciſion, c'eſt à dire, qu'il n'y en eſt fait aucune mention. On dit d'un portrait, qu'il *parle*, quand il reſſemble bien. Son amour *parloit* par ſes yeux. Sa douleur *parloit*, & étoit peinte ſur ſon viſage. On dit auſſi, Se *parler* par lettres, pour dire, Communiquer ſes penſées par lettres.

PARLER, ſe dit auſſi de quelques oiſeaux, comme les perroquets, pies, ſanſonnets, les linottes, les moineaux, les geais & les corbeaux. A l'égard des beſtes, Pline, Plutarque, Ælian & autres Hiſtoriens font mention de quelques-unes qui ont *parlé*. Homere fait *parler* Xante le cheval d'Achille: en quoy il a été imité par Oppian. Tite Live rapporte qu'un bœuf a *parlé*; & Philoſtrate donne le même privilege aux navires & à l'ormeau dans la vie d'Apollonius. Mais tout cela eſt fabuleux. Le ſerpent d'Eden & l'aſneſſe de Balaam ont *parlé*, mais ç'a été par miracle.

En Venerie on dit, Parler aux chiens, quand par quelque cri ou ſignal on les excite à la chaſſe, ou à faire quelque mouvement. Les Livres de Venerie contiennent les termes propres pour *parler* aux chiens. Voyez Chien.

PARLER, ſ. m. ſignifie la parole, le diſcours. Il a le *parler* agreable. Un beau *parler* n'écorche point la langue. Cet homme affecte un *parler* efféminé, un *parler* niais.

PARLER, ſe dit proverbialement en ces phraſes. De l'abondance du cœur la bouche *parle*, c'eſt à dire, que nous *parlons* ſouvent de ce qui nous touche le plus. On dit des choſes peu importantes, Cela ne vaut pas la peine d'en *parler*. On dit auſſi, qu'un homme *parle* bien à ſon aiſe de quelque choſe, quand il eſt à couvert des inconveniens que peut cauſer la choſe dont on *parle*. On dit auſſi, *Parler* Latin devant les Cordeliers, pour dire, *Parler* d'une choſe à un homme qu'il ſçait déjà fort bien, ou mieux que luy. On dit auſſi, Quand les aſnes *parleront* Latin, pour marquer un temps fort éloigné. On dit auſſi, qu'on fera bien *parler* François à quelqu'un, pour dire, qu'on luy fera bien dire la verité, qu'on le mettra bien à la raiſon, qu'on l'obligera à faire des offres raiſonnables. On dit qu'un homme *parle* à tort & à travers, qu'il *parle* comme un aveugle des couleurs, pour dire, ſans connoiſſance de la choſe dont il *parle*. On dit auſſi, qu'il vaudroit autant *parler* à un ſourd, quand on veut perſuader quelqu'un de faire une choſe dont il n'a point d'envie. On dit qu'un homme *parle* le cœur dans la main, pour dire, qu'il *parle* ſincerement. On dit auſſi, qu'un homme trouvera à qui *parler*, pour dire, qu'il trouvera bien des difficultez en une affaire qu'il a entrepriſe. On dit auſſi, qu'un homme *parle* phebus, quand pour vouloir *parler* un ſtile trop haut, il tombe dans le galimathias. On dit auſſi, qu'il eſt aiſé de *parler*, mais qu'il eſt malaiſé de faire. On dit encore, Trop gratter cuit, trop *parler* nuit. Il y a un temps de *parler*, & un autre de ſe taire. On dit populairement, J'ay bien *parlé* à ſa barrette, pour dire, Je l'ay reprimendé vertement. On dit auſſi d'un homme habile qu'on envoye negotier quelque choſe, qu'il ſçait aller & *parler*. On dit auſſi, qu'un enfant *parle* comme un perroquet, lors qu'il n'entend point ce qu'il dit, ce dont on a chargé ſa memoire. On dit encore, Qui *parle* du loup en voit la queuë, quand quelqu'un arrive dans une compagnie où on *parloit* de luy.

PARLEUR, EUSE. adj. Qui parle beaucoup. C'eſt un grand *parleur*. Il eſt toûjours pris en mauvaiſe part.

PARLOIR. ſ. m. Lieu où on parle. Il ne ſe dit plus que des lieux où les Religieuſes viennent parler aux gens de dehors à travers d'une grille. Il y a des Couvents où il faut retenir de bonne heure les *Parloirs*. Il y en avoit auſſi autrefois aux Monaſteres d'hommes, où les Novices s'aſſembloient pour parler aux heures de recreation, mais il y avoit en haut des eſcoutes, d'où les Superieurs les pouvoient entendre. On en voit encore un à l'Abbaye St. Germain des Prez entre le Chapitre & le Refectoire. On appelloit autrefois le Bureau de la ville, le *Parloir aux Bourgeois*, qui étoit un lieu où on examinoit les articles de la Couſtume de Paris devant le Prevoſt des Marchands & les Eſchevins.

PARMESAN. ſ. m. Excellent fromage qui vient de Parme, qui eſt ſec & picquant, & qu'on apporte en gros pains comme ceux de cire. On ſert du *Parmeſan* ſur les bonnes tables. On ne mange du *Parmeſan* qu'en petite quantité.

PARMI. Preposition. Au milieu, entre pluſieurs choſes. Il court un bruit *parmi* le peuple. Il s'eſt fourré *parmi* la preſſe. J'ay brouillé ce billet *parmi* mes papiers. L'yvroye eſt meſlée *parmi* le bon grain. Ce mot vient du Latin *per medium*. Menage.

PARNAGE. ſ. m. Terme d'Eaux & Forêſts & de Couſtumes. C'eſt un droit ſeigneurial dû au proprietaire d'une foreſt pour la glandée & paiſſon des porcs ou autre beſtail.

PARNASSE. ſ. m. Mont de la Phocide conſacré à Apollon & aux Muſes, qui eſt la ſource des fontaines Caſtalides, Hippocrene & Aganippe, tant celebrées par les Poëtes.

PARNASSE, ſe prend figurément pour les Poëtes & la Poëſie. Corneille eſt le Roy du *Parnaſſe*, le meilleur Poëte. Ce miſerable eſt le rebut, eſt la honte du *Parnaſſe*. Il taſche à grimper ſur le *Parnaſſe*. Il a dormi ſur le *Parnaſſe*, pour dire, Il fait des vers. C'eſt un favory du *Parnaſſe*, un élève du *Parnaſſe*.

On appelle auſſi le *Parnaſſe*, des Recueils de vers. Le *Parnaſſe* Satyrique eſt un méchant Livre, un Recueil de vers obſcenes.

PARODIE. ſ. f. Plaiſanterie poëtique qui conſiſte à tourner quelques ouvrages ſerieux en burleſque, & en affectant d'obſerver autant qu'il eſt poſſible les mêmes rimes, paroles, ou cadences. On a fait des *parodies* ſur le Cid, ſur les Opera, & ſur pluſieurs Chanſons.

PARODIER, v. act. Faire des parodies. Cette piece a été *parodiée* fort ingenieuſement.

PAROEMIE. ſ. f. Eſpece de figure ou de proverbe ſententieux. La *paroemie* eſt une allegorie ſerrée, & differe de la *parabole*, en ce que celle-cy eſt plus étenduë.

PAROIR. ſ. m. L'inſtrument avec lequel un Mareſ-

chal pare le pied du cheval. On l'appelle autrement *boutoir*.

PAROISTRE, *Paroiſtre*, ou *Paraiſtre*, v. n. Eſtre en evidence, ſe rendre viſible. Il ſe leve dés que le jour *paroiſt*. En temps de pluye le Soleil ne *paroiſt* point. Il a *paru* une nouvelle eſtoile dans la Caſſiopée. Les Cometes *paroiſſent* de temps en temps. Trois Soleils *paroiſſent* quelquefois dans le ciel. Cette fievre eſt dangereuſe, le pourpre commence à *paroiſtre*.

PAROISTRE, ſe dit auſſi de ce qui s'expoſe en public. Il va *paroiſtre* un Livre qui fera bien du bruit. Il a *paru* de temps en temps de faux Prophetes. Il *paroiſt* tous les jours de nouveaux ennemis. Il y eut tels & tels Chevaliers qui *parurent* en lice en ce tournoy. Les ennemis ont *paru* ſur la frontiere, pour dire, s'y ſont avancez.

PAROISTRE, ſignifie auſſi, Se faire diſtinguer des autres, éclater davantage. Une Dame a *paru* dans ce bal qui a effacé toutes les autres. Ce brave s'eſt fait *paroiſtre* en cette bataille, a ſignalé ſa valeur. Les Courtiſans ſe ruinent pour vouloir *paroiſtre* plus qu'ils ne peuvent. Le Livre du Baron de Feneſte n'eſt que pour railler les ambitieux qui veulent trop *paroiſtre*.

PAROISTRE, ſignifie auſſi, Avoir ſimplement l'apparence. Les polyedres ou les lunettes à facettes, ou d'avaricieux, font *paroiſtre* vingt écus ſur une table, quoy qu'il n'y en ait qu'un. Cette bordure *paroiſt* d'or, & ce n'eſt pourtant qu'un vernis. Un hypocrite *paroiſt* homme de bien, & ne l'eſt pas. Les miroirs concaves font *paroiſtre* les objets plus gros, & les convexes plus petits. Un Philoſophe Sceptique ne dit jamais, Cela eſt vray, mais, Il me *paroiſt* tel. Les Juges ſont tenus de juger ſur ce qui leur *paroiſt*, & non pas ſelon leur propre ſcience. Il *paroiſt* à ſon viſage qu'il a été bien malade. Ses tranſports ont fait *paroiſtre*, ont découvert le ſecret de ſon cœur.

PAROISTRE, ſignifie encore, Marquer, laiſſer des témoignages de ce qui a été fait. L'armée a paſſé par ce village, il y *paroiſt* bien. Il y a des faux Monnoyeurs qui affoibliſſent une piece d'or ſans qu'il y *paroiſſe*. Il eſt rare d'avoir la petite verole ſans qu'il y *paroiſſe*.

PAROISTRE, ſignifie auſſi, Se preſenter en Juſtice, ou y produire quelque procés. Cet homme n'a oſé *paroiſtre* à l'Audience, parce qu'il y a un decret de priſe de corps contre luy. Il faut qu'une telle partie *paroiſſe*, qu'elle intervienne en la cauſe pour la rendre meilleure. Dés qu'on aura fait *paroiſtre* ce teſtament, ce titre, le procés ſera indubitable. On dit auſſi qu'un enfant n'oſeroit *paroiſtre* devant ſon pere; qu'un homme diſgracié n'oſeroit *paroiſtre* en Cour, c'eſt à dire, ſe preſenter.

PAROISTRE, ſe dit proverbialement en ces phraſes. Cela *paroiſt* comme le nez au viſage, pour dire, eſt evident, ne ſe peut cacher. Il n'a *paru* en cette aſſemblée que comme un éclair, c'eſt à dire, Il y a été peu de temps.

PAROLE. ſ. f. Mot articulé d'une ou de pluſieurs ſyllabes, qui ſert à expliquer la penſée, & que l'homme ſeul eſt capable de proferer. Il faut répondre en une *parole*, par oui, ou par non. Dieu a dit qu'on luy rendra compte de chaque *parole* oiſeuſe. Un Orateur doit peſer, doit compter toutes ſes *paroles*. Il a dit cela avec un grand circuit de *paroles*. Une *parole* ſignificative, ambiguë, equivoque. On laſche ſouvent une *parole* qu'on voudroit bien par aprés retenir. On dit hyperboliquement, J'expliqueray cela en trois *paroles*, Je n'ay qu'une *parole* à adjouſter, pour dire, en peu de mots. Il fut ſi confus, qu'il ne pût dire une *parole*. Ce mot vient de *parabola*, dont les Ecrivains de la baſſe Latinité ſe ſont ſervis pour ſignifier toute ſorte de *parole*, & dont les Italiens ont fait *parola*, & les Eſpagnols *palabra*. On a dit auſſi *parabolare*, pour dire, *parler*.

PAROLE, ſe dit par extenſion de pluſieurs termes ou *paroles* liées enſemble, qui forment une ſentence, un apophthegme à retenir. Ce Pere, ce Philoſophe a dit une belle *parole*. Toutes ſes *paroles* portent coup, portent ſentence. Voicy les dernieres *paroles* de ce grand homme. Il luy a rendu ſes *paroles*, pour dire, Il l'a combattu par les propres termes dont il s'étoit ſervi.

PAROLE, ſe dit encore en un ſens plus étendu de tout un diſcours qu'on prononce. Dans les deputations, c'eſt le Chef, le Preſident qui porte la *parole*. Ce ſont les Advocats Generaux qui ont la *parole*, qui plaident pour le Roy. Quand l'heure ſonna, un tel Advocat avoit la *parole*. Il adreſſa ſa *parole* au Preſident. On dit, Couper la *parole*, pour dire, Interrompre quelqu'un: Prendre la *parole*, pour dire, Prendre l'occaſion de parler.

PAROLES, ſe dit auſſi des choſes vaines & vagues qui ne meritent point de conſideration, ſur quoy on ne fait point de fondement, qui ne ſe reduiſent point en effet. Tout ce que vous me dites, ce ſont des *paroles* en l'air, des *paroles* perduës. Je ne me repais point de *paroles*. Scarron a traduit une Nouvelle intitulée, *Plus d'effets que de paroles*. Il eſt deffendu d'informer pour des *paroles* injurieuſes. Il ne faut qu'une *parole* laſchée mal à propos pour faire une querelle. Il luy a parlé en *paroles* couvertes, c'eſt à dire, Il luy a donné à entendre, à ſoupçonner, ſans s'expliquer clairement & en propres *paroles*.

PAROLE, ſe dit auſſi de l'organe, du ton & inflection de la voix qui ſert à former la *parole*. Ce portrait eſt ſi vif, ſi animé, qu'il n'y manque que la *parole*. Ce hoquet, ce ſaiſiſſement luy a fait perdre la *parole*. C'eſt un homme que je reconnoiſtrois entre mille à ſa *parole*. Il eſt à l'agonie, il a perdu la *parole*. La *parole* luy eſt revenuë.

En termes de Theologie on appelle *parole de Dieu*, l'Evangile. Dieu nous a envoyé ſon Verbe pour nous annoncer ſa *parole*. C'eſt une *parole* d'éternelle verité. On le dit auſſi des Sermons & des diſcours pieux. Il faut ſouvent aller entendre la *parole* de Dieu. Les Huguenots appellent leurs Paſteurs, *Miniſtres de la Parole de Dieu*.

PAROLE, ſe dit auſſi de la vertu energique qui eſt renfermée en certains termes. Les *paroles* ſacramentelles font la conſecration. Il y a des *paroles* conſacrées, myſterieuſes, qui ſervent à expliquer pluſieurs points de la Religion. En ce ſens on le dit auſſi en mauvaiſe part. On ne guerit point avec des *paroles* ſans le ſecours de la Magie, de l'Eſprit malin. On dit auſſi, Ce ſont les propres *paroles* de ce texte, de cette loy, pour dire, expreſſément & en termes formels. On dit auſſi, Vous ferez plus d'une *parole* auprés de luy, que je ne ferois en cent ſollicitations.

PAROLES, en termes de Juriſprudence, ſe dit en parlant de mariage. On faiſoit autrefois les mariages par *paroles* de preſent, en diſant, *Je vous prens à femme*, &, *Je vous prens pour mari*: c'étoit un mariage parfait; il ne ſe fait plus qu'en preſence du Preſtre. Il eſt deffendu de faire les contracts par *paroles* de preſent, ou les faire par *paroles* de futur, les parties ſe promettent l'une à l'autre de s'épouſer.

PAROLE, en termes de Guerre, c'eſt un ordre donné à la haſte & ſur le champ; & c'eſt en ce ſens qu'on dit *Paſſe parole*, quand l'ordre paſſe d'un ſoldat à l'autre juſqu'à l'extremité du camp, ou aux derniers bataillons. On dit auſſi, Porter une *parole* d'honneur à un brave, pour dire, le deffier au combat ſingulier.

PAROLE, ſignifie auſſi quelquefois, Ordre ou commande-

mandement ſouverain qui s'execute ſur le champ. Ainſi Du Bartas a dit agreablement en parlant du Createur :

Qui fait trembler la terre, & de qui la *parole*
Serre & lâche la bride aux poſtillons d'Æole.

PAROLE, ſignifie auſſi, Promeſſe, aſſurance, eſperance qu'on donne à quelqu'un. Il m'a donné ſa foy & ſa *parole*, une *parole* poſitive. Vous pouvez aller le trouver ſur ma *parole*, ſur l'aſſurance que je vous donne. Il m'a donné de bonnes *paroles*, de belles eſperances. On a laiſſé aller ce priſonnier ſur ſa *parole*, ſur la promeſſe qu'il a donnée de revenir, ou d'envoyer ſa rançon. Il a joüé ſur ſa *parole*, pour dire, ſans mettre de l'argent au jeu. Il faut croire un honneſte homme ſur ſa *parole*. Tous les Edits portoient autrefois, En foy & *parole* de Roy.

En ce ſens on dit, Tirer *parole*, pour dire, Prendre aſſurance de quelqu'un. Retirer ſa *parole*, ou, Rendre ſa *parole*, pour dire, Se dégager. Tenir ſa *parole*, ou, Manquer de *parole*, pour dire, Accomplir ce qu'on a promis, ou y manquer. On dit qu'un Marchand eſt à une *parole*, pour dire, qu'il ne ſurfait point. On dit qu'un homme n'a qu'une *parole*, pour dire, qu'il eſt ferme & conſtant en ſes reſolutions ; & que ce n'eſt pas un homme à une *parole*, pour l'accuſer d'eſtre grand parleur. On dit qu'un homme eſt puiſſant en *paroles*, quand il a l'art de perſuader ; qu'il eſt libre en *paroles*, quand il parle trop hardiment, ou avec deshonneſteté ; qu'il eſt ſobre en *paroles*, quand il parle peu & modeſtement ; & qu'il luy faut arracher les *paroles* de la bouche. Au contraire on dit qu'un homme a la *parole* en main, à commandement, que les *paroles* luy naiſſent dans la bouche, pour dire, qu'il a une grande facilité de s'expliquer ; qu'il eſt avantageux en *paroles*, pour dire, que c'eſt un boſſeleur qui veut emporter tout à force de crier : que des gens ſe ſont pris de *paroles* ; qu'ils ont eu de groſſes *paroles* ; que des *paroles* ils en ſont venus aux mains, pour dire, qu'ils ſe ſont battus.

PAROLE, ſignifie auſſi, Propoſition, offre, accommodement. Il luy a porté *parole* de mariage pour un tel avec ſa fille. Il luy a porté *parole* de payer telle ſomme pour ſortir de ce procés, une *parole* de vingt mille écus pour acheter ſa maiſon.

On dit en Poëſie, Faire les *paroles* d'un air, quand on fait des vers qu'on met aprés en muſique. Voilà un air qui eſt fait par un tel Muſicien, les *paroles* ſont d'un tel Auteur. Brebeuf a dit agreablement en parlant de l'eſcriture, que c'eſt

\- - - - un art ingenieux
De peindre la *parole*, & de parler aux yeux.

PAROLE, ſe dit proverbialement en ces phraſes. A bon entendeur il ne faut qu'une *parole* ; ou ironiquement, qu'une charretée de *paroles*. On dit auſſi, A Grands Seigneurs peu de *paroles*, pour dire, qu'il ne faut pas abuſer de leur audience. On dit auſſi, que la *parole* s'enfuit, & que l'écriture demeure, pour dire, qu'il faut s'aſſûrer pluſtoſt ſur l'écrit des gens que ſur leurs promeſſes. On dit en ce ſens, que les *paroles* du matin ne reſſemblent pas à celles du ſoir, pour dire, que les hommes ſont ſujets à manquer de *parole*, & à changer d'advis. On dit auſſi, qu'un homme de bien & d'honneur n'a que ſa *parole*, pour dire, qu'il eſt obligé de la tenir. On dit au contraire, qu'un homme n'eſt pas eſclave de ſa *parole*, quand il a la lâcheté de ſe dédire. On dit auſſi, que les effets ſont les maſles, & que les *paroles* ſont les femelles, pour dire, que l'un eſt plus fort que l'autre. On dit auſſi, qu'on prend les beſtes par les cornes, & les hommes par la *parole*, pour dire, que les hommes s'engagent quand ils donnent leur *parole*. On dit auſſi, Quand les *paroles* ſont dites, l'eau benite eſt faite, pour dire, qu'un traité eſt conclu, quand on eſt d'accord des conventions. On dit auſſi, Trouver un homme en deux *paroles*, pour dire, qu'il ſe contredit, ou qu'il manque à la premiere *parole* qu'il avoit donnée. On dit auſſi, que la *parole* fait le jeu, quand on dit qu'on joüe une telle ſomme ſans mettre effectivement au jeu. On dit à celuy qu'on veut menacer, qu'on luy fera rentrer ſes *paroles* dans la gorge, quand on a deſſein de ſe vanger de quelque *parole* choquante qu'il aura dite. On dit auſſi ironiquement, A ces douces *paroles* que reſpondites-vous ?

PAROLI, ſ. m. Terme de jeu.

PARONS, ou *Pairons*. Terme de Fauconnerie. Ce ſont les peres & meres de tous les oiſeaux de proye.

PARONYCHIE, ſ. f. Terme de Medecine. C'eſt une eſpece de tumeur ou inflammation qui vient aux bouts des doigts & aux racines des ongles, qui eſt une eſpece de phlegmon. Ce mot vient de *onyx*, qui ſignifie *ongle*.

PAROTIDES, ſ. f. Glandules qui ſont au deſſous & au derriere des oreilles, deſtinées à renforcer les diviſions des vaiſſeaux, & à boire les humiditez du cerveau. Le vulgaire les appelle *emunctoires*. On appelle auſſi *parotides*, des tumeurs contre nature qui occupent ces glandules ſpongieuſes où tombent facilement ces humeurs ; & ce ſont le plus ſouvent des phlegmons.

PAROXISME, ſ. m. Terme de Medecine, qui ſe dit d'une maladie qui ſe rengrege ou qui reprend. On appelle auſſi un *accés* de fievre, un *paroxiſme*.

PAROY, ſ. f. Vieux mot qui ſignifioit *muraille*. On ne s'en ſert plus qu'en ces phraſes. S'appuyer contre la *paroy*, Blanchir la *paroy*, Mettre le lit contre la *paroy*. Quand l'Eſcriture menace d'une grande deſtruction, elle l'eſtend juſqu'à celuy qui piſſe contre la *paroy*. Ce mot vient de *paries*. Il y a pourtant cette difference entre la *paroy*, & la *muraille*, que *paroy* ſe dit proprement d'une cloiſon, d'une ſeparation, d'un mur mitoyen ; au lieu que la *muraille* ſe dit pluſtoſt de l'enceinte d'un heritage, d'une ville, &c.

PAROY, en termes de Medecine, ſe dit des cloſtures des membranes qui ferment les parties creuſes du corps, & ſur tout du thorax, de la matrice. On a de la peine à detacher ces humeurs viſqueuſes qui ſont attachées aux *parois* du thorax.

PAROY, en termes des Eaux & Foreſts, ſe dit de pluſieurs arbres qui ſont marquez ſeulement du marteau de l'Arpenteur entre des pieds-corniers, qui ſeparent les bois de differents proprietaires, ou les differentes coupes d'un bois. Le pied-cornier eſt celuy qui eſt aux angles & extremitez de la vente. Les tournans ſont ceux qui ſont aux angles rentrants. On n'oſeroit toucher aux arbres de *paroy* qui ſeparent un bois d'avec un autre bois, ou une coupe d'avec une autre coupe.

PARPAILLOT, ſ. m. Nom injurieux qu'on a donné en quelques endroits de la France à ceux de la Religion pretenduë Reformée. On dit qu'au ſiege de Cleirac ils firent une ſortie couverts de chemiſes blanches en un temps où on voyoit beaucoup de papillons, que les Gaſcons appellent *parpaillots*, comme les Italiens *farfalle*, & que de là ce nom leur eſt demeuré. Puſquier. Voyez Menage. Borel dit que c'eſt à cauſe qu'ils couroient au danger ſans crainte, & alloient chercher leur mort, comme font les papillons qui ſe vont bruſler à la chandelle.

PARPAIN, adj. ſ. Terme de Maçonnerie, qui ſe dit lors qu'une pierre de taille tient toute l'épaiſſeur d'un mur, en telle ſorte qu'elle ait deux paremens, l'un en dedans, l'autre en dehors. On appelle cette pierre *parpaigne*, & on dit qu'elle fait *parpain*, comme celles des parapets, des ponts & des quais. La Couſtume de Paris, Art. 207. oblige les bourgeois à mettre des

jambes *parpaignes* ſous les poutres qu'ils veulent faire porter à un mur mitoyen.

PARQUOY. Conjonction illative, ou qui infere quelque choſe, qui ſignifioit autrefois *donc*, *par ainſi*. Ce mot ſe dit encore dans le dogmatique, d'une cauſe formelle. L'entendement eſt ce *parquoy* l'homme raiſonne. L'exiſtence eſt ce *parquoy* une choſe exiſte.

PARREIN. ſ. m. Celuy qui tient & leve un enfant ſur les fonts de Baptême, qui luy impoſe le nom. On ne baptiſe perſonne en ceremonie ſans un *parrein* & une marreine. Le *parrein* contracte une alliance ſpirituelle avec les pere & mere de l'enfant. On a auſſi des *parreins* & marreines en la Confirmation. Le nombre des *parreins* a été reduit à deux: car autrefois on en prenoit tant qu'on vouloit. Les Allemans s'en ſervoient pour s'enrichir, car ils prenoient des Princes pour *parreins*, qui leur faiſoient de fort beaux preſents. En France on en prenoit trois, deux *parreins* & une marreine pour un garçon, & un *parrein* & deux marreines pour une fille. Les cloches qu'on baptiſe ont auſſi des *parreins* & marreines. Ce mot vient du Latin *parrinus*. Menage.

PARREIN, ſe dit auſſi du Saint dont on a receu le nom au Baptême. St. Anthoine eſt le *parrein* de tous ceux qui s'appellent Anthoine.

Les Anciens de qualité faiſoient couper les premiers cheveux de leurs enfants par d'autres perſonnes de qualité qu'ils appelloient *peres ſpirituels*, ou *parreins*. L'Hiſtoire rapporte l'exemple de Charles Martel, qui envoya ſon fils Pepin à Luitprand Roy des Lombards, afin qu'en luy coupant les cheveux il devinſt ſon pere ſpirituel. On en a uſé de même à l'égard de la premiere barbe.

PARREIN, s'eſt dit auſſi de ceux qui aſſiſtoient de leur preſence un Chevalier dans un tournoy, ou en un combat ſingulier.

Les *parreins* des ducls étoient ceux qu'on avoit choiſi comme Advocats des deux combattans, pour repreſenter aux Juges les raiſons du combat. On en prend encore par ceremonie dans les Carrouſels. Il y en a deux en chaque Quadrille, ou davantage.

PARREIN, ſe dit auſſi burleſquement de ceux qui ont donné un nom, ou un ſobriquet à quelque choſe. C'eſt un tel Conſeiller qui a été le *parrein* de la Fronde.

Les *parreins* anciennement étoient de jeunes gens qui en la pompe du Cirque conduiſoient les charriots, les repreſentations & les images des Dieux. Ils étoient nommez *patrini* & *matrini*, & Ciceron en fait mention dans ſa Harangue *De Haruſpicum reſponſis*. Ils faiſoient une fonction ſemblable à celle des jeunes enfants qu'on habille en Anges dans les ceremonies eccleſiaſtiques pour y jetter des fleurs, porter des encenſoirs & des lumieres, accompagner les reliques & les images des Saints.

PARRICIDE. adj. & ſ. m. & f. Le meurtrier, ou le meurtre d'un pere, d'une mere, ou de quelque autre parent fort proche. Les Romains n'avoient point fait de loix contre les *parricides*, parce qu'ils ne croyoient pas qu'il y eût d'homme aſſez méchant pour eſtre un *parricide*. Oreſte commit un *parricide* en tuant ſa mere ſans la connoiſtre. Neron fut le *parricide* de ſa mere. Cette main *parricide* a été trempée dans le ſang de ſon pere.

PARRICIDE, ſe dit auſſi du meurtre d'une perſonne ſacrée, comme celle des Rois & des Prelats. On a commis d'horribles *parricides* en la perſonne de nos Rois. Les Juifs firent le plus grand des *parricides* en crucifiant le Meſſie.

PARROISSE. ſ. f. Egliſe deſſervie par un Curé, & par ſes Vicaires, où s'aſſemblent certain nombre d'habitans pour aſſiſter au ſervice divin, recevoir les Sacrements, & les autres beſoins ſpirituels. Cette *Parroiſſe* eſt bien deſſervie, il y a de bons Preſtres & un bon Curé. On eſt obligé d'aſſiſter au Prône, & à la Meſſe de *Parroiſſe*, qui eſt une Meſſe publique que le Curé doit à ſes Parroiſſiens. On fait les criées à la porte de la *Parroiſſe*, dans laquelle les heritages qu'on donne ſont aſſis. Ce mot vient du Latin *parochia*, qui a été fait du Grec *paroikia*. Du Cange dit que ce mot s'eſt donné autrefois à tout le territoire & reſſort d'un Evêque, & que ce mot vient de voiſinage, à cauſe que les premiers Chreſtiens n'oſant pas s'aſſembler dans les villes, étoient obligez de le faire ſecrettement dans les maiſons proches & voiſines.

PARROISSE, ſe dit auſſi du territoire ſur lequel s'étend la Juriſdiction ſpirituelle du Curé. Cette *Parroiſſe* eſt de ſi grande étenduë, qu'il a fallu luy baſtir une Egliſe, un ſecours. Ce hameau a été annexé à cette *Parroiſſe*. La France ſe diviſe en Generalitez, en Eſlections, & en *Parroiſſes*. Les tailles ſe diſtribuent dans les *Parroiſſes*. Il y a 400. *Parroiſſes* dans l'Archevêché de Paris, 1400. dans celuy de Roüen, & 1800. dans celuy de Chartres. Quand on eſlit domicile, il faut nommer la ruë & la *Parroiſſe*. On appelle Seigneur de *Parroiſſe*, celuy qui a la Haute Juſtice dans une *Parroiſſe*, ou du moins ſur les environs de l'Egliſe.

PARROISSE, eſt auſſi un nom collectif qui ſignifie tous les habitans de ce territoire. Toute la *Parroiſſe* a deputé vers l'Intendant pour avoir moderation de la taille. La *Parroiſſe* eſt allée en proceſſion à une telle Egliſe. Il ſe dit quelquefois du ſeul Clergé qui deſſert la *Parroiſſe*. Toutes les *Parroiſſes* de Paris allerent au devant du Roy à ſon entrée.

PARROISSE, ſe dit proverbialement en ces choſes. On dit de deux choſes depariées qu'on porte enſemble, qu'elles ſont de deux *Parroiſſes*, comme deux bas, deux gands, un pourpoint & un haut de chauſſes de difference ſorte. On appelle *rois de Parroiſſe*, les plus riches habitans d'un bourg, d'un village, les notables Marguilliers d'une *Parroiſſe*.

Les Patiſſiers appellent auſſi *tartes de Parroiſſe*, de grandes tartes qu'ils font pour une aſſemblée où il y a pluſieurs gens conviez.

PARROISSIAL, ALE. adj. On diſoit autrefois *Parrochial*. Qui appartient à la Parroiſſe. *Egliſe Parroiſſiale*. *Meſſe Parroiſſiale*. *Seruice ou devoir parroiſſial*.

PARROISSIEN, ENNE. ſubſt. Qui eſt habitant dans le territoire d'une Parroiſſe. Ce Curé a tout du *Parroiſſiens*. L'Evêque Du Bellay a fait un beau Livre des devoirs du bon *Parroiſſien*.

On dit proverbialement, qu'un homme a affaire au Curé, & aux *Parroiſſiens*, comme on dit à la veuve & aux heritiers, pour dire, qu'il a bien du mal à contenter des perſonnes qui ont de differens interefts.

PARSEMER. v. act. Semer, eſpandre çà & là. Les manteaux des Chevaliers de l'Ordre ſont *parſemés* de flammes; le Manteau Royal de fleurs de lis. Le chemin étoit *parſemé* de chauſſetrapes pour incommoder la Cavalerie. Ce champ de bataille étoit *parſemé* de corps morts, d'armes, de bagage, &c.

PART. ſ. f. Portion d'un tout ſeparé en pluſieurs morceaux. Les ſucceſſions des bourgeois ſe diviſent en autant de *parts* égales, qu'il y a d'enfans; on leur donne à chacun leur *part*. Les preciputs & droits d'aiſneſſe ſe prennent hors *part*, avant que de partager. Dans les ſocietez chacun a ſa quote *part* du gain & de la perte, à proportion de la ſomme pour laquelle il y eſt entré en *part*. On eſt obligé de payer les dettes d'un defunt ſuivant la *part* & portion dont on eſt fait heritier, ſuivant ſa *part* hereditaire. Il a été condamné aux trois *parts* des dépens.

On appelle une *part* de pain bénit, une *part* de gâteau, de tourte, un morceau de ces choſes partagées. La *part* à Dieu dans le gâteau des Rois eſt celle qu'on donne aux pauvres.

PART, ſignifie auſſi la dette, l'intereſt qu'on a ou qu'on peut avoir en quelque choſe. Dieu a dit que les méchans n'auront point de *part* avec luy, qu'ils n'entreront point au ciel. Les Juges font juger les parties ſur leur *part* & Procès. Je prens *part*, je prens intereſt à voſtre fortune, à voſtre honneur. Un tel brigue une telle charge, je croy qu'il y a beaucoup *part*, qu'il pourra l'obtenir.

PART, ſignifie auſſi, Connoiſſance qu'on a d'une affaire, participation à quelque choſe. Ce Miniſtre n'a point eu de *part* à cette négociation. On accuſe un tel d'avoir eu *part* à cette conjuration, en cette entrepriſe. On diſoit autrefois *Chef de part*, pour dire, Chef de parti.

PART, ſignifie auſſi un endroit particulier. On dit au Palais dans les qualités de tous les jugements; Entre un tel demandeur d'une *part*, & un tel défendeur d'autre *part*, après qu'ils ont été ouïs, ou qu'ils ont produit de *part* & d'autre. On dit auſſi, D'une *part* il ſemble que cela ſoit vray par telle raiſon, mais d'autre *part* on objecte &c. On dit auſſi, Il ne viendra point d'oppoſition de ma *part*, de mon coſté, de mon chef. J'y conſens de ma *part*.

PART, ſignifie auſſi certain lieu deſigné. Vous trouverez l'homme que vous cherchez en telle *part*. Le remors ſuit le criminel en quelque *part* qu'il aille. C'eſt de la *part* de l'Aquilon que tout le mal doit arriver. J'ay veu cette penſée quelque *part*. Vous ne trouverez cela écrit nulle *part*. Je n'iray nulle *part* aujourd'huy. Il eſt accablé de toutes *parts*. Ce Juge inclinoit de *part* & d'autre. Faites luy tenir mes lettres la *part* où il ſera.

PART, ſe dit auſſi en ces ſortes de perſonnes qui donnent, ou qui envoyent quelque choſe. Il faut recevoir tous les biens & les maux comme venants de la *part* de Dieu. Il faut executer ponctuellement les ordres qui viennent de la *part* de nos ſuperieurs. Je vous aſſeure de la verité de cette hiſtoire, parce que je la tiens de bonne *part*. Faites à un tel des baiſemains, des recommandations de ma *part*.

PART, ſe dit encore des ſens ou interpretations qu'on donne aux mots & aux affaires. Ce terme ſe prend toûjours en bonne *part*; celuy-là en mauvaiſe *part*, eſt odieux & inuique. Il y a des gens qui expliquent en mauvaiſe *part* toutes les choſes qu'on leur dit. Il faut prendre en bonne *part* toutes les remonſtrances de nos amis.

PART, ſe dit figurément en choſes ſpirituelles & morales. Je vous demande quelque *part* à voſtre amitié, en voſtre memoire, en voſtre eſtime. Faites moy un peu *part* de vos ſecrets, de voſtre ſcience. Je luy ay fait *part* de cette nouvelle, je la luy ay communiquée.

On dit auſſi la *plus-part*, pour dire, la plus grande partie. La *plus-part* du temps, c'eſt à dire, ſouvent. La *plus-part* des hommes manquent de juſtice. La *plus-part* du bien ſe mange en procés, pour dire, beaucoup, la meilleure *part*.

A PART, adverb. Separément, en un autre lieu. Les Chartreux ont chacun une cellule à *part*. Il faut mettre à *part* toutes les haines & inimitiez, quand on veut s'accommoder. Je l'ay tiré à *part*, à quartier, pour luy dire un mot en ſecret. J'y raiſonné long-temps à *part* moy, en moy-même. Pour bien faire les affaires, il faut que chacun les faſſe à *part*, qu'il faſſe bande à *part*.

On dit auſſi, qu'un homme a receu un coup qui l'a percé de *part* en *part*, pour dire, d'un coſté du corps à l'autre: que l'eſme d'un globe le traverſe de *part* en *part*, qu'il va d'un pole à l'autre.

PART, ſe dit proverbialement en ces phraſes. On dit de celuy qui a pretention ſur quelque choſe, qu'il n'en jetteroit pas ſa *part* aux chiens. On dit que le plus fort fait la *part* au plus foible. On dit, Faire la *part* au plus jeune, pour dire, Partager inegalement & injuſtement. On dit auſſi, qu'un homme a *part* au gâteau, qu'il partage le gâteau, pour dire, qu'il a un intereſt ſecret en quelque affaire. On dit ironiquement, On vous en garde bien un petit *part* à *part*, pour dire, Il n'y a rien à eſperer pour vous. On dit auſſi, quand on eſt en la compagnie d'un autre qui trouve quelque choſe, J'y retiens *part*, pour dire, qu'on veut partager ſa bonne fortune. On dit auſſi, Raillerie à *part*, pour dire, Parlons ſerieuſement. On dit auſſi, C'eſt un fait à *part*, pour dire, Cela eſt excepté, ou, C'eſt autre choſe. On dit auſſi, qu'à un cheval hargneux il luy faut une eſtrille à *part*, pour dire, que les hommes chagrins & fantaſques ne ſont pas volontiers admis dans les bonnes compagnies. On dit auſſi, Il reſſemble à Thibaud Garrau, il fait ſon cas à *part*. Ce proverbe eſt originaire d'Orleans, où ce Thibaud Garrau fut un fameux & riche Marchand qui n'avoit point de communication, de correſpondance, ni de ſocieté avec les autres Marchands, de ſorte que quand quelqu'un vivoit en particulier, ou étoit peu ſociable, on diſoit, Il reſſemble à Thibaud Garrau, qui fait ſon cas à *part*.

PART. ſ. m. ſignifie en Medecine & en Juriſprudence, Accouchement. On a veu une femme à Paris qui a fait dix enfants en quatre *parts*. On le dit auſſi de l'enfant dont une femme eſt accouchée. On accuſe cette femme de ſuppoſition de *part*.

PARTAGE. ſ. m. Separation d'une choſe en pluſieurs parties & portions. Le *partage* d'une ligne en 3. en 50. en 100. parties. Le *partage* du ciel ſe fait en XII. Maiſons; le *partage* de la terre en V. Zones, &c.

On le dit particulierement des ſucceſſions, des choſes qui ſont acquiſes en commun. Les enfans peuvent venir à *partage* de la ſucceſſion de leur pere, ou y renoncer. En cas de *partage*, il faut qu'ils rapportent ce qu'ils ont touché. Les ſoldats ſe battent ſouvent ſur le *partage* du butin. On dit que quand les Lacedemoniens faiſoient la moiſſon, il ſembloit que ce fuſt un *partage* de freres, leurs recoltes étoient égales.

PARTAGE, ſe dit auſſi d'une poſſeſſion qui nous vient par droit hereditaire, qu'on a partagé. Cette Seigneurie eſt mon *partage*. Les apanages ſont donnez aux Princes pour leur tenir lieu de *partage*. Les *partages* d'aiſnés en Normandie ſont fort avantageux.

En ce ſens on dit figurément, que le ciel eſt noſtre *partage*, pour dire, que nous le poſſederons, ſi nous vivons Chreſtiennement.

PARTAGE, eſt auſſi l'action par laquelle on partage, ou l'acte qui en eſt redigé par écrit. Ces arbitres font le *partage* des biens de cette maiſon. Ces Arpenteurs ſont nommés pour faire le *partage* de ces terres. Les meilleures preuves qu'on apporte dans les Genealogies, ce ſont les contracts de mariage, & de *partage*.

PARTAGE, ſe dit auſſi de la diviſion des Juges, quand ils ſont de différente opinion, & en nombre égal. Il y a eu *partage* en telle Chambre ſur une telle queſtion.

PARTAGE, en termes d'Hydraulique, ſe dit du plus haut point qui ſe trouve, d'où on puiſſe faire écouler les eaux d'un coſté, ou de l'autre. Le baſſin de Naurouſe a été choiſi pour le point de *partage* du Canal de Languedoc: c'eſt où ſe fait le *partage* des eaux qui vont d'un coſté dans l'Ocean par la riviere de Freſquel & par la Garonne, & de l'autre par la riviere d'Aude dans la Mediterranée. L'eſtang de Longpendu en Bourgogne avoit été marqué autrefois pour un point de *partage* pour la jonction de la Saone à la Loire, parce que d'un

coſté il ſe décharge dans la Brebinche, & de là dans la Loire; & de l'autre dans la Dehune, & de là dans la Saone.

PARTAGE, ſe dit figurément des dons du ciel & de la terre qui ont été departis aux creatures. L'homme a eu l'eſprit en *partage*, le lion la force, le roſſignol le chant, &c. Tout le monde ſe plaint du *partage* des biens de la fortune, pas un du *partage* de l'eſprit.

On dit proverbialement, *Partage de Montgommeri*, tout d'un coſté, & rien de l'autre.

PARTAGER. v. act. Diviſer, couppper en pluſieurs parties. Les Geometres n'ont pû encore trouver l'invention de *partager* un angle en trois parties égales preciſément. Ils ſont ſix enfans à *partager* cette ſucceſſion. Cette maiſon ne ſe peut *partager*, il la faudra liciter.

PARTAGER, ſe dit auſſi de toute ſeparation qui ſe fait ſoit en parties égales, ſoit inegales. Le Danube *partage* l'Allemagne, la Loire la France, le Gange l'Inde. Ce ruiſſeau *partage* mon pré. L'Horiſon, l'Equateur *partagent* le monde. Les Portugais & les Eſpagnols ont *partagé* le monde entr'eux par le premier Meridien: les Portugais ont eu les Indes Orientales qui ſont en deçà, & les Eſpagnols les Occidentales qui ſont au delà.

PARTAGER, ſignifie auſſi, Donner le partage. Les peres font ſagement, qui *partagent* leurs enfans de leur vivant. L'un a été *partagé* en terres, & l'autre en argent.

PARTAGER, ſe dit auſſi des Eſtats qui ſe diviſent en partis & en factions. La France a été long-temps *partagée* pendant la Ligue. Les Favoris ont ſouvent *partagé* la Cour.

PARTAGER, ſe dit figurément en choſes ſpirituelles & morales. Les Theologiens ont été ſouvent *partagez* ſur cette queſtion. Cette Chambre eſt *partagée* ſur le jugement de ce procés. On dit auſſi, qu'un eſprit eſt *partagé*, quand il ſonge à pluſieurs choſes, lors qu'il a pluſieurs emplois, qu'il fait à la fois pluſieurs eſtudes. Un eſprit *partagé* ne reüſſit jamais ſi bien que celuy qui s'applique uniquement à quelque choſe. On dit auſſi, qu'un homme eſt *partagé* entre l'amour & la colere, entre la crainte & l'eſperance, pour dire, qu'il eſt agité de paſſions, de mouvemens contraires.

PARTAGER, ſe dit auſſi de la nature, & des dons qu'elle fait aux uns ou aux autres. Il a été *partagé* de tous les dons du corps & de l'ame, de la beauté, de l'eſprit, de la vertu. On dit qu'un homme a été bien *partagé* de nez, quand il a un nez extraordinairement grand; de même des oreilles & des autres parties.

PARTAGER, ſe dit proverbialement en ces phraſes. On dit que des gens *partagent* le gaſteau enſemble, quand ils ſont d'intelligence pour faire quelque profit ſecret au prejudice d'un tiers, ou du public. On dit, *Partager* comme freres, pour dire, *Partager* également quelque choſe. On dit auſſi, *Partager* un cheveu, quand on affecte de diſtinguer les choſes juſques dans les moindres ſubdiviſions.

PARTAGÉ, ÉE. part. & adj.

PARTANCE. ſ. f. ou *Partement*. Terme de Marine, ſe dit du depart des vaiſſeaux: & on appelle le coup de *partance*, le coup de canon qu'on tire en quittant le port; & banniere de *partance*, le pavillon qu'on met à la pouppe, qui eſt un ſignal à tout l'equippage de ſe rendre à bord pour partir.

PARTANT. adv. Par conſequent, donc. Vous dites que cette propoſition eſt vraye, *partant* la contraire eſt fauſſe. Le Soleil luit, *partant* il fait jour.

Il ſignifie auſſi, Pourveu que. Je vous payeray voſtre deu, *partant* que vous me donniez une valable déchargé. En ce ſens il vieillit.

PARTEMENT. ſ. m. Action par laquelle on part, on quitte un lieu pour aller en un autre. Il faut que j'aille dire adieu à mon frere qui eſt ſur ſon *partement* pour l'armée.

On dit auſſi un beau *partement* de fuſées, quand dans un feu d'artifice il y a pluſieurs fuſées qui s'élancent en l'air en même temps.

PARTERRE. ſ. m. La partie du jardin découverte où on entre en ſortant de la maiſon. Il n'y a rien de plus beau qu'un *parterre* émaillé de fleurs, de tulippes, d'anemones & de renoncules. Un *parterre* diviſé par carreaux, entouré de plattebandes. Les jets d'eaux & les baſſins ornent fort un *parterre*. On fait auſſi des *parterres* de buis en broderie, des compartimens en un *parterre* de gazon.

PARTERRE, ſignifie auſſi l'aire d'une ſale de Comedie, où le peuple l'entend debout. Le *parterre* ſeroit le plus beau lieu pour entendre la Comedie, ſans les incommodes qui s'y trouvent, ſans les querelles qui y arrivent. La porte du *parterre* eſt ſouvent diſtinguée de celle des loges.

PARTERRE, ſe dit figurément du peuple qui eſt contenu dans le *parterre*. Moliere a fait dire à un Marquis impertinent, Ri *parterre*, pour mépriſer le jugement du peuple. Le *parterre* eſt pourtant ce qui donne le plus d'applaudiſſement & de cours aux pieces.

PARTI. ſ. m. Puiſſance oppoſée à une autre. Les François & les Eſpagnols ſont deux *partis* contraires. Les hereſies ſont des troubles dans un Eſtat, le diviſent en *partis* contraires. Il faut toûjours eſtre du *parti* du Roy, c'eſt le bon *parti*. On appelle Chef de *parti*, celuy qui forme, qui releve, qui ſoûtient un *parti*.

PARTI, ſe dit auſſi en Morale de la diſpute qui ſe fait pour ſouſtenir ou combattre quelque propoſition. Il faut toûjours prendre le *parti* de la verité. Il y a des Docteurs qui ſoûtiennent l'un & l'autre *parti*. Scot & Saint Thomas en Theologie ſont des Chefs de *parti*.

PARTI, ſignifie auſſi une trouppe de gens de guerre qu'on commande pour quelque expedition. Un *parti* de Cavalerie a enlevé un grand nombre de beſtiaux. Les gens qui vont en *parti* doivent avoir un ordre par écrit des Commandans, & eſtre du moins au nombre de vingt Fantaſſins, ou de quinze Cavaliers; ſinon ils ſont reputez brigands.

PARTI, ſignifie auſſi, Profeſſion qu'on embraſſe. Il a pris le *parti* de l'Egliſe, le *parti* des Muſes, le *parti* des armes. En ce ſens on dit qu'un homme a pris *parti* dans les trouppes, pour dire, qu'il s'eſt enrollé, qu'il s'eſt mis au ſervice d'un General.

PARTI, ſe dit auſſi de l'établiſſement par mariage. Cette fille a trouvé un bon *parti*. Ce jeune homme s'eſt meſallié, il n'a pas pris un *parti* ſortable.

PARTI, eſt auſſi un employ, une condition qu'on propoſe avec certains avantages, certaines conditions. Si vous me ſuivez, je vous feray un ſi bon *parti* que vous en ſerez ſatisfait. Il a eu regret d'avoir refuſé le *parti* qu'on luy offroit.

PARTI, ſe dit auſſi des reſolutions qui ſe prennent en deliberant ſur des affaires douteuſes. Son eſprit a été long-temps irreſolu entre deux *partis* differens. Un grand Capitaine doit prendre ſon *parti*, ſa reſolution ſur le champ. C'étoit le ſeul *parti*, le ſeul expedient qu'il y avoit à prendre en une telle affaire.

PARTI, ſignifie auſſi un traité fait avec le Roy, un recouvrement de deniers dont on traite à forfait, ou moyennant certaines remiſes. Le *parti* du tabac, du huitiéme denier. On a mis quelquefois les tailles en *parti*.

On dit proverbialement d'un homme peu hardi, qu'il ſe met toûjours du *parti* du plus fort; & d'un homme doux & paiſible, qu'il ne prend point de *parti*, qu'il demeure neutre. On dit auſſi, qu'on a joüé un mau-

vais

vais *parti* à quelqu'un, lors qu'on l'a attrapé, qu'on luy a fait quelque vilain tour.

PARTIAL, ALE. adj. Celuy qui ſe declare ouvertement pour un parti. C'eſt une mauvaiſe qualité à un Juge que d'eſtre trop *partial*.

PARTIALITÉ. ſ. f. Faction, diviſion. Il y avoit des troubles & des *partialitez* alors dans l'Eſtat.

On le dit auſſi d'une grande affectation de témoigner qu'on eſt dans les interests de quelqu'un. On ne le prendra pas pour arbitre de ce different, il a témoigné trop de *partialité*.

PARTIAIRE. adj. qui n'eſt gueres en uſage qu'en cette phraſe: Fermier *partiaire*: c'eſt un Metayer qui prend les terres à labourer, à la charge d'en rendre au Maiſtre la moitié, ou autre partie des fruits.

PARTICIPANT, ANTE. adj. Qui a part à quelque choſe. La bonté de Dieu a promis de rendre les hommes *participans* de ſa gloire. Il n'y a que les Chanoines qui aſſiſtent à l'Office qui ſoient *participans* aux diſtributions manuelles. On diſtingue auſſi en Italie les Officiers *participans*, comme les Protonotaires, & autres qui ſont en fonction, d'avec les *honoraires*, qui n'ont ſeulement qu'un titre ſans exercice.

PARTICIPATION. ſ. f. Ce qui nous donne part en quelque choſe, ſoit par droit, ſoit par grace. Il a fait des aumônes, des fondations, pour avoir *participation* aux prieres des Fideles. La *participation* aux Sacremens nous confere la grace.

PARTICIPATION, ſignifie auſſi, Reflexion, emprunt. La Lune & les autres Planetes n'ont point de lumiere propre, elles ne l'ont que par *participation*, par emprunt, par reflexion du Soleil. L'eſprit eſt une *participation*, un rayon de la Divinité.

PARTICIPATION, ſignifie auſſi, Communication d'une affaire dont on donne part, où on prend part. Le Roy a fait cette affaire de ſon chef, ſans en donner *participation* à ſes Miniſtres. On a trouvé mauvais qu'on ait fait un tel Traité ſans la *participation* des Ambaſſadeurs. Ce Seigneur accuſé de conjuration n'y a jamais eu aucune *participation*.

PARTICIPE. ſ. m. Terme de Grammaire. C'eſt un nom qui eſt en partie verbe, & en partie nom, qui vient d'un verbe, & qui ſe decline comme un nom. Les *participes* paſſifs ſont preſque tous adjectifs verbaux; ils ſervent à former pluſieurs temps des verbes avec le verbe auxiliaire.

PARTICIPES, en termes de Marine de Levant, ſe dit de ceux qui ont part au corps d'un navire marchand. On les appelle auſſi *Parſonniers*, de même que ſur l'Ocean on les appelle *Combourgeois*.

PARTICIPER. v. n. Avoir part à quelque choſe. Un Conſeiller preſente *participe* aux épices, y partage avec les autres. Un aſſocié *participe* à tous les droits d'une ſocieté. Une femme *participe* à tous les acqueſts du mari.

PARTICIPER, ſe dit auſſi en matiere criminelle. Cet homme n'eſt pas le principal auteur du crime, mais il y *participe*, il en eſt complice.

PARTICIPER, ſe dit figurément en choſes ſpirituelles & morales. Celuy qui eſt d'une Confrairie *participe* à toutes les prieres des Confreres. Il n'y a que ceux qui demeurent dans la communion de l'Egliſe qui puiſſent *participer* à la gloire eternelle.

PARTICULARISER. v. act. Dire beaucoup de menuës circonſtances d'une affaire. Les hiſtoires qu'on *particulariſe* trop, dont on dit trop de detail, ſont ennuyeuſes.

PARTICULARITE'. ſ. f. Menuë circonſtance d'une affaire qu'on examine ou qu'on recite en detail. Il faut obſerver cette *particularité*.

PARTICULE. ſ. f. Terme de Grammaire. Petit mot qui n'a qu'une ſyllabe ou deux, ou plus. Les articles, les interjections, pluſieurs pronoms & adverbes ſont des *particules* qu'on employe avec grace en toutes les Langues. On les appelle proprement *particules*, quand elles ne ſe declinent ni ne ſe conjuguent point. *Pas* eſt une *particule* negative.

PARTICULIER, IERE. adj. Terme relatif qui regarde l'eſpece ou l'individu, & qui eſt oppoſé au genre, à l'univerſel. L'Egliſe croit un Jugement *particulier*, en attendant le general de la fin du monde. Il faut preferer le bien public à l'interest *particulier*. Aprés avoir examiné la queſtion generale, il faut deſcendre aux *particulieres*. Il y a un Titre *particulier* dans le Droit ſur cette matiere. Un habitant *particulier* d'une Parroiſſe. On dit auſſi, qu'un homme eſt *particulier*, lors qu'il fuit le commerce & la frequentation des autres hommes, qu'il n'aime pas à viſiter, & à eſtre viſité, ſoit qu'il le faſſe par un eſprit ſauvage, phantaſtique & bourru, ſoit qu'il le faſſe par un eſprit de retraite, & pour vacquer à la contemplation.

PARTICULIER, ſignifie auſſi, Privé, qui eſt oppoſé aux Puiſſances, aux Magiſtratures. Les Conſuls Romains aprés leur triomphe retournoient à une vie *particuliere*, à la charruë. Les Aſſemblées *particulieres* ne ſont pas permiſes ſans autorité publique.

PARTICULIER, ſignifie auſſi, Ce qui n'eſt pas commun, qui eſt à part & ſeparé. Ces Chanoines vivent en communauté, ils ont pourtant leur bien *particulier*, ils ont des chambres *particulieres*. On donnoit autrefois aux lepreux des maiſons, des habitations *particulieres*, qui n'avoient point de communication avec les autres. Cet homme a l'eſprit fort penetrant, il a des veuës *particulieres* ſur les affaires qu'il examine.

PARTICULIER, ſignifie auſſi, Specifique; & ſe dit de quelque qualité, de quelque vertu qui eſt propre à une choſe, à une perſonne, & qui ne ſe trouve point en d'autres. L'aimant a une vertu *particuliere* d'attirer le fer, de ſe tourner vers les Poles, & a cela de *particulier*, qu'il a deux poles qui ſont ennemis, qui ſe chaſſent l'un l'autre. Ce Medecin a une methode *particuliere* de guerir les malades ſans les degouſter par les medecines. Le mercure a une vertu *particuliere* & ſpecifique pour guerir la vermine, les ulceres, la galle, la verole.

PARTICULIER, ſignifie auſſi, Extraordinaire, excellent. Cet Advocat a un merite tout *particulier*, tout extraordinaire. Ce Predicateur a un talent *particulier* pour la chaiſe, il y reüſſit admirablement.

PARTICULIER, ſe dit auſſi du detail des choſes, des circonſtances, des minutes. Dans un procés criminel il faut examiner les circonſtances *particulieres*. Cela eſt un fait à part, c'eſt un cas *particulier*. On appelle auſſi au Palais, un arreſt de deffenſes *particulieres*, celuy qui ſe donne en conſideration des perſonnes, des cas & des conjonctures qui ſe rencontrent en une affaire, & qui ne ſont point de conſequence ni pour le reſte d'un procés, ni pour d'autres affaires ſemblables.

PARTICULIER, ſignifie auſſi, Familier, ſecret. Les amis ont enſemble une amitié tres-eſtroite & tres-*particuliere*. On a demandé à ce Miniſtre une audience *particuliere*, c'eſt à dire, ſecrette, à l'oreille, teſte à teſte.

En Juriſprudence on appelle un Lieutenant *Particulier*, un Magiſtrat qui juge en l'abſence du Lieutenant Civil à Paris, ou du Lieutenant General dans les autres Preſidiaux, qui tient l'Ordinaire, c'eſt à dire, une Audience *particuliere* pour les cauſes ordinaires du Bailliage ou de la Prevoſté, aprés que la grande, ou la Preſidiale eſt finie. Il y a auſſi en quelques Juſtices des Aſſeſſeurs *Particuliers*.

On appelle auſſi, Maiſtre *Particulier* des Eaux & Foreſts,

un Officier qui juge des matieres des Eaux & Forefts dans une petite Province, par oppoſition au Grand Maiſtre, qui a pluſieurs Provinces ſous luy. On appelle auſſi ſon Siege & ſa Juriſdiction, la Maiſtriſe *Particuliere*, comme celle de Paris, de Bourges, de Roüen, dont les appellations reſſortiſſent à la Table de marbre, ou à la Reformation generale des Eaux & Forefts.

PARTICULIER, *ſe dit auſſi ſubſtantivement & adjectivement en tous ces ſens. Les gens de Palais pour commencer le recit d'un fait, d'une hiſtoire, diſent un particulier, pour dire, un certain homme. On ne contraint point les particuliers pour le general de la taille, qu'en certains cas. On n'a point receu l'Envoyé d'un tel Prince comme Ambaſſadeur, mais comme un ſimple particulier. Cet Orateur eſt auſſi agreable dans le particulier, que dans le public. Voilà une relation qui nous apprend tout le particulier de cette bataille. On a tort de meſdire de ces deux perſonnes qui s'aiment, car il n'y a rien de particulier entre elles. Je n'ay rien de particulier à vous dire, j'entends de ſecret, de detail. La concluſion ne vaut rien du particulier au general. Vous ne me conez pas tout le fin de voſtre procés, il faut qu'il y ait du particulier, puis que vous l'avez perdu. Ce Prince eſt ſi affable, qu'il traite ſouvent avec ſes ſujets, comme de particulier à particulier. On dit auſſi, Cet homme veut diſner en ſon particulier, a toûjours logé en ſon particulier. Il faut qu'un Juge examine chaque témoin en particulier. Il y a du plaiſir à lire les Auteurs qui ſont entrez dans le particulier de la nature, qui ont traité en particulier de chaque choſe.*

En mon *particulier*, ſignifie auſſi, Quant à moy. En mon *particulier* je ſuis d'advis.

PARTICULIEREMENT, adv. *D'une maniere particuliere, ſpeciale. Le Pere Kirker a traité particulierement de la lumiere, Gilbert de la pierre d'aimant. Cet homme vit fort particulierement, en retraite. Cela m'a été recommandé particulierement, expreſſément & ſur toutes choſes. On dit auſſi, Cela m'appartient particulierement, en proprieté, par un titre particulier.*

PARTIE. ſ. f. *Portion d'un tout entant qu'il eſt diviſé, ou diviſible. La quantité eſt diviſible en une infinité de parties, non pas égales, mais proportionnelles. Toute la varieté des corps ne depend que de la difference union ou arrengement ou aſſemblage des parties.*

On le dit auſſi des corps politiques. La plus grande partie du monde ou des gens eſt gaſtée de cette erreur. La meilleure & la plus ſaine partie de cette Aſſemblée étoit d'advis.

Les Medecins diviſent en general les parties du corps humain en contenantes & en contenuës, en ſimilaires & en diſſimilaires; & les ſimilaires en ſpermatiques & ſanguines, &c. Ils appellent auſſi les parties nobles, ou eſſentielles, celles qui ſont abſolument neceſſaires à la vie, comme le cœur, le poulmon, le foye, le cerveau. Les parties naturelles ſont celles que le vulgaire appelle honteuſes, ou genitales, celles qui ſervent à la generation. Les plus beaux Livres des Medecins ſont ceux qui traitent de l'uſage des parties. On dit que la nature ſe deſcharge toûjours ſur la partie la plus foible, ſur la partie malade, ſur la partie offenſée.

En Geometrie & Aſtronomie on le dit des diviſions, des lignes, ou des cercles. On diviſe le demi-diametre du cercle, qu'on appelle autrement le rayon, ou le ſinus total, en cent mille parties; la circonference d'un cercle en trois cens ſoixante parties ou degrés. C'eſt ſur ces deux diviſions qu'on fait toutes les ſupputations des mouvemens celeſtes. On diviſe auſſi le ciel & le monde en quatre parties, en Orientale, & Occidentale, Septentrionale, & Meridionale; l'année en quatre parties ou ſaiſons. La Philoſophie ſe diviſe en quatre parties, &c. St. Thomas a diviſé ſa Somme en pluſieurs parties. Les nombres ſe diviſent en parties aliquotes, & aliquantes. Voyez Aliquote.

En Chymie on dit qu'on reſout tous les corps dans leurs plus petites parties; qu'on ſepare les parties homogenes d'avec les heterogenes; les parties fixes, volatiles, ſulphurées, mercuriales, & ſalines, d'avec les parties craſſes, terreſtres, viſqueuſes & groſſieres.

En Muſique on appelle parties, les accords que font diverſes perſonnes qui chantent enſemble. Il y a quatre principales parties, le Deſſus, la Baſſe, la Taille, & la Haute-contre. Le reſte ne ſont que des parties redoublées. On fait des concerts à dix, douze, ou quinze parties. Les orgues qui s'étendent juſqu'à huit octaves peuvent avoir juſqu'à vingt-cinq parties. Les uns ont du genie pour inventer les airs ou les chants, & les autres pour y mettre des parties. En ce ſens on dit qu'un homme chante en partie, qu'il tient ſa partie dans un concert, pour dire, qu'il chante ſur des tons qui ſont aſſignez à une telle partie.

On compare les quatre parties de la Muſique aux quatre elemens. La Baſſe repreſente la terre. La Taille repreſente l'eau, qui ne fait qu'un globe avec la terre, comme la Taille eſt preſque la même choſe que la Baſſe, puis que quand la Baſſe manque, la Taille en fait la fonction: d'où vient qu'on la nomme Baſſe-taille. La Haute-contre eſt comparée à l'air, parce qu'elle s'inſinuë aiſément dans toutes les autres parties, & a même rapport au Deſſus, que la Taille à la Baſſe. Enfin le Deſſus eſt comparé au feu, duquel qu'il a les mouvemens plus viſtes & plus legers que les autres.

PARTIE, *ſe dit figurément en ce ſens en parlant de tous les devoirs ou de toutes les autres choſes que quelqu'un fait en particulier. Quand on appelle cet homme en conſultation, en quelque deliberation importante, il tient bien ſa partie. Il tient bien ſa partie à la table, au jeu, dans les aſſemblées, &c.*

En Morale on dit qu'il faut que la partie ſuperieure commande à l'inferieure, pour dire, qu'il faut que l'entendement, la raiſon, ait l'avantage ſur les appetits ſenſuels, ſur les paſſions. Les Rois communiquent une partie de leur autorité à leurs Miniſtres, & à leurs Parlemens.

PARTIE, *en termes de Palais, ſe dit de tous les plaideurs. Les demandeurs & les deffendeurs, les appellans & les intimez, s'appellent parties principales; & les parties intervenantes ſont celles qui s'y joignent par quelque intereſt, ou qui y ſont appellées en aſſiſtance de cauſe. Il a demandé à eſtre receu partie en ce procés, il y eſt partie intereſſée: il eſt depoſſedé, c'eſt la partie ſouffrante. On dit qu'un homme eſt juge & partie, quand on l'intime en ſon propre & privé nom: & figurément, Prendre le Ciel à partie, Prendre un homme à partie, pour dire, Se prendre à luy-même, comme s'il étoit cauſe de quelque mal qui eſt arrivé. On appelle partie civile en matiere criminelle, la partie qui a été offenſée, ou qui a lieu de ſe rendre partie, de ſe porter partie, pour en avoir la reparation, ſoit en honneur, ſoit en dommage ou intereſt. La partie publique, le Procureur General, ou ſes Subſtituts, qui ont droit de faire punir les crimes, & qui concluent à peine afflictive. Une partie capable eſt celle qui a droit a l'âge competant, ou les qualités pour agir. Il n'y a que le mari de partie capable pour accuſer d'adultere. Un mineur, un furieux, un interdit, &c. ne ſont pas parties capables pour contracter, pour agir. Les parties ſont contraires en faits. Les requeſtes ſe répondent par une ordonnance de, Soit partie appellée, Soit communiquée à partie adverſe. Les parties en viendront au premier jour. On dit des jugemens, qu'ils ſont rendus parties oüies, ou par deffaut; ou d'accord de parties, par collufion de parties, celuy où on ne juge point des affaires du Roy, mais ſeulement des particu-*

liers;

liers : & on appelle les Greffiers de ce conſeil, Greffiers des *parties*.

PARTIE, ſignifie auſſi, Client, à l'égard de ſon Advocat ou Procureur dont il a accouſtumé de ſe ſervir, encore qu'il ne plaide pas effectivement. Cet Advocat contente bien ſes *parties*. Ce Procureur a une bonne eſtude, il a de bonnes *parties*, il ronge ſes *parties* juſqu'aux os.

PARTIE, en termes de Finance, ſignifie une ſomme d'argent. Ainſi on dit à la Chambre des Comptes, qu'on a rayé une *partie*, pour dire, un article de comptes; qu'on a tenu une *partie* en ſouffrance, pour dire, qu'on donne un temps de ſix mois pour en rapporter la quittance. On appelle auſſi les *parties prenantes*, celles qui ont receu les ſommes, qui ſont tenus de fournir les quittances. Le Banquier n'a pas voulu payer cette *partie*, ſans avoir advis de ſon correſpondant, parce qu'elle étoit trop forte. Il a amorti, il a rachetté deux *parties* de rentes qui étoient à prendre ſur luy. Les Marchands tiennent leurs livres à *parties* doubles, en debit, ou credit.

Le Treſorier des *parties caſuelles* eſt celuy qui reçoit les deniers provenans des offices qui ont vaqué par mort, ou les droits qui ſe payent à chaque reſignation qu'on taxe au quart, ou au huitiéme denier, ou le droit annuel, ou la Paulette, & les profits qu'on paye d'année en année pour les conſerver. Il en rend enſuite un compte à la Chambre, qu'on appelle *le compte des parties caſuelles*. On appelloit autrefois la *premiere*, la *ſeconde partie* de l'Eſpargne, celle qui étoit deſtinée pour le Roy, ou au payement des Officiers.

PARTIE, ſe dit auſſi d'un memoire de pluſieurs fournitures faites par des Marchands, ou Ouvriers. Il faut demander le payement des *parties* dans les ſix mois, ou dans l'année, ſuivant la nature des marchandiſes; ſinon il y a fin de non recevoir par la Coûtume. Un arreſt de *parties* vaut une promeſſe, & l'action en dure trente ans.

PARTIE, en termes de Joüeurs, eſt une convention faite entr'eux de certaines regles ou bornes, dans leſquelles celuy qui a pluſtoſt certains avantages, ou nombre de points ou de marques, doit tirer l'argent. Un tour de Triquetrac eſt compoſé de douze *parties*, chaque *partie* de douze points. La *partie bredouille* eſt la *partie* où on gagne douze points de ſuite, ſans que l'autre en marque un ſeul. Les *parties* de Paulme ſont de quatre, ou de ſix jeux. Au Piquet on fait la *partie* de cent, ou de cent cinquante. Le beau jeu eſt de joüer *partie* revanche, & le tout. On appelle *partie liée*, quand on eſt obligé d'en gagner deux de ſuite. On appelle une *belle partie*, celle qui eſt joüée par de bons joüeurs, & où on joüe de groſſes ſommes. On le dit auſſi de celle où il arrive des coups extraordinaires & imprevûs, qui font gagner celuy qui n'en avoit aucune eſperance, comme il arrive ſouvent aux échecs.

PARTIE, ſe dit auſſi de tous les autres divertiſſemens où on engage certaines perſonnes, & à certains jours. On a fait le jour de S. Hubert une grande *partie* de chaſſe à la Cour. Ces Seigneurs ont fait une *partie* pour courir la bague. C'eſt un galand qui eſt de toutes les belles *parties*, qu'on met de toutes les *parties* de divertiſſement. Toutes les *parties* qu'on fait pour quand vous voudrez, ne s'executent jamais. Une *partie* de plaiſir.

On appelle une *partie quarrée*, celle qui eſt faite entre deux hommes & deux femmes ſeulement, pour quelque promenade, ou quelque regale. On le dit auſſi des contrées. Nous deux avons reſolu de n'aller point ſeuls, il faut que nous ſoyons de la *partie*. Un Capitaine qui a reſolu d'aller attaquer quelque place, demande à ſes amis, aux Volontaires, Qui veut eſtre de la *partie*? Cet homme ſçait bien faire ſa *partie*, ſçait bien prendre ſes avantages.

PARTIE, ſe prend auſſi en mauvaiſe part, d'un complot qu'on fait pour aſſaſſiner, pour perdre quelqu'un, pour le ruiner. Il a perdu ſon procés, c'eſt qu'il y avoit une *partie* faite entre pluſieurs de ſes Juges. On n'a pas pû prendre le principal aſſaſſin, mais on en a pris un qui étoit de la *partie*.

PARTIE, ſe dit figurément des talents naturels, ou acquis qui rendent une perſonne conſiderable. Ce garçon eſt bien fait, il a de l'eſprit, il eſt honneſte, il eſt ſçavant, il a cent bonnes *parties*, cent bonnes qualitez.

PARTIE, ſignifie auſſi, Meſlange fait d'un peu d'une choſe, & un peu d'une autre. Le bled metail ſe fait *partie* de froment, & *partie* de ſeigle. Il a fait cela *partie* d'amitié, & *partie* de force. Cette armée étoit *partie* de ſujets naturels, & *partie* d'eſtrangers. Les curieux negocient leurs bijoux *partie* en argent, & *partie* en trocs.

En termes d'Aſtrologie Judiciaire la *partie de fortune* eſt l'horoſcope lunaire, c'eſt à dire, le point d'où ſort la Lune, en même temps que le Soleil eſt au point aſcendant de l'Orient. On prétend que le Soleil à l'aſcendant donne la vie, & la Lune diſpoſe l'humide radical, & eſt une cauſe de la fortune. Les raiſons ſont ſubtiles en ſont rapportées par Titus en ſa Philoſophie Celeſte; mais elles n'ont point de ſolidité. La *partie de fortune* eſt marquée dans les horoſcopes par un cercle diviſé par une croix.

En Grammaire on appelle *parties d'Oraiſon*, tous les mots qui entrent en la compoſition d'un diſcours. Les Grammairiens admettent huit *parties d'Oraiſon*, le Nom, le Verbe, le Pronom, &c.

EN PARTIE. Façon de parler adverbiale. Il eſt Seigneur *en partie* d'une telle Parroiſſe. Cet ouvrage eſt fait *en partie*, & il n'eſt pas encore achevé. Il n'a été payé qu'*en partie*, on luy doit encore du reſte. Il n'eſt heritier qu'*en partie*, pour une certaine portion hereditaire.

PARTIE, ſe dit proverbialement en ces phraſes. Le tout eſt plus grand que ſa *partie*. On dit que qui n'entend qu'une *partie*, n'entend rien. On dit qu'un homme aura à faire à forte *partie*, quand il doit trouver beaucoup de reſiſtance à faire reüſſir quelque entrepriſe, ſoit par la reſiſtance de la matiere, ſoit par les obſtacles que luy feront ſes competiteurs. On appelle *parties* d'Apothicaires, les memoires des Ouvriers, des Maiſtres d'Hôtel, dont les articles ſont exceſſifs, & mis à plus haut prix que les choſes ne valent. On dit, Qui quitte la *partie* la perd, non ſeulement quand on quitte le jeu, mais auſſi quand on ſe retire de la Cour, d'un employ, d'un ſervice avantageux. On dit auſſi, Faire un coup de *partie*, quand on a fait quelque choſe en une affaire qui donne bien de l'avantage, & l'aſſûrance d'y reüſſir. On dit auſſi, que la *partie* n'eſt pas égale, quand un homme ſe bat, ou diſpute contre un autre plus fort de corps, ou plus ſçavant que luy. On dit auſſi, qu'un homme peloote en attendant *partie*, pour dire, qu'il fait quelque choſe de peu de conſequence en attendant mieux. On dit auſſi, C'eſt une *partie* faite à la main, pour dire, qu'elle a été concertée, faite exprés pour nuire à quelqu'un. On dit auſſi, que ce n'eſt pas aſſez de bien joüer, il faut bien faire ſes *parties*, pour dire, Ce n'eſt pas aſſez de bien ſçavoir ſes affaires, il n'en faut entreprendre que de bonnes. On dit auſſi, qu'il ne faut jamais remettre la *partie* au lendemain, pour dire, Il ne faut point differer ce qu'on peut faire ſur l'heure.

PARTIR. v. neut. Sortir, quitter un lieu pour ſe tranſporter en un autre. Les courriers de Paris à Lyon *partent* trois fois la ſemaine. Les chiens ont fait *partir* le

gibier, le ſanglier, les perdrix. Cette marchandiſe ne *partira* point de mes mains qu'à un tel prix. *Il ne fait que partir.* *Il vient de partir.* Deux choſes qui ſont entrées enſemble en la monnoie, *en partent* en ſortent enſemble.

On dit en termes de Manege, Faire *partir* un cheval, ou le faire eſchapper de la main, pour dire, le pouſſer avec impetuoſité. Par extenſion on dit des hommes, qu'ils *partent de la main*, quand ils vont en diligence executer les ordres qu'on leur a donnez.

PARTIR, ſe dit auſſi des choſes qui ſont pouſſées avec grande force. Le boulet de canon *part* avec grande impetuoſité, on ne peut retenir le coup quand il eſt *parti*, quand il eſt laſché.

PARTIR, ſe dit figurément en choſes morales, & ſignifie, *Provenir*. Toutes les fauſſes doctrines ſont *parties* de la boutique de Sathan. Ce Peintre ne laiſſe point *partir* un tableau de ſes mains qu'il ne ſoit bien fini. Cette invention *part* d'un bel eſprit. La flatterie *part* d'un eſprit laſche & intereſſé.

PARTIR, ſignifie auſſi, *Diviſer* une choſe en pluſieurs parties: mais en ce ſens il eſt actif, & il vieillit, ſi ce n'eſt en Arithmetique, où on dit encore, *Partir* un nombre en quatre, en cinq, en ſaiſe.

On dit proverbialement, que des gens ont *partagé* quelque maille à *partir* enſemble, quand ils ont accouſtumé d'avoir quelque querelle en converſation. On dit auſſi pour marquer qu'un homme eſt fort avaricieux, qu'il *partiroit* une maille en deux.

PARTI, IE. part. & adj.

PARTI, en termes de Blaſon, ſe dit proprement d'un Eſcu partagé en deux, quand une ligne perpendiculaire en fait la diviſion en parties égales. *Il porte parti d'or & d'azur.* On le dit des autres diviſions de l'Eſcu, *Parti* en faſce, *Parti* en bande. Quand il eſt *parti* & coupé, on l'appelle *eſcartelé*; & quand il eſt tranché & taillé, on l'appelle *parti en ſautoir*. On l'appelle *parti de l'un en l'autre*, quand tout l'Eſcu eſt chargé d'une piece honorable, d'un animal ou de quelque autre meuble, qui ſont *partis* du même trait que celuy de l'Eſcu, ils conſervent les mêmes émaux, en telle ſorte neanmoins que d'un coſté le metal de l'un eſt ſur la couleur de l'autre, & que le contraire ſe trouve de l'autre coſté: comme, Il porte de ſable *parti* d'argent à une aigle eſployée *partie de l'un en l'autre*. Et on appelle un Eſcu *parti* & coupé de ſix pieces, trois en chef, & trois en pointe; de huit pieces, quatre en chef, & quatre en pointe; de neuf pieces, trois en chef, trois en faſce, & trois en pointe; de dix pieces, cinq en faſce, & cinq en pointe, & de douze pieces, quatre en chef, quatre en faſce, & quatre en pointe, lors que l'Eſcu eſt partagé en pareil nombre de quartiers.

PARTIR, ſ. m. Depart. *Le partir eſt affligeant*, quand on quitte pour long-temps ſes parents, ſes amis, ſa maiſon.

PARTIR, en termes de Manege, ſe dit auſſi de l'action du cheval, quand on le pouſſe avec vîteſſe. Entre le *partir* & l'arreſt de ce cheval il y a bien peu. On appelle auſſi *haut partir de main*, quand le cheval s'échappe droit, & court ſur une ligne droite juſqu'à ſon arreſt. On dit auſſi *le partir de l'eſtoc*.

On dit proverbialement, *Au partir de là*, pour dire, Après tout, qu'en peut-il arriver?

PARTISAN, ſ. m. Celuy qui s'eſt rangé du party de quelqu'un, qui a embraſſé ſon honneſte, qui le défend de toute ſa force, ſoit par les armes, ſoit par la diſpute. Les Huguenots ont leurs *partiſans*, auſſi-bien que les Catholiques: l'un eſt *partiſan* de Coſme, l'autre de Bourgade; l'un de Soubiſe, l'autre de Condé.

PARTISAN, ſe dit auſſi de celuy qui ſçait bien conduire un party de gens de guerre pour ſurprendre l'ennemi, enlever ſes quartiers, ſes fourrages. Il y a des Officiers de guerre qui ſont particulierement eſtimez de ce qu'ils ſont bons *partiſans*.

PARTISAN, eſt auſſi un Financier, un homme qui fait des traitez, des partis avec le Roy, qui prend ſes revenus à ferme, le recouvrement des impoſts, qui en donne auſſi les avis & les memoires. On eſtablit de temps en temps des Chambres de Juſtice pour punir les voleries qu'ont fait les *Partiſans*.

PARTITEUR, ſ. m. Terme d'Arithmetique. Diviſeur. Dans la regle de diviſion on met le *partiteur* au deſſous du premier nombre à *diviſer*, avec une barre entre-deux.

PARTITION. ſ. f. C'eſt la derniere des quatre premieres regles d'Arithmetique, qui ſert à diviſer un grand nombre par un plus petit. On dit auſſi au College, les *Partitions* Oratoires de Ciceron. Et en termes de Blaſon, la *partition* de l'Eſcu, en parlant de ſa diviſion.

PARTITION, en termes de Muſique, eſt une diſpoſition de pluſieurs parties d'un air de Muſique notées ſur une même feuille, enſorte que dans le premier rang de regles ſoit le Deſſus, dans un autre rang la Baſſe, dans un autre la Taille, &c. afin qu'on les puiſſe toutes chanter conjointement, ou ſeparément, en voyant la même feuille.

PAR TOUT. Adv. de lieu. En tous lieux. Dieu eſt *par tout*. On dit auſſi d'un homme vigilant, qu'il eſt *par tout*, c'eſt à dire, qu'il prevoit toutes choſes, & y remedie. On dit auſſi d'un imprudent, qu'il fourre ſon nez *par tout*. On dit auſſi, En tout & *par tout*, pour dire, Abſolument. Je vous garantis cela en tout & *par tout*, en toutes ſes parties, & devant toutes ſortes de perſonnes. Un paſſe *par tout*.

PARVENIR. v. neut. Arriver au lieu où on deſiroit aller. On n'eſt point encore *parvenu* au ſommet du Pic de Teneriffe, à la navigation juſqu'au Pole.

PARVENIR, ſe dit auſſi en choſes morales. Il eſt difficile de *parvenir* à la perfection chreſtienne, de *parvenir* à ce grand detachement du monde, de *parvenir* à la haute ſageſſe, à la connoiſſance des ſecrets de la nature. On ne doit avoir d'autre penſée que de *parvenir* au ciel. Ce diſcours eſt *parvenu* juſqu'aux oreilles des Princes. Les plaintes & les prieres des miſerables affligez ſont *parvenuës* juſqu'au ciel.

PARVENIR, ſignifie auſſi, Faire fortune. Cet homme eſt devenu riche en peu de temps, il eſt bien *parvenu*: ce n'eſtoit qu'un petit Commis, le voilà un des Fermiers Generaux. La perſeverance, l'adreſſe & le bonheur font qu'un homme *parvient* à ſa fin. Ce jeune homme ſe rend fort aſſidu, il a bonne envie de *parvenir*.

PARVENU, UE. part. & adj.

PARVIS. ſ. m. Place publique qui eſt ordinairement devant les grandes Egliſes. Le *parvis* Noſtre Dame, de Sainte Geneviefve. On le diſoit autrefois de toutes les places qui eſtoient devant les palais & grandes maiſons. Quelques-uns diſent que ce mot vient du paradiſus; d'autres de *pervius*, qui eſt un lieu ou lieu de la paſſe on trouve ordinairement les grands Edifices, *à devantis parvis patet*. Voyez Menage, qui rapporte pluſieurs autres curieux en faveur de l'une & de l'autre opinion. D'autres le derivent de *parvus*, diſant qu'on appelloit autrefois *parvis*, une place publique devant un Baſtiment.

PARULIS. ſ. m. Terme de Medecine, qui ſe dit d'une inflammation, de gonflement qui ſe fait aux gencives.

PARURE. ſ. f. Ce qui eſt pour, donne ſujet d'ornement. Cette femme allant ce jour-là dans une haute parure. Les Reines commandoient de leur Eſcuyrie qu'on y cherchaſt quelque Parure.

PARURE, ſignifie auſſi, Reſſemblance, ou ornement de choſes dont on ſait parade. Un attelage de chevaux doit eſtre de même parure, c'eſt à dire, de même taille & de même poil. Ce Gouverneur avant à ſon entrée

trée 50. Gardes tous d'une *parure*, veſtus d'une même livrée, de même maniere. Les tapiſſeries d'une alcove & de la chambre ſont ſouvent de differente *parure*.

PARURE, ſe dit auſſi de ce qu'on retranche en parant ou préparant des cuirs, ou autres choſes ſemblables. Il eſt deffendu de faire de la colle forte avec des *parures* ou rogneures de cuirs.

PAS.

PAS. ſubſt. maſc. Meſure qui ſe prend de l'eſpace qui eſt entre les deux pieds d'un animal, quand il marche. Le *pas* commun de l'homme eſt de deux pieds & demi. Le *pas* des Allemans, qu'on appelle autrement *geometrique*, eſt de cinq pieds de Roy. Le mille d'Italie eſt de mille *pas* geometriques; la lieuë de France de trois mille *pas*; celle d'Allemagne de quatre mille; la ſtade de cent vingt-cinq *pas*. Les lieuës ſe meſurent avec un *compte-pas*. Voyez *Podometre*. Nicod croit que ce mot vient de l'Hebreu *phaſé*, qui ſignifie *paſſage*.

PAS, ſignifie auſſi chaque ajambée ou mouvement de l'animal qui marque une de ces meſures, & qui le tranſporte d'un lieu à un autre. Ceux qui ont les jambes plus longues font des *pas* plus grands que les autres.

PAS, ſe dit auſſi de la demarche, de la maniere d'aller. Aller *pas* à *pas*, à *pas* de tortuë, à *pas* comptez, à *pas* de loup, c'eſt aller à petit *pas*, doucement, & en tapinois. Aller bon *pas*, doubler le *pas*, c'eſt aller à grand *pas* & viſte. Faire un *pas* en arriere, Retourner ſur ſes *pas*.

En termes d'Eſcrime on appelle, Marcher à grands *pas*, quand on laiſſe un eſpace de dix-huit pouces entre les pieds qui avancent ſur la ligne droite, ou qui reculent en arriere; & on dit à petit *pas*, quand cet eſpace n'eſt que d'environ neuf pouces.

PAS, ſe dit auſſi en termes de Danſe, des manieres differentes d'y conduire ſes pieds en marchant, en ſautant, en piroüettant. Voicy les noms des principaux *pas* de danſe.

En general le *pas* ſe prend pour une compoſition faite ſur un air. Ainſi on dit, Il a fait un beau *pas* ſur une telle chaconne, ſur une telle gigue, &c. Au propre, c'eſt un mouvement d'un pied d'un lieu à un autre: ce qui ſe fait en cinq manieres, quand on porte également les deux pieds ou en avant, ou en arriere, ou de coſté.

Le *pas droit*, eſt un *pas* ſimple qui ſe fait en ligne droite.

Le *pas grave*, ou *ouvert*, ſe dit, lors qu'en marchant un pied s'écarte de l'autre en décrivant un demi-cercle.

Le *pas battu* eſt lors qu'on paſſe une des jambes pardeſſus l'autre, ou pardeſſous, avant que de poſer le pied à terre; ou lors qu'on bat d'une cuiſſe contre une autre.

Le *pas tourné* eſt lors qu'on fait un tour de jambes, ou qu'on décrit un cercle entier avec le pied en avant, ou en arriere. Il s'appelle auſſi *tour de jambes*.

Le *pas tortillé* eſt lors qu'on fait mouvoir un pied ſur une ligne parallelle à celuy qui eſt poſé à terre, & qu'en le poſant à terre on le remet à angle droit, ou autrement; c'eſt lors qu'en partant on met la pointe du pied en dedans, & en le poſant on la remet en dehors. Il ſe fait de la hanche.

On appelle les *pas* avec mouvement, ceux qui ſe font avec les plis des genoux.

Le *pas relevé*, ou *temps*, ſe fait lors qu'aprés avoir plié au milieu du *pas*, on ſe releve en le finiſſant.

Pas balancé, ou *balancement*, ſe fait lors qu'on ſe jette à droit avec mouvement ſur la pointe du pied, pour faire enſuite un couppé. On l'appelle *demi-couppé*.

Pas couppé, eſt lors qu'aprés avoir fait un *pas* avec mouvement, il en ſuit un autre plus lent, de quelque nature qu'il ſoit.

Pas derobé, eſt lors que les deux pieds ſe meuvent en même temps dans un ſens oppoſé.

Pas gliſſé, eſt lors qu'on fait un *pas* plus grand qu'il ne doit eſtre naturellement; car ſa grandeur naturelle & determinée eſt la largeur des épaules.

Pas chaſſé, ou ſimplement *un chaſſé*, eſt lors qu'on plie avant que de mouvoir le pied.

Pas tombé, ſe dit lors qu'on ne plie qu'aprés avoir poſé le pied qu'on a mû.

Les *pas mignardés* ſe font, quand le mouvement des pieds ſuit les diminutions qui ſont ſur les notes de Muſique, comme lors qu'on eſtend les cinq minimes blanches en dix minimes noires.

Il y a auſſi des *pas* qu'on appelle *pas* de Courante, de Bourrée, de Menuet, de Gavotte, de Branſle de Canarie, de Traquenart, de Bocanne, de Siſſone, de Ballet, &c. Dancer les cinq *pas*.

Les piroüettes, les ſauts, les cabrioles, les demi-cabrioles & fleurets ſont mis au rang des *pas*. Voyez à leur ordre, & l'Orcheſographie de Thoinot Arbeau.

PAS, en terme de Manege, ſe dit de l'allure d'un cheval la moins viſte & la moins élevée, quand il leve en même temps les jambes diametralement oppoſées. Et on dit un bon cheval de *pas*, qui obeït au *pas*, qui a un *pas* relevé. On appelle auſſi un *pas averti*, ou un *pas eſcouté*, un *pas* d'école reglé & ſoûtenu. Un *pas* & un ſaut eſt un manege par haut d'un cheval, qui entre deux cabrioles marque une courbette. Deux *pas* & un ſaut eſt un manege compoſé de deux courbettes terminées par une cabriole.

PAS, ſe dit poëtiquement des choſes inanimées. Ainſi Monſieur Godeau à dit de la mer,

> Fameux theatre des naufrages,
> Mer, dont les flots impetueux
> Viennent d'un *pas* reſpectueux
> Baiſer le ſable des rivages.

PAS, ſe dit figurément en pluſieurs choſes morales, des progrez qu'on fait dans les affaires du monde, de la maniere de s'y conduire. Ce jeune homme s'eſt décrié dés le premier *pas* qu'il a fait dans le monde. Il a fait un *pas* de Clerc dans cette affaire, une faute par ignorance. Il faut prendre garde de ne faire point de faux *pas*, de fauſſe demarche dans cette negociation. Ce Predicateur va à grands *pas* aux Prelatures. Ce brave marche ſur les *pas* de ſes anceſtres, imite leurs belles actions.

On dit poëtiquement, que les fleurs naiſſent ſous les *pas* d'une belle, pour dire, qu'elle eſt majeſtueuſe, qu'elle a bonne grace à marcher. On dit auſſi, que des affaires, ou autres choſes, marchent d'un même *pas*, pour dire, qu'elles ont des progrez égaux, qu'elles vont enſemble. Suivre un Auteur *pas* à *pas*.

PAS, ſe dit auſſi des peines qu'on prend, des fatigues, des difficultez qui ſe rencontrent dans les affaires. C'eſt un homme qui a bien fait des *pas* inutiles dans cette affaire, pour dire, qu'il y a employé bien des ſoins. Cet amant a bien perdu des *pas* à la recherche de cette fille, pour dire, Il y a bien fait de la dépenſe, ſoit en argent, ſoit en fleurettes. Il s'eſt tiré d'un mauvais *pas*, en accommodant cette affaire criminelle qu'on luy avoit ſuſcitée.

PAS, ſe dit auſſi des veſtiges des pieds que les animaux laiſſent imprimez en marchant ſur la neige, ſur la terre molle & glaiſe.

PAS, ſe dit auſſi d'une marche, d'un degré, du ſeuil d'une porte. Il y a quatre *pas* à monter à ce perron. Il eſtoit ſur le *pas* de la porte. En Perſe & en Tartarie c'eſt un crime capital de marcher ſur le ſeuil, ſur le *pas* d'une porte, comme témoignent Tavernier pour la Perſe, & Rubruquis pour la Tartarie.

PAS, ſe dit auſſi par extenſion d'un paſſage dangereux,

eſtroit & fortifié, où on peut aiſément empeſcher de paſſer. Le *pas* de Suze, de l'Ecluſe, des Termopyles. Dans les montagnes il y a pluſieurs *pas* difficiles à paſſer. Le *Malpas* du Canal de Languedoc eſt une montagne de roche dure qu'on a couppée & percée, par deſſous laquelle paſſe ce Canal par l'eſpace de quatrevingt-cinq toiſes.

On dit auſſi ſur la mer, le *Pas* de Calais, c'eſt à dire, le Detroit: & on appelle auſſi *Pas*, toute ſorte de Detroit qui eſt entre des terres, des bancs de ſable ou de roches par où il faut paſſer pour aller en quelque lieu. Les Tartes Bourbonnoiſes ſont des *pas* dangereux, des bourbiers où ſe perdent les chevaux & les Cavaliers. En ce ſens on diſoit autrefois dans les tournois, que les Chevaliers ouvroient le *pas*, deffendoient le *pas*, en parlant des lieux ou des lices qu'ils choiſiſſoient pour faire ces exercices. On ouvroit le *pas* d'ordinaire auprés des Monaſteres, où les Chevaliers alloient auparavant faire leurs devotions, & où le victorieux alloit offrir ſes armes & ſon cheval.

On appelle en termes de Fortification, le *pas de la ſouris*, un petit relais ou eſpace qu'on laiſſe ſur la muraille au deſſus du cordon pour donner du pied au parapet.

PAS, ſe dit encore d'un certain point d'honneur qu'on obſerve pour la marche entre ceux qui ont quelque prééminence l'un ſur l'autre. Cet Officier conteſte le *pas* à cet autre, à cauſe de ſon ancienneté. Il luy a donné le *pas*, il a pris le *pas* devant luy.

Les Artiſans diſent qu'ils ont des outils de toutes ſortes de *pas*, pour dire, de toutes ſortes de grandeurs: & on appelle *pas* de vis, chaque tour de la ligne ou cannelure, ou eminence qui regne autour du cylindre tourné en vis.

PAS, eſt auſſi une particule negative de grand uſage en la Langue, quoy qu'elle ſemble ſuperfluë, eſtant toûjours precedée de *ne*. Je ne le veux *pas*. Cela n'eſt *pas* bon. Ne veux-tu *pas* venir? Je n'ay *pas* beaucoup de temps à perdre. On dit auſſi, Non *pas* cela. Je le conſidere, non *pas* comme mon maiſtre, mais comme un bon amy. *Pas* un homme, *pas* une femme.

De ce pas, *Tout d'un pas*, ſont des facons de parler adverbiales, pour dire, Tout à l'heure, Tout de ſuite.

PAS, ſe dit proverbialement en ces phraſes. La peur a bon *pas*, parce qu'elle oblige à s'enfuir bien viſte. On dit de celuy qui a grande obligation à un autre, qu'il devroit baiſer les *pas* par où il marche.

On dit auſſi, qu'il faudra qu'un homme paſſe le *pas*, ſoit lors qu'on le fait mourir, ſoit lors qu'on l'oblige à ſouſcrire à certaines conditions onereuſes. On dit qu'il n'y a plus qu'un *pas* juſqu'à un certain lieu, par comparaiſon à un plus grand chemin qu'on a fait, quoy qu'il y ait encore une ou pluſieurs lieuës.

PAS D'ASNE, eſt une herbe medicinale dont on fait des ſyrops pour ceux qui ont la poitrine foible. Les feuilles de cette plante ſont un peu plus grandes que celles du lierre. Elle en jette ſix ou ſept de ſa racine qui ſont blanches pardeſſous, & verdes pardeſſus, & diviſées en pluſieurs angles. Sa tige eſt de la hauteur d'un palme, & ſa fleur qui eſt jaune ſort avant ſes feuilles, & ſe perd avec ſa tige. Elle eſt bonne pour la toux & les pulmoniques. On l'appelle autrement *taconet*, ou *pas de cheval*. Les Toſcans l'appellent *farfara*, *farfaria*, & *farfarella*. En Latin *tuſſilago*, *ungula caballina*, *populago*, *ongium*.

PAS D'ASNE, eſt auſſi une eſpece de mors qu'on prepare pour les chevaux qui ont la bouche forte.

PAS D'ASNE, eſt auſſi un terme de Fourbiſſeur, & ſe dit d'une garde d'eſpée qui couvre la main.

PAS D'ASNE, eſt auſſi ſur les navires un anneau avec une queuë.

PASCAGE. ſ. m. Lieu où l'herbe eſt abondante, où on meine paiſtre les beſtiaux. La Hollande eſt un païs de *paſcages*, où on fait de grandes nourritures de beſtiaux. Ce mot vient de *paſcaſium*, *paſquerium* ou *paſcuarium*, qu'on a dit dans le même ſens dans la baſſe Latinité.

PASCAL, ALE. adject. Qui appartient à Paſques. L'Agneau *Paſcal* eſt un agneau que les Juifs mangeoient avec grandes ceremonies en memoire de ce qu'ils avoient été retirez de la ſervitude d'Egypte. Ils le devoient manger promptement eſtant debout, ayant des baſtons à la main, leurs robbes trouſſées avec des ceintures, &c. *Les ceremonies paſcales*. L'eau benite *paſcale*. On chante Alleluya au temps *paſcal*.

PASLE. adj. m. & f. Bleſme, deſcoloré, à qui il manque quelque vivacité du teint, ce peu de rouge qui ſe meſle avec le blanc pour faire une belle chair. Un homme eſt *paſle* & deffait, quand il releve d'une maladie, quand il a une peur, ou une colere violente. Il devint *paſle* comme la mort, *paſle* comme ſon rabat. On dit que les filles ont les *paſles* couleurs, quand elles ont des ſuppreſſions de menſtruës. On appelle des roſes *paſles*, les roſes ordinaires, par oppoſition à celles de Provins qui ſont d'un rouge plus foncé. On dit auſſi, que le Soleil eſt *paſle*, lors qu'il eſt eclipſé, ou qu'il y a quelque nuée qui commence à le couvrir; car il ne jette alors qu'une lumiere *paſle* & blafarde. On appelle couleurs *paſles*, celles qui ſont lavées ou meſlées de blanc. Ainſi on dit du bleu *paſle*, du jaune *paſle*.

PASLEUR. ſ. f. Perte de la couleur ordinaire que doit avoir le teint dans ſa vivacité. Si-toſt qu'il fut bleſſé, on vit ſur ſon viſage une mortelle *paſleur*. La *paſleur* vient ſouvent de maladie, & quelquefois par une violente frayeur.

PASLIR. v. neut. Devenir bleſme. On rougit de honte, on *paſlit* de colere. Le recit de cette menace l'a fait *paſlir*. Il a *paſli*, quand on luy a apporté cette nouvelle. Le criminel *paſlit*, quand il paroiſt devant ſon Juge. Un amant *paſlit* ſouvent devant ſa maiſtreſſe.

PASLISSANT, ANTE. adj. Qui paſlit. Les Sorciers ſe vantent de rendre les aſtres *paſliſſants* par leurs charmes.

PASMER. v. neut. qui ſe dit ordinairement avec le pronom perſonnel. Tomber en deffaillance, perdre l'uſage des ſens: ce qui arrive, lors que l'agitation & le mouvement des eſprits eſt arreſté par quelque cauſe ou paſſion violente & ſubite.

Cet amant s'eſt *paſmé* dés l'heure qu'il m'a veuë.
Deſmarêts dans ſes Viſionnaires.

Sire, on *paſme* de joye, ainſi que de triſteſſe.
Corneille.

Cet enfant ſe *paſme* à force de crier. Cette femme a eu tant de frayeur en voyant des eſpées nuës, qu'elle s'eſt *paſmée*, & on l'a creuë morte, pluſieurs gens ſe *paſment* & s'eſvanouiſſent, quand on les ſaigne. On dit qu'un homme ſe *paſme* de rire, pour dire, qu'il rit de telle force, que cela luy pourroit faire perdre l'uſage des ſens, la reſpiration. Ce mot vient du Grec *ſpaſma*. On dit auſſi en Italien *ſpaſmarſi*. Menage.

PASMÉ, en termes de Blaſon, ſignifie, A gueule bée ou beante, comme eſvanouï ou expirant, qui ſe dit particulierement du Dauphin d'Auvergne ſans langue & la hure ouverte, pour le diſtinguer du Dauphin de Viennois, qui eſt repreſenté vif. Il ſe dit auſſi de l'aigle qui n'a point d'yeux, & qui a le bec ſi crochu & ſi long, qu'elle ne peut plus rien prendre pour ſe nourrir.

PASMOISON. ſ. f. Eſtat d'une perſonne paſmée, deffaillance. En apprenant cette nouvelle les forces luy ont manqué, il eſt tombé en *paſmoiſon*. La *paſmoiſon* differe de l'*eſvanouiſſement*, en ce que celuy-cy arrive par la def-

deffaillance des forces naturelles; au lieu que la *paſmoiſon* ſe fait par quelque violente paſſion qui cauſe une convulſion ſubite qui empeſche le paſſage des eſprits.

PASQUE. ſ. f. La plus ſolemnelle des Feſtes qui ſe celebre chez les Juifs en memoire de leur delivrance de la captivité d'Egypte, & chez les Chreſtiens en memoire de la reſurrection du Sauveur. L'Egliſe celebre la *Paſque* le premier Dimanche d'aprés le 14. de la Lune de Mars aprés l'Equinoxe du printemps ſuivant le Concile de Nicée tenu l'an 325. de Jeſus-Chriſt, afin de ne ſe point rencontrer avec celle des Juifs. *Paſques* eſt la premiere des Feſtes mobiles. *Paſcha* eſt un mot Hebreu qui ſignifie *paſſage*, & on tient que cette Feſte a eſté inſtituée par les Apoſtres mêmes.

On appelle *Paſques Fleuries*, le Dimanche des Rameaux; & *Paſques Cloſes*, le Dimanche de Quaſimodo, qui eſt l'Octave de la grande *Paſque*, qui ferme la ſemaine de *Paſques*.

On appelloit autrefois dans l'Egliſe *Paſques*, toutes les Feſtes ſolemnelles. Ainſi on appelloit la grande *Paſque*, la *Paſque* de la Reſurrection; la *Paſque* de la Nativité, le jour de Noël, la *Paſque* de l'Aſcenſion, *Paſques* de l'Epiphanie, *Paſques* de la Pentecoſte, qu'on a appellée *Paſca roſata* ou *roſatium*, à cauſe qu'elle vient au temps des roſes; &c. On le dit encore en Eſpagnol, *Paſcha de Navidad*, &c.

Faire ſes *Paſques*, c'eſt communier à ſa Parroiſſe dans la quinzaine de *Paſques*. Dieu vous mette en bonnes *Paſques*.

On appelle *œufs de Paſques*, de petits preſents qu'on fait en l'honneur de la Feſte aux valets, aux enfants, aux artiſans. Les Regens donnent des vers à leurs eſcoliers pour leurs *œufs de Paſques*.

PASQUES, ſe dit proverbialement en ces phraſes. Il faut faire Careſme-prenant avec ſa femme, & *Paſques* avec ſon Curé. Entre *Paſques* & la Pentecouſte, le deſſert eſt une croute. On dit auſſi, A *Paſques* on s'en paſſe, à la Pentecoſte, quoy qu'il couſte: cela s'entend des habits d'eſté dont on n'a abſolument beſoin qu'en ce temps-là.

On dit auſſi pour ſe mocquer d'un homme, ou bourgeois veſtu de neuf, qu'il eſt brave comme un bourreau qui fait ſes *Paſques*. On dit auſſi, qu'il faut faire une dette payable à *Paſques* pour trouver le Careſme court. L'Eſpagnol dit que les Juifs ſe ruinent en *Paſques*, les Mores en nopces, & les Chreſtiens en procés.

PASQUERETTE. ſ. f. Petite fleur blanche qui vient au printemps au temps de Paſques. Elle reſſemble à une marguerite. En Latin *bellus*.

PASQUIN. ſ. m. Statuë fort tronquée & mutilée qui eſt à Rome, qu'on appelle auſſi *Marphore*, où l'on attache ſecretement tous les placards ſatyriques qu'on fait contre le gouvernement, ou contre les plus apparents de la ville. Cela vient d'un nommé *Paſquin* fameux Cordonnier de Rome, qui eſtoit un grand railleur, & qui ſe plaiſoit, auſſi-bien que ſes gens, à donner des brocards à tous ceux qui paſſoient par la ruë. Aprés ſa mort, comme on fouilloit ſous le pavé au devant de ſa boutique, on trouva dans la terre une ſtatuë d'un ancien Gladiateur aſſez bien faite, mais mutilée & à demi gaſtée. On la dreſſa à l'endroit où elle avoit eſté trouvée, à l'encoigneure du logis de deffunct Maiſtre *Paſquin*, & d'un commun conſentement on la nomma de ſon nom. Depuis toutes les ſatyres y ont été affichées, comme ſi on les eut voulu attribuer à un *Paſquin* reſſuſcité.

PASQUINADE. ſ. f. Placard ſatyrique qu'on attache à cette ſtatuë de Paſquin. On le dit par extenſion de toute ſatyre, raillerie ou bon mot qu'on dit contre le public & contre les Puiſſances, quoy qu'on ne les ait point attachées au Paſquin, & qu'on les ait ſeulement fait courir dans le monde. Et on le dit auſſi bien à Paris qu'à Rome. Les Italiens ont fait pluſieurs Livres qu'ils ont appellez *Paſquino in eſtaſi*.

PASSABLE. adj. m. & f. Qui peut paſſer, dont on ſe peut ſervir, qui n'eſt ni excellent, ni mauvais. Ce logis, cet appartement eſt *paſſable*. Ce repas eſt *paſſable*, ſuffiſant. Ces vers, ces melons ſont *paſſables*; il y en a de meilleurs, il y en a de pires.

PASSABLEMENT. adv. D'une maniere paſſable. Cet eſcolier a ſouſtenu ſes Theſes *paſſablement*. Cet Advocat a plaidé *paſſablement*.

PASSADE. ſ. f. Action de celuy qui ne fait que traverſer un pays, qui n'y veut point ſejourner. Un Voyageur ne fait qu'une *paſſade* dans les villes qui ne ſont pas ſi conſiderables. J'ay eſté mal logé dans un tel lieu, mais patience, ce n'eſt qu'une *paſſade*. Ne me faites point une viſite de *paſſade*, arreſtez vous chez moy.

PASSADE, ſignifie auſſi les charitez, les aſſiſtances qu'on demande en paſſant, en voyageant. Les Pelerins de St. Jacques, de St. Michel, demandent la *paſſade*. Il y a des Hoſpitaux où on reçoit les pauvres, où on leur donne la *paſſade*. Les compagnons de meſtier qui battent la ſemelle, ſe donnent la *paſſade*, s'aſſiſtent les uns les autres.

PASSADE, ſe dit auſſi entre les nageurs, lors qu'en ſe rencontrant l'un enfonce l'autre dans l'eau, & le fait paſſer par entre ſes jambes. Ils appellent cela, Donner la *paſſade*.

PASSADE, en termes de Manege, eſt le chemin que fait le cheval en paſſant ou repaſſant pluſieurs fois ſur une longueur de terrein. Les *paſſades* ſont differentes ſelon la differente maniere de changer de main, & de fermer la *paſſade*.

Paſſade d'un temps, *en pirouëtte*, ou *demi-pirouëtte*, eſt un tour que le cheval fait d'un ſeul temps de ſes eſpaules & de ſes hanches.

Paſſade ou *demi-volte de cinq temps*, eſt un demi-tour que le cheval fait au bout d'une ligne droite en cinq temps de galop.

Paſſades furieuſes ou *à la Françoiſe*, ſont celles qui ſe font par une demi-volte en trois temps, en marquant un demi-arreſt. On s'en ſert dans un combat ſingulier.

Paſſades relevées, ſont celles dont les demi-voltes ſe font à courbettes.

PASSADE, ſe dit auſſi en termes d'Eſcrime. Voyez *Paſſe*.

PASSAGE. ſ. m. Chemin, lieu par où on paſſe pour aller dans un autre lieu. Les villages, les hoſtelleries, ſont baſtis ſur les *paſſages*, ſur les lieux par où on paſſe. Le chemin d'Orleans eſt le plus grand *paſſage* de France. On a envoyé en un tel lieu au devant d'un tel, pour le recevoir à ſon *paſſage*. Oſtez vous de mon *paſſage*. Il ne faut pas embarraſſer le *paſſage*.

PASSAGE, ſe dit auſſi d'un petit chemin ou degagement qui va d'une chambre, d'un appartement à un autre. Cette chambre, ce corridor, cette galerie ne ſervent que de *paſſage*, ſont un *paſſage*.

PASSAGE, ſe dit auſſi de l'ouverture que ſe font pluſieurs corps, ſoit par leur violence, ſoit par leur ſubtilité. Le canon ſe fait un *paſſage* par tout. Malherbe a dit d'un torrent,

> Rien n'eſt ſeur en ſon *paſſage*,
> Ce qu'il trouve il le ravage.

Le mercure trouve un *paſſage* dans les corps les plus ſolides. Il faut laiſſer un *paſſage*, une ouverture à la fumée.

PASSAGE, eſt auſſi un droit de ſervitude qu'on a de paſſer ſur l'heritage d'un autre. Il a droit de *paſſage* par cette cour, par cette allée commune; droit de *paſſage* de voiture ſur ce champ, à travers ce pré. Il faut oſter de mon *paſſage* ce que vous y avez mis pour le boucher.

PASSAGE, ſe dit auſſi des lieux eſtroits & difficiles qui ferment l'entrée d'un pays. Le premier ſoin d'un Chef d'armée, c'eſt d'occuper les *paſſages* du lieu où il veut faire la guerre, de bien garder, fortifier les *paſſages*. Le Roy a envoyé demander à un tel Prince un *paſſage* ſur ſes terres. On luy a livré un *paſſage*. Il faut envoyer reconnoiſtre, ſonder le *paſſage*. On luy a fermé, diſputé, couppé le *paſſage*. Il a tenté le *paſſage*.

PASSAGE, ſignifie auſſi l'action de celuy qui paſſe. Les payſans ont beaucoup à ſouffrir du *paſſage* des gens de guerre. Le *paſſage* de la Mer Rouge eſt le plus grand miracle que Dieu ait fait en faveur de ſon peuple.

On appelle oiſeaux de *paſſage*, ceux qui ne viennent qu'en certaines ſaiſons, comme les hyrondelles qu'on croit s'en aller en automne aux pays chauds, & même paſſer la mer. Il y a auſſi des poiſſons de *paſſage*, comme les harengs, les maquereaux, &c.

PASSAGE, eſt auſſi un droit qu'on paye pour le tranſport de ſa perſonne, ou de ſes marchandiſes. Il a tant payé pour ſon *paſſage* en Canada, & tant pour ſes balots & ſes hardes. Les Anciens mettoient une piece de monnoye en la bouche des defuncts, pour payer à Caron le *paſſage* de la barque.

PASSAGE, ſignifie auſſi le droit, l'impoſition que les Princes mettent ſur les marchandiſes au *paſſage* de leurs detroits, de leurs ports, de leurs frontieres. Le Roy de Dannemarc fait payer un droit de *paſſage* par le Zund. Les autres Princes ont des Bureaux, des Doüanes & traites foraines au *paſſage* des frontieres.

PASSAGE, ſe dit figurément en choſes ſpirituelles & morales. Le peché d'Adam nous avoit fermé le *paſſage* du Paradis, JESUS-CHRIST nous l'a ouvert par ſa mort. Chriſtophle Colomb a ouvert le *paſſage* des Indes Occidentales. Les Modernes nous ont ouvert de nouveaux *paſſages* pour pouſſer plus loin nos connoiſſances. Le grand merite de cette perſonne luy a ouvert le *paſſage* aux honneurs, aux dignitez. On dit que le *paſſage* des Enqueſtes à la Grand' Chambre a converti quelquefois des Heretiques.

PASSAGE, ſignifie quelquefois, Changement d'eſtat. Le *paſſage* d'une vie tumultueuſe à une vie tranquille eſt fort agreable. La mort eſt un *paſſage* affreux, quoy qu'on paſſe d'une vie mortelle à une immortelle, à une meilleure.

PASSAGE, ſe dit auſſi de certaines ſentences, de certains textes ou extraits des Livres qu'on cite, qu'on allegue. Il a cité pluſieurs *paſſages* de l'Eſcriture. Ce *paſſage* a de l'obſcurité, a beſoin de commentaire. Les Pedans ſe donnent la geſne pour concilier deux *paſſages* qui ſe contrediſent.

PASSAGE, en termes de Muſique, ſe dit des intervalles ou conſonances qui étant agreablement diſpoſées forment une bonne harmonie. Il y a dans cette piece de fort beaux *paſſages* & fort delicats.

On dit proverbialement en menaçant quelqu'un, Il me trouvera en ſon *paſſage*, ſur ſon *paſſage*, pour dire, Je chercheray des occaſions de luy nuire, je luy formeray des obſtacles aux choſes qu'il voudra entreprendre.

PASSAGER, ERE. ſ. m. & f. Qui eſt tranſporté d'un lieu à un autre, dans un navire, dans un bateau, dans un coche. Les vaiſſeaux n'admettent les *paſſagers* que quand ils ont leurs charges. On appelle ſur la mer *paſſagers*, ceux qui payent fret pour le port de leurs perſonnes & de leurs hardes. En Levant on les nomme *pelerins*.

PASSAGER, ERE. adj. Qui paſſe aiſément, & qui ne dure gueres. Tous les biens de ce monde ſont *paſſagers*, n'ont rien de permanent & de ſolide. Le beauté eſt une fleur *paſſagere*.

PASSAGER, ſe dit auſſi des oiſeaux, des poiſſons, qui ne paroiſſent que dans une certaine ſaiſon, qui vont habiter tantoſt un lieu, tantoſt un autre. Les guignards ſont oiſeaux *paſſagers*. On le dit plus proprement des oiſeaux de proye. Un faucon *paſſager*. Les baleines, les maquereaux, ſont des poiſſons *paſſagers*.

On dit figurément, que les hommes ne ſont que *paſſagers* en ce monde, qu'ils attendent leur retour à leur celeſte patrie.

PASSANT, ANTE. adj. Lieu par où il paſſe bien du monde. La ruë St. Honoré eſt une ruë bien *paſſante*. Le chemin de Lyon eſt fort *paſſant*. On entend bien du bruit, quand on eſt logé ſur une ruë *paſſante*.

PASSANT. ſubſt. eſt celuy qui paſſe chemin. Les guetteurs de chemin ſont à l'affuſt pour voler les *paſſants*. En Orient il y a de grands baſtiments conſtruits pour y loger les *paſſants*.

PASSANT, en termes de Blaſon, ſe dit d'un animal poſé dans un Eſcu ſur ſes pieds, comme s'il vouloit marcher. On le dit de la poſture ordinaire des animaux terreſtres. On peint les leopards *paſſants*, & les lions *ravi-ſſants*.

EN PASSANT, ſe dit adverbialement, pour dire, En chemin faiſant, ſans venir exprés, ſans deſſein formé. Vous donnerez cette lettre *en paſſant*. Beuvez un coup *en paſſant*. Un Satyrique donne toûjours quelque coup de dent *en paſſant*, ſans faire ſemblant de rien. Je vous donne cet avis *en paſſant*. Je n'ay veu cette ville qu'*en paſſant*.

On dit proverbialement, Donner de l'eau benite des *paſſants*, pour dire, Jetter des pierres: ce qui vient d'une couſtume ſuperſtitieuſe qu'a eu long-temps le vulgaire, de jetter une pierre ſur une foſſe qu'il trouvoit, au lieu d'eau benite. Cette couſtume eſt ſi ancienne, que Sophocle en ſon Antigone, & Horace Ode XXVIII. en ont fait mention, diſant qu'on traitoit d'impies ceux qui rencontrant le cadavre d'un homme mort, negligeoient d'y jetter une pierre, ou quelque poignée de pouſſiere.

PASSE. ſ. f. Difference & ſupplément de la valeur d'une monnoye pour l'égaler à une autre d'un prix fixe & ordinaire: ce qui ſe dit auſſi-bien de ce qu'il faut adjouſter, que de ce qu'il faut diminuer. Quand on compte des écus d'or comme s'ils valoient deux écus blancs, il faut mettre à chacun ſix ſols pour la *paſſe*, pour les égaler. Quand on met trois comptes de pieces de trois ſous & demi, & quand il y en a ſix à chaque compte pour faire un écu, il en faut retrancher trois ſous pour la *paſſe*.

PASSE, ſe dit abſolument aux jeux de Berlan, de la Beſte, de l'Hombre, &c. pour témoigner qu'on ne veut pas joüer ce coup-là, ou qu'on veut voir venir les autres. Je dis *paſſe* pour y revenir. Tout le monde a dit *paſſe*, il faut refaire. On dit auſſi au Piquet, au Hoc, &c. *Paſſe* de point, quand on en a peu.

PASSE, ſignifie auſſi le jeu ordinaire que celuy qui tient les cartes eſt obligé de mettre à ſon tour. Il faut payer la *paſſe*. Il n'a gagné que ſa *paſſe*.

PASSE, ſe dit auſſi au jeu du Billard, ou de Mail, d'une porte ou arches par où il faut que la bille, ou la boule paſſe, ſelon les regles du jeu. En ce ſens on dit qu'un homme eſt en *paſſe* au premier, au ſecond coup de mail, quand il eſt aſſez proche de la *paſſe* pour pouvoir mettre dedans: & figurément on dit qu'un homme eſt en *paſſe* d'obtenir des honneurs, des dignités, des Prelatures, quand il a de la naiſſance, du merite, du credit, de l'appuy pour y parvenir. On dit auſſi, Il eſt en *paſſe* d'avoir cette fille en mariage, de gagner ſon procés, de faire banqueroute, quand on voit des apparences, des diſpoſitions à ces choſes.

PASSE, ſe dit auſſi en termes d'Eſcrime. Il y a des *paſſes* volontaires qui ſe commencent du pied gauche hors de la meſure du pied ferme, quand on ne peut atteindre

l'ennemi.

l'ennemi. Il y en a d'autres neceſſaires qu'on fait aprés avoir pouſſé de pied ferme, lors qu'on eſt ſi preſſé de l'ennemy, qu'on n'a pas le temps de ſe retirer, on tâche de ſaiſir la garde de ſon épée, ou on pouſſe tout outre pour ſe mettre en garde derriere luy. La meſure de la *paſſe*, c'eſt quand les deux foibles de l'épée ſe peuvent entretoucher. Il y a des *paſſes* en prenant le temps en dedans, en deſſus, ou en deſſous, en quartant à droit, ou en paſſant à gauche, ou en parant du corps. Des *paſſes* ſous l'épée, des *paſſes* ſur la ligne, &c.

PASSE, eſt auſſi un tour de cheveux qui ſert à coëffer les femmes.

PASSE, ſe dit auſſi abſolument & adverbialement, pour dire, *Soit*. *Paſſe* pour cela. *Paſſe* pour la premiere fois.

PASSE-AVANT. ſ. m. Terme de Finances. C'eſt un billet que donnent les Commis aux receptes des Bureaux des Doüanes, ou des entrées, pour donner permiſſion ou liberté aux Marchands & Voituriers de mener leurs marchandiſes plus loin, ſoit aprés avoir payé les droits, ou pour marquer qu'il le faut payer en un autre Bureau, ou qu'elles ne doivent rien, quand il n'y a qu'un ſimple paſſage ſans commerce.

PASSECAILLE. ſ. f. Compoſition de Muſique, air qui ſe commence en frappant, qui a trois temps lents, & quatre meſures redoublées.

PASSEDROIT. ſ. m. Grace, faveur que fait un Juge en ſe relaſchant un peu de la rigueur des loix pour faire plaiſir à quelqu'un.

Il ſignifie auſſi, ce qu'on donne, ce qu'on fait au delà de ce qu'on eſt obligé.

PASSEFLEUR. ſ. f. ou *Anemone*, eſt une plante dont il y a deux eſpeces: l'une eſt ſauvage, & l'autre ſe ſeme dans les jardins. De celle-cy il y en a quelques-unes qui portent leurs fleurs rouges obſcures; les autres incarnates ou purpurines; & les autres blanches comme du lait. Leurs feuilles ſont ſemblables à celles du coriandre, toutefois chiquetées, plus menuës, & elles panchent contre terre. Leurs tiges ſont veluës & deliées, & la figure de leurs fleurs reſſemble au pavot, au milieu deſquelles il y a de petites teſtes noires où la graine eſt enfermée. Leur racine a pluſieurs noeuds ou calloſités. La *paſſefleur* ou anemone ſauvage eſt plus grande, & a les feuilles plus larges & plus dures. Ses fleurs ſont rouges garencées. Ses racines ſont chevelues, & ont pluſieurs filaments. Toutes deux ont une grande acrimonie; & celle qui a la feuille plus noire, eſt la plus acre. En Latin *anemone*.

PASSEGER. v. act. Terme de Manege. C'eſt mener un cheval au pas, ou au trot ſur deux piſtes, le faiſant marcher de coſté, enſorte que les hanches tracent un chemin parallelle à celuy que traceront les eſpaules. On dit auſſi, *Paſſeger*, & promener un cheval. On *paſſege* un cheval en droite ligne, & ſur les voltes.

PASSEMENT. ſ. m. Dentelle, ouvrage qu'on fait avec les fuſeaux pour ſervir d'ornement, en l'appliquant ſur des habits. On en fait d'or, d'argent, de ſoye & de fil. Le mot de *paſſement* eſt preſque general à toutes ſortes de dentelles. Il differe des *galons*, & *retamés*, en ce que ceux-cy ſe font ſur le meſtier des Paſſementiers, comme n'étant qu'un ſimple tiſſu; au lieu que les *paſſements* & dentelles ſe font ſur un oreiller avec des fuſeaux, & en ſuivant les poincts & piquures d'un patron.

PASSEMENTER. v. act. Charger un habit de paſſements. Cet habit eſt *paſſementé* ſur les manches. Cette juppe eſt *paſſementée* juſqu'au haut.

PASSEMENTIER. ſ. m. Marchand qui vend, qui fait faire des paſſements.

PASSEMESE. ſ. m. eſt un chant à l'Italienne, propre à danſer. Elle ſervoit autrefois d'entrée aux balets danſés. Elle conſiſtoit à faire quelques tours par la ſalle, & à la traverſer par le milieu; & c'eſt de là qu'eſt venu ſon nom.

PASSEMUR, eſt un nom qu'on a donné à une couleuvrine extraordinaire qui a quarante calibres de long, & tire ſeize livres de balle. Hanzelet.

PASSEPAROLE, eſt un commandement qu'on fait à l'armée, quand on donne un commandement à la teſte de l'armée qu'on veut faire entendre à la queuë, en le faiſant paſſer de bouche en bouche.

PASSEPARTOUT. ſ. m. Petite clef qui ouvre pluſieurs ſerrures d'un même logis, qui ſont faites la plus-part en loquet. On le dit auſſi des clefs de la premiere porte d'une maiſon qu'on donne aux locataires, ou aux domeſtiques.

PASSEPARTOUT, eſt auſſi une ſerrure qui a deux ouvertures, & deux clefs de même façon. Elle eſt en uſage en pluſieurs Couvents, afin que le Prieur ait une clef des cellules des Moines pour les viſiter en leur abſence.

PASSEPARTOUT, ſignifie auſſi chez les Graveurs, une planche qui a une ouverture au milieu, dans laquelle on enchaſſe une autre planche gravée exprés, où eſt le portrait, le chiffre, ou les armes de quelqu'un, enſorte que la premiere ne ſert que de bordure ou d'ornement à l'autre.

Il y a auſſi des ſcies qu'on appelle *paſſepartout*, qui ſervent à fendre le gros bois.

PASSEPARTOUT, ſe dit auſſi des bonnes ou mauvaiſes qualités de quelqu'un, qui luy donnent une entrée facile en pluſieurs lieux, que n'ont pas les autres. Un fou ſe gliſſe hardiment dans les chambres des Princes, il a ſon *paſſepartout*. Un Voyageur qui ſçait le Latin a un *paſſepartout* qui ſe fait entendre & recevoir chez les eſtrangers.

PASSEPASSE. ſ. m. Tour d'adreſſe, ſubtilité de main avec laquelle les Charlatans ſurprennent le peuple, en faiſant paroiſtre viſibles & inviſibles les choſes par une maniere inconcevable, & en diſant pluſieurs fois *paſſepaſſe*.

PASSEPIEDS. Eſpece de danſe qui eſt en uſage en Bretagne. On la met au rang des branſles.

PASSEPOIL. Petite bande de ſatin, ou taffetas de couleur qu'on met ſur les couſtures d'un habit, & qu'on laiſſe un peu avancer en dehors pour le relever.

PASSEPOMME. Eſpece de poſſime precoce qui eſt ſans pepins.

PASSEPORT. ſ. m. Lettre ou brevet d'un Prince, ou d'un Commandant, pour donner liberté, ſeureté, & ſauf-conduit à quelque perſonne pour voyager, entrer, & ſortir librement ſur ſes terres. Le *paſſeport* ſe donne aux amis, & le ſauf-conduit aux ennemis. Paſquier croit qu'on a dit *paſſeport* au lieu de *paſſepartout*.

PASSEPORT, ſe dit auſſi figurément des qualités, privileges, ou caracteres des perſonnes, qui les font paſſer ou recevoir en pluſieurs lieux. Cet homme eſt galant, agreable, il a ſon *paſſeport*, il paſſe par tout. Ceux qui portent les livrées du Roy ne payent rien ſur les ponts, ils ont leur *paſſeport*. Une fille qui eſt laide, ou âgée, a liberté d'aller par tout ſans ſoupçon, elle a ſon *paſſeport*.

PASSER. v. act. & n. Traverſer quelque terrain, quelque pays, pour aller d'un lieu à un autre. L'Empereur Charles-Quint *paſſa* par la France, il la traverſa pour aller en Flandres. La riviere de Seine *paſſe* à travers la ville de Paris, de Roüen, &c. La Proceſſion *paſſera* dans cette ruë. L'armée *paſſe*, defile par le Dauphiné, elle va *paſſer* les Monts, c'eſt à dire, elle va en Italie. Le Roy a *paſſé* le Rhin à nage, que Ceſar n'avoit oſé *paſſer* que ſur un pont. Menage aprés Saumaiſe derive ce mot de *paſſare*, qu'on trouve en ce ſens dans la baſſe Latinité.

On

On dit que des beſtiaux, des marchandiſes *paſſent* debout dans une ville, quand ils ne font que traverſer d'une porte à l'autre, quand ils n'y ſont ni vendus, ni conſommés; auquel cas ils ne doivent aucuns droits.

PASSER, ſignifie auſſi, Ne s'arreſter pas. Le courier n'a fait que *paſſer*, il a *paſſé* comme un eſclair. *Paſſer* une chemiſe ſur le feu pour l'airier. *Paſſer* les yeux pardeſſus un écrit, pour dire, le lire, le corriger à la haſte. Il n'a pas remarqué cette faute, il a *paſſé* pardeſſus.

PASSER, ſe dit à l'égard du temps, auſſi-bien que du lieu, & ſignifie, Durer. Cet habit luy a déjà *paſſé* deux eſtés. Ce malade ne *paſſera* pas la journée. Il faut que ces proviſions nous *paſſent* l'hiver.

Paſſer bien, ou mal le temps, ſe dit ſelon qu'on ſe divertit, ou qu'on ſouffre. Ce jeune homme *paſſe* ſon temps comme un Roy. Ce vieillard a bien *paſſé* ſa jeuneſſe. Au contraire, Ce malade a bien mal *paſſé* la nuit, il l'a *paſſée* ſans dormir. Si on découvre l'Auteur de ce Libelle, il *paſſera* mal ſon temps. On dit auſſi, Il *paſſe* ſon temps à eſtudier, il *paſſe* ſa vie à méditer, pour dire, Il employe tout ſon temps, toute ſa vie à ces occupations. Il va *paſſer* l'eſté à la campagne, il y va *paſſer* ſon ennuy, ſon chagrin.

PASSER, ſe dit auſſi de toutes les choſes qui ne durent gueres. Les pluyes d'eſté *paſſent* en peu de temps. Les plus grands plaiſirs *paſſent* comme du vent. Ainſi *paſſe* la gloire du monde. Sa fantaiſie, ſon envie en ſeront bientoſt *paſſées*. On dit auſſi, que l'heure ſe *paſſe*, que le temps ſe *paſſe*, pour dire, s'écoule.

On dit en ce ſens, qu'une femme ſe *paſſe*, pour dire, que ſa beauté ne durera plus gueres; que des fleurs ſe *paſſent*, que l'âge ſe *paſſe*, que la jeuneſſe ſe *paſſe*, pour dire, qu'elles ſont ſur leur fin.

On dit auſſi, qu'une tapiſſerie ſe *paſſe*, eſt *paſſée*, quand les couleurs n'en ſont plus ſi vives, quand ſon luſtre eſt *paſſé*: que les fruits ſe *paſſent*, quand la ſaiſon s'en va *paſſer*; & même que des fruits, des chairs, du vin, des fromages ſont *paſſés*, lors qu'ils ſont corrompus, qu'ils ne ſont plus dans le degré de perfection où ils étoient: qu'une mode eſt *paſſée*, quand elle change, quand elle eſt hors d'uſage: qu'un homme eſt *paſſé*, pour dire, qu'il eſt tout-à-fait mort.

PASSER, ſe dit encore à l'égard de la quantité, longueur, largeur, hauteur, &c. pour marquer l'excés de l'une à l'égard de l'autre. Cet homme eſt ſi grand, qu'il *paſſe* les autres de toute la teſte. Ce cedre *paſſe* tous les autres arbres en hauteur. La largeur des draps *paſſe* de beaucoup celle des eſtoffes de ſoye. Il faut que le manteau *paſſe* la ſoutane, qu'il ſoit plus long. Les voleurs ont *paſſé* pardeſſus ce mur. La riviere *paſſe* pardeſſus ſes bords. Les Anciens ont crû qu'on ne pouvoit *paſſer* au delà des Colomnes d'Hercule. L'armée Eſpagnole *paſſoit* la noſtre en nombre, mais la noſtre la *paſſoit* en courage, en diſcipline.

PASSER, ſignifie encore, Faire entrer une choſe dans une autre. *Paſſer* ſon doigt dans une bague. *Paſſer* ſes bras dans les manches de ſon pourpoint. *Paſſer* un bouton dans une ganſe. *Paſſer* ſa chemiſe pardeſſus ſa teſte. *Paſſer* un laſſet dans des œuillets.

PASSER, ſignifie encore, Couler par des canaux, par de petites ouvertures. Le vent coulis *paſſe* par de petites fentes. Les ſources *paſſent* par les veines de la terre. L'eau qui *paſſe* par les mines en prend la vertu. Le ſang, le chile, la ſalive, *paſſent* par des conduits tres-eſtroits dans le corps des animaux.

PASSER, ſe dit figurément en choſes ſpirituelles. Cette reflexion m'a *paſſé* cent fois dans l'eſprit. Les myſteres de la foy *paſſent* noſtre imagination, ne ſont pas concevables. Il faut avoüer que cela nous *paſſe*. J'avois promis de faire telle choſe, mais cela m'a *paſſé* de la memoire, m'eſt échapé.

PASSER, ſe dit auſſi des vertus, des honneurs, des dignités, des poſſeſſions. La generoſité du pere a *paſſé* dans le cœur du fils. Alexandre & Ceſar ont *paſſé* de bien loin tous les autres Capitaines. Ce Magiſtrat a *paſſé* par toutes les charges, par tous les honneurs de la ville. Ce Prince a *paſſé* nos eſperances. Le nom, les armes, & les ſeigneuries de cette maiſon ont *paſſé* dans une autre par les filles. Les retraits lignagers ont été établis, afin que les biens ne *paſſaſſent* point en des mains eſtrangeres. On fait *paſſer* les Benefices reguliers par les mains des Cardinaux pour les mettre en commende. L'Empire des Medes *paſſa* aux Perſans en tel temps. Le Latin *paſſe* par tout.

PASSER, ſe dit auſſi des opinions. Cette opinion *paſſe* pour conſtante chez les Philoſophes. Il faut en tout temps *paſſer* pour honneſte homme. Ce deſſein *paſſera* toûjours chez moy pour une chimere. Brutus voulut bien quelque temps *paſſer* pour fou. Ce mot *paſſe* maintenant pour bon, eſt tenu pour bon.

PASSER, ſignifie auſſi en Morale, S'abſtenir, ſe contenter. Un homme ſobre ſe *paſſe* de peu. Les vieillards ont de la peine à ſe *paſſer* de vin. Je me *paſſeray* bien de luy, de ſon approbation. Quand on n'a point d'argent, il faut bien qu'on s'en *paſſe*. Il faut toûjours qu'il ait quelque amourette, il ne s'en peut *paſſer*. Vous vous ſeriez bien *paſſé* de faire telle choſe.

PASSER, ſignifie auſſi, Obeïr, ſe ſoûmettre ou volontiers, ou par la neceſſité. Tout homme ſage qui a un procés en doit *paſſer* par l'advis des amis communs. La mort eſt inevitable, il faut que tout le monde *paſſe* par là. Il faut *paſſer* carriere, ſe ſoûmettre aux conditions onereuſes du Vainqueur. Il faut *paſſer* le pas comme les autres. Il faut *paſſer*, accorder tous les articles de cette capitulation.

PASSER, ſignifie au contraire, Se mettre au deſſus, ſurmonter. Il a *paſſé* pardeſſus toutes les difficultés qu'il y avoit en cette entrepriſe. Il faut *paſſer* pardeſſus toutes ſortes de conſiderations pour rendre la juſtice aux pauvres. Quand on *paſſe* pardeſſus les formalités de l'Ordonnance, c'eſt un moyen de requeſte civile.

PASSER, ſignifie ſimplement, Obmettre. Vous avez *paſſé* un article important ſans le lire, vous avez ſauté pardeſſus. *Paſſez* tout ce preambule, & venons au fait.

PASSER, ſignifie encore, Avoir eu la connoiſſance de quelque choſe, ou l'avoir euë en ſa poſſeſſion. Les beaux tableaux, les belles curioſités ont *paſſé* par les mains de ce curieux, il en ſçait la valeur. Il a bien *paſſé* des Livres par les mains de ce Sçavant, il les connoît bien. Cet homme a *paſſé* deux fois par le mariage, il doit bien ſçavoir ce que c'eſt.

PASSER, ſignifie, Eſtre dans la dependance, ſous la tyrannie de quelqu'un, avoir beſoin de luy. Les jeunes gens ſe ruinent, quand ils *paſſent* par les mains des Uſuriers. Il faut avoir grand reſpect pour les Magiſtrats; car toſt ou tard on peut *paſſer* par leurs mains, ils peuvent ſe venger de ceux qui les choquent. Ce ſanfaron a *paſſé* par les mains d'un plus méchant que luy qui l'a bien eſtrillé.

PASSER, ſignifie encore, Souffrir, endurer. Ce jeune homme a un Precepteur qui ne luy laiſſe *paſſer* aucune faute. Il faut eſtre indulgent aux Auteurs, leur laiſſer *paſſer* beaucoup de choſes, n'eſtre pas ſi ſcrupuleux à les reprendre. Je *paſſe* ce qu'il a fait contre moy, à la charge qu'il n'y retournera plus. *Paſſe* pour cette propoſition, mais pour la conſequence qu'on en veut tirer, je la condamne.

PASSER, ſe dit auſſi en parlant de la maniere dont les choſes ſont arrivées. La relation de ce qui s'eſt fait & *paſſé* en une telle bataille. Je voudrois bien ſçavoir com-

me

me cette affaire, cette negotiation s'eſt *paſſée*, comme s'eſt *paſſé* le jugement de ce procés. Tandis que cela ſe *paſſoit* ainſi, &c.

PASSER, ſe dit auſſi en parlant de la valeur des choſes. Les louïs doivent *paſſer* pour onze francs par toute terre. Il eſt deffendu de *paſſer* la monnoye legere. Il faut que l'or ait *paſſé* par le creuſet, par la coupelle, par le feu, pour en ſavoir le prix. Dans les memoires des frais d'un enterrement, deux bancs *paſſent* pour un Preſtre. Un as *paſſe* pour onze au Piquet, au Berlan.

En termes de Marine on dit, *Paſſer* la Ligne, pour dire, Voyager au delà de l'Equateur; auquel cas les Mariniers font de grandes ceremonies, & baignent dans la mer ceux qui n'y ont point encore *paſſé*. Le premier Meridien *paſſe* par l'Iſle de fer, qui eſt une des Canaries. Les Eſpagnols l'ont voulu faire *paſſer* par les Açores. Quand on dit, *Paſſer* le Detroit, on entend celuy de Gibraltar. St. Louïs *paſſa* la mer, c'eſt à dire, la traverſa pour aller en Orient.

PASSER, en termes de Guerre ſignifie, Payer à un Officier la ſolde pour quelqu'un de ſes valets, comme ſi c'étoit un ſoldat effectif. Un Lieutenant en pied d'Infanterie a un valet *paſſé*; un Capitaine trois, quand il a cinquante hommes; ſix, quand il en a cent. On a *paſſé* tant de ſoldats à la monſtre. On dit auſſi, Faire *paſſer* en reveuë ſon armée, pour voir ſi elle eſt complette & en bon ordre. On dit qu'une armée a *paſſé* ſur le ventre à une autre, quand elle l'a defaite abſolument. On dit qu'elle a *paſſé* tout au fil de l'épée, quand elle n'a point voulu donner de quartier.

On dit auſſi, *Paſſer* par les armes, par les piques, en parlant des punitions des ſoldats qui ont failli, & qui ſont faits mourir par les armes de leurs camarades. On dit auſſi d'un transfuge, qu'il a *paſſé* dans le parti ennemi.

En termes d'Eſcrime, on dit qu'un homme a *paſſé* ſur un autre, lors qu'il luy a fait une paſſe au collet, qu'il l'a ſaiſi au corps.

En termes de Pratique, on dit qu'un arreſt a *paſſé* tout d'une voix, qu'il a *paſſé* par l'advis du Rapporteur, lors que tous les Juges ont été d'un même ſentiment, ou que la pluralité a ſuivi celuy du Rapporteur. Le Parlement eſt obligé de *paſſer* tous les Edits que le Roy luy envoye.

On dit auſſi, Cela n'a *paſſé* que d'une voix, a *paſſé* à fleur de corde, pour dire, L'affaire a failli à eſtre partagée. On dit qu'une affaire a *paſſé* au Parquet, lors qu'elle y a été veuë, qu'il y a eu des concluſions des gens du Roy: qu'un appointement a été *paſſé* au Greffe, pour dire, du conſentement des Procureurs qui l'ont ſigné; & qu'une production a *paſſé* au Greffe, quand elle y a été enregiſtrée, & que le Rapporteur s'en eſt chargé ſur le regiſtre. Cette ſentence a *paſſé* en force de choſe jugée. Cette couſtume a *paſſé* en force de loy. On dit auſſi, *Paſſer* le Barreau, quand on s'y vient placer pour plaider. On dit auſſi, *Paſſer* outre, nonobſtant oppoſitions ou appellations quelconques. On dit auſſi, qu'un article a *paſſé* dans un compte, pour dire, qu'il a été alloüé. Cette ſomme luy a été *paſſée* en deſpenſe, en frais extraordinaires. Au contraire on dit qu'on a *paſſé* la plume par deſſus, pour dire, qu'on l'a rayée.

Paſſer un contract, *Paſſer* une declaration, *Paſſer* un jugement, une procuration, & generalement toutes ſortes d'actes judiciaires, & volontaires, qui ſe font ou en Juſtice, ou pardevant Notaires, c'eſt conſentir à quelqu'un de ces actes pour acquerir, vendre, declarer, s'obliger, donner pouvoir, &c. & pour marquer une datte, l'on dit, Fait & *paſſé* en tel lieu, & devant tels Notaires, le tel jour. C'eſt en ce ſens qu'on dit, *Paſſer* condamnation, pour dire, Acquieſcer à la demande qu'on nous fait, reconnoiſtre que nous avons tort.

En termes de Grammaire & de Rhetorique, on dit qu'un Orateur *paſſe* d'un point à un autre, quand il change de matiere, quand il fait quelque tranſition. Advocat, *paſſez au deluge*, dit le Juge des Plaideurs. Cette conſtruction, quoy que vicieuſe, a *paſſé* dans l'uſage. Le mot *incognito* a *paſſé* tout crud en noſtre Langue. La reticence eſt une figure qui fait *paſſer* ſous ſilence des choſes qu'on ne laiſſe pas d'exprimer en *paſſant*. On dit auſſi, Cela a *paſſé* en proverbe, ou ſe dit communément. Cet Orateur a *paſſé* cela delicatement, il n'a fait qu'effleurer la matiere. *Paſſons* au reſte.

PASSER, s'employe auſſi dans les Arts Mechaniques. *Paſſer* une eſtoffe ſous la calandre pour la tabiſer. *Paſſer* la carreau ſur des coultures. *Paſſer* une image ſarrée ſous la planche. *Paſſer* en teinture, en couleur. *Paſſer* en galle. *Paſſer* les cuirs, les buffles, les peaux dans les huiles, des graiſſes, des parfums.

On dit auſſi, *Paſſer* par la filiere pour faire du fil de fer, du fil d'archal, du fil d'or, ou d'argent. On dit auſſi, *Paſſer* une couche de verny ſur un tableau, un enduit de chaux ſur une muraille. Il faut encore *paſſer* la main ſur cet ouvrage, pour dire, Il n'eſt pas fini.

PASSER, ſignifie auſſi, Couler, monder, eſpurer. On *paſſe* de la caſſe par le tamis pour la monder. On *paſſe* de l'hypocras par la chauſſe pour le clarifier. On *paſſe* un bouillon par un linge pour l'avoir plus pur. On *paſſe* des groſeilles par une paſloire pour en tirer le jus. On *paſſe* la farine par le blutteau pour en oſter le ſon. On *paſſe* du plaſtre par le ſas. On *paſſe* du ſable par une claye pour l'avoir plus delié.

En Chymie on *paſſe* les liqueurs par le papier gris, quand on les veut philtrer. On *paſſe* le mercure par le chamois pour le purifier, on le *paſſe* par l'alembic.

En ce ſens on dit figurément, qu'un homme a *paſſé* par l'eſtamine, pour dire, qu'il a été à une rude épreuve, ſoit à l'égard du corps, quand il a eu quelque grande maladie qui l'a fort amaigri; ſoit à l'égard de l'eſprit, quand il a ſouffert un rude examen de ſa capacité; ou même à l'égard de ſa fortune, quand il a été violemment taxé pour quelque recherche ou malverſation.

PASSER, ſe dit auſſi en parlant des examens qu'il faut ſubir, des chef-d'œuvres qu'il faut faire pour parvenir à quelques degrez, à quelque Maiſtriſe. Il faut eſſuyer un rude examen pour eſtre *paſſé* Licentié & Docteur en Theologie, en Medecine. Il faut faire des chef-d'œuvres pour eſtre *paſſé* Maiſtre Cordonnier, Sellier, Rotiſſeur, &c. On dit auſſi, qu'un homme eſt Maiſtre *paſſé* en quelque Art, quand il y eſt fort habile.

PASSER, ſe dit auſſi en parlant de ce qu'on polit, qu'on perfectionne. Il faut encore *paſſer* la plume, le pinceau ſur cette piece, ſur ce portrait. Il faut *paſſer* la lime, le rabot ſur cet ouvrage. On dit au contraire, *Paſſer* l'eſponge par deſſus, pour dire, l'effacer entierement. Bien des Sçavants ont *paſſé* ſur cet ouvrage, pour dire, y ont mis la main.

PASSER, ſe dit auſſi en pluſieurs ſortes de jeux. A la Paume, on *paſſe* ſous la corde, quand on a fait deux chaſſes. On dit au jeu des Quilles, que qui *paſſe* perd. *Paſſer*, au Mail & au Billard, c'eſt faire *paſſer* ſa boule, ſa bille dans la paſſe, dans les portes, ou petites arcades qui ſont exprés dans le jeu. On dit au Berlan, à l'Hombre, à la Beſte, à la Prime, au Hoc, *Paſſer*, quand on ne veut pas faire joüer, quand on veut voir venir les autres. On dit auſſi, qu'une carte *paſſe*, lors qu'on la joüe, & que perſonne ne la couppe.

PASSER, ſe dit proverbialement en ces phraſes. *Paſſer* par un *fidelium*, pour dire, Abreger, finir. Ce proverbe, à ce que dit Paſquier, s'eſt fait par alluſion à l'uſage des Moines, qui ne pouvant pas ſuffire à executer toutes les fondations faites en leurs Egliſes, les terminent par un *fidelium*, qui eſt la derniere Oraiſon

qu'on dit pour les morts. On dit auſſi, qu'un homme en fait *paſſer* quinze pour douze à un autre, quand il trompe celuy qui a eu luy quelque confiance, ou qui ne ſait pas ſe deffendre de ſa malice. On dit auſſi, qu'on luy a *paſſé* la plume par le bec, pour dire, qu'on l'a fruſtré d'un avantage qu'on luy avoit fait eſperer en quelque affaire. On dit qu'un homme veut *paſſer* pour beau, quand il ne veut rien payer d'un eſcot, d'une dépenſe qui ſe fait en commun dans une compagnie. On dit auſſi, qu'on *paſſe* maiſtre quelqu'un, quand on diſne ſans luy, quand on le fait diſner par cœur. On dit auſſi, que jeuneſſe eſt forte à *paſſer*, pour dire, qu'il eſt difficile de *paſſer* ſon jeune âge ſans faire quelque folie. On dit auſſi, Il *paſſera* bien de l'eau ſous les ponts entre cy & là, pour dire, Cela n'arrivera pas de long-temps. On dit auſſi, *Paſſer* du blanc au noir, pour dire, Aller d'une extremité à l'autre. On dit que l'amour *paſſe* le gand, lors qu'on touche la main à quelqu'un à l'improviſte, ſans qu'il ait le loiſir de la preſenter gantée. On dit pour exprimer une neceſſité abſoluë, Il faut *paſſer* par la porte, ou par la feneſtre. On dit encore de celuy qui a une pretention à quelque choſe qu'il n'aura jamais, qu'elle luy *paſſera* bien loin du nez. On dit auſſi pour taxer un homme de legereté, qu'il ne faut qu'une mouche qui luy *paſſe* devant les yeux pour l'arreſter. On dit auſſi, Contentement *paſſe* richeſſe, pour dire, Il vaut mieux vivre ſatisfait, ſans inquietude, que d'être riche. On dit d'un homme qui eſt mort doucement, qu'il a *paſſé* comme une chandelle. On dit auſſi de celuy qui eſt accouſtumé à quelque choſe, qu'il ne s'en peut *paſſer* non plus que de chemiſe. On dit auſſi d'un homme qui a belle apparence, qu'il *paſſera* par tout, qu'il *paſſera* à la monſtre. On dit auſſi, Le temps *paſſe*, & la mort vient. Voilà un ris qui ne *paſſe* pas le nœud de la gorge.

PASSÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

On dit en termes de Blaſon, des eſpées *paſſées* en ſautoir, croiſées l'une ſur l'autre. On dit auſſi une queuë de lion fourchuë *paſſée* en ſautoir, quand les deux fourches ſe croiſent, comme dans les Eſcus de Luxembourg, & de Bavieres.

PASSÉ. ſubſt. maſc. En Grammaire on diſtingue trois temps, le *Paſſé*, le Preſent, & le Futur. On l'appelle autrement *Preterit*.

On dit que le *paſſé* ne ſe peut revoquer, qu'il faut oublier le *paſſé*. Ne parlons plus du *paſſé*. Le temps *paſſé* ne revient jamais. Payez moy le courant de ma rente, & je vous quitteray les arrerages du *paſſé*. Au temps *paſſé*, ſignifie, Autrefois. Les hommes ſeront ſuits à l'avenir comme ils ont été au temps *paſſé*.

PASSE'E. ſubſt. fem. Le paſſage d'une choſe. Une *paſſée* de gens de guerre a ruiné ce bourg, ce village.

On dit en termes de Venerie, qu'on attend les oiſeaux, qu'on prend le gibier à la *paſſée* avec des filets & gluaux. La *paſſée* des beccaſſes ſe fait à la St. Remy entre chien & loup. Les coups de bruyere ſe prennent auſſi à la *paſſée*.

PASSÉE, ſe dit auſſi de la trace du pied d'une beſte. La *paſſée* du cerf.

PASSE-RAGE. ſ. f. Plante medicinale qu'on appelle autrement *lapidium annuum*.

PASSEREAU. ſ. m. Petit oiſeau qu'on nomme autrement un *moineau*, qui eſt en reputation pour ſa chaleur. Sa femelle s'appelle *paſſe*, du Latin *paſſer*. Le *paſſereau* de Catulle.

PASSETEMPS. ſ. m. Occupation agreable à quoy on employe ſon temps. Les gens d'eſprit font leur *paſſe-temps* de l'eſtude; les Nobles de campagne de la chaſſe; les faineants du jeu. Les jeunes gens tiennent que le plus agreable de tous les *paſſetemps* eſt de faire l'amour. Il ne prend pas ce travail comme une occupation ſerieuſe, mais il s'y applique par *paſſetemps*.

On appelle ironiquement un beau *paſſetemps*, une occupation indigne de celuy qui s'y applique. Voilà un beau *paſſetemps* pour un homme ſerieux, de faire des nicochets. Les camouflets ou autres malices ſont des *paſſetemps* de Ioquais.

PASSEVELOURS. ſ. m. Fleur de couleur de roſe ſeche, ou de velours cramoiſi, qu'on appelle autrement *amarante*.

PASSEVOGUE. ſ. f. Terme de Marine. Vogue de galere redoublée avec grand effort de rames.

PASSEVOLANT. ſ. m. Faux ſoldat & non enrollé, qu'un Capitaine fait paſſer aux reveuës pour montrer que ſa Compagnie eſt complette, ou pour en tirer la paye à ſon profit. Les *paſſevolans* ſont condamnez à eſtre marquez d'une fleur de lis à la joue par un reglement de l'an 1668.

On appelle ſur mer *paſſevolants*, des canons de bois bronzé qui ne ſervent qu'à faire peur. Ils ont été auſſi appellez à l'imitation des faux ſoldats que les Capitaines ſuppoſent à la monſtre. On les appelle auſſi *fauſſes lances*.

PASSEUR, EUSE. ſ. m. & f. Qui conduit un bateau, un bac pour faire paſſer la riviere aux hommes & aux beſtiaux. Les Bateliers qui ſont aux ponts de Paris ſont receus Maiſtres *Paſſeurs* à l'Hoſtel de Ville. A Lyon ce ſont des femmes qui ſont Batelieres, les *Paſſeuſes* d'eau.

PASSIBLE. adj. m. & f. Qui peut ſouffrir les joyes & les douleurs, qui a du ſentiment, & peut eſtre ſenſible de paſſions. JESUS-CHRIST reſuſcité n'a plus un corps *paſſible*; ſon corps dans l'Euchariſtie n'eſt point *paſſible*.

PASSIBILITÉ. ſ. f. Terme Dogmatique. Qualité des corps paſſibles, qui ont de la diſpoſition à pâtir, ſouffrir, recevoir, &c.

PASSIF, IVE. adj. Qui eſt relatif à un autre dont il ſouffre l'action. Le feu a un principe *actif*, le bois à ſon égard eſt *paſſif*. En toute generation il faut s'imaginer une puiſſance active, & une puiſſance *paſſive*. En Morale on dit en procedant à une election, Il faut eſtre *actif* & *paſſif*, pour dire, Il eſt capable d'eſtre & d'eſtre eſleu.

PASSIF, en Grammaire, eſt une ſeconde inflexion du verbe, qui d'actif devient *paſſif*, en prenant le verbe auxiliaire *je ſuis*, au lieu de *j'ay*, qui le conjugue à l'actif.

Neutre-paſſif, eſt un verbe qui a la conjugaiſon *paſſive*, & la ſignification neutre. Il y en a un fort petit nombre en Latin. Il y en a auſſi fort peu en François. Mais pluſieurs s'y trompent, en mettant pour *neutres-paſſifs* beaucoup de verbes qui ſont actifs & agiſſants ſur eux-meſmes, quand on y adjoûte le pronom perſonnel, qui en ce cas ſeroit plûtoſt des neutres-actifs, que des *neutres-paſſifs*. Mais cela merite une Diſſertation particuliere.

PASSIVEMENT. adv. D'une maniere paſſive. Il y a pluſieurs verbes qui ſe prennent *paſſivement*.

PASSION. ſ. f. Terme de Phyſique, relatif & oppoſé à *action*, qui ſe dit lors que quelque corps naturel reçoit ou ſouffre l'action de quelque agent. Il n'y a point d'action ſans *paſſion*. On le dit auſſi en Grammaire. Le verbe *actif* eſt celuy qui marque l'action, le *paſſif*, celuy qui marque la *paſſion*.

PASSION, ſignifie auſſi, Souffrance corporelle. JESUS-CHRIST a ſouffert mort & *paſſion* pour ſauver le genre humain. La *Paſſion* a été eſcrite par les quatre Evangeliſtes. Depuis que ce mot a été conſacré à ce myſtere, il n'a plus été en uſage pour les autres ſouffrances corporelles, ſi ce n'eſt à l'égard de quelques Martyrs, & en cette phraſe proverbiale, Il m'a fait ſouffrir mort & *paſſion*, pour dire hyperboliquement, Il m'a fort tourmenté, incommodé, ou ennuyé.

Le mot de *paſſion* en Bas-Breton ſignifie *mouche à miel*. Il eſt emprunté du Latin *paſſio*.

PAS-

PASSION, ſe dit auſſi dans l'Egliſe, de la Feſte qu'on fait en memoire de la *Paſſion* de Nôtre Seigneur pendant la cinquiéme ſemaine de Careſme qu'on appelle la Semaine de la *Paſſion*. Le Dimanche de la *Paſſion*. On le dit auſſi de l'Office, & du long Sermon qu'on fait le Vendredy Saint.

PASSION, ſe dit auſſi parmi le peuple d'un ſon de cloche qu'on fait au milieu de la Meſſe vers la conſecration, & dans les villages avant le dernier coup de la grande Meſſe, auquel temps le Curé recite la *Paſſion*. On le dit auſſi d'un certain ſon de cloche qu'on fait pour les agonisans, afin qu'on ſe mette en priere pour eux.

PASSION, en Morale, ſe dit des differentes agitations de l'ame ſelon les divers objets qui ſe preſentent à ſes ſens. Les Philoſophes ne s'accordent pas ſur le nombre des *paſſions*. Les *paſſions* de l'appetit concupiſcible, ſont la volupté & la douleur, la cupidité & la fuite, l'amour & la haine. Celles de l'appetit iraſcible ſont la colere, l'audace, la crainte, l'eſperance, & le deſeſpoir. C'eſt ainſi qu'on les diviſe communément. Les Stoïciens en faiſoient quatre genres, & ſe prétendoient eſtre exempts de toutes *paſſions*. Voyez l'Abregé de Gaſſendi, & ſur tout Monſieur Deſcartes, qui a fait un beau Traité des *Paſſions* d'une maniere phyſique. Coeffeteau a fait le Tableau des *Paſſions*; la Chambre, les Caracteres des *Paſſions*; Le Pere Senaut, l'Uſage des *Paſſions*.

PASSION, ſe dit par excellence de l'amour. On appelle une belle *paſſion*, une amour fidelle, conſtante, & honneſte qu'on a pour une perſonne de grande vertu & de grand merite, ſans aucune relation à la brutalité. Et au contraire on appelle *paſſion* ſale, aveugle, brutale, deſreglée, emportée, celle qui a pour but les plaiſirs corporels. En ce ſens on dit, Eſtre maiſtre, ou eſclave de ſa *paſſion*; Dompter, ou ſuivre ſes *paſſions*. La *paſſion* ſe ralentit, ou s'excite, ſuivant les divers mouvements de l'ame.

PASSION, ſe dit auſſi de la chaleur avec laquelle on fait quelque choſe. Il faut qu'un bon Magiſtrat ſoit ſans *paſſion*; qu'un ſage Advocat plaide ſa cauſe ſans *paſſion*, ſans s'emporter en injures, en invectives contre la partie adverſe. Pour bien perſuader, il faut faire croire qu'on parle ſans *paſſion*. Il ſert ſes amis avec grande *paſſion*.

PASSION, ſe dit auſſi de tout deſir violent, ou inclination qui nous donne de l'affection pour quelque choſe. Cet homme a une furieuſe *paſſion*. Je ſuis avec *paſſion* vôtre ſerviteur.

PASSION, ſe dit auſſi en Rhetorique, en Poëſie, en Peinture, & en Muſique, de l'art d'exciter, ou de repreſenter les *paſſions*. Un Orateur vehement, un Poëte Dramatique, tâchent d'exciter la *paſſion* dans l'eſprit de leurs auditeurs. Les anciens Muſiciens excitoient, ou appaiſoient les *paſſions*, comme on dit de la harpe de David à l'égard de Saül, des fluſtes de Timothée à l'égard d'Alexandre. Ce Peintre exprime bien les *paſſions*. Ce Comedien entre bien dans les *paſſions* de ceux qu'il repreſente.

PASSIONNER. v. act. Deſirer quelque choſe avec paſſion. Il *paſſionne* fort cette affaire, il la ſollicite avec ardeur. Il eſt fort *paſſionné* pour cette femme.

On le dit plus ordinairement avec le pronom perſonnel & ſignifie, Agir avec emportement. Il ſe *paſſionne* trop pour faire reüſſir cette entrepriſe. Il eſt fort *paſſionné* pour la gloire.

PASSIONNER, ſignifie auſſi, Animer ce qu'on dit de geſte & d'action. Ce Declamateur, ce Comedien ſe *paſſionnent* bien, ont une action, un geſte bien *paſſionnés*.

PASSIONNÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. Un amant *paſſionné*. Vôtre tres-*paſſionné* ſerviteur. Des deſirs *paſſionnés*. Une femme *paſſionnée*. Un air tendre, & *paſſionné*. Une expreſſion, un geſte touchant & *paſſionné*.

PASSIONNÉMENT. adv. D'une maniere paſſionnée. Il ſouhaitte *paſſionnément* que ſon mariage s'accompliſſe. Il aime *paſſionnément* cette fille.

PASSOIRE. ſ. f. Uſtencile de cuiſine, ou d'Apothicaire. C'eſt un vaiſſeau creux de cuivre, ou d'eſtain, percé de pluſieurs petits trous, qui ſert à paſſer des pois pour en tirer la purée, des groſeilles, & autres fruits pour en tirer le jus.

PAST. ſ. m. Repas. Il y a des Hoſteliers qui traitent à *paſt*, des auberges où on vit à *paſt*, c'eſt à dire, où on paye tant pour chaque repas où on ſe trouve. Ce mot vient de *paſtus*.

PAST, ſignifie quelquefois, Mangeaille. Le *paſt* d'un oiſeau de fauconnerie.

PASTE. ſ. f. Matiere preparée pour faire du pain, deſtrempée ou paiſtrie avant que d'eſtre cuite. On fait le pain ſelon la *paſte* & le bled. De la *paſte* fine, de la *paſte* biſe. On appelle *paſte levée*, celle qu'on a laiſſé aigrir, ou celle où on a mis de la leveure de biere. Du Cange derive ce mot de *paſta*, qu'on a dit dans la baſſe Latinité.

PASTE, ſe dit auſſi de pluſieurs ſortes de confitures. Des *paſtes* de piſtaches, d'abricoes, de coins, &c.

PASTE, ſe dit de pluſieurs choſes broyées ou pulveriſées, qu'on peut mettre en maſſe en les humectant & paiſtriſſant. On fait des *paſtes* de reliques, des *paſtes* de couleurs, avec leſquelles on peint en paſtel; des *paſtes* de ſtuc, avec quoy on fait des ſtatuës, des tables de marbre par impaſtation. On fait auſſi des *paſtes* d'argile pour des creuſets, des fourneaux & autres poteries.

On appelle auſſi *paſte* à laver les mains, des *paſtes* qu'on fait d'amendes pilées.

PASTE, ſe dit auſſi de la matiere preparée pour faire des paſtez, des tourtes, gaſteaux, oublies, &c. On fait mettre des lievres, des jambons en *paſte*, quand on les enferme ſous une croute de *paſte*.

PASTE, ſe dit figurément de la bonne conſtitution du corps de l'homme. Il a la mine de vivre long-temps, il eſt de bonne *paſte*. On le dit auſſi de l'eſprit & des mœurs. C'eſt la meilleure *paſte* d'homme qui fut jamais, c'eſt à dire, un homme doux, accommodant, dont on fait ce que l'on veut.

PASTE, ſe dit proverbialement en ces phraſes. Il n'y a ni pain ni *paſte* au logis; Je n'ay mangé d'aujourd'huy ni pain ni *paſte*, pour dire, Il n'y a rien à manger; Je n'ay rien mangé. On dit auſſi, que du pain ne ſent que la *paſte*, quand il eſt gras cuit & mal paiſtri. On dit, Il faut que chacun mette la main à la *paſte*, pour dire, que chacun travaille à la cuiſine, ou que chacun de ſa part contribuë à faire reüſſir quelque affaire. On dit auſſi, qu'un homme a la main à la *paſte*, lors qu'il eſt dans le maniement des affaires, qu'il en prend par où il en veut. On dit auſſi d'un homme qui eſt bien couvert & bien chaudement dans ſon lit, qui ne monſtre que la teſte, qu'il eſt là comme un coq en *paſte*.

PASTE. ſ. m. Piece de four faite de viande cuite hachée, ou lardée, & enfermée avec pluſieurs beatilles ou aſſaiſonnements dans de la paſte, afin de la rendre plus tendre & de meilleur gouſt, ou pour faire qu'elle ſe conſerve plus long-temps. Un *paſté* de lievre en paſte biſe ſe peut envoyer par des Meſſagers. Un *paſté* de godiveau ou de beatilles ſe mange à deſjeuner. On appelle *petits paſtez tout chauds*, des *paſtez* qu'on crie par les ruës: c'eſt le grand ragouſt des eſcoliers. Un *paſté de roquefort*, eſt un *paſté* froid fait de menu de volaille. *Paſté à la Mazarine*, c'eſt celuy qui a la crouſte feuilletée.

Paſté en pot, ou *bochepot*, eſt un ragouſt bourgeois fait de bœuf dans un pot, qui luy tient lieu de crouſte: c'eſt la nourriture ordinaire des Flamans.

PASTÉ, ſe dit auſſi d'une enveloppe de paſte dans laquelle les Perruquiers enferment des cheveux pour les preparer à la friſure.

PASTÉ, en termes de Fortification, eſt un ouvrage rond en forme de fer à cheval, qu'on fait pour couvrir une porte, & qui eſt peu ſouvent flanqué. Il n'a qu'une plateforme bordée d'un parapet, & d'ordinaire on les prend d'infulte.

PASTÉ, dans les Academies de Jeu, ſe dit d'un aſſemblage de cartes que font les filous en faiſant ſemblant de les meſler, par lequel ils font perdre, ou gagner, quand ils veulent.

PASTÉ, en termes de Brocanteurs & de curieux, ſe dit de pluſieurs menuës pieces & curioſitez qu'on aſſemble en un tas pour les vendre en un enan, & pour les crier & adjuger tout d'un coup, ſans les ſeparer. Ce curieux a acheté un *paſté* où il y avoit une piece qui valoit ſeule toutes les autres.

PASTÉ, ſe dit auſſi dans l'eſcriture, d'une lettre pochée, ou de l'encre reſpanduë par meſgarde ſur le papier, ou le parchemin. On oſte les *paſtez* ſur le parchemin en le roidiſſant: ſur le papier on ne les oſte qu'avec de l'eau forte.

Les Imprimeurs appellent *paſté*, une forme qui eſt rompuë ou deſarrangée.

PASTÉ, ſe dit proverbialement en ces phraſes. On dit d'une femme en travail d'enfant, qu'elle crie les petits *paſtez*, pour dire, qu'elle crie bien haut, qu'elle ſouffre beaucoup. On dit auſſi, Croufte de *paſté* vaut bien pain. On dit auſſi d'une choſe qu'on abandonne à autruy, Faites en des choux, des raves, des *paſtez*. On dit auſſi d'un homme qu'on a aſſaſſiné de pluſieurs coups, qu'on l'a haché menu comme chair à *paſté*. On appelle auſſi les noix, des *paſtez d'Hermite*. Un bourgeois qui a un enfant bien gras & bien nourri, l'appelle ſon gros *paſté*.

PASTEL. ſ. m. Paſte faite de pluſieurs couleurs gommées & broyées enſemble, ou ſeparément, dont on fait toutes ſortes de crayons pour peindre ſur le papier, ou le parchemin. Il y a des Peintres qui reüſſiſſent merveilleuſement à faire des portraits en *paſtel*.

PASTEL, qu'on nomme autrement *guaſde*, eſt une herbe qui vient d'une graine qu'on ſeme au commencement du printemps, & dont on fait quatre recoltes par an, & quelquefois cinq ou ſix. Elle eſt d'un grand uſage dans les teintures pour preparer les eſtoffes à recevoir toutes les autres couleurs, & en augmenter le luſtre & la durée. Elle leur donne d'abord la teinture bleuë. Il en croiſt beaucoup en Languedoc. Le *paſtel* a la feuille preſque ſemblable au plantin. Le meilleur a la feuille unie & ſans poil; & le mauvais a la feuille velue, qu'on appelle *baſtard*. Le petit *paſtel* eſt celuy de la quatriéme ou cinquiéme recolte. Le *paſtel* de la derniere recolte s'appelle *marcoulin*. Le plus vieux *paſtel* eſt le meilleur. On laiſſe quelque temps fletrir ſa feuille, puis on le met ſous la roue pour le piler; aprés on en fait de petits pains, qu'on appelle *coqs*, ou *cocaignes*, qu'on fait ſecher à l'ombre ſur des clayes, juſqu'à ce qu'on le veuille mettre en poudre; ce qu'on fait avec des maſſes de bois. On le laiſſe tremper pendant quatre mois dans de l'eau fort croupie, où on le remuë environ quarante fois, & puis il eſt en eſtat d'eſtre emballé & employé. Pluſieurs le confondent avec le *paſtel* d'Inde, ou l'*indigo*, qui eſt bien de differente valeur & vertu. Voyez *Indigo*. Une forte couleur de *paſtel* eſt quaſi noire, & eſt la baſe de tant de ſortes de couleurs, que les Teinturiers ont une certaine eſchelle ou nombre d'eſtages avec laquelle ils comptent la clarté & la profondeur de cette couleur. L'indigo eſt de même nature que le *paſtel*, avec cette difference, que celuy-cy eſt toute la ſubſtance de l'herbe; au lieu que l'indigo n'en eſt que le jus, ou la lie farineuſe ſechée au ſoleil, qu'on forme en tablettes ou en boules. On leur donne le même nom en Latin *glaſtum*, en Grec *iſatis*. Ce mot vient de *paſtellum*, qu'on a dit pour *paſtillus*.

Il y a un *paſtel* ſauvage dont les feuilles ſont plus grandes que celles du *paſtel* cultivé, & ſont ſemblables à celles de la laituë. Ses tiges ſont de deux coudées de haut, plus greſles, plus delicates & plus branchuës, outre qu'elles tirent quelque peu ſur le rouge. A leur cime il y a pluſieurs veſſies comme de petites langues qui contiennent ſa graine. Ses fleurs ſont petites & jaunes. En Latin *glaſtum ſilveſtre*, ou *iſatis agreſtis*.

PASTENADE. Voyez *Panais*, c'eſt la même choſe.

PASTENAQUE. ſ. f. eſt un poiſſon de mer qu'on appelle autrement *targeonde*, qui eſt de la figure d'une raye. Il eſt bon à manger, horſmis la teſte & la queuë, qui ſont fort venimeuſes. Pline dit qu'il n'y a rien de ſi dangereux que l'aiguillon de ſa queuë, lequel eſt de cinq pouces de long; & qu'il fait mourir les arbres qui en ſont picquez par la racine, quoy qu'il diſe auſſi qu'il appaiſe la douleur des dents, & les fait tomber en ſcarifiant la gencive. Sa picqueure cauſe aux hommes une douleur continuelle, & un endormiſſement de tout le corps, qui fait quelquefois mourir avec convulſion. Oppian eſcrit que ce poiſſon garde ſon venin encore qu'il ſoit mort, & que ſon foye poſé ſur la playe en eſt le contrepoiſon. Il y a des *paſtenaques* qui ont juſqu'à cinq pieds de long. Elles ſont ſemées de petites boucles ou pointes ſemblables à des eſtoiles fort aiguës, & ſes aiguillons ſont en forme de ſcie garnis de dents des deux coſtez, qui luy ſervent à prendre les poiſſons dont elle vit. On l'appelle en Latin *paſtinaca*, *ſcorpio marinus*. Quelques-uns l'appellent auſſi *glovis*, & *baſlango*, & *ſerpens*.

PASTEUR. ſ. m. Vieux mot qui ſignifioit autrefois celuy qui gardoit & menoit paiſtre des beſtiaux. On n'en uſe plus qu'en termes de l'Eſcriture. Les *Paſteurs* d'Abraham, de Job. Les Anges ont annoncé la venuë du Meſſie aux *Paſteurs* qui le ſont venus adorer.

PASTEUR, ſe dit figurément d'un Superieur Eccleſiaſtique qui eſt chargé du ſoin des ames, comme un Curé, un Evêque, le Pape. Le Pape eſt *Paſteur* de l'Egliſe Univerſelle. JESUS-CHRIST s'eſt appellé luy-même le bon *Paſteur*. Les Huguenots donnent auſſi le nom de *Paſteur* à leurs Miniſtres.

PASTEUX, EUSE. adj. Pain mal cuit & mal peſtri. On dit auſſi, qu'un homme a la bouche *paſteuſe*, quand ſa ſalive eſt trop eſpaiſſie. On appelle auſſi un chemin *paſteux*, quand il eſt tombé quelque playe qui a détrempé les terres, & a rendu les chemins faſcheux.

PASTILLE. ſ. f. Compoſition ſeche qui rend une bonne odeur, lors qu'on en bruſle dans des caſſolettes pour oſter le mauvais air d'une chambre, ou pour la parfumer. Les Medecins les mettent au rang des trochiſques. Il y entre des reſines odorantes meſlées avec des bois ou des drogues aromatiques pulveriſées & incorporées avec des mucilages de gomme tragacante. Quelques-uns les appellent *oiſelets de Cypre*. Il y a auſſi des *paſtilles* de bouche qu'on mange pour ſe rendre l'haleine douce, qui ont divers noms, auſſi-bien que des preparations & des matieres differentes, comme muſcadins, conſerves ou dragée. Le cachou en peut eſtre une eſpece.

PASTIS. ſ. m. Grands heritages où on mene paiſtre des beſtiaux, où on les met à l'engrais. Cette metairie conſiſte en bois & en *paſtis*. Ce mot vient de *paſticium* Latin, *à paſcendo*.

PASTISSER. v. act. Faire des paſtez, des tourtes, des gaſteaux, biſcuits, &c.

PASTISSERIE. ſ. f. Preparation de paſte avec pluſieurs aſſaiſonnemens ou fruits de viandes, de beurre, de ſucre,

de

de fruits, comme ſont les paſtez, tourtes, tartes, biſcuits, brioches, &c.

PASTISSIER, IERE. Qui fait & qui vend des paſtez & autres friandiſes qui dépendent de ce meſtier. Le *Paſtiſſier* François eſt un Livre où on apprend l'art de *Paſtiſſier*.

On dit proverbialement d'une perſonne effrontée, qu'elle a toute honte buë, qu'elle a paſſé par devant l'huy du *Paſtiſſier*. Cela vient de ce qu'autrefois les *Paſtiſſiers* tenoient cabaret; & à cauſe qu'il étoit honteux de les fréquenter, les gens graves n'y entroient que par la porte de derriere, & c'étoit une effronterie d'y entrer par la boutique, ou par le devant.

PASTON. ſ. m. Ce qui ſert à engraiſſer les chapons, & qui eſt un mortier de paſte taillé en long, preparé avec du beurre & autres drogues.

PASTON, ſe dit par extenſion d'un petit oiſeau bien gras: comme, les guignards, les oreolans ſont de petits *paſtons* de graiſſe.

PASTORAL, ALE. adj. Ce qui convient, ce qui appartient aux Bergers & aux perſonnes champeſtres. Il y avoit des flutes, des muſettes à cette nopce qui faiſoient une petite muſique *paſtorale*. La vie *paſtorale* eſt la plus innocente. Les Poëtes & les faiſeurs de Romans font la plus-part de leurs amours d'une maniere *paſtorale*.

PASTORAL, ſe dit auſſi des choſes qui regardent les Paſteurs Eccleſiaſtiques. On a recommandé ces perſonnes à voſtre ſoin *paſtoral*, à voſtre charité *paſtorale*. La croſſe d'un Evêque eſt appellée le *baſton paſtoral*.

PASTORAL. ſ. m. eſt auſſi un Livre où ſont contenuës les prieres, les ceremonies, les devoirs & les fonctions d'un Evêque, & particulierement celles qui ſont extraordinaires, & qui ſe font avec plus de ſolemnité. Le Grand *Paſtoral*.

PASTORALE. ſ. f. eſt une piece de theatre, dont les perſonnages ſont veſtus en Bergers, & repreſentent des amours de Bergers. La Silvie de Mairet, les Bergeries de Racan, ont été les dernieres *Paſtorales* qui ayent paru en François. Le Paſtor Fido de Guarini, l'Aminte du Taſſe, ſont de belles *Paſtorales* Italiennes. Les Italiens diſent que le Taſſe eſt inventeur de la *Paſtorale*.

PASTORALEMENT. adv. Avec une bonté paſtorale. Cet Evêque a pardonné l'injure qui luy étoit faite par ce Prêtre, il l'a traité *paſtoralement*.

PASTOUREAU. ſ. m. Petit Berger. Il n'eſt plus en uſage que dans les Chanſons de Noel, auſſi-bien que *Paſtourelle* pour *Bergere*.

PASTRE. ſ. m. Celuy qui garde des beſtiaux à la campagne, qui les mene paiſtre. Il ſe dit ordinairement de ceux qui ſont les moins conſiderables d'entre les Bergers, des petits garçons qui conduiſent de petits troupeaux. Nous avons trouvé ſeulement quelques *Paſtres* qui nous ont enſeigné le chemin. Le feu a été mis en cette foreſt par quelques *Paſtres* inconnus qui ſe chauffoient.

PASTURAGE. ſ. m. Lieu où les beſtiaux vont à l'herbe pour ſe nourrir. La Hollande eſt un grand pays de *paſturages*. Les meilleurs domeines ſont ceux qui conſiſtent en *paſturages*, il n'y faut point de reparations. On diſoit autrefois *paſquis*, & *paſturaux*, & *paſſages*.

PASTURAGE, ſignifie auſſi le droit de paſturer qu'on a ſur certaines terres. Les Communes d'un tel village ont droit de *paſturage* dans ces varenes, il ne leur couſte rien pour le *paſturage* de leurs beſtiaux. Dans quelques Couſtumes on les appelle *padoüens*, & *padoüenages*. On diſoit autrefois *padoüire*, pour dire, *paiſtre*.

PASTURE. ſ. f. Terre qu'on ne cultive point, qui n'eſt ni pré, ni terre de labour, mais qu'on reſerve pour y laiſſer paiſtre les beſtiaux. Il y a dix arpens de pré annexez à ce moulin, & deux arpens de *paſture*.

PASTURE, ſignifie auſſi la nourriture propre à chaque animal, qui le fait vivre & ſubſiſter. Le pain eſt la plus ſaine & la plus naturelle *paſture* de l'homme. L'herbe eſt la *paſture* des animaux; la charogne, des corbeaux. On dit auſſi d'un homme noyé, qu'il eſt la *paſture* des poiſſons; d'un homme dans le cercueil, qu'il eſt la *paſture* des vers.

PASTURE, ſe dit auſſi des choſes inanimées. Le bois eſt la *paſture* du feu. Le feu gagne toûjours tant qu'il trouve de la *paſture*.

PASTURE, ſe dit figurément en choſes morales, de ce qui ſert à nourrir l'eſprit. La predication de l'Evangile eſt la *paſture* d'une ame chrétienne. JESUS-CHRIST nous a laiſſé une *paſture* celeſte dans l'Euchariſtie. La contemplation de la nature eſt la *paſture* de l'eſprit d'un Philoſophe.

PASTURER. v. n. ſe dit des beſtiaux qu'on met à l'herbe. Celuy qui envoye *paſturer* ſes beſtiaux ſur le pré d'autruy, doit le dommage. Les ennemis ont enlevé les beſtiaux qui *paſtureront* dans cette prairie.

P A T.

PAT. ſ. m. Terme du jeu d'échecs, qui ſe dit lors qu'un des joüeurs n'eſt pas en eſchec, mais ne ſçauroit joüer ſans qu'il ne s'y mette. Alors la partie eſt à refaire, & ni l'un ni l'autre ne gagne. Pluſieurs en croyant donner le mat, font un *pat*. Ce joüeur eſt un ignorant, il ne ſçait pas ſe garentir du *pat*. Cette diſpoſition de jeu tend au *pat*. Il s'eſt laiſſé donner un *pat*.

PATACHE. ſ. f. Vaiſſeau rond & de haut bord qui ſert à la guerre à faire des courſes. Il eſt auſſi deſtiné pour le ſervice des grands vaiſſeaux. Il ſert encore de premiere garde pour arreſter les vaiſſeaux qui veulent entrer dans le port où elle eſt entretenüe. Quelques-uns derivent ce mot de *pitta*, nom que les Latins donnoient à quelques petits vaiſſeaux, comme témoigne Vegece.

PATAGON. ſ. m. Monnoye de Flandres faite d'argent, qui a valu d'abord 48. ſ. & depuis 58. ſ. On le confond avec les richedales d'Allemagne, & les monnoyes Eſpagnoles qu'on appelle *reaux*, & autres pieces cornuës & mal fabriquées dont il eſt venu un grand nombre du Perou. Menage croit que ce mot vient de *patac*, petite monnoye d'Avignon valant un double. Borel le derive de l'Alleman *patar*, qui eſt auſſi une eſpece de monnoye.

PATARAFFE. ſ. m. Pluſieurs traits & paraffes brouillez, confus où on ne connoiſt rien. Cette écriture ne vaut rien, ce ne ſont que de grands & vilains *patarafles*. Il a brouillé pluſieurs feuilles de papier avec des *patarafles* pour apprendre à faire des traits.

PATARD. ſ. m. Eſpece de petite monnoye valant un ſou. Il vient du Flaman *patar*, qui ſignifie la même choſe. Ce mot eſt encore en uſage en Picardie.

PATATRA MONSIEUR DE NEVERS. C'eſt une exclamation ironique qu'on fait quand on voit tomber quelqu'un. Ce proverbe vient de ce que François de Gonzague Duc de Nevers courant la poſte de Paris à Nevers, ſon cheval s'abbatit dans la ville de Poulli: ſur quoy une vieille luy cria, *Patatra Monſieur de Nevers*: ce qui le mit tellement en colere, qu'il y envoya des ſoldats qui deſolerent toute la ville. D'où vient qu'encore à preſent un paſſant n'oſeroit dire *patatra* dans la ville de Poulli, ſans ſe mettre en danger d'être fort maltraité.

PATAUD. ſ. m. Chien de cuiſine bien gras & bien nourri.

PATAUD, ſe dit figurément d'un homme gros & gras & potelé, particulierement quand on le careſſe.

PATE. ſ. f. Pied de quelques animaux, & particulierement de ceux qui ont pluſieurs diviſions, comme ſi c'étoient des doigts & des ongles. *Pate* du chien, du renard, du ſinge, d'un poulet d'Inde, d'une taupe, d'un perroquet. Il ne ſe dit point ni des hommes, ni des beſtes qui ont le pied fourché, comme cerfs, biches, &c. ni qui ont de la corne, comme chevaux, aſnes & mulets; ni des inſectes, comme chenilles, araignées, car alors on dit des *pieds*. En Fauconnerie on dit des *mains*, & en Autourſerie des *pieds*. Menage tient que ce mot vient de *plata*, comme qui diroit *plate*. Borel derive ce mot de *patin*, & du Grec *pateo*, qui ſignifie *grand pied*.

PATE D'OYE, en termes de Jardinage, ſe dit d'une diviſion d'allées qui viennent aboutir à une place, & qu'on enfile tout d'un regard, quand on eſt au centre. Il n'y a rien de plus agreable dans un bois, que de trouver une *pate d'oye*. On appelle auſſi en Charpenterie, *pate d'oye*, des entrayeures qui ſe font en certaine ſorte de combles.

On dit auſſi ſur la mer, qu'on mouille en *pate d'oye*, lors qu'on mouille avec trois ancres diſpoſées en triangle, ou en *pate d'oye*: ce qui ſe fait de gros temps. On appelle ſur la mer *pate de bouline*, des cordages qui ſe diviſent en pluſieurs branches au bout de la bouline pour ſaiſir la voile en pluſieurs endroits. On appelle auſſi les *pates* d'une ancre, les parties recourbées qui mordent dans la terre.

En terme de Blaſon on repreſente les *pates* ordinairement en barre. Quand elles ſont en une autre aſſiette, il la faut ſpecifier en blaſonnant.

PATE, ſe dit burleſquement de la main de l'homme. Cet eſcolier a été contraint de donner la *pate* pour avoir une ferule. Si cet eſcroc met la *pate* ſur quelqu'un de vos livres, c'eſt autant de perdu.

PATE, ſignifie figurément, Pouvoir qu'on a ſur quelqu'un. Ce plaideur a été bienheureux de ſe tirer des *pates* de ce Procureur; il n'a oſé le choquer, tandis qu'il étoit ſous ſa *pate*. Ce filou a paſſé pluſieurs fois par les *pates* de ce Lieutenant Criminel, il luy a ſouvent graiſſé la *pate*.

PATE, ſe dit auſſi du pied d'un verre, d'un calice ou d'un autre vaiſſeau ſemblable. On a rompu la *pate* de ce verre. Il faut reſouder la *pate* de cette taſſe d'argent. La *pate* d'un gueridon.

On appelle chez les Ouvriers *pate*, un morceau de fer pointu par un bout, qu'on fiche dans un mur pour y attacher quelque lambris qu'on y cloüe par l'autre bout qui eſt plat & troüé.

PATE, ſignifie auſſi la partie d'embas des fluſtes, flageolets, hautbois, &c. Un flageolet eſt percé de ſix trous ſans compter celuy de l'emboucheure, de la lumiere & de la *pate*.

PATE, eſt auſſi un inſtrument à pluſieurs pointes qui ſert à faire pluſieurs regles enſemble ſur du papier.

PATE, eſt auſſi une petite boutonniere qu'on attache à la fente d'un haut de chauſſes pour fermer une brayette.

PATE, eſt auſſi un jeu d'écoliers, où on jette quelque menuë monnoye contre une muraille, & où l'on gagne, quand il n'y a que la longueur de la *pate*, ou de l'extenſion de la main entre les pieces des joüeurs.

On dit prov. que le ſinge ſe ſert de la *pate* du chat pour tirer les marrons du feu, quand quelqu'un veut faire ſes affaires, en mettant au hazard la vie, ou le bien d'autruy. On appelle auſſi un hypocrite, un traiſtre, affronteur, *pate pelué*, qui fait comme le loup, qui monſtroit une *pate* de brebis pour tromper l'agneau. On dit auſſi, qu'un chat fait la *pate* de velours, quand il retire ſes griffes en dedans.

PATÉ, ÉE. adj. Terme de Blaſon. On appelle *croix patée*, celle qui a les extremités plus larges que le milieu, comme eſt la croix des Mathurins.

PATELIN. ſ. m. Homme adroit & fourbe qui trompe les gens en leur faiſant accroire qu'il leur procure quelque avantage. Ce mot vient d'un nommé *Patelin* Advocat, ſur lequel on fit une Farce qu'on appelle la *Farce de Patelin*, qui eſt fort eſtimée par Paſquier, & d'où il fait venir pluſieurs proverbes, comme, Revenir à ſes moutons, Donner des bayes, &c.

PATELINAGE. ſ. m. Artifice, tromperie d'un patelin qui flatte quelqu'un, & qui le tourne en tant de manieres, qu'il vient à bout d'en tirer quelque profit.

PATELINER. v. act. Gagner une perſonne par adreſſe & par flatteries, la perſuader qu'elle gagne, lors qu'on la trompe.

PATENE. ſ. f. Terme de Sacriſtie. C'eſt la couverture du calice faite de même matiere, qui ſert à recevoir les particules de l'hoſtie, & qu'on donne à baiſer au peuple, quand il va à l'offrande. Le calice & la *patene* ſont des vaiſſeaux ſacrez. Ce mot vient de *patena*, ainſi appellé *à patendo*. C'eſt un nom que donne Columella à un vaiſſeau plat & étendu.

PATENOSTRE. ſ. f. Le Pater, l'Oraiſon Dominicale. Menage a dit en parlant d'un Abbé ignorant:

Dieu nous en doint bientoſt un autre
Qui ſçache au moins ſa *Patenoſtre*.

PATENOSTRES, au pluriel, ſe dit d'un chapelet & des grains qui le compoſent, parce qu'il ſert à repeter pluſieurs fois cette Oraiſon. On luy a pris ſes *patenoſtres* qui étoient de calembouc, de corail, de coco, &c.

PATENOSTRES, ſe dit encore de toutes ſortes de prieres. Cette vieille eſt toûjours trois heures à dire ſes *patenoſtres*.

On appelle en proverbe *patenoſtres de ſinge*, le murmure que font les ſinges, quand ils grondent & remuent les babines. On le dit auſſi des vieux chats, lors qu'ils ſont en repos, & qu'ils forment certains ſons dans le goſier, comme s'ils vouloient dire quelque choſe.

PATENOSTRES, en termes d'Architecture, ſont de certains ornements qui ſe mettent au deſſous des oves, qui ſont des grains ronds ou ovales qu'on appelle autrement *colliers de perles*, ou *d'olives*. Les Menuiſiers en mettent auſſi dans les bordures des tableaux, & autres ouvrages.

PATENOSTRE, en termes de Blaſon, eſt un dixain de chapelet, ou le chapelet tout entier, dont on entoure les Eſcus, comme font les Chevaliers de Malthe, & quelques perſonnes Religieuſes.

PATENOSTRIER. ſ. m. Artiſan qui fait des chapelets, qui tourne du bois pour des boutons. Il y a eu à Paris trois Corps de ce meſtier, *Patenoſtrier* en bois, *Patenoſtrier* en verre, & *Patenoſtrier* en eſmail.

PATENT, ENTE. adj. Manifeſte, n'eſt un uſage que dans le dogmatique. Cette verité eſt *patente*, évidente.

LETTRES PATENTES, ſont des Lettres du Roy ſcellées du grand ſceau, qui ſervent de titre pour la conceſſion de quelque octroy, grace, privilege, de quelque eſtabliſſement. Elles doivent être ſignées en commandement d'un Secretaire d'Etat, & verifiées dans les Parlements. Ce que ſont les Edits pour le public, les *Patentes* le ſont à l'égard des particuliers. On ne peut faire un établiſſement de Communautez ſans *Lettres Patentes*. Il faut des *Lettres Patentes* pour l'érection d'une terre en Marquiſat, en Comté, pour changer le nom d'une Seigneurie. Les *Lettres Patentes* ſe diſent par oppoſition à *Lettres de cachet*, parce qu'on les delivre tout ouvertes, *ut pateant omnibus*. Le mot de

paten en langage Celtique ou Bas-Breton ſignifie viſible.

PATENTES, ſe dit en general de toutes ſortes de titres & de lettres. Il eſt venu plaider à Paris, & il a apporté toutes ſes *patentes*. Il a été reçu Docteur en Droit en telle Univerſité, il m'en a fait voir les *patentes*.

PATER. ſ. m. Mot Latin qui eſt le commencement de l'Oraiſon Dominicale que JESUS-CHRIST a donnée pour le modele des prieres, en Saint Matthieu, Chap. 7. L'Egliſe ordonne cinq *Pater* & cinq Ave pour gagner les Indulgences, le Jubilé.

PATER, ſignifie auſſi les gros grains du chapelet qu'on trouve à chaque dixaine, ſur leſquels on dit le *Pater*, comme ſur les petits un Ave.

On appelle auſſi un maiſtre Moine, un *Pater*.

On dit proverbialement, qu'un homme ſçait une choſe comme ſon *Pater*, pour dire, qu'il la ſçait bien, qu'il la ſçait par cœur. On dit auſſi de celuy qu'on veut taxer d'être fort ignorant, qu'il ne ſçait pas ſon *Pater*, ou qu'il n'a pas dit un *Pater*, pour dire, qu'il eſt peu devot.

PATERNEL, ELLE. adj. Qui appartient au pere. Les biens *paternels* doivent retourner aux heritiers *paternels*, & les maternels aux maternels. L'amour *paternelle*, l'exemple *paternel*, le devoir *paternel*. On dit auſſi, le reſpect *paternel* du fils à l'égard du pere.

PATERNELLEMENT. adv. D'une maniere paternelle. Le pere de l'Enfant prodigue receut ſon fils *paternellement*, & luy pardonna.

PATERNITE'. ſ. f. Qualité du pere. Il y a une relation naturelle entre la *paternité* & la filiation dans le myſtere de la Trinité. On attribuë la *paternité* à Dieu le Pere.

PATERNITÉ SPIRITUELLE, eſt l'alliance qui ſe contracte entre celuy qui baptiſe, ou qui confirme, avec celuy qui reçoit le Baptême, ou la Confirmation; c'eſt le Pere ſpirituel.

PATERNITÉ, eſt auſſi un titre d'honneur qu'on donne aux anciens Religieux, aux Prêtres, aux Confeſſeurs, à qui on dit quelquefois, Vôtre *Paternité*, au lieu de Vôtre Reverence.

PATHETIQUE. adj. m. & f. & ſ. m. Paſſionné & capable d'afmouvoir les paſſions. Pour être bon Advocat, il faut être *pathetique*. Le Sermon de ce Predicateur étoit fort *pathetique*, faiſoit pleurer. Ce qu'on eſtime le plus dans une piece de theatre, c'eſt le *pathetique*.

PATHETIQUEMENT. adv. D'une maniere pathetique. Demoſthene & Ciceron haranguoient le peuple *pathetiquement*, ils le tournoient comme il leur plaiſoit.

PATHOLOGIE. ſ. f. Eſt une partie de la Medecine qui enſeigne à connoître les maladies tant du corps que de l'eſprit, leur nature, leurs cauſes, leurs ſymptomes. Fernel a efcrit de la *Pathologie*.

PATHOLOGIQUE. adj. Qui appartient à la Pathologie. Les Theſes de Medecine ſont la plus-part des queſtions *pathologiques*.

PATIBULAIRE. adj. Qui appartient au gibet. Les Seigneurs Hauts Juſticiers mettent des fourches *patibulaires* dans l'étenduë de leur terre. On éleve different nombre de piliers pour faire des fourches *patibulaires*, ſelon la qualité de la Seigneurie. Il y a cinq piliers à Montfaucon, qui ſont les fourches *patibulaires* de Paris, où l'on pendoit autrefois les corps des executez à mort pour être expoſez à la veuë des paſſans.

On dit qu'un homme a une mine *patibulaire*, quand il a quelque choſe de ſiniſtre dans le viſage qui marque de méchantes mœurs, qui menace d'une triſte fin. On appelle une *ruë patibulaire*, celle où il y a eu quelques gens ſuppliciez.

PATIEMMENT. adv. Avec fermeté, conſtance, ſans ſe plaindre. Un Chrêtien doit ſouffrir *patiemment* toutes les afflictions qui luy ſont envoyées de la part de Dieu.

PATIENCE. ſ. f. Vertu, fermeté, conſtance qui fait ſouffrir la douleur, l'adverſité ſans ſe plaindre, ſans murmurer. L'Hiſtoire de Job nous a été donnée comme un modele de *patience*. Les méchans ſont dans le monde pour exercer la *patience* des juſtes, dit St. Auguſtin. Il ne faut pas abuſer de la *patience* des autres. La *patience* échappe quelquefois aux plus moderez. Il faut avoir belle *patience* pour ſouffrir toutes les ſottiſes, les injuſtices des hommes ſans en rire, ſans s'en fâcher.

PATIENCE, ſignifie auſſi, Repos. Il a un voiſin chicaneur qui ne luy donne aucun moment de *patience*, qui ne le laiſſe point en *patience*, qui luy fait perdre *patience* par les procés qu'il luy ſuſcite tous les jours. C'eſt un Prince remuant qui ne ſçauroit demeurer en *patience*, il faut qu'il agiſſe, qu'il brouille toûjours.

PATIENCE, ſignifie encore, Attente. Donnez vous un peu de *patience*, & vous aurez ſatisfaction. Il faut que des creanciers ayent *patience* pour ne pas ruiner leurs debiteurs; il faut qu'ils prennent *patience*.

PATIENCE, ſe dit quelquefois abſolument. *Patience*, chacun aura ſon tour; on aura affaire de moy, j'auray ma revanche.

PATIENCE, en termes de Moinerie, ſe dit de pluſieurs ſortes de ſcapulaires & de chemiſes que les Superieurs donnent à leurs Novices, ou à leurs malades, qui ſont differents ſelon les divers Ordres.

On dit proverbialement, La *patience* outrée ſe tourne en fureur. On dit auſſi, Il faudroit avoir la *patience* de Griſelidis. C'eſt un petit Roman qu'on a fait autrefois, où il y a de grands exemples de *patience*. La *patience* vient à bout de toutes choſes. On dit auſſi, Il faut perdre *patience* en enrageant, lors qu'on eſt patient malgré ſoy, qu'on eſt obligé de ſouffrir d'un ſuperieur.

PATIENCE. ſ. f. Herbe potagere qu'on appelle autrement *Parelle*. En Latin *lapathum*. Il y en a une ſauvage qui s'appelle *rumex*. Sa feuille eſt quaſi ſemblable à celle du plantain. Sa tige eſt de la hauteur d'une coudée, & panche vers terre. Elle eſt ridée, & jette une fleur rouge, & une petite graine noiraſtre & reluiſante. Sa racine eſt de couleur ſafranée & aſpere, & tout-à-fait ſemblable à l'oſeille.

PATIENT, ENTE. adj. Qui eſt conſtant, endurant, qui ne ſe plaint point dans la douleur. Les Martyrs ont été fort *patients* dans leurs ſouffrances. Il eſt *patient* comme Job, il ſouffre tout.

PATIENT. ſubſt. Criminel qui attend, qui ſouffre la mort à laquelle il a été condamné. On ne donnoit point autrefois des Confeſſeurs aux *patients* pour les aſſiſter à la mort.

PATIENT, ſe dit auſſi de celuy qui eſt entre les mains des Chirurgiens, qui font ſur luy quelque operation douloureuſe. Quand on veut tailler pour la pierre, il faut prendre garde ſi le *patient* a aſſez de force pour ſoûtenir l'operation.

PATIENT, en termes de Phyſique, ſignifie le ſujet ſur lequel quelque agent exerce ſa vertu. Toutes les operations de la nature ſe font en appliquant l'agent ſur le *patient*. Tout agent devient *patient* par la reaction.

PATIENTER. v. n. Attendre patiemment. Il faut *patienter* un peu, & l'on vous les méchants punis & confondus. *Patientez* un peu, & on vous payera ce qui vous eſt dû.

PATIN. ſ. m. Soulier de femme qui a des ſemelles fort hautes & pleines de liege, afin de paroiſtre de plus belle taille. Cette femme en quittant ſes *patins* perd une bonne partie de ſa taille. Borel derive ce mot du Grec

pateo, d'où il derive auſſi *pate*, qui ſignifie un *grand pied*.

PATIN, en termes de Manege, eſt un fer de cheval ſous lequel on a ſoudé une demi-boule concave. Il ſert en pluſieurs accidents ou maladies de chevaux.

PATIN, ſe dit auſſi d'un ferrement qu'on s'applique aux pieds pour couler plus ſeurement ſur la glace. Les *patins* ſont de grand uſage en Hollande. Les Lappons ont des *patins* faits de planches de trois ou quatre pieds, pour marcher ſur la neige.

PATIN, en termes d'Architecture, ſe dit de ces pierres qui ſont ſous le piedeſtal des colomnes, quand on les veut avoir un peu élevées, comme celles d'un maiſtre autel. On le dit quelquefois du piedeſtal même.

PATIN, ſe dit auſſi des pieces de bois qui ſe mettent ſous les fondations, ſoit ſur des pilotis, ou platteformes, ſoit ſous des eſcaliers. C'eſt la piece de bois qui ſouſtient tout l'eſcalier, qui eſt couchée de champ, & ſur laquelle les noyaux ſont poſez à plomb.

PATINER. v. act. Manier avec la main. La viande d'un eſtau de boucherie eſt *patinée* par toutes ſortes de gens. Les fruits *patinez* ſont bientoſt defleuris.

On dit auſſi, qu'on *patine* une femme, quand on luy manie les bras, le ſein, &c. Il n'y a que les payſannes & les ſervantes qui ſe laiſſent *patiner*. Ce n'eſt point la mode de *patiner* parmy le beau monde.

PATINEUR. ſ. m. Qui patine. Les Provinciaux ſont de grands *patineurs*.

PATIR, v. n. Avoir de la diſette, de la miſere, de la fatigue, ſouffrir, endurer. Les pauvres gens *patiſſent* beaucoup durant l'hiver. Les criminels *patiſſent* dans les cachots. L'enfant prodigue ne ſe reconnut qu'aprés qu'il eut bien *pati*. *Agir & patir* eſt une deviſe des Anciens.

PATIR, ſignifie auſſi, Endurer quelque choſe qui eſt cauſée par autruy. Les payſans *patiſſent* beaucoup pendant le paſſage d'une armée. Les peuples *patiſſent* des fautes des Rois; les ſoldats des fautes de leurs Capitaines. Vous avez fait la faute de vous obliger pour ce Grand Seigneur, tous vos biens en *patiront*. On dit quand on ſe trouve au milieu des canonades & des mouſquetades, que la nature *patit*.

On dit proverbialement, que les bons *patiſſent* pour les mauvais, quand on refuſe de prêter à un honnête homme, parce qu'on a été excroqué par des frippons.

PATOIS. ſ. m. Langage corrompu & groſſier, tel que celuy du menu peuple, des payſans, & des enfans qui ne ſçavent pas encore bien prononcer.

On le dit auſſi des étrangers dont on n'entend point la Langue. J'ay diſné avec des Allemans, mais ils ont toûjours parlé en leur *patois*, je n'y ay pû rien comprendre.

PATON. ſ. m. Gros morceau de cuir qu'on met dans un ſoulier pour en tenir le carré plus ferme. Les *patons* bleſſent ordinairement ceux qui ont le pied tendre, qui ont des corps aux pieds.

PATRIARCHAL, ALE. adj. Qui appartient au Patriarche. Egliſe *Patriarchale*, la croix *Patriarchale*. Il y a à Rome cinq Egliſes qu'on appelle *Patriarchales*. Saint Jean de Latran repreſente le Pape; Saint Pierre, le Patriarche de Conſtantinople; St. Paul celuy d'Alexandrie; Sainte Marie Majeure celuy d'Antioche; & St. Laurent hors des murs celuy de Jeruſalem. Les Evêques pourvûs de ces titres marchent aprés le Pape & les Cardinaux, & precedent le Gouverneur de Rome, & les autres Prelats. Il n'eſt pas permis même aux Cardinaux de celebrer au grand autel de ces Egliſes ſans une diſpenſe du Pape portée dans une Bulle qu'on affiche au coin de l'autel.

PATRIARCHAT. ſubſt. maſc. Dignité de Patriarche. Le *Patriarchat* des Armeniens vaut ſix cens mille eſcus de revenu, dit Tavernier.

PATRIARCHE ſubſt. maſc. Un de ces premiers Peres qui ont été au commencement du monde, qui ont été fameux par leurs grandes lignées. Abraham, Iſaac, Jacob & ſes douze fils ont été les *Patriarches* du Vieux Teſtament. Le nombre des enfans eſt une benediction de *Patriarche*.

PATRIARCHE, ſe dit auſſi dans le Chriſtianiſme des Evêques qui ont occupé des Sieges qu'ils ont pretendu independans de l'Egliſe Romaine, tels que ſont ceux de Jeruſalem, d'Antioche, d'Alexandrie & de Conſtantinople.

Il y a trois *Patriarches* qui ont eu originairement ce nom, aſçavoir celuy de Rome, d'Alexandrie, & d'Antioche. Ceux de Jeruſalem, & de Conſtantinople, n'ont été ainſi nommez que par accident. Les *Patriarches* ont auſſi été appellés *Primats*.

Il y a auſſi deux *Patriarches* en Italie, celuy de Veniſe, & celuy d'Aquilée.

Du Cange remarque qu'il y a eu auſſi quelques Evêques & Abbez à qui on a donné le nom de *Patriarches*.

PATRIARCHE, ſe dit auſſi des Chefs des Egliſes Chrêtiennes & Schiſmatiques d'Orient, comme le *Patriarche* des Armeniens reſidant dans un Monaſtere de Saint Gregoire; le *Patriarche* des Abyſſins, qu'il nomment *Abuna*; le *Patriarche* des Jacobites.

PATRICE. ſ. m. Celuy qui poſſedoit le Patriciat dans l'Empire Romain. Quelques-uns croyent que le mot de *Pair* a été dit à l'imitation des *Patrices* Romains.

Le Pape Adrien fit prendre le titre de *Patrice* de Rome à Charlemagne, auparavant qu'il prit la qualité d'Empereur. Les Rois Pepin, Charles & Carloman ont été auſſi appellez *Patrices* de Rome par les Papes. Les *Patrices* n'étoient autrefois que des Gouverneurs que les Empereurs de Conſtantinople envoyoient dans les villes d'Italie, de Sicile, & d'Afrique. Ils ont auſſi donné ces titres à quelques Princes & Rois étrangers, à cauſe de l'eminence de cette dignité qui étoit au deſſus de toutes les autres. Elle fut établie par Conſtantin le Grand, à ce que dit Zozime. Il y a eu auſſi des *Patrices* en France, & ſur tout chez les Bourguignons, qui étoient les premieres perſonnes d'aprés le Roy, qui gouvernoient les Provinces, & marchoient auparavant les Ducs. C'étoit la même dignité que celle de *Maire du Palais* en France.

PATRICIAT. ſ. m. Dignité dans l'Empire Romain depuis Conſtantin.

PATRICIEN. ſubſt. maſc. Celuy qui étoit iſſu de Senateurs, & des premiers fondateurs de la Republique Romaine. Il eſt auſſi adj. & on dit qu'un tel étoit de race *Patricienne*.

PATRIE. ſ. f. Le pays où on eſt né; & il ſe dit tant du lieu particulier, que de la Province & de l'Empire ou de l'Eſtat où on a pris naiſſance. Un François qui s'en retourne de l'Inde en Europe, dit qu'il s'en retourne à ſa *patrie*. Les Romains & les Grecs avoient grande amour pour la *patrie*, ſe devoüoient pour la *patrie*. Quintus Curtius Chevalier Romain ſe jetta dans un abyſme pour le ſalut de ſa *patrie*. On dit figurément, que Rome eſt la *patrie* commune des Chrêtiens. Le Ciel eſt noſtre veritable *patrie*. Un Philoſophe eſt par tout en ſa *patrie*. La *patrie* eſt le lieu où on eſt bien.

PATRIMOINE. ſ. m. Bien ancien dans la famille, ou du moins qu'on a herité de ſon pere. La Flandre eſt de l'ancien *patrimoine* de la France. Cet Advocat étoit riche de *patrimoine*, avant que de ſe mettre au Barreau. Ce prodigue a diſſipé, a mangé tout ſon *patrimoine*. On appelle les Duchez d'Urbin & de Spolete, le *Patrimoine de St. Pierre*. On donnoit autrefois ce nom aux biens en fonds de chaque Egliſe. Ainſi on diſoit *le patrimoine de l'Egliſe de Rimini*, *le patrimoine de l'Egliſe de Milan*, *le patrimoine de l'Egliſe de Ravenne*. L'Egliſe Romaine avoit des *patrimoines* en divers

païs, comme en France, en Afrique, en Sicile, dans les Abruzzes & en pluſieurs autres endroits; & pour faire reſpecter davantage ce qui appartenoit à l'Egliſe, on donnoit ordinaire à chacune le nom du Saint qu'elle avoit en plus grande veneration. Ainſi l'Egliſe de Ravenne appelloit ſes heritages *le patrimoine de St. Apollinaire*; celle de Milan, *le patrimoine de St. Ambroiſe*, &c. comme remarque Fra Paolo dans ſon Traité des Benefices. On dit auſſi que le bien de l'Egliſe eſt le *patrimoine* des pauvres.

PATRIMONIAL, ALE. adj. Qui vient de ſucceſſion de pere, mere, ayeul, &c. On ne peut diſpoſer par teſtament des biens *patrimoniaux*, mais ſeulement de ſes meubles & acqueſts. C'eſt ce que nos Couſtumes appellent autrement *biens propres*. Cet heritage eſt *patrimonial*, celuy-là vient d'acquiſition.

PATROCINER. v. a. Vieux mot & burleſque qui ſignifie, Plaider, ſolliciter en faveur de quelque choſe.

Preſchez, *patrocinez* juſqu'à la Pentecoſte,

dit Moliere. Comment Panurge *patrocine* à l'Ordre des Mendians, chez Rabelais.

PATRON, ONNE. ſ. m. & f. Saint ou Sainte dont on porte le nom, ou ſous la protection deſquels on s'eſt mis, qu'on a ſoin particulierement d'invoquer. La Sainte Vierge eſt la *Patronne* de tous les Chreſtiens, nôtre *Patronne*, nôtre Advocate envers Dieu. St. Louis eſt le *Patron* du Roy.

PATRON, ſe dit auſſi des Saints ſous le nom deſquels les Egliſes ſont fondées, de ceux qui ont établi de certains Ordres, qu'on a choiſi pour Protecteurs en des Confrairies, des Communautez. St. Vincent étoit le premier *Patron* de l'Egliſe St. Germain des Prez, Saint Pierre & Saint Paul de Sainte Geneviefve. St. Denis eſt le *Patron* de la ville de Paris, & Ste. Geneviefve la *Patronne*. St. Benoiſt eſt le *Patron* des Benedictins; St. Ignace des Jeſuïtes; St. Eloy des Orfevres & des Mareſchaux; St. Michel des Pâtiſſiers & des Maiſtres en fait d'armes; St. Nicolas des gens de mer. St. Pierre eſt le *Patron* de Rome.

PATRON, ſe dit auſſi à la Cour, d'un Seigneur ſous la protection duquel on ſe met pour advancer ſa fortune. Tout homme qui veut ſuivre la Cour, doit avoir un *Patron*, il n'y fera rien ſans un *Patron* qui faſſe valoir ſes ſervices. Les bourgeois Romains avoient des Grands Seigneurs pour *Patrons*, & ils s'appelloient leurs *clients*.

PATRON, ſe dit à Rome de celuy qui gouverne. Le Cardinal *Patron*. De là eſt venu qu'on dit en France, le *Patron* de la caſe, pour dire, le Maiſtre de la maiſon, ou le principal Officier qui gouverne toute la maiſon; & on dit par civilité aux amis qu'on amene chez ſoy, Vous eſtes le *patron*, vous eſtes le maiſtre. On dit auſſi à ceux à qui on veut accorder quelque grace qu'ils demandent, Vous eſtes *patron* de tout, je vous l'accorde.

PATRON, ſe dit auſſi par amitié à un vieillard à qui on parle, Mon *patron*, enſeignez moy le chemin; comme on diroit en une autre occaſion, Mon *maiſtre*.

PATRON, ſe dit auſſi d'un Maiſtre à l'égard de ſon eſclave. Ceux qu'on mene eſclaves à Alger ſont heureux quand ils tombent entre les mains d'un bon *Patron*. *Patron* chez les Romains étoit celuy qui avoit donné la liberté à un eſclave. Budée appelle auſſi *Patrons*, les Seigneurs à l'égard de leurs vaſſaux qu'il nomme *clients*.

PATRON, ſignifie auſſi ſur la mer de Levant, le Pilote qui gouverne le navire, qui commande aux matelots, & à la manœuvre, qui a ſoin des voiles, de l'équippage. Galere *patronne*.

PATRON, en termes de Juriſprudence, eſt celuy qui eſt fondateur d'une Egliſe, d'un Benefice, & qui s'eſt reſervé le droit de Patronage. On ne peut conferer ni reſigner un Benefice ſans le conſentement, ou nomination du *Patron* Laïque. Le *Patron* Laïque a droit de nommer au Benefice dans les quatre mois, & peut varier dans quatre autres mois. Le *Patron* Eccleſiaſtique a ſix mois pour preſenter, & ne peut varier.

PATRON, chez les Artiſans, ſignifie un modele ſur lequel ils taillent, ils reglent leur beſogne. Les Tailleurs ont des *patrons* de papier ſur leſquels ils couppent les habits. Les Brodeurs, les Ouvriers en poincts & en dentelles ont des *patrons* qu'ils imitent; ils font faire tous les jours de nouveaux deſſeins, de nouveaux *patrons*. Ce point de France eſt beau, mais il eſt d'un vieux *patron*.

PATRON, ſe dit auſſi d'un modele, de l'idée que nous nous propoſons d'imiter. Les Orateurs qui ſe ſont formez ſur Ciceron & Demoſthene ont pris de bons *patrons*. Vous prendrez un mauvais *patron*, ſi vous imitez les Auteurs Italiens modernes.

PATRONAGE. ſ. m. Droit qu'un Patron fondateur d'une Egliſe, d'un Benefice, s'eſt reſervé en faiſant ſa fondation. Ce droit conſiſte à avoir la nomination ou preſentation au Benefice par luy fondé, à avoir les droits honorifiques dans l'Egliſe, d'eſtre enterré dans le Chancel, d'avoir des litres & ceintures funebres, &c. Il y a des *Patronages* Laïques, d'autres Eccleſiaſtiques. Le *Patronage* dort, & n'eſt pas perdu, quand un Patron eſt hors de la communion de l'Egliſe. Le Roy pretend pourvoir aux Abbayes par droit de *Patronage*.

PATRONAGE, eſt auſſi le titre d'un Benefice en pluſieurs Dioceſes, dont il y a grand nombre d'exemples dans le Pouillé des Benefices.

En termes de Blaſon on appelle *Armoiries de Patronage*, celles où au haut de l'Eſcu il y a quelques marques de ſujettion & de dependance: comme, Paris porte trois fleurs de lis en chef, pour monſtrer ſa ſujettion au Roy. Les Cardinaux mettent en chef de leurs Armes celles des Papes qui les ont honorez du chapeau, pour faire voir qu'ils ſont leurs creatures.

PATRONNER. v. n. Enduire de couleurs par le moyen d'un patron. Ce mot ſe dit particulierement chez ceux qui font les cartes à joüer, qui ont des patrons pour marquer & faire leurs cartes, en paſſant par-deſſus un enduit de couleurs. Ce ſont d'autres cartes percées à jour, & dont les pieces ſont emportées aux endroits où il faut qu'il y ait certaines couleurs marquées ſur la carte.

PATROUILLE. ſ. f. Ronde, ou marche que font la nuit des gens de guerre, ou de guet, pour obſerver ce qui ſe paſſe dans les ruës, & veiller à la tranquillité & ſeureté de la ville, ou du camp. C'eſt un corps de cinq ou ſix ſoldats detachez d'un corps de garde, commandez par un Sergent.

PATROUILLER. v. n. & act. On diſoit autrefois *Patouiller*. Marcher dans de la boüe, dans un lieu marecageux. Les enfants, les cochons, les canes prennent plaiſir à *patrouiller* dans la boüe.

PATROUILLER, ſe dit auſſi de ceux qui manient quelque choſe mal proprement, & ſur tout en appreſtant, ou en mangeant les viandes. Les gens delicats ſont degouſtez, lors qu'ils voyent qu'on a *patrouillé* la viande, qu'on a *patrouillé* dans le potage.

PATROUILLÉ, ÉE. part. & adj.

PATROUILLIS. ſ. m. Lieu où on a patrouillé, ſe dit d'un plat de potage qu'on aura mis en deſordre. Je ne puis manger de tout ce *patrouillis* là.

PATU. ſ. m. Pigeon qui a de la plume juſques ſur les pieds. Moliere parlant des canons qu'on mettoit autrefois aux jambes, dit qu'ils repreſentent des pigeons *patus*.

PATURON. ſ. m. C'eſt la partie du bas de la jambe

he du cheval qui eſt entre le boulet & la couronne, & dont la differente longueur le rend court-jointé, ou long-jointé. On le dit auſſi de quelques autres beſtes à quatre pieds. Ce mot vient de l'Italien *paſturale*, qu'on a dit auſſi dans la baſſe Latinité dans le même ſens.

PAV.

PAU. ſ. m. Voyez *Pal*.

PAVANE. ſ. f. Danſe grave venuë d'Eſpagne, où les danſeurs font la roüe l'un devant l'autre, comme les paons font avec leur queuë, d'où luy eſt venu ce nom. C'étoit autrefois une danſe ſerieuſe que les Gentilshommes danſoient avec la cape & l'épée; les gens de Juſtice avec leurs longues robbes; les Princes avec leurs grands manteaux; & les Dames avec les queuës de leurs robbes abaiſſées & traînantes. On l'appelloit le *grand bal*, parce que c'étoit une danſe majeſtueuſe & modeſte. Il s'y fait pluſieurs aſſiettes de pieds, paſſades & fleurets, & des decouppements de pieds, pour en moderer la gravité, dont la tablature eſt décrite dans Thoinot Arbeau en ſon Orcheſographie. Elle eſt ſuivie ordinairement de la gaillarde. Ce mot eſt commun aux Langues Italienne, Eſpagnole & Françoiſe.

PAVANER. v. n. ne ſe dit qu'avec le pronom perſonnel. Marcher gravement & ſuperbement. Les Gaſcons ſe *pavanent*, quand ils ſont veſtus de neuf.

PAVE'. ſ. m. Pierre dure, & ordinairement de grais, dont on couvre les chemins publics pour les rendre fermes, auſſi-bien que les cours des maiſons, les cuiſines & les eſcuries. On le dit en general du lieu qui eſt pavé, & en particulier de chaque pierre qui ſert à paver. Le gros *pavé* ou du grand eſchantillon de ſix à ſept pouces en quarré ne ſert qu'aux chemins publics. Le menu *pavé* ou du petit eſchantillon ſert pour les cours, & eſt ordinairement taillé. Celuy-cy s'employe à chaux & à ciment. Il y a auſſi du *pavé* noir qui n'eſt que de quatre pouces. Le *pavé* vient la plus-part du Gaſtinois. Dans le Lyonnois le *pavé* n'eſt que du cailloutage rond & ſec, ſur lequel on a peine à marcher.

PAVÉ, ſe dit auſſi des autres pierres ou carreaux dont on couvre le plancher des baſtimens ſur lequel on marche. Le *pavé* des Egliſes ſe fait de marbre avec des compartimens. On voit d'anciens baſtimens avec du *pavé* à la Moſaïque, de pieces rapportées. Ce tripot eſt pavé de pierre taillée, de pierre de liais, ou autre pierre dure; & ce *pavé* s'appelle *rabot*. On fait du *pavé* de grands carreaux blancs & noirs pour paver des ſales & des galeries. On en fait de poterie pour les chambres; de fayence pour des cabinets. Borel dit que ce mot vient d'un vieux mot François *paré*, qui ſignifioit *couverture*, d'où on a fait auſſi *pavecher*, *pavier*, *pavois* & *paveſade*, qui ſignifient *ſe couvrir*, dont on uſe encore ſur la mer. Les Anciens ont appellé *lithoſtrotum*, toute ſorte de *pavé* qui étoit de diverſes couleurs, & même tout ouvrage qui étoit de pieces rapportées. Depuis on s'en eſt ſervi pour ſignifier toute ſorte de chemins pavez.

PAVÉ, ſe dit proverbialement en ces phraſes. Je ſuis ſur le *pavé* du Roy, pour dire, Vous n'avez point droit de me faire ſortir de cette ruë ou place publique. On dit qu'un homme eſt ſur le *pavé*, pour dire, qu'il n'a point de logis, de retraite, qu'on a mis ſes meubles ſur le *pavé*. On dit auſſi, qu'il eſt tombé ſur le *pavé*, qu'il a le nez ſur le *pavé*, pour dire, que ſa fortune eſt mauvaiſe & renverſée. On dit au contraire, qu'un homme tient le haut du *pavé* dans une ville, qu'il n'y a perſonne qui luy diſpute le *pavé*, pour dire, qu'il eſt dans quelque dignité ou charge qui l'éleve au deſſus des autres. On dit auſſi d'un goinfre qui avale quelque choſe de trop chaud, qu'il a le goſier *pavé*. On appelle un batteur de *pavé*, un faineant, un filou, un vagabond qui n'a ni feu, ni lieu, qui n'a autre employ que de ſe promener. On dit auſſi, De *pavé* ſec & bois mouillé, *libera nos*, *Domine*, pour dire, que l'un & l'autre ſont fort dangereux.

PAVER. v. act. Couvrir de pavé un grand chemin, une cour, une ſale, &c. *Paver* à bain de mortier, ſe dit quand on *pave* une cour ſur une cave, où on n'épargne pas le mortier. Le mot de *paver* vient du Latin *pavire*, qu'on a dit pour *pavire*, d'où eſt fait *pavimentum*.

On dit ironiquement en meſpriſant les choſes dont il y a grande abondance, que les ruës en ſont *pavées*. Une fille qui ne veut pas épouſer un Advocat, dit que les ruës en ſont *pavées*.

PAVÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

PAVEUR. ſ. m. Ouvrier qui employe le pavé, qui en couvre les chemins, les cours, &c.

PAVESADE. ſ. f. Grande bande, ou lé de toile, de friſe ou de drap, qu'on eſtend le long du platbord d'un vaiſſeau, quand on ſe prepare au combat, qui eſt ſoûtenuë par des poteaux, afin de cacher aux ennemis ce qui ſe fait ſur le pont, & que les ſoldats puiſſent combattre comme derriere un parapet. On l'appelle autrement *paviers*, *pavois* & *baſtingue*. Ce mot vient de *pavois*. Voyez *Pavois*.

PAVI. ſ. m. Sorte de peſche qui ne quitte point le noyau; & ſe dit tant du fruit, que de l'arbre qui le porte. On dit auſſi *pavie* & *pavis*. Le *pavi* eſt le maſle du peſcher.

PAVIER, ou *Paviſer*. v. act. Terme de Marine. Mettre un tour de drap rouge, ou de toile large d'un aulne pour entourer le bord du vaiſſeau, & pour cacher les ſoldats, comme auſſi alentour des hunes, pour empeſcher qu'on ne voye ceux qui travaillent aux voiles. On s'en ſert les jours de réjouiſſance & de combat. Dans les grands vaiſſeaux on les fait de friſe d'écarlate. On appelle quelquefois *paviers*, les bords du vaiſſeau qui ſervent comme de periboſe ou gardefou. Ce mot vient du vieux François *pavecher*, qui ſignifioit *couvrir*: ou de la coûtume des Anciens, qui rangeoient leurs pavois ſur les bords de leur navire, lors qu'ils vouloient combattre, pour s'y cacher derriere, comme on voit dans les medailles qui repreſentent leurs combats de mer.

PAVIERS. ſ. m. ou *Paveſade*, ſignifie ces tours de drap ou de toile ainſi étendus.

PAVILLON. ſ. m. en termes d'Architecture, ſe dit d'un gros baſtiment quarré qu'on couvre ordinairement en croupe avec quatre arreſtiers, ou en dome. La cour du Louvre eſt flanquée de quatre *pavillons*. Elle a au milieu de gros domes ou *pavillons*. Les *pavillons* ſont ordinairement plus élevez que le reſte du baſtiment. On baſtit auſſi des *pavillons* aux extremitez d'un jardin. Il y a des chaſteaux qui ne conſiſtent qu'en un *pavillon*.

PAVILLON, en termes de Guerre, eſt auſſi une tente de toile ou de coutil, qu'on éleve ſur des maſts pour ſe loger à la campagne, & à la guerre. Les peuples errants ne logent que ſous des *pavillons*. L'armée campe ſous des *pavillons*. Corneille a dit dans l'Horace:

Va ſur les bords du Rhin planter tes *pavillons*.

PAVILLON, eſt auſſi une garniture de lit taillée en rond qui s'attache au plancher, & qui a la figure d'une tente. Les *pavillons* ne ſont gueres en uſage que pour des lits de valets.

PAVILLON, en general, ſe dit des drapeaux, eſtendarts, enſeignes, bannieres, &c. qui par les Auteurs ſont ſouvent confondus, & pris l'un pour l'autre. La mode de porter les *pavillons* en pointe, comme ils ſont aujourd'huy, vient des Arabes Mahometans, lors qu'ils s'emparerent de l'Eſpagne, comme témoigne Roderic. Toletanus; car auparavant les drapeaux de guerre étoient

étoient étendus ſur des traverſiers, comme les bannieres de l'Egliſe ; d'où vient qu'on diſoit en Latin *vexillum*, quaſi *velillum*, *à veli diminutione*, comme remarque Iſidore.

Les Pirates d'Alger, & toute la coſte Athlantique & de Barbarie, ſont les ſeuls qui portent le *pavillon* hexagone. Il eſt de gueules chargé d'un marmot Turc coiffé de ſon turban, empenné d'un croiſſant montant, quoy que cela ſoit contre leur Loy, qui leur deffend de faire aucune image d'homme, ayant opinion que ceux qui en feront, ſeront tenus au jour du Jugement de fournir une ame à ces figures, & qu'à faute de le faire ils ſeront damnez. Mais ce portrait eſt celuy de Hali Sulficar gendre de Mahomet, dont les Africains tiennent le parti, lequel ordonna que ſon portrait ſeroit repreſenté ſur les drapeaux & *pavillons*, ſe croyant ſi redoutable aux Chrêtiens, que le ſeul aſpect de ſon image devoit faire emporter ſur eux des victoires indubitables, comme dit Leunclavius.

PAVILLON, en termes de Marine, eſt de grand uſage. C'eſt la banniere qu'on arbore à la pointe des maſts, pour faire connoiſtre la qualité des Commandans des vaiſſeaux, & de quelle nation ils ſont. L'Amiral ſeul porte le *pavillon* blanc quarré au grand maſt ; le Vice-Amiral au maſt d'artimon. Les Chefs d'Eſcadres portent une cornette blanche au maſt d'artimon, quand ils ſont au corps d'armée ; & au grand maſt, quand ils commandent à part. Elle doit eſtre fenduë des deux tiers de ſa hauteur, & ſe terminer en pointe. Le *pavillon* marchand de la nation Françoiſe eſt un eſtendart bleu chargé d'une croix blanche, & des Armes du Roy.

On appelle abſolument *pavillon*, ou *vaiſſeau pavillon*, le vaiſſeau qui eſt commandé par quelqu'un des Officiers Generaux, qui a droit de porter le *pavillon*, à la difference des vaiſſeaux ſeconds, ou vaiſſeaux matelots. Les *pavillons* de miſaine, ou d'artimon, ſont nommez *gaillardets*, ou *galands*.

Amener le *pavillon*, ou mettre *pavillon* bas, c'eſt le baiſſer par reſpect ou ſoûmiſſion, quand un parti plus foible en rencontre un plus fort. Faire *pavillon blanc*, ſe dit quand on demande quartier, ou lors qu'on fait un ſignal ſur une coſte qu'on y arrive, ſans deſſein d'hoſtilité, & ſeulement pour faire commerce. On dit auſſi des Forbans, qu'ils font tantoſt *pavillon* de France, tantoſt de Hollande, pour dire, qu'ils arborent toutes ces bannieres pour ſe deguiſer.

Par l'Ordonnance de Philippes II. Roy d'Eſpagne de l'an 1565. il eſt commandé aux Capitaines de perir pluſtoſt, que de baiſſer le *Pavillon Royal*, quand il eſt une fois arboré. Aux navires vaincus, ou menez en triomphe, on attache les *pavillons* aux aubans, ou à la galerie de l'arriere, & on les laiſſe traiſner & pancher vers l'eau, & tels vaiſſeaux ſont touez par la pouppe. C'eſt ainſi qu'en uſerent les Romains à l'égard de ceux de Carthage, comme témoigne Tite Live.

Les Hiſtoriens d'Italie ont appellé auſſi un *pavillon* de guerre, une banderolle attachée au haut d'un arbre, d'un maſt, ou d'une pique, planté ſur une eſpece de thrône poſé ſur un char tiré par quatre paires de bœufs, qu'ils appelloient *carroccio*. C'étoit le lieu où ſe tenoit le Conſeil de guerre, & où ſe faiſoit le ralliement. La banderolle portoit un Eſcu des Armes de la Republique à qui ce char appartenoit.

On dit figurément, Baiſſer le *pavillon*, dans les autres occaſions où on eſt obligé de reconnoiſtre qu'un autre a l'avantage. Tous les Poëtes baiſſent le *pavillon* devant Homere & Virgile, ils les reconnoiſſent pour leurs Maiſtres.

On dit auſſi à la table, Mettre *pavillon* bas, lors qu'on oſte ſon chapeau pour boire la ſanté d'une perſonne qu'on eſtime & qu'on revere, comme celle du Roy, d'une maiſtreſſe.

Quelques-uns eſtiment que ce mot vient de *papilio*, ſignifiant *papillon*, à cauſe qu'une tente & un eſtendart deployent leurs aîles comme un papillon.

PAVILLON, ſe dit auſſi de la derniere branche de la trompette, & de l'endroit où elle s'élargit, par où ſort le ſon. On le dit auſſi de l'extremité ou principale ouverture du cor. Plus le *pavillon* d'une trompette parlante eſt grand, & plus grand eſt ſon effet.

PAVILLON, en termes de Blaſon, eſt ce qui couvre & enveloppe les Armoiries des Empereurs, des Rois, & des Souverains, qui ne dependent que de Dieu & de leur épée, auxquels appartient ſeulement le droit de porter le *pavillon*. Il eſt compoſé de deux parties ; du comble, qui eſt ſon chapeau ; & des courtines, qui en font le manteau, ou manteler. Les Rois électifs, ou les Ducs, quoy que Souverains, qui relevent d'un Empereur, ou d'un Roy, ne couvrent leurs timbres que des courtines ſeulement, oſtant le deſſus qui eſt le comble. L'uſage des *pavillons* & des manteaux dans les Armoiries eſt venu des lambrequins, qui ſe ſont trouvez quelquefois étendus en forme de couvertures, & retouſſés de part & d'autre. Il eſt venu auſſi des tournois, car on y expoſoit les armes des Chevaliers ſur des tapis precieux, & des tentes & *pavillons*, que les Chefs des Quadrilles y faiſoient dreſſer pour ſe mettre à couvert juſqu'à ce qu'il fallût entrer en lice : ce qui fait que dans les anciens Romans les *pavillons* ont ſouvent le nom de *lambeaux*. Quelques-uns ont creu que Philippes Moreau avoit été le premier qui avoit mis le *Pavillon Royal* ſur les Eſcus des Souverains depuis cinquante ans : mais il eſt certain que Philippes de Valois en portoit un fleurdeliſé en ſes ſceaux, & en ſes monnoyes d'or, qui pour ce ſujet furent nommées *pavillons*.

PAULETTE. ſ. f. Droit que les Officiers de Judicature & de Finance payent aux parties caſuelles du Roy au commencement de l'année, afin de conſerver leur charge à leur veuve & heritiers en cas de mort, & jouïr de la diſpenſe des 40. jours qu'ils étoient obligez de ſurvivre à leur reſignation. La *Paulette* a été d'abord taxée ſur le pied du ſoixantiéme denier de l'evaluation des offices faite en 1605. lors de ſon établiſſement, & du quart en ſus. Depuis on a fait des baux de *Paulette* qui durent neuf ans, où on n'eſt admis qu'en faiſant un preſt au Roy. La *Paulette* s'ouvre au mois de Decembre, & ſe ferme le 15. Janvier. La *Paulette* eſt oppoſée à *heredité*. Les Secretaires du Roy ſont creez en heredité, ils ne payent point de *Paulette*. Ce nom vient de Charles *Paulet*, qui a été le premier inventeur & traitant de ce droit, établi par Edit de 1604. Quelques-uns l'ont appellée *Paulette*, du nommé *Palot* qui en a été le ſecond Fermier. En quelques lieux on dit *le Paulet*.

PAULETTER. v. act. Payer la Paulette. Les Officiers des Maiſons Royales ne *pauletent* point, leurs charges vacquent par mort.

PAUME. ſ. f. Partie interieure de la main qui eſt compriſe entre le poignet & les doigts. C'eſt ce que les Medecins appellent *metacarpe*. En Latin *vola*. Les Chiromanciens obſervent tous les lineamens de la *paume* de la main.

PAUME, eſt auſſi un jeu où on pouſſe & on repouſſe pluſieurs fois une balle avec certaines regles. On joüe à la *paume* avec des raquettes, des batoirs, de petits baſtons, & avec un panier, &c. La longue *paume* ſe dit, quand on joüe à ce jeu dans une grande place, ou campagne qui n'eſt point fermée. La courte *paume*, ou la *paume* abſolument, eſt un jeu fermé & borné de murailles, qui eſt tantoſt couvert, tantoſt découvert. Il y a des jeux de *paume* quarrez, & des jeux de dedans. Ce mot vient du Latin *palma*, parce qu'autrefois on pouſſoit la

balle avec la main. La *paume* eſt un exercice honneſte & permis par les loix, dont les differends ſe peuvent regler en juſtice.

PAUME, s'eſt dit autrefois d'une meſure qui eſtoit de quatre doigts, quand on meſuroit avec la main fermée; & de douze, quand elle eſtoit eſtenduë. On dit maintenant *palme* & *empan*.

On le dit pourtant encore en termes de Manege d'une meſure par laquelle on ſpecifie la taille des chevaux. C'eſt la hauteur du poing fermé. Un bon cheval de ſervice doit avoir ſeize à dix-huit *paumes*.

PAUMELLE. ſ. f. Eſpece d'orge qui n'a que deux rangs.

PAUMELLE, eſt auſſi une eſpece de peinture de portes pour les ſales & les chambres, qui s'attache ſur le bois avec pluſieurs clous, & qui tourne ſur un gond.

PAUMELLE, en termes de Marine, ſignifie le dé que les Treviers ont à la paume de leur main quand ils couſent les voiles.

PAUMIER. ſ. m. Eſt un Maiſtre qui a droit de tenir un jeu de paume, qui fait des balles & des raquettes. Il y a un Corps à Paris de Maiſtres *Paumiers*-Raquettiers. La plus-part des Marqueurs ſont de pauvres *Paumiers*.

PAUMURE. ſ. f. Terme de Chaſſe, qui ſe dit du ſommet des teſtes de cerf où il ſe fait pluſieurs divitions de ſon bois, & ſur tout en cinq eſpois qui repreſentent la paume de la main.

PAVOIS. ſ. m. Arme deffenſive que les Anciens portoient à la guerre. C'eſtoit le plus grand des boucliers. Dans les elections militaires, les ſoldats eſlevoient ſur leurs *pavois* leurs Chefs, & les proclamoient Empereurs. Il faut pourtant remarquer que le vray *pavois* eſtoit un bouclier courbé de deux coſtez, comme un toit, ou un mantelet, & qui eſtoit different de la targe. En quelques lieux on l'a appellé auſſi *taillevas*. Ce mot vient de l'Italien *paveſo*, ou de l'Eſpagnol *pavez*, ou du vieux François *pave*, qui ſignifioit *couverture*, ſelon Borel.

PAVOT. ſ. m. Fleur qui vient à une plante du même nom qu'on cultive dans les jardins, & qui a la figure d'une grande roſe. Dioſcoride parle d'un *pavot* qu'on ſeme dans les jardins, qu'on appelle *papaver ſativum ſeu hortenſe*, de la graine duquel on fait du pain qui eſt bon à ceux qui ne ſont point malades. Il l'appelle *thylacites*. Il pouſſe une teſte longue qui enferme une graine blanche. Pline dit que de ſon temps on mangeoit la graine du *pavot* blanc. Et Matthiole dit que les payſans vers Trente mangent encore aujourd'huy la graine du *pavot* noir, la meſlant avec tartes & gaſteaux; & que ceux de la Haute Auſtriche en font de l'huile dont ils uſent en guiſe d'huile d'olive, & qu'ils n'en ſont pas pour cela plus aſſoupis.

Le *pavot* ſauvage croiſt au printemps parmy les orges. Sa fleur ne dure guere, qui eſt cauſe que les Grecs l'ont appellée *rhœas*. Elle eſt ſemblable à celle d'anemone, ou paſſefleur, eſtant rouge, & quelquefois blanche. Ses feuilles ſont ſemblables à celles de roquette, ou d'origan, ou de chicorée, ou de thim, & ſont rudes & chiquetées. Sa tige eſt comme un jonc, droite, & haute d'une coudée. Il pouſſe des teſtes longues moindres que celles d'anemone. Sa graine eſt rouſſe de la groſſeur d'un petit doigt, eſtant longue, blancheaſtre, & amere au gouſt. Dioſcoride l'appelle *pithitis*, & dit que ſa tige jette du lait. On l'appelle autrement en François *coquelicot*, *pouceau*, *coſſanou*; & les Medecins, *papaver erraticum*, ou *papaver rhœas*, & *argemone*. Il y a une troiſiéme eſpece de *pavot* qui eſt plus ſauvage & plus propre en Medecine. Il a ſes teſtes beaucoup plus longues que les autres, & on le confond ſouvent avec le *pavot cornu*, qui a les feuilles blanches, veluës & ſemblables à celles du bouillon, qui ſont inciſées & chiquetées tout autour, ainſi que celles du *pavot* ſauvage. Il a auſſi une tige ſemblable. Sa fleur eſt paſle, & porte certaines gouſſes ſemblables à celles du ſenegré, qui ſont recourbées comme un cornet; ce qui luy a donné le nom de *pavot cornu*, en Latin *cornutum*, ou *corniculatum*. Sa racine va à fleur de terre, & eſt groſſe & noire. Il y a enfin un *pavot* qu'on appelle *ſpumeum* ou *heracleum*, c'eſt à dire, *eſcumant*, qui produit un fruit blanc entre ſes feuilles, & toute la plante eſt blanche & pleine d'eſcume. Matthiole. Il y a des *pavots* panachez, rouges, blancs, & d'autres couleurs; des *pavots* doubles, & des *pavots* ſimples. La teſte du *pavot*, c'eſt le bouton où eſt enfermée ſa graine. Le ſuc de *pavot* fait dormir, & on en compoſe l'opium. Les Poëtes peignent le Dieu du Sommeil couché ſur des gerbes de *pavots*. Ils diſent qu'il jette ſes *pavots* ſur quelqu'un, quand il le veut faire dormir. Menage dit que *pavot* vient de *paputus*, diminutif de *papus*.

PAUPIERE. ſ. f. Partie cartilagineuſe du viſage, qui ſert à couvrir les yeux, & à les deffendre d'une trop vive lumiere. Elle eſt faite d'un cartilage mince & delié, afin qu'elle ſoit plus mobile, flexible & legere. Elle eſt veſtuë par dedans d'une petite membrane, & d'une peau delicate par dehors. Aux animaux terreſtres la *paupiere* de deſſous eſt immobile, & la plus petite. Aux oiſeaux au contraire c'eſt celle de deſſous qui eſt mobile, & la plus grande. Ceux qui ont les yeux durs, comme les eſcreviſſes, n'ont point de *paupieres*, non plus que la plus-part des poiſſons. La nature a mis une troiſiéme *paupiere* à la plus-part des animaux, qui ſe tire comme une eſpece de rideau pour nettoyer l'humidité qui pourroit incommoder les yeux. Il n'y a gueres que le ſinge qui en ſoit excepté, parce qu'il a des mains pour les frotter, comme les hommes. On ne peut regarder le Soleil qu'on cillant la *paupiere*. On dit de ceux qui ont des inſomnies, qu'ils n'ont pû fermer la *paupiere* toute la nuit. On dit auſſi, qu'un homme a fermé les *paupieres* à un mort, pour dire, qu'il l'a aſſiſté juſqu'à la mort, qu'il luy a rendu le dernier ſervice. Ce mot vient du Latin *palpebra*. Du Laurens le derive du Latin *palpitare*, qui ſignifie *treſſaillir*, & *ſe mouvoir promptement & en tremblotant*.

PAUSE. ſ. f. Arreſt, ceſſation d'agir, de parler, de marcher. Quand on eſt las de travailler, il faut faire une *pauſe* pour reprendre des forces. La ponctuation eſt eſtablie dans la Grammaire pour faire des *pauſes* convenables en certains lieux. On fait une *pauſe* au milieu d'un vers; c'eſt le *repos* en l'hemiſtiche. Allons faire une *pauſe* chez un tel de vos amis, allons nous repoſer chez luy. Les *pauſes* qui ſont notées ſur le papier de muſique & ſur les tablatures, ſignifient qu'il faut alors qu'une partie ſe taiſe, tandis que les autres continuent à chanter. Ce mot vient de *pauſa* Latin, qui ſe trouve dans Lucrece & dans Plaute, qui ſignifie *repos*, d'où on a fait *repauſare*, & en François *repoſer*.

PAUSEMENT. adv. D'une maniere douce & lente. Il faut lire *pauſiment*, marquer bien les points & les virgules. Un diſcours languit, quand il eſt declamé trop *pauſément*. Cet homme marche *pauſément*, il ne gagnera pas la gageure.

PAUSER. v. neut. Faire une pauſe. Il ne ſe dit gueres que de la Muſique & de la prononciation. Les accents ne ſont eſtablis que pour faire *pauſer* davantage ſur une ſyllabe que ſur une autre, pour la rendre longue, ou breve.

PAUVRE. adj. m. & f. & ſubſt. Qui n'a pas de bien, qui n'a pas les choſes neceſſaires pour ſuſtenter ſa vie, ou ſouſtenir ſa condition. Le Sage a dit qu'il ne trouvoit rien de plus inſupportable qu'un *pauvre* ſuperbe. Il y a un Bureau des *pauvres* dans Paris, une taxe faite ſur les bourgeois pour les *pauvres*. On quefle dans les Parroiſ-

ſes pour les *pauvres*. On eſtablit des Commiſſaires des *pauvres* : tout cela regarde les Petites Maiſons ſous la direction de Monſieur le Procureur General. On a fait un Hoſpital General pour renfermer tous les *pauvres* : auparavant on eſtoit aſſailli de *pauvres* qui demandoient l'aumoſne. Les mendiants, les *pauvres*, ſont appellez les membres de JESUS-CHRIST.

PAUVRE, ſe dit en ce ſens des Princes, des Seigneurs qui ſont fort incommodez en leurs affaires, qui ne peuvent pas paroiſtre avec l'éclat qui leur convient. Un Prince qui n'a que dix mille livres de rente eſt *pauvre*, pallé pour gueux. Les avares ſe font toûjours plus *pauvres* qu'ils ne ſont. Il y a auſſi des *pauvres* honteux, des gens de famille qui ſouffrent beaucoup de neceſſité, ſans oſer la deſcouvrir.

PAUVRE, ſe dit auſſi des païs & des Communautez. Cette fabrique eſt fort *pauvre*, a peu de revenus. La Sologne, les Cevennes, ſont de *pauvres* païs, ce ne ſont que ſables & que montagnes. Dans la France les villes ſont riches, mais le plat païs eſt fort *pauvre*.

PAUVRE, ſe dit auſſi de ce qui eſt vil & meſpriſable, qui a peu de bonnes qualitez. On ne ſçauroit voir un plus *pauvre* homme, il n'a ni eſprit, ni courage, ni induſtrie. C'eſt un ſi *pauvre* homme, qu'il ſe laiſſe battre & maſtiner par ſa femme. Cet Advocat eſt un *pauvre*, un mauvais harangueur; il a fait un diſcours, il n'y a rien de ſi *pauvre*. Chez les Traiteurs on boit ſouvent de *pauvre* vin. Cet homme couche ſur la paille, il n'a pas un *pauvre* lit, un meſchant lit.

PAUVRE, ſe dit auſſi de tous les affligez ou miſerables qui attirent de la compaſſion. Ce ſont de *pauvres* enfants qui n'ont ni pere ni mere, dont le Tuteur mange tout le bien. Dans le ſac de Rhodes tous les *pauvres* habitants furent égorgez. Ce *pauvre* Prince a été cruellement maſſacré par des aſſaſſins. On a mis par force cette *pauvre* fille en Religion. Moliere a ravi ſon auditoire, quand dans le Tartuffe il s'eſt eſcrié, Le *pauvre* homme!

PAUVRE, s'employe auſſi dans une expreſſion de careſſes. Mon *pauvre* ami, je vous ay bien de l'obligation. Ma *pauvre* femme, je ſuis au deſeſpoir de te quitter pour un mois.

PAUVRE, ſe dit figurément en choſes ſpirituelles & morales. JESUS-CHRIST a appellé bienheureux les *pauvres* d'eſprit, il a aſſuré que le Royaume des cieux leur appartenoit, c'eſt à dire, aux eſprits ſimples & humiliez. On appelle auſſi un *pauvre d'eſprit*, un imbecille qui manque de jugement, de vivacité pour comprendre les choſes. Il y a auſſi des *pauvres* volontaires, qui ſont *pauvres* en eſprit, qui n'ont point d'attachement aux biens de ce monde.

On dit auſſi, qu'une Langue eſt *pauvre*, quand elle manque de mots & d'expreſſions dont elle auroit beſoin en pluſieurs occurrences : qu'une rime eſt *pauvre*, quand elle eſt impariſaite : qu'un Ouvrage eſt *pauvre*, quand il ne contient rien de brillant, ni de relevé.

PAUVRE, ſe dit proverbialement en ces phraſes. C'eſt un *pauvre* cancre. C'eſt un *pauvre* Preſtre. Il eſt *pauvre* comme Job.

PAUVREMENT. adv. D'une maniere pauvre. JESUS-CHRIST a voulu naître *pauvrement* dans une eſtable, pour nous apprendre l'humilité.

PAUVRET, ETTE. adj. diminutif de *Pauvre*, qui ſe dit par compaſſion des pauvres qui ſont à plaindre.

PAUVRETÉ. ſ. f. Diſette, manque de bien, de fortune. Il eſt bon d'amaſſer dequoy ſe mettre à couvert de la *pauvreté*, de la diſette, de la neceſſité. La *pauvreté* l'a accueilli. La *pauvreté* d'un païs ſe dit tant de la miſere des habitans, que de la ſterilité de la terre. La *pauvreté* d'une Langue ſe dit de la diſette de mots, de la ſechereſſe de ſes expreſſions.

PAUVRETÉ, ſe dit figurément en choſes ſpirituelles & morales. La *pauvreté* d'eſprit, la ſouſmiſſion, eſt la premiere des huit Beatitudes. On fait vœu ſouvent de la *pauvreté* evangelique, mais on l'obſerve mal. On dit qu'un homme dit des *pauvretez*, que ce qu'il fait eſt une grande *pauvreté*, lors qu'il tient des diſcours, ou qu'il fait des actions indignes, ou contre le bon ſens.

On dit proverbialement, *Pauvreté* n'eſt pas vice, mais c'eſt une eſpece de ladrerie, tout le monde la fuit. On dit d'un homme qui eſt amaigry, Il a jeuſné le Careſme, il eſt cheu en *pauvreté*.

PAY.

PAYEN, ENNE. adj. & ſubſt. Gentil, Idolaſtre, qui adore les faux Dieux de l'Antiquité. Les *Payens* ont eſlevez des Temples à Jupiter, Apollon, Mercure; ils ont deifiez leurs Empereurs. Plutarque, Seneque, ſont des Auteurs *Payens*. La Mothe le Vayer, Eſprit, ont fait des beaux Traitez de la vertu des *Payens*. Ce mot vient de *paganus*, *à pagis*, lors que les Chreſtiens eſtant maiſtres des villes, les obligerent d'aller demeurer à la campagne par les Edits de Conſtantin & de ſes enfans, où ils ſacrifioient à leurs faux Dieux en liberté. Telle eſt l'opinion de Baronius qui eſt communément receuë. Saumaiſe tient que ce mot vient de *pagus*, qui ſignifioit la même choſe que *gent* ou *nation* : d'où vient qu'on les appelloit indifferemment *Gentils*.

PE A.

PEAGE. ſubſt. maſc. Il s'eſt dit autrefois en general de toutes ſortes d'impoſts qui ſe payoient ſur les marchandiſes qu'on tranſportoit d'un lieu à un autre. Maintenant il ſe dit d'un droit qu'on prend ſur les voitures des marchandiſes pour l'entretien des grands chemins. La plus-part des Seigneurs s'attribuent des droits de *peage* ſur leurs terres, ſous pretexte d'entretenir les chemins, les ponts & chauſſées. Anciennement ceux qui tenoient ce droit, devoient rendre les chemins ſeurs, & reſpondre des vols faits aux paſſants. Cela s'obſerve encore en quelques endroits d'Angleterre & d'Italie, où il y a des Gardes qu'on appelle *Stationaires* eſtablis pour la ſeureté des Marchands, & entre autres à Terracine ſur le chemin de Rome à Naples. Anciennement ſi un homme eſtoit deſtroufſé en chemin public, & entre deux ſoleils, le Seigneur Haut Juſticier qui levoit le *peage* eſtoit obligé de le rembourſer. Il y a une ordonnance de 1570. portant abolition de tous *peages* eſtablis depuis 100. ans ſur la riviere de Loire. La plus-part des *peages* ſont de pures uſurpations. L'Ordonnance de 1552. enjoint aux Seigneurs qui ont droit de *peage* d'entretenir les ponts & paſſages. Le *peage* eſt appellé de divers noms dans les Coûtumes & les Ordonnances. On le nomme *barrage* aux entrées des bourgs & des villes; *pontenage* au paſſage des ponts; *billette*, ou *branchiere*, aux paſſages de campagne où on a mis pour ſignal un petit billot de bois attaché à une branche. On l'appelle quelquefois *couſtume*, ou *droit eſtabli ſans titre*; quelquefois *prevoſté*, ou *menu droit caſuel*; & quelquefois *travers*, qui eſt un droit qui ne ſe paye que ſur la frontiere. Ce mot vient de *paagium* abregé de *paſſagium*, qu'on trouve auſſi chez les Auteurs Latins. Borel le derive de *pagus*, ou *pays*.

PEAGER, ſ. m. Fermier du peage qui exige & fait payer ce droit. Les *Peagers* doivent mettre des billettes, des tableaux & pancartes en lieu éminent, pour faire connoiſtre les droits qui ſont deus.

PEAU. ſ. m. Cuir qui couvre l'animal, qui enveloppe toutes ſes parties. L'homme a la *peau* tendre & delicate, douce, unie. Les animaux l'ont velûë, couverte de poil, de bourre, de laine; les oiſeaux de plume; les poiſſons

d'eſcailles. Les elephans, les baleines, les crocodilles, ont la *peau* ſi dure, ſi eſpaiſſe, qu'on ne la peut percer, ſi ce n'eſt ſous le ventre. Les oiſons ont la *peau* vilaine & ridée. Les ſerpens quittent tous les ans leur *peau*. La gale, les dartres ſont des maladies du cuir, ou de la *peau*.

PEAU, ſe dit auſſi de ces enveloppes deliées qui enferment toutes les parties interieures des corps: ce qu'en Medecine on appelle *membrane*. Il n'y a point de veine, d'artere, de nerf, de muſcle, qui n'ait ſa petite *peau* qui les enferme. Le blanc, le jaune d'œuf, ſont ſeparez par de petites *peaux*. La groſſe *peau* eſt enveloppée d'une petite *peau* qu'on appelle *epiderme*.

PEAU, ſe dit auſſi des parties coriaces qui ſont dans l'animal. Il y a des pieces de bœuf, de mouton, qui ne ſont que des *peaux*, comme le bœuf de poitrine, la queuë de mouton.

PEAU, ſe dit figurément pour ſignifier l'animal entier. On dit d'un poltron qui fuit le danger, qu'il a peur de ſa *peau*, qu'il n'oſe haſarder ſa *peau*; & au contraire d'un brave, qu'il a vendu cherement ſa *peau*, qu'il fait bon marché de ſa *peau*. On dit auſſi, qu'il engage dans ſa *peau*, qu'il creve dans ſa *peau*, dans ſes panneaux, pour dire, qu'il a une colere ſecrette qu'il n'a pas moyen de ſatisfaire. On dit auſſi quand on voit un homme qui eſt menacé de quelque grand mal, qu'on ne voudroit pas eſtre en ſa *peau*. On dit auſſi de celuy qui s'eſt retiré ſain & ſauf de pluſieurs occaſions perilleuſes, Il a eſté bienheureux d'en rapporter ſa *peau*.

PEAU, chez les Marchands & Artiſans, ſe dit de cette dépouille de l'animal qui eſt diverſement preparée par le Tanneur, Courroyeur, le Parcheminier, le Parfumeur, &c. Le chagrin ſe fait de *peaux* d'aſne & de mulet; le marroquin de *peaux* de mouton; & les gros cuirs de *peaux* de vaches, de buffle; les parchemins de *peaux* de mouton & de chevres; les fourrures de *peaux* de chiens, de chats, de renards, de fouines, de martes. On appelle *peaux d'Eſpagne, peaux de ſenteur*, des *peaux* bien paſſées & bien parfumées. Les *Crieurs de peaux de conin*, ſont ceux qui ramaſſent toutes ſortes de *peaux*. On dit une *peau* d'agneau, des *peaux* d'anguille, de caſtors. On appelle auſſi un *bouc d'huile*, de l'huile enfermée dans une *peau* de bouc. En Orient on navige, on paſſe les rivieres ſur des outres, ou des *peaux* de bouc.

PEAU, ſe dit particulierement au Palais du parchemin. Tous les arreſts s'expedient en *peau*. Il y a une vintaine de Greffiers en *peau*, qui mettent les arreſts en groſſe, en parchemin. Il faut tant de *peaux* pour ce decret. On taxe tant par *peau*.

PEAU, ſe dit auſſi de ce qui enveloppe les fruits tant dehors que dedans, & même des arbres. Les raiſins, les prunes, les ceriſes, ſont enveloppez d'une petite *peau*. Les noix, les noyaux, les pepins, ſont enfermez dans de petites *peaux*. L'eſcorce de l'arbre a une petite *peau* pardeſſus & pardeſſous. L'oignon eſt couvert de pluſieurs *peaux*, & le bezoard pareillement.

PEAU, ſe dit auſſi de ce qui ſe forme ſur les liqueurs onctueuſes, quand elles s'eſpaiſſiſſent. Il ſe forme une *peau* ſur l'encre, ſur les ſyrops, ſur les laitages.

PEAU, ſe dit proverbialement en ces phraſes. Il ne faut point vendre la *peau* de l'ours avant qu'on l'ait pris. Il faut joindre la *peau* du renard à celle du lion, pour dire, joindre la prudence à la force. On dit auſſi d'une perſonne maigre, qu'elle n'a que la *peau* & les os, que les os luy percent la *peau*: ce qui ſe dit auſſi du Gaſtinois, où il y a pluſieurs rochers qui percent la terre. On dit auſſi d'une perſonne laide, qu'on n'aura point d'envie à ſa *peau*; & d'une incorrigible, qu'elle mourra dans ſa *peau*, qu'elle ne changera point de *peau*. On appelle des contes de vieilles, des *contes de peau d'aſne*. On dit auſſi, que la *peau* demange à quelqu'un, lors qu'il eſt querelleux, qu'il cherche les occaſions de ſe faire battre.

PEAUSSIER. ſ. m. Marchand qui vend, ou qui prepare des peaux. Les *Peauſſiers* vendent & preparent des peaux pour faire divers ouvrages, comme des gands, des reliеures de livres; & different des Fourreurs, des Megiſſiers, Courroyeurs, Tanneurs, qui en ſont de differentes preparations. On les a appellés autrefois *Pelliſſiers*, & en Latin *pelliparei*.

En Anatomie on appelle muſcles *peauſſiers*, les muſcles qui font mouvoir la peau où ils ſont attachez. Il n'y a gueres que le viſage qui ait des muſcles *peauſſiers*. Il y a un muſcle *peauſſier* qui eſt fermement attaché à la racine des oreilles, qui eſt cauſe du mouvement que quelques hommes ont aux oreilles.

PEAUTRE. ſ. m. Le gouvernail d'un vaiſſeau. On dit proverbialement à des importuns qu'on veut chaſſer loin de ſoy. Allez au *peautre*. Je l'ay bien envoyé au *peautre*. Ce mot vient du langage Celtique ou Bas-Breton, où on appelle *pautres*, les mauvaiſes filles, ou autres mauvaiſes gens, tels que ſont les Bateliers qui gouvernent les bateaux.

PEAUTRÉ, en termes de Blaſon, ſe dit de la queuë des poiſſons, lors qu'elle eſt d'autre couleur que le corps, parce qu'elle eſt en effet le gouvernail des poiſſons. Il portoit d'argent au dauphin verſé de ſable, allumé, barbé & *peautré* d'or.

P E C.

PEC. adj. m. eſt une epithete qu'on donne au hareng fraiſchement ſalé, qu'on mange en Hollande tout cru avec du beurre & du pain. On tient le hareng *pec* fort ſain. Les Hollandois l'appellent *peik harenc*. En vieux François *pec* ſignifioit un *mauvais cheval*; & *pec* ſignifioit auſſi un *ſot*. On dit encore quelquefois par injure à une femme, que c'eſt une *perque*, pour dire, que c'eſt une maladviſée.

PECCADILLE. ſ. f. Petit peché, legere faute. Les gens foibles ſe font de grands ſcrupules pour des *peccadilles*. Il ne faut pas chaſſer un domeſtique pour une *peccadille*. Il ne faut pas traiter un peché mortel de *peccadille*.

PECCANT, ANTE. adject. Terme de Medecine. C'eſt une epithete qu'on donne aux humeurs, quand elles ont de la malignité, ou de l'abondance. Toutes les maladies ne ſont cauſées que par des humeurs *peccantes* qu'il faut evacuer.

PECCAVI. ſ. m. Terme Latin qui s'eſt rendu François en cette phraſe: Il ne faut qu'un bon *peccavi*, un acte de contrition, pour avoir remiſſion de tous ſes pechez.

PECHE'. ſ. m. Contravention aux commandements de Dieu & de l'Egliſe. Le *peché originel* eſt le *peché* de nos premiers Peres qui a infecté toute la nature humaine. On croit pieuſement que la Vierge a été exempte du *peché* originel. Les Caſuiſtes diſtinguent les *pechez actuels*, en *mortels* qui font perdre la grace de Dieu, & en *veniels* qui ſe pardonnent aiſément, qui ſont des *pechez* de fragilité. Ils reduiſent les *pechez* ſous ſept *pechez* capitaux. La Confeſſion ſacramentale eſt le remede au *peché*, on y reçoit l'abſolution de ſes *pechez*, les *pechez* y ſont remis. Ce ſont nos *pechez* qui ont crucifié JESUS-CHRIST, il s'eſt incarné pour racheter nos *pechez*. C'eſt l'Agneau de Dieu qui oſte les *pechez* du monde. Ce mot vient de *pechau* Hebreu ſignifiant la même choſe, à ce que croit Nicod.

On appelle le *gros peché*, l'adultere, la paillardiſe, le *peché de la chair*, les *pechez* contre nature. Les *pechez* contre le St. Eſprit ſont ceux qui ne ſe pardonnent ni en ce monde, ni en l'autre. Chaque *peché* a un degré particulier

ticulier de malice. La ſomme des *pechez* du Benedicti. Une infinité de Caſuiſtes ont écrit ſur les *pechez*.

PECHÉ, ſe dit proverbialement en ces phraſes, *Le peché* que l'on cache eſt demi pardonné. C'eſt un vers de Regnier. On dit qu'on recherche les vieux *pechez* de quelqu'un, quand on va rechercher ſa vie paſſée, ce qui étoit au rang des *pechez* oubliez. On dit auſſi, qu'un homme mourra dans ſon *peché*, lors qu'il eſt obſtiné dans le mal, qu'il ſe plaiſt à croupir dans ſon *peché*. On dit auſſi, qu'une femme a dit les ſept *pechez* mortels d'une autre, pour dire, qu'elle en a dit tout le mal qu'elle s'eſt pû imaginer.

PECHER. v. n. Deſobeïr à Dieu, ou à l'Egliſe. On ne *peche* point, quand on n'a pas l'âge de raiſon, quand on a perdu l'eſprit. Qui *peche* mortellement eſt en état de damnation. Le juſte *peche* ſept fois par jour Un ſcelerat *peche* à ſon eſcient, de propos deliberé. Un Docteur ne *peche* pas par ignorance.

PECHER, ſignifie auſſi, Faillir contre les regles d'un art, d'une ſcience, contre les devoirs de la vie civile. On *peche* contre la Grammaire, quand on fait des ſoleciſmes. On *peche* contre la Geometrie, quand on fait des paralogiſmes. C'eſt un grand deffaut au Palais, de *pecher* contre les formes. Un Poëte *peche* contre la quantité, contre les nombres & les rimes, quand il ne les obſerve pas. Celuy qui ne rend pas du reſpect à ſes Superieurs *peche* contre ſon devoir & la bienſeance.

PECHER, ſe dit auſſi en Phyſique de ce qui n'a pas les qualitez requiſes & convenables, qui eſt trop abondant, ou defectueux. Le poivre *peche* par un excés de chaleur; la ciguë par un excés de froideur. Le ſang *peche* quelquefois en quantité ſeulement.

PECHER, ſe dit proverbialement en ces phraſes. Qui perd *peche*, c'eſt à dire, qu'on ſe laiſſe aller à quelque emportement, à quelque jugement temeraire. On dit autrement, Qui perd ſon bien, *perd* ſon ſens. Celuy qui *peche* ignore, c'eſt à dire, ne connoiſt pas le vray bien. Autant *peche* celuy qui tient le ſac, que celuy qui met dedans.

PECHEUR, PECHERESSE. adj. & ſubſt. Qui fait un peché. Tout homme eſt *pecheur*, un miſerable *pecheur*. Le Seigneur a pitié des pauvres *pecheurs*. On a plus de joye au ciel pour un *pecheur* converti, que pour 99. juſtes perſeverans dans la grace.

On appelle un *vieux pecheur*, un homme qui paſſe ſa vie dans le vice & le libertinage; une femme *pechereſſe*, une femme desbauchée. Il y avoit dans la ville une femme *pechereſſe* que JESUS-CHRIST convertit par ſa predication.

PECORE. ſ. f. Beſte, ſtupide qui a du mal à concevoir quelque choſe. Il ne ſert de rien d'envoyer ce garçon au College, c'eſt une groſſe *pecore* qui n'a point d'eſprit, qui n'apprendra jamais rien.

PECT. ſ. m. La poitrine de l'eſtomach. Il eſt en uſage en cette phraſe: Quand on prend le ſerment des Eccleſiaſtiques, on leur fait mettre la main au *pect*, ſur la conſcience.

PECTORAL, ALE. adj. Qui a du rapport à la poitrine. Le Grand Preſtre des Juifs avoit un ornement *pectoral*. Voyez *Rational*, c'eſt la même choſe. Les Evêques & les Abbez Reguliers portent une croix *pectorale*: c'eſt une petite croix d'or pendue à leur cou. On appelle auſſi *pectoral* un remede, un ſyrop *pectoral*, celuy qui fortifie l'eſtomach, qui le ſoulage, quand il eſt incommodé.

On dit auſſi en Medecine, le muſcle *pectoral*: c'eſt celuy qui eſt ſur la poitrine, qui ſert à remuer le bras en devant, & qui eſt tres-fort. On le nomme auſſi *pentagone*, à cauſe de ſa figure.

PECULAT. ſ. m. Crime de vol des deniers publics par celuy qui en eſt l'ordonnateur, le depoſitaire, ou le receveur. Il eſt ainſi appellé, *quaſi pecunia ablatio*. Le *peculat* ſe dit en Droit de tout larcin fait d'une choſe ſacrée, religieuſe, publique ou fiſcale. Il y en a de diverſes ſortes mentionnées dans tout le Titre de la Loy Julie *De Peculi*. Un Financier ne peut eſtre accuſé de *peculat*, qu'aprés avoir rendu ſes comptes, quand il y a des omiſſions, ou des deſpenſes frauduleuſes. Le *peculat* ſe pourſuit contre les heritiers de celuy qui l'a commis. Le *peculat* par l'Ordonnance de François I. de l'an 1545. ſe punit de mort, quand des Officiers en ſont convaincus; & de banniſſement, quand ce ſont d'autres perſonnes.

PECULE. ſ. m. C'eſt le fonds que celuy qui eſt en puiſſance d'autruy, comme un fils de famille, ou un eſclave, peut acquerir par ſa propre induſtrie, ſans avance ni ſecours de la part de ſon pere, ou de ſon maître, mais ſeulement avec ſa permiſſion. Le *pecule* eſt dit *à pecunia & pecoribus*, parce que tout le bien conſiſtoit autrefois en argent & en beſtiaux. Il y avoit chez les Romains un *pecule civil* & un *pecule militaire*. Voyez au ff. l. 15. tit. prem. Ce mot vient de *peculium* Latin, que Cujas pretend être originaire Gaulois.

PECUNE. ſ. f. Vieux mot qui ſignifioit autrefois de l'argent. Il vient de *pecunia* Latin, ſignifiant la même choſe. Ce mot vient de ce que ſous le regne de Servius Tullius on fabriquoit à Rome une certaine monnoye d'airain qui avoit pour marque une brebis, que les Latins appelloient *pecus*.

PECUNIAIRE. adj. m. & f. Qui a rapport à l'argent. On dit au Palais, une amende *pecuniaire*, pour la diſtinguer de l'amende *honorable*; peine *pecuniaire*, dont on eſt quitte pour de l'argent, qui eſt oppoſée à *corporelle*.

PECUNIEUX, EUSE. adj. Qui a de l'argent comptant, celuy dont le bien conſiſte en argent. Les Grands Seigneurs ont de belles terres, & ne ſont gueres *pecunieux*. Les Marchands & les Banquiers ſont les gens *pecunieux*.

P E D.

PEDAGOGUE. ſ. m. Maiſtre à qui on donne le ſoin d'inſtruire & de gouverner un écolier, de luy apprendre la Grammaire, & de prendre garde à ſes actions. Ce garçon eſt aſſez âgé pour n'avoir plus beſoin de *Pedagogue*, il ſe peut conduire luy-même. Le *Pedagogue* Chrêtien eſt un bon Catechiſme enrichi de pluſieurs exemples.

PEDALES. ſ. pl. Jeux de l'orgue qui ſe touchent avec les pieds. Les *pedales* ſont les plus gros tuyaux de l'orgue. Ils ſont de bois & quarrez. Il y en a ordinairement treize. La *pedale* eſt de huit pieds bouchez. Il y a des *pedales* de fluſte, & d'autres de trompette. On le dit tant des tuyaux que des touches. Elles ſont d'invention moderne, & ſervent à faire des ſons d'une octave plus bas que ceux du grand jeu.

PEDANE'E. adj. Jugé de village qui n'a point de Siege pour tenir la Juſtice, qui juge debout & ſous l'orme ſans tribunal. Les Juges ſuperieurs traitent les Juges *à quo*, de Juges *Pedanées*. Ce mot vient de *ſtans in pedibus*, parce que ces Juges n'avoient aucune marque d'honneur. Il ſe dit par oppoſition aux Magiſtrats qui étoient portez ſur des chariots *in ſella curuli*.

PEDANT. ſ. m. Homme de College qui a ſoin d'inſtruire & de gouverner la jeuneſſe, de luy enſeigner les Humanitez & les Arts. On les appelle auſſi *Regens*, & quelques-uns ſont ſimples Repetiteurs. Les eſcoliers ſont ſous la ſerule & la diſcipline de leurs *Pedants*.

PEDANT, ſe dit auſſi de celuy qui fait un mauvais uſage des ſciences, qui les corrompt & altere, qui les tourne mal, qui fait de méchantes critiques & obſervations, comme ſont la plus-part des gens du College. Il y a auſſi-bien des *Pedants* à la Cour & dans la ville, que dans

dans l'Univerſité. Les *Pedants* ont defiguré Ariſtote & toute la Philoſophie. Les qualités d'un *Pedant*, c'eſt d'être mal poli, mal propre, fort crotté, critique opiniaſtre, & de diſputer en galimathias. Il y a auſſi des femmes *pedantes*, qui ſont les ſçavantes à la maniere du College. On dit que Georges Merula ſe glorifioit en ces derniers temps de la reputation de *Pedant*, & qu'il prit pour ſa deviſe un chien enragé, parce qu'il mordoit cruellement ſes adverſaires.

PEDANTERIE. ſ. f. Qualité, ou maniere d'agir des Pedants. La Nouvelle Allegorique a bien fait la deſcription de la *pedanterie*. Regnier a dit dans ſa Satyre du Pedant :

Ciceron il s'en taiſt, dautant que l'on le crie
Le pain quotidien de la *pedanterie*.

PEDANTESQUE. adj. m. & f. Ce qui eſt propre au Pedant. Voilà un air *pedanteſque*, des manieres *pedanteſques*, des notes & obſervations *pedanteſques*. Les Anagrammes & les Acroſtiches ſont des travaux *pedanteſques*.

PEDANTESQUEMENT. adv. A la maniere des Pedants, des gens du College. Cet homme ne veut jamais raiſonner que *pedanteſquement*, avec des argumens en forme.

PEDICULAIRE. adj. Terme de Medecine, qui ſe dit d'une maladie qui fait naiſtre de la peau une infinité de poux, cauſée par une grande corruption. Herodes mourut d'une maladie *pediculaire*.

PEDICULE. ſ. m. Terme de Botanique, qui ſe dit de la queuë qui attache les fleurs ou les feuilles à leurs branches. Il y a des *pedicules* des feuilles diſpoſez en triangle ; d'autres en demi-cercle ; d'autres en croiſant.

P E G.

PEGASE. ſ. m. C'eſt un cheval que les Poëtes ont feint avoir des aiſles, & avoir fait ſortir la fontaine d'Hipocrene du mont Helicon en frappant du pied. C'eſt le cheval ſur lequel étoit monté Bellerophon, quand il combatit la Chimere. On dit qu'il s'envola au ciel, & qu'il fut placé entre les aſtres. On dit qu'un homme monte ſur le cheval *Pegaſe*, quand il fait des vers.

PEGASE, eſt auſſi une Conſtellation celeſte entre l'Equateur & le Nord, qui a 20. étoilles. Quepler & Bayer luy en donnent 25. Pontanus dit que quand il eſt dans l'aſcendant, il rend l'homme Poëte & bel eſprit, qui aime la gloire & les armes. Et Firmicus dit que s'il eſt dans le couchant avec Mars, l'homme perira par le feu.

P E I.

PEIGNE. ſ. m. Petit inſtrument qui ſert à décraſſer & à nettoyer la teſte, à arranger les cheveux, & à les tenir proprement. Il eſt fait d'un morceau de bois, d'yvoire, de corne, ou d'eſcaille de tortuë, diviſé en pluſieurs dents, ou petites ouvertures qui donnent paſſage aux cheveux. Les *peignes* ſont la principale garniture d'une toilette, d'une trouſſe. Un eſtuy, une broſſe à *peignes*. Les Dames ſe coiffent avec les *peignes*. Les Courtiſans fanfarons ont toûjours un *peigne* à la main. Les Tyrans ont eu auſſi des *peignes* de fer pour tourmenter les Martyrs en leur deſchirant la peau. Les groſſes dents d'un *peigne* s'appellent les *oreilles*. Ce mot vient du Latin *pecten*.

PEIGNE, ſe dit auſſi de l'inſtrument avec lequel on carde, on deſmeſle la laine, la bourre, la ſoye. Un *peigne* de Cardeur eſt un morceau de bois chargé d'une infinité de petites pointes recourbées de fil de fer.

PEIGNE de Tiſſerand, eſt une eſpece de chaſſis, ou treillis qui a un grand nombre de petites diviſions ou ouvertures, dans chacune deſquelles on paſſe les fils de la chaiſne qui doit former la longueur de la piece de la toile, ou de l'eſtoffe, pour les ſoutenir, & laiſſer paſſer la navette qui porte les fils qui doivent être en travers. Les *peignes* de velours ont 60. ou 80. portées.

PEIGNE DE SABLE, ſe dit chez les Tonneliers des morceaux de douve amenuiſez par un bout, & qui entrent à force dans les cerceaux pour reparer un jable rompu.

PEIGNES, en terme de Manege, ſont des gratelles farineuſes qui viennent aux paturons du cheval, & qui font heriſſer le poil ſur la couronne.

PEIGNE, ſe dit figurément en choſes morales. Il faut donner encore un coup de *peigne* à cet ouvrage, pour dire, il le faut revoir pour le polir davantage. On dit auſſi, qu'un Satyrique a donné un coup de *peigne* à quelqu'un, pour dire, qu'il en a fait quelque deſcription maligne, qu'il l'a rendu ridicule.

PEIGNE DE VENUS eſt une plante medecinale, que les Medecins appellent *pecten Veneris*, & autrement *ſcandix*, qui eſt ainſi nommée, parce qu'elle a pluſieurs cornets diſpoſez comme un *peigne* à peigner le lin. Sa tige eſt haute d'un demi-pied, ſes feuilles ſemblables aux paſtenades ſauvages, ou à la camomille. Elle jette pluſieurs petits bouquets de fleurs blanches & menuës à la cime de ſes branches, d'où ſortent pluſieurs petits becs ou aiguilles ſeparées les unes des autres, & diſpoſées comme un *peigne* de Cardeur.

On dit proverbialement d'un homme qui eſt en mauvaiſe humeur, ou en colere, qu'il tueroit volontiers un Mercier pour un *peigne*.

PEIGNER. v. act. Décraſſer ſa teſte, deſmeler, ou arranger ſes cheveux avec un peigne. Les Courtiſans ſont toûjours bien *peignez* & bien friſez : c'eſt l'epithete ordinaire que donne Homere à tous ſes Grecs.

PEIGNER, ſignifie figurément, Rendre bien propre & bien ajuſté. Cet ouvrage eſt bien *peigné*, on y a mis la derniere main, il eſt fort poli & orné. Voilà un jardin bien *peigné*, dont on a grand ſoin, il eſt fort propre & fort net.

On dit auſſi en contreſens, que deux harengeres ſe ſont *peignées*, quand elles ſe ſont priſes aux cheveux, décoiffées, égratignées. On dit auſſi, que le chat a *peigné* le chien, quand il luy a donné quelques coups de griffes.

PEIGNÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. On dit de la laine *peignée*, du chanvre *peigné*, lors qu'ils ont paſſé par les mains des Cardeurs, ou qu'ils ont eu quelque autre preparation pour les nettoyer.

PEIGNIER. ſ. m. Marchand ou Artiſan qui vend, ou qui fait des peignes.

PEIGNOIR. ſ. m. Linge qu'on met ſur ſes eſpaules tandis qu'on eſt à ſa toilette, qu'on ſe peigne. Ces femmes en deshabiller ont de beaux *peignoirs* à dentelles.

PEIGNURES. ſ. f. pl. Cheveux qui tombent quand on ſe peigne. Les perruques ne ſe faiſoient autrefois que de *peignures*.

PEINDRE. v. act. Meſler & employer les couleurs avec un tel art, qu'elles repreſentent un objet quel qu'il ſoit. On *peint* en deſtrempe avec des couleurs imbibées de gomme, ou de colle. On *peint* en huile avec des couleurs deſtrempées avec de l'huile de noix, ou de lin. On *peint* en miniature avec des couleurs ſimples qu'employent les Enlumineurs. On *peint* en eſmail avec des couleurs minerales qu'on fait fondre au feu, & qui reſiſtent aux injures de l'air. On *peint* à freſque ſur des murs fraîchement enduits. On *peint* en paſtel & en crayon avec des paſtes de couleurs, de la mine de plomb, de la ſanguine, &c. On dit qu'une choſe eſt bien *peinte*, lors qu'on y voit une grande hardieſſe ou liberté de

pinceau. Mais on dit qu'elle eſt bien lechée, lors que les couleurs y ſont ſeulement noyées & bien adoucies, ſans y marquer une grande franchiſe de pinceau. Ce mot vient du Latin *pingere*.

On dit auſſi, Peindre ſur toile, ſur cuivre, ſur le bois, ſur le verre en appreſt; *peindre* en grand; *peindre* en petit; *peindre* des hiſtoires, des paſtages; *peindre* d'aprés nature; *peindre* d'aprés Raphaël, le Titien, c'eſt à dire, les copier. Ce jeune homme apprend à *peindre*, il *peint* de la maniere de Rubens, du Pouſſin.

PEINDRE, ſignifie quelquefois ſimplement, Faire un portrait. Je m'en vais me faire *peindre*. Cet homme reüſſit bien à *peindre*, il attrape bien l'air d'une perſonne. Ceux qui ont les traits delicats ſont difficiles à *peindre*. Il eſt peint au naïf. Voilà une belle figure à *peindre*.

PEINDRE, ſignifie quelquefois, Barbouiller, enduire avec de la couleur broyée. Il faut *peindre* cette travée, ce lambris, cette menuiſerie avec de l'ocre. On *peint* une baluſtrade de fer, pour empêcher qu'elle ne ſe rouille.

PEINDRE, ſe dit auſſi des repreſentations naturelles qui ſe font par la reflexion de la lumiere. Les objets ſe *peignent* au fond de l'œuil ſur la retine, comme ſur une toile. Ils ſe *peignent* auſſi ſur la glace d'un miroir, dans l'eau, & ſur tous les corps fort polis. Le Soleil ſe *peint* dans les nuées, il *peint* l'Iris de vives couleurs.

PEINDRE, ſe dit auſſi des ſignes & des marques naturelles qui font connoiſtre les paſſions & les agitations de l'ame. La douleur eſt *peinte* ſur le viſage de cette mere affligée. La mort eſt *peinte* ſur le viſage de ce criminel qu'on mene au ſupplice. L'amour, la colere étoient *peints* dans ſes yeux. Un amant dit que l'amour a *peint* ſa maiſtreſſe dans ſon cœur, que ſon portrait y eſt gravé.

PEINDRE, ſignifie auſſi, Se farder, ſe donner de la couleur. Jezabel, dit l'Eſcriture, ſe *peignit* les yeux avec de l'antimoine pour plaire à Jehu. Cet homme ſe *peint* la barbe, les ſourcils. Les buveurs ſe *peignent*, s'enluminent la trogne.

PEINDRE, ſignifie auſſi ſimplement, Eſcrire avec la plume. Cet homme *peint* bien, il a un beau caractere. Les Sergens & les chicaneurs *peignent* mal d'ordinaire, on ne ſçauroit lire leur écriture.

PEINDRE, ſe dit figurément en choſes morales, & ſignifie, Faire par le diſcours des repreſentations, des deſcriptions de quelque choſe. L'art du Poëte conſiſte à bien *peindre*, à bien deſcrire & repreſenter les choſes dont il parle, à bien *peindre* les mœurs & les caracteres des perſonnes qu'il introduit. Cet Advocat a bien *peint* ſa partie, il l'a *peinte* au naïf, avec toutes ſes couleurs.

A' PEINDRE. adv. ſe dit des choſes qui ſont excellentes & bien faites, qui meritent d'être *peintes*. C'eſt un homme de bonne mine qui eſt fait à *peindre*. Cet habit vous vient fort bien, il eſt fait à *peindre*.

PEINDRE, ſe dit proverbialement en ces phraſes. Voilà pour l'achever de *peindre*, c'eſt à dire, pour achever de le ruiner. On dit d'une choſe qu'on ne peut *peindre* parfaitement, C'eſt comme on *peint* le Soleil avec du charbon. Regnier a dit auſſi:

Les Mores aujourd'huy *peignent* le Diable blanc.

PEINT, PEINTE. part. paſſ. & adj.

PEINE. ſ. f. Chaſtiment, ce qu'on fait ſouffrir à ceux qui ont fait quelque faute. La *peine* de l'enfer ſera eternelle, il y aura la *peine du dam*, & la *peine ſenſuelle*. Les prieres & les indulgences nous garentiſſent des *peines* du Purgatoire. Dans le *peché* il y a la coulpe, & la *peine*. La *peine du talion* étoit celle où on donnoit œuil pour œuil, dent pour dent. C'eſt une erreur de croire qu'en France les *peines* ſoient arbitraires: chaque crime a ſa *peine* fixe portée par l'Ordonnance.

On dit auſſi, Sur *peine* d'excommunication, de ſuſpenſion, d'interdiction de ſa charge; A *peine* de la vie, de la hart, de punition exemplaire; A *peine* d'amende, d'une *peine* pecuniaire. Cela eſt deffendu ſous de tres-grieves *peines*. La *peine* de l'obmiſſion de recepte contre les Financiers eſt le quadruple. Le Roy donne des lettres de grace pour remettre la *peine*, il accorde une commutation de *peine*. On met auſſi dans les compromis une *peine*, on conſent de payer certaine ſomme, ſi on n'acquieſce au jugement des arbitres. On a declaré la *peine* encouruë.

PEINE, ſignifie auſſi, Fatigue, travail corporel. On eſt mauvais meſnager des biens qui s'acquierent ſans *peine*. On ſouffre à la guerre bien des *peines* & des fatigues. C'eſt un homme qui prend grande *peine* d'étudier. S'il attend que je l'aille querir, il payera ma *peine*. Les gens de journée louënt leur *peine*, leur travail. Je n'ay point regret à la *peine* que j'ay priſe, ma *peine* a été bien employée. Cet homme a bien de la *peine* à vivre, il ne veut pas ſe donner la *peine* d'en amaſſer. Voſtre venuë m'a exempté de *peine*.

PEINE, ſignifie auſſi, Soin, inquietude d'eſprit, tant pour la perſonne, que pour ſes biens. Quand on croit qu'il revient des eſprits dans une maiſon, on dit que c'eſt quelque ame qui eſt en *peine*. Un meſnage donne bien de la *peine*, demande bien des ſoins. Tirez moy de *peine*, donnez moy un éclairciſſement ſur cette affaire. Il ne ſe met gueres en *peine* des choſes du monde. Me voilà delivré d'une grande *peine*.

PEINE, ſignifie auſſi, Douleur, tourment. Quand la goutte eſt violente, on ſouffre une *peine* cruelle. Les amans ſe plaignent ſans ceſſe de leurs tourments & de leurs *peines*.

PEINE, ſignifie auſſi, Obſtacle, difficulté. On a mille *peines*, mille traverſes à faire ſon ſalut dans le monde. Les meilleurs aſſemblages ſont ceux qui ſe font à *peine*, avec force & difficulté. Il a quitté cette pourſuite, parce que la *peine* ſurpaſſe le plaiſir. Un ſoulier où on entre ſans *peine* ne chauſſe jamais bien. Cet eſcolier eſt ſi ſtupide, que c'eſt *peine* perduë de luy enſeigner. Je viendray à bout de cette affaire, ou je mourray en la *peine*. On appelle un homme *de peine*, un manœuvre, ou celuy qu'on applique à des travaux où il faut ſouffrir beaucoup de fatigue, & où il n'eſt pas beſoin d'induſtrie, comme ſont les compagnons de rivieres, les Porteſaix, les Ratteurs en grange, &c.

A' PEINE. adv. Difficilement. *A peine* trouve-t-on un homme de bon ſens dans toute une aſſemblée. *A peine* aime-t-il ſes parens. *A peine* y en eut-il un ſeul qui fuſt de ſon advis.

A' PEINE. Preſque. *A peine* avoit-il commencé ſon diſcours, qu'il fut interrompu.

PEINE, ſe dit proverbialement en ces phraſes. Nul bien ſans *peine*. *Peine* de vilain n'eſt à rien comptée. Toute *peine* merite ſalaire. On dit d'une belle femme à qui on fait l'amour, qu'elle en vaut bien la *peine*.

PEINER. v. n. Les chevaux *peinent* beaucoup à tirer des bateaux en remontant. On *peine* beaucoup en voyageant dans les montagnes & les mareſcages.

On le dit auſſi avec le pronom perſonnel. Il ſe *peine* beaucoup pour bien apprendre ſes exercices. Cet Ouvrier ne s'épargne point, il ſe *peine* extremement.

PENEUX, EUSE. adj. Il ſe dit en cette phraſe, la Semaine *peneuſe*, pour dire, la Semaine Sainte. Les anciens Peres ont appellé la Semaine de la Paſſion, *laboriosa hebdomada & penalis*.

PEINTRE. ſ. m. Celuy qui employe les couleurs avec art pour repreſenter toutes ſortes d'objets. Les *Peintres* d'hiſtoires ſont plus eſtimés que les Païſagiſtes,

tes, ou que les *Peintres* à portraits. Le Roy a fondé à Rome une Academie de *Peintres*. Il y a à Paris une Academie de *Peintres* établie, qui leur tient lieu d'apprentiſſage & de Maiſtriſe. Apelles, Zeuxis & Parraſius ont été les fameux *Peintres* de l'Antiquité. Raphaël, Pouſſin & le Brun ſont les fameux *Peintres* modernes.

Les Maiſtres *Peintres* ont des ſtatuts & ordonnances anciennes du 12. Aouſt 1391. & renouvellées en 1619. & ils ont des lettres du Roy Charles VI. de l'an 1430. qui les exemptent de toutes tailles, ſubſides & ſubventions, guet & garde, & autres charges. Ils ont été joints avec les Sculpteurs par arreſt du 7. Septembre 1613. & enfin ils ſe ſont unis ſous le nom d'Academie Royale le 7. Juin 1651. Ceux qui ont écrit de la vie des *Peintres*, Sculpteurs & Architectes, ſont Vaſari qui vivoit ſous le Pontificat de Leon X. & qui étoit diſciple de Michel Ange, en trois Volumes, qui ont été continués par Baglioni, & Petro Bellori. Van Mander a donné les *Peintres* de Flandres; Ridolfi ceux de Veniſe; Raphaël Soprani ceux de Gennes; le Comte de Malvaſia ceux de Bologne ſous le titre de *Felſina Pittrice*, dont les premiers Maiſtres commencent en 1120. d'où ſont ſortis les trois Caraches, le Guide, le Dominicani, le Goarchim, l'Albane, &c. Carlodati a recueilli tout ce que les anciens Auteurs ont dit des plus fameux *Peintres* de l'Antiquité.

Ariſtide fut le premier qui repreſenta ſur les viſages toutes les paſſions de l'ame. Pauſias de Scycionne fut le premier qui peignit des lambris & des voutes. Jean de Bruges Flaman fut l'inventeur des peintures en huile ſous le commencement du XIV. Siecle.

On dit, Travailler d'aprés le *Peintre*, quand on travaille en tapiſſerie, ou en broderie, ſur un deſſein ou crayon tracé par un *Peintre*. On dit auſſi d'un miroir, qu'il eſt le *Peintre* de la nature.

On dit proverbialement, Gueux comme un *Peintre*: mais ce proverbe eſt devenu faux en ces derniers jours, où la peinture a été cultivée & annoblie.

PEINTURE. ſ. f. Couleur qui ſert aux Peintres à enduire ou colorer. Voilà une tache de *peinture* ſur vôtre habit. De la *peinture* à huile. Le fer enduit de *peinture* ne ſe rouille point. L'ocre eſt une *peinture* jaune.

PEINTURE, eſt auſſi l'art d'appliquer les couleurs, la ſcience du Peintre. La *Peinture* eſt un des Arts Liberaux. Le Titien, le Paul Veroneſe, ont excellé en la *Peinture*. On dit auſſi, Ombrager, rehauſſer une *peinture*, pour dire, luy donner les jours convenables. Charles Alphonſe Du Freſnoy a écrit de l'art de *Peinture*, dont il fait trois parties, *l'invention*, *le deſſein*, & *le coloris*. On y adjoûte *la diſpoſition*. Il y a des Jurez & des Gardes de la *Peinture*, qui par les ſtatuts doivent faire rapport de toutes les meſprentures & offenſes qu'ils trouveront eſtre faites aux ouvrages & beſognes du meſtier. Leurs ſtatuts deffendent aux Maçons, Charpentiers, aux Parfumeurs, Merciers, Lingeres, Tabletiers, Miroitiers, Nattiers & Plombiers, d'entreprendre aucuns ouvrages de *peinture* & de ſculpture.

PEINTURE, ſe dit auſſi des tableaux, des ouvrages de l'art de *Peinture*. Allons voir les *peintures* de la Foire. La plus-part des tableaux d'Italie ſont des *peintures* à freſque. Les *peintures* en émail durent long-temps. Les plattes *peintures* de Philoſtrate.

PEINTURES, au jeu des cartes, ſe dit des Rois, des Dames, & des Valets. On dit qu'un homme a blanche, quand il n'y a point de *peintures* dans ſon jeu.

PEINTURE, ſe dit figurément en choſes morales. Il nous a fait la *peinture* naïve d'une telle choſe, pour dire, Il nous en a fait une vraye deſcription. La Poëſie fait la *peinture* des paſſions de l'ame. On dit auſſi, qu'un Roy n'eſt Roy qu'en *peinture*, lors qu'il ne gouverne pas ſon Eſtat par luy-même, qu'il en laiſſe à d'autres le ſoin & l'autorité. On dit qu'un homme eſt vaillant en *peinture*, qu'il n'eſt riche qu'en *peinture*, lors qu'il ne l'eſt qu'en apparence.

On dit proverbialement, Renoncer à la *Peinture*, pour dire, Abandonner un deſſein, ſe degouſter de quelque choſe.

PEINTURÉ, ÉE. Ce qui eſt peint ou couvert de couleurs ſans art particulier. En pluſieurs lieux les maiſons ſont *peinturées* au dehors. On *peinture* les volets, les travées, la menuiſerie. On dit auſſi, Voilà une maiſon bien dorée & bien *peinturée*.

P E L.

PELADE. ſ. f. Ce mot eſt vieux. Maladie du cuir qui fait tomber le poil, cauſée par une humeur fereuſe qui corrode la racine des cheveux. Voyez *Alopecie*.

PELAGE. ſ. m. Qualité du poil d'une beſte. Il y a des vaches de different *pelage*, rouſſe, noire, &c.

PELARD. adj. m. eſt une epithete qu'on donne au bois dont on a oſté l'écorce pour faire du tan. Bois *pelard*.

PELARDEAUX. Terme de Marine, ſont des morceaux de planches couvertes de bourre, de poix & de bray, qui ſervent à boucher les eſcubiers ou quelques trous qu'aura fait le canon ennemi.

PELAUDER, v. act. Terme bas & populaire, qui ſignifie, Battre à coups de poings, ou de main. Les eſcoliers ſont ſujets à ſe *pelauder* au ſortir de la claſſe. Ce homme a été bien *pelaudé*, bien eſtrillé, pour avoir fait quelque medriſance.

PELER. v. act. Faire tomber le poil. L'orpigment *pele*, fait tomber le poil. Les coins de cheveux *pelent* la teſte, couppent la racine du poil, obligent bientoſt à porter la perruque.

PELER, ſe dit auſſi des eſtoffes qui ont du poil. Les velours à trois ou quatre poils ne ſe *pelent* pas ſi-toſt que les autres. Les couſſins d'un carroſſe ſe *pelent* bien pluſtoſt que l'imperiale. Les avares portent leurs habits, quoy qu'ils ſoient tout *pelez*, quoy que le poil en ſoit tombé.

PELER, ſe dit auſſi de la peau des animaux qui ſe detache de leurs corps. Les engelures, les moules aux talons ſont cauſes que les pieds ſe *pelent*. On *pele* les cochons avec de l'eau chaude.

PELER, ſe dit auſſi des fruits ou des arbres, quand on oſte delicatement la pellicule ou l'écorce qui les couvre. On *pele* les choſes pour en faire du tan. On *pele* des tilleuls pour faire des cordages. On *pele* des fruits pour les confire, pour les ſervir à des convives. On *pele* auſſi du fromage qu'on preſente, des langues de bœuf, &c. Des amandes *pelées*, de l'oſier *pelé*.

PELER, ſignifie auſſi, Labourer legerement. Il y a des terres qu'il ne faut que *peler*, il n'y faut pas enfoncer le ſoc de la charuë, parce qu'il n'y a qu'un peu de bonne terre ſur la ſurface.

Peler des allées, ſe dit des allées des jardins deſtinées à la promenade, dont on coupe l'herbe, afin qu'elles ſoient unies pour en faire une pelouſe.

PÉLÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. On dit un amant *pelé*, qui n'a point de cheveux, qui eſt chauve. La perruque a été fort favorable aux teſtes *pelées*.

On dit proverbialement d'une aſſemblée de gens dont on ne fait pas grand cas, Il n'y avoit que trois tondus & un *pelé*.

PÉLERIN, INE. ſ. m. Qui voyage par la campagne. Noſtre Seigneur s'apparut à deux *pelerins* qui voyageoient en Emmaus. Nous ne ſommes ſur la terre que comme des *pelerins* & des voyageurs. Ce mot vient du Latin *peregrinus*.

PELERIN, ſe dit plus ordinairement de ceux qui font

des

des voyages par devotion, ou pour s'acquiter de quelque vœu. Les *Pelerins* du St. Sepulchre, de St. Jacques en Galice, de St. Michel du Mont. Les Caravanes d'Orient ſont pleines de *Pelerins* qui vont à la Meque. On a fondé pluſieurs Hoſpitaux pour recevoir des *Pelerins*.

On dit ironiquement, Voilà un eſtrange *pelerin*, pour dire, C'eſt un ruſé, un matois. Voilà une bonne *pelerine*, une fine, une dangereuſe femelle.

On dit proverbialement, Rouge au ſoir, blanc au matin, c'eſt la journée du *Pelerin*. Ce proverbe s'explique en deux façons: l'une, qu'il faut boire du vin rouge au ſoir, & le matin du vin blanc à desjeûner: l'autre, que ces deux couleurs de l'air monſtrent qu'il doit faire beau temps durant le jour. Il en eſt fait mention en St. Matthieu, Chap. 16: 2. 3.

PELERIN, ſe dit quelquefois des oiſeaux de paſſage. Un faucon *pelerin*. Voyez *Faucon*.

PELERINAGE. ſ. m. Voyage de devotion. Il eſt allé en *pelerinage* à Noſtre Dame de Lorette, de Lieſſe, des Ardilieres, à St. Jacques, à Sainte Reine, à St. Maclou.

PELEURE. ſ. f. Peau ou enveloppe d'un fruit, d'un arbre. Des *peleures* de poires, de pommes. Le tan ſe fait de *peleures* de cheſnes. Quand la *peleure* eſt fort groſſe, on l'appelle *écorce*, comme celle des citrons, des orenges, des melons. Quand elle eſt fort deliée, on l'appelle *peau*, comme aux ceriſes, raiſin, &c.

PELISSON. ſ. m. Juppe faite de peaux fourrées, que portent les vieilles femmes. On l'a dit auſſi des robbes de chambre fourrées qu'on portoit autrefois. Ce mot vient de *pelliceum* ou *pellicio*, qu'on trouve chez les Auteurs Latins; ou de l'Italien *pelliccia*. Menage.

PELLE. ſ. f. On écrivoit autrefois *Paeſle*. Uſtencile de ménage qui ſert à remuer & à meſurer du bled, ou des grains, à enlever du fumier, des ordures, à enfourner le pain, à tranſporter du feu, ou des cendres, &c. Un feu de fer eſt compoſé de la *pelle*, des pincettes & des tenailles. On fait rougir la *pelle* pour ferrer de l'eau. On a fait proviſion de pics & de *pelles* pour un ſiege. Ce mot vient de *patella*, ou ſelon d'autres, de *pala*, qui eſt une eſpece d'éventail, ſelon Iſidore & Papias. Il vient pluſtoſt de *pall*, mot Celtique ou Bas-Breton qui ſignifie *pelle*.

On appelle ſur les ports *Garçons de la pelle*, ceux qui aident à meſurer & à porter le charbon, le grain, &c.

On appelle auſſi *pelle*, ou *pale*, une bonde d'un eſtang, & ce qui ſert à arreſter l'eau dans les biez du moulin, ce qu'on leve pour faire écouler l'eſtang, ou pour faire tomber l'eau ſur la rouë. On les appelle en quelques endroits les *lançoirs*. Ils ſont faits en forme de *pelles*, mais ils ont double manche.

On dit proverbialement, qu'un homme a des écus à remuer la *pelle*, pour dire, qu'il a beaucoup d'argent comptant. On dit auſſi, que la *pelle* ſe mocque du fourgon, quand quelqu'un raille ou reprend un autre d'un deffaut dont il eſt luy-même entaché, ou qui eſt d'ailleurs auſſi ridicule. On dit auſſi en burleſque d'un homme qui fait le ſuffiſant, que c'eſt un petit Saint de bois ſur une *pelle*; ou qu'il fait le doux Dieu deſſus une *pelle*, par corruption, pour dire deſſous un *poeſle*, comme dit Paſquier.

PELLETÉE. ſ. f. Ce qui peut tenir ſur une pelle. Une *pelletée* de feu, de cendres, de bled, de ſel. On ne met qu'une ou deux *pelletées* de terre dans les huttes de ceux qui travaillent aux terraſſes.

PELLETERIE. ſ. f. Marchandiſe de peaux ſervant aux fourrures. La *Pelleterie* étoit le plus ancien & le premier des ſix Corps des Marchands, mais il a vendu ſa primogeniture aux Drappiers. Il ſe fait grand trafic de *pelleteries* en Moſcovie.

PELLETIER. ſ. m. Marchand Fourreur qui vend & prepare des peaux fourrées. On dit proverbialement, que tous les renards ſe trouvent chez le *Pelletier*; & l'on donne aſſignation pour ſe revoir chez le *Pelletier*, pour dire, qu'il y a un rendez-vous commun à toute la nature, qui eſt le tombeau.

PELLICAN. ſ. m. Oiſeau aquatique qui approche de la forme d'un heron, dont le cry reſſemble au braire de l'aſne; d'où vient que les Grecs l'ont appellé *onokrotalos*. On tient qu'il aime ſi fort ſes petits, qu'il meurt pour eux, & ſe deſchire l'eſtomach pour les nourrir. On en dit pluſieurs fables, & on en fait l'hieroglyphe de l'amour paternelle.

PELLICAN, eſt un vaiſſeau de Chymie fait ordinairement de verre avec des anſes creuſes & percées, qui ſert à faire pluſieurs diſtillations des liqueurs par circulation, & à les reduire dans leurs plus petites parties.

PELLICAN, eſt auſſi un ferrement dont ſe ſervent les Chirurgiens pour arracher des dents.

PELLICAN, eſt auſſi un nom qu'on donne à une ancienne piece d'artillerie, qui eſt un quart de coulevrine portant ſix livres de boulet.

PELLICULE. ſ. f. Diminutif de *peau*. L'epiderme eſt une *pellicule* qui couvre le derme, ou la peau. Les ſoupapes des veines & des arteres ſont des *pellicules* inſenſibles, qui s'ouvrent & ſe ferment pour la circulation du ſang. Les corps les plus deliez ſont couverts de *pellicules*.

PELOTE. ſ. f. Maſſe qu'on fait en forme de boule de diverſes choſes. Les écoliers ſe battent avec des *pelotes* de neige. Cette armée ſe groſſit comme une *pelote* de neige qui tombe des montagnes. En Orient on nourrit les chevaux avec des *pelotes* de paſte, ou de beurre. Les Peſcheurs font des *pelotes* pour ſervir d'amorce aux poiſſons. On fait des groſſes *pelotes* de fil, de laine, de coton. Nicod ſoutient que ce mot vient de *plaudere*, & non de *pila*, comme veut Menage.

PELOTE, en termes de Manege, eſt une marque blanche au front du cheval, qu'on appelle autrement *eſtoile*.

Pelote de toilette, eſt un petit coffret dans lequel les Dames ſerrent leurs bagues & autres menuës choſes dont elles ont beſoin à leur toilette, & qui eſt rembourré ſur le couvercle pour y fourrer leurs eſpingles.

PELOTER. v. act. Joüer à la paume pour s'exercer, ou paſſer le temps, ſans joüer partie reglée.

On dit figurément, qu'un homme *pelote* en attendant partie, quand il s'amuſe à quelque leger divertiſſement en attendant un meilleur.

PELOTON. ſ. m. Petite pelote. On le dit premierement du fil, de la laine, de la ſoye, &c. devidées en rond, & faiſant une petite boule. On dit figurément en ce ſens, qu'on devide le *peloton*, quand on débrouille une affaire, & qu'on la ſuit depuis ſa naiſſance juſqu'à ſa fin.

PELOTON, eſt auſſi ce qui ſert à mettre des eſpingles, un petit ſac empli de bourre, ou de ſon, qu'on attachoit autrefois à la ceinture à un demi-ceint.

PELOTON, eſt auſſi une boule découverte qui eſt dépouillée de la laine ou du cuir qui l'environne. Dans les petits tripots on joüe quelquefois avec des *pelotons*.

PELOTON, ſe dit auſſi en parlant de quelques oiſeaux qui ſont fort gras. Les guignards, les ortolans, ſont de petits *pelotons* de graiſſe.

PELOTON, ſe dit auſſi de la poſture d'un homme dont les membres ſont ramaſſez enſemble en forme de boule. Il s'étoit caché dans un petit coin, & mis en un petit *peloton*. En hiver il ſe tient dans ſon lit en petit *peloton*, pour avoir plus grand chaud, il n'étend point ſes membres.

PELOTON, ſe dit auſſi d'une petite troupe de gens qui s'aſſem-

s'aſſemblent en rond pour s'entretenir. On voit dans les places publiques les Nouvelliſtes qui s'aſſemblent par *pelotons* pour apprendre des nouvelles.

PELOTON, en termes de Guerre, ſe dit de petits corps de 40. ou 50. ſoldats qu'on poſe entre des Eſcadrons de Cavalerie pour les ſoûtenir, ou dans des embuſcades, des deffilez, ou autres lieux où il ne faut pas des Eſcadrons, ou des Regiments entiers.

PELOUSE. ſ. f. Terrain couvert d'une herbe menuë & courte, ſur lequel on marche doucement & agreablement.

PELU, UË. adj. Chargé de poil. Il n'eſt gueres en uſage qu'en cette phraſe: Une patte *pelüe*, pour dire, un hypocrite, flatteur & trompeur. Ce mot ſignifioit autrefois *velu*, c'eſt à dire couvert de poil.

PELUCHE. ſ. f. Eſtoffe toute de ſoye, dont les filets traverſans ſont couppez comme ceux de la panne & du velours, mais dont on a laiſſé le poil plus long.

PELUCHE, ſe dit auſſi parmi les Fleuriſtes d'un certain velouté qui ſe voit dans l'anemone & en quelques autres fleurs.

P E N.

PENAILLONS. Vieux mot & hors d'uſage, au lieu duquel on dit maintenant *haillons*, qui étoit derivé *à penulis, vilibuſque veſtimentis aut pannulis.*

PENARD. ſ. m. Terme injurieux qu'on dit quelquefois aux hommes âgez. C'eſt un vieux *penard* qui crache ſur les tiſons, qui ne ſçait ce qu'il dit.

PENATES. ſ. m. plur. Terme de Mythologie, qui ſe dit de tous les Dieux domeſtiques que les Anciens adoroient dans la maiſon. Ciceron dit que ce mot vient, *quòd penes nos nati ſint.* Il en eſt parlé amplement dans le quatriéme Livre de la Mythologie de Noël le Comte.

PENAUD, AUDE. adj. Qui eſt confus, honteux, eſtonné pour quelque accident qui luy eſt arrivé, qui luy porte du deſavantage. Quand ces amans furent ſurpris en flagrant delit, ils demeurerent bien *penauds*, bien honteux. Borel dit que ce mot ſignifioit autrefois *gueux, miſerable* & *marqué*; & le derive de *pes* & de *nudus*, comme n'ayant pas moyen d'avoir des ſouliers.

On dit proverbialement, Il eſt *penaud* comme un fondeur de cloches, pour dire, triſte & eſtonné de ce que ſa fonte n'a pas reüſſi.

PENDABLE. adj. m. & f. Qui merite la mort, la corde, la potence. L'homicide, la fauſſe monnoye, ſont des cas *pendables*. Un Comptable convaincu de faux eſt *pendable*. Moliere a ſoûtenu par exaggeration en parlant de méchants vers:

Qu'un homme étoit *pendable* aprés les avoir faits.

PENDANT, ANTE. adj. Qui pend, qui eſt attaché par enhaut, & qui tend en bas. Les Edits ſont ſcellez en ſceaux *pendants* en lacs de ſoye; les offices en ſceaux *pendants* à double queuë.

On dit qu'un homme va les bras *pendants*, c'eſt à dire avalez, qui ne ſont point occupez à porter, ou à tenir quelque choſe, ou à faire quelque geſte convenable. On dit auſſi, qu'un homme a les oreilles *pendantes*, quand il eſt recreu & fatigué par quelque travail.

On dit au Palais, qu'un procés eſt *pendant* & indecis, quand l'affaire eſt portée & retenuë en certaine Juriſdiction. Cette inſtance eſt *pendante* au Conſeil, aux Requeſtes du Palais. On a évoqué l'inſtance *pendante* au Chaſtelet. Veu le procés *pendant* en la Cour entre tels & tels, &c.

On dit les *pendants* d'une bourſe, d'un demi-ceint. Les *pendants* d'un baudrier, d'un ceinturon, ſont les ouvertures par où paſſe l'épée. On dit auſſi *pendant* des anneaux, &

autres choſes qui ſervent à ſuſpendre, ou à tenir quelque choſe. *Le pendant* d'une monſtre, d'une lampe, &c.

Pendant d'oreilles, bague d'oreille, boucle d'oreille, ſont des ornements que les Dames Françoiſes mettent à leurs oreilles qu'elles font percer exprés. Ils ſont enrichis de diamants, de perles & de pierreries. Mais ce n'eſt rien en comparaiſon des Indiens tant hommes que femmes, qui s'allongent les oreilles par artifice, & en augmentent le trou peu à peu, en y mettant des *pendants* qui ſont grands comme des petites ſaucieres, & qui ſont garnis de pierreries. La Reine de Calicut & autres grandes Dames en ont qui leur deſcendent juſqu'aux mammelles, & même plus bas, croyant qu'en cela conſiſte une grande beauté. Elles y font des trous ſi larges, qu'on y pourroit paſſer le poing. Fr. Peyrard. Les Monçois qui ſont les gens du peuple ne les peuvent avoir ſi longues que les Naires qui ſont les Nobles, & elles ne doivent pas paſſer la longueur de trois doigts. Aux Indes Occidentales Chriſtophle Colomb nomma une coſte *Oreja*, à cauſe qu'il y trouva des peuples qui ſe faiſoient des trous dans les oreilles ſi grands, qu'il y auroit peu paſſer un œuf. Ils ſe font auſſi percer les narines & les levres inferieures pour y mettre des bagues & des *pendants*: ce qui a été auſſi pratiqué par les Mexiquains, & par d'autres nations, comme l'on voit en la Bible, Eſaj. 3: 21. Dés le temps de St. Auguſtin les Maures portoient des anneaux aux narines, & on avoit étendu la ſignification de *pendants d'oreilles* à toutes les bagues que pluſieurs nations laiſſoient pendre ſur le nez, & ſur les levres. Voyez *Oreille*.

Les curieux & Brocanteurs appellent *pendants d'oreilles*, deux tableaux ou autres pieces curieuſes appariées qui ne ſe peuvent ſeparer, ni vendre l'une ſans l'autre; & ils ont cela de reſſemblant aux *pendants d'oreilles*.

PENDANT, en termes de Blaſon, ſe dit des parties qui pendent au lambel au nombre de trois, quatre, cinq & ſix au plus, qu'on ſpecifie en blaſonnant. Quand il y en a plus de trois, ils reſſemblent à des goutes qui ſont au bas des triglyphes dans la friſe Dorique.

PENDANT QUE. adv. de temps. Tandis que, durant le temps. *Pendant qu'on eſt jeune il faut travailler. Pendant qu'on delibere on laiſſe échapper l'occaſion.* On dit auſſi, *Pendant* les troubles, *pendant* la paix.

PENDART, ARDE. ſ. m. & f. Qui a commis des actions qui meritent la corde, la potence. On ne pend pas tous les *pendarts*. Ne vous fiez pas à ce coquin, c'eſt un franc *pendart*.

PENDELOQUE. ſ. f. Morceaux de criſtal qui pendent à des luſtres, des chandeliers, des tablettes, des corbeilles, &c. pour leur ſervir d'ornement. On appelle auſſi des *pendeloques* de diamants, des pierreries qui pendent aux boucles ou pendants d'oreilles.

PENDELOQUES, ſe dit auſſi en deriſion des pieces d'eſtoffe qui pendent des habits déchirez. Ce pauvre Prêtre a une ſoutanne déchirée, où il y a pluſieurs *pendeloques*.

PENDENTIF. ſ. m. Terme d'Architecture. C'eſt tout le corps de la voute ſuſpenduë hors le perpendicule des murs, & qui pouſſe ſur les arcsboutans, ſoit en berceau, ſoit avec des arcs, ou ogives.

PENDERIE. Action de pendre au gibet. Il y a eu aujourd'huy grande *penderie* à la Greve.

PENDILLER. v. n. Brandiller étant attaché, ſuſpendu à quelque choſe. Les enfans prennent plaiſir à ſe *pendiller* à une eſcarpolette, à une corde ſuſpenduë.

PENDRE. v. act. Attacher quelque choſe par la partie d'enhaut. On *pend* les cloches dans un clocher, les lampes dans les Egliſes. Les Evêques ont une croix *penduë* au cou. Il faut *pendre* ce tableau ſur la cheminée, l'y attacher. On dit auſſi, Les cheveux luy *pendoient* ſur

ſes

ſes épaules. Elle faiſoit *pendre* ſes juppes, pour dire, traiſner.

PENDRE, ſignifie auſſi, S'attacher à quelqu'un, le carreſſer. Cette femme a toûjours un enfant *pendu* à ſon cou. Ce mary eſt toûjours *pendu* au cou de ſa femme, il ne la peut quitter. Ce prodigue a toûjours trois ou quatre eſcornifleurs *pendants* à ſes coſtez, qui le ſuivent par tout.

PENDRE, ſe dit auſſi du ſupplice de la potence, de ceux qu'on y attache & qu'on y étrangle. On *pend* les larrons & ceux qui ſe battent en duel. On *pend* par les pieds ceux qui ſe ſont *pendus* eux-mêmes, qui ſe ſont deffaits. Judas ſe *pendit* par deſeſpoir.

PENDRE, ſe dit figurément en choſes morales. *Pendre* l'épée, les armes au croc, c'eſt à dire, Renoncer à la guerre. Ce procés eſt *pendu* au croc, c'eſt à dire, qu'on ne pourſuit plus cette affaire, qu'elle eſt abandonnée.

PENDRE, eſt auſſi ſ. m. Il a merité cent fois le *pendre*, c'eſt un traiſtre qui ne vaut pas le *pendre*.

PENDRE, ſe dit proverbialement en ces phraſes. Par compagnie on ſe fait *pendre*, ſe dit quand on fait quelque choſe pour complaire à ſa compagnie. On dit auſſi, Dire pis que *pendre* de quelqu'un, quand on en mesdit outrageuſement. On dit auſſi, Je veux qu'on me *pende*, ſi je le fais, on me *pendroit* plûtoſt. Il ſe feroit *pendre* pour avoir de l'argent, lors qu'on veut témoigner l'eſtrange affection ou avidité qu'on a pour quelque choſe. On dit auſſi quand on a manqué quelque belle occaſion, Aprés cela il faut ſe *pendre*. On dit auſſi, Autant vous en *pend* à l'œuil, pour dire, Pareil accident vous menace, vous peut arriver. On dit encore, Les grands voleurs *pendent* les petits.

PENDU, UË. part. paſſ. & adj. *Pendu* en haut, *pendu* au croc.

PENDU, UË. ſ. m. & f. Qui eſt *pendu* & attaché au gibet. Il y a eu aujourd'huy trois *pendus* & un roüé. Menage derive ce mot du Latin *pendutus*, qui ſe trouve dans les Loix Ripuaires.

PENDU, ſe dit proverbialement en ces phraſes. Il eſt ſec comme un *pendu* d'eſté. On dit auſſi, De cent *pendus* pas un de perdus, pour dire, qu'on les aſſiſte à la mort, qu'on les fait repentir. On dit auſſi d'un homme qui gagne au jeu, qu'il a ſur luy de la corde de *pendu*.

PENDULE. ſ. m. Poids attaché à une corde, ou à une verge de fer, lequel étant agité une fois, fait pluſieurs vibrations juſqu'à ce qu'il ſe ſoit remis en repos. Les vibrations du *pendule* contiennent un eſpace de temps parfaitement égal. Un *pendule* de trois pieds huit lignes & demie marque les ſecondes en chacune de ſes vibrations, & en Muſique la meſure égale ou binaire. Galilée a le premier écrit & fait des obſervations ſur le mouvement du *pendule*. On a trouvé par le moyen du *pendule*, qu'un corps peſant en tombant parcourt en une ſeconde de temps un eſpace de quinze pieds & un pouce meſure de Paris. On ſe peut ſervir du *pendule* comme d'une meſure invariable & univerſelle pour les lieux les plus éloignez & les ſiecles les plus reculez, par le moyen d'une vibration qu'on aura trouvée eſtre preciſément d'une ſeconde de temps ſelon le moyen mouvement du Soleil. Car ſi, par exemple, on trouve que le pied horaire (c'eſt ainſi que Mr. Huygens appelle la troiſiéme partie de ce *pendule* à ſecondes) étant comparé au pied de Paris, ſoit, comme il eſt en effet, en proportion de 864. à 881. il ſera aiſé de faire la reduction de toutes les autres meſures du monde à ces mêmes pieds par le calcul. Mouton Chanoine de Lyon a fait auſſi un beau Traité *De menſura poſteris tranſmittendâ* ſur le même principe.

PENDULE. ſ. f. eſt une horloge de nouvelle invention qu'on fait avec un *pendule* qui en regle le mouvement égal par le moyen d'une ligne cycloïde, qu'on dit eſtre inventée par Mr. Huygens, qui a fait un tres-beau Volume *De Horologio Oſcillatorio* imprimé en 1673.

PENES, ou *Peſnes*, en termes de Mer, ſe dit des bouchons d'eſtouppe attachez à un manche, qui ſervent aux Calfateurs à goudronner un vaiſſeau, & le ſuifver & brayer.

PENETRABLE. adj. m. & f. Qui peut eſtre percé, penetré. Tous les corps les plus ſolides ſont *penetrables* aux Anges, aux Eſprits. Des armes à l'eſpreuve ne ſont pas *penetrables* aux coups de piſtolet. La Theologie nous enſeigne des myſteres qui ne ſont pas *penetrables* à l'eſprit humain.

PENETRANT, ANTE. adj. Qui entre bien avant. Ce coup d'épée eſt *penetrant* dans les chairs, & va juſqu'à l'os. Le mercure eſt fort *penetrant* par ſa ſubtilité. L'action du feu eſt fort *penetrante*.

On le dit auſſi au figuré. Ariſtote & St. Thomas ont été des eſprits fort élevez & fort *penetrans*, l'un dans la Philoſophie, l'autre dans la Theologie.

PENETRATION. ſ. f. Action par laquelle une choſe entre dans une autre, ou occupe la même place. En Phyſique on tient que la vraye *penetration* des corps eſt abſurde, c'eſt à dire, que deux corps puiſſent eſtre enſemble dans un même lieu. La *penetration* de l'eau dans les pores de l'eſponge en chaſſe l'air qui y étoit enfermé.

PENETRATION, ſe dit figurément en Morale de la vivacité de l'eſprit. Cet homme eſt fort intelligent, il a une grande *penetration* dans les affaires.

PENETRER. v. act. Eſtre en même lieu. C'eſt un principe de Phyſique, que les corps ne ſe peuvent *penetrer*, eſtre deux enſemble en un même lieu.

PENETRER, ſe dit auſſi des corps qui entrent l'un dans l'autre, qui s'y inſinuent, qui les percent de part en part. Ce cuir eſt ſi fort, que l'eau ne le ſçauroit *penetrer*. Les clous ne peuvent *penetrer*, entrer dans la pierre; ils *penetrent* bien dans le bois. Le feu diſſoud tous les corps & les *penetre*. Ce coup d'épée a *penetré* de part en part.

PENETRER, ſignifie auſſi, Cheminer dans un pays, le découvrir, le conquerir. Les Voyageurs n'ont pû encore *penetrer* dans le Septentrion par délà le Cercle Polaire. Il y a des foreſts ſi eſpaiſſes dans l'Amerique, qu'on n'y ſçauroit *penetrer* bien avant pour découvrir le pays. Alexandre a *penetré* juſques dans l'Inde & l'a conquiſe.

PENETRER, ſe dit figurément en choſes morales, & des paſſions fortes qui touchent au cœur. Ce ſaint homme eſt *penetré* de l'amour de Dieu, il a l'eſprit *penetré* de la grandeur de ſes myſteres.

PENETRER, ſignifie encore, Approfondir une affaire, une ſcience, la connoiſtre parfaitement. Ce Rapporteur a voulu *penetrer* le fonds de ce procés, il en a voulu voir la ſource & l'origine. Ce Philoſophe a *penetré* bien avant dans les ſecrets de la nature, dans la plus fine Geometrie.

PENETRÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

PENIBLE. adj. m. & f. Qui donne de la fatigue, de la peine. Les voyages d'Orient ſont fort *penibles*. Le travail des mines eſt bien *penible*. C'eſt une eſtude bien *penible* que l'Algebre, il faut avoir l'eſprit bandé continuellement. On dit auſſi le ſentier *penible* de la vertu.

PENIBLEMENT. adv. D'une maniere penible. Dans les païs de montagnes & de mareſcages on voyage fort *peniblement*.

PENIDE. ſ. m. Terme de Pharmacie, eſt une preparation de ſucre cuit avec une decoction d'orge juſqu'à un certain degré, aprés quoy il eſt long-temps manié tant avec la main qu'avec des crochets juſqu'à ce qu'il devienne blanc. Les Apothicaires l'appellent auſſi *alphenic*.

PENIL. ſ. m. Partie anterieure de l'os barré qui eſt autour

tour des naturelles, où croiſt du poil qui eſt la marque de la puberté tant aux maſles qu'aux femelles. On l'appelle en Latin *pollen & pubes*.

PENINSULE. ſ. f. Voyez *Preſqu'iſle*, ou *Cherſonese*, c'eſt la même choſe, ſinon que le mot approche plus du Latin *pene inſula*.

PENITENCE. ſ. f. Amandement de mœurs, converſion, ſatisfaction qu'on fait à Dieu pour les pechez qu'on a commis. Les Juifs faiſoient *penitence* avec le ſac, la cendre & le cilice. Jonas alla preſcher la *penitence* aux Ninivites.

PENITENCE, eſt chez les Chreſtiens un vray Sacrement, par lequel Dieu pardonne aux pecheurs les fautes qu'ils ont commiſes, quand ils en ſont bien repentants, aprés les avoir confeſſées au Preſtre qui en abſoud. L'Egliſe a uſé de *penitences* publiques juſqu'au VII. Siecle. Un homme qui avoit fait *penitence* publique ne pouvoit eſtre Eveſque.

PENITENCE, ſe dit auſſi de la peine que le Confeſſeur impoſe pour la ſatisfaction des pechez dont il abſoud. On luy a donné une rude *penitence*, de jeuſner au pain & à l'eau; une longue *penitence*, de dire ſon chapelet. On dit auſſi, qu'un Religieux eſt en *penitence*, quand il ſatisfait à quelques peines que ſon Superieur luy a impoſées.

PENITENCE, ſe dit auſſi en diſcours familier. Si vous venez diſner chez nous, vous ferez *penitence*, vous jeuſnerez. Vous avez revelé mon ſecret, pour vôtre *penitence* je ne vous diray plus rien. Il a laſché un mot qui a ruiné ſa fortune, il en fait bien *penitence* maintenant.

PENITENCERIE. ſ. f. Office, ou Tribunal en Cour de Rome, ou Conſeil dans lequel s'examinent & ſe delivrent les Bulles ou graces & diſpenſes ſecretes qui regardent la conſcience. Cette diſpenſe ne paſſe pas par la Datterie, mais par la *Penitencerie*. Les expeditions de la *Penitencerie* ſont ſcellées en cire rouge, & s'envoyent cachetées, & s'adreſſent à un Confeſſeur.

PENITENCERIE, en France, eſt le Benefice, ou le titre de celuy qui eſt Penitencier. Il y a eu un long procez pour la *Penitencerie* d'Avranche. La *Penitencerie* eſt d'ordinaire une dignité dans un Chapitre.

PENITENCIEL. ſ. m. eſt un Livre Eccleſiaſtique où eſt contenu ce qui concerne l'impoſition de la penitence, & les reconciliations du penitent. Dans les Capitulaires de Charlemagne il eſt enjoint aux Preſtres de bien eſtudier leur *Penitenciel*. Il y a le *Penitenciel Romain*, le *Penitenciel* du Venerable Bede, le *Penitenciel* du Pape Gregoire III. Il y en a auſſi de pluſieurs particuliers, comme celuy de Theodore Archeveſque de Cantorbery, ſur lequel on a fait le *Penitenciel Romain*; celuy d'Egbert, de Colomban, de Pierre de Flameſbourg, de Halithgar Eveſque de Cambray, &c.

PENITENCIER. ſ. m. Celuy qui a titre ou pouvoir de l'Eveſque d'abſoudre des cas qui luy ſont reſervez. C'eſt une dignité eſtablie dans les Egliſes Cathedrales. Quand on a fait un grand crime, il faut aller au *Grand Penitencier*. Il y a le *Grand Penitencier*, & le *Sous-Penitencier*. On a dit autrefois *Penancier* pour *Penitencier*.

Anaſtaſe le Bibliothecaire dit que le Pape Simplicius choiſit quelques-uns des Preſtres de l'Egliſe Romaine pour preſider aux penitences. Aujourd'huy à Rome le Pape a ſon *Grand Penitencier* qui eſt Cardinal, & qui a eſté eſtabli par Benoiſt II. ſelon Gomez, quoy que les autres tiennent que c'eſt du temps de Cornelius vers l'an de grace 200. Il eſt le Chef de pluſieurs autres Preſtres *Penitenciers* eſtablis dans les Egliſes Patriarchales de Rome, qui le viennent conſulter ſur les cas difficiles. Il preſide à la Penitencerie, & fait expedier les diſpenſes & les abſolutions qui s'y delivrent au nom du Pape. Il y a ſous luy un Regent de la Penitencerie, & vingt-quatre Procureurs ou Deffenſeurs de la Sacrée Penitencerie.

PENITENT, ENTE. adj. Celuy qui a une grande contrition de ſes pechés. Il n'y a que les vrais *penitents* qui puiſſent obtenir pardon de leurs fautes.

PENITENT, ſe dit auſſi de celuy qui ſe confeſſe effectivement, ou qui a couſtume d'aller à un même Confeſſeur. Le Curé eſtoit accablé du nombre de ſes *penitents*. Une telle Dame eſt une des *penitentes* du Vicaire. Le Preſtre qui abuſe de ſa *penitente* merite le feu.

En la Primitive Egliſe il y avoit des *penitents* auxquels on avoit impoſé des penitences publiques pour des crimes publics. Il n'appartenoit qu'à l'Eveſque, ou à ceux qui avoient droit de luy, d'impoſer ces penitences. Ils ne pouvoient point demeurer dans l'Egliſe pendant le ſacrifice de la Meſſe. On ne les admettoit point aux Sacrements, ni aux Ordres, ni aux mariages, & ils ne pouvoient entrer en aucune dignité. Les gens de guerre devoient poſer les armes. Il falloit coupper ſes cheveux, & changer ſes habits, & aller toûjours à pied, & ſans voiture. Voyez Du Cange ſur les cas & les manieres de ces penitences, & comment on les pouvoit racheter.

PENITENTS, ſe dit auſſi d'un eſtabliſſement ou reformation de l'Ordre de St. François. Les *Penitents* du tiers Ordre different des autres Franciſcains par le petit capuchon, & la haute chauſſure. Les *Penitents* de Nazareth, de Piquepuce. Il y a auſſi à Paris un Couvent de Filles *Penitentes*, de filles de mauvaiſe vie qui ſe ſont converties, & qu'on a renfermées.

PENITENTS, ſe dit auſſi de certaines Confrairies de gens ſeculiers qui s'aſſemblent pour faire des prieres & des Proceſſions nuds pieds, & le viſage couvert d'un linge, & qui ſe donnent auſſi la diſcipline. Il y a en Italie, à Avignon, & à Lyon de ces *Penitents blancs*. Il y en avoit autrefois à Paris. Il y a auſſi des *Penitents bleus*, & des *Penitents noirs*. Ceux-cy aſſiſtent les criminels à la mort, & leur donnent la ſepulture.

On appelle les ſept Pſeaumes *Penitentiaux*, les ſept Pſeaumes de la penitence de David. Les Canons *Penitentiaux*, &c.

PENNAGE. ſ. m. Terme de Fauconnerie. Tout ce qui couvre le corps de l'oiſeau de proye. *Pennage* blond, roux, noir, baglé, fleuri, turturin, cendré, &c. ſelon les diverſes couleurs que les oiſeaux portent en leur robbe. L'oiſeau a quatre ſortes de *pennage*. I. Le *duvet*, qui eſt comme la chemiſe de l'oiſeau proche ſa chair. II. La *plume menuë*, qui couvre tout ſon corps. III. Les *vanneaux*, qui ſont les grandes plumes de la premiere jointure des aiſles. IV. Les *pennes*, qui s'eſtendent juſqu'à la *penne* du bout de l'aiſle qu'on appelle le *cerceau*.

PENNES, ou *Pannes*. Terme de Fauconnerie, ſont les longues plumes des aîles. Celles de la queuë s'appellent *balay*. Les *pennes* croiſées ſont une marque de la bonté de l'oiſeau. Toutes les *pennes* des aîles ont leurs noms, une, deux, trois, quatre, cinq, les *vanneaux* & le *cerceau*. Les *pennes* du *balay* pareillement, le milieu, la deux, la trois, &c. Les oiſeaux ont douze *pennes* à la queuë. Ce mot vient de *penna*.

PENNES, ſe dit auſſi des petites plumes qu'on met au bout d'une fleſche, ou d'un matras, pour les faire aller droit, d'où eſt venu le mot de trait bien *empenné*, & un matras *deſempenné*. Les *pennes* ſe faiſoient avec des plumes d'oye, ou de gruë.

PENNE, ou *pennache*, en termes de Blaſon, ſe dit des plumes d'oiſeau qu'on met ſur le chapeau pour orner la teſte, quand on les peint ſur des Eſcus. De Marolles porte d'azur à l'eſpée d'argent, la garde en haut d'or, accoſtée de deux *pennaches* adoſſés du ſecond, c'eſt à dire d'or.

PENNE, en termes de Marine, eſt le point ou le coin des voiles Latines, ou à tiers point.

PENNON. ſ. m. Eſtendart à longue queuë, qui appartenoit autrefois à un ſimple Gentilhomme. C'eſt proprement un guidon à mettre ſur une tente. Il eſt oppoſé à *banniere*, qui eſtoit quarrée: car quand on faiſoit quelqu'un Banneret, la ceremonie étoit de couper la queuë de ſon *pennon*, d'où eſt venu un ancien proverbe: Faire de *pennon* banniere', pour dire, Paſſer à une nouvelle dignité. Il y a encore à Lyon des Compagnies des quartiers qu'on appelle *Pennonage*, & leurs Chefs s'appellent Capitaines *Pennons*. Ce mot vient du Latin *pannus*, parce que ces bannieres eſtoient autrefois faites de drap, ou d'autre riche eſtoffe, qui eſtoit compriſe ſous le même genre.

PENNON GENEALOGIQUE, eſt en termes de Blaſon un Eſcu rempli de diverſes alliances des Maiſons deſquelles un Gentilhomme eſt deſcendu, qui ſert à faire ſes preuves de Nobleſſe. Il comprend les Armes du pere & de la mere, ayeul & ayeule, biſayeul & biſayeule. Il eſt compoſé de huit, de ſeize, de trente-deux quartiers, &c. ſur quoy on dreſſe l'Arbre Genealogique.

PENOMBRE. ſ. f. Terme d'Aſtronomie. C'eſt cette partie qui eſt entre la vraye ombre & la lumiere éclatante, dans laquelle il eſt preſque impoſſible de determiner où la lumiere finit, & où l'ombre commence: & c'eſt ce qui rend la plus-part des obſervations difficiles & incertaines. *Pené umbra*, *preſqu'ombre*.

PENSE'E. ſ. f. Tout ce qui vient dans l'eſprit, dans l'imagination, dans la memoire. Il y a de bonnes & de mauvaiſes *penſées*. On peche devant Dieu de la ſimple *penſée*, parce qu'il connoiſt nos *penſées*. On dit en menaçant, Si je ſçavois qu'il en euſt eu ſeulement la *penſée*, la moindre *penſée*. Cet objet me revient toûjours dans la *penſée*. On dit en ce ſens d'un projet, d'un ouvrage, de l'eſquiſſe d'un tableau, Ce n'eſt là qu'une *penſée*, il n'y a encore rien de poli, ni de digeré.

PENSÉE, ſe dit auſſi des reflexions & deliberations qu'on fait dans ſon eſprit. Il m'eſt venu en *penſée* d'entreprendre telle choſe. Les ſecondes *penſées* ſont les meilleures. C'eſt là ma *penſée*, pour dire, C'eſt mon advis, mon opinion.

PENSÉE, ſe dit auſſi de quelque belle parole, de quelque dit notable d'un homme d'autorité. Les *penſées* de Mr. Paſcal. Les *penſées* de la mort, de l'eternité. On trouve quantité de belles *penſées* dans St. Auguſtin, dans Seneque.

On dit proverbialement, quand deux perſonnes ont en même temps la même *penſée*, Nous euſſions bien fait un Pape.

PENSE'E. ſ. f. eſt une petite fleur ſans odeur ayant cinq feuilles, qui a trois couleurs. Cette plante jette du commencement des feuilles rondes & dentelées tout alentour, qui s'eſtendent en longueur. Ses tiges ſont en triangle, creuſes & crenelées, diviſées également par certains nœuds, d'où ſortent de petits rameaux qui portent ſa fleur rouge au deſſus, blanche au milieu, & jaune au deſſous. Ce ſont des eſpeces de violettes qui ne ſont pas odorantes. On l'appelle autrement *clavelle*, *l'herbe de la Trinité*, ou *violette d'automne*, & en Latin *jacea*, ou *herba Trinitatis*, ou *tricolor*. Elle croiſt en abondance dans les montagnes du Vivarets. On appelle couleur de *penſée*, une eſpece de violet tirant ſur le pourpre. En ce ſens Menage derive ce mot de l'Anglois *panſie*.

PENSER. v. act. Faire une action de l'eſprit, de l'imagination, de la memoire. Deſcartes prouve que la premiere & la plus certaine des veritez c'eſt, Je *penſe*, de laquelle on tire, Donc je ſuis. La deviſe de l'Ordre de la Jartiere eſt, Honni ſoit qui mal y *penſe*. Il a bleſſé cet homme par meſgarde & ſans y *penſer*. Il y a des gens à qui le bien vient ſans qu'ils y *penſent*. Ce mot vient du Latin *penſare*. Menage.

PENSER, ſignifie auſſi, Faire une reflexion, former un jugement, une opinion. Il faut *penſer* ſans ceſſe à ſon ſalut. Je vous laiſſe à *penſer*, *penſez* y bien, vous avez tout le temps d'y *penſer*. Il eſt condamné par les Medecins, il faut qu'il *penſe* à ſes affaires. Plus j'y *penſe*, plus je medite là-deſſus, plus j'y trouve de difficulté. C'eſt un homme diſtrait qui *penſe* ailleurs. Ce deſſein a eſté bien *penſé*, mais mal executé.

PENSER, ſignifie quelquefois, Deliberer. Cela eſt tout *penſé*. Voilà un bon advis, j'y *penſeray*. On a *penſé* & *repenſé* à tous les inconvenients. Nous avons bien autre choſe à *penſer*, à examiner.

PENSER, ſignifie encore, Attacher ſa penſée & ſes ſoins à quelque choſe pour taſcher de l'obtenir. Il ne *penſe* plus à cette terre qu'il avoit deſſein d'acheter. Ce jeune homme *penſe* à cette fille, il la veut demander en mariage. Un Moine Profez ne doit plus *penſer* au monde, auquel il a renoncé.

PENSER, ſignifie auſſi, Eſtimer, juger. Que *penſez*-vous de cet ouvrage, de ce procés, qu'en jugez-vous? Chacun en *penſera* ce qu'il luy plaira. Il ne faut pas mal *penſer* de ſon prochain. Je ne ſçay que *penſer*, que juger de cet accident.

PENSER, ſignifie auſſi, Croire. Cet homme *penſe* qu'il eſt habile, on le meſpriſe plus qu'il ne *penſe*. Cela eſt ainſi comme je *penſe*, comme je croy. Hé que *penſez*-vous faire? On ne *penſeroit* jamais qu'il eût tant d'audace.

PENSER, ſignifie auſſi, Eſtre preſt de faire quelque choſe. Il a bien *penſé* mourir. Il a *penſé* tomber dans ce precipice. Il a *penſé* dire une ſottiſe.

PENSER. ſ. m. Penſée. Il faut chaſſer le triſte *penſer*, le triſte ſouvenir de cette perte. Les amans aiment à entretenir de doux *penſers*, d'agreables reſveries.

On diſoit autrefois *pens* en la même ſignification, d'où nous eſt demeuré le guet à *pens*, ou *appens*, pour dire, un aſſaſſinat fait de deſſein premedité. On le dit encore des choſes premeditées. C'eſt un guet à *pens*.

On dit proverbialement, Il eſt comme le perroquet de Mr. de Vendoſme, s'il ne dit mot, il n'en *penſe* pas moins.

Penſer une playe, un cheval. Voyez *Panſer*.

PENSIF, IVE. adj. Songe-creux, celuy qui penſe, qui reſve profondément à quelque choſe, qui a quelque chagrin. Je l'ay trouvé tout *penſif* & melancolique. Un amoureux eſt ſouvent triſte & *penſif*. Un Poëte qui compoſe eſt reſveur & *penſif*. Cette femme eſt fort *penſive* & chagrine depuis qu'elle a perdu ſon mari.

PENSION. ſ. f. Somme qu'on donne pour la nourriture & le logement de quelqu'un. On a mis cet enfant en *penſion* en un tel College, on donne tant pour ſa *penſion*. Il y a auſſi des demi-*penſions*, où on ne paye que pour le diſner.

PENSION, ſe dit quelquefois du lieu où on donne à manger. Il y a une petite *penſion* en tel endroit, où on eſt à juſte prix.

PENSION, ſe dit auſſi d'une redevance qu'on paye, ou qu'on reçoit tous les ans. Les enfans naturels obtiennent des *penſions* alimentaires. Il y a une *penſion* annuelle aſſignée ſur une telle terre. On ſe reſerve des *penſions* ſur les Benefices qu'on reſigne. Il faut faire creer les *penſions* en Cour de Rome. On peut racheter les *penſions*, parce qu'elles ſont purement temporelles. Par arreſt du Grand Conſeil de l'an 1683. on a confirmé une diſpenſe obtenuë par un homme marié pour jouir d'une *penſion* de dix mille livres ſur l'Eveſché de Cahors.

PENSION, ſe dit auſſi des appointemens que le Roy, ou les Princes donnent à ceux qu'ils veulent recompenſer, ou gratifier. Il eſt ſur l'eſtat des *penſions*. Le Roy donne des *penſions* aux gens de lettres.

On dit vulgairement, qu'une choſe eſt en *penſion*, quand elle eſt engagée, ou égarée.

PENSIONNAIRE. ſ. m. & f. Celuy qu'on nourrit pour un certain prix. Les Regens & les Maiſtres d'auberge tiennent des *penſionnaires*. Les Religieuſes ont des filles *penſionnaires*. On voit pluſieurs eſcriteaux où il y a, Ceans on tient *penſionnaires*.

PENSIONNAIRE, ſe dit auſſi de celuy qui a une penſion ſur un Benefice, ou ſur l'eſtat d'un Roy, ou d'un Prince. Il y a deux *penſionnaires* ſur ce Benefice. Le Roy a un grand nombre de *penſionnaires*.

PENSIONNAIRE, ſe dit ironiquement de ceux qui hantent ſouvent dans un logis pour y venir boire & manger. Je ne me puis deffaire de cet eſcornifleur, il eſt mon *penſionnaire*.

PENTACROSTICHE. adj. Vers diſpoſez en ſorte qu'on y trouve cinq acroſtiches d'un nom en cinq diviſions qu'on fait exprés en chaque vers. C'eſt un travail pedanteſque de faire des vers *pentacroſtiches*.

PENTAGONE. adj. & ſ. m. Figure qui a cinq coſtez & cinq angles. Le dodecaedre qui eſt le quatriéme des corps reguliers eſt compoſé de douze figures *pentagones*. Pappus a demonſtré que douze *pentagones* reguliers ſont plus grands que vingt triangles inſcrits dans le même cercle, liv. 5. Probl. 45. La plus-part des citadelles ſont des *pentagones* reguliers.

Les Medecins appellent *pentagone*, le muſcle pectoral, à cauſe de ſa figure.

PENTAMETRE. ſ. m. Sorte de vers Latin compoſé de cinq pieds, de dactiles ou de ſpondées. Il ſe joint ordinairement aux vers hexametres dans les Elegies, Epigrammes, Epiſtres & autres petites pieces.

PENTATEUQUE. ſ. m. Terme de Theologie. On appelle ainſi les cinq Livres de Moyſe qui commencent le Vieux Teſtament, aſçavoir la Geneſe, l'Exode, les Nombres, le Levitique, & le Deuteronome.

PENTE. ſ. f. Inclination, ou deſcente d'un terrain, d'un lieu haut vers un lieu plus bas. Les eaux ne deſcendent point naturellement, ſi elles ne trouvent de la *pente*. Plus un fleuve a de *pente*, plus il eſt rapide. Cette colline a une *pente* douce, aiſée. Le talus deſcend en *pente*. La *pente* ordinaire des rivieres, comme celle de la Seine, eſt de cinq pieds par lieuë, comme portent les Memoires de l'Academie des Sciences.

PENTE, ſe dit auſſi de la garniture qu'on met au haut d'un lit, ou d'un dais. Ce lit a des *pentes* de velours, de tapiſſeries. On a perdu une des trois *pentes* de ce lit. Ce dais a de riches crefpines à ſes *pentes*.

PENTE, ſe dit figurément en choſes morales, & ſignifie, Inclination. La nature corrompuë a une grande *pente* vers le peché. La *pente* de ce Juge eſt pluſtoſt vers la douceur, que vers la ſeverité.

PENTECOSTE. ſ. f. Feſte ſolemnelle où l'on fait la commemoration de la deſcente du St. Eſprit ſur les Apoſtres, deſcrite dans les Actes. Elle eſt ainſi nommée, parce qu'on la feſte le cinquantiéme jour aprés Paſques. C'eſt elle qui finit le temps paſcal, dans lequel on chante par tout Alleluya, on chante l'Office debout, & on ne jeuſne point, comme témoignent Tertullien, St. Jerôme & St. Ambroiſe.

On dit proverbialement, A la *Pentecouſte*, quoy qu'il couſte. On dit auſſi, Entre Paſques & la *Pentecouſte* le deſſert eſt une crouſte. A Paris on prononce ce mot ainſi.

PENTIERE. ſ. f. Eſpece de grand filet fait de mailles quarrées & à loſenge, propre à prendre des becaſſes & autre gibier. Il n'eſt pas de ces oiſeaux qu'on prend à la *pentiere*.

PENTURE. ſ. f. Plaque de fer qu'on cloüe à une porte, ou à une feneſtre, qui a une ouverture pour y faire entrer un gond ſur lequel elle ſe meut comme ſur un pivot pour s'ouvrir & ſe fermer. Les portes cocheres doivent avoir trois fortes *pentures*.

PENULTIESME. adj. m. & f. Qui eſt avant le dernier. On met un accent circonflexe ſur la *penultieſme* ſyllabe. Cet eſcolier eſt le *penultieſme* de ſa clatſe, d'une telle decurie. On vous a monſtré à la *penultieſme* leçon, &c.

PEP.

PEPIE. ſ. f. Maladie d'oiſeaux, petite pellicule blanche & ſeche qui leur vient à la langue pour avoir eu ſoif. Il faut donner de l'eau à ces oiſeaux, de peur qu'ils n'ayent la *pepie*. On dit auſſi à table, quand on eſt trop long-temps à apporter à boire, Vous nous ferez avoir la *pepie*. On dit auſſi, qu'une femme n'a pas la *pepie*, quand elle caquette beaucoup. Ce mot vient de *pituita*, ou de *pipita*.

PEPIER. v. n. ſe dit des moineaux, lors qu'ils pouſſent leur cri naturel. Ce mot ſignifioit autrefois *begayer*, comme font les enfants qui commencent à prononcer *papa*, d'où eſt venu auſſi le mot de *papin*, qui en pluſieurs lieux ſignifie encore la *bouillie* qu'on donne aux enfants, comme il faiſoit autrefois, dont s'eſt fait auſſi *papelard*, qui ſignifie *marmotter*, ne parler pas diſtinctement pour avoir la langue trop graſſe.

PEPIN. ſ. m. Semence de pluſieurs fruits. On diſtingue les fruits en fruits à noyau, & en fruits à *pepin*. Les fruits à *pepin* ſont les pommes, poires, coins, &c. Le raiſin, les groſeilles, ont auſſi des *pepins* faits d'une autre ſorte. Un *pepin* de raiſin fit mourir le Poëte Anacreon.

PEPINIERE. ſ. f. Lieu où on a ſemé des pepins, où on éleve des arbres à pepin. Dans les grands jardins on en reſerve un canton pour faire une *pepiniere*. On le dit auſſi improprement des autres ſortes d'arbres qu'on y éleve.

PEPINIERE, ſe dit figurément en Morale. La France eſt une *pepiniere* de ſoldats, c'eſt à dire, elle abonde en ſoldats. L'Univerſité de Paris eſt la *pepiniere* des ſciences.

PER.

PERÇANT, ANTE. adj. Qui fait un trou, qui entre, qui s'introduit dans un autre corps. Les tarrieres, les villebrequins, les forets ſont des inſtruments *perçants*.

PERÇANT, ſignifie auſſi, Aigu, vif, penetrant. L'aigle a les yeux vifs & *perçants*. Cet enfant a la voix claire, aiguë & *perçante*. La biſe cauſe un froid *perçant* & penetrant.

PERÇANT, ſe dit figurément en choſes ſpirituelles. Un eſprit *perçant* & penetrant eſt celuy qui a la conception prompte, qui va droit au fonds d'une affaire.

PERCEINTE. ſ. f. Terme de Marine. Ce ſont des rebords, des cordons ou bandes de bois qui regnent en dehors le long des bordages d'un vaiſſeau, qui ſervent à la liaiſon des tillacs. On le dit particulierement des trois cordons les plus proches de la quille.

PERCE-LETTRE. ſ. m. Petit fer pointu qui fait partie de la garniture d'un eſtuy, ou d'une écritoire, qui ſert à percer des lettres pour les cacheter. Il eſt maintenant de peu d'uſage, depuis qu'on a cacheté des lettres ſans les percer.

PERCE-NEIGE. ſ. f. eſt une petite fleur d'hiver qui pouſſe à travers la neige.

PERCE-OREILLE. ſ. m. Petit inſecte fait en forme de ver, qui ſe change en nymphe, & qu'on voit enſuite avec les aîles étenduës. En Latin *auricularia*.

PERCE-PIERRE. ſ. f. Herbe qu'on mange en ſalade, confite dans le vinaigre. En Latin *ſaxifraga*.

PERCEPTION. ſ. f. Recepte, recolte. On n'a droit de faire la *perception* des fruits d'un Benefice, que depuis ſa priſe de poſſeſſion.

PERCER. v. act. & n. Faire un trou, une ouverture avec un inſtrument pointu. Ce Cavalier étoit tout *percé* de traits, de dards, de javelots. Cet autre étoit *percé* de part en part d'un coup d'épée, de lance, de pique. On a *percé* un abſcés à ce malade avec une lancette. On *perce* le bois avec des tarrieres, des villebrequins; le cuir avec des aleſnes, des poinçons, des aiguilles. Ce navire étoit *percé* de coups de canon, *percé* à jour, *percé* de vers. On dit auſſi, *Percer* le vin, pour dire, l'entamer, faire un trou au muid pour y mettre un faucet, ou une cannule, une fontaine. Menage derive ce mot de l'Italien *pertugiare*, ou de l'Anglois *to pearce*, qui ſignifient la même choſe; ou plûtoſt du Latin *pertuſus*, ou de *perforare*, ou *per medium inſerere*.

PERCER, ſignifie auſſi, Faire une ouverture, un paſſage. Il a *percé* la muraille pour avoir communication plus libre avec ſon voiſin. Cette maiſon *perce* ſur l'autre ruë, a deux iſſuës, traverſe deux ruës. On dit à la guerre, *Percer* la contreſcarpe, *percer* juſque dans le foſſé pour y faire une deſcente. On dit en ce ſens, qu'une maiſon eſt bien *percée*, quand elle a de belles vuës, de grandes feneſtres & bien diſpoſées. On dit encore, que l'aigle *perce* la nuë de ſon vol; que le foudre *perce*, fend la nuë. On a *percé* une montagne pour faire le canal de Languedoc, & on navige deſſous. Les chiens & les Piqueurs ont *percé* le fort de la foreſt.

PERCER, ſignifie auſſi, Entrer dans quelque choſe, s'y inſinuer, y penetrer. Ce cuir eſt ſi bien preparé, qu'il ne *perce* point à l'eau. La pluye a *percé* mes habits. On dit auſſi, *percer* la foule, fendre la preſſe; *percer* un bataillon, l'ouvrir & le défaire. Les Voyageurs ont *percé* bien avant dans le Septentrion.

PERCER, ſe dit auſſi des dents. Les enfans ſont malades quand les dents leur *percent*. On dit que les chevreaux bondiſſent & ſe rejoüiſſent quand les cornes leur *percent*.

PERCER, ſe dit figurément en choſes ſpirituelles & morales. Les gemiſſements & les cris des innocens ont *percé* le ciel, & ſont parvenus juſqu'au throſne de Dieu. On le dit auſſi des choſes qui ſont ſenſibles. Rodrigue dit dans le Cid,

\- - - - *perce* juſqu'au fonds du cœur
D'une atteinte impreveuë auſſi-bien que mortelle.

On dit auſſi d'un homme prevoyant, qu'il *perce* dans l'advenir, & d'un qui eſt profond, qu'il a *percé* bien avant dans une ſcience.

PERCER, ſe dit proverbialement en ces phraſes. Il eſt bas *percé*, pour dire, Il n'a plus gueres d'argent. C'eſt un panier *percé*, pour dire, C'eſt un prodigue qu'on ne ſçauroit enrichir, quelques dons qu'on luy faſſe. On dit auſſi de celuy qui a receu pluſieurs coups, qu'il eſt *percé* comme un crible; & de celuy qui eſt fort maigre, que les os luy *percent* la peau.

PERCÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

PERCÉ, en termes de Blaſon, ſe dit des pieces ouvertes à jour, qu'on appelle auſſi *ajourées*.

EN PERCE. adv. On a mis ce muid *en perce*, pour dire, C'eſt celuy qu'on vuide, dont on boit. Le muid chez les Cabaretiers ne demeure pas long-temps *en perce*, on l'a bientoſt debité.

PERCEVOIR. v. n. Terme de Palais. Recevoir ou recueillir quelques fruits ou revenus. On a donné quittance à ce Fermier des fruits *perceus* & à *percevoir* de cette terre juſqu'à la fin de ſon bail.

PERCHE. ſ. f. Gaule, piece de bois longue & menuë. On ſe ſert de *perches* à faire des treilles, des eſpaliers, des cloſtures de jardins. On abat les noix & les pommes avec la *perche*. Ce mot vient du Latin *pertica*.

PERCHE, ſe dit auſſi des baſtons étendus pour y poſer quelque choſe. Les Blanchiſſeuſes ont des *perches* à leurs feneſtres pour y faire ſecher leur linge. Les Fauconniers mettent leurs oiſeaux ſur la *perche*. Les Tourneurs ont une *perche* pliante & qui fait reſſort, où ils attachent la corde de leur tour.

PERCHE, eſt auſſi une meſure de longueurs. Chez les Romains & les Geometres elle eſt de dix pieds. En France elle eſt differente ſuivant les lieux, de 18. 20. 22. & juſqu'à 27. pieds. L'arpent de terre doit contenir 100. *perches*. Chez les Auteurs on l'appelle auſſi *verge*, *corde* & *chaiſne*; & les Latins l'ont appellée *funis*, *corda*, *catena* & *decempeda*.

PERCHE, en termes de Venerie, ſe dit du marrein, de la rameure d'un cerf, ou du tronc de chaque teſte de cerf où ſont attachez les andouilliers. Une *perche* chevillée de huit cors. On le dit auſſi du Daim, du chevreuil & du boue ſauvage. On ſe ſert auſſi de ce terme en Blaſon.

PERCHE, eſt auſſi un poiſſon d'eau douce, blanc & à petites écailles, qui mange les autres poiſſons comme le brochet; mais le brochet ne peut pas manger la *perche*, parce qu'elle a un aiſleron piquant qu'elle heriſſe à ſon approche. En Latin *perca*, ou *pertica*. Il y a des *perches* de mer auſſi-bien que de riviere.

On dit proverbialement, Se battre à la *perche*, pour dire, Ne ſe faire pas grand mal, non plus que des oiſeaux qui ſont attachez ſur la *perche*.

PERCHER. v. n. S'expoſer ſur une perche. Tous les oiſeaux ſe *perchent* ſur des branches pour ſe repoſer aprés un long vol, ou pour dormir.

On dit auſſi d'un homme qui eſt monté en un lieu haut pour voir quelque ſpectacle, Où vous eſtes-vous allé *percher* ?

PERCHÉ, ÉE. adj. En termes de Blaſon on dit un oiſeau *perché*, lors qu'il eſt peint ſur une perche d'un autre eſmail. Il portoit d'azur à l'eſpervier à vol étendu, lié, *perché* & grilleté d'argent.

PERCHOIR. ſ. m. Lieu où ſe perchent les oiſeaux de proye. On le dit particulierement des baſtons qu'on met dans des volieres ou des cages, afin que les oiſeaux s'y perchent.

PERCLUS, USE. adj. Paralytique, malade qui ne ſe peut remuer, ou qui ne ſe peut aider de ſes membres. Il eſt *perclus* d'un bras, d'une jambe, de tout le corps. Cette fluxion l'a rendu *perclus*.

PERCLUS, ſe dit auſſi figurément de l'eſprit, en parlant d'un homme qui ne raiſonne plus. C'étoit un bel eſprit, mais cette maladie l'a rendu tout *perclus*.

PERÇOIR. ſ. m. ou *Perçoire*. ſ. f. Inſtrument avec lequel on perce. Le *perçoir* de vin eſt un villebrequin, dont la meſche a un bouton qui arreſte la liqueur. Il y a auſſi des *perçoirs* chez les Serruriers & Armuriers pour forer les clefs & les canons des armes à feu, tant à froid qu'à chaud.

PERCUSSION. ſ. f. Terme de Phyſique. Impreſſion d'un corps qui frappe, qui tombe ſur quelque autre. Tous les ſons ne ſont autre choſe qu'une *percuſſion* de l'air. Les tambours, les cloches font grand bruit à cauſe de la violente *percuſſion* de l'air. On n'a pû encore determiner le poids, la force que donne le mouvement de la *percuſſion*, la proportion de la *percuſſion* & de la *repercuſſion*.

PERDANT, ANTE. ſ. m. & f. Qui ſouffre quelque dommage. Il ne ſe dit gueres que des joüeurs. Je me ſuis trouvé du coſté des *perdants*, je pariois pour les *perdants*.

PERDITION. ſ. f. Ce qui emporte, qui cauſe dom-

dommage. Les Heretiques ſont dans le chemin de *perdition*. Tout le bien de cette famille eſt ſaiſi, il eſt en voye de *perdition*.

PERDRE, v. act & n. Souffrir quelque dommage, quelque diminution en ſa ſanté, en ſon honneur, en ſes biens. Une playe dans la veine cave eſt mortelle, parce qu'on *perd* tout ſon ſang. La maladie fait *perdre* les forces, la vie. Une femme ſe *perd* de reputation par ſa mauvaiſe conduite. Ce General a *perdu* la bataille. Cet homme a *perdu* tout ſon bien, ſon credit par banqueroute, par la guerre, par le jeu, par mauvais meſnage. Il a *perdu* ſon pere, ſon frere, &c. Il a *perdu* ſa cauſe, ſon procés. Il a *perdu* la veuë, l'ouye, un membre à la guerre. *Perdre* l'haleine.

PERDRE, ſignifie quelquefois, Manquer à gagner. Ce Marchand a *perdu* beaucoup de n'avoir pas été à cette Foire. J'ay bien *perdu* de ne m'être pas trouvé à la mort de mon oncle.

PERDRE, ſignifie auſſi, Prodiguer, diſſiper, faire un mauvais meſnage d'une choſe. C'eſt un homme qui *perd* ſon temps, qui l'employe en bagatelles. Il *perd* ſa fortune, il ne meſnage pas les occations de la faire. Il a *perdu* ſa peine & ſes pas à la recherche de cette fille. Il a *perdu* ce bon ami, faute de l'avoir cultivé.

PERDRE, ſignifie auſſi, Deſtruire, ruiner. C'eſt un homme qu'on veut *perdre*, qu'on veut exterminer. C'eſt un homme qui ſe *perd* dans les debauches. Cette maiſon ſe *perd*, il n'y a perſonne qui la puiſſe ſouſtenir. Le temps a fait *perdre*, a fait perir les plus beaux ouvrages de l'Antiquité. On dit qu'un homme ſe *perd*, quand il ſe noye; qu'un navire ſe *perd*, quand il s'abyſme.

PERDRE, ſe dit auſſi des choſes qui ſont hors de la portée de nos ſens. Une aigle vole ſi haut, qu'on le *perd* de veuë. On dit que les Cometes, que les meteores ſe *perdent*, quand ils diſparoiſſent: qu'un homme ſe *perd* dans les bois, dans un labyrinthe; qu'un enfant ſe *perd* dans les ruës, quand il s'égare. On dit en ce ſens, que l'eau ſe *perd* dans un trou, dans la terre, pour dire, qu'elle s'écoule, qu'elle s'y imbibe inſenſiblement.

On dit en Phyſique, qu'il ne ſe *perd* rien dans le monde, qu'il n'y a que la forme de changée. Le mouvement ne ſe *perd* point, mais ſe communique au corps qu'il rencontre. On dit que du vin & des drogues *perdent* leurs forces, lors qu'elles s'alterent & ſe corrompent.

PERDRE, ſe dit figurément en choſes ſpirituelles & morales. Un homme qui jure à faux *perd* ſon ame. Le pecheur *perd* la grace de Dieu. Les idées ſe *perdent*, s'effacent de la memoire. Un homme à l'agonie *perd* la connoiſſance. On dit auſſi, qu'un homme ſe *perd* dans ſon diſcours, dans ſes raiſonnements, lors qu'il veut trop ſubtiliſer, & qu'il entre dans le galimathias. On dit auſſi, *perdre* l'eſprit, *perdre* courage, *perdre* l'eſpoir, *perdre* contenance.

PERDRE, ſe dit proverbialement en ces phraſes, Marchand qui *perd* ne peut rire. Qui *perd* ſon bien *perd* ſon ſens. A laver la teſte d'un aſne on n'y *perd* que la leſcive. Si vous n'avez point d'autre ſifflet, voſtre chien eſt *perdu*, pour dire, Si vous n'avez point d'autre reſſource. On dit auſſi, C'eſt le jeu de Coquinbert, où qui gagne *perd*, quand on ſçait *perdre* à propos. On dit auſſi, qu'il ne faut pas laiſſer *perdre* les bonnes couſtumes, en parlant de quelque feſte où on ſe resjouït, où on fait quelque gaînfrerie. On dit encore quand on a affaire à un inſolvable, qu'on n'y *perdra* que l'argent & l'attente. On dit qu'un homme a *perdu* le gouſt du pain, quand il eſt mort. On dit auſſi, Qui *perd* peſche. On dit au jeu, Qui quitte la partie la *perd*; & en desbauche, Il eſt aujourd'huy St. Lambert, qui quitte ſa place la *perd*. On dit encore, qu'il ſe faut garder des gens qui n'ont rien à *perdre*.

PERDU, UË. part. paſſ. & adj.

On appelle *enfans perdus*, ceux qu'on expoſe les premiers pour monter à une breſche. On dit que des gens ſont *perdus* de dettes & de crimes, *perdus* de desbauche, de goutte & de verolle. C'eſt un homme *perdu*, à qui on ne ſçauroit ſauver la vie, dont on ne peut jamais faire rien de bon. On dit auſſi, qu'une fille eſt *perduë*, quand elle a forfait à ſon honneur: que c'eſt de l'argent *perdu*, lors qu'on l'employe à des choſes dont on ne tirera point de profit, ni de ſatisfaction. On dit, Donner de l'argent à fonds *perdu*, quand on le donne à rente viagere, au denier fort. On dit, Faire flotter du bois à bois *perdu*, pour dire, le jetter dans des petites rivieres qui ne ſont pas aſſez fortes pour porter des trains. On fait des moles & des jettées en mer à pierre *perduë*, lors qu'on en jette une grande confuſion dans la mer qui ne ſe ſoûtient que par ſa maſſe. On appelle auſſi un puits *perdu*, un puits dont le fond eſt de ſable, où ſe perdent les eaux qui s'y écoulent. On dit en Peinture, que des contours de figures ſont *perdus* ou noyez, lors qu'ils ſont confondus avec le fonds; & qu'ils diminuent inſenſiblement.

On dit abſolument, Tout eſt *perdu*, c'eſt fait de nous, quand on n'a plus d'eſperance, ni de reſſource.

PERDREAU. ſubſt. maſc. Jeune perdrix. Le mois d'Aouſt eſt la ſaiſon des *perdreaux*. Les *perdreaux* ne ſont bons que quand ils ſont maillez, quand ils ont des taches blanches ſur les plumes.

PERDRIX. ſ. f. Oiſeau excellent à manger, & qui vit à terre, dont le vol eſt bas & de peu d'eſtenduë, qui fait beaucoup de bruit en volant. Les *perdrix griſes* ſont les plus communes; les *rouges* ſont les plus groſſes, & ont les pieds rouges & quelques plumes autour du col. Il y a des *perdrix blanches* dans les Alpes qui ſont velues par les pieds. Il y a auſſi des *perdrix grieſches*, que quelques-uns confondent avec les *beccaſſes*. Ce mot vient du Latin *perdix*.

On appelle une compagnie de *perdrix*, les *perdrix* d'une couvée qui volent enſemble. On dit des yeux de *perdrix*, pour dire, de petits yeux, ou de quelques petits ulceres. On bruſle des plumes de *perdrix* pour guerir le mal de matrice, parce qu'elles ſont fort puantes. On va à la chaſſe aux *perdrix* avec un chien couchant. On attend les *perdrix* à la remiſe.

En termes de Blaſon on ſe ſert auſſi du mot de *perdrix*, quand on les repreſente ſur les Eſcus, mais elles n'ont jamais le vol ouvert.

PERDURABLE. adj. m. & f. Qui doit toûjours durer. Dieu a promis à ſes eſleus une felicité *perdurable*. Il n'y a rien en ce monde de *perdurable*.

PERE. ſ. m. Terme relatif. Celuy qui a engendré un enfant maſle ou femelle. Les *peres* qui avoient trois enfans à Rome avoient de beaux privileges. Il y a des devoirs reciproques du *pere* à l'égard du fils, & du fils à l'égard du *pere*. *Pere* & mere honoreras, eſt un des preceptes du Decalogue. Dans les loix de Romulus un *pere* avoit une puiſſance ſans bornes ſur ſes enfans, & avoit droit de les vendre & de les tuer.

On appelle *pere de famille*, celuy qui eſt chef d'une maiſon, ſoit qu'il ait des enfans, ou non. *Pere adoptif*, celuy qui advouë pour ſiens les enfans d'autruy. *Pere putatif*, celuy qui eſt reputé pere. St. Joſeph étoit *pere putatif* de Noſtre Seigneur. *Pere naturel* eſt celuy qui a des enfans illegitimes. Un *grand-pere*, c'eſt un ayeul; un *beau-pere*, celuy qui eſt marié à une femme qui a des enfans d'un autre lit. Un *pere nourricier* eſt le mary de la nourrice qui a donné à teter à un enfant.

PERE, ſe dit auſſi en Theologie de la premiere perſonne de la Trinité. Dieu le *Pere* eſt vray *Pere* à l'égard de Jeſus-

sus-Christ. A l'égard des hommes on l'appelle le *Pere celeſte*, Noſtre *Pere* qui eſt aux cieux.

Pere, ſe dit figurément en choſes ſpirituelles & morales. Et premierement on le dit des Patriarches. Abraham a été nommé le *Pere des Croyans*. Adam eſt nôtre premier *Pere*. Dans l'Egliſe on appelle *Peres*, les anciens Prelats & les Docteurs. Les *Peres* aſſemblez au Concile de Nicée. St. Chryſoſtome, St. Baſile, ont été des *Peres* Grecs; St. Auguſtin, St. Ambroiſe, des *Peres* Latins. La Bibliotheque des *Peres* eſt un Recueil en pluſieurs Volumes des Eſcrits de pluſieurs *Peres*. Ce Docteur ſçait bien les *Peres*. Les Vies des *Peres* Hermites.

Pere, eſt auſſi un titre d'honneur qu'on donne aux Prelats & aux perſonnes conſtituées en dignité dans l'Egliſe, ou dans les Ordres Sacrez. Reverend *Pere* en Dieu Meſſire tel Evêque de &c. Le Confeſſeur eſt regardé comme un *Pere* ſpirituel.

Pere, ſe dit auſſi des Superieurs des Couvents, de ceux qui ſont Profez, & dans les Ordres, par oppoſition aux *Novices*. Le *Pere* General, le *Pere* Provincial, Exprovincial, qui a été Provincial. Les noms des Superieurs ſont differens ſuivant les lieux & les Ordres. *Pere Prieur*, *Pere Sous-Prieur*. Les *Peres Definiteurs & Aſſiſtans* dans l'Ordre de St. Benoiſt; le *Pere Gardien* en celuy de St. François; le *Pere Correcteur* chez les Minimes; le *Pere Miniſtre* chez les Mathurins; le *Pere Recteur*, ou *Preſect*, dans les Colleges. Les Mendians ont auſſi un *Pere temporel* pour les neceſſitez de la Maiſon.

Peres, au pluriel, ſe dit de toutes les Congregations d'Eccleſiaſtiques regulierez, ou ſeculieres. Les *Peres* Capucins, Cordeliers, Auguſtins, Jacobins, &c. Les *Peres* Jeſuites, de l'Oratoire, Barnabites, de la Doctrine Chreſtienne, Theatins, de la Miſſion. On appelle à Paris les Auguſtins Deſchauſſez, les *Petits Peres*. Les *Peres de la Mort* ſont ceux qui ſe devoüent au ſervice des peſtiferez.

On appelle ironiquement les *Beaux Peres*, *Peres Beats*, les *Peres Douillets*, des hypocrites qui ſont les devots, & qui ne laiſſent pas de vivre fort delicatement. Un cochon *à la Pere douillette*, c'eſt une eſpece de daube.

Peres, ſe dit auſſi de ceux qui ſont venerables par leur âge, par leur qualité, par les ſervices rendus au public. Ainſi à Rome on appelloit les *Peres Conſcripts*, les Senateurs. Auguſte & pluſieurs Empereurs ont été appellez les *Peres de la Patrie*. Le Roy Louïs XII. a été appellé le *Pere du peuple*. Un riche fort charitable eſt appellé le *pere des pauvres*. Quand on demande quelque courtoiſie à un vieillard qu'on rencontre, on l'appelle mon *pere*. On dit auſſi d'un bienfaiteur qui a donné l'education à quelqu'un, qu'il luy a ſervi de *pere*.

Pere, ſe dit auſſi de ceux qui ont excellé en quelque ſcience. Homere a été appellé le *Pere de la Poëſie*; Ciceron, le *Pere de l'Eloquence*; Apollon, le *Pere des Vers*. On dit auſſi du Soleil, que c'eſt le *Pere du Jour*. Et parmi les fauſſes Divinitez on appelle le bon *Pere* Bacchus, le *Pere Deuſ*. Les Afriquains appellent le Nil, le *Pere des Eaux*.

Peres, ſe dit auſſi de nos majeurs, de nos predeceſſeurs. Les *Peres Albains* à Rome. On vivoit ainſi du temps de nos *Peres*. Il faut ſuivre l'exemple de nos *Peres*, deferer aux traditions de nos *Peres*.

Pere, ſe dit quelquefois moins proprement de quelques animaux & des arbres. Quand on prend les petits des oiſeaux, on doit laiſſer le *pere* & la mere. On ne mange que les pigeonneaux, les *peres*, les vieux ſont trop durs. Le marronnier du Temple eſt le *pere* de tous ceux qui ſont aux Tuilleries.

Pere, ſe dit proverbialement en ces phraſes. Je l'ay bien renvoyé chez ſon *pere* grand, pour dire, Je l'ay bien rabroüé. On dit d'un vieillard riche & avare, que c'eſt le *pere* aux écus. On dit par exaggeration, Quand ce ſeroit pour mon *pere*, mon propre *pere*, je ne le ferois pas. On dit auſſi de ce qui eſt plus gros qu'à l'ordinaire, C'eſt le *pere* aux autres.

PERE'. ſ. m. Cidre fait de poires. On fait deux ſortes de cidre; du *peré*, qui eſt piquant, fait de poires aigres; & du *pommé*, fait de pommes, qui eſt plus eſtimé. En quelques lieux on l'appelle du *poire*.

PEREGRIN. ſ. m. Vieux mot qui ſignifioit autrefois *eſtranger*, *pelerin*. On ne le dit plus qu'en Fauconnerie, où on appelle un faucon *peregrin*, ou *pelerin*, un faucon de paſſage.

Peregrination. ſ. f. Voyage fait en pays éloignez. Aprés de longues *peregrinations* par tout l'Orient. Ce mot eſt vieux, & on dit maintenant *pelerinage*, mais il ſe renferme dans les voyages de devotion.

PEREMPTION. ſ. f. Terme de Palais. Fin de non recevoir, ou eſpece de preſcription qui deſtruit & annulle une procedure, une demande, quand on a été trois ans ſans la pourſuivre. Une demande en *peremption* d'inſtance n'interrompt point la preſcription. Lors qu'une des parties, ou un des Procureurs eſt mort pendant les trois ans, cela fait ceſſer la *peremption*.

Peremptoire. adj. m. & f. Qui eſt deciſif & definitif. Il y a des exceptions dilatoires, & d'autres *peremptoires*. Cette raiſon eſt *peremptoire* & deciſive, il n'y a point de réponſe.

Peremptoirement. adv. D'une maniere deciſive & peremptoire. En Cour Souveraine il faut defendre à toutes fins *peremptoirement*. Cet arreſt a jugé ſur la preſcription acquiſe *peremptoirement*, definitivement.

PERFECTION. ſ. f. Conſommation, achevement de quelque ouvrage que ce ſoit. Il faut voir la *perfection* d'une beſogne, avant que de payer entierement les Ouvriers.

Perfection, ſe dit auſſi de ce qui eſt au dernier degré de bonté. La *perfection* de la vie chreſtienne eſt difficile à acquerir. Ce Livre a été mis par l'Auteur à ſa derniere *perfection*. Cet Eſmailleur travaille en *perfection*. La Marine eſt la ſcience qui approche le plus de la *perfection*. Tout le monde tend à la *perfection*, & perſonne n'y arrive.

Perfections, ſe dit au pluriel de l'aſſemblage de toutes ſortes de bonnes qualitez. Cette femme a toutes les *perfections* qu'on peut ſouhaiter. Ce domeſtique a beaucoup de *perfections*, il eſt ſage, ſoigneux, aſſidu.

On dit auſſi au ſingulier, C'eſt une grande *perfection* de ſçavoir bien écrire, bien joüer du luth.

Perfectionner. v. act. Rendre parfait. La converſation du beau monde *perfectionne* bien un jeune homme. Les ſciences ſe *perfectionnent* tous les jours.

PERFIDE. adj. m. & f. & ſubſt. Qui manque de foy, qui trahit, qui manque à ſa parole. Un Prince eſt *perfide*, qui rompt un traité qu'il a ſolemnellement juré. Les amans s'appellent *perfides*, quand ils manquent aux paroles qu'ils ſe ſont données. Un tranſfuge eſt *perfide*, quand il manque au ſerment de fidelité qu'il a fait à ſon Capitaine. Virgile appelle Sinon le *perfide*, quoy qu'il ne fiſt que mentir & tromper les Troyens en faveur de ſa patrie, parce qu'ils prirent confiance en luy.

Perfidement. adv. Judas a trahi *perfidement* ſon Maiſtre. Ce Gouverneur à livré *perfidement* aux ennemis la place qu'on luy avoit confiée.

Perfidie. ſ. f. Manque de foy, de parole, trahiſon. C'eſt une grande *perfidie* de nier un depoſt confié à nôtre bonne foy. Un General qui tourne caſaque commet une grande *perfidie*. La plus deteſtable des *perfidies*, c'eſt de renoncer à ſa foy, à ſon Baptéſme, à ſes vœux.

PERICARDE. ſ. m. Terme de Medecine. C'eſt une membrane qui entoure le cœur, que les Medecins nomment auſſi *la chaſſe*, *le domicile*, *le coffret*, *l'eſtuy* & *l'enveloppe* du cœur. Sa figure eſt comme d'un ſabot, auſſi bien que celle du cœur; car ſa baſe eſt aſſez large, & par une des extremitez elle aboutit en pointe. Elle ne touche pas immediatement le cœur, mais elle luy laiſſe aſſez d'eſpace pour ſon mouvement. Cet eſpace eſt plein d'une humeur ſereuſe qui reſſemble à de l'urine, dans laquelle il nage & ſe meut.

PERICARPE. ſ. m. Terme de Botanique, qui ſe dit d'une pellicule ou membrane qui enveloppe le fruit ou la graine d'une plante.

PERICLITER. v. n. Eſtre en danger. Cette cauſe *periclite* entre les mains de ce méchant Advocat. Il n'eſt point beſoin de preſſer le jugement de cette affaire, il n'y a rien qui *periclite*, il n'y a point de peril en la demeure. L'uſure eſt permiſe dans le negoce de mer, parce que l'argent *periclite*. Cette maiſon *periclite*, eſt en danger de tomber, ſi on ne l'eſtaye.

PERICRANE. ſ. m. Terme de Medecine. C'eſt une membrane eſpaiſſe & ſolide qui couvre le crane par dehors. Il eſt appellé auſſi par quelques-uns *periоſte* du nom general. D'autres en font deux membranes differentes, à cauſe qu'il eſt fort eſpais. On dit qu'il naiſt de la dure mere, qui ſortant par les futures du crane par le moyen de pluſieurs filaments, fait cette membrane eſpaiſſe qui le couvre par dehors, horſmis à l'endroit où les muſcles des temples prennent leur origine.

PERIDOT. ſ. m. Pierre precieuſe qui tire ſur le verdaſtre. Elle eſt un peu plus dure que l'eſmeraude. Elle eſt grande, nette & difficile à tailler, comme dit le Mercure Indien de Roſnel.

PERIGE'E. ſ. f. Le lieu où le Soleil & les Planetes ſe trouvent le plus prés de la terre. La Lune *perigée* eſt éloignée de nous de 54. demi-diametres de la terre. Les Copernicains appellent cela *perihelie*, à cauſe qu'ils mettent le Soleil à la place de la terre au centre du monde.

PERIHELIE. ſ. m. Terme d'Aſtronomie. C'eſt un mot dont ſe ſervent les Copernicains pour expliquer la plus grande approche du Soleil vers la terre: ce que dans les autres hypotheſes on appelle *perigée*. On dit auſſi le *peribelie* de Mars, & de même des autres Planetes, quand ils ſont les plus proches du Soleil.

PERIL. ſ. m. Danger. Quand on voyage, on court bien des *perils*, des dangers. Ce brave s'expoſe librement à la guerre, il ne craint point le *peril*, il affronte les *perils*.

PERIL, ſe dit auſſi de ce qui menace ruine. Cette maiſon eſt crevaſſée, elle eſt en *peril*, ſi on ne l'eſtaye. Voſtre argent eſt en *peril* entre les mains de ce Banquier, il le faut retirer au pluſtoſt. On dit auſſi au Palais, Il y a du *peril* en la demeure, pour dire, qu'il faut promptement remedier à quelque choſe.

PERIL, ſe dit auſſi du haſard, du pire evenement. Un garent defend une cauſe aux riſques, *perils* & fortunes de ſon vendeur. Ceux qui mettent leur argent ſur mer, en veulent bien courir le *peril*. Je me charge de cette affaire au *peril* de ma vie.

PERILLEUX, EUSE. adj. Où il y a du danger, du haſard. Cette entrepriſe eſt hardie & *perilleuſe*. Les Danſeurs de corde font des ſauts *perilleux*. L'an climacterique eſt *perilleux*. On dit proverbialement avec Ceſar, A tout perdre il n'y a qu'un coup *perilleux*.

PERINE'E. ſ. m. Terme d'Anatomie. C'eſt l'eſpace qui eſt entre la verge & le ſiege, qu'on appelle auſſi *ſemen*, & en François l'*entrefeſſon*.

PERIODE. ſ. m. Durée de la courſe d'un aſtre qui revient au même point du Ciel. Le *periode* du Soleil eſt de 365. jours, 5. heures, 49. minutes. Celuy de la Lune eſt de 27. jours, 13. heures, 9. minutes; de Saturne eſt de 29. ans, 169. jours; de Jupiter, 11. ans, 316. jours; de Mars, un an, 322. jours; de Venus, de 225. jours, ou ſept mois & demi; de Mercure, de 88. jours, ou prés de trois mois.

PERIODE, ſe dit auſſi du plus haut point de l'élevation d'un aſtre; mais il eſt plus en uſage au figuré pour ſignifier, Haut point d'élevation. Ce favori eſt parvenu au plus haut *periode* de la fortune, des honneurs. Du temps d'Auguſte l'Empire Romain eſtoit au plus haut faiſte, au plus haut *periode* de ſa grandeur. Le voilà au dernier *periode* de ſa vie.

PERIODE, en termes de Chronologie, eſt une meſure de temps, une Epoque, ou un temps remarquable, par où, ſelon les differentes nations, on commence à compter les années. Les *Periodes Callipique* & *de Meton*, ſont deux differentes Corrections du Calendrier des Grecs. *Periode Julienne* eſt celle qui a été inventée par Joſeph Scaliger ſur la Reformation du Calendrier Romain qui s'eſt fait ſuivant l'Année Julienne fort differente des Grecs. Elle eſt compoſée de la multiplication des trois Cicles ordinaires Latins, de 15. pour l'Indiction Romaine, de 19. pour le Nombre d'Or ou Cicle Lunaire, & de 28. pour le Cicle Solaire, dont le produit eſt 7980. Elle eſt de grand uſage dans la ſupputation des temps; car en tout ce temps-là il n'y a qu'une ſeule année qui ait le même nombre pour ſon Indiction, ſon Cicle Lunaire & Cicle Solaire. On reduit à celle-cy toutes les autres Epoques. Par exemple, on ſçait que l'année de la naiſſance de JESUS-CHRIST avoit du Cicle Solaire 10. de la Lune 2. de l'Indiction 4. on trouve qu'il n'y a que l'an 4714. en toute cette *Periode* qui ſe rencontre avoir les mêmes Cicles: & par conſequent on la placera en cette année de la *Periode*. Voyez en une plus ample explication dans Scaliger, *De Emendatione Temporum*, & dans le *Rationarium* du Pere Petau.

PERIODE, ſ. f. en termes de Grammaire, eſt une petite eſtenduë de diſcours qui contient un ſens parfait, & qui ne doit pas eſtre plus longue que la portée ordinaire de l'haleine. On en marque la fin par un point, & les membres ou diviſions par des virgules. On appelle des *periodes rondes* & *quarrées*, ſuivant les differentes cadences. Cet Orateur ſçait bien tourner, arrondir une *periode*.

PERIODIQUE. adj. m. Qui termine & comprend une periode. *Le mois periodique* de la Lune n'eſt que de 28. jours, 7. heures & 43. minutes, auquel temps elle revient au même point du Zodiaque où elle eſtoit quand elle a quitté le Soleil. Il luy faut pour le rattraper & eſtre en conjonction avec luy, qu'elle aille juſqu'au 29. & demi & 45. minutes.

PERIODIQUE, en Grammaire, ſe dit d'un diſcours nombreux & compoſé de periodes juſtes. Cet Orateur a un ſtile coupé & concis; cet autre l'a plein & *periodique*.

PERIOSSE. ſ. m. Membrane qui enveloppe les os.

PERIPETIE. ſ. f. C'eſt la derniere partie des Pieces Dramatiques, où ſe fait le changement de l'action, & où toute la Piece aboutit. On l'appelle dans les Pieces Comiques le *Deſnouëment*, & dans les Tragiques *Cataſtrophe*, où il y a d'ordinaire quelque évenement ſanglant, ou funeſte.

PERIPHERIE. ſ. f. Terme de Geometrie, dont quelques-uns ſe ſervent pour expliquer la circonference ou le tour d'un cercle, d'une ellypſe, d'une parabole, & autres figures ſemblables. Les Artiſans diſent le *pourtour*.

PERIPHRASE. ſ. f. Circonlocution, deſtour de mots.

mots. Les meſchants Orateurs affectent de faire pluſieurs *periphraſes* pour éviter les diſcours communs.

PERIPHRASER. v. neut. Uſer de periphraſe, dire avec un long circuit de paroles ce qu'on peut dire en peu de mots. Les eſcoliers apprennent à *periphraſer*, quand on leur donne à faire des amplifications.

PERIPNEUMONIE. ſ. f. Terme de Medecine. C'eſt une inflammation du poulmon avec fievre aiguë, & difficulté de reſpirer. Quand l'inflammation vient d'un flegmon, on crache du ſang tout pur. Quand elle eſt erefipelateuſe, le crachat eſt jaune, & n'eſt gueres teint de rouge. En celle-cy la poitrine n'eſt pas ſi ſerrée, mais la fievre eſt beaucoup plus ardente. La *peripneumonie* eſt plus dangereuſe que douloureuſe.

PERIR. v. neut. & actif. Finir malheureuſement. Un vaiſſeau *periſt* ſur la mer par un naufrage. Le genre humain *periſt* autrefois par un deluge. Le monde *perira* un jour par le feu. Les ſcelerats *periſſent* toſt ou tard malheureuſement. Il a entrepris de faire *perir* ſon ennemi par quelque voye que ce ſoit.

PERIR, ſignifie auſſi, Se ruiner peu à peu, tomber en decadence. Ce Banquier a *peri*, a fait banqueroute faute d'un peu de ſecours de ſes amis. Les baſtiments inhabitez *periſſent* bientoſt faute de reparations. Ce pauvre homme *periſt* de faim, de miſere. Le bien *periſt*, ſi on n'a ſoin de le conſerver. Il *periſt* bien des chevaux à l'armée.

PERIR, ſe dit figurément des choſes ſpirituelles. Il y a pluſieurs ames qui *periſſent* tous les jours, faute d'avoir les lumieres de la foy. Sathan & ſes Anges n'ont *peri* que par leur orgueil.

PERIR, ſe dit au Palais des inſtances qu'on laiſſe ſans pourſuite. Il a laiſſé *perir* cette inſtance, ayant été trois ans ſans la pourſuivre. Cet appel eſt *peri*, il eſt tombé en deſertion.

PERI, IE. part. paſſ. & adj.

PERI, en termes de Blaſon, ſe dit lors que quelque piece de Blaſon eſt poſée en telle ſorte, qu'elle ne touche point l'extremité de l'Eſcu, comme on dit du baſton de Bourbon *peri* ou *mis en abyſme*. Ces deux termes ſignifient la même choſe. On appelle *peri en bande, en barre, en croix, en ſautoir*, ce qui eſt mis dans ce ſens ſur ces pieces.

PERISSABLE. adj. m. & f. Qui n'eſt point certain & aſſuré, qui peut perir. Tous les biens & les fortunes de ce monde ſont fragiles & *periſſables*. Les Martyrs ont eu raiſon de ſacrifier une vie *periſſable* pour une eternelle.

PERISCIEN. ſ. m. Terme d'Aſtronomie. On nomme ainſi les peuples qui habitent les Zones froides, eu égard à leurs ombres, leſquelles tournent tout alentour d'eux ſelon les divers mouvemens du Soleil.

PERISTALTIQUE. adj. Terme de Medecine, qui ſe dit d'un mouvement qui eſt propre aux inteſtins, qui ſe forme par le moyen des fibres ou filamens tranſverſaux & circulaires de ſes tuniques, lors que les boyaux ſe retirent & ſe reſſerrent d'enhaut contre bas, afin de pouſſer dehors les excrements, & les humeurs nuiſibles, par leur compreſſion; & quand ce mouvement vient à ſe depraver, c'eſt ce qui cauſe la colique & la paſſion iliaque qu'on appelle le *miſerere*. Mr. Perrault a fort bien remarqué qu'il ne ſe doit pas dire ſeulement des inteſtins, mais que c'eſt une action commune à toutes les parties qui alterent, qui preparent, qui cuiſent & qui diſtribuent les humeurs & les eſprits, qui ſont la matiere & les inſtrumens de toutes les actions des animaux; & il donne ce nom à tous les mouvemens par leſquels les cavitez du corps ſont preſſées & comprimées. Ce mot eſt Grec, & ſignifie *ce qui eſt envoyé alentour*.

PERISTILE. ſ. m. Terme d'Architecture. Baſtiment environné de colomnes, ſouſtenu d'un rang de colomnes. On fait des galeries à jour en *periſtile*. Les Cloiſtres des Religieux ſont la plus-part en *periſtile*. Les *periſtiles* ſe font d'ordinaire dans œuvre.

PERITOINE. ſ. m. Terme de Medecine. C'eſt une membrane fort deliée qui eſt la derniere des parties interieures du bas ventre, qui contient & enferme les entrailles & toutes les parties de la region inferieure. Elle reſſemble à une grande toile d'araignée. Sa figure eſt ronde & un peu longuette, filamenteuſe par dehors pour tenir mieux aux muſcles. Elle eſt unie par dedans, & ointe d'une certaine humeur aqueuſe, afin que les entrailles ſoient plus libres. C'eſt une membrane qui eſt double par tout, mais qui eſt plus eſpaiſſe par derriere, & plus deliée par devant. La veſſie eſt enfermée & cachée dans l'intervalle de ces deux membranes, qui ſe doublent & ſe ſeparent en cet endroit-là. Il eſt percé par enhaut, par enbas & par devant. Les trous d'enhaut donnent paſſage à l'artere deſcendante, à la veine cave aſcendante, & à l'œſophage. En bas il eſt percé prés du ſiege, du col de l'amarry, des veines & arteres crurales ou deſcendantes, & à l'endroit où les vaiſſeaux ſpermatiques vont aux teſticules. Ce nom eſt Grec, & vient du verbe *periteinein*, qui ſignifie *tendre alentour*.

PERLE. ſ. f. Poiſſon teſtacée qu'on trouve dans la mer, qui eſt une eſpece d'huiſtre. Les plus belles *perles* ſe peſchent en l'Iſle de Bahuren au Golphe Perſique, au Cap de Comorin, en l'Iſle de Ceylan, & on les appelle *Orientales*. Il en vient aujourd'huy beaucoup de l'Amerique. Les petites *perles* ſuivent les groſſes, qu'on appelle *mere-perles*, comme les abeilles. Les Peſcheurs ſe ſervent des unes pour attraper les autres. On connoiſt qu'elles ſont groſſes de *perles*, quand leurs conques ont des boſſes de coſté & d'autre. Il y a des *perles* en Arabie qui ſont eſpineuſes comme des heriſſons, ayant les pointes & eſpines ordonnées comme les dents d'un peigne.

PERLE, eſt auſſi une ſubſtance dure & claire, ordinairement ronde, qu'on trouve dans ces poiſſons, qui eſt miſe au rang des choſes les plus precieuſes. Les Dames ont des fils de *perles*, des colliers de *perles*. On fait des broderies chargées de *perles*, de ſemence de *perles*, ou de *perles* à l'once. Nul Orfevre ne peut mettre en œuvre d'or ni d'argent *perles* d'Eſcoſſe qu'on appelle *entremettes* avec *perles* d'Orient, ſi ce n'eſt en grands joyaux d'Egliſe. La *perle*, quand elle eſt groſſe, s'appelle *margarita* chez les Latins, & *unio* quand on en peut apparier deux enſemble. On a appellé quelquefois les *perles* rondes des *Ave Maria*, parce qu'elles s'enfilent.

C'eſt une viſion de croire que les *perles* naiſſent de la roſée, & qu'elles ſont molles dans la mer; qu'elles s'amaigriſſent, & qu'elles avortent, quand il tonne, comme diſent Pline, Solin, Ammian Marcellin, & Matthiole. La *perle* ſe forme par lits à la maniere des oignons, & comme des œufs dans le corps de la poule. On en a trouvé dans quelques *mere-perles* juſqu'à cent cinquante, comme a deſcouvert Veſpaſius, quoy que Pline diſe qu'on n'y en trouve que quatre ou cinq. Matthiole dit qu'il en a vû en Boheme dans des rivieres d'eau douce.

On appelle des *perles baroques*, celles qui ſont d'une figure irreguliere, qui ne ſont ni rondes ni en poire. Les *perles parangon* ſont des *perles* d'une groſſeur extraordinaire, comme celle de Cleopatre, dont les Anciens ont eſtimé la paire cinq cent mille eſcus, comme Pline témoigne. Mais pluſieurs croyent cette hiſtoire fabuleuſe. On en apporta une à Philippes II. en 1579. groſſe comme un œuf de pigeon, taillée en poire, priſée douze mille poids ou 14400. ducats. L'Empereur Rodolphe avoit une *perle parangon* groſſe comme une poire muſcade peſant trente carats, dit Boece, qu'on a appellée *la Peregrina*, ou *l'Incomparable*.

Generalement on appelle *perle*, ce qui ne tient point à la coquille; mais on appelle *loupe de perles*, celles qui y ont tenu, qui en ont été detachées par l'adreſſe de l'ouvrier, & qui ne ſont proprement que des nacres de *perles* qui ont quelque endroit relevé, & à demi-rond. On dit qu'une *perle* a une belle eau, quand elle eſt claire & ſans couleur. Celles d'Orient ont une eau qui tire ſur l'incarnat; celles de l'Amerique qui tire ſur le verd; & celles du Nord ſur le gris de lin: mais ces couleurs ſe paſſent, quand elles ont été portées, comme font toutes les autres *perles*, qui ſe jauniſſent, qui ſe détruiſent au bout de quatrevingt ou cent ans. Les *perles* Occidentales ont été appellées par les Anciens *perles d'Ecoſſe*, ou *Bohemiques*, car il s'en trouve une eſpece aux environs de la Citadelle de Raab en Boheme, & dans la Sileſie. On en trouve auſſi quelquefois dans les huiſtres communes.

Perle vient de *perula*, qui eſt de la baſſe Latinité, ſelon Menage; ou de l'Alleman *berlen*, ſuivant Hotman, qui ſignifie la même choſe. Du Cange dit qu'il vient de *perla* ou *pernula*, parce que Pline liv. 32. appelle *perna*, les nacres de *perles*. Saumaiſe croit que c'eſt un mot corrompu du Latin *pitula*, *quaſi parva pila*; ou de *ſphæra*, *quaſi parva ſphæra*, à cauſe que les Grecs l'appellent *ſphairia*. Il y a plus d'apparence que ce mot vient de *perlezen*, qui en langage Celtique ou Bas-Breton ſignifie *perle*.

Nacre de perle, eſt le nœud de la coquille dont on fait quelquefois des *perles*, quand il eſt élevé avec un beau poliment.

Mere-perle, c'eſt la coquille de la *perle*.

Blanc de perle. Voyez *Biſmuth*.

Gris de perle, c'eſt une couleur qui reſſemble à la *perle*.

PERLE, ſe dit auſſi d'un grain de quelque matiere que ce ſoit, qu'on paſſe dans un fil au bout duquel il y a un plomb ou perpendicule qui ſert à faire pluſieurs obſervations avec des inſtrumens de Mathematique, comme quadrans & quarrez geometriques, en l'analemme ou horloge univerſel, au bilimbate, & autres.

PERLE, ſe dit auſſi figurément, en parlant de ce qui eſt excellent & precieux. Cet homme eſt la *perle* des Sçavants. Cette beauté eſt la *perle* unique du monde. On appelle auſſi *perles*, les goutes de roſée qui ſont ſur les herbes éclairées des rayons du Soleil.

On dit proverbialement, qu'on n'eſt pas venu pour enfiler des *perles*, pour dire, perdre ſon temps ou l'employer à des choſes de peu d'importance.

PERLÉ, ÉE. adj. Qui reſſemble à la perle, ou orné de perles. Une couronne *perlée*. On dit auſſi d'une ſoupe excellente, que c'eſt une ſoupe *perlée*, de couleur *perlée*.

PERLÉ, en termes de Blaſon, ſe dit des ornements qui repreſentent des perles. Les Comtes portent une couronne *perlée*. Il y a auſſi des diademes *perlés*, des croix *perlées*, &c.

PERLURE. Terme de Chaſſe. Ce ſont des grumeaux qui ſont le long du bois de la teſte des cerfs, qui font une crouſte raboteuſe.

PERMANENT, ENTE. adj. Stable, aſſûré, durable. Dieu ſeul eſt *permanent*. Il n'y a point ici-bas de fortune aſſûrée & *permanente*. Si on veut avoir un bien *permanent*, il faut le chercher au ciel.

PERME. ſ. m. Terme de Marine. C'eſt un petit vaiſſeau Turc en forme de gondole, qui ſert à paſſer de petits trajets de mer.

PERMETTRE. v. act. Laiſſer la liberté, ne pas deffendre. Les loix divines & humaines *permettent* de deffendre ſa vie. Les Mahometans ne *permettent* pas le vin, & *permettent* la polygamie. La chaſſe ne ſe doit pas *permettre* aux payſans. La Providence *permet* la tyrannie de méchans. *Permettez* moy de vous dire que cela n'eſt pas vray.

PERMETTRE, ſe dit auſſi figurément en Morale. Mon loiſir ne me *permet* pas de vous écrire. Le temps ne *permet* pas de s'aller promener. Le temps du carnaval *permet* quelque petite licence. Le reſpect ne me *permet* pas de parler. Ce Directeur n'eſt point indulgent, il ne *permet* rien. Un Orateur pour s'excuſer dit, S'il m'eſt *permis* de *parler* ainſi. Ses affaires ne luy *permettent* pas de marier ſa fille, c'eſt à dire, Il n'a pas dequoy. Il y a bien des gens à qui il n'eſt pas *permis* de vivre en repos, parce qu'ils ſont trop engagez dans les affaires.

PERMIS, ISE. part. paſſ. & adj.

PERMISSION. ſ. f. Congé, licence que donne un ſuperieur de faire quelque choſe. Il ne tombe pas un cheveu de noſtre teſte ſans la *permiſſion* divine. Il a demandé la *permiſſion* à ſon Capitaine de s'abſenter quelque temps. Ce Religieux a eu *permiſſion* de ſon Abbé de ſortir. On demande *permiſſion* de ſe marier, de manger de la chair les jours deffendus. Il faut avoir *permiſſion* pour faire imprimer, pour faire des aſſemblées publiques. On l'employe auſſi en termes de civilité. Avec voſtre *permiſſion*, je vous diray, j'ôteray une ordure qui eſt dans vos cheveux, par voſtre *permiſſion*.

PERMUTANT. ſ. m. & adj. Celuy qui change un benefice contre un autre. Il ſe dit plus ordinairement au compoſé. Un *copermutant*.

PERMUTATION. ſ. f. Troc, changement d'une choſe contre un autre. Le commerce des Anciens ne ſe faiſoit que par *permutation*. Aux lieux où on n'a point l'uſage des monnoyes, on ſe ſert de *permutation*. Maintenant la *permutation* eſt reſervée au changement des Benefices. Les *permutations* ſe peuvent admettre par l'Ordinaire: les reſignations ne s'admettent qu'en Cour de Rome. On fait des concordats pour les *permutations*.

PERMUTER. v. act. Changer un Benefice contre un autre. Il eſt permis de *permuter* un Benefice pour y trouver ſon avantage, ſa commodité.

PERNICIEUX, EUSE. adj. Dangereux, dommageable. Il ne faut point hanter les libertins, ce ſont des eſprits *pernicieux* & dangereux. Les Heretiques ont des maximes, une doctrine *pernicieuſe*. On a fait mourir ce rebelle, parce que cet exemple étoit *pernicieux*, étoit à conſequence.

PERNICIEUSEMENT. adv. D'une maniere pernicieuſe. Il prêche, il écrit *pernicieuſement*.

PERONELLE. ſ. f. Terme injurieux qu'on dit à une femme, ou à une fille de baſſe condition, ou ſervante. Vous eſtes une plaiſante *peronelle*, pour vous mêler de parler devant voſtre maiſtreſſe.

PERORAISON. ſ. f. Terme de Rhetorique. Epilogue, la derniere partie d'une harangue, d'un diſcours oratoire. La *peroraiſon* doit contenir une petite recapitulation de tout ce qu'on a dit. La *peroraiſon* doit exciter les mouvements, la haine ou la pitié dans l'eſprit des Juges.

PEROT. ſ. m. Terme des Eaux & Foreſts, eſt un chaſne, ou autre arbre qui a les deux âges de la coupe du bois. Il y a de trois ſortes de bailliveaux, les eſtalons, les *perots*, & les ſayons.

PEROU. ſ. m. C'eſt le nom d'une Province de l'Amerique riche en or & en argent. Il eſt paſſé en uſage dans la langue en cette phraſe: C'eſt un *Perou*, en parlant d'une affaire fort lucrative, où il y a à faire des gains incomus. Ce nom vient du premier Indien qui fut pris par le Capitaine Vaſco Nunnez de Balboa qui rodoit la coſte, & qui ne pût tirer autre parole de cet Indien, que le nom propre dont il s'appelloit, qui étoit *Beru*, comme témoigne l'Inca Garcilaço de la Vega, qui dit que cela fit donner ce nom à toute la Province, & à un fleuve qui la traverſe, qui eſt proche de la Ligne Equinoctiale.

noctiale. Le *Perou* a 700. lieuës de coſte ſur la mer du Sud, & les nouvelles conqueſtes qui vont juſqu'au Chili ont 500. lieuës. On tire tous les ans douze à treize millions d'or du *Perou*. Les mines de Potocchi ſont d'argent, & furent découvertes en 1545. 14. ans aprés la conqueſte du *Perou*. L'enclos qui en borne l'étenduë s'appelle *Potoſi* : c'eſt une montagne ſituée en raſe campagne, qui a la forme d'un pain de ſucre, qui a plus d'une lieuë de ciruit par embas, & par enhaut un quart de lieuë. Les richeſſes du *Perou* ne ſont pas concevables. Les Incas avoient non ſeulement tout le ſervice de leurs maiſons, de leurs tables, de leurs cuiſines tout d'or, mais ils avoient auſſi des ſtatuës d'or dans leurs antichambres auſſi grandes que des Geants, & des figures au naturel de tout ce que leur Royaume produiſoit d'animaux, d'oiſeaux, d'arbres, d'herbes, de plantes & de poiſſons, & des greniers pleins de grains d'or & d'argent, & de gros lingots d'or rangez les uns ſur les autres, comme ſi c'euſſent eſté des buſches de bois en pile. Ils avoient une maiſon de plaiſance, dont tous les arbres, les fleurs & les plantes étoient d'or ou d'argent maſſifs. Les portes des temples étoient couvertes de lames d'or & d'argent, & ſemées de turquoiſes & d'émeraudes. Il y avoit entr'autres une chaiſne d'or fameuſe longue de 350. pas, dont chaque chaiſnon étoit gros comme le poignet. Deux cens hommes des plus robuſtes à peine la pouvoient lever de terre. Elle fut jetté dans un lac à l'arrivée des Eſpagnols, qui ne l'ont pû jamais trouver. Les liaiſons des pierres de leurs baſtimens étoient faites avec de l'or, de l'argent, du cuivre & du plomb fondus enſemble; car ils n'avoient ni mortier, ni plaſtre, ni aucuns outils pour tailler les pierres, ni de machines pour les tranſporter, quoy qu'il y en euſt de prodigieuſes, puis qu'Acoſta dit en avoir meſuré une de trente-huit pieds de long ſur dix-huit de large & de deux d'eſpaiſſeur. Vaſquez dit qu'en la ville de Panchelme le baſſin de la fontaine publique étoit d'or, & peſoit vingt-quatre mille marcs; & qu'il y avoit des maiſons couvertes de lames d'or ſi groſſes, que douze hommes n'en pouvoient remuer qu'une. Atabalipa offrit de payer pour ſa rançon en ſept jours vingt-ſept millions d'or, & les Indiens pour avoir leur liberté 21. millions d'or. On prit aux Indiens 70. millions d'or, & autant en joyaux, qui furent apportez en Eſpagne lors de la conqueſte. Mais quoy que ce ſoit le plus riche pays du monde, les hommes y ſont les plus pauvres & les plus miſerables, à cauſe de la cherté des denrées à proportion. Les premieres bouteilles de vin furent venduës 200. ducats; une aune d'écarlate 60. ducats; une paire de bottes 36. ducats; une main de papier 4. ducats; un fer à cheval ſix ducats. Une truye & un cochon furent vendus 1600. poids, qui valent 1920. ducats. Les chevaux ont eſté vendus juſqu'à 6000. poids & juſqu'à 12000. ducats. Avec tout cela un Indien diſoit aux Eſpagnols, que quand ils n'auroient fait que leur apporter des raſoirs, des ciſeaux, des peignes & des miroirs, on ne les pouvoit aſſez payer par tout l'or & l'argent du *Perou*.

PERPENDICULAIRE. adj. m. & f. Ligne ou ſuperficie qui tombe à plomb, à angles droits ſur une autre ligne, ſur un autre plan. Euclide enſeigne la methode d'élever une ligne *perpendiculaire* ſur une autre. Le Meridien eſt *perpendiculaire* à l'Horiſon & à l'Equateur. Tous les corps graves tendent au centre par une ligne *perpendiculaire*.

PERPENDICULAIREMENT. adv. D'une maniere perpendiculaire. Un diametre qui tombe *perpendiculairement* ſur un autre diviſe le cercle en quatre parties égales. La ſphere droite eſt celle où l'Equateur tombe *perpendiculairement* ſur l'Horiſon.

PERPENDICULE. ſ. m. Ce qui tombe à plomb. *Le perpendicule* de la plus haute montagne n'a point plus d'une lieuë, c'eſt à dire la ligne qui tombe à plomb de ſon ſommet ſur le plan horiſontal. On appelle auſſi le *perpendicule* d'une horloge, d'un niveau, d'un inſtrument de Mathematique, le filet qui tend en bas par le moyen du plomb qui y eſt attaché.

PERPETRER. v. act. Commettre. Il ne ſe dit gueres que des grands crimes, & en Pratique. Ce ſcelerat a été roüé pour avoir commis & *perpetré* pluſieurs aſſaſſinats & voleries.

PERPETUEL, ELLE. adj. Qui dure toûjours, qui eſt continu. On voit dans la nature une ſuite *perpetuelle* de generations & de corruptions. La mer a un flus, une agitation *perpetuelle*. Les globes celeſtes ſont de *perpetuelles* revolutions. Le Roy dans ſes Edits met toûjours, Par ce preſent Edit *perpetuel* & irrevocable.

PERPETUEL, ſignifie auſſi, Ce qui dure autant que la vie. La commende des Benefices eſt maintenant en France un titre *perpetuel* : dans le droit elle ne duroit que ſix mois. La juſtice eſt une conſtante & *perpetuelle* volonté de rendre à chacun ce qui luy appartient.

PERPETUEL, ſe dit auſſi de ce qui arrive ſouvent. Il y a des querelles *perpetuelles*, des differents *perpetuels* en cette maiſon, entre ces voiſins. Il eſt en une *perpetuelle* inquietude. On entend un bruit *perpetuel* de carroſſes dans cette ruë. Il y a des feſtins *perpetuels*, des resjoüiſſances *perpetuelles* en un telle maiſon.

On appelle dans les Mechaniques, le mouvement *perpetuel*, un mouvement qui ſe renouvelle de luy-même & ſans une cauſe externe, comme ſi on avoit trouvé le moyen de faire qu'une horloge ſe remontaſt toute ſeule, & allaſt toûjours ſans qu'on y touchaſt. Le mouvement *perpetuel* eſt un probleme fameux que tous les ſçavants Mathematiciens ont cherché depuis deux mille ans.

PERPETUELLEMENT. adv. D'une maniere perpetuelle & continuë. Le ſang circule *perpetuellement* dans les veines. Cette femme crie *perpetuellement* dans la maiſon.

PERPETUER. v. act. Rendre durable, renouveller. La nature ſe *perpetuë* par le moyen des ſemences & des generations. Un chicaneur *perpetuë* un procés tant qu'il luy plaiſt. Une interruption de preſcription *perpetuë* une action juſqu'à 30. ou 40. ans. On dit auſſi d'un Conquerant, d'un Illuſtre, qu'il a travaillé à *perpetuer* ſa gloire, ſon nom, à les faire long-temps durer.

PERPETUITE'. ſ. f. Durée eternelle & continuë. Mr. Arnauld a monſtré la *perpetuité* de la foy ſur la doctrine du St. Sacrement. La *perpetuité* d'un titre empêche la depoſſeſſion.

A' PERPETUITE'. adv. Pour toûjours. Les damnez ſouffriront *à perpetuité*, eternellement. Les Bienheureux joüiront de la gloire *à perpetuité*. On fait des fondations d'obits *à perpetuité* qui ne durent pas long-temps. On condamne au banniſſement, aux galeres *à perpetuité*, c'eſt à dire, pour toute la vie.

PERPLEX, EXE. adj. Qui eſt inquiet, douteux, incertain. On luy a donné un advis qui le rend tout *perplex* & melancolique. Un Marchand qui va faire banqueroute a l'eſprit fort *perplex*.

PERPLEXITE'. ſ. f. Inquietude, irreſolution. On a condamné ce Financier à rendre ſes comptes dans trois jours, cela le met en grande *perplexité*, en inquietude. On a obligé cet Officier d'opter de ſes deux charges, il eſt en *perplexité* ſur le choix, il eſt dans l'irreſolution.

PERQUIRATUR. Terme de Banquier. C'eſt une expedition qu'on leve en la Chancelerie Romaine, portant certificat qu'il y a eu tels actes, ou telles lettres expediées en Cour de Rome. Dans les procés de Benefices on produit ſouvent des *perquiratur*.

PERQUISITION. ſ. f. Terme de Palais. Recherche qu'on fait de quelque criminel, ou de de quelque

choſe

choſe deffenduë. Il faut avoir un procés verbal de *perquiſition* d'un criminel abſent, avant que de le pouvoir crier à trois briefs jours. On a fait une exacte *perquiſition* dans ſes hardes, dans ſes ballots & dans ſes papiers, pour voir s'il n'y en avoit point de contrebande. On ne ſçait qui a commis ce vol, ce meurtre, on en fait une exacte *perquiſition*. Les Juifs faiſoient à Paſques une exacte *perquiſition* dans leurs maiſons, pour voir s'il n'y avoit point de pain levé.

PERRIER, ou *Pierrier*. ſ. m. Canon qui jette des pierres. Menage derive ce mot de *petraria*, qui eſt une machine dont ſe ſervoient les Anciens à même effet.

PERRIERE, ſ. f. Carriere. Il ſe dit particulierement des carrieres d'Angers d'où on tire l'ardoiſe.

PERRON. ſ. m. Conſtruction faite au devant d'un baſtiment pour monter à un eſtage un peu élevé au deſſus du rez de chauſſée. Il eſt fait d'un petit nombre de marches qui forment quelquefois deux rampes. Quelquefois elles ſont taillées en rond : ce qui a fait dire à quelques-uns, que ce mot vient de *pas rond*. Ils pretendent qu'on a dit autrefois *parron*. Souvent on deſcend dans le jardin par un *perron*.

PERRON, eſt auſſi un mot uſité dans les vieux Romans en parlant des tournois ou combats des Chevaliers qui entreprenoient de deffendre un paſſage contre tous venants : & pour marque ils y faiſoient quelque legere conſtruction ou barriere qui ſervoit d'obſtacle à paſſer.

PERRONS, en termes de Fauconnerie, ſignifie les peres & meres des oiſeaux.

PERROQUET. ſ. m. Oiſeau qui vient d'Afrique & des pays chauds. Il eſt de mediocre groſſeur, ayant les plumes vertes meſlées de jaune ordinairement, le bec aquilin, & les ongles crochus comme un oiſeau de proye. On en peint de ſept ou huit couleurs. Il vit de fruits, quand il eſt ſauvage. Dans les cages on luy donne du pain trempé dans du vin, qu'on appelle de la *ſouppe au perroquet*. Quand il eſt inſtruit, il imite la parole des hommes & les cris de pluſieurs animaux. Le *perroquet* a une eſpece de rumination, parce qu'il fait remonter ſur la langue ce qu'il a mangé pour l'avaler une ſeconde fois.

Le *perroquet* s'appelloit anciennement *papegay* ; & Aldrovandus dit que ce nom luy vient, de ce qu'il eſt comme le Pape, ou le Roy des oiſeaux, ou parce qu'il eſt digne d'eſtre offert au Pape, à cauſe de ſa beauté. Il rapporte les noms qu'il a en pluſieurs langues. Les Grecs modernes l'appellent *papagaz*, les anciens *pſittakos*, les Italiens *papagallo*, les Eſpagnols *papagayo*, en Flaman & Alleman *papegay*, ou *ſittik*, en Anglois *a popingay*, ou *popiniaz*, en Polonois *papuga*, en Sclavon *pappanſek*, en Turc *dudi*, en Indien *carindi*. Menage dit que *perroquet* vient de *Perret* ou *petit Pierre*, comme on a nommé une pie *Margot*, un corbeau *Colas*, *Robin* un mouton, *Martin* un aſne.

PERROQUET, ſe dit proverbialement de celuy qui a appris quelque choſe par cœur qu'il n'entend pas. Il parle comme un *perroquet*.

PERROQUET, en termes de Marine, eſt un petit maſt élevé ſur les grands maſts & ſur les hunes. Dans les grands vaiſſeaux le grand maſt & celuy de mizaine portent des hunes, & ſur les hunes ſont arborez les *perroquets*. Le beaupré & l'artimon portent des *perroquets* ſans hunes. On ne ſe ſert de *perroquets* que de beau temps, qu'on appelle temps à *perroquet*, quand un vent mediocre ſouffle. On dit, Mettre le *perroquet* en banniere, quand on laſche les eſcoutes de la voile de *perroquet*, pour la laiſſer voltiger au gré du vent, pour donner quelque ſignal. A Marſeille on le nomme *papaſque*.

PERROQUET, eſt auſſi le nom que quelques-uns donnent à la plante d'aloés.

PERRUQUE. ſ. f. Longue chevelure, & particulierement celle qu'on a ſoin d'ajuſter. La *perruque* d'Abſalom peſoit 200. ſicles. Les Poëtes parlant du Soleil, diſent ſa blonde *perruque*.

PERRUQUE, ſe dit auſſi maintenant des cheveux poſtiches qu'on appelloit autrefois fauſſe *perruque*. L'uſage les a autoriſez & rendus communs. Ce ſont des cheveux treſſez & attachez enſemble qui repreſentent la chevelure naturelle. Cet homme s'eſt fait raſer, & a pris la *perruque*. On fait des *perruques* de cheveux vifs, de cheveux friſez naturellement, qui imitent bien les naturels. Les vieillards cachent leurs cheveux gris d'une *perruque* blonde. On fait auſſi des *perruques* à calote pour les Eccleſiaſtiques, des *perruques* à plaque, où il paroiſt une tonſure. Menage croit que ce mot vient du Grec *peniki*, qui ſignifie la même choſe.

PERRUQUIER, IERE. ſ. m. & f. Celuy ou celle qui fait des perruques, des coins de cheveux, & autres choſes qui ſervent à coiffer les hommes & les femmes. On a établi depuis peu en Corps de meſtier les *Perruquiers* ſous le titre de *Maiſtres Barbiers Perruquiers & Eſtuviſtes*, qui ſont diſtinguez des autres Barbiers, parce que leurs enſeignes ſont des baſſins de fer blanc.

PERS, ERSE. adj. Qui eſt de couleur bleuë, ou tirant ſur le bleu. Homere appelle ſouvent Minerve aux yeux *pers*. La couleur *perſe* eſt agreable à la veuë. Le fil *pers* eſt celuy qu'on appelle vulgairement *fil à marquer*, qui eſt teint avec de l'indigo. C'eſt un azur couvert & obſcur qu'on pretend eſtre venu de Perſe, ou d'une couleur de peſche Perſienne. Menage tient que ce mot vient du Grec *perkos* ou *perknos*, ſignifiant *ſubniger* ; ou de *praſinus*.

PERSECUTANT, ANTE. adj. Importun, incommode, qui baille de la peine aux autres. Cet homme a des creanciers fort *perſecutans*, qui le preſſent trop. Les emprunteurs, les eſcornifleurs, les faiſeurs de queſtions, les Poëtes qui recitent leurs vers, les plaideurs qui content leurs procés, ſont des gens fort importuns & *perſecutans*.

PERSECUTER. v. act. Tourmenter, affliger les gens. Les anciens Tyrans ont fait *perſecuter* les Chrêtiens & l'Egliſe, ils ont fait beaucoup de Martyrs. Un bon Magiſtrat doit *perſecuter* le vice, les perſonnes de mauvaiſe vie.

PERSECUTER, ſignifie auſſi, Importuner, incommoder quelqu'un, le pourſuivre. Un chicaneur *perſecute* ſes voiſins en leur faiſant des procés. Un uſurier *perſecute* ſes debiteurs pour eſtre payé à jour precis. Ce méchant Poëte me *perſecute*, m'aſſaſſine de ſes vers. Un Juge eſt *perſecuté* de prieres, de ſollicitations.

PERSECUTER, ſe dit figurément en Morale. Le remords de conſcience *perſecute* les méchans juſqu'au tombeau. Il y a des gens qui *perſecutent* par leur amour, auſſi-bien que d'autres par vengeance.

PERSECUTEUR. ſ. m. Celuy qui tourmente, qui perſecute, qui importune. Neron a été un grand *perſecuteur* de l'Egliſe. On appelle auſſi les importuns, des *perſecuteurs* de Chreſtiens, des *perſecuteurs* d'oreilles.

PERSECUTION. ſ. f. Peine, tourment, incommodité qu'on fait ſouffrir. L'Egliſe a ſouffert pluſieurs *perſecutions* ſous les premiers Empereurs. On fait auſſi des *perſecutions* contre les Heretiques & Schiſmatiques. Les creanciers, les Procureurs font d'eſtranges *perſecutions* par des procés. Les belles ont beaucoup de peine à eviter la *perſecution* de leurs amans.

PERSEVERANCE. ſ. f. Vertu Chreſtienne qui donne la force de ſe maintenir dans la voye de ſalut, dans la foy, dans la charité, dans l'obſervation d'une Regle Monaſtique.

PERSEVERANT, ANTE. ſ. m. & f. Conſtant à faire le bien, à ſoûtenir la verité. Ce n'eſt pas aſſez de ſe mettre dans la bonne voye, il faut eſtre *perſeverant*.

PERSEVERER. v. n. Eſtre conſtant & ferme dans un genre de vie, dans une opinion. Le Seigneur dit que celuy-là qui *perſeverera* juſqu'à la fin ſera ſauvé, c'eſt à dire, dans la foy & la charité. Les Heretiques *perſeverent* dans leurs erreurs par une pure opiniaſtreté. Ce témoin *perſevere* dans ſa depoſition, il y perſiſte.

PERSICAIRE. ſ. f. Sorte de plante qu'on nomme en Latin *perſicaria*.

PERSIL. ſ. m. Herbe potagere. Matthiole dit que nôtre *perſil* de jardin eſt le vray *apium* des Anciens, qu'ils appelloient *apium ſativum*, ou *alipium hortenſe*. Chryſippus & Dionyſius diſoient qu'il n'en falloit pas manger, parce qu'on le ſervoit autrefois aux feſtins des funerailles. Pline dit qu'il y a un *perſil* maſle qui n'eſt pas ſi dangereux que la femelle. Le *perſil* des Apothicaires eſt l'*eleoſelinum* de Dioſcoride, qui eſt le *perſil d'eau* ou *de marais*, qu'on appelle auſſi *apium paluſtre* ou *paludapium*, qui, ſelon Theophraſte, a ſes feuilles plus grandes, plus clair-ſemées que le *perſil* ordinaire, & qui ne ſont aucunement veluës. Il luy reſſemble au reſte en odeur, en ſaveur & en figure. Le *perſil de Macedoine* a les feuilles ſemblables au *perſil* commun ou à celuy de marais, & toutefois plus petites. Sa tige eſt groſſe, branchuë, & a beaucoup de concavités. Ses fleurs ſont blanches, & ſa graine preſque ſemblable à celuy de jardin. Le *perſil de montagne*, qu'on appelle *oreoſelinum* ou *apium montanum*, ſelon Pline & Theophraſte, a les feuilles de ciguë fort chiquetées, & une racine mince & greſle avec des teſtes de pavot. On l'appelle icy *perſil d'aſne*. Il y en a une autre eſpece qu'on appelle *hyppoſelinum*, ou *leviſticum*, ou *olus atrum*, ou *ſmirnium*, en François *ache large*, ou *lemeſche*, ou *maceron*, qui ſont toutes eſpeces de *perſil* un peu differentes, ſur leſquelles les Medecins Botaniques font pluſieurs conteſtations. Il y a auſſi une eſpece de *perſil* ſauvage, qu'on appelle en Latin *caucalis*, qui a une tige haute d'un palme, & un peu veluë, dont les feuilles ſont chiquetées comme celles du fenouil, qui porte à ſa cime un bouquet de fleurs blanches & odorantes preſque ſemblables à celles du *daucus* autrement carotte ſauvage. Il eſt bon à manger cuit & crud. Si on frotte un verre aprés avoir manié du *perſil*, il ſe caſſe infailliblement. Ce mot vient du Latin *petroſelinum*.

On appelle ironiquement *arrocheurs de perſil*, les compagnons de riviere qui remontent les bateaux avec des cordes, & que le travail oblige à ſe courber, comme s'ils arrachoient du *perſil*, parce qu'il a des racines groſſes & difficiles à arracher, qui ſont bonnes à manger. On en met dans les potages.

PERSILLADE. ſ. f. Aſſaiſonnement avec du perſil. On fait un ragouſt de bœuf ſalé à la *perſillade*, qu'on mange avec du perſil crud.

PERSIQUE. Terme d'Architecture, eſt une eſpece d'ordre de colomnes qui a été pratiqué par les Grecs, qui au lieu du fuſt de la colomne Dorique, y ont repreſenté des figures d'hommes eſclaves pour en ſoûtenir l'entablement. Cela fut mis en uſage aprés que les Grecs eurent deffait les Perſes, pour ſervir d'une eſpece de trophée.

PERSISTER. v. n. Demeurer ferme dans une opinion, dans une demande, dans une allegation. Un opiniaſtre *perſiſte* dans ſa croyance, quelque raiſon qu'on luy oppoſe. Un témoin qui a *perſiſté* en ſa depoſition dans le recollement ne peut plus varier, à peine de faux. Un demandeur dit qu'il *perſiſte* en ſa demande; un deffendeur en ſes deffenſes, en ſes offres.

PERSONNAGE. ſ. m. Qualité, ou caractere d'un homme. On le dit en bien ou en mal. Alexandre étoit un grand *perſonnage*. Socrate étoit un *perſonnage* illuſtre pour la Morale. Sardanapale, Therſite, ont été de vilains, de ridicules *perſonnages*.

PERSONNAGE, ſe dit auſſi du nom & du rolle d'un Acteur, de celuy que repreſente le Comedien. Au commencement des Poëmes Dramatiques on met les noms des *perſonnages* qui doivent paroiſtre ſur la Scene. Ce Comedien a le plus beau rolle, il a le premier, le principal *perſonnage*.

On dit au figuré, qu'un homme joüe bien ſon *perſonnage*, pour dire, qu'il fait bien ce qu'il doit faire; qu'on luy fait joüer un vilain *perſonnage*, quand on luy donne un employ indigne de luy. On dit auſſi ironiquement & par mépris, Je vous envoyeray le *perſonnage*, vous en jugerez. C'eſt un vaillant *perſonnage*, pour dire, C'eſt un fanfaron. On dit auſſi une tapiſſerie à *perſonnages*, de celles où des hiſtoires ſont repreſentées avec des figures. Du linge damaſſé en *perſonnages*.

PERSONNAT. ſ. m. Benefice qui a quelque prerogative dans une Egliſe, ou dans un Chapitre, mais ſans juriſdiction, qui a ſeulement une place diſtinguée. Le *perſonnat* n'eſt point une dignité, comme ſoûtient Oldrade, à moins qu'on n'eſtende beaucoup la ſignification du mot. Les *perſonnats* ſont frequens dans les Egliſes d'Aquitaine. Le Sous-Chantre de Limoges eſt un office *perſonnat*. Quelques-uns donnent auſſi ce nom à quelques Archidiacres & Archipreſtres dans des Cathedrales. Les Docteurs en parlent diverſement, & quelques-uns le donnent generalement à tous ceux qui ont quelque prerogative dans le Chœur ou dans le Chapitre au deſſus des autres Chanoines, ſoit dans les Proceſſions, ſoit dans les options, ſoit dans les ſuffrages; & confondent ce nom avec *dignité*. D'autres donnent ce nom à de ſimples Curez; & d'autres à des Curez Primitifs.

PERSONNE. ſubſt. tantoſt maſculin, tantoſt feminin. Individu de chaque homme, ou de chaque femme. Il y avoit cent *perſonnes* en cette aſſemblée. Il tient bien mille *perſonnes* dans cette Egliſe. Ce Gentilhomme eſt bien fait de ſa *perſonne*. Cette Dame eſt une fort belle *perſonne*. La *perſonne* ſacrée de ſa Majeſté. Je ne l'aime pas tant pour ſa dignité, que pour ſa *perſonne*. Il y avoit bien des *perſonnes* qualifiées, des *perſonnes* riches dans ce corps-là. On dit qu'un brave paye bien de ſa *perſonne*, quand il ne craint point de s'expoſer aux dangers comme les autres. On dit d'un glorieux, qu'il eſt bien ſatisfait de ſa petite *perſonne*. Une *perſonne* apoſtée, ſuppoſée. J'ay parlé à ſa propre *perſonne*. Les Juges ne doivent faire aucune acception de *perſonne*. Ce mot ſe dit des *perſonnes* & des choſes.

PERSONNE, ſe dit auſſi en Theologie. L'Egliſe croit un Dieu en trois *Perſonnes*. La ſeconde *Perſonne* s'eſt incarnée, c'eſt Nôtre Seigneur JESUS-CHRIST.

PERSONNE, ſe dit auſſi au Palais. Fut preſent en ſa *perſonne*, établi en ſa *perſonne* Mre. tel: c'eſt par où commencent tous les actes des Notaires. Il a été adjourné à comparoir en *perſonne*. L'ordre de droit veut qu'on parle premierement des *perſonnes*, & puis des biens. Il a eu des deffenſes d'attenter à ſa *perſonne* & à ſes biens. Un exploit doit eſtre fait à *perſonne*, ou à domicile. Un Ambaſſadeur repreſente la *perſonne* du Prince. Le pere & le fils ſont reputez en droit une même *perſonne*.

PERSONNE, ſe dit auſſi en Grammaire des verbes & des pronoms qui ſe conjaguent, ou s'appliquent à trois differences *perſonnes*. *J'aime* eſt un verbe qui ſert à la premiere *perſonne*. *Tu aimes* deſigne la ſeconde *perſonne*. *Il aime* marque la troiſiéme *perſonne*; & de même au plurier. *May*, *toy*, *luy*, ſont des pronoms de la premiere, ſeconde & troiſiéme *perſonne*. Les verbes s'accordent

cordent avec les noms en temps, en nombre & en *perſonne*.

PERSONNE, ſe dit auſſi negativement, & ſignifie, Nul, qui que ce ſoit. Il ne faut offenſer *perſonne*. Il n'eſt venu *perſonne* au logis. Il n'y a *perſonne* aſſez hardy pour ſoutenir une telle propoſition. On dit auſſi d'un fou par intervalles, que quand ſon accés luy prend, il n'y a plus *perſonne* au logis.

EN PERSONNE. adv. Soy-même. JESUS-CHRIST eſt deſcendu du ciel en propre *perſonne* pour nous racheter. Le Roy commandoit *en perſonne* à ce ſiege. Il faut affirmer au Greffe qu'on eſt venu exprés & *en perſonne* pour ſe faire taxer des voyages.

PERSONNEL, ELLE. adj. Qui concerne la perſonne. On dit en Morale, que toutes fautes ſont *perſonnelles*. En Phyſique, qu'un vice *perſonnel* ne paſſe point aux deſcendans. On dit au Palais, un adjoutnement *perſonnel*, une comparution *perſonnelle*. Le dol *perſonnel* eſt un moyen de requeſte civile. On dit auſſi, une action pure *perſonnelle*, qui s'attaque à la perſonne, par oppoſition à la *reelle* ou *hypothecaire*. On dit en Grammaire, le pronom *perſonnel*; un verbe *perſonnel*, qui ſe conjugue par trois perſonnes; & *impersonnel*, celuy qui n'a que la troiſiéme perſonne.

PERSONNELLEMENT. adv. D'une maniere perſonnelle. Eſtably *perſonnellement* pardevant les Notaires ſouſſignez. Il s'eſt adreſſé *perſonnellement* à luy pour luy faire ce reproche. Il eſt tenu *perſonnellement* de cette dette pour la part dont il eſt heritier, & hypothecairement pour le tout.

PERSONNIER. ſ. m. Qui eſt aſſocié avec un autre pour tenir un ménage en commun. Ce mot eſt en uſage dans pluſieurs Coûtumes, & particulierement en Bourgogne, où les mainmortes ont lieu; car elles ſont que ceux d'une famille tiennent ménage en commun, & chacun de ceux qui le compoſent s'appelle *perſonnier*, ou *coperſonnier*.

PERSONNIER, en quelques Coûtumes ſignifie auſſi, Coheritier. Les Coûtumes ne permettent pas d'eſtre Aumônier & *Perſonnier*, c'eſt à dire, legataire & coheritier. En Normandie il ſignifie, Complice & coupable d'un même crime. Quelquefois il ſignifie, Compoſſeſſeur d'un même heritage, ou qui eſt ſujet ou contribuable aux mêmes droits de tailles, redevances ou autres choſes ſemblables; quelquefois un aſſocié en même trafic & negoce; & enfin celuy qui a même droit & intereſt en quelque action ou procés, qu'on appelle maintenant au Palais *conſort*.

PERSONNIFIER. v. act. Feindre une perſonne. Les Poëtes ont *perſonnifié* toutes les paſſions, & en ont fait des Divinitez que les Payens ont adorées, comme la Deeſſe de la Perſuaſion, le Dieu du Sommeil, la Vengeance & les Furies, la Molleſſe, l'Envie, la Diſcorde, la Gloire, la Fortune, la Victoire, &c.

PERSPECTIVE. ſ. f. Tableau qu'on met ordinairement dans les jardins, ou au fond des galeries, qui eſt fait exprés pour tromper la veuë, en repreſentant la continuation d'une allée, ou du lieu où elle eſt poſée, ou quelque veuë de baſtiment ou payſage en lointain.

On dit auſſi, Mettre une Egliſe, un baſtiment & tout autre corps en *perſpective*, quand on le peint dans la ſituation en laquelle il paroiſt dans noſtre œuil. On dit auſſi en Optique, le plan *perſpectif*.

PERSPECTIVE, ſe dit auſſi de la ſcience qui apprend les regles de faire des *perſpectives* ſuivant les principes de l'Optique, dont elle fait une partie. Il y a une *Perſpective lineaire*, qui enſeigne le juſte raccourciſſement des lignes & des parties du baſtiment qui ſe fait par voye geometrique; l'autre *aërienne*, qui depend de l'art du Peintre qui fait l'application des couleurs & des ombres. Il y a auſſi une *Perſpective ſpeculaire*, qui fait voir dans des miroirs coniques, ſpheriques, & de toute autre figure, des objets redreſſez qui paroiſſoient ſur la toile irreguliers & fort confus, dont Vaulezard a fait un joli Traité. Le Pere Niceron a fait un beau Livre de la *Perſpective*, & Saloomon de Caus. Le Pere Kirker a compilé tout ce qu'on en pouvoit dire dans un Tome *De Magia lucis & umbræ*.

PERSPICUITE'. ſ. f. Clarté, netteté. La principale choſe dont un Orateur doit avoir ſoin, c'eſt de la *perſpicuité* de ſon ſtile, de la netteté de ſon diſcours. Il faut avoir recours à un Commentaire, quand un Orateur manque de *perſpicuité*.

PERSUADANT, ANTE. adj. Qui perſuade bien, raiſon forte & convaincante. Ce diſcours eſt fort *perſuadant*.

PERSUADER. v. act. Obliger quelqu'un à croire quelque *choſe*. Cette *raiſon*, cet exemple me *perſuade*. Un Orateur n'eſt pas celuy qui *perſuade*, mais celuy qui dit des choſes propres pour *perſuader*. On ſe *perſuade* aiſément ce qu'on ſouhaitte. Cette femme eſt bien *perſuadée* que ſon mary l'aime. Un Chreſtien doit eſtre bien *perſuadé* de la verité de ſa Religion.

PERSUADER, ſignifie auſſi, Conſeiller, porter quelqu'un à faire quelque choſe. Celuy qui *perſuade* de faire un crime, peche autant que celuy qui le commet. On rejette la faute d'un mauvais évenement, d'une entrepriſe, ſur celuy qui l'a *perſuadée*.

PERSUASIBLE. adj. m. & f. Qui peut eſtre aiſément perſuadé. Cette doctrine eſt fort plauſible & *perſuaſible*.

PERSUASIF, IVE. adj. Qui perſuade. Cette raiſon eſt fort *perſuaſive*, convaincante. Cet homme eſt fort *perſuaſif*, fort preſſant.

PERSUASION. ſ. f. Action par laquelle on perſuade, ou on eſt perſuadé. La *perſuaſion* eſt le but de l'Orateur. Il a commis ce meurtre à la *perſuaſion* d'un tel. Les Payens ont eu une Deeſſe de la *Perſuaſion*.

PERTE. ſ. f. Dommage qu'on ſouffre, diminution de bien, de profit. Le feu, l'inondation, la guerre, font ſouffrir de grandes *pertes* dans un païs. Cet homme a fait une grande *perte*, d'un pere, d'un amy, d'un vaiſſeau, il ne ſe peut conſoler de cette *perte*. Il a bien reparé ſa *perte*, il s'eſt bien recompenſé de ſes *pertes*. Un joüeur a du mal à quitter le jeu ſur ſa *perte*. Cette femme n'a eu qu'une fauſſe couche, une *perte* de ſang. La *perte* d'une bataille.

A PERTE. Adverbial, ſe dit en ces phraſes. *A perte* d'haleine, *à perte* de veuë, *à perte* de finance. On dit auſſi des diſcours *à perte* de veuë, qui ne finiſſent point, qui ſont trop ſubtils, qui friſent le galimathias. Un Marchand ne veut pas donner ſa marchandiſe *à perte*. Il eſt en *perte* de dix mille eſcus. Ils ſont aſſociez *à perte* & à gain.

PERTINEMMENT. adv. Raiſonnablement, ſçavamment. Il s'eſt excuſé fort *pertinemment*. Il parle fort *pertinemment* de la Phyſique. Il a eſcrit fort *pertinemment* de la Juriſprudence.

PERTINENT, ENTE. adj. Raiſons & reſponſes qui ſont convenables & à propos. Il a fait un diſcours aſſez *pertinent* ſur ce ſujet. Ces moyens de faux ont eſté declarez *pertinents* & admiſſibles. On fait interroger ſes parties ſur des faits *pertinents* & deciſifs. On le dit auſſi des deffenſes, des offres qu'on fait en Juſtice. Ses offres ont été declarées *pertinentes*. Il a fourni de *pertinentes* deffenſes.

PERTUIS. ſ. m. Petit trou où l'eau s'écoule, par où le vent s'inſinuë. On a du mal à ſi bien enduire un baſſin de fonteine, qu'il ne s'y trouve quelque *pertuis* par où l'eau s'eſchappe. Ce mot vieillit.

PERTUIS, ſe dit auſſi chez les Serruriers du trou qui eſt vers le pameton de la clef, quand elle eſt forée.

PERTUIS, chez les Tireurs d'or, ſe dit des ouvertures ou trous d'une filiere par où ils paſſent le lingot pour faire du fil d'or, ou d'argent : & parce que ce trou eſt plus grand à l'entrée qu'à la ſortie, la plus grande ouverture s'appelle *pertuis*, & la plus petite l'*œuil*. On paſſe le lingot par plus de ſept-vingt *pertuis* pour le porter juſques au ſuperfin.

PERTUIS, eſt auſſi un paſſage pour les bateaux ſur les rivieres, où on ſerre & on reſtrecit l'eau par une eſpece d'eſcluſe qu'on fait à la maiſtreſſe arche d'un pont par le moyen de baſtardeaux & de paliſſades ou aiguilles mobiles, qui eſlevent l'eau d'un pied ou deux, quand les rivieres ſont baſſes. Il y a pluſieurs *pertuis* ſur la riviere d'Yonne, à Joigny, à Sens, & en autres lieux. On fait auſſi des *pertuis* aux moulins, qui ſont des eſcluſes ou paſſages pour les bateaux. L'Ordonnance de 1570. les appelle *hautſerrées*. Les proprietaires des moulins ſont tenus d'entretenir ces *pertuis*, & de fournir les hommes & les cables neceſſaires & touſ preſts à rendre le ſervice aux bateaux qui montent & qui deſcendent, comme témoigne le Commentateur des Us & Coûtumes de la Mer par l'exemple de ce qui ſe pratique aux moulins de Clerac, Caſſanel & Ste. Livrade ſur le Lot, & à Bourges ſur la riviere d'Eure. L'Ordonnance de la ville porte que ceux qui ont droit d'arches, gors, moulins, & *pertuis*, leur doivent donner 24. pieds de largeur, & les tenir ouverts à l'approche des bateaux, ſans qu'on puiſſe remettre les barres & les aiguilles, qu'il ne ſoit eſcoulé aſſez d'eau pour les conduire au prochain *pertuis*, pour l'ouverture deſquels il n'eſt rien deu.

PERTUIS, eſt auſſi un terme de Geographie qui ſignifie un detroit de mer entre une Iſle & la terre ferme. On les marque ſur les Cartes des coſtes de Poitou, de Saintonge. Le *Pertuis* de Maumuſſon vers l'Iſle d'Oleron. Le *pertuis* d'Antioche, le *Pertuis* Breton vers l'Iſle de Ré. On appelle auſſi en termes de Marine *pertuis*, les petits paſſages ou filets d'eau qui ſont entre des bancs de ſable, qu'on nomme autrement *treſpas*.

PERTUISANE. ſ. f. Arme d'haſt, qui eſt une eſpece de hallebarde qui a un fer plus long, plus large & plus tranchant que les autres. Les Gardes qui ſont proches de la perſonne du Roy portent des *pertuiſanes*. Menage derive ce mot de *partiſan* Anglois ſignifiant la même choſe.

PERTUISANIER. ſ. m. Homme de guerre armé d'une pertuiſane.

PERTURBATEUR. ſ. m. Qui trouble le repos des citoyens. On fait le procés aux ſeditieux, à ceux qui ſement des libelles, qui font des cabales ſecrettes, comme à des *perturbateurs* du repos public. Les Heretiques ſont ordinairement *perturbateurs* de l'Eſtat.

PERVENCHE. ſ. f. Plante medicinale qui croiſt dans les bonnes terres. Elle rampe & produit de menus ſarments de la groſſeur d'un jonc. Sa figure & la couleur de ſes feuilles reſſemblent à celles du laurier, quoy que plus petites de beaucoup, & ſont dentelées, dont la qualité eſt acre & ulcerative. Ses fleurs ſont blanches, odorantes & en forme de grappe, ſi ſemblables aux meurtes, qu'on a de la peine à les diſcerner. On l'appelle en Latin *vinca*, ou *pervinca*, & eſt une eſpece de *clematis*. Il y en a une autre eſpece qu'on appelle *liſeron*, & en Latin *vitalba*, qui rampe contre les arbres comme le ſmilax, quoy que Fuchſius croye que c'eſt la *vigne noire*.

PERVERS, ERSE. adject. Meſchant, corrompu. Dans ce ſiecle *pervers* où tout va en deſordre. On dit d'un enfant, qu'il eſt fort *pervers*, lors qu'il eſt mutin, qu'il crie & qu'il tempeſte, qu'il eſt difficile à élever. On dit auſſi la fortune *perverſe*, pour dire, contraire & maligne.

PERVERTIR. verb. act. Corrompre, donner de meſchantes inſtructions, de meſchans exemples. Les guerres civiles ont *perverti* bien du monde, les ont fait changer de Religion. Noſtre ſiecle eſt fort *perverti*. Le luxe a *perverti* bien des femmes.

PERVERSION. ſ. f. Action par laquelle on rend plus meſchant, ou on devient plus meſchant. Le luxe a beaucoup contribué à la *perverſion* des mœurs. Le ſiecle eſt dans un eſtat de *perverſion*, fort corrompu.

PERVERSITÉ. ſ. f. Eſtat de corruption, de perverſion. Dieu fut contraint d'envoyer le deluge ſur la terre à cauſe de la *perverſité* des hommes, de la corruption generale des mœurs.

P E S.

PESADE. ſ. f. Terme de Manege. C'eſt le premier mouvement du cheval, lors qu'il leve les pieds de devant ſans remuer ceux de derriere. C'eſt la premiére leçon qu'on donne aux chevaux pour manier à courbettes & aux autres airs relevez.

PESAMMENT. adv. D'une maniere peſante, lente & tardive. Ce vieillard marche fort *peſamment*, il a de la peine à marcher. Une armée marche fort *peſamment*, à cauſe de la quantité du bagage.

PESAMMENT, s'eſt dit auſſi à la guerre des Cavaliers armés de toutes pieces, comme eſtoient il y a cent ans ceux des Compagnies d'Ordonnance, qu'on a appellés *peſamment armez*. Les Romains avoient de ſemblables trouppes *peſamment* armées, qu'ils appelloient *cataphractis milites*.

PESANT, ANTE. adj. & parfois ſubſt. Terme relatif oppoſé à *leger*. Ce qui tend à occuper le lieu le plus bas. L'or eſt le plus *peſant* des metaux. Ce fardeau eſt bien *peſant*. L'objet de la Statique eſt le *peſant* & le leger.

PESANT, ſe dit auſſi de ce qui a un poids reglé & certain. Un eſcu d'or eſt *peſant*, quand il eſt du poids de l'Ordonnance. On n'eſt obligé de recevoir dans le commerce que de la monnoye *peſante*. On vend tant le cent *peſant* de fer, de cuivre.

PESANT, ſe dit encore de ce qui eſt tardif, lent, pareſſeux. L'aſne eſt un animal *peſant* & pareſſeux. L'âge rend les vieillards *peſants* & tardifs. Ce carroſſe eſt trop *peſant*, on a de la peine à le faire rouler. On dit auſſi, qu'on a la teſte *peſante*, le corps *peſant*, lors qu'on les a chargez d'humeurs qui empéchent la vivacité de leurs actions.

PESANT, ſe dit figurément en choſes ſpirituelles & morales. Les gens du Nord ont d'ordinaire l'eſprit plus *peſant*, plus lourd, que ceux du Midy. Une couronne eſt bien *peſante* ſur la teſte. C'eſt une charge bien *peſante* qu'un fardeau de quatrevingts ans. Le ſoin de nourrir & de pourvoir tant d'enfans eſt bien *peſant* ſur les eſpaules d'un pauvre pere, cela eſt *peſant* & grief.

PESANT, ſe dit auſſi au Manege d'un cheval qui s'abandonne trop ſur la bride, qui a trop d'appuy, qui peſe à la main.

On dit proverbialement d'un homme qu'on veut loüer, qu'il vaut ſon *peſant* d'or; & de celuy qu'on veut railler, qu'il vaut ſon *peſant* de plomb.

PESANTEUR. ſ. f. Qualité des corps qui les rend graves, qui les porte à tendre en bas. Les corps differents ont des *peſanteurs* differentes. Les Anciens n'ont point connu la *peſanteur* de l'air : le barometre ſert à connoiſtre ſa *peſanteur*. La colomne d'air a autant de *peſanteur* qu'une de 28. pouces de mercure, ou de 32. pieds d'eau.

PESANTEUR, ſe dit auſſi de la violente impreſſion que fait un corps grave ou agité frappant ſur un autre. Ce brave a fait ſouvent ſentir la *peſanteur* de ſon bras aux ennemis. La violence du mouvement fait plus d'effet que la *peſanteur* du corps.

PESANTEUR, ſe dit auſſi de la teſte & des membres, quand ils ſont chargez d'humeurs, ou de fluxions. Les *peſanteurs* de teſte & des membres ſont des ſignes, des avantcoureurs de maladies.

PESCHE. ſ. f. Action par laquelle on prend du poiſſon. Aller à la *peſche* des molues, du hareng, des baleines. Cet homme entend bien la *peſche*, eſt adroit à la *peſche*. La *peſche* des perles ſe fait par le moyen des plongeons. Cet eſtang eſt en *peſche*, on en laiſſe écouler l'eau par la bonde.

Les Ordonnances ont fait pluſieurs reglemens ſur la *peſche*, & defendent pluſieurs filets & engins à peſcher. Les anciennes de François I. & de Henry II. deffendent le bas roborin, le chiffre garnis, valois, amandes, le pinſoir, le truble à bois, la bourache, la charte, le marchepied, le cliquet, le rouable, le clameci, faiſſine, fagots, naſſes pelées, jonchées, ligne de long à menus hameçons. L'Ordonnance nouvelle de 1679. y adjoûte les gilles, tramails, furets, eſperviers, chalons, fabres, &c. comme auſſi deffend de bouiller avec bouilles & rabots tant ſous les chevrins, racines, ſaules, oſiers, terriers, aux arches des ponts, ni aux herbes, ni de mettre lignes avec eſchecs & amorces vives, de mettre braye à chauſſe ni queure, & que l'on y adjoûte bouſſel épais, enſemble de porter chaiſnes & clairons en bateaux, & d'aller à la fare & au barandage, & de peſcher dans des nouës avec des filets pour prendre le poiſſon, & le fray qui y a été porté par les debordemens; comme auſſi deffend de jetter dans les rivieres aucune chaux, noix vomique, coque de Levant, momie, & autres drogues & appaſts, à peine de punition corporelle.

PESCHE. ſ. f. eſt un gros fruit à noyau qui vient ſur la fin de l'eſté, des plus delicieux qui ſe mangent. La premiere & la plus haſtive eſt l'*avantpeſche muſquée*, qui eſt blanche & petite, douce & ſucrée. La *peſche de Troye* eſt une *avantpeſche* muſquée rouge qui eſt plus groſſe; & une autre qu'on nomme la *double de Troye*, eſt plus ronde. L'*alberge* eſt jaune dedans & dehors, de mediocre groſſeur, d'excellent gouſt, un peu platte. Son noyau eſt d'un rouge violet. Il y a une *alberge* rouge, & une autre violette. La *peſche magdelaine* eſt groſſe & ronde, & prend un peu de rouge. C'eſt la plus eſtimée des *peſches*. Il y en a une muſquée qui a plus de gouſt que les autres. La *peſche magdelaine rouge*, ou *peſche païſanne*, vient moins groſſe que la blanche, & ſa chair eſt delicieuſe. La *peſche mignonne*, ou *la veloutée*, eſt une eſpece de *magdelaine* haſtive plus platte que ronde, fort colorée en dehors & en dedans. Le pavis blanc & le maſle de la *magdelaine* eſt d'un gouſt fort relevé & muſqué. Il y a auſſi un pavi rouge & jaune, & il n'y a point de *peſche* qui n'ait ſon pavi. La *peſche ceriſe* eſt petite, liſe, ronde, a la chair dure, ſeche, & de peu de gouſt. La *peſche loyale* eſt belle & rouge, plus longue que ronde. La *belle chevreuſe* eſt d'un rouge fort vermeil, & d'une eau fort douce, qui eſt longuette & aſſez groſſe. La *peſche d'Italie* eſt une de ſes eſpeces, & tire ſur la *peſche de Pau*. La *peſche dreuſel* eſt plus longue que ronde, fort veluë & colorée. On la nomme *ſanguinole*, à cauſe que ſa chair eſt toute rouge. La *peſche bourdin* eſt toute ronde, tres-charnuë, aſſez rouge, d'une mediocre groſſeur, d'un gouſt tres-relevé, & paſſe pour une des meilleures *peſches*. La *peſche violette* eſt plus longue que ronde, vineuſe, & tres-fondante. Il y en a de la groſſe, & de la petite eſpece. Il y en a auſſi une tardive ou panachée qui vient en automne. La *peſche liſſée blanche* eſt plus rare, & n'a pas le gouſt ſi relevé que la violette. Il y en a une autre liſſée, jaune, aſſez groſſe, & platte & tardive. Toutes ces *peſches liſſes* ont leurs maſles qu'on nomme *brugnons*, qui ſont plus ronds, plus gros, & d'un gouſt excellent & relevé, qui les fait nommer *muſquez*. Ils ont la chair ferme & dure, & ne quittent point le noyau. Le *teton de Venus* eſt une *peſche* qui reſſemble aſſez à l'*admirable*, qui eſt ronde, & faite en teton, qui a une pointe comme une tete, qui eſt blanche en dedans, & un peu rouge en dehors, qui a une chair delicate & fondante, & une des meilleures des *peſches* tardives. La *peſche commune* appellée *peſche de Corbeil*, eſt ronde, blonde, veluë, aſſez bonne, comme une madelaine baſtarde, mais elle eſt amere dans les terres fortes. Il y a une *peſche* à fleur double plus recherchée pour ſa fleur que pour ſon fruit. La *peſche* dite *admirable*, à cauſe de ſa groſſeur, beauté & bonté, eſt preſque ronde, & rouge, tres-fondante, & comme une madelaine tardive. La *peſche pourprée*, ou *la nivette*, eſt une groſſe *peſche* preſque ronde, d'un rouge brun velouté, fort charnuë, & de tres-bon gouſt. La *peſche dandilly* eſt tres-groſſe, ronde, charnuë, blanche dehors & dedans, qui eſt comme une perſique blanche. La *perſique* eſt une tres-groſſe *peſche*, moins longue, & plus ronde que la *peſche de Pau*. Elle eſt rouge & pointuë, & a d'ordinaire des boſſes. Sa chair eſt delicate, pleine d'eau, & tres-rouge vers le noyau, qui eſt plat & pointu. La *peſche d'abricot*, ou *ſcandalie*, eſt de deux ſortes, toutes deux rondes; l'une veluë, & un peu rouge; l'autre plus liſe, & jaune, dont la chair a le gouſt d'abricot. La *peſche bellegarde* eſt belle, groſſe, ronde, fort peu rouge dedans & dehors, & tres-bonne, & aſſez tardive. La *peſche Narbonne* eſt groſſe & verdaſtre, a la chair ſeche & cotonneuſe, qu'on eſtime parce qu'on la mange en la ſaiſon tardive. La *peſche roſſane* de Languedoc eſt jaune dehors & dedans, longue, groſſe & tardive. La *belle de Vitri* eſt une tres-groſſe *peſche* camuſe, charnuë & pleine de boſſes, fort rouge vers le noyau qu'elle a petit, eſt tardive & excellente. La *peſche de Pau* eſt de deux ſortes; la ronde qui eſt la meilleure; & la longue, qui eſt platte, & ſujette à pourrir au dedans, ſon noyau ſe fendant pour l'ordinaire. Son maſle eſt tres-gros, & nommé *pavi monſtrueux*, beau, rouge, & tres-charneux. Il y a auſſi pluſieurs autres eſpeces de *peſches*, comme *peſches blanches*, *jaunes*, & *rouges*, *mericotons*, & *peſches betteraves*, qui ont de la peine à meurir en ces pays-ici.

PESCHER. ſ. m. Arbre qui porte les peſches. On fait un excellent ſyrop & fort purgatif des fleurs de *peſcher*, qui ſont rouges. Il a ſes feuilles tout à fait ſemblables à l'amandier, auſſi-bien que ſa fleur; mais elle eſt un peu plus rougeaſtre. Il a peu de racines, ce qui fait qu'il tombe & vieillit bientoſt. En Latin *perſicarius*. Les *peſchers* ſe greffent ſur l'amandier & ſur le prunier. On les greffe en œuil dormant par un temps ſec, & l'eſcuſſon ſe prendra ſur un bon & fort rameau dont l'œuil aura trois feuilles. Il faut que la terre ſoit bien preparée & bien remuée.

PESCHER. v. act. Prendre du poiſſon. *Peſcher* un eſtang, un vivier. *Peſcher* en la riviere, dans la mer, avec le tramail, la ſeine, les dideaux, & autres ſortes de filets.

On dit proverbialement, *Peſcher* en eau trouble, non ſeulement au propre, mais au figuré, pour dire, Faire ſes affaires dans le deſordre de celles de ſon Maiſtre, ou dans une confuſion publique. On dit auſſi par admiration de quelque découverte, ou de quelque propoſition inconnuë, Ou a-t-il *peſché* cela? On dit auſſi, qu'un homme a *peſché* un poiſſon, quand il a mis le pied dans l'eau.

PESCHERIE. ſ. f. Lieu preparé pour peſcher. L'Ordonnance de la Marine, titre 5. contient pluſieurs reglemens ſur les *peſcheries* de la mer.

PESCHEUR. ſ. m. Qui fait meſtier de peſcher. JESUS-CHRIST pour ſes Apoſtres prit des *Peſcheurs*, & il en fit des *Peſcheurs* d'hommes.

Le Pape parlant du ſceau de ſes lettres, dit qu'elles ſont don-

données ſous l'anneau du *Peſcheur*. On appelle de groſſes bottes, des bottes de *Peſcheurs*, dont on ſe ſert pour peſcher des eſtangs.

Il y a auſſi un oiſeau qu'on appelle *Martin-peſcheur*, ou autrement *Martinet*.

PESE'E. ſ. f. Ce qu'on peſe à une fois. Quand il y a beaucoup de marchandiſe, il faut faire pluſieurs *peſées*.

PESE-LIQUEUR. ſ. m. eſt un inſtrument par lequel on deſcouvre de combien un corps liquide eſt plus peſant qu'un autre. C'eſt une phiole de verre à demi-pleine de vif-argent, ſur le col de laquelle ſont pluſieurs diviſions qui marquent, quand on la plonge dans les corps liquides, ſelon qu'elle enfonce plus ou moins, leurs differents degrez de peſanteur. Voyez *Areometre*.

PESER. v. act. & neut. Avoir de la denſité, de la gravité, du poids. Les corps liquides ne *peſent* que par leur hauteur, par leur perpendicule. L'effet des pompes aſpirantes vient de ce que l'air *peſe* ſur l'eau, & l'éleve juſqu'à 32. pieds. Quelques-uns derivent ce mot de *penſare*.

PESER, ſignifie auſſi, Examiner le poids de quelque choſe; le conferer avec un poids certain, reglé & commun. On *peſe* toutes les marchandiſes qui ſe vendent à la livre, à l'once, au quintal. La balance commune ſert à *peſer* les petites choſes, la Romaine les groſſes. Chez les Indiens & les Perſes on fait tous les ans une grande ceremonie pour *peſer* leur Roy. Voyez Tavernier. On dit en ce ſens qu'une piſtole *peſe*, quand elle a le poids requis par l'Ordonnance du pays.

PESER, ſignifie auſſi, Charger, incommoder, preſſer par ſon poids. Cette viande *peſe* ſur l'eſtomach, elle le charge, l'incommode. Ce tardeau *peſe* trop ſur le devant, ſur ce coſté-là. La groſſe cloche de Noſtre Dame de Paris *peſe* 32. milliers, celle de Roüen 40.

PESER, en termes de Manege, ſe dit des chevaux qui ont trop d'appuy, qui s'abandonnent ſur la bride, ſans forcer pourtant la main du Cavalier. Un cheval *peſe* à la main, ou par laſſitude, ou par foibleſſe de reins.

PESER, en termes de Chaſſe, ſe dit en parlant des traces de beſtes qui ſont enfoncées dans la terre molle, quand elles ont *peſé* deſſus, par où on connoiſt leur grandeur.

PESER, ſe dit auſſi en Muſique & en prononciation, pour dire, Appuyer. Il faut *peſer* ſur cette note pour la faire longue, *peſer* davantage ſur une touche, *peſer* ſur une ſyllabe. On dit auſſi en Mechanique, *peſer* ſur un levier, ſur un contrepoids, ſur une baſcule.

PESER, ſe dit figurément en choſes morales. Dans les compagnies où chacun a droit de donner ſon ſuffrage, on compte les voix, & on ne les *peſe* pas. Balſac a dit dans ſon Prince, La gloire qui luy en revient *peſe* pour le moins autant qu'elle brille. Un Orateur qui parle à un Prince, doit *peſer* chaque mot, chaque expreſſion. La harangue qu'il devoit faire luy *peſoit* bien ſur les eſpaules, l'en voilà quitte. Un bon mot *peſe* ſur le cœur à un Satyrique, il ne peut ſe tenir de le dire. Un peché recelé *peſe* bien fort ſur la conſcience. Toutes les raiſons de part & d'autre ont été bien *peſées*, bien balancées, bien examinées.

PESÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

PESEUR. ſ. m. Celuy qui peſe. On le dit particulierement de celuy qui tient le poids du Roy, qui peſe les marchandiſes.

PESLE MESLE. adv. En confuſion. Dans le chaos tous les elements eſtoient *peſle meſle*. La malpropreté des Colleges fait que tout y eſt *peſle meſle*. On a pris ſouvent des places en entrant *peſle meſle* avec les ennemis qui fuyoient. Quelques-uns derivent ce mot de l'Hebreu *balal malal*, qui ſignifie *miſcere*, *confundere*.

PESNE. ſ. m. Petite piece de fer qui eſt mobile dans la ſerrure par le moyen de la clef, & qui entre dans la gaſche, quand on ferme une porte, ou un coffre. Il y a des ſerrures à double & à triple *peſne* pour fermer les coffres forts. On appelle des *peſnes à reſſort* ou *à demi-tour*, quand ils entrent tous ſeuls dans la gaſche; & *peſne dormant*, celuy qui ne ſe ferme point qu'avec un tour de la clef. On diſoit autrefois *peſle*, pour *peſne*. Menage derive ce mot du Grec *pyuos*, ou *pinion* ou *penion*. Borel le derive de *penis*, *pudendum virile*, *ob formam & uſum ſuum*.

PESNE, eſt auſſi une piece du harnois d'un cheval, & ſe dit en pluſieurs lieux de ces cordes pendantes au bout de quelques reſeaux, qui garentiſſent les chevaux des mouches en été par leur continuelle agitation.

PESON. ſ. m. Balance Romaine compoſée d'un fleau ou verge, d'un poids mobile ſur le fleau, & d'un crochet pour la ſuſpendre. Le *peſon* ſert à peſer les choſes de grand poids, ou d'un grand volume & embaraſſantes, qui ne peuvent tenir dans les plats de la balance ordinaire. Le *peſon* prend ſa denomination de ſa principale partie, qui eſt la maſſe, le boullon, ou le poids mobile, qu'on nomme auſſi *peſon*. Le *peſon* des Romains eſt d'ordinaire d'une livre. Tous les Marchands qui vont en Foire portent leurs *peſons*. Les Chinois peſent l'or avec de petits *peſons* d'yvoire qui ſont plus juſtes qu'aucune autre balance.

PESON, ſe dit auſſi d'un morceau de plomb que les femmes mettent au bout du fuſeau pour le tourner plus facilement.

PESSAIRE. ſ. m. Terme de Medecine. C'eſt un remede ſolide de la groſſeur du doigt, compoſé d'aromates qu'on introduit dans les parties naturelles des femmes pour provoquer les menſtruës, ou pour les arreſter, ou pour empêcher la deſcente de la matrice, ou guerir d'autres maux qui leur peuvent arriver. Il eſt fait de coton, de ſoye, de linge, ou de laine peignée, ou en forme de ſachet où on met quelques gommes, jus, ſemences, herbes, drogues, ou medicaments convenables.

PESSE. ſ. f. Arbre qui eſt une eſpece de pin, ou de ſapin, auquel il eſt ſi ſemblable, que les Charpentiers s'y trompent ſouvent. Leurs differences ſont expliquées au mot de *Sapin*. Le pin & la *peſſe* ſont compris ſous un même genre d'arbres, mais ſont de differentes eſpeces. On l'appelle autrement *pignet*, ou *garipot*. Son fruit n'eſt pas bon à manger. En Latin *picea*.

PESTE. ſ. f. Maladie contagieuſe, & ordinairement mortelle. La *peſte* eſt appellée par Galien beſte ſauvage, ennemie mortelle de la vie des hommes, des animaux, & même des plantes & des arbres. On l'appelle *epidemie*, quand la corruption vient de l'air, qui fait mourir en peu de temps & en peu de lieu une grande quantité de peuple. La *peſte* eſt accompagnée de fievre, bubons, charbons, pourpre, flux de ventre, delire, frenefie, douleur mordicante d'eſtomach, palpitation de cœur, peſanteur de membres, & de tant d'autres accidens, qu'à peine peut-on voir deux malades qui ayent les mêmes ſymptomes: ce qui luy a fait donner divers noms, comme *fievre peſtilente*, *cague-ſangue*, *coqueluche*, *fievre Angloiſe*, *trouſſe-galand*, *boſſe*, *charbon*, *pourpre*, &c. La *peſte*, ſuivant l'opinion de Willis, eſt un venin qui ſe repand en l'air, qui s'attaquant aux eſprits, au ſang, au ſuc nerveux, & aux parties ſolides, les remplit de pourriture, de taches, de puſtules, de bubons, & de charbons. Mr. le Duc Medecin François pour ſe garentir de la *peſte*, appliquoit quatre crapaux ſechez ſur les aînes & ſous les aiſſelles, qui luy ſervoient de veſicatoires. Le vray remede contre la *peſte*, c'eſt de fuir de bonne heure, & de revenir tard. La *peſte*, la guerre, & la famine, ſont les trois fleaux de Dieu. David choiſit pour ſon chaſtiment trois jours de *peſte*. La *peſte* fait de grandes deſolations dans les pays chauds: cepen-

dant la *peſte* eſt une maladie inconnuë aux Indiens ; mais ils ont d'autres maladies dangereuſes & pires.

On dit d'une grande puanteur, qu'elle eſt capable de donner la *peſte* dans une maiſon, que cela put comme la *peſte* ; qu'on craint quelqu'un comme la *peſte*.

PESTE, ſe dit auſſi des maladies qui font mourir beaucoup d'hommes, ou d'animaux. Le pourpre eſt une eſpece de *peſte*. La petite verolle eſt la *peſte* des petits enfans. Le claveau eſt la *peſte* des moutons. Les maux de teſte & le farcin ſont la *peſte* des chevaux.

PESTE, ſe dit auſſi figurément en Morale. L'hereſie, le libertinage, ſont des *peſtes* qui corrompent les eſprits. La flatterie eſt la *peſte* des Cours.

On appelle dans les Colleges *peſtes*, ceux qui ſont de mauvaiſes mœurs, ou qui vont deceler leur ſcompagnons.

PESTE, ſe dit quelquefois par admiration, ou par imprecation, ou ſerment. *La peſte* qu'elle eſt belle. *Male-peſte* qu'il fait chaud en cette occaſion. La *peſte* ſoit du ſot & de l'impertinent. La *peſte* m'étouffe, ſi je ments.

PESTER. v. n. S'emporter contre quelque choſe, invectiver contre quelqu'un. Cet homme *peſte* contre toutes les femmes, il en dit du mal par tout. Cet eſtropié *peſte* contre la guerre. Celuy qui a perdu ſon procez *peſte* contre ſes Juges & ſes parties. Les blaſphemateurs *peſtent* contre le ciel.

PESTERIE. ſubſt. fem. Emportement contre quelque choſe. Quand ce Satyrique eſt dans ſa verve de *peſterie*, il n'épargne perſonne.

PESTIFERE', ÉE. adj. Qui a la peſte. Dans la plus-part des villes il y a des Hôpitaux pour les *peſtiferez*. On le fuit comme un *peſtiferé*. On fait faire la quarantaine à ceux qui viennent des lieux *peſtiferez*, qui ſont infectez de peſte.

PESTILENCE. ſ. f. Vieux mot qui ſignifioit la *peſte*. On dit qu'un homme eſt aſſis dans la chaiſe de *peſtilence*, quand il hante des gens dangereux & corrompus.

PESTILENCIEL, ELLE. adj. Qui a du rapport à la peſte. Voilà un ſigne *peſtilenciel*, qui tient de la nature de la peſte.

PESTILENT, ENTE. adj. Qui tient de la peſte. Il eſt malade d'une fievre pourprée & *peſtilente*. Il ſouffle un air *peſtilent* de ce coſté là.

P E T.

PET. ſ. m. Ventoſité qui ſe forme dans le ventre, & qui en ſort avec éclat. Cambden & Spelman diſent que dans le Comté de Suffolc un vaſſal devoit faire devant le Roy tous les jours de Noël un ſaut, un rot, & un *pet* : d'où vient que ce vaſſal qui ſe nommoit *Baldin* fut ſurnommé le *Peteur*. Le *pet* vient de *pedere*, dit Nicod ; ſelon Menage, de *peditus*. En Latin on l'a appellé *bombus, crepitus*, & *ſibillus ani*. Du Cange le derive de *pettus*, qu'on a dit dans le même ſens *à ſono*.

On appelle des *pets en coque*, certaines malices que ſe font les pages & les écoliers. On dit auſſi, un *pet d'orgue*, quand on touche un peu le clavier pour ſonder ſi le ſommier eſt plein de vent.

On dit proverbialement d'un homme gueri d'une grande maladie, qu'il a fait un *pet* à la mort. On dit d'un homme dur à la deſſerre, qu'on tireroit auſſi-toſt un *pet* d'un aſne mort. On appelle auſſi un *pet à vingt ongles*, un enfant dont une fille accouche.

PETARADE. ſ. f. Pets de cheval, ou d'aſne. Ce cheval alloit par bonds à ruades, & à *petarades*.

PETARD. ſ. m. Papier plié & bien lié, garni dans chacun de ſes plis de poudre à canon, dont on ſe ſert dans les feux de joye, ou que la jeuneſſe prend plaiſir à tirer, parce qu'il fait bien du bruit.

PETARD, en termes de Guerre, eſt une eſpece de petit canon de fonte fort court, étroit par la culaſſe, & large par l'ouverture. Ces *petards* ſont faits de fine roſette avec une dixiéme partie de cuivre jaune. On en fait auſſi de plomb & d'eſtain mélés enſemble. Il eſt ordinairement d'onze pouces de long, & large de ſept & demi. Au dehors de la culaſſe le metail doit être eſpais de quinze lignes à la culaſſe, & de ſix lignes au collet, ſans compter le bourlet. Il doit avoir dix pouces de bouche, & trois anſes, & peſe environ 60. livres. Il y en a de petits de 15. livres. Sa charge eſt de cinq à ſix livres de poudre. On le bouche avec un tranchoir, ou rouleau de bois, qui entre fort juſte. On ne le charge qu'à trois doigts de la bouche, & le vuide ſe remplit d'eſtoupe. On couvre la bouche d'une toile ferrée avec une corde à l'entour du collet. On fait quelquefois des *petards* qui peſent 240. livres de metail, & qui portent 50. livres de poudre. On le met ſur une fleche pour l'appliquer à un pont, ou à une porte, qui eſt compoſée de deux pieces de bois montées ſur des rouës. Il ſert à rompre une porte, un pontlevis, une barriere, une herſe. On accroche le *petard* avec ſon anſe à la porte, & il fait ſon effet par le moyen d'un gros madrier qu'on met au devant. On s'en ſert auſſi dans les contremines pour percer les rameaux ou galeries de l'ennemy, & éventer ſa mine. On en fait auſſi de bois avec des cercles de fer, & on en met ſur des rouës. Les Religionnaires inventerent le *petard* vers l'an 1579. dont le plus ſignalé exploit fut à la ſurpriſe de la ville de Cahors, comme témoigne d'Aubigné en ſon Hiſtoire. Les ſaucifſes ſont auſſi de leur invention.

PETARDER. v. act. Attaquer une porte, un château avec un petard. Ce château fut *petardé*, & pris d'emblée.

PETARDIER. ſ. m. Officier d'Artillerie commandé pour attacher le petard, pour mettre le feu au petard.

PETASITE. ſ. f. Plante medicinale qui croiſt dans les lieux humides des montagnes, & pouſſe dés le printemps une tige tendre, creuſe & charnuë de la hauteur d'une paume & demie, ayant à la cime pluſieurs fleurs petites, mouſſuës & en fome de grappes de raiſin, ſemblables à celles des olives, entaſſées en piramide, & belles à voir. Ses feuilles ſortent aprés que cette tige eſt tombée. Elles ſont attachées par le milieu à une queuë longue d'une coudée, groſſe & moüelleuſe, & pendent de même qu'un chapeau renverſé. Elles ſont fort grandes & longues, un peu blanches au deſſous, fenduës d'un coſté juſqu'à leur milieu, & reſſemblent à un champignon ſur ſa queuë. Sa racine eſt fort groſſe, obſcure au dehors, blanche au dedans, d'un gouſt amer, & d'une odeur forte & fâcheuſe. Elle entre dans la compoſition du vinaigre febrifuge.

PETER. v. n. Laſcher un vent par derriere qui fait quelque bruit. Les Stoïciens ne faiſoient point de difficulté de *peter* & de roter en compagnie.

PETER, ſe dit auſſi de ce qui fait du bruit, & de l'éclat par le moyen du feu. Ces fuſées *petent* bien. On a bien fait *peter* le ſalpeſtre dans cette attaque, dans cette rejoüiſſance. Les petites boules de verre, l'or fulminant, les marons *petent*, quand on les jette dans le feu.

On dit proverbialement d'un homme qui *pete* ſouvent, Il *pete* comme un rouſſin.

PETEUR, EUSE. adj. Qui pete. On dit par mépris d'un vieillard, que c'eſt un vieux *peteur*. On dit auſſi, On l'a chaſſé comme un *peteur* d'Egliſe.

PETILLANT, ANTE. adj. Qui brille par ſa vivacité, qui fait du bruit en bruſlant. Ses yeux ſont noirs, vifs & *petillans*. Le feu de paille & de heſtre, de bois neuf, eſt vif & *petillant*. Un vin *petillant* dans le verre, qui brille & qui ſaute aux yeux.

PETILLER. v. n. Briller avec éclat & vivacité. On eſtime le vin qui *petille* dans le verre, un œuil qui *petille*.

PETILLER, ſe dit auſſi du bois qui fait du bruit quand il bruſle. Le feu qui eſt dans un grenier *petille*, fait ſauter les lattes & les tuiles. Le ſapin, les douves *petillent* au feu.

PETILLER, ſe dit auſſi en parlant de l'eſmotion que donnent les paſſions violentes. Il *petille* d'impatience de voir arriver le jour de ſes nopces. Il *petille*, il creve dans ſa peau de rage, de depit.

PETIT, ITE. adj. & ſubſt. Terme relatif oppoſé à *grand*. Corps dont la quantité a peu d'étenduë. Un *petit* point, une *petite* ligne, un *petit* eſpace, un *petit* homme, un *petit* logis, une *petite* ville. Ce mot vient de *puttus*, diminutif de *putus*, d'où les Italiens ont fait auſſi *puto* & *putino*. Menage. Borel le derive de l'Hebreu *pethi*.

PETIT, ſignifie auſſi, Jeune, en bas âge. Il y a tant d'habitans en cette ville, ſans les femmes & les *petits* enfans. Les *petits* monſtrent ſouvent à vivre aux grandes perſonnes. On l'a traité de *petit* garçon. Les *petits* enfans trouvez.

PETIT, ſe dit auſſi à l'égard de la condition & de la richeſſe. Le *petit* peuple murmure toûjours contre les Puiſſances. Les plus Grands Seigneurs ſont *petits* devant le Roy, ils ſont les *petits*, ils s'humilient. La mort n'épargne ni grands ni *petits*.

PETIT, ſe dit auſſi de ce qui eſt leger, mince, peu conſiderable. Le Preteur ne s'amuſe pas aux *petites* choſes, aux minuties. Il fait un *petit* vent frais & agreable. Il a pris un *petit* habit d'eſtoffe fort mince. On dit auſſi ironiquement & par meſpris, Mon *petit* Monſieur, mon *petit* maiſtre, mon *petit* mignon, une *petite* mine, une *petite* taille. On argumente du *petit* au grand, & du grand au *petit*. Attendez un *petit*, c'eſt à dire un peu.

PETIT, ſe dit auſſi des animaux, tandis qu'ils ſont dans le ventre de la mere, ou qu'ils la ſuivent. Cette chienne fera bientoſt des *petits*. L'agneau eſt le *petit* de la brebis, le poulain de la cavalle, les pouſſins de la poule. Les chiennes ont leurs *petits* à quatre mois, les jûments à neuf, & les élephants à deux ans.

PETIT, ſe dit figurément en choſes morales. C'eſt un *petit* eſprit, un *petit* genie; une ame *petite*, fort baſſe; un *petit* courage, un laſche.

PETIT, ſe marie auſſi avec pluſieurs mots qui luy font changer ſa ſignification. *Petit* lait, *petit* lard, *petit* ſalé, *petite* oye, *petits* chous, *petit* meſtier, du *petit* pain. Le *petit* Office de la Vierge. Reduire au *petit* pied; du *petit* point, un *petit* doigt, mon *petit* cœur, le *petit* coucher. Il aime les *petits* pieds. De la *petite* biere, du *petit* vin. Le *petit* Jean, le *petit* jeu. *Petit* fils, *petit* nepveu, qui ſont expliquez à leur ordre, comme auſſi *petit* texte, *petit* canon, *petit* Romain, &c.

UN PETIT. ad. Un peu. *Petit à petit*, peu à peu. On dit auſſi, Reduire en *petit*, peindre en *petit*, en miniature. On dit auſſi, qu'un livre eſt imprimé en *petit*, pour dire, en *petit* volume.

PETIT, ſe dit proverbialement en ces phraſes. Les gros poiſſons mangent les *petits*, pour dire, Les puiſſants oppriment les foibles. *Petite* pluye abat grand vent. On dit auſſi, Il fait le meſchant, il a battu ſon *petit* frere. A *petit* Mercier *petit* panier. A *petit* manger bien boire. *Petit à petit* l'oiſeau fait ſon nid. On dit auſſi, Mon *petit* doigt me l'a dit. Crier les *petits* paſtez, ſe dit d'une femme qui eſt en travail. Les *petites* meſures ne reviennent pas aux grandes.

PETITEMENT. adv. D'une maniere petite & pauvre. Ce Philoſophe vit *petitement* & comme il peut. S'il a de l'eſtude, c'eſt *petitement*, fort peu.

PETITESSE. ſ. f. Foibleſſe, baſſeſſe. Quand un homme conſidere bien ſa *petiteſſe*, il doit bien s'humilier devant Dieu. La *petiteſſe* du corps n'empêche pas la grandeur de l'ame.

PETITION. ſ. f. Terme du Palais. Demande, ou action en Juſtice. Il ne ſe dit gueres qu'en ces phraſes. La peine de la plus *petition* n'a point de lieu en France: à Rome elle emportoit perte de cauſe. On appelle auſſi en Logique *petition de principe*, lors qu'on ſuppoſe pour principe & pour choſe conſtante celle qui eſt incertaine & qui a beſoin de preuve.

PETITOIRE. ſ. m. Action par laquelle on demande le fonds, ou la proprieté d'une choſe. Il ſe dit par oppoſition à *poſſeſſoire*, où il ne s'agit que de la poſſeſſion. Le *petitoire* des Benefices appartient aux Juges d'Egliſe, les ſeculiers n'en jugent que la complainte poſſeſſoire dans les cauſes de ſpoliation. Il faut juger la poſſeſſoire, avant que de pouvoir agir pour le *petitoire*.

PETON. ſ. m. Pied petit & mignon. Il ne ſe dit qu'en careſſant des enfans, ou des femmes, & en les maniant les pieds.

PETONCLE. ſ. m. Petit poiſſon qui a une coquille griſaſtre laquelle s'employe pour les ornements des grottes.

PETRE'E. adj. Terme de Geographie, qui ne ſe dit qu'en cette phraſe: L'Arabie *Petree*, ou pleine de pierres, ſeparée de l'Arabie Heureuſe, & de l'Arabie Deſerte.

PETREOL. ſ. m. eſt une huile qui ſort d'un rocher. Il y en a une fonteine à Zante, & en deux ou trois autres Iſles de l'Archipel. L'huile de *petreol* eſt fort inflammable, & elle ſert aux compoſitions des feux qui bruſlent dans l'eau.

PETRICHERIE. ſ. f. Terme de Marine, qui ſe dit de tout l'appareil qui ſe fait pour la peſche des morüës, comme chalouppes, hameçons, couteaux, lignes & autres utenciles dont ont beſoin les Baſques & Terreneuviers qui vont à cette pêche. Ce mot vient de l'Eſpagnol *pertrechos*, qui ſignifie les équippages de guerre ou de chaſſe.

PETRIFICATION. ſ. f. Corps qui eſt converti en pierre, & l'action par laquelle il eſt pétrifié. Il ſe fait dans les cavernes pluſieurs ſortes de *petrifications* de bois, & de toutes ſortes de corps, qui ſe changent en pierre par les ſucs lapidifiques qui tombent de deſſus. Les cabinets des curieux ſont pleins de *petrifications* de bois, de plantes, &c.

PETRIFIER. v. act. Convertir en pierre. Les metamorphoſes des Anciens ſont pleines d'hiſtoires de perſonnes *petrifiées* ou converties en ſtatuës. Auprés de Nacſivan il y a une petite riviere dont on detourne l'eau dans des canaux, qui s'y *petrifie* en peu de temps, & de cette pierre on a baſti un grand Caravanſera qui en eſt proche.

PETRIFIER, ſe dit auſſi en Morale, pour dire, Rendre dur. Ainſi Mr. Deſpreaux a dit dans ſes Satyres:

\- - - ay-je par mon eſcrit
Petrifié ſa veine, & glacé ſon eſprit?

PETRIFIÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

PETULANCE. ſ. f. Emportement avec inſolence. Les eſtrangers reprochent aux François leur *petulance*, leur emportement dans la jeuneſſe.

PETULANT, ANTE. adj. Qui eſt emporté, fougueux, inſolent. Cet homme à l'eſprit *petulant* & emporté dans l'abord, mais il revient peu aprés.

PETUN. ſ. m. Herbe nommée *nicotiane*, *tabac*, ou *herbe à la Reine*, qui deſſeche le cerveau. On la prend en fumée, en poudre & en maſchicatoire. C'eſt un nom originaire que les peuples de la Floride ont donné à cette plante, d'où elle a été apportée en Portugal,

&

& de là en France par Jean Nicod, d'où vient qu'on l'a appellée auſſi *nicotiane*. Voyez *Tabac*.

PETUNER. v. n. Prendre du tabac. Il ne ſe dit que de celuy qu'on prend en fumée avec une pipe. C'eſt une choſe odieuſe en France d'aller en un tabac & de *petuner*. En Hollande & ſur la mer c'eſt une choſe ordinaire de *petuner*.

P E U.

PEU. adv. De quantité qui ſignifie, Gueres. En la plus-part des choſes, il y a du trop, ou du trop *peu*. A *peu* prés, un *peu* plus, un *peu* moins, un *peu* devant, un *peu* aprés. Il faut boire *peu* de vin, *peu*, ou point dans la fievre. On luy a donné un *peu* d'encens dans cette Epiſtre. Aimez moy un *peu*. On dit auſſi, Si *peu* que rien. Les plaiſirs durent trop *peu*. Nous verrons cela dans *peu*. Il y a eu *peu* de gain dans cette affaire. On dit populairement, Par ſaint *peu*.

On dit auſſi, *Peu à peu*, Petit à petit; *peu* & ſouvent; tant ſoit *peu*; *peu* s'en eſt fallu, il ne s'en eſt gueres manqué. Paix & *peu*. Pour *peu* que vous tardiez à venir, l'affaire periclite. Cela s'eſt fait à *peu* de frais. Il y a *peu* à dire qu'il n'y atteigne. Il coûte *peu* de rendre le ſalut. Ce n'eſt pas *peu* de ſçavoir les Langues. Donnez moy un *peu* d'encre & de papier. Arreſtez un *peu*, dites moy un *peu*. Ces ſortes d'affaires ſe font *peu* à *peu*, avec le temps.

PEU, eſt quelquefois ſubſt. Le *peu* que je vaux. Le *peu* de cas que je fais de cet Auteur. Son *peu* de bien le contente. Un ſage vit de *peu*.

On dit proverbialement, A Grands Seigneurs *peu* de paroles. A *peu* de choſe peu de plaid. Ce mot vient de *paucum*, ou de *paulum*.

PEUILLE. ſ. f. Terme d'Affineur. C'eſt un petit morceau de l'eſpece monnoyée, ou du metail, ſur lequel on fait l'eſſay du reſte, & qu'on met à la coupelle, pour en connoiſtre le titre & la bonté. Dans le ſecond eſſay des monnoyes, on les coupe en quatre parties appellées *peuilles*, dont on laiſſe une partie au Maiſtre, l'autre aux Juges Gardes, une à l'Eſſayeur, & on fait un eſſay de la quatriéme; & ces *peuilles* doivent être enfermées dans des papiers cachetez juſqu'aprés le jugement definitif des eſpeces.

PEUPLADE. ſ. f. Inondation de gens qui viennent chercher des terres pour habiter. Les Gots, les Lombards & autres peuples ſont venus du Nord & de l'Orient faire des *peuplades* dans les Provinces de l'Occident & du Midi. On a envoyé d'Europe en l'Amerique force *peuplades*.

PEUPLADE, ſignifie auſſi le lieu habité. On envoya des Miſſionnaires dans les nouvelles *peuplades* & habitations du Canada.

PEUPLE. ſ. m. Nom collectif. Aſſemblée de perſonnes qui habitent un pays, qui compoſent une nation. Ce Voyageur a veu toutes ſortes de *peuples* civiliſés & barbares. Ce ſeroit un bel ouvrage de faire la conference des mœurs de tous les *peuples* connus.

PEUPLE, ſe dit particulierement des habitans d'une ville. Les villes où il y a le plus de *peuple* ſont Pekin, Nankin & Paris. A Rome, à Athenes, le *peuple* gouvernoit. Le Roy ſe fait aimer de ſon *peuple*, il a le cœur de ſon *peuple*. Dans les Republiques les Magiſtrats briguent la faveur du *peuple*, il ne ſe fait rien à la foule du *peuple*.

PEUPLE, ſe dit encore plus particulierement par oppoſition à ceux qui ſont nobles, riches, ou éclairés. Le *peuple* eſt *peuple* par tout, c'eſt à dire, ſot, remuant, aimant les nouveautez. Cet homme eſt gaſté de toutes les erreurs & opinions du *peuple*. Il eſt de la lie du *peuple*. Le petit *peuple*, le menu *peuple*, le commun du *peuple* eſt malin & ſeditieux. Il y a bien du *peuple* au quartier des halles.

PEUPLE, ſe dit auſſi d'une multitude de gens. Balſac a dit noblement:

> Quand la jeune nature en miracles ſeconde
> D'un *peuple* de Heros ſir habiter le monde.

On dit auſſi d'une illuſtre beauté, qu'elle avoit un *peuple* d'amants. Le *peuple* poëtique ce ſont les Poëtes vulgaires.

PEUPLE, ſe dit auſſi du petit poiſſon, de l'alevin, ou norrain qu'on achete pour faire valoir un eſtang. On a obligé ce Fermier à mettre deux milliers de *peuple* dans cet eſtang. On l'appelle autrement *filiere*.

PEUPLER. v. act. & n. Emplir de peuple. On a envoyé *peupler* pluſieurs terres en Canada. Les gens du Nord *peuplent* beaucoup, ce ſont eux qui ont *peuplé* l'Occident.

PEUPLER, ſe dit auſſi des eſtangs, des viviers, des foſſés. On a *peuplé* cet eſtang, on l'a veu empoiſſonner. On le dit auſſi des bois & des vignes, quand on y met de nouveau plant. Cette vigne a été *peuplée* de nouveau.

PEUPLÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

PEUPLER, en termes d'Architecture & de Charpenterie ſignifie, Garnir de pieces de bois convenables les parties d'un baſtiment. Ce plancher doit être *peuplé* de trente-ſix ſolives. Cette cloiſon doit être *peuplée* de tant de pôteaux. Cette panne doit eſtre *peuplée* de tant de chevrons.

PEUPLIER, qu'on appelle auſſi *Peuple*. ſ. m. Arbre fort haut, qui vient ſur les bords des rivieres, ou foſſés, & dans les lieux aquatiques & mareſcageux, qui a l'eſcorce tirant ſur le blanc. Il y a trois ſortes de *peupliers*; le *blanc*, qui eſt le *peuplier* ordinaire; le *noir*, qu'on nomme *tremble*; & l'*Albin*, ou *Lybique*. Le *blanc* a ſes feuilles ſemblables à celles de vigne, blancheaſtres d'un coſté, & mouſſuës. Le *tremble* eſt plus haut & plus droit, ayant des feuilles comme le lierre, pleines, & non entretaillées en leur circonference, & un peu poinuës par le bout. Elles ſont attachées à une longue queuë, & fort tendre, qui font qu'elles tremblent toûjours, même ſans vent. Son eſcorce eſt de couleur cendrée. Son bois eſt blanc, & propre à faire des ais. Le *Lybique* reſſemble au *peuplier blanc*, & a ſes feuilles plus rondes, plus minces, taillées à pluſieurs coins & angles, & fort peu dentelées alentour. Son tronc eſt plus court, & il a une eſcorce noire. Le *peuplier blanc* eſt ſterile. Le *tremble* a un fruit grappu portant des perles ſemblable à l'arrobe, leſquelles eſtant meures s'évanouiſſent, & ſe perdent dans l'air. Quelques Anciens, comme Dioſcoride & Æginete, & même Braſſavolus, ont crû que les *peupliers* qui ſont auprés du Pau jettoient une reſine, qui étant endurcie ſe convertiſſoit en ambre jaune: mais c'eſt une pure erreur, qui eſt venuë de ce que les payſans de ce pays-là portoient ordinairement un collier d'ambre, croyant que c'étoit un bon remede contre les goeſtres, eſcroüelles, & autres maladies de la gorge à quoy ils étoient ſujets, ce qui a donné lieu à la fable des ſœurs de Phaëton. On dit que les feuilles du *peuplier* tournent à tous les Solſtices. Il ſe debite ordinairement en volilles depuis trois juſqu'à cinq lignes d'eſpaiſſeur, de dix pouces de large, & de ſix pieds de long, pour faire des bieres, & foncer des cabinets. Il ſert auſſi à des Sculpteurs à faire des figures & autres ornements, & à faire des brancards de petits carroſſes. En Latin *populus alba*.

PEUR. ſ. f. Paſſion de l'ame qui luy fait craindre & apprehender les choſes nuiſibles. La *peur* eſt une mauvaiſe conſeillere. La *peur* luy mit des aiſles aux talons. On appelloit Bayard, le Chevalier ſans *peur* & ſans reproche.

che, Richard ſans *peur*. On dit qu'un homme a *peur* de ſon ombre, lors qu'il craint ſans ſujet, qu'il a quelque terreur panique. Cet homme tremble de *peur*, veſtit de *peur*. Il y a bien des gens qui ſont morts de *peur*.

On dit auſſi d'un convaleſcent aprés une grande maladie, Il n'en aura que la *peur*. Sa maladie nous a allarmé, nous a fait grand' *peur*. On dit auſſi en termes de civilité, La *peur* que j'ay de vous deplaire, de vous importuner.

On dit proverbialement, qu'on peut bien guerir du mal, mais qu'on ne ſçauroit guerir de la *peur*, qu'il n'y a point de Medecin de la *peur*. On dit auſſi, Il ne faut point aller au bois qui a *peur* des feuilles. On diſoit autrefois *paour*, & ce mot vient de *paver*.

DE PEUR QUE. Conjonction & adverbe. *Parlons bas, de peur qu'on ne nous entende. Allons par le chemin bas, de peur* des voleurs, de mauvaiſe rencontre. Il vaut mieux ſe taire, *de peur* d'offenſer quelqu'un.

PEUREUX, EUSE. adj. Qui eſt timide, ſujet à avoir peur. *Les femmes ſont peureuſes*, ſont ſujettes à avoir peur. C'eſt un homme *peureux*, qui a peur des eſprits. Les lievres, les cerfs, ſont des animaux *peureux*, qui ne ſe deffendent que par la fuite. Les chevaux qui ſont *peureux* s'appellent autrement *ombrageux*.

PEUT-ESTRE. adv. & quelquefois ſubſt. qui marque du doute, de l'incertitude. *Peut-être* qu'ouy, *peut-être* que non. On ne fonde pas des entrepriſes ſur un *peut-être*.

On dit proverbialement, que *peut-être* engarde les gens de mentir.

P H A.

PHALANGE. ſ. f. Gros bataillon quarré que formoient les Anciens, qui étoit ſi preſſé, que les ſoldats avoient les pieds les uns contre les autres avec leurs boucliers joints, & leurs piques croiſées, en telle ſorte qu'il étoit preſque impoſſible de le rompre. Il étoit compoſé de 8000. hommes. Tite Live dit que cette maniere de bataillon a été inventée par les Macedoniens, & leur étoit particuliere, d'où vient qu'on luy donnoit pour epithete ordinaire, *Phalange Macedonienne*.

Les Medecins appellent auſſi *phalanges*, les rangs & diſpoſitions des doigts de l'homme, comme s'ils étoient rangés en bataille.

PHALANGE, eſt auſſi un petit inſecte venimeux dont Ætius met ſix eſpeces, entre leſquelles il y a des araignées, des fourmis, des tarentoles, &c. Voyez *Tarentole*.

PHALEUCE. Terme de Poëſie, eſt une eſpece de vers en uſage chez les Grecs & les Latins, qui a cinq pieds comme le Saphique, dont le ſpondée eſt le premier, le dactyle eſt le ſecond, & les trois autres ſont trochées.

Phantaiſie, Phaiſan, Phantaſque, Phantoſme. Voyez *Fantaiſie, Faiſan, Fantaſque, Fantoſme.*

PHARE. ſubſt. maſc. Lieu élevé vers un port de mer, où on allume du feu la nuit pour ſervir de guide aux vaiſſeaux qui y abordent. Le *Phare* de Meſſine. Le Coloſſe de Rhodes ſervoit de *phare*. Le *Phare* d'Alexandrie a été autrefois fort celebré. La tour de Cordoüan eſt un *phare* ſur la Garomne. *Pharos* étoit une tour fameuſe à Alexandrie, qui a communiqué ſon nom à tous les autres. Dans les vieux Titres on appelle *phare*, ces chandeliers qui ont tout autour pluſieurs cierges ou lampes allumées.

PHARMACIE. ſ. f. La ſeconde partie de la Medecine, qui enſeigne l'élection, la preparation & la mixtion des medicamens. Il y a une *Pharmacie Galenique* pratiquée par les Anciens, & une *Pharmacie Chymique*, qu'on appelle autrement *Hermetique* ou *Art diſtillatoire*, que Paracelſe a nommée *Spagyrique*, qui enſeigne à reſoudre les corps mixtes, à en connoiſtre les parties, à en ſeparer les mauvaiſes, à en aſſembler & exalter les bonnes. L'employ de l'Apothicaire eſt la *Pharmacie*.

PHARMACOPÉE. ſ. f. Traité qui enſeigne la Pharmacie, & qui contient la preparation des remedes. Il y a pluſieurs Livres de *Pharmacopée*, comme Bauderon, & Joſeph du Cheſne Sr. de la Violette, le Febvre, & en dernier lieu Charras. On eſtime fort la *Pharmacopée* de Jacques Sylvius, & celle de Willis.

PHARMACOPOLE. ſ. m. Apothicaire qui prepare & qui vend les remedes. On ne ſe ſert de ce mot qu'en derision & en burleſque. Tous ces mots viennent du Grec *pharmakon*, qui ſignifie *remede*.

PHARYNX. ſubſt. maſc. Terme de Medecine, qui ſe dit du goſier. C'eſt la partie de la bouche qui fait le haut & le commencement du conduit qui va à l'eſtomach, laquelle eſt fort dilatée. Ce mot eſt Grec, où il ſignifie la même choſe. Les Latins l'appellent *fauces*.

PHASE. ſ. f. Terme d'Aſtronomie, qui ſe dit des diverſes apparences ou illuminations de la Lune. Dans la theorie des Planetes on fait voir la cauſe de ſes diverſes *phaſes*, pourquoy elle paroiſt tantoſt pleine, & tantoſt en croiſſant. On a auſſi obſervé quelques *phaſes* dans l'étoile de Venus.

PHASEOLE. Eſpece de legume. Sa plante a des feuilles comme celles du lierre, quelque peu plus grandes, plus molles & pleines de veines. Il en ſort trois d'une ſeule queuë. Ses fleurs ſont blanches, & plus petites que celles des pois, d'où ſortent de petites cornes ou goulles de la longueur d'un palme, longues, rondes, & pointuës par le bout, verdes au commencement, & blanches dans leur maturité. Elles enferment les *phaſeoles*, qui ont preſque la forme des rognons des beſtes à quatre pieds. Elles ſont ordinairement blanches, horſmis vers le milieu qui eſt un peu noir; mais il y en a auſſi de rouges, de jaunes, & d'autres de diverſe couleur. En Latin *phaſeoli*, ou *ſimilax hortenſis*. On les appelle auſſi en François *pois à viſage*, ou *feves de haricot*, & on les mange cuites avec leur gouſſe comme les aſperges.

P H E.

PHENOMENE. ſ. m. Effet apparent dans le ciel, ou ſur la terre, qu'on découvre par l'obſervation des aſtres, ou par les experiences phyſiques. Il faut qu'un bon Philoſophe découvre les cauſes de tous les *phenomenes*. Le *phenomene* de Mars acronique ne ſe peut ſauver avec la ſolidité des cieux qu'on ſuppoſe dans l'hypotheſe de Ptolomée. On tient pour la plus vraiſemblable des hypotheſes celle qui ſauve le mieux tous les *phenomenes*.

P H I.

PHILOLOGIE. ſ. f. C'eſt une eſpece de ſcience compoſée de Grammaire, de Rhetorique, de Poëtique, d'Antiquités, d'Hiſtoires, & generalement de la critique & interpretation de tous les Auteurs, en un mot une litterature univerſelle qui s'étend ſur toutes ſortes de ſciences & d'Auteurs. Elle faiſoit anciennement la principale & la plus belle partie de la Grammaire. Eratoſthene Bibliothecaire d'Alexandrie a été le premier qui a porté le beau nom de *Philologue*, ſuivant Suetone, ou celuy de *Critique*, ſelon Clement Alexandrin. Il vivoit du temps de Ptolomée Philadelphe, & eſt mort en l'Olympiade 146. Martianus Capella a donné le

nom de Satyre à ſon ouvrage des Nopces de la *Philologie*, ou de l'Amour des belles Lettres.

PHILOSOPHALE. adj. f. qui ne ſe dit qu'en ces phraſes. Chercheur de Pierre *Philoſophale*. Il croit avoir trouvé la Pierre *Philoſophale*.

PHILOSOPHE. ſ. m. Qui aime la ſageſſe, qui raiſonne juſte ſur les cauſes naturelles, & ſur la conduite des mœurs. Les anciens *Philoſophes* ont été de diverſes Sectes, les Epicuriens, Stoiciens, Platoniciens, Peripateticiens, Pyrrhoniens, &c. Socrate étoit un *Philoſophe* Moral, Ariſtote un *Philoſophe* Logicien, &c. Quand on cite abſolument le *Philoſophe*, on entend parler d'Ariſtote.

PHILOSOPHE, ſe dit au College du Profeſſeur qui enſeigne la Logique, la Morale, la Phyſique & Metaphyſique. On le dit auſſi de l'écolier qui étudie ſous luy. Ce jeune homme a fait ſes Humanitez, il eſt maintenant *Philoſophe*.

PHILOSOPHE, ſe dit auſſi d'un eſprit élevé au deſſus des autres, qui eſt gueri de la preoccupation, des erreurs populaires, & des vanitez du monde. Diogene étoit un vray *Philoſophe*. Les *Philoſophes* Chrêtiens ſont beaucoup au deſſus des Payens.

PHILOSOPHE, ſe dit quelquefois ironiquement d'un homme bourru, crotté, incivil, qui n'a aucun égard aux devoirs & aux bienſeances de la ſocieté civile.

PHILOSOPHE, ſe dit particulierement des Chymiſtes, qui s'appliquent ce nom par preference à tous les autres. La Tourbe des *Philoſophes* eſt un Recueil en pluſieurs Volumes des Auteurs qui ont écrit de la Pierre Philoſophale. Raymond Lulle, Paracelſe, Baſile Valentin, Sedenvogius, ont été de grands *Philoſophes*. Le ſel, le ſoulphre & le mercure ſont les principes des *Philoſophes*.

PHILOSOPHER. v. n. Vaquer à la Philoſophie, à la recherche des cauſes de la nature, à la connoiſſance de Dieu & de ſoy-même. Il s'eſt mis dans la retraite pour vaquer à la contemplation & *philoſopher*.

PHILOSOPHER, ſe dit auſſi ironiquement, pour dire, Repliquer, objecter une raiſon. Un ſuperieur dit à ſon inferieur, Il faut faire ce qu'on vous ordonne ſans *philoſopher*, ſans tant raiſonner.

PHILOSOPHIE. ſ. f. Eſtude de la Nature & de la Morale, fondée ſur le raiſonnement. La *Philoſophie* moderne l'a bien emporté ſur la Grecque. La *Philoſophie* d'Epicure, de Zenon, &c. Quelques-uns ont donné ces épitheres à la *Philoſophie* ancienne, & diſent qu'elle devint *impie* ſous Diagoras, *vicieuſe* ſous Epicure, *hypocrite* ſous Zenon, *effrontée* ſous Diogene, *intereſſée* ſous Demochares, *voluptueuſe* ſous Metrodorus, *fantaſque* ſous Crates, *bouffonne* ſous Menippus, *libertine* ſous Pyrrhon, *chicaneuſe* ſous Cleante, *inquiete* ſous Arceſilas, &c. On appelle un *Cours de Philoſophie*, la Logique, Phyſique, Morale & Metaphyſique qu'on enſeigne dans les Colleges. Il a fait ſa *Philoſophie*. Il a enſeigné la *Philoſophie*.

PHILOSOPHIE, ſe dit auſſi de cette force d'ame qui l'éleve au deſſus du vulgaire, & qui s'acquiert par le raiſonnement. Il faut bien de la *philoſophie* pour ſe conſoler de la perte de ſon honneur, de ſes biens, d'une perſonne qu'on aime.

PHILOSOPHIE, en termes d'Imprimerie, eſt un caractere entre le Cicero & le petit Romain.

PHILOSOPHIQUE. adject. Qui concerne la Philoſophie. Des queſtions, des theſes *philoſophiques*. Cette definition eſt trop *philoſophique*, j'en veux une grammaticale.

PHILOSOPHIQUEMENT. adv. A la maniere des Philoſophes. Cela eſt defini *philoſophiquement*, & non grammaticalement. Cet homme s'eſt mis en retraite, & vit *philoſophiquement*, detaché des vanitez & des opinions du peuple.

PHIOLE. ſ. f. Petite bouteille de verre. Les Apothicaires donnent les medicaments liquides dans des *phioles*. Deſcartes a bien demonſtré dans ſa Dioptrique comment ſe formoit l'Iris dans une *phiole* de verre. Ce mot vient du Grec *phiali*.

Philtration, *Philtre*, *Philtrer*. Voyez *Filtration*, *Filtre*, *Filtrer*.

P H L.

PHLEBOTOMIE. ſ. f. Terme de Chirurgie. Seignée, Art de ſeigner. Les Medecins de la Faculté de Paris tiennent fort pour la *Phlebotomie*, ordonnent bien des ſaignées.

PHLEBOTOMISER. v. n. Faire ſaigner. Les Medecins dans la pleureſie font *phlebotomiſer* huit ou neuf fois.

PHLEGMATIQUE. adj. m. Qui abonde en pituite. Un temperament *phlegmatique* eſt ſujet aux rheumes & aux fluxions. Le poiſſon eſt *phlegmatique*.

PHLEGME. ſ. f. dans le diſcours ordinaire ſignifie un crachat eſpais, & qu'on tire avec effort du goſier. Les pulmoniques, les enrhumés crachent de groſſes *phlegmes*. Il faut craindre qu'une *phlegme* ne l'eſtrangle. Cette *phlegme* eſt teinte de ſang. St. Amant l'a fait maſculin dans ces vers :

> Les *phlegmes* jaunes & ſechés,
> Qu'en ſa verolle il a crachés,
> Luy ſervent de tapiſſerie.

PHLEGME. ſ. m. Terme de Chymie. C'eſt cette humidité aqueuſe & inſipide, que les Chymiſtes pretendent ſe trouver en tous les corps. Dans la diſtillation du vinaigre le *phlegme* ſort le premier, & au vin il ſort le dernier, & dans celles des autres liqueurs pareillement.

PHLEGME, en termes de Medecine, ſe dit de la pituite la plus douce des quatre humeurs qui ſoit dans le corps. Ce mot eſt dit par antiphraſe du verbe Grec *phlego*, *uro*, *quaſi ſit pituita minimè uſta*.

PHLEGME, ſe dit auſſi de cette douceur & tranquillité d'ame qui ne s'émeut de rien. Voilà un homme qui me ſurprend avec ſon *phlegme*, il ne rit jamais, quelque plaiſanterie qu'on luy conte; il ne ſe faſche point d'aucun trait piquant qu'on luy diſe. Un conte eſt plus agreable, quand on le fait avec un grand *phlegme*, fort ſerieuſement. C'eſt un Stoïque, qui a receu la nouvelle de la mort de ſon fils avec ſon *phlegme* ordinaire, ſans en eſtre émû.

PHLEGMON. ſ. m. Terme de Medecine. C'eſt un nom general qu'on donne à toutes les apoſtumes & inflammations qui ſont faites de ſang; & lors qu'il eſt bon & loüable, ne pechant que par la ſeule quantité, on l'appelle alors le *vray phlegmon*; mais le *baſtard*, c'eſt quand il eſt corrompu, & meſlé de bile, pituite ou melancolie: alors il participe de l'erefipele, de l'œdeme ou du skirrhe. Ce ſang ſorti des veines y produit de la chaleur, de la rougeur, de la tenſion, de la reſiſtence, de la pulſation, & cauſe une grande douleur. Le bubon, carboncle, furoncle, les puſtules, & autres tubercules, & tumeurs cauſées par le ſang ſe reduiſent au *phlegmon*. L'ophthalmie, la parotide, la ſquinancie, & même la pleureſie, la peripneumonie, & le parulis, ſont des eſpeces de *phlegmon*. Ce mot vient du verbe Grec *phlegein*, qui ſignifie *cauſer de l'inflammation*.

PHLIBOT. ſ. m. Vaiſſeau Flaman qui a le bord arrondi ſans aucune eſcarriſſure à la pouppe. Les Hambourgois ont de pareils vaiſſeaux.

PHO.

PHOEBUS. ſ. m. Dieu fabuleux de l'Antiquité, qui eſt le même qu'Apollon & le Soleil, frere de Diane. C'eſt le Dieu du Parnaſſe & des Muſes, qui a auſſi inventé la Medecine. Il eſt ainſi nommé par les Grecs de *phos tou biou*, c'eſt à dire *lumiere de la vie*. Les Poëtes appellent le Soleil, *le blond Phœbus*.

Vous commettez un grand abus,
En prennant Bordier pour *Phœbus*,

a dit Theophile. Il étoit auſſi le Dieu de la Divination, dont il reſte encore quelque marque, en ce que la veille des Rois, quand on veut faire un Roy par ſort, on crie *Phœbe Domine*. Ce mot eſt bas & burleſque.

On dit proverbialement, qu'un homme parle *phœbus*, lors qu'en affectant de parler en termes magnifiques, il tombe dans le galimathias & l'obſcurité.

PHOENIX. ſ. m. Oiſeau que les Modernes tiennent fabuleux, & dont les Anciens ont fait grand eſtat. Ils diſent qu'il eſt de la grandeur d'une aigle, qu'il a la teſte timbrée d'un pennage exquis, qu'il a les plumes du cou dorées, les autres pourprées, la queuë blanche meſlée de pennes incarnates, des yeux eſtincelans comme des eſtoiles; qu'il vit dans les deſerts 500. ans; qu'il ſe fait luy-même ſon bûcher de bois & de gommes aromatiques; qu'il bat des aiſles deſſus pour l'allumer; qu'il s'y conſume; qu'il naiſt un ver de ſa cendre, d'où il ſe fait un autre *phœnix*; avec tant d'autres particularités, qu'il ſemble qu'ils en ayent nourri pluſieurs dans des cages. Les Chinois le décrivent & repreſentent comme un oiſeau remarquable par la diverſité de ſes couleurs. Ils diſent qu'il paroiſt toûjours ſeul, & rarement; & que quand on le voit, c'eſt un heureux preſage pour l'Empire.

Les Phœniciens donnoient le nom de *phœnix* au palmier, à cauſe que quand on le bruſle juſqu'à la racine, il revient plus beau que jamais, & reſuſcite comme le *phœnix*.

PHOENIX, ſe dit figurément en Morale, lors qu'on veut loüer quelqu'un d'une qualité extraordinaire, & dire qu'il eſt l'unique en ſon eſpece. On dit, C'eſt le *phœnix* des guerriers, des beaux eſprits, le *phœnix* des amants.

PHOSPHORE. ſ. m. C'eſt une pierre qu'on appelle autrement *pierre de Boulogne*, qui imbibe la lumiere étant expoſée au Soleil, & qui étant bien enveloppée la conſerve pour la rendre en un lieu obſcur auſſi long-temps qu'elle a demeuré à la recevoir. Quelques-uns l'appellent *ardoiſe de Boulogne*, & *l'aimant de la lumiere*. Elle eſt tres-claire & peſante, & ſemblable au plaſtre. Elle contient beaucoup de ſel & de cendres cauſtiques. Elle ſouſtient une forte calcination. Elle eſt tranſparente comme le talc; mais elle ſe reduit pluſtoſt en brins qu'en lames. On l'appelle *pierre de Boulogne*, à cauſe qu'on la trouve prés de Boulogne la Graſſe dans le mont Paterna qui en eſt à quatre mille. Il y en a auſſi quantité dans l'Embrunois. On pile cette pierre en pouſſiere tres-menuë; on en fait des petits gaſteaux en la paiſtriſſant avec de l'eau commune & du blanc d'œuf. On la laiſſe ſecher à l'ombre, & puis on la calcine dans un fourneau de reverbere. Si on en fait des crucifix, aprés qu'ils auront été expoſez le jour au Soleil, ils rendront la nuit une tres-grande lumiere.

On a veu depuis quelque temps à Paris d'autres *phoſphores* artificiels faits avec des compoſitions chymiques. Jean Elhoz qui en a fait un Traité imprimé à Berlin en 1676. parle de quatre ſortes de *phoſphores*. Le premier eſt celuy de la pierre de Boulogne. Le ſecond eſt de l'invention de Mr. Bauduin, qu'il a publié en 1675. ſous le titre de *Phoſphorus Hermeticus*, qu'il appelle *l'aimant de la lumiere*, parce qu'il l'attire à ſoy. Il appelle le troiſiéme *phoſphorus ſmaragdinus*. Le quatriéme eſt le *phoſphorus fulgurans* apporté en France par Mr. Krafft, mais il eſt de l'invention de Mr. Kunckel Chymiſte de l'Electeur de Saxe. Celuy-là étant approché de la poudre à canon bien ſeche y met le feu. Il conſiſte en une liqueur qui luit continuellement la nuit, comme les vers luiſans, & elle produit le même effet hors du verre, quand on l'applique ſur quelque ſujet; car ſi on en frotte le viſage, les mains & les habits, ils luiſent tout de même, & les habits n'en ſont point gaſtez. Hors de la phiole la lumiere s'évanouit en peu de temps, & dans la phiole elle ſe conſerve pluſieurs années: ce qui fait que ce *phoſphore* eſt different des autres, parce que celuy-cy luit de luy-même ſans eſtre expoſé à la lumiere. Il l'appelle *feu perpetuel*. Il y a encore un *phoſphore* qu'on appelle *liquide*, à cauſe de ſa conſiſtence. Mr. Weiſe Medecin de l'Electeur de Brandebourg l'a fait voir le premier à Paris, & il l'appelle *feu froid*. Mais quoy que les Allemans ayent fort tâché de cacher ce ſecret dont ils ſont les inventeurs, on a découvert que ſa matiere étoit une huile extraite de l'urine avec pluſieurs preparations. Le Sr. Humbert Batavien y a reüſſi, & en a fait pluſieurs experiences, même en a communiqué le ſecret à pluſieurs perſonnes à Paris.

Les Aſtrologues appellent auſſi *phoſphore*, la Planete de Venus. C'eſt le mot Grec que les Latins ont tourné en *Lucifer*. Les François diſent *l'eſtoile du Berger*.

PHR.

PHRASE. ſ. f. Maniere d'expreſſion, tour ou conſtruction d'un petit nombre de paroles. Il y a des *phraſes* oratoires, & d'autres poëtiques. Cette *phraſe* eſt elegante. Voilà une *phraſe*, une façon de parler Italienne, Eſpagnole. C'eſt là une *phraſe* de Ciceron. On a fait pluſieurs Livres & Recueils de *phraſes*, comme Bariot & autres.

On dit figurément, qu'il faut un peu varier la *phraſe*, pour dire, qu'il ne faut pas toûjours vivre de même maniere, agir de même façon.

Phrenefie, *Phrenetique*. Voyez *Frenefie*, *Frenetique*.

PHT.

PHTISIE. ſ. f. Terme de Medecine. Maladie du poulmon qui donne une fievre lente, qui conſume le corps, l'extenuë & l'amaigrit. Elle fait d'abord cracher le ſang en touſſant, & dans la ſuite du pus qui va au fond de l'eau. Quelquefois elle fait cracher une partie du poulmon pourri aprés une longue exulceration, & enfin l'on devient en chartre. Les Latins l'appellent *tabes*.

PHTISIQUE. adj. Celuy qui eſt atteint de la phtiſie.

PHY.

PHYLACTERE. ſ. m. Terme d'Hiſtoire Eccleſiaſtique. C'étoit une bande de parchemin dans laquelle étoit écrit quelque texte de l'Eſcriture Sainte, ou le Decalogue, que les plus devots d'entre les Juifs portoient ſur leur front, ou ſur leur poitrine, ou à leur cou, pour marque de leur Religion. En general les Anciens ont donné ce nom à toutes ſortes de charmes, brevets & caracteres qu'ils portoient ſur eux pour ſe preſerver de quelques dangers ou maladies. Les premiers Chreſtiens ont appellé auſſi *phylacteres*, les chaſſes où ils enfermoient les reliques des Saints.

PHYLERIA. ſ. m. Arbre toûjours verd, qui jette des branches & des feuilles dés ſa racine, & qui eſt pro-

pre à faire des paliſſades & des labyrinthes. Celuy dont on ſe ſert ordinairement pour cet uſage s'appelle proprement *alaternus*, *cui quibi folia ſint alterna*; mais il y en a pluſieurs autres ſortes. Morin le Fleuriſte en avoit autour de ſon parterre 80. buiſſons tous differents. Dioſcoride dit que c'eſt un arbre de la grandeur du troëſne, ayant des feuilles ſemblables à celles de l'olivier, mais plus noires & plus larges. Son fruit eſt noir, doucaſtre, & grappu comme un raiſin, & reſſemble à celuy du lentiſque.

PHYMOSIS. ſ. m. Terme de Medecine. C'eſt une maladie du prepuce qui arrive, lors qu'il eſt tellement ſerré, que le gland ne ſe peut découvrir ſans inciſion. On le dit auſſi d'une maladie qui vient aux yeux, quand les deux paupieres ſont tellement attachées enſemble, qu'elles ne ſe peuvent ouvrir. Ce mot eſt Grec, & ſignifie *cloſture* des choſes qui doivent eſtre naturellement ouvertes.

PHYSETERE. ſ. m. C'eſt une eſpece de baleine ou poiſſon teſtacée qu'on appelle autrement *ſouffleur*, qui ejacule & fait rejaillir ſa fumée de la hauteur d'une lance, auſſi droit que ſi elle ſortoit par une ſeringue. Rabelais parle d'un merveilleux *phyſetere* comme d'un monſtre.

PHYSICIEN. ſ. m. Qui connoiſt la nature, qui rend raiſon de ſes effets, qui ſçait ou qui enſeigne la Phyſique. Les *Phyſiciens* modernes ont bien enchery ſur les anciens. C'eſt l'experience qui fait le bon *Phyſicien*. Anciennement on appelloit les Medecins *Phyſiciens*. Les Anglois les appellent encore *Phyſics*, l'Italien *Phyſico*, ou du moins les Apothicaires; car les Medecins faiſoient autrefois l'une & l'autre profeſſion. Du temps de Philippes de Valois il n'y avoit qu'un *Phyſicien* ordinaire en la Cour. Et du temps du Roy Jean, il n'y en avoit que trois. Dans la Bible-Guyot les Medecins ſont nommés *Phyſiciens*.

PHYSIOLOGIE. ſ. f. Partie de la Medecine, qui apprend à connoiſtre la nature par rapport à la gueriſon de l'homme.

PHYSIONOMIE. ſ. f. Art qui enſeigne à connoiſtre l'humeur ou le temperament de l'homme par l'obſervation des traits de ſon viſage, & la diſpoſition de ſes membres. Jean Baptiſte Porta & Robert Flud ont écrit de la *Phyſionomie*. La *Phyſionomie* eſt une ſcience aſſez vaine, mais plus ſolide que la Chiromance. Le Sophiſte Adamantius a écrit des Livres de *Phyſionomie*. André de Laguna a traduit le Livre de la *Phyſionomie* d'Ariſtote.

PHYSIONOMIE, ſe prend quelquefois ſimplement pour la mine. Cet homme a quelque choſe de grand dans ſa *phyſionomie*, c'eſt à dire, dans ſa mine. Celuy-là a la *phyſionomie* patibulaire, a quelque choſe de funeſte dans ſa *phyſionomie*. On a dit de quelqu'un, que ſa *phyſionomie* avoit toutes ſortes de mauvaiſes qualitez, horſmis qu'elle n'étoit point menteuſe.

PHYSIONOMISTE. ſ. m. Qui ſe connoiſt en phyſionomie. Un bon *Phyſionomiſte* peut prevoir les maladies.

PHYSIQUE. ſ. f. Science des cauſes naturelles, qui rend raiſon de tous les phenomenes du ciel & de la terre. Les obſervations faites par la Societé d'Angleterre ont porté la *Phyſique* à un haut point de perfection. La *Phyſique* d'Ariſtote, de Deſcartes. La *Phyſique* des Colleges eſt un pur galimathias. On y appelle auſſi *Phyſique*, la claſſe où on enſeigne cette ſcience. Cet écolier va en *Phyſique*.

PHISIQUE. adj. m. & f. Qui concerne la nature. Un corps *phyſique* eſt un corps reel exiſtant dans la nature. Deſcartes & Gaſſendi ont fait pluſieurs belles experiences & diſſertations *phyſiques*.

PHYSIQUEMENT. adv. D'une maniere reelle & phyſique. Dans la plus-part des queſtions on diſtingue le *phyſiquement parlant*, d'avec le *moralement parlant*.

P I A.

PIAFFE. ſ. f. Démarche fiere qui marque de la vanité, ou de la magnificence. Dans les jouſtes & tournois les Chevaliers marchoient à l'envi avec *piaffe* & éclat.

PIAFFER. v. n. Marcher avec fierté, avec pompe & éclat. On ne le dit plus que des chevaux qui ont du feu & de la vivacité, qui s'emportent, qui veulent avancer, quand on les retient, & qui font une eſpece de dance par une continuelle agitation. Paſquier dit que ce mot eſt moderne, & mis en uſage dans ſon ſiecle.

PIAFFEUR. ſ. m. ne ſe dit qu'en ce ſens des chevaux qui piaffent, & qui paroiſſent beaucoup dans les grandes ceremonies.

PIAILLER. v. n. On diſoit autrefois *Piauler*. Ce mot au propre exprime le cri des pouſſins qui ſuivent leur mere, qui diſent *pio*, *pio*. Buſcon imputa à grand crime à ſa mere d'appeller ſes poulets, en diſant *pio*, *pio*, à cauſe que c'étoit abuſer d'un nom de Pape. Ce mot vient du Latin *pipillare*.

PIAILLER, ſe dit plus ordinairement en parlant du cri continuel des femmes & des enfans. Cette femme ne fait tout le jour que *piailler* aprés ſa ſervante, aprés ſon mari. Cette mere a quatre enfans qui *piaillent* autour d'elle. On dit auſſi d'un méchant Advocat, qu'il a *piaillé* toute la matinée au Barreau.

PAILLERIE. ſ. f. Crierie importune. Il faut quitter cette maiſon, on ne peut ſouffrir les perpetuelles *piailleries* des locataires.

PIAILLEUR, EUSE. ſubſt. Qui piaille. Cet Advocat n'eſt qu'un *piailleur*, qui ne fait que piailler, & qui ne dit rien de bon.

PIASTRE. ſ. m. C'eſt un nom qu'on a donné à une monnoye d'argent, qui vaut un écu, comme les reaux, richedales, patagons, ducatons, louis blancs, &c.

P I C.

PIC. ſ. m. Terme de Geographie, qui ſe dit en cette phraſe: Le *Pic* de Teneriffe: c'eſt la plus haute montagne du monde, qui eſt dans l'Iſle de Teneriffe, qui eſt une des Canaries, au ſommet de laquelle perſonne n'a pû arriver, parce que l'air y eſt trop ſubtil, & n'eſt pas propre pour la reſpiration. On l'apperçoit en mer de 40. lieuës loin, & ſa hauteur perpendiculaire eſt de deux milles & demi. Ce mot vient de l'Eſpagnol *pico*, qui ſignifie *montagne*.

PIC-VERD. ſ. m. Oiſeau qui a le bec long & dur, qui perce l'écorce des arbres. Le *pic-verd* prend ſa nourriture par le moyen de ſa langue, qu'il allonge de trois ou quatre pouces dans les fentes & trous des arbres. Elle a un petit aiguillon pointu avec lequel il prend les vermiſſeaux ou autres inſectes dont il ſe nourrit. Les Fables anciennes diſent que Picus Roy des Latins a été changé en *pic-verd*. Il vient de *picus viridis*. Il y a pourtant de ces oiſeaux qui ſont rouges, jaunes, gris, & noirs. Quelques-uns le nomment *torcol*. Les autres diſent que c'eſt une eſpece de corneille.

PIC, eſt auſſi un inſtrument pointu & acéré, attaché à un manche, qui ſert aux Maçons, Terraſſiers, & Pionniers à ouvrir & remuer la terre. Nenod dit que de la dureté du bec du *pic-verd* ſont venus les mots de *pic* de Maçon, *piquer*, *piqueur*, & *picoter*.

PIC, ſe dit auſſi au jeu de Piquet, quand le premier qui joüe peut compter 30. points, ſans que ſon adverſaire en compte aucun; car alors il en compte 60. au lieu de 30. Le *repic*, c'eſt quand on compte 30. ſur table ſans joüer les cartes; alors on compte 90.

On

On le dit quelquefois au figuré, Faire *pic & repic*, pour dire, Avoir grand avantage ſur un autre.

En termes de Marine on dit, Eſtre à *pic* ſur un ancre, lors qu'on eſt droit ſur luy, & qu'on le degage.

PICEA. ſ. m. Arbre du genre des pins & des ſapins, qui jette de la reſine blanche, & qui en eſt ſeulement different par la diſpoſition de ſes branches. Les vieux Livres l'appellent *peſſe*. C'eſt l'arbre que Pline appelle *pades*.

PICOREE. ſ. f. Petite guerre, pillage que font des ſoldats qui ſe detachent de leurs corps: ce qu'on appelle auſſi *aller à la maronde*. Ce mot eſt moderne, & n'eſt en uſage que du dernier ſiecle.

PICORER, v. n. Aller à la guerre à la dérobée pour faire quelque petit butin. On le dit plus ordinairement des Officiers, ou valets qui font des profits injuſtes ſur les choſes qui leur paſſent par les mains. Le Receveur *picore* ſur tout l'argent qu'il donne, ou qu'il reçoit. Ce Maiſtre d'Hoſtel *picore* ſur tout ce qu'il achete.

PICOREUR. ſ. m. Soldat qui va à la picorée. Dans le paſſage des trouppes on a de la peine de ſe defendre des *picoreurs*.

On le dit auſſi en choſes morales. Cet Eſcrivain eſt un grand *picoreur*, qui s'approprie les penſées & les inventions d'autruy.

PICOT. ſ. m. Petite pointe qui reſte ſur le bois, lors qu'on en arrache quelque branche, ou qu'il n'a pas été couppé nettement. On a de la peine à marcher dans les bois couppés depuis peu, à cauſe des *picots* qui bleſſent les pieds.

PICOT, en termes de Marine, eſt une eſpece de rets ou filets dont on ſe ſert ſur les coſtes de Normandie, & qui eſt plus petit que la drege, dont les mailles ſont reglées dans le titre 3. liv. 5. de l'Ordonnance de la Marine.

PICOT, eſt auſſi une petite engreſſure qu'on fait à l'extremité des dentelles. On a renvoyé ce mouchoir à la Rempliſſeuſe pour y faire des *picots*.

PICOTE', E. adj. Marqué de petite verole. Viſage *picoté*. On dit auſſi, une eſtoffe *picotée* de vers.

PICOTÉ, en termes de Blaſon ſignifie auſſi, Marqueté. On le dit principalement de la truitte, pour la diſtinguer des autres poiſſons.

PICOTER. v. act. Quereller quelqu'un doucement & inſenſiblement avec de petits reproches & injures qui ne vont pas juſqu'à une rupture ouverte. Les femmes jalouſes ſont ſujettes à ſe *picoter*.

PICOTERIE. ſ. f. Petits reproches couverts, ou attaques qui offenſent, ſans qu'il ſemble qu'on veuille quereller ouvertement. Des *picoteries* on vient bien ſouvent aux mains.

PICOTIN. ſ. m. Petite meſure d'avoine qui tient le quart d'un boiſſeau.

P I E.

PIE. ſ. f. Oiſeau blanc & noir, qu'on apprivoiſe, & à qui on apprend à parler. La *pie* cauſe beaucoup. Il y en a de diverſes couleurs, même qui ſont marquées de bleu. Dans l'equippage de chaſſe du Roy il y a un vol de la *pie*, des oiſeaux deſtinez pour prendre des *pies*.

PIE GRIESCHE, eſt une eſpece de *pie* ſauvage de couleur cendrée, que quelques-uns croyent eſtre celle que les Latins appellent *pico Graca*, comme qui diroit *griesche*. Aldrovandus rapporte pluſieurs de ſes noms en diverſes langues. En François *pie, agaſſe, ancretelle*, & *Jacquette Dame*; en Savoyard *mutagaſſe*; en Italien *gazza, gazzarola, gazzera*; en Eſpagnol *picaza, paya* & *picaza*; en Latin *pica glandaria*; en Grec κίττα, ϕίττα, κίσσα, *poikilis*; en Hebreu *zaſa*; en Allemand *aexel, aegerſten, aglaſter, algaſter*, & *agerluſter*, du Latin *agrilaſtra*; en Anglois *apie, apy*; en Sclavon *ſtrakanel, kiſſtela*.

PIE, eſt auſſi un oiſeau qui a le bec, les pieds & les jambes rouges, qui n'a que trois doigts à chaque pied, & qu'on appelle autrement *becaſſe de mer*.

On dit proverbialement, Cauſer comme une *pie* borgne, comme une *pie* deſnichée. On dit auſſi, Larron comme une *pie*; car c'eſt un oiſeau qui cache tout ce qu'il trouve, & qui aime ſur-tout l'or & l'argent, d'où vient qu'elle a auſſi été appellée *monedula*, *à furripiendis monetis*, comme dit Voſſius aprés Pline. On dit auſſi d'une femme criarde & de mauvaiſe humeur, que c'eſt une *pie griesche*.

En termes de Manege on appelle un cheval *pie*, qui a des marques de poil blanc ſur un autre poil. Il y a des *pies bayes*, des *pies alſans* & des *pies noirs*, qui ſont les plus ordinaires. On l'appelle *pie*, parce qu'il eſt d'ordinaire blanc & noir comme une *pie*.

PIE. adj. f. qui ne ſe dit qu'au Palais en cette phraſe: Oeuvres *pies*: ce ſont des legs, aumônes ou charités deſtinés au ſervice de Dieu, ou au ſoulagement du prochain, comme fondations d'Egliſes, d'Hoſpitaux, de Colleges, rachat d'eſclaves, delivrance de priſonniers, &c. Les legs d'un teſtament faits pour oeuvres *pies*, ou pour cauſes *pies*, ſubſiſtent, quoy que le teſtament ſoit caſſé.

PIE MERE. ſ. f. Terme d'Anatomie, eſt une membrane ou peau delicate qui eſt autour du cerveau. Les Medecins diſtinguent la *pie mere* de la *dure mere*.

PIEÇA. adv. Vieux mot & hors d'uſage qui ſignifioit autrefois *jadis*, comme qui diroit, Il y a une bonne piece de temps: *piece a*, on doit ſouſentendre *de temps*.

PIECE. ſ. f. Individu de chaque choſe. Une *piece* de drap, de velours, de toile, de ruban. Couppper un manteau à la *piece*. Cette *piece* tire tant d'aunes. Ce beau fruit a été acheté à la *piece*, & non au quarteron. Une *piece* de monnoye. Je voudrois bien avoir le change, la monnoye de ma *piece*. En cette hoſtellerie on paye par *pieces*, ou par teſte, comme l'on veut. Ce detauché vend tous ſes meubles *piece* à *piece*.

On dit auſſi, des *pieces* d'artillerie, *pieces* de campagne, de batterie de 24. livres, de 8. ou 10. livres de boulet. On appelle auſſi *pieces detachées*, les demi-lunes, ravelins, &c. Des *pieces* de vin, de cidre, de biere, pour dire, des muids, des tonneaux. Il y a 100. *pieces* de chevaux dans ce haras, dans cette eſcurie, de cent piſtoles la *piece*. Ce mot vient du Latin *pecia*, ou *peſſa*, comme montre Martinius; ou de *pitaccium*, qui ſe trouvent dans les Auteurs Latins. Menage.

PIECE, ſe dit auſſi d'une partie d'un tout, ſoit qu'elle ſoit unie, ou ſeparée. Une *piece* de tapiſſerie fait partie d'une tenture. Une *piece* de lard, une *piece* de bœuf tremblante. La raiſon eſt la principale *piece* qui conſtituë l'homme. Les Detaillieurs vendent les choſes par *pieces*, par le menu.

PIECE, ſe dit auſſi de ce qui eſt uſé, taillé, déchiré, ou raccouſtré. Cet habit eſt vieux, il eſt plein de trous & de *pieces*. Les habits de la Friperie ſont faits de *pieces* & de morceaux. Un malade de lepre, de ſcorbut, tombe par *pieces*.

On dit en ce ſens, qu'une armée a été taillée en *pieces*, miſe en *pieces*, pour dire, defaite, deſtruite. On dit auſſi d'un mediſant, qu'il a taillé en *pieces* la reputation d'une perſonne, qu'il l'a déchirée de toute ſa force, qu'il eſt mordant, qu'il emporte la *piece*. On dit à la guerre, qu'un Cavalier eſt armé de toutes *pieces*, pour dire, de pied en cap.

PIECE, ſe dit auſſi d'un heritage. Il a 50. arpens de terre tout d'une *piece*. Il a pluſieurs *pieces* de pré dans cette prairie, pluſieurs *pieces* de vignes dans ce vignoble.

Cette metairie eſt difficile à exploiter, elle conſiſte en trop de menuës, de petites *pieces*.

PIECE, au jeu d'Eſchecs, ſe dit du Roy, de la Dame, des Fous, des Chevaliers, & des Rocs. La Dame eſt la meilleure *piece* du jeu. Je ne ſaurois jouer contre luy qu'il ne me donne une *piece*, une demi *piece*. Il m'a pris une *piece* franche. C'eſt un vilain jeu de faire *piece* pour *piece*.

PIECE, ſignifie auſſi une ſomme d'argent. Il faut ſacrifier une *piece* de mille eſcus pour ſortir de ce méchant procés. On a donné la *piece* à ce Greffier pour luy faire changer l'arreſt, c'eſt à dire, on l'a corrompu par argent.

PIECE, ſe dit auſſi des morceaux de bois, ou d'eſtoffe qu'on applique ſur quelque choſe. On fait des tables, des buffets, & autres *pieces* de menuiſerie, de *pieces* rapportées de divers bois. On relie des livres en compartiments de pluſieurs *pieces* de cuir de differentes couleurs qui ſont collées. Ce Vitrier a fourni tant de *pieces*, tant de quarreaux de verre pour raccommoder ces chaſſis. Les Anciens mirent *piece* ſur *piece* à la navire d'Argo pour la conſerver bien long-temps. La *piece* de bois de charpente reduite ſuivant les Us & Couſtumes de Paris doit avoir 72. pouces de long ſur ſix pouces d'équarriſſage. Le bois pour cet effet doit eſtre bien équarri. Les Marchands de bois vendent le bois de charpente au cent de *pieces* reduit ſelon cette meſure.

PIECE, ſe dit auſſi des ouvrages de l'art, & des compoſitions. Le Coloſſe de Rhodes étoit une merveilleuſe *piece*. Le Jugement de Michel Ange eſt une belle *piece* de peinture. On le dit auſſi d'une compoſition en proſe, en vers, ou en Muſique. L'Apologie de Balſac eſt une belle *piece* d'Eloquence. Les Horaces, le Cinna, ſont de belles *pieces* de theatre. Les Odes de Malherbe ſont de belles *pieces* de Poëſie. Moliere a fait de belles *pieces* Comiques. Voilà une belle *piece* de luth, de thuorbe, de claveſſin.

PIECE, eſt auſſi un morceau d'eſtoffe que les femmes mettent au devant de leurs corps de juppes, quelquefois par ornement, quelquefois par ménage, pour conſerver leurs habits, comme les Marchandes.

En termes de Blaſon on appelle *pieces honorables* de l'Eſcu, le chef, la faſce, le pal, la bande, la barre, la croix, le ſautoir, le chevron, & generalement celle qui peut occuper le tiers de l'Eſcu, quand elle eſt ſeule, en quelque ſens que ce ſoit.

PIECE, en termes du Palais, ſe dit de tout ce qu'on écrit & produit en un procés pour le mettre en eſtat, & juſtifier de ſon droit. On fait un inventaire de production pour l'induction & la conſervation de ſes *pieces*. Cet Advocat eſt chargé de mon ſac, de mes *pieces*. Un Procureur n'a point droit de retention de *pieces*, ſi ce n'eſt de celles d'inſtruction des procedures pour ſe faire payer de ſes frais. On peut faire collationner & compulſer toutes ſortes de *pieces* publiques. On s'inſcrit en faux contre des *pieces* deciſives. La fauſſeté paroiſt à l'inſpection de la *piece*. Les *pieces* nouvellement recouvertes ſont quelquefois un moyen de requeſte civile.

En termes de Chaſſe on dit qu'un oiſeau, qu'un chien ſont tout d'une *piece*, pour dire, qu'ils ſont tout de la même robbe, ou de la même couleur. Le lanier eſt ſouvent tout d'une *piece*.

PIECE, ſe dit proverbialement en ces phraſes. Il fait comme les Chauderonniers, il met la *piece* auprés du trou. On dit auſſi, C'eſt l'ordinaire, la *piece* de bœuf. On appelle auſſi un aloyau, la *piece de huit heures*, parce qu'elle eſt bonne pour le desjeuner. On dit auſſi d'une groſſe perſonne & ſtupide, que c'eſt une bonne *piece* de chair. On dit auſſi de celuy qui a une forte protection en Juſtice, que c'eſt la meilleure *piece* de ſon ſac. On dit d'une perſonne ruſée, ou maligne, C'eſt une bonne *piece*, une méchante *piece*. On dit auſſi, Jouer *piece* à quelqu'un, luy faire *piece*, pour dire, luy faire quelque ſupercherie, quelque affront, luy cauſer quelque dommage, ou raillerie. On dit auſſi quand on a eu bon marché de quelque heritage, qu'on l'a eu pour une *piece* de pain. On dit auſſi par menace, qu'on accommodera un homme de toutes *pieces*, pour dire, qu'on l'eſtrillera bien. On dit auſſi, qu'un homme eſt tout d'une *piece*, d'une venuë, pour dire, qu'il ſe tient trop droit, qu'il n'a pas la taille libre & dégagée. On dit auſſi populairement, Il y a bonne *piece* que j'attends, pour dire, Il y a long-temps. On dit auſſi des *pieces* d'or rompuës, des *pieces* de viande couppées, que les *pieces* en ſont bonnes, pour dire, qu'il n'y a rien à perdre.

PIED. ſ. m. Partie double de l'animal, qui luy ſert à ſe ſouſtenir & à marcher. L'homme & les oiſeaux n'ont que deux *pieds*. La plus-part des animaux terreſtres ont quatre *pieds*. La plus-part des inſectes ont cent *pieds*, c'eſt à dire, un grand nombre. Les ſerpents n'ont point de *pieds*, ils rampent ſur la terre. Les Marchands font accroire que les oiſeaux de Paradis n'ont point de *pieds*, ce ſont eux qui les couppent. Les eſcreviſſes ont douze *pieds*. Les araignées, les mittes, les polypes ont huit *pieds*. Les mouches, les ſauterelles, les papillons ont ſix *pieds*. Les ſinges, les loups, la marmote marchent ſur les *pieds* de derriere.

En Autourſerie on dit le *pied* d'un autour & d'un eſprevier; au lieu qu'en Fauconnerie on dit la *main* de l'oiſeau, du faucon.

PIED, entant qu'il appartient à l'homme, ſe marie avec pluſieurs mots en diverſes ſignifications. On dit, Lâcher le *pied*, pour dire, Reculer, ſe deffendre mal; Gagner au *pied*, pour dire, Prendre la fuite. On dit auſſi, qu'on ne peut mettre un *pied* devant l'autre, pour dire, Eſtre foible, ne pouvoir marcher. On dit, Mettre *pied* à terre, pour dire, Deſcendre de cheval; Avoir le *pied* à l'eſtrier, pour dire, Eſtre preſt à partir. On dit auſſi, Trouver *pied*, prendre *pied*; il y a *pied* là, lors qu'on trouve le fond de la riviere, & qu'il n'eſt pas beſoin d'y nager. On dit auſſi, Examiner un homme depuis les *pieds* juſqu'à la teſte, l'armer de *pied* en cap. On dit auſſi, qu'il ſent le *pied* de Meſſager, pour dire, qu'il put; & on appelle *pieds pourris*, ceux qui ont toûjours les *pieds* dans l'eau, comme ceux qui conduiſent les trains de bois flotté. On dit qu'un homme a le *pied* marin, pour dire, qu'il ſupporte aiſément la fatigue de la mer, qu'il ne s'y trouve point mal. On appelle *pied plat*, un ruſtre, un payſan qui a des ſouliers tout unis. Prendre au *pied* levé, c'eſt à dire, ſur le champ, ſans delay. Avoir le *pied* bot, c'eſt un nom general qu'on donne à un *pied* eſtropié ou mal tourné, ſoit qu'il ſoit tourné en dedans, ce que les Latins appellent *varus*; ſoit qu'il ſoit tourné en dehors, ce que les mêmes appellent *valgus*. Avoir des cors aux *pieds*, c'eſt à dire, des calus ou des durillons. Porter le *pied* en avant, tourner bien le *pied*. Attendre de *pied* ferme. Un appartement de plein *pied*; & au figuré, un galant de plein *pied*.

Le *pied* en termes de Medecine prend depuis la jointure de la hanche juſqu'au bout des arteils, comme la main ſe prend depuis l'eſpaule; & il ſe diviſe pareillement en trois parties, ſçavoir la *cuiſſe*, la *jambe*, & le *pied* proprement dit. Ses os ſont l'*os de la cuiſſe*, le *grand* & le *petit focile* pour la jambe, & ceux du tarſe, du metatarſe & des doigts. Ses veines prennent leur origine du rameau crural, dont les ſix principales ſont *la ſaphene*, *la grande* & *la petite iſchiadique*, *la muſculo*, *la poplitée* ou *jarretiere*, & *la ſurale*. Ses arteres viennent de pareils rameaux que jette l'artere crurale. Le *pied* a quatre gros & notables nerfs qui s'épandent par toute ſa ſubſtance, & qui viennent des trois paires inferieures des lombes, & des quatre ſuperieures de l'os ſacré.

Le petit *pied*, ou le bout du *pied*, qui eſt le *pied* proprement dit, a trois parties, ſçavoir le *tarſe*, ou le *cou du pied*, le *metatarſe* ou l'*avantpied*, & les *doigts* ou *arteils*. C'eſt luy qui eſt la baſe ou le pilier qui ſouſtient tout le poids du corps, & eſt le vray inſtrument du marcher. La partie de derriere s'appelle l'*os du talon*, & en Latin *calx* ou *calcaneum*. Le deſſous s'appelle la *plante du pied*, la *ſole*, la *ſemelle*. L'os qui le traverſe s'appelle la *cheville du pied*.

En termes de Blaſon on appelle le *pied* de l'Eſcu, ſa pointe ou partie inferieure : & on dit qu'un animal eſt en *pied*, quand il eſt poſé ſur ſes quatre *pieds*. On dit auſſi, *Pied couppé & pied nourri*, en parlant d'une fleur de lis dont il ne paroiſt que les trois fleurons, & dont le pied qui eſt au deſſous eſt retranché. Et on appelle *pied fiché*, celuy qui eſt pointu & propre à ficher en terre.

PIED FOURCHÉ, ſe dit des animaux qui ont le *pied* fendu en deux ſeulement, comme les bœufs, les cochons, les moutons, les chevres, &c. Les Hebreux n'oſoient manger la chair que des animaux qui avoient le *pied fourché*, & qui ruminoient. Le *pied fourché* eſt auſſi une ferme d'un impoſt qu'on leve aux portes de quelques villes ſur les animaux au *pied fourché* qui s'y conſument. La ferme du *pied fourché* eſt differente de celle du *pied rond*. On appelle des *pieds* de cochon aſſaiſonnez des *bas de ſoye*. On appelle *petits pieds*, la volaille, le menu gibier. Les eſcrivains appellent une eſcriture menuë & malfaite, des *pieds de mouche*.

PIED DE CHEVAL. C'eſt la partie de la jambe depuis la couronne juſqu'au bas de la corne. Le *pied* gauche s'appelle le *pied du montoir*; & le droit, le *pied hors du montoir*. On dit qu'un cheval a le *pied gras*, quand il a la corne foible & mince, lors qu'il eſt difficile à ferrer; qu'il a le *pied uſé*, qu'il a le *pied mauvais*, qu'il a le *pied derobé*, lors qu'il a peu de corne, ou qu'il l'a uſée pour avoir marché *pied nud*, c'eſt à dire, deferré; qu'il a le *pied comble*, lors que ſa ſole eſt arrondie pardeſſous, & qu'il a beſoin d'un fer vouté.

PIED NEUF, ſe dit d'un cheval à qui la corne eſt revenuë, aprés que le ſabot luy eſt tombé; auquel cas il ne vaut rien que pour le labour. Le *petit pied* eſt un os ſpongieux renfermé dans le milieu du ſabot, & qui a toute la forme du *pied*. On dit auſſi, Remettre un cheval ſur le bon *pied*, galoper ſur le bon *pied*, quand on le fait aller uniment & ſur les mêmes *pieds* qu'il a commencé de partir. On dit auſſi, Parer le *pied* d'un cheval, pour dire, Enlever la corne du cheval avec un boutoir, autant qu'il eſt neceſſaire pour le bien ferrer.

PIED, ſe dit auſſi des plantes & des arbres. Il a tant de *pieds* d'œuillets, tant de *pieds* d'anemones. Il y a tant de *pieds* d'arbres fruitiers dans ce jardin, tant de *pieds* d'arbres dans cette foreſt. On appelle *pieds corniers*, les gros arbres qui ſont dans les encogneures des ventes qui ſe font dans les foreſts, & qui ſe marquent par le Garde-marteau. *Pied cornier* ſe dit auſſi des longues pieces de bois qui ſont aux encogneures des pans de charpente. On le dit auſſi des quatre principales pieces qui ſont l'aſſemblage du bateau, d'un carroſſe, qui ſouſtiennent l'imperiale, & où on attache les mains, où on paſſe les ſouſpentes.

PIED, ſe dit auſſi des choſes tout à fait inanimées. Le *pied* des Alpes, d'une montagne, d'un rocher. Le *pied* d'une eſcabelle, d'une table, d'un bahut. Le *pied* d'un claveſſin, d'un buffet, d'une platine. Le *pied* d'une lunette, d'un graphometre, ſur lequel on poſe ſa genouilliere pour faire des obſervations. On appelle auſſi le *pied* d'une dentelle, une petite dentelle qu'on coud à une plus grande pour la faire mieux paroiſtre. On dit auſſi, qu'un homme a le nez fait en *pied* de marmite, quand il l'a retrouſſé.

PIED, en termes d'Architecture, ſe dit premierement des murs. Le *pied* de la muraille, c'eſt l'eſcarpe. On a percé le foſſé, on eſt au *pied* de la muraille. On a ſappé ce baſtion par le *pied* : ce qui ſe dit auſſi au figuré d'un raiſonnement dont on a deſtruit le principe. On dit à la paume, Chaſſe au *pied*, on entend du mur.

PIED, ſe dit auſſi d'un talus, d'un penchant qu'on donne à des ouvrages pour les ſouſtenir, & particulierement quand ils ſont de terre. Ce rempart n'a pas aſſez de *pied*, de talus, il s'éboulera. On dit auſſi, qu'il faut donner du *pied* à une eſchelle, l'éloigner de la muraille pour y monter ſeurement.

On dit en Juriſprudence, Le *pied* ſaiſit le chef, c'eſt à dire, l'édifice ſuit la nature du ſol, ſur lequel on le peut eſlever tant qu'on veut.

PIED DE FIEF, en Juriſprudence feodale, ſe dit d'un fief deſpecé & demembré, dont il eſt fort parlé en la Couſtume de Touraine.

PIED, ſe dit auſſi en parlant de ce qui eſt debout. Il a fallu eſtre ſur *pied* toute la nuit pour veiller ce malade, ou à cauſe de cette alarme. Soyez ſur *pied* demain dés cinq heures, pour dire, Levez-vous matin. Il ſe leva en *pied* pour haranguer.

On dit auſſi d'un Courtiſan, qu'il eſt obligé de faire le *pied* de gruë, pour dire, qu'il faut qu'il ſe tienne toûjours debout; qu'il fait le *pied* derriere, quand il fait la reverence; & burleſquement, qu'il faut qu'il faſſe le *pied* de veau, quand il eſt obligé d'aller ſaluer quelque Puiſſant. On dit auſſi, qu'il n'a pas mis le *pied* dans une maiſon, pour dire, qu'il n'y eſt point entré depuis un tel temps. On dit auſſi de celuy qui s'opiniaſtre à demeurer dans un logis, qu'il n'en veut ſortir que les *pieds* devant, c'eſt à dire, eſtant mort.

On dit en ce ſens & en termes de Guerre, Mettre une armée, des trouppes ſur *pied*, pour dire, les lever & les entretenir. Un Capitaine, un Lieutenant en *pied*, c'eſt à dire, qui ſubſiſte, qui n'eſt point reformé. On dit auſſi des Compagnies, des Regimens de gens de *pied*, pour dire, de l'Infanterie. On appelle auſſi un valet de *pied*, celuy qui ſert & qui ſuit à *pied* le Roy & les Princes.

On dit en termes de Marine, que des marchandiſes ſont en *pied*, pour dire, qu'elles ſont encore en nature, & qu'un Marchand les peut revendiquer en payant les frais du ſauvement. On dit auſſi, qu'un vieux chaſteau, un baſtiment ſont encore ſur *pied*, pour dire, qu'ils ſubſiſtent, qu'ils ne ſont point abatus.

PIED DE ROY, eſt une meſure contenant douze pouces, ou 144. lignes. Un *pied quarré* eſt la même meſure en longueur & en largeur, qui fait 144. pouces de ſuperficie. Un *pied cube* eſt la même meſure ſelon les trois dimenſions. Le *pied cube* à 1728. pouces cubes. Le *pied* des anciens Romains avoit quatre palmes, & on l'appelloit *pied Romain* ou *pied du Capitole*. Le *pied Rhenan*, ou le *pied de Leyden*, eſt celuy qui ſert de meſure à tout le Septentrion. Sa proportion avec le *pied Romain* eſt comme de 950. à 1000. Voyez Caſimir Polonois, qui dans ſa Pyrotechnie a fait la reduction au *pied Rhenan* de tous les autres *pieds* des plus fameuſes villes de l'Europe.

PIED, en termes de Poëſie Grecque & Latine, eſt la meſure des vers. Un vers hexametre a ſix *pieds*; un pentametre en a cinq. Les *pieds* ſont compoſez de deux ſyllabes, comme le ſpondée & l'iambe; ou de trois, comme le dactyle & l'anapeſte.

PIED FORT, en termes de Monnoye, ſe dit d'une monnoye double, quadruple ou autre plus forte qui eſt hors du commerce, comme ſeroit un louis de 4. 8. 12. ou 15. piſtoles.

PIED, ſignifie auſſi, Meſure de proportion. Toutes les monnoyes d'or ſe reglent pour leur poids & leur valeur ſur le *pied* de l'écu ſol à proportion de ſon titre. On a

fait

fait cette contribution ſur le *pied* de vingt mille écus. On l'a payé ſur le *pied* de cent écus de gages. Sur ce *pied*-là il luy faut cent francs. Les rentes ſe conſtituënt ſur le *pied* du denier vingt. On dit auſſi, Reduire une figure au petit *pied*, pour dire, Faire la copie d'un grand tableau en petit avec les mêmes proportions : ce qui ſe fait avec le chaſſis, le parallelogramme, ou le ſinge.

PIED, en termes de Teinturier, ſe dit des premieres couleurs qu'on donne aux étoffes teintes en grand & bon teint, pour en recevoir aprés d'autres qui ayent plus d'éclat ou de durée. Ainſi on dit que les Teinturiers du bon teint doivent donner aux étoffes un *pied* neceſſaire de paſtel, de garence ou de cochenille, devant que de les envoyer aux Teinturiers du petit teint ; & ils ſont obligez de laiſſer à la teſte de la piece une roſette de chaque ſorte de *pied* du bon teint qu'ils luy auront donné.

PIED, ſe dit figurément en pluſieurs choſes morales. On dit, Mettre ſes injures, ſes reſſentiments au *pied* du Crucifix, pour dire, les oublier, les pardonner pour l'amour de Dieu. On dit au contraire, Mettre quelqu'un ſous ſes *pieds*, pour dire, le ravaler & le mépriſer. On dit auſſi, Se jetter aux *pieds* de quelqu'un, pour dire, Implorer ſa grace, ſa miſericorde ; qu'il eſt aux *pieds* de la Cour, pour dire, qu'il eſt dans le Parquet de l'Audience. On dit auſſi, qu'un homme eſt à la Cour ſur le bon *pied*, pour dire, en credit, en fortune ; qu'on le va voir ſur le *pied* de bel eſprit, de Sçavant. On dit auſſi, qu'on s'eſt reduit au petit *pied*, pour dire, qu'on a retranché ſon train, diminué ſa deſpenſe. On dit, Prendre les choſes au *pied* de la lettre, pour dire, à la rigueur, & ſans vouloir ſouffrir d'interpretation.

PIED, ſe dit auſſi en ces compoſez, *arrachepied*, à *clochepied*, *marchepied*, *trepied*, *chevrepied*, *pied leger*, *drap de pied*, *tapis de pied*, qui ſont expliquez à leur ordre.

PIED, ſe dit proverbialement en pluſieurs phraſes. On dit qu'un homme a trouvé chauſſure à ſon *pied*, pour dire, qu'il a trouvé une choſe qui luy eſt fort convenable, ou au contraire quelqu'un qui luy a reſiſté en face, qui ſe deffend bien contre luy. On dit qu'il eſt deferré des quatre *pieds*, quand il a été ſi bien repouſſé & contredit, qu'il ne ſçait plus que dire, ni que faire. On dit qu'un homme a bon *pied*, bon œuil, pour dire, qu'il ſe porte bien, & qu'il eſt fort vigilant, qu'il entend bien ſes intereſts ; qu'il tient *pied* à boule, qu'il eſt aſſidu à ſon travail ; qu'il ne ſe mouche pas du *pied*, pour dire, qu'il eſt fin & difficile à ſurprendre ; qu'il tirera *pied*, ou *aiſle* d'une affaire, pour dire, qu'il en aura quelque avantage de quelque façon qu'elle tourne ; & qu'il ſe trouve toûjours ſur ſes *pieds*, pour dire, qu'il ſubſiſte, quelque changement d'affaires qui arrive. On dit qu'il s'eſt tiré une grande eſpine du *pied*, lors qu'il a ſurmonté quelque grande difficulté, qu'il s'eſt tiré d'une grande inquietude. Et on dit de celuy qui eſt ruiné, qui n'a plus moyen de faire le fanfaron, qu'il ne ſçait plus ſur quel *pied* danſer, qu'il eſt obligé d'aller à beau *pied* ſans lance. On dit de celuy qui eſt joyeux du ſuccés de quelque affaire, qu'il croit tenir Dieu par les *pieds*. On dit qu'un homme a eu un *pied* de nez, quand il a été trompé dans ſes eſperances. On dit qu'il a mis le *pied* dans la vigne du Seigneur, pour dire honneſtement qu'il a trop beu. Un Sergent dit que la vache a bon *pied*, lors qu'une choſe ſaiſie eſt ſuffiſante pour payer les frais d'un procés, ou que la partie qui pourſuit eſt riche. On dit, lors qu'on attend une choſe promiſe qui ne vient point, qu'elle n'a point de *pieds*. On dit d'un grand criminel, qu'on l'a amené *pieds* & poings liez ; & qu'on l'a emmené un *pied* chauſſé, l'autre nud, pour dire, en diligence, ſans luy donner le loiſir de s'habiller. Sa partie luy tient le *pied* ſur la gorge, pour dire, luy propoſe des conditions fort deſraiſonnables. On dit de ceux qu'on fait partir bruſquement, Beuvez un coup, & haut le *pied*. On dit de celuy qui cauſe beaucoup, qu'il a les *pieds* chauds. On dit d'une perſonne gaye, qu'elle a toûjours un *pied* en l'air ; & d'un vieillard, qu'il a déjà un *pied* dans la foſſe. On dit d'un homme qui a quelque grand ſujet de triſteſſe, qu'il ſeche ſur *pied*, qu'il voudroit être cent *pieds* ſous terre. On dit d'un miſerable qui n'a point de bien, que c'eſt un *pied* d'eſcaut, qu'il a les *pieds* poudreux. On dit auſſi, qu'un homme fait rage de ſes *pieds* tortus. Chercher cinq *pieds* à un mouton où il n'y en a que quatre. Chercher à *pied* & à cheval. On dit auſſi, Jamais coup de *pied* de jument ne fit mal au cheval, pour dire, qu'un homme ne ſe doit point faſcher des injures, ou des maux que luy font les femmes. On dit, Aller du *pied* comme un chat maigre, comme un Baſque. On dit, Aller où le Roy va à *pied*, pour dire, Aller à ſes neceſſitez. On appelle populairement un pendu, un Evêque des champs qui donne la benediction avec les *pieds*.

A PIED. Adverbial, ſe dit en ces phraſes. Eſtre *à pied*, c'eſt à dire, N'avoir ni cheval, ni carroſſe. Eſtre venu de ſon *pied*. On dit auſſi, qu'on a mis quelqu'un *à pied*, quand on luy a fait vendre ſon equippage. On dit qu'il fait bon aller *à pied*, quand on tient ſon cheval par la bride : qu'un cavalier qui n'a pas ſoin de ſon cheval, merite d'aller *à pied*. On dit auſſi, Paſſer *à pied ſec* ; aller *pied à pied*, avancer peu à peu une affaire, accroiſtre petit à petit ſa fortune. On dit à la Guerre, Gagner le terrain *pied à pied*, lors qu'on attaque une place dans les formes, qu'on fait des approches par trenchées.

PIED D'ALOÜETTE. Fleur, qu'on appelle en Latin *conſolida regalis*. Il y en a de pluſieurs couleurs, de violettes, de gris de lin, de rouges, de blanches & de bleuës. Il y en a auſſi de panachées. Elle fleurit aux mois de Juillet & d'Aouſt.

PIED DE BICHE, eſt la barre de fer qui ſert à fermer les portes cocheres, qui ſe diviſe par un bout en deux crampons qui entrent dans les ferrures de la porte, & qui eſt par l'autre bout ſcellée dans la muraille.

PIED DE CHAT. Fleur dont on fait des ſyrops & des conſerves pour les pulmoniques.

PIED DE CHEVAL. Herbe, en Latin *tuſſilago*. Voyez *Pas d'aſne*.

PIED DE CHEVRE, eſt le compoſé de deux petits fers mobiles en charnieres, dont l'un ſe peut mouvoir d'un coſté, & non pas de l'autre. C'eſt une piece qui ſert à faire la detente des horloges.

PIED DE CHEVRE, eſt auſſi une pince dont on ſe ſert à remuer les pierres & les fardeaux, qui a un bec aigu, courbé & retendu.

Les Imprimeurs appellent *pied de chevre*, l'outil dont ils ſe ſervent pour demonter les balles.

PIEDESTAL. C'eſt la partie baſſe de la colomne ſur laquelle poſe ſon fuſt. Il eſt compoſé de trois parties, de ſa baſe, de ſon dé, & de ſa corniche, qui ont differentes meſures ſuivant les divers ordres. On l'appelle auſſi *ſtilobate*, quelquefois *patin*.

PIED DROIT. Terme d'Architecture, eſt le jambage d'une porte ou d'une feneſtre, les paremens de pierre de taille qui ſont des deux coſtez d'une porte, où les gonds de la porte ſont fichez, où on attache la menuiſerie des feneſtres. On le dit auſſi des jambages de cheminées. Les *pieds droits* des feneſtres doivent être embraſez & refeuillez au moins de deux pouces, afin que la menuiſerie puiſſe joindre contre les murs.

PIED DE GRIFFON, eſt un inſtrument de Chirurgie, qui eſt de fer avec deux crochets, qui ſert dans les accou-

couchements difficiles à tirer la teſte de l'enfant demeurée dans le ventre de la mere.

PIED DE LIEVRE, ſe dit de ce qui ſert aux Eſcrivains à frotter & liſſer leur papier. C'eſt en effet un vray *pied de lievre*.

PIED DE LIEVRE, eſt auſſi une herbe qui croiſt parmi les bleds, qu'on appelle autrement *benoiſte*, *galliot* ou *reſſize*, en Latin *lagopus*, ou *pes leporinus*. Silvaticus la prend pour la *caryophyllata*, ainſi nommée, parce qu'elle ſent le girofle. C'eſt auſſi le nom d'un oiſeau ainſi appellé, parce qu'il a les *pieds* velus comme un lievre.

PIED DE LION, ou *Patte de lion*, eſt une plante qui croiſt parmi les bleds & les champs, qui porte une tige haute d'un bon palme, qui a quelques concavitez d'où elle jette pluſieurs aîles, portant à ſa cime deux ou trois grains dans des gouſſes en forme de cicer. Ses fleurs ſont rouges, & ſemblables à celles d'anemone. Ses feuilles reſſemblent à celles des choux, mais elles ſont chiquetées comme celles de pavot. Sa racine eſt noire & faite comme une rave, mais toute boſſuë & pleine de durillons. En Latin *leontopetalon*. Il y a une eſpece de *pied de lion* qui a la feuille comme la maulve, mais elle eſt plus dure & plus retirée, compartie en huit angles fort apparents, & dentelée tout alentour, ſi bien qu'en l'ouvrant & l'étendant elle eſt faite comme une étoile. Sa fleur eſt paſle, de pareille figure, & petite. Elle naiſt au haut de ſes tiges qui ont demi coudée, ce qui l'a fait appeller en Latin *ſtellaria*, *alchimilla*, *pes* ou *pata leonis*.

PIED D'OISEAU. Autre plante appellée en Latin *ornithopodium*.

PIEDOUCHE, eſt un petit piedeſtal qu'on met ſous un buſte, ou une petite figure, dans un cabinet, dans une galerie. Il eſt ordinairement de marbre. On en fait quelques-uns de bois.

PIED D'OYE, eſt une plante qu'on nomme en Latin *pes anſerinus*, *totabona*.

PIED DE VEAU. Autre herbe. En Latin *arum*.

PIED DE CELINE. Herbe. Voyez *Fumeterre*.

PIED POUDREUX, ſe dit des étrangers inconnus, qu'on a appellez dans la baſſe Latinité *pedepulverosi*: ce qui ſe diſoit particulierement des Marchands qui venoient trafiquer dans les Foires.

PIEGE. ſ. m. Ce qui ſert à attraper du gibier, ou des beſtes nuiſibles. Les lacs & les collets ſont des *pieges* pour attraper les lapins, les lievres, &c. Les trappes, les baſcules ſont des *pieges* pour les loups, les renards. Il y a des *pieges* de fer qui ſe bandent & qui ſe laſchent pour prendre des loutres, des fouines & autres animaux. Ce mot vient du Latin *pedica*. Menage.

PIEGE, ſe dit figurément en Morale, des embuſches qu'on dreſſe à un ennemy, des ruſes avec leſquelles on le ſurprend. Les ennemis ont donné dans le *piege*, dans l'embuſcade. Il a donné dans le *piege*, dans les lacs, dans le panneau qu'on luy avoit preparé. Les occaſions de pecher ſont autant de *pieges* que le Diable tend aux hommes.

On dit proverbialement, qu'un bon renard n'eſt pas pris deux fois à un même *piege*.

PIERRE. ſ. f. Corps ſolide & dur qui ne ſe peut fondre au feu, ni s'étendre ſous le marteau, qui ſe forme dans la terre par ſucceſſion de temps, & qui eſt une eſpece de mineral. Il y a des *pierres* jectiſſes, comme cailloux & autres, qu'on trouve communément ſur la ſurface de la terre. Cette maiſon n'eſt diſtante que d'un jet de *pierre*. Il y a de la *pierre* qu'on taille dans les carrieres, & des roches de *pierre* ſi dures, qu'elles ne ſont d'aucun uſage. On dit d'un baſtiment fort maſſif & peu orné, que c'eſt une groſſe maſſe de *pierre*. Un pont de *pierre*. Une voute de *pierre*.

PIERRE à baſtir, eſt la *pierre* qui ſert aux baſtiments, qui eſt le moilon, blocage, le libage, la *pierre* de taille d'Arcueil, de St. Leu, de troſſi, de franc liais, de liais faraut, de bon banc, de haut banc, du ſouchet, celle-cy eſt poreuſe & la moindre des *pierres*, du verd gelé, du cliquart, de haut & de bas appareil; celle-cy eſt la plus dure, & ſert aux aſſiſes de deſſous. Le liais ſert pour les marches, appuis, lavoirs, plattebandes & jambages de cheminée. La *pierre de tonnerre* eſt belle & excellente pour les dedans. La *pierre brute* ou ſortant de la carriere s'appelle *pierre veluë*, ou *verte*. Quand elle eſt dans la carriere elle s'appelle *pierre vive*. On l'appelle *coquilliere*, quand elle eſt poreuſe & pleine de petites coquilles. On dit qu'elle eſt *fiere*, quand elle s'éclate & eſt difficile à tailler. Voyez Savot dans ſon Architecture. Le Pere Kirker dit qu'il y a eu depuis cent ans un village entier d'Afrique qui a été converti en *pierre* avec tous les meubles & les animaux qui étoient dedans. Aventinus & Purchas rapportent auſſi qu'il y a eu une compagnie entiere d'hommes & un troupeau de beſtes qui furent convertis en *pierre*. Acoſta rapporte un pareil accident arrivé à une compagnie d'Eſpagnols.

PIERRE DE CHAUX, eſt une *pierre* qu'on bruſle & qui ſe calcine. La *pierre de tuf* eſt une *pierre* tendre & groſſiere. La *pierre ponce* eſt legere & poreuſe, & ſort des Volcans. La *pierre noire* ſert à deſſiner. La *ſanguine* qui eſt rouge ſert à brunir l'or. La *pierre de Boulogne* s'imbibe de lumiere & la conſerve. L'*amianthe* qui eſt une eſpece d'alun, eſt une *pierre* qu'on file. On appelle auſſi *pierre de mine*, la *pierre* qu'on detache de la mine, qu'on bat, qu'on lave, & dont on tire le metail. La *pierre de talk* eſt tranſparente. La *pierre Ethiopique* eſt une eſpece de marbre noir.

PIERRE D'AIGLE ou *Æthites*. Voyez *Aigle*. Il y a auſſi pluſieurs *pierres* medicinales, comme la *pierre d'éponge*, *la ſerpentine* ou *ophites*, la *pierre naxienne*, la *pierre oſtracites*, *geodes* & autres qu'on trouve dans Dioſcoride & autres Naturaliſtes.

Il y a auſſi des *pierres* qui croiſſent dans le corps des animaux, qui ont pluſieurs vertus medicinales. Celle qui croiſt au fiel du taureau eſt recommandée pour la jauniſſe; celle qui s'engendre au ventre des jeunes hyrondelles pour le mal-caduc; celle des écreviſſes de fleuve pour la gravelle & dyſſenterie. La chelonite, la batrachite, la crapaudine, l'alectorienne, la bezoüardique, ſont bonnes contre les venins, &c. Kirker parle d'une *pierre* qui a une vertu admirable contre les picqueures des beſtes venimeuſes, qui ſe trouve dans la teſte d'un ſerpent que les Portugais appellent *cobra de capellos*, parce qu'il a ſur la teſte une petite eminence en forme de chapeau. Quand on la met ſur la playe, elle s'y attache fortement & en attire le venin; & quand elle en eſt pleine, elle tombe d'elle-même. On la jette dans du lait, où elle ſe deſcharge du venin qu'elle avoit pris, & recouvre ſa premiere vertu. Takenius confirme cette experience, & dit l'avoir veuë à Brunſwic, où un Armenien avoit apporté une de ces *pierres*, qui étoit noire, ronde, grande comme un ſou, & quatre fois plus épaiſſe.

PIERRE PRECIEUSE, eſt une nature de *pierre* tres-dure, petite & brillante. Sa plus grande ou ſa moindre rareté la rend recommandable. Le diamant, le rubis, l'eſmeraude, l'opale, ſont les *pierres* les plus dures, les plus brillantes & les plus precieuſes. Les *pierres* Orientales & de la vieille roche ſont les plus eſtimées. Il y a grand art à polir, à enchaſſer, à tailler & à teindre les *pierres*. On met au ſecond rang des *pierres precieuſes* l'agathe, la ſardoine, l'onyx, la *pierre* d'aimant, la *pierre de touche*, qu'on nomme auſſi *pavangon*, le jade, le jaſpe, le porphire, le marbre, l'albaſtre, & autres qui ſont expliquées à leur ordre. An-

dré Baccius Medecin Romain, Boot, de Berquen, de Roſnel, ont écrit des *pierres precieuſes*; le premier en Italien, le ſecond en Latin, & les autres en François.

PIERRE, en termes de Medecine, eſt une maladie qu'on appelle autrement le *calcul*, la *gravelle*. C'eſt une *pierre* ou gravier qui s'engendre dans la veſſie ou dans les reins du corps de l'homme, qui empêche d'uriner, & qui cauſe de grandes douleurs. Elle ſe forme de glaires éndurcies avec le temps, & d'humeurs groſſes & viſqueuſes cuites par la chaleur des reins, de même que la brique ſe fait d'une terre gluante cuite au four. On appelle auſſi en Medecine *pierre infernale*, une diſſolution d'argent faite par l'eau forte qu'on cuit en conſiſtence de *pierre*.

PIERRE, ſe dit auſſi d'une dureté ou eſpece de gravier qui ſe trouve dans quelques fruits, comme les poires & les coins. Les poires de Meſſire Jean, de bon Chrêtien, les poires cauteriſées, ont beaucoup de *pierres*. Cet amas de gravier qui eſt autour du cœur de la poire chez les Naturaliſtes s'appelle *carriere*, comme on voit dans le Traité des Plantes de Mr. Grew.

PIERRE, ſe dit figurément en choſes morales. JESUS-CHRIST s'eſt appellé la *pierre* angulaire, la *pierre* fondamentale de l'Egliſe. Une femme qu'on entretient eſt une *pierre* de ſcandale. Voyez au mot de *Scandale* l'origine de cette phraſe, qui s'eſt dite au propre d'une *pierre* qui étoit au Capitole, ſur laquelle on faiſoit ceſſion. On appelle *pierre d'achoppement*, ce qui nous fait faillir, qui nous trompe toûjours, qui eſt un obſtacle à faire réüſſir nos deſſeins. On appelle *pierre de touche*, ce qui fait connoiſtre l'humeur, l'interieur, d'une perſonne, par alluſion à une *pierre* noire qui fait connoiſtre la bonté de l'or qu'on y fait toucher. Le jeu eſt la *pierre de touche* qui fait connoiſtre l'humeur & l'avidité d'une perſonne. L'argent, les preſens ſont la *pierre de touche* qui font connoiſtre un méchant Juge. Les problemes de Geometrie ſont la *pierre de touche* d'un grand eſprit. On dit auſſi, Baſtir ſur la *pierre*, quand on entreprend quelque deſſein ſur un fondement ſolide.

PIERRE PHILOSOPHALE, que les Chymiſtes appellent *la Benoiſte* ou abſolument *la Pierre*, eſt le ſecret de faire de l'or par art, qu'il y a long-temps qu'on cherche, & qu'on ne trouvera jamais. Il y a une infinité de Livres de la *Pierre Philoſophale* que perſonne n'entend; & quand on veut bien mépriſer un Chymiſte, on l'appelle un *ſouffleur*, un *chercheur de Pierre Philoſophale*. On fait accroire que Raymond Lulle, Arnaud de Villeneuve, Paracelſe, le Treviſan, Nicolas Flamel, Sédivogius Auteur du Coſmopolite, &c. ont eu la *Pierre Philoſophale*. On dit, lors qu'un homme a trouvé quelque commerce ou autre invention pour faire de grands gains, qu'il a trouvé la *Pierre Philoſophale*.

Chez les Peintres on appelle *pierre à broyer*, une *pierre* de marbre ou de porphyre ſur laquelle on broye des couleurs. Les Couteliers ont des queux ou *pierres* à aiguiſer & à adoucir des tailllants. Dans les cuiſines il y a des *pierres* à laver. On appelle Tailleur de *pierre*, celuy qui couppe les *pierres*, & qui les prepare pour les baſtiments. Un Sculpteur en *pierre*, celuy qui fait des ſtatuës, & des ornements ſur les *pierres*. Le Pere Derran a fait un beau Volume de la couppe des *pierres*. Un tonneau de *pierre* eſt de quatorze pieds cubes, ſans conſiderer ſi c'eſt de haut ou de bas appareil. On appelle *pierres à feu*, des *pierres* qu'on met aux arquebuſes, des *pierres* à fuſil qu'on fait auſſi de caillou.

On appelle *pierres d'attente*, celles qui avancent au coin d'une muraille alternativement, quand on veut y joindre avec le temps quelque autre baſtiment, afin que les *pierres* ſoient mieux enlées. On le dit auſſi au figuré, d'un ouvrage ou d'un deſſein qu'on a laiſſé imparfait, quand on témoigne qu'on avoit envie de le continuer.

PIERRE, ſe dit proverbialement en ces phraſes. Je le meneray par un chemin où il n'y aura point de *pierres*, ſe dit en menaçant un homme de le faire marcher droit & fort viſte. On dit auſſi, Faire d'une *pierre* deux coups, quand on fait deux affaires en un même voyage, ou une choſe qui ſert à deux fins. On dit auſſi, Il a jetté des *pierres* dans mon jardin, pour dire, Il m'a fait quelque reproche ſecret, il m'a voulu advertir de quelque choſe qui me regarde. On dit auſſi, Jetter la *pierre* à quelqu'un, pour dire, l'accuſer, le ſoupçonner de quelque crime. On dit dans une forte gelée, qu'il gele à *pierre* fendre; & pour loüer un vin excellent, on dit que c'eſt du vin à fendre des *pierres*. On dit pour mépriſer une viande, qu'elle eſt dure comme *pierre*, que c'eſt de la *pierre*.

PIERRERIES. ſ. f. Amas de pierres precieuſes. Il y a un Officier Garde des *pierreries* de la Couronne. Les Dames qui vont au bal ſe parent de toutes leurs *pierreries*. Les perles ſe mettent au rang des *pierreries*.

PIERRETTE. ſ. f. Petite pierre. On le dit particulierement d'un jeu d'enfants, qui conſiſte à faire retourner des doubles avec une pierre, ou avec une balle de plomb.

PIERREUX, EUSE. adj. Rempli de pierres. Les bonnes terres ne ſont point *pierreuſes*. On dit auſſi d'une poire, qu'elle eſt *pierreuſe*, quand elle a beaucoup de pierres au milieu.

On appelle en Medecine l'*os pierreux*, celuy qui eſt à coſté des oreilles, ou l'os des temples, ainſi nommé, parce qu'il reſſemble à un rocher raboteux & plein de precipices, ce qui l'a fait appeller par quelques-uns *polyides* ou *à pluſieurs faces*, & *lithoide*.

PIERRIER. ſ. m. eſt un canon qui ſert particulierement dans les vaiſſeaux pour tirer à l'abordage des pierres, cailloux, balles, & ferrements empaquetez & bien ſerrez dans des ſacquets ou cartouches. Il y a des *pierriers* ouverts des deux coſtez qui ſe chargent par la culaſſe.

PIERRURE. ſ. f. Terme de Chaſſe, qui ſe dit des petites *pierres* qui ſont ſur la meule de la teſte du cerf.

PIETE'. ſ. f. Vertu Morale qui nous fait avoir de l'affection & du reſpect envers Dieu & les choſes ſaintes. St. Bernard s'eſt rendu autant recommandable par ſa *pieté*, par ſa devotion, que par ſes écrits. Cette Dame eſt dans ſa haute *pieté*.

PIETÉ, ſe dit auſſi du reſpect qu'on a pour ſes pere & mere, des aſſiſtances qu'on leur donne. Enée a été fort vanté pour ſa *pieté* envers ſon pere, pour l'avoir ſauvé ſur ſes épaules du ſac de Troye.

PIETER. v. n. qui ne ſe dit que dans les jeux de boule, de quilles, de palets & autres, où il faut mettre le pied à une certaine diſtance du but pour joüer. *Pietez* bien, n'avancez point tant la jambe.

PIETINER. v. n. Frapper pluſieurs fois la terre avec les pieds. Les gens qui *pietinent* témoignent de l'impatience, ou de la colere.

PIETON. ſ. m. Fantaſſin, ſoldat qui eſt à pied.

PIETON, PIETONNE. ſ. m. & f. ſe dit plus ordinairement de ceux qui marchent bien à pied, qui font grande diligence. Les Baſques ſont bons *pietons*. Les femmes ſont mauvaiſes *pietonnes*, ne ſçauroient aller bien loin à pied.

PIETRE. adj. m. & f. Vilain, ſale, meſquin. On dit que des meubles, des habits ſont *pietres*, quand ils ſont uſez, déchirez, ſans éclat: que de la marchandiſe eſt *pietre*, lors qu'elle eſt ſale, frippée, hors de mode, qu'elle a trop gardé la boutique: qu'un homme eſt *pietre*, quand il eſt avare, meſquin, ou en mauvaiſe poſture.

PIETRERIE. ſ. f. Marchandiſe qui eſt pietre, ſans éclat. Ce Marchand n'a que de la *pietrerie* en ſa boutique, du rebut.

PIETREMENT. adv. D'une maniere ſale & vilaine. Ce Pedant eſt *pietrement* crotté, c'eſt à dire, beaucoup. Ce mot eſt bas.

PIEU. ſ. m. Groſſe piece de bois pointuë pour ficher en terre. Les ponts de bois ne ſont baſtis que ſur des *pieux*. La Samaritaine eſt une maiſon conſtruite ſur des *pieux*. En Orient on empalle les hommes avec des *pieux* aiguiſez.

PIEU, en termes de Chaſſe, ſe dit des bâtons avec leſquels on tuë les beſtes noires qui ſont dans le parc.

PIEUX, EUSE. adj. diſſyllabe. Qui a de la pieté, qui eſt devot. Un mouvement *pieux* a jetté ce jeune homme dans un Cloiſtre. Cette femme *pieuſe* eſt toûjours au pied des autels.

PIEUSEMENT. adv. D'une maniere pieuſe. Ce malade a receu le St. Viatique fort *pieuſement*.

On dit auſſi d'une choſe qu'on croit par quelque conſideration ſans en avoir aucune preuve, Je la crois *pieuſement*, par courtoiſie.

P I F.

PIFRE. ſubſt. maſc. Terme injurieux dont on ſe ſert pour reprocher à un homme qu'il eſt trop gras & replet. Cet yvrogne eſt un *pifre*, un gros crevé qui ſe ſaoule dés le matin. Les Suiſſes, les Allemans ſont ſujets à être *pifres*, à s'empiffrer. Ce mot vient de l'Alleman *pfeiffer*, qui ſignifie un *joüeur de fifre*, parce qu'il ſe faut enfler les joües en fluſtant, qui paroiſſent auſſi groſſes que celles des gens trop gras. Du Cange dit qu'il vient du mot de *piſti*, qui étoit une injure ou ſobriquet qu'on donnoit aux Heretiques Albigeois, auxquels entre autres vices on reprochoit la gourmandiſe.

PIFRE, eſt auſſi une eſpece de ſerpent à deux teſtes, fort dangereux, qui a été ainſi nommé, *quaſi bis ferviens*.

Les Batteurs d'or donnent auſſi le nom de *gros pifre*, à un gros marteau qui leur ſert à battre l'or entre des feuilles de bodruche.

P I G.

PIGEON. ſ. m. PIGEONNE. f. f. Oiſeau domeſtique qui vit dans un colombier. Un *pigeon privé* eſt celuy qu'on nourrit dans un volet. *Pigeon fuyard*, celuy qui s'éleve dans une fuye, qui cherche ſa vie à la campagne. *Pigeon ramier* eſt un *pigeon* ſauvage & foreſtier qui ſe perche ſur les arbres. *Pigeon patu*, qui a des plumes ſur les jambes. *Pigeon cauchois*, qui eſt plus gras & plus gros que les autres. Les *pigeons* pondent toûjours deux œufs à la fois. La fiente de *pigeon* eſt le plus chaud de tous les fumiers. On l'appelloit autrefois *colombe*, & ſous ce nom il eſt le ſymbole de la douceur & de la ſimplicité. On peint le St. Eſprit ſous la forme d'un *pigeon*, ou d'une colombe. Ce mot vient du Latin *pipio*. Borel remarque qu'on écrivoit autrefois *pippion*, d'où on a fait depuis *pigeon*.

Le Mogol fait nourrir en beaucoup d'endroits des *pigeons* qui ſervent à porter les lettres dans les occaſions où on a beſoin d'une diligence extreme. Ils les portent d'un bout de ſes Eſtats à l'autre. En Hollande on s'eſt ſervi de cette invention dans des occaſions de ſiege; & tous les jours le Conſul d'Alexandrette envoye des nouvelles à Alep en cinq heures, quoy que ces villes ſoient éloignées de trois journées de cheval. Tavernier.

On appelle du taffetas de couleur de gorge de *pigeon*, celuy qui eſt de couleur changeante, ſuivant qu'il eſt expoſé à la lumiere, comme fait la gorge de *pigeon*.

PIGEON, ſe dit auſſi des gens qu'on nourrit, qu'on retient chez ſoy avec profit & avantage. On a mis ce Maltotier en priſon, voilà un bon *pigeon* pour le Geolier. Ce bourgeois a attiré chez luy un vieil Abbé pour être ſon penſionnaire, voilà un bon *pigeon*. Des filous ont engagé avec eux ce provincial, voilà un bon *pigeon* à plumer.

On dit proverbialement, qu'il ne faut pas laiſſer de ſemer pour la crainte des *pigeons*, pour dire, qu'il ne faut pas laiſſer de faire une affaire avantageuſe pour quelque petit inconvenient qui s'y trouve. On dit auſſi, Qui veut tenir nette ſa maiſon, n'y tienne ni femme, ni Preſtre, ni *pigeon*. On dit auſſi, qu'un homme eſt logé comme les *pigeons*, quand il demeure au plus haut eſtage d'un logis.

PIGEONNEAU. ſ. m. Jeune pigeon. *Pigeonneau* de volliere. Tourte de *pigeonneaux*.

PIGEONNIER. ſ. m. Lieu où on tient des pigeons. On ne le dit que des volets & des fuyes; car on appelle *colombier*, un baſtiment à pied qui a des boulins juſqu'au rez de chauſſée pour tenir grand nombre de pigeons.

PIGEONNER. v. n. Terme de Maçonnerie. Il ſe dit quand les Maçons mettent du plaſtre dans la main avec leur truelle pour le preparer & appliquer ſur les languettes d'une cheminée qui doivent être conſtruites toutes de plaſtre.

PIGMÉE. ſ. m. & f. Perſonne de petite taille qui n'a qu'une coudée de haut. On l'appelle ainſi du nom d'un peuple fabuleux qu'on diſoit être en Thrace, qui engendroit à cinq ans, & étoit vieil à huit, & qu'on a dit avoir la guerre contre les grues.

PIGNET. ſ. m. C'eſt un nom qu'on donne à la peſſe, qui eſt un arbre reſſemblant au pin & au ſapin.

PIGNOLAT. ſ. m. Voyez *Pignon*.

PIGNON. ſ. m. eſt le fruit qui ſe trouve dans la pomme de pin, qui eſt une eſpece de noyau qu'on tire de ſes diverſes cellules ou concavités. Il eſt agreable à manger, & plus doux qu'une amande. On en met dans les ragouſts. On en met en dragée, & on en confit: ce qu'on appelle du *pignolat*.

PIGNON, eſt auſſi la plus haute partie de la muraille qu'on fait aboutir en pointe pour ſouſtenir la couverture. Les granges manquent d'ordinaire par le *pignon*. Les beaux baſtimens n'aboutiſſent point en *pignon*, mais ſont couverts en comble. Ce mot vient du Latin *pinnione* augmentatif de *pinna*. D'autres le derivent de *tignum*. Menage. D'autres le derivent de *pinnaculum*, ou de *pinnium*, que Du Cange dit avoir ſignifié la partie la plus élevée d'une muraille, & qu'on a appellé autrefois *pinnum acutum*, ce que nous appellons *pignon*. D'autres diſent que c'eſt à cauſe qu'au haut des maiſons on mettoit une pomme de pin.

On dit proverbialement, qu'un homme a *pignon* ſur ruë, quand il a quelque maiſon, ou du bien en evidence qu'il peut hypothequer. On dit auſſi, Quand Noël a ſon *pignon*, Paſques a ſon tiſon, pour dire, que quand il fait encore chaud à Noël, il fait froid à Paſques.

PIGNON, en termes de Mechaniques, ſe dit d'un arbre dans le gros duquel ſont pluſieurs cannelures où s'engrenent les dents d'une roue pour la faire mouvoir. Ces dents s'appellent *alluchons*, *roüets* & *herſſons*, ſuivant les machines differentes. Il y a des *pignons* de quatre ou de huit cannelures dans les montres. Les roüets des moulins engrenent dans des *pignons*. Il y a des *pignons* à fuſeaux qu'on appelle auſſi *lanternes*.

PIGNONNÉ. Terme de Blaſon, qui ſe dit de la repreſentation d'un pignon de muraille qui ſe termine en pointe par briques ou carreaux les uns ſur les autres en forme de pluſieurs montans ou eſcaliers. Il portoit d'argent à un lion naiſſant de ſable d'une compagnie maçonnée, *pignonnée* de deux montans de gueules.

PIGNORATIF, IVE. adj. Terme de Juriſprudence qui ſignifie, Engagement. Un contract *pignoratif* eſt un contract par lequel on vend, on engage un heritage à faculté de remere ou de rachat. Toutes les ventes & reventes du Domeine du Roy ne ſont que des contracts *pignoratifs* à faculté de rachat perpetuel.

PIL.

PILASTRE. ſ. m. Colomne quarrée qui eſt ſuſceptible d'ornements, qui a baſe & chapiteau, qui eſt quelquefois iſolée, & qui le plus ſouvent entre dans le mur, & n'en ſort que de la quatriéme, ſixiéme ou huitiéme partie de ſa largeur. Des *pilaſtres* Doriques, Ioniques, Corinthiens.

PILE. ſ. f. Ce mot ſignifioit autrefois une *balle*. Il a ſignifié auſſi un vaſe à recevoir de l'eau, comme ſont les Fonts Baptiſmaux. Il n'eſt plus en uſage dans noſtre Langue en ce ſens, mais on le dit d'un gros rouleau ou pilon en cette phraſe proverbiale: Mettre à la *pile* au verjus, pour dire, Faire ſouffrir quelque opperſſion, meſdire de quelqu'un. Ce mot vient du Latin *pila*.

PILE, ſignifie maintenant une maſſe de pluſieurs choſes entaſſées, élevées & rangées les unes ſur les autres. Une *pile* de livres, une *pile* de morüe, une *pile* de pieces de drap. Il a des écus en *pile*.

On le dit plus particulierement du bois qu'on range l'un ſur l'autre. Il y a dans ce chantier de hautes *piles* de bois flotté. Ce Charron a trois *piles* de jantes. Ce Marchand de bois merrein a des *piles* de ſolives, des *piles* d'ais de chefne, de ſapin.

PILE, en termes de Blaſon, ſe dit d'une pointe renverſée, ou d'un pal aiguiſé, qui s'étreſſit depuis le chef, & va ſe terminer en pointe vers le bas de l'Eſcu. Quelques-uns croyent que ce mot eſt emprunté des monnoyes, à cauſe de la reſſemblance avec la piece où s'attache le quarré ou coin du revers, ou de la deviſe qu'on nomme *pile*. D'autres diſent qu'il vient du Latin *pilum*, parce que les Anciens appelloient *piles*, tous les pieux & bois armez de fer, même tous les traits & les dards qui ſe decochoient à l'armée. Ce mot ſe trouve ſouvent en ce ſens dans l'Hiſtoire de Joinville. Voyez *Pointe*.

PILE, ſe dit auſſi d'une forte maſſe de maçonnerie, & particulierement en parlant des ponts, tant de leur culée, que de ce qui eſt baſti dans l'eau au milieu de deux arches pour en ſouſtenir la voute.

PILE, ſe dit auſſi du revers de la monnoye oppoſé à la croix, qui en eſt la principale marque chez les Chrêtiens. Dans les louïs d'or la *pile* eſt la teſte ou l'effigie du Prince, parce que la croix eſt de l'autre coſté. Dans les louïs blancs on appelle la teſte du Prince la *croix*, & ſes Armoiries qui ſont de l'autre coſté la *pile*. C'eſt en ce ſens qu'on dit qu'un homme n'a ni croix, ni *pile*, qu'on ne lui a laiſſé ni croix ni *pile*, pour dire, qu'il n'a point d'argent. On tient que c'eſt un vieux mot qui ſignifioit *navire*, & que les anciens Romains joüoient à ce jeu avec une monnoye faite en memoire de Saturne, où on voyoit la tête de Janus d'un coſté, & de l'autre le navire ſur lequel il étoit arrivé en Italie: ce qui eſt témoigné par Macrobe livre I. d'où vient qu'on a dit *Pilote*, pour dire un Conducteur de navire. Les Romains attribuent l'invention de cette monnoye à Numa Pompilius. Mais les Gaulois en avoient une plus ancienne, qui repreſentoit d'un coſté un navire, & de l'autre une teſte humaine, dont il s'eſt fait un jeu qu'on appelloit autrefois *chef*, ou *nef*, qu'on appelle maintenant *croix* ou *pile*. C'eſt un jeu où lors qu'on a jetté une piece de monnoye en l'air, celui-là gagne le pari, qui a retenu la partie qui paroiſt, quand elle eſt tombée. Borel en apporte d'autres origines, & dit que *pile* vient, ſelon aucuns, d'un ancien mot ſemblable qui ſignifioit *Prince*, d'où venoit le mot de *Primipile*, c'eſt à dire, premier Prince, ou premier rang des Triariens, ſelon Vegece & Vigenere; d'autres de *pilum*, qui ſignifie *bonnet*, qui étoit la marque de liberté qu'on avoit empreinte ſur pluſieurs monnoyes.

PILE, ſignifie auſſi l'inſtrument de fer, le poinçon qui ſert aux Monnoyeurs à marquer le revers ou la *pile* d'une piece de monnoye. Quand on frappe la monnoye, le coin ou le trouſſeau, qu'on appelle auſſi *poinçon d'effigie*, eſt deſſous, & on frappe ſur la *pile*.

PILER. v. act. Reduire un corps en menuës parties avec des inſtruments peſans, preſſans ou contondans. On *pile* le verjus ſous la poire. On *pile* du ſel & des drogues dans un mortier avec des pilons. On *pile* le tan avec des pilons de moulins. Ce mot vient du Latin *pilare*. Menage.

PILER, ſignifie auſſi, Bien manger. Les écoliers ont toûjours bon appetit, & *pilent* bien. Ce mot en ce ſens eſt bas & burleſque.

PILEUR, EUSE. adj. Qui pile, qui mange bien. Il eſt bas.

PILIER. ſ. m. Qui ſert à eſtayer, à ſouſtenir un plancher, une voute, un edifice. Les planchers ruineux s'eſtayent avec des *piliers*, des pieces de bois. Les *piliers* boutans ou contreforts ſont neceſſaires pour appuyer des murs qui ſouſtiennent des terraſſes, ou des voutes. Les grandes Egliſes ſont ſouſtenuës par pluſieurs rangs de *piliers*. Les domes ne portent que ſur quatre gros *piliers*. Un *pilier* de moulin à vent, c'eſt ce qui ſoûtient ſa cage. Ce mot vient du Grec *pyli*, qui ſignifie *porte*.

PILIER, ſe dit auſſi dans pluſieurs moindres ouvrages. Le *pilier* d'une table, d'une eſcabelle. On dit auſſi une couche à hauts *piliers*. Les *piliers* d'une montre, c'eſt ce qui ſouſtient la platine.

PILIER, ſe dit figurément en Morale, de ce qui ſoûtient un corps metaphorique. Ce Prelat eſt un des fermes *piliers* de l'Egliſe, de la Foy. Ce Miniſtre eſt un *pilier* de l'Eſtat. On dit au contraire en mauvaiſe part, C'eſt un *pilier* de cabaret, de jeu de paume, &c. pour dire, qu'il hante perpetuellement en ces lieux-là.

On dit au Palais, le *pilier* des conſultations, pour dire, le premier *pilier* de la grande ſale, où ſe rangent les anciens Advocats conſultans. Il faut aller au *pilier*, il faut conſulter le *pilier*; c'eſt l'advis du *pilier*, pour dire, c'eſt l'advis des anciens Advocats.

PILIER, en termes de Manege, ſe dit du centre de la volte autour de laquelle on fait tourner le cheval, ſoit qu'il y ait un *pilier* de bois ou non; & cela s'appelle, Travailler autour du *pilier*. On dit auſſi, Travailler entre deux *piliers*, quand on monte un cheval entre deux *piliers* de bois, & quand on le fait ſauter, cabrer & ruer, lever le devant & le derriere.

PILLAGE. ſ. m. Vol qui ſe fait dans la confuſion, dans le deſordre, dans la licence de la guerre. Dans le ſac d'une ville priſe d'aſſaut tout eſt au *pillage*. Les vainqueurs ſont revenus ſur leurs ennemis, tandis qu'ils s'amuſoient au *pillage* du camp. Dans une ſedition les riches ſont expoſés au *pillage* des coquins. On dit qu'une maiſon eſt au *pillage*, quand chacun des Officiers pille de ſon coſté.

On dit qu'une fille eſt au *pillage*, lors que pluſieurs inſolens ſe jettent ſur elle, la baiſent, la patinent, & en attrapent ce qu'ils peuvent.

PILLAGE, en termes de Mer, ſe dit de la deſpouille des coffres, hardes & habits de l'ennemy pris, & de l'argent qu'il a ſur luy juſques à trente livres. Le reſte s'appelle *butin*, qui eſt le gros de la priſe. Ces mots ſe confondent quelquefois.

PILLARD. ſ. m. Soldat qui pille. On a couru ſur les *pillards*, & on a repris leur butin. Quand les Gene-

raux trouvent des *pillards* dans les Egliſes, ils les font pendre.

PILLER. v. act. Voler publiquement avec force & hoſtilité. On *pille* & on ſaccage les villes rebelles. Les ſoldats *pillent* leurs hoſtes. Les ſeditieux *pillent* les bourgeois. Feſtus dit que ce mot vient des Grecs, qui appellent *pilotas* les larrons. Du Cange le derive de *pilare*, qu'on a dit pour *expilare* dans la baſſe Latinité.

PILLER, ſe dit auſſi des Officiers & Financiers qui font des exactions, des concuſſions. Verrés fut accuſé d'avoir volé & *pillé* les Provinces. Les Sergens & Receveurs des tailles *pillent* ſouvent le payſan. Les valets qui ferrent la mule *pillent* leurs Maiſtres. Les Financiers *pillent* le Roy, mais il a bien ſa revanche.

PILLER, ſe dit auſſi, quand on hale un chien aprés quelqu'un, quand on luy dit *pille*, pour dire, mord.

PILLER, ſe dit quelquefois des animaux. Un eſſaim d'abeilles *pille* les fleurs d'une prairie pour en tirer le miel. Il y a du plaiſir à voir des fourmis *piller* un tas de bled.

PILLER, ſe dit auſſi en certains jeux de cartes, comme à la Triomphe, quand celuy qui fait découvre un as, il a droit de prendre l'as, & les autres cartes de méme couleur qui ſuivent aprés, & d'en remettre d'autres en leur place.

PILLER, ſe dit auſſi figurément. Les Auteurs modernes *pillent* ce qu'il y a de meilleur dans les anciens, & ſe l'attribuent. Tout ce qu'a dit cet Auteur eſt *pillé* de tels & tels Livres. On dit auſſi d'un meſdiſant qui a beaucoup parlé contre un autre, qu'il a *pillé* & déchiré ſa reputation.

PILLERIE. ſ. f. Exaction, profit injuſte. Il y a bien de la *pillerie* dans les petites Juſtices, dans les eſtudes des Procureurs. Les Sergens font plus de *pilleries* que de gains legitimes.

PILLEUR. ſ. m. Qui pille. On le dit plus ordinairement des Auteurs plagiaires qui pillent ce qu'il y a de bon dans les autres Eſcrivains.

PILLULE. ſ. f. Medicament qu'on prend à ſec en forme de petite boule. Les Medecins Chymiſtes ne gueriſſent gueres qu'avec des *pillules*. On les a inventées en faveur de ceux qui ont de la peine à boire des medicamens diſſous. Il y a des *pillules anodines*, *fomiferes*, *laxatives*, *aperitives*, *hyſteriques*, *antinephretiques*. Il y a auſſi des *pillules* dorées, qui ſont de couleur jaune; d'autres *de Nicolas fine quibus*, on ſous-entend *effe nolo*, à cauſe des bons effets qu'elles produiſent pour purger la pituite & la bile, & pour guerir les maladies de la teſte. La baſe des *pillules* eſt d'ordinaire l'aloés, & l'on y meſle la ſcamonée, l'agaric, le turbith, les hermodactes, le ſené, la rheubarbe, le mercure, &c. Les *pillules aggregatives* de Meſvé ſont nommées vulgairement *polycreſtes*, parce que de toutes parts elles amaſſent les humeurs corrompuës, afin que la nature les jette dehors plus aiſément. Les *pillules gourmandes* de Meſvé ſont compoſées d'aloés pour baſe, de maſtic & de roſes rouges, & ſont appellées *ſtomachiques*, parce qu'elles fortifient l'eſtomach; & *gourmandes*, parce qu'on les prend avant le repas, & qu'elles n'empeſchent point de manger. Les Medecins les doſent differemment. Il y a des *pillules* que le peuple appelle *blanches*, & les Apothicaires *bechiques*, ainſi nommées, parce qu'elles ſont propres pour la toux, qu'en Grec on appelle *bix*. On les appelle auſſi *hypoglottides*, parce qu'on les laiſſe fondre doucement ſous la langue. On enveloppe les *pillules* ordinaires d'une feuille d'or, de pain à chanter, ou de ſucre, afin qu'on n'en ſente pas le mauvais gouſt. On les a ainſi nommées à cauſe de leur figure ronde, comme une petite balle, ou de *pila*, le nom du mortier où on pile les drogues.

PILLULE, ſe dit figurément en Morale des faſcheuſes nouvelles, des afflictions ou injures qu'on eſt obligé de ſouffrir. Il a eu beau ſe plaindre de cette taxe, il a été obligé d'avaler la *pillule*, de payer. On luy a doré, ſucré la *pillule*, quand on luy a appris cette nouvelle on y a apporté quelque adouciſſement.

PILON. ſ. m. Ce qui ſert à piler, eſcacher, reduire en poudre, ou à exprimer le ſuc des herbes & autres corps. Les Apothicaires ont des mortiers de fonte avec des *pilons* de fer, des mortiers de marbre & de bois avec des *pilons* de buis & de bois.

PILON, ſe dit auſſi dans les moulins des gros maillets & marteaux qui ſervent à hacher, à piler. Les moulins à tan ont trois gros *pilons* pointus qui briſent l'écorce du cheſne, pour en faire du tan. Les *pilons* des moulins à papier hachent le drapeau.

PILON, en termes de Marine, eſt une coſte eſcarpée qui a peu de hauteur. On l'appelle autrement *petite eſcore*.

On appelle en Provence le *Saint Pilon*, le rocher où eſt la Sainte Baume.

PILORI. ſ. m. Poteau qu'un Seigneur Haut-Juſticier fait élever en un carrefour pour marque de ſa Seigneurie, où ſont ſes Armes, & quelquefois un carcan. A Paris c'eſt un petit baſtiment en forme de tour, avec une charpente à jour, dans laquelle eſt une machine tournante, où l'on attache les infames qu'on veut expoſer à la riſée publique. Il eſt placé au milieu des Halles, & eſt du domeine affecté à l'Executeur de la Haute Juſtice. Menage dit que ce mot vient de *pilaricium*, comme qui diroit *petit poteau*. Borel le derive de *pilier*, parce qu'en la plus-part des villes on fait ſouffrir le ſupplice auprés d'un pilier. Du Cange le derive de *pilorium*, ou *ſpilorium*, qu'on a dit dans la baſſe Latinité pour une marque de Haute Juſtice. Spelmannus le derive du mot François *pilleur*, parce qu'on condamne à cette peine les banqueroutiers frauduleux.

PILORIER. v. act. Attacher au carcan, au pilori. On a renouvellé l'uſage de *pilorier* les banqueroutiers frauduleux.

PILOTAGE. ſ. m. Fondation ferme & ſtable qu'on prepare par pluſieurs fils ou rangs de pieux fichez par force en terre & à refus de mouton. Le *pilotage* eſt neceſſaire dans les lieux aquatiques, & aux lieux où les terres ont été fraiſchement remuées.

PILOTAGE, ſignifie auſſi l'art de la navigation. Cet homme entend bien le *pilotage*, la conduite d'un vaiſſeau.

PILOTE. ſ. m. Officier d'un equippage qui a l'œuil ſur la route du vaiſſeau, & qui la commande. Il y a deux ſortes de *Pilotes*; l'un *Coſtier*, qui connoiſt les coſtes, les ports & les rades, & qui ſçait gouverner à leur veuë; l'autre *Hauturier*, qui prend les hauteurs, qui ſçait ſe ſervir de l'arbaleſte & de l'aſtrolabe, qui ſçait determiner la latitude du parage. Il y a auſſi des *Pilotes Lamaneurs*, ou *Lecmans*, qui ſont *Pilotes* de havres ou de rivieres, qui ont la conduite des vaiſſeaux entrans & ſortans. Voyez *Lamaneur*. Le *Pilote* eſt toûjours la ſeconde perſonne dans le bord, ſoit en guerre, ſoit en marchandiſe. Dans les vaiſſeaux de guerre le Capitaine eſt le premier, & le *Pilote* le ſecond. Dans les vaiſſeaux oneraires le Maiſtre eſt le premier, & le *Pilote* aprés luy. Quelques-uns derivent ce mot du Flaman *pijl-loote*, ou *loode*; & Menage de *proreta*, comme celuy qui gouverne la proüe. D'autres avec plus d'apparence le derivent du vieux mot François *pile*, qui ſignifie un *navire*, dont le *Pilote* eſt le conducteur. Voyez *Pile*.

PILOTE, ſe dit auſſi figurément en Morale, de ceux qui ſont les Miniſtres d'un Eſtat, qui ont tout le ſoin des affaires du gouvernement. On le dit méme des Chefs des familles particulieres. Le Cardinal de Richelieu étoit un bon *Pilote*, il avoit en main le timon des affai-

affaires. Cet homme conduit bien ſa barque, c'eſt un bon *Pilote*.

PILOTER. v. n. Ficher en terre pluſieurs pieux pour faire une fondation, & baſtir avec plus d'aſſeurance.

PILOTIS. ſ. m. Pieu fiché en terre pour faire des fondations. On ferre les *pilotis*, on les bruſle, on les aiguiſe, pour les faire mieux enfoncer. Un fil de *pilotis* eſt un rang de pieux.

On dit figurément, lors qu'on a prís toutes ſes ſeuretés en une affaire, qu'on la croit ferme & inébranſlable, qu'elle eſt fondée ſur *pilotis*, qu'on a baſti ſur *pilotis*. Ce mot vient de *pila*, ou *piluticium*.

P I M.

PIMPANT, ANTE, adject. Qui eſt leſte, brave, fanfaron en habits, en train. J'ay veu ce Financier fort gueux, maintenant il eſt leſte & *pimpant*, il a un train, un equippage fort *pimpant*; ſa femme eſt *pimpante* & magnifique.

PIMPRENELLE, ou *Pimpinelle*. ſ. f. Herbe menuë qu'on cultive dans les jardins, qui fait partie de la fourniture des ſalades. Matthiole dit qu'il y en a deux eſpeces. La plus grande a une racine longue, & ſes feuilles couchées ſur terre en rond, chiquetées & dentelées tout alentour. Sa tige eſt quarrée, & ſes fleurs ſont en bouquet, menuës & blanches-aſtres. La petite jette une tige rouge, & a ſes feuilles plus petites, & moins dentelées. Saumaiſe dit que la couleur d'eſcarlatte ſe faiſoit autrefois avec de petites graines qu'on trouvoit dans la racine de la *pimprenelle*, qui ſe fait maintenant avec de la cochenille qu'on apporte d'Orient. Les friands mettent auſſi de la *pimprenelle* dans leur vin. On appelle en Latin la grande, *pimpinella*, *ſaxifragia*, ou *hircina*; la petite, *pimpinulla*, ou *pipenula*.

P I N.

PIN. ſ. m. Arbre dont le tronc eſt fort haut, & qui n'a des branches qu'en ſon ſommet, qui vient fort gros & fort droit. Theophraſte diſtingue les *pins* en domeſtiques, & en ſauvages, & ceux-cy en *pins* maritimes & *pins* de montagnes. La pomme du *pin* maritime eſt ronde, & s'ouvre incontinent. Celle de montagnes eſt plus longue, plus verde, & moins ouverte. Matthiole dit que le domeſtique a quantité de branches tournoyantes autour du haut de ſon tronc, ſes feuilles peluës, fermes, fort longues & pointuës au bout. Il a ſes pignolats grands, ſerrez, ſolides, & ſes noyaux enclos d'eſcailles longuettes, dures & noircies comme de quelque ſuye. Ce noyau a une pellicule jaune, & un gouſt doux & agreable, & ſa ſubſtance eſt graſſe & huileuſe. Il ſort du *pin* une reſine blanche & odorante qui ſe convertit en torches, ſur tout quand il ſe pourrit. Le *pin* s'appelle en Latin *pinus*, & la pomme de *pin*, *conus* ou *ſtrobilus*. Il y a au Perou une pomme de *pin* qui eſt d'un gouſt tout à fait different, & deux fois plus grande que la noſtre. Elle a une moelle fort ſavoureuſe, qui tire tant ſoit peu ſur l'aigre, & qui aiguiſe l'appetit.

PINASSE. ſ. f. Petit baſtiment à pouppe quarrée, long, eſtroit & leger, qui va à voiles & à rames, & qui porte trois maſts. Il eſt leger à la courſe, & eſt propre à faire des découvertes, des débarquements de troupes; & ſon nom vient de ce qu'on a baſti les premiers avec des arbres de pin. On le met au rang des fregates & des brigantins.

PINCE. ſ. f. La partie du pied de devant des animaux, ſur laquelle ils appuyent pour marcher, ou pour tirer. Aux cerfs, daims & chevreuils, c'eſt l'extremité de l'ongle; aux chevaux, c'eſt l'arreſte que fait la corne aux pieds de devant. On broche plus haut à la *pince* des pieds de devant, qu'à ceux de derriere, parce que la corne ou la *pince* eſt plus forte. On dit auſſi en termes de Chaſſe, les *pinces* du cerf, du ſanglier, pour dire, les pointes de leurs ongles.

PINCES, ſont auſſi les quatre dents de devant de la bouche du cheval, qu'il pouſſe entre deux ou trois ans.

PINCE, s'eſt dit auſſi de ce qu'on prend, de ce qu'on pille. Ainſi Marot a dit dans une Epiſtre au Roy François I.

> Car voſtre argent, tres debonnaire Prince,
> Sans point de faute eſt ſujet à la *pince*.

On dit en ce ſens d'un chicaneur, qu'il a la *pince* bonne; & d'un Financier, qu'il craint la *pince*, la touche.

PINCE, eſt auſſi un gros levier de fer aiguiſé d'un coſté en biſeau, qui ſert aux Maçons & Charpentiers pour remuer les fardeaux, aux Paveurs pour detacher les pavez, &c. Du Cange dit que ce mot vient de *pinca*, qu'on a dit dans la baſſe Latinité dans le même ſens.

PINCE, en termes de Fonderie, ſignifie le bord ou l'extremité inferieure de la cloche où frappe le battant.

PINCE, en matiere de linge & d'habits, ſe dit d'un pli fort plat qu'on fait du coſté eſchancré d'une eſtoffe pour la tourner en rond. On fait des *pinces* aux rabats & manch[illegible]s des hommes, aux manteaux des femmes & à leu[illegible]ge pour les faire bien porter.

PINCEAU. ſ. m. Plume garnie par un bout d'un poil delié, qui ſert à peindre, à appliquer des couleurs delicatement. Ce Peintre a preparé ſes *pinceaux*, a envoyé acheter des *pinceaux*. Ce mot vient de *penicillum*.

PINCEAU, ſe dit auſſi tant du Peintre que de ſon ouvrage. On dit d'un beau tableau, que c'eſt un *pinceau* fort delicat. La plus part des Peintres Flamans ſont des *pinceaux* groſſiers. Le Pouſſin étoit un ſçavant *pinceau*.

PINCEAU, ſe dit figurément en ces phraſes. Ce Satyrique luy a donné en paſſant un coup de *pinceau*, il en a fait quelque maligne peinture. Un Poëte qui entreprend une deſcription, dit qu'il auroit beſoin du *pinceau* d'Apelles, &c. Il faut donner encore un trait de *pinceau* à cet ouvrage, pour dire, il n'eſt pas bien fini.

PINCEAU, ſe dit auſſi d'une petite broſſe avec quoy on dore, on barbouille, on colle. Un *pinceau* de Doreur, de Relieur, d'Afficheur, de Barbouilleur, &c.

PINCE'E. ſ. f. Ce qu'on peut prendre avec le bout de deux ou trois doigts. Le Preſtre met une *pincée* de cendres ſur la teſte le Mercredy des Cendres. On met une *pincée* d'anis dans une infuſion de ſené, comme un correctif; une *pincée* de ſel & de poivre pour faire un ragouſt.

PINCELIER. Terme de Peinture. Petit vaiſſeau qui luy ſert à laver ſes pinceaux.

PINCE-MAILLE. adj. m. & f. Qui eſt avare, attaché à ſes intereſts, qui ne quitteroit pas une maille, qui tâche de faire quelque petit profit ſur tout ce qui luy paſſe par les mains.

PINCER. v. act. Preſſer avec le bout des doigts. Il a les chairs ſi fermes, qu'on a du mal à le *pincer*. Ce mot vient du Latin *pinſare*. Menage.

PINCER, ſe dit auſſi de toute autre choſe qui ſerre. Les oiſeaux *pincent* avec leur bec. On *pince* avec des tenailles, des pincettes. Cette porte m'a *pincé* les doigts qui ont été enfermez dans ſa feuillure.

PINCER, ſignifie figurément, Offenſer ſourdement, faire des reproches en paroles couvertes. Un Satyrique *pince* en riant; il *pince* ſans rire, ſans en faire ſemblant, il dit les verités de chacun.

PINCER, ſignifie auſſi, Toucher delicatement la corde d'un inſtrument de Muſique. On joüe du luth, de la guitarre, du theorbe, en *pinçant* delicatement les cordes.

des. La plume d'un fautereau *pince* les cordes d'un clavessin.

PINCER, en termes de Manege, c'eſt, Approcher delicatement l'eſperon du flanc du cheval ſans donner coup, ni appuyer. Le *pincer* eſt une aide, & appuyer un chaſtiment.

PINCÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

PINCETTE. ſ. f. Petit inſtrument de fer qui fait partie d'un eſtuy, & qui ſert à s'arracher le poil de la barbe. Les galans ont toûjours la *pincette* à la main; ils aiment mieux ſe ſervir de la *pincette*, que du raſoir.

PINCETTES, au pluriér, ſe dit de la partie d'une garniture de feu qui ſert à l'attiſer, à remuer les tiſons. Un feu conſiſte en tenailles, pelle & *pincettes*.

PINCETTES, ſe dit auſſi d'un outil dont ſe ſervent preſque tous les Ouvriers, & particulierement ceux qui travaillent en petit, pour tenir leur beſogne, ou pour en prendre & aſſembler les petites pieces.

PINÇON. ſ. m. Petite bleſſure qui laiſſe une marque noire ſur la peau, quand elle a été pincée avec violence. Il s'eſt fait un *pinçon* avec ces tenailles en fermant ce volet, &c.

PINÇON, ONNE. ſ. m. & f. Petit oiſeau qui a le bec fort gros & dur, qu'on appelle *pinçon royal*, *caſſenoix*. Il eſt de la grandeur, figure & plumage d'un paſſereau, & il contrefait le chant du roſſignol. Ce mot vient du Latin *ſpinthio*, qui ſignifie la même choſe. Menage.

PINDARISER. v. n. Affecter des façons de parler extraordinaires, des paroles d'Orateur, juſqu'à paſſer dans le ridicule, en voulant ſe piquer d'eſtre bien diſant.

PINEALE. adj. f. eſt un nom que Mr. Deſcartes a donné à une glande qui eſt vers le troiſiéme ventricule du cerveau, parce qu'elle reſſemble fort bien à une pomme de pin; & il y établit le ſiege de l'ame raiſonnable. C'eſt la même que celle que les Medecins appellent *conoïde* & *conarium*.

PINGUIN. ſ. m. eſt une eſpece d'oiſeau qui ſe trouve en Orient dans une Iſle de même nom, qui eſt droit ſur ſes pieds, qui a des aîlerons ſans plumes qui luy pendent comme des manches barrées & rayées de blanc. Il ne vole point, mais il ſe cantonne en un des coins de l'Iſle, ſans ſe meſler avec les autres oiſeaux. Il tient de l'homme, de l'oiſeau & du poiſſon, & c'eſt un animal à deux pieds qui n'a point de plumes. C'étoit la premiere definition que Platon avoit fait de l'homme.

PINNACLE. ſ. m. Le haut d'un temple. Il n'eſt en uſage qu'en cette phraſe de l'Eſcriture: Le Demon, lors qu'il tenta JESUS-CHRIST, le tranſporta ſur le *pinnacle* du temple de Jeruſalem; il luy fit voir toutes les grandeurs du monde, & l'invita de ſe jetter en bas. Ce mot vient du Latin *pinnaculum*.

On dit proverbialement, Mettre quelqu'un ſur le *pinnacle*, pour dire, le loüer beaucoup, l'élever exceſſivement au deſſus des autres.

PINNULE. ſ. f. Terme de Mathematique. C'eſt une petite plaque de cuivre élevée perpendiculairement ſur les bords d'une alhidade, ou d'un inſtrument propre à obſerver, laquelle a un petit trou ou une petite fente par où entre la lumiere des aſtres, & par où les rayons viſuels ſe portent vers les objets.

PINOCHER. v. n. Terme populaire. Manger de quelque viande par petits morceaux & avec dégoût, ſoit qu'il vienne de maladie, ſoit de ſatieté, ſoit d'une delicateſſe affectée. Il n'a gueres mangé à ce repas, il n'a fait que *pinocher*.

PINQUE. ſ. f. Terme de Mer, eſt un baſtiment de charge qui eſt rond à l'arriere. C'eſt la même choſe que *flute*. On l'appelle auſſi *Pinquet*.

PINTADE. ſ. f. eſt une eſpece d'oiſeau des Indes. C'eſt une eſpece de poule, ainſi appellée, à cauſe de la juſteſſe des taches ou figures qui ſemblent avoir été peintes ſur ſon plumage. On l'appelle diverſement chez les Auteurs, *poule d'Afrique*, *de Barbarie*, *de Numidie*, *de Guinée*, *de Mauritanie*, *de Thunis*, *de Pharaon ou d'Egypte*. Elles ſont appellées *guttata* par Martial, & *varia* par Varron, & par Pline, lequel les appelle auſſi *meleagrides*, parce qu'on diſoit de ſon temps qu'elles paſſoient tous les ans d'Afrique en Beotie, & venoient s'ébattre prés du tombeau de Meleagre, dont la faole feint que les ſœurs furent changées en ces oiſeaux. La *pintade* a la taille de la poule ordinaire. Quelques-uns tiennent qu'elle reſſemble mieux à la perdrix, à cauſe qu'elle a la queuë en bas comme la perdrix, & non pas retroufſée en haut comme la poule. Mais elle reſſemble mieux à la poule par l'appendice charnu qui luy pend aux deux coſtez des joües; ce qui ne ſe trouve point en aucun autre oiſeau. Tout ſon plumage eſt de deux couleurs, de blanc & de noir; au lieu que les poules ordinaires n'ont point de couleur certaine. Ses œufs ſont auſſi petits & marquetez de blanc & de noir. Son col a un duvet noir, plus approchant du poil que des plumes. Il eſt d'environ deux lignes, & tourné en enhaut contre l'ordinaire. Sa teſte eſt couverte d'une peau ſpongieuſe qui forme une creſte en maniere de caſque, que les Auteurs comparent au bonnet du Doge de Veniſe. Elle a les pieds garnis de membranes comme les oiſeaux aquatiques. Son bec a quelquefois à ſa racine un bouquet, & il eſt garni de deux appendices d'une ſubſtance moitié charnuë, & moitié cartilagineuſe qui pend des deux coſtez des joües, & eſt attaché à la maſchoire ſuperieure, & non à l'inferieure, comme ils ſont aux poules. Ils ſont rouges aux femelles, & bleus aux maſles. Sophocle, au rapport de Pline, a dit que l'ambre jaune eſtoit fait des larmes qui coulent des yeux des *pintades* qui ſont au delà des Indes: mais cela n'eſt pas veritable.

PINTE. ſubſt. fem. Vaiſſeau qui ſert à meſurer les liqueurs, & quelquefois des choſes ſeches. Une *pinte* de vin, d'eau, d'huile. Une *pinte* d'olives. Dans les pays où le ſel ſe donne par impoſt, on taxe un meſnage à tant de *pintes* de ſel. Ce mot, ſelon Budée, vient du Grec *pintha*. Selon Menage, de l'Alleman *pinte*, qui ſignifie une petite meſure de vin; ſelon Nicod, du Grec *pinein*, qui ſignifie *boire*. Du Cange dit qu'en la baſſe Latinité on s'eſt ſervi du mot de *pinta* dans la même ſignification. Il y a plus d'apparence qu'il vient de *pint* ou *pintat*, qui en langage Celtique ou Bas-Breton ſignifie la même choſe.

La *pinte* contient deux chopines, ou la moitié d'une quarte. La *pinte* de Paris eſt environ la ſixiéme partie du conge Romain, & contient le poids de deux livres d'eau commune. La *pinte* de St. Denis eſt plus grande. On l'appelle *pot* en pluſieurs lieux.

PINTE, ſe dit auſſi de la liqueur meſurée dans la *pinte*. Il faut tirer *pinte*. Il a payé *pinte*.

On dit proverbialement, Il a mis *pinte* ſur chopine, pour dire, Il s'eſt enyvré. On dit encore, Il n'y a que la premiere *pinte* chere, pour dire, que rien ne couſte, quand on eſt eſchauffé de la débauche.

PINTER. v. neut. Faire débauche, vuider des pintes. Voilà des gens qui ont bien *pinté*, qui ſont bien ſaouls.

PIO.

PIOCHE. ſ. f. Outil de fer en forme de pic, ou de marteau large & aigu, qui ſert aux Pionniers, Carriers, Maçons & Terraſſiers pour remuer la terre, tirer de la pierre, ſapper, démolir, &c. Il faut tant de pelles & de *pioches* à un equippage d'artillerie.

PIOCHER. v. act. Creuſer, remuer la terre avec la

pioche. On trouve quelquefois des treſors en *piochant*. Une des façons de la vigne, c'eſt de la *piocher*.

PIOLE', ÉE. adject. Qui eſt bigarré de diverſes couleurs. Il n'eſt guéres en uſage qu'en cette phraſe proverbiale: Riolé *piolé* comme la chandelle des Rois: ce qu'on dit d'une perſonne qui a des habits de diverſes couleurs & mal aſſortis, parce qu'autrefois on bigarroit ainſi des chandelles qu'on bruſloit la veille des Rois. On dit auſſi d'une vilaine tulipe qui pennache mal, qu'elle eſt riolée *piolée*. *Piolé* proprement ne ſe dit que de ce qui eſt moitié d'une couleur, & moitié d'autre, comme une *pie*, d'où le mot eſt derivé.

PION. ſ. m. Terme du jeu des Eſchecs & des Dames. Le *pion* du Roy, le *pion* de la Dame, de la Tour, du Chevalier. Il luy a donné un *pion*. Il luy a pris un *pion*. Il luy a fait doubler un *pion*. Aux Dames, c'eſt une Dame ſimple. Il s'eſt laiſſé ſouffler un *pion*.

On dit, Mener un *pion* à Dame, quand on le fait parvenir à l'autre extremité du jeu; car alors il vaut aux Eſchecs la meilleure piece de celles qu'on a perduës, & aux Dames une Dame damée qui avance & recule comme on veut.

PION, ſe dit auſſi d'un homme miſerable, qui n'a ni bien, ni force, ni credit. Il faut le laiſſer en repos, c'eſt un pauvre *pion*.

On dit proverbialement, qu'on a damé le *pion* à quelqu'un, pour dire, qu'on a fait une enchere, qu'on a eu quelque avantage ſur luy, qu'on a mieux reüſſi en quelque affaire que ce ſoit.

PIONNIER. ſ. m. Celuy qui eſt employé à l'armée pour applanir les chemins, faire paſſer l'artillerie, creuſer des lignes & des tranchées, & à tous les autres travaux. On leve des *Pionniers*, on fait partir des outils de *Pionniers*, cela menace d'un ſiege. Ces mots de *pion* & de *pionnier* viennent du Latin *peditones* & *peonarii*, ſelon Menage; ou de *Pœonibus*, peuple d'Aſie dont le principal meſtier eſtoit de creuſer la terre, ou de fouiller des mines.

PIOT. ſ. m. Terme burleſque qui ſignifie le *vin*. Cet yvrogne aime le *piot*. Il a humé du *piot*, il eſt ſaoul. Ce mot vient du Grec *piein*, qui ſignifie *boire*.

P I P.

PIPE. ſ. f. Meſure de choſes liquides qui contient un muid & demi, ou à peu prés: ce qu'on appelle *tonneau* dans les Provinces au delà de la Loire. On dit auſſi une *pipe* de bled, comme on dit ailleurs un *muid*. On ſe ſert particulierement de cette meſure en Poitou & en Anjou. La *pipe* en Bretagne eſt une meſure des corps arides, qui contient dix charges, & chaque charge contient quatre boiſſeaux. Quand elle eſt pleine de bled, elle doit peſer 600. livres.

PIPE, eſt auſſi un tuyau delié fait de terre verniſſée, qui ſert à prendre du tabac en fumée; & on dit prendre une *pipe* de tabac, quand on tire la fumée de ce qui peut tenir de tabac dans le bout recourbé de la *pipe*. Ce mot vient de *pipeau*, ou chalumeau qui ſert à humer toutes ſortes de liqueurs; ou pluſtoſt de *pipa* Latin, qui ſignifioit un *chalumeau* qui ſervoit à la communion pour ſuccer le ſang de Noſtre Seigneur, comme on voit dans le teſtament de St. Evrard rapporté par le Mire *in Codice piarum donationum*, où il appelle ce chalumeau *pipa aurea*. On pratique encore à St. Denis de faire communier le Diacre & le Sous-Diacre les Dimanches à la grande Meſſe ſous les deux eſpeces avec un ſemblable chalumeau d'or.

PIPEAU. ſ. m. Petit chalumeau, ou bois fendu qui ſert à contrefaire le cri ou *pipis* de pluſieurs oiſeaux, à les attirer & à les prendre. Le laurier ajuſté dans un *pipeau* contrefait le cri des vanneaux. Le porreau contrefait le cri du roſſignol. Avec des *pipeaux* convenables on prend toutes ſortes d'oiſeaux.

PIPÉE. ſ. f. Chaſſe aux oiſeaux avec des pipeaux, & en contrefaiſant leur cri. Elle ſe fait ordinairement avec des gluaux preparez ſur un arbre, tandis que l'Oiſeleur caché dans un buiſſon attire les oiſeaux avec des pipeaux ou pipis ou une *pipée* faite avec quelque feuille, ou par le moyen d'un hibou, dont le cri eſt encore plus puiſſant pour les attirer. Ce mot vient du Latin *pipata*, qui eſt le cri des oiſeaux autour de la choüette.

On dit figurément, Attraper quelque choſe à la *pipée*, pour dire, l'attraper adroitement. Ainſi Regnier a dit dans ſes Satyres:

L'ame bizarrement de vapeurs occupée,
Comme un Poëte qui prend des vers à la *pipée*.

PIPER. v. act. ſignifie au propre, Attraper des oiſeaux à la pipée, quand on les attire en contrefaiſant leur cri, ou par celuy du hibou; auquel ſens il eſt peu en uſage: mais au figuré il s'employe communément pour dire, Tromper, & particulierement au jeu. Les filous font meſtier de *piper* les dez, de les charger de mercure ou de plomb, d'y marquer de faux points. Ils *pipent* les cartes en y faiſant quelques marques pour les connoiſtre, ou en les eſcamotant. Ce mot vient du Grec *pipein*, qui ſignifie *tromper*, ou du Latin *pipio*.

PIPÉ, ÉE. part. & adj. Une carte *pipée*, eſt une carte fauſſe, marquée, cachée ou eſcamotée. Des dez *pipez*, ſont des dez faux, ou chargez de plomb.

PIPER, ſignifie auſſi, Avoir avantage ſur les autres en quelque affaire, ou diſpute que ce ſoit. Il ne faut pas entreprendre legerement un procés contre ce chicaneur, il y *pipe*, il y raffine. Je ne voudrois pas diſputer contre luy ſur la Phyſique, il y *pipe*.

PIPERIE. ſ. f. Fourberie, tromperie. On ſe peut diſpenſer de payer ce qu'on a perdu au jeu, quand on reconnoiſt qu'il y a eu de la *piperie*, de la fourbe.

PIPEUR, EUSE. ſ. m. & f. Filou qui trompe au jeu, qui joüe de mauvaiſe foy. La ville eſt pleine de *pipeurs*, qui ne ſubſiſtent que des tricheries qu'ils font au jeu.

P I Q.

PIQUANT, ANTE. adject. & ſubſt. Qui offenſe, qui bleſſe par ſa pointe aiguë, par ſon acrimonie. Les eſpines, les chardons ſont *piquants*. Les eſpingles & les aiguilles ſont *piquantes*. Les artichauts ont un *piquant* au bout de chaque feuille. Le ſel, le poivre, ſont *piquants* par leur acidité. Le vin le plus eſtimé eſt celuy qui eſt doux & *piquant*.

PIQUANT, ſe dit figurément en choſes morales, de ce qui plaiſt à l'eſprit, ou qui le choque. Cette beauté a quelque choſe de *piquant* qui la fait aimer de tout le monde. Le jeu des Eſchecs eſt bien *piquant*, il attache fort l'eſprit. Ce Satyrique a toûjours des railleries *piquantes* & choquantes.

PIQUE. ſ. f. Brouillerie, meſintelligence, petite noiſe ou diviſion qui eſt entre parens & amis. Ces beaufreres ne ſe parlent pas, ils ſont en *pique*, en froideur.

PIQUE. ſ. f. Arme d'haſt offenſive faite d'un long bois de quatorze pieds, ferré par un bout d'un fer plat & pointu, dont on arme le tiers d'une Compagnie d'Infanterie pour ſoûtenir l'effort de la Cavalerie. Les *piques* de Breſil, les *piques* de Biſcaye, ſont les plus eſtimées. L'arme des Officiers à pied eſt la *pique*, ils combattent la *pique* à la main, ils ſaluent avec la *pique*. Les Maiſtres des hautes armes enſeignent l'exercice de la *pique*. Un tronçon de *pique*. Ce Bataillon marcha tout heriſſé de *piques*, les *piques* baiſſées. Ce mot eſt derivé de *pic*, oiſeau dont le bec eſt ſi pointu, qu'il perce les arbres comme une tariere. Aldroandus. Du Cange dit qu'il

vient

vient de *pica*, ou *picca*, qu'on a dit dans la baſſe Latinité, & que Turnebe croit avoir été dit *quaſi ſpica, qui ſpicarum ſpeciem refert.* Octavius Ferrariensis le derive *à ſpiculo.* Le Preſident Fauchet dit que ce mot a donné le nom aux *Picards*, & à la *Picardie*, qu'il pretend être moderne, à cauſe qu'ils ont renouvellé l'uſage de la *pique*, dont le nom eſt derivé de *piquer.* Mais d'autres derivent ce mot de *Picards* du Chaſteau de *Pequigny.* D'autres croyent qu'il vient de leur naturel, qui eſt prompt à faire des querelles qu'on appelle *piques.* D'autres diſent enfin que ce mot vient de certains Heretiques Vaudois & Bohemiens qui furent ſurnommés *Begards* & *Picards*, à cauſe qu'ils ſe vinrent habituer en cette Province, eſtant venus de Flandres qu'on nommoit *Belgium.* Du Cange. Pline dit que les Lacedemoniens ont été les inventeurs de la *pique.*

PIQUE, ſe dit auſſi pour ſignifier quelque hauteur. Il y a une *pique* d'eau dans cet endroit de la riviere. On dit d'un homme grand & menu, que c'eſt une *pique.* On dit auſſi au figuré, Il eſt de cent *piques* plus ſavant que vous. Il eſt noyé de dettes, il en a cent *piques* pardeſſus la teſte. Vous croyez avoir trouvé le ſens de cette énigme, vous en eſtes loin de cent *piques.*

PIQUE. ſ. m. eſt une marque du jeu des cartes qui a la figure d'un fer de *pique.* Le cœur, le quarreau, le *pique* & le treffle. La Dame de *pique* eſt hoc.

On dit proverbialement, qu'un homme a paſſé par les *piques*, lors qu'il s'eſt trouvé en pluſieurs occaſions, qu'il a eſſuyé pluſieurs dangers; & figurément, lors qu'il a ſouffert quelque perte ou dommage en des affaires qu'il a euës. On dit auſſi, Voilà bien rentré de *piques* noires, à celuy qui interrompt mal-à-propos un autre. On dit auſſi par injure à un homme ſtupide, que c'eſt un bon as de *pique.*

PIQUE-BOEUF. ſ. m. eſt un Chartier qui mene les bœufs, qu'il fait avancer par un aiguillon qui eſt au bout d'un baſton. On appelle auſſi un homme groſſier de corps & d'eſprit, un gros *pique-bœuf.*

PIQUER. v. act. Faire entrer une pointe, un aiguillon dans quelque choſe. Les roſiers, les bois eſpineux *piquent.* Une aleſne, un poinçon *piquent.* Je ſens une eſpingle qui me *pique.* Il s'eſt *piqué* au doigt, à la jambe. On dit auſſi en ce ſens, qu'un Chirurgien a *piqué* l'artere, qu'il a *piqué* trois fois ſans tirer du ſang. Menage dit que ce mot vient du Latin *pungere*, ou de l'Allemand *piken*, qui ſignifie la même choſe. Turnebe le derive de *ſpicare*, ou de *ſpiculum*; d'autres de *apicularе*, qui ſe dit des abeilles qui *piquent* avec leur aiguillon; d'autres de *pic*, oiſeau qui a le bec ſi dur qu'il perce les arbres.

PIQUER, ſe dit auſſi de la morſure de quelques animaux, & ſur tout des ſerpents, des inſectes, de la vermine. Euridice fut *piquée* au talon par un ſerpent. Cleopatre ſe fit *piquer* par un aſpic. Les ſcorpions *piquent* par leur queuë. Il fait dangereux d'eſtre *piqué* de la tarentole. Les mouches *piquent* les chevaux. Les puces, les fourmis *piquent* & mordent.

PIQUER, ſignifie auſſi, Démanger. Quand quelque ſeroſité taſche de ſortir, la chair *pique*, il faut ſe faire ſaigner.

PIQUER, ſe dit auſſi de l'impreſſion que font les corps acres & acides ſur le gouſt. Le ſel, le poivre *piquent* la langue. Un hareng trop deſſalé ne vaut rien, il faut qu'il *pique* un peu. On dit d'un maquereau ou autre poiſſon, qu'il *pique* ſur la langue, quand il commence à ſe gaſter. Le meilleur cidre eſt celuy qui *pique* le plus.

PIQUER, ſignifie encore, Ronger le bois, les eſtoffes. Il faut mettre ce drap à l'air, les vers commencent à le *piquer.* Le plus grand dommage qui arrive aux vaiſſeaux, c'eſt quand les vers les *piquent.* Voilà des livres mal conditionnés, ils ſont tout *piqués.* On dit auſſi, que du bled eſt *piqué*, lors qu'il eſt gaſté de charençons, ou autre vermine, ou qu'il eſt endommagé.

PIQUER, à l'égard des chevaux, c'eſt les manier avec les eſperons, ou le poinçon. On dit qu'on *pique* un cheval, quand on l'eſſaye au pas, au galop, & à toute bride. *Piquer* des deux, c'eſt à dire, S'enfuir en toute diligence. Il faut bien *piquer* pour aller de Paris à Rome en ſept jours. On dit qu'un homme *pique* en Latin, lors qu'il ſe tient à cheval comme un Pedant qui n'a jamais été au Manege. On dit auſſi, qu'un Mareſchal a *piqué* un cheval en le ferrant, quand il a enfoncé un clou dans le vif.

On appelle ſelle à *piquer*, une ſelle à trouſſequin, en laquelle on eſt tellement engagé, qu'on peut ſoûtenir les ſecouſſes que donnent les ſauteurs, quand on les *pique* avec le poinçon.

On dit en Fauconnerie, *Piquer* aprés la ſonnette, pour dire, que le Fauconnier ſuit l'oiſeau.

PIQUER, ſe dit auſſi en pluſieurs ſortes d'arts & de meſtiers. Un Tapiſſier *pique* un matelas, quand d'eſpace en eſpace il le perce avec de la ficelle pour en arreſter la laine. On fait des courtepointes *piquées* de bouatte, de coton. Des bonnets *piqués.* Autrefois les cottes d'armes *piquées* eſtoient une arme deffenſive. On *pique* les corps de juppe avec de la corde & de la baleine. On *pique* auſſi des baudriers, des ſangles, des ſouliers, en y faiſant quelques rangées de points, ou d'arrierepoints. Un Tonnelier *pique* un muid avec un foret pour eſſayer le vin, pour le mettre en perce.

On dit auſſi, *Piquer* un habit, un pourpoint de peau, pour dire, le decoupper avec un fer, y faire pluſieurs petites mouchetures.

En Maçonnerie on dit *piquer* du moilon, pour dire, le tailler ſans le rendre bien uni, comme celuy dont on fait les puits. On *pique* du grais, de la pierre, quand on y fait pluſieurs petits creux ou points par ornement. On dit auſſi, qu'un Charpentier *pique* du bois, quand il le marque d'une certaine maniere.

On appelle auſſi, *Piquer* la viande, quand on la larde fort proprement, & avec de petits lardons; qu'on *pique* une orange, un citron, quand on enfonce dedans des clous de groſſille; qu'on *pique* des noix confites avec de l'eſcorce de citron.

PIQUER, ſignifie auſſi, Marquer les preſents ou les abſents dans les Compagnies où l'on doit le ſervice, dans les atteliers où on doit travailler. A la Chambre des Comptes, dans la plus-part des Chapitres, on *pique* tous ceux qui ſe trouvent preſens. Dans les atteliers il y a un Piqueur qui marque ſur le rolle des ouvriers leurs abſences & leurs chommages, en les *piquant.*

PIQUER, ſe dit figurément en choſes ſpirituelles & morales. C'eſt un homme qui ſe *pique* d'être ſavant, de ſoudre toutes ſortes de queſtions, de problemes. Il eſt loüable de ſe *piquer* d'honneur & de probité. Il y a des gens qui ne feroient jamais rien, ſi on ne les *piquoit* d'honneur.

PIQUER, ſe dit auſſi des choſes qui nous flattent, ou qui nous choquent. Cet amoureux eſt *piqué* & charmé d'une telle Dame. Ce brutal s'eſt *piqué*, s'eſt choqué d'une innocente raillerie. On dit auſſi, qu'un homme eſt *piqué* au jeu, non ſeulement quand il veut ſe raquitter à quelque prix que ce ſoit, mais encore quand il s'opiniaſtre à pourſuivre une affaire, quelques obſtacles qu'il y trouve. Ces deux voiſins ſe ſont *piqués*, & ont encheri à l'envi cette terre.

PIQUER, ſe dit proverbialement en ces phraſes. On ne ſait quelle mouche l'a *piqué*, pour dire, On ne ſait point le ſujet de ſa colere, ou de ſon depit. On dit auſſi d'un ladre, qu'il ne ſent point quand on le *pique*, & de celuy qui eſt inſenſible aux affronts.

PIQUÉ, ÉE. part. & adj. On appelle marchandiſes *pi-*

quées, quand elles ſont endommagées par le temps, comme quand par ſolidité il ſe fait ſur la ſoye blanche des taches jaunes, & ſur la jaune des blanches.

PIQUET. ſ. m. Baſton pointu qu'on fiche ſur le terrain pour marquer les angles & les meſures d'un plan qu'on veut tracer, d'un travail qu'on veut conduire. Un Ingenieur, un Jardinier, un Arpenteur qui aligne, qui diviſe, ou marque un eſpace, ſe ſert du *piquet* & du cordeau.

PIQUET, ſe dit auſſi de ces petits baſtons pointus qui ont une coche vers le haut, qui ſervent à arreſter les cordages des tentes. Planter le *piquet*, c'eſt camper. Lever le *piquet*, c'eſt decamper. Et on dit figurément qu'un homme a planté le *piquet* en quelque lieu, quand il y eſt venu demeurer, & s'y eſtablir.

PIQUET, eſt auſſi le plus fameux des jeux de cartes, qui ſe joue entre deux perſonnes. Jouër une partie de *piquet*, un cent de *piquet*, c'eſt à dire, en cent points. Il y a le grand *piquet*, qu'on joüe avec 36. cartes; le petit *piquet*, autrement le *piquet* ſans ſix.

PIQUETTE. ſ. f. Meſchant vin qu'on donne aux valets. Il nous a fait boire de meſchant vin, ce n'eſt que de la *piquette*.

PIQUEUR. ſ. m. Terme de Chaſſe. Valet à cheval qui fait courir les chiens, qui eſt à leur queuë. Les *Piqueurs* percent les taillis pour ſuivre les chiens. On le dit en particulier de chacun des Maiſtres Chaſſeurs qui conduit ou la meute des chiens courans, ou le relais qui eſt la meute du ſecours.

PIQUEUR, dans les atteliers eſt celuy qui tient le rolle de Ouvriers, qui marque leurs abſences & leurs chommages. Il y a auſſi des *Piqueurs* de moilon. Le *Piqueur* de la Chambre des Comptes eſt leur premier Huiſſier.

On appelle proverbialement un *piqueur d'eſcabelle*, un eſcornifleur; un *piqueur de coffre*, un Courtiſan qui attend ſon Maiſtre dans une antichambre ſur un coffre.

PIQUEURE. ſ. f. Bleſſure qui ſe fait par une choſe pointuë, ou rongeante; ou la marque qui y reſte du dommage qu'elle a ſoufferte. Une *piqueure* d'aiguille fait venir un mal d'adventure. La *piqueure* d'un aſpic eſt incurable. Il reſte ſur la chair des *piqueures* de lancettes, des *piqueures* de puces; ſur le bois & les eſtoffes des *piqueures* de vers.

PIQUEURE, ſe dit auſſi d'un corps de juppe tout nud piqué avec de la baleine. On le dit auſſi des ornemens qui ſe font ſur les hardes avec des points & arriere-points. La *piqueure* de ce baudrier eſt faite bien proprement.

PIQUEURE, ſe dit auſſi à la Chambre des Comptes, des aſſiſtances que les Officiers font aux Proceſſions & ceremonies, qui leur tiennent lieu d'un certain nombre d'aſſiſtances au ſervice de la Chambre. Cet Auditeur a gagné tant de *piqueures*, il peut s'abſenter trois mois ſans rien perdre des émoluments de ſa charge.

PIQUIER. ſ. m. Soldat portant la pique à l'armée. Les Suiſſes *Piquiers* ſont armés d'armes deffenſives. La Phalange Macedonienne eſtoit un Bataillon de *Piquiers*.

P I R.

PIRAMIDAL, ALE. adj. Corps ou figure qui a une baſe large, & qui ſe termine en pointe. Les obeliſques ſont de figure *piramidale*.

PIRAMIDE. ſ. f. Corps ſolide qui a une large baſe, & qui aboutit en pointe. Euclide la definit, Corps ſolide compoſé de pluſieurs plans, ou triangles, dont les baſes ſont dans le même plan, & qui ont un ſommet commun. Le cone eſt une *piramide* ronde. Une *piramide* pentagone eſt compoſée de cinq triangles ſur une baſe de cinq coſtez. Les *Piramides* d'Egypte ſont quarrées dans leur baſe, & ſont les plus ſuperbes monumens de l'Antiquité. Voyez la deſcription & la meſure des *Piramides* d'Egypte dans le premier Tome des Recueils de Thevenot. La penſée d'eſtablir une meſure fixe ſur les *Piramides* d'Egypte pour la tranſmettre à la poſterité eſt fort raiſonnable. Quelques-uns derivent ce mot de *pyros*, *triticum*, & d'*amao*, *colligo*, qui pretendent que le Patriarche Joſeph fit baſtir pluſieurs greniers en pointe pour y amaſſer le bled d'Egypte, & que de là vint l'invention des *Piramides*. Mais avec plus de raiſon Villalpandus derive ce mot *apo tou pyros*, *quòd in formam ignis aſcendant*. Quand elles ſont fort eſtroites par le bas, on les appelle *aiguilles* & *obeliſques*.

La *piramide* chez les Egyptiens étoit un ſymbole de la vie humaine, dont le commencement étoit repreſenté par la baſe, & la fin ou la mort par la pointe, & c'eſt pour cela qu'ils les eſlevoient ſur des ſepulcres. Herodote chez les Anciens a auſſi eſcrit des *Piramides* d'Egypte; & chez les Modernes Bellon, Grimanus, Pietro de la Valle, Monconis & autres Voyageurs.

PIRAMIDES, ſe dit auſſi des bûchers des Anciens ſur leſquels ils bruſloient les corps morts, parce qu'ils étoient compoſez de pluſieurs pieces de bois empilées les unes ſur les autres. C'eſt d'où eſt venu leur nom, & c'eſt la cauſe qu'elles ſervent d'ornemens à des tombeaux, ou de tombeaux mêmes, telles que ſont celles d'Egypte, dont il y a un tres-grand nombre vers le Caire.

PIRAMIDE, ſe dit auſſi d'un baſtiment élevé en pointe, pour conſerver la memoire de quelque action eſclatante, par pluſieurs tables & inſcriptions qu'on met deſſus. On a élevé des *piramides* en pluſieurs occaſions en France & à Rome.

PIRAMIDE, ſe dit auſſi de pluſieurs choſes qu'on entaſſe les unes ſur les autres, qui vont en diminuant. Ainſi on dit, Servir en *piramide*, des *piramides* de viandes, de fruits, de confitures, quand les viandes ou les fruits ſont arrangez dans les plats les unes ſur les autres en forme de *piramide*.

PIRAMIDE, ſe dit auſſi des ornemens de plomb qu'on met ſur les pavillons des maiſons, qui ſont faits en *piramide*, & qui d'ordinaire ſouſtiennent des giroüettes.

PIRATE. ſ. m. Corſaire, Eſcumeur de mer, qui fait des courſes ſur mer ſans aveu ni autorité de Prince, ou de Republique. Quand on peut prendre des *Pirates*, on les pend ſans remiſſion. L'Ordonnance de l'Amirauté de l'an 1584. veut qu'ils ſoient baiſez ſur la roüe. Les premiers *Pirates* de France s'appellerent *Normands*. Ce n'eſt pas qu'ils fuſſent tous de Normandie, mais c'eſt que les François mécontens de leurs Seigneurs ſe joignoient à eux, & s'appellerent du même nom. Ce mot vient du Grec *pyr*, qui ſignifie *feu*, à cauſe que les Corſaires ont couſtume de bruſler les navires, & les habitations des Iſles où ils font des deſcentes. Souvent le mot de *Pirate* ſe prend pour *Armateur*.

PIRATER. v. n. Courir les mers pour voler. De tout temps on a fait la guerre à ceux qui *piratent*.

PIRATERIE. ſ. f. Vol qui ſe fait ſur mer à main armée. Les Algerins & les Barbares vivent de *pirateries*.

PIRATERIE, ſe dit auſſi des indues exactions qui ſe font en quelque lieu que ce ſoit. On a pendu un Maiſtre pour les *pirateries* qu'il a commiſes dans la Province, abuſant de l'autorité du Roy. Les Huiſſiers de Huiſſiers de exercent de grandes *pirateries* ſur leurs baſſes & les paſſans.

PIRE. adj. & ſubſt. m. & f. Terme comparatif qui enchérit ſur mauvais & méchant. Ce ſubſtantif eſt plus qui l'Annuleriſt, que Sathan. Le peuple ſe plaint toûjours que le temps eſt *pire* qu'il n'a été.

L'un hait du bon, l'autre un hait du pire.

dit Marot. Les ennemis couverts ſont les *pires*. Vous ne pouviez faire un *pire* marché. Ne quittez pas cette eſtoffe, vous en pourriez prendre de *pire*. La derniere erreur ſera *pire* que la premiere.

PIRE, eſt auſſi ſubſtantif, & ſignifie, Deſavantage, perte, foibleſſe. Ce General s'eſt toûjours battu avec avantage, il n'a jamais eu du *pire*.

On dit proverbialement, que celuy-là eſt maudit dans l'Evangile, qui choiſit & prend le *pire*. Le remede eſt *pire* que le mal. Il n'y a *pire* eau que celle qui dort, c'eſt à dire, qu'il ſe faut deffier des ſournois & melancholiques. Il n'y a *pire* ſourd que celuy qui ne veut pas entendre.

PIROUETTE. ſ. f. Piece de bois de métail ou d'yvoire, qui eſt ronde & percée, à travers de laquelle on paſſe un pivot ou brin de bois, ſur lequel on la fait tourner pour divertir les enfants.

PIROÜETTE, en termes de Danſe, ſignifie un ou pluſieurs tours entiers du corps, qu'on fait ſur la pointe des pieds ſans changer de place. La *demi-piroüette* eſt lors qu'on ne fait qu'un demi-tour. Il faut couler deux pas & un couppé, & faire une *piroüette*. Menage, aprés Turnebe, le derive d'un vieux mot Latin *ampiruare*, qui ſe diſoit d'un ſaut que faiſoit le principal Danſeur, que les autres imitoient. Du Cange le derive de *pironadus*, ou *pironatus*, qui a ſignifié dans la baſſe Latinité un *clou*, ou *cheville de bois*.

PIROÜETTE, en termes de Manege, ſe dit quand un cheval tourne de la teſte à la queuë ſans changer de place; & celle-là s'appelle *piroüette d'une piſte*: & quand il fait ce tour dans un petit terrain, & à peu prés de la longueur du cheval, on l'appelle *piroüette de deux piſtes*. On appelle auſſi *piroüette*, ou *demi-piroüette d'un temps*, quand il fait des paſſades ou des demi-voltes en faiſant preſtement un tour de ſes épaules & de ſes jambes.

On dit proverbialement, Qui a de l'argent a des *piroüettes*, pour dire, qu'avec de l'argent on achete toutes choſes.

PIROÜETTER. v. n. Faire un tour du corps entier en danſant, ou en ſautant. Les Danſeurs en un balet ſont adroits à *piroüetter*.

PIROÜETTER, ſe dit auſſi au Manege, quand on fait faire des tours ou piroüettes aux chevaux.

On dit auſſi de ce qu'on jette par les feneſtres, qu'on le fait *piroüetter* en l'air, parce que tout corps grave fait quelques tours en tombant. Il y a auſſi des oiſeaux qui volent en *piroüettant*.

P I S.

PIS. Vieux mot qui ſignifioit autrefois *eſtomach*, & on l'écrivoit *pis*. On le dit encore en cette phraſe: Quand on prend le ſerment d'un Prêtre, on luy fait mettre la main au *pis*, ou au *poil*, *ad pectus*, d'où vient ce mot.

PIS, eſt auſſi la mammelle des vaches, des chevres, des brebis, &c. les trayons par où coule le laict. On appelle auſſi *le pis* de bœuf, ſa poitrine. Ses parties ſont la pointe de bœuf tremblante, ou grumeau de bœuf, qui eſt la partie la plus graſſe vers le col, dont la graiſſe ne ſe fond point, & eſt ſemblable à la chair du *pis* de la vache, ce qui l'a fait nommer ainſi. Il contient les morceaux du tendron, les morceaux du milieu & les morceaux du flanchet.

PIS. adv. Plus mal. Toutes choſes vont de mal en *pis*. Il a mis ſes ennemis au *pis*. A *pis* faire. Cette maladie augmente, c'eſt *pis* que jamais. Quand vous auriez bien fait du mal à ce pauvre homme, vous n'en ſeriez ni *pis*, ni mieux. On dit proverbialement, qu'on ne luy ſçauroit dire pis que ſon nom, qu'on ne luy peut rien reprocher.

AU PIS ALLER. adv. & quelquefois ſubſt. *Au pis aller*, il ne m'en ſçauroit couſter que de l'argent. S'il prend ce parti-là, c'eſt ſon *pis aller*, c'eſt le plus grand mal qui luy puiſſe arriver. Cette fille meſnage ce vieillard pour ſon *pis aller*, pour l'épouſer, ſi les autres luy manquent. Ce mot vient de *pejor*, ou de *pejus*.

PISCINE. ſ. f. Petit eſtang ou vivier où on pêche, & où on garde du poiſſon. Ce mot n'eſt en uſage qu'en cette phraſe de l'Eſcriture: la Probatique *Piſcine*, où ſe fit le miracle du paralytique.

PISSAT. ſ. m. Urine d'animaux. Le grand remede chez les Indiens eſt de faire avaler à un malade du *piſſat* de vache. Les langes des petits enfans ſentent le *piſſat*. Ce mot vient de *pis*, vieux Gaulois qui ſignifioit *poitrine* & *mammelle*, comme témoigne Nicod, d'où eſt venu auſſi le *pis* de la vache, parce que quand on le preſſe il ſemble qu'elle piſſe.

PISSENLIT. ſ. m. Fleur jaune qui croiſt ſans être cultivée dans les jardins, les cours & les prez, & qui eſt fort diuretique. C'eſt une eſpece de chicorée qui rampe à terre, qui a les feuilles du même déchiquetées en façon de fléche. Sa tige eſt longue d'un palme, ronde, raboteuſe, tirant ſur le rouge. Sa fleur eſt jaune & feuilluë, qui ſe convertit en une petite teſte bourruë, qui pouſſée du vent s'évanouit en l'air. Sa racine, auſſi-bien que ſa tige, eſt pleine de lait, comme la chicorée, mais plus amere. On l'appelle auſſi *dent de lion*, ou *dent de chien*, *teſte de Moine*, ou *groüin de porc*. Les Medecins l'appellent *taraxacon*, *ambubeia*.

PISSENLIT, eſt auſſi une injure que les enfans ſe diſent les uns aux autres, quand ils ont piſſé au lit.

PISSER. v. n. Laſcher de l'urine. Dieu menace dans l'Eſcriture d'exterminer juſqu'à celui qui *piſſe* contre la muraille. Les gens graveleux *piſſent* du ſang. Ce mot vient de l'Alleman *piſſen*, qui ſignifie la même choſe, Menage; ou de l'Italien *piſciare*.

PISSER, ſe dit auſſi en parlant des liqueurs qui ſortent naturellement de quelques corps, ou qu'on en tire en les épreignant. Cette fonteine, cette ſource *piſſe* gros comme le bras. Les éponges *piſſent*, quand elles ſont preſſées.

On dit proverbialement, qu'on *piſſera* ſur la foſſe de quelqu'un, pour dire, qu'on le ſurvivra, & qu'on fera quelque choſe qu'il a empeſchée durant ſa vie. On dit auſſi qu'une fille a *piſſé* des os, quand elle eſt accouchée en cachette. On dit auſſi, *piſſer* contre le ciel. On dit auſſi par injure de celuy qui ſe mêle des petits ſoins du meſnage, C'eſt Jocriſſe qui mene les poules *piſſer*.

PISSEUR, EUSE. adj. & ſubſt. Qui piſſe, qui ſent le piſſat. Un bon *piſſeur* en fait toûjours piſſer deux. On appelle des langes *piſſeux*, qui ſentent le piſſat. On appelle auſſi les femmes *piſſeuſes*, quoy qu'avec aſſez d'injuſtice.

PISSOTIERE. ſ. f. Lieu deſtiné à piſſer.

PISTACHE. ſubſt. fem. Fruit qui vient en noyau dans une grappe, qui a double écorce, qui eſt verd, & de la figure d'une noiſette, & qui reſſemble au pignolat. On met des *piſtaches* dans des ragouſts. On en confit pour en faire des dragées & des conſerves. Il vient du Latin *piſtacium*, & originairement du Grec *pſittakion*, d'où la ville de *Pſittaque* a pris ſon nom. Menage.

PISTACHIER. ſubſt. maſc. Arbre qui porte des piſtaches, dont les feuilles ſont jaunaſtres, & ſont arrangés par ordre, & au bout de ſes branches, comme celles du lentiſque. Les piſtaches pendent en forme de grappes. La pellicule de deſſus eſt rouſſe, & de bonne odeur. Leur peleure eſt blanche comme celle de la noix d'ebene. Le noyau de dedans a une peau rouſſe. La moelle en eſt verde, & a preſque le même gouſt que

les pommes de pin. Il reſſemble au reſte au terebinthe de Theophraſte. Il faut planter le maſle & la femelle en même lieu, afin qu'ils pouſſent plus de bois & de fruit. Pline dit que Lucius Vitellius Gouverneur de Syrie fut le premier qui en apporta à Rome ſur la fin de l'Empire de Tibere. Les Apothicaires l'appellent *piſticorum*. Matthiole.

PISTE. ſ. f. Marque du chemin où a paſſé quelque animal, ou quelque harnois. Quand on a volé du bois dans une foreſt, on ſuit la *piſte* du harnois, les ornieres des roues. Un Prevoſt ſuit a la *piſte* des voleurs, il s'enquiert des lieux où ils ont paſſé. Il vient du mot *piſta* ſignifiant la même choſe. Menage.

PISTE, en termes de Chaſſe, eſt un mot general qui ſe dit du chemin qu'ont tenu toutes ſortes de beſtes. A l'égard d'un cerf, on dit la *voye*. A l'égard des beſtes mordantes, comme les ſanglıers, on dit les *traces*.

PISTE, en termes de Manege, eſt la marque que le cheval trace ſur le chemin où il paſſe; & on dit qu'il travaille, qu'il manie de deux *piſtes*, quand il en marque une par le train de devant, & une autre par le train de derriere.

PISTE, ſe dit figurément en choſes morales. Ce Gentilhomme ſuit la *piſte* de ſes ayeuls, marche ſur leurs traces, il imite bien leurs vertus. Cet Auteur a bien leu les Anciens, il taſche de les imiter, & il les ſuit à la *piſte*, pas à pas.

PISTIL. ſ. m. Terme de Botanique, eſt la partie de la fleur qui eſt au milieu de ſon calice, où eſt enfermée ſa graine. Le *piſtil* de la tulipe eſt accompagné de pluſieurs petits filets qui portent des eſtamines.

PISTOLE. ſ. f. Monnoye d'or eſtrangere battuë en Eſpagne, & en quelques endroits d'Italie. La *piſtole* eſt maintenant de la valeur d'onze livres, & du poids des louis, & au même titre & remede. On dit qu'un homme a bien des *piſtoles*, pour dire, qu'il eſt riche. On appelle *rogneur de piſtoles*, un faux Monnoyeur qui altere la monnoye. On appelle un double, une *piſtole de vieilleur*. Une double *piſtole*.

PISTOLE, ſignifioit auſſi autrefois une courte & legere arquebuſe qu'on tiroit d'une main. Ce mot vient de *Piſtoye* ville d'Italie où on a commencé à faire de ces armes, comme le témoigne Fauchet. On y a fait auſſi de petits poignards, que par la même raiſon on a appellé *piſtoyers* & *piſtoliers*, comme remarque Henry Eſtienne. Et depuis les écus d'Eſpagne & d'Italie ayant été reduits à une plus petite forme que ceux de France, ils ont été auſſi appellez *piſtolets*, ou *demi-piſtoles*, ayant emprunté leur nom de ces petites armes. Borel derive ce mot de *fiſtula*, à cauſe du conduit creux qu'ont les piſtolets, qui reſſemble à une fluſte.

PISTOLET. ſ. m. eſt une petite arme à feu que les Cavaliers portent à l'arçon de la ſelle. Il y a des *piſtolets* d'arçon, des *piſtolets* de ceinture, & des *piſtolets* de poche; des *piſtolets* à rouët & à fuſil. On dit une paire de *piſtolets*, des fourreaux de *piſtolets*.

On dit à l'armée, Faire le coup de *piſtolet*, quand un Cavalier ſort des rangs, & va deffier quelqu'un des ennemis à faire un combat ſingulier contre luy avec le *piſtolet*. On le dit figurément dans les diſputes, ou converſations, quand quelqu'un vient bruſquement faire un argument, une propoſition, & puis ſe retire.

PISTOLET, eſt auſſi un nom de monnoye qu'on a donné aux écus d'Italie, d'Eſpagne, de Savoye, de Bourgogne & de Suiſſe, & aux demi-piſtoles, qui étoient de même valeur par la raiſon qui vient d'être alleguée.

PISTOLIER. ſ. m. Cavalier qui eſt adroit à tirer le coup de piſtolet. Cet homme eſt bon *piſtolier*, il ne manque jamais ſon homme.

PISTON. ſ. m. La partie mobile de la pompe qui la fait joüer. C'eſt un gros bouton cylindrique qui entre dans le corps de la pompe, & qui eſt attaché à une barre de fer qui s'éleve & qui s'abbaiſſe par le moyen d'une manivelle que fait agir la force mouvante. Il y a auſſi des *piſtons* dans les ſeringues, dans la machine pneumatique, & autres qu'on faut joüer avec la main.

PIT.

PITANCE. ſ. f. Viande, chair, ou poiſſon, &c. qu'on mange dans tous les repas outre le pain. On donne à chacun la *pitance*. Cela leur vaut foin & *pitance*. Ce mot n'eſt plus en uſage que chez quelques Religieux. Du Cange dit qu'il vient de *pictantia*, qu'on a dit dans la baſſe Latinité pour une portion monacale qui étoit donnée à deux Moines dans une écuelle, & qui étoit compoſée de poiſſon, ou autres mets, meilleurs que ceux des legumes. Quelques-uns ont derivé ce mot *à pietate*. Pluſieurs autres, comme Saumaiſe, le derivent *a pittacio*, qui ſignifioit une ration ou portion telle qu'on donnoit aux ſoldats, dont il eſt parlé dans pluſieurs loix du Code Theodoſien; & depuis on l'a appliqué à des Chanoines & à des Moines. Le mot *pittacia* ſignifioit un titre ou écriteau qu'on mettoit deſſus les vaiſſeaux pour marquer ce qui étoit contenu au dedans, ou leur deſtination.

PITANCERIE. ſ. f. Benefice ou Office Clauſtral dans quelques Abbayes, qu'en quelques autres lieux on nomme *Celererie*.

PITANCIER. ſ. m. Officier Clauſtral qui ſubſiſte encore dans quelques Abbayes, qui diſtribuoit autrefois la pitance aux Moines.

PITAUD, AUDE. adj. Terme injurieux, qu'on dit aux gens ruſtres, groſſiers & incivils qui ont des manieres de payſans. Autrefois il ſe diſoit des ſoldats, qui étoient en effet des payſans qu'on levoit pour mener à la guerre, & qu'on appelloit auſſi *pitaux*.

PITE. ſ. f. Petite monnoye hors d'uſage qui vaut le quart d'un denier, demi-maille, ou demi-obole. Il y avoit auſſi autrefois des *demi-pites*. Ce mot vient de *picta*, ou *pictavina*, ou *pictavienſis*, parce que ſon premier uſage fut en Poitou, étant la monnoye des Comtes de ce pays-là: d'où vient qu'en pluſieurs vieux Titres on l'appelle *poitevine*. Menage. Quelques-uns diſent qu'il vient de ce que la monnoye étoit peinte. On trouve dans pluſieurs Titres *pictavienſes maſculi*, qu'on a appellé en François *maille poitevines*. Peireſc remarque qu'il y avoit auſſi une *pite pongeoiſe* ou *pongeoiſe*, appellée dans les vieux Titres *pogeria*, qui eſt la même choſe.

PITEUX, EUSE. adj. Malheureux, qui excite à compaſſion. Ce malade eſt en un *piteux* état. Dans ce Roman il y a bien des cas *piteux* & ſurprenants. Les avares ſont toûjours les *piteux* & les pauvres.

PITIE'. ſ. f. Paſſion de l'ame qui eſt eſmeuë de rendreſſe, de compaſſion, en voyant la douleur, ou la miſere d'autruy. Les Tyrans, les Corſaires ſont gens cruels & ſans *pitié*. Un Orateur, un Poëte Tragique doivent exciter la *pitié*, ou la colere, faire maiſtre la *pitié* dans les cœurs des auditeurs. Un Heros infortuné fait *pitié* ſur les theatres. Il faut regarder les pauvres avec des yeux de *pitié*. C'eſt *pitié* que de le voir. Ce mot vient du Latin *pietas*.

On appelle une *Nôtre Dame de pitié*, la repreſentation de la Vierge tenant ſon fils mort ſur ſes genoux. La *Pitié* eſt un Hoſpital dedié à cette Vierge. Il faut ſans ceſſe prier Dieu qu'il ait *pitié* de nous, qu'il nous faſſe miſericorde.

On dit auſſi d'un homme qui raiſonne, qui harangue, qui écrit mal, qu'il fait *pitié*, que c'eſt une *pitié*. On dit en ce ſens de la Muſique de St. Innocent, que c'eſt

grand'

grand' *pitié*. On dit auſſi de celuy qui eſt ſaoul, ou à ſon aiſe, Il n'y a pas *pitié* en luy.

PITON. ſ. m. Fiche pointuë en forme de clou, dont la teſte eſt platte & percée. Un *piton* ſert à ſoûtenir des tringles ou verges de fer, à retenir des crochets, &c.

PITOYABLE. adj. m. & f. Eſtat malheureux de celuy qui excite à la pitié. Ce Gentilhomme eſt reduit par ſes creanciers en un eſtat *pitoyable*, il n'a pas du pain. Voilà l'hiſtoire *pitoyable* & lamentable d'un tel. Il a eu une fin *pitoyable*.

PITOYABLE, ſe dit auſſi de celuy qui a des ſentimens de compaſſion pour les miſeres d'autruy. Il faut voir d'un œuil *pitoyable* la pauvreté, avoir un cœur *pitoyable*, être *pitoyable* en voyant ſouffrir ſon prochain. On dit auſſi au ſubſtantif, Le but de la Tragedie eſt de repreſenter l'horrible & le *pitoyable*.

PITOYABLE, ſe dit auſſi de ce qui eſt defectueux en ſon genre. Cet Auteur a fait un livre *pitoyable*, il n'y a pas le ſens commun.

PITOYABLEMENT. adv. D'une maniere pitoyable. Cet amant voyoit mourir ſa maiſtreſſe *pitoyablement*. Cet Orateur raiſonne & harangue *pitoyablement*.

PITUITE. ſ. f. L'une des quatre humeurs qui ſont encloſes dans le corps des animaux, & qui conſtituënt leur temperament. La *pituite* eſt blanche & froide. La manne purge la *pituite*. Les Medecins donnent pluſieurs epithetes à la *pituite*, de *ſalée*, *vitrée*, *gipſeuſe*, &c. ſuivant ſes diverſes qualitez. Les fluxions ſont cauſées par la *pituite*. Ce mot vient du Latin *pituita*.

PITUITEUX, EUSE. adj. & ſ. Corps où la pituite domine. Les corps *pituiteux* ſont froids & mols. L'humeur *pituiteuſe* cauſe les rheumes. Les *pituiteux* ſont ſerieux & propres à l'eſtude, comme les bilieux à la guerre.

P I V.

PIVER. Voyez. PIC.

PIVOESNE, ou *Peroine*. ſ. f. Fleur rouge & fort touffuë comme une groſſe roſe : auſſi quelques uns l'appellent *roſe de Noſtre Dame*. Dioſcoride dit qu'il y a deux eſpeces de *pivoeſne*, ayant toutes deux une tige de la hauteur d'un pied & demi. Le maſle a les feuillles ſemblables à celles du noyer, mais la femelle les a chiquetées comme le maceron. Elle porte à la cime de ſes tiges des gouſſes ſemblables aux amandes, au dedans deſquelles on voit, quand elles s'ouvrent, pluſieurs petits grains rouges & ſemblables à ceux des grenades, dont quelques-uns ſont noirs. La racine du maſle eſt de la groſſeur d'un doigt, & de la longueur d'un palme. Celle de la femelle a ſept ou huit bulbes attachées enſemble, comme glandes ou aphrodilles. Pline dit qu'il la faut arracher de nuit, de peur que le pic-verd qui la deffend ne vienne crever les yeux de celuy qui l'arrache ; & que d'ailleurs il y a danger que le fondement ne luy tombe. Mais c'eſt une fable. Les Latins l'appellent *paonia*. Il y en a auſſi de blanche, & de couleur de chair. Elle fleurit au mois de May.

PIVOISNE. ſ. f. Oiſeau de la grandeur d'un roſſignol. Elle a la gorge & le ventre bruns, les aiſles blanches & noires, la teſte & les pieds noirs, la queuë jaune & rouge, le bec court & large, noir & luiſant.

PIVOT. ſ. m. Pointe de fer, ou d'autre métail, qui ſupporte un corps ſolide, & ſur laquelle on le fait tourner facilement. Les portes cocheres & celles des eſcluſes ont en bas un *pivot* ſur lequel elles ſe tournent. Un cercle, un globe tourne ſur deux *pivots*. Les Poles du monde ſont les *pivots* ſur leſquels le ciel & la terre tournent. On a écrit qu'il y avoit des theatres à Rome qui tournoient ſur un *pivot*, quoy qu'ils continſſent 80. mille hommes.

PIVOT, en termes d'Eaux & Foreſts, ſe dit de la principale racine que l'arbre pouſſe dans terre en ligne perpendiculaire. On connoiſt par le *pivot*, ſi l'arbre a été planté de main d'homme, en ce qu'il differe des vieilles ſouches qui ont les racines épatées.

PIVOT, ſe dit figurément en Morale. Un Miniſtre eſt le *pivot* ſur lequel tout l'Etat eſt appuyé. Les Prelats ſont les *pivots* ſur leſquels roulent toutes les affaires.

P L A.

PLACAGE. ſ. m. Terme de Menuiſerie, qui ſe dit des ouvrages faits de feuilles de bois precieux, ou pieces de rapport collées & rapportées ſur du bois commun. Voilà une table d'écaille de tortuë, d'ebene, d'olivier, d'yvoire, qui n'eſt que de *placage*. Les ouvrages de *placage* ſont de peu de durée.

PLACARD. ſ. m. Feuille de papier étenduë, propre à afficher & appliquer contre une muraille. Les Edits à reglements qu'on veut publier & afficher ſe mettent en *placard*, & non en cahier. Les affiches & publications des encheres ſe font en *placard*.

On dit en Chancelerie, que des lettres ſont ſcellées en *placard*, lors que le parchemin eſt en toute ſon étenduë, comme il eſt dans les lettres ordinaires qui ſont ſcellées en queuë. On dit auſſi au Greffe, qu'on expedie un arreſt en *placard*, quand on n'y employe qu'un quart de parchemin étendu & non plié.

PLACARD, ſe dit quelquefois des libelles injurieux qui s'affichent la nuit contre le gouvernement, ou contre les particuliers. A Rome on attache ſouvent des *placards* au Paſquin. On punit ſeverement ceux qui appliquent des *placards* contre les portes, quand on les ſurprend.

PLACARDER. v. act. Afficher en placard. Ce Reglement de police a été publié & *placardé*, perſonne ne doit l'ignorer. On a *placardé* un libelle diffamatoire à la porte de cette femme.

PLACARDÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

PLACE. ſ. f. Eſpace, étenduë de lieu qui n'eſt point bornée. La plaine de St. Denis eſt une belle *place* pour donner bataille. Voilà une *place* propre pour camper, pour baſtir une citadelle. Quand on veut fonder une ville, le principal eſt de bien choiſir la *place*. Ce mot vient de *platea*.

PLACE, ſe dit auſſi d'un lieu moins étendu & ferme, des lieux publics qui ſont dans les villes pour y tenir les marchez, ou faire des aſſemblées du peuple. La *Place* Royale de Paris eſt propre à faire des Carrouſels. La *Place* de Greve eſt celle où on fait des executions. La *Place* Maubert, ou de Mre. Albert, eſt celle où Albert le Grand a enſeigné. La *Place* aux Veaux, les Halles, la *Place* Dauphine, ſont *Places* publiques. Du Cange derive ce mot de *placium*, qui dans la baſſe Latinité a ſignifié un *lieu plain & uni*.

PLACE, ſe dit auſſi du rez de chauſſée, du terrain où l'on peut baſtir, ou qui eſt déjà baſti. Voilà une belle *place* à vendre, une *place* à baſtir bien des maiſons. La *place* eſt bien chere auprés du Palais. Ce bourgeois a eu cette maiſon à bon marché, il n'a pas payé la *place*. Le grand talent d'un Architecte, c'eſt de bien ſçavoir ménager ſa *place*.

PLACE, ſe dit auſſi de l'étenduë d'un lieu propre à contenir, ou à faire quelque choſe. Il n'y a pas là de la *place* pour tourner. Je vous donneray une *place* pour mettre voſtre carroſſe. La foule eſt ſi grande, qu'il n'y a pas de *place* pour paſſer. Les Bedeaux font faire *place* pour aller à l'offrande.

PLACE, ſe dit auſſi du lieu particulier que chaque corps occupe. J'ay fait loüer, retenir, garder une *place* au Sermon. On donne tant pour chaque *place* des loges. Je vous cede, je vous donne ma *place*. Je ſuis trop

incommodé icy, la *place* n'eſt pas tenable. Il y a bien icy *place* pour deux. Prenez *place* à table. Il tient bien ſa *place* où il eſt. Il faut qu'un locataire vuide à la fin de ſon bail, qu'il rende *place* nette. Cet homme eſt inquiet, il ne ſçauroit arreſter en *place*, demeurer en *place*. Il s'eſt battu en duel, il a été tué ſur la *place*. On dit auſſi, Je ne voudrois pas eſtre en ſa *place*, pour dire, en ſa peau. Il a une *place* dans cette eſcurie pour y mettre un cheval. Ma Bibliotheque eſt ſi pleine, que je n'ay plus de *place* pour mettre les livres nouveaux.

PLACE, en termes de Guerre, eſt un mot generique qui comprend toutes ſortes de forteresſes où on ſe peut deffendre, d'un lieu tellement diſpoſé, que les parties qui l'entourent & le ferment ſe deffendent ou ſe flanquent les unes les autres : & on appelle *place forte*, un lieu flanqué & couvert de baſtions. On l'appelle auſſi *place de guerre*. Cazal eſt une forte *place*. Ce Capitaine a bien deffendu ſa *place* ; cet autre a rendu la *place*, elle n'étoit pas en deffenſe. La *place* n'étoit pas tenable. On a pris la *place* d'aſſaut. Les Huguenots demandoient des *places* de ſeureté. Le Roy a bien voulu rendre pluſieurs *places* par la paix. Une *place* aſſiegée, bloquée, demantelée, ouverte de tous coſtez.

PLACE REGULIERE, eſt celle qui a les angles, les coſtez, les baſtions & toutes les autres parties égales, & qu'on nomme ordinairement du nombre de ſes angles. Palmanova baſtie par les Venitiens eſt un dodecagone.

PLACE IRREGULIERE, eſt celle dont les coſtez & les angles ſont inégaux.

On appelle *place baſſe*, la batterie du canon qui eſt au bas du flanc, deſtinée à battre dans le foſſé ; & *place haute*, celle qui eſt plus retirée, & qui tire pardeſſus la baſſe dans la campagne.

PLACE D'ARMES, dans une ville, eſt une grande *place* où eſt le rendez-vous de la garniſon, quand on fait des reveuës, ou en cas d'allarme, pour y recevoir les ordres d'un Commandant.

PLACE D'ARMES, dans un ſiege, eſt un lieu ſpacieux & retranché, ou couvert, pour y tenir des ſoldats, & pour ſouſtenir ceux qui travaillent à la tranchée, ou pour y aſſembler des ſoldats, & les commander aux endroits où on en a beſoin.

PLACE D'ARMES, dans un camp, eſt un grand eſpace à la teſte d'un camp pour y ranger l'armée en bataille. Il y en a auſſi pour y faire aſſembler chaque corps particulier.

PLACE, en matiere d'eſtapes & de logements, eſt la ration de pain, ou le logement pour chaque homme. L'Eſtapier doit fournir tant de *places* par Compagnie, le Mareſchal des Logis tant de logements.

PLACE, ſe dit auſſi d'un lieu eminent où on a droit de s'aſſeoir, qui marque le rang, la dignité. Ses anceſtres ont été dans les premieres *places* de l'Eſtat. On brigue fort cette *place* vacante. Prions Dieu qu'il nous donne une *place* en ſa gloire. Les écoliers compoſent pour les *places*, diſputent pour les *places*. On a mis cet homme à table à la *place* d'honneur. Il s'eſt mis en ſa *place*, il ne quitte la *place* à perſonne, il ſçait bien garder ſon rang, ſa *place*. Homere tient la premiere *place* entre les Poetes au Parnaſſe.

PLACE, ſe dit auſſi de l'ordre, ou naturelle & convenable diſpoſition des choſes. Cet os eſt diſloqué, il eſt hors de ſa *place*. Ce meuble eſt tout deſrangé, remettez chaque choſe en ſa *place*. Ce n'eſt pas là la *place* de ce tableau, il n'eſt pas en ſon jour. Voilà une belle penſée, mais elle n'eſt pas en ſa *place*.

PLACE, ſe dit auſſi d'un employ, d'un lieu avantageux où on peut faire du profit. Ce Miniſtre eſt en *place* où il peut faire du bien à beaucoup de monde. On a vendu au Palais les *places* de Clerc au Greffe. On a obtenu une *place* de Commis aux Aides pour ce jeune homme. Chaſſez ce valet inutile, il tient la *place* d'un autre qui vous ſerviroit bien.

PLACE, en termes de Negotians, ſe dit du lieu où ſe tient la Banque, où ſe fait le negoce d'argent. A Paris on l'appelle abſolument la *Place* ; à Lyon, le *Change* ; à Londres & à Amſterdam, la *Bourſe*. Les Marchands & Banquiers ſe trouvent à midy ſur la *Place*, ils negocient, ils font des remiſes de *Place* en *Place*. Il a beaucoup d'argent ſur la *Place*. L'argent de la *Place* vaut tant à preſent, c'eſt à dire, ſe donne à tel intereſt.

PLACE, en termes de Palais, ſe dit de ceux qui ſont au droit & condition d'un autre. Un ceſſionnaire eſt ſubrogé de droit au lieu & *place* de ſon cedant. Il eſt colloqué en ordre à la *place* de luy. On dit auſſi quand on veut deffendre quelqu'un, Mettez vous en ſa *place* ; qu'auriez-vous fait, ſi vous aviez été en ſa *place* ?

PLACE, ſe dit proverbialement en ces phraſes. Des compliments de la *Place* Maubert, pour dire, des civilitez communes & populaires. On dit auſſi à celuy qui redemande une *place* qu'il a quittée, Voſtre *place* eſt au cimetiere : Il eſt aujourd'huy St. Lambert, qui quitte ſa *place* la perd. On dit auſſi quand on ſe met au milieu de la table, qu'on s'eſt mis à la *place* du niais. On dit encore, qu'on eſt en *place* marchande, quand on eſt dans un lieu où l'on ne peut manquer d'eſtre veu. L'origine de ce proverbe vient des Marchands, qui ne manquent gueres de ſe trouver à l'heure ſur la *place* du Change, afin de ſe faire voir aux autres, & pour éviter le ſoupçon d'une prochaine banqueroute.

PLACER. v. act. Aſſoir, poſer quelque choſe en une place. Dieu a *placé* le Soleil au milieu du monde pour le bien éclairer. Il a *placé* les eſtoiles au Firmament. Il a promis de *placer* ſes éleus en ſon Paradis. Cet Exempt a eu l'ordre de *placer* telles & telles perſonnes au ballet du Roy. Les Prelats ſe *placent* dans l'œuvre pour entendre le Sermon.

PLACER, ſignifie, Ranger, aſſoir les choſes en une diſpoſition & maniere convenable. Cette colomne eſt bien *placée*, bien poſée ſur ſon piedeſtal. Ce tableau n'eſt pas bien *placé* en cet endroit-là. Ce livre eſt *placé* hors de ſon rang. On dit qu'un mot eſt bien *placé*, qu'un paſſage eſt bien *placé*, quand ils ſont dits, ou citez fort à propos. Il a bien *placé* ſon affection, pour dire, Il a fait choix d'une maiſtreſſe, d'un ami qui le meritent. On dit auſſi, Avoir le cœur bien *placé*, pour dire, Eſtre fort genereux.

PLACER, ſignifie auſſi, Mettre ſon argent à profit. Cet avare eſt en peine de *placer* ſon argent pour le mettre en rente, on luy conſeille de le *placer* ſur le Roy.

On dit auſſi, qu'un homme a bien *placé* ſa fille, quand il l'a bien mariée : qu'un garçon eſt bien *placé*, quand il a quelque bon employ, ou quelque charge. Ce domeſtique eſt *placé* en une bonne maiſon.

PLACÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

PLACET. ſ. m. Tabouret, petit ſiege de femme, ou d'enfant, qui n'a ni bras, ni doſſier.

PLACET, eſt auſſi une requeſte abregée, ou priere qu'on preſente au Roy, aux Miniſtres, ou aux Juges, pour leur demander quelque grace, quelque audience, pour faire quelque recommandation. Le Roy reçoit gracieuſement tous les *placets* qu'on luy preſente. Il diſtribuë, il répond les *placets*. Il y a des jours où on plaide des cauſes du rolle, & d'autres où on plaide les *placets*. On a de la peine à pouvoir entretenir cet homme-là, on n'a audience de luy que par *placets*. On donne des memoires ſuccincts des affaires dans des *placets*. Les lettres de Chancelerie portent cette clauſe, Sans demander *placet*, *viſa ni pareatis*, pour dire, qu'elles ſont executoires par elles-mêmes, ſans demander aucune permiſſion à des Juges. Ce mot vient du Latin *placeat*, à cauſe

cauſe qu'on les commence par, Plaiſe au Roy, à Monſeigneur le Preſident.

PLACIER, IERE. ſ. m. & f. Fermier des places d'un marché, celuy qui loue les places aux Harengeres, Fruitieres, ou autres gens qui y vendent & eſtalent leurs marchandiſes. Le *Placier* de la Halle en rend tant au Domeine du Roy. Le *Placier* eſt tenu de faire nettoyer le marché.

PLAGE. ſ. f. Rivage de mer ſans ports & ſans rades, qui n'a aucuns promontoires pour ſe mettre à l'abry, qui n'a pas aſſez d'eau pour tenir les vaiſſeaux à flot. Les *plages* ſont dangereuſes pendant l'orage. On dit poëtiquement, qu'un homme a veu diverſes *plages* & regions, pour dire, qu'il a beaucoup voyagé par mer & par terre. Le mot de *plage* s'eſt dit par quelques Auteurs des plates campagnes, qui ont donné ce nom aux deſerts d'Egypte, qu'ils ont appellé *plages*.

PLAGIAIRE. adj. m. C'eſt l'epithete qu'on donne aux Auteurs qui prennent effrontément les ouvrages d'autruy pour ſe les appliquer, & s'en attribuer la gloire. Martial s'eſt ſervi du mot de *plagiarius* en Latin, & Moliere de *plagiaire* en François, en parlant de ces larrons de penſées & de livres. Thomaſius a fait un livre *De Plagio litterario*, dont il eſt parlé dans le Journal de Hollande du mois de Juin 1684. où on voit la licence de s'emparer du bien d'autruy en fait d'ouvrages d'eſprit. Ce mot chez les Romains ſignifioit celuy qui achetoit, vendoit ou retenoit un homme libre pour un eſclave. On le nommoit ainſi, parce que par la Loy Flavia ceux qui étoient convaincus de ce crime étoient condamnez au foüet, *ad plagas*.

PLAICT, ou *Plect*. Terme de Couſtumes. C'eſt ainſi qu'on a appellé un cheval de ſervice qui eſtoit deu au Seigneur feodal par le vaſſal. Il étoit different des autres chevaux appellez *deſtriers*, *rouſſins* & *traverſans*. On l'a appellé *plaict de mortemain*, quand il étoit deu à la mort du vaſſal.

PLAID. ſ. m. Vieux terme de Pratique qui ſignifie, Debat, queſtion. Il n'eſt plus en uſage qu'en ces phraſes proverbiales: Peu de choſe, peu de *plaid*. Je ne luy ay pas tenu grand *plaid*, je ne l'ay pas entretenu longtemps, je n'ay gueres conteſté avec luy.

PLAIDS, au plurier, ſe dit des lieux & des temps où on plaide. On ouvre les *plaids* le lendemain de la St. Martin. On tient les *plaids* en telle Juſtice deux fois le ſemaine. On va tenir les *plaids* en un tel lieu. On donne les aſſignations à jours de *plaids*. Du Cange derive ce mot de *placitum*, qui ſe diſoit des Aſſemblées publiques où le Roy preſidoit, & où on traitoit des affaires les plus importantes du Royaume. Ces *Plaids* generaux ſe tenoient deux fois l'année. Les Seigneurs particuliers en tenoient auſſi qu'ils appelloient *Aſſiſes*, & il y avoit des ſervices de *plaids* deus par les vaſſaux, qui étoient obligez de s'y trouver. On les tenoit dans les lieux ouverts & publics en plein champ ſous des arbres, ſous l'orme, dans la place, ou devant la porte d'un Chaſteau, ou d'une Egliſe. Et ainſi ce mot a été dit *à placendo*, à cauſe qu'en ces lieux on faiſoit des loix ſous cette formule, *Placuit & convenit inter Francos*. D'autres le derivent de l'Alleman *platz*, qui ſignifie un *champ*, à cauſe qu'on y tenoit les *plaids*.

On a appellé en quelques Couſtumes les *francs plaids*, les ſeances où l'on inſtruiſoit un procés d'office ſans partie civile & contre les abſents. On a auſſi appellé *plaids de l'épée*, la haute Juſtice.

On dit proverbialement, qu'on eſt ſage au retour des *plaids*, pour dire, qu'on eſt reſolu de ne plus plaider.

PLAIDANT, ANTE. adj. qui ſe dit des Advocats qui ont accouſtumé de plaider. Il y a trois ſortes d'Advocats; les Conſultans, les *Plaidans*, & les Eſcoutans. On dit auſſi dans les Recueils d'Arreſts, Tels & tels étoient les parties *plaidantes*.

PLAIDER. v. act. Intenter un procés, eſtre en procés. Ce chicaneur *plaide* tous ſes voiſins. Ce Moine *plaide* un tel Benefice. Il y a trente ans que ces deux familles ſe *plaident*.

PLAIDER, ſe dit auſſi des Advocats & Procureurs, quand ils deffendent les droits de leurs clients au Barreau. Je *plaide* pour un tel contre un tel. Il a *plaidé* durant deux Audiences. Cet Advocat a fort bien *plaidé*. On a *plaidé* cette affaire à huis clos. On met en *plaidant* ſur pluſieurs requeſtes, pour dire qu'on y fera droit, quand on *plaidera* ſur le principal. On dit auſſi dans les converſations, qu'un homme a bien *plaidé* ſa cauſe, quand il a bien deffendu ſon opinion. Ce mot vient de *placitare* & de *placitum*, qui ſignifie auſſi le lieu de la plaidoirie, la deliberation & le jugement qui en reſulte. On a dit auſſi *placitator*, pour dire *plaideur*; & *placitatio*, pour dire *plaidoirie*.

PLAIDÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

PLAIDEUR, EUSE. adj. & ſubſt. Qui plaide, qui eſt en procés. Il faut avoir pitié des pauvres *plaideurs*. La ſale du Palais eſt pleine de *plaideurs*.

PLAIDEUR, ſignifie auſſi, Chicaneur, qui a l'humeur de plaider, d'inquieter ſes voiſins. Les Moines ſont de grands *plaideurs*, ils aiment à plaider. On accuſe les Normands d'eſtre *plaideurs*, de fins *plaideurs*.

PLAIDOIRIE. ſ. f. Action de plaider, ou plaidoyé. Cette *plaidoirie* a tenu ſix Audiences. Pendant la *plaidoirie* de cette cauſe on a fait ce qu'on a pû pour accommoder les parties. Cet Advocat eſt meilleur pour la *plaidoirie*, qu'à la conſultation.

PLAIDOIRIE, ſe dit auſſi du temps où on plaide. Toutes les *plaidoiries* ceſſent à la St. Simon. Les *plaidoiries* recommencent à la St. Martin.

PLAIDOIRIE, ſignifie auſſi en general le procés. Ce Gentilhomme eſt un bon vivant, qui n'aime point la *plaidoirie*, qui abhorre la *plaidoirie*, le procés.

PLAIDOYABLE. adj. m. & f. Jour où on plaide, où on tient les plaids. On donne des aſſignations au premier jour *plaidoyable* d'aprés la St. Martin. L'Almanach du Palais marque les jours *plaidoyables*.

PLAIDOYÉ. ſ. m. Diſcours qu'on fait au Barreau pour deffendre la cauſe d'une partie. Cet Advocat a fait un beau *plaidoyé*; il a bien compoſé, eſtudié, recité ſon *plaidoyé*. On fait ſouvent inſerer dans les arreſts les *plaidoyés* des Advocats. On appelloit autrefois la Grande Chambre, la Chambre du *Plaidoyé*, parce que c'étoit la ſeule Chambre où on plaidoit. Entre les Anciens Marion & Servin ont fait imprimer leurs *plaidoyers*. Des Modernes, le Maiſtre & Patru ſont ceux qui ont fait les plus beaux *plaidoyers*.

On dit proverbialement à ceux qui alleguent quelque choſe de faux, Advocat, corrigez voſtre *plaidoyé*: ce qui vient d'une façon de prononcer les appointements dans les Provinces, qui porte que les Advocats corrigeront & remettront, c'eſt à dire, que les Advocats pourront revoir & reformer leur *plaidoyé*, & le produire pour écritures.

PLAIN, AINE. adj. Qui eſt uni & ſans inégalités, ſans haut, ni bas. La Beauce eſt un pays *plain*, ſans montagnes. Ce General s'eſt battu en *plaine* campagne, en raſe campagne.

PLAIN. ſ. m. Terme de Tannerie, eſt un grand quarré creuſé en terre prés d'une riviere, où les Tanneurs étendent leurs cuirs, ſur leſquels ils mettent le tan & autres drogues pour les preparer ſuivant leur art. Il y a des cuirs qu'on laiſſe un an ou dix-huit mois dans le *plain*. On appelle *cuir cru*, celuy qui n'eſt ni tanné, ni courroyé, ni mis en *plain*.

PLAINDRE. v. act. qui ſe dit ſouvent avec le pronom perſonnel. Témoigner ſa douleur, ſon affliction par quelque ſigne exterieur. Il faut que ce malade ſouffre beaucoup,

beaucoup, il n'a pas couſtume de ſe *plaindre*. Il *plaint* le bras, la jambe, les lieux où il ſent du mal. Cette veuve ſe *plaint* de la mort de ſon mary, elle pouſſe les hauts cris. Ce mot vient de *plangere*.

PLAINDRE, ſignifie auſſi, Avoir de la compaſſion, de la douleur de la miſere d'autruy. On ne ſçauroit aſſez *plaindre* ceux qui ont mal aux dents, qui ont la gourte, la pierre. Ce n'eſt pas aſſez de *plaindre* la miſere des pauvres, il la faut ſoulager. Cet homme merite bien ſa diſgrace, perſonne ne le *plaint*. Il a bien du bien, il n'eſt pas à *plaindre*.

PLAINDRE, ſignifie auſſi, Demander raiſon, ou reparation de quelque tort ou injuſtice, ou en faire quelque reproche. Un malheureux ſe *plaint* du ciel, des aſtres, de la fortune. Un amant ſe *plaint* des rigueurs de ſa maiſtreſſe. La plus-part des Courtiſans ſe *plaignent* de la Cour. Les mauvais Poëtes ſe *plaignent* du temps, du malheur du ſiecle. Cette partie ſe *plaint* fort de ſon Rapporteur, de ſon Procureur. Celuy qu'on a volé ou battu va ſe *plaindre* en Juſtice, chez le Commiſſaire. Il s'eſt allé *plaindre* au Roy.

On dit auſſi, qu'un homme ſe *plaint* ſa vie, ſe *plaint* un habit, pour dire, qu'il ne ſe donne pas ce qui eſt neceſſaire pour ſe nourrir & pour ſe veſtir. On dit au contraire, On n'a pas *plaint* l'argent à ce baſtiment, pour dire, On n'y a rien eſpargné. On n'a pas *plaint* le beurre à cette ſauce, on y en a mis trop. On ne luy *plaint* rien, on luy donne tout ce qu'il ſouhaitte. C'eſt un homme qui *plaint* ſa peine, ſes pas, ſes paroles.

PLAINE. ſ. f. Campagne unie, & ſans montagne ni foreſts. La *plaine* de St. Denis, de Grenelle; les *plaines* de Champagne. Un ruiſſeau qui ſerpente dans la *plaine*. Il fait beau courir un lievre dans la *plaine*.

PLAINE, en termes de Blaſon, eſt la pointe de l'Eſcu, lors qu'il eſt couppé en quarré, & qu'il en reſte ſous le quarré une partie qui eſt d'autre couleur ou eſmail que l'Eſcu. Elle a ſervi quelquefois pour marque de baſtardiſe, & quelques-uns l'appellent *champagne*; car lors que les enfans legitimes deſcendans des baſtards ont oſté la barre, le filet ou traverſe que portoient leurs peres, ils doivent coupper la pointe de leurs Eſcus d'un autre eſmail, ce qu'on appelle *plaine*.

PLAINTE. ſ. f. Témoignage de douleur ou d'affliction qu'on rend exterieurement. Ce peuple eſt ſi malheureux, qu'on luy deffend juſqu'à la *plainte*. Dieu entend du ciel les *plaintes* & les gemiſſemens des affligez. Les amants font leurs *plaintes* aux échos & aux rochers. Ce mot vient du Latin *planctus*.

PLAINTE, ſe dit auſſi d'une action qu'on fait en Juſtice pour avoir reparation d'un affront, d'un outrage, pour une pourſuite criminelle. La premiere procedure qu'on fait au criminel, c'eſt la *plainte* qu'on fait chez un Commiſſaire, au Greffe. Une requeſte de *plainte*. On a informé & decreté ſur ſa *plainte*. Il en a porté ſes *plaintes* au Roy.

PLAINTE, ſe dit auſſi à l'égard des peuples qui ſouffrent quelque oppreſſion, qui en font des remonſtrances au Roy. Les cahiers des Eſtats contiennent les *plaintes* & doleances des peuples qui en demandent juſtice.

PLAINTIF, IVE. adj. m. & f. & ſubſt. Qui marque la douleur. Une voix *plaintive*, des ſons triſtes & *plaintifs*. On appelle quelquefois en Pratique le *plaintif*, celuy qui eſt complaignant, qui a formé ſa plainte au criminel.

PLAIRE. v. n. Avoir des qualitez agreables, & qui donnent de la joye aux ſens, ou à l'eſprit. La Muſique *plaiſt* aux oreilles. Les beaux tableaux, les beaux payſages *plaiſent* à la veuë. La beauté a des agreemens & des charmes qui *plaiſent* à tout le monde. La verité, la ſcience, *plaiſent* aux eſprits bien faits. Faret a écrit l'art de *plaire* à la Cour, ſous le titre de *l'Honneſte Homme*. Ce mot vient du Latin *placere*.

PLAIRE, ſe dit auſſi avec le pronom perſonnel & abſolument. Dieu ſe *plaiſt* en ſes ouvrages; il s'eſt *plu* ſouvent à faire des miracles. Quand cette veuve ſe pare, elle dit que c'eſt pour ſe *plaire*. Les melancholiques ſe *plaiſent* dans la ſolitude. C'eſt un glorieux qui ſe *plaiſt* en luy-même; un meſchant qui ſe *plaiſt* à mal faire. Cet homme a le ſecret de *plaire*.

PLAIRE, ſe dit auſſi en parlant des animaux & des plantes. Les pourceaux ſe *plaiſent* dans l'ordure. Les truites ſe *plaiſent* dans l'eau vive. Les ſaules, les aulnes ſe *plaiſent* dans les lieux humides. Les ſapins ſe *plaiſent* dans les lieux montueux. La vigne ſe *plaiſt* auprés de l'ormeau.

PLAIRE, ſignifie auſſi, Commander, ou vouloir quelque choſe. Le Roy dit dans le diſpoſitif de tous ſes Edits, Voulons & nous *plaiſt*. Les proviſions d'office qu'il donne portent, que c'eſt pour les exercer tant qu'il luy *plaira*. Ce Maiſtre d'Hoſtel gouverne abſolument ſon Maiſtre, il diſpoſe de tout en la maiſon comme il luy *plaiſt*. Un ſuperieur reſpond à celuy qui luy demande une raiſon, C'eſt qu'il me *plaiſt* d'en uſer ainſi. On dit auſſi dans les requeſtes & placets, S'il *plaiſt* à la Cour. Ce conſideré Noſſeigneurs, il vous *plaiſe*. *Plaiſe* à Mr. le Preſident avoir pour recommandé le bon droit de....

On dit auſſi en termes de civilité, *Plaiſt*-il, Monſieur, quand on fait repeter une choſe qu'on a mal entenduë. Je vous iray voir demain, ſi Dieu *plaiſt*. S'il vous *plaiſoit* de m'entendre. Vous en uſerez comme il vous *plaira*.

On dit auſſi par exclamation & par ſouhait, *Pluſt* à Dieu que vous euſſiez dit vray. A Dieu ne *plaiſe* que je commette cette incivilité.

On dit proverbialement d'une choſe mal ordonnée, Cela va comme il *plaiſt* à Dieu. Cela vous *plaiſt* à dire, quand on veut contredire avec honneſteté.

PLAISAMMENT. adv. D'une maniere agreable & réjouiſſante. Il y a des gens qui ont le don de dire les choſes *plaiſamment* & agreablement. Il arriva fort *plaiſamment* qu'il parloit à celuy dont il faiſoit un bon conte.

PLAISANCE. ſ. f. qui ne ſe dit qu'en ces phraſes. Maiſon de *plaiſance*, jardin de *plaiſance*, pour dire, une maiſon, ou jardin que des gens riches ornent & embelliſſent ſeulement dans la veuë de s'y aller divertir, & non point pour en tirer du revenu.

PLAISANT, ANTE. adj. Qui plaiſt, qui fait rire. Ce livre eſt *plaiſant* & recreatif. Ce conte, cette adventure ſont *plaiſants*, ils font rire. Il eſt fort *plaiſant* de voir venir une ſucceſſion. Il eſt mal *plaiſant* de ſe voir arracher ſon bien. Nous ſommes dans un lieu *plaiſant* & agreable. C'eſt un homme qui mene une vie *plaiſante* & douce.

PLAISANT, ANTE. ſubſt. Bouffon, celuy qui affecte de faire rire. Dans les Comedies il y a toûjours un *plaiſant*. C'eſt un eſprit folaſtre qui ſe pique de faire le *plaiſant*, de divertir par tout où il eſt. On dit auſſi, qu'il faut preferer l'utile au *plaiſant*, ce qui ſert à ce qui ne fait que divertir.

PLAISANT, ſe dit quelquefois par injure, ou reproche. Vous eſtes bien *plaiſant* de me tenir ce langage. Je vous trouve tout *plaiſant*. Vous eſtes un *plaiſant* homme, un *plaiſant* fat, un *plaiſant* maraut, un *plaiſant* marroquin.

PLAISANTER. v. neut. Faire le plaiſant, l'agreable, taſcher à divertir. C'eſt un gaillard qui *plaiſante* continuellement.

Il ſignifie auſſi, Tourner en raillerie. Il n'a pas dit ces paroles ſerieuſement, ce n'étoit que pour *plaiſanter*.

PLAISANTERIE. ſ. f. Paroles qui divertiſſent. Cet homme eſt agreable, il dit mille *plaiſanteries*, il ne ſe faſche jamais, il tourne toutes choſes en *plaiſanterie*. Vous avez pris ſerieuſement une choſe qui n'eſtoit que *plaiſanterie*.

PLAISIR. ſ. m. Joye que ſent l'ame, ou le corps, eſtant excitée par quelque objet agreable. La contemplation de Dieu, de la verité, donne de ſolides *plaiſirs* aux gens ſpirituels : les *plaiſirs* mondains ne ſont rien en comparaiſon. Il y a des *plaiſirs* honneſtes & innocens. Cet homme gouſte les *plaiſirs* de la vie.

PLAISIR, ſe dit auſſi de la volupté & du déreglement des paſſions. Les *plaiſirs* de la chair ſont ſales & bruteaux. Les debauchez cherchent les *plaiſirs* du lit & de la table; ils ſont adonnez à tous les *plaiſirs*; ils diſent qu'on n'a pas trop en ce monde de tous les *plaiſirs*, que les *plaiſirs* deſrobez ſont doux. Les *plaiſirs* amoureux ſont quelquefois vendus bien cherement.

PLAISIR, ſe dit auſſi des ſimples divertiſſemens & recreations. Les Magiſtrats Romains avoient ſoin des *plaiſirs* du peuple, ils leur donnoient des ſpectacles. Il prend *plaiſir* à la Muſique. Les tableaux ſont ſes *plaiſirs*. Cette femme a tant pour ſes menus *plaiſirs*. Il y a un Treſorier des menus *plaiſirs* & affaires du Roy. Les vieillards doivent dire adieu aux *plaiſirs*.

PLAISIR, ſignifie auſſi, Volonté, diſcretion. Vous me demandez pourquoy je fais cela, c'eſt que c'eſt mon *plaiſir*. On a livré à ce Seigneur un domeſtique qui l'a offenſé pour en faire à ſon *plaiſir*, pour le chaſtier à ſa diſcretion. Ce Corſaire a forcé ſa captive, il en a fait ſon *plaiſir*. Les Edits & Lettres de Chancelerie ſe terminent par cette clauſe, Car tel eſt noſtre *plaiſir*, c'eſt à dire, Telle eſt la volonté du Roy, telle eſt ſa deliberation. Ce mot en ce ſens vient de *placitum*. On dit auſſi, qu'on a vendu une charge ſous le bon *plaiſir* du Roy, c'eſt à dire, à la charge d'en faire agreer la vente.

On dit poëtiquement, les Ris, les Jeux & les *Plaiſirs*, quand on en fait des perſonnages, comme on fait des Graces & des Amours.

PLAISIR, ſignifie auſſi, Bienfait, grace, faveur, bon office rendu ou receu. Il ne faut point faire un *plaiſir* à demi. Cet homme eſt officieux & prompt à faire *plaiſir*.

J'ay pris ma recompenſe en vous faiſant *plaiſir*.

C'eſt un vers de Corneille.

On dit en Faucornerie, Faire *plaiſir* à l'oiſeau, quand on luy laiſſe plumer la perdrix, ou donner quelques coups de bec. Et en l'Autourſerie on dit, Faire le *jeu* & la *courtoiſie* aux autours.

On dit proverbialement, Il ne fait *plaiſir* qui ne veut.

A' PLAISIR, PAR PLAISIR. Adverbes, Voilà un conte fait *à plaiſir*. Ce ſont des faits inventez *à plaiſir* ſur le Barreau, c'eſt à dire, qui ne ſont pas dits ſerieuſement. Voilà un ouvrage fait *à plaiſir*, c'eſt à dire, bien fini, où on n'a rien eſpargné. Ils jouënt *par plaiſir*, c'eſt à dire, Ils ne jouënt point d'argent. Ils diſputent *par plaiſir*, pour dire, ce n'eſt pas ſerieuſement, ils ne croyent pas tout ce qu'ils ſouſtiennent. Il travaille *par plaiſir*, pour dire, ce n'eſt pas pour y gagner ſa vie.

PLAMUSE. ſ. f. Terme populaire qui ſignifie, Donner un coup du plat de la main ſur le viſage ou le muſeau, un ſoufflet.

PLAN, ANE. adj. & ſubſt. m. & f. Superficie unie & ſans inegalité. La Trigonometrie enſeigne la reſolution des triangles *plans*, & des triangles ſpheriques. Les cadrans horiſontaux ſe font ſur un *plan* parallele à l'Horiſon; les equinoctiaux ſur un *plan* incliné parallele à l'Equateur.

PLAN, ſe dit auſſi d'une ſimple ſuperficie qu'on s'imagine couppер & penetrer les corps ſolides : & c'eſt ſur ce fondement que roule toute la ſcience des ſections coniques. Quand un *plan* couppe un cone parallelement à un de ſes coſtez, il fait une parabole. Quand un *plan* le couppe parallelement à ſa baſe, il fait un cercle. Toute la ſphere s'explique par des *plans* qu'on s'imagine couppер les globes celeſtes.

PLAN, eſt auſſi la delineation d'un baſtiment fait ou à faire, ou d'un autre corps tel qu'il paroiſt ſur le rez de chauſſée. On a donné au Roy le *plan* d'une citadelle qu'il veut baſtir; d'un palais, d'un jardin, qu'il veut faire faire. On a fait lever le *plan* de cette ville qu'on veut aſſieger. Il faut tracer ce *plan* ſur le terrain. Les Arpenteurs levent le *plan* d'une foreſt qu'on veut mettre en couppe.

En Peinture on appelle le *plan geometrique*, la figure que deſcrit un corps ſur la terre tel qu'il eſt en effet; & la ligne ſur laquelle on l'éleve s'appelle *ligne de terre*. Le *plan perſpectif* eſt la figure qui paroiſt à la hauteur de l'œuil, dans lequel eſt la ligne de veuë; & quand cet œuil eſt fort eſlevé, cette apparence s'appelle par quelques-uns *à veuë d'oiſeau*.

PLAN, ſe dit auſſi figurément du deſſein, du projet d'un ouvrage. Voilà le *plan* de cette affaire que je vous propoſe. On peut travailler à un même ouvrage ſur divers *plans*. Il faut faire le *plan* d'un Poëme Dramatique, la diſtribution de ſes Scenes, avant que d'en faire les vers.

PLANCHE. ſ. f. Ais ou piece de bois de ſciage large & peu eſpaiſſe. Pour les ouvrages de menuiſerie elle eſt de douze pouces de large, & de treize lignes franc ſciées d'eſpaiſſeur. La *planche* nommée d'*entrevoux* eſt de neuf pouces de large, & de neuf lignes d'eſpaiſſeur. On la met ſur les ſolives des planchers, quand le bois eſt apparent. On en fait auſſi des auvents. La *planche de trape* eſt de douze juſques à ſeize pouces de large, & deux pouces d'eſpaiſſeur. Les vaiſſeaux, les planchers ſont recouverts de *planches*. Ce ruiſſeau n'a point de pont, il faut le paſſer ſur des *planches*. On fait des *planches* de cheſne, de heſtre, de ſapin. On ne ſçauroit aller en ce bateau, on a levé la *planche*. Quelques-uns derivent ce mot du Grec *plax*, *tabula*; les autres de *planca* Latin, dont Pline s'eſt ſervi en la même ſignification, auſſi-bien que Feſtus.

PLANCHE DE GRAVEUR, ſe dit d'une feuille delicé & fort polie de cuivre, ſur laquelle on grave au burin, ou en eau forte. On fait auſſi des *planches* de bois ſur leſquelles on fait des graveures, dont les eſtampes s'appellent *tailles de bois*. Pour faire des images ſatinées il les faut faire paſſer ſous la *planche*. Cet Auteur a fait graver les *planches* de ſon livre.

PLANCHE DE JARDINIER, eſt une diviſion d'un jardin en pluſieurs morceaux de terre aſſez longs & peu larges, où ils eſlevent differentes fleurs ou legumes. On les appelle quelquefois *couches*, ou *carreaux*. Voilà ſon beau carreau, la belle *planche* de tulippes. Ce Jardinier a quatre *planches*, ou couches de melons; il a deux *planches* de laituës, de pourpier, de concombres.

On dit figurément, qu'un homme ſe fie ſur une *planche* pourrie, quand il s'aſſûre ſur une fortune, ou une eſperance qui n'eſt pas trop bien fondée. On dit qu'il a fait la *planche* à quelqu'un, pour dire, qu'il luy a monſtré le chemin, qu'il luy a donné le moyen de parvenir à quelque charge, à quelque degré, qu'il a tenté le premier une choſe qui eſtoit difficile ou dangereuſe. Voilà un arreſt qui fait la *planche* à bien des deſordres. On dit auſſi quand quelqu'un a pû conſerver quelque choſe de ſon bien qu'on decretoit, C'eſt une *planche* qu'il a ſauvée de ſon naufrage.

PLANCHEIER. v. act. Couvrir de planches. Les premiers eſtages des maiſons doivent être *planchеiez* pour être ſains, polis & propres. On appelle auſſi *planchеier*, Couvrir d'un plafonds.

PLANCHEIEUR. ſ. m. Petit Officier de Ville qui a ſoin de fournir des planches & des treteaux aux Marchands qui veulent vendre leurs marchandiſes ſur les ports. Les Ordonnances de la Ville portent des reglemens pour les *Planchеieurs*.

PLANCHER. ſ. m. Conſtruction de poutres ou de ſoli-

ves qui fait la ſeparation de deux eſtages. On le dit tant du ſol ſur lequel on marche quand il eſt carrelé, planchеié, ou autrement uni, que de ce qui eſt ſur la teſte où on met le platfonds. Il eſt tombé ſur le *plancher*. Ce luſtre eſt attaché au *plancher*. Un eſtage eſt compris entre deux *planchers*. Ce *plancher* a trois travées. Du Cange derive ce mot de *plancatum*, parce qu'un *plancher* eſt fait de *planches*.

On dit proverbialement, qu'on veut aller ſur le *plancher* des vaches, pour dire, qu'on ne veut point aller par eau, mais par terre.

PLANCHETTE. ſ. f. Diminutif. Petite planche.

PLANÇON. ſ. m. Branche de ſaule, de peuplier, de freſne, &c. qu'on couppe quand elle a deux ou trois ans, & qu'on plante en terre pour reprendre racine. On l'appelle auſſi *plantard* en quelques lieux.

PLANE, ou *Platane*. ſ. m. Grand arbre qui a des feuilles larges. Il eſtend ſes branches fort loin. Il y en a en Aſie qui ont des feuilles beaucoup plus grandes que celles des vignes, dont le fruit eſt auſſi gros qu'une noix. La queuë de ſes feuilles eſt longue & rouge. Il produit une petite fleur blanche tirant ſur le jaune, & des grains ronds, rudes & mouſſus, dont on fait de l'huile. Pauſanias dit qu'il y en a de creux, & qui font un ſi grand ombrage, que c'eſt preſque comme un marché. Mais Pline encherit, & dit que Martianus vit un *plane* dont les branches eſtoient comme de grands arbres, & ſi gros, qu'au pied il y avoit une taniere de 80. pieds de long; qu'au dedans il y avoit une crouppe ronde comme de tuf ou pierre ponce couverte de mouſſe, ſur laquelle luy dix-huitiéme a banquetté, & couché ſouvent. On en faiſoit autrefois tant d'eſtime à Rome, qu'on l'arrouſoit de vin, quoy que le naturel de cet arbre ſoit d'aimer les lieux aquatiques.

Les Eſpagnols appellent *plane*, un arbre du Perou ſemblable à la palme, qui a ſes feuilles dreſſées en enhaut, fort larges & verdes, dont le fruit eſt comme un raiſin, qui porte quelquefois 300. grains en la même grappe. Ce fruit ſéché au ſoleil paſſe pour une confiture excellente, & il naiſt dans une peau qui n'eſt ni gouſſe, ni eſcorce, & qui a environ un quart d'aune de long, & trois doigts d'eſpais. Cet arbre eſt de la hauteur de deux aunes. Il y en a de plus petits, qu'ils appellent *dominiques*, à cauſe que la peau du raiſin dans ſa maturité eſt blanche & noire comme l'habit des Dominicains. Ses fruits ſont plus petits, & meilleurs que les autres. On l'appelle en Latin *platanus*.

PLANE. ſ. m. Outil d'acier qui ſert à pluſieurs Artiſans pour applanir leurs bois. Il a deux trenchants, & deux manches. Le *plane* en Dauphiné s'appelle *rabot*, parce qu'il unit & polit le bois. Il y a auſſi des *planes* de cuivre, dont ſe ſervent les Plombiers.

PLANER. verb. act. & neut. Unir & polir du bois, du plomb, ou autre beſogne, ſoit avec le plane, ſoit avec pluſieurs coups de marteau.

PLANER. Terme de Fauconnerie, qui ſe dit des oiſeaux qui ſe ſoûtiennent en l'air, ou qui vont de plain, ou qui raſent l'air, ſans remuer preſque les aiſles & ſans daguer.

On le dit auſſi d'un nageur qui ſe ſoûtient ſur l'eau eſtendu avec peu d'agitation de corps.

PLANEUR. ſ. m. Ouvrier qui plane la vaiſſelle, qui la rend unie à coups de marteau.

PLANETE. ſ. f. Eſtoile qu'on ſurnomme *errante*, parce qu'on la voit en pluſieurs points du ciel, quoy qu'avec un mouvement reglé & periodique, qui eſt different ſuivant qu'elle eſt éloignée du Soleil. Il y a ſept *Planetes* qu'on marque avec ces figures: Saturne ♄, qui fait ſon cours en 29. ans & 169. jours: Jupiter ♃, qui fait ſon cours en 11. ans & 316. jours: Mars ♂, qui fait ſon cours en un an & 322. jours: le Soleil ☉, (les Copernicains mettent en ſa place la Terre) qui fait ſon cours en 365. jours, 5. heures & 49. min. Venus ♀, qui fait ſon cours en 225. jours: Mercure ☿, qui fait ſon cours en 88. jours: & la Lune ☽, qui fait ſon cours en 27. jours. Les *Planetes* apparoiſſent directes, ſtationnaires, ou retrogrades. Il y a des *Planetes* benignes, comme Jupiter & Venus; des *Planetes* malignes, comme Saturne & Mars, &c. On diviſe l'Aſtronomie en la Theorie du premier Mobile, & la Theorie des *Planetes*.

Il y a des *Planetes* en ſecond que les Aſtronomes appellent *ſecundarii*, qui ſe meuvent autour des autres *Planetes*, comme les quatre ſatellites de Jupiter, & deux autres autour de Saturne. Il y a deux nouvelles *Planetes* autour de Saturne, découvertes par Mr. Caſſini à l'Obſervatoire Royal en 1671. & 1672.

On dit figurément d'un homme heureux, qu'il eſt né ſous une bonne *Planete*. On ne peut forcer ſa *Planete*, pour dire, ſon inclination, ou ſa deſtinée.

PLANETAIRE. adj. Qui appartient à la Planete. La region *planetaire*, c'eſt l'eſpace où ſe meuvent toutes les Planetes. Les Aſtronomes appellent heures *planetaires*, celles où chaque Planete domine le plus fortement, ſelon leur imagination. Ils ont fait des tables des heures *planetaires*.

PLANIMETRIE. ſ. f. La premiere partie de la Geometrie, qui conſiſte en la connoiſſance des lignes & des choſes plaines & ſans elevation. Les deux autres ſont la *Geodeſie*, qui connoiſt des ſurfaces; & la *Stereometrie*, des corps ſolides.

PLANISPHERE. ſ. m. Inſtrument d'Aſtronomie qui ſert à obſerver le mouvement des cieux, ou à en deſcrire les lignes ou les cercles ſur un plan. L'Aſtrolabe eſt une eſpece de *Planiſphere*. La Mappemonde eſt auſſi une eſpece de *Planiſphere* qu'on peut tracer ſuivant diverſes projections: on y trace les Meridiens & les Paralleles, & les autres cercles de la Sphere.

PLANT. ſ. m. Lieu où on a planté, où on eſleve pluſieurs pieds d'arbres. Voilà un beau *plant* de vigne, c'eſt un jeune *plant* de trois ans. Il n'y a point de vieilles ſouches, on a fait un *plant* d'arbres pour ſervir d'avenuë à cette maiſon.

PLANT, ſe dit auſſi de chaque piece d'arbre qu'on plante. Le *plant* de charmille couſte tant le millier. On luy a donné à choiſir du *plant* dans cette foreſt.

PLANTAGE. ſ. m. Action par laquelle on plante. On a tant payé à ce Jardinier pour le *plantage* de cette avenuë.

PLANTAIRE. adj. Terme de Medecine. C'eſt une epithete qu'on donne à un muſcle qui ſert au mouvement de la plante du pied.

PLANTE. ſ. f. Corps naturel qui a une ame vegetative, qui jette des racines dans les terres, par où il prend ſa nourriture & ſon accroiſſement. Les tulippes & les anémones ſont eſtimées les plus belles *plantes*. On fait venir des *plantes* de graine, de bouture, de racine, de provin, de feuilles, de decoctions, & même de ſucs, ſi l'on en croit Theophraſte, qui dit que le ſuc de lis & celuy d'hippoſelinum produiſent des *plantes* pareilles à celles dont ils ont été tirez. Le Jardin du Roy pour les *plantes* medicinales a pluſieurs *plantes* des Indes. Il y a une *plante* ſenſitive qui retire ſes feuilles quand on la touche. Matthiole ſur Dioſcoride a eſcrit l'Hiſtoire des *Plantes*, & pluſieurs autres. Marcel Malpighi Medecin de Boulogne a fait un Livre *in folio* de l'Anatomie des *Plantes*. Mr. Grew a remarqué dans les *plantes*, qu'il y a des parties organiques à peu prés ſemblables à celles des animaux, & qu'ainſi on peut dire qu'elles ont des entrailles, un cœur, un foye, &c. & que le mouvement de l'air dans les *plantes* n'eſt pas moins neceſſaire pour leur vegetation, que le mouvement du ſuc.

PLANTE, ſe dit figurément en Morale de la jeuneſſe dont on confie l'éducation à un Maiſtre, ou un Gouverneur. Ce jeune homme eſt une belle *plante*, qu'on aura de l'honneur à cultiver, il promet beaucoup.

PLANTE DU PIED, eſt la partie la plus baſſe du pied de l'homme, ſur laquelle il marche. Job fut affligé en ſon corps depuis la *plante* du pied juſqu'au ſommet de la teſte. On dit de ceux à qui on a donné la queſtion avec le feu, qu'on leur a chauffé la *plante* des pieds.

PLANTÉ. ſ. m. Vieux mot qui ſignifioit autrefois *abondance*. Il y a eu cette année un grand *planté* de tous biens. Baſdebec femme de Pantagruel mourut pour avoir mangé un grand *planté* de tripes.

PLANTER. v. act. Mettre en terre quelque graine, bouture, ou plançon pour luy faire prendre racine. On *plante* des arbres, des ſauvageons à la ligne, en eſchiquier, en quinconce. Les Jardiniers obſervent certains jours & ſaiſons propres pour ſemer & pour *planter*.

PLANTER, ſe dit auſſi de ce qu'on fiche ſimplement en terre. Ce General a fait *planter* le piquet à ſon armée en un tel lieu, pour dire, il y a campé. On le dit auſſi de ceux qui eſtabliſſent leur demeure en quelque endroit. On dit auſſi, *planter* des pieux, quand on veut faire des paliſſades, ou baſtir ſur pilotis. La premiere choſe que font les Moines qui s'eſtabliſſent, c'eſt de *planter* la croix. On predit aux Princes naiſſants, qu'ils iront *planter* leurs eſtendarts juſques ſur le mont Liban. Les Hollandois ſont venus ſe *planter* à l'embouchure de la Tamiſe, y ont mouillé l'ancre. Les ennemis ſont venus *planter* des eſchelles au pied du mur. On a envoyé ce Capitaine *planter* des colonies dans les terres neuves.

PLANTER, ſignifie auſſi, Se tenir droit, & ſe venir placer en quelque lieu. La premiere leçon que donne un Maiſtre de danſe, ou d'eſcrime à un eſcolier, c'eſt de le bien *planter* ſur ſes jambes. Il ſe *plante* ſur ſes orteils, ſur ſes ergots. On dit auſſi, qu'un cheval ſe *plante* bien, quand il eſt ferme & droit ſur ſes pieds. Ce grand corps s'eſt venu *planter* devant moy, & m'a empeſché de voir la ceremonie. Les eſcornifleurs ſe *plantent* hardiment au plus bel endroit de la table.

PLANTER, ſe dit figurément en choſes ſpirituelles & morales. St. Xavier eſt allé *planter* la foy dans les Indes. On dit qu'on a *planté* des cornes à quelqu'un, lors qu'on luy a desbauché ſa femme. On dit auſſi quand on la quitte, quand on l'abandonne, qu'on l'a *planté* là.

PLANTER, ſe dit proverbialement en ces phraſes. Me voilà bien *planté* pour reverdir, pour dire, On m'a abandonné en un lieu où je ne ſçay que devenir. On dit auſſi de celuy qui eſt relegué en une maiſon de campagne, qu'on l'a envoyé *planter* des choux.

PLANTEUR. ſ. m. Jardinier qui plante des arbres. On dit auſſi d'un Noble qui vit à la campagne, que c'eſt un *planteur* de choux.

PLANTIN. ſ. m. Herbe aſtringente & deſſiccative qui croiſt à l'ombre & dans les lieux humides. La tige du *plantin* eſt anguleuſe, rougeaſtre, haute d'une coudée, & environnée de petite graine depuis ſon milieu juſqu'à ſa cime. Sa fleur eſt paſle, ſa feuille large, bien nourrie & bonne à manger. Sa racine eſt tendre, veluë, blanche & de la groſſeur d'un doigt. Le grand *plantin* eſt meilleur que le petit, ſelon Dioſcoride, qui eſt appellé par quelques-uns *ſeptinervia*, à cauſe qu'il eſt diſtingué par ſept nerfs. Le petit s'appelle *quinquenervia*, parce qu'il n'en a que cinq. Matthiole en reconnoiſt une troiſiéme eſpece qui peut être appellé *trinervia*, parce qu'il n'a que trois nerfs. Il l'appelle *lanceolata*, parce que ſa feuille reſſemble à un fer de lance. En Latin on l'appelle generalement *plantago*, & en Grec *arnogloſſum*. L'eau de *plantin* eſt extremement froide en tout temps.

PLANTOIR. ſ. m. Inſtrument de Jardinier avec lequel il plante. C'eſt un petit fer pointu & emmanché qu'on appelle autrement une *boulette*.

PLANTUREUX, RUSE. adj. Ample, abondant, à quoy on n'a rien épargné. Il nous a fait un *plantureux* repas. On a fait à ce malade une *plantureuſe* ſaignée; il a fait une *plantureuſe* evacuation. Une moiſſon *plantureuſe*, c'eſt à dire, pleine moiſſon. Ce mot vient de *plenus*.

PLANTUREUSEMENT. adv. D'une maniere plantureuſe. Ce goulu a mangé à diſner *plantureuſement*.

PLAQUE. ſ. f. Lame de métail peu épaiſſe & applatie qui ſert à fortifier des ouvrages de charpenterie & de maçonnerie. On reveſt quelques portes de *plaques* de fer. On renforce les coffres forts de *plaques* de fer par dedans. On fait des contrecœurs de cheminée avec des *plaques* de fer, de fonte. On a mis cette épitaphe ſur une *plaque* de cuivre: on en met auſſi ſur des *plaques* de marbre, ſur des marbres incruſtez. Quelques-uns appellent la *plaque* d'un piſtolet, ou d'une arme à feu, ce qu'on appelle auſſi la *platine*. Menage derive ce mot du Grec *plax*.

PLAQUE, ſe dit auſſi d'une piece d'argenterie ouvragée, au bas de laquelle il y a un chandelier qu'on met dans les chambres pour les parer & pour les éclairer. On avoit autrefois des *plaques* d'argent magnifiques, mais l'uſage en eſt preſque perdu. On faiſoit auſſi des *plaques*, avec des glaces de miroirs.

PLAQUE, ſe dit auſſi chez les Perruquiers d'une partie de la perruque qui eſt treſſée d'une maniere particuliere, & qui eſt quelquefois faite à l'aiguille, qui ſert à mettre ſur le devant de la teſte, ou pour imiter une tonſure eccleſiaſtique.

PLAQUE, en termes des Eaux & Foreſts, eſt la marque du marteau qu'on met ſur les arbres pieds-corniers pour tirer des alignements de l'un à l'autre, qu'on appelle autrement *miroir*.

PLAQUE, ſignifie auſſi la partie d'une garde d'épée qui couvre la main, qui eſt d'ordinaire ouvragée & treilliſſée.

PLAQUER. v. act. Appliquer des plaques de métail ou de bois ſur quelque ouvrage. Les Menuiſiers qui font des ouvrages de placage y appliquent des *plaques* ou feuilles d'ebene, & d'olivier, d'eſcaille de tortuë, & quelquefois d'argent & de cuivre. On applique des *plaques* de métail aux navires percés du canon pour boucher le trou.

PLAQUER, ſignifie auſſi, Attacher ou jetter contre. On a *plaqué* cet écriteau au deſſus de la porte. On n'a fait que *plaquer* du mortier contre cette muraille, contre cette doſſe, on n'a pas achevé de l'enduire.

PLAQUER, ſe dit figurément en choſes morales des reproches qu'on fait aux perſonnes. Il ne pouvoit luy faire qu'un ſeul reproche, il le luy a *plaqué* au nez en bonne compagnie.

PLAQUÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

PLASTRAS. ſ. m. Demolition de murs faits de plaſtre. On fait les cloiſons des *plaſtras* de cheminée.

PLASTRE. ſ. m. Pierre foſſile qui eſt merveilleuſement commode pour baſtir. Les plus belles carrieres de *plaſtre* qui ſoient au monde ſont celles de Montmartre prés Paris. On employe le *plaſtre* crud, & on s'en ſert comme de moilon pour baſtir, & alors il ſe vend à la toiſe. Il ſe conſerve dans terre auſſi-bien que le moilon. On l'employe plus ſouvent cuit, & il ſe vend au muid, qui eſt de 36. ſacs de 4. boiſſeaux chacun. Il ſert aux enduits, à lier les pierres, & il s'employe delayé avec de l'eau. On en fait toutes ſortes d'ouvrages qu'on jette en moule. Du *plaſtre au ſas* eſt celuy qui eſt fort menu & paſſé par le tamis. Gaſcher du *plaſtre* avec la pelle. Il ne reſte aucun mur ni ouvrage de *plaſtre* de l'Antiquité.

On appelle du *plaſtre noyé*, du *plaſtre* fort menu ſur lequel on a verſé de l'eau par excés. Il ſert à y tremper des toiles dont on fait des draperies aux figures, qui ne doivent durer que dans quelque ceremonie ou paſſade. Menage croit que ce mot peut venir du Grec *plaſteis*.

PLASTRE, ſe dit auſſi de la ceruſe, & de tout autre fard apparent. Cette vieille a toûjours deux doigts de *plaſtre* ſur le viſage.

On dit proverbialement, qu'on a battu un homme comme *plaſtre*, pour dire, qu'on l'a bien battu, parce qu'il faut battre le *plaſtre* cuit pour le rendre menu, & l'employer avec de l'eau.

PLASTRER, v. act. Employer le plaſtre, en faire des enduits ſur des murs, ſur des tonneaux, blanchir avec du plaſtre. Ce mur eſt *plaſtré* de nouveau. On *plaſtre* les tonneaux d'huile qu'on tranſporte.

PLASTRER, ſe dit figurément en Morale, pour dire, Excuſer, couvrir les deffauts de quelque choſe. Cette affaire ne vaut rien au fonds, il faut la *plaſtrer*, la deffendre comme on pourra. Il a fait une faute qu'il taſche à *plaſtrer* le mieux qu'il peut. L'hypocriſie *plaſtre* & couvre toutes ſortes de deffauts.

On dit auſſi, qu'un viſage eſt *plaſtré*, quand il eſt chargé de ceruſe, ou de toute autre ſorte de fard qui paroiſt.

PLASTRIER, ſ. m. Ouvrier qui prepare & qui vend le plaſtre, qui le tire, le cuit, le bat & le voiture.

PLASTRIERE, ſ. f. Carriere dont on tire le plaſtre. La commodité de baſtir à Paris eſt qu'il y a pluſieurs *plaſtrieres*.

PLASTRON, ſ. m. Cuiraſſe qui ne couvre que le devant du corps. On le dit auſſi de ces cuirs rembourrez, dont les Maiſtres d'eſcrime ſe ſervent, quand ils donnent leçon, pour recevoir les bottes qu'on leur porte.

PLAT, ATTE. adj. & ſubſt. Qui eſt plain & uni, & ſans inegalité. La Beauce eſt *platte* & unie, c'eſt un pays *plat*. En ce ſens on dit qu'on a ruiné le *plat* pays, pour dire la campagne, ce qui n'eſt point fortifié. On dit en ce ſens, qu'on a rendu une choſe *platte*, quand on l'a applanie à coups de marteau, ou autrement. On dit auſſi des tableaux de *platte* peinture, comme ceux de Philoſtrate, des repreſentations qui n'ont aucun relief. Un *plat* baſſin, qui a peu de profondeur. Quelques-uns derivent ce mot du Latin *platina*, d'où on a fait *applatir*. Du Cange le derive de *plata*, qui ſignifie une lame mince & deliée d'un metail battu, qui a été pris auſſi pour de l'or & de l'argent battus en lames, dont le nom eſt demeuré à l'argent ſeul chez les Eſpagnols. On appelloit autrefois en France des gants de *platte* & de baleine, de bons plats d'acier, certaines armes qui étoient avec des eſcailles ou des lames d'acier.

PLAT, ſignifie auſſi, Ce qui eſt poſé ſur terre, couché de ſon long. Il eſt cheu tout *plat* ſur le carreau. Il eſt eſtendu tout *plat* dans ſon lit. Les fablieres ſe couchent de *plat* ſur la terre. Ce bois doit être aſſis de *plat*, & non debout. Il étoit aſſis à *platte* terre, c'eſt à dire, ſans ſiege. On dit auſſi baſſement, celuy qui ſe couche de *plat*, pour dire, de l'argent.

PLAT, ſ. m. qui ſe dit auſſi par oppoſition à *pointe* ou *tranchant*. On luy a donné cent coups de *plat* d'eſpée. Il luy a donné du *plat* de la main un ſoufflet. Cette femme ſçait bien donner du *plat* de la langue, ſçait bien babiller, engeoller.

PLAT, eſt auſſi une utencile de ménage qui ſert à mettre les viandes ſur la table. On fait des *plats* d'argent, d'eſtaim, de fayence, de ſimple terre.

On le dit encore de ce qui y eſt contenu. Un *plat* de ſoupe, un *plat* de roſti, un *plat* de fruit, un *plat* de creſme, un *plat* de cornets, de meſſier. On a ſervi *plat* à *plat*; il y avoit tant de *plats* à chaque ſervice. Les débauchez ſe plaiſent parmy les pots & les *plats*. Je vous donneray un *plat*, c'eſt à dire un repas. On dit auſſi, que chacun apporte ſon *plat*, lors qu'on contribuë aux frais d'un repas, ou qu'on met pluſieurs ſoupers enſemble, quand on veut manger en compagnie. Menage derive ce mot de *patula*, d'où eſt venu *patella*.

PLAT, ſignifie auſſi, Entretenement de bouche chez un Prince, ſoit en eſpece, ſoit en argent. Le Controlleur General a ſon *plat*, c'eſt à dire, de quoy faire un fort grand repas. Il prend ſon *plat* en argent, en eſpece.

Plat de l'equippage, en termes de Marine, ſe dit de ſept rations de mets qu'on donne pour nourriture aux gens de l'equippage, qu'on fait manger ſept à ſept.

PLAT, ſignifie auſſi un baſſin de balance, & particulierement de celles deſtinées à peſer les marchandiſes peſantes, ou en balle.

PLAT, ſignifie auſſi un grand rond de verre uni, tel qu'il vient des verreries, & qu'on taille en pluſieurs pieces pour faire des paneaux de vitre. Il y a 24. *plats* dans un panier de verre.

On appelle auſſi *plats*, les roſettes de cuivre telles qu'on les apporte des mines.

PLAT, ſe dit figurément en choſes morales, de ce qui eſt ſimple, vulgaire, qui n'eſt point élevé, vif & piquant. Cet homme eſt un eſprit fort *plat*, il a un ſtile fort froid & fort *plat*. Cette penſée eſt *platte*, vulgaire.

PLAT, ſignifie auſſi, Bas, pauvre, confus. Ce Marchand a fait de grandes pertes, il eſt maintenant bien *plat*. On l'a rendu *plat* comme une punaiſe. Quand on luy eut fait ce reproche, il fut bien *plat*, il eut le nez bien *plat*. C'eſt un gros pied *plat*, un gueux, un ruſtre.

A PLAT, TOUT A PLAT. adv. Abſolument, nettement. Je luy ay dit *tout à plat* & à ſon nez qu'il avoit tort. Voilà une propoſition que je nie *tout à plat*. Cet homme eſt ruiné *tout à plat*, entierement. Cet armée a été deffaite à *platte* couſture, tout à fait.

PLAT, ſe dit proverbialement en ces phraſes. On dit qu'un homme a donné un *plat* de ſon métier, quand il a apporté quelque choſe dans une compagnie appartenante à ſa profeſſion, comme un Poëte qui a leu des vers, un Muſicien qui a chanté un air, joüé une piece. On le dit auſſi d'un trippon qui a fait quelque tromperie. On dit quand il a gelé la nuit, qu'on a eu un *plat* de gelée. On dit auſſi ironiquement, quand on voit deux ou trois perſonnes enſemble de même genie, & qui ne valent pas grand' choſe, Voilà un bon *plat*. On dit auſſi, Servir à *plats* couverts, quand on ne découvre à quelqu'un avec qui il ſemble qu'on veuille faire confidence, que la moitié de la verité d'une affaire.

PLATBORT, en termes de Marine, eſt une eſpece de gardefous ou d'appuy qui regne alentour du pont, ou ſur la liſſe du vibord, pardeſſus lequel tirent les mouſquetaires.

PLATBORD, ſe dit en general des pieces qui font le deſſus des bordages d'un navire, ou d'un bateau; & on appelle *platbords* au plurier, les planches de bordages qui couvrent le deſſus des alonges de revers au pourtour du navire, debordant de part & d'autre, afin que la pluye ne les endommage.

PLATEAU, ſ. m. Aſſiette de bois un peu creuſée, qui ſert dans les cuiſines des champs.

PLATEAU, ſe dit auſſi quelquefois du plat des groſſes balances, quand il eſt de bois.

PLATEAU, en termes de Chaſſe, ſe dit des fumées des beſtes fauves.

PLATFONDS, ſ. m. Plancher ſuperieur qui eſt plat, garni de plaſtre, ou de menuiſerie, & ſouvent orné de peintures. Les *platfonds* ſont faits pour cacher les poutres & les ſolives.

On appelle auſſi *platfonds*, les tableaux qu'on met au haut

des

des planchers, & dont les figures doivent eſtre raccourcies avec la proportion requiſe pour eſtre veuës de bas en haut. Il vient de Flandre quantité de *platfonds* en toile qu'on étend ſur des chaſſis.

PLATFONDS, ſe dit auſſi de la ſaillie de la corniche qu'on appelle autrement *ſoffit*.

PLATFONNER. v. act. Garnir de platfonds, en couvrir le haut d'un plancher. Cet appartement eſt bien orné, & tout *platfonné*.

PLATINE. ſ. f. Utencile de meſnage qui ſert à eſtendre, à ſecher & à dreſſer le menu linge. Les rabats, les cravates empeſés ſe ſechent ſur la *platine*. La *platine* eſt faite d'un rond de cuivre jaune fort poli. Un pied de *platine* eſt ce qu'on met ſous les vrais pieds de la *platine* pour l'élever.

PLATINE, ſe dit auſſi d'une plaque de fer, ou de cuivre qu'on applique en pluſieurs endroits. Une *platine* d'un verrou, d'un loquet, une *platine* ou eſcuſſon de porte qu'on met au devant d'une ferrure. Une *platine* de piſtolet, de fuſil, où s'attache le reſſort & le chien. Une *platine* de monſtre qui ſouſtient les roues, les reſſorts, les piliers, l'aiguille. Les Imprimeurs appellent *platine*, la partie de la preſſe qui foule ſur le timpan.

Les Pâtiſſiers appellent *platines*, de grands ronds d'eſtaim ſouſtenus d'un pied, ſur leſquels ils eſtalent leurs pains benits & leurs clayons.

PLATTE, en termes de Blaſon, ſe dit quelquefois d'un beſant qui eſt d'argent. Il portoit de gueules à trois *plattes* d'argent.

On appelle auſſi *plattes*, une eſpece de grands bateaux qui ſont plats.

PLATTEBANDE. ſ. f. Terme d'Architecture. C'eſt la partie qui termine l'Architecture de l'Ordre Dorique; & en general c'eſt la même choſe que la faſce.

PLATTEBANDE, ſe dit auſſi de pluſieurs membres d'Architecture qui n'ont point d'ornement, qui ont peu de ſaillie. On le dit de même de la faſce des chambranles.

PLATTEBANDE, en termes d'Artillerie, eſt la piece de fer qu'on applique ſur les tourillons d'un canon pour le tenir ferme ſur ſon affuſt quand on le braque. Elle eſt auſſi accompagnée d'un archet.

PLATTEBANDE, chez les Jardiniers, ſe dit des planches de fleurs qui ſont meſnagées le long des murs, ou à coſté des parterres, bordées de buis, où on met auſſi les plantes & arbuſtes qui ſervent à l'ornement des jardins.

PLATTEFORME. ſ. f. eſt un plancher uni à découvert dans un baſtiment, ſur lequel on ſe peut promener. Le Palais du Luxembourg a une *platteforme* ſur le devant au premier eſtage. Les baſtiments des Orientaux ſont tous couverts en *platteforme*. On dit auſſi, qu'un baſtiment eſt couvert en *platteforme*, quand on n'apperçoit point de toits.

PLATTEFORME, en termes de Guerre, ſe dit d'un lieu preparé pour dreſſer une batterie de canons, ſoit par des élevations de terre ſur des remparts, ſoit par un arrangement de madriers qui s'élevent inſenſiblement, ſur leſquels roule le canon, ſoit dans une caſemate, ſoit dans une attaque par dehors.

PLATTEFORME, ſe dit auſſi des pieces de bois poſées ſur l'entablement, qui ſouſtiennent les chevrons & la charpente en toute l'étenduë d'un comble, d'une couverture, qui ſont d'ordinaire de quatre & de douze pouces de gros.

PLATTEFORME, ſe dit auſſi d'un plancher fait de pluſieurs gros ais, ou madriers, qu'on fait ſur pluſieurs rangs de pilotis pour aſſeoir la maçonnerie.

PLATTELONGE. ſ. f. Terme de Manege, eſt une longe de fil large de trois doigts, fort épaiſſe, longue de trois ou quatre toiſes, dont on ſe ſert pour abattre un cheval, ou pour lever ſes jambes dans un travail, afin de faciliter pluſieurs operations du Mareſchal.

PLATTELONGE, en termes de Chaſſe, eſt une bande de cuir longue qui ſe met au col des chiens trop viſtes pour les arreſter. On les appelle auſſi *briſoles*.

PLAUSIBLE. adj. m. & f. Ce qui merite des applaudiſſements, de l'approbation. C'eſt une opinion, une doctrine *plauſible*. Cette affaire eſt *plauſible*, elle a l'apparence de reüſſir dans l'execution.

PLAUSIBILITÉ. ſ. f. Qualité de ce qui eſt plauſible. Il ne ſe dit gueres que dans le dogmatique. Cette propoſition a quelque *plauſibilité*.

PLAYE. ſ. f. Bleſſure faite par quelque cauſe exterieure. La *playe* eſt proprement une ſolution de continuité recente, ſanguinolente & ſans putrefaction, qui eſt faite principalement aux parties molles par quelque coup, cheute, ou morſure, ou autre accident. Elle ſe diviſe en *piqueure*, *inciſion*, *contuſion*, &c. Le corps de N. S. fut tout couvert de *playes* le jour de la paſſion. Les *playes* de ce cavalier ne ſe ſont pas trouvées mortelles. Sa *playe* étoit profonde. La *playe* étoit fermée, il a fallu rouvrir ſa *playe*. C'eſt une erreur populaire de croire que la *playe* d'un mort ſaigne en preſence de ſon meurtrier.

PLAYE, ſe dit auſſi des cicatrices qui demeurent aprés que la bleſſure eſt guerie. Ce vieil Officier monſtre ſes *playes* témoins de ſa valeur. Ses *playes* demandent juſtice & recompenſe. St. Thomas vouloit mettre ſon doigt dans les *playes* du Sauveur reſſuſcité.

PLAYE, ſe dit figurément en Morale des afflictions, des douleurs de l'ame. Un amant ſe plaint qu'il a une *playe* mortelle, que ſa bleſſure eſt au cœur. Si vous parlez à cet homme de la mort de ſa femme, vous rouvrirez ſa *playe*, c'eſt renouveller ſa *playe*. La fortune de ce Marchand a ſouffert une grande *playe* par la banqueroute de ſon aſſocié. Une condamnation infamante eſt une *playe* à l'honneur.

PLAYE, ſe dit auſſi des deſolations de l'Eſtat, des grandes pertes & dommages qu'il a ſouffertes. La perte d'une bataille eſt une grande *playe* à l'Eſtat. L'Eſcriture nous fait mention de pluſieurs *playes* d'Egypte, de pluſieurs deſolations qu'elle ſouffrit par l'opiniaſtreté de Pharaon.

On dit proverbialement, Il eſt comme le Chirurgien, il ne demande que *playes* & boſſes, pour dire, qu'il cherche à faire ſon profit dans les malheurs & afflictions d'autruy.

PLE.

PLEBEIEN, ENNE. adj. & ſubſt. Qui eſt du peuple. On ſe ſert particulierement de ce mot en parlant des Romains, qui étoient diviſez en Senateurs, Chevaliers & *Plebeiens*. Un homme de race *plebeienne*, c'eſt à dire, qui n'étoit pas Noble.

PLEIADES. ſ. f. pl. Conſtellation formée de ſept étoiles qui ſont enſemble vers le 18. degré du Taureau. Ce ſont des étoiles pluvieuſes & orageuſes dont redoutées des gens de mer. Ce mot Grec vient de *pleiu*, *navriger*. En Latin on les appelle *Vergiliæ*, *à vere*, parce qu'elles ſe levent vers l'Equinoxe du printemps, & ſe couchent en automne.

PLEIGE. ſ. m. Caution judiciaire, qui s'oblige devant le Juge de repreſenter quelqu'un, ou de payer ce qui ſera jugé contre luy. Dans les actes de ſoûmiſſion, de caution qu'on delivre, on met toûjours, qu'un tel s'eſt rendu *pleige* & caution d'un tel. Menage aprés Saumaiſe dit que ce mot vient de *pragius*, qu'on a fait de *præs*, *prædis*, ſignifiant la même choſe. Du Cange le derive de *plegius*, qu'on a dit dans la baſſe Latinité dans le même ſens.

PLEIGER. v. act. Cautionner en Juſtice, répondre pour quelqu'un, & s'obliger de payer le jugé. On a receu cet Intendant à *pleiger* ſon Maiſtre. On a dit autrefois *plevine* & *plevir*, pour dire *pleige* & *pleiger*. On a dit auſſi une fille *plevie*, pour dire, *promiſe en mariage*.

PLEIN, PLEINE. adj. Qui eſt rempli, occupé, qui ne peut rien contenir davantage. Il eſt oppoſé à *vuide*. Tout le monde eſt *plein*, eſt occupé par quelque corps *ſolide*, ou par l'air, ou par d'autre matiere plus ſubtile. Ce coffre eſt *plein* comme un œuf. Il donne à *pleines* mains. Voilà un *plein* boiſſeau de bled, une bouteille *pleine*.

PLEIN, ſe dit auſſi de ce qui eſt en abondance, en quantité dans quelque lieu. Cet homme eſt *plein* de biens, il a ſes caves *pleines* de vin, ſes greniers de grains. Ce corps eſt *plein* d'humeurs, il le faut purger. La Foire étoit *pleine* de Marchands & de marchandiſes.

PLEIN, ſe dit auſſi de ce qui eſt parſemé & mêlé avec un autre corps. Ce champ eſt *plein* de pierres, eſt *plein* de chardons. Ce bled eſt *plein* de nieſle, de charençons. Ce chien eſt plein de puces. Cette maiſon eſt *pleine* de rats. Paris eſt *plein* de filous & de gens de mauvaiſe vie. Ce livre eſt *plein* d'heretics, *plein* de fautes.

PLEIN, ſe dit auſſi de ce qui a toute ſon étenduë, qui n'eſt ni geſné, ni contraint. L'homme a *pleine* liberté de faire le bien ou le mal. On donne un *plein* pouvoir à des Ambaſſadeurs. Cette voute eſt faite en *plein* cintre, en demi-cercle. Cet arbre eſt en *plein* vent, n'eſt pas en eſpalier; il eſt en *pleine* terre, il n'eſt point renfermé dans une quaiſſe. Il a baſty en *plein* champ, il a taillé en *plein* drap: ce qui ſe dit auſſi au figuré, quand on a une matiere abondante & qu'on n'épargne point.

PLEIN, ſe dit auſſi de ce qui eſt entier, complet, au plus haut degré de force ou de perfection. *Plein* fief eſt celuy qui eſt entier & non demembré. En *plein* été, en *plein* hiver, au plus fort de ces ſaiſons. On eſt *pleine* vendange, au plus fort de la vendange. On le dit auſſi d'une vendange abondante & entiere, quand on a eu *pleine* vinée. On dit auſſi, *pleine* Lune, quand la Lune eſt dans ſa plus grande illumination, en ſon oppoſition au Soleil. En *pleine* marée, quand la mer eſt *pleine* & dans le flus le plus haut. En *pleine* mer, c'eſt à dire loin des coſtes. A *pleines* voiles, c'eſt à dire, avec un vent fort & favorable. Il a ſauté ce foſſé de *plein* ſaut. Cette femme crie à *pleine* teſte, de toute ſa force.

PLEIN, en termes de Juriſprudence, ſe dit de l'autorité ſuperieure. Le Roy dans ſes Edits dit, De noſtre certaine ſcience, *pleine* puiſſance & autorité Royale. Il confere les Benefices en Regale de *plein* droit, ſans autre nomination ni confirmation. Cette terre eſt mouvante en *plein* fief de la Couronne, c'eſt à dire immediatement, & avec toutes ſes dependances. En *plein* haubert, qui a toutes preeminences, à la difference de celuy qui eſt du tiers, du quart ou cinquiéme haubert. On dit auſſi au Palais, le *plein* poſſeſſoire, la *pleine* maintenuë, pour dire, le jugement definitif ſur la poſſeſſion.

PLEIN, ſe dit auſſi en parlant de ce qui eſt fait en public, ou au veu & ſceu de tout le monde. Il a ſouſtenu cette propoſition en *plein* Conſeil, en *pleine* Audience. Il a commis ce crime en *plein* jour, en *plein* midy, en *plein* marché, en *pleine* ruë. On a fait cette hoſtilité en *pleine* paix. Il a eu raiſon de faire divorce avec ſa femme, il l'a trouvée en *plein* bordel.

PLEIN, ſe dit auſſi de ce qui eſt gros, maſſif & ſerré. Cet homme eſt fort gros & gras, il eſt fort *plein*. Il a le viſage *plein*, il eſt jouflu; il a le ventre *plein*, rebondi. Cette femme a une belle gorge & bien *pleine*. Un baſtion eſt *plein*, lors qu'il n'eſt pas creux au milieu, qu'il eſt *plein* de terre. On appelle auſſi un rempart, un *terreplein*. On toiſe un baſtiment tant *plein* que vuide, c'eſt à dire, auſſi-bien les portes & les fenestres, que les gros murs. On dit auſſi, qu'un habit eſt brodé ou chamarré tant *plein* que vuide, c'eſt à dire, fort chargé d'ornements. On dit auſſi des ouvrages d'oſier, qu'il y en a de *pleins*, d'autres à claires voyes.

PLEINE, ſe dit auſſi des femelles des animaux qui ont conceu. Une vache *pleine*, une chatte *pleine*, une chienne *pleine*.

PLEIN, ſe dit figurément en choſes ſpirituelles & morales. L'Eſcriture dit que les Apoſtres & St. Eſtienne ont été *pleins* de grace & du St. Eſprit. L'Ange ſalua la Vierge en l'appellant *pleine* de grace. C'eſt un homme *plein* d'honneur & de vertu. Un ignorant eſt *plein* de luy-même, *plein* d'orgueil. Ce Prince eſt *plein* de ſa grandeur, il eſt enteſté de ſon pouvoir. Le ſiecle eſt *plein* d'injuſtice. L'enfer eſt *plein* de bonnes intentions. On dit encore, J'ay l'eſprit tout *plein*, tout rempli de ce ſpectacle, j'en ay encore la memoire & l'imagination *pleines*. Un fou a la teſte *pleine* de viſions & de chimeres.

PLEIN, ſe dit auſſi de l'eſcriture & de l'imprimerie, ſelon la qualité des caracteres, & la maniere de conduire ſa plume, ou l'œuil de la lettre. Le caractere Romain eſt plus *plein* que l'Italique.

PLEIN CHANT, eſt le chant ordinaire du Chœur des Egliſes, où les Chantres chantent à l'uniſſon, & forment des tons en montant & en deſcendant par degrés ſans aucunes contreparties. On appelle auſſi *plein chant*, le livre où ces tons ſont marquez avec des notes entieres de Muſique, comme ils ſont dans les livres d'Egliſe. Ce *plein chant* s'appelle auſſi *le Gregorien*.

PLEIN, ſe dit auſſi au ſubſt. Le *plein* de la Lune. La Lune étoit dans ſon *plein*. On dit auſſi au Triquetrac, qu'on a fait ſon *plein*, quand on a fait ſon grand Jean, ou ſon petit Jean. On dit auſſi à l'Occa, qu'on met en *plein*, quand on ne tire que ſur un point.

A PLEIN. adv. Entierement. Cet accuſé a été abſous à pur & *à plein*, c'eſt à dire, tout à fait. Il a traité *à plein* cette queſtion, *à plein* fonds, c'eſt à dire, fort amplement. On dit auſſi, On trouve *tout plein* de gens, c'eſt à dire, beaucoup.

On dit proverbialement, que le ſac eſt *plein*, que la meſure eſt *pleine*, quand un homme a commis tant de crimes, qu'il attire ſur luy la vengeance de Dieu & des hommes.

PLEINEMENT. adv. Exactement, ſuffiſamment. J'ay *pleinement* eſclaircy & contenté mon Rapporteur. Cet Auteur a *pleinement* traité une telle queſtion. Ce fief releve *pleinement* du Roy. Il a été *pleinement* abſous. Je vois *pleinement* ce clocher d'icy, tout à plein. J'ay *pleinement* executé ma commiſſion.

PLENIER, IERE. adj. Qui eſt plein & complet. Les Rois tenoient autrefois leur Cour *pleniere*, quand ils mandoient les principaux de leur Eſtat auprés d'eux. Le Pape accorde des indulgences *plenieres*, des remiſſions des peines deuës à tous les pechez. Un Satyrique a dit auſſi, un viſage *plenier*, pour dire, bien gros & gras.

PLENIPOTENTIAIRE. adj. & ſubſt. m. Qui a une commiſſion ou plein pouvoir d'agir. On le dit principalement des Ambaſſadeurs que les Rois envoyent pour traiter de paix, de mariages, ou d'autres affaires importantes. La premiere choſe qu'on examine dans les conferences de paix, c'eſt le pouvoir des *Plenipotentiaires*.

PLENITUDE. ſ. f. Qualité de ce qui remplit quelque choſe. La Sainte Vierge a eu une *plenitude* de graces. Les Rois ont une *plenitude* de pouvoir ſur leurs ſujets. Les Canoniſtes attribuent au Pape une *plenitude* de puiſſance ſur les Benefices.

PLENITUDE, en termes de Medecine, ſe dit de l'abondance du ſang & des humeurs. Il y a de la *plenitude* en ce corps-là, il faut l'evacuer par la ſaignée & les purgations. Il y a deux ſortes de *plenitude* en Medecine; l'une appellée *ad vires*, lors que le ſang opprime les forces debiles d'un malade; l'autre *ad vaſa*, lors qu'elle remplit trop les veines, & qu'elle les fait enfler juſqu'a eſtre preſtes à crever.

PLEONASME. ſ. m. Terme de Grammaire. C'eſt une figure de mots, qui ſe fait quand on ſe ſert de mots inutiles & redondans pour exprimer ſa penſée. On l'appelle auſſi *redondance*. Quelques-uns pretendent que *unir enſemble* n'eſt pas un *pleonaſme*. *Par la bouche il s'écrie*, eſt un *pleonaſme* en François, & ce n'en eſt pas un en Latin, où Virgile a dit, *Sic ore locutus*.

PLESSIS. ſ. m. eſt un vieux mot François qui ſignifioit autrefois *maiſon de plaiſance*, dont le nom eſt demeuré à pluſieurs terres & ſeigneuries. Cambden le derive *à placendo*; & Du Cange aprés Joſeph Scaliger le derive de *plaxitium* ou de *plexicium*, qui ſignifioit un *bois* ou un *parc* fermé de tous coſtez de hayes ou de branches d'arbres pliées, qu'on appelloit *bois en peſſis*, que d'autres appellent *bois de touche*, plantez autour d'une maiſon pour ſa decoration, dont il eſt parlé dans les Couſtumes de Chartres, d'Anjou, de Blois & de Bretagne.

PLETHORE. ſ. f. Terme de Medecine, eſt une repletion d'humeurs, qui ſe dit particulierement du ſang, & enſuite des autres humeurs. La *plethore* & la cacochymie ſont les cauſes antecedentes de toutes les maladies.

PLEURANT, ANTE. adj. Qui jette des larmes. Il a veu cette deſolation d'un œuil *pleurant*. Cette femme a toûjours un œuil *pleurant*, à cauſe d'une fiſtule lacrymale. On dit auſſi des arbres qui jettent de la gomme, ou quelque ſuc, qu'ils ſont *pleurants*.

PLEURARD, ARDE. adj. Terme ironique, par lequel on reproche aux enfans qu'ils pleurent, ou qu'ils crient. C'eſt un vilain *pleurard*.

PLEURE. ſ. f. Terme de Medecine, eſt une membrane qui enceint & comprend toutes les parties contenuës en la poitrine, qui a la même figure & grandeur que le thorax, & eſt de même ſubſtance que le peritoine. Elle eſt deliée & mince, mais cependant tres-forte. Elle eſt manifeſtement double, mais plus eſpaiſſe auprés du dos à l'endroit où elle eſt attachée aux ligaments des vertebres. Elle ſe double au milieu de la poitrine pour former le mediaſtin qui va de l'eſpine du dos au brechet, & qui ſepare le thorax en deux parties. Cette membrane s'appelle quelquefois *ſubcoſtale*. Les Latins l'appellent *ſuccingens*.

PLEURER. v. act. & n. Jetter des larmes. Il faut *pleurer* ſes pechez à chaudes larmes. St. Pierre *pleura* amerement, quand il eut renié ſon Maiſtre. Un amant *pleure* ſa maiſtreſſe. On *pleure* de joye ainſi que de triſteſſe. *Heraclite pleuroit* ſans ceſſe les miſeres & les folies des hommes. On dit d'un méchant homme, qu'il n'a été gueres *pleuré*, qu'on n'a point eu regret à ſa mort.

On dit auſſi, que l'œuil *pleure* à quelqu'un, lors qu'il a une fiſtule lacrymale, ou quelque autre fluxion qui luy a fait tomber quelque humidité des yeux.

PLEUREUR, ſe dit auſſi des choſes inanimées. La vigne *pleure* en certain temps. Il y a des arbres qui *pleurent* l'encens: ce qui ſe dit auſſi des autres gommes & ſucs.

On dit proverbialement d'un avare, qu'il *pleure* le pain qu'il mange, pour dire, qu'il y a grand regret, qu'il ſe plaint ſa nourriture.

PLEURÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

PLEURESIE. ſ. f. eſt une maladie qui emporte le malade en peu de temps, qui eſt cauſée par l'inflammation de la pleure avec une fievre aiguë, difficulté de reſpirer, & grande douleur de coſté. Il y a quatre ſortes de *pleureſies*; celle du ſternon, du thorax, celle des hautes, & celle des baſſes coſtes. Elle s'étend quelquefois juſqu'à la clavicule, quelquefois juſqu'à l'hypochondre. La vraye *pleureſie* a ſon ſiege dans la pleure, ou du moins aux muſcles intercoſtaux qui luy ſont adherents; la fauſſe *pleureſie*, ou la baſtarde, aux muſcles qui ſont au deſſous des coſtes.

On dit proverbialement d'un homme froid, & qui marche lentement, qu'il ne gagnera pas la *pleureſie*.

PLEUREUR, EUSE. ſ. m. & f. Qui mene le deuil, ou qui a ſoin des ceremonies funebres. On appelle maintenant *Pleureur*, un Juré Crieur de corps & de vins, parce que c'eſt luy qui ſe charge de preparer les choſes neceſſaires pour un enterrement, & d'aſſembler le convoy par le moyen de ſes Semoneurs, qu'on appelle auſſi *Pleureurs*. Autrefois il y avoit des femmes *pleureuſes* qu'on loüoit exprés pour pleurer avec le dueil, & cela eſt encore en uſage en quelque pays.

PLEURS. ſ. m. plur. Larmes, humidité qui tombe des yeux par quelque violente émotion de l'ame, & particulierement de la triſteſſe. La mort d'un mary fait verſer bien des *pleurs*. Les ſoupirs, les cris & les *pleurs* ſont des marques d'affliction. Il y a auſſi quelquefois des *pleurs* de joye. Autrefois on diſoit qu'il y avoit un *pleur* dans une maiſon, pour dire, un grand deuil. On dit maintenant une maiſon de *pleurs*, celle où il eſt arrivé quelque grand ſujet de s'affliger. On appelle auſſi la roſée, les *pleurs* de l'Aurore.

PLEUVIR. v. act. Vieux mot de Pratique & hors d'uſage, qui ſignifioit autrefois la même choſe que *plevir*, ou *cautionner* en Juſtice; & on diſoit alors une fille *pleuvie*, c'eſt à dire, *promiſe en mariage*.

PLEUVOIR. v. act. Faire tomber de l'eau du ciel. Dieu fait également lever ſon Soleil, & *pleuvoir* ſur les juſtes & ſur les pecheurs. Au temps du Deluge il *plut* 40. jours & 40. nuits. Il *pleut* tant qu'il peut, il *pleut* à verſe, il *pleut* à ſeaux.

PLEUVOIR. ſe dit auſſi de tout ce qu'on voit tomber d'enhaut. On a veu *pleuvoir* du ſang, des cailloux, des grenoüilles. Les traits, les balles de plomb *pleuvent* de toutes parts dans les batailles. La manne *pleuvoit* au deſert pour nourrir les Hebreux. Dieu fit *pleuvoir* le feu & le ſoulphre ſur Sodome & Gomorre.

PLEUVOIR, ſe dit figurément en choſes ſpirituelles & morales. Dieu fait *pleuvoir* des graces ſur ſes éleus. Il a bien *plu* des biens & des honneurs dans cette famille depuis la faveur de ce Miniſtre.

PLEUVOIR, ſe dit proverbialement en ces phraſes. Il a bien *plu* dans ſon eſcuelle, pour dire, *Il luy eſt venu* quelque bonne ſucceſſion. On dit auſſi, *Il faut faire* comme on fait à Paris, il faut laiſſer *pleuvoir*. On dit par exaggeration, Quand il *pleuvroit* des hallebardes la pointe en bas. On ſe dit auſſi des choſes qui ſont fort communes, & qu'on trouve en abondance: comme, Je croy qu'il a *plu* des Advocats, à cauſe du grand nombre qu'on en trouve.

PLEYON. ſ. m. Groſſe paille ou menu oſier avec quoy on attache les vignes ou les branches d'arbres, on relie des muids. Il faut employer tant d'eſchalas & de *pleyons* pour lier cette vigne. Il faut tant de *pleyons* & de cercles pour relier ces tonneaux.

PLI.

PLI. ſ. m. Ce qui fait qu'une choſe n'eſt pas étenduë en long, n'eſt pas droite. Le *pli* du coude, le *pli* de la jambe, du genoüil.

PLI, ſe dit auſſi d'une marque qui reſte ſur une eſtoffe ou ſur du linge, quand on les a mis en deux, ou en pluſieurs doubles. Il faut prendre garde que les habits ne

prennent de mauvais *plis*, quand on les emballe. Les femmes ont ſoin que les *plis* de leurs robbes ſoient bien droits, bien couchez, bien fronciez. Un ſurpelis s'empeſe en y faiſant pluſieurs petits *plis*.

PLI, ſe dit auſſi en Anatomie de pluſieurs replis qui ſe font ſur les peaux ou membranes. Les *plis* tortuoſes & choroïdes. Il y a auſſi des *plis* dans les veines. Les rides des vieillards ne ſont autre choſe que les *plis* de la peau.

PLI, ſe dit auſſi figurément en choſes morales. On a fait prendre à ce jeune homme un bon *pli*, on l'a inſtruit dans les bonnes mœurs. Et on dit proverbialement, Il eſt comme le camelot, il a pris ſon *pli*, pour dire, Il ne changera pas. On dit d'une affaire manuiſe bien adroitement, Cela ne fait pas un petit *pli*.

PLIABLE. adj. m. & f. Qui n'eſt pas roide, qui ſe peut plier. Le meuble bois eſt *pliable*, quand il a trempé dans l'eau.

On le dit auſſi au figuré, C'eſt un eſprit, une humeur farouche, qui n'eſt point *pliable*, qui eſt indocile.

PLIAGE. ſ. m. La maniere de plier. Le *pliage* du linge de table eſt une choſe que doit ſçavoir un Sommelier. Il a tant coûté pour le *pliage* de ces pieces d'eſtoffe.

PLIANT, ANTE. adj. & ſubſt. Qui eſt propre à plier. L'osier, le bouleau ſont des bois *pliants*. On ne luy a donné qu'un linge *pliant*, ou ſimplement un *pliant*. Une table *pliante* de campagne.

PLIANT, ſe dit auſſi figurément de l'eſprit. Les flatteurs ont l'eſprit adroit, ſouple & *pliant*.

PLIE. ſ. f. Petit poiſſon de mer plat & large, qui eſt fort bon étant frit. En Latin *paſſer*.

PLIER, ou *Ployer*. v. act. & n. Mettre en ligne courbe, ou en angle une choſe qui eſt en ligne droite. Il faut *plier* le corps pour faire la reverence, s'incliner. Le coude en ſe *pliant* fait pluſieurs ſortes d'angles. On *plie* des branches pour faire des berceaux. Tant plus un arc ſe *plie*, & tant plus il fait d'effort. Le bois vert & jeune ſe *plie* aiſément. Cette planche de ſapin eſt trop foible, elle *plie*. Les épées qui *plient* ſont les meilleures. On obſerve de dire *plier* à l'égard du linge & des eſtoffes, & *ployer* à l'égard du bois, du fer & autres corps qui ſe *ployent* avec force & violence. On dit *ployer* ſous le faix ou fardeau.

On appelle auſſi en termes de Blaſon, *plié*, ce qui eſt ſimplement courbé. Il portoit d'or au chevron *plié* de gueules.

PLIÉ, ſe dit auſſi des oiſeaux qui n'étendent pas leurs ailes, & ſur tout des aigles qu'on appelle au vol *plié*.

PLIER. ſignifie, Mettre en un ou pluſieurs doubles, faire quantité de plis. Il y a bien de l'art à *plier* du linge, des eſtoffes ſont proprement. Les Anciens ignoroient la maniere de bien *plier* les lettres. *Plier* une tapiſſerie, des lits, des habits. On *plie* les voiles, quand on ne veut pas avancer en mer.

PLIER, ſe dit auſſi de ceux qui decampent, qui demenagent. Il faut *plier* bagage. On a *plié* les tentes. On dit auſſi d'un domeſtique qu'on chaſſe, d'un homme qui ſe meurt, qu'ils s'en vont *plier* bagage.

PLIER, ſe dit figurément en choſes morales. L'eſprit d'un jeune homme ſe *plie* comme l'on veut. Ce Miniſtre *plie* ſous le faix des affaires, il en eſt accablé. On dit *plier* les genoux devant les idoles, pour dire, les adorer; devant le Veau d'or, pour dire, adorer un favori.

PLIER, ſignifie auſſi, Ceder, reculer, ne reſiſter pas. L'aile droite de cette armée a *plié* d'abord. Toute l'Aſie a *plié* ſous le joug, ſous les forces Ottomanes.

On dit proverbalement, qu'il vaut mieux *plier* que rompre, pour dire, qu'il vaut mieux obeïr que de ſe faire maltraiter par un plus puiſſant. On appelle *plier* la toilette, quand on emporte d'un logis le linge, les habits, & autres meubles qui ſe peuvent prendre facilement: ce qui ſe dit particulierement des filous qui pillent les filles de joye.

PLIEUR, EUSE. ſ. m. & f. Qui s'applique à plier. Il y a des maiſons de *Plieurs* de linge & de draps; des femmes qui gagnent leur vie à eſtre *Plieuſes* de linge. Il y a auſſi des *Plieurs* de ſoye qui ne font autre meſtier que plier les ſoyes, & les mettre en bottes avec des billets pour les Marchands.

PLINTE. ſ. f. Terme d'Architecture. C'eſt une pierre platte & quarrée comme une brique, d'où ce mot a pris ſon nom, ſignifiant en Grec la même choſe. On l'appelle autrement *tailloir*, & on le met ſur l'Ordre Toſcan. Il ſe place en pluſieurs autres endroits tant au deſſus qu'au deſſous des piedeſtaux & des colomnes.

PLIOIR. ſ. m. Petite regle de bois ou d'yvoire platte, & arrondie par les bouts, qui ſert à plier des livres qu'on veut relier.

PLISSER. v. act. Former, faire pluſieurs petits plis. On *pliſſe* les jupes de femmes, on fait *pliſſer* leurs manteaux. Les robbes de Palais ſont *pliſſées* au collet, & au haut des manches. On *pliſſe* les poignets & les manchettes, les rideaux des Alcoves. Les ſurpelis qu'on empeſe ſont *pliſſez* à petits plis.

PLISSURE. ſ. f. Maniere de faire des plis. On a du mal à contenter les femmes ſur les *pliſſures* de leurs robbes & de leurs manteaux. La *pliſſure* d'un ſurpelis coûte beaucoup.

P L O.

PLOC. ſ. m. Terme de Marine, qui eſt une compoſition de verre pilé & de poil de vache, qu'on met entre le doublage & le bordage des vaiſſeaux pour les preſerver des vers qui s'engendrent ſouvent dans le bois.

PLOC, ſe dit auſſi du fil de poil de vache. On fait des couvertures à poil, & d'autres à *ploc*.

PLOMB. ſ. m. C'eſt le dernier & le moins precieux des metaux. Il eſt plus noir & plus peſant que l'eſtain. Il eſt compoſé d'un ſel & d'un ſoulphre terreſtre, impur & mal digeré, & d'un mercure imparfait approchant de la nature de l'antimoine. Il eſt plus difficile à fondre au fer chaud que l'eſtain, parce qu'il a les pores plus petits & plus humides. Eſtant fondu il ne brunit point le papier, ni n'allume point la poudre. On en fait de la ceruſe avec du vinaigre, laquelle étant poulſée au feu, fait d'abord le maſſicot, & enfin le minium ſemblable à la ſandaraque des Anciens. Il eſt froid, & ſes mines ne viennent point aux pays chauds. Il ne s'en trouve point aux Indes pour cette raiſon. Sa mine marque ſouvent qu'il y a de l'eſtain, ou de l'argent aux environs. Sa matiere qu'on tire de la mine s'appelle *plombago*, *molibdena* & *galena*, & eſt graſſe: c'eſt de quoy on fait les crayons. Mr. Boyle dit que le *plomb* augmente en poids ſur les Egliſes, & que ſouvent le bois ne peut plus le ſoûtenir; qu'il eſt conſtant que le *plomb* changé en ceruſe augmente de poids, & d'ordinaire de ſix ou ſept pour cent. Et Borrichius dans ſa Chymie témoigne que le *plomb* étant reverberé en minium fondu en verre, reduit en ceruſe, bruſlé en Eſtuage, reprend ſa premiere forme en un moment, quand on y applique avec adreſſe un ſel lexiviel.

Le *plomb* ſe tranſporte en gros lingots qu'on appelle *fourmons*, qui peſent deux à trois cens livres. On jette le *plomb* de la même maniere que l'eſtain. Les Chymiſtes appellent le *plomb*, *Saturne*.

En Chymie on appelle *plomb bruſlé*, une poudre obſcure qu'on trouve au fond d'un vaiſſeau où on a fondu du *plomb*, avec lequel on a meſlé du ſoulphre qu'on a allumé.

Le *ſel de plomb*, ou *de Saturne*, eſt un veritable ſel de vinaigre corporifié avec la propre ſubſtance de *plomb*, que l'eſprit de vinaigre a diſſoute.

Le *baume de Saturne*, eſt une huile qu'on tire du ſel de Saturne

tarme par la diſtillation, aprés qu'on l'a diſſous avec de l'eſprit ethéroé de terebenthine.

Magiſtere de plomb, eſt de la chaux de *plomb* purifiée & ſublimée, qui ſe fait avec du *plomb* diſſous dans l'eau forte, en y verſant de l'eau ſalée & filtrée, d'où reſulte un magiſtere extremement blanc, qu'on adoucit par diverſes lotions, & qu'on mesle dans les pommades pour le viſage & le teint.

Les Medecins font des trochiſques du *plomb* lavé, qui eſt un *plomb* battu qu'on fait paſſer par pluſieurs lotions. La litarge du *plomb* eſt l'eſcume ou les ſcories du *plomb*.

On fait des tuyaux, des baſſins de *plomb*. Les grandes Egliſes ſont couvertes de *plomb*. On dit, Mettre le *plomb* ſur une maiſon, quand on y applique les enfaiſtements, les goutiéres, les cuvettes. On dit qu'on met des vitres en *plomb* neuf, quand on y remet d'autre *plomb*. On appelle les *plombs* d'une horloge, ſes contrepoids. On appelle auſſi des Bulles ſous *plomb*, celles qui ſe ſcellent en *plomb* en la Chancelerie Romaine. Le *plomb* de Rome eſt fort cher. Les Officiers du *plomb* ſont le Preſident, les Collecteurs, les Maiſtres du *plomb*, & le Receveur quaiſſier. Il y a cette difference entre le *plomb* de la Chambre & celuy de la Chancelerie, que celuy de la Chambre eſt ordonné par le Pape, & on luy en porte les Bulles auxquelles il donne ſa benediction. Celuy de la Chancelerie eſt ordonné par quelque Prelat qui y preſide, & il couſte plus cher que celuy de la Chambre.

PLOMB, ſignifie auſſi le morceau de *plomb* qu'on met au bout d'une corde pour faire des niveaux pour les ouvriers, ou pour dreſſer des inſtrumens de Mathematiques, & faire des obſervations. Quand ce *plomb* eſt au bout d'un filet tendu au haut d'une regle, & qu'il bat ſur ſon eſchancrure, on l'appelle *plomb à regle*. Lors qu'il eſt attaché au haut d'un triangle, & qu'il bat ſur une baſe, on l'appelle *plomb à talus*. Quand il paſſe ſeulement par le trou d'un petit ais, il s'appelle *plomb à chas*. Le *plomb* du niveau ordinaire coule le long d'une regle, qui s'éleve à angles droits du milieu d'une autre regle de cuivre, ou de bois.

PLOMB, en termes de Marine, ſignifie la ſonde. Il ne faut point aborder des coſtes inconnuës, que le *plomb* à la main, c'eſt à dire, la ſonde.

PLOMB, ſe dit auſſi des balles de mouſquets, & d'autres charges d'armes à feu. Cette ville a été priſe faute de *plomb* & de poudre. On ne charge les fuſils à la chaſſe que de menu *plomb*; & pour les alloüettes de la dragée, de la cendre de *plomb*.

PLOMB, eſt auſſi le nom qu'on donne à une maladie dont ſont attaqués les ouvriers qui travaillent à vuider les foſſes des privez, quand ils n'y ſont pas accoûtumés. Elle eſt ſuffocante, & reſſemble par ſes ſymptomes à l'apoplexie. On en meurt, ſi on n'eſt promptement ſecouru en vomiſſant.

PLOMB, ſe dit proverbialement en ces phraſes. Cet homme eſt en *plomb*, pour dire, il eſt mort, il eſt dans un cercueil de *plomb*. On dit auſſi, qu'un homme a du *plomb* dans la teſte, pour dire, qu'il eſt ſage, poſé, ſerieux, qu'il ne fait rien à la legere. On dit auſſi d'un homme groſſier, qu'il eſt ſubeil comme une dague de *plomb*, qu'il vaut ſon peſant de *plomb*.

A PLOMB. adv. Tout droit en deſcendant perpendiculairement. Une ligne qui tombe *à plomb* ſur une autre fait deux angles droits. Un mur eſt ruineux, dés qu'il n'eſt plus *à plomb*. Les peuples de la Zone Torride ont le Soleil *à plomb* ſur leur teſte. On dit en ce pays-cy, que le Soleil donne *à plomb*, lors qu'il eſt fort découvert, qu'il n'y a ni ombre ni nuages qui garentiſſent de ſes ardeurs.

A PLOMB, eſt auſſi ſ. m. Les Artiſans appellent ainſi leur maniere d'obſerver ſi une choſe eſt bien perpendiculaire. Il faut qu'un Maçon, qu'un Charpentier ſçache bien prendre ſes *à plombs*.

PLOMBAGINE. ſ. f. Glebe minerale, ou la pierre de mine de plomb & d'argent meſlés enſemble, ayant que d'eſtre miſe au fourneau. Les Medecins l'appellent *molibdena*. La *plombagine minerale* eſt blonde, & ſemblable à la litarge d'argent, étant quelque peu luiſante & rouſſe. La *plombagine artificielle* eſt du plomb pur converti comme en cendres par la vehemence du feu, & qui redevient en plomb, de la même maniere qu'en uſent les Orfevres à l'égard de la litarge d'argent.

PLOMBATEUR. ſ. m. eſt un Officier de la Chancelerie Romaine qui plombe les Bulles. Il a droit de porter la ſoutane violette, & eſt neanmoins amovible.

PLOMBE'E. ſ. f. C'eſt une compoſition faite avec du minium, ou de la mine de plomb, dont ſe ſervent pluſieurs Artiſans pour colorer en rouge.

PLOMBER. v. act. Mettre, appliquer du plomb en quelque lieu. On *plombe* des barreaux de fer dans les pierres pour les y engager fortement. On ſcelle des pierres avec du fer & du *plomb* pour les faire mieux tenir. On *plombe* les couvertures, on y met du plomb ſur les faiſtes, ſur les arreſtiers. On *plombe* des filets, en y attachant du plomb pour les charger par enbas. On dit auſſi, *Plomber* des Bulles, pour dire, y attacher le plomb ou le ſceau de Rome. Ce mot vient du Latin *plumbare*.

On dit auſſi, *Plomber* la poterie, quand on la rend verniſſée par le moyen du plomb. On *plombe* les feuillets d'un livre avec le minium.

PLOMBE', ÉE. part. paſſ. & adj. Des Bulles *plombées*.

PLOMBE'. adj. m. ſe dit auſſi d'un mauvais teint, qui eſt livide, paſle, ou ſans couleur. Cet homme ne ſe porte pas bien, il a le teint *plombé* & livide. Les Eſmailleurs appellent auſſi couleurs *plombées*, celles qui ne ſont pas vives. Les Marchands appellent une marchandiſe *ploinbée* & doüannée, celle qui eſt marquée du plomb des Jurés du meſtier: c'eſt la marque qu'elles ont été manufacturées ſuivant l'Ordonnance, & du lieu d'où elles viennent, & qu'elles ont payé les droits deus aux Doüanes.

PLOMBIER, IERE. ſ. m. Marchand, ou Artiſan qui vendent le plomb, ou qui le mettent en œuvre.

PLOMME'E. ſ. f. Vieux mot qui ſignifioit autrefois une eſpece d'arme ancienne en forme de maſſuë garnie de plomb pour la rendre plus lourde. En Latin *plumbata clava*.

PLONGEON. ſ. m. Oiſeau qui ſe trouve ſur la mer & ſur les rivieres, qui a le dos noir, & le ventre blanc, qui a le bec long & rouge, & qui approche du canard. Les Latins l'appellent *mergus*.

PLONGEON, ſe dit auſſi des nageurs qui deſcendent au fond de l'eau, & qui y demeurent quelque temps, ſoit pour y chercher des perles, ſoit pour en faire retirer quelque choſe qui eſt coulée ou demeurée au fond, comme canons, ancres & marchandiſes.

On dit qu'un homme fait le *plongeon*, quand il ſe baiſſe & s'échappe dans une foule, enſorte qu'il ne paroiſt plus.

PLONGER. v. act. & n. Tremper quelque choſe dans quelque liqueur, l'y enfoncer, ou l'y laiſſer quelque temps. Il faut *plonger* ſon ſeau dans la riviere pour l'emplir. On *plonge* pluſieurs fois le linge dans l'eau en le ſavonnant. Les bons nageurs prennent plaiſir à ſe *plonger* pluſieurs fois dans la riviere. On fait *plonger* les Negres dans la mer pour peſcher des perles. On dit auſſi, qu'une choſe *plonge* dans l'eau, quand elle y trempe. Menage dit que le mot de *plonger* vient de *plumbiare*, à cauſe que le plomb fait *plonger* les filets au fond de l'eau.

PLONGER, ſe dit figurément en choſes morales. Il a *plongé* ſes mains parricides dans le ſang de ſon pere. Il luy a *plongé* un poignard dans le ſein, en luy apprenant

cette nouvelle. La jeuneſſe ſe *plonge* aujourd'huy en toutes ſortes de vices & de diſſolutions. Cette guerre a *plongé* l'Eſtat en beaucoup de malheurs.

PLONGER, en termes de Guerre, ſe dit des tirs du canon, quand ils vont de haut en bas. Le pied du mur étoit ſi profond, qu'on n'y pouvoit tirer qu'en *plongeant*.

PLONGÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

PLONGEUR. ſ. m. Qui ſe plonge & ſe cache ſous l'eau. C'eſt la même choſe que *plongeon*. Les Peſcheurs de perles s'appellent *Plongeurs* ou *Urinateurs*.

PLOYABLE. adj. m. & f. Qui ſe peut plier, qui obeït quand on luy fait quelque violence. On fait des arcs avec du bois qui eſt *ployable*, de la baleine, de l'acier & autres corps *ployables* & qui font reſſort.

PLOYER. Voyez *Plier*, c'eſt la même choſe.

PLOYON. ſ. m. eſt une eſpece d'oſier qui ſert aux Couvreurs en chaume, aux Tonneliers & autres Ouvriers pour lier leurs chaumes, leurs cerceaux, &c. Les gerbes de *ployon* doivent avoir quatre pieds de lien.

P L U.

PLUIE. ſ. f. Eau qui tombe du ciel. La petite *pluie* eſt celle qui mouille le plus. J'ay pris mon habit de *pluie*, il reſiſte à la plus forte *pluie*. Le brouillard ſe change en *pluie*. Voilà un vent de midy qui menace de *pluie*. L'Iris ſe forme de gouttes de *pluie*. La roſée paſſe auſſi pour une petite *pluie*.

PLUIE, ſe dit auſſi figurément. Jupiter ſe changea en *pluie* d'or pour jouïr de Danaé, c'eſt à dire, à force d'argent. On le dit auſſi comiquement, quand avec de l'argent on corrompt les valets. On fait auſſi une *pluie* de feu, dont on ſe ſert à la guerre pour jetter ſur les maiſons des villes aſſiegées. On dit auſſi, qu'il pleut quelquefois du ſang, mais ce ſont ſeulement de petits inſectes rouges qui ſe forment dans des canaux & foſſez bourbeux en une quantité ſi prodigieuſe, qu'on croit qu'ils ſont tombez du ciel.

On tient auſſi qu'il a *pleu* des pierres dans un champ de ſix ou ſept lieuës qui eſt entre Arles & Marſeille, qu'on nomme *la Crau*, parce qu'il eſt tout couvert de pierres; & l'on dit qu'Hercule combattant contre Albion & Bergion en faveur de Neptune, & manquant de traits, fut ſecouru par Jupiter par une *pluie* de ces pierres qu'on y voit encore. Bochard dit que *crac* eſt un mot Caldeen, qui ſignifie une fortereſſe baſtie ſur une roche. D'autres croyent que ce mot de la *Crau* vient du mot Celtique ou Bas-Breton *craig*, qui ſignifie *pierre*.

PLUIE, eſt auſſi un nom qu'on donne par corruption à un poiſſon plat, qu'on nomme proprement *playe* ou *plie*, & en Latin *pleda*.

On dit proverbialement, qu'un homme eſt à couvert de la *pluie*, qu'il s'eſt mis à l'abry de la *pluie*, quand il a quelque forte protection, ou une grande fortune. On dit auſſi, Petite *pluie* abat grand vent. On dit auſſi, A bonne heure nous a pris la *pluie*, lors qu'on eſt à couvert, & qu'il commence à pleuvoir: ce qui ſe dit auſſi figurément en d'autres occaſions.

PLUMAGE. ſ. m. Qualité des plumes d'un oiſeau. La principale difference des oiſeaux ſe fait par le *plumage*.

PLUMAIL. ſ. m. Petit balay de plumes qui ſert à diverſes choſes.

PLUMASSEAU. ſ. m. Petit bout de plume qu'on taille, qu'on prepare pour divers uſages, pour mettre à des fleſches, à des claveſſins & autres inſtruments.

On appelle en Chirurgie *plumaſſeaux*, des tentes de charpie qu'on met dans les playes, lors qu'on les penſe. On les appelle ainſi, parce qu'on ſe ſervoit autrefois de plumes pour le même uſage. Ils empeſchent que la partie ne ſoit incommodée par les bandages, ou que la playe ne ſe referme trop toſt.

PLUMASSIER, IERE. ſ. m. & f. Marchand qui vend & qui prepare des plumes pour mettre ſur les chapeaux, ſur les lits & les dais.

PLUME. ſ. f. Ce qui couvre l'oiſeau, & qui luy ſert à voler, à ſe ſouſtenir en l'air. Des *plumes* d'aigle, de paon, de coq, de perdrix.

PLUME, ſe dit en particulier d'un pennache fait de *plumes* d'auſtruche. Voilà une belle *plume*. Un tour de *plumes*. Un beau bouquet de *plumes*, des *plumes* bien triſées.

PLUME, ſe dit auſſi du duvet qu'on tire de ce qui eſt ſur la gorge & l'eſtomach des oiſeaux. Un oreiller de *plumes*, un lit de *plume*. Il dort ſur la *plume*. Il eſt couché mollement ſur la *plume*.

En Fauconnerie on fait difference entre les *plumes* des oiſeaux, & leurs *pennes*, comme il eſt remarqué dans le Livre I. de la Venerie de Frederic II. Empereur. Car les *plumes* c'eſt ce qui couvre le corps de l'oiſeau, & qui luy ſert comme de veſtement; mais les *pennes* ſont celles qui ont un tuyau, une eſpece de coſte ou de nerf au milieu de pluſieurs grands poils, & qui ſert à ſoûtenir l'oiſeau en l'air.

PLUME, ſe dit encore de ce qui ſert à écrire, qui ſe tire des aîles des oyes, des cygnes, des corbeaux, &c. Un quarteron de *plumes* de bouts d'aîles. Les *plumes* des cygnes ſont plus groſſes & plus fermes. Pour écrire en menuë lettre on ſe ſert des *plumes* de corbeau. Il y a de l'art à ſçavoir bien tenir ſa *plume*, à tailler bien ſa *plume*, à bien tremper un tranche-*plume*.

On appelle des *plumes hollandées*, les *plumes* dont on paſſe le tuyau dans les cendres chaudes pour en oſter la graiſſe & l'humidité.

On dit figurément d'un Auteur qui écrit bien, que c'eſt une bonne *plume*, que c'eſt une *plume* eloquente, une des plus ſçavantes *plumes* du ſiecle, une *plume* immortelle, une *plume* d'airain. Paul Jove Evêque de Nocere declaroit bonnement qu'il avoit une *plume* d'argent & une *plume* de fer pour les differents uſages que ſes intereſts luy en faiſoient faire. On dit qu'un homme tient la *plume*, quand il eſt le Greffier ou le Secretaire en quelque Aſſemblée. On dit auſſi au Parquet, que c'eſt Mr. le Procureur General qui tient la *plume*, parce qu'il donne des concluſions par écrit, & les Advocats Generaux de vive voix. En general on dit des gens de robbe & des Eccleſiaſtiques, que ce ſont gens de *plume*, par oppoſition à la Nobleſſe & aux gens d'épée. Un Financier peut eſtre ruiné d'un coup de *plume*, d'un trait de *plume*.

On dit en Faucornerie, Donner la *plume* à l'oiſeau, pour dire, luy donner une cure de *plume*.

PLUME, en termes de Botanique, eſt une partie fort petite de la graine cachée dans les cavités qui ſe trouvent dans ſes lobes. Elle eſt preſque de même couleur que la radicule, ſur la baſe de laquelle elle eſt appuyée; & c'eſt elle qui forme dans la vegetation la tige ou le corps de la plante. La *plume* eſt la premiere partie qui paroiſt hors de la terre. La racine croiſt la premiere, & la *plume* enſuite.

PLUME, ſe dit proverbialement en ces phraſes. La belle *plume* fait le bel oiſeau, pour dire, que les beaux habits ſervent bien à la mine. On dit qu'un homme eſt chargé d'argent, comme un crapaut de *plumes*, pour dire, qu'il n'en a point. On dit, Paſſer la *plume* par le bec, pour dire, Fruſtrer quelqu'un d'un profit qu'on luy avoit fait eſperer. Voyez l'origine de ce proverbe à *Oiſeau*. On dit quand on a gagné de l'argent à quelqu'un au jeu, ou par quelque adreſſe, qu'on a eu de ſes *plumes*. On dit quand on eſt incertain de ce qu'on doit faire, qu'il faut

jetter

jetter la *plume* au vent. On dit de celuy qui eſt capable de differents emplois, qu'il eſt au poil & à la *plume*. On dit auſſi des choſes qu'on eſcrit par occaſion, ſans les avoir premeditées, Cela s'eſt trouvé au bout de ma *plume*. On dit auſſi d'un Auteur qui deſrobe les penſées des autres, C'eſt la corneille d'Horace, qui eſt parée des *plumes* d'autruy. On dit encore, Cela eſt leger comme une *plume*, c'eſt une *plume*. On dit auſſi, Qui mange l'oye du Roy, à cent ans de là en chie la *plume*.

PLUMÉE. ſ. f. Plein la plume d'encre. Quand on prend une trop groſſe *plumée* d'encre, on eſt ſujet à faire des paſtez.

PLUMER. v. act. Oſter la plume d'un oiſeau. On a envoyé ces perdrix en plume, il les faut *plumer*.

PLUMER, ſignifie figurément, Attraper de l'argent, ou des nippes à quelqu'un. Quand des filous tiennent un provincial, ils le *plument* bien. Une Courtiſane *plume* bien le ſot qui en eſt coëffé. Un Procureur *plume* bien ſes cliens.

On dit proverbialement, qu'il faut *plumer* la poule ou l'oye ſans la faire crier, pour dire, qu'il faut prendre garde, quand on fait des concuſſions, de donner des occaſions de plaintes.

PLUMET. ſ. m. Cavalier qui porte des plumes; & particulierement il ſe dit de celuy qui fait le fanfaron, à cauſe qu'il a une eſpée au coſté, & des plumes ſur le chapeau.

PLUMET, ſe dit auſſi d'une ſimple plume qu'on met autour du chapeau. La mode a été de ne porter qu'un *plumet*, au lieu d'un bouquet de plumes.

PLUMET, eſt auſſi le nom qu'on donne ſur les ports à ceux qui portent le charbon ſur la teſte, le bled, ou le ſel, &c. ſous des Maiſtres qui ſont receus en titre d'office en ces charges.

PLUMETE', en termes de Blaſon, ſignifie la même choſe que *moucheté*, *decoupé*, ou *papelonné*, ou des figures approchantes de la panne, ou fourrure d'hermines. Voyez *Decouppé*.

PLUMITIF. ſ. m. Minute qu'un Greffier eſcrit à la haſte & en abregé, quand le Juge prononce à l'Audience. Il y a dans les Juſtices un Greffier en Chef qui ſigne les jugements, & un autre qui tient le *plumitif*. Un Greffier eſt obligé de faire viſer & ſigner ſon *plumitif*, ou ſa feuille par le Preſident, avant qu'il en delivre aucun acte. On l'appelle dans les vieilles Couſtumes *plumetis*. C'eſt un nom qu'on donnoit auſſi autrefois à toutes les eſcritures qu'on fourniſſoit en Juſtice.

PLURALITE'. ſ. f. Quantité diſcrete qui conſiſte à deux, ou à un plus grand nombre. La plus grande abſurdité de la Religion Payenne eſtoit la *pluralité* des Dieux. Les Preſidens ſont obligez de prononcer ſuivant la *pluralité* des voix. La *pluralité* des Medecins tuë le malade. L'Egliſe n'a jamais approuvé la *pluralité* des Benefices, quoy qu'elle l'ait parfois tolerée.

PLURIER. ſ. m. Quelques-uns diſent *Pluriel*. Terme de Grammaire. C'eſt une inflexion particuliere des noms & des verbes, quand on les applique à pluſieurs choſes, ou perſonnes. Les Latins & les François n'ont que deux nombres, le Singulier & le *Plurier*; les Grecs & les Hebreux en ont trois, le Singulier, le Duel & le *Plurier*.

PLUS. ſ. m. Terme comparatif. Le *plus* & le moins ne changent point l'eſpece. On luy a fait une demande de mille francs, ſauf le *plus*. Que demandez-vous de *plus*?

On le dit auſſi abſolument, Cela eſt *plus* beau, *plus* honneſte, *plus* utile. Virgile eſt le *plus* eſtimé d'entre les Poëtes. L'aimant eſt ce qu'il y a de *plus* merveilleux dans le monde. Alexandre eſt le *plus* grand Conquerant qui fuſt jamais. Le peché eſt ce qu'on doit craindre le *plus*.

PLUS, ſe dit auſſi fort communément en l'Algebre, & en eſt un principal fondement. Il ſe marque ainſi: + 4 + 6. = 10. quatre avec ſix ſont égaux à dix.

PLUS, eſt quelquefois une prepoſition negative, & fait le même effet que *pas*. Il n'y a *plus* de juſtice en ce monde, depuis que Themis eſt retournée au ciel. Il n'y en a pas *plus* qu'il en tiendroit dans mon œuil. Il ne faut *plus* rien eſperer de ce malade, il n'a *plus* de vie que pour deux jours. *Plus* de morts, moins d'ennemis.

PLUS, ſe dit auſſi dans les comptes, dans les inventaires, dans les memoires de parties, ou de frais, dont on fait pluſieurs articles, & ſignifie, En outre, davantage, item. *Plus* la ſomme de.... Il ſert auſſi de tranſition dans le diſcours. Qui *plus* eſt.

PLUS, eſt auſſi adv. *Plus* on en a, & *plus* on en veut avoir. *Plus* nous en faiſons, *plus* on nous en demande. *Plus* on ſe haſte, & moins advance-t-on. Il faut reprendre la choſe de *plus* haut.

PLUS, ſe dit avec pluſieurs particules. C'eſt au *plus*, tout au *plus*. Si cela coûte un eſcu, c'eſt pour le *plus*. La riviere croiſt de *plus* en *plus*. Je vous dis de *plus*, outre *plus*. Je n'en ay *plus* du tout. Pour du courage, il en a autant & *plus*. Au *ſurplus*, &c. De *plus* en *plus*.

La *plus*-part, la *plus* grande part, c'eſt à dire, le *plus* grand nombre. On dit, Peu *plus*, peu moins. Ni *plus* ni moins.

PLUSIEURS. En grand nombre, en quantité. *Pluſieurs* gens ſont d'advis. Cet orage a duré *pluſieurs* jours. Je me ſuis ſouvenu *pluſieurs* fois. Cette maiſon appartient à *pluſieurs*. Ce mot vient de *plures* & de *ſeniores* joints enſemble, comme *plus* & *Sieurs*. Menage.

PLUSTOST. Adv. de preference. Il faut *pluſtoſt* mourir que de renier ſa foy. Il eſt *pluſtoſt* jour en été qu'en hiver. Il doit revenir au *pluſtoſt*, dans peu. Il falloit partir *pluſtoſt* pour arriver le premier. On mange *pluſtoſt* d'une perdrix que d'une eſclanche.

PLUTON. ſ. m. Fauſſe Divinité infernale que les Payens croyoient preſider aux enfers. C'eſtoit le cadet de Jupiter, qui n'ayant eu en partage que les parties Occidentales du monde, on feignit que ſon Royaume eſtoit au pays des Ombres: & parce que la plus part des mines ſont en ce pays-là, on feignit auſſi qu'il étoit le Dieu des Richeſſes. C'eſt ce qui fait que les Poëtes ont pris le Royaume de *Pluton* pour la mort. Sacrifier quelqu'un à *Pluton*, c'eſt à dire, le faire mourir.

PLUVIAL. ſ. m. Grande chappe que portent le Chantre & le Sous-Chantre à la Meſſe & à Veſpres, & l'Officiant quand il encenſe. Il entoure toute la perſonne, & eſt attaché par le devant avec deux agraphes. Autrefois c'eſtoit la chappe ou manteau que les Eccleſiaſtiques, & ſur tout les Religieux, portoient à la campagne pour ſe deffendre de la pluye. En Latin *pallium pluviale*, *pluvialis lacerna apud veteres*.

PLUVIALE. adj. f. qui ſe dit en ces phraſes. Les ciſternes ſe font d'eaux *pluviales*. Les ſaillies qui ſe font au bas des couvertures appellées *ſuggrondes*, ſe font pour empeſcher que les murs ne ſoient endommagés par les eaux *pluviales*.

PLUVIER. ſ. m. Oiſeau brun marqueté de jaune, ayant le bec rond, noir & court. Il eſt de la groſſeur d'un pigeon. On l'appelle en Latin *pardalus*, & par quelques-uns il eſt appellé *pluvialis*, parce qu'il ſe prend mieux en temps de pluie.

PLUVIEUX, EUSE. adject. Qui amene la pluye. L'automne eſt une ſaiſon *pluvieuſe*. Orion eſt une Conſtellation *pluvieuſe*. On a eu cette année un hiver bien *pluvieux*. Voilà un temps *pluvieux*, chargé de nuages.

PNE.

PNEUMATIQUE. adj. Terme de Mechaniques, qui ſe dit des machines qui ſe remuent & agiſſent par la modification ou compreſſion du vent. Un jeu d'orgues eſt une machine *pneumatique*. Heron a fait un beau Traité des machines hydrauliques & *pneumatiques*, comme les pompes, fonteines jailliſſantes, &c.

POA.

POALLIER. ſ. m. Terme de Fondeur. C'eſt une groſſe piece de cuivre, dans laquelle porte le tourillon du ſommier de cloche qui la tient en l'air ſuſpenduë; & de là on a appellé par extenſion ou figurément *poallier*, le clocher d'une Egliſe. On a auſſi appellé autrefois *poallier*, la liſte ou l'inventaire de tous les clochers de France, comme témoigne le Pere Monet: & c'eſt de là qu'eſt venu par corruption le mot de *Pouillé* des Benefices, ſelon pluſieurs.

POC.

POCHE. ſ. f. Sac de Meuſnier où il met un ſeptier de grain, de farine. Quand le Meuſnier va chaſſer, il porte ſes *poches*. On loüe des *poches* à la Greve pour tranſporter les grains. Menage le derive de l'Anglois *pocke*.

POCHE, ou *Pochette*, diminutif, ſe dit auſſi de la partie des habits faite en petit ſac, qui ſert à mettre ce qu'on veut porter ſur ſoy. Il y a des *poches* aux juſtaucorps, aux haut de chauſſes, aux juppes des femmes. Un mouchoir de *poche*, un livre à mettre dans la *poche*, un piſtolet de *poche*. J'ay dequoy le convaincre dans ma *poche*. On dit d'un faineant & d'un innocent, qu'il eſt oiſif, qu'il a les mains dans ſes *poches*.

POCHE, en termes de Chaſſe, ſe dit des filets faits en forme d'un ſac, ou d'une bourſe, qu'on tend pour y prendre des lapins & des oiſeaux.

POCHE, eſt auſſi un petit violon que les Maiſtres à danſer portent dans leur *poche*, quand ils vont monſtrer en ville.

POCHE, ſignifie auſſi le jabot des oiſeaux, qui eſt une peau au deſſous du cou où ſe reçoit leur mangeaille, qui de là tombe dans le geſier pour être digerée. La premiere choſe qu'on tire en habillant les vollailles eſt la *poche*.

POCHE, ſe dit proverbialement en ces phraſes. Il ne faut point acheter chat en *poche*, c'eſt à dire, dans un ſac, ſans voir ce qu'on achete. On dit auſſi, qu'on tient une affaire dans ſa *poche*, pour dire, qu'on eſt bien aſſûré du ſuccés. On dit auſſi d'un coupeur de bourſes, qu'il joüe de la *poche*, pour dire, qu'il fouille dans la *pochette*, par alluſion au petit violon.

POCHER. v. act. Crever les yeux. Nicod dit que ce mot vient de *poulcer* comme ſi on les crevoit avec le poulce. On dit, Il luy a *poché* les yeux au beurre noir, pour dire, Il luy a donné quelque coup dont la meurtriſſeure paroiſt encore.

POCHER, ſe dit auſſi de la cuiſſon des œufs qu'on fait ſans les brouiller, ſans en crever le jaune. Des œufs *pochez* à l'eau, au beurre noir, frits dans la poeſle.

POCHER, ſe dit auſſi d'une eſcriture trop chargée d'encre, & brouillée, où on fait des pâtez. Cette panſe d'a eſt *pochée*. Cet e eſt *poché*. On ne ſçauroit lire cet exploit, parce qu'il eſt *poché*. Le papier qui boit, qui n'eſt pas bien collé, eſt ſujet à *pocher*.

POCHÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

POCHETER. v. neut. Porter dans ſa poche. Il ſe dit en ces phraſes. Voilà des papiers bien *pochetez*, ils ſont tout ſales à force d'avoir été portez dans la poche. On a du degouſt des confitures qui ont été *pochetées*, gardées en poche.

POD.

PODAGRE. ſ. m. Terme de Medecine. Celuy qui a la goutte aux pieds. On le dit par extenſion d'un fluxionaire, de celuy qui a du mal à marcher, ou à ſe remuer.

PODAGRE, ſe dit auſſi de la maladie qui attaque les pieds, & ſur tout la cheville, le pedium & le gros orteil.

PODESTA. ſ. m. Magiſtrat, Officier de Juſtice & de Police dans une ville libre. Ce mot eſt Italien, & ſe dit des Magiſtrats de Gennes & de Veniſe: mais il y a auſſi quelques villes en Provence où ce nom a été tranſporté. Sa fonction eſt d'ordinaire annale.

PODOMETRE, ou *Compte pas*. Inſtrument de Mechanique fait en forme de monſtre, compoſé de pluſieurs roues dentelées entrans l'une dans l'autre, & qui ſont dans un même plan, leſquelles par le moyen d'une chaiſne ou courroye attachée au pied d'un homme, ou à la roüe d'un carroſſe, avancent d'un cran à chaque pas ou tour de roüe que font ou l'homme, ou le carroſſe. Le nombre en eſt marqué ſur le bord de chacune de ces roüës dentelées: & ainſi on peut ſçavoir combien on a fait de pas, & meſurer exactement un chemin & les diſtances qu'on veut.

POE.

POEME. ſ. m. Ouvrage, compoſition en vers avec des pieds, rimes, & cadences nombreuſes. Les vrais *Poëmes* ſont les Epiques & les Dramatiques, les *Poëmes* Heroïques, qui deſcrivent une ou pluſieurs actions d'un Heros. Les vers Lyriques, Sonnets, Epigrammes, & Chanſons ne meritent le nom de *Poëme* que fort abuſivement.

POESIE. ſ. f. eſt l'art de faire des Poëmes, de faire des compoſitions, des repreſentations en vers. La *Poëſie* eſt une peinture parlante. Il faut avoir un genie particulier pour la *Poëſie*.

La *Poëſie* Françoiſe commença vers le temps de Louïs VII. & de Philippes Auguſte. Pierre Abelard fut un des premiers qui mit en rimes Françoiſes les amours de luy & de Heloïſe. Elles furent miſes en muſique, & chantées de ſon temps. Enſuite la vie d'Alexandre fut traduite de Latin en François par Lambert Licors, & parachevée par Alexandre de Paris, qui a donné le nom aux vers Alexandrins. Le Roman de la Roſe qui fut commencé par Guillaume de Lorry, & parachevé 40. ans aprés par Jean Clopinel de Mehun; la Bible-Guyot, &c. Les Chants Royaux, Ballades, Rondeaux, Paſtorales & Virelays commencerent d'avoir cours vers le regne de Charles V. Il en fut fait beaucoup par Froiſſart de Valenciennes vers l'an 1362. Mais Jean le Maire de Belges qui floriſſoit ſous le regne de Louïs XII. fut celuy qui commença à mettre la *Poëſie* bien en vogue, & qui a eſcrit un livre de l'illuſtration des Gaules. Malherbe eſt celuy qui l'a portée à la plus haute perfection où elle eſt maintenant.

POESIE, ſe dit auſſi des compoſitions en vers. On a fait differents Recueils de *Poëſies*. Les *Poëſies* de Malherbe, de Racan.

POESLE. ſ. f. Quelques-uns eſcrivent *Pouelle*, & autrefois on diſoit *Paeſle*. Utencile de cuiſine qui ſert à cuire & à frire. La *poeſle* à frire eſt de fer, garnie d'un long manche, où on frit du poiſſon, de la viande, des œufs, des artichauds, &c. Une *poeſle* à confitures eſt un chauderon plat & à deux anſes, qu'on met ſur un fourneau pour faire des confitures, des dragées. Les Artiſans ont auſſi des *poeſles* pour fondre le plomb, & pour recuire leurs

leurs ouvrages, comme les Plombiers, Vitriers, Monnoyeurs, &c. Ce mot vient de *patella*, *à patendo*, ou *quaſi patula*.

On dit proverbialement, qu'on eſt tombé de la *poeſle* en la braiſe, pour dire, d'un petit mal en un pire. On dit auſſi, qu'il n'y en a point de plus empeſché que celuy qui tient la queuë de la *poeſle*, pour dire, qu'il eſt plus difficile de conduire une affaire, que d'en parler, ou de la controller.

POESLE, eſt auſſi un fourneau de fer ou de poterie bien fermé, à la reſerve d'un trou par où s'exhale la fumée, lequel eſtant chauffé donne une grande chaleur à toute une chambre. Les *poeſles* ſont de grand uſage dans les pays froids. Il y a des Princes en Allemagne qui ont des *poeſles* de 50. mille eſcus.

POESLE, ſe dit quelquefois d'une chambre toute entiere où il y a du feu pour eſchauffer celle qui eſt deſſus. Dans les ſucreries il y a des *poeſles* pour ſecher le ſucre. Dans les eſtuves il y a des *poeſles* au deſſous pour les chauffer. Les Anciens les appelloient *hypocauſtes*. On dit quand on entre dans une chambre bien chaude, que c'eſt un *poeſle*.

POESLON. ſ. m. Terme diminutif de *poeſle*. On fait la bouillie des enfans dans un *poeſlon*. Ce mot vient de *paelon*, qui en langage Celtique ou Bas-Breton ſignifie *poeſle*, ou *petite pelle*.

POESLONNÉE. ſ. f. Plein un poeſlon. Une *poeſlonnée* de bouillie.

POETE. ſ. m. POËTESSE. ſ. f. Celuy ou celle qui fait des ouvrages en vers. Il faut être né *Poëte*, l'exercice peut faire devenir Orateur. Pour être *Poëte*, ce n'eſt pas aſſez de faire des vers, il faut encore inventer, & faire des fictions. Homere & Virgile ont été de grands *Poëtes* Epiques; Sophocle & Corneille de grands *Poëtes* Dramatiques; Terence & Moliere de bons *Poëtes* Comiques; Horace & Malherbe de grands *Poëtes* Lyriques. Sapho eſtoit une *Poëteſſe* chez les Anciens. Crinitus a eſcrit la vie des anciens *Poëtes* Latins; Noſtradamus la vie des anciens *Poëtes* Provençaux. Colletet avoit eſcrit les vies des *Poëtes* François, mais ſa mort l'a empeſché de les mettre au jour. Monſieur Spanheim pretend que les Auteurs Arabes ſont plus *Poëtes* que les autres peuples, & qu'il y a plus de vers chez les Arabes, que chez tous les autres peuples enſemble.

POËTE, ſe dit quelquefois odieuſement de ces malheureux porteurs de rogatons en vers, & qui font deshonneur au Parnaſſe. St. Amant a fait la deſcription du *Poëte crotté*. Il y a des *Poëtes* bourrus, deſchirez, extravagants, qui ont donné occaſion au ſot peuple de dire que les *Poëtes* ſont fous.

POËTEREAU. ſ. m. Petit Poëte, meſchant Poëte.

POËTIQUE. adj. m. & f. Qui appartient à la Poëſie. Cet homme a le genie *poëtique*, *le ſtile poëtique*. Il y a des mots & des phraſes purement *poëtiques*, dont on ne ſe ſert point en proſe. La fureur *poëtique* eſt un certain enthouſiaſme neceſſaire pour bien reüſſir en Poëſie.

POËTIQUE. ſ. f. Art qui enſeigne à bien ordonner des ouvrages de Poëſie. Ariſtote a fait un beau livre de la *Poëtique*. Horace, Caſtel Vetro, Voſſius, Scaliger, en ont fait auſſi des Traités en Latin & en Italien. La Meſnardiere, Hedelin & Deſpreaux en ont eſcrit en François. Le premier qui a eſcrit de l'Art *Poëtique* François eſt un nommé Thomas Sibilet, où il donne les regles de toutes les Poëſies qui eſtoient en uſage du temps de Henry II. Ce livre eſt imprimé à Paris chez Corrozet en 1548. ſans nom d'Auteur.

POËTIQUEMENT. adv. D'une maniere poëtique. Un tel mot ne s'employe que *poëtiquement*. Voilà un bourru qui s'habille, qui vit *poëtiquement*, c'eſt à dire, comme font les Poëtes ridicules.

POG.

POGE. Terme de Marine de Levant qui ſignifie la main droite, ce qui s'appelle ſur l'Ocean *ſtribord*; & *orſe*, c'eſt à dire la gauche, ce qu'on appelle ſur l'Ocean *baſtord*.

POI.

POIDS. ſ. m. Gravité, ou qualité qui eſt en tous les corps, qui les oblige à tendre en bas avec plus ou moins de viſteſſe, ſelon leur plus ou moins de denſité, ou du milieu par où ils paſſent. Dieu a creé toutes choſes en nombre, *poids*, & meſure. La plume a ſon *poids*, auſſi-bien que le plomb. Ce mot vient de *pondus*, ou de *penſa*, ou de *penſum*, qu'on a dit en la baſſe Latinité. *Penſum Palatii*, *le poids du Roy*. *Penſa auri*, *une livre d'or*.

POIDS, ſe dit auſſi de l'inſtrument qui meſure cette gravité, & qui fait connoiſtre en quelle proportion elle eſt dans un corps à l'égard d'un autre: telle eſt la balance, le trebucher. Il y a un *poids* du Roy, une balance publique où on va peſer les marchandiſes. On n'eſt pas tenu de recevoir de l'argent, s'il n'eſt du titre & du *poids* requis par l'Ordonnance. On dit que les choſes ſont en equilibre, quand elles ſont de même *poids*. On excommunie ceux qui vendent à faux *poids* & à fauſſe meſure. Le plus ſeur eſt de vendre toutes choſes au *poids*, de faire bon *poids*, c'eſt à dire, tresbuchant.

POIDS, ſe dit auſſi des corps reglés & eſtalonnés qui ſervent à la meſure de cette proportion, & qu'on met dans un plat de la balance, tandis que le corps dont on veut ſçavoir la peſanteur eſt dans l'autre. Ce n'eſt pas aſſez d'avoir les balances, il faut avoir auſſi les *poids*. Il y a des *poids* depuis une livre juſqu'à cent, qu'on appelle le *quintal*. Les *poids* ſont differents ſuivant les lieux & les temps. Ils ſont non ſeulement differents dans les pays eſtrangers, mais encore en chaque ville de France, de ſorte qu'on n'en peut faire l'expreſſion preciſe, ſans une reduction par voye d'Arithmetique. A Lyon le *poids* de ville peſe 14. onces, & le *poids* de la ſoye eſt de 15. onces. A Roüen le *poids* de Vicomté eſt different du *poids* de marc de quatre livres ſur cent. Voyez Savary en ſon parfait Negociant, qui fait un grand nombre de reductions de *poids* differents avec les preciſions requiſes. Palemon & Priſcien ſont des Auteurs anciens qui ont écrit ſur les *poids*, les meſures, & les monnoyes.

On pourroit faire un *poids* univerſel par le moyen d'un pendule, comme a enſeigné Mouton Chanoine de Lyon. Pluſieurs de nos Rois ont eſſayé de faire un reglement general, afin qu'il n'y eût qu'un *poids* & qu'une meſure dans le Royaume. Charlemagne, Philippes le Long, Louis XI. François I. Henry II. Charles IX. & Henry III. ont fait ſur ce ſujet diverſes ordonnances qui n'ont point eſté executées.

Le *poids de marc* eſt celuy qui ſert à peſer les choſes precieuſes, ou en petit volume. Le *poids de marc* ſe dit generalement de tous les *poids* qui ſervent à peſer avec les balances ordinaires qui ont deux bras, par oppoſition au *peſon de la Romaine*.

La livre de Paris vaut deux marcs, ou 16. onces. L'once a 8. gros, 16. eſtelins, 24. deniers, 41. oboles, 82. felins, & 576. grains. On dit auſſi le *poids* de l'eſcu d'or, qui eſt un gros de la piſtole, du quart d'eſcu, &c. Ce *poids* a eſté marqué & eſtalonné au Greffe.

Le plus petit *poids* de la Medecine eſt un grain: ce qui s'entend d'un grain d'orge bien nourri, mediocrement gros, & qui n'eſt pas trop ſec. Dix de ces grains ſont une obole, ou demi-ſcrupule. Le ſcrupule eſt compoſé de deux oboles ou 20. grains; la drachme de 3. ſcrupules,

ou 60. grains; l'once de 8. drachmes; & la livre medicinale de 12. onces, qui ont chacun leurs nottes, & caracteres particuliers en Medecine.

Le *poids* en Eſpagne eſt une monnoye de compte fort ordinaire. Dix mille *poids* d'Eſpagne valent douze mille ducats. Ils l'appellent *peſo*.

Le *poids* du Sanctuaire eſt un *poids* celebre chez les Juifs, que quelques-uns ont pretendu eſtre different du *poids* de Roy ou profane: mais il n'étoit different, qu'en ce que celuy du Sanctuaire étoit ainſi nommé, parce qu'il étoit ſous la direction & intendance des Preſtres, qui en gardoient l'eſtalon ou l'original qui étoit de pierre.

Comme le *poids* & la proportion de gravité des corps eſt aſſez inconnuë, on ſera bien-aiſe d'en trouver icy une curieuſe obſervation tirée de Savot en ſon Architecture, qui l'a extraite de l'Evéque de Candale pour les metaux, & pour les autres corps de Tartaglia, Pigafeta, Ghetaldus, &c.

Proportion des poids des corps de la groſſeur d'un pied cube.

Un pied cube d'eau douce peſe	72 liv.
D'eau de mer	73½
D'eſtaim	576
De cuivre	648
D'argent	744
De plomb	828
D'argent-vif	977½
D'or	1368
De terre	95½
De ſable terrain	120
De ſable de riviere	132
De chaux	59
De mortier	120
De plaſtre	86
De pierre commune	140
De St. Leu	115
Pierre de liais	165
De marbre	252
De bri que	130
De tuiles	127
D'ardoiſe	156
De ſel	110½
De miel	104½
De vin	70½
D'huile	66½
De cire	68 11/12
De bois d'aulne	37 1/12
De bois de cheſne	60
Le minot de bled peſe	55

Voicy une autre Table pour trouver plus facilement ces proportions par les diametres des boulets qui ſeront de même *poids*. Par exemple, ſi un boulet d'or a un diametre compoſé de cent parties, le plomb aura un diametre de 118. de ces mêmes parties, s'il eſt en *poids* égal.

L'or	100
Le mercure	111
Le plomb	118
L'argent	122
L'airain, ou cuivre	128
L'airain meſlé de calamine	130
Le fer	133
L'eſtaim commun	136
L'eſtaim pur	137
L'aimant	156
Le marbre	168
La pierre	192
Le criſtal	201
Le ſoulphre	202
L'eau	266
Le vin	267
La cire	271
L'huile	276
Le bois de tillet.	309

POIDS, eſt auſſi l'objet de la Statique, & ſe conſidere par ſa proportion avec la force que luy donne le mouvement. En toutes les machines il y a une proportion naturelle entre le *poids*, & la puiſſance motrice. Si on augmente le *poids*, il faut multiplier la force ou les rouës, & augmenter le temps de ſon mouvement. De toutes les machines il n'y a que la vis qui ſouſtienne ſon *poids* toute ſeule.

POIDS, ſe dit auſſi des plombs, ou autres corps peſants qui font mouvoir les machines à rouës, & qui tiennent lieu de reſſort, comme ceux des horloges, tournebroches, &c. On les appelle auſſi *contrepoids*, parce qu'il y en a ſouvent de petits qui contrebalancent, que les Mathematiciens appellent *Antiſacoma*.

POIDS, ſe dit figurément en choſes morales. On ne connoiſt gueres quel eſt le *poids* d'une couronne. Ce Miniſtre a tout le *poids* de l'Eſtat ſur ſes eſpaules, il ſuccombe ſous le *poids* des affaires. Voilà un témoignage d'un Auteur grave qui eſt de grand *poids*. Cette raiſon eſt de grand *poids*, de grande conſideration. Ce Facteur ſouſtient tout le *poids* de ce negoce. La voix d'un Preſident eſt d'un grand *poids* dans une compagnie.

On dit proverbialement, qu'on acheteroit une choſe au *poids* de l'or, pour dire, qu'on en a beſoin, qu'on en donneroit tout ce qu'on la voudroit vendre. On dit auſſi, que les petits *poids* ne reviennent pas aux grands.

POIGNANT, ANTE. adj. Qui eſt bien aigu, bien piquant. Il n'eſt gueres en uſage qu'au figuré. Une douleur *poignante*. La goutte eſt un mal bien *poignant*. On dit auſſi, que des injures ſont bien *poignantes*, quand elles ſont fortes & piquent juſqu'au vif.

POIGNARD. ſ. m. On diſoit autrefois *Poignal*. Dague ou petite arme pointuë qu'on porte à la main, à la ceinture, qu'on cache dans ſa poche. Les Duelliſtes ſe battoient cy-devant à l'épée & au *poignard*: les Eſpagnols s'y battent encore. On paroit l'épée avec le *poignard*. Les aſſaſſins ont tué cet homme de pluſieurs coups de *poignard*. Lucrece ſe mit un *poignard* dans le ſein pour reparer ſon honneur.

POIGNARD, ſe dit figurément en Morale d'une grande affliction qui perce le cœur. On peint la Vierge avec pluſieurs *poignards* dans le cœur, pour repreſenter ſes douleurs. Cette nouvelle faſcheuſe qu'il a appriſe luy a été un coup de *poignard*. Si vous oſtez à cet amant ſa maiſtreſſe, vous luy mettez le *poignard* dans le ſein. Les reproches ſanglans qu'on luy a faits luy ont été autant de coups de *poignard*. On dit auſſi quand on fait faire une choſe à quelqu'un par violence, ou malgré luy, qu'on luy a mis le *poignard* ſur la gorge.

On dit proverbialement pour tromper ceux qui loüent fort quelque choſe qu'on leur monſtre, dans la penſée qu'ils ont qu'on la leur offrira par civilité, J'ay le *poignard* de même, parce qu'autrefois l'épée & le *poignard* alloient enſemble, & étoient de même parure, deſorte qu'on ne donnoit point l'un ſans l'autre, on ne les deſpareilloit pas.

POIGNARDER. v. act. Tuer, frapper, bleſſer quelqu'un à coups de poignard. Ceſar fut *poignardé* en plein Senat de vingt-quatre coups de poignard.

POIGNARDER, ſignifie auſſi, Tuer, quoy qu'avec d'autres armes. Les François furent tous *poignardez* dans les Veſpres Siciliennes. On a pris cette ville d'aſſaut, & on a *poignardé*, égorgé toute la garniſon.

POIGNARDER, ſe dit figurément en choſes morales, pour dire, Cauſer une grande affliction. La nouvelle de la banqueroute qu'on luy a faite l'a *poignardé*, luy a mis la mort au cœur. Un affront à l'honneur *poignarde*

un

un Gentilhomme. Cet argument eſt ſi convaincant, qu'il *poignarde* l'adverſaire.

POIGNARDÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

POIGNE'E. ſ. f. Plein la main, ce qu'on peut prendre avec la main. Il faut prendre une *poignée* de laituës, de chicorée, &c. pour faire cette infuſion. On met quelque *poignée* de feves dans l'avoine des chevaux pour les engraiſſer. Une javelle eſt une pleine *poignée* d'eſpics qu'on tient quand on ſcie le bled. Une groſſe *poignée* de verges.

POIGNÉE, ſe dit auſſi de l'endroit par où on prend pluſieurs choſes pour les tenir à la main. La *poignée* d'un piſtolet. Cette épée a la *poignée* d'argent : c'eſt l'endroit au milieu de la garde qu'on tient dans la main. La *poignée* d'un ſceptre, d'une ferule, d'un foüet, d'une canne, d'une porte, d'un loquet.

Les Merciers vendent auſſi le fil à la *poignée* : ce ſont pluſieurs eſcheveaux de fil attachez enſemble. On dit auſſi une *poignée* de moruës, pour dire deux moruës. Une *poignée* d'Emballeur eſt la pointe de toile qu'on laiſſe aux quatre coins d'un balot pour le remuer.

On appelle figurément ou par extenſion, une *poignée* de gens, pour dire, un petit nombre en comparaiſon d'un plus grand. Une armée de dix mille hommes devant une de cent mille ne paſſe que pour une *poignée* de gens. Cette phraſe vient du *manipule* des Romains, qui ſe diſoit d'un petit nombre de ſoldats, ainſi nommé à cauſe d'une *poignée* de foin attachée au bout d'une perche, qui leur ſervoit d'enſeigne avant qu'ils euſſent pris les aigles.

POIGNET. ſ. m. L'endroit par où la main tient au bras, où ſe fait le mouvement de la main. Pour bien faire des armes, il faut avoir le *poignet* bon, tout depend du jeu, de la fermeté du *poignet*. On tient la bride du *poignet* gauche. Un bon cavalier ne fait que tourner le *poignet* pour faire changer de main à ſon cheval.

POIGNET, ſe dit auſſi de la partie des habits & du linge qui couvre le *poignet*. Les Preſtres ont des habits qui ſerrent le *poignet*. Les autres ont des *poignets* larges, renverſez & brodez. Les *poignets* de chemiſe ſont faits proprement.

POIGNÉTS, ſe dit auſſi des fauſſes manches, des bouts de manches qu'on met ſur la chemiſe pour être toûjours blanchement. Les bons meſnagers ſe ſervent de *poignets* de manches.

POIL. ſ. m. Filets deliez qui ſortent par les pores de la peau des animaux, & qui ſervent à la plus-part de couverture. Du *poil* de chevre, du *poil* de chameau. Il y a des chiens à long *poil*, comme les barbets & les eſpagneuls ; d'autres à *poil* ras, comme les levrons, les chiens d'Artois. Les caſtors ont un *poil* ſoyeux. A l'égard des hommes, les Sauvages ſont la plus-part velus & couverts de *poil*. En Europe ils ont du *poil* aux paupieres, aux ſourcils, aux jouës, au menton, à l'eſtomach, & aux parties honteuſes. A l'égard de celuy de la teſte, on le nomme plus ordinairement *cheveux*, quoy que quand un Barbier ſe vante de faire le *poil* proprement, on entend qu'il fait les cheveux auſſi-bien que la barbe. Et on dit qu'un homme a le *poil* rude, heriſſé, friſé, griſon ; qu'il eſt de *poil* blond, noir, chaſtain, qu'il n'a pas un *poil* blanc, en parlant auſſi des cheveux.

POIL, ſe dit donc communément de la barbe. On luy fait le *poil*, on le raſe. Il s'arrache le *poil* avec des pincettes. Et on appelle *poil follet*, la premiere barbe qui pouſſe. On le dit auſſi de ce petit *poil* delié qui vient ſur la peau du reſte du corps. On fait tomber le *poil* avec de l'orpigment.

POIL, en termes de Manege, s'employe pour ſignifier la couleur des chevaux. Un cheval de *poil* bay, aleſan, roüan. On appelle *poil lavé*, ou *deteint*, les endroits du *poil* plus deſchargez que les autres & approchants du blanc ; & *poil plante*, celuy qui eſt heriſſé & élevé tout droit ; ce qui vient de mauvais pançement, ou de quelque maladie.

On dit qu'un cavalier a l'eſperon au *poil*, quand il pique le cheval. On dit auſſi qu'une apoſtume a ſoufflé au *poil*, quand le pus a gagné le *poil*, & eſt monté au deſſus du ſabot.

On dit auſſi, qu'on monte un cheval à *poil*, quand on le monte ſans ſelle & le dos tout nud. On dit qu'on envoye un lievre en *poil*, quand on l'envoye avec ſa peau. Les lions, les chats heriſſent leur *poil*, quand ils ſont en colere.

POIL, ſe dit auſſi des eſtoffes faites du *poil* des animaux. Le camelot eſt fait de *poil* de chevre & de chameau ; les chapeaux de *poil* de caſtor, de vigogne, de lapin, &c. La bourre eſt faite de *poil* de bœufs & de vaches. Les manchons & fourrures ſe font de peaux de beſtes à long *poil*.

POIL, ſe dit auſſi d'un reſte de toiſon de laine qu'on laiſſe ſur le drap pour le couvrir, & luy donner du luſtre. Un drap eſt uſé, lors que le *poil* eſt tombé, que la corde paroiſt. Il le faut toûjours nettoyer à *poil*, coucher le *poil*. Il y a des Ouvriers qui luy font revenir le *poil*, qui luy tirent le *poil*.

POIL, ſe dit auſſi de la ſoye dans les eſtoffes de peluche, panne, & de velours. Le velours à deux, à trois *poils*, ſe connoiſt par le nombre des lignes jaunes marquées ſur la liſiere. Et en ce ſens on dit figurément, qu'un homme eſt brave à trois *poils*, pour dire, qu'il eſt des plus braves.

POIL, ſe dit proverbialement en ces phraſes. On dit d'un homme qui eſt bien propre, bien ajuſté, qu'un *poil* n'y paſſe pas l'autre. On dit qu'un homme eſt au *poil* & à la plume, pour dire, qu'il eſt bon à être ſoldat & homme de robbe. On dit auſſi, qu'on a eu le *poil* à quelqu'un, pour dire, qu'on luy a gagné de l'argent, qu'on luy a fait quelque affront ; car autrefois on puniſſoit les adulteres en leur raſant le *poil*. On dit d'un poltron, qu'il ſe laiſſeroit arracher la barbe *poil* à *poil*. On appelle le *poil* roux, le *poil de Judas*. On dit auſſi à celuy qui a mal à la teſte le lendemain qu'il a fait la debauche, qu'il faut prendre du *poil* de la beſte, qu'il faut recommencer à boire.

POILE. ſ. m. Dais portatif ſouſtenu de colomnes, qui conſiſte en un ciel & des pentes, ſous lequel on met le St. Sacrement, quand on le porte dans les ruës. On le porte auſſi par honneur ſur la teſte des Rois & des Prelats dans leurs entrées, & autres ceremonies. On invite des gens de qualité à porter le *poile* le jour de la Feſte Dieu. Les Eſchevins preſentent le *poile* au Roy. Le *poile* eſt de velours ordinairement, & chargé de broderies.

POILE, ſe dit auſſi d'un drap mortuaire qu'on met ſur un cercueil pendant la ceremonie d'un convoy & d'un enterrement. Les *poiles* ſont de velours noir. Dans les Confrairies il y des *poiles* en broderie. Autrefois on choiſiſſoit des perſonnes pour porter les quatre coins du *poile*. On écrivoit autrefois *poiaille*, & Menage croit qu'il eſt dit *à patendo*, auſſi-bien que *poïelle*, parce qu'on l'eſtend ſur les cercueils. D'autres le derivent de *pallium*, parce qu'on le dit auſſi de ce drap qu'on eſtend ſur ceux qui ſe marient, que les Latins ont appellé *pallium* : d'où vient qu'on dit, Mettre les enfants ſous le *poile*, de la ceremonie qui ſe fait pour legitimer des enfants naturels par un ſubſequent mariage, en les mettant ſous ce *poile*. Borel le derive de *paille*, vieux mot François qu'il dit avoir ſignifié *dais*, *pavillon*, *drap*, *tapis*, & *manteau*. Du Cange le derive de *palla*, qui ſignifioit autrefois un *tapis*, *aulæum* ; & on trouve dans les vieux Titres *palla ſepulcrales ſanctorum*.

POINÇON. ſ. m. Fer rond, pointu & poli qui ſert à percer, à faire des trous. Les Tailleurs ſe ſervent de *poinçon* & de ciſeaux. Un eſtuy garni de ſon *poinçon*. Un *poinçon* ou aiguille de Graveur.

POINÇON, eſt auſſi un coin aceré, où il y a au bout quelque chifre ou quelque marque gravée, dont on fait des empreintes avec un marteau. Les Orfevres ont chacun leur *poinçon*, leur marque particuliere pour marquer la vaiſſelle qu'ils fabriquent. Il y a auſſi le *poinçon* de la ville, ou de la Communauté, qui marque le titre de l'argent qui s'y fabrique. L'argent marqué au *poinçon* de Paris vaut bien plus que celuy d'Allemagne. Tout ouvrage d'argenterie du poids d'une once & demie & au deſſus doit être marqué & contremarqué du *poinçon* de la Ville, & de même celuy d'or au deſſus de deux gros. A l'égard de celuy qui eſt au deſſous, il ſuffit du *poinçon* du Maiſtre.

POINÇON, ſe dit auſſi des coings qui ſervent à frapper & marquer la monnoye qui ſe fait au marteau. Il y a des *poinçons* d'effigie, de piles, de lettres, de bordure. On appelle auſſi *poinçons*, les fers acerés avec quoy on travaille les matrices des caracteres d'Imprimerie.

POINÇON, ſe dit auſſi de toutes ſortes de ferrements qui ſervent aux Graveurs, Tailleurs de pierre, Sculpteurs & Serruriers, qui ſervent à tailler, inciſer, ou percer. Il y en a de pluſieurs figures, ronds, quarrez, plats, ovales. Les Eſmailleurs ſe ſervent auſſi de *poinçons* pour travailler.

POINÇON, en termes de Charpenterie, eſt la piece de bois qui eſt au milieu d'une ferme, & poſée à plomb ſur l'entrait, qui ſert à le ſouſtenir, quand il eſt trop long, avec des ſouſpentes, ou des eſtriers. Elle eſt groſſe de ſix à ſept pouces. On fait des pavillons à double *poinçon*. Les *poinçons* doivent être garnis de boſſages tant en haut qu'en bas, & avoir aux abouts des contrefiches & liens.

POINÇON, ſe dit auſſi de la principale piece de bois qui ſoultient les engins à élever des fardeaux, qui eſt poſée à plomb ſur la ſole. Il eſt ſouſtenu en haut par les deux bras & par l'eſchelier.

POINÇON, en termes de Manege, eſt une pointe de fer au bout d'un manche, dont le cavalier pique la croupe du cheval avec la main pour le faire ſauter & ruer. On ſe ſert de *poinçon*, quand on monte les ſauteurs entre deux piliers.

POINÇON, eſt auſſi une meſure des choſes liquides. Un *poinçon* de vin, d'huile, &c. Le *poinçon* eſt la moitié d'un tonneau d'Orleans, ou d'Anjou. C'eſt un nom qu'on donne en Blaiſois & en Touraine au muid de vin. A Roüen le *poinçon* contient treize boiſſeaux. C'eſt à Paris la même choſe qu'une *demi-queuë*. On dit, Voicy vendanges, il faut acheter des *poinçons*, faire relier nos *poinçons*, en parlant de toutes ſortes de futailles & de vaiſſeaux.

POINÇON, ſe dit auſſi d'un joyau dont les femmes ſe ſervent pour ſe parer leur teſte, & pour arranger leurs cheveux en ſe coiffant. On l'appelle auſſi *aiguille de teſte*. Voilà un beau *poinçon* de diamants. Un *poinçon* d'émeraudes.

POINDRE. v. act. & n. Piquer. Il ne ſe dit gueres qu'en ce proverbe: Oignez vilain, il vous *poindra*. *Poignez* vilain, il vous oindra: qui marque le mauvais naturel & l'ingratitude des payſans & de la populace. On dit auſſi, que le remords de conſcience eſt un ver qui *point* continuellement.

POINDRE, ſignifie auſſi, Commencer à paroiſtre. Le Soleil commençoit à *poindre*, à monter ſur l'horiſon. Lors que les herbes commencent à *poindre* au printemps, elles ſont dans leur force. La barbe commence à *poindre* aux jeunes gens à l'âge de dix-huit ans.

POINDRE, ſignifie encore, Cauſer une douleur aiguë. Je ſens une douleur qui me *point* dans le coſté, dans le dos: & de là vient que cette douleur qui eſt ordinairement cauſée par un vent enfermé s'appelle un *point*. La goutte ne commence qu'à *poindre*, la douleur n'eſt pas dans ſa grande force.

POING. ſ. m. La main, ce qui eſt depuis l'os du poignet juſqu'à l'extremité des doigts. Il faut fermer le *poing* pour jouer au balon. Il a pris ce fer chaud à plein *poing*. On le dit plus ordinairement de la main fermée. Les eſcoliers & les Crocheteurs ſe battent à coups de *poing*. Cet homme eſt furieux quand il a l'eſpée au *poing*. On luy a mis les armes au *poing*. On couppe le *poing* aux parricides, aux ſacrileges, & à ceux qui ont fait quelque grand crime, avant que de les executer.

On dit proverbialement en ſe mocquant d'un homme qui fait le malade, Il a la teſte plus groſſe que le *poing*, & ſi elle n'eſt pas enflée. On dit auſſi d'un enfant informe qu'on a de la peine à eſlever, qu'il ne vaut pas un coup de *poing*.

POINT. ſ. m. Terme de Geometrie. Euclide le definit, Ce qui n'a aucunes parties, qui eſt indiviſible. Le *point* commence & termine toute ſorte de quantité. Le centre eſt un *point*, dont toutes les lignes tirées à la circonference du cercle ſont égales. Une ligne n'en couppe une autre qu'en un *point*. On fait paſſer la circonference d'un cercle par trois *points* donnez. Tirer une ligne parallele, perpendiculaire, tangente, proportionnelle, ſur un *point* donné: ce ſont des problemes à quoy s'exercent les Geometres. Archimede ne demandoit qu'un *point* en l'air pour enlever toute la terre. Le levier ſe meut ſur un *point*. Un globe ſe meut ſur deux *points*, ſur ſes poles. Ce mot eſt vieux Gaulois, & à paſſé tout pur du langage Celtique ou Bas-Breton en nôtre Langue.

POINT, ſe dit en Aſtronomie de certaines parties qu'on marque dans le ciel. Les quatre *points* cardinaux de l'Horiſon ſont l'Orient, l'Occident, le Septentrion, & le Midy. Le Zenith eſt le *point* vertical qui eſt au deſſus de nôtre teſte. Les *points* où l'Eclyptique eſt couppée par les orbites des Planetes, s'appellent les *nœuds*.

Le *point de la nativité*, c'eſt le degré aſcendant ſur l'Horiſon à la naiſſance de quelqu'un. Le *point du jour*, c'eſt lors que le Soleil commence à paroiſtre. On dit que les aſtres ont achevé leurs cours, quand ils ſont arrivez au même *point* d'où ils eſtoient partis.

POINT, ſe dit auſſi en Perſpective. Le *point de veuë* eſt celuy où on ſuppoſe que doit être l'œuil qui regarde un tableau. Le *point principal* eſt celuy où aboutiſſent toutes les lignes tirées du plan horiſontal ſur la ligne de veuë. Le *tiers point* eſt un *point* choiſi à diſcretion dans la ligne de veuë, où aboutiſſent toutes les diagonales tirées des diviſions du plan geometrique.

Le *point de mire* eſt un bouton qui eſt au bout des canons & armes à feu pour conduire le rayon viſuel, & tirer droit au but.

En termes de Mechanique on appelle un mouvement *à tiers point*, celuy qui part d'un centre, & forme un triangle, comme le mouvement d'un pendule, ou celuy de la brimbale d'une pompe.

POINT, en termes de Muſique, ſe dit des notes qui marquoient autrefois les tons: d'où vient qu'on appelle encore *ſimple contre-point*, quand une note de la Baſſe répond à celle du Deſſus; & *contre-point figuré*, quand une note eſt ſyncopée, & que l'une des parties fait pluſieurs inflexions de voix ou de tons, tandis que l'autre n'en fait qu'une. On ſe ſert encore d'un *point* pour faire valoir la note davantage qu'elle ne vaut. Par exemple, le *point* qui ſuit la demi-breve la fait valoir trois minimes. Le *point* qui ſuit la minime la fait valoir trois noires. Et le *point* qui ſuit la noire la fait valoir trois crochuës; &

ainſi

ainſi des autres. On appelle *point d'orgue*, une note qui eſt ſur la tablature à la fin & au milieu de chaque couplet, qui eſt marqué par un ɔ renverſé avec un *point* au milieu. Les Eſpagnols l'appellent *calderon*, & les Italiens *corona*. Le *point d'orgue* eſt proprement une tenuë en Muſique, & eſt en uſage en pluſieurs parties, quand on veut que l'une continuë long-temps ſur un même ton, tandis que les autres font differens accords.

POINT, en termes de Gnomonique, ſe dit des diviſions des heures ſur un quadran. L'aiguille eſt ſur le *point* de midy, ſur le *point* de cinq heures. On le dit auſſi des I. majuſcules qui ſervent à marquer le chiffre des heures. Cette aiguille eſt ſur le premier *point*, ſur le ſecond *point* des quatre heures.

POINT, ſe dit auſſi des marques & diviſions de la quantité diſcrete, ou des nombres. Le chiffre Romain ſe marque avec des *points*, ou grands I. Un, deux, trois, quatre ſe marquent ainſi : I. II. III. IIII. Les cinq, ſix, ſept, & huit ſe marquent ainſi : V. VI. VII. VIII. &c.

POINT, ſe dit auſſi du temps, du moment où ſe fait quelque choſe. Il eſt ſur le *point* de mourir. J'eſtois ſur le *point* de partir pour vous aller voir. L'Advocat a paru ſur le *point* qu'on alloit donner défaut contre luy. Il eſt arrivé à *point* nommé, au moment qu'il falloit. Vous me rendrez cet argent à vos bons *points* & aiſements, à vôtre commodité.

POINT, en termes de Grammaire, ſe dit des marques qui font la diviſion des membres d'une periode, ou d'un diſcours. C'eſt une marque ronde la plus petite qu'il eſt poſſible. Un *point* marque un ſens complet, & que la periode eſt achevée. Deux *points* marquent ordinairement le milieu d'un verſet, ou la pauſe où on peut reprendre haleine. Le *point* avec la virgule s'appelle *comma*, & il marque une pauſe plus grande que la virgule, & plus petite que celle des deux *points*. Un *point interrogant* eſt celuy qui marque qu'il faut prononcer d'un ton ſuperieur. Il eſt marqué ainſi, ? Un *point admiratif* eſt celuy qui marque qu'il faut admirer, ou ſe lamenter, & ſe marque ainſi, ! Les *points* d'Imprimerie les plus ronds paroiſſent avec le microſcope heriſſez comme des chaſtaignes.

POINT, ſe dit auſſi de ces caracteres particuliers qui marquent dans les Livres Hebreux les voyelles, qui ne ſont effectivement que des *points*. Les Maſſoretes ſont les inventeurs des *points*. Un *point* au milieu d'une lettre Hebraïque marque ſouvent qu'elle eſt double, & s'appelle *dagbes*. En Latin & en François on met des *points* ſur les *i*; & on en met deux ſur une voyelle, pour marquer qu'elle doit eſtre prononcée ſeparément & ſans diphthongue. Quand on met pluſieurs *points* aprés un mot, c'eſt ſigne que le ſens eſt imparfait, qu'il y a quelque lacune, ou quelque choſe à adjoûter. Si je vas là..... Ces *points* ſervent auſſi fort communément de notes dans l'Algebre, & ils ſervent de fondement à la Geomance; car c'eſt par la diſpoſition des *points* qu'on fait toutes ſes vaines devinations.

POINT, en termes de Rhetorique, ſe dit d'un chef, d'un article, ou diviſion & membre d'un diſcours : ce qui s'applique à toutes ſortes de litterature. Cet Orateur a diviſé ſon diſcours, ſon Sermon, en trois *points*, ou conſiderations. Voilà un *point*, un article de foy; un *point*, une queſtion de Theologie. Cet Advocat ſçait bien éclaircir un *point* de Droit; on l'a conſulté ſur un *point* de Couſtume. Cet évenement eſt un *point* d'Hiſtoire fort obſcur. La veneration des images eſt un *point* debatu, controverſé par les Heretiques. Voilà un *point* deciſif, un bon moyen. Il m'a conté ſon affaire de *point* en *point*.

POINT, ſe dit auſſi en matiere d'affaire & de queſtions, de l'endroit où conſiſte la difficulté. Il y a long-temps que cet Orateur bat la campagne ſans venir au *point*, ſans venir au fait, au nœud de l'affaire. Un Juge habile va droit au *point*. Ce n'eſt pas le tout que d'entreprendre, le principal *point* eſt de reüſſir. Il faut avoir de l'argent, c'eſt là le *point*. Voilà le principal *point* vuidé. C'eſt un grand *point* que d'avoir fait aſſembler les Commiſſaires.

POINT, ſe dit auſſi de la deſignation d'un certain endroit, d'un certain terme. L'homme ne peut arriver au dernier *point* de perfection en quelque choſe que ce ſoit. Cet homme eſt heureux au dernier *point*, il eſt parvenu au plus haut *point* des honneurs & des dignitez. J'ay ſi bien fait, qu'il eſt venu à mon *point*, au lieu où je le voulois faire venir. Il a pouſſé les encheres de cette ferme au plus haut *point* où elle pouvoit aller. Corneille a mis la Poëſie à un *point* où on aura de la peine à arriver.

POINT, ſe dit auſſi de l'eſtat où ſont la ſanté & les affaires d'un homme. Ce jeune homme eſt gras, & en bon *point*. On loüe une femme de ſon *embonpoint*. Cet homme eſt en deſordre, & mal en *point*, mal habillé. On peut prendre un riche Banquier en tel *point*, en telle occaſion, qu'il ne pourra pas payer. La ſanté eſt un *point* neceſſaire pour gouſter la felicité de la vie. Cette ſucceſſion luy eſt venuë bien à *point*, fort à *point*, tout à *point*, il eſtoit ruiné de tout *point*.

POINT, en Morale, & chez la Nobleſſe, ſe dit du *point* d'honneur, de certaines regles & maximes d'où les hommes croyent que leur honneur deſpend. Les Mareſchaux de France ſont les Juges du *point* d'honneur entre les Nobles. Ce Bourgeois a pris au *point* d'honneur, s'eſt faſché de ce qu'on ne l'avoit pas prié des nopces de ſa parente.

Le *point d'honneur*, en termes de Blaſon, ſe dit de la place qui eſt dans un Eſcu reſpondante au milieu du chef & au deſſous.

POINT, en terme de Blaſon, ſe dit auſſi de la diviſion de l'Eſcu en pluſieurs quarrez, tantoſt au nombre de neuf, tantoſt de quinze, dont les uns ſont d'un émail, & les autres de l'autre, qu'on appelle auſſi *points equipollez*. On nomme pareillement *points*, les diviſions de la compoſure. Il y a auſſi une autre diviſion de l'Eſcu en pluſieurs *points*, où ſe trouvent le *point* d'honneur, le nombril, &c. qui ont été expliquez à *Honneur* & à *Nombril*.

POINT, ſe dit auſſi de certaines marques ou piquoures qui ſervent à compter en joüant, & en diſputant. Au College on marque des *points* pour chaque faute qu'on fait. On marque trois *points* pour un ſoleciſme, deux *points* pour un barbariſme. Cet écolier a fait marquer dix *points* pour ſon parti. Un dez eſt marqué ſur les ſix faces depuis un juſqu'à ſix *points*. On joüe à qui aura le plus de *points* en trois raſles comptées. Au Triquetrac chaque trou ou partie eſt de douze *points*. On compte deux, quatre, ou ſix *points*, ſelon les diverſes rencontres du dé. Les cartes ſont marquées de divers *points*, depuis un juſqu'à dix. Les peintures valent dix *points*, quand on joüe un cent de piquet, c'eſt à dire en cent *points*; & on appelle le *point* ou la rouſſe, quand on a pluſieurs cartes de même couleur dont on compte les *points*. Il a montré, accuſé ſoixante de *point*. Il a dit paſſe de *point*. On luy donne dix *points*, & la main. Au Hoc on dit auſſi *point*, *ſequence*, & *fredon*.

POINT, en termes de Medecine, ſe dit d'un élancement de douleur qui vient de quelque ventoſitez enfermées. Il prend principalement au coſté & au dos, & il fait une douleur poignante, d'où vient le mot.

POINT DORÉ, en termes de Chirurgie, eſt une operation de Chirurgie dont on ſe ſert pour la gueriſon des hergnes. On fait une inciſion au deſſus de l'os pubis, par laquelle on paſſe une ſonde qui ſert à relever les par-

ties qui ont cauſé la deſcente ; & puis avec une aiguille & du fil on coud & on lie l'endroit où elle ſe faiſoit ; aprés quoy on laiſſe modifier & incarner la playe, & venir à cicatrice. Les Praticiens l'ont appellé *point doré*, à cauſe qu'on ſe ſert quelquefois d'un fil d'or tortillé pour faire cette operation.

POINT SAILLANT, en termes d'Anatomie, ſe dit de la premiere marque de conception, qui eſt l'endroit où ſe forme le cœur. On l'apperçoit aiſément avec le microſcope dans les œufs de poule qu'on met couver.

POINT, ſe dit auſſi chez pluſieurs Artiſans, des piqueures qu'ils font avec l'aiguille, & des diverſes manieres de les arranger. Cette femme ne ſçait pas ficher un *point* d'aiguille. Il faut recoudre deux ou trois *points* à ces bas, y refaire un *point*. Les Lingeres font des *arriere-points* ſur le linge, font paroiſtre le même fil de deux coſtez, en le repaſſant à contreſens dans les mêmes trous. Ces gands ſont couſus ſi proprement, qu'à peine peut-on voir les *points*.

POINT, ſe dit en matiere de tapiſſerie & de broderie, de la maniere d'ordonner ſes *points*. Du *point* de Hongrie, d'Angleterre. De la tapiſſerie au petit *point*. Cela eſt brodé en *point* d'Eſpagne.

En termes de Broderie on appelle *point de poil*, celuy qui eſt tellement conduit, qu'il repreſente des cheveux, de la barbe, &c. qu'on appelle auſſi *point refendu*. Le *point velu*, c'eſt celuy qui fait reſſembler au naturel le menu poil, comme celuy de la mouſſe, des chenilles, & autres corps qui ſont cotonnés & velus.

POINT, ſe dit auſſi de toutes ſortes de paſſemens, & particulierement de fil fait à l'aiguille. Les *points* de Gennes, de Veniſe, d'Angleterre, ont été deffendus en France. On fait maintenant des *points* de France & de Paris. Un mouchoir de *point*, une cravate de *point*. Toutes les filles s'occupent à faire du *point*, à raccommoder leurs *points*. Cet homme eſt bien en *points*, c'eſt à dire, il eſt paré de pluſieurs riches dentelles.

POINT, ſe dit auſſi de pluſieurs manieres d'ordonner ou d'enrichir les dentelles. Il y a des *points* rebrodez, des *points* à fleurons, en loſange, des *points* clairs, ou ſerrez, &c. *Point couppé* eſtoit autrefois une dentelle à jour qu'on faiſoit en coupant du filet ſur du quintin, & puis en perçant & emportant la toile qui eſtoit entre deux.

POINT, chez les Cordonniers, ſe dit des diviſions qui ſont marquées ſur le compas, avec lequel ils prennent la meſure pour faire des ſouliers. Cet homme chauſſe à tant de *points*. Et on dit figurément, que deux perſonnes chauſſent à même *point*, quand elles ſont de même fortune, de même genie, de même opinion. On dit auſſi, que des eſtrivieres ſont au *point* d'un cavalier, quand elles ſont proportionnées à la longueur de ſes jambes; & figurément on dit, Allonger l'eſtriviere d'un *point*, quand on trouve quelque eſchapatoire dans une diſpute, ou quelque fuite dans une affaire.

POINT, en termes de Marine, ſe dit du coin d'enbas, ou de l'angle de la voile où l'on attache les eſcoutes, les coüets, & cargues-*points*, &c. On appelle auſſi des voiles à tiers *point*, les voiles latines qui ſont en triangle, comme celles des galeres & de l'arthimon.

POINT SECRET, en fait de Monnoye, ſe dit de certaines marques particulieres & peu apparentes, que chaque Monnoyeur met ſur ſon poinçon pour marquer qu'une piece eſt de ſa fabrication. Cela conſiſte à quelques lettres marquées d'un *point*, ou autre ſigne. Ce *point* ſe met ordinairement ſous les lettres des legendes, comme en la monnoye de Paris il doit être ſous le ſecond E de *Benedictum*, qui eſt la dix-huitiéme lettre ; à Roüen ſous le B, qui eſt la quinziéme.

POINT, eſt auſſi une particule negative qui ſignifie *pas*, & ſe dit adverbialement, quand elle eſt jointe avec d'autres. Il y a eu peu, ou *point* de profit en cette affaire ; il n'y en a *point* eu du tout. Il n'y a *point* trop. N'avez-vous *point* veu un tel ? N'avez-vous *point* quelque argent ſur vous ? En ce ſens il vient de *punctum*, comme ſi on diſoit, Il n'y en a pas un *point*, ou la moindre choſe.

POINT, ſe dit proverbialement en ces phraſes. Tout vient à *point* à qui peut attendre, pour dire, qu'à la fin on trouve l'occaſion de faire quelque choſe. On dit, *Point* d'argent, *point* de Suiſſes, pour dire, qu'on n'a rien pour rien. Pour un *point* Martin perdit ſon aſne, pour dire, Il ne faut que peu de choſe pour faire manquer une affaire. Voyez l'origine de ce proverbe au mot *Martin*. On dit auſſi, *Point* de nouvelles, en parlant d'un refus. Si vous luy demandez de l'argent, *point* de nouvelles, il ne vous en donnera *point*.

POINTAL, en termes de Charpenterie, ſe dit d'une groſſe piece de bois debout qu'on poſe ſur des verrins pour redreſſer la charpente d'une grange, d'un plancher, &c.

POINTAGE. ſ. m. Terme de Marine, eſt la deſignation que fait le Pilote ſur la carte marine du lieu où il croit que le vaiſſeau eſt arrivé : ce qu'il fait tant par ſes obſervations, que par ſon eſtime avec l'aide des tables loxodromiques. La grande habileté d'un Pilote conſiſte à faire bien le *pointage* de la carte.

POINTE. ſubſt. fem. Extremité d'un corps ou d'une figure où aboutiſſent toutes ſes lignes ou ſes ſurfaces. Les cornes, les piramides, ſe terminent en *pointe*. Les eſpées, poignards, piques, hallebardes, canifs, poinçons aboutiſſent en *pointes* aiguës. On taille des diamans en *pointe* & en table. Il eſt plus dangereux d'eſtre frappé de la *pointe* que du taillant. Il faut refaire une *pointe* à ce ſoc de charuë, la *pointe* eſt rebouchée. La *pointe* ou le ſommet d'un triangle.

POINTE, ſe dit auſſi de l'endroit le plus haut de quelque choſe. On deſcouvre déjà la *pointe* des clochers de Chartres. On apperçoit de loin la *pointe* des montagnes, des rochers. On dit auſſi, Marcher ſur la *pointe* du pied, en parlant de l'extremité du pied.

POINTE, ſe dit auſſi de deux ſurfaces inclinées. La *pointe* du baſtion ſe forme de ſes deux faces inclinées, du lieu où elles aboutiſſent. La *pointe* d'un coin ſe forme de ſes deux faces, qui forment un angle fort aigu.

POINTE, ſe dit auſſi d'une terre qui avance dans les eaux. Il a baſti à la *pointe* de cette Iſle pour avoir belle veuë. Un promontoire eſt une *pointe* de terre avancée dans la mer. La *pointe* d'un mole, d'une digue, c'eſt la partie de ces conſtructions la plus avancée dans l'eau.

POINTE, ſe dit auſſi de certaine taille des habits. Les veuves ſe coëffent en *pointe*, elles ont une *pointe* de deuil. Les devotes portent des mouchoirs en *pointe* tout unis. Les Capucins ont leurs capuchons en *pointe*. La mitre ſe termine en deux *pointes*.

POINTE, ſe dit auſſi des petits ferremens aigus. Les Graveurs en eau forte ſe ſervent de *pointes* d'aiguilles éteſtées & emmanchées pour deſſiner ſur le vernis. Les Ouvriers ont des *pointes* à tracer ſur le bois, ſur le fer, ſur la pierre ; ils ont des ciſeaux à double *pointe*, des *pointes* à ébaucher, ce qu'ils appellent, Approcher à la *pointe*. Les Tourneurs façonnent leurs ouvrages ordinaires ſur deux *pointes*, qui ſont au haut des poupées. Les Imprimeurs ont des *pointes* pour enlever les lettres en corrigeant les épreuves. Les Vitriers attachent leurs panneaux avec des *pointes*, des clous ſans teſte qu'ils achetent des Mareſchaux. Ceux qui deſſinent des plans doivent avoir des compas à quatre *pointes*.

POINTE, ſe dit auſſi de ce qui commence à paroiſtre. La *pointe* du jour eſt le temps où l'aurore paroiſt. La *pointe* des herbes ſe dit, quand elles commencent à pouſſer, à ſortir de terre.

POINTE, en termes de Marine, ſe dit des marques & des diviſions de la bouſſole ou du compas de mer, qui ſont au nombre de 32. qui marquent les vents. Dans les ouragans le vent parcourt ſouvent toutes les *pointes* du compas. Un rhumb de vent vaut quatre *pointes*. On les appelle auſſi *trait de compas*, ou *airte de vent*.

POINTE, en termes de Guerre, ſe dit des corps les plus avancez, ſoit en la marche, ſoit en l'attaque. Ce Capitaine avoit la *pointe*, commandoit l'avant-garde. Il étoit à la *pointe* de l'aîle droite.

On dit en termes de Fauconnerie, qu'un oiſeau fait *pointe*, lors qu'il va d'un vol rapide, ſoit en s'élevant, ſoit en s'abaiſſant.

POINTE, en termes de Blaſon, eſt la partie inferieure de l'Eſcu, qui ordinairement doit aboutir à une petite *pointe*. On poſe les fleurs de lis deux en chef, & une en *pointe*.

POINTE, eſt auſſi une piece de Blaſon qui monte du bas de l'Eſcu en haut, & qui eſt plus eſtroite en ſa largeur que le chappé, occupant ſeulement les deux tiers de la *pointe* de l'Eſcu.

On appelle *pointe en bande*, ou *pointe en barre*, celle qui eſt poſée dans la ſituation de la bande, ou de la barre. *Pointe en faſce*, celle qui eſt mouvante d'un des flancs de l'Eſcu, qu'on appelle *pointe faſcé*, lors qu'il eſt chargé de pluſieurs *pointes* en faſces, qui ſont en nombre egal, d'eſmaux differens. On appelle *pointe renverſée*, celle qui eſt mouvante du chef contre bas, qui occupe les deux tiers du chef en diminuant juſqu'à la *pointe* de l'Eſcu, ſans neanmoins la toucher.

POINTE, ſe dit auſſi d'une petite acidité piquante & mordicante qui fait impreſſion ſur les organes du gouſt. Les ragouſts ne valent rien, s'il n'y a quelque *pointe* de ſel, de poivre, de vinaigre qui les releve. Ce vin a une petite *pointe* fort agreable.

Au jeu du Triquetrac on appelle *pointes*, *fleſches*, *lames* ou *bandes*, les diviſions du tablier ſur leſquelles on caſe ou on range les dames.

POINTE, ſe dit figurément en choſes ſpirituelles & morales. La *pointe* de l'eſprit s'émouſſe par la débauche continuelle. Ce jeune homme a beaucoup de vivacité, de *pointe* d'eſprit. Les Epigrammes doivent finir par quelque agreable *pointe*. Les *pointes* ſont des equivoques, & des jeux d'eſprit. Il faut ſe donner de garde des fauſſes *pointes*, des turlupinades.

POINTE, ſe dit d'un deſſein qu'on a fait, d'une reſolution conſtante. Un habile homme pourſuit toûjours ſa *pointe*, quand il a bien concerté une entrepriſe. Il a tourné ſa *pointe* contre de nouveaux ennemis.

On dit proverbialement d'un querelleur, d'un chicaneur, qu'il conteſte, qu'il fait des procés ſur la *pointe* d'une aiguille, ſur des choſes de neant. On dit auſſi d'un opiniaſtre, qu'il ne quittera rien qu'à la *pointe* de l'épée, qu'on ne l'y oblige à vive force.

POINTER, v. act. Offenſer, bleſſer de la pointe. Il eſt plus ſeur de *pointer* l'ennemi à la Françoiſe, que de le tailler à la Turque.

POINTER, ſe dit figurément en Morale, & ſignifie, Conteſter, eſtre de contraire advis. Ces deux Juges ſont toûjours *pointez* l'un contre l'autre, ſont toûjours de contraire opinion. Les Heretiques ſont toûjours *pointez* contre les Catholiques, ils conteſtent continuellement.

POINTER, en termes de Guerre, ſe dit du canon qu'on met en mire, qu'on met en eſtat de tirer contre un certain point deſigné. On *pointe* le canon avec un quart de cercle qui a un plomb.

POINTER, en termes de Marine ſignifie, Marquer ſur la carte en quel point ou endroit, ou du moins en quel parage eſt le vaiſſeau. Si on avoit la ſcience des longitudes, il ſeroit aiſé de *pointer* une carte. Un Pilote trouve facilement la latitude en prenant la hauteur du Pole; mais pour la longitude, il n'y peut parvenir que par l'eſtime, qui eſt toûjours incertaine, quelque habileté qu'il puiſſe avoir.

POINTE, EE. adj.

POINTÉ, en termes de Blaſon, ſe dit d'un Eſcu orné de pointes ou pipeures, comme ſont les pointes qui ſervent de chaſſe à la roſe, quand elle eſt en bouton. Il porte trois roſes de gueules boutonnées d'or, & *pointées* de ſinople.

POINTILLE. ſ. f. Choſe vaine & legere qui n'a point de ſolidité. Cette raiſon n'eſt qu'une *pointille*, ne decide rien. La chicane conſiſte en *pointilles*.

POINTILLER. v. act. Faire de petits points. On *pointille* du papier en faiſant des piqueures avec l'aiguille, pour marquer un deſſein, pour faire un poncis. Les Peintres en miniature *pointillent* leurs tableaux. On a de beaux portraits *pointillez* à la plume. Un Eſcu grené & *pointillé* marque qu'il eſt d'or aux endroits où ſont les points.

POINTILLER, ſignifie figurément, Chicaner, faire de vaines objections, faire des difficultez ſur des choſes de neant, quereller ſur un ſujet qui n'en vaut pas la peine. Un Critique *pointille* ſur tout. Ces gens-là s'accordent mal, ils *pointillent* ſans ceſſe.

POINTILLEUX, EUSE. adject. Querelleux, chicaneur, homme difficile qui fait des querelles, des difficultez ſur des choſes de neant, ſur un ſujet qui n'en vaut pas la peine, ſur de vaines objections.

POINTU, UE. adj. Qui eſt aigu, qui ſe termine en pointe. Une *arme*, un inſtrument bien *pointu*, bien aiguiſé. On dit un chapeau *pointu*, qui eſt haut de forme. On appelle un eſprit *pointu*, qui eſt ſubtil; mais il ſe dit ordinairement de celuy qui fait de mauvaiſes pointes. On dit auſſi ironiquement, *Pointu* comme une bouteille.

POINTURE, en termes de Marine, eſt le raccourciſſement de la voile pour prendre peu de vent, ce qui ſe fait de gros temps.

POIRE. ſ. f. Fruit à pepins d'eſté & d'hiver, de figure oblongue, & plus menu vers la queuë que vers la teſte. Il y en a une infinité de ſortes. Voicy la liſte des principales dont les livres font mention, & qui ſont les plus cherchées par les curieux, diſtribuées ſelon les temps qu'elles meuriſſent, ou qu'on les mange. Premierement,

Au mois de Juillet, le *petit muſcat*, ou *ſept en gueule*, qui vient en cloches, & qui eſt fort petite. Le *gros muſcat*, qui eſt une fois plus gros, & ne vient pas par bouquets. Le *petit muſcat baſtard*. Le *muſcat à longue queuë*. Le *bourdon muſqué*, qui eſt un gros muſcat baſtard. Le gros *baſtireau à tuche*: c'eſt une *poire* precoce qui eſt preſque ronde, jaune, & de bon gouſt, qui veut eſtre mangée verdelette. Le *baſtireau blanc*, ou le *melan d'eſté*, qu'on nomme auſſi *beurré d'eſté*. La *poire de la Magdelaine*. La *bellifime*, ou *ſigne muſqué*, qu'on appelle auſſi *bonne deux fois l'an*, parce qu'elle fleurit deux fois l'an. La *ſupreſine*, ou *poire de ſigne*. La *cuiſſe Madame*, qui eſt une *poire* fort eſtimée, menuë & longue, d'un rouge gris, dont la chair eſt ferme, & l'eau fort ſucrée.

Au mois d'Aouſt, la *poire de jaſmin*, ou *vilaine de la vesle*. La *poire d'eſpagne*, ou *de St. Samſon*. La *jargonnelle*: c'eſt une poire longue, rouge, un peu pointuë, ſeche & pierreuſe, & qui a de l'eau fort ſucrée. La *groſſe mouſſelebouche*, ou *coulaſſoir*, ou le *floreal d'eſté*: c'eſt une groſſe *poire* ronde, verdaſtre, fondante, & de bon gouſt. La *chair-à-Dame*, ou la *poire de Pruſſe*. La *vallie*, ou *poire de liquet*. La *poire à deux teſtes*. Le *gros*, & le *petit ogonnet*, fait en oignon. La *poire de Cypre*, qui eſt une eſpece de [illegible]. Le gros [illegible]

ſelet de Rheims. La *poire ſanguinole.* La *poire de frangipane.* La *caſſolette*, ou *violet muſcat*, qu'on appelle en Poitou *des pots de fillerf*, & en Anjou la *verdette*, ou la *poire de taſtevibaut.* La *poire d'Amiral.* La *poire de Lombardie*, ou *de Milan.* Le *gros blanc.* L'*odorante muſquée*, dite *de baume*, *d'amidon*, *de fourmi*, ou *verge d'or.* La *brutte-bonne* : c'eſt une groſſe *poire* verte, beurrée & fondante. La *bergamotte d'eſté*, ou *milan de la berriere.* La *fauſſe muſquée*, ou la *bergamotte Grecque*, & en Anjou *violine.* L'*inconnuë-cheſneau*, ou *la fondante de Breſt.* Le *certeau d'eſté* eſt une *poire* longue, & belle à peindre. La *griſe-bonne*, ou la *poire de foreſt*, la *crapaudine*, *l'ambrete d'eſté*, ou la *rude épée.* Le *muſque d'eſté*, eſpece d'orange. La *poire d'orange commune.* L'*orange royale*, & l'*orange muſquée*, le *franſoreau.* La *poire de luſchefrion*, la *poire d'eau roſe*, ou *caillot roſat* ; de *muſcat doux*, ou la *poire d'averat*, ou la *robine groſſe*, & *petite*, ou la *poire de la honcville*, ou *la Royale.* Le *parfum doux*, dite *berni.* La *cramoiſine.* Le *bon Chreſtien muſqué* : ſa peau eſt jaune & liſſée, & a une eau ſucrée & excellente.

En Septembre, le *bon Chreſtien d'eſté*, ou *gratioli*, ainſi nommé à cauſe qu'il a été apporté en France par St. François de Paule. La *poire de Salviati.* La *poire d'Ange*, *poire de mondien.* La *poire roſe.* La *verte-ronde*, ou le *mouillebouche d'automne* : elle eſt fort beurrée & fondante, & d'une eau tres-relevée, qui eſt verte, quoy que meure. La *poire d'Angleterre*, le *beurré rouge*, dit *d'Anjou*, ou la *poire d'Amboiſe* ; en Normandie *iſambert le bon* : elle eſt groſſe, longue, fort colorée, & ſi beurrée & fondante, qu'elle en porte le nom par excellence. Le *beurré gris.* Le *beurré blanc*, ou *à courte queuë*, dit *le Doyenné de St. Michel.* La *poire de neige*, ou la *bonne-eute* : elle a la couleur d'un citron, & eſt tres-fondante. La *poire de ſinoin*, ou *de Joſeph.* La *poire tulipée*, ou la *bigarrade*, ou la *vilaine d'Anjou*, *caillot roſat*, ou *toute-bonne d'automne.*

Au mois d'Octobre, le *meſſire-Jean.* Il y a le blanc, le doré, & le gris. Le blanc eſt le plus haſtif. Le doré eſt d'un ſuc plus relevé, & n'eſt pas ſi pierreux. Le gris eſt plus tardif, mais l'eau en eſt plus ſucrée. C'eſt un des meilleurs fruits d'hiver. La *poire de vigne*, ou *de damoiſelle*, ou la *longue queuë d'Anjou.* Le *ſucre verd.* La *bergamotte commune* dite *d'automne.* Cette *poire* eſt verte, liſſe, platte, tres beurrée, & fondante, qui meurit hors de l'arbre, & devient jaune, & eſt un des plus excellents fruits. La *bergamotte recour.* La *bergamotte Suiſſe* : elle eſt platte, & rayée de verd & de jaune. La *bergamotte muſquée*, ou la *poire de colombier*, ou *de Sicile*, ou le *petit muſcat d'automne.* C'eſt une petite *poire* ſeche, & fort muſquée. La *bergamotte baſtarde*, qui eſt groſſe & platte, & tavelée de gris, & vient par glanes. La *voye au Preſtre*, ou la *poire de cadet*, qui eſt groſſe, longue & verte. La *belle & bonne.* Le *petit-oing.* La *poire de colmar.* Le *beſi d'Hery*, qui vient de la Baſſe Bretagne, de la foreſt d'Hery d'où cette *poire* a pris ſon nom ; *beſi* ou *beſiere* voulant dire *ſauvageon* en Bretagne, Normandie : & cette *poire* eſt ronde, jaune & liſſe, & meilleure cuite que cruë. Le *chat bruſlé*, ou la *pucelle de Xaintonge.* Le *bec d'oye*, ou le *martinſec.* La *poire de St. Denis*, *d'Angers.* *Amadote*, ainſi nommée de l'arbre qui fut trouvé en Bourgogne chez Dame *Oudotte.* Cette *poire* eſt platte, jaune, liſſe, ſeche & muſquée, dont le bois ſauvage étoit tout eſpineux avant ſa culture. La *groſſe-queuë*, la *poire de St. François*, la *poire de ronville*, ou le *gros certeau muſcat d'automne.* La *poire de Lanſac*, ou la *Dauphine*, ou la *frangipane d'automne.*

En Novembre ſe mange la *virgouleuſe*, qui vient du village de Virgoulée prés de Limoges, qu'on appelle auſſi la *chambrette*, à cauſe que le Baron de Chambret en eſt Seigneur. Cette *poire* eſt longue & verte, & jaunit en meuriſſant, tres-fondante, & d'un beurré ſolide & extraordinaire. Elle vient au plus beau des poiriers. Il la faut cueillir en maturité. L'*ambrette*, la *Florentine*, ou *poire de Florence.* La *Marquiſe*, eſpece de bon Chreſtien d'hiver. La *poire de Malthe*, ou *caillot roſat d'hiver*, ou la *poire de Preſtre.* La *poire d'eſpine.* La *Louiſe-bonne*, qui vient d'une Danse des Eſſarts en Poitou nommée *Louiſe.* Le *martinſec de Province*, ou *de Champagne.* C'eſt une *poire* plus ronde que longue, fort colorée d'un rouge gris, dont l'eau eſt ſucrée, & ſujette à la pierre. Le *parfum d'hiver*, ou le *bonvart muſqué.* Le *citron muſqué*, la *poire de maré.* Le *bon Chreſtien d'Eſpagne*, ou la *poire de janvry*, qui eſt groſſe, longue, tres-belle, d'un rouge de vermillon, tendre & pleine d'eau. La *poire de jalouſie.* Le *beſi de Queſſoüet*, venant de la foreſt de Queſſoüet en Bretagne où elle eſt appellée *rouſſette*, ou *petit beurré d'hiver.* Cette *poire* eſt petite, preſque ronde, fort brune & beurrée, qui a une eau excellente, relevée & vineuſe. Le *ſafran d'hiver*, ou l'*orange de St. Lo.* La *poire de rouſſeline.*

En Decembre, le *beſi*, ou *muſcat de l'eſchaſſerie*, jadis *de villandry.* Elle eſt groſſe, en ovale, aſſez jaune, tres-beurrée & muſquée, & vient par bouquets. La *verte-longue.* La *mouillebouche*, ou l'*eſpine longue d'hiver* : elle eſt d'une eau tres-fondante & tres-relevée. C'eſt une des plus excellentes *poires.* La *poire de ſatin.* Le *ſinor*, ou le *petit fremon.* Le *ſucrin noir*, ou la *poire de Mauritanie.* L'*Archiduc.* Le *gaſtellier*, ou *genar.* L'*eſpine de maſlee.* Le *franc real*, ou *gros micet*, qui eſt une *poire* groſſe, & preſque ronde, d'un jaune tavelé, & excellente à cuire. Le *petit micet*, le *milan fond*, eſpece de bergamotte. La *poire d'amadonte.* La *poire de parmin*, dont la rouge ſe nomme *poire de Luxembourg.* La *gourmandine.* Le *portail.* La *poire de Portugal.* La *poire de St. Germain*, ou *de l'artheloir.* Le *petit certeau* eſt une *poire* longue & menuë, jaune & rouge, excellente en compoſte & à confire. La *poire de Naples.*

En Janvier, la *poire de bon Chreſtien.* Il y a le *doré*, qui eſt le premier meur ; celuy *d'auche*, qui eſt ſans pepins, tres-long, & le meilleur de tous, & qui ſe colore comme les autres. Le *bon Chreſtien verd*, qui dure juſqu'en May. Il jaunit en meuriſſant. Il y en a de longs, & de ronds. Le meilleur vient en calbaſſe. On doit ce fruit à St. Martin qui l'a apporté de Hongrie, que le peuple nommoit *le bon Chreſtien.* D'autres diſent qu'on le doit à St. François de Paule. C'eſt le plus ancien des fruits. Il y a auſſi un *bon Chreſtien d'Angleterre*, que quelques-uns nomment *de Mauritanie*, à cauſe que ſa peau eſt noire & brune. Le *gros beurré d'hiver*, ou *bon Chreſtien beurré.* L'*orange d'hiver.* Le *trouvé de montagne.* La *poire de Prince* ou le *gros certeau d'hiver.* Le *ſucrin d'hiver*, le *petit muſcat d'hiver.* La *poire de livre*, ou *rateau gris.* La *poire de treſor*, ou *d'amour.* La *poire de grillon*, ou *bonne-amet.*

En Fevrier, le *rouſſelet d'hiver*, le *gros muſc d'hiver*, ou l'*orange muſquée*, ou la *poire Magdelaine.* Elle eſt longue & verte, & jaunit en meuriſſant. La *paſtorale*, qui reſſemble au *St. Leſin.* Le *martinſire*, ou *certeau muſqué d'hiver.* Elle eſt longue, verte & rouge, belle & liſſe, dont l'eau eſt excellente & muſquée. Le *Dagobert.* La *donville*, ou le *calot*, ou la *poire de Provence.* Le *bequeſne.* La *bergamotte de Hollande*, qui eſt tres-groſſe, ronde, verte, & beurrée. La *poire verte de perem.* La *poire de Piſe*, ou *de St. Auguſtin.* Le *visbourg.* La *bergamotte bugi*, qu'on appelle en Italie *pera ſpina*, eſt une groſſe *poire* preſque ronde, plus menuë vers la queuë, d'un verd jaune, fondante & beurrée, & de bonne garde. La *poire de giroſle.* La *ſtergonette.*

En Mars, Avril & May, le *St. Leſin*, la *double fleur*, la *bonne de ſoulers*, la *bergamotte de Paſques*, ou *de la grilliere*,

liere, qui eſt verte & beurrée, & d'une eau auſſi bonne que celles d'automne. La *poire de Fontarabie*. *Gros muſcat de Lyon*, ou *gros Romain*; *bonne-foy*, ou *Carmelite muſquée*. C'eſt une groſſe *poire* plus longue que ronde, jaune, & colorée de rouge, ſans pierre. Le *tibivilliers*, ou *bruta marma*. La *poire de Perſe*, ou d'*Armenie*, *de Montrave*, ou *gros muſcat d'hiver*. La *poire de chaumontel*, ou *gros beurré d'hiver*. Elle eſt aſſez longue, d'un gris brun & rouge, qui eſt fondante & de bon gouſt, & la plus tardive des *poires* beurrées, qui ſe garde juſqu'en May. La *poire de fer*, ou *d'hiver*. La *bernardiere*. La *gilogilles*, ou *garde-eſcoſſe*. Le *cadillac*, ou *de Pequigny*, *de citrouille*, *de tous temps*, eſpece de rateau blanc. Pline fait auſſi mention d'un grand nombre de *poires* qui étoient nommées la plus-part du nom de ceux qui les avoient apportées, ou des lieux d'où elles étoient venuës; ce qui eſt arrivé auſſi aux *poires* de noſtre temps. La *poire* à dix fibres qui ſervent à nourrir ſes pepins. Elle a une partie particuliere qu'on appelle *la carriere*, qui eſt un amas de petits nœuds pierreux dont pluſieurs ſont répandus par tout ſon parenchyme, mais qui ſont plus prés & plus durs vers le centre du fruit; deſorte qu'ils ſemblent former tous enſemble comme une ſeule pierre ronde. Cette carriere ſe forme de la même maniere que celle qu'on voit dans les urines, dans les tonneaux de vin, & pluſieurs autres liqueurs.

POIRE D'ANGOISSE, ſe dit d'un cadenas qui par de certains reſſorts qui ſe laſchent, quand on l'a mis dans la bouche, oblige à la tenir ouverte, & empeſche de crier.

On dit auſſi figurément, qu'on a bien mangé des *poires d'angoiſſe*, lors qu'on a été dans un état miſerable, en captivité, & qu'on a ſouffert bien des maux.

POIRE A' FEU. C'eſt une eſpece d'eolipile fait de cuivre en forme de *poire*, qui n'a qu'un petit trou par où l'on fait entrer l'eau, quand on l'y trempe étant eſchauffée, & par où le vent ſort avec violence, quand on la met ſur du feu.

POIRE, eſt auſſi un fourniment où on met de la poudre à canon pour porter dans la poche, parce qu'il eſt fait en forme de *poire*.

POIRE, ſe dit proverbialement en ces phraſes. Il faut garder une *poire* pour la ſoif, c'eſt à dire, eſpargner pour le beſoin. On dit auſſi, Entre la *poire* & le fromage, en parlant de la gayeté qu'on a à la fin d'un repas. On dit auſſi quand on menace quelqu'un, qu'on ne luy promet pas *poires* molles.

POIRE. ſ. m. Cidre fait de poires. Quelques-uns diſent *du peré*. Ce mot vient de *piraticum*, ou de *piratium*. Menage.

POIREAU, ou *Porreau*. ſ. m. Plante potagere qui vient en hiver, qui a la tige verte & la teſte blanche. On fait de bonne ſouppe aux *poireaux* avec un chapon. Il y a des *poireaux* teſtus, & d'autres ſectiles. Les teſtus ſe font par art, lequel eſt enſeigné dans Matthiole. Le *poireau* a les feuilles comme l'ail, plus larges toutefois & plus longues, cavées & faites en dos d'aſne. Sa teſte eſt groſſe, bulbeuſe, blancheaſtre, & chevelüe dans ſon ſommet. Sa fleur eſt à la cime, arrangée en rond. Sa graine eſt noire, & preſque ſemblable à celle de l'oignon. Sa racine a forces pellicules, & ſe jette en deux tiges de même que luy. En Latin *porrum capitatum*. Il y en a un ſauvage qu'on appelle *porrum agreſte*, en François *vigne-perrette*.

POIREAU, eſt auſſi une eſpece de verruë, ou excreſcence de chair ſpongieuſe qui vient aux paſturons de derriere des chevaux, qui eſt groſſe comme une noix, qui jette & qui ſuppure des eaux rouſſes & puantes.

POIREAU, ſignifie auſſi une verruë, ou excreſcence qui vient ſur la peau de l'homme par une pituite fort endurcie. On dit que le lait de figuier, le ſuc de titimale, fait en aller les *poireaux*.

POIRE'E. ſ. f. Plante potagere qui a les feuilles fort larges, & qui a une grande coſte au milieu dont on fait des cardes. Les cardes de *poirée* ſont preferées par pluſieurs aux cardes d'artichauds.

POIRIER. ſ. m. Arbre qui porte des poires. Le bois de *poirier* reçoit un beau poli, & on en fait des buffets qu'on noircit comme de l'ebene.

POIS. ſ. m. Legume rond qui vient dans une gouſſe. On le ſeme en Mars, & on le recueille en May & Juin. Les *pois* ſortent d'une tige qui a force trous, force rameaux, force tendrons & agraffes, & force feuilles groſſes, longuettes & graſſettes. Leur gouſſe eſt ronde & longue. Elle enferme un grain blanc & rond. Leur fleur a la forme d'un papillon, & eſt purpurine au milieu. Leur racine eſt fort foible, ce qui fait qu'ils rampent ſur terre. Il y en a de plus grands qui veulent eſtre appuyés, qu'on appelle *pois ramez*, à cauſe qu'on met auprés d'eux des rames ou branches d'arbres où ils s'accrochent. Les *pois* & feves nouvelles ſont les ragouſts des riches friands. On mange des *pois* au lard, des eſchinées aux *pois*. On fait en Careſme de la purée avec des *pois*. Il y a des *pois chiches*, des *pois ſans coſſe*, des *pois verds*, des *pois gris*. Ce mot vient de *poes*, qui en langage Celtique ou Bas-Breton ſignifie la même choſe.

Il y a auſſi des coquilles qu'on appelle *pois noirs*, & *pois jaunes*.

On dit proverbialement, Vous me regardez de travers, vous ay-je vendu des *pois* qui ne cuiſent point? On appelle auſſi un goulu, un charlatan, un *avaleur de pois gris*. On dit auſſi, Que ce ſoient *pois*, que ce ſoient feves, en parlant des choſes dont on donne le choix indifferemment. On dit auſſi, Il va & il vient comme *pois* en pot.

POISON. ſ. m. Ce qui a une ſi mauvaiſe qualité, qu'elle nuit au corps, ce qui le tuë. Le *poiſon* eſt oppoſé à l'aliment, parce que l'un ſert à conſerver la vie, & l'autre à la détruire. Le *poiſon* entre dans le corps par la reſpiration, ou tranſpiration de l'air peſtilent, ou par une playe ou morſure, & enfin par la bouche, en beuvant & mangeant des choſes nuiſibles. Le *venin* ſe dit des mauvaiſes qualités des animaux; le *poiſon* de celles des vegetaux & des mineraux. Voicy les principaux *poiſons* dont il faut avoir ſoin de ſe garentir: le jus du concombre ſauvage dit elaterium, de la mandragore, du meconium, ou opium, ou l'opocarpaton, & le pavot cornu, les racines de carline, d'hermodactyles, d'aconit, de l'ellebore, de l'agaric noir, de l'if, du ſolanum, de l'ache de Sardaigne, ou grenouillette, du toxicum, de la ruë ſauvage, les champignons, le ſang de taureau frais tué, le miel d'Heraclée, le plaſtre, la ceruſe, la litharge, le plomb & le vif-argent, l'arſenic, le verd-de-gris, le reagal, la leſcive de ſavon, que les Italiens appellent la *maeſtra*, l'eau forte, &c. Matthiole adjouſte que l'eau fraiſche, ou le vin pur, ou le vin cuit, au ſortir du bain, ou aprés qu'on a couru, ſont des *poiſons*; que la chair & le poiſſon roſtis laiſſez quelque temps en lieux humides, ou étouffez, ſont des *poiſons*, ſi on les mange aprés être refroidis; que les beſtes qui meurent d'elles-mêmes, ou qui ſont mordues des ſerpens ou de beſtes enragées, ſont auſſi des *poiſons*; que les purgatifs vehements, comme l'euphorbe, le turbit, la ſcamonée, la coloquinte, la couleurée, tous les tithymales, l'eſpurge, la palma Chriſti, le bois gentil, ſont des *poiſons*, ſi on n'en uſe avec grande precaution. Le ſang menſtrual, le fiel de leopard, de vipere, du chien de mer, la cervelle du chat, le bout de la queuë d'un cerf, ſont tous *poiſons*. Les fiels de vipere & de chien de mer tuent tout ſoudain, quelque peu qu'on en prenne. Les Chymiſtes font des *poiſons* artificiels avec des ſels & du mercure, qu'ils appellent *du ſublimé*. Tous les corps qui ont des qualités trop

chaudes, ou trop froides, ſubtiles & corroſives, ſont des *poiſons*. Ce mot vient du Latin *potio*, comme *empoiſonner* vient de *impotionare*. Il a été autrefois pris en bonne part. Menage.

POISON, ſe dit auſſi de tout ce qui eſt corrompu & puant. Quand on vuide quelque cloaque, on s'eſcrie, Quel *poiſon*, quelle puanteur. Si on mange de la viande corrompuë, on dit, Fi, voilà du *poiſon*. Les goinfres le diſent auſſi hyperboliquement d'un ragouſt mal aſſaiſonné. C'eſt du *poiſon*, on nous veut empoiſonner.

POISON, ſe dit figurément en choſes ſpirituelles & morales. L'hereſie, les mauvaiſes doctrines ſont des *poiſons* de l'ame. On avale un ſubtil *poiſon* dans la compagnie des meſchants. Un amoureux dit qu'il a pris un ſubtil *poiſon* dans les yeux de ſa maiſtreſſe, que c'eſt un doux *poiſon* qui le fait mourir. Il y a des philtres amoureux qui ſont des *poiſons*.

POISSARDE. ſ. f. Terme injurieux que ſe diſent les Harengeres les unes aux autres pour ſe reprocher leur vilenie & malpropreté.

POISSER. v. act. Enduire de poix. On *poiſſe* les navires, les bateaux, les cables, pour empêcher qu'ils ne ſe pourriſſent dans l'eau. On *poiſſe*, on ſoulfre les vins, quand on les veut tranſporter par mer.

POISSER, ſe dit auſſi des choſes graſſes & viſqueuſes qui s'attachent aux habits, & qui y font des taches. Un Eſpicier, un Chandelier, un Boucher, ont toûjours des habits gras & *poiſſez*. Quand on manie du ſucre & des confitures, on a les doigts tout *poiſſez*, & même quand on compte de la menuë monnoye.

POISSÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

POISSON. ſubſt. maſc. Animal qui vit dans les eaux. Il y a des *poiſſons* de mer, & des *poiſſons* de riviere; d'autres qui vont dans toutes les eaux, comme les ſaumons, les aloſes, &c. Les caſtors, les loutres, les crocodiles, ſont moitié chair, & moitié *poiſſon*, ils vivent dans l'eau & ſur terre. On appelle *poiſſons cetacées*, les gros *poiſſons*, comme les baleines & les tiburons; des *poiſſons teſtacées* & *oſtracées*, ceux qui ont des coquilles & de groſſes eſcailles, comme les tortuës & les huiſtres. On dit le muſle, les ouïes ou bronchies des *poiſſons*; les nageoires des *poiſſons*; de la colle de *poiſſon*; des boutiques, des reſervoirs de *poiſſon*. Les Poëtes appellent les *poiſſons*, les *peuples eſcaillés*. On appelle les jours maigres, jours de *poiſſon*. Sur la mer on apppelle *poiſſon vert*, celuy qui vient d'être ſalé, & eſt encore tout moite; & *poiſſon ſec*, celuy qui eſt ſalé & ſeché. Ce mot vient de *piſcione*, formé de *piſcis*. Menage. François Willughbei de la Societé Royale d'Angleterre a publié en 1676. un excellent Livre de l'Hiſtoire des *Poiſſons*, qu'il appelle *Ichthyographie*. Rondelet avoit fait auparavant l'Hiſtoire des *Poiſſons*.

On appelle en termes de Marine *poiſſons royaux*, les dauphins, eſturgeons, ſaumons & truites, leſquels appartiennent au Roy ſeul, quand ils ſont trouvés eſchoüez ſur le bord de la mer, à la difference des baleines, marſoins, veaux de mer, thons, ſouffleurs & autres *poiſſons* à lard, qui ſont partagés comme ſimples eſpaves. Cela eſt reglé par le titre 7. du livre 5. de l'Ordonnance de la Marine. La couſtume de Normandie appelle auſſi *poiſſons royaux*, generalement tout le *poiſſon* qui eſt digne de la table du Roy, comme vives, ſurmulets, qui ſont les rougets, les haubans qui ſont brignes, ou loubines, &c. Sur la mer Athlantique il y a une infinité de *poiſſons* volants qui ſont la proye des dauphins, des bonites & des albicores, quand ils ſont dans la mer; & dés qu'ils s'élevent en l'air, ils y rencontrent des oiſeaux ſemblables à nos hirondelles de mer qui les prennent.

POISSONS, au plurier, eſt une Conſtellation qui fait le XII. Signe du Zodiaque, où le Soleil entre au mois de Fevrier. Elle eſt dans la partie Auſtrale. Elle a 34. eſtoilles, ſelon Ptolomée, & 39. ſelon Quepler, qui ſont de la quatriéme ou cinquiéme grandeur, à la reſerve d'une qui eſt de la troiſiéme. C'eſt une des Maiſons de Jupiter, & l'exaltation de Venus.

Les *poiſſons* ſont appellés diverſement en blaſon. Les dauphins ſont toûjours *courbez*; les bars ou barbeaux *adoſſez*; les chabots *poſés en pal*. Quand ils ſont en faſce on les repreſente nageants, & on n'exprime point leur aſſiette, mais ſeulement lors qu'ils ſont en pal ou en bande.

POISSON, eſt auſſi une petite meſure de liqueurs qui contient la moitié du demi-ſeptier de Paris. On prend quelquefois trois *poiſſons* de lait d'aſneſſe. Ce mot en ce ſens vient de *potio*, & on devroit dire *poſſon*.

POISSON, ſe dit proverbialement en ces phraſes. On dit d'un grand goulu, qu'il avaleroit la mer & les *poiſſons*. On dit d'un homme à ſon aiſe, qui eſt en une bonne condition, qu'il eſt heureux comme le *poiſſon* dans l'eau. On dit de celui qui vit fort retiré, dont on ne connoiſt pas l'humeur, qu'on ne ſçait s'il eſt chair ou *poiſſon*. On appelle *chere de Commiſſaire*, quand on ſert chair & *poiſſon*. Ce proverbe n'a commencé que du temps des Huguenots, car il falloit que les repas qu'on donnoit les jours maigres aux Commiſſaires des Chambres mi-parties fuſſent ſervis en chair & en *poiſſon*, afin que chacun en mangeaſt ſuivant le devoir de ſa Religion. On dit auſſi, que les gros *poiſſons* mangent les petits, pour dire, que les Puiſſans oppriment les foibles. Ce proverbe eſt ancien, & c'eſt une façon de parler qui ſe trouve dans Polybe & dans Varron. On dit auſſi d'un preſent qu'un pauvre fait à un riche, que c'eſt un petit *poiſſon* pour en avoir un gros. On dit auſſi, que la ſauſſe vaut mieux que le *poiſſon*, quand l'acceſſoire vaut mieux que le principal. On dit auſſi d'un homme qu'on a convaincu, qu'on l'a rendu muet comme un *poiſſon*. On dit auſſi de celui qui a de la peine à digerer quelque affront, quelque injure, qu'il ne ſçait à quelle ſauſſe manger ce *poiſſon*. On appelle auſſi un maquereau, un *poiſſon d'Avril*. Le peuple dit ironiquement à celuy qui a mis le pied dans l'eau, qu'il a peſché un *poiſſon*.

POISSONNERIE. ſ. f. Lieu où on vend le poiſſon. La *Poiſſonnerie* de Lyon, &c.

POISSONNEUX, EUSE, adj. Qui eſt plein de poiſſon. Voilà une riviere bien *poiſſonneuſe*. Il y a certains rivages de mer bien plus *poiſſonneux* que les autres.

POISSONNIERE. ſ. f. Marchande de poiſſon. Les enfans la veille de Paſques font la guerre aux Harengeres & *Poiſſonnieres*.

POITRAIL. ſ. m. La partie du cheval compriſe entre ſes deux eſpaules au deſſous de l'encolure. Ce mot vient de *pectorale*.

POITRAIL, eſt auſſi une partie du harnois du cheval, & ſe dit de la bande de cuir qui bat ſur le *poitrail*, & qui empeſche que la ſelle ne tombe en arriere, quand le cheval monte, ou ſe cabre. On y paſſe auſſi le bout du fourreau des piſtolets.

POITRAIL, en termes de Maçonnerie, eſt une groſſe poutre qu'on poſe de travers ſur des pieds droits de pierre, ſur des colomnes, ou de gros murs, & qui ſupporte tout un pan de charpenterie, & quelquefois tout un mur de maçonnerie. On s'en ſert particulierement aux maiſons où l'on veut faire des boutiques. C'eſt ce qu'on appelle quelquefois *architrave*.

POITRINE. ſ. f. La partie anterieure des animaux où les coſtes s'aſſemblent. Il eſt dangereux d'avoir la *poitrine* eſtroite, d'avoir des fluxions, des rhumes ſur la *poitrine*, ſur le poulmon. Un pecheur frappe ſa *poitrine*, dit des *mea culpa* en ſigne de penitence. On le dit plus ordinairement des animaux, du bœuf, mouton, & veau. Le bœuf de *poitrine* eſt le meilleur. Une *poitrine* de veau en ragouſt. Une *poitrine* de

mouton

mouton ſur le gril. Les delicats outrez ont pretendu qu'à cauſe qu'on diſoit *poitrine* de ces animaux, on ne le devoit plus dire de l'homme : ce qui eſt une raiſon tout à fait impertinente.

POITRON. ſ. m. Eſpece de prune jaune, & la moindre de toutes les prunes.

POIVRADE. ſ. f. Mets appreſté avec du poivre. Des artichauds à la *poivrade* ſe mangent crus avec du ſel & du poivre. Les pigeons ſe mangent à la *poivrade*, roſtis ſur le gril avec du poivre & du vinaigre.

POIVRE. ſ. m. Fruit aromatique qui a une qualité chaude & ſeche, qui vient en grains, dont on ſe ſert pour l'aſſaiſonnement des viandes. Il croiſt en Java, Sumatra, & Malaca, & le long des coſtes de Malabar. Il y en a de maſle qui a les feuilles plus grandes, & de femelle qui les a plus petites, qui ſont pointuës, & repreſentent un cœur. Elles ont une longue queuë, & ſont vertes en dehors, & jaunaſtres en dedans. La plante eſt ſarmenteuſe, ployable, & pleine de nœuds, & il faut planter auprés des arbres ou des eſchalas, pour luy ſervir de ſouſtien. Les grains viennent en grappes. Chaque branche en produit ordinairement ſix, longues de trois doigts, & pareilles à celles des raiſins. Ils n'ont preſque point de queuë, & ſont verds au commencement, & noirciſſent en meuriſſant, ou eſtant ſechez au Soleil. On les cueille au mois de Novembre.

Le *poivre blanc* vient de la même plante, & ſe fait de *poivre noir* qu'on arroſe, & qu'on humecte de l'eau de la mer, l'expoſant aprés aux rayons du Soleil, & rejettant l'écorce, qui abandonne alors le grain, d'où vient qu'il ſe trouve blanc.

Le *poivre long* eſt une autre eſpece de *poivre* dont la figure approche du chaton de coudrier. Sa longueur approche de celle des dattes. Il eſt compoſé de pluſieurs petits grains contigus fort bien arrangez, de la groſſeur & de la couleur de la graine de jusquiame. Son gouſt eſt preſque ſemblable à celuy du *poivre noir*, mais il eſt plus moderé dans ſa ſiccité. Il y a auſſi un *poivre d'eau*, & un *poivre verd*.

Il y a un *poivre* des Indes Occidentales, qu'au Perou on appelle *buchu*, & dans les Iſles *axi*, dont les Indiens ſont fort friands, parce qu'ils en mettent à toutes ſortes de ſauces, & même en mangent les racines crues, dont l'uſage eſt deffendu dans le jeuſne. Ce *poivre* ordinaire eſt gros, longuet, & ſans pointe. On le mange en verd; & quand il a ſa couleur parfaite, il eſt tantoſt rouge, tantoſt jaune, & tantoſt noir. Il y en a d'autre qui eſt fort menu, qui pend à une queuë, & qui a la forme d'une ceriſe. C'eſt le plus piquant de tous, le plus eſtimé, & le moins commun. Les Eſpagnols le preferent à celuy des Indes Orientales. Les reptiles les plus venimeux l'ont naturellement en horreur, tellement qu'on peut croire qu'il eſt contraire au venin.

Pline dit que de ſon temps le *poivre* s'achetoit au poids de l'or & de l'argent. S. Auguſtin donne le nom de *poivre* à toute ſorte d'épicerie & d'aromates.

POIVRER. *v. act.* Mettre du poivre en aſſaiſonnant les viandes. Les gens du Nord *poivrent* beaucoup tout ce qu'ils mangent.

POIVRER, ſe dit auſſi ironiquement, en parlant à des desbauchés qui ont gagné quelque vilaine maladie avec les femmes. Quand on hante les mauvais lieux, on eſt bientoſt *poivré*. Les Pauconniers *poivrent* leurs faucons, c'eſt à dire, les lavent avec de l'eau & du poivre, quand ils ont de la gale ou de la vermine; comme auſſi pour les aſſeurer, quand ils ſont trop farouches.

POIVRIER. ſ. m. L'arbriſſeau qui produit le poivre, qui a quelque rapport au genevrier. Le *poivrier* s'attache toûjours ſur un autre arbre qui ne porte point de fruit, & qui a ſa tige fort haute; autrement il ne pourroit pas ſe ſouſtenir, ſon bois eſtant foible comme celui de la vigne. Chaque grappe de poivre a trois feuilles qui la couvrent : tout en eſt verd, & ce verd eſt ſemblable à celui de la ruë. Cet arbre ſur les lieux s'appelle *pipé*.

POIVRIER, ſe dit auſſi des Marchands qui vendent le poivre, qui le broyent au moulin; & même d'un petit vaiſſeau dans lequel on le ſert.

POIX. ſ. f. C'eſt un ſuc ou gomme qui ſe tire des bois gras, comme pins, ou ſapins, qui ſervent de flambeau pour s'éclairer la nuit dans les pays de montagnes. La *poix reſine* ſe fait de la même gomme, dont on a fait evaporer les parties aqueuſes, & qui devient extremement ſeche. Celle-cy vient des pins & de la peſſe. La *poix* & reſine liquides viennent du terebinte, meleze, lentiſque & cyprés. Pour tirer la *poix*, on fend ces arbres en petites buſches, qu'on met dans un four qui a deux ouvertures; par l'une l'on met le feu, & par l'autre on recueille la *poix* qui coule ſur le plancher du four, & tombe dans des baſſins. La fumée qui eſt eſpaiſſe la rend noire comme on la voit.

On fait de l'huile de *poix* en ſeparant l'aquoſité qui nage ſur la *poix*, comme le lait clair ſur le lait eſpais. On fait auſſi de la ſuye de *poix* en bruſlant la *poix* liquide, lors qu'on la veut convertir en *poix* ſeche. La *poix navale* ſe fait de vieux pins qui ſont preſque tous convertis en torches, qu'on arrange en un buſcher de la même maniere qu'on fait le charbon, & c'eſt celle dont on enduit les navires. Mais les Medecins appellent *poix navale*, celle qui eſt raclée des vieux navires, & qui a acquis une vertu aſtringente par le moyen de l'eau de la mer. On s'en ſert à faire des emplaſtres. On y adjouſte quelquefois du ſel commun & de la reſine; & quand on y jette des eſtoupes, ou de vieux cables battus, cela fait le gaudron pour poiſſer les vaiſſeaux. La *poix Grecque* ou la *poix d'Eſpagne*, eſt de la reſine du pin, ou de quelque arbre ſemblable qu'on a fait cuire dans de l'eau juſqu'à ce qu'ayant perdu ſon odeur naturelle, elle devient ſeche & friable. Les Anciens l'appelloient *Colophone*, à cauſe qu'il en venoit quantité d'une ville de Grece nommée Colophon. Il y a de la *poix* qui coule naturellement des rochers, qui eſt bonne à poiſſer les navires, & il y en a dans quelques Iſles de l'Archipel.

POIX DE BOURGOGNE, eſt une *poix* blanche qui vient de certains arbres reſineux croiſſants dans la Franche-Comté vers le Mont Jura. Elle eſt extremement tenace : c'eſt pourquoy on l'employe à faire des emplaſtres deſſiccatifs.

P O L.

POLAIRE. adj. Qui appartient au Pole. L'eſtoile *polaire*, c'eſt la derniere de la queuë de la Petite Ourſe, qui eſt la plus voiſine de noſtre Pole. Paris a 48. degrés, 52. minutes, 10. ſecondes d'élevation *polaire*, qui eſt la même que la latitude. Les cercles *polaires* ſont des cercles deſcrits ſur les cartes à 23. degrés de chaque Pole, qui marquent les Zones Glaciales.

POLAQUE, ou *Polacre*. ſ. f. eſt un vaiſſeau Levantin dont on ſe ſert ſur la Mediterranée, dont la voile d'avant eſt latine, mais la maeſtre & ſon hunier ſont quarrés. Il porte couverte, & va à voiles & à rames. Il eſt armé de cinq ou ſix canons & de pierriers, & eſt monté de 25. ou 30. matelots. Il ſert à faire des deſcouvertes, quand il eſt armé pour le ſervice des grands navires.

POLE. ſ. m. eſt l'extremité de l'axe ſur lequel la ſphere ſe meut, & par excellence on appelle *Poles* du monde, ceux ſur qui le monde & la terre tournent. Le *Pole* Arctique, le *Pole* Antarctique. Les *Poles* ſont ainſi appellez du Grec *polein*, qui ſignifie *tourner*.

POLE, en Geometrie, ſe prend generalement pour le point le plus éloigné de la circonference d'un grand cer-

cle

cle deſcrit ſur un globe, en quelque ſituation que ce ſoit, de même que le *centre* dans les figures planes. Le Zenith eſt le *pole* de l'Horiſon.

POLE, ſe dit figurément en Morale, des deux principaux points ſur leſquels roule une affaire. La Religion & la juſtice ſont les *poles* ſur qui roule le bon gouvernement.

POLEMIQUE. adj. C'eſt une epithete qu'on donne aux Livres des Auteurs qui eſcrivent les uns contre les autres, & qui ſe critiquent quelquefois avec trop d'aigreur. Les Exercitations de Scaliger contre Cardan ſont un Livre *Polemique*. Les Livres *Polemiques* ou les guerres des Auteurs ſont fort utiles dans la Republique des Lettres.

POLEMOSCOPE. ſ. m. Terme d'Optique, eſt une lunette à longue veuë, deſtinée au ſervice de la guerre. Elle eſt de l'invention de Hevelius. Elle eſt faite de deux verres, dont l'un eſt convexe, & l'autre concave, & de deux miroirs plans.

POLI. ſ. m. Qui eſt uni en ſa ſurface & ſans inégalités. Les matieres les plus dures ſont celles qui reçoivent le plus beau *poli*. Le dernier *poli* qu'on donne aux miroirs d'acier ſe fait avec de la potée ou chaux d'eſtain. Il n'y a que le *poli* qui ſoit cauſe de la reflexion.

POLICAN. ſ. m. eſt un inſtrument de Chirurgie propre pour arracher les dents. Il eſt fait en forme de tenailles, crochu par un bout, & arrondi par l'autre.

POLICE. ſ. f. Loix, ordre & conduite à obſerver pour la ſubſiſtance & l'entretien des Eſtats & des Societés. En general il eſt oppoſé à *barbarie*. Les Sauvages de l'Amerique n'avoient ni loix, ni *police*, quand on en fit la découverte. Les Eſtats differents ont diverſes ſortes de *police* pour leurs mœurs & pour leur gouvernement. La *police* de Sparte étoit differente de celle d'Athenes.

POLICE, ſe dit plus particulierement de l'ordre qu'on donne pour la netteté & ſeureté d'une ville, pour la taxe des denrées, pour l'obſervation des ſtatuts des Marchands & des Artiſans. Il y a à Paris un Officier Lieutenant General de *police*, 48. Commiſſaires qui vont en *police*, qui font des viſites de *police*; une Chambre de *police*, où on aſſigne verbalement ceux qui ont contrevenu aux reglemens de *police*.

POLICE, eſt auſſi un billet de change, qui ſe dit particulierement ſur la mer & ſur les coſtes.

On appelle auſſi *police d'aſſeurance*, un traité ou contract que le Bourgeois ou le Marchand fait avec les Aſſeureurs pour la ſeureté de ſa marchandiſe. Il doit eſtre par écrit, & paſſé par le Greffier qui eſt pour cet effet eſtabli par la Communauté des Marchands. Autrefois il s'en faiſoit de parole qu'on appelloit *confiance*, parce qu'on ſuppoſoit que l'Aſſeureur les eſcrivoit ſur ſon livre de raiſon. Ce mot de *police* eſt Eſpagnol, & vient de *poliça* qui ſignifie *cedule*; mais il eſt venu des Italiens & Lombards, & originairement du Latin *polliicitatio*. Ceux de Languedoc l'ont mis en uſage dans le commerce, & ſur la mer de Levant il ſignifie toute ſorte de convention ſur le fait de la Marine, & l'Ordonnance de la Marine de 1681. l'a autoriſée.

Police de chargement, ſignifie la même choſe ſur la Mediterranée, que *connoiſſement* ſur l'Ocean.

POLICER. v. act. Faire des loix, des reglements de police pour entretenir la tranquillité publique. L'Eſtat qui eſt le mieux *policé*, à ce qu'on dit, c'eſt la Chine. Il y a encore bien des peuples qui ne ſont point *policés*, qui vivent ſans loix, comme des beſtes.

POLICÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

POLIEDRE. ſ. m. Terme de Geometrie. Corps compoſé de pluſieurs faces, comme ſont les cinq corps reguliers qui ſont le *tetraedre*, *l'octaedre*, le *cube*, le *dodecaedre*, & *l'icoſaedre*. On appelle auſſi des lunettes *poliedres*, celles qui ſont à pluſieurs facettes qui multiplient les objets, & que le peuple appelle des lunettes d'avaricieux. Un *poliedre* gnomonique eſt une pierre à pluſieurs faces, ſur laquelle il y a pluſieurs eſpeces de cadrans.

POLICON. ſ. m. Terme bas & populaire dont on ſe ſert quelquefois pour nommer les petits gueux, les couppeurs de bourſe ſujets à paſſer par les mains des Officiers de police.

POLIMENT. ſ. m. Poli, qui a la ſurface fort unie, & par conſequent brillante, éclatante. Le *poliment* exquis qu'on donne aux pierres precieuſes vient de leur dureté. Les couleurs minerales ſont les ſeules qui reçoivent un beau *poliment*, ce ſont celles dont on fait l'eſmail.

POLIMENT. adv. D'une maniere nette & polie. Cet Auteur eſcrit *poliment*. On vit fort *poliment* à la Cour. On traite fort *poliment* chez un tel Traiteur.

POLIR. v. act. Rendre uni en ſa ſurface, en oſter toutes les inégalitez. Le marbre ſe *polit* avec les grais, les armes avec de l'emeril, le diamant avec la ſeule poudre de diamant ſur la boüe d'acier. Il eſt bien difficile de bien *polir* un miroir ſpherique.

POLIR, ſe dit figurément en Morale, & ſignifie premierement, Civiliſer. On a du mal à *polir* les Barbares, à les ranger dans une ſocieté honnette & civile. Les peuples du Nord eſtoient autrefois farouches, le temps & les lettres les ont *polis* & rendus ſçavants. On dit auſſi, que la Cour *polit* bien les gens de province. La converſation des Dames *polit* bien un jeune homme, le rend propre, galand & delicat. Un Auteur ne ſçauroit trop *polir* ſon diſcours, ſon ſtile, ſes vers.

POLI, IE. part. paſſ. & adj. Un teint *poli* & uni. Des peuples *polis* & civiliſez. Un Courtiſan *poli* & mignon. Un eſprit *poli* & galand.

POLISSOIR. ſ. m. Inſtrument qui ſert à polir. Les Orfevres & les Ouvriers qui travaillent ſur les metaux ont des *poliſſoirs* d'acier, d'emeril, de dent de loup, &c. Les Doreurs ont de petites broſſes qui leur ſervent de *poliſſoirs*.

POLITESSE. ſ. f. Conduite honneſte, civile & agreable dans les mœurs, dans les manieres d'agir & d'eſcrire. Les Voyageurs ont trouvé beaucoup de *politeſſe* dans les Cours des Rois de Perſe & de la Chine. On ne ſçauroit voir plus de *politeſſe* qu'il y en a à la Cour de France. Malherbe nous a enſeigné la grande *politeſſe* des vers. Balſac avoit une grande *politeſſe* d'eſprit, de ſtile.

POLITIQUE. ſ. f. La premiere partie de la Morale, qui conſiſte en l'art de gouverner & de policer les Eſtats pour y entretenir la ſeureté, la tranquillité, & l'honneſteté des mœurs. La bonne *politique* ne conſiſte pas ſeulement à faire des conqueſtes, mais à gagner l'amour de ſon peuple. Cette action eſt contre toutes les regles de la *politique*. Il y a pluſieurs Livres de *Politique* d'Ariſtote, de Bacon, de Cardan, de Juſte Lipſe: celuy-cy n'y a mis que des particules, le corps du Livre eſt en citations.

POLITIQUE, ſe dit auſſi en un ſens plus eſtroit, de la conduite particuliere de chacun dans ſa famille, dans ſes affaires. En ce monde chacun a ſa *politique*. Ce n'eſt pas là ma *politique*.

POLITIQUE. ſ. m. & f. Celuy qui ſçait l'art de gouverner, ou qui en juge ſuivant les lumieres qu'il a acquiſes. Les plus grands *politiques* ont été trompez par les evenements, ont eu une fin malheureuſe. Dans les troubles de la Ligue il y avoit les *Politiques*, qui eſtoient du party du Roy contre les Ligueurs. Les Nouvelliſtes ſont tous *politiques*, & jugent à tort & à travers de tout ce qu'ils voyent arriver dans les Eſtats. Machiavel étoit un grand & dangereux *politique*.

POLITIQUE. adj. m. & f. Qui concerne le gouvernement, la conduite de la vie. Les Diſcours *Politiques* & Militaires du Sr. de la Nouë. Le Treſor *Politique*, ou Recueil de pluſieurs inſtructions des affaires d'Eſtat. Cet homme a une conduite fort *politique* & cachée, c'eſt un eſprit *politique*.

POLITIQUEMENT. adv. D'une maniere politique, ſage & prudente. Les Republiques ne ſe conſervent que tant qu'elles agiſſent fort *politiquement*. Il faut vivre à la Cour *politiquement*, ne pas dire tous ſes ſentimens, s'accommoder aux humeurs des Grands.

POLLUER. v. act. Profaner un lieu ſaint; ſalir, contaminer ſon corps qui eſt le temple de Dieu. Une Egliſe ſe *polluë* par l'effuſion du ſang, ou de la ſemence, il la faut rebenir. Les Juifs ſe tenoient *polluez* par l'attouchement d'un corps mort, par les menſtruës des femmes. L'Eſcriture dit que Her & Onam furent ſeverement punis pour s'eſtre *polluez*, pour avoir jetté leur ſemence ſur la terre.

POLLU, UE, ou *Pollué*, *ée*. part. paſſ. & adj.

POLLUTION. ſ. f. Profanation d'un Temple. Les Egliſes en temps de guerre ſont ſujettes à *pollution* par les deſordres qu'y font les ſoldats, par la retraite qu'y font les payſans. Les Indiens ſont ſi ſuperſtitieux ſur le fait de la *pollution*, qu'ils caſſent tous les vaiſſeaux où quelqu'un d'une autre Religion que la leur aura beu, ou qu'il aura ſeulement touché; ils font eſcouler toute l'eau d'un eſtang où un eſtranger s'eſt baigné.

POLLUTION, ſe dit auſſi de l'ordure qui ſe commet ſur ſon propre corps par quelque attouchement impudique. Il y a des *pollutions* volontaires, d'autres involontaires. Tous attouchemens ſont criminels, quand il y a danger de *pollution*. L'Egliſe fait des prieres à Complies pour eſtre preſervé des *pollutions* nocturnes.

POLTRON, ONNE. adj. & ſubſt. oppoſé à *brave* & *vaillant*. Qui eſt timide, qui n'oſe rien entreprendre, de peur de courir quelque danger. Le plus grand vice d'un Gentilhomme, c'eſt d'eſtre *poltron*. Il ſied bien aux femmes d'eſtre un peu *poltronnes*. Un *poltron* aime la vie & la faineantiſe. Saumaiſe derive ce mot *à pollice truncato*, parce que ceux qui vouloient éviter d'aller à la guerre ſe couppoient le poulce. Menage avec plus de raiſon le derive de l'Italien *poltrone*, & de *poltro*, qui ſignifie un *lit*, à cauſe que les *poltrons* & faineans ſe plaiſent à demeurer au lit; & il tient que l'Italien *poltro* a été fait de l'Alleman *polſter*, qui ſignifie *couſſin*. D'autres le derivent *à poletro* ou *poltro*, qui ſignifie en Italien un *poulain* ou jeune cheval qui eſt fort diſpoſé à s'enfuir n'eſtant pas accouſtumé à la guerre.

POLTRON, en termes de Fauconnerie, eſt le nom qu'on donne à un oiſeau de proye à qui on a couppé les ongles des poulces, qui ſont les doigts de derriere où ſont ſes armes & ſa force, pour luy oſter le courage, & empeſcher qu'il ne vole le gros gibier. C'eſt en ce ſens qu'on peut dire *à pollice truncato*.

POLTRONNERIE. ſ. f. Laſcheté, action que fait le poltron. La *poltronnerie* eſt une cauſe legitime pour la degradation de Nobleſſe. La fuite n'eſt pas toûjours une marque de *poltronnerie*.

POLYANTHEA, eſt un Recueil fameux par ordre alphabetique de lieux communs, qui eſt fort utile aux mediocres Orateurs & Predicateurs. C'eſt Dominique Nanni de Mirabelle qui en eſt le premier Auteur.

POLYCHRESTE. ſ. m. Terme de Pharmacie, eſt un ſel artificiel qui ſe fait ſur le feu par projection avec du ſoulfre & du nitre en criſtaux. Ce nom a été donné par les Anciens à des pilules.

POLYGAME. Celuy qui a eſpouſé pluſieurs femmes, ſoit qu'il les ait euës enſemble, ſoit qu'il les ait euës l'une aprés l'autre. Le *polygame* ne peut pas pretendre à l'Epiſcopat. On le dit auſſi en matiere canonique de celuy qui a eſpouſé une veuve, qui a beſoin d'une diſpenſe pour les Ordres Sacrez.

POLYGAMIE. ſ. f. Mariage d'un homme avec pluſieurs femmes, ou d'une femme avec pluſieurs hommes en même temps. La *polygamie* eſt deffenduë chez les Chreſtiens: elle eſtoit tolerée chez les Juifs *ob duritiam cordis*. On a imprimé à Londres un Livre intitulé *Polygamia triumphatrix*, dont l'Auteur prend le nom de Theophilus Aletheus, mais dont le vray nom eſt Lyſerus natif de Saxe. Il a été refuté par pluſieurs. Seldenus a prouvé que la pluralité des femmes a été permiſe preſque par tout le monde. Les Empereurs Theodoſe, Honorius & Arcadius la deffendirent aux Juifs l'an 393.

POLYGLOTTE. adj. m. & f. C'eſt une epithete qu'on a donné à la Bible imprimée avec les Langues Orientales. La premiere eſt celle du Cardinal Ximenés imprimée en Eſpagne en ſix Volumes en Langue Hebraïque, Caldaïque, Grecque & Latine. La ſeconde a été imprimée par Chriſtophle Plantin à Anvers, & à été conduite par Arias Montanus, & Fabricius Boderianus & Nicolas Fabricius ſon frere. La troiſiéme eſt imprimée à Paris par Vitré, qu'on appelle la *Bible de le Jay*: c'eſtoit un Advocat qui a fait les frais de l'impreſſion. La quatriéme eſt la Bible d'Angleterre, qui n'eſt qu'une copie de la precedente. Elle eſt deuë aux ſoins de Walton, qui en a fait auſſi un *Apparatus Biblicus*. On a imprimé à Utrecht un recueil & des extraits des Bibles *Polyglottes*. Toutes les Bibles *Polyglottes* ont eſté faites par des Catholiques.

POLYGONE. ſ. m. Terme de Geometrie. C'eſt une figure de pluſieurs angles, comme pentagone, hexagone, &c. regulier & irregulier.

On dit en termes de Fortifications, le *polygone exterieur*, c'eſt celuy qui aboutit aux pointes des baſtions; le *polygone interieur*, celuy qui aboutit à leurs centres. L'angle de ce *polygone* eſt de tant de degrez.

POLYGRAPHIE. ſ. f. L'art d'eſcrire en diverſes façons cachées, comme auſſi celuy de dechiffrer. On joint d'ordinaire ce mot, où plûtoſt on le confond avec la *Steganographie*. Triteme, Aporta, Vigenere, le Pere Niceron, ont eſcrit de la *Polygraphie*, ou des chiffres. Les Anciens n'ont point connu cette ſcience, & n'ont point paſſé plus avant que la Scytale Laconienne. Voyez *Scytale*.

POLYPE. ſ. m. Terme de Medecine. C'eſt une excreſcence de chair qui vient dans les narines, qui nuit à la reſpiration & à la parole. Elle prend le plus ſouvent ſon origine des os cribleux. Cette chair pend quelquefois juſque ſur la levre, & croiſt auſſi en derriere, bouchant le trou du palais, par où l'air & les excrements deſcendent du nez au deſtroit de la gorge, & quelquefois eſtrangle le malade. On la nomme ainſi, à cauſe de la reſſemblance qu'elle a avec le pied du poulpe marin.

POLYPE, eſt auſſi une eſpece de poiſſon. Le *polype*, lors qu'il n'a pas dequoy ſe nourrir, mange quelquefois ſes bras, il en a juſqu'au nombre de huit, & ce qui a été mangé renaiſt enſuite, de même qu'on dit que la queuë des lezards renaiſt aprés qu'on l'a leur a couppée. Le *polype* jette une humeur qui eſt de couleur de pourpre.

POLYPODE. ſ. m. C'eſt une plante de la hauteur d'un palme, ſemblable à la fougere, quoy qu'elle ſoit un peu velué, & que ſa chiquetture ſoit moins menuë. Sa racine eſt boſſuë, & a pluſieurs nodoſités de la groſſeur d'un petit doigt, qui eſt verde au dedans, & a un gouſt aſpre & douceaſtre. Elle croiſt ſur des pierres mouſſuës, & ſur des vieux troncs d'arbres, particulierement ſur des cheſnes. On l'appelle autrement *polypot*, *polytric*, en Latin *fidicula*, *polytricon*, *polypodion*.

POLYSYLLABE. adj. m. & f. Terme de Grammaire. Mot compoſé de plus de trois ſyllabes. On appelle *monoſyllabe*, celuy qui n'a qu'une ſyllabe; *diſſyllabe*,

celuy qui en a deux ; *triſyllabe*, qui en a trois ; & *polyſyllabe*, tous ceux qui en ont davantage.

POM.

POMMADE. ſ. f. Compoſition faite avec des pommes & des graiſſes, qui ſert à pluſieurs uſages. La *pommade* ſert à guerir pluſieurs maladies de cuir, des eſleveures, des gerſures ; à rendre le teint frais, net & poli ; à adoucir les mains ; à mettre ſur les cheveux pour les poudrer & friſer, &c. On fait des *pommades* de jaſmin, d'orenge, de jonquille, de tubereuſes, c'eſt à dire, on leur donne l'odeur de ces fleurs-là. La bonne *pommade* ſe fait avec de la graiſſe de chevreau, des pommes de court-pendu, & un citron trenché par roüelles, avec un verre d'eau roſe & demi-verre de vin blanc bouillis & coulez, & enſuite arrouſez d'huile d'amandes douces.

POMMADE, eſt auſſi un exercice de Voltigeur, quand il fait un ſaut en tournant ſur le cheval de bois, & en appuyant ſeulement la main ſur le pommeau de la ſelle ; ce qui l'a fait nommer ainſi. Quelques-uns écrivent *panmade*, à cauſe que ce tour ſe fait ſur la paume de la main.

POMMADER. v. act. qui ne ſe dit gueres qu'avec le pronom perſonnel. Se ſervir de pommade. Cette Dame eſt deux heures à ſa toilette, à ſe deſcraſſer & à ſe *pommader*. On dit, quand un teint eſt luiſant, qu'il eſt fardé ou *pommadé*.

POMME. ſ. f. C'eſt le plus connu de tous les fruits, qui eſt rond & à pepin, qui vient en eſté & en automne, qui eſt bon à manger & à faire du cidre. Il y a d'ordinaire dans les *pommes* quinze groſſes fibres, dont dix ſont diſtribuées dans toute l'eſtenduë de la pulpe, & enfin s'accrochent & ſe joignent enſemble vers le nombril ou œuil de la *pomme* ; & les cinq autres paſſent en ligne droite du pedicule ou de la queuë juſqu'à cet œuil, où elles ſe meſlent & s'uniſſent avec les dix premieres. Celles-cy ſont principalement deſtinées à nourrir les pepins ou la graine.

Il y a un tres-grand nombre d'eſpeces de *pommes*, dont voicy les principales. Les *paſſe-pommes* ſont les premieres de l'année, dont il y en a de blanches & de rouges. Il y en a auſſi de tardives qui viennent en automne. La *calville d'eſté* eſt une eſpece de *paſſe-pomme*. La *verte-reine*, ou *pomme de neige*. La *couſinette*, ou *petite calleville d'eſté*. La *pomme de rambourg rayée*, ou *de Noſtre Dame*. Il y a auſſi un *rambourg blanc*, & un *rouge*, & eſt la plus groſſe des *pommes*. La *pomme ſans fleurir*, qui eſt nommée *pomme-figue*, parce qu'elle ſort de ſon bois ainſi que la figue. La *calleville* : il y en a de rouge, & de blanche. La *pomme de franquetu*. Le *court-pendu gris*. Il y a un *court-pendu rouge*, dit *muſqué*, ou *pomme de belin*. Le *chaſtaigné* : il y en a de blanc & de muſqué. La *pomme de pigeon* : il y en a de blanche, & de rouge. Le *petit-bon*, & le *gros-bon*. La *pomme bardin*. Le *fenouillet gris*, ou *pomme d'anis*. Il y a auſſi un *fenouillet blanc*. La *pomme-poire*, qui eſt une eſpece de *reinette griſe*. La *pomme de glace*. L'*Angleterre*, ou *malingre*. La *pomme de pin*, qui eſt blanche, douce & haſtive, & ſe forme en *pomme* de pin au bout des branches. La *pomme Lazarelle* qui vient de Florence. La *pomme d'apis* : il y en a de groſſe, & de petite. Elle n'a point d'odeur, & eſt une *pomme* ſauvage qui s'eſt trouvée dans la foreſt d'Apis. La *pomme violette*. La *pomme de belle fille*, qui eſt une eſpece de *gros court-pendu*. La *pomme de foüaſſe*. La *pomme de croquet*, qui eſt une eſpece de *chaſtaigné*. La *pomme de Bondy*, qui eſt groſſe, verte & rouge, & fort liſſe. La *reinette blanche*, la *reinette rouſſe*, la *reinette griſe* eſt la plus excellente des *pommes*. La *reinette verte*, & la *reinette d'Angleterre*, qui eſt une tres-belle & groſſe *pomme* blanche, liſſe, & plus longue que ronde.

Matthiole dit que les *pommes* rouges & aigres ne ſont telles que parce qu'on les a ennées ſur un meurier noir. On fait des ſyrops, des marmelades de *pomme*, des tartes en *pomme*. Les Medecins Botaniques décrivent une plante qu'ils appellent *pommes d'amour*, & en Latin *mala inſana*, qui croiſt par tout comme les melons. Ses feuilles ſont preſque ſemblables au figuier, ou au grand ſolatrum, rudes, veluës & ondées. Elle n'a qu'une tige haute de demi-coudée, branchuë, ronde & ferme, purpurine & velue comme ſes feuilles. Ses fleurs ſont belles à voir, & ſont longues, blancheaſtres, & rayonnantes comme une eſtoile, d'où ſort un fruit long & gros comme un concombre, de couleur purpurine, ayant une eſcorce liſſée & ſucculente, une chair blancheaſtre, & une graine ſemblable au poivre d'Inde. Sa racine eſt profonde, & eſt diviſée en pluſieurs branches. On mange beaucoup de ce fruit en Italie fricaſſé à l'huile & au beurre, & avec ſel & poivre. Il provoque fort à luxure, & cauſe pluſieurs maladies. Il y a d'autres *pommes d'amour*, qu'on appelle *pommes d'or*, qui ſont plattes & rondes, & partagées par coſtes comme des melons, dont les unes ſont rouges, & les autres dorées. On les mange comme les autres.

Il y a une autre plante qu'on appelle *pomme de merveilles*, en Latin *balſamina*, *viticella*, *momordica*. Elle produit pluſieurs ſarments menus qui s'attachent aux herbes & aux arbriſſeaux qu'ils rencontrent. Ses feuilles reſſemblent à celles de la coulevrée, ou de la vigne, quoy que plus petites & plus chiquetées. Sa fleur eſt ſemblable à celle de concombre, & eſt jaunaſtre. Son fruit va en diminuant d'un coſté & d'autre, étant preſque fait comme un œuf. Sa peau & poulpe eſt charnuë, & toute couverte de petites boſſes pointuës. Ce fruit devient rouge à la fin, & s'ouvre & ſe creve aiſément étant fort meur. Il y en a une autre eſpece qui a des feuilles de faux, d'où ſortent des *pommes* qui ont la figure de poires, qui ſont veluës, & qui de verdes deviennent jaunaſtres, qui en ſe crevant jettent une graine ſemblable aux lentilles.

POMME, ſe dit auſſi de pluſieurs autres fruits qui ont de la rondeur, ou quelque figure approchante. Une *pomme* d'orenge, de grenade ; une *pomme* de pin, de coin ; une *pomme* de chou, dont les feuilles s'entortillent en rond. Les Poëtes ont feint auſſi, qu'il y avoit des *pommes* d'or dans le Jardin de Heſperides.

Les Medecins appellent *pomme*, ou *pommeau*, la partie ſuperieure de la joüe qui eſt entre le nez & l'oreille au deſſous de l'œuil, & que la pudeur fait rougir. On appelle auſſi *pomme*, ou *morceau d'Adam*, une partie du cartilage du larinx, nommée *ſcutiforme*, & qui avance en dehors dans le cou des hommes.

POMME, ſe dit auſſi des ouvrages de l'art taillés en rond ou en boule dans les jardins. On taille en *pomme* le buis, le roſmarin, le filerin, & generalement tous les arbuſtes. On appelle dans les meubles, une *pomme* de lit, une *pomme* de chenet. Dans les pieces de tour on dit la *pomme* d'une canne, les *pommes* d'une table, &c.

POMME, ſe dit figurément & proverbialement en ces phraſes. On appelle *pomme de diſcorde*, une choſe contentieuſe que pluſieurs perſonnes veulent avoir ; par alluſion à celle qui mit de la jalouſie entre les trois Deeſſes de l'Antiquité. On dit auſſi, que celuy-là a emporté la *pomme*, qui a emporté le prix, ou la choſe conteſtée. On dit auſſi de ceux qui ne tiennent pas leur colere, qu'on les appaiſera comme un enfant avec une *pomme*. On dit auſſi de celuy qui a fait une grande imprecation, qu'il s'eſt donné à plus de Diables, qu'il n'y a de *pommes* en Normandie.

POMMÉ. ſ. m. Cidre fait de jus de pommes. On eſtime plus le *pommé* que le peré.

POMMÉ, ÉE. adj. ſe dit des fruits qui en croiſſant s'arrondiſſent, & font une eſpece de pommes. Des choux *pommés*, des laituës *pommées*.

POMMEAU. ſ. m. eſt une piece de cuivre qui eſt au haut & au milieu de l'arçon de la ſelle, où on attache les piſtolets, le chapelet, ou quelques hardes qu'on porte. Les mauvais cavaliers ſe retiennent au *pommeau* de la ſelle, quand le cheval ſe cabre.

POMMEAU, eſt auſſi un gros bouton de fer, ou d'argent, qu'on met au bout de la poignée & de la garde d'une épée, pour y ſervir en quelque façon de contrepoids. Ce mot vient de *pomme*, à cauſe de la reſſemblance.

POMMEAU, en termes de Medecine, ſignifie auſſi le molet ou le gras de la jambe, & la partie ſuperieure de la jouë.

POMMELE', ÉE. adj. qui ſe dit du ciel, quand il eſt couvert de pluſieurs petits nuages clairs & ſeparez.

POMMELÉ, en termes de Manege, ſe dit de pluſieurs petites marques qui ſont un peu plus ſombres ſur le poil. Un cheval gris *pommelé*; alzan *pommelé*.

On dit proverbialement, Temps *pommelé*, & femme fardée, ne ſont pas de longue durée.

POMMER. v. n. Devenir en pomme, ſe tourner en rond. Voilà des choux qui commencent à *pommer*. Pour faire *pommer* des laituës, il les faut tranſplanter.

On dit populairement, *Pommer* la gueule, pour dire, Donner un coup de poing, ou de la paume de la main ſur le viſage.

POMMETE', ÉE. adj. Terme de Blaſon, ſe dit de pluſieurs boutons ronds, dont on orne les extremités de pluſieurs meubles de l'Eſcu. Une croix *pommetée*, une loſange *pommetée*. On appelle auſſi des bourdons *pommetés*. On le dit encore des rais d'eſcarboucles, qui ſont garnis de petites pommes ou boules dans leurs extremités, ou au milieu.

POMMETTE. ſ. f. Petit ouvrage en forme de pomme. On met des *pommettes* dorées ſur les imperiales des carroſſes pour les orner. Les ouvrages de tour delicats aboutiſſent preſque tous en *pommettes*. Les Lingeres font de petits nœuds ou points ronds, pour orner le linge, qu'elles nomment *pommettes*.

POMMIER. ſ. m. Arbre qui porte les pommes. *Pommier* nain; *pommier* en plein vent; *pommier* ſauvage; *pommier* enté ſur franc, ou ſur ſauvageon. Le *pommier* jette force branches, qui s'étendent en long & en large. Il a une groſſe feuille de couleur cendrée par dehors, & jaune au dedans. Ses racines ſont preſqu'à fleur de terre, & petites. Ses feuilles ſont longuettes, charnuës, & un peu dentelées. Il jette ſes fleurs au printemps, qui ſont blanches, feuilluës & un peu rouges, d'où ſortent les pommes. On éleve des *pommiers* ſur franc & ſur paradis; & pour faire des buiſſons, le paradis eſt le plus propre, demeurant toûjours nain. Il y a une eſpece de ſauvageon de *pommiers*, nommée *doucins*, qui pouſſe beaucoup de jets au pied, qui a beaucoup plus de ſeve que le *pommier* du paradis, qui eſt une eſpece de *doucins* qui jette du pied.

POMMIER, eſt auſſi un utencile de ménage qui ſert à mettre cuire des pommes devant le feu proprement. Il y en a de terre, de fer blanc à un, deux & trois eſtages.

POMONE. ſ. f. Nymphe & fauſſe Divinité des Anciens, qu'ils croyoient preſider aux jardins, qui fut mariée à Vertumne, qu'ils avoient pour ce ſujet en grande veneration.

POMPE. ſ. f. Deſpenſe magnifique qu'on fait pour rendre quelque action plus recommandable, plus ſolemnelle & plus éclatante. Rien n'a égalé la *pompe* & la magnificence des triomphes Romains. Les gens ſe ruinent par une vaine *pompe* & oſtentation. Le luxe a porté la *pompe* des habits à un tres-haut point. Le Chriſtianiſme veut qu'on renonce à Sathan & à ſes *pompes*. On fait aux Rois de magnifiques *pompes* funebres. La *pompe* la plus ſurprenante qu'on ait jamais vûë eſt celle d'Antiochus ſurnommé le Splendide, qui eſt décrite par Polybe, & par Athenée. Il y avoit en marche cinquante mille hommes. On en voit auſſi une ample deſcripeion dans le Traité des Carrouſels du Pere Meneſtrier.

POMPE, ſe dit figurément en choſes ſpirituelles & morales. L'Eſcriture nous apprend que le Seigneur viendra en grande *pompe* juger les vivants & les morts. On dit auſſi, la *pompe* du ſtile, des vers, de l'eloquence, quand on parle, qu'on écrit avec des mots choiſis, relevez & magnifiques.

POMPE, eſt auſſi une machine pour élever des eaux. Elle eſt compoſée d'un tuyau renforcé, qu'on appelle le *corps de pompe*. On appelle le *pot* d'une *pompe*, l'endroit par où entre l'eau preſſée par le piſton. Il y a au bas une ſoupape qui s'ouvre pour laiſſer entrer l'eau, & qui ſe ferme pour l'empeſcher d'en ſortir. Elle a auſſi un piſton qui s'abaiſſe & qui s'éleve par le moyen d'une manivelle qu'on appelle *brimbale*. Il y a des *pompes aſpirantes* qui élevent l'eau à 32. pieds par le ſeul poids de l'air; d'autres qui agiſſent par compreſſion, qui l'élevent à toutes ſortes de hauteurs. La plus belle de toutes les machines hydrauliques eſt la *pompe* inventée par Cteſibius, qui luy a donné ſon nom Latin *organum Cteſibicum*. La *pompe* eſt de grand uſage ſur mer pour vuider les eaux d'un navire. On en met deux de chaque coſté du grand maſt, & quelquefois une vers l'artimon. Ce mot vient de l'Alleman *pomp*, qui ſignifie la même choſe.

POMPE, ſe dit de ces phioles renverſées que les Oiſeliers mettent dans les augets des cages de leurs oiſeaux pour leur fournir toûjours à boire & à manger.

POMPER. v. act. Eſlever de l'eau avec une pompe. Quand un navire fait eau, il eſt force de *pomper*. Une pompe fait juſqu'à 500. baſtonnées par heure.

On *pompe* auſſi l'air dans la machine pneumatique de Mr. Boyle pour faire du vuide.

POMPEUX, EUSE. adj. Qui ſe fait avec pompe & magnificence. Cette entrée, ce carrouſel, étoient fort *pompeux*. La Cour de France eſt toûjours *pompeuſe* & fort leſte.

POMPEUX, ſe dit figurément en Morale. Les vers d'un Poëme Epique, d'une telle Tragedie, doivent eſtre *pompeux* & élevez. Le Panegyrique demande un ſtile *pompeux*.

POMPEUSEMENT. adv. D'une maniere pompeuſe & éclatante. Le Soleil monte *pompeuſement* ſur l'horiſon.

POMPHOLIX. ſ. m. Terme de Medecine. Ce ſont de petites parties du cuivre qui s'élevent en l'air par la force du feu, lors qu'on le fond & qu'on le remuë, & qui s'attachent au haut du fourneau. Elles ſont façonnées en fleur de farine, & quelquefois en forme de petites ampoulles. On l'appelle autrement *fleurs d'airain*, ou *cendres de bronze*. On l'appelle auſſi *nil* & *nihili*.

P O N.

PONANT. ſ. m. La partie Occidentale du monde oppoſée au Levant. Depuis le Levant juſqu'au *Ponant*. Le vent de *Ponant* ſouffloit dans nos voiles. On ne le dit plus gueres qu'en Poëſie.

PONANT, en termes de Marine, ſignifie la Mer Occeane Athlantique, par oppoſition à la Mer de Levant qui eſt la Mediterranée. Il y a des Amiraux du *Ponant*. L'Eſcadre du *Ponant*. Le vent de *Ponant* ſouffloit dans nos voiles.

PONANTIN. ſ. m. Ce qui concerne la Mer du Ponant. Officier *ponantin*, vaiſſeau *ponantin*. Les matelots *ponantins* ne ſont bons que ſur la Mer du Ponant.

PONCE. ſ. f. Pierre ſpongieuſe, poreuſe, legere, friable & blancheaſtre que vomiſſent les Volcans, qui ſert à gratter, à polir, & à pluſieurs autres uſages. Theophraſte dit que pour appaiſer le vin qui bout, il faut jetter dedans de la pierre *ponce*. En Latin *pumex*.

PONCE, chez les Ouvriers, eſt un noüet de poudre de charbon enveloppé dans quelque eſtoffe claire, qu'on paſſe pardeſſus des piqueures, afin de marquer ſur un papier qui eſt deſſous, des lignes, ou des deſſeins. La *ponce* eſt de grand uſage chez les Brodeurs. On l'a ainſi nommée, parce qu'au commencement on les faiſoit avec de la poudre de pierre *ponce*.

PONCEAU. ſ. m. Coqueliquot, eſpece de pavot fort rouge & ſimple qui croiſt dans les bleds. En Latin *Papaver rhœas*.

PONCEAU, ſignifie auſſi un rouge fort foncé. Le ruban le plus cher eſt le ruban *ponceau*, teint en couleur de feu. Ce nom luy a été donné à cauſe de la fleur du *ponceau*, ou *coqueliquot*, qui eſt fort rouge.

On appelle à Paris le mauvais François, le langage du *ponceau*, à cauſe d'un *ponceau* ou petit pont, auprés duquel habite force petit peuple qui parle fort mal.

PONCER. v. act. Marquer ſur du papier ou des eſtoffes des lignes, ou des deſſeins avec la ponce. Les Eſcrivains, les Graveurs, les Brodeurs, faiſeurs de deſſeins, de dentelles, &c. *poncent* leurs ouvrages.

PONCER, ſe dit auſſi chez les Orfevres, lors qu'avec la pierre ponce ils rendent matte la vaiſſelle d'argent.

PONCIRE. ſ. m. Gros citron qui a la coſte fort eſpaiſſe, & peu de jus. L'eſcorce de citron confite eſt faite de *poncires*. Ce mot vient de *poma cerea*. Menage. Mais tous les Medecins les appellent *poncilles*.

PONCIS. ſ. m. eſt un deſſein tracé ſur le papier, & marqué par pluſieurs menus points, qui ſert de patron pour en faire pluſieurs autres, en paſſant pardeſſus la ponce, dont la poudre marque les mêmes traits ſur le papier qu'on met deſſous.

PONCTUALITE'. ſ. f. Soin qu'on prend d'obeïr, de faire les choſes exactement & regulierement. Les Grands veulent eſtre ſervis avec grande *ponctualité*.

PONCTUATION. ſ. f. Obſervation grammaticale des lieux d'un diſcours où on doit faire de differentes pauſes, & qu'on marque avec des points & petits caracteres pour en advertir les lecteurs. Il y a plus de difficulté qu'on ne penſe à faire bien la *ponctuation*. Ce Correcteur d'Imprimerie entend fort bien la *ponctuation*.

PONCTUEL, ELLE. adj. Exact, qui fait les choſes à point nommé, & de la maniere qu'elles ſe doivent faire. Un Marchand doit eſtre *ponctuel* à acquiter les lettres de change qu'on tire ſur luy pour conſerver ſon credit. Les Moines ſont *ponctuels* à obſerver les heures de leurs repas.

PONCTUELLEMENT. adv. D'une maniere ponctuelle & exacte. Les Chartreux obſervent encore *ponctuellement* leur premiere Regle, ils ne ſe ſont point relâchez.

PONCTUER. v. act. Mettre des points & des virgules pour marquer la diviſion des membres d'une periode, d'un diſcours. On a du mal à bien lire la chicane, parce qu'elle n'eſt jamais *ponctuée*.

On le dit auſſi des caracteres appoſez pour l'intelligence du texte. L'Hebreu étoit bien plus difficile à lire qu'il n'eſt à preſent, avant qu'il fuſt *ponctué* par les Maſſoretes, qui y ont mis des points qui ſervent de voyelles.

PONCTUÉ, E'E. part. paſſ. & adj. Un *i* ponctué, qui a un point pardeſſus.

PONDRE. v. act. Pouſſer ſes œufs dehors. Il ne ſe dit que des oiſeaux & des tortuës. On dit que le coucou va *pondre* au nid d'autruy. Les tortuës vont *pondre* ſur le ſable, & puis s'en retournent à la mer. Il y a des poules qui *pondent* tous les jours. Ce mot vient de *ponere*, ſelon Nicod.

On dit proverbialement & figurément, qu'un homme *pond* ſur ſes œufs, pour dire, qu'il eſt riche & à ſon aiſe.

PONT. ſ. m. Ouvrage d'architecture, ou de charpente, qu'on baſtit ſur les rivieres pour les traverſer. Un *pont* de pierre a tant d'arches. Le cintre, la culée, la maiſtreſſe arche d'un *pont*. On fait auſſi des *ponts* de bois. Quand les ennemis approchent, on rompt les *ponts*, on en couppe une arche. Quelques-uns croyent que Janus fut l'inventeur des *ponts*, des couronnes & des navires, parce qu'en pluſieurs monnoyes de Grece, de Sicile & d'Italie, il y avoit d'un coſté un Janus à deux teſtes, & de l'autre un *pont*, ou une couronne, ou un navire, ſuivant le témoignage qui eſt dans le XV. Livre d'Athenée.

On fait auſſi des *ponts* pour traverſer les choſes qui ont de la profondeur, comme ſur des foſſez. Le *pont* d'une ville, d'un chaſteau. On dit que Xerxés fit faire un *pont* de navires ſur l'Helleſpont.

On fait auſſi des *ponts* pour conduire de canaux d'une hauteur à une autre. Le *pont* du Gard eſt un aqueduc merveilleux, où il y a trois *ponts* les uns ſur les autres.

On fait encore des *ponts* de bateaux, ſoit de bois, ſoit de cuivre, qu'on attache avec des pieux, ou des ancres, & ſur leſquels on met des planches. Il y a un fort beau *pont* de bateaux à Roüen, qui s'éleve & qui s'abbaiſſe ſelon le flux & le reflux.

PONT DE JONC, eſt un *pont* fait avec de groſſes bottes de jonc qui croiſt dans les lieux mareſcageux, & qu'on couvre de planches. Il ſert à paſſer dans des lieux bourbeux, & où le terrain n'eſt pas ferme.

PONT-LEVIS, ou *Pont dormant*, eſt un *pont* qui s'éleve par le moyen d'une baſcule, ou contrepoids, & qui ſe joint contre la porte. Il y en a auſſi à trebuchet & à fleche ſouſtenus par deux gros paux hauts de 15. pieds, dont une partie ſe baiſſe, quand l'autre ſe hauſſe.

PONT-LEVIS, en termes de Manege, ſe dit du deſordre & de la deſobeïſance du cheval, quand il ſe cabre pluſieurs fois, & ſe dreſſe ſi haut ſur les jambes de derriere, qu'il eſt en danger de ſe renverſer avec le cavalier. Ce cheval eſt dangereux à monter, il fait ſouvent des *ponts-levis*. On faiſoit auſſi autrefois une ſorte de ſouliers qu'on appelloit *à pont-levis*.

PONT VOLANT, eſt un *pont* qu'on fait ſur des paſſages de quatre ou cinq toiſes, compoſé de deux petits *ponts* mis les uns ſur les autres tellement diſpoſez, que le ſuperieur s'avance par des cordages & des poulies qui ſont attachées à l'inferieur. On fait auſſi des *ponts volants* compoſés de trois pieces de bois dentelées pardeſſous en forme de vindre, qu'on poſe ſur une lanterne en forme de pignon qui traverſe les trois dentelures, & qui eſt compoſée de ſept ou huit fuſeaux qui entrent dans ces dentelures, à meſure qu'on pouſſe le *pont* avec un engin. Il faut auparavant arreſter les planches ſur ces trois pieces dentelées.

PONT, en termes de Marine, eſt un plancher qui ſepare les eſtages d'un navire. On dit auſſi, qu'un vaiſſeau a deux ou trois *ponts*, quand il a dans ſon creux deux ou trois eſtages. Les moyens vaiſſeaux ont deux *ponts*. Les plus grands en ont trois, diſtants chacun de cinq pieds. Le *pont* d'enbas s'appelle le *premier pont*, ou le *franc tillac*. Le ſecond *pont* eſt comme le deuxiéme eſtage des baſtimens de terre au deſſus du rez de chauſſée : c'eſt l'endroit deſtiné à la ſeconde batterie, où il y a pareil nombre

nombre de canons que ſur le franc tillac, à la reſerve qu'il ne s'en met point à la pouppe, à cauſe que c'eſt la chambre du-Capitaine. A l'avant de ce *pont* ſont les cuiſines & offices. Aux grands vaiſſeaux il y a un troiſiéme *pont*, & une troiſiéme batterie. Ce troiſiéme *pont* ne couvre que l'avant & l'arriere, qu'on nomme *gaillard*, ou *chaſteau de pouppe* & *de proüe*. *Pont courant devant arriere*, eſt celuy qui eſt entier, qui regne de proüe à pouppe. *Pont couppé* eſt celuy qui ne regne que ſur la proüe, ou ſur la pouppe. *Pont de corde* eſt un *pont* fait de forts cordages entrelaſſez, qu'on eſtend ſur les vaiſſeaux qui n'ont qu'un tillac, au travers duquel on peut aiſément offenſer l'ennemi qui eſt venu à l'abordage, & qui a ſauté deſſus. Pendant le combat on enferme les eſclaves entre deux *ponts*.

En termes de Geographie, on appelle le *Pont Euxin*, une grande mer qui eſt par delà Conſtantinople entre l'Europe & l'Aſie, qu'on nomme autrement la *Mer Noire*. Elle eſt tres-dangereuſe à naviger, & a ſur ſes bords un Royaume que Mithridate poſſedoit, qu'on appelloit Roy de *Pont*. On fait accroire aux badauds Nouvelliſtes, que les glaces ont rompu une arche du *Pont Euxin*.

PONT, eſt auſſi un nom par lequel on marque pluſieurs villes qui ſont ſur des rivieres, *Pontoyſe*, *Pont de Cé*, *Pont à Mouſſon*, *Pont de l'Arche*, *Pont St. Maixant*, *Pont l'Evêque*: c'eſt celuy qui a donné ſon nom à de petits fromages ronds qu'on apporte de Normandie.

On dit proverbialement, que la Foire eſt ſur le *pont*, pour dire, qu'il ſe faut haſter d'aller faire quelque choſe. On dit auſſi pour faire croire qu'une choſe n'arrivera pas ſitôt, qu'il paſſera bien de l'eau ſous les *ponts* entre cy & là.

On appelle dans les ſciences le *pont aux aſnes*, une legere difficulté qui arreſte d'abord les ignorants ou les ſtupides. On dit qu'il faut faire un *pont* d'or à ſes ennemis, pour dire, qu'il leur faut donner la facilité de ſe ſauver, quand ils veulent s'enfuir. On dit auſſi d'un enfant qui eſt ſur le point de pleurer, qu'il eſt ſur le *pont* de Sainte Larme.

PONTAL. ſ. m. Terme de Marine. Hauteur ou creux du vaiſſeau. Voyez *Creux*.

PONTE'. adj. Terme de Marine. Vaiſſeau qui a un pont ou tillac, qui porte couverte, qui n'eſt point ras.

PONTE. ſ. f. Action par laquelle les oiſeaux pouſſent dehors leurs œufs. La meilleure *ponte* des oiſeaux eſt au printemps.

PONTE, ſe dit auſſi des tortuës qui vont pondre ſur le rivage. Les tortuës font un tres-grand nombre d'œufs d'une ſeule *ponte*. Elles couvrent leurs œufs de ſable aprés leur *ponte*, & le Soleil les fait eſclorre.

PONTENAGE, ou *Pontonage*. ſ. m. eſt un droit que le Seigneur feodal prend ſur les marchandiſes qui paſſent ſur les rivieres, ſur les bacs & les ponts, qu'on a appellé en la baſſe Latinité *pontaticum*, *pontagium*, & *pontonagium*.

PONTIERE. ſ. f. Ouverture par où la poule rend ſes œufs.

PONTIFE. ſ. m. Qui a l'intendance & la direction des choſes ſacrées, du culte de la Religion. Les Romains avoient des *Pontifes* & un Souverain *Pontife*. Les Juifs avoient un Souverain *Pontife*. Aaron fut le premier *Pontife*. Chez les Chrêtiens on appelle le Pape *Souverain Pontife*. Les Evêques & les Prelats peuvent être appellez *Pontifes* dans leurs Dioceſes.

PONTIFICAL, ALE. adj. Qui appartient au Pontife. Les Evêques reçoivent le Roy dans leurs Egliſes en habits *pontificaux*. Il y a des Feſtes *pontificales*, où les Evêques officient en habits *pontificaux*.

On appelle *Pontifical*, ou *Ceremonial*, le Livre où ſont contenuës les prieres & les ceremonies que font le Pape, ou les Evêques, quand ils font les actions qui appartiennent à leur dignité.

PONTIFICALEMENT. adv. D'une maniere pontificale. Les Evêques officians ſont veſtus *pontificalement*. On fait le Sacre pendant une Meſſe celebrée *pontificalement*.

PONTIFICAT. ſ. m. Dignité de Pontife. Un tel Cardinal a été élevé au *Pontificat*, a été eſleu Pape. Le Concordat ſe paſſa pendant le *Pontificat* de Leon X. Il y a eu un *Pontificat* qui n'a duré que vingt-quatre heures.

On dit figurément, qu'une perſonne eſt en ſon *pontificat*, quand elle paroiſt dans ſon plus grand éclat, dans ſon plus grand luſtre, ſoit en parlant d'un Magiſtrat, quand il eſt dans ſon ſiege; ſoit d'une femme, quand elle eſt parée de ſes plus beaux habits.

PONTILLES, ou *Eſpontilles*. Terme de Marine. Pieces de bois qui ſervent à ſouſtenir les pavois, quand on eſt preſt de combattre.

PONTON. ſ. m. Petit pont flottant fait de bateaux & de planches, qui ſert à paſſer un bras de riviere.

PONTON, en termes de Mer, eſt un grand bateau plat qui n'a qu'un maſt, & qui eſt de trois à quatre pieds de bord. Il eſt garni de capeſtans, de vis, & autres machines, qui ſervent à faire faire carene aux grands navires, à les relever, & à nettoyer les ports, & en tirer la vaſe, les pierres, ancres, bris de vaiſſeaux, & autres choſes qui les pourroient combler.

PONTON, eſt auſſi un vaiſſeau dont il eſt fait mention dans les Commentaires de Ceſar & dans Aulugelle; mais ces Auteurs parlent d'un vaiſſeau quarré ſervant à traverſer les rivieres, & propre pour recevoir les chevaux & harnois: c'eſt ce qu'on appelle maintenant *bac*. Ce mot vient de *ponto*, qui en Latin ſignifie un *bac*. Nicod.

PONTONNIER. ſ. m. eſt un Batelier qui tient un bac, ou grand bateau pour paſſer les rivieres aux lieux où les ports ſont eſtablis. On l'a appellé auſſi *Pautonnier* & *Pontanier*: d'où vient qu'on a dit en proverbe un fier *Pautonnier*, en parlant d'un homme reveſche & mal à propos glorieux, à cauſe que ceux qui ſont commis pour recevoir les peages des ponts & paſſages ſont ordinairement farouches & rigoureux. On a appellé auſſi *Pautonnerie*, la ſuperbe, l'orgueil, dans les vieux Romans.

P O P.

POPLITAIRE. adj. Terme de Medecine, qui ſe dit d'un muſcle quarré qui eſt entre les adducteurs de la jambe. Il y a auſſi une veine qu'on appelle *poplitaire*, ou *jarretiere*, parce qu'elle eſt auprés des jarrets.

POPULACE. ſ. f. Terme collectif. Menu peuple, foule de gens. Dans les grandes ceremonies on eſt fort embarraſſé de la *populace*. Il faut mettre des gardes pour chaſſer la *populace*. Quand la *populace* eſt une fois eſmeuë la ſedition eſt dangereuſe.

POPULAIRE. adj. m. & f. Qui concerne le peuple. Les Tribuns Romains étoient des Magiſtrats *populaires*. Le Prevoſt des Marchands eſt un Officier *populaire*, qui doit deffendre les intereſts du peuple. Les Grands Seigneurs ſe rendent *populaires*, pour briguer l'affection du peuple. Le pire des Eſtats eſt l'Eſtat *populaire*, celuy où le peuple eſt maiſtre. On appelle les maladies epidemiques, ou *populaires*, celles qui viennent de malpropreté & corruption, qui ſe communiquent.

On appelle auſſi erreurs *populaires*, une infinité d'opinions mauvaiſes qui ſe ſont gliſſées parmi le peuple, dont pluſieurs gens ſont perſuadez par preoccupation, ſans en avoir voulu examiner les principes ou la raiſon. La plus-part des opinions communes, quand elles ſont bien examinées, ſont des erreurs *populaires*. Laurens

Jombert a eſcrit trois jolis Volumes intitulez Erreurs *populaires*.

POPULAIREMENT, adv. D'une maniere qui appartient au peuple, au vulgaire. Ce Prince n'eſt point enteſté de ſa grandeur, il vit *populairement*, il ſaluë tout le monde. On dit *populairement*, c'eſt à dire, que c'eſt une façon de parler baſſe & commune.

POPULEUM, ſ. m. Terme de Pharmacie. C'eſt un onguent qui ſe fait des petits bourgeons du peuplier noir qui ſortent au commencement du printemps, qui ſont odorants & aucunement cireux. Matthiole. C'eſt le mot de *peuplier* qui luy a donné ſon nom, quoy que les boutons de peuplier qui y entrent ne ſoient pas ſa baſe.

POPULO, ſ. m. Eſpece de liqueur ou de roſſolis fait avec de l'eau de veau, & peu d'eau de vie.

POPULO, eſt auſſi un terme bas, dont on ſe ſert pour exprimer une multitude d'enfans. Voilà déjà bien du petit *populo* pour un homme qui n'eſt marié que depuis ſept ou huit ans.

POR.

PORC, ſ. m. Pourceau, gros cochon. Le *porc* eſt un animal immonde & en abomination chez les Juifs & les Mahometans. On dit un grouin de *porc*, une langue de *porc* fumée, fourrée; de la chair de *porc*; du *porc* frais. Un *porc* chaſtré, un *porc* ſanglier. Un Marchand de *porcs*. Un Langueyeur de *porcs* eſt un Officier du Roy qui viſite les *porcs* dans les marchez, pour voir s'ils ne ſont point ladres.

On dit figurément & par injure à un homme, que c'eſt un gros *porc*; à une femme, que c'eſt une *porque*, lors qu'ils ſont gras extremement, ou pouſſifs, ou qu'ils ſont ſales, malhonneſtes ou goulus. Il rotte comme un *porc*; il ronfle comme un *porc*; il ſuë comme un *porc*; il eſt gras comme un *porc*.

On dit proverbialement, A chaque *porc* vient la St. Martin: c'eſt le temps où on tuë les *porcs*.

PORC, eſt auſſi une eſpece de poiſſon de mer couvert de groſſes écailles.

PORC-ESPIC, ſubſt. maſc. C'eſt une eſpece de gros heriſſon qui eſt reveſtu de gros aiguillons. Leur difference eſt que le *porc-eſpic* naiſt en Afrique, & le heriſſon eſt commun dans l'Europe; & que les aiguillons du *porc-eſpic* ſont plus longs à proportion que ceux du heriſſon. On a diſſequé à l'Academie des Sciences pluſieurs *porcs-eſpics*, dont voicy la deſcription. Le plus grand avoit dix-huit pouces depuis le muſeau juſqu'à l'extremité des pieds de derriere. Il avoit par tout le corps une ſoye, ou gros poil luiſant, ſemblable par ſa groſſeur, ſa figure & ſa couleur à la ſoye du ſanglier; ce qui l'a fait appeller par les Grecs *hyſtrix*, c'eſt à dire, *poil de porc*. Cette ſoye avoit trois pouces de long par tout le corps; mais au deſſus du cou elle eſtoit longue d'un pied, & trois fois auſſi groſſe qu'ailleurs. Elle faiſoit auſſi un panache ſur la teſte d'environ huit pouces, & des mouſtaches de ſix pouces. Ce panache eſtoit blanc depuis la racine juſqu'au milieu, & le reſte de chaſtain brun. Il y avoit encore ſur le dos des picquants de deux eſpeces; les uns plus forts, plus gros, plus courts & plus pointus, & trenchants à maniere d'aleſnes. Les autres eſtoient d'un pied de long, & plus flexibles, dont la pointe eſtoit applatie & moins forte. Ils eſtoient durs & luiſants en leur ſurface, & le dedans d'une ſubſtance ſpongieuſe & blanche. Il y avoit encore une autre eſpece de picquants dont l'extremité ſembloit avoir été couppée, le reſte eſtant blanc, creux & tranſparent comme un tuyau de plume à eſcrire, ayant un peu plus d'une ligne de diametre, & trois pouces de long, rayez ſelon leur longueur de petites rides. Leur racine eſtoit menuë comme une eſpingle, quoy que longue de ſix lignes. Les picquants les plus forts & les plus courts tiennent peu à la peau. Ce ſont ceux-là que ces animaux lancent contre les Chaſſeurs en ſecoüant leur peau, comme les chiens au ſortir de l'eau. C'eſt pourquoy on les appelle *fuſeaux* ou *fleſches*; & ces animaux les decochent de telle roideur, qu'ils bleſſent ſouvent les chiens & les Veneurs; & on a dit deux, qu'ils eſtoient tout enſemble l'arc, la fleſche & le carquois. Leurs pieds de devant ont quatre doigts, & ceux de derriere cinq. Ils ſont formez comme ceux de l'ours, le gros arteil eſtant en dehors. Ils n'ont que la plante degarnie de picquants. Leurs pieds, ni leur grouin ne ſont point ſemblables à ceux du pourceau, comme ont dit Albert le Grand & Claudian. Ils ont la levre ſuperieure fenduë comme le lievre. Leurs dents ſont comme celles des caſtors, & trenchent à la maniere des ciſeaux. Leur langue eſt garnie pardeſſus de pluſieurs petits corps oſſeux en forme de dents. Leurs oreilles ſont couvertes d'un poil fort delicat, & applaties contre la teſte, comme celles de l'homme & du ſinge. Leurs yeux ſont petits comme ceux du pourceau. Leur peau eſt attachée aux muſcles peauſſiers, principalement à l'endroit des forts picquants. Albert dit qu'ils ont deux anus, mais il y en a un deſtiné à la generation, comme il arrive à la civette & au caſtor. On en a trouvé un qui avoit deux rates & un sein ſuccenturié. Ces animaux ne ſortent point de leur tanniere tout l'hiver, non plus que l'ours. Ils vivent de fruits & de raiſins, & on les chaſſe comme les blaireaux, car ils ſe cachent en terre comme eux. En Latin *porcus ſpicatus*, en Grec *hyſtrix*.

PORCELAINE, ſ. f. Quelques-uns prononcent *Pourcelaine*. Eſpece de poterie fine & precieuſe qui vient de la Chine. Cardan & Scaliger, quoy que d'advis toûjours contraires, s'accordent en ce point de dire, que c'eſt la même choſe que ce que les Anciens appelloient *vaſa myrrhina* dont parle Pline, & dont on faiſoit alors grand eſtat. Mais tous deux ſe trompent, quand ils diſent que les *porcelaines* ſe font de coques d'œufs broyées, & de certaines coquilles de mer qu'on enferme dans la terre pendant 80. ou 100. ans. Car il eſt conſtant par les dernieres Relations des Voyageurs, qu'elles ſe font d'une terre foſſile, laquelle ne ſe trouve qu'en la Province de Kiangſy en la Chine; encore c'eſt dans un ſeul bourg de cette Province qu'on fait la belle *porcelaine* dont on fournit le reſte du monde. La terre dont on la fait n'eſt pas graſſe, mais eſt un ſable delié, dont les grains ſont tranſparents; & quand la *porcelaine* eſt caſſée, les Chinois en broyent les morceaux, & ils en font une nouvelle qui eſt moins belle que la premiere. Ils en attachent même les pieces avec du fil d'archal ſi proprement, qu'elle retient encore ſa liqueur. On y peut mettre la viande toute bouillante ſans qu'elle ſe caſſe. Les Rois d'Orient qui ſont magnifiques s'en ſervent quand ils ſont Mahometans, parce qu'il ne leur eſt pas permis par leur Loy de ſe ſervir de vaiſſelle d'argent. On la contrefait en Hollande, à Nevers, & en autres lieux. Il n'eſt pas vray auſſi ce que témoignent les anciens Auteurs, qu'elle ſe caſſe quand on y met du poiſon; & qu'elle ne s'eſchauffe que juſqu'au lieu où arrive la liqueur chaude qui y eſt contenuë; ni que les morceaux briſez faſſent du feu. A Tungcham ville de la Chine il y a une tour de *porcelaine* qui a neuf eſtages voutez. On y monte par 184. degrez, & elle a 90. coudées de haut. Elle a été baſtie il y a plus de 700. ans par les Tartares. Le Sr. de Choiſi dans ſa Relation de Siam dit que c'eſt un conte fait à plaiſir, & il la ſuppoſe dans la Province de Kianſi prés Nanquin. François Cauche en ſon Voyage de Madagaſcar fait mention d'un ſervice de *porcelaine* & d'un bocal de terre, qui avoient été pris proche le tombeau de Mahomet, qui a cette proprieté, que lors

qu'on

qu'on jette de l'eau dedans, ou qu'on l'expoſe au Soleil, elle la rafraiſchit, au lieu de l'eſchauffer.

PORCELAINE, eſt auſſi une eſpece de coquille blanche qui ſe trouve avec les eſponges, qu'on appelle *venerius murex*. Pluſieurs pretendent que c'eſt de ces coquilles que les Anciens faiſoient leurs *porcelaines*. Les curieux ont dans leurs cabinets des coquilles tacheteés comme des tigres, qu'ils nomment *porcelaines*, ou *cornets de pourpre*, en Latin *bucinæ*.

PORCELAINE, ou *Pourcelaine*, eſt auſſi une petite herbe de jardin qu'on appelle autrement *pourpier*, & qu'on mange en ſalade. On l'appelle en Latin *portulaca*, *peplion*.

PORCHAISON. ſ. f. Terme de Venerie. C'eſt le temps que le ſanglier eſt gros & gras, qu'il eſt bon à chaſſer.

PORCHE. ſ. m. Eſpece de veſtibule ou de lieu couvert ſouſtenu de colomnes, qui étoit autrefois à l'entrée des Egliſes & des Temples. Le Temple de Jeruſalem avoit un beau *porche*. Les Egliſes de Ste. Geneviefve, de St. Victor, ont encore aujourd'huy conſervé leurs *porches*. On appelle auſſi *porche de menuiſerie*, des conſtructions de bois qui ſe font par un retranchement d'une petite partie d'une chambre, ou d'une Egliſe, pour y menager une double porte.

PORCHER, ERE. ſ. m. & f. Qui garde les cochons. On le dit auſſi des gens malpropres, incivils & groſſiers, tant en leurs habits, qu'en leurs mœurs & en leurs diſcours. Cet hobereau eſt un gros *porcher* qui ne ſçait aucune civilité, qui n'a jamais veu les honneſtes gens.

PORE. ſ. m. Petit intervalle vuide, ou rempli d'air, qui eſt inſenſible, qui eſt neantmoins dans tous les corps, & qui ſepare chacune de leurs parties. La condenſation, ou la rarefaction ne ſe fait que quand les *pores* ſe ſerrent, ou s'eſtendent. La ſueur ſort par les *pores*. La tranſpiration ſe fait par les *pores*. Les *pores* des metaux ſont ſerrés; c'eſt ce qui les rend lourds. Les *pores* des eſponges, des pierres ponces, ſont fort ouverts; ce qui les rend legers. Le verre n'eſt tranſparent que parce que ſes *pores* ſont ſituez vis à vis les uns des autres. Ce mot vient du Grec, où il ſignifie *ouverture* ou *conduit* par où une choſe peut paſſer.

POREUX, EUSE. adj. Qui a des pores. La terre ne produiroit rien, ſi elle n'eſtoit *poreuſe*. Plus les corps ſont *poreux*, plus ils croiſſent, mieux ils ſe nourriſſent.

PORPHYRE. ſ. m. Marbre precieux, rouge & fort dur. Quand un Poëte parle de laiſſer un monument eternel, il dit qu'il en chargera le marbre & le *porphyre*. Les bonnes pierres à broyer ſont de *porphyre*, parce qu'elles ſurmontent en dureté toutes les autres ſortes de marbre. Il eſt ſouvent marqueté de taches blanches.

PORPHYROGENETE. ſ. m. C'eſt un nom qu'on a donné aux enfans des Empereurs d'Orient, qui veut dire *nez dans la pourpre*.

PORQUES. Terme de Marine. Ce ſont des pieces de charpenterie qui ſe mettent ſur la carlingue, paralleles aux varangues, pour doubler les membres qui ſont au dedans du vaiſſeau, & pour les fortifier depuis le bas du fond de cale juſques deſſous le premier pont, contre leſquelles ſont appuyez les bouts des faux baux. Il y en a de deux ſortes. Les *porques* de fond ſont poſées de travers au deſſus des vaigres, & paralleles aux varangues, dans leſquelles il y a une entaille pour loger l'eſpaiſſeur de la carlingue, mais ils ſont plus eſloignez les uns des autres que les varangues. Les *porques* acculées ſont placées à l'endroit des varangues & fourcats les plus acuiez. On appelle *genoux*, *allonges* & *contreallonges de porques*, les pieces qu'on y adjouſte comme aux coſtés du navire.

PORREAU. Herbe. Voyez POIREAU.

PORT. ſ. m. eſt une ance ou une avance d'une coſte de mer qui entre dans les terres, qui a un fond & un abry ſuffiſant pour le mouillage & le repos des vaiſſeaux, pour y prendre leur chargement, y faire leur deſcharge, ou pour s'y tenir en ſeureté. Il y a peu de *ports* en toute la coſte d'Angleterre. Les *ports* artificiels ſe font avec des moles, ou des jettées en mer. Les *ports* de Toulon & de Meſſine ſont de beaux *ports*. Le Roy a fait faire un *port* à Cette en Languedoc, un *port* à Rochefort ſur les coſtes de Poitou. Il y a des *ports de barre*, où on ne peut entrer qu'avec la marée, comme celuy de Goa; & des *ports de havre*, comme celuy de Bordeaux. Les *ports enclos* ſont ceux qui ſont au dedans de la ville, comme ceux de Rhodes, de Veniſe, Amſterdam, la Rochelle, Bayonne, St. Jean de Luz. Il faut de temps en temps creuſer & nettoyer les *ports*. Les vaiſſeaux ont heureuſement ſurgi au *port*, ſont arrivez à bon *port*. On dit fermer les *ports*, quand on interdit le commerce avec les eſtrangers, quand on empeſche la ſortie des vaiſſeaux, ſoit pour empeſcher le tranſport des marchandiſes, ſoit pour arreſter les matelots dont on a beſoin.

En termes de Marine on appelle Maiſtres des *ports*, les Officiers eſtablis pour la levée des traites & impoſitions foraines.

PORT, ſe dit auſſi ſur les rivieres des lieux où abordent les vaiſſeaux pour ſe charger, ou ſe deſcharger. Le *port* au foin, le *port* de la Greve, le *port* au plaiſtre, le *port* de l'eſcole, le *port* à l'Anglois.

On le dit auſſi des lieux où il y a un bac ou des bateaux, où on paſſe une riviere. Allez m'attendre au *port*. Le *port* depend d'un tel Seigneur, il afferme tant ſon *port*.

PORT, ſignifie auſſi la charge du vaiſſeau, le poids qu'il peut porter. Le *port*, la capacité d'un vaiſſeau ſe meſure par tonneaux, dont chacun pourroit tenir deux mille livres peſant d'eau de mer: & quand on dit qu'un vaiſſeau eſt du *port* de mille tonneaux, on n'entend pas, comme pluſieurs croyent, qu'il porte mille futailles pleines de marchandiſes, mais que l'eau de la mer qui ſeroit contenuë dans l'eſpace que la capacité du vaiſſeau occupe en enfonçant dans la mer, peſe autant que mille tonneaux qui en ſeroient pleins, à raiſon de 2000. livres chacun, c'eſt à dire, qu'il peut porter une charge de deux millions peſant.

PORT, ſe dit auſſi de ce qu'on porte. Le *port* des armes eſt deffendu, c'eſt un cas Royal & Prevoſtal: & on appelle *port d'armes*, quand pluſieurs perſonnes s'aſſemblent ſans autorité legitime pour faire violence à quelqu'un. On eſt venu enlever cette fille dans ce chaſteau violemment & avec *port d'armes*.

PORT, ſe dit encore des frais & ſalaires de ce qu'on porte, qu'on voiture, qu'on conduit. Il a tant fallu payer à ce Crocheteur pour le *port* d'un coffre, d'un cent de fagots. Les Rouliers, les Meſſagers prennent tant par livre pour le *port* des hardes & des balots. Les Treſoriers ſe font taxer de groſſes ſommes pour les *ports* & voitures d'argent. Il couſte à ce Banquier mille francs tous les ans en *ports* de lettres.

PORT, ſe dit de la maniere de marcher, de porter ſon corps. Cette femme eſt de belle taille, elle marche bien, elle a un *port* de Reine. On voyoit au *port*, à la mine de ce jeune homme, qu'il venoit de bon lieu. Enée reconnut la Deeſſe Venus à ſon *port*, à ſa demarche, comme dit Virgile.

On appelle en Muſique *port de voix*, la facilité de faire avec la voix les paſſages, fredons & diminutions qui ſont la beauté & les agrémens des chants & de la Muſique; ce que les Italiens comprennent ſous le nom de *trilli*, *groppi*, *ſtrafalini*, qui ſont nos tremblemens & nos diminutions. Bacilli appelle *port de voix*, le tranſport qui ſe fait par un coup de goſier d'une note inferieure à une ſuperieure. Il conſiſte en trois choſes; la note inferieu-

re

ce qu'il faut ſoûtenir ; le doublement du goſier qui ſe fait ſur la notte ſuperieure ; & le ſoûtien de la même notte aprés qu'on l'a doublée. Quelques-uns le nomment *anticipation*, ou *ſoutien de voix*, qui ſe fait avant le tremblement ou cadence. Le *port de voix* ſe fait toûjours ſur les finales, ſur les mediantes, & autres principales cadences ; & les *demi-ports de voix* ſe font dans des lieux moins conſiderables. Dans les *demi-ports de voix* on n'obſerve point cette derniere condition : & c'eſt ce qu'on appelle *port de voix gliſſé*, ou *coulé*, ou *port de voix perdu*, quand on oſte quelque choſe de la valeur d'une notte pour la donner toute entiere à une autre.

PORT, ſe dit auſſi dans les jeux des cartes de ce qu'on reſerve aprés en avoir eſcarté quelques-unes. Mon *port* eſt en cœur, en pic. Voilà mon *port*. Ce *port* eſtoit beau, mais il n'a pas reüſſi.

PORT, ſe dit figurément en choſes ſpirituelles & morales. Le ciel eſt un *port* où nous ſouhaittons tous d'arriver. Nous avons été aſſez agitez des vents de la fortune, il eſt temps de jouir des delices du *port*, de vivre en retraite. Le tombeau eſt le *port* où finiſſent toutes les miſeres humaines.

On dit proverbialement, Faire naufrage au *port*, quand on voit ruiner un ouvrage, un deſſein, à la veille qu'on le croyoit achevé.

PORTAGE. ſ. m. Action de porter. Il faudra tant de mulets & de charriots pour le *portage* de tous ces meubles, de cet equippage de guerre.

PORTAGE, ſe dit ſur mer des voitures franches qu'on donne aux Officiers & Matelots des hardes & marchandiſes qui leur appartiennent juſqu'à une certaine quantité. On l'appelle autrement l'*ordinaire*.

PORTAIL. ſ. m. La face, le frontiſpice d'une Egliſe veuë par l'endroit où ſont ſes grandes portes. Le *portail* de Noſtre Dame de Rheims paſſe pour un des plus beaux de France. Le *portail* de St. Gervais de Paris eſt un beau *portail* baſti à la moderne.

PORTANT, ANTE. adj. & ſubſt. Ce qui porte. On luy a tiré un coup de piſtolet à bout *portant*, c'eſt à dire, On luy a appuyé le bout du piſtolet. On dit auſſi, l'un *portant* l'autre, le fort *portant* le foible, pour dire, en faiſant compenſation de l'un avec l'autre.

PORTANT, ſe dit auſſi chez les Ouvriers des anſes qui ſervent à porter des coffres, des caiſſettes, des chaiſes, &c.

PORTATIF, IVE. adj. Qui peut marcher, ou ſe tranſporter, ou eſtre tranſporté. Un vieillard, un valetudinaire, ne ſont gueres *portatifs*, ils ont mauvaiſes jambes, ils ne peuvent marcher loin. On aime les livres *in* 12. parce qu'ils ſont *portatifs*, on les met en poche. Cette machine eſt d'autant plus excellente, qu'elle eſt *portative*, on la peut aiſément tranſporter où on en a beſoin. On mene à l'armée des bateaux, des ponts *portatifs*, des moulins, des fours, des forges, &c.

PORTE. ſ. f. Paſſage ou vuide pratiqué exprés dans un mur pour donner entrée dans le baſtiment. On le dit premierement des villes. Thebes en Egypte eſtoit ſurnommée *à cent portes*. Fez en Afrique a 31. *portes*. On appelle *fauſſes portes*, celles qui ſont au bout des fauxbourgs de la ville. A Rome il y avoit une *porte triomphale*. Il y a maintenant la *porte ſainte*, qu'on n'ouvre que l'année du grand Jubilé avec de grandes ceremonies. Dés que l'armée du Roy a paru, les habitans luy ont ouvert les *portes*, luy ont apporté les clefs des *portes*. Ce Marchand eſt arrivé dans la ville à *porte* ouvrant. Les Commis des *portes* ſont ceux qui reçoivent les droits d'entrée aux *portes* des villes.

PORTE, ſe dit auſſi de l'entrée des baſtimens particuliers. La *porte* du Louvre. En ce ſens on dit les Gardes de la *porte*, le Capitaine de la *porte*. Les penitens eſtoient autrefois à la *porte* des Egliſes. Ce logis a une *porte* de devant & une de derriere. Les Procureurs eſtoient logez autrefois en petite *porte* ronde : maintenant ils ont de grandes *portes* cocheres. On fait auſſi de moyennes *portes*, qu'on appelle *portes baſtardes*, des *portes* quarrées, des *portes biaiſes* plus ouvertes en dedans. Toutes les *portes* de cet appartement ſe reſpondent, ſont vis à vis.

PORTE, ſe dit auſſi des ouvertures des petits vaiſſeaux. La *porte* d'un fourneau, la *porte* d'une cage, la *porte* d'un carroſſe, &c. Le guichet eſt une petite *porte* auprés d'une grande, & qui en fait ſouvent partie.

PORTE, ſe dit auſſi de la cloſture de menuiſerie qui ſert à fermer cette ouverture. Une *porte couchere* a deux batans, ou montans. Une *porte à placart* emboitée de haut en bas. Une *porte d'aſſemblage*, à quadres & panneaux. Une *porte arraſée*, quand les panneaux ſont unis & de niveau avec l'aſſemblage. Une *porte briſée*, *vitrée*, *à claires voyes*. Une *porte de drap*, ou *double porte*. Une *porte-feneſtre*, c'eſt une feneſtre qui s'ouvre par bas pour entrer ſur quelque balcon.

On dit en ce ſens, Fermer, ouvrir la *porte* ; heurter, frapper à la *porte* ; attendre à la *porte*. Le marteau, les gonds, le ſeuil de la *porte*. Il n'a pas paſſé la *porte*. Il n'oſeroit regarder ma *porte*. J'ay mis ce valet à la *porte*, pour dire, Je l'ay chaſſé. J'ay été à vôtre *porte*, c'eſt à dire, J'ay été pour vous voir. C'eſt un gueux qui mendie de *porte* en *porte*. On fait les perquiſitions de *porte* en *porte*. Je l'ay laiſſé ſur le pas de ſa *porte*.

Porte d'eſcluſe, eſt une grande cloſture de bois qui arreſte l'eau dans les eſcluſes, dont les deux batans ſe joignent en angle au milieu, & qui s'ouvrent par le moyen d'une grande queuë qui a la force du levier.

PORTE, ſe dit auſſi de la Cour de l'Empereur d'Orient, du Grand Seigneur. Le Roy de France a ſon Ambaſſadeur à la *Porte*, il eſt en paix avec la *Porte*. Pluſieurs Princes payent tribut à la *Porte*. Les Bachas ſont les Grands Seigneurs de la *Porte*.

PORTE, ſe dit figurément en choſes ſpirituelles & morales. JESUS-CHRIST s'eſt appellé luy-même la *porte*, en St. Jean 10. verſ. 9. St. Pierre tient les clefs de la *porte* du Paradis : l'Eſcriture l'appelle la *petite porte*. Dans le ſervice des morts on prie Dieu qu'il les delivre de la *porte* de l'enfer. La Grammaire eſt la *porte* des ſciences ; la Geometrie des Mathematiques. On a intitulé un livre *La Porte des Langues*. La tonſure eſt la *porte* pour entrer dans les Benefices. La qualité d'Advocat eſt la *porte* pour parvenir dans les charges de Judicature.

On dit auſſi, qu'une loy mal concertée, une mauvaiſe doctrine, ont ouvert la *porte* à de grands deſordres, à des ſeditions, à des guerres.

PORTE, ſe dit auſſi d'une entrée, d'un paſſage que des ennemis ſe font dans un Eſtat. Le Roy ayant Pignerol, a une *porte* en Italie. Les ennemis n'ont aucune *porte* pour entrer en France. Les *Portes Caſpiennes* ſont des paſſages eſtroits vers la Mer Caſpie, qu'on nomme aujourd'huy *Derbent*, ou *Portes de fer*.

On appelle poëtiquement l'Orient, la *porte du ciel*. Ainſi on a dit :

L'Advocat qui s'eſveille au heurter d'un client,
Quand l'Aurore eſt encore aux *portes* d'Orient.

En Aſtrologie on appelle l'ouverture des grandes *portes* du ciel, les temps où il ſe fait de grands changemens dans la conſtitution de l'air & du temps ; ce que les Aſtrologues croyent arriver tres-certainement en pluſieurs conjonctions & oppoſitions des Planetes, qui ſont amplement deſcrites dans Vitalis & dans tous les Aſtrologues Arabes.

PORTE, eſt auſſi un petit anneau ou boucle où on paſſe une agraffe, & qui ſert à la retenir.

PORTE. adj. f. ſe dit d'une veine inſigne qui ſort de la

partie cave du foye, qui reſſemble au tronc d'un arbre, d'où en ſortent pluſieurs autres qui entrent dans la veſſie du fiel, le ventricule, la rate, les inteſtins, & l'epiploon ou le coffre. Quelques-uns l'appellent la *main du foye*, parce qu'elle attire le chile; & pour cela les Arabes l'appellent *veine de lait*, & elle ſe diviſe en deux gros vaiſſeaux, le ſplenique & le meſenterique.

On dit proverbialement d'un importun, que ſi on le chaſſe par la *porte*, il entrera par la teneſtre. On dit auſſi d'un trompeur, qu'il a toûjours quelque *porte* de derriere, quelque invention pour ne s'engager qu'autant qu'il voudra. On dit auſſi, Cela eſt charmant comme la *porte* d'une priſon. On dit auſſi, Il va de *porte* en *porte* comme le pourceau de St. Anthoine.

PORTE, ſe met en compoſition avec pluſieurs mots, & ſignifie ce qui porte, ou qui ſert à porter. Il ſe dit des perſonnes & des choſes. A l'égard des perſonnes, il y a des Officiers chez le Roy appellez *Porte-manteaux*, qui ont ſoin de porter, ou de tenir ſon manteau, ſes gands, ſon chapeau, &c. pour les luy preſenter quand il en a beſoin. Il y a un *Porte-arquebuze* à la chaſſe; un *Porte-mail*, quand il joüe; des *Porte-tables*, des *Porte-chaiſes* dans la chambre, & des *Porte-chaiſes* d'affaires. Il y a chez les Cardinaux des *Caudataires* ou *Porte-queues*; chez les Prelats des *Porte-croix*, des *Porte-croſſes*, & *Porte-mitres*: ce ſont des Eccleſiaſtiques qui portent devant eux leur croix & leur croſſe, & qui leur mettent & oſtent leur mitre. Dans les Parroiſſes on nomme un Preſtre *Porte-Dieu*, qui eſt celuy qui porte le St. Sacrement en ville aux malades. On appelle auſſi *Porte-chappes*, les Chantres qui portent les chappes. Il y a à la guerre des *Porte-enſeignes*, *Porte-drapeaux*, *Porte-eſtendarts*, un *Porte-guidon*, que les Officiers commettent pour porter les enſeignes, quand ils ne les portent pas eux-mêmes.

Parmy le peuple on appelle *Porte-verges*, les Bedeaux des Egliſes. On appelle *Porte-faix*, des Crocheteurs & gens de peine propres à tranſporter les meubles & les proviſions. A Paris ils les portent ſur le dos avec des crochets; à Lyon ſur la teſte avec une ſangle.

On dit auſſi, qu'un homme eſt un *porte-malheur*, un *porte-guignon*, quand on croit qu'il eſt cauſe de quelque malheur qui nous eſt arrivé.

A l'égard des choſes, on appelle *porte-manteau*, une petite piece de menuiſerie attachée au mur, ou dans une armoire, qui eſt propre à y attacher des manteaux, des chapeaux, & des habits longs. On le dit auſſi des pieces d'eſtoffe taillées en rond en forme de valiſe, dans leſquelles on enveloppe les manteaux, & qu'on met ſur la croupe d'un cheval, quand on va en campagne. Ils ont d'ordinaire les couleurs du Maiſtre. *Porte-carreau*, eſt un petit carré de menuiſerie ſoutenu de pommes, ſur lequel on met des piles de carreaux, afin qu'ils ne touchent point à terre. *Porte-miſſel*, un petit pulpitre qu'on met ſur l'autel en faveur des celebrans qui ont la veuë courte. Sur mer on appelle *porte-aubans* & *porte-vergues*, des pieces de bois qui portent les aubans & les vergues.

PORTE-VENT, eſt un canal de bois bien fermé qui porte le vent des ſoufflets dans le ſommier de l'orgue. C'eſt dans ce *porte-vent* qu'on enferme un petit ais mobile en forme de ſoupape, qui fait par ſon agitation trembler tous les jeux de l'orgue, & qu'on nomme pour cela *le tremblant*. On le dit auſſi du pied des tuyaux de la montre juſqu'à la lumiere où ſe fait le ſon. On le dit auſſi du tuyau qui fait enfler la muſette.

On appelle auſſi *porte-feu*, les conduits où l'on met de l'amorce pour faire joüer ſucceſſivement des fuſées dans les feux d'artifices.

On fait d'argent des *porte-aſſiettes*, ou colliers pour ſervir ſur la table les ragoûts, & les aſſiettes volantes. Quand on regale les Dames le jour de leur feſte, on leur envoye un bouquet, des gands, &c. ſur une petite corbeille ou platine qu'on appelle *porte-bouquet*. Les mouchettes qu'on met ſur les tables ſont poſées ſur des *porte mouchettes*. Les Marchands ont des pots d'eſtain avec un couvercle en forme de plat, qu'on appelle *porte-diſner*, dont ils ſe ſervent quand ils ſont à leur boutique.

On appelle *porte-épée*, un ceinturon de cuir en forme de ſangle, qui a des pendans dans leſquels on paſſe l'épée. Les Selliers appellent *porte-eſtriers*, un ſanglet attaché ſur le derriere des panneaux de la ſelle, qui ſervent à lever les eſtriers. Les Arquebuſiers appellent *porte-baguette*, ces petits ferremens qui ſoutiennent la baguette des armes à feu. Les Deſſinateurs appellent *porte crayon*, un petit tuyau de cuivre dans les bouts duquel ils appliquent des crayons.

PORTE-FEUILLE, eſt un carton double couvert de parchemin, baſane, veau, marroquin ou chagrin, qui s'ouvre & qui ſe ferme, & dans l'ouverture duquel on peut porter des feuilles, des papiers, des eſtampes ſans les gaſter.

PORTE-CAHIER, eſt un porte-feuille large par le dos, qui a des filets où on paſſe pluſieurs feuilles volantes de papier, en attendant qu'elles ſoient reliées.

PORTE-CHAPPE, *ou Chappier*. Celuy qui porte la chappe dans des Egliſes pour faire l'office de Chantre ou de Sous-Chantre. Les Maiſtres Coûtumiers de la ville de Paris prennent dans leurs lettres la qualité de *Porte-chappes*. Voyez *Chappe*.

PORTE-LETTRE, eſt une eſpece d'eſtuy ou de bourſe qui eſt de cuir, & quelquefois de broderie, qui ſert aux gens d'affaires à mettre leurs papiers, memoires & cedules dans leurs poches pour empêcher qu'ils ne ſe perdent, ou ne ſe froiſſent.

On appelle auſſi *porte-lettre*, le valet d'un Meſſager qui va diſtribuer ſes lettres par la ville.

PORTE-PAQUET, eſt un ſobriquet qu'on donne à des babillards, ou à des flateurs, qui vont rapporter à d'autres ce qui aura été dit ſecrettement dans une compagnie à leur deſavantage.

PORTE-RESPECT, eſt un nom que quelques-uns donnent à un mouſqueton ou une carabine qui a un calibre fort large, qui oblige celuy à qui on la preſente de porter reſpect, & de ceder à la violence de ſon mouvement.

PORTE-AUGE, eſt un Maçon qui ne travaille pas à la journée, mais qui on va querir dans les carrefours pour rétablir quelque petit endroit où on a beſoin de maçonnerie, de gonds, de gaches, &c.

PORTÉE, ſ. f. L'eſtenduë en largeur, ou longueur. Il ſe dit des choſes élevées, ou ſuſpendues. Cette poutre a dix toiſes de *portée*, elle a trop de *portée*, elle eſt en danger de rompre. Cette voute a trop de *portée*, le cintre en eſt trop large.

PORTÉE, ſe dit auſſi de l'appuy qu'on donne aux choſes ainſi ſuſpendues. Cette poutre n'a pas aſſez de *portée* dans les murs, elle n'y entre pas aſſez avant. Les arcs-boutans ou contreforts n'ont pas aſſez de *portée* pour ſoutenir cette voute. On n'eſt pas obligé de ſouffrir la *portée* d'une poutre ſur ſon mur, quand il n'eſt pas mitoyen. On dit auſſi, qu'une gouttiere, un auvent, une ſaillie, ont trop de *portée* ſur la rue, pour dire, qu'elles y avancent trop.

PORTÉE, en termes de Marine, ſignifie la capacité d'un vaiſſeau. Deſigner la *portée* d'un vaiſſeau, c'eſt à dire, Exprimer ſa grandeur.

PORTÉE, ſignifie auſſi la quantité de marchandiſes qu'on permet aux matelots de porter ſans payer le fret. On l'appelle l'*ordinaire*, quand il n'y a que leurs coffre & leurs hardes, leſquelles doivent eſtre chargées les premieres.

PORTÉE, ſe dit de l'étenduë de la ligne où peut arriver une choſe qu'on jette, qu'on chaſſe avec violence. Les deux armées étoient campées à la *portée* du canon. La défenſe des baſtions doit eſtre à la *portée* du mouſquet.

Il n'y a qu'une *portée* de piſtolet, une *portée* d'arbaleſte entre ces deux villages.

PORTÉE, eſt auſſi une eſpece de meſure, qui eſt la longueur de la chaiſne d'un Arpenteur qu'on porte d'un piquet à l'autre. Elle eſt differente ſuivant les lieux. La lieuë de Bourgogne contient 50. *portées*, chaque *portée* de 360. pieds.

PORTÉE, ſe dit auſſi de la ſphere d'activité de tous les agens, de l'eſpace dans lequel ils agiſſent. On ne voit pas une infinité d'eſtoiles, parce qu'elles ſont hors la *portée* d'eſtre veuës. On n'entend du bruit que quand il eſt à la *portée* de nôtre oreille. Le feu n'eſchauffe que juſqu'à une *portée* ou diſtance. Cet enfant ne peut pas aveindre ce livre, il n'eſt pas à la *portée* de ſon bras.

PORTÉE, ſe dit auſſi chez les Ouvriers qui travaillent en eſtoffes & en rubans. Le peigne d'un bon velours doit avoir 60. *portées* de chaiſne, & chaque *portée* de 80. filets.

PORTÉE, ſe dit auſſi du temps que les femelles des animaux portent leur fruit. La *portée* des brebis eſt de ſix mois; des cavales d'onze, ou environ. On dit auſſi, Cette chienne a eu tant de chiens d'une *portée*, pour dire, à la fois. C'eſt ſa premiere, ſa ſeconde *portée*.

PORTÉE, en termes de Chaſſe, ſe dit des branches du jeune bois que le cerf a pliées, ou rompuës avec ſa tête, quand il ſe rembuſche dans ſon fort, par où on juge de ſa qualité, ou grandeur de ſa perche.

PORTÉE, ſe dit figurément en choſes ſpirituelles & morales. Ce Docteur eſt tres-ſçavant, il y en a peu de ſa *portée*, qui ayent autant de capacité que luy. On ne peut comprendre les myſteres de la foy, ils ſont au deſſus de la *portée*, de la foibleſſe de l'eſprit humain. Ces deux perſonnes ne ſe conteſteront pas la preſeance, ils ne ſont pas tous deux de même *portée*.

PORTELOTS. Terme de Charpenterie. Ce ſont des pieces de bois qui regnent au pourtour d'un bateau foncet, ou autre vaiſſeau au deſſous des platbords & herſillieres.

PORTER. v. act. & quelquefois n. qui ſe dit auſſi avec le pronom perſonnel. Avoir quelque poids, quelque fardeau ſur ſoy. Il ſe dit des hommes, des animaux & des choſes inanimées. Un homme *porte* deux cens peſant, un cheval quatre cens, un chameau un millier. Une tortuë *porte* ſa maiſon avec elle ſur ſon dos. Le cheval *porte* en crouppe. Les colomnes *portent* une forte maçonnerie. Ce portail *porte* toute la face de ce baſtiment. La foule étoit ſi grande, que tout le monde ſe *portoit*.

PORTER, ſignifie auſſi quelquefois au contraire, Eſtre deſſus, charger. Cette poutre *porte* trop avant ſur mon mur, elle le charge. Cette colomne *porte* à faux. Les trompes d'architecture ſemblent *porter* ſur rien.

PORTER, ſignifie auſſi, Avoir ſimplement ſur ſoy. Les Capucins ne *portent* point d'argent. La queſteuſe *porte* un cierge à l'offrande. En ce ſens on le dit des habits, des ornements, qui marquent les mœurs, les conditions. Les Nobles *portent* l'épée. *Porter* les armes. Ce bourgeois *porte* la robbe au Palais. Ce ſoldat *porte* le mouſquet: celuy-là *porte* la pique. Les Dames *portent* le velours, *portent* le maſque. Les bourgeoiſes *portoient* autrefois le chaperon & l'eſtamine. Les payſannes *portent* la cale, le bavolet, la bure. Cet homme a *porté* autrefois la mandille, il a *porté* les couleurs, il a été laquais. Les Magiſtrats, les Dames de qualité ſe font *porter* la robbe, la queuë. Voilà maintenant les habits, les rubans, la couleur qu'on *porte*, qui ſont à la mode. On a deffendu de *porter* l'or & l'argent. Les fous *portent* des marottes, les gueux des ſabots, des crochets. Des heritiers *portent* le deuil. Les Moines *portent* la haire, la beſace. Bias diſoit qu'il *portoit* tout ſon bien ſur luy.

On dit auſſi, qu'un homme le *porte* haut, qu'il le *porte* beau, pour dire, qu'il ſçait maintenir l'élevation où il eſt, qu'il fait de la deſpenſe. On dit encore, qu'un homme *porte* des cornes, pour dire, que ſa femme luy eſt infidelle.

PORTER, ſe dit auſſi de la maniere de marcher, de la poſture, de l'air de la perſonne. Cette femme a bon air, elle *porte* bien ſon bois. Ce Danſeur *porte* bien ſes pieds en dehors, il *porte* bien ſa jambe.

PORTER, ſignifie auſſi, Prendre une choſe à un lieu pour la mettre en un autre. *Portez* ce livre, ce papier dans ma chambre, dans mon cabinet. On ſe fait *porter* par terre, en chaiſe, en carroſſe, en litiere. On fait *porter* les marchandiſes par des Rouliers, par eau, par mer. On a *porté* cet homme en terre. Ce malade eſt ſi foible, qu'il faut le *porter* pardeſſous les bras.

PORTER, ſignifie auſſi, Conduire, mener en un lieu éloigné. Les *porte-vents* conduiſent l'air dans les tuyaux d'orgue. Les tuyaux *portent* l'eau dans des regards de fonteines. Et au figuré on dit, qu'un Prince a *porté* bien loin ſes armes, ſes conqueſtes, la gloire de ſon nom.

PORTER, ſignifie, Allonger un coup, frapper. Un Eſcrimeur ſe laiſſe *porter*, allonger des eſtocades, des bottes franches. Ce traiſtre luy a *porté* un coup d'épée par derriere dans les reins. On dit auſſi, qu'une choſe *porte* coup, lors qu'elle fait quelque effet conſiderable, ou dont on tire quelque conſequence. On dit figurément en ce ſens, qu'on a *porté* l'eſtocade à quelqu'un, pour dire, qu'on luy a demandé de l'argent à emprunter, ſans avoir l'intention, ou eſtre en pouvoir de le rendre.

PORTER, ſe dit auſſi des armes à feu, ou autres inſtruments qui tirent, qui chaſſent avec violence quelque trait, quelque balle. On a veu des coulevrines qui *portoient* deux lieuës. Les traits pouſſez par les machines des Anciens *portoient* fort loin. Ce fuſil *porte* bien ſon plomb. Les canons de batterie *portent* depuis 24. juſqu'à 36. livres de balle; ils *portent* & jettent par terre les plus forts edifices.

PORTER, ſe dit auſſi à l'égard de la conſtitution du corps. Depuis cet accident il n'a plus *porté* de ſanté. Le premier compliment d'entreveuë eſt de dire, Comment vous *portez*-vous? Il ſe *porte* mal d'avoir trop fatigué. On dit auſſi ironiquement, Voilà un homme qui ſe *porte* bien, pour dire, qu'il a trop beu, qu'il eſt yvre.

PORTER, ſe dit auſſi à l'égard de la generation & production. Une femme *porte* ſon fruit neuf mois dans le ventre; une brebis ſix mois; une jument onze mois & quelques jours. On dit dans les prieres, Benit ſoit le ventre qui t'a *porté*.

On dit auſſi, qu'un arbre *porte* de bon fruit; qu'une bonne terre *porte* tous les ans, qu'elle *porte* de l'avoine, aprés avoir *porté* du bled, qu'elle *porte* grand profit à ſon maiſtre.

PORTER, ſignifie encore, Contenir, eſtre compris en quelque choſe. Un contract qui *porte* des clauſes uſuraires ou contre les bonnes mœurs, eſt nul de plein droit. Cette Bulle *porte* diſpenſe & abſolution. Cet arreſt *porte* des deffenſes. Il a produit un titre, une autorité qui *porte* ſa condamnation. Un Agent ne peut traiter que ſur ce que *porte* ſon inſtruction, ſon pouvoir. On dit auſſi d'un bel eſprit, que tout ce qu'il dit *porte* ſentence. Les poires & les abricots *portent* leur ſucre. Une andouille *porte* ſa ſauſſe.

PORTER, ſe dit encore de la meſure d'une quantité étenduë en longueur. Cette poutre *porte* trente pieds, elle a trente pieds de long. Cette piece de drap doit *porter* vingt aunes. Cette tenture de tapiſſerie *porte* tant d'aunes, elle a tant de tour.

PORTER, ſe dit auſſi en matiere de jeux & de divertiſſe-

ments.

ments. On *porte* à table des ſantez. Les maſques *portent* des momons. On dit au Piquet, quand on a écarté, qu'on *porte* en pic, en treſle; qu'on *porte* à la quinte, au quatorze; qu'on *portoit* tant de points. On dit à la Paume, qu'une balle n'a pas *porté*, quand le ſervice n'a pas été ſur les deux toits. On dit à la boule, qu'on *porte* les deux, quand un ſeul joüe contre deux autres.

PORTER, en termes de Marine ſignifie, Suivre une route, un rhumb de vent. Le vaiſſeau *portoit* le cap à l'Oüeſt, faiſoit voile à l'Oüeſt; il *portoit* à route en droiture, il ne loüvioit point; il étoit *porté* d'un vent frais, il navigeoit à la faveur d'un bon vent; il *portoit* peu de voiles, c'eſt à dire, il étoit ſans perroquet.

PORTER, ſe dit auſſi de la charge du vaiſſeau. Ce navire étoit du *port* de mille tonneaux, il *portoit* ſoixante pieces de canon de fonte. L'Amiral *porte* le Chef de la flotte, porte le feu, le fanal, le pavillon; il *portoit* tant de ſoldats & de matelots. Un navire qui *porte* des marchandiſes de contrebande eſt ſujet à confiſcation.

PORTER, en termes de Manege ſignifie, Pouſſer un cheval, le faire marcher en avant d'un coſté & d'autre, d'un talon ſur l'autre. Le *porter* de coſté, c'eſt le faire marcher ſur deux piſtes, dont l'une eſt marquée par les eſpaules, & l'autre par les hanches.

On dit auſſi, qu'un cheval *porte* beau, ou en beau lieu, lors qu'il a une belle encolure haute, tournée en arc à la façon des cygnes; & qu'il *porte* bas, quand il a l'encolure molle, mal tournée, & qu'il baiſſe la teſte. Et on dit qu'il *porte* au vent, quand il leve le nez auſſi haut que les oreilles. On le dit figurément des perſonnes qui levent trop la teſte en marchant.

PORTER, en termes de Blaſon, ſe dit des differentes qualitez & diviſions d'un Eſcu. Le Roy *porte* d'azur à trois fleurs de lis d'or. Les Princes *portent* de France avec des briſures. Ce Seigneur *porte* parti d'argent & de gueules. Il *porte* écartelé de Bretagne & d'Anjou. Il *porte* echiqueté, il *porte* un ſautoir, un lion, &c.

On le dit auſſi des marques de dignité, ou qui caracteriſent & font connoiſtre la perſonne. On peint Hercule *portant* ſa maſſuë, Mercure *portant* ſon caducée, la Renommée *portant* un cor. On peint dans l'Egliſe les Martyrs *portans* des palmes. Les Grands Seigneurs *portent* des couronnes de Ducs, de Comtes; les Rois des ſceptres & des couronnes; les Preſidens un mortier; les Prelats des mitres.

PORTER, ſe dit figurément en choſes morales. Le vice *porte* envie à la vertu. Les rivaux ſe *portent* de la haine naturellement. Il eſt *porté* par un eſprit de vengeance. Un mari & une femme ſe doivent *porter* beaucoup d'amitié. Ce malheureux a trahy ſon Prince, il ne le *portera* pas loin, il en ſera bientoſt puni. On dit auſſi, qu'un homme *porte* bonheur, malheur, qu'il *porte* guignon.

On dit auſſi, *Porter* parole à quelqu'un, pour dire, luy faire des offres, des propoſitions. On luy a *porté* parole de cent mille francs pour le mariage de cette fille, pour l'achat de cette terre. On luy a *porté* une parole d'honneur, pour dire, On l'a appellé en un combat ſingulier. On dit auſſi, que le Chef d'une deputation *porte* la parole pour ſon Corps; qu'un Advocat General *porte* la parole pour le Roy. On dit auſſi, *Porter* témoignage, pour dire, Depoſer en Juſtice, ou certifier quelque choſe.

PORTER, ſignifie encore, Proteger, favoriſer. On ne fait point fortune à la Cour, ſi on n'eſt *porté* par quelque Patron. Ce Preſident *porte* ma partie, elle a tout credit chez luy. Un ami doit *porter* les intereſts de ſon ami envers & contre tous. On dit auſſi des flateurs, qu'ils *portent* leurs Heros juſqu'au ciel, pour dire, qu'ils les loüent exceſſivement.

PORTER, ſignifie auſſi, Patir, endurer. Nous *portons* tous la peine du peché d'Adam. Un Stoique *porte* patiemment les afflictions. On dit auſſi, la ſaiſon le *porte* ainſi, pour dire, le veut, le permet de la ſorte.

PORTER, ſignifie encore, Eſtre diſpoſé à faire quelque choſe, ſoit par ſa propre inclination, ſoit par l'inſtigation d'autruy. Cet enfant eſt de bon naturel, il ſe *porte* au bien, il ſe *porte* avec chaleur à l'eſtude. Ce cavalier s'eſt *porté* en brave homme en cette occaſion. Les mauvais exemples, les mauvaiſes compagnies nous *portent* au mal. C'eſt ſa femme qui l'a *porté*, qui l'a obligé à faire cette méchante querelle. Les Sauvages & les timides ſont naturellement *portez* à la cruauté. Son negoce n'eſt pas aſſez grand pour *porter* cette perte ſans faire banqueroute.

PORTER, ſe dit auſſi en termes de Juriſprudence. Un Procureur traite au nom & comme ſe faiſant & *portant* fort de celuy qui luy a donné pouvoir. Il s'eſt *porté* heritier ſeulement par benefice d'inventaire. Il s'eſt *porté* pour appellant d'une telle ſentence. Le Procureur du Roy ſe doit *porter* partie contre les criminels, quand perſonne ne ſe veut *porter* partie civile.

PORTER, ſe dit proverbialement en ces phraſes. Argent comptant *porte* medecine. Autant vaut traiſner que *porter*, c'eſt à dire, On ne gagnera pas plus d'une façon que d'autre. On dit d'un méchant Orateur, qu'on le *porte* ſur les eſpaules, pour dire, qu'on a pitié de luy, qu'on le plaint. On dit auſſi, que chacun *porte* ſa croix en ce monde, pour dire, que chacun a ſon affliction; & qu'en l'autre monde chacun ſera Mercier, & *portera* ſon panier, c'eſt à dire, rendra compte de ſes pechez. On dit auſſi, qu'un homme monſtre tout ce qu'il *porte*, pour dire honneſtement, qu'il découvre ce qu'il devroit cacher. On dit auſſi ironiquement, Il eſt le plus fort, il *portera* les coups.

PORTÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

On dit quelquefois à un amy, Demeurez à diſner avec moy, puis que vous voilà tout *porté*.

PORTEREAU. ſ. m. eſt une conſtruction de bois qu'on fait ſur les petites rivieres pour retenir l'eau, & la rendre plus haute, afin d'en faciliter la navigation. Il eſt fait en forme de bonde d'eſtang, & c'eſt une grande palle de bois qui barre la riviere, qui ſe leve par le moyen d'un grand manche tourné en vis, qui entre dans un eſcrou, étant au milieu d'un fort chevalet, quand il arrive des bateaux. On en voit à Corbeil ſur la riviere de Seine. Ils ſont de bien moindres frais que les eſcluſes & les pertuis.

PORTEUR, EUSE. adj. & ſubſt. Celuy qui porte pour autruy. Les Maiſtres d'Hoſtel ont des *porteurs*, des gens qui portent la hotte pour apporter leurs proviſions. Il y a des meſtiers de *Porteurs* d'eau, de *Porteurs* de chaiſe, qu'on appelle abſolument des *Porteurs*. Il y a auſſi des *Porteurs* en titre d'office, qui ſont des Officiers du Roy, ou de la ville, des *Porteurs* de ſel, de bled, de charbon, &c. Quand on reçoit des preſens, on fait quelque liberalité au *porteur*.

PORTEUR, ſe dit auſſi de celuy qui a en main quelque titre, quelque piece. Une lettre de change ou billet payable au *porteur*, c'eſt à dire, à celuy qui l'a en main. Tous les contracts portent que la ſomme ſera payable aux creanciers, ou au *porteur* des preſentes. On appelle le Sergent *Porteur*, celuy qui eſt chargé de la contrainte, qui ſigne l'exploit d'execution, ou d'empriſonnement. On dit auſſi, qu'un *porteur* de remiſſion, de lettres de grace, les doit preſenter en perſonne à l'Audience, & il en doit entendre la lecture à genoux. Un Advocat dit, Je ſuis *porteur* de la piece originale.

On appelle auſſi cheval *porteur*, celuy ſur lequel monte le Poſtillon, quand un equipage eſt attelé de pluſieurs chevaux.

On dit proverbialement en recevant une grande lettre, Le *porteur* dira le reſte. On appelle auſſi *porteurs* de rou-

tons, des Poëtes miſerables, ou des gueux qui tâchent à attraper quelque piece d'argent des riches en leur preſentant quelques vers, ou des billets de recommandation.

PORTIER, IERE. ſ. m. & f. Qui eſt commis pour garder la porte d'une grande maiſon, d'un College, d'un Couvent. Les Suiſſes ſont les *Portiers* des Grands Seigneurs. Les *Portiers* des Colleges ſont d'ordinaire des Savetiers. C'eſt une des bonnes places du Couvent, d'eſtre *Portier*, ou *Portiere*.

PORTIERE, ſe dit auſſi d'une garniture de porte, d'un grand rideau qu'on met en dehors pour empêcher l'entrée du vent. On appelle auſſi la *portiere* d'un coche, d'un carroſſe, le lieu par où on y monte, où on en deſcend. Avalez la *portiere*. On eſt bien incommodé à la *portiere* d'un coche. On appelle burleſquement une charrette, un *carroſſe à trente ſix portieres*.

PORTIERE. adj. f. ſe dit des brebis qui ſont en âge de porter. Il y a dans ce troupeau tant de brebis *portieres*.

On appelle auſſi *lices portieres*, des chiennes qu'on fait couvrir pour avoir de leur race, & qui font tous les ans deux portées.

On appelle auſſi *portieres*, les cornes de la matrice en la plus-part des animaux, qu'on appelle auſſi la *trompe*.

PORTION. ſ. f. Chaque lot ou partie d'une choſe partagée, ou diviſée. Les lots ſont des *portions* hereditaires. Un creancier d'un deffunt fait aſſigner un heritier, pour le faire condamner perſonnellement à luy payer ſa dette pour telle part & *portion* qu'il eſt heritier, & hypothecairement pour le tout. Quand quelqu'un renonce à un legs, à une ſucceſſion, la *portion* accroiſt aux autres.

On dit auſſi, Voilà une *portion* de maiſon à loüer, pour dire, une partie d'une maiſon, un appartement.

PORTION, ſe dit auſſi dans les Couvents & dans les petites penſions, de ce qu'on donne à chacun pour ſon repas. On fourniſſoit à un Oblat, à un Religieux lay une *portion* monachale. Il faut que le Maiſtre regle à chacun de ſes eſcoliers ſa *portion*, pour empêcher qu'ils ne ſe battent. Les aumoſnes qu'on fait auſſi dans les Colleges à des Cuiſtres s'appellent *portions*.

PORTION, ſe dit encore en matiere beneficiale de chaque partie d'une Cure diviſée. Il y a deux *portions* de Cures à St. Mery, il y a deux Curez, chaque *portion* appartient à un Collateur particulier.

PORTION, ſe dit auſſi en Geometrie de chaque partie de la diviſion des lignes, ou des corps, & ſur tout des ſpheres. Un ſegment, un ſecteur, ſont des *portions* de cercles ou de globes. Les lunettes portent plus loin, ou plus prés, ſelon que le verre objectif eſt *portion* d'une plus grande, ou d'une plus petite ſphere. Il y a pluſieurs pratiques pour couppper une ligne en tant de *portions* égales qu'on voudra.

PORTION CONGRUE, eſt une certaine penſion que le Curé Primitif, ou le gros Decimateur donne pour vivre à un Vicaire perpetuel qui deſſert une Cure. La *portion congruë* ſe taxe au grand Conſeil à 200. livres ſeulement, ſans y comprendre le creux de l'Egliſe: au Parlement on la taxe à 300. livres, & outre cela on laiſſe au Curé les menuës & vertes dixmes & les novales.

PORTIQUE. ſ. m. Eſpece de galerie baſſe où on ſe promene entre des colomnes ou arcades. Il y a des *portiques* couverts en voute, les autres en plancher. Il y en a auſſi de deſcouverts. La Place Royale eſt baſtie en *portiques*.

PORTIQUE, ſe dit quelquefois des ſimples arcades, ſans qu'il y ait ni colomnes ni promenoirs. La plus-part des maiſons des Marchands de Lyon ſont baſties en *portiques*. Il y en a telle qui a dix ou douze *portiques* ſur la ruë, c'eſt à dire des arcades.

Quand on dit abſolument le *Portique*, on entend l'Eſcole de Zenon, la doctrine des Stoiciens. Tout le *Portique* eſt de cet advis, & ſouſtient ce paradoxe.

PORTRAIRE. v. act. Faire la repreſentation d'une perſonne avec le pinceau, la plume, le crayon, &c. On a mis ce jeune homme chez un tel Peintre pour apprendre à *portraire*, à faire des portraits. Ce mot vieillit, & eſt imité de l'Italien *vitrabere*.

PORTRAIT. ſ. m. Repreſentation faite d'une perſonne telle qu'elle eſt au naturel. Narciſſe voyant ſon *portrait* dans l'eau, en devint amoureux, & ſe noya. Quand on regarde dans un miroir, on y voit ſon *portrait*.

PORTRAIT, ſe dit auſſi de l'ouvrage d'un Peintre, qui par art fait l'image & la repreſentation d'une perſonne. On fait des *portraits* à l'huile avec des couleurs, avec la plume, le crayon, le paſtel, en miniature, & avec des couleurs minerales en eſmail. Voilà un *portrait* au naturel, vif & bien reſſemblant. On l'a flatté dans ſon *portrait*. Ce *portrait* eſt bien fait, il n'y manque que la parole. On le dit auſſi de ce qui eſt en bronze, gravure ou ſculpture, mais plus improprement. C'eſt le *portrait* du Roy qui eſt ſur cette monnoye, ſur cette medaille. Voilà un *portrait* bien gravé. On a mis ſur ce cheval de bronze l'effigie, le *portrait* du Roy.

On dit auſſi d'une perſonne qui reſſemble bien à une autre, que c'eſt ſon vray *portrait*.

PORTRAIT CHARGÉ, eſt un *portrait* burleſque que fait un Peintre pour ſe divertir, en conſervant quelques traits d'une perſonne, qu'il fait pourtant paroiſtre difforme ou monſtrueuſe.

PORTRAIT, ſe dit auſſi de la deſcription qui ſe fait par le diſcours, ou par écrit d'une perſonne, dont on décrit ſi bien les traits & le caractere, qu'on la peut aiſément reconnoiſtre. Les Romans de Cyrus & de Clelie ſont tous pleins des *portraits* que l'Auteur a fait de ſes amis. Ce mot vient de *protraines*, & *portraire* de *protrabere*. Menage.

PORTRAITURE. ſ. f. Application à faire des portraits. Ce Peintre s'eſt adonné à la *portraiture*, il reüſſit bien à la *portraiture*. Voilà un livre de *portraiture*, de l'art de peindre.

P O S.

POSADE, ou *Peſade*. Terme de Manege. C'eſt le mouvement du cheval, lors qu'il leve les pieds de devant en ſe tenant ferme ſur ceux de derriere. On le dit auſſi de ſon arreſt, quand il termine ſon galop.

POSE'MENT. adv. Doucement, ſans precipitation. Les Italiens marchent *poſément*, parlent *poſément*, agiſſent *poſément*. Les notes de Muſique ſe doivent chanter viſte, ou *poſément*, ſelon qu'elles ſont blanches, noires, crochuës, ou double-crochuës.

POSER. v. act. Mettre quelque choſe en certaine ſituation. C'eſt à celuy qui preſide à l'Academie des Peintres de *poſer* le modele, de luy donner une poſture, une diſpoſition convenable. Toutes les pierres des murs qu'on éleve doivent être *poſées* à plomb. Voilà un piedeſtal preparé pour y *poſer* une colomne, une aiguille. Cet homme marche de bonne grace, il eſt bien *poſé* ſur ſes jambes. C'eſt la Reine qui a *poſé* la premiere pierre du Couvent de ces Religieuſes.

POSER, ſignifie auſſi ſimplement, Mettre à terre. Le voleur ſe voyant pourſuivi a *poſé* à bas ſon paquet pour ſe mieux ſauver. Les ſoldats dans les haltes *poſent* leurs armes à terre.

POSER, ſignifie auſſi, Porter ſur quelque choſe. Il ne faut pas qu'une poutre *poſe* ſur le mur d'un voiſin, s'il n'eſt mitoyen. Cette piece de bois *poſe* à faux.

POSER, ſignifie auſſi, Placer, ſe poſter. Les ennemis vinrent *poſer* leur camp de l'autre coſté de la riviere. A-

vant que de ſe loger, il faut *poſer* des corps de garde, des vedettes. On dit auſſi, qu'un homme eſt *poſé* en ſentinelle, lors qu'on le laiſſe debout en quelque endroit, ou qu'on le charge d'obſerver quelque choſe qui ſe paſſe.

POSER, en termes d'Arithmetique, ſe dit des chiffres qu'on met au deſſus des nombres ajouſtez. Huit & neuf ſont 17. je *poſe* 7. & retiens un.

POSER, ſignifie auſſi, Aſſeurer, faire quelque allegation, tenir pour certain. Je *poſe* en fait que cette ſomme a été acquitée. Je *poſe* pour conſtant que cela eſt ainſi. Il faut *poſer* des principes & en convenir, avant que de raiſonner.

POSER, ſe dit auſſi dubitativement & en fait de ſuppoſitions. *Poſons* le cas que cela ſoit. *Poſé* cela, pour dire, Cela ſuppoſé. En Geometrie on *poſe* pluſieurs choſes fauſſes pour monſtrer l'abſurdité des conſequences qui en naiſtroient.

On dit en Juriſprudence, *Poſer* l'eſpece d'une loy, pour dire, en faire voir le cas, l'occaſion. On dit auſſi, qu'un Rapporteur a *poſé* le fait d'un procés, pour dire, qu'il n'a fait que commencer à le rapporter.

POSER, ſe dit figurément en choſes morales. Les Princes ont *poſé*, ont mis bas les armes, pour dire, La guerre civile eſt ceſſée. On dit qu'un Prince a *poſé* les fondements d'une grande Monarchie, quand par un bon gouvernement il a établi une grande domination.

POSER, ſe dit proverbialement en cette phraſe : D'une abſurdité qu'on *poſe* il en naiſt mille autres.

POSÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

On dit auſſi un homme *poſé*, un eſprit *poſé*, de celuy qui eſt ſage & prudent, qui ne dit ni ne fait rien avec precipitation.

POSÉ, en termes de Blaſon, ſe dit du lion arreſté ſur ſes quatre pieds.

POSEUR. Terme de Maçonnerie. C'eſt dans les ateliers un Maçon qui poſe & arreſte les pierres ſur le tas en la ſituation qu'elles doivent être, & qui les livre au Limoſin pour y appliquer le mortier.

POSITIF, IVE. adj. Qui eſt certain & effectif, qu'on met en fait comme une choſe conſtante & aſſûrée. Cela n'eſt point imaginaire, mais eſt *poſitif*. Ce fait eſt *poſitif*, & il en offre la preuve. Ce ne ſont pas des offres labiales, mais reelles & *poſitives*.

POSITIF. ſubſt. Terme de Muſique. C'eſt le petit buffet des orgues d'Egliſe, qui eſt d'ordinaire derriere, ou au pied de l'Organiſte, qui joüe avec le même vent & les mêmes ſoufflets, & qui a un pareil nombre de jeux, mais plus petits & proportionnez à ceux du grand corps. Aux orgues des Jeſuites le *poſitif* eſt dans le grand corps.

POSITION. ſ. f. Theſe ou propoſition qu'on ſoûtient dans les Eſcoles. En ce ſens il n'eſt gueres en uſage que dans le dogmatique.

En termes d'Arithmetique & d'Algebre il ſignifie, Suppoſition. Une regle de fauſſe *poſition* ſimple ou double ſe fait, quand on calcule ſur des nombres faux, & qu'on ſuppoſe à ſa fantaiſie, & que par les differences qui s'y rencontrent on trouve le vray nombre & inconnu qu'on cherchoit.

POSITION, en Aſtronomie ſignifie, Situation, diſpoſition. L'élevation du Pole depend de la *poſition* differente de la ſphere. La *poſition* de la ſphere eſt droite, oblique, ou parallele; ce qui cauſe l'inegalité des jours & des ſaiſons. On appelle les cercles de *poſition*, ſix grands cercles qui paſſent par l'interſection du Meridien & de l'Horiſon, & qui diviſent l'Equateur en douze parties égales. Ce ſont les eſpaces enfermez entre ces cercles que les Aſtrologues appellent *Maiſons*, & qu'ils rapportent à chaque triangle marqué dans leurs themes celeſtes.

POSITION, en termes d'Architecture, eſt la ſeconde partie du devis des baſtiments, qui contient le plan du logis en general, & en particulier de chacune de ſes pieces. Vitruve veut que la *poſition* d'un baſtiment ſoit telle, que les quatre encogneures ſoient directement oppoſées aux quatre vents cardinaux.

POSITION, en termes de Danſe, ſe dit de la maniere de poſer ſes pieds l'un à l'égard de l'autre. Il y a quatre ſortes de *poſitions* regulieres. La premiere, quand on joint ſes pieds ſur une ligne parallele aux épaules. La ſeconde, lors que les talons ſont perpendiculairement ſous les épaules, & par conſequent éloignés l'un de l'autre de la largeur des épaules. La troiſiéme eſt, lors qu'un pied eſt devant l'autre, enſorte que le talon ſoit dans une concavité que forme la rotule, & le carpe du pied. La quatriéme eſt, lors qu'un pied eſt éloigné de l'autre de la largeur des épaules, & que le talon répond toûjours au creux precedent : c'eſt la ſeule maniere de marcher reguliere.

POSITIVE. ſ. f. C'eſt la partie de la Theologie qui enſeigne les dogmes de la Foy conformément à l'Ecriture, aux Conciles & aux Saints Peres, laquelle eſt deſpouillée des chicanes de la Scolaſtique.

POSITIVEMENT. adv. D'une maniere poſitive. Il m'a articulé ce fait *poſitivement*. Il m'a fait voir *poſitivement* qu'il avoit vingt mille écus de bien.

POSSEDER. v. act. Jouïr d'une choſe, en diſpoſer, en être maiſtre. Le Turc *poſſede* de grands Eſtats. Le Roy *poſſede* un beau Royaume. Ce Seigneur *poſſede* une belle terre. Ce bourgeois *poſſede* une belle maiſon.

En Juriſprudence on *poſſede* à pluſieurs titres; en proprieté, lors qu'on a la diſpoſition abſoluë d'une choſe, qu'on la peut vendre, engager, &c. On *poſſede* par uſufruit, ou à titre de precaire, quand on n'a que la jouïſſance des fruits, comme celle d'un doüaire, d'un benefice. *Poſſeder* d'eſprit, ſe dit lors qu'on abandonne ſes heritages pour voyager, dans le deſſein de retourner. *Poſſeder* en fief, à titre de foy & hommage; en roture, à titre de cens; en main morte, avec ſervitude; par indivis, en commun; par engagement, à faculté de rachat. *Poſſeder* au nom d'autruy, c'eſt à dire, à ferme, à loüage.

POSSEDER, ſe dit auſſi des choſes mobiliaires. Il *poſſede* de grands biens, de grands treſors. Un amant *poſſede* ſa maiſtreſſe, en a la jouïſſance.

POSSEDER, ſe dit figurément en choſes ſpirituelles & morales. Le favori *poſſede* l'eſprit du Prince. Le Roy *poſſede* les cœurs de ſon peuple. Les Bienheureux *poſſedent* la gloire éternelle. Ce Docteur *poſſede* bien ſa Theologie, il la ſçait à fonds; il *poſſede* bien la Bible, les Peres, les Conciles, il les a bien leus. La colere, la fureur, la rage, l'amour, l'avarice le *poſſedent*, pour dire, il eſt maiſtriſé par ces paſſions. Cet homme ſe *poſſede* bien, il eſt maiſtre de luy-même. Un Orateur doit bien ſe *poſſeder*, s'entendre parler, n'être point troublé par la veuë du peuple.

On dit auſſi, Faiſons cette affaire, tandis que je vous *poſſede*, pour dire, tandis que vous eſtes chez moy, que je jouïs de voſtre loiſir. Cette beauté *poſſede* tous les dons du ciel & de la nature.

On dit auſſi, qu'un homme eſt *poſſedé* du Demon, du malin Eſprit, ſoit lors que le Diable eſt entré dans ſon corps & le tourmente effectivement, ſoit lors que ſon eſprit ſe porte à entreprendre quelque grande méchanceté.

POSSEDÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

POSSEDÉ, ÉE. ſ. ſe dit de ceux qui ſont tourmentez du Demon, du corps deſquels le malin Eſprit s'eſt emparé. Les miracles les plus frequents de N. S. étoient de guerir les *poſſedez*.

POSSESSEUR. ſ. m. Celuy qui jouït effectivement de

quelques domeines ou meubles. L'action hypothecaire ſe dirige contre le *poſſeſſeur* ou l'actuel detenteur des heritages ſujets à l'hypotheque. *Poſſeſſeur* annal, triennal, immemorial, pacifique, de bonne foy, de mauvaiſe foy. Il a épouſé ſa maiſtreſſe, il en eſt enfin *poſſeſſeur*.

POSSESSIF. adj. m. Terme de Grammaire, qui ſe dit des pronoms denotans la jouiſſance, ou ſeigneurie de quelque choſe, ſoit en particulier, ſoit en commun. *Mon, ton, ſon, le mien, le tien, le ſien, le noſtre, le voſtre, le leur*, ſont des pronoms *poſſeſſifs*.

POSSESSION. ſ. f. Action par laquelle on poſſede de droit, ou de fait. La *poſſeſſion de fait* eſt la jouiſſance effective de la choſe. La *poſſeſſion de droit* eſt le titre qu'on a d'en jouïr, quoy qu'elle ſoit quelquefois uſurpée par autruy, ou éloignée. Quand un homme qui eſt en *poſſeſſion* eſt troublé, il a l'action en complainte, en reintegrande, pour eſtre remis en *poſſeſſion*.

POSSESSION, eſt auſſi un acte fait avec quelques formalitez, qui juſtifie qu'on s'eſt mis en jouiſſance de quelque bien. Autrefois, quand on achetoit un heritage, il en falloit prendre *poſſeſſion* avec certaines ceremonies: ce qui s'obſerve encore en pluſieurs Couſtumes. En Picardie on prenoit *poſſeſſion* d'un heritage en prenant un petit baſton ou rameau, ou brin de paille, que le vendeur mettoit entre les mains de l'acheteur; ce qui s'appelloit *veſt*, ou *infeſtucation*, mot tiré du Latin *feſtuca*. A Chauny on recevoit ce baſton de la main du Juge, &c. C'eſt un Preſtre qui met en *poſſeſſion* d'un Benefice, & un Notaire qui delivre l'acte de priſe de *poſſeſſion*: il faut entrer dans l'Egliſe, s'y mettre à genoux, baiſer l'autel, ſonner la cloche, & entrer au Presbytere. On prend quelquefois *poſſeſſion* à la veuë du clocher, quand l'approche en eſt difficile. On prend auſſi une *poſſeſſion* ſimulée dans une autre Egliſe avec une permiſſion des Juges, à la charge de la reiterer ſur les lieux. Les Empereurs mettoient autrefois les Prelats en *poſſeſſion*, en leur donnant un anneau & un baſton.

POSSESSION, ſe prend quelquefois pour le bien & les heritages mêmes. Ce Seigneur eſt puiſſant, il a de grands biens & *poſſeſſions*.

POSSESSION, ſignifie auſſi ſimplement, Garde, depoſt. On a laiſſé tous les meubles de cet inventaire en la garde & *poſſeſſion* de la veuve. Un Bibliothecaire a des livres en ſa garde & en ſa *poſſeſſion*. Un Celerier a les clefs de la cave en ſa *poſſeſſion*. Un Intendant a en *poſſeſſion* tout le bien de ſon Maiſtre.

POSSESSION, ſe prend quelquefois pour le titre ou la préſcription qui donne droit de poſſeder la choſe. La *poſſeſſion* annale eſt l'uſucapion qui donne droit ſur les meubles. Une *poſſeſſion* triennale & paiſible d'un Benefice ſuffit pour la maintenir, pourveu qu'elle ſoit fondée ſur un titre coloré & ſur la bonne foy. Une *poſſeſſion* d'un heritage pendant dix ans entre preſens, & de vingt ans entre abſens avec titre, ou de trente ans ſans titre, y donnent un plein droit. La *poſſeſſion* centenaire eſt la poſſeſſion immemoriale. On dit au Palais, Baptiſer *poſſeſſion* contraire, quand deux perſonnes ſouſtiennent l'une contre l'autre qu'elles ſont en *poſſeſſion*.

POSSESSOIRE. adj. m. & f. & ſ. Qui regarde la poſſeſſion. Quand on eſt troublé en ſa poſſeſſion, on ſe pourvoit par une complainte *poſſeſſoire*, & il faut juger la reintegrande auparavant toutes choſes. Les Juges Royaux ſont ſeuls competens pour le *poſſeſſoire* des Benefices. Quand on a jugé le plein *poſſeſſoire*, on ne peut aller devant le Juge d'Egliſe pour le petitoire. Les matieres *poſſeſſoires* demandent d'eſtre promptement jugées.

POSSESSOIREMENT. adv. D'une maniere poſſeſſoire. Il faut agir en matiere de Benefices *poſſeſſoirement*.

POSSIBILITE'. ſ. f. Diſpoſition des choſes à pouvoir être faites. On connoiſt la *poſſibilité* de pluſieurs choſes, dont l'homme neantmoins ne peut venir à bout. La *poſſibilité* abſoluë eſt ce qui n'eſt point repugnant, qui n'enferme point de contradiction.

POSSIBLE. adj. m. & f. & ſ. Qui peut arriver, qui eſt en pouvoir d'être fait. Tout eſt *poſſible* à Dieu, hormis ce qui implique contradiction. Il faut faire ſon *poſſible* pour gagner Paradis. Dieu ne nous demande que ce qui nous eſt *poſſible*. Les miracles ſont des effets qui ne ſont pas *poſſibles* par les forces de la nature.

POSSIBLE, eſt quelquefois adv. *Poſſible* viendra-t-il un meilleur temps. *Poſſible* ce deſſein reüſſira-t-il, pour dire, Peut-être, le haſard peut faire cela. On dit auſſi par interjection, Cela n'eſt pas *poſſible*, pour dire, Cela me ſurprend, eſt merveilleux.

POSTCOMMUNION. ſ. f. Oraiſon que le Preſtre dit à la Meſſe aprés la communion.

POSTCRIT. ſ. m. Ce qu'on adjouſte à une lettre ou à un memoire, qu'on a appris, ou dont on s'eſt ſouvenu aprés ſa cloſture ou concluſion. Il avoit fermé ſa lettre, mais il l'a ouverte pour me mander par un *poſtcrit* cette nouvelle qu'il a appriſe depuis. Cet ordre n'eſt pas dans le corps de ſon inſtruction, mais il eſt contenu dans un *poſtcrit*.

POSTE. ſ. m. Lieu qu'on choiſit, où on ſe poſe, où on ſe plante, où on ſe campe. La ſcience d'un General, c'eſt de ſçavoir bien choiſir un bon *poſte*, de bien munir, de bien deffendre ſon *poſte*. On a donné à un tel corps à garder ce *poſte* avancé. On a poſé cette ſentinelle en un *poſte* fort dangereux. Jamais un homme de guerre ne doit quitter ſon *poſte*, il y doit demeurer tant qu'on le releve, quand il devroit être forcé dans ſon *poſte*. Ce mot vient de *poſitus*, ou par abbregé *poſtus*. D'autres le derivent de *poteſtas*.

POSTE, ſe dit auſſi des charges, des emplois, des lieux qu'on occupe dans l'adminiſtration des affaires civiles. La charge de Premier Preſident eſt un beau *poſte*, un *poſte* eminent. Une place de Commis chez les grands Financiers eſt un *poſte* avantageux pour amaſſer beaucoup de bien.

POSTE. ſ. f. eſt un lieu choiſi ſur les grands chemins de diſtance en diſtance, où les couriers trouvent des chevaux tout preſts pour courir & faire diligence. La *poſte* de Ville-Juifve Long-Boyau. Le Bureau de la *Poſte* à Paris. Le Maiſtre des *Poſtes*. Le General des *Poſtes*. La ferme des *Poſtes*. Les *Poſtes* ſont rompuës, c'eſt à dire, On ne trouve point de chevaux en ces maiſons-là. Porter des lettres à la *poſte*.

Il eſt fait mention des chevaux de *poſtes* dans le Code Theodoſien au titre *De Curſu publico*, en la Loy 3. 6. 7. 15. &c. mais ces *poſtes* n'étoient pas établies de la maniere qu'elles le ſont en France, c'étoient ſeulement des chevaux publics.

POSTE, ſe dit auſſi de l'eſpace qui eſt entre les deux maiſons de *poſte*. Chaque *poſte* eſt d'une lieuë & demie, ou de deux lieuës. On donne tant par *poſte* pour chaque cheval. Le courier a fait quatre *poſtes* ſur un cheval; il a couru ſix *poſtes* cette nuit.

POSTE, ſe dit de la courſe & de la diligence que fait le courier, du courier même, & des paquets qui viennent par cette voye. On a envoyé des couriers en *poſte*, en diligence porter cette nouvelle. Voilà la *poſte* qui paſſe, pour dire, le courier ordinaire. Ce Gentilhomme ne voyage jamais qu'en *poſte*, il a pris la *poſte* pour venir. Voilà des lettres de la *poſte*, qui ſont arrivées par la *poſte*.

On prend auſſi des bateaux de *poſte* pour faire diligence. Vers Montereau il y a une *poſte* aux aſnes.

On dit en ce ſens, qu'un mauvais Medecin envoye les gens en *poſte* en l'autre monde, pour dire, qu'il les fait bientoſt mourir. On dit auſſi, Faire un meſſage en

poſte,

poſte, pour dire, promptement, quoy qu'on le faſſe à pied.

POSTE, en termes de Mer, ſe dit d'un vaiſſeau qu'on appelle *tortuë*. Voyez *Tortuë*.

Louis Hornigk a fait un Traité fort exact de l'origine des *poſtes*. Il en fait de quatre ſortes : à cheval, en bateau, en charriot, & à pied. Cette derniere eſt en uſage en Italie, en Turquie, & au Perou. Il dit que ce fut le Comte de Taxis qui eſtablit le premier les *poſtes* en Allemagne à ſes depens ; & pour recompenſe, que l'Empereur Matthias l'an 1616. luy donna en fief la charge de Géneral des *Poſtes* pour luy & pour ſes ſucceſſeurs. Mais il eſt certain que c'eſt le Roy Louis XI. qui le premier les a eſtablies & reglées en France, comme elles ſont à preſent, quoy que quelques-uns diſent que Cyrus en fut l'inventeur.

POSTE, ſe dit auſſi dans les Academies de jeu, où il y a des gens qui preſtent à *poſte*, c'eſt à dire, qui prennent tant d'intereſt de l'argent qu'ils preſtent aux joüeurs, dont ils ſe rembourſent, lors qu'ils leur voyent arriver quelque coup favorable.

POSTE, ſe dit auſſi des petites balles de plomb dont on charge les armes à feu, qui ſont moindres que le calibre. Les Chaſſeurs chargent leur fuſil de trois ou quatre *poſtes*.

POSTE, ſe dit auſſi des petits ornements d'Architecture qui ſe font au plus haut des corniches, & qui abouriſſent en eſpeces de volutes.

POSTE, ſe dit figurément en Morale, des choſes qui ſont diſpoſées à nôtre fantaiſie, qui ſont à nôtre gré. Il a choiſi un Confeſſeur à ſa *poſte*. Il fait toutes choſes à ſa *poſte*, à ſa maniere. Pour executer ce mauvais deſſein, il a trouvé des gens à ſa *poſte*, preſts d'executer ce qu'il voudroit.

On appelle populairement un petit *poſte*, un jeune garçon gay & éveillé qui aime à courir, qui ne ſe peut tenir en place.

POSTEAU. ſ. m. Gros pieu de bois fiché en terre par un bout. Le carcan s'attache à un *poſteau* dans un carrefour. Les Seigneurs font mettre leurs armes à un *poſteau* pour marque de Seigneurie. On met auſſi les affiches à ces *poſteaux*. Ce mot vient de *poſtellum*, qui a ſignifié *poteau*, & *carcan*.

POSTEAU, en termes de Charpenterie, ſe dit des pieces de bois qui ſont à plomb dans un pan de charpente, & qui poſent ſur des ſablieres. Il y a des *poſteaux corniers*, ou *maiſtres poſteaux*, qui ſont au coin d'un baſtiment, & qui prennent depuis le bas juſqu'au haut. Ils doivent avoir le double des autres en groſſeur, & c'eſt où s'aſſemblent les ſablieres de tous les eſtages. Les *poſteaux de croiſées* & *de huiſſeries* ſont ceux qui forment les pieds droits des portes, & où leurs gonds ſont attachés. Les *poſteaux de remplage* ſont ceux qui ſont entre ces deux ſortes de *poſteaux*, & qui ont toute la hauteur d'un eſtage. Les *poſteaux des feneſtres de croiſées*, ſont ceux qui ſont les tableaux des croiſées. *Poſteaux de lucarne*, *poſteaux de deſcharge*, ce ſont des *poſteaux* inclinez qui ſervent à arcbouter les autres. Ce mot vient de *poſtis*. Les *poſteaux* dans le chantier ſont des pieces de bois de ſciage de quatre à cinq pouces de groſſeur.

POSTELET. ſ. m. eſt un petit poſteau ou piece de charpente qui eſt aſſemblée à mortaiſes & tenons au deſſous des feneſtres entre l'appuy & la ſabliere, ou bien au deſſus entre le linteau & la ſabliere ſuperieure.

POSTER. v. act. Placer dans un lieu, dans un poſte. Ce General avoit *poſté* ſon armée ſous le canon de la ville. On a *poſté* ce Colonel à l'avant-garde. On a *poſté* cette vedette à la portée du mouſquet du camp ennemy.

POSTER. v. neut. Courir, aller çà & là en diligence. Il a un procez ſur le bureau qui le fait bien *poſter*, il *poſte*, il court tout le jour chez ſon Rapporteur, chez ſon Advocat. Les Courtiſans ſont bien *poſter* leurs creanciers, avant que de les payer. On dit auſſi, qu'un petit garçon ne fait que *poſter*, que courir & que joüer, & qu'il n'eſtudie point.

POSTÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. On dit qu'un homme eſt bien *poſté*, pour dire, qu'il eſt bien placé. Il eſt bien *poſté* pour faire fortune, il eſt en un employ propre pour cela.

POSTERIEUR, URE. adj. Ce qui eſt derriere ou enſuite de quelque choſe. Le dos, les feſſes ſont les parties *poſterieures* de l'homme. Ariſtote a fait des Analytiques prieures & *poſterieures*. Ce creancier eſt *poſterieur* en hypotheque, il ſera colloqué le dernier.

POSTERIEUREMENT. adv. Aprés d'autres. Ce creancier doit être colloqué *poſterieurement* à moy. Cela doit marcher *poſterieurement*.

POSTERIORITÉ. ſ. f. Rang de celuy qui eſt aprés un autre. La *poſteriorité* de datte donne une *poſteriorité* d'hypotheque.

POSTERITE'. ſ. f. Nom collectif qui ſe dit des peuples qui viendront aprés nous. Les Conquerans, les grands hommes ne travaillent qu'à rendre leurs noms fameux dans la *poſterité*, qu'afin qu'on parle d'eux dans la *poſterité* la plus reculée. Il a conſacré ſes ouvrages à la *poſterité*, il baſtit pour la *poſterité*. Le vray juge du merite eſt la *poſterité* : c'eſt pourqnoy Regnier a fort bien dit :

Juſte *poſterité*, à témoin je t'appelle.

POSTERITÉ, ſe dit auſſi des enfans des Rois, des Princes, des grands hommes, de leurs deſcendans. Ce Roy n'a point laiſſé de *poſterité*, il eſt mort ſans enfans. Les Patriarches ont été recompenſés d'une nombreuſe *poſterité*. Ce Seigneur rebelle a été degradé de Nobleſſe, & declaré roturier luy & toute ſa *poſterité*.

POSTHUME. ſ. m. & f. Terme de Palais. Enfant né aprés la mort de ſon pere. Chez les Romains on le diſoit auſſi de celuy qui eſtoit né aprés ſon teſtament, qui donnoit occaſion de l'annuller.

POSTHUME, ſe dit auſſi figurément des livres d'un Auteur qu'on ne met en lumiere qu'aprés ſa mort. On a fait imprimer pluſieurs Volumes des Oeuvres *poſthumes* de Cujas.

POSTICHE. adj. m. & f. Qui s'applique ſur quelque choſe, ſans qu'il y paroiſſe. Cette femme a des cheveux *poſtiches*, une dent *poſtiche*, des manches *poſtiches*, ou des poignets.

On dit auſſi au ſubſtantif, Ce ſont des *poſtiches*, des cheveux qui ne ſont pas naturels.

POSTILLE. Vieux mot qui ſe diſoit autrefois de ce qu'on eſcrivoit à la marge, d'où eſt venu nôtre mot *apoſtiller*. On s'eſt ſervi ordinairement de ce mot en parlant des notes marginales de la Bible, & enſuite des autres livres qu'on eſcrivoit poſterieurement au texte, où il y avoit quelques omiſſions, corrections, ou quelques explications à faire.

POSTILLON. ſ. m. Valet de poſte qui conduit les gens qui courent la poſte. C'eſt auſſi le courier qui porte l'ordinaire. On dit en ce ſens, un foüet de *Poſtillon*, un cornet de *Poſtillon*, qui donne advis de ſon arrivée.

POSTILLON, eſt auſſi un Palfrenier, ou valet du Cocher, qui monte ſur le premier cheval d'un attelage, quand il y a ſix, ou huit chevaux. Le *Poſtillon* d'un Seigneur, le *Poſtillon* d'un coche.

On appelle poëtiquement les vents, les *Poſtillons* d'Æole. Ainſi du Bartas a dit :

\- - - & de qui la parole
Serre & laſche la bride aux *Poſtillons* d'Æole.

POSTILLON, en termes de Marine, eſt un baſtiment

ou petite patache entretenuë en un port pour aller à la deſcouverte, & porter des nouvelles.

POSTIQUERIE. ſ. f. Petite malice d'un eſcolier, d'un jeune garçon, d'un petit poſte. Ne vous faſchez pas de ce que vous a fait cet enfant, ce n'eſt qu'une *poſtiquerie*.

POSTPOSER. v. act. Mettre une choſe aprés une autre, ne luy donner pas la preference. Il ne faut pas *poſtpoſer* les ſoins du ſalut aux affaires du monde. Le Relieur a *poſtpoſé* un cahier de ce livre qui devoit eſtre devant.

POSTULANT, ANTE. adj. & ſubſt. Qui demande à entrer dans un Couvent. Il y a long-temps que cette fille eſt *poſtulante* pour entrer au Val de Grace. C'eſt un *poſtulant* pour entrer aux Capucins.

POSTULANT, ſe dit auſſi des Procureurs & Advocats qui plaident dans les Juſtices inferieures. Le Roy par ſon Edit a creé un tel nombre de Procureurs *poſtulans* en un tel Preſidial. Il y a des Advocats du Roy en certains Sieges qui ont pouvoir d'eſtre Advocats *poſtulans* dans les cauſes où il n'y a rien de l'intereſt du Roy ni du public.

POSTULER. verb. act. Demander à eſtre admis dans des Couvents. Les pauvres filles ſont long-temps à *poſtuler*, avant que d'eſtre receuës dans une Abbaye bien rentée.

POSTULER, ſignifie auſſi, Plaider en une petite Juſtice. Le Bailly a receu ce Praticien à *poſtuler* devant luy. On dit auſſi, qu'il y a long-temps qu'un homme *poſtule* pour quelque choſe, quand il y a long-temps qu'il la ſollicite, qu'il la brigue, comme quelque employ, quelque grace.

POSTURE. ſ. f. Affiette, diſpoſition des membres du corps ſituez l'un à l'égard de l'autre differemment. Cet homme ne ſçait en quelle *poſture* ſe mettre, quelle contenance tenir. Il y a des *poſtures* honneſtes, d'autres laſcives & indecentes. Il a été au Prince en *poſture* de ſuppliant. Les Baladins en danſant font mille *poſtures* groteſques & extravagantes. On a fait des ballets de *poſtures*, diverſes eſtampes de *poſtures*. Dans les tableaux ſerieux on dit *action*, *attitude*. Les Maiſtres en fait d'armes appellent *poſtures* ou *figures*, les differentes gardes ou diſpoſitions du corps, du bras ou de l'eſpée, qu'on pratique en tirant des armes.

On dit figurément, qu'un homme eſt en bonne *poſture* à la Cour, pour dire, qu'il eſt bien venu du Roy & des Miniſtres; que ſes affaires ſont en bonne *poſture*, quand ſa fortune va bien, quand il s'enrichit.

P O T.

POT. ſ. m. Petit vaiſſeau portatif fait de diverſes matieres, de figures differentes, & ſervant à divers uſages, que Menage dit venir du Latin *buttum*, ou du Grec *bouttis*. Borel le derive de *bot*, qui ſignifie un *creux* en terre ou *foſſette*, à cauſe de ſa cavité ou profondeur. Du Cange le derive de *potus* ou *poculum*, *à potu vel potione dictum*.

Il eſt quelquefois utencile de meſnage. Un *pot* à l'eau d'argent, un *pot* de chambre de fayence, un *pot* à beurre de grais. On dit d'un chapeau haut de forme, qu'il eſt haut comme un *pot* à beurre. Les Laitieres ont une grande adreſſe à porter leur *pot* au lait ſur leur teſte.

Il ſert quelquefois d'ornement. Les *pots* de porcelaine ſieent bien ſur une cheminée, ſur un buffet. Des *pots* à bouquets. Un *pot* de tubereuſe, un *pot* d'œuillets, de jaſmin. En Architecture on met des *pots* de flammes ſur des entablements, ſur des baluſtrades.

Il ſert quelquefois à garder quelques liqueurs, ou autres choſes. Un *pot* de pommade, un *pot* de confitures, un *pot* de gelée, de reſine.

Il ſert principalement à cuire les viandes bouillies. Il faut mettre le *pot* au feu dés le matin, eſcumer le *pot*, ſaler le *pot*. Les enfans mouillent leur pain au *pot*. Il a toûjours la volaille au *pot*. Nous irons manger voſtre *pot*, c'eſt à dire, voſtre ordinaire. On dit en ce ſens, un paſté en *pot*, ou un *bochepot*, d'un ragouſt fait de groſſes viandes hachées.

POT, ſe dit auſſi en parlant de desbauche. Les goinfres ſe plaiſent à vuider les *pots*, à eſtre toûjours parmi les *pots* & les plats. Un *pot* de bierre, de vin, de cidre; une taverne à *pot*. Il a beu deux *pots* de vin. En quelques endroits le *pot* ſert de meſure, & tient deux pintes de Paris. On l'appelle autrement la *quarte*. Chaque pinte a deux chopines ou hemines; la chopine deux demi-ſeptiers; & le demi-ſeptier deux poſſons. En d'autres endroits le *pot* ne tient qu'une pinte.

On appelle dans une pompe le *pot*, l'endroit où entre l'eau pouſſée par le piſton.

POT POURRI, eſt un amas confus de pluſieurs choſes. On le dit d'un ragouſt compoſé de pluſieurs ingrediens friands qui n'a point de nom particulier. On l'appelle auſſi *bochepot*, *ſalmi*, *hachis* & *fricaſſée*.

On le dit auſſi de ces compoſitions que les femmes font de pluſieurs parfums meſlez dans un *pot* pour faire ſentir bon dans leur chambre. On dit au figuré d'un homme qui a beaucoup de lecture, qui ſçait beaucoup de bonnes choſes, mais confuſément, que c'eſt un *pot pourri* de doctrine.

POT, ſignifie quelquefois, Meſnage. Ces deux freres vivent enſemble, ils ne font qu'un *pot*, qu'un meſnage.

POT, en termes de Guerre, eſt une eſpece de morion ou de ſalade que portent les gens de pied, qui ne couvre que le haut de la teſte. Il eſtoit armé ſeulement de *pot* & de cuiraſſe.

POT A' FEU, eſt auſſi une eſpece de petite grenade qu'on jette à la main. Il y a auſſi des *pots à feu* dans les feux de joye, qui jettent de l'artifice.

POT DE VIN, eſt un preſent, ou une gracieuſeté qu'on donne à un vendeur au delà du prix de la vente de quelque choſe, ou à celuy qui en eſt l'entremetteur. Les Intendans des Seigneurs tirent de gros *pots de vin* des marchez qu'ils font faire à leurs Maiſtres.

POT, ſe dit proverbialement en pluſieurs phraſes. Quand un foible plaide contre un puiſſant, on dit que c'eſt un *pot* de terre contre un *pot* de fer. On dit d'un homme aſſidu à manger à la table d'autruy, qu'il y eſt à *pot* & à roſt. On dit d'un meſnage en deſordre, qu'on n'y trouve ni *pot* au feu, ni eſcuelles lavées. On dit auſſi, qu'un homme fait bouillir le *pot*, quand il fait ſubſiſter le meſnage d'autruy. On dit qu'il tourne autour du *pot*, quand il uſe de circonlocution pour parler de quelque choſe qu'il ne veut pas dire ouvertement. On dit qu'il va & vient comme pois en *pot*, pour dire, qu'il eſt inquiet, qu'il fait pluſieurs allées & venuës. On dit qu'il a deſcouvert le *pot* aux roſes, quand il a imprudemment deſcouvert quelque choſe qu'on vouloit tenir ſecrete. On dit ironiquement, qu'on luy en garde dans quelque petit *pot* à part, pour dire, qu'il a une vaine pretention. Et pour ſe mocquer d'une maiſon de campagne trop enjolivée, on dit que ce ſeroit une belle maiſon, s'il y avoit des *pots* à moineaux. On dit auſſi en menaçant quelqu'un, qu'il en payera les *pots* caſſez. On dit, Faire le *pot* à deux anſes, quand on met les mains ſur les coſtez en ſe querellant, comme font les femmes du peuple. On dit en jouant à Colin-maillard, Gare le *pot* au noir, gare le *pot* à la graiſſe, pour dire, Prenez garde de vous faire une boſſe.

POTABLE. adj. m. Qui ſe peut reduire en liqueur, en boiſſon, qu'on peut avaler. Il y a des eaux ſi dangereuſes, qu'elles ne ſont pas *potables*, comme celles du Stix. Les Chymiſtes charlatans pretendent faire de l'or *potable*, & ils n'en peuvent tirer que la teinture.

POTAGE. ſ. m. Jus de viande cuite, dans lequel on fait detremper ou mitonner du pain taillé en menuës tranches. On ſert les *potages* à l'entrée du repas. On fait des *potages* de differentes ſortes. Les *potages* de ſanté ſont les *potages* ordinaires faits avec un chapon, un jarret de veau, du bœuf & du mouton. Un *potage* de pigeonneaux, de canard aux navets, de perdrix aux choux, de beatilles, d'eſcreviſſes, ou biſques & demi-biſques; *potages* aux herbes ou *ouillies*; *potage à la Jacobine*, ou au fromage, à la purée, au lait, à l'oignon; *potage* de poule au ris, de moules, de tortuës, &c. Du Cange derive ce mot de *potagium*, qu'on a dit dans la baſſe Latinité pour ſignifier toute ſorte de boiſſon.

On dit proverbialement, Pour tout *potage*, c'eſt à dire, Pour tout, rien de plus. Cet homme n'a que mille écus vaillant pour tout *potage*, pour tout ſon bien. Il ne ſçait que quelques rapſodies pedanteſques pour tout *potage*. C'eſt un impertinent pour tout *potage*.

POTAGER, ERE. adj. & ſubſt. Qui appartient au potage. On appelle en un jardin le *potager*, l'endroit où on cultive les herbes *potageres*, les legumes *potagers*, qu'on met au pot pour faire des potages. Dans la cuiſine on appelle le *potager*, le lieu un peu élevé où on dreſſe les potages, où il y a pluſieurs petits fourneaux ſur leſquels on les fait mitonner. Il y a auſſi chez le Roy des Officiers *Potagers*, qui ont ſoin des potages; & des *Potagers* privilegiez ſuivant la Cour, qui ſont des Cuiſiniers & Traiteurs. On appelle grand *potager*, celuy qui aime fort le potage.

POTASSE. ſ. f. C'eſt une eſpece de terre qui ſert aux Teinturiers.

POTE. ſ. f. C'eſt une epithete qu'on donne à la main, quand elle eſt engourdie de froid, eſtropiée ou malfaite naturellement, enſorte qu'elle ne fait pas bien ſes fonctions, qu'elle eſt impotente.

POTE'E. ſ. f. Ce qui eſt contenu dans un pot. On luy a envoyé une *potée* de beurre de Bretagne. On luy a jetté une *potée* d'eau au viſage.

POTÉE, ſe dit auſſi de ce qui eſt contenu dans la marmite d'un ordinaire bourgeois. Il eſt venu tard pour diſner chez moy, il s'eſt contenté de ma *potée*, nous avons mangé ſeulement la *potée*.

POTÉE, en termes de Chymie, c'eſt de la chaux d'eſtain, ou de l'eſtain calciné. Elle ſert à donner le dernier poli aux miroirs d'acier, & aux autres choſes qui demandent un grand éclat.

On appelle auſſi *potée d'emeril*, la poudre qu'on trouve deſſus les pierres qui ont ſervi à tailler des pierreries.

On dit proverbialement de la jeuneſſe gaye & eveillée, qu'elle eſt eratée comme une *potée* de ſouris.

POTELE', ÉE. Qui a le cuir uni & doux pour avoir la chair ferme, graſſe & rebondie. La beauté d'un bras eſt d'eſtre rond & *potelé*. On peint les Amours gras, rebondis & *potelez*.

POTELEUR. ſ. m. Terme de Finance, eſt un nom que les Commis des Aides donnent aux bourgeois qui vendent leur vin & boiſſons à pot & à pinte, ſans tenir taverne ni cabaret.

POTENCE. ſ. f. Gibet de bois où on pend les malfaiteurs. On dreſſe des *potences* dans les carrefours pour faire peur à des ſeditieux. Ce voleur a été condamné à la *potence*: ſon receleur a eu le foüet au pied de la *potence*. Il y a eu des Chefs de rebelles qu'on a appellez des *traiſnes-potences*, qui ont laiſſé pendre ceux de leur parti.

POTENCE, eſt auſſi une eſtaye ou poſteau qu'on met ſous une poutre pour ſouſtenir un plancher trop chargé. Il y a des *potences* à deux liens ou à deux bras avec leur chapeau, qu'on met au milieu d'une poutre; d'autres à un lien, ou à un bras, qu'on met à une de ſes extremitez proche la muraille.

POTENCE, ſe dit auſſi des pieces de fer ou de bois qui s'étendent en ſaillie pour y attacher quelque choſe. La *potence* d'une lanterne, d'une enſeigne. Une poulie en *potence*.

On dit auſſi en Architecture, qu'une maiſon eſt baſtie en *potences*, en parlant des bras ou des ailes qui ſont baſtis à coſté du grand corps de logis.

POTENCE, ſe dit auſſi des baſtons ou bequilles, dont les eſtropiez ſe ſervent pour ſe ſoûtenir. Ce paralytique ne ſe peut ſouſtenir qu'avec des *potences*. Ce ſoldat a eu une jambe emportée, il eſt obligé de ſe ſervir de *potences*.

On dit en termes de Manege, Brider la *potence* pour dire, Toucher avec la lance le bois d'où pend la bague ou l'anneau.

On appelle auſſi *potence*, une verge de fer qui paſſe diametralement ſur le bord du minot, qui ſert à l'élever, & qui eſt attachée par deux oreilles à ſon cintre.

POTENCE, ſe dit auſſi du bout des branches des trompettes aux endroits où elles ſe courbent en arc.

POTENCÉ, ÉE. Terme de Blaſon, eſt ce qui ſe termine en potence. La croix de St. Jean de Jeruſalem eſt *potencée*.

POTENCIEL, ELLE. adj. Terme de Medecine. Les Medecins ſe ſervent d'un cautere actuel, qui eſt le bouton de fer ardant; ou du cautere *potenciel*, qui eſt la pierre de chaux, ou autres drogues cauſtiques. Le poivre & les autres choſes chaudes ont un feu *potenciel* enfermé dans leur ſubſtance.

POTENCIELLEMENT. adv. Terme dogmatique qui ſert à pluſieurs diſtinctions de qualitez, dont les unes ſont actuellement, les autres *potenciellement* dans les corps.

POTENTAT. ſ. m. Qui a une puiſſance ſouveraine & fort étenduë. Le Roy eſt le plus redouté de tous les *Potentats* de l'Europe.

POTERIE. ſ. f. Marchandiſe de pots & de vaiſſelles de terre, ou de grais. Les Verriers trafiquent de *poterie* de fayence, de porcelaine; les Potiers ordinaires, de pots de terre verniſſée. Il vient d'Auvergne beaucoup de *poteries* de grais. Voyez *Grais*.

POTERNE. ſ. f. eſt une fauſſe porte dans la courtine, ou auprés de l'orillon, qui deſcend dans le foſſé, & qui ſert à faire des ſorties. On le dit auſſi de toutes les portes ſecretes & cachées. Du Cange le derive de *poſterna*, qui ſe trouve dans les Auteurs de la baſſe Latinité dans le même ſens.

POTIER, IERE. ſ. m. & f. Qui vend des pots & de la vaiſſelle, ou celuy qui les fabrique. La roue du *Potier* eſt ſouvent citée en exemple dans la Phyſique. Le *Potier* de terre fait toutes ſortes de vaiſſeaux & ouvrages de terre; le *Potier* d'eſtain des pots & de la vaiſſelle d'eſtain.

POTIN. ſ. m. Metail factice & caſſant compoſé de l'excrement de cuivre jaune, & de quelque meſlange de plomb, d'eſtain & de calamine. On fait des chandeliers de *potin*. C'eſt un metail qui ne ſe peut dorer. Il eſt ainſi nommé, à cauſe qu'on en fait ſouvent des pots. Borel derive de ce mot *Potier*, & *potée d'eſtain*.

POTION. ſ. f. Breuvage. Ce mot ſe dit particulierement en Medecine. Il y a des *potions* purgatives, hemetiques, diaphoretiques, pectorales, cephaliques, cordiales, ſtomachiques, hyſteriques, vulneraires, carminatives, &c. Ce mot vient du Latin *potio*.

POTIRON. ſ. m. Gros fruit rond qui vient à une plante rampante, & qui eſt une eſpece de citrouille.

POTIRON, eſt auſſi une eſpece de mouſſeron, ou de champignon noir au dedans, que les Latins appellent *fungus*, & les Arabes *alphotor*.

POU.

POU. ſ. m. Vermine qui s'engendre ſur les animaux, qui les pique, les mord, & leur ſucce le ſang. Il y a une belle figure du *pou* dans la Micrographie de Mr. Hoock. Elle eſt longue d'un pied, telle qu'il l'a veuë avec ſon excellent microſcope. Le *pou* a un grouin fait comme celuy d'un pourceau. Ses yeux ſont derriere ſes cornes. Il a pluſieurs pieds, & des griffes garnies d'eſcailles qui entrent les unes dans les autres, comme celles des eſcreviſſes. Il a un tres-grand nombre de veines thoraciques qui paroiſſent à travers la peau, qui eſt diaphane & deliée comme de la corne. Il a ſur le ventre une peau marquetée avec un point, ou une tache blanche agitée d'un continuel mouvement de haut en bas, & de bas en haut, qu'on pourroit prendre pour le cœur. On remarque à travers l'eſcaille pluſieurs vaiſſeaux qui s'enflent par le ſang qu'il ſucce avec ſon bec, dont la digeſtion ſe fait ſi promptement, qu'on le voit bientoſt changer de couleur. Il coule par ondes dans ſon eſtomach avec tant de violence, qu'il oblige les excrements des inteſtins à luy ceder la place. Borelli dit qu'il y a obſervé la circulation du ſang par le microſcope. Swammerdam dit que le *pou* a la peau luiſante; que ſes yeux & ſes cornes ſont environnés de poil. A l'extremité de ſon bec on voit une petite eminence qui peut bien ſervir d'eſtuy à ſon aiguillon, à cauſe qu'il n'a point de bouche qui s'ouvre. Au deſſous de la poitrine on voit ſortir ſix jambes, qui ſe diviſent chacune en ſix parties fort diſtinctes, dont la peau reſſemble aſſez à du cuir de chagrin. Leur derniere partie eſt armée de deux ongles ou pinces d'inégale grandeur. Sur le dos on voit des inciſions en forme d'anneaux, des poils & des marques comme celles des verges ſur le corps de ceux qu'on a foüettez. Il y a auſſi un *pou aquatique* qui ſe trouve dans les reſervoirs d'eau de puits, qui eſt depeint par Godard, & amplement décrit par Swammerdam, qui eſt fort different de l'autre. Sa couleur tire ſur le rouge, & il s'en trouve ſi grande quantité dans les foſſez remplis de fange & de bourbe, qu'il ſemble que l'eau ſoit changée en ſang: & c'eſt de là qu'eſt venu l'erreur de ceux qui ont crû qu'autrefois il a plcu du ſang.

Dans le Mexique le tribut étoit ſi univerſel, que les pauvres qui n'avoient rien à donner, payoient des *pous*. Il s'en trouva quantité de ſacs tous pleins dans le Treſor du Roy Motezume, quand les Eſpagnols le pillerent. La même choſe s'eſt pratiquée dans le Perou. Ce qui ſe faiſoit, afin que perſonne ne ſe puſt pretendre exempt de payer le tribut, ou afin d'obliger les pauvres à ſe nettoyer de cette vermine.

Quelques Philoſophes ont dit qu'il y avoit le *pou* du *pou*. C'eſt ce que Swammerdam aſſeure de tous les inſectes, qu'il dit avoir chacun leur vermine. Herodes fut mangé de *pous*, il mourut d'une maladie pediculaire. Dans le Breſil on trouve des animaux qu'on nomme *pous de Pharaon*, qui entrent dans les pieds entre la peau & la chair, qui deviennent en un jour auſſi gros que des féves, & ils y font une playe qui pourrit le pied.

Il y a auſſi une herbe aux *pous* qu'on appelle *pediculaire*; ce qui vient de *pediculi*. C'eſt ainſi qu'on nomme en Latin les *pous*, à cauſe qu'ils ont un tres-grand nombre de pieds.

POU, ſe dit proverbialement en ces phraſes. Un *pou* affamé, ſe dit d'un homme gueux & ardent au gain qui entre dans un employ lucratif. On dit auſſi d'un malpropre, qu'il ſe laiſſe manger aux *pous*.

POUACRE. ſ. m. Terme injurieux qu'on dit pour reprocher à quelqu'un ſa vilenie, ſa malpropreté. Voilà un vilain *pouacre* qui fait mal au cœur, qui eſt puant, ulceré. On croit que ce mot vient de *podagre*, & que c'étoit la même choſe autrefois, parce qu'en effet les goutteux ſont ſujets à être malpropres.

POUACRERIE. ſ. f. Vilenie, ordure, puanteur. On le dit auſſi au figuré de l'avarice. Ce mot eſt bas.

POUDRE. ſ. f. Atome, ou petite partie d'un corps, quand il eſt reſolu ou diſſous. L'eau forte reſout l'or & l'argent en une *poudre* tres-menuë. La ſechereſſe reduit la terre en *poudre* ſi menuë, que le vent l'enleve. On reduit les corps en *poudre*, lors qu'on les calcine, qu'on les bat, & qu'on les eſcraſe.

POUDRE, ſe dit en particulier de pluſieurs preparations de *poudres*. De la *poudre* de Cypre, qui ſe fait de mouſſe de cheſne, de farine de féves; de la *poudre* d'iris, de violette; &c. On s'en ſert pour mettre ſur les cheveux. On prend du tabac en *poudre* par le nez. De la betoine eſt de la *poudre* à eſternuer. Une *poudre* ſternutatoire. Ce bled ſent la *poudre*. On a pluſieurs ſortes de *poudres* à mettre ſur le papier. On met de la *poudre* de ſel ſur les viandes pour les conſerver ou aſſaiſonner, on les ſaupoudre de ſel. Les Tanneurs donnent pluſieurs *poudres* de tan à leurs cuirs pour les preparer. On ſe ſert de la *poudre* d'eſpingle, de la *poudre* d'alun, quand on ſuë, parce qu'elles ſont aſtringentes.

POUDRE, en termes de Pharmacie, ſe dit des medicamens pulveriſez. La *poudre* de vipere a été miſe en credit ces derniers jours. La *poudre* ſiptique, la *poudre* de ſympathie, ſont faites de vitriol. Une partie de la boutique d'un Apothicaire eſt occupée par les vaiſſeaux où ſont les *poudres*.

POUDRE A CANON. C'eſt une compoſition qui ſe fait avec du ſalpeſtre, du ſoulfre & du charbon. Le ſalpeſtre eſt ce qui en cauſe le grand effet par ſon eſtrange rarefaction, qui le reſout tout en vapeur & en air. Le ſoulfre eſt ce qui l'enflamme. Et parce que le ſalpeſtre éteindroit bientoſt la flamme du ſoulfre qui eſt fort legere, on y adjouſte du charbon, qui eſt ſec & plus ſolide, pour la ſouſtenir. On fait de la *poudre* grenuë pour charger l'artillerie; de la *poudre* fine, pour amorcer & pour charger les fuſils. On peut faire de la *poudre à canon* blanche, rouge, jaune, verde & bleuë, ſuivant la compoſition qu'en donne Caſimir Polonois en ſa Pyrotechnie, comme auſſi de la *poudre muette*, qu'on a appellée autrement *poudre ſourde*, qu'on fait avec de la *poudre* commune, en y adjouſtant du borax, de la pierre calaminaire, ou du ſel armoniac, ou des taupes vives calcinées, ou de la ſeconde écorce du fureau. On dit que cette *poudre* a été inventée à Ferrare, & Scaliger en fait mention.

On appelle auſſi *poudre de plomb*, ou *cendrée*, le plomb dont on charge les fuſils, pour tirer au menu gibier.

On dit qu'une terre, qu'un Benefice ſentent la *poudre à canon*, lors qu'ils ſont proches des frontieres, ou ſur le paſſage des trouppes, qu'ils ſont en danger d'eſtre ruinez à la premiere declaration de guerre.

On dit qu'un Conquerant a mis une ville en *poudre*, pour dire, qu'il l'a deſtruite; & poëtiquement, qu'il a fait moudre la *poudre* à ſes ennemis, pour dire, qu'il les a deffaits & tuez.

Le Grand Montmorency n'eſt plus qu'un peu de *poudre*.

C'eſt ainſi que commence un Sonnet de Gombault, pour dire, Il eſt mort.

POUDRE DE PROJECTION, chez les Chymiſtes, eſt une *poudre* chimerique, qui, à ce qu'ils diſent, a la vertu de convertir en or tout autre metail, lors qu'on en jette deſſus, & qu'on les fond enſemble.

POUDRE, ſe dit proverbialement en ces phraſes. Tirer ſa *poudre* aux moineaux, c'eſt ſe donner bien de la peine pour une choſe qui ne le merite pas, travailler en vain. Jetter de la *poudre* aux yeux, c'eſt preoccuper les gens,

les

les esblouïr par un faux merite. Ce proverbe prend son origine de ceux qui couroient aux Jeux Olympiques, où l'on disoit de ceux qui avoient gagné le devant, qu'ils jettoient de la *poudre* aux yeux de ceux qui les suivoient, en élevant le menu sable & la *poudre* par le mouvement de leurs pieds : ce qui se dit figurément dans les autres occasions où il y a des competiteurs. On dit aussi de la *poudre d'oribus*, voyez *Oribus* ; de *perlimpinpin*, en parlant des choses qui n'ont aucune vertu ; de la *poudre d'escampette*, quand on prend la fuite.

POUDRER, v. act. Jetter de la poudre sur quelque chose. On ne s'est pas contenté de *poudrer* les cheveux & les perruques, on a *poudré* aussi les manteaux. On *poudre* l'écriture pour la secher. On *poudre* les viandes pour les assaisonner, &c.

POUDRÉ, ÉE. part. pass. & adj. Les galans ont soin d'estre toûjours bien *poudrez* & bien frisez.

POUDREUX, EUSE. Qui est couvert de poussiere. Ceux qui reviennent du combat sont *poudreux*, sont couverts d'une noble poussiere.

On dit proverbialement, qu'un homme a les pieds *poudreux*, pour dire, qu'il est gueux & insolvable, quand on le presente pour caution. Les Anglois appellent *pipouders*, ces petits Marchands porte-paniers, coureurs de marchez & de foires, qui n'estallent point en boutique, mais sous des loges bastíes pour un certain temps. Ils ont pour eux une Justice qui se tient sous un pavillon, qu'on appelle, *pedis pulverati curia*.

POUDRIER. s. m. Marchand qui fait, ou qui vend la poudre, tant à canon, que celle qui est parfumée.

POUDRIER, est aussi une boite à mettre la poudre, qui fait partie d'une écritoire de cabinet.

POUDRIER, est aussi un nom qu'on donne sur mer aux horloges de sable dont on se sert, qui durent demi-heure.

POUF. Terme indeclinable & populaire, qui sert à expliquer quelque grand bruit, quelque chûte. On entendoit siffler les mousquetades qui faisoient *pouf*, *pouf*. Son cheval s'étant cabré, *pouf*, voilà mon vilain par terre.

On dit aussi d'un fanfaron qui est bien vestu, qu'il fait *pouf*, pour dire, qu'il fait bien du bruit, qu'il tire grande vanité de son habit.

POUF, est aussi un terme d'Artisans, qui disent que du marbre ou du grais font *pouf*, lors qu'ils sont difficiles à tailler, & qu'ils s'égrenent quand on les travaille.

POUGER. v. act. Terme de Marine. C'est faire vent arriere, porter à droiture, ou avoir vent en poupe : ce qui se dit sur la Mediterranée.

POUILLERIE. s. f. Chambre d'Hospital où on met les habits des pauvres malades qui y arrivent. La *pouillerie* de l'Hostel-Dieu vaut quatre mille livres de revenu.

POUILLES. s. f. plur. Vilaines injures & reproches. Les gueux, les Harengeres chantent *pouilles* aux honnestes gens. Les femmes qui se querellent se disent mille vilaines *pouilles* & ordures.

POUILLER. v. act. Vieux mot & hors d'usage à Paris, qui signifioit autrefois *vestir un habit*. Il est encore en usage dans les Provinces, & dans ses composez *despouiller* & *despouille*. Il signifioit aussi *chanter pouilles*. Ces deux femmes se sont *pouillées* de la belle maniere.

POUILLER, signifie aussi, Chercher ses poux, sa vermine, les tuer. Les gueux se *pouillent* les uns les autres. Les singes & plusieurs autres animaux se *pouillent* eux-mêmes.

POUILLEUX, EUSE. adj. & subst. Gueux & miserable qui se laisse manger aux poux. Quand on veut reprocher à quelqu'un sa gueuserie, ou sa malpropreté, on l'appelle *pouilleux*.

POUILLEUX, est aussi un nom que les Artisans donnent au bois échauffé plein de taches blanches, rouges & noires, qui marquent qu'il se corrompt.

POUILLIE'. s. m. Catalogue, inventaire, ou Recueil des Benefices, où sont marquées les qualités des Benefices, leurs dependances, le nom des Collateurs, & leur revenu. Le *Pouillé* de France est redigé en VIII. Volumes, dont chacun contient un Archevesché, qui sont Paris, Sens, Rheims, Lyon, Bordeaux, Bourges, Tours & Roüen. Les autres Archevesché ne sont pas faits, & il seroit à souhaitter qu'on en fist un general & plus correct. Il y a aussi un *Pouillé* Royal, qui est un Recueil des Benefices & Maladeries dependantes de la nomination du Roy. Chaque Eglise a son *Pouillé* particulier dans ses Archives. Quelques-uns croyent que ce mot vient de *poallier*. On appelloit ainsi autrefois les clochers, & on nommoit de ce nom la liste & l'inventaire des Eglises ou clochers d'un Diocese, comme a remarqué le Pere Monet, à cause que *poallier* étoit proprement le nom de la piece de metail qui entre dans la charpente du clocher, dans laquelle entre le tourillon de la cloche qui la tient suspenduë, & sur laquelle elle se meut. Saumaise, & Menage aprés luy, le derivent de *polypticarium*, qui signifie *registre*. Ils disent qu'on l'a appellé *puleticum*, *polcticum*, *pullare*, *pullarium*, *polypticon*, *polegium*. Ces mots signifient des registres où on écrivoit les actes publics & particuliers, les annales & papiers terriers & lieues, & enfin le catalogue des Eglises & Benefices d'une Province. D'autres disent qu'on a appellé ce Registre le *Poulet*, le *Peloux*, qui sont des origines encore plus éloignées.

POULAIN. s. m. Le petit d'une jument. Les *poulains* henniſſent aprés leur mere, & la suivent. En France on fait travailler les *poulains* à trois ans. La premiere alleure des petits *poulains*, c'est l'amble. Au feminin on dit *poulaine* ou *pouliche*. Ce mot vient de *polenus*, ou de *pullanus*, qu'on a dit en la même signification dans la basse Latinité.

POULAIN, est aussi une espece de traisneau sans roues sur lequel on voiture de gros fardeaux. Ce sont deux pieces de bois assemblées par des traversiers. Ce mot vient du Latin *pulvinus*, employé dans la même signification pour un assemblage de charpenterie servant à traisner des fardeaux.

POULAIN, est encore un assemblage de bois semblable, qui sert aux Tonneliers à descendre le vin dans les caves. Les beuveurs disent en raillant, qu'ils avalent bien le vin sans *poulain*.

POULAIN, en termes de Chirurgie, est une tumeur maligne, ou apostume qui vient aux aines, & procede d'une cause venerienne, & d'humeur froide, lente & visqueuse, lors que le foye a assez de force pour resister au virus, & le pousser dans ses emonctoires. On l'appelle aussi *bubon* ; mais il y a des bubons qui sont simples, & qui n'ont aucune complication avec ce mal.

POULAINE. s. f. qui s'est dit autrefois des longues pointes de certains souliers qui furent deffendus du temps du Roy Charles VI. Cette pointe étoit longue de demi-pied pour les gens ordinaires, d'un pied pour les riches ; & de deux pieds pour les Princes. Cette chaussure aiguë & ridicule fut nommée la *poulaine*. On fit ensuite d'autres souliers qu'on appelloit *becs de cane*, qui avoient un bec au devant de quatre ou cinq doigts de long. Et depuis on fit des pantoufles si larges par devant, qu'elles excedoient la mesure d'un bon pied, comme témoigne Guillaume Paradin. Borel dit que ce mot signifie *à la Polonoise*, parce que la Pologne s'appelloit autrefois *Poulaine*.

POULAINE, en termes de Marine, est une grosse fleche ou piece de bois qui s'avance au delà de la proüe du vaisseau sous le beaupré. Elle est appellée des Marseillois *serpe*. On le dit aussi de l'avant du vaisseau, du cap ou de l'esperon qui fait une grande saillie en mer. C'est au bas de la *poulaine* qu'on blanchit le linge, & qu'on

va ſe deſcharger le ventre. On l'appelle auſſi *boulme*.

POULCE. ſ. m. Le plus gros doigt de la main, ou du pied. Le *poulce* a pluſieurs muſcles particuliers, étendeurs, fléchiſſeurs, adducteurs & abducteurs, parce qu'il a divers mouvemens. On luy a ſerré les *poulces*, pour luy faire découvrir ſon treſor. Ce mot vient du Latin *pollex*, & de *pollere*, parce que le *poulce* a plus de force que les autres doigts.

On dit figurément, Il s'en mordra les *poulces*, quand on menace quelqu'un de le faire repentir de ce qu'il a fait. On dit pour vanter un ragouſt, qu'il eſt ſi bon, qu'on en mangera ſes *poulces*. On dit qu'il faut qu'un pere joüe du *poulce*, quand il faut qu'il compte & qu'il débourſe beaucoup d'argent pour acheter une charge à ſon fils, pour marier une fille.

POULCE, eſt auſſi la douziéme partie d'un pied de Roy, qui contient douze lignes ou grains d'orge. Le *poulce* quarré contient 144. lignes quarrées. Chez les Latins ce *poulce* qui eſt la douziéme partie d'un pied, eſt appellé *uncia*, & contient trois doigts, dont chacun a quatre grains d'orge ou lignes. Il eſt ſi pauvre, qu'il n'a pas un *poulce* de terre. On a obſervé qu'il faut 3600. fils de ſoye pour couvrir l'eſpace d'un *poulce*.

On dit proverbialement à celuy qui abuſe de la liberté qu'on luy donne, Si on luy en donne un *poulce*, il en prendra grand comme le bras.

POULCIER. ſ. m. eſt une petite deffenſe du poulce, dont ſe ſervent les Ouvriers qui ont à travailler du poulce. Il eſt fait de fer blanc, ou de cuivre, à peu prés comme le dé de ceux qui manient l'aiguille.

POULCIER, eſt auſſi une figure de poulce faite de fer blanc, que les Chirurgiens attachent à une main, pour tenir lieu d'un poulce couppé, par le moyen duquel on peut encore manier la plume & les armes.

POULE. ſ. f. Oiſeau domeſtique fort connu, qui pond des œufs & les couve pour faire éclorre des poulets. Une *poule* glouſſe, quand elle veut couver. Il y a des *poules* de Loudun qui ſont groſſes & belles; des *poules* huppées, patuës; des *poules* de Guinée, qui ſont blanches & noires, & hautes en jambe; des *poules* d'Inde, qui ſont de tres-groſſes *poules* venuës de l'Amerique; des *poules* d'eau, qui ſont des eſpeces d'oiſeaux de riviere qui ont un gouſt ſauvagin, & ſi fort, qu'il prend au goſier. Il y a à la Chine une ſorte de *poule* qui vomit le coton par longs filets, & qui le ravale derechef, ſi on n'y prend garde. Les *poules* mangent les ſcorpions & les araignées, & cependant leur chair ne fait point de mal, ſi ce n'eſt à la longue. Menage derive ce mot de *pullus*, qui s'eſt dit des *poules* de toute ſorte d'âge, ſuivant le témoignage de St. Auguſtin.

POULE, ſe dit auſſi au jeu des cartes, des enjeux accumulez de pluſieurs beſtes miſes enſemble. Il a gagné la *poule*, tout ce qui étoit au jeu: ce qui ſe dit particuliérement au Reverſis. Il y a auſſi un jeu de la *Poule* & du Renard, quand une ſeule Dame qui eſt le Renard, combat contre douze pions qui ſont les *Poules*.

POULE, ſe dit proverbialement en ces phraſes. Un bon renard ne mange jamais les *poules* de ſon voiſin, pour dire, que quand on veut faire quelque choſe de mal, il ne faut pas eſtre en pays de connoiſſance. On dit d'un pillard, ou concuſſionnaire, qu'il faut qu'il plume la *poule* ſans crier, pour dire, adroitement, & ſans donner ſujet de ſe plaindre. On dit pour ſe mocquer d'un laſche, d'un ſot qui ſe mesle du meſnage des femmes, que c'eſt une *poule* mouillée, une *poule* laitée, un taſte *poule*; que c'eſt un jocriſſe qui mene les *poules* piſſer. On dit, Faire le cul de *poule*, quand on joint le poulce & les doigts de la main enſemble. On dit auſſi d'une bouche dont les levres avancent trop, qu'elles font le cul de *poule*. On dit auſſi de celuy qui s'embarraſſe de peu de choſe, qu'il eſt empeſché comme une *poule* à trois pouſſins.

POULAILLIER. ſ. m. Lieu deſtiné pour y retirer & jucher des poules. Un renard fait un grand deſordre, quand il entre dans un *poulaillier*.

POULAILLIER, eſt auſſi un Marchand qui mene des volailles au marché. On dit proverbialement, Riche Marchand, pauvre *Poulaillier*.

POULARDE. ſ. f. Jeune poule engraiſſée. On ſert une couple de *poulardes* au lieu de chapon en certaine ſaiſon.

POULET. ſ. m. Le petit de la poule. On eſtime à Paſques les *poulets* de grain. Quand on offre à des Dames une fricaſſée de *poulets*, c'eſt à dire une bonne collation, un repas.

On appelle les Dames campagnardes, des gardeuſes de *poulets* d'Inde, parce qu'elles les menent paiſtre aux champs par trouppeaux.

POULET, ſignifie auſſi un petit billet amoureux qu'on envoye aux Dames galantes, ainſi nommé, parce qu'en le pliant on y faiſoit deux pointes qui repreſentoient les aîles d'un *poulet*. Autrefois les prudes faiſoient grand ſcrupule de recevoir des *poulets*; maintenant elles en ont de pleines caſſettes. On les appelle à preſent *billets galants*, *billets doux*. Menage aprés Saumaiſe dit que ce mot vient de *puleticum* ou *polypticum*, qui ſignifioit la même choſe chez les Anciens. D'autres eſtiment qu'il vient du Latin *pollicitatio*.

POULET, eſt auſſi un nom que donnent les Papetiers au petit papier couppé & doré, propre à écrire ces *poulets*, ou billets doux.

POULETTE. ſ. f. Jeune poule qui ne pond point encore.

On appelle figurément les filles des *poulettes*. Les cagots aiment bien à avoir des *poulettes*, des filles dont ils dirigent la conſcience. On le dit auſſi abuſivement de ceux qui ont de jeunes filles pour leur divertiſſement. Il a toûjours quelque *poulette* chez luy.

POULIE. ſ. f. Petite roüe cannelée qu'on enchaſſe dans une piece de bois ou de fer, qui par le moyen d'une corde poſée ſur ſa cannelure, ſert à élever des fardeaux. La *poulie* d'un puits, d'un grenier à foin. Le chaſſis de la *poulie* s'appelle la *mouffle*. L'aiſſieu s'appelle le *goujon*. Les *poulies* redoublées haut & bas s'appellent auſſi des *mouffles*; & c'eſt la plus forte de toutes les machines, parce qu'elle fait élever les plus gros poids avec les plus petites forces. Menage le derive de l'Anglois *pullie*, fait de *pult*, qui ſignifie *tirer*, d'où quelques-uns derivent *poulain*, que les autres diſent venir de *palanx*. Il y a plus d'apparence qu'il vient de *pole*, ou *poleo*, qui en langage Celtique ou Bas-Breton ſignifie *poulie*.

POULIE, ſe dit auſſi chez les Medecins de certaines emboiture des os & des muſcles qui paſſent pardeſſus, comme ſi c'étoit une *poulie*. Ils en trouvent aux coudes, aux genoux, aux mâchoires, à l'œuil, &c.

POULIER. v. act. Eſlever un fardeau en haut par le moyen d'une poulie. Dans les granges on *poulie* les gerbes pour les mettre ſur le tas.

POULINER. v. act. Faire un poulain. Cette jument eſt preſte à *pouliner*, à mettre bas.

POULINIERE. ſ. f. Qui fait des poulains. Il montoit ſa jument *pouliniere*.

POULIOT. ſ. m. Herbe medicinale. Le *pouliot* ſe traiſne par terre comme le ſerpolet. Il jette pourtant des tiges greſles d'un palme de haut. Ses feuilles ſont un peu plus grandes que celles de marjolaine. Ses fleurs ſortent auprés de ſes feuilles par toute la tige, & tirent ſur le purpurin. Sa racine eſt grêle & chevelue. Toute la plante eſt de bonne odeur, & d'un gouſt piquant accompagné d'une petite amertume. Quelques-uns l'appellent *poulege* ou *pillolet*, en Latin *pulegium*. Il y a auſſi un *pouliot*

de

de montagne ou ſauvage, qu'on appelle *dictame*, de Virginie. Voyez *Dictame*. Le calament eſt auſſi une eſpece de *pouliot* ſauvage de montagne ou de marais. Voyez *Calament*. Le *pouliot* ſauvage s'appelle *nepeta*.

POULMON. ſ. m. Partie de l'animal qui ſert à ſa reſpiration, & à la formation de ſa voix. Le *poulmon* eſt une ſubſtance ſpongieuſe compoſée d'une chair changeante entre rouge & blanc, qu'on pretend être le premier parenchyme, qui eſt legere & peu denſe, afin qu'elle obeiſſe plus aiſément au mouvement de la poitrine, qui par le moyen de 65. muſcles le dilate & le reſſerre. Il reçoit l'air exterieur par le moyen de l'artere trachée & du larinx, afin de rafraîſchir le cœur. Il eſt ſitué dans la poitrine entre les coſtes & le mediaſtin. Il prend diverſes figures, ſuivant la capacité & diſpoſition de la poitrine, où il eſt tantôt boſſu, tantôt creux, & en general il a quelque reſſemblance à un pied de bœuf ou de cerf. Il n'adhere à aucune partie, afin qu'il ſe puiſſe mouvoir plus aiſément. Toutefois il eſt ſuſpendu, de peur qu'il ne tombe, avec trois ſortes de vaiſſeaux, qui ſont l'artere trachée, l'artere veineuſe & la veine arterieuſe. Il a de petits nerfs qui viennent de la ſixiéme conjugaiſon, qui n'entrent point en ſa ſubſtance, mais s'arreſtent à une tunique legere qui le couvre. Il eſt diviſé en pluſieurs lobes, ou parties qui paroiſſent plus ſur le devant, que ſur le derriere. On appelle quelquefois ces lobes, *ailes*, *ailerons*, *fibres* & *pointes*. Quelques-uns auſſi appellent le *poulmon*, le *ſouffler* & *l'évemail du cœur*, & les Grecs *pneumon*, c'eſt à dire, *eſprit* ou *haleine*.

Le *poulmon* des animaux terreſtres ſert particulierement à la circulation du ſang, en contribuant à l'action qui le fait paſſer d'un des ventricules du cœur à l'autre. Les *bronchies* tiennent lieu de *poulmon* aux poiſſons; & les inſectes ont auſſi des organes, qui ont quelque rapport avec les *poulmons* des animaux terreſtres, ou les *bronchies* des poiſſons, qui ſont certains vaiſſeaux qui aboutiſſent en des points exterieurs, qu'on appelle *ſtigmates*. L'homme doit apprehender la fluxion ſur le *poulmon*, une inflammation de *poulmon*. Ce Predicateur uſe ſes *poulmons* à force de crier contre les pecheurs. Le mou qu'on donne aux chats eſt le *poulmon* de bœuf.

POULPE. ſ. f. Terme de Medecine. Le plein, le plus gras & le plus ſolide de la chair. Les Medecins le diſent particulierement de la partie ſuperieure du ventre, parce qu'elle eſt charnuë, & que c'eſt par là qu'on taſte les animaux, pour voir s'ils ſont gras. Cette partie s'appelle en Latin *pulpa*, de *palpare*, qui ſignifie *taſter*. Du Laurens.

POULPE, ſe dit auſſi de la chair des fruits, des prunes, des pommes, &c.

POULPE, ou *Polype*. ſ. m. Eſpece de poiſſon. Ce mot vient de *polypus*. Voyez *Polype*.

POUPARD. ſ. m. Petit enfant en maillot. Une mere qui careſſe un enfant nouveau-né, l'appelle ſon petit *poupard*. Ce mot vient du Latin *pupus*.

POUPARD, eſt auſſi un jouët d'enfant, une poupée emmaillotée & ſans bras.

POUPÉE. ſ. f. Figure de plaſtre, ou de cire, qui eſt habillée comme un enfant, & qui ſert de jouët, tandis qu'on eſt en bas âge. Cette fille eſt trop jeune pour la marier, elle a encore des *poupées*. Ce mot vient de *pupata*, formé de *pupa*. Menage. On a dit auſſi *popea* dans la baſſe Latinité.

POUPÉE, ſe dit auſſi d'une jeune femme qui a une trop grande affectation pour s'ajuſter, & pour paroiſtre mignonne. Ainſi Regnier a dit:

Lors que d'un cabinet ſortit une *poupée*,
Diſant, J'ay ſi grand peur de ces hommes d'épée.

Ce mot tire ſon origine de *Popea* femme de Neron, qui fut la Dame qui eut le plus de ſoin de ſon ajuſtement. On dit même que c'eſt elle qui inventa le maſque pour conſerver la delicateſſe de ſon teint contre le ſoleil & le hâle, & qui fut plus curieuſe de ſe parer que toutes les autres femmes.

On appelle auſſi *poupée*, une enveloppe de linge autour d'un doigt où on a quelque bleſſure ou couppure.

POUPÉE, en termes de Tourneurs, ſe dit de deux pieces de bois qu'on met à plomb ſur un tour, qui ſont mobiles ſur les jumelles, & qui portent les pointes leſquelles ſoûtiennent l'ouvrage qu'on tourne.

POUPETIER. ſ. m. Marchand qui fait, ou qui vend des poupées, & autres joüets d'enfants.

POUPIN, INE. adj. Qui a le viſage, & la taille mignonne, & une grande propreté dans l'ajuſtement. Cette fille a un viſage *poupin*, mignon, elle a la taille *poupine*. Ce jeune homme eſt fort *poupin*, il eſt toûjours veſtu & chauſſé mignonnement.

POUPON, ONNE. adj. Terme careſſant, dont on ſe ſert pour flatter les petits enfants, pour mignarder les jeunes femmes. Tous ces mots viennent de *pupa*, *mammelle*.

POUPELIN. ſ. m. Piece de four, pâtiſſerie delicate faite avec du beurre, du lait & des œufs frais, paiſtrie avec de la fleur de farine. On y mêle du ſucre & de l'écorce de citron. Le *poupelin* ſe ſert d'ordinaire avec la tourte. Borel derive ce mot du Grec *popanos*, qui ſignifie une eſpece de tourte ou gaſteau.

POUPPE. ſ. f. L'arriere d'un vaiſſeau, l'endroit où le gouvernail eſt attaché. Quelques-uns l'appellent la *queuë*, à cauſe que le gouvernail y eſt attaché, qui fait le même effet aux navires, que la queuë fait aux poiſſons. Elle eſt diſtinguée en trois ou quatre eſtages. Le plus bas au fond de cale eſt la ſoute du biſcuit. Le ſecond au premier pont eſt pour les Canoniers, & eſt appellé *Sainte Barbe*, où le timon eſt d'ordinaire; mais celuy qui le gouverne eſt au deſſus, & le fait tourner par une barre qui paſſe par un trou. Au deſſus eſt le gaillard, où eſt la chambre du Capitaine, au devant de laquelle eſt la geſole ou l'habitacle. C'eſt une armoire où eſt la bouſſole, les fabliers & les ampoulettes. Au deſſus eſt la chambre du Pilote, & de quelques Officiers. La dunette eſt le plus haut de la *pouppe*, où eſt le phare & la banniere. Tout cela enſemble forme le chaſteau de *pouppe*. Le pourtour de la *pouppe* eſt orné de balcons, de galeries, de baluſtres, termes, pilaſtres, trophées, & des armes du Prince, le tout richement doré, auſſi-bien que les chambres du conſeil de l'Amiral & du Capitaine. Avoir vent en *pouppe*, c'eſt à dire, Avoir vent arriere, vent favorable. On peut mouiller par *pouppe*, par croupieres, c'eſt à dire, jetter l'ancre par l'arriere. Il y a des vaiſſeaux à *pouppe* quarrée, d'autres à *pouppe* ronde.

On dit figurément, Avoir vent en *pouppe*, pour dire, Avoir la fortune favorable, faire heureuſement ſes affaires.

POUPPE, en termes de Chaſſe, ſe dit des tettes des femelles des animaux, & particulierement de l'ourſe & des autres animaux mordans. C'eſt l'endroit par où leurs faons ou petits tettent. Ce mot vient de *pupa*, & de là eſt derivé *poupard*, *poupon* & *poupée*.

Les Medecins appellent l'os de la *pouppe*, l'os du front, qu'on appelle autrement *coronal* ou *ſans vergogne*.

POUR. Prepoſition qui a pluſieurs uſages, & premierement elle marque la valeur, la quantité. *Pour* la ſomme de mille livres, que je confeſſe devoir: c'eſt ainſi que commencent les cedules. J'en ay *pour* cent francs à nôtre part. Cet homme eſt bon *pour* dix mille francs, c'eſt à dire, ſolvable. Chacun payera des dettes *pour* ſa part & portion. C'eſt *pour* le plus, *pour* le moins. Les modes ne ſont que *pour* un temps. Adieu *pour* jamais.

Cette terre eſt engagée *pour* tant. Ce n'eſt pas la peine *pour* ſi peu. Il a payé *pour* tous, tant *pour* chacun.

POUR, ſe dit auſſi en parlant de la qualité de la ſaiſon, de l'occaſion. Cet habit eſt bon *pour* l'hiver. Ronſard faiſoit bien des vers *pour* le temps. Il parle bien *pour* un provincial. Je n'ay ſçeu que luy répondre *pour* l'heure. Je promets dés à preſent comme *pour* lors, c'eſt à dire, quand le temps ſera venu. Je le tiens *pour* homme de bien & d'honneur.

POUR, s'employe encore pour marquer la faveur, le parti. Chacun *pour* ſoy, & Dieu *pour* tous. Si Dieu eſt *pour* nous, qui ſera contre nous? Il eſt *pour* le demandeur, *pour* le défendeur. On ne fait rien *pour* rien. Un brave fait tout *pour* la gloire. Il faut donner l'aumoſne *pour* l'amour de Dieu. On fait tout *pour* ſauver ſa vie. L'un eſt *pour* l'antiquité, l'autre *pour* les nouveautez. Tous les Juges étoient *pour* luy. Cette raiſon ſoit *pour* moy, eſt à mon avantage.

POUR, marque auſſi le but, le deſſein, l'eſtime. *Pour* le faire court. *Pour* dire vray. J'ay envoyé *pour* ſçavoir, *pour* connoître. Ce mot ſe dit *pour* ſignifier. Je tiens cela *pour* fait. Il ſe tient *pour* dit. Il eſt tenu & reputé *pour* preſent, *pour* excuſé. Il n'eſt pas venu *pour* néant.

On dit auſſi abſolument, *Pour* moy, quant à moy; *pour* ce que vous me dites, quand à ce que vous dites.

POUR, eſt auſſi ſubſt. Un Orateur ſoutient le *pour* & le contre. Il y a bien du *pour* & du contre dans cette affaire.

POURCE, marque quelquefois la cauſe. Ils en ſont, & pourquoy? Et *pource* qu'ils ont de l'argent dans leur bourſe. Dans les lettres de Chancelerie le diſpoſitif commence avec cette formule: *Pource* eſt-il que nous deſirant ſubvenir à nos ſubjets, &c.

POURCEAU. ſ. m. Porc, gros cochon, animal domeſtique qu'on nourrit pour engraiſſer, pour le ſaler & le manger. Les Juifs & les Mahometans ne mangent point de *pourceau*, ils le tiennent un animal immonde. Les *pourceaux* nourris de gland ont le lard plus ferme.

Il y aux Indes Occidentales dans la terre de Darien des *pourceaux* qui ont le nombril ſur le dos, & qui urinent par là, à ce que dit Herrera. Il y en a un aux Indes qu'on nomme *pourceau-cerf*, qui eſt bon à manger. Voyez en la figure dans le premier Tome du Recuëil de Thevenot.

On appelle figurément un homme gros & gras, celuy qui eſt malpropre, ſtupide, yvrogne, incivil, un gros *pourceau*. Il ſe veautre dans l'ordure comme un gros *pourceau*. Sa chambre eſt propre comme un toit à *pourceaux*.

On dit proverbialement, qu'on va de porte en porte comme le *pourceau* St. Anthoine, quand on va queſter, ou eſconſiſé chez diverſes perſonnes. Ce proverbe vient de ce que les *pourceaux* de l'Abbaye de St. Anthoine de Viennois en Dauphiné ont le privilege d'entrer avec leur clochette au cou dans toutes les maiſons du lieu, où ils ſe fourrent à toute heure, parce qu'on ne les oſe chaſſer, & au contraire on leur donne à manger pour le reſpect du Saint auquel ils appartiennent: ce qu'on a étendu à ces gens entrans & intrigans qui ſe fourrent par tout, & particulierement aux eſconſiſeurs.

POURCHAS. ſ. m. Vieux mot qui ſignifioit autrefois *profit*, *avantage* obtenu à force de le chercher, après une longue pourſuite. Il n'eſt en uſage qu'en cette phraſe proverbiale: Ses *pourchas* luy valent mieux que ſes rentes.

POURCHASSER. v. act. Terme de Chaſſe. Pourſuivre ſon gibier avec ardeur & opiniaſtreté juſqu'à ce qu'on l'ait pris. Il y a eu des Chaſſeurs qui ont *pourchaſſé* un cerf quatre jours.

On le dit auſſi au figuré, pour dire, Pourſuivre quelque avantage ou profit avec inſtance, avec faſſin, avec aſſiduité; ſolliciter quelqu'un pour obtenir de luy quelque grace. Il y a long-temps que cet homme *pourchaſſe* cet employ, qu'il *pourchaſſe* cette fille pour l'épouſer.

POURFENDRE. v. act. Vieux mot dont on ſe ſervoit fort dans les Romans, qui ſignifie, Donner un grand coup du taillant d'une arme. Ce Geant le *pourfendit*, pour dire, luy donna un ſi grand coup de ſon cimeterre, qu'il le fendit en deux.

POURFILER. v. act. Entremeſler de tiſſure differente. Cette étoffe eſt *pourfilée* d'or & d'argent. On le dit plus communément de ce qui eſt bordé. Cet habit étoit *pourfilé* d'un galon d'or qui luy donnoit beaucoup de grace. Ce mot vieillit.

POURPARLER. ſ. m. Negociation qu'on fait pour accommoder un different, pour conclurre quelque affaire. Il y a déjà eu quelque *pourparler* de paix entre ces Princes. Ces deux familles qui plaident ſont en voye d'accommodement, il y en a déjà eu quelque *pourparler*. Ces longs *pourparlers* ont abouti enfin à une tranſaction. On dit que ce jeune homme épouſera cette fille, qu'il y a déjà quelques *pourparlers* de ce mariage entre leurs parens.

POURPENSER. v. n. augmentatif de *penſer*. Conſiderer attentivement, avec reflexion & deliberation. Il a long-temps *pourpenſé* en luy-même s'il s'engageroit à cette entrepriſe. L'aſſaſſinat eſt d'autant plus puniſſable, que c'eſt un crime *pourpenſé*, qui ne s'eſt pas commis ſoudainement. Ce mot vieillit.

POURPIER. ſ. m. Herbe qu'on mange en ſalade & dans le potage, qui a une tige ronde, & des feuilles épaiſſes taillées en forme de palette. Sa tige eſt groſſe, ridée & droite, tirant ſur le rouge. Sa graine eſt noire, & enclоſe en de petites écailles herbeuſes. Sa racine eſt fenduë en pluſieurs parties. Celui qui vient tout ſeul a les tiges ſouples & rampe à terre.

Il y a un *pourpier* ſauvage que les Medecins appellent *peplion*, ou *peplis*, qui croiſt aux lieux maritimes. C'eſt une herbe fort branchuë & pleine de lait. Ses feuilles reſſemblent à celles du *pourpier* des jardins, étant rondes & rougeaſtres vers la terre. Sa graine eſt ronde, & cachée ſous les feuilles, qui a un gouſt cauſtique & brûlant. Les Herboriſtes l'appellent *eſule ronde*, & quelques-uns *pavot eſcumant*, parce qu'il jette du lait comme les tithymales.

On cultive le *pourpier* ordinaire ſur des couches de fumier. On confit dans le vinaigre des coſſes de *pourpier*, pour manger dans l'arriere ſaiſon. Les Anciens l'ont auſſi appellé *porcelaine*, ou *pourcheille*; les Latins *portulaca*; les Grecs *peplion*. Menage pretend que ce mot s'eſt dit par corruption du *poulle-pied*, & que les Latins l'ont appellé *pulipes*; & Saumaiſe pretend qu'on l'a appellé *portulaca*, par corruption de *porculata* ou *pied de porc*.

POURPOINT. ſ. m. Habillement d'homme pour la partie ſuperieure du corps depuis le cou juſqu'à la ceinture. On a fait des *pourpoints* taillades, & d'autres fermez; des *pourpoints* de peau de ſenteur, de ſatin, de drap, de toile. Panurge diſoit que l'eau étoit entrée dans ſes ſouliers par le collet de ſon *pourpoint*. Un *pourpoint* ſans manches ſe met en été ſous la ſoutane. Des *pourpoints* à grandes baſques, & à petites baſques. Les duelliſtes mettoient *pourpoint* bas, pour monſtrer qu'ils ſe battoient ſans ſupercherie. Ce mot vient du Latin *perpunctum*. Menage. C'étoit un habit militaire ou cotte d'armes qui étoit faite de laine ou de coton, piquée entre deux étoffes, qu'on appelloit autrefois *gambeſon*.

On dit proverbialement, Il faut ſauver le moule du *pourpoint*, pour dire, ſon corps. On dit auſſi, Il y a un ſot dans ſon *pourpoint*, pour dire, que c'eſt un ſot. Tirer

un coup à bruſle *pourpoint*, pour dire, à bout portant. On appelle auſſi figurément un argument à bruſle *pourpoint*, qui eſt convaincant. On dit auſſi, qu'on a donné un *pourpoint* de pierre à quelqu'un, pour dire, qu'on l'a mis en priſon. On dit auſſi, qu'on met un homme en *pourpoint*, quand on l'a deſpouillé de ſon bien.

POURPOINTIER. ſ. m. C'étoit cy-devant un Maiſtre dans un Corps de Marchands de Paris qui ne vendoient que des pourpoints & des manteaux; & il y avoit un Corps de Drapiers Chauſſetiers qui ne vendoient que des hauts & bas de chauſſes. Il falloit avoir affaire à ces deux ſortes d'Ouvriers pour s'habiller, parce que le pourpoint & les chauſſes étoient alors de differente parure. Depuis peu d'années on a fait union du Corps des *Pourpointiers* à celuy des Tailleurs, à cauſe des differents perpetuels qu'ils avoient enſemble, pretendans que les Tailleurs qui n'étoient pas Marchands n'avoient pas droit de faire des fourniture.

POURPRE. ſubſt. fem. Petit poiſſon de mer à coquille, qui a un bec long, & creux comme un canal, tout armé de cercles, & garni de pointes. Elle a autant de cercles ſur le dos, qu'elle a d'années. La langue de la *pourpre* eſt grande d'un doigt, & eſt ſi dure & ſi picquante, qu'elle en perce les eſcailles des autres poiſſons de mer dont elle ſe nourrit. Elle prend ſa grandeur en un an. Elle porte en ſon goſier une veine blanche qui enferme une liqueur de couleur de roſe parfaitement rouge, tellement eſtimée par les Anciens, qu'on en teignoit les habits des Rois & des Empereurs; mais on dit qu'il falloit prendre la *pourpre* vive pour avoir cette liqueur, car elle la perdoit en mourant. Les cabinets des curieux ſont pleins encore de ces coquilles; & ſi on ne s'en ſert plus aux teintures, ce n'eſt pas qu'on en ait perdu l'invention, comme pluſieurs croyent, mais c'eſt qu'on a trouvé le moyen d'en faire de plus belle, & à moindres frais avec de la cochenille, ou de la graine d'écarlate. Les Anciens eſtimoient fort la *pourpre* Tyrienne, qui étoit rouge. L'ordinaire étoit violette. Il y a de la *pourpre* claire, & de la *pourpre* foncée. Les Latins l'appelloient *purpura*, & les Grecs *porphyra*. Thomas Gage dit qu'encore à preſent la plus grande richeſſe de Nicoya en l'Amerique eſt la teinture de *pourpre*, qui ſe fait avec un poiſſon à coquille qui vit ordinairement ſept ans, & qu'on trouve ſur le bord de la mer. Il ſe cache environ le lever de la Canicule, & ſe tient ainſi caché durant 300. jours. On ramaſſe ces poiſſons au printemps, & en les frottant l'un contre l'autre, ils rendent une certaine ſalive ou glaire eſpaiſſe comme de la cire molle; & ainſi cette teinture eſt dans leur gueule, & la plus fine eſt dans une petite veine blanche, n'y ayant plus rien dans le reſte du corps qui puiſſe ſervir à quelque uſage. Il y a auſſi une eſpece de *pourpre* qu'on appelle *buccine*, ou *cornet de pourpre*, & *porcelaine*.

POURPRE, ſe dit figurément pour marquer la dignité d'un Roy, d'un Cardinal, d'un Senateur. Les Rois ſont nés dans la *pourpre*, il faut reſpecter leur *pourpre*. Le mauvais Riche étoit veſtu de lin & de *pourpre*. On a vû dans les magnificences des tentes d'or & de *pourpre*.

POURPRÉ. ſubſt. maſc. en termes de Blaſon eſt, ſelon quelques-uns, une des cinq couleurs des Armoiries mêlée de gueules & d'azur, tirant ſur le violet; ſelon les autres, de noir & de rouge, ou de la couleur de mauves. Elle ſignifie *temperance*, *abondance*, *liberalité*, *dignité*, & *autorité*, *foy*, *pieté*. La plus-part de ceux qui ont écrit du Blaſon, comme Favin, Geliot, les PP. Monet, & Meneſtrier n'admettent point le *pourpre* pour couleur, n'étant pas ſimple, mais compoſé du mélange égal de quatre autres. Ils le font paſſer pour un eſmail mitoyen tantôt couleur, & tantôt metail. Les Eſpagnols l'appellent *manuſtion*, tellement qu'on le peut mettre ſur le metal & ſur la couleur ſans faulſeté. Il eſt repreſenté en graveure par une hachеure en barre, tirant de l'angle gauche du chef à l'angle droit de la pointe.

POURPRE, en termes de Medecine, eſt une eſpece de peſte ou fievre maligne qui paroiſt par des eruptions ſur le cuir ſemblables à des morſures des puces, ou de punaiſes, ou de grains de mil, ou de petite verole. Elles ſont rouges, citrines, tannées, violettes, azurées, livides, ou noires; & quand elles paroiſſent en grande quantité, c'eſt bon ſigne. Le vulgaire les appelle *le tac*; d'autres *lenticules*, à cauſe qu'elles reſſemblent aux lentilles; d'autres *papillots*, parce qu'elles voltigent comme *papillons* ſur pluſieurs membres. Quelquefois elles s'etendent fort au large comme les ereſipelles, ſuivant la qualité du ven n.

POURPRÉ, ou *Pourprin*, ſ. diſent chez les Fleuriſtes des couleurs vives qui ſont ſur les fleurs approchant de la pourpre.

POURPRIS. ſubſt. maſc. Vieux mot qui ſignifioit *enceinte*, cloſture de quelque lieu ſeigneurial, chaſteau ou maiſon noble, ou de l'Egliſe. Le terreſtre *pourpris*. Le *pourpris* d'un camp, &c. On a dit auſſi poetiquement, le celeſte *pourpris*.

POURQUOY. Adv. interrogant. *Pourquoy* les Meuſniers portent-ils des chapeaux blancs? On répond, Pour couvrir leur teſte. *Pourquoy* faire tant de bruit? Vous n'oſeriez aller là. *Pourquoy* non? Sçavez-vous *pourquoy*? On dit auſſi, C'eſt *pourquoy*, quand on continuë un raiſonnement.

POURQUOY, eſt auſſi ſubſt. & ſignifie la cauſe. On veut ſçavoir le comment & le *pourquoy* s'eſt fait cela. A la fin j'ay trouvé le *pourquoy*, le nœud de cette affaire. Il ne faut pas manquer à ſa parole *pour quoy* que ce ſoit, pour quelle cauſe que ce ſoit.

POURRIR. v. act. & n. Alterer petit à petit, corrompre. L'humidité *pourrit* à la fin tous les corps. Le bois ſe *pourrit* à l'eau. Les fruits ſe *pourriſſent*, quand ils ont paſſé leur maturité. On ſale ou embaume les corps pour empêcher qu'ils ne ſe *pourriſſent*. Ce mot vient de *putrere*.

POURRIR, ſe dit auſſi de ce qu'on fait corrompre exprés. Quand on fait de la gelée, on laiſſe *pourrir* de cuire la viande juſqu'à une entiere diſſolution de ſes parties pour en tirer plus de ſuc. On laiſſe *pourrir* du fumier pour en faire de meilleures couches.

On dit qu'on laiſſe *pourrir* quelqu'un en priſon, pour dire, qu'on l'y detient trop long-temps: qu'un os, une dent ſe *pourriſſent*, quand on n'a pas ſoin de les nettoyer, ou de les faire penſer.

POURRI, IE. part. paſſ. & adj. Si le grain n'eſt *pourri* dans la terre, il ne pourra produire d'autre grain.

On dit figurément, Un mauvais citoyen, un Heretique, eſt un membre *pourri* qu'il faut retrancher de la Republique. On dit d'un Pedant qui a un grand nombre de lieux communs, & qui n'a pas l'art de les digerer, que c'eſt un pot *pourri* de ſcience. On appelle *pot pourri* au propre, un ragouſt mêlé de pluſieurs viandes & aſſaiſonnements differens. On le dit auſſi d'un mélange de pluſieurs aromates & parfums qu'on met enſemble dans un pot, d'où reſulte une odeur agreable & nouvelle. On dit auſſi au ſubſt. Ce cidre ſent le *pourri*. Oſtez le *pourri* de cette poire.

On dit proverbialement, Cela n'eſt pas *pourri*, pour ſe mocquer de quelque vieux conte, ou hiſtoire à quoy on adjouſte peu de croyance. On dit auſſi, Bœuf ſeignant, mouton beſlant, porc *pourri*, tout n'en vaut rien, s'il n'eſt bien cuit.

POURRITURE. ſ. f. Qualité de ce qui eſt pourri, corrompu. L'homme n'eſt que vers & que *pourriture*.

ſa mort. Dans ce ſang il y a de la *pourriture*, il marque de la *pourriture* dans le corps. La cangreine vient de la *pourriture* de la chair, c'eſt de la chair pourrie.

POURSUITTE. ſ. f. Action par laquelle on court aprés quelque choſe pour l'attraper. Les levriers ſont ardens à la *pourſuitte* d'un lievre. On a envoyé des Prevoſts à la *pourſuitte* de ces voleurs. Le General a fait une longue *pourſuitte* des ennemis fuyards: il n'y a eu que les bois qui ayent arreſté ſa *pourſuitte*.

POURSUITTE, ſe dit figurément en choſes morales. La volonté ſe porte naturellement à la *pourſuitte* du bien, & à la fuite du mal. La Philoſophie s'applique à la *pourſuitte* de la verité.

POURSUITTE, ſignifie auſſi le ſoin qu'on prend de ſolliciter, ou faire reüſſir une affaire. Il a été long-temps à la Cour à la *pourſuitte* de ce Gouvernement, de ce Benefice, d'une penſion, d'une grace. Ce jeune homme eſt attaché à la *pourſuitte* de ce mariage; ce plaideur à la *pourſuitte* de ce procés. Une femme a bien de la peine de ſe deffendre des *pourſuittes* ámoureuſes de ce cavalier.

POURSUITTE, ſe dit auſſi des procedures qu'on fait en Juſtice. On dit une *pourſuitte* civile, une *pourſuitte* criminelle, une *pourſuitte* de criée, d'une diſtribution de deniers. Cet uſurier fait de violentes, de rigoureuſes *pourſuittes* contre ſes debiteurs. Une inſtance perit, quand on laiſſe eſcouler trois années ſans *pourſuittes*. Une repriſe d'inſtance eſt un renouvellement de *pourſuitte* ſuivant les derniers errements. Une femme ne peut agir, qu'elle ne ſoit autoriſée en Juſtice à la *pourſuitte* de ſes droits.

POURSUIVANT, ANTE. adj. & ſubſt. Qui pourſuit. Les fuyards eſtoient deux mille, & il n'y avoit pas plus de trente *pourſuivants*. Penelope eſtoit fort importunée du nombre de ſes *pourſuivants* qui la recherchoient en mariage.

POURSUIVANT, ſe dit auſſi au Palais, de celuy qui pourſuit un decret, une licitation, un ordre & diſtribution de deniers. Le *pourſuivant* criées repreſente tous les creanciers. L'inſtruction du procés ne ſe fait qu'avec le *pourſuivant*, & avec le plus ancien Procureur des oppoſans.

POURSUIVANT D'ARMES, s'eſt dit autrefois des Gentilshommes qui s'attachoient aux Heraults pour aſpirer à leur charge, à laquelle ils ne pouvoient parvenir qu'aprés ſept ans d'apprentiſſage paſſez dans cet exercice. Ils eſtoient de la dependance des Heraults, & aſſiſtoient à leur Chapitre. Un Seigneur Banneret pouvoit avoir des *Pourſuivants* ſous l'adveu de quelque Heraut. On les baptiſoit dans les Feſtes ſolemnelles aprés le ſouper, de quelque nom gaillard, comme *Jolicœur*, *Verduiſant*, *Sanſmentir*, *Gaillardet*, *Beauſeant*, *Hautle pied*, &c. Leurs cottes d'armes eſtoient differentes de celles des Heraults, & ils avoient des baſtons ſans ornement.

POURSUIVRE. v. act. Courir aprés quelqu'un pour l'attraper & luy nuire. Il ne faut pas *pourſuivre* ſes ennemis juſqu'au bout, les pouſſer dans le deſeſpoir. Le criminel ſe voyant *pourſuivi*, ſe jetta dans la riviere. Qui *pourſuit* deux lievres, n'en prend pas un.

POURSUIVRE, ſignifie auſſi, Continuer ſon chemin, ſa route, ſon entrepriſe. Un brave *pourſuit* toûjours ſa pointe, quelques obſtacles qu'on luy oppoſe. Cet eſcolier *pourſuit* ſes eſtudes; ce curieux ſes voyages; cet Orateur ſa narration. Ce jeune homme ira bien loin, s'il *pourſuit* comme il a commencé. Le remords de la conſcience *pourſuit* par tout le criminel. On dit auſſi, *Pourſuivre* un diſcours, pour dire, le continuer.

POURSUIVRE, ſignifie auſſi, Briguer, ſolliciter, taſcher d'obtenir quelque choſe. Cet Officier *pourſuit* le reſtabliſſement de ſes gages, le payement de ſa charge ſupprimée. Il *pourſuit* cette veuve pour l'eſpouſer. Apollon *pourſuivit* long-temps Daphné. Il *pourſuit* ſa reception en un tel office. Ce galand eſt toûjours avec une telle femme, il la *pourſuit* de prés.

POURSUIVRE, ſignifie encore, Faire des procedures en Juſtice. L'inſcription en faux ſe *pourſuit* ou civilement, ou criminellement. On eſt long-temps à *pourſuivre* l'audience, à l'obtenir d'un Preſident; à *pourſuivre* un procés, à le mettre en eſtat. C'eſt un tel Procureur qui *pourſuit* la vente de cette terre, l'inſtance d'ordre. Il *pourſuit* la vengeance de la mort de ſon pere, une reparation d'honneur.

On dit en ſtile de Notaire, qu'un Fermier a loüé une maiſon, une metairie, ainſi qu'elle ſe *pourſuit* & comporte, ſans en faire une plus ample ſpecification.

On dit proverbialement, qu'on *pourſuit* un homme à cor & à cri, quand on le cherche par tout; qu'on le *pourſuit* l'eſpée dans les reins, tant au propre, qu'au figuré, quand on le preſſe trop fort de payer.

POURSUIVI, IE. part. paſſ. & adj.

POURTANT. Conjonction adverſative qui corrige, qui reſtreint. Neantmoins. Cette adventure eſt ſurprenante, elle eſt *pourtant* vraye. Cette femme fait bien la prude, mais *pourtant* elle a bien des intrigues ſecrettes. Ces raiſons ſont aſſez fortes, je ſuis *pourtant* d'advis qu'on y adjouſte celle-cy. Ce n'eſt pas *pourtant* qu'il ne faille croire, &c. Il a du brillant dans l'eſprit, il eſt *pourtant* ſot.

POURTOUR. ſ. m. Terme de Maçon. C'eſt le tour ou la meſure d'un corps. La cheminée a dans une chambre tant de *pourtour* ou d'eſtenduë dans ſes trois coſtez. Hors d'œuvre ſon *pourtour* eſt ſon eſtenduë des quatre coſtez.

POURVOIR. v. neut. & quelquefois act. Avoir ſoin des choſes, que rien ne manque, que tout ſoit en bon ordre. La Providence *pourvoit* à tous les beſoins des creatures. Si nous n'avons pas aſſez à ſoupper, Dieu y *pourvoira*. Les Officiers de police doivent *pourvoir* à toutes choſes, les maintenir dans un bon ordre. On a prevu cet inconvenient, & on y a *pourveu*, on y a apporté le remede. On a donné advis au Roy d'un tel abus, afin d'y *pourvoir* par ſa prudence.

POURVOIR, ſignifie auſſi, Garnir des choſes neceſſaires à la vie & à la deffenſe, emplir de proviſions. Une place frontiere doit être toûjours bien *pourveuë* d'hommes, de vivres, & de munitions.

POURVOIR, ſe dit auſſi des eſtabliſſemens qui ſe font par charges, par mariage. Ce pere a bien *pourveu* ſes enfans. Il a donné une charge à ſon fils, il eſt bien *pourveu*. Il a trouvé un bon party à ſa fille, elle eſt richement *pourveuë*. Il a laiſſé tout le fonds de ſes marchandiſes à ſon cadet, ce n'eſt pas le plus mal *pourveu*. Cet orphelin n'a eu perſonne qui l'advançaſt, il s'eſt *pourveu* comme il a pû, il n'a pas laiſſé de faire fortune.

POURVOIR, en termes de Palais ſignifie, Donner le titre d'une charge, d'un Benefice, le droit de l'exercer, de le poſſeder. Cet homme s'eſt fait *pourvoir* d'une charge de Preſident. Il eſt Noble, car il eſt *pourveu* d'une charge de Secretaire du Roy. Il ſe faut *pourvoir* en Cour de Rome pour eſtre *pourveu* d'un Benefice ſur une reſignation, ſur un devolut. Les Collateurs ordinaires *pourvoyent* aux Benefices qui vacquent par mort dependans de leur collation. Le Roy *pourvoit* de plein droit aux Benefices vacquans en Regale.

POURVOIR, ſe dit auſſi en choſes morales, & ſignifie, Eſtre doüé, partagé. Le ciel a *pourveu* cet homme d'un eſprit vif, d'un jugement ſain, d'une heureuſe memoire. Cette Dame eſt *pourveuë* de mille attraits, de toutes les beautez, de toutes les graces poſſibles. Cet homme eſt bien *pourveu* de nez, a été bien *pourveu* de

la nature, pour dire, il a un grand nez, il ne luy manque rien.

POURVOIR, avec le pronom perſonnel ſignifie, S'adreſſer à quelqu'un, ſe retirer devers luy pour luy demander ſecours, grace, ou juſtice. Quand on a fait un meurtre, il faut ſe *pourvoir* pardevers le Roy, & obtenir ſes lettres de grace. Il faut ſe *pourvoir* en Juſtice pour avoir ſecours, protection & reparation des injures, des violences, & non pas uſer de main-miſe. On ſe *pourvoit* par requeſte, par exploit, pardevant les Juges inferieurs; par appel devant les ſuperieurs; par oppoſition, par requeſte civile contre les jugements & les arreſts; par caſſation au Conſeil Privé, au Grand Conſeil. Les Eccleſiaſtiques ſe *pourvoyent* devant l'Official, devant le Primat, en Cour de Rome, pour les cauſes qui les regardent. Souvent les arreſts ordonnent que les parties ſe *pourvoiront* comme bon leur ſemblera, ſauf à elles à ſe *pourvoir*, &c. Le narré d'une Requeſte ſe termine avec cette formule, Le ſuppliant à recours à voſtre autorité pour luy eſtre ſur ce *pourveu*, pour luy faire rendre juſtice.

On dit proverbialement, qu'un homme eſt *pourveu* de fil & d'aiguille, pour dire, qu'il eſt *pourveu* de tout ce qu'il luy faut pour reüſſir en une affaire.

POURVEU, UE. part. & adj.

POURVEU, eſt auſſi ſubſt. Le *pourveu* d'un tel Benefice a été maintenu. Il eſt *pourveu* par devolut, par nullité de titre, ou incapacité des Titulaires cy-devant *pourveus*. Le *pourveu* d'une telle charge a droit de faire telles & telles fonctions.

POURVEU. Adv. qu'on employe pour marquer une condition, une clauſe. Il eſt ordinairement ſuivi du *que*. *Pourveu* que vous me faſſiez bien cet ouvrage, je vous donneray tant. *Pourveu* que vous n'en parliez pas, je vous diray le ſecret de cette affaire.

POURVOYEUR. ſ. m. Celuy qui a ſoin de pourvoir une maiſon de vivres. Les *Pourvoyeurs* du Roy doivent fournir telles viandes tous les jours à tel prix. On appelle chez les Mendiants ceux qui font la queſte, les *Pourvoyeurs* de la maiſon.

POUS. ſ. m. Agitation du cœur, battement de l'artere. Les Medecins commencent la viſite de leurs malades en leur taſtant le *pous*. Galien dit qu'Hippocrate eſt le premier Auteur qui a remarqué le mouvement du *pous*, & qui a donné ce nom au battement des arteres. C'eſt le même que le mouvement du cœur, car il a ſa ſyſtole & diaſtole, & deux repos. La fievre ne ſe connoiſt que par le battement du *pous*. Un *pous* dereglé, un *pous* intermittent, eſt un mauvais ſigne. Lors qu'un homme a couru, ou a eu quelque emotion violente, le *pous* luy bat. Il faut 80. battements de *pous* d'un homme temperé pour faire une minute d'heure. Ce mot vient du Latin *pulſus*, auſſi-bien que *pouſſif*.

On dit figurément, Taſter le *pous* à quelqu'un, pour dire, Taſcher à deſcouvrir ſa penſée, ſes deſſeins, ſa valeur. Devant que de luy propoſer cette entrepriſe, on luy a taſté le *pous*, on a ſondé s'il eſtoit d'humeur à y entrer. Quand un jeune homme fait ſa premiere campagne, ſes camarades luy viennent taſter le *pous*, luy faire quelque niche pour eſprouver s'il a du cœur.

POUSSE. ſ. f. Maladie de cheval, battement, & alteration du flanc qui vient d'une oppreſſion qui l'empéche de reſpirer. La *pouſſe* eſt un cas redhibitoire, le vendeur eſt tenu de reprendre un cheval qui a la *pouſſe* dans les neuf jours. Il y a des remedes pour retenir quelque temps la *pouſſe*.

POUSSE, ſe dit auſſi du jet des arbres, de ce qu'ils pouſſent de menu bois. Chaque année on taille les vignes pour en retrancher la derniere *pouſſe*. Les ſapins ont tous les ans une nouvelle *pouſſe*, un nouveau jet par le haut.

POUSSE. adj. m. C'eſt une epithete qu'on donne au vin gaſté pour avoir bouilli hors de la ſaiſon par quelque chaleur ou agitation. Les grands tonnerres rendent ſouvent les vins *pouſſez*.

POUSSECUL. ſ. m. Terme odieux dont on qualifie les Records des Sergens, & autres qui ſervent à mettre & à pouſſer les gens en priſon.

POUSSE'E. ſ. f. Poids d'une voute qui fait effort contre les murs ſur leſquels elle eſt baſtie. La *pouſſée* d'une voute eſt plus ou moins forte, ſelon ſa largeur, & ſelon le trait de ſon cintre. Les arcsboutans & les contreforts ſont fait pour reſiſter à la *pouſſée* des voutes, & s'appellent eux-mêmes *pouſſées* par quelques-uns.

On dit populairement, Donner la *pouſſée* à quelqu'un, pour dire, l'inquieter, luy faire prendre la fuite par quelque menace, par un advis qu'on luy donne de quelque pourſuite ou cabale qu'on fait contre luy.

POUSSER. v. act. & neut. Preſſer un corps, & le faire ſortir hors de ſa place. La foule eſtoit grande à cette ceremonie, les uns *pouſſoient* à droite, les autres à gauche; j'eus du mal à *pouſſer*, à avancer juſqu'à la porte. Les voutes *pouſſent* ſur les coſtés, preſſent les murs ſur leſquels elles appuyent. Ce mur *pouſſe* en dehors, fait un ventre, il menace ruine. On dit auſſi, *Pouſſer* un homme en priſon, pour dire, l'y faire entrer; le *pouſſer* hors du logis, l'en faire ſortir.

POUSSER, ſe dit auſſi du mouvement qu'on donne aux fardeaux. Il faut *pouſſer* cette poutre plus avant ſur ce mur. *Pouſſez* ce lit, ce buffet dans ce coin. Quand un cheval ne tire qu'à peine, il faut *pouſſer* à la roue. Celuy-cy ſe dit auſſi au figuré, pour dire, Aider & ſecourir quelqu'un, faciliter quelque entrepriſe.

POUSSER, ſignifie auſſi, Porter un coup, chaſſer loin. On *pouſſe* une balle plus loin avec la raquette qu'avec le batoir. Il a *pouſſé*, il a forcé un coup dans la grille. Il luy a *pouſſé* allongé une botte franche. Il l'a *pouſſé*, il l'a heurté ſi fort, qu'il l'a fait tomber. Il l'a *pouſſé* dans le precipice.

On dit auſſi, *pouſſer* un cheval, pour dire, le faire galopper. Il a *pouſſé* ſon cheval ſur luy. On outre un cheval, lors qu'on le *pouſſe*, & qu'on le fait galopper trop viſte & trop long-temps.

POUSSER, ſignifie auſſi, Aller en avant, prolonger ſon voyage. Puis que vous allez à Milan, *pouſſez* juſqu'à Rome par curiosité. Le coche arrive en hiver en un tel giſte; en eſté il *pouſſe* plus loin.

On dit en ce ſens, qu'un Prince a *pouſſé* ſes conqueſtes fort loin, qu'Alexandre a *pouſſé* juſqu'aux Indes. Le Roy a *pouſſé* ſes frontieres bien loin, il les a reculées. Il faut *pouſſer* cette galerie juſques là, l'accroiſtre d'une, ou de deux travées. On a *pouſſé* la tranchée à cent pas de la contreſcarpe.

POUSSER, ſignifie auſſi, Pourſuivre, obliger à fuir, à reculer. Ce General a *pouſſé* la garde avancée des ennemis juſques dans leur camp. Aprés la bataille, il les a *pouſſez*, il les a menez battant.

POUSSER, ſe dit figurément en choſes morales. Les Modernes ont bien *pouſſé* la Phyſique, ils l'ont portée bien plus loin que les Anciens. Cet Auteur a *pouſſé* cette queſtion, il l'a approfondie. Cet homme s'eſt bien *pouſſé* à la Cour, il a fait fortune. Il ne faut pas *pouſſer* ſa vengeance, ſa raillerie à l'extremité. Cette figure, cette hyperbole eſt bien *pouſſée*, bien outrée. Il a *pouſſé* les encheres d'une telle terre juſqu'à ſa legitime valeur. Il y a auſſi des gens qui luy ont aidé, qui l'ont *pouſſé*. C'eſt un homme à *pouſſer* ſa pointe, à ne point demordre. La gloire eſt l'aiguillon qui *pouſſe* les hommes à faire de grandes entrepriſes. Il a *pouſſé* cette affaire fort loin.

POUSSER, ſe dit auſſi des pourſuittes qu'on fait en Juſtice, à la diſpute, au jeu. Voilà une partie animée qui vous *pouſſera* à bout. Il *pouſſe* ce procés vigoureuſement, il ne perd point de temps à ſes pourſuittes. Un Doc-

teur habile *pouſſe* facilement un Miniſtre ſur la controverſe, le rend muet. Les femmes qui ſe querellent ſont ſujettes à ſe *pouſſer*, à ſe faire de vilains reproches. Quand on joüe ſur l'argent d'autruy, on le peut *pouſſer* en ſeureté, luy tenir jeu.

On dit auſſi, *Pouſſer* des cris & des vœux au ciel; *pouſſer* des ſouſpirs, des ſanglots, des gemiſſements; *pouſſer* ſa voix, pour dire, l'eſlever; *pouſſer* ſon haleine, pour dire, reſpirer. On dit auſſi abſolument, *Pouſſez*, pour dire, Continuez. *Pouſſer* les beaux ſentiments, dire de belles choſes.

POUSSER, ſe dit auſſi des fruits & des plantes qui commencent à paroiſtre, à jetter quelques boutons. Tous les arbres *pouſſent* au printemps. Le bled *pouſſe* peu de temps aprés qu'il eſt ſemé. La gelée eſt à craindre, lors que la vigne *pouſſe* ſon bourgeon, elle *pouſſe* beaucoup de bois.

POUSSER, ſe dit auſſi en parlant du vin qui ſe tourne par la chaleur, par l'agitation. Il eſt dangereux de remuer le vin, quand la vigne eſt en fleur, cela le fait *pouſſer*, tourner.

On dit proverbialement, *Pouſſer* le temps à l'eſpaule, pour dire, Gagner le temps inſenſiblement, ſe meſnager adroitement un delay de payer, ou de faire quelque choſe. La patience qu'on *pouſſe* devient fureur.

POUSSÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

POUSSEUR, EUSE. adj. & ſubſt. Qui pouſſe. Les couppeurs de bourſe ſe fourrent au milieu des *pouſſeurs*, des gens qui font la preſſe, & ſont eux-mêmes les *pouſſeurs*.

On appelle ironiquement, un *pouſſeur de beaux ſentiments*, celuy qui ſe pique de dire de belles choſes, de belles moralitez, & entre autres de ceux qui filent le parfait amour.

POUSSIER. ſ. m. Le menu charbon qui demeure au fond des bateaux. Les Doreurs ſur cuivre ſe ſervent de *pouſſier* de charbon, ils achetent un *pouſſier* de charbon. On met entre les lambourdes ſous le parquet du *pouſſier* de charbon pour le tenir ſec.

POUSSIERE. ſ. f. Menuë poudre qui s'eſleve de la terre dans la grande ſechereſſe. Un gros nuage de *pouſſiere* nous fit connoiſtre que les ennemis marchoient à nous. Les voyages d'eſté ſont incommodes, à cauſe du vent & de la *pouſſiere*. On dit poëtiquement d'un ennemi, qu'on luy a fait mordre la *pouſſiere*, pour dire, qu'on l'a tué.

POUSSIERE, ſe dit auſſi de tous les corps reduits en tres-menuës parties, caſſez, pilez, bruſlez, ou autrement diſſous. Le grais, le marbre, l'emeril, ſe battent & ſe reduiſent en tres-menuë *pouſſiere*. Les pierres gelées tombent en *pouſſiere*, ne valent rien à baſtir. La potée eſt de l'eſtain calciné réduit en menuë *pouſſiere*. Les Heros de l'Antiquité ne ſont que cendre & que *pouſſiere*; & on dit par exaggeration, qu'un Conquerant a reduit une ville en *pouſſiere*, pour dire, qu'il l'a ſaccagée & demolie.

POUSSIF, IVE. adj. Qui a difficulté de reſpirer, qui a la courte haleine. Le trop de graiſſe rend les hommes *pouſſifs*. Cette femme eſt devenuë *pouſſive* à force de trop manger.

POUSSIF, ſe dit auſſi des chevaux qui ont la pouſſe & quelque alteration de flanc. Ce cheval eſt *pouſſif* outré, *pouſſif* incurable.

POUSSIN. ſ. m. Petit de la poule. On l'appelle ainſi tant qu'il ſuit ſa mere. On dit d'un homme avide, qu'il veut avoir la poule & les *pouſſins*. On dit proverbialement de celuy qui s'embarraſſe de peu de choſe, qu'il eſt auſſi empeſché qu'une poule à trois *pouſſins*. Menage derive ce mot du Latin *pullicinus* ou *pullicenum*. Du Cange croit que de *pulcinus* & *pullus* on a fait *pouſſin* & *poulet*.

POUSSINIERE. ſ. f. Ce mot ne ſe dit que de l'étoile *pouſſiniere*: c'eſt le nom que le peuple donne à la Conſtellation des Pleyades.

POUSSOIR. ſ. m. Inſtrument de Chirurgie qui eſt un fer à trois pointes ſervant à pouſſer dehors la dent qu'on a déchauſſée.

POUT DE SOYE. ſ. m. Groſſe eſtoffe toute de ſoye, toute unie & ſans luſtre, qui a un grain pareil au gros de Naples, & un peu moins ſerré que le gros de Tours, mais qui jette un gros grain. Il y a apparence que ce mot eſt corrompu de *tout de ſoye*. Il differe de la ferrandine, en ce que celle-cy a de la laine couverte de ſoye.

POUTIE. ſ. f. Petite ordure qui ſe trouve ſur les habits, ou ſur les meubles. Cet homme eſt d'une ſi grande propreté, qu'il ne peut ſouffrir la moindre *poutie* ſur luy.

POUTIEUX, EUSE. adj. Qui a une trop grande affectation de propreté. Il eſt ſi *poutieux*, qu'il faut qu'il ait toûjours une vergette en poche. On le dit plus communément d'un homme difficile & vetillard, que la moindre petite ordure dégouſte & luy fait mal au cœur, qui s'arreſte à la moindre difficulté.

POUTRE. ſ. f. Groſſe piece de bois qui ſert principalement à mettre de travers ſur de gros murs, pour faire des planchers, & ſouſtenir des ſolives, ou un pan de bois, ou pour faire quelque ſolide machine & conſtruction. La *poutre* eſt peuplée de ſolives qui ſont eſpacées d'ordinaire de ſept pouces d'entrevoux. Dans le Palais de Fernand Cortez à Mexique il y avoit ſept mille *poutres* de cedre, à ce que dit Herrera. Il a bien fallu des *poutres*, de gros pieux, pour faire cette digue, cette levée. L'envieux voit une paille dans l'œuil de ſon prochain, & ne voit pas une *poutre* qui eſt dans le ſien: c'eſt un proverbe ſacré de l'Evangile. On diſoit autrefois *treſ*, d'où vient encore le mot de *travée*, du Latin *trabs*.

POUTRE, ſe diſoit autrefois d'une jeune cavale. Ce mot vient de *pullitra*, ſelon Menage & Saumaiſe. Du Cange le derive de *poledro* & *poltro* mots Italiens, ou de *poledrus*, *pultrinus*, ou *pulletrum*, qu'on a dit dans la baſſe Latinité en la même ſignification. La *poutre* qui porte des ſolives eſt ainſi nommée à l'imitation de la *poutre*, cavale qui porte des poulains.

POUTRELLE. ſ. f. diminutif de *poutre*. Piece de bois mediocre pour ſoûtenir un plancher leger.

POUVOIR. ſ. m. Autorité, droit de commander & d'agir ſelon ſes volontez. Les Rois ont un ſouverain *pouvoir*. Il y a un *pouvoir* abſolu & deſpotique qui degenére ſouvent en *pouvoir* tyrannique. Il y a un *pouvoir* legitime, qui eſt limité par les loix & par la raiſon. Les grands qui ſont en pouvoir de faire du bien, n'en font gueres, bien ſouvent ils abuſent de leur *pouvoir*.

POUVOIR, ſe dit auſſi de ce qu'on a en ſa poſſeſſion. Il eſt beau de pardonner à des ennemis qui ſont en noſtre *pouvoir*. Les Maiſtres ont pretendu avoir *pouvoir* de vie & de mort ſur leurs eſclaves. Le *pouvoir* du pere ſur ſes enfans eſt de droit naturel. La femme eſt au *pouvoir* du mari.

POUVOIR, ſe dit auſſi des facultez, des forces naturelles. Il n'eſt pas au *pouvoir* de l'eſprit humain de concevoir la profondeur des myſteres de la foy. Le franc-arbitre nous met en *pouvoir* de faire le bien & le mal. Je ne ſçaurois gagner ſur moy d'eſtre matinal, cela n'eſt pas en mon *pouvoir*. Je n'ay ni le *pouvoir* ni la volonté de vous nuire. L'aimant a le *pouvoir* d'attirer le fer. Le feu a le *pouvoir* de calciner, de diſſoudre tous les corps. Mille choſes ſe font par le *pouvoir* ordinaire de la nature, qu'on attribuë aux miracles.

POUVOIR, ſe dit auſſi d'une commiſſion que donne un ſuperieur à un inferieur, qui l'autoriſe pour faire quelque

que choſe. Les Magiſtrats ont *pouvoir* & autorité du Prince par leurs proviſions de rendre juſtice à leurs ſujets. Toutes les commiſſions de Chancelerie portent cette clauſe, De ce faire te donnons *pouvoir*. Un Juge delegué n'a pas *pouvoir* de Subdelegué, ſi ſa commiſſion ne le porte expreſſément.

POUVOIR, ſignifie auſſi, Procuration, charge de traiter, de faire quelque affaire au nom d'autruy. La premiere choſe qu'on demande à des Ambaſſadeurs, c'eſt la communication de leurs *pouvoirs*. Les Plenipotentiaires ont un *pouvoir* qui n'eſt ni borné, ni limité. Toutes les procurations donnent *pouvoir* & puiſſance de faire, ou dire telle choſe. Il faut qu'un Procureur ait un *pouvoir* ſpecial pour appeller, pour s'inſcrire en faux, pour encherir, pour affirmer, &c. Celuy qui excede ſon *pouvoir* eſt ſujet à deſaveu. Je vous donne tout *pouvoir*. Il n'a pas traité en ſon nom, mais comme ayant *pouvoir* de ſon Maiſtre.

POUVOIR, ſe dit auſſi de la permiſſion qui eſt accordée par les loix, ou les ſuperieurs, de ce qui eſt licite. Un furieux, un mineur, n'ont pas *pouvoir* de faire teſtament. Une femme n'eſt pas en *pouvoir* d'agir en Juſtice ſans l'autoriſation de ſon mari.

POUVOIR, ſe dit auſſi en choſes ſpirituelles & morales. Ce Miniſtre a grand *pouvoir* ſur l'eſprit du Prince, il le gouverne comme il veut. Le Baptême, la Penitence, ſont des Sacrements qui ont le *pouvoir* d'effacer les pechez. La Bulle Sabbathine a le *pouvoir* de retirer une ame du Purgatoire. Le Pape a un plein *pouvoir* dans la diſpoſition des Benefices, il a le *pouvoir* des clefs, le *pouvoir* de lier & de délier.

POUVOIR. v. act. Avoir la force, l'autorité, le credit de faire quelque choſe. Dieu *peut* tout; il ne *peut* pas pourtant pecher, faire une choſe qui ſe contrediſe, une montagne ſans valée. Un Prince *peut* faire beaucoup de bien & de mal. Je ne *puis* rien en cette affaire. Il *peut* beaucoup ſur l'eſprit de ce Preſident.

POUVOIR, ſe dit auſſi de ce qui depend des facultez naturelles. On dit d'un vieillard, d'un malade, qu'il n'en *peut* plus, qu'il eſt moribond. On dit auſſi de celuy qui eſt las, fatigué, hors d'haleine, ou trop chargé, qu'il n'en *peut* plus. On le dit figurément de celuy qui eſt incommodé en ſes affaires. C'eſt un homme qui vit comme il *peut*, il ne *peut* mieux faire. J'en ris tant que je *puis*. Quand on fait ce qu'on *peut*, on n'eſt pas obligé à davantage.

On dit proverbialement, Tel en patit qui n'en *peut* mais, pour dire, Il porte la peine d'une faute generale, dont il n'eſt point participant.

POUVOIR, ſe dit auſſi en parlant des choſes fortuites. Il ſe *pourra* bien faire. Cela *pourroit*-il eſtre vray? On *peut* voir, il *peut* dire, il *peut* eſtre. Je veux abandonner cette affaire, la laiſſer aller comme elle *pourra*. Il *pourra* venir un temps meilleur. Le vent *pourroit* bien nous amener de la pluye. Cette affaire a été examinée, debattuë tout ce qui ſe *peut*.

POUVOIR, ſignifie auſſi, Contenir. Il ne *peut* plus rien tenir dans le ſac, il eſt tout plein. Cet homme a tant mangé, qu'il n'en peut plus, il creve.

On appelle auſſi un impuiſſant, un Jean qui ne *peut*: ce qui eſt un terme de Triquetrac.

POUZZOL. ſ. m. ou *Pouzzolane*. ſ. f. C'eſt un ſable qu'on trouve dans le territoire de *Pouzzol* ville d'Italie auprés de Bayes, qui fait le meilleur ciment qu'on ſe puiſſe imaginer. Il s'endurcit & ſe petrifie même dans l'eau. Il penetre même dans les cailloux noirs, & les blanchit. Il ſert à faire des moles & des baſtimens aux lieux maritimes. Agricola croit qu'il eſt de nature alumineuſe, bitumineuſe & ſulphurée. Voyez Vitruve, Pline, de Lorme, & autres Architectes qui en font grand eſtat.

PRA.

PRACTIQUE. adj. fem. & ſubſt. En Philoſophie on le dit de ce qui peut eſtre reduit en acte. On diſpute fort au College, ſi la Logique & la Morale ſont des ſciences ſpeculatives, ou *practiques*. La Geometrie *practique* eſt un Traité particulier qui enſeigne à conduire & diviſer des lignes, tracer des figures, meſurer des hauteurs, ou autres menus problemes ſemblables, mais elle ne comprend pas toutes les operations de la Geometrie qui ſe reduiſent en *practique*. Par exemple, la Trigonometrie, qui apprend la reſolution des triangles, eſt une ſcience à part. Ce mot eſt originairement Grec, & vient de *prakſiki*.

PRAGMATIQUE. adj. f. & ſ. qui ne ſe dit guere qu'en cette phraſe: La *Pragmatique Sanction*. C'eſt une ſage Ordonnance du Roy Charles VII. faite en 1438. dans une Aſſemblée de l'Egliſe Gallicane tenuë à Bourges, qui contient un reglement de la Diſcipline Eccleſiaſtique en conformité des Canons du Concile de Baſle. La *Pragmatique* regle la forme des élections, declare les collations appartenir aux Ordinaires, la prevention reſervée au Pape. Elle établit les Prebendes Theologales, & donne le tiers des Benefices aux Graduez. Elle abolit les reſervations, annates, deports & autres telles charges. Le Concordat fait entre Leon X. & François I. a abrogé la *Pragmatique Sanction*, que les Italiens ont traitée d'heretique & de ſchiſmatique. Marechal, Probus & Guimiez ont fait des Commentaires ſur la *Pragmatique*, & depuis peu Pinſon Advocat. Ce mot vient de *pragmatica*, qui ſignifie *ordonnance* en Eſpagne. Dans le Droit on appelle *pragmaticum*, une Loy ou Edit de l'Empereur. Il en eſt parlé dans la Loy X. au Code *De Sacro-ſanctis Eccleſiis*, & dans les Capitulaires de Charlemagne.

PRATICIEN. ſ. m. Celuy qui ſçait bien le ſtile, l'uſage du Barreau, les formes, les procedures & les reglemens de la Juſtice; qui ſçait bien dreſſer un contract, inſtruire un procés. La principale qualité d'un Procureur, c'eſt d'eſtre bon *Praticien*. On appelle auſſi *Praticiens*, ceux qui ont écrit & donné des formules des ſtiles, comme Imbert Boyer, Gaſtier le Brun, qui a écrit du procés civil & criminel, le *Praticien* François.

PRATICIEN, ſe dit quelquefois des Advocats & Procureurs qui hantent le Barreau. L'Ordonnance veut que les criées ſoient certifiées par dix *Praticiens* Advocats & Procureurs de la Juſtice des lieux. En l'abſence du Juge, ou du Lieutenant, c'eſt le plus ancien *Praticien* qui doit tenir le Siege.

PRATICIEN, ſe dit auſſi d'un vieux Clerc ou Solliciteur de procés qui a appris la pratique. On a deffendu par pluſieurs reglements aux *Praticiens* de ſigner des requeſtes & des écritures.

PRATIQUABLE. adj. m. & f. Qui ſe peut mettre en pratique. Dieu ne nous ordonne rien d'impoſſible, tous ſes commandemens ſont *pratiquables*. Voilà une machine d'une belle invention, mais elle n'eſt pas *pratiquable*. Le ſeul defaut de la ſcience des longitudes de Morin, c'eſt que ſes obſervations ne ſont pas *pratiquables* ſur la mer.

PRATIQUE. ſ. f. Methode, maniere de faire les choſes. Il y a pluſieurs *pratiques* & manieres de diviſer une ligne en cent parties égales. Regiomontanus a une *pratique* particuliere de domifier, de faire un theme celeſte, & differente de celle des Arabes. Pour avoir deux moyennes proportionnelles, on a trouvé des *pratiques* mechaniques par le meſolabe, qui ſont dans Eutocius; mais on n'en a point trouvé de rationnelle ou geometrique. L'Abbé Hodelin a fait un beau Traité de la *pra-*

que du theatre, de la maniere de bien conduire un Poëme Dramatique.

PRATIQUE, ſe dit ordinairement de l'uſage du monde, des couſtumes, des modes, des choſes à quoy on s'applique. Un homme prudent ſuit la *pratique*, le train ordinaire du monde, il ne ſe ſingulariſe point. Nos peres avoient pluſieurs bonnes couſtumes qui ne ſont plus en *pratique*. Les Caſuiſtes poſent pluſieurs maximes qui ſont vrayes dans la ſpeculation, mais dangereuſes, quand on les reduit en *pratique*. Il n'a pas la *pratique*, la converſation des Sçavants.

PRATIQUE, ſignifie auſſi, Routine, habitude contractée par un exercice aſſidu. Un Marchand ne ſçait l'Arithmetique que par *pratique*, ſans ſçavoir la raiſon de ce qu'il fait. La *pratique* continuelle d'un meſtier rend un Artiſan habile. Outre la ſcience, il faut encore la *pratique*, acquerir l'habitude. Cet homme n'a pas la *pratique* des armes, de la danſe.

PRATIQUE, en termes de Palais, ſe dit de la ſcience d'inſtruire un procés ſelon les formes preſcrites par l'Ordonnance, les couſtumes du pays, & les reglements faits ſur ce ſujet. En ce cas il eſt oppoſé au *Droit*. Un Procureur doit bien ſçavoir la *Pratique*, & un Advocat le Droit. Il y a differents ſtiles & *pratiques*, ſuivant les diverſes Juriſdictions.

PRATIQUE, ſe dit auſſi des ſacs & papiers qui ſont dans l'eſtude d'un Procureur, des minutes des Notaires, de leurs habitudes & de leurs clients. On vend maintenant les *pratiques* des Procureurs, lors qu'ils meurent, ou qu'ils quittent leur charge, des trente ou quarante mille livres. Ce Clerc de Notaire a acheté l'office & la *pratique* de ſon Maiſtre.

PRATIQUE, ſe dit auſſi de la chalandiſe des Marchands & des Artiſans. Ce Drappier fournit les habits des Suiſſes, voilà une bonne *pratique*. Un Cordonnier qui ne veut plus travailler pour quelqu'un, dit que c'eſt une chaude *pratique*, qu'il a de meilleures *pratiques*. On ne ſçauroit avoir de la beſogne de cet Ouvrier, tant il a de *pratique*.

PRATIQUE, en termes de Mer ſignifie, Traite & commerce. Il y a des peuples ſi barbares, qu'on ne peut avoir *pratique* ni communication avec eux, quelques ſignes d'amitié qu'on leur témoigne.

PRATIQUES, au plurier, ſe dit odieuſement des cabales & menées ſecrettes qu'on fait pour nuire au public, ou au particulier. Il y a long-temps que cet homme entretient de ſourdes *pratiques* avec les eſtrangers. Cette Revendeuſe a des *pratiques* ſecrettes dans cette maiſon, des *pratiques* dangereuſes. Pendant les troubles ce ne ſont que *pratiques*, cabales & intrigues.

PRATIQUER. v. act. Mettre en pratique. Ce n'eſt pas le tout d'aller ouïr un Predicateur, il faut *pratiquer* ce qu'il dit. La theorie eſt inutile, quand on ne peut pas *pratiquer* la choſe demonſtrée. On ne peut acquerir d'habitude qu'à force de *pratiquer*. Cette machine eſt impoſſible à *pratiquer*.

PRATIQUER, ſignifie auſſi, Faire d'une certaine maniere. Les Anciens ont *pratiqué* d'une maniere la Medecine, & les Modernes de l'autre. Voilà une nouveauté qu'on n'a veu encore *pratiquer* à perſonne. Cela eſt bon en Italie, mais on ne le *pratique* point en France.

PRATIQUER, ſignifie encore, Diſpoſer des lieux avantageuſement & avec ménage. Cet Architecte a *pratiqué* une garderobbe dans l'irregularité de cette chambre. Ce Tailleur m'a *pratiqué* un habit dans ce mauvais reſte d'eſtoffe.

PRATIQUER, ſignifie auſſi, Converſer avec quelqu'un, avoir familiarité avec luy. Il ne faut *pratiquer* qu'avec des gens dont on connoiſt le merite & la probité. Quand on *pratique* avec les gens de mauvaiſe vie, on eſt en danger de ſe perdre.

PRATIQUER, ſignifie encore, Corrompre, ſuborner. On a découvert à la confrontation, que tous ces témoins étoient *pratiquez* & ſubornez. On a envoyé des eſpions & de l'argent dans le camp ennemi pour *pratiquer* & débaucher les ſoldats, pour les faire deſerter.

PRATIQUÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

PRE.

PRE'. ſ. m. Terre humide & non labourée, où l'herbe croiſt naturellement. Les *prez* ſe fauchent, & les bleds ſe ſcient. Les *prez* bas manquent moins ſouvent que les *prez* hauts. Un *pré à regain* eſt celuy qui a une ſeconde herbe, qu'on fauche deux fois. Il faut faire des rigoles ou ſaignées dans les *prez* pour leur conſerver l'humidité.

On dit proverbialement, Cela eſt verd comme *pré*, pour dire, fort verd. On dit d'un vieux avare, d'un homme inutile, qu'il vaut mieux en terre qu'en *pré*, pour dire, qu'on ne perd rien à ſa mort. On dit auſſi d'un brave, qu'il va ſouvent ſur le *pré*, pour dire, qu'il ſe bat ſouvent en duel.

PREADAMITE. ſ. m. Qui a été devant Adam. Quelques-uns ont pretendu qu'il y avoit eu deux Adams: l'un qui fut creé dans le Paradis Terreſtre, dont parle le premier Chapitre de la Geneſe, qui eſt le premier des hommes: l'autre qui eſt le premier des Hebreux, dont les generations ſont écrites dans la ſuite. Ce qu'ils ſe ſont imaginez pour faciliter l'intelligence de quelques paſſages difficiles de la Bible, & reſoudre quelques objections. Le Livre des *Preadamites* de la Peyrere a été condamné avec raiſon par le Pape.

PREALLABLE. ſubſt. Qui doit ſe faire auparavant. Il eſt *preallable* de juger le poſſeſſoire, devant que d'aller au petitoire. Il eſt *preallable* d'inſtruire l'inſcription en faux, devant que de juger le procés. C'eſt un *preallable* d'examiner la forme, avant que de venir au fonds. Ce mot vient du Latin *præambulum*.

AU PREALLABLE. adv. Auparavant. On ne peut traiter ſeurement avec un Plenipotentiaire, qu'on n'ait *au preallable* eu communication de ſon pouvoir.

PREALLABLEMENT. adv. Auparavant. On a condamné cet aſſaſſin à eſtre rompu vif, *preallablement* appliqué à la queſtion ordinaire & extraordinaire, pour avoir revelation de ſes complices. L'uſage de ces mots eſt aujourd'huy renfermé dans la Pratique, & viennent de *pre*, & *allable*, vieux mot ſignifiant *qui peut marcher*.

PREALLEGUE', E'E. adj. Qui a été dit, ou cité auparavant. Cette queſtion ſe decide par un paragraphe de la loy *prealleguée*. Le dernier paſſage ſemble contredire celuy qui eſt *preallegué*. C'eſt un ſens bien different du *preallegué*.

PREAMBULE. ſ. m. Eſpece de preface ou d'exorde qu'on fait avant une narration, ou quelque autre diſcours. Les Dialogues ſe ſont decreditez à cauſe de leurs inutiles *preambules*. Les entrepreneurs font de longs *preambules*, avant que d'allonger l'eſbourſe. Celuy qui annonce une fabuleuſe nouvelle eſt obligé de faire quelque *preambule*, avant que de venir au fait. Ce mot vient de *pre* & *ambulare*.

PREAU. ſ. m. Petit pré. Il eſt peu en uſage au propre, & ſe dit au figuré d'une cour de Conciergerie, ou priſon, où on laiſſe aller les priſonniers pour prendre l'air. On a oſté ce criminel des cachots, & on l'a mis ſur le *preau*. Le Parlement va quatre fois l'année au *preau*, c'eſt à dire, va tenir une ſeance dans le *preau* de la Conciergerie pour viſiter les priſonniers, & les delivrer, quand il y a lieu.

PREBENDE. ſ. f. Ce mot ſe confond aujourd'huy avec *Chanoinie* & *Canonicat*. Neantmoins en Droit il y a

quelque

quelque difference. La *Prebende* eſt un droit qu'a un Eccleſiaſtique dans une Egliſe Cathedrale, ou Collegiale où il deſſert, de jouïr de certain revenu ou en argent, ou en eſpeces; & eſt ainſi appellée, *à prabendo*. La *Chanoinie* eſt un titre ou qualité de Chanoine independant de cette preſtation qui eſt corporelle, au lieu que la *Prebende* eſt le droit ſpirituel qu'on a de l'obtenir. D'où vient que quand le Pape confere une dignité dans une Egliſe, pour l'obtention de laquelle il faut eſtre Chanoine, il crée en même temps un Canonicat *ad effectum*, qui eſt un titre en l'air qu'il luy confere pour le rendre capable de cette dignité. Il y a dans quelques Egliſes des doubles *Prebendes* & des *Semi-Prebendes*. Originairement la *Prebende* n'étoit qu'une livrée des choſes neceſſaires à la vie.

PREBENDÉ, ÉE. adj. Chanoine qui jouït des revenus d'une Prebende, d'une Chanoinie. On a dit auſſi autrefois *Prebendier*.

PRECAIRE. Terme de Juriſprudence, qui ſe dit adverbialement d'un fonds dont on n'a pas la pleine proprieté, dont on ne peut diſpoſer, & qui eſt preſque par emprunt. Dans les contracts de conſtitution de rente, on met la clauſe de conſtitut de *precaire*, c'eſt à dire, que le proprietaire ne poſſede plus les heritages qu'il hypotheque qu'à la charge de la rente, & qu'il s'en deſſaiſit juſqu'à la concurrence de la valeur de la ſomme qu'il emprunte. Un doüaire, un uſufruit, ne ſe poſſedent que par *precaire*. Pour acquerir une preſcription, il ne faut poſſeder ni par force, ni en cachette, ni par *precaire*. Dans les vieux Titres on appelle *precaire* ou *precaria*, un bail d'heritages donné en emphyteoſe ou bail à vie. On en a veu dont la jouïſſance étoit accordée juſqu'au cinquiéme heritier.

PRECAUTION. ſ. f. Seureté qu'on prend pour ſe garentir de quelque mal qui doit arriver. Un habile homme en faiſant un marché doit prendre toûjours ſes *precautions*, ſes ſeuretez. Scarron a fait une Nouvelle de *la Precaution inutile*, c'eſt à dire, contre l'infidelité des femmes. Les gens valetudinaires ſe purgent par *precaution*.

PRECAUTIONNER. v. n. qui ne s'employe qu'avec le pronom perſonnel. On a beau ſe *precautionner*, il y a des malheurs qu'on ne peut eviter.

PRECEDENT, ENTE. adj. Qui a été auparavant. Les Edits poſterieurs revoquent les *precedents* qui y ſont contraires. Il y a deux arreſts *precedens* qui ont prejugé cette queſtion. Cela s'eſt fait ces jours *precedens*, ces jours paſſez. Cette queſtion eſt traitée dans les livres *precedens* & dans les ſubſequens. Dans les ſiecles *precedens* on vivoit ainſi.

AU PRECEDENT. adv. Cy-devant. L'homme fragile qui ſe confeſſe d'un peché y retombe comme *au precedent*.

PRECEDEMMENT. adv. Anterieurement. Celuy qui ſaiſit une ſomme mobiliaire *precedemment* à un autre, doit eſtre payé. Ce creancier ſera colloqué *precedemment* à vous, parce qu'il eſt anterieur en hypotheque.

PRECEDER. v. act. Qui a été auparavant. Ceux qui nous ont *precedé*, & qui viendront aprés nous. La preuve d'une propoſition d'Euclide depend de toutes celles qui *precedent*. Venus *precede* quelquefois le Soleil, & elle le ſuit quelquefois. Dans les ordres celuy qui *precede* en hypotheque eſt le premier colloqué.

PRECEDER, ſe dit quelquefois en matiere de ceremonies, & ſignifie, Avoir la ſeance dans une aſſemblée, le pas devant dans une marche à l'égard de quelque autre. Un Preſident *precede* un Conſeiller. Un Advocat *precede* un Procureur. Il y a à la Cour cent inſtances de reglements entre divers Officiers pour ſçavoir qui *precedera*.

PRECEDÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

PRECEINT. Terme de Marine, qui ſe dit des bordages qui ſont un peu élevez, qui regnent tout autour du navire, & qui en diſtinguent les eſtages. On les appelle auſſi *ceintes* ou *chaintes*. Ce mot vient de *precinctus*, qui ſignifie le tour ou enclos par lequel quelque lieu particulier eſt borné ou environné.

PRECENTEUR. ſ. m. Terme dont on ſe ſert en quelques Egliſes Cathedrales de France, pour ſignifier le Chantre qui eſt le Maiſtre du Chœur. Le Chantre de la Cathedrale de St. Jean de Lyon s'appelle le *Precenteur*, parce qu'il chante devant les autres.

PRECEPTE. ſ. m. Regle, maxime, principe ſur quoy les arts & les ſciences ſont fondés, & qu'il faut ſçavoir pour y reüſſir. Les Maiſtres de l'art nous ont reduit les ſciences en regles & *preceptes*. Ariſtote a donné des *preceptes* pour la Logique, la Morale, l'Eloquence, & la Poëſie. On ne ſçauroit manquer en ſuivant les *preceptes* & les enſeignemens d'un ſi grand homme.

PRECEPTE, en matiere de Morale & de Religion, ſe dit des commandements de Dieu & de l'Egliſe. Le Decalogue contient les *preceptes*, les commandements de Dieu. Les conſeils Evangeliques ſont diſtinguez des *preceptes*, ne paſſent point pour *preceptes*. L'Egliſe a établi une Morale Chreſtienne qui nous donne des *preceptes* pour bien vivre. C'eſt un *precepte* de nature, de ne faire à autruy que ce que nous voudrions qu'il nous fiſt. Il y a des *preceptes* affirmatifs, & d'autres negatifs, qui ſont les pechez de commiſſion & d'omiſſion.

PRECEPTEUR. ſ. m. Celuy qu'on donne à un écolier pour conduire ſes eſtudes, & pour obſerver ſes deportemens. Les Grands Seigneurs donnent à leurs enfans des Gouverneurs & des *Precepteurs*. Les bourgeois leur donnent des Repetiteurs, & des gens qui les conduiſent au College, qu'ils appellent *Precepteurs*.

PRECEPTORIAL, ALE. adj. & ſubſt. Il ne ſe dit gueres que d'une dignité ou Chanoinie dans une Egliſe qui eſt chargée du ſoin d'enſeigner. Il y a dans les Chapitres des Prebendes *Preceptoriales*. La *Preceptoriale* eſt vacante.

PRECESSION. ſ. f. Terme d'Aſtronomie, qui ſe dit des Equinoxes, qui par le mouvement fort lent de la huitiéme ſphere ont changé. Du temps d'Hyparchus & des plus anciens Obſervateurs les Equinoxes étoient fixez au premier degré d'Aries & de Libra. Maintenant les Signes du Firmament ne ſont plus au même point, & les étoiles qui étoient jointes au Soleil, quand il étoit au premier point d'Aries, ſont maintenant de 29. degrez plus bas. En cette année 1684. la *preceſſion* des Equinoxes eſt de 29. degrez, 27. minutes & 20. ſecondes, & augmente tous les ans à proportion du mouvement des étoiles fixes, qu'on eſtime ſe faire en 36. mille ans.

PRECIEUX, EUSE. Qui eſt d'un grand prix ou valeur, qu'on reſpecte, qu'on eſtime. Noſtre Seigneur JESUS-CHRIST a verſé ſon ſang *precieux* pour nous racheter. La Magdelaine verſa ſur ſes pieds un onguent *precieux*. Les reliques des Martyrs ſont *precieuſes*, on en fait des treſors *precieux*. On appelle pierres *precieuſes*, celles qui ſont eſtimées par les hommes à cauſe de leur éclat, dureté & rareté, comme le diamant, le rubis, l'eſmeraude, &c. L'or eſt le plus *precieux* des metaux. On dit auſſi des meubles *precieux*, quand ils ſont riches par la matiere, ou par la beauté du travail.

On dit auſſi, que le temps eſt *precieux*, parce qu'il ne revient jamais, & parce que ſi on en laiſſe perdre quelques momens, on perd des occaſions qu'on ne peut retrouver. Nous n'avons rien de plus *precieux* que noſtre honneur.

PRECIEUX, ſe dit auſſi de ce qui eſt cher, important, aimé. Le Roy eſt une teſte bien *precieuſe* à

l'Eſtat. Un pere eſt une perſonne bien *precieuſe* à ſa famille.

PRECIEUSE, eſt auſſi une epithete qu'on a donné cy-devant a des filles de grand merite & de grande vertu, qui ſçavoient bien le monde & la langue : mais parce que d'autres ont affecté & outré leurs manieres, cela a deferié le mot, & on les a appellées *fauſſes precieuſes*, ou *precieuſes ridicules*, dont Moliere a fait une Comedie, & de Pures un Roman. On a appellé auſſi un mot *precieux*, un mot factice & affecté, une maniere extraordinaire de s'exprimer.

PRECIEUSEMENT, adv. Avec grand ſoin & eſtime. Voilà une choſe que je garde bien *precieuſement* en memoire de celle qui me l'a donnée.

PRECIPICE. ſ. m. Lieu élevé au pied duquel il y a un abyſme, une grande profondeur, où il eſt dangereux de tomber & de ſe perdre. Les pays de montagnes ont des rochers affreux & d'horribles *precipices*. On marche ſur de petits ſentiers ſur le bord des *precipices*.

PRECIPICE, ſe dit figurément en Morale. L'homme pecheur eſt toute ſa vie ſur le bord du *precipice*, en danger de damnation. La debauche jette l'homme dans un *precipice*, dans un gouffre de malheurs. Le chemin du ſalut eſt eſpineux & bordé de *precipices*.

PRECIPITAMMENT. adv. D'une maniere prompte & inconſiderée. Les reſolutions priſes trop *precipitamment* & à la haſte ont d'ordinaire un mauvais ſuccés.

PRECIPITATION. ſ. f. Trop grand empreſſement à faire, ou à dire quelque choſe. La prudence ne ſouffre pas qu'on faſſe les choſes avec *precipitation*, à l'étourdie, ſans conſulter & deliberer. La *precipitation* du jugement d'un procés donne un legitime ſujet de plainte aux parties, quand on ne leur a pas donné le temps de le bien inſtruire ou ſolliciter.

PRECIPITATION, en termes de Chymie, eſt en general une preparation, ou diſſolution des metaux, qui ſe fait avec de l'eau forte, qui les ronge & ſepare en ſi menuës parties, qu'elles ſont enveloppées dans l'eau forte; & pour les en retirer, on jette de l'eau douce parmi, ou de l'huile de tartre, ou autre alkali, qui oſtant la force du diſſolvant, laiſſe tomber le metail au fond du vaiſſeau, où on dit qu'il ſe precipite. Les Chymiſtes diſent que la *precipitation* eſt une diſpoſition favorable à la filtration. La cauſe de la *precipitation* eſt que l'huile de tartre ou les autres alkalis ſe rejoignent aux eſprits diſſolvants de ſalpeſtre & de vitriol, & leur font quitter le metail qu'ils tenoient en diſſolution.

PRECIPITÉ. ſ. m. & adj. Terme de Chymie, qui ne ſe dit proprement que des ſubſtances qu'on a diſſoutes dans quelque liqueur corroſive, comme de l'eau forte, & qu'on a contraintes d'abandonner leur diſſolvant, & de ſe precipiter au fond du vaiſſeau, en y verſant de l'eau commune.

Le mercure *precipité* eſt une diſſolution de mercure qui ſe fait au feu de lampe pendant deux mois, qui le reduit en poudre rouge & brillante. C'eſt ſa meilleure preparation pour les fievres d'accez & pour les maladies venerienes.

Le *precipité blanc* eſt du mercure revivifié, du cinnabre diſſous dans de l'eau forte de nitre & d'alun; & quand on y verſe de l'eau ſalée, on le trouve *precipité* au fond en ſubſtance blanche. On fait auſſi un *precipité* jaune de mercure, & de couleur de roſe, auquel on donne le nom de *turbit. mineral*, parce qu'il trouble l'œconomie du corps, en purgeant avec violence toutes les humeurs. On fait auſſi des *precipitez* de cinnabre, de cuivre, des *precipitez* diaphoretiques, &c. ſuivant les diverſes preparations.

PRECIPITER. v. act. Jetter dans un precipice, ou d'un lieu fort haut dans un lieu fort bas. Vulcain fut *precipité* du ciel, & il en demeura boiteux. Pluſieurs deſeſperez qui ſe ſont *precipitez* dans la mer ont donné lieu à des metamorphoſes. Curtius Chevalier Romain ſe *precipita* dans un gouffre pour le ſalut de ſa patrie.

PRECIPITER, ſignifie auſſi, Se jetter dans toutes ſortes de perils. C'eſt un brave qui ſe *precipite* au milieu des ennemis. Il s'eſt *precipité* au travers des flammes pour retirer ſa femme de l'incendie de ſa maiſon. On le dit auſſi au figuré. Ce jeune homme s'eſt *precipité* dans toutes ſortes de vices, ou de desbauches.

PRECIPITER, ſignifie auſſi, Faire une choſe avec trop de promptitude ou d'empreſſement. Il ne faut pas *precipiter* vôtre voyage, vôtre retour, rien ne preſſe. Il ne faut point *precipiter* le jugement d'un procés, le trop preſſer. Ce qui gaſte une affaire, c'eſt quand on la *precipite*.

PRECIPITER, ſe dit auſſi d'une courſe rapide. Les aſtres ont un cours fort rapide, fort *precipité*. Chapelain a dit que le Danube, plus viſte vers Euxin *precipita* ſes eaux. Le Nil ſe *precipite* de 50. coudées de haut dans les Cataractes.

PRECIPITER, en termes de Chymie, c'eſt diſſoudre un metail avec de l'eau forte, & puis l'en ſeparer, en y verſant de l'eau commune, ou de l'huile de tartre, qui le fait tomber, ou *precipiter* au fond du vaiſſeau, ou bien en faiſant evaporer l'eau forte avec le feu. On le dit auſſi des mineraux & des autres corps naturels, comme des perles, coraux, ſoulfre, &c. qu'on fait *precipiter*, en y verſant des acides qui ſoient de nature contraire aux diſſolvants.

On dit auſſi que l'huile de tartre & l'eſprit de vitriol ſe *precipitent*, quand étant mêlez enſemble aprés quelque effervescence, ils ſe coagulent & lient enſemble pour ne faire plus qu'un corps.

PRECIPITÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

PRECIPUT. ſ. m. Terme de Juriſprudence. C'eſt un avantage qui appartient à quelqu'un dans une choſe à partager, ou une portion qu'on preleve, & qu'on met à part en ſa faveur, avant que de partager le reſte. En partage noble l'aiſné a toûjours le principal fief ou manoir pour ſon *preciput*. Quand il n'y a point de fief, il a le vol du chapon. Le *preciput* eſt la même choſe que le droit d'aiſneſſe.

PRECIPUT, eſt auſſi un avantage que l'on ſtipule dans les contracts de mariage en faveur du ſurvivant, qu'il doit prendre ſur les biens du predecedé avant le partage de la ſucceſſion, ou de la communauté. En Droit à l'égard des femmes on l'appelle *augment de dot*, ou *donatio propter nuptias*.

PRECIS, ISE. adj. Fixe, determiné, exact. Les lettres de change ſe payent à jour *precis*. Le convoy ſe fera à dix heures *preciſes*. Les ordonnances de payements ſe font de ſommes *preciſes* & marquées exactement. Les aſſignations ſe donnent à jour & heure *preciſes*, en une juriſdiction *preciſe*.

PRECISÉMENT. adv. Exactement, juſtement. La monnoye doit peſer *preciſément* le poids marqué par l'Ordonnance. Ce Preſident donne l'audience *preciſément* à huit heures.

PRECISION. ſ. f. Juſteſſe, exactitude. Il ſeroit à ſouhaitter qu'on gardaſt les ordonnances dans une entiere *preciſion*. La Geometrie eſt la ſeule ſcience qui va juſqu'à la derniere *preciſion*, juſqu'à l'exacte juſteſſe, non ſeulement ſenſible, mais à toute celle qui eſt imaginable.

PRECOCE. adj. Qui vient de bonne heure, avant la ſaiſon ordinaire. Il ne ſe dit gueres que des fleurs, des fruits & des legumes. Des roſes *precoces*; des pois & feves *precoces*; des poires, des peſches *precoces*.

On le dit figurément de l'eſprit. Un enfant qui a l'eſprit *precoce*, qui fait paroiſtre trop d'eſprit de bonne heure, ne reüſſit pas ſouvent ſi bien que ceux qui ont l'eſprit tardif.

PRECOMPTER. v. act. Prelever, deduire d'abord les ſommes qu'on a receuës, ou les choſes qui ſont ſujettes à rapport, avant que venir à compte, ou partage. Les enfans qui viennent à la ſucceſſion de leurs pere & mere, doivent *precompter* ce qu'ils ont receu en avancement d'hoirie. On doit *precompter* à un rendant compte les frais qu'il a faits pour y parvenir, à un Tuteur les penſions ou l'entretenement des mineurs. Un creancier doit *precompter* ce qu'il a receu ſur & tant moins de ſon debiteur. On *precompte*, on deduit les intereſts uſuraires ſur le principal de l'obligation.

PRECOMPTÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

PRECONISATION. ſ. f. Propoſition que fait dans le Conſiſtoire de Rome un Cardinal de celuy que le Roy a nommé à quelque Prelature en vertu des lettres dont il eſt porteur, pour la faire agreer au Pape, qui donne enſuite ſa collation. La datte des Bulles s'expedie du jour de la *preconiſation*.

PRECONISER. v. act. Faire une preconiſation dans le Conſiſtoire d'un nommé à une Prelature par quelque Roy, ou Souverain. On a *preconiſé* un tel Prelat pour l'Archevêché de Paris, de Gneſne, &c. Ce mot vient du Latin *praconiſare*.

PRECONISER, ſignifie auſſi, Loüer hautement. On *preconiſe* par tout la vertu de ce ſaint homme, ſes amis ſe tuent de le *preconiſer* à la Cour, en toutes les aſſemblées. La valeur, la liberalité, ſont les vertus qui ſont les plus *preconiſées*, les plus eſtimées dans le monde.

PRECONISÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

PRECURSEUR. ſ. m. Terme de Theologie, qui ne ſe dit que de St. Jean Baptiſte nommé le *Precurſeur* du Meſſie par l'Egliſe.

PREDECEDER. v. n. Terme relatif. Mourir avant un autre avec qui on a quelque relation ou liaiſon d'intereſt. Il y a des loix differentes pour regler les ſucceſſions des maris & des femmes, des peres & des enfans, quand l'un ou l'autre *predecede*.

PREDECÉS. ſ. m. Mort de celuy qui predecede. Il y a dans tous les contracts de mariage des clauſes ſtipulées en cas de *predecés* de l'un ou l'autre des conjoints.

PREDECESSEUR. ſ. m. Celuy qui a precedé un autre dans le même employ, dans la même charge. Il faut toûjours continuer la poſſeſſion de ſon *predeceſſeur*.

PREDECESSEUR, ſignifie auſſi en general tous ceux qui ont été devant nous. Nos *predeceſſeurs* vivoient avec bien plus de modeſtie & de frugalité, qu'on ne fait en ce ſiecle.

PREDESTINATION. ſ. f. Jugement de Dieu par lequel il predeſtine. Les plus grandes difficultez de la Theologie ſont ſur la *predeſtination*. Le franc arbitre ne nous eſt point oſté par l'éternelle *predeſtination*.

Il ſe dit auſſi de cet enchaiſnement de cauſes ſecondes ordonné par la Providence, qui fait arriver des choſes contre l'attente des hommes, & malgré les obſtacles qu'ils y oppoſent. Il faut qu'il y ait de la *predeſtination* en cette affaire. Ceux qui croyent la *predeſtination* s'expoſent plus volontiers à la mort.

PREDESTINER. v. act. Terme de Theologie, qui ne ſe dit que du jugement éternel de la Divinité ſur le ſalut, ou la damnation des hommes, ou ſur quelques actions importantes. Dieu a appellé tous les hommes au ſalut, mais il y en a peu qu'il ait *predeſtinez*. Dieu *predeſtine* ceux qu'il prevoit devoir cooperer à ſa grace juſqu'à la fin. Dieu avoit *predeſtiné* de tout temps ſon incarnation.

PREDESTINÉ, ÉE. part. Eſleu de Dieu, deſtiné pour le ciel.

PREDICABLE. adj. m. & f. Terme de Logique. C'eſt une qualité, une epithete qu'on donne à un ſujet. L'animal eſt *predicable* tant de l'homme que de la beſte.

PREDICABLE, ſe dit auſſi de ce qui eſt bon, qui eſt propre à être preſché. Cette doctrine eſt heretique & trop ſubtile, elle n'eſt pas *predicable*, propre à être preſchée au peuple. La Scolaſtique n'eſt pas *predicable* comme la Poſitive.

PREDICAMENT. ſ. m. Terme de Logique. C'eſt une des Categories, une diviſion qui ſe fait de la nature des ſubſtances, ou des qualitez des Eſtres. Les Philoſophes ne ſont pas d'accord ſur le nombre des *Predicaments*.

On dit proverbialement, qu'une perſonne eſt en un bon, ou mauvais *predicament*, ſelon qu'elle s'eſt miſe en bonne, ou en mauvaiſe reputation.

PREDICANT. ſ. m. Terme de mépris dont on ſe ſert pour dire qu'un homme preſche mal. Ce Moine eſt un *Predicant* de village. Stapleton, Lanuſa & autres Sermonaires ſont le refuge des pauvres *Predicans*.

PREDICATEUR. ſ. m. Qui preſche dans l'Egliſe, qui fait des Sermons. Un bon *Predicateur* doit preſcher nuëment l'Evangile. La chaiſe du *Predicateur* eſt la chaiſe de la verité. On queſte le *Predicateur*, on donne la collation au *Predicateur*.

PREDICATION. ſ. f. Annonce de l'Evangile. Dieu a voulu que la *predication* de l'Evangile s'étendiſt par toute la terre. Pluſieurs Saints ont ſouffert le martyre en faiſant la *predication* de l'Evangile.

PREDICATION, ſe dit auſſi d'un Sermon en forme qui ſe fait dans les Egliſes. Un bon Chrétien doit aſſiſter à Veſpres & à la *predication* les Feſtes & les Dimanches. Il y a des indulgences en telle Egliſe, & un tel Evêque y fera la *predication*.

PREDICTION. ſ. f. Divination, ou prevoyance des evenements futurs. On ne ſe doit point arreſter à toutes les *predictions* des Almanachs. J'avois toûjours bien dit que ce jeune homme feroit fortune, ma *prediction* s'eſt trouvée vraye. C'eſt une *prediction* faite aprés coup, aprés que la choſe eſt arrivée.

PREDILECTION. ſ. f. Témoignage d'amitié qu'on donne à quelqu'un au deſſus de ſes ſemblables. N. S. entre tous ſes Apoſtres a eu de la *predilection* pour St. Jean l'Evangeliſte. Un pere qui a trop de *predilection* pour un de ſes enfans, met le trouble & la jalouſie dans ſa famille.

PREDIRE. v. act. Prophetiſer, deviner ce qui doit advenir, ſoit par revelation divine, ſoit par quelque art ou invention humaine, ſoit par quelque conjecture bien fondée. Tous les Prophetes ont *predit* l'advenement du Meſſie. Les oracles n'ont jamais rien *predit* qu'avec ambiguité, ou equivoques: il n'y a que le haſard qui ait fait arriver ce qu'ils ont *predit*. Toute l'Aſtrologie ne peut rien *predire* de certain. Un homme de bon ſens & bon politique *predit* pluſieurs evenements qui arrivent. On dit d'un Almanach, qu'il *predit* merveilles. On peut *predire* certainement les éclypſes par le calcul.

PREDIT, PREDITE. part. paſſ. & adj. Il y a eu pluſieurs morts des Grands qui ont été *preditez*.

PREDOMINANT, ANTE. adj. Qui a l'avantage, qui paroiſt le plus. L'amertume eſt la qualité *predominante* entre les ſaveurs, qui efface toutes les autres.

PREDOMINER. v. act. Avoir quelque éclat, quelque avantage ſur quelque choſe. Il ne faut pas que le ſucre *predomine* dans les confitures. On dit en Phyſique, lors qu'il vient un enfant maſle, que la ſemence de l'homme *predomine*. C'eſt un homme altier & arrogant qui veut *predominer* dans les aſſemblées, par tout où il eſt.

PREEMINENCE. ſ. f. Qualité, ou rang avantageux

tageux qu'on a ſur les autres. Un Preſident a la *preeminence* ſur ceux de ſa Compagnie. L'homme a de la *preeminence* ſur les autres animaux. La belle taille donne de la *preeminence*, de l'avantage ſur les nains.

PREEMINENT, ENTE. adj. Qui eſt au deſſus des autres. Les Rois ſont *preéminents* ſur les autres hommes, ils ont une dignité *preeminente* ſur tous leurs ſujets. Cette haute montagne eſt *preeminente* ſur toutes celles des environs.

PREFACE. ſ. f. Advertiſſement qu'on met au devant d'un Livre pour inſtruire le lecteur de l'ordre & de la diſpoſition qu'on y a obſervé, de ce qu'il a beſoin de ſçavoir pour en tirer de l'utilité, & luy en faciliter l'intelligence. On abuſe ſouvent des *Prefaces* pour loüer l'Auteur, pour faire l'apologie de ſes fautes. Il y a des *Prefaces* qui ſont preſque auſſi groſſes que le Livre.

PREFACE, ſe dit auſſi du preambule d'un diſcours, de ce qu'on dit avant que d'entrer en matiere. Je vous prie parlons ſans *preface*. Il n'y a gueres de *préface* qui n'ennuye. Il n'y a point de Poëte qui liſe un Sonnet ſans quelque eſpece de *preface*, ſans dire qu'il l'a fait fort promptement, ou l'occaſion qui l'a porté à le faire.

PREFACE, eſt auſſi une partie de la Meſſe qui ſe chante par le Preſtre avant la conſecration ſur un ton particulier, & qui varie ſelon le temps & l'office. L'eſſentiel de la Meſſe ne commence qu'à la *Preface*. Il y a certains endroits de quelques Offices qu'on chante ſur le ton de *Preface*. L'uſage des *Prefaces* eſt tres-ancien dans l'Egliſe, & on conjecture qu'il eſt du temps des Apoſtres par quelques paſſages de St. Cyprien, de St. Chryſoſtome & de St. Auguſtin.

PREFECTURE. ſ. f. Charge ou dignité de Prefet fort conſiderable dans l'ancienne Rome.

PREFERABLE. adj. m. & f. Qui eſt meilleur, qui doit eſtre le premier choiſi, mis au deſſus d'un autre. Le ſoin du ſalut eſt *preferable* à tout autre. L'honneſte eſt *preferable* à l'utile. La vie privée eſt *preferable* à la tumultueuſe. Un Docteur eſt *preferable* à un ſimple Gradué, quand ils ont un droit égal à un Benefice.

PREFERABLEMENT. adv. Par choix & preference. Cet Officier a eſté eſleu & nommé *preferablement* à tous ſes Confreres pour cette Deputation. Un bailleur de fonds eſt payé *preferablement* à tous autres creanciers.

PREFERENCE. ſ. f. Action par laquelle on juge du merite des choſes, & l'on donne avantage à l'une ſur l'autre. On a toûjours donné à l'or la *preference* ſur tous les metaux; au diamant ſur toutes les pierreries. Chacun veut avoir la *preference* ſur ſon rival, ſur ſon concurrent. Un Marchand dit qu'il ne demande que la *preference*, à ceux qui luy font des offres qu'il n'accepte pas.

PREFERENCE, ſe dit au Palais en matiere d'ordre & de diſtribution de deniers. Les frais de Juſtice ſont toûjours payez par *preference*. Ce Procureur pourſuit une inſtance de *preference*. On colloque par *preference* les creanciers privilegiez qui ont une ſpeciale hypotheque ſur la choſe.

PREFERER. v. act. Choiſir, donner l'avantage à une choſe ſur une autre. Un brave *prefere* une mort glorieuſe à une faineante. Cet homme s'eſt deſeſperé de ce qu'on luy a *preferé* ſon rival.

PREFERÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

PREFET. ſ. m. C'eſtoit autrefois un des premiers Magiſtrats de Rome, qui la gouvernoit en l'abſence des Conſuls & des Empereurs. Il avoit l'intendance des vivres, de la police, des baſtiments & de la navigation. Il y a encore maintenant à Rome un *Prefet*, qui en eſt une eſpece de Gouverneur. Il differe de l'ancien, en ce que le pouvoir de celuy-cy ne s'eſtend qu'à 40. jets de pierre hors la ville, & celuy de l'ancienne Rome s'eſtendoit à 100. jets de pierre, comme on voit au Titre *De officio Prefecti urbis*.

PREFET DU PRETOIRE, eſtoit le Chef de la Legion Pretorienne deſtinée à la garde de l'Empereur, qui eſtoit d'environ mille hommes.

PREFET DE LA SIGNATURE DE JUSTICE. C'eſt un Cardinal Juriſconſulte à Rome qui voit & approuve les requeſtes, & y met ſon nom au bout, qui eſt une eſpece de viſa. Quand elles ſont ordinaires, & quand elles ſont douteuſes, il en confere avec les Officiers de la Signature. Il donne auſſi des Reſcrits de droit pour les Provinces, qui ont autant d'autorité que ſi le Pape les avoit ſignez, ſuivant la Conſtitution de Paul V. Il y a auſſi un *Prefet de la ſignature de grace*, qui eſt un Cardinal Juriſconſulte, qui fait la même fonction à l'égard des lettres de grace, que le precedent en celles de Juſtice, mais qui expedie ſouvent en preſence du Pape, ou du moins de douze Prelats.

Il y a auſſi un *Prefet des Brefs*, qui ſigne les minutes des Brefs ou Reſcrits que le Pape envoye, & qui eſt le Chef du Corps qu'on appelle des Secretaires. Ses expeditions ſe font en cire ſous l'anneau du Peſcheur. Il y a auſſi des *Prefets des petites dattes*, *de la componende*, *des vacances per obitum*, &c.

PREFET, ne ſe dit en France que dans les Colleges des Jeſuites. Le Pere *Prefet* eſt celuy qui a ſoin de la diſcipline du College, qui eſt le Maiſtre des eſcoliers. Il y a auſſi des *Prefets* particuliers dans les chambres des penſionnaires; & d'autres à qui on confie le ſoin & l'education d'un eſcolier de qualité.

PREFINIR. v. act. Marquer un certain terme & delay dans lequel on eſt obligé de faire ou de payer quelque choſe. L'Ordonnance a *prefini* certains temps pour les aſſignations, les forcluſions, & autres delais pour inſtruire un procés. Quand on interloque pour faire une preuve, ou autre inſtruction, on demande au Juge qu'il *prefiniſſe* un temps pour cela. On diſoit autrefois *prefire*.

PREFIX, IXE. adj. Terme certain, marqué & determiné. Il a comparu à jour *prefix*, au terme qu'on luy avoit marqué. Les billets payables à volonté n'ont point de terme *prefix*.

PREFIX, ſe dit encore au Palais, d'un doüaire, d'une certaine ſomme fixe que le mary donne à ſa femme, pour vivre pendant ſa viduité du revenu qui en provient. Il eſt oppoſé à *doüaire coûtumier*, qui eſt la moitié du bien qu'a le mari au jour de ſon mariage. Le doüaire *prefix* eſt ſtipulé ordinairement ſans retour.

PREFIXION. ſ. f. Action par laquelle on marque, on fixe un certain temps. La Cour luy a encore donné quinzaine pour faire ſa preuve, & ce pour toutes *prefixions* & delais. Ce mot n'eſt guéres en uſage qu'en Pratique.

PREGATON. ſ. m. Terme de Tireurs d'or. C'eſt le nom qu'ils donnent aux dix ou douze plus petits pertuis de leurs filieres, aprés que leur fil a paſſé ſur le banc à degroſſir.

PREJUDICE. ſ. m. Dommage ou injure qu'on fait à quelque perſonne, ou à quelque choſe. La charité ne ſouffre pas qu'on porte *prejudice* à ſon prochain. Toute accuſation porte quelque *prejudice* à l'honneur. La rupture entre les Couronnes porte grand *prejudice* au commerce.

PREJUDICE, en termes du Palais, ſe dit d'un grief. En quoy cette ſentence vous fait-elle *prejudice*? Il ne faut eſtre appellant que du chef qui porte *prejudice*. On dit auſſi dans les quittances, Sans *prejudice* du ſurplus; & dans les exploits, Sans *prejudice* d'autre deu & actions; & dans les interlocutoires, Sans *prejudice* des droits des parties au principal.

PREJUDICIABLE. adj. m. & f. Qui nuit, qui porte prejudice. La bonne chere, la crapule eſt fort *prejudiciable* à la ſanté.

PREJUDICIAUX. adj. plur. ſe dit au Palais des frais des defauts qu'il faut rembourſer, avant qu'on ſoit receu à ſe pourvoir contre un jugement. On peut ſe purger d'un crime dans les cinq ans, mais il faut auparavant rembourſer les deſpens des defauts & contumaces, parce que ce ſont des frais *prejudiciaux*.

PREJUDICIER. verb. neut. Faire tort ou dommage à quelqu'un. L'embarras du monde & des affaires *prejudicie* à noſtre ſalut. L'eſlevation de ce mur *prejudicie* au voiſin, elle luy bouche ſes veuës. Cette piece *prejudicie* à voſtre pretention, elle la deſtruit. On met à la fin des qualitez des jugements qu'on ſignifie, Sans que les qualitez puiſſent nuire ni *prejudicier*.

PREJUGE. ſ. m. Preoccupation d'eſprit qui ſe fait ou par l'erreur de nos ſens, ou par l'opinion que nous concevons, par l'exemple ou la perſuaſion de ceux que nous frequentons. La methode de Deſcartes recommande ſur tout de ſe guerir des *prejugez*. L'opinion de la realité des couleurs eſt un *prejugé* dont on ne ſe peut guerir que par des experiences phyſiques. Les coûtumes de nôtre pays nous font faire des *prejugez* qui traitent les autres peuples de barbares.

PREJUGÉ, en termes de Palais, ſe dit d'un jugement precedent qui ſert d'autorité pour decider une conteſtation pareille. Les arreſts en robbes rouges, & ceux qu'on recueille & qu'on cite, ſont des *prejugez*, quand on peut faire voir qu'ils ont été rendus ſur la même eſpece. Les arreſts de proviſion ſervent ſouvent de *prejugé*.

PREJUGER. v. act. Rendre un jugement dont on puiſſe tirer avantage pour faire decider une queſtion ſemblable. Il n'y a point d'Advocat qui ne ſe vante d'avoir des arreſts qui ont *prejugé* ſa cauſe. Quand on demande qu'un arreſt ſoit declaré commun avec une nouvelle partie, on pretend qu'il a *prejugé* la queſtion à ſon égard.

PREJUGER, ſignifie auſſi, Prevoir, conjecturer, deviner. J'ay bien *prejugé* que ce chicaneur ſe pourvoiroit au Conſeil, quand il auroit perdu au Parlement. La prudence fait *prejuger* beaucoup d'evenemens que d'autres attribuent au haſard.

PREJUGÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

PRELART. Terme de Marine. C'eſt une toile gaudronnée qu'on met ſur les endroits ouverts d'un vaiſſeau, comme panneaux, caillebotis, &c.

PRELAT. ſ. m. Superieur Eccleſiaſtique conſtitué dans une eminente dignité de l'Egliſe. Les Patriarches, Primats, Archeveſques, Eveſques, Doyens & Abbez ſont mis au rang des *Prelats*. Ce qui rend les *Prelats* conſiderables, c'eſt la ſainteté de la vie. Ce mot vient de *prælatus*.

PRELATURE. ſ. f. Dignité de Prelat. Par le Concordat on a accordé au Roy la nomination aux *Prelatures*.

PRELEGS. ſ. m. Legs dont on ordonne la delivrance auparavant le partage d'une ſucceſſion.

PRELEGUER. v. act. Faire un legs payable auparavant le partage d'une heredité.

PRELEVER. v. act. Lever une ſomme ſur le total d'une ſucceſſion ou ſocieté, avant qu'on la partage. Il faut *prelever* les dettes d'un deffunt, les frais funeraires, avant que de partager ſa ſucceſſion.

PRELIMINAIRES. adj. m. & f. & ſubſt. Ce qui ſe doit examiner, juger, ou terminer, avant que de decider, ou traiter quelque affaire à fonds. Les *préliminaires* de la paix ſont les plus longs à reſoudre, ce ſont l'examen des pouvoirs, les qualitez des Princes, les rangs des Ambaſſadeurs, &c. Avant que de traiter d'une ſcience à fonds, il y a toûjours des queſtions *preliminaires* qu'il faut vuider.

PRELLE. ſ. f. Gros jonc dont le brin eſt rond & inégal, ſi rude, qu'il ſert comme d'une lime aux Artiſans pour polir leurs ouvrages. Les Tourneurs, les Doreurs & autres Ouvriers ſe ſervent de la *prelle*. Les Anciens l'appellent *hyppuris*, *anabaſis*, *equiſetum*; & quelques-uns *aſperula*, *ab aſperitate*; & en François *aſprelle*, *queuë de cheval*.

PRELUDE. ſ. m. Piece de Muſique irreguliere, que le Muſicien joüe d'abord pour voir ſi ſon inſtrument eſt d'accord, & pour ſe mettre en train. Les grands Maiſtres compoſent ſouvent ſur le champ des *preludes* qui valent mieux que les pieces eſtudiées des autres.

PRELUDE, ſe dit par extenſion en d'autres rencontres. Il y eut alors une ſanglante eſcarmouche, mais ce ne fut qu'un *prelude* de la bataille qui ſe donna le lendemain.

PRELUDER. v. neut. Joüer un prelude, ou faire quelque choſe en attendant. Le concert n'eſt pas encore commencé, on ne fait que *preluder*. En attendant le diſner on a ſervi un ragouſt, mais ce n'eſtoit que pour *preluder*.

PREMATURE', ÉE. adj. Qui vient avant l'âge, ou la ſaiſon ordinaire. La vivacité de l'eſprit, quand elle eſt *prematurée*, ne dure gueres. Il eſt mort dans un âge *prematuré*, en la fleur de ſa jeuneſſe. Il n'eſt pas encore temps de faire cette affaire, c'eſt une entrepriſe *prematurée*. On appelle une demande *prematurée*, quand elle eſt faite avant que le terme ou la condition ſoient eſcheuës.

PREMATURÉMENT. adv. D'une maniere prematurée. Toutes les entrepriſes qu'on fait *prematurément* ne reüſſiſſent pas.

PREMEDITATION. ſ. f. Action par laquelle on conſidere, on examine bien une choſe, avant que de la faire paroiſtre au jour, avant que de l'executer. Il ne faut pas ſe haſarder de parler en public ſans une grande *premeditation*.

PREMEDITER. verb. act. Examiner une choſe avant qu'on l'execute, la faire ſciemment & à deſſein. Il n'a pas tué ſon ennemi par rencontre, c'eſt un aſſaſſinat qu'il avoit *premedité* depuis long-temps. J'avois *premedité* de vous aller voir, mais pluſieurs affaires m'en ont empeſché. Cela eſtoit *premedité* de longue main, il ne s'eſt pas fait par haſard.

PREMEDITÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

PREMICES. ſ. f. plur. Les premiers fruits qu'on recueille ſur la terre, dont les Anciens faiſoient à Dieu des offrandes. Dans le Levitique il eſt ordonné d'offrir à Dieu les *premices* de toutes ſortes de fruits.

PREMICES, ſe dit auſſi par extenſion en Morale, du commencement des choſes. Le Pſalmiſte fait mention des *premices* du travail. Un jeune Auteur dit à ſon Mecenas, qu'il luy preſente les *premices* de ſon eſprit, de ſes ouvrages.

PREMIER, IERE. adj. & ſubſt. Qui eſt au lieu par où on commence à compter. Je les ay examinez depuis le *premier* juſqu'au dernier. Ceux qui viennent les *premiers* ont bien de l'avantage ſur les autres. L'unité eſt le *premier* des nombres. Nos *premiers* peres ou parents. Les Aſtronomes ont feint un *premier* Mobile, un *premier* Ciel, qui par la rapidité de ſon mouvement entraiſne tous les autres.

PREMIER, ſe dit auſſi des diſtinctions de temps & de lieu. Le *premier* en date, le *premier* en hypotheque. Il eſt toûjours le *premier* au Chœur. La matiere *premiere* eſt une ſubſtance conſiderée eſtant depouillée de toutes ſes formes, preſte à les recevoir. Le cœur eſt le *premier* vivant, & le dernier mourant.

PREMIER, ſe dit auſſi de ce qui eſt paſſé. Il regrette ſa *premiere* femme, celle qu'il avoit en *premieres* nopces. Il eſt bien deſchu de ſa *premiere* fortune. Les metaux fondus recouvrent leur *premier* éclat.

PREMIER, ſe dit auſſi pour marquer la qualité, une diſtinction de rang. Dieu eſt le *premier* des eſtres, la cauſe *premiere*. Le *premier* Prince du ſang. Un *premier* Miniſtre, un *premier* Preſident, un *premier* Conſeiller,

un *premier* Eſchevin. Les Eveſques ſont du *premier* ordre du Clergé, les Abbez du ſecond ordre. Virgile eſt le *premier* Poëte des Latins; Ciceron le *premier* de leurs Orateurs. Socrate eſtoit le *premier* homme de ſon ſiecle pour la Morale. Dieu fit mourir tous les *premiers*-nez d'Egypte à cauſe de l'endureciſſement de Pharaon.

PREMIER, ſe dit à la Cour de l'Eſcuyer qui commande à la petite Eſcurie du Roy, qu'on appelle abſolument *Monſieur le Premier*.

Au College on appelle un *premier*, un eſcolier de Rhetorique, qui s'enſeigne à la *premiere* claſſe.

A la paume on appelle le *premier*, la diviſion de la galerie qui eſt la plus proche de la corde; aux cartes, celuy qui eſt à la droite de celuy qui bat les cartes, qui doit jouer le *premier*; aux dez, c'eſt celuy qui tient le dé.

PREMIER, en Arithmetique, ſe dit d'un nombre qui ne peut eſtre meſuré que par l'unité, comme 19. & 29. qui ne peuvent eſtre diviſez par quelque nombre que ce ſoit, qu'il ne reſte toûjours une unité.

PREMIER, ſe dit quelquefois adverbialement.

Dieu tout *premier*, puis pere & mere honore.

C'eſt ainſi que commence Pybrac. Il eſtoit au monde *premier* que vous fuſſiez né, c'eſt à dire, devant. Un Moine n'oſeroit ſortir, que *premier* il n'en ait demandé permiſſion. En ce ſens il vieillit.

PREMIER, ſe dit proverbialement en ces phraſes. Il vaut mieux eſtre le *premier* de ſa race, que le dernier. On dit, Eſtourdi comme le *premier* coup de Matines. On dit pour deſigner un grand nombre, Il y a cent perſonnes, ſans compter le *premier*. On dit auſſi le *premier* venu, pour dire, la *premiere* choſe qu'on rencontre.

PREMIEREMENT. adv. En premier lieu, d'abord. Il faut *premierement* aller à la Meſſe, & puis desjeuner. Quand on diviſe une choſe en pluſieurs articles, on dit, *Premierement*, ſecondement. Il fut *premierement* ſoldat, & puis Capucin.

PREMISSES. ſ. f. plur. Terme de Logique. Les deux premieres propoſitions d'un ſyllogiſme. Quand un ſyllogiſme eſt en forme, & quand on en accorde les deux *premiſſes*, on ne peut nier la concluſion.

PREMONSTRE. ſ. m. Ordre de Religieux veſtus de blanc qui ſuivent la Regle de St. Auguſtin. Il eſt fondé par St. Norbert, & il a commencé en l'Abbaye de *Premonſtré* Chef d'Ordre au Dioceſe de Laon au commencement du douziéme ſiecle.

PREMUNIR. v. neut. qui ne ſe dit qu'avec le pronom perſonnel. Se precautionner. Il ſe faut *premunir* de bonne heure contre le froid, quand on eſt ſujet aux fluxions. Il ſe faut *premunir* de bonnes pieces, quand on veut plaider contre des chicaneurs. Il ſe faut *premunir* contre le mauvais air, en prenant du vin, de la theriaque en temps de peſte.

PRENANT, ANTE. adj. Qui prend. On appelle dans les comptes la partie *prenante*, celle qui reçoit les deniers. Quand il y a quelque erreur dans les comptes de l'Eſpargne, on s'en prend à la partie *prenante*, c'eſt à elle à les faire appurer.

On appelle auſſi Careſme-*prenant*, le Mardi Gras, la veille que le Careſme prend, ou commence.

PRENDRE. v. act. Enlever quelque choſe, s'en ſaiſir, s'en rendre maiſtre de vive force. On *prend* des villes d'aſſaut, d'emblée, par ſiege, par ſurpriſe. On dit auſſi, *Prendre* à rançon, *prendre* des oſtages. On l'a *pris* à mercy, à compoſition. On a *pris* cette femme à force pour la violer. Les voleurs *prennent* les gens à la gorge pour *prendre* leur bourſe. On dit auſſi, *Prendre* un criminel, *prendre* un priſonnier, mettre un homme en priſon. Ce mot vient du Latin *prehendere*. Menage.

PRENDRE, ſe dit auſſi à la chaſſe. Il a *pris* tant de pieces de gibier ſoit à la courſe, ſoit en tirant, ſoit avec des filets. Ce levrier *prend* les lievres corps à corps.

PRENDRE, ſignifie auſſi, Empoigner, avoir à la main. Il a *pris* un baſton pour le frapper. On *prend* les armes à l'approche de l'ennemi. Les Heretiques ont *pris* les armes, ils ſe ſont revoltez. Il l'a *pris* au collet. Ils ſe ſont *pris* aux crins.

PRENDRE, ſignifie auſſi, Toucher, manier. Il a *pris* la main d'une Dame. On l'eſt venu *prendre* pour danſer. Quand il eſt ſeul, il *prend* un livre pour ſe deſennuyer.

PRENDRE, ſignifie auſſi, Recevoir amiablement. Un bon Juge ne doit jamais *prendre* de preſens. Une femme qui *prend*, ſe vend. Voulez-vous *prendre* un doigt de vin, un petit repas? *Prendre* de l'argent en rente, à uſure; *prendre* à bail, à ferme, à heritage; *prendre* pour homme; *prendre* en payement; *prendre* ſes ſeuretez; *prendre* des meſures. Il a beau prier, à obliger ſes amis, il *prend* peine à les ſervir. Il a *pris* cette Demoiſelle pour femme, elle l'a *priſe* pour ſon mary.

PRENDRE, ſe dit en Medecine des remédes dont on uſe. Les Medecins ne *prennent* gueres de medecine. Cette femme *prend* ſouvent des lavements, de petits remedes, des bouillons, pour avoir le teint frais; elle *prend* le bain. Un desbauché *prend* du tabac en poudre, en fumée. On dit auſſi, qu'un homme a *pris* la fievre, la peſte, & les autres maladies contagieuſes. On dit que la fievre l'a *pris*, que ſon accés l'a *pris*, l'a ſaiſi; il a *pris* un rheume, une pleureſie; il a *pris* du froid; il y a long-temps que ſa goutte ne l'a *pris*, ne l'a tourmenté. Quand on dit abſolument, Il a *pris* du mal, on entend un mal venerien.

PRENDRE, en Phyſique ſignifie, Se coaguler, ſe figer. La preſure fait *prendre* le lait. Le grand froid fait *prendre* la riviere. La cire ſe *prend*, quand elle ſe fige.

PRENDRE, ſignifie auſſi, S'attacher, faire impreſſion. Cette greffe a bien *pris*. Ce plançon a *pris* racine. Cette chair a bien *pris* ſon ſel. Ce ragoust eſt trop eſpicé, il *prend* à la gorge. Cette odeur eſt trop forte, elle *prend* au nez, au cerveau. Cet yvrogne eſt toûjours *pris* de vin. Celuy qui ſe noye ſe *prend*, s'accroche à tout ce qu'il peut.

PRENDRE, ſe dit auſſi en choſes morales. Il a *pris* le vin en haine. Il a *pris* cet homme en amitié. Je l'ay toûjours *pris* pour un habile homme. Il *prend* bien les choſes, il les tourne bien, il ne *prend* rien de mauvaiſe part. Il a bien *pris* le ſens de ſon Auteur. Il a *pris* cela à contreſens, il l'a *pris* de travers, il a *pris* pour luy ce qu'on diſoit pour un autre. Un brave *prend* courage; un poltron *prend* l'eſpouvante, *prend* l'alarme legerement. Un juſte *prend* patience, *prend* toutes les choſes de la main de Dieu; il *prend* en gré toutes les afflictions. Il a *pris* ce reproche à injure, il l'a *pris* trop à cœur. On prie Dieu qu'il *prenne* pitié de nous. On dit d'un homme colere, qu'il eſt aiſé à *prendre* feu.

PRENDRE, ſignifie encore, Tromper; ou être trompé. Il s'eſt laiſſé *prendre* par le bec, *prendre* au mot. Il s'eſt laiſſé *prendre* au piege comme un eſtourdi, *prendre* ſur le fait. Il a été *pris* par les yeux, il eſt devenu amoureux.

PRENDRE, ſignifie auſſi, S'attaquer. Il ne ſçait à qui s'en *prendre*; il s'en *prend* à celuy qui n'en peut mais, au premier venu. Un blaſphemateur s'en *prend* à Dieu. Il s'en *prend* à plus fort que luy, il luy en *prendra* mal, il s'en repentira. Il luy en a bien *pris*, que le Maiſtre n'eſtoit pas au logis. Ils ſe ſont *pris* de paroles. Il l'a *pris* en trahiſon, par derriere. Quand le debiteur ne paye pas, on s'en *prend* à ſa caution.

PRENDRE, ſe dit auſſi en parlant du choix d'une profeſſion. Ce bourgeois a *pris* l'eſpée. Cet autre a *pris* la robbe. Celuy-là a *pris* l'habit, s'eſt fait Moine. Il eſt en âge de *prendre* ſon parti.

En Theologie on dit que Noſtre Seigneur JESUS-CHRIST a *pris* chair humaine, pour dire, qu'il s'eſt incarné.

PRENDRE, ſe dit auſſi au Palais. *Prendre* le fait & cauſe d'un Fermier, c'eſt *prendre* en main ſa deffenſe. *Prendre* des meubles par execution, c'eſt les enlever par autorité de Juſtice. *Prendre* un Juge à partie, c'eſt l'intimer en ſon propre nom. *Prendre* des concluſions, c'eſt former une demande, y conclurre ſur le Barreau, ou au Parquet. *Prendre* droit par les charges, c'eſt s'en rapporter aux témoins. On dit auſſi, *Prendre* au corps, c'eſt arreſter priſonnier. Il y a des Procureurs qui *prennent* à toutes mains.

On dit auſſi, *Prendre* pour conſeil, pour adjoint; *prendre* pour Juge, pour arbitre; *prendre* à ſa charge, à ſa garde; *prendre* à ſes riſques, perils & fortunes. On dit auſſi, qu'un Juge a *pris* connoiſſance d'une affaire, pour dire, qu'elle eſt pendante devant luy. *Prendre* à témoin, c'eſt demander une atteſtation. La Cour a *pris* ce complaignant en ſa protection, elle l'a mis en ſa ſauvegarde.

PRENDRE, ſe marie avec pluſieurs mots qui changent ſa ſignification. *Prendre* terre, c'eſt deſcendre d'un vaiſſeau. *Prendre* le largue, c'eſt ſe mettre en haute mer. *Prendre* langue, c'eſt s'enquerir de l'eſtat des lieux où on eſt. *Prendre* l'air, c'eſt s'aller promener. *Prendre* le divertiſſement de la chaſſe, de la Comedie. *Prendre* ſa biſque. *Prendre* la diſcipline, c'eſt ſe foüetter par mortification. *Prendre* la poſte, le coche, c'eſt ſe ſervir de ces commoditez pour voyager. *Prendre* ſon temps, c'eſt meſnager une occaſion. *Prendre* jour & heure, c'eſt convenir du temps pour terminer quelque affaire. *Prendre* garde, c'eſt obſerver quelque choſe, eſpier, ſe precautionner. *Prendre* les devants, c'eſt prevenir quelqu'un. *Prendre* congé, c'eſt faire un compliment pour partir. On dit auſſi, *Prendre* par eſcrit, faire un memoire de quelque choſe. *Prendre* pretexte, occaſion. *Prendre* le cas, ſuppoſer; *prendre* les choſes à la rigueur, au pied de la lettre. On dit auſſi, qu'un homme *prend* trop ſur ſoy, quand il s'efforce plus que ſa ſanté ne luy peut permettre. On dit auſſi, Je n'y *prends*, ni mets, pour dire, J'expoſe la choſe ſincerement & comme elle eſt. Il faut mettre cet Ouvrier en beſogne pour voir comme il s'y *prendra*. Il ne ſçait par quel bout s'y *prendre*. On dit au jeu, C'eſt à vous à *prendre*, pour dire, Vous gagnez une main, levez cette carte. On dit à un Voyageur, *Prenez* à gauche, pour dire, Tournez de ce coſté-là: & figurément on dit qu'un homme *prend* toutes les choſes à gauche, quand il les tourne à contreſens. *Prendre* ſon repas.

PRENDRE, ſe dit proverbialement en ces phraſes. Ce qui eſt bon à *prendre* eſt bon à rendre. Il a *pris* martre pour renard, il s'eſt trompé. On dit pour ſe moquer de ceux qui ont manqué une capture, Ils ſont *pris*, s'ils ne s'envolent. Il a *pris* un rat, pour dire, Il a manqué une occaſion, une affaire. Il a été *pris* comme dans un bled, il a été *pris* ſans verd. Il a *pris* cela pour argent comptant, ſe dit en raillant la credulité d'une perſonne. On dit auſſi, *Prendre* l'occaſion aux cheveux, ne l'a pas laiſſer eſchapper. Il a *pris* le frein aux dents. Il faut *prendre* le temps comme il vient. On dit *prendre* la balle au bond. *Prendre* St. Pierre pour St. Paul, pour dire, *Prendre* l'un pour l'autre. On dit auſſi, *Prendre* le lievre au collet, *prendre* les lievres au ſon du tambour. On dit auſſi d'un avare, qu'il en *prendroit* ſur l'autel, qu'il en *prend* par où il peut. On dit auſſi, *Prendre* la Lune avec les dents, pour marquer un impoſſible. *Prendre* ſes jambes à ſon cou, quand on commence un voyage à pied.

PRIS, ISE. part. paſſ. & adj. Voyez plus bas.

PRENEUR, EUSE. adj. & ſubſt. Qui prend. On a appellé Demetrius Poliorchetes, le *Preneur de villes*. Il croyoit prendre cette place par eſcalade, mais le *preneur* fut pris. Les *preneurs* de tabac en fumée ont l'haleine mauvaiſe.

PRENEUR, en Pratique ſignifie auſſi, Fermier qui prend à loüage. Le *preneur* s'eſt obligé de faire toutes les menuës reparations. Le *preneur* eſt tenu de bien fumer & eſchalaſſer les vignes, &c.

PRENOTION. ſ. f. Connoiſſance obſcure qu'on a d'une choſe devant qu'on l'ait approfondie, ou qu'elle ſe ſoit manifeſtée. Tout homme a des *prenotions* naturelles, qui luy donnent quelque idée des choſes, quoy qu'il ne les connoiſſe pas pleinement. Le raiſonnement peut former des conjectures qui luy donnent des *prenotions* des evenements futurs.

PREOCCUPATION. ſ. f. Prejugé, prevention, impreſſion qu'on s'eſt miſe d'abord dans l'eſprit. On n'eſt jamais bien gueri des *preoccupations*, des premieres impreſſions qu'on nous a mis dans l'eſprit dés nôtre jeuneſſe. Le point le plus excellent de la methode de Deſcartes, c'eſt qu'il veut qu'on ſe gueriſſe de tous prejugez, qu'on raiſonne ſans *preoccupation*. Le plus grand obſtacle qui ſe trouve à rendre la juſtice, & à raiſonner ſainement, c'eſt la *preoccupation*.

PREOCCUPER. v. act. Prevenir, mettre dans l'eſprit d'une perſonne les premieres impreſſions, les premieres connoiſſances d'une choſe. La foibleſſe de l'eſprit de l'homme eſt telle, qu'il ſe *preoccupe* aiſément, qu'il a du mal à effacer les impreſſions dont il eſt *preoccupé*, qui entrent les premieres dans ſon eſprit. Un Juge, un Philoſophe, ne ſe doivent point laiſſer *preoccuper*. C'eſt le propre du peuple de ſe laiſſer *preoccuper*, de ne trouver bon que ce qu'il a accouſtumé de voir, de pratiquer. Les paſſions nous *preoccupent*, nous aveuglent, nous oſtent la liberté du jugement. Ce Preſident s'eſt tellement laiſſé *preoccuper* contre moy, qu'il ne veut pas ſeulement entendre mes raiſons.

PREOCCUPÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. Une des meilleures definitions de l'homme, c'eſt de l'appeller animal *preoccupé*.

PREOPINANT. ſ. m. Celuy qui eſt le premier à opiner. La plus-part des Juges ignorans forment leurs advis ſur celuy du *preopinant*. Il faut bien de l'attention, de l'habileté, pour être le *preopinant*.

PREPARANT, ANTE. adj. Les Medecins appellent vaiſſeaux *preparants*, ceux qui ſervent à preparer les humeurs pour ſervir au deſſein de la nature. Ainſi les proſtates & paraſtates ſont des vaiſſeaux *preparants* à l'égard de la ſemence.

PREPARATIF, IVE. adj. Qui donne une diſpoſition convenable aux choſes. En Geometrie il y a pluſieurs demonſtrations *preparatives*, qui ne ſervent que de moyen pour en faire de plus importantes. On appelle ces propoſitions *Lemmes*.

PREPARATIF. ſ. m. Appareil, ce qu'on prepare pour quelque deſſein, pour quelque ceremonie. Les *preparatifs* de guerre font ombrage aux Princes voiſins. On fait de grands *preparatifs* pour la ceremonie du Sacre, de l'entrée du Roy. Je m'attendois qu'un tel devoit nous traiter, mais je n'y vois aucuns *preparatifs*.

PREPARATION. ſ. f. Diſpoſition qui convient à quelque choſe importante qu'on veut faire. Il ne faut pas s'approcher des Sacremens de Penitence & de l'Euchariſtie ſans une digne *preparation*. Cet Orateur harangue ſur le champ & ſans *preparation*.

PREPARATION, en termes de Medecine & de Chymie, ſe dit des differentes manieres d'appreſter les medicaments, de diſpoſer les corps, pour ſervir à divers uſages. Il y a pluſieurs *preparations* du mercure, de l'antimoine, & autres drogues pour les eſpurer, ſublimer, calciner, edulcorer, &c. L'antimoine,

cond eſt un poiſon ; avec certaine *preparation* eſt un remede.

PREPARATOIRE. adj. m. & f. Qui prepare, qui n'eſt qu'en attendant. On rend des jugements, des ſentences *preparatoires*, quand on interloque une affaire.

PREPARER. v. act. Donner aux choſes des diſpoſitions convenables. L'Eſcriture dit que St. Jean Baptiſte eſt venu pour *preparer* les voyes du Seigneur. On ne ſe peut trop bien *preparer* à recevoir les Sacremens. On a eſté long-temps à *preparer* ce triomphe.

PREPARER, ſignifie auſſi, Appreſter. On a envoyé *preparer* le diſner en un tel endroit. Cet Apothicaire ſçait bien *preparer* un medicament. On ne ſçauroit ſi bien *preparer* l'antimoine, qu'il ne ſoit dangereux. Les Medecins *preparent* les corps à la purgation par les loins & par les tisanes. Voilà du cuir bien *preparé*, bien appreſté.

On dit auſſi, Se *preparer* au combat ; ſe *preparer* à tirer ſon mouſquet ; ſe *preparer* à la diſpute, à ſubir l'examen. *Preparer* un argument, un Sermon. On fait des proteſtations contre les Puiſſances pour ſe *preparer* des moyens ou des defenſes pour revenir contre les actes qu'on a eſté contraint de paſſer avec elles.

On dit auſſi, *Preparer* l'eſprit de quelqu'un, pour dire, luy donner certaines diſpoſitions pour recevoir plus agreablement quelque diſcours, quelque nouvelle. Il a fallu bien du temps pour luy *preparer* l'eſprit, pour luy apprendre la mort de ſon fils. On a eu bien du mal à le *preparer*, à le reſoudre à la mort. Un exorde ne ſert qu'à *preparer* l'eſprit de l'auditeur, à gagner ſa bienveillance.

PREPARÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

PREPATOUT. ſ. m. eſt un nom qu'on a donné à de certains plants de vignes choiſis en divers endroits, comme qui diroit *pris par tout*.

PREPOSER. v. act. Mettre devant. Les mots deviennent compoſez en leur *preposant* quelque particule, comme *compoſer*, *depoſer*.

PREPOSER, ſignifie auſſi, Donner à quelqu'un une intendance, une commiſſion, une charge pour veiller à la conduite d'une entrepriſe, d'une recepte, ou autre affaire. Les Intendans ſont des Officiers *preposez* pour avoir ſoin des affaires du Roy dans les Provinces. Un Voyer eſt *preposé* pour avoir ſoin des baſtimens, des chemins & voyes publiques. Il y a des Commis *preposez* pour recevoir les droits du Roy en tous les Bureaux & Receptes.

PREPOSÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

PREPOSITION. ſ. f. Terme de Grammaire. C'eſt une des parties de l'oraiſon, ou du diſcours, & particule indeclinable, mais qui a un regime à l'égard des noms qui la ſuivent. *Pour*, *ſur*, *vers*, &c. ſont des *prepoſitions*.

PREPUCE. ſ. m. Terme d'Anatomie. C'eſt la peau allongée qui couvre le balanus ou le gland ou l'extremité de la verge. Il eſt nommé en Latin *preputium*, *à putando*, qui ſignifie *couper* & *retrancher*, parce que les Juifs, & encore à preſent les Mahometans, le coupent à leurs enfants par un principe de Religion : ce qu'ils appellent *circoncire*. L'Eſcriture deſigne les Gentils par des gens qui ont leur *prepuce*, aux Actes Ch. 11. v. 3. David demanda ſa femme Michal qu'il avoit conquiſe par cent *prepuces* des Philiſtins, au II. des Rois, Ch. 3. v. 14.

L'Eſcriture s'eſt ſervie auſſi de ce mot au figuré, & à appellé le *prepuce* du cœur, le ſacrifice qu'on fait de ſon cœur à Dieu, & la ſoumiſſion à ſes volontez, en Jeremie, Chap. 4. v. 4. au Deuteronome, Chap. 10. v. 16.

PRERIE. ſ. f. Eſtendue de terres baſſes, graſſes & humides, où l'herbe croiſt, & qui fait des prez. Les petites rivieres ſont d'ordinaire bordées de *preries*, qui ſont les *preries*, ſerpentent dans les *preries*. L'eſmail des *preries* ſe dit des fleurs qui ſont dans la *prerie*.

PREROGATIVE. ſ. f. Privilege, avantage qu'une perſonne a ſur une autre. Les proviſions d'une charge la conferent avec tous ſes droits, privileges, *prerogatives*, franchiſes & immunitez. L'homme a de grandes *prerogatives* ſur les autres animaux. Les Chefs des Compagnies ont de grandes *prerogatives* ſur les autres membres. Ce mot vient d'un nom que portoit à Rome une Centurie qui donnoit la premiere ſon ſuffrage dans les Comices ou Aſſemblées pour l'election des Magiſtrats, *quaſi pra rogati*.

PRES. Prepoſition qui marque la proximité du temps, ou du lieu. Les Grands ont *prés* d'eux des flateurs, des bouffons. Je me rendray au pluſtoſt *prés* de vous. Cette guerre a duré *prés* de trente ans. Il y a *prés* d'une heure que je vous attends. Pontoiſe eſt *prés* de Paris. Lucain étoit *prés* du ſiecle d'Auguſte. On dit auſſi, Ces enfans ſe ſuivent de *prés*, ſont environ de même âge. Ces arbres ſont plantez trop *prés*, ſont trop ſerrez. Il vaut mieux combattre de loin que de *prés*. Cet homme voit de *prés*, il a la veuë courte ; il regarde de bien *prés*, il eſt meſnager & avare. Ces gens ſe touchent de *prés*, ſont parens de fort *prés*, ſont proches parens. Cela eſt arrivé à peu *prés* comme je l'avois predit. Nous eſtions cent en cette aſſemblée, ou bien *prés*. Pour connoiſtre bien les choſes, il faut les voir de *prés*, les conſiderer exactement, les bien examiner. Il ne ſe faut loger ni trop *prés*, ni trop loin de la riviere. Cette loy ne parle ni *prés* ni loin de voſtre queſtion. Jamais on n'a été ſi *prés* de la mort ſans mourir. Il n'eſt pas ſi riche que luy, à beaucoup *prés*. A cela *prés*, nous ſommes amis, c'eſt à dire, nous n'avons qu'un different. Je n'ay pas voulu paſſer ſi *prés* de vôtre maiſon, ſans vous ſaluer : les provinciaux appellent cela planter un ſi *prés*, & font alluſion à *cyprés*.

On dit proverbialement, *Prés* de l'Egliſe, loin de Dieu.

PRESAGE. ſ. m. Croyance des Payens, qui jugeoient des evenements futurs par des ſignes que leur ſuperſtition, ou l'artifice de leurs Prêtres avoient inventez. Les *preſages* les plus fameux étoient fondez ſur le vol des oiſeaux, ou ſur les entrailles des victimes. Tous les oiſeaux nocturnes ſont des oiſeaux de ſiniſtre *preſage*. Ils croient des *preſages* de tous les accidents extraordinaires.

PRESAGER. v. act. Tirer quelque preſage de quelque accident, de quelque obſervation. C'eſt une erreur populaire, de croire que les Cometes *preſagent* quelque malheur. Le temps couvert, le vent de midy, *preſagent* de la pluye.

PRESAGER, ſignifie auſſi, Conjecturer, prevoir les evenements par la prudence humaine. La colere du Prince ne *preſage* rien de bon. La mine de ce Gentilhomme *preſage* quelque choſe de grand.

PRESBITERAL, ALE. adj. Qui concerne la Preſtriſe. Il y a des Chapelles qui ſont *Presbiterales* par leur fondation, qui ne peuvent être poſſedées que par un Prêtre. Toutes Cures & dignitez des Chefs de Chapitre ſont des Benefices *Presbiteraux*. Le caractere *Presbiteral* eſt indelebile.

PRESBITERE. ſ. m. Maiſon proche une Egliſe pour loger ceux qui la deſſervent. Chaque Egliſe Parroiſſiale doit avoir un *Presbitere* pour loger le Curé. Il y a des Parroiſſes qui ont des *Presbiteres* pour loger une Communauté de Prêtres.

PRESBITES. ſ. m. & f. Terme d'Optique, qui ſe dit de ceux qui ont la configuration du criſtalin platte, & par conſequent voyent de loin, comme les vieillards.

Ce

Ce terme eſt oppoſé à *myopes*, qui ſe dit de ceux qui ont le criſtalin rond, & qui ont la veüe courte. Les *myopes* ſe paſſent plus aiſément de lunettes que les *presbites*.

PRESCHE. ſ. m. Sermon d'un Miniſtre de la Religion pretenduë Reformée. Les Miniſtres font le *préche* chacun à leur tour une fois ou deux la ſemaine. Ce mot vient par metatheſe de l'Hebreu *Parasch*, qui ſignifie *expoſuit*, parce qu'il s'y fait une explication de la Bible.

PRESCHE, ſe dit auſſi du lieu où s'aſſemblent les Huguenots pour entendre le *preſche*. Les Ambaſſadeurs Proteſtans tiennent un *preſche* chez eux. On a demoli pluſieurs *preſches* établis au prejudice des Edits. La plus-part des Huguenots vont au *preſche* pluſtoſt par promenade que par devotion.

PRESCHER. v. act. Annoncer en public la parole de Dieu, l'Evangile. JESUS-CHRIST a envoyé ſes Apôtres *preſcher* l'Evangile à toutes les nations; il leur a enjoint de *preſcher* ſur les toits ce qu'il leur avoit enſeigné en particulier. St. Paul a *preſché* dans l'Areopage. Le moyen de parvenir à l'Epiſcopat, c'eſt de bien *prêcher*. C'eſt un tel qui nous *preſche* cet Advent, ce Careſme. Ce Miſſionnaire *preſche* l'Evangile tout pur. Ce Docteur *preſche* la controverſe en un tel lieu; celuy-là *preſche* une bonne morale.

PRESCHER, ſignifie auſſi, Dire & repeter pluſieurs fois la même choſe. Il y a long-temps qu'on le *preſche* de s'appliquer à l'étude; tous ſes amis ne luy *preſchent* autre choſe; ſon Maiſtre ſe tuë de luy *preſcher* ſon devoir, d'avoir ſoin de ſa fortune. Les vieillards ne font autre choſe que *preſcher* la jeuneſſe. Un avare ne *preſche* que de l'argent, un goulu que la mangeaille.

PRESCHER, ſe dit figurément en Morale, des choſes muettes qui nous ſemblent dire quelque choſe. Les cieux *preſchent* la gloire de Dieu, ils l'annoncent, comme dit le Pſalmiſte. La ſainte vie d'un Prelat *preſche* toute ſeule, elle edifie ſes citoyens. Le viſage d'un Capucin mortifié *preſche* la modeſtie, la vertu. On dit d'un homme fort maigre, qu'il *preſche* la famine.

PRESCHER, ſe dit proverbialement en ces phraſes. Il nous a *preſché* ſept ans pour un Careſme, pour dire, Il nous a fort importuné en nous repetant la même choſe. On dit auſſi, On a beau *preſcher* à qui n'a cure de bien faire. On dit auſſi, *Preſcher* ſur la vendange, quand on s'amuſe à parler ayant le verre à la main.

PRESCHEUR. ſ. m. Qui preſche. Il ne ſe dit ſerieuſement qu'en parlant de la qualité que prennent les Religieux de St. Dominique, de *Freres Preſcheurs*, de l'Ordre des *Preſcheurs*.

PRESCHEUR, ſe dit en mauvaiſe part d'un homme qui parle mal en public, d'un importun qui repete toûjours la même choſe. Ce Curé eſt un pauvre *Preſcheur*, un meſchant *Preſcheur*. Ce vieillard eſt un *preſcheur* importun, qui fait des remonſtrances continuelles.

PRESCIENCE. ſ. f. Connoiſſance qui eſt en Dieu ſeul de toutes les choſes futures. La predeſtination eſt fondée ſur la *preſcience* de Dieu, ſur ce que tout l'advenir luy eſt preſent, & qu'il ſçait ſi on cooperera à ſa grace.

PRESCRIPTIBLE. adj. m. & f. Qui eſt ſujet à preſcription, contre quoy on peut preſcrire. Le cens envers le Seigneur n'eſt point *preſcriptible*, ſi ce n'eſt pour la quotité. La faculté de racheter une rente conſtituée à prix d'argent n'eſt pas *preſcriptible*.

PRESCRIPTION. ſ. f. Fin de non recevoir que le Droit a introduite pour aſſeurer la poſſeſſion des biens après un certain temps aux poſſeſſeurs de bonne foy, & debouter les chicaneurs qui le voudroient inquieter. La Coûtume de Paris introduit la *preſcription* de dix ans entre preſents, & de vingt ans entre abſens en faveur des paiſibles poſſeſſeurs d'un heritage avec titre, & de trente ans en faveur de ceux qui les auroient poſſedez ſans titre. La *preſcription* contre l'Egliſe ne s'acquiert que par quarante ans, & contre l'Egliſe Romaine que par cent ans. L'uſucapion eſt une eſpece de *preſcription* pour les meubles. La *preſcription* ne s'acquiert qu'avec une poſſeſſion de bonne foy. En matiere d'abus la *preſcription* n'a point de lieu. La *preſcription* de vingt ans eſt receuë contre toutes ſortes de crimes. En fait d'adultere, elle a lieu au bout de cinq ans. La peremption d'inſtance eſt une eſpece de *preſcription*. Un procés interrompt une *preſcription*, pourveu qu'on ne le laiſſe pas perir.

PRESCRIRE. v. n. Acquerir droit de preſcription par une poſſeſſion de bonne foy legitime & ſans trouble. Il faut aſſigner les debiteurs pour paſſer un titre nouveau avant les trente ans, pour les empeſcher de *preſcrire*. On ne *preſcrit* point contre ſon Seigneur. On ne *preſcrit* point une ſervitude, il faut avoir un titre.

PRESCRIRE, ſignifie auſſi, Ordonner preciſément ce qu'on fera, limiter un pouvoir. Je feray ponctuellement tout ce que vous m'avez *preſcrit*. Il a paſſé ſon pouvoir & les bornes qui luy avoient été *preſcrites*, il eſt ſujet à deſadveu.

PRESCRIT, ITE. part. paſſ. & adj.

PRESEANCE. ſ. f. Place d'honneur qu'on a droit d'avoir dans les compagnies, ſoit pour la ſeance, ſoit pour la marche. Le Conſeil & les Parlements ſont pleins de procés d'Officiers pour être reglez ſur les *preſéances*. Le Grand Conſeil ne donne point de *preſeance* au Parlement. Jacques Howel a fait une grande Diſſertation ſur la *preſeance* des Rois de France, d'Eſpagne, & d'Angleterre. Tout ce qu'on a dit juſqu'à preſent des *preſeances* eſt rapporté dans un Traité de Jacques André Cujus imprimé à Breme *in* 4o.

PRESENCE. ſ. f. Terme relatif qui ſe dit de l'état d'une perſonne entant qu'elle ſe trouve poſée devant une autre. Il faut ſe mettre toûjours en la *preſence* de Dieu. Sa *preſence* eſt reelle dans le Saint Sacrement de l'Autel.

En choſes humaines on dit une obligation paſſée en *preſence* de Notaire & de témoins. Il a ſoûtenu ſa depoſition en *preſence* de l'accuſé. On paſſe outre à un compulſoire tant en *preſence* qu'abſence. On dit auſſi, que des armées ſont en *preſence*, quand elles ſont campées ou rangées en bataille l'une devant l'autre. Cet enfant a fait paroiſtre en *preſence* de ſon pere, après s'être marié malgré lui. On fait rougir les gens modeſtes, quand on les loüe en leur *preſence*.

PRESENCE, ſignifie auſſi, Aſſiſtance. A la levée d'un ſcellé des mineurs ou des abſens, la *preſence* d'un ſubſtitut eſt neceſſaire. Dans un enterrement on paye la *preſence* ou l'aſſiſtance du Curé, la *preſence* des Chanoines au Chœur. La *preſence* d'un Maiſtre fait bien travailler les Ouvriers. On appelle *droit de preſence*, une certaine ſomme fixe qu'on paye à ceux qui ſont actuellement preſents en un Bureau pour les obliger à être plus aſſidus dans leur fonction: & ainſi on a aſſigné un *droit de preſence* aux Treſoriers de France reſidents ſur les lieux. Les gens d'affaires ont auſſi un *droit de preſence*, quand ils aſſiſtent au Bureau.

PRESENCE, ſe dit auſſi en choſes ſpirituelles & morales. Cet homme a une grande *preſence* d'eſprit, de memoire, c'eſt à dire, il l'a ſubtil & prompt. Pour bien entendre la Meſſe, il ne faut pas ſeulement une *preſence* corporelle, il faut encore une *preſence* de cœur.

PRESENT, ENTE. adj. Qui comparoiſt, qui eſt en preſence. Fut *preſent* en ſa perſonne Meſſire tel: c'eſt le commencement de tous les contracts. A tous *preſens* & à venir: c'eſt le commencement de tous les Edits. A tous ceux qui ces *preſentes* Lettres verront: c'eſt le commencement de toutes les ſentences. Ceux qui

preſent à l'action. Le Regne *preſent*, le ſiecle *preſent*, l'état *preſent* des affaires. Un bon General doit eſtre *preſent* par tout. Un abſent pour le ſervice du Roy, ou de la Communauté, eſt reputé *preſent*.

On appelle un poiſon *preſent*, celuy qui eſt violent, & qui tuë en peu de temps.

PRESENT, ſe dit figurément en choſes ſpirituelles & morales. On appelle un eſprit *preſent*, celuy qui ſe poſſede bien, qui a la conception prompte & la repartie vive. On dit qu'une choſe eſt encore *preſente* à ſa memoire, pour dire, qu'on s'en ſouvient bien. Les ſonges rendent les objets *preſents* à noſtre imagination.

PRESENT, ſe dit auſſi ſubſtantivement. On ne ſonge pas à joüir du *preſent*, & on ſouhaitte l'avenir. Le *preſent* vaut mieux que l'abſent. Il eſt ordonné qu'il ſera contraint en vertu des *preſentes*, qu'il payera au porteur des *preſentes*, qu'il ſatisfera tant pour le *preſent* que pour le paſſé. Vous partirez auſſi-toſt la *preſente* receuë.

PRESENT, en termes de Grammaire, ſe dit de la premiere inflection des verbes, qui marque le temps *preſent*, celuy où l'on eſt. Le *preſent* de l'Indicatif, de l'Optatif & du Subjonctif.

A PRESENT, adv. Maintenant. Le temps d'*à preſent*, les vers d'*à preſent*. Nous ſommes *à preſent* en liberté. Je n'ay rien de nouveau à vous dire *à preſent*, pour le *preſent*. On dit en Pratique, Dés *à preſent*, comme deſlors, & deſlors comme dés *à preſent*. Vaugelas a taché de bannir ce mot avec une grande injuſtice.

PRESENT. ſ. m. Don gratuit. On envoye aux eſtrenes des *preſens* à ſes amis. On fait aux mariés des *preſens* de nopces. Les Rois ſont de grands *preſens* aux Ambaſſadeurs. On n'aborde point les Rois Orientaux ſans leur faire de beaux *preſens*. Dieu ne demande que noſtre cœur en *preſent*.

On appelle auſſi *preſent*, le don gratuit que le Clergé, ou les Eſtats font au Roy. Ce mot vient de *præſentia*, parce qu'on les doit donner en la main d'une perſonne preſente. Car comme il eſt dit en la Loy XVIII. *ff. de verb. ſign. Abſentibus res donari dicuntur; munera autem miſſi, & præſentia offerri.*

On dit proverbialement, que les *preſents* valent mieux que les abſents; faiſant equivoque du don avec la preſence de quelqu'un.

PRESENTATEUR. ſ. m. Patron d'un Benefice, qui y nomme. De la Cure d'un tel lieu le Seigneur eſt le *Preſentateur*, & l'Evêque le Collateur.

PRESENTATION. ſ. f. Offrande, qui ſe dit en cette phraſe: On celebre la Feſte de la *Preſentation* de Noſtre Dame au Temple.

PRESENTATION, ſe dit au Palais de pluſieurs Lettres qu'on lit, qu'on publie, dont on donne la connoiſſance. On fait des harangues à la *preſentation* des Lettres du Chancelier, des Ducs & Pairs. Un porteur de remiſſion doit faire la *preſentation* de ſes Lettres, & en entendre la lecture à genoux. Quand à la *preſentation* d'une Lettre de change on fait refus de l'accepter, il la faut faire proteſter.

PRESENTATION, en Juriſprudence Canonique, ſe dit de l'acte de nomination que le Patron d'un Benefice fait au Collateur pour obtenir ſa proviſion. Un Laïque a quatre mois pour faire la *preſentation* d'un Benefice où il a droit de patronage; & s'il l'a faite d'une perſonne incapable, il peut faire une ſeconde *preſentation* dans quatre autres mois. Une proviſion eſt nulle qui eſt ſans la *preſentation* du Patron Laïque.

PRESENTATION, ſe dit auſſi d'une comparution en Juſtice. On ne reçoit perſonne à plaider, qu'il n'ait fait ſa *preſentation* à un Greffe, qu'on nomme pour cela le *Greffe des preſentations*. Une *preſentation* au criminel ſe doit faire en perſonne. Le defaut à faute de *preſentation* emporte profit.

PRESENTATION, ſe dit auſſi du droit du Procureur qui offre d'occuper en une cauſe. Un Procureur ſe fait payer un écu pour ſa *preſentation*, & il ne luy eſt deu que 7. ſ. 6. d.

PRESENTEMENT. adv. Maintenant, tout à l'heure. Nos peres ne vivoient pas avec tant de luxe qu'on fait *preſentement*, en ce temps-cy. Voilà un ordre arrivé, il faut partir *preſentement*, ſans tarder. Je ſeray à vous tout *preſentement*, c'eſt à dire, dans peu de temps.

PRESENTER. v. act. Offrir en preſent. Les Mages d'Orient *preſenterent* de l'or, de la myrrhe & de l'encens à Nôtre Seigneur dans ſa creche. Ce Gentilhomme a *preſenté* ſon fils au Roy pour eſtre ſon Page. Un écu qu'on *preſente* à un Advocat ne luy fait point de peur.

PRESENTER, ſignifie auſſi, de quelque façon que ce ſoit, Offrir, mettre à la main. Un galant *preſente* la main à une Dame pour luy aider à marcher. Si-toſt qu'on eſt dans cette maiſon, on vous *preſente* des cartes. *Preſentez.* à un tel le bon jour de ma part, *preſentez.* luy mes baiſemains.

PRESENTER, ſignifie quelquefois ſimplement, Faire connoiſtre une perſonne à une autre. Il a prié un ami de le *preſenter* à Mr. le Cardinal pour luy faire la reverence. Il l'a *preſenté* à une telle Dame pour avoir une entrée chez elle. Un parrain *preſente* un enfant au Baptême.

PRESENTER, ſignifie encore, Nommer à un Benefice. Cet Abbé *preſente* à grand nombre de Cures & de Benefices. Il faut *preſenter* à l'Evêque, & il confere. En Regale le Roy ne nomme ni ne *preſente*, il confere de plein droit.

PRESENTER, ſignifie auſſi, Oppoſer, ſe trouver en preſence pour combattre. Un Bataillon *preſente* les piques de tous coſtez: quand il *preſente* le flanc, il eſt bientoſt deffait. Ce General *preſenta* la bataille à ſon ennemi. Les ennemis fuyent & n'oſeroient ſe *preſenter* devant ce Conquerant. Les Martyrs *preſentoient* leurs teſtes aux bourreaux. Quand on a receu un ſoufflet ſur la droite, il faut *preſenter* la gauche. On luy eſt venu *preſenter* un cartel, faire un deffi.

PRESENTER, ſignifie encore, Comparoir en Juſtice. Un Procureur qui a manqué de ſe *preſenter* au Greffe, doit en ſon nom les deſpens. Il ne s'eſt preſenté *perſonne* ſur le Barreau pour deffendre cette cauſe. Il ne s'eſt *preſenté* qu'un encheriſſeur à cette adjudication. On dit auſſi, qu'on a *preſenté* un criminel à la queſtion, pour dire, qu'on a fait ſemblant de la luy vouloir faire ſouffrir.

PRESENTER, ſe dit auſſi des Lettres qu'on met en main, qu'on fait connoiſtre. Il a *preſenté* ſes Lettres de creance. Un Ancien a *preſenté* au ſerment d'Advocat ce Licentié, il a fait voir ſes Lettres. On a *preſenté* des Lettres au Sceau qui ont été rebutées. Sur la requeſte *preſentée* au Roy en ſon Conſeil: c'eſt ainſi que commencent les Arreſts. Quand on *preſente* un compte, il faut l'affirmer veritable. On dit auſſi, qu'un beau jet d'eau ſe *preſente* à la veuë en entrant dans ce jardin, &c. pour dire, on le trouve devant ſoy.

PRESENTER, ſe dit figurément en choſes morales. La premiere difficulté qui ſe *preſente* ſur cette matiere eſt de ſçavoir, &c. Voilà le fait qui ſe *preſente* à juger. Ce nom ne ſe *preſente* pas maintenant à ma memoire. Un phantoſme s'eſt *preſenté* à ſon imagination. La verité ne ſe *preſente* pas d'abord à l'entendement, on a de la peine à la trouver.

On dit proverbialement, *Preſenter* le chat par les pates, quand on ne propoſe une affaire que par l'endroit où il y a le plus de difficulté. On dit auſſi, Il ne faut pas laiſſer échapper l'occaſion quand elle ſe *preſente*.

PRESENTÉ, ÉE. part.

PRESERVATIF, IVE. adj. & ſubſt. Remede qui ſert à ſe precautionner, à ſe garentir d'un mal qui menace. Au temps de la peſte il faut prendre des *preſervatifs* contre le mauvais air. Le vin, les cardiaques ſont de bons *preſervatifs*. Ce remede ne guerit pas, mais c'eſt un *preſervatif*. Cette drogue n'eſt pas purgative, mais *preſervative* & corroborative.

PRESERVER. v. act. Garentir de quelque mal. On dit par forme de ſouhait, Dieu vous *preſerve* de mal & de fortune. Une bonne cuiraſſe l'a *preſervé* de pluſieurs mouſquetades. Le zele de cet homme qui a ſecouru les peſtiferez l'a *preſervé* juſqu'icy. Une ſaignée faite à propos *preſerve* d'une maladie qui menaçoit. Le ſel *preſerve* de corruption.

PRESERVÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

PRESIDENCE. ſ. f. La qualité de Preſident. La premiere *Preſidence* d'un tel Parlement eſt vacante. Il y a force brigue pour cette *Preſidence*.

PRESIDENT. ſ. m. Chef, ou Moderateur d'une Compagnie, d'une Aſſemblée. Le *Preſident* de l'Aſſemblée du Clergé, le *Preſident* des Eſtats. Le plus ancien, le Doyen eſt d'ordinaire le *Preſident*, où il n'y en a point de creé, ou de preſent.

PRESIDENT, ſe dit plus ſouvent d'un Officier creé pour preſider toûjours à une Compagnie. Le Premier *Preſident* du Parlement, de la Chambre des Comptes, de la Cour des Aides, des Monnoyes, des Eſleus, &c. Les *Preſidents* à mortier, ou Grands *Preſidents*, qu'on appelle *Mrs. du grand Banc*, ſont les *Preſidents* de la Grand' Chambre & de la Tournelle. Les *Preſidents* des Enqueſtes, des Requeſtes, & du Grand Conſeil, ne ſont que de ſimples Commiſſions. On appelle *Preſidentes*, les femmes des *Preſidents*.

PRESIDENT, ſe dit auſſi dans l'Univerſité d'un Docteur, ou Profeſſeur qui preſide à des diſputes du College, ſoit Theologie, Philoſophie, ou autres. Un tel Evêque étoit *Preſident* à un tel Acte. On dit auſſi d'un homme altier & hautain, qu'il fait le *Preſident* en une aſſemblée, lors qu'il la veut maiſtriſer, & y regenter comme il luy plaiſt.

PRESIDENTAL, ALE. adj. Ce qui concerne le Preſident. Voilà un homme qui affecte une gravité *preſidentale*. Celuy-là eſt ſçavant en Droit, en Pratique, il a toutes les qualitez *preſidentales*. La robbe *preſidentale* eſt differente de celle des autres Magiſtrats.

PRESIDER. v. n. Eſtre à la teſte d'une aſſemblée pour la regir & moderer, pour recueillir les voix. *Preſider* aux Conciles, aux Eſtats, aux Chambres & Tribunaux de Juſtice, aux Actes de College. C'eſt un tel Preſident qui *preſide*, qui donne l'audience. En l'abſence des Preſidents le plus ancien Conſeiller *preſide*. On a prié un tel Docteur de *preſider* à cet Acte. Cet homme eſt hautain & ambitieux, il veut *preſider*, par tout où il eſt. Ce mot vient de *pro* & *ſedere*.

PRESIDER, ſignifie auſſi, Gouverner, eſtre maiſtre. Selon les Payens, la Fortune *preſide* à la plus-part des choſes du monde, en diſpoſe à ſon plaiſir; ſelon les Chreſtiens, c'eſt la Providence. On dit, l'aſtre qui *preſidoit* à ſa naiſſance. Les heures planetaires ſont faites pour marquer l'aſtre qui *preſide* à chaque jour, comme la Lune au Lundy, Mars au Mardy, &c. L'ame *preſide* dans le corps. Il y avoit des gens qui *preſidoient* aux Jeux Olympiques.

PRESIDIAL. ſ. m. Compagnie de Juges établie dans les villes conſiderables pour y juger les appellations des Juges ſubalternes & des villages dans des matieres mediocrement importantes. On dit au plurier, les Juges *Preſidiaux*. L'Edit des *Preſidiaux* a deux chefs. Par le premier ils peuvent juger definitivement & ſans appel juſqu'à la ſomme de 250. livres, ou 10. livres de rente; par le deuxiéme chef juſqu'à la ſomme de 500. livres par proviſion, ou 20. livres de rente. L'Edit des *Preſidiaux* eſt du Roy Henry II. & de l'année 1554.

PRESIDIAL, ſe dit auſſi du lieu où s'exerce cette Juſtice. Ce Procureur eſt allé *au Preſidial*. Le *Preſidial* eſt baſti, ou ſe tient en un tel lieu. Ce n'eſt pas une cauſe du *Preſidial*, elle n'eſt que du Bailliage. Quand on donne un jugement *preſidial*, on dit par jugement dernier, & non pas ſouverain, ni en dernier reſſort.

PRESIDIALEMENT. adv. ſe dit des jugements qu'on donne au Preſidial, lors qu'un Prevoſt des Mareſchaux a inſtruit un procés pour un cas royal & prevoſtal contre des vagabonds & autres gens jugez de ſa competence, & qu'il le vient juger avec ſept Conſeillers du Preſidial: alors il juge ſans appel, & on dit que la ſentence eſt rendue *preſidialement* & en dernier reſſort, ou prevoſtalement.

PRESME D'ESMERAUDE. ſ. m. C'eſt une pierre precieuſe demi tranſparente & demi opaque, que les Anciens appellent *praſma*. Elle eſt tenuë pour la mere des eſmeraudes, & eſt meſlée de pluſieurs couleurs, de jaune, de verd, de blanc & de bleu, avec quelques taches noiraſtres. De Roſnel dans ſon Mercure Indien.

PRESME, ou *Premeſſe*, ſe diſoit auſſi en vieux termes de Pratique, pour ſignifier, Retrait lignager. En ce ſens Menage aprés Ragueau derive ce mot de *proximus*, ou *proximitas*, alleguant qu'on diſoit autrefois *preſme*, pour dire, *le plus proche*.

PRESOMPTIF, IVE. adj. Terme de Palais, qui ſe dit en cette phraſe: Un heritier *preſomptif*, qui eſt le parent le plus proche & le plus habile à heriter ab inteſtat, qu'on preſume devoir heriter, s'il n'en eſt point empeſché par la diſpoſition contraire d'un teſtateur.

PRESOMPTION. ſ. f. Orgueil, trop bonne opinion qu'on a de ſoy-même, qui fait traiter les autres avec mépris. C'eſt la *preſomption*, l'orgueil de Lucifer, qui eſt cauſe de ſa cheute. Les Auteurs ſont ſujets à avoir de la *preſomption*, de la vanité.

PRESOMPTION, eſt auſſi un ſoupçon, une opinion qu'on ſe met dans l'eſprit fondée ſur une façon ordinaire de raiſonner, ſur de certains ſignes, ou circonſtances. Les indices, les violentes *preſomptions* ſont des demi-preuves d'un crime. Toutes les *preſomptions* ſont contre luy. Il y a des *preſomptions* de Droit, *Juris & de Jure*, qui n'admettent point de preuve au contraire.

PRESOMPTUEUX, EUSE. adj. Vain, orgueilleux. On a une averſion naturelle contre les gens *preſomptueux*.

PRESOMPTUEUSEMENT. adv. D'une maniere preſomptueuſe. Il ne faut pas raiſonner *preſomptueuſement* dans les matieres de la foy, s'en fier à ſa raiſon.

PRESQUE. adv. Quaſi, peu s'en faut. Il eſt *preſque* mort. Il ne voit *preſque* goutte. Il étoit *preſque* arrivé. Il eſt *preſque* nuit. Il n'a pas *preſque* parlé de mon affaire. & s'il l'a jugée. Les ennemis ont été *preſque* tous deffaits. Ce n'eſt *preſque* rien. C'eſt *preſque* tout un.

PRESQU'ISLE. ſ. f. Eſtenduë de pays qui ne tient au continent que par un iſthme, ou une langue de terre, & qui eſt d'ailleurs entourée d'eau. C'eſt la même choſe que *Peninſule* ou *Cherſoneſe*. Le Peloponneſe eſt une *Preſqu'iſle*, ou *Peninſule*.

PRESSAMMENT. adv. D'une maniere preſſante. Cet homme pourſuit ſes ennemis, ſes parties fort *preſſamment*, il ne leur donne point de relâche.

PRESSANT, ANTE. adj. Qui oblige à ſe haſter, qui importune. Un vaiſſeau qui eſchoüe eſt un *preſſant* danger. C'eſt un devoir, une obligation *preſſante*, de ſecourir ſes parents, ſes amis. Une affaire *preſſante* eſt celle qu'on va juger. On appelle un homme *preſſant*, un importun qui veut obliger à faire promptement une choſe à laquelle on a de la repugnance.

PRESSE. ſ. f. Foule de peuple qui veut entrer en un lieu qui ne le peut pas contenir commodément. Il y avoit une telle *preſſe* à cette ceremonie, que je n'y pus entrer. Les coupeurs de bourſe font bien leurs affaires à la *preſſe*. Cet Officier eut du mal à fendre la *preſſe*. A la *preſſe* vont les fous.

PRESSE, ſe dit auſſi de l'empreſſement qu'on a à faire, ou à voir quelque choſe. La *preſſe* eſt au bled, au bois, chacun en veut avoir. Tout le monde va boire du caffé; mais je n'y ſeray pas la *preſſe*. Cette affaire eſt fort ruineuſe, il n'y a pas grande *preſſe* à s'y fourrer, à y encherir.

PRESSE, ſe dit auſſi d'une machine de bois qui ſert à ſerrer fort eſtroitement quelque choſe. Elle eſt compoſée de deux pieces de bois unies qui ſe ſerrent tant qu'on veut par le moyen de deux vis qui les aſſemblent. Une *preſſe* à mettre du linge plié, à relier des livres, à extraire des jus de viande, ou du ſuc des herbes. Les Menuiſiers ont auſſi des *preſſes* pour ſerrer, pour refendre le bois.

PRESSE, ſe dit particulierement de la machine qui ſert à imprimer, ſoit des eſtampes, ſoit des feuilles d'un livre. Les Auteurs diſent que leur livre eſt ſous la *preſſe*, lors qu'ils le mettent au jour; qu'ils font rouler la *preſſe*. Cet Imprimeur a tant de *preſſes* roulantes dans ſon Imprimerie.

PRESSE, ſe dit auſſi du nombre des feuilles que des Imprimeurs peuvent tirer en un jour. La *preſſe* étoit cy-devant de 1500. feuilles: elle eſt reduite maintenant à 1250.

PRESSE, ſe dit auſſi d'une machine à marquer la monnoye ſans le ſecours du marteau. Elle ne conſiſte qu'en une vis qui pouſſe le coin, & fait une violente impreſſion ſur la monnoye par le moyen d'un levier qui la ſerre.

PRESSE, ſe dit figurément en Morale, en parlant des choſes fâcheuſes ou dangereuſes. Ce brave s'étoit engagé trop avant dans la meſlée, ſon ami eſt venu qui l'a tiré de la *preſſe*. Ce Financier s'étoit bien engagé pour ſes aſſociez, mais il s'eſt tiré de la *preſſe*, il a retiré les deniers qu'il leur avoit preſté. On dit auſſi, qu'un homme eſt en *preſſe*, pour dire, qu'il eſt en priſon; que ſes meubles ſont en *preſſe*, pour dire, qu'ils ſont en gage.

PRESSE, ſignifie auſſi une ſorte de peſche qui ne quitte point le noyau, que les Latins nomment *duracina perſica*.

EN PRESSE. adv. D'une maniere preſſée. On met du linge *en preſſe*, du drap *en preſſe*. On dit auſſi, qu'on eſt *en preſſe*, quand on eſt trop ſerré par la foule du monde.

PRESSEMENT. ſ. m. Action de ce qui preſſe. Il ne ſe dit gueres qu'en Phyſique du *preſſement* de l'air, par le moyen duquel on explique pluſieurs effets de la nature.

PRESSE'MENT. adv. En haſte, en diligence. On l'a fait partir fort *preſſement* pour porter cette importante nouvelle.

PRESSENTIMENT. ſ. m. Prevoyance qui nous fait connoiſtre, qui nous advertit de ce qui doit arriver, & qui vient ou d'un raiſonnement prudent & juſte, ou d'un mouvement naturel, ſecret & inconnu. J'ay eu quelque *preſſentiment* que cette affaire ne reüſſiroit pas. Un heureux *preſſentiment* m'a empéché de m'embarquer dans ce navire, que j'ay ſceu depuis avoir fait naufrage.

PRESSENTIR. v. act. Prevoir l'advenir ou par prudence, ou par un inſtinct ou preſſentiment naturel. Ce Miniſtre avoit bien *preſſenti* que cette guerre ſeroit malheureuſe, il s'y eſt oppoſé tant qu'il a pû. Les hirondelles *preſſentent* la pluye. On tient que les rats *preſſentent* la ruine d'une maiſon, qu'ils s'en retirent.

PRESSENTIR, ſignifie auſſi, Sonder quelqu'un, découvrir adroitement ſa penſée, ſon deſſein, ſa reſolution, ſi on l'aura favorable, ou contraire dans une entrepriſe qu'on veut faire, où il peut ſervir, ou nuire. Devant que de faire cette propoſition à la Cour, il faut *preſſentir* la penſée des Miniſtres. J'ay *preſſenti* l'advis de mon Rapporteur, il s'eſt un peu ouvert à moy.

PRESSENTI, IE. part. paſſ. & adj.

PRESSER. v. act. Serrer avec une preſſe, ou quelque choſe de peſant. On tabiſe la ſoye en la *preſſant* ſous la calandre. Les Tailleurs *preſſent* leurs habits avec un carreau pour en applatir les coûtures. Les Chymiſtes *preſſent* les choſes dont ils veulent épreindre le ſuc.

PRESSER, ſignifie auſſi, Se ſerrer pour occuper moins de place. Il ſe faut *preſſer* pour donner une place à cette Dame. On eſt fort *preſſé* au Sermon de ce Predicateur. Quand on *preſſe* l'eau dans une pompe, cela la fait monter en l'air.

PRESSER, ſignifie auſſi, Se haſter, faire diligence. Si vous ne *preſſez* voſtre cheval, vous n'arriverez pas de jour. Les Italiens ne ſe *preſſent* jamais de répondre, de conclurre. Chacun ſe *preſſe* à luy rendre ſervice. Il faut avoir patience, il n'y a rien qui *preſſe*.

PRESSER, ſignifie auſſi, Pourſuivre vivement, tant au combat, qu'à la diſpute. Ce General a bien *preſſé* les ennemis, les a pourſuivis l'épée dans les reins. Voſtre partie *preſſe* le jugement de voſtre procés, le ſollicite vivement. Cette raiſon l'a ſi fort *preſſé*, qu'il s'eſt rendu, qu'il n'y a pû répondre. Il m'a tant *preſſé* de luy preſter de l'argent, que je n'ay pû m'en deffendre. On dit auſſi, L'affaire *preſſe*; la ſaiſon, le temps *preſſe*; l'heure *preſſe*. Ce mot vient de *preſſare*, frequentatif de *premere*.

PRESSIS. ſ. m. Suc, ou jus exprimé de quelque viande, de quelques herbes. On a donné à ce malade un *preſſis* de perdrix.

PRESSIS, ſe dit figurément en Morale, d'un extrait de ce qu'il y a de bon dans un Livre. Cet abregé eſt un *preſſis* de toute la Philoſophie.

PRESSOIR. ſ. m. Grande machine propre pour preſſer de la vendange, ou autres fruits dont on veut tirer ou eſpreindre le jus, la liqueur, enſorte que le marc demeure tout ſec. L'arbre, la vis d'un *preſſoir*. Le raiſin au ſortir de la cuve ſe met ſous le *preſſoir*. Il y a auſſi des *preſſoirs* à verjus, à cidre, à huile. Ce Seigneur a un *preſſoir* bannal, où tous les habitans doivent porter leur vendange.

On dit proverbialement d'une perſonne qu'on a fait rougir, qu'elle eſt devenuë rouge comme la ſebile d'un *preſſoir*. Ce mot vient du Latin *preſſorium*. Menage. Les Italiens diſent *palmento*, & les Latins *parmentum*, *torcular*.

PRESSURAGE. ſ. m. Liqueur qu'on tire du marc qu'on a mis ſous le preſſoir. Le vin de *preſſurage* eſt le moins eſtimé, & eſt plus chargé. La dixme ne ſe paye gueres qu'en vin de *preſſurage*.

PRESSURAGE, eſt auſſi ce qu'on donne au Seigneur pour le droit de ſon preſſoir bannal. Le droit de *preſſurage* ſe paye ordinairement en eſpeces.

PRESSURER. v. act. Mettre le marc, du raiſin, ou d'autres fruits ſous le preſſoir pour en extraire la liqueur juſqu'à la derniere goutte. Le vin qu'on a *preſſuré* ſe garde mieux. On appelle auſſi *preſſurer* la lie, quand on en tire tout le vin, juſqu'à ce qu'elle ſoit entierement ſeche.

On dit figurément, *Preſſurer* la bourſe de quelqu'un, quand on luy tire juſqu'au dernier denier.

PRESSURIER. ſ. m. Garde ou Fermier du preſſoir, ou celuy qui fait aller la machine.

PREST. ſ. m. Action par laquelle on accommode un voiſin, un ami, de quelque choſe dont il a beſoin, à la charge de le rendre en un certain temps. Ce billet, cette obligation eſt cauſée pour pur & loyal *preſt*. Il ne

luy

luy a pas vendu ſon cheval, il ne luy a laiſſé qu'en *preſt*. On n'entre point dans les Fermes du Roy, ſans faire des *preſts* & avances. L'abus des Financiers a obligé à la revocation des *preſts*. Les *preſts* ſur gages, & uſure ſont defendus.

PREST des gens de guerre, eſt une avance qu'on fait de dix jours en dix jours aux ſoldats, de quelque argent, en attendant leurs monſtres, pour leur aider à ſubſiſter.

PREST, en termes de Finances, eſt une certaine ſomme taxée qu'on fait payer aux Officiers pour eſtre admis à payer la Paulette.

PREST, PRESTE. adj. Qui eſt en eſtat de partir, ou de faire quelque choſe. Un ſoldat doit eſtre toûjours *preſt* d'obeïr, de marcher, de combattre, doit tenir ſes armes *preſtes*. Ce General eſt tout *preſt* de donner bataille, de camper. La ville eſt *preſte* à ſe rendre.

On dit auſſi, La Meſſe eſt *preſte*, le diſner eſt *preſt*. Les femmes ne ſont jamais *preſtes*, elles ſont toûjours attendre. Ce procés eſt *preſt* à juger. Il faut eſtre toûjours *preſt* pour mourir, car on n'en ſçait point l'heure. On dit d'un ſcelerat, que c'eſt un homme *preſt* à tout faire. On dit une fille *preſte* à marier, des fruits *preſts* à cueillir, pour dire, qu'ils ſont meurs. Cet homme eſt toûjours *preſt* à rire, *preſt* à ſervir ſes amis.

PREST, ſignifie encore, Preparé. Cet Advocat n'eſt pas *preſt*, il luy faut du temps pour eſtudier ſa cauſe. Ce menteur a toûjours des deffaites, des excuſes toutes *preſtes*.

On dit proverbialement d'une choſe qui tirera en longueur, que ce n'eſt pas viande *preſte*. Ce mot vient du Latin *preſto eſſe*.

PRESTANCE. ſ. f. Bonne mine d'une perſonne qui a une belle taille, de la majeſté, de la gravité. Ce Prince a une belle *preſtance*, il eſt parfaitement bien fait. Cette Dame a une belle *preſtance*, eſt d'une grande taille & fort majeſtueuſe.

PRESTANT. ſ. m. Un des principaux jeux de l'orgue. Il eſt de quatre pieds, quand il eſt ouvert; ou de deux, quand il eſt bouché & accordé à la quinziéme de la montre. Il s'appelle ainſi, parce qu'il ſert à regler les tons de l'orgue, à cauſe qu'il eſt proportionné à la voix des hommes.

PRESTATION. ſ. f. Terme de Palais, ſe dit en cette phraſe: Voilà l'acte de ſa *preſtation* de ſerment. Un Officier ne peut exercer ſa charge, qu'aprés ſa *preſtation* de ſerment entre les mains du Roy, ou de ceux qui le doivent recevoir.

On dit auſſi une *preſtation* annuelle, ou quotidienne, de certaines rentes, ou livrées de fruits en eſpeces qu'on donne à des Religieux, Chanoines, ou autres perſonnes ſemblables. On ne peut ſaiſir ces *preſtations* qui tiennent lieu d'aliments.

PRESTE. adj. Qui ſe fait viſte & en peu de temps. Les Charlatans ſont *preſtes* & ſubtils à faire leurs tours, à joüer des gobelets. Un Baſque eſt *preſte* à faire un meſſage, à revenir. Le chat eſt *preſte* à attraper quelque morceau.

On dit auſſi adverbialement, Allons *preſte*, alaigrement.

PRESTEMENT. adv. D'une maniere prompte & preſte. Ce coupeur de bourſe a fait ſon coup bien *preſtement*, bien viſte & adroitement; il s'eſt ſauvé *preſtement*.

PRESTER. ſ. m. eſt un meteore qui ſe fait d'une exhalaiſon pouſſée des nuës en bas avec telle violence, que par la colliſion de l'air elle s'enflamme. Le *preſter* eſt different de la foudre par la difference de ſon inflammation, & parce qu'il bruſle & briſe tout ce qu'il touche avec plus de violence. Ce mot eſt purement Latin, & Grec, & l'on eſt obligé de s'en ſervir en François faute d'autre pour expliquer ce meteore. Il a été ainſi nommé, par la reſſemblance qu'il a avec une eſpece de ſerpent que les Grecs appellent *preſter*, & autrement *dipſas*.

PRESTER. v. act. Donner en preſt pour un temps quelque choſe, à la charge de la rendre, ou de la payer. Le Seigneur a dit qu'il falloit *preſter*, ſans en eſperer de profit. On ne *preſte* gueres ſans bonne caution, ou nantiſſement. Ce Marchand *preſte* ſes marchandiſes, mais il s'en fait payer avec uſure. Ce mot vient du Latin *preſtare*, Menage; comme emprunter de *impræſtare*, & *preſt* de *præſtus*, qu'on a dit au même ſens dans la baſſe Latinité.

PRESTER, ſignifie auſſi, Donner quelque aſſiſtance, ou ſoulagement. Il luy a *preſté* la main pour ſe relever, pour luy aider à remuer ce fardeau, pour venir à bout de cette entrepriſe. Il eſt enjoint aux communes de *preſter* main forte à l'execution des ordres de la Juſtice. On le dit encore en ces phraſes. Les Grands *preſtent* l'oreille aux flatteurs, c'eſt à dire, les eſcoutent. Les braves *preſtent* le collet à tous ceux qui ſe preſentent, c'eſt à dire, ne craignent point leurs attaques. On dit auſſi, *preſter* le ſerment, quand on fait un ſerment en Juſtice pour exercer quelque charge ou commiſſion. On dit auſſi, qu'on ne fait que *preſter* ſon nom, quand on fait quelque acte ſimulé.

On dit auſſi, pour blaſmer une meſdiſance qu'on fait de quelqu'un, C'eſt une charité qu'on luy *preſte*.

PRESTER, ſe dit auſſi au neutre parmi les Artiſans, des cuirs qui s'allongent. Le veau *preſte* davantage que la vache. Le marroquin *preſte*, s'eſtend beaucoup.

PRESTÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

PRESTER. ſ. m. Action de celuy qui preſte. On dit proverbialement, Ami au *preſter*, ennemi au rendre: ce qui tire ſon origine d'un vieux proverbe Latin, *Non præſtabis; ſi præſtabis, non habebis; ſi habebis, non tam citò; ſi tam citò, non tam bonum; ſi tam bonum, non tam benè*. On dit que c'eſt un *preſter* à jamais rendre, quand on preſte à un inſolvable, ou à un ingrat.

PRESTESSE. ſ. f. Terme de Manege. Diligence. Ce cheval manie avec grande *preſteſſe*.

PRESTEUR, EUSE. Celuy qui preſte. Il n'eſt *preſteur*, s'il veut preſter, qui ne faſſe un detteur, dit Marot au Roy. Rabelais a fait un plaiſant Chapitre pour loüer les *Preſteurs* & les Emprunteurs. On fait le procés aux *preſteurs* ſur gages, comme à des uſuriers.

PRESTIMONIE. ſ. f. Eſpece de Benefice qu'un Preſtre deſſert. Quelques-uns ont appellé des Chapelles Presbyterales qui ne peuvent eſtre poſſedées que par un Preſtre, des *preſtimonies*. Mais ſa plus vraye ſignification eſt la deſſerte d'une Chapelle ſans titre ni collation, comme ſont la plus-part de celles qui ſont dans des chaſteaux où on dit la Meſſe, qui ſont de ſimples Oratoires non dotez. Et auſſi on le dit de certains Offices perpetuels donnez à des Preſtres habituez dans des Chapitres, ou autres Egliſes, ou à des Religieux, qui ne ſont que des commiſſions de Meſſes à dire pour leur aider à ſubſiſter par cette retribution. Le mot vient à *præſtatione quotidianâ*. Panorme a fait un Traité particulier des *Preſtimonies*. Quelques-uns ont appellé *preſtimonie*, le bail ou la conceſſion faite de quelque fonds ou revenu eccleſiaſtique appartenant à quelque Monaſtere, à quelque particulier, pour en joüir pendant ſa vie. Mais Du Moulin dit que la *preſtimonie* eſt un Benefice profane, qui eſt neanmoins un titre perpetuel, & office eccleſiaſtique, auquel ſont attachés certains revenus qu'il eſt permis de vendre, & qu'on peut poſſeder ſans tonſure, comme ſont les Marguilliers Laïques de Nôtre Dame. Il adjouſte dans ſes regles de Chancelerie, que les Chanoinies des Saintes Chapelles ſont des Benefices de cette nature, & qui ſe poſſedent de la même maniere. La plus certaine opinion eſt, que la *preſtimonie* eſt un fonds ou revenu affecté par un Fondateur à l'entretien ou à la ſubſiſtance d'un Preſtre, ſans eſtre erigé en titre de Benefice, de Chapelle, Prebende, ni de Prieuré, & qui n'eſt

n'eſt ſujet ni au Pape, ni aux Ordinaires, mais dont le Patron & ceux qui ont droit de luy ſont Collateurs, en ſorte qu'ils y nomment & conferent de plein droit. Il y a un Benefice de cette nature au village de Vitri prés de Paris, qui eſt preſentement poſſedé par un des Curés du lieu.

PRESTOLE'. ſ. m. Terme odieux, dont on ſe ſert pour mespriſer un Preſtre indigne de ſon caractere. Ce n'eſt qu'un miſerable *Preſtolé*, un Vicaire de village qui a jetté un devolut ſur ce Benefice.

PRESTRE. ſ. m. Qui fait les ſacrifices & les ceremonies ſacrées. Les faux Dieux chez les Payens ont eu leurs *Preſtres*, des *Preſtres* de Mars, d'Hercule, d'Iſis, &c. Ils ont eu auſſi des *Preſtreſſes*, des femmes qui rendoient des oracles. Les Juifs ont eu un Ordre de *Preſtres* & de Levites qui ſervoient au Temple; & le Grand *Preſtre*, qui eſtoit le Chef de la Loy des Juifs, Aaron & ſes deſcendans: & c'eſt en ce ſens que JESUS-CHRIST eſt appellé le Grand *Preſtre* ſelon l'ordre de Melchiſedech. Les Mahometans ont auſſi de Grands *Preſtres*, qu'ils appellent *Schoik* & *Mophti*. Les Indiens & les Chinois en ont qu'ils appellent *Bramins* & *Bonzes*.

En Chreſtienté les *Preſtres* ſont ceux qui ont receu un ordre, ou caractere ſacré, qui leur donne le pouvoir de celebrer & d'abſoudre. Tous les Eveſques doivent eſtre *Preſtres*. Il y doit avoir cinquante Cardinaux *Preſtres*. Il faut ſe mettre au pied du *Preſtre* pour confeſſer ſes pechez. Cet homme eſt bien bleſſé, il faut viſte avoir un *Preſtre*.

On dit proverbialement en meſpriſant le peu d'induſtrie ou de capacité d'un homme, que c'eſt un pauvre *Preſtre*. On appelle auſſi *Preſtre* Martin, un homme qui chante & qui reſpond, qui interroge & qui ſatisfait à l'interrogation. Ce mot vient du Latin *presbyter*.

PRESTRE JEAN. ſ. m. On appelle ainſi l'Empereur des Abyſſins, parce qu'autrefois les Princes de ce pays eſtoient effectivement Preſtres, & que le mot de *Jean* en leur Langue veut dire *Roy*. Ce ſont les François qui les premiers les ont fait connoiſtre en Europe ſous ce nom, à cauſe qu'ils ont les premiers trafiqué avec leurs ſujets. On l'appelle autrement le *Grand Negus*. Son Empire eſtoit autrefois de grande eſtendue. Maintenant il eſt limité à ſix Royaumes, chacun de la grandeur du Portugal. Ce nom de *Preſtre Jean* eſt tout à fait inconnu en Ethiopie; & cette erreur vient de ce que ceux d'une Province où ce Prince reſide ſouvent, quand ils luy veulent demander quelque choſe, crient *Jean Coi*, c'eſt à dire, *mon Roy*.

Il y a un *Preſtre Jean* d'Aſie, dont parle M. Paolo Venitien en ſes Voyages. Il commande en la Province de Cangingu, entre la Chine & les Royaumes de Sifan & de Thibet. C'eſt un Royaume dont les Chinois font grand eſtat, pour eſtre bien policé, & rempli de belles villes bien fortifiées, quoy qu'ils meſpriſent fort tous les Royaumes eſtrangers. Quelques-uns ont dit qu'il étoit ainſi nommé d'un Preſtre Neſtorien, dont parle Albericus vers l'an 1145. Voyez du Cange ſur Joinville. D'autres diſent que c'eſt à cauſe que pour ſymbole de ſa Religion il a une main qui porte une croix.

PRESTRISE. ſ. f. Qualité & caractere de Preſtre. Il faut eſtre Diacre pour eſtre promeu à l'Ordre de *Preſtriſe*. La *Preſtriſe* eſt un caractere indelebile.

PRESUMER. v. neut. Avoir bonne opinion de ſoy. Les gens eſlevez en dignité ſont ſujets à *preſumer* trop d'eux-mêmes. Il ne faut jamais trop *preſumer* de ſes forces, de la grace de Dieu, croire qu'elle ne pourra manquer. Milon Crotoniate fut mangé des oiſeaux pour avoir voulu trop *preſumer* de ſa force corporelle.

PRESUMER, ſignifie auſſi, Se perſuader quelque choſe par quelques ſignes, indices, ou conjectures. Je *preſume* à voir le temps qu'il fait, qu'il y aura abondance de vin. Les Canoniſtes diſent qu'un eſcolier qui ſe trouve enfermé avec une fille n'eſt pas *preſumé* dire ſon Pater.

PRESUPPOSER. v. act. Faire eſtat qu'une choſe eſt de telle & telle maniere, pour fonder là-deſſus quelque raiſonnement. Quand on *preſuppoſe* que chacun fait ſon devoir, on ſe trompe groſſierement. Si on *preſuppoſe* que la mere nourrit, on explique facilement toutes les apparences celeſtes.

PRESUPPOSITION. ſ. f. Croyance qu'on a qu'une choſe eſt, ou peut eſtre ainſi. Il y a des *preſuppoſitions* qui ſont fauſſes, dont on tire neantmoins des veritez certaines, comme il arrive en la regle de fauſſe poſition de l'Arithmetique, ou de l'Algebre.

PRESURE. ſ. f. C'eſt un certain acide qu'on trouve dans l'eſtomach des veaux, quand ils n'ont mangé que du laict, ſi on les tuë avant que la digeſtion en ſoit faite. Bartholin prouve par là, qu'il y a un acide dans le ventre des animaux, qui ne ſe deſtruit point par la mort. C'eſt de la *preſure* qu'on ſe ſert ordinairement pour faire cailler le laict. On dit qu'il s'en trouve auſſi dans l'eſtomach des chevreaux; & il pourroit y en avoir auſſi dans celuy de l'homme. Ce mot vient du Latin *preſura*, parce qu'elle preſſe, eſpaiſſit & caille le laict. C'eſt pourquoy Ariſtote dit que la *preſure* ou le caillé eſt la propre ſubſtance du laict; mais il dit qu'il s'en trouve dans tous les animaux qui ceurent, & ſur tout dans ceux qui ruminent, quoy que l'experience ſoit au contraire. On dit qu'entre les belles dentées le lievre a de la *preſure*. Plus on garde la *preſure*, & meilleure elle eſt. Le laict qui eſt meſlé avec la *preſure*, & qui n'eſt point encore caillé, eſt mis au rang des poiſons par Dioſcoride, parce qu'il eſtouffe la faculté digeſtive, comme le ſang du taureau. Quoy que la *preſure* faſſe cailler le laict, ſi on en met aprés qu'il eſt caillé, elle le diſſout. Si on met du ſel dans le laict auparavant la *preſure*, il empéche qu'il ne ſe caille. Si on en met aprés, il l'endurcit. Matthiole.

PRETENDANT, ANTE. adject. Qui aſpire à quelque choſe, qui a une eſperance bien ou mal fondée de la poſſeder. Dans les elections il y a de la brigue entre pluſieurs *pretendans*. Il y a tant de *pretendans* à la Couronne, à la Papauté, à ce Benefice, à cette dignité.

PRETENDANT, ſe dit au Palais de ceux qui ont droit en quelque choſe, qui ont intereſt de la conteſter. On fait des publications de criées, afin que tous les *pretendans* droit ſur les heritages s'y viennent oppoſer.

PRETENDRE. v. act. & neut. Aſpirer à quelque choſe, avoir eſperance de l'obtenir. Les grands courages *pretendent* aux grandes choſes, aux grands honneurs, aux grandes dignitez. Ce Prelat *pretend* un chapeau pour la recompenſe d'une telle negociation.

PRETENDRE, ſignifie quelquefois, Vouloir, entendre. Si je vous fais ce plaiſir, je *pretends* que vous m'en faſſiez un autre. Je ne *pretends* pas que mes valets ſoient faineants, joüent toute la nuit, c'eſt à dire, Je ne veux pas le ſouffrir. Je *pretends* arriver aujourd'huy à Paris.

PRETENDRE, ſignifie auſſi, Soutenir une opinion, la vouloir faire paſſer pour vraye. Tous les Aſtronomes modernes *pretendent* que la terre tourne. Les Stoïques *pretendoient* prouver pluſieurs paradoxes.

PRETENDU, UE. part. paſſ. & adj.

PRETENDU, ſe dit auſſi de ce qui eſt incertain, qu'une partie pretend vray, dont l'autre ne demeure pas d'accord; ce qui n'eſt ni prouvé ni jugé. Ainſi on dit la Religion *pretenduë* Reformée. Il a cedé un *pretendu* droit. Il a cité une *pretenduë* loy, un *pretendu* paſſage. C'eſt une *pretenduë* ſentence qui ne peut ſubſiſter, &c.

PRETENTAINE. Terme burleſque, qui ne ſe dit qu'en cette phraſe proverbiale: Ils ont été tout le jour courir la *pretentaine*, pour dire, Ils ſont allez deçà & delà.

PRETENTION. ſ. f. Droit bien ou mal fondé qu'on a ſur quelque choſe. Ce Prince fait monter bien haut ſes *pretentions*, il a des *pretentions* ſur une telle place. On a marié cette fille avec peu de bien maintenant, mais elle a de grandes *pretentions*.

PRETENTION, ſignifie auſſi, Deſſein qu'on a de faire quelque choſe avec eſperance d'y reüſſir. Il a de belles *pretentions* d'acheter cette charge, de ſe marier avec cette fille. Il a moyen de prouver, de bien appuyer ſa *pretention*.

PRETERIT. ſ. m. Terme de Grammaire. Inflection des verbes, qui ſe fait pour marquer des temps paſſez. Il y a pluſieurs *preterits* en Grammaire. Le *preterit* imparfait, *j'aimois*. Le *preterit* parfait fini, *j'ay aimé*. Le *preterit* parfait indefini, *j'aimay*. Le *preterit* plus que parfait, *j'avois aimé*.

PRETERIT, eſt auſſi un terme de la Juriſprudence Romaine. Un enfant *preterit*, eſt celuy dont le pere a oublié de faire mention dans ſon teſtament; ce qui le rend entierement nul.

PRETERITION. ſ. f. Omiſſion du nom d'un fils dans un teſtament. Un pere peut faire une inſtitution ou exheredation de ſon fils, mais jamais une *preterition*.

PRETERITION, eſt auſſi une figure de Rhetorique, quand on fait ſemblant de ne vouloir pas parler d'une choſe dont on fait pourtant une mention ſommaire: ce qui ſe dit ſoit en bien, ſoit en mal. Je ne diray point qu'il eſt vaillant, qu'il eſt docte, &c. Les plus adroites loüanges ſe font par la *preterition*.

PRETEUR. ſ. m. Magiſtrat fameux à Rome. Au commencement tous les Magiſtrats étoient appellez *Preteurs*. Enſuite on a appellé *Preteurs*, tous les Chefs d'armée, & les Empereurs même. Depuis on a fait des *Preteurs* pour rendre juſtice aux citoyens; & d'autres *Preteurs* pour la rendre aux eſtrangers. Et enfin on en a creé pour les Provinces. Ce mot vient *à præeſſendo*, ou *à præeundo*, comme diſent Tite Live & Varron. Son pouvoir étoit fort ample, car il pouvoit changer les loix, les abroger, & en faire de nouvelles: d'où vient que dans le Droit on fait ſouvent mention de l'Edit du *Preteur*.

PRETOIRE. ſ. m. Lieu où le Preteur rendoit la juſtice. C'eſtoit auſſi ſon palais, & quelquefois ſa maiſon de plaiſance.

PRETOIRE, eſt auſſi la tente, le pavillon du General d'armée, où s'aſſembloit le Conſeil de guerre, qui étoit auſſi quelquefois appellé *Pretoire*.

PRETORIEN, ENNE. adj. & ſubſt. Qui a paſſé par la charge de Preteur. Les familles *Pretoriennes* étoient des plus conſiderables de Rome.

PRETORIEN, ſe dit auſſi des ſoldats de la garde de l'Empereur. Scipion l'Afriquain fut le premier qui eſtablit une compagnie des plus braves de ſon armée, qu'il choiſit pour en faire ſes Gardes, qui ne le quittoient point au combat.

PRETURE. ſ. f. Dignité de Preteur.

PRETEXTE. ſ. m. Motif, ou cauſe vraye ou apparente, ou dont on couvre un deſſein qui a ſouvent quelque choſe de vicieux, ou de blaſmable. Les Princes ne manquent pas de *pretexte* de faire la guerre, de s'emparer du bien d'autruy. Il ſe commet bien des injuſtices ſous le *pretexte*, ſous le voile de devotion. Elle eſt ſortie de ſon Couvent ſous *pretexte* d'aller aux eaux, d'être infirme. C'eſt un *pretexte* fort ſpecieux, un honneſte *pretexte*, une couleur qu'on donne à cette injuſtice.

PRETEXTER. v. act. Donner une excuſe, ſe ſervir d'un pretexte. Il a *pretexté* un voyage qu'on luy avoit ordonné, pour excuſer ſa fuite. Il a *pretexté* qu'il avoit la goutte, pour ne ſe pas trouver à cette aſſemblée.

PREVALOIR. v. neut. qui ſe dit ſouvent avec le pronom perſonnel. Tirer vanité & avantage. L'homme ne doit pas beaucoup ſe *prevaloir* de ſa raiſon, qui le trompe ſi ſouvent. Ce Preſident s'eſt *prevalu* de ſon autorité, de ſon credit, pour gagner une mauvaiſe cauſe. On a tort de ſe *prevaloir* de l'abſence, de la foibleſſe de ſa partie, des fautes de procedure qu'aura fait ſon Procureur. Un chicaneur ſe *prevaut* de tout.

PREVALOIR, ſignifie auſſi, Avoir plus de force, plus de poids. Une livre *prevaut* à une once, elle emporte l'equilibre. La machine fait qu'une petite force *prevaut* à une plus grande, en redoublant les poulies & les leviers.

PREVALOIR, ſe dit figurément en choſes ſpirituelles & morales. La raiſon d'Eſtat *prevaut* à toutes les autres conſiderations. L'amour eſt une paſſion ſi forte, qu'elle *prevaut* à toutes les remonſtrances. La conſtance des Martyrs a *prevalu* à la cruauté des Tyrans, elle en a triomphé.

PREVARICATEUR. ſ. m. Qui abuſe de la confiance qu'on a en luy, qui trahit ſa partie. Un Procureur *prevaricateur* merite interdiction. On le dit par extenſion de ceux qui font quelque choſe contre le devoir de leur charge, contre la foy de leur ſerment. Si un Rapporteur obmet de parler d'une piece importante, c'eſt un *prevaricateur*. Un Sergent qui fait un faux exploit eſt un *prevaricateur*.

PREVARICATION. ſ. f. Abus commis dans l'exercice d'une charge publique, d'une commiſſion donnée par un particulier. Si un homme fondé de procuration generale abuſe de ſon pouvoir, c'eſt une *prevarication*. Si un Greffier deſcouvre le ſecret d'une information, c'eſt une *prevarication* en ſa charge.

PREVARIQUER. v. n. Manquer à ſon devoir, à ſon ſerment dans l'exercice d'une charge, d'une commiſſion. Un Procureur qui n'a jamais *prevariqué* eſt auſſi rare que le phœnix.

PREVENANT, ANTE. adj. Terme de Theologie, qui ne ſe dit gueres que de la grace *prevenante*, qui nous porte à faire de bonnes actions.

PREVENIR. v. act. & n. Eſtre le premier à faire la même choſe, gagner les devants dans les jeux de courſe. Celuy qui *previent*, qui arrive le premier au but, emporte le prix. En matiere de querelle, ceux qui *previennent*, qui frappent les premiers, ont l'avantage de faire courir les autres. Il eſt faſcheux de ſe laiſſer *prevenir* en fait de civilitez. Il a *prevenu* l'heure du rendez-vous, il y eſt arrivé le premier.

PREVENIR, en termes de Pratique c'eſt, Se ſaiſir le premier d'une affaire. Les Juges Royaux *previennent* les ſubalternes, quand ils ſont entrez les premiers en la connoiſſance d'une affaire. Il faut produire le premier au Greffe, & ne ſe pas laiſſer *prevenir* pour la diſtribution. En matiere criminelle, celuy qui a *prevenu*, qui a fait le premier ſa plainte, accuſe l'autre de recrimination.

PREVENIR, en matiere Canonique, ſe dit particulierement du Pape qui a droit de *prevenir* les Collateurs ordinaires, de donner une collation valable d'un Benefice, quand elle eſt la premiere en datte. Les Cardinaux ont un indult particulier pour ne pouvoir être *prevenus* par le Pape dans les ſix mois.

PREVENIR, ſignifie auſſi, Preoccuper l'eſprit, luy donner les premieres impreſſions. Un opiniaſtre qui eſt *prevenu* en faveur de quelqu'un eſt un Juge dangereux. Les devots ſont ſujets à ſe laiſſer *prevenir*.

PREVENIR, ſignifie auſſi, Remedier aux maux qu'on a preveus, les empêcher, s'en garentir. Une ſaignée *previent* quelquefois une grande maladie. Un bon Politique *previent* tous les inconveniens, parce qu'il les prevoit. Un bon Philoſophe ſe fait luy-même les objections, les *previent*, & en donne la ſolution.

PREVENU, UE. part. & adj. C'eſt un homme bien *prevenu*, bien preoccupé.

PREVENTION. ſ. f. Droit qui appartient à celuy qui previent, qui fait la choſe le premier. Il ne ſe dit que de la *prevention* qu'a le Pape ſur les Collateurs ordinaires, & des Juges Royaux ſur les ſubalternes.

PREVENTION, ſignifie auſſi, Preoccupation d'eſprit, enteſtement. La *prevention* nous empêche de bien raiſonner. Le premier principe des Carteſiens eſt de ſe guerir de toutes *preventions*, de tous prejugez.

PREVISION. ſ. f. Terme de Theologie. Connoiſſance de ce qui adviendra. La *previſion* des merites eſt le fondement de la predeſtination.

PREVOIR. v. act. Conjecturer par advance ce qui peut arriver. Un homme ſage ſe garentit de pluſieurs maux, parce qu'il les a *preveus* de bonne heure, & qu'il y a mis remede. L'eſprit humain n'eſt pas capable de *prevoir* tous les inconveniens qui arrivent par le caprice de la fortune. On dit que les coups *preveus* ne frappent pas ſi violemment.

PREVEU, EUE. part. paſſ. & adj.

PREVOST. ſ. m. Juge ſubalterne. C'étoit autrefois le Seigneur qui adminiſtroit luy-même la juſtice, & faiſoit la même choſe dans les Prevoſtez, que les Baillifs dans les Bailliages, & les Senechaux dans les Senechauſſées. Tel eſt encore le *Prevoſt* de Paris Juge d'eſpée, qui preſide quelquefois au Chaſtelet, qui recueille les voix, & qui fait prononcer par ſes Lieutenants. Toutes les ſentences, & les contracts en forme ſont intitulez du nom du *Prevoſt* de Paris, &c.

GRAND PREVOST DE L'HOSTEL, ou GRAND PREVOST DE FRANCE, eſt un Juge d'eſpée qui a juriſdiction dans la Maiſon du Roy, & ſur les Officiers commenſaux & privilegiez, qui a ſoin de la police & du taux des vivres à la ſuite de la Cour, qui a un Lieutenant de robbe qui tient ſes audiences au deſſous du grand Conſeil. On l'a appellé autrefois *Roy des Ribauds*.

GRAND PREVOST DE LA CONNESTABLIE, eſt un Juge d'eſpée qui inſtruit les procés des gens de guerre à l'armée. Il a quatre Lieutenants qui ſont diſtribués dans les armées, qu'on appelle auſſi *Prevoſts de l'armée*. Il y a auſſi des *Prevoſts* particuliers dans pluſieurs Regimens. Celuy du Regiment des Gardes s'appelle le *Prevoſt des Bandes*, qu'on appelloit autrefois *Prevoſt de l'Infanterie Françoiſe*.

PREVOST GENERAL DE LA MARINE, eſt un Officier qui inſtruit les procés des gens de mer qui ont commis quelque crime, & qui en fait le rapport au Conſeil de guerre. Il y a dans chaque vaiſſeau un *Prevoſt Marinier*, qui eſt une eſpece de Geolier, qui a les priſonniers en ſa garde, & qui nettoye le vaiſſeau.

PREVOSTS DES MARESCHAUX, ſont des Officiers Royaux reputés du Corps de la Gendarmerie, & Lieutenants des Mareſchaux de France, établis pour la ſeureté de la campagne contre les vagabonds & les deſerteurs. On leur a attribué la connoiſſance des cas royaux, qu'on a appellé pour cela *prevoſtaux*, comme aſſaſſinat, vol de grand chemin, port d'armes, infraction de ſauvegarde, incendie, fauſſe monnoye, &c Il y a neuf-vingt Sieges de *Prevoſts des Mareſchaux* en France. En quelques Provinces, comme en Lyonnois, en Auvergne, &c. il y a des *Grands Prevoſts des Mareſchaux* qui en ont d'autres ſous eux. Cujas dit qu'il y en avoit d'établis chez les Romains ſous le nom de *Latrunculatores*. A Paris le *Prevoſt des Mareſchaux* eſt connu ſous le nom de *Prevoſt de l'Iſle*.

PREVOST, & GARDE DES MONNOYES, eſt un Juge particulier inſtitué pour la capture des faux monnoyeurs, qui leur inſtruit leur procés, & qui en fait le rapport à la Cour des Monnoyes.

PREVOST DES MARCHANDS, eſt un Magiſtrat populaire qui preſide au Bureau de la ville, & qui y juge avec les Eſchevins, qui a ſoin de la police des ports, de la taxe des marchandiſes qui arrivent par la riviere, & de la navigation, & qui donne ordre aux ceremonies publiques de la ville. Il repreſente à la Cour les bourgeois & le peuple.

PREVOST, ſe dit auſſi des Juges ſubalternes des villes & des villages. Le *Prevoſt* de Vaugirard, de Gentilli, de St. Ouin. Le *Prevoſt* de Chaſteau-Thierry.

PREVOST, eſt auſſi un grand Officier dans les Ordres Militaires, & qui a le ſoin des ceremonies. Il y a des *Prevoſts* dans l'Ordre de St. Michel, & dans celuy du St. Eſprit. Ils portent le cordon & la croix de l'Ordre.

PREVOST, eſt auſſi une premiere dignité dans quelques Chapitres Eccleſiaſtiques, comme les *Prevoſts* d'Alby, de Mende, de S. Foy, de Conques, &c. Au Puy c'eſt la ſeconde dignité; à Tulles, la troiſiéme, &c.

Il y a auſſi des *Prevoſts* qui ſont des dignitez dont les Benefices paſſent pour ſimples, comme à Chartres il y en a quatre. Le *Prevoſt* d'Anvers. Le *Prevoſt* de Normandie, d'Ingray, & de Mezangey; à Tulles les Benefices de Raves, & de St. Clement. C'eſt quelquefois un office clauſtral. A St. Denis il y avoit trois Religieux *Prevoſts*, qui avoient de belles ſeigneuries. Ce mot vient de *præpoſitus*, ou par ſyncope *præpoſtus*.

Dans les Couſtumes il eſt fait mention de pluſieurs ſortes de *Prevoſts*. Un *Prevoſt en garde*, un *Prevoſt forain*, un *Prevoſt vicomtal*, un *Prevoſt hereditat*. Il y avoit auſſi autrefois des *Prevoſts Fermiers*, qui étoient Fermiers des exploits, des amendes, des eſpaves, &c. Voyez Ragueau & Paſquier.

PREVOST DE SALE, eſt celuy qui tient la ſale ſous un Maiſtre en fait d'armes, qui enſeigne les écoliers, & fait aſſaut contre tous venants.

On dit proverbialement pour ſe moquer de celuy qui dit qu'il ne ſçait que faire, Va-t-en battre le *Prevoſt*, tu gagneras double amende. Et on dit d'un ſcelerat, qu'il craint le *Prevoſt*, qu'il croit voir toûjours le *Prevoſt* & les Archers à ſes trouſſes. On appelle *Prevoſt de ſale*, une fille qui demeure dans une maiſon de débauche, qui eſt preſte de faire aſſaut contre tous venants.

PREVOSTABLE, ou pour mieux dire, *Prevoſtal*. adj. Ce qui concerne la juriſdiction du Prevoſt. On appelle cas Royaux, ou *Prevoſtaux*, les cas dont la connoiſſance eſt attribuée aux Prevoſts des Mareſchaux. Un meurtre commis dans la ville par un domicilié n'eſt pas un cas *prevoſtal*.

PREVOSTALEMENT. adv. A la maniere des Prevoſts. Il ſe dit en cette phraſe: Ce criminel a été jugé *prevoſtalement*, & ſans appel: ce qui arrive, lors qu'un Prevoſt a inſtruit le procés à un criminel qu'on a jugé être de ſa competence, & l'eſt venu juger avec ſept Conſeillers du Preſidial.

PREVOSTÉ. ſ. f. Qualité de Prevoſt. La *Prevoſté* de Paris; la *Prevoſté* des Marchands; la *Prevoſté* de l'Hoſtel, de la Mareſchauſſée, de la Marine, des Monnoyes; la *Prevoſté* d'un Chapitre. Ce Benefice ſimple eſt une *Prevoſté*. Le Pape Benoiſt VIII. objecta à Philippes le Bel, quand il demanda la canoniſation de Saint Louïs, qu'il avoit donné à ferme ſes *Prevoſtés*.

PREVOSTÉ, ſe dit auſſi du lieu où ſe tient cette juriſdiction. Ce Procureur eſt allé plaider à la *Prevoſté*.

PREVOSTÉ, ſe dit encore de l'étenduë de la ſeigneurie ou juriſdiction du Prevoſt. Les Couſtumes de la *Prevoſté* & Vicomté de Paris.

PREVOYANCE. ſ. f. Raiſonnement, action par laquelle on conjecture, on voit par advance ce qui doit arriver ſuivant le cours naturel des choſes. La *prevoyance* ſert à nous garentir de pluſieurs inconveniens

qui

qui nous peuvent arriver, à faire faire les proviſions en temps & lieu des choſes dont nous pourrons avoir beſoin.

PREVOYANT, ANTE. adj. Qui a de la prevoyance, qui conjecture, qui voit par advance ce qui doit arriver.

PREUVE. ſ. f. Moyen dont on ſe ſert pour perſuader, pour faire connoiſtre qu'une choſe eſt veritable. La Geometrie n'admet point de *preuves* qu'elles ne ſoient convaincantes & certaines. Elle rejette les *preuves* mechaniques, & qui ne ſont pas exactes. En Juſtice on permet de faire *preuve*, tant par titres que par témoins. L'Ordonnance de Moulins deffend la *preuve* par témoins pour les preſts au deſſus de 100. livres. La *preuve* par écrit, ou litterale, eſt preferable à la teſtimoniale. En matiere criminelle, la *preuve* de deux témoins non reprochés eſt concluante. Celle des témoins ſinguliers & des indices ne fait que *demi-preuve*, des adminicules de *preuve*. Un Avocat dit ordinairement, J'en ay la *preuve* dans mon ſac.

On faiſoit autrefois la *preuve* des crimes par l'attouchement du fer chaud. On obligeoit l'accuſé pour ſe purger d'un crime à lui imputé, de faire un ſerment en maniant un fer chaud. La formule & les ceremonies & prieres qui ſe faiſoient en cette occaſion ſont rapportées dans les notes qui ſont à la fin des Capitulaires de Charlemagne. Cette couſtume a été abrogée par l'Empereur Frederic, mais elle eſt encore en uſage dans la Mengrelie, comme témoigne Lamberti en ſa Relation qui eſt inſerée dans le Recueil de Thevenot: car ſi on ne peut avoir *preuve* d'un crime, on met une croix au fond d'une chaudiere pleine d'eau bouillante, du fond de laquelle l'accuſé eſt obligé de la retirer. Enſuite on lui met le bras dans un ſac, on le lie, on le cachette, & trois jours aprés on le découvre, & s'il n'y paroiſt point de marques de bruſlure, l'accuſé eſt declaré innocent. Au Royaume de Siam, pour avoir *preuve* des crimes, on oblige les parties à ſe laver les mains dans l'huile bouillante, ou à marcher ſur des charbons ardens, d'où il faut qu'elles ſortent ſans ſe bruſler; ou on les oblige à ſe plonger dans l'eau, & celle qui y demeure plus long-temps, gagne ſon procés; ou bien d'avaller du ris charmé qui eſt preparé par les Docteurs de la Loy, celui qui le peut avaller eſt declaré innocent, & remené chez lui en triomphe, & l'accuſateur puni. C'eſt une imitation de ce que l'on faiſoit chez les Juifs pour avoir *preuve* de l'adultere. On a auſſi condamné la *preuve* qui ſe faiſoit en ces occaſions par les armes & avec la lance, où celui qui étoit bleſſé le premier étoit puni comme coupable. Ce combat eſt pareillement encore en uſage dans la Mengrelie.

PREUVE, ſe dit auſſi des ſignes, des marques de la verité de quelque choſe. Dieu nous donne tous les jours des *preuves* de ſon amour, de ſa providence. Ce brave a donné cent *preuves* de ſon courage.

PREUVE, en termes d'Arithmetique, ſe dit de l'examen d'une operation, d'un calcul. La vraye *preuve* ſe fait par la regle contraire. La *preuve* de la multiplication eſt la diviſion. Les *preuves* de neuf, ni de ſept, ne ſont pas infaillibles.

PREUX. ſ. m. Vieux mot qui ſignifioit *hardy & vaillant*. Les Anciens donnent cette épithete à tous leurs Advanturiers. C'étoit un *preux* & hardi Chevalier qui fit pluſieurs actions de grande proüeſſe & valeur. Il y a une Hiſtoire particuliere des neuf Preux. Menage derive ce mot de *probus*, comme *proüeſſe* de *probitia*, qu'on a dit pour *probitas*, qui ſe trouvent en cette ſignification dans les Auteurs Latins.

PRIAPE. ſ. m. eſt un Dieu fabuleux du Paganiſme adoré à Lampſaque ville de l'Helleſpont lieu de ſa naiſſance, fils de Venus & de Bacchus. Il étoit auſſi le Dieu des Jardins. Ils ont nommé de ſon nom la partie honteuſe des hommes, parce qu'il l'avoit d'une groſſeur extraordinaire, & pour cela il étoit fort reveré des femmes, juſques là que l'Eſcriture fait mention que le Roy A ſa detroſna ſa mere Machaan, parce qu'elle avoit conſacré un bois à *Priape*, & preſidoit à ſes ſacrifices. Il en detruiſit l'idole, & la jetta dans la riviere, au III. des Rois, Chap. 15. v. 13. & II. Paralip. Chap. 15. v. 16.

PRIAPÉE. ſ. f. eſt un nom qu'on a donné aux Epigrammes & aux pieces obſcenes qui ont été compoſées ſur Priape, dont il y a pluſieurs exemples dans les Catalectes des Anciens.

PRIAPISME. ſ. m. Terme de Medecine, eſt une maladie de la verge qui s'enfle ſans aucun aiguillon de volupté par une plenitude de flatuoſitez trop eſpaiſſes. C'eſt un mal qui tourmente les melancoliques & les ladres. C'eſt pourquoy les Anciens ont appellé cette maladie *ſatyriaſis*, qui eſt le nom qu'ils donnent quelquefois à la ladrerie. Quelques-uns font pourtant diſtinction de ces deux maladies; car la premiere n'advient qu'aux hommes, & la ſeconde aux hommes & aux femmes. La premiere eſt ſans effuſion, & ſans deſir ni paſſion; la ſeconde tout au contraire.

PRIE'-DIEU, ou *Prie-Dieu*. ſ. m. Accoudoir en forme de pulpitre pour ſoûtenir le livre de prieres, tandis qu'on eſt à genoux auprés. On prepare des *prie-Dieu* couverts de velours aux grandes ceremonies pour les Princes, les Prelats, &c.

On appelle quelquefois *prie-Dieu*, de petits Oratoires de chambre, ou de cabinet.

PRIER. v. act. Implorer la grace, l'aſſiſtance divine pour obtenir les choſes neceſſaires. Le Seigneur a dit qu'il falloit toûjours *prier*, ne point ceſſer de *prier*. Veillez & *priez*, afin de ne point entrer en tentation. L'Egliſe Romaine *prie* la Vierge & les Saints pour avoir leur interceſſion. On *prie* Dieu pour les treſpaſſez. On dit auſſi par ſouhait & par imprecation, Je *prie* à Dieu que &c. Ce mot vient du Latin *precari*.

PRIER, ſignifie auſſi, Supplier les Puiſſances temporelles. On a *prié* à genoux, à jointes mains ce Prince de faire grace à ce Gentilhomme; on l'a *prié* & conjuré par tout ce qu'il a de plus cher; on l'a *prié* plus que Dieu, tant qu'on peut *prier*.

PRIER, ſe dit auſſi à l'égard de ſes amis ou égaux par civilité, & ſignifie, Inviter, ou demander quelque petit ſervice. Vous eſtes *priez* d'aſſiſter au convoy & enterrement. On *prie* ſes amis à la nopce, à diſner. Je vous *prie* de me preſter ce livre que vous tenez. Dites moy, je vous *prie*, ce que vous entendez par là. Je vous *prie* de m'excuſer, ſi je vous dis &c. Un eſcornifleur n'eſt pas un homme à ſe faire *prier* pour ſe mettre à table, il ſe *prie* luy-même. Le Parlement veut être *prié* en ceremonie.

On dit proverbialement, qu'on *prie* un homme de ſon deshonneur, quand on luy fait quelque demande incivile, qu'il n'eſt pas juſte qu'il accorde. On dit quand on voit mener quelqu'un au ſupplice, que ce n'eſt pas pour avoir toûjours *prié* Dieu, pour avoir dit ſon chapelet. On dit auſſi en contre-verité, que quelqu'un *prie* Dieu, quand il jure beaucoup. On dit d'un méchant repas, que la viande ne *prie* point les gens.

PRIÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

PRIERE. ſ. f. Invocation qu'on fait à Dieu, à la Vierge, aux Saints, à ſon Ange Gardien, pour obtenir

tenir leur grace, leur ſecours, leur interceſſion pour ſes neceſſitez & celles du prochain. JESUS-CHRIST nous a donné le modele de la *priere*, nous a appris la grande *priere*, qui eſt le Pater, en St. Matthieu Chap. 6. On fait dans l'Egliſe des *prieres* publiques, des *prieres* de quarente heures dans pluſieurs occaſions. Il y a auſſi des livres de *prieres*, des oraiſons devotes, des *prieres* pour le ſoir & le matin, des *prieres* pour le Jubilé. Dans les maiſons bien reglées on fait la *priere* le ſoir & le matin. On fait venir tous les domeſtiques à la *priere*. Dieu exauce la *priere* du pecheur. Dieu vous mette en bonnes *prieres*. Je me recommande à vos devotes *prieres*.

PRIERES, ſe dit auſſi en termes de Breviaire, de certaines Oraiſons, Antiennes & Verſets qu'on dit en certains endroits de l'Office, & en certains jours, & à genoux. Les *prieres* ſe diſent aux Dominicales, à Prime & à Complies. Les *prieres* des Feries ſe diſent à Laudes & à Veſpres pendant l'Advent, le Carême & les jours de jeûne.

PRIERE, ſignifie auſſi, Requeſte, ſollicitation. Un bon Juge ne ſe doit point laiſſer aller aux *prieres*, aux menaces, aux ſollicitations de qui que ce ſoit. Une *priere* d'un Souverain eſt un commandement.

PRIERE, ſe dit auſſi par civilité des devoirs reciproques qu'on ne refuſe point aux amis, aux voiſins, quand ils les demandent. J'ay été chez vous pour vous faire une petite *priere*. Il a fait cela à ma *priere*, à ma recommandation.

On dit proverbialement, qu'une courte *priere* penetre les cieux.

PRIEUR. ſ. m. PRIEURE. ſ. f. Superieur d'un Couvent de Moines, Superieure de Religieuſes. Le *Prieur* des Chartreux, des Carmes. La *Prieure* des Urſulines, des Carmelites. Un *Prieur Clauſtral* eſt celuy qui gouverne les Religieux dans les Abbayes ou Prieurez qui ſont en commende. Un *Prieur Conventuel Regulier* eſt celuy qui regit des Religieux vivans en communauté, oppoſé au *Prieur Conventuel Seculier & Commendataire*. On appelle auſſi *Prieur*, celuy qui poſſede un Benefice ſimple qui a titre de Prieuré.

On appelle *Grand Prieur*, celuy qui eſt le premier dans une grande Abbaye, lors qu'elle a beſoin de pluſieurs Superieurs. Le *Grand Prieur* de Clugni, de Feſcamp. Il y avoit autrefois à St. Denis cinq *Prieurs*, dont le premier s'appelloit *Grand Prieur*. Dans les moindres Monaſteres on ſe contente d'un *Sous-Prieur*.

Il y a auſſi des *Grands Prieurs* dans les Ordres Militaires. Le *Grand Prieur* du Temple, le *Grand Prieur* de Champagne.

PRIEUR, ſe dit auſſi de certains Officiers qui s'éliſent dans les Communautez pour y preſider quelque temps, ou y faire quelques autres fonctions ou ceremonies, comme le *Prieur* de Sorbonne, qui eſt un Bachelier en licence éleu pour gouverner la Maiſon pendant un an, & pour regler & ouvrir les Sorboniques par une harangue ou paranymphe du Reſpondant, & par neuf arguments.

PRIEURÉ. ſ. m. Benefice dont eſt pourveu un Prieur. Un *Prieuré* ſimple n'oblige qu'à dire ſon Breviaire. Un *Prieuré* conventuel oblige à être Prêtre, même quand il eſt commendataire. Le Grand *Prieuré* de Clugni, le Grand *Prieuré* du Temple. Il y a auſſi des *Prieurez Cures*, qui ſont des Cures deſſervies par des Religieux de l'Ordre de St. Auguſtin, dependantes de quelques-unes de leurs Maiſons.

PRIMAT. ſ. m. Archevêque qui a une ſuperiorité de juriſdiction ſur pluſieurs Archevêchez ou Evêchez. L'Archevêque de Lyon eſt le *Primat* des Gaules. Les appellations des ſentences des Officiaux de Paris & des autres Evêchez reſſortiſſent en ſa Juſtice. L'Archevêque de Bourges ſe pretend *Primat* d'Aquitaine. L'Archevêque de Roüen prend la qualité de *Primat* de Normandie. Le Pere Sirmond dit que l'origine des *Primats* vient de ce que les grandes Provinces ayant été par la volonté des Princes ſubdiviſées en petites, les unes s'appellerent *premieres*, les autres *ſecondes*, les autres *troiſiemes*, &c. & qu'on appella *Primats*, les Metropolitains qui avoient obtenu les Evêchez des villes, qui étoient Chefs de la Province avant ſa diviſion, & qui étoient au deſſus des Evêques de ces petites Provinces; & ils ont été appellez quelquefois *Patriarches*. Baronius & Saumaiſe en ont auſſi écrit.

PRIMATIAL, ALE. adj. Qui concerne le Primat. L'Egliſe de St. Eſtienne de Bourges prend la qualité de Patriarchale, *Primatiale*, Metropolitaine & Cathedrale.

PRIMATIE, ou *Primace*. ſ. f. Juriſdiction du Primat. Quand on veut interjetter appel de la ſentence d'un Official, il faut le relever en la *Primatie*. On dit particulierement, Aller à la *Primace* de Lyon.

PRIMAUTE'. ſ. f. Qualité qui rend quelque choſe la premiere & la plus puiſſante. Pas un Evêque ne diſpute au Pape ſa *primauté*, ſa ſuperiorité dans l'Egliſe Catholique. Il y a de la confuſion dans les Compagnies où il n'y a point de *primauté*, où chacun eſt maiſtre. Il y a bien des Egliſes qui diſputent de la *primauté*, pour dire, de leur ancienneté.

PRIMAUTÉ, ſe dit fort communément au jeu. On gagne fort ſouvent de *primauté*, lors qu'on eſt le premier en carte, & qu'on a autant de point qu'un autre. Pas un ne veut perdre ſa *primauté*.

PRIME. ſ. f. Terme de Breviaire. C'eſt la premiere des Heures Canoniales qui ſe dit aprés Laudes. On lit le Martyrologe à *Prime*. On dit auſſi dans les Couvents des ſouppes de *prime*.

PRIME, ſignifie aux cartes une eſpece de jeu qui a eu grande vogue. Joüer à *prime*, à grande *prime*, à petite *prime*.

PRIME, en termes de Marine, eſt la ſomme qu'un Marchand qui veut aſſeurer ſa marchandiſe, paye à l'aſſeureur pour le prix de l'aſſeurance. Elle s'appelle *prime*, parce qu'elle ſe paye premierement & par avance. Elle eſt autoriſée par le Titre VI. de l'Ordonnance de la Marine. En quelques lieux on l'appelle *primeur*.

PRIME, ſe dit auſſi en termes de Chaſſe. Un loup ne s'arreſte point où il a mangé, mais il s'en va de haute *prime*, pour dire, *quanto prima*, en Italien.

PRIME, chez les Maiſtres en fait d'armes, eſt la premiere & la principale des gardes, comme celle où le corps ſe rencontre en achevant de tirer l'épée du coſté, étant plus propre à épouvanter l'ennemy, à cauſe que la pointe de l'épée eſt plus proche de ſes yeux que dans les autres gardes. Voyez en l'explication à *Garde*.

PRIME, entre auſſi en la compoſition de pluſieurs mots, & ſignifioit autrefois *premier*: comme *primevere*, eſt une fleur qui annonce le printemps, qui fleurit en Fevrier. Il y en a de violettes fort paſlus, de gris de lin, de blanches & de jaunes.

De *primé* face, De *prime* abord, De *prim* ſault: ce ſont des phraſes adverbiales qui ſignifient, Tout d'un coup, à la premiere inſpection. Quelques-uns derivent le mot de *prim-ſault*, de *prim*, mot Celtique ou Bas-Breton qui ſignifie *prompt*.

PRIMER. v. act. Commencer le premier, attaquer. Quand on ſe querelle, l'avantage eſt de *primer*, de donner le premier ſoufflet. Ce courier a *primé* celuy qui étoit parti avant luy, il eſt arrivé le premier.

PRIMER, ſe dit auſſi au jeu de Paume, de celuy qui eſt meilleur joüeur, à qui on laiſſe prendre le ſervice. Ce joüeur eſt bon à *primer*, & celui-là à ſeconder.

PRIMEUR. ſ. f. qui ne ſe dit qu'en cette phraſe: Ce

vin eſt bon dans ſa *primeur* : un peu aprés vendanges il vaut mieux qu'en l'arriere-ſaiſon.

PRIMITIF, IVE, adject. Terme de Grammaire. Racine, mot de la Langue qui n'eſt ni compoſé, ni derivé, mais qui ſert à en deriver, ou à en compoſer d'autres. *Pere* eſt un mot *primitif* ; *paternel* eſt un mot derivé ; *compere* eſt un mot compoſé.

PRIMITIF, ſe dit auſſi en Geometrie & Arithmetique. On appelle nombre *primitif*, celuy qui ne peut eſtre meſuré exactement que par l'unité, comme 7. 11. 29. & on appelle triangle, reſtangle *primitif* en nombre, celuy qui n'a point d'autre meſure commune que l'unité ; & on appelle *compoſé*, celuy dont les trois coſtez ont une meſure commune autre que l'unité.

PRIMITIF, ſignifie auſſi, Ancien, proche de la ſource. Les Romains avoient grand reſpect pour leurs loix *primitives*, ou celles des Douze Tables. On ne peut trop admirer le zele des Chreſtiens de la *Primitive* Egliſe. Cette maiſon eſt ſi ancienne, qu'on connoiſt à peine ſon origine *primitive*.

PRIMITIF, en termes canoniques, ſe dit des Curez qui avoient le droit & la nomination des Cures, qui en ont reſervé les revenus, & qui les font deſſervir par des Vicaires perpetuels auxquels ils donnent une portion congruë. Dans la plus-part des Cures dependantes de l'Ordre de St. Benoiſt il y a des Curez *Primitifs* qui ont le droit d'officier aux Feſtes ſolemnelles.

PRIMOGENITURE. ſ. f. Droit d'aineſſe. Il ne ſe dit gueres qu'en cette phraſe de l'Ecriture : Eſaü vendit ſa *primogeniture* pour une eſcuelée de lentilles.

PRIMORDIAL, ALE. adj. Premier & original. On s'eſt inſcrit en faux contre cette copie collationnée, il faut rapporter le titre *primordial*, c'eſt à dire, l'original. On ne voit point le titre *primordial* de cette rente, on n'en voit que des ventes & des ceſſions qui en font ſeulement mention.

PRINCE, ſ. m. Monarque, Souverain independant. Les *Princes* Chreſtiens ſe ſont autrefois ligüez contre les *Princes* Mahometans. Le Roy de France eſt le plus puiſſant *Prince* de la Chreſtienté. Il faut avoir grand reſpect pour la perſonne de ſon *Prince*, pour ſon caractere. La monnoye porte l'image du *Prince*. Ce ſavoir a l'oreille du *Prince*.

PRINCE, ſe dit auſſi de celuy qui eſt Souverain ſur ſes terres, mais qui eſt neanmoins vaſſal, ou tributaire d'un autre. Tous les *Princes* d'Allemagne ſont feudataires de l'Empire.

Dans pluſieurs Titres le mot de *Prince* ne ſignifie autre choſe que *Seigneur*. Il y en a pluſieurs exemples dans Du Cange.

PRINCE, ſe dit auſſi des parens du Roy, de ceux qui ſont iſſus des *Princes*. Les *Princes* du Sang ſont ceux de la Famille Royale, heritiers de la Couronne. Le premier *Prince* du Sang s'appelle abſolument *Mr. le Prince*. Les *Princes* eſtrangers en France n'ont point de rang.

Si-toſt qu'un Pape eſt élû, tous ſes parents ſont *Princes*. On appelle les Cardinaux, *Princes* de l'Egliſe.

PRINCE, ſe dit auſſi des Seigneurs qui ont des terres erigées en Principautés. Le *Prince* d'Henrichemont, de Tarente, de Guimené. On dit une table, un train, un equippage de *Prince* ; veſtu comme un *Prince* ; ſervi, traité en *Prince*. Un *Prince* malaiſé eſt celuy qui a peu de bien. Cette couſtume d'eriger des terres en Principautés eſt venuë d'Italie, des Gouverneurs & Seigneurs qui ont pris ce titre, & ſe ſont rendus maiſtres des villes & des ſeigneuries, dont le premier a été un Duc de Benevent. Voyez Du Cange.

PRINCE, eſt auſſi un mot qui s'eſt mis au commencement de l'envoy des Ballades & des Chants Royaux, parce qu'on les adreſſoit au Roy des Poëtes, qui étoit celuy qui avoit gagné le prix de la Ballade l'année precedente, qui avoit donné le ſujet de l'année courante, & qui preſidoit au jugement de la diſtribution des prix.

PRINCE, ſe dit figurément en cette ſorte de ceux qui ont été les premiers, ou les plus excellents en certaines choſes. St. Pierre & St. Paul ſont les *Princes* des Apoſtres. Les Juifs avoient des *Princes* des Preſtres. Homere eſt le *Prince* des Poëtes ; Demoſthene le *Prince* des Orateurs Grecs. On appelle le Diable, le *Prince* des tenebres ; Angoulevent, le *Prince* des ſots.

PRINCESSE. ſ. f. Fille qui eſt née d'un Prince, ou qui a épouſé un Prince, ou qui eſt Dame d'une terre qui luy donne ce nom.

PRINCIPAL, ALE. adj. Ce qui eſt le plus ſolide, le plus conſiderable, le plus neceſſaire en quelque choſe. Noſtre *principale* eſtude doit eſtre de bien vivre. Noſtre *principal* intereſt, c'eſt d'avoir ſoin de noſtre honneur. Le *principal* bonheur de la vie, c'eſt le repos, la tranquillité d'eſprit. St. Auguſtin a été un des *principaux* arcboutans de la Foy de l'Egliſe. Ce Comedien joüe toûjours le *principal* perſonnage de la piece.

PRINCIPAL, ſe dit auſſi des perſonnes notables. Le Lieutenant General eſt le *principal* Magiſtrat d'une petite ville. Les *principaux* bourgeois ont été au devant du Roy. On a empriſonné les *principaux* payſans de ce village pour la ſolidité, parce qu'ils n'avoient point éleu de Collecteurs. On a pris les *principaux* Chefs des rebelles. Le Conſeil de Guerre ſe tient entre les *principaux* Officiers.

PRINCIPAL, ſ. m. Fondamental, eſſentiel. Le *principal* d'un procés, c'eſt d'avoir un bon Rapporteur. Le *principal* d'un repas, c'eſt le bon vin. Le *principal* eſt de l'argent, avec cela on a tout le reſte. En toute compoſition le *principal* eſt de bien inventer & de bien diſtribuer ſon ſujet.

PRINCIPAL, en ce ſens eſt oppoſé à *acceſſoire*. La ſubſtance eſt ce qu'il y a de *principal* dans les corps, les accidents ne ſont que l'acceſſoire. Il y a des rencontres où l'acceſſoire vaut mieux que le *principal*.

PRINCIPAL, ſignifie auſſi, Capital d'une ſomme dûë, & eſt oppoſé à *intereſts* ou *deſpens*. Quand on a payé les arrerages d'une rente, on ne peut obliger à payer le fort *principal*. Les deſpens montent plus quelquefois que le *principal*.

PRINCIPAL, en termes de Palais, ſe dit de la premiere inſtance, de la premiere demande de ce qui a formé le procés. Il a perdu ſon procés en cauſe *principale*, il eſt appellant. Il eſt deffendu aux Cours Souveraines d'evoquer le *principal*, ſinon du conſentement des parties. On a joint cette requeſte de proviſion au *principal*. Il a perdu au *principal*, & gagné en ſommation. On a interloqué ſans prejudice des droits des parties au *principal*. Il ne faut pas ſeulement deffendre au renvoy, mais encore au *principal*. Les parties *principales* ſont le demandeur & deffendeur originaires ; la production *principale*, celle qui a été faite en premiere inſtance.

PRINCIPAL, eſt auſſi le Maiſtre & le Directeur d'un College, qui y entretient l'ordre & la diſcipline, tant à l'égard des Regens que des écoliers. Le *Principal* de Navarre, de la Marche, &c.

On dit proverbialement, C'eſt la *principale* piece du ſac, c'eſt ce qui eſt le plus neceſſaire dans toutes ſortes d'affaires.

PRINCIPALEMENT. adv. Sur toutes choſes. La bonne Morale eſt ce qu'il faut *principalement* eſtudier. Les Eſpagnols recommandent *principalement* & ſur tout la gravité à leurs enfans.

PRINCIPAUTE. ſ. f. Souveraineté. Les ambitieux aſpirent à la *principauté*, à l'independance. Les *Principautez* d'Orient ſont fort abſolües & tyranniques.

PRINCIPAUTÉ, eſt auſſi la terre ou ſeigneurie qui donne

donne le titre de Prince. Il y a plusieurs grandes *Principautez* en Allemagne. En France il y a la *Principauté* de Dombes auprés du Lyonnois & du Beaujolois.

PRINCIPAUTÉ, se dit aussi dans l'Université, de la superiorité d'un College, qui est une espece de Benefice. La *Principauté* des Grassins, du Plessis, vaut tant de revenu.

PRINCIPAUTEZ, en termes de Theologie, se dit de la troisiéme Hierarchie des Anges qui commande aux Anges inferieurs. Ce sont eux qui sont commis pour gouverner les Princes & les Estats. Dieu a fait toutes choses visibles & invisibles, soit les Thrones, soit les Dominations, soit les *Principautez*, en l'Epistre aux Colossi. Chap. 1. v. 16.

PRINCIPE. s. m. Le commencement, la source, l'origine de quelque chose. Dieu n'a point de *principe*, il est luy-même son *principe* & sa fin. Il faut avoir recours à un premier *principe*, qui est Dieu, le *principe* de toutes choses. Cette maison est ancienne, on ne sçait point son *principe*, son origine. Il faut remettre les choses comme elles étoient dans leur *principe*, dans leur origine.

PRINCIPE, en termes de Physique, se dit de ce qui entre en la composition des corps, qui leur donne l'estre. Les Peripateticiens mettent trois *principes*, la matiere, la forme, & la privation; ils admettent quatre elements pour *principes*. Democrite & Epicure mettent les atomes pour *principes*. Les Chymistes resolvent tous les corps en leurs *principes*, en leurs plus menuës parties. Ils en trouvent cinq, dont trois sont *actifs*, le sel, le soulfre & le mercure, qui ont grand rapport avec le vray soulfre, le vray sel & le vray mercure. Le sel est le fondement des saveurs, le soulfre des odeurs, le mercure des couleurs. Les deux *principes passifs* sont le phlegme & la terre, qu'ils appellent aussi *principes elementaires*. Les nouveaux Phyticiens n'admettent pour *principes* que les acides & les alkalis, qui leur suffisent pour expliquer tous les phenomenes de la nature.

PRINCIPE, se dit aussi du mouvement, de l'action qui cause les generations & les corruptions, qui change l'estre des choses. Le cœur est le *principe* de la vie. Le cerveau est le *principe* des nerfs, le *principe* de la sensation. Pour guerir la goutte, ce n'est pas assez d'oster la douleur, il faut aller au *principe*, à la source du mal.

PRINCIPE, se dit figurément en choses spirituelles & morales. Une ame noble n'agit que par des *principes* d'honneur & de gloire. Le merite d'une action ne se regarde que par le bon ou mauvais *principe* qui la causent. Il faut destruire l'heresie dans son *principe*, dans sa naissance.

PRINCIPE, se dit aussi des fondements des arts & des sciences. Les *principes* ne se doivent point prouver, il faut qu'ils soient clairs, que ce soient des notions communes. Il ne faut point disputer contre ceux qui nient les *principes*. Le plus mauvais raisonnement est celuy qui enferme une petition de *principe*, qui suppose une chose pour *principe*, qui ne l'est pas, & qu'il faut prouver. On le dit aussi par extension des premieres regles ou maximes d'un art. C'est un homme qui ne sçait pas les *principes* de la Geometrie, c'est à dire, il n'a pas appris les elements d'Euclide. Les *principes* de l'Astronomie sont tirez de la Geometrie. Les *principes* du Droit sont les Institutes de Justinien.

PRINCIPE, se dit aussi des maximes que chacun pose à sa fantaisie pour regler son raisonnement, ou sa conduite. Cet homme raisonne fort de bons *principes*, fort de solides fondements. Les Indiens se sont fait d'estranges *principes* & bien differens des nostres. Il raisonne bien dans son *principe*, mais sur son *principe* on peut renverser toute la Morale.

PRINCIPION. s. m. Terme de mépris qu'on applique à quelques Princes peu considerables, qui n'ont pas le moyen de soûtenir leur qualité. Il y a quantité de petits *Principions* en Italie.

PRINTANIER, IERE. adj. Qui ne se dit guere qu'en cette phrase. Fleur *printaniere*, pour dire celle qui fleurit au printemps. On dit aussi adverbialement, âge *printanier*, saison *printaniere*.

PRINTEMPS. s. m. La verte saison, qu'on appelle aussi le *renouveau*, le temps où les plantes & les arbres commencent à pousser, à fleurir l'approche du Soleil. Il commence à l'entrée du Soleil dans Aries le 21. de Mars, & dure trois mois. Toute la nature se renouvelle au *printemps*, où naissent les feuilles & les fleurs. Les animaux reprennent de nouvelles forces: les eaux même se renouvellent; d'où vient qu'on ne sçauroit faire en d'autres saisons d'aussi bonnes bieres qu'on en fait en Mars. C'est la saison où les oiseaux font l'amour. Quelquefois on a un beau *printemps*, quelquefois un *printemps* pluvieux. On disoit des Isles Fortunées, qu'il y regnoit un eternel *printemps*. Ce mot vient de *primum tempus*.

Les Musiciens appellent un *printemps*, un air dont les paroles font mention du *printemps* & de la saison nouvelle.

PRINTEMPS, se dit figurément de la jeunesse. C'est le *printemps* de son âge, c'est l'Avril de ses jours.

PRIS, ISE. adj. Ce dont on s'est rendu maistre, qu'on a forcé, emporté, mis en sa main. Ville *prise*, château rendu. On a ordonné qu'il sera *pris* & appréhendé au corps. Ce mot vient de *prensus*, d'où on a fait aussi *prison*. Menage.

PRIS, se dit aussi de ce qui a été attrapé adroitement. C'est un homme *pris* au trébuchet, *pris* par le bec. On dit aussi *pris* de vin. Un homme *pris* au mot, *pris* sans vert.

PRISE. s. f. Capture, enlevement, invasion, conqueste. On a arresté quatre voleurs, c'est une belle *prise*. Un navire chargé de marchandises de contrebande est declaré de bonne *prise*. On a fait plusieurs *prises* sur les habitans de Barbarie. On s'est long-temps canonné devant que d'en venir aux *prises*, à un veritable combat. On dit aussi, qu'on a fait lâcher *prise* aux ennemis, quand on leur a fait lâcher leur butin: ce qui se dit figurément de toute autre entreprise qu'on oblige d'abandonner. Il s'est trouvé à la *prise* du cerf. Quand on donne eschec, on advertit le Roy qu'il est en *prise*.

PRISE, se dit aussi de l'endroit par où on peut prendre quelque chose. On ne sçauroit arracher ce clou, il n'y a point de *prise*. Les lutteurs s'oignoient le corps, afin de donner moins de *prise* sur eux: ce qui se dit aussi au figuré. Cet homme parle & vit si sagement, qu'il ne donne pas la moindre *prise* sur luy, on n'y trouve rien à reprendre.

PRISE, en termes de Medecine, se dit d'une dose, ou verre de medecine qu'on fait prendre à chaque fois. On fait prendre aux malades trois ou quatre *prises* de tisanne, deux *prises* de pilules. On vend tant chaque *prise* de quinquina, de poudre de ziperus.

PRISE, se dit aussi au Palais, de plusieurs actions. Une saisie est une *prise* & execution de biens, de meubles. Un decret de *prise* de corps. On luy a donné acte de sa *prise* de fait & cause. C'est une *prise* à partie d'un Juge. Il a fait voir son acte de *prise* de possession de ce Benefice. On dit d'une chose dérobée, qu'elle a été mal *prise*.

PRISE, se dit aussi des querelles, des rebellions. On a donné des gardes à ces cavaliers, parce qu'ils ont eu quelques *prises* ensemble, ils en sont venus aux *prises*, aux injures, aux coups. La *prise* des armes contre un Souverain est une rebellion.

PRISE D'HABIT, eſt une ceremonie qui ſe fait dans les Maiſons Religieuſes, lors qu'on prend l'habit de l'Ordre, lors qu'on commence ſon année de probation.

PRISE'E. ſ. f. La valeur d'une choſe eſtimée par autorité de Juſtice. Une veuve peut prendre ſon preciput en meubles ſuivant la *priſée*, en y adjouſtant la crué. On condamne à reſtituer des meubles enlevez, s'ils ſont en nature; ſinon la juſte valeur & eſtimation ſuivant la *priſée*. On a fait faire la *priſée* de cette terre par des Experts nommez d'office.

On dit proverbialement, qu'une fille eſt demeurée pour la *priſée*, lors qu'elle a refuſé de bons partis, & qu'elle a vieilli ſans eſtre mariée.

PRISER. v. act. Eſtimer, faire cas. Les hommes ne *priſent* les choſes que ſuivant qu'elles ſont rares, ou nouvelles. Nous *priſons* l'or des Indiens, & eux *priſent* noſtre criſtal.

PRISER, ſignifie auſſi, Mettre le prix aux choſes par autorité de Juſtice. On fait aſſiſter un Sergent à un inventaire pour *priſer* des meubles. On nomme des Experts pour viſiter des reparations, & pour les *priſer* & eſtimer.

PRISER, ſignifie auſſi, Vanter, loüer. On ne ſçauroit trop *priſer* les vertus de ce Prince. Les Auteurs *priſent* trop leurs Mecenas pour le peu de recompenſe qu'ils en retirent. L'endroit par où pluſieurs habiles gens ſe ſont rendus ridicules, c'eſt qu'ils ſe ſont trop *priſez* & vantez eux-mêmes. Ce Docteur eſt *priſé* & eſtimé dans ſon Corps.

PRISÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

PRISEUR. ſ. m. Officier qui met le prix aux choſes. Les Sergens à verge du Chaſtelet ſont creés Jurez *Priſeurs* & Vendeurs de meubles.

PRISME. ſ. m. Terme de Geometrie. C'eſt un corps ſolide & long, compoſé par les bouts de deux triangles, & dont les autres faces ſont quadrangulaires & rectangulaires. On a vendu aux Chinois un *priſme* de verre 200. eſcus, parce qu'ils ont creu que c'étoit quelque pierre precieuſe. Hiſt. de la Chine. Ce mot vient du Grec, où il ſignifie *ce qui a été ſcié*.

PRISMATIQUE. adj. Corps qui a la figure d'un priſme. Un verre *priſmatique* & triangulaire fait voir pluſieurs Iris.

PRISON. ſ. f. Geole, lieu fort & gardé pour retenir des criminels, des debiteurs, & des captifs. On met les criminels dans des cachots, dans les lieux les plus noirs & obſcurs de la *priſon*. On ordonne qu'un debiteur ſera contraint par corps, tiendra *priſon* tant qu'il ait payé. Les Mathurins rachetent les captifs qui pourriſſent dans les *priſons* des Infideles. Borel derive ce mot de l'Italien *prigione*. Du Cange le derive de *priſio* & *priſionarius*, qu'on a dit dans la baſſe Latinité pour ſignifier *priſon* & *priſonnier*.

On dit de celuy qui a été eſlargi à ſa caution juratoire, qu'on luy a donné la ville pour *priſon*, les chemins pour *priſon*. On dit auſſi, qu'il demeurera à la garde d'un Huiſſier comme en vive geole, pour dire, qu'il ſera toûjours reputé être en *priſon*. Il a été tant de temps en *priſon*. Il eſt deffendu d'avoir des *priſons* privées. On fait un procés criminel pour le bris des *priſons*.

PRISON, ſe dit figurément en choſes morales. Les ſpirituels diſent que le corps eſt la *priſon* de l'ame. Les amoureux diſent qu'ils ſont en *priſon*, que leur cœur eſt en *priſon*, dans la captivité; qu'ils aiment leur *priſon*.

PRISON, ſe dit proverbialement en ces phraſes. Cela eſt charmant comme la porte d'une *priſon*. Il n'y a point de belle *priſon*, ni de laides amours. On dit auſſi de celuy qui eſt trop ſerré dans ſes bottes, dans ſes ſouliers, qu'il eſt dans la *priſon* de St. Creſpin.

PRISONNIER, IERE. adj. & ſubſt. Qui eſt arreſté en priſon, ou detenu malgré luy. Les *priſonniers* d'Eſtat ſe mettent à la Baſtille. Les Barbares font des courſes pour faire des *priſonniers*, des captifs. C'eſt une œuvre de miſericorde d'aller viſiter les *priſonniers*, de mettre dans le tronc des *priſonniers*.

PRISONNIER, ſe dit figurément en Morale. Noſtre ame eſt *priſonniere*, eſt eſclave de ſes paſſions. Ce Gentilhomme eſt charmé d'une telle Dame, elle en a fait ſon *priſonnier*. On dit que des oiſeaux ſont *priſonniers* dans une cage, des poiſſons dans un filet.

On dit populairement, quand on mange quelque morceau entre deux verres de vin, qu'on a fait un *priſonnier*.

PRIVABLE. adj. m. & f. Qui merite d'eſtre privé d'une choſe qu'on luy oſte. Un homme n'eſt pas *privable* de ſon benefice, de ſa charge, juſqu'à ce qu'on luy ait fait ſon procés.

PRIVATIF, IVE. adj. Qui oſte quelque choſe. Les Grecs ont un *a privatif*, qui eſtant joint à un mot, luy fait ſignifier le contraire.

PRIVATIVEMENT. adv. D'une maniere privative. On luy a accordé un privilege de faire un tel commerce *privativement* & à l'excluſion de tous autres.

PRIVATION. ſ. f. Abſence d'un bien qu'on ſouhaiteroit fort d'avoir. Un des tourments des damnez eſt la peine du dam, c'eſt la *privation* de la veuë de Dieu. La *privation* de la veuë eſt un des grands malheurs qui puiſſent arriver. La fureur emporte la *privation* de la raiſon; l'apoplexie, la *privation* du ſentiment.

PRIVATION, en termes de Phyſique, eſt un principe chymerique & negatif qu'Ariſtote a voulu joindre à la forme & à la matiere pour conſtituer un corps naturel. Il ne ſignifie qu'abſence de la forme future.

PRIVATION, en termes de Palais ſignifie, Interdiction, ou confiſcation. Les arreſts de deffenſes portent cette clauſe comminatoire, A peine contre les Officiers contrevenants de *privation* de leurs charges.

PRIVAUTE'. ſ. f. Grande familiarité. Les maris n'aiment pas qu'on ait des *privautez* avec leurs femmes. Les Grands trouvent ſouvent mauvais les *privautez* que veulent prendre leurs bouffons avec eux.

PRIVE', ÉE. adj. & ſubſt. Particulier, ſecret. Le Conſeil *privé* du Roy eſt un Conſeil d'Eſtat qu'il tient pour juger quelques affaires de ſes ſujets qui reclament ſa juſtice, comme des evocations & renvois des reglements de Juges, interpretations d'Edits, caſſations d'arreſts, &c. Les Procureurs du *privé* Conſeil ſont Advocats. Ce mot vient de *privatus*.

PRIVÉ, ſe dit auſſi de ce qui eſt oppoſé à *public*. Il a fait cela de ſon autorité *privée*, c'eſt à dire, ſans ordre de Juſtice. Il eſt deffendu d'avoir des priſons *privées*. On n'entre pas dans les maiſons *privées* où des particuliers, ſans le congé du maiſtre.

En ce ſens on dit qu'un homme mene une vie *privée*, qu'il a une fortune *privée*, quand il vit en retraite & en particulier, ſans charge, ſans employ, ſans ſe meſler d'affaires; qu'il vit en ſon *privé*, en homme *privé*. On dit auſſi, qu'il a été intimé en ſon propre & *privé* nom, condamné à payer en ſon propre & *privé* nom, pour dire, en ſon nom particulier.

En ce ſens au ſubſtantif on appelle un *privé*, un retrait, un lieu particulier où on va à ſes neceſſitez naturelles. Cela put comme un *privé*. La lunette, la ventouſe d'un *privé*; un cureur de *privez*.

PRIVÉ, ſe dit auſſi de ce qui eſt familier & apprivoiſé. Ces deux amis ſont fort *privez* & familiers enſemble, ils ſe diſent tous leurs ſecrets, leurs defauts. Un pigeon eſt un oiſeau *privé*, qui n'eſt point farouche. On a veu des renards, des biches, des ours *privez*. En Afrique il y a de ſerpens *privez* qui viennent manger ſous la table ſans nuire à perſonne, comme des chiens & des chats. Voyage de Raſilli.

PRIVÉ, ſe dit auſſi de celuy qui regrette l'abſence de quel-

quelque choſe, ſoit qu'il ne l'ait jamais euë, ſoit qu'on la luy ait oſtée, ſoit qu'il l'ait perduë. Les enfans aux Lymbes ſont *privez* de la veuë de Dieu. Les animaux ſont *privez* de raiſon. Un paralytique eſt *privé* de l'uſage de ſes membres. Un corps mort eſt *privé* de vie. Cette ville rebelle a été *privée* de ſes privileges. Ce Sergent fauſſaire a été *privé* de ſa charge. Ce mot en general vient du Latin *privatus*.

PRIVE'MENT. adv. D'une maniere fort privée & familiere. Ce Seigneur eſt fort affable, il vit *privément* avec tout le monde, avec ſes domeſtiques.

PRIVER. v. act. Retrancher, oſter quelque choſe à quelqu'un. L'homme eſt bien malheureux, quand Dieu le *prive* de ſes graces. Ceux qu'on excommunie ſont *privez* des Sacrements. Les devoluts ont lieu pour *priver* les indignes de leurs Benefices. Le Roy a *privé* cet Officier de ſa charge, de ſes gages.

PRIVER, ſignifie auſſi, Manquer d'obtenir, s'abſtenir de quelque choſe. Cet accident l'a *privé* de ſon eſperance. Les gens de vertu ſe *privent* des plaiſirs temporels, pour jouïr des ſpirituels. Un amy ſe *prive* de beaucoup de choſes pour en aſſiſter ſon ami.

PRIVILEGE. ſ. m. Paſſedroit, avantage particulier dont jouït une perſonne à l'excluſion de pluſieurs autres, qui luy vient par le bienfait de ſon Souverain. Noſtre Dame a eu ſeule le *privilege* d'eſtre Vierge & Mere. Adam a perdu par ſon peché le *privilege* de ne point mourir. Les Rois accordent des *privileges* à leurs ſujets, à leurs villes. Les plus beaux de tous les *privileges* ſont ceux des Secretaires du Roy. Quand on prend une place par capitulation, on conſerve d'ordinaire ſes *privileges*. Le droit qu'on paye pour le joyeux advenement, c'eſt pour avoir confirmation de ſes *privileges*. Ce mot vient de *lex privati*.

Le Prevoſt de Paris eſt Conſervateur des *privileges* de l'Univerſité. Il y a à Lyon un Juge Conſervateur des *privileges* des Foires, dont le tribunal s'appelle *la Conſervation*.

PRIVILEGE, ſe dit auſſi des dons naturels tant du corps, que de l'eſprit. La raiſon eſt un beau *privilege* qu'ont les hommes au deſſus des beſtes. La beauté eſt un *privilege* de la nature fort paſſager & de peu de durée.

PRIVILEGE, ſe dit auſſi en Droit, d'une preference qu'il eſt juſte d'accorder. Un bailleur de fonds eſt colloqué par *privilege* ſur le prix de l'heritage, quand on le decrete. On peut executer pour les loyers en vertu du *privilege* aux bourgeois ſans avoir de bail.

PRIVILEGE, ſignifie auſſi, Monopole, droit qu'on obtient de faire, ou de vendre quelque choſe à l'excluſion de tous autres. Les *privileges* ſont fondez en bonne raiſon dans leur conceſſion, mais dans la ſuite on en abuſe. Les *privileges* du Roy pour l'impreſſion des livres ſont accordez, afin que l'Auteur en tire quelque recompenſe pour ſon travail, mais par l'evenement il n'eſt qu'à l'avantage du Libraire. Il eſt deffendu aux Libraires par les Articles 33. & 77. de leurs Statuts, d'obtenir aucune prolongation de *privilege* pour la reimpreſſion de leurs livres, s'il n'y a du moins augmentation du tiers.

PRIVILEGIE', E'E. adj. & ſubſt. Qui jouït de quelque privilege. Mrs. des Requeſtes de l'Hoſtel & du Palais ne ſont Juges que des *privilegiez*, des Officiers qui ont droit de committimus. Il y a des Marchands de vin *privilegiez* ſuivants la Cour. Le Juge Royal doit aſſiſter au jugement & à l'inſtruction du procés que fait un Official à un Eccleſiaſtique, quand il y a un cas *privilegié*. Les frais d'un decret, d'un ordre, ſont *privilegiez*. Les creanciers *privilegiez* ſont les premiers colloquez. Les Bulles des Jubilés s'executent tant à l'égard des *privilegiez* que non *privilegiez*, exempts & non exempts. Un autel *privilegié*, c'eſt un autel où les Meſſes qu'on dit ont pouvoir de delivrer une ame du Purgatoire.

PRIX. ſ. m. Valeur & eſtimation des choſes. Le *prix* de la plus-part des choſes ne depend que de l'imagination & du caprice. Le *prix* des denrées depend de leur abondance & de la rareté de l'argent. Les Officiers de police doivent mettre le *prix*, le taux aux denrées. Dans les gargotes on prend des repas à juſte *prix*. Quand on laiſſe decreter ſa maiſon, elle eſt venduë à vil *prix*. J'en ay offert un *prix* raiſonnable. Les tableaux de Pouſſin ſont hors de *prix*. Chacun icy vaut ſon *prix*. Voilà de bonne marchandiſe, vous n'avez qu'à vous defendre du *prix*. Ce Seigneur a des pierreries, a des meubles de *prix*.

On dit, Mettre une teſte à *prix*, quand un Chef de parti offre une groſſe ſomme pour recompenſe à celuy qui luy apportera la teſte de ſon ennemi. On dit auſſi, Mettre à *prix* une maiſon, quand on en veut avoir un certain *prix*, quand on en fixe le *prix*. Mettre le *prix* ſur ſes pieces, c'eſt examiner la valeur de chaque choſe en particulier, quand on en a acheté pluſieurs enſemble. Cet Officier a droit de prendre du ſel au *prix* du Marchand, au *prix* couſtant.

On dit au Palais, Payer, conſigner le *prix* d'une choſe venduë; faire l'ordre & la diſtribution du *prix*; eſtre colloqué ſur le *prix*. Il eſt rentré dans cette terre en rembourſant le *prix*.

PRIX FAIT, eſt le *prix* convenu ou marqué d'une beſogne commandée, ou de ce qui eſt taxé, qui a un *prix* commun: mais ſur tout on le dit d'une entrepriſe dont on a traité par un devis contenant le detail des conventions moyennant certaine ſomme. On a plus d'avantage à faire baſtir à journée, qu'à *prix fait*.

PRIX, ſignifie auſſi une recompenſe à diſputer, & adjuger à celuy qui aura l'avantage à quelque exercice, à quelque diſpute. On donnoit des *prix* aux Jeux Olympiques, & aux autres Jeux de la Grece. On diſpute ſouvent des *prix* de courſe, de bague, le *prix* de l'arquebuſe. Les eſcoliers compoſent pour les *prix*. On donne des *prix* de Poëſie à Thoulouſe, à Caen & à Roüen. On donne des *prix* d'Eloquence & des Vers à l'Academie Françoiſe. On a dit dans le Cid,

Sois vainqueur d'un combat dont Chimene eſt le *prix*.

PRIX, ſe dit figurément en choſes morales. La vertu eſt elle-même ſon *prix* & ſa recompenſe. Ce livre eſt un ouvrage qui n'a point de *prix*.

AU PRIX. Adv. de comparaiſon. Vous n'avez rien veu *au prix* de ce que vous allez voir. Les anciens Phyſiciens ne ſont rien *au prix* des modernes. On dit auſſi adverbialement, A quelque *prix* que ce ſoit, pour dire, Cherement.

PRIX POUR PRIX. Adv. qui ſe dit en comparant la valeur d'une choſe à une autre. Vous avez acheté vôtre maiſon plus cher que je n'ay fait la mienne *prix pour prix*, c'eſt à dire, à proportion.

PRO.

PROBABILITE'. ſ. f. Apparence de verité, qualité de ce qui eſt probable. Il y a bien des paradoxes qui ont pourtant de la *probabilité*. Un Philoſophe ne doit rien advancer qui n'ait quelque *probabilité*.

PROBABLE. adj. m. & f. Qui ſe peut prouver, qui a quelque apparence de verité. La ſubtilité des Orateurs & des Scolaſtiques ont rendu toutes choſes *probables*. On a long-temps diſputé ſur les opinions *probables* des Caſuiſtes. Les conjectures ne ſe fondent que ſur des choſes *probables*.

PROBABLEMENT. adv. Apparemment. Si voſtre ami eſt parti un tel jour, il doit *probablement* arriver ce ſoir.

PROBANTE. adj. Terme de Palais, qui ſe dit en cette phraſe: Il a apporté un titre en forme *probante* & authentique.

PROBATION. ſ. f. Terme de Religion. Eſpreuve,

ve, année de Noviciat qu'on fait faire à un Religieux dans un Couvent pour eſprouver ſa vertu, ſa vocation, & s'il pourra ſouſtenir les auſteritez de la Regle. L'année de *probation* d'un Novice ne commence que du jour de ſa priſe d'habit.

PROBATIQUE. adj. f. Ce mot ſe trouve dans l'Eſcriture en cette phraſe: La *Probatique* Piſcine, prés de laquelle JESUS-CHRIST fit la gueriſon miraculeuſe du paralytique.

PROBITE'. ſ. f. Bonté, vertu naturelle par laquelle on s'abſtient de nuire à autruy. Il y a dans le monde beaucoup de gens d'eſprit & de valeur, mais il y en a peu qui ayent de la *probité*. On ne peut pas eſtre bon Juge, qu'on n'ait de la *probité* & de l'integrité. Une *probité* exemplaire. Ce mot vient du Latin *probitas*.

PROBLEMATIQUE. adj. Qui eſt incertain & douteux. Ce procés eſt fort *problematique*, il y a bien de la difficulté, on le peut gagner, on le peut perdre.

PROBLEMATIQUEMENT. adv. D'une maniere douteuſe. Il n'a pas aſſûré une telle choſe poſitivement, il l'a ſeulement propoſée *problematiquement*.

PROBLEME. ſ. m. Queſtion ou propoſition qui ne paroiſt ni vraye ni fauſſe, qui eſt probable de deux coſtez, qu'on peut ſouſtenir également de part & d'autre. Vous aſſûrez cela comme vray, mais c'eſt un *probleme*.

PROBLEME, eſt auſſi une propoſition, un effet naturel qu'on propoſe, afin d'en deſcouvrir la cauſe apparente & en taſtonnant: tels ſont les *Problemes* d'Ariſtote.

PROBLEME. Terme de Mathematique. C'eſt une propoſition par laquelle on donne la maniere de faire quelque operation ou conſtruction geometrique, & on en demonſtre aprés la verité, comme diviſer une ligne en deux, conſtruire un triangle, &c.

PROBLEME, en Algebre ſignifie ſeulement une queſtion ou propoſition qui demande qu'on deſcouvre quelque verité cachée, & qu'on en faſſe la demonſtration. L'Algebre ſe vante de ſoudre toutes ſortes de *problemes* ou de queſtions. Ce mot eſt purement Grec, où il ſignifie la même choſe.

PROBOSCIDE. ſ. f. C'eſt un terme de Blaſon, qui ſe dit de la trompe de l'elephant, quand on en trouve de peintes ſur des Armoiries.

PROCEDE'. ſ. m. Maniere d'agir d'une perſonne envers une autre. Les braves ſont fort delicats ſur le *procedé* en matiere de querelles. Voilà un eſtrange *procedé*, pas un n'approuvera ſon *procedé*. Son *procedé* ordinaire, c'eſt un *procedé* honneſte, civil, obligeant.

PROCEDER. v. neut. Venir, deriver. La Theologie nous apprend que le St. Eſprit *procede* du Pere & du Fils ſans generation.

En Phyſique on dit qu'un effet *procede* d'une telle cauſe. Cette fluxion *procede* du cerveau. Il faut aller à la ſource, à l'origine, & voir d'où *procede* tout ce trouble, cet embarras.

PROCEDER, ſignifie auſſi, Agir, ſe comporter d'une certaine maniere. Un Marchand doit *proceder* ſincerement & franchement avec les negotians pour conſerver ſon credit. Il a fort bien *procedé* dans les differens qu'il a eu avec ſa famille. Tout ce qui *procede* d'affection, d'honneſteté, eſt toûjours bien receu.

PROCEDER, ſignifie auſſi, Aller de ſuite, en bon ordre. La diſpoſition de ce Poëme Dramatique eſt bien faite, il *procede* bien, les Scenes ſont bien de ſuite, bien ordonnées. Nous avons achevé, reglé les principaux points de cette negociation, *procedons* au reſte, ſuivons.

PROCEDER, en termes de Palais ſignifie, Faire des actes, des pourſuites, des inſtructions en un procés. Les declinatoires s'appellent des fins de non *proceder*. *Proceder* juridiquement, c'eſt faire des inſtructions du procés ſuivant l'Ordonnance & les Reglements. Il ne faut pas *proceder* par voyes de fait, mais par voyes juridiques, *proceder* en Juſtice. On dit dans les retentions, Deffenſes de *proceder* ailleurs qu'en la Cour, d'avoir recours à d'autres Juges. On dit d'un Official dont on confirme la ſentence, qu'il a canoniquement *procedé*; quand on l'infirme, qu'il a mal & abuſivement *procedé*. On dit qu'un Rapporteur va *proceder* à l'inſtruction, au jugement d'un procés, quand il va ouïr des témoins, ou quand il le va rapporter. On va *proceder* extraordinairement contre luy, c'eſt à dire, qu'on le va pourſuivre criminellement. On ne peut decliner la juriſdiction d'un Juge, quand on a *procedé* volontairement devant luy.

PROCEDURE. ſ. f. Procedé. Cet homme tient une eſtrange *procedure* avec ſon ami. Celuy-là garde une *procedure* honneſte & civile avec toutes ſortes de perſonnes.

PROCEDURE, ſe dit particulierement en Pratique, de tous les actes, expeditions & inſtructions d'un procés. Une *procedure civile*, c'eſt celle où il ne s'agit que du bien. Une *procedure criminelle* ou *extraordinaire*, c'eſt celle où on pourſuit la perſonne. Il faut qu'un Procureur entende bien la *procedure*. Quand il manque à la *procedure*, on le mande à la Communauté. On fait caſſer une vicieuſe *procedure*. On eſt appellant de la *procedure*. On peut rectifier une *procedure*. On appelle pieces de *procedures*, les actes qui ne ſervent qu'à mettre un procés en eſtat, & qui ne ſervent de rien au jugement du fonds.

PROCE'S. ſ. m. Different pendant pardevant des Juges. Le Brun a eſcrit de l'inſtruction du *procés* civil & criminel. On dit, Faire un *procés* à quelqu'un, luy intenter un *procés*; le mettre en *procés*, pour dire, luy donner une aſſignation en Juſtice. Pourſuivre, inſtruire, faire juger un *procés*, terminer un *procés* par accommodement. On les a mis hors de Cour & de *procés*, c'eſt à dire, On a debouté le demandeur de ſa demande. Un *procés* devolu à la Cour, c'eſt celuy qui y eſt venu par appel. Frais de *procés*, ce ſont les deſpens. Ce mot vient de *proceſſus*, *à procedendo*.

PROCÉS PAR ESCRIT, eſt celuy qui a été jugé en premiere inſtance aprés un veu de pieces & un appointement ſur des productions & des contredits. En ce ſens il eſt oppoſé à *inſtance*, qui ſe dit des affaires qui ſont appointées pardevant les Juges d'appel & à cauſe, qui eſt un different qu'on termine à l'Audience. Il faut conclurre au Greffe le *procés par eſcrit*, le faire diſtribuer aux Enqueſtes. On appelle le *procés principal*, les ſacs produits en premiere inſtance. *Procés de Commiſſaire*, celuy où il y a pluſieurs articles ou queſtions à juger, qu'on donne à voir & à examiner à un certain nombre de Juges. Un *procés en eſtat*, eſt celuy qui eſt inſtruit. Un *procés party*, eſt celuy ſur lequel les Juges ſont de differens advis en nombre égal. Un *procés pendu au croc*, eſt celuy qu'on ne pourſuit point. On joint les requeſtes incidentes & les appellations verbales aux *procés par eſcrit*.

On dit que le *procés* ſera fait & parfait à un accuſé. On fait le *procés* à un corps mort, à la memoire des gens qui ſe ſont battus en duel, ou deffaits eux-mêmes. On fait le *procés* à un muet par contumace. On reçoit un accuſé en *procés* ordinaire ou civil, quand il n'y a pas aſſez de preuves pour le condamner à une peine afflictive. Dans les ſeditions on pend les gens ſans forme ni figure de *procés*. On appelle griefs hors le *procés*, une paire d'eſcritures qui ſe fournit pardevant les Juges d'appel: ce qui ſe dit auſſi figurément, quand un homme ſe plaint de quelque choſe aprés qu'elle eſt faite, & qu'il y a peu de remede.

PROCÉS VERBAL, eſt un acte dreſſé & atteſté par des Officiers de Juſtice, qui contient ce qui s'eſt paſſé en

une capture, deſcente, ou autre commiſſion particuliere. Un *procés verbal* de rebellion ſe dreſſe par un Sergent. Un *procés verbal* d'appoſition, ou de levée de ſcellé, ſe fait par un Commiſſaire. Un *procés verbal* du recollement & confrontation, de reception de caution, d'enqueſte, de verification d'eſcritures, ſe fait par le Juge.

On dit figurément, qu'un homme a gagné ſon *procés*, quand il a fait quelque gageure, quelque prediction, quelque conteſtation dont le ſuccés eſt à ſon avantage. On dit auſſi, qu'on fait le *procés* à ſoy-même, à ſon vice, lors qu'on ſe condamne, & qu'on advouë qu'on a tort. On dit auſſi, lors qu'on meſdit d'un abſent, qu'on luy a bientoſt fait ſon *procés*. On dit de même, qu'on fait le *procés* à un mot, à une phraſe, à un ouvrage, quand on le condamne, quand on le ſouſtient mauvais.

PROCESSIF, IVE. adj. Qui aime le procés, qui en fait à tous ſes voiſins legerement. Il fait dangereux d'avoir à faire à cet homme-là, il eſt chicaneur & *proceſſif*.

PROCESSION. ſ. f. En Theologie on dit la *proceſſion* du St. Eſprit, en expliquant le myſtere de la Sainte Trinité.

PROCESSION, eſt auſſi une ceremonie eccleſiaſtique, qui ſe dit des prieres que le peuple fait à la ſuite du Clergé qui va par devotion viſiter quelque lieu ſaint, quelque Egliſe. On fait des *Proceſſions* generales dans les Jubilez & dans les autres devotions & neceſſitez publiques. La *Proceſſion* de la reduction de Paris. Le Recteur fait ſa *Proceſſion* quatre fois l'année, où aſſiſtent les quatre Facultez. Les *Proceſſions* du St. Sacrement ſont fort ſolemnelles. On en fait ſouvent auſſi autour de l'Egliſe au Salut, à la Meſſe, &c. L'origine des *Proceſſions* eſt fort ancienne, parce que Saint Ambroiſe en fait mention.

On appelle proverbialement *Proceſſion*, une longue ſuite de gens qui vont à la file l'un de l'autre. Il y avoit tant de monde ſur ce grand chemin, que c'étoient des *Proceſſions* continuelles. On dit auſſi, On ne peut pas ſonner & aller à la *Proceſſion*, pour dire, faire deux choſes qui demandent la preſence en des lieux differents.

PROCESSIONAL. ſ. m. Livre d'Egliſe où ſont notez les chants des Hymnes ou Antiennes que le Clergé chante, quand il marche en Proceſſion.

PROCESSIONELLEMENT. adv. En ordre de Proceſſion. Le Clergé de cette Egliſe eſt allé *proceſſionellement* & en chappes au devant de l'Evêque à ſon entrée.

PROCHAIN, AINE. adj. Qui n'eſt pas loin. Il ſe dit du temps & du lieu. Maiſon *prochaine*, ruë *prochaine*, ville *prochaine*, Dimanche *prochain*, l'année *prochaine*, le mois *prochain*, dans le *prochain* terme. Il faut fuir l'occaſion *prochaine* du peché. Ce mot vient de *proximus*.

PROCHAIN. ſ. m. ſe dit en general des hommes. La charité eſt la vertu qui regarde le *prochain*. Il faut aimer ſon *prochain* comme ſoy-même. Il ne faut point meſdire du *prochain*, ſouhaitter ni ravir le bien du *prochain*. On s'entretient ſouvent aux deſpens du *prochain*.

PROCHAINEMENT. adv. Dans un temps peu éloigné. Il ſe dit du paſſé & du futur. Je vous payeray au terme *prochainement* venant. Cela eſt arrivé dans le mois *prochainement* paſſé.

PROCHE. Interjection, & quelquefois adv. Prés, auprés, tout contre. *Proche* de l'Egliſe, loin de Dieu. Il eſt campé *proche* de la riviere. Les Marchands ſe logent *proche* des marchez. Cette Iſle eſt ſituée *proche* de la Ligne. Les conqueſtes ne ſont aſſûrées que quand on les fait de *proche* en *proche*. Ce logis n'eſt pas dans la ville, mais il en eſt *proche*.

PROCHE, eſt auſſi adj. m. & f. & ſubſt. C'eſt un de ſes *proches* parents. Il eſt naturel d'avoir ſoin de ſes *proches*, de l'avancement de *ſes proches*. La ſaiſon eſt *proche*. La mort eſt plus *proche* ſouvent que nous ne penſons. Ce n'eſt pas un aſſez long delay, le temps eſt trop *proche*. C'eſt mon *proche* voiſin, il n'y a que le mur entredeux.

PROCLAMATION. ſ. f. Publication faite ſolemnellement & à cri public. Toutes hoſtilitez doivent ceſſer au moment de la *proclamation* de la paix. La *proclamation* des bans eſt requiſe pour faire un mariage ſolemnel. On dit pluſtoſt *publication* en ce ſens.

PROCLAMER. v. act. Publier à haute voix, à cri public. Les encheres des biens qu'on decrete doivent être *proclamées* en Juſtice. On a déjà *proclamé* trois fois au proſne ce monitoire. On ne peut ignorer cette ordonnance, parce qu'elle a été *proclamée* à ſon de trompe.

PROCLAMER, ſe dit auſſi des elections ſolemnelles qu'on fait en public. Ce Prince d'une commune voix a été *proclamé* Empereur.

PROCLAMÉ, ÉE. part. & adj.

PROCONSUL. ſ. m. Magiſtrat Romain qu'on envoyoit gouverner une Province avec une puiſſance Conſulaire & extraordinaire.

PROCONSULAT. ſ. m. Dignité de Proconſul. Au ſortir de la charge de Conſul on obtenoit d'ordinaire le *Proconſulat*.

PROCREATION. ſ. f. qui ne ſe dit qu'en parlant de la generation des enfans. La *procreation* des enfans doit être le premier but du mariage.

PROCREER. v. act. Engendrer des enfans. Il faut pour heriter, que les enfans ſoient *procreez* en legitime mariage.

PROCREÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

PROCURATEUR. ſ. m. Sorte de Magiſtrat en Italie qui a ſoin des intereſts publics. Le *Procurateur* de St. Marc à Veniſe. Le *Procurateur* de Gennes.

PROCURATION. ſ. f. Pouvoir, acte par lequel on donne charge à quelqu'un de faire quelque choſe qui ſoit auſſi valable, que ſi on la faiſoit en perſonne. Quand on traite au nom d'autruy, la premiere choſe eſt de monſtrer & de faire examiner ſa *procuration*. Il y a des *procurations* generales, d'autres ſpeciales. Il faut des *procurations* ſpeciales pour appeller, pour s'inſcrire en faux, pour encherir, pour affirmer des voyages, &c.

On appelle *Procuration ad reſignandum*, un acte par lequel on donne pouvoir à une perſonne, dont le nom eſt en blanc, de reſigner une charge, un Benefice. On envoye en Cour de Rome les *procurations ad reſignandum* des Benefices, que le Banquier remplit de ſon nom, en les affirmant veritables. Celuy qui traite ſans être fondé de *procuration*, qui paſſe les bornes de ſa *procuration*, eſt ſujet à deſaveu.

PROCURATION, dans les Titres Eccleſiaſtiques, ſe dit des repas qu'on donne aux Officiers qui viennent en viſite dans les Egliſes ou Monaſteres, ſoit Evéſques, Archidiacres, ou autres Viſiteurs. On en devoit même aux Papes, quand ils venoient en France: & cette charge eſt encore compriſe dans les Bulles qu'ils accordent. Les Moines font payer aux Abbés Commendataires les droits de viſite & de *procuration*.

PROCURATION, ſe dit quelquefois de la charge du Procureur. La *Procuration* Generale eſt vacante. Ce Praticien brigue la *Procuration* Fiſcale de ſon bourg. Il ne faiſoit rien dans ſa profeſſion d'Advocat, il s'eſt mis dans la *Procuration*. Dans la Loy IV. au Digeſte *De Decurionibus*, on appelle la *Procuration*, *ſervilis & inſeſtiſſima vilitas*.

PROCURER. v. act. Meſnager quelque avantage à quelqu'un, le luy faire obtenir. L'intercеſſion des Saints auprés de Dieu nous *procure* pluſieurs graces. C'eſt un tel

Prince Mediateur qui a *procuré* la paix. C'eſt la faveur d'un patron qu'il a à la Cour, qui luy a *procuré* cette charge, cet employ, ce Gouvernement, ce Benefice. C'eſt un tel qui a *procuré* le mariage de cette fille avec ce Seigneur.

On le dit auſſi en mauvaiſe part. Un ennemi puiſſant qu'il a auprés du Roy luy a *procuré* ſon banniſſement. Les fatigues qu'il a euës luy ont *procuré* la mort. Sa propre imprudence luy a *procuré* ce malheur.

PROCURER, ſignifie auſſi quelquefois, Exercer la charge de Procureur. Au Siege de Chaſteauneuf les Advocats *procurent*, ſont les Procureurs. Il eſt deffendu aux Praticiens de *procurer*. En ce ſens il vieillit.

PROCUREUR. ſ. m. PROCURATRICE. ſ. f. Qui eſt chargé de la procuration d'autruy, qui traite en ſon nom. Cet Agent, ce Deputé a traité au nom & comme *Procureur* de ſa Communauté. Cette femme a traité en ſon nom & comme *Procuratrice* de ſon mary, de luy fondée de procuration & authoriſation neceſſaires.

PROCUREUR, ſe dit auſſi d'un Officier creé pour ſe preſenter en Juſtice, & inſtruire les procés des parties qui le voudront charger de leur exploit, ou de leur procuration. On les appelloit cy-devant *Procureurs aux cauſes*, ou *ad lites*, quand ce n'étoit que de ſimples Commiſſions. *Procureur* au Parlement, au Chaſtelet, au Grand Conſeil, aux Comptes, &c. Les *Procureurs* ont auſſi leurs Subſtituts. On ne peut revoquer un *Procureur*, qu'on n'en conſtituë un autre. On ne reçoit perſonne à plaider que par la voye de *Procureur*. Anciennement chacun étoit obligé de comparoir en perſonne aux aſſignations qui luy étoient données en Juſtice; & quand l'affaire tiroit en longueur, il luy étoit permis de creer un *Procureur* en ſa cauſe, encore falloit-il que ce fuſt par lettres du Prince, qui ne duroient que pendant le cours d'un Parlement. De là vient que les premieres Lettres qui ſe trouvent au Protocole de la Chancelerie s'appelloient *graces à plaidoyer par Procureur*: ce qui eut lieu juſqu'en l'an 1528. qu'il fut ordonné que toute procuration ſeroit continuée juſqu'à ſa revocation.

PROCUREUR GENERAL, eſt un grand Officier qui eſt du Corps des Magiſtrats, qui eſt l'homme du Roy, la partie publique, qui ſeul peut conclurre à peine affictive, & qui doit avoir la communication de tous les procés où le Roy, le Public, les Mineurs, l'Egliſe, & les Communautez ont intereſt. Mr. le *Procureur General* du Parlement de Paris, de la Chambre des Comptes, du Grand Conſeil, de la Cour des Aides, & de toutes les autres Cours Souveraines.

PROCUREUR DU ROY, eſt un Subſtitut de Mr. le *Procureur* General, qui exerce la même charge dans les Sieges Preſidiaux, ou Royaux, & ſubalternes, & dans les Commiſſions particulieres. En toutes les cauſes criminelles le complaignant demande la jonction du *Procureur du Roy*.

PROCUREUR FISCAL, ou *Procureur d'Office*, eſt celuy qui fait la même charge dans une Juſtice ſubalterne, & non Royale, qui a ſoin des intereſts du Seigneur du lieu & du public.

On appelle dans les Moineries *Dom Procureur*, celuy qui ſollicite les affaires du Couvent, & qui entend le mieux la chicane.

On dit proverbialement, que celuy qui agit par *Procureur* eſt ſouvent trompé en perſonne.

PROCUREUSE. ſ. f. Femme d'un Procureur, ſoit d'Officier public, ſoit des Procureurs des parties.

PRODIGALEMENT. adv. Avec abondance. Dieu verſe ſur nous *prodigalement* ſes graces.

PRODIGALITÉ. ſubſt. fem. Vice oppoſé à l'avarice, qui donne, qui deſpenſe ſans connoiſſance & ſans raiſon. Les jeunes gens ſe ruinent par *prodigalité*; quand ils traitent, c'eſt avec *prodigalité* & profuſion.

PRODIGE. ſ. m. Signe ou accident ſurprenant dont on ignore la cauſe. JESUS-CHRIST dit qu'il y aura des ſignes & des *prodiges* dans le Soleil pour advertir de ſon ſecond advenement. Le peuple prend pluſieurs choſes pour *prodiges*, qui ont leurs cauſes naturelles; il croit que tous les *prodiges* pronoſtiquent quelque malheur.

PRODIGE, ſignifie quelquefois, Miracle, choſe extraordinaire; & ſe dit en bonne & en mauvaiſe part. Les Saints ont fait pluſieurs miracles & *prodiges* au nom de Dieu. Les Magiciens ont fait des enchantemens & *prodiges* par le ſecours des Demons. On dit auſſi, qu'un homme eſt un *prodige* de ſcience, de valeur; qu'une femme eſt un *prodige* de beauté, de vertu, pour dire, que ces vertus ſont extraordinaires en ces perſonnes.

PRODIGIEUX, EUSE. adj. Miraculeux, extraordinaire, monſtrueux, admirable. Le pouvoir de Joſué qui arreſta le Soleil fut *prodigieux*. Le Coloſſe de Rhodes étoit d'une *prodigieuſe* hauteur. On a fait un *prodigieux* carnage des ennemis. La nature fait tous les jours mille choſes *prodigieuſes* qu'on ne peut comprendre.

PRODIGIEUSEMENT. adv. D'une maniere prodigieuſe. Il y avoit *prodigieuſement* de monde à cette ceremonie.

PRODIGUE. adj. m. & f. & ſubſt. Qui deſpenſe ſon bien ſans raiſon & ſans connoiſſance. L'Evangile contient une belle parabole de l'enfant *prodigue*.

On le dit auſſi de celuy qui donne abondamment des choſes qui couſtent peu. Il eſt *prodigue* de paroles, de compliments, de promeſſes.

PRODIGUER. v. act. Donner ſans raiſon & ſans choix. En moins de rien un jeune homme a *prodigué*, a diſſipé tout ſon patrimoine.

PRODIGUER, ſe dit auſſi en bonne part. JESUS-CHRIST a *prodigué* tout ſon ſang pour nous racheter; il nous *prodigue* ſes graces, ſes treſors. Il ne faut pas *prodiguer* ſes careſſes à tout le monde.

PRODUCTION. ſ. f. Generation, action de la nature qui pouſſe au dehors, qui fait voir quelqu'un de ſes ouvrages. La nature eſt auſſi merveilleuſe en la *production* d'un ciron qu'en celle d'un elephant; elle fait ſes *productions* en cent manieres toutes inconcevables.

PRODUCTION, ſe dit figurément en choſes ſpirituelles & morales. Noſtre ſiecle a vû pluſieurs belles *productions* d'eſprit tant en proſe qu'en vers. Voilà un eſprit groſſier & ſterile, qui n'a jamais pû faire aucune *production*. Tous les jours il paroiſt quelque jolie *production*.

PRODUCTION, en termes de Palais, ſe dit de quelques titres ou papiers qu'on fait paroiſtre en Juſtice pour appuyer le bon droit qu'on a en un procés, la verité des faits qu'on y allegue. En un procés il y a des *productions* principales qu'on a faites en premiere inſtance; des *productions* nouvelles qu'on fait en cauſe d'appel; des *productions* ſommaires ſur des appointemens à mettre des inventaires, des contredits de *production*. On donne ſouvent une requeſte d'employ pour *production*. Il faut que les parties ſe communiquent reciproquement leurs *productions*. Autrefois on faiſoit des *productions* en blanc, on mettoit au Greffe un ſac ſans titres pour le remplir à loiſir.

PRODUIRE. v. act. Donner la naiſſance à quelque choſe, la faire paroiſtre au jour. Le monde a été *produit* & creé du neant. La mer *produit* ſouvent & fait voir des monſtres. La terre *produit* des fruits & des fleurs, ne *produit* que des chardons. Chacun *produit* ſon ſemblable. Cette metairie *produit* tant de revenu. Toute terre ne *produit* pas toutes choſes.

PRODUIRE, ſe dit auſſi en choſes ſpirituelles & morales.

les. Noſtre ſiecle à *produit* de beaux eſprits ; ces beaux eſprits ont *produit* d'excellens ouvrages. La grace *produit* de grands changements dans les cœurs. Les paſſions ne *produiſent* que du trouble & de l'inquietude. Cet incident a *produit* un bon effet.

PRODUIRE, ſignifie auſſi, Avancer dans le monde, faire connoiſtre. Il faut avoir quelque patron à la Cour qui vous *produiſe*, qui vous proſne. Il y a des gens de grand merite qui demeurent dans l'obſcurité, parce qu'ils ne ſe ſçavent pas *produire*, qu'ils n'ont perſonne qui les *produiſe*.

PRODUIRE, en termes d'Arithmetique, ſe dit du nombre qu'on fait reſulter de pluſieurs nombres adjouſtez ou multipliez. Huit & huit adjouſtez enſemble *produiſent* 16. Huit multiplié par ſoy-même *produit* 64.

PRODUIRE, ſe dit auſſi en Pratique, des titres & papiers qu'on met entre les mains des Juges pour établir un droit, une verité. Les parties ont été appointées en droit à écrire & *produire*. Le deffendeur a été forclos de *produire*. L'appellant a *produit* de nouveau. On appelle un jugement contradictoire, quand les parties ont reſpectivement écrit & *produit*. On dit auſſi au Palais, *Produire* des témoins, les faire comparoir pour depoſer; *produire* des loix, des autoritez, des témoignages d'Auteurs, les citer, les alleguer.

PRODUIT, UITE. part. paſſ. & adj.

PRODUIT. ſ. m. Ce qui reſulte de pluſieurs nombres adjouſtez enſemble, ou multipliez l'un par l'autre. On appelle le *produit* des fermes, toutes les ſommes particulieres des profits qu'elles rapportent adjouſtées enſemble. Cet homme eſt hardy à encherir les fermes des poſtes, car il en a tous les *produits*.

PRODUIT, en termes de Pratique, ſe dit auſſi de l'acte qu'on fait ſignifier, lors qu'on met ſa production au Greffe, de ce qu'on enregiſtre, & dont on fait mention ſur l'etiquette du ſac : c'eſt ce qu'on appelle autrement le *jour du mis*. On ne ſçauroit retirer ſa production du Greffe, ſi on ne rapporte le *produit*, le jour du mis, pour la faire décharger.

PROEME. ſ. m. Vieux mot qui ſignifioit autrefois *preface*, entrée de diſcours. Les Anciens faiſoient peu de Livres & de Chapitres ſans *proëme*. Il eſt hors d'uſage. Dans les vieux Coûtumiers il ſignifie *le plus proche*, du mot Latin *proximus*, où l'on trouve auſſi *proiſme*; *proſme*, & *premeſſe*. Ainſi on dit retrait de *premeſſe*, pour dire, retrait du plus proche parent. Menage.

PROFANATEUR. ſ. m. Impie qui profane les choſes ſaintes. Les Juifs ont eu grande horreur contre les *profanateurs* du Temple. Les *profanateurs* de l'Eſcriture ſont punißables.

PROFANATION. ſ. f. Action par laquelle on manque de reſpect pour les choſes ſaintes & ſacrées. Les Heretiques & les gens de guerre ont fait d'horribles *profanations* dans les Egliſes. C'eſt une *profanation* de ſe ſervir des paroles de la Sainte Eſcriture dans les jeux & les divertiſſements.

PROFANE. Terme oppoſé à *Saint* & *Sacré*. Hors l'Egliſe & les cimetieres tous les autres lieux ſont *profanes*. Un calice ſacré devient *profane*, quand on donne deſſus un coup de marteau.

PROFANE, ſe dit auſſi de celuy qui raille des myſteres de la Religion, qui les mépriſe, qui eſt indigne d'eſtre admis dans les ceremonies ſacrées. Loin d'icy, *profanes*. Il ne faut pas laiſſer toucher les vaiſſeaux ſacrez par des mains *profanes*. Il ne faut pas meſler les choſes ſacrées avec les *profanes*.

PROFANE, ſe dit auſſi de toute perſonne qui n'a point de caractere ſacré, de toutes les choſes qui ne concernent point le culte de la vraye Religion. Socrate & Seneque ſont des Auteurs *profanes*. Tous les Preſtres & Pontifes Payens paſſent icy pour des gens *profanes*. La Philoſophie, les Loix, la Medecine, ſont toutes ſciences *profanes*.

PROFANE, ſe dit auſſi des ignorans, ou de ceux qu'on mépriſe aſſez pour ne leur vouloir pas découvrir les ſecrets d'un art, dont ils raillent, parce qu'ils n'en connoiſſent pas les principes. Les Chymiſtes & les Cabbaliſtes cachent leurs ſecrets ſous diverſes figures & caracteres, afin que les *profanes* n'y puiſſent pas penetrer.

PROFANER, v. act. Manquer de reſpect pour les choſes ſaintes & ſacrées. Les eſtrangers ont pluſieurs fois *profané* le Temple de Jeruſalem. Les Heretiques ont *profané* l'Eſcriture, en ont corrompu les paſſages.

PROFANER, en diſcours ordinaire, ſignifie auſſi, Faire un mauvais ménage des choſes illuſtres & precieuſes, en les communiquant à des perſonnes indignes. On *profane* les ſciences, quand on en parle devant des ignorants qui ne s'y connoiſſent pas. C'eſt *profaner* cette beauté, de la marier à un ſi grand brutal.

PROFANÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

PROFERER. v. act. Prononcer quelques paroles. Chez les Hebreux le mot de *Jehovah* étoit le nom de Dieu ineffable, qu'il n'étoit pas permis de *proferer*. Les begues ne peuvent pas *proferer* leurs mots diſtinctement. On ſe trouve quelquefois ſi confus, ſi interdit, qu'on ne peut pas *proferer* un mot de la harangue qu'on avoit preparée. Le Preſident a *proferé* à haute voix ſon arreſt, la condamnation d'un tel.

PROFERÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

PROFE'S, ESSE. adj. Religieux ou Religieuſe qui ont fait leurs vœux de Religion dans un Couvent. Il n'y a que les Religieux *Profés* qui ayent voix en Chapitre.

PROFESSER. v. act. Declarer & faire connoiſtre hautement qu'on eſt d'une telle Religion, d'une telle croyance ou parti. Les Martyrs ont hautement *profeſſé* la Foy Catholique. Les Proteſtans *profeſſent* la croyance de Luther. Ce General a toûjours *profeſſé* qu'il étoit du parti du Roy, qu'il ne quitteroit point ſon ſervice.

PROFESSER, ſignifie auſſi, S'appliquer à l'eſtude d'un art, d'une vacation, en faire un exercice public. Ce Docteur *profeſſe* la Medecine. L'exercice, la ſcience qu'un Advocat *profeſſe*, eſt le Barreau.

PROFESSEUR. ſ. m. Docteur Regent qui enſeigne publiquement les arts & les ſciences dans les Univerſitez, dans les Chaiſes pour cela établies. Un *Profeſſeur* en Theologie, en Droit Canon, en Medecine. *Profeſſeur* en Philoſophie, en Rhetorique. Il y a des *Profeſſeurs* Royaux en Mathematique, des Langues, d'Eloquence, &c. Le premier qui inſtitua les Lecteurs & *Profeſſeurs* Royaux à Paris, fut le Roy François I. à la ſollicitation de Guillaume Budée principalement, & de Du Bellay & de Jean Laſcaris. Il en fonda onze chaiſes, & la douziéme fut fondée par Henry II. & donnée à Pierre Ramus, lequel Ramus par ſon teſtament du 8. Aouſt 1568. fonda auſſi une chaiſe de Mathematiques. Il y a auſſi douze *Profeſſeurs* à l'Academie de Peinture, qui ont ſoin de poſer le modele chacun dans ſon mois.

PROFESSION. ſ. f. Declaration publique & ſolemnelle de ſa Religion, de ſa croyance. On fait jurer une *profeſſion* de foy à ceux qu'on pourvoit d'Evêchez & d'Abbayes. On peut obliger les gens de la Religion pretenduë Reformée à faire connoiſtre leur *profeſſion* de foy.

PROFESSION, ſe dit auſſi dans les Monaſteres de la promeſſe qu'on fait ſolemnellement d'obſerver les trois vœux de Religion, & les regles de l'Ordre. L'Ordonnance d'Orleans ſembloit trez-juſte, de n'admettre les perſonnes à faire *profeſſion* qu'en majorité.

PROFESSION, ſignifie auſſi la condition qu'on a choiſie dans le monde, la vacation à quoy on veut s'appliquer, dont on veut faire ſon exercice ordinaire. La *profeſſion* d'Advocat

d'Advocat eſt fort honorable; celle de Medécin eſt fort lucrative. L'un choiſit la *profeſſion* des lettres, l'autre la *profeſſion* des armes. On peut faire ſon ſalut en toutes ſortes de *profeſſions*.

PROFESSION, ſe dit auſſi par extenſion en pluſieurs autres rencontres. Il n'a point de *profeſſion* particuliere, il fait ſeulement *profeſſion* d'eſtre honneſte homme, d'eſtre ſçavant. J'ay fait toute ma vie *profeſſion* d'eſtre voſtre ami, voſtre ſerviteur. On vivroit heureux, ſi chacun ſe contentoit de ſa *profeſſion*. Les gens inquiets changent ſouvent de *profeſſion*. Il y a des brutaux qui font *profeſſion* d'ignorance.

PROFIL. ſubſt. maſc. On diſoit autrefois *Porfil*. Terme de Peinture. C'eſt la figure d'un baſtiment, d'une fortification, ou d'une autre conſtruction, où on a marqué ſes hauteurs, largeurs & épaiſſeurs, c'eſt à dire, les lignes qui paroiſtroient, ſi on avoit couppé le baſtiment depuis le comble juſqu'aux fondements, d'où vient qu'on appelle auſſi en Architecture & en Fortification cette deſcription *Section*, ou *Orthographie*.

On dit auſſi, une teſte, un portrait de *profil*, une veuë de *profil*, quand on repreſente quelque choſe de coſté, comme en un portrait où on ne peint qu'un œuil, une joué, & où on ne découvre rien de l'autre partie du viſage. En preſque toutes les medailles les viſages ſont de *profil*.

PROFIL, ſe dit quelquefois de toute deſcription qui eſt oppoſée au *plan*. Une carte de Paris en *profil*. Les veuës en lointain ſont deſſinées en *profil*.

PROFILER. v. act. ſignifie en Peinture, Faire le contour d'une figure.

PROFIT. ſ. m. Avantage, utilité qu'on retire d'une choſe. Quand on eſt pourveu d'une charge, c'eſt avec tous les droits, *profits*, revenus, gages & emoluments qui luy appartiennent. On dit qu'une rente, une obligation ſont paſſées au *profit* d'un tel, pour dire, à ſon avantage; qu'une ſentence a été renduë à ſon *profit*, pour dire, en ſa faveur. Les valets diſent qu'ils ont des *profits* en une maiſon, pour dire, qu'outre leurs gages ils ménagent quelque choſe du jeu, ou des habits du maiſtre, qui leur apportent quelque gain. On dit qu'un avare met tout à *profit*, lors qu'il ne laiſſe rien perdre, qu'il fait *profit* de tout. On dit d'une choſe qu'on abandonne à quelqu'un, Faites en voſtre *profit*. Cela ne fait point de *profit*, c'eſt à dire, ne diminuë point la deſpenſe. Cela eſt tourné à ſon *profit*, c'eſt à dire, à ſon utilité.

PROFIT, ſe dit auſſi des intereſts de l'argent qu'on met en rente, ou ſur la Place. Le *profit* d'argent preſté par obligation eſt uſuraire. Les *profits* ſur la mer ſont fort grands, on a quelquefois des *profits* de cent pour cent. Les aſſûreurs de mer ont part au *profit*.

PROFIT DE FIEF, eſt un droit qui eſt deu au Seigneur dominant en pluſieurs mutations. Les quints & requints, les laods & ventes, les rachats ſont des *profits de fief*, des revenus caſuels.

PROFIT, ſe dit auſſi en termes de Pratique. Un defaut emportant *profit*, c'eſt à dire, gain de cauſe. Il faut faire juger le *profit* d'un defaut. On ordonne ſouvent qu'on en viendra au premier jour, à peine de l'exploit, dont le *profit* ſera jugé ſur le champ.

PROFIT, ſe dit figurément en Morale. Cet écolier ne fait pas grand *profit* en claſſe. On ſe doit bien eſtonner du peu de *profit* qu'on fait au Sermon. On tire beaucoup de *profit* de la lecture de ce livre.

On dit proverbialement, C'eſt un de ces niais de Sologne, qui ſe trompent toûjours à leur *profit*. Ce mot vient de *profectus*.

PROFITABLE. adj. m. & f. & ſubſt. Qui eſt utile, lucratif, avantageux. On eſt heureux, quand on peut joindre l'honneſte avec le *profitable*. L'honneſte ſe doit preferer au *profitable*.

PROFITER. v. n. Tirer de l'avantage, de l'utilité, du profit de quelque choſe. Il fait *profiter* ſon argent dans les preſts ſur la Place. Il *profite* beaucoup dans cette commiſſion, il y fait de grands gains. Il a ſceu *profiter* de l'occaſion de la fortune de ſon maiſtre. Il a *profité* de la faute qu'il a faite, de ſa diſgrace, il s'eſt corrigé.

PROFITER, ſe dit figurément en choſes morales. Il faut *profiter* des bons enſeignements qu'on nous donne; *profiter* des bons exemples, de la lecture des bons livres. Cet enfant a bien *profité* depuis qu'on luy a donné un Precepteur.

PROFITER, ſignifie auſſi, Prendre de l'accroiſſement, de la nourriture. Les plantes des Indes ne *profitent* point en France. Un payſan qui voit que ſes beſtiaux ne *profitent* point, qu'ils maigriſſent, croit qu'on les a enſorcelez. Ce garçon n'a point *profité* depuis ſa maladie, il ne ſçauroit reprendre ſon premier embonpoint.

PROFITEROLES. ſ. m. Ce mot ſe diſoit autrefois d'une paſte cuite ſous les cendres. Maintenant les Cuiſiniers font encore des potages de *profiteroles* avec de petits pains dégarnis de mie, ſechez, mitonnez, & garnis de beatilles.

PROFOND, ONDE. adj. Qui a de l'étenduë en bas. Cet abyſme eſt bien *profond*. Ce puits eſt bien *profond*. Lucifer fut precipité juſqu'au plus *profond* de l'enfer. Ce haut de chauſſes n'eſt pas aſſez *profond*. Ce plat eſt bien creux, bien *profond*.

PROFOND, ſe dit auſſi de ce qui eſt étendu en long. Cette foreſt eſt obſcure & *profonde*. Cette maiſon n'a gueres de face ſur la ruë, mais en recompenſe elle eſt fort *profonde*.

PROFOND, ſe dit figurément en choſes ſpirituelles & morales. Les myſteres de la foy ſont des abyſmes *profonds* où on ne ſçauroit penetrer. L'Algebre eſt une ſcience *profonde*, dont peu d'eſprits ſont capables, elle demande une *profonde* meditation. Il faut aimer Dieu du *profond* du cœur. Dieu connoiſt nos plus *profonds* ſecrets.

PROFOND, eſt auſſi un terme augmentatif, & ſe dit de ce qui eſt grand & extraordinaire. Il faut avoir pour ſon Prince un *profond* reſpect. On luy a fait une *profonde* reverence. Tout étoit alors dans un *profond* calme, un *profond* ſilence. Il dormoit d'un *profond* ſommeil, dans une *profonde* obſcurité. C'eſt un homme d'un *profond* ſçavoir. Il eſt *profond* en Theologie. Il a une ignorance craſſe & *profonde*. Il a l'eſprit vaſte & *profond*. Cela eſt dans un *profond* oubli.

PROFONDÉMENT. adv. D'une maniere creuſe & profonde. Il a fallu creuſer fort *profondément* pour trouver l'eau, pour faire ce puits. Les cheſnes pouſſent leurs racines *profondément* en terre. St. Auguſtin a traité de la grace fort *profondément*, il l'a épuiſée.

PROFONDEUR. ſ. f. La troiſiéme dimenſion des corps. Toute la quantité conſiſte en longueur, largeur & *profondeur*. Quand on la conſidere par ce qui eſt au deſſus du rez de chauſſée, on l'appelle *hauteur*: & quand on la regarde au deſſous, on la nomme *profondeur*. On ſonde la *profondeur* de la mer vers les coſtés. Ces baſtiments ont tant de toiſes de *profondeur*. Ce bonnet n'a pas aſſez de *profondeur*, la teſte n'y entre pas aſſez avant.

PROFONDEUR, ſe dit figurément en choſes morales. La *profondeur* des jugemens de Dieu, des ſecrets de ſa providence, des myſteres de la foy, eſt inconcevable. On admire en ce Magiſtrat la *profondeur* de ſa doctrine, de ſa capacité.

PROFUSION. ſ. f. Liberalité exceſſive. Il ſe dit peu ſouvent en bonne part, ſi ce n'eſt des Puiſſances qui peuvent donner ſans s'incommoder; & alors c'eſt magnificence.

nificence. Alexandre donnoit à ſes amis avec *profuſion*. Dieu donne ſes graces avec *profuſion*.

Mais ordinairement on le dit en mauvaiſe part, & ſignifie, Prodigalité, deſpenſe exceſſive. Il deſpenſe avec *profuſion* ſon patrimoine. Il donne avec *profuſion*. En ce repas il y avoit une grande *profuſion* de viandes, de fleurs, de fruits. On le dit auſſi au figuré. Cet Auteur écrit avec une *profuſion* de paroles, de citations, qui eſt deſagreable.

PROFUSÉMENT. adv. D'une maniere prodigue. Quand il donne à manger, il traite *profuſément*.

PROGRAMME. ſ. m. Terme de College. C'eſt un billet ou memoire qu'on affiche, qu'on donne à la main, qui invite à quelque harangue ou ceremonie de College, & qui en contient à peu prés le ſujet, ou ce qui eſt neceſſaire pour l'entendre. Les gens de College envoyent des *programmes* pour aſſiſter à leurs Declamations & à leurs Tragedies.

PROGRE'S. ſ. m. Avancement, profit, avantage. Les armées du Roy ont fait de grands *progrés* cette année, on a entré bien avant dans le pays ennemi. La fortune de cet homme ne fait pas de grands *progrés* à la Cour. Dans ce dernier ſiecle on a fait de grands *progrés* dans la Phyſique.

PROGRESSIF. adj. m. qui ſe dit en cette phraſe: Mouvement *progreſſif*, qui tranſporte d'un lieu à un autre.

PROGRESSION. ſ. f. Qui porte en avant. Les animaux ont un mouvement de *progreſſion*, par lequel ils marchent, ils ſe portent d'un lieu en un autre.

PROGRESSION, ſe dit auſſi de la proportion arithmetique, qui n'eſt autre choſe que pluſieurs nombres de ſuite qui ont entre eux les mêmes intervalles, ou differences: comme, 2. 4. 6. 8. ſont une *progreſſion* arithmetique, parce qu'ils different également de deux: 3. 6. 9. 12. pareillement, parce qu'ils different tous de trois, &c. ce qui ſe dit tant en montant qu'en deſcendant. Ce mot vient du Latin *progreſſio*.

PROHIBER. v. act. Deffendre. C'eſt une nullité en un mariage, quand il eſt fait ſans diſpenſe en un degré *prohibé* par l'Egliſe. Il y avoit pluſieurs viandes que la Loy ancienne avoit eſtroitement *prohibées*.

PROHIBITION. ſ. f. Deffenſe. La *prohibition* de la Loy eſt ce qui fait le peché. Un Teſtateur legue ſouvent avec *prohibition* d'aliener. Un pere fait une *prohibition* à ſon fils de ſe marier avec une telle perſonne. Ce mot n'eſt gueres en uſage que dans l'Egliſe & le Palais.

PROJECTION. Terme de Fondeur. Jet de metail en ſable, en cire, &c. Le Fondeur a été heureux en la *projection* de cette ſtatuë, de cette medaille, de ce miroir.

PROJECTION, en termes de Geographie & de Perſpective, eſt une certaine veuë ſelon la ſituation des corps, dont on trace la deſcription ſur un plan, tels qu'ils paroiſtroient, ſi l'œuil étoit placé en un certain point. Ainſi on appelle *projection*, la maniere de tracer ſur un plan les Mappemondes ſuivant une certaine veuë & ſituation des paralleles & des meridiens. La *projection* ordinaire eſt celle de la ſphere droite, où le premier meridien ſert d'horiſon, où tous les autres meridiens couppent les poles en lignes obliques. L'autre *projection* eſt celle où l'equateur ſert d'horiſon, le pole eſt au centre, les meridiens ſont décrits par les rayons du cercle, & les paralleles par des cercles concentriques. Elle repreſente la ſphere parallele.

PROJECTION, en termes de Chymie, ſe dit d'une certaine poudre chimerique que des Charlatans diſent avoir la vertu de changer une grande quantité de metail imparfait, comme le plomb & le cuivre, en un plus parfait, comme l'or & l'argent, pour peu qu'on y en jette parmi.

On appelle auſſi *projection* en termes de Pharmacie, une preparation qui ſe fait de quelques ſubſtances, en jettant à differentes repriſes dans un creuſet poſé ſur un feu violent quelques drogues convenables au deſſein de l'Artiſte.

PROJECTURE. ſ. f. Terme d'Architecture, qui ſe dit des ſaillies & avances que font les corniches & autres membres des baſtimens.

PROJET. ſ. m. Deſſein, entrepriſe qu'on medite. Les hommes ont toûjours l'eſprit plein de vains *projets*. Le *projet* de faire une ſtatuë du mont Athos étoit bien viſionnaire. Les Princes ont de grands *projets* de guerre. Les particuliers ſont divers *projets* pour leur fortune. On ne punit pas un ſimple *projet*, ou un deſſein d'un crime, quand on ne s'eſt pas mis en devoir de l'executer.

On dit en Peinture d'une figure croquée, que ce n'eſt qu'un ſimple *projet*. Un Auteur dit auſſi, qu'il a fait le *projet* d'un ouvrage, d'une Tragedie, quand il en a fait ſimplement le plan & la diſtribution.

PROJET, ſe dit auſſi d'un memoire en detail, de ce qu'il faut pour l'execution de quelque affaire. J'ay dreſſé un *projet* de ce contract. J'ay fait un *projet* de compte de noſtre ſocieté.

PROJETTER. v. act. Faire quelque deſſein, quelque entrepriſe, avoir quelque envie. Alexandre avoit *projetté* la conqueſte du monde. On avoit *projetté* depuis long-temps de faire la jonction des mers: ce qui n'a pû s'executer que de nôtre temps. Cet homme a *projetté* de marier ſa fille avec un tel. Il a *projetté* d'acheter une telle terre. Ses ennemis avoient *projetté* de l'aſſaſſiner. On n'execute pas tout ce qu'on *projette*. Cet homme avoit *projetté* d'abjurer l'hereſie, mais ſa femme l'en a empêché.

PROLEGOMENES. ſ. m. plur. Diſcours ou Traitez preparatifs qui contiennent les choſes dont il faut inſtruire un lecteur, afin qu'il puiſſe entendre quelque livre ou quelque ſcience pour en faire bien ſon profit. La plus-part des ſciences demandent quelques Introductions ou *Prolegomenes*.

PROLIFIQUE. adj. f. Terme de Medecine. Qui a les qualitez propres pour engendrer. Les Medecins pretendent connoiſtre quand la ſemence eſt *prolifique*. Tous les hommes n'ont pas la vertu *prolifique*.

PROLIXE. adj. m. & f. Trop long, ennuyeux. Il ſe dit des diſcours, des harangues, & de ceux qui les font. Cet homme eſt trop *prolixe* en ſes diſcours, en ſes raiſonnements. Le vice de Gaſſendi, c'eſt d'avoir été trop diffus, trop *prolixe*, d'avoir traité les matieres trop au long. Ce Traité eſt trop *prolixe*, trop ennuyeux.

PROLIXEMENT. adv. Diffuſément, avec trop d'étenduë. Il faut affecter un ſtile ſerré, & ne pas écrire trop *prolixement*.

PROLIXITÉ. ſ. f. Longueur. Quand on parle avec *prolixité*, on ennuye, quelque bonnes choſes qu'on diſe.

PROLOGUE. ſ. m. Recit qu'on faiſoit autrefois au devant des Comedies, tant de vive voix que par écrit, pour advertir les ſpectateurs, ou les lecteurs, du ſujet de la piece, & leur en faciliter l'intelligence. Il y a de fort plaiſants *Prologues* dans les Comedies de Luigi Grotto, Cieco d'Hadria. Les Anciens faiſoient des *Prologues*; les Modernes en ont perdu l'uſage.

On fait encore des *Prologues* en quelques ſpectacles, mais ils ne regardent gueres le ſujet de la piece. Le *Prologue* de l'Amphytrion de Moliere, les *Prologues* des Opera, ſont des fictions qu'on fait pour parler à la loüange du Roy, ou d'autres choſes agreables.

PROLOGUE, ſignifie quelquefois dans le diſcours ordinaire, Preface, preambule. Il m'a fait un long *prologue*, un long entretien de ſon voyage. Je vous prie, parlons ſans *prologue*, allons au fait.

PROLONGATION. ſ. f. Augmentation de la

durée

durée de quelque choſe. On obtient aiſément une *prolongation* de delay pour faire une preuve, une enqueſte. Le regime ſert beaucoup à la *prolongation* de la vie.

PROLONGER, v. act. Rendre la durée d'une choſe plus longue. L'on a *prolongé* le temps de ſon exil, on ne l'a point rappellé à la Cour. Les debiteurs *prolongent* tant qu'ils peuvent la pourſuite d'un decret, pour jouir toûjours de leur terre. Quelques Chirurgiens *prolongent* les maux qu'ils pourroient guerir promptement. JESUS-CHRIST *prolongea* les jours du Lazare par un miracle. On dit en Geometrie, *Prolonger* une ligne, pour dire, la faire aller plus avant.

PROLONGER, en terme de Marine, c'eſt avancer ſon navire contre un autre, le mettre coſte à coſte, flanc à flanc, ou vergue à vergue, relorte que ſi leurs vergues eſtoient prolongées, elles ne feroient qu'une ligne.

PROLONGÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

PROMENADE. ſ. f. Lieu où on ſe promene. Le Cours, les Tuilleries ſont d'agreables *promenades*. Le cœur de Paris eſt fort loin des *promenades*.

On dit hyperboliquement, pour témoigner qu'un lieu n'eſt pas fort éloigné, que ce n'eſt qu'une *promenade*. Ce Marchand va tous les ans en Eſpagne, ce n'eſt pour luy qu'une *promenade*.

PROMENADE, eſt auſſi l'action de ſe promener. Allons faire un tour de *promenade*. Il eſt allé faire une petite *promenade* juſqu'en Flandres.

PROMENER. v. act. qui ſe dit ſouvent avec le pronom perſonnel. Marcher ſans autre deſſein que de faire exercice pour le plaiſir, ou pour la ſanté. Il faut *promener* un cheval eſchauffé, avant que de le mener boire. Il ſe *promene* dans ſa chambre aprés le repas. Il s'eſt allé *promener* aux Tuilleries. Il ſe *promenoit* à grand pas en reſvant, en faiſant des vers. Une nourrice *promene* ſon enfant pour l'empeſcher de crier.

On dit au Manege, *Promener* un cheval ſur le droit, pour dire, le faire marcher ſur une ligne droite; le *promener* ſur les voltes, entre deux talons, la teſte & les hanches dedans, pour dire le faire marcher de coſté, entre deux lignes.

PROMENER, ſignifie auſſi, Prendre l'air de la campagne, ſoit à cheval, ſoit en carroſſe. Les femmes aiment fort qu'on les mene *promener* au Cours, aux villages circonvoiſins. Il eſt monté à cheval pour s'aller *promener* à deux ou trois lieuës.

PROMENER, ſignifie auſſi, Aller en divers lieux pour voir quelque choſe de nouveau, pour voyager. Un provincial *promene* ſa femme par tous les endroits de la ville pour luy en faire voir les ſingularitez. On a envoyé ce jeune homme ſe *promener* en Italie, en Flandres, pendant un an. Ce Voyageur s'eſt bien *promené* dans le monde, dans l'Orient.

PROMENER, ſe dit auſſi en un ſens contraire, pour dire, Donner de la peine, chaſſer, maltraiter. Ce pauvre homme a un procés contre un chicaneur qui le fait bien *promener*, qui le fait bien aller & venir. Ce laquais vous ſert mal, il faut l'envoyer *promener*, le chaſſer. Il m'a fait une propoſition peu honneſte, je l'ay bien envoyé *promener*, je l'ay bien rembarré.

On dit auſſi, qu'on a envoyé *promener* quelqu'un, lors qu'on l'a exilé de la Cour, qu'il a été relegué en quelque lieu.

PROMENER, ſe dit figurément en choſes morales. Quand un Philoſophe reve, il *promene* ſon eſprit, ſon imagination, ſur toutes les choſes de la nature, & il admire le Createur. Un galant qui eſt au bal *promene* ſes yeux ſur toutes les belles de l'Aſſemblée.

On dit proverbialement à un homme qu'on chaſſe, ou qu'on meſpriſe, Va te *promener*, tu auras des chauſſes. Ce mot vient du Latin *prominare*. Menage.

PROMENÉ, ÉE. part. paſſ.

PROMENOIR. ſ. m. Lieu propre pour ſe promener, où on a accouſtumé d'aller à la promenade. L'agrement de cette ville, c'eſt qu'il y a alentour de beaux *promenoirs*.

PROMESSE. ſ. f. Eſperance qu'on fait concevoir à quelqu'un qu'on fera, ou qu'on donnera quelque choſe. Dieu ne manquera point aux *promeſſes* qu'il a faites à ſon Egliſe. La *promeſſe* qu'on m'a faite n'eſt que verbale. On vend des heritages avec *promeſſe* de garentir, fournir, & faire valoir. Quoy qu'on obmette cette clauſe, on eſt toûjours garent de ſes faits & *promeſſes*.

PROMESSE, eſt auſſi une reconnoiſſance ſous ſeing privé de quelque dette, ou convention qu'on a faite. Il ne faut pas qu'une fille ſe laiſſe ſeduire par une *promeſſe* de mariage. Les *promeſſes* ne portent point d'hypotheque juſqu'à ce qu'elles ſoient reconnuës.

PROMETTEUR, EUSE. ſ. m. & f. Qui promet beaucoup, & qui tient peu de choſe. On ne ſe doit guere fier à ces grands *prometteurs*.

PROMETTRE. v. act. Faire eſperer quelque choſe à quelqu'un, l'obliger à donner, ou à faire quelque choſe. Dieu a *promis* ſon Paradis aux juſtes, & l'Enfer aux pecheurs. Je confeſſe devoir, & *promets* de payer. Ce n'eſt pas tout que de *promettre*, il faut tenir. Dans tous les contracts on ſe *promet* reciproquement pluſieurs choſes. Les Charlatans *promettent* beaucoup, & ne tiennent rien. Je vous *promets* que cet homme eſt fort ſincere, & qu'il ne vous trompera point.

Les Notaires mettent dans tous leurs actes cette clauſe, *Promettant*, obligeant, renonçant, qu'ils eſtendent beaucoup, quand ils les groſſoyent. On dit auſſi, *promettre* une fille en mariage.

PROMETTRE, ſe dit auſſi figurément des ſignes ou apparences ſur leſquelles on forme quelque conjoncture. Saturne dans la Maiſon de la Mort *promet* une mort prompte, ou funeſte. Cette diſpoſition du ciel nous *promet* du beau temps. Ce jeune Prince *promet* beaucoup, il donne de grandes eſperances. La campagne a belle monſtre, nous *promet* bien des fruits cette année. Il *ſe promet* bien d'avoir ſa revanche de cet affront.

PROMETTRE, ſe dit proverbialement en ces phraſes. Il ne nous *promet* pas poires molles. Il nous a *promis* plus de beurre que de pain. Il ne ſera pas ſi méchant qu'il a *promis* à ſon Capitaine. Il nous a *promis* monts & merveilles. Choſe *promiſe* eſt deuë. Il ſe ruine à *promettre*, & s'acquite à ne rien tenir.

PROMIS, ISE. part. & adj. Une fille *promiſe* eſt une fille accordée en mariage. Il ne faut pas manquer à la foy *promiſe*.

PROMISSION. ſ. f. Terme de l'Eſcriture, qui ſe dit de la terre que Dieu avoit promiſe à Abraham & à ſa poſterité. De tous les Hebreux qui ſortirent d'Egypte, il n'y eut que Joſué & Caleb qui entrerent en la terre de *promiſſion*. Le lait & le miel couloient dans la terre de *promiſſion*. Monconis dit qu'il n'y a plus de veſtiges de la terre de *promiſſion*: tout le pays eſt ſec, affreux & infertile.

On appelle figurément un pays gras & abondant, une ſeigneurie où il y a de toutes choſes neceſſaires à la vie, un pays, une terre de *promiſſion*, où les richeſſes abondent. On dit auſſi, que le pays de Cocagne eſt un pays de *promiſſion*.

PROMONTOIRE. ſ. m. Terme de Geographie. C'eſt une pointe de terre ou de rocher qui avance dans la mer. En termes de Marine on l'appelle Cap. Le Cap de Bonne Eſperance eſt le *promontoire*, la pointe de terre la plus avancée vers le Midy.

PROMOTEUR. ſ. m. Celuy qui eſt la partie publique dans une Cour Eccleſiaſtique, en une Aſſemblée du Clergé, en un Concile, en une Chambre des Decimes, en une Officialité. Il requiert pour l'intereſt public,

blic, comme le Procureur du Roy dans les Cours Laïques. Dans quelques Coûtumes, comme en celle de Senlis, on appelle auſſi *Promoteur*, le Procureur de la Seigneurie temporelle.

PROMOTEUR, ſe dit auſſi de celuy qui eſt auteur, qui eſt cauſe de quelque action. On a bien puni cet aſſaſſinat ſur un des complices, mais on ne tient pas celuy qui en eſt l'auteur, *le promoteur*.

PROMOTION, ſ. f. Elevation à certaines titres ou dignités Eccleſiaſtiques. Le Pape a fait une *promotion* de Cardinaux. Depuis ſa *promotion* aux Ordres, à l'Epiſcopat.

PROMOUVOIR, v. act. Eſlever à quelque dignité Eccleſiaſtique. Il eſt en âge d'être *promeu* aux Ordres Sacrez. Il taſchera de ſe faire *promouvoir* à ces premiers Quatre-temps. Un tel Prelat s'attend d'être *promeu* au Cardinalat à la premiere promotion.

PROMOUVOIR, ſignifie auſſi, Procurer l'avancement ou l'avantage de quelque choſe. Le Roy François I. employa tous ſes ſoins pour *promouvoir* & cultiver les Lettres en France.

PROMPT, TUË, part. paſſ. & adj. On dit qu'un homme eſt *promu per ſaltum*, quand il a été *promeu* à quelque Ordre ſuperieur en paſſant par deſſus un inferieur, comme ſi un Sous-Diacre eſt fait Preſtre ſans avoir paſſé par le Diaconat.

PROMPT, PROMPTE, adj. Qui eſt preſt à faire quelque choſe ſans tarder, qui l'execute ſur le champ. Ce General voyant ſes troupes *prompres* à bien faire, donna l'aſſaut. Les ſoldats doivent eſtre *prompts* à obeïr. Cet ami eſt *prompt* à ſervir, *prompt* à tout faire, complaiſant. Ce courier eſt *prompt*, c'eſt à dire fait grande diligence.

On dit auſſi, que du vin eſt *prompt* à boire, pour dire, qu'il eſt en eſtat d'être beu.

PROMPT, ſe dit auſſi de ce qui paſſe viſte & ſoudain. Cela eſt *prompt* comme un eſclair, *prompt* comme la foudre, *prompt* comme le vent. Un *prompt* mouvement ſe dit d'un mouvement ſubit & non premedité.

PROMPT, ſe dit auſſi en choſes morales. C'eſt un eſprit *prompt* & vif, qui obeït aiſément aux choſes, qui a la repartie *prompte*, qui fait des impromptus. On dit qu'un homme eſt *prompt*, qu'il prend feu aiſément, qu'il ſe met d'abord en colere. On le dit auſſi de celuy qui interrompt, & qui veut toûjours parler. On dit auſſi, qu'un homme a la main *prompte*, quand il frappe pour la moindre choſe qu'on luy dit. L'Eſcriture a dit, L'eſprit eſt *prompt*, mais la chair eſt infirme.

PROMPTEMENT, adv. En diligence. Il faut faire partir un courier *promptement*. Il faut courir *promptement* au remede. On a expedié *promptement* ce criminel.

PROMPTITUDE, ſ. f. Viſteſſe, diligence. Un navire à pleines voiles avec bon vent va avec une grande *promptitude*. Ce Copiſte eſcrit avec une grande *promptitude*. Il faut que les eſprits animaux ſe meuvent avec une grande *promptitude* pour obeïr à tous les mouvemens des habitudes acquiſes.

PROMPTITUDE, ſe dit auſſi de la vivacité de l'eſprit, de l'agitation des humeurs. Il a reſpondu avec une grande *promptitude*, ou grande preſence d'eſprit. Il faut pardonner à la *promptitude* de cet homme-là, quand ſa *promptitude* eſt paſſée, c'eſt le meilleur homme du monde.

PROMPTUAIRE, ſ. m. ſe dit en cette phraſe: Un *Promptuaire* du Droit, un recüeil, un abregé du Droit.

PRONATEURS, adj. Terme de Medecine, qui ſe dit de deux des quatre muſcles qui ſervent au mouvement du rayon, ou de l'avantbras, qui eſt depuis le coude juſqu'à la main. Les deux autres s'appellent *ſupinateurs*.

PRONOM, ſ. m. Terme de Grammaire. C'eſt une partie d'oraiſon qui tient lieu de nom. Il y a quatre ſortes de *Pronoms*, *perſonnels*, *relatifs*, *poſſeſſifs* & *demonſtratifs*. Les perſonnels ſont, *je*, *tu*, *il*, *moy*, *toy*, *luy*; au plurial, *nous*, *vous*, *eux*. Les relatifs, *qui*, *lequel*, *laquelle*, *auſquels*, *auxquelles*, *dont*. Les poſſeſſifs, *mon*, *ton*, *ſon*, *mien*, *tien*, *ſien*, *noſtre*, *voſtre*, *leur*, *leurs*. Les demonſtratifs, *celuy*, *celle*, &c.

PRONONCER, verb. act. Proferer diſtinctement quelques paroles. Les gens qui begayent, qui parlent gras, qui bredouillent, ne *prononcent* pas bien leurs mots. Il y a des lettres que certains peuples ne ſçauroient jamais bien *prononcer*. Il faut que les Preſtres *prononcent* les paroles facrées nettement. En toutes les Langues il y a des mots qu'on eſcrit d'une façon, & qu'on *prononce* d'autre. Il faut obſerver, quand on *prononce*, les longues & les breves, & les accents de pays.

PRONONCER, ſignifie auſſi, Decider avec autorité. Quand l'Egliſe a *prononcé* ſur une queſtion, il n'y a plus de retour, c'eſt un oracle de foy. On a ouy les Advocats, il ne reſte qu'à *prononcer*. Le Preſident a *prononcé* l'arreſt de mort. On a envoyé le Greffier *prononcer* à un criminel ſon arreſt. Quand on a conclu à *prononcer* ſur un chef conteſté dans les reglemens d'un procés, c'eſt un moyen de requeſte civile. On *prononce* cy deſſous des excommunications contre les Sorciers, Devins, &c. Un Artizan dit auſſi, que la Maiſtreſſe a *prononcé* l'arreſt de ſon congé, quand elle l'a congedié, ou chaſſé.

PRONONCER, ſignifie auſſi quelquefois ſimplement, Donner ſon advis. Un homme prudent ne ſe haſte pas de *prononcer* ſur les queſtions qu'on luy fait. *Prononcez*, hardiment, dites voſtre opinion.

PRONONCER, ſignifie auſſi, Reciter en public. Ce diſcours a été *prononcé* devant le Roy. Harangue *prononcée* devant l'Aſſemblée du Clergé.

PRONONCER, en termes de Peinture, ſignifie, Bien marquer & diſtinguer quelque partie d'un tableau, & la faire auſſi bien connoiſtre par le pinceau, comme on le feroit en *prononçant* des paroles. Ainſi on dit, *prononcer* un bras, une main, une eſpaule, un genou, pour dire, les ſpecifier, deſbrouiller, &c.

PRONONCÉ, ÉE, part. paſſ. & adj.

On dit proverbialement & ironiquement à celuy qui a dit ſon advis mal à propos ſur quelque choſe, Voilà Monſieur qui a *prononcé* ſa ſentence.

PRONONCIATION, ſubſt. fem. Diſtincte articulation des tons & des lettres. La plus difficile partie des Langues, c'eſt d'apprendre la *prononciation*. On ne peut apprendre la vraye *prononciation* que dans le pays. Un des grands ſoins de l'Orateur, c'eſt d'avoir la *prononciation* nette & diſtincte. Eraſme dit que l'Empereur Maximilien ayant eſté harangué en Latin par pluſieurs Ambaſſadeurs, toute l'aſſemblée crut qu'ils s'eſtoient ſervis de leur Langue maternelle, faute de bonne *prononciation*; & Eraſme qui y étoit preſent dit qu'il y fut trompé lui-même. Soulgis avoit choiſi le compliment qu'un Irlandois lui fit en Latin, croyant qu'il lui avoit parlé en Langue Irlandoiſe, qu'il avoit lui-même inconnüe.

PRONONCIATION, ſe dit auſſi des jugemens & arreſts. Quand le Prevoſt de Paris va preſider au Chaſtelet, il prend les voix, c'eſt le Lieutenant Civil qui fait la *prononciation* de la ſentence. Ce Preſident fait des *prononciations* d'arreſts de deux pages ſans leſſer. Il n'y a pas long-temps qu'on ne ſaiſoit les *prononciations* d'arreſts au Greffier que le Samedy. On paye un droit au Greffier pour ſa *prononciation*.

PRONOSTIC, adj. & ſ. m. Jugement conjectural de quelque futur evenement par quelques ſignes precedens. Une des principales qualités du Medecin, c'eſt d'eſtre habile dans le *pronoſtic*, de juger de l'evenement

d'une

d'une maladie par les premiers ſymptomes. La Medecine traite des ſignes *pronoſtics* & diagnoſtics. Les *pronoſtics* des faiſeurs d'Almanachs n'ont aucun fondement ſolide.

PRONOSTICATION. ſ. f. eſt la même choſe que *pronoſtic*, & ne s'employe que dans les titres des Almanachs.

PRONOSTIQUER. v. n. Conjecturer, predire, ſoit par habileté, ſoit par haſard, quelque evenement futur. Je luy ay *pronoſtiqué* ſa mort long temps avant qu'elle arrivaſt, parce que je connoiſſois ſon temperament. Tous ces mouvements & aſſemblées nocturnes *pronoſtiquent* quelques troubles dans l'Eſtat. Voilà une vilaine phyſionomie qui ne *pronoſtique* rien de bon. Ce grain de vent *pronoſtique* quelque grand orage. L'iris *pronoſtique* quelquefois la pluye.

PRONOSTIQUEUR. ſ. m. Celuy qui pronoſtique. Preſque tous ces grands *pronoſtiqueurs* ſont des charlatans.

PROPAGATION. ſ. f. Generation & multiplication des animaux. Il y a un inſtinct naturel qui tend à la *propagation* de l'eſpece. La *propagation* des hommes a été merveilleuſe aprés le deluge, il s'en eſt trouvé par toute la terre. On le dit auſſi en Phyſique de la lumiere & du bruit. Le tonnerre & l'eſclair ne ſe rendent ſenſibles que par la *propagation* de la lumiere & du bruit juſqu'à l'œuil & à l'oreille.

PROPAGATION, ſe dit figurément en choſes ſpirituelles. Les Martyrs & les Apôtres ont fait en peu de temps la *propagation* de la Foy. Il y a à Rome une Congregation pour la *propagation* de la Foy: on prie pour cela dans les prieres publiques. Il faut empêcher la *propagation* des erreurs & des meſchantes doctrines.

PROPENSION. ſ. f. Inclination d'une choſe. Tous les corps graves ont une *propenſion* naturelle à tendre en bas. Noſtre nature corrompuë a toûjours quelque *propenſion* au mal. On a plus de *propenſion* à croire ce que diſent les amis, que ce que diſent les autres.

PROPHETE. ſ. m. Homme extraordinaire & inſpiré de Dieu qui annonce ſes loix, ſes commandements & ſes myſteres. Dieu a parlé aux Hebreux par la bouche des *Prophetes*. Tous les *Prophetes* ont annoncé le Meſſie. Moyſe eſt le *Prophete* qu'il a choiſi pour donner aux Juifs leur Loy & leurs ceremonies. David eſt appellé le *Prophete* Royal. Les Livres Canoniques contiennent ceux des quatre grands *Prophetes* & des douze petits *Prophetes*. L'Ecriture fait mention auſſi de pluſieurs autres *Prophetes*, comme Nathan, Ahias, Elie, Eliſée, Samuel, Hananias, Addo, Eſdras, Semeias, Gad, &c. De ces deux commandements dependent la Loy & les *Prophetes*. Ce mot eſt Grec, & vient de *phatos*, d'où les Latins ont derivé *fatus & fateor*. Borel.

PROPHETE, s'eſt dit auſſi de pluſieurs perſonnes moins celebres qui ont parlé de la part de Dieu, & qui ont été diſtinguez par quelque zele, devotion ou commandement, du reſte du peuple. Les ſoixante-&-dix vieillards que choiſit Moyſe pour rendre juſtice au peuple prophetiſerent, comme il eſt dit au Livre des Nombres, Ch. 11. v. 29.

PROPHETE, s'eſt dit auſſi des Prêtres & Sacrificateurs qui étoient chez les ennemis des Hebreux. Samuel envoya Saül dans une ville des Philiſtins, luy diſant qu'il y auroit une trouppe, un gros de *Prophetes* qui viendroient au devant de luy, qu'ils prophetiſeroient, & qu'il prophetiſeroit avec eux: d'où eſt venu le proverbe Hebreu, Saül entre les *Prophetes*. L'Ecriture appelle cette trouppe, *grex*, *cuneus*.

PROPHETE, s'eſt dit auſſi des Preſtres idolatres, des impoſteurs qui diſoient venir de la part de Dieu, & qui abuſoient les peuples. Le *Prophete* Balaam alloit pour maudire le peuple de Dieu. Les *Prophetes* de Baal étoient au nombre de 450. & 400. *Prophetes* des foreſts qui étoient entretenus par Jeſabel, au III. des Rois, Ch. 18. JESUS-CHRIST recommande à ſes Apoſtres de ſe donner de garde des faux *Prophetes*. En ce ſens on dit que Mahomet eſt un faux *Prophete*. Les Turcs & les Indiens ont auſſi des gens chez eux qui paſſent pour *Prophetes*.

PROPHETE, ſe dit auſſi de ceux qui par prudence, par art, ou par haſard prediſent les choſes à venir. Le galimathias de Noſtradamus l'a fait paſſer pour *Prophete*. Malachie & l'Abbé Joachim chez les ſuperſtitieux ſont tenus pour *Prophetes*. J'avois bien preveu que ce malheur vous arriveroit, n'ay-je pas été *Prophete*? J'ay grand regret d'avoir été ſi bon *Prophete*. On appelle *Prophete de malheur*, celuy qui ne predit & annonce que des choſes fâcheuſes. Il ne falloit pas être grand *Prophete* pour deviner que cette affaire ne reüſſiroit pas.

PROPHETE, ſe dit proverbialement en ces phraſes. Nul n'eſt *Prophete* en ſon pays: c'eſt un proverbe ſacré. On dit de celuy qui devine mal, Il eſt *Prophete* comme une vache, il eſt *Prophete* du paſſé, il devine les Feſtes, quand elles ſont venuës.

PROPHETESSE. Femme qui prophetiſe. Les Chymiſtes ont pour Patrone Sainte Marie la *Propheteſſe* ſœur de Moyſe. Elle eſt appellée *Propheteſſe* en l'Exode, Ch. 15. v. 20. Debora eſt appellée *Propheteſſe* au Livre des Juges; Holda *Propheteſſe*, au IV. des Rois. Saint Luc, Ch. 2. fait auſſi mention d'Anne fille de Phanuel, *Propheteſſe*. Les Sybilles ont paſſé pour des *Propheteſſes* chez les Payens.

PROPHETIE. ſ. f. Prediction faite par inſpiration divine. JESUS-CHRIST a accompli toutes les *Prophecies*; il a expliqué aux Juifs les *Propheties*. Les *Propheties* d'Eſaïe, de Jeremie, d'Ezechiel, &c. Le Livre de l'Apocalypſe eſt appellé *Prophetie* en pluſieurs endroits.

PROPHETIE, eſt auſſi un don du St. Eſprit, ſuivant St. Paul en la I. aux Corinthiens, Ch. 12. L'un a le don de ſageſſe, l'autre de la ſcience, l'autre de la foy, l'autre des miracles, l'autre de la *prophetie*, l'autre le don des langues.

PROPHETIE, ſignifie auſſi, Divination par art, ou par haſard. Je n'ay pas pû prevoir cet inconvenient, je n'ay pas le don de *prophetie*. Les *Propheties* de Noſtradamus, de l'Abbé Joachim, &c. ſe ſont miſes en credit par la ſuperſtition & ſotte credulité des peuples.

PROPHETIQUE. adj. m. & f. Qui contient quelque prophetie. Preſque tout l'Ancien Teſtament s'explique de JESUS-CHRIST en un ſens *prophetique*. Il a dit cela par un eſprit *prophetique*.

PROPHETISER. v. act. & n. Faire une prophetie. Les Patriarches & les Prophetes anciens ont *prophetiſé* le Meſſie.

L'Eſcriture prend quelquefois ce mot en mauvaiſe part, & ſignifie, Fureur. Quand le malin eſprit ſe ſaiſiſſoit de Saül, il *prophetiſoit*, & David appaiſoit ſa fureur avec ſa harpe, comme on voit au I. des Rois, Cap. 18. & 19.

PROPHETISER, ſignifie quelquefois, Preſcher ou faire quelque choſe au nom de Dieu. Beaucoup diront au jour du Jugement, Seigneur, n'avons-nous pas *prophetiſé* en ton nom, chaſſé des Demons, & fait pluſieurs choſes merveilleuſes? en St. Matthieu, Ch. 7. v. 22. St. Paul ayant baptiſé pluſieurs Diſciples à Corinthe, ils parloient pluſieurs langues & *prophetiſoient*, aux Actes, Ch. 19. v. 6. St. Paul dit que l'homme doit prier & *prophetiſer* nuë teſte, & la femme prier & *prophetiſer* la teſte voilée, I. aux Corinth. Ch. 11. v. 4. & 5.

PROPHETISER, ſignifie auſſi, Deviner. Les Juifs ayant bandé les yeux de JESUS-CHRIST, & luy frap-

frappant le viſage luy diſoient, *Prophetiſe* nous qui t'a frappé, pour dire, devine.

PROPHETISÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

PROPICE. adj. m. & f. Favorable. Le ciel eſt *propice* à nos vœux. Il faut que l'Orateur ſe rende les Juges *propices*, favorables.

PROPICIATION. ſ. f. Sacrifice pour ſe rendre Dieu propice, pour appaiſer ſa colere. Il y avoit chez les Juifs des ſacrifices publics qui étoient d'ordinaire pour des actions de grace & des holocauſtes; d'autres de *propiciation*, qui ſe faiſoient pour des particuliers qui avoient commis quelque faute. Si c'étoit par ignorance, on offroit un agneau ou chevreau; ſi ſciemment, on offroit un mouton. Les pauvres offroient une paire de tourterelles.

PROPICIATOIRE. ſ. m. C'étoit chez les Juifs la couverture de l'Arche reveſtuë dedans & dehors de lames d'or, enſorte qu'on ne voyoit point le bois. Les Cherubins étendoient leurs aiſles ſur le *Propiciatoire*.

PROPINE. ſ. f. Terme de Chancelerie Romaine. C'eſt un certain droit qu'on paye au Cardinal Protecteur pour tous les Benefices qui paſſent par le Conſiſtoire, & pour les Abbayes qui ſont taxées au deſſus de 66. ducats deux tiers, qu'on paye à proportion de leur valeur.

PROPORTION. ſ. f. Rapport, convenance agreable que deux choſes ont l'une avec l'autre. La premiere des *proportions* eſt l'égalité. Les bras, les jambes ont entre eux une belle *proportion*, quand ils ſont égaux. Ce baſtiment eſt baſti avec une belle ſymmetrie & *proportion*, c'eſt à dire, que les feneſtres, les entrecolomnes ſont égales & également diſtantes, les aiſles & les pavillons qui ſe répondent ſont égaux & de même conſtruction.

PROPORTION, ſe dit en ce ſens de la ſimple convenance, de ce qui eſt propre. Il faut ſe faire faire un habit à *proportion* de ſon corps. Il faut manger à *proportion* de ſa faim, de la force de ſon eſtomach. Il faut deſpenſer à *proportion* de ſon revenu, travailler à *proportion* de ſes forces. On regle les tailles à *proportion* du bien & de l'induſtrie des contribuables.

PROPORTION, ſe dit auſſi entre des choſes de même nature, qui ont un tel rapport, que quoy qu'elles ne ſoient pas égales entre elles, neantmoins toutes leurs parties ont un égal accroiſſement, ou diminution. Lors qu'on reduit une figure au petit pied, ou qu'on la veut avoir en grand, on prend garde d'y obſerver en toutes ſes parties une égale augmentation, ou diminution, en telle ſorte que ſi une ligne eſt augmentée d'un poulce, une pareille ligne ſera auſſi augmentée d'un poulce. Les Peintres ont fondé les regles de leur art ſur certaines *proportions* naturelles qui ſont ordinairement dans les corps bien faits. Ils ont obſervé ſur les parties d'un viſage, ou des membres, certaines longueurs ou *proportions* qu'elles doivent avoir les unes à l'égard des autres, une certaine augmentation, ou diminution.

C'eſt en ce ſens qu'on dit dans les lignes & dans les nombres, une *proportion* double, triple, multiple, ſeſquialtere, ſuperpartiente. Ces mots ſont expliquez à leur ordre.

C'eſt en ce ſens auſſi qu'on dit, payer à *proportion* de ſon travail, à *proportion* de ſa condition. Il n'y a point de *proportion* entre un Duc & Pair, & un payſan. On le dit auſſi des eſprits, des ouvrages. On dit en Philoſophie, Du fini à l'infini il n'y a point de *proportion*.

PROPORTION OU PROGRESSION ARITHMETIQUE, eſt une égalité de difference entre pluſieurs nombres, ſoit en montant, ſoit en deſcendant: comme, 2. 4. 6. 8. qui ſe ſurpaſſent également l'un l'autre de deux unitez en montant, eſt une *proportion arithmetique*. 20. 15. 10. 5. qui ſe diminuent également en deſcendant, en eſt une autre: & ainſi du reſte des quatre nombres qui ſont arithmetiquement proportionnels. Les deux premiers s'appellent, le *premier antecedent*; & celuy qui le ſuit, le *ſecond antecedent*: & les deux derniers, le *premier conſequent*, & le *ſecond ſubſequent*. Le premier & le quatriéme s'appellent *les deux extremes*; le ſecond & le troiſiéme ſont les *moyens*.

PROPORTION GEOMETRIQUE, eſt une égalité de deux rapports ou comparaiſons, que deux nombres ou deux lignes ont les unes avec les autres: comme, de même que 4. eſt à 8. ainſi 8. eſt à 16. c'eſt à dire, que comme 8. contient deux fois 4. ainſi 16. contient deux fois 8. & on appelle ces quatre termes *proportionnels*: mais quand les deux du milieu ſont égaux, c'eſt à dire le même, on dit que c'eſt un moyen proportionnel. Il y a ſeulement cette difference entre la *proportion* & la *progreſſion*, que la *proportion* ſe renferme en trois ou quatre termes au plus; & la *progreſſion* en pluſieurs à l'infini: comme, la *proportion geometrique* eſt entre 4. & 8. & entre 8. & 16. mais la *progreſſion* eſt entre tous ces nombres, 2. 4. 6. 8. 10. 12. 14. 16. &c. qui different également de deux.

La *regle de proportion*, qu'on appelle autrement *regle de trois* ou *regle d'or*, eſt celle qui enſeigne à trouver un quatriéme nombre proportionnel à trois autres qu'on a donnez: comme, Si trois degrez de l'Equateur contiennent 72. lieuës, combien 360. degrez, qui ſont le tour de la terre, en contiendront-ils?

Il y a la *regle de proportion directe*, qui eſt celle de l'exemple cy-deſſus. Il y en a une *inverſe*, ou *renverſée*, qui rend le dernier terme moindre: comme, Si cent ouvriers baſtiſſent cette maiſon en un an, en combien de temps deux cens ouvriers la baſtiront-ils? On trouvera en ſix mois. Icy le dernier terme diminuë; au lieu qu'au premier exemple il augmente.

La *proportion harmonique* ſe trouve entre trois nombres, quand les differences du premier & du ſecond terme ont la même *proportion*, que le ſecond terme au troiſiéme: comme, 60. 30. 20. les 30. different de 60. de ſa moitié, & la difference de 20. à 30. eſt auſſi de ſa moitié, ſçavoir 10.

Le *compas de proportion* eſt un inſtrument de Mathematique compoſé de deux branches plattes & mobiles dans une charniere, qui par le moyen de pluſieurs diviſions des lignes marquées ſur ſes branches ſert à pluſieurs operations de Geometrie & obſervations aſtronomiques. Henrion & pluſieurs autres ont écrit de ſes uſages, comme auſſi de la regle de *proportion*, qui eſt une ſeule branche diviſée de la même maniere, qui fait preſque les mêmes effets.

PROPORTIONNEL, ELLE. adj. Quantité ſoit en lignes, ſoit en nombres, dont les parties ont rapport & proportion entre elles. Euclide au VI. Livre monſtre le moyen de trouver quatre lignes *proportionnelles*, & une moyenne *proportionnelle*. Il y a deux mille ans que les Geometres cherchent inutilement le probleme des deux moyennes *proportionnelles*, que les Anciens n'ont pû trouver que mechaniquement par le meſolabe deſcrit dans les Commentaires d'Eutocius ſur Archimede. Il y a eu pluſieurs Auteurs qui en ont pretendu donner la demonſtration; les uns par des lieux ſolides, comme Menechmus; les autres, par des lieux lineaires, comme Nicomede, Diocles, & de nôtre temps Viete; & d'autres par des mouvements impliquez, comme Platon, Architas, Pappus & Sporus; ou par des deſcriptions de cercles en taſtonnant, comme Heron & Apollonius, &c.

PROPORTIONNELLEMENT. adv. D'une maniere proportionnelle. Tout triangle diviſé par une ligne parallele à un de ſes coſtez, coupe les autres *proportionnellement*.

PROPORTIONNER. v. act. Uſer de proportion, de convenance. Dieu *proportionne* ſes graces à nos beſoins, les afflictions qu'il nous envoye à nos forces. Cette recompenſe eſt *proportionnée* à ſon merite, à ſa condition.

PROPORTIONNÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

PROPOS. ſ. m. Diſcours, entretien. Plutarque a écrit pluſieurs Livres des *propos* de table. Ils tinrent pluſieurs devis & menus *propos*. On luy a jetté quelque *propos* de mariage, quelque *propos* d'accommodement, pour dire, quelques paroles. Il a tenu des *propos* fort inſolents. De *propos* en *propos* nous ſommes tombez ſur voſtre chapitre. Noſtre *propos* a été interrompu, retournons à noſtre *propos*. Ils ont joüé aux *propos* rompus. Ce mot vient de *propoſitum*.

PROPOS, ſignifie auſſi, Reſolution, deliberation. Il faut à confeſſe faire un ferme *propos* de ſe corriger, de quitter le vice. Il a fait cet aſſaſſinat de *propos* deliberé, de deſſein premedité. Je l'ay veu en *propos* de faire cette affaire, pour dire, en reſolution. J'ay fait *propos* de me retirer du monde.

PROPOS, ſignifie auſſi, Convenance. Cette gayeté eſt hors de *propos* en ce temps-cy. Le Roy a jugé à *propos* de faire cette ordonnance. Un Advocat dit cent fois en plaidant, Voilà un diſcours où il n'y a ni *propos* ni apparence.

A' PROPOS. Adverbial. Cet homme eſt venu mal *à propos*, à contretemps. Il eſt venu tout à *propos*, dans une occaſion favorable. On dit au contraire, Cet homme eſt venu mal *à propos*, pour dire, Il a tout gaſté noſtre affaire. Mais *à propos*, c'eſt à dire, puis que je m'en ſouviens. C'eſt un indiſcret qui rompt en viſiere à tout *propos*. A quel *propos* me dites-vous cela? c'eſt à dire, pour quel ſujet. Il a fait venir cela à *propos*.

On dit proverbialement, *A propos* de bottes. On dit auſſi, Changement de *propos* reſjouit l'homme.

PROPOSANT. ſ. m. Qui fait une offre, qui propoſe un deſſein. On a fait voir au Conſeil le deſſein de la jonction des mers, le *propoſant* demande telles & telles conditions. On a écouté les *propoſans* d'un tel parti, les encheriſſeurs d'une telle ferme.

PROPOSANT, ſe dit auſſi de ceux qu'on examine pour être receus Miniſtres dans la Religion pretenduë Reformée. Lors qu'ils ſouſtiennent des Theſes de leur croyance, ils ſont la même choſe que ceux qui ſouſtiennent des Theſes pour être receus Docteurs dans la vraye Egliſe.

PROPOSER. v. act. Mettre en avant quelque diſcours qu'on offre de ſouſtenir, ou quelque doute dont on demande la reſolution. Les Geometres *propoſent* des problemes aux Sçavants, afin qu'ils en trouvent la reſolution. Les Bacheliers *propoſent* des theſes, des maximes, dont ils pretendent ſouſtenir la verité. On a *propoſé* à ces Docteurs une telle queſtion pour la conſulter & examiner. Cet accuſé a de bonnes deffenſes à *propoſer*, à alleguer.

PROPOSER, ſignifie auſſi, Offrir, preſenter quelque choſe. On a *propoſé* un accommodement raiſonnable à cette partie. On a *propoſé* à cette fille pluſieurs partis avantageux. On a *propoſé* au Roy de faire une telle entrepriſe.

PROPOSER, ſignifie auſſi, Reſoudre, tendre à quelque fin. Il ſe *propoſe* de partir cette automne pour aller voyager. Un penitent ſe *propoſe* un amendement de vie. Tout agent raiſonnable ſe *propoſe* une fin de ſes actions. Les Magiſtrats Romains *propoſoient* des loix au peuple pour en deliberer. C'eſt en ce ſens qu'on dit, L'homme *propoſe*, & Dieu diſpoſe.

PROPOSER, ſignifie auſſi, Promettre des prix, des recompenſes à celuy qui aura bien reüſſi en quelque choſe qu'on luy marque. On *propoſe* des prix pour l'explication des enigmes. L'Academie Françoiſe *propoſe* des prix pour l'Eloquence & la Poëſie, elle a *propoſé* tel ſujet. On a *propoſé* de grands prix pour celuy qui trouveroit la vraye ſcience des longitudes.

PROPOSÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

PROPOSITION. ſ. f. En termes de Logique, eſt une partie d'un argument dans laquelle on attribuë à un ſujet quelque qualité poſitive, ou negative. Le Syllogiſme eſt compoſé de trois *propoſitions*, majeure, mineure, & concluſion. L'Enthymeme n'a que deux *propoſitions*. Une *propoſition* n'a que trois paroles eſſentielles, le ſujet, l'attribut, & la copule. Je ſoûtiens, je prouve ma *propoſition*. L'Egliſe a condamné cette *propoſition* comme erronée. On a été partagé ſur les cinq fameuſes *propoſitions* de Janſenius, pour ſçavoir ſi elles étoient dans ſon Livre, ou non.

PROPOSITION, en termes de Geometrie, eſt l'allegation d'une verité prouvée par demonſtration. Toutes les *propoſitions* d'Euclide ſont claires, certaines & inébranſlables. Les *propoſitions* ſe diviſent en theoremes & en problemes.

PROPOSITION, ſe dit auſſi de toutes ſortes d'offres qu'on fait dans les affaires & negociations, pour les entreprendre, ou les terminer. On a fait à ce Prince des *propoſitions* de paix, d'accommodement, de mariage. Ce plaideur obſtiné rejette toute ſorte de *propoſitions*. Cet Ingenieur a fait des *propoſitions* au Conſeil qui ont été écoutées, approuvées. Il eſt aſpirant pour entrer à l'Academie, il a été à la *propoſition*.

PROPOSITION D'ERREUR, ſe dit au Palais d'un remede extraordinaire de Droit, pour revenir contre un arreſt où il y a eu erreur en fait, ou injuſtice manifeſte. Il eſt different de la *requeſte civile*, en ce que la *requeſte civile* n'accuſe que le fait, ou le dol & la ſurpriſe de la partie; & dans la *propoſition d'erreur* il y a du fait des Juges qui ſe ſont trompez dans le fait, & non dans le droit. Les *propoſitions d'erreur* ont été abrogées par le dernier Article de l'Ordonnance de 1667.

En Theologie on appelle pains de *propoſition*, les douze pains ſans levain que les Juifs offroient à Dieu, & qui étoient rangez ſix à ſix ſur la table du Tabernacle.

PROPRE. adj. m. & f. & ſubſt. Qui eſt naturel & eſſentiel à quelque eſtre. Les Philoſophes diſtinguent quatre ſortes de *propres*: le premier, qui convient à une ſeule eſpece, mais non pas à tous les individus, comme d'eſtre Geometre, Medecin, Philoſophe, c'eſt le *propre* de l'homme, mais non pas de tous: le ſecond, qui convient bien à toute l'eſpece, mais qui convient auſſi à quelque autre, comme d'avoir deux pieds, eſt *propre* à l'homme, mais il eſt *propre* auſſi à l'oiſeau: le troiſiéme, qui convient à une ſeule eſpece, mais non pas en tout temps, comme d'avoir les cheveux blancs, eſt *propre* ſeulement à l'homme, mais au vieillard: le dernier, qui convient ſeulement à une eſpece, à tous les individus, & en tout temps, comme la faculté de rire eſt *propre* à l'homme, le hennir aux chevaux, &c. & c'eſt celuy-là que Porphire appelle le *vray propre*.

PROPRE, ſe dit en Morale de ce qui ſe trouve ordinairement dans les choſes, de leurs vertus particulieres. C'eſt le *propre* de Dieu d'eſtre bon & miſericordieux, de pardonner. C'eſt le *propre* des eſprits foibles, d'eſtre lâches, peureux & vindicatifs. C'eſt le *propre* des gueux enrichis d'avoir de l'orgueil. C'eſt le *propre* des jeunes gens d'être eſtourdis, emportez & débauchez. Nous ne faiſons preſque rien que nous n'y ſoyons portez par l'amour *propre*.

PROPRE, ſe dit auſſi des qualitez naturelles & neceſſaires pour reüſſir à quelque choſe. Les gens qui ſont d'un temperament chaud & bouillant ſont *propres* pour l'armée. Les froids & melancholiques ſont *propres* à l'eſtude. Il y a des gens qui ne ſont *propres* à rien qu'à boire & manger.

PROPRE, ſe dit auſſi de ce qui eſt deſtiné à un certain uſage. Voilà du gros bois *propre* à baſtir. Ce moilon eſt *propre* à faire des fondemens. Le ſaint leu n'eſt *propre* qu'à mettre à l'air au haut des maiſons. Chaque animal ſçait choiſir l'aliment qui luy eſt *propre*. L'aimant eſt *propre* à frotter l'aiguille d'une bouſſole.

PROPRE, ſe dit auſſi de ce qui eſt convenable. Il luy faut eſſayer cet habit pour voir s'il luy ſera *propre*. Ce quadre ſera *propre* à ce tableau. Cette loy eſt *propre* à noſtre eſpece, luy convient parfaitement. Cette doctrine n'eſt pas *propre* à eſtre ſouſtenuë en public. C'eſt le *propre* d'un ignorant, de vouloir parler de tout à tort & à travers. Cela n'eſt pas en ſon *propre* lieu.

PROPRE, ſe dit auſſi de ce qui eſt bien net, bien orné. Voilà un appartement bien *propre*, des meubles bien *propres*, un habit fort *propre*. Il faut eſtre *propre* ſur ſoy, en ſon boire & en ſon manger.

PROPRE, en termes de Grammaire, ſe dit des noms & des mots. On diſtingue les noms *propres* des noms appellatifs. Chez les Chreſtiens le nom *propre* eſt celuy qui eſt impoſé au Baptême. On l'eſtend quelquefois aux noms de famille. Les Dictionaires communs ne ſe chargent gueres des noms *propres*. Il faut avoir recours au Dictionaire Poëtique pour chercher les noms *propres*. Voilà un mot *propre* pour ſignifier une telle choſe. Ce mot n'eſt pas *propre*, mais figuré ou metaphorique.

PROPRE, eſt quelquefois reduplicatif, & ſert pour affirmer & marquer plus preciſément quelque choſe. JESUS-CHRIST eſt venu nous racheter en *propre* perſonne. Dieu avoit gravé les tables de la Loy de ſa *propre* main. Nous avons veu ſon Verbe de nos *propres* yeux. Cette lettre a été donnée en main *propre*. Le Pape confere quelquefois des Benefices de ſon *propre* mouvement. Il a levé la main ſur ſon *propre* pere. Voilà la clauſe en ſes *propres* termes.

PROPRE, ſe dit auſſi de ce qui appartient à quelqu'un, de ce dont il peut diſpoſer. Un Moine Profez n'a rien de *propre*, qui ſoit à luy en *propre*. Il faut faire l'aumône de ſon bien *propre*, & non pas de celuy d'autruy. Il a été condamné à payer en ſon *propre* & privé nom. On peut uſer du bien de ſes amis comme du ſien *propre*.

PROPRE, en termes de Juriſprudence Françoiſe, eſt oppoſé à *acqueſt* ou *conqueſt*. C'eſt un heritage qui eſt venu par ſucceſſion du pere ou de l'ayeul, & qu'on n'a point acquis par ſon induſtrie. Un Teſtateur ne peut diſpoſer que de ſes meubles & acqueſts, & du quint de ſes *propres*. Les parents paternels heritent des *propres* paternels, & les maternels des *propres* maternels.

On appelle un *propre ancien*, celuy qui a fait ſouche dans la famille, qui vient de l'ayeul, ou triſayeul; un *propre naiſſant*, celuy qui n'a point fait ſouche. Un acqueſt du pere eſt un *propre naiſſant* en la perſonne de ſon fils. Il y a auſſi des *propres* qui ſe font par ſtipulation d'une dot qui conſiſte en argent. On en fait entrer une partie en communauté, & le reſte tient lieu de *propre* à la femme & aux ſiens. On ſtipule auſſi le remplacement des *propres*.

On dit proverbialement d'une perſonne ſale & mauſſade, qu'elle eſt *propre* comme une écuelle à chats.

PROPREMENT. adv. D'une maniere propre. La vie de ce monde n'eſt à *proprement* parler qu'un exil. Cette femme eſt toûjours miſe fort *proprement*. Ce logis eſt meublé *proprement*. Les Perruquiers mettent dans leurs enſeignes, qu'ils font le poil *proprement*. On dit d'une perſonne, qu'elle joüe du luth *proprement*, pour la loüer d'en joüer bien, mais non pas dans la derniere perfection.

PROPRETE'. ſ. f. Qualité de celuy qui eſt propre, qui a ſoin de ſe tenir proprement & nettement. Les femmes ont parfois une *propreté* affectée & ridicule. Il eſt d'un honneſte homme d'aimer la *propreté*, mais non pas de l'outrer.

PROPRIETAIRE. ſ. m. & f. Quelques-uns diſent auſſi au feminin *Proprietereſſe*. Qui a le fonds, le droit de la proprieté d'une terre, d'un Office, d'un Greffe. Un Fermier ou locataire n'eſt pas partie capable pour deffendre aux actions qu'on intente touchant le fonds dont il joüit, il faut les faire juger avec le *proprietaire*. On appelle *proprietaire incommutable*, celuy qui eſt ſeigneur d'un fonds ſans crainte d'eviction, & ſans charge de rachat, ni de faculté de remerer.

PROPRIETE'. ſ. f. Vertu particuliere & qualité que la nature a donnée à tous les corps. Salomon ſçavoit la *proprieté* de toutes les plantes depuis le cedre juſqu'à l'hyſope. Tous les jours on découvre de nouvelles *proprietez* de l'aimant.

PROPRIETÉ, en termes de Grammaire, ſe dit de la ſignification particuliere d'un mot convenable à la choſe à laquelle on l'applique, & eſt oppoſé à la ſignification figurée. Un Orateur doit avoir ſoin de la *proprieté* des mots, d'en choiſir qui ſoient dans leur propre ſignification.

On dit auſſi la *proprieté* d'une phraſe, c'eſt la *proprieté* de la Langue.

PROPRIETÉ, en termes de Droit, ſignifie le fonds, le domeine, la ſeigneurie de quelque choſe, dont on eſt maiſtre abſolu, qu'on peut vendre, engager, ou en diſpoſer à ſon plaiſir. Les fiefs, les heritages ſe poſſedent en pleine *proprieté*. On n'a pas la *proprieté* des Benefices, on n'en a que la joüiſſance. On peut donner la *proprieté* d'une terre, & s'en reſerver l'uſufruit. Par la mort de l'uſufruitier l'uſufruit eſt conſolidé à la *proprieté*. Des Moines ont long-temps diſputé s'ils avoient la *proprieté* du pain qu'ils mangeoient, ou ſeulement l'uſage.

PRORATA. adv. C'eſt un mot purement Latin, qui eſt paſſé en noſtre Langue en cette phraſe, Payer au *prorata*, c'eſt à dire, à proportion; & vient du mot *rata*, ou *ratio*.

PROROGATION. Action par laquelle on differe quelque choſe. *Prorogation* de delay.

PROROGER. v. act. Terme de Palais. Donner un delay de payer, de faire une enqueſte, ou autre procedure de Juſtice. Les parties ont *prorogé* d'un mois le pouvoir qu'ils avoient donné aux arbitres. On dit auſſi en Angleterre, que le Roy a *prorogé* ſon Parlement, pour dire, qu'il en a remis les ſeances en une autre ſaiſon.

PROROGÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

PROSAIQUE. adj. m. & f. Qui ſent la proſe. C'eſt une epithete qu'on donne aux méchants vers. Ces vers ſont trop *proſaïques*, ne ſont pas aſſez pompeux & élevez; le ſtile eſt *proſaïque*, on diroit que c'eſt de la proſe. Sa muſe eſt *proſaïque* & languiſſante.

PROSATEUR. ſ. m. Qui écrit en proſe. Ce mot n'eſt pas encore tout à fait François, mais c'eſt pour un beſoin de la Langue que Menage a tâché le premier de l'introduire, pour l'oppoſer plus exactement à Poëte que celuy d'Orateur; car il y a pluſieurs bons Eſcrivains en proſe qu'on ne peut pas mettre au rang des Orateurs.

PROSCRIPTION. ſ. f. Publication faite de la part d'un Chef de parti, par laquelle il promet grande recompenſe à celuy qui luy apportera la teſte d'un de ſes ennemis. Du temps de Sylla & de Marius ſe firent de grandes *proſcriptions* chez les Romains.

PROSCRIRE. v. act. Mettre des teſtes à prix, donner recompenſe à celuy qui les apportera. La couſtume de *proſcrire* a eu fort peu d'uſage en France.

PROSCRIRE, s'eſt dit auſſi figurément de quelques mots, ou phraſes de la Langue. Les delicats ont *proſcrit* les mots de *proüeſſe*, *detreſſe*, & une infinité d'autres; ils les ont condamnez, quoy que ce ſoient de bons mots François & bien expreſſifs.

PROSCRIT, ITE. part. paſſ. & adj. & ſubſt. Il y avoit à Rome bien des celles *proſcrites*. Les *proſcrits* ne ſe ſauvoient que par un exil volontaire.

PROSE. ſ. f. C'eſt le langage ordinaire des hommes, qui n'eſt point gêné par les meſures & les rimes que demande la Poëſie, qui eſt le mot oppoſé. Cet homme écrit bien en *proſe* & en vers. Voilà des vers fort plats, que ce n'eſt que de la *proſe*. Ce mot vient de *proſa* Latin, que quelques-uns font deriver de l'Hebreu *porat*, qui ſignifie *répandre*, *eſt tant ſoluta & expedita oratio*.

PROSE, en termes d'Egliſe, eſt un chant rimé qu'on dit avant l'Epiſtre dans les Feſtes ſolemnelles ſeulement. La *Proſe* de Paſques, de la Pentecoſte, du Sᵗ. Sacrement.

PROSELITE. ſ. m. & f. Nouveau converti à la Foy. C'eſt un terme dont on s'eſt ſervi en la Primitive Egliſe. Les Juifs avoient auſſi leurs *Proſelites*, qui de Payens qu'ils étoient, avoient embraſſé le Judaïſme. D'où vient que dans les Actes il eſt fait mention des Juifs & des *Proſelites*. Ce mot eſt purement Grec, & ſignifie en Latin *advena*, & en François *étranger*.

PROSNE. ſ. m. Eſpece de Sermon qu'on fait tous les Dimanches dans les Egliſes Paroiſſiales, pour inſtruire les Paroiſſiens des Feſtes & des jeûnes de la ſemaine, & faire les publications de ce qu'il eſt neceſſaire de faire ſçavoir aux habitans, & auſſi pour les inſtruire de leur Religion & de leur devoir. On publie aux *proſnes* les bans des mariages, des monitoires, des encheres, des terres à vendre & à bailler, &c. On fait des excommunications au *proſne*. On recommande le Seigneur au *proſne*. On dit proverbialement de celuy à qui il arrive pluſieurs choſes fâcheuſes à la fois, qu'il étoit bien recommandé au *proſne*. Ce mot vient de *proſnum*, ſelon Nicod, Saumaiſe, & Menage. D'autres le deriſent de *præconium*.

PROSNE, ſe dit auſſi d'un diſcours ennuyeux & d'une longue remonſtrance. Les vieillards ſont ſujets à faire de longs *proſnes* à la jeuneſſe. Il faut que cette fille s'en retourne vîte, autrement ſa mere luy feroit un beau *proſne*.

PROSNER. v. act. & n. Faire le proſne. C'eſt le Vicaire qui s'eſt chargé de *proſner* Dimanche, il le faut aller entendre *proſner*. Ce mot vient du Latin *præconiſare*.

PROSNER, ſignifie auſſi, Faire un diſcours ennuyeux & importun. Cette vieille dans la maiſon ne fait autre choſe que *proſner*. Un avare ne *proſne* autre choſe que l'argent, que l'épargne. Si vous luy dites vôtre ſecret, il l'ira *proſner* par tout. On dit auſſi d'un goinfre au cabaret, qu'il rit, qu'il chante, & qu'il *proſne*.

PROSNER, ſignifie auſſi, Loüer publiquement, faire connoiſtre le merite de quelqu'un. On a beau avoir du merite, il faut pour reüſſir avoir des amis qui le *proſnent*. Ce Poëte eſt bienheureux d'avoir des gens qui le vont *proſner* par tout.

PROSNEUR, ſ. m. Qui fait des remonſtrances, qui publie le merite de quelqu'un. On évite ce Critique, parce que c'eſt un *proſneur* perpetuel. La reputation de cet Auteur ne ſe ſoûtient que parce qu'il a par tout des *proſneurs*.

PROSODIE. ſ. f. Partie de la Grammaire qui enſeigne la prononciation, qui marque les accens, les ſyllabes longues & breves. La *proſodie* ne ſe dit guéres que dans les Langues Grecque & Latine, où elle eſt abſolument neceſſaire pour faire des vers, & pour en juger.

PROSOPOPE'E. ſ. f. Figure de Rhetorique par laquelle on fait parler des perſonnes abſentes, ou deffuntes, des villes & des aſſemblées, même des choſes inanimées. Les Poëtes dans leurs fictions uſent ſouvent de *proſopopées*.

PROSPERE. adj. m. & f. Heureux, favorable. Cet homme a eu toute ſa vie la fortune *proſpere*, il ne luy eſt arrivé aucun malheur.

PROSPERER. v. neut. Eſtre heureux, fortuné. Un meſchant homme, un impie, un fourbe ne *proſpere* point ordinairement. La maiſon du juſte *proſpere* & ſera floriſſante comme le palmier. Cette famille a bien *proſperé* depuis la faveur d'un parent.

PROSPERITE'. ſ. f. Eſtat de celuy dont la perſonne & les affaires ſe portent bien. Le ſuppliant prioit Dieu pour vôtre *proſperité* & ſanté: c'eſt la concluſion de tous les placets qu'on preſente au Roy. Il eſt dangereux de s'oublier, de s'enorgueillir dans la *proſperité*, dans la bonne fortune. Il y a long-temps que cette maiſon eſt dans la *proſperité*. On appelle un village de *proſperité*, un village gay & content, qui a le teint frais & fleuri.

PROSTATES. ſ. m. Terme d'Anatomie. Ce ſont deux corps blancs & glanduleux ſitués auprés du col de la veſſie tout contre le muſcle ſphincter, qui ſont les reſervoirs de la ſemence cuite & preparée, & où elle ſe garde pour la neceſſité. Ils ſont recûs d'une membrane fort deliée, ils ſervent auſſi à humecter le conduit de l'urine pour empeſcher ſon acrimonie.

PROSTERNER. v. neut. qui ne ſe dit qu'avec le pronom perſonnel. Faire une profonde reverence, ſe jetter à terre en ſigne d'adoration ou de grand reſpect. Un bon Chreſtien ſe *proſterne* à genoux devant l'Autel, devant le Crucifix, devant le Confeſſeur, pour demander pardon de ſes fautes. Un vaincu ſe *proſterne* devant le victorieux pour luy demander grace & la vie. A la Paſſion on ſe *proſterne* pour baiſer la terre. Les Moines ont pluſieurs ceremonies où ils demeurent *proſternez* & eſtendus contre terre.

PROSTITUER. v. act. Abandonner laſchement ſon corps, ſon honneur, pour quelque plaiſir, ou quelque interêt mercenaire. Les Marchands d'eſclaves les achetent ſouvent pour les *proſtituer*. Une femme lubrique & paillarde ſe *proſtitue* à tous venants. Un Auteur qui a une plume venale la *proſtitue* à ceux qui luy donnent le plus. Un homme ſans honneur ſe *proſtitue*, s'abandonne aux actions les plus ſerviles, les plus baſſes & les plus deshonneſtes.

PROSTITUE', E'E. part. paſſ. & adj. Femme *proſtituée*, plume *proſtituée*.

PROSTITUTION. ſ. f. Déreglement de vie & de mœurs, abandonnement à une vie infame. Cette femme a renoncé à l'honneur, & vit dans une eſtrange *proſtitution*. On appelle lieux de *proſtitution*, les lieux publics où on trouve des infames qui ſe proſtituent à tous venants.

PROTASE. ſ. f. Terme de Poëſie. C'eſt la premiere partie d'un Poëme Dramatique, qui explique au peuple le ſujet ou l'argument de la piece; ce qui ſe fait au premier & au ſecond Acte.

PROTECTEUR. ſ. m. PROTECTRICE. ſ. f. Qui prend en main la deffenſe des foibles, ou des affligez. Dieu & les Magiſtrats ſont les *Protecteurs* de la veuve & de l'orphelin.

PROTECTEUR, ſe dit auſſi d'un patron, de celuy qui a le ſoin des affaires ou de la fortune d'autruy. Cet homme a un puiſſant patron, un bon *protecteur* à la Cour. Chaque nation, chaque Ordre de Religieux a un Cardinal *Protecteur* à Rome. Cromwel s'eſt appellé Milord *Protecteur* en Angleterre.

PROTECTION. ſ. f. Autorité qu'on employe pour deffendre & conſerver les interêts des foibles, des miſerables, ou de ceux pour qui on a quelque affection particuliere. Le peuple vit dans la *protection* des loix contre la violence des puiſſans. Cette ville neutre s'eſt miſe ſous la *protection* du Roy. Quand un homme violent menace la partie adverſe, elle demande d'eſtre miſe en

la

la *protection* & ſauvegarde du Roy & de Juſtice. Dans les lettres de garde gardienne & de committimus le Roy declare qu'il a mis l'impetrant en ſa *protection* & ſauvegarde.

PROTECTION, ſe dit quelquefois de la perſonne du protecteur, & de ſa qualité. On a donné à un tel Cardinal la *protection* de France. La *protection* d'Eſpagne eſt vacante par la mort d'un tel Cardinal.

PROTEE. ſ. m. C'eſt un nom qu'on donne aux perſonnes inconſtantes ou trompeuſes, qui changent de profeſſion, qui paroiſſent ſous diverſes figures, & qui ſe transforment en mille manieres, principalement pour tromper les autres: ce qui eſt fondé ſur une fiction des Poëtes anciens d'un homme fabuleux qui changeoit à tout moment de forme & de figure; & cette fable vient de ce qu'un Roy d'Egypte, nommé *Protée*, ſelon la coûtume du pays portoit ſur la teſte par ornement & pour marque de la dignité des figures de taureaux, de dragons, d'arbres & d'autres choſes ſemblables; ce qui a fait que les peuples ont tranſporté à ſa perſonne les figures de ſes habillemens de teſte, comme dit Diodore Sicilien. On tient même que de là vient l'origine des caſques, des cimiers qu'on voit encore dans le Blaſon.

PROTEGER. v. act. Defendre, conſerver les interêts de quelqu'un. Dieu *protege* l'innocence de Suſanne contre la calomnie des vieillards. Il fait dangereux de plaider contre de belles parties, car elles ſont toûjours *protegées*.

PROTEGÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

PROTEST. ſ. m. Terme de Negotiant. C'eſt un acte de ſommation faite par un Notaire ou Sergent à un Banquier ou Marchand, d'acquiter une lettre de change tirée ſur luy par un correſpondant, avec declaration qu'à faute de ce, on renvoyera la lettre, & qu'on luy fera payer les changes & rechanges & tous les dommages & interêts. Un Negotiant qui laiſſe venir à *proteſt* des lettres de change a bientoſt perdu ſon credit. Le *proteſt* ne peut eſtre ſuppleé par aucun autre acte public, ſoit demande, ſommation ou aſſignation.

PROTESTANT. ſ. m. Amant qui fait à une Dame des offres de ſervice & d'amour, & qui luy promet fidelité. Cette riche veuve a quantité de *proteſtans* qui la recherchent, qui la veulent eſpouſer.

PROTESTANT, ANTE. adj. eſt auſſi un nom qu'on donne aux Heretiques d'Allemagne qui ſuivent la doctrine de Luther. Ils ont été ainſi nommez, à cauſe qu'ils proteſterent d'appeller d'un decret de l'Empereur à un Concile General. La Religion *Proteſtante*. Les Princes *Proteſtans* ſe ſont rendus bien puiſſants en Allemagne & dans tout le Nord.

PROTESTATION. ſ. f. Declaration ſolemnelle qu'on fait par quelque acte ou procedure judiciaire contre l'oppreſſion & la violence, contre la nullité d'une action, d'un jugement, d'une procedure, portant qu'on a deſſein de ſe pourvoir contre en temps & lieu. On fait des *proteſtations* ſecrettes pardevant Notaires contre les gens d'autorité, qui ne paroiſſent qu'après leur mort.

PROTESTATION, ſe dit dans le diſcours ordinaire des offres de ſervice, d'amitié, qu'on affirme & reitere puiſſamment & avec ſerment. Un amant n'eſt point chiche de *proteſtations* amoureuſes. Il ſeroit bien traiſtre, s'il me trahiſſoit, aprés tant de *proteſtations* d'amitié qu'il m'a faites.

PROTESTER. v. act. & neut. Faire des proteſtations. A la ſignification de la ſentence, il a *proteſté* d'eſtre appellant. Il a *proteſté* de nullité de toute la procedure de ſa partie. On *proteſte* contre des contracts, des emiſſions de vœux, des teſtaments, &c. Il n'y a gueres d'actes judiciaires où on ne *proteſte* de nullité, & de repouvrer toutes pertes, deſpens, dommages & interêts contre ſa partie adverſe.

PROTESTER, ſignifie auſſi, Faire le proteſt d'une lettre ou billet de change contre celuy qui ne la veut acquiter aprés l'avoir acceptée, ou qui a fait refus de l'accepter. On a dix jours de faveur pour faire *proteſter* les lettres ou billets de change aprés leur echeance, ſuivant l'Ordonnance.

PROTESTER, ſignifie encore, Promettre, aſſurer fortement quelque choſe. Il a *proteſté* hautement qu'il ſe vangeroit de cette injure. Il a *proteſté* qu'il vouloit vivre & mourir dans la Foy. Il a juré & *proteſté* qu'il n'avoit eu aucune part en cette action.

PROTESTÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

PROTOCOLLE. ſ. m. Formulaire de pluſieurs actes de juſtice pour inſtruire les novices en la pratique. Il y a des Livres imprimez, des *Protocolles* des Notaires, des *Protocolles* des Sergens, où ſont les formulaires des actes qui ſe font en ces profeſſions.

PROTOCOLLE, eſt auſſi un regiſtre relié de Notaires, où ils doivent eſcrire toutes les minutes de leurs actes enſuite les unes des autres, afin qu'elles ne ſoient point perduës, changées ni alterées. Cet uſage ſeroit avantageux au public, mais il ne s'obſerve qu'en quelques lieux de la Province, nonobſtant la diſpoſition expreſſe de l'Ordonnance d'Orleans, Art. 83.

PROTOCOLLE, s'eſt dit autrefois de celuy qu'on appelle maintenant *Souffleur*, qui eſt derriere celuy qui parle en public, pour luy ſuggerer ce qu'il doit dire, en cas que la memoire luy manque. Cela vient de ce qu'on appelloit auſſi *Protocollei* chez les Romains, certains Nomenclateurs qui ſçavoient tous les noms des citoyens, & qui les ſuggeroient à leurs Maiſtres, afin qu'ils puſſent ſaluer chacun par ſon nom en l'abordant.

PROTOCOLLE, originairement étoit la premiere feuille d'un livre, où étoit la marque du papier; & même il ſignifioit quelquefois cette marque, qui étoit tantoſt à coſté, tantoſt au haut de la page. La Nouvelle XLIV. de Juſtinien deffend d'oſter & de couppper le *protocolle* des chartes, qui faiſoit connoiſtre l'année où le papier ou le parchemin avoient eſté faits, & l'Officier à ce commis qui les avoit delivrés, ce qui ſervoit à deſcouvrir pluſieurs fauſſetez. On a ſuppleé à cette formalité par le paraphe des Juges, qu'on a fait appoſer à tous les feuillets des regiſtres de certains Officiers publics, comme Banquiers, Geoliers, &c. D'autres diſent que *protocolle* eſt une premiere minute ou brouillon & ſommaire d'un acte qu'on doit paſſer, que les Notaires mettoient en abregé dans de petits livrets, & qu'ils eſtendoient aprés à loiſir: ce qui a le plus d'apparence.

PROTONOTAIRE. ſ. m. Officier de Cour de Rome qui a un degré de preeminence ſur les autres Notaires. Il y a un College de douze *Protonotaires* qu'on appelle *Participans*, parce qu'ils participent aux droits des expeditions de la Chancelerie. Ils ſont mis au rang des Prelats. Ils portent le violet, le rochet & le chapeau avec le cordon & bord violet. Ils precedent tous les Prelats non conſacrez. Ils aſſiſtent aux grandes ceremonies, & ont rang & ſeance en la Chapelle du Pape. Leur charge eſt d'expedier dans les grandes cauſes les actes que les ſimples Notaires Apoſtoliques expedient dans les petites, comme les procés verbaux de priſe de poſſeſſion du Pape. Ils aſſiſtent à quelques Conſiſtoires & à la canonization des Saints. Ils peuvent creer des Docteurs & des Notaires Apoſtoliques pour exercer hors la ville. Ceux qui ſont hors ce Corps ne jouïſſent pas de ces privileges, ſi ce n'eſt de l'habit. En France c'eſt une ſimple qualité ſans fonction, qu'on obtient par un reſcrit du Pape à fort bon compte. Les *Protonotaires* ont eſté eſtablis à Rome par le Pape Clement I. pour eſcrire la vie des Martyrs. Ils ſervent auſſi à rediger par

eſcrit

eſcrits ce qui ſe fait dans les Conſiſtoires publics. Les *Protonotaires participans* ont ſéance devant les Abbez, & leurs autres égaux.

PROTOTYPE. ſ. m. Original, modele ſur lequel on ſe doit former. Il ſe dit particulierement des choſes qui ſe gravent, qui ſe moulent ou qui ſe jettent en fonte. On a moulé ces figures ſur les *prototypes* qui ſont à Rome. Ce quarré de medaille eſt le *prototype* ſur lequel on a moulé toutes les autres.

On le dit auſſi au figuré. Homere eſt le *prototype* de la Poëſie Héroïque.

PROU. adv. Beaucoup, ſuffiſamment. Les hableurs ont *prou* de babil, mais peu d'execution. Il faut diſtribuer à chaque Paroiſſien du pain benit, luy en donner peu, ou *prou*. Si vous voulez tenir table, vous trouverez *prou* de gens qui vous tiendront compagnie.

PROUVAIRE. Adv. eſt un ſalut qu'on fait au ſortir de table aux conviez, en ſouhaitant que ce qu'ils ont mangé leur profite. La civilité puerile apprend aux enfans à dire à la fin des graces, *Prouſace* mon pere, ma mere & toute la compagnie. On diſoit auſſi à ceux à qui on donnoit quelque choſe, ou à qui il arrivoit quelque avantage, *Prou vous faſſe*, ou Grand bien vous faſſe ou *preu*. Ces mots ne ſont plus gueres en uſage. *Prou* vient *de probè* Latin, ou de *pro*, vieux mot François qui ſignifioient *profit*. Menage. Borel le derive de *proficio*.

PROUE. ſ. f. Terme de Marine. C'eſt l'avant du vaiſſeau ſouſtenu par l'eſtrave, au devant duquel eſt l'eſperon, qui ſert à fendre l'eau pour le paſſage du baſtiment. La *proüe* eſt plus baſſe que la pouppe, & n'a pas auſſi tant d'eſtages. Elle a le gaillard de *proüe*. Sa peinture s'appelle l'*eſperon*, ſur lequel on met ordinairement un hieroglyphe qui donne quelquefois le nom au vaiſſeau. La *proüe* eſt compoſée de pluſieurs pieces, qui ſont *aiguilles*, *gorgeres*, *herpes*, *jouyeaux*, *porte-vergues*, & autres pieces qui ſont attachées à l'eſtrave & aux coſtez de la *proüe*. Les Anciens repreſentoient des becs d'oiſeaux à la *proüe* de leurs navires: ce qui les a fait appeller *roſtra*.

On dit, Voir de *proüe*, c'eſt à dire, Voir devant ſoy. Donner la *proüe*, c'eſt preſcrire la route que doivent tenir les galeres. Quand le vent donne par *proüe*, c'eſt à dire qu'il eſt contraire.

Les Medecins appellent l'os de la *proüe* & de la memoire, l'os du derriere de la teſte.

PROVEDITEUR. ſ. m. Grand Officier d'armée qu'on nomme ainſi en Italie, & particulierement à Veniſe.

PROVENANT, ANTE. adj. Qui vient, qui tire ſon origine de quelque choſe. Tous ces effets ſont *provenans* de la ſucceſſion de ſon pere, de la vente de ſes charges. Les enfans *provenans* du premier mariage ſont decedez.

PROVENDE. ſ. f. C'eſt un boiſſeau qui contient la meſure d'une graine qu'on donne à une beſte de travail pour ſa nourriture ordinaire. En ce ſens il n'eſt en uſage qu'à la campagne. A la ville on le dit de la proviſion de vivres dans une maiſon, dans une Communauté. Quand un Religieux va à la queſte, on dit qu'il va à la *provende*. Ce mot eſt bas, & vient, ſelon quelques-uns, du Latin *prébenda*.

PROVENIR. v. neut. Venir d'un certain lieu, en tirer ſon origine. Tous les biens nous *proviennent* de la grace de Dieu. Toutes nos infirmitez *proviennent* du peché. S'il a du bien, cela *provient* de ſon induſtrie, ou de ſa bonne fortune. Ces deux maiſons ſont *provenuës* de la même tige, de la même race.

PROVENIR, ſignifie auſſi, Eſtre cauſe. L'eclypſe de la Lune *provient* de ce qu'elle eſt dans l'ombre de la terre. La ſterilité *provient* de ce que l'année eſt trop ſeche. Cet abcés *provient* d'un amas d'humeurs corrompuës, d'une cheute.

PROVENIR, ſe dit auſſi du fruit, du profit qui revient de quelque choſe. Tous ces fruits ſont *provenus* de cet arbre ſeul. Il ne doit *provenir* tant de bled de cette ferme.

PROVENU, UE. part. paſſ.

PROVERBE. ſ. m. En termes de Rhetorique il ſignifie, Sentence. Le Livre des *proverbes*, c'eſt un Livre de la Bible qui contient les paraboles ou ſentences de Salomon.

PROVERBE, ſe dit communément des façons de parler triviales & communes qui ſont en la bouche de toutes ſortes de perſonnes. Il y a beaucoup de proverbes ſentencieux qui contiennent de belles moralitez, de grandes veritez, particulierement en Eſpagnol. Les meilleures phraſes ſe ſont tournées en *proverbes*. On joüe aux *proverbes*, quand on fait quelque geſte ou repreſentation qui deſigne quelque *proverbe*. La Comedie des *Proverbes*, qui ne parle que par *proverbes*. Joſeph Scaliger a fait une Verſion des *Proverbes* Arabes en 1614. André Schot Jeſuite a tourné la plus-part des *proverbes* Grecs tirez de Zenobie ou Zenodote, de Diogenien, de Suidas, &c.

PROVERBIAL, ALE. adject. Qui tient du proverbe. Cette façon de parler eſt *proverbiale*.

PROVERBIALEMENT. adv. D'une maniere proverbiale. Un tel mot ſe dit *proverbialement* en ces phraſes, forme ce proverbe.

PROUESSE. ſ. f. Bravoure, action de valeur & de hardieſſe. On a vanté de tout temps la *proüeſſe* d'Alexandre. Les Romans racontent mille *proüeſſes* de leurs Chevaliers errants. Les delicats du temps ne veulent plus qu'on uſe de ce mot, & diſent qu'il eſt vieux. Il vient du Latin *probitas*.

PROVIDENCE. ſ. f. Terme de Theologie, qui ne ſe dit que de Dieu, & de la conduite ſur toutes les choſes creées. La *Providence* nourrit les oiſeaux du ciel. L'Evangile conſeille de ſe repoſer ſur la *Providence*, de n'avoir point ſouci du lendemain. Il ne tombe pas un cheveu de noſtre teſte que par un ordre de la *Providence*. Si les juſtes ſont perſecutez, c'eſt un ſecret impenetrable de la *Providence* divine.

PROVIGNER. v. act. & neut. Faire des provins, les coucher dans terre pour renouveller les ſouches d'une vigne.

PROVIGNER, ſe dit auſſi figurément en Morale, de ce qui ſe multiplie. L'hereſie a bien *provigné* dans une telle Province. La Foy Catholique a bien *provigné* dans la Chine, les Miſſionnaires l'ont bien fait *provigner*. Les chicaneurs *provignent* les procés autant qu'ils peuvent. Ce mot vient du Latin *propaginare*, ou de *propaginari*, Menage; & *provin de provinium*.

PROVIGNÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

PROVIN. ſ. m. Branche de vigne qu'on couche & qu'on couvre de terre, afin qu'elle prenne racine, & faſſe de nouvelles ſouches. Il faut renouveller les vignes de temps en temps, & y faire de nouveaux *provins*.

PROVINCE. ſ. f. Partie d'un Royaume, d'une Monarchie, d'un Eſtat, qui ſe diſtingue ordinairement par l'eſtenduë d'une Juriſdiction ſpirituelle ou temporelle. Les *Provinces* eſtoient originairement des Duchez, Comtez, ou autres Seigneuries conſiderables qui ont été reünies ſous un même Chef. Maintenant ce ſont des Gouvernements. L'Egliſe a diſtingué ſes *Provinces* par Archeveſchez & Eveſchez. Toute la Bretagne eſt de la *Province* de Touraine. Les Moines font les diviſions particulieres de leurs *Provinces* ſelon l'ancienneté & le nombre des Couvents qui ſont regis par un même Chef. La *Province* de Normandie, de Bretagne, d'Anjou, &c. Ce Gouverneur a trois *Provinces* ſous luy. Les mendians partagent l'Eſtat en trois ou quatre *Provinces*.

Les Romains appelloient *Provinces*, tous les Eſtats par eux conquis hors de l'Italie. Nicod dit que ce mot vient à *procul vincendo*. On a appellé la Flandre & les pays voiſins, les Dix-ſept *Provinces*; & maintenant on appelle les Eſtats de Hollande, les *Provinces-Unies*.

PROVINCE, ſe dit auſſi des pays eſloignez de la Cour, ou de la ville capitale. Il eſt allé demeurer en *Province*. C'eſt un homme de *Province*, qui n'a pas l'air du beau monde. Les Nobles de *Province* ſont de petits tyrans. Le Roy met un Intendant de *Province* en chaque Generalité. Il y a des troubles en *Province*. Les Deputez des Eſtats de la *Province*.

PROVINCIAL, ALE. adj. & ſubſt. Qui concerne la Province. Les Baillifs, les Juges *Provinciaux*. Les Treſoriers *Provinciaux*. Commiſſaire *Provincial*.

PROVINCIAL, ſe dit ſouvent en mauvaiſe part. Un *Provincial*, c'eſt un homme qui n'a pas l'air & les manieres de vivre qu'on a à la Cour & dans la Capitale. Les *Provinciaux* accablent de lettres & de commiſſions.

PROVINCIAL, ſe dit auſſi parmi les Religieux, de celuy qui a la direction & l'autorité ſur pluſieurs Couvents d'une Province ſuivant la diviſion eſtablie dans leur Ordre. Le General a ſous luy pluſieurs *Provinciaux*. Un *Provincial* a pluſieurs Prieurs ſous luy.

PROVISEUR. ſ. m. Protecteur d'une maiſon, d'un College, qui pourvoit à ſes neceſſitez. Le *Proviſeur* de Sorbonne.

PROVISION. ſ. f. Amas qu'on fait en temps & lieu des choſes neceſſaires à la vie, tant pour ſa nourriture, que pour ſa deffenſe contre les injures de l'air, les attaques des ennemis. On a fait de grands magaſins, de grandes *proviſions* de vivres & de fourrages, de munitions pour l'armée, pour jetter dans une telle place. Joſeph enrichit l'Egypte par les *proviſions* de grains qu'il fit dans les années abondantes pour les infertiles. Les fourmis font leur *proviſion* de grain l'eſté pour l'hiver.

PROVISION, en termes de Palais, eſt l'adjudication de quelque ſomme pour pourvoir aux neceſſitez preſſantes d'une perſonne. Sur un rapport de Chirurgie on adjuge à un bleſſé une *proviſion* pour ſes alimens & medicaments contre l'accuſé. On donne une *proviſion* pour vivre à un Beneficier ſur les fruits de ſes Benefices ſaiſis; à une veuve, ſur les biens de ſon mary; à un debiteur, pendant qu'on decrete ſon bien. Les *proviſions* alimentaires ſe payent par preference à toutes choſes.

PROVISION, ſe dit auſſi d'un jugement interlocutoire, par lequel on eſtablit quelqu'un en poſſeſſion de quelque choſe où il a le droit le plus apparent; & en ce cas il eſt oppoſé à *definitif*. L'Ordonnance veut que ceux qui ſont fondez en titre ou obligation ſoient maintenus par *proviſion* pendant le procés, qu'ils jouiſſent nonobſtant oppoſitions ou appellations, en donnant caution. Les rentes & les deniers royaux ſe payent par *proviſion*. On n'obtient jamais de *proviſion* contre le Roy, il plaide toûjours main garnie. Les Preſidiaux jugent ſouverainement juſqu'à 250. livres en definitive, & juſqu'à cinq cens livres par *proviſion*.

On dit auſſi, Avoir *proviſion* de ſa perſonne, pour dire, Eſtre mis hors des priſons à caution, ou à la charge de ſe repreſenter toutes fois & quantes pendant le jugement du procés.

PROVISION, ſignifie auſſi, En attendant. J'ay toûjours pris cela par *proviſion*. Il a receu un ſoufflet par *proviſion* par devers luy.

PROVISION, en termes de Negoce, ſe dit du fonds qu'a un Marchand pour acquitter une lettre de change tirée ſur luy. Ce Marchand n'a pas voulu accepter ma lettre de change, juſqu'à ce qu'il eût *proviſion*, c'eſt à dire, que ſon correſpondant luy eût envoyé du fonds pour l'acquitter.

PROVISION, ſe dit figurément en choſes morales & ſpirituelles. Si vous cherchez de l'eſprit, de la doctrine, cet homme-là en a bonne *proviſion* par devers luy. Cet homme a beaucoup lû, il a grande *proviſion* d'hiſtoires communes, de paſſages ſur cette matiere.

PROVISION, ſignifie auſſi le titre en vertu duquel on joüit d'un Benefice, d'une charge. On obtient en Cour de Rome la *proviſion* d'un Benefice par reſignation, par devolut, par permutation. Un Collateur ordinaire en donne la *proviſion* en cas de mauvaiſe mort, de deprivation, pure & ſimple, ou de permutation. Il faut la nomination du Patron Laïque pour faire valoir la *proviſion* d'un Collateur. Les *proviſions* de Rome en concours ſont nulles.

PROVISIONS, au pluriel, ſignifient les patentes, les lettres de Chancelerie qu'on obtient du Roy pour poſſeder une charge de Judicature, de Finance ou autre. On n'eſt point receu aux charges ſans lettres de *proviſion*. On dit *proverbialement* de celuy à qui on a donné des coups de baſton, qu'il a eu une bonne *proviſion* de bois pour ſon hiver.

PROVISIONNEL, ELLE. adj. Qui regarde la proviſion. C'eſt un cas *proviſionnel*, cette matiere *proviſionnelle*. La Chambre des Vacations eſt eſtablie pour les affaires criminelles & *proviſionnelles*.

PROVISIONNELLEMENT. adv. Par proviſion. Cette affaire n'a eſté jugée que *proviſionnellement*, & non pas definitivement.

PROVISOIRE. adj. m. & f. Qui demande celerité, qui a beſoin d'eſtre jugé par *proviſion*. Les aliments ſont des cas *proviſoires*. Les reparations ſont *proviſoires*.

PROVOCATION. ſ. f. Action par laquelle on provoque, on deffie, on excite à quelque choſe.

PROVOQUER. verb. act. Obliger à ſe battre, deffier. Les ennemis nous ont *provoqué* au combat par leurs frequentes eſcarmouches.

PROVOQUER, ſignifie auſſi, Exciter. Celuy qui a *provoqué* au peché, qui l'a conſeillé, qui y porte les autres, peche autant que celuy qui le commet.

PROVOQUER, ſe dit auſſi en Medecine. L'opium *provoque* le ſommeil. Il faut *provoquer* le vomiſſement à ceux qui ont pris du poiſon. On *provoque* les menſtrues en pluſieurs manieres.

PROVOQUÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

PROUVER. v. act. Eſtablir la verité de quelque fait, de quelque propoſition, la perſuader. Un argument *prouve* la majeure, la mineure d'un argument qu'on luy a niée. On n'admet rien en Geometrie qui ne ſoit *prouvé* demonſtrativement. En Juſtice il faut *prouver* ce qu'on allegue par titres, ou par témoins. En Morale on *prouve* par indices, par preſomptions. Les myſteres de la foy ne ſe peuvent *prouver*, il les faut croire avec reſpect.

PROUVÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

PROXENETE. ſ. m. & f. Courtier, Entremetteur, Entremetteuſe d'un marché. On donne ce nom aux honneſtes Entremetteurs qui font vendre des offices, qui font des mariages ou autres affaires. Le Droit Romain donne action aux *Proxenetes* pour leurs ſalaires, Titre XIV. du Livre L. ff. *De Proxeneticis*, & le Titre XI. du V. Livre du Code.

PROXIMITE. ſ. f. Voiſinage, petite diſtance. Il a acheté cette terre qui eſt à ſa bienſeance, à cauſe de la *proximité* du lieu. Ce Conſeiller ne peut pas être Juge, à cauſe de la *proximité* de l'alliance, de la parenté qu'il a avec ma partie. On n'a pû avoir diſpenſe pour ce mariage, à cauſe de la *proximité* du degré. La *proximité* des places de ces deux actes juſtifie de la collation des parties.

PROYE. ſ. m. Paſture des animaux raviſſans & carnaciers. Un oiſeau de *proye*, qui ſe jette ſur ſa *proye*.

Tous

Tous les animaux farouches vivent de *proye* & de rapine. Ce mouton a été la *proye* d'un loup.

PROYE, à l'égard des hommes, ſe dit par extenſion de toute ſorte de pillage & de butin. Ce Conquerant a laiſſé une telle ville en *proye* à ſon armée, il l'a abandonnée au pillage. Un pays ſans forteresſe eſt en *proye* au premier occupant. Un General qu'on prend eſt une belle *proye*. Les ſoldats aprés la bataille partagent leur *proye*, leur butin. Les Archers s'en vont avec leur *proye*, ils ont pris le priſonnier qu'ils guettoient. Les finances du Roy ont été long-temps en *proye* & dans la confuſion. Un bien ſaiſi eſt en *proye* aux chicaneurs.

PROYE, ſe dit figurément en choſes ſpirituelles & morales. L'ame du pécheur eſt la *proye* du Demon. Les gens voluptueux ſont la *proye* de leurs paſſions, ſe laiſſent en *proye* à leurs deſirs dereglez.

PRU.

PRUDE, adj. m. & f. Qui eſt ſage & modeſte. Cette Dame eſt fort *prude*, elle eſt fort chaſte; elle eſt miſe en *prude*, habillée fort modeſtement, elle n'eſt point coquette. Les *prudes* ſont ſouvent hargneuſes & de mauvaiſe humeur. Ce jeune homme eſt *prude*, c'eſt à dire, ſage, poſé & retenu. C'eſt un *prude*, qui n'aime point les plaiſirs, la desbauche.

PRUDERIE. Qualité, ou vertu de prude. Cette Dame eſt de la haute *pruderie*, une matrone. On le dit quelquefois ironiquement, quand une femme eſt prude avec trop d'affectation.

PRUDENCE. ſ. f. C'eſt la premiere des vertus cardinales, qui enſeigne à bien conduire ſa vie & ſes mœurs, ſes diſcours & ſes actions ſuivant la droite raiſon. La *prudence* nous oblige à bien examiner les choſes, à prendre conſeil. Un Juge doit juger avec *prudence* & circonſpection.

PRUDENT, ENTE. adj. Qui agit avec prudence, deliberation & conſeil. Il faut être *prudent* comme le ſerpent, & ſimple comme la colombe, dit l'Evangile. Ce fut là un *prudent* conſeil.

PRUDEMMENT. adv. Avec prudence & circonſpection. Ce n'eſt pas faire *prudemment* de ſe marier par amourette.

PRUD'HOMME. ſ. m. Ce mot ſignifioit autrefois, Homme ſage, prudent & experimenté. Maintenant on ne le dit qu'odieuſement, en parlant d'un vieillard, d'un bon homme qui vit à l'ancienne mode. Ce mot vient du Latin *probus*.

PRUD'HOMME, en termes de Pratique, ſe dit des Experts qu'on nomme en Juſtice pour viſiter & eſtimer des choſes ſur leſquelles on eſt en conteſtation. Les rachats de fief ſe peuvent payer au dire de *Prud'hommes*, qui font l'eſtimation de l'année, du revenu. On a nommé des Experts & *Prud'hommes* pour viſiter les reparations. Voilà le rapport des *Prud'hommes*.

PRUD'HOMME, ſe dit auſſi de certains Artiſans jurez & nommez pour viſiter des marchandiſes. Le Roy a creé des *Prud'hommes* pour la viſite des cuirs. Les Savetiers eſliſent deux *Prud'hommes* pour faire les viſites au deffaut des Jurez. Ils ſont en ce Corps la même choſe que les Bacheliers dans les autres.

PRUNE. ſ. f. Fruit d'eſté qui eſt à noyau avec une pulpe ou chair couverte d'une peau fleurie. Il y a des *prunes* de pluſieurs ſortes, d'*imperiales*, de *damas*, de *brignoles*, de *mirabelle*, de *dattes*. Il y en a de rouges, de jaunes, de blanches, & de violettes; des *prunes-pommes*, *prunes-noix*, &c. En Latin *prunum*. Matthiole dit qu'il y a des *prunes* verdes, rouges, de couleur d'yvoire, jaunes & purpurines; de groſſes, petites, moyennes; de rondes, de longuettes, en ovale; de dures & de molles; de douces, d'aigres, de vineuſes & de piſſeuſes. C'eſt un fruit qui nuit à l'eſtomach, & lâche le ventre.

On dit proverbialement, Il aime bien mieux deux œufs qu'une *prune*, pour dire, Il n'eſt pas niais, il entend bien ſes intereſts. On dit auſſi, Cet homme n'eſt pas là pour des *prunes*, pour dire, Il n'eſt pas là pour rien, il a quelque ſecrette affaire.

Les meilleures *prunes* ſont celles de *Damas*. Les *dattes* tiennent le ſecond lieu. On fait cas auſſi des *prunes de perdrigeon*, que par corruption on a appellées *de perdrigon*, à cauſe de leur groſſeur & ſaveur agreable. Il y a des *prunes* à Rheims qu'on appelle *noleri*, & d'autres *vagnons*. Voicy la liſte des principales *prunes* qui ſont maintenant dans les jardins des curieux. La plus haſtive des *prunes* eſt la *ceriſette*, dont l'une eſt rouge, & l'autre blanche, & s'ouvre net comme le damas. Elle eſt bonne, quoy que ſauvage. La *prune de Catalogne* eſt blanche, groſſe, & tres-haſtive, & ne quitte pas le noyau. La *prune de St. Cir* eſt un damas noir, haſtif, & fort fleuri, qui quitte le noyau. Le *gros damas noir haſtif*, dit *de Tours*, quitte le noyau fort ſec, a la chair jaunaſtre, & eſt une des meilleures. Il y a auſſi un *petit damas noir*. La *prune de taureau*, ou *poitron*, eſt groſſe, longue, d'un rouge brun, ne quitte pas le noyau, & eſt meilleure en confitures, en marmelade, à cauſe de ſon peu d'aigreur. La *prune de damas d'Italie* dite *bombecone*, eſt groſſe, violette, haſtive, qui s'ouvre net, & dont l'eau eſt excellente & ſucrée. Le *perdrigon de cernay*, dit *double damas*, ou *paſſevelours*, eſt une tres-belle & groſſe *prune* violette, fleurie, haſtive, & qui n'eſt pas d'un gouſt relevé. Les *prunes de damas* rouges, blanches, & violettes, ſont excellentes, quittent le noyau, & ſont plus ſucrées. La *prune de brugnolle* eſt une eſpece de perdrigon qui a la chair jaune, & eſt bonne cruë, ſeche, & en marmelade. La *prune d'abricot*, ou *abricottes*, eſt ſemblable à l'imperiale, & a le gouſt d'abricot. Il y en a de jaunes, de rouges, & de blanches. La *prune diaprée* eſt de ſix ſortes. Il y en a de violette, qui eſt la meilleure des *prunes*. Il y en a de rouge dite de *Roche-corbon*, d'un village prés de Tours, qui ne quitte pas le noyau, comme fait la precedente. La *diaprée blanche* eſt groſſe, verdaſtre, fort ſucrée, & s'ouvre net, & a la chair verte. Il y en a une *diaprée violette baſtarde*, longue, & fort fleurie; & la *diaprée violette longue haſtive*, qui eſt à fleur double. La *mirabelle* eſt une eſpece de petit damas blanc qui charge beaucoup, quitte des mieux ſon petit noyau, & eſt aſſez ſucrée, & fort bonne en confiture, & a un gouſt muſqué. Il y a une *groſſe*, & *petite mirabelle*. La *prune de drap d'or* eſt un damas jaune tavelé de rouge, qui quitte le noyau, belle, bonne, & fort ſucrée. La *prune de perdrigon*, de quatre eſpeces; la blanche, qui eſt groſſe, & longue; la rouge, ou violette, qui quitte rarement le noyau, a la chair ferme; & l'autre eſt ſucrée. Le *perdrigon noir* eſt plus petit, & ne quitte pas le noyau. Le *petit perdrigon violet tardif* eſt preſque rond, & s'ouvre net, & eſt de bon ſuc. La *prune imperiale* eſt de trois ſortes; la rouge, qui eſt groſſe, longue, fort fleurie, & excellente *prune*. La blanche eſt de moindre valeur. L'*imperiale noire* eſt plus en pointe, & en cœur, eſt excellente & tardive, & s'ouvre tres-net. La *prune royale* eſt une belle groſſe *prune* ronde d'un rouge clair, qui a la queuë longue, fort fleurie, & de bon gouſt. Il y a encore ſix eſpeces de damas plus tardifs. Le *damas muſqué*, qui eſt la *prune de Cypre*, ou *de Malthe*, eſt noire, & fort fleurie. Le *damas orangé*, tavelé de rouge, que quelques-uns appellent *mirabelle rouge*. Le *damas vert*, qui l'eſt toûjours, quoy que meur, bon à confire. Le *damas jumelle*, qui eſt fort fleuri, aſſez gros, & long, d'une eau tres-ſucrée, dont les *prunes* ſont

soutes jumelles ; & le *damas blanc tardif*, plus plat que rond, qui eſt fort ſucré, & s'ouvre net. La *prune de moyen*, qui eſt de deux ſortes ; dont l'une eſt le *moyen de Bourgogne*, dont le bois eſt eſpineux, & vient de ſauvageon, longuette en cœur, jaune dedans & dehors, bonne à confire, ayant un gouſt relevé approchant de l'abricot, ainſi nommé, à cauſe que cette *prune* reſſemble au moyeu d'un œuf ; ronde & jaune de même, aigre, & ſeche comme celle de Bourgogne. La *prune damaſquinée*, eſt un gros damas rond, blanc, marqueté de rouge. La *prune à fleur*, double, dont l'une eſt longue, rouge, fort fleurie, & s'ouvre net ; l'autre eſt blanche, tres-groſſe, ronde, & ne s'ouvre pas. La *prune de Jeruſalem*, ou *de Bordeaux*, nommée *oeuil de bœuf*, eſt extraordinairement groſſe, d'un violet brun, fort fleurie, & plus quarrée que ronde. La *prune de Monmirel*, autrement dite *culot*, eſt blanche, longue & pointuë, & ne s'ouvre pas, & n'eſt bonne qu'en pruneaux. La *prune d'Iſleverte* eſt tres-longue, & menuë, qui demeure toûjours verte. Elle eſt fort eſtimée. Le *cœur de bœuf*, ou la *prune de St. Lo*, eſt la plus groſſe des *prunes*, qui quitte bien le noyau, qui a la chair fort jaune, & la peau rouge, eſt de mpitié plus groſſe que l'imperiale. La *prune de Maugeron* eſt un gros damas violet, rond, & qui ſe fend des mieux. La *prune ſans noyau* eſt petite, noire, faite en cœur, s'ouvre bien, & n'a qu'une amande. La *prune datyle* eſt de deux ſortes ; l'une de Gonore, & l'autre du Mans. Celle-cy eſt blanche, longue & menuë ; l'autre plus petite & violette : & s'ouvrent bien toutes deux. Le *cœur de pigeon* eſt une *prune* faite en cœur, noire, groſſe, ſe fend bien, & eſt tres-bonne ſur l'arriere-ſaiſon. La *prune de Rhodes* eſt belle & groſſe, noire, & un peu longuette, eſt bonne & tardive. Le *damas gris*, ou *prune de Monſieur*, qu'on appelle auſſi *gros damas muſqué tardif*, eſt une *prune* violette, fort fleurie, aſſez groſſe, qui a la chair jaune, quitte le noyau, & a un gouſt relevé. La *prune tranſparente* eſt groſſe, blanche & longue, & s'ouvre net, ainſi nommée, parce que l'expoſant au Soleil, on voit clairement ſon noyau. La *prune virginale* eſt une eſpece de gros damas blanc. La *mignonne* eſt aſſez groſſe & longue, blanche, & tavelée de rouge, qui s'ouvre des mieux, eſt delicate & ſucrée. Elle a été ainſi nommée à cauſe de ſa bonté. La *Reine Claude* eſt une eſpece de gros damas verd qui eſt rond, un peu plat, & quarré, qui a la chair tres-ferme & eſpaiſſe, quitte le noyau, & eſt des plus ſucrées. La *prune de Pologne* eſt aſſez ſemblable à l'Imperiale blanche, mais bien meilleure. La *prune de Suiſſe* eſt fort longue, & menuë, rouge & tardive, qui quitte ſon noyau, & a bon gouſt. La *prune datte* eſt une eſpece d'imperiale tardive. Il y en a de blanches, & de rouges, & eſt bonne à faire des pruneaux. La *prune de Sainte Catherine* eſt blanche, groſſe, ne quitte point le noyau, & eſt des plus ſucrées, & bonne à faire des pruneaux. Le *damas d'Eſpagne* eſt une *prune* tardive & noire, & eſt tres-bonne. Le *rognon de coq* eſt une petite *prune* blanche tavelée de rouge, longuette, & faite en rognons, qui eſt tres-tardive. La *prune de St. Julien* eſt d'un noir violet fort fleuri, ne s'ouvre pas, ſe fane ſur l'arbre, & y demeure juſqu'aux gelées. La *prune norbete* eſt un petit damas noir tardif, qui ne quitte pas le noyau, dont on fait les meilleurs pruneaux d'un beau bleu azuré. Il y en a une diaprée noire tardive ; un gros damas violet tardif de Tours, & un autre rouge, & un autre noir, qui ne ſe tend pas bien, & n'eſt pas d'un gouſt ſi relevé que les autres.

PRUNEAU. ſ. m. Prune ſechée au Soleil. On eſtime les *pruneaux* de Tours, qui ſont faits de groſſes prunes. Un jus de *pruneaux* eſt laxatif. On dit ironiquement d'une perſonne noire, qu'elle eſt blanche comme un *pruneau* relavé.

PRUNELLE. ſ. f. Prune ſauvage qui vient parmi les ronces & les hayes. Ce fruit eſt noir & acide. Les pauvres gens en font de la boiſſon ; & quand on veut dire que du vin eſt fort mauvais, on dit que c'eſt du vin de *prunelle*. En Latin *ſpinus*.

PRUNELLE, ou *Herbe au Charpentier*, eſt une herbe qui eſt ſouveraine pour guerir les playes. En Latin *prunella*.

PRUNELLE, ſignifie ordinairement une petite ouverture qui eſt dans les tuniques de l'œuil, qui donne paſſage aux rayons de la lumiere pour s'aller briſer dans le criſtalin, pour ſe peindre dans la retine, & former ainſi la viſion. L'Egliſe prie le Seigneur, qu'il nous conſerve comme la *prunelle* de ſon œuil. On dit d'une choſe qu'on eſtime, qu'on la tient chere comme la *prunelle* de ſes yeux. On dit qu'une femme joüe de la *prunelle*, quand par coqueterie elle fait quelques mouvements de l'œuil pour donner de l'amour.

PRUNIER. ſ. m. Arbre qui porte des prunes. On dit proverbialement, Il eſt ſot comme un *prunier*, ſans qu'on voye le fondement de ce proverbe.

PRURIT. ſ. m. Terme de Medecine, eſt une demangeiſon qui vient des vapeurs du ſang, & des autres humeurs acres & mordicantes qui reſident en quelque partie du corps. Il y a un *prurit* ſimple, & un *prurit* douloureux.

PSA.

PSALMISTE. ſ. m. C'eſt le titre qu'on donne à David, quand on le veut citer. Comme dit le *Pſalmiſte* en tel endroit.

PSALMODIE. ſ. f. Chant d'Egliſe dont on ſe ſert pour chanter les Pſeaumes. Jean Beno a fait un Traité de la divine *Pſalmodie*, ou du chant d'Egliſe.

PSALMODIER. v. neut. Chanter des Pſeaumes. Les divers Ordres de Religieux *pſalmodient* diverſement. Les Minimes, les Chartreux ne *pſalmodient* pas comme dans les Cathedrales.

PSALMODIER, ſe dit plus particulierement d'une maniere de reciter le Breviaire dans des Communautés hors de l'Egliſe, qui eſt oppoſé au *plein chant*. Les Seminariſtes qui diſent leur Breviaire en commun, ne le chantent pas, ils ne font que *pſalmodier*.

PSALTERION. ſ. m. Inſtrument de Muſique fort en uſage chez les Hebreux, qui l'appellent *nebel*. David louoit Dieu ſur le cithre & le *pſalterion*. On ne ſçait pas la forme preciſe du *pſalterion* des Anciens. Celui dont on uſe maintenant eſt un inſtrument plat, qui a la figure d'un trapeze ou triangle tronqué par enhaut. Il eſt monté de treize rangs de cordes de fil de fer, ou de leton accordées à l'uniſon, ou à l'octave, montées ſur deux chevalets qui ſont ſur les deux coſtez. On le touche avec une petite verge de fer, ou un baſton recourbé : ce qui fait que quelques-uns le mettent au rang des inſtrumens de percuſſion. Son coffre eſt comme celui de l'eſpinette. Il eſt ainſi nommé à *pſallendo*. On l'a auſſi appellé *nablium*, ou *nablum*. Papias appelle *pſalterion*, une eſpece d'orgue ou de fluſte dont on ſe ſert à l'Egliſe pour accompagner le chant. En Latin *ſambucum* : c'eſt une eſpece de cornet à bouquin ou de ſerpent.

PSAUTIER. ſ. m. Le Livre des CL. Pſeaumes de David. Le *Pſautier* eſt diſtribué dans le Breviaire par l'Office de la ſemaine. Il y a une infinité de Commentaires & de Paraphraſes ſur le *Pſautier*. On appelle auſſi *Pſautier*, le Livre d'Egliſe qui contient les *Pſeaumes*.

PSAUTIER, chez les Religieuſes, ſe dit auſſi d'un grand chapelet. Cette fille a un *Pſautier* pendu à ſa ceinture. On l'a appellé ainſi, à cauſe qu'il y a 150. grains, qui égalent le nombre des Pſeaumes de David.

On

On tient que c'eſt St. Dominique qui en a été l'inventeur.

PSE.

PSEAUME. ſ. m. Cantique, Hymne des choſes ſacrées. Ce mot eſt maintenant renfermé aux C.L. *Pſeaumes* attribuez à David, & le mot de *Cantique* eſt demeuré à des pieces de même nature qu'ont fait les autres Prophetes & Patriarches. Les Anciens ont fait cette difference entre un *Pſeaume*, & un *Cantique*, que le *Cantique* étoit ſimplement chanté, au lieu que dans le *Pſeaume* on accompagnoit le chant de quelque inſtrument, comme témoigne St. Auguſtin. On dit les ſept *Pſeaumes* Penitentiaux, qui n'ont pas toûjours été les mêmes que ceux qui ont à preſent ce nom. Les *Pſeaumes Graduels* ſont ceux qui ſe chantoient autrefois ſur les degrez du Temple, & qui ſont maintenant diſtribuez dans l'Office de la Vierge. St. Jerôme appelle *Pſeaumes d'Alleluya*, ceux qui ont pour titre un Alleluya, & qui contiennent une particuliere & joyeuſe loüange de Dieu, ſçavoir le CIV. CV. & CVI. depuis le CX. juſqu'au CXVIII. & depuis le CXXXIV. juſqu'au CL. On lui a donné pour penitence une paire de ſept *Pſeaumes*, pour dire, On lui a enjoint de les reciter une fois ſeulement. L'Office double & ſemi-double, & a neuf *Pſeaumes* & neuf Leçons.

On dit proverbialement, C'eſt un Breviaire à l'uſage de Feſcamp, à trois *Pſeaumes* & trois Leçons, & rien du tout, ſi on ne veut.

PSEUDONYME. adj. m. eſt un nom que les Critiques ont donné aux Auteurs qui ont fait des Livres ſous de faux noms, comme ils ont donné celuy de *Cryptonyme* à ceux qui les avoient mis ſous des noms cachez ou deſguiſez.

PSO.

PSORA. ſ. m. Terme de Medecine, eſt une rogne puante, où il ſe trouve de petits corps farineux, qui eſt appellée par le peuple *mal de St. Main*.

PTISANNE. Voyez TISANE.

PUA.

PUANT, ANTE. adj. Qui a une odeur forte & deſagreable, qui offenſe le nez & le cerveau. Cela eſt *puant* comme un privé, comme une charogne. Un eſgouſt *puant*. Il a les pieds *puants*, l'haleine *puante*. Cette viande eſt *puante*, c'eſt à dire, gaſtée, corrompuë. Les roſes bruſlées & le vin jetté dans le feu donnent des vapeurs *puantes*.

PUANT, en termes de Chaſſe, ſe dit des renards, des ſangliers, &c. qu'on appelle beſtes *puantes*.

PUAMMENT. adv. D'une maniere puante. Cette femme, ou ce chien ont veſſi bien *puamment*.

PUAMMENT, ſe dit figurément en Morale. Ce hableur a menti bien *puamment*, bien effrontément, ſon menſonge eſt viſible.

PUANTEUR. ſ. f. Odeur mauvaiſe qui ſort d'un corps corrompu. La *puanteur* d'un corps mort depuis trois jours eſt inſupportable. Les maux de matrice ſe gueriſſent par les plus fortes *puanteurs*. On dit quelquefois au figuré, la *puanteur* du vice, pour en marquer l'ordure, & en donner de l'horreur.

PUB.

PUBERE. adj. m. & f. Terme de Juriſprudence. Qui a atteint l'âge de douze ou de quatorze ans. Les filles en droit ſont reputées *puberes* à douze ans, & les garçons à quatorze.

PUBERTÉ. ſ. f. Aage & état des filles qui ont paſſé douze ans, ou des garçons quatorze. On appelle la pleine *puberté*, l'âge de dix-huit ans.

PUBIS. ſ. m. Terme de Medecine, qui ne ſe dit que de la ſeconde partie de l'os iſchion, qu'on appelle autrement *os du peuil*, ou l'*os herné*.

PUBLIC, IQUE. adj. m. & f. & ſubſt. Terme relatif & collectif oppoſé à *particulier*. Le general des citoyens, ou des hommes. La Morale ne preſche autre choſe que l'amour du bien *public*, la conſervation de la choſe *publique* ou Republique. On a veu en France la guerre du bien *public*.

PUBLIC, ſe dit auſſi d'une aſſemblée ouverte à tout le monde, ou à quelques perſonnes choiſies. Il faut avoir de la hardieſſe pour paroiſtre en *public*. Les Advocats parlent en *public*. Les Predicateurs preſchent en *public*. Ce Preſident a donné une audience *publique*. On dit auſſi, qu'un Auteur donne ſes ouvrages au *public*, quand il les fait imprimer. Autrefois il ſuffiſoit de les faire courir en manuſcrit.

On appelle auſſi un Officier *public*, un homme *public*, un Magiſtrat qui a ſoin de la juſtice, ou de la police, qui a inſpection ſur le peuple, & qui donne les ordres pour entretenir la ſocieté & la tranquillité *publique*. On le dit auſſi des Advocats, Procureurs, & autres perſonnes qui preſtent leur miniſtere à toutes les perſonnes qui en ont beſoin.

PUBLIC, ſe dit auſſi en termes de Droit. Le Titre premier du XLVIII. Livre du Digeſte eſt des jugements *publics*, des crimes *publics*, des cas où chacun du peuple pouvoit être accuſateur.

On dit auſſi au Palais, qu'une Marchande *publique* peut s'obliger ſans autoriſation de ſon mari, lors qu'elle tient boutique ouverte, & qu'elle s'oblige pour raiſon des choſes dont elle fait commerce. Hors de là le nom de *publique* à une femme eſt injurieux, & ſignifie celle qui ſe proſtituë à tous venans.

PUBLIC, ſe dit auſſi de ce qui eſt connu & manifeſté à tout le monde. En la Primitive Egliſe on faiſoit des penitences publiques. On affiche les Ordonnances de Juſtice, on les crie à ſon de trompe pour les rendre *publiques*. On pretend que ce n'eſt plus une mediſance, quand on accuſe quelqu'un d'un crime qui eſt *public* & notoire.

PUBLIC, ſe dit auſſi d'un lieu deſcouvert qui n'appartient à perſonne en particulier, mais à une Communauté. En toutes les villes il y a des places *publiques*, des lieux *publics*, où on ſe peut aller promener & divertir. Les communs appartiennent au *public*, chacun y peut mener paiſtre ſes beſtiaux.

PUBLICAIN. ſ. m. C'étoit chez les Romains un Fermier des impoſts & des revenus publics, qui étoit fort odieux chez les Juifs, & paſſoit pour un pecheur & un homme à deteſter : d'où vient que JESUS-CHRIST dit à ſes Diſciples, que celuy qui ne voudra pas eſcouter les admonitions de l'Egliſe, doit être fuy comme un Payen, ou un *Publicain*.

PUBLICATION. ſ. f. Notification qu'on fait dans les aſſemblées & lieux publics d'une choſe qu'on veut que tout le monde ſache. On fait en proſne des proclamations & *publications* de bans pour les mariages, pour les encheres des decrets, &c. On a fait la *publication* d'un monitoire. Il ſe fait des *publications* à cri public, à ſon de trompe, par des affiches, &c. On faiſoit autrefois des *publications* d'enqueſtes, lors qu'on en faiſoit l'ouverture, & qu'on les tiroit d'un ſac dans lequel elles avoient été envoyées cloſes & ſcellées par le Commiſſaire Enqueſteur ; & alors on n'étoit plus recevable à donner des reproches contre les témoins.

PUBLIER. v. act. Rendre une choſe publique. On *publie* des Edits & des Declarations, lors qu'on les lit en

pleine Audience, qu'on les enregiſtre, qu'on les fait afficher, imprimer, & crier par les ruës. On dit auſſi *publier* des encheres, des fermes, un rolle. On *publie* ſouvent de fauſſes nouvelles en les diſant de bouche en bouche. On dit auſſi d'un indiſcret, qu'il *publie* le ſecret de ſon ami, lors qu'il le découvre à quelque autre; qu'il *publie* les faveurs de ſa maiſtreſſe, lors qu'il s'en vante.

PUBLIÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. On met ſur le dos des Edits & Patentes, Leu, *publié* & enregiſtré ſuivant l'arreſt de ce jour.

PUBLIQUEMENT. adv. Hautement & en public. C'eſt un mariage celebré *publiquement*, en face d'Egliſe. Cette doctrine a été prêchée *publiquement*.

PUC.

PUCE. ſ. f. Petit inſecte qui mord & tourmente en eſté les hommes & pluſieurs animaux. La *puce* a ſix jambes, qui ont chacune trois jointures diverſement articulées. Quand elle veut ſauter, elle étend toutes ſes jambes en même temps, & ces differens articles venant à ſe debander enſemble comme autant de reſſorts, font cauſe de ce ſaut, que quelques-uns ont attribué à des aîles imaginaires. C'eſt une choſe curieuſe de voir la figure de la *puce* dans le livre de la Micrographie de Mr. Hook, où l'on découvre un petit reſſort tres-delié ſi merveilleux, qu'il luy fait ſauter 200. fois la hauteur de ſon corps par ſa vertu elaſtique.

On appelle une lunette à *puce*, un petit microſcope qu'on applique à l'œuil, qui augmente les eſpeces des objets.

PUCE, ſe dit proverbialement en ces phraſes. On menace les gens de leur decoüer leurs *puces*, c'eſt à dire, qu'on les eſtrillera bien, qu'on leur donnera bien de la peine. On dit qu'à la Sainte Luce les jours croiſſent du ſaut d'une *puce*, pour dire, de bien peu. On dit auſſi, qu'une perſonne a la *puce* à l'oreille, pour dire, qu'elle eſt bien éveillée, ou inquiete.

Il y a une herbe aux *puces*, dont les feuilles ſont ſemblables à l'olivier, graſſes & velues. Sa fleur eſt jaune, & ſi freſle, qu'elle s'en va en papillotes. La tige de la plus grande eſt de la hauteur de deux coudées, & a des feuilles plus larges, & une odeur fâcheuſe. La petite eſt ſeulement haute d'un pied, & eſt plus odorante. Theophraſte en met deux eſpeces, maſle & femelle, qui toutes deux portent fruit. Il y en a une troiſiéme dont parle Dioſcoride. Elle eſt menuë comme du ſoin, & croiſt à la hauteur d'un palme. Sa chevelure a deux ou trois petites teſtes, à la cime deſquelles il y a une graine dure, noire & ſemblable à une *puce*; ce qui fait qu'on luy a donné ce nom, & auſſi à cauſe qu'elle a la vertu de chaſſer les *puces* d'une maiſon. Le parfum de cette herbe, ou ſa ſemence fait fuir les ſerpens, & chaſſe les mouches. Les Medecins l'appellent *pſyllion*, ou *herba pulicaris*, *conina* ou *ficelium*. Matthiole met cette herbe au rang des poiſons froids.

PUCEAU. ſ. m. Jeune garçon qui a encore la fleur de ſa virginité.

PUCELAGE. ſ. m. Fleur de virginité. Les Medecins modernes tiennent qu'il n'y a aucune marque certaine du *pucelage*. Neantmoins les Matrones jurées dans leurs Statuts & Reglemens qui contiennent des formules des rapports qu'elles font en Juſtice, quand elles ſont nommées pour viſiter les filles qui ſe plaignent d'avoir été deflorées, en mettent quatorze, ſur leſquelles on établit un jugement. Ils ſont fort anciens, & ſont en uſage en pluſieurs lieux, parce qu'on n'étoit pas autrefois ſi modeſte en paroles qu'on eſt à preſent, & Laurent Joubert fameux Medecin de Montpellier en a tranſcrit trois rapports, l'un fait au Prevoſt de Paris, l'autre en Languedoc, & le troiſiéme en Bearn en Gaſcogne, où les Matrones s'appellent *Miraulietes*. Ces rapports ſemblables contiennent quatorze marques du *pucelage* en des termes particuliers & inconnus, qu'on a crû eſtre être obligé d'inſerer icy, où on fait profeſſion de comprendre tous les mots de l'Art receus, & autoriſés en Juſtice. Laurent Joubert n'explique point ces termes, & on n'en trouve l'explication que dans un autre rapport du 23. d'Octobre 1672. inſeré dans le Tableau de l'Amour du Sieur Salbeini fameux Medecin de Veniſe, nouvellement imprimé à Amſterdam en 1687. dont voicy la copie.

Nous Marie Miran, Chriſtophlette Reine, & Jeanne Porte-poullet Matrones jurées de la ville de Paris, certifions à tous qu'il appartiendra, que le 22. jour d'Octobre de l'année preſente par l'ordonnance de Monſieur le Prevoſt de Paris en datte du 15. de ce dit mois, nous nous ſommes tranſportées dans la ruë de Pompierre dans la maiſon qui eſt ſituée à l'Occident de celle où l'Eſcu d'argent pend pour enſeigne, une petite ruë entre-deux, où nous avons vû & viſité Olive Tiſſerand âgée de trente ans ou environ, ſur la plainte par elle faite en Juſtice contre Jaques Mudons bourgeois de la ville de la Roche ſur mer, duquel elle a dit avoir été forcée & violée, & le tout vû & viſité au doigt & à l'œuil, nous avons trouvé qu'elle a

Les tourons devoyés, c'eſt à dire la gorge flétrie: les barres froiſſées, c'eſt à dire l'os pubis, ou bertrand: le lippion requoquillé, c'eſt à dire le poil: l'entrepet ridé, c'eſt à dire le perinée: le pouvant debiffé, c'eſt à dire la nature de la femme qui peut tout: les balunans pendants, c'eſt à dire les levres: le lippendis pelé, c'eſt à dire le bord des levres: les baboles abattuës, c'eſt à dire nymphes: les halerons demis, c'eſt à dire les caroncules: l'entrechenat retourné, c'eſt à dire les membranes qui lient les caroncules les uns aux autres: le barbidau écorché, c'eſt à dire le clitoris: le guilboquet fendu, c'eſt à dire le cou de la matrice: le guillenard élargi, c'eſt à dire le conduit de la pudeur: la dame du milieu retirée, c'eſt à dire l'hymen: l'arriere-foſſe ouverte, c'eſt à dire l'orifice interne de la matrice. Le tout vû & viſité feuillet par feuillet, nous avons trouvé qu'il y avoit trace de . . . . & ainſi nous dites Matrones certifions être vray à vous Monſieur le Prevoſt au ſerment qu'avons fait à la dite ville. Fait à Paris le 23. Octobre 1672.

Il y a des affronteuſes qui ſe diſent des rhabilleuſes de *pucelages*. Au Perou en la Province de Manta on ne marioit les filles, qu'à condition que les plus proches parens ou amis du marié en joüiroient avant luy, & luy offeroient ſon *pucelage*, comme remarque Pedro de Cieça, & l'Hiſtoire des Incas. Du Cange derive ce mot de *pucillagium*, *quaſi puellagium*.

PUCELLE. ſ. f. Fille qui a encore ſa fleur de virginité, qui n'a eu aucune habitation charnelle avec un homme. On appelle les Muſes, les neuf *Pucelles*. On a fort vanté la *Pucelle* d'Orleans, qui a ſauvé la France. Le Poëme de la *Pucelle* de Chapelain. Ces mots viennent de *pudicellus*, & de *pudicella* ou *puella*. D'autres les derivent de *pulcellus* & *pulcella*; & d'autres de *pulchellula*.

PUCELLE, eſt auſſi une eſpece de poiſſon.

PUCHOT, ou *Trombe*. Terme de Marine. C'eſt un nuage qui par une de ſes extremitez porte ſur la ſurface de la mer, qui eſt ſuivi d'un tourbillon extraordinaire qui le fait crever ſur le vaiſſeau, & le met en grand danger.

PUD.

PUDEUR. ſ. f. Honte naturelle qu'on a de faire quelque choſe de deshonneſte, ou de mauvais, & qui ſe témoigne par une rougeur qui monte au viſage. La *pudeur*

deur fait bien aux femmes, aux filles & aux enfans. On a dit mépris pour ceux qui font d'honnêtes & fales *pudeur*. Il y a de la *pudeur*, & il n'est pas à avancer une telle proposition. Le Magistrat doit empêcher ce qui est contre la *pudeur* & l'honnêteté publique.

PUDIQUE, QUE, adj. Qui est modeste, & qui a de la pudeur, de la honnêteté. Cette fille est bien pudique & honnête; il ne se dit que des filles, à qui on veut reprocher une fausse pudeur & une fausse honnêteté.

PUERILE. Chaleur, verte qui fait développer les plaisirs d'Amour de la chair. Les Tarquins furent chassez de Rome pour avoir abusé de la *pudicité* de Lucrèce.

Une femme qui a perdu sa *pudicité* n'a plus rien à perdre.

PUDIQUEMENT, adj. m. & f. Chaste & honnête. Il ne faut laisser sortir aucune parole qui puisse blesser les oreilles chastes & *pudiques*. Penelope a gardé une flamme *pudique* pour son mari absent. Il y a des amours *pudiques* & honnêtes.

PUE.

PUER, ou *Puir*. v. n. Sentir mauvais, exhaler une odeur corrompue qui offense le nez & le cerveau. Cela *pue* comme une charogne. Les pieds d'un voleur, d'un Messager, *puent* fort. Cette viande est corrompue, elle *pue*. On dit aussi, qu'une haleine *pue*. Cet yvrogne *pue* le vin. Ce mot vient du Latin *putere*, pour *putere*. Menage.

PUT, se dit proverbialement en ces phrases. Les paroles ne *puent* point: c'est une excuse dont on se sert, quand on est obligé de nommer quelque ordure. *Plus on remue la merde, & plus elle pue*, se dit à ceux qui veulent remuer une affaire où il y a quelque chose de sale, ou déshonnête. On dit populairement à celuy qui a fait rencontre dans les jeux où il faut deviner quelque chose, Il y *pue*.

PUERIL, ILE. adj. m. & f. Qui sent l'enfant, qui concerne l'enfant. Des jeux *puerils*, des réponses *puerils*. Les peres se plaisent aux badineries *puerils* & enfantines.

On appelle la Civilité *Puerile*, un Livre où on fait apprendre aux enfans à lire les écritures à la main, & qui contient des instructions pour la civilité.

On dit aussi d'un Auteur, qu'il a le stile *puerile*, des pensées *pueriles*, un esprit *puerile*, quand il dit des choses plattes & basses, qui ne sont dignes que d'un écolier.

PUERILEMENT. adv. D'une maniere puerile. Un Catechiste peut parler *puerilement* pour s'accommoder à la capacité des enfans.

PUERILITE. f. f. Discours ou action d'enfant. La sottise des peres est d'entretenir une compagnie des *puerilitez* de leurs enfans.

PUG.

PUGILLE. Terme de Medecine, se dit des drogues ou des herbes qu'on peut prendre avec trois doigts. Les Medecins le designent dans leurs ordonnances par *pug.*

PUI.

PUIS, adv. de temps & de lieu. Après, ensuite.

Dieu tout premier, *puis* pere & mere honore.

Un Président est à la premiere place, & *puis* les Conseillers selon l'ordre de leur reception. On dit aussi absolument, Et *puis*? qu'en est-il?

PUISARD. f. m. Voyez *Puits perdu*.

PUISER. v. act. Tirer de l'eau, ou autre liqueur d'un puits, ou de quelque autre lieu creux. *On puise* l'eau avec un seau, avec une corde à la riviere, ou la *puise* avec la main. On *puise* le vin dans la cave. On *puise* & on éleve l'eau avec des pompes, des roues, des godets, des chapelets & autres machines.

On dit aussi, qu'un Auteur *puise* dans tous les Livres qu'il a lus de bon cœur, & que l'eau le paroît.

PUISNE, se dit figurément en choses morales. La plûpart des Auteurs *puisent* dans les Anciens tout ce qu'ils disent de bon. Il n'y a rien de plus que de *puiser* dans la source, & voir les originaux. Cette doctrine est saine, & *puisée* dans les Peres & les Conciles. Je ne sçay où ce Docteur va *puiser* tout ce qu'il dit. On dit aussi, qu'un Homme *puise* dans la bourse d'autruy, dans le Tresor Royal, pour dire, qu'il y va prendre de l'argent, qu'il en épuise le fonds, &c.

PUISÉ, ÉE. part. pass. & adj.

PUISNE. f. m. Enfant qui est venu après l'aîné. Il se dit du second, du troisiéme, du quatriéme enfant, &c. On le dit aussi du troisiéme à l'égard du second, du quatriéme à l'égard du troisiéme, &c. Le dernier de tous s'appelle *cadet*. On disoit autrefois *maisné*, qui signifioit *né après*, comme on disoit *ainsné*, pour dire, *né auparavant*.

PUIS QUE. Conjonction qui signifie, Parce que, veu que, à cause. *Puis qu'ainsi est*, *puis que* vous le voulez, *puis que* la saison le permet.

PUISSANCE. f. f. Commandement, pouvoir absolu. La toute *puissance* de Dieu a créé le ciel & la terre. Les Rois ont en main la *puissance* souveraine. Il y a une *puissance* temporelle, & une *puissance* spirituelle ou Ecclesiastique. Les Martyrs ont bravé toutes les *puissances* de la terre, les *puissances* les plus tyranniques, toutes les *puissances* infernales. Ce Conquerant a rangé tous ses ennemis sous sa *puissance*, il les a en sa *puissance*. Les Edits portent cette clause, De nostre plaine *puissance* & autorité Royale.

PUISSANCE, se dit aussi des forces, des richesses, & autres choses qui donnent ou affermissent le pouvoir de commander. Le Turc est venu en grande *puissance*, avec une grosse *puissance* défendre en Hongrie. La *puissance* d'un Prince sont ses armées, ses thresors, le cœur de ses sujets.

PUISSANCE, se dit aussi du pouvoir emprunté qu'ont les particuliers. Les Magistrats ont *puissance* de vie ou de mort sur les criminels, en vertu de la *puissance* que le Souverain leur a communiquée. Une femme est en *puissance* de mari. Un fils est sous la *puissance* paternelle jusqu'à son émancipation. Les Prestres donnent absolution des pechez en vertu de la *puissance* que Dieu leur a donnée.

PUISSANCE, en termes de Pratique, se dit en ce sens des procurations qui donnent pouvoir & *puissance* de plaider, appeller, agir, recevoir, donner quittance. *Puissance* de resigner un Office, un Benefice.

PUISSANCE, se dit aussi des forces corporelles, & des biens de fortune. Cet homme n'est pas en *puissance* de payer une si grosse somme; il n'a pas la *puissance* de soûtenir la perte de cette banqueroûte. Il est sterile, il n'a pas la *puissance* d'engendrer. On dit aussi, qu'il ne faut pas choquer les *Puissances*, c'est à dire, ceux qui ont du credit & de l'autorité, les Ministres, les premiers Magistrats. C'est un homme qui a grande *puissance* à la Cour.

PUISSANCE, se dit aussi des forces ordinaires. Dieu ne nous commande que des choses qui sont en nostre *puissance*. J'ay employé toute ma *puissance* pour faire réussir cette affaire. La force de l'homme est une *puissance* bien bornée.

PUISSANCE, en termes de Philosophie, se dit des vertus secrettes & cachées qui sont dans tous les corps, & qui agissent en temps & lieu. L'aimant a la *puissance* d'attirer le fer. Le poivre qui est froid au toucher a la

puissance

puiſſance d'échauffer. On fait des diſtinctions de ce qui eſt eſſentiel en, ou de ce qui eſt en *puiſſance* dans un ſujet. Les Peripateticiens diſent que les hommes ſi nient des *puiſſance* de la matiere. La *puiſſance* de ſe mouvoir. Il y a des *puiſſances* actives, d'autres paſſives.

PUISSANCE, ſe dit en Maniere des facultez de l'ame. La volonté eſt une *puiſſance* libre. L'entendement eſt une *puiſſance* de connoître. L'objet émeut la *puiſſance*. La *puiſſance* legitime, eſt celle qui eſt conferée par un ſuperieur. Toute *puiſſance* eſt de Dieu. Il y a des *puiſſances* ordinaires, deleguées, & ſubdeleguées; des *puiſſances* de Juriſdiction, comme celle d'un Evêque; *puiſſance* de caractere, comme celle d'un Preſtre.

PUISSANCE, en termes de Mechaniques, ſe dit des forces mouvantes. On redouble la *puiſſance* des machines en redoublant les roues, les poulies, en allongeant les leviers. Il y a une proportion neceſſaire entre le poids, la *puiſſance*, & la durée du mouvement. Une *puiſſance* de cent livres en peut élever une de cent mille. Toutes les *puiſſances* mechaniques ſe reduiſent au levier, & au coin.

En termes d'Optique, on appelle la *puiſſance* du verre, la diſtance de la convexité d'un verre à ſon foyer ſolaire; ou autrement ſa portée.

PUISSANCE, en termes de Juriſprudence feodale, eſt dit dans qu'a le Seigneur dominant de retour à ſon fief le fief ſervant, quand le vaſſal l'aliene, en rembourſant le prix de la vente, & les loyaux couſts. Le Seigneur doit eſtimer ſa *puiſſance* de fief, dans l'année où il a eu connoiſſance de la vente. On le dit auſſi du droit & *puiſſance* qu'il a de ſaiſir le fief ſervant, & de le faire rendre toutes ſortes de devoirs, & de ſe faire payer de tous les droits qui luy ſont dus.

PUISSANCES, en termes de Theologie, ſe dit de la ſixiéme Hierarchie des Anges, en commençant à compter par les Seraphins. Ce ſont des Eſprits qui brident la *puiſſance* des Demons, & qui ont pouvoir & autorité ſur eux, qui preſident aux cauſes inferieures, & empéchent que les qualitez contraires ne ruinent l'œconomie du monde. On les nomme ainſi, à cauſe que ce ſont elles qui monſtrent la toute-puiſſance de Dieu. Voyez St. Gregoire, St. Bernard, Iſidore, &c.

PUISSANCE, en termes d'Algebre, eſt la multiplication d'un nombre pluſieurs fois par luy-même. Le nombre par exemple 3. eſt la premiere *puiſſance*. S'il eſt multiplié par luy-même, c'eſt 9. qui s'appelle la ſeconde *puiſſance*, ou quarré, dont 3. eſt la racine quarrée. Si ce 9. eſt encore multiplié par 3. il fait 27. qui eſt la troiſiéme *puiſſance*, ou le cube, dont 3. eſt la racine cubique. Si ce 27. eſt multiplié par 3. il fait 81. & c'eſt la quatriéme *puiſſance*, ou le quarré du quarré: & ainſi des autres. En voicy les notes algebraïques:

I. 2. 4. 8. 16. 32. 64. 128. 256. 512. 1024. 2048. 4096.

II. I. q. c. bq. ſ. qc. Bſ. tq. bc. ſq. rſ. bqc.

9. 1. 2. 3. 4. 5. 6. 7. 8. 9. 10. 11. 12.

On appelle reſolution des *puiſſances*, l'extraction des racines quarrées, cubiques & autres.

PUISSAMMENT. adv. D'une maniere puiſſante. Toute l'Allemagne arme *puiſſamment*. Ce Juge eſt *puiſſamment* ſollicité contre vous, c'eſt à dire, par des gens puiſſants. Ce Miniſtre a *puiſſamment* établi tous les ſiens. Ce Banquier eſt *puiſſamment* riche.

PUISSANT, ANTE. adj. Qui a du pouvoir, de l'autorité, du credit. Le Roy de France eſt un Prince fort *puiſſant*, il a de grandes armées. On appelle un haut & *puiſſant* Seigneur, celuy qui a pluſieurs terres & ſeigneuries. Un Preſident eſt *puiſſant* en autorité, en amis. Ce Banquier eſt *puiſſant* en biens & credit. On dit par excellence de Dieu, qu'il eſt le Tout-*puiſſant*; & par emprunt on dit d'un favori, qu'il eſt le tout-*puiſſant* ſur l'eſprit de ſon Maiſtre.

PUISSANT, ſe dit auſſi de la corpulence d'un homme vigoureux ou fort gras. Voilà un *puiſſant* corps, un *puiſſant* paillard. Cet enfant eſt bien *puiſſant* pour ſon âge. Cet homme eſt devenu fort *puiſſant*, eſt devenu fort gros & fort gras.

PUISSANT, ſe dit figurément en choſes naturelles & morales. Le ſigne de la croix eſt un *puiſſant* remede contre les tentations, pour chaſſer les malins eſprits. L'honneur eſt un *puiſſant* aiguillon pour toute la vertu. La beauté eſt un *puiſſant* charme pour gagner les cœurs. Un bon Orateur eſt bien *puiſſant* ſur les eſprits. Cet aimant a une *puiſſante* force d'attirer le fer. La poudre de vipere eſt un *puiſſant* remede contre les venins.

PUITS. ſ. m. Ouverture qu'on fait en creuſant la terre, de figure cylindrique ou elliptique & perpendiculaire. Quand on veut percer une carriere, une marniere, on commence par faire le *puits*. Les Ingenieurs font des *puits* pour faire des mines, & conduire divers rameaux & galeries ſous terre. Il y a quelquefois trois ou quatre *puits* les uns ſous les autres, pour tirer les metaux des mines de Hongrie, qui ſont décrits par Agricola.

PUITS, ſe dit plus ordinairement des creux qu'on fait dans terre pour y trouver de l'eau. On va voir en Egypte comme une merveille le *puits* de Joſeph, où on deſcend par degrez. Les Caravanes d'Orient s'arreſtent aux lieux où il y a des *puits*, où ils peuvent creuſer des *puits*. Un *puits* d'eau vive. Un *puits* mitoyen eſt celuy qui ſert à deux maiſons. Un *puits* commun ou public. On met rafraiſchir le vin dans le *puits*. On ajuſte quelquefois les cheveux en cordes de *puits*. Un *puits* perdu ou *puiſard*, eſt un *puits* dont le fond eſt de ſable, où ſe perdent toutes les eaux qu'on y jette. Un cureur de *puits*.

On appelle auſſi ſur la Mer *puits*, le lieu où s'amaſſent les eaux du navire, qu'on appelle autrement *archipompe*: c'eſt le lieu où on place les pompes.

Thevenot dit que comme nous avons en Europe des *puits* d'eau, il y a en une Province de la Chine des *puits* de feu, & que ſur leur ouverture on met des vaiſſeaux où on fait cuire ce qu'on veut ſans peine & ſans deſpenſe.

On dit proverbialement, que la verité eſt cachée au fond du *puits*, le *puits* de Democrite.

P U L.

PULLULER. v. n. Multiplier beaucoup. La vermine, les mauvaiſes herbes ne *pullulent* que trop.

PULLULER, ſe dit plus communément en Morale. Il faut empécher que les hereſies, les mauvaiſes doctrines ne *pullulent* dans un Eſtat. Le vice a bien *pullulé* depuis quelque temps en cette Province.

PULMONIQUE. adj. m. & f. Qui eſt malade du poulmon. Les *pulmoniques* ne vivent pas long-temps. Les *pulmoniques* crachent toûjours.

PULPE. ſ. f. Terme de Medecine. C'eſt la partie des fruits qui eſt bonne à manger, qui leur tient lieu de chair, qui eſt entre la pelure & le noyau ou les pepins, comme dans les ceriſes, les peſches, les pommes, &c. La *pulpe* eſt le parenchyme de l'arbre, qui s'étend & qui s'enfle par le moyen d'un ſuc, qui d'abord eſt groſſier & deſagreable, & qui devient dans la ſuite ſucré, delicat & de bon gouſt. Voyez *Poulpe*.

PUPITRE. ſ. m. Petit meuble de bois fait d'un ais inſtiné ſur un rebord qui l'arreſte par le bas. Il eſt propre à ſoûtenir un livre, & commode aux eſtudians. Il y a des *pulpitres* portatifs qu'on peut mettre auprés du feu. Dans les grandes Bibliotheques il y a toûjours quelque tablette diſpoſée en *pulpitre*. Il y a des *pulpitres* qui tournent ſur des roues, & qui portent trente ou quarante Volumes. Les écoliers dans les Claſſes, les Moi-

nes

nes dans les Egliſes, ont des *pulpitres* devant eux pour mettre leurs livres. Les lutrins d'Egliſe ſont de grands *pulpitres*. Ce mot vient de *pulpitum*, qu'on appelle auſſi *ambo*, *analogium*, *lectum*.

PULPITRE, ſe diſoit auſſi chez les Grecs & les Romains, des lieux où on faiſoit des declamations, ou des repreſentations theatrales.

PULSATION. ſ. f. Terme de Medecine, qui ſe dit de l'action du pous ou battement de l'artere.

PULVERIN. ſ. m. Petite poudre. On le dit particulierement de la poudre à canon qui eſt propre à amorcer les armes à feu. On le dit auſſi de la poire ou fourniment où elle eſt enfermée.

PULVERIN, ſe dit auſſi de ces gouttes d'eau fort menuës & preſque imperceptibles qui s'eſcartent dans les cheutes des jets d'eau, & aux caſcades & ſauts de riviere. Il faut que le baſſin ſoit proportionné au jet d'eau, afin qu'il reçoive le *pulverin* de l'eau, & que les allées ne ſoient point gaſtées. Aux Cataractes du Nil le *pulverin* eſt porté fort loin par les vents.

PULVERISER. verb. act. Reduire un corps en menuë poudre, le caſſer & l'eſgruger. Il y a beaucoup de remedes qu'on *pulveriſe* pour les prendre plus facilement. Ce baſtion a été tellement ruiné par le canon, qu'il eſt preſque *pulveriſé*.

PULVERISÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

P U N.

PUNAIS, AISE. adj. & ſubſt. Qui a le nez puant, ou l'haleine. Cet homme eſt camus & *punais*. On appelle un eſgouſt, un trou *punais*. Du vin *punais*, qui eſt gaſté.

PUNAISE. ſ. f. Petit inſecte fort plat, qui n'eſt preſque que du ſang, qui tourmente fort durant l'eſté par des morſures qui laiſſent une marque rouge ſur la peau. Les *punaiſes* ſe mettent dans les bois du lit, & dans les vieilles maiſons. En Latin *cimices lectularii*. Il y a auſſi des *punaiſes* de jardin qui ſont verdes, & auſſi puantes que les autres. Il y a auſſi des *punaiſes* de terre volantes, qu'on trouve dans les champs ſur des arbres. Il y a des *punaiſes* d'eau qui volent, & ont un aiguillon dont elles piquent tres-fort. On les nomme en Latin *tipula aquatica*. Hoefnagel a depeint cette ſorte de *punaiſes* de terre volantes. Ce mot vient de *punicea*, qu'on a dit premierement des *punaiſes rouges*, & enſuite de toutes les autres. Menage.

Il y a auſſi une herbe aux *punaiſes*, que les Medecins appellent *conixa*.

On dit proverbialement pour ſe moquer de quelque choſe de bas, Cela eſt plat comme une *punaiſe*.

PUNAISIE. ſ. f. Qualité qui rend un homme punais. C'eſt une eſpece de maladie qui vient d'un ulcere profond qui eſt au dedans du nez, d'où ſortent pluſieurs croutes de mauvaiſe odeur. Sa cauſe provient, ſelon Galien, d'une humeur acre & pourrie qui tombe du cerveau vers les apophyſes mammillaires. La *punaiſie* eſt miſe entre les cauſes qui annullent le mariage.

PUNIR. v. act. Faire ſouffrir quelque peine, ou chaſtiment à ceux qui ont failli. Il eſt du devoir de la Juſtice de *punir*, auſſi-bien que de recompenſer. L'aſſaſſinat, le vol du grand chemin, ſont *punis* de la roue. En pluſieurs endroits on *punit* l'adultere de mort. On *punit* l'empoiſonnement du feu. Un homme qui s'eſt vangé dit auſſi, Je l'ay *puni* de ſon audace, de ſon inſolence.

On dit proverbialement, Dieu le *punira*, pour dire, qu'un crime ne demeurera point impuni. On dit auſſi, Le voilà bien *puni*, pour dire, bien mortifié de n'avoir pas obtenu ce qu'il pretendoit.

PUNI, IE. part. paſſ. & adj.

PUNISSABLE. adj. m. & f. Qui merite quelque peine, ou chaſtiment. Le blaſpheme eſt un crime fort *puniſſable*.

PUNITION. ſ. f. Chaſtiment, peine qu'on impoſe à un crime. Les deffenſes de Juſtice portent à peine de *punition* exemplaire & corporelle. Cela eſt arrivé par une juſte *punition* de Dieu. Toſt ou tard les meſchans reçoivent la *punition* de leurs crimes.

P U P.

PUPILLAIRE. adj. m. & f. Terme de Droit. Qui concerne le pupille ou le mineur de douze ou de quatorze ans. Il eſt encore en âge *pupillaire*. Le Titre VI. du XXVIII. Livre du Digeſte eſt intitulé, De la ſubſtitution vulgaire & *pupillaire*.

PUPILLE. ſ. m. & f. Qui eſt au deſſous de douze ou de quatorze ans, impubere, qui eſt ſous l'autorité d'un Tuteur. Une fille *pupille* ne ſe peut marier ſans l'autorité du Tuteur. Un Tuteur eſt obligé en ſon nom de payer les intereſts des deniers oiſifs de ſon *pupille*.

On appelle par extenſion *pupille*, un eſleve, un jeune homme de l'education duquel on prend ſoin.

P U R.

PUR, PURE. adj. Qui eſt ſimple, qui n'eſt compoſé ni meſlangé. Il n'y a que Dieu qui ſoit un eſtre *pur* & ſans compoſition. Dans la nature il n'y a rien de *pur*; les elements mêmes ne ſont pas *purs*. De l'or *pur* eſt celuy qui eſt bien affiné, ſeparé d'autre metail. Du *pur* froment, eſt celuy qui n'eſt point meſlé de ſeigle, ou d'autre graine. Un air *pur*, eſt celuy qui eſt ſans nuage; du vin *pur*, celuy qu'on boit ſans eau.

PUR, ſe dit auſſi en choſes ſpirituelles & morales. Les Anges ſont des ſubſtances *pures*, des intelligences *pures*. Les Saints ont mené une vie *pure*, chaſte & honneſte, exempte de toute ſouillure. Les Sacrements rendent une ame *pure* & nette.

PUR, ſe dit auſſi du ſtyle, de la diction. Un Orateur doit avoir une expreſſion *pure* & nette, des mots choiſis & intelligibles, point barbares. On dit auſſi que des vers ſont *purs* & chaſtes, quand il n'y a rien qui donne de vilaines idées. On dit auſſi d'un Auteur qui en a bien imité un autre, C'eſt Ciceron tout *pur*, c'eſt Malherbe tout *pur*. On le dit auſſi de celuy qui l'a volé effrontément.

PUR, ſe dit auſſi de ce qui eſt naturel, qui n'eſt point corrompu. Pour voir la nature toute *pure*, il la faut examiner dans les enfans, dans les animaux.

PUR, ſe dit auſſi pour aſſûrer & exprimer davantage la verité des choſes. C'eſt une *pure* affectation, une *pure* hablerie. C'eſt une *pure* ſottiſe. Il a fait cela par une *pure* vanité. C'eſt par *pure* curioſité, *pure* complaiſance. C'eſt un *pur* aſſaſſinat, un *pur* galimathias.

PUR, en termes de Juriſprudence, ſe dit de ce qui n'eſt chargé d'aucune clauſe, condition ni embarras. Un billet, une obligation *pure* & ſimple. Un bail *pur* & ſimple, ſans la clauſe de ſix mois. Une donation *pure* & ſimple, qui eſt ſans retention d'uſufruit. Une adjudication *pure* & ſimple, qui eſt definitive & ſans charges. Un defaut *pur* & ſimple, qui eſt le dernier, & ſans autre delay. Un élargiſſement *pur* & ſimple, ſans caution. Quittance *pure* & ſimple, ſans reſerve, ni proteſtation.

On dit adverbialement, Il a eſté abſous à *pur* & à plein, pour dire, entierement & definitivement.

PUREAU. ſ. m. Terme de Maçon & de Couvreur. C'eſt la partie de la tuile, ou de l'ardoiſe, qui demeure découverte aprés qu'elle eſt miſe en œuvre. Une tuile ne doit avoir que trois ou quatre pouces de *pureau*; le reſte eſt couvert par les ſuperieures & les laterales.

PURE'E. ſ. f. Jus ou ſuc qu'on tire des pois. La pre-

miere *purée* ſe tire des pois, lors qu'ils cuiſent; la ſeconde, lors qu'on les eſcache, & qu'on les paſſe dans une paſſoire. On fait du potage de *purées* les jours maigres. Une *purée* de pois verds aux capres. On fait auſſi des *purées* de feves, de lentilles, & autres legumes. Les yvrognes appellent quelquefois le vin, de la *purée* de Septembre.

PUREMENT. adv. Sans meſlange. On peut raiſonner tant qu'on veut ſur les choſes *purement* naturelles.

PUREMENT, ſe dit auſſi d'une maniere pure, ſans clauſe, condition, ni reſerve. Il luy a fait ce don *purement* & ſimplement. Il a reſigné ſon Benefice *purement* & ſimplement, ſans reſerve de penſion.

PUREMENT, en Morale, ſe dit de ce qui eſt net, chaſte, exempt de ſouillure. Les Peres du deſert ont veſcu fort *purement*. On dit auſſi, qu'un Auteur eſcrit fort *purement*, quand il ſe ſert de termes choiſis, elegans & intelligibles.

PURETE'. ſ. f. Qualité de ce qui eſt pur, clair & net. Cette fonteine eſt agreable par la *pureté* de ſes eaux. L'or eſt celuy des metaux qu'on peut porter à la plus grande *pureté*, qui eſt capable d'un plus grand affinement. La *pureté* de l'air contribuë beaucoup à la ſanté.

PURETÉ, ſe dit auſſi en Morale de la chaſteté, de l'innocence des mœurs. Rien n'eſt plus agreable à Dieu que la *pureté* des vierges, qu'un cœur qui a gardé ſa premiere *pureté*, ſa premiere innocence.

On dit auſſi, la *pureté* de la Langue, en parlant de celle qui n'eſt point meſlée de mots barbares & eſtrangers; la *pureté* du ſtyle, quand il eſt elegant, correct & ſans obſcurité.

PURGATIF, IVE. adj. & ſubſt. qui ne ſe dit gueres que des remedes. Un lavement *purgatif*, une tiſanne *purgative*. On a enfin chaſſé cette fievre à force de *purgatifs*.

PURGATION. ſ. f. Action de ce qui rend pur, de ce qui ſe décharge de ſes impuretez. Le vent, la pluye, ſont des *purgations* de l'air. Les *purgations* naturelles ſont des deſcharges d'humeurs. Les eſternuemens ſont des *purgations* du cerveau. On dit en ce ſens, quand les femmes ont leurs ordinaires, qu'elles ont leurs *purgations*, parce qu'elles ſe purgent d'un ſang ſuperflu.

PURGATION, ſe dit auſſi de l'effet des medicaments. Les *purgations* ordinaires ſe font avec la caſſe, le ſené, la rheubarbe, les tamarins. Les gens infirmes prennent ſouvent des *purgations* par precaution.

PURGATION, ſe dit auſſi de la preparation des medicaments, qui ſe fait lors qu'on les monde & qu'on les purifie pour en retrancher les ſuperfluitez, comme le bois & les pepins de la caſſe, les noyaux des dattes, des tamarins, & d'autres fruits.

PURGATION, ſe dit auſſi en Chymie de diverſes preparations qu'on donne aux metaux & aux mineraux pour leur oſter leurs impuretez. La *purgation* du mercure ſe fait en le paſſant par le chamois, d'où il ſort par ſes pores. La vraye *purgation* de l'or ſe fait par le feu, par la coupelle, par l'inquart, par la cementation. Les autres *purgations* des metaux ſe font par des fuſions reïterées.

PURGATOIRE. ſ. m. Lieu où les juſtes ſouffrent la peine deuë à leurs pechez, à laquelle ils n'ont pas ſatisfait en ce monde. C'eſt par la miſericorde de Dieu, par les indulgences de l'Egliſe, & les prieres des Fideles, qu'on eſt delivré des peines du *Purgatoire*. La Bulle Sabbatine donne au Scapulaire le pouvoir de delivrer une ame du *Purgatoire*.

Il y a dans une Iſle d'Irlande un lieu qu'on appelle le *Purgatoire de Saint Patrice*, où par les prieres de Saint Patrice Eveſque du lieu ſe fit une repreſentation viſible des peines que les impies ſouffrent aprés leur mort, afin d'eſtonner les pecheurs, & diſſiper les erreurs des Gentils. Camden & Matthieu Paris dans les deſcriptions d'Hybernie.

On dit d'une perſonne qui a ſouffert beaucoup de douleurs, ou d'afflictions, qu'elle a fait ſon *Purgatoire* en ce monde.

PURGER. v. act. Oſter les mauvaiſes qualitez, humeurs ou impuretez d'un corps. L'air ſe *purge* par ſon agitation, par les vents, par les pluyes. On *purge* les maiſons peſtiferées avec de forts parfums d'encens, de genievre, de poudre à canon. Le cerveau ſe *purge* par le nez, le corps par les ſueurs & les excremens. Les femmes ſe *purgent* naturellement tous les mois.

PURGER, ſignifie auſſi, Oſter les impuretez par l'art & les remedes. Les Medecins *purgent* pluſieurs fois leurs malades, leur donnent pluſieurs medecines. Les perſonnes craintives ſe *purgent* ſouvent par precaution. La rheubarbe *purge* avec violence. La manne *purge* doucement. Les diuretiques *purgent* les reins & la veſſie.

PURGER, ſe dit auſſi en Chymie. L'art eſt neceſſaire pour *purger* les metaux, pour les ſeparer de leurs glebes, de leur marchaſite. L'argent des mines de Potoſi ſe *purge* avec le mercure. La Chymie ſe vante de *purger* toutes ſortes de corps de leurs feces & impuretés.

PURGER, ſe dit figurément en choſes morales. Il eſt bien difficile de *purger* la ville de filous, de charlatans, de gens qui ne valent rien. On dit quand on ſe divertit bien, qu'on ſe *purge* la ratte, qu'on *purge* ſa melancolie. C'eſt ſagement fait de *purger* l'Eſtat d'Heretiques & de ſeditieux.

PURGER, ſe dit auſſi en termes de Palais. On fait un decret pour *purger* les hypotheques. Un decret ne *purge* point le doüaire. Il faut une comparution perſonnelle pour *purger* un decret d'adjournement perſonnel; un eſcrou à la main, pour *purger* un decret de priſe de corps. On peut *purger* une contumace dans les cinq ans, en refondant les dépens. On ſe *purge* par ſerment à l'Audience ſur un fait dont il n'y a point de preuve. Cet accuſé s'eſt enfin *purgé* de la calomnie, on l'a renvoyé abſous. On a *purgé* la memoire de ce condamné. On ſe *purgeoit* autrefois par l'attouchement du fer chaud, & comme on diſoit alors, par eau & par igniſe. Les ceremonies en ſont décrites dans les Notes ſur les Capitulaires de Charlemagne. Cujas, Hotoman, Polydore Virgile, Sigonius, Paſquier, & autres ont eſcrit ſur cette matiere.

PURGER, a auſſi ſignifié autrefois, Payer; & on diſoit *purger* les arrerages d'une rente, *purger* les dépens, *purger* la ſaiſine, pour dire, payer, & en acquiter les cauſes.

PURGÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. On dit du ſavon bien *purgé*, des gands bien *purgez*. & lavez.

PURIFICATION. ſ. f. eſt une oblation que les femmes qui relevent de couche offrent au Preſtre avant que d'entrer à l'Egliſe. C'eſt auſſi une Feſte qu'on celebre le 2. Fevrier en memoire de la *purification* que fit la Sainte Vierge aprés ſes couches au Temple de Jeruſalem ſuivant les ceremonies obſervées dans la Loy de Moyſe. On faiſoit diverſes ſortes de *purifications* dans l'Ancien Teſtament.

PURIFICATION, ſe dit auſſi en Chymie des corps naturels dont on ſepare les feces & impuretez. Tous les metaux ne ſe peuvent mettre en œuvre qu'aprés pluſieurs lotions & *purifications*.

PURIFICATOIRE. ſ. m. Terme de Sacriſtie. C'eſt un petit linge qu'on met ſur le calice pour l'eſſuyer & le purifier aprés l'ablution.

PURIFIER. v. act. Nettoyer, oſter ce qu'il y a de ſale & d'impur dans quelque corps. L'eau de la mer ſe *purifie* & ſe deſſale en paſſant par la terre pour aller faire des ſources. Le Soleil en diſſipant les brouillards *purifie* l'air. Si on ſçavoit l'art de *purifier* le ſang, on gueriroit toutes les maladies.

PURIFIER, ſe dit figurément en choſes ſpirituelles. L'ame ſe *purifie* par les Sacrements. Un cœur contrit & *purifié* eſt une agreable offrande à Dieu. Les Turcs & les Indiens croyent qu'en ſe lavant & *purifiant* le corps, ils *purifient* auſſi leurs ames.

PURIFIÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

PURISTE. ſ. m. Qui ſe pique d'une grande pureté de langage, même avec affectation. Les *Puriſtes* ſont gens difficiles à contenter, ils ne trouvent rien à leur gouſt.

P U S.

PUS. ſ. m. Terme de Medecine. C'eſt une humeur putride, blanche & eſpaiſſe, une boüe faite de ſang corrompu qui ſort d'une playe qu'on ouvre, d'une apoſtume qui creve. Il a crevé quelque abſcés dans ſon corps, il jette le *pus* par la bouche. Il faut tenir une playe ouverte, tant qu'elle ſuppure, tant qu'elle jette du *pus*, de peur d'enfermer le loup dans la bergerie. Ce mot eſt purement Latin, & vient du Grec *pyon*, qui ſignifie la même choſe.

PUSILLANIME. adj. m. & f. Homme ſans courage & ſans generoſité, qui n'eſt capable d'aucune belle reſolution, qui s'intimide aiſément. Un *puſillanime* ne vaut rien pour le gouvernement.

PUSILLANIMITÉ. ſ. f. Vice d'eſprit, baſſeſſe d'ame & foibleſſe de courage, qui fait craindre tout, & empeſche toutes les bonnes reſolutions. La *puſillanimité* ne ſe peut pardonner qu'aux femmes.

PUSTULE. ſ. f. Petite gale, bouton, ou elevation de la chair qui vient de cauſe maligne. On le dit particulierement des boutons qui viennent de la groſſe & de la petite verole.

P U T.

PUTAIN. ſ. f. Femme publique & proſtituée, qui a fait banqueroute à l'honneur. La haine qu'on a contre ce nom l'a decredité chez les honneſtes gens, & il n'eſt plus en uſage que chez le peuple, quand il veut dire une injure atroce. Ce mot vient de *puta* Italien, qui veut dire *petite fille*: auſſi diſoit-on autrefois *pute*, comme on voit dans ce quatrain fameux de Jean de Mehun :

Toutes eſtes, ſerez, ou fuſtes
De fait, ou de volonté *putes*, &c.

& il a eſté un temps qu'il n'eſtoit point odieux, non plus que celuy de *garce*. On a dit auſſi *putus*, pour dire un *petit garçon*, & en Italien *puto* & *puta*, pour dire un *petit garçon* ou *petite fille*, comme teſmoigne Scaliger, d'où eſt venu auſſi le nom de *petite*. D'autres font venir ce mot par ſyncope de *puante*.

PUTANISME. ſ. m. Vie ou condition de putain. Il n'y a point de perſonnes plus malheureuſes que celles qui vivent dans le *putaniſme*.

PUTASSIER. ſ. m. Homme qui aime, qui cherche les putains, qui frequente les mauvais lieux. Ce *putaſſier* s'eſt retiré de la desbauche, & s'eſt enfin marié.

PUTATIF. adj. m. qui ne ſe dit gueres qu'avec le mot de pere. St. Joſeph eſtoit le pere *putatif* de JESUS-CHRIST.

PUTOIS. ſ. m. Chat ſauvage qui a le poil brun, ainſi nommé à cauſe de ſa puanteur. C'eſt pluſtoſt une eſpece de belette. Les Latins l'ont appellé *veſo*, & dans la baſſe Latinité *putacius*, dont parle Scaliger contre Cardan.

PUTREFACTION. ſ. f. Puanteur qui vient de la corruption des corps. On ne ſçauroit demeurer en ce lieu-là à cauſe de la *putrefaction*, de la puanteur de l'eſgouſt qui eſt auprés.

PUTREFACTION, en termes de Chymie ſignifie, Pourriture, corruption des corps. Il y a pluſieurs reſolutions chymiques qui ſe font par la *putrefaction*.

PUTREFIER. v. act. Corrompre, gaſter, rendre puant. L'humidité *putrefie* à la fin tous les corps. Il faut laiſſer bien pourrir, bien *putrefier* le fumier pour en faire de bonnes couches. Un corps mort *ſe putrefie* en peu d'heures, ſe corrompt & devient puant.

PUTREFIÉ, ou pluſtoſt *Putrefait*. part. & adj. Corrompu, gaſté, puant.

PUTRIDE. adj. Terme de Medecine, qui ſe dit de la corruption des humeurs & des chairs. Il y a des fievres *putrides*. Un membre *putride* eſt celuy qui eſt pourri, cangrené.

P Y L.

PYLORE. ſ. m. Terme de Medecine, qui ſe dit de l'orifice interieur de l'eſtomach qui eſt à ſon coſté droit, par où il ſe vuide. Ce mot eſt Grec, & ſignifie *portier*.

P Y R.

PYRETRE. ſ. m. Herbe fort chaude qui fait diſtiller quantité de ſalive, & qui pour cela guerit les fluxions qui tombent ſur les dents. On l'appelle autrement *pied d'Alexandre*, chez les Anciens *pyretrum ſylvatis*. Cette herbe jette pluſieurs petites branches rondes, & aſſez ſemblables à celles d'auronne. Ses ſurgeons ſont fort garnis de feuilles ſemblables à l'olivier. A la cime elle produit de petits chapiteaux ronds qui reſſemblent à ceux de camomille, & qui font eſternuer eſtant approchez du nez; d'où vient qu'on l'appelle auſſi *herbe à eſternuer*. Les Medecins l'appellent *ptarmica* ou *ſternutamentaria*. Cette plante eſt ſauvage, & ſon nom de *pyretre* vient de ce qu'elle a un gouſt chaud & piquant. Il y a pluſieurs ſortes de *pyretres* differents de celuy de Dioſcoride, qu'il décrit avec des feuilles & des branches ſemblables au daucus ſauvage, & au fenouil, & qui a un bouquet ſemblable à celuy d'aneth. Il y en a une eſpéce fort commune qui croiſt par tout, & qui reſſemble aux panais des jardins.

PYRITES. Terme de Chymie. C'eſt la marchaſite du cuivre, la matrice où ſe forme le metail parmy la pierre. Ce mot vient du Grec *pyr*, qui ſignifie *feu*, parce que cette matiere conçoit le feu plus aiſément que toute autre pierre, & on en fait la pierre des roüets d'arquebuſe. Elle eſt dorée ou argentée en ſes pailles.

PYRITES, ſe dit plus generalement de la marchaſite de tous les metaux, dont le nom eſt different ſelon le metail dont elle participe, comme *Chryſites*, celle de l'or; *Argyrites* celle d'argent; *Siderites* celle du fer; *Chalcites* celle du cuivre; *molybdites* celle du plomb, &c.

PYROBOLISTE. ſ. m. Eſt un nom que prennent les Ingenieurs à feu, qui enſeignent la compoſition de tous les feux d'artifice, tant pour la guerre, que pour le divertiſſement. Voyez Caſimir Polonois.

PYROTECHNIE. ſ. f. Art qui enſeigne l'uſage du feu, & ſon application & meſnagement en pluſieurs operations. Il y a une *Pyrotechnie* militaire qui enſeigne l'art de faire toutes ſortes d'armes à feu, comme canons, bombes, grenades, carcaſſes, mines, bruſlots, &c. qui comprend même les feux d'artifice, comme fuſées, petards, pots & lances à feu, comme eſt la *Pyrotechnie* de Hanzelet Lorrain, de Malthus Anglois, & de Caſimir Simicirowies Polonois.

Il y a une autre *Pyrotechnie* Chymique qui enſeigne l'art de meſnager le feu pour les cuiſſons, calcinations, diſtillations, & autres operations chymiques, comme eſt la *Pyrotechnie* de Daviſſon. Il y en a une troiſiéme qui

eſt pour la fonte, affinement & preparation des metaux, comme eſt celle dont a eſcrit Vanochio, Biringuccio Italien.

PYROTECHNIQUE. adj. Qui appartient à la Pyrotechnie. Les Ingenieurs à feu appellent graine *pyrotechnique*, tous les cailloux, balles de plomb, ou carreaux de fer qu'on envoye ſur les ennemis avec des pieces de canon fort courtes, & qui ont le calibre fort grand, comme ſont les pierriers des Anciens, nos mortiers modernes, nos demi-courtauts, &c. Le manipule *pyrotechnique*, la teſte de More *pyrotechnique*, &c. La maniere de les faire eſt enſeignée par Caſimir dans ſon Livre de l'Artillerie.

PYROTIQUE. adj. Terme de Medecine. Voyez *Cauſtique*.

P Y T.

PYTHONISSE. ſ. f. Femme Sorciere & Devineresſe qui predit les choſes par la ſuggeſtion de l'Eſprit malin. La *Pythoniſſe* de l'Eſcriture fit paroiſtre l'ombre de Samuel à Saül, qui luy predit ſa mort. Les Grecs appelloient *Pythons*, les Eſprits qui aidoient à predire les choſes futures, & même les perſonnes qui en eſtoient poſſedées.

Q.

Q. Lettre conſone, ſeiziéme de l'Alphabet, qui ſe prononce comme le *k* & le *c* devant les *a*, *o*, & *u*, & qui a cela de particulier, qu'elle eſt toûjours ſuivie d'un *u*. C'eſt une lettre double, auſſi-bien que le *k*, & l'*x*, qui n'eſt autre choſe que C V, car ſa figure eſt compoſée d'un C & d'un *V* renverſez, joints enſemble, qui font le même ſon. On s'en pourroit auſſi-bien paſſer que du *k*.

Q, eſtoit chez les Anciens une lettre numerale qui ſignifioit 500. ſuivant ce vers :

Q, *velut A. cum D quingentos vult numerare.*

Quand on met un titre au deſſus, il ſignifie *cinq cens mille*.

Q U A.

QUADERNES. Terme du jeu du Triquetrac, dont on ſe ſert, quand il arrive deux quatre en dez. On les appelle auſſi *carmes*, ou *quarnes*.

QUADRAGENAIRE. adj. m. & f. Qui contient quarente. Le nombre *quadragenaire* eſt myſterieux, ſelon St. Auguſtin en un Traité ſur St. Jean. Une femme *quadragenaire*, ou qui a quarente ans, n'eſt plus guere en eſtat d'engendrer.

QUADRAGESIMAL, ALE. adj. Terme de Breviaire. Qui appartient au Careſme. Le jeuſne *quadrageſimal*. En toutes les Feries *quadrageſimales* il y a une Homilie ſur le texte de l'Evangile.

QUADRAGESIME. Terme de Breviaire. Eſpace de 40. jours. Il ne ſe dit que du Careſme. Le Dimanche de la *Quadrageſime* eſt le premier Dimanche du Careſme.

QUADRAN. ſ. m. Inſtrument de Mathematique, qui eſt un quart de cercle diviſé en 90. degrez, qui a un plomb au centre, une alhidade & des pinnules, qui ſert à obſerver les hauteurs tant ſur mer que ſur terre.

QUADRAN. On l'eſcrit plus ordinairement *Cadran*. Monſtre d'horloge. Un badaud demande quelle heure il eſt, quoy qu'il ſoit vis à vis du *quadran*. En cette monſtre il y a *quadran*, reveille-matin, & ſonnerie.

QUADRAN AU SOLEIL, eſt une delineation ſur un plan ou une muraille de certaines lignes qui marquent l'heure par le moyen de l'ombre d'un ſtile qui eſt eſlevé au milieu. Le *quadran horiſontal*, eſt celuy qui eſt ſur un plan parallele à l'Horiſon; *l'equinoctial*, celuy qui regarde l'Equateur, & qui eſt eſlevé ſelon le pole du lieu vertical; *Meridional*, *Septentrional*, *Oriental*, & *Occidental*, ſont ceux qui regardent directement les quatre points cardinaux. *Quadran vertical declinant*, & *reclinant*, celuy qui n'eſt pas tout à fait à plomb, ou qui ne regarde point preciſément les quatre points de l'Horiſon. On appelle auſſi tous ces *quadrans*, *ſciateriques*, parce que l'ombre ſert à marquer les heures.

On tient que c'eſt Anaximenes Milelien diſciple de Thalés, qui au rapport de Pline, fut le premier qui fit un *quadran ſolaire* à Lacedemone, qu'il appella *ſciatericon*; que le Roy Achas fut le premier qui dans Jeruſalem fit faire une monſtre ſolaire; & que Vitruve eſt le premier qui en a laiſſé par eſcrit la conſtruction.

QUADRAN. Outil de Lapidaires qui leur ſert à tailler les pierres. Voyez *Cadran*.

QUADRANGLE. ſ. m. Figure de quatre coſtés, ou qui a quatre angles. Un quarré eſt un *quadrangle* regulier. Un trapeſe eſt un *quadrangle* irregulier.

QUADRANGULAIRE. adj. m. & f. Qui a quatre anles, ou quatre coſtés. Les figures *quadrangulaires* ne ſont gueres propres à la fortification; les flancs & les angles flanquez ſont trop petits. Les figures *quadrangulaires* s'appellent *parallelogrammes*, *trapeſes*, *rhombes*, *rhomboides*.

QUADRAT. ſ. m. Terme d'Aſtrologie. C'eſt un aſpect des aſtres, quand ils ſont eſloignez l'un de l'autre de 90. degrez, ou d'un quart de cercle. Le *quadrat* eſt un malin aſpect, ſelon les Aſtrologues.

QUADRAT, ſe dit auſſi dans l'Imprimerie, des pieces de plomb qui ſont dans les caſſes de même volume que les lettres, qu'on met dans les eſpaces blancs du commencement, ou de la fin des lignes, & dans les intervalles des titres, qui ſervent à tenir les formes en eſtat, parce qu'elles en rempliſſent le vuide. Et on appelle *quadratins*, les petits *quadrats* de differentes groſſeurs.

QUADRATURE. ſ. f. Reduction geometrique d'une figure au quarré, une figure quarrée qui contient au juſte autant de ſuperficie, comme un cercle, un triangle, ou une autre figure. Archimede a donné une *quadrature* du cercle, & c'eſt celuy qui en a approché le plus prés. Tous les autres Auteurs qui ont eſcrit de la *quadrature* du cercle ont fait des paralogiſmes. Le Pere Jacobus Gregorius Scotus a fait un Traitté de la vraye *Quadrature* du cercle, & de l'Hyperbole.

QUADRE. ſ. m. Bordure, chaſſis d'un tableau. Un *quadre* de cheminée. On le dit du rond, auſſi-bien que du quarré. On le dit auſſi des bordures de menuiſerie, qui ſont ſur les panneaux des cabinets, & qui renferment les panneaux des portes.

QUADRE, ſe dit auſſi d'un aſſemblage en quarré fait de quatre groſſes pieces de bois au milieu d'un plancher, d'un dome, ou au haut d'un eſcalier, pour y faire des platfonds, ou y mettre d'autres ornements.

On le dit auſſi d'un morceau de cuir ou de carton enjolivé & doré, au milieu duquel il y a une ouverture ronde ou quarrée, où on enchaſſe une image en velin, un reliquaire, &c.

QUADRER. v. act. Faire un quarré qui contienne preciſément autant d'eſpace qu'un cercle, un triangle, ou autre figure. On n'a ſceu encore trouver le moyen de *quadrer* un cercle, une parabole, une ellypſe, ou autre figure curviligne.

QUADRER. v. n. ſignifie, Convenir, ſe rapporter juſtement à quelque choſe. Il faut que nos actions *quadrent* avec nos paroles. Ces deux paſſages ſe contrarient, ils

ne *quadrent* pas enſemble. Cette garniture ne *quadre* pas bien avec cet habit, n'eſt pas bien aſſortie. Sa vie ne *quadre* pas avec ſa doctrine.

QUADRIENNAL. ſ. m. Office qui ne s'exerce que de quatre ans en quatre ans. Il y avoit deſjà un office *triennal*, on a creé un *quadriennal*.

Il eſt auſſi adj. Officier *quadriennal*, exercice *quadriennal*.

QUADRILLE. ſ. f. Petite Compagnie de Cavalerie ſuperbement montée & habillée pour faire des carrouſels, des jouſtes, des tournois, des courſes de bagues, & autres feſtes galantes. Quand il n'y a qu'une *quadrille*, c'eſt proprement un tournoy, ou courſe. Les jouſtes demandent au moins deux partis oppoſés. Le carrouſel en doit avoir du moins quatre, & au plus douze. Chaque *quadrille* eſt compoſée au moins de trois cavaliers, & au plus de douze. Les *quadrilles* ſe diſtinguent par la forme des habits, ou par la diverſité des couleurs. Ce mot vient des Italiens, & eſt un diminutif de *ſquadra*, qui eſt une Compagnie de ſoldats rangée & dreſſée en forme quarrée: car *ſquadrare* eſt proprement *dreſſer une choſe à l'eſquerre*, d'où ils ont fait *ſquadriglia*, & nous *quadrille*. Il n'y a pas 50. ans que l'on diſoit *ſquadrille* & *eſquadrille*.

QUADRIPARTIT, eſt un celebre ouvrage de Ptolomée commenté par Cardan qui a eſcrit de l'Aſtrologie Judiciaire.

QUADRUPEDE. ſ. m. Terme dogmatique, qui ſe dit des beſtes à quatre pieds. On diviſe les animaux en oiſeaux, poiſſons, *quadrupedes*, repteles, & inſectes.

QUADRUPLE. ſ. m. Le même nombre compté quatre fois, ou multiplié par quatre. L'Ordonnance veut que la peine de l'omiſſion de recepte par les Comptables ſoit le *quadruple*.

QUADRUPLE, ſignifie auſſi ce qui eſt quatre fois plus grand en eſtenduë, & en toute ſorte de quantité. Le jardin que j'ay acquis eſt *quadruple* de celuy que j'avois auparavant, il y a quatre fois autant de terre.

QUADRUPLE, eſt auſſi une monnoye d'or valant deux louis, ou deux piſtoles, ou de quatre demi-piſtoles. Elle a valu 20. 21. ou 22. l. Elle peſe 10. deniers. 12. grains. Le double *quadruple* vaut quatre piſtoles. Ce mot vient de *quadruplum*, & partant il faut dire *quadruple*, & non pas *quatruple*, comme veulent quelques-uns.

AU QUADRUPLE. adverbial. Quatre fois autant. On luy a vendu cette terre au *quadruple*, parce qu'elle eſtoit à ſa bienſeance.

QUADRUPLER. v. act. Multiplier par quatre. Il faut *quadrupler* cette ſomme.

QUALIFICATION. ſ. f. Deſignation d'une qualité qu'on attribuë à quelque choſe. On a qualifié un tel de fauſſaire, cette *qualification* eſt injurieuſe, il luy en faut faire reparation. La plus-part des choſes ne ſont eſtimées que ſuivant la *qualification* qu'on leur donne.

QUALIFIER. v. act. Donner une qualité, une epithete à quelqu'un, à quelque choſe. On a *qualifié* bien des gens du nom de Marquis, qui n'ont point de titre pour cela. On a *qualifié* ce duel d'aſſaſſinat. On a *qualifié* cet ouvrage d'heretique.

QUALIFIÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

On appelle un crime *qualifié*, un grand crime & capital; une perſonne *qualifiée*, qui a de la nobleſſe, ou un grand merite.

QUALITE'. ſ. f. Ce qui rend une choſe ſenſible à nos ſens. On appelle dans l'Eſcole la *qualité*, un accident, la blancheur, la ſaveur, la ſolidité, &c. & en general il ſe dit de toutes les choſes exterieures qui nous font parvenir à la connoiſſance de la nature des ſubſtances. La *qualité* du venin nous fait connoître la nature de la vipere. Cet ouvrage n'eſt pas de la *qualité* requiſe, n'a pas toutes les perfections que naturellement il devroit avoir. Ce bled a été refuſé, parce qu'il n'eſt pas de la *qualité*, il y a trop de ſeigle, de la nieſle, des charençons.

QUALITÉ, ſe dit auſſi figurément en choſes ſpirituelles & morales. Son eſprit a beaucoup de bonnes *qualités*, il eſt vif, il eſt doux, il eſt ferme, &c.

QUALITÉ, ſignifie auſſi un titre qu'on donne aux perſonnes pour marquer leurs ſeigneuries, leurs pretentions. Comme, le Roy de Pologne prend *qualité* de Roy de Suede; le Duc de Savoye, de Roy de Cypre & de Jeruſalem. Le Duc de Moſcovie & le Roy d'Eſpagne ont une page de *qualitez* pour comprendre toutes leurs Seigneuries. Le Roy de la Chine prend la *qualité* de Fils du Soleil. Les Seigneurs d'Orient ſont ridicules dans les *qualitez* qu'ils prennent. Voicy celles du Gouverneur de Schiras: *Sultan de Laar & de Jarron, Seigneur d'Ormus, Kerman, Kaſiſtan, Prince du Golphe de Perſe, Grand Beglierbeg, Commandeur de douze Sultans, & de 50000. chevaux, Eſclave de Schach Abas, Protecteur des Muſulmans, Fleur de courtoiſie, Second en gloire, Muſcade de conſolation, & Roſe de plaiſir.*

QUALITÉ, ſe dit auſſi pour marquer le rang, la condition des perſonnes. Quand on dit abſolument, un homme de *qualité*, c'eſt un homme qui tient un des premiers rangs dans l'Eſtat, ſoit par ſa nobleſſe, ſoit par ſes emplois, ou ſes dignitez.

On dit d'ailleurs, C'eſt un homme de *qualité* bourgeoiſe, de *qualité* roturiere, c'eſt ſa charge qui fait toute ſa *qualité*. Il a fait cela en *qualité* d'Eſchevin. Il jouit de ſes privileges en *qualité* de Secretaire du Roy. On donne les rangs & ſeances à chacun ſelon ſa *qualité*. En jugement on conſidere la *qualité* de la perſonne & du crime.

QUALITÉ, ſe dit auſſi pour marquer les emplois qu'on a dans un domeſtique. Il eſt entré en cette maiſon en *qualité* d'Intendant, de Secretaire, de Commis, de Valet de chambre, de Laquais.

QUALITÉ, en termes de Palais, ſe dit des titres qu'on prend pour plaider, pour agir, pour établir ſon droit en quelque choſe. Cette maiſon m'appartient en *qualité* d'acheteur par decret. On luy diſpute ſa *qualité* d'enfant, de femme legitime. On a 40. jours aprés l'inventaire clos pour deliberer, & prendre *qualité* d'heritier, ou de creancier, de commun en biens. Il a fait cela en *qualité* de Tuteur, de Procureur, d'Advocat. On pourſuit une veuve, un heritier, de prendre *qualité*. Il faut faire ſignifier les noms & *qualitez* des témoins ouïs aux enquieſtes, afin qu'on y fourniſſe de reproches.

QUALITÉ, ſe dit auſſi dans les procés des demandes qui ſont formées, & en quels noms elles ſont faites. Tous les jugements portent, Entre un tel demandeur en telle requeſte d'un tel jour d'une part, & tel deffendeur ou tel intervenant, &c. d'autre. Ainſi on dit, Le Rapporteur a mis les *qualités* de ce procés, pour dire, il a rapporté les demandes contenuës aux reglements, ſur leſquelles il faut prononcer. On dit auſſi, Sans que les *qualités* puiſſent nuire ni prejudicier, à cauſe que chacun les peut prendre à ſon avantage.

On dit auſſi, Signifier des *qualités*, quand on a jugé quelque affaire à l'Audience, c'eſt à dire, le memoire de ces demandes & deffenſes pour ſervir au Greffier à expedier ſon arreſt, car il n'en a que le diſpoſitif ſur ſon plumitif. On s'oppoſe ſouvent aux *qualitez*, on fait reformer les *qualités*.

En Medecine on dit les quatre premieres *qualités*, qu'on attribuë aux quatre elements, le chaud, le froid, le ſec, & l'humide: & on dit que le ſang peche en *qualité*, quand il eſt corrompu; en quantité, quand il eſt trop abondant.

QUAND. Adv. de temps. Dieu n'a pas voulu dire à ſes Apoſtres *quand* le monde finiroit. *Quand* je ſonge à

la miſere de l'homme. *Quand* viendra le temps que je ſouhaitte? *Quand* ſera-ce, à quelle heure? *Quand* je penſe que l'avarice eſt une paſſion generale.

QUAND, ſignifie auſſi, Encore que. *Quand* ainſi ſeroit, *quand* j'aurois dit cette parole, *quand* bien j'aurois conſenti, &c.

QUANT. Prepoſition. Il ſe met avec la particule *à*. *Quant* à un tel article, je n'en dis rien. *Quant* à moy, je ſuis eſtonné. *Quant* au reſte : eſpece de tranſition.

QUANT ET QUANT. adv. Enſemble, en même temps. Laquais, allez *quant & quant* ce payſan, il vous montrera le chemin. Si vous allez acheter des ſouliers, achetez *quant & quant* des bas. Cette phraſe eſt populaire.

On dit proverbialement, Se mettre ſur le *quant à moy*, pour dire, Faire l'entendu, vouloir corriger ou regler les opinions des autres. Le peuple dit auſſi aux importuns qui demandent Et *quand? Quand* les cannes vont aux champs, la premiere va devant.

QUANTES. adj. f. Ce mot ne ſe dit qu'en cette phraſe: Toutesfois & *quantes*. Un gardien établi par Juſtice eſt obligé de repreſenter le depoſt toutesfois & *quantes* qu'il luy eſt ordonné. Un Officier doit venir, toutesfois & *quantes* qu'un ſuperieur le mande.

QUANTESFOIS. adv. Vieux mot qui ſignifioit *combien de fois*. Il ne laiſſe pas d'avoir encore été employé par Malherbe.

QUANTIESME. adj. m. & f. qui ſe dit, lors qu'on interroge pour ſçavoir en quel ordre eſt placée la choſe dont on eſt en peine. La plus-part des gens ne ſçavent jamais le *quantieſme* du mois il eſt, on ſouſentend *jour*. Le *quantieſme* eſt-il dans la claſſe? Le *quantieſme* de la Lune avons-nous?

QUANTITE'. ſ. f. Extenſion en longueur, largeur & profondeur. La *quantité* continuë eſt la ligne, la ſuperficie & l'eſpaiſſeur des corps, & eſt l'objet de la Geometrie. Deſcartes a pretendu expliquer par la ſeule *quantité* & le mouvement tous les phenomenes de la nature.

La *quantité* commenſurable & incommenſurable eſt expliquée dans le X. Livre d'Euclide, & cy-deſſus au mot de *Ligne*.

QUANTITÉ, ſe dit auſſi des nombres; & alors elle s'appelle *quantité diſcrete*, & eſt l'objet de l'Arithmetique & de l'Algebre. Il y avoit *quantité* de monde à ce Sermon, on luy a fourni *quantité* d'argent.

QUANTITÉ, ſe dit auſſi de ce qui eſt abondant & ſuperflu. Il faut ſaigner cet homme-là, ſon ſang ne peche pas en qualité, mais en *quantité*. La *quantité* des viandes eſt nuiſible à l'eſtomach. Il y aura *quantité* de vin cette année, pour dire, beaucoup. Il n'en faut prendre que juſqu'à une certaine *quantité*.

QUANTITÉ. Terme de Grammaire, eſt la meſure des ſyllabes longues & breves pour ſervir à faire des vers. Deſpautere a fait un Traité de la Proſodie ou de la *Quantité*. Smece a fait un Dictionaire où eſt marquée la *quantité*. Ce vers peche contre la *quantité*.

QUARENTAINE. ſ. f. Nombre de quarente. Il veut avoir une *quarentaine* d'écus pour ſon pot de vin. Cette femme a bien une *quarentaine* d'années, elle a atteint la *quarentaine*. Dans les affiches des decrets il faut celle de *quarentaine* & celle de quinzaine.

On appelle particulierement la *Quarentaine*, le Careſme compoſé de 40. jours, pendant leſquels l'Egliſe commande de jeuſner. Il a eu bien du mal à faire la *quarentaine*, à jeuſner juſqu'à Paſques.

QUARENTAINE, ſe dit auſſi du ſejour de 40. jours qu'on fait faire aux gens qui viennent des lieux peſtiferez, avant que d'être receus dans d'autres villes, pour ſçavoir s'ils n'apportent point avec eux quelque mauvais air.

QUARENTAINE, en termes de Marine, eſt une petite corde qui ſert à raccommoder les autres. Elle eſt de la groſſeur du petit doigt. On l'appelle auſſi *quarentenier*.

QUARENTE. Terme numeral compoſé de quatre dixaines. Moyſe, Elie & JESUS-CHRIST ont fait des jeuſnes de *quarente* jours. Les Evêques qui officient donnent *quarente* jours d'indulgences. Dans les grandes devotions on fait des prieres de *quarante* heures devant le ſaint Sacrement.

QUARANTE-ET-CINQ, eſt un grand avantage qu'on a en quelque partie qu'on joüe, en quelque affaire qu'on pourſuit, par une figure empruntée des parties de paume, où celuy qui a gagné trois coups a les trois quarts du jeu. Ce plaideur dit qu'il a des conclutions du Parquet en ſa faveur, il croit avoir *quarente-&-cinq* ſur la partie.

QUARENTIESME. Terme numeral ordinal. La place où ſe trouveroit la derniere des quarente unitez, ſi elles étoient arrangées par ordre. On ne juge point des bleſſures dangereuſes qu'on a receuës, qu'aprés le *quarenteſme* jour. Chacun des membres de l'Academie Françoiſe a droit au Dictionaire pour ſon *quarentieſme*.

QUARRE'. ſ. m. en termes de Geometrie, c'eſt une figure quadrangulaire qui a les quatre angles droits, & les quatre coſtez égaux. La diagonale d'un *quarré* eſt incommenſurable avec un de ſes coſtés. Euclide, Liv. X.

QUARRÉ LONG. ſ. m. eſt une figure quadrangulaire qui a quatre angles droits, mais qui a plus de longueur que de largeur. On l'appelle autrement *barlong*.

QUARRÉ GEOMETRIQUE, eſt un inſtrument qui eſt de grand uſage pour obſerver tant ſur terre que ſur mer. Il a un centre à l'un de ſes angles. Les deux coſtez éloignés du centre ſont diviſés en pluſieurs parties égales. L'un de ceux qui eſt vers le centre eſt chargé de deux pinnules, & il y a une alhidade mobile qui part du centre, qui ſert aux Geometres & aux Aſtronomes à obſerver. Toutes les operations de la Geometrie & de la Trigonometrie ſe peuvent faire avec le *quarré*. Il y a auſſi un quart de cercle tracé du même centre, diviſé en 90. degrés.

B QUARRE. Terme de Muſique, eſt une marque qui fait chanter de demi-ton plus haut que quand il y a un B mol.

QUARRE' DE QUARRÉ. Terme d'Algebre, eſt la troiſiéme puiſſance ou multiplication d'un nombre, quand on multiplie encore un cube par ſa racine.

QUARRÉ DE PARTERRE, ou QUARREAU, eſt une diviſion qu'on fait dans les compartiments d'un parterre avec du buis nain, ou autres petites herbes, pour y mettre des fleurs. On dit auſſi les *quarrez* d'un eſchiquier.

QUARRÉ DE MARS, OU DE SATURNE. Voyez *Quadrat*, c'eſt la même choſe.

QUARRÉ DE MOUTON, eſt la partie du mouton qui eſt ſous l'eſpaule, & qui contient toutes ſes coſtes.

QUARRÉ, ſe dit auſſi chez les Monnoyeurs de la boeſte d'acier qu'on met ſous le balancier, dans laquelle eſt gravée en creux la figure qu'on veut faire venir en relief ſur le metail qu'on preſſe deſſus.

Les Orfevres appellent *quarré* de pied d'un flambeau, d'une aiguiere, & de tous autres ouvrages, ce qui leur ſert de pied, de quelque figure qu'ils ſoient; *quarrez* ronds, ou à pluſieurs pans ou angles.

On appelle auſſi un *quarré* de baſtiment, une maiſon baſtie de quatre coſtés, qui environne la cour qui eſt au milieu.

On dit en termes de Manege, Travailler en *quarré*, quand au lieu de conduire le cheval en rond autour du pilier,

on le mène par quatre lignes droites, qui forment un *quarré*, tournant la main à chacun des angles.

QUARRÉ, au Piquet, c'eſt quand on marque 66. avec des jettons, enſorte que cela faſſe un *quarré*.

QUARRÉ de toilette, eſt un petit coffret carré où les Dames mettent leurs eſſences, fards & pommades, qui ſervent à leur toilette.

Le *quarré magique* eſt une diſpoſition de certains nombres en *quarré*, en telle ſorte que ceux d'une même file, & ceux d'un même rang, & ceux qui compoſent les deux diagonales étant adjouſtés enſemble, faſſent toûjours une même ſomme, comme ſi on met au premier rang 276. au ſecond 951. au troiſiéme 438. de quelque coſté qu'on aſſemble ces nombres, ils feront 15. On l'appelle *magique*, à cauſe que c'eſt le plus difficile probleme de l'Arithmetique. Bettinus en rapporte quantité d'exemples en de plus grands nombres.

QUARRÉ, ÉE. adj. On écrit auſſi *carré*. Qui eſt d'une figure à quatre angles droits, & quatre coſtez égaux. Cette cour n'eſt pas bien *carrée*. Tant de toiſes *quarrées*.

Bonnet *quarré*, eſt un bonnet de Prêtre, d'Advocat, ou d'autre homme de robbe, qui a quatre petites eminences ſur la teſte qu'on appelle *cornes*, par où on le prend. Voyez *Bonnet*.

Racine *quarrée*, eſt un nombre qui étant multiplié en luy-même fait un nombre *quarré*, où il y a autant d'unitez en largeur, qu'en hauteur. 10. eſt la racine *quarrée* de 100.

Homme *quarré*, ſe dit de celuy qui eſt gros & trapu. On dit auſſi un viſage *quarré*, quand ſa largeur égale preſque ſa hauteur.

Jeu de paume *quarré*, eſt un jeu ordinaire dont les murailles ſont paralleles, & font un quarré long. On l'appelle un jeu *quarré*, par oppoſition au jeu de dedans où il y a un tambour.

On dit en termes de Rhetorique, une periode *quarrée*, quand elle eſt bien nombreuſe, & facile à declamer.

Bataillon *quarré*, eſt celuy qui a autant de files que de rangs. On l'appelle auſſi *quarré de terrain*, quand il occupe autant de terre en longueur qu'en hauteur.

Bois *quarré*, eſt le bois de charpente & de ſciage, dont on fait des poutres & des ſolives.

On dit proverbialement, Juſte & *quarré* comme une fluſte. On appelle auſſi partie *quarrée*, une partie où il n'y a que deux hommes & deux femmes.

On appelle ironiquement un vendeur d'allumettes, un Marchand de bois *quarré*.

QUARREAU. Voyez CARREAU.

QUARREFOUR. Voyez CARREFOUR.

QUARRÉMENT. adv. D'une maniere quarrée. Il faut coupper cette eſtoffe, faire cet allignement *quarrément*, c'eſt à dire, en angles droits.

QUARRER. v. n. ſe dit avec le pronom perſonnel. Marcher avec une certaine affectation d'orgueil & de vanité, comme ſi on marquoit un carré ſur la terre avec ſes pieds, au lieu de marcher rondement comme les autres. Les jeunes fanfarons ſe *quarrent* en marchant.

QUARREURE. ſ. f. Largeur du dos vers les eſpaules. La *quarreure* de ce pourpoint, de ce corps de juppe, eſt malfaite.

QUART. ſ. m. La quatriéme partie d'un tout. Un *quart* d'heure. Cette horloge ſonne les *quarts*. Trois aunes & un *quart*. Il joüe au *quart* de louis. Cette ſucceſſion s'eſt partagée par *quart*; il en a le *quart*. Il a ſon *quart* en cette affaire. Leur different n'eſt plus que du tiers au *quart*.

QUART, ſe dit auſſi d'une meſure qui contient le *quart* d'une plus grande à laquelle il eſt relatif. Un *quart* de navets, eſt juſtement le *quart* du boiſſeau. La meſure du *quart* par la derniere Ordonnance de 1669. doit être haute de quatre pouces, 9. lignes, & le diametre de ſix pouces, 9. lignes. Il a fait mettre tout ſon vin en *quarts*, c'eſt à dire, en petites futailles qui contiennent le *quart* d'un tonneau, ou à peu prés un demi-muid. On l'appelle auſſi un *quartaut*.

En termes de Finances, on appelle *quart en ſus*, une augmentation d'une ſomme de ſon *quart*. La Paulette ſe payoit autrefois ſur l'ancienne evaluation des Offices, à raiſon du ſoixantiéme denier & du *quart en ſus*. Les ſous ont augmenté par leur marque du *quart en ſus*, ont valu quinze deniers, au lieu de douze. C'eſt la même choſe que ce qu'on dit en Pratique, le *pariſis* ou la *creüe*.

QUART D'ESCU, eſt une monnoye d'argent du poids de 7. deniers, 13. grains au titre d'onze deniers, qu'on a commencé à battre ſous Henry III. en 1577. Il a valu d'abord 15. ſols, & puis 16. & alors on appelloit *eſcus-quarts*, ceux qui étoient payez en ces quatre pieces valant 64. ſous. On paye encore les eſpeces en *eſcus-quarts*, quoy qu'il n'y ait plus de cette monnoye, c'eſt à dire, de valeur de 64. ſous.

En termes de Marine, Faire ſon *quart*, c'eſt à dire, Eſtre chacun à ſon tour à veiller pendant un certain nombre d'heures aux neceſſités du vaiſſeau, tant pour la defenſe, que pour ſon matelotage, chacun ſelon ſon employ. On dit qu'on fait bon *quart*, quand on fait bonne ſentinelle. Le *quart* en France eſt de trois heures & demie, en Angleterre de quatre, & en Turquie de cinq.

En termes de Guerre, on appelle un *quart de converſion*, un mouvement qu'on fait faire aux ſoldats pendant l'exercice pour changer la face d'un bataillon, à qui on fait faire un *quart* de cercle.

En termes de Manege on dit, Travailler de *quart en quart*, quand on conduit un cheval trois fois de ſuite ſur chaque ligne du quarré qu'on ſe figure autour du pilier, & qu'on en fait autant ſur les autres lignes.

En Geometrie on appelle un *quart de nonante*, un inſtrument qui ſert à prendre les angles & les élevations, tant ſur terre que ſur mer, qui ne conſiſte qu'en un *quart* de cercle diviſé en 90. degrez, & garni de ſes pinnules & de ſon alhidade.

QUART, ſe dit proverbialement en ces phraſes. Il n'a pas un *quart d'eſcu*, ou il a bien des *quarts d'eſcus*, pour dire, Il eſt bien pauvre, ou il eſt bien riche. Il daube ſur le tiers & le *quart*, pour dire, Il raille tout le monde, il n'eſpargne perſonne.

QUARTAINE. adj. f. Epithete de la fievre quarte. On ne s'en ſert gueres qu'en ces phraſes communes. Vos fievres *quartaines*, quand on fait quelque imprecation contre quelqu'un. Quand on ne joüeroit que des fievres *quartaines*, chacun les veut gagner.

QUARTAUT. ſ. m. Petite piece de vin qui contient le quart d'un tonneau, ou preſque un demi-muid. Le vin ſe conſerve mieux en *quartauts*, n'eſt pas ſi longtemps en perce. Ils ſont de differente capacité, ſelon la diverſité des lieux. Chez les Allemans le muid n'a que quatre *quartauts*, & chez les Anglois il en a 32.

QUARTE. ſ. f. Meſure de choſes liquides, qu'on appelle en beaucoup d'endroits un *pot*, & qui tient deux pintes.

QUARTE, en termes de Muſique, eſt un intervalle de quatre tons. L'octave eſt compoſée d'une quinte & d'une *quarte*. La *quarte* conſiſte dans le mélange de deux ſons, dont la raiſon eſt de 4. à 3. La *quarte* ſuperfluë eſt un faux accord ou diſſonance, qui eſt compoſée de la raiſon de 27. à 20. & de 4. à 5. Toute l'Antiquité a parlé de la *quarte*, comme de la premiere des conſonances; & cependant on la tient maintenant pour la plus imparfaite. La *quarte* eſt ſi ſterile, qu'elle n'engendre rien de bon, ni par ſa multiplication, ni

par

par ſa diviſion ; mais elle tient le quatriéme rang entre les ſimples conſonances.

QUARTE TROBELLIANE, en termes de Juriſprudence, eſt la quatriéme partie d'une ſucceſſion, qu'un heritier inſtitué retenoit pardevers lui, quand il étoit chargé d'un fidei-commis, qui l'obligeoit à remettre l'heredité entre les mains d'un autre. La *quarte Falcidie* faiſoit le même retranchement à l'égard des legs.

QUARTE MAJOR, ſe dit au piquet d'une ſuite de quatre cartes de même peinture, à compter par l'as. *Quarte* de Roy ; *quarte* de Dame ; *quarte* baſſe.

QUARTE, en termes d'Eſcrime, ſe dit d'une maniere de ſe mettre en garde, d'allonger, ou de porter les bottes. Porter de tierce en *quarte*. Voyez *Garde*.

QUART, TE, eſt auſſi adj. Une fievre *quarte* eſt celle qu'on a tous les quatre jours, qui ne laiſſe que deux jours francs ; double *quarte*, qui revient deux fois dans ces quatre jours, qui n'en laiſſe qu'un de franc. Voyez *Fievre*.

On appelle auſſi en Blaſon *quarte-feuille*, une fleur qui a quatre feuilles. On appelle quelquefois *quarte-feuille double*, celle qui a huit feuilles.

QUARTENIER. ſ. m. Officier de ville qui a un certain quartier & une porte de la ville aſſignée, où il fait executer les ordonnances & les mandemens de la ville, qui fait aſſembler chez luy les bourgeois du quartier, & qui a le ſoin auſſi de fermer & garder les portes. Il a ſous luy deux Cinquanteniers, & quatre Dizainiers. L'Office de *Quartenier* eſt une voye ſeure pour parvenir à l'Eſchevinage en ſon ordre.

On appelle ſur la Mer *Quarteniers*, ou Maiſtres de quartier, ou Compagnons de quartier, les quatre Officiers qui commandent tour à tour à ceux qui font le quart, comme les Caporaux dans un corps de garde.

QUARTER. v. act. Terme dont on ſe ſert pour obliger les Cochers & les Chartiers à marcher entre deux ornieres, quand celles où ils ſont engagez ſont trop profondes, ou incommodes.

QUARTER, en termes d'Eſcrime, c'eſt oſter ſon corps hors de la ligne : ce qui ſe fait en pirouëttant ou tournant le corps comme ſur un pivot, pour ſe deffendre des paſſes.

QUARTERON. ſ. m. Compte qui fait le quart d'un cent. Un *quarteron* d'abricots, de poires, eſt compoſé de 26. ſçavoir de 25. qui eſt le quart d'un cent, & d'un qu'on donne pour le pardeſſus. *Demi-quarteron*, c'eſt treize, dont le treiziéme eſt compté pour le pardeſſus. Un *quarteron* d'eſpingles.

QUARTERON, ſe dit auſſi des poids, & ſignifie le quart d'une livre. Un *quarteron* d'eſpices, de ceriſes, de fromage. On appelle auſſi *quarteron* d'or, un livret qui contient un *quarteron* de feuilles d'or battu. Du Cange derive ce mot de *quartaronum*, ou *cartaronum*, qu'on a dit dans le même ſens dans la baſſe Latinité.

On dit proverbialement d'une choſe qu'on eſtime, qu'on ménage, qu'il n'y en a pas trois douzaines au *quarteron*.

QUARTIER. ſ. m. Une partie d'un tout diviſé en quatre. Un *quartier* d'agneau, de bœuf, de mouton. Le *quartier* de devant, le *quartier* de derriere.

On dit auſſi d'un homme écartelé, qu'on l'a mis par *quartiers* pour l'expoſer ſur les grands chemins.

QUARTIER, ſe dit plus particulierement à l'égard des meſures. Un *quartier* de terre, de pré, de vigne : c'eſt le quart d'un arpent. Un *quartier* de toile, de ſerge, de ruban : c'eſt le quart d'une aune. On dit auſſi, le *quartier* d'une rente, d'un terme, d'une penſion, pour dire, ce qui eſt écheu pendant trois mois, ou le quart de l'année. Il a mangé ſon *quartier* avant qu'il l'ait receu.

QUARTIER, chez le Roy & les Princes, eſt le ſervice qu'on leur rend durant trois mois, chacun ſelon ſa charge. Il y a des Gentilshommes, des Aumoſniers ordinaires, & d'autres de *quartier*.

QUARTIER, ſe dit auſſi de pluſieurs parties de choſes qui ne ſont pas diviſées juſtement en quatre. Un *quartier* de pain ſignifie ſeulement une bribe. Un *quartier* de poire, d'orenge de Portugal. On a fendu cette groſſe buſche en huit ou dix *quartiers*.

QUARTIER, ſe dit auſſi dans ce ſens des parties du ſoulier qui couvrent les talons, & où eſt l'oreille qui ſert à le ſerrer.

QUARTIER, ſignifie auſſi de gros morceaux de pierre. On a fait une jettée dans la mer avec de gros *quartiers* de roche. On le dit auſſi des pierres de taille dont il y en a certain nombre à la voye.

QUARTIER, en termes de Guerre, eſt le lieu aſſigné à certaines troupes pour vivre, loger & camper. Le *quartier* du Roy eſt celuy où le Roy loge & campe en perſonne ; ou en ſon abſence celuy du General. On fait des lignes de communication pour joindre les *quartiers* de l'armée. Les *quartiers* d'un ſiege ſont les principaux campements qui ſervent à boucher les principales avenuës d'une place.

QUARTIER, ſe dit auſſi des logements qui ſe font à la campagne & hors les ſieges. Ce General a étendu ſes *quartiers* bien loin. L'ennemi eſt venu qui luy a fait reſſerrer ſes *quartiers*.

QUARTIER, ſe dit auſſi des ſoldats qui gardent ces campements. On a enlevé deux *quartiers* des ennemis.

QUARTIER D'HIVER, eſt le lieu qu'on aſſigne aux trouppes pour paſſer l'hiver, & auſſi le temps qu'on demeure en ces logements, & les avantages qu'en tirent les Capitaines. On a mis ce Regiment en *quartier d'hiver* dans cette petite ville. Le *quartier d'hiver* ne durera que quatre mois. Chaque Capitaine tirera du moins mille écus de ſon *quartier d'hiver*. En Eſpagne on donne auſſi des *quartiers d'eſté*.

QUARTIER DE RAFRAISCHISSEMENT, eſt un pays gras où on envoye des trouppes fatiguées pour ſe rafraiſchir & ſe remettre en equippage, même tandis que la campagne dure.

QUARTIER D'ASSEMBLÉE, eſt le lieu ou rendez-vous qu'on donne aux trouppes pour s'aſſembler, & pour ſe mettre en marche. On donne auſſi des *quartiers* pour le logement des Veneurs, des chiens & de l'equippage de la Venerie.

QUARTIER, ſignifie auſſi le bon traitement qu'on promet à des trouppes qui ſe rendent, qui mettent les armes bas. Les ennemis ont demandé *quartier*. On n'a point voulu donner de *quartier* à ces rebelles, on a tout paſſé au fil de l'épée. Cette façon de parler vient de ce que les Hollandois & les Eſpagnols étoient autrefois convenus que la rançon d'un Officier ou d'un ſoldat ſe payeroit d'un *quartier* de ſa paye : deſorte que quand on ne vouloit point les recevoir à rançon, c'étoit qu'on refuſoit les offres d'un *quartier* de leurs gages.

QUARTIER, ſe dit en ce ſens par extenſion de toutes les autres affaires. Les uſuriers ne donnent point de *quartier* à leurs debiteurs, ils les font payer à jour nommé. Un bon plaideur ne donne ni delay, ni *quartier* à ſes parties, il pourſuit ſans diſcontinuation. Je ne ſçaurois boire davantage, donnez moy *quartier*.

QUARTIER, en termes de Manege, ſignifie les coſtez du ſabot d'un cheval compris entre la pince & le talon de part & d'autre. Il y a des *quartiers* de dedans & des *quartiers* de dehors. On dit qu'un cheval a fait *quartier* neuf, quand il a renouvellé un de ſes *quartiers* qu'on avoit été obligé de coupper, à cauſe de quelque mal qui y étoit ſurvenu.

QUARTIERS d'une ſelle, ce ſont les pieces de cuir ou d'eſtoffe qui ſont attachées aux deux coſtez de la ſelle.

QUAR-

QUARTIER-MESTRE, eſt un Mareſchal des Logis d'un Regiment de Cavalerie eſtrangere.

QUARTIER-MAISTRE, en termes de Marine, eſt un Officier de navire qui aide au Maiſtre & au Contre-Maiſtre, qui a ſoin des cordages, & de faire mouiller ou lever les ancres, & des pompes. On l'appelle auſſi *Eſquiman.*

Vent de *quartier*, eſt le vent qui ne ſouffle pas en pouppe, mais un peu à coſté. C'eſt le meilleur de tous les vents, parce qu'il donne dans toutes les voiles; au lieu que celuy qui donne en pouppe eſt empéché d'y donner par les voiles de l'artimon.

QUARTIER, en termes de Blaſon, ſignifie un Eſcu d'Armoiries. Il faut ſeize *quartiers* pour prouver ſa Nobleſſe de quatre races dans les Compagnies où on ne reçoit que des Nobles. Ce mot de *quartier* qu'on demande pour les preuves de Nobleſſe, vient de ce qu'autrefois on mettoit ſur les quatre coins d'un tombeau les Eſcus du pere & de la mere, de l'ayeul & de l'ayeule du deffunt. On voit en Flandres & en Allemagne des tombeaux où il y a 8. 16. & 32. *quartiers.*

QUARTIER, ſe dit auſſi des parties de la premiere diviſion qui ſe fait d'un Eſcu écartelé. Au premier & quatriéme *quartier* il portoit de France; au ſecond & troiſiéme *quartier* de Jeruſalem, &c. On dit auſſi un *quartier* tiercé en faſce ou en pal. Un *franc quartier*, eſt un *quartier* qui eſt ſeul, & qui fait une des parties honorables de l'Eſcu.

QUARTIER, en Aſtronomie, ſe dit de chaque lunation, du changement qui ſe fait en la Lune au bout de ſept à huit jours. Nous ſommes au premier, au ſecond *quartier* de la Lune. Cette gelée durera tout le *quartier.*

QUARTIER, ſignifie auſſi un certain canton ou diviſion d'une ville. C'eſt un des principaux bourgeois de noſtre *quartier.* Nous ſommes logez en des *quartiers* fort éloignez. Le Commiſſaire du *quartier* eſt l'Officier de police qui a ſoin de la faire obſerver dans ſon voiſinage.

QUARTIER, ſignifie auſſi les perſonnes du voiſinage. C'eſt une femme qui ne voit point ſon *quartier.* On a fait des chanſons ſur tout le *quartier.*

QUARTIER, ſe dit auſſi des lieux éloignez, des Provinces, des Royaumes. Cet homme a voyagé en pluſieurs *quartiers*, il a veu pluſieurs Royaumes. Mandez nous des nouvelles de vos *quartiers* J'iray peut-eſtre faire un voyage en ces *quartiers*-là.

A QUARTIER. adv. Qui ſe met à part, à coſté. Il s'eſt mis *à quartier*, à couvert pendant l'orage & la perſecution. Il a mis du bien *à quartier*, il l'a caché en quelque endroit pour s'en ſervir au beſoin. Il a tiré cet homme *à quartier* pour luy donner ſecrettement un advis. Il faut ſe mettre *à quartier* pour laiſſer paſſer ce carroſſe.

On dit proverbialement, qu'une femme eſt la gazette du *quartier*, pour dire, qu'elle eſt curieuſe d'apprendre & de debiter toutes les nouvelles de ſon *quartier.*

QUASI. adv. Peu s'en faut, preſque. Il eſt *quaſi* jour. Nous ſommes *quaſi* arrivez. Je l'ay *quaſi* deviné.

QUASIMODO. Terme de Breviaire. C'eſt le Dimanche de l'Octave de Paſques, ainſi marqué dans le Breviaire. Ce nom luy vient du premier mot de l'Introite de la Meſſe qu'on dit ce jour-là, *Quaſi modo geniti infantes.* On l'appelle auſſi *Paſques Cloſes.*

On dit proverbialement de ceux qui demandent un long terme, qu'ils renvoyent les gens à *Quaſimodo.* On recommence à plaider, à faire des nopces, le lendemain de la *Quaſimodo.*

QUATERNAIRE. adj. Le nombre *quaternaire* eſt un nombre qui a pluſieurs proprietez.

QUATORZE. Terme numeral. Quatre unitez adjoûtées à la dizaine. Sept & ſept font *quatorze.* La meſure du muid de Paris eſt de *quatorze* vingts pintes. Les Rois ſont majeurs à *quatorze* ans. Nous vivons ſous le regne heureux de Louis *Quatorze.*

QUATORZE. ſ. m. Au jeu de cartes, c'eſt quatre cartes hautes de même figure, qui valent au piquet *quatorze* points. Un *quatorze* d'as, de Rois. Ce dix me fait une quinte & *quatorze.*

QUATORZE, ſe dit proverbialement en ces phraſes. Faire en quinze jours *quatorze* lieuës, c'eſt à dire, Faire peu de beſogne chaque jour. On dit auſſi, Chercher midi à *quatorze* heures, lors qu'on cherche une choſe où elle n'eſt pas, qu'on veut donner des détours à une affaire, la prolonger. Regnier a dit auſſi d'un joüeur:

Comme ſur un bon fonds de rente ou de recettes,
Deſſus ſept ou *quatorze* il aſſigne ſes dettes.

QUATORZAINE. ſ. f. ſe dit au Palais de l'intervalle dans lequel on fait les criées des biens qu'on decrette; & on les appelle même en pays de Droit écrit, les *quatre quatorzaines.*

QUATORZIÉME. Nombre ordinal, qui ſignifie la place qu'occuperoit la derniere de quatorze unitez, ſi elles étoient arrangées de ſuite. On appelle le Roy Louis *Quatorziéme* du nom, le Roy victorieux à preſent regnant. On dit d'un malade, qu'il pourra aller juſqu'au *quatorziéme*, à cauſe qu'on tient que c'eſt un jour critique. Le *quatorziéme* de la Lune eſt le jour où elle va entrer en ſon plein.

QUATRAIN, ou *Quadrain.* ſ. m. Couplet de quatre vers. Le Seigneur de Pybrac eſt plus connu par ſes *Quatrains* de Morale qu'il a faits, que par les Ambaſſades & grandes affaires qu'il a negotiées ſous le Roy Henry III.

QUATRAIN, ſe dit auſſi d'une ancienne monnoye qui valoit un liard. On dit encore à l'imitation des Italiens, Je n'ay pas un *quatrain*, pour dire, Je n'ay point d'argent.

QUATRE. Nombre qui adjouſte une unité à celuy de trois. Les *quatre* elements, les *quatre* points cardinaux de l'Horiſon, les *quatre* mendians, les *quatre* humeurs, les *quatre* ſaiſons. Tirer à *quatre* chevaux, c'eſt à dire, écarteler. Au Triquetrac deux *quatre* s'appellent *quarnes*, *quaderues* ou *carmes.* Le *quatre* eſt le premier nombre quarré fait de la multiplication de deux par luy-même. Un *quatre* ſe marque ainſi en chiffre Romain, IV. & en Arabe, 4.

En termes de Manege on dit, Travailler ſur les *quatre* coins, ou faire les *quatre* coins, c'eſt à dire, Faire au cheval un rond, ou deux, au trot ou au galop, ſur les *quatre* angles du quarré qu'on ſe figure autour du pilier.

On dit proverbialement, *Quatre* à *quatre*, & le reſte en gros. On dit auſſi d'un homme furieux & emporté tant dans ſa colere que dans la pourſuite de quelque choſe, qu'il fait le Diable à *quatre.* On dit auſſi, qu'un homme ſe met en *quatre* pour ſervir ſes amis, quand il embraſſe pluſieurs occaſions en même temps de le ſervir. On dit auſſi, qu'un homme ſe fait tenir à *quatre*, quand il veut faire abſolument quelque choſe qu'on tâche d'empêcher. On dit auſſi, qu'on a couru les *quatre* coins & le milieu de la ville, pour dire, qu'on a bien fait du chemin pour quelque affaire ou perquiſition. On dit auſſi, Marcher à *quatre* pattes, quand on marche avec les mains & les pieds. On dit auſſi, Marcher *quatre* de front.

QUATRE, ſe dit auſſi avec l'adjonction d'autres nombres. *Quatre*-vingts, *quatre* cens, *quatre* mille, &c. On dit auſſi, *quatre*-vingts dix, au lieu de 90.

QUATRE-TEMPS. Terme de Breviaire. Ce ſont des jeûnes commandez par l'Egliſe aux quatre quartiers de l'année, où il faut jeûner les Mercredy, Vendredy & Samedy

Samedy d'une ſemaine. *Quatre-temps*, Vigiles jeûneras. On donne les Ordres lacrez aux *Quatre-temps*.

QUATRIENNAL, ou *Quadriennal*. Qui revient à chaque quatriéme année. Un Officier *quatriennal*, eſt celuy qui n'eſt en exercice que de quatre en quatre ans.

QUATRIESME. adj. numeral d'ordre. Qui vient en rang aprés trois autres. Vous voilà déjà trois, je viens faire le *quatrieſme*. Voicy la *quatrieſme* année que j'ay l'honneur de vous voir. C'eſt le *quatrieſme* du mois; c'eſt la *quatrieſme* claſſe, la *quatrieſme* des Enqueſtes. On dit auſſi dans le jeu, une *quatrieſme*, pour dire, une quarte majeure, ou autre.

QUATRIESME. ſ. m. ſignifie un quart au total. J'ay mon *quatrieſme* dans cet heritage, dans cette ſucceſſion.

QUATRIESMEMENT. adv. Au quatriéme point ou article. Je dis *quatrieſmement* que . . .

QUAICHE. Terme de Marine, eſt un baſtiment ponté qui porte une corne, & qui eſt maſté en fourche, comme l'yachs, ou le heu.

QUAISSE, QUAISSON, QUAISSIER. Voyez CAISSE.

QUAY. ſ. m. Conſtruction de pierre qu'on fait le long des bords d'une riviere, pour empécher qu'elle n'inonde quelque terrain, & la conſerver dans ſon lit. Le *quay* de la Tournelle; le *quay* de la Megiſſerie. Le peuple ſe promene ſur les *quais*. Ils ſe ſont logés ſur le *quay* pour avoir plus belle veuë. Quelques-uns eſtendent la ſignification de ce mot aux digues & aux moles. Ce mot, ſelon Scaliger, eſt tres-ancien, & vient de *caiare*, qui ſignifie *contraindre*, *reſſerrer*, en vieux Latin. Borel le derive de *cadere*, ou de *cair*, qui en vieux François ſignifioit la même choſe. Du Cange dit que le *quay* étoit autrefois une place ſur le rivage, qui étoit couverte de quelques poutres & de planches en forme d'une maiſon; que dans la baſſe Latinité on appelle *caya*, ou *cayum*, ou *chaya*, & en François *chas*, ce qui ſervoit à mettre à couvert les marchandiſes dont on déchargeoit les navires. Boxhornius le derive de l'Anglois *caé*, qui ſignifie une *haye* ou *cloſture*; ou de *caed*, qui ſignifie *couverture*, d'où il dit qu'eſt venu le mot de *cayagium*, en François *quayage*, qui eſt un droit qu on prend ſur les ports des rivieres, qu'on appelle *caiſſe* & *havre* dans la Couſtume de Normandie.

QUAY, en termes de Marine, eſt un eſpace ſur le rivage du port pour la charge & décharge des marchandiſes. Il y a un Officier ou Commis ſur les ports, qu'on appelle Maiſtre de *quay*, qui eſt receu à l'Amirauté, lequel a ſoin de faire ranger les vaiſſeaux, & de la police des *quays*, de marquer le lieu pour radouber, leſter & deleſter les vaiſſeaux, & de prendre garde aux boüées, baliſes & tonnes. Il doit coucher toutes les nuits au bord de l'Amiral, quand il y a des vaiſſeaux du Roy dans le port, ſuivant le Titre II. Livre IV. de l'Ordonnance de la Marine.

QUAYAGE. ſ. m. Terme de Marine. C'eſt un droit que les Marchands payent pour avoir la liberté de ſe ſervir du quay, & d'en faire l'occupation pour la deſcharge de leurs marchandiſes.

QUE.

QUE. Pronom relatif & interrogatif. *Que* dites-vous de nouveau? Je n'avois rien ſceu de ce *que* vous m'apprenez. *Qu*'entendez-vous par là? *Que* vous plaiſt-il? *Qu*'eſt ce donc, *qu*'avez-vous? pour dire, quelle choſe. *Que* n'ay je le pouvoir! Cela n'eſt pas, *que* je ſache.

QUE, eſt auſſi une particule indeclinable qui ſe joint à beaucoup de mots. Parce *que*, dautant *que*, veu *que*, pource *que*, de ce *que*, combien *que*, attendu *que*, encorte *que*, quoy *que*, tellement *que*, ſi bien *que*, pendant *que*, ſi faut-il *que*, entant *que*, pour peu *que*, afin *que*, pluſtoſt *que* de faire cela. Je croy *que* cela eſt ainſi. Faites *que* j'aye cela demain. Je n'ay *que* faire de luy. Ma requeſte tend à ce *que* &c. *Que* j'aime à voir la decadence de ces vieux chaſteaux ruinez. Il tient plus de la beſte *que* de l'homme. Il n'a rien *qu*'une chanſon. *Que* la peſte ſoit de vous. *Qu*'il y a de belles choſes dans ce livre. Je gage *que* cela eſt ainſi, tout ainſi *que* je vous le dis. *Qu*'ainſi ne ſoit. Tant de morts *que* de bleſſez. Tant plein *que* vuide, & une infinité d'autres ſemblables.

On dit auſſi, *Que* ſi, *que* non, &, *Que* bien *que* mal.

QUEL, QUELLE. Pronom qui ſert à marquer, à diſtinguer les qualitez des choſes, ou des perſonnes. *Quel* livre liſez-vous? De *quelle* femme s'eſt-il embarraſſé? Il faut obeïr aux ſuperieurs *quels* qu'ils ſoient. Il a fait une harangue telle *quelle*, pour dire, plus mauvaiſe que bonne. *Quelle* foy peut-on adjouſter à un ſi meſchant homme? *Quel* que ſoit celuy que vous me preſenterez, je l'agreeray.

QUELLEMENT. adv. Il s'eſt acquitté tellement *quellement* de ſon devoir.

QUELCONQUE. Pronom. Qui que ce ſoit, ou quoy que ce ſoit. Il n'a voulu eſcouter de recommandation de perſonne *quelconque*. Il n'eſt reſté à ce Marchand choſe *quelconque* de ſon naufrage. On dit au Palais, Nonobſtant oppoſitions ou appellations *quelconques*.

QUELQUE. Pronom. m. & f. qui ſert à deſigner un individu, une perſonne, une choſe particuliere. Il faut avoir *quelque* protecteur à la Cour pour y faire *quelque* choſe. Il faut avoir déjà *quelque* argent devant ſoy pour faire *quelque* fortune. Il y a *quelque* temps que cet homme pourſuit cette affaire. Le remords ſuit le criminel *quelque* part qu'il aille.

QUELQUE, ſe met quelquefois adverbialement. Il y a *quelque* trois cens pas d'icy là, pour dire, à peu prés ou environ.

QUELQUEFOIS. Adverbe de temps. Il eſt *quelquefois* bon, *quelquefois* mauvais de ſe haſter.

QUELQU'UN, UNE, ſignifie auſſi, Quelque. Il faut heurter à la porte, pour parler à *quelqu'un* des domeſtiques. *Quelques-uns* rapportent cette hiſtoire d'une autre maniere. *Quelqu'un* des Anciens a dit ce beau mot.

QUENOTTE. Terme populaire, qui ſignifie des dents de lait. Les Nourrices appellent les dents des petits enfants, des *quenottes*.

QUENOUILLE. ſ. f. Baſton auquel on attache de la filaſſe, du lin, de la laine pour filer. On peint les Parques avec une *quenouille*, un fuſeau & des ciſeaux. Ce mot vient de *colucula*, diminutif de *colus*. Menage. Il vient plûtoſt de *queiguel*, qui en langage Celtique ou Bas-Breton ſignifie la même choſe.

QUENOUILLE, eſt auſſi le lin, l'eſtouppe qui eſt attachée au fuſeau, & quelquefois on l'appelle *quenouillée*.

QUENOUILLE, ſignifie auſſi les baſtons d'une couche à haut piliers qui ſouſtiennent le ciel & les rideaux. J'ay laiſſé ma monſtre attachée à la *quenouille* du lit.

QUENOUILLE, ſe dit encore des baſtons ou piliers qui ſouſtiennent l'imperiale du carroſſe, ou les baſtons qui ſervent à porter un dais par la ruë.

QUENOUILLE, ſe dit figurément en termes de Genealogie, pour ſignifier la ligne feminine. Les Royaumes d'Eſpagne, d'Angleterre tombent en *quenouille*, les femmes ſuccedent à la Couronne. Celuy de France ne tombe point en *quenouille*. On le dit par extenſion, lors que les femmes ſont maiſtreſſes dans un meſnage, ou les plus habiles. L'Empire des Muſes eſt tombé en *quenouille*.

On dit proverbialement, Allez filer voſtre *quenouille*, à une femme qui ſe veut meſler des affaires du mari, des choſes qu'elle n'entend pas.

QUE-

QUENOUILLETTE. ſ. f. eſt un outil dont ſe ſervent les Fondeurs, qui a un bouton au bout d'un long manche de grandeur convenable, pour boucher les trous ou godets par où le metail coule dans leurs moules.

QUERAT. ſ. m. Terme de Marine. Partie du bordage compriſe depuis la quille juſqu'à la plus proche des perceintes.

QUERELLE. ſ. f. Conteſtation, diſpute, combat. *Les querelles* des Princes ne ſe terminent pas ſans effuſion de ſang. Le Sage ne prend *querelle* avec perſonne, ni ne ſe meſle dans les *querelles* d'autruy. Il y a une grande *querelle*, une grande eſmeute dans la ruë. Il a bien demeſlé cette *querelle*, il en eſt bien ſorti. Menage derive ce mot de *querellare* Latin.

QUERELLE, ſe dit auſſi de l'intereſt d'autruy, quand on en prend la deffenſe. Les amis ſouſtiennent par tout la *querelle* de leurs amis. Cet Auteur a fait l'apologie d'un tel ouvrage, il a pris la *querelle* de celuy qui l'a fait.

QUERELLE, en termes de Juriſprudence, ſe dit en cette phraſe: une *querelle* d'inofficioſité: c'eſt quand on ſe plaint d'un teſtament par lequel on a été deshерité ſans ſujet.

On dit proverbialement, Faire une *querelle* d'Allemand à quelqu'un, pour dire, l'attaquer ſans ſujet & de gayeté de cœur.

QUERELLER. v. act. Attaquer, offenſer quelqu'un. On commence à ſe *quereller* par des paroles, & puis on en vient aux coups. Les femmes, les harengeres ſe *querellent* ſouvent.

QUERELLEUX, EUSE. adj. & ſubſt. Qui fait ſouvent des querelles. Les gens *querelleux* ſuccombent à la fin, trouvent leur maiſtre. Les femmes ſont plus *querelleuſes* que les hommes.

QUERIMONIE. ſ. f. Plainte qu'on fait aux Juges d'Egliſe pour avoir permiſſion de publier monitoire. On a publié ce matin au proſne deux *querimonies* ou monitoires. Ce mot vient du Latin *querimonia*.

QUERIR, ou *Querre*. Vieux mot qui ſignifioit autrefois *chercher*, qui ne ſe dit plus que proverbialement. Il vaut mieux tenir que *querir*. Ce mot vient du Latin *quærere*.

QUERIR, ſignifie auſſi, Envoyer chercher, amener, apporter; & ſe dit des perſonnes & des choſes. J'ay envoyé mon Cocher *querir* du foin là où il en pourra trouver. Il a envoyé *querir* ſes amis pour venir diſner chez luy. Ce Juge mandé n'a pas voulu venir, on l'a envoyé *querir* avec main forte, prendre, amener. On va *querir* les Marguilliers en ceremonie pour les amener à l'offrande. Il ne ſe dit gueres qu'à l'infinitif.

On dit proverbialement d'un valet mal-habile, Si on l'envoyoit *querir* de l'eau à la riviere, il n'en trouveroit point. On dit auſſi de celuy qui eſt lent à revenir, Il ſeroit bon à aller *querir* la mort.

QUESTE. ſ. f. Cherche. Il y a long-temps que ce Capitaine eſt en *queſte* des ennemis pour les combattre. Je ſuis en *queſte* du logis d'un homme à qui je dois rendre une Lettre.

QUESTE, ſe dit en termes de Chaſſe, quand on cherche où il y a du gibier. Ce petit chien eſt merveilleux pour la *queſte*.

QUESTE, ſignifie encore la demande & recherche qu'on fait des aumoſnes pour quelque œuvre pieuſe. Les Religieux Mendiants font la *queſte* par les maiſons. Il n'y a que les Novices qui boivent du vin de *queſte*. On choiſit les plus belles Dames pour faire la *queſte* du Predicateur, des pauvres, de l'œuvre, afin qu'elles faſſent une plus groſſe ſomme.

Dans pluſieurs Couſtumes on appelle terres de *queſte*, celles qui doivent une rente qui ſe leve par une collecte que les habitans font ſur eux-mêmes; & droit de *queſte*, celuy que le Seigneur peut faire demander; mais qu'on n'eſt pas tenu de luy apporter chez luy. Dans ce même ſens on appelle cens à *queſte*, celuy que le vaſſal n'eſt pas obligé de porter à la maiſon du Seigneur, qui peut attendre qu'on le luy vienne demander.

QUESTE, ſe dit auſſi des tailles que les anciens Seigneurs faiſoient payer par leurs vaſſaux & ſujets aux quatre cas portez par les Couſtumes.

On appelloit auſſi hommes & femmes *queſtables*, des gens de ſervile condition, que les Seigneurs pouvoient *queſter*, chercher & revendiquer, quand ils eſtoient ſortis de leurs ſeigneuries pour s'aller établir ailleurs.

QUESTE, en termes de Marine, c'eſt l'eſlancement que fait l'eſtante & l'eſtambord hors de la quille & corps du navire. La *queſte* de l'eſtambord eſt de la vingtiéme partie de la quille: celle de l'eſtrave eſt de la cinquiéme ou environ.

QUESTE, ſe dit auſſi ſur les rivieres de l'avance que font les bateaux, tant du coſté du chef, que de la quille, lors qu'elle s'eſleve & ne touche plus ſur le chantier. La *queſte* du chef d'un foncet eſt de la ſeptiéme partie de la longueur du fond: & celle de la quille eſt de la ſixiéme partie de celle du chef.

On dit proverbialement, qu'une perſonne vit de *queſte*, quand elle eſt reduite à l'aumoſne. On dit que ce n'eſt pas tout de preſcher, il faut faire la *queſte*, pour dire, qu'il faut que nos eſtudes nous ſoient utiles.

QUESTER. verb. act. Chercher. C'eſt un homme qui *queſte* par tout des amis, des recommandations pour ſon procés. C'eſt un goinfre qui va *queſter* des repas, qui va eſcornifler. Il va *queſter* du pain de porte en porte. Ce mot vient de *quæſtare* Latin. Menage.

QUESTER, en termes de Chaſſe, c'eſt chercher le gibier. *Queſter* avec de petits chiens.

QUESTER, ſignifie auſſi, Demander des charités pour les pauvres, ou pour autres cauſes pieuſes. Celle qui rend le pain benit eſt obligée de *queſter*, ou de faire *queſter*. On *queſte* dans les Parroiſſes pour les Hoſpitaux & les Confrairies, pour l'œuvre, pour les pauvres.

On dit proverbialement à un homme qui fait le gueux, quoy qu'il ſoit riche, Je vous conſeille de vous faire *queſter*.

QUESTEUR, EUSE. adj. & ſubſt. Qui queſte. Frere *Queſteur*. Belle *queſteuſe*. Scarron a dit fort bien dans une Epiſtre chagrine:

Vous en ſerez, ô *queſteurs* & *queſteuſes*,
Du nombre affreux des faſcheux & faſcheuſes.

QUESTEUR. ſ. m. eſtoit un Officier de l'ancienne Rome qui avoit ſoin du Treſor public. On le dit auſſi au pays Latin des Receveurs des revenus d'une Univerſité. En ce mot l'*s* ſe prononce.

QUESTION. ſ. f. Demande qu'on fait à quelqu'un pour apprendre quelque choſe de luy. Les Nouvelliſtes qui voyent un courier luy font cent *queſtions*. Un Voyageur qui arrive eſt importuné de mille *queſtions* qu'on luy fait.

QUESTION, en termes dogmatiques, ſe dit de l'examen d'un doute, d'une difficulté dont on traite, dont on diſpute pour en éclaircir la verité. En toutes les ſciences il y a bien des *queſtions* à examiner. Il faut toûjours diſtinguer la *queſtion* du droit d'avec la *queſtion* du fait. Cet homme ne ſçait pas reſoudre la *queſtion*, ne voit pas le nœud de la *queſtion*, ne prend pas le point de la *queſtion*. Les Juriſconſultes appellent la *queſtion pour l'ami*, une cauſe qui eſt fort problematique, qu'on peut juger également bien de part & d'autre. Dans les procés il y a des *queſtions principales* & des *queſtions incidentes*. On ne ſçauroit trop examiner les affaires où il eſt *queſtion* de la vie.

QUESTION, ſe dit auſſi des Traitez qu'on fait ſur des

matieres dogmatiques. *Les Queſtions* Tuſculanes de Ciceron. *Les Queſtions* Academiques.

QUESTION, eſt auſſi une diviſion que font quelques Auteurs de leurs Livres : comme, St. Thomas a diviſé ſa Somme en pluſieurs *Queſtions* & Articles, quoy que chaque Article ſoit celuy qui traite une *queſtion* particuliere. Le Droit Canon eſt auſſi diſtingué par Cauſes & *Queſtions*.

QUESTION, ſe dit auſſi d'une Theſe qu'on ſoûtient dans les Colleges, qui encore qu'elle aboutiſſe à une ſeule *queſtion*, neantmoins en contient pluſieurs autres ſur leſquelles on diſpute en même temps.

Les Medecins appellent une *queſtion quodlibetaire*, des Theſes qu'ils ſoulſtiennent dans leurs Eſcoles.

QUESTION, ſe dit auſſi de tout ce dont il s'agit, lors qu'on eſt en different, ou qu'on a beſoin de quelque choſe. Il eſt *queſtion* de diſner, & non pas de diſputer. Si noſtre repas, noſtre vin ſera bon, c'eſt la *queſtion*. Si nous nous divertirons bien, belle *queſtion* ! Il n'eſt pas *queſtion* de faire cette entrepriſe, il eſt *queſtion* où on trouvera de l'argent. Voilà ce dont il eſt *queſtion*.

QUESTION, ſignifie auſſi la torture qu'on donne aux criminels pour ſçavoir la verité de quelque crime qualifié. On donne auſſi la *queſtion* aux criminels condamnez pour avoir revelation de leurs complices. Il faut qu'il y ait de puiſſans indices ou demi-preuve pour appliquer un homme à la *queſtion*. La *queſtion* ordinaire à Paris ſe donne avec ſix pots d'eau & le petit treteau. L'extraordinaire avec ſix autres pots, & le grand treteau, qui ſerre & eſtend davantage le criminel qui eſt ſuſpendu. On la donne ailleurs avec des coins & des brodequins, & en chauffant les pieds. Il a été appliqué à la *queſtion* ordinaire & extraordinaire, & n'a rien confeſſé. Il faut qu'un homme perſiſte, eſtant hors de la *queſtion*, à ce qu'il a confeſſé. On dit auſſi, Preſenter à la *queſtion*, quand on fait peur ſeulement à un accuſé de luy donner la *queſtion*.

On dit proverbialement d'un indiſcret qui parle trop, qu'il ne luy faut point donner la *queſtion* pour ſçavoir ſes ſecrets.

QUESTIONNAIRE. ſ. m. Officier, demi-bourreau qui donne la queſtion. Il a auſſi le droit de faire les tableaux de ceux qu'on execute en effigie.

QUESTIONNER. v. act. Interroger, faire pluſieurs demandes à quelqu'un. Vous ſoupçonnez ce valet de vous avoir pris voſtre monſtre, je l'ay tiré à part, je l'ay fort *queſtionné*, je l'en crois innocent. Il ſe dit plus ſouvent des indiſcrets, des importuns, qui font cent queſtions impertinentes à ceux qui leur veulent reſpondre. Menage dit que ce mot vient de *queſtionari*.

QUESTIONNÉ, ÉE. part. & adj.

QUEUE. ſ. f. La partie qui termine le corps de l'animal par le derriere. Elle differe tant de figure que d'uſage ſelon leurs divers genres. Aux animaux terreſtres elle ſert à les eſmoucher, & eſt d'ordinaire couverte de poil, & garnie d'os. Ceux qui vivent dans l'air l'ont de plume. Les aquatiques l'ont de cartilages, & elle leur ſert de gouvernail pour nager. Le lion ſe bat les flancs de ſa *queüe* pour s'irriter. Les chiens remuent la *queüe* en ſigne de careſſe, en voyant leur maiſtre. Ainſi l'Eſcriture dit que le chien de Tobie vint au devant de ſon maiſtre en branſlant la *queüe*. Le ſcorpion picque de ſa *queüe*. Les belles fourrures ſe font de *queües* de fouines, de martes, ou ſouris de Moſcovie, d'hermines, &c. La *queüe* du paon eſt chargée des yeux d'Argus, à ce que dit la Fable. Les Chaſſeurs tirent en volant les oiſeaux en *queüe*. Ce mot vient du Latin *cauda*.

On appelle *balay* en termes de Fauconnerie, la *queüe* de l'oiſeau. Cette *queüe* luy ſert de gouvernail pour voler à toutes mains.

QUEÜE DE CHEVAL, eſt chez les Tartares & Chinois l'enſeigne ou drapeau ſous lequel ils vont à la guerre. Chez les Turcs, c'eſt un ſignal de bataille, quand il eſt ſur la tente d'un General.

En termes de Manege on appelle un cheval *queüe de rat*, quand il a la *queüe* degarnie de poil. On croit que les noeuds de la *queüe* ſervent à connoiſtre la ſixiéme & la ſeptiéme année du cheval, parce qu'alors les noeuds ſe relaſchent.

Queüe de rat ou *arrelle*, ſe dit auſſi des calus ou duretez qui viennent plus bas que le jarret à la jambe du train de derriere.

On dit auſſi, quand on deſigne un cheval, ſoit lors qu'on le ſaiſit, ou qu'on le vend, qu'il a *queüe*, crin & oreilles.

Il y a une herbe qu'on appelle *queüe de cheval* ou *chevaline*. Voyez *aſpreſle*.

QUEÜE, ſe prend auſſi pour quelque partie de l'animal couppée ſur le train de derriere. A la boucherie on appelle *queüe* de mouton, la partie du mouton qui forme le quartier de derriere, à la reſerve de l'eſclanche. Une *queüe* de morue, de ſaumon, c'eſt toute la partie de derriere de ces poiſſons. On dit auſſi, que les Syrenes, les Tritons, ont le corps de figure humaine, & finiſſent en une *queüe* de poiſſon.

En Medecine on appelle la *queüe* d'un muſcle, la partie qui aboutit en tendon, qui eſt un meſlange & confuſion de fibres, de nerfs & de ligaments.

QUEÜE, ſignifie auſſi dans les vegetaux, cette partie ou ce lien qui attache les feuilles, les fleurs & les fruits à leurs branches, ou à leurs tiges. Les fleurs ſe conſervent long-temps cueillies, quand on laiſſe tremper leur *queüe* dans l'eau. Le moyen de conſerver les fruits d'hiver, c'eſt de ſceller leur *queüe* avec de la cire. Les ceriſes à courte *queüe* ſont les meilleures. Les Medecins appellent la *queüe* des feuilles, *pedicule*.

QUEÜE, ſe dit auſſi des manches de pluſieurs inſtruments & utenciles. La *queüe* d'une viole, d'un violon, c'eſt la partie où ſont attachées les cordes. La *queüe* d'une poeſle, d'un gril, &c. ſont les manches par où on les tient, lors qu'ils ſont ſur le feu, ou qu'on les en approche. On dit auſſi des boutons à *queüe*, quand ils ſont attachés à quelque bout de paſſement, ou autre ornement.

QUEÜE, en termes de Charpenterie, eſt une piece de bois longue de cinq à ſix toiſes, qui ſert à faire tourner les moulins pour les expoſer au vent.

QUEÜE, en termes de Maçonnerie, ſont de groſſes pierres qui ſervent à faire des liaiſons en dedans des murs, qu'on appelle autrement *boutiſſes*.

QUEÜE, ſignifie encore cette partie ſuperfluë des habits longs qui traiſne à terre, qui eſt une marque de qualité, & qu'on eſtend beaucoup dans les grandes ceremonies. Cette femme eſt de qualité, on luy porte la *queüe*. Les Cardinaux ont des Officiers pour leur porter la *queüe*, qu'on appelle *Caudataires*. Ce ſont des Princeſſes qui portent la *queüe* de la Reine lors de ſon mariage. Aux pompes funebres, les Princes ont des *queües* de douze ou quinze aunes de long.

On dit entre Marchands, qu'une eſtoffe a cap & *queüe*, lors qu'elle n'eſt point entamée, & qu'elle a deux chefs par les deux bouts.

QUEÜE, ſe dit auſſi des caracteres qui finiſſent par une pointe tirée en bas. La *queüe* de cet y Grec n'eſt pas bien formée.

QUEÜE, ſignifie auſſi l'extremité de quelque choſe. La *queüe* de l'hiver, de l'eſté. Il vaut mieux aller paſſer ſur la chauſſée de cet eſtang, que par la *queüe* qui eſt trop mareſcageuſe.

QUEÜE, en termes de Chancelerie, ſe dit de la maniere de ſceller les Lettres. Une Lettre eſt ſcellée à ſimple *queüe*, quand le ſceau eſt attaché à un coin du parchemin de la lettre, qu'on a fendu exprés ; & à double

queüe,

queüe, quand le ſceau eſt pendant à une bande en double de parchemin paſſée au travers de la Lettre, comme on fait en toutes les expeditions importantes.

QUEÜE, ſignifie auſſi un vaiſſeau qui contient un peu plus d'un muid, ou 54. ſeptiers, à huit pintes le ſeptier meſure de Paris, & le muid eſt de 36. ſeptiers. Ce mot en ce ſens vient du Latin *cupa*. Cette meſure change ſelon les Provinces. On ſe ſert de cette meſure à Orleans & en Champagne.

En termes d'Aſtrologie, on appelle la teſte ou la *queüe* du Dragon, les nœuds ou interſections de l'Ecclyptique par les cercles ou orbites des autres Planetes qui ont quelque latitude avec celle du Soleil, & ce ſont les points où ſe font toutes les ecclypſes. On figure ainſi cette *queüe*, ☋. Les Aſtrologues la mettent dans tous leurs horoſcopes, quoy qu'elle n'ait en effet aucune vertu.

On appelle une Comete, *l'eſtoile à la grande queüe*, à cauſe de cette traiſnée de lumiere qui ſuit aprés elle, dont les Philoſophes n'ont pû encore expliquer la cauſe pour ſon immenſe eſtenduë, qu'on a veu aller juſqu'à 60. degrez. On a dit auſſi par raillerie à ceux qui doutoient de quel genre elle eſtoit, qu'il luy falloit regarder ſous la *queüe*. La Comete n'a de *queüe*, que quand elle eſt occidentale au Soleil.

QUEÜE, en termes de Guerre, ſe dit de la partie de la tranchée qui eſt la plus eſloignée à l'eſgard des ennemis : c'eſt le lieu où on commence d'ouvrir la terre pour faire des approches, & où on laiſſe une garde de Cavalerie pour courir à la deffenſe de ceux qui travaillent à la teſte de la tranchée, en cas de ſorties.

QUEÜE d'un bataillon, c'eſt le rang du ſerre-file. Quand on fait la contremarche par files, les hommes de la teſte du bataillon paſſent à la *queüe*. On appelle auſſi la *queüe* de l'armée, l'arriere-garde : & ainſi on dit qu'on l'a priſe en *queüe*, qu'on l'a chargée en *queüe*, qu'on a défait la *queüe* de l'armée.

QUEÜE, ſe dit auſſi des eſtendarts qui aboutiſſent en pointe. Autrefois les Eſcuyers portoient des pennons ou eſtendarts pointus, comme ſont maintenant les guidons ; & quand ils devenoient Bannerets, on couppoit la *queüe* de ce pennon pour faire un eſtendart quarré. Les pavillons des Chefs d'Eſcadre ſur mer ont auſſi une *queüe*, & ſont fendus des deux tiers de leur hauteur.

QUEÜE, ſe dit auſſi de la derniere partie des Corps, des Aſſemblées. On a veu les Proceſſions du Recteur autrefois ſi longues, que la croix eſtoit à St. Denis, que la *queüe* eſtoit encore aux Mathurins. Ce Capitaine eſtoit à la teſte d'un tel Regiment, il l'a quitté, & il eſt à la *queüe* d'un autre.

QUEÜE, ſignifie auſſi, Suite. Cette femme a toûjours cinq ou ſix enfants à ſa *queüe*. On n'aime point à recevoir chez ſoy les Grands Seigneurs, parce qu'ils ont une longue *queüe*, une grande ſuite de valets. Ce Conſeiller a toûjours des ſolliciteurs à ſa *queüe*, eſt toûjours environné de plaideurs. Ce criminel eſt ſauvé, on a envoyé des Exempts, des Archers à ſa *queüe*, c'eſt à dire, pour le ſuivre & le prendre. Ce General a toûjours eu une armée en *queüe* qui l'a ſuivi dans ſa retraite. On dit auſſi, qu'un bon Chaſſeur eſt toûjours à la *queüe* des chiens, pour dire, qu'il les ſuit de prés.

QUEÜE, ſe dit figurément en ce ſens des affaires. Faiſons ſi bien noſtre tranſaction, que nous ne laiſſions point de *queüe* à noſtre procés. Cet arreſt eſt ambigu, il laiſſe encore une *queüe* à l'affaire. C'eſt un mauvais payeur, il fait toûjours quelque *queüe*, il laiſſe quelque choſe en reſte à payer.

QUEÜE D'ARONDE, eſt un terme de Charpenterie, qui ſe dit du plus fort des aſſemblages, quand on fourre une piece de bois dans une autre pardeſſus, ou à coſté, enſorte qu'elle n'en puiſſe plus ſortir, parce que l'entrée eſt plus eſtroite que le fond, comme on voit en la figure d'une *queüe* d'hirondelle.

On appelle auſſi en termes de Fortification des ouvrages à corne *à queüe d'aronde*, quand ils ſont de cette figure, & plus eſtroits par la gorge que par la face ; & au contraire *à contrequeüe d'aronde*, quand les faces ſont plus petites que la gorge.

Sans *queüe*, ſignifie auſſi quelquefois, Abſolument, & ſans ſuite, c'eſt à dire ſans adjouſter de qualité ou autre deſignation particuliere. Quand on dit Monſieur, ſans *queüe*, on entend le maiſtre de la maiſon. On le dit auſſi du Frere Unique du Roy. Mr. le Prince, ſans *queüe*, c'eſt le premier Prince du ſang. Mr. l'Eveſque, c'eſt l'Evêque du lieu où on eſt demeurant.

QUEÜE A QUEÜE, eſt une phraſe adverbiale, ſignifiant ce qui vient à la file & à la ſuite l'un de l'autre. Ce Maquignon a amené douze chevaux attachez *queüe à queüe*. Il eſt venu demi-douzaine de perſonnes *queüe à queüe* me demander à diſner, c'eſt à dire, l'un aprés l'autre. Les enfants ont un jeu qu'ils appellent *à la queüe leu leu*, quand ils ſe tiennent l'un l'autre par la robbe en marchant. *Leu* eſt un vieux mot qui ſignifioit autrefois *loup*, comme s'ils imitoient les loups, qui marchent ainſi à la *queüe* l'un de l'autre.

QUEÜE, ſe dit proverbialement en ces phraſes. Il viendra un temps où les renards auront beſoin de leur *queüe*, pour dire, qu'il y a telles perſonnes qu'on meſpriſe, ou qu'on choque en un temps, dont on aura beſoin en un autre. On le dit auſſi des chiens & des vaches. On dit auſſi, qu'il faut que chacun garde ſa *queüe*, pour dire, qu'il faut que chacun conſerve ſon bien ; par alluſion à la fable d'un renard, qui ayant perdu ſa *queüe*, vouloit perſuader aux autres de ſe coupper la leur. On dit auſſi, Petit chien, belle *queüe*. Et on dit de ceux qui ſont confus de ce que quelque choſe ne leur a pas reüſſi, qu'ils s'en ſont retournez honteuſement la *queüe* entre les jambes ; car c'eſt un ſigne de peur, de honte ou de laſcheté. Ce proverbe eſt tiré des loups & des chiens, dont les Latins ont dit, *Degeneres canes caudam ſub ventre reflectunt*. On dit auſſi, qu'on eſcorche l'anguille par la *queüe*, quand on commence les affaires par où on les doit finir. On dit auſſi, que c'eſt brider ſon cheval par la *queüe*, dans le même ſens. On dit auſſi, qu'il ſe faut deffier de ces animaux qui ont deux trous ſous la *queüe*, pour dire, des femelles. On dit auſſi, que le mal porte le repentir en *queüe*, pour dire, que les crimes ont de faſcheuſes ſuites. On dit auſſi, Quand on parle du loup, on en voit la *queüe*, quand quelqu'un arrive dans une compagnie où on parloit de luy. Ce proverbe répond au Latin, *Lupus in fabula*, parce que la preſence de celuy qui arrive interrompt le diſcours qu'on tenoit de luy, & qu'on dit que celuy-là ſe taiſt qui a veu le loup. On dit auſſi, que le venin eſt à la *queüe*, en parlant des affaires qui ont belle apparence, & dont la ſuite eſt faſcheuſe. On dit d'un homme ſuperbe & glorieux, que c'eſt un paon qui ſe mire dans ſa *queüe*. Au contraire on dit d'un miſerable qui a peine à vivre, qu'il faut qu'il tire le Diable par la *queüe*. On dit auſſi de deux choſes qui n'ont point de rapport, Cette *queüe* n'eſt pas de ce veau-là. On dit des choſes qui ſont perduës & abyſmées, Vous n'en verrez plus ni *queüe* ni oreilles. On dit auſſi d'une choſe entierement défaite ou conſommée, Il n'en eſt pas reſté la *queüe* d'un. On dit auſſi de ceux qui vivent delicatement, & qui font ſemblant de ſe mortifier, qu'ils ſe fouëttent avec une *queüe* de renard. On dit auſſi d'une perſonne qui manque de quelque choſe, qu'il en eſt pourveu comme un ſinge de *queüe*. On dit auſſi, Il n'y en a point de plus empeſchez que ceux qui tiennent la *queüe* de la poeſle, pour dire, qu'il eſt plus difficile de gouverner, que de rai-

ſonner ſur le gouvernement. On dit auſſi, qu'on a pris un homme, une affaire par la teſte & par la *queüe*, pour dire, qu'on l'a tourné & examiné de tous les coſtez. On dit auſſi, Commencer le Roman par la *queüe*, quand on ne dit pas les choſes dans leur ſuite naturelle. Les Afriquains diſent, Il eſt vaillant comme les lions d'Agla, à qui les veaux mangent la *queüe*.

QUEUX. ſ. m. Vieux mot qui ſignifioit autrefois *Cuiſinier*. Il n'eſt plus en uſage que dans la Maiſon du Roy, où il y a ſur l'eſtat des Maiſtres *Queux*, dont la fonction particuliere eſt de faire les ragouſts, entrées & entremets; de même qu'il appartient aux Potagers de faire les potages, aux Haſteurs de fournir le roſt, aux Pâtiſſiers la pâtiſſerie, &c. Il y a un Corps de Maiſtriſe à Paris, dont les Lettres portent qualité de Maiſtres *Queux*, Cuiſiniers & Portechappes de la ville, fauxbourgs & banlieuë de Paris. Ce mot vient de *cocus*, *Cuiſinier*. D'autres le derivent de *Cuens*, qui ſignifioit autrefois *Comte*, parce que c'eſtoit un office à vie tres-conſiderable, qu'on tenoit à foy & hommage du Roy. On trouve dans les Regiſtres de la Chambre des Comptes, que les Officiers de la Cuiſine du Roy eſtoient les *Cueux*, *Aideurs*, *Haſteurs*, *Pages*, *Souffleurs*, *Enfans Sauſſiers du commun*, *Sauſſiers devers le Roy*, *Sommiers*, *Poulliers*, *Huiſſiers*, &c. Et en d'autres endroits il eſt fait mention d'un *Eſcuyer*, d'un *Maignan*, *Clerc Sauſſier*, *Clerc de Cuiſine*, &c.

QUEUX. ſ. f. Pierre à aiguiſer. Il faut paſſer ce couſteau, ce raſoir ſur la *queux*. Il y a des *queux* pour les couteaux, d'autres pour les faulx. Celles pour les raſoirs ſont plus douces, & on les paſſe deſſus avec de l'huile.

QUI.

QUI. Pronom perſonnel, relatif, & interrogant, ſignifiant, Lequel, laquelle, leſquels ou leſquelles. On ne ſçait à *qui* ſe fier. On ne ſçait *qui* meurt, ni *qui* vit. A *qui* penſez-vous parler? On voit aller *qui* deçà, *qui* delà. Ce Juge ne connoiſt *qui* que ce ſoit, perſonne ne le peut gagner. *Qui* eſt-ce? *Qui* demandez-vous? *Qui* plus eſt, &c. C'eſt une je ne ſçay *qui*: terme de mépris, lors qu'on ne veut pas prononcer une injure tout à fait.

QUI PRO QUO. ſ. m. Terme Latin qui ſignifie une meſpriſe d'un Apothicaire, qui donne à une perſonne une medecine preparée pour une autre, ou qui y met une autre drogue que celle qui eſt ordonnée: d'où eſt venu le proverbe: Dieu nous garde d'un *qui pro quo* d'Apothicaire, &c. d'un *&c.* de Notaire.

QUI PRO QUO, ſe dit auſſi par extenſion en toutes ſortes d'autres affaires. Toute cette intrigue eſt venuë d'un mal-entendu, d'un *qui pro quo*, d'une Lettre donnée pour une autre.

QUIA. Terme Latin, qui ne s'employe qu'en cette phraſe proverbiale: Il eſt à *quia*, pour dire, Il demeure court ſur la raiſon qu'on luy demande, ou pluſtoſt, Il ne ſcait plus que dire ni que faire.

QUICONQUE. Pronom relatif & general. Il eſt en uſage particulierement dans les Loix & Edits. *Quiconque* aura commis homicide, ſera puni de mort, pour dire, qui que ce ſoit.

QUIDAM. ſ. m. Certain homme qu'on deſigne par quelques marques, & dont on ne ſçait pas le nom. Il eſt venu un certain *quidam* me donner advis. On dit au Palais, On a decreté contre trois *quidams* habillez de rouge, ayant cheveux noirs, &c. qui ſeront indiquez par la partie. Ce mot eſt venu tout pur du Latin.

QUIDAM, QUIDAME. ſ. m. & f. ſe dit ſeulement dans les monitoires, à cauſe qu'il eſt deffendu d'y marquer les noms, quoy qu'on les ſache. Tous ceux qui ſçauront que certains *quidams* ou *quidames* ont fait telle choſe, ſont advertis d'en venir à revelation.

QUIET, ETE. adj. Paiſible, en repos, qui n'eſt point agité. On ne le dit gueres qu'en ces phraſes. Il a l'ame *quiete*, pour dire, qui n'eſt point troublée de paſſions. Ce malade a paſſé une nuit fort *quiete*. Ce mot vient du Latin *quietus*.

QUIETUDE. ſ. f. Tranquillité, repos d'eſprit. Un vray Philoſophe paſſe ſa vie dans une grande *quietude* d'eſprit.

QUIGNON. ſ. m. Gros morceau de pain. On donne de gros *quignons* de pain aux Bergers, aux Chartiers, quand ils vont aux champs. Menage derive ce mot du Latin *quinio*, comme qui diroit la cinquieſme partie d'un pain.

QUILLE. ſ. f. Morceau de bois qu'on eſleve à plomb, qui ſert à joüer. On en arrange neuf en quarré pour les abattre de loin avec une boule. C'eſt un bon joüeur de *quilles*, il en abat neuf tout d'un coup. Ce mot vient de l'Anglois *kiles*, ou de l'Alleman *kegelen*, ſignifiant la même choſe.

On dit auſſi, En *quille*, en parlant de ce qui eſt tout droit. On diſtingue les Officiers de la grande, ou de la petite Eſcurie, en ce que les derniers ont leurs paſſements couſus en *quilles*, & les autres en bracelet.

QUILLE, en termes de Marine, eſt la plus groſſe piece de bois du vaiſſeau, qui regne de poupe en proüe, qui ſert de fondement & de baſe à tout le baſtiment, parce que ſur elle ſont aſſemblez l'eſtrave, l'eſtambord, les varangues, & les fourcats, ſur leſquels tout le baſtiment eſt conſtruit. Il y a des vaiſſeaux qui ont juſqu'à 120. pieds de *quille*. Cette *quille* a 14. pouces d'eſpaiſſeur, & deux pieds de largeur. C'eſt la *quille* qui donne la longueur des autres pieces qui luy doivent eſtre proportionnées. Par exemple, la hauteur perpendiculaire de l'eſtambord doit eſtre la huitiéme ou dixiéme partie de la *quille*; celle de l'eſtrave le quart; la queſte de l'eſtrave la cinquiéme partie; celle de l'eſtambord la vingtiéme; & toute la longueur du navire par enhaut doit eſtre d'un quart plus grande que la *quille*. Les proportions de toutes les pieces & de toutes ſortes de vaiſſeaux ſe trouvent dans des Tables qui ſont à la fin du Livre de Claude Caron Arpenteur, qui a fort bien eſcrit des bois & de la charpenterie. On la compare à bon droit avec l'eſchine, l'areſte ou l'eſpine du dos des animaux. Menage derive ce mot du Grec *keilos*, ou de l'Eſpagnol *quilla*, ſignifiant la même choſe.

QUILLE, eſt auſſi une groſſe piece de bois formant le derriere d'un bateau foncet. C'eſt celle qui ſupporte le gouvernail. Elle reſpond à la piece que dans les baſtiments de mer on appelle *l'eſtambord*.

QUILLE de pont, ſe dit auſſi en quelques endroits, d'une longue piece de bois qui ſouſtient le pont.

On dit, Preſter de l'argent ſur la *quille* du vaiſſeau, pour dire, y affecter & hypotequer le corps du vaiſſeau.

QUILLE, ſe dit proverbialement en ces phraſes. On dit d'un homme qu'on voit ſur les pieds tout droit, & qui ne bouge, qu'il eſt là planté comme une *quille*. On dit qu'on a donné à quelqu'un ſon ſac & ſes *quilles*, ou qu'il a pris ſon ſac & ſes *quilles*, pour dire, qu'on l'a chaſſé, ou qu'il s'en eſt allé. On dit auſſi, qu'un homme eſt bien venu en quelque endroit comme un chien en un jeu de *quilles*, pour dire, que c'eſt un importun qui eſt venu pour troubler la feſte.

QUILLER. v. act. ne ſe dit qu'en cette phraſe injurieuſe: Allez vous faire *quiller*. Voiture a dit agreablement:

Qui que vous choiſiſſiez de ces deux amoureux,
Vous ne ſçauriez manquer que l'aſe ne vous *quille*.

QUILLIER. ſ. m. La pierre ou le quarré marqué où l'on

l'on arrange les neufs quilles. Il y a un beau *quillier* au bout de cette allée. On le dit auſſi des neuf quilles enſemble. Il a fait tout le *quillier* en un coup.

QUINAUD, DE. adj. ſe dit de celuy qui ſe confeſſe vaincu dans une diſpute, qui n'a plus le mot à dire. Il l'a y rendu bien *quinaud*, il n'a oſé me repliquer. Ce mot ſignifioit autrefois *gueux*. Borel le derive du Grec *kenos*, c'eſt à dire *vacuus*.

QUINAUT. ſ. m. Vieux ſinge ou marmot fort laid. Il n'eſt plus en uſage en ce ſens.

QUINCAILLE. ſ. f. Menuë marchandiſe de fer ou de cuivre, comme couteaux, haches, ciſeaux & outils de toutes ſortes d'Ouvriers, chauderons, chandeliers, &c. On fait payer aux Doüanes tout le cuivre ouvragé comme de la *quincaille*. Ce mot a eſté fait par onomatopée du ſon de la choſe qu'il ſignifie. Menage.

QUINCAILLERIE. ſ. f. Marchandiſe de quincaille. A St. Eſtienne en Foreſt on fait grand trafic de *quincaillerie*, de la *quincaillerie* de bale.

QUINCAILLIER, IERE. ſ. Marchand qui vend de la quincaille, ou qui la fabrique. Le peuple les appelle abuſivement *Clincailliers*. Le titre qu'ils prennent par eſcrit eſt de Marchands *Quincailliers*. Quelques-uns le derivent du Latin *quincalarium*.

QUINCONCHE. ſ. m. Figure d'un plant d'arbres poſez en pluſieurs rangs paralleles tant ſelon la longueur que la largeur, en telle ſorte toutefois que le premier du ſecond rang, commence au centre du quarré qui ſe forme par les deux premiers arbres du premier rang, & les deux premiers du troiſiéme, & qui marque une figure d'un cinq au jeu des cartes. La plus belle maniere de planter les arbres pour faire un boſquet eſt en *quinconche*.

QUINES. Terme du jeu de Triquetrac, ou de dez. Ce ſont deux *cinq* qui viennent à un même coup de dez.

QUINOLA. ſ. m. Terme du jeu de Reverſis & de la petite Prime. C'eſt ainſi que les Eſpagnols ont nommé le valet de cœur qui donne avantage à ces jeux-là.

QUINOLA, eſt auſſi un ſobriquet qu'on donne à un meneur de Dames, comme un valet de chambre, ou autre homme gagé pour cela; ce qu'on appelle chez les Grands, *Eſcuyers*.

QUINQUAGESIME. ſ. f. Feſte d'Egliſe qui vient 50. jours avant Paſques, & le jour que le peuple appelle le Dimanche Gras.

QUINQUENELLE. Vieux terme de Couſtumes, qui ſignifioit autrefois *Lettres de reſpit*, qui eſtoient accordées par le Prince, ou par le Juge pour 5. ans, à des debiteurs qui avoient mal fait leurs affaires.

QUINQUENOVE, eſt une eſpece de jeu de dez venu de Flandres. Ce mot eſt fait de cinq & de neuf.

QUINQUINNA. ſ. m. Eſcorce qui vient des Indes, qui ſert de remede ſpecifique pour la fievre. On a fait diverſes preparations du *quinquinna* que les Medecins tiennent ſecrettes. Le *quinquinna* a eſté apporté du Perou depuis environ trente ou quarente ans. Il ſe nommoit au commencement la *poudre du Cardinal de Lugo*, & les Anglois la nomment la *poudre des Jeſuites*. Il y a un Livre à Londres de Mr. Guide, des bons & des mauvais effets du *quinquinna*. Brunarius & Chiffler luy ont donné de grands eloges; & depuis peu un Anglois l'a tellement mis en vogue en gueriſſant Mr. le Dauphin, qu'il a valu juſqu'à cent eſcus la livre, au lieu de ſeize qu'il valoit auparavant. Le Sr. Minot Medecin a imprimé à Paris en 1684. un Traité de la nature du *quinquinna*.

QUINT, INTE. adj. & ſ. La cinquieſme partie d'un tout. On a fait payer le *quint* à un tel par forme de taxe. Il n'eſt permis à un Teſtateur de diſpoſer que du *quint* de ſes propres. Les quatre *quints* ſont deus aux heritiers, parents & lignagers. J'ay mon *quint* dans ce traité, j'y ſuis pour mon *quint*.

On a appellé Charles-*Quint* Empereur, qui eſt le cinquiéme du nom. Sixte-*Quint* Pape, par la même raiſon.

QUINT & REQUINT, en termes de Juriſprudence feodale, eſt un droit qu'on paye au Seigneur dominant à chaque vente qu'on fait d'un fief ſervant, comme on paye les laods & ventes pour les rotures. C'eſt la cinquiéme partie du prix, & le cinquiéme du cinquiéme. Cela fait 24. pour 100.

QUINTAINE. ſ. f. Pal, poſteau ou jacquemart qu'on fiche en terre, où l'on attache un bouclier, pour faire des exercices militaires à cheval, jetter des dards, rompre la lance. Cet exercice eſt hors d'uſage. Ce mot vient de *Quintus* ſon inventeur, à ce que dit le Pere Meneſtrier. Le Pere Monet l'appelle *Quintellus*. Il en eſt fait mention dans la Loy I. au Code *De Aleatoribus*, & dans le Paratitre de Cujas ſur la même Loy. Menage dit qu'il vient de l'Italien *quintana*; & Borel dit qu'il vient de *quintus*, parce qu'on l'a imité des jeux des Anciens qui ſe faiſoient de cinq ans en cinq ans. En quelques lieux cet exercice s'appelle *Courre le faquin*. *Quintaine* en pluſieurs lieux eſt un droit ſeigneurial, par lequel le Seigneur oblige des Meuſniers, des Bateliers, ou de jeunes gens à marier, à venir devant ſon Chateau tous les ans rompre quelques lances ou perches pour luy ſervir de divertiſſement.

QUINTAL. ſ. m. Poids de cent livres. Il y a bien des lieux où on vend le bois, le foin au *quintal*. Les Marchands en gros vendent & eſtiment leurs marchandiſes au *quintal*. Le *quintal* de ſucre, de poivre, vaut tant. Chaque livre de *quintal* ſur la mer n'eſt que de 15. onces. Le *quintal* eſt differend ſelon les lieux. Leur difference avec toutes leurs proportions eſt curieuſement expliquée par Caſimir Polonois en ſa Pyrotechnie.

QUINTE. ſ. f. En termes de Muſique, eſt un intervalle compris en cinq tons, qui eſt la troiſiéme des conſonances. La raiſon de la *quinte* avec les nombres & les lignes eſt de 3. à 2. La quarte & la *quinte* ſont une octave. La *quinte* parfaite ſurpaſſe la fauſſe *quinte* d'un demi-ton moyen. On l'appelle auſſi *ſemidiapenté*, qui lors qu'on diviſe l'octave, ſe trouve d'un coſté, & le triton de l'autre. La *quinte* & la tierce majeure ou mineure compoſent la ſeptiéme.

QUINTE, au jeu eſt une ſuite de cinq cartes de même couleur. On appelle au Piquet *quinte major*; *quinte de Roy*, *de Dame*, *de Valet*, celle qui commence par une de ces cartes; *quinte baſſe*, celle qui commence par un dix. *Quinte*, quatorze & le point, c'eſt beau jeu, c'eſt le gain d'une partie en cent.

QUINTE, en termes d'Eſcrime, ou en fait d'armes, eſt une cinquiéme garde qui ſe fait, quand l'épée fait la revolution du cercle. Et ainſi on dit, Agir de prime en *quinte*, quand on commence de prime, & qu'on acheve en *quinte*. Voyez *Garde*.

QUINTE, eſt auſſi une maladie qui excite à touſſer avec grande violence.

QUINTE, ſignifie encore, Caprice, humeur fantaſque, ombrage. Il prend ſouvent des *quintes* à cette perſonne, qui la rendent fort inegale. Rabelais a appellé *quinte*, l'ame raiſonnable, & lui a donné pour divertiſſement un balet qui repreſente le jeu des eſchecs.

QUINTE, eſt auſſi en certains lieux la banlieuë, l'étenduë de la Juriſdiction du Juge ordinaire, ou du Prevoſt, qui enferme la banlieuë de la ville: comme, la *quinte* du Mans, les *quintes* d'Angers. Du Cange dit que ce mot vient de *quintus milliare*.

QUINTE-ESSENCE, en termes de Chymie, eſt ce qu'il y a de plus exquis, de plus ſubtil & de plus pur dans les corps naturels, extrait par l'art de Chymie.

Les

Les Charlatans vendent des liqueurs qu'ils appellent des eſſences & *quinte-eſſences*, faiſant accroire qu'elles gueriſſent de tous maux.

QUINTE-ESSENCE, ſe dit figurément en choſes morales, de ce qu'on ſçait à fonds, qu'on a penetré, & dont on a tiré tout le fruit qu'il étoit poſſible. Ce Docteur a tiré la *quinte-eſſence* de la Philoſophie qu'il a miſe en cet abregé. Ce Financier a tiré la *quinte-eſſence* de cette ferme, il en a tiré tout le profit qui s'en pouvoit tirer. Ce Rapporteur ſçait la *quinte-eſſence* de cette affaire, il l'a bien étudiée. Cette taxe a tiré la *quinte-eſſence* des bourſes des Financiers.

QUINTESSENTIER. v. act. Tirer la quinte-eſſence de quelque choſe. Il ſe dit au propre des ſucs, mais plus ordinairement au figuré, des termes, des affaires, &c.

QUINTE-FEUILLE, eſt un herbe qui a cinq feuilles en rond, qui porte des fraiſes, qu'on nomme en Latin *quinquefolium*, en Grec *pentaphullon*. La *quinte-feuille* a des rameaux de la longueur d'un palme, qui portent ſa graine, qui ſont greſles comme des tuyaux de bled. Ses feuilles ſont ſemblables à celles de la menthe, dentelées alentour, & il y en a cinq attachées à une même queuë. Ses fleurs tirent ſur le jaune paillet. Sa racine eſt rougeaſtre & longue, & elle vient bien aux lieux aquariques. Il y en a qui ont des fleurs blanches. Matthiole en met juſqu'à quatre eſpeces. On en trouve pluſieurs peints ſur les Eſcus, mais on obſerve en blaſon qu'elles ſont percées par le milieu. Quelques-uns tiennent que ce ſont des feuilles de pervenche, qui ſont naturellement ouvertes & percées par le milieu, en Latin *pervinca*, ou *pempedula*. Borel derive ce mot de *pempedula*, vieux mot Gaulois ou Grec compoſé de *pemp*, ou *pente*, c'eſt à dire *cinq*, & de *deilein* ou *delion*, c'eſt à dire une *feuille*.

QUINTELAGE. Terme de Mer. Voyez l'*Eſt*, c'eſt la même choſe.

QUINTELAGE, eſt auſſi un mot Bas-Breton qui ſignifie l'ordinaire, ou le port des hardes des matelots.

QUINTEUX, EUSE. adj. Capricieux, fantaſque, qui eſt ſujet à des quintes. On le dit tant de l'homme, que des chevaux qui ſont ombrageux. Quelques-uns croyent que ce mot vient de *quinte-eſſence*, parce que ceux qui cherchent la quinte-eſſence des choſes, comme la quadrature du cercle, ou l'or potable, ſont ordinairement bourris.

On appelle auſſi en Fauconnerie un oiſeau *quinteux*, qui eſt eſcartable. Voyez *Eſcartable*.

QUINTIN. ſ. m. Toile fort fine & fort claire, dont on fait des collets & des manchettes, tant pour hommes, que pour femmes.

QUINZAINE. ſ. f. Nombre qui contient quinze choſes. Une *quinzaine* d'eſcus. Dizaine, *quinzaine*, vintaine.

QUINZAINE, ſignifie auſſi, Intervalle de quinze jours. Il a été aſſigné à la *quinzaine*, il eſt dit qu'il en viendra à la *quinzaine*, dans quinze jours. Les locataires d'une maiſon ont la *quinzaine* aprés le terme pour demeſnager. La Feſte de Paſques ſe celebre durant la *quinzaine*, depuis Paſques Fleuries juſqu'à Paſques Cloſes.

QUINZE. Nombre qui contient dix & cinq, une dizaine & la moitié d'une dizaine. *Quinze* cens ans, *quinze* mille hommes. Ils étoient *quinze* à table. D'aujourd'huy en *quinze* jours. Un tendron de *quinze* ans. Les *Quinze*-vints: ce ſont des aveugles qu'on reçoit en un Hoſpital fondé à Paris. Regnier a dit en parlant d'une nuit obſcure,

Argus pouvoit paſſer pour un des *Quinze*-vints.

QUINZE, en termes de jeu de paume, eſt le premier coup qu'on gagne à chaque jeu de chaque partie. Chaque faute vaut *quinze*; & quand les joüeurs gagnent l'un aprés l'autre à ce premier coup, on appelle le ſecond *quinzain*. *Demi-quinze* eſt un avantage de *quinze* qu'on prend alternativement en deux jeux; au premier *quinze*, & au ſecond rien.

QUINZE, ſe dit proverbialement en ces phraſes. On dit d'un homme lent à faire quelque beſogne, qu'il feroit bien en *quinze* jours quatorze lieuës. On dit de celuy qui eſt trompé par la confiance qu'il a en un autre, qu'on luy fait paſſer *quinze* pour douze. On dit de celuy qui a grand avantage ſur un autre en quelque choſe, qu'il luy donneroit *quinze*, ou *quinze* & biſque. On dit auſſi en toutes ſortes de jeux & d'affaires, qu'un homme a *quinze* ſur la partie, quand il a un notable avantage. On dit auſſi, Celuy-là vaut *quinze*, c'eſt à dire, Cela eſt remarquable, je m'en ſouviendray.

QUINZIESME. Nombre d'ordre. Qui a la place où quinze points placés de ſuite aboutiroient. C'eſt le *quinzieſme* du mois, de la Lune. Il eſt dans ſa *quinzieſme* année. C'eſt aujourd'huy le *quinzieſme* de ſa maladie.

QUITTANCE. ſ. f. Acte par lequel on deſcharge quelqu'un d'un payement, d'une dette, on le deſcharge de ce qu'il devoit faire, ou acquitter. Tout obligé ou condamné doit payer en deniers ou *quittances* valables. On luy a donné *quittance* & deſcharge des papiers qu'il avoit en garde, de l'aveu qu'il devoit fournir, des corvées qu'il devoit faire.

QUITTANCE DE FINANCE, eſt la *quittance* qu'on donne pour les deniers qui entrent aux coffres du Roy, ſoit pour le prix des charges, ſoit des domeines alienez. On ne rembourſe les Officiers & les Engagiſtes que ſur le pied de leurs *quittances de finance*: c'eſt ſur ces *quittances* qu'on liquide leur finance. Les porteurs de *quittances* de l'Eſpargne ou du Treſor Royal, ſont des Commis qui contreſignent en vertu de taxes ou de recouvrements dont ils ont les *quittances* en blanc.

QUITTANCES COMPTABLES, ce ſont des *quittances* en parchemin & pardevant Notaires, qu'on fournit aux Receveurs & Payeurs des droits du Roy, pour les rapporter en rendant leurs comptes à la Chambre. On a mis au rebut la *quittance* de ce rentier.

On dit proverbialement, que les lunettes, que les cheveux gris ſont des *quittances* d'amour, pour dire, qu'on ne doit plus ſonger à la galanterie en cet eſtat.

QUITTANCER. v. act. Donner quittance au dos ou en marge d'un contract ou d'une obligation. Les contracts de mariage ſont reputez *quittances* au bout de dix ans, qui eſt le temps où on preſume la dot payée, quand on n'en a point fait de demande.

QUITTANCÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

QUITTE. adj. m. & f. Celuy qui ne doit rien. On n'eſt jamais *quitte* de ce qu'on doit à Dieu. Bienheureux celuy qui eſt *quitte*, à qui on ne peut rien demander. On eſt *quitte* en payant ce qu'on doit. Ce mot vient du Latin *quietus*.

On dit au Palais, qu'un heritage eſt vendu franc & *quitte*, qu'on a marié un fils franc & *quitte*, quand on a declaré qu'il n'étoit chargé d'aucuns hypotheques, d'aucunes *dettes*. C'eſt un ſtellionat, d'engager ſon bien franc & *quitte*, lors qu'il eſt déjà chargé de quelque hypotheque.

QUITTE, ſignifie auſſi, Exempt, hors de peril, delivré de quelque incommodité, de quelque peine. Cet Officier eſt *quitte* du ſervice pour tant de temps: il en a eu diſpenſe, exemption. Quand on a eu la petite verole une bonne fois, on en eſt *quitte* pour le reſte de ſa vie. Il n'a eu que trois accés de fievre, il en a été *quitte* à bon marché. On luy a ordonné par penitence un jeuſne de trois jours, il l'a accomplie, il en eſt *quitte*.

QUITTE, ſe dit auſſi en parlant des deſcharges, des facilités qu'on a pour ſe liberer de pluſieurs ſortes d'obligations qui regardent le devoir. Un valet qui manque d'aller

ler où ſon Maiſtre l'envoye, en eſt *quitte* pour une bourde, en eſt *quitte* pour ſortir de chez luy. Un eſcolier qui fripe ſes claſſes eſt bien-aiſe d'en être *quitte* pour une ferule.

On dit auſſi au Palais, qu'on a envoyé *quitte* & abſous d'une demande tant civile que criminelle, quand on a debouté le demandeur de ſa demande, de ſon accuſation. Les Papes ont pretendu autrefois rendre les ſujets *quittes* & abſous du ſerment de fidelité qu'ils doivent à leur Prince.

QUITTE, ſe dit proverbialement en ces phraſes. On dit en menaçant quelqu'un, Il en mourra *quitte*, pour dire, qu'on ſe vangera toſt ou tard de l'offence qu'il a faite. On dit auſſi, quand on a compté avec quelqu'un, & quand on l'a payé, Nous voilà *quitte à quitte* & bons amis. On dit, Jouër à *quitte*, ou à double, tant au propre, quand on double ce qu'on joue; qu'au figuré, pour dire, qu'il faut riſquer, mettre le tout pour venir à bout de quelque affaire. On dit auſſi, Voilà pour les *quittes*, quand on fait quelque choſe en deriſion des *quittes* qu'on veut faire croire être en petit nombre.

QUITTEMENT. adv. D'une maniere quitte & franche. Il ne ſe dit gueres qu'au Palais. Il poſſede cette terre franchement & *quittement*, elle n'a aucune charge ni hypotheque.

QUITTER. v. act. Donner quittance, ou ne demander plus rien d'une dette. Cet acte porte qu'on a *quitté* un tel de ce qu'il devoit, qu'on en a receu le payement. Ce teſtateur a *quitté* en mourant tels & tels de ſes debiteurs, il leur a donné deſcharge de ce qu'ils luy devoient. Ce mot vient de *quietare*, comme qui diroit *reddere quietum*. Mais Borel le derive du Breton *guit* qui a été fait du vieux mot Gaulois *guet*, emprunté de l'Hebreu *guet*, qui ſignifie *divorce*.

QUITTER, ſe dit auſſi en parlant des obligations, des menus devoirs. Je vous *quitte* de tous vos compliments, de vos viſites. Je vous *quitte* la place, le haut du pavé. Vous avez raiſon, je vous *quitte*. Je ne ſçaurois deviner vôtre enigme, je vous le *quitte*.

QUITTER, eſt auſſi un terme de Palais qui ſignifie, Tranſporter, aliener. Tous les contracts de vente portent, Il luy a cedé, *quitté* & tranſporté, vendu & aliené. Tout donateur *quitte* la proprieté de la choſe donnée, & en rend maiſtre le donataire.

QUITTER, ſignifie auſſi, Relaſcher, changer de deſſein. Il a fallu enfin qu'il ait *quitté* priſe, qu'il ait *quitté* cette pourſuite, cette entrepriſe. La chaleur luy a fait *quitter* l'habit de drap. La pareſſe l'a pris, il avoit commencé un grand ouvrage, il a *quitté* tout là. Il a *quitté* la penſée d'aller aux Indes. Il faut *quitter* quelque choſe de ſon droit, ſe relaſcher, quand on veut s'accommoder & ſortir d'affaire.

QUITTER, ſignifie encore, Sortir hors de quelque lieu, abandonner quelque choſe. Un criminel eſt obligé de *quitter* le pays. Un valet ne doit point *quitter* ſon maître ſans congé. Suivant les Ordonnances on oblige les Heretiques qui ont *quitté* le chemin de la verité, de rentrer dans le bon parti. Corneille a ainſi commencé le Menteur:

A la fin j'ay *quitté* la robbe pour l'épée.

QUITTER, ſe dit auſſi en parlant des ſeparations des choſes qui étoient jointes par quelque lien. Il faut renfermer les femmes qui *quittent* leur mari par libertinage, punir les apoſtats qui *quittent* leur Couvent, leur habit. Ces deux amans ont promis qu'ils ne ſe *quitteront* jamais. Il eſt devenu ſage, il a *quitté* le vin, la debauche, le jeu.

QUITTER, ſe dit auſſi des choſes corporelles animées & inanimées. Quand l'ame aura *quitté* ſa depouille mortelle, pour dire, Aprés la mort. Ce fruit *quitte* le noyau. Cet arbre *quitte* ſon eſcorce. Cette poutre *quitte* la muraille, & menace de ruine.

QUITTER, ſignifie auſſi, Abdiquer, renoncer à quelque grande dignité. Diocletien & Charles-Quint ont *quitté* l'Empire; la Reine Chriſtine ſon Royaume de Suede. Un tel Cardinal a *quitté* le chapeau.

QUITTER, ſe dit proverbialement en ces phraſes. On dit qu'on ne *quitteroit* pas ſa part aux chiens de quelque choſe, quand on y conſerve des pretentions, quelque peu apparentes qu'elles ſoient. On dit, Qui *quitte* la partie la perd. On dit auſſi à celuy qui y avoit un fort grand deſavantage, qu'il ne *quitte* rien du ſien. On dit auſſi d'un homme qui eſt attaché opiniaſtrément à quelque choſe, qu'il n'en *quittera* rien que par le bon bout.

QUITTÉ, ÉE. part. & adj.

QUITUS. ſ. m. Terme de Finances. C'eſt l'état final d'un compte, par lequel le Comptable ſe trouve quitte & eſt déchargé. Quand on vend à credit une charge comptable, on oblige l'acheteur à fournir à la fin de l'année le *quitus* de ſes comptes.

QUO.

QUOLIBET. ſ. m. Façon de parler commune & triviale, dont les gens du peuple & les mauvais plaiſans affectent de ſe ſervir pour railler les autres, ou pour paroiſtre agreables. Ce bourgeois ne voit paſſer perſonne, qu'il ne donne à chacun ſon *quolibet*, ſon lardon. Les *quolibets* ſont preſque tous fondez ſur des alluſions, mauvaiſes pointes & turlupinades. Il eſt encore reſté à la Cour quelques diſeurs de *quolibets*, de vieux plaiſans qui ne ſont plus à la mode. Il y a dans l'Academie beaucoup de faiſeurs de *quolibets*.

QUOTIDIEN, ENNE. adj. Qui ſe fait tous les jours. L'exercice *quotidien* du Chrêtien. On demande à Dieu tous les jours, qu'il nous donne noſtre pain *quotidien*. Regnier en parlant de Ciceron à l'égard d'un Pedant, dit que c'eſt le pain *quotidien* de la Pedanterie.

QUOTIDIEN, en termes de Medecine, ſe dit d'une fievre dont l'accés prend tous les jours. Voyez *Fievre*.

On dit proverbialement d'une choſe qui nous eſt familiere, que nous faiſons, que nous voyons tous les jours, que c'eſt nôtre pain *quotidien*.

QUOTIENT. ſ. m. Terme d'Arithmetique. Nombre qui ſe trouve aprés la diviſion d'un plus grand par un plus petit, qui monſtre combien de fois le plus petit eſt dans le plus grand. On place le *quotient* au bout de la ligne où eſt le nombre diviſé, avec une barre entre-deux. Le *quotient* de douze diviſé par trois eſt quatre. Cela vient du mot Latin *quoties*, c'eſt à dire, *combien de fois* tel nombre inferieur eſt-il en un autre ſuperieur? Exemple, Combien de fois trois ſe trouve-t-il en douze? Quatre fois; car quatre fois trois ſont douze.

QUOTTE. ſ. f. Voyez *Cotte*, *Cottiſer*, *Cottiſation* au C.

QUOY. Pronom demonſtratif qui ſignifie quelque choſe. Apportez moy les outils ſans *quoy* je ne puis travailler. *Quoy* qu'on en puiſſe dire, ou railler, il veut faire ce mariage; *quoy* qu'il en ſoit, *quoy* qu'il en arrive, *quoy* que c'en ſoit. A *quoy* penſiez-vous d'aimer? A *quoy* eſtes-vous bon en ce monde? A *quoy* qu'on puiſſe objecter, on trouve des ſolutions. Voyez à *quoy* les hommes ſont ſujets. En *quoy* a-t-il failli?

QUOY, eſt auſſi un adverbe d'admiration & d'interrogation. *Quoy!* vous ſerez aſſez hardi pour me ſoûtenir, &c. He *quoy!* faut-il vous en mettre en colere, ſi cela n'eſt pas vray. *Quoy* donc? A *quoy* bon amaſſer tant de richeſſes qu'il faut quitter? C'eſt un eſtourdi qui ne con-

noiſt ni *quoy* ni qu'eſt-ce. On ne ſçait ni *quoy* ni comment cela s'eſt pû faire. *Quoy* faire là ?

Il eſt auſſi ſubſtantif. Le *quoy*, le comment, ſont les premieres choſes à examiner en une affaire.

On dit, Je ne ſçay *quoy*, d'un certain agreement qu'on ne ſçauroit bien exprimer, dont le Pere Bouhours a fait un beau Traité dans ſes Oeuvres.

R.

R. ſ. f. Lettre, conſonne liquide, la dix-ſeptiéme de l'Alphabeth. On prononce *Erre*.

R, eſtoit auſſi autrefois une lettre numerale qui ſignifioit 80. ſuivant ce vers :

Octoginta dabit tibi R, *ſi quis numerabit.*

Quand on met un titre deſſus, elle ſignifie 80. mille.

R A B.

RABAIS. ſ. m. Diminution de valeur. On a publié le *rabais* des monnoyes, le *rabais* du prix des grains & des denrées. On dit auſſi le *rabais* des tailles, pour dire, la diminution.

RABAIS, ſe dit auſſi de ce qui manque à quelque ſomme ſur laquelle on avoit compté & fait fonds. Il pretend que cette ſucceſſion vaille tant, mais quand on en aura defalqué les dettes, il y aura bien du *rabais*.

RABAIS, eſt auſſi un terme oppoſé à *encherc*, lors qu'on publie en Juſtice quelques ouvrages à entreprendre, quelques reparations à faire, & qu'on les adjuge à celui qui les fait au moindre prix, au *rabais*. Les reparations qui ſe font aux Egliſes, aux biens ſaiſis, ou de mineurs, ſe doivent donner au *rabais*.

On dit proverbialement, qu'il y a bien du charbon de *rabais*, quand on trouve qu'on s'eſt mécompté dans les eſperances, dans les pretentions qu'on avoit ſur quelque choſe.

RABAISSEMENT. ſ. m. Diminution du prix. Le *rabaiſſement* du bled arrive ordinairement aprés l'Aouſt.

RABAISSER. v. act. & n. Oſter, diminuer en quantité, ou en valeur. On eſpere que dans la paix on *rabaiſſera* les impoſts. La riviere *rabaiſſe* à veuë d'œuil. Les vivres *rabaiſſent* de prix dans les bonnes années.

RABAISSER, ſe dit figurément en Morale. Cet homme a *rabaiſſé* ſon vol, il ne le porte plus ſi haut ni pour la deſpenſe, ni pour la fierté. On luy a bien *rabaiſſé* ſon caquet, pour dire, On luy a fait quitter ſon orgueil, ſa vanité. L'humilité éleve les Chrétiens devant Dieu, tandis qu'elle les *rabaiſſe* devant les hommes.

RABANS. Terme de Marine. Ce ſont de petites cordes qui ſervent à attacher les voiles les unes aux autres, à les ferler, & à faire pluſieurs manœuvres. On les appelle autrement *commandes*. Elles ſont faites de vieux cables & filets, & les garçons en portent toûjours à la ceinture pour ſervir au beſoin.

RABAT. ſ. m. Piece de toile que les hommes mettent autour du collet de leur pourpoint, tant pour l'ornement que pour la propreté. Un *rabat* à dentelles, un *rabat* de point, un *rabat* tout uni, un *rabat* empeſé. On attache un *rabat* avec des glands. Les Jeſuites ne portent point du tout de *rabat*.

RABAT. Terme de Teinture, eſt une legere façon de teinture qu'on donne aux eſtoffes de peu de valeur. Ainſi on dit, Donner un *rabat* de ſuye de cheminée à des couleurs brunes, comme aux couleurs d'olive paſſées en verd on leur donne un *rabat* de ſuye.

RABAT, au jeu de quilles, ſignifie le coup qu'on joüe en revenant, aprés qu'on a pouſſé ſa boule au delà du quillier. Il a abbatu tant de quilles de venuë, & tant de *rabat*.

RABAT, ſe dit auſſi du toit d'un jeu de paume qui rejette & repercute la balle.

RABAT, eſt auſſi un vieux mot François, qui ſignifioit un Lutin, un Eſprit qui revient la nuit, & qui fait du bruit dans la maiſon.

RABAT, eſt auſſi une ſorte de chaſſe. Voyez *Chaſſe*.

RABAT-JOYE. ſ. m. Qui vient troubler la rejoüiſſance de ceux qui ſont en train de ſe divertir. Ce Critique, ce jaloux eſt un *rabat-joye*, ennemi du plaiſir des autres. Cet accident fâcheux a été un grand *rabat-joye* dans la famille de ces Meſſieurs.

*RABATTRE. v. act. & redupl. Abattre pluſieurs fois. Voilà deux fois que cet homme fait baſtir & *rabattre* ce pavillon, parce qu'il a changé le deſſein de ſon baſtiment.

RABATTRE, ſignifie auſſi, Oſter, retrancher, deduire. Sur la demande que vous me faites il faut *rabattre* ou compenſer ce que vous avez receu. On a *rabattu* à cette ſervante ſur ſes gages le prix de ce qu'elle a laiſſé voler. C'eſt un prix fait, on n'en peut pas *rabattre* un denier. On ne luy a rien *rabattu* pour les frais. J'ay été obligé de *rabattre* un tiers du prix de ma ferme à mes Fermiers.

RABATTRE, ſignifie encore, Parer, empêcher l'effet de quelque choſe. Un manteau de cheminée *rabat* la fumée, empêche qu'elle n'entre dans la chambre. Une double porte, un double chaſſis *rabattent* l'effort du vent. On dit en ce ſens, *rabattre* les coups, quand on pare des coups d'eſtocade. On le dit auſſi de celuy qui ſepare deux perſonnes qui ſe battent, en ſe mettant entre-deux. On le dit auſſi au figuré de celuy qui appaiſe des gens animez, qui adoucit leurs eſprits.

RABATTRE, ſe dit figurément en Morale. Dieu confond & *rabat* l'orgueil des ſuperbes. Un Juge ne doit rien *rabattre* de ſa ſeverité ni pour prieres, ni pour menaces.

RABATTRE, ſignifie auſſi, Prendre ſon chemin en revenant, pour s'arreſter en un certain endroit. Si vous allez au Palais, venez *rabattre* chez moy, & vous repoſer. On dit auſſi à la chaſſe, que des oiſeaux ſe *rabattent* ſur le gibier ; & figurément, qu'un homme ſe *rabat* ſur quelque choſe, quand il ſe reduit à quelque moindre employ, ou qu'il s'applique à quelque moindre travail que celuy d'auparavant.

RABATTRE, en termes de Palais, ſe dit des defauts & congez qu'on fait revoquer par le Juge en ſe preſentant devant luy, & offrant de plaider pendant la même Audience. Un Advocat qui vient remonſtrer qu'il étoit à plaider ailleurs, fait *rabattre* le defaut qu'on avoit obtenu contre luy.

RABATTRE, en termes de Manege, ſe dit d'un cheval qui manie à courbettes ; & on dit qu'il les *rabat* bien, lors qu'il porte à terre ſes deux jambes de derriere à la fois. On dit auſſi, que le cavalier dompte & *rabat* l'impetuoſité d'un cheval fougueux.

On dit proverbialement, J'en *rabats* quinze, pour dire, J'ay perdu beaucoup de l'eſtime que j'avois pour luy. On dit auſſi, J'en *rabats* la moitié. Je luy ay bien *rabattu* ſon caquet, pour dire, Je l'ay humilié, je l'ay obligé à ſe taire. On dit auſſi à ceux qui ont un habit neuf, qu'il leur faut *rabattre* les coutures, quand on les frappe legerement ; par alluſion à ce qu'on dit des Tailleurs, qu'ils *rabattent* les couſtures, quand ils les couſent une ſeconde fois.

RABATTU, UË. part. paſſ. & adj. Il y a un jeu aux Dames qu'on appelle Dames *rabattuës*.

On dit proverbialement, Tout compté, tout *rabattu*, c'eſt à dire, Tout ayant été bien calculé & compenſé.

RABBIN. ſ. m. Docteur de la Loy Judaïque. Les *Rabbins* ont écrit pluſieurs traditions ſuperſtitieuſes qu'ils obſervent auſſi ſcrupuleuſement que la Loy de Moyſe.

Les Commentateurs de la Bible ne laiſſent pas de profiter beaucoup de la lecture des *Rabbins*. Ce mot ne ſignifie autre choſe que *Maiſtre*; & les Juifs diſoient à Nôtre Seigneur au temps de la Paſſion & en derision, Ave *Rabbi*.

RABBINISTE. ſ. m. Qui ſuit la doctrine des Rabbins, ou qui étudie leurs Livres.

RABDOIDE. adj. Terme d'Anatomie. C'eſt un nom qu'on donne à la ſeconde vraye ſuture du crane, qu'on appelle autrement *ſagittale*.

RABDOLOGIE. ſ. f. Partie de l'Arithmetique qui enſeigne à en faire facilement les deux plus difficiles regles, qui ſont la multiplication & la diviſion, par les deux plus ſimples, qui ſont l'addition & la ſouſtraction, & cela par le moyen de petites languettes ſituées, timbrées des nombres ſimples, qu'on change ſuivant l'occaſion. Cette invention eſt de Neper Baron de Merchiſton Eſcoſſois, qui a auſſi trouvé la belle invention des Logarithmes.

RABESTIR. v. act. Rendre beſte & ſtupide. Le vin, la débauche, les afflictions *rabeſtiſſent* les hommes. Cet homme eſt tout *rabeſti* depuis quelque temps.

RABLE. ſ. m. Partie de l'animal qui eſt vers les reins entre le train de devant & celuy de derriere. Il ne ſe dit gueres que des liévres, lapins & autre gibier ſemblable, dont on ſert le *rable*, comme la plus delicate partie.

On le dit par extenſion des hommes forts & robuſtes qui ſont forts de reins, capables de porter de grands fardeaux; & quelquefois on le dit des gens vigoureux en amour. Les Medecins appellent le *rable*, la troiſiéme diviſion de l'eſpine, qui eſt compoſée de cinq vertebres qui ſont entre celles du dos & celles de l'os ſacré.

RABLE, eſt auſſi un outil qui ſert aux Plombiers & Facteurs d'orgue à jetter le plomb & eſtaim pour l'étendre en lames deliées. C'eſt une piece de bois, qui a des deux coſtez deux rebords joints en équiere, & qui coule le long d'une table inclinée. On y verſe le plomb fondu, & ſelon qu'on la pouſſe plus ou moins viſte, les lames ſont plus minces ou plus eſpaiſſes. Quelques-uns l'appellent *rabot*.

RABLE, ſe dit auſſi des pieces de bois qui traverſent le fond des bateaux, qui ſont rangées comme des ſolives, ſur leſquelles on attache les ſemelles, planches ou bordages du fond. Dans les baſtimens de mer on les appelle *varangues*.

RABLURE. ſ. f. Terme de Marine. L'entaille que fait le Charpentier ſur la quille pour emboiter les gabords.

RABOT. ſ. m. Outil de Menuiſier qui ſert à courroyer le bois, & à le rendre uni. Il eſt fait d'une piece de bois fort polie pardeſſous qui luy ſert de fuſt, au milieu de laquelle il y a une lumiere par où paſſe un fer ou ciſeau incliné & fort trenchant, qui enleve les inégalitez du bois ſur lequel on le fait couler. Il a pluſieurs noms ſuivant ſa grandeur, *la varlope*, *le Guillaume*, *le riflart*, *le bouvet*, &c. qui different ſeulement par leur longueur, ou par la taille de leurs fers. Il y a auſſi des *rabots* de fer pour les ouvriers qui travaillent ſur le metail. *Rabot*, ſelon Menage, vient de *rabatum*, qu'on a dit pour *radatum*, qui vient de *rado*.

RABOT, eſt auſſi un outil fait d'une longue perche, avec une petite planche ronde ou quarrée attachée au bout, qui ſert aux Boüeurs pour faire avaler les boües, aux manœuvres pour éteindre de la chaux, & faire du mortier, aux Vinaigriers pour remuer leurs lies, aux Pelcheurs pour troubler l'eau, & à d'autres uſages ſemblables. Les Fondeurs en ont auſſi de fer qui leur ſervent d'eſcumoire, quand leur metail eſt fondu.

On appelle auſſi *rabot*, un outil qui ſert aux Plombiers, aux Facteurs d'orgues, pour jetter du plomb en lames deliées. Il eſt fait de trois pieces de bois qu'on applique avec juſteſſe ſur une table inclinée, ſur laquelle elles ſont une eſpece de rebord par enbas & aux deux coſtez, qui forment une capacité dans laquelle on verſe du plomb fondu; & on fait couler le *rabot* ſur cette table, plus ou moins viſte, ſelon l'épaiſſeur qu'on veut donner à la lame.

RABOT, eſt auſſi une eſpece de pavé fait de pierre dure, & ordinairement de biais, dont on pave les Egliſes, les jeux de paume, & autres lieux publics, dont parle Savot en ſon Architecture.

On dit figurément, Donner un coup de *rabot* à un ouvrage, pour dire, le polir, en oſter les imperfections, les inégalitez. On a dit d'un Auteur dont les vers étoient fort durs & fort rudes:

N'exigez pas de luy qu'il poliſſe ſes rimes,
Il ébrecheroit trop de *rabots* & de limes.

RABOTER. v. act. Polir, unir avec le rabot. On *rabote* non ſeulement le bois, mais même quelques metaux, comme le plomb, l'eſtaim, le cuivre.

RABOTEUX, EUSE. adj. Qui n'eſt pas poli, ni uni. Le bois qui a beaucoup de nœuds eſt *raboteux*, difficile à raboter, à unir. On le dit auſſi des chemins, des pays qui ſont des hauts & bas, qui ont de grandes inégalitez. Le Maine eſt un pays *raboteux*. Les chemins des montagnes ſont ordinairement *raboteux*.

RABOTIER. ſ. m. Terme de Monnoye. C'eſt une table cannelée de rayons, ou ſillons, dans leſquels les Monnoyeurs arrangent les carreaux l'un contre l'autre, qu'ils pincent par le milieu de leur plat avec de grandes tenailles fort legeres qu'ils nomment *eſtangues*, puis les couchent ſur l'enclume, & en les tournant frappent avec le rechauſſoir ſur leurs pointes & carnes, qu'ils arrondiſſent en cinq ou ſix tours.

RABOUGRIR. v. act. & n. Terme de Foreſtiers, qui ſe dit des bois qui ne ſont pas de belle venuë, qui ſont eſteſſez, ébranchez, & qui ne profitent pas bien, qui ont le tronc court, noüeux ou raboteux. L'Ordonnance deffend de deshonorer les arbres, de les eteſſer; car cela les *rabougrit*, eſt cauſe qu'ils ſe *rabougriſſent*. Les bois ſe *rabougriſſent*, quand ils ne ſont pas couppez en bonne ſaiſon, le Soleil les bruſle.

RABOUGRI, IE. part. paſſ. & adj.

RABOUGRI, ſe dit figurément d'un homme de petite taille, contrefait & mal baſti.

RABOUILLIERE. ſ. f. Quelques-uns diſent *rabouillers* au maſculin. Terme de Chaſſe. C'eſt le trou où la lapine fait ſes petits, dans le lieu le plus caché qu'elle peut trouver, pour empêcher que les gros lapins ne les mangent. L'Ordonnance deffend de ruiner les *rabouillieres* des garennes. En quelques lieux on les appelle *halots*.

RABROUER. v. act. Traiter les perſonnes incivilement & rudement, quand elles demandent ou propoſent quelque choſe. Un bon Juge ne doit jamais *rabroüer* les parties qui le ſollicitent. On peut éconduire un pauvre, mais il ne faut pas le *rabroüer*. Les Pedants, les gens ruſtiques ſont ſujets à *rabroüer* le monde. Quelques-uns derivent ce mot du Latin *reprobare*.

RABROUÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

RABROUEUR, EUSE. adj. Qui rabroüe, qui répond aux gens avec rudeſſe & incivilité.

R A C.

RACAGES. ſ. f. plur. Terme de Marine. Ce ſont des boules de bois enfilées qu'on met ſur les maſts pour faciliter le mouvement des vergues, & les faire amener plus promptement. On les appelle auſſi *racques* & *racquements*. On appelle ce chapelet la *troſſe*.

RACAILLE. ſ. f. Terme de mépris, qui ſe dit de ce qui eſt de moindre valeur en chaque choſe. Les ſedi-

tions ne ſe font que par la *racaille*, par les gens de la lie du peuple. Un méchant payeur ne paye qu'en ſous, en doubles, en monnoye de billon, & en ſemblable *racaille*. On a trié les plus beaux tableaux, les pieces les plus curieuſes de ce cabinet, il n'y a plus que de la *racaille*. Ce mot vient de *race*, comme *canaille* de *canis*. Menage. D'autres le derivent de *ratail*, qui en langage Celtique ou Bas-Breton ſignifie la même choſe.

RACCORDER. v. act. & redupl. Accorder de nouveau. Les amans ſe brouillent ſouvent enſemble, & ils ſe *raccordent* tout ſeuls.

RACCORDER, ſe dit auſſi des inſtrumens de Muſique. Le luth a cela d'incommode, qu'il le faut *raccorder* à tout moment, il ne tient point d'accord. L'orgue a cela de bon, qu'il ne la faut *raccorder* de long-temps.

RACCORDÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

RACCOUPLER. v. act. & redupl. Remettre enſemble les choſes qui avoient été accouplées. Il faut *raccoupler* les levriers pour les remener en leſſe. Il faut *raccoupler* les bœufs à la charuë pour les remettre au travail.

RACCOUPLÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

RACCOURCI. ſ. m. Abregé de ce qui eſt ailleurs en plus grand volume. Ce Livre eſt un *raccourci* de toute la doctrine de St. Thomas. Cette beauté eſt un *raccourci* de toutes les merveilles de la nature.

RACCOURCIR. v. act. ſignifie la même choſe qu'*accourcir*. Rendre plus court. Il faut *raccourcir* ce juſtaucorps, on ne les porte plus ſi longs. Il faut *raccourcir* les reſnes de ces chevaux.

RACCOURCIR, eſt auſſi un terme de Peinture, & ſe dit des figures qu'on diminuë ſelon les regles de la Perſpective, ſuivant qu'on les veut faire paroiſtre plus ou moins éloignées de ce qui eſt ſur le devant du tableau.

RACCOURCI, IE. part. paſſ. & adj. Il luy a porté un coup d'épée à bras *raccourci*, pour dire, hors de garde & de meſure.

RACCOURCI, en termes de Blaſon, ſe dit des pieces honorables qui ne touchent point les bords de l'Eſcu. C'eſt la même choſe que *couppé*, *alaiſé* ou *aliſé*.

RACCOURCISSEMENT. ſ. m. Ce qui eſt peint en raccourci. Le *raccourciſſement* des figures eſt ce qu'il y a de plus difficile dans la Perſpective.

RACE. ſ. f. Lignée, generation continuée de pere en fils: ce qui ſe dit tant des aſcendans que des deſcendans. Il vaut mieux eſtre le premier que le dernier Noble de ſa *race*: c'eſt ce qui fut répondu par Iphicrate Capitaine des Atheniens, à Hermodius qui luy reprochoit la baſſeſſe de ſa naiſſance, parce qu'il étoit fils d'un Cordonnier. Les Rois d'Ethiopie ſe vantent d'eſtre de la *race* de Salomon par la Reine de Saba. JESUS-CHRIST étoit de la *race* de David. Il faut qu'un Chevalier prouve ſa nobleſſe de quatre *races*. Les Magiſtrats de quelques Republiques prouvent une *race* roturiere. Dieu promit à Abraham de multiplier ſa *race* comme les étoiles du ciel, c'eſt à dire, de luy donner une longue & ample poſterité. Cet homme n'a point laiſſé de ſa *race*, il n'a point laiſſé d'enfans. C'eſt une *race*, une maiſon eſteinte. Ce mot vient de *radix*, comme ſi on diſoit la racine de l'arbre genealogique.

RACE, dans l'Hiſtoire, ſe dit d'une longue ſuite de Rois de même lignée. En France on compte les Rois de la I. de la II. & III. *Race*. La *race* des Othomans, des Arſacides, des Ptolomées.

RACE, ſe dit auſſi des anciennes familles illuſtres. La *race* des Heraclides, des Scipions, des Fabiens.

RACE, ſe dit auſſi des eſpeces particulieres de quelques animaux. Les levriers, les eſpagneuls, ſont des *races* particulieres de chiens. Les Anglois ne veulent pas ſouffrir qu'on ait de la *race* de leurs guilledins.

RACE, ſe dit auſſi ironiquement & en mauvaiſe part, des gens & des conditions qui s'adonnent ordinairement à faire du mal. Les laquais ſont une chienne de *race*. JESUS-CHRIST appella les Phariſiens *race* de viperes. C'eſt une maudite *race* que les filous, on ne la peut exterminer. On appelle *race patibulaire*, une famille dans laquelle il y a eu quelques gens ſuppliciez.

RACE, en termes poëtiques, ſe dit de la poſterité du genre humain. Le Deluge fit perir toute la *race* mortelle. Que direz-vous, *races* futures, &c. C'eſt le commencement d'une Ode de Malherbe.

On dit proverbialement, que bon chien chaſſe de *race*: ce qui ſe dit figurément de l'homme. Cette fille chaſſe de *race*, elle eſt galante comme a été ſa mere. Ce garçon chaſſe de *race*, il eſt avare & uſurier comme ſon pere. On dit auſſi ironiquement en parlant des bonnes femmes, que la *race* en eſt eſteinte.

RACHALANDER. v. act. & redupl. Faire revenir une chalandiſe perduë. Depuis qu'une boutique, un cabaret, un jeu de paume ſont deſchalandez, on a bien de la peine à les *rachalander*. Le bon marché, la bonne marchandiſe, c'eſt ce qui *rachalande* les maiſons.

RACHALANDÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

RACHAT. ſ. m. Action par laquelle on rachete, on retire une choſe qu'on a vendue, ou qui étoit en la poſſeſſion d'un autre. Il avoit vendu & conſtitué une rente à un tel, il en a fait le *rachat*, il a quittance du *rachat*. Le *rachat* de ſon cheval luy a couſté le double de ce qu'il l'avoit vendu. Le domeine du Roy ſe vend à faculté de *rachat* perpetuel. Le *rachat* d'une penſion eſt ſon extinction. On dit auſſi le *rachat* des biens eccleſiaſtiques, pour dire, le retrait de ces biens-là. On appelle auſſi en quelques Couſtumes *rachat*, le retrait lignager; & *faculté de rachat*, le retrait conventionnel en vertu d'une clauſe de remeré.

On dit en Theologie, que JESUS-CHRIST a répandu tout ſon ſang pour le *rachat* des hommes, des pecheurs. Le *rachat* des captifs eſt une œuvre de charité.

RACHAT, ſignifie auſſi le revenu d'une terre ou d'un heritage pendant une année, qu'il faut payer au Seigneur dominant en quelques mutations de proprietaire: ce qui eſt differemment determiné ſelon les diverſes Coûtumes. En la Coûtume de Paris on doit *rachat*, ſi ce n'eſt en vente ou bail à rente rachettable, Art. 33. Ce *rachat* eſt ce qu'on appelle autrement *relief*.

RACHETTABLE. adj. m. & f. qui ne ſe dit gueres qu'en ces phraſes. Une rente conſtituée à prix d'argent eſt toûjours *rachettable*. Le domeine du Roy eſt *rachettable* à perpetuité.

RACHETTER. v. act. & redupl. Achetter une ſeconde fois. J'avois achetté une telle étoffe, elle ne me plaiſoit pas, j'en ay *racheté* d'autre.

RACHETTER, ſignifie auſſi, Achetter une choſe qui avoit été vendue. Il avoit vendu ſa maiſon, mais ſon fils l'a *rachettée* bien plus cher. Les Mathurins ont *rachetté* beaucoup d'eſclaves en Barbarie. Je *rachetterois* ce tableau au poids de l'or.

RACHETTER, ſignifie auſſi, Eſteindre une rente, une penſion conſtituée, s'en liberer. On *rachette*, on amortit les rentes conſtituées en argent, en rembourſant le principal & les intereſts toutesfois & quantes. Les penſions ſe *rachettent*, s'éteignent, moyennant une ſomme dont on convient.

RACHETTER, s'employe auſſi pour dire, S'exempter, ſe redimer de faire ou de ſouffrir quelque choſe qui donne de la peine. Je donnerois dix écus pour me *rachetter* de cette corvée. Avec de l'argent il s'eſt *racheté* de la corde, des galeres.

RACHETTER, en termes de Palais ſignifie encore, Payer un droit de rachat deu au Seigneur en certains cas. Il faut *rachetter* ſa terre en telles mutations.

RACINAUX. ſ. m. plur. Terme d'Architecture,

qui

qui ſe dit des pieces de bois qui s'appliquent ſur des pilotis, ſur leſquelles on éleve des fondemens, des piles de ponts, &c.

On appelle auſſi *racinales* en termes de Charpenterie, des pieces de bois qui ſont entre les blochets & les conſoles pour ſoûtenir quelque fardeau.

RACINE. ſ. f. Partie de l'arbre, ou de la plante, cachée en terre, qui ſe diviſe en pluſieurs menus filamens par où ils prennent le ſuc de la terre qui les nourrit. Pour défricher des terres, il faut arracher les *racines* des arbres, des ronces. Les bois blancs prennent facilement *racine* dans les lieux humides. Les *racines* d'olivier & de noyer ſont veinées & variées de couleur. Ce mot vient de *radix*.

RACINE, ſe dit auſſi de cette partie des plantes bonnes à manger qui eſt dans la terre. Des *racines* de perſil, des betteraves, navets, panais, carrotes, &c. Les Hermites ne vivent que de *racines*. Les Indiens ne mangent que du grain & des *racines*. On s'en ſert auſſi pour des drogues medicinales. La rheubarbe eſt une *racine* fort purgative. On met dans les tiſannes des *racines* d'oſeille, de chiendent, de chicorée ſauvage, &c. On ſe ſert de *racines* de guimauves pour ſe nettoyer les dents.

On dit en termes de Palais, des fruits pendants par les *racines*, quand ils ne ſont pas encore coupez, ni cueillis. Les fruits pendants par les *racines* ſont partie du fonds, ſe peuvent ſaiſir reellement avec la terre.

RACINE, en termes de Medecine, ſe dit auſſi des parties du corps qui y ſont fortement attachées, ou qui ont un accroiſſement continuel. Quand on arrache les dents, il faut en oſter juſqu'à la *racine*. L'orpigment fait tomber le poil juſqu'à ſa *racine*. Un cancer, un ſquirre, un cor au pied, ſont des maux qui prennent *racine*, qu'on a du mal à guerir, à arracher juſqu'à la *racine*. La *racine* des doigts eſt l'endroit par où ils ſont attachez à la main. On dit auſſi, qu'une ſaignée, une purgation guerit un mal, avant qu'il ait pris *racine*.

RACINE, en termes de Teinturiers, ſignifie la même choſe que couleur fauve; & ſous le nom de *racine* on doit entendre l'écorce, la feuille de noyer, & la coque de noix, qui ſont les trois ingrediens qui ſervent à la faire.

RACINE, ſe dit figurément en choſes morales. Quand le vice a pris *racine* dans une ame, on a bien de la peine à le deſraciner. L'hereſie a jetté de profondes *racines* par tout le Septentrion.

RACINE, en termes de Grammaire, ſe dit des mots primitifs qui ont des compoſez & des derivez. On apprend la Langue Grecque & l'Hebraïque par *racines*. Il y a des Dictionaires qui ſont faits par ordre alphabetique, & d'autres par *racines*, comme ceux de Scapula, & de l'Academie Françoiſe.

RACINE, en termes d'Arithmetique & d'Algebre, ſe dit du nombre qui eſt multiplié par luy-même, parce que ſi on l'exprimoit en lignes, il formeroit une figure quarrée: comme, trois eſt la *racine* quarrée de neuf, d'autant que trois fois trois ſont neuf. Le même trois eſt la *racine* cube de vingt-ſept, parce que multipliant ſon quarré par trois, il fait vingt-ſept qui eſt ſon cube. Il y de belles regles en Arithmetique pour trouver les *racines* quarrées & cubes. On dit la même choſe à l'égard des autres puiſſances & multiplications reiterées d'un nombre par ſoy-même: comme, le quarré de quarré, le ſurſolide, le cubo-cubique, ont chacun leurs *racines*.

On dit proverbialement, qu'un homme prend *racine* en un lieu, pour dire, qu'il s'y établit. On le dit auſſi de celuy qui fait des viſites trop longues & importunes.

RACINER. v. act. Terme de Teinture. Teindre avec des racines. Les laines deſtinées aux manufactures des draps & des ſerges, doivent eſtre *racinées* de racine de noyer, ou eſcorce de noyer, ou coques de noix, & il eſt deffendu d'y employer de l'eſcorce d'aune.

RACLER. v. act. Ratiſſer quelque choſe, en detacher quelques menuës parties. *Racler* de la corne de cerf, de l'yvoire avec la rape. *Racler* des metaux avec la lime, des plumes avec un canif. *Racler* du parchemin, du cuir, comme font les Parcheminiers & les Courroyeurs.

RACLER, ſignifie auſſi, Nettoyer; & l'on dit qu'une medecine *racle* les boyaux: ce que Rabelais a figuré par des pilules où des hommes eſtoient enfermez, qui *racloient* les boyaux de Gargantua.

Racler le boyau, ſe dit proverbialement de ceux qui jouënt mal d'un violon ou d'un autre inſtrument à corde.

RACLER, eſt auſſi un terme de Meſureur de bled. C'eſt paſſer une eſpece de regle ou bois plat pardeſſus les bords du minot pour en oſter le bled qu'il y a de trop, & le rendre uni. En quelques endroits on *racle* avec un rouleau.

RACLEUR. ſubſt. maſc. Qui racle. On ne le dit que d'un meſchant violon, qu'on appelle *racleur de boyau*.

RACLOIR. ſ. m. Inſtrument avec quoy on racle. Les Chaudronniers ont des *racloirs* pour leurs chaudrons, les Graveurs pour leurs planches, &c. les Tonneliers pour leurs douves, &c. les Courroyeurs & les Parcheminiers pour leurs peaux. On mettoit autrefois des *racloirs* aux portes, au lieu de marteaux pour heurter. Ce mot vient de *racloüer*, qui en langage Celtique ou Bas-Breton ſignifie *raſpe*.

RACLURES. ſ. f. Ce qui ſe detache d'un corps qu'on racle. La gelée de poiſſon ſe fait avec la *raclure* de corne de cerf. On fait du ſurpoint avec de la *raclure* de cuirs.

RACOMMODAGE. ſ. m. Travail ou ſalaire de celuy qui racommode. Il a eſté trois jours à travailler au *racommodage* de cette tapiſſerie, il demande tant pour ſon *racommodage*.

RACOMMODEMENT. ſ. m. Renouvellement d'amitié, reconciliation. Ces gens mariez ont tous les jours des brouilleries, & il faut faire ſans ceſſe des *racommodemens*.

RACOMMODER. v. act. Refaire, r'habiller, remettre une choſe en ordre, en bon eſtat. Il faut *racommoder* ce mur, ce pignon, le refaire tout à neuf. Reportez cet habit chez le Tailleur, il y a quelque choſe à *racommoder*. Vous avez deſrangé cette chambre, ces livres, il les faut *racommoder*. Ce chicaneur avoit gaſté mon affaire, j'ay eu bien du mal à la r'habiller, à la *racommoder*.

RACOMMODER, ſignifie figurément, Reünir des perſonnes, les reconcilier, les rapatrier. Ces amis eſtoient fort brouillez, mais on les a *racommodez*. Les amans ſe brouillent ſouvent, mais il ne faut perſonne pour les *racommoder*.

RACCOMMODÉ, ÉE. part. & adj.

RACONTER. v. act. Narrer une hiſtoire, un fait, faire un conte. Voicy comme on *raconte* l'hiſtoire qui s'eſt paſſée. Il nous a *raconté* de point en point toutes les adventures de ſes voyages. On *raconte* d'Alexandre, qu'il eſtoit ſujet à de grands emportemens. Il ne faut pas *raconter* pluſieurs fois un même conte devant les mêmes perſonnes.

RACONTÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

RACONTEUR, EUSE. ſubſt. Celuy qui raconte. Il ne ſe dit gueres qu'en termes de meſpris. Les *conteurs* de leurs voyages, de leurs adventures, & de leurs procés, ſont gens fort incommodes & fatiguants.

RACORNIR. v. act. Faire qu'une choſe ſe retire & ſe roule en façon de corne. La chaleur *racornit* le parchemin, le cuir. La couverture d'un livre, les ſouliers ſe *racornissent* au feu. On dit auſſi, que de la viande dure,

comme de la vache, *ſe racornit* dans le pot, pour dire, s'endurcir en cuiſant.

RACORNI, IE. part. paſſ. & adj. On dit que les feuillets d'un livre ſont *racornis*, quand ils ſont repliez par le bout; qu'un concombre eſt *racorni*, quand au lieu d'être droit & de belle venuë, il ſe replie en arc.

RACOUSTREMENT. ſ. m. Action de racoûtrer, de s'habiller, de racommoder quelque habit, ou autre choſe ſemblable.

RACOUSTRER. v. act. Racommoder, rapiecer, ſe dit proprement des habits. Il faut *racouſtrer* ce pourpoint, ces bas.

On le dit auſſi des choſes qu'on veut mettre en meilleur ordre qu'elles n'eſtoient. *Racouſtrez* ce tapis qui eſt de travers. Il faut *racouſtrer* cette affaire. En ce ſens il eſt bas.

RACOUSTREUR, EUSE. adj. Rayaudeur, ſe dit proprement de celuy qui racommode des bas de chauſſes.

RACOUSTUMER. v. act. & redupl. Reprendre une couſtume, une habitude. Quand un homme a eſté quelque temps dans les grands emplois, il a de la peine à ſe *racouſtumer* à la vie privée. *Racouſtumez-vous* à l'ordinaire bourgeois. On *ſe racouſtume* aiſément aux vices.

RACOUSTUMÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

RACROCHER. v. act. & redup. Reprendre ce qu'on avoit detaché, le remettre à ſon croc.

Il ſe dit figurément en Morale. Ce valet eſtoit ſorti d'avec ſon maiſtre, mais il a trouvé moyen de ſe *racrocher* avec luy. Ces amans eſtoient brouillez, mais ils ſe ſont *racrochez* bientoſt aprés.

RACROCHÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

R A D.

RADE. ſ. f. Lieu d'ancrage à quelque diſtance de la coſte à l'abry des vents, où les vaiſſeaux trouvent fond, & où ils mouillent ordinairement, en attendant le vent ou la marée propre pour entrer dans les ports, ou pour faire voile. Les grands vaiſſeaux ſe mettent à la *rade*, quand ils ne trouvent pas de ports qui ayent aſſez de fond, ou quand ils en ſont trop eſloignez. *Rade* peut venir de l'Alleman *rand*, qui ſignifie *rivage*, *bord*. Menage. D'autres diſent qu'il vient de ce que *terra raditur*.

RADEAU. ſ. m. Aſſemblage de pluſieurs pieces de bois plattes, qui ſert à voiturer des marchandiſes ſur des rivieres où on ne peut naviger avec des bateaux. Le Tigre & l'Euphrate ne ſe navigent qu'avec des *radeaux* portez ſur des outres, à cauſe que les ſauts y ſont fort frequens. On paſſe auſſi les rivieres, les foſſez ſur des *radeaux*. Ce mot vient de *ratis*. On eſcrivoit autrefois *rafft d'eau*. D'autres le derivent de *vatis*, parce que ſouvent il ſert de vaiſſeau, & particulierement ſur l'Euphrate, comme témoignent les Voyageurs.

Quelques-uns appellent auſſi *radeaux*, des trains de bois de corde, de planches, de ſolives, de poutres, qu'on lie enſemble pour les voiturer plus facilement.

RADER. v. neut. Terme de Marine. Se mettre à la rade.

RADEURS. ſ. m. Terme de Gabelles. Ce ſont des Officiers qui ont ſoin de meſurer le ſel, & le raſer ſur le minot. Les Fermiers ont eu faculté de rembourſer les Meſureurs & *Radeurs* de ſel.

RADIATION. ſ. f. Terme du Palais, qui ſe dit des ratures qui ſont ordonnées par autorité de Juſtice. On a ordonné la *radiation* d'un tel article dans un tel compte, dans cette declaration de deſpens; la *radiation* de l'eſcrou d'un homme mal empriſonné; la *radiation* des paroles injurieuſes contenuës dans quelque eſcrit; la *radiation* des titres ou qualitez qui ont eſté données mal à propos dans un acte; la *radiation* d'une perſonne du rolle des tailles, du tableau des interdits, &c.

RADICAL, ALE. adj. Qui ſert de baſe & de fondement, qui reſſemble à la racine. Les Medecins diſent qu'il y a dans tous les animaux un humide *radical*, qui eſt le principe de la vie, dont l'epuiſement cauſe la mort. Dans la Morale on appelle un vice *radical*, celuy qui eſt ou naturel à une perſonne, ou enraciné par une longue habitude. En Grammaire on appelle un mot *radical*, qui eſt primitif, par oppoſition à *compoſé* ou *derivé*. Dans toutes les ſciences il y a des principes *radicaux*, qui ſervent de baſe & de fondement à toutes les connoiſſances qu'elles enſeignent.

RADICALEMENT. adv. Dans ſon principe, & de ſa nature. L'homme a *radicalement* & par ſa nature la puiſſance de raiſonner & de rire, quoy qu'actuellement il ne puiſſe pas exercer ces facultez.

RADICATION. ſ. f. Terme de Phyſique. Action par laquelle les plantes pouſſent leurs racines. On a fait à l'Academie des Sciences pluſieurs obſervations exactes ſur la germination & la *radication* des plantes.

RADICULE. ſ. f. C'eſt une petite pointe qui eſt dans toutes les graines, qui eſt l'embryon ou le commencement de la racine, que Mr. Grew a deſcouverte par le moyen du microſcope, & qu'il explique dans ſon Anatomie des Plantes.

RADIE', ÉE. adj. Terme de Medecine. C'eſt un nom qu'on a donné dans l'Academie des Sciences à des fleurs rondes & planes compoſées d'un diſque & d'un ſimple rang de feuilles longuettes & pointuës, arrangées tout autour à la maniere de rayons.

On ſe ſert auſſi de ce mot dans les medailles & dans le Blaſon, où l'on appelle des couronnes antiques, des couronnes *radiées*.

RADIEUX, EUSE. adj. Qui jette de la lumiere, des rayons. Il ne ſe dit guéres que dans le dogmatique, ou en Poëſie. L'éclat du Soleil *radieux*.

RADIOMETRE. ſ. m. Inſtrument geometrique & aſtronomique qui ſert à obſerver les hauteurs. On l'appelle autrement *baſton de Jacob*, & ſur la mer *verge d'or*, *rayon aſtronomique*. Voyez *Baſton de Jacob*.

RADOIRE. ſ. f. Terme de Meſureur. C'eſt un inſtrument avec lequel les Meſureurs de ſel, de bled & autre grain raſent les minots & autres meſures, pour en oſter ce qui eſt au deſſus des bords, & faire la meſure juſte. Ce ſont les Hanouards ou Porteurs de ſel qui doivent fournir aux Meſureurs de *radoires* par l'Ordonnance de la ville.

RADOTER. v. neut. Parler, ou raiſonner mal par foibleſſe d'eſprit, lors qu'il eſt debilité par l'âge ou par la maladie. Il ne faut pas prendre garde à ce que dit ce vieillard decrepit, le plus ſouvent il *radote*.

On le dit auſſi de ceux qui font des diſcours ou des raiſonnemens qui ne ſont pas juſtes & judicieux. Je croy que cet homme *radote*, de me faire des propoſitions ſi deſraiſonnables. Il faut qu'il *radote*, de vouloir eſpouſer cette fille qui n'a rien. Le Voyer rapporte que Caſaubon derive ce mot d'*Herodote*; mais que c'eſt pluſtoſt une alluſion maligne, qu'une etymologie. En Anglois *dote* tout ſeul ſignifie *radoter*, & *doting*, *reſverie*.

RADOTEUR, EUSE. adj. Vieille perſonne qui n'a plus la force de bien raiſonner. Cet homme eſt un vieux *radoteur* qui n'eſt plus capable d'eſtre Juge. Ces vieux *radoteurs* ne ſont que dormir à l'Audience. On dit auſſi, que la plus-part des Rabbins ſont des *radoteurs*, qui ne diſent que des fadaiſes & des ſuperſtitions.

RADOUB. ſ. m. Quelques-uns diſent *Radoubement*. Terme de Marine. C'eſt l'ouvrage qui eſt fait par les Charpentiers & Calfateurs pour le reſtabliſſement d'un vaiſſeau, quand il a été endommagé dans une bataille, ou par la tempeſte. Ce vaiſſeau eſt ſi vieux, qu'il ne

peut

peut plus ſouffrir le *radoub*. On ſe ſert de planches, de plomb, de bray, de goudron & autres choſes, pour le *radoub* des vaiſſeaux, pour les remettre en bon eſtat, & empeſcher qu'ils ne faſſent eau.

RADOUBER. v. act. Calfeutrer, reſtablir un vaiſſeau, le mettre en eſtat d'eſtre remis en mer, quand il a eſté endommagé en quelqu'une de ſes parties. On a fait rentrer l'armée dans les ports pour *radouber* les vaiſſeaux.

RADOUBÉ, ÉE. part. paſſ.

RADOUBEUR. ſ. m. Ouvrier qui radoube. On l'appelle plus ordinairement *Calfat*, ou *Calfateur*.

RADOUCIR. v. act. & redupl. Rendre plus doux. On *radoucit* les metaux par une fonte reïterée. En eſté la pluye *radoucit* le temps. On *radoucit* la colere par les ſouſmiſſions. Ces parties qui eſtoient ſi animées commencent à ſe *radoucir*. Le vent qui ſoufloit s'eſt *radouci*. Un amant ſe *radoucit* auprés de ſa maiſtreſſe, fait le tendre, l'agreable, le paſſionné. Il a dit cela d'un ton *radouci*, moins haut, moins emporté.

RADOUCI, IE. part.

RADOUCISSEMENT. ſ. m. Diminution de violence d'un mal, ou d'une paſſion. Ce remede a cauſé du *radouciſſement* à ſa douleur, à ſa colere. Le *radouciſſement* de ſes regards luy a témoigné beaucoup d'amour.

RADRESSE. ſ. f. C'eſt un petit chemin de traverſe qui vient aboutir dans un grand chemin. Quand vous ſerez à cent pas, vous trouverez une *radreſſe*, ſuivez la, elle vous menera dans le grand chemin.

RADRESSER. v. act. Remettre dans le bon chemin, qui ſe dit tant au propre, qu'au figuré. Je m'étois égaré dans cette foreſt, j'ay trouvé un payſan qui m'a *radreſſé*, qui m'a remis dans la grande route. Les Predicateurs *radreſſent* les pauvres pecheurs, ils les remettent dans la voye de ſalut.

RADVISER. v. neut. ne ſe dit qu'avec le pronom perſonnel. Changer d'advis. Il vouloit baſtir ſa maiſon ſur cette coſte, mais il s'eſt *radviſé*, il l'a baſtie dans la plaine.

On dit proverbialement & baſſement, Il s'eſt *radviſé* en mangeant ſa ſouppe.

R A F.

RAFAISSER. v. neut. & redupl. S'abaiſſer, diminuer. La trop grande charge de ce mur l'a fait *rafaiſſer*. Le foin ſerré dans le grenier ſe *rafaiſſe* aſſez. Ce monceau de bled eſt bien *rafaiſſé* depuis qu'on en prend pour nourrir la maiſon.

RAFALE. ſ. m. Terme de Mer. Coup de vent fort dangereux pour les vaiſſeaux qui rangent les coſtes, lors qu'il ſort de terre avec grande impetuoſité d'entre des montagnes qui le reſſerrent, car il renverſe ſouvent les navires qui vont ſous voile.

RAFFERMIR. v. act. Rendre plus ferme. Quand un mur panche d'un coſté, il faut y mettre des eſtayes pour le *raffermir*. La ſanté ſe *raffermit* par le bon regime de vivre.

RAFFERMIR, ſe dit figurément en choſes morales. L'autorité Royale a eſté *raffermie* par le chaſtiment des ſeditieux. Il s'eſt *raffermi* dans ſa reſolution par les remonſtrances qui luy ont eſté faites.

RAFFERMI, IE. part. paſſ. & adj.

RAFFERMISSEMENT. ſ. m. Nouvel affermiſſement. Le *raffermiſſement* de ſon autorité eſt venu d'une alliance qu'il a faite avec des gens puiſſans.

RAFFINAGE. ſ. m. C'eſt un terme particulier qui ſe dit du ſucre, quand on l'eſpure, en le faiſant cuire & eſcouler pluſieurs fois dans les ſucreries.

RAFFINEMENT. ſ. m. Recherche curieuſe, ſubtilité. Le trop grand *raffinement* ſur une matiere ſe tourne ſouvent en galimathias.

RAFFINER. v. act. Affiner une ſeconde fois. Tous les metaux ſe *raffinent* par les nouvelles fuſions. On fond le cuivre juſqu'à quatorze fois pour le *raffiner*, & le rendre ductile & doux.

RAFFINER, ſe dit figurément au neutre avec le pronom perſonnel, pour dire, Rendre plus fin. Le monde ſe *raffine* tous les jours. Les Modernes ont bien *raffiné* ſur les Anciens en matiere de ſciences. Dans les affaires il faut y aller rondement, & ne point tant *raffiner*. Les Gaſcons *raffinent* ſur le point d'honneur. A force de *raffiner* & d'eſtre delicat ſur la Langue, on la rendra ſterile.

RAFFINÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. Sucre *raffiné*, eſprit *raffiné*; fromage *raffiné*, qui a un gouſt plus fin & plus fort.

RAFFINEUR, EUSE. adj. Qui raffine. Il ſe dit des gens trop ſubtils. Tous ces grands *raffineurs* qui ne veulent rien mettre au haſard, ne font jamais d'affaires.

RAFFOLIR. v. n. Devenir fou. Cette jeuneſſe fait tant de niches, tant de railleries à ce bon homme, qu'elle le fait *raffolir* tous les jours.

RAFLE. ſ. f. Le petit rameau de la vigne qui forme la grappe avec les grains de raiſin qui y ſont attachez. Les *raſles* rendent du jus ſous le preſſoir. Voilà des raiſins ſecs fort égrenez, où il n'y a quaſi que des *raſles*. Du Cange dit que ce mot eſt venu du Saxon, ou de *riſſlare*, qu'on a dit dans la baſſe Latinité pour ſignifier *emporter de force*, *piller*, & *ſaccager*. D'autres diſent qu'il vient de l'Alleman *raffen*, ſignifiant la même choſe.

RAFLE, ſe dit auſſi au jeu de dez, d'un doublet ou reſſemblance des points de deux dez qu'on jette: & *raſle* abſolument, ſe dit quand tous les trois dez ont les mêmes points. On joüe à la Foire des bijoux en trois *raſles* comptées, à qui aura le plus de points en trois coups où on aura amené un doublet. La *raſle* d'as ou de deux l'emporte ſur ceux qui n'ont que des points.

RAFLE, eſt auſſi une eſpece de filet dont ſe ſervent les Peſcheurs, & les Chaſſeurs aux oiſeaux.

On dit proverbialement au jeu de dez, Aprés *raſle* guaſle, pour dire, qu'il eſt rare de faire deux bons coups de ſuite.

RAFLER. v. act. Faire raſle, emporter violemment tout ce qu'on trouve dans une maiſon. Quand les Allemans entrent dans un pays, ils *raflent* tout, ils ne laiſſent rien.

RAFLÉ, ÉE. part. paſſ.

RAFRAISCHIR. v. act. & quelquefois neut. Rendre ou faire devenir frais. Les habitans des pays chauds ſe font *rafraiſchir* avec de grands éventails par leurs valets. Allons faire un tour, tandis que le vin *rafraichit*. Voicy la ſaiſon où le temps ſe *rafraiſchit*. La tiſanne *rafraiſchit*. Il faut avoir une cuvette d'eau, de vinaigre, ou de leſcive, avec deux ou trois bonnes lavades, pour *rafraiſchir* le canon. En termes de Marine on dit que le vent ſe *rafraiſchit*, ou *fraiſchit*, quand il redouble & devient plus fort.

RAFRAISCHIR, ſignifie encore, Se repoſer, prendre de nouvelles forces. Quand vous aurez fait cette courſe, ce voyage, venez chez moy vous *rafraiſchir* ſept ou huit jours. On a mis ces troupes fatiguées en de bons quartiers pour ſe *rafraiſchir*. On a *rafraiſchi* cette garniſon, en y envoyant de nouvelles troupes, des ſoldats frais.

RAFRAISCHIR, ſignifie auſſi, Donner les choſes neceſſaires au beſoin pour ſubſiſter. On a *rafraiſchi* cette place aſſiegée de vivres & de munitions. On a donné quelque ſecours de vivres & d'argent à ce pauvre homme, c'eſt ce qui l'a un peu *rafraiſchi*.

RAFRAISCHIR, ſignifie auſſi, Reparer, remettre en meilleur eſtat, donner un nouveau luſtre. Ce mur eſt crevaſſé, l'enduit en eſt tombé, il le faut *rafraiſchir*.

Il faut de temps en temps *rafraiſchir* ſes meubles, ſes tapiſſeries. Il y a des Peintres qui *rafraiſchiſſent* les vieux tableaux avec du vernis, & qui leur redonnent leur premier eſclat.

Il ſignifie auſſi, Tondre, rogner. Il faut *rafraiſchir* de temps en temps les cheveux. *Rafraiſchir* le buis d'un parterre, c'eſt le tondre. *Rafraiſchir* un chapeau, des bottes, un manteau, c'eſt rogner un peu de leurs bords.

RAFRAISCHIR, ſe dit auſſi figurément des choſes ſpirituelles. Cet accident m'a *rafraiſchi* la memoire de ce que j'avois lû autrefois. Un Peintre deſire encore voir ſon modelle pour s'en *rafraiſchir* l'imagination. Quand on parle à une veuve de ſon mari, cela *rafraiſchit* ſa playe, ſa douleur.

RAFRAISCHI, IE. part. paſſ.

RAFRAISCHISSANT, ANTE. Qui rafraiſchit. La caſſe, la tiſanne, ſont des remedes *rafraiſchiſſans*. Les quatre ſemences froides ſont *rafraiſchiſſantes*.

RAFRAISCHISSEMENT. ſ. m. Ce qui rend plus frais, qui rafraiſchit. Ce petit remede cauſe du *rafraiſchiſſement* dans ſes entrailles, à ſa fievre.

RAFRAISCHISSEMENT, ſignifie figurément, Repos, nourriture, qui ſert à reprendre de nouvelles forces. Les trouppes ſont en quartier de *rafraiſchiſſement*. Les vaiſſeaux ont abordé en cette coſte pour prendre des vivres, des *rafraiſchiſſements*.

On le dit auſſi de certains petits preſens de fruits, de confitures, de liqueurs, pour rafraiſchir la bouche, qu'on envoye pour regaler des gens de merite qui ſont nouvellement arrivés. La ville a fait porter à cet Ambaſſadeur un petit *rafraiſchiſſement*.

R A G.

RAGAILLARDIR. v. act. Donner de la joye, ou rendre à quelqu'un la joye qu'il a perduë. La nouvelle d'une grande ſucceſſion *ragaillardit* un homme, quelque chagrin qu'il puiſſe eſtre. Dans la melancolie où il eſt, on aura de la peine à le *ragaillardir*.

RAGAS. ſ. m. Vieux mot qui ſignifioit autrefois une *inondation*, ſoit par une pluye vehemente, ſoit par la cheute d'un torrent. Il eſt encore fort en uſage dans les Provinces.

RAGE. ſ. f. Maladie qui oſte la raiſon, qui tranſporte de fureur. On n'a point connu d'autre remede à la *rage* que de plonger les gens dans la mer. La *rage* eſt un venin qui ne paroiſt qu'au bout des neuf jours, & ſouvent long-temps aprés. La *rage* ſe communique. Il faut eſtouffer les gens ſaiſis de la *rage*. On appelle autrement ce mal *hydrophobie*; & ceux qui y ſont tombez n'en gueriſſent jamais, ſi ce n'eſt quand ils ſe peuvent connoiſtre en un miroir, parce que c'eſt une marque que le venin n'a pas encore occupé les parties animales. Balde fameux Juriſconſulte mourut de la *rage*, quatre mois aprés avoir eſté mordu à la levre par un petit chien. On dit la même choſe de Diogene le Cynique. La *rage* vient principalement aux chiens, & ſur tout dans les grandes chaleurs. La marque de la *rage*, c'eſt lors qu'un chien ne veut ni boire ni manger, qu'il eſcume par la gueule & par les nazeaux, qu'il a un regard morne & de travers, qu'il ſe jette ſans abboyer ſur le premier qu'il rencontre, ſoit homme, ſoit beſte, connu ou inconnu. Galien dit qu'elle n'eſt propre qu'aux chiens, quoy qu'elle arrive auſſi aux chevaux, chameaux & mulets, aux renards, fouines, belettes, furets, martes, &c. La *rage* leur vient pour avoir mangé du ſang pourri, des charognes pleines de vers, beu des eaux puantes, &c. La *rage* eſt incurable, lors que le malade eſt venu juſqu'à craindre l'eau. Palmarius a eſcrit de la morſure du chien enragé, & rapporte une poudre contre la *rage* inventée par Pirou.

RAGE, ſe dit figurément en Morale, de toutes les paſſions outrées. Un ſoufflet receu met la *rage* dans le cœur d'un Gentilhomme. Les Tyrans pouſſent leur haine juſqu'à la *rage*. Le chien mord la pierre, de *rage* & de colere d'en avoir eſté frappé.

RAGE, s'employe quelquefois pour loüer ou blaſmer une action. Cet Advocat a fait *rage* pour ſa partie, il a bien plaidé pour elle. Cette femme dit la *rage* de ſa rivale, en meſdit continuellement. Ce Docteur a fait *rage* pour ſouſtenir ſon opinion. Cette critique eſt l'effet de la *rage* & de l'envie.

RAGE, ſe dit auſſi d'une furieuſe envie de faire ou de dire quelque choſe. Un Poëte a la *rage* de faire des vers. Je ne ſçay quelle *rage* le poſſede, de vouloir eſcrire, puis qu'il y reüſſit ſi mal. Il a eu la *rage* de parler, cela a deſcouvert ſon crime.

RAGE, ſignifie auſſi, Deſordre. Les ſoldats font la *rage* chez les hoſtes. Cet ouragan a fait *rage* dans la campagne, il a renverſé, il a deſcouvert beaucoup de maiſons. Il eſt entré des filles dans la chambre de ce garçon, qui y ont fait *rage*, qui y ont tout mis en deſordre.

RAGE, ſe dit proverbialement en ces phraſes. Qui veut noyer ſon chien, l'accuſe de la *rage*, pour dire, qu'on veut toûjours avoir un pretexte pour le mal qu'on fait. On dit auſſi, *Rage de cul fait paſſer le mal de dents*, pour dire, qu'un plus grand mal en fait oublier un moindre. On dit auſſi, qu'on fait *rage* de ſes pieds tortus, pour dire, qu'on s'efvertuë à faire des choſes, quoy qu'on n'y ait pas de diſpoſition naturelle. Ce mot vient de *rabies*.

RAGGRAVE. ſ. f. C'eſt la derniere des monitions qu'on fait dans les cenſures eccleſiaſtiques, pendant laquelle on allume une petite chandelle; & ſi le pecheur ou le rebelle à l'Egliſe ne vient ſe ſouſmettre aux ordres de l'Egliſe avant qu'elle ſoit eſteinte, on fulmine l'excommunication, & on en declare toutes les peines encouruës.

RAGOT. adj. m. Qui ſe dit des chevaux qui ont les jambes courtes, la taille renforcée & large du coſté de la crouppe. On appelle auſſi en termes de chaſſe *ragot*, un ſanglier qui ſort de compagnie, quand il a deux ans. On l'a dit auſſi autrefois des hommes, quand ils eſtoient nains, engoncez & trappus.

RAGOT, ſe dit auſſi du crochet qui eſt au limon d'une charrette, où on attache l'avaloire qui ſert à faire reculer.

RAGOTER. v. n. Gronder & murmurer auprés de quelqu'un, en telle ſorte que cela le tourmente & l'incommode. Ce mari evite ſa femme, parce qu'elle vient toûjours *ragoter* auprés de luy. Ce terme eſt fort bas & populaire.

RAGOUST. ſ. m. Ce qui eſt fait pour donner de l'appetit à ceux qui l'ont perdu, ſoit par quelque indiſpoſition, ſoit par la ſatieté. La gourmandiſe a inventé mille *ragouſts* qui ſont nuiſibles à la ſanté. Un eſcolier a bon appetit, il ne luy faut point de *ragouſts*. Les Anciens faiſoient un *ragouſt* qu'ils appelloient *garum*, de la pourriture des trippes d'un certain poiſſon, qu'on gardoit juſqu'à ce que la corruption le fiſt fondre. C'étoit chez eux une friandiſe, ſi eſtimée, que ſon prix égaloit celuy des plus excellents parfums, à ce que dit Pline.

RAGOUST, ſe dit auſſi des choſes qui renouvellent d'autres deſirs que ceux de l'eſtomach. Une jeune femme eſt un *ragouſt* qui renouvelle la vigueur d'un vieillard. Les fruits precoces ont le *ragouſt* de la nouveauté.

RAGOUSTANT, ANTE. Qui donne de l'appetit. Une biſque bien faite eſt un plat bien *ragouſtant*.

RAGOUSTANT, ſe dit auſſi figurément, pour dire ce qui donne du deſir. La femme qu'il a eſpouſée eſt peu *ragouſtante*. Cet employ où il y a peu de

profits

profits & beaucoup de peine, n'eſt gueres *ragouſtant*.

RAGOUSTER, v. act. Renouveller l'appetit, le remettre en gouſt. Il eſt difficile de *ragouſter* un malade.

RAGOUSTER, ſe dit auſſi figurément des choſes ſpirituelles. Cet homme étoit deſgouſté des mauvais Sermons, mais il a ouy preſcher Mr. l'Abbé Fleſchier qui l'a *ragouſté*.

RAGOUSTÉ, ÉE. part. & adj.

RAGRAFFER. v. act. & redupl. Rattacher avec des agraffes, repaſſer les agraffes dans les portes. Il faut *ragraffer* cette juppe, cette monſtre. On dit auſſi d'un homme qui ſe noye, qu'il *ſe ragraffe* où il peut, pour dire, qu'il ſe prend, qu'il s'attache à tout ce qu'il rencontre.

RAGRAFFÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

RAGRANDIR. v. act. Faire plus grand. Quand un trou n'eſt pas aſſez grand pour y faire entrer un boulon, il faut le *ragrandir* avec la tariere. On a *ragrandi* Amſterdam de la moitié, on y a fait une nouvelle ville. On a *ragrandi* les meſures en une telle Province.

RAGRANDI, IE. part. paſſ. & adj.

R A I.

RAJEUNIR. v. act. & n. Faire devenir jeune. On a feint qu'il y avoit une fonteine de Jouvence qui avoit pouvoir de *rajeunir*. La Fable a dit que Medée avoit *rajeuni* Eſon. La verité eſt qu'on ne *rajeunit* qu'en apparence. Neanmoins Vopiſcus Fortunatus Plempius dans le livre qu'il a fait des fondements de la Medecine, ſoûtient qu'on peut naturellement *rajeunir*, & cite l'hiſtoire d'un fameux Gentilhomme Indien qui veſcut 340. ans, & qui *rajeunit* par trois fois; & d'un Miniſtre d'Angleterre mort depuis quelque temps, qui à l'âge de cent ans fut gueri de toutes les incommoditez de la vieilleſſe qu'il avoit ſenties; il luy pouſſa des dents nouvelles, les cheveux luy revinrent, ſa veuë ſe fortifia, & il ne mourut qu'à 114. ans. Quand on dit que le ſerpent *rajeunit* tous les ans, on entend qu'il quitte bien ſa vieille peau, mais il n'en devient pas plus jeune. On dit auſſi, qu'on *rajeunit* le vin, quand on paſſe du vieux ſur le nouveau.

RAJEUNIR, ſe dit figurément en Morale. La nature *rajeunit* au printemps, quand elle reverdit & prend une nouvelle parure. On dit qu'un vieillard eſt tout *rajeuni*, quand il a une perruque blonde; & qu'un homme eſt *rajeuni* de vingt ans, quand il a la barbe fraiſchement faite. On dit auſſi d'une femme fardée, que c'eſt une vieille *rajeunie*.

RAJEUNI, IE. part. & adj.

RAJEUNISSEMENT. ſ. m. Action par laquelle on rajeunit. Le *rajeuniſſement* d'Eſon fait par Medée eſt purement fabuleux.

RAIFORT. ſ. m. Eſpece de groſſe rave, qui a le gouſt relevé & picquant. Cette plante a la feuille ſemblable au navet, & eſt plus eſtroite, plus rabotteuſe & velue que celle de la rave. Sa tige eſt ronde en long, ſa gouſſe enflée & pointuë au bout, & fort groſſe, qui enferme une graine ronde, rouſſe & picquante au gouſt. On fait du potage avec des *raiforts* qu'on coupe par tranches. En Latin *radicula*, *raphanus*. Quelques-uns croyent, & entre autres Dalechamp, qu'il vient de *radix fortis*.

RAILLER. v. act. Faire des reproches plaiſants & agreables à quelqu'un, ſans avoir deſſein de l'offenſer. Il eſt permis à la Satyre de *railler*, mais non pas de choquer & de meſdire. Ceux qui *raillent* finement & de bonne grace ſont divertiſſans. Il eſt plus ſeur & plus honnête de ne point *railler*, de peur de querelle. Il ne

parle pas ſerieuſement, il *raille*, il n'a pas deſſein de faire ce qu'il dit. Il ne faut jamais *railler* des choſes ſaintes. Ce mot vient du Latin *ridiculare*, ou de *riailler*. Menage.

RAILLÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

RAILLERIE. ſ. f. Trait plaiſant qui divertit, qui fait rire, qu'on ne dit point ſerieuſement. Il y a des *railleries* obligeantes & qui plaiſent; d'autres qui choquent, qui ſont trop fortes, & qui paſſent la *raillerie*. Un honnête homme entend *raillerie*, & ne ſe pique point mal à propos. Une marque qu'il n'y a gueres de *raillerie* qui n'offenſe, c'eſt qu'on taſche toûjours de repliquer, ce qui eſt une eſpece de vengeance.

On dit abſolument, C'eſt une *raillerie*, quand on avance une propoſition notoirement fauſſe.

On dit proverbialement, *Raillerie* à part, pour dire, Parlons ſerieuſement. On dit auſſi d'un Critique, d'un homme ſevere & rebarbatif, qu'il n'entend point *raillerie*, qu'il veut faire toutes choſes à la rigueur.

RAILLEUR, EUSE. adj. Qui aime à railler, à rire aux deſpens d'autruy. Il a dit cela d'un ton *railleur*, il ne parloit pas ſerieuſement. Vous eſtes une *railleuſe* qui m'en voulez faire accroire.

On dit proverbialement, que ſouvent les *railleurs* ſont raillés, pour dire, qu'on ſe moque ſouvent de ceux qui vouloient ſe moquer des autres.

RAINCEAU. ſ. m. Vieux mot François qui ſe diſoit des branches d'arbre. Il eſt encore en uſage en Blaſon, où quand on voit des branches croiſées & enlacées ſur un Eſcu, on le blaſonne aux *rainceaux* paſſez en ſautoir. On s'en ſert encore en Architecture, en parlant de ces branches feuillûës dont on charge les friſes, & dont on fait d'autres ornements. On a dit auſſi autrefois *rain*: d'où vient que la ville de *Rheims* a pris pour ſes Armoiries deux *rainceaux* d'arbre entrelacez. C'eſt de là qu'on dit auſſi *rain* dans les Ordonnances des Eaux & Foreſts, qui ſignifie les liſieres, les bords des foreſts, & les terres qui les bornent. L'Ordonnance deffend de tenir des atteliers pour façonner des bois au *rain* des foreſts, c'eſt à dire, à l'orée ou à la liſiere, & aux lieux voiſins des bois. C'étoit auſſi autrefois une formule de mettre en poſſeſſion un acquereur ou donataire d'un heritage par *rain* & par baſton, c'eſt à dire, en luy mettant en main quelque *rainceau* d'arbre, ou petit baſton.

RAINURE. ſ. f. Quelques-uns diſent *Renure*. Terme de Menuiſerie, qui ſe dit des ouvertures rondes qui ſe font en longueur dans l'eſpaiſſeur du bois pour y faire paſſer des couliſſes, ou ſervir aux aſſemblages. Elles ſe font avec des rabots ronds.

RAIPONSE. ſ. f. Sorte d'herbe qui a une petite racine menuë & blanche comme une rave, qui eſt bonne à manger en ſalade. En Latin *rapunculus*, *rapunculus*. Il y a auſſi une *raiponſe* de l'Amerique à fleur bleuë paſle, dont la deſcription ſe trouve dans les Memoires de l'Academie des Sciences.

On dit proverbialement, qu'un homme a mangé des *raiponſes*, quand il s'eſt ruiné à cautionner les autres; par une mauvaiſe alluſion au mot de *reſponſes*.

RAIRE. v. act. Raſer, couper le poil juſqu'à ſa racine. Il ne ſe dit qu'en ces phraſes proverbiales. A barbe de fou on apprend à *raire*. Un Barbier *rait* l'autre. Et en celle-cy au participe, *Il ne ſe ſoucie ni des rais, ni des tondus*. Ce proverbe eſt originaire de Troyes en Champagne, où il y avoit une famille bourgeoiſe nommée *Rez*, qui étoit ſi puiſſante en biens & en autorité, qu'elle étoit redoutable à tous les autres habitans. Mais l'un d'eux ennuyé de ce qu'on luy faiſoit trop ſouvent des menaces de ſa part, dit qu'il ne ſe ſoucioit ni des *Rez* ni des tondus: ce qui fut tellement applaudi, qu'il paſſa en proverbe tant en cette ville-là qu'ailleurs.

RAIS. ſ. m. Vieux mot, au lieu duquel on dit maintenant *rayon*. La lumiere que jette un aſtre ou autre corps lumineux. On ne le dit plus que de celle de la Lune. Ce témoin depoſe avoir veu faire ce vol de nuit aux *rais* de la Lune.

RAIS, ſe dit auſſi des baſtons d'une roüe qui ſont enclavez dans le moyeu, & qui portent les jantes, parce qu'ils ſe ſeparent & forment des rayons. Quand quelqu'un des *rais* eſt rompu, la roüe ne vaut plus rien. Aux roües des moulins on les appelle des *bras*.

RAIS, en termes de Blaſon, ſe dit de l'eſcarboucle, qu'on peint ſur les Eſcus avec huit rayons ou baſtons qui en ſortent en croix & en ſautoir. On appelle auſſi *rais* ou *rayons*, des traits de lueur éclatante ſortants d'un corps lumineux, comme ſont ceux du Soleil & des étoiles, dont on ſpecifie le nombre, quand ils paſſent celuy de ſeize à l'egard du Soleil, & celuy de cinq à l'égard des étoiles. On appelle auſſi *rais*, les pointes des molettes d'eſperon, & les *rais* des roüets.

RAISIN. ſubſt. maſc. Fruit de la vigne qui vient en grappes, qui eſt bon à manger, & à faire du vin. En voicy les principales eſpeces. *Le morillon haſtif*, ou *de la Magdelaine*, qui vient à une vigne precoce, eſt un *raiſin* noir. *Le morillon tacné*, qui eſt meilleur que le precedent à faire du vin. *Le morillon noir ordinaire* eſt doux & ſucré. En Bourgogne on le nomme *pineau*, & à Orleans *auvernas*. Il y a auſſi un *morillon blanc*. *Le raiſin d'Autriche* a la feuille de perſil dit *de Cienne*. *Le chaſſelas*, ou *Bar-ſur-Aube blanc*, eſt un excellent & gros *raiſin*. Il y en a auſſi un noir qu'on nomme en Provence & en Languedoc, *raiſin Grec*. *Le muſcat blanc*, & le *muſcat rouge*. *Le muſcat noir*, & le *muſcat long*, ou le *paſſe muſqué d'Italie*. Il a une grappe longue, groſſe & preſſée. *Le pincqu'ent Paul* eſt un *raiſin* blanc fort doux, dit *bec d'oiſeau*, parce qu'il abouti en pointe des deux coſtés. *Le raiſin Suiſſe*, dont les grains ſont rayés de blanc. *Le ſangmoireau*. *Le froimanteau*. *La blanquette de limoux* eſt un *raiſin* blanc. *La rochelle blanche*, & *noire*. *La malvoiſie* eſt un *raiſin* gris fort ſucré, qui avec l'auvernas gris d'Orleans eſt le plus fondant des *raiſins*. Il y a auſſi une *malvoiſie rouge*, ou de couleur de feu, qui a le grain petit & fort ſucré. *Le marroquin*, ou *barbarons*, gros *raiſin* violet qui a des grappes d'une groſſeur extraordinaire. *Le raiſin d'Afrique*, qui a des grains gros comme des prunes. *Le raiſin d'Italie* dit *perigoriſe*. *Le rognon de coq*, eſpece de bourdelas blanc. *Le bourdelas*. Il y en a de blanc, de rouge, & de noir. *Le noiraut* dit *plant d'Eſpagne*, ou *teinturier*, a le grain fort ſerré, teint fort noir. Son ſuc eſt fort plat, & ne ſert qu'à couvrir le vin, & eſt bon pour les bleſſures. *Le ploqué* eſt un *raiſin* qui reſſemble au noiraut, mais qui ne teint point. *Le raiſin de Corinthe* eſt un *raiſin* delicieux & ſucré, dont le grain eſt fort menu & preſſé, & la grappe ſans pepins. Il y a auſſi un *Corinthe rouge*, ou *violet*, qu'on nomme le *gros Corinthe*, qui eſt une eſpece de Bar-ſur-Aube. *Le janetin* eſt un *raiſin* blanc dit *muſcat d'Orleans*, qui eſt fort ſucré, & reſſemble au meſlier, ou pluſtoſt à la malvoiſie. *Le beaunier* eſt un *raiſin* tirant ſur le gouais blanc, ainſi nommé, parce qu'il eſt commun à Beaune. *Le Bourguignon* eſt un *raiſin* noir aſſez gros. *Le damas* eſt un excellent *raiſin* à manger, dont la grappe eſt fort groſſe & longue, le grain tres-gros, long & ambré, qui n'a qu'un pepin. Il y en a de blanc, & de rouge. Le meſlier eſt un *raiſin* bon à manger, & à faire du vin. Il y en a de blanc, de noir, & de verd. *Le gouais blanc*, & *noir*. *Le gouais blanc*, & *violet* dit *à fleur*, qui a une groſſe grappe, & dont le plant dure un ſiecle en terre. On fait auſſi diverſes preparations de *raiſin*. Des *raiſins* ſechez au Soleil, cuits au four; *raiſins* de caiſſe; *raiſins* confits, ou *raiſins* ſecs, que les Medecins appellent *uva paſſa*. Les Apothicaires appellent les *raiſins* de Damas, *zizibum*, du mot Arabe *zizib*, qui ſignifie *raiſin*. On figure la terre de promiſſion par une grappe de *raiſin* portée par deux hommes. Au Perou on a trouvé des grappes de *raiſin* peſant huit ou dix livres. Le Poëte Anacreon mourut en avalant un pepin de *raiſin*. On dit auſſi *raiſin* de lierre, parce qu'il vient en grappe comme le *raiſin*. Le mot de *raiſin* vient du Latin *racemus*.

RAISINÉ. ſ. m. eſt une preparation de *raiſin* qu'on fait avec du vin doux, qu'on fait cuire & reduire à la moitié, pour le conſerver. On l'étend ſur du pain pour le gouſter des enfans.

On dit proverbialement, que c'eſt une méchante viande que le *raiſiné*, qu'un homme ne veut point taſter du *raiſiné*, quand on le preſſe inutilement de reſigner un Benefice, ou une charge, dont il eſt pourveu; par une méchante alluſion de *reſiner* à *reſigner*.

RAISON. ſ. f. Entendement, premiere puiſſance de l'ame qui diſcerne le bien du mal, le vray d'avec le faux. Entre les corps ſublunaires il n'y a que l'homme qui ſoit doüé de *raiſon*. *La raiſon* eſt ſouvent un guide trompeur. On appelle fous, ceux qui n'ont point de *raiſon*, ou de qui la *raiſon* eſt perduë & égarée. La droite *raiſon*, c'eſt la lumiere naturelle. Un enfant au deſſous de ſept ans ne peche point, parce qu'il n'a pas l'âge de *raiſon*. Il n'y a point de *raiſon* de s'amuſer à luy. C'eſt un homme de bien, qui vit ſelon Dieu & *raiſon*.

RAISON, ſe dit quelquefois de la ſeule faculté imaginative. Les chimeres ſont des eſtres de *raiſon*, qui ne ſubſiſtent que dans noſtre imagination.

RAISON, ſignifie auſſi, Cauſe, motif, fondement de quelque choſe. Les Philoſophes ignorent la *raiſon*, la cauſe de la plus-part des effets de la nature. Ce Prince a eu des *raiſons* ſecrettes, de bons motifs pour faire une telle entrepriſe. Quand on veut croire une choſe, il faut voir s'il y a de la *raiſon*, du fondement, de l'apparence.

RAISON, ſignifie auſſi, Argumentation, preuve. Les myſteres de la foy ne ſe peuvent prouver par *raiſon*, ils ſont au deſſus de la *raiſon*, & non pas contre la *raiſon*. Il faut captiver ſa *raiſon*, deferer plus à l'autorité qu'à la *raiſon*. Les *raiſons* des Geometres ſont demonſtratives, convainquantes; celles des autres ſciences ſont ſeulement probables, vraiſemblables. En Juriſprudence, quand on poſe l'eſpece d'une Loy, on adjouſte toûjours la *raiſon* de douter & de decider.

RAISON, en termes de Palais, ſe dit du droit qu'on a de pourſuivre quelque choſe en Juſtice, du titre d'une poſſeſſion. Un donateur ou cedant ſubroge un ceſſionaire en tous ſes droits, noms, *raiſons*, & actions. Il ne jouït de cette ferme qu'à *raiſon* de ce qu'elle dépend de ſa Seigneurie, de ſon Benefice. Cette demande eſt fondée en droit & *raiſon*. La *raiſon* d'Eſtat prevaut ſouvent ſur les *raiſons* de famille, l'emporte ſur l'intereſt des particuliers. Les Grands ſont peu ſouvent ſe rendent à la *raiſon*, ſe payent de *raiſon*, veulent écouter la *raiſon*.

RAISON, en termes de Geometrie, d'Arithmetique, & d'Algebre, ſignifie, Proportion, rapport d'une quantité à une autre. Il y a des *raiſons* doubles, triples, multiples, ſeſquialteres, & ſuperpartientes. Voyez à leur ordre. Comme, deux eſt à quatre, ainſi que quatre eſt à huit: c'eſt la *raiſon* ou proportion geometrique. Les lignes ou nombres qui ont *raiſon* ou proportion entre elles s'appellent *rationelles*; & celles qui n'en ont point, *irrationelles*: & quand on compare des ſuperficies enſemble, on les appelle *rationelles en puiſſance*. Voyez le VI. & le X. Livre d'Euclide.

On dit en ce ſens, Il y a *raiſon* par tout, c'eſt à dire, qu'il faut qu'il y ait une certaine égalité ou proportion entre les choſes. Il ne demande l'intereſt qu'à *raiſon* de l'Ordonnance au taux du Roy.

RAISON, en termes de Marchands, ſe dit des livres qu'ils tiennent, qu'ils appellent livres de *raiſon*, qui ſervent à rendre *raiſon* de l'eſtat de leur negoce, tant à eux, qu'à leurs aſſociez. Ils diſent ſouvent, que la marchandiſe eſt hors de *raiſon*, quand elle eſt portée à un prix exceſſif.

RAISON, ſe dit auſſi de la juſtice qu'on fait, ou qu'on demande à quelqu'un, de l'eſclairciſſement de quelque doute, de la reparation de quelque injure receuë. Je ne ſçaurois tirer *raiſon* de ce debiteur, eſtre payé de ce qu'il me doit. Un Procureur dit à ſon confrere, Faites moy *raiſon* ſur cette affaire, faites moy l'expedition que je vous demande. On dit auſſi, Faites moy *raiſon* de l'abſence d'un tel, éclairciſſez moy pourquoy il vous a quitté. Les braves ſe font eux-meſmes *raiſon* des affronts qu'on leur a fait, ils en tirent *raiſon* l'eſpée à la main. Les bourgeois taſchent d'en avoir *raiſon* ou reparation en Juſtice.

RAISON, eſt quelquefois un compte qu'on rend à ſon ſuperieur. On a mandé en Cour cet Officier pour rendre *raiſon* de ſa conduite, pour rendre compte de ſes actions. On appelle cela, *donner un veniat* contre luy. Autrefois les Juges eſtoient obligez de venir rendre *raiſon* de leurs jugements, dés qu'il y en avoit appel.

RAISON, ſe dit en débauche des verres de vin qu'un homme boit pour ſatisfaire aux ſantez qu'on luy a portées. Les Allemans s'offenſent beaucoup, lors qu'on ne leur fait pas *raiſon* en beuvant, qu'on ne boit pas autant qu'eux.

RAISON, en termes de Marine, eſt la meſure du biſcuit, pitance & boiſſon qui ſe diſtribuë à chacun dans le vaiſſeau. A Dieppe on l'appelle *l'ordinaire*, dans les armées de terre, *ration*.

RAISON, ſe dit proverbialement en ces phraſes. C'eſt la *raiſon* que chacun ſoit maiſtre en ſa maiſon. On dit ironiquement, La beſte a *raiſon*, quand on ſe rend au ſentiment d'une perſonne qu'on témoigne meſpriſer. On dit auſſi d'un coq à l'aſne, d'un galimathias, qu'il n'y a ni rime ni *raiſon*.

RAISONNABLE. adj. m. & f. Qui eſt pourveu de raiſon. L'homme eſt defini, Animal *raiſonnable*; il a une ame *raiſonnable* & immaterielle. Ce garçon eſt devenu grand, il eſt maintenant fort *raiſonnable*. Vous n'eſtes pas *raiſonnable* de faire cette extravagance.

RAISONNABLE, ſignifie auſſi, Juſte & traitable, qui ſe paye de raiſon, qui entend raiſon. Ce Marchand eſt fort *raiſonnable*, il ne vend point trop cher ſa marchandiſe. Je ne trouve perſonne plus *raiſonnable* que cet homme-là, il fait bon avoir à faire avec luy; il ne propoſe que des conditions *raiſonnables*.

RAISONNABLE, ſe dit auſſi de ce qui eſt mediocre, convenable, ſuffiſant. Cet appartement n'eſt pas magnifique, mais il eſt bien *raiſonnable*, il y en a aſſez pour vous. On vit dans la Province à un prix fort *raiſonnable*, fort mediocre.

RAISONNABLEMENT. adv. D'une maniere raiſonnable, ſuffiſante, convenable. Cet homme parle fort *raiſonnablement*, de fort bon ſens. Il y avoit à ce repas *raiſonnablement* à manger. Cet homme n'eſt pas fort riche, mais il a du bien *raiſonnablement* pour vivre.

RAISONNEMENT. ſ. m. Action de l'entendement par laquelle on connoiſt le bien ou le mal, la verité ou la fauſſeté des choſes. Toutes les ſciences & les arts ſont les enfans du *raiſonnement*. Tout le *raiſonnement* conſiſte à tirer d'un principe connu une conſequence qui n'eſtoit pas connuë. L'homme ſeul eſt doüé de *raiſonnement*.

RAISONNEMENT, ſe dit auſſi de l'argumentation formée par la puiſſance qui raiſonne. Voilà un *raiſonnement* demonſtratif; un *raiſonnement* captieux, un *raiſonnement* ſophiſtique.

RAISONNEMENT, ſe dit auſſi des repliques, des excuſes, des difficultez qu'on apporte à faire quelque choſe. Un ſuperieur qui commande abſolument, dit, Obeïſſez, je ne veux point tant de *raiſonnements*.

RAISONNER. v. neut. Exercer ſon entendement, ſa faculté raiſonnable. Un Geometre *raiſonne* juſte. En la plus-part des ſciences on ne *raiſonne* qu'à taſtons. La Logique apprend l'art de bien *raiſonner*, de *raiſonner* en forme.

RAISONNER, ſignifie auſſi, Examiner, diſcuter une affaire, une queſtion. *Raiſonnons* un peu ſur cette matiere. A force de *raiſonner*, d'examiner une choſe, on trouve la verité. Il faut donner un placet *raiſonné* à vos Juges, qui contienne ſuccinctement vos raiſons.

RAISONNER, ſignifie auſſi, Faire des difficultez, des objections, des repliques pour ſe diſpenſer d'obeïr. En matiere de foy, il faut croire, & ne pas *raiſonner*. Il faut obeïr à un maiſtre, & non pas *raiſonner* avec luy. Un brutal dit auſſi, Si vous *raiſonnez*, je vous caſſeray la teſte.

RAISONNER, en termes de Marine ſignifie auſſi, Parlementer pour avoir permiſſion d'entrer dans un port: ce qu'on fait, en monſtrant à l'Officier de la chalouppe ou vaiſſeau qui eſt de garde, les pouvoirs & permiſſions qu'on a d'y entrer, & en faiſant avec luy les autres raiſonnements neceſſaires pour la ſeureté des uns & des autres.

RAISONNÉ, ÉE. adj. Qui eſt bien fondé en raiſon. Voilà une requeſte bien *raiſonnée*.

RAISONNEUR, EUSE. ſ. m. & f. Qui fait des difficultez, des repliques, de mauvais raiſonnements. Quand les ſuperieurs commandent, ils ne veulent point de *raiſonneurs*, de gens qui murmurent, qui obeïſſent à regret. Cet homme eſt un *raiſonneur* avec lequel on ne conclud rien.

RAJUSTEMENT. ſ. m. Racommodement de perſonnes brouillées enſemble. Ils ſe ſont querellez ſur une vetille, leur *rajuſtement* ſera aiſé à faire.

RAJUSTER. v. act. Racommoder, remettre en bon eſtat. Ce claveſſin eſtoit tout rompu, on l'a ſi bien *rajuſté*, qu'il n'y paroiſt pas. Mon habit eſtoit mal fait d'abord, mais on l'a bien *rajuſté*. Ses affaires eſtoient fort mal en ordre, mais il eſt venu une ſucceſſion qui les a bien *rajuſtées*, reſtablies.

RAJUSTER, ſignifie auſſi, Racommoder des perſonnes. Le mari & la femme ſe querellent ſouvent, il faut que tous les jours on les *rajuſte*.

R A L.

RALENTIR. v. act. & neut. C'eſt la même choſe qu'*alentir*. Rendre un mouvement plus doux. Un cheval *ralentit* ſa courſe aprés une longue traite. Un boulet augmente ſon mouvement juſqu'à un certain point, & puis il ſe *ralentit* inſenſiblement. Le pous d'un malade ſe *ralentit*, lors qu'il ſe tourne vers la gueriſon, que ſa fievre le quitte.

RALENTIR, ſe dit auſſi figurément en Morale des paſſions. La ferveur, la devotion, ſe *ralentiſſent* tous les jours. Les difficultez qu'il y a à la recherche de cette fille ont *ralenti* les pourſuites de pluſieurs de ſes amants.

RALENTI, IE. part. paſſ. & adj.

RALENTISSEMENT. ſ. m. Action par laquelle une choſe ſe ralentit. Le *ralentiſſement* du mouvement ſe fait, lors que la force impulſive diminuë. On voit tous les jours du *ralentiſſement* de ſa premiere ferveur & devotion.

RALINGUES. Terme de Mer. Ce ſont les cordes couſuës en ourlet autour des voiles pour en renforcer les bords. Il y en a auſſi aux branſles ou lits des vaiſſeaux.

RALLER. Terme de Chaſſe, qui ſe dit des cerfs, ſur

tout quand ils ſont en rut. Le fauve *talle*, & le ſanglier grumelle.

RALLIEMENT. ſ. m. Reünion de trouppes qui ont pris la fuite. Les Tartares ſont aiſez à mettre en deroute, mais il faut craindre leur *ralliement*.

RALLIER. v. act. Raſſembler des trouppes qui ont été miſes en deroute & en fuite. Ce General a *rallié* trois fois les ſoldats, & les a ramenez au combat. Les enfans de Pompée *rallierent* les debris de l'armée de leur pere, & firent encore une tres-puiſſante flotte.

RALLIER, ſe dit auſſi de pluſieurs choſes qu'on recueille & qu'on joint enſemble. Il s'eſt fait un bon Recueil de Poëſies au commencement de ce ſiecle, intitulé, les Muſes *ralliées*.

RALLIER, ſignifie auſſi, Se racommoder, ſe rejoindre. La Ligue des Princes d'Allemagne s'étoit rompuë, mais depuis ils ſe ſont *ralliez*.

RALLONGER. v. act. & redupl. Rendre plus long. On *rallonge* les habits, les juppes, quand ils ne ſont pas aſſez longs. Les Charpentiers ſçavent *rallonger* les pieces de bois qui ſont trop courtes. On *rallonge* les coſtes des navires, en y mettant des allonges.

On le dit auſſi au figuré. Laban *rallongea* le temps du ſervice de Jacob pendant ſept années, avant que de luy donner Rachel en mariage. Sur ce qu'on a eu advis que ce Prince cabaloit, on a *rallongé* le temps de ſon exil. Un criminel ne cherche qu'à *rallonger* le temps pour differer ſon ſupplice.

RALLONGÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

RALLUMER. v. act. Augmenter un feu qui eſtoit preſque eſteint, ou en allumer de nouveau. On croyoit cet incendie tout à fait eſteint, mais le vent l'a *rallumé* de plus belle. *Rallumez* cette bougie pour cacheter encore une lettre.

RALLUMER, ſe dit auſſi au figuré. La peſte ſe *rallume* de plus en plus en cette Province. Il croyoit que l'abſence auroit eſteint ſa paſſion, mais la veuë de ſa maiſtreſſe l'a *rallumée*. Un mot laſché imprudemment a *rallumé* toute ſa colere.

RALLUMÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

R A M.

RAMADAN. Terme de Relations. C'eſt ainſi qu'on appelle le Careſme des Mahometans, pendant lequel ils jeuſnent tout le jour avec tant de ſuperſtition, qu'ils n'oſeroient laver leur bouche, non pas même avaler leur ſalive. Les hommes peuvent ſe baigner, pourveu qu'ils ne mettent pas la teſte dans l'eau, de peur qu'il n'y en entre quelque goutte par la bouche, ou par les oreilles; mais les femmes ne le peuvent faire, de peur de prendre l'eau par enbas. En recompenſe ils font bonne chere la nuit, & dépenſent plus en ce mois qu'en ſix autres.

RAMAGE. ſ. m. Le cri ou le chant naturel d'un oiſeau, tel qu'il deſgoiſe de luy-même ſur les rameaux ou branches des arbres. Chaque oiſeau a ſon *ramage* particulier. Le plaiſir que donnent les volieres eſt d'entendre tous les differents *ramages* des oiſeaux. Ainſi on dit que la colombe *roucoule*, le pigeon *caracule*, la perdrix *cacabe*, le corbeau *croaille* ou *croaſſe*. On dit des poulets *pipier* ou *piauler*, des poules *clocloquer*, *craqueter*, *clouſſer*; du coq *coqueliquer*; du dindon *glouglouter*; du geay *cageoller*; du roſſignol *gringoter*; du pinçon *fringoter*; du grillon *greſillonner*; de l'hirondelle *gazouiller*; du milan *huir*; du hibou *huer*; du jars *jargonner*; des gruës *craquer* & *trompeter*; de la cigale *claqueter*; des huppes *pupuler*; des merles *ſiffler*; des perroquets & des pies *cauſer*; des cailles *carcailler*; des tourterelles *gemir*; & de l'allouëtte *tirelirer*.

RAMAGE, ſe dit auſſi ironiquement des differents cris & tons de voix des animaux. Quand on entend un aſne braire, on dit, Voilà un eſtrange *ramage*. On dit auſſi des gens qui ont changé de ſentiment, de profeſſion, qu'ils chantent maintenant un autre *ramage*.

RAMAGE, en termes de Chaſſe, ſe dit auſſi des branches des arbres. Et ainſi on appelle un eſprevier *ramage*, celuy qui a volé par les foreſts.

RAMAGE, en termes de Couſtume, ſe dit auſſi du droit ou faculté qu'ont quelques ſujets de couper des branches ou des rameaux d'arbres dans les foreſts de leurs Seigneurs.

On a appellé auſſi ouvrage à *ramage*, les broderies & les repreſentations qui ſe faiſoient de toutes ſortes de figures & de fleurs avec l'aiguille, que les Latins ont appellé, *ars polymitaria & acus pictoria*, qui eſtoient repreſentées avec des fils de differentes couleurs tiſſus ou brodez. On l'appelle auſſi *opus plumarium*, parce que *pluma* ſignifioit quelquefois une *aiguille*, comme on voit dans l'Exode.

RAMAIGRIR. v. act. & neut. Rendre maigre, ou devenir maigre. Le vinaigre *ramaigrit* les hommes. La fievre *ramaigrit* en peu de jours. Cette femme fait tout ce qu'elle peut pour *ramaigrir*. On auroit beſoin de *ramaigrir* les terres de l'Amerique, au lieu qu'icy on les engraiſſe pour y faire venir du bled.

RAMAIGRI, IE. part. paſſ. & adj.

RAMAS. ſ. m. Aſſemblage de pluſieurs choſes. Il a fait un grand *ramas* de livres, de tableaux, de lieux communs, &c.

RAMASSER. v. act. Relever de terre ce qui eſtoit tombé. *Ramaſſer* ſon chapeau, ſes gands, un livre, un papier. Les Chiffonniers *ramaſſent* le vieux drapeau qu'on a jetté aux ordures.

RAMASSER, ſignifie auſſi, Recueillir & prendre ce qui eſt naturellement à terre. En pluſieurs lieux on *ramaſſe* des grains d'or qui ſont meſlez dans les ſables. On *ramaſſe* la manne qui eſt ſur les feuilles des arbres. Les pauvres gens vont glaner, *ramaſſer* les eſpics qu'on a negligés ſur le champ, les buſchettes qu'on a laiſſé dans le bois.

RAMASSER, ſignifie encore, Aſſembler des trouppes, reünir ſes forces. Ce Prince a *ramaſſé* des ſoldats de tous coſtez. Ces coureurs, ces Bandits ſont des gens *ramaſſez* qui n'ont point de diſcipline. Cet homme a *ramaſſé* toutes ſes petites dettes, & en a fait une bonne ſomme. On dit auſſi d'un corps trapu & *ramaſſé*, que c'eſt un ſigne de vigueur, que ſa force eſt reünie.

RAMASSER, ſignifie encore, Faire un ramas, une aſſemblage de pluſieurs choſes. Ce curieux a *ramaſſé* tout ce qu'il a trouvé de plus beau dans les cabinets pour faire une ſuite de medailles, de livres, d'hiſtoires, de coquilles. Ce Compilateur a *ramaſſé* tout ce que les Anciens ont dit ſur cette matiere; il a *ramaſſé* tous les Poëtes, & il en a fait un corps. Stobée a fait un Recueil qu'il a *ramaſſé* des fragments des Anciens.

RAMASSER, eſt quelquefois ſubſtantif, & ſignifie auſſi, Relevé de terre. Voilà bien des brimborions en ce cabinet qui ne vallent pas le *ramaſſer*.

RAMASSER, ſe dit encore en parlant de ceux qu'on fait deſcendre ſur les neiges dans des eſpeces de traiſneaux le long des montagnes. Les Voyageurs ſe font *ramaſſer*, quand ils courent en hiver par les Alpes. Ceux qui *ramaſſent* s'appellent dans le pays *Marrons*.

On dit proverbialement, qu'il n'y a tel feſtin que de gueux, quand toutes leurs bribes ſont *ramaſſées*.

RAMASSÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

RAMASSE. ſ. f. Traiſneau ſur lequel les voyageurs ſe font ramaſſer.

RAMASSEUR. ſ. m. Celuy qui conduit ce traiſneau. On appelle auſſi ces gens-là *Marrons* ou *Marronniers*.

RAMBERGE. ſ. f. Terme de Marine. Vaiſſeau Anglois

Anglois en forme de patache, qui ſert à faire la premiere garde à l'entrée d'un port où elle eſt entretenuë, & à aller faire la découverte, étant legere, & plus petite que les autres. Il y a pourtant des Auteurs qui parlent des *ramberges* d'Angleterre comme des plus gros vaiſſeaux qu'on mette en mer en ce pays-là.

RAME. ſ. f. Long bâton de bois, ou branche d'arbre qui ſert à naviger ſur les mers, & ſur les rivieres. Dans le calme on n'avance qu'à force de *rames*. Les galeriens ſont ceux qui manient les *rames*: ils ſont quatre ou cinq à chaque *rame*. Cette galere a tant de bancs de *rames*, elle va quelquefois à voiles & à *rames*. On appelle le plat de la *rame*, la partie qui eſt au dehors du vaiſſeau; & le manche de la *rame*, la partie qui eſt au dedans, & qui eſt à la main des forçats ou rameurs.

On dit proverbialement en ce ſens, J'aimerois autant eſtre à la *rame*, tirer à la *rame*, lors qu'on eſt dans une ſervitude fâcheuſe, ou qu'on eſt appliqué à un travail fort penible.

RAME, ſe dit auſſi d'une ſimple branche d'arbre: ce qui ſe dit particulierement de celles qui ſervent à ſouſtenir des plantes qui ne ſont pas fortes de tige. Il faut aller couper des *rames* pour ſouſtenir ces pois.

RAME, ſe dit auſſi d'une quantité de papier qui contient 20. mains ou 500. feuilles. Il faut aller une *rame* de papier pour trouver une Anagramme. Il faut tant de *rames* de papier pour imprimer ce livre. Les livres des méchants Auteurs ſe vendent à la *rame* en maculatures aux Beurrieres. Menage derive ce mot de l'Alleman *riem*, qui ſignifie *lien* ou *courroye*. Borel dit que ce mot vient du chaſſis où ſe fait le papier, compoſé de fil de cuivre dit *rame*; en Italien de *ramen*; & que les Imprimeurs de Lyon appellent auſſi *rame*, le chaſſis qui enferme la lettre ſous la preſſe.

RAMEAU. ſ. m. Petite branche. Noé laſcha la colombe aprés le Deluge, qui apporta dans ſon bec un *rameau* d'olive. Le Dimanche des *Rameaux* eſt celuy où on porte des *rameaux* ou branches de palmes, ou de buis, en l'honneur de l'entrée de Noſtre Seigneur en Jeruſalem.

RAMEAU, en termes de Medecine, ſe dit des diverſes branches ou diviſions des veines & des nerfs. Toutes les veines du corps ſont des *rameaux* de la veine cave.

RAMEAU, ſe dit auſſi des veines d'or & d'argent, & des autres metaux qui ſe trouvent dans les mines, qui ſe diviſent ou ſe ſeparent comme les veines du corps.

RAMEAU, en termes de Guerre, ſe dit auſſi des mines & de leurs divers conduits, qui s'appellent auſſi *branches*, *canaux*, *retours*, *araignées*, *galeries*.

RAMEAU, ſe dit figurément dans les Genealogies, des diverſes branches des familles qui ſortent d'un même trone ou origine. Cette maiſon illuſtre s'eſt diviſée en pluſieurs branches ou *rameaux*, dont les unes ſont établies en France, les autres en Italie.

RAMÉE. ſ. f. Branchée d'arbres. On dit qu'on ſe divertit dans les bois ſous la verte *ramée*. On tapiſſe les Egliſes des villages les jours de Feſtes de vertes *ramées*, de branches d'arbres nouvellement coupées.

RAMENDABLE. adj. m. & f. Ouvrage qui ſe peut ramender. Quand un ouvrage n'eſt defectueux qu'en quelqu'une de ſes parties, il eſt *ramendable*.

RAMENDER. v. act. Diminuer de prix. La belle monſtre de l'année ſera *ramender* le bled, le vin, le fourrage. Maintenant qu'il y a liberté du commerce, tout va *ramender*.

RAMENDER, ſe dit auſſi des choſes où on trouve du profit, de l'avantage. Il faut *ramender* les terres avec du fumier & de la marne, ſi on veut avoir une recolte avantageuſe. Ce priſonnier n'a pas *ramendé* ſon marché, pour avoir appellé de ſon premier jugement. Cet homme a été fort malade, mais il commence à *ramender*, à ſe guerir.

RAMENDER, ſignifie auſſi, Corriger les fautes de quelque beſogne. Quand les Jurez ont ſaiſi la beſogne d'un Artiſan, il demande à *ramender*; il eſt receu à *ramender*, quand la choſe eſt ramendable. Un Doreur *ramende* une bordure mal dorée, en remettant de l'or où il en manque. Un Menuiſier *ramende* un ouvrage où il a employé de l'aubier, en y remettant du bon bois.

RAMENDÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

RAMENER. v. act. & redupl. Amener une ſeconde fois. Ce Capitaine a *ramené* ſes gens à la charge. Si je *ramene* encore un doubler, j'ay gagné le tour.

RAMENER, ſignifie encore, Remettre une perſonne ou une choſe au lieu d'où elle étoit partie. Les coches, les Meſſagers menent & *ramenent* les voyageurs & leurs hardes. Il eſt tard, les Bergers *ramenent* les troupeaux à la maiſon. Ce Moine s'étoit enfuy, on l'a repris & on l'a *ramené* au Couvent.

RAMENER, ſignifie auſſi, Apporter & amener chez ſoy en s'en revenant. Ce Chartier avoit emmené du vin, & il a *ramené* des cerceaux. Il a troqué ſon cheval, il en a *ramené* un meilleur.

RAMENER, ſignifie auſſi, Mettre en ſeureté. Il avoit mené 2000. hommes au combat, il n'en a *ramené* que 800. On l'a *ramené* ſain & ſauf de cet aſſaut.

On dit auſſi, qu'on a *ramené* une vieille mode, pour dire, qu'on l'a remiſe en vogue: que le printemps *ramene* les beaux jours: qu'une beauté a *ramené* avec elle les jeux, les ris & les amours.

RAMENER, ſe dit figurément en choſes morales. Les Miſſionnaires ont converti bien des Heretiques, ils les ont *ramenez* dans le giron de l'Egliſe. Un bon Confeſſeur *ramene* les penitens à leur devoir. Un Juge habile *ramene* les autres à ſon opinion. Cette reflection m'a *ramené* en la memoire pluſieurs choſes que j'avois oubliées. Ce Prince eſt fort en colere, il le faut *ramener* tout doucement à la raiſon.

RAMENER, en termes de Manege, c'eſt faire baiſſer le nez à un cheval qui porte au vent. On met des branches hardies aux chevaux pour les *ramener*.

RAMENER, eſt auſſi un terme du jeu de la longue paume, qui ſignifie, Rechaſſer l'eſteuf, le prendre à la volée.

On dit proverbialement, qu'on a bien *ramené* quelqu'un, pour dire, qu'on l'a querellé, contredit, rabroué ſur quelque choſe qu'il avoit dite mal à propos.

RAMENERET. ſ. m. Trait que fait un Charpentier avec le cordeau pour prendre la longueur des areſtiers.

RAMENTEVOIR. v. n. Faire reſſouvenir de quelque choſe. Cet homme a la memoire ſi courte, qu'il faut toûjours que quelqu'un luy faſſe *ramentevoir* de ce qu'il a à faire. Ce mot eſt vieux, & Menage le derive de *rimenterre*.

RAMEQUIN. ſ. m. eſt une eſpece de ragouſt que font les goinfres pour ſe provoquer à boire, & eſt fait de fromage étendu ſur une roſtie aſſaiſonnée avec du ſucre, du poivre, ou autre eſpicerie. On ne s'adviſe gueres de faire des *ramequins* qu'au deſſert, & pour exciter à boire.

RAMER. v. n. Tirer à la rame dans les galeres, dans les bateaux. On remorque les vaiſſeaux à force de *ramer*.

RAMER. v. act. ſignifie auſſi, Souſtenir avec des rames, des branches d'arbres. On *rame* les pois qu'on cultive dans les jardins, on les ſouſtient avec des *rames*: ce ſont ceux-là qu'on appelle *pois ramez*.

On dit proverbialement de celuy qui ne ſçait pas faire une beſogne, qu'il s'y entend comme à *ramer* des choux.

RAMÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. On appelle balles *ramées*, deux ou trois balles enfilées dans une aiguille de fer. On le dit auſſi des boulets, qu'on appelle autrement *Ange*. Voyez *Ange*.

RAMÉ, ſe dit auſſi en termes de Blaſon, en parlant du bois du cerf. C'eſt la même choſe que *chevillé*.

RAMETTE. ſ. f. Terme d'Imprimerie. C'eſt un chaſſis de fer qui n'a point de barre dans le milieu.

RAMEUR. ſ. m. Qui rame. Il y a des *rameurs* galeriens ou forçats, qu'on fait ramer par force ſur les galeres; d'autres ſont de *bonnes vogles*, qui ſe loüent pour de l'argent. Il faut mettre ſix *rameurs* pour remonter ce bateau.

RAMEURE. ſ. f. Terme de Chaſſe, qui ſe dit du bois du cerf. On le dit auſſi en termes de Blaſon, du bois du cerf attaché à une partie du crane; ce qu'on appelle auſſi *rames*. Quelquefois on y met les cors ſans nombre, quelquefois on les ſpecifie.

RAMIER. ſ. m. Pigeon ſauvage qui ſe perche ſur les arbres: de là vient qu'on l'a appellé *ramarius* en Latin.

RAMIFICATION. ſ. f. Terme de Medecine, qui ſe dit de la diviſion des veines & des nerfs qui ſortent d'une tige commune.

RAMIFIER, ſe diviſer en pluſieurs rameaux, comme ſont les veines, les nerfs, les arteres.

RAMILLES, & *Ramaſſis*, en termes d'Eaux & Foreſts, ſe diſent des bois qui reſtent dans les foreſts, aprés qu'on en a tiré le bois de corde & les cotrets, & qui ne ſervent qu'à mettre en bourrées.

RAMINAGROBIS. ſ. m. Terme populaire, qui ſe dit d'un homme qui eſt gros, fier, ou riche, ou qui tient ſa gravité. C'eſt un vieux mot François fait par corruption de *domine grobis*. Ce mot *grobis* ſignifioit autrefois *Seigneur* ou *Milord*. Borel. Rabelais fait une plaiſante deſcription de *Raminagrobis*, & ſous ce nom il entend parler & ſe mocquer d'un nommé Guillaume Cretin Treſorier de la Sainte Chapelle de Vincennes, méchant Poëte qui avoit fait l'Hiſtoire de France en vers François, comme témoigne Paſquier.

RAMINGUE. adj. m. Terme de Manege. C'eſt un cheval retif qui reſiſte aux eſperons, qui ruë, qui ſaute pluſieurs fois de ſuite en l'air pour jetter en bas le cavalier.

RAMOINDRIR. v. act. Rendre moindre. Voyez *Amoindrir*, c'eſt la même choſe.

RAMOITIR. v. act. Rendre moite. Le brouillard *ramoitit* le linge qui eſt à l'air. La terre ſe *ramoitit*, quand il tombe de la broüée.

RAMOLLIR. v. act. Rendre une choſe plus molle, plus facile à recevoir des empreintes. Les Chauffes-cire ſont des Officiers de Chancelerie creez pour *ramollir* la cire avec de l'eau chaude. On ne peut labourer, qu'il n'ait plu pour *ramollir* un peu la terre.

On dit en termes de Fauconnerie, *Ramollir* ou *eſponger* un oiſeau, lors qu'avec une eſponge trempée on *ramollit* ſon pennage pour le redreſſer.

RAMOLLIR, ſe dit auſſi figurément en Morale. Le cœur de ce Tyran s'eſt un peu *ramolli*, il n'eſt plus ſi dur qu'il étoit. Les delices de Capouë *ramollirent* le courage des ſoldats d'Annibal.

RAMOLLI, IE. part. paſſ. & adj.

RAMON. ſ. m. Vieux balay pour balayer les cours & les ruës. Ce balay de bouleau eſt uſé, ce n'eſt plus qu'un *ramon* pour nettoyer les groſſes ordures. On appelle auſſi *ramons*, les balais dont on ſe ſert au preſſoir pour ramaſſer le marc. Ce mot vient de *ramus*, parce qu'on fait les balais de branches d'arbres.

RAMONNER. v. act. Nettoyer les tuyaux d'une cheminée, en faire tomber toute la ſuye. La police enjoint de faire *ramonner* les cheminées, de peur que le feu n'y prenne.

RAMONNEUR. ſ. m. Celuy qui ramonne les cheminées. Ce ſont des Savoyards qui font le meſtier de *Ramoneurs*. On les appelle ironiquement *Piquiers de Savoye*. Ils ſe meſlent auſſi de vendre pluſieurs menuës merceries. On a meilleur marché d'acheter ces petites bagatelles des *Ramoneurs*.

RAMPANT, ANTE. adj. Qui marche en ſe traiſnant ſur la terre, ou qui eſt couché ſur la terre, qui n'a pas la force de s'en élever. Les animaux qui n'ont point de pieds ſont obligez d'eſtre *rampans*. Les citrouilles, les coulevrées, & pluſieurs autres plantes ſont *rampantes*, parce que leur tige n'eſt pas aſſez forte pour les ſoûtenir, elles demeurent couchées ſur la terre.

RAMPANT, ſe dit figurément en choſes morales, de ce qui ne ſe ſoûtient point, qui n'a point d'élevation, de fortune. J'ay veu toûjours cet homme gueux & *rampant*, pour dire, miſerable, qui n'a pû s'enrichir. Cet Auteur a un ſtile *rampant*, qui ne s'éleve jamais, qui n'a rien de beau, ni de noble. Il eſt venu *rampant* me demander grace, c'eſt à dire, en poſture humble & ſuppliante.

RAMPANT, en termes de Blaſon, ſe dit des animaux terreſtres, comme lions, ours, chiens, ou autres animaux, qui ſont diſtinguez comme s'ils vouloient s'élever, & monter le long d'une rampe. On doit ſpecifier leur action, à la reſerve du lion & du griffon, parce que c'eſt leur aſſiette naturelle: mais à l'égard des autres, ils ont des termes particuliers, comme le cheval, la licorne, le belier, le loup, &c. à l'égard deſquels on dit *effarouchez*, *effrayez*, *raviſſans*, *ſaillans*, *ſautans*, &c.

RAMPE. ſ. f. Terme d'Architecture. Le trait ou la partie d'un eſcalier à pluſieurs noyaux qui va en montant le long d'un mur. Cette *rampe* eſt trop courte, trop droite. La *rampe* eſt contenuë entre deux pailliers. On appelle auſſi *rampe*, la baluſtrade qui termine les marches. Cette *rampe* de ces ouvrages a couſté tant.

RAMPEMENT. ſ. m. Action de ramper. Le *rampement* ſur terre a été la punition du ſerpent.

RAMPER. v. n. Se traiſner ſur le ventre pour ſe tranſporter d'un lieu à un autre. Les ſerpens, les lezards, les chenilles, *rampent* ſur la terre. Ce mot vient du Latin *repere*.

RAMPER, ſe dit auſſi des plantes qui ont une tige ſi foible, qu'elle n'a pas la force de ſoûtenir le bois qu'elle pouſſe. La vigne eſt une plante qui *rampe*; ce qui oblige à la ſoûtenir par des eſchalas. La coulevrée, le chevre-feuille, *rampetoient*, ſi on ne les ſoûtenoit par des berceaux.

Tous ces mots viennent de *rampa*, qui en langage Celtique ou Bas-Breton ſignifie *gliſſer*.

RAMPER, ſe dit figurément en choſes morales. Les ames communes ne font que *ramper*, ne s'élevent point à la connoiſſance des choſes celeſtes. Un Poëte & un Orateur dont le ſtile *rampe*, ne s'éleve point, meritent peu d'eſtime. Les gens de lettres ſont rarement fortune, ils *rampent* toûjours, ils ſont toute leur vie miſerables.

RAMPIN. adj. m. Terme de Manege, qui ſe dit d'un cheval qui ne poſe pas également ſes pieds de derriere ſur tout le fer, mais qui leve le talon, & qui marche ſur la pince.

R A N.

RANCE. adj. m. & f. Qui commence à ſe corrompre, & qui a contracté une mauvaiſe odeur pour avoir été renfermé. L'air enfermé gaſte les viandes, & les rend chanſies, ou *rances*. Ce fromage eſt moiſi & trop vieux, il ſent le *rance*. On dit particulierement du vieux lard, qu'il ſent le *rance*.

RANCHER. ſ. m. Terme de Charpenterie. Chevilles rangées en maniere d'eſchelle pour monter au haut des eſtrapades, engins, gruës.

RANCHIER, ou *Rangier*, en termes de Blaſon, ſignifie

ſignifie le fer d'une faulx à faucher de l'herbe, qu'on peint ſur divers Eſcus en diverſes aſſiettes. Quand il eſt emmanché, il le faut blaſonner une faulx.

RANCISSEURE. ſ. f. Qualité de ce qui eſt rance. L'humidité & l'air renfermé ſont les cauſes de la *rancisſeure*.

RANCON. ſ. m. Arme d'haſt dont on ſe ſervoit anciennement. C'étoit un fuſt ou baſton armé d'un fer en pointe avec deux aillerons trenchans & recourbez en façon de fleur de lis.

RANÇON. ſ. f. Somme qu'on paye pour ſe racheter d'eſclavage, ou pour la liberté d'un priſonnier de guerre. Les Turcs mettent les Chrêtiens à une groſſe *rançon*. Cette maiſon luy a couſté à baſtir la *rançon* d'un Roy.

RANÇON, ſe dit figurément de ce qu'on donne pour ſe tirer des mains de quelque importun. La Sayre des Marchands dit d'un acheteur, qu'il a payé la moitié pour ſon drap, l'autre pour ſa *rançon*. Ce mot vient du Latin *redemptio*. Menage.

RANÇONNEMENT. ſ. m. Action par laquelle on rançonne & on exige un plus haut prix des choſes qu'elles ne valent. Le *rançonnement* des Hoſteliers dans la Hollande eſt inſupportable.

RANÇONNER. v. act. Mettre à rançon. Les Chrêtiens ſont fort *rançonnez* par les Corſaires.

RANÇONNER, ſe dit figurément en choſes morales, en parlant de ceux qui exigent plus qu'ils ne doivent des gens qui ſont obligez de paſſer par leurs mains. Dans les hoſtelleries de Hollande on *rançonne* les eſtrangers. Les Marchands monopoleurs *rançonnent* les gens qui ont à faire de leurs drogues. Ce Procureur eſt un Corſaire, il *rançonne* ſes parties.

RANÇONNÉ, ÉE. part.

RANÇONNEUR, EUSE. adj. Qui rançonne, qui exige plus qu'il ne faut. Les Hoſteliers ſur les grands chemins ſont des *rançonneurs* de gens.

RANCUNE. ſ. f. On diſoit auſſi autrefois *rancœur*. Vieux mots qui ſignifient une haine cachée & inveterée, qu'on garde dans le cœur juſqu'à ce qu'on trouve occaſion de ſe vanger. Les Chrêtiens ne doivent pas avoir de *rancune*, conſerver un eſprit de *rancune*. On dit à ceux avec qui on ſe racommode, Touchez là, point de *rancune*.

RANDON. ſ. m. Vieux mot qui ſe diſoit autrefois du ſang qui couloit abondamment d'une playe. Ce Geant pourfendit la teſte de ſon ennemy, d'où le ſang iſſit à grand *randon*. On le dit auſſi d'une ſource qui ſe fait paſſage par un rocher, d'une pluye, d'un torrent; & hyperboliquement des pleurs qui coulent avec impetuoſité. On le diſoit auſſi des gens qui alloient en troupes. Le peuple venoit à grand *randon* à cette feſte. Les ennemis fuyoient par la campagne à grand *randon*. On dit en Fauconnerie, Fondre en *randon*, quand l'oiſeau de proye fond avec grande impetuoſité ſur ſon gibier pour l'aſſommer & le jetter à terre.

RANDONNE'ES. ſ. f. Terme de Chaſſe, qui ſe dit des lieux où les cerfs ſe font battre dans l'étendue de leur tours.

RANG. ſ. m. Ordre convenable, place differente qui eſt deuë à la qualité, au merite, à la juſte diſpoſition des choſes. Entre les ſuperieurs Dieu tient le premier *rang*. Les Rois ſont au ſecond *rang*. Dans les ceremonies chacun marche ſelon ſon *rang*. Ce mot vient de l'Alleman *rang* ſignifiant la même choſe. Menage. Il vient plûtoſt de *renc*, qui eſt un mot Celtique ou Bas-Breton ſignifiant auſſi la même choſe.

RANG, ſignifie quelquefois, Preſeance. Ces deux Corps d'Officiers ſe diſputent le *rang*, plaident pour le *rang*, pour la preſeance. Cette Compagnie n'a point de *rang*, ne ſe trouve point aux Aſſemblées. C'eſt un homme fier & preſomptueux qui ſçait bien garder, maintenir ſon *rang*. Dans les compagnies on ſe place ſuivant le *rang* de reception.

RANG, à l'armée, ſe dit particulierement d'un nombre de ſoldats placés à coſté l'un de l'autre, dont pluſieurs forment la hauteur d'un bataillon, ou d'un eſcadron. On fait des commandemens d'ouvrir les *rangs*, de ſerrer les *rangs*, de doubler les *rangs*. Il eſt deffendu de ſortir des *rangs*. Ce cavalier s'avança hors des *rangs* pour faire le coup de piſtolet.

RANG, eſt auſſi un ordre de bataille, ou de marche, ou de campement, qui fait placer ou advancer les Corps ſuivant leur ancienneté, ou leurs qualitez. Il y a pluſieurs Ordonnances pour regler le *rang* des Officiers & des Corps. Chaque Regiment ou Compagnie defile à ſon *rang*. La plus-part des Officiers prennent leur *rang* du jour de leur brevet, ou de leurs commiſſions. Le Regiment des Gardes tient le premier *rang*; aprés ſuivent Picardie, Piedmont, Champagne, Navarre, Normandie, & la Marine.

RANG, ſe dit quelquefois de la perſonne qui a quelque dignité ou qualité. Il n'a pas reſpecté une perſonne de mon *rang*, de ma qualité. C'eſt une perſonne du premier *rang*, du ſecond *rang*, du dernier *rang*. Cette femme a perdu ſon *rang* pour s'être meſalliée.

RANG, ſignifie auſſi la ſuite de pluſieurs choſes redoublées & placées en ligne droite. Cette advenuë conſiſte en quatre *rangs* d'arbres. Ces tablettes ont cinq *rangs* de livres *in folio*, & deux *in* 40. On a orné cet habit de pluſieurs *rangs* de boutons, de perles. On dit auſſi des cravates, des manchettes, des fraiſettes à trois *rangs*, à deux *rangs*, pour dire, qui ſont doubles ou triples. On dit d'un luth, d'un thuorbe, qu'il eſt monté de tant de *rangs* de cordes.

RANG, ſignifie auſſi, Tour, ordre, revolution. Les Chanoines ſont leur ſemaine chacun à leur *rang*, à leur tour. Ce jeune homme a eu le bouquet, c'eſt à ſon *rang* à traitter, à donner le bal. Toutes choſes viennent à leur *rang*. Ce procés ſera jugé à ſon *rang*, quand le Rapporteur aura le bureau.

On dit en ce ſens, qu'un homme paroît ſur les *rangs*, pour dire, que quelqu'un vient à ſon tour qui ſe fait diſtinguer des autres. On dit auſſi dans les tournois, qu'un cavalier a paru ſur les *rangs*, pour dire, qu'il s'eſt preſenté pour combattre, qu'il eſt entré dans le camp.

RANG, ſe dit auſſi d'une eſpece de catalogue où on place quelques perſonnes ſans diſtinction particuliere. Saint François de Sales a été canoniſé, mis au *rang* des Saints. Prions Dieu qu'il nous mette au *rang* de ſes Eſleus. Cet homme-là eſt au *rang* de mes amis. Quand on a demandé à Diogene, S'il y avoit plus de morts que de vivants. En quel *rang*, a-t-il dit, mettez-vous ceux qui navigent?

RANG, ſignifie auſſi l'eſtime qu'on fait des perſonnes, ou des choſes, ſelon leur merite, ou valeur. Un habile homme ſçait donner le *rang* & le prix à chaque choſe. On a donné à Homere & à Virgile le premier *rang* entre les Poëtes, à Archimede entre les Geometres. L'or tient le premier *rang* parmi les metaux. Cet homme a excellé en pluſieurs choſes, on ne ſçait en quel *rang*, en quelle categorie le placer.

RANG, en termes de Marine, eſt une diviſion & ordre de vaiſſeaux reglé ſuivant leur longueur, leur port, & leurs canons par la derniere Ordonnance de la Marine. En cette ſorte il y a cinq *rangs* de vaiſſeaux. Ceux du premier *rang* ont juſqu'à 135. pieds de quille portant ſur terre. Ils ſont du port de 1500. tonneaux, ont trois ponts entiers, & portent depuis 70. juſqu'à 120. pieces de canon. Ceux du ſecond *rang* ont depuis 105. juſqu'à 120. pieds de quille, du port d'onze à 1200. tonneaux, avec trois ponts, & ſont montez de 58. juſqu'à 70.

pieces

pieces de canon. Ceux troiſiéme ont 110. pieds de quille, deux ponts, 40. ou 50. pieces de canon, & ſont du port de 8. à 900. tonneaux. Ceux du quatriéme ont 100. pieds de quille, du port de 5. à 600. tonneaux, montez de 30. à 40. pieces de canon, & ont deux ponts courants. Ceux du cinquiéme & dernier *rang* ſont au deſſous de 90. pieds de quille, du port de 300. tonneaux, montez de 18. à 20. pieces de canon, & deux ponts courants. Les Auteurs font mention des carraques de Portugal dans les voyages des Indes, qui ſont du port de 2000. tonneaux, c'eſt à dire de quatre millions de livres.

RANG, ſur la Mediterranée & dans les vaiſſeaux de bas bord, ſe dit des bancs des forçats, & de l'effet des rames. Ainſi on dit, Aller à la voile & aux *rangs*, pour dire, à voiles & à rames. Lever les *rangs*, c'eſt ceſſer de ramer.

On dit proverbialement, qu'un homme ſe met en *rang* d'oignons, pour dire, qu'il veut prendre place en la compagnie de gens plus conſiderables que luy.

RANGÉE. ſ. f. Diſpoſition de pluſieurs choſes placées en ligne droite. Les Jardiniers plantent leurs choux, leurs laittuës, &c. en diverſes *rangées*. Chaque ruë eſt compoſée de deux *rangées* de maiſons. Il a fait mettre pluſieurs *rangées* de clous à ſon carroſſe. Un coup de canon emporte toute une *rangée* de ſoldats.

RANGER. v. act. Mettre les choſes dans un ordre & une diſpoſition convenable. L'art de baſtir conſiſte à *ranger* des pierres & autres materiaux dans un bel ordre & ſymmetrie. Quand on deſmenage, on eſt long-temps à *ranger* ſes meubles, ſes livres, à les mettre en un bon ordre. La memoire locale ne conſiſte qu'à *ranger* les choſes en ſon eſprit dans un certain ordre ſuivi.

RANGER, en termes de Guerre ſignifie, Mettre ſes gens en ordre de combattre, ou de marcher. Cette armée étoit *rangée* en bataille pour attendre l'ennemi. Il avoit *rangé* ſon armée pour la faire marcher ſur trois colomnes.

RANGER, ſignifie auſſi, Se mettre du parti de quelqu'un. Pluſieurs ſoldats étrangers ſe ſont venus *ranger* ſous les enſeignes de ce General. Un Heretique qui ſe convertit, ſe *range* du bon parti. Je l'ay ſi bien perſuadé, qu'il s'eſt *rangé* à mon opinion.

RANGER, en termes de Marine ſignifie, Naviger prés des coſtes: on dit autrement *terre à terre*. On *range* la coſte pour la reconnoiſtre, pour trouver un lieu propre à debarquer.

RANGER, ſe dit auſſi en parlant du changement du vent. Le vent ſe *rangea* de l'Oüeſt, du Sud; il ſe *rangea* de l'avant, il nous prit en proüe.

RANGER, ſignifie auſſi, Se ſerrer pour faire place à quelqu'un. Il faut ſe *ranger*, quand on voit venir un carroſſe, de peur d'être bleſſé. Les Suiſſes avoient de la peine à faire *ranger* le monde, tant la preſſe étoit grande. Un bateau qui deſcend eſt tenu de ſe *ranger*, & de faire place au montant par les reglemens de police.

RANGER, ſignifie ſimplement, Se mettre en une place, ſoit pour ſa commodité, ſoit pour ſa ſeureté. En hiver on ſe *range* autour du feu. On ſe *range* autour d'une table pour diſner, pour joüer, pour parler d'affaires. Les vaiſſeaux qui ſont menacés de la tempeſte, ſe viennent *ranger* dans les ports pour être à l'abri.

RANGER, ſignifie auſſi, Subjuguer, impoſer des loix, obliger à obeir. Alexandre *rangea* ſous ſa domination preſque toute l'Aſie. Les peuples vouloient ſe revolter, on leur a envoyé des ſoldats en garniſon, qui les ont bien *rangés*, rendus ſouples & obeiſſants. Cette femme par ſes manieres douces a bien *rangé* ſon mary, elle l'a mis à la raiſon.

RANGÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. En termes de Blaſon on le dit de pluſieurs pieces ou figures longues qui ſont dans un Eſcu miſes en aſſiette de faſce, de pal ou de bande. Il porte d'azur à trois haches d'argent *rangées* en faſce.

RANGETTE. ſ. f. De rang, l'un aprés l'autre. On ne le dit gueres que des eſcoliers, à qui on donne le foüet à la *rangette*, quand ils ont tous failli.

RANGIER. Voyez RENNE.

RANIMER. v. act. Redonner la vie à quelques corps. JESUS-CHRIST *ranima* le Lazare qui étoit mort quatre jours auparavant.

RANIMER, ſe dit figurément en Morale. *Ranimer* la colere de quelqu'un, le courage, pour dire, Renouveller ſa paſſion, l'ardeur qu'il avoit perduë. Ce Prince étoit fort adouci, mais ce nouveau rapport l'a *ranimé* à la guerre. Les ſoldats fuyoient de toutes parts, mais les Officiers les ont *ranimez*, & ils ſont revenus à la charge.

On dit auſſi, *Ranimer* le feu, pour dire, le ſouffler, le reveiller; & qu'il ſe *ranime*, pour dire, qu'il reprend de nouvelles forces, lors qu'on le croyoit éteint aprés un incendie. On dit la même choſe du vent qui étoit adouci, & qui ſe renforce.

RANONCULE. ſ. f. Plante qui reſſemble à l'anemone, & qui a des couleurs extremement vives. Les *ranoncules* doubles de couleur de feu ébloüiſſent preſque la veuë. Les plus belles *ranoncules* ſont la pivoine & l'orengée.

RANULAIRE. adj. Terme de Medecine. C'eſt une épithete que les Medecins donnent à deux veines qui ſont au deſſous de la langue, qui viennent de la jugulaire externe. Quelques-uns les appellent *raniues*.

R A P.

RAPACE. adj. m. & f. qui ſe dit particulierement des oiſeaux de proye, qui vivent de rapine.

RAPACITÉ. ſ. f. Inclination à prendre, à ravir. L'aigle a une grande *rapacité*.

RAPACITÉ, ſe dit figurément en Morale de la qualité des gens avides du bien d'autruy. Les uſuriers, les chicaneurs, ont une grande *rapacité*.

RAPAISER. v. act. Adoucir quelqu'un, faire paſſer ſa colere. Ce valet avoit fâché grandement ſon maiſtre, mais il l'a *rapaiſé* par ſes ſouſmiſſions. Les gens prompts de leur naturel ſe mettent aiſément en colere, mais ils ſe *rapaiſent* facilement.

RAPAISER, ſe dit auſſi des animaux & des choſes inanimées. La mer ſe *rapaiſe*; l'orage, la tempeſte ſe *rapaiſent*, c'eſt à dire, diminuent, ſe calment. Un taureau ſe *rapaiſe*, aprés que ſa fougue eſt paſſée.

RAPAISÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

RAPATELLE. ſ. f. C'eſt une toile faite du poil de la queuë d'un cheval, qui ſert à faire des ſacs.

RAPATRIER. v. act. Racommoder une perſonne avec une autre. Ce mary & cette femme ſe ſont brouillez ſouvent enſemble, je les ay toûjours *rapatriez*. Ces aſſociez ont été quelque temps en procés, mais ils ſe ſont *rapatriez* d'eux-mêmes. Ce mot vient du Latin *repatriare*, qui ſignifie *revenir à ſa patrie*. Menage.

RAPATRIÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

RAPE. ſ. m. Raiſin trié dont on remplit à demi un tonneau pour repaſſer deſſus du vin gaſté, ou affoibli, pour lui donner de nouvelles forces. On repaſſe ſouvent les vins vieux & affoiblis ſur des *rapez*. Ce mot vient de *grappe*. On trouve dans de vieux Titres du vin *grapet*, pour dire, du vin paſſé ſur un *rapé*, qui eſt en effet fait de grappes, ou des grains qui en ſont tirez. Du Cange l'appelle en Latin *raſpetum*.

RAPE. ſ. f. Outil d'Artiſans fait de fer trempé, en forme de lime, qui a pluſieurs petites pointes aiguës & en ſaillie. Les Serruriers, les Tablettiers, les Tourneurs,

les

les Sculpteurs, les Plombiers & autres Ouvriers ſe ſervent de *rapes*.

RAPE, eſt auſſi un utencile de cuiſine fait de fer blanc, percé à l'envers de pluſieurs trous, dont la partie éminente ſert à detacher pluſieurs menuës parties des corps qu'on frotte contre, comme du ſucre, de la muſcade, de la crouſte de pain, &c.

RAPER. v. act. Ratiſſer, frotter avec une rape, ſoit de Serrurier, ſoit de Cuiſinier. *Raper* de la muſcade, du ſucre; *raper* de l'yvoire, du metail, &c. Menage derive ce mot de l'Alleman, ou du Flaman *raſpen*, qui ſignifie la même choſe. En Anglois on dit *to raſpe*; en Italien *raſpare*, & en Eſpagnol *raſpar*.

RAPÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

RAPETASSER. v. act. Remettre des pieces en pluſieurs endroits, ou les unes ſur les autres. Les gueux ont des vieux habits *rapetaſſez*, qui ſont ſouvent garnis de piſtoles. Cette tapiſſerie eſt bien vieille, elle a eſté bien *rapetaſſée*. On peut dire de la navire d'Argo, qu'elle eſtoit bien *rapetaſſée*, puis qu'on l'avoit toute renouvellée à force de la racommoder.

RAPETISSER. verb. act. Rendre une choſe plus petite, en oſter, en diminuer. Quand une choſe eſt trop longue, ou trop grande, il eſt aiſé de la *rapetiſſer*, d'en rogner. Le bled *rapetiſſe* tous les jours dans le grenier, il ſe ſeche, la vermine en mange. Quand il vient un nouvel heritier dans une famille, cela *rapetiſſe* la portion des autres. St. Amant a dit agreablement d'un fromage,

Pourquoy toûjours *rapetiſſant*,
De lune devient-il croiſſant ?

RAPIDE. adj. m. & f. Qui a un mouvement prompt, violent & impetueux. Les aſtres ſe meuvent avec un mouvement ſi *rapide*, qu'il n'eſt pas imaginable. L'Araxe eſt renommé pour un fleuve fort *rapide*. Les courants de l'Orient à l'Occident ſont ſi *rapides*, qu'on ne peut revenir de l'Amerique par le chemin où on y eſt allé. Le vol des aigles eſt fort *rapide*.

RAPIDE, ſe dit figurément en choſes morales. Le cours des conqueſtes d'Alexandre fut fort *rapide*. Un bon Orateur doit avoir un diſcours, un ſtile vehement & *rapide*.

RAPIDEMENT. adv. D'une maniere rapide. Un fleuve qui eſt ſerré dans des detroits de montagnes court plus *rapidement*.

RAPIDITÉ. ſ. f. Cours ou mouvement impetueux & violent. La *rapidité* du mouvement de la terre ne laiſſe pas d'eſtre inſenſible. La *rapidité* du vol des aigles. La *rapidité* d'un torrent d'eſté deſole ſouvent la campagne.

RAPIDITÉ, ſe dit auſſi figurément en Morale. Il étoit difficile de reſiſter à la *rapidité* de l'éloquence de Demoſthene. Toute l'Aſie ne pût arreſter la *rapidité* des conqueſtes d'Alexandre.

RAPIECER. v. act. Remettre des pieces à un habit, à du linge. Quand le luxe n'eſtoit pas ſi grand, les bons bourgeois faiſoient *rapiecer* leurs habits, portoient du linge *rapiecé*. On dit auſſi de la navire d'Argo, qu'elle avoit eſté tant *rapiecée*, que ce n'étoit plus la même. Quelques-uns diſent *rapiecetter*.

RAPIECÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

RAPIERE. ſ. f. Eſpée longue, vieille & de peu de prix, telles que celles dont l'on arme d'ordinaire les ſoldats. On appelle les filoux & batteurs de pavé, traiſneurs de *rapiere*. On dit qu'un homme a pris la *rapiere*, pour dire, qu'il a pris l'eſpée, qu'il fait profeſſion des armes. Ce mot eſt bas. Borel le derive du Grec *rapizein*, c'eſt à dire, *colaphis cædere*.

RAPINE. ſ. f. Proye, volerie. Les aigles, les faucons, & autres oiſeaux de proye vivent de *rapine*. Les gens de guerre, les chicaneurs, exercent mille *rapines* & volerics. Ce mot, ſelon quelques-uns, vient de *grapin*, qui eſt un ancre avec lequel on accroche les navires, qui ſert à piller & à rapiner.

RAPINER. v. act. Deſrober, prendre petit à petit. On le dit proprement de ceux qui manient le bien d'autruy, & qui en appliquent ſecretement & à diverſes repriſes quelque partie à leur profit. Ce Facteur ne vend ou n'achette rien pour ſon maiſtre, qu'il ne *rapine* quelque choſe.

RAPPARIER, ou *Rappareiller*. v. act. & redupl. Remettre avec ſon pareil. Ces bas, ces gands ont eſté meſlez & deſpariez, il les faut *rapparier* ou *rappareiller*. Quand on a tué la femelle d'un pigeon, d'une perdrix, ils ſe *rapparient* bientoſt. On dit auſſi *rappareiller* ſur les vaiſſeaux, quand on remet les manœuvres en eſtat de faire voile.

RAPPEL. ſ. m. Second appel. Le *rappel* de la cauſe a eſté fait, & l'Advocat ne s'y eſt point trouvé.

RAPPEL, ſe dit auſſi du pardon qu'on accorde aux diſgraciez & aux condamnez. Ce Courtiſan depuis ſon *rappel* à la Cour a bien fait ſes affaires. Ce banqueroutier a obtenu un *rappel* de ban. Un *rappel* de galeres. Un *rappel* à une ſucceſſion.

RAPPELLER. v. act. & redupl. Appeller une ſeconde fois, ou faire revenir celuy qui s'en va. Ce Marchand laiſſe en aller ſes chalands, & puis il les *rappelle*. Cette cauſe eſtoit paſſée au rolle, elle a *été rappellée*.

RAPPELLER, ſignifie auſſi, Faire revenir à la Cour. Ce Prince eſtoit diſgracié, mais depuis peu le Roy l'a *rappellé*. Cet homme avoit eu une telle Commiſſion ou Gouvernement, mais il a *été rappellé*, c'eſt à dire revoqué. On dit auſſi, qu'un teſtateur a *rappellé* un de ſes parents à ſa ſucceſſion, quand il a ordonné qu'il auroit part en ſa ſucceſſion, quoy qu'il en fuſt exclus ſans cela par la diſpoſition de la Loy ou de la Couſtume.

RAPPELLER, ſe dit figurément des choſes ſpirituelles. Il faut *rappeller* en ſa memoire toutes ſes fautes, quand on ſe veut bien confeſſer. On ne peut *rappeller* ce temps paſſé, c'eſt à dire, faire que ce qui a eſté fait n'ait point eſté fait. *Rappeller* ſes eſprits, c'eſt à dire, Se donner le temps de faire reflexion, ou de reprendre ſes forces. Cet homme a veſcu long-temps dans la desbauche, mais enfin la grace de Dieu l'a *rappellé*, l'a converti.

RAPPLIQUER. v. act. & redupl. Appliquer de nouveau. Il faut *rappliquer* de l'or ſur cette bordure dedorée, *rappliquer* des couleurs ſur cette peinture effacée. On a *rappliqué* des ſangſuës à ce malade, ſon emplaſtre, ſes bandages.

RAPPLIQUER, ſe dit figurément en choſes morales. Cet eſcolier a été long-temps libertin, mais enfin il ſe *rapplique* à l'eſtude. Ce Conſeiller ſe *rapplique* à ſa profeſſion.

RAPPLIQUÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

RAPPORT. ſubſt. maſc. Action par laquelle on remet une choſe en un lieu d'où on l'avoit emportée. Il m'a couſté tant pour le port de ce balot, & tant pour le *rapport*.

RAPPORT, ſe dit auſſi des vapeurs qui reviennent à la bouche, à cauſe de quelque meſchante qualité des viandes ou des choſes qu'on a mangées. L'ail & l'oignon font de mauvais *rapports* à la bouche. Les viandes flatueuſes ſont ſujettes à cauſer des venſs, des *rapports*.

RAPPORT, ſe dit auſſi des diſcours de flatteurs qui viennent redire à une perſonne ce qu'on aura dit d'elle en quelque lieu ou compagnie. Un honneſte homme ne doit point preſter l'oreille aux *rapports* des valets & des flatteurs. La plus-part des querelles viennent de ces *rapports*. La plus-part ſont de faux *rapports* & des médiſances.

RAPPORT, ſe dit auſſi de la relation de ce qu'a veu, ouy, ou connu celuy qu'on a commis pour s'informer de quelque choſe. Les Veneurs, les Batteurs d'eſtrade,

les eſpions font leur *rapport* de ce qu'ils ont appris & deſcouvert. Il nous a fait un fidele *rapport* de tout ce qui s'eſt paſſé en cette bataille, en ce voyage. Je m'en tiens à ſon *rapport*, j'en croy ſon *rapport*. Au *rapport* d'un tel Hiſtorien, d'un tel Auteur. Cela eſt vray, ſi j'en croy au *rapport* de mes yeux & de mes oreilles.

RAPPORT, en termes de Chaſſe, ſe dit du recit que fait le Veneur de ce qu'il a obſervé en faiſant la queſte qu'on luy a departie. Les *rapports* ne ſe font au Roy que par celuy qui luy eſt preſenté par le Grand Veneur.

RAPPORT, ſe dit en ce ſens des Officiers qui ont ſerment en Juſtice, nommez pour viſiter, examiner ou eſtimer quelque choſe. Les reparations & eſtimations ſe jugent ſur le *rapport* d'Experts. On n'adjuge une proviſion à un bleſſé, que ſur un *rapport* de Chirurgiens & Medecins. Un *rapport* de Matrones. Un *rapport* de Maiſtres Eſcrivains eſt neceſſaire en une inſtance de faux.

RAPPORT, ſe dit au Palais du recit que fait un Juge, ou un Commiſſaire en pleine Chambre du merite d'un procés qu'on luy a donné à voir & à examiner. Ce Conſeiller a fort bien fait le *rapport* des moyens & des pieces de ce procés. Noſtre different eſt une affaire de *rapport*, elle eſt au *rapport* d'un tel. Les arreſts portent, Ouy le *rapport* d'un tel Conſeiller, dit a eſté.

RAPPORT, ſe dit auſſi au Palais des ſommes qu'on doit remettre dans la maſſe d'une ſucceſſion, avant que de la partager. Il faut regler les *rapports* des coheritiers, avant que de faire des lots. Il a receu tant en advancement d'hoirie à la charge de *rapport*.

RAPPORT, ſe dit encore en Juſtice de la repreſentation des titres, de la production qu'on en fait. On a condamné ce gardien au *rapport* des titres & papiers dont il eſt chargé. Le *rapport* de cette quittance juge le procés.

RAPPORT, ſe dit auſſi de la reſſemblance ou connexité que deux choſes ont entre elles. Les viſages des jumeaux ont d'ordinaire un grand *rapport* enſemble. Ces deux affaires n'ont aucun *rapport*, aucune connexité enſemble. Il n'y a point de *rapport* entre ce que vous me dites aujourd'huy, & ce que vous me dîtes il y a huit jours. Ce n'eſt pas le tout de comparer les choſes, il en faut monſtrer le *rapport*.

RAPPORT, ſe dit auſſi en Geometrie, Arithmetique, & Algebre, de la relation qu'ont deux, ou pluſieurs nombres ou quantitez les uns avec les autres. La proportion n'eſt autre choſe que le *rapport* que des quantitez ont les unes avec les autres. On ne peut trouver du *rapport* entre le coſté du quarré & ſa diagonale par la penultiéme propoſition du 10. des Elements. La ſymmetrie eſt un *rapport* que toutes les parties d'un baſtiment ou d'un tableau doivent avoir entre elles & avec leur tout. On dit en ce ſens, que du fini à l'infini il n'y a aucun *rapport* ni proportion. On dit auſſi, Par *rapport* du petit au grand, du grand au petit.

RAPPORT, ſe dit auſſi de l'analogie que pluſieurs choſes ont de commun. La Phyſique & la Medecine ont du *rapport* entre elles. Cet Orateur s'eſt ſervi de cette phraſe par *rapport* & alluſion à ce qui eſt dit dans l'Eſcriture, &c. L'Italien & le Latin ſont des langues qui ont bien du *rapport*.

RAPPORT, ſe dit auſſi du tranſport & de l'application qu'on fait d'une choſe à une autre. Ce n'eſt pas aſſez de bien deſſiner le plan d'une fortification, la difficulté eſt d'en faire le *rapport* ſur le terrain.

RAPPORT, ſignifie auſſi, Dependance, connexité d'action. Le cœur a grand *rapport* au cerveau. On n'oſeroit arracher cette dent, à cauſe du *rapport* qu'elle a avec l'œuil.

RAPPORT, ſe dit auſſi en Morale de la relation des choſes à leur fin. Toutes les actions d'un Chreſtien doivent eſtre faites par *rapport* à Dieu. Un mondain ne fait rien que par *rapport* à luy-même. Le merite d'une action eſt conſideré par le *rapport* qu'elle a à la fin bonne ou mauvaiſe.

RAPPORT, ſe dit auſſi du revenu annuel qui provient d'une terre, d'une charge. Les terres auprés de Paris ſont d'un grand *rapport*. Un moulin ſous les ponts eſt d'un bon *rapport*. Un Greffe du Parlement eſt d'un *rapport* ineſtimable. On dit qu'une terre eſt en *rapport*, quand elle eſt enſemencée, par oppoſition aux terres en jacheres ou incultes.

RAPPORT, ſe dit auſſi des ouvrages faits par la convenance de pluſieurs petites pieces aſſemblées qui font enſemble quelque repreſentation agreable. Les tableaux faits de pieces de *rapport* ſont fort eſtimez. La Moſaique eſt un ouvrage de *rapport*. Ce pavé eſt fait de pluſieurs pieces de *rapport*. On fait des ouvrages de *rapport* en bois, en pierre, & en metail.

On dit proverbialement, Ce ſont les vignes de la Courtible, belle monſtre, & peu de *rapport*.

RAPPORTER. v. act. & redupl. Apporter de nouveau. J'ay renvoyé pluſieurs fois ces preſens, on me les a toûjours *rapportez*. Ce barbet eſt bien dreſſé, il *rapporte* tout ce qu'on jette à l'eau.

RAPPORTER, ſignifie auſſi, Revenir à la bouche. Il faut eviter de manger les viandes qui *rapportent*.

RAPPORTER, ſe dit odieuſement des flatteurs qui viennent faire de mauvais rapports. On m'a *rapporté* que vous aviez bien dit du mal de moy. Il ne faut pas adjoûter foy à tout ce que des eſprits malins *rapportent*.

RAPPORTER, ſignifie encore, Faire ſon rapport: ce qui ſe dit des Veneurs, Eſpions, Batteurs d'eſtrade, Experts, Sergents, &c.

RAPPORTER, ſe dit particulierement des Juges qui font le rapport, le recit d'un procés. On *rapporte* demain mon affaire. C'eſt un tel Juge qui *rapporte*, qui a le bureau. Cette affaire a eſté *rapportée* au Conſeil, en preſence du Roy.

On dit auſſi d'un Huiſſier à l'Audience, qu'il a appellé, *rapporté*, quand il vient certifier qu'il a appellé à haute voix à la barre de la Cour un Procureur defaillant, afin qu'on prononce un defaut contre luy.

RAPPORTER, ſe dit auſſi dans les partages. Quand un fils avantagé par ſon pere vient à la ſucceſſion, il eſt obligé de *rapporter* ou moins prendre.

RAPPORTER, ſignifie auſſi, Alleguer, citer, rendre témoignage. Cet Advocat a *rapporté* pluſieurs loix & autoritez pour prouver ſon dire. Pline *rapporte* mille curioſitez naturelles. Cette partie a *rapporté*, a produit pluſieurs titres authentiques. Ce témoin *rapporte* & depoſe qu'une telle action s'eſt paſſée ainſi. Cet Auteur a *rapporté* & compilé tout ce que les autres ont dit devant luy ſur cette matiere.

SE RAPPORTER, ſignifie auſſi, Deferer au jugement de quelqu'un, en convenir. Ceux qui n'aiment point la chicane, s'en *rapportent* aux jugemens de leurs amis. A qui vous en voulez-vous *rapporter*? On dit auſſi abſolument, S'il eſt vray, je m'en *rapporte*. Je n'entends rien en cette ſcience, je m'en *rapporte* aux gens du meſtier.

RAPPORTER, ſignifie auſſi, Avoir quelque relation, conformité, reſſemblance ou dependance. Ces deux manieres de peindre ſe *rapportent* fort. Ce que vous me dites ſe *rapporte* fort à ce que j'ay appris d'ailleurs. Ces deux bas ne ſe *rapportent* pas, ils ſont depareillez. Ces deux couleurs ſe *rapportent*, conviennent bien enſemble. Tous les nerfs ſe *rapportent* au cerveau, & en dependent. Le ſinge ou le parallellogramme eſt un inſtrument pour *rapporter* les figures du petit au grand, ou du grand au petit.

RAPPORTER, ſignifie auſſi, Referer. Il faut *rapporter* toutes ſes actions à Dieu. Le Tyran eſt, ſelon

Ariſto-

Ariſtote, celuy qui *rapporte* tout à ſon utilité particuliere.

RAPPORTER, ſignifie auſſi, Rendre du revenu. Cette terre, cette ferme, *rapportent* tant bon an mal an; elle *rapporte* deux fois l'année; elle *rapporte* tantoſt du bled, tantoſt de l'avoine. Cette charge *rapporte* tant. L'argent *rapporte* tant ſur la Place. Il a un employ qui ne luy *rapporte* ni profit ni honneur. Il a fait ce tour par malice, ſans que cela luy *rapporte* rien.

RAPPORTER, ſignifie auſſi, Faire une choſe de pluſieurs pieces miſes enſemble. On dit d'un habit rapetacé, qu'il eſt fait de pluſieurs pieces *rapportées*. Quand on veut aſſembler une charpente, il faut que toutes les pieces ſe *rapportent*. On fait d'excellents ouvrages, en *rapportant* pluſieurs petites pieces de pierre, ou de bois, ou de metal de diverſes couleurs.

RAPPORTÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

RAPPORTEUR. ſ. m. Juge ou Conſeiller qui eſt chargé du rapport d'un procés. L'ame d'un procés eſt le *Rapporteur*. On fait pluſieurs brigues pour avoir un *Rapporteur* à ſa devotion. Dans l'inſtitution du Parlement il n'y avoit que deux ſortes de Conſeillers: les uns eſtoient *Jugeurs*, qui ne faiſoient que juger; & les autres *Rapporteurs*, qui ne faiſoient que rapporter les procés par eſcrit.

Grand Rapporteur, eſt une charge du Sceau. Il y a deux *Grands Rapporteurs* en la Grande Chancelerie: ce ſont des Offices qui ne peuvent eſtre poſſedez que par des Conſeillers du Grand Conſeil.

RAPPORTEUR, EUSE. ſ. m. & f. ſe dit auſſi odieuſement de ceux qui ſont de mauvais rapports, qui ſement la zizanie dans les familles.

RAPPORTEUR, eſt auſſi un nom que les Geometres donnent à un petit demi-cercle de corne bien diviſé par degrez, qui leur ſert à tracer des angles de la qualité qu'ils deſirent.

RAPPRENDRE. v. act. & redupl. Apprendre de nouveau. Quand on a eſté long-temps ſans joüer du luth, ſans parler une Langue, il faut *rapprendre* ces choſes tout de nouveau. Les Comediens *rapprennent* leurs vieilles pieces pour les rejoüer, à faute de nouvelles. Un vieillard dit que le monde eſt ſi changé, que tous les jours il *rapprend* à vivre.

RAPPRIS, ISE. part. paſſ. & adj.

RAPPRIVOISER. v. act. Radoucir, & rendre privé un animal qui a eſté effarouché. On a du mal a *rapprivoiſer* les chats qu'on a maltraitez & effarouchez. On le dit quelquefois des hommes. On a beau chaſſer & maltraiter les eſcorniſleurs, ils ſe *rapprivoiſent* aiſément.

RAPPROCHER. v. act. & redupl. Approcher de nouveau. Cet Advocat demeuroit trop loin, il s'eſt *rapproché* du Palais. *Rapprochez* moy ce livre, il eſt trop loin, je n'y puis atteindre. On dit que le Soleil ſe *rapproche* de nous, ſi-toſt qu'il a paſſé le Soſtice d'hiver. Les lunettes de longue veuë *rapprochent* les objets.

RAPPROCHER, en termes de Chaſſe, c'eſt aller querir une beſte forlongée.

RAPPROCHER, ſe dit figurément en choſes morales. Ce plaideur teſmoignoit eſtre fort eſloigné d'un accord, mais maintenant il ſe *rapproche*, il n'eſt plus ſi deſraiſonnable. Cet homme a veſcu long-temps en libertin, mais maintenant il ſe *rapproche* des Sacrements.

RAPPROCHÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

RAPSODEURS. C'eſt ainſi qu'on appelloit ceux qui chantoient anciennement les Poëſies d'Homere, ſuivant le teſmoignage de Gilbert Cuper, qui adjouſte, qu'ils prenoient un habit rouge, quand ils chantoient l'Iliade, & un habit bleu, quand ils chantoient l'Odyſſée.

RAPSODIE. ſ. f. Recueil de pluſieurs paſſages, penſées & autoritez qu'on raſſemble pour en compoſer quelque ouvrage. Les Politiques de Lipſe ſont une *Rapſodie*, où il n'a mis que des conjonctions & des particules. L'Iliade d'Homere eſt intitulée *Rapſodie*. Quand on veut meſpriſer l'ouvrage d'un Auteur, on dit que ce n'eſt qu'une *Rapſodie*, qu'il n'y a rien de ſon invention.

RAPT. ſ. m. Enlevement violent. Le *rapt* de Ganimede fut fait par une aigle. Claudian a fait un beau Poëme du *rapt* de Proſerpine. Le crime du *rapt* eſt digne de mort par l'Ordonnance. Ce mot vient du Latin *raptus*.

RAPT, ſe dit auſſi de la ſubornation qu'on fait d'une perſonne même pour l'eſpouſer, quoy que ce ſoit par des voyes douces & agreables. Quand il y a inégalité d'âge, ou de condition entre les parties, les pere & mere ont intenté reciproquement leur action en crime de *rapt* & de ſubornation.

R A Q.

RAQUEDENASE. ſ. m. & f. Terme populaire, qui ſe dit des gens fort avares qui veulent arracher juſqu'au dernier denier d'une perſonne, qui ne luy voudroient pas quitter le moindre denier. Ce mot vient de *racle denare*.

RAQUEDON. Terme populaire & enfantin, qui ſe dit de ceux qui ayant donné une choſe, ſe la veulent faire rendre, comme ſi c'eſtoit un marché d'enfant, qui ne peut tenir.

RAQUEMENT. Voyez RACAGES, c'eſt la même choſe.

RAQUETTE. ſ. f. Eſpece de pallette pour joüer à la paume, & au volant. Elle eſt faite d'un treillis de cordes de boyaux fort tenduës ſur un tour de bois qui a un manche de mediocre longueur. Un de ſes coſtez s'appelle les *droits*, & l'autre les *nœuds*. Menage derive ce mot de *retiquetta*, diminutif de *retis*, *reticus* & *reticulum*.

On dit proverbialement pour ſe mocquer d'un homme qui ſe vante de pluſieurs choſes qu'il n'a pas faites, C'eſt un grand caſſeur de *raquettes*.

RAQUETTIER. Artiſan qui fait des raquettes. Les Maiſtres d'un tripot prennent qualité de Paumiers & de *Raquettiers*.

RAQUETON. ſ. m. Raquette plus large qu'à l'ordinaire, dont ſe ſervent ceux qui joüent dans des jeux de dedans pour les mieux deffendre.

RAQUITTER. v. act. qui ſe dit plus communément avec le pronom perſonnel. Regagner ce qu'on a perdu. Il avoit bien perdu au jeu, mais il s'eſt *raquitté* à la fin.

RAQUITTER, ſe dit figurément en choſes morales. Cet homme eſtoit fort deſcrié par ſes desbauches, mais il a fait tant de belles actions, qu'il s'eſt *raquitté*, qu'il s'eſt remis en reputation. Il a bien *raquitté* le temps qu'il avoit perdu au College, par une eſtude ſerieuſe depuis qu'il en eſt ſorti.

RAQUITTÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

R A R.

RARE. adj. m. & f. Corps naturel qui eſt poreux, ou fluide, qui a peu de reſiſtance, ou de denſité. L'air eſt plus *rare*, moins eſpais, quand il eſt chaud, que quand il eſt froid. L'eſponge, la pierre ponce, ſont des corps plus *rares* que le marbre, qu'une enclume.

RARE, ſe dit auſſi des corps qui ſe trouvent peu ſouvent & en petite quantité, ou qui ont quelque beauté ou excellence particuliere. Les fleurs, les tulipes, les coquilles, ne ſont eſtimées, que quand elles ſont *rares*, quand on en voit peu de pareilles. La medaille d'Othon eſt chere, parce qu'elle eſt *rare*, qu'on en trouve peu. Une Come-

te eſpouvante le peuple, parce qu'elle eſt *rare*, qu'on n'en voit pas tous les jours. Cet homme eſt curieux de ce qui eſt de *rare*, de merveilleux, en la nature. Le phœnix eſt un oiſeau bien *rare*, ſi tant eſt qu'il y en ait.

RARE, ſe dit auſſi des perſonnes extraordinaires en ſçavoir, en vertu, en merite. Deſcartes a eſté un homme *rare*, un *rare* eſprit, un *rare* genie. Les Scaligers eſtoient des gens d'un *rare* ſçavoir. Lucrece fut un *rare* exemple de chaſteté & de beauté tout enſemble. Les Mecenas ſont des hommes *rares*, il s'en trouve peu ſouvent.

RARE, ſe dit auſſi de ce qui eſt caché, difficile à trouver, ou à faire. Ce Chymiſte a trouvé des ſecrets *rares* & merveilleux. C'eſt un *rare* ſecret, de ſçavoir parler & ſe taire à propos. Il eſt *rare* de trouver de vrais gens de bien, qui ſoient ſans orgueil, ſans intereſt, & ſans reſſentiment.

On appelle en Medecine un pous *rare*, lors qu'il bat fort lentement, qu'il eſt peu eſmeu. On dit dans le commerce, que l'argent eſt *rare*, quand les bourſes ſont ſerrées, lors qu'il n'eſt point en mouvement: qu'un livre eſt *rare*, quand on n'en trouve plus chez les Marchands.

RAREFACTIF, IVE. adj. Qui a pouvoir de rarefier. La chaleur a une vertu *rarefactive*. Les Medecins ont des remedes *rarefactifs* qu'ils appellent auſſi *anodins*, comme guimauves, parietaire, &c.

RAREFACTION. ſ. f. Action de la chaleur qui eſtend les parties d'un corps, qui leur fait occuper plus de place. C'eſt la *rarefaction* qui cauſe les effets merveilleux de la poudre à canon, des eolipiles, des thermometres.

RAREFIER. v. act. Rendre un corps plus eſtendu par l'action de la chaleur. Les corps ſe *rarefient* par la fermentation, comme le vin, quand il bout. La ſueur ne ſort que quand les pores ſe *rarefient* & ſe dilatent. Le Soleil *rarefie* la cire, & condenſe la boüe.

RAREMENT. adv. D'une maniere rare, peu frequente. Il arrive *rarement* qu'on s'enrichiſſe, & qu'on ſoit homme de bien.

RARETE'. ſ. f. Choſe qui ſe trouve peu ſouvent. C'eſt la *rareté* de l'or & des diamants qui fait leur prix. Le cabinet du Roy eſt plein des plus grandes *raretez* de la terre, de toutes ſortes de *raretez*.

RARETÉ, ſe dit auſſi des actions qui arrivent peu ſouvent. C'eſt *rareté* que de vous voir. Je voudrois bien que cette hiſtoire fuſt vraye, pour la *rareté* du fait.

RARETÉ, en termes dogmatiques, ſe dit pour exprimer la qualité des corps rares, ou denſes. La *rareté* & la denſité ne ſont cauſées que par une union des parties plus ou moins eſtroite, & quand elles occupent plus ou moins de place.

R A S.

RAS, ASE. adj. & quelquefois ſubſtantif. Qui eſt uni de niveau, ſans haut ni bas. Cette maiſon eſt baſtie en *raſe* campagne. Les meilleures fortifications ſont celles qu'on fait en une plaine fort *raſe*, où il n'y a point d'eminence qui y commande. En ce ſens on dit meſure *raſe*, par oppoſition à *comble*. Le bled ſe donne au Meuſnier à meſure *raſe*; & il rend la farine à meſure comble. Ce mot vient du Latin *raſus*.

RAS, en Piedmont, eſt une meſure de longueurs qui eſt environ d'une demi-aune.

RAS, ſe dit auſſi de ce qui a le poil court, ou à qui on l'a oſté. Les chiens de Barbarie ſont *ras*, & n'ont point de poil, ou l'ont fort court, & ſont oppoſez aux épagneuls & aux barbets qui l'ont fort long. Les Moines ſont bien *ras* & tonſurez.

RAS, ſe dit auſſi des eſtoffes qui ſont unies, dont le poil ne paroît point. Du *ras* de Chypre. *Ras* de Châlons eſt une ſerge croiſée dont les poils ſont cachez, & ne paroiſſent point. Le velours *ras* eſt du velours dont les poils ne ſont point couppés ſur la petite regle ſur laquelle il a eſté travaillé. On le couppe aux autres velours.

RAS, en termes de Marine, ſe dit d'un vaiſſeau qui n'eſt point ponté, qui ne porte point de couverte, comme les chalouppes, les brigantins, &c. On dit auſſi, qu'un baſtiment eſt *ras* à l'eau, qui eſtant ponté eſt bas de bordage, dont le platbord eſt peu eſlevé au deſſus de l'eau, ou quand l'eau eſt proche du feuillet des ſabords de la batterie baſſe.

On dit figurément de l'eſprit d'un jeune homme, que c'eſt une table *raſe*, capable de recevoir telle doctrine qu'on voudra, n'ayant receu d'ailleurs aucunes autres impreſſions.

RASADE. ſ. f. Plein un verre de vin. Les débauchés boivent des *raſades*, des rouges bords, des verres de vin qui vont juſqu'aux bords.

RASADES, ſe dit auſſi de pluſieurs petites eſtoffes raſes & ſans poil. En quelques lieux on les appelle *raſettes*.

RASANT, ANTE. adj. Qui raſe. Il n'eſt guere en uſage qu'en cette phraſe de Fortification: Flanc *raſant*, ou ligne *raſante*: c'eſt l'endroit de la courtine, ou du flanc, d'où les coups qu'on tire raſent, ou vont le long de la face du baſtion oppoſé.

RASE. ſ. f. Terme de Marine. C'eſt de la poix qu'on meſle avec du bray pour calfater les vaiſſeaux.

RASEMENT. ſ. m. Demolition d'une place. Le *raſement* d'une telle citadelle a eſté reſolu en plein Conſeil.

RASER. v. act. Demolir un baſtiment, enlever une eminence, les mettre rez pied, rez terre. Quand on fait le procez à un Seigneur rebelle, on ordonne que ſes chaſteaux ſeront *raſez*. On *raſe*, on demantelle les fortifications des villes qu'on ne veut pas garder, ou qui ſont de trop grande garde. On a *raſé* la butte de St. Roch pour y baſtir des maiſons.

RASER, ſignifie auſſi, Abbattre la barbe, les cheveux avec un raſoir. Le Barbier me *raſe*, me fait la barbe à l'année. La peine des femmes adulteres eſt d'eſtre *raſées* & enfermées dans un Couvent. Les Courtiſans ſont toûjours *raſez* de frais.

RASER, ſe dit auſſi de ce qui paſſe fort prés & legerement. Cette balle a *raſé* la corde. Ce coup de piſtolet luy a *raſé* la mouſtache. La vraye ligne de defenſe eſt celle qui *raſe* la face du baſtion. On dit auſſi au figuré d'un diſcours, qu'il *raſe* le galimathias, qu'il en approche fort.

RASER, en termes de Manege, ſe dit d'un cheval qui ne marque plus, qui a à peu prés huit ans, qui n'a plus les coins creux, où eſtoit la marque noire qui marquoit ſon âge, deſorte que la dent eſt *raſe* & unie.

Raſer le tapis, ſe dit des chevaux qui galopent prés de terre, qui ne levent pas aſſez le devant, qui ont les alleures froides: ce qui arrive ſur tout aux Anglois.

RASER, en termes de Chaſſe, ſe dit du gibier qui ſe tapit le mieux qu'il peut contre terre pour ſe cacher. La perdrix ſe *raſe*, quand elle apperçoit les oiſeaux. Le liévre demeure ferme & *raſe* dans ſon giſte, s'il n'eſt bien queſté.

RASE, E. part. paſſ. & adj.

RASETTE. ſ. f. Terme d'Organiſtes. C'eſt un fil de fer qui ſert à accorder les jeux d'anche, & qui fait hauſſer ou baiſſer leurs tons, ſelon qu'il preſſe plus ou moins leurs languettes ou eſchalottes; car il ſe fait alors des ſons plus graves, ou plus aigus, comme la tenſion le fait à l'eſgard des cordes par le moyen des chevilles. On l'appelle auſſi le *mouvement*, le *reſſort* & le *gouvernail*.

RASIBUS. Terme adverbial & populaire, qui ſignifie, Tout prés, tout contre. Cette pierre qu'on a jettée a paſſé *raſibus* de moy. On luy a couppé les cheveux *raſibus* de l'oreille.

RASLE. ſ. m. Oiſeau de la groſſeur d'un petit pigeon, qui a le bec long & le cou. Il y a des *raſles* noirs, & des *raſles* rouges ou de geneſt, que les Latins appellent *ortygometra*. Le *raſle* eſt un bon gibier. Il y a des *raſles* aquatiques, d'autres terreſtres qui conduiſent les cailles, comme dit l'Empereur Frederic II. dans ſa Venerie.

RASLEMENT. ſ. m. Difficulté de reſpirer par des obſtructions de pituite qui ſont dans les conduits de la reſpiration. Le *raſlement* eſt un ſigne de l'agonie.

RASLER. v. n. Reſpirer avec peine à cauſe de l'obſtruction des conduits. On ronfle du nez, & on *raſle* de la gorge. L'apoplexie fait *raſler*.

RASOIR. ſ. m. Inſtrument trenchant & fort affilé, qui eſt propre à raſer le poil & la barbe. Il faut donner le fil à un *raſoir* toutes les fois qu'on ſe fait la barbe, ou repaſſer ſes *raſoirs*.

RASOIR, ſe dit auſſi de ce qui couppe fort bien. Il y a des dents de poiſſon ſi trenchantes, que ce ſont de vrais *raſoirs*.

RASPATOIR. ſ. m. Inſtrument de Chirurgie qui ſert à racler un os, quand il eſt fendu & fracturé, afin de voir juſqu'où penetre la fente; & auſſi pour l'applanir, lors qu'il eſt raboteux, noir & vermoulu. On l'appelle autrement *rugine*.

RASSASIEMENT. ſ. m. Action de raſſaſier. Le *raſſaſiement* de cinq mille perſonnes avec cinq pains & deux poiſſons fut miraculeux.

RASSASIER. v. act. Chaſſer la faim, l'appaiſer. Le ſaumon frais eſt une viande qui *raſſaſie* beaucoup, qui ſoule. Ce ſoldat a long-temps pati & jeuſné, on ne le ſçauroit *raſſaſier*.

RASSASIER, ſe dit figurément en choſes morales. Les hommes ſont inſatiables, on ne les peut *raſſaſier* de gloire, d'argent, on ne peut *raſſaſier* leurs deſirs. Il n'y a que Dieu qui puiſſe remplir & *raſſaſier* une ame Chreſtienne.

On dit proverbialement à celuy qui ne mange point à une bonne table, qu'il eſt bien *raſſaſié* de la grace de Dieu.

RASSEMBLER. v. act. & redupl. Remettre enſemble & en bon ordre. Quand on a demonté une horloge, une charpente, on a de la peine à les *raſſembler*, à les remettre à leur premier eſtat. Les Orfévres ſçavent *raſſembler* les moindres parties de l'or & de l'argent qui ſe ſont detachées en travaillant.

RASSEMBLER, ſe dit auſſi en Morale des Corps politiques. Le Parlement d'Angleterre s'eſtoit ſeparé, mais il ſe va *raſſembler*. Les arbitres ſe ſont *raſſemblez* pluſieurs fois, & ils n'ont pû encore rien terminer. Ce General a *raſſemblé* les debris de ſon armée, & ſe bat encore en retraite.

RASSEMBLÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

RASSEOIR. v. act. & n. & reduplicatif. Se remettre ſur ſon ſiege aprés s'eſtre levé. Le Preſident a fait *raſſeoir* les Juges, afin d'opiner ſur un nouvel incident. Ces goinfres ſe ſont *raſſis* à table pour relever mangerie. On a levé cette tombe, il l'a faut maintenant *raſſeoir*, la remettre en ſa place.

RASSEOIR, ſignifie auſſi, Se repoſer, s'eſclaircir, s'eſpurer. Ce vin eſt long-temps à ſe *raſſeoir*. La mer ſe calme, ſe *raſſiet* un peu. La pouſſiere eſmeuë dans l'air ſe *raſſiet*, quand le vent ceſſe.

RASSEOIR, ſe dit auſſi des humeurs du corps, & des paſſions. Il faut laiſſer *raſſeoir* ſa bile. Ses eſprits eſtoient ſi troublez, qu'ils eurent peine à ſe *raſſeoir*, & luy à ſe reconnoiſtre.

En termes de Marine, on dit qu'il faut laiſſer *raſſeoir* le temps, pour dire, qu'il ne faut pas partir ſi-toſt qu'on voit la ſerenité, mais attendre qu'il ſoit aſſeuré, de crainte que l'orage ne recommence.

RASSIS, ISE. adj. Qui eſt repoſé, eſpuré. On oppoſe le pain *tendre* au pain *raſſis*, qui a eu le loiſir de ſe repoſer, de ſe durcir. Le vin *raſſis* eſt celuy qui eſt clair & eſpuré, dont toute la lie eſt tombée au fond.

RASSIS, ſe dit auſſi en Morale, de ce qui n'eſt point eſmeu, ni troublé de paſſion. Parler de ſens *raſſis*, c'eſt parler ſagement & avec connoiſſance.

RASSIS. ſ. m. Terme de Mareſchal. Nouvelle application d'un même fer ſur le pied d'un cheval, aprés luy avoir un peu paré le pied. On ne luy doit pas un fer, ce n'eſt qu'un *raſſis*.

RASSERENER. v. act. & n. Rendre ſerein, devenir ſerein. Le vent de biſe *raſſerene* le temps, il chaſſe les nuages. Cette femme eſtoit chagrine, mais elle a *raſſerené* ſon viſage pour recevoir cette compagnie. Le ciel a eſté couvert tout le jour, mais il s'eſt *raſſerené* ſur le ſoir.

RASSERENÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

RASSEURER. v. act. & redupl. Donner de nouvelles aſſûrances, oſter la crainte. On donne des cautions & des certificateurs pour *raſſeurer* des creanciers deffians. On fait monter les enfans ſur l'ours pour les *raſſeurer*, pour leur oſter la peur. Les Generaux ont pluſieurs inventions pour *raſſeurer* le courage esbranlé de leurs ſoldats. Cette femme a ſi peur des eſprits, qu'il eſt impoſſible de la *raſſeurer*. Il faut laiſſer *raſſeurer* le temps, avant que de ſe mettre en mer, c'eſt à dire, attendre qu'il faſſe beau tout à fait.

RASSEURER, ſe dit figurément en choſes morales. Le gain de cette bataille a *raſſeuré* ce Prince dans ſon troſne chancelant. Les Miſſionnaires ont *raſſeuré* & raffermi dans la Foy pluſieurs perſonnes qui eſtoient en danger de changer de parti.

RASSEURÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

RASSOTER. v. act. Faire devenir ſot, beſte, ſtupide. Ce jeune homme a eſté enfermé pendant trois ans, c'eſt ce qui l'a tout *raſſoté*. La ſolitude *raſſote* les gens, & les rend bourrus.

RASSOTÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

RASTEAU. ſ. m. Outil de Jardinier qui ſert à arracher les meſchantes herbes, & à nettoyer les allées, & le bled dans la grange. Ce ſont pluſieurs dents de fer, ou de bois, arrangées ſur un baſton, qui a un long manche. Il y a des *raſteaux* à dents de fer pour les jardins; d'autres à dents de bois pour les granges, & les ſenils.

RASTEAU, eſt auſſi la garniture, ou les gardes d'une ſerrure. Ce ſont de petits morceaux de fer, ou pointes faites en forme de *raſteau*, qui entrent dans les fentes & dans les dents du paneton ou muſeau de la clef. Ce mot vient de *raſtel*, qui en langage Celtique ou Bas-Breton ſignifie la même choſe.

RASTELÉE. ſ. f. Terme populaire, qui ſe dit de ceux qui diſent leur advis ſur quelque choſe, & le plus ſouvent ſans en eſtre requis. C'eſt le propre des femmes de cauſer, & de dire leur *raſtelée* ſur tout ce qui ſe preſente.

RASTELER. v. act. Nettoyer une allée, une planche de jardin, en oſter les pierres, les feuilles, les herbes avec un rafteau.

RASTELIER. ſ. m. Ce qui ſert dans les eſcuries & dans les eſtables à mettre le foin, ou le fourrage, afin que les chevaux ou les beſtiaux le tirent au travers des baſtons à claires voyes qui le compoſent. Les *raſteliers* des eſcuries du Roy ſont faits en forme de baluſtrade de menuiſerie.

RASTELIER, ſe dit auſſi de ces pieces de menuiſerie qui ſont dans les Greffes ou Eſtudes des Procureurs, pour

y pendre des ſacs à des crocs qui ſont en ſaillies ; ou de ceux qui ſont dans les corps de garde, & dans les magaſins d'armes, où on poſe les mouſquets & les hallebardes ; & enfin de ceux où les Artiſans poſent & attachent leurs outils.

On appelle proverbialement deux rangées de dents bien complettes, un beau *raſtelier*, ſoit pour dire qu'elles mangent bien, ſoit pour dire qu'elles ſont belles. On dit auſſi, qu'on a mis le *raſtelier* trop haut à quelqu'un, pour dire, qu'il ne peut atteindre à une affaire, parce qu'elle eſt trop chere, au delà de ſon pouvoir.

RASURE. ſ. f. Coupe du poil, ou des cheveux, eſt une des peines des femmes adulteres, qu'on authentique.

RAT.

RAT. ſ. m. Petit animal nuiſible, que quelques-uns mettent au rang de la vermine, lequel ſe fourre dans les trous des maiſons, & ronge les grains & les hardes. Eſope a fait une fable du *rat* de ville & du *rat* de village. Il y a des *rats* de grenier qui vivent de grain, & des *rats* d'eau, qui vivent de poiſſon, & qui habitent le long des eſtangs : l'un s'appelle *mus* ; l'autre, *mus aquaticus*. On confond dans le langage ordinaire les ſouris & les *rats*, quoy que ce ſoient des eſpeces differentes. Il y a des ſouris de campagne qu'on appelle *rattes rouſſes*. Les *rats* d'Egypte ont le poil dur & picquant, comme le heriſſon. Les Naturaliſtes diſtinguent les *rats* en pluſieurs eſpeces, qui ſont differentes ſelon les pays. Les *rats* de Pont ſont blancs, & ont le deſſus de la queuë fort noir. Elle n'a qu'un doigt de long. Ils ſont gros comme des eſcurieux. Matthiole croit que c'eſt la même choſe que l'hermine. Les *rats* Laſſiques ſont blancs & cendrez. Ils ont le ventre blanc, & ſont plus grands que les hermines. C'eſt ce qu'on appelle en Blaſon *menu vair* ; & chez les Fourreurs, *petit gris*. Les *rats* de Nuremberg ſont gros comme fouïnes, & ont le poil ſemblable à celuy du liévre. Ils ont la queuë courte, & n'ont point d'oreilles, mais ſeulement deux trous qui leur en tiennent lieu. Les *rats* de Hongrie tirent ſur le verd, & reſſemblent aux belettes, mais ils ne ſont gueres plus gros que des ſouris. Les *rats* d'Inde ont le poil preſque ſemblable aux marmottes, à la reſerve qu'il eſt meſlé de pluſieurs poils blancs qui le font paroiſtre argenté. Ils ont la teſte longue, le muſeau long, & les oreilles fort petites. Ils ſont gros comme des chats, mais ils ont les pieds plus petits, & le poil plus rude. On les appelle auſſi *rats de Pharaon*, ou *ramadons* ; & quelques Auteurs tiennent que c'eſt une eſpece d'*ichneumon*. On met auſſi les marmottes au rang des *rats* : car on les nomme en Latin *mus montanus*. Quelques-uns mettent auſſi l'eſcurieu au rang des *rats*, parce qu'il reſſemble extremement au *rat Pontique* ; & pareillement les loirs ou glirons, qui ſont des eſpeces de marmottes, qu'on appelle *mus Alpinus* ; & pareillement les chauve-ſouris qu'on appelle *mus pennaticus*. Les mulots paſſent auſſi pour une eſpece de *rats* cachez en terre, *mus ſylvaticus* ou *campeſtris*. Il y a dans les villes de l'Indoſtan des *rats* ſi gros & ſi affamez, qu'ils attaquent même les hommes, lors qu'ils ſont dans leur lit. Ce mot vient de l'Alleman *rat* ſignifiant la même choſe. Covarruvias dit qu'il a été ainſi nommé *à rodendo* ; ou pluſtoſt il vient de *ratt*, qui en langage Celtique ou Bas-Breton ſignifie la même choſe.

On appelle ironiquement *rat de cave*, un Commis des Aides qui va viſiter & marquer les tonneaux des Cabaretiers, pour en faire payer le Gros & Huitiéme.

On appelle de l'arſenic, de la *mort aux rats*, & generalement toute ſorte de poiſon. Et on dit d'une femme qui a empoiſonné ſon mari, qu'elle luy a donné de la *mort aux rats*.

On dit des méchants Auteurs, qu'ils ont à craindre les Beurrieres & les *rats*.

En termes de Manege on appelle un cheval, *queuë de rat*, quand ſa queuë eſt dégarnie de poil. On appelle auſſi *queuë de rat*, des calus qui viennent aux jambes de derriere plus bas que le jarret.

En termes de Marine on appelle *queuë de rat*, le cordage qui eſt plus gros par le bout d'enhaut que par celuy d'enbas. Ainſi on dit des écoutes *à queuë de rat*, des couëts *à queuë de rat*, quand ils ſont attachez avec ces cordes.

RAT, eſt auſſi un nom que donnent les Calfateurs à une eſpece de ponton compoſé de bordages, ou de planches, qui leur ſert à donner le radoub au vaiſſeau.

RAT, eſt auſſi un nom qu'on donne aux courants d'eau, ou aux contremarées, qui ſont des mouvements d'eaux contraires & fort dangereux, qu'on trouve ſur tout dans les canaux où les mers ſont ſerrées, comme dans le Detroit de Magellan.

Les Ouvriers & Fileurs d'or appellent *rats*, les trous mediocres des filieres qui ſervent à dégroſſir l'or, l'argent le leton, & à le reduire en fils delicz.

RAT, ſe dit proverbialement en pluſieurs phraſes. On dit que la montagne eſt accouchée d'un rat, pour dire, qu'il eſt venu un petit effet d'une grande attente. On dit du reſte de quelque choſe endommagée, Voilà ce que les *rats* n'ont pas mangé. On dit d'un homme qui paye mal, ou en petites parties, & en donnant des hardes & de mauvais effets, qu'il paye en chats & en *rats*. Voyez l'origine de ce proverbe à *Chat*. On dit auſſi d'un logis étroit, obſcur & ſale, que c'eſt un nid à *rats*. On dit d'un homme pauvre, qu'il eſt gueux comme un *rat* d'Egliſe. On dit auſſi, A bon chat, bon *rat*, en parlant de celuy qui ſe ſçait bien défendre, quand on l'attaque. On dit que des gens ſont heureux comme *rats* en paille, lors qu'ils ont abondance de vivres, & qu'ils les mangent en repos. On dit auſſi, qu'une arme a pris un *rat*, lors que le chien s'eſt abattu, & que l'arme n'a pas pris feu. On le dit auſſi de celuy qui a manqué ſon coup en quelque autre ſorte d'affaires. On dit d'une perſonne de fort petite taille, qu'elle n'eſt pas plus haute qu'un *rat*. Les Eſpagnols diſent, *El rato que no ſabe mas de un horado preſto le caça el gato* ; ce qu'on dit en François, *Souris qui n'a qu'un trou eſt bientoſt priſe*.

RATACONNER. v. act. Terme bas & populaire, qui ſignifie, Racouſtrer des bas & des habits, y remettre des pieces & des ſemelles. On a envoyé ces bas à la Ravaudeuſe pour les *ratacommer*. Ce mot vient de *tacouni*, qui en langage Celtique ou Bas-Breton ſignifie *rapetaſſer*.

RATATINER. v. n. Se ſerrer ou retreſſir en faiſant pluſieurs plis. Le linge ſe *ratatine* quand il ſe ſeche, ſi on n'a ſoin de le bien étendre. Le cuir & le parchemin ſe *ratatinent* au feu, ſe racornifſent. La peau d'une pomme ſe ride, ſe *ratatine*. Le viſage d'une vieille ſe *ratatine* par l'âge, ſe ſillonne. Il luy eſt venu un cor aux pieds, parce que ſon chauſſon, ſon bas étoit *ratatiné*, n'étoit pas bien étendu.

RATE. ſ. f. Terme d'Anatomie. Partie du corps des animaux ſituée en l'hypocondre gauche à l'oppoſite du foye. Sa partie cave eſt tournée vers le foye & le ventricule, & la gibbeuſe vers les extremitez des eſpines des coſtes. Elle eſt de figure longue & quadrangulaire, & reſſemble à une langue de bœuf. Hippocrate la compare à la plante du pied d'un homme. Sa chair eſt comme du ſang caillé, rare & laſche comme une éponge, propre pour recevoir & boire les groſſes humeurs du foye. Galien dit que l'uſage de la *rate* eſt de nettoyer le ſang feculent, & d'attirer l'humeur melancholique : & pour cela quelques-uns l'ont appellée *faux foye*, & d'autres *l'organe du ris* ; d'où vient qu'on dit de ceux qui ſe réjouiſſent, qu'ils s'épanouiſſent la *rate*. La *rate* n'eſt

n'eſt autre choſe qu'un tiſſu de veines, d'arteres & de fibres nerveuſes entrelacées enſemble; & ce tiſſu qui fait ſa ſubſtance, eſt ce qu'on appelle le *parenchyme* de la *rate*. Il eſt recouvert d'une membrane compoſée auſſi de fibres nerveuſes capables de conſtriction & de dilatation. Sa membrane vient du peritoine, & ſes veines du rameau ſplenique; & il y a un petit nerf inſeré qui vient de la ſixiéme conjugaiſon du cerveau. C'eſt une maxime, que la plus grande *rate* eſt toûjours pire que la plus petite: car quand elle s'enfle, elle rend toûjours le corps mal compoſé. On dit qu'on oſte la *rate* aux Couriers du Grand Seigneur, afin qu'ils courent mieux: mais c'eſt une fable, car un homme ne ſçauroit vivre ſans *rate*, quoy qu'on ait veu des chiens vivre quelque temps aprés qu'on la leur avoit oſtée. Mr. Zambeccari a fait un Traité touchant divers animaux qui ont vécu ſans aucune incommodité ſenſible, non ſeulement aprés l'extirpation de la *rate*, mais auſſi de l'un des reins & d'une partie des boyaux. Malpighi a fait un Traité ſur la *rate* & ſur les reins. Les animaux qui ont peu de ſang limonneux n'ont point de *rate*.

L'Empereur Trajan appelloit le Fiſc, la *rate* de l'Empire, parce que plus la *rate* s'enfle, plus le reſte du corps diminuë. Ainſi plus le Fiſc s'enrichit, plus le peuple s'appauvrit.

On dit proverbialement & ironiquement à ceux qui tiennent quelque diſcours ridicule & peu vraiſemblable, Vous avez bon foye, Dieu vous ſauve la *rate*.

RATELEUX, EUSE. adj. Qui eſt ſujet aux maux de rate, aux opilations de rate. Les *rateleux* ont le corps livide & plombé. Les *rateleux* ſont ceux qui ont la rate enflée contre nature, ou qui l'ont endurcie de longue main, deſorte qu'on y apperçoit déjà une tumeur ſkirrheuſe. On les appelle autrement *ſpleniques*.

RATEPENNADE. ſ. f. Oiſeau nocturne, chauve-ſouri. En Latin *mus pennatus*, *veſpertilio*.

RATIERE. ſ. f. Petite machine ou piege où on attrape les rats en vie par le moyen d'une trape qui ſe ferme, quand il veut manger un morceau de lard qui la ſoûtient.

RATIFICATION. ſ. f. Acte qui approuve celuy qui a été fait par un autre en noſtre nom. Quand on n'a traité qu'avec un Procureur, il faut en faire faire la *ratification* par celuy au nom duquel il a contracté.

RATIFICATION, ſignifie auſſi, Confirmation par quelques actes approbatifs ou ſubſequents de celuy que nous avons fait nous-mêmes. Une execution faite par le majeur d'un traité qu'il a fait en minorité vaut une *ratification*. Le long-temps qui s'eſt écoulé depuis tient lieu d'une *ratification*.

RATIFIER. v. act. Approuver un traité, un acte paſſé par un Procureur en noſtre nom. Toute procuration porte une promeſſe de *ratifier*, & d'avoir à gré ce qui ſera geré par le Procureur. Une paix n'eſt point ſeure que les Princes ne l'ayent *ratifiée*. Quand un mari oblige ſa femme mineure, il promet de la faire *ratifier* avant l'âge.

RATIFIER, ſignifie auſſi, Confirmer. Ce contract a été tacitement *ratifié* par pluſieurs actes ſubſequents & approbatifs.

RATIFIÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

RATINE. ſ. f. Eſpece d'eſtoffe de laine qui jette un poil friſé, qui ſert à doubler des habits, & à tenir chaudement. La *ratine* de Florence eſt la plus eſtimée. La friſe eſt une *ratine* groſſiere. Le droguet eſt une *ratine* moitié fil, & moitié laine.

RATIOCINATION. ſ. f. Action par laquelle on exerce la faculté de raiſonner. La *ratiocination* n'appartient qu'à l'homme, la faculté de tirer une conſequence de certains principes.

RATIOCINER. v. n. Terme de Logique. Uſer de ſon raiſonnement, de ſa faculté de raiſonner, faire des argumens, des jugemens. Le Philoſophe ne découvre la verité des propoſitions qu'à force de *ratiociner*. Ce mot n'eſt en uſage que dans le dogmatique.

RATION. ſ. f. Pitance, part reglée de vivres ou de boiſſon, ou de fourrage, qu'on donne à des ſoldats, ou à des matelots, pour vivre & ſubſiſter chaque jour. Les *rations* de pain ſont reglées pour l'Infanterie par le poids du pain de munition. On donne pluſieurs *rations* de pain aux Officiers ſuivant leur qualité, & l'equippage qu'ils ſont obligez d'entretenir. On donne aux Cavaliers des *rations* de foin & d'avoine, quand on ne peut pas aller au fourrage. On donne à l'equippage d'un navire des *rations* de biſcuit, de legumes & d'eau, à proportion des vivres dont il eſt fourni. Quelques-uns écrivent *racion*, & le font deriver de *racion* Eſpagnol. Mais l'un & l'autre viennent du Latin *ratio*, & en pluſieurs lieux de la mer on dit encore *raiſon*; & quand on l'augmente dans les rejoüiſſances, on l'appelle *double raiſon*. Cette *raiſon* eſt d'ordinaire, & ſur tout en Portugal, une livre & demie de biſcuit, demi-pot de vin, & un pot d'eau douce par jour, & tous les mois une arrobe ou 31. livres de chair ſalée, avec quelques poiſſons ſecs & oignons.

RATIONAL. ſ. m. eſt, ſelon St. Jerôme, une eſpece de veſtement ſacerdotal que les Hebreux appellent *Sobam*, les Grecs *Logion*, & les Latins *Rationale*, qui eſt une petite piece d'eſtoffe brodée de longueur d'un palme en quarré. Dans le 28. Chap. de l'Exode Dieu ordonne la maniere dont doit eſtre diſpoſé celuy du Grand Preſtre. Il commande de prendre deux pierres d'onix, & d'y graver les noms des enfants d'Iſraël, ſix ſur l'une, & ſix ſur l'autre, pour les mettre des deux coſtez de ſa chappe. Du Cange dit que c'étoit un double quarré de quatre couleurs & tiſſu d'or, qui portoit douze pierres en quatre rangs, qui étoient attachés aux eſpaules par deux chaiſnes & deux crochets d'or. Il dit auſſi, que les Evêques de la nouvelle Loy ont porté un *Rational*; mais on ne ſçait pas bien comme il étoit fait. Les uns croyent qu'il reſſembloit à celuy des Juifs. D'autres croyent que c'étoit ſimplement un *Pallium*.

RATIONEL, ELLE. adj. Terme de Geometrie, qui ſe dit des quantitez qui ont entre elles quelque raiſon, rapport, ou proportion. Quand on couppe un triangle par une ligne parallelle à un de ſes coſtez, les parties des lignes couppées ſont *rationelles* l'une à l'égard de l'autre, comme il eſt prouvé au VI. Livre des Elements d'Euclide.

RATISSER. v. act. Racler quelque choſe, & oſter l'ordure ou la premiere ſurface avec quelque fer plat qui a quelque forme de taillant. On *ratiſſe* des raves, de la regliſſe, ou autres racines qu'on veut manger. On *ratiſſe* les eſcaliers & planchers qui ſont crottez. On *ratiſſe* les ſouliers. Il y a des inſtrumens pour *ratiſſer* les allées des jardins où il eſt venu de l'herbe. On racle, on *ratiſſe* le dedans des tonneaux.

RATISSÉ, ÉE. part. & adj.

RATISSOIRE. ſ. f. Inſtrument avec quoy on ratiſſe des cours, des planches, des jardins. C'eſt un morceau de fer plat, qui a un peu de taillant, & qui eſt attaché au bout d'un baſton. On met auſſi des fers auprés de quelques portes pour y ſervir de *ratiſſoires*, & oſter les groſſes crottes des ſouliers.

RATON. ſ. m. diminutif de *rat*. Petit rat.

RATON, eſt auſſi une eſpece de pâtiſſerie platte faite de paſte avec du fromage ou de la creſme cuite, dont les enfans ſont fort friands.

RATTACHER. v. act. & redupl. Attacher une choſe de nouveau. Il faut *rattacher* cette porte & cette fenêtre qui ſont tombées. *Rattacher* ſes chauſſes, ſes bas, ſes jarretieres. On a *rattaché* un Mineur à la face de ce baſtion.

RATTACHER, ſe dit figurément en choſes morales. Quand cet homme s'eſt *rattaché* à l'eſtude, il ne s'en peut retirer. Cet amant s'eſt *rattaché* au ſervice de cette Dame, il ne la peut plus quitter.

RATTACHÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

RATTEINDRE. v. act. Attraper quelqu'un qui a gagné les devants, qui eſt parti le premier. On a fait partir un ſecond courier avec charge de *ratteindre* le premier pour luy porter un contre-ordre. Ce Poëte s'eſt élevé ſi haut, que ceux qui courront aprés luy auront de la peine à le *ratteindre*.

RATTEINT, EINTE. part. paſſ. & adj.

RATTENDRIR. v. act. Faire devenir tendre. C'eſt la même choſe qu'*attendrir*, & ſe dit tant au propre qu'au figuré. *Rattendrir* de la viande; *rattendrir* le cœur. Cet amant ſe *rattendrit*, quand il eſt devant les yeux de la belle.

RATTENDRI, IE. part. paſſ. & adj.

RATTISER. v. act. Racommoder le feu, remettre les tiſons l'un auprés de l'autre pour les faire mieux bruſler. Les rêveurs qui ſont auprés du feu ne font que le detiſer & le *rattiſer*.

RATTISER, ſe dit figurément en Morale. Quand un amant revoit la perſonne qu'il a aimée, cela *rattiſe* le feu de ſa concupiſcence. Les Princes brouillons *rattiſent* le feu de la ſedition, tâchent à le rallumer.

RATTISÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

RATTRAPER. v. act. Courir aprés quelqu'un pour le rejoindre, ou le ſaiſir. Un criminel qui ſe ſauve par la poſte eſt bientoſt *rattrapé*. Il a *rattrapé* la balle au bond. Un courier qui a trois poſtes d'avance ne laiſſe pas d'eſtre *rattrapé* par un ſecond.

RATTRAPER, ſignifie auſſi, Regagner, reprendre. On avoit enlevé à ce Gentilhomme ſes beſtiaux, mais il en a *rattrapé* la meilleure partie. Il a *rattrapé* aujourd'huy l'argent qu'il avoit perdu hier. Il s'étoit ſauvé des mains des Sergents, mais à la fin ils l'ont *rattrapé*. Ce bon mot étoit échappé de ma memoire, mais enfin je l'ay *rattrapé*.

RATTRAPER, ſignifie auſſi, Tromper celuy qui nous a trompé. Il m'a attrapé pour cette fois, mais je le *rattraperay* en une autre occaſion. Si on m'y *rattrape*, je veux qu'on me pende.

RATTRAPÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

RATURE. ſ. f. Trait de plume qui efface quelques mots, lignes, ou pages d'un écrit. Les Notaires ſont obligez de faire parapher par les parties les *ratures* qui ſe font dans les minutes des contracts, compter toutes les lignes de *ratures*. Les *ratures* qu'on fait ſur le parchemin avec le canif ſont fort ſuſpectes. Un Auteur ne ſçauroit faire trop de *ratures*, de corrections, quand il compoſe un ouvrage. On appelle auſſi *ratures*, les raclures de parchemin, ce qu'on oſte des peaux, quand on les prepare.

RATURER. v. act. Faire des ratures, effacer. Les actes qu'on a *raturez* ne ſont point de foy en Juſtice.

RATURER, ſignifie auſſi, Preparer les peaux de parchemin, oſter des peaux ce qu'elles ont de ſuperfluitez, en les raclant pluſieurs fois avec des fers faits exprés.

RATURÉ, ÉE. part. & adj.

R A V.

RAVAGE. ſ. m. Grand deſordre qui ſe fait par violence. Les torrens, les ouragans ont fait de grands *ravages* dans cette campagne. Les ſoldats & les Sergents font des *ravages* par tout où ils paſſent. Les grandes maladies font de grands *ravages* dans un corps, ſur un viſage.

RAVAGER. v. act. Faire un grand degaſt, ruiner, deſoler. Un paſſage de gens de guerre *ravage* toute une Province. Un goinfre *ravage* toute une table, y met tous les plats en deſordre.

RAVAGÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

RAVALEMENT. ſ. m. Action par laquelle on ravale, on meſpriſe quelqu'un. Beaucoup de gens croyent établir leur reputation par le *ravalement* & le meſpris de leurs rivaux.

RAVALER. v. act. & reduplicatif. Avaler une ſeconde fois. Sa medecine luy eſt revenuë à la bouche, mais il l'a *ravalée*. Les animaux qui ruminent *ravalent* l'herbe qu'ils ont remaſchée.

RAVALER, ſe dit figurément en Morale. Il m'eſt venu un bon mot ſur les levres, mais comme il étoit trop piquant, je l'ay *ravalé*. Si ce brave ſçait que vous ayez tenu de luy ces diſcours, il vous les fera bien *ravaler*.

RAVALER, ſignifie auſſi, Mettre plus bas. Il faut *ravaler* cette tapiſſerie, elle eſt attachée trop haut. Ces bas ont cette incommodité, qu'ils ſe *ravalent* toûjours.

RAVALER, ſignifie auſſi, Decroiſtre. La riviere étoit fort groſſe, mais elle *ravale* tous les jours, elle diminuë.

RAVALER, ſignifie auſſi, Ramender, diminuer de prix. Le bled *ravale* tous les jours au marché. La montre des vignes eſt belle, le vin doit *ravaler* de prix.

RAVALER, ſe dit auſſi figurément en ce ſens pour dire, Diminuer le merite de quelqu'un. Vous avez fort élevé la capacité de ce Docteur, mais un autre l'a bien *ravalée*. Un envieux *ravale* toûjours la gloire des belles actions.

RAVALER, ſignifie auſſi, S'humilier. JESUS-CHRIST s'eſt *ravalé* juſqu'à prendre la figure d'un homme, d'un ſerviteur. Il a dit que plus un homme ſe *ravaleroit*, & plus il ſeroit exalté.

RAVALER, en termes de Maçonnerie, ſe dit de la derniere façon qu'on donne à un mur, ſoit qu'on le regratte avec la rippe, s'il eſt de pierre; ſoit qu'on y donne un dernier enduit, s'il eſt de moilon, ou de plaſtre. Et parce qu'on commence cet ouvrage de haut en bas, c'eſt cela qui le fait appeller *ravaler*. Pluſieurs Ouvriers en cuir diſent auſſi, qu'ils le *ravalent*, lors qu'ils le ratiſſent, qu'ils le rendent moins eſpais.

RAVALÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

RAVAUDAGE. ſ. m. Racouſtrement de quelque vieille beſogne. Ces bas, ces habits ne valent pas le *ravaudage*.

RAVAUDER. v. act. Racouſtrer de vieux bas, ou de vieux habits ou linges.

RAVAUDER, ſignifie auſſi, S'occuper à des affaires inutiles, ou de neant. On ne ſçait ce que fait cette femme, elle ne fait tout le jour que *ravauder*.

On dit proverbialement, qu'un homme vient *ravauder* aux oreilles de quelqu'un, pour dire, qu'il vient luy rompre la teſte, luy faire des diſcours impertinents.

RAVAUDERIES. ſ. f. Choſes de nulle conſideration. Il n'y a dans ſon cabinet, dans ſes meubles, que des *ravauderies*, des choſes de peu de prix. Il m'eſt venu conter mille *ravauderies* à quoy je n'ay point preſté l'oreille.

RAVAUDEUR, EUSE. ſ. m. & f. Qui racouſtre, qui racommode des bas. Les *Ravaudeurs* & Savetiers ſe tiennent d'ordinaire au coin des ruës.

RAVAUX. ſ. m. plur. Terme de Chaſſe, qui ſe dit des grandes perches garnies de branches, qui ſervent à abbatre les oiſeaux, que d'autres Chaſſeurs qui ſont de l'autre coſté des hayes font partir, quand on chaſſe au feu.

RAUCOURT. ſ. m. C'eſt une drogue qui ſert aux Teinturiers. Les orengez ſont teints de pur *raucourt* avec un petit bain de breſil.

RAVE. ſ. f. Racine douce & blanche qu'on mange avec du ſel, aprés l'avoir ratiſſée. Il y a trois eſpeces de

raves, de longues, de plattes, & de rondes. Matthiole dit qu'en Savoye on trouve des *raves* qui pesent plus de cent livres, qui naissent d'une fort petite graine. L'Histoire des Incas nous assûre qu'il s'est trouvé au Perou dans la vallée de Cuspa une si prodigieuse *rave*, qu'il fallut attacher cinq chevaux au tour de ses feuilles pour la transporter d'un lieu en un autre. Sa tige avoit deux aunes & demie de long, & à peine un homme pouvoit l'embrasser : elle étoit cependant fort tendre, & plusieurs personnes en mangerent. On mange des *raves* à desjeuner, quand elles sont tendres. On ne fait point estat des *raves* cordées, quand elles ont une partie dure au milieu.

On dit d'un mets qui n'a pas le gouſt fort relevé, qu'il n'a non plus de gouſt qu'une *rave*. En Latin *rapa*, *rapum*, d'où vient le mot François.

RAVELIN. ſ. m. Terme de Fortifications. Sa premiere ſignification étoit un baſtion plat, poſé au milieu d'une courtine. Depuis on en a fait une piece detachée qui a ſeulement deux faces ; & on luy a oſté les flancs. Maintenant on l'appelle *demi-lune*. Il ſert à flanquer les faces des baſtions. Il y a des *ravelins* doubles qui ſe deffendent l'un l'autre, quand ils ſont ſur une même courtine ; & on les appelle *ravelins doublez*, quand il y a une courtine qui les joint.

RAVIERE. ſ. f. Champ ou terre plantée de raves.

RAVIGOTER. v. act. Terme populaire & burleſque qui ſignifie, Redonner de la vigueur. Ce pauvre homme mouroit de faim, je luy ay fait faire un bon repas qui l'a tout *ravigoté*. J'étois tranſi de froid, j'ay brûlé un fagot qui m'a tout *ravigoté*

RAVIGOTÉ, ÉE. part. & adj.

RAVILIR. v. act. Abbaiſſer, rendre meſpriſable. La pauvreté des Auteurs *ravilit* les Lettres, les beaux Arts. Il n'y a rien qui *ravilisse* tant un Gentilhomme que la laſcheté & l'avarice. Les Courtiſans ſe *ravilissent* en flattant les vices des Princes, en acceptant des emplois vils & ſerviles. Un Magiſtrat *ravilit* ſa dignité, quand il ne ſçait pas ſoûtenir ſon rang, exercer dignement ſa charge. L'humilité Chrétienne abbaiſſe les gens, mais elle ne les *ravilit* pas.

RAVILI, IE. part. paſſ. & adj. Les noms de Sophiſte, de Pedant, étoient autrefois honorables, maintenant ils ſont fort *ravilis*.

RAVIN. ſ. m. Foſſe, chemin creux cavé par la cheute des eaux. On ſe ſert des *ravins* qu'on trouve tout creuſez pour faire des tranchées, des lignes, des deffenſes, ou des approches contre l'ennemi.

RAVINE. ſ. f. Pluye orageuſe & violente qui eſt ordinairement cauſe des torrents. Les *ravines* arrivent plûtoſt en eſté qu'en hiver. Il eſt venu une *ravine* qui a emporté tous les foins qui étoient fauchez dans ces prez, toutes les gerbes qui étoient liées dans ce champ.

RAVIR. v. act. Emporter quelque choſe violemment. Les aigles *raviſſent*, enlevent le gibier. Les loups *raviſſent*, emportent les moutons. Les ſoldats, les Sergents *raviſſent*, enlevent le bien du payſan, les meubles d'un debiteur. Ce jeune homme a *ravi* l'honneur à cette fille. La mort luy a *ravi* ce qu'elle avoit de plus cher. Ce mot vient du Latin *rapere*.

RAVIR, ſe dit plus particulierement des perſonnes qu'on enleve pour les captiver, ou en abuſer. Ariadne fut *ravie* & enlevée par Theſée. On ſe accroire aux Romains que Romulus avoit été *ravi* au ciel. Les Corſaires ont *ravi*, ont enlevé grand nombre d'eſclaves. Les Ceſars *ravirent* la liberté aux Romains.

RAVIR, ſignifie parfois ſimplement, Oſter. J'avois pris ce livre pour le lire, il me l'a *ravi*, arraché d'entre les mains. Ce Procureur a *ravi* cette pratique à ſon confrere. Ce Marchand a *ravi* cette chalandiſe à ſon voiſin.

RAVIR, ſe dit auſſi en choſes ſpirituelles & morales. La Vierge a été *ravie* en corps & en ame en Paradis. Saint Paul fut *ravi* au troiſiéme ciel.

RAVIR, ſe dit auſſi des paſſions violentes qui troublent agreablement l'eſprit, & ſuſpendent les fonctions des ſens, particulierement de la joye, de l'eſtonnement & de l'admiration. Les Saints ont été ſouvent *ravis* en extaſe. On eſt *ravi* d'admiration, quand on medite ſur les grandeurs de Dieu, & les merveilles de la nature. La beauté *ravit* les cœurs & la liberté. On eſt *ravi* de joye, quand on poſſede ce qu'on aime. On le dit quelquefois des paſſions mediocres. Si vous faites cela, j'en ſeray *ravi*, c'eſt à dire, j'en ſeray content. Les petits chiens ſont *ravis*, quand on les careſſe.

RAVIR. Facon de parler adverbiale, qui exprime la beauté, la perfection d'une choſe. Cette fille eſt belle *à ravir* ; elle chante *à ravir*. Ce Poëte fait des vers *à ravir*. Cet Orateur parle, écrit *à ravir*.

RAVISER. v. act. Qui ne ſe dit qu'avec le pronom perſonnel. Changer de ſentiment, d'opinion, d'advis. J'avois fait cette propoſition un peu à la haſte, mais aprés quelque reflexion je me ſuis *raviſé*, j'ay changé d'advis.

On dit proverbialement, Il s'eſt *raviſé* en mangeant ſa ſouppe, quand quelqu'un s'eſt deſdit d'une choſe qu'il avoit promiſe.

RAVISÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

RAVISSANT, ANTE. adj. Qui enleve par force. Gardez vous de ces faux Prophetes, qui paroiſſent des agneaux, & qui ſont des loups *raviſſans*.

En termes de Blaſon on appelle un lion *raviſſant*, lors qu'il eſt rampant, ou qu'il emporte ſa proye.

On le dit auſſi des choſes qui cauſent de l'admiration, de la joye, de l'eſtonnement. Cette beauté eſt *raviſſante*, charme tout le monde. Cet ouvrage eſt *raviſſant* & merveilleux.

On le dit quelquefois en contre-verité. Cela eſt *raviſſant*, pour dire, eſt ridicule.

RAVISSEMENT. ſ. m. Enlevement. Le *raviſſement* ſe punit de mort. Le *raviſſement* des Sabines, d'Ariadne.

RAVISSEMENT, ſe dit auſſi de la joye, de l'admiration. L'extaſe eſt une eſpece de *raviſſement*. Tout l'Audiroire de ce Predicateur étoit dans le *raviſſement*.

RAVISSEUR. ſ. m. Qui enleve, qui ravit. Le mariage eſt deffendu par l'Ordonnance entre le *raviſſeur* & la perſonne ravie. On peut revendiquer par tout la choſe enlevée par un injuſte *raviſſeur*.

RAVITAILLEMENT. ſ. m. Action par laquelle on remet des vivres & des munitions dans une place aſſiegée, ou qui eſt en danger de l'être. Le *ravitaillement* des places maritimes eſt plus facile que de celles de terre.

RAVITAILLER. v. act. Remettre des vivres, des victuailles dans une place, quand il y en manque. On a fourré les lignes, & on a *ravitaillé* la place.

RAVITAILLÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

RAVIVER. v. act. Rendre plus vif. Il ne ſe dit gueres que du feu. Les Forgerons jettent un peu d'eau en l'eſpergeant ſur leur forge, pour *raviver* le feu.

RAVIVÉ, ÉE. part. & adj.

RAVOIR. v. act. & reduplicatif. Avoir une ſeconde fois. Quand on a perdu quelque choſe, il faut taſcher à la *ravoir*.

RAVOIR, ſignifie auſſi, Retirer des mains d'autruy une choſe qu'on a droit de retirer. Le retrait lignager eſt fort commode pour *ravoir* les biens alienez de ſa famille.

On dit proverbialement d'un homme maigre ou convaleſcent qui mange bien, qu'il tâche à ſe *ravoir*, pour dire, qu'il tâche à reparer ſes forces, à reprendre ſa graiſſe.

RAVOIR. ſ. m. en termes de Marine, eſt un parc de rets ou filets qui eſt tendu ſur les greves que la mer couvre & découvre.

RAUQUE. adj. m. & f. Son de voix alteré & deſagreable, cauſé par quelque fluxion tombée ſur les organes. Les gens enrhumez ont la voix *rauque*. On dit que quand on a veu le loup, on a la voix *rauque*. On le dit quelquefois des inſtrumens qui forment des tons qui imitent la voix des gens enrhumez.

R A Y.

RAYAUX. ſ. m. plur. Terme de Monnoye, qui ſe dit des moules ou canaux dans leſquels on jette l'or ou l'argent qu'on fond dans les monnoyes, pour en faire des lingots propres pour tailler des carreaux.

RAYE. ſ. f. Poiſſon de mer plat & cartilagineux. Le ſquelet d'une *raye* eſt un vray monſtre qui fait peur. Le foye de la *raye* eſt excellent à manger. En Latin *raja*. Il y a une groſſe eſpece de *raye* qu'on appelle *de l'ange*, qui eſt plus dure que l'ordinaire. Le long de la coſte des Abyſſins il ſe trouve des *rayes* plus longues qu'un bateau, & larges à l'equipollent, dont la peau eſt ſi dure, que le harpon n'y peut mordre. Recueil de Thevenot.

RAYE, eſt auſſi une ligne ou trait tracé avec la plume ou le pinceau, qui ſert à diviſer & à ſeparer les choſes. Quand on a fini un Diſcours, un Chapitre, un Article, on fait une *raye*. On fait des *rayes* ſur les livres & dans les écritures pour en marquer les beaux endroits, les clauſes importantes d'un acte, pour marquer le lieu où on en eſt demeuré. Ce mot vient du Latin *radius* dit pour *radius*. Menage.

RAYE, ſignifie auſſi une rature. Quand on a paſſé une *raye*, un trait de plume ſur une ſignature, elle eſt annullée. Voilà une copie bien brouillée, il y a bien des *rayes*, des ratures.

RAYE, ſe dit auſſi de tous les autres traits en ligne droite qui marquent, qui ſeparent, ou qui diverſifient les choſes. Le velours à deux ou trois poils ſe marque par les *rayes* de couleur qui ſont ſur la liſiere. On fait des taffetas, des brocards rayez, pour en ſeparer les differentes couleurs. Les tulippes qui n'ont ſimplement que de petites *rayes* ne ſont pas eſtimées. Quand les femmes ſeparent leurs cheveux, elles appellent cela, ſe coeffer à la *raye*.

On appelle populairement la *raye* du cul, la ſeparation qui eſt entre les deux feſſes.

RAYE, en termes d'Agriculture, ſe dit de la ſeparation qui eſt entre deux ſillons, qui ſe fait quand on laboure. En quelques lieux on les appelle *rais*. Il y a lieu d'admirer comment les Laboureurs font des *rayes* ſi droites & ſi longues. Du Cange dit que ce mot vient de *riga* ou *ſtriga*, qu'on a dit pour ſignifier un *ſillon*; ce qui eſt derivé de *vigor*, qui ſignifie tout ce qui eſt labouré en droite ligne, ou ſelon Frontin, tout ce qui eſt entre deux ſignes ou entre deux lignes droites.

RAYE, ſe dit auſſi d'une marque ou borne au delà de laquelle on ne doit point paſſer. Ces deux champs ſont diviſez par une *raye* qui leur ſert de borne. Les enfans ont pluſieurs jeux où il ne faut pas paſſer la *raye*. Quelques-uns croyent que cette façon de parler a Popilius Lenas pour auteur, lequel ayant été envoyé en Ambaſſade vers Antiochus, il luy donna ordre de lever le ſiege d'Alexandrie où il tenoit aſſiegé Ptolomée Philometor Roy d'Egypte, & il fit un cercle autour de luy avec une baguette qu'il tenoit à la main, en luy commandant de dire clairement ſa reſponſe avant que de paſſer la *raye*, & de ſortir de ce cercle: ce qui étonna tellement Antiochus, qu'il leva le ſiege. D'autres donnent une origine recente & burleſque à ce proverbe. Quand on écrit ſur du papier reglé, il ne faut pas paſſer la *raye*.

RAYER. v. act. Rature, paſſer un trait de plume ſur une écriture. On a *rayé* cette clauſe, elle n'eſt plus conſiderable. Une ſignature *rayée* & annullée. En examinant ce compte, on luy a *rayé* toutes ſes ſouffrances, ſes reprifes. On luy a *rayé* ſa penſion, ſes gages; on l'a *rayé* de deſſus l'état, du rolle des tailles. Quand on declare un empriſonnement injurieux, on fait *rayer* & biffer l'eſcrou. Menage derive ce mot de *radiare*, d'où a été fait auſſi *radiation*.

RAYER, ſe dit figurément en choſes ſpirituelles & morales. Un pecheur eſt *rayé* du livre de vie. *Il faut rayer* cela de voſtre memoire, l'en effacer.

RAYER, ſe dit auſſi, quand une Nourrice preſſe ſes mammelles pour en tirer du lait, parce qu'il en ſort comme de petits *rayons*.

RAYÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. On appelle du ſatin *rayé*, des eſtoffes *rayées*, celles qui ſont tiſſuës alternativement de rayes ou bandes de diverſes couleurs. Les Carmes étoient veſtus autrefois de ces eſtoffes: d'où vient qu'on les a appellez en Latin *Fratres radiati*, & en François *Freres barrez*.

RAYEURE. ſ. f. Changement de couleurs qu'on fait par rayes ſur du taffetas, du brocard, & autres eſtoffes. C'eſt auſſi un aſſemblage de pieces de bois ſur les croupes d'un comble de charpenterie.

RAYNE. ſ. f. Grenouille. Ce mot vieillit, & n'eſt en uſage que dans le generique. Le crapaut eſt une eſpece de *rayne* de buiſſon, que les Latins ont pour cela appellé *rana rubeta*. Il y a auſſi un poiſſon qu'on appelle *rana marina*. La *rayne* de marais eſt celle qu'ils appellent abſolument *rana*, & que nous appellons *grenouille*.

RAYON. ſ. m. Ligne de lumiere compoſée de petits globes de feu qui s'eſcoulent d'un corps lumineux. Le Soleil darde ſes *rayons* à plomb dans la Zone Torride. Un miroir concave ramaſſe tous les *rayons* en un ſeul point bruſlant qu'on nomme *foyer*. Les influences des aſtres ne ſont autre choſe que leurs *rayons*.

RAYON, ſe dit auſſi figurément de tout ce qui brille & qui éclate. St. Paul a veu un *rayon* de la gloire celeſte. JESUS-CHRIST a paru ſur le Thabor environné de *rayons*. L'ame de l'homme eſt un *rayon* de la Divinité. Les *rayons* d'une couronne. Une gloire ſur la teſte des Saints ſe depeint avec des *rayons*. On dit qu'il reſte toûjours à un miſerable un *rayon* d'eſperance, à un affligé quelque *rayon* de joye. On dit auſſi, Cet homme n'a pas un *rayon* de bon ſens, un *rayon* d'eſprit. Il n'y a pas un *rayon* de lumiere en tout cet ouvrage.

RAYON, en termes d'Optique, eſt une ligne qu'on s'imagine partir de l'oeuil vers l'objet, ou de l'objet vers l'oeuil. Le *rayon* viſuel. Il y a un cone ou pyramide de *rayons* qui vient frapper la retine: ces *rayons* ſe rompent dans le criſtallin.

RAYON, en termes de Geometrie, eſt le demi-diametre d'un cercle, qu'on appelle autrement le *ſinus total*. Ce quart de nonante a trois pieds de *rayon*. On dit que celuy de Tichobrahé avoit vingt pieds de *rayon*.

On appelle auſſi *rayon aſtronomique*, le radiometre ou l'arbaleſte de mer. Voyez *Baſton de Jacob*.

RAYON, ſignifie auſſi les baſtons d'une rouë qui s'écartent du moyeu en forme de *rayons*, parce que ce ſont en effet des demi-diametres de la rouë. Le peuple les appelle *rais*.

RAYON, eſt auſſi le miel enfermé dans les petits tuyaux des ruches. On l'appelle autrement *bornal*, & en quelques endroits *gaſteau*. En Latin *favus mellis*. Jonathas encourut la diſgrace de ſon pere pour avoir mangé un *rayon* de miel. Les *rayons* de miel ſont parfaitement hexagones,

ragones, & on croit que la nature l'a ainſi ordonné, à cauſe que les abeilles ont ſix pieds. Quelques-uns en ont voulu faire une meſure univerſelle, parce qu'elle eſt invariable.

RAYON, chez les Marchands, ſe dit des diviſions de leurs armoires en petits quarrez qui repreſentent des *rayons* de miel, où ils tiennent leurs marchandiſes proprement & en bon ordre ſelon leur prix, leurs qualitez & leurs couleurs, pour les trouver ſous la main, quand ils en ont beſoin. *Les rayons* doivent eſtre couverts de papier blanc collé ſur le bois.

On appelle *rayons* ou *rais*, ces petits filets de lait qui ſortent des mammelles des Nourrices, quand on les preſſe.

RAYONS en termes de Medecine, eſt un des deux os qui s'eſtendent depuis le coude juſqu'au poignet. Il eſt le plus petit, & eſt le ſuperieur. On l'appelle autrement *le petit focile*. Il a quatre muſcles qui ſervent aux divers mouvements de la main.

RAYONS ou *Rais*, en terme d'Agriculture, ſont les ſillons que fait la charuë en labourant la terre en droite ligne, & ſur tout ceux qui ſont faits pour eſcouler l'eau. On le dit auſſi de ces rigoles où on couche les provins de vignes.

RAYON, ſe dit auſſi des creux & cannelures qui ſont dans les lingotieres, & qui ſervent de moule aux lingots.

RAYONNANT, ANTE. adj. Qui eſt environné de rayons. L'aurore en ſe levant eſt *rayonnante* de mille feux. JESUS-CHRIST viendra tout *rayonnant* de gloire juger les vivants & les morts. On dit auſſi dans le Blaſon, un Soleil *rayonnant* ou jettant ſes rayons.

RAYONNER. v. n. Jetter des rayons. Il ſe dit du Soleil, des aſtres, quand ils eſpandent leur lumiere. Dés que le Soleil commence à *rayonner*, il fait jour. On dit auſſi au figuré, que le Soleil de juſtice *rayonne* dans nos ames.

R E.

RE'. ſ. m. Note de Muſique qui marque le ſecond ton de la gamme.

RE, eſt auſſi une particule qui ne ſignifie rien toute ſeule, mais qui ſert à compoſer la plus-part des mots de la langue, tant noms que verbes, & à les rendre reduplicatifs: comme, *faire* & *refaire*, *dire* & *redire*, *coin* & *recoin*, *nom* & *renom*.

R E A.

REACTION. ſ. f. Action du corps qui patit contre celuy qui agit. Il n'y a point en la nature d'action ſans *réaction*. C'eſt ce que diſent les Philoſophes en ces termes, *Omne agens agendo repatitur*.

READJOURNEMENT. ſ. m. Seconde aſſignation qu'on donne à celuy qui a fait defaut ſur la premiere qu'on luy avoit donnée. Les *readjournements* ont eſté abrogez par la derniere Ordonnance de 1667.

READJOURNER. v. act. Aſſigner une ſeconde fois celuy qui n'a point comparu ſur le premier adjournement. On ne *readjourne* plus maintenant, on juge ſur le premier defaut, ſi ce n'eſt en matiere criminelle.

READJOURNÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

REAGAL. ſ. m. Mineral. C'eſt une eſpece d'arſenic rouge, different de l'arſenic commun qui eſt blanc, & de l'orpigment qui eſt jaune. Le *reagal* eſt un poiſon dangereux. En Latin *riſagallum*.

On fait du *reagal* artificiel, quand on cuit enſemble de l'arſenic naturel & du factice, comme on fait le ſublimé de ſel ammoniac & de vif-argent cuits & ſublimez enſemble. Le *reagal* eſt plus cauſtique que l'arſenic, & moins que le ſublimé.

REAGGRAVE. Voyez RAGGRAVE.

REALE. ſ. f. Terme de Mer, qui ſe dit de la principale des galeres.

REALE. Monnoye d'Eſpagne qui eſt d'argent, & qui a eu divers prix ſelon les temps, & a valu juſqu'à un eſcu. Celle-là en Eſpagne s'appelle *reale de huit*. La ſimple *reale* n'eſtoit que de ſept ſous ſix deniers. On dit au pluriel *reaux*. Un ſac de *reaux* de mille francs, en *reaux* & *demi-reaux*. Ce mot vient de *reale*, comme qui diroit *monnoye royale*. Les 20. *reaux* de Plate ſont deux pieces & demie de 58. ſous, qui valent trois livres en France. Les anciens talers d'Allemagne qu'a fait battre Philippes II. fils de l'Empereur Charles-Quint, ont eſté par excellence nommez *reaux*.

REALISER. v. act. Rendre reel & effectif. On n'a fait que des offres labiales, il les faut *realiſer*. En termes de Couſtumes on dit *realiſer* un contract, un partage, &c. quand on reconnoiſt le contract pardevant le Seigneur dont l'heritage eſt tenu, ou pardevant les Officiers de ſa Juſtice, afin d'acquerir un droit reel, hypotheque & nantiſſement. Cette rente a eſté *realiſée* & nantie, c'eſt à dire, a une hypotheque privilegiée; ce qui s'entend dans les pays où le nantiſſement a lieu.

REALITÉ. ſ. f. Qualité de ce qui eſt ſolide, ſubſiſtant, reel, effectif. Cet homme fait bien des promeſſes en l'air, mais on ne voit point de *realitez*. Les Univerſaux, les eſtres de raiſon n'ont aucune *realité*. Les Proteſtans nient la *realité* du corps du Sauveur en l'Euchariſtie.

REAPPOSER. v. act. & redupl. Appoſer de nouveau. On a *reappoſé* le ſcellé dans cette maiſon, dont on avoit eu main levée par ſurpriſe.

REASSIGNATION. ſ. f. Second adjournement qu'on donne à celuy qui a fait defaut ſur le premier. Les *reaſſignations* ſont abrogées par l'Ordonnance de 1667.

REASSIGNATION, eſt auſſi un renouvellement d'ordonnance, de mandement, pour faire payer une dette, quand la premiere ne s'eſt pas trouvée bonne. Il a obtenu au Conſeil une *reaſſignation* pour cette partie ſur un autre fonds.

REASSIGNER. v. act. & reduplicatif. Donner une ſeconde reaſſignation. On *reaſſigne* juſqu'à quatre fois les parties pour eſtre interrogées ſur faits & articles.

REASSIGNER, ſignifie auſſi, Donner un autre fonds pour faire payer une dette, quand le premier s'eſt trouvé defectueux. Ce Fermier a fait banqueroute ſans me payer, il faut me faire *reaſſigner* ſur une autre ferme.

REASSIGNÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

R E B.

REBAISER. v. act. & redupl. Baiſer pluſieurs fois. Ce pauvre criminel eſt mort bien repentant, il a baiſé & *rebaiſé* cent fois la croix.

REBAISER, en termes de Monnoye, ſe dit quand on ajuſte les carreaux pour les rendre de leur juſte poids. La premiere fois qu'on y touche, cela s'appelle *approcher*, & les autres fois *rebaiſer*: ce qui ſe fait ordinairement par les tailleresſes ou filles des ouvrieres.

REBANDER. v. act. & redupl. Bander de nouveau. L'arc eſt une arme bien commode, en ce qu'il ne faut gueres de temps pour le *rebander*. Il faut *rebander* les playes d'un malade, quand les bandes ſe ſont laſchées. On *rebande* les cables avec des cabeſtans & des moulinets.

REBANDÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

REBAPTISER. v. act. & redupl. Reïterer le Baptéſme. L'Egliſe ne ſouffre pas qu'on *rebaptiſe* les Heretiques. On peut *rebaptiſer*, quand il ſe trouve

que le Bapteſme a eſté defectueux en ſes parties eſſentielles.

REBAPTISÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

REBARBATIF, IVE. adj. Qui a l'humeur bourruë, fantaſque & rebutante. Cet homme eſt de commerce difficile, il eſt rude, *rebarbatif* & peu complaiſant. C'eſt un grand defaut à un Juge d'eſtre *rebarbatif*. Menage dit que ce mot vient de *rubarbe*.

REBASTER. v. act. & reduplic. Remettre le baſt ſur un aſne, ſur un mulet. On dit auſſi qu'on les a *rebaſtez*, quand on leur a fait faire des baſts neufs.

REBASTÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

REBASTIR. v. act. & red. Baſtir une ſeconde fois. Le Temple de Salomon a eſté deſtruit & *rebaſti* pluſieurs fois. Il couſte autant à *rebaſtir* une maiſon, qu'à l'acheter. On a *rebaſti* ſur les vieux fondemens, ou de fonds en comble.

REBASTI, IE. part. & adj. Une maiſon *rebaſtie*, c'eſt à dire neuve.

REBATTEMENS. ſ. m. Terme de Blaſon, qui ſe dit de diverſes figures qui ſe font à fantaiſie, & qui ſont peu en uſage en France, & beaucoup en Allemagne. Les principales ſont une dextre, une pointe, une plaine, une champagne, une pointe en pointe, des gouſſets, une gorre, une billette couchée, un eſcuſſon renverſé dans un autre, &c. On le dit auſſi de pluſieurs autres diviſions de l'Eſcu extraordinaires qui ont eſté appellées *rebattemens*, à cauſe que les figures ſont oppoſées, & qu'elles ſemblent ſe rebattre l'une l'autre.

REBATTRE. v. act. & reduplicatif. Battre une ſeconde fois. Il faut *rebattre* les matelas de temps en temps pour eſtre couché mollement. On *rebat* les cartes, quand on a mal donné.

REBATTRE, ſign. figurément en Morale, Redire pluſieurs fois la même choſe. Cet Auteur eſt importun, parce qu'il *rebat* trop les mêmes raiſons. Cela eſt ſi commun, que j'en ay les oreilles *rebattuës*.

REBATTU, ÜE. part. & adj.

REBAUDIR. v. act. Terme de Chaſſe, qui ſe dit, lors que les chiens ont la queuë droite, le bauy haut, & qu'ils ſentent quelque choſe d'extraordinaire.

REBEC. ſ. m. Vieux mot qui ſignifioit autrefois violon à trois cordes, & qui eſt, à vray dire, un violon imparfait. Ses cordes ſont accordées de quinte en quinte. On menoit autrefois les eſpouſées à l'Egliſe avec le *rebec* & le tabourin. Menage tient que ce mot vient de l'Eſpagnol *rabel*, qui eſt pris de l'Arabe *rebab* ou *rebaba*, qui ſignifie la même choſe. Borel dit qu'il vient de Hebreu *rebiac*, qui ſignifie *ſiſtrum*. Mais plûtoſt il vient de *rebet*, qui en langage Celtique ou Bas-Breton ſignifie *violon*, & *rebeter*, *ſonner du violon*.

REBELLE. adj. m. & f. & ſubſt. Qui ſe revolte contre ſon Souverain & ſes ſuperieurs, qui ne veut pas obeïr aux loix. Le peché rend l'ame *rebelle* à Dieu. La plus-part des Heretiques ſont *rebelles*. On fait le procés aux *rebelles*, on leur raſe leurs chaſteaux.

REBELLE, ſe dit figurément en choſes morales. L'appetit ſenſuel eſt ſouvent *rebelle* contre la raiſon, ne reconnoiſt plus ſon empire. Quand un ulceré eſt *rebelle* aux remedes topiques, cela marque qu'il vient d'une cauſe interne, que la maſſe du ſang eſt corrompuë.

REBELLER. v. n. qui ne ſe dit qu'avec le pronom perſonnel. Se revolter, meſpriſer l'autorité des loix & du Prince, tirer l'épée contre luy. Les Provinces de Hollande ſe ſont *rebellées* contre l'Eſpagne. Souvent les ſens ſe *rebellent* contre la raiſon.

REBELLION. ſ. f. Felonnie, revolte d'un vaſſal, d'un ſujet, contre ſon Seigneur, ſon Souverain. Les Poëtes ont feint une *rebellion* des Geants contre le ciel. Les Heretiques ont l'eſprit porté à la *rebellion*. On decrete ſur le procés verbal d'un Huiſſier, quand il y a *rebellion* à Juſtice.

REBENIR. v. act. & red. *Benir* une ſeconde fois. Il faut *rebenir* une Egliſe, quand elle a été prophanée par effuſion de ſang, ou de ſemence; un calice, quand il a été prophané, quand on a donné deſſus un coup de marteau.

REBEQUER. v. n. Il ne ſe dit qu'avec le pronom perſonnel, & ſignifie, Se revolter, ou perdre le reſpect contre l'autorité d'un ſuperieur domeſtique. Il eſt malhonneſte à un enfant de ſe *rebequer* contre ſon pere; à un Moine contre ſon Prieur. Ce mot, ſelon quelques-uns, vient de *rebeshat*, qui en langage Celtique ou Bas-Breton ſignifie *reproche*.

REBLANCHIR. v. act. & reduplic. Blanchir une ſeconde fois. On donne ſon linge à *reblanchir* à la Blanchiſſeuſe, à l'Empeſeuſe. On *reblanchit* de la vaiſſelle d'argent, en la faiſant rougir ſur le feu, ou avec une leſcive de quelques ſels. On *reblanchit* les murailles, en les regrattant, ou en y mettant un enduit de chaux.

REBLANCHI, IE. part. paſſ. & adj.

REBLANDIR. v. act. Terme de Coûtumes, qui ſe dit quand un vaſſal va trouver le Seigneur ou ſes Officiers pour retirer ſon adveu & denombrement, & luy demander civilement & avec ſoûmiſſion les cauſes des faiſies qu'il a faites, ou des difficultez ou empeſchemens qu'il a à luy oppoſer.

REBOIRE. v. act. & reduplic. Boire pluſieurs fois. Quand un homme n'a pas beu tant qu'il faut dans la regle des desbauchez, on l'oblige à *reboire*. Cet yvrogne n'attend pas qu'il ſoit deſſaoulé pour *reboire* & ſe ſoûler de nouveau.

On dit auſſi, qu'il ne faut pas laiſſer *reboire* ſa ſueur, pour dire, la laiſſer rentrer dans le corps, & qu'il faut s'eſſuyer, ſe faire frotter, changer de linge.

REBONDIR. v. n. Faire un ou pluſieurs bonds. Un balon *rebondit* deux ou trois fois.

REBONDI, IE. part. & adj. Il ſe dit auſſi figurément des chairs qui ſont graſſes, fermes, potelées en quelques parties du corps, comme le viſage, les tetons, les feſſes, le ventre, &c.

REBONDISSEMENT. ſ. m. Action par laquelle un corps rebondit & ſe reflechit, aprés avoir touché la terre. Le *rebondiſſement* d'un balon.

REBORD. ſ. m. Partie qui avance, qui s'éleve, ou qui ſe replie ſur le bord d'un autre. Le *rebord*, ou le parapet du Pont neuf. Le *rebord* de la cheminée. Le *rebord* d'une chappe, d'une manche, d'un chapeau.

REBORDER. v. act. Border une ſeconde fois une choſe qui avoit eſté bordée, remettre un bord neuf. Une juppe *rebordée*.

REBOTTER. v. act. & reduplic. Remettre ſes bottes. Ces cavaliers ne furent pas ſi-toſt débottez, qu'on leur commanda de ſe *rebotter*.

REBOUCHEMENT. ſ. m. Action par laquelle une choſe ſe rebouche. Le *rebouchement* du trenchant de ce coûtelas monſtre qu'il n'eſt pas de bon acier.

REBOUCHER. v. act. Boucher une ſeconde fois ce qu'on avoit débouché. Il faut *reboucher* la bouteille, quand on l'a verſé du vin. Il faut *reboucher* ce mur, cette porte, cette feneſtre, il vient par là trop de vent.

REBOUCHER, ſe dit auſſi, quand la pointe, ou le taillant des inſtrumens pointus ou trenchants s'émouſſe, au lieu de penetrer dans les corps durs & ſolides. Les cognées ſe *rebouchent* en abattant des bois qui ſont trop durs, comme le buis, le gayac. L'acier de Damas ne ſe *rebouche* point, il coupe tout. Un fer qui n'eſt pas bien trempé ſe *rebouche* contre le marbre, contre le fer.

REBOUCHÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

REBOUILLIR. v. n. & reduplic. Faire boüillir de

de nouveau. Ce ſyrop eſt trop chir, il le faut faire *reboüillir*. Cette viande n'eſt pas cuite, faites la *reboüillir*.

REBOURGEONNER. v. neut. Pouſſer de nouveaux jets ou bourgeons. *La vigne reboürgeonne* au printemps. Ceux qui ſont ſujets aux boutons & aux puſtules, les ſenteux *reboürgeonnent* au renouveau.

REBOURS, OURSE. adj. & ſubſt. Revesche, difficile à gouverner, à perſuader. Cet homme a une humeur *reboürſe* & intraitable. Ce mot vient du Latin *reburrus*, ſelon Menage, ou *rebur ſus*.

REBOURS, ſignifie auſſi le renverſement de l'ordre, le contrepied, le contreſens. C'eſt un diſſimulé qui dit tout le *rebours* de ce qu'il penſe. Il y a des vers où on trouve les mêmes mots, quand on les lit au *rebours*, comme, *Roma tibi ſubito motibus ibit amor*. Il fait le *rebours* de ce qu'on luy dit.

A REBOURS. adv. Au contraire. Cet homme fait toutes choſes *à rebours* de bien, *à rebours* de ce qu'on luy dit. Le drap, le velours ſe gaſtent, quand on les nettoye *à rebours*, à contrepoil. Les Sorciers diſent leurs prieres *à rebours*. Il decline ſon nom *à rebours*, en retrogradant. Il a pris cette affaire *à rebours*, à contreſens.

REBOURSER. v. act. Terme d'Artiſans qui appreſtent des draps. Relever le poil du drap à tondre, le frotter à rebours.

REBOURSOIR. ſ. m. Peigne ou outil pour relever à rebours le poil du drap.

REBOUTONNER. v. act. & redupl. Boutonner une ſeconde fois, aprés s'eſtre deboutonné; regarnir un habit de boutons.

REBRAS. ſ. m. Vieux mot qui ſignifioit autrefois le rebord, le repli de quelque habit. Le *rebras* des manches, le *rebras* d'un manteau, c'eſt ce qui ſe retourne ſur le bras, ſur l'eſpaule, où on met d'ordinaire des parements. Un pourpoint à double *rebras*, à doubles manches. Il n'eſt en uſage qu'en ces phraſes: Il a pouſſé cette baſſe à double *rebras*; Il luy a donné un ſoufflet à double *rebras*, pour dire, de toute ſa force.

REBRASSER. v. act. Rehauſſer, retrouſſer ſes manches. Cet Ouvrier, pour avoir plus de liberté de travailler, s'eſt *rebraſſé* juſqu'au coude. On diſoit autrefois *rebraſſer* ſon manteau, ſon chapeau, ſon bonnet, pour dire, les replier, en retrouſſer les bords.

REBRASSER, eſt auſſi un verbe redupl. qui ſignifie, Reïterer le braſſage, le mouvement des bras: ce qui ſe dit chez les Braſſeurs, les Monnoyeurs, les Peſcheurs, qui font braſſer pluſieurs fois.

REBRIDER. v. act. & redupl. Remettre la bride à un cheval, ou à une autre beſte de ſomme. Il faut *rebrider* un cheval, quand il eſt debridé. On *rebride*, quand on veut ſe remettre en chemin, ou quand il vient une allarme dans un camp.

REBRODER. v. act. Adjouſter quelque nouvel ornement en broderie à une choſe qui eſt déjà brodée. Il ſe dit particulierement des dentelles. Un point *rebrodé*.

REBRODÉ, ÉE. part. & adj.

REBROUILLER. v. act. & redupl. Brouiller de nouveau. Ce procés s'eſt veu déjà deux fois en train d'accommodement, mais le Procureur a toûjours *rebrouillé* les affaires. J'avois mis en ordre mes livres, mes papiers, il eſt venu quelqu'un qui les a *rebrouillez*.

REBROUSSER. v. act. Retourner ſur ſes pas. Les Poëtes diſent que le Soleil *rebrouſſa* chemin pour ne voir pas le cruel feſtin d'Atrée & de Thyeſte. On alla à la rencontre des ennemis en ſi bon nombre, qu'on les fit *rebrouſſer*, retourner en arriere. Un nouvel advis qu'il receut en ſa marche le fit *rebrouſſer* tout court.

REBROYER. v. act. & redupl. Broyer de nouveau. Ce Peintre a employé toutes ſes couleurs, il en faut *rebroyer* d'autre. On *rebroye* pluſieurs fois la moutarde.

REBRUNIR. v. act. & redupl. Brunir une ſeconde fois. Ce baſſin n'eſt pas aſſez bien brunit à ma fantaiſie, il le faut *rebrunir*, y repaſſer le brunifoir.

REBUBE. Voyez *Trompe*, inſtrument de Muſique, c'eſt la même choſe. Ce mot vient de l'Arabe *rebaba*, qui ſignifie un inſtrument de Muſique.

REBUFFADE. ſ. f. Action par laquelle un ſuperieur traite avec meſpris ou injure un inferieur qui luy demande ou qui luy preſente quelque choſe. Un homme de cœur ne ſe haſarde pas à demander, de peur de ſouffrir des *rebuffades*. Les gueux enrichis traitent les gens avec orgueil & *rebuffades*. Ce mot vient de *rebouſſer*, qui n'eſt plus en uſage, qui ſignifioit, *chaſſer avec meſpris*; ou bien de *buffe*, qui ſignifioit autrefois un *ſouffle*. Menage.

REBUS. ſ. m. Jeu d'eſprit mediocres ou populaires qui ſont des equivoques ſur des mots coupez, ou joints enſemble, ou ſur quelques peintures qui les repreſentent. Exemple tiré de Muret. Une *eſtrille*, une *faulx*, un *veau*, cela fait, *Eſtrille Faulxveau*. Il s'en conſerve beaucoup dans les Armoiries & cris de guerre, comme dans la Maiſon de Savoye Raconis, qui porte des choux cabus dans ſes Armes, ils ont pour cry & pour deviſe, *Tout n'eſt*: & ils veulent dire par là, *Tous n'eſt qu'abus*. On les appelle communément *rebus de Picardie*, parce qu'il n'y a pas long-temps que les Clercs de Picardie faiſoient tous les ans au Carnaval certains libelles qu'ils appelloient, *de rebus quæ geruntur*, c'eſt à dire, des railleries de ce qui ſe paſſoit dans la ville, où ils faiſoient de ces equivoques: ce qui a été deffendu à cauſe du ſcandale. Menage. Les *rebus* ne ſont plus en uſage que dans des enſeignes, ou parmy le peuple, comme pour dire, *A l'aſſurance*, on peint un *A* ſur une *ancre*. Le Sr. Des Accords a fait un Recueil des plus fameux *rebus* de Picardie.

REBUT. ſ. m. Ce qui eſt de moindre prix & valeur, qu'on meſpriſe, qu'on rejette. En toutes ſortes de marchandiſes il y a toûjours du *rebut*. Cet homme eſt infame, c'eſt le meſpris, c'eſt le *rebut* du genre humain. Il a choiſi le plus beau & le meilleur, il ne m'a laiſſé que le *rebut*.

REBUT, ſignifie auſſi, L'action de meſpris & de rejet qu'on fait d'une choſe. L'humilité Chreſtienne conſiſte à ſouffrir le meſpris & le *rebut* des autres. Les payeurs des rentes mettent les quittances au *rebut*, quand il y a quelque defectuoſité.

REBUTANT, ANTE. adj. Orgueilleux, reburbatif, difficultueux. Cet homme eſt fort *rebutant*, il n'eſcoute aucunes offres ni propoſitions qu'on luy fait. On dit auſſi, qu'un travail eſt fort *rebutant*, qu'il n'eſt point agreable, qu'il degoute, lors qu'on s'y applique peu volontiers.

REBUTER. v. act. Meſpriſer, rejetter quelque choſe. Ce Receveur m'a *rebuté* ſur un ſac de mille francs une piece legere. Vous pouvez choiſir le plus beau & le meilleur, & *rebuter* le reſte, le laiſſer. Il ne faut pas qu'un Rapporteur *rebute* les parties, qu'il refuſe de les entendre. Ce n'eſt pas là un homme d'accommodement, il *rebute* toutes les offres qu'on luy fait, tous les moyens qu'on luy propoſe.

REBUTER, ſignifie auſſi, Degouter, empeſcher de pourſuivre quelque deſſein. Les difficultez qu'on luy a fait dans cette affaire l'ont *rebuté*, il n'y penſe plus. Les eſpines de la Grammaire ont *rebuté* pluſieurs eſcoliers de l'eſtude. Le refus qu'on luy a fait d'une telle grace l'a *rebuté* de la Cour. Quand on vient ſur l'âge on ſe *rebute* du monde & de ſes vanitez. On dit auſſi, qu'un cheval ſe *rebute*, quand on luy donne trop de coups de foüet & d'eſperon, il ſe cabre, & n'avance point.

REBUTÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. On appelle un oiſeau *rebuté*, celuy qui ne veut plus voler, ayant perdu courage. Nicod dit que ce mot vient de *bouter*, & de la

particule *re*, qui ſignifie *arriere*, *retro*, & que c'eſt comme ſi on diſoit, *bouter en arriere*. Menage le derive de *but*, comme ſi on diſoit *eſloigner du but*.

REC.

RECACHER. v. act. & redupl. Cacher une ſeconde fois. Le Soleil ſe va *recacher* dans cette nuée. Cet homme ne ſe trouvoit pas bien caché en cet endroit-là, il s'eſt allé *recacher* ailleurs. Cette Dame ne s'eſt demaſquée qu'un moment, & a incontinent *recaché* ſon viſage.

RECACHÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

RECACHETER. v. act. & redupl. Remettre le cachet à une lettre decachetée. On n'eſt pas tenu de recevoir des lettres *recachetées*. Ce paquet a été ouvert & *recacheté* fort proprement, il n'y paroiſt pas.

RECACHETÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

RECAMER. v. act. Enrichir un brocard d'or ou d'argent, d'un nouvel ouvrage en forme de broderie eſlevée de fleurs ou d'arabeſques, en y adjouſtant ſur le meſtier de nouvelles chaiſnes & treſmes d'or & d'argent, qui le relevent & le rendent plus riche. Il vient de l'Italien *ricamare*, ou de l'Eſpagnol *ricamar*, & originairement de l'Arabe & de l'Hebreu *racam*, qui ſignifie *peindre avec l'aiguille*.

RECAPITULATION. ſ. f. Sommaire d'un diſcours faiſant mention en abregé de ſes principaux articles. La *recapitulation* ſe fait d'ordinaire dans l'epilogue, pour faire reſſouvenir l'auditeur des principaux points qu'on a traittez.

RECAPITULER. v. act. & redupl. Reprendre ſommairement ce qu'on a dit dans une harangue, dans un plaidoyé, &c. Les Juges ne pourroient pas ſe ſouvenir de ce qu'on a plaidé en pluſieurs Audiences, ſi l'Advocat ne *recapituloit* ſes principaux moyens.

RECAPITULÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

RECARRELER. v. act. & redupl. Carreler de nouveau. Il faut *recarreler* cette chambre tout à neuf. On dit auſſi, *recarreler* des bottes, pour dire, les remonter, y mettre de nouvelles ſemeles.

RECELER. v. act. Cacher, deſtourner quelque choſe d'une maiſon, d'une ſucceſſion, d'un bien qu'on a eu en maniement. Les femmes qui ont *recelé* quelques effets en faiſant inventaire, perdent la part qu'elles auroient pû pretendre en la communauté. On paye auſſi une amende pour avoir *recelé*, quand on n'a pas declaré dans la huitaine au Seigneur les acquiſitions qu'on a faites dans ſon fief.

RECELER, ſignifie auſſi, Eſtre complice d'un vol, garder & cacher les choſes volées, les vendre ou acheter ſciemment.

RECELER, figurément ſignifie auſſi, Cacher, empeſcher de voir. Un amant ſe plaint que les voiles, les habits de ſa maiſtreſſe *recelent* pluſieurs beautés qu'il ne luy eſt pas permis de voir. La terre *recele* en ſes entrailles une infinité de treſors.

RECELER, ſe dit auſſi en termes de Venerie. Lors qu'une beſte fauve eſt demeurée dans ſon fort ſans en ſortir, on dit qu'elle ſe *recele* ſur ſoy.

RECELÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. Il eſt auſſi ſubſt. & ſignifie la choſe volée & deſtournée. On donne une action civile de *recelé* entre le mary & la femme, & non pas de larcin.

RECELLEMENT. ſ. m. Action par laquelle on recele les choſes volées, ou les criminels.

RECELLEUR, EUSE. ſubſt. Complice de voleurs, qui garde leur vol, & leur en facilite le debit. On punit les *recelleurs* du même ſupplice que les voleurs.

RECEMMENT. adv. Fraiſchement, depuis peu. Voilà des eſpiceries qui ſont bonnes, elles ſont *recemment* arrivées. Ces fleurs ſont *recemment* cueillies, ne ſont point fanées. Voilà des nouvelles que j'ay receuës tout *recemment*.

RECENT, ENTE. adj. Ce qui eſt arrivé depuis peu. Cette hiſtoire eſt toute *recente*, eſt arrivée de nouveau. Cette playe eſt ſi *recente*, qu'elle ſaigne encore.

On le dit auſſi de la memoire. J'ay leu ce livre depuis peu, j'en ay la memoire toute *recente*, j'en ſuis tout frais eſmoulu.

RECEPISSE'. ſ. m. Terme du Palais. Billet ou acte ſous ſeing privé, par lequel on ſe charge de quelques papiers qu'on reçoit en depoſt, ou dont on vient prendre la communication. On donne des *recepiſſé* aux Clercs des Rapporteurs, envers leſquels on ſe charge des procés qu'ils communiquent, pour y faire des contredits, ou autres eſcritures. Il luy a confié un tel depoſt ſur ſa bonne foy, ſans en prendre de *recepiſſé*.

RECEPTACLE. ſ. m. Lieu où s'amaſſent pluſieurs choſes. La mer eſt le *receptacle* de toutes les eaux. Le bas ventre eſt le *receptacle* de toutes les impuretez du corps. Ce quartier eſt deſcrié, c'eſt le *receptacle* de tous les filous & les mauvais garnemens de la ville.

RECEPTE. ſ. f. Action par laquelle on reçoit ce qui eſt deu, ou les deniers d'un maniement. Le Commis eſt allé ce matin à la *recepte*, il payera demain. La *recepte* de ce Collecteur n'a monté aujourd'huy qu'à tant. Ce Seigneur fait luy-même la *recepte* du revenu de ſa terre, il tient ſa *recepte* par ſes mains. Dans tous les comptes il y a les chapitres de *recepte*, & les chapitres de deſpenſe. Les omiſſions de *recepte* ſont punies du quadruple. Quand la *recepte* excede la deſpenſe, le comptable eſt reliquataire.

RECEPTE, eſt auſſi la charge du Receveur, & le Bureau où il en fait l'exercice. Les *Receptes* Generales des Finances en chaque Province furent eſtablies par François I. en 1543. au nombre de ſeize, & Henry II. y en adjouſta une dix-ſeptiéme. La *Recepte* Generale des Decimes eſt une belle Commiſſion. Il faut que les Collecteurs portent leurs deniers à la *Recepte*, au Bureau eſtably par le Receveur.

RECEPTE, ſe dit auſſi des petits ſecrets que pluſieurs particuliers, & ſur tout des Charlatans, ſe vantent d'avoir pour guerir quelques maladies. Il n'y a perſonne qui aille voir un goutteux, un hydropique, &c. qui ne luy enſeigne quelque *recepte* pour ſon mal. Ce mot en ce ſens vient du Latin *recepta*. Menage.

On dit proverbialement pour meſpriſer quelque perſonne, ou quelque choſe, qu'on n'en fait ni *recepte*, ni miſe.

RECEPTION. ſ. f. Action par laquelle on reçoit quelque perſonne, ou quelque choſe. Ce Gentilhomme fait un bon accueil, une honneſte *reception* à tous ceux qui le viennent voir. La *reception* des Sacrements ſe doit faire avec grande humilité, & pureté d'ame. La *reception* à foy & hommage eſt neceſſaire pour avoir main levée d'une ſaiſie feodale. Il a executé les ordres du Roy incontinent aprés la *reception* du pacquet.

RECEPTION, ſe dit auſſi des ſolemnitez qui ſe font, quand on reçoit avec ceremonie. La *reception* de la Reine de Suede ſe fit à Paris avec une magnifique entrée. La *reception* des Ambaſſadeurs ſe fait avec pompe & éclat. On doit examiner les Officiers le jour de leur *reception* en charge. Pluſieurs traittent leurs confreres le jour de leur *reception* en quelque office, Prelature, ou dignité. Chacun prend ſon rang ſelon l'ordre de ſa *reception*, l'ancienneté de ſa *reception*.

RECERCELE, ÉE. adj. Terme de Blaſon, qui ſe dit de la croix ancrée, tournée en cerceau ou en volute, & de la queuë des cochons & des levriers.

RECEVABLE. adj. m. & f. Qui a les qualitez qu'il doit avoir, ce qu'on ne peut refuſer, ni rejetter. L'or ou l'argent qui ſont deſcriez, qui ne ſont pas de poids,

ne ſont pas *recevables*. Du bled gaſté ou corrompu n'eſt pas *recevable* en payement.

RECEVABLE, en termes de Palais, ſe dit de ce qui eſt vallable, admiſſible, contre quoi on ne peut objecter des fins de non recevoir. Cette raiſon, cette excuſe n'eſt pas *recevable* en Juſtice. Un homme noté n'eſt pas *recevable* à depoſer. Un mary n'eſt pas *recevable* à accuſer ſa femme d'adultere aprés les cinq ans; un Religieux à reclamer contre ſes vœux. On l'a declaré non *recevable*, & ſubordinément mal fondé en ſa demande.

RECEVOIR. v. act. Accepter ce qu'on nous donne, ce qu'on nous preſente, ce qu'on nous paye, ou qu'on nous met en main pour quelque cauſe que ce ſoit. Il a *receu* de grands dons, de grands bienfaits de la Cour. Ce Juge a *receu* un placet, un factum en faveur d'un tel. Il a *receu* ſon terme, ſon quartier par advance. Il a *receu* ma lettre, on l'a luy a donnée en main propre.

RECEVOIR, ſignifie auſſi, Souffrir, endurer. Ce brave a *receu* pluſieurs coups à l'armée. Ce criminel a *receu* la peine qu'il meritoit. Les galeriens *reçoivent* ſouvent des coups de baſton. J'ay *receu* un grand dommage de la greſle, du paſſage des gens de guerre. Dés que l'homme a *receu* la lumiere, il eſt ſujet à *recevoir*, à ſouffrir mille maladies.

RECEVOIR, ſignifie auſſi, Recouvrer des deniers publics, ou particuliers. On a creé des Officiers pour *recevoir* les tailles, les decimes. Ce Commis a été chargé de *recevoir* les reſtes, les deniers des francs fiefs. On ne reçoit preſque rien de ces Fermiers, ils ſont chicaneurs, ou inſolvables. Le Treſorier d'un Prince *reçoit* ſes revenus. Un Treſorier du Sceau *reçoit* les emoluments du ſceau.

RECEVOIR, ſe dit auſſi des choſes inanimées. La mer *reçoit* toutes les rivieres en ſon ſein. La Seine *reçoit* l'Yonne, la Marne, l'Oiſe, &c. La Lune n'eſclaire que parce qu'elle *reçoit* & reflechit la lumiere du Soleil. L'ame ne connoiſt rien que par les eſpeces qui ſont *receuës* dans ſes organes. Le ſang eſt *receu* dans les veines, & y circule.

RECEVOIR, ſignifie auſſi, Faire un bon ou mauvais accueil, donner à la veuë de quelqu'un des témoignages de l'eſtime ou du meſpris qu'on fait de luy. On *recevoit* en triomphe à Rome ceux qui avoient conquis des Provinces. L'enfant prodigue fut *receu* à bras ouverts par ſon pere, nonobſtant ſa faute. Un honneſte homme *reçoit* fort bien ſes amis, il leur fait bonne chere. Un Gouverneur eſt *receu* dans ſa place au ſon des trompettes & des tambours, au bruit du canon. Les ennemis qui vouloient ſurprendre la place furent *receus* à grands coups de canon. Il fut *receu* de ſa maiſtreſſe avec grande froideur, indifference.

RECEVOIR, ſignifie auſſi, Mettre en poſſeſſion de quelque charge, ou dignité, &c. On *reçoit* les Officiers d'armée à la teſte des troupes, des Regimens. Le Chapitre a *receu* & inſtallé ce Chanoine en la poſſeſſion de ſa Prebende. Ce Conſeiller a été *receu* avec éloge aprés un ſevere examen. Ce jeune homme a été *receu* Maiſtre ès Arts, Bachelier, Docteur. Cet Apprentif a été *receu* Maiſtre de ſon meſtier. On ne *reçoit* point d'Eſchevin qui ne ſoit natif de la ville. Ce Vaſſal s'eſt fait *recevoir* à foy & hommage par ſon Seigneur.

RECEVOIR, ſignifie encore, Approuver, demeurer d'accord, deferer à quelque choſe. On n'a pas voulu *recevoir* en France le Concile de Trente, l'Inquiſition d'Eſpagne, les opinions des Canoniſtes Ultramontains. Le Droit Romain n'eſt *receu*, n'a lieu qu'en quelques Provinces. Les veritez geometriques ſont *receuës*, paſſent par tout, ce ſont des choſes qui ne *reçoivent* aucune difficulté.

RECEVOIR, ſe dit au Palais en pluſieurs occaſions. Une fin de non *recevoir*, eſt un remede de Droit qu'on a trouvé pour obvier à pluſieurs procés, en excluant les negligentes, ou les incapables d'agir, d'intenter quelques actions. La preſcription eſt la premiere des fins de non *recevoir*, qui exclud les actions contre les poſſeſſeurs de dix ans entre preſens, & de vingt ans entre abſens, ou de trente ans ſans titre. Il y a des fins de non *recevoir* annales, d'autres de ſix mois. Une femme qui agit ſans autorité de ſon mari, un mineur ſans celle de ſon Tuteur, ſont exclus par une fin de non *recevoir*. Un homme contre qui il y a decret de priſe de corps, n'eſt pas *receu* à ſe purger, s'il n'eſt en état, s'il n'eſt priſonnier. Ce Fermier a été *receu* à compter de Clere à Maiſtre. On dit auſſi au Palais, Faire *recevoir* un appointement à l'Audience, quand on le fait prononcer par le Preſident. *Recevoir* une intervention; *recevoir* une enqueſte, une caution; *recevoir* en ſes faits juſtificatifs, eſtre *receu* à plaider en refondant les dépens, quand on fait des procedures pour parvenir à ces choſes. On dit auſſi, *Recevoir* en procés ordinaire un accuſé, quand on convertit un procés criminel en un civil, quand on ne juge pas qu'il y ait lieu à une peine afflictive, & quand on renvoye les parties à ſe pourvoir pour leurs dommages & interefts.

RECEVOIR, ſe dit figurément en choſes ſpirituelles & morales. Les Apoſtres *receurent* le St. Eſprit le jour de la Pentecoſte. On *reçoit* la grace, quand on *reçoit* dignement les Sacrements. Il a *receu* une grande joye en *recevant* cette nouvelle. Un Chrétien doit *recevoir* les affronts avec patience. Dieu a promis de *recevoir* les Saints en ſon Paradis, il *reçoit* les pecheurs à penitence.

RECEVOIR, ſe dit proverbialement en ces phraſes. Il eſt plus beau de donner que de *recevoir*. On dit populairement, Il ſera bien venu, & le mal *receu*. Il fut *receu* comme un chien dans un jeu de quilles.

RECEU, UË. part. paſſ. & adj.

RECEU. ſ. m. Acquit, quittance, acte par lequel il paroiſt qu'une choſe a été payée. Un debiteur n'eſt pas obligé de payer, quand on ne luy veut pas donner un *receu*. Ce Marchand a écrit le *receu* ſur ſon livre.

RECEVEUR. ſ. m. Qui reçoit pour autruy. Les Fermiers des terres ſeigneuriales s'appellent des *Receveurs*. Ce Commis eſt le *Receveur* de la fabrique, du bureau des pauvres. Les Grippeſous de l'Hoſtel de Ville ſont ceux qui reçoivent des rentes pour des particuliers.

RECEVEUR, eſt auſſi un Officier titulaire qui a droit de recevoir les deniers du Roy, & de les diſtribuer ſuivant l'ordre ou l'état qui luy en eſt donné. Il y a des *Receveurs* Generaux des Finances établis en chaque Generalité; des *Receveurs* des Tailles, du Domeine, des Decimes; des *Receveurs* des reſtes de la Chambre des Comptes; des *Receveurs* & Payeurs des rentes de la ville, & une infinité d'autres.

RECHANGE. ſ. m. Terme de Negoce. C'eſt un ſecond droit de change qu'on doit pour les lettres de change qui reviennent à proteſt, lors que le porteur a été obligé, faute d'eſtre acquittées, de prendre de l'argent ſur les lieux, ou des lettres de change ſur d'autres Marchands & en d'autres places. Le *rechange* eſt dû pour les remiſes d'argent de place en place, lors que les lettres de change ſont tirées ſur celuy-là même qui les avoit données. C'eſt ce qu'on appelle proprement *rechange*. Par la derniere Ordonnance le *rechange* n'eſt point dû pour le retour des lettres de change, s'il n'eſt juſtifié qu'il a été pris de l'argent ſur les lieux où elles auront été tirées.

RECHANGE, ſe dit auſſi en termes de Marine, des agreils ou autres neceſſitez pour la manœuvre, qu'on a en reſerve pour en changer au beſoin. On le dit des voiles, des vergues, du ſurfin, &c. qu'on a tout preſts pour mettre à la place de ceux qui ſont rompus.

RECHANGER. v. act. Changer une, ou pluſieurs

fois. Cet homme change & *rechange* d'avis à tout moment. Il eſt ſi pauvre, qu'il n'a pas une chemiſe à *rechanger*, un habit à *rechanger*.

RECHANTER. v. act. Redire ſouvent la même chanſon. Il a chanté & *rechanté* cent fois le même couplet, le même air.

RECHANTER, ſignifie auſſi, Repeter pluſieurs fois à une perſonne la même choſe par maniere d'advis, ou d'inſtruction. On luy a chanté & *rechanté* pluſieurs fois qu'il devoit s'abſtenir du vin, qu'il luy en arriveroit quelque malheur.

RECHARGE. ſ. f. Reïteration d'un ordre, d'une recommendation, d'une demande, d'une ſollicitation. Il a déjà écrit en voſtre faveur à ce Preſident, il faut le prier de luy faire une *recharge*. On avoit chargé ce Commis de payer cette partie, il faut avoir un nouvel ordre portant *recharge*.

RECHARGE, ſignifie auſſi une ſeconde charge. Il ne faut pas que la *recharge* des armes à feu ſoit ſi forte que la premiere charge, de peur qu'elles ne crevent étant échauffées.

RECHARGE, ſe dit auſſi des impoſitions. On avoit déjà bien du mal à payer la taille, lors qu'il eſt venu une nouvelle *recharge*.

RECHARGER. v. act. & redupl. Charger une ſeconde fois. Il faut *recharger* ce Crocheteur, ce mulet, cette charrette.

On le dit auſſi des armes à feu. *Recharger* un canon, un mouſquet, y mettre une nouvelle charge de poudre, ou de balle. De nouveaux eſcadrons ſont venus *recharger* ſur nous.

RECHARGÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

RECHASSER. v. act. & redupl. Chaſſer une ſeconde fois. Ce General a *rechaſſé* les ennemis qui étoient rentrés dans le Royaume. Ce maiſtre a *rechaſſé* ce valet qu'il avoit repris.

RECHASSER, ſignifie auſſi, Repouſſer une choſe d'un lieu à un autre. Il a pris la balle au bond, & l'a *rechaſſée* vigoureuſement. Le vent *rechaſſe* la fumée dans la chambre. Quand un chien s'approche pour mordre, il le faut *rechaſſer* avec un baſton. Cet avare *rechaſſe* bien loin ceux qui luy viennent emprunter quelque choſe. On a beau *rechaſſer* les mouches & les eſcornifleurs, ils reviennent toûjours.

RECHASSER, en termes de Chaſſe ſignifie, Faire rentrer dans les foreſts les beſtes qui en ſont ſorties & écartées dans les buiſſons. Il y a eu des charges de Rechaſſeurs des beſtes fauves, qui étoient données par le Roy à des Gentilshommes ou vieux Chaſſeurs avec des gages pour nourrir des chiens courants, qui avoient ſoin de les *rechaſſer* dans les foreſts, & qui aprés cela devoient rompre les chiens ſans les pourſuivre davantage.

RECHASSÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

RECHAUSSER. v. act. & redupl. Se chauſſer aprés s'eſtre dechauſſé. Cette partie de paume eſt rompuë, vous pouvez vous *rechauſſer*.

On dit auſſi, *rechauſſer* des arbres, pour dire, leur mettre de la terre nouvelle au pied, ou du fumier.

RECHAUSSER, ſignifie auſſi dans les Mechaniques, Remettre des dents, ou des alluchons aux roues, & aux machines dentées, comme à celles des moulins, des vis infinies, &c.

RECHAUSSER, en termes de Monnoye & d'Orfevrerie, c'eſt rebattre une piece de metail, afin de la rendre plus épaiſſe, & de moindre volume; & on appelle *rechauſſoir*, l'inſtrument qui ſert à luy donner cette façon, que quelques-uns appellent *martelet*. Il peſe deux livres, & eſt fait comme les marteaux des Tonneliers, qui eſt d'un côté long & recourbé, & de l'autre coſté court & petit. La cinquiéme façon qu'on donne aux monnoyes au marteau eſt de les *rechauſſer*, c'eſt à dire, arrondir & rabattre les pointes des carreaux.

RECHAUSSÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

RECHEOIR. v. n. Tomber une ſeconde fois dans une maladie. Ce malade eſt *recheu* par deux ou trois fois.

RECHEOIR, ſe dit figurément en Morale. Il eſt de la foibleſſe humaine de *recheoir* quelquefois dans les mêmes fautes dont on a tâché de ſe corriger.

RECHEU, UË. part. paſſ. & adj.

RECHERCHE. ſ. f. Soin qu'on prend de chercher, de recueillir quelque choſe. J'ay fait une exacte *recherche* dans tous mes papiers pour trouver un tel titre. Ce curieux a fait *recherche* de tout ce qu'il y a d'anciennes medailles. Paſquier a fait un livre des *recherches* de la France, qui contiennent pluſieurs notables Antiquitez.

RECHERCHE, ſignifie auſſi l'enqueſte qu'on fait des actions, ou de la qualité d'une ou de pluſieurs perſonnes. On a fait la *recherche* des faux monnoyeurs, des faux Nobles, des empoiſonneurs.

RECHERCHE, ſignifie auſſi la pourſuite amoureuſe qu'on fait d'une fille ou femme. Il y a long-temps que ce jeune homme fait la *recherche* de cette fille. On dit que cette *recherche* tend à bonne fin, qu'elle n'a pour but que le mariage.

RECHERCHER. v. act. & redupl. J'ay cherché & *recherché* pluſieurs fois ce paſſage dans cet Auteur, & je ne l'ay point trouvé.

RECHERCHER, ſignifie auſſi, Taſcher de découvrir, de trouver quelque choſe de nouveau, de curieux dans la nature, dans les ſciences, dans l'Antiquité, en faire un recueil, un amas. Mr. de Peyreſc avoit *recherché* ce qu'il y avoit de plus curieux dans l'Europe pour mettre en ſon cabinet.

RECHERCHER, ſignifie encore, Faire une enqueſte exacte des biens, mœurs & qualitez des perſonnes. Si on *recherche* la vie de cet homme, il eſt perdu, il y a eu pluſieurs decrets rendus contre luy. Si on *recherche* les Financiers, cet homme eſt ruiné.

RECHERCHER, ſignifie encore, Briguer, vouloir obtenir quelque choſe. Un ambitieux ne *recherche* que la gloire; un goulu que les bons morceaux; un Courtiſan que la faveur de ſon maiſtre. Un amoureux *recherche* les bonnes graces de ſa maiſtreſſe. Il a *recherché* cette fille en mariage. Il eſt las de plaider, il commence à *rechercher* ſa partie d'accommodement.

RECHERCHER, ſignifie auſſi, Perfectionner une choſe, en corriger ſoigneuſement les defauts; & ſe dit particulierement des ouvrages de Peinture, de Sculpture, &c. Cette ſtatuë eſt bien *recherchée*, bien finie. On le dit auſſi de ce qui eſt de plus fin, de plus ſecret, de plus rare dans les ſciences, dans les anciens monuments. Toutes les pieces de ce Recueil ſont des titres fort curieux, des paſſages fort *recherchez*.

RECHERCHÉ, ÉE. part. paſſ.

On dit qu'un paſſage, ou quelque autre choſe qu'on allegue, eſt bien *recherché*, lors qu'on les fait venir de loin, qu'on a de la peine à les appliquer au ſujet.

RECHERCHEUR. ſ. m. Celuy qui fait des recherches. Il ne ſe dit gueres qu'odieuſement des *rechercheurs* de droits alienez & litigieux.

RECHEUTE. ſ. f. Maladie qui ſe renouvelle aprés avoir donné quelque apparence de gueriſon. Quand un convaleſcent neglige le regime de vivre, il eſt en danger de *recheute*. En amour on eſt ſujet aux *recheutes*.

RECHEUTE, ſe dit auſſi en matiere de penitence. La *recheute* des pecheurs les fait reſſembler aux chiens qui retournent à leur vomiſſement.

RECHIGNER. v. n. Faire mauvaiſe mine, mauvais accueil à quelqu'un; témoigner par une froide mine ſa mauvaiſe humeur, le degouſt ou repugnance qu'on a pour quelque choſe qu'on doit faire. Quand on preſte de l'argent à ſes amis, quand on leur fait quelque plaiſir,

il

il faut que ce ſoit ſans *rechigner*. La plus-part des gens ne font leur devoir qu'en *rechignant*. Menage dit que ce mot vient du Latin *rixinare*, & *rechin* de *rixinus*; & que *rechin* en vieux François ſignifioit *le rude*, ſuivant la remarque de Du Haillan.

RECHIGNÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

RECHIN, IGNE. adj. Chagrin, melancholique, de mauvaiſe humeur, qui fait mauvaiſe mine, mauvais accueil à ceux qui l'abordent, qui le viſitent. Foulque Comte d'Anjou a *été* appellé *le Rechin*, à cauſe de ſon humeur melancholique & de ſes mœurs farouches.

RECIDIVE. ſ. f. Seconde cheute, ſoit en maladie, ſoit en faute. Un convaleſcent doit manger peu, de peur de la *recidive*. On n'accorde gueres de graces pour les *recidives*. La bonté de Dieu eſt grande, de pardonner aux pecheurs aprés tant de *recidives*.

RECIDIVER. v. n. Tomber une ſeconde fois. Il ſe dit particulierement des fautes. Un penitent qui *recidive* toûjours eſt en danger de faire de mauvaiſes confeſſions.

RECINER. v. act. Vieux mot qui ſignifie *faire collation*, & étoit en uſage chez les valets & petites gens. On a dit auſſi *retionner* & *retion*. Ces mots viennent du Latin *ratio*, d'où on a fait auſſi *ration* de pain.

RECIPE'. ſ. m. Terme de Médecine. C'eſt une ordonnance qui contient le remede que doit prendre un malade. Il eſt ainſi nommé, parce que toutes ces ordonnances commencent par ce mot que les Medecins abregent & marquent par une R trenchée ainſi, ℞.

RECIPIANGLE. ſ. m. Inſtrument de Mathematique qui ſert à meſurer la grandeur des angles. Il eſt fait en forme d'équerre, ou d'un long compas de proportion, & compoſé de deux regles mobiles ſur un centre, qui ſont diviſées ſuivant l'étenduë des cordes des angles.

RECIPIENDAIRE. ſ. m. Terme de Palais. Celuy qui eſt pourveu d'une charge, & qui ſollicite ſa reception. On examine les *Recipiendaires* ſur une loy, le plus ſouvent pipée.

RECIPIENT. ſ. m. Terme de Chymie. C'eſt une partie de l'alembic, le vaiſſeau qu'on attache à ſon bec pour recevoir les liqueurs diſtillées. On appelle auſſi *recipient*, un vaiſſeau qui ſert dans la machine du vuide, dont on tire l'air par le moyen d'une pompe.

RECIPROCATION. ſ. f. Action par laquelle on reçoit la pareille. Entre les relatifs il y a de la *reciprocation*; il y en a entre l'agent & le patient. Le flus & le reflus de la mer ſont en continuelle *reciprocation*.

RECIPROQUE. adj. m. & f. & ſubſt. Ce qui ſe fait mutuellement de part & d'autre. La ſocieté des hommes eſt établie pour ſe donner un ſecours *reciproque*. Il y a des devoirs *reciproques* entre le Roy & les ſujets, le pere & les enfans, le mari & la femme. Les amitiez qui ne ſont pas *reciproques* ne ſont pas de longue durée. Un honneſte homme n'eſt jamais ingrat, il rend toûjours le *reciproque*. La peine du talion eſt établie pour rendre une eſpece de *reciproque* dans la Juſtice. Le don, le teſtament mutuel, ſont des donations & inſtitutions *reciproques*.

RECIPROQUE, en Logique, ſe dit des termes qui ont la même ſignification, qui ſe peuvent convertir, comme *animal raiſonnable* & *homme*. En Grammaire il y a des verbes *reciproques*, comme *s'entr'aimer*, *s'entrebattre*, &c. des pronoms *reciproques*, *vous-même*.

En Poëſie on appelle vers *reciproques*, *recurrents* ou *retrogrades*, qui ſe trouvent les mêmes en les liſant à rebours.

En Geometrie il y a des problemes & des veritez *reciproques*: comme, ſi deux triangles ſemblables ſont couppez par des lignes paralleles, les ſections des lignes ſeront proportionnelles; & au *reciproque*, ſi les coſtez ſont couppez proportionnellement, les triangles ſeront ſemblables.

RECIPROQUEMENT. adv. D'une maniere mutuelle & reciproque. Les mariez ſe peuvent donner *reciproquement* leurs biens par un don mutuel, pour en jouïr par uſufruit aprés la mort du predecedé.

RECIPROQUER. v. n. Rendre la pareille, le reciproque. Si vous faites quelque plaiſir, ou quelque injure à cet homme-là, il a la mine de *reciproquer*.

RECIRER. v. act. & redupl. Repaſſer de la cire ſur une choſe cirée. On fait *recirer* ſes bottes pour les amollir, & empêcher qu'elles ne percent. *Recirer* une toile, un parafol.

RECIT. ſ. m. Narration d'une adventure, d'une action qui s'eſt paſſée. Il m'a fait un *recit* de point en point de ce qui s'eſt paſſé en cette ceremonie, en cette negociation. Tout le monde fut émeu de compaſſion au *recit* de cette triſte adventure. Les Voyageurs ſont ſouvent importuns par les longs *recits* qu'ils font de leurs voyages.

RECIT, en termes de Muſique, ſe dit de ce qui eſt chanté par une voix ſeule, & ſur tout par un deſſus. Une belle muſique doit être entremêlée de *recits* & de chœurs.

RECITATIF. adj. La maniere de reciter les choſes. Les Italiens ſe vantent de mieux reüſſir dans le *recitatif* de leur Opera, que les François.

RECITATION. ſ. f. Declamation, *recitation* en public. Ce Comedien a la *recitation* agreable. C'eſt une des parties des plus neceſſaires à l'Orateur, que le geſte & la belle *recitation*.

RECITATEUR. ſ. m. Qui recite, qui declame. Ce Predicateur s'eſt mis en vogue, parce qu'il eſt excellent *recitateur*.

RECITER. v. act. Raconter, faire une relation de quelque choſe. Il m'a fidellement *recité* & rapporté ce qu'il avoit appris de l'affaire dont je l'avois chargé. Cet écolier a fort bien *recité* ſa leçon par cœur.

RECITER, ſignifie auſſi, Faire une lecture de quelque ouvrage. Les Poëtes ſont ſujets à aller *reciter*, lire leurs pieces dans des compagnies de femmes, pour briguer de l'approbation, & prevenir le jugement du public. Il y en a peu qui ſoient exempts du vice de *reciter* leurs vers à tous venants.

RECITER, ſignifie auſſi, Declamer. Ce Comedien *recite* bien, il a le geſte beau, la voix belle, il entend bien ce qu'il dit.

RECLAMATION. ſ. f. Terme de Palais. Revendication d'un meuble. On ordonne que les meubles ſeront vendus pour payer les loyers de la maiſon qu'ils ont occupée, nonobſtant la *reclamation* du Friprier qui les a loüez.

RECLAME. ſ. f. Terme d'Imprimerie. Le premier mot d'un cahier qu'on imprime au bas de la derniere page du cahier precedent pour en marquer la ſuite & la continuation. Ces cahiers ſont brouillez, il faut les ranger ſuivant la ſignature & la *reclame*.

RECLAME, en termes de Chaſſe, ſe dit des pipeaux, ſifflets, ou autres inventions avec leſquelles on reclame, on fait revenir ou amaſſer les oiſeaux par un ſon qui les trompe. On le dit auſſi des oiſeaux de proye, quand on les reprend au poing avec le tiroir & la voix, ainſi qu'on fait les autours & les eſpreviers; mais à l'égard des faucons, qui ne reviennent qu'au branſle du leurre, il faut dire *leurrer*, & non *reclamer*.

RECLAMER. v. act. Invoquer, appeller quelqu'un à ſon ſecours. On *reclame* dans l'affliction toutes les puiſſances du ciel & de la terre. Il a *reclamé* l'autorité du Roy pour ſe mettre à couvert de l'oppreſſion.

RECLAMER, ſignifie auſſi, Se deffendre, ſe targuer de la protection de quelqu'un. Il s'eſt *reclamé* d'un tel

pour empêcher qu'on ne le miſt priſonnier, il s'eſt dit appartenir à un tel Miniſtre.

RECLAMER, ſignifie auſſi, S'oppoſer à quelque choſe, y refuſer ſon approbation, empêcher qu'elle ne paſſe. Cette opinion a paſſé tout d'une voix, perſonne n'a *reclamé* contre.

RECLAMER, en termes de Palais ſignifie, Revendiquer, pretendre la proprieté de quelque meuble. Comme on alloit faire vendre ce cheval, il a été *reclamé* par celuy à qui on l'avoit volé. Quand les choſes trouvées ne ſont point *reclamées* dans le temps, elles appartiennent au Seigneur. Un Seigneur peut *reclamer* ſes gens de ſervile condition qui ſont allez demeurer dans une autre Seigneurie ſans ſon congé, c'eſt à dire, les revendiquer.

RECLAMER, ſignifie auſſi, Revenir contre quelque acte. On peut *reclamer* contre ſes vœux dans les cinq ans. Un majeur doit *reclamer* dans les dix ans de majorité contre les actes faits en ſa minorité.

RECLAMER, en termes de Venerie ſignifie, Rappeller un oiſeau de proye pour le faire revenir ſur le poing. Les perdrix *reclament* leurs petits, quand ils ſont eſcartez, les rappellent.

RECLAMÉ, ÉE. part. & adj.

RECLAMPER. v. act. Terme de Marine. C'eſt racommoder un maſt ou une vergue rompuë.

RECLINANT. adj. Terme de Gnomonique; ſe dit d'un cadran qui n'eſt pas à plomb, mais qui eſt incliné ſur l'horiſon. Il faut remarquer que quand cette inclination eſt égale à la hauteur du pole du lieu, on l'appelle alors *equinoctial*. Un cadran *declinant* & *reclinant*, eſt celuy qui n'eſt ni à plomb, ni vis à vis un des points cardinaux du monde.

RECLOUER. v. act. & redupl. Cloüer une ſeconde fois. Il faut *recloüer* ce tableau dont les clous ſont detachez.

RECLURRE. v. act. Enfermer dans une cloſture tres-étroite, dans une cellule, dans un hermitage, hors de tout commerce du monde. Il ſe dit particulierement de ceux qui s'enferment ainſi par devotion pour faire penitence. On le dit auſſi des femmes mal vivantes qu'un mari fait *reclurre* dans un Couvent, dans une priſon perpetuelle.

On dit auſſi, qu'un homme eſt *reclus* dans ſa chambre, pour dire, qu'il demeure chez luy ſans voir compagnie, ſoit pour étudier à ſon aiſe, ſoit parce qu'il y eſt retenu par maladie, ſoit pour être ennemi de toute ſocieté & converſation.

RECLUS, USE. part. paſſ. & adj.

RECOEFFER. v. act. & redupl. Coeffer une ſeconde fois. Cette femme étoit toute deſcoifée, elle s'eſt allé *recoeffer*.

On le dit auſſi des bouteilles. Il faut *recoeffer* cette bouteille pour la garder pour une autre fois.

RECOGNER. v. act. & redupl. Cogner de nouveau. Ce clou n'étoit pas aſſez avant, il a fallu le *recogner*. On *recogne* une cheville, un boulon, qui ſortent de leur trou.

RECOGNER, ſignifie auſſi, Combattre vigoureuſement un ennemi qui s'avance, le rechaſſer bien loin. Les Barbares avoient aſſemblé une groſſe armée pour faire une irruption, mais ils ont été bien *recognez* en leur pays.

RECOGNER, ſe dit auſſi au figuré en matiere de doctrine. Ce Docteur avança un telle propoſition, mais il fut bien *recogné*, on luy monſtra qu'elle étoit heretique.

RECOGNÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

RECOIN. ſ. m. Terme reduplicatif de *coin*. Lieu étroit, caché & obſcur. On l'a cherché par tous les coins & *recoins* de la maiſon, par tous les coins & *recoins* de la foreſt, ou du Royaume.

RECOLLEMENT. Quelques-uns diſent *recol*. ſ. m. C'eſt une procedure que l'on fait en un procés criminel, lors qu'on relit à un témoin la depoſition qu'il avoit faite auparavant, pour voir s'il y veut perſiſter, y adjouſter, ou diminuer. Le *recollement* ſe fait avant la confrontation. Un témoin ne peut plus varier, depuis qu'on en a fait le *recollement*.

RECOLLEMENT, ſe dit auſſi de la conference qu'on fait des meubles ou papiers qui ſont en nature, avec l'original de l'inventaire qui en avoit été fait quelque temps auparavant.

RECOLLEMENT, ſe dit auſſi du procés verbal de viſite que font les Officiers des Eaux & Foreſts ſix ſemaines aprés le temps des vuidanges, des bois abattus, pour voir ſi on aura fait la coupe conformément à leur procés verbal d'aſſiette.

RECOLLER. v. act. & redupl. Coller une ſeconde fois une choſe qui étoit decollée. Il faut *recoller* ce livre, cette image.

RECOLLER, en termes de Palais ſignifie auſſi, Repeter les témoins, leur lire la depoſition qu'ils ont faite, lors qu'ils ont depoſé, pour voir s'ils y perſiſtent, s'ils n'y veulent rien adjouſter ni diminuer. La derniere Ordonnance veut qu'on *recolle* les témoins en Cour Souveraine; ce qu'on ne faiſoit autrefois qu'aux Sieges ſubalternes.

RECOLLER, ſe dit auſſi des inventaires des meubles & papiers, & ſignifie, Conferer les meubles & papiers qui ſont en nature, avec l'inventaire qui en a été fait quelque temps auparavant, pour voir s'il n'y en a pas un qui manque. Cette femme eſt morte deux mois aprés ſon mari, il n'a point fallu faire de nouvel inventaire, on a ſeulement *recollé* celuy qui avoit déjà été fait. On *recolle* auſſi le procés verbal de l'aſſiette de la vente des bois aprés leur couppe.

RECOLLÉ, ÉE. part. & adj.

RECOLLECT, ECTE. ſ. m. & f. Religieux ou Religieuſe reformé de l'Ordre de St. François, qui va deſchauſſé, & qui porte le ſoc ou hautes ſandales.

RECOLLECTION. ſ. f. Terme de devotion. Reflexion qu'on fait ſur ſoy-même, examen de ſes actions qu'on fait aprés avoir quitté toutes les penſées du monde & des affaires, pour s'appliquer à la meditation.

RECOLLIGER. v. act. qui ſe dit avec le pronom perſonnel. Se recueillir, rentrer en ſoy-même, quitter les penſées mondaines, pour mediter & faire des reflexions ſur ſa conduite.

RECOLLIGÉ, ÉE. part. & adj.

RECOLTE. ſ. f. Moiſſon, deſpouille des fruits de la terre. Il ſe dit particulierement des bleds & des grains; mais on étend auſſi ſa ſignification aux foins, aux vins, & aux autres fruits de la terre. Ce Fermier a eu cette année une bonne *recolte*. Il a fait déjà deux *recoltes* pendant deux années de jouiſſance de ſon bail.

RECOLTE, ſe dit auſſi quelquefois d'une queſte ou cueillette d'aumônes, ou d'autres choſes qu'on reçoit de diverſes perſonnes. Cette Dame a fait ce matin une bonne *recolte* en queſtant. Le Banquier de la Baſſette a fait un coup de bonheur, dont il a eu une bonne *recolte*.

RECOMMENCER. v. act. & redupl. Commencer une ſeconde fois, reprendre ce qui avoit été interrompu. On *recommence* à travailler au Louvre. La tempeſte étoit ceſſée, mais elle *recommença*. Il avoit mal debutté dans cet ouvrage, il l'a jetté au feu, & il l'a *recommencé*. On a beau luy faire des inſtructions, c'eſt toûjours à *recommencer*.

RECOMMENCER, ſe dit proverbialement en ces phraſes. On dit qu'un homme *recommence* ſur nouveaux frais,

frais, pour dire, aprés s'être reposé, & avoir pris de nouvelles forces, avoir fait de nouvelles proviſions. On dit que la pluye, l'orage *recommencent* de plus belle, pour dire, plus fortement. On dit encore, Vous ne ſçauriez mieux dire, ſi vous ne *recommencez*, pour dire, qu'une perſonne a dit d'abord ce qu'il falloit dire. On dit auſſi, C'eſt la chanſon de Ricochet, qui *recommence* toûjours.

RECOMMENDABLE. adj. m. & f. Qui merite d'être eſtimé & conſideré par ſes bonnes qualitez. Ce Prince s'eſt rendu *recommendable* par ſa douceur, par ſa juſtice. Ciceron s'eſt rendu *recommendable* par ſon éloquence, Archimede par ſes inventions.

RECOMMENDARESSE. ſ. f. Femme qui a des Lettres portant permiſſion de tenir une boutique, une eſpece de bureau d'adreſſe, où on va chercher des Servantes & des Nourrices. Les payſanes qui n'ont point de connoiſſance s'adreſſent aux *recommendareſſes* pour trouver condition, ou des nourriſſons.

RECOMMENDATION. ſ. f. Commandement qu'on fait à quelqu'un pour avoir ſoin de quelque affaire. On a chargé ce Courier d'un tel paquet avec une forte *recommendation* de le rendre en diligence. On le dit auſſi des prieres en faveur d'autruy. On donne des placets à des Juges pour leur faire la *recommendation* d'une affaire, pour les prier d'en conſerver le bon droit. Ce plaideur a de puiſſantes *recommendations*, de fortes brigues.

RECOMMENDATION, ſignifie auſſi la veneration qu'on a pour le merite, l'eſtime qu'on a d'une choſe loüable. Ce Prelat eſt en grande *recommendation* dans ſon Dioceſe, à cauſe de ſa ſainteté. Les écoliers de Pythagore avoient le ſilence en grande *recommendation*. Platon diſoit que la beauté étoit une lettre de *recommendation*. Une fille doit avoir ſur toutes choſes ſon honneur en *recommendation*.

RECOMMENDATION, eſt auſſi une priere que l'Egliſe fait à Dieu pour l'ame des agoniſans, dont le formulaire eſt à la fin du Breviaire ſous ce titre, *Ordo commendationis animæ*.

RECOMMENDATION, eſt auſſi une civilité par laquelle on témoigne à ſes amis abſens qu'on ſe ſouvient d'eux. Faites mes baiſemains, mes tres-humbles *recommendations* à un tel. Ses lettres ſont pleines de *recommendations* pour tous ſes amis.

RECOMMENDATION, ſe dit en termes de Palais, des nouveaux arreſts qu'on fait de la perſonne d'un priſonnier dans une geole. L'eſcrou de ce priſonnier eſt deſchargé, mais il tient encore pour deux ou trois *recommendations*.

RECOMMENDATION, ſe dit auſſi des advis que les Curez & les Predicateurs font dans leurs chaiſes, qui excitent à faire quelques œuvres charitables, comme de donner des aumônes à un tel Hoſpital, à une pauvre famille ruinée, ou à prier pour les bienfacteurs de l'Egliſe, pour des malades ou agoniſans. La *recommendation* au proſne eſt un droit honorifique des Seigneurs Hauts Juſticiers & Patrons.

RECOMMENDATION, ſe dit auſſi des billets qu'on fait porter par le Clerc des Orfevres, Frippiers ou autres Communautez, pour retrouver des choſes volées, & advertir les Marchands d'arreſter ceux qui les expoſeront en vente.

RECOMMENDER. v. act. Donner ordre à quelqu'un de prendre ſoin de quelque perſonne, ou de quelque choſe. On *recommende* aux Ambaſſadeurs de ſuivre ponctuellement leurs inſtructions. On a bien *recommendé* à ce Precepteur de veiller ſur les actions de ce jeune homme dont on luy a confié la conduite.

RECOMMENDER, ſignifie auſſi, Prier quelqu'un en faveur d'un autre de le ſervir & proteger dans quelque affaire. Ce procés a été *recommendé* de bonne part. Il n'y a gueres d'affaire qui ne ſoit *recommendée* & ſollicitée.

RECOMMENDER, ſignifie encore, Avoir de l'eſtime pour quelque choſe. La vertu eſt une choſe qui ſe *recommende* d'elle-même. Les Eſpagnols *recommendent* à leurs enfans la gravité, & puis l'honneur de Dieu.

RECOMMENDER, ſe dit auſſi en termes de devotion. Il faut le ſoir & le matin ſe *recommender* à Dieu & à ſon bon Ange. Les matelots dans la tempeſte ſe *recommendent* à tous les Saints & Saintes de Paradis. On a fait *recommender* ce malade aux prieres de ceux de la Confrairie. On a *recommendé* au proſne l'Hoſpital General.

RECOMMENDER, ſe dit auſſi en termes de civilité. Deux amis qui ſe ſeparent diſent, Adieu, je me *recommende* à vous, je vous *recommende* de vous bien porter. *Recommendez* moy bien à tous nos amis de delà.

RECOMMENDER, ſignifie encore, Recharger un priſonnier par un nouvel eſcrou. Si ce priſonnier couche en priſon, il ſera arreſté & *recommendé* par une douzaine de creanciers.

RECOMMENDER, ſe dit auſſi des advis qu'on donne pour arreſter des choſes volées. Cet Horloger a retenu une montre qu'on luy expoſoit en vente, parce qu'elle luy a été *recommendée*.

On dit proverbialement & ironiquement, qu'un homme étoit bien *recommendé* au proſne, quand il luy arrive pluſieurs coups de malheur de ſuite, comme en joüant au Lanſquenet, & ayant tiré ſa carte, s'il en voit d'autres enſuite qui le faiſoient auſſi perdre.

RECOMMENDÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

RECOMPENSE. ſ. f. Don qu'on fait à quelqu'un, avantage qu'on luy procure pour des ſervices qu'il a rendus, pour quelque bonne action qu'il a faite. Dieu a promis aux bons Chrêtiens le ciel pour *recompenſe*, une *recompenſe* éternelle. Les Payens ont dit que la vertu ſe ſert elle-même de *recompenſe*. J'ay pris ma *recompenſe* en vous faiſant plaiſir. Quand un laquais a bien ſervi, on luy doit faire apprendre un meſtier pour ſa *recompenſe*.

RECOMPENSE, ſe dit auſſi en mauvaiſe part, pour ſignifier un chaſtiment. Ainſi Corneille a dit dans le Cid, en faiſant donner un ſoufflet,

\- - - ton inſolence,
Temeraire vieillard, aura ſa *recompenſe*.

RECOMPENSE, eſt auſſi une eſpece de troc ou de choſe qu'on donne pour dedommager une autre en valeur équipollente. Il a eu, il a tiré *recompenſe* de ſon Benefice. Le droit des francs-fiefs, d'indemnité, qu'on paye au Seigneur, eſt une *recompenſe* pour les dedommager, quand un bien paſſe en main-morte.

RECOMPENSE, ſignifie auſſi, D'ailleurs, d'autre côté, en revanche. Il m'a bien ſervi en cette affaire, mais en *recompenſe* je l'ay bien ſervi d'ailleurs. Cette femme eſt fort belle, mais en *recompenſe* elle eſt fort coquette.

RECOMPENSER. v. act. Faire un don à quelqu'un, ou luy procurer quelque avantage pour quelque bonne action qu'il a faite, quelque ſervice qu'il a rendu. C'eſt le même devoir de la Juſtice qui oblige à punir, & à *recompenſer*.

RECOMPENSER, ſe dit auſſi en mauvaiſe part. Cette condemnation le *recompenſe* de ſes crimes.

RECOMPENSER, ſignifie auſſi, Dedommager, reparer les pertes paſſées. Ce Marchand avoit bien perdu, mais il luy eſt arrivé un vaiſſeau qui l'a bien *recompenſé*. Il faut *recompenſer* le temps perdu, & étudier mieux que par le paſſé.

RECOMPENSER, ſe dit particulierement en matiere bene-

beneficiale, lors qu'on permute des Benefices, & qu'on en donne pareille valeur en autres titres. Ce Prieur a dequoy *recompenſer* une bonne Chanoinie.

RECOMPENSÉ, ÉE. part. paſſ.

RECOMPOSER. v. act. & redupl. Compoſer une ſeconde fois. Par l'art de Chymie on decompoſe & on *recompoſe* les mixtes pluſieurs fois, & ſur tout les metaux. Cet eſcolier a perdu ſon theme, il a été obligé de le *recompoſer*.

RECOMPOSER, ſe dit plus ordinairement en Imprimerie. Quand un Auteur corrige ſur le plomb, les Compoſiteurs ſont ſouvent obligez de *recompoſer*, de remanier toute une feuille.

RECOMPOSÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

RECOMPTER. v. act. & redupl. Compter une ſeconde fois ce qu'on a déjà compté, pour voir ſi on ne s'eſt point trompé la premiere. La monnoye d'or merite bien qu'on la *recompte*, qu'on la compte deux fois. Pour faire *recompter* un Normand, il faut luy dire, Il me ſemble que vous me donnez trop.

RECONCILIABLE. adj. m. & f. Qui peut être accommodé, reconcilié. Quand on a offenſé les perſonnes à l'honneur, les choſes ne ſont gueres *reconciliables*.

RECONCILIATEUR. ſ. m. Celuy qui reconcilie & racommode les gens qui ſont mal enſemble. Ce Prelat eſt devenu le *reconciliateur* de toute la Nobleſſe de ſon Dioceſe.

RECONCILIATION. ſ. f. Renouëment d'amitié, racommodement. On a déjà fait pluſieurs fois la *reconciliation* de ce mary & de cette femme.

RECONCILIATION, ſe dit auſſi de l'abſolution qu'on reçoit de ſes pechez au Sacrement de Penitence, laquelle fait rentrer le pecheur en grace, & le reconcilie avec Dieu.

RECONCILIER. v. act. Remettre d'accord des perſonnes ennemies, ou qui avoient rompu enſemble, qui avoient de la froideur l'un pour l'autre. Les vrais amants ſe *reconcilient* d'eux-mêmes. Il eſt difficile de *reconcilier* ceux qui ont des haines inveterées. L'Evangile ordonne de laiſſer ſon offrande devant l'autel pour s'aller *reconcilier* avec ſon ennemi.

RECONCILIER, ſe dit auſſi en termes de devotion, des Heretiques qui abjurent leur hereſie, qui rentrent dans le giron de l'Egliſe; & des pecheurs qui rentrent en grace par le moyen du Sacrement de Penitence. La bonté de Dieu nous donne des graces pour nous *reconcilier* avec luy.

RECONCILIER, ſe dit auſſi d'une ſeconde confeſſion qu'on fait pour être plus pur & plus net, avant que de ſe preſenter à la communion, ſoit en s'accuſant de quelques legers pechez obmis, ſoit qu'on les ait commis de nouveau depuis ſa derniere confeſſion. Dans l'ancienne Egliſe il falloit avoir accompli le temps de ſa penitence, pour être *reconcilié* par l'impoſition des mains & l'abſolution de l'Evêque.

RECONCILIER, ſe dit auſſi d'une Egliſe, quand on la rebenit, pour y avoir eu quelque pollution ou effuſion de ſang, ou quand elle eſt reconquiſe ſur des Heretiques.

RECONCILIÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. Les Italiens tiennent pour maxime, qu'il ne ſe faut jamais fier à un ennemi *reconcilié*.

RECONDUCTION. ſ. f. n'eſt en uſage qu'en cette phraſe: Il a occupé ce logis, cette ferme, par tacite *reconduction*, c'eſt à dire, aprés le temps de ſon bail expiré; il a entendu le retenir au même prix & conditions du precedent bail.

RECONDUIRE. v. act. Faire la civilité, l'honneur à quelqu'un de l'accompagner, quand il eſt venu rendre viſite. Le Maiſtre des Ceremonies a conduit & *reconduit* cette compagnie qui eſt venuë ſaluer le Roy. Cet homme eſt tellement civil, qu'il m'a *reconduit* juſqu'au carroſſe.

RECONDUIT, UITE. part. & adj.

RECONFORT. ſ. m. Ce qui conſole, qui ſoulage une affliction. La devotion eſt le meilleur *reconfort* qu'on puiſſe avoir dans les peines, dans les revers de fortune.

RECONFORTER. v. act. Conſoler, ſoulager l'affliction de quelqu'un. Un tel étoit dans le deſeſpoir, mais par cette converſation il a été tout *reconforté*.

RECONFRONTER. v. act. Il ſignifie quelquefois ſimplement, Confronter quelquefois, mais rarement il eſt reduplicatif, quand on confronte pluſieurs fois les accuſez les uns aux autres. Cet accuſé a demandé qu'on luy *reconfrontaſt* les témoins. Il en eſt de même de *reconfrontation*. Ce criminel a tout nié à la premiere confrontation, mais à la *reconfrontation* il a tout advoüé.

RECONNOISSABLE. adj. m. & f. Qui ſe peut aiſément connoître. Les viſages difformes & marquez ſont plus *reconnoiſſables* que les autres. Il a été ſi malade, qu'il n'eſt plus *reconnoiſſable*. La bonne fortune l'a tellement changé, enorgueilli, qu'il n'eſt plus *reconnoiſſable*.

RECONNOISSANCE. ſ. f. Idée qui revient en la memoire d'une choſe qu'on a autrefois connuë. On luy a repreſenté le cheval volé pour en faire la *reconnoiſſance*.

RECONNOISSANCE, eſt auſſi un deſnouëment fort commun des Romans & des Comedies, quand par quelque accident impreveu on vient à découvrir qu'une perſonne qui a toûjours vécu ſous un nom, ou une qualité empruntée, ſe trouve être d'une autre fortune, d'une autre parenté qu'on ne l'avoit creuë juſqu'alors. D'Urſé, Heliodore, ont fini leurs Romans par de belles *reconnoiſſances*.

RECONNOISSANCE, ſignifie auſſi le reſſentiment qu'on témoigne d'un bienfait, l'envie qu'on a de rendre le reciproque. Les cœurs genereux ſont ceux qui ont le plus de *reconnoiſſance*.

RECONNOISSANCE, ſignifie encore le ſalaire, la recompenſe d'un ſervice, d'un bon office qu'on nous a rendu, lors qu'il n'eſt point fixe, qu'il depend de nôtre diſcretion. Je luy ay fait un plaiſir, j'en ay receu une honnête *reconnoiſſance*.

RECONNOISSANCE, en termes de Pratique, eſt un acte par lequel on demeure d'accord qu'on doit quelque choſe, ou qu'on en eſt chargé. Les Seigneurs peuvent obliger leurs tenanciers, & paſſer titre nouvel & *reconnoiſſance* des droits qui leur ſont deus toutes fois & quantes. On l'a aſſigné pardevant le Juge en *reconnoiſſance* de promeſſe. Je luy ay confié un depoſt ſur ſa parole, je n'en ay point de *reconnoiſſance*.

RECONNOISSANT, ANTE. adj. Qui a de la gratitude. Un enfant ne ſçauroit être trop *reconnoiſſant* de la bonne education qu'il a receuë de ſes pere & mere.

RECONNOISTRE. v. act. Trouver qu'une perſonne ou une choſe eſt la même que celle que nous avons veuë autrefois, ou qui nous a été deſignée. J'ay *reconnu* cet homme à ſa voix, à ſa deſmarche, quoy qu'il ſoit d'ailleurs bien changé. On a *reconnu* ce voleur ſur la frontiere ſuivant les marques qui en avoient été données. Le bœuf *reconnoiſt* l'étable de ſon maiſtre, dit l'Ecriture.

RECONNOISTRE, ſignifie auſſi, Avoir de la gratitude. Il y a du plaiſir à obliger les honnêtes gens, ils *reconnoiſſent* toûjours ceux qui leur ont rendu ſervice.

RECONNOISTRE, ſignifie auſſi, Payer à diſcretion, recompenſer un ſervice rendu. Si vous me faites cette affaire, je vous *reconnoiſtray* d'un beau preſent.

RECON-

RECONNOISTRE, ſignifie auſſi, Faire quelque preſent, quelque offrande à ſon Seigneur, à ſon Paſteur, en vertu de ſa ſuperiorité. *Il faut reconnoiſtre* ſon Paſteur par le baiſemain, par l'offrande. *Les peuples reconnoiſſent* leur nouveau Roy, en payant le droit du joyeux advenement à la Couronne.

RECONNOISTRE, en termes de Palais ſignifie, Avoüer, declarer par eſcrit qu'on eſt obligé à payer ou à faire certaine choſe. On l'a aſſigné en Juſtice pour *reconnoiſtre* ou nier ſa promeſſe. Il a eſté condamné à paſſer titre nouvel, & à *reconnoiſtre* cette rente.

RECONNOISTRE, ſignifie auſſi, Deſcouvrir, eſclaircir la verité de quelque choſe. L'innocence de cette perſonne a eſté enfin *reconnuë*, malgré la calomnie de ſes ennemis.

RECONNOISTRE, en termes de Guerre ſignifie, Aller voir l'eſtat des choſes pour en faire le rapport. Un General doit aller reconnoiſtre en perſonne la place qu'il veut aſſieger, pour en *reconnoiſtre* l'aſſiete, le foible & le fort. On a envoyé des troupes pour *reconnoiſtre* l'armée ennemie, pour *reconnoiſtre* leur camp, le terrain propre pour la marche, les gues des rivieres.

RECONNOISTRE, avec le pronom perſonnel ſignifie auſſi, Faire reflexion ſur ſoy, reprendre ſes ſens, pour ſonger à ce qu'on doit faire. J'ay eſté tellement accablé d'affaires depuis huit jours, que je n'ay pas eu le loiſir de me *reconnoiſtre*. En approchant de ce ſens il ſignifie, Se repentir, faire penitence. Quand les pecheurs ſe *reconnoiſſent*, fuſt-ce à l'article de la mort, Dieu leur fait miſericorde.

RECONNU, UË. part. paſſ. & adj.

RECONQUERIR. v. act. & redupl. Regagner par force d'armes un pays qu'on avoit perdu.

RECONQUIS, UISE. part. paſſ. & adj. Le Boulonnois & Calais s'appellent le pays *reconquis*.

RECONSTRUIRE. v. act. & redupl. Conſtruire de nouveau. Il couſtera plus à faire reparer cette maiſon, qu'à la *reconſtruire* tout à neuf.

RECONSULTER. v. act. & redupl. Conſulter pluſieurs fois. Il a conſulté ſon affaire en Province, on l'a trouvée bonne; il l'a *reconſultée* à Paris, on a trouvé qu'elle ne valoit rien.

RECONTER. v. act. & redupl. Conter une ſeconde fois un conte, une hiſtoire, un fait. Je ne me puis laſſer d'ouïr *reconter* cette adventure, tant elle eſt plaiſante. Quand on dit *reconter*, on entend parler de la premiere fois qu'on a conté le conte ou l'hiſtoire.

RECONTRACTER. v. n. & redupl. Contracter de nouveau. Les parents avoient fait caſſer ce contract de mariage, mais les parties ont *recontracté* & reïteré leur mariage, dés qu'elles ont eſté en âge.

RECONVENIR. v. act. Terme de Palais. Former une demande incidente contre quelqu'un, ſoit pour une compenſation, ſoit pour une garentie. Un deffendeur peut *reconvenir* ſa partie, & luy demander par ſes deffenſes la deduction de ce qu'elle luy doit d'ailleurs, luy demander la garentie de la choſe dont elle luy demande le prix.

RECONVENTION. ſ. f. Action par laquelle on demande à celuy qui demandoit. Une *reconvention* bien fondée emporte de droit la compenſation.

RECONVENTION, ſignifie auſſi un nouveau marché ou traité. Le premier prix de cette ferme eſtoit de tant, mais il y a eu depuis une *reconvention* entre nous qui l'a augmenté. On dit auſſi, une tacite *reconvention*, au lieu d'une tacite reconduction.

RECONVOQUER. v. act. & redupl. Convoquer de nouveau, raſſembler. Le Roy d'Angleterre avoit prorogé ſon Parlement, mais il a eſté contraint de le *reconvoquer*, de le raſſembler.

RECOQUILLEMENT. ſ. m. Action de ce qui ſe recoquille. Le *recoquillement* d'une feuille, d'un ver, &c.

RECOQUILLER. v. act. & redupl. Retrouſſer par les bords, & mettre en rond. Les chapeaux ſe *recoquillent*, ſe retrouſſent par galanterie. Les tulippes & les fleurs ſe *recoquillent* par la ſechereſſe, quand elles ſont fanées. Les vers de terre ſe *recoquillent* & ſe retrouſſent en rond. Les feuillets d'un livre ſe *recoquillent*, quand il eſt trop manié. Ce mot vient de ce que les choſes ainſi retrouſſées reſſemblent en quelque façon à une coquille.

RECOQUILLÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

RECORDER. v. act. & reduplicatif. Corder encore une fois, refaire une corde dont les cordons eſtoient ſeparez.

RECORDER, ſignifie auſſi, Repeter & remettre en ſon eſprit quelque choſe, pour ne la pas oublier. *Recorder* ſa leçon. On diſoit auſſi autrefois, Quand je me *recorde*, pour dire, Quand je me ſouviens.

RECORDER, en termes de Pratique ſignifie, Atteſter un exploit, le faire ſigner par des teſmoins, pour le rendre plus ſolemnel. L'Ordonnance enjoint aux Sergents de faire *recorder* leurs exploits, afin qu'on leur adjouſte foy en Juſtice. Un exploit de criées, en retrait lignager, eſt nul, s'il n'eſt pas bien *recordé*. Ce mot ſe dit proprement des teſmoins, quand on les repete, & qu'on leur fait faire leur depoſition ſur quelque choſe douteuſe, à cauſe qu'ils diſent qu'ils ſe *recordent* & ſe reſſouviennent des choſes dont ils depoſent.

RECORS. ſ. m. ſe diſoit autrefois en cette phraſe: J'en ſuis *recors* & memoratif, pour dire, Je m'en ſouviens: mais il eſt vieux.

RECORRIGER. v. act. & redupl. Corriger pluſieurs fois. Un Auteur ne ſçauroit garder trop long-temps ſon ouvrage pour le *recorriger*. Il faut *recorriger* les feuilles, aprés qu'elles ont paſſé par les mains du Correcteur d'Imprimerie.

RECORRIGÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

RECORS. ſ. m. Aide de Sergent, celuy qui l'aſſiſte, lors qu'il va faire quelque exploit, ou execution, qui luy ſert de teſmoin, & qui luy preſte main forte. Cette exploit eſt ſigné d'un Sergent & de deux *Recors*. Il a eſté arreſté par pluſieurs Sergents & *Recors*. On l'appelle d'un nom odieux un *pouſſeul*. Originairement le mot de *Recors* ſignifioit un teſmoin *qui rei acta meminit, & ejus dat teſtimonium*.

RECOUCHER. v. act. & reduplicatif. Remettre au lit. On leve ce malade pendant quelques heures, & puis on le *recouche*. Il s'eſt levé trop matin, il s'eſt allé *recoucher*.

RECOUCHER, ſe dit auſſi à la lutte, au jeu, &c. L'ennemy qu'il avoit abatu s'eſt relevé, il l'a *recouché* par terre. Il avoit couché d'abord une piſtole, il en a *recouché* trois.

RECOUCHÉ, ÉE. part. & adj.

RECOUDRE. v. act. & redupl. Rejoindre, rattacher avec du filet ce qui s'eſtoit deſcouſu. *Recoudre* des bas, des ſouliers, une playe.

RECOUSU, ÜE. part. paſſ. & adj.

RECOUPPE. ſ. f. Son que l'on remet au moulin pour en tirer une ſeconde fois de la farine. Les pauvres gens dans la famine ne mangent que du pain de *recouppe*.

RECOUPPES, au plur. ſont des menus morceaux qui tombent des pierres, quand on les couppe, quand on les taille. Les *recouppes* de pierres ſervent à mettre ſous les carreaux des planchers, dans les allées des jardins, afin que l'herbe ne vienne pas ſi facilement.

On appelle auſſi *recouppes*, des chapelures de pain, des croutes, & des petits morceaux qui reſtent ſur les bonnes tables aprés le repas, dont les pauvres font du potage.

RECOUPPEMENT. ſ. m. Terme de Maçonnerie.

C'eſt la même choſe que *retraite*, qui ſe dit quand on diminuë de l'eſpaiſſeur des fondements d'un mur qu'on eſleve, ſur lequel on ſe retire de temps en temps.

RECOUPPER. v. act. & redupl. Couppper une ſeconde fois pour corriger le defaut d'une premiere couppe. Cet habit a eſté mal couppé d'abord, il l'a fallu *recouppper*. A l'égard des bois, on dit *reſeper*. Au jeu, quand on n'a pas couppé net, on fait *recouppper*.

RECOUPPÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

En termes de Blaſon, on appelle un Eſcu *recouppé*, quand aprés avoir eſté couppé une fois, il eſt couppé derechef.

RECOURBER. v. act. Courber ou tourner une choſe en arc, la mettre hors de la ligne droite. Un tuyau *recourbé* s'appelle un *ſyphon* en termes d'Hydrauliques. Une retorte en Chymie eſt un vaiſſeau qui a le cou *recourbé*. Les Ouvriers ſe ſervent quelquefois de regles *recourbées*; les Tourneurs de compas à pointes *recourbées*.

RECOURBÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

RECOURIR. v. n. redupl. Courir pluſieurs fois. Le meſtier des Poſtillons eſt de courir & de *recourir* ſans ceſſe. Ce valet a oublié cette lettre qu'on luy avoit donné charge de porter, *recourez* aprés.

RECOURIR, ſignifie auſſi, Se refugier en un lieu ſaint ou reſpecté, ou en lieu fort, qui met en ſeureté contre les pourſuites de la Juſtice, ou de la violence d'ennemis. Les Temples ont eſté de tout temps des aſyles où *recourent* les criminels. Cet homme a eſté contraint de *recourir* à ſon chaſteau pour ſe mettre en lieu ſeur.

RECOURIR, ſignifie auſſi figurément, Implorer l'aide, la faveur, la bonté, la protection de quelqu'un qui peut aſſiſter dans le beſoin. Il a fallu *recourir* à la clemence du Prince pour obtenir remiſſion de ce crime. Il faut *recourir* à Dieu & à la Philoſophie pour ſe conſoler dans ſes afflictions. Toutes les requeſtes aboutiſſent à ces mots, Le ſupliant eſt obligé de *recourir* à l'autorité de la Cour, pour luy eſtre ſur ce pourvû.

On dit en ce ſens, *Recourir* aux remedes, *recourir* aux armes, à la force, à la ruſe, pour dire, Eſtre obligé de s'en ſervir pour ſa gueriſon, & pour ſa deffenſe. Pour entendre ce paſſage, il faut *recourir* aux Commentaires, aux Manuſcrits, aux Originaux.

RECOURRE. v. act. Rattraper ce qui a eſté pris ou enlevé, ſoit d'adreſſe, ſoit de force. On a pris ce voleur, mais on n'a pû *recourre* qu'une partie de ſon vol. Nos gens ont *recouru* tout le butin & les priſonniers que les ennemis avoient fait. Nôtre vaiſſeau eſchoüa, on n'en pût *recourre* qu'une partie des marchandiſes. Il a diſſipé tout ſon bien en jeu, en procés, tout ce qu'il en a pû *recourre*, c'eſt ce petit fonds dont il vit fort pauvrement.

RECOUS, OUSSE. part. & adj. Un priſonnier *recous*, du butin *recous*.

RECOURS. ſ. m. Refuge, aſyle où on court; faveur, protection qu'on implore; remede, ſoulagement qu'on recherche. Il faut avoir *recours* aux autels pour y trouver la ſeureté & la conſolation. Celuy qui ne peut pas payer, doit avoir *recours* aux prieres pour appaiſer ſa partie. Il ne faut pas attendre à l'extremité pour avoir *recours* aux remedes, aux Medecins ſpirituels & corporels.

RECOURS, en termes de Palais ſignifie, Garentie, action par laquelle on peut ſe faire dedommager par un tiers d'une condamnation qu'on a ſoufferte, ou qu'on eſt en danger de ſouffrir. L'acheteur qui eſt evincé du fonds qu'il a payé, a naturellement ſon *recours* contre ſon vendeur. L'arreſt porte, Sauf ſon *recours*, ou ſans prejudice de ſon *recours* contre qui il appartiendra.

RECOURS, en termes de Monnoye, eſt une permiſſion de foiblage ſur le poids de l'eſpece; & en cela il eſt different du *remede*, qui eſt une ſemblable permiſſion ſur le poids de marc. Ces remedes commencerent premierement par *recours*, & ont continué par remedes, qui ont eſté permis enſemble juſqu'au temps de Charles VII. depuis lequel on s'eſt ſervi ſeulement du mot de *remede*.

RECOURS, eſt auſſi la relation de l'eſpece au marc, ou du marc à l'eſpece. Par exemple, il y doit avoir tant d'eſcus, tant de piſtoles au marc: c'eſt ce qu'on appelle *recours*.

RECOUSSE. ſ. f. Action par laquelle on rattrape, on reprend ce qui avoit eſté enlevé, ou on ſauve une partie de ce qui eſtoit en danger de ſe perdre. On a eſté trop tard à la *recouſſe* de ce priſonnier, de ce butin, les ennemis l'avoient desjà mis en lieu de ſeureté. On a bien ſauvé quelques marchandiſes de ce vaiſſeau eſchoüé, mais c'eſt une pauvre *recouſſe*. En quelques Couſtumes, comme en celles de Tours & d'Angers, on appelle le retrait lignager, *recouſſe*; & les rentes rachettables, rentes à *recouſſe*.

RECOUVREMENT. ſ. m. Action qui reſtablit en poſſeſſion d'une choſe perduë. On felicite ſes amis ſur le *recouvrement* de leur ſanté. C'eſt le haſard qui eſt cauſe du *recouvrement* du vol qui luy a eſté fait.

RECOUVREMENT, ſignifie encore, Repriſe, repetition. Il n'a pû eſtre payé de ſa dette ſur cette terre, mais on luy a donné ſon *recouvrement* à prendre ſur d'autres biens.

RECOUVREMENT, eſt auſſi l'action ou la recherche pour faire payer des droits, des taxes, impoſts deus par divers particuliers. Ce Taitant s'eſt chargé du *recouvrement* des droits des francs-fiefs & nouveaux acqueſts. Les Aſſeeurs & Collecteurs ſont le *recouvrement* des tailles dans les Parroiſſes.

RECOUVRER. v. act. Retrouver ce qu'on a perdu, eſtre reſtabli en ſon premier eſtat. Il a eſté ſi heureux, qu'il a *recouvré* ſon argent. Cette femme a *recouvré* ſon embonpoint, ſon teint, ſa beauté. Ce mot vient du Latin *recuperare*.

RECOUVRER, ſignifie encore, Recueillir, rechercher, & faire payer des droits & taxes deus par diverſes perſonnes. On aura bien du mal à *recouvrer* ces deniers, il y aura bien des nonvaleurs.

RECOUVRER, ſignifie auſſi, Repeter, reprendre ſur autre choſe. On a revoqué ce traitté; & pour les avances, on les a données à *recouvrer* ſur d'autres fonds.

RECOUVRÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

RECOUVRIR. v. act. & redupl. Couvrir une ſeconde fois. Il faut *recouvrir* cette galerie d'un bout à l'autre. Le temps n'a eſté ſerein qu'un moment, il commence à ſe *recouvrir*. Vous vous enrhumerez, ſi vous ne vous *recouvrez* bientoſt. Ce mot vient du Latin *recooperire*.

RECOUVERT, ERTE. part. paſſ. & adj. Ce toit a eſté *recouvert* tout à neuf. On dit au Palais, Les pieces nouvellement *recouvertes* & retenuës par la partie adverſe donnent un moyen de requeſte civile. En ce ſens il vient de *recouvrer*.

On appelle en Menuiſerie, panneaux [illegible] lors qu'ils ſont plus eſpais que les pieces de l'aſſemblage, & qu'ils debordent. On dit auſſi en Maçonnerie, des joints *recouverts* & cachez.

A' RECOY. adv. D'une maniere douce, tranquille, paiſible. Cet homme s'eſt retiré des affaires, & vit doucement & *à recoy* à la campagne. Cette maiſon eſt *à recoy*, on n'y entend point de bruit, on n'y reçoit point de viſites importunes. Ce valet ſe tient *à recoy*, les bras croiſez, quand on ne le regarde point. Ce mot vieillit.

RECRACHER. v. act. & redupl. Cracher pluſieurs fois, ou rejetter ce qu'on a pris dans la bouche.

Quand

Quand on a mis de l'aloés, ou quelque choſe d'amer dans ſa bouche, on eſt bientoſt obligé de *le recracher*, on ne crache pas pour une fois, on *recrache* tant qu'on ſent de l'amertume.

RECREANCE. ſ. f. Jugement de proviſion en matiere beneficiale, qui maintient en la jouïſſance d'un Benefice litigieux pendant le procez celuy qui a un droit ou un titre coloré & le plus apparent. La *recreance* ne doit point être donnée à un dévolutaire. En matiere de Regale ce jugement s'appelle *eſtat*. Ce mot vient de *recredentia* Latin, qui ſignifioit *remiſe en poſſeſſion*.

RECREANCE, ſe diſoit autrefois de toute ſorte de jouïſſance qu'on adjugeoit par proviſion, ſoit en matiere de complainte & de reintegrande à l'égard des heritages, ſoit en matiere de ſaiſie pour les fruits des loyers, des penſions, du beſtail, ou même des perſonnes arreſtées; & on diſoit *recreancer* ou *recroire*, quand on rendoit à l'executé les biens ſur luy pris par execution, & lors qu'on l'en reſaiſiſſoit.

RECREANCE, ſe dit auſſi de la jouïſſance effective du Benefice. Ce Curé ne jouït que par *recreance*, il pourſuit le jugement de la pleine maintenuë.

RECREATIF, IVE. adj. Qui divertit, qui rejoüit. Ce livre eſt plein de traits agreables & *recreatifs*. Ce jeu eſt fort varié & fort *recreatif*.

RECREATION. ſ. f. Delaſſement de l'eſprit, agreable divertiſſement. Il faut aprés les repas prendre quelque *recreation*. On tient que le jeu des eſchecs eſt une occupation, pluſtoſt qu'une *recreation*.

RECREATION, ſe dit auſſi de quelques ouvrages qu'on a compoſez pour divertir les autres. Les *Recreations* Mathematiques ſont pleines d'agreables problemes. Les heures de *recreation* de Guichardin ſont pleines de bons contes, de beaux apophthegmes.

RECREDENTIAIRE. ſ. m. Beneficier qui joüit par recreance d'un Benefice.

RECREER. v. act. Divertir, ſe delaſſer. Les petits jeux *recreent* une compagnie. Les Religieux dans leurs Cloiſtres ont une heure pour *ſe recreer* aprés le repas.

RECREER, ſignifie encore, Avoir des qualitez agreables, conformes à noſtre nature, qui nous eſveillent, qui nous plaiſent. L'eſmail des prairies *recrée* nos yeux. Le vin *recrée* l'ame, reveille les eſprits. Il nous a fort *recreez* pendant le repas avec mille plaiſanteries.

RECREER, ſignifie auſſi, Creer une ſeconde fois. Ces offices ont été ſupprimez par l'Edit d'un tel mois; mais ils ont été *recreez* par un Edit ſubſequent.

RECREÉ, ÉE. part. & adj.

RECREUSER. v. act. & redupl. Creuſer de nouveau ou plus avant. On n'a point trouvé d'eau en cet endroit-là, il a fallu *recreuſer* ailleurs. Les foſſez de ce chaſteau n'ont pas été jugez aſſez profonds, il a fallu les *recreuſer*.

RECREUSÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

RECRIBLER. v. act. & redupl. Cribler pluſieurs fois. Pour avoir du bled bien net, il le faut *recribler* ſouvent, de peur qu'il ne ſente la poudre.

RECRIMINATION. ſ. f. Accuſation poſterieure que fait un accuſé contre ſon accuſateur ſur le même fait. Quand deux parties ont fait leur plainte en même temps, on juge premierement qui demeurera l'accuſé, ou l'accuſateur, c'eſt à dire, ſur qui tombera la *recrimination*. On n'a point d'égard aux reproches qui ſont faits par *recrimination*.

RECRIMINATION, ſe dit auſſi en converſation ordinaire, des reproches qu'on fait, ou des injures qu'on dit le dernier & aprés coup. Tout ce qu'on a dit contre luy n'eſt que du ſecond bond, & par *recrimination*.

RECRIMINER. v. neut. Accuſer ſon accuſateur. Il a fait informer le dernier, toute cette procedure eſt faite en *recriminant*.

RECROISETE', ÉE. adj. Terme de Blaſon, qui ſe dit de la croix, lors qu'à l'extremité de ſes branches il y en a une autre petite qui la traverſe; ce qui forme quatre petites croix, ou croiſettes. Il porte d'argent à ſix croix *recroiſetées* de gueules.

RECROISTRE. v. n. & redupl. Croiſtre de nouveau. La riviere étoit diminuée, mais elle *recroiſt*. Ce bois a été couppé il n'y a pas aſſez long-temps, il luy faut donner le loiſir de *recroiſtre*.

RECROTTER. v. act. & redupl. Crotter de nouveau. On a beau ſe decrotter, on ne ſçauroit faire un pas en cette ville ſans ſe *recrotter*.

RECRU, UË. adj. Fatigué de travail corporel, d'une marche trop longue, d'un combat. Il faut des troupes fraiſches à la place de celles qui étoient *recruës*. Les animaux qui ſont trop las & *recrus* ont de la peine à manger. Il faut donner des quartiers de rafraiſchiſſement, des journées de ſejour à des ſoldats qui ſont *recrus*. Scaliger dit qu'on appelle un cheval *recru*, quaſi *recruduerit*.

RECRUE. ſ. f. Levée de gens de guerre pour augmenter une Compagnie, ou remplacer les ſoldats qui ont deſerté, ou qui ſont morts. Ce Capitaine eſt allé faire ſa *recruë* en ſon pays. On luy a donné 500. livres pour ſa *recruë*.

RECTANGLE. adj. & ſubſt. Figure qui a un ou pluſieurs angles droits. On ne le dit que du triangle qui peut avoir un angle droit, s'il eſt plan, ou rectiligne; & trois, s'il eſt ſpherique; & auſſi du quarré ou du barlong, qui ont quatre angles droits: les autres figures regulieres n'en peuvent avoir pas un.

RECTANGULAIRE. adj. Qui a pluſieurs angles droits. Les quarrez & les cubes ſont des figures & des corps *rectangulaires*.

RECTEUR. ſ. m. Le Chef & le premier Officier électif d'une Univerſité. Le *Recteur* marche ſuivy des quatre Facultés, & eſt precedé de ſes Bedeaux. Le *Recteur* s'éſlit tous les trois mois, & il eſt choiſi de la Faculté des Arts, dautant que ſon premier eſtabliſſement ſe fit au temps que la Faculté des Arts eſtoit ſeparée de la Faculté de Theologie, & que celles du Decret & de la Medecine n'eſtoient pas encore eſtablies. La Proceſſion du *Recteur* ſe fait quatre fois l'année, & ce jour-là on ne preſche point, & on n'ouvre point les Claſſes dans aucun College.

RECTEUR, ſignifie auſſi à Boudeaux, & en quelques Provinces, un Curé qui gouverne une Parroiſſe; & dans pluſieurs Communautez, Couvents & Hoſpitaux, celuy qui gouverne la Maiſon. Aux Jeſuïtes il y a le *Recteur* du College, qui a l'inſpection ſur les Regens & les eſcoliers. Il y a des *Recteurs* à l'Academie de Peinture, qui la gouvernent par quartier, & ſont au deſſous du Directeur.

RECTIFICATION. ſ. f. Terme de Chymie. Diſtillation ou ſublimation pluſieurs fois reïterée pour rendre une ſubſtance plus pure & plus degagée de ſes parties aqueuſes & terreſtres.

RECTIFIER. v. act. Corriger quelque manquement, & remettre les choſes dans la regle. Cette procedure eſt mauvaiſe, il la faut *rectifier*.

RECTIFIER, en termes de Chymie, c'eſt reïterer des diſtillations ou ſublimations de choſes déjà diſtillées ou ſublimées, comme eaux de vie, eſprits & huiles, pour les avoir plus pures & plus fortes. On *rectifie* auſſi les metaux par la coupelle, les regules par des fuſions reïterées, & les autres ſubſtances par des operations convenables.

RECTIFIÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. De l'eſprit de vin *rectifié*, c'eſt celuy qui a été diſtillé pluſieurs fois.

RECTILIGNE. adj. m. & f. Terme de Geometrie. C'eſt une figure compoſée de lignes droites. Un

trian-

triangle *rectiligne* eſt oppoſé à un triangle *ſpherique*. La premiere partie de la Trigonometrie enſeigne la reſolution des triangles *rectilignes*.

RECTITUDE. ſ. f. qui ne ſe dit qu'au figuré de ce qui eſt juſte, ſelon droit & raiſon. Ce Juge a beaucoup d'integrité, il vit & agit avec un grande *rectitude* d'eſprit, ou de mœurs. La *rectitude* de l'intention eſt ce qui donne le merite aux bonnes œuvres.

RECTORAT. ſ. m. Qualité de Recteur d'une Univerſité. On a dit d'un ſemblable Officier,

Que comme au grand Pontificat,
Il parvint juſqu'au *Rectorat*.

RECTORERIE. ſ. f. Cure, direction de Parroiſſe. C'eſt un nom qu'on leur donne en pluſieurs Provinces.

RECUEIL. ſ. m. Collection, ramas, aſſemblage de pluſieurs choſes. Le cabinet du Roy eſt un *recueil* de ce qu'il y a de plus beau, de plus rare dans la curioſité. Il a fait un *recueil* des plus belles medailles, des plus beaux tableaux, des plus belles eſtampes de l'Europe.

RECUEIL, ſe dit auſſi figurément en choſes morales, & de Litterature. Un Predicateur ſe ſert utilement de tous les *recueils*, des collections, des plus belles penſées qu'il a trouvées dans les livres.

RECUEIL, ſe dit auſſi de l'aſſemblage de pluſieurs ouvrages compilez & reliez enſemble. La Bibliotheque des Peres eſt un beau *Recueil*. On a fait un *Recueil* des Poëtes Grecs en III. Tomes. Fontanon a fait un *Recueil* des Ordonnances de nos Rois. Tournet, Papon, le Preſtre & une infinité d'autres ont fait des *Recueils* d'arreſts. Polyanthea, Lycoſthene, le Theatre de la Vie humaine de Zuinger, ſont de beaux *Recueils* de lieux communs.

RECUEILLEMENT. ſ. m. Terme de Devotion. Action par laquelle on detache ſon eſprit entierement des choſes mondaines, pour ne penſer qu'à la contemplation des grandeurs de Dieu. La perfection du Chrêtien eſt de vivre dans un grand *recueillement* d'eſprit.

RECUEILLIR. v. act. Faire la recolte, la cueillette des fruits, des revenus d'une terre. Il y a certaines années où on ne *recueille* ni bled ni vin en certaines terres. On dit auſſi, *recueillir* une ſucceſſion.

RECUEILLIR, ſignifie auſſi, Faire une recepte, une cueillette d'aumoſnes, ou de contributions volontaires pour quelque deſſein pieux, ou public. Cette Dame a *recueilli* cent piſtoles pour les pauvres dans ſon voiſinage.

RECUEILLIR, ſe dit figurément en choſes morales. Un Advocat, un Medecin, *recueillent* en vieilleſſe le fruit des eſtudes de leur jeuneſſe. Ce Conquerant a *recueilli* le fruit de ſes peines & de ſes fatigues, qui eſt la gloire.

RECUEILLIR, ſignifie auſſi, Profiter, retenir quelque choſe d'un diſcours, d'une lecture, en tirer quelque conſequence. Un jeune homme doit *recueillir* tous les plus beaux endroits qu'il trouve dans tous les livres qu'il lit. Stobée a *recueilli* beaucoup de ſentences des Anciens qu'on ne trouve point ailleurs. Ce Sermon eſt trop fondé ſur le dogmatique, on n'en *recueille* pas grand fruit. Il m'a fait un grand diſcours, tout ce que j'en ay pû *recueillir*, c'eſt qu'il veut eſtre payé de ſon deu.

RECUEILLIR, ſignifie auſſi, Heberger, loger, traiter favorablement ceux qui viennent demander par charité le couvert, un aſyle. La veuve qui *recueillit* le Prophete fut bien recompenſée de ſa charité. C'eſt une grande ingratitude à un homme, de trahir celuy qui l'a *recueilli*, qui luy a donné un aſyle chez luy.

RECUEILLIR, ſignifie auſſi, Ramaſſer pluſieurs choſes égarées ou diſperſées. *Recueillir* les debris d'une armée, d'un naufrage.

RECUEILLIR, en ce ſens ſignifie auſſi, Compiler, ramaſſer en un corps pluſieurs ouvrages de même nature. André Du Cheſne a *recueilli* les anciens Hiſtoriens François. Le Pere Coſſard a *recueilli* les Conciles aprés pluſieurs autres. Courval a *recueilli* les plus beaux vers de ſon temps, de Malherbe, Racan, Maynard, &c.

RECUEILLIR, ſe dit auſſi des voix, des ſuffrages. C'eſt au Preſident d'une Aſſemblée à *recueillir* les voix. C'eſt un homme de loiſir, qui va *recueillir* tous les bruits, toutes les nouvelles de la ville.

On dit auſſi, *Recueillir* ſes eſprits, pour dire, Revenir à ſoy aprés quelque émotion, quelque trouble cauſé par quelque peur, colere, bleſſure. Aprés qu'on a *recueilli* ſes eſprits, il faut faire reflexion ſur ce qu'on a dit, ou ce qu'on a fait, pendant que l'imagination étoit égarée.

Il ſignifie auſſi, Rappeller tous ſes ſens, les detacher de toutes autres penſées, pour appliquer ſon eſprit tout entier à quelque eſtude. Le matin eſt la meilleure ſaiſon pour eſtudier, parce que les eſprits ſont plus *recueillis*.

Il ſe dit en ce ſens plus particulierement en termes de Devotion. Il faut qu'une ame ſe detache des penſées du monde, qu'elle ſe *recueille* toute entiere en elle-même pour bien vaquer à la contemplation, & à ſon ſalut.

RECUEILLIR, avec le pronom perſonnel ſe dit auſſi pour, Abreger & conclurre. Aprés qu'un Advocat a plaidé pluſieurs Audiences, il faut enfin qu'il ſe *recueille*, qu'il faſſe une briéve recapitulation de ce qu'il a dit, & qu'il conclue.

RECUEILLI, IE. part. & adj.

RECUIRE. v. act. & redupl. Cuire encore une fois. Il faut faire *recuire* ces confitures qui ſont décuites. On a conſommé tout le pain, il faut *recuire* au pluſtoſt.

RECUIRE, ſe dit auſſi des metaux qu'on remet au feu pour les rendre plus maniables, moins aigres & plus ductiles, & particulierement des flans des monnoyes & des medailles. On le dit auſſi des verres & eſmaux qu'on remet au feu pour faire fondre, & faire tenir les couleurs minerales qu'on y applique. On *recuit* les flans de monnoye dans une poeſle de fer avec du charbon qu'on remuë en l'air, comme les Calvaniers qui vannent le bled, juſqu'à ce qu'ils ſoient blancs ou rouges, & on les nettoye avec un plumeau qui eſt fait de cinq ou ſix aîles d'oiſeau adoſſées & couſuës enſemble. Cette recuite ſe fait ordinairement par les apprentifs qu'ils nomment *Recuiteurs*. L'Ordonnance veut que les Ouvriers *recuiſent* les flans & carreaux à toutes les façons qu'ils donnent à l'ouvrage; autrement il s'ouvriroit par les carnes, & s'eſboüleroit, comme ils diſent.

RECUIT, ITE. adj. qui ſe dit des humeurs eſpaiſſes & demi-ſeches qui ſont dans le corps; des excrements *recuits*, quand ils ſont durs ou ſecs, & quand ils marquent une grande chaleur d'entrailles.

RECUIT, ITE. ſ. m. & f. Action par laquelle on *recuit*, on remet au feu les metaux, les eſmaux, & le verre.

RECUL. ſ. m. Mouvement en arriere. Il ne ſe dit gueres que de celuy que fait du canon par l'effort de la poudre, quand il tire. Le *recul* du canon eſt de dix à douze pieds; mais pour le rendre moindre, on donne un peu d'élevation par derriere à la platteforme de la batterie.

RECULÉE. ſ. f. Action par laquelle on ſe retire en arriere. On le dit ſur tout en cette phraſe: Faire un feu de *reculée*, qui oblige à ſe reculer.

RECULEMENT. ſ. m. Retardement, ce qui recule quelque choſe. Le *reculement* de ce payement eſt venu par la faute des aſſignations. Le *reculement* de ce procés ne vient que par la chicane des parties adverſes.

RECULEMENT, eſt auſſi une partie du harnois du cheval de charroſte ou de carroſſe, qui ſert à faire reculer.

RECULER. v. act. Eſloigner quelque choſe d'un lieu où

on eſt, ſoit en le pouſſant en arriere, ou à coſté. Il faut faire *reculer* tout ce peuple qui nous preſſe, qui nous eſchauffe. Ce baſtiment eſt trop prés de la riviere, il le falloit *reculer* de cinq ou ſix toiſes. Le canon *recule*, quand on le tire.

RECULER, ſe dit auſſi du mouvement du Soleil & des aſtres, quand ils ſemblent aller en arriere, lors qu'ils s'éloignent de nous, ou ne venir pas à point nommé, quand nous les attendons. Le Soleil commence à *reculer* dans le Signe du Cancer. Dans la ſupputation des temps on inſere tous les quatre ans un jour biſſexte dans l'année, parce que le Soleil *recule* d'environ cinq ou ſix heures par chacun an.

RECULER, ſignifie à la guerre, S'ébranler, fuir, tourner le dos. Les braves ſoldats ne *reculent* jamais. Quand on fait un deffi à ce brave, il ne *recule* point, il accepte le combat.

RECULER, ſignifie encore, Eſloigner. Ce Prince étoit heritier preſomptif de la Couronne, mais il eſt né des enfans au Roy qui l'ont beaucoup *reculé*. Un Noble qui s'eſt meſallié *recule* beaucoup ſes enfans des Prelatures & dignitez où il faut faire preuve de Nobleſſe. Ces gens-là ſont parens, mais c'eſt en un degré fort *reculé*. Il s'eſt allé loger en un endroit de la ville fort *reculé*, fort éloigné du cœur de la ville, du commerce.

RECULER, ſe dit figurément en choſes morales. Ce Courtiſan étoit bien auprés du Roy, mais par quelque rapport il a été bien *reculé*. Il a laiſſé paſſer ſa cauſe au rolle, voilà le jugement de ſon affaire bien *reculé*. Bien loin que cet eſcolier profite, il *recule*, au lieu d'avancer. On n'a point envoyé le fonds des rentes, les payements ſont *reculez* de trois mois.

RECULER, ſignifie encore en ce ſens, Refuſer, eviter la diſpute. Quand on deffie un Miniſtre à la controverſe, il *recule*, il n'accepte pas le party. Quand on preſſe cet homme-là de payer, il *recule* toûjours. On a mis garniſon chez luy, il ne peut plus *reculer*.

On dit auſſi figurément, qu'un Capitaine a *reculé* les bornes de l'Empire, pour dire, qu'il a fait des conqueſtes qui l'ont aggrandi.

On dit proverbialement, qu'il faut *reculer* pour mieux ſauter, pour dire, qu'il faut differer une entrepriſe, quand on ne voit pas des conjonctures favorables pour la faire reüſſir, & attendre un autre temps. On dit auſſi en beaucoup d'occaſions, Quand on n'advance pas on *recule*.

RECULÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

A RECULONS. adv. A rebours, d'un ſens contraire. Il a retenu cent noms propres, & les repete tous de ſuite & *à reculons* ſans broncher. Ce mot vient de *re* & *culus*.

Il ſignifie auſſi, En retournant en arriere. Les eſcrevices marchent *à reculons*. On dit que quand on ſalüe le Grand Seigneur, il s'en faut retourner *à reculons*, & ſans luy tourner le dos.

Il ſignifie encore, De mal en pis, à rebours de bien. Depuis qu'il a chaſſé ce Facteur, tout ſon negoce va *à reculons*.

On dit proverbialement de ceux qui ſont mal en leurs affaires, qu'ils ſont comme des Cordiers, qu'ils gagnent leur vie *à reculons*.

RECURRENT. adj. Terme de Medecine, qui ſe dit d'un nerf qui jette pluſieurs petits rameaux dans les muſcles du larinx; & eſt ainſi nommé, parce qu'il ſe replie comme une corde qu'on paſſe ſur une poulie, afin qu'il ſoit plus ſec & plus fort. On l'appelle *recurrent*, parce qu'il remonte & recourt du thorax en haut.

On appelle auſſi vers *recurrents*, les vers qui ſe liſent à rebours, & autrement *reciproques* ou *retrogrades*.

RECUSABLE. adj. Juge contre lequel on a de juſtes cauſes de ſuſpicion. La trop grande familiarité d'un Juge avec ſa partie le rend ſuſpect & *recuſable*. Il y a des perſonnes *recuſables* de droit.

RECUSATION. ſ. f. Acte par lequel on prie un Juge de s'abſtenir du jugement d'un procés. La parenté, l'inimitié capitale, ſont de juſtes cauſes de *recuſation*, & quelques autres enoncées dans le XXIV. Titre de l'Ordonnance de 1667.

RECUSER. v. act. Propoſer contre un Juge des cauſes ſuffiſantes pour monſtrer qu'il ne doit pas connoiſtre du different des parties. Ce Juge a intereſt dans l'affaire, il le faut *recuſer*. Un Juge ſe doit *recuſer* luy-méme, quand il ſçait qu'il y a de juſtes cauſes de recuſation contre luy.

RECUSÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. Un Procureur General ne peut eſtre *recuſé*.

R E D.

REDACTION. ſ. f. Terme de Palais, qui ſe dit des Coûtumes redigées par écrit auxquelles on a donné force de loy. Les uſages des lieux étoient incertains, avant que le Roy euſt nommé des Commiſſaires pour la *redaction* & reformation des Coûtumes.

REDACTION, ſignifie auſſi, Compilation de pluſieurs Livres, Traittez, ou autres choſes ramaſſées enſemble. Ceux qui ont fait la *redaction* des Poëtes Grecs en un corps, la *redaction* des Ordonnances en deux Volumes, ont fort obligé le public.

REDANSER. v. act. & redupl. Danſer de nouveau. La loy du bal veut qu'on faſſe *redanſer* ceux qui nous ont pris pour danſer. Ce jeune homme ne ſçait qu'une courante, il la *redanſe* toûjours. Des Accords fait un plaiſant rebus de ces mots, *J'ay danſé & redanſé*, en mettant un G dans un C, & une R dans un C.

REDARGUER. v. act. Terme qui ſe dit au College, lors que les Maiſtres reprennent leurs écoliers. Ce vieux Pedant ne fait que *redarguer*, il trouve toûjours quelque choſe à *redarguer* ſur tout ce qu'on fait. Ce mot eſt bas.

REDDITION. ſ. f. Action par laquelle on rend. Il ne ſe dit qu'en certaines phraſes. Tout homme qui reçoit les deniers d'autruy, eſt tenu de droit à *reddition* de compte. C'eſt toûjours aux deſpens des loyaux couſts que ſe fait la *reddition* de compte. Le manque de vivres ou de munitions eſt la cauſe de la *reddition* des places. La mort d'une partie arrivée auparavant la *reddition* d'un arreſt, le rend nul, met le procés hors d'état.

REDEBATTRE. v. act. & redupl. Debattre de nouveau. On n'eſt pas receu à *redebattre* les articles d'un compte qu'on a déjà debattus, quand les debats ont été jugez.

REDECLARER. v. act. & redupl. Declarer de nouveau. Ce n'eſt pas aſſez de luy avoir declaré verbalement mon intention, je la luy ay *redeclarée* par écrit.

REDEDIER. v. act. & redupl. Dedier de nouveau. On *rededie* les Egliſes, quand elles ont été polluës, violées ou profanées, quand il y a eu effuſion de ſang, ou de ſemence.

REDEFFAIRE. v. act. & redupl. *de deffaire*. Deffaire de nouveau. Penelope a pluſieurs fois fait, deffait & *redeffait* ſa toile pour amuſer ſes amans.

REDEJEUNER. v. act. & redupl. Faire un ſecond déjeuner. Nous eſtions à la fin de nôtre déjeuner, quand il eſt venu de nouveaux amis qui nous ont obligé à *redejeuner* pour leur tenir compagnie.

REDELIBERER. v. act. & redupl. Remettre une choſe en deliberation. On avoit arreſté au Conſeil de guerre une telle entrepriſe, mais il eſt ſurvenu un advis qui a obligé à *redeliberer* de nouveau.

REDELIVRER. v. act. & redupl. Cet homme s'eſt fait mettre deux ou trois fois priſonnier, eſperant

que les Dames de la Charité le *redelivrerent* encore une fois.

REDEMANDER. v. act. & redupl. Demander à quelqu'un ce qu'on a eu autrefois. On a raiſon de *redemander* ſon argent, quand le terme du billet eſt échu. Il *redemande* ſa femme qu'on luy a enlevée.

REDEMANDER, ſignifie auſſi, Demander pluſieurs fois. On *redemande* aux criminels pluſieurs fois la même choſe, pour voir s'ils ne ſe coupperont point dans de differens interrogatoires.

REDEMEURER. v. n. & redupl. Demeurer de nouveau. On vouloit chaſſer ce valet, mais il a tant prié, qu'on l'a laiſſé *redemeurer* au logis.

REDEMOLIR. v. act. & redupl. Demolir de nouveau. On a *redemoli* trois ou quatre fois ce pavillon pour ſatisfaire l'humeur fantaſque de celuy qui l'a fait baſtir.

REDEMPTEUR. ſ. m. Il ne ſe dit qu'en cette phraſe : Noſtre Seigneur JESUS-CHRIST eſt nôtre Sauveur & *Redempteur*, celuy qui nous a rachetez de l'Enfer aux dépens de ſon ſang.

REDEMPTION. ſ. f. Rachat, remiſe en liberté. J. C. a operé le myſtere de nôtre *redemption* ſur l'arbre de la croix. L'Ordre des Mathurins & celuy de la Merci ſont établis pour la *redemption* des captifs d'entre les mains des Infideles.

REDENS. ſ. m. Terme de Fortifications. Ce ſont des angles entrans & ſaillans dont les faces ſe flanquent l'une l'autre. On s'en ſert pour fortifier les murailles où il n'eſt pas neceſſaire de faire la dépenſe des baſtions, comme quand elles ſont ſur des rivieres, ſur la mer, &c. Souvent le parapet du corridor eſt en *redens*. On les appelle quelquefois *ouvrage à ſcie*.

REDENT, eſt auſſi un terme dont on ſe ſert dans le meſurage des bois ouvragez. Quand un arbre a pluſieurs branches au haut de ſa tige, on laiſſe la plus convenable, & on coupe les autres, & cette branche s'appelle le *redent* ; ce qui fait qu'on trouve deux ſortes de groſſeurs dans la même piece.

REDESCENDRE. v. act. & redupl. Deſcendre une ſeconde fois. Un manœuvre remonte & *redeſcend* continuellement à l'eſchelle. On dit auſſi, Dés que vous aurez monté la montagne, il faudra *redeſcendre*.

REDESCENDU, UË. part. paſſ. & adj.

REDEVABLE. adj. m. & f. Reliquataire, debiteur d'un reliqua de compte, ou pour autre cauſe. Ce comptable s'eſt trouvé *redevable* de telle ſomme, pour avoir plus receu que payé. Il m'eſt *redevable* par quatre ou cinq promeſſes.

REDEVABLE, ſe dit auſſi en Morale de toutes ſortes d'obligations qu'on a à quelqu'un ; & ſe dit par exaggeration en pluſieurs rencontres de ſimple civilité. Il vous eſt *redevable* de toute ſa fortune. Je vous ſuis bien *redevable* de voſtre ſouvenir. Vos bons offices me rendent vôtre *redevable* à jamais.

REDEVALER. v. act. & redupl. Deſcendre de nouveau. On a remonté ce vin pour le relier, & on l'a *redevalé* auſſi-toſt. Ce manœuvre n'a pas ſi-toſt porté de l'eau au haut de ce baſtiment, qu'il *redevale* pour en porter de nouveau. On luy a fait *redevaler* les montées quatre à quatre.

REDEVANCE. ſ. f. Charge qu'on doit payer annuellement ; à l'occaſion de quelques fonds qu'on poſſede, ſoit en argent, ſoit en grains, ſoit en corvées, en offices perſonnels. Ce qui fait eſtimer une Seigneurie, c'eſt quand on luy doit pluſieurs ſortes de *redevances*.

REDEVANCIER. ſ. m. Vaſſal, tenancier d'heritages, ſujet à payer des redevances.

REDEVENIR. v. n. & red. Recommencer d'être ce qu'on étoit auparavant. Ce jeune homme ſembloit être revenu de ſes débauches, mais il eſt *redevenu* méchant.

REDEVENU, UË. part. paſſ.

REDEVIDER. v. act. & redupl. Devider de nouveau. Les Artiſans ſont obligez de *redevider* leurs laines & leurs ſoyes ſuivant les differens ouvrages où ils les appliquent.

REDEVOIR. v. act. & redupl. Devoir beaucoup. C'eſt un homme qui doit & *redoit*.

On le dit encore de ce qui eſt deu de reſte d'un compte, aprés avoir payé une partie de la dette. Toute dépenſe déduite ce comptable *redoit* tant à ſon maiſtre.

REDHIBITION. ſ. f. Terme de Juriſprudence. Action qu'on donne en Juſtice pour faire caſſer & revoquer la vente d'une choſe mobiliaire, quand il y a eu de la leſion, du dol perſonnel ou de la mauvaiſe foy. La *redhibition* a lieu dans pluſieurs cas contenus dans le Corps du Droit.

REDHIBITOIRE. adj. m. & f. Cas où la redhibition a lieu. Si on vend un cheval qui a la pouſſe, la morve, ou la courbature, ce ſont des cas *redhibitoires*, on le peut faire reprendre au vendeur dans les neuf jours.

REDIFICATION. ſ. f. Seconde conſtruction d'un baſtiment. On a queſté par tout pour la *redification* de l'Egliſe qui avoit été bruſlée.

REDIFIER. v. act. Rebaſtir. Quand il faut *redifier* une Parroiſſe, le chœur ſe *redifie* aux dépens du Patron, & la nef aux dépens du peuple.

REDIGER. v. act. Compiler, mettre par écrit & en ordre. On a nommé de temps en temps des Commiſſaires pour *rediger* les Coûtumes. Euclide n'eſt pas l'Auteur de ſes Elements, il n'a fait que *rediger* & mettre en bon ordre les propoſitions qui avoient été inventées par divers Geometres. Les Anciens ont *redigé* en art toutes les ſciences, la Grammaire, la Logique ; & ils en ont donné des preceptes. Gratien a compilé & *redigé* le Droit Canon ; Tribonien a fait *rediger* le Civil, en l'état qu'ils ſont. Le marché de cette terre eſt conclu, mais le contract n'eſt pas encore *redigé* par écrit.

REDIGER, ſignifie auſſi, Mettre en peu de mots. *Redigez* vos raiſons par écrit, donnez en un memoire dans un Factum. Tout un procés doit être *redigé* en peu de mots. Ce mot vient du Latin *redactus*, comme qui diroit, *in coactam formam redactus quod agitur.*

REDIGÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

REDIMER. v. act. qui ne ſe dit qu'avec le pronom perſonnel. Se racheter de quelque peine, travail ou affliction. Il a accordé à la partie tout ce qu'elle luy demandoit, pour ſe *redimer* de procés, de priſon. On ſouffre des creations de penſions ſur les Benefices, afin qu'un titulaire ſe puiſſe *redimer* de vexation. J'allois chez vous pour vous voir, mais puis que je vous trouve, vous m'avez *redimé* de cette peine. Ce mot vient du Latin *redimere*.

REDIMÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

REDIRE. v. act. & redupl. Dire une ſeconde fois. On luy a dit & *redit* cent fois qu'il ſe corrigeaſt d'un tel vice. Il ſignifie auſſi, Repeter aprés un autre. Ce perroquet *redit* nettement tout ce qu'on luy apprend. Cet echo *redit* tout ce qu'on chante.

REDIRE, ſignifie auſſi, Rapporter aux autres ce qu'on a dit. Il ne faut rien dire devant un indiſcret, il va tout *redire* auſſi-toſt.

REDIRE, ſignifie auſſi, Trouver mauvais, reprendre. On ne trouve point à *redire* qu'on ſe divertiſſe, mais il ne faut pas pour cela perdre ſa fortune. Un livre a beau eſtre parfait, un Critique y trouve toûjours à *redire*.

REDIT, ITE. part.

REDISEUR. ſ. m. Qui va redire, rapporter aux autres ce qu'on dit d'eux. Ne diſons rien devant cet homme-là, c'eſt un *rediſeur*.

REDISTRIBUER. v. act. & redupl. Diſtribuer de nouveau. Il vient beaucoup d'argent au Treſor Royal, mais de là il ſe *rediſtribuë* au peuple, aux ſujets du Roy.

REDISTRIBUER, ſe dit auſſi au Palais des procés qui ſont remis au Greffe, lors qu'un Rapporteur eſt mort, on recuſe, on ne veut plus eſtre Juge, quand le Preſident en commet un autre. Les plaideurs ont grand ſoin de brigner un Rapporteur, quand ils ſont *rediſtribuer* les procés.

REDISTRIBUTION. ſ. f. Nouvelle diſtribution. Il ſe fait une *redistribution* des eaux de fonteine à un tel regard. Ce Preſident a fait la *redistribution* de ce procés ſur un placet.

REDITE. ſ. f. Repetition de ce qu'on a dit déjà. Cet Advocat eſt ennuyeux à cauſe de ſes continuelles *redites*.

REDITE, eſt auſſi un rapport qu'on fait de ce qu'on a dit. Les *redites* ſont cauſes de la plus-part des querelles.

REDOMPTER. v. act. & redupl. Dompter de nouveau. Les Allemans ont ſecoüé pluſieurs fois le joug de la domination Romaine, mais ils ont été toûjours *redomptez*.

REDONDANCE. ſ. f. Vice du diſcours qui naiſt de la ſuperfluité des paroles. La *redondance* des termes ou des phraſes rend un ſtile foible & languiſſant.

REDONDANT, ANTE. adj. Terme qui ne ſignifie rien, qu'on peut retrancher comme ſuperflu. Les mots parfaitement ſynonymes ſont *redondants*. On le dit auſſi des phraſes entiéres, des Chapitres d'un Livre, des clauſes d'un contract qui ſont inutiles.

REDONDER. v. n. Qui eſt inutile & ſuperflu. On ne peut ſouffrir dans les vers & le beau ſtile les mots qui *redondent*, qui ne ſervent de rien, & dont on ſe peut paſſer.

REDONNER. v. act. & redupl. Donner une ſeconde fois. La donation qu'il avoit obtenuë de cette terre étant nulle, il ſe l'eſt fait *redonner* une ſeconde fois.

REDONNER, ſignifie auſſi, Donner à pluſieurs repriſes. Cette femme donne & *redonne* tous les jours à ſa fille cent bijous.

REDONNER, ſe dit encore de la retroceſſion qui ſe fait d'une donation. On luy avoit donné une maiſon à des conditions onereuſes, il l'a *redonnée* à celuy de qui il l'avoit euë, il l'a luy a renduë.

REDONNER, ſignifie auſſi, Revenir à la charge. On avoit mis les ennemis en deroute, mais ils ſe ſont ralliez, & ont *redonné* de nouveau. On dit auſſi, que la pluye *redonne* de plus belle, quand elle redouble.

On le dit auſſi en Fauconnerie des oiſeaux qui ſe remettent de nouveau à la pourſuite du gibier, qui ſe reguindent en l'air.

REDONNÉ, ÉE. part.

REDORER. v. act. & redupl. Dorer une ſeconde fois une choſe. Il faut de temps en temps *redorer* ce qui a été dedoré & effacé par les injures de l'air.

REDORÉ, ÉE. part. & adj.

REDORTE. ſ. f. Terme de Blaſon, qui ſe dit d'une branche de freſne ou autre arbre retortillée en anneaux les unes ſur les autres. Il y a des *redortes* feuilluës, & les autres ſans feuilles.

REDOUBLEMENT. ſ. m. Augmentation. Anthée avoit un *redoublement* de forces en touchant la terre. Cette nouvelle luy a cauſé un *redoublement* de chagrin, de joye.

Quand on le dit abſolument, il s'entend des accés de fiévre, qui ſont plus violents que la fiévre continuë dont on eſt malade. Les accés ne luy viennent pas par friſſons, mais par des *redoublements*.

REDOUBLER. v. act. & redupl. Reïterer, faire une choſe pluſieurs fois. Il l'avoit aſſez menacé & battu, mais il a *redoublé* deux ou trois fois ſes menaces, ſes coups. Il *redoublera* ſes recommendations toutes les fois qu'il ſera beſoin.

REDOUBLER, ſignifie auſſi, Augmenter. Il faut *redoubler* l'ordinaire, quand il vient des ſurvenants; *redoubler* la doſe, quand le remede n'opere pas bien. La fiévre luy a *redoublé*. Sa colere *redouble* à la veuë de l'ennemi. Un advis receu a fait *redoubler* la garde. On dit auſſi que le mal *redouble*, que le vent *redouble*, pour dire, ſe renforcit ou devient plus fort.

REDOUBLER, ſignifie encore, Remettre une doublure à un habit.

REDOUBLÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

REDOUTABLE. adj. de tout genre. Qui eſt fort à craindre. La puiſſance du Turc eſt *redoutable* à toute la Chrêtienté.

REDOUTE. ſ. f. Petit fort quarré qu'on fait dans des circonvallations, trenchées & lignes d'approche, pour flanquer des lignes, & placer des corps de garde, ou pour deffendre quelques paſſages. Elles ont dix à quinze toiſes de face avec un foſſé de neuf à dix pieds de largeur & de profondeur. Quelques-uns l'ont appellée *reduit*, & ce mot vient de *reductus*.

REDOUTER. v. act. Craindre avec raiſon. La colere de Dieu eſt bien à *redouter*. Le Roy s'eſt fait *redouter* par toute l'Europe.

REDOUTÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. Ce Prince eſt fort *redouté* de ſes ſujets.

REDRESSEMENT. ſ. m. Terme de Maçonnerie. Travail qui remet un plancher de niveau, ou autre ouvrage. Les *redreſſemens* des planchers ſe toiſent à trois toiſes pour une. On dit auſſi le *redreſſement* d'une regle fauſſée, d'une piece de bois courbée, &c.

REDRESSER. v. act. Remettre droit. Cette regle eſt fauſſée, il faut la *redreſſer*. *Redreſſet* des lignes d'Imprimerie. Quand on eſt tombé, il faut qu'on ſe *redreſſe*. Un Maiſtre à danſer a grand ſoin de *redreſſer* les gens qui ſe courbent. On dit auſſi, *redreſſer* du linge, le repaſſer.

REDRESSER, ſignifie auſſi, Remettre debout. Le Pape a fait *redreſſer* cette aiguille, cet obeliſque, cette ſtatuë.

REDRESSER, ſignifie auſſi, Faire l'orgueilleux, tenir ſa morgue, ſa gravité. Depuis que cet homme a fait fortune, il ſe *redreſſe*, il fait le Seigneur. Il n'y a gueres que cette fille n'étoit qu'une griſette, aujourd'huy elle eſt bien *redreſſée*, bien parée, quelqu'un l'a miſe ſur le bon pied.

REDRESSER, ſignifie auſſi, Remettre dans le droit chemin. Nous nous ſommes égarez dans le bois, nous n'avons trouvé perſonne qui nous pût *redreſſer*. En ce ſens on appelle *radreſſes*, des petits chemins ou ſentiers qui ſont dans la campagne, qui remettent dans le grand chemin.

REDRESSER, ſe dit figurément en choſes morales, de la correction des mœurs, ou de la doctrine. Il eſt de la charité Chreſtienne de *redreſſer* ceux qui s'égarent, qui ſont dans le chemin de perdition. Ce jeune homme ſe débauchoit, mais on l'a mis entre les mains de gens qui l'ont bien *redreſſé*.

REDRESSÉ, ÉE. part.

REDRESSEUR. ſ. m. Vieux mot fort en uſage dans les Romans des Chevaliers errans, qui s'appelloient *redreſſeurs de torts*, c'eſt à dire, qui reparoient les injures & les violences qu'on faiſoit aux perſonnes affligées ou opprimées.

REDUCTIBLE. adj. m. & f. Les corps ſont *reductibles* en poudre, en chaux, en de tres-menuës parties, mais ils ne ſont pas *reductibles* juſqu'à leurs premiers principes, juſqu'à leurs atomes.

REDUCTION. ſ. f. Action de reduire. On a fait la *reduction* des Secretaires du Roy en un College, en un petit nombre. La Chymie fait la *reduction* des remedes en petit volume. On a fait une *reduction* des monnoyes, on les a diminuées de valeur.

REDUCTION, ſe dit auſſi en parlant de nombres. L'Arithmetique fait la *reduction* des entiers en fractions, &

des fractions en entiers, la *reduction* des livres en ſous & en livres.

REDUCTION, en termes de Chymie, ſe dit du rétabliſſement des mixtes en leur état naturel, comme celle des metaux, qui étant deſtruits par diverſes calcinations, corroſions, ſublimations & diſſolutions, ſont reduits en leur premier état. La revivification du mercure eſt une veritable *reduction*.

REDUCTION, ſe dit auſſi de la priſe des villes & de leur ſoûmiſſion. Le Parlement aſſiſte à deux Proceſſions ſolemnelles de la *reduction* de Paris, dont l'une ſe fit du temps des Anglois, l'autre du temps de la Ligue.

REDUCTION, ſe dit auſſi d'une conformation, égalité & proportion qui ſe fait de pluſieurs choſes à une. Il ſeroit à ſouhaitter qu'on fiſt la *reduction* de toutes les meſures, poids, monnoyes & couſtumes à une ſeule. Ce qui embarraſſe le plus les Marchands eſt la *reduction* des poids, meſures & monnoyes à celles de leur pays.

REDUCTION, en termes de Chirurgie, eſt une operation par laquelle on remet & on reduit les os en leur place. Quand il y a diſlocation, luxation ou fracture, il faut faire la *reduction* des os, avant que d'appliquer aucun remede ſur la partie.

REDUIRE. v. act. & n. Faire changer de nature, ou de figure à quelque corps. Tous les metaux ſe *reduiſent* en chaux, en grenaille par le moyen du feu, ou des eaux fortes. La cire ſe *reduit* en maſſe, en pain; l'argent en lingots; le plomb en ſaumons. Le mercure s'evapore, ſe *reduit* en atomes. Pour prendre pluſieurs medicaments, il les faut *reduire* en poudre. Le bois ſe *reduit* en cendre.

REDUIRE, ſignifie auſſi, Amoindrir, diminuer. Il faut faire bouillir cette decoction, & la *reduire* au quart. Tout le bien d'un ſouffleur ſe *reduit* en fumée, ſe *reduit* à rien.

REDUIRE, ſignifie auſſi, Dompter, vaincre, ſubjuguer. Le Roy a *reduit* ſous ſon obeïſſance pluſieurs places fortes & Provinces, il a *reduit* cette ville à l'extremité, il a *reduit* les peuples dans l'impuiſſance de ſe revolter. On dit auſſi d'un homme ruiné, qu'on l'a *reduit* à l'aumoſne, à la beſace; & d'un malade, qu'il eſt *reduit* à l'agonie, qu'il eſt *reduit* aux abbois, qu'il eſt *reduit* au lait, à la mammelle.

REDUIRE, ſignifie auſſi, Reformer, regler à un certain nombre, ou quantité. On a *reduit* les Compagnies d'Infanterie à 50. hommes. On a *reduit* le nombre trop grand des Conſeillers d'Eſtat. On a *reduit* les Huguenots fort à l'eſtroit, à une petite quantité. Le Roy a *reduit* les rentes au denier vingt.

REDUIRE, ſe dit figurément en choſes morales. Il faut ſoûmettre ſes paſſions & les *reduire* à la raiſon. Il eſt difficile de *reduire* la jeuneſſe libertine, de la faire obeïr. Cet homme a quitté le monde, il s'eſt *reduit* à un petit train, à un petit ordinaire. Un devot ſe *reduit* par humilité à ſervir dans un Couvent, à laver les eſcuelles. Cet Orateur a *reduit* tout ſon diſcours à trois points. Tout ce grand circuit de paroles ſe *reduit* à dire que vous n'en voulez rien faire.

REDUIRE, ſe dit auſſi en pluſieurs arts. En Peinture, on dit *reduire* une figure du petit au grand, ou du grand au petit: ce qui ſe fait par le chaſſis ou le parallelogramme. En Arithmetique, *reduire* des entiers en fractions; *reduire* des poids, des monnoyes à une meſure ou eſtimation commune.

REDUIT, UITE. part. paſſ. & adj.

REDUIT. ſ. m. Petit logement. Il a trouvé un *reduit* au bout de la ville, où il s'eſt logé. On le dit auſſi à la guerre d'un petit logement où on eſt à couvert. Ce chaſteau abandonné eſt un *reduit* de voleurs, de Sorciers, de hiboux.

REDUIT, ſe dit auſſi d'un lieu où s'aſſemblent pluſieurs perſonnes pour ſe divertir & s'entretenir. La ruelle de cette Dame, ſon alcove eſt un agreable *reduit*, où beaucoup d'honnêtes gens ſe rendent. Corneille en parlant de ſuffrages mendiez a dit dans l'excuſe à Ariſte:

Et mon ambition pour faire moins de bruit,
Ne les va point queſter de *reduit* en *reduit*.

REDUPLICATIF. Terme de Grammaire, qui ſe dit des mots qui marquent la reïteration des actions. *Refaire*, *redire*, *redoubler*, ſont des verbes *reduplicatifs*.

R E E.

REEL, ELLE. adj. Solide, exiſtant, effectif. Cette dot a été payée en deniers comptans, *reels* & effectifs. Les offres d'un retrait lignager doivent être *reelles*, en deniers effectifs, à deſcouvert, & à parfaire. Nous nous formons pluſieurs idées qui ne ſont pas *reelles*, qui ne ſubſiſtent que dans nôtre imagination. On diviſe les actions en perſonnelles & *reelles*. Il y a des ſervitudes *reelles*, des ſaiſies *reelles*, qui affectent & regardent le fonds. On appelle un homme *reel*, celuy qui eſt exact, ponctuel, vray ami, qui ne manque point au beſoin.

REELLEMENT. adv. D'une maniere reelle & effective. Il a été mis en priſon *reellement* & de fait. JESUS-CHRIST eſt *reellement* & corporellement au St. Sacrement. On n'a rembourſé que les deniers qui ſont entrés *reellement* dans les coffres du Roy.

REER, ou *Rere*. v. n. Terme de Chaſſe, qui ſe dit du cri que font les cerfs, daims & chevreuils, lors qu'ils ſont en rut, pour appeller les femelles.

R E F.

REFAIRE. v. act. & reduplicatif. Faire une ſeconde, ou troiſiéme fois. Il faut *refaire* ce mur, tout ce baſtiment, qui ont été mal faits. C'eſt toûjours à *refaire* avec cet homme-là, il ne trouve jamais rien de bien. Sa deviſe eſt faire & *refaire*. Il n'y a rien de plus ennuyeux que de *refaire* un conte pluſieurs fois.

REFAIRE, ſignifie auſſi, Perfectionner, adjouſter quelque choſe de nouveau à une choſe faite. Il n'y a rien à *refaire* à ce baſtiment, à cet ouvrage, il n'y a rien à dire. Ce cheval eſt ſans defaut, il n'y a rien à *refaire*. Ce marché eſt conclu, achevé, il n'y a rien à *refaire*, à y adjouſter.

REFAIRE, ſignifie auſſi, Racouſtrer, reparer. Il faut porter mes bas à *refaire*. Il y a un trou à ce mur qu'il faut *refaire*. Il faut *refaire* toûjours quelque choſe à un moulin.

REFAIRE, ſe dit encore des animaux qui ſe rétabliſſent en ſanté & en vigueur par le repas & les bons aliments. Cet homme a de la peine à ſe *refaire* aprés une ſi longue maladie. Il faut laiſſer repoſer quelque temps ces chevaux pour les *refaire*. On dit de celuy qui mange beaucoup à un repas, qu'il taſche à ſe *refaire*, qu'il s'eſt bien *refait* le nez.

REFAIRE, eſt auſſi un terme de Cuiſiniers, qui appellent *refaire* la viande, quand ils la mettent un peu de temps ſur le gril, pour la rendre plus propre à être lardée, ou aſſaiſonnée.

REFAIRE, en termes de joüeurs, c'eſt recommencer à battre les cartes, quand on les a mal données, ou lors que la partie eſt demeurée en un état qu'elle ne peut ſe decider, & qu'il en faut recommencer une autre.

On dit proverbialement, qu'à une femme & à une vieille maiſon, il y a toûjours à *refaire*.

REFAIT, AITE. part. & adj. Mur *refait*, habit *refait*, homme *refait*, viande *refaite*.

On appelle un cheval *refait*, un cheval qui avoit quelques défauts, que l'art du Maquignon s'eſt efforcé de couvrir, comme la pouſſe, la morve, la courbature, qu'ils arreſtent pendant quelque temps; ou l'âge qu'ils cachent en limant leurs dents &c. On appelle auſſi du beurre *refait*, qui eſt relavé & repaiſtri. On appelle auſſi du bois *refait*, quand il eſt taillé à l'equerre.

REFAIT. ſ. m. ſe dit au jeu des Dames, lors qu'on a un avantage égal à la fin de la partie, & qu'il eſt impoſſible de la terminer, qu'il en faut recommencer une autre. On le dit auſſi aux Eſchecs. Quand on eſt pat, c'eſt un *refait*.

REFASCHER. v. act. & redupl. Faſcher de nouveau. Il luy a fait reparation en des termes captieux qui l'ont *refaſché* plus que jamais. Il eſt de ſi mauvaiſe humeur, qu'il n'eſt pas ſi-toſt appaiſé, qu'il ſe *refaſche*.

REFAUCHER. v. act. & redupl. Faucher encore une fois. Les prez à deux herbes ſe fauchent au mois de Juin, & ſe *refaucheut* en Septembre.

REFECTION. ſ. f. Rétabliſſement, reparation d'un baſtiment. Il couſtera tant pour la *refection* de cette Egliſe, de ce pont, de cette chauſſée. Ce mot vient du Latin *reficere*, dont Pline s'eſt ſervy dans le même ſens.

REFECTION, ſignifie auſſi parmi les Moines & les Eccleſiaſtiques, les repas ſobres qui ſe prennent ſeulement pour la ſuſtentation de la vie.

REFECTOIRE. ſ. m. Lieu public & ſpacieux où on prend les repas dans les Religions, ou dans les Communautez.

REFEND. ſ. m. Terme d'Architecture, qui ſe dit des gros murs qui font des ſeparations dans la longueur d'un baſtiment, ſoit pour diviſer des appartements, ſoit pour appuyer des eſcaliers, &c. Les murs de *refend* ſont toûjours dans œuvre, & les gros murs ſont ceux qui font la face des baſtiments. Il y a auſſi des cloiſons de *refend* qui ſont de charpente, & qui ſont le même effet.

REFEND, ſe dit auſſi des pierres de taille qui ſont les encognures des gros murs, ou les chaiſnes qui ſervent à les lier & à les ſouſtenir.

REFENDRE. v. act. & redupl. Fendre derechef. Il faut faire *refendre* ces buſches à ce Buſcheron, elles ſont encore trop groſſes.

REFENDRE, chez les Artiſans ſignifie, Fendre du bois en long avec la ſcie. Les Menuiſiers ont des ſcies qu'ils appellent à *refendre*.

REFERENDAIRE. ſ. m. Officier creé dans les petites Chancelleries, pour faire le rapport des Lettres à ſceller devant le Maiſtre des Requeſtes qui tient le ſceau, qui les fait ſceller, ou qui les rebute.

Il y a auſſi des *Referendaires* en la Chancelerie Romaine. Ce ſont les douze plus anciens Prélats, qui ont droit de rapporter les ſuppliques des parties, comme en France les Maiſtres des Requeſtes au Conſeil. Gomez ſoûtient que les *Referendaires* ont été établis par Juſtinien.

Pendant la premiere Race de nos Rois, le Grand *Referendaire* étoit celuy qui avoit la garde de l'anneau ou cachet royal, qui ſouſcrivoit les patentes du Roy, qui luy faiſoit rapport des placets & requeſtes qu'on luy preſentoit, & qui portoit les ordres & commiſſions aux Juges.

REFERER. v. act. Faire le rapport ou relation d'une choſe à une autre. Un Chrétien doit *referer* à Dieu toutes ſes actions. Toutes les concluſions ſe doivent *referer* aux premiſſes.

En Grammaire on dit qu'un verbe, qu'un nom ſe *referent* à un autre, pour dire, qu'il y a de certaines conſtructions à faire entre eux, quelque concordance à obſerver. Pour entendre ce paſſage, il le faut *referer* à ce qui precede, ou à ce qui ſuit.

REFERER, en termes de Palais, ſe dit des rapports que les Conſeillers en particulier, ou des Commiſſaires font à leur Compagnie des difficultés qui ſe forment dans les procés verbaux de levée de ſcelles, receptions de cautions, &c. ſur leſquelles ils ordonnent qu'il en ſera par eux *referé* à la Chambre. On dit auſſi, *referer* l'option de ſerment, quand on ordonne qu'une partie opera, ou affirmera dans un tel temps, à faute de quoy l'option ſera *referée* à ſa partie adverſe, le ſerment luy ſera *referé*.

REFERÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

REFERÉ. ſubſt. maſc. Rapport que fait un Conſeiller, ou Juge commis d'une difficulté, d'une conteſtation qui s'eſt formée devant luy en faiſant quelque procés verbal de ſcellé, de deſcente, reception de caution, ou autre choſe ſemblable, pour y être fait droit par ſa Compagnie. On a rendu un arreſt ſur ſon *referé* confirmatif de ſon ordonnance.

REFERMER. v. act. & redupl. Fermer une ſeconde fois. Cet avare a fermé & *refermé* ſes portes ſur luy. A peine a-t-il ouvert ſon coffre, qu'il l'a *refermé*. On dit auſſi, qu'une playe ſe *referme*, quand elle ſe guerit, quand ſes levres ſe rejoignent. Il ne faut pas laiſſer *refermer* une playe, avant qu'elle ait bien ſuppuré, de peur qu'il ne s'y faſſe un ſac.

REFERMÉ, ÉE. participe paſſ. & adj.

REFERRER. v. act. & redupl. Remettre des fers. Cette porte n'a pas été bien ferrée, il la faut *referrer*. Ce cheval eſt gueri de ſa bleſſure, il le faut *referrer*.

REFICHER. v. act. & redupl. Ficher de nouveau. Il faut *reficher* cette cheville dans ſon trou. Les fiches ſe ſont detachées, il les faut *reficher*.

REFICHER, Terme de Maçonnerie, ſe dit lors qu'on remaçonne les joints d'une vieille muraille. On dit auſſi *rejointoyer*, pour dire, boucher les joints.

REFIGER. v. act. & redupl. Figer de nouveau. Il fait ſi froid, que ſi-toſt qu'on a oſté les ſauces de deſſus le feu, elles ſe *refigent*.

REFLATTER. v. act. & redupl. Flatter de nouveau. On a beau battre un chien, il vient toûjours *reflatter* ſon maiſtre.

REFLESCHIR. v. act. & neutre. Faire qu'un corps qui en touche un autre ſoit renvoyé d'un autre coſté. La muraille d'un tripot fait *refleſchir* la balle. Un corps poly & opaque *refleſchit* la lumiere. Un miroir ardent *refleſchit* & unit les rayons en un même point.

REFLESCHIR, ſe dit figurément en choſes ſpirituelles. La gloire ou la honte qui viennent d'une affaire *refleſchiſſent* ſur ceux qui en donnent le conſeil.

REFLESCHIR, ſignifie encore figurément, Mediter ſur quelque choſe, & l'examiner meurement. L'homme doit ſans ceſſe *refleſchir* ſur ce qu'il a à faire ou à dire.

REFLESCHI, IE. part. paſſ. & adj.

REFLESCHISSEMENT. ſ. m. Action de refleſchir. Le *refleſchiſſement* d'une balle, d'un rayon de lumiere.

REFLETS. ſ. m. pl. Terme de Peinture, qui ſe dit des endroits d'un tableau éclairez de quelque lumiere refleſchie par quelque corps poli peint dans le même tableau.

REFLEURIR. v. n. Fleurir de nouveau. Au printemps on voit *refleurir* les arbres, toute la nature *reflorit*. Les plantes *refleuriſſent* en diverſes ſaiſons.

REFLEURIR, ſe dit figurément en choſes morales. Les ſciences & les arts *refleuriſſent* en Occident dans ces derniers ſiecles. Cette grande maiſon étoit éteinte, mais elle commence à *refleurir*. Ce Marchand avoit perdu ſon crédit ſur la Place, mais il commence à *refleurir* plus que jamais.

REFLEXE. adj. m. & f. Terme de Mathematiques. L'Optique traitte de la viſion directe; & la Catoptrique, de la viſion *reflexe*.

REFLEXION. ſ. f. Action de refleſchir. C'eſt un axiome en Phyſique, que les angles d'incidence ſont égaux à ceux de la *reflexion*: Mr. Deſcartes en a fait le premier la demonſtration.

REFLEXION, ſe dit auſſi au figuré des meditations qu'on fait ſur quelque choſe. Il faut faire pluſieurs *reflexions* ſur un ouvrage, avant que de le mettre au jour. C'eſt une raiſon qui merite qu'on y faſſe *reflexion*. Les *Reflexions* morales de Mr. de la Rochefoucaut.

REFLUER. v. n. qui ſe dit de la liqueur, quand elle retourne en coulant d'un coſté contraire à celuy dont elle étoit venuë. La mer fluë & *reflue* deux fois par jour. Quand un bateau remonte la riviere, il fait *refluer* les eaux vers ſes bords. On prouve la circulation du ſang par la ligature des veines qui le fait *refluer* vers le cœur.

REFLUS, ſ. m. Retour des eaux de l'Ocean. On n'a pû encore ſçavoir au vray la cauſe du flus & *reflus* de la mer. La Mediterranée n'a point de *reflus* ſenſible. Il y a quelque *reflus* dans le Golfe de Veniſe. On dit que l'Euripe a un flus & *reflus* ſept fois par jour.

On dit figurément en parlant des changements & des retours qui ſe voyent dans les affaires & les fortunes du monde. Toutes les choſes d'ici-bas ont leur flus & leur *reflus*.

REFONDER. v. act. Terme de Palais, qui ne ſe dit que des deſpens ou frais prejudiciaux qu'il faut que des parties rembourſent, quand elles ont fait quelque defaut ou contumace, avant que d'être receuës à pourſuivre. On ne ſe peut pourvoir contre les arreſts du Conſeil donnés par forcluſion, qu'en *refondant* 100. livres. Il faut qu'un condamné par contumace *refonde* les deſpens des defauts & contumaces, devant que d'être receu à ſe purger.

REFONDÉ, ÉE. part.

REFONDRE. v. act. & redupl. Fondre une ſeconde, une troiſiéme fois, &c. Cette cloche eſt caſſée, il la faut *refondre*.

REFONDRE, ſe dit auſſi des ennemis, quand ils viennent une ſeconde fois à la charge. On croyoit que l'armée étoit retirée, quand tout d'un coup elle vint *refondre* ſur nous.

REFONDRE, ſe dit figurément en Morale. Il faut *refondre* cet ouvrage, pour dire, qu'on ne le peut pas corriger, qu'il le faut refaire, & luy donner une autre forme.

On dit proverbialement d'une perſonne incorrigible, qu'il la faudroit *refondre*, qu'il faudroit qu'elle changeaſt entierement de naturel.

REFORGER. v. act. & redupl. Forger une ſeconde fois. Le fer s'adoucit, & ſe raffine plus on le *reforge*. Ce Mareſchal a *reforgé* ces fers, de deux il n'en a fait qu'un.

REFORMATION. ſ. f. Correction d'une erreur, d'un abus. On a donné des commiſſions pour la *reformation* des couſtumes, pour la generale *reformation* des Maladeries. La Chambre de la Reformation des Eaux & Foreſts, &c. Le Pape Gregoire XIII. a fait en 1582. la *reformation* du Calendrier Romain. Il y a dans les Conciles des Chapitres pour la *reformation* des mœurs.

REFORMATEUR. ſ. m. Celui qui reforme. St. Bernard a été le premier *reformateur* de l'Ordre de Ciſteaux. Les Critiques veulent s'eriger en cenſeurs & *reformateurs* publics.

REFORME. ſ. f. Rétabliſſement de la Diſcipline, correction des abus. Il ſe dit des Monaſteres, du luxe, dans le même ſens que le verbe. L'Ordre de St. Bernard n'eſt qu'une *reforme* de celui de St. Benoiſt.

REFORME, en termes de Guerre, ſe dit des Compagnies, ou Regimens mal complets qu'on caſſe, pour en mettre les ſoldats en d'autres Corps.

REFORMER, en termes de Negoce, ſe dit lors qu'on marque ſur le billet ou numero qui eſt attaché à la piece d'étoffe, ce qu'on en a vendu ou levé aprés l'avoir aunée.

REFORMER. v. act. & neut. Rétablir l'ancienne Diſcipline dans quelque Maiſon, en quelque Eſtat. Il faut de temps en temps *reformer* les Monaſteres. Les abus de la chicane ſe *reformeront* difficilement. Ce Miniſtre a *reformé* les abus des Finances. Le Cardinal de la Rochefoucaut a eu une commiſſion du Pape pour *reformer* les Monaſteres de France.

REFORMER, ſignifie auſſi, Remettre dans le devoir. On a *reformé* le luxe. Cette femme s'eſt *reformée* & s'eſt veſtuë en beate. Ce libertin s'eſt bien *reformé* depuis quelque temps.

REFORMER, ſignifie auſſi, Corriger une choſe en quelque partie, en reparer les fautes. Le Pape a *reformé* le Calendrier. Cet Archevêque a *reformé* le Breviaire de ſon Dioceſe. Il y avoit bien des fautes dans ce livre, mais l'Auteur l'a *reformé* en cent endroits. Les Huguenots ont pretendu mal à propos *reformer* l'Egliſe. Ce plaideur a fait *reformer* l'arreſt qu'on avoit obtenu contre lui. Les Juges d'appel *reforment* les jugemens des ſubalternes. Il faut laiſſer vivre chacun à ſa fantaiſie, nous ne ſommes pas venus pour *reformer* le monde. On a *reformé* les coins des monnoyes, pour dire, on les a changez.

REFORMER, en termes de Guerre, c'eſt ſupprimer, caſſer des Compagnies, des Regiments, & en incorporer les ſoldats dans d'autres Corps. On le dit auſſi du plein licentiement des trouppes. La *reforme* eſt differente de la *caſſation*. Celle-cy eſt injurieuſe, & l'autre non.

REFORMÉ, ÉE. adj. Qui a pris la reforme. Ce Moine eſt un des anciens, il n'eſt pas *reformé*. La Religion pretenduë *Reformée*. Un Capitaine *reformé*.

Officier *reformé* eſt un Officier dont la charge a été ſupprimée dans la reforme des trouppes, & qui eſt oppoſé à l'Officier en pied qui ſubſiſte. Les Capitaines *reformés* en pied ſont à la ſuite d'une Compagnie, & ſervent de Capitaines en ſecond, & ſoulagent l'Officier en pied, en conſervant leur qualité & ancienneté de ſervice. Il en eſt de même du Lieutenant. Un Meſtre de Camp dont le Regiment eſt *reformé* en compagnie franche, prend la qualité de *Capitaine reformé en pied*.

REFOUETTER. v. act. & redupl. Foüetter pluſieurs fois. Cet écolier a été *refoüetté* pluſieurs fois pour la même faute, on ne l'en peut corriger.

REFOUILLER. v. act. & redupl. Fouiller une ſeconde fois. Ce champ a été fouillé & *refouillé*, on n'y a trouvé ni mines ni mineraux.

REFOUIR. v. act. & redupl. Fouïr de nouveau. On n'a point trouvé d'éau en fouïſſant ce puits, il a fallu *refouïr* ailleurs. Le puits s'étoit rempli par l'éboullement des terres, il a fallu *refouïr* de nouveau.

REFOULER. v. act. & redupl. Fouler de nouveau ou une ſeconde fois. *Refouler* la vendange; *refouler* un chapeau; *refouler* des étoffes, les remettre au moulin à Foulon. Quand on charge un canon, on *refoule* la poudre, on la bat avec le refouloir.

REFOULER, en termes de Mer, ſe dit lors que la marée deſcend. *Refouler* la marée, c'eſt aller contre la marée. La marée *refoule* en un tel endroit.

REFOULÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

REFOULOIR. ſ. m. Terme de Guerre. C'eſt un long baſton garny d'un gros bouton plat, qui ſert à charger le canon, & à battre la poudre, comme la baguette en ſert pour le mouſquet. Le manche s'appelle la *hampe*. On dit quelquefois *foulоir*.

REFOURBIR. v. act. & redupl. Fourbir de nouveau. On a laiſſé rouiller cette lame dans le fourreau,

il

il la faut faire *refourbir*. Il a fait *refourbir* ſon harnois, ſa cuiraſſe, pour aller à l'armée.

REFOURNIR. v. act. & redupl. Se fournir de nouveau. Ce Marchand eſt allé aux Foires pour ſe *refournir* des marchandiſes qui manquoient à ſa boutique. Ce bois n'eſt plus gueres fourni, il faut laiſſer croître les beaux brins pour le *refournir*.

REFRACTAIRE. adj. m. & f. Qui eſt rebelle, qui refuſe d'obeïr aux loix, aux ordres des ſuperieurs. On doit punir ſeverement ceux qui ſont *refractaires* aux ordres de la Juſtice.

REFRACTION. ſ. f. Terme d'Optique & d'Aſtronomie, eſt la briſure du rayon de lumiere, ou de l'eſpece lumineuſe, lors qu'il change de milieu, & qu'il paſſe par un autre qui eſt plus ou moins denſe. Quand il entre dans un milieu plus denſe, il s'approche de la perpendiculaire; & quand il en ſort, il s'en éloigne. *La refraction* eſt differente ſelon la diverſe inclination des rayons. Un rayon perpendiculaire ne ſouffre point de *refraction*. On voit le Soleil avant qu'il ſoit ſur l'horiſon, & quelque temps aprés qu'il eſt deſſous, par le moyen des *refractions*. Quand un baſton paroiſt rompu dans l'eau, c'eſt l'effet de la *refraction*. Le Pere Riccioli a mis de la difference entre les *refractions* qu'il appelle optiques & aſtronomiques. C'eſt ſur cette action qu'eſt fondée toute la Dioptrique & l'invention des lunettes, qui ont été inconnuës aux Anciens, & dont Mr. Deſcartes a fait un tres-beau Traitté. Le Sr. Mariotte a obſervé que dans les Iris cauſées par les *refractions*, le rouge & le jaune paroiſſent toûjours vers les extremitez des convexités des courbures, & le bleu & le violet vers les extremités des concavités, ſoit que le rayon ſe rompe dans l'air, dans l'eau, ou dans le verre, ſoit qu'il ſe rompe du verre ou de l'eau dans l'air.

REFRAIN. ſ. m. Repriſe de quelques vers qu'on repete au bout d'un couplet d'une Chanſon, d'une Balade, d'un Chant Royal, Triolet ou autre Poëſie ſemblable. Les Italiens l'appellent dans leurs airs *ritournelle*. Menage dit que *refrain* vient de l'Eſpagnol *refran*, ſignifiant *proverbe*, parce que tous les *refrains* doivent contenir quelque choſe de notable, ou de ſententieux; ou de *referaneus cantus*, qui revient toûjours. L'un & l'autre viennent plûtoſt du Latin, *ex eo quod ſæpius feratur & referatur*.

REFRAIN, ſe dit figurément en Morale, en parlant des importuns qui repetent toûjours la même choſe, qui reïterent une même demande. Regnier a dit des Poëtes de ſon temps:

\- - - - Puis au partir de là,
Vous diſent, Mais, Monſieur, me donnez vous cela?
C'eſt toûjours le *refrain* qu'ils ſont à leur balade.

REFRAIN, en termes de Mer, eſt le retour des houles ou groſſes vagues de la mer qui vont ſe briſer contre les rochers. Les *refrains* de cette mer ſont ſi violens, que les bords eſcarpez en ſont à demi rongez.

REFRAPPER. v. act. & redupl. Frapper de nouveau. Vous n'avez pas frappé aſſez fort en heurtant à cette porte, il faut *refrapper* deux coups.

REFRAPPER, ſe dit auſſi en termes de Monnoye. Il faut *refrapper* les monnoyes, quand elles ne ſont pas bien venuës d'abord. On le dit auſſi des monnoyes décriées ou uſées par le fray, qu'on remet ſous de nouveaux coins pour leur donner une autre marque, & éviter les frais de la fonte, en ſorte qu'il y paroiſſe quelque reſte de la vieille empreinte. On a fabriqué de nos jours des liards à Niſmes *refrappez* ſur des quartillés d'Eſpagne.

RÉFRENER. v. act. Tenir en bride, reprimer ſes paſſions, ſes deſirs. La bonne Morale veut qu'on *refrene* ſa colere, ſes paſſions, ſes deſirs effrenez, qu'on ne ſe laiſſe pas emporter à tous ſes appetits. Il eſt impoſſible de *refrener* le luxe des femmes, leur vanité.

RÉFRENÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

REFRIGERANT, ANTE. Qui refroidit, qui rafraiſchit.

REFRIGERANT. ſ. m. Terme de Chymie, eſt un vaiſſeau dans lequel on met la chappe, ou la partie ſuperieure de l'alembic pour le refraiſchir, & pour faire que les vapeurs qui ont été élevées par le feu, retournent en liqueur, & s'écoulent par le bec. Il eſt empli d'eau froide qu'on change de temps en temps. Quelquefois on ſe contente d'un linge mouillé.

REFRIGERATIF, IVE. adj. Qui rafraiſchit les parties interieures du corps. Il ne ſe dit que des aliments & medicaments, comme tiſanes, lavements, potions, &c.

REFRIGERATION. ſ. f. Action qui rafraiſchit ou refroidit. La diſtillation ſe fait par exhalation & *refrigeration*.

REFRIRE. v. act. & redupl. Frire de nouveau. Cette carpe n'eſt pas aſſez frite, il la faut remettre en la poeſle pour la *refrire*.

RÉFRISER. v. act. & redupl. Friſer de nouveau. Cette Dame s'eſt allé *refriſer* pour aller au bal. Il faut envoyer cette perruque au Perruquier pour la *refriſer*.

REFROIDIR. v. act. & n. & redupl. Rendre froid, ou devenir froid. Le vent de biſe *refroidit* l'air. Le ſalpeſtre *refroidit* la neige, & la rend dix fois plus froide. On ſouffle ſur ſa ſouppe pour la *refroidir*. Le temps ſe *refroidit*. Laiſſez *refroidir* cette tiſanne.

REFROIDIR, ſe dit figurément en choſes morales. L'amour & l'amitié ſe *refroidiſſent* avec le temps. Toutes les paſſions ſe *refroidiſſent* avec l'âge. Cet homme m'avoit promis monts & merveilles, mais aujourd'huy je l'ay trouvé tout *refroidi*. La premiere impetuoſité des François eſt fort violente, mais avec le temps leur courage ſe *refroidit*.

REFROIDI, IE. part. paſſ. & adj.

REFROIDISSEMENT. ſ. m. Action par laquelle on refroidit, ou une choſe ſe refroidit. Cette pluye douce a cauſé un notable *refroidiſſement* dans l'air. C'eſt le prompt *refroidiſſement* du fer dans la trempe qui luy acquiert ſa dureté.

REFROIDISSEMENT, ſe dit figurément en Morale. Le peuple eſtoit fort eſchauffé il y a trois mois à demander la guerre, mais aujourd'huy on voit un grand *refroidiſſement* dans les eſprits. La jouïſſance cauſe bien du *refroidiſſement* en amour.

REFROTTER. v. act. & redupl. Frotter de nouveau. Pour entretenir du meuble, des planchers bien clairs & bien polis, il les faut *refrotter* ſouvent.

REFROTTER, ſignifie auſſi, Battre, attaquer. Les ennemis ont eſté ſi bien battus par ce Capitaine, qu'ils ne s'y viendront pas *refrotter*; s'ils retournent, ils ſeront bien *refrottez*.

REFUGE. ſ. m. Lieu de retraite où un homme qu'on perſecute va chercher ſa ſeureté. Moyſe avoit eſtabli des villes de *refuge*. C'eſt en la miſericorde de Dieu qu'on doit chercher ſon *refuge*. La Vierge Marie eſt appellée le *refuge* des pecheurs. Au jour du Jugement où ſera noſtre *refuge*? Ce mot vient du Latin *refugium*.

Il y a un Hoſpital à Paris qu'on appelle le *Refuge*, où on enferme les filles de mauvaiſe vie.

REFUGE, ſe dit auſſi d'un reduit, d'un lieu où s'aſſemblent pluſieurs perſonnes de même ſorte. Cette maiſon eſt ouverte à tout le monde, c'eſt le *refuge* de ceux qui veulent joüer, ſe divertir, qui n'ont que faire. La baſſecour de cet Hoſtel eſt un *refuge* de Banqueroutiers, de gens qui ont de méchantes affaires.

REFUGE, ſe dit figurément en Morale. Quand on preſſe un Heretique ſur quelque point de doctrine, ſon *refuge*,

fuge, ſon eſchapatoire eſt de nous attaquer ſur la vie licentieuſe de pluſieurs des noſtres. Le *refuge* d'un chicaneur, c'eſt la denegation des faits, c'eſt l'inſcription en faux.

REFUGIER. v. n. qui ne ſe dit qu'avec le pronom perſonnel. Se retirer en quelque lieu, ou auprés de quelque perſonne pour y trouver un aſyle, du ſecours, de la protection. Ce Prince depouïllé s'eſt allé *refugier* chez ſes voiſins. Les payſans ont eſté obligez de ſe *refugier* dans les Egliſes, à cauſe du paſſage des gens de guerre.

REFUGIÉ, ÉE. adj. & ſ. m. & f. Qui s'eſt ſauvé en quelque refuge ou aſyle. Il y a toûjours quelque Prince *refugié* à la Cour de France. Ce palais eſt fort rempli de pauvres *refugiez*.

REFUIR. v. n. Terme de Venerie, qui ſe dit des cerfs & autre gibier qui fuyent devant les Chaſſeurs. Souvent le cerf ruſe, & *refuit* ſur ſoy, c'eſt à dire, retourne ſur ſes pas.

REFUITE. ſ. f. Terme de Venerie. Ruſe que fait un cerf pour ſe ſauver, quand il eſt pourſuivi par les chiens. On le dit auſſi, quand il reprend les voyes de ſon buiſſon. Ce mot vient du Latin *refugium*.

On le dit figurément de tous les mauvais artifices dont un chicaneur ſe ſert pour ne point payer, ou pour eſloigner ſa condamnation.

REFUS. ſ. m. Denegation de quelque choſe qu'on demande, rebut d'une offre qu'on fait. La plus-part des excuſes ſont d'honneſtes *refus*. Les Sergents diſent dans leurs exploits, Laquelle reſponſe j'ay priſe pour *refus*. Il ne demande rien, pour n'avoir pas la honte du *refus*. Malherbe a dit d'Orphée à l'eſgard d'Euridice,

Un abſolu *refus* l'auroit moins affligé.

On dit pour accepter quelque choſe honneſtement, Cela n'eſt pas de *refus*.

REFUS, ſignifie quelquefois, Rebut. Je ne veux pas avoir cette fille, c'eſt le rebut, le *refus* d'un autre.

On dit en termes d'Architecture, qu'on enfonce des pieux juſqu'à *refus* de mouton, pour dire, juſqu'à ce que le mouton ne puiſſe plus les enfoncer davantage.

REFUSER. v. act. Denier une demande, l'octroy d'une priere qu'on nous fait; n'accepter pas une offre, un preſent. Les Marchands diſent toûjours, qu'ils ont *refuſé* davantage de leur marchandiſe, que ce qu'on leur en paye. Il ne faut pas *refuſer* les graces que Dieu nous fait, les offres de ſervice que nous font les hommes. Ce mot vient du Latin *refutare*. Menage.

On dit proverbialement, Tel *refuſe*, qui aprés muſe; & particulierement des filles qui demeurent à marier, aprés avoir *refuſé* de bons partis.

REFUSÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

REFUSION. ſ. f. Rembourſement des frais prejudiciaux, des deſpens, des defauts & contumaces.

REFUTATION. ſ. f. Preuve, ou argument contraire qui deſtruit ce qu'un autre a allegué. La *refutation* eſt une des parties d'une piece d'eloquence, qui ſuit la confirmation. C'eſt elle qui reſpond aux objections de la partie adverſe.

REFUTER. v. act. Reſpondre à des objections, à des faits ou propoſitions qu'a voulu eſtablir un adverſaire, les deſtruire par raiſon. Bellarmin & les autres Controverſiſtes ont bien *refuté* tous les dogmes des nouveaux Heretiques. Ce mot vient du Latin *refutare*, dont le ſimple, ſelon Feſtus, ſignifie *argumenter*. Menage.

REFUTÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

REGAGNER. v. act. & redupl. Gagner une ſeconde fois, ou gagner ce qu'on a perdu au jeu, à la guerre, dans le commerce.

REGAGNER, ſignifie auſſi, Arriver en quelque lieu avec peine. Nos galeres ont *regagné* le port à force de rames. Quelque las qu'il fuſt, il a enfin *regagné* le logis.

REGAGNÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

REGAILLARDIR. v. act. & redupl. Resjoüir, rendre gaillard, de bonne humeur. Le beau temps *regaillardit* le monde. Le vin *regaillardit* les vieillards. On dit auſſi d'un vieillard qui ſe porte bien, & qui eſt gay, qu'il eſt tout *regaillardi*.

REGAILLARDIR, ſe dit auſſi ſur mer d'un vent frais qui ſe renforcit. Sur le ſoir d'un tel jour le vent ſe rafraiſchit & ſe *regaillardit*.

REGAILLARDI, IE. part. paſſ. & adj.

REGAIN. ſ. m. Seconde herbe qui revient dans les prez aprés qu'on les a fauchez. Les *regains* ſont bons, quand l'eſté a eſté pluvieux. On ne laiſſe point entrer les beſtiaux dans les prez, que les *regains* ne ſoient enlevez. Ce mot vient de *gain*, qui en vieux François ſignifioit *recolte*. On nommoit auſſi l'automne *gain*, & le *regain* eſtoit une eſpece de ſeconde recolte.

REGAL. ſ. m. Feſte, rejoüiſſance, appareil de plaiſirs pour divertir, ou honorer quelqu'un. Le Roy a fait un grand *regal* à Verſailles, il y a eu bal, ballet, Comedie, grand ſoupé, illumination, &c. Il a donné un grand *regal* aux Ambaſſadeurs d'un tel Prince. Ce mot vient de l'Eſpagnol *regalo*, ou du Latin *regalis*.

REGAL, ſe dit auſſi d'un preſent de rafraiſchiſſemens, & autres choſes qu'on donne à des eſtrangers ou paſſagers pour leur faire honneur. On a couſtume en Italie, lors qu'il paſſe ou qu'il arrive quelque perſonne notable, de luy envoyer un *regal* de fruits, de confitures, & autres rafraiſchiſſements.

REGAL, ſe dit auſſi de tout ce qui eſt agreable & qui plaiſt. C'eſt un grand *regal* pour un friand qu'un bon melon. Ce n'eſt pas un grand *regal* pour un ſourd que la muſique. C'eſt un *regal* pour une coquette, de luy donner la Comedie.

REGALE. ſ. f. Droit qui appartient au Roy ſur les Benefices. Il conſiſte à avoir l'adminiſtration des revenus des Eveſchez durant que le Siege eſt vaquant, & de pourvoir aux Benefices qui y viennent à vaquer pendant ce temps-là. La *Regale* eſt un droit fort ancien de la Couronne. La *Regale* ne s'afferme que par l'acte du ſerment de fidelité du nouvel Eveſque enregiſtré à la Chambre des Comptes. Un Benefice vaque en *Regale*, il y a ouverture à la *Regale*, quand il n'eſt pas rempli de droit & de fait, quand il eſt ligitieux, quand il n'y a point de titulaire actuel & paiſible poſſeſſeur. La *Regale* ne ſe plaide qu'à la Grand' Chambre du Parlement de Paris. Le Roy a auſſi un droit de *Regale* ſur les Benefices dont le droit de Patronage eſt en conteſtation entre deux Seigneurs, juſqu'à ce que le procés ſoit fini. Les Preſidents le Maiſtre & Guymier, Chopin, Ruzé, Probus & Paſquier, ont traité de la *Regale*. Les uns rapportent l'origine de la *Regale* à Clovis, & diſent que le Clergé luy accorda ce privilege, aprés qu'il eut deffait les Viſigots. Mais il n'en eſt fait aucune mention dans le Concile qui fut tenu alors. D'autres diſent que ce fut le Pape Adrien qui en gratifia Charlemagne dans un Concile tenu à Rome, comme teſmoigne Gratien. C'eſt un droit tellement affecté à la Royauté, qu'encore qu'un Prince Regent euſt une puiſſance ſouveraine, neantmoins il ne pouvoit conferer les Benefices en *Regale*. Du Cange dit qu'on appelloit des heritages en *Regale*, les biens qui appartenoient aux Egliſes par la conceſſion & liberalité de nos Rois: d'où vient qu'à la mort des Eveſques, les Rois s'en remettoient en poſſeſſion, & conferoient tous les Benefices en dependans, excepté les Cures.

REGALE, eſt auſſi un des plus conſiderables jeux de l'orgue, qu'on appelle autrement *voix humaine*, par-

ce qu'il imite en quelque façon la voix de l'homme. Il eſt accordé à l'uniſſon de la trompette, & a la longueur d'un demi-pied avec une boeſte qui ſe ſoude au bout, longue de deux pouces. On fait auſſi des eſpinettes organiſées, qui ne conſiſtent qu'en un jeu de *regales*. Les Flamans appellent auſſi *regales*, un inſtrument compoſé de pluſieurs baſtons enfilez enſemble, & ſeparez par des grains de chapelet, qui rend une aſſez agreable harmonie, eſtant bien touché avec une boule qui eſt au bout d'un baſton. On l'appelle autrement *claque-bois*.

REGALE, eſt auſſi une eau forte double qui eſt ſeule ſuffiſante pour diſſoudre l'or. Elle ſe fait en adjouſtant du ſel commun, ou du ſel armoniac aux eaux fortes ordinaires qui ne ſont que de vitriol ou d'alun.

REGALEMENT. ſ. m. Partition ou diſtribution d'une taxe ou d'une ſomme impoſée, par laquelle on regle ce que chacun des contribuables en doit porter à proportion de ſes forces. On travaille au *regalement* des tailles, au *regalement* de la ſomme impoſée par le Clergé pour le don gratuit. Les Annates ſe payent ſelon le *regalement*, ou la taxe qui en a eſté faite autrefois.

REGALER. v. act. Faire des feſtes, donner des repas, des divertiſſemens à ceux qu'on veut honorer, ou rejoüir. Les Grands Seigneurs de la Cour ſe ſont *regalés* pendant ce Carnaval, ils ſe ſont donnez tour à tour des feſtins, des bals & des Comedies. Cet homme reçoit fort bien ſes amis à la campagne, il *regale* fort bien ceux qui le viennent voir.

REGALER, ſignifie auſſi, Faire de petits preſens. Il a *regalé* ſa maiſtreſſe le jour de ſa feſte d'un bouquet, & d'un preſent de gands, de rubans & d'eſſences. Les Princes & les Magiſtrats *regalent* les Grands Seigneurs qui paſſent, ils leur envoyent le vin de la ville, des fruits, des rafraiſchiſſemens.

REGALER, ſe dit auſſi en parlant de ce qu'on trouve agreable, chacun ſelon ſon humeur. Qui veut bien *regaler* cet homme-là, il faut luy donner du vin de Champagne, il faut luy faire voir de beaux tableaux, de belles curioſités.

REGALER, ſe dit auſſi en mauvaiſe part. Un Prieur Clauſtral *regale* d'ordinaire un nouvel Abbé d'un procés qu'il luy fait. Ce donneur de ſerenades fut *regalé* en ſon chemin d'un pot de chambre ſur la teſte.

REGALER, ſignifie auſſi, Diſtribuer une ſomme avec quelque égalité, ou avec proportion ſur pluſieurs contribuables, afin que chacun en paye la part qu'il en peut porter. Quand les tailles ſont mal *regalées*, un cottiſé ſe peut oppoſer en ſurtaux.

REGALIEN. adj. m. qui ne ſe dit que des droits qui appartiennent aux Rois & aux Princes comme Souverains. Les droits de battre monnoye, de donner des graces, de faire des loix, ſont des droits *regaliens*.

REGALISTE. ſ. m. Qui eſt pourveu d'un Benefice en Regale. Dans les conteſtations ſur les Benefices vaquans en Regale, on adjuge l'eſtat au *Regaliſte*, c'eſt à dire, la jouiſſance pendant le procez: ce qu'on appelle dans les autres cas, *recreance*.

REGARD. ſ. m. Coup d'œuil, action par laquelle on voit. On tient que le baſilic tuë par ſes *regards*. Quel pecheur pourra ſouſtenir les *regards* d'un Dieu irrité? L'aigle a le *regard* fixe, ferme & vif. Les Barbares ont des *regards* farouches, terribles, affreux. Les amoureux ont des *regards* doux, tendres & paſſionnez. Il y a pluſieurs lieux qu'on appelle *Beauregard*, parce qu'ils ſont en fort belle veuë.

On appelle en Peinture un *regard*, deux portraits de même grandeur qui ſe regardent l'un l'autre, dont l'un eſt tourné à droite, & l'autre à gauche. J'ay un *regard* de Nôtre Seigneur & de la Vierge.

REGARD, en termes d'Aſtrologie, ſe dit de l'aſpect, ou de la ſituation de deux aſtres qui ſe regardent ſelon certain angle, ou qui ſont en diſtance d'un certain nombre de degrez. Un *regard ſextile*, c'eſt lors que les aſtres ſont diſtans de 60. degrez; un *quadrat*, lors qu'ils le ſont de 90. degrez; & un *trigone*, de 120. l'*oppoſition* eſt de 180. degrez.

REGARD, ſe dit figurément en choſes morales. Pour mon *regard*, ou quant à moy, je ne pretends rien en cette affaire. Un arreſt rendu entre deux parties n'a point de force au *regard* d'un tiers. Les *regards* mondains, les qu'en dira-t-on, empeſchent pluſieurs converſions. On dit auſſi adverbialement, Au *regard*, pour dire, A comparaiſon. L'homme n'eſt qu'une fourmi au *regard* de Dieu.

REGARD, en termes d'Hydrauliques, eſt un reſervoir d'eaux de ſources, ou de fonteine, où elles s'amaſſent pour en faire enſuite la diſtribution, & où on place les clefs ou robinets pour les faire couler ou eſlever en haut. Le *regard* des fonteines de Paris eſt à la porte St. Michel. On fait auſſi des *regards* de diſtance en diſtance, pour obſerver la conduite des eaux, & faciliter le reſtabliſſement des tuyaux.

REGARDANT, ANTE. adj. & ſubſt. Spectateur qui regarde, qui obſerve exactement. Le plus beau de cette ceremonie, c'eſt le nombre infini des *regardans*. Ceux qui ſont ſi *regardans* ne concluent jamais une affaire.

REGARDANT, en termes de Blaſon, ſe dit d'un animal qui ne monſtre que la teſte & quelque petite partie du cou, mouvant de quelque diviſion de l'Eſcu. Servien porte d'azur à trois bandes d'or au chef d'argent chargé d'un lion *regardant* de gueules.

REGARDER. v. act. Voir, contempler. L'homme a eſté creé la teſte levée pour *regarder* le ciel. Le loup qui ſort du bois *regarde* de tous coſtez pour voir s'il n'y a rien à craindre. Un ingrat n'oſe *regarder* en face ſon bienfaiteur, ni un criminel ſon Juge. L'envie *regarde* de travers les belles actions. La pudeur ne ſouffre pas qu'une fille *regarde* un homme entre deux yeux. Un glorieux *regarde* les gens de travers, de haut en bas, ne daigne pas *regarder* les gens. Un charitable *regarde* les pauvres d'un œuil de pitié, les aſſiſte. Les amants ſe *regardent* tendrement, languiſſamment.

REGARDER, ſignifie auſſi, Examiner, obſerver, conſiderer attentivement. Ces Juges ont bien *regardé*, bien examiné ce procés. Un criminel ſur la ſellette doit bien *regarder* à ce qu'il va dire, y prendre bien garde. Lors qu'on *regarde* attentivement toutes les grandeurs de ce monde, on trouve que ce n'eſt que vanité & que folie. Un prodigue prend des teſtons pour des quarts d'eſcus, il n'y *regarde* pas de ſi prés. On a donné un Precepteur à ce jeune homme, pour *regarder*, pour avoir l'œuil ſur ſes actions.

REGARDER, ſe dit figurément en choſes ſpirituelles. Songe, pecheur, que Dieu te *regarde*, & te voit. Dans toutes nos actions il faut *regarder* la gloire de Dieu, l'utilité du public, & en dernier lieu noſtre intereſt. Un Martyr *regardoit* la mort, les ſupplices, ſans en eſtre effrayé.

REGARDER, ſignifie auſſi, Appartenir à quelque choſe, y avoir de la relation. Cette queſtion *regarde* la Phyſique. Ces raiſons *regardent* le fonds, & ne concernent point la proviſion. L'affront qu'on fait à la femme, *regarde* le mary. Il y a deux ſucceſſions collaterales qui le *regardent*. Il a un indult ſur une telle Abbaye, il y a de bons Benefices qui le *regardent*.

REGARDER, ſe dit auſſi en parlant de la ſituation des lieux, de ce qui eſt à l'oppoſite. Ces deux pavillons ſe *regardent*, & font une belle ſymmetrie. Cette chambre *regarde* ſur la cour, & ſur le jardin. Ce phare eſt bien

eſlevé pour *regarder* de loin ſur la mer. Les Anciens vouloient que les Egliſes *regardaſſent* toûjours l'Orient. L'aiguille aimantée *regarde* toûjours le Nord.

REGARDER, ſignifie encore, Chercher quelque choſe. *Regardez* dans vos livres, ſi vous n'y trouverez point un tel Auteur. *Regardez* à voſtre monſtre quelle heure il eſt. *Regardez* bien où vous avez mis mes papiers. On dit auſſi, qu'il ne faut pas *regarder* de ſi prés, pour dire, examiner les choſes trop ſeverement, eſtre avare & meſnager juſqu'aux moindres choſes.

REGARDER, ſignifie auſſi, Attendre qu'un autre commence. Deux armées en bataille ſe *regardent* & ſe marchandent, pas une ne veut quitter ſon poſte. On a propoſé en plein Conſeil une entrepriſe fort hardie, tout le monde s'eſt *regardé*, & pas un ne s'eſt offert à l'executer. Les chiens ſe *regardent* long-temps, avant que de ſe mordre.

REGARDER, en termes d'Aſtrologie, ſe dit de la ſituation des aſtres les uns à l'égard des autres. Mars & Venus ſe *regardent* par un trigone, par un quadrat.

REGARDER, ſe dit auſſi de la divination qui ſe fait par la Chiromance, ou pluſtoſt par la charlatanerie. Cette femme *regarde* dans la main, c'eſt à dire, dit la bonne avanture, affronte les ſimples.

REGARDER, ſe dit proverbialement en ces phraſes. Un chien *regarde* bien un Eveſque, pour dire, qu'on ne ſe doit point offenſer d'eſtre regardé. Il faut pluſtoſt *regarder* à ſes mains, qu'à ſes pieds, pour taxer un homme d'eſtre larron. On dit auſſi à un valet qu'on menace, Vous n'avez qu'à *regarder* la porte, pour dire, on vous chaſſera. Il y a auſſi un jeu qu'on appelle, Se *regarder* ſans rire.

REGARNIR. v. act. & redupl. Garnir une ſeconde fois. *Regarnir* une chambre, une place, une tapiſſerie. On le dit auſſi d'un plant d'arbres, de vignes. Ce bois eſt deſgarni, il le faut *regarnir*, y replanter de nouveau plant.

REGAYOIR. ſ. m. Utencile de campagne qui ſert à preparer le chanvre, & eſt une eſpece de ſeran, par les dents duquel on le paſſe pour le purger de ſes ordures.

REGELER. v. neut. & redupl. Geler une ſeconde fois. Il avoit degelé hier, mais aujourd'huy il *regele* plus fort que jamais.

REGENCE. ſ. f. Gouvernement d'un Eſtat pendant la minorité, ou l'abſence du Roy. Les Reines Meres ont la *Regence* du Royaume, quand les Rois de France ſont mineurs. Le Portugal a été mis en *Regence* pendant l'imbecillité du Roy.

REGENCE, ſe dit auſſi en quelques villes, ou Republiques, du Corps des Officiers ou Magiſtrats qui en ont l'adminiſtration.

REGENCE, ſe dit auſſi d'une place de Regent, de la qualité de ceux qui enſeignent les Lettres & les Arts dans les Colleges. Il a obtenu la *Regence* d'une telle claſſe dans un tel College; ſa *Regence* luy vaut tant.

REGENERATION. ſ. f. Action de regenerer. La *regeneration* ſe fait par le Baptême, quand un Payen ſe convertit.

REGENERER. v. neut. Terme de Theologie, qui ne ſe dit qu'en cette phraſe: Il a été *regeneré* ſur les Saints Fonts de Baptême, pour dire, Il a été engendré de nouveau ſpirituellement, il eſt devenu enfant de l'Egliſe.

REGENT, ENTE. adj. m. &c. Qui regit, qui gouverne un Royaume au nom du Roy. La Reine Mere eſt la Reine *Regente* en Portugal; il y a un Prince *Regent*.

REGENT, ſignifie auſſi un Profeſſeur public des Arts, ou des Sciences, qui tient une claſſe dans un College. L'Univerſité eſt compoſée des Docteurs, Profeſſeurs & *Regens*. L'eſcolier & le *Regent* ſont des termes relatifs. On dit un *Regent* de Rhetorique, & des baſſes claſſes: ceux de Philoſophie s'appellent pluſtoſt *Profeſſeurs*.

REGENTER. v. act. Tenir, exercer la Regence. Il y a pluſieurs années qu'un Prince *regente* le Portugal avec ſatisfaction des peuples.

REGENTER, ſignifie auſſi, Faire le maiſtre, vouloir commander par tout où on eſt. Cet homme eſt altier & imperieux, il veut *regenter* en tous les lieux, en toutes les compagnies où il ſe trouve. Il a beaucoup d'amis & de creatures dans un tel Parlement, il y *regente*.

REGENTER, ſignifie encore, Eſtre Regent, Profeſſeur dans un College, y tenir une claſſe. Un tel *regente* en une telle claſſe en tel College. Il doit bien ſçavoir le Latin, il a *regenté* toute ſa vie.

REGENTÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

REGERMER. v. act. & redupl. Germer de nouveau, ou renaiſtre. On ne le dit que des plantes & des graines qui renaiſſent, qui repouſſent.

REGIE. ſ. f. Oeconomat, garde, adminiſtration & direction d'un revenu. Les Fermiers Generaux mettent en *regie* les droits qui ſe perçoivent à Paris, & afferment ceux des Provinces. Cet homme a la *regie*, l'œconomat d'une telle Abbaye. La garde-noble eſt une eſpece de *regie* des biens d'un mineur.

REGIMBEMENT. ſ. m. Action d'une beſte qui regimbe. Le *regimbement* d'une mule eſt dangereux.

REGIMBER. v. neut. Ruer des pieds de derriere, n'obeïr pas à l'eſperon, au foüet, à la gaule. Il ne ſe dit au propre que des chevaux, mulets & aſnes, qui au lieu d'avancer, ſe cabrent, reculent ou ruent. Il ſe dit quelquefois au figuré des hommes qui reſiſtent aux commandements des ſuperieurs. Il *regimbe* contre l'eſperon, il ne ſouffre point l'inſtruction, la diſcipline. Borel derive ce mot du Grec *rembein*, qui ſignifie *irriter* ou *ruer*. Du Cange témoigne qu'on diſoit autrefois *regiber*, & derive ce mot de *gibet*, parce que les pendus qu'on ſecouë *regimbent* des pieds.

REGIME. ſ. m. Terme de Medecine. L'art de conſerver la ſanté par une maniere de vie convenable à la diſpoſition du corps. Les jeunes gens qui ſont d'une complexion robuſte vivent ſans aucun *regime*. Les vieillards, les valetudinaires, doivent vivre d'un grand *regime*, uſer de *regime*, faire diette, s'abſtenir de pluſieurs choſes, prendre de certains remedes. Le *regime* de vivre eſt different ſuivant les nations. Bartolin dit qu'en Dannemarc on donne à celuy qui a une groſſe fiévre une trenche de jambon, au lieu d'un œuf frais. Ce mot & le ſuivant viennent du Latin *regimen*.

REGIME, en termes de Grammaire, eſt la ſyntaxe ou concordance que des mots doivent avoir les uns avec les autres ſuivant les regles de la Grammaire, ou l'uſage de la Langue. Le *regime* d'un verbe actif eſt l'accuſatif. Les prepoſitions ont divers *regimes* ſuivant les differentes Langues, &c.

REGIMENT. ſ. m. Terme de Guerre. Corps de trouppes faiſant partie d'une armée. Les *Regiments* de Cavalerie ſont commandez par un Meſtre de Camp, & ont d'ordinaire ſix Compagnies. Un *Regiment* d'Infanterie eſt commandé par un Colonel, & a quelquefois un grand nombre de Compagnies. Le *Regiment* des Gardes eſt fixé à trente Compagnies de 150. ſoldats chacune. Celuy de Picardie a eu juſqu'à 120. Compagnies & plus. C'eſt un beau poſte d'être à la teſte d'un *Regiment*.

REGIMENT, dans le diſcours ordinaire, ſignifie pluſieurs perſonnes. J'avois invité quatre perſonnes à diſner, ils ſont venus un *regiment*. On eſt aſſaſſiné en cette Egliſe d'un *regiment* de pauvres.

REGION. ſ. f. Diviſion particuliere de la terre. Cet homme a voyagé en pluſieurs contrées & *regions*. Il a veu les *regions* bruſlantes, & les *regions* glacées, hyperborées. Racan a dit excellemment en parlant de celuy qui regarde la terre du ciel:

Il voit comme fourmis marcher nos Legions
Dans ce petit amas de pouſſiere & de boüe,
Dont noſtre vanité fait tant de *regions*.

REGION, ſe dit auſſi des diviſions de l'air & du ciel. L'air eſt diviſé en haute, moyenne, & baſſe *region*. La *region* ou la ſphere du feu eſt une pure viſion des anciens Philoſophes. Les étoiles fixes ſont en la plus haute *region* du ciel. Les nouveaux Aſtrologues ont partagé la Lune en diverſes *regions* ou Provinces auxquelles ils ont donné leurs noms, comme on voit dans la Selenographie d'Hevelius. On appelle auſſi le Paradis, la celeſte *region*.

REGION, ſe dit auſſi des diviſions du corps de l'homme. Les Medecins diviſent le corps de l'homme en trois *regions*, qu'ils appellent auſſi *ventres* & *capacitez*. La haute ou ſupreme *region* eſt la teſte, qui s'étend juſqu'à la premiere vertebre, où ſont contenus les organes animaux, le cerveau, qui eſt la ſource du mouvement & du ſentiment & le domicile de la raiſon. La ſeconde *region* eſt le ventre moyen ou le thorax, la poitrine, qu'Hippocrate appelle le ventre ſuperieur, qui s'étend depuis les clavicules juſqu'au diaphragme; & c'eſt là où ſont les parties vitales dediées à la reſpiration, le cœur, les poulmons, les arteres. La troiſiéme *region* eſt le bas ventre, où ſont les parties naturelles deſtinées à la digeſtion, purgation & generation.

E REGIONE. Terme d'Imprimerie dont on ſe ſert fort ſouvent en parlant des choſes qui s'impriment les unes vis à vis des autres, ſoit en diverſes Langues, ſoit lors qu'on met quelques manieres en parallelle.

REGIR. v. act. Conduire, gouverner. St. Pierre a *regi* l'Egliſe, a tenu le Siege Papal 24. ans. Les peuples mutins ſont difficiles à *regir* & à gouverner. C'eſt cet Intendant qui *regit*, qui gouverne toute la maiſon de ce Prince.

REGIR, ſignifie auſſi, Avoir ſoin de recevoir un revenu, d'adminiſtrer les affaire qui les concernent. Un Oeconome eſt établi dans une Abbaye vacante pour la *regir*, pour en recevoir le revenu. Un Commiſſaire aux ſaiſies reelles, un Curateur aux biens vacants, ſont établis pour avoir ſoin des biens ſaiſis ou abandonnez. Quand on ne trouve pas des gens qui veulent prendre une ferme à forfait, on eſt obligé de la faire *regir*.

REGIR, en termes de Grammaire, ſe dit de la conſtruction des noms & des verbes qui ont un certain regime. Le verbe actif *regit* l'accuſatif. Les neutres *regiſſent* ordinairement le datif. Les prepoſitions *regiſſent* certains cas: & c'eſt ce qui les rend differentes des adverbes.

REGISTRATA. Terme de Palais. C'eſt l'extrait de l'arreſt d'enregiſtrement qu'on met ſur le reply des Edits & autres Lettres de Chancelerie, quand elles ont été verifiées & enregiſtrées. Le *Regiſtrato* de la Cour de Rome eſt marqué par une grande R, qui tient tout le revers de la ſignature.

REGISTRATEUR. ſ. m. Terme de Chancelerie Apoſtolique. Il y a 24. *Regiſtrateurs* des Bulles & Supliques de la Cour de Rome.

REGISTRE. ſ. m. Livre public qui ſert à garder des memoires, ou des actes ou minutes pour la juſtification de pluſieurs faits dont on a beſoin dans la ſuite. Le *regiſtre* d'un Banquier, le *regiſtre* de la Geolle doivent être numerotez & paraphez de la main du Juge. En Cour Romaine on appelle Officier du *Regiſtre*, le Vice-Chancelier, le College des Scripteurs des Brefs, les douze Maiſtres du *Regiſtre*, & les Regiſtrateurs. Tous les Arreſts ou jugemens qui ne ſont point en forme portent pour titre, Extrait des *Regiſtres* du Parlement, du Conſeil, de la Chambre des Comptes, des Requeſtes du Palais, &c. Tous *regiſtres* publics ſont ſujets à être compulſez. L'Ordonnance veut que les Curez tiennent des *regiſtres* des Baptêmes & des mariages, & des *regiſtres* mortuaires. La Cour prononce quelquefois, qu'il en ſera deliberé ſur le *Regiſtre*, lors qu'elle ne veut pas juger à l'Audience, ni auſſi prononcer un appointement, mais ſeulement revoir les pieces ſur le bureau, & juger à huis clos. Menage tient que ce mot vient de *regiſtrum*, qu'on a dit par corruption au lieu de *regeſtum*, qui ſignifioit un livre qui contenoit les memoires des autres livres & des Epiſtres ramaſſées enſemble: & *dicitur regeſtum, quaſi iterum geſtum*. Iſo Magiſter *in Gloſſis*.

REGISTRE SEXTÉ. Terme de Finances. C'eſt un *regiſtre* contenant les noms, qualités & emplois des habitans des Parroiſſes, les ſommes auxquelles ils ſont impoſez à la taille, le nombre de perſonnes dont chaque famille eſt compoſée, & la quantité du ſel qu'ils ont leyé au grenier. L'Ordonnance des Gabelles fait ſouvent mention de ce *regiſtre ſexté*.

On dit proverbialement de ceux qui ſçavent toutes les nouvelles d'un quartier, de ce qui ſe paſſe dans le monde, qu'ils en tiennent *regiſtre*.

REGISTRES, en termes de Chymie, ſont les tampons ou couliſſes qui bouchent les ouvertures qui ſont aux fourneaux à vent des Verriers, des Eſſayeurs, &c. qui ſervent à meſurer le feu; car on les bouche, ou on les ouvre, ſelon qu'on veut avoir un feu plus doux, ou plus violent.

REGISTRES, en termes d'Organiſte, ſont les baſtons qu'on tire pour faire joüer les differens jeux de l'orgue, parce qu'ils ouvrent le paſſage au vent pour entrer du ſommier dans le porte-vent des tuyaux. Les noms des *regiſtres* ſont marquez au bas de la monſtre au deſſus du clavier, & ſont les mêmes que ceux des jeux de l'orgue.

Les Imprimeurs appellent *regiſtre*, la diſpoſition de la preſſe, qui eſt de telle ſorte, que les pages reviennent juſtes les unes ſous les autres.

REGISTRER. v. act. Eſcrire quelque choſe dans un regiſtre. On ſe ſert plus ordinairement du mot *enregiſtrer*, qui ſignifie la même choſe. Cet Edit, ces Lettres ont été leuës, publiées & *regiſtrées*.

REGLE. ſ. f. Inſtrument qui ſert à tracer une ligne droite. La *regle* ſert aux Geometres, aux Eſcrivains, aux Deſſinateurs, aux Maçons, Menuiſiers, & à tous les arts où on a beſoin de dreſſer, ou de meſurer quelque choſe. Deſmarets a fait un joli Poëme des amours du compas & de la *regle*. Il y a auſſi des *regles* de proportion, qui ſont diviſées comme celles du compas de proportion, & qui font preſque le même effet.

On dit figurément en ce ſens d'un homme prudent & circonſpect, qu'il ne marche, qu'il n'agit qu'avec *regle* & compas.

REGLE, ſe dit dans les arts & dans les ſciences, de certains principes conſtants qu'on a établis aprés beaucoup de raiſonnement & d'experiences, par leſquels on ſe doit conduire pour y reüſſir heureuſement. La Grammaire a pluſieurs *regles*; les *regles* de Deſpautere. On fait decliner les noms par *regles* aux écoliers. Le L. Livre du Digeſte contient les anciennes *regles* de Droit. On dit au Palais, qu'une procedure eſt dans les *regles*, quand elle eſt faite ſelon les arreſts, les reglemens & les ordonnances. En Medecine, *regle* ſe dit d'une methode ordinaire qu'on ſuit pour guerir les maladies. Ce malade a été traité dans la *regle*, ſelon les *regles* de l'art. Le theatre a auſſi ſes *regles*, les *regles* des 24. heures. Cette piéce eſt bien dans les *regles*, ſelon les *regles*. En Arithmetique il y a les *regles* qu'on appelle par excellence les quatre *regles*, l'Addition, la Souſtraction, la Multiplication, la Diviſion. Il y a auſſi la *regle* de Trois ou de Proportion, ou *regle* d'or, la *regle* de Compagnie, d'allier, la *regle* de fauſſe poſition, &c.

REGLE, ſe dit en Morale d'une conduite juſte & raiſonnable, conforme à la Loy de Dieu, & à celle du pays.

La Religion nous ſert de *regle* certaine pour bien vivre. Cette femme vit bien dans les *regles* de l'honneſteté & de la bienſeance. Il y a de la *regle* dans cette maiſon, tout y eſt en bon ordre. La vie de cet homme eſt ſi exemplaire, qu'elle peut ſervir de *regle*, de modele.

REGLE, ſe dit auſſi des manieres de vivre établies ſimplement par l'uſage & par la coûtume. Le bal a ſes *regles*, auſſi-bien que les autres choſes. Cet homme n'a pas rendu la courante à la Dame qui l'avoit pris pour danſer, cela n'eſt pas dans les *regles*. Il a donné un repas, & s'eſt aſſis le premier à table, cela eſt contre les *regles* de la civilité. C'eſt un prodigue qui deſpenſe ſans *regle* & ſans meſure.

REGLE, ſe dit particulierement de certaines conſtitutions ſur leſquelles ſont établies des Maiſons Religieuſes, qu'on fait vœu d'obſerver quand on y entre. Les *Regles* Monachales doivent être approuvées par le Pape. La *Regle* de St. Benoiſt, que quelques Auteurs ont appellée *Regle Sainte*. La *Regle* de St. Bruno, de St. François, ſont fort auſteres, quand on veut obſerver la rigueur de la *Regle*. Il n'a pas pû ſupporter les auſteritez de la *Regle*, il a demandé diſpenſe de la *Regle*.

On appelle une Abbaye en *Regle*, celle qui ne peut être poſſedée que par un Religieux, ou un Cardinal. Toutes les Maiſons Chef d'Ordre ſont des Benefices en *Regle*, comme Clugni, Ciſteaux, Clervaux, Pontigni, &c. On a de la peine à faire paſſer en Commende une Abbaye qui eſt en *Regle*, qui eſt poſſedée par un Religieux.

REGLE, ſe dit auſſi des maximes vrayes ou fauſſes que chacun ſe fait à ſa fantaiſie pour raiſonner & pour ſe conduire. Je tiens pour *regle* certaine, qu'on ne ſçauroit bien raiſonner, ſi on ne ſe guerit de toute preoccupation. Il s'eſt fait une *regle* de ne point ſoupper. Il faut obſerver quelque *regle* dans ſes eſtudes, dans ſes divertiſſements. On dit proverbialement, Il n'y a point de *regle* ſi generale qui n'ait ſon exception.

REGLEMENT. ſ. m. Ordre preſcrit par des ſuperieurs pour être obſervé, afin que les choſes ſoient uniformes, & ſelon la raiſon & la juſtice. Les Ordonnances ont fait divers *reglements* pour l'ordre de la procedure, pour la Police, pour la Diſcipline militaire, pour les Finances. On fait de temps en temps des Edits pour le *reglement* des monnoyes, pour en fixer le prix & le poids. Les Statuts des arts & des meſtiers ſont des *reglements* ſelon leſquels ceux d'un même Corps doivent travailler.

REGLEMENT, ſe dit auſſi des arreſts qui ſe donnent entre des Officiers qui diſputent ſur les droits & les exercices de leurs charges. Le Preſidial & le Prevoſt ont une inſtance de *reglement* en la Cour ſur leurs fonctions, ſur leurs preſeances.

REGLEMENT DE JUGE, ſe dit des inſtances où il s'agit de la juriſdiction, quand deux Juges veulent connoiſtre de la même affaire, & la juger. *Les reglements de Juges* entre des Cours Souveraines ſe pourſuivent au Conſeil Privé du Roy. Entre des Preſidiaux & un Prevoſt des Mareſchaux, & autres Juges ſubalternes, ils ſe pourſuivent au Grand Conſeil.

REGLEMENT, ſignifie en termes de Palais un appointement, un jugement par lequel les Juges ordonnent que les parties mettront leurs pieces pardevant un Rapporteur pour leur être fait droit à ſon rapport. Le mot de *reglement* comprend tous appointemens en droit, appointements à mettre, à oüir droit, &c. La conteſtation en cauſe n'eſt établie que par le *reglement*. Pour voir ſi un procés eſt en eſtat, il faut voir ſi on a ſatisfait à tous les *reglements*, ſi toutes les forclusions ſont acquiſes ſur les *reglements* de tous les incidents.

REGLEMENT. adv. D'une maniere reglée, ponctuelle. Cet homme vit fort *reglement*, d'une même maniere, ſelon les loix. Le Meſſager part *reglement* tous les Vendredis à telle heure. Cette horloge va fort *reglement*, eſt fort juſte.

REGLER. v. act. Tirer des lignes le long d'une regle. Il ne ſe dit gueres que du papier, & des livres qu'on regle pour en marquer les marges, afin de n'écrire qu'entre quatre regles; & auſſi du papier propre pour recevoir des notes de Muſique, ou de la tablature: ce qui a donné lieu au proverbe: Cela eſt *reglé* comme un papier de Muſique, c'eſt à dire, ſe fait toûjours d'une même ſorte. Chez les Imprimeurs on appelle *regler* le coup, lors que l'on marque avec de la craye ſur le timpan l'endroit où on doit poſer la platine.

REGLER, ſignifie auſſi, Ordonner, faire des reglements pour maintenir les choſes dans l'ordre. Il eſt de la police de *regler* le prix des denrées, d'y mettre un taux certain. Le Roy a *reglé* les fonctions, les preéminences des charges de ſa Cour, des Officiers de ſon armée. Les Republiques ſe vantent d'avoir des Eſtats mieux *reglez*, mieux policez que les autres.

REGLER, ſignifie auſſi, Juger, liquider. Ces parties ſe ſont pourveuës au Parlement pour faire *regler*, juger tous leurs differents. La Cour renvoye les parties au Parquet pour être *reglées*. On a renvoyé pardevant un ancien, pour *regler* & liquider ces deſpens, ces frais.

REGLER, ſignifie auſſi, Appointer, donner un reglement. Les parties ont *été reglées* à eſcrire & produire. Il y a deux inſtances d'intervention qui ne ſont point *reglées*, ſur leſquelles il faut obtenir des reglements.

REGLER, ſignifie auſſi, Compter entre des parties, tranſiger. Ces aſſociez ont *reglé* tous leurs comptes, ils ont fait une tranſaction qui a *reglé* toutes leurs affaires.

REGLER, ſignifie encore, Maintenir la diſcipline, faire obſerver un bon ordre, tant en public, que dans le meſnage particulier. Les Romains étoient fort habiles pour bien *regler* & diſcipliner leurs armées. Les Prelats doivent bien *regler* leur Dioceſe. Un bon Oeconome doit bien *regler* ſa maiſon, ſon train. Il faut avoir un ordinaire *reglé*, *regler* ſa deſpenſe ſelon ſon revenu. Un Superieur d'un Monaſtere doit bien *regler* ſon Couvent, y bien maintenir ſa Regle.

REGLER, ſe dit figurément en choſes ſpirituelles & morales. Cet homme a l'eſprit bien *reglé*, il a le jugement bon, il raiſonne juſte. Il faut *regler* ſon ambition, ſes deſirs, c'eſt à dire, les moderer. La Morale apprend à *regler* ſes mœurs. Tout ce qu'il dit & qu'il fait eſt bien *reglé*, bien compaſſé.

REGLER, ſignifie auſſi, Prendre exemple, ſe former ſur un certain modele. JESUS-CHRIST eſt un modele ſur lequel il ſe faut *regler*, qu'il faut imiter. Il ne faut pas que les bourgeois ſe *reglent* ſur l'exemple des Grands Seigneurs. Il ne faut pas *regler*, meſurer tout le monde à ſon aune.

REGLER, ſignifie auſſi, Aſſigner une certaine ſomme ou ration pour vivre, pour ſubſiſter. On a *reglé* aux ſoldats tant de rations de pain, aux matelots tant de biſcuit, de legumes. On leur a *reglé* tant par jour pour vivre, pour ſon voyage. Les vacations d'un Commiſſaire de la Cour qui fait une deſcente, ſont *reglées* à dix eſcus par jour.

REGLÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

Outre les autres ſignifications de ſon verbe, on appelle des troupes *reglées*, celles qui ſont enrollées, par oppoſition à des milices de bourgeois, & des communes de payſans armez qui ne ſervent qu'à la paſſade, & en certaines occaſions.

On appelle auſſi Communautez *reglées*, des Cours de Juſtice, tant ſouveraines que ſubalternes, qui vivent avec certains ordres & reglements, par oppoſition à ces Aſſemblées populaires & tumultueuſes qui ſont pleines de confuſion, où tout le monde parle enſemble.

On appelle auſſi une heure *reglée*, une heure precise & certaine; comme ſont celles du mouvement du ciel & des aſtres, du flus & reflus de la mer. Et on dit en ce ſens, qu'une fiévre eſt *reglée*, quand les accés en reprennent au même jour & à la même heure.

On dit auſſi, qu'un homme a ſes heures *reglées*, quand il a certain travail ou aſſignation où il ſe doit occuper pendant chaque heure.

On dit auſſi, qu'on a mis des bois en coupes *reglées*, quand on les a partagez en ſorte, qu'on en coupe tant d'arpens tous les ans & en certains temps.

REGLET. ſ. m. Terme d'Imprimerie. C'eſt une petite regle de bois qu'on met entre deux rangées de plomb, pour eſpacer davantage les lignes. On le dit auſſi des lignes droites qu'on marque ſur le papier, ſoit à la fin d'un Chapitre, ſoit en d'autres occaſions. Les Menuiſiers appellent auſſi leurs regles, des *reglets*, & ont des *reglets* plats, & des *reglets* à pied. Ceux-cy ſont des regles montées des deux coſtez ſur quelques pieces de bois également hautes.

REGLET, en termes d'Architecture, eſt une petite bande ou anneau fort eſtroit, ou petite moulure en ſaillie. On l'appelle autrement *filet* ou *liteau*. Les Imprimeurs appellent auſſi *reglets*, cet eſpace blanc qu'on met entre les additions & la matiere.

REGLISSE. ſubſt. fem. Les Medecins diſent *reyglaſſe* & *regliſſe*. Plante dont les branches ont deux coudées de haut. Ses feuilles ſont ſemblables à celles du lentiſque, & ſont maſſives, graſſes & gommeuſes, quand on les manie. Ses fleurs ſont ſemblables à celles de la vacierte. Son fruit eſt gros comme les grains de plane; toutefois il eſt plus aſpre. Ses gouſſes ſont rouges & courtes comme celles de la gentiane, de couleur de buis, étant quelque peu aſpres au toucher. Sa racine dont on ſe ſert eſt douce & rafraiſchiſſante, ce qui fait que les Latins l'ont appellée *dulcis radix* ou *liquiritia*. Les infuſions ſe font d'ordinaire dans de la riſane faite de *regliſſe*. On guerit le rheume avec du jus de *regliſſe*, dont il y en a de blanc, de gris, & de noir. Ce mot vient de *glycyrrhiza*.

REGLURE. ſ. f. ſe dit en termes de Libraires des regles qu'on fait ſur le papier & ſur les livres. Les Banquiers en Cour de Rome ſont obligez à la reglure de leurs regiſtres, & ne doivent eſcrire qu'entre les regles.

REGNANT, ANTE. adj. Qui eſt en poſſeſſion d'un Royaume, de la Royauté. Les Croiſades, les Ligues Saintes ſe ſont faites entre les Rois *regnants* en ce temps-là dans l'Europe. On fait des prieres pour le Roy *regnant*, & la Reine *regnante*.

REGNE. ſ. m. Temps auquel un Roy gouverne un Royaume, ou ſa domination même. Nous vivons dans un heureux *regne*. Le Roy dans ſes Lettres, outre la datte de l'année, met encore celle de ſon regne. Il y a eu bien des guerres civiles en France dans les *regnes* paſſez. A l'entrée de ſon regne on a fait payer le joyeux advenement.

REGNE, ſe dit auſſi de ce qui eſt à la mode, qui eſt eſtimé. Les ſciences ne ſont en *regne* en France que depuis le regne de François I. Les bons eſprits ne ſont plus en *regne*. Les ducs ne ſont plus en *regne*. Le *regne* de la ſuperfluité eſt paſſé.

On appelle auſſi *Regne*, la Tiare ſimple du Pape, qui eſt ceinte de trois couronnes, qu'on luy met ſur la teſte le jour de ſon couronnement, ou lors qu'il va à St. Pierre, laquelle il poſe ſur l'autel, quand il y arrive; cependant les Offices divins il porte ſeulement la mitre. Ce *Regne* denote la dignité de puiſſance ſacerdotale & imperiale. Clovis envoya preſenter ſur l'autel de St. Pierre de Rome, au rapport de Flodoart, une couronne d'or couverte de pierreries qui fut nommée *Regne*, pour montrer qu'il ne tenoit ſon Royaume que de Dieu. Ce mot de *regne* pour ſignifier *couronne* étoit aſſez ordinaire, particulierement à Rome ſous les Papes Innocent III. Leon III. Gregoire IV. comme témoigne Anaſtaſe dans la vie de pluſieurs Papes. Le *Regne* n'étoit autrefois qu'une couronne d'or que portoient les Rois. Enſuite les Papes en mirent une ſur leur mitre, où ils en ont mis depuis juſqu'à trois. On a appellé auſſi *Regne*, ces couronnes qu'on a ſuſpenduës ſur le maiſtre Autel des Egliſes. Quelques Auteurs l'appellent en Latin *Phrygium*, à cauſe de ſa broderie.

REGNER. v. n. Commander ſouverainement à un grand peuple. Ce Prince eſt heureux, il *regne* long-temps, il *regne* ſur pluſieurs Royaumes, ſur la terre & ſur la mer.

REGNER, ſe dit figurément en choſes ſpirituelles & morales. Servir à Dieu, c'eſt *regner*. Le Sage *regne* ſur ſes paſſions. L'amour *regne* dans l'ame de ce jeune homme. La grace *regne* où le peché avoit *regné*. On dit à Dieu à la fin des oraiſons, Qui vivez & *regnez* dans les ſiecles des ſiecles.

REGNER, ſignifie auſſi, Environner. Cette galerie *regne* tout autour de ce baſtiment. Le corridor *regne* autour de la contreſcarpe. Un parapet *regne* tout le long d'un retranchement. Une baluſtrade *regne* ſur cette terraſſe, pour dire, s'étend tout du long.

REGNER, ſignifie auſſi, Avoir du pouvoir, de l'autorité, du credit, eſtre à la mode. Les devots & les gens de bien *regnent* maintenant. Les filous & les bretteurs ne *regnent* plus au Marais. Il y a déjà long-temps que la mode des juſtaucorps & des cravates *regne*.

REGNICOLE. ſ. m. & f. Qui eſt établi & domicilié dans un royaume, qui a deſſein d'y finir ſes jours. Les eſtrangers ne ſont point reputez *regnicoles*, s'ils n'ont obtenu des lettres de naturalité bien vérifiées. Les Suiſſes, les Savoyards, ſont reputez *regnicoles* par un privilege particulier, ils ne ſont point ſujets au droit d'Aubeine.

REGONFLER. v. n. qui ſe dit des eaux qui remontent contre leur ſource, quand elles trouvent quelque obſtacle qui les empêche de couler. Les conſtructions qu'on a fait ſur cette riviere en ont reſſerré le canal, & font *regonfler* l'eau, comme qui diroit, *contra fluere*.

REGORGEMENT. ſ. m. Action de ce qui regorge, & de ce qui eſt trop abondant, qui ſurmonte les bords d'un vaiſſeau où il eſt enfermé. Le *regorgement* de la biſe eſt dangereux.

REGORGER. v. n. Retourner vers la ſource. Il ſe dit proprement des eaux & des humeurs. Les écluſes arreſtent le cours de l'eau, & la font *regorger* dans les prairies, la font inonder la campagne. Le ſang *regorge* dans les veines.

Il ſe dit auſſi figurément de ce qui vient en un lieu en grande abondance. Cette maiſon *regorge* en biens, ſes celliers *regorgent* de vins, ſes greniers *regorgent* de bled.

REGOULER. v. act. Terme populaire. Rabrouer quelqu'un, luy dire des paroles fâcheuſes, ou picquantes. Quand on propoſe des paradoxes à des ignorans, on eſt ſouvent *regoulé*.

REGOULÉ, ÉE. part. paſſif. Rabroué.

REGOURMER. v. act. & redupl. Gourmer derechef. Ces deux écoliers ſe battirent tant, qu'ils ſe *regourmerent* tous les jours.

REGOUSTER. v. act. & redupl. Gouſter de nouveau. *Regouſter* du vin, *regouſter* à la ſoupe.

REGRAT. ſ. m. Exercice de celuy qui regrate, qui revend en detail ce qu'il a acheté en gros. Il ſe dit plus particulierement de ceux qui vendent du ſel au peuple à la petite meſure, & qui achetent ce droit des Fermiers des Gabelles. La ferme des *regrats* eſt d'un revenu conſiderable.

REGRATTER. v. act. Ratiſſer quelque choſe de vieux, la racommoder pour la faire paroiſtre neuve, ou prolonger ſa durée. On a *regratté* & reblanchi l'Hoſtel de Ville. Cette planche a été *regrattée*, retouchée avec le burin. Cette maiſon paroiſt neuve, & cependant elle n'eſt que *regrattée*. On *regratte* avec la ripe les fers à retondre, &c.

REGRATTER, ſe dit auſſi des meubles & des hardes. Les Frippiers & les Revendeuſes gagnent leur vie à *regratter* des meubles, des habits.

REGRATTER, ſignifie auſſi, Vendre en détail au peuple ce qu'on a achetté en gros. Il eſt deffendu par la police de *regratter* la plus-part des marchandiſes.

REGRATTER, ſe dit auſſi figurément de ceux qui trouvent à faire quelque profit en une affaire, aprés qu'elle a paſſé par les mains des autres. Ce nouveau Fermier a trouvé encore à *regratter* dans la ferme que les autres avoient abandonnée.

REGRATTÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

REGRATTIER, IERE. ſ. m. & f. Celuy qui exerce le regrat. Il eſt deffendu par la police aux *Regrattiers* d'achetter des marchandiſes juſqu'à ce que le bourgeois ſoit fourni. Ils ne peuvent enlever ſur les ports plus de ſix ſeptiers d'avoine à la fois, ni en avoir en magazin plus de deux muids; & d'autres grains en achetter plus de deux ſeptiers, ni en garder plus de huit; & il leur eſt deffendu d'aller au devant des marchandiſes, ou d'en achetter ailleurs que ſur les ports; & ils ne peuvent revendre qu'à la petite meſure, qui eſt le boiſſeau, & au deſſous.

REGRATTERIE. ſ. f. Trafic de choſes qu'on achette pour revendre. Les pauvres Revendeuſes vivent de *regratterie*.

REGREFFER. v. act. & redupl. Greffer, enter de nouveau. Quand des greffes n'ont pas bien pris une année, on peut les *regreffer* l'année ſuivante.

REGRE'S. ſ. m. Terme de Droit Canon. Action qu'on a pour rentrer dans un Benefice reſigné ou permuté, quand on a manqué à tenir les conditions du concordat, ou quand il y a une leſion ou fraude viſible. Il faut payer les penſions ſtipulées au reſignant; ſinon le *regrés* a lieu, on a l'action en *regrés* pour y rentrer.

REGRET. ſ. m. Affliction, chagrin qu'on a d'avoir fait, ou d'avoir perdu quelque choſe. Un Philoſophe Stoïque n'a jamais de *regret* à ce qu'il fait. Un Chrétien doit avoir un vif *regret*, un *regret* mortel, d'avoir offenſé Dieu. On doit bien avoir *regret* à l'argent perdu au jeu, aux occaſions qu'on a laiſſé perdre de faire fortune. Toutes les plaintes qu'on fait pour les morts ſont des *regrets* ſuperflus.

A REGRET. adv. Mal volontiers. Il a fait cette affaire *à regret*, malgré luy, comme les chiens qu'on feſſe.

REGRETTABLE. adj. m. & f. Qui merite qu'on ait regret à ſa perte. Un Prince qui a gouverné doucement ſes peuples eſt toûjours *regrettable*.

REGRETTER. v. act. Eſtre fâché d'avoir fait quelque perte, d'avoir manqué quelque occaſion. On ne ſçauroit trop *regretter* une bonne femme, quand la mort nous l'enleve. Il faut *regretter* le temps qu'on a perdu au College. Un brave *regrette* de ne s'eſtre pas trouvé à une occaſion de ſe ſignaler. Les bons Princes ſe font toûjours *regretter*. Les Hebreux dans le deſert *regrettoient* les oignons d'Egypte.

REGRETTÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

REGUINDER. v. act. & redupl. Guinder une ſeconde fois. On *reguinde* ſouvent les ſoldats au haut de l'eſtrapade.

REGUINDER, en termes de Fauconnerie, ſe dit de l'oiſeau qui fait une nouvelle pointe au deſſus des nuës.

REGULARITE'. ſ. f. Qualité de ce qui eſt fait dans les regles, ſoin, exactitude, aſſiduité. La *regularité* d'un baſtiment, d'une fortification, d'une place, d'un Poëme. Les mouvements des aſtres ſe font dans une entiere *regularité*. Cet Officier eſt aſſidu à ſa charge, exact en ſes jugements, il vit dans une parfaite *regularité*. Cet Auteur écrit avec juſteſſe & *regularité*. Cette femme a grand ſoin de ſon ajuſtement, il eſt dans la derniere *regularité*.

REGULARITÉ, ſe dit particulierement dans l'état monaſtique, de l'obſervance exacte de la Regle & de l'Inſtitut de l'Ordre. On a reformé ce Monaſtere, on y a rétabli la *regularité*. Cette Abbaye eſt demeurée dans la *regularité*, s'eſt oppoſée à la ſeculariſation qu'on en vouloit faire.

REGULE. ſ. m. Terme de Chymie. C'eſt la partie pure du metail, qu'on fait precipiter au fond du creuſet, lors qu'on fond la mine metallique. Ainſi le *regule* d'antimoine eſt de la poudre de la mine d'antimoine qui eſt fonduë, & qui au fond du creuſet fait un culot. Le nitre & le tartre ſont employez pour ſeparer les *regules* des metaux. On appelle *regule martial*, du *regule* d'antimoine meſlé avec des pointes de clous qu'on fait fondre enſemble par le moyen du nitre. On fait auſſi du *regule* d'arſenic.

REGULIER, IERE. adj. Ponctuel, qui vit avec prudence, regle & conduite, qui ne dit & ne fait que ce qu'il faut, qui eſt exact à tenir ſa parole, à obſerver ſon devoir. On fait grand état d'un homme, quand il eſt *regulier*, exact & ponctuel; d'une femme qui mene une vie *reguliere*, qui ne donne point lieu à la mediſance.

REGULIER, ſe dit plus particulierement de ceux qui ont fait des vœux dans une Maiſon Religieuſe. Il eſt oppoſé *à Eccleſiaſtique ſeculier*. On a mandé le Clergé Seculier & *Regulier* à cette ceremonie. Quand on parle des *Reguliers*, on entend tout le Corps des Moines. Il y a pluſieurs Cures *Reguliers* poſſedées par des Chanoines *Reguliers* de St. Auguſtin.

REGULIER, ſe dit auſſi des Benefices, & des choſes qui les regardent. Un Benefice *regulier* ne peut eſtre impetré que par un Moine, ou *pro capiente profectui*. C'eſt une regle de Droit, que les Benefices *reguliers* doivent eſtre donnez aux *Reguliers*, & les ſeculiers aux Seculiers. Toutes les Abbayes Chefs d'Ordres ſont *regulieres*, & ne peuvent eſtre poſſedées que par un Moine, ou un Cardinal, qui eſt reputé *Regulier* & Seculier.

On appelle les lieux *reguliers*, ceux qui ſont dans la cloſture du Couvent, le Cloiſtre, Dortoir, Chapitre, Refectoir, à la diſtinction de ceux qui ſont pour les hoſtes, & pour le ménage de la maiſon, reputez hors la cloſture.

REGULIER, ſe dit auſſi des choſes qui ſont conformes aux regles de l'art. Une fortification *reguliere* eſt celle dont toutes les faces & les angles ſont égaux. Il n'y a que cinq corps *reguliers*, le tetraëdre, l'octaëdre, le cube, le dodecaëdre, & l'icoſaëdre. Un baſtiment *regulier*, qui eſt baſti avec ſymmetrie & proportion. Une procedure *reguliere*, eſt celle qui eſt dans les formes de la Juſtice. Un Poëme *regulier*, un ſtile *regulier*, un village *regulier*. Ce verbe a une conjugaiſon *reguliere*. On dit auſſi, que les aſtres ont un mouvement *regulier*, quoy qu'il s'y trouve quelque irregularité qu'on appelle *anomalie*.

REGULIEREMENT. adv. D'une maniere reguliere. Cet homme vit fort *regulierement*, il va fort *regulierement* à la Meſſe; il exerce ſa charge fort *regulierement*. Ce Poëte a de belles penſées, mais il n'écrit pas *regulierement*. Cette ville n'eſt pas fortifiée *regulierement*. On dit qu'une choſe eſt vraye *regulierement* parlant, c'eſt à dire, ordinairement, communément, le plus ſouvent.

REH.

REHABILITATION. ſ. f. Action par laquelle le Pape, ou le Roy, par des diſpenſes, ou Lettres patentes remettent des gens qui ont failli, qui ont derogé en l'état où ils étoient avant leur faute, leur derogeance.

REHABILITER. v. act. Reſtablir quelqu'un en ſon premier eſtat, nonobſtant qu'il ait failli, qu'il ait derogé, qu'il ſoit devenu irregulier. Le Roy ſeul peut *rehabiliter* un Officier qui a été noté, condamné, degradé, ou un Gentilhomme qui a derogé à Nobleſſe. Le Pape *rehabilite*, rend capables des benefices & des Ordres, ceux qui étoient tombés en heresie, en irregularité. Un Eccleſiaſtique qui a aſſiſté à un jugement de mort doit eſtre *rehabilité*, & obtenir une abſolution qu'on appelle *à ſavis*.

REHABILITÉ, ÉE. part. & adj.

REHABITUER. v. act. & redupl. Reprendre une habitude qu'on avoit perduë. On a dû la peine à ſe *rehabituer* à la fatigue, quand on a vécu long-temps dans la moleſſe.

REHACHER. v. act. & redupl. Hacher de nouveau. Cette viande n'eſt pas hachée aſſez menu, il la faut *rehacher*.

REHANTER. v. act. & redupl. Se hanter ou frequenter de nouveau. Ces deux amies ont été long-temps fort brouillées, mais j'apprens qu'elles commencent à ſe *rehanter*.

REHASARDER. v. act. & redupl. Remettre au haſard. On ſe doit étonner que des matelots qui ont failli à perir ſe *rehaſardent* de ſe remettre en mer. Un joüeur ne feint point de *rehaſarder* l'argent qu'il a gagné.

REHAUSSEMENT. ſ. m. Action par laquelle on rend plus haut. Il a couſté tant pour le *rehauſſement* de ce mur. Depuis le *rehauſſement* des monnoyes la piſtole vaut onze livres.

REHAUSSER. v. act. Rendre plus haut. On ne ſçauroit *rehauſſer* ce mur à cauſe de la ſervitude des veuës du voiſin. Il a fait *rehauſſer* le talon de ſes ſouliers. Il faut *rehauſſer* cette tapiſſerie qui deſcend trop bas.

REHAUSSER, ſignifie auſſi, Faire augmenter de prix. La grande ſechereſſe du printemps fait *rehauſſer* le foin & l'avoine. Le bled *rehauſſe* toûjours pendant la moiſſon. Le Roy a *rehauſſé* le prix des monnoyes.

REHAUSSER, ſe dit figurément en choſes morales, & ſignifie, Augmenter. Il a bien *rehauſſé* ſon état depuis qu'il a heritè, il a *rehauſſé* ſon train, ſa deſpenſe, ſa vanité. Ce bon ſuccés luy a *rehauſſé* le courage.

REHAUSSER, ſignifie auſſi, Faire paroiſtre davantage. Une laide ſuivante *rehauſſe* l'éclat d'une belle maiſtreſſe. Les couleurs ſombres *rehauſſent* les autres. On *rehauſſe* les tapiſſeries avec de la ſoye, de l'or & de l'argent. On *rehauſſe* les bas reliefs avec des filets d'or.

REHAUSSÉ, ÉE. part. & adj. On le dit ſur tout d'une broderie qu'on *rehauſſe* d'or, d'argent, & de ſoye. Quand l'ouvrage eſt de ſoye, on le *rehauſſe* d'or & d'argent; & quand l'ouvrage eſt d'or, ou d'argent, on le glace & émaille avec de la ſoye.

REHAUTS, en termes de Peinture, ſe dit des endroits les plus éclairés d'un tableau, où ſont les plus vives couleurs.

REHEURTER. v. act. n. & redupl. Heurter de nouveau. Vous n'avez pas heurté aſſez fort à cette porte, il faut *reheurter*, *reheurter* deux coups. Ce vaiſſeau avoit reſiſté au premier heurt, mais il a *reheurté* plus fortement, & il s'eſt ouvert.

REJ.

REJAILLIR. v. n. qui ſe dit proprement des choſes liquides qui ſortent avec violence du lieu où elles ſont enfermées; & en ce ſens c'eſt la même choſe que *jaillir*. Quand on luy a ouvert la veine, le ſang a *rejailli* juſqu'au pied du lit.

REJAILLIR, ſe dit auſſi de tous les corps qui ſe reflêchiſſent, quand ils ſont pouſſés contre d'autres corps ſolides. Ce Courier a fait *rejaillir* de la bouë ſur mes habits. Les rayons qui tombent dans cette fontaine *rejailliſſent* contre mes yeux. Ce boulet de canon a fait *rejaillir* une pierre contre luy, qui l'a tué.

REJAILLIR, ſe dit figurément en choſes morales. Toute la gloire d'une victoire gagnée par la valeur des ſoldats *rejaillit* ſur le General. L'infamie d'un homme ſupplicié *rejaillit* ſur toute ſa famille.

REJAILLISSANT, & REJAILLI, ſont des adjectifs verbaux qui ont la ſignification de leur verbe.

REJAILLISSEMENT. ſ. m. Reflexion, mouvement des corps qui rejailliſſent étant pouſſez contre d'autres.

REJAUNIR. v. act. & redupl. Redevenir jaune, ou rendre jaune. La campagne reverdit au printemps, & *rejaunit* en été. La mode eſt venuë de *rejaunir* les portes des vieilles maiſons: autrefois c'étoit une marque d'infamie.

REJET. ſ. m. Renvoy qu'on fait d'une partie d'un compte ſur un autre. Il n'y a point de fonds pour payer une telle partie dans le compte d'une telle année, il en faut faire le *rejet* ſur la ſuivante.

REJET, ſignifie auſſi la reimpoſition qu'on fait d'une taxe, d'une ſomme déjà impoſée. Cette Parroiſſe a été déchargée de ſa taille, à cauſe de la greſle, il en faut faire le *rejet* ſur le reſte de la Generalité.

REJET, ſignifie auſſi, Rebut. On a ordonné le *rejet* de cette piece hors de ce procés, on en a conſenti le *rejet*.

REJET, ſe dit auſſi du nouveau bois que pouſſent les arbres & des jeunes abeilles, que les vieilles chaſſent de leurs ruches.

REJETTABLE. adj. m. & f. Qui merite d'eſtre rebuté, rejetté. La ſeule propoſition de cette affaire la rend *rejettable*.

REJETTER. v. act. & redupl. Jetter une autre fois. Le jeu de la paume & du volant conſiſte à jetter & *rejetter* une balle, un volant pluſieurs fois. On *rejette* pluſieurs fois la leſcive ſur le charrier, quand on la coule.

REJETTER, ſignifie auſſi, Pouſſer un nouveau jet. Quand on a enté un arbre, il en *rejette* mieux. Il faut garder les bois, de peur des beſtiaux, tandis qu'ils *rejettent*, quand ils ſont nouvellement couppés.

REJETTER, ſignifie encore, Oſter d'un lieu pour mettre en un autre. Il faut *rejetter* la terre de ce foſſé ſur le rempart pour le hauſſer. Il y a trop de meubles dans cette chambre, il en faut *rejetter* la moitié dans une autre. On *rejette* d'un vaiſſeau en un autre pluſieurs drogues dans la Pharmacie.

REJETTER, ſe dit en ce ſens des parties d'un compte qu'on *rejette* dans un autre. Il faut *rejetter* cette dépenſe ſur le compte de l'année prochaine.

On dit auſſi, *Rejetter* une impoſition, une taxe, quand on reimpoſe de nouveau des nonvaleurs ſur la même Parroiſſe, ou ſur une voiſine.

REJETTER, ſignifie encore, Pouſſer hors de ſoy. Cet enfant *rejette* le lait, ſa Nourrice en a trop. Ce malade *rejette* les bouillons qu'on luy donne. La mer *rejette* les corps morts. La baleine *rejetta* Jonas aprés avoir été trois jours dans ſon ventre.

REJETTER, ſe dit encore du rebut qu'on fait d'une choſe

choſe qu'on croit mauvaiſe parmi une quantité de meilleures qu'on en tire. Ce Financier *rejette* toutes les pieces qui ne ſont pas de poids, toutes les pieces étrangeres.

REJETTER, ſe dit figurément en choſes morales, & ſignifie, Deſapprouver & condamner. Cette propoſition a été *rejettée* des Eſcoles, a été *rejettée* par l'Egliſe comme heretique. Il a été *rejetté* du nombre des éleus. Cet enfant a été *rejetté* de la maiſon, de la ſucceſſion de ſon pere, à cauſe de ſes vices.

REJETTER, ſignifie encore, Refuſer. Il *rejette* toutes les propoſitions d'accord qu'on luy propoſe. Il *rejette* tous les bons advis qu'on luy donne pour ſon ſalut.

On dit au Palais, qu'une piece doit eſtre *rejettée* du procés, quand on n'y doit point avoir égard pour eſtre fauſſe & abandonnée, ou n'eſtre pas authentique : qu'une requeſte a été *rejettée*, quand on ne l'a pas voulu répondre.

On dit proverbialement, qu'on *rejette* ſouvent la faute ſur qui n'en peut mais, pour dire, qu'on ſoupçonne quelquefois les gens d'avoir failli, quoy que ce ſoit à tort.

REJETTÉ, ÉE. part. & adj.

REJETTON. ſ. m. Nouveau bois que jette un arbre, ce qu'une plante pouſſe de nouveau de ſa racine. Les cerifiers pouſſent pluſieurs *rejettons* tout alentour d'eux.

REJETTON, ſe dit figurément en choſes morales. Cette maiſon eſt illuſtre, & pouſſe tous les jours de nouveaux *rejettons*. Une hereſie n'eſt jamais ſi bien eſteinte, qu'elle ne pouſſe toûjours de nouveaux *rejettons*.

REIMPOSER. v. act. & redupl. Impoſer de nouveau. Il y a eu beaucoup de nonvaleurs ſur les tailles de l'année derniere, on les a *reimpoſées* cette année avec les nouvelles.

REIMPOSITION. ſ. f. Action de reimpoſer. Cette *reimpoſition* a été faite par arreſt & commiſſion du Conſeil.

REIMPRESSION. ſ. f. Seconde edition ou impreſſion d'un livre. Les livres ſont plus corrects, quand on en fait une *reimpreſſion* du vivant de l'Auteur.

REIMPRIMER. v. act. & redupl. Imprimer de nouveau. Un bon livre ſe *reimprime* pluſieurs fois. Ce Libraire a *reimprimé* le St. Auguſtin.

REIMPRIMÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

REIN. ſ. m. Rognon, partie de l'animal où s'amaſſent les urines pour s'écouler dans la veſſie. Voyez *Rognon*. La pierre dans les *reins* eſt la plus dangereuſe. Ce mot, ſelon Varron, vient du Grec *apo tou rhein*, *quaſi rivi obſcœni humoris ab iis oriantur*. En Grec on l'appelle *nephroi*, du verbe *nephrein*, qui ſignifie *neiger* & *pleuvoir*.

REINS, ſe dit auſſi en general de la force de l'homme. Les Lutteurs anciens ſe piquoient d'une grande force de *reins*, de ſe donner des tours de *reins*. Les Crocheteurs ſont forts de *reins*. Il ſignifie encore, Vigoureux en amour : d'où vient que Regnier a dit en parlant du combat des Lapithes,

Voulurent chauds de *reins* faire nopces de chien.

REINS, ſe dit figurément en choſes morales. Cet homme n'a pas les *reins* aſſez forts pour faire une telle entrepriſe, pour dire, il y ſuccombera. On dit auſſi, qu'il a bons *reins*, pour dire, qu'il eſt capable de ſoûtenir de grandes dépenſes.

REINS, en termes de l'Eſcriture, ſignifie l'interieur de l'homme & ſa penſée. Dieu eſt appellé ſcrutateur du cœur & des *reins*.

REINS, en termes d'Architecture, ſe dit des coſtés d'une voute qui commencent à ſe courber, & qui ſont prés de l'impoſte.

REINS, ou *Rains*, ſignifie auſſi les bords ou coſtez d'une foreſt. L'Ordonnance veut qu'on faſſe un procés verbal des places vuides qui ſeront dans l'enclos & aux *reins* des foreſts du Roy. On croit que ce mot vient par corruption de *rains*, qui a été fait de *rainceaux*, qu'on diſoit autrefois pour *rameaux*.

REINFECTER. v. act. & redupl. Infecter de nouveau. La peſte étoit entierement ceſſée dans cette ville, il eſt venu un navire eſtranger qui l'a *reinfectée*, qui y a rapporté du mauvais air. Les nouveaux Heretiques ont *reinfecté* les eſprits des erreurs condamnées par les anciens Conciles.

REINTEGRANDE. ſ. f. Terme de Palais. Jugement qui remet une perſonne en la jouiſſance d'une choſe dont il étoit en poſſeſſion. En matiere poſſeſſoire il faut juger la *reintegrande*, avant que de prendre connoiſſance du fonds, avant que d'entrer dans le principal.

REINTEGRER. v. act. Reſtablir quelqu'un en la poſſeſſion dont il a été évincé. C'eſt une maxime de Droit, qu'il faut avant toutes choſes *reintegrer* celuy qui a été dépouillé, chaſſé de ſa poſſeſſion. Il a été *reintegré* dans ſes biens, aprés en avoir eu main levée.

REINTEGRER, ſe dit auſſi des Officiers interdits ou chaſſez de leurs charges. En pleine connoiſſance de cauſe il a été abſous & *reintegré* en la fonction de ſa charge.

REINTEGRER, ſe dit particulierement des priſonniers qu'on fait remettre en priſon. Cet homme étoit ſorti à caution, ou par un arreſt ſurpris, on a ordonné qu'il ſeroit *reintegré*.

REINTEGRÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

REINTERROGER. v. act. & redupl. Interroger de nouveau. Un bon Juge Criminel doit *reinterroger* pluſieurs fois les criminels, pour voir s'ils varient.

REINVITER. v. act. & redupl. Inviter de nouveau. On n'a pû faire ce mariage, cette ceremonie au jour qu'on avoit pris, il faudra *reinviter* les parens, la compagnie au jour dont on conviendra.

REJOINDRE. v. act. & redupl. Joindre une ſeconde fois ce qui avoit été joint. Le bras de cette ſtatuë a été caſſé, on l'a *rejoint* fort proprement. Ce corps detaché a *rejoint* l'armée. Attendez moy là un moment, je vous y viendray *rejoindre*; ou partez, je vous *rejoindray* bientoſt. Ces amis étoient brouillez, on les a *rejoints*.

REJOINT, OINTE. part. paſſ. & adj.

REJOUIR. v. act. Donner & recevoir de la joye. Le vin *rejouit* le cœur de l'homme. Il eſt allé ſe *rejouir* à la campagne, c'eſt à dire, ſe divertir. Je me viens *rejouir* avec vous de voſtre heureux mariage, c'eſt à dire, vous en feliciter. On s'eſt bien *rejoui* à la Cour, il y a eu collation, bal & Comedie. La nouvelle de cette victoire a *rejoui* toute la France.

On dit d'un homme qui fait des plaiſanteries, qui raconte des adventures incroyables, qu'il ſe *rejouït*. Quand on veut taxer une femme de faire trop ouvertement l'amour, on dit en termes honneſtes, qu'elle ſe *rejouït*.

REJOUÏ, ÏE. part. paſſ. & adj.

On dit proverbialement, C'eſt un bon gros *rejouï*, en parlant d'un homme gras & en ſanté, qui ne cherche qu'à rire & à ſe divertir.

REJOUÏSSANCE. ſ. f. Action par laquelle on ſe rejouït, ou la choſe même qui donne de la joye. Le Carnaval eſt un temps de *rejouïſſance* pour les gens du monde. Alleluya eſt un chant de *rejouïſſance* dans l'Egliſe. On fait des *rejouïſſances* publiques à la naiſſance d'un Dauphin, aux mariages des Rois.

REJOUÏSSANCE, ſe dit populairement d'une ame de fagot qu'on met au feu, quand le bois a de la peine à bruſler.

REJOUÏSSANCE, eſt auſſi une nouvelle carte qu'on donne au jeu de Lanſquenet à celuy qui a perdu ſa premiere couche, pour luy donner lieu de reparer ſa perte.

REJOUÏSSANT, ANTE. adj. Qui rejouït. On nous a donné un regal qui n'étoit gueres *rejoüissant*. Le jeu des Eſchecs eſt melancolique, n'eſt point *rejoüiſſant*. La nouvelle que je viens d'apprendre eſt fort *rejoüiſſante*. Voilà un conte fort *rejoüiſſant*.

REJOUSTER. v. act. & redupl. Jouſter de nouveau. Ce cavalier a eu du malheur à ſa premiere jouſte, il eſt venu *rejouſter* pour reparer ſon honneur.

REISTRE. ſ. m. Cavalier Alleman. Il n'eſt en uſage qu'en cette phraſe, C'eſt un vieux *Reiſtre*, pour dire, C'eſt un homme fin, ruſé & experimenté au fait de la guerre. On le dit par extenſion de ceux qui ont de la ruſe & de l'experience en pluſieurs autres choſes, comme à plaider, à jouër, &c. Ce mot vient de l'Alleman *Reitter*, qui ſignifie *Cavalier*.

REITERATION. ſ. f. Action par laquelle on fait une choſe une ſeconde fois. L'Egliſe ne ſouffre pas la *reiteration* du Baptême.

REÏTERER. v. act. Faire une ſeconde fois ou pluſieurs quelque choſe. Les exploits d'execution portent toûjours, en *reiterant* pluſieurs commandemens cy-devant faits. Les Medecins pour guerir les pleureſies, font *reïterer* la ſaignée huit ou dix fois. Ces amants ont paſſé outre au mariage, nonobſtant les deffenſes *reïterées* de la Cour. Je vous *reïtere* les prieres que je vous ay faites pluſieurs fois en faveur d'un tel.

REÏTERÉ, ÉE. part. paſſ.

R E L.

RELAIS. ſ. m. Equippage qu'on envoye devant, ou qu'on a ordonné de tenir preſt pour changer de chevaux, ou de voiture, quand on veut faire diligence. Le General des Poſtes ſe dit Surintendant des poſtes & *relais* de France. Ce Prince voyage en *relais*, il envoye & trouve par tout des *relais*. A la chaſſe on a pluſieurs *relais* de chiens & de chevaux, qu'on donne aux cerfs l'un aprés l'autre aux lieux & refuites où ils ont été envoyez. On appelle la meute de *relais*, la meute de ſecours.

RELAIS, ſe dit auſſi du lieu où on poſe les chevaux & les chiens de *relais* à la chaſſe, pour ſoulager les chiens recreus. Il faut aller attendre la chaſſe au premier, au ſecond *relais*.

RELAIS, ſignifie auſſi, Loiſir, faineantiſe, manque d'employ ou d'occupation. Tandis que vous eſtes de *relais*, faites pour moy ce petit meſſage. On trouve toûjours à Paris des Maçons & des Compagnons de toutes ſortes d'Artiſans, qui ſont de *relais*, qui chomment.

RELAIS, eſt auſſi une retraite qu'on fait ſur un mur qu'on éleve, & particulierement au deſſus du cordon, au pied du parapet. On l'appelle autrement le *pas de la ſouris*, *berme*, *retraitte*, ou *liſiere*.

RELAIS, en termes de Tapiſſerie, eſt une ouverture qu'on laiſſe dans les tapiſſeries, lors qu'il faut changer de couleurs & de figures; parce qu'en ces occaſions on change ſouvent d'ouvriers, ou on les laiſſe à faire à la fin de l'ouvrage. Les tapiſſeries qui ſont longuement tenduës ſe deſcouſent, & il faut faire reprendre les *relais*. Il eſt deffendu de coudre des *relais* avec du fil blanc, & enjoint de les coudre par l'envers.

RELAIS, eſt auſſi une malice, ou mauvais traittement que font les pages & les laquais à des paſſans, ou à des niais qui tombent entre leurs mains.

RELAISSER. Terme de Chaſſe, qui ſe dit, lors qu'un liévre eſt tellement couru, qu'il s'arreſte étant laſſé, & ne va point au giſte.

RELANCER. v. act. & redupl. Terme de Chaſſe. Lancer de nouveau une beſte. Quand ce cerf eſt venu à ce relais, les chiens frais l'ont *relancé*. C'eſt auſſi, Relever un defaut, & faire repartir le liévre, quand il eſt relaiſſé.

RELANCER, ſe dit figurément en Morale. Quand quelqu'un vient faire une meſdiſance, un mauvais rapport, il le faut bien *relancer*.

RELAPS, APSE. adj. & ſubſt. Qui eſt retombé dans une hereſie qu'il avoit abjurée, dans un crime, dans un peché dont il avoit eu remiſſion ou abſolution. Les Heretiques *relaps* ſont fort odieux en l'Egliſe. Les criminels *relaps* ne meritent point de grace. Les pecheurs *relaps* ont beſoin d'une forte penitence.

RELASCHE. ſ. m. Ceſſation de travail. Il faut donner quelque *relaſche* à ces Ouvriers, à ces pauvres galeriens, les laiſſer un peu repoſer. On travaille à la fortification de cette ville ſans *relaſche*, on relaye les travailleurs.

RELASCHE, ſe dit auſſi des maladies intermittentes. Avec la fiévre tierce on a un jour de *relaſche*; avec la fievre quarte on a deux jours. Si la goutte ne donnoit quelque *relaſche*, elle ne ſeroit pas ſupportable. La paix a donné du *relaſche* à nos miſeres.

RELASCHE, ſe dit figurément en choſes morales. Il faut donner quelque *relaſche* à ſon eſprit, ne pas s'appliquer toûjours à l'eſtude. Les Euchites ont crû qu'il falloit prier Dieu continuellement & ſans *relaſche*. Il a affaire à un chicaneur qui ne luy donne aucun *relaſche*; qui ne veut pas diſcontinuer ſes pourſuites.

RELASCHEMENT. ſ. m. Diminution de force, detenſion. Il y a du *relaſchement* dans la chaleur, dans le froid, il n'eſt plus ſi rude qu'il eſtoit. Le *relaſchement* des cordes ſur les inſtrumens de Muſique change leurs tons & les deſaccorde.

RELASCHEMENT, ſe dit figurément en choſes morales. Les Novices ont une devotion fervente, mais petit à petit on y voit du *relaſchement*. Le temps a apporté bien du *relaſchement* à la vie monaſtique, à la diſcipline militaire. Bien des gens ſe font eſcrier contre le *relaſchement* de quelques nouveaux Caſuiſtes.

RELASCHER. v. act. & quelquefois neutre. Deſtendre, desbander, rendre laſche. Un arc ſe *relaſche*, ſe gaſte, quand il eſt toûjours bandé. Vous avez monté trop haut voſtre chanterelle, il la faut un peu *relaſcher*. On dit auſſi, que le temps ſe *relaſche*, qu'il ſe desbande, quand il s'adoucit, quand le grand froid, ou le grand chaud diminuënt.

RELASCHER, en termes de Marine ſignifie, Ceder au vent contraire, & chercher quelque port, ou quelque rade pour ſe mettre à l'abry, & laiſſer paſſer le mauvais temps. Les Hollandois qui faiſoient voile vers l'Eſpagne ont eſté obligez de *relaſcher* en Angleterre. C'eſt ce qu'on appelle *faire eſcale* ſur la Mediterranée.

RELASCHER, ſe dit figurément en choſes morales. Il faut s'aller promener pour *relaſcher* ſon eſprit aprés une longue eſtude. La ſerveur de la devotion ſe *relaſche* tous les jours. Ce Caton a beaucoup *relaſché* de ſa ſeverité. Il y a eſperance que la paix ſe fera, chaque Prince ſe *relaſche* d'une partie de ſes pretentions. On dit auſſi dans le propre, On a *relaſché* tous les priſonniers qui ont eſté faits de part & d'autre, pour dire, on les a mis en liberté.

RELASCHÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

RELATER. v. act. & redupl. Later de nouveau. Ce toit eſt ſi mal couvert, qu'on n'en ſçauroit refaire la couverture, ſi on ne le *relate* tout à neuf.

RELATIF, IVE. adj. Qui ſe rapporte à un autre. Les Grammairiens ont des pronoms *relatifs*, des termes *relatifs*, qui ont enſemble de la concordance, de la relation, du rapport. On dit auſſi en Logique, que des termes ſont *relatifs*, quand ils ont entre eux une eſpece d'oppoſition, telle que l'un ne peut eſtre ſans l'autre, comme *pere* & *fils*, *mari* & *femme*, &c.

RELATION. ſ. f. Recit de quelque adventure, hiſtoire, bataille. On m'a envoyé une fidelle *relation*

de ce qui s'eſt fait en cette negociation, en ce combat; la *relation* extraordinaire de la gazette contenant les ceremonies du couronnement de l'Empereur.

RELATION, ſe dit plus particulierement des adventures des Voyageurs, des obſervations qu'ils font dans leurs voyages. Il y a un tres-grand nombre de livres de *Relations*. On a inſeré dans le preſent ouvrage pluſieurs termes de *Relations* pour en faciliter l'intelligence aux lecteurs.

RELATION, en ſtile de Pratique, ſe dit d'un referé, du teſmoignage d'une perſonne publique. Dans tous les contracts en forme le Juge dit, Nous à la *relation* des Notaires avons fait apposer le ſceel du Chaſtelet à ces preſentes.

RELATION, ſignifie encore, Intelligence, correſpondance qui eſt entre deux ou pluſieurs perſonnes. Ce Banquier a *relation* avec pluſieurs Prelats d'Italie. Les deux accuſez n'ont jamais eu aucune *relation* entr'eux.

RELATION, en termes de Logique, eſt un des accidens de la ſubſtance, auquel on donne place dans les dix Categories. Il y a une *relation* entre le fils & le pere. Chaque ſubſtance peut recevoir une infinité de *relations*.

RELATIVEMENT, adv. D'une maniere relative.

RELAVER. v. act. & redupl. Laver de nouveau. On *relave* la vaiſſelle, les verres; & quand on parle du linge *relavé*, on entend du linge qu'on n'a pas mis à la leſcive, mais qu'on a ſimplement mouillé, & puis ſeché. La plus-part des draps d'hoſtelerie ne ſont que *relavez*.

RELAVER, parmi les Artiſans de Paris, ſe dit d'une ceremonie ou eſpece de demi-reception que font les Maiſtres d'un meſtier, quand ils entrent des fauxbourgs dans la ville, ou de la ville dans les fauxbourgs; ils font preſter un nouveau ſerment en Juſtice, & traittent les Jurez & Anciens. La reünion des Juſtices au Preſidial a abrogé cette coûtume.

RELAYER, v. n. & act. Se ſervir de relais, changer de chevaux, en prendre de frais & qui n'ont point travaillé. Ce Seigneur *relaye* deux fois de Paris à Fontainebleau. On dit auſſi à la chaſſe *relayer*, quand on laſche les chiens du relais aprés la beſte.

RELAYER, ſignifie auſſi, Travailler, & ſe repoſer alternativement dans les travaux continuels, comme ceux de faire des verres, de vuider des baſtardeaux, de tourner des pompes. Il faut que les Ouvriers ſe *relayent* & travaillent les uns aprés les autres ſur la mer. Les matelots ſe *relayent* de ſix heures en ſix heures, & font chacun leur quart.

RELAYÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

RELAXATION. ſ. f. Terme de Palais, qui ſe dit du conſentement qu'on donne à la delivrance d'un priſonnier. On a empriſonné cet homme pour un autre, mais la partie a conſenti auſſi-toſt à ſa *relaxation*.

RELAXATION, ſe dit auſſi en Juriſprudence Canonique en cette phraſe: Les indulgences portent *relaxation* ou diminution des peines de Purgatoire.

RELAXATION, ſe dit auſſi en Medecine, lors qu'il s'eſt fait quelque extenſion de muſcles, de nerfs ou de tendons en quelque partie du corps, ſoit par ſa foibleſſe, ou par violence. Les hergnes ſont des deſcentes, des *relaxations* de boyau.

RELAXER. v. act. Relaſcher un priſonnier, conſentir à ſa ſortie. Un nerf *relaxé*, qui n'a pas ſa tenſion, ſa ſituation ordinaire.

RELEGATION. ſ. f. Eſpece d'exil qui ſe fait par l'autorité du Prince, qui envoye ordre à quelqu'un d'aller en un lieu qu'il luy marque, & d'y demeurer juſqu'à ce qu'on le rappelle.

RELEGUER. v. act. Exiler, envoyer un ordre à quelqu'un de demeurer en une ville qu'on luy aſſigne. On a *relegué* cet homme à Quimpercorentin.

RELEGUER, ſe dit auſſi d'un exil volontaire qu'on s'impoſe à ſoy-même par l'amour de la retraitte, de la vie privée. Cet homme s'eſt *relegué* dans un deſert, il s'eſt *relegué* dans un Monaſtere.

RELEGUÉ, ſe dit figurément en Morale. La pieté, la vertu ſont bannies des villes, *releguées* dans les Cloiſtres & les deſerts. Ariſtote eſt *relegué* dans les Colleges & chez les Pedants.

RELEGUÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

RELENT. ſ. m. Mauvaiſe odeur provenant d'un air ou de quelques corps humides corrompus pour avoir été enfermés long-temps. Ces confitures, ces jambons, *ſentent le relent*. Le linge qui eſt dans un coffre qu'on n'a ouvert de long-temps, ſent le *relent*. Quelquefois on l'employe à l'adjectif.

RELEVAILLES. ſ. f. plur. Petite ceremonie qu'on fait à l'Egliſe, quand une femme releve de couche, lors qu'elle y entre la premiere fois. On le dit auſſi d'un feſtin qui ſe fait quelquefois en cette occaſion au retour.

RELEVE'E. ſ. f. L'apres-diſnée, ou le temps d'aprés midi. On donne des aſſignations chez des Commiſſaires à deux ou trois heures de *relevée*. Il n'eſt gueres en uſage qu'au Palais, où on appelle auſſi les Audiences de *relevée*, celles qui ſe donnent aprés midi. La Cour n'entre point ce jourd'huy de *relevée*. Ce mot vient de ce qu'autrefois on faiſoit la meridienne ſur des lits de ſale qu'on nommoit *grabats*, & on nommoit *relevée*, le temps où on ſe relevoit pour retourner à ſon travail.

RELEVEMENT. ſ. m. Action par laquelle on releve. Il a fait marché pour le *relevement* des murs de ſon parc. Cette femme n'a point porté de ſanté depuis ſon *relevement* de couche.

RELEVER. v. act. & redupl. Lever une ſeconde fois. Le ſouhait d'Enée eſtoit de *relever* les murailles de Troye. Il couſtera bien à *relever* cette terraſſe que les pluyes ont abattuë. Les foſſez de ce chaſteau eſtoient preſque combler, il les a fallu *relever* à neuf.

On dit auſſi, *Relever* un contract, un arreſt, pour dire, en lever une ſeconde groſſe.

RELEVER, ſignifie auſſi, Redreſſer. On n'eſt pas honteux de cheoir, mais bien de ſe *relever*. Cette croix avoit eſté abattuë, mais on l'a *relevée*, redreſſée.

RELEVER, ſignifie encore, Eſlever plus haut. Il a *relevé* ſa muraille pour m'oſter la veuë. J'ay *relevé* ma maiſon d'un eſtage. Ce plancher étoit trop bas, il l'a fallu *relever*. On dit auſſi, *Relever* les carreaux d'un plancher, quand on les leve pour le racommoder, ou le mettre de niveau. On dit auſſi en termes de Mer d'un vaiſſeau reſthoüé, qu'il ſe *releve*, quand la marée le remet à flot.

RELEVER, ſignifie encore, Ramaſſer. Il ne s'eſt pas daigné baiſſer pour *relever* ce qu'il avoit laiſſé cheoir. Cet habit eſt ſi vieux, qu'il ne vaut pas *le relever* de terre.

RELEVER, ſignifie quelquefois, Sortir du lit pour quelque neceſſité. Cet homme a été obligé de ſe *relever* pour ouvrir à ſon camarade. Il s'eſt *relevé* trois fois la nuit à cauſe d'un flus de ventre. Les Religieux ſe *relevent* la nuit pour aller chanter Matines. Cette affaire n'eſt ſi peu importante, que je ne m'en *relevaſſe* pas la nuit.

RELEVER, ſe dit auſſi d'un convaleſcent, quand il ſort de maladie. On dit d'un homme fort malade, qu'il n'en *relevera* pas, qu'on ne croit pas qu'il en *releve*. On dit qu'une femme *releve* de couche, quand elle commence à ſortir; & qu'un Preſtre la *releve*, quand il la va recevoir

voir à la porte de l'Egliſe avec l'eau benite la premiere fois qu'elle y entre.

RELEVER, ſignifie auſſi, Retrouſſer. Il a toûjours un releve-mouſtache en main pour *relever* ſa barbe. *Relevez* voſtre manteau, il traiſne. Les Boüeurs ont des gens qui vont devant eux *relever* les boüés, les retrouſſer contre la muraille pour les emporter.

RELEVER, ſignifie encore, Soulager. Voſtre arrivée me *releve* d'une grande peine, d'une grande inquietude.

RELEVER, en termes de Guerre ſignifie, Prendre le poſte d'un autre corps de trouppes; & ſe dit des corps de garde, des ſentinelles qu'on change, quand ils ont été en garde ou en faction un temps raiſonnable. On eſt allé *relever* la trenchée, c'eſt à dire, monter la garde à la trenchée. On *releve* la garde du Roy tous les jours à midi. C'eſt un tel Capitaine qui *releve* une telle Compagnie. Le Caporal a été trop long-temps à *relever* cette ſentinelle. On dit auſſi, *Relever* des trouppes, pour dire, en lever de nouvelles.

RELEVER, en termes de Manege, c'eſt obliger le cheval à porter en beau lieu, & luy faire bien placer ſa tête. Il y a de certains mors propres à *relever* un cheval, comme ceux qui ſont faits en beuſche à genouil. On appelle auſſi les airs *relevez*, les mouvements d'un cheval qui s'éleve plus haut que le terre à terre, quand il manie à courbettes, à balotades, à croupades & à caprioles.

RELEVER, en termes de Chaſſe, ſe dit de la bête qui ſort le ſoir de ſon buiſſon pour aller viander, aprés avoir dormi tout le jour. On dit auſſi, *Relever* le defaut, pour dire, Redreſſer les chiens qui ſont en defaut.

RELEVER, en termes de Juriſprudence feodale, ſe dit en parlant de la mouvance ou dependance des fiefs à l'égard les uns des autres. Les Souverains ne *relevent* que de Dieu & de leur épée. Les Duchez & Pairies *relevent* immediatement du Roy. Un fief ſervant *releve* d'un fief dominant. On dit auſſi, *Relever* un fief, pour dire, Payer le droit de relief ou de rachat dans certaines mutations établies par les Couſtumes des lieux.

RELEVER, en termes de Chancelerie, ſe dit des Lettres ſcellées que le Prince accorde pour faire caſſer des contracts & autres actes pour leſion ou autre nullité de fait, ou de droit. Les mineurs ſe ſont *relever* des actes paſſez en minorité. On *releve* les majeurs en cas de leſion enorme & d'outre moitié de juſte prix, en cas de dol ou de violence. L'Egliſe ſe *releve* en quelque temps que ce ſoit de tous les actes paſſez à ſon prejudice. Le Roy par ſes Lettres de grace *releve* de la peine, du laps de temps & autres choſes en ces termes, Dont nous l'avons *relevé* & *relevons* l'impetrant par ces preſentes. On dit auſſi, *Relever* ſon appel, quand on obtient des Lettres de Chancelerie pour faire intimer une partie, & proceder ſur l'appel qu'on a interjetté d'une ſentence. On *releve* auſſi ſon appel par une requeſte, quand on obtient un arreſt qui reçoit un appellant, & le tient pour bien *relevé*. Les deſertions d'appel s'obtiennent, quand on a laiſſé paſſer trois mois ſans *relever* ſon appel.

RELEVER, ſe dit auſſi en parlant du reſſort où il faut plaider en cauſe d'appel. Les appellations des Duchez Pairies ne ſe *relevent* qu'au Parlement. Le Limoſin *releve* du Parlement de Bourdeaux.

RELEVER, ſe dit auſſi en pluſieurs ſortes d'arts. On dit d'un Sculpteur, d'un Fondeur, qu'il fait des ouvrages *relevez* en boſſe, qu'ils ſont de relief, lors qu'ils ſortent en dehors, qu'ils repreſentent les corps au naturel. On dit en Peinture, qu'un Peintre a bien *relevé* ſon tableau, quand il y a mis des couleurs vives & éclatantes. On appelle auſſi une Broderie *relevée*, quand elle éclate d'or ou d'argent, ou lors qu'elle n'eſt pas bonne place. On dit qu'un Tailleur *releve* bien un habit, quand il y met des garnitures ou d'autres ornements qui le font paroiſtre & éclater. On dit auſſi en cuiſine, que le poivre, l'échalote *relevent* le gouſt; que des chouſleurs ſont fades, ſi on ne les *relevo* par des aſſaiſonnements. Ce ſervice de roſti a été *relevé* par quatre plats d'entremets.

RELEVER, ſe dit figurément en choſes ſpirituelles & morales. Le juſte tombe ſept fois par jour, & autant de fois ſe *releve*. La bonté de Dieu nous donne le temps de nous *relever* de nos fautes, de nous reconnoiſtre, de faire penitence. On dit qu'un homme a bien *relevé* ſa maiſon qui étoit ruinée, qu'il a *relevé* ſes affaires, ſon trafic, ſa boutique, aprés avoir fait banqueroute; & au contraire, qu'il eſt abyſmé par ſes pertes, qu'il n'en ſçauroit jamais *relever*. On dit qu'il a *relevé* ſon nom, ſa gloire, ſa charge, ſon train, pour dire, qu'il les a mis en meilleur état, qu'il leur a donné un nouveau luſtre. La joye, la proſperité *releve* les courages abattus. Les amis *relevent* les belles actions de leurs amis; les ennemis les ravalent. On dit auſſi, qu'un ſtile eſt bien *relevé*, qu'une penſée eſt bien *relevée*, pour dire ſublime, excellente.

RELEVER, ſignifie auſſi, Reprendre, corriger. Il n'eût pas ſi-toſt avancé cette propoſition, qu'il fut *relevé* par ſon antagoniſte. Cette parole avoit été dite en paſſant & ſans mauvais deſſein, elle ne meritoit pas d'être *relevée*.

RELEVER, ſe dit proverbialement en ces phraſes. On le *relevera* bien de ſentinelle, pour dire, qu'on prendra garde à ſes actions, qu'on ne le laiſſera pas faillir impunément. On dit auſſi, *Relever* mangerie, pour dire, Recommencer à manger par goinfrerie, aprés avoir fait un grand repas.

RELEVÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. Un gouſt *relevé*. Une mine haute & *relevée*. Une femme *relevée* de couche. Un appel *relevé*, &c.

RELÉVEUR. adj. eſt une épithete que les Medecins donnent au premier muſcle de l'œuil, qui le fait mouvoir en haut, & qu'ils appellent autrement le *ſuperbe*, parce qu'il marque de l'orgueil.

RELIAGE. ſ. m. Application de nouveaux cercles ſur des cuves, des tonneaux, & autres vaiſſeaux ſemblables. Il a donné tant au Tonnelier pour le *reliage* de ſa cuve, du cent de fuſtailles.

RELIEF. ſ. m. Terme de Juriſprudence feodale. C'eſt un droit qu'un fief doit au Seigneur dominant preſque en toutes mutations, & qui conſiſte à une année de revenu, ou ſon eſtimation. On l'appelle autrement *rachat*. Ce droit eſt fort different ſuivant les Couſtumes, où on trouve des *reliefs* ſimples, doubles; des *reliefs* de proprieté, qui ſe payent par des heritiers; des *reliefs* de bail ou tutelle, qui ſe payent par un tuteur pour ſon mineur, ou par un mari pour les fiefs de la femme qu'il épouſe, &c. En quelques lieux on l'appelle *relevoiſon*.

RELIEF, en termes de Chancelerie, ſe dit des Lettres qu'on y obtient pour relever un appel interjetté, & faire intimer pardevant le Juge ſuperieur la partie qui a obtenu ſentence à ſon profit, pour la voir infirmer; & on les appelle un *relief d'appel*. Il y a auſſi des *reliefs d'illico*, & des *reliefs d'adreſſe*, pour être relevé d'une adreſſe qu'on avoit faite faire par quelque autre Juge à un Juge qui n'étoit pas competent.

RELIEFS DE CUISINE, ſont des reſtes de poins ou de chairs qui demeurent aprés que la maiſon eſt ſpatiée, & dont les pauvres gens s'accommodent bien. Ce mot en ce ſens vient de *reliquiæ*.

RELIEF, en termes de Sculpture, ſe dit des figures en boſſe, ou élevées, ſoit qu'elles ſoient taillées au ciſeau, fonduës, ou moulées. Il y en a de trois ſortes. Le *haut relief* ou *plein relief*, eſt la figure taillée d'aprés nature. *Bas relief* eſt ſa repreſentation un peu élevée en boſſe:

demi-relief, quand elle ſort à demi-corps du plan ſur lequel elle eſt poſée.

On dit auſſi en platte Peinture, qu'une figure a bien du *relief*, que le Peintre luy a donné bien du *relief*, qu'elle paroiſt de *relief*, quand elle eſt ſi bien ombrée, & relevée de couleurs, qu'il ſemble qu'elle ſorte du tableau. On dit auſſi des broderies en *relief*, par oppoſition à celles qui ſont plattes, qui ne ſont point élevées.

RELIER. v. act. & redupl. Lier une ſeconde fois ce qui étoit delié. On *relie* des gerbes, du foin, des fagots. On *relie* ſes nœuds, ſes bas, ſes rubans.

RELIER, ſe dit particulierement des livres & des cahiers qu'on aſſemble, & qu'on couvre, afin d'empêcher que les feuilles ne s'en diſſipent, & ne ſe gaſtent. Les livres ſe *relient* en parchemin & en veau pour l'uſage; en marroquin pour faire des preſents.

RELIER, ſe dit auſſi des vaiſſeaux qui ſont aſſemblez avec des cercles. *Relier* une cuve, un tonneau, une baignoire, un baril. Les Imprimeurs ſe ſervent du mot *relier*, lors qu'ils mettent en reſerve leurs caracteres, quand il y en a trop en voye.

RELIÉ, ÉE. part. & adj.

RELIEUR. ſ. m. Artiſan qui relie les livres, & qui eſt du Corps des Libraires & des Imprimeurs.

RELIEURE. ſ. f. Art ou maniere de relier des livres, & leur couverture même. Il y avoit pour vingt mille eſcus de *relieure* en la Bibliotheque de Monſieur de Thou. Les *relieures* de Hollande ſont fort propres. On fait des *relieures* avec des compartiments, & autres ornements.

RELIGIEUX, EUSE. adj. & ſubſt. Pieux, devot, qui a de profonds reſpects pour la vraye Religion. Un homme *religieux* vit toûjours dans la crainte de Dieu.

RELIGIEUX, EUSE, ſe dit auſſi de ceux qui ſe ſont enfermés dans quelque retraite ou Monaſtere pour mener une vie plus pieuſe & plus exemplaire ſous quelque regle & inſtitution. Les Chartreux ſont de bons *Religieux*. Les *Religieux* de Clugni, de Premonſtré, de Grammont, &c. *Il y* a un grand nombre d'Ordres *Religieux* en Europe. La plus-part des Ordres Militaires ſe pretendent auſſi *Religieux*. Il porte l'habit *religieux*, C'eſt une Maiſon *Religieuſe*. Il a pris l'habit *religieux*. C'eſt un *Religieux* Profez, un *Religieux* Reformé, un *Religieux* renté, un *Religieux* Mendiant.

RELIGIEUX, ſe dit auſſi de celuy qui eſt regulier & ponctuel à faire ſon devoir, à garder ſa parole, à vivre dans les regles de l'honnêteté. Les Princes doivent être fort *religieux* obſervateurs de leurs paroles, de leurs ſermens. Cet homme eſt fort *religieux*, fort exact à payer.

RELIGIEUSEMENT. adv. d'une maniere religieuſe, ou exacte. Ces filles ſont en cloſture, & vivent fort *religieuſement*. Il faut garder fort *religieuſement* le ſecret qui nous eſt confié, le dépoſt qu'on a mis entre nos mains.

RELIGION. ſ. f. Culte du vray Dieu, ceremonies exterieures par leſquelles on témoigne qu'on l'adore dans ſon cœur. La vraye *Religion* eſt la Catholique, Apoſtolique & Romaine. Tous les cultes des faux Dieux ne ſont que ſuperſtition, ne s'appellent *Religion* qu'abuſivement. En ce ſens abuſif on dit la *Religion* Mahometane, la *Religion* des Gaures & des Brames, des Bonzes. Les Idolatres ont cent ſortes de *Religions*. Les libertins ſe font des *Religions* à leur mode, autant de têtes, autant de *Religions*.

RELIGION, ſe dit auſſi des hereſies. La *Religion* Proteſtante, la *Religion* des Huguenots, des Anabaptiſtes, des Schiſmatiques, & generalement de tous ceux qui nient quelque point fondamental de *Religion*. L'apoſtaſie eſt cauſe du changement de *Religion*. On appelle dans les actes publics le Calviniſme, la *Religion pretenduë Reformée*. On appelle les guerres de la *Religion*, celles que les Huguenots ont excitées en France.

RELIGION, ſignifie quelquefois, Pieté, juſtice. On a ſurpris la *religion* du Prince, ſa juſtice, en luy faiſant ſigner telles Lettres. C'eſt choquer la *religion* de la Cour, que de luy vouloir imputer de telles maximes. Les Infideles même obſervent la *religion*, la ſainteté du ſerment.

RELIGION, ſe dit encore d'une profeſſion plus étroite du Chriſtianiſme, ſous une Regle qui eſt differente ſuivant les diverſes inſtitutions des Fondateurs. On a mis cette fille en *Religion*. Ce jeune homme eſt entré en *Religion*, il a pris l'habit de la *Religion*, l'habit de Saint Auguſtin, de St. Benoiſt. Les vœux de la *Religion* ſont pauvreté, chaſteté, & obeïſſance. Quand on a 50. ans de *Religion*, on eſt Religieux Jubilé.

RELIGION, ſe dit auſſi des Ordres Militaires compoſez de Chevaliers qui vivent avec certaines regles, & qui portent un certain habit. La *Religion* de Malthe, d'Alcantara, de Calatrava, &c. Les galeres de Malthe s'appellent les galeres de la *Religion*.

RELIGION, ſe dit auſſi du Couvent où habite certain nombre de gens qui profeſſent une même Regle. Il y a des *Religions* d'hommes & des *Religions* de filles. Tous les jours il s'établit à Paris de nouvelles *Religions*, on y baſtit de nouveaux Monaſteres. Cette Parroiſſe eſt deſerte, à cauſe qu'il y a trop de *Religions* autour d'elle.

On dit proverbialement, qu'une perſonne veut être de la *Religion* de St. Joſeph, pour dire, qu'elle veut s'établir dans le mariage.

RELIGIONAIRE. ſ. m. & f. Qui eſt de la Religion pretenduë Reformée. Les *Religionnaires* ont été cauſes de pluſieurs troubles en Europe.

RELIMER. v. act. & redupl. Limer de nouveau. Ce fer n'eſt pas encore aſſez poli, il le faut *relimer*, y paſſer une lime plus douce.

RELIMER, ſe dit figurément des ouvrages d'eſprit. Cet ouvrage eſt beau, & il ſeroit à ſouhaiter que l'Auteur euſt eu le loiſir de le *relimer* un peu, de le polir davantage.

RELIQUA. ſ. m. Terme du Palais purement Latin, qui ſignifie le reſte ou debet dont le rendant compte ſe trouve debiteur, toute ſa deſpenſe deduite par la cloſture & l'arreſté d'un compte. Quand un compte eſt apuré, on donne un executoire pour le payement du *reliqua*, qu'on adreſſe à la Chambre *debet de clair*.

RELIQUAIRE. ſ. m. Petit vaiſſeau precieux & portatif où l'on enferme des reliques. Cette femme devote porte à ſon bras un *reliquaire*. On orne les chapelles de *reliquaires*.

RELIQUATAIRE. ſ. m. Le debiteur d'un reliqua de compte. On le dit auſſi de tous ceux qui ſont en demeure de payer, ou qui ne payent que fort à tant moins, encore qu'on n'ait point compté avec eux. Un mauvais payeur eſt toûjours *reliquataire* entrers ſon crancier.

RELIQUE. ſ. f. Ce qui nous reſte d'un Saint, & qu'on garde avec reſpect pour honorer ſa memoire. Le corps de Sainte Genevieſve eſt entier dans ſa chaſſe, c'eſt une belle *relique*. On porte les *reliques* aux Proceſſions. Le Treſor de la Sainte Chapelle eſt precieux en *reliques*. On baiſe les *reliques* avec devotion. Dans les Meſſes de ceremonie on encenſe les *reliques*. Ce mot vient du Latin *reliquiæ*, qui ſignifioit les reſtes des corps morts.

RELIQUES. ſ. f. pl. Reſtes. Enée ſauva une partie des triſtes reliques de Troye. On voit encore quelques *reliques* de l'ancienne Babylone, du Palais de Darius, qu'on appelle *Chilminar*. Les enfans de Pompée firent encore

une

une armée des *reliques* & du debris du naufrage de leur pere.

On dit proverbialement d'un homme qui fait grand état de quelque choſe, qu'il en fait une *relique*. Il garde ſa femme comme une *relique*.

RELIRE. v. act. & reduplicatif. Lire deux ou pluſieurs fois un écrit. Un Auteur doit lire & *relire* pluſieurs fois ſon ouvrage, il en corrige toûjours quelque choſe. Les Auteurs fondamentaux des ſciences ſe doivent *relire* plus d'une fois.

RELEU, EÜE. part. paſſ. & adj. S'il n'eſt fait mention dans un teſtament, qu'il a été leu & *relu* au teſtateur, il eſt nul.

RELOGER. v. act. & redupl. Retourner loger en un lieu qu'on avoit quitté. Je *reloge* en la maiſon où vous m'avez veu cy-devant loger. On le dit auſſi de ceux qu'on remet en priſon. Ce priſonnier s'étoit evadé, mais ſa partie l'a fait *reloger*.

RELOUER. v. act. & redupl. Loüer une ſeconde fois. Il ſe dit tant à l'actif qu'au paſſif. J'avois loüé ma maiſon à des gens inſolvables, je les ay chaſſez, & je l'ay *relouée* à d'autres. Le bail de ma maiſon étoit expiré, j'ay été à mon hoſte, & je l'ay *reloüée* de luy.

RELOÜER, ſignifie auſſi, Loüer une partie de ce qu'on a pris à loüage. Cet Artiſan a pris une maiſon entiere, mais il en *relouë* la meilleure partie à des ſous-locataires.

RELUIRE. v. n. Reflechir la lumiere. Tous les corps bien polis *reluiſent*, parce qu'ils reflechiſſent toute la lumiere. Les diaphanes *reluiſent* auſſi, quoy qu'ils n'en reflechiſſent qu'une partie. Les diamans, les pierreries, n'ont l'avantage de *reluire*, que parce que leur dureté leur fait recevoir un plus beau poli. Tout *reluit* en cette maiſon, parce que tout y eſt bien propre, bien poli, bien frotté. L'or bruni eſt fort *reluiſant*.

RELUIRE, ſe dit auſſi figurément en Morale, des choſes qui brillent, qui éclatent, qui ont grand avantage ſur les autres. La doctrine, la vertu, *reluiſent* à l'envi en ce ſaint Prelat. Les Saints *reluiſent* là-haut dans la gloire. On voit *reluire* en ce jeune homme l'ancienne bravoure de ſes anceſtres.

On dit proverbialement, Tout ce qui *reluit* n'eſt pas or, pour dire, qu'il y a pluſieurs hommes qui paroiſſent riches & gens de bien, qui ne le ſont pas en effet.

RELUISANT, ANTE. adj. Qui reluit. L'acier bien poli eſt plus *reluiſant* que tout autre metail.

REM.

REMAÇONNER. v. act. & redupl. Reparer par le moyen d'un Maçon. Dans une vieille maiſon il y a toûjours à *remaçonner*.

REMANDER. v. act. & redupl. Mander de nouveau. Je vais *remander* mes gens que j'avois renvoyez. Il faut *remander* une nouvelle procuration, celle-là eſt ſurannée.

REMANGER. v. act. & redupl. Manger de nouveau. Ce paraſite eſt gouſt & inſatiable, quoy qu'il ait mangé à crever en dînant, il *remange* une heure après comme ſi de rien n'étoit.

REMANIEMENT. ſ. m. Terme d'Imprimerie, qui ſe dit lors qu'on reduit les pages de petit en grand, ou de grand en petit.

REMANIER. v. act. & redupl. Manier une ſeconde fois. Les Marchands font *remanier* leurs étoffes pour en faire connoiſtre la bonté. On les gaſte quelquefois à force de les *remanier*.

REMANIER, ſignifie quelquefois, Refaire un ouvrage, le raccommoder preſque tout. Ce Poëte a *remanié* ſa Comedie, & l'a preſque toute changée. Un Auteur en corrigeant une épreuve oblige ſouvent un Imprimeur à *remanier* toute une forme.

REMANIER A' BOUT, eſt un terme de Couvreur, qui ſignifie, Reparer & remanier une couverture d'un bout à l'autre. On paye tant pour la toiſe de *remanié à bout*.

REMARCHANDER. v. act. & redupl. Marchander de nouveau. Je croyois qu'il eût quitté le deſſein d'acheter ma maiſon, mais il l'a *remarchandé* tout de bon.

REMARCHER. v. act. & redupl. Marcher une ſeconde fois. L'homme n'a pas ſi-toſt pris ſa refection, qu'il *remarche* mieux que devant. L'armée ſembloit marcher vers la Lorraine, mais on l'a fait *remarcher* en Flandres.

REMARIER. v. act. & redupl. Refaire un mariage, ou paſſer à de ſecondes nopces. Ce mariage a été caſſé comme clandeſtin, les parties ont été obligées de ſe *remarier* dans les formes. Il étoit deffendu par le Droit de ſe *remarier* dans l'année de viduité. Quand une vieille ſe *remarie*, elle merite un charivari.

REMARQUABLE. adj. m. & f. Extraordinaire, ſingulier, qui merite d'être obſervé, conſideré attentivement. Un aſtre *remarquable*; un homme *remarquable*; un paſſage, un incident *remarquable*.

REMARQUE. ſ. f. Obſervation qu'on fait d'une choſe ſinguliere ou notable. Les Saints Peres ont fait des *remarques* ſur pluſieurs paſſages de l'Eſcriture. Vaugelas a fait de belles *remarques* ſur la Langue Françoiſe. La Phyſique n'eſt riche que des *remarques* & obſervations qu'on a faites ſur pluſieurs experiences.

REMARQUE, ſe dit quelquefois malicieuſement des Critiques qu'on fait ſur un ouvrage d'un Auteur. Il ne paroiſt gueres de livre qui ait la vogue, qu'on ne faſſe auſſi-toſt des *remarques* contre. La *remarque* eſt juſte, c'eſt à dire, que la critique en eſt bonne.

On appelle auſſi un homme de *remarque*, celuy qui eſt fort diſtingué des autres par ſa naiſſance, ſa qualité, ſon courage, ou ſon ſçavoir.

REMARQUER. v. act. Obſerver & conſiderer ce qui a quelque choſe de ſingulier, d'extraordinaire, de notable. Le Soleil & la Lune ſe font *remarquer* dans le ciel, les Rois ſur la terre, les Sçavants dans les Eſcoles. On dit encore en ce ſens, qu'un brave s'eſt fait *remarquer* en une telle occaſion, pour dire, qu'il s'eſt fait diſtinguer des autres par une bravoure extraordinaire.

REMARQUER, ſignifie auſſi, Appercevoir, reconnoiſtre de petites choſes. On a *remarqué* des taches dans le Soleil, des inégalitez dans la Lune, des phaſes dans Venus, des Satellites autour de Jupiter & de Saturne. Le microſcope a fait *remarquer* une infinité de petites parties, de pieds, de veines dans la plus petite vermine. On a *remarqué* bien des choſes dans l'Anatomie qui ont été ignorées des Anciens.

REMARQUER, ſignifie auſſi, Noter & faire reflexion ſur quelque choſe qui nous puiſſe ſervir dans la ſuite. Pour profiter de la lecture d'un livre, il en faut *remarquer* les plus beaux endroits, les plus beaux paſſages, en faire des extraits. Les fautes qu'on *remarque* en autruy nous doivent ſervir à regler mieux nôtre conduite.

REMARQUER, ſignifie auſſi, Prendre garde à quelques ſignes ou marques dont nous aurons beſoin. Il faut bien *remarquer* le chemin, quand on paſſe dans une foreſt, pour le retrouver au retour. On *remarque* fort bien l'endroit où on a enterré ſon treſor. *Remarquez* l'endroit de cette diſpute où nous ſommes demeurez. On a *remarqué* un voleur, on l'a reconnu aux ſignes qu'on en avoit donnez en l'indiquant.

On dit proverbialement, *Remarquez* bien la chaſſe, pour dire, Souvenez-vous de l'injure que vous me faites aujourd'huy, dont je me reſſentiray en temps & lieu.

REMARQUÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

REMARQUEURS, en termes de Fauconnerie,

ſont ceux qu'on mene à la chaſſe pour remarquer les perdrix ; & *remarque* eſt le mot que crie celuy qui mene les chiens, quand les perdrix partent.

REMASCHER. v. act. & redupl. Maſcher de nouveau. Les animaux qui ruminent, *remaſchent* l'aliment qu'ils ont avalé.

REMASCHER, ſe dit figurément en Morale, & ſignifie, Repaſſer pluſieurs fois dans ſon eſprit. Il faut *remaſcher* long-temps une penſée, un ouvrage, avant que de les donner au public.

REMASQUER. v. act. & redupl. Remettre ſon maſque. Cette Dame s'eſt demaſquée un moment, mais elle s'eſt *remaſquée* auſſi-toſt, je n'ay pû me la remettre en ſi peu de temps.

REMBALLER. v. act. Remettre en balle ſes marchandiſes. On a ouvert les balles de ce Marchand à la Doüane, il les faut *remballer*. Il n'a pû vendre ſes marchandiſes à la Foire, il les faut *remballer*.

REMBALLÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

REMBARQUEMENT. ſ. m. Action par laquelle on rentre dans un vaiſſeau. L'armée depuis ſon *rembarquement* fit une heureuſe route.

REMBARQUER. v. act. Rentrer dans un vaiſſeau, s'embarquer une ſeconde fois. Aprés avoir fait aiguade, nous nous *rembarquaſmes* dans noſtre vaiſſeau.

REMBARQUER, ſe dit auſſi figurément en Morale. Il s'étoit bien tiré de cette affaire, de cette ferme, mais il s'y eſt *rembarqué* tout de nouveau. Il s'étoit acquitté de toutes ſes pertes du jeu, mais il s'y eſt *rembarqué* plus que jamais.

REMBARQUÉ, ÉE. participe.

REMBARRER. v. act. Se deffendre dans un retranchement, empeſcher les ennemis de paſſer les barrieres ou autres fortifications qu'on a faites contre eux.

REMBARRER, ſe dit figurément en Morale de cette deffenſe qu'on fait avec des paroles. Quand quelqu'un nous ſollicite de faire quelque vilaine action, il le faut bien *rembarrer*.

REMBARRÉ, ÉE. part. & adj.

REMBLAVER. v. act. & redupl. Reſemer de bled une terre. Il y a de ſi bonnes terres, qu'on les peut *remblaver* deux années de ſuite, y ſemer deux fois du bled.

REMBOESTEMENT. ſ. m. Action par laquelle on remboeſte, on remet un os en ſa place. Ce Chirurgien reüſſit fort bien au *remboeſtement* des os.

REMBOESTER. v. act. Remettre un os diſloqué dans ſa boeſte & ſituation naturelle. C'eſt ce qu'on dit à Paris que fait le Bailleul.

On le dit auſſi des pieces de charpenterie deſaſſemblées qu'on remet dans leurs mortoiſes.

REMBOESTÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

REMBOURREMENT. ſ. m. Action par laquelle on rembourre. Il faut avoir grand ſoin du *rembourrement* des baſts des mulets.

REMBOURRER. v. act. Mettre de la bourre dans une ſelle, dans un baſt.

On le dit auſſi de ce qu'on a garny de quelque autre choſe pour le rendre plus ferme, ou plus mollet. Les boſſuës ſont *rembourrer* leur corps de juppe.

REMBOURRÉ, ÉE. part. & adj.

On dit proverbialement, qu'on s'eſt bien *rembourré* le ventre, pour dire, qu'on a fait un bon repas. On dit auſſi, qu'un homme eſt *rembourré* comme un baſt de mulet, quand il eſt bien garni d'habits contre le froid.

REMBOURSEMENT. ſ. m. Action par laquelle on paye, on rembourſe ce qui étoit deu, ou ce qui avoit été receu. Les Edits portent qu'on joüira des domeines alienez juſqu'à l'actuel *rembourſement*.

REMBOURSER. v. act. Rendre à quelqu'un l'argent qu'il a desbourſé, ou advancé. Celuy qui veut être ſubrogé à des criées, en doit *rembourſer* les frais.

REMBOURSER, ſignifie auſſi, Rendre le prix qu'une choſe avoit couſté à ſon acquereur pour y rentrer. En matiere de retrait lignager il faut *rembourſer* le prix de la vente, les frais & loyaux couſts.

Rembourſer une rente, c'eſt la rachetter, payer le principal & les arrerages.

REMBOURSÉ, ÉE. part. & adj. verbal.

REMBRASER. v. act. & redupl. Embraſer de nouveau. Un grand vent eſt venu qui a *rembraſé* & rallumé cet incendie.

REMBRASSER. v. act. & redupl. S'embraſſer de nouveau. Ces amis ont été quelque temps brouillez enſemble, mais on les a reconciliez, & ils ſe ſont *rembraſſez*.

REMBROCHER. v. act. & redupl. Embrocher de nouveau. Cette viande tourne à la broche, il la faut *rembrocher*.

REMBRUNIR. verb. act. Rendre plus brun. Les nuances de cette tapiſſerie ſont trop claires, il la faut *rembrunir*. Le fonds d'un tableau *rembruni* detache mieux les figures. On *rembrunit* auſſi l'or avec la ſanguine & le bruniſſoir.

REMBRUNI, IE. part. & adj.

REMBRUNISSEMENT. ſ. m. Ce qui rembrunit. Ce *rembruniſſement* fait un bel effet dans cette peinture.

REMBUSCHER. v. neut. Terme de Venerie. Se remettre dans le bois. Il ne ſe dit que du gros gibier, quand il rentre dans le bois. Ce cerf ayant été couru dans la plaine, s'eſt *rembuſché* dans la foreſt, les chiens l'ont fait *rembuſcher* dans le bois.

REMEDE. ſ. m. Qualité ou vertu ſalutaire qui eſt enfermée en quelque corps, qui en deſtruit une contraire & nuiſible. Les vrais *remedes* ſe font par des qualitez contraires. Le *remede* à un incendie, c'eſt d'y jetter beaucoup d'eau. Le *remede* aux inondations, c'eſt de preparer de fortes digues. Le *remede* contre le froid, c'eſt de ſe bien veſtir.

REMEDE, ſe dit particulierement des medicamens, de ce qui eſt appliqué ou preparé par l'art du Medecin pour guerir une maladie, une douleur. Les emplaſtres, ciroeſnes, cataplaſmes, ſont des *remedes* topiques qu'on applique ſur la partie affligée. Le mercure, le quinquina, ſont des *remedes* ſpecifiques pour certaines maladies. Les ſaignées, les potions ſont des *remedes* dont uſent les methodiques. Les eaux minerales, le lait, ſont les derniers *remedes* des Medecins. L'emetique & les *remedes* chymiques ſont violents & dangereux. On appelle le grand *remede*, la ſalivation ; & alors on dit qu'un homme ſe met dans les *remedes*, quand il eſt reſolu d'en uſer. On appelle un petit *remede*, un lavement qu'on prend ſouvent par delicateſſe, & pour ſe rafraiſchir le teint. Il y a trois *remedes* generaux, la diette, la Chirurgie & la Pharmacie.

REMEDE, ſe dit auſſi de ce qui ſert à ſe garentir de toutes les choſes faſcheuſes & incommodes. Quand un fils eſt libertin, il y a un bon *remede*, c'eſt de l'enfermer à St. Lazare. Quand un tonneau s'enfuit, le Tonnelier y apporte du *remede*.

REMEDE, ſe dit figurément en choſes ſpirituelles & morales. Quand on voit une émotion populaire, il y faut apporter un prompt *remede*. On ne peut pas apporter du *remede* à tous les deſordres, à tous les inconvenians. Le mal eſt fait, il n'y a point de *remede*, c'eſt un accident ſans *remede*. On dit auſſi, que la Philoſophie eſt un bon *remede* contre tous les accidens de la vie ; que la mort eſt un *remede* à tous nos maux. La confeſſion eſt un *remede* ſalutaire pour la gueriſon de nos ames.

Au Palais on appelle *remedes de droit*, l'appel, l'oppoſition, la requeſte civile, qui ſervent à reparer les torts & griefs que les parties pourroit avoir ſoufferts par de precedens jugemens.

REMEDE, en termes de Monnoyeurs, eſt une indulgence qu'on a accordée aux fabriqueurs des monnoyes pour faire recevoir leurs eſpeces où il y a quelque eſcharſeté, quand il s'en manque fort peu qu'elles ne ſoient du poids ou du titre qu'elles doivent être par l'Ordonnance, parce que difficilement l'adreſſe humaine peut-elle atteindre toûjours à cette derniere preciſion. L'eſcu d'or eſt de 23. carats & ¾. & il a un huitiéme de carat de *remede*; ce qui eſt le *remede* de loy. On donne ſur l'argent deux grains de *remede* de poids, & quelquefois huit grains. On n'uſoit point de ce terme quand on travailloit ſur le fin. Neanmoins cet uſage avoit lieu dés l'an 1253. comme prouve Mr. Poulain. Les Ouvriers en ont uſé avant qu'on leur en accordaſt la permiſſion, mais on diſſimuloit la faute, ſur l'incertitude des eſſais, qui ne ſe faiſoient alors qu'à la touche. Il leur a été accordé depuis par les Ordonnances: mais ce qui n'étoit d'abord qu'une indulgence du Prince & une eſpece de pardon, a été uſurpé comme un droit par les Maiſtres des Monnoyes, comme remarque Me. Charles Du Moulin. Il y a des *remedes* de loy qui regardent le titre, ou la bonté de la monnoye; & d'autres *remedes* de poids, qui regardent ſa peſanteur ou legereté: & on appelle *eſcharſeté dans les remedes*, quand la piece eſt defectueuſe en titre ou en poids, quand il n'excede pas les *remedes* permis par le Prince; & *eſcharſeté hors des remedes*, quand on a excedé cette permiſſion, ce qui merite punition pecuniaire ou corporelle. Le *remede* de poids pour l'or eſt toûjours de deux felins pour marc, que l'on compte pour 141. grains: & pour l'argent, 43. grains pour marc, qui eſt la valeur d'une piece de cinq ſous.

On dit proverbialement, qu'on trouve *remede* à tout, fors qu'à la mort. On appelle auſſi une femme laide ou vieille, un *remede* d'amour.

REMEDIER. v. neut. Apporter du remede à un mal, à un inconvenient. Le grand ſecret pour guerir, c'eſt de *remedier* de bonne heure à un mal, & empêcher ſes progrés. Un bon politique *remedie* à tous les inconveniens d'une affaire. Quand il pleut dans un grenier, le Couvreur y *remedie*.

REMEMBRANCE. ſ. f. Repreſentation de quelque choſe qui la remet en memoire. Ce fils eſt la vraye *remembrance* de ſon pere. Ce mot eſt vieux & hors d'uſage. Il vient d'un vieux mot Gaulois *membrer*, qui ſignifioit *ſe reſſouvenir*.

REMEMORER. v. act. Faire reſſouvenir quelqu'un de quelque choſe, ou s'en reſſouvenir ſoy-même. Il ſe faut ſans ceſſe *rememorer* toutes les graces que nous avons receuës du Ciel. Ce mot eſt vieux, & vient du Latin *rememorare*.

REMENE'E. ſ. f. Terme de Maçonnerie, eſt une eſpece de petite voute qu'on fait quelquefois au deſſus des portes & des feneſtres. On l'appelle autrement *arriere-vouſſure*.

REMENER. v. act. Tranſporter quelqu'un, ou le reconduire au lieu d'où il étoit venu. Il a *remené* cette Dame chez elle par la main; il l'a *remenée* dans ſon carroſſe. On a *remené* cet yvrogne chez luy pardeſſous les bras. Le Meſſager l'a *remené* en ſon pays. On l'a envoyé *remener* par un laquais avec un flambeau. Je n'ay plus que faire de ce cheval, *remenez*-le.

REMERCIEMENT. ſ. m. Compliment qu'on fait à quelqu'un en témoignage de reconnoiſſance de quelque bienfait qu'on a receu de luy, de quelque bon office qu'il a rendu. Le *remerciement* de Patru pour ſa reception à l'Academie eſt imprimé avec ſes plaidoyés.

REMERCIER. v. act. Témoigner à quelqu'un de bouche, ou par eſcrit, ſa reconnoiſſance d'un bon office, d'un bienfait qu'on a receu de luy. Il faut *remercier* Dieu à tous momens de ſes graces, & ſur tout le ſoir & le matin, & aprés les repas. Je vous *remercie* de vos biens, de voſtre bonne chere.

REMERCIER, ſe dit quelquefois à ceux qu'on congedie, qu'on depoſſede d'une charge. Ce nouvel Eveſque a *remercié* l'Official qui étoit établi par ſon predeceſſeur, & en a mis un autre en ſa place.

REMERCIER, ſignifie auſſi, Refuſer honneſtement quelque choſe. Cet homme a propoſé ſa fille en mariage à un tel, mais il l'a *remerciée*. Je vous *remercie* de vos bons conſeils, mais je ſuis reſolu de n'en rien faire.

On dit proverbialement en menaçant, Il peut bien *remercier* Dieu de ce que je n'eſtois pas au logis, quand il y a fait ce vacarme, pour dire, je l'aurois bien repouſſé, bien battu.

REMERCIÉ, ÉE. part. & adj.

REMERE. ſ. m. Terme de Palais. Faculté de rentrer dans un heritage qu'on vend, en rembourſant le prix qu'on en reçoit. Les contracts à faculté de *remeré* ne ſont que des contracts pignoratifs. On limite un temps pour exercer la faculté de *remeré*, le *remeré*. Ce mot vient du Latin *redimere*.

REMESLER. v. act. & redupl. Meſler de nouveau. On a *remeſlé* cet eſcheveau de fil. On a *remeſlé* ces deux ſortes de grains. On dit auſſi, qu'un brave s'eſt *remeſlé* pluſieurs fois parmi les ennemis.

REMESURER. v. act. & redupl. Meſurer de nouveau. Quand on *remeſure* pluſieurs fois le grain, on trouve toûjours du dechet à la meſure. J'ay *remeſuré* cette eſtoffe chez moy, je n'y ay pas trouvé l'aunage du Marchand.

REMETTRE. v. act. & redupl. Mettre une ſeconde fois. Il a preſque toutes les ſignifications de ſon ſimple. Il faut *remettre* toutes choſes en leur ordre. Il faut que chacun ſe *remette* en ſa place. On a *remis* ce criminel entre les mains de la Juſtice. Il ſe *remet* ſur ſes gens de la conduite de ſon meſnage. Il a *remis* tout ſon bien à ſes enfants. On a *remis* cette queſtion ſur le tapis, &c. On dit à la chaſſe, *Remettre* les chiens ſur les voyes; & à la guerre, Demi-tour à gauche, & *remettez*-vous.

REMETTRE, ſignifie auſſi dans le jeu, Recommencer. A la paume, quand la balle eſt entrée dans la galerie, on dit que la chaſſe eſt à *remettre*, il faut rejouer une autre fois. Aux eſchecs, quand un homme eſt pat, la partie eſt à *remettre*, on n'a ni perdu, ni gagné.

REMETTRE, ſignifie encore, Renvoyer à un autre jour. On a fait *remettre* la cauſe au lendemain de la St. Martin. Les mauvais payeurs *remettent* leurs creanciers de jour en jour. C'eſt une *remettre* aux Calendes Greſques. Il ne faut point *remettre*, differer ſa converſion.

REMETTRE, ſignifie encore, Pardonner, faire grace. Dans le Sacrement de Penitence on *remet* les pechez, on en donne l'abſolution. Les pechez contre le St. Eſprit ne ſe *remettent* ni en ce monde, ni en l'autre.

REMETTRE, ſignifie auſſi, Relaſcher de ſes droits, de ſes pretentions. J'ay *remis* la moitié de ma dette pour être payé comptant du reſte. On ne fait guere de tranſaction ſans *remettre*, ſans relaſcher quelque choſe. Il faut *remettre* tant au Banquier pour avoir une telle lettre de change. On dit auſſi, qu'un Banquier fait *remettre* de l'argent d'un lieu à un autre, pour dire, le fait tenir par une lettre de change ou aſſignation.

REMETTRE, ſe dit auſſi au Palais pour dire, Reſtituer, reſtablir en ſon premier eſtat. Une requeſte civile tend à *remettre* les parties en tel & ſemblable eſtat qu'elles eſtoient auparavant. Les mineurs obtiennent des lettres de reſtitution, qu'on les *remette* en l'eſtat où ils étoient auparavant la vente de leurs immeubles.

REMETTRE, avec le pronom perſonnel ſignifie, Revenir en ſanté. Il faut encore un mois à ce convaleſcent pour ſe *remettre*, pour ſe reſtablir tout à fait.

REMETTRE, ſe dit auſſi figurément en choſes ſpirituelles & morales. Je me *remets* dans l'eſprit, dans la memoire une telle affaire. J'ay de la peine à me *remettre* ce viſage,

viſage, à reconnoiſtre qui c'eſt. Il a eu du mal à ſe *remettre* d'une telle affliction, à ſe *remettre* de cette terreur panique. Il faut quitter le ſacrifice pour s'aller bien *remettre* avec ſon ennemi, ſe reconcilier avec luy. Ce jeune homme s'eſt *remis* dans le bon chemin, il s'eſt *remis* à étudier.

REMETTRE, ſignifie encore, S'en rapporter au jugement de quelqu'un. J'ay *remis* mon affaire entre les mains des arbitres, je m'en *remets* à leur jugement. Je me *remets* au Ciel de la vengeance de cette injure. *Remettre* au ſort la deciſion d'une affaire, d'une eſlection.

REMETTRE, ſe dit auſſi en Medecine des os diſloquez. Il faut aller au Bailleul pour faire *remettre* ce bras qui eſt demis.

REMEUBLER. v. act. Achetter de nouveaux meubles, ou regarnir une chambre dont on avoit oſté les meubles. On avoit ſaiſi & vendu tous ſes meubles; mais il luy eſt venu de l'argent, il s'eſt *remeublé*. Voicy le printemps, je *remeubleray* ma maiſon de campagne. Corneille a dit dans l'Illuſion Comique:

Cette condition l'a *remeublé* d'argent.

REMEUBLÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

REMINISCENCE. ſ. f. Memoire qui revient des choſes paſſées & oubliées. Les Platoniciens ont crû qu'on n'écoit ſçavant que par *reminiſcence*. Les Poëtes ont inventé le fleuve d'Oubli pour donner lieu à la *reminiſcence*.

REMINISCERE. Terme de Breviaire. Le ſecond Dimanche de Careſme, qui eſt marqué ſous ce nom dans l'Almanach. Ce nom luy eſt donné du premier mot de l'Introïte de la Meſſe qu'on dit ce jour-là, *Reminiſcere miſerationum tuarum*. Il y a des arreſts du Parlement de l'année 1309. dattez du Samedy aprés le Dimanche de *Reminiſcere*.

REMIS, ISE, part. paſſ. & adj. JESUS-CHRIST dit à la Magdelaine, que tous ſes pechez luy étoient *remis*. Cette affaire, cette partie a été *remiſe*. Les parties ont été *remiſes* en leur premier eſtat. Il avoit l'eſprit alteré, mais il eſt un peu *remis*. Il eſt bien *remis* de ſa maladie. C'eſt un homme doux, poſé, & *remis*. Ce Capitaine avoit été reformé, mais il eſt *remis* en charge.

REMISE. ſ. f. Relaſchement d'une partie de ſon droit, de ſa dette. On luy a fait *remiſe* des arrerages pour être payé du principal.

REMISE, ſe dit auſſi du commerce d'argent de ville en ville, & de place en place. Il eſt aiſé à Paris de faire des *remiſes* d'argent en toutes les villes de l'Europe. Ces *remiſes* ſont difficiles à trouver dans les Provinces. Le trafic des Banquiers conſiſte en traitte & *remiſe* d'argent.

REMISE, ſe dit encore de la ſomme qu'on donne au Banquier tant pour ſon ſalaire, que pour la tare de l'argent, & la differente valeur des eſpeces dans les divers lieux. La *remiſe* de l'argent en Italie eſt forte: cela s'appelle entre Marchands *change* & *rechange*. On le dit auſſi des intereſts illegitimes. Les uſuriers ſe font faire de groſſes *remiſes* ou exemptes.

REMISE, ſe dit auſſi à l'égard des traittans, d'une partie du revenant bon d'une affaire, pour les ſoins & les frais du recouvrement, & l'intereſt de leurs avances. Il a traitté des francs fiefs, & a eu trois ſous pour livre de *remiſe*.

REMISE, ſignifie encore, Suite, delayement, renvoy à un autre jour. Ce chicaneur qui a mauvaiſe cauſe ne cherche que des fuites & des *remiſes*. La cauſe a été enfin jugée aprés trois *remiſes*. Un creancier ne ſe paye pas de *remiſe*, il ſe laſſe de *remiſes*. Une adjudication par decret ne ſe doit faire qu'aprés trois ou quatre *remiſes*. On dit auſſi, Payer la *remiſe* du procés, quand on paye le Clerc d'un Rapporteur pour remettre un procés au Greffe.

REMISE, en termes de Chaſſe, ſe dit du lieu où s'arreſte le gibier, aprés qu'il a été une fois levé. On attend les perdrix à la *remiſe*, aprés leur premier vol. On attend à l'affuſt les lapins à la *remiſe*, quand ils rentrent dans le bois.

REMISE, ſe dit auſſi des lieux où on met les carroſſes & les chariots à couvert dans les maiſons. Dans les baſſe-cours on baſtit les eſcuries & les *remiſes*. Les bourgeois ont leur *remiſe* ſous la porte cochere. On a fait un hangard pour ſervir de *remiſe*. Dans l'Arſenal de Veniſe il y a auſſi des *remiſes* pour les galeres.

REMISSIBLE. adj. m. & f. Pardonnable. Il faut pour obtenir des Lettres de grace que le cas ſoit *remiſſible*.

REMISSION. ſ. f. Pardon d'une offenſe. On obtient à confeſſe la *remiſſion* de ſes pechez.

REMISSION, ſe dit auſſi des Lettres de grace expediées en la Grande Chancelerie, que le Roy accorde à ceux qui ont fait quelque meurtre, ou autre crime, quand on luy expoſe un cas où elles puiſſent avoir lieu. Elles ſont ſcellées en cire verte en lacs de ſoye, & ſont adreſſées à tous preſents & advenir. Elles ne s'accordent que pour les cas qui requierent peine de mort, & en cela elles different du *pardon*, qui s'accorde pour des cas où il eſchet une moindre punition corporelle; & celles-cy ſe ſcellent en cire jaune à double queuë. Le nom de *grace* eſt general aux Lettres de *remiſſion*, & de pardon.

REMISSION, ſignifie auſſi, Relaſche, moderation. C'eſt un homme ardent qui pourſuit ſes ennemis, ſes parties ſans *remiſſion*, ſans grace, ſans relaſche. Ce Medecin trouve quelque *remiſſion* à ſa fiévre, quelque moderation, quelque relaſchement.

REMISSIONNAIRE. ſ. m. Celuy qui eſt porteur de Lettres de remiſſion. Tout *remiſſionnaire* doit ſe mettre en eſtat, doit étre à genoux, quand il preſente à l'Audience les Lettres de remiſſion leſquelles doivent être conformes aux informations.

REMMAILLOTER. v. act. & redupl. Remettre un enfant dans ſon maillot.

REMMANCHER. v. act. & redupl. Mettre un nouveau manche à quelque outil ou uſencile de meſnage. *Remmancher* un halay, un couteau, une coignée, un marteau, une ſerpe. Quand une faulx eſt *remmanchée* à l'envers, c'eſt une arme tres-dangereuſe.

REMMENER. v. act. Remettre quelqu'un ou quelque choſe au lieu d'où il étoit venu. Ce Marchand n'a rien vendu à cette Foire, il a été obligé de *remmener* toutes ſes marchandiſes. Le même carroſſe qui vous a amené vous *remmenera*.

REMMENÉ, ÉE. part. & adj.

REMOLADE. ſ. f. C'eſt un remede qu'on applique aux chevaux qui ont des foulures, enflures ou autres maladies, qui eſt fait avec de la lie de vin, du miel, de la terebentine, de la graiſſe & autres drogues dont on fait une eſpece d'onguent. On l'appelle quelquefois *charge*.

REMOLE. ſ. f. Terme de Marine. C'eſt un contournement d'eau dangereux qui engloutit quelquefois le vaiſſeau.

REMOLLIENT, ENTE. adj. Terme de Medecine. Qui ramollit, qui adoucit & reſout les duretez. Les clyſteres ſont la plus-part des remedes anodins & *remollients*.

REMONSTRANCE. ſ. f. Humble ſupplication qu'on fait au Roy, ou à un ſuperieur, pour le prier de faire reflexion ſur les inconvenients ou les conſequences d'un de ſes Edits, ou de ſes ordres. Le Parlement eſt allé en corps faire des *remonſtrances* au Roy ſur une telle Declaration.

REMONSTRANCE, eſt auſſi une legere & honneſte correction ou avertiſſement qu'on fait en general, ou en particulier, pour advertir ou corriger de quelques defauts.

fauts. Les Preſidents font des *remonſtrances*, des Mercuriales à leur Compagnie & aux gens du Barreau à l'ouverture des Audiences. Une mere fait des *remonſtrances* à ſa fille, quand elle n'a pas gardé la bienſeance, la modeſtie.

REMONSTRANCE, ſe dit auſſi au Palais, d'une excuſe qu'un Advocat vient faire au Barreau, quand une cauſe eſt appellée, pour la faire remettre par quelque raiſon qui le deſire. Cet Advocat n'a pas plaidé, il n'a fait qu'une *remonſtrance*.

REMONSTRER. v. act. & redupl. Monſtrer de nouveau. On a été quelque temps qu'on ne monſtroit point ce Treſor, on le *remonſtre* à preſent.

REMONSTRER, ſignifie auſſi, Enſeigner une ſeconde fois. Il avoit oublié l'Arithmetique, il ſe l'a fait *remonſtrer*. J'ay oublié le chemin, venez me le *remonſtrer*.

REMONSTRER, ſignifie auſſi, Prier humblement un ſuperieur de faire reflexion ſur ſes ordres, ſur ſes jugements, d'avoir égard aux raiſons qu'on luy propoſe, aux conſequences d'une affaire. Le Parlement a *remonſtré* au Roy la miſere du peuple. Un Advocat *remonſtre* à la Cour le bon droit de ſa partie, ſon intereſt, l'injuſtice qu'on luy fait. Un Procureur du Roy commence ainſi ſes requeſtes, Vous *remonſtre* le Procureur du Roy, &c.

REMONSTRER, ſe dit auſſi d'un ſuperieur à un inferieur, quand il l'advertit doucement de ſon devoir. Un General preſt de combattre *remonſtre* à ſes trouppes qu'il s'agit de l'honneur de l'Empire, &c. Il eſt de la charité Chreſtienne de *remonſtrer* à ſon frere avec modeſtie, de le remettre dans le bon chemin.

REMONSTRÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

REMONTE. ſ. f. Action de remonter. Il ne ſe dit qu'à la guerre, lors qu'on fournit de nouvelles montures à des cavaliers demontez. Il a tant couſté à ce Capitaine pour la *remonte* de ſa Compagnie.

REMONTER. v. act. & redupl. Monter de nouveau, parvenir à un lieu élevé. JESUS-CHRIST eſt *remonté* au ciel le jour de l'Aſcenſion. L'ame des juſtes *remonte* au Ciel d'où elle eſt venuë. Dans le pays de montagnes on n'eſt pas ſi toſt deſcendu, qu'il faut *remonter*. Ce Sonneur eſt *remonté* au clocher pour carillonner. L'eau dans un libre canal *remonte* juſqu'à ſa ſource.

REMONTER, ſe dit auſſi des aſtres, quand ils commencent à paroiſtre ſur l'horiſon. Le Soleil *remonte* juſqu'à midi. Quand la Lune *remonte* avec le Soleil, elle ne paroiſt point.

REMONTER, ſignifie auſſi, Aller contre le fil de l'eau. Les bateaux de ſel *remontent* la riviere. Les ſaumons *remontent* par les rivieres juſqu'à leur ſource.

REMONTER, ſignifie auſſi, Se remettre à cheval. A peine la Cavalerie avoit mis pied à terre, qu'on la fit *remonter*.

REMONTER, ſignifie auſſi, Se remettre en equipage de chevaux, de carroſſes, & même de meubles. Cet Officier eſt venu à Paris pour ſe *remonter*; il luy a fallu *remonter* ſa Compagnie, donner des chevaux à ſes cavaliers. Il a bien *remonté* ſon eſcurie, il a achetté des chevaux, des chariots & du bagage. On dit auſſi, qu'une perſonne eſt bien *remontée*, quand elle paroiſt avec de plus beaux habits & un plus bel equipage qu'auparavant.

REMONTER, ſignifie auſſi, Eſlever en l'air avec des machines. On a *remonté* la groſſe cloche de la Cathedrale. On a *remonté* cette poutre de trois pieds, on l'a élevée plus haut. On a *remonté* le canon ſur ſon affuſt. On dit auſſi, *Remonter* une horloge, un tournebroche, une monſtre, non ſeulement quand on en éleve les poids, mais auſſi quand on en reſſerre le reſſort pour les faire aller.

REMONTER, ſe dit auſſi des inſtruments, lors qu'on les racommode, & qu'on y met des cordes neuves. Les cordes de ce luth ſont fauſſes, il le faut *remonter* tout à neuf. On dit auſſi, qu'il le faut *remonter* d'un ton, lors qu'il eſt trop bas, & qu'on bande davantage les cordes.

REMONTER, ſe dit auſſi des pieces d'aſſemblage qui ont été demontées, lors qu'on les rejoint enſemble. On a *remonté* la charpente de ce logis, qu'on avoit deſcouvert pour le rehauſſer. Il a fallu *remonter* toutes les tablettes de cette Bibliotheque, quand on a deſmenagé. On demonte & on *remonte* les gruës toutes les fois qu'il les faut changer de place.

REMONTER, en termes de Fauconnerie ſignifie, Voler de bas en haut. On dit auſſi, qu'on *remonte* l'oiſeau, lors qu'on le jette ou qu'on le laſche du plus haut d'un coſtau. On le dit auſſi, quand étant maigre & trop bas, on le remplit & on l'engraiſſe.

REMONTER, ſe dit encore en ces phraſes. Une femme dit que ſon habit ou ſon corps de juppe *remontent*, lors qu'ils ſont trop hauts, & qu'ils luy rendent la taille engoncée. L'article 312. de la Coûtume de Paris dit qu'un heritage propre ne *remonte* point, pour dire, que les aſcendans ne peuvent être heritiers de leurs enfans que pour des meubles. On dit en Medecine, que les gouttes *remontent*, lors que la nature n'eſt pas aſſez forte pour repouſſer l'humeur maligne ſur les extremitez du corps, & qu'elle ſe jette ſur les parties nobles.

REMONTER, ſe dit figurément en choſes morales. Pour bien entendre ce diſcours, il faut que je *remonte* plus haut, que je *remonte* juſqu'à la ſource & à l'origine de cette Monarchie. Dans les Genealogies, quand on *remonte* au delà de trois ou quatre races, on ne trouve plus que confuſion. St. Matthieu ne *remonte* que juſqu'à Abraham, & St. Luc *remonte* juſqu'à Adam en la Genealogie de JESUS-CHRIST. En Logique on *remonte* juſqu'au genre generaliſſime.

On dit proverbialement, qu'un homme eſt *remonté* ſur ſa beſte, non ſeulement au jeu, quand il a regagné la beſte qu'il avoit payée, mais auſſi quand il a reſtabli ſa fortune qui étoit fort alterée, ou quand il eſt rentré en quelque charge ou affaire dont il avoit été éloigné.

REMONTÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

REMORDRE. v. act. & redupl. Mordre encore une fois. Cette poire eſt ſi reveſche, que quand on y a mordu une fois, on n'y veut point *remordre*.

REMORDRE, ſe dit auſſi figurément des emplois dont on eſt degouſté. Ce jeune homme a taſté de la guerre, on ne le fera plus *remordre* à l'hameçon. Il n'y a rien à *remordre* en cette affaire, rien à profiter, rien à corriger. On dit auſſi, que la conſcience *remord* à quelqu'un, quand elle luy reproche quelque meſchante action.

REMORDS. ſ. m. qui ne ſe dit que du reproche que la conſcience fait à un criminel, qui l'oblige à ſe repentir de ſon crime, qui luy en fait apprehender la punition. Un pecheur qui n'a point de *remords* de conſcience eſt en eſtat de reprobation.

REMORE. ſ. f. Petit poiſſon en forme de hareng, ayant une creſte & des écailles. Les Grecs l'appellent *echeneis*. Pline liv. 32. & tous les Anciens aprés luy, ont crû qu'il avoit la force d'arreſter en ſa courſe un vaiſſeau qui navigeoit à pleines voiles, & ils l'ont appellé ainſi *à remorando*. Mais les modernes tiennent que c'eſt une fable, n'en ayant rencontré aucune, quoy qu'ils ayent fait des navigations bien plus frequentes par toutes les mers.

REMORGUER. v. act. Terme de Marine. C'eſt tirer un vaiſſeau aprés ſoy à force de rames. On *remorgue* les vaiſſeaux à voile avec des galeres. On les fait auſſi *remorguer* par les chaloupes, galiottes & autres vaiſſeaux à rames. Ce mot vient du Latin *remulcare*.

REMOUCHER. v. act. & redupl. Moucher de nouveau. Les enrhumez ſont obligez de ſe *remoucher*. Il faut ſouvent *remoucher* cette chandelle, elle va bien viſte.

REMOUILLER. v. act. & redupl. Mouiller de nouveau. Il faut *remouiller* ce linge pour l'empeſer. Ce Meſſager s'eſt allé *remouiller*, il eſt reparti par la pluye.

REMOUILLER, ſe dit auſſi en termes de Marine. A peine eut-on levé l'ancre, qu'un vent contraire obligea de relaſcher dans le même port, & d'y *remouiller*.

REMPAQUETER. v. act. & redupl. Remettre en un paquet, en un balot. On a *rempaqueté* ces Lettres aprés les avoir veuës. Les Marchands *rempaquetent* leurs marchandiſes, la Foire eſt finie.

REMPARER. v. act. qui ne ſe dit qu'avec le pronom perſonnel. Se terraſſer, ſe fortifier par un rempart, ou autre deffenſe. Les ennemis ſe ſont bien *remparez*, leur camp eſt bien fortifié.

On dit auſſi au figuré de celui qui s'eſt mis ſous une protection puiſſante, qu'il s'eſt *remparé* de l'autorité de ſon nom.

REMPART. ſ. m. Levée de terre qu'on fait autour d'une place de guerre pour la deffendre, & qui eſt à l'épreuve du canon. Pour fortifier un *rempart*, il eſt bon de le revêtir d'une muraille ou d'une chemiſe de pierre. Le talus interieur du *rempart* doit avoir une pente douce, & un angle de 45. degrés au plus. Ce mot vient de l'Eſpagnol *amparo*, qui ſignifie *deffenſe*, *couverture*.

REMPART, ſe dit auſſi d'une ville de deffenſe. L'Iſle de Malthe eſt le *rempart* de la Chrêtienté, le boulevard qui la deffend contre les Infideles.

REMPART, ſe dit figurément en choſes morales. La crainte de Dieu eſt le *rempart* qui nous deffend contre les vices; c'eſt un *rempart* aſſeuré contre les tentations. Les Ecrits des Saints Peres ſervent de *rempart* contre les Heretiques.

On appelle proverbialement une coureuſe de *rempart*, une femme qui eſt dans la derniere proſtitution.

REMPLACEMENT. ſ. m. Action de remplacer. On ſtipule dans un contract de mariage le *remplacement* des propres qui ſeront alienez.

REMPLACER. v. act. & redupl. Remettre en la place d'un autre. Il faut qu'un mari *remplace* les deniers dotaux, le prix des propres alienez; qu'un Tuteur *remplace* les deniers de ſes mineurs qu'il a divertis ou perdus. Cette ſucceſſion eſt venuë bien à propos à ce jeune homme pour *remplacer* ce qu'il avoit diſſipé de ſon bien. Sa femme eſt accouchée d'un fils qui *remplacera* celui qui vient de mourir.

REMPLACER, ſignifie auſſi, Placer ailleurs. On a fait à ce Tuteur le rachat d'une rente, il a *remplacé* auſſitoſt ſon argent en l'achat d'un fonds.

REMPLAGE, ou *Rempliſſage*. ſ. m. La quantité qu'il faut pour remplir un tonneau de quelque liqueur où il y a eu du dechet, ſoit par la fermentation, ſoit par le tranſport ou autre accident. On le dit auſſi du moilon ou blocage dont on remplit le vuide que laiſſent les parements de pierre de taille dans les murs fort eſpais. On appelle auſſi en Charpenterie chevrons, poſteaux de *remplage*, fermes de *remplages*, & autres pieces ſemblables, les poſteaux ou fermes qui ſe mettent pour remplir les vuides ou intervalles qui ſont entre les poſteaux corniers ou les maiſtreſſes fermes. L'Ordonnance des Eaux & Foreſts deffend de donner aux Marchands aucuns bois par forme de *remplage* ou deſdommagement des places vuides qu'ils ont trouvées dans leurs couppes.

REMPLIR. v. act. & redupl. Emplir de nouveau. Quand une bouteille eſt vuide, on l'envoye à la cave pour la *remplir*. Il *remplit* ſon verre, ſi-toſt qu'il a beu.

REMPLIR, ſignifie auſſi, Rendre plein, faire occuper toute la capacité d'un vaiſſeau. Il faut 240. pintes pour *remplir* un muid de Paris. Il faut *remplir* un vaiſſeau, aprés que la liqueur a fermenté ou bouilli. Ce Financier a *rempli* ſes coffres d'uſures, du ſang du peuple. On dit auſſi, *remplir* un foſſé, un creux, un puits; *remplir* des fondemens de moilon, de blocaille.

REMPLIR, ſe dit auſſi des choſes qui abondent dans un corps, quoy que toute ſa capacité n'en ſoit pas occupée. Les Medecins diſent qu'un corps eſt bien *rempli* d'ordures, quand il a beſoin de pluſieurs purgations. Un goulu ſe *remplit* de vin & de viande, il s'en gorge.

REMPLIR, ſe dit en Juriſprudence, de ce qu'on écrit à l'endroit qu'on avoit laiſſé en blanc. On a *rempli* ce blanc ſigné d'une tranſaction. On donne les procurations *ad reſignandum* en blanc pour les *remplir* en les executant. On donne des quittances en blanc, dont la ſomme n'eſt point *remplie*. Un Notaire ne doit délivrer aucun acte dont la datte & les ſommes ne ſoient *remplies*.

REMPLIR, ſignifie auſſi, Rendre complet. Il faut *remplir* le nombre de ces Chanoines. Il y a une place vacante à *remplir* à l'Academie.

REMPLIR, ſe dit auſſi en Droit Canon, quand on parle de ceux qui ont des graces expectatives, comme les Graduez & les Indultaires. Le plus grand defaut d'un Gradué, c'eſt quand il eſt *rempli* de Benefices en vertu de ſon grade. Il faut 600. livres de revenu pour *remplir* un Gradué. Cy-devant un Indultaire étoit *rempli* d'un Benefice de 200. livres: maintenant il eſt en la même condition d'un Gradué.

REMPLIR, ſignifie auſſi, Occuper dignement une place, ſoit dignité, ſoit charge, ſoit autre employ. Le Roy a *rempli* toutes les Prelatures de dignes Officiers. Ce Preſident *remplit* bien ſa charge, il en fait fort bien les fonctions.

REMPLIR, ſe dit figurément en choſes ſpirituelles & morales. J'ay l'eſprit encore tout *rempli* des belles idées qu'il m'a données. Cet homme ſçait beaucoup, il a la memoire bien *remplie*. On dit auſſi d'une periode bien nombreuſe, d'un bon concert, qu'ils *rempliſſent* bien l'oreille, qu'ils la frappent agreablement. Un orgueilleux eſt *rempli* de la bonne opinion qu'il a de luy-même. On dit auſſi, qu'un livre eſt bien *rempli*, lors qu'il contient beaucoup de bonnes choſes, qu'il n'ennuye point. On dit auſſi, qu'un bon Prince a bien *rempli* l'attente de ſes ſujets, qu'ils ſont tous *remplis* de joye de le poſſeder, *remplis* d'admiration de ſes grands exploits, &c. *Remplir* du point, des dentelles, ſe dit quand on racommode ces ouvrages, lors qu'ils ſont rompus, ou qu'ils ont changé de mode, & lors que de clairs qu'ils étoient on les rend plus pleins & plus ſerrez.

REMPLI, IE. part. paſſ. & adj.

REMPLI, en termes de Blaſon, ſe dit d'une piece honorable de l'Eſcu, qui dans le milieu de ſa longueur eſt d'un autre émail que le reſte de la piece. Il porte d'azur au chevron potencé & contrepotencé d'or *rempli* d'argent. Il eſt difficile de le diſtinguer du *chargé* & du *bordé*.

REMPLISSAGE. ſ. m. Travail de celle qui remplit des points, des dentelles. Il a tant couſté pour le *rempliſſage* de cette cravate.

REMPLISSEUSE. ſ. f. Fille qui fait métier de remplir des dentelles.

REMPLOY. ſ. m. Nouvel employ, remplacement. On ne ſçauroit racheter ſeurement des rentes deuës à des mineurs, ſi on n'oblige un Tuteur à en faire en même temps le *remploy*, le remplacement des deniers. On ſtipule dans les mariages le *remploy* des propres alienez.

REMPLOYER. v. act. & redupl. Employer de nouveau. On avoit revoqué ce Commis, mais on le *remploye* à preſent. Il a *remploié* les deniers de la vente de ſa charge en l'achat d'une terre.

REMPLUMER. v. act. & redupl. qui ſe dit des oiſeaux à qui il revient de nouvelles plumes. Quand on a oſté les plumes des oyes, il leur en revient d'autres, ils ſe *remplument*.

REMPLUMER, ſe dit figurément avec le pronom perſonnel. Regagner ce qu'on avoit perdu, ſe deſdommager de ſes pertes. Ce joüeur a perdu pluſieurs coups, mais il en eſt venu un qui l'a bien *remplumé*. Ce Sous-Fermier avoit bien perdu dans ſa ſous-ferme, mais il eſt devenu Fermier General, & il s'eſt bien *remplumé*.

REMPLUMÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

REMPOISSONNER. v. act. & redupl. Repeupler de poiſſon un eſtang, un vivier. Les Fermiers ſont obligez de *rempoiſſonner* les eſtangs à la fin de leur bail, d'y remettre du peuplé.

REMPORTER. v. act. & redupl. Emporter de nouveau. Ce Marchand n'a point vendu de ſes marchandiſes à la Foire, il a été obligé de les *remporter* chez luy. Cet homme a *remporté* ſes preſens, on n'a pas voulu les recevoir. On l'a *remporté* mort de ce combat. Ce cavalier a eu bien de la peine à *remporter* ſes oreilles de cette mêlée. La mer *remporte* le ſable qu'elle amene dans ce port.

REMPORTER, ſignifie auſſi, Avoir quelque avantage ſur autruy. Alexandre *remporta* la victoire en trois batailles ſignalées. Cet écolier a *remporté* le prix de l'Academie. Ce Prince a *remporté* toute la gloire de cette action. Cet Auteur n'a *remporté* aucun fruit de ce grand travail, il n'en a eu aucune recompenſe.

REMPORTÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

REMPRISONNER. v. act. & redupl. Remettre en priſon. Il étoit à peine ſorti de priſon, qu'on l'a *remprisonné* en vertu d'un autre decret.

REMPRUNTER. v. act. & redupl. Emprunter de nouveau. Il eſt impoſſible de rendre cet homme quitte, on n'a pas ſi-toſt payé ſes dettes, qu'il *remprunte* de nouveau.

REMUAGE. ſ. m. Action par laquelle on remuë. Les matelots ſe peuvent faire payer pour le *remuage* & l'évent des grains qui ſont dans un navire.

REMUANT, ANTE. adj. Qui eſt ſujet à ſe remuer. On dit des enfans éveillez & tempeſtatifs, qu'ils ſont vifs & *remuants*. On le dit auſſi au figuré d'un peuple, quand il eſt ſeditieux. Les Heretiques ſont ſujets à être *remuants*, à exciter des guerres civiles.

REMUEMENT. ſ. m. Action qui fait changer un corps de place. Quand on deſménage, on fait un *remuement* de tous ſes meubles. Il y a des ſourds qui ſe vantent de connoiſtre ce qu'un autre a dit, en voyant le *remuement* de ſes levres.

REMUEMENT, ſe dit auſſi au figuré. Cette Province eſt ſujette aux *remuements*, aux troubles, aux ſeditions.

REMUER. v. act. Changer un corps de place. Archimede ſe vantoit qu'il *remueroit* le globe de la terre, ſi on luy donnoit ailleurs un point fixe. Dans les ſieges il ne ſe faut point épargner à bien *remuer* la terre. Le bled ſe gaſte, ſi on ne le *remuë* ſouvent; & le vin, ſi on le *remuë* trop. On dit qu'un homme ne *remuë* ni pieds ni pattes, pour dire, qu'il eſt mort. Il y a des choſes qu'il faut toûjours *remuer* en cuiſant. Une femme n'eſt point ſeure d'être groſſe, qu'elle n'ait ſenti *remuer* ſon enfant. On étoit ſi preſſé en cette ceremonie, qu'on ne ſe pouvoit *remuer*. J'ay veu *remuer* un gros ſerpent auprés de ce buiſſon.

REMUER, ſignifie auſſi, Deſménager. Un hoſte dira à ſon locataire, Si vous n'eſtes bien icy, *remuez* vous, allez vous en loger ailleurs. Les meubles de cette femme doivent être bien nets, elle ſe *remuë* à chaque terme.

REMUER, ſe dit auſſi de l'argent, quand il rentre dans le commerce. Durant la paix l'argent ſe *remuë*, parce que le commerce ſe rétablit avec les étrangers. On dit d'un homme fort riche, qu'il a des écus à *remuer* la pelle.

REMUER, ſe dit auſſi des enfans en maillot, quand on les change de linge. Cette Nourrice a bien du ſoin de tenir proprement ſon enfant, elle le *remuë* ſouvent.

REMUER, ſe dit figurément en Morale, pour dire, Solliciter fortement une affaire. J'ay à faire à un homme puiſſant qui a *remué* ciel & terre contre moy. Cet homme eſt indifferent, il ne ſe *remuë* pour quoy que ce ſoit, il ne ſe met en peine de rien. Il ne faut pas *remuer* ces ſortes de queſtions en cette ſaiſon. Il ſeroit mieux de laiſſer dormir cette affaire, que de la *remuer*. Plus on *remuë* l'ordure, & plus elle put.

REMUER, ſignifie encore, Se ſouſlever, exciter des ſeditions. Les Huguenots ont ſouvent *remué* en France, ont excité bien des troubles. On dit auſſi, que c'eſt *remuer* les cendres des morts, quand on parle mal d'un defunt, quand on veut faire le procés à ſa memoire

REMUER, ſe dit proverbialement en ces phraſes. Quand je *remuë* tout branſle. On dit qu'on a *remué* la vaiſſelle de quelqu'un, quand on luy a envoyé des Sergents qui l'ont ſaiſie. On dit auſſi, qu'on a *remué* les puces à quelque enfant, pour dire, qu'on luy a donné le foüet.

REMUÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

On appelle un couſin *remué* de germain, celuy qui eſt fils ou iſſu d'un couſin germain.

REMUEUSE. ſ. f. Femme qu'on joint & qu'on donne pour aide à une Nourrice d'un Prince pour ſervir à le remuer, à le tenir proprement.

On appelle auſſi en quelques lieux où on fait de grands magaſins de bled, & entr'autres à Chartres, des *Remueurs* de bled, des gens qui n'ont d'autre métier que de remuer le bled des bourgeois, pour empêcher qu'il ne ſe corrompe.

REMUGLE. ſ. m. Odeur deſagreable qu'exhale un corps qui a été long-temps enfermé, ou dans un air corrompu. Les viandes qu'on laiſſe dans un lieu ſouſterrain & ſans ſouſpirail, ſentent bientoſt le *remugle*.

REMU-MESNAGE. ſ. m. Jeu d'enfants où on met tous les meubles d'une chambre en deſordre. On le dit auſſi d'un deſménagement. Quand il faut changer de logis, c'eſt un étrange *remu-meſnage*.

REMU-MESNAGE, ſe dit figurément en Morale, des grands changements qui arrivent dans le monde. Quand les ennemis entrent dans une Province, ils cauſent un grand *remu-meſnage*. Les ſeditions, les incendies, ſont d'étranges *remu-meſnages*. Ce mot eſt bas.

REMUNERATEUR. ſ. m. Terme de Theologie, qui ſe dit de Dieu, qu'on appelle le juſte *remunerateur* des bonnes & des mauvaiſes actions, qui les recompenſe, ou qui les punit.

REMUNERATION. ſ. f. Action par laquelle Dieu recompenſe les bons, ou punit les méchants.

REMUNERER. v. act. Rendre juſtice à chacun ſelon ſes œuvres, recompenſer ou punir ſelon ſes merites ou demerites. Il ne ſe dit que de la juſtice divine.

REN.

RENAISSANT, ANTE. adj. Qui eſt reproduit de nouveau. Promethée avoit un foye *renaiſſant* pour ſervir de perpetuelle paſture au vautour qui le déchiroit. Il ſent dans ſon cœur une flamme *renaiſſante* pour celle qu'il avoit quittée.

RENAISTRE. v. n. Naiſtre une ſeconde fois. Pas un mortel ne *renaiſt*, ne revient au monde aprés ſa mort que par miracle. Les Fables ont fait *renaiſtre* Hypolite

ſous le nom de Virbius. Ceux qui ont nourri le phœnix en cage, diſent qu'il *renaiſt* de ſa cendre. Les peres ſemblent *renaiſtre* dans leurs enfans. Un malade croit *renaiſtre*, quand il revient en ſanté. Quand les dents de lait ſont tombées, il en *renaiſt* d'autres.

RENAISTRE, ſe dit auſſi des plantes, & de quelques choſes inanimées. Les fleurs, les feuilles, *renaiſſent* au printemps. Le fleuve de . . . *renaiſt*, aprés avoir été caché dix lieuës durant ſous la terre. Le Soleil *renaiſt* chaque jour à l'Orient. Un procés eſt une hydre dont il en *renaiſt* cent, quand on croit l'avoir aſſouppi. Plus on tuë de vermine, plus il en *renaiſt*. Les porreaux, les loupes, les dartres *renaiſſent*, lors qu'on les croyoit tout à fait gueris.

RENAISTRE, ſe dit figurément en choſes ſpirituelles. Les Sacrements nous font *renaiſtre* dans la grace. Le Bapteſme, la Penitence, nous font *renaiſtre* pour une autre vie.

RENÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. Il ne ſe dit gueres que de St. *René* Evêque d'Angers, qui revint au monde ſept ans aprés ſa mort pour recevoir le Baptême par les mains de St. Maurille. Sur quoy Jean de Launoy a fait une docte Diſſertation.

RENARD, ARDE. ſ. m. & f. Petit animal à quatre pieds, ſauvage, fin, malicieux & fort nuiſible. Un vieux *renard* a le poil argenté. On dit que les poulmons du *renard* ſervent à guerir l'aſthme. Le *renard* chez tous les peuples a paſſé pour le ſymbole de la ruſe & de la ſubtilité. Eſope dans ſes Fables a ſouvent introduit le *renard*. Les *renards* ſe cachent dans leurs terriers. La plus plaiſante chaſſe du *renard* eſt de les prendre vifs, en les déterrant avec des baſſets, de leur ciller les yeux, & de les laiſſer courre par la campagne. Ce mot vient de l'Alléman *reinard*. Menage.

RENARD, ſe dit figurément en Morale, pour ſignifier un homme fin & ruſé, qu'on ne peut ſurprendre, & qui attrape les autres. Ce Capitaine fait la guerre en *renard*, il uſe de ſtratagemes de guerre. Ce chicaneur eſt un vieux *renard* qui ſçait toutes les ruſes du Palais.

RENARD, en matiere de canaux, ſe dit des trous ou des fentes qui ſe trouvent dans le terrain par où l'eau ſe perd, & des terres qui ne retiennent point l'eau. Cet endroit du canal a bien couſté, parce qu'il s'y eſt trouvé des *renards*, il y a fallu mettre du courroy, du ciment, de la maçonnerie.

RENARD, en termes de Mer, eſt une petite palette de bois attachée au maſt d'artimon, où on a figuré les trente-deux vents. Elle a pluſieurs rayons, & à chaque rayon il y a ſix trous, ſur leſquels le timonier marque avec des chevilles ce qu'il s'eſt écoulé de temps ou d'horloges pendant le ſillage du vaiſſeau ſous un même vent. C'eſt ſur cette obſervation qu'on fonde l'eſtime pour pointer les cartes & conjecturer le lieu où on eſt.

RENARD, en termes de Maçonnerie, eſt une eſpece de niveau, ou de pierre attachée à une ficelle, qui ſert aux Maçons à élever des murs à plomb.

Il y a auſſi un jeu qui s'appelle du *Renard*, où on met une dame qui doit attraper & prendre douze plons qu'on appelle *poules*.

AU RENARD. adv. qui ſe dit à ceux qui ont été trompez, qui croyoient avoir trouvé quelque bonne fortune, ou qui vouloient attraper les autres. On tend des pieges à des gens pour avoir le plaiſir de crier aprés eux *au renard*.

RENARD, ſe dit proverbialement en ces phraſes. Un *renard* n'eſt pas pris deux fois à un piege. Un bon *renard* ne mange point les poules de ſon voiſin. On dit que tous les *renards* ſe trouvent chez le Pelletier: & de là vient un autre proverbe qu'on dit en ſe quittant, A ſe revoir chez le Pelletier, pour dire, que quelque fin qu'on ſoit, la mort nous attrape, & que nous irons tous au même lieu. On dit auſſi de celuy qui mépriſe une choſe qu'il ne peut avoir, Autant en dit le *renard* des mures, elles ſont trop vertes. On dit encore de celuy qui prend une choſe pour l'autre, qu'il prend martre pour *renard*. On dit de ceux qui demeurent dans une maiſon qui fume, qu'ils ſont enfumez comme des *renards*. On dit qu'il faut coudre la peau du *renard* à celle du lion, pour dire, qu'il faut uſer de fineſſe pour vaincre un ennemi plus fort. On dit d'un faux devot délicat, qu'il ſe donne la diſcipline avec une queuë de *renard*. On dit, Se confeſſer au *renard*, pour dire, Découvrir ſon ſecret à celuy qui en tire avantage, ou qui a intereſt d'empêcher l'affaire. On dit auſſi populairement, Eſcorcher le *renard*, en parlant d'un yvrogne qui rend gorge & vomit ce qu'il a mangé. On dit auſſi, que le *renard* cache ſa queuë, pour dire, que les gens adroits cachent leurs fineſſes. On dit auſſi, Le *renard* eſt pris, laſchez vos poules, pour dire, Il n'y a plus de danger à ſortir. On dit auſſi, que le *renard* preſche aux poules, lors qu'un ſignalé impoſteur deniaiſe quelque lourdaut. On appelle une toux de *renard* qui conduit au terrier, une toux envieillie & qui dure juſqu'à la mort. On dit auſſi, que le *renard* a piſſé ſur du raiſin, quand le raiſin blanc eſt devenu roux pour avoir été expoſé au ſoleil.

Le *renard marin* eſt un gros poiſſon du genre des cetacées, cartilagineux, non plats, que les Auteurs appellent *galeodi*, dont les Anciens ont fait ſix eſpeces, *canicula*, *acanthias*, *muſtelus*, *galexias*, *aſterias*, & *alopecias*, qui eſt le *renard marin*. Leur difference generique, c'eſt d'avoir deux foyes, cinq ouïes ou bronchies de chaque coſté, & des pointes pendantes aux nageoires, qui ſont ſous le ventre du coſté du nombril. La difference ſpecifique du *renard marin* ſe prend de ſa queuë, qui repreſente parfaitement une faulx. On en a diſſequé un à l'Academie Royale des Sciences, dont la longueur étoit de huit pieds & demi, & ſa plus grande largeur de quatorze pouces. Sa queuë étoit auſſi longue que tout le reſte du corps. Il avoit une grande creſte élevée ſur le milieu du dos, & une petite vers la queuë; trois nageoires de chaque coſté ſemblables aux ailes d'un oiſeau plumé; ſa peau liſſée & ſans écailles, d'un gris fort brun; ſes creſtes & nageoires dures, compoſées d'areſtes couvertes de peau. Il avoit cinq ouïes de chaque coſté, les yeux gros comme ceux d'un bœuf, & preſque point de cervelle. L'ouverture de ſa gueule étoit de cinq pouces, armée de deux forts de dents. Sa mâchoire ſuperieure juſqu'à l'endroit où ſont les canines des autres animaux avoit un rang de dents pointuës en forme de ſcie, qui étoient toutes d'un ſeul os. Le reſte de cette maſchoire & toute l'inferieure avoient ſix rangs de dents par tout, qui étoient mobiles & de figure triangulaire & aiguës. Sa langue étoit adherente à la mâchoire inferieure, & étoit aſpre & rude, revêtuë de petites pointes luiſantes, compoſées de pluſieurs os fermément articulez enſemble par une chair fibreuſe. Il avoit le goſier large, auſſi-bien que l'œſophage, & le ventricule, dans lequel ce poiſſon cache ſes petits, quand ils ont peur, en les avalant pour les revomir enſuite, comme diſent quelques Auteurs. Elian écrit qu'il ſe defait de l'hameçon en le vomiſſant avec ſon ventricule qu'il retourne comme un habit. Quelques-uns ont pris ce poiſſon pour *Lasciperſer*.

RENARDEAU. ſ. m. diminutif. Petit renard.

RENARDIERE. ſ. f. Lieu que le renard creuſe ſous terre pour s'y loger, ſa demeure ou ſa taniere. L'entrée ou l'ouverture s'appelle la *mere*.

RENASQUER. v. n. Terme populaire. Témoigner ſa colere ou ſon impatience en naſillant, ou jurant. Tandis que vous amuſez ici ce valet, ſon maiſtre jure & *renaſque*.

RENCHAISNER. v. act. & redupl. Remettre à la chaisne. *On renchaisne le main les gros chiens qui gardent la maison. Ce forçat s'étoit sauvé de la chaisne, on l'a repris & renchaisné.*

RENCHERIR. v. act. & n. Devenir plus cher. *Le bled renchérit toûjours un peu avant la moisson, & aprés il diminuë.*

RENCHERIR, signifie encore, Faire une enchere sur un autre. *On alloit adjuger cette terre à ce Procureur, mais un autre est venu renchérir sur luy.*

RENCHERIR, se dit aussi de ceux qui exaggerent, qui augmentent, qui perfectionnent quelque chose. *Vous renchérissez beaucoup sur celuy qui nous a fait le premier rapport de cette nouvelle. Willis, Stenon & autres Anatomistes de ce temps ont beaucoup renchéri sur les anciens, sur Galien & du Laurens, &c.*

RENCHERI, IE. part. & adj.

On dit qu'une femme fait fort la *renchérie*, quand elle est vaine & dédaigneuse: qu'un homme fait le *renchéri*, quand il est de difficile convention, ou quand il estime trop sa peine, ses paroles.

RENCHERISSEMENT. s. m. Action par laquelle on rencherit. *Le mauvais temps qu'il a fait a été cause du renchérissement des denrées.*

RENCHIER. s. m. Terme de Blason, qui se dit d'un animal ou espece de grand cerf, qui est de plus haute taille, & d'un bois plus long que les ordinaires, plus plat & plus large que celuy d'un daim. C'est apparemment le même que celuy qui est commun en Laponie sous le nom de *renne* ou de *ranne*, que quelques-uns appellent aussi *rengier*: ce qui se confirme par ce que dit Philippes de Commines, que le Roy Louis XI. envoya chercher en Dannemarc une sorte de beste qui s'appelloit *regiers*, de corsage & couleur de daim, fors qu'elle avoit les cornes beaucoup plus grandes. Le Mareschal de Montigny portoit d'azur à trois *renchiers* d'or.

RENCLOUER. v. act. & redupl. S'enclouër de nouveau. *Ce cheval n'a pas été si-tost gueri de son enclouëure, qu'il s'est renclouë de nouveau.*

RENCONTRE. s. f. Assemblage, jonction de deux choses qui se meslent ensemble, ou qui se touchent simplement. *Les Epicuriens tenoient que tous les corps étoient faits par la rencontre, par l'assemblage des atomes. Le pot de terre craint la rencontre, le choc du pot de fer. On appelle en Chymie vaisseaux de rencontre, comme cucurbite, matras, &c. quand leurs ouvertures sont propres à entrer l'une dans l'autre, & à se bien joindre & bien boucher.*

RENCONTRE, se dit aussi du choc de deux petits corps de troupes. *Il y eut une furieuse rencontre, un choc furieux entre les Anglois & les Hollandois.*

RENCONTRE, signifie aussi l'amiable fortune de deux personnes, ou de deux choses en un même lieu. *C'est une mauvaise rencontre, de trouver son ennemi en son chemin. Cette fille a fait une bonne rencontre en se mariant. On a fait beaucoup d'Edits sur les ducls & rencontres. J'ay eu ce cheval à bon prix, je l'ay eu de rencontre, par rencontre. La rencontre de Saturne & de Mars en la Maison de la Mort est un mauvais signe.*

On dit aussi, *Aller à la rencontre d'un Courier, d'un Ambassadeur*, pour dire, Aller au devant de luy. *Il est defendu aux Marchands d'une ville d'aller à la rencontre des Marchands forains pour acheter leurs marchandises, il faut qu'ils les viennent loüer au Bureau.*

RENCONTRE, en termes de Blason, se dit des animaux qui presentent une teste de front, dont on voit les deux yeux, à la reserve du cerf, qui s'appelle *massacre*, & de celle du leopard qui est la representation naturelle. *Il porte de sable au rencontre de belier d'or.*

RENCONTRE, signifie aussi, Une autre fois, à la premiere occasion. *Vous avez payé pour moy aujourd'huy, je payeray pour vous à la premiere rencontre. Il y a de certaines rencontres, de certaines conjonctures, où le plus brave est obligé de se soûmettre.*

RENCONTRE, signifie aussi, Cas, espece. *En certaine rencontre cette loy est bonne, en d'autres non.*

RENCONTRE, signifie aussi une equivoque, allusion, une pointe d'esprit, quelque mot facetieux dit à propos, une turlupinade. *Les faiseurs de rencontres en font souvent de tres-fades. Les Poëtes modernes sont exacts à eviter la rencontre des voyelles au commencement des mots.*

RENCONTRE, se dit aussi en plusieurs jeux, comme à l'Oye, aux Dez, &c. lors qu'on amene le même nombre, ou qu'on arrive au même point.

Les Horlogers appellent roue de *rencontre*, celle qui est située perpendiculairement dans une montre.

RENCONTRER. v. act. Trouver la chose dont on a besoin, soit qu'on la cherche, soit que le hasard nous la presente. *J'ay tant cherché ce livre, qu'à la fin je l'ay rencontré. Le hasard a voulu qu'il ait rencontré son fait. Ce jeune homme a bien rencontré en se mariant, il a rencontré une fille qui a beaucoup de bien.* On dit aussi, qu'un torrent entraisne tout ce qu'il *rencontre*; qu'une armée pille, ravage tout ce qu'elle *rencontre*. *Les ennemis ne se rencontrent gueres sans se choquer, sans se battre.*

RENCONTRER, signifie aussi, Faire une pointe, une allusion, faire sur le champ une plaisante repartie.

RENCONTRER, signifie aussi, Reüssir en ses affaires, en ses conjectures. *Il n'a pas mal rencontré, d'avoir choisi un tel Rapporteur, ç'a été le gain de son procés. Cet Astrologue a bien rencontré dans ses predictions. Ce Medecin a fort bien rencontré en la cure de ce malade.*

On dit proverbialement, que les montagnes ne se *rencontrent* jamais, & que les hommes se *rencontrent*, pour dire, qu'il ne faut offenser personne, & que tost ou tard on se retrouve. On dit aussi, que les beaux esprits *se rencontrent*; & de ceux qui se sont *rencontrez* à avoir la même pensée en même temps on dit, Voilà dequoy faire un Pape.

RENCONTRÉ, ÉE. part. & adj.

RENCORSER. v. act. Racommoder une robbe de femme, y mettre un corps neuf, au lieu d'un autre déjà usé. *Cette Dame est bonne mesnagere, elle fait rencorser ses habits.*

RENCOURAGER. v. act. & redupl. Redonner de la hardiesse, du courage à ceux qui avoient le cœur ou l'esprit abattu. *La harangue de ce General rencouragea les soldats épouvantez. La loüange qu'on a donnée à cet Auteur l'a rencouragé, luy a fait reprendre l'ouvrage qu'il avoit abandonné.*

RENDAGE. s. m. Terme de Monnoyeur, qui se dit de la diminution de la valeur des monnoyes, qui se fait par le moyen de l'alliage, pour supporter les frais de la fabrication des monnoyes, les droits de brassage & de seigneuriage, & des Officiers des Monnoyes. On le dit aussi de ce qu'il faut que les Officiers rendent au Roy pour le defaut des monnoyes mal fabriquées. *Le rendage du marc d'or est de dix livres dix sous, sçavoir sept livres dix sous pour le seigneuriage, & trois livres pour le brassage. Le rendage du marc d'argent est de 28. s.; sçavoir 10. s. pour le seigneuriage, & 18. s. pour le brassage.*

RENDETTER. v. act. & redupl. S'endetter une seconde fois. *Son beaupere avoit acquitté ses dettes, mais depuis son mariage il s'est rendetté.*

RENDEZ-VOUS. s. m. Lieu où on se doit trouver à certain jour & heure assignée. *On donne un rendez-vous general à l'armée, des rendez-vous particuliers à des Regiments, qu'on appelle quartiers d'assemblée.*

On donne en ville un *rendez-vous* à plusieurs personnes pour parler d'affaires, pour faire quelque partie de plaisir. Les amants se donnent des *rendez-vous* secrets. La vertu d'une femme est fort suspecte, quand elle donne des *rendez-vous*.

RENDORMIR, SE RENDORMIR. v. act. & redupl. Dormir un second somme, aprés avoir été éveillé. Une Nourrice *rendort* son enfant en luy donnant le teton. Je me suis *rendormi* sur le matin.

RENDORMISSEMENT. s. m. Action par laquelle on se rendort. Les frequents *rendormissements* sont les symptomes de la lethargie.

RENDOUBLER. v. act. Mettre le bord d'une estoffe en double. Quand un habit est trop large, pour le retrecir, il vaut mieux *redoubler* l'estoffe, que de la rogner.

RENDRE. v. act. S'acquitter envers quelqu'un de ce qu'on luy doit. Il faut *rendre* ses vœux à Dieu; *rendre* ses devoirs, ses respects à ses superieurs. Il faut *rendre* la foy & hommage à son Seigneur. Il faut que les mariez se *rendent* le devoir du mariage. Il faut *rendre* honneur à qui il appartient. J'ay été luy *rendre* mes obeïssances.

RENDRE, signifie aussi, Payer ce qu'on a emprunté. Je luy ay *rendu* son argent en mêmes especes. On est toûjours amis au prester, & souvent ennemis au *rendre*. Un ingrat emprunte à jamais *rendre*. Les ingrats *rendent* le mal pour le bien. Les societez sont établies pour se *rendre* un secours reciproque. Il faut *rendre* le pain benit, quand on a receu le chanteau.

RENDRE, signifie aussi, Donner à chacun ce qui luy appartient. La justice est la vertu qui *rend* à chacun le sien. Vous ne *rendez* pas justice à cet homme-là, de le croire capable de cette lâcheté. Un Commis doit *rendre* bon compte à son maistre.

RENDRE, signifie aussi, Restituer ce qu'on a pris, volé, mal acquis. On a fait *rendre* gorge aux Traittans, aux voleurs publics. Le Procureur General s'est *rendu* partie contre ces voleurs. On ne peut obtenir d'absolution, si on ne *rend* ce qu'on a pris injustement. On a condamné cet homme à *rendre* & restituer les fruits de ce Benefice, de cette terre.

RENDRE, signifie aussi, Recompenser, donner, rapporter. Dieu *rend* le centuple de ce qu'on donne en son nom. Ses miracles ont *rendu* la veuë aux aveugles, la parole aux muets, la santé aux infirmes. Le Parlement a *rendu*, a donné un arrest en cas semblable. Ce Fermier *rend* tant à son maistre de sa ferme. La Gabelle *rend* tant au Roy. Les vignes fumées *rendent* beaucoup plus que les autres. La meilleure viande est celle qui donne le plus de jus. Les bleds ne *rendent* rien cette année.

RENDRE, signifie, Exhaler, vuider, faire sentir au dehors. Ce malade *rend* le sang tout clair, il n'a pû rendre ce remede. Il a *rendu* son ame à Dieu, il a *rendu* l'esprit. Cet homme est si saoul, qu'il *rend* le vin par les yeux. Les luths de Boulogne *rendent* un beau son. Le sel d'urine *rend* une odeur fort puante. Les vers luisans *rendent* une lumiere fort vive. Le sel en trop grande quantité *rend* une sauce amere.

RENDRE, signifie encore, Acquerir quelque qualité nouvelle, changer d'état. La trop grande meditation peut *rendre* fou. L'excés de boire *rend* malade. L'affliction *rend* les gens sages; l'âge les *rend* devots. Il s'est *rendu* complaisant auprés de sa maistresse; elle l'a *rendu* heureux, il l'a épousée. Ce valet s'est *rendu* necessaire. Il ne faut pas se *rendre* trop familier auprés des Grands. Il est dangereux de se *rendre* caution. Le bris des prisons *rend* un accusé criminel. C'est la noix de gale qui *rend* l'encre noire, la gomme la *rend* luisante. Cette raison l'a *rendu* muet, luy a fermé la bouche. Un Orateur doit d'abord se *rendre* favorable ses Juges. Cet homme s'est *rendu* Hermite, Capucin, Religieux, &c.

RENDRE, avec le pronom personnel signifie, Se confesser vaincu, se livrer à son ennemi, avoüer sa foiblesse. Ce Gouverneur a *rendu* la place aprés trois mois de siege; il s'est *rendu* à composition; il a été contraint de se *rendre* à discretion, il s'est *rendu* à l'extremité.

RENDRE, se dit figurément en Morale. Cet Heretique enfin s'est rendu à la raison. Il s'est *rendu* à l'advis de ses amis. Il n'y a que les opiniastres qui ne se *rendent* jamais. Un bon Chrestien doit *rendre* le bien pour le mal. Il a *rendu* les armes à cette beauté, il s'est confessé vaincu par ses attraits. On dit aussi en débauche, qu'un homme se *rend*, qu'il avouë sa foiblesse, qu'il ne peut plus boire ni manger. On dit aussi, qu'un homme s'est *rendu* aux civilitez, aux prieres, aux larmes, à la pitié, pour dire, qu'il s'est laissé vaincre, flêchir.

RENDRE, se dit au contraire de la victoire, de la superiorité qu'on obtient sur quelque autre. Le Roy s'est *rendu* maistre de plusieurs Provinces. Cet homme est facile, on se *rend* absolument maistre de son esprit. Un Rapporteur se *rend* maistre d'une affaire. Ce Conquerant s'est *rendu* redoutable, puissant, odieux, il s'est *rendu* l'arbitre de la paix & de la guerre.

SE RENDRE, signifie aussi, Se trouver en un lieu, y arriver. Je me suis *rendu* au logis à l'heure de l'assignation. Il a eu ordre de se *rendre* auprés du Roy, à la Cour, à son Regiment. Il s'est *rendu* fort assidu auprés de cette femme.

On dit aussi des choses inanimées, qu'un chemin *rend* en un tel endroit, pour dire, qu'il y aboutit. Cette maison *rend* par derriere sur le rempart, elle y a une issuë. Il y a bien des rivieres qui se *rendent* dans la Loire, qui y affluent. Ce vin revient à tant *rendu* & conduit à Paris, *rendu* dans la cave, c'est à dire, tous frais faits.

En termes de Marine, on appelle *rendre* le bord, quand on arrive, & qu'on vient mouiller en quelque port ou rade; quand on revire le bord, & qu'on porte le cap sous un autre vent. Le vaisseau est venu *rendre* bord à la Rochelle.

En termes de Manege, on appelle *rendre* la main, quand on lâche la bride.

RENDRE, se dit aussi en plusieurs phrases particulieres. On dit, *Rendre* visite à quelqu'un, encore qu'on n'en ait point receu de luy: luy *rendre* sa parole, pour dire, le dégager de ce qu'il avoit promis. On dit aussi, *Rendre* les paroles à quelqu'un, lors qu'on le combat en mêmes termes, qu'on luy fait les mêmes reproches qu'il a faits. On dit aussi, que les faux Dieux *rendoient* des oracles, *rendoient* réponse sur ce qu'on les consultoit. Un Philosophe doit *rendre* raison de tout ce qu'il avance. Un inferieur doit *rendre* raison de sa conduite à ses superieurs. On dit aussi, *Rendre* témoignage tant en Justice, que dans des Escrits. On dit aussi, *Rendre* de bons ou de mauvais offices, pour dire, Servir ou desservir quelqu'un. On dit aussi, *Rendre* une Lettre, pour dire, la faire tenir à son adresse. J'ay bien des graces à vous *rendre*, pour dire, Je vous suis fort obligé. On dit aussi, Ce passage a été *rendu* mot pour mot, pour dire, fort bien traduit.

RENDRE, se dit proverbialement en ces phrases. Il faut *rendre* à César ce qui appartient à César. Ce qui est bon à prendre, est bon à *rendre*. Du dérober au *rendre* on gagne trente pour cent. Ce proverbe vient de l'Italien, *D'al robar al restituir si guadagna trenta per cento*. On dit aussi, Cet homme a bon cœur, il ne *rend* rien. On dit aussi, Ville qui parlemente est à demi *rendue*. On dit aussi, Grand mercy jusqu'au *rendre*. Dieu vous le *rende* en Paradis chaud comme braise. On dit aussi, Ce n'est pas un prester, c'est un *rendu*, quand quelqu'un fait une prompte riposte, & rend à un autre le change, luy rend la pareille. On appelle aussi un Tresorier sans

rendre

rendre compte, un homme qui gouverne abſolument ſon maiſtre.

RENDU, UË. part. paſſ. & adj. On appelle un ſoldat *rendu*, un deſerteur du parti ennemi.

RENDANT, ANTE. adj. & ſubſt. Terme de Palais. Celuy qui rend un compte. On dit par oppoſition, le *rendant* compte, & l'oyant compte.

RENDUIRE. v. act. & redupl. Enduire de nouveau. Cette maiſon paroiſt neuve, quoy qu'elle ne ſoit que *renduite* de plaſtre. Cette toile, cette menuiſerie a beſoin d'eſtre *renduite* d'une nouvelle couche de couleur.

RENDUIRE, ſignifie quelquefois, Appliquer le premier enduit. La conſtruction des murs de ce baſtiment eſt achevée, il n'y a plus qu'à les *renduire*. Aux lieux où il n'y a pas beaucoup de plaſtre, on ne *renduit* gueres les maiſons.

RENDURCIR. v. act. & redupl. Endurcir de nouveau, rendre plus dur. La trempe *rendurcit* le fer & l'acier. Il y a des viandes, des legumes qui ſe *rendurciſſent* en cuiſant.

RENDURCIR, ſe dit figurément en choſes morales. Ce pecheur ſe *rendurcit* tous les jours contre la grace. Pharaon avoit le cœur *rendurci* contre les Iſraëlites.

RENEGAT. ſ. m. Qui a renoncé à la Foy de JESUS-CHRIST pour embraſſer une autre Religion. On le dit proprement de ceux qui ſe rendent Mahometans. Ce ſont les *renegats* qui ſont les plus cruels aux Chreſtiens, lors qu'ils ſont leurs eſclaves.

RENEIGER. v. n. & redupl. Neiger de nouveau. Le temps n'eſt pas déchargé, il va encore *reneiger*.

RENETTE. ſ. f. Terme de Manege, eſt un inſtrument d'acier qui ſert à trouver une encloüeure dans le pied du cheval.

RENETTOYER. v. act. & redupl. Nettoyer de nouveau. Les chambres, les maiſons, les ruës ne ſont propres qu'à force de les *renettoyer*. Il faut penſer à *renettoyer* des habits, quand ils ſont crottez.

RENFAISTER. v. act. & redupl. Racommoder le faiſte d'une maiſon, y remettre des faiſtieres, au lieu de celles qui ſont rompuës.

RENFERMER. v. act. & redupl. Fermer une ſeconde fois, reſſerrer. On a repris ces priſonniers qui avoient briſé leurs priſons, & on les a *renfermez* plus eſtroitement.

RENFERMER, ſignifie auſſi, Comprendre, ou ſimplement enfermer. La terre *renferme* bien des treſors dans ſon ſein. Le genre *renferme* ſous ſoy pluſieurs eſpeces. Ce Chapitre de l'Eſcriture *renferme* pluſieurs myſteres, pluſieurs ſens, pluſieurs inſtructions morales.

RENFERMER, ſe dit figurément en Morale, & ſignifie, Se reſtraindre. Il a *renfermé* ſon Sermon à prouver ſeulement cette propoſition. Il faut ſouvent ſe *renfermer* en ſoy-même pour faire reflexion ſur ſes actions paſſées.

RENFERMÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

RENFILER. v. act. & redupl. Enfiler une ſeconde fois ce qui s'eſt deffilé. *Renfiler* ſon chapelet, ſon aiguille, ſon collier, ſon bracelet.

RENFLAMMER. v. act. & redupl. Enflammer de nouveau. On croyoit cet incendie eſteint, un vent s'eſt levé qui a *renflammé* la maiſon de nouveau.

RENFLAMMER, ſe dit auſſi au figuré. La ſedition s'eſt *renflammée* plus que jamais. Un amant ſe *renflamme*, quand il ſe rencontre avec ſa maiſtreſſe.

RENFLAMMÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

RENFLEMENT. ſ. m. Terme d'Architecture, qui ſe dit en parlant de la partie des colomnes où elles ſont les plus groſſes & les plus enflées.

RENFLER. v. act. & redupl. Enfler de nouveau, ou rendre plus gros, en plus gros volume. Le pain ſe *renfle*, quand on le fait mitonner dans la ſouppe. Le bois ſe *renfle* dans le degel & l'humidité. Il faut *renfler* ſa cornemuſe, y remettre du vent.

RENFONCEMENT. ſ. m. Ce qui fait paroiſtre une choſe enfoncée & éloignée. Le *renfoncement* d'une perſpective ſur un theatre eſt ſa plus grande beauté.

RENFONCER. v. act. & redupl. Remettre des fonds à des tonneaux. Quand on eſt prés des vendanges, il faut faire *renfoncer* les tonneaux, y remettre les fonds qui y manquent.

RENFONCER, ſignifie auſſi, Pouſſer vers le fond. Ce matelot étoit preſt de ſe ſauver à la nage, mais une vague l'a *renfoncé*, l'a replongé dans la mer.

RENFONCÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

RENFORCEMENT. ſ. m. Augmentation de force. Le *renforcement* d'un maſt ſe fait par le moyen des jumelles qu'on luy applique.

RENFORCER. v. act. & redupl. Rendre plus fort, plus épais. On a *renforcé* ce mur. Cet arcboutant, ce canon eſt *renforcé* ſur la culaſſe. Depuis qu'il a pris un homme en penſion, il a *renforcé* l'ordinaire. On dit auſſi, *Renforcer* une garniſon, une armée, pour dire, l'augmenter de nouvelles trouppes qui la rendent plus forte. On dit encore, qu'un malade ſe *renforce*, pour dire, que ſa ſanté revient, qu'il reprend de nouvelles forces. On dit auſſi, qu'un écolier s'eſt bien *renforcé*, lors qu'il a beaucoup étudié, qu'il eſt devenu plus ſçavant qu'il n'étoit.

RENFORCÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

RENFORMIS. ſ. m. Terme de Maçonnerie. Enduit ou creſpis qu'on fait ſur une vieille muraille & beaucoup endommagée. On taxe quelquefois le *renformis* à trois toiſes pour une, ou ſept pour deux : ce que les Experts appellent *medioner*.

RENFORMIR. v. act. Rétablir une muraille bien endommagée, par un gros enduit fort eſpais en quelques endroits.

RENFORT. ſ. m. Secours qui vient pour renforcer. Cette garniſon étoit fort deperie, mais il y eſt venu du *renfort*.

On s'en ſert auſſi en cette phraſe : Nous n'avons pas aſſez à diſner pour ces ſurvenans, il faut du *renfort*. Le peuple dit auſſi des eſcornifleurs, que c'eſt du *renforce* potage.

RENFORT, en termes d'Artillerie, eſt une eſpece de gros anneau qui ſert à renforcer le canon, & qui eſt un peu au delà des tourillons, diſtant de quatre pieds & demi de la bouche.

RENFROGNER. v. act. Se rider le front, & monſtrer un viſage ſevere, chagrin & tâché. Ceux qui ſe *renfrognent* font paroiſtre des rides ſur le viſage. Les vieillards, les bourrus, ont toûjours un air *renfrogné*, une mine *renfrognée*.

RENFROGNÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

RENGAGER. v. act. & redupl. Engager une ſeconde fois. Il a les mêmes ſignifications que ſon ſimple, tant au propre qu'au figuré. Voyez *Engager*.

RENGAINER. v. act. Remettre dans ſa gaine, ou dans ſon fourreau. *Rengainer* ſon épée. Il ſe dit d'ordinaire abſolument. Ils étoient déjà aux mains, mais il eſt ſurvenu de leurs amis, il a fallu *rengainer*.

RENGAINER, ſignifie auſſi, Referrer, cacher. Il avoit tiré de l'argent de ſa bourſe pour faire un tel preſent, mais il a *rengainé*, quand il a veu l'affaire rompuë. Il avoit eu la penſée de mettre cet ouvrage au jour, mais il a pris conſeil, il a *rengainé*.

RENGENDRER. v. act. & redupl. Engendrer de nouveau. On a beau tuer & chaſſer la vermine, il s'en *rengendre* toûjours on ne ſçait comment. On a taillé cet homme deux fois, il ſe *rengendre* toûjours des pierres dans ſa veſcie. Il ſe *rengendre* de mauvaiſes humeurs dans le corps.

RENGORGER. v. act. ſe dit ſeulement avec le pronom perſonnel, & ſignifie, Approcher ſon menton auprés de ſa gorge pour la faire paroiſtre plus belle & plus graſſe. Cet homme ſe *rengorge*, & fait paroiſtre un double menton. Une femme qui ſe *rengorge* paroiſt plus belle & plus droite.

C'eſt auſſi quelquefois une marque d'orgueil. Quand on va ſolliciter ce Conſeiller, il change de contenance, & ſe *rengorge*.

RENGRAISSER. v. act. & redupl. Engraiſſer de nouveau. Les bons paſturages refont, *rengraiſſent* les chevaux, les beſtiaux qui ſont deperis & amaigris. Ce malade a été fort extenué de la fiévre, mais il commence à ſe *rengraiſſer*, à reprendre ſon embonpoint. Ce bourgeois a un riche penſionnaire qui *rengraiſſe* ſa marmite.

RENGRAISSER, ſe dit auſſi au figuré. Ce Marchand a eu des banqueroutes qui l'avoient rendu bien ſec, mais il commence à ſe *rengraiſſer*.

RENGREGEMENT. ſ. m. Augmentation de mal ou de douleur. Il a ſenti du *rengregement* à ſon mal depuis qu'on luy a appliqué ce remede.

RENGREGER. v. act. Augmenter le mal. Ce remede eſt trop cauſtique, il *rengrege* la playe, au lieu de la guerir. La maladie ſe *rengrege*, s'augmente tous les jours.

RENGREGER, ſe dit figurément en Morale. Il y a des gens qui en penſant conſoler un affligé, *rengregent* & renouvellent ſa douleur. Telle colere ſe *rengrege*, lors qu'on penſe l'adoucir.

RENGREGÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

RENGRENER. v. act. & redupl. Remettre du grain dans la tremie d'un moulin. Il y a aux moulins une petite clochette qui ſonne pour advertir le Meuſnier qu'il faut *rengrener*, remettre du grain dans la tremie, afin qu'il ne tourne pas à vuide.

RENGRENER, ſe dit auſſi des machines à roüe, dont les dents engrenent ou entrent l'une dans l'autre. Cette roüe engrene dans le pignon, qui porte une roüe qui *rengrene* dans une autre.

RENGRENER, ſe dit auſſi en termes de Monnoyeur, quand on remet une monnoye, ou une medaille ſous la preſſe, quand elle n'a pas bien receu l'empreinte, en ſorte toutefois que les grains du chapelet qu'on nomme autrement le *grenetis*, rentrent juſtement dans les creux ſemblables du coin, afin que la figure ne ſoit point differente.

RENHARDIR. v. act. & redupl. Perdre la crainte, devenir hardy. Quand on a échappé pluſieurs dangers, on ſe *renhardit*. Ce cavalier trembloit autrefois, maintenant c'eſt luy qui *renhardit* les autres. Un Orateur tremble au commencement de ſon diſcours, mais quand il eſt échauffé, il ſe *renhardit*.

RENIABLE. adj. m. & f. Il ne ſe dit gueres qu'en ce proverbe : Tous vilains cas ſont *reniables*.

RENIEMENT. ſ. m. Sorte de blaſpheme par lequel on renonce à Dieu. Les blaſphemes & *reniements* font dreſſer les cheveux à la teſte des gens de bien.

RENIER. v. act. Renoncer à Dieu, à ſa Foy, à ſa Religion. JESUS-CHRIST advertit St. Pierre qu'il le *renieroit* trois fois, avant que le coq chantaſt. Tous les Martyrs ont bravé les Tyrans qui les vouloient obliger à *renier* leur Foy. Les joüeurs ſont ſujets à *renier* le nom de Dieu, à *renier* Chreſme & Bapteſme. Ce Moine eſt un apoſtat qui a *renié*, qui a jetté le froc aux orties.

RENIER, ſignifie auſſi, Deſavoüer, ne vouloir pas reconnoiſtre. Ce pere a *renié* ſon fils, à cauſe de ſes fripponneries. Cette mere *renie* ſa fille à cauſe qu'elle eſt mal-vivante, elle l'a deſavoüée. Les transfuges qui *renient* leur patrie meritent la corde, quand on les prend les armes à la main. Un chicaneur *renie* ſa dette le plus long-temps qu'il luy eſt poſſible.

RENIÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. On dit auſſi un Moine *renié*.

RENIEUR, ſ. m. Qui jure & qui renie Dieu. L'Ordonnance veut qu'on puniſſe les *renieurs* & blaſphemateurs en leur perçant la langue d'un fer chaud.

RENIFLER. v. act. Pouſſer & retirer ſon haleine à travers les obſtructions des narines ; attirer en dedans & en reſpirant la pituite, la mucoſité qui étoit preſte à s'écouler par le nez. Les enrhumez *reniflent* quelque temps, avant que de pouvoir cracher ou ſe moucher. C'eſt une fort mauvaiſe habitude, d'aimer mieux *renifler*, que de ſe moucher.

RENIFLEUR, EUSE. adj. Qui renifle, qui eſt accoûtumé à renifler. Scarron a donné à un perſonnage bouffon de ſes Comedies la qualité de *Reniſleur*.

RENIVELER. v. act. & redupl. Examiner ſi un niveau qu'on a pris eſt juſte. Quand on entreprend une conduite d'eau de long cours, il faut pluſieurs fois *reniveler* le terrain.

RENNE. ſ. f. Quelques-uns diſent *Renne*, & d'autres *Rangier*. Beſte de ſomme qui ne ſe trouve & ne peut vivre que dans des pays fort froids. Elle reſſemble au cerf, mais elle eſt plus grande, & moindre que l'elend. Elle a trois rangs de cornes, deux ſur le devant, & un ſur le derriere. Chaque rang a deux perches chevillées ſur le devant, comme celles du cerf, & quelquefois chacune eſt de 25. cors ; & ſur le derriere elle porte la figure de teſtes de daim avec cornichons, & perches plattes & larges. Elle ſe rend domeſtique & traittable, & ſert aux Lapons à tirer leurs traiſneaux ſur la glace avec une grande viſteſſe, juſqu'à faire trente lieuës par jour. Elle leur ſert auſſi de nourriture, & c'eſt leur principale richeſſe ; mais elle eſt de courte vie, & ne paſſe pas quinze ans. Ce qu'on admire le plus, c'eſt qu'elles vont par des chemins qui ne ſont point tracez, & ne manquent jamais d'arriver au lieu où leur maiſtre a deſſein d'aller, s'arreſtant juſtement à la porte des maiſons qu'il cherche. On dit qu'en parlant on leur ſouffle quelques paroles dans l'oreille qu'on n'entend point.

RENOIRCIR. v. act. & redupl. Noircir de nouveau. On *renoircit* les tripots de temps en temps. On *renoircit* les ſouliers en les nettoyant.

RENOM. ſ. m. Eſtime bonne ou mauvaiſe qu'on a acquiſe dans l'opinion des hommes. Athenes & Lacedemone étoient des villes de grand *renom*. On choiſit des gens de bon *renom* pour mettre dans les Prelatures. Les Commiſſaires ont droit de chaſſer les femmes de mauvais *renom*, qui ont le *renom* de débaucher des filles.

On dit proverbialement, Il a beau ſe lever matin, qui a *le renom* de dormir la graſſe matinée.

RENOMMÉE. ſ. f. C'eſt la même choſe que *renom*; mais ce mot a un plus frequent uſage. Tant d'actions de valeur ont ſi bien établi ſa *renommée*, qu'on ne doute plus de ſon courage. La *renommée* augmente toûjours les choſes. Les Conquerans ne font tant de guerres que pour acquerir de la *renommée*.

RENOMMÉE, en Poëſie eſt une eſpece de Divinité Payenne & fabuleuſe, qu'on diſoit porter par le monde les nouvelles de toutes choſes. Virgile a fait une belle deſcription de la *Renommée* dans le IV. de l'Eneide. On a feint qu'elle avoit cent bouches, & cent oreilles. On la peint avec des aiſles & un cor : & tout cela n'aboutit qu'à faire entendre que c'eſt le bruit public d'une action qui ſe répand dans le monde.

Au Palais on dit qu'on fera l'eſtimation d'une choſe ſuivant la commune *renommée*, quand on n'en peut pas trouver une preuve ſpecifique & litterale. Quand une femme ne fait point d'inventaire aprés la mort de ſon mary, il eſt permis aux mineurs de faire preuve

du bien qu'il avoit laiſſé ſuivant la commune *renommée*.

On dit auſſi par une ancienne formule, qu'on a rétabli une perſonne en ſa bonne fame & *renommée*, quand on a reconnu ſon innocence, aprés avoir donné atteinte à ſa reputation par quelque condamnation precedente.

On dit proverbialement, *Bonne renommée* vaut mieux que ceinture dorée, pour dire, que la vie innocente vaut mieux que les marques exterieures d'honneſteté qu'on pourroit porter. Cela vient de ce que la ceinture d'or étoit autrefois une marque de Chevalerie. Elle n'étoit auſſi portée que par des femmes de grande condition & de vertu, deſorte qu'elle étoit expreſſément deffenduë aux femmes publiques. Mais comme cette marque étoit quelquefois trompeuſe, on a dit qu'il valloit mieux conſerver une bonne reputation, que de porter ſimplement cette marque.

RENOMMER. v. act. & n. Rendre celebre, mettre en reputation bonne ou mauvaiſe. La Morale de Socrate l'a fait *renommer* par tout le monde. Phalaris s'eſt fait *renommer* par ſa cruauté. L'Inde ſe fait *renommer* par ſes treſors, par ſes eſpiceries.

RENOMMER, avec le pronom perſonnel ſignifie, Employer le nom de quelqu'un pour ſervir de recommendation auprés d'un autre. Un bon valet ſe peut *renommer* du maiſtre qu'il a bien ſervi, pour trouver une condition. J'ay fait un bon accueil à cet inconnu dés qu'il s'eſt *renommé* de vous.

RENOMMÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. L'Egliſe de Lorette eſt *renommée* par les miracles qui s'y font tous les jours. Les vins de Schiras ſont *renommés* par tout l'Orient.

RENONCE. ſ. f. Terme des jeux de cartes. Manque qu'on a de cartes de certaine couleur. C'eſt un beau jeu à la Beſte, que d'avoir des Rois, des triomphes & des *renonces*. On dit auſſi, qu'on joüe en *renonce*, quand on jette ſur une carte d'une autre couleur que celle qu'on doit joüer, quoy qu'on en ait dans la main; & en ce cas on fait payer la *renonce*.

RENONCER. v. act. & n. Deſavoüer, abandonner quelque choſe. Aprés une ſi grande ingratitude, je le *renonce* pour amy. Un vaſſal qui *renonce* ſon Seigneur, qui le deſavoüe, confiſque ſon fief. Les Sorciers, les renegats, *renoncent* à Dieu & à leur Baptême, à leur Foy, à leur Religion. Les Religieux *renoncent* au monde, à Sathan, à ſes pompes, à la vie civile. Un bon Chrêtien doit *renoncer* à ſoy-même, dit l'Evangile. Diocletien *renonça* à l'Empire pour vivre en Philoſophe.

En termes du Palais on dit *renoncer* à une ſucceſſion, à une communauté, quand on paſſe un acte au Greffe, par lequel on declare qu'on ne veut pas s'immiſſer en une ſucceſſion, profiter d'une communauté, lors qu'on declare qu'on en quitte ſa part. On dit auſſi, *renoncer* à un Benefice, à une charge, à un employ; *renoncer* au Palais, pour dire, en quitter la profeſſion.

On dit auſſi, *Renoncer* à quelque choſe, lors qu'on ne la peut plus faire avec agrement, qu'on eſt forcé de la quitter. Il faut *renoncer* à la campagne, quand les pluyes & les neiges viennent. Il faut *renoncer* à l'amour, à la danſe, quand on a les cheveux gris.

RENONCER, en termes de Jeu, c'eſt jetter ſur une carte d'une autre couleur que celle qu'on a joüée. Il n'eſt pas permis de *renoncer*, quand on a de la même couleur dans ſon jeu.

On dit proverbialement, *Renoncer* à la peinture, pour dire, Abandonner un ouvrage, un travail commencé, un deſſein qu'on avoit entrepris.

RENONCÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

RENONCIATION. ſ. f. Terme du Palais. Acte par lequel on renonce à quelque droit acquis ou pretendu. On fait au Greffe, ou à l'Audience les actes de *renonciation* à une ſucceſſion, à une communauté, à un Benefice, à une pretention. On fait auſſi des *renonciations* expreſſes par des contracts, des *renonciations* tacites par des actes contraires.

RENONCULE. ſ. f. Petite fleur printaniere. Il n'y a point de couleur plus vive que celle d'une *renoncule* de couleur de feu.

RENOVATION. ſ. m. Reſtabliſſement d'une choſe en l'eſtat où elle étoit autrefois. La *renovation* du monde ſe fit aprés le Deluge. La *renovation* des Loix, de la Diſcipline, ſe doit faire de temps en temps.

RENOUÉE. ſ. f. eſt une plante medicinale qui croiſt dans les cours des maiſons, & preſque par tous les grands chemins. Il y en a deux eſpeces. Le maſle, qu'on appelle auſſi *poligonum*, *corrigiola*, ou *centinodia*, pouſſe pluſieurs branches menuës, tendres & noüées, rampantes par terre comme le chiendent. Ses feuilles reſſemblent à celles de la roë, quoy que plus molles & plus longues; & porte ſa graine ſous chaque feuille. Sa fleur eſt blanche ou rouge, la femelle n'a qu'une tige ſemblable au roſeau, lors qu'il eſt jeune & tendre, & eſt diviſée par pluſieurs noeuds entaſſez l'un dans l'autre comme ceux d'une trompette, autour deſquels il y a de petites pointes ſemblables aux feuilles du pignet. Elle croiſt auprés des ruiſſeaux. On l'appelle auſſi en Latin *ſanguinaria*, *ſanguinalis*, *proſerpinaca*, *ſeminalis*, *poligonum*, *centinodia*, *corrigiola*.

RENOUEMENT. ſ. m. Reconciliation. Depuis le *renoüement* qu'on a fait de ces perſonnes, ils ſont meilleurs amis que jamais.

RENOUER. v. act. & redupl. Noüer une ſeconde fois une choſe qui a été deſnoüée. *Renoüer* ſes ſouliers, ſes manchettes.

RENOÜER, ſe dit auſſi des membres diſloquez, quand on les remet en leur place. Ce Chirurgien eſt habile à *renoüer*.

RENOÜER, ſe dit figurément en choſes morales. Ces deux amans étoient brouillez, mais ils ont *renoüé* enſemble. On a *renoüé* les conferences de la paix qui étoient interrompuës. Ils ont *renoüé* la partie qu'on avoit manquée il y a quelque temps.

RENOÜÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

RENOUEUR. ſ. m. Chirurgien qui a l'adreſſe de renoüer les membres diſloquez.

RENOUVEAU. ſ. m. Le printemps, la ſaiſon où toute la nature ſe renouvelle. Tous les ans il y a bien des plantes qui ne ſe doivent ſemer ou planter qu'au *renouveau*.

RENOUVELLEMENT. ſ. m. C'eſt la même choſe que *renovation*, mais il eſt plus generalement en uſage. Le *renouvellement* de l'année; le *renouvellement* des chevaux d'une eſcurie; le *renouvellement* d'une douleur, d'une paſſion, d'un bail, d'une obligation, d'une reconnoiſſance envers le Seigneur, d'un delay.

RENOUVELLER. verb. act. Reſtablir une choſe en l'eſtat où elle étoit autrefois. On n'a fait que *renouveller* les anciennes Ordonnances, les remettre en vigueur. Les mêmes modes ſe *renouvellent* de temps en temps.

RENOUVELLER, ſignifie auſſi, Remplacer, ſubſtituer une choſe à la place d'une autre. Il ne faut que trente ou quarente ans pour voir *renouveller* les Compagnies. Les generations ſe *renouvellent* en pareil temps. Tous les ans il faut *renouveller* ſes troupeaux, mettre de jeunes beſtes à la place des vieilles. On *renouvelle* auſſi les plants des vignes, des vergers. On appelle auſſi *renouveller* du vin, quand on paſſe le vin vieux ſur le nouveau.

RENOUVELLER, ſignifie encore, Renaiſtre, paroiſtre de nouveau. La maladie contagieuſe qu'on croyoit eſteinte s'eſt *renouvellée*. Cette rencontre a *renouvellé* leur ancienne haine, leurs querelles, leurs procés. Les anciennes hereſies ſe ſont *renouvellées* en nos jours.

RENOUVELLER, ſignifie auſſi, Confirmer, refaire de nouveau. On *renouvelle* de temps en temps les traittez & les alliances. On oblige les debiteurs à *renouveller* leurs

leurs obligations, leurs reconnoiſſances, à en paſſer titre nouvel. Quand un bail eſt expiré, on le doit *renouveller*. On dit auſſi au Palais, *renouveller un délay*, pour dire, en accorder un nouveau.

RENOUVELLER, ſe dit figurément en choſes ſpirituelles & morales. Nous ſommes *renouvellez* par la grace des Sacrements. La douleur de cette veuve ſe *renouvelle* à la veuë du tombeau de ſon mary.

RENOUVELLÉ, ÉE. part. & adj.

RENSEMENCER. v. act. & redupl. Enſemencer de nouveau. Quoy qu'on eût enſemencé cette terre en bled, l'hiver eſt venu ſi mauvais, qu'il l'a fallu *renſemencer* en avoine. Quand les terres portent deux fois l'année, on les *renſemence* deux fois.

RENTAMER. v. act. & redupl. Entamer de nouveau. Quand un pain eſt entamé d'un coſté, il ne faut pas le *rentamer* de l'autre. On avoit diſcontinué le diſcours que ce Docteur avoit entamé, mais il en eſt venu un autre qui l'a *rentamé*, qui l'a repris de nouveau.

RENTASSER. v. act. & redupl. Entaſſer de nouveau. Cette pile de bois eſt eſboulée, il la faut *rentaſſer*. Les gerbes s'eſgrenent, lors qu'on les *rentaſſe*, qu'on les change de tas.

RENTASSER, ſignifie auſſi, Preſſer, enfermer en peu d'eſpace. Il y avoit tant de foule dans cette ceremonie, que nous eſtions tous *rentaſſez* les uns ſur les autres. Ils ſont logez fort à l'eſtroit dans cette maiſon, ils ſont tous *rentaſſez*. On dit en ce ſens d'une perſonne de petite taille, trapuë & engoncée, qu'elle eſt *rentaſſée*.

RENTASSÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

RENTE. ſ. f. Revenu qui vient tous les ans; profit d'argent, fruits d'une terre. Ce pauvre homme n'a ni *rentes* ni metairie, il vit du travail de ſes bras. C'eſt un bon bourgeois qui vit de ſes *rentes*, qui n'a point d'employ, ni de charge. Pour vivre avec eſclat à Paris, il faut bien des *rentes*, bien du revenu. Ce mot vient du Latin *rendita*, qu'on a dit pour *reddita*. Menage.

RENTE, ſe dit auſſi d'une charge fonciere deuë par un heritage aliené à cette condition. Les Seigneurs ont donné des terres à cens & à *rentes*. C'eſt une *rente* noble qui porte laods & ventes. Les *rentes* foncieres & ſeigneuriales ne ſont point rachettables, qu'en Normandie on appelle *tolerables*, parce qu'on eſt obligé de les ſupporter. Les baux à *rente* ſe font à longues années. Il y a des *rentes cenſives* ou *nobles* oppoſées à *rentes roturieres*, qui ne portent point de profit de fief, qu'on appelle autrement *rentes ſeches*. On appelle *rentes ſurfoncieres* ou *arriere-foncieres*, des ſecondes *rentes* foncieres qu'on appelle autrement *ſurcens*.

RENTE, ſe dit auſſi d'un trafic d'argent qu'on fait en alienant le fonds, moyennant un certain profit ou intereſt licite qu'on en retire tous les ans. Les *rentes* conſtituées à prix d'argent ſont rachettables à toûjours, ſe peuvent toûjours amortir en rembourſant le fonds. On ne peut demander que cinq années d'arrerages de *rentes* conſtituées. Les *rentes* de Normandie ſont au denier 14. Le taux du Roy eſt au denier 20. Il y en a qu'on conſtituë au denier 24. Il y a auſſi des *rentes viageres* qu'on donne à fonds perdu. On appelle auſſi ces *rentes* en pluſieurs lieux *rentes courantes* ou *volages*. L'Ordonnance de Henry II. appelle *rentes volantes*, celles qui ſont conſtituées en bled, & porte leur reduction à prix d'argent, & les rend rachettables au denier douze. Il y a auſſi des *rentes viageres* ou *à vie*, oppoſées aux *hereditaires*; des *rentes realiſées & nanties*, qui ont avantage ſur les ſimples hypothecaires.

RENTES, ſe dit auſſi de celles que le Roy conſtituë à ſes ſujets, qu'on appelle *rentes ſur l'Hoſtel de Ville*, dont il avoit autrefois pluſieurs parties aſſignées ſur divers fonds. Les *rentes* du Sel, des Aides, du Clergé, des Recepes generales, & des Tailles: elles ſont à preſent toutes rembourſées. Il y avoit des Payeurs & des Controlleurs de ces *rentes* ſur chaque partie.

RENTE, ſe dit proverbialement en pluſieurs phraſes. On dit d'un eſcornifleur, que ſes pourchas luy valent mieux que ſes *rentes*. On dit de ceux qui viennent gueuſer, ou importuner en certains temps, comme aux Eſtrennes, à Paſques, qu'ils ſe ſont conſtituez une *rente*. On dit, Deux chappons de *rente*, l'un gras, & l'autre maigre, quand on donne deux choſes pour pareilles, qui ſont pourtant d'inégale valeur.

RENTER. v. act. Fonder quelque choſe en luy aſſignant une rente. St. Louis a fondé pluſieurs Monaſteres & Hoſpitaux, & il les a bien *rentez*. Un Moine *renté* eſt oppoſé à *Religieux mendiant*.

RENTÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

RENTERRER. v. act. & redupl. Remettre en terre. On a *reenterré* ce corps mort qu'on avoit exhumé pour le viſiter. Quand on deplante des arbres, il ne faut pas être long-temps ſans les *reenterrer*, ſans les remettre en terre.

RENTIER, ERE. ſ. m. & f. Celuy à qui il eſt deu une rente. On le dit particulierement de ceux à qui il eſt deu des rentes ſur la ville.

RENTIER, ſe dit auſſi de ceux qui doivent des rentes foncieres. Cette Seigneurie a beaucoup de *rentiers* & de *rentieres*, de gens qui luy doivent des cens & des rentes.

RENTOILER. v. act. Regarnir d'une toile neuve une dentelle, du point. Un tablier de toile de ſoye garni de dentelle ſe peut *rentoiler* pluſieurs fois, auſſi-bien qu'un rabat, une cravatte.

RENTOILÉ, ÉE. part. & adj.

RENTONNER. v. act. & redupl. Remettre dans le tonneau. On a tiré le vin de ce tonneau pour le *rentonner* dans un autre.

RENTORTILLER. v. act. & redupl. Tordre de nouveau, ou faire de nouveaux plis & retours. Les cordes, les cheveux qu'on detortille ſe *retortillent* naturellement, reprennent leurs anciens plis par la vertu elaſtique. On dit d'un eſcheveau meſlé, des rubans, qu'ils ſont tout *rentortillez*. On dit auſſi des ſerpens, qu'ils ſe *rentortillent*, quand ils ſe replient & font pluſieurs tours.

RENTRAIRE. v. act. Faire une couture de deux pieces de drap jointes bord à bord ſans les rendoubler, & qui ne paroiſt preſque point. Les ſerges ſe couſent, & les draps ſe *rentrayent*. Menage aprés Saumaiſe derive ce mot de *textura*, comme ſi on diſoit faire une tiſſure, au lieu d'une couſture.

RENTRAIRE, en matiere de tapiſſerie, eſt remettre de nouvelles chaiſnes dans une tapiſſerie mangée des rats, où il y a de grands trous, & reſtablir ſur les chaiſnes l'ancien patron ou deſſein. Les Tapiſſiers ſont obligez de faire ces chaiſnes de laine, & non de fil. Ils prennent dans leurs qualitez celle de *Rentrayeurs*.

RENTRAIT, AITE. part. paſſ. & adj.

RENTRAISNER. v. act. & redupl. Entraiſner de nouveau. Ce port a cela de bon, que ſi la mer y charrie du ſable, elle le *rentraiſne* en s'en allant. Il eſt mort bien des chevaux de cet equipage, on aura de la peine à *rentraiſner* tous ces chariots.

RENTRAITURE. ſ. f. Couture de drap dont les pieces ſont jointes bord à bord. Les Tailleurs font payer à part la *rentraiture* des habits.

RENTRAYEUR, EUSE. ſ. m. & f. Artiſan qui fait meſtier de rentraire les draps.

RENTRE'E. ſ. f. en terme de Chaſſe, ſignifie le temps que le gibier rentre dans le bois le matin, où on ſe met à l'affût pour le tirer.

RENTRER. v. n. & redupl. Entrer une ſeconde fois. Il étoit ſorti du Conſeil, il y eſt *rentré* pour rapporter

encore

encore une requeſte. Il eſt ſorti des Capucins, il eſt *rentré* dans les Cordeliers, à cauſe que la Regle n'eſt pas ſi auſtere. On dit d'un vieillard decrepit, qu'il *rentre* en enfance. On dit auſſi, qu'un homme eſt *rentré* en poſſeſſion de ſes biens, de ſon Benefice: que l'Egliſe eſt toûjours mineure, qu'elle *rentre* en poſſeſſion de ſes biens alienez: que le Roy eſt *rentré* en ſon domcine, &c.

RENTRER, ſe dit figurément en choſes ſpirituelles. Il faut ſouvent *rentrer* en ſoy-même pour conſiderer ſon neant. Quand les gens perdent le reſpect, on les fait bien *rentrer* dans leur devoir. *Rentrer* en ſon bon ſens. Ce diſgracié eſt *rentré* dans les bonnes graces du Prince. On dit auſſi, qu'un Orateur a bien *rentré* dans ſon ſujet aprés une digreſſion.

On dit proverbialement, *Rentrer* en danſe, pour dire, *Rentrer* dans une affaire, dans un embarras dont on étoit ſorti. On dit auſſi, C'eſt bien *rentré* de piques noires, quand quelqu'un vient interompre une converſation, pour parler de choſes toutes differentes. On dit auſſi, C'eſt le ventre de ma mere, je n'y *rentre* plus, pour dire, je n'ay pas envie de me rengager.

RENVAHIR. v. act. & redupl. Envahir de nouveau. Les Romains avoient à peine chaſſé les Barbares qui avoient envahi leurs Provinces, qu'elles furent *renvahies* par de nouveaux peuples qui les ſaccagerent.

RENVELOPPER. v. act. & redupl. Remettre dans un paquet ſous une enveloppe. Les Marchands ont grand ſoin de *renvelopper* leurs marchandiſes, parce que l'air gaſte toutes choſes.

RENVENIMER. v. act. & redupl. Se gaſter, ſe corrompre davantage. Cette playe étoit en aſſez bon eſtat, l'emplaſtre qu'on y a mis l'a *renvenimée*. Le linge ſale dont on eſſuye une playe eſt capable de la *renvenimer*.

RENVENIMER, ſe dit figurément en choſes morales, & ſignifie, Aigrir. Ces deux parties étoient preſque d'accord, mais un mauvais rapport qu'on leur a fait les a *renvenimées* plus que jamais.

A LA RENVERSE. Adverbial, ſe dit ſeulement des perſonnes qui ſont tombées, ou couchées ſur le dos. Il fut ſi ſurpris de cet accident, qu'il faillit de tomber *à la renverſe* d'eſtonnement, d'admiration. Les femmes ſont ſujettes à tomber *à la renverſe*.

RENVERSEMENT. ſ. m. Grand changement, deſordre qui met les choſes en deſordre, ſens deſſus deſſous. Le *renverſement* des Eſtats, des grandes fortunes, vient d'une punition de Dieu. La guerre eſt cauſe du *renverſement* des loix, de la police.

RENVERSER. v. act. Jetter par terre avec violence, abattre. Les ouragans *renverſent* les baſtimens, les couvertures, arrachent les arbres & les *renverſent*. Le canon *renverſe*, abat les murailles, les remparts les plus forts. Ce lutteur à force de corps a *renverſé* & jetté à terre ſon antagoniſte. Ce cheval s'eſt cabré, il a *renverſé* par terre ſon cavalier. Les Martyrs ont *renverſé* les idoles des Payens.

RENVERSER, ſignifie auſſi, Tourner d'un autre coſté. Cette aſſiette eſt ſale de ce coſté-là, il la faut *renverſer*. Il faut *renverſer* ces ſieges l'un ſur l'autre pour les garentir de la poudre. Prenez garde de *renverſer* la bouteille, l'aiguiere. *Renverſer* une horloge de ſable.

RENVERSER, ſe dit preſque en ce ſens en Geometrie & en Optique, en parlant des choſes qu'on met, ou qu'on voit hors de leur ſituation naturelle. Un cone *renverſé*, une piramide *renverſée*. La figure des objets tombe *renverſée* dans l'œil. Les verres des lunettes redreſſent les objets *renverſez*.

RENVERSER, ſignifie auſſi, Brouiller, mettre en deſordre. On a fouillé dans mon coffre, l'on y a *renverſé* toutes mes hardes. Pour chercher ce titre, j'ay *renverſé* tous les papiers de mon cabinet.

RENVERSER, en termes de Guerre, ſe dit des eſcadrons & des bataillons qu'on rompt, qu'on met en fuite, qui vont tomber ſur les Corps qui ſont derriere, & les mettent en deſordre. La premiere ligne ſe *renverſa* ſur la ſeconde, & y mit la confuſion.

RENVERSER, ſe dit figurément en choſes ſpirituelles & morales. Une grande affliction eſt capable de *renverſer* l'eſprit, la cervelle, de faire devenir fou. La perte d'un vaiſſeau ſuffit pour *renverſer* la fortune d'un Marchand. Le temps a *renverſé* les plus floriſſantes Monarchies. Cette doctrine *renverſe* toutes les maximes de la Religion & de la Morale.

On dit auſſi figurément, *Renverſer* la table, *renverſer* la marmite, pour dire, Retrancher ſa deſpenſe, ne tenir plus table ouverte. On a retranché des rentes, ſupprimé des charges, cela va *renverſer* bien des marmites.

RENVERSÉ, ÉE, part. paſſ. & adj.

On dit proverbialement, C'eſt le monde *renverſé*, quand on voit quelque choſe qui eſt contre l'ordre naturel & la raiſon. Mettre la charruë devant les bœufs, c'eſt le monde *renverſé*. Quand une femme veut commander dans la maiſon, c'eſt le monde *renverſé*.

RENVERSEUR. ſ. m. Qui renverſe. Colletet a dit agreablement des faiſeurs d'Anagrammes:

Et ſur Parnaſſe nous tenons,
Que tous ces *renverſeurs* de noms
Ont la cervelle renverſée.

RENVI. ſ. m. C'eſt l'argent que l'on met pour encherir au jeu ſur ſon compagnon. Il a fait un *renvi* de cent piſtoles.

RENVIER. v. neut. Encherir ſur ce qu'un autre a fait auparavant. Platon avoit bien eſcrit de la Philoſophie, mais Ariſtote a bien *renvié* ſur luy. Les Modernes ont bien *renvié* ſur les Anciens.

RENVIER, ſignifie auſſi en pluſieurs jeux, Coucher de l'argent ſur une carte au deſſus de celuy qui a déjà envié.

RENVOY. ſ. m. Retour de ce qu'on a mené en quelque lieu, & dont on n'a plus beſoin. On trouve ſur les grands chemins des commoditez, des chevaux de *renvoy*, des carroſſes de *renvoy* qui s'en retournent à vuide.

RENVOY, ſe dit quelquefois d'un refus. Quand un ami envoye un petit preſent à ſon ami, le *renvoy* en eſt deſobligeant, c'eſt à dire, le refus.

RENVOY, ſignifie auſſi, Reflexion, rejailliſſement. Le *renvoy* de la lumiere qui tombe ſur un miroir, ſe fait à angles égaux d'incidence & de reflexion. Le *renvoy* de la balle que fait le tambour d'un jeu de paume eſt fort trompeur.

RENVOY, ſe dit auſſi dans l'eſcriture, d'une certaine marque qui eſt relative à une autre pareille miſe à la marge, ou au bas de la page, où on adjouſte ce qu'on avoit obmis dans le texte du diſcours, & où il le faut inſerer, ſoit en le reliſant, ſoit en le copiant. Il faut qu'un habile Copiſte ſache bien prendre les *renvois*. Un Notaire doit faire parapher aux parties tous les *renvois* qui ſont dans un contract.

RENVOY, ſe dit auſſi dans un livre des choſes qu'on explique imparfaitement, mais on indique un autre endroit, où on en trouvera une plus ample explication. Les Dictionnaires ſont obligez à faire pluſieurs *renvois* qu'ils marquent par *Voy*, ou *Vide*. Les Tables ou Indices ne ſont que des *renvois* qui marquent les endroits du livre où les matieres ſont traittées. Les Auteurs font auſſi des *renvois* aux autres lieux où ils ont établis leurs principes, & fait leurs demonſtrations.

RENVOY, ſe dit au Palais des changemens de Juriſdiction. Un privilegié fait faire le *renvoy* d'une cauſe qu'il a pardevant un Juge ordinaire en vertu de ſon committimus pardevant Mrs. des Requeſtes de l'Hôtel, ou du Palais. Le *renvoy* ſe demandoit au Juge en pleine Au-

dience il n'y a pas long-temps : maintenant un Sergent fait le *renvoy* par un ſimple exploit. Un demandeur en *renvoy*, un defendeur en *renvoy*. Il faut juger la retention ſur le *renvoy*. Au Conſeil du Roy on fait auſſi le *renvoy* des procés pardevant des Juges, ou un Parlement non ſuſpect, quand on donne un arreſt ſur un reglement de Juges, ou ſur une evocation.

RENVOYER. v. act. & redupl. Envoyer pluſieurs fois. On a *renvoyé* Couriers ſur Couriers pour rappeller cet Ambaſſadeur. On *renvoye* les Meſſagers & les Rouliers toutes les ſemaines en une telle ville.

RENVOYER, ſignifie auſſi, Faire retourner les equipages dont on n'a plus beſoin. Ce Seigneur étant arrivé au pied des Alpes, a *renvoyé* ſes chevaux & ſes montures pour prendre d'autres commoditez.

RENVOYER, ſignifie auſſi, Rendre. Je vous *renvoye* les livres que vous m'aviez preſté. Je vous *renvoye* ce que vous avez oublié chez moy.

RENVOYER, ſignifie auſſi, Refuſer. Un bon Juge doit *renvoyer* tous les preſens qu'on luy apporte. Un Prince Alleman *renvoye* les lettres toutes cachetées, quand on n'a pas mis dans la ſuſcription toutes ſes qualitez & ſes titres.

RENVOYER, ſignifie auſſi, Rechaſſer, refleſchir, repercuter, briſer les rayons. Un joüeur *renvoye* la balle avec une raquette ; le mur la *renvoye*, la refleſchit. Une plaque de fer dans la cheminée *renvoye* la chaleur dans la chambre, la repercute. Un miroir *renvoye* & refleſchit les rayons de lumiere ; une lunette les briſe, & les *renvoye* à ſon foyer.

RENVOYER, ſignifie auſſi, Chaſſer d'une maiſon. Ce Seigneur s'eſt mis en retraite, il a *renvoyé* tous ſes gens, il les a congediez. Quand un Novice ne peut pas ſoûtenir l'auſterité d'une Regle, on le *renvoye* à ſes parents, on le *renvoye* au ſiecle.

RENVOYER, ſignifie auſſi, Adreſſer à quelque autre lieu pour avoir eſclairciſſement ou confirmation de quelque propoſition. Quand un Geometre allegue quelque choſe, il *renvoye* aux Elements d'Euclide, à l'endroit où la choſe eſt prouvée. Les livres obſcurs ſont pleins de notes pour *renvoyer* le lecteur aux notes marginales, aux commentaires.

RENVOYER, en termes de Palais, ſe dit des affaires qu'on tire d'une Juriſdiction pour les porter en une autre. Le Sergent a *renvoyé* une telle cauſe à quinzaine pardevant Mrs. des Requeſtes du Palais. Le Conſeil a evoqué ce procés du Parlement de Roüen, & l'a *renvoyé* au Parlement de Thoulouſe. La Cour ne *renvoye* jamais l'inſtruction des affaires que pardevant des Juges Royaux.

RENVOYER, ſe dit auſſi en pluſieurs prononciations de jugement. Cet homme a été *renvoyé* quitte & abſous de la demande qu'on luy a faite, de l'accuſation qu'on avoit formée contre luy ; on l'a *renvoyé* de l'aſſignation, c'eſt à dire, deſchargé. On a *renvoyé* les parties à ſe pourvoir comme elles aviſeront bon être. Ce criminel a été *renvoyé* à ſon premier jugement, c'eſt à dire, que la ſentence a été confirmée.

RENVOYER, ſe dit proverbialement en ces phraſes. Quand deux perſonnes ſont d'intelligence pour baloter un homme, pour traiſner quelque choſe en longueur, on dit qu'elles ſe *renvoyent* l'eſteuf, qu'elles le *renvoyent* de Caïphe à Pilate. On dit auſſi, qu'un homme eſt *renvoyé* aux Calendes Grecques, pour dire, à un temps qui ne viendra jamais. On dit auſſi de celuy qu'on a bien rabroüé, qu'on l'a *renvoyé* chez ſon pere grand.

RENVOYÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

REP.

REPAIRE. ſ. m. Retraitte de beſtes farouches & malfaiſantes. Les cavernes ſont les *repaires* des lions & des ours. On dit auſſi un fauçon de *repaire*, qui eſt vieux & hagard, qui a été long-temps à ſoy. On dit auſſi le *repaire* d'une compagnie de perdrix.

REPAIRE, ſe dit auſſi des retraittes de voleurs, Sorciers, & autres gens mal-vivants. Cette hoſtelerie eſcartée eſt un *repaire* de brigands, un couppe-gorge. Ce vieux chaſteau deshabité eſt un *repaire* de Sorciers.

REPAIRE, en termes d'Artiſans, eſt une marque que les Ouvriers font ſur les pieces d'un ouvrage qui ſe demontent ou ſe deſaſſemblent, afin de les remettre chacune à leur place, quand il eſt beſoin ; ce qui fait le même effet que les renvois en matiere d'eſcriture. Ce mot en ce ſens vient du Latin *repetire*, parce qu'il ſert à retrouver l'endroit où chaque piece doit être placée.

REPAIRE, ſe dit auſſi des marques qui ſe font ſur les tuyaux d'une lunette à longue veuë, afin de les allonger ou reſtrecir pour les mettre à leur point convenablement à la portée de la veuë de celuy qui s'en ſert ordinairement.

REPAIRER. v. neut. Eſtre au repaire, au giſte.

REPAISTRE. v. n. & act. Manger pour ſe nourrir, prendre ſon repas. C'eſt un goinfre qui aime bien à *repaiſtre* aux deſpens d'autruy. Cet homme tient table, & *repaiſt* quantité d'eſcornifleurs. Il faut faire *repaiſtre* nos chevaux, ils ne peuvent aller plus loin ſans *repaiſtre*.

REPAISTRE, ſe dit figurément en choſes morales & ſpirituelles. Cet homme eſt un viſionnaire qui ſe *repaiſt* l'eſprit de belles imaginations. Les Courtiſans ſe *repaiſſent* de vent, de l'attente des recompenſes. Il y a long-temps qu'il nous *repaiſt* d'eſperance d'accommodement, de belles paroles. On dit auſſi, *Repaiſtre* les yeux & les oreilles, lors qu'on preſente à ces ſens quelque choſe qui leur donne de la ſatisfaction.

REPEU, UË. part. paſſ. & adj.

REPAISTRIR. v. act. & redupl. Paiſtrir de nouveau. Cette terre à Potier n'eſt pas aſſez paiſtrie, il la faut *repaiſtrir*. Le pain eſt meilleur, quand la paſte eſt *repaiſtrie*.

REPARABLE. adj. m. & f. Qui ſe peut reparer. On ne peut juger des choſes par proviſion, quand le grief n'eſt pas *reparable* en definitive. Cette maiſon eſt tellement en ruine, qu'elle n'eſt pas *reparable*, en eſtat d'être reparée. Un affront à l'honneur n'eſt *reparable* que tres-difficilement.

REPARATEUR. ſ. m. Qui repare, qui reſtablit les choſes. Noſtre Sauveur JESUS-CHRIST a été le *reparateur* du genre humain, qui a reparé en nous ce que le peché avoit deſtruit. La Sorbonne a eu un Robert de Sorbonne pour ſon fondateur, & le Cardinal de Richelieu pour ſon *reparateur*.

REPARATION. ſ. f. Action par laquelle on repare. Ce Maçon eſt occupé à la *reparation* d'une telle Egliſe pour trois mois.

REPARATION, ſignifie auſſi les choſes qui ſont à reparer, les ouvrages qui ſont à faire. On a arenté cette metairie, à la charge de faire toutes les *reparations*. Un Patron Eccleſiaſtique eſt tenu de faire les *reparations* du chœur, les Paroiſſiens celles de la nef. Les *reparations* des gros murs, des portes, des planchers & des couvertures, ſont à la charge du proprietaire, ce ſont groſſes *reparations*. Le locataire n'eſt tenu que des vitres & des ferrures & autres menuës *reparations*, qu'on appelle *reparations locatives*.

REPARATION, ſe dit auſſi hors les baſtimens, des choſes qui ont beſoin d'être racommodées ou reſtablies. J'ay fait faire une bonne *reparation* à mon habit. J'ay bien diſné,

diſné, & mon ventre avoit grand beſoin de cette *reparation*.

REPARATION, ſe dit figurément en choſes morales, des deſdommagements qu'on paye, des ſatisfactions qu'on fait pour les torts qu'on a cauſés, pour les injures qu'on a faites, pour les crimes qu'on a commis. Quand des beſtiaux ont été en dommage, on condamne à une ſomme certaine pour la *reparation*. Cet homme a été condamné à faire *reparation* d'honneur à cette femme qu'il avoit injuriée, offenſée, de luy donner un acte de *reparation*. Il a été convaincu d'avoir commis un tel crime, pour *reparation* duquel il a été condamné à être pendu & eſtranglé, & auparavant à faire amende honorable. On ordonne une réintegrande pour la *reparation* du trouble qu'on a fait à un paiſible poſſeſſeur.

REPARER. v. act. Reſtablir un baſtiment, le remettre en bon eſtat. Les ennemis ont *reparé* la breche, ſi-toſt qu'elle a été faite. Les Treſoriers de France ont ſoin de faire *reparer*, entretenir les chemins.

REPARER, ſe dit figurément en choſes morales. Il avoit fait une grande faute, mais il l'a bien *reparée* dans la ſuite par ſon adreſſe. Cette ſucceſſion eſt bien venuë à ce jeune homme pour *reparer* les breſches de ſon patrimoine. Il a été long-temps faineant, mais il a bien *reparé* le temps perdu.

On dit auſſi, *Reparer* le dommage, tel que celuy qu'ont fait des beſtiaux dans une terre; *Reparer* l'honneur, pour dire, Eſpouſer une fille qu'on a engroſſée, faire des ſatisfactions à ceux qu'on a injuriez ou offenſez. Ce Capitaine a bien *reparé* ſon honneur qu'il avoit perdu par une fuite precedente. Il faut bien du temps à un malade pour *reparer* ſes forces perduës. Les aliments *reparent* ce que la chaleur naturelle deſtruit à tout moment.

REPARER, ſe dit auſſi des Artiſans qui ont fondu ou jetté en moule quelque figure, quand ils y retouchent avec le ciſeau, le burin, ou autre inſtrument, pour y perfectionner les endroits qui ne ſont pas bien venus.

REPARER, ſignifie auſſi ſimplement, Parer, orner. Quand cette femme a ſes habits neufs, cela la *repare* toute.

REPARÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

REPARLER. v. act. & redupl. Parler une ſeconde fois. Je vous prie de *reparler* à mon Rapporteur pour luy recommander de nouveau mon affaire; il en *reparlera* demain à la Chambre. Je vous ay *reparlé* pluſieurs fois de ce deſſein, c'eſt une choſe à entreprendre.

REPAROISTRE. v. neut. & redupl. Paroiſtre de nouveau. Le Soleil commence à *reparoiſtre* ſur l'horiſon. C'eſt la même Comete qu'on a obſervée au ſiecle paſſé, qui *reparoiſt* maintenant. Ce Banquier a été long-temps caché à cauſe du deſordre de ſes affaires, mais il *reparoiſt* de nouveau ſur la Place.

REPARTIE. ſ. f. Replique. Il fait dangereux d'attaquer ce Satyrique, il a d'aigres *reparties*, de prompres *reparties*. Il y a des raiſons ſi convaincantes, qu'elles ſont ſans *repartie*.

REPARTIR. v. act. Subdiviſer une choſe déjà diviſée. Il faut coupper cette eſtoffe en deux, & puis la *repartir* en trois, pour couvrir cette demi-douzaine de ſieges.

REPARTIR, ſe dit auſſi des ſommes qu'il faut diviſer en quantité d'autres & avec certaine proportion. Il y a eu des nonvaleurs ſur cette impoſition des tailles, il en faut *repartir* la ſomme ſur les habitans de la Parroiſſe.

REPARTIR, ſignifie auſſi, Repliquer. Il croyoit avoir bien reſpondu à cet argument, mais on luy *repartit* une choſe qui luy ferma la bouche. On attaqua de pluſieurs injures ce cavalier, mais il *repartit* de la main à bons coups d'eſpée.

REPARTIR, eſt auſſi reduplicatif, & ſignifie, Partir une ſeconde fois. Ce Courier ne fut pas plûtoſt arrivé, qu'on l'obligea à *repartir*.

REPARTITION. ſ. f. Diviſion, regalement d'une impoſition ou d'une charge ſur pluſieurs particuliers pour ſçavoir ce que chacun en doit porter. Il s'eſt trouvé cette année tant de nonvaleurs ſur les tailles de cette Parroiſſe, il en faut faire la *repartition* ſur les habitans, en faire une nouvelle impoſition. Les Princes d'Allemagne ont fait la *repartition* des quartiers de leurs trouppes pour les logements pendant l'hiver.

REPAS. ſ. m. Nourriture que les hommes prennent à certaines heures du jour pour entretenir leur vie. Cet homme a bon appetit, il fait ſes quatre *repas* par jour, c'eſt à dire, le desjeuner, diſner, gouſter & ſouper. Il ne boit point hors de ſes *repas*. Il eſt ſobre en ſes *repas*. On paye en cette auberge tant par *repas*. Il faut loüer Dieu devant & aprés le *repas*. Menage derive ce mot de *paſtus*. On dit en Anglois *repaſt*, & en Italien & Eſpagnol *paſto*.

REPAS, ſe dit auſſi d'un regal qu'on fait à ſes amis qu'on invite à manger. Cet homme nous a donné un grand, un plantureux *repas*, un magnifique *repas*. Le bourgeois dit, Venez prendre un mauvais *repas* chez moy. On dit auſſi en Theologie, que la communion eſt un *repas* celeſte, un Sermon un *repas* ſpirituel.

On dit proverbialement, un *repas* de la cygogne, en parlant d'un *repas* dont les mets ſont tellement diſpoſés, qu'il n'y a que le maiſtre qui en puiſſe manger.

REPASSER. v. act. & reduplicatif. Paſſer une ou pluſieurs fois par un même lieu. Les Couriers paſſent & *repaſſent* deux fois la ſemaine par là. Caron ne *repaſſe* perſonne dans ſa barque. La chaſſe a paſſé & *repaſſé* dix fois pardevant nous. L'armée d'Italie a *repaſſé* les Monts, c'eſt à dire, revient en France.

REPASSER, ſignifie auſſi, Retoucher un ouvrage, le corriger, le finir, ſoit avec le pinceau, ſoit avec la plume, ſoit avec la lime, le ciſeau, &c. Un Auteur doit *repaſſer* cent fois ſur ſon ouvrage, avant que de le laiſſer ſortir de ſes mains. Cet Artiſan a bien *repaſſé* ſon travail.

REPASSER, ſignifie auſſi, Donner un nouveau luſtre à pluſieurs choſes qui ſont uſées, ou gaſtées, les remettre en bon eſtat. On fait *repaſſer* les cuirs d'un carroſſe, quand ils ſont ſalis & demi-uſez. On *repaſſe* les eſtoffes par la teinture, quand elles ſont deteintes. On *repaſſe* le vin vieux ſur le nouveau, ſur un rapé, pour luy redonner ſa premiere force. On *repaſſe* les raſoirs ſur la pierre pour leur donner le fil, & les rendre plus trenchants. On *repaſſe* du linge ſur la platine, & avec des fers, quand il n'eſt pas encore ſale, mais ſeulement chiffonné.

REPASSER, ſe dit figurément en choſes morales, & ſignifie, Reflechir, ſe remettre en la memoire. Il faut qu'un Chreſtien *repaſſe* le ſoir ſur les actions qu'il a faites durant le jour, pour faire ſon examen. J'ay *repaſſé* cent fois dans mon eſprit cette action, ſans pouvoir découvrir par quel motif elle a été faite. On dit auſſi *repaſſer*, lors qu'on recompte ou qu'on calcule de nouveau quelques ſommes pour voir ſi on ne s'eſt point trompé la premiere fois.

On dit auſſi, que les Comediens *repaſſent* une piece, quand ils font la repetition entr'eux d'une vieille piece pour la joüer de nouveau, & voir s'ils ne l'ont point oubliée.

REPAVER. v. act. Racommoder le pavé rompu, ou paver de nouveau ce qui avoit été pavé autrefois. Il avoit fait deſpaver ſa cour & la ſabler, mais il s'eſt aviſé de la faire *repaver*. Il faut ſouvent *repaver*, racommoder les atres des cheminées.

REPAVÉ, ÉE. part. & adj.

REPAYER. v. act. & redupl. Payer une ſeconde fois. Quand on a payé au prejudice d'une ſaiſie, il faut re-

payer, payer une ſeconde fois. Il a payé & *repayé* l'affront qu'il avoit fait à ſon maiſtre, qui s'en eſt vengé en pluſieurs façons.

REPEIGNER. v. act. & redupl. Peigner de nouveau. *Repeigner* une perruque, du chanvre, de la laine.

REPEINDRE. v. act. & redupl. Peindre de nouveau. Il a fait *repeindre* ſa galerie, à cauſe que la peinture en étoit malfaite, vieille & enfumée. On fait *repeindre* les panneaux d'un carroſſe pour en changer le blaſon.

REPENDRE. v. act. & redupl. Pendre une ſeconde fois. Ce tableau eſt tombé, il le faut *rependre* au même lieu où il étoit pendu.

REPENDU, UË. part. paſſ. & adj.

REPENSER. v. neut. & redupl. Penſer pluſieurs fois à une choſe, la bien examiner. Quand je *repenſe* à ce que vous m'avez dit, je trouve que vous avez raiſon. Un homme prudent doit penſer & *repenſer* pluſieurs fois à une choſe de conſequence qu'il veut entreprendre.

REPENTAILLES. ſ. f. plur. Terme populaire, qui ne ſe dit qu'en cette phraſe: Il en eſt aux *repentailles*, pour dire, Il eſt faſché de ce qu'il a fait. On a appellé autrefois *repentailles*, la peine ou amende qu'on faiſoit payer à ceux qui vouloient rompre un mariage contracté, non ſeulement à la partie conteſtante, mais même aux Prelats de l'Egliſe.

REPENTANCE. ſ. f. Action par laquelle on ſe repent. Il ne ſe faut preſenter au tribunal de la Confeſſion qu'avec une vive *repentance* de ſes pechez.

REPENTANT, ANTE. adj. Qui eſt marri, qui a regret d'avoir fait quelque choſe. Pour avoir abſolution de ſes pechez, il faut être bien contrit & *repentant*. Quand on eſpouſe une femme par amourette, on en eſt bientoſt *repentant*.

REPENTIR. v. neut. qui ne ſe dit qu'avec le pronom perſonnel. Regretter d'avoir fait quelque choſe, ou de l'avoir manquée. Peu de Princes ont abdiqué la Couronne, qu'ils ne s'en ſoient *repentis*. Il ne ſe faut jamais *repentir* d'avoir fait une bonne action. Beaucoup de gens ſe *repentent* de s'être mariez. Les damnez ſeront ceux qui ſe *repentiront* trop tard.

REPENTI, IE. adj.

REPENTIR. ſ. m. Regret, action par laquelle on ſe repent. Demoſthene en refuſant les faveurs de Lays pour dix mille eſcus, dit qu'il n'achetoit pas ſi cher un *repentir*. Il n'eſt pas au *repentir* d'avoir vendu ſa charge, il y a long-temps qu'il s'en *repent*. Un bon *repentir* mena le bon Larron en Paradis.

On appelle Filles *repenties*, un Monaſtere de femmes malvivantes qui ſe ſont converties, & qui font penitence.

REPERCER. v. act. & redupl. Percer encore une fois. On a percé ce muid trop bas, il faut le *repercer* plus haut. On a *reperé* le mur pour rétablir à ces deux maiſons la communication qu'elles avoient cy-devant.

REPERCUSSIF. adj. Terme de Medecine, qui ſe dit de quelques medicaments qui ſont froids & aſtringents, comme laittuës, concombres, &c. qui repercutent en dedans les humeurs.

REPERCUSSION. ſubſt. fem. Action qui refleſchit, qui renvoye les rayons, l'action d'un corps. La reflexion n'eſt autre choſe que l'action du rayon qui ayant frappé un corps, en va frapper un autre. Une balle pouſſée contre un corps ſolide fait une *repercuſſion*. La lumiere de la Lune n'eſt qu'une *repercuſſion* des rayons du Soleil.

REPERCUTER. v. act. Refleſchir, repouſſer l'action de quelque agent. Un contrecœur de cheminée *repercute*, refleſchit la chaleur du feu dans la chambre. Ce qui fait la vivacité du feu de reverbere, c'eſt que le haut du fourneau *repercute* la flamme ſur les vaiſſeaux qui ſont en bas. Les Medecins ont des remedes qui *repercutent*.

REPERCUTÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

REPERDRE. v. act. & redupl. Perdre ce qu'on avoit gagné, ou perdre une ſeconde fois. Il avoit gagné cent mille francs, mais il les a *reperdus*. Il avoit déjà perdu la premiere partie, il a *reperdu* encore en revanche.

REPERDU, UË. part. paſſ. & adj.

REPERE. ſ. m. Terme d'Artiſan, qui ſe dit des marques que les Ouvriers font ſur les pieces d'aſſemblage pour retrouver celles qui conviennent enſemble. Une horloge à pluſieurs mouvements qui eſt demontée ſe peut difficilement raſſembler, quand les *reperes* ne ſont point marquez.

REPERTOIRE. ſ. m. Lieu où on trouve ce dont on a beſoin. Les Indices des livres ſont des *repertoires* qui enſeignent où ſont traittées les matieres qu'on cherche. Les lieux communs ſont des *repertoires* utiles aux Sçavants, auſſi-bien qu'aux ignorants.

REPERTOIRE, ſe dit auſſi des perſonnes ſçavantes ou curieuſes qui ont fait pluſieurs recherches. Ce curieux eſt un *repertoire* de medailles, d'antiquitez. Ce Sçavant eſt un *repertoire* d'hiſtoires, d'obſervations, de critiques. Cet autre eſt un *repertoire* de nouvelles.

REPESCHER. v. act. Retirer de l'eau une choſe qui y eſt tombée. On a été long-temps à *repeſcher* le corps de cet homme qui s'eſt noyé. Ces buſches s'en alloient avau l'eau, mais on en a *repeſché* une bonne partie. C'eſt un grand haſard, ſi on *repeſche* le poiſſon qui s'eſt une fois échappé.

REPESER. v. act. & redupl. Peſer une ſeconde fois. Il faut *repeſer* au logis la viande que le Boucher a peſée à la boucherie, & l'on trouvera ſouvent de la difference au poids. Au figuré on dit, Il faut peſer & *repeſer* pluſieurs fois dans ſon eſprit tous les avantages & les inconveniens d'une affaire, avant que de l'entreprendre.

REPESÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

REPETER. v. act. & n. Dire pluſieurs fois une même choſe. On ne ſçauroit trop dire & *repeter* aux enfans ce qui eſt de leur devoir. Quand on dit ſon chapelet, on *repete* pluſieurs fois ſon Pater & ſon Ave. Les faiſeurs de contes ſont ſujets à *repeter*; auquel cas ils ſont fort ennuyeux.

REPETER, ſignifie auſſi, Concerter, s'exercer à faire pluſieurs fois la même choſe pour la retenir, ou pour la mieux pratiquer, ou la mieux entendre. On *repete* pluſieurs fois les concerts, les ballets, les Comedies, pour voir ſi on eſt bien d'accord. On fait *repeter* aux écoliers leur leçon pour la bien apprendre, on leur *repete*, on leur explique les écrits qu'ils ont pris ſous les Maiſtres.

REPETER, en termes de Palais ſignifie, Avoir une action en Juſtice, par laquelle on pretend, on redemande quelque choſe. Un Tuteur a droit de *repeter* contre ſon mineur les ſommes qu'il a avancées pour luy. Un Procureur *repete* contre ſa partie ſes frais, ſalaires & vacations. Il y a lieu de compenſation, quand les parties ont pluſieurs choſes à *repeter* l'une contre l'autre.

REPETER, en dogmatique ſignifie auſſi, Reïterer quelque action. Les habitudes ſe forment par les actions pluſieurs fois *repetées* ou reïterées. Les échos *repetent* pluſieurs fois les ſons & la voix. De petits coups de marteau pluſieurs fois *repetez* cauſent à la fin un grand effet.

REPETÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

REPETITEUR. ſ. m. Maiſtre qui donne des leçons à des écoliers, & qui les fait repeter. Les Souffleurs s'appellent des *Repetiteurs* de Droit. Les Hybernois ſont propres pour être *Repetiteurs* de Philoſophie.

REPETITION. ſ. f. Redite. Un Advocat eſt ennuyeux à cauſe de ſes *repetitions*. La *repetition* eſt quelquefois une figure de Rhetorique, qui s'employe avec grace.

REPETITION, ſignifie auſſi la reïteration d'une action. Les habitudes s'acquierent par la *repetition* des actes. Les *repetitions* ſont fort utiles aux écoliers pour leur faire retenir leurs leçons. Les Muſiciens doivent faire pluſieurs *repetitions* de leurs concerts; les Comediens de leurs Comedies, avant que de les faire voir au public.

REPETITION, ſignifie auſſi, l'action qu'on a en juſtice pour redemander ce qu'on a payé de trop, ou advancé. Quand on a payé plus qu'on ne doit, il y a lieu à la *repetition*. On a droit de *repetition*, quand on a payé pour un autre, pour l'obliger au rembourſement.

REPETITION, ſe dit auſſi des Recueils ou Compilations de Droit, quand on ramaſſe tout ce qui a été dit par les Auteurs ſur une matiere. Benedicti a fait un gros Volume de *Repetitions* de Droit ſur le Chapitre Raynutius, *de Teſtamentis*, où il a recueilli tout ce qui a été dit ſur les matieres teſtamentaires.

REPEUE. ſ. f. Repas. Il ne ſe dit qu'en mauvaiſe part des eſcornifleurs, des chercheurs de franches *repeuës*, qui vont ecroquer quelque repas.

REPEUPLEMENT. ſ. m. qui ſe dit du ſoin qu'on a de replanter les forefts, & d'en conſerver le plant. L'Ordonnance recommande aux Officiers le *repeuplement* des forefts.

REPEUPLER. v. act. Peupler de nouveau ce qui avoit été depeuplé. On n'a jamais pû *repeupler* l'Aſie & la Grece, depuis que les guerres d'Orient les ont depeuplées.

REPEUPLER, ſe dit auſſi des animaux & des plantes. On a mis des Gardes-chaſſe dans cette plaine qui étoit fort depeuplée de gibier, pour la laiſſer *repeupler*. Un Fermier eſt tenu de *repeupler* un eſtang qu'il a peſché, en ſortant de ſa ferme, d'y mettre du peuple, du nortain, de l'alevin. Il faut laiſſer *repeupler* les forefts. Il faut *repeupler* ce verger, y mettre de nouveau plant.

REPEUPLÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

REPIC. ſ. m. Terme du jeu du Piquet, qui ſe dit quand un joüeur compte 30. points dans le jeu qu'il a en main, ſans jetter les cartes: alors il compte quatre-vingt dix, & gagne la partie, ſi elle eſt en cent. Quand on a quinze & quatorze & le point, on fait un *repic*.

REPILER. v. act. & redupl. Piler une ſeconde fois. L'emeril & les poudres ſont pilées & *repilées* juſqu'à ce qu'elles puiſſent paſſer par le tamis.

REPIQUER. v. act. & redupl. Piquer de nouveau. On a *repiqué* cette courtepointe, ce matelas, ce corps de juppe. On dit auſſi, *repiquer* du moilon, *repiquer* du gratis.

REPLACER. v. act. & redupl. Remettre une choſe en la place dont on l'avoit deplacée. Il avoit fait deplacer ce banc pour refaire le mur de l'Egliſe; ſi-toſt qu'il a été baſti, on l'a *replacé* au même lieu. On ne m'a deplacé que pour me mieux *replacer* ailleurs. La cuiſine étoit incommode en cet endroit, on a bien fait de la *replacer* en cet autre endroit.

REPLACÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

REPLAIDER. v. act. & redupl. Plaider une ſeconde fois, rentrer en procés. On avoit accommodé ces parties, mais il eſt ſurvenu un chicaneur qui les a fait *replaider* de nouveau. Aprés avoir bien plaidé & *replaidé*, on a mis les parties dos à dos, pas une n'a eu l'avantage. On dit auſſi, On commence à *replaider* au Chaſtelet, pour dire, On a rouvert les plaids.

REPLANCHEIER. v. act. & redupl. Faire de nouveaux planchers ou enduits de plancher. Le locataire a fait *replancheier* tout à neuf cette chambre, il y a fait mettre du parquet, au lieu du plaſtre qui y étoit. Il a fallu *replancheier* tout ce baſtiment au bout de dix ans, parce que toutes les poutres & ſolives étoient pourries.

REPLANTER. v. act. & redupl. Planter une ſeconde fois. On deplante tous les ans les tulippes, & on les *replante*. Il faut deplanter les laitues, & les *replanter* pour les faire pommer. Il meurt bien des arbres, quand on les *replante*. Les Jardiniers diſent en proverbe, que ſi le Diable *replantoit* la femme, il luy couperoit la tête.

REPLANTER, ſe dit auſſi au figuré. Je me ſuis retiré deux fois de derriere cet homme-là, il s'eſt toûjours venu *replanter* devant moy.

REPLANTÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

REPLASTRER. v. act. & redupl. Renduire du plaſtre, couvrir de plaſtre. Cette maiſon paroiſt neuve, cependant elle n'eſt que renduite & *replaſtrée*.

On le dit auſſi au figuré. Quand on a failli, on taſche à *replaſtrer*, à couvrir ſa faute.

REPLET, ETTE. adj. Qui eſt gras & bien nourri, chargé d'humeurs & de cuiſine. La fiévre trouve à ſe nourrir dans un corps *replet*. Les gens *replets* ſont ſujets aux morts ſubites. Ce mot vient de *replenus*, qui ſignifie quelquefois *gras* & *gras*.

REPLETION. ſ. f. Abondance d'humeurs, & ſur tout de ſang. La ſaignée, la diette, ſont de grands remedes, quand on eſt incommodé de *repletion*. La *repletion* eſt encore plus dangereuſe que l'inanition.

REPLETION, ſe dit auſſi de la charge de l'eſtomach, quand on a trop bu & trop mangé. Quelques Medecins tiennent que toute *repletion* eſt mauvaiſe, & que celle de pain eſt la pire.

REPLETION, ſe dit auſſi en Juriſprudence Canonique, du revenu des Benefices ſuffiſants pour remplir le droit d'un Gradué ou d'un Indultaire. Il faut 600. livres de revenu pour la *repletion* d'un Gradué. Cy-devant la *repletion* de l'Indultaire ſe faiſoit par 200. livres. On ne peut plus rien demander en vertu de ſon grade ou indult, quand il y a *repletion*.

REPLEUVOIR. v. act. & redupl. Pleuvoir de nouveau. En Mars & en Avril il pleut ſouvent, en peu de temps on voit *repleuvoir*.

REPLI. ſ. m. qui ſe dit de ce qui eſt fait en un ou en pluſieurs doubles. Les proviſions & autres Lettres de Chancelerie ſont ſignées ſur le *repli*. On écrit les arreſts de verification & d'enregiſtrement, les preſtations de ſerment, ſur le *repli* des Lettres.

REPLI, ſe dit auſſi des choſes qui vont en tournoyant & en ſerpentant. Les ſerpens n'avancent ſur terre qu'en faiſant pluſieurs *replis* de leurs corps. On peint Laocoon embarraſſé par les *replis* d'un ſerpent. On dit auſſi le *replis* du Meandre & des autres rivieres qui ſerpentent dans les plaines.

REPLIS, en termes de Manege, ſe dit des ſillons ou inégalitez qui ſont dans la bouche du cheval. On les appelle auſſi *crans*.

REPLI, ſe dit figurément en Morale. Dieu connoiſt tous les *replis* du cœur de l'homme, pour dire, ſes plus ſecrettes penſées. Deſcartes explique les effets de la memoire par pluſieurs plis & *replis* qu'il dit être dans le cerveau. Colletet a raillé agreablement ceux qui veulent chercher de la raiſon dans les *replis* d'une Anagramme.

REPLIER. v. act. & redupl. Plier une ſeconde fois. On deplie les pieces d'étoffe pour les faire voir, & puis on les *replie* pour les reſſerrer. Quand on fait des petards, on plie & *replie* pluſieurs fois le papier où on enferme la poudre. Vous aurez du mal à *replier* cette lettre auſſi proprement qu'elle étoit. Il faut *replier* bagage. Ce mot vient du Latin *replicare*.

REPLIER, ſignifie auſſi, Redoubler. On *replie* le devant des manteaux, les bouts des manches qu'on enrichit de parements, c'eſt à dire, qu'on les redouble. On dit auſſi, qu'un ſerpent ſe *replie*, quand il rampe ſur terre pour avancer. On dit que la coſte ſe *replie* en pluſieurs endroits, pour dire, qu'elle y fait pluſieurs finuoſitez.

REPLIÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

REPLIQUE. ſ. f. Réponſe à une objection, diſcours, ou livre fait pour en deffendre un autre qu'on a voulu détruire, ou criticquer. On inſtruit un procés par demandes, deffenſes, *repliques* & dupliques. Cet Advocat a demandé la *replique*, à être ouy en *replique*. La critique de ce Livre ne demeurera pas ſans *replique*. Il y a peu de raiſons qui ſoient ſans *replique*. Les meilleurs mots ſont ceux qui ſe diſent ſur le champ en *repliques*.

REPLIQUE, en termes de Muſique, ſe dit de la repetition des conſonances ou diſſonances, comme la 15. eſt la *replique* ou repetition de l'octave, eſt la double octave ou la ſeconde octave.

REPLIQUER. v. act. Détruire un argument, une objection, repouſſer un reproche, une injure. L'Advocat a *repliqué*, & a deſtruit tout le plaidoyé de ſa partie adverſe. N'allez pas piquer cet homme-là, il a l'eſprit vif, il vous *repliquera* quelque choſe de fâcheux. Ce mot vient du Latin *replicare*.

REPLIQUER, ſignifie auſſi, Faire difficulté d'obeïr, ne pas demeurer d'accord. Le Maiſtre veut qu'on luy obeïſſe ſans *replique*. Il eſt ſi entêté de ſon opinion, qu'il ne ſouffre pas qu'on luy *replique*, qu'on luy faſſe voir qu'il ſe trompe.

REPLIQUÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

REPLISSER. v. act. & redupl. Pliſſer de nouveau, remettre des plis en ordre. Il faut *repliſſer* cette juppe, ce bas de robbe, ces manchettes, les plis ne ſont pas bien faits.

REPLONGER. v. act. & redupl. Plonger de nouveau. On *replonge* pluſieurs fois le linge dans l'eau pour le blanchir. On fait *replonger* ſouvent dans la mer les eſclaves pour pêcher des perles.

REPLONGER, ſe dit figurément en Morale. Ce jeune homme paroiſſoit revenu de ſes emportements, mais il s'eſt *replongé* dans toutes ſortes de vices & de débauches. La guerre civile *replonge* le peuple en de nouveaux malheurs.

REPOLIR. v. act. & redupl. Polir une autrefois ce qui avoit été poli. Il faut de temps en temps *repolir* les miroirs d'acier, à moins qu'ils ne ſoient bien conſervez & garentis des injures de l'air.

REPOLI, IE. part. paſſ. & adj.

REPOLON. ſ. m. Terme de Manege. Demi-volte d'un cheval, la crouppe en dedans fermée en cinq temps. Quelques-uns appellent *repolon*, le galop d'un cheval l'eſpace d'un demi-mille.

REPORTER. v. act. & redupl. Porter une ſeconde fois. *Reportez* ce livre à ſa place. Le vin que vous avez apporté ne vaut rien, il le faut *reporter* au Cabaretier, l'obliger à le reprendre. *Reportez* ce preſent à voſtre maiſtre, je ne le veux pas accepter.

REPORTER, ſignifie auſſi, Aller dire à un autre les diſcours qu'on a tenus de luy. Les gens qui *reportent* ſont cauſes de pluſieurs querelles.

REPOS. ſ. m. Eſtat de ce qui eſt ſans mouvement. La denſité, la ſolidité des corps vient de ce que leurs parties ſont en *repos*, ſont ſans mouvement. Leur fluidité vient d'un mouvement perpetuel, qui eſt ſans *repos*. Les cieux tournent continuellement, tandis que leurs poles demeurent fermes & en *repos*.

REPOS, eſt quelquefois oppoſé à *travail*, *fatigue* & *agitation*. Dans la route des trouppes on leur donne une journée de ſejour ou de *repos*. Ce maiſtre fatigue fort ſes gens, ils n'ont point de *repos* avec luy. Le Sabbath eſt le jour du *repos* des Juifs: chez les Chrétiens c'eſt le Dimanche. Les chevaux des Meſſagers travaillent continuellement, ils n'ont qu'un jour de *repos*. La nuit eſt le temps du *repos*, où on prend ſon *repos*. On met dans les ſalles des lits de *repos* pour s'y coucher tout habillé. Le *repos*, le ſommeil eſt donné aux animaux par la nature pour reprendre du *repos* & de nouvelles forces. On appelle en Architecture *repos*, le paillier d'un eſcalier où on ſe repoſe.

REPOS, ſe dit auſſi d'une quietude d'eſprit & de corps qui les met hors de trouble, de crainte & de ſoins. Il y a des gens inquiets qui ne ſçauroient vivre en *repos*, demeurer en *repos*, qui troublent le *repos* des autres & le leur, qui ne ſe donnent jamais de *repos*. Cet homme avoit pluſieurs remords ou ſcrupules, ſon Directeur luy a mis l'eſprit en *repos* de ce coſté-là. Il a accommodé ſon procés, il peut dormir en *repos* maintenant. La paix eſt faite, les peuples vont gouſter un profond *repos*. Un Hermite vit dans la ſolitude en plein *repos*, ſans bruit, & loin de l'embarras du monde.

REPOS, ſe dit auſſi des choſes qui ne ſont pas en un eſtat violent & forcé. Un fuſil bandé n'eſt pas en ſon *repos*. Quand une monſtre n'eſt pas montée, le reſſort eſt en ſon *repos*. Quand on détourne l'eau du moulin, la rouë eſt en ſon *repos*.

REPOS, ſignifie quelquefois une pauſe. Les vers François doivent avoir un *repos* en l'hemiſtiche: ce que les Latins appellent *ceſure*. La ponctuation marque le different *repos* qu'on doit faire entre les membres d'un diſcours. A la fin de chaque ſtance ou couplet, il faut qu'il y ait un plein *repos*, un ſens parfait.

REPOS, en termes de Peinture, ſe dit de certaines maſſes ou grands endroits d'un tableau qui ſont ſi bien entendus, qu'ils empêchent la confuſion des objets, & attachent tellement la veuë, qu'ils empêchent pendant quelque temps de conſiderer les autres parties du tableau, en ſorte qu'on conſidere les grouppes l'une aprés l'autre.

REPOSE'E. ſ. f. Terme de Chaſſe. C'eſt le lieu où les beſtes fauves ſe repoſent, ſe couchent, aprés avoir couru. On va attendre le gibier à la *repoſée*. Un cerf malmené fait pluſieurs *repoſées*. On appelle auſſi *lit* & *chambre*, le lieu où de jour le cerf fait ſes *repoſées*.

REPOSER. v. act. & n. qui ſe joint ſouvent avec le pronom perſonnel. Diſcontinuer une marche, un travail, une action fatigante. L'Eſcriture dit que Dieu ſe *repoſa* le ſeptiéme jour aprés la creation du monde. Le peuple croit qu'il y a un Juif errant qui marche toûjours ſans *ſe repoſer*. Tandis qu'une compagnie eſt en garde, l'autre *ſe repoſe*.

REPOSER, ſignifie auſſi, Dormir. La nuit eſt faite pour dormir, pour *repoſer* ſes membres. Ce malade a des infirmités qui l'empêchent de *repoſer*. On dit d'un homme veautré ſur un lit, qu'il *repoſe* ſon humanité.

REPOSER, ſe dit auſſi des corps morts qui ſont dans le tombeau. On met dans les Epitaphes, Cy giſt & *repoſe* un tel Seigneur. Icy *repoſe* en paix. En cette Egliſe *repoſent* les corps de tels & tels Martyrs.

REPOSER, ſe dit auſſi des choſes inanimées. On dit que des terres ſe *repoſent*, lors qu'on les laiſſe en jachere, qu'elles ne ſont point labourées, ni enſemencées: qu'on laiſſe *repoſer* des meubles, des tapiſſeries, des habits, quand on eſt quelque temps ſans qu'on s'en ſerve: qu'on laiſſe *repoſer* ſon teint, quand on garde le lit pour l'avoir plus frais.

REPOSER, en parlant des liqueurs ſignifie, Raſſeoir. Il faut laiſſer *repoſer* le vin, l'huile, la biere, afin que la lie tombe au fonds. Le miel *repoſé* devient plus dur.

REPOSER, ſe dit auſſi en choſes ſpirituelles. Il faut laiſſer *repoſer* ſes eſprits, quand ils ſont agitez de quelque paſſion violente. Un eſprit *repoſé* juge plus ſainement des choſes. L'eſprit ſe fatigue par l'étude, & a beſoin de *ſe repoſer*.

REPOSER, ſignifie auſſi, Se confier à quelqu'un, luy commettre le ſoin d'une affaire. Les Rois ſe *repoſent* ſur leurs Miniſtres de pluſieurs ſoins trop fatigants. Vous pouvez vous *repoſer* ſur moy, ſur ma parole, je vous

rendray bon compte de cette affaire. Un habile homme ne ſe doit point *repoſer* ſur autruy de ce qu'il peut faire luy-même.

REPOSÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

REPOSOIR. ſ. m. Lieu où on ſe repoſe. Il y a dans ce jardin de petits ſieges de gazon qui ſont des *repoſoirs* agreables. On a dit que des comparaiſons qu'on met dans un Poëme Epique ſont des *repoſoirs* pour delaſſer le lecteur.

On le dit plus particulierement des autels qu'on éleve dans les ruës, qui ſont fort ornez, pour faire repoſer le St. Sacrement, quand la Proceſſion paſſe. Le peuple les appelle des *Paradis*.

REPOUS. ſ. m. Terme de Maçonnerie. C'eſt une eſpece de mortier qu'on fait avec de la brique, de la tuile, ou autre vieille maçonnerie reduite en poudre, qu'on mêle avec de la chaux, & qui ſert de ſable & de ciment.

REPOUSSEMENT. ſ. m. Action par laquelle on repouſſe. Le *repouſſement* de la force par la force eſt permis de droit naturel. Quand on tire un mouſquet, il fait un *repouſſement* en arriere.

REPOUSSOIR. ſ. m. C'eſt un nom que les Artiſans donnent à pluſieurs de leurs outils. Il y a des *repouſſoirs* à chaſſer & repouſſer les chevilles, quand on veut deffaire quelque aſſemblage. En termes de mer on les appelle *repous*. Les Sculpteurs appellent *repouſſoirs*, de longs ciſeaux qui ſervent à pouſſer des moulures, &c.

REPOUSSER. v. act. & redupl. oppoſé à *Pouſſer*. Les ennemis ont pouſſé quelque temps nos trouppes, mais ils ont été à la fin bien *repouſſez*. Les bourgeois qui pouſſent pour entrer en une ceremonie ſont *repouſſez* rudement par les Suiſſes. La loy naturelle permet de *repouſſer* la force par la force, une injure par une autre injure.

REPOUSSER, ſe dit auſſi des armes à feu qu'on tire à la main, qui font un effort en arriere. Ce fuſil ne vaut rien, il *repouſſe* trop. Il faut tenir bien ferme ce piſtolet pour empêcher qu'il ne *repouſſe*.

REPOUSSER, ſe dit auſſi au figuré. Il faut *repouſſer* les tentations, les mauvaiſes penſées qui viennent dans nôtre eſprit, les rechaſſer loin de nous.

REPOUSSÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

REPREHENSIBLE. ſ. m. & f. Qui merite d'être repris pour quelque faute qu'il a faite. Cette faute eſt ſi legere, qu'elle n'eſt pas *reprehenſible*, elle ne merite pas qu'on la releve. Un Officier qui prevarique en ſa charge eſt *reprehenſible* & puniſſable.

REPREHENSION. ſ. f. Correction, reprimende d'un ſuperieur. Les douces *reprehenſions* & domeſtiques profitent beaucoup aux perſonnes bien nées. Vous pouvez faire hardiment une telle procedure ſans crainte de *reprehenſion*.

REPRENDRE. v. act. & redupl. Prendre une autre fois. Une ville frontiere & demantelée ſe prend & *reprend* pluſieurs fois pendant une guerre. Il faut *reprendre* le grand chemin que nous avons quitté. Je vais *reprendre* le chemin du logis. Il faut *reprendre* bientoſt l'habit d'hiver. On *reprend* la pane, la mode en revient. Ce mari aprés avoir bien plaidé contre ſa femme, a été obligé de la *reprendre*. Donnez luy le loiſir de *reprendre* haleine.

On dit auſſi, qu'un priſonnier a été *repris* aprés s'être ſauvé; qu'un malade *reprend* ſes forces peu à peu; qu'un laſche *reprend* courage. On dit, La fievre l'a *repris*; il ne peut *reprendre* ſon vent. Reportez ce vin gaſté à ce Cabaretier, & le luy faites *reprendre*.

REPRENDRE, ſignifie auſſi, Rattraper, recourre. Les ennemis avoient pris bien du butin & des beſtiaux, mais un parti des noſtres l'a *repris*, l'a rattrapé.

REPRENDRE, ſignifie auſſi, Rejoindre, rattacher une choſe l'une avec l'autre. On le dit premierement des étoffes & des habits. Il s'eſt fait un accroc à ce manteau, il en faut *reprendre* les bords bien proprement. Il y a une maille *rompuë* à ce bas de ſoye, il la faut *reprendre* delicatement. On le dit auſſi en Maçonnerie. Voilà un mur crevaſſé, il le faut *reprendre* de haut en bas. Ces fondements ne valent rien, il les faudra *reprendre* pardeſſous œuvre. On le dit encore des chairs. Les lévres de cette playe ont du mal à ſe *reprendre*, à cauſe du mouvement de la partie. On le dit auſſi des arbres. Les ſaules *reprennent* racine aiſément. Tous les arbres qu'on greffe ne *reprennent* pas.

REPRENDRE, en termes de Palais, ſe dit des procés & inſtances indeciſes, pendant le cours deſquelles une des parties eſt decedée. Il faut faire appeller la veuve ou l'heritier d'un deffunt pour luy faire *reprendre* l'inſtance. Avant que de faire aucunes pourſuites, il faut faire un acte au Greffe pour *reprendre* un procés. On dit auſſi, qu'une veuve a à *reprendre* ſes conventions, ſon preciput ſur la communauté; qu'un comptable a à *reprendre* pluſieurs ſommes dans ſon compte.

REPRENDRE, ſe dit auſſi en choſes morales. Il faut *reprendre* mon diſcours où je l'avois quitté. Pour l'intelligence de cette affaire, il faut *reprendre* les choſes d'un peu plus haut. Donnez luy le loiſir de *reprendre* ſes eſprits. Il ſignifie auſſi, Repliquer. Aprés qu'on luy eut fait une telle objection, mais, *reprit*-il, que répondrez-vous à cette objection?

REPRENDRE, ſignifie encore, Blaſmer, corriger, chaſtier. Voilà un homme de bien, on ne ſçauroit trouver rien à *reprendre* ſur luy. Cet Auteur n'eſt pas correct, on a trouvé mille choſes à *reprendre* dans ſon livre. Voilà un ſcelerat qui a été deux fois *repris* de Juſtice, chaſtié. On peut *reprendre* ſon prochain par correction fraternelle, mais il faut que ce ſoit avec une grande diſcretion.

REPRENDRE, ſignifie encore, Profiter, tirer avantage de quelque choſe. Cet habit eſt vieux & troüé, il n'y a rien à *reprendre*, on n'en peut faire quoy que ce ſoit. Je ne veux point de cette ferme, elle eſt trop haute, il n'y a rien à *reprendre*, à profiter. Vous perdrez vos peines à plaider contre ce miſerable, vous ne trouverez rien à *reprendre* ſur luy.

REPRIS, ISE. part. paſſ. & adj.

REPRENEUR. ſ. m. Qui reprend, qui trouve à redire à tout. Les vieillards ont cela d'incommode, que ce ſont de grands *repreneurs*, quand ils ſont avec la jeuneſſe.

REPRESAILLES. ſ. f. pl. Droit qu'ont les Princes de reprendre ſur leurs ennemis les choſes qu'ils leur retiennent injuſtement, ou des choſes equivalentes. Quand on retient une place à un Prince, il s'empare d'une autre à ſa bienſeance par droit de *repreſailles*. On prend quelquefois des gens d'un parti ennemi par droit de *repreſailles*.

REPRESAILLES, ſe dit auſſi des lettres que les Rois accordent à leurs ſujets en grande connoiſſance de cauſe, pour reprendre ſur les premiers biens appartenants à quelqu'un du parti ennemi l'équivalent de ce qu'on leur aura enlevé violemment, & dont le Roy ennemi ne leur aura point voulu faire juſtice. Ces Lettres s'appellent autrement *Lettres de marque*. Ce Marchand a fait ſaiſir des effets appartenants à un Eſpagnol, parce que les Eſpagnols luy ont enlevé les ſiens. Les reglements pour les Lettres de marque & de *repreſailles*, la maniere de les obtenir, & à quoy les impetrants ſont obligez, ſont contenus dans le Titre X. du Livre III. de l'Ordonnance de la Marine. Ce mot vient de l'Italien *repreſaglia*.

REPRESAILLES, ſe dit auſſi dans l'uſage familier des petites vengeances qu'on prend des torts legers qu'on a ſouffer-

ſerts. Cette femme luy a pris ſa monſtre, par *repreſailles* il luy a pris ſon manchon.

REPRESENTATIF, IVE. adj. Qui figure, qui repreſente. Les ceremonies du Vieux Teſtament étoient des figures *repreſentatives* des myſteres du Nouveau.

REPRESENTATION. ſ. f. Image qui nous remet en idée & en la memoire les objets abſens, & qui nous les peint tels qu'ils ſont. L'Egliſe a receu les images, parce que ce ſont les *repreſentations* de Dieu & des Saints. Quand on va voir les Princes morts dans leur lit de parade, on n'en voit que la *repreſentation*, l'effigie.

REPRESENTATION, ſe dit auſſi à l'Egliſe d'un faux cercueil de bois couvert d'un poile de dueil, autour duquel on allume des cierges, lors qu'on fait un ſervice pour un mort.

REPRESENTATION, ſe dit quelquefois des gens vivants. On dit d'une mine grave & majeſtueuſe, Voilà une perſonne de belle *repreſentation*. Ce fils reſſemble ſi bien à ſon pere, que c'eſt ſa vraye *repreſentation*. On dit auſſi en Optique, C'eſt dans la retine que ſe peint l'image, que ſe fait la *repreſentation* des objets.

REPRESENTATION, ſe dit auſſi de la peinture qui ſe fait par le diſcours d'une action, ou d'une hiſtoire vraye ou fauſſe. Les Deputez de la Province ont fait une belle *repreſentation* de ſes malheurs, de ſes troubles, & de ſes neceſſitez. Les Poëtes dans leurs Tragedies font de vives *repreſentations* des incidens de l'Hiſtoire, des paſſions des Heros. Ce Comedien entend bien la *repreſentation*, ſait bien la Comedie. Il y a déjà eu vingt *repreſentations* de cet Opera.

REPRESENTATION, ſe dit au Palais de l'exhibition de quelque choſe. Quand on s'inſcrit en faux contre une piece, on ordonne qu'on en fera la *repreſentation*. Quand on fait le procés à un accuſé, on luy fait la *repreſentation* des armes dont il s'eſt trouvé ſaiſi, du corps mort de l'aſſaſſiné, de ſes billets ou autres indices qui ſont contre luy. On dit auſſi, qu'en ligne directe la *repreſentation* a lieu à l'infini, pour dire, qu'un petit-fils herite de ſon ayeul par *repreſentation* de ſon pere qui eſt decedé, qu'il partage comme s'il étoit vivant.

REPRESENTER. v. act. Faire une image ou peinture d'un objet, qui nous le faſſe connoiſtre tel qu'il eſt. Un miroir *repreſente* les choſes au naturel. Un Peintre habile *repreſente* toutes ſortes de viſages, d'actions & de paſſions. Il eſt *repreſenté* en paſtel, en cire, en bronze, à mi-corps, à cheval, &c.

REPRESENTER, ſe dit auſſi de ce qui fait connoiſtre les choſes par les paroles, & par les geſtes. Ce Poëte a bien décrit, bien *repreſenté* cette tempeſte. Virgile a bien *repreſenté* l'amour, la fureur de Didon. Cet Acteur a bien *repreſenté*, a bien fait ſon perſonnage. On dit auſſi, On ne *repreſente* point aujourd'huy, pour dire, Il n'y aura point de Comedie.

REPRESENTER, ſignifie auſſi, Faire connoiſtre quelque choſe par quelques figures, par quelques marques. Le grand nombre d'aſtres, l'étenduë de l'Univers, nous *repreſentent* bien la toute-puiſſance de Dieu. Toutes les figures de la vieille Loy nous ont *repreſenté* les myſteres de la nouvelle. Les enigmes, les emblemes, les fables, les allegories, nous *repreſentent* diverſes verités & moralitez. Ce Comedien *repreſente* bien, ſçait bien joüer la Comedie.

REPRESENTER, ſignifie auſſi, Remonſtrer, tâcher à perſuader. Un Confeſſeur doit *repreſenter* à ſon penitent l'horreur de ſon vice. Le Parlement a *repreſenté* au Roy, a remonſtré les conſequences de cet Edit. Un accuſé *repreſente* au Juge ſon innocence.

REPRESENTER, ſignifie auſſi, Comparoir en perſonne, & exhiber les choſes. On a élargi ce priſonnier, à la charge de ſe *repreſenter* toutes fois & quantes. On a condamné le Gardien à *repreſenter* les meubles ſaiſis; il faut qu'il *repreſente* ſon inventaire, ſes titres & capacitez, l'original de ſa promeſſe.

REPRESENTER, ſignifie auſſi, Tenir la place de quelqu'un, avoir en main ſon autorité. Le Pape *repreſente* Dieu ſur la terre. Les Ambaſſadeurs *repreſentent* le Prince. Les Magiſtrats *repreſentent* le Roy. On dit auſſi dans la ceremonie du Sacre, Un tel Seigneur *repreſentoit* le Duc de Normandie, le Comte de Champagne. On dit auſſi dans les ſucceſſions, qu'un petit-fils *repreſente* ſon pere decedé pour venir à partage avec ſes oncles à la ſucceſſion d'un ayeul.

REPRESENTÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

REPRESTER. v. act. & redupl. Preſter de nouveau. On *repreſte* volontiers à ceux qui ont bien rendu ce qu'on leur a une fois preſté. Il y a des gens qui empruntent de l'argent au denier vingt, pour le *repreſter* au denier dix.

REPRIER. v. act. & redupl. Prier une ſeconde fois, ou prier à ſon tour. On fait *reprier* pluſieurs fois ſes Juges de rendre bonne juſtice. Il a été prié à diſner dans tout ce voiſinage, mais il n'a *repris* perſonne, il n'a point traitté à ſon tour.

REPRIMENDE. ſ. f. Blaſme & correction faite par un ſuperieur. Les peres & les maiſtres ſont ſouvent des *reprimendes* à leurs enfans, à leurs écoliers, à leurs valets, quand ils ont failli, pour les corriger. Il eſt fâcheux de ſouffrir une *reprimende* en Juſtice.

REPRIMENDER. v. act. Blaſmer un inferieur, le chaſtier par paroles & par menaces. Quand on voit commettre des fautes à des enfans, à des valets, il les faut ſeverement *reprimender*, & les menacer de chaſtiment. Il a été blaſmé & *reprimendé* en pleine Chambre, nuë teſte & à genoux, & a fait reparation d'honneur à ſa partie.

REPRIMENDÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

REPRIMER. v. act. Empêcher l'effet ou le progrés de quelque choſe. La tiſane *reprime* la grande ardeur de la fiévre. Les remedes topiques *repriment* quelque temps la douleur, ſi ils ne gueriſſent pas tout à fait le mal.

On le dit plus ſouvent en Morale. Il a fallu armer pour *reprimer* l'audace, l'inſolence des Heretiques, des ſedicieux. L'Evangile ne recommande rien plus que de *reprimer* ſes paſſions, l'orgueil, les deſirs de vengeance, &c.

REPRIMÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

REPRISE. ſ. f. Action par laquelle on reprend. Il s'eſt trouvé à la *repriſe* d'une telle ville.

REPRISE, ſe dit auſſi en parlant d'une interruption d'action. Ce travail eſt trop fort pour le faire tout d'une haleine, il le faut faire à diverſes *repriſes*. Il m'a enfin payé à pluſieurs *repriſes*. Il faut craindre la *repriſe*, le retour de la fiévre.

REPRISE, ſe dit auſſi en termes de Manege, quand on recommence une leçon, un manege, & qu'on la fait d'une haleine. Il a fait manier ſon cheval ſur les quatre coins de la volte tout d'une *repriſe*, ſans s'arreſter, ni reprendre haleine.

REPRISE, ſe dit auſſi dans le diſcours & en Muſique. La *repriſe* d'un même moyen eſt ſouvent neceſſaire pour établir divers articles. La *repriſe* d'un air, c'eſt ſa ſeconde partie. La *repriſe* des Ballades, des Rondeaux, des Chanſons, ce ſont les vers qu'on reprend & qu'on repete pour le refrain.

On dit auſſi, qu'il n'y a point de *repriſe* en quelque choſe, quand il n'y a rien à ménager. Cette eſtoffe a ſi peu de largeur, qu'il n'y a point de *repriſe*.

REPRISE D'INSTANCE, ſe dit au Palais du renouvellement d'un procés contre une nouvelle partie, aprés qu'elle

qu'elle en a fait un acte au Greffe. On aſſigne des heritiers en *repriſe d'inſtance.*

REPRISE, ſe dit auſſi dans les comptes, des chapitres où on employe & on demande à deduire les deniers comptez & non receus. Les comptes ont trois ſortes de chapitres, ceux de recepte, de dépenſe, & de *repriſe.* Pour garder l'ordre du compte, on employe dans la recepte une ſomme entiere, quoy qu'on n'en ait receu qu'une partie, mais c'eſt à la charge de *repriſe*, on la met dans le chapitre de *repriſe.*

REPRISE, en termes de Monnoye, eſt un nouvel eſſay de la même piece de monnoye d'or ou d'argent hors les remedes.

REPRISER. v. act. & redupl. Priſer une ſeconde fois. La priſée de ces meubles n'a pas été bien faite dans cet inventaire, il les faut faire *repriſer.* Les Experts ont mal priſé les heritages qui étoient à partager, il les faut faire *repriſer.*

REPRISÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

REPROBATION. ſ. f. Action par laquelle on rejette, on reprouve. On ne le dit gueres qu'en matiere ſpirituelle, du jugement que Dieu a rendu de toute eternité contre les pecheurs qui mourront impenitens. Une grande marque de *reprobation*, c'eſt quand un pecheur endurci ne ſent plus aucuns remords. Perſonne ne ſçait s'il eſt digne d'amour, ou de *reprobation.*

REPROCHABLE. adj. m. & f. Celuy à qui on peut objecter quelque choſe de honteux, ou qui empêche qu'on n'adjouſte foy à ce qu'il dit. Il y a des vices ſales & *reprochables* qui oſtent l'honneur des perſonnes. Les témoins ſont *reprochables*, quand ils ſont infames, notez en Juſtice. On le dit auſſi de ceux qui ſont ſuſpects, parents, ou alliez.

REPROCHE. ſ. m. Eſpece d'injure qu'on fait à quelqu'un, en luy repreſentant en face ſes defauts. On luy a fait *reproche* à l'Audience de ſa naiſſance roturiere & illegitime. La laſcheté eſt un ſanglant *reproche* qu'on fait à un Gentilhomme. Bayard étoit nommé le Chevalier ſans peur & ſans *reproche.* Le commencement de rupture entre amis, c'eſt quand on en vient aux *reproches.* Le remords eſt un *reproche* continuel que nous fait nôtre conſcience. Un Marchand pour vendre ſa marchandiſe dit, Si elle n'eſt bonne, faites m'en *reproche.*

REPROCHE, ſe dit auſſi des objections qu'on fait aux témoins pour deſtruire leur depoſition, & monſtrer qu'elle ne doit pas être receuë. Dans la confrontation on advertit l'accuſé de fournir de *reproches* contre le témoin avant la lecture de ſa depoſition, aprés quoy il ne ſera plus receu. Selon l'Ordonnance en matiere civile on fait des eſcritures qu'on appelle *reproches* de témoins.

REPROCHER. v. act. Injurier quelqu'un, en luy alleguant ſa turpitude, ſes defauts. On luy a *reproché* en public qu'il avoit friſé la corde, qu'il avoit failli à être pendu. On luy a *reproché* qu'il étoit Heretique, inceſtueux. C'eſt un homme d'une vie exemplaire, à qui on ne peut rien *reprocher.* Ce mot vient du Latin *reprobare.*

REPROCHER, ſignifie auſſi, Accuſer d'ingratitude. Un pere peut *reprocher* à ſon fils qu'il luy a donné la naiſſance, l'éducation, qu'il a tort de ne luy pas obeïr, & de n'être pas reconnoiſſant. Il ne faut point *reprocher* un bienfait, ſi on n'en veut perdre le merite.

REPROCHER, en termes de Palais ſignifie, Deſtruire la depoſition des témoins, & monſtrer qu'on ne doit point adjouſter foy à leur témoignage. On ne doit point lire la depoſition d'un témoin vallablement *reproché.*

REPROCHÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

REPRODUCTION. ſ. f. redupl. Action par laquelle une choſe renaiſt, eſt produite de nouveau. La nature ſe conſerve par de continuelles *reproductions* des corps qui s'engendrent & ſe corrompent.

REPRODUIRE. v. act. & redupl. Faire naiſtre de nouveau. Quand on coupe une ſouche d'aulne ou de cheſne, elle *reproduit* une grande quantité de rejettons, de nouveaux arbres. Un grain de bled en terre en *reproduit*, en fait renaiſtre 30. 40. 100. On a beau arracher des chardons, la terre en *reproduit* toûjours.

REPRODUIT, ITE. part. paſſ. & adj.

REPROMISSION. ſ. f. Terme de l'Eſcriture, qui ſe dit des promeſſes que Dieu a faites à ſon peuple, à ſes Apoſtres, à ſes Fideles. St. Paul dit que les *repromiſſions* que Dieu avoit faites à ſon peuple ont été accomplies, Actes 13. v. 32. les *repromiſſions* faites à Abraham.

REPROUVER. v. act. & redupl. Prouver une ſeconde fois. On a prouvé & *reprouvé* par bons titres, que ce droit ne luy appartenoit pas, il ne laiſſe pas de s'en conſerver la jouiſſance.

REPROUVER, ſignifie auſſi, Rejetter une choſe, la deſapprouver. L'Egliſe a *reprouvé* le mariage des Prêtres. Les loix civiles *reprouvent* le concubinage. Ce mot vient du Latin *reprobare.*

REPROUVER, ſe dit ordinairement par oppoſition à *predeſtiner.* Dieu a *reprouvé* Sathan & ſes Anges; il a *reprouvé* les Juifs, & a admis en leur place les Gentils. De deux perſonnes qui ſeront enſemble, il en prendra l'une, & *reprouvera* l'autre. On dit proverbialement d'un meſchant homme, que c'eſt un *reprouvé*, qu'il vit en *reprouvé.*

REPROUVÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

REPTILE. adj. m. & ſ. Genre d'animaux & d'inſectes qui ſe traiſnent ſur le ventre. Dieu a fait le ſerpent *reptile* par punition, il luy a ordonné de marcher ſur le ventre. Les vers de terre, les chenilles, les lezards, ſe mettent au rang des *reptiles.*

REPTILE, ſe dit abuſivement des fruits & des plantes qui rampent ſur terre, qui n'ont pas la force de ſe ſoûtenir ſur leur tige, comme les citrouilles, concombres, &c.

REPUBLIQUAIN. ſ. m. Qui eſt paſſionné pour la Republique, qui eſt amoureux de la liberté de ſon pays. Les Brutes & les Catons ont été des grands *republiquains.* Ces peuples ont un genie *republiquain*, ont du mal à s'accouſtumer au gouvernement monarchique.

REPUBLIQUE. ſ. f. Eſtat ou Gouvernement populaire. Les plus floriſſantes *Republiques* ont été celles de Rome, d'Athenes, & de Sparte. Les Anciens étoient fort ennemis de la tyrannie, & ſe maintenoient tant qu'ils pouvoient en *Republique.* Aujourd'huy il n'y a gueres de vraye *Republique*, dont le gouvernement ſoit abſolument populaire. Les Venitiens, les Gennois, appellent leurs Eſtats *Republique*, quoy que leur gouvernement ſoit oligarchique, & entre les mains des Nobles. On dit auſſi la *Republique* des Lettres, en parlant collectivement de tous les gens d'eſtude.

REPUDIATION. ſ. f. Action par laquelle on congedie une femme, on fait divorce entier avec elle. La *repudiation* eſt permiſe chez tous les peuples qui ne ſont pas Chreſtiens. La *repudiation* a été jugée legitime pour cauſe d'adultere dans la Loy de Moyſe au Deuteronome, Chap. 24. en St. Matthieu, Chap. 19.

REPUDIER. v. act. Abandonner une femme legitime, rompre l'engagement de mariage qu'on a avec elle. Les Payens, les Infideles & les Heretiques *repudient* les femmes, & en eſpouſent d'autres. Les Juriſconſultes marquent les cas où l'on peut *repudier* une femme. Les Catholiques ne peuvent *repudier* leurs femmes en aucun cas pour rompre le lien de mariage; leur divorce n'aboutit qu'à une ſeparation de biens & d'habitation.

REPUDIER, ſe dit auſſi en pays de Droit Eſcrit, des teſtamens & des ſucceſſions, quand on ne veut pas ſe

porter pour heritier, accepter une ſucceſſion ou quelque legs. En pays Couſtumier on dit *renoncer* à une ſucceſſion, à un legs.

REPUDIÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

REPUGNANCE. ſ. f. Degouſt, oppoſition, contrarieté. Il faut obeïr volontairement à ſes ſuperieurs & ſans *repugnance*. On ne prend gueres de medecine qu'avec quelque *repugnance* & degouſt. Ces deux propoſitions ſe deſtruiſent, il y a entre elles de la *repugnance*, de la contradiction.

REPUGNANT, ANTE. adj. Contraire, oppoſé. Il ne faut point admettre cette propoſition, qui eſt *repugnante* à la foy, ou à la raiſon.

REPUGNER. v. neut. Eſtre oppoſé, contraire, incompatible. On dit en Philoſophie, Il n'y a rien qui *repugne*, qui empeſche que telle choſe ne ſoit. Cet Edit paſſera aiſément, il n'y a perſonne qui y *repugne*, qui s'y oppoſe. Ce qui implique contradiction *repugne* au ſens commun. Ce qui *repugne* à la foy doit être rejetté & condamné.

REPULLULER. v. neut. & redupl. Renaiſtre en grande quantité. On a beau eſchardonner les terres, il y demeure toûjours quelque graine qui *repullule*. La vermine *repullule* toûjours, quelque ſoin qu'on prenne de l'exterminer. On dit auſſi au figuré, que des erreurs, des hereſies *repullulent*, quand il en renaiſt de nouvelles, lors qu'on les penſoit tout à fait eſteintes.

REPURGER. v. act. & redupl. Purger pluſieurs fois. Ce n'eſt pas aſſez d'avoir purgé deux fois ce malade, il le faut encore *repurger*. Les ſavonettes de Boulogne ſont de ſavon bien *repurgé*. Les fuſions des metaux & les diſtillations reïterées que font les Chymiſtes, c'eſt pour *repurger* ces corps de toutes leurs impuretez. On a du mal à trouver du mercure bien *repurgé*.

REPURGÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

REPUTATION. ſ. f. Bonne ou mauvaiſe opinion que les hommes ont des choſes, ou des perſonnes. Les vins de Champagne, les melons de Langeais, les jambons de Mayence, ſe ſont mis en grande *reputation*, on en a grand debit. Il ne faut qu'une victoire pour mettre un Capitaine en *reputation*, une defroute pour le ruiner de *reputation*. Une femme n'a rien de plus cher que ſa *reputation*, il ne faut pas bleſſer, ni ternir ſa *reputation*. Les Romains étoient autrefois en *reputation* de braves, ils ſont bien deſcheus de leur ancienne *reputation*. Alexandrie, Conſtantinople, ſont des villes de *reputation*. Platon, Archimede, Deſcartes, ſont des Auteurs de *reputation*. Cet homme s'eſt mis en mauvaiſe *reputation*, il eſt perdu de *reputation*.

On dit, Faire aſſaut de *reputation*, lors que deux perſonnes illuſtres en quelque art, ou ſcience, diſputent enſemble à qui fera voir plus de capacité.

REPUTER. verb. act. Avoir une certaine eſtime ou penſée de quelque choſe. Les Eſpagnols & les Italiens ſont *reputez* ſages & graves; ils *reputent* les François pour eſtourdis. Cette maiſon eſt *reputée* noble.

REPUTER, ſignifie auſſi, Croire, preſumer. Les enfants nez pendant le mariage ſont *reputez* être du mary. Les meubles qu'on trouve en la poſſeſſion de quelqu'un ſont *reputez* luy appartenir. Les offices ſont cenſez & *reputez* meubles, leur prix s'en diſtribuë comme meubles. Les Suiſſes ſont cenſés & *reputés* regnicoles, ils jouïſſent du droit de naturalité. Je l'avois juſqu'icy *reputé* pour mon ami, pour un honneſte homme.

REPUTÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

REQUERANT, ANTE. adj. Qui requiert, qui demande. Il y a trois Graduez *requerants* le même Benefice. Il y a un Indultaire qui eſt le premier *requerant*. Il y a pluſieurs requeſtes données en ce procés par divers *requerants*. Le Procureur General eſt le *requerant* pour le Roy, la partie *requerante* pour le public. Il y a auſſi à la chaſſe des chiens *requerants*, qui requeſtent le gibier.

REQUERIR. v. act. & redupl. Envoyer querir une ſeconde fois. Ce Medecin s'en eſt allé trop toſt, il faut l'aller *requerir*.

REQUERIR, ſignifie auſſi, Demander. Je vous veux *requerir* d'une grace, je vous la *requiers* à jointes mains, un honneſte homme ſert ſes amis au beſoin, avant même qu'il en ſoit *requis*.

REQUERIR, en termes du Palais ſignifie, Former une demande, y conclurre. On met au bas des requeſtes qu'on entherine, Soit fait ainſi qu'il eſt *requis*. Les Procureurs Generaux mettent dans leurs concluſions, Je *requiers* pour le Roy.

REQUERIR, ſe dit figurément en choſes morales. L'étude des Mathematiques *requiert* un homme tout entier. Cet employ *requiert* un homme aſſidu, un cul de plomb. On juge pendant les vacations les affaires proviſoires, qui *requierent* celerité.

REQUIS, ISE. part. paſſ. & adj.

REQUESTE. ſ. f. Demande qu'on fait en Juſtice. La formule des exploits donnez au Chaſtelet eſt telle, On l'a aſſigné pour ouïr une *requeſte* qui eſt, &c. Il a preſenté *requeſte* à la Cour, tendante à ce qu'il ſoit dit, &c. Les *requeſtes* ſe reſpondent par un Preſident, comme celles de parler ſommaire, de committitur; ou par un Rapporteur, comme celles de, Viennent les parties, Soit communiqué; ou en jugeant, ou par un Greffier, comme ſont celles où on met, Soit partie appellée. Une telle *requeſte* a été entherinée. Il a été debouté de ſa *requeſte*.

Une *requeſte verbale* eſt celle qu'on fait verbalement à l'Audience, & qu'on ne laiſſe pas par aprés de rediger par eſcrit, pour inſerer dans les qualitez du jugement.

REQUESTE CIVILE, eſt un remede de droit introduit pour faire caſſer les arreſts qui ont été ſurpris, & où il y a erreur: ce qui ſe fait par le moyen des Lettres de Chancelerie qu'on obtient dans les ſix mois avec les conditions, les clauſes, & les ouvertures qui ſont contenuës dans la derniere Ordonnance de 1667. au Titre 35. Les arreſts ſur *requeſte* ne ſont d'aucune conſideration, quand on juge le fonds.

Un Maiſtre des *Requeſtes* de l'Hoſtel du Roy, eſt un de ceux qui eſtoient autrefois auprés de la perſonne du Roy pour recevoir les *requeſtes* & placets qui luy eſtoient preſentez. Maintenant ils ſont Rapporteurs au Conſeil du Roy des *requeſtes* & des pieces qui s'y jugent. Ils ont auſſi un tribunal au Palais où ils jugent ſouverainement des cauſes qui leur ſont renvoyées du Conſeil, & des inſtructions qui s'y font, ou qui regardent le Sceau; & ils jugent en premiere inſtance des affaires de ceux qui ont droit de committimus du grand Sceau, comme les Officiers commenſaux de la Maiſon du Roy, Mrs. de l'Academie Françoiſe, & autres.

REQUESTES DU PALAIS. Juriſdiction qui juge en premiere inſtance les cauſes de ceux qui ont un privilege de committimus du petit Sceau. Il y en a deux Chambres à Paris, & une Chambre auprés des autres Parlements. Ces Juges ſont des Commiſſaires qui achetent des Commiſſions ſeparées de leurs charges de Conſeiller du Parlement. Leurs ſentences ſont ainſi intitulées, Les gens tenans les *Requeſtes* du Palais, Conſeillers en la Cour, & Commiſſaires en cette partie.

REQUESTE, ſignifie auſſi une ſimple priere, demande & ſollicitation. On fait la plus-part des promeſſes d'argent preſté payables à la premiere volonté & *requeſte* du creancier. Les contrelettres & declarations portent qu'on n'a fait la choſe qu'à la priere & *requeſte* de ſon ami,

ami, & pour luy faire plaiſir. Un Sergent ne fait des executions qu'à la *requeſte* de quelqu'un qui eſt domicilié.

REQUESTE, ſe dit auſſi en termes de Chaſſe. Lors que les chiens ont perdu la piſte de la beſte, & qu'il la faut requeſter, on dit alors, Corner *requeſte*.

On dit proverbialement, qu'une choſe eſt de *requeſte*, pour dire, qu'elle eſt rare, qu'on a de la peine à en avoir. Le bled ſera de *requeſte* cette année, il y en a peu. On appelle auſſi paſtez de *requeſte*, de petits paſtez de viande froide, & faits du menu des volailles.

REQUESTER. v. act. Terme de Chaſſe, qui ſe dit lors qu'on eſt en defaut, & qu'il faut *requeſter* de nouveau la beſte.

REQUIEM, ou *Chien de mer*. ſ. m. eſt un gros poiſſon de mer qui devore les hommes, qui eſt ainſi nommé, parce que quand on en eſt mordu, il n'y a rien autre choſe à faire qu'à chanter le *requiem*. Il a trois rangs de dents à chaque maſchoire, larges d'un pouce, plattes, & de forme triangulaire. Il ſe tient à l'embouchure des rivieres, & l'on voit à ſa ſuite un petit poiſſon qui ne le quitte jamais, que l'on nomme le *pilote*, à cauſe qu'il va devant luy, & qu'il s'y attache pour reſiſter à l'agitation des flots dans le mauvais temps. Quelques-uns croyent que c'eſt la veritable remore.

En termes de Breviaire, on dit une Meſſe de *requiem*, pour dire, une Meſſe des morts, parce que l'Introïte commence par le mot de *Requiem*.

REQUINQUER. v. act. qui ne ſe dit qu'avec le pronom perſonnel des vieilles qui ſe parent avec affectation, & d'une maniere qui ne convient point à leur âge. Les vieilles qui ſe *requinquent* ont quelque amourette en teſte. Quand cette femme a mis ſes habits neufs, elle paroiſt toute *requinquée*. Ce mot eſt bas.

REQUINQUÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

REQUINT. ſ. m. La cinquiéme partie d'un cinquiéme, qui fait avec le quint la quatriéme partie du total. Dans les ventes des fiefs, on doit les quints & *requints* du prix au Seigneur dominant: comme de 25. mille francs, on doit 5000. francs pour le quint, & mille francs pour le *requint*. Dans les Titres Latins on l'appelle *quintellum*.

REQUIPPER. v. act. & redupl. Equipper de nouveau. Les Officiers ont perdu tout leur bagage à cette deſroute, il a fallu qu'ils ſe ſoient *requippez*, qu'ils ayent fait un nouvel equippage. Quoy que ce Marchand ait perdu un vaiſſeau, il n'a pas laiſſé d'en *requipper* un autre pour ſe remettre en mer. Il faut tous les ans acheter beaucoup de chevaux pour *requipper* l'artillerie.

REQUIPPÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

REQUISITION. ſ. f. Demande qui ſe fait à l'Audience ſur quelque incident. Faiſant droit ſur la *requiſition* du Procureur du Roy, un tel Procureur a été interdit, à cauſe des paroles inſolentes qu'il a dites.

REQUISITOIRE. ſ. m. Demande qu'on fait par quelque exception, ou ſignification. Ce Procureur demande copie liſible des pieces de ſa partie, & a proteſté de nullité des defauts qu'on obtiendroit, avant que d'avoir ſatisfait à ſon *requiſitoire*.

RES.

RESACRER. v. act. & redupl. Sacrer de nouveau. Quand un calice a été profané, il eſt neceſſaire de le *reſacrer*. On *reſacre* les Egliſes polluës, ou du moins on les reconcilie, ou y fait des ceremonies pour les faire redevenir ſacrées.

RESAIGNER. v. act. & redupl. Saigner pluſieurs fois. Les Medecins font *reſaigner* juſqu'à huit ou dix fois les malades de pleureſie. Il y a peu de gens qui paſſent par leurs mains, qu'ils ne faſſent *reſaigner*.

RESAIGNÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

RESAISIR. v. act. & redupl. Reprendre, ſaiſir de nouveau. Le priſonnier s'eſtoit evadé, mais les Sergents l'ont *reſaiſi* de nouveau. Ce Gentilhomme avoit eu main levée de ſa terre ſaiſie, mais un autre creancier l'a fait *reſaiſir*. Il s'eſt *reſaiſi* de ſon argent, ſur l'advis qu'il a eu que ſon debiteur n'étoit pas ſeur.

RESAISI; IE. part. paſſ. & adj.

RESALUER. v. act. & redupl. Rendre le ſalut, ou ſaluer pluſieurs fois. Un homme civil *reſalué* les gens qui l'ont ſalué. Ce Capitaine de vaiſſeau a ſalué deux fois cette place, avant qu'elle *reſaluaſt*, qu'elle rendiſt le ſalut.

RESALUÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

RESARCELÉ, ÉE. adj. Terme de Blaſon, qui ſe dit d'une croix ou bande qui eſt garnie d'un orle approchant de ſes bords. Il portoit d'azur à la bande d'argent *reſarcelée* d'or.

RESASSER. v. act. & redupl. Saſſer pluſieurs fois. Cette poudre a été ſaſſée & *reſaſſée*, elle a paſſé pluſieurs fois par le ſas, par le tamis.

RESASSER, ſe dit figurément en Morale, en parlant des affaires, des reviſions de procés & de comptes. Ce procés a été bien examiné, on l'a remis trois fois ſur le bureau, il a été bien ſaſſé & *reſaſſé*. Ce compte a été mis à la correction, il a été *reſaſſé*. Les queſtions que font les Heretiques ne ſont pas nouvelles, elles ont été ſouvent ſaſſées, & *reſaſſées*.

RESASSÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

RESCHAFAUDER. v. act. & redupl. Faire de nouveaux eſchafauts. Pour racommoder quelques pierres qui ont manqué à ce baſtiment, il a fallu *reſchafauder* tout de nouveau.

RESCHAPPER. v. neut. & redupl. Eſchapper de nouveau, ou ſe ſauver d'un grand danger. Ce malade a été à l'agonie, mais enfin il a *reſchappé*. Ce cavalier s'eſt *reſchappé* par deux fois, s'eſt ſauvé des priſons de l'ennemi; il l'a *reſchappé* belle, il a été en danger d'être pendu.

RESCHAUD. ſ. m. Uſtencile de cuiſine où l'on met du feu pour cuire, pour ſecher du linge ſur la platine, pour reſchauffer les choſes refroidies.

RESCHAUFFER. v. act. Redonner de la chaleur aux choſes refroidies. Faites *reſchauffer* ce ragouſt. Ce malade a un ſi grand friſſon, qu'on ne le ſçauroit *reſchauffer*. Deſpreaux a dit en ſon Lutrin:

\- - - & ſouvenez vous bien,
Qu'un diſné *reſchauffé* ne valut jamais rien.

RESCHAUFFER, ſe dit figurément en choſes morales. On croyoit que cette ſedition étoit appaiſée, mais maintenant les eſprits ſe *reſchauffent* plus que jamais. On dit auſſi en mépriſant des penſées ou des contes qu'on a ouy pluſieurs fois, Ce n'eſt que de la viande *reſchauffée*.

RECHAUFFÉ, ÉE. part. & adj.

RESCINDANT, ANTE. adj. & ſubſt. Terme de Palais. Qui a la vertu de caſſer un acte. La requeſte civile eſt le *reſcindant* d'un arreſt qui a été mal rendu. Ce moyen eſt deciſif & *reſcindant*. L'Ordonnance de l'an 1667. veut qu'on juge le *reſcindant* ſeparément du reſciſſoire, c'eſt à dire, qu'on juge à part la requeſte civile, ſi elle eſt fondée ſur de bonnes ouvertures, ſans toucher au fonds, ni examiner ſi l'arreſt a été bien ou mal rendu, qui eſt le reſciſſoire ou la choſe qui eſt à reſcinder.

RESCINDER. v. act. Caſſer ou annuller un acte ou contract, quand il y a cauſe ſuffiſante pour cela. Les Juges ne peuvent *reſcinder* un contract ſans Lettres de Chancelerie, car les voyes de nullité n'ont point de lieu en France. Les mineurs font aiſément *reſcinder* les contracts qu'ils ont fait en minorité.

RESCINDÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. Un arreſt *reſcindé* eſt de nulle conſideration.

RESCISION. ſ. f. Action qu'on intente pour faire caſſer un contract, ou autre acte en Juſtice. La leſion enorme & d'outre moitié de juſte prix eſt un bon moyen de *reſciſion* d'un contract de vente. On delivre en la petite Chancelerie des Lettres de *reſciſion* qu'il faut faire enteriner. Le diſpoſitif des Lettres de requeſte civile porte clauſe de *reſciſion* de l'arreſt, pourveu qu'il y ait cauſe ſuffiſante, & qu'il en apparoiſſe aux Juges.

RESCISSOIRE. ſ. m. L'arreſt ou l'acte qu'il s'agit de caſſer & reſcinder, quand on obtient des Lettres de reſciſion ou de requeſte civile. J'ay fait juger le reſcindant, & fait enteriner ma requeſte civile, je n'ay plus qu'à faire juger le *reſciſſoire*, & examiner le fonds.

RESCRIER. v. neut. qui ne ſe dit qu'avec le pronom perſonnel. S'eſcrier hautement, & ſe dit en deux occaſions contraires; l'une en cas de loüange, ou d'approbation. Il s'eſt *reſcrié* ſur tous les beaux endroits de cette Tragedie. L'autre en cas de meſpris, ou d'averſion. Cet Agent s'eſt *reſcrié* contre une propoſition ſi indigne qu'on luy a faite.

RESCRIPTION. ſ. f. Mandement qu'on donne à un Fermier, à un debiteur, à un correſpondant, pour payer une certaine ſomme au porteur du billet. On luy a donné une *reſcription* ſur le Fermier des Gabelles. Il a refuſé de payer cette *reſcription*. Les *reſcriptions* des Banquiers ſe traittent comme les Lettres de change.

RESCRIRE. v. act. & redupl. Eſcrire une ſeconde fois, ou d'autres enſuite, copier.

RESCRIRE, ſignifie auſſi, Faire reſponſe à une Lettre, ou une recharge à celuy qui n'a point fait de reſponſe. Les Fermiers ſont lents à *reſcrire*, quand on leur demande de l'argent, il leur faut *reſcrire* pluſieurs fois.

On dit proverbialement d'un homme embarraſſé dans une affaire, qu'il ne ſçait à qui en *reſcrire*.

RESCRIT, ITE. part. paſſ. & adj.

RESCRIT. ſ. m. Reſponſe du Pape, ou des Empereurs ſur quelque queſtion ou difficulté de Droit, ſur laquelle ils ont été conſultez, qui ſert de deciſion & de loy pour l'advenir. Le Droit Civil & Canon ſont pleins de ſemblables *Reſcrits*.

RESEAU. ſ. m. Ouvrage de fil ou de ſoye tiſſu & entrelaſſé, où il y a des mailles & des ouvertures. Il y a des lits de *reſeaux*, d'ouvrages de fil ou de dentelle qu'on fait ſur des *reſeaux*, qui ſervent particulierement aux gens de campagne. La plus-part des coeffures de femmes ſont faites de tiſſus à jour & à claires voyes, qui ſont des eſpeces de *reſeaux*, dont les modes changent de temps en temps. Ce mot vient de *retiolum*, diminutif de *rete*.

RESEAU, eſt auſſi un nom qu'on donne au ſecond ventricule des beſtes qui ruminent.

RESECHER. v. act. & redupl. Secher de nouveau. Il a beau pleuvoir en eſté, la terre ſe *reſeche* bientoſt. Le brouillard a humecté ce linge, il le faut *reſecher* ſur la platine. On n'a point eſſuyé la ſueur de ce malade, il s'eſt *reſeché* tout ſeul.

RESECHÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

RESELLER. v. act. & redupl. Remettre la ſelle à un cheval. La Cavalerie n'euſt pas ſi-toſt deſellé ſes chevaux, que le boute-ſelle ſonna, il fallut *reſeller*.

RESELLÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

RESEMELER. v. act. Appliquer de nouvelles ſemelles à une vieille chauſſure. On porte des bas au Ravaudeur, des bottes au Savetier, pour les *reſemeler*.

RESEMELÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

RESEMER. v. act. & redupl. Semer une ſeconde fois. On *reſeme* les champs qui ont eſtez mal ſemez ou mangez par les beſtiaux.

RESEMÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

RESEPAGE. ſ. m. Terme des Eaux & Foreſts. Nouvelle coupe d'un bois qui a été mal couppé, ou qui n'eſt pas de belle venuë. L'Ordonnance ordonne le *reſepage* des bois abougris, broutez & avortez.

RESEPER. v. act. Recoupper de nouveau un bois qui a été mal taillé, qui a été ebourgeonné par les beſtiaux, ou qui eſt de mauvaiſe venuë. Il a fallu *reſeper* ce bois juſqu'à la racine, parce qu'il avoit été mal couppé, qu'on en avoit abattu les plus beaux brins, parce que les beſtiaux l'avoient trop endommagé. Les Maçons diſent auſſi *reſeper* une muraille.

RESERVATION. ſ. f. Terme du Palais. Action, ou clauſe par laquelle on retient, on reſerve des penſions, ou des Benefices. Les *reſervations* des Benefices n'ont point de lieu en France, ſi ce n'eſt en pays d'obedience. Les Mandats Apoſtoliques ſont des eſpeces de *reſervation* qui ne ſont plus en uſage depuis l'Ordonnance de Charles VI. de l'an 1385. On n'admet plus de reſignation avec la *reſervation* de tous les fruits d'un Benefice, mais ſeulement avec une *reſervation* de penſion.

RESERVE. ſ. f. C'eſt la même choſe que *reſervation*; mais ce mot eſt bien plus en uſage. Il a vendu cette terre franchement & quittement, il n'a fait aucune *reſerve*. Il faut faire *reſerve* expreſſe des ſervitudes, quand on en veut retenir. On reſigne des Benefices avec *reſerve* de penſion. On fait des donations des fonds avec *reſerve* de l'uſufruit.

RESERVE, ſignifie auſſi, Garde pour le beſoin, proviſion. Il a mis de l'argent en *reſerve* pour marier ſa fille. Il a toûjours des confitures & quelque choſe de *reſerve*, pour recevoir compagnie. Les fruits d'hiver ſont de garde, on les met en *reſerve*.

On appelle à la guerre troupes de *reſerve*, les Corps rangez ſur la derniere ligne, qui ſont deſtinés pour ſouſtenir les autres, qui ne doivent combattre qu'en cas de neceſſité.

RESERVE, ſignifie auſſi, Exception. On a rappellé tous les exilés, à la *reſerve* de tels & tels. Les Preſtres ordinaires n'ont pouvoir d'abſoudre qu'à la *reſerve* de certains cas. Les regles les plus generales ont toûjours quelques exceptions, quelques *reſerves*.

RESERVE, ſe dit figurément en choſes morales, & ſignifie, Pudeur, retenuë, prudence. Cette femme ſe conduit avec beaucoup de *reſerve* & de modeſtie. Il faut juger de ſon prochain avec beaucoup de *reſerve*, pour eviter le jugement temeraire. Un homme ſage doit agir en toutes choſes avec *reſerve*, prudence & circonſpection.

RESERVER. v. act. Garder & retenir pardevers ſoy une partie des choſes qu'on abandonne. Dieu s'eſt *reſervé* la vengeance, la punition des crimes ſecrets. Cet homme a vendu ſa terre, & il s'eſt *reſervé* la faculté de remerer. Il a donné tout ſon bien, mais il s'eſt *reſervé* la faculté de teſter pour 20. mille francs. Il s'eſt *reſervé* un Droit de Patronage ſur le Benefice qu'il a fondé. On ne peut *reſerver* des penſions ſur des Cures, qu'aprés les avoir deſſervies dix ans.

En termes du Palais on dit, quand on fait des retentions, ou des evocations, que le Roy, ou la Cour ſe *reſervent* la connoiſſance d'une telle affaire, & la retiennent. Quand on fait des renvois, on *reſerve* les deſpens en definitive. En fait d'interlocutoire, la Cour ſe *reſerve* à faire droit ſur les requeſtes jointes, & autres incidents qui ne ſont pas inſtruits. Les Juriſconſultes diſent que jamais un Souverain ne donne tant de pouvoir dans ſes Lettres, qu'il ne s'en *reſerve* encore davantage. Le Pape s'eſt bien *reſervé* des droits par le Concordat. Quand on donne une quittance pure & ſimple, ſans *reſerver* ſes autres droits & actions, on en induit une fin de non recevoir.

RESERVER, ſignifie auſſi, Garder, meſnager pour le beſoin. Il ne faut pas mettre ſes amis à tous les jours,

il

il les faut *reſerver* pour une bonne occaſion. A la guerre il faut un peu ſe *reſerver*, ſe meſnager, ne s'expoſer pas temerairement. Dieu avoit *reſervé* St. Paul comme un vaiſſeau d'élection pour annoncer ſa gloire aux Gentils. Ce Prince donne de grandes eſperances, il eſt *reſervé* pour de grandes choſes. Cet Advocat ne s'eſt pas ouvert en plaidant, il s'eſt *reſervé* pour la replique. Un homme ſage ſe *reſerve* ſouvent, ne dit pas tout ce qu'il penſe.

RESERVÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

On appelle cas *reſervez*, ceux dont il n'y a que le Pape, ou l'Evêque qui puiſſent abſoudre. Un ſimple Preſtre n'abſout des cas *reſervez* qu'à l'article de la mort.

On appelle auſſi un homme *reſervé*, celuy qui eſt prudent & circonſpect: une femme *reſervée*, qui eſt honneſte & modeſte.

RESERVÉ, ſe dit abſolument & adverbialement, pour dire, Excepté, & à la reſerve. Cet homme a toutes ſortes de bonnes qualitez, *reſervé* qu'il eſt un peu ſatyrique.

RESERVOIR. ſ. m. Lieu où on reſerve. Il ne ſe dit gueres que des lieux où on amaſſe, où on reſerve les eaux, pour les faire couler, ou jaillir en quelque lieu; & des lieux où on reſerve le poiſſon pour le prendre facilement, quand on en a beſoin.

RESEUIL. ſ. m. Eſpece de filet ou de rets. On l'a dit auſſi par extenſion de certains ouvrages de fil travaillez à jour qui ſervoient d'ornement à du linge, comme à des pentes de lit, des tavayoles, &c. On en voit encore chez les payſans.

RESIDENCE. ſ. f. Demeure fixe & établie en un lieu. On ne reçoit point de caution qui n'ait une actuelle *reſidence* ſur le lieu, qui n'y ſoit domicilié. Tout Benefice à charge d'ames demande *reſidence*, oblige à *reſidence*.

RESIDENCE, ſe dit auſſi en parlant de celuy qui fait les affaires d'un Prince auprés d'un Roy, ou d'un Roy auprés d'une Republique, ou d'un petit Souverain. On a donné à un tel la *Reſidence* de Ragule, de Genes. Les Princes d'Allemagne ont des Envoyez qui exercent la *Reſidence* en la Cour du Roy.

RESIDENCE, en termes de Chymie, ſe dit des liqueurs ou ſubſtances qui reſtent dans un vaiſſeau, aprés qu'on en a vuidé ou oſté une partie pour changer la maniere de l'operation ſur ce qui y eſt demeuré.

RESIDENT, ENTE. adj. Qui reſide, qui fait ſa demeure actuelle en un lieu. Ce Marchand eſt *reſident* à Paris. Un Evêque de Bretagne qui eſt *reſident*, a ſix mois pour conferer les Benefices; au lieu que les autres n'en ont que quatre.

RESIDENT. ſ. m. Fonction de celuy qui fait les affaires d'un Roy envers une Republique, ou un Prince; ou d'un petit Prince & Republique en la Cour d'un Roy. Le Roy n'a que des *Reſidents* en Allemagne, aux Dietes, chez les Electeurs, & chez les Republiques: & reciproquement ils en ont en la Cour de France. On a revoqué l'Ambaſſadeur, & on a laiſſé un *Reſident* à ſa place.

Dans pluſieurs Couſtumes on appelle *Reſidents*, les Tenanciers qui étoient obligez de reſider dans l'heritage de leur Seigneur, & qui ne pouvoient l'abandonner, qu'on a appellé autrement *homme levant & couchant*, & en Normandie *reſſeant du fief*.

RESIDER. v. n. Eſtre domicilié en quelque lieu, y demeurer ordinairement. Un Treſorier de France qui ne *reſide* pas ſur le lieu, ne partage point les emoluments du Bureau. Un Procureur General peut ſaiſir les revenus d'un Evêque qui ne *reſide* point en ſon Dioceſe. Le Roy a envoyé un tel à Ratisbone, c'eſt pour y *reſider*, pour y faire ſes affaires.

RESIDER, ſe dit figurément en choſes morales. Les principales facultez de l'ame *reſident* dans le cerveau. Le droit de vie & de mort *reſide* en la perſonne du Roy & des Magiſtrats.

RESIDU. ſ. m. Ce qui reſte à payer, le reliqua d'un compte, d'une obligation. Il a bien payé la moitié de ſa dette, mais il luy a fallu faire grace du *reſidu*.

AU RESIDU. adv. Au reſte, enfin. Ce mot n'eſt plus du bel uſage.

RESIGNANT, ANTE. ſ. m. & f. Qui ſe demet d'une charge ou d'un Benefice en faveur d'un autre. Un *reſignant* d'une charge doit vivre quarente jours aprés ſa reſignation, ou avoir payé la Paulette. Un nouveau pourveu doit jouïr de tous les droits dont jouïſſoit ſon *reſignant*. Un *reſignant* ſe conſerve en ſon Benefice, quand il n'eſt point depoſſedé dans les trois ans par la regle de la poſſeſſion triennale.

RESIGNATAIRE. ſ. m. & f. Celuy ou celle en faveur de qui eſt faite la demiſſion d'une charge ou d'un Benefice. Un *reſignataire* n'a pas plus de droit que ſon reſignant. Cette Dame eſt *reſignataire* de la charge que ſa tante poſſedoit chez la Reine. Il faut qu'un *reſignataire* ait depoſſedé ſon reſignant, s'il meurt aprés les ſix mois.

RESIGNATION. ſ. f. Demiſſion d'une charge ou d'un Benefice. Les *reſignations* pures & ſimples entre les mains des Collateurs s'appellent proprement *demiſſions*. On appelle des *reſignations en faveur*, celles qui ne ſe font qu'à la charge qu'un tel en ſera pourveu. On les appelle auſſi *pures & ſimples*, quand elles ſont ſans condition & ſans reſerve de penſion. Les *reſignations en faveur* ne peuvent eſtre admiſes qu'en Cour de Rome, parce qu'elles ſentent la ſimonie, dont le Pape ſeul peut abſoudre. Il y a une regle de Chancelerie pour la publication des *reſignations*.

RESIGNATION, ſignifie auſſi, Deference entiere, abandonnement qu'on fait de ſoy-même à la volonté, à la diſcretion d'autruy. Un bon Chrétien doit avoir une entiere *reſignation* à la volonté de Dieu, recevoir toutes les afflictions de ſa main. La *reſignation* à la mort eſt neceſſaire à un malade. Un Religieux doit avoir une pleine *reſignation* aux ordres des Supérieurs.

RESIGNER. v. act. Se demettre d'une charge, ou d'un Benefice. Il faut paſſer une procuration *ad reſignandum* le nom en blanc, pour *reſigner* un office ou un Benefice.

RESIGNER, ſignifie auſſi, S'abandonner à la volonté ou à la diſcretion d'autruy. Ce patient étoit bien *reſigné*, quand on l'a executé. Ce Courtiſan diſgracié s'eſt enfin *reſigné* à faire tout ce qu'on voudra exiger de luy.

RESIGNÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

RESILIR. v. n. Terme de Pratique. Ne vouloir pas executer un contract, une promeſſe. Les contracts ſont d'abord de volonté, mais aprés ils ſont de neceſſité, on n'en peut *reſilir*. Un mineur qui veut *reſilir* d'une obligation qu'il a paſſée, doit obtenir du Prince des lettres de reſtitution, & les faire enteriner.

RESINE. ſ. f. Gomme, ſuc gras & viſqueux qui coule des pins ou ſapins, & de quelques autres arbres, qui s'enflamme aiſément, & dont on fait de la poix & autres drogues. On meſle la poix *reſine* dans les flambeaux. Le maſtic eſt la *reſine* du lentiſque. Le camphre eſt une eſpece de *reſine*. La meilleure de toutes les *reſines* eſt la terebenthine, qui doit eſtre blanche & claire, tirant un peu ſur le pers; & aprés celle du lentiſque, du pin, du ſapin; & enfin celle de la peſſe. Le cyprés produit auſſi une *reſine* liquide qui a les mêmes proprietez que les autres. Pline diſtingue ſeulement deux ſortes de *reſine*, la liquide, & la ſeche. La *reſine* ſeche ſe tire des pommes de pin, de ſapin, & de la peſſe. On l'appelle proprement *poix reſine*. La meilleure eſt celle qui eſt odorante & tranſparente, qui n'eſt ni ſeché, ni humide, & qui reſſemble à la cire. On fait cuire, ſecher

&

& bruſler les *reſines* pour en tirer de la ſuye, comme on fait de l'encens, ou pour en faire de la colophone, qu'on appelle *reſine fritte.*

RESINEUX, EUSE. adj. Bois qui produit de la reſine. Dans les montagnes on fait des flambeaux d'une branche de pin & d'autres bois *reſineux.*

RESIPISCENCE. ſ. f. Reflexion qu'on fait ſur ſa mauvaiſe conduite, qui oblige à s'en corriger. Heureux le pecheur qui ſe reconnoiſt, & qui vient à *reſipiſcence.* La jeuneſſe eſt emportée, mais l'âge la fait revenir à *reſipiſcence.*

RESISTANCE. ſ. f. Action par laquelle on ſe deffend, on reſiſte à une puiſſance qui attaque. On croyoit emporter cette place d'emblée, mais on y a trouvé de la *reſiſtance*, on s'y eſt bien deffendu. Quand on verifie les Edits, on n'y trouve plus de *reſiſtance*, plus d'oppoſition, de difficulté. Un Agent violent augmente ſon effet, quand il trouve de la *reſiſtance*, comme la foudre, le canon. Dans les machines, quand on a trouvé l'equilibre, il faut encore vaincre la *reſiſtance* de la matiere, le frottement des parties.

RESISTER. v. n. S'oppoſer à l'action, à la violence de quelque choſe, s'en deffendre. Il n'y a point de rempart qui puiſſe *reſiſter* à l'artillerie. Il n'y a que les Pyramides d'Egypte qui ayent *reſiſté* aux injures du temps. Il ne faut point *reſiſter* à Dieu, à la nature, aux Souverains, s'oppoſer à leurs volontez, à leur ordre. Ce brave a *reſiſté* long-temps, & enfin il a cedé à la force. Toute l'Aſie ne pût *reſiſter* à la rapidité des conqueſtes d'Alexandre. Ce mal eſt opiniaſtre, il *reſiſte* aux remedes. Ce Preſident vouloit faire paſſer un tel arreſt par ſon credit, un tel Conſeiller luy a *reſiſté* en face.

RESISTER, ſignifie auſſi, Durer long-temps, avoir la force de ſupporter quelque attaque. Le bourracan *reſiſte* à la pluye, *reſiſte* à la fatigue. Il faut que les hommes & les chevaux ſoient bien vigoureux pour *reſiſter* au travail de la guerre. Ceux qui travaillent aux mines n'y *reſiſtent* pas long-temps, n'y peuvent pas durer beaucoup.

RESISTER, ſignifie encore, Appuyer, conſerver. Cette voute a une grande pouſſée, il faut qu'il y ait de bons arcsboutans pour y *reſiſter.* Il faut une forte digue pour *reſiſter* à l'impetuoſité de ces flots. Les machines n'agiſſent pas ſi bien dans l'eau que dans l'air, parce que l'eau *reſiſte* davantage.

RESISTER, ſe dit auſſi figurément en Morale. Il faut s'armer d'un ſigne de croix pour *reſiſter* aux tentations. En vain le pecheur *reſiſte* à la grace efficace. Il ne faut point *reſiſter* aux inſpirations celeſtes. Une beauté pretend qu'il n'y a point d'eſprit, point de cœur qui luy *reſiſte*, à qui elle ne donne de l'amour.

RESLARGIR. v. act. & redupl. Rendre plus large. On fait *reſlargir* ſes habits, quand ils ſont trop eſtroits. On a fait *reſlargir* les ruës de Paris. Les chemins de la campagne qui étoient trop ſerrez ont été *reſlargis.*

RESMOUDRE. v. act. & redupl. Eſmoudre encore une fois. On porte chez les Couteliers & les Taillandiers *reſmoudre* les couteaux, ciſeaux & autres inſtruments trenchants, quand leur taillant eſt émouſſé.

RESMOULU, UË. part. paſſ. & adj.

RESNES. ſ. f. plur. Deux longes de cuir qui ſont attachées d'un coſté à la bride, & de l'autre elles ſont dans la main du cavalier, qui ſont agir l'embouchure, & tiennent la teſte du cheval ſujette. Les chevaux de carroſſes ont auſſi leurs *reſnes* pour les conduire à droit & à gauche.

Fauſſe reſne, eſt une longe de cuir qu'on paſſe quelquefois dans l'arc du banquet pour faire donner un cheval dans la main, ou pour luy faire plier l'encolure.

RESNES, ſe dit figurément en Morale, pour ſignifier le gouvernement. Tandis qu'un tel Prince tenoit les *reſnes* de l'Empire, pour dire, Tandis qu'il regnoit. Ce mot vient de *retina*, & de *retinaculum*, ſelon Menage, contre l'advis de ceux qui le veulent deriver de l'Hebreu *reſen.*

RESOLUMENT. adv. Abſolument, d'une maniere certaine & concluë. Ce pere veut marier ſa fille *reſolument* à un tel. Ce Docteur a decidé cette queſtion promptement & *reſolument.* Il faut *reſolument* partir, quand on a ordre pour cela.

RESOLUTIF, IVE. adj. Qui eſt prompt à decider. Les demi-ſçavants doutent toûjours, mais ceux qui ſont profonds ſont *reſolutifs* & deciſifs.

RESOLUTIF, en termes de Pharmacie, ſe dit des remedes. Il y a des onguents, des emplaſtres, des remedes *reſolutifs*, qui diſſipent les humeurs, qui amolliſſent les duretez, & par leur tenuité & chaleur font reſoudre & evacuer les humeurs par les pores.

RESOLUTION. ſ. f. Action par laquelle on ſe reſout, ou la choſe reſoluë. C'eſt un homme qui a pris ſa *reſolution*, qui s'eſt determiné à telle choſe. Voilà la *reſolution* de l'aſſemblée. J'ay trouvé la *reſolution* de voſtre probleme. C'eſt une eſtrange *reſolution* à ſon âge, de s'en aller demeurer aux Indes. On appelle un homme de *reſolution*, un homme de main, hardi & determiné, capable de tout entreprendre & de tout executer.

On dit auſſi en Phyſique, la *reſolution* des corps dans leurs principes: en Logique, la *reſolution* d'un argument: en Grammaire, la *reſolution* d'une phraſe en une equipollente. On dit auſſi en Pratique, la *reſolution* d'un contract, d'un mariage, pour dire, leur caſſation, leur aneantiſſement.

RESONNANT, ANTE. adj. Qui rend un beau ſon. Les luths de Boulogne ſont bien *reſonnants*, on en tire un beau ſon. Les voutes en ellypſe, en parabole, ſont bien *reſonnantes*, augmentent le ſon.

RESONNEMENT. ſ. m. Terme de Muſique, qui ſe dit du ſon que fait l'air enfermé dans les corps des inſtruments de Muſique, ou dans les fluſtes ou tuyaux. Le *reſonnement* des luths de Boulogne eſt plus agreable que celuy des autres.

RESONNER. v. n. Produire, augmenter, refleſchir le ſon. Les chambres vuides & ſans tapiſſerie *reſonnent* mieux que les autres. L'air *reſonne* de cris de joye, de chants de victoire. Les échos & les rochers *reſonnent* des plaintes des amants malheureux.

RESORTIR. v. n. & redupl. Sortir pluſieurs fois. Ce beſtail eſt entré par la porte St. Anthoine, & eſt *reſorti* par la porte St. Honoré. Il n'eſt pas beſoin de quitter ſon manteau, quand on veut *reſortir* tout à l'heure. Ce vaiſſeau eſt percé par le bas, il en *reſort* autant qu'on y en verſe.

RESOUDER. v. act. & redupl. Remettre de la ſoudure aux endroits où il en manque. Ce chandelier n'eſt pas neuf, il a été *reſoudé.* Ces tuyaux de fonteine ne gardent pas l'eau, il faut les *reſouder.*

RESOUDÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

RESOUDRE. v. act. Expliquer une difficulté, decider une queſtion, trouver un probleme. L'Algebre ſe vante de *reſoudre* toutes ſortes de problemes & de queſtions en nombre. Il y a des queſtions qu'on ne peut *reſoudre:* comme qui a été le premier de l'enclume, ou du marteau; de l'œuf, ou de la poule. Il faut aller en Sorbonne pour faire *reſoudre* les cas de conſcience.

RESOUDRE, ſignifie auſſi, Conclurre aprés avoir deliberé. On a fait *reſoudre* la guerre en plein Conſeil. Cette Chambre n'a ſceu que *reſoudre* ſur ce procés, il eſt demeuré partagé. Je ne puis rien *reſoudre* ſur cette affaire, que je n'aye eu nouvelles de mon correſpondant.

RESOUDRE, preſque en ce ſens ſignifie auſſi, Se determiner à faire, à dire, à attendre quelque choſe, à

ſe conſoler des faſcheux accidents. On donne des Docteurs à des patients pour les *reſoudre* à la mort, pour les aſſiſter, pour les conſoler. C'eſt un eſprit fort qui eſt *reſolu* à tout, qui met tout au pis. Je me *reſous* à perdre ma dette. Ce libertin s'eſt enfin *reſolu* à ſe marier.

RESOUDRE, en termes de Phyſique, de Medecine, & de Chymie, ſe dit des choſes qui ſe diſſipent, qui ſe reduiſent en leurs plus petites parties. L'eau ſe *reſoud* en vapeurs, & les vapeurs ſe *reſolvent* & ſe convertiſſent en eau, comme on voit dans l'alembic: & c'eſt ainſi que ſe forment les brouillards & les pluyes. On met des emplaſtres ſur une apoſtume, pour la faire aboutir & *reſoudre*. Cette glande eſt enflée, mais elle ſe *reſoudra* d'elle-même avec le temps. Un Chymiſte *reſoud* tous les corps juſques dans ſes moindres parties par le feu & la calcination. Les gommes ſe *reſolvent* dans l'eſprit de vin. Les ſels ſe *reſolvent* dans l'eau, ils s'y fondent juſqu'à une certaine quantité ſeulement.

RESOUDRE, en termes de Logique & de Grammaire ſignifie, Changer, convertir. Une propoſition negative ſe peut *reſoudre* en affirmative. On *reſout* un argument, on remonte juſqu'à ſes principes. Une phraſe ſe *reſout*, ſe convertit aiſément en une autre.

RESOUDRE, en termes de Palais ſignifie, Caſſer, annuller ou détruire un acte par un acte contraire. Ce mineur a fait *reſoudre* un contract où il avoit été leſé. Un mariage eſt *reſolu* par impuiſſance des parties. Ce bail ou ce marché a été *reſolu* en vertu d'une clauſe, ou condition qu'on n'a pû accomplir.

RESOUT, OUTE, ou RESOLU, UË, ſont deux participes paſſifs du verbe *reſoudre*, & adj. Cet homme eſt bien *reſout* à la mort, bien *reſolu* à la mort. Cette queſtion eſt *reſoute* ou *reſoluë* en un tel endroit.

On appelle auſſi un *reſolu*, un homme brave, hardy, determiné, qui ne craint aucun peril, qui eſt capable de tout entreprendre. On dit auſſi d'une femme, que c'eſt une groſſe *reſoluë*, pour dire, qu'elle eſt brave & courageuſe, qu'elle n'a point la foibleſſe & la timidité ordinaire aux autres femmes.

On dit proverbialement en ce ſens, qu'un homme ou une femme ſont *reſolus* comme Berthaud, pour dire, qu'ils ſont hardis & entreprenants: ce qui ſe dit par corruption au lieu de Barthole, fameux Juriſconſulte qui donnoit de promptes reſolutions ſur toutes les difficultez de Droit qu'on luy propoſoit.

RESPAISSIR. v. act. & redupl. Rendre ou devenir plus eſpais. La cuiſſon *reſpaiſit* les ſyrops, la bouillie. Le brouillard s'eſt bien *reſpaiſſi* depuis un quart d'heure. Je croyois que le vent diſſiperoit cette nuée, mais il en a amené une autre qui l'a *reſpaiſſie*, renduë plus noire.

RESPAISSI, IE. part. paſſ. & adj.

RESPANDRE. v. act. Eſpancher, faire tomber de la liqueur. Les tables de bois de rapport ſe gaſtent, quand on reſpand de l'eau deſſus. Cette guerre a bien fait des veuves, a bien fait *reſpandre* des larmes.

RESPANDRE, ſignifie preſque en ce ſens, Tuer, maſſacrer. Les Tyrans ont bien *reſpandu*, bien verſé du ſang Chreſtien. Les Eſpagnols ont bien *reſpandu* du ſang dans les Indes, ſous pretexte de convertir les Indiens. Il y eut bien du ſang *reſpandu* en la bataille donnée par Charles Martel.

RESPANDRE, ſe dit auſſi de la diſtribution de pluſieurs choſes. Les Capitaines Romains *reſpandoient* de l'argent parmi les ſoldats pour ſe faire élire Empereurs. Dans les guerres civiles on *reſpand* des billets, des libelles, des manifeſtes pour exciter le peuple à ſedition.

RESPANDRE, ſe dit figurément en choſes morales. Dieu a *reſpandu* bien des graces ſur cette famille. Il s'eſt *reſpandu* un bruit par la ville, que l'Antechriſt eſtoit né. Les mauvaiſes nouvelles ſe *reſpandent* bien pluſtoſt que les bonnes. Le Mahometiſme ſe *reſpandit* en moins d'un ſiecle dans toute l'Aſie & l'Afrique, & une partie de l'Europe. On dit auſſi, qu'un citoyen doit *reſpandre* tout ſon ſang pour ſa patrie, c'eſt à dire, ſe ſacrifier pour elle en toutes manieres. On dit poëtiquement, que le ſommeil *reſpand* ſes pavots, pour dire, qu'on s'endort; que l'aurore *reſpand* des roſes, quand elle ſe leve.

RESPANDRE, ſignifie auſſi, S'étendre beaucoup au long & au large. Quand la riviere deſborde, elle ſe *reſpand* dans ces prairies, elle inonde ces campagnes. La contagion ſe *reſpand* en peu de jours dans une Province, ſi on n'y met bon ordre.

On dit auſſi d'un Prince bien fait, qu'il y a un certain air de majeſté *reſpandu* par toute ſa perſonne. On dit d'un Poëme, qu'il y a une certaine venus *reſpanduë* par tout l'ouvrage.

On dit proverbialement, qu'un homme s'eſt laiſſé *reſpandre*, pour dire, qu'il eſt mort, ou tombé.

RESPANDU, UË. part. paſſ. & adj.

RESPECT. ſ. m. Deference, honneur, ſoûmiſſion qu'on fait à ſon ſuperieur. Il faut ſervir Dieu avec un profond *reſpect* & humilité; croire ce que l'Egliſe propoſe avec *reſpect* & ſoûmiſſion. Nous devons du *reſpect* au Roy, aux Magiſtrats, à nos parens & à nos maiſtres. Il ne faut jamais perdre le *reſpect* devant les Dames, leur manquer de *reſpect*.

RESPECT, ſignifie quelquefois, Conſideration, égard. Le *reſpect* du lieu ſaint eſt ce qui fait l'aſſûrance des aſyles. Sans le *reſpect* de ſa maiſtreſſe il euſt maltraitté ſon rival. Les *reſpects* mondains empêchent bien des converſions. On n'a fait cette affaire qu'à voſtre *reſpect*, pour le *reſpect* de la paix.

RESPECT, ſe dit ſur la mer de Levant, des agreils & des apparaux de reſerve qui ſervent à rechanger des voiles, des vergues de *reſpect* ou de reſpit.

AU RESPECT. adv. relatif. A proportion, à l'égard d'une autre choſe. L'homme eſt un atome, un neant *au reſpect* de Dieu. Qu'eſt-ce que noſtre vie *au reſpect* de l'éternité?

On dit proverbialement, Parlant par *reſpect*, ſauf voſtre *reſpect*, ſauf le *reſpect* de la compagnie, lors qu'on veut s'excuſer en diſant quelques paroles hardies, libertines, ou puantes en quelque façon. C'eſt un ſot, *reſpect* de ſa femme. C'eſt un méchant Preſtre, *reſpect* de ſon caractere. Cela eſt faux, *reſpect* de ceux qui m'écoutent. On appelle *porte-reſpect*, ces gros mouſquetons qu'on peut charger de pluſieurs poſtes.

RESPECTER. v. act. Porter du reſpect, avoir des égards pour certaines choſes. On ne ſçauroit trop *reſpecter*, honorer les myſteres. Il faut *reſpecter* l'âge, la vieilleſſe, avoir des égards pour elle. Une femme doit honorer & *reſpecter* ſon mary, *reſpecter* le caractere ſacré.

RESPECTÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

RESPECTIF, IVE. adj. Reciproque, de part & d'autre. Les arreſts contradictoires ſont ceux qui ſont donnez ſur les demandes & deffenſes *reſpectives*, ſur les productions *reſpectives* des parties. Les tranſactions ſe font ſur les pretentions *reſpectives*.

RESPECTIVEMENT. adv. D'une maniere reſpective. Ces gens ont fait informer *reſpectivement*, ils ſont tous deux demandeurs & accuſateurs.

RESPECTUEUX, EUSE. adj. Souſmis, plein de reſpect. On a bien raffiné ſur la maniere la plus *reſpectueuſe* d'écrire des lettres. Godeau a dit dans le Benedicité:

Mer dont les flots impetueux
Viennent d'un pas *reſpectueux*
Baiſer le ſable des rivages.

RESPECTUEUSEMENT. adv. D'une maniere reſpectueuſe. Les Ambaſſadeurs d'un Prince veulent qu'on reçoive ſes Lettres fort *reſpectueuſement*.

RESPIRATION. ſ. f. Mouvement des poulmons, qui attirent & repouſſent l'air pour rafraiſchir l'animal, & entretenir ſa vie. On meurt auſſi-toſt que les conduits de la *reſpiration* ſont bouchez. L'apoplexie tuë, parce qu'elle empeſche la *reſpiration*. Les Medecins font deux ſortes de *reſpiration*, parce qu'ils y comprennent la tranſpiration, qui ſe fait par les pores & trous inviſibles de la peau, telle qu'eſt celle du fœtus au ventre de la mere. La *reſpiration* ordinaire & viſible eſt celle qui ſe fait par la bouche & par le nez: c'eſt une action en partie animale, & en partie naturelle; qui a deux mouvemens comme le pouls, dont l'un fait la dilatation de la poitrine, & cauſe l'aſpiration de l'air vers les poulmons; l'autre eſt ſa contraction, qui cauſe l'expiration ou l'expulſion de la vapeur eſchauffée. Il y a trois organes qui ſervent à la *reſpiration*. Les uns portent & conduiſent la matiere, qui ſont le larinx & la trachée artere. Les autres la reçoivent, comme les poulmons. D'autres la preſſent pour la faire ſortir, comme les 65. muſcles de la poitrine. Swammerdam a fait un beau Traitté de la *reſpiration*.

RESPIRER. v. act. & neut. Attirer & repouſſer l'air par l'action de la reſpiration & le mouvement des poulmons. Il y a tel malade qui ne peut guerir, qu'il ne *reſpire* l'air natal. Il y a des plongeons qui ſont un quart d'heure ſous l'eau ſans *reſpirer*. La douleur violente, les ſanglots empeſchent ſouvent de *reſpirer*. Habert a dit dans le Temple de la Mort,

\- - - que ſon cruel Empire
S'eſtend deſſus les jours de tout ce qui *reſpire*,

RESPIRER, ſe dit figurément en Morale, en parlant des paſſions violentes. Un Tyran ne *reſpire* que le ſang & le carnage. Un amant ne *reſpire* & ne vit que pour ſa maiſtreſſe. Un uſurier ne *reſpire* que le gain, un homme outragé que la vengeance. Les eſclaves n'ont pas le loiſir de *reſpirer*, ils ſont accablez de travail. A peine avoit-il un peu *reſpiré* la liberté, qu'il fut remis dans les fers.

RESPIT. ſ. m. Terme, delay, temps qu'on accorde à quelqu'un pour ſe reconnoiſtre, pour payer & faire ſes affaires. Un uſurier ne donne point de relaſche, de *reſpit* à ſes debiteurs, il les pourſuit à outrance.

Les Lettres de *reſpit* ſont des Lettres qu'on delivre en Chancelerie aux debiteurs de bonne foy contre des creanciers trop rigoureux. Les Lettres de *reſpit* ſont ſujettes à enterinement. Les Lettres de *reſpit* ſignées en commandement ne ſont point ſujettes à verification. Le *reſpit* n'a lieu qu'à l'égard des creanciers auxquels elles ont été ſignifiées. Le mot de *reſpit* vient de *reſpectus*, comme *deſpit* de *deſpectus*. Les *reſpits* furent introduits par le Pape Urbain II. en faveur de ceux qui ſe croiſoient pour la guerre ſainte. Menage. Saint Louis donna trois ans de *reſpit* à ceux qui furent avec luy au voyage d'outremer. Du Cange dit qu'il vient de *reſpirare*, parce qu'en effet on dit qu'un debiteur reſpire, quand on luy donne un delay pour payer ſes dettes.

RESPIT, en la Couſtume de Normandie, ſe dit des delais judiciaires qui ſe donnent pour les procedures. Et en matiere feodale on appelle *reſpit*, la ſouffrance que donne le Seigneur au Vaſſal pour luy rendre la foy & hommage, ou pour s'acquitter de ſes autres devoirs.

RESPIT, en termes de Marine de Levant, ſe dit des agreils qu'on reſerve pour rechanger au beſoin. On dit auſſi *reſpect* dans le même uſage.

On dit proverbialement d'un convaleſcent qui a été fort malade, qu'il a obtenu des Lettres de *reſpit*, qu'il vivra encore quelque temps.

RESPLENDIR. v. neut. Eſclater, briller. Il ſe dit particulierement de la lumiere qui s'eſpand, ou qui ſe reflechit. Le Soleil *reſplendit*, quand le temps eſt ſerain. On voit la lumiere de la Lune qui *reſplendit* dans ces feneſtres. Ce diamant *reſplendit* beaucoup, jette bien du feu.

RESPLENDIR, ſe dit figurément en Morale. Les Bienheureux *reſplendiſſent* là-haut dans la gloire.

RESPLENDISSANT, ANTE. adj. Qui jette de l'eſclat, qui brille. Il ſe dit tant au propre qu'au figuré des corps lumineux & brillants, des corps glorieux, & des hommes qui ſont dans les honneurs & les dignitez.

RESPONDANT, ANTE. adj. & ſubj. Qui reſpond d'un valet, qui le cautionne. Il y a quatre Ordonnances du Roy, qui deffendent aux bourgeois de prendre des valets, ſans avoir des *reſpondans* par eſcrit. Un *reſpondant* doit reparer le tort fait par celuy pour qui il a reſpondu. On dit auſſi, qu'un valet eſt *reſpondant*, quand il replique à ſon maiſtre avec temerité & inſolence.

RESPONDANT. ſ. m. Celuy qui ſouſtient des Theſes en quelque ſcience que ce ſoit. Il a ainſi argumenté contre le *Reſpondant*. Les diſtinguo ſont extremement favorables aux *Reſpondants*.

RESPONDRE. v. act. & neut. Parler à celuy qui interroge, qui appelle, ou avec qui on eſt en quelque conference, ou diſpute. On doit *reſpondre* avec civilité à tous ceux qui demandent quelque choſe. C'eſt un ſourd qui ne *reſpond* point, quand on l'appelle. Dans les dialogues & conferences, le ſecond *reſpond*, aprés que le premier a parlé, il *reſpond* à ſes objections. Cet enfant *reſpond* bien ſur ſon Cathechiſme. On dit auſſi, *Reſpondre* à des lettres qu'on a receuës.

RESPONDRE, abſolument, ſe dit des valets qui repliquent à leurs maiſtres, qui leur parlent inſolemment. Il ne faut point ſouffrir un valet qui *reſpond*. Les Picards ſont ſujets à *reſpondre*.

RESPONDRE, ſignifie auſſi, Chanter alternativement. Les Choriſtes ſe *reſpondent*, quand ils chantent alternativement les Motets, les Antiennes, &c. Le Clergé chante les Litanies, & le peuple *reſpond*, *Ora pro nobis*. Quand on a chanté un couplet au chœur, l'orgue *reſpond* & en chante un autre. Le Preſtre ne chante pas la Meſſe tout ſeul, il faut quelqu'un pour luy *reſpondre*.

RESPONDRE, ſignifie auſſi, Reſoudre une difficulté, l'eſclaircir, deſtruire une objection, un argument. Les demonſtrations geometriques ſont convaincantes, il n'y a rien à *reſpondre*. Mr. Arnaud a fait un gros livre pour *reſpondre* à celuy du Miniſtre Claude ſur l'Euchariſtie. St. Thomas *reſpond* à toutes les objections qu'on peut faire, article par article. Quand on parle ainſi, ce n'eſt pas *reſpondre*, pour dire, ſoudre la difficulté.

RESPONDRE, ſe dit particulierement des Juriſconſultes qui étoient conſultez ſur quelque queſtion de Droit. Les cinquante Livres du Digeſte ſont compoſez de ce qu'ont *reſpondu* Papinien, Ulpien, Scevola & autres Juriſconſultes qui ont été conſultez ſur des queſtions de Droit, dont les advis ont été recueillis par Juſtinien, qui leur a donné enſuite la force de loy.

RESPONDRE, ſignifie auſſi, Se deffendre, ſoit en Juſtice, ſoit dehors. Il faut *reſpondre* à une demande par des deffenſes. J'ay *reſpondu* à ſes griefs, à ſes cauſes d'appel, à ſes moyens de faux, & generalement à toutes ſes eſcritures & objections. Quand on attaque ce hableur, il ſçait bien *reſpondre*, repliquer à propos. Quand on luy eut fait ce reproche, il fut ſi confus, qu'il ne ſceut que *reſpondre*.

RESPONDRE, ſe dit quelquefois des deffenſes de coups de main. Il a dit quelque choſe de choquant à ce brave, lequel luy a *reſpondu* par un ſoufflet qu'il luy a donné. On a fait ſommer le Gouverneur de cette place de ſe

rendre,

rendre, lequel a *reſpondu* à coups de canon. On le dit auſſi dans les ſalues militaires. L'Amiral a ſalué cette citadelle de trois volées de canon, elle a *reſpondu* par la deſcharge de toute ſon artillerie.

RESPONDRE, ſignifie auſſi, Reſſortir, reconnoiſtre une Juſtice ſuperieure. La Juſtice des Eſleus ne *reſpond* qu'à la Cour des Aides. Les Sieges Royaux & Preſidiaux *reſpondent* au Parlement. Le Limoſin *reſpond* au Parlement de Guyenne. Les Rois ne *reſpondent* de leurs actions qu'à Dieu ſeul. Les Eccleſiaſtiques *reſpondent* à leurs Prelats, leur doivent rendre compte de leurs actions, ne doivent *reſpondre* que pardevant un Juge Eccleſiaſtique.

RESPONDRE, ſe dit auſſi en parlant de ceux qu'on examine, qu'on interroge en Juſtice, qui ſouſtiennent des Theſes en public. Un aſpirant à la Maiſtriſe des Arts n'eſt point receu, s'il ne *reſpond* fort bien ſur toute la Philoſophie. Un homme qu'un Juge interroge, doit *reſpondre* pertinemment & categoriquement. Pic de la Mirandole à l'âge de 20. ans *reſpondit* publiquement ſur toutes ſortes de ſciences.

RESPONDRE, ſe dit auſſi des choſes inanimées. Les oracles ſont maintenant muets, ne *reſpondent* plus. Corneille a dit dans l'Illuſion Comique :

L'enfer devient muet, quand il me faut *reſpondre*,
On ne me *reſpond* plus qu'afin de me confondre.

Les Sorciers ſe plaignent que l'enfer eſt ſourd, qu'il ne *reſpond* plus à leurs cris. Un écho *reſpond* par l'agitation du ſon pluſieurs fois refleſchi. Les cavernes, les creux des montagnes *reſpondent*, retentiſſent, reſonnent fortement.

RESPONDRE, ſe dit auſſi de ce qui a relation, proportion ou ſymmetrie avec une autre, qui y tient, ou qui y conduit. Voilà deux aiſles, deux galeries qui ſe *reſpondent*, qui ſont une belle ſymmetrie. En Muſique les notes, les parties, les chœurs ſe doivent *reſpondre* les uns aux autres, être de concert. Les veines & les arteres ſe *reſpondent* les unes aux autres, ont de la communication enſemble pour faire circuler le ſang. Les coups qui ſont donnez à un coſté, *reſpondent* à l'autre, s'y reſſentent. Dans les places regulieres toutes les ruës *reſpondent* à la place d'armes qui eſt au centre.

RESPONDRE, ſignifie quelquefois, Eſtre vis à vis. Toutes les portes de cet appartement, de cinq ou ſix chambres, ſe *reſpondent*, ſont vis à vis l'une de l'autre. On dit auſſi, Ces feneſtres *reſpondent* ſur la ruë, celles-là *reſpondent* ſur le jardin. En Geometrie on appelle *baſe*, le coſté du triangle qui *reſpond* à l'angle droit, ou obtus, qui luy eſt oppoſé. En Aſtronomie on dit que les deux poles *reſpondent* l'un à l'autre, ſont vis à vis; que le zenith eſt le point qui *reſpond* ſur noſtre teſte.

RESPONDRE, ſignifie auſſi, Eſtre caution, avoir en ſa garde. Les cautions & certificateurs *reſpondent* de ceux pour qui ils s'obligent, ſont tenus ſolidairement de la dette. Il m'a *reſpondu* de ce valet, de ce domeſtique. On a donné le priſonnier en garde à un tel Exempt, c'eſt à luy d'en *reſpondre*, il en *reſpond* corps pour corps, ſa teſte en *reſpond*, en eſt caution. On vous mettra en lieu où on *reſpondra* de vous, c'eſt à dire, On vous enfermera. Un hoſtelier doit *reſpondre* de ce que les paſſagers ont apporté chez luy. Un maiſtre doit *reſpondre* civilement de ſes Commis, de ſes gens. On ne peut pas *reſpondre* des evenements, de ce qui depend de la fortune. Le mot de *reſpondere* a été dit en Latin en cette ſignification, comme qui diroit, *pro alio ſpondere*.

RESPONDRE, ſe dit auſſi en diſcours familier, de ce qu'on affirme avec certitude, ſans en être autrement garent. Je vous *reſponds* qu'il a été tué bien des ennemis en cette rencontre. Je vous donneray le ſuffrage de ce Conſeiller, je vous en *reſponds* comme de moy-même. On ne peut *reſpondre* du ſuccés d'une affaire, la prevoir avec aſſeurance. Perſonne ne peut *reſpondre* qu'il ſera toûjours ferme dans la foy, dans la vertu. Je ne vous *reſponds* pas de ce que ſera ce brutal, ſi on le pouſſe à bout. Je ne vous puis *reſpondre* quel jour je partiray, je n'en ſuis pas certain. Le Medecin *reſpond* de la vie de ce malade.

Reſpondre une requeſte, ſe dit au Palais, lors qu'on met au bas une ordonnance, un jugement. Cette requeſte a été *reſponduë* d'un Viennent les parties, d'un Permis d'informer. La Cour en *reſpondant* cette requeſte, a mis Neant, & ſoit ſignifié. Le Roy *reſpond* des placets en faiſant mettre au bas ſa volonté, ſa reſolution ſur la matiere dont il s'agit.

RESPONDRE, ſe dit figurément en choſes ſpirituelles & morales. La grace n'abandonne point le pecheur qui a l'eſprit diſpoſé à y *reſpondre*, qui n'eſt point endurci. Ce Religieux *reſpond* bien à ſa vocation, fait bien ſon devoir. Le ſuccés de cette affaire n'a pas *reſpondu* à l'attente qu'on en avoit. On a eu de grands ſoins de l'education de ce Prince, mais il n'y a pas *reſpondu* de ſon coſté. Cette femme n'a jamais voulu *reſpondre* à l'amour de ce cavalier, n'a pas voulu recevoir ſes viſites.

RESPONDRE, ſe dit proverbialement en ces phraſes. Qui *reſpond* paye, c'eſt à dire, qu'on fait payer les cautions, les reſpondants. On dit auſſi, qu'un homme eſt le Preſtre Martin, qu'il chante & qu'il *reſpond*, quand il execute luy-même ce qu'il s'eſt propoſé.

RESPONDU, UË. part. paſſ. & adj.

RESPONS. ſ. m. Terme de Breviaire. C'eſt une eſpece de Motet que le Chœur chante aprés que le Lecteur a chanté une leçon de Matines. Il n'y a point de *reſpons* à la derniere leçon, quand on chante le *Te Deum*. Il y a auſſi des petits ou brefs *reſpons*, qui ſe chantent aux petites Heures, à Prime, Tierce, Sexte, None & Complies, aprés le Chapitre. On les a ainſi appellez, parce qu'aprés qu'un Choriſte a chanté, tout le Chœur luy répond. Rabanus dit que les *reſpons* ont été inventez par les Italiens long-temps avant les Antiennes.

RESPONSABLE. adj. m. & f. Qui eſt tenu, qui doit reſpondre de quelque choſe. On n'eſt point garent ni *reſponſable* des faits du Prince. Un maiſtre eſt *reſponſable* civilement du fait de ſes gens, de ſes Commis. Un Maçon eſt *reſponſable* durant dix ans d'un baſtiment. On proteſte dans tous les actes, de rendre ſa partie *reſponſable* de toutes pertes, dommages & intereſts. Tout contractant eſt *reſponſable* de ſes faits & promeſſes.

RESPONSE. ſ. f. Ce qu'on dit, ou ce qu'on mande à celuy qui nous parle, ou qui nous eſcrit. La *reſponſe* ſuit ordinairement la demande. J'ay receu une favorable *reſponſe* ſur le placet que j'ay donné à la Cour. Il m'a demandé huit jours pour me donner une *reſponſe* preciſe & poſitive. Un honneſte homme doit être ponctuel à faire *reſponſe* aux lettres de ſes amis.

RESPONSE, ſignifie auſſi, Deffenſe, ſolution d'une difficulté, d'un argument. Cette objection porte ſa *reſponſe*, ſe deſtruit d'elle-même. Un deffendeur fournit de *reſponſes* aux demandes, aux eſcritures du demandeur. Des *reſponſes* à griefs, à cauſes d'appel, à des moyens de requeſte civile, &c. Un Sergent qui fait commandement de payer à une partie, dit qu'il a pris ſa *reſponſe* pour refus. On ordonne ſouvent de faire des *reſponſes* categoriques par ouy & par non. Il ne faut point lire cette Critique, qu'on n'en liſe auſſi la *reſponſe*.

RESPONSES DE DROIT, ſont les deciſions ſur quelques queſtions de Droit que font des Juriſconſultes. Le Digeſte n'eſt compoſé que des *reſponſes de Droit* des Anciens. Charondas & autres Modernes ont fait des livres qu'ils ont appellez *Reſponſes de Droit*. On a appelé auſſi les oracles, les *reſponſes* des Dieux.

RESPONSE, ſignifie auſſi, Cautionner. Ce pauvre homme

homme avoit du bien, les *reſponſes* qu'il a faites l'ont ruiné.

On dit proverbialement, A folle demande il ne faut point de *reſponſe*. On dit auſſi, qu'un homme s'eſt perdu pour avoir mangé des *reſponſes*, ou *raiponſes*.

RESPONSIF, IVE. adj. Qui contient une reſponſe. On ne le dit gueres qu'au Palais, des eſcritures *reſponſives* à celles qui ont été auparavant produites. Je vous ay eſcrit une lettre *reſponſive* à la voſtre.

RESPONSION. ſ. f. Terme dont on ſe ſert dans les Ordres Militaires, en parlant des penſions ou charges que les Chevaliers ou leurs Commenderies payent à l'Ordre. Ce Chevalier de St. Lazare paye 100. l. de *reſponſion* à ſon Ordre, à cauſe d'une telle Commenderie.

RESPOUSER. v. act. & redupl. Eſpouſer une ſeconde fois. Il ne ſe dit gueres qu'en cette phraſe: Les parents de ce mineur avoient fait caſſer ſon mariage avec une coureuſe, mais ſi-toſt qu'il a eſté majeur, il l'a *reſpouſée* en face d'Egliſe, il a reïteré ſon mariage.

RESSAULT. ſ. m. Terme d'Architecture. C'eſt l'avance ou ſaillie d'une corniche, d'un eſcalier, ou autre membre d'Architecture hors de la ligne droite, comme on en voit aux gros pilaſtres des Egliſes, lors que la corniche commence à s'arrondir.

RESSEANT, EANTE. ſ. m. & f. Qui reſide & demeure actuellement en quelque endroit. Pour faire valoir ſa terre par ſes mains, il faut être *reſſeant* ſur les lieux. Quand on preſente une caution, elle doit être *reſſeante* & ſolvable. Un bon Prelat doit eſtre *reſſeant* en ſon Dioceſe, n'en bouger. Ce mot vient de *reſidens*.

RESSEMBLANCE. ſ. f. Egalité ou conformité de deux choſes. La *reſſemblance* d'une copie n'eſt jamais parfaite comparée à l'original. Ce Peintre a bien attrapé la *reſſemblance*. En Geometrie on nomme *reſſemblance*, celle de deux triangles, quand leurs angles ſon égaux, quoy que leurs coſtez ſoient infiniment plus grands.

RESSEMBLANT, ANTE. adj. Qui eſt conforme & ſemblable. Un portrait bien *reſſemblant*.

On dit proverbialement, qu'il n'y a rien plus *reſſemblant* à un chat ſur une feneſtre, qu'une chatte.

RESSEMBLER. v. n. Avoir mêmes traits, même figure, même apparence à nos ſens, les frapper de même maniere. Ces deux viſages ſe *reſſemblent* comme deux gouttes d'eau. Les enfans *reſſemblent* plus à leur mere qu'à leur pere. Les ſons de ces inſtruments, le gouſt de ces deux fruits, ſe *reſſemblent*, c'eſt à dire, ont quelque choſe l'un de l'autre.

RESSEMBLER, ſignifie auſſi, Imiter, taſcher à ſe rendre conforme. JESUS-CHRIST exhorte ſes Apôtres à *reſſembler* à ſon Pere, à être parfaits comme luy. On imite les actions, les vertus, le ſtile des grands hommes, on taſche de leur *reſſembler*. Ce Peintre imite bien les traits d'un viſage, il fait bien *reſſembler*, il fait *reſſembler* en beau. Dieu me garde de *reſſembler* en rien à ce ſcelerat, d'avoir rien de commun avec luy.

RESSEMBLER, ſe dit proverbialement en ces phraſes. Il *reſſemble* à Cogneſteſtu, il ſe tuë, & il ne fait rien. Il *reſſemble* au chien de Jean de Nivelle, il s'enfuit quand on l'appelle. On dit que tous les doigts de la main ne ſe *reſſemblent* pas, pour dire, que tous les freres ne ſont pas de même merite, ni de même temperament.

RESSENTIMENT. ſ. m. Douleur ou maladie dont on ſent encore quelques reſtes. Il porte une canule en une playe qu'il a receuë autrefois, cela luy cauſe ſouvent quelque *reſſentiment* douloureux. Le fort de ſa goutte eſt paſſé, il ne luy en reſte qu'un petit *reſſentiment*.

RESSENTIMENT, ſe dit figurément en Morale, des ſentiments de l'ame, quand elle eſt émeuë de certaines paſſions. La recognoiſſance eſt un *reſſentiment* qu'on a du bien que quelqu'un nous a fait. La vengeance eſt le *reſſentiment* qu'on a des injures qu'on a ſouffertes. Quand des gens ſont en querelle, il faut qu'ils donnent leurs *reſſentiments* à un ami qui les accommode. Un bon Chrêtien ne doit point garder de *reſſentiment* contre perſonne; il doit avoir un grand *reſſentiment* des graces qu'il a receuës du Ciel.

RESSENTIR. v. act. Eſtre touché vivement de quelque choſe. Ce mary a bien *reſſenti* la mort de ſa femme, la perte de ſon procés, il en a été vivement touché.

RESSENTIR, ſe dit auſſi des reſtes des maladies mal gueries, ou des pertes qu'on a faites. Ce débauché ſe *reſſent* maintenant des pechez de ſa jeuneſſe. Il a été autrefois attaqué de la gravelle, mais il ne s'en *reſſent* plus du tout. Il a bien perdu au jeu, il s'en *reſſentira* toute ſa vie.

RESSENTIR, ſignifie auſſi, Participer au bien ou au mal commun à pluſieurs. Il y a eu de grands orages, de grandes greſles en Normandie, mais le Perche ne s'en eſt gueres *reſſenti*. On a fait quelque diminution des tailles à cette Parroiſſe, mais il n'y a eu que les riches qui s'en ſoient *reſſentis*, qui ayent été ſoulagez.

RESSENTIR, ſe dit figurément en Morale des differentes émotions de l'ame au ſouvenir des bienfaits, ou des injures receuës. Un honnête homme ſe doit *reſſentir* toute ſa vie des obligations qu'il a à ſes parens, à ſes amis, à ceux qui l'ont bien inſtruit, qui l'ont obligé. Un Gentilhomme a bien de la peine à ne ſe *reſſentir* pas d'un ſoufflet qu'il a receu, à le pardonner.

RESSENTI, IE. part. paſſ. & adj.

RESSERREMENT. ſ. m. Action par laquelle on reſſerre. Le *reſſerrement* des priſonniers; le *reſſerrement* d'une corde, d'une ſangle.

RESSERRER. v. act. Serrer de nouveau, ou plus fortement. Ce nœud eſt trop laſche, il le faut *reſſerrer*. Il faut *reſſerrer* le corps de juppe de cette femme, qu'on avoit deſſerré.

RESSERRER, ſignifie auſſi, Serrer une ſeconde fois, remettre une choſe en lieu ſeur, d'où on l'avoit tirée. J'ay aſſez conſideré vos pierreries, vous n'avez qu'à les *reſſerrer*. On a refuſé ſes offres, il a *reſſerré* ſon argent dans ſa bourſe. On dit un ſalut pour *reſſerrer* le St. Sacrement.

RESSERRER, ſignifie encore, Retrancher de la liberté, mettre plus à l'étroit. Ce priſonnier a été *reſſerré*, on l'a oſté du preau pour le mettre en un cachot. Ce General a *reſſerré* les ennemis dans les montagnes, ils ne peuvent plus faire des courſes. Les Religieux ſont extremement *reſſerrez*, ils n'ont point la liberté de ſortir. Les étoffes, les toiles ſe *reſſerrent*, s'étreciſſent, quand elles ont été mouillées.

RESSERRER, ſe dit auſſi du froid, quand il augmente. Il a fait ſemblant hier de degeler, mais il a fort *reſſerré* aujourd'huy.

RESSERRER, ſignifie auſſi, Conſtiper. Les coins, les neſles, *reſſerrent* le ventre: les pruneaux le lâchent.

RESSERRE, ÉE. part. paſſ. & adj.

On dit proverbialement, qu'un homme eſt fort *reſſerré*, lors qu'il vit en retraite, qu'il ſe communique à peu de perſonnes.

RESSORT. ſ. m. Faculté naturelle qu'ont les corps de ſe remettre en leur premier état, quand on leur a fait quelque violence qui les en a fait ſortir. Les arcs bandez ne font leur effet, quand on les laſche, que par une vertu elaſtique, ou de *reſſort*. La cauſe du *reſſort* eſt la preſſion de l'air dans les pores de la choſe courbée, lors qu'il taſche de ſe remettre en liberté. La puce ne ſaute ſi haut que par la vertu elaſtique d'un petit *reſſort* qu'on apperçoit avec le microſcope.

RESSORT, eſt auſſi une piece d'acier trempée, qu'on met dans pluſieurs machines pour les faire mouvoir violemment, lors qu'on les bande, pour faire agir leur vertu élaſtique. Dans les monſtres, c'eſt une piece d'acier enfermée dans un barillet, laquelle en s'étendant fait mouvoir les rouës. Le *reſſort* d'une ſerrure, d'un piſtolet, d'un fuſil, eſt une piece d'acier qu'on bande avec violence, & qui repouſſe le peſne, ou qui fait abattre le chien, quand elle ſe remet en liberté. Les Artiſans donnent divers noms à ces *reſſorts*, & les appellent *reſſorts doubles* ou *à pied*, *reſſorts à vis*, *reſſorts à boudin*, *reſſorts de chien*, ſuivant leur diverſe conſtruction.

RESSORT, ſe dit auſſi de tout ce qu'on croit être cauſe du mouvement dans les machines, & ſur tout dans les automates. Cette machine tourne dés qu'on a laſché un certain *reſſort*, ou le cran qui tenoit le *reſſort* bandé. La colombe volante d'Architas étoit meuë par de ſecrets *reſſorts*. Les ſouris qu'on fait courir ſur la table pour divertir les enfans, vont par *reſſort*. On appelle dans l'orgue *reſſort*, le fil de leton qui ſupporte & preſſe les ſoufpapes contre le ſommier, & le fil de fer qui ſert à accorder les tuyaux d'anche qu'on appelle autrement *raſette*.

RESSORT, ſe dit encore des cauſes inconnuës par leſquelles la nature agit. La vie des animaux s'entretient par de ſecrets & merveilleux *reſſorts*. La nature a des *reſſorts* inconcevables, pour produire tous les effets ſurprenans que nous voyons.

RESSORT, ſe dit figurément en choſes ſpirituelles & morales. Perſonne ne doit penetrer dans les *reſſorts* de la Providence. Un politique fait agir bien des *reſſorts*, fait mille intrigues pour gagner ou pour conſerver l'alliance des Princes voiſins. Un Ingenieur fait agir tous les *reſſorts* de ſon eſprit, en bande tous les *reſſorts* pour inventer quelque nouvelle machine ou probleme.

RESSORT, ſignifie auſſi, Juriſdiction, & ſon étenduë, ou diſtrict. Le *reſſort* du Parlement de Paris eſt plus étendu que celuy de tous les autres. Un Juge hors de ſon *reſſort* n'a point de pouvoir. Une partie ou un Procureur d'office ſe peuvent pourvoir en diſtraction de *reſſort*.

RESSORT, ſe dit auſſi du tribunal où on juge des appellations, ou de celuy où on juge definitivement, & duquel on ne peut appeller. Les Cours Souveraines jugent en dernier *reſſort*. Les Maiſtres des Requeſtes jugent à l'extraordinaire & en dernier *reſſort* les affaires qui leur ſont renvoyées du Conſeil. Les Preſidiaux jugent en dernier *reſſort* les criminels dont les Prevôts des Mareſchaux ont inſtruit le procés: ils jugent au civil juſqu'à 250. l. preſidialement & en dernier *reſſort*. On ne verifie plus les erections en Duchés Pairies, qu'à la charge du *reſſort*, c'eſt à dire, de ne point changer le *reſſort* de la Juſtice ordinaire.

RESSORTIR. v. n. Terme du Palais, qui ſe dit en parlant des tribunaux des Juges ſuperieurs où ſe relevent les appellations des Juges inferieurs. Les Juſtices Royales des anciennes Duchez Pairies *reſſortiſſent* au Parlement nuëment & ſans moyen. Les Juſtices ſubalternes *reſſortiſſent* aux Preſidiaux. Les appellations des Officiaux des Evêques *reſſortiſſent* devant le Metropolitain, le Primat, &c.

RESSOURCE. ſ. f. Eſperance ou moyen de ſe rétablir, quand on a fait des pertes. Ce Marchand a encore du credit & des amis, il a de grandes *reſſources*, il n'eſt pas perdu ſans *reſſource*. Sa derniere *reſſource* a été de ſe jetter dans un Couvent. Le Sacrement de Penitence eſt une *reſſource* qu'ont les pecheurs pour eſperer & moyenner leur ſalut.

RESSOUVENANCE. ſ. f. Action par laquelle on ſe reſſouvient. Ce mot vieillit, & on dit à la place *ſouvenance*.

RESSOUVENIR. ſ. m. Ce qui demeure en la memoire. Cet homme a eu autrefois de faſcheuſes affaires, dont il gardera éternellement le *reſſouvenir*.

RESSOUVENIR. v. n. qui ne ſe dit qu'avec le pronom perſonnel. Les Triomphateurs Romains avoient un eſclave dans leur même chariot, qui les faiſoit *reſſouvenir* de leur condition mortelle. Il faut à tous moments ſe *reſſouvenir* des graces que Dieu nous a faites, l'en remercier ſans ceſſe. Je me *reſſouviens* de vous avoir veu quelque part.

RESSUSCITER. v. act. & n. Redonner la vie. JESUS-CHRIST a *reſſuſcité* le Lazare, il s'eſt *reſſuſcité* luy-même le troiſiéme jour, comme il avoit predit. Dieu *reſſuſcitera* les morts pour comparoir au jour du Jugement. Pluſieurs Saints *reſſuſciterent* au temps de la paſſion.

RESSUSCITER, ſe dit hyperboliquement d'un malade qui revient d'une grande maladie. Ces remedes l'ont gueri, le voilà tout *reſſuſcité*. C'eſt un tel Medecin qui l'a *reſſuſcité*, qui l'a remis ſur pied. Il avoit perdu ſes forces de froid, de laſſitude, ce fagot, ce verre de vin l'ont tout *reſſuſcité*.

RESSUSCITER, ſe dit figurément en choſes morales. Ce procés a été long-temps pendu au croc, il eſt venu un heritier chicaneur qui le *reſſuſcite*, qui le fait renaiſtre. On dit que le printemps *reſſuſcite* les fleurs, la nature.

RESSUSCITÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. Il faut croire avec St. Paul en JESUS-CHRIST *reſſuſcité*.

RESSUY. ſ. m. Terme de Chaſſe. L'endroit où le cerf ſe ſauve pour ſe delaſſer, & laiſſer ſecher ſa ſueur de l'aiguail ou de la roſée du matin.

RESSUYER. v. act. & redupl. Eſſuyer une ſeconde fois. Cette table a été mouillée encore une fois, il la faut *reſſuyer*. On dit auſſi, qu'un homme ſe *reſſuye* tout ſeul, quand il ne ſe fait point frotter, lors qu'il a ſué, qu'il laiſſe ſecher la ſueur ſur ſon corps. On dit auſſi, que le temps ſe *reſſuye*, quand aprés avoir plu beaucoup il ſe met au beau.

RESSUYÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

RESTABLIR. v. act. & redupl. Remettre en bon eſtat une choſe qui a été alterée ou ruinée. On condamne un Fermier à *reſtablir* les lieux qu'il a degradez ou laiſſé tomber en ruine, à les remettre en l'eſtat auquel on les luy a donnez. S'il vient faute d'un baſtiment dans les dix ans, l'Architecte eſt condamné à le *reſtablir*.

RESTABLIR, ſignifie auſſi, Remettre en vogue quelque ancien uſage, ou autre choſe abolie. On avoit oſté cet impoſt, mais la guerre l'a fait *reſtablir*.

RESTABLIR, ſignifie auſſi, Remettre en poſſeſſion de quelques biens, honneurs & dignitez. Le Roy d'Angleterre a été *reſtabli* dans ſon troſne. On a *reſtabli* ce mineur en la poſſeſſion de ſes biens alienez. Cet Officier interdit a été *reſtabli* dans ſa charge, on l'a *reſtabli* en ſa bonne fame & renommée: c'eſt une ancienne formule dont on ſe ſert pour remettre en ſon honneur un homme condamné à tort. Une charité faite à propos eſt capable de *reſtablir* un meſnage, une famille.

RESTABLIR, ſignifie auſſi, Remettre en ſanté. Cet homme a été long-temps malade, mais le lait l'a *reſtabli*, ſes forces ſont bien *reſtablies*; & abſolument, Il eſt tout à fait *reſtabli*, il eſt en pleine ſanté.

RESTABLIR, en termes de Palais ſignifie, Caſſer quelque acte. Quand on entherine une requeſte civile, des Lettres de reſciſion, on *reſtablit*, on remet les perſonnes au même eſtat qu'elles eſtoient auparavant l'arreſt, le contract.

RESTABLIR, ſe dit figurément en choſes ſpirituelles & morales. On a *reſtabli* la Diſcipline Monaſtique dans pluſieurs Couvents. Ce Prince a *reſtabli* l'autorité des loix que les guerres civiles avoient affoiblies. François I. a *reſtabli* les Lettres, les a remiſes en vigueur. Les Critiques du ſiecle ont *reſtabli* pluſieurs paſſages corrompus des Auteurs.

RESTABLI, IE. part. paſſ. & adj.

RESTABLISSEMENT. ſ. m. Action par laquelle on reſtablit. Quand on met le feu dans une maiſon, on eſt condamné au *reſtabliſſement* des lieux. Les deux voiſins ſont obligez à contribuer au *reſtabliſſement* d'un mur mitoyen. On dit le *reſtabliſſement* d'un Eſtat en deſordre, d'une perſonne en quelque charge. Le *reſtabliſſement* du commerce fera ouvrir les bourſes, remuer l'argent.

RESTANT, ANTE. adj. & ſubſt. Ce qui demeure d'un tout, quand on en a retranché une partie. La ſouſtraction enſeigne à trouver le *reſtant* d'un nombre, quand on en a oſté un plus petit. Si de deux lignes égales on oſte deux parties égales, les parties *reſtantes* ſeront égales. Il faut payer le *reſtant* des vieilles parties, afin d'avoir credit pour de nouvelles.

RESTAUR. ſ. m. Terme de Marine, eſt la reſſource, ou le deſdommagement que les Aſſeureurs ont les uns contre les autres ſuivant la datte de leurs aſſeurances; ou contre le Maiſtre, ſi l'avarie provient de ſon fait, faute de bon guindage, ou de radoub, & de n'avoir pas tenu ſon vaiſſeau bien eſtanc. Ce mot eſt auſſi un vieux terme de Pratique de Normandie, qui ſignifie le recours qu'on a contre ſon garent, ou autre perſonne qui doit indemniſer de quelque dommage ſouffert, d'où ſont venus les mots de *reſtaurant* & de *reſtaurer*. On a dit auſſi *reſtor* & *reſtour* dans la baſſe Latinité.

RESTAURANT. ſ. m. Aliment ou remede qui a la vertu de reparer les forces perduës d'un malade, ou d'un homme fatigué. Un conſommé, un preſſis de perdrix, ſont de bons *reſtaurants*. Le vin, l'eau de vie, les potions cordiales, ſont de bons *reſtaurants* pour ceux dont les eſprits ſont épuiſez. Il y a des *reſtaurants* diſtillez à l'alembic, qui ſont des extraits de chairs ſucculentes & delicates avec mie de pain blanc & des eaux & poudres cordiales, des conſerves & electuaires, & autres choſes de bonne ſubſtance & odeur. La gelée eſt une eſpece de *reſtaurant*, mais elle eſt plus alimenteuſe, & de conſiſtance plus ferme que le *reſtaurant*, qui eſt liquide.

RESTAURATEUR. ſ. m. Qui a reſtabli, reſtauré quelque choſe. Conſtantin a été le *reſtaurateur* de Bizance qu'il a fait appeller Conſtantinople. Le Cardinal de Richelieu a été le *reſtaurateur* de Sorbonne. François I. a été le *reſtaurateur* des Sciences & des Arts en France.

RESTAURATION. ſ. f. Reſtabliſſement en bon eſtat. Les Juifs attendent encore une fois la *reſtauration* de leur Temple. Les bons Magiſtrats doivent travailler à la *reſtauration* des bonnes mœurs, des anciennes loix abolies.

RESTAURER. v. act. Reſtablir, remettre en bon état, en ſanté, en bon ordre. Le Temple fut *reſtauré*, reſtabli. Un homme qui fait un bon repas aprés une longue diette, eſt tout *reſtauré*. On dit auſſi, *reſtaurer* une ſtatuë de marbre, ou de bronze, quand on repare ce qu'il y a de gaſté, de rompu, de briſé.

RESTAURER, ſe dit figurément en choſes morales. Un bon Prince a ſoin de *reſtaurer* les loix & bonnes mœurs dans ſon Eſtat. Un grand Capitaine *reſtaure* la diſcipline relâchée parmi ſes ſoldats. Les Critiques du ſiecle paſſé ont bien *reſtauré* les Lettres, les ont reſtablies dans leur luſtre.

On dit proverbialement à un mauvais payeur qui ne paye qu'une partie de ce qu'il doit, Me voilà bien *reſtauré*, pour dire, Ce payement ne me fait point de profit, n'accommode point mes affaires.

RESTAURÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

RESTE. ſ. m. C'eſt la même choſe que *reſtant*, mais le mot eſt plus en uſage. Le Seigneur raſſaſia cinq mille hommes avec cinq pains, & il y en eut de *reſte* plein douze corbeilles. Nous ſommes des ſerviteurs inutiles, nous avons beau travailler, Dieu ne nous en devra jamais de *reſte*. Le Tailleur m'a rapporté le *reſte* de mon eſtoffe. Cet homme a payé la moitié argent comptant, & le *reſte* en nippes. Des *reſtes* de ce repas on en peut bien faire un autre. On dit d'une choſe mangée des rats, que c'eſt le *reſte* des rats & des ſouris. Voilà les miſerables *reſtes* de ſon naufrage.

RESTE, en termes de Marine, ſignifie la fin d'un voyage. Le lieu du *reſte* eſt celuy de la derniere décharge des marchandiſes.

RESTES, ſe dit auſſi en matiere de Compte & de Finances. Il y a à la Chambre des Comptes un Receveur des *reſtes*, des debets des comptables. On a fait un traitté avec le Roy pour le recouvrement de ces *reſtes*, pour l'appurement des comptes. On a remis au peuple les *reſtes* des tailles pendant les troubles.

RESTE, ſe dit auſſi de ce qui eſt encore en nature, qui n'eſt pas uſé, détruit. Cette femme a été fort belle étant jeune, elle a encore de beaux *reſtes*. Il a été fort malade, il en ſent encore quelques *reſtes*, quelques incommoditez. Ces pauvres eſtropiez, ces villages ruinez, ſont les malheureux *reſtes* de la guerre. Voilà les *reſtes*, le debris de ſon naufrage.

RESTE, ſe dit auſſi au jeu de paume & de volant, quand quelqu'un jouë ſi bien, qu'il renvoye tous les coups, & que c'eſt enfin l'adverſaire qui fait la faute. Cet homme jouë mieux que vous, il vous donnera voſtre *reſte*. Ils ont joüé un beau *reſte*, pour dire, ils ſe ſont renvoyez pluſieurs fois l'eſteuf. Et on dit figurément en ce ſens, qu'on a donné le *reſte* à quelqu'un, quand on luy a fait une ſi vive repartie, qu'il n'a oſé repliquer.

RESTE, ſe dit figurément en choſes ſpirituelles & morales. Ce libertin a encore un *reſte* de pudeur, de conſcience. Quand un devot peche, il dit que c'eſt le *reſte* du vieil homme, de la nature corrompuë. Cet homme n'eſt pas vigoureux, mais il a du courage de *reſte*.

RESTE, ſe dit adverbialement en ces phraſes. Au *reſte*, au ſurplus, au demeurant, au delà. Au *reſte* vous n'avez rien à craindre. Au *reſte* vous n'eſtes chargé de quoy que ce ſoit. Au *reſte* je n'ay rien à vous dire. Au *reſte* il eſt honneſte homme. Il ſert auſſi de tranſition, pour dire, De plus, outre cela. On dit auſſi, qu'un homme eſt en *reſte*, pour dire, qu'il doit, qu'il eſt en demeure de payer, qu'il a conſommé une partie du fonds.

RESTE, ſe dit proverbialement en ces phraſes. Quand on voit venir quelque importun en une compagnie, on dit, Voicy le *reſte* de noſtre écu. On dit par injure à un méchant homme, que c'eſt un *reſte* de gibet, qu'il a merité d'eſtre pendu; & à une femme, que c'eſt le *reſte* des laquais, des filous. On dit, Joüer de ſon *reſte*, coucher de ſon *reſte*, pour dire, Faire un dernier effort, un coup de deſeſpoir, haſarder tout. On dit d'un avare, qu'il donne un ſou à douze pauvres, & qu'il demande ſon *reſte*.

RESTEINDRE. v. act. & redupl. Eſteindre de nouveau. Cet incendie s'eſt rallumé deux ou trois fois, on a eu du mal à le *reſteindre*. Quand on ſent que le feu de la concupiſcence ſe rallume, il faut le *reſteindre* par des jeuſnes & mortifications.

RESTENDRE. v. act. & redupl. Eſtendre de nouveau. Ce linge n'eſt pas ſec, il le faut *reſtendre* ſur les cordes, il le faut *reſtendre*, repaſſer ſur la platine.

RESTER. v. n. Avoir du ſurplus, quelque choſe de reſte. Qui de dix oſte ſept, *reſte* trois. Il n'eſt rien *reſté* du diſner. Cette armée a été entierement défaite, il n'en eſt *reſté* que celuy qui en a apporté la nouvelle. Il *reſte* à traitter le dernier point de cette queſtion. L'eſperance du ſalut eſt le ſeul bien qui reſte aux affligez. Ce baſtiment eſt *reſté* en ſon entier depuis tant de ſiecles.

RESTER, ſignifie auſſi, Demeurer en un lieu. On a creu que cet Ambaſſadeur reviendroit bientoſt, mais il a eu ordre de *reſter*. Son bagage eſt *reſté* par les chemins,

à cauſe du mauvais temps. Sa maladie l'a obligé de *reſter* au lit tout le temps.

RESTER, en termes de Finances ſignifie auſſi, Eſtre en reſte. Il luy *reſte* tant à payer des années precedentes. Le mot de *reſter* vient, ſelon Menage, du Latin *reſtare*, qu'on a dit pour *permanere*.

RESTIF, IVE. adj. Qui s'arreſte, ou recule, au lieu d'avancer. Il ſe dit proprement des beſtes de monture. Un cheval *reſtif*, une mule *reſtive*. On appelle au manege un cheval *reſtif*, qui eſt malicieux, rebelle, qui veut aller où il luy plaiſt, & quand il luy plaiſt. Regnier a dit dans ſes Satyres :

L'eſchine j'allongeois comme un aſne *reſtif*.

Ce mot vient du Latin *reſtivus*. Menage.

RESTIF, ſe dit auſſi figurément des hommes qui refuſent de faire quelque choſe, qui la font de mauvaiſe grace, & malgré eux. On aura de la peine à faire cet accommodement, car c'eſt un plaideur qui eſt fort *reſtif*. Un cœur rebelle à l'amour a beau faire le *reſtif*, à la fin il paſſe carriere.

RESTITUER. v. act. Reſtablir quelqu'un en la poſſeſſion de ce qui luy appartient, luy rendre ce qu'on luy a pris, ou detenu injuſtement. Cet exilé a été rappellé, & *reſtitué* en toutes ſes charges & dignitez. On a caſſé l'arreſt de condamnation donné contre luy, on l'a *reſtitué* en ſa bonne fame & renommée, on luy a *reſtitué* tous ſes biens confiſquez. On condamne les injuſtes detenteurs d'une terre, d'un Benefice, à en *reſtituer* les fruits. Un voleur, un uſurier, doivent *reſtituer* les biens mal acquis; autrement point d'abſolution, point de ſalut.

Reſtituer en entier, ſe dit au Palais des jugements qui ſe rendent pour caſſer des actes où il y a eu des leſions, ou des nullitez, leſquels remettent les parties au même état où elles étoient auparavant. On *reſtitue* les mineurs contre les actes paſſez en minorité, non pas comme mineurs, mais comme leſez. On *reſtitue* les majeurs contre une vente, quand il y a eu leſion enorme & d'outre moitié de juſte prix. On *reſtitue* une partie contre un arreſt, quand elle a de bons moyens de requeſte civile. On *reſtitue* les Religieux contre leurs vœux, quand ils reclament dans les cinq ans avec juſte cauſe.

RESTITUER, ſignifie auſſi, Reſtablir un paſſage d'un Auteur, corriger les fautes qui s'y ſont gliſſées avec le temps par l'ignorance des Copiſtes. Les Scaligers, les Lipſes, les Caſaubons, les Eraſmes, & autres ſçavans Critiques du ſiecle paſſé, ont bien *reſtitué*, bien reſtabli des Auteurs.

RESTITUÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

RESTITUTEUR. ſ. m. Il ne ſe dit gueres que de ceux qui ont reſtitué & reſtabli les Auteurs, ou quelques-uns de leurs paſſages. Les grands Critiques ont été les *reſtituteurs* des livres anciens. Copernic a été le *reſtituteur* de l'opinion d'Ariſtarque.

RESTITUTION. ſ. f. Action par laquelle on reſtituë, on reſtablit. Cet homme a été condamné à la *reſtitution* des fruits de ce Benefice, dont il a été evincé. La plupart des biens des chicaneurs eſt mal acquiſe & ſujette à *reſtitution*. Les voyes de nullité n'ont point de lieu en France, il faut obtenir en Chancelerie des Lettres de *reſtitution*, de requeſte civile, pour eſtre reſtitué contre les contracts, & contre les arreſts. Ce Commentateur a bien reüſſi en la *reſtitution* de pluſieurs paſſages de ſon Auteur.

RESTRECIR. v. act. Voyez *Eſtrecir*, c'eſt la même choſe, ſi ce n'eſt qu'il eſt quelquefois redoublicatif, lors qu'on eſtrecit pluſieurs fois une choſe, qu'on retranche de la largeur. La mer ſe *reſtrecit* dans les deſtroits, à l'Helleſpont, au Pas de Calais. Les quais de Paris ont *reſtreci* la riviere.

RESTRECISSEMENT. ſ. m. Action par laquelle on rend plus eſtroit. Il eſt deffendu de faire aucun *reſtreciſſement* des rues. Le *reſtreciſſement* de la toile ſe fait à la premiere leſcive, &c.

RESTREINDRE. v. act. & redupl. Eſtreindre une ſeconde fois, ou plus fortement. La corde de ce balot s'eſt laſchée, il la faut *reſtreindre*, la lier plus fort.

RESTREINDRE, ſignifie auſſi, Reſſerrer, renfermer en un moindre eſpace. Ce Prince vouloit uſurper les terres de ſes voiſins, mais enfin on l'a *reſtreint* en de juſtes bornes. Quand l'eau eſt *reſtreinte* entre des montagnes, elle en tombe avec plus de precipitation. Il faut ſe *reſtreindre*, ſe renfermer au cas particulier.

RESTREINDRE, ſignifie auſſi, Retrancher. Cet homme avoit une grande maiſon, un grand équippage, il a été obligé de ſe *reſtreindre* à un petit lieu, à un petit ordinaire.

RESTREINDRE, ſe dit auſſi en Medecine pour dire, Reſſerrer le ventre. Il y a des remedes pour *reſtreindre*, & d'autres pour laſcher le ventre.

RESTREINDRE, ſe dit figurément en choſes morales. Il faut *reſtreindre* la licence des mœurs, *reſtreindre* les privileges dont on abuſe. Un Advocat demande acte de ce qu'il *reſtreint* ſa demande à une ſomme liquide & modique pour ſortir d'affaire. C'eſt une maxime de Droit, qu'il faut eſtendre les diſpoſitions favorables, & *reſtreindre* les odieuſes.

RESTREINT, EINTE. part. paſſ. & adj.

RESTRICTIF, IVE. adj. Qui reſtreint & reſſerre. On met dans les contracts des clauſes *reſtrictives* qui renferment les diſpoſitions en de certaines bornes. Les exceptions ſont *reſtrictives* des loix & des maximes, elles les renferment en certains cas.

RESTRICTION. ſ. f. Action par laquelle on reſtreint, on reſſerre une choſe, on luy donne des bornes plus eſtroites. Les loix generales ſouffrent toûjours quelque *reſtriction*. Les conditions appoſées dans les actes portent *reſtriction*. Les Edits ſe verifioient autrefois avec *reſtriction*, modification. Un demandeur peut faire ſignifier une *reſtriction* de ſa demande. Les faux devots ont des *reſtrictions* mentales pour acoommoder leur conſcience avec leurs intereſts.

RESTRILLER. v. act. & redupl. Eſtriller de nouveau. Aprés qu'un cheval eſt tombé dans l'ordure, il faut le *reſtriller*; on le *reſtrille*, quand il a beaucoup travaillé.

RESTRINGENT, ENTE. adj. Terme de Medecine. Qui a la vertu de reſtreindre, de reſſerrer le ventre. L'eſpine-vinette eſt *reſtringente*.

RESTUDIER. v. act. & redupl. Eſtudier de nouveau. Il avoit oublié ſa Philoſophie, il a fallu la *reſtudier* pour eſtre Maiſtre aux Arts. Cet écolier a été long-temps débauché, il commence à *reſtudier*, il ſe rapplique à l'eſtude.

RESTUVER. v. act. & redupl. Eſtuver pluſieurs fois. Pour guerir cette playe, cette inflammation, il les faut *reſtuver* pluſieurs fois le jour.

RESVASSER. v. n. Faire quantité de ſonges interrompus & extravagans. Ce malade eſt en danger, il ne fait que *reſvaſſer* toute la nuit. Ce vieillard radote, il ne fait plus que *reſvaſſer*.

RESVE. ſ. m. Ancien droit & impoſition qui ſe leve ſur les marchandiſes qui entrent dans le Royaume, ou qui en ſortent, qu'on a appellé autrefois *jus regni*. On dit ordinairement *reſve* & *haut paſſage*. Du Cange croit que ce mot vient de *vega*, qui ſignifie *demande*, parce que cet tribut étoit accordé autrefois à la priere des Princes & comme un don gratuit, à cauſe qu'en vieux François on diſoit *reuver* & *rouver*, pour ſignifier *demander*, *prier*. Voyez *Traitté foraine*,

qui

qui eſt la même choſe, où ces mots ſont expliquez.

RESVE. ſ. m. Songe. Ce mot eſt vieux, & ne ſe dit gueres que des ſonges des malades qui ont le cerveau alteré.

RESVER. v. n. Faire des ſonges extravagans, & particulierement quand on eſt malade, ou en delire. On craint dans la fiévre le tranſport au cerveau, quand le malade commence à *reſver*. Ce mot vient de *repuerare*, ou *repuare*, ſelon Menage.

RESVER, ſe dit auſſi de ceux qui en veillant ſont ou diſent des extravagances. On a dit d'Homere, qu'il *reſvoit* quelquefois. Eſtes-vous fou, *reſvez*-vous, de vouloir ſouſtenir cette propoſition? L'eſprit de ce vieillard eſt uſé, eſt affoibli, il ne fait plus que *reſver* & que radoter. Quand je voy faire ou dire des choſes ſi deſraiſonnables, il me ſemble que je *reſve*.

RESVER, ſignifie auſſi, Eſtre diſtrait, entretenir ſes penſées. Il y a des gens qui *reſvent* au milieu d'une compagnie, qui ne ſongent point à ce qu'on dit, qui *reſvent* à toute autre choſe. Les amants ſe plaiſent à *reſver* dans un lieu ſolitaire, pour entretenir leurs penſées.

RESVER, ſignifie auſſi, Appliquer ſerieuſement ſon eſprit à raiſonner ſur quelque choſe, à trouver quelque moyen, quelque invention. Ce probleme eſt difficile à reſoudre, il y faut long-temps *reſver*. Cette enigme eſt ſi obſcure, qu'elle donnera bien à *reſver*. Il a bien fallu *reſver* pour trouver tant de belles choſes que nous avons dans les arts & dans les ſciences.

RESUER. v. n, & redupl. Suer de nouveau. On avoit bien eſſuyé la ſueur de ce malade, il *reſuë* de nouveau. On fait *reſuer* des marons bouillis, des truffes, on les couvre pour faire reboire leur ſueur, ou diſſiper leur humidité.

RESVERIE. ſ. f. Songe extravagant, delire, demence. C'eſt un mauvais ſigne pour un malade, quand il entre dans la *reſverie*.

RESVERIE, ſignifie auſſi, Action ou propoſition deſraiſonnable, viſion. Les Auteurs nous ont donné pour des veritez quantité de leurs *reſveries*. C'eſt une *reſverie* de croire à toutes les vanitez de la divination.

RESVERIES, ſe dit auſſi des meditations, des applications d'eſprit. Les Poëtes nous ont fait part de leurs doctes *reſveries*. Les amants ſe plaiſent à s'entretenir tout ſeuls de leur amour, de leurs douces *reſveries*.

RESVEUR, EUSE. adject. Qui reſve, qui dit ou fait des choſes extravagantes. Il ne faut pas prendre garde à ce vieux *reſveur*, il ne ſçait ce qu'il dit. Celuy qui propoſe une telle entrepriſe eſt un *reſveur*.

RESVEUR, ſe dit auſſi d'un eſprit diſtrait. Les humeurs melancholiques font les eſprits *reſveurs* & bourrus. Le mauvais état de ſes affaires l'ont rendu *reſveur* & penſif.

RESVEUR, ſe dit auſſi d'un eſprit appliqué à quelque meditation, qui tâche à découvrir quelque choſe de nouveau dans les arts & les ſciences. Il n'y a que les *reſveurs* & les ſonges-creux qui reüſſiſſent à l'invention des machines, à la reſolution des problemes.

RESULTAT. ſ. m. Ce qu'on peut recueillir d'une conference, d'un diſcours, d'une conſultation, ce qui a été conclu ou arreſté. Cette Aſſemblée a été ſi tumultueuſe, qu'elle n'a pû faire aucun *reſultat*. Le *reſultat* en gros eſt qu'on eſt porté à faire la guerre. La converſion de ce Miniſtre eſt le *reſultat*, le fruit de cette conference.

RESULTER. v. act. & n. Naiſtre d'un diſcours, d'une action, s'en enſuivre. Cette propoſition eſt abſurde, il en *reſulte* une contradiction manifeſte. Ce ſont des propos vains ou vagues dont il ne *reſulte* rien, on n'en peut rien recueillir. Toutes les miſeres de l'homme *reſultent* du peché de nos premiers peres, elles en derivent.

RESUMER. v. act. Terme dogmatique, qui ſe dit des reſpondans qui repetent un argument pour y apporter enſuite une ſolution.

RESUMER, ſignifie auſſi, Reprendre ſommairement un diſcours ou ſa ſubſtance pour le contredire, ou le refuter. Dans cette conference le Preſident a *reſumé* tous les points de la harangue qu'on luy a faite, & a repondu à toutes les objections article par article. Il *reſume* fort bien un procés, il en remet les principaux points.

RESUMPTIF. adj. Terme de Pharmacie. C'eſt l'epithete qu'on donne à une eſpece d'onguent qui eſt propre à retaire & reſtaurer les perſonnes ſeches & languiſſantes, & qui diſpoſe le corps aride à faire attraction de la nourriture. On l'appelle en Latin *reficiens*.

RESURE. ſ. f. Terme de Marine, eſt un appaſt fait avec des œufs de molué pour attirer la ſardine.

RESURRECTION. ſ. f. Nouvelle vie où on retourne aprés avoir eſté mort. La *reſurrection* du Lazare fut un des plus grands miracles du Seigneur. La Feſte de Paſques eſt celebrée en l'honneur de la *reſurrection* de JESUS-CHRIST. L'Egliſe croit la *reſurrection* de la chair, la *reſurrection* des morts, pour aſſiſter au Jugement univerſel.

R E T.

RET, ou *Rets*. ſ. m. Filet, lacis de pluſieurs cordes jointes enſemble par pluſieurs nœuds qui laiſſent de grandes ou de petites mailles. On tend des *rets* ou des filets de pluſieurs façons pour prendre des poiſſons, ou des oiſeaux. L'araignée tend ſa toile comme un *rets* fort delié pour prendre des mouches.

Les Medecins appellent le *rets admirable*, la contexture du cerveau, que quelques Anatomiſtes modernes ont deſcouvert être compoſé de menus filaments comme un eſcheveau de fil. On l'appelle autrement *rets* ou *tortil*, *choroide*, formé de pluſieurs petits rameaux de l'artere qui ſort du ventricule gauche du cœur. Galien place ce *rets admirable* vers le troiſiéme ventricule du cerveau: mais les Modernes donnent ce nom au lacis qui eſt au premier & au ſecond ventricule. Vieuſſens dans ſa Neurographie ſouſtient qu'il n'y a point de *rets admirable* dans l'homme.

RETS, ſe dit figurément en Morale, de certains engagements dont on a peine à ſe deſvelopper. Une ame pechereſſe eſt engagée dans les *rets* de Sathan. L'amour eſt un *rets* inviſible d'où on a peine de ſortir, de ſe deſvelopper.

RETABLE. ſ. m. Ornement d'architecture, ou de menuiſerie, dans lequel on enchaſſe un tableau, ce qui luy ſert de bordure. Les tableaux d'un maiſtre Autel, ou des Chapelles des Egliſes, ſont enfermez d'ordinaire dans des *retables*.

RETAILLE. ſ. f. Rogneures qui ſe font, lors qu'on rogne ou qu'on taille quelque choſe. Il eſt plus en uſage au pluriel en cette phraſe, des *retailles* de moruë, qui ſont de petits morceaux qui reſtent, quand on coupe les moruës, & que mangent les pauvres gens.

RETAILLEMENT. ſ. m. Action par laquelle on taille une ſeconde fois. On a été obligé à faire le *retaillement* de cette vigne à cauſe de la gelée.

RETAILLER. v. act. & redupl. Tailler de nouveau. Lors qu'un Tailleur a mal pris ſes meſures, qu'il a mal fait un habit, il eſt obligé de le *retailler*. Il faut quelquefois *retailler* les pierres d'un baſtiment.

RETAILLÉ. ſ. m. Terme de Chirurgie, qui ſe dit des gens qui pour monſtrer qu'ils ne ſont point Juifs ni circoncis, ſe ſont fait r'habiller le prepuce par operation de Chirurgie, dont on voit la maniere dans Ambroiſe Paré. On les appelle en Latin *recutiti*.

RETARDEMENT. ſ. m. Delay, action qui ſe fait avec negligence, le plus tard qu'on peut. Il a apporté

porté toutes les chicanes, tous les *retardements* poſſibles au jugement de ce procés, à ce payement. Les neceſſitez corporelles ne ſouffrent point de *retardement*.

RETARDER. v. act. Arreſter en ſa courſe, faire venir plus tard. C'eſt le mauvais temps, c'eſt le Gouverneur, qui ont *retardé* le Courier. La fiévre de ce malade *retarde* à tous les accés. On a *retardé* l'horloge pour faire achever cette cauſe. La Lune *retarde* tous les jours de 13. degrez. La maladie du Prince a bien *retardé* ſes conqueſtes. Dans la plus-part des procés il y en a une qui *retarde*, qui empeſche ſon jugement.

RETARDÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

RETASTER. v. act. & redupl. Taſter, manier pluſieurs fois. Un Chirurgien *retaſte* pluſieurs fois pour trouver la veine, pour deſcouvrir où ſe forme l'abſcés, où eſt la douleur.

RETASTER, ſignifie auſſi, Gouſter de nouveau. Il faut *retaſter* pluſieurs fois à une ſauce, pour voir ſi elle eſt faite, ſi elle eſt de bon ſel. *Retaſtez* de ce vin maintenant qu'il eſt eſclairci.

RETASTER, ſe dit figurément en choſes morales. Un Orateur doit *retaſter* pluſieurs fois un mot, pour voir s'il eſt bon & doux à l'oreille. On ne ſçauroit trop *retaſter* un ouvrage, le recorriger. Depuis que ce jeune homme a taſté une fois de la guerre, il n'en veut plus *retaſter*, y retourner.

RETASTÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

RETAXER. v. act. & redupl. Taxer de nouveau. On *retaxe* les lettres à la poſte, quand le port qu'on a mis deſſus n'eſt pas ſelon la taxe. On *retaxe* les offices au Conſeil, les Lettres en Chancelerie, lors qu'elles ont été taxées trop haut, & que perſonne ne les veut lever.

RETAXÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

RETEINDRE. v. act. & redup. Teindre une ſeconde fois, paſſer pluſieurs fois par la teinture pour rendre les couleurs plus vives. Il y a des eſtoffes qu'il faut *reteindre* pluſieurs fois, avant que de leur donner une parfaite teinture. Quand on *reteint* les eſtoffes, il faut les mettre en une couleur plus ſombre. Quand l'eſtoffe teinte en jaune eſt *reteinte* en bleu, elle devient verte. On fait peu d'eſtat des habits, des rubans qui ſont *reteints*.

RETEINT, EINTE. part. paſſ. & adj.

RETENDRE. v. act. & redupl. Tendre de nouveau. L'arc a cela de commode, qu'on le *retend* ſi-toſt qu'il eſt detendu. Dés qu'on a marqué l'aſſiete du camp, on *retend* les tentes. Il faut de temps en temps detendre & *retendre* les tapiſſeries pour les conſerver.

RETENDU, UË. part. paſſ. & adj.

RETENIR. v. act. & redupl. Tenir encore une fois. Il s'eſt ſauvé des priſons des ennemis, s'ils le *retiennent*, s'ils le rattrapent, ils luy feront bonne chere. Je voudrois bien *retenir* ma parole, mon argent.

RETENIR, ſignifie auſſi, Ne pas laſcher, ne pas laiſſer eſchapper. Cet homme ne peut pas *retenir* ſon urine. Les Peſcheurs de perle *retiennent* tres-long-temps leurs haleines dans l'eau. La terre glaiſe *retient* l'eau. Les Procureurs *retiennent* les ſacs des parties juſqu'à ce qu'ils ſoient payez. Tant qu'on *retient* le bien d'autruy, on ne peut obtenir d'abſolution. Un Geolier ne peut *retenir* un priſonier pour les giſtes & geollages. C'eſt un grand peché de *retenir* le ſalaire des ſerviteurs & mercenaires.

On dit en ce ſens, Donner & *retenir* ne vaut, ſuivant le 273. Art. de la Coûtume de Paris, lors qu'on donne d'un côté, & qu'on *retient* de l'autre, qu'on n'abandonne point le titre de ſa poſſeſſion. On peut pourtant *retenir*, ou reſerver un uſufruit, lors qu'on fait une donation; *retenir* une penſion, quand on reſigne un Benefice; *retenir* pluſieurs denrées, quand on fait des baux; *retenir* des ſervitudes, quand on fait des alienations, &c.

RETENIR, ſignifie auſſi, Empeſcher qu'une choſe ne tombe, l'arreſter. Il faut *retenir* cette charpente avec des liens de fer, *retenir* cette voute par des arcsboutans, *retenir* l'eau avec une digue, une chauſſée, des eſcluſes. On *retient* les vaiſſeaux avec des cordes & des ancres. Il ſeroit tombé dans l'eau, ſi je ne l'euſſe *retenu* par le bras. Un homme qui ſe noye ſe *retient* à tout ce qu'il peut. Le cavalier s'eſt *retenu* aux crins, & ſans cela il fuſt tombé. Je ne ſçay qui me *retient* que je ne luy aille faire inſulte. La peur des ſupplices n'eſt pas ſuffiſſante pour *retenir* des malfaiteurs.

RETENIR, ſignifie auſſi, Donner ou prendre des aſſeurances, avoir des engagements à faire quelque choſe. Le Roy donne des brevets de retenuë pour les gens qu'il *retient*, qui ſont engagés à ſon ſervice. Cette femme a *retenu* une Nourrice, une Sage-femme, pour quand elle ſera accouchée. On donne des erres au coche pour y *retenir* place. J'ay *retenu* une maiſon pour Paſques, je m'en ſuis aſſeuré. On dit auſſi, J'y *retiens* part, quand quelqu'un trouve quelque choſe en la preſence d'un autre: Je *retiens* croix, quand on joüe à croix, ou à pile.

RETENIR, ſe dit en parlant dès jumens, des vaches & autres femelles qui ont conceu à l'approche du maſle. Ces cavales ne *retiennent* point, c'eſt à dire, ſont ſteriles.

RETENIR, en termes de Palais ſignifie, Donner un jugement de retention, par lequel une Cour *retient* la connoiſſance d'une cauſe qui luy a été renvoyée, ſoit par le Conſeil, ſoit en vertu de committimus, ou d'aſſignations données à la requeſte des privilegiez. La premiere procedure qu'on fait ſur un renvoy, c'eſt de *retenir* la cauſe renvoyée.

RETENIR, ſignifie encore, Conſerver quelque qualité qu'on a euë autrefois. On a beau ſe tranſplanter, on *retient* toûjours l'accent du pays, & ſouvent les mœurs. Ce vin a *retenu* le gouſt du terroir, le gouſt du fuſt. Les venins ont beau eſtre preparez, ils *retiennent* quelque choſe de leur malignité. Les beſtes feroces apprivoiſées *retiennent* toûjours leur naturelle ferocité.

RETENIR, ſe dit figurément en choſes ſpirituelles & morales. La memoire *retient* les idées des choſes qu'on luy a confiées. Il ne peut rien *retenir* par cœur. Les juſtes ſont plus *retenus* par l'amour que par la crainte, quand ils s'abſtiennent de pecher. Il faut *retenir* & reprimer les mouvements de ſa colere.

RETENU, UË. part. paſſ. & adj.

On appelle un homme *retenu*, celuy qui eſt reſervé en ſes paroles & en ſes jugements, qui ne donne point ſon advis temerairement, qui eſt diſcret, ſage & poſé en ſes actions, en ſon maintien.

On appelle au Manege un cheval *retenu*, ou *eſcouteux*, qui ne part pas franchement de la main, qui ſaute au lieu d'advancer, qui ſe fait trop ſolliciter pour aller en avant.

RETENTER. v. act. & redupl. Faire une ſeconde tentative. Il a *retenté* pluſieurs fois de rentrer dans ſa charge, il n'en a pû venir à bout. On a ſouvent *retenté* d'aller en Orient par le Nord, mais cela n'a pas ſuccedé. Beaucoup d'experiences n'ont pas reüſſi la premiere fois, & ont eu un bon ſuccés, quand on les a *retentées* & reiterées.

RETENTIF, IVE. adject. Terme dogmatique. Qui retient. L'ancienne Philoſophie connoiſſoit une faculté *retentive*. Il y a des muſcles *retentifs* à l'anus & au cou de la veſſie, que les Medecins appellent *ſphinctéres*.

RETENTION. ſ. f. Reſerve. Il a donné tous ſes biens à ſon fils avec la clauſe de *retention* de l'uſufruit. On peut reſigner un Benefice avec *retention* de penſion, mais non pas avec *retention* de tous les fruits, ſi ce n'eſt par une grande grace du Pape.

RETENTION, en Medecine, ſe dit des excrements ou mauvaiſes humeurs qui ne peuvent ſortir du corps. Une *retention* d'urine eſt fort douloureuſe & dangereuſe. C'eſt une *retention* & un amas de mauvaiſes humeurs qui eſt cauſe de cette maladie.

RETENTION, ſe dit auſſi de ce qu'on garde, qu'on retient, qu'on ne veut pas rendre. Un Procureur a action pour ſes frais, mais il ne doit pas uſer de *retention* des titres, ſi ce n'eſt des papiers qui concernent la procedure. On a droit de *retention* ſur une choſe donnée en nantiſſement juſqu'à ce qu'on ſoit payé.

RETENTION, en termes de Palais, eſt un jugement par lequel les Juges extraordinaires ou commis retiennent la connoiſſance de la cauſe pardevers eux. Il faut juger la *retention* avant toutes choſes au Conſeil Privé, au Grand Conſeil, aux Requeſtes de l'Hoſtel & du Palais. On donne des arreſts de *retention* dans les Chambres du Parlement, quand les affaires leur ſont renvoyées extraordinairement par le Conſeil.

RETENTIR. v. n. Reflechir & redoubler le ſon. Un lieu vouté & qui n'eſt point tapiſſé *retentit* bien plus qu'un autre. Les bois, les cavernes *retentiſſent*, forment des échos.

RETENTIR, ſe dit figurément des loüanges données par pluſieurs perſonnes. Toute l'Europe *retentit* des loüanges de ce Prince. Un Poëte ſe vante de faire *retentir* par tout l'Univers la gloire de ſon Mecenas.

RETENTISSANT, ANTE. adj. Qui retentit. Les tonnerres dans les pays de montagnes font un bruit *retentiſſant* & eſpouvantable.

RETENTISSEMENT. ſ. m. Redoublement ou reflexion de ſon. Il y a des lieux ſourds & ſans *retentiſſement*.

RETENTUM. ſ. m. Terme du Palais, & purement Latin, qui ſe dit d'une reſerve que fait une Cour Souveraine, appoſée au bas de la minutte d'un arreſt. Elle porte moderation de la peine d'un accuſé, ou quelque autre intention des Juges. Dans les grandes executions il y a ſouvent un *retentum*, que le criminel ſera eſtranglé auparavant un plus grand ſupplice. Quelquefois on ne donne qu'un adjournement perſonnel, mais il y a un *retentum*, que l'accuſé ſera arreſté à la comparution.

RETENTUM, ſe dit auſſi des penſées qu'on a dans l'eſprit qui contrarient, ou qui alterent les conventions qu'on ſtipule. Il y a de certains eſprits cauteleux avec leſquels il fait dangereux de traitter, qui ont toûjours quelque *retentum* dans l'ame.

RETENUE. ſ. f. Sageſſe, modeſtie, prudence & diſcretion en ſes paroles, en ſes jugements, en ſes actions. Il faut parler des choſes ſaintes, des affaires des Princes avec grande diſcretion & *retenuë*. La modeſtie & la *retenuë* ſont bienſeantes à la jeuneſſe. Il faut avoir la *retenuë*, la prudence de ne pas juger temerairement de ce qu'on ne connoiſt pas bien.

On appelle brevet de *retenuë*, celuy que le Roy accorde à un Officier qui entre en charge, pour la conſerver aprés ſa mort à ſes heritiers, ou une partie de ſon prix.

RETENUË, en termes de Juriſprudence feodale, eſt le droit qu'a le Seigneur de retenir le fief ou heritage mouvant de luy, quand il eſt alienè par le vaſſal, en rembourſant le prix de la vente à l'acquereur. Pluſieurs Coûtumes donnent le droit de *retenuë* au Seigneur par puiſſance de fief.

RETENUË, chez les Artiſans, ſe dit auſſi d'une choſe ferme & ſtable, qui ſert à en retenir & à en arreſter une autre. Cette piece de charpente n'a garde de ſe dementir; car elle a une *retenuë* dans le gros mur.

RETICENSE. ſ. f. Figure de Rhetorique, par laquelle on fait une mention legere d'une choſe, & on la fait entendre, en diſant qu'on veut l'obmettre, & qu'on n'en veut point parler. Je ne diray rien de la nobleſſe de ſes anceſtres; je ne m'arreſteray point à parler de ſon courage, je veux ſeulement loüer ſa pieté. Voilà une *reticenſe*.

RETINE. ſ. f. Terme d'Optique & d'Anatomie. C'eſt une des tuniques de l'œuil, qu'on met la cinquiéme en ordre, & qu'on appelle auſſi *retiforme* ou *reticulaire*, parce qu'elle eſt faite en forme de rets. Elle naiſt de la ſubſtance moëlleuſe du nerf optique dilaté. C'eſt pourquoy elle eſt molle & blanche, & reſſemble à de la cervelle delayée, ou à du papier huilé, & elle a la tranſparence de la corne des lanternes. C'eſt en cette partie que ſe fait la viſion, ou l'impreſſion des images, des objets, par le moyen des rayons de lumiere qui partent de chaque point de l'objet, qui ſe briſent dans le cryſtallin, & ſe vont peindre au fond de l'œuil ſur la *retine*. On fait des *retines* de papier huilé, ou d'une glace depolie dans des yeux artificiels, qui montrent clairement & ſenſiblement comment ſe fait l'action de la veuë, & tournent en ridicule l'opinion de pluſieurs Anciens, qui croyoient qu'elle ſe faiſoit par emiſſion de rayons.

RETIRADE. ſ. f. Terme de Guerre. C'eſt un retranchement qu'on fait ſur un baſtion ou en un autre endroit, où il y a aſſez de terrain pour le diſputer pied à pied à l'ennemi. Quand on a fait breche à un baſtion, les ennemis peuvent faire une *retirade*, une nouvelle fortification par derriere.

RETIRATION. ſ. f. Terme d'Imprimerie, qui ſe dit du coſté oppoſé à celuy qui vient d'être imprimé, quand on le tire.

RETIREMENT. ſ. m. Action de ce qui ſe retire, qui ſe raccourcit. Il ne ſe dit gueres que d'un *retirement*, d'une contraction de nerfs.

RETIRER. v. act. & redupl. Tirer une ſeconde fois, faire une ſeconde deſcharge. Il ſe dit ſouvent avec le pronom perſonnel, & ſignifie, Reculer, ſe remettre à quartier. On fait *retirer* le peuple, la foule, pour faire paſſer le Prince. Les anciens Hermites ſe *retiroient* dans les deſerts. Les Seigneurs meſcontents ſe ſont *retirez* de la Cour. Heureux eſt celuy qui ſe peut *retirer* du vice, de la desbauche. J'ay attendu qu'il fuſt ſeul, que tout ſon monde fuſt *retiré*. Cette femme ne ſe *retire* qu'à minuit chez elle. On dit aux valets qu'on congedie, *Retirez* vous. On dit auſſi, que la riviere ſe *retire*, lors qu'elle deſcroiſt; que la mer ſe *retire*, lors du reflus. On dit auſſi, que les ennemis ſe *retirent*, lors qu'ils decampent & reprennent le chemin de leur pays, de leurs places, ou qu'ils s'eſloignent de l'ennemi. Ce mot vient du Latin *retrahere*.

On dit en ce ſens, qu'un homme eſt bien *retiré*, lors qu'il demeure chez luy clos & couvert, & qu'il ne veut voir ni frequenter perſonne. On dit auſſi, qu'un homme eſt *retiré*, lors qu'il eſt marié, qu'il ne mene plus la vie de garçon. Dans les villes de guerre il faut que tout le monde ſe *retire*, s'enferme en ſa maiſon, quand on ſonne le couvre-feu.

RETIRER, ſignifie auſſi, Donner retraitte chez ſoy. La veuve qui *retira* le Prophete Eliſée en fut bien recompenſée. Ce Prince donne aſyle aux affligez, les *retire* en ſon Hoſtel. On fait un Hoſpital General pour y *retirer* tous les pauvres. On fait murer les maiſons de ſcandale, où on *retiroit* toutes ſortes de filous & de mauvais train.

RETIRER, ſignifie auſſi, Degager une choſe d'un lieu où elle eſtoit engagée. Il avoit mis ſes meubles en gage, il les a *retirez* avec bien de la peine. Il a *retiré* l'argent qu'il avoit ſur la Place. Il a *retiré* ſon ami de priſon en payant pour luy. Ce brave eſtoit engagé bien avant parmi les ennemis, mais ſes camarades l'en ont *retiré*. Ce poulmonique a la poitrine engagée, il ne ſçauroit *retirer* ſon haleine. Il avoit engagé ſa parole, mais il l'a *retirée*, il eſt libre.

RETIRER, ſignifie auſſi, Arracher avec peine. Quand on enclouë un canon, on ne peut *retirer* le clou. On a trouvé le moyen de *retirer* les canons du fond de la mer. Il faut *retirer* la balle d'une playe pour la penſer.

RETIRER, ſe dit auſſi des choſes qui ſont du revenu.

Il *retire* tant du loüage de ſa maiſon, de ſon moulin, de ſa metairie. Il ne peut rien *retirer* de ſes dettes. Quel avantage *retirerez*-vous de ce procedé malhonnête? que vous en revient-il.

Les Imprimeurs diſent qu'ils *retirent*, lors qu'ils oſtent les mots imprimés en couleur pour y remettre des quadrats.

RETIRER, en termes de Palais ſignifie auſſi, Rentrer en poſſeſſion d'une terre alienée: ce qui ſe fait par diverſes ſortes de retraits, feodal, conventionel, retrait lignager, ou retrait eccleſiaſtique, qui ſont expliquez à leur ordre. Le Roy *retire* de temps en temps ſon Domeine aliené.

RETIRER, ſignifie auſſi, Se retrecir. Dans la grande ſechereſſe le bois ſe *retire*, il laiſſe des ouvertures dans les cloiſons. La toile neuve ſe *retire* à la leſcive. Le cuir & le parchemin ſe *retirent*, quand on les approche du feu. Les nerfs & les muſcles ſe *retirent*, quand la chaleur ſe concentre, ſe *retire* au dedans.

RETIRER, ſe dit figurément en choſes ſpirituelles & morales. Quand Dieu *retire* ſes graces, il abandonne le pecheur à ſon ſens reprouvé. Ce favori ſeroit bientoſt détruit, ſi le Prince *retiroit* la main qui luy ſert d'appuy. Il a bien *retiré* de la gloire de cette action.

RETIRER, ſe dit proverbialement en cette phraſe: *Retirer* ſon épingle du jeu, pour dire, Se deſgager adroitement d'une entrepriſe, d'une ſocieté ruineuſe.

RETIRÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

RETOISER. v. act. & redupl. Remeſurer avec la toiſe, toiſer de nouveau. Quand on nomme de nouveaux Experts pour faire un ſecond rapport, il faut qu'ils *retoiſent* les ouvrages tout de nouveau.

RETOMBER. v. n. & redupl. Tomber une autre fois. Il a les jambes ſi foibles, qu'il n'eſt pas ſi-toſt relevé, qu'il *retombe*.

RETOMBER, ſignifie quelquefois ſimplement, Cheoir. L'eau élevée dans des jets de fontaine *retombe* auſſi-toſt. Les vapeurs que le Soleil éleve de la terre *retombent* en pluye, auſſi-bien que celles qui ſont élevées dans un alembic. Quand on a fait une querelle à ſon Juge, il ne faut pas *retomber* entre ſes mains.

RETOMBER, ſignifie encore, Tomber d'un autre côté. Cette fluxion qu'on avoit détournée du bras droit, eſt *retombée* ſur le gauche.

RETOMBER, ſe dit auſſi en parlant des recheutes des maladies. Il étoit convaleſcent, mais il eſt *retombé* pour la ſeconde fois. Le quinquinna guerit la fiévre, mais on *retombe*, elle reprend au bout d'un certain temps.

RETOMBER, ſe dit figurément en choſes morales. La fragilité humaine fait qu'on *retombe* ſouvent dans les mêmes vices dont on ſe croyoit gueri. Il faut *recourir* à la penitence, dés qu'on eſt *retombé*.

RETOMBER, ſe dit auſſi de ce qui par un contre-coup tombe ſur une autre perſonne, ou ſur ſoy-même. Les condamnations qui interviendront contre moy *retomberont* ſur mes garents, ſur mes cautions. Les mediſances, les calomnies *retombent* ſouvent ſur les auteurs. Cette fille qu'il avoit miſe en Religion luy eſt *retombée* ſur les bras par la ruine du Monaſtere. On dit proverbialement, que qui crache contre le Ciel, il luy *retombe* ſur le viſage, pour dire, qu'il ne ſe faut point prendre au Ciel des malheurs qui nous arrivent.

RETOMBÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

RETOMBÉE. ſ. f. ſe dit en Architecture des pentes ou cheutes qui ſe trouvent dans les membres d'un baſtiment, comme celle des reins d'une voute.

RETONDRE. v. act. & redupl. Tondre de nouveau. Il faut *retondre* tous les ans le buis des parterres, les paliſſades; *retondre* les brebis. On *retond* toutes ſortes de drapperies.

Les Sculpteurs appellent fers à *retondre*, certains outils qui leur ſervent pour finir & polir leurs ouvrages, à repaſſer dans leurs moulures.

RETORDEMENT. ſ. m. Terme de Manufacture, qui ſe dit des ſoyes qu'il faut retordre. Les ſoyes fines doivent avoir ſix points de *retordement*, qui eſt 20. ſous 14. & les communes de point ſur point, qui eſt de 16. ſur 16. & 14. ſur 14.

RETORDRE. v. act. Aſſembler pluſieurs filets de fil, de ſoye, de laine, pour les redoubler, les rendre plus forts, & en faire une eſpece de corde. Les guipures ſont des dentelles de fil *retors*, de ſoye *retorſe*.

On dit proverbialement, qu'on donnera bien du fil à *retordre* à quelqu'un, pour dire, qu'on luy donnera bien de la peine, qu'on luy fera des affaires dont il aura de la peine à ſe deſmeſler.

RETORS, ORSE. part. paſſ. & adj.

RETORQUER. v. act. Se ſervir contre quelqu'un du même argument qu'il a fait, faire voir qu'il a la même force contre luy. Corax le Rhetoricien *retorqua* l'argument que luy faiſoit ſon diſciple contre luy-même.

RETORQUÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

RETORTE. ſ. f. Vaiſſeau de Chymie, de verre ou de terre, qui a un bec recourbé pour ſe joindre au recipient. On poſe la *retorte* ſur le feu pour faire pluſieurs operations de Chymie.

RETOUCHER. v. act. & redupl. Toucher de nouveau. Ce cheval a été pluſieurs fois *retouché* par le Mareſchal pour le guerir du farcin.

RETOUCHER, ſe dit plus ſouvent au figuré, d'un ouvrage, d'un tableau, d'une ſtatuë, d'un marbre. Il faut *retoucher* pluſieurs fois une harangue, un Poëme, avant que de les faire voir au public, pour dire, les polir, les recorriger. Un Peintre n'eſt jamais content de ſon tableau, il y *retouche* toûjours.

On dit auſſi, qu'un tableau n'eſt que *retouché*, quand un ſçavant Peintre a mis la derniere main à un tableau qui aura été fait ſur ſon deſſein par ſon éleve. On dit auſſi, qu'une planche a été *retouchée*, quand on y a repaſſé le burin, parce qu'elle étoit un peu uſée.

RETOUR. ſ. m. Voyage qu'on fait pour revenir au lieu dont on étoit parti. On paye aux Couriers les frais de leur *retour*, auſſi-bien que de leur voyage. Je ſuis ſur mon *retour*, je viens prendre congé de vous. J'ay été plus heureux en allant que dans mon *retour*.

RETOUR, ſe dit auſſi de l'arrivée de celuy qui a achevé ſon voyage. Tous ſes amis le ſont venus ſaluer à ſon *retour*, à ſa deſcente de cheval; on l'a felicité ſur ſon heureux *retour*.

RETOUR, eſt auſſi un mot reduplicatif de *tour*. Il y a dans ce labyrinthe pluſieurs tours & *retours*. On ſe perd dans cette foreſt, dans cette carriere, à cauſe des *retours* frequents qu'on y trouve. On fait dans les mines & dans les tranchées pluſieurs *retours*, pluſieurs coudes & obliquitez, afin qu'elles ne ſoient pas veuës & enfilées par ceux de la place.

On appelle auſſi *retour* en Architecture, un membre d'un baſtiment qui a deux faces, comme ſont les corniches & chapiteaux des colomnes iſolées.

RETOUR, ſe dit auſſi de ce qui commence à deperir, à s'uſer, à diminuer de valeur. Il faut vendre les bois, avant qu'ils ſoient ſur le *retour*.

RETOUR, en ce ſens ſe dit figurément en choſes morales. La jeuneſſe ſe paſſe, eſt ſans *retour*, ne revient jamais. La faveur de ce Miniſtre decline, elle eſt ſur ſon *retour*. Une femme qui a 40. ans eſt ſur le *retour*. Les grandes Monarchies ont leur accroiſſement, & enſuite leur *retour*, leur declin. S'il quitte une fois la Cour, ce ſera ſans eſpoir de *retour*. Ce Prince eſt ferme dans ſes reſolutions, il n'y a point de *retour* avec luy.

RETOUR, en termes de Palais, ſe dit de ce qui eſt ſujet

jet à reverſion. Il y a des doüaires prefix qui ſont ſans *retour*. Les apanages ſont donnez à la charge du *retour*, à faute d'hoirs maſles.

RETOUR, ſe dit des choſes auſſi-bien que des perſonnes. Le *retour* du printemps renouvelle la nature. Les oiſeaux chantent au *retour* de l'aurore. Au *retour* d'une maladie il faut vivre ſobrement. On trouve ſur cette route des chevaux & des carroſſes de *retour*, qui s'en vont à vuide. Toutes les choſes du monde ont leurs revolutions & leurs *retours*.

RETOUR, eſt auſſi un ſupplément de prix, quand on troque des choſes d'inégale valeur. Maynard a dit dans une Epigramme:

Pour ſe troquer avec un Prince,
Il demanderoit du *retour*.

Un troc de Gentilhomme ſe fait but à but, & ſans demander de *retour*. On doit des droits ſeigneuriaux dans les partages, quand il y a ſoute, quand on donne de l'argent de *retour*.

RETOUR, ſe dit proverbialement en ces phraſes. A beau jeu beau *retour*, pour dire, qu'on aura ſa revanche. On dit auſſi, qu'on eſt ſage au *retour* des plaids, pour dire, qu'on fait des reſolutions de ne plus plaider à l'advenir. On dit auſſi, que le *retour* vaudra pis que Matines, pour dire, que le ſuccés d'une choſe ne ſera pas heureux.

RETOURNE. ſ. f. Terme du jeu du Berlan, de l'Homme, & de la Triomphe. C'eſt la carte qu'on découvre ſur le talon des cartes. La *retourne* ou la triomphe eſt de cœur. Les bons joüeurs condamnent le tricon de *retourne*.

RETOURNER. v. act. n. & redupl. Faire le tour, revenir au lieu dont on eſt parti. La circulation du ſang fait que le ſang *retourne* dans le cœur pluſieurs fois par jour. Souvien toy, homme, que tu es pouſſiere, & que tu *retourneras* en pouſſiere. L'amour de la patrie fait qu'on *retourne* toûjours en ſon pays. Il s'en eſt *retourné* comme il étoit venu.

RETOURNER, ſignifie encore, Aller une ſeconde fois, ou pluſieurs autres en quelque lieu. Tavernier a *retourné* ſix fois dans les Indes. Cet eſcadron a *retourné* trois fois à la charge: ce qui ſe dit auſſi au figuré, lors qu'on importune quelqu'un, qu'on luy demande pluſieurs fois une même choſe.

RETOURNER, ſignifie encore, Tourner une choſe de divers coſtés. Ce Juge a tellement tourné & *retourné* ce criminel, qu'il a découvert la verité. Je n'ay fait que me *retourner*, & je n'ay plus trouvé ce que j'avois laiſſé ſur la table. Il a *retourné* ſon manteau pour ſe déguiſer. On fait *retourner* ſes habits par bon meſnage. La conſtance de Saint Laurent luy fit dire à ſes bourreaux, qu'il étoit aſſez grillé d'un coſté, qu'ils le *retournaſſent* de l'autre.

RETOURNER, ſe dit abſolument au jeu du Berlan, de l'Hombre, &c. Il *retourne* de pic, de carreau.

RETOURNER, ſignifie quelquefois, Changer de Religion. Il étoit Catholique, il s'eſt *retourné*. Il a été en divers lieux, il s'eſt *retourné* pluſieurs fois. En ce ſens il eſt bas.

RETOURNER, ſe dit figurément en choſes morales. On promet à ſon Confeſſeur de ne plus *retourner* à ſes fautes, mais on ne luy tient point parole.

RETOURNER, ſe dit proverbialement en ces phraſes. *Retourner* à ſes moutons, c'eſt reprendre ſon diſcours au lieu où on en étoit demeuré. C'eſt le ventre de ma mere, je n'y *retourne* plus, ſe dit d'une choſe qu'on ſe repent d'avoir faite. On dit auſſi, *Retourner* à ſon vomiſſement, pour dire, Retomber dans la même faute dont on s'étoit repenti. On dit auſſi, quand on *retourne* ſon linge, qu'on fait la leſcive du Gaſcon.

RETOURNÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

RETRACER. v. act. & reduplicatif. Tracer une ſeconde fois. Ce deſſein qui n'étoit qu'en crayon eſt tout effacé, il le faut *retracer* de nouveau.

RETRACER, ſignifie auſſi figurément, Rafraiſchir la memoire, luy renouveller l'idée des choſes paſſées. On a *retracé* à cet ingrat toutes les graces que luy a fait ſon bienfaicteur. Il n'eſt point beſoin de retracer le ſouvenir des injures, elles ſont trop bien empreintes dans la memoire.

RETRACÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

RETRACTATION. ſ. f. Action par laquelle on ſe dédit de ce qu'on a dit, ou écrit. On ne peut abſoudre les Auteurs qui ont fait des livres cenſurez, s'ils ne font une *retractation* publique.

Il y a un livre des *Retractations* de St. Auguſtin: ce qui ne veut pas dire, qu'il ſe ſoit retracté ou deſdit; mais qu'il a traitté une ſeconde fois la même matiere.

RETRACTER. v. act. & n. Se deſdire d'une propoſition qu'on a avancée, revoquer un acte qu'on a paſſé. Il y a eu bien des Heretiques qui ſe ſont *retractés* de pluſieurs propoſitions qu'ils avoient ſoûtenuës. Cet Auteur a été obligé de ſe *retracter* dans la ſeconde édition.

RETRACTÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

RETRACTION. ſ. f. Terme dogmatique. La *retraction* des nerfs oſte l'uſage des membres.

RETRAIRE. v. act. Terme de Juriſprudence Françoiſe. Retirer un heritage des mains d'un acquereur. La plus-part des Couſtumes permettent aux lignagers de *retraire* les anciens propres, pour conſerver les terres dans leur famille. Les Seigneurs peuvent *retraire* par puiſſance de fief. Ce mot vient du Latin *retrahere*.

RETRAIT. ſ. m. Action par laquelle on retire un heritage aliené. Le *retrait conventionel* eſt celuy qui s'exerce en vertu d'une ſtipulation apposée dans le contract de vente, portant faculté de remeré dans certain temps. *Retrait lignager*, ſe dit quand un lignager retire des mains d'un tiers acquereur un ancien propre de ſa famille vendu par ſon parent. *Retrait feodal* eſt celuy qu'exerce un Seigneur dominant, qui par puiſſance de fief a droit de retirer un heritage vendu par ſon vaſſal. Le *retrait* des biens eccleſiaſtiques eſt un *retrait* qui s'exerce en vertu de la faculté que le Roy a accordée à l'Egliſe de rentrer dans les biens qui en avoient été alienez pour les ſubventions. Le *retrait* feodal eſt reputé des fruits de la Seigneurie, & on n'eſt pas tenu de réünir le fief retiré au fief dominant. Le *retrait* lignager ni feodal ne peut être cedé. Le premier demandeur en *retrait* eſt preferé à un autre parent, quoy que plus proche.

RETRAIT, ſignifie auſſi un privé, le lieu où on ſe décharge le ventre. Un Cureur de *retraits*.

RETRAYANT, ANTE. adj. Qui exerce une action en retrait. Le *retrayant* eſt obligé de faire des offres reelles en tous les actes & appointemens de la cauſe.

RETRAIT, AITE. adj. En termes de Blaſon ſe dit des pieces retirées qui n'avancent pas juſqu'au bord de l'Eſcu. Il porte d'or au pal *retrait* d'argent. Il ſe dit particulierement de ces pieces, quand d'un coſté ſeulement elles ne touchent pas les bords de l'Eſcu.

RETRAITTE. ſ. f. Commandement de ſe retirer, action par laquelle on ſe retire. Le General a commandé la *retraitte*, il a fait ſonner la *retraitte*. On connoiſt l'habileté d'un General dans les *retraittes*. La *retraitte* des dix mille de Xenophon a été eſtimée de toute l'Antiquité.

RETRAITTE, eſt auſſi le ſignal qu'on donne dans les villes de guerre & bien policées, pour ordonner aux ſoldats & aux bourgeois de ſe retirer dans leurs logis. Le tambour a ſonné la *retraitte*. On ſonne pareillement la

retraitte chez les Religieux. A l'heure de la *retraitte* chacun doit rentrer dans le dortoir.

On dit figurément, qu'un homme ſe bat en *retraitte*, quand il eſt vieux, quand il ſe retire des emplois, des affaires, ou du commerce du monde.

RETRAITTE, ſignifie auſſi, Maiſon, logis où on demeure. Il s'en eſt voulu retourner à ſa terre, car il n'avoit point de *retraitte* à Paris. Ses amis ſont obligez de luy donner *retraitte*. Il s'eſt baſti une petite *retraitte* à la campagne pour y vivre en repos dans la ſolitude.

RETRAITTE, ſe dit auſſi d'une ſeparation du commerce du monde pendant un certain temps pour vacquer à la pieté, pour ſe preparer à celebrer une Feſte, ou à recevoir des Ordres Sacrés. Les Evêques qu'on va ſacrer, les aſpirans aux Ordres, ſont obligez de faire une *retraitte* de dix jours pour s'y preparer. Les devots ont accouſtumé de ſe mettre en *retraitte* pour ſolemniſer les grandes Feſtes.

RETRAITTE, ſignifie auſſi un aſyle, un lieu de refuge où on ſe met en ſeureté. Cette place eſt une bonne *retraitte* où ſe peut ſauver le debris d'une armée. Ce chaſteau eſt une *retraitte* de voleurs. Ce havre eſt une bonne *retraitte* aux vaiſſeaux pourſuivis, ou battus de l'orage. Son gouvernement eſt une bonne *retraitte* en cas de diſgrace. Au jour du Jugement où ſera la *retraitte* des criminels?

RETRAITTE, en Maconnerie, ou *relais*, eſt un petit eſpace qu'on laiſſe ſur l'épaiſſeur d'un mur, ou d'un rempart, à meſure qu'on l'éleve. On fait deux ou trois *retraittes* en élevant de gros fondemens. Les parapets ſont toûjours baſtis en *retraitte*. On laiſſe un petit eſpace ſur le mur d'une ville, qu'on appelle autrement le *pas de la ſouris*, *la berme*, &c.

RETRAITTER. v. act. & redupl. Traitter une ſeconde fois. Cet Auteur n'avoit traitté cette matiere qu'en paſſant, mais il l'a *retraittée* & épuiſée dans un ſecond Volume.

RETRAITTES, en termes de Marine, ſont des cordes qui ſervent à retrouſſer le hunier.

RETRANCHEMENT. ſ. m. Diminution d'un tout, enlevement d'une partie. La reformation du Calendrier s'eſt faite en 1582. par un *retranchement* de 10. jours qu'on avoit comptez de trop. On a beau ſe plaindre de la miſere du temps, on ne voit point de *retranchement* au luxe. Le *retranchement* d'un quartier de gages eſt commun à tous les Officiers.

RETRANCHEMENT, ſignifie encore, Diviſion, ſeparation. Un bon Architecte pratique toûjours quelque *retranchement* en une chambre pour y faire une garderobbe, pour y coucher un valet. La ſouſtraction n'eſt autre choſe que le *retranchement* d'un petit nombre d'un plus grand.

RETRANCHEMENT, en termes de Guerre, ſe dit de la fortification d'un camp, & de toute ſorte de travail qui fortifie un poſte contre l'ennemi, ſoit par un foſſé & un parapet, ſoit par des gabions, faſcines, barriques & autres choſes dont on ſe couvre. L'armée ennemie vint pour faire lever le ſiege, mais elle ne puſt forcer les *retranchements*.

RETRANCHEMENT, ſe dit quelquefois d'une ſimple retirade ou couppure qui ſe fait ſur un ouvrage à cornes, ou un baſtion, quand on veut diſputer le terrain pied à pied. C'eſt d'ordinaire un angle rentrant, dont les faces ſe flanquent l'une l'autre, qui ſe fortifient auſſi par des foſſez, parapets, gabions, &c.

RETRANGER. v. act. Diminuer, oſter. Il faut *retrancher* le bois ſuperflu que pouſſent les arbres, la vigne. Si on avoit *retranché* la moitié de la plus-part des livres, ils en vaudroient mieux. Il faut qu'une place ſe rende, quand on luy a *retranché* ou couppé les vivres. On a *retranché* les gages, les rentes. Le mauvais temps oblige les gens de *retrancher* de leur train, de leur deſpenſe.

On dit en ce ſens, qu'un Medecin a *retranché* le vin à un fiévreux, pour dire, qu'il le luy a deffendu.

RETRANCHER, ſignifie auſſi, Diviſer, ſeparer. On a *retranché* le ſecond lot, qui étoit trop fort, pour égaler le troiſiéme.

RETRANCHER, ſignifie auſſi, Faire des retranchements. Ce General a bien *retranché* ſon camp. Les ennemis ſe ſont *retranchez* derriere la breche.

RETRANCHER, ſe dit figurément en choſes ſpirituelles & morales. Quand on excommunie un Heretique, on le *retranche* de la communion des fideles, on le *retranche* comme un membre pourri. Les Scholaſtiques, les Hybernois ſe *retranchent* ſur des diſtinguo où on n'entend rien. On ne ſçauroit *retrancher* tous les abus, ni *retrancher* les vanitez du monde.

RETRANCHÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

RETREMPER. v. act. & redupl. Tremper pluſieurs fois. Il faut *retremper* pluſieurs fois le linge dans l'eau pour le bien ſavonner & blanchir. Un Chandelier *retrempe* pluſieurs fois ſa meſche dans ſon abyſme pour faire de la chandelle. Quand l'acier a été remis dans la forge, il le faut *retremper* de nouveau.

RETRESSER. v. act. & redupl. Treſſer de nouveau. On a été obligé de *retreſſer* ces cheveux qui avoient été mal treſſez.

RETRIBUER. v. act. Donner à quelqu'un le ſalaire, la recompenſe qu'il merite. Il n'eſt en uſage qu'en cette phraſe de l'Eſcriture: Dieu a promis de *retribuer* à ſes éleus le ſalaire qu'ils auront merité.

RETRIBUTION. ſ. f. Preſent honnête qui tient lieu de ſalaire à ceux qu'on employe à des choſes qui ne tombent point en eſtimation, ni en commerce d'argent. Les Miniſtres de l'Autel vivent des *retributions* qu'ils reçoivent pour le ſervice qu'ils rendent à l'Egliſe. On a depuis fixé ces *retributions* pour des cauſes importantes.

RETRIBUTION, en termes de Mer, ſe dit auſſi du partage des frais & des avaries qu'il convient faire entre les Aſſeureurs & les Marchands aſſeurez au marc la livre, pour ſçavoir ce que chacun d'eux en doit porter: ce qu'on appelle ailleurs *contribution*.

RETROCEDER. v. act. Rendre à un cedant ce qu'il a cedé, luy en faire une nouvelle ceſſion. Cette dette appartient encore à un tel, au moyen de ce qu'elle luy a été *retrocedée*.

RETROCEDÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

RETROCESSION. ſ. f. Acte par lequel on remet un cedant dans ſes droits, en luy faiſant un nouveau tranſport de la dette qu'il avoit cedée.

RETROGRADATION. ſ. f. Terme d'Aſtronomie. Action par laquelle on marche, ou on ſe meut en arriere. On ne le dit gueres que des Planetes. La *retrogradation* de Mars, de Saturne.

RETROGRADE. adj. m. & f. Qui marche en arriere, à reculons, ce qu'on compte à rebours. Le mouvement des écreviſſes eſt *retrograde*. Quand au lieu de dire, 1. 2. 3. 4. on dit 4. 3. 2. 1. on appelle cela un ordre *retrograde*. Il y a des vers *retrogrades*, où on trouve les mêmes mots en les liſant à rebours, comme, *Roma tibi ſubitò motibus ibit amor*. On les appelle auſſi *recurrents* & *reciproques*. Il y en a pluſieurs exemples dans Paſquier.

RETROGRADE, en termes d'Aſtronomie, ſe dit d'un mouvement apparent des Planetes, quand elles ſemblent reculer, au lieu d'avancer. On les appelle *directes*, quand elles vont ſelon l'ordre, la ſuite & la ſucceſſion des Signes, comme d'*Aries* en *Taurus*, de *Taurus* en *Gemini*, &c. comme lors qu'elles vont du perigée en l'apogée; & au contraire, quand elles vont de

l'apogée au perigée, elles ſont *retrogades*, & paroiſſent aller contre la ſucceſſion des Signes, de *Gemini* en *Taurus*, de *Taurus* en *Aries*, &c. La raiſon de ce phenomene eſt expliquée dans la Theorie des Planetes de Quepler & d'autres Aſtronomes.

RETROGRADER. v. n. Marcher ou ſe mouvoir en arriere, faire une choſe à rebours, contre l'ordre naturel. Les Planetes ſemblent *retrograder*, aprés qu'elles ont été ſtationaires. La Lune & le Soleil ne *retrogradent* jamais. Les faiſeurs d'acroſtiches taſchent de trouver les mêmes mots, ſoit qu'on les liſe de droit fil, ou en *retrogradant*. Cet écolier va en *retrogradant*; au lieu de monter de Cinquiéme en Quatriéme, il l'a fallu remettre en Sixiéme. Ceux qui font paroiſtre de grands efforts de memoire, diſent pluſieurs mots ou nombres en *retrogradant* contre l'ordre naturel.

RETROUSSEMENT. ſ. m. Action par laquelle on retrouſſe. Le *retrouſſement* de la barbe étoit autrefois fort à la mode.

RETROUSSER. v. act. Trouſſer une ſeconde fois ce qu'on avoit detrouſſé.

RETROUSSER, ſignifie auſſi, Replier, relever. Cet homme a toûjours un releve-mouſtache pour *retrouſſer* ſa barbe. Les cavaliers ou les fanfarons *retrouſſent* les bords de leurs chapeaux. On porte des manches & des bas *retrouſſez*, c'eſt à dire, repliez, redoublez. On dit même, qu'on ſe *retrouſſe* les bras, quand on releve les manches de ſa chemiſe.

RETROUSSÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

RETROUVER. v. act. Trouver de nouveau, recouvrer ce qu'on a perdu. Pluſieurs inventions anciennes étoient perduës, qu'on a *retrouvées*. J'avois oublié ſon nom, mais à force d'y reſver je l'ay *retrouvé*. Cet enfant eſt égaré, il ne ſçauroit *retrouver* ſon chemin, ſon logis. Il a tant fait de perquiſitions, qu'enfin il a *retrouvé* ſon vol. C'eſt une erreur populaire de croire qu'il y ait des Devins qui faſſent *retrouver* les choſes perduës.

RETROUVÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

REVALOIR. v. n. Rendre la pareille, rendre le change. Il m'a obligé de bonne grace, je chercheray les occaſions de luy *revaloir*. Cet homme m'a pris à ſon avantage, m'a fait un affront, je luy *revaudray* au double.

REVEIL. ſ. m. Action par laquelle on interrompt ſon ſommeil, ou on ceſſe de dormir. On luy porte tous les matins un bouillon à ſon *reveil*. Il a eu une aubade à ſon *reveil*.

REVEILLE-MATIN. ſ. m. Horloge qui a une ſonnerie qui bat à l'heure preciſe ſur laquelle on a mis l'aiguille, quand on l'a montée. Cette monſtre a une ſonnerie & un *reveille-matin*.

REVEILLE-MATIN, ſe dit auſſi d'une alarme, d'un accident impreveu qui fait reveiller pluſtoſt qu'on ne voudroit. On a crié au feu chez le voiſin, il a eu un beau *reveille-matin*. Les Sergents ſont venus pour l'executer, ç'a été un étrange *reveille-matin*.

REVEILLER. v. act. Interrompre le ſommeil de quelqu'un. On a *reveillé* ce Miniſtre à cauſe de l'arrivée d'un Courier. Ce pareſſeux dormiroit juſqu'à midy, ſi on ne le *reveilloit*. On picque, on tourmente les lethargiques pour les *reveiller*. Il faut *reveiller* les Moines pour les faire aller à Matines.

REVEILLER, ſe dit auſſi figurément de ceux qui reprennent le ſoin de leurs affaires, aprés les avoir longtemps negligées. Ce Seigneur laiſſoit aller toute ſa maiſon à l'abandon, il s'en repoſoit ſur ſes Intendants; mais il s'eſt *reveillé* de ſon aſſoupiſſement, il prend connoiſſance de ſes affaires. Le pecheur s'endort dans le vice, mais Dieu luy fait la grace de ſe *reveiller* & de ſe convertir.

REVEILLER, ſe dit auſſi des choſes qui paroiſſent éteintes & aſſoupies, & qui reparoiſſent de nouveau. Tel incendie ſembloit éteint, mais il s'eſt de nouveau *reveillé*. Le tremblement de terre avoit ceſſé, mais il s'eſt *reveillé* de plus belle.

REVEILLER, ſe dit auſſi des paſſions de l'ame. Un Orateur doit de temps en temps *reveiller* l'attention de ſes auditeurs par quelque choſe agreable qui *reveille* l'eſprit. Cet objet a *reveillé* ſon amour, ſa douleur, ſa haine, ſa tendreſſe.

REVEILLER, ſe dit auſſi des actions, des procés, des querelles. Si vous luy faites d'un coſté cette demande, cela *reveillera* les pretentions qu'il a d'ailleurs contre vous. Ce mauvais rapport a *reveillé* la querelle de ces Gentilshommes qui étoient accommodez.

REVEILLER, ſe dit proverbialement en ces phraſes. Il ne faut pas *reveiller* le chat qui dort, pour dire, renouveller une querelle aſſoupie, un mauvais procés pendu au croc. On dit auſſi à celuy à qui on porte une ſanté, A vous, je vous *reveille*. On crie la nuit en pluſieurs villes, *Reveillez* vous gens qui dormez, priez Dieu pour les treſpaſſez.

REVEILLON. ſ. m. Repas qu'on fait au milieu de la nuict, aprés avoir veillé, danſé, joüé. On l'appelle à la Cour *media-noche*, à la ville un *reveillon*.

REVELATION. ſ. f. Action par laquelle on declare, on rend publique une choſe cachée. On le dit premierement & par excellence de celles que Dieu a faites à l'Egliſe, à ſes Prophetes, à ſes Saints. Nous ne connoiſſons les myſteres que par les *revelations* que Dieu a faites à ſon Egliſe. Dieu a fait pluſieurs *revelations* à Moyſe & à ſes Prophetes. On a deux gros Volumes des *revelations* de Sainte Brigide. On dit d'un devot outré & contemplatif, que c'eſt un homme à *revelations*. On dit auſſi d'un homme qui ſçait une choſe ſecrette, qu'il ne la peut avoir appriſe que par *revelation*. La *revelation* de la confeſſion faite par un Confeſſeur merite une punition exemplaire.

REVELATION, ſe dit auſſi des declarations qui ſe font entre les mains d'un Curé, ou d'un Vicaire, aprés la publication d'un monitoire, de ce qui s'eſt paſſé de ſecret en une affaire. Ces *revelations* ne ſont que ſimples memoires, qui ne ſont point de foy en Juſtice, juſqu'à ce que les témoins ayent été repetez, & ayent depoſé devant le Juge.

REVELER. v. act. Découvrir quelque choſe de ſecret, le rendre public. Les myſteres de la Foy ſont des veritez que Dieu a *revelées* à ſon Egliſe. Il y a toûjours quelque conjuré infidele qui *revele* le ſecret d'une conjuration. Perſonne n'a rien *revelé* en conſequence de ce monitoire.

REVELÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

REVENANT, ANTE. adj. Qui revient. Les *revenants* de grands voyages doivent à Dieu de grands remerciements. On tient qu'il y a des eſprits *revenants* en cette maiſon.

On le dit auſſi adverbialement en cette phraſe: des *revenant* bon, en parlant de ce qui revient de clair & de net au profit du Maiſtre, quand ſon Commis ou ſon Officier a rendu compte.

REVENCHE. ſ. f. Action par laquelle on ſe venge, on obtient reparation du tort qui a été fait, d'une injure qu'on a receuë. Il eſt vray que cet homme a fait un affront à ſa partie, mais elle en a bien la *revenche*, elle luy a fait bien couſter de l'argent en *revenche*.

REVENCHE, ſe prend quelquefois en bonne part, & ſignifie, En recompenſe. Faites moy ce plaiſir-là, je vous ſerviray en *revenche* dans les occaſions. Il m'a fait preſent

preſent d'un tableau, je luy ay donné en *revenche* une belle bague. Vous m'avez bien regalé, je veux avoir ma *revenche*, & vous traitter à mon tour.

REVENCHE, ſe dit auſſi de la ſeconde partie qu'on jouë contre celuy qui a perdu la premiére, afin de luy donner le moyen de s'acquiter, s'il peut. Ils ont joüé partie, *revenche*, & le tout, il a gagné la *revenche*. Joüer à couppe-cul, c'eſt joüer ſans donner de *revenche*.

REVENCHER, v. act. & neut. Quelques-uns diſent *revenger*. Se deffendre contre quelqu'un, luy rendre des coups pour des coups. Un fils ne s'oſeroit *revencher* contre ſon pere, un valet contre ſon maiſtre. Cet homme a bien du cœur, il s'eſt *revenché* contre trois aſſaſſins. On dit auſſi, qu'un homme en a *revenché* un autre, lors qu'il s'eſt mis de ſon coſté pour le deffendre, & qu'il a empeſché qu'on ne l'outrageaſt.

REVENCHER, ſignifie auſſi, Rendre la pareille, s'acquiter. Je ne ſçay comment me *revencher* de tant de bons offices que j'ay receus de vous. On dit encore à la table, Cet homme n'a point mangé d'abord, mais il s'eſt *revenché* ſur le deſſert, pour dire, qu'il s'eſt recompenſé ſur le deſſert, qu'il en a bien mangé. Ce mot vient du Latin *revindicare*.

REVENCHÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

REVENDEUR, EUSE. ſ. m. & f. Qui fait meſtier de revendre. Les crieuſes de vieux chapeaux ſont des *revendeuſes* de vieilles hardes. Les *revendeuſes* de meubles ſont deffenduës par la police.

REVENDICATION. ſ. f. Action par laquelle on ſaiſit, on rattrape par autorité de Juſtice un meuble qui nous a été volé ou clandeſtinement, ou par force. La *revendication* a lieu ſur celuy qui poſſede une choſe volée, quoy qu'elle ait paſſé par pluſieurs mains. On dit auſſi, la *revendication* d'une perſonne, d'une cauſe, en cas de diſtraction de reſſort.

REVENDIQUER. v. act. Saiſir & redemander en Juſtice un meuble volé. Il a reconnu au marché le cheval qu'on luy avoit pris, il l'a ſaiſi & *revendiqué*. On ne peut ſaiſir ni *revendiquer* les meubles vendus à l'encan, en place publique, par autorité de Juſtice.

REVENDIQUER, ſe dit auſſi des perſonnes & des cauſes en matiere de juriſdiction. Un Procureur d'office peut aller *revendiquer* un juſticiable qui a diſtrait la juriſdiction, il peut *revendiquer* ſa cauſe, & en demander le renvoy. Un Official peut *revendiquer* un Eccleſiaſtique qui plaide en Cour Laïque. Un Superieur d'un Couvent peut *revendiquer* un de ſes Religieux qui ſe ſera eſchappé. Le Roy a *revendiqué* un ſujet à qui les ennemis vouloient faire le procés, & a reconnu qu'il avoit agi par ſes ordres.

REVENDIQUÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

REVENDRE. v. act. & redupl. Vendre ce qu'on a auparavant acheté. Les Frippiers ſont meſtier d'acheter & de *revendre*. Un bourgeois ne gagne guere à *revendre*. Il faut *revendre* en deſtail ce qu'on a acheté en gros.

Revendre à la folle enchere de quelqu'un, ſe dit quand un adjudicataire en Juſtice ſe deſdit, ou quand il ne peut payer le prix de ſon adjudication : car alors on *revend* la choſe une autrefois ; & ſi elle eſt moins venduë, le premier adjudicataire eſt obligé de payer le prix qui s'en manque.

On dit proverbialement, qu'un homme a du bled, des terres à *revendre*, pour dire, qu'il en a beaucoup plus qu'il ne luy en faut ; qu'il a de la ſanté, de l'eſprit à *revendre*, pour dire, qu'il ſe porte bien, qu'il eſt fort ſpirituel.

REVENDU, UË. part. & adj.

REVENIR. v. act. & neut. & redupl. Venir une ſeconde fois, ou pluſieurs fois. Les ennemis ſont *revenus* trois fois à la charge.

REVENIR, ſignifie auſſi, Se rendre au lieu d'où on étoit parti, aprés avoir fait quelque voyage, quelque tour. Allez viſte querir le Medecin, ne faites qu'aller & *revenir*, ne vous amuſez point. Quand on a long-temps voyagé, il faut enfin *revenir* à ſa patrie. Perſonne n'eſt *revenu* de l'autre monde pour en dire des nouvelles. Les liévres *reviennent* toûjours au giſte.

REVENIR, ſe dit auſſi du retour des choſes inanimées. Le Soleil *revient* tous les ans au même point. Le terme d'une rente *revient* tous les quartiers. Le temps s'eſcoule & ne *revient* plus. Je ne mange point de cette viande, parce qu'elle *revient* à la bouche, elle cauſe des rapports. Le vin fait *revenir* le cœur.

REVENIR, ſignifie encore, Recommencer à paroiſtre. Cet homme a été caché long temps, mais le voilà *revenu* ; il eſt *revenu* en ſon premier eſtat. Le Soleil *revient* ſur l'horiſon, il *revient* vers le Signe du Cancer, vers noſtre Tropique.

REVENIR, ſignifie auſſi, Repouſſer, croiſtre de nouveau. Ce bois couppé *revient* bien, repouſſe beaucoup. Il faut ſe faire raſer, quand on a les cheveux trop clairs, ils en *reviennent* mieux.

REVENIR, ſe dit figurément des choſes ſpirituelles. Cet homme eſt *revenu* en ſon bon ſens. Les eſprits *reviennent* petit à petit aprés une paſmoiſon, un eſvanouiſſement. Il a eu de la peine à *revenir* de cette frayeur. Sa douleur eſt ſi grande, qu'il n'en ſçauroit *revenir*. Enfin il s'eſt aſſeuré, il eſt *revenu* à ſoy.

On dit auſſi, que des eſprits *reviennent* en une maiſon, quand ceux qui l'habitent y croyent voir des ſpectres & des apparitions, quand des valets ou des gens adroits y font la nuit quelque bruit pour faire peur au maiſtre, & y faire leurs affaires, ou ſe donner du divertiſſement.

REVENIR, ſe dit en choſes morales, & ſur tout dans le diſcours. On dit aprés avoir fait quelque digreſſion, Pour *revenir* au point où nous en eſtions : Je *reviens* au fait, à ma cauſe : J'en *reviens* toûjours à cette propoſition qui eſt certaine. Il m'eſt *revenu* de pluſieurs endroits, que vous aviez dit bien du mal de moy. On dit auſſi, Paſſe pour y *revenir*, c'eſt à dire, en ſe reſervant encore le pouvoir de joüer.

REVENIR, ſignifie auſſi, Changer d'advis. Ce Juge s'eſt rendu à la raiſon qu'on luy a objectée, il eſt *revenu* à l'advis du Rapporteur, dont il n'eſtoit pas d'abord. C'eſt un opiniaſtre qui ne *revient* jamais, quand il eſt une fois preoccupé.

REVENIR, ſe dit auſſi du changement de mœurs. L'âge avancé fait *revenir* des emportements de la jeuneſſe. Il s'eſt bien converti, il eſt *revenu* de la desbauche ; il eſt *revenu* du jeu, il ne joüe plus. Il eſt bien *revenu* de cette opinion, bien gueri de cette erreur.

REVENIR, ſignifie auſſi, Se remettre bien avec quelqu'un, avec qui on avoit rompu, avec qui on s'eſtoit brouillé. Cet homme eſt fier, quand on l'a choqué une fois, il ne *revient* point, il ne pardonne jamais. Les vrais amants ont beau ſe brouiller, ils *reviennent* bientoſt. Ce Courtiſan a fait ſa paix, a obtenu grace, il eſt *revenu* à la Cour. Un chien *revient* toûjours à ſon maiſtre, quoy qu'il l'ait battu.

REVENIR, ſe dit auſſi en parlant du retour des forces naturelles. Le vin fait *revenir* le cœur à ceux qui ſont en defaillance. Ce malade a eu bien de la peine à *revenir* de cette maladie, il a été long-temps foible. La jeuneſſe *revient* de loin. Le quinquina arreſte la fiévre, mais elle *revient* quinze jours aprés.

REVENIR, ſe dit auſſi en parlant de l'avantage qu'on retire de quelque choſe, de la part qu'on y prend. Il y a tant de profit à cette ferme, il m'en *revient* tant pour ma part. Il *reviendra* un million clair & net dans les coffres du Roy d'un tel parti. Il y a des gens qui prennent plaiſir à tourmenter les autres, ſans qu'il leur en *revienne* rien. La gloire qui luy en *revient* peſe pour le moins autant qu'elle brille, dit Balſac.

REVENIR, ſignifie auſſi, Aboutir à même point, être la même choſe. Tout *revient* à un, l'un *revient* à l'autre. Cela *revient* à ce qu'on vous a dit cent fois.

REVENIR, ſignifie auſſi, Convenir, avoir du rapport. Cette garniture *revient* bien à cet habit, luy ſied bien. Cette tapiſſerie *revient* bien à ce meuble. Le ſecond Volume ne *revient* pas au premier. C'eſt un homme qui me *revient* fort, ſon humeur *revient* à la mienne, pour dire, Nous avons bien du rapport l'un avec l'autre.

REVENIR, ſe dit auſſi en parlant de la deſpenſe. Ce baſtiment me *revient* à tant. Ma deſpenſe de bouche *revient* à tant tous les ans.

REVENIR, ſe dit auſſi en fait de comptes & de ſupputations. Adjouſtez toutes ces ſommes, & voyez à quoy elles *reviennent*.

REVENIR, en termes de Palais, ſe dit des garenties, des actions en ſommations. Quand mon acheteur ſera condamné à deguerpir, il *reviendra* ſur moy. Quand on fait rapporter à un creancier quelque ſomme qu'il a touchée, il *revient* ſur les autres qui ont touché aprés luy. On dit auſſi, qu'un homme *revient* par oppoſition contre une ſentence, par requeſte civile contre un arreſt, par des Lettres de reſciſion contre un contract, pour dire, qu'il ſe pourvoit en Juſtice pour les faire caſſer.

REVENIR, en termes de Chymie & de Pharmacie, ſe dit de l'ebullition des choſes liquides. Il faut mettre deux pintes d'eau dans cette compoſition, & les faire tant bouillir, qu'elles *reviennent*, qu'elles ſoient reduites à une pinte.

REVENIR, chez les Cuiſiniers, ſe dit d'une legere griſſade des viandes qu'on paſſe ſur le feu pour les rendre plus propres à être lardées, ou diſpoſées à eſtre aſſaiſonnées. On en fait auſſi *revenir* dans de l'eau chaude.

On dit auſſi, qu'un homme eſt *revenu* d'une choſe, pour dire, qu'elle eſt perduë, deſeſperée pour luy, qu'elle eſt ſans retour. Cet homme croyoit eſpouſer cette fille, mais on y a fait oppoſition, il en eſt *revenu*. S'il perd une fois ce procés, il en eſt *revenu* pour toute ſa vie. Je croyois aller en Italie, mais m'en voilà *revenu* maintenant que je ſuis marié.

REVENIR, ſe dit proverbialement en ces phraſes. On eſt ſage, quand on *revient* des plaids, pour dire, qu'on n'a rien gagné à plaider. On dit auſſi, A tout bon compte *revenir*, pour dire, qu'il ne faut point craindre de recompter, quand on ne s'eſt point trompé la premiere fois. On dit auſſi, qu'un homme *revient* toûjours à ſes moutons, pour dire, qu'il *revient* toûjours à parler de ce qui le touche. C'eſt un proverbe tiré de la farce de Patelin, comme remarque Paſquier. On dit auſſi, qu'un homme *revient* ſur l'eau, pour dire, qu'un banqueroutier recommence à paroiſtre, qu'il reſtablit ſes affaires.

REVENU, UË. part. paſſ. & adj.

REVENTE. ſ. f. Vente reïterée. On fait la *revente* du Domeine du Roy, quand il a été une fois aliené à trop vil prix, à la charge de rembourſer les premiers engagiſtes du prix qu'ils en ont payé. On fait une *revente* à la folle enchere d'un tel. On appelle marchandiſes de *revente*, celles qui ne ſont pas neuves, celles qu'on trouve chez les Frippiers & les Revendeuſes, qu'on n'achete pas de la premiere main.

REVENU. ſ. m. Rente, recolte annuelle, profit annuel qu'on retire de quelque choſe. Cette charge vaut tant de *revenu* clair & liquide, ſans le caſuel. Le *revenu* de cette terre conſiſte en beaux droits, en dixmes, cens & rentes. Tous les *revenus* de l'Eſtat ont été ſouvent engagez par advance. Ce pauvre homme eſt à l'aumône, tout ſon *revenu* eſt ſaiſi, il n'a rente ni *revenu*.

REVENU, en termes de Chaſſe, eſt une maſſe de chair qui ſe forme de vers blancs ſur la teſte des cerfs, qui font tomber leur bois, parce qu'ils en rongent en dedans la racine. On tient que le *revenu* diſtillé aide fort aux accouchements des femmes.

REVERBERATION. ſ. f. Action de reverberer. Il faut craindre en un tel lieu la *reverberation* des rayons du Soleil. En Chymie il y a une double *reverberation*; l'une qui ſe fait à feu ouvert, qui eſt celle des calcinations; & l'autre à feu clos, qui eſt celle des diſtillations.

REVERBERER. v. act. Repouſſer, renvoyer le feu, la chaleur, la lumiere, pour agir avec plus de force. Les rayons du Soleil qui donnent ſur une muraille blanche & polie ſe *reverberent* ſur les lieux voiſins. Dans les fourneaux de Verriers la flamme ſe *reverbere*, ſe rabat en dedans pour bruſler la matiere de tous coſtez. On appelle en Chymie un feu de *reverbere*, un feu tres-violent, tel que celuy des fourneaux des Verriers.

REVERDIR. v. neut. Redevenir verd, pouſſer de nouveaux boutons, de nouvelles feuilles. Il ne ſe dit au propre que des herbes, des plantes, & des arbres. Toute la nature *reverdit* au printemps. Cet arbre enté commence à *reverdir*, à repouſſer.

REVERDIR, ſe dit figurément des maladies qui commencent à reparoiſtre au printemps, & à pouſſer des boutons, des puſtules, comme la galle, la lepre, la verolle, &c.

On dit proverbialement, qu'on a planté un homme pour *reverdir*, lors qu'on l'a laiſſé en quelque endroit, & qu'on manque de l'aller retrouver. Sorel fait grande vanité d'avoir appliqué ce proverbe à ſon Berger extravagant, quand il ſe crut metamorphoſé en arbre.

REVERDISSEMENT. ſ. m. Action par laquelle on reverdit. Le *reverdiſſement* des arbres ſe fait au printemps, c'eſt alors que toute la nature *reverdit*.

REVEREMMENT. adv. D'une maniere reſpectueuſe. Il faut parler des choſes ſaintes fort *reveremment*. Il faut ouïr la Meſſe *reveremment* & à genoux.

REVERENCE. ſ. f. Souſmiſſion de corps ou d'eſprit qui nous fait humilier devant ce qui merite honneur & reſpect. Nous devons croire avec *reverence* tout ce que l'Egliſe nous propoſe. On ne tiendra pas demain l'Audience, le marché, pour la *reverence* de la Feſte. La *reverence* qu'on a pour les lieux ſaints empeſche d'en violer les aſyles.

REVERENCE, eſt auſſi un ſalut par lequel on témoigne ſon reſpect à ceux qu'on aborde, qu'on rencontre. Le Pape ne fait la *reverence* à nul des mortels, ſi ce n'eſt à l'Empereur des Romains, pour lequel il ſe leve ſi peu, qu'il n'y paroiſt preſque point, quand il le reçoit au baiſer de la bouche. La *reverence* ſe fait en France par l'inclination du corps, en tirant le pied en arriere, en oſtant ſon chapeau. En Orient on la fait en touchant la teſte de ſa main, & en ſe baiſſant. Les femmes font la *reverence* d'une autre maniere que les hommes. On appelle une profonde *reverence*, quand on fait une grande inclination de corps. Les Grands gagnent le cœur des peuples à force de faire des *reverences*, de les ſaluer.

On dit qu'on a fait la *reverence* à quelqu'un, lors qu'on l'eſt allé ſaluer, qu'on luy a fait ſa cour, des offres de ſervice. Ce Prince eſtranger a veu le Roy, l'a ſalué, luy a fait la *reverence*.

REVERENCE, eſt auſſi une qualité, un titre d'honneur qu'on donne aux Eccleſiaſtiques qu'on honore, qu'on revere pour leur dignité, pour leur vertu, pour leur merite. Les Religieux ſe traittent entre eux de *Reverence*, comme les Ambaſſadeurs d'*Excellence*.

On dit proverbialement, *Reverence* de parler, Parlant par *reverence*, Sauf voſtre *reverence*, pour dire, Sauf vôtre reſpect, ſauf voſtre correction, quand on dit quelque choſe d'odieux qui bleſſe l'imagination, ou les ſens. On dit auſſi d'un homme qu'on a repris ou gourmandé, qu'on

qu'on a bien parlé à ſa *Reverence*. On dit auſſi qu'un mur fait la *reverence*, lors qu'il eſt incliné, qu'il fait une boſſe, qu'il menace ruine.

REVEREND, ENDE. adj. Qui merite d'être honoré & veneré. C'eſt le titre qu'on donne aux Eccleſiaſtiques qui ont du rang & du merite. Le *Reverend* Pere en Dieu Mre. tel. Les *Reverends* Peres Jeſuites, Capucins, &c. Les Abbeſſes & Prieures s'appellent *Reverendes* Meres. On dit d'un Moine glorieux, qu'il fait fort le *Reverend*, l'homme d'importance.

REVERENDISSIME. ſ. m. Titre d'honneur qu'on donne à ceux qui ſont conſtituez dans les premieres dignitez de l'Egliſe, aux Prelats, aux Generaux d'Ordre. A Monſeigneur l'Illuſtriſſime & *Reverendiſſime* N. Archeveſque de Bourges, Primat d'Aquitaine. Le *Reverendiſſime* Abbé de Ciſteaux.

REVERENTIELLE. adj. f. C'eſt un terme qui ſe dit au Palais avec le mot de *crainte*, à l'égard des perſonnes qu'on eſt obligé de reſpecter & d'honorer. Cette fille eſt entrée en Religion par la crainte *reverentielle*, par le reſpect qu'elle a eu pour ſes pere & mere. Cette femme reclame contre une obligation qu'elle a ſignée pour ſon mary par la crainte *reverentielle*.

REVERENTIEUX, EUSE. adj. Terme burleſque, qui ſe dit de ceux qui affectent de faire trop de reverences ou de compliments.

REVERER. v. act. Avoir du reſpect, de la veneration pour quelque perſonne, ou quelque choſe. Il faut *reverer* les parents, les Superieurs, les Magiſtrats, les gens d'âge & de merite. Il faut *reverer* les choſes ſaintes, les caracteres ſacrez, les images, les reliques des Saints. Il faut *reverer* les loix & les ordres politiques. On *revere* les grands monuments de l'Antiquité, les ruines qui nous en reſtent.

REVERÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

REVERS. ſ. m. Ce qui eſt au dos, qu'on ne voit qu'en le retournant. Le *revers* du feuillet, c'eſt la page qu'on voit, quand on le retourne. Il a eſcrit l'adreſſe au *revers* de la lettre.

REVERS, ſe dit d'un ſoufflet, d'un coup qu'on donne de l'arriere-main. Il luy a donné un *revers* ſur la joüe. Les Turcs d'un *revers* de leur ſabre abattent la teſte, le bras.

REVERS, en termes de Medailliſte, eſt la partie la moins conſiderable de la medaille, où il n'y a que quelque deviſe. Il eſt oppoſé à la principale empreinte ou figure.

REVERS, ſe dit figurément en Morale d'un retour ou renverſement de fortune, ou d'affaires. Les Courtiſans ſont fort ſujets aux *revers* de fortune, à d'eſtranges *revers*.

REVERS, ſe dit auſſi du bout des manches qu'on retourne. Voilà du ſatin qui ſera bon pour le *revers* des manches.

REVERS, en termes de Guerre, ſe dit d'une batterie qui bat à dos & par derriere. Ce poſte eſt veu de *revers*, eſt battu de *revers*. Cette hauteur avoit un commandement de *revers* ſur un tel quartier.

REVERS, en termes de Marine, ſe dit des écoutes, boulines, bras & autres manœuvres, tandis qu'elles ne ſervent point. Quand on revire le bord, les manœuvres qui eſtoient de *revers* deviennent manœuvres de ſervice ou ordinaires. Et au contraire les manœuvres qui étoient de ſervice deviennent manœuvres de *revers*, quand elles ne ſont plus ſous le vent.

On dit proverbialement, qu'il n'y a point de medaille qui n'ait ſon *revers*, pour dire, Il n'y a point d'affaire qui n'ait deux faces, qu'on ne puiſſe regarder du bon & du mauvais coſté.

REVERSER. v. act. & redupl. Verſer de nouveau. *Reverſer* à boire. On a *reverſé* ce vin dans la cuve. On bat du ſyrop, du ſorbet, en y mettant de l'eau, & le *reverſant* pluſieurs fois d'un verre en un autre.

REVERSIBLE. adj. m. & f. Qui eſt ſujet à retourner. Tous les fiefs de la Couronne alienez ſont *reverſibles*. Le doüaire eſt *reverſible* aux enfans, aux heritiers du mari.

REVERSION. ſ. f. Retour. On donne les apanages, les doüaires, à la charge de *reverſion*.

REVERSIS. ſ. m. Jeu de Cartes où le valet de cœur qu'on appelle le *quinola*, eſt la meilleure carte.

REVESCHE. adj. m. & f. Qui a un ſuc acide, acre & picquant, qui choque le gouſt. Il ſe dit des fruits qui ont cette qualité, comme les pommes & les poires dont on fait du cidre. On le dit auſſi du vin verd & deſagreable.

REVESCHE, ſe dit figurément en Morale des perſonnes de mauvaiſe humeur, chagrines & intraittables, qui ſont auſſi odieuſes en ſocieté, que les mauvais fruits le ſont au gouſt. L'infirmité, la vieilleſſe, rendent quelquefois les hommes *reveſches*.

REVESCHE. ſ. f. Eſtoffe de laine qui n'eſt point croiſée, mais qui eſt une eſpece de friſe ou de ratine friſée à poil long, & qui eſt moins ſerrée. Les meilleures *reveſches* viennent d'Angleterre.

REVESTEMENT. ſubſt. maſc. Ce mot s'employe en parlant de fortifications de terre, quand on les reveſt ou environne de pierre ou de brique pour les ſoutenir.

REVESTIAIRE. ſ. m. Sacriſtie, lieu où les Eccleſiaſtiques vont prendre leurs habits ſacerdotaux, leurs chappes & leurs autres ornements pour celebrer l'Office Divin.

REVESTIR. v. act. & redupl. Reprendre ſes habits, les remettre ſur ſon corps. On dit auſſi, Il eſt *reveſtu* tout de neuf, pour dire, Il a pris des habits neufs.

REVESTIR, ſignifie auſſi, Donner des habits, de quoy s'habiller. Ce teſtateur a ordonné qu'on *reveſtiſt* douze pauvres à ſon enterrement. JESUS-CHRIST dira un jour à ſes Eſleus, Je n'avois point d'habit, & vous m'avez *reveſtu*.

REVESTIR, ſignifie ſimplement, Se veſtir, ſur tout des habits de dignité ou de ceremonie. Le Roy d'Angleterre tient ſon Parlement *reveſtu* de ſes habits royaux. A cette Proceſſion tout le Clergé eſtoit *reveſtu* de chappes. L'Eveſque eſtoit *reveſtu* de ſes ornements pontificaux.

REVESTIR, ſe dit figurément en choſes ſpirituelles & morales. Noſtre Seigneur eſtoit *reveſtu* de toute ſa gloire, quand il parut ſur le Thabor. Cet homme eſtoit *reveſtu* des dons du ciel & de la grace. On ne ſçauroit aſſez loüer toutes les bonnes qualitez dont cet Auteur eſt *reveſtu*.

REVESTIR, ſe dit auſſi de celuy qui poſſede des charges & des Benefices. Ce pere s'eſt demis de ſa charge de Conſeiller, & en a *reveſtu* ſon fils. Il a reſigné ſa Chanoinie à ſon frere, qui en eſt mort *reveſtu*. Vous donnez un titre à cet homme-là, dont il n'a jamais eſté *reveſtu*.

REVESTIR, ſe dit auſſi des heritages & des fiefs. Les Notaires diſent qu'un donateur s'eſt demis & deſſaiſi de ſes biens & heritages, & en a ſaiſi & *reveſtu* ſon donataire: qu'un Seigneur a *reveſtu* un vaſſal de ſa terre, quand il a receu un nouveau vaſſal à foy & hommage.

En termes de Palais, on dit qu'un acte, qu'un contract eſt *reveſtu* de toutes ſes formes, quand il a toutes les qualitez neceſſaires pour le rendre vallable.

En termes de Guerre, on dit qu'un baſtion eſt *reveſtu*, qu'une contreſcarpe eſt *reveſtuë*, quand on leur a donné une chemiſe de pierre, de brique, &c.

REVESTIR, ſe dit auſſi en pluſieurs arts, pour dire, Couvrir & environner. Les Fondeurs *reveſtent* leurs modelles de cire. Les Peintres appellent *reveſtir* leurs figu-

figures, quand ils les habillent ; & les Charpentiers appellent *revestir* un pan de charpente, lors qu'ils en font les assemblages.

REVESTU, ÜE. part. pass. & adj.

On appelle proverbialement un gueux *revestu*, un glorieux qui de pauvre est devenu riche ; un *jorrestu*, un homme de neant, à qui on a mis de beaux habits sur le corps.

REVESTISSEMENT, se dit en matiere feodale, lors que le Seigneur reçoit le vassal en foy & hommage, par le moyen de quoy il est revestu de son fief.

REVEUE. s. f. Terme de Guerre. C'est une monstre qu'on fait faire aux soldats qu'on range en bataille, & qu'on fait ensuite défiler, pour voir si les compagnies sont complettes, ou pour leur faire toucher leur solde. On a fait repasser ce Regiment en *reveuë*. Le Roy fait la *reveuë* de ses trouppes, avant que de les faire marcher en campagne.

REVEUË, se dit aussi de plusieurs autres choses qu'on examine en détail, & un à un. Il a fait la *reveuë* de ses livres, de ses marchandises.

REVEUË, signifie encore, Perquisition, visite, recherche qu'on fait en quelque maison, pour voir si tout y est dans l'ordre, ou pour y chercher quelque chose. Les Juifs font une *reveuë* exacte dans leur maison au temps de leurs Pasques, pour voir s'il n'y a point de pain levé. Les Superieurs des Couvents font tous les soirs la *reveuë* de leurs Maisons. Un bon Chrêtien doit faire la *reveuë* de ses actions, de ses pechez, son examen de conscience tous les soirs.

REVIREMENT. s. m. est un changement de route ou de bordée, quand aprés avoir couru quelque temps sur un air ou rumb de vent, on tourne le gouvernail pour tendre d'un autre costé.

REVIRER. v. act. Terme de Marine. Tourner la pointe du navire vers quelque endroit. Aprés avoir resisté au vent, il fallut *revirer* le bord.

REVISEUR. s. m. Terme de Chancelerie Apostolique. Il y a à Rome trois Officiers appellés *Reviseurs*, l'un pour les dipenses matrimoniales, les autres pour les beneficiales.

REVISION. s. f. Second examen d'un compte, d'un procés criminel, quand on pretend qu'il y a eu de l'erreur au premier jugement. On obtient avec peine des Lettres de *revision* pour faire revoir un procés criminel. Les *revisions* de compte sont fort ordinaires.

On appelle aussi la *revision* finale d'un compte, lors qu'il y a eu des debats formez au temps du premier examen, & qu'on en reforme les articles suivant les jugements qui sont intervenus, pour proceder ensuite à son calcul, & à sa closture.

REVISION, est aussi un droit que se font taxer les Procureurs pour revoir & relire les écritures des Advocats, qui est une pure usurpation, car ils ne relisent jamais ces écritures, & ils ne sont pas capables de les corriger. Ce droit étoit excessif, & montoit à dix sous par rolle, qui est la moitié de celuy des Advocats. Il a été moderé par l'Ordonnance de 1667. à deux sous par rolle.

REVISIT. subst. masc. Vieux mot de la Chambre des Comptes qui signifioit *revision*. Il est employé par Rabelais.

REVISITER. v. act. & redupl. Visiter de nouveau. On *revisite* les marchandises & balots à toutes les Doüanes & Traittes foraines. Ce Medecin n'a point été *revisiter* ce malade, parce qu'il a été mal satisfait de ses premieres visites. Un Juge Royal en vertu de la police cumulative a droit de *revisiter* ceux que l'Officier subalterne a visitez.

REVIVIFIER. v. act. & redupl. Contribuer de nouveau à l'entretien de la vie. Quand un homme est presque mort de froid, on le *revivifie* par une chaleur lente.

Les Chymistes *revivifient* le mercure qui étoit fixé ou congelé, en le faisant distiller, en le passant par le feu.

REVIVIFIER, se dit au figuré de l'ame morte par le peché, qui reçoit la grace, qui est *revivifiée* par la grace.

REVIVIFIÉ, ÉE. part. pass. & adj.

REVIVRE. v. act. & n. Ressusciter, revenir en vie. JESUS-CHRIST fit *revivre* le Lazare qui étoit mort depuis quatre jours. Si les hommes pouvoient *revivre*, ils se conduiroient d'une autre maniere qu'ils n'ont fait.

REVIVRE, se dit aussi d'une seconde vie & glorieuse qu'on a dans le ciel. Les Bienheureux qui ont vécu sur terre, *revivent* là-haut dans la gloire. Nous esperons de *revivre* d'une meilleure vie. Un Poëte se vante de faire *revivre* ses Heros dans le Temple de Memoire.

REVIVRE, se dit aussi de ce qui redonne de la santé, de la vigueur. Cette potion cordiale l'a fait revivre, luy a fait revenir le cœur. Il étoit comme mort d'affliction, cette bonne nouvelle l'a fait *revivre*. La belle saison le fera *revivre*. Toute la nature *revit* au printemps. Si le grain n'est mort dans la terre, il ne sçauroit *revivre*.

REVIVRE, se dit figurément d'une vie imaginaire qu'on croit avoir dans sa posterité. Les peres croyent *revivre* en leurs enfants & petits-enfans. Les Scythes mangent leurs peres, quand ils sont vieux, pour les faire *revivre* en eux-mêmes.

REVIVRE, se dit aussi en choses morales, de ce qui paroist de nouveau, qui étoit éteint, ou dont on avoit perdu la memoire. Copernic a fait *revivre* l'opinion d'Aristarque pour le mouvement de la terre. Tychobrahé a fait *revivre* le systeme de Martianus Capella. Les nouveaux Heretiques ont fait seulement *revivre* les anciennes heresies.

REVIVRE, en termes de Palais, se dit des dettes acquittées qu'on veut faire payer une seconde fois. On ne colloque point sur des secondes grosses de contracts dans des arrests d'ordre, par la peur qu'on a que ce ne soient des dettes acquittées qu'on fait *revivre*. On a fait *revivre* un ancien procés qui étoit assoupi, ou jugé. Le Roy a fait *revivre* des charges qui étoient supprimées.

REVIVRE, se dit aussi des couleurs qu'on rend nouvelles avec du vernis. On fait *revivre* de vieilles écritures effacées avec de la noix de galle. Les Chymistes se vantent de faire *revivre* les plantes par le moyen du sel de leurs cendres, au lieu de leurs semences ; & de faire *revivre* les plantes seches depuis plusieurs années, en les trempant dans certaines eaux minerales.

REVIVRE, se dit aussi des passions. Le retour de cet homme a fait *revivre* l'amour que son absence avoit esteint. Ce nouveau procés a fait *revivre* la haine qui étoit entre ces deux maisons.

REUNION. s. f. Action par laquelle on rejoint, on reünit une chose à celle dont elle a été démembrée. Il se fait naturellement une *reünion* au Domaine, de tous les apanages qui en ont été démembrés, des alienations qui en ont été faites. On a fait la *reünion* des deux semestres de ce Parlement. Les Religieux en Congregation ont fait la *reünion* de tous les offices claustraux à leur Mense.

REÜNION, signifie aussi la paix, la concorde qu'on met entre des personnes qui avoient rompu leur amitié, leur intelligence. Il faut travailler à la *reünion* des esprits, avant que de les vouloir faire transiger sur leurs differens. On espere la *reünion* des Eglises d'Orient à celles de l'Occident.

REÜNIR. v. act. Rejoindre, remettre ensemble ce qui avoit été disjoint, separé, desuni. Les Rois de France ont *reüni* peu à peu tous les fiefs de la Couronne qui en avoient été desmembrez depuis Hugues Capet. On a *reüni* plusieurs charges d'alternatif, de triennal, & de quadriennal, à l'ancien. On a *reüni* tous les Benefices dependans de cette Abbaye à leur Chef. Tous les

Colleges des Secretaires du Roy ont été *reünis* en un ſeul.

REÜNIR, ſignifie auſſi, Reconcilier. On a ſouvent tâché de *reünir* les Egliſes qui s'étoient ſeparées de la Catholique. Il eſt difficile de *reünir* les eſprits dans les premiers mouvements de la colere. Cette Communauté a été long temps diviſée, la voilà maintenant bien *reünie*.

REÜNIR, ſignifie auſſi, Raſſembler. Toutes les vertus étoient *reünies* en cette illuſtre perſonne. Tous ces corps étoient diſperſez deçà & delà, les voilà maintenant *reünis*.

REÜNI, IE. part. paſſ. & adj.

REVOCABLE. adj. m. & f. Qui ſe peut revoquer, annuller, deſtruire. Un premier teſtament eſt *revocable* par un ſecond. Tout ordre, mandement, ou pouvoir donné, ſont *revocables*.

REVOCATION. ſ. f. Action par laquelle on revoque, on annulle, on deſtruit un acte qu'on avoit fait auparavant. La *revocation* d'un Procureur en cauſe n'eſt pas vallable, ſi on n'en conſtituë en même temps un autre à ſa place. Les *revocations* des reſignations doivent être inſinuées. La *revocation* des offres qui ſont acceptées n'eſt pas vallable. La *revocation* d'un Edit, des preſts, ſe fait quelquefois par le Roy.

REVOIR. v. act. & redupl. Voir une ſeconde fois, ou pluſieurs autres enſuite. Nous nous *reverrons* doreſnavant tous les jours. Ce Rapporteur a oublié mon procés qui a été interrompu, il ſera obligé de le *revoir*. On a ſeparé, éloigné ces deux amants, ils n'eſperent plus de ſe *revoir*, ils ne ſe *reverront* qu'en l'autre monde.

REVOIR, ſignifie auſſi, Corriger. Il faut *revoir* vingt fois ſon ouvrage, avant que de le donner au public. Les Procureurs ont un droit pour *revoir* les écritures. Cet homme fait ſi bien tout ce qu'il fait, qu'il n'y a rien à *revoir* aprés luy, rien à corriger.

Revoir un procés, ſe dit auſſi des procés criminels qu'on juge tout de nouveau, quand il y a eu quelque grande erreur dans le premier arreſt, & quand on a obtenu pour cela des Lettres du Prince. Il eſt plus ordinaire de *revoir* un compte, de le mettre à la correction.

REVEU, EUË. part. paſſ. & adj. Dans les ſecondes editions d'un livre on met d'ordinaire à la premiere page, *Reveu*, corrigé, & augmenté par l'Auteur.

REVOIR. ſ. m. ſe dit en cette phraſe proverbiale: Adieu juſqu'au *revoir*, pour dire, juſqu'à la premiere rencontre.

REVOIR, ſe dit auſſi de la piſte de la beſte qu'on chaſſe.

REVOLER. v. act. & redupl. Voler de nouveau. Cette aigle *revole* vers ſon aire. Le Capitan des Viſionnaires dit qu'il vole & *revole* en deux heures ou trois de l'une à l'autre Pole.

On dit auſſi, qu'on *revole* à Paris, qu'on recommence à voler, dés qu'on ſe relaſche à faire le guet.

REVOLINS. ſ. m. plur. Terme de Marine. Ce ſont de certains orages ſubits ou tourbillons qui tourmentent les vaiſſeaux, ſoit en mer, ſoit dans les ports.

REVOLTE. ſ. f. Rebellion d'un peuple contre l'autorité legitime. Le peuple Romain a fait des *revoltes* frequentes contre le Senat. La *revolte* des Legions étoit punie par la decimation. On baſtit des citadelles pour tenir les peuples en bride, & empêcher leurs *revoltes*.

REVOLTE, ſe dit figurément en choſes ſpirituelles & morales. L'Eſcriture nous apprend qu'il y a eu dans le ciel une *revolte* des Anges qui ont été precipitez dans l'enfer. Nous éprouvons tous les jours la *revolte* des ſens contre la raiſon.

REVOLTER. v. act. & n. Faire une rebellion, s'élever contre la puiſſance legitime. Toute l'Angleterre s'eſt *revoltée* contre l'Egliſe Catholique, s'eſt jettée dans l'hereſie & le ſchiſme. Les armées Polonoiſes ſont ſujettes à ſe confederer & à ſe *revolter*. Les Princes & les Gouverneurs meſcontens font ſouvent *revolter* les peuples, les portent au ſoûlevement.

REVOLTER, ſe dit figurément en Morale. Les paſſions *revoltent* les ſens, les empêchent d'obeïr à la raiſon. Le pecheur ſe *revolte* contre Dieu. Cet Orateur a avancé une propoſition trop hardie, elle a fait *revolter* tout l'auditoire contre luy.

On dit proverbialement & ironiquement, qu'une perſonne ſe *revolte*, quand elle ſe pare avec plus d'affectation qu'auparavant: ce qui ſe dit particulierement des devots qui prennent des habits trop mondains.

REVOLTÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

REVOLU, ÜE. adj. Achevé, fini. Il ne ſe dit gueres que des temps & des mouvements celeſtes. Un jour *revolu* eſt une durée de 24. heures. Le cours de Saturne n'eſt *revolu* qu'au bout de trente ans. Il y a bien des ſiecles & des années *revoluës* depuis le Deluge.

REVOLUTION. ſ. m. Mouvement des aſtres accompli, lors qu'ils reviennent au même point du Zodiaque. Les *revolutions* celeſtes ſont extremement juſtes. Il faut un grand nombre de *revolutions*, pour voir la conjonction des trois Planetes ſuperieures qui arrivera en cette année 1682.

REVOLUTION, ſe dit auſſi des changements extraordinaires qui arrivent dans le monde. Il n'y a point d'Eſtats qui n'ayent été ſujets à de grandes *revolutions*, à des decadences. Les plus grands Princes ont eu des *revolutions* en leur fortune. La mort d'Alexandre cauſa une grande *revolution* dans ſes Eſtats.

REVOMIR. v. act. Jetter hors de ſon eſtomach quelque choſe qu'on y a mis. On donne de l'huile, de l'eau chaude, pour faire *revomir* le poiſon qu'on a avalé. On eſt bien malade, quand on *revomit* tous les aliments, tous les remedes qu'on prend. La mer *revomit* les corps qu'elle a engloutis. Les Mores d'Afrique prés de Meſſa tiennent que Jonas fut *revomi* par la baleine ſur leur plage, parce que toutes les baleines qui y abordent y meurent: ce qui vient de ce qu'il y a pluſieurs rochers à fleur d'eau contre leſquels elles crevent.

REVOMI, IE. part. paſſ. & adj.

REVOQUER. v. act. Retracter ce qu'on a fait, oſter le pouvoir qu'on a donné. Il avoit fait un teſtament en ma faveur, mais il l'a *revoqué* par un ſecond. Il faut *revoquer* ſon Procureur, quand il ne fait pas bien ſa charge. On peut *revoquer* une procuration pour reſigner une charge, un Benefice, quand elle n'eſt point admiſe & executée. On peut *revoquer* les offres faites en Juſtice avant l'acceptation.

REVOQUER, ſignifie auſſi, Rappeller prés de ſoy. Le Roy a *revoqué* ſon Ambaſſadeur, l'a rappellé en Cour.

REVOQUER, ſignifie auſſi, Se deſdire, changer de ſentiment. Le Roy a *revoqué* la grace qu'il avoit accordée à ce criminel, parce qu'il avoit été ſurpris; il a *revoqué* la condamnation, le jugement qu'il avoit donné contre un tel, il luy a pardonné. Je vous avois donné ma parole, mais je la *revoque*. Les donations ſe *revoquent* par cauſe d'ingratitude.

REVOQUER, ſignifie auſſi, Caſſer, annuller. Le Roy a *revoqué* tous les Edits de creations d'offices qui n'étoient point executez; il a *revoqué* les preſts en une telle année. Il y a eu pluſieurs ordonnances *revoquées*, qui n'ont plus de lieu.

On dit auſſi, *Revoquer* en doute, pour dire, Ne croire pas une choſe qu'on allegue. La Juriſprudence eſt maintenant fort incertaine, on y *revoque* en doute les maximes les mieux établies.

On dit proverbialement, qu'on ne peut *revoquer* le paſſé, faire qu'une choſe qui a été faite ne l'ait point été.

REVOQUÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

REUSSIR. v. n. Avoir un heureux ſuccés. Cet hom-

me eſt tellement favoriſé de la fortune, que tout ce qu'il entreprend luy *reüſſit*. Ce joüeur portoit à la quinte & au quatorze, tous les deux luy ont *reüſſi*, ſont arrivez. Cette plante *reüſſit* mieux dans une terre humide, que dans une ſeche. Cet homme *reüſſit* bien en Poëſie; celuy-là *reüſſit* en Eloquence.

REÜSSITE. ſ. f. Succés bon ou mauvais. Quand on entreprend une guerre, on n'eſt pas aſſûré de la *reüſſite*. Le deſſein de ſurprendre cette place étoit découvert, & il a eu une honteuſe *reüſſite*. Cette piece de theatre a eu une heureuſe *reüſſite*, a été fort applaudie.

REVULSION. ſ. f. Terme de Medecine, qui ſe dit d'une grande cheute & revolution d'humeurs qui ſe fait dans le corps. Les maladies ſoudaines ſont cauſées par une grande *revulſion* d'humeurs qui tombent tout à coup ſur une partie. On le dit auſſi, quand on detourne une violente fluxion vers une partie contraire ou voiſine, comme il arrive dans les ſaignées, ventouſes & frictions.

R E Y.

REYNE. ſ. f. Souveraine, Maiſtreſſe abſoluë d'un Royaume. L'Egliſe appelle la Sainte Vierge, la *Reyne* des Cieux. Dans les Royaumes qui tombent en quenouille, les femmes ſont *Reynes*. Semiramis, Thomiris, la *Reyne* de Saba, ont été de grandes *Reynes*. Dans l'Iſle de Borneo il n'y a que les femmes qui ſoient *Reynes*, comme il eſt prouvé par pluſieurs Relations.

REYNE, eſt auſſi la femme d'un Roy. On a fait l'entrée, le couronnement de la *Reyne*. La *Reyne Regnante*, la *Reyne Mere*, ſont la femme, ou la mere du Roy. La *Reyne Douairiere*, eſt la veuve d'un Roy. La *Reyne Regente*, eſt celle qui gouverne le Royaume pendant la minorité du Roy. La Maiſon de la *Reyne*, c'eſt un nom collectif comprenant tous les Officiers & les Dames qui ſont deſtinez à ſon ſervice.

La *Reyne Blanche*, eſt un nom qu'on donne aux *Reynes* veuves en memoire de Blanche de Caſtille veuve du Roy Louïs VIII. & mere du Roy St. Louïs, & de Blanche d'Evreux veuve de Philippes de Valois, qui ont été en France fort eſtimées: de la même maniere qu'on a appellé pluſieurs Empereurs de Rome *Auguſtes*, en memoire d'Auguſte premier Empereur.

REYNE, ſe dit auſſi de ce qui a quelque image ou qualité de *Reyne*. Cette femme a un port, une majeſté de *Reyne*. Un amant dit que ſa maiſtreſſe eſt la *Reyne* de ſon cœur. On dit de celle qu'on veut bien loüer, que c'eſt la *Reyne* des femmes. On appelle la *Reyne* du bal, celle à qui on donne le bal, à qui on fait danſer la premiere courante. Une *Reyne* de la feve ou du gaſteau des Rois. Les petits enfants ſont auſſi des *Reynes* dans les ruës, pour avoir un pretexte de queſter aux paſſans. Il y a auſſi quatre *Reynes* au jeu des Cartes, & une *Reyne* au jeu des Eſchecs.

On appelle pain à la *Reyne*, une eſpece de petit pain longuet. Un grain de bled veu par le microſcope reſſemble à un pain à la *Reyne*. Le tabac a été appellé *herbe à la Reyne*, à cauſe que la *Reyne* Catherine de Medicis la voulut faire appeller de ſon nom, quand Nicod l'apporta en France. Le *Cours de la Reyne* eſt un lieu planté d'arbres par la *Reyne* de Medicis.

Ceinture de la Reyne, eſt un droit qu'on leve ſur quelques marchandiſes qui arrivent ſur les ports, comme le charbon & autres.

On appelle ironiquement une *Reyne Gillette*, une *Reyne d'Antioche*, une femme altiere qui veut prendre avantage ſur celles de ſon rang.

REYNETTE. ſ. f. Eſpece de pomme fort excellente, & qui ſe garde tout l'hiver. La *reynette* griſe eſt la meilleure. La *reynette* eſt ainſi appellée, parce que

c'eſt la Reyne des pommes, de *Reginetta*; ou ſelon quelques-uns, de *rayne*, grenouille, parce qu'elle eſt tachetée comme le ventre d'une grenouille. Les Medecins l'appellent *poma renana*.

R E Z.

REZ. ſ. m. Niveau du terrain de la campagne qui n'eſt ni creuſe, ni élevée. On fait les fondemens de moilon, de libage, juſqu'au *rez* de chauſſée. Cet homme eſt logé au *rez* de chauſſée, pour dire, à l'eſtage d'en-bas, où il n'y a point à monter, ou fort peu. On appelle ſouvent le ſol, le *rez* de chauſſée. Ce mot vient du Latin *raſum*.

REZ-MUR, en termes de Maçonnerie & de Charpenterie, ſe dit de la ſurface des gros murs en dedans œuvre. Cette poutre a tant de pieds de *rez-mur*, c'eſt à dire, depuis un mur juſqu'à l'autre, ſans compter ce qui entre dans l'épaiſſeur des murs.

On dit auſſi adverbialement, Les ennemis ont détruit cet édifice, & l'ont mis *rez pied rez terre*.

R H A.

RHABILLAGE. ſ. m. Travail de celuy qui rhabille, qui racommode quelque choſe rompuë ou gaſtée. Cet Horloger m'a fait tant payer pour le *rhabillage* de ma monſtre. Les Peſcheurs ſçavent faire eux-mêmes le *rhabillage* de leurs filets.

RHABILLER. v. act. Remettre ſes habits aprés qu'on s'eſt dépouillé. Les gens qui ſe baignent ſont obligez de ſe deshabiler & de ſe *rhabiller*. Les Comediens ſe *rhabillent* pluſieurs fois pour joüer dans une même Comedie.

RHABILLER, ſignifie auſſi, Se faire faire des habits neufs. Il faut du moins ſe *rhabiller* deux fois l'année, au printemps & en automne. Il a fait *rhabiller* tout ſon train, il leur a donné des habits neufs.

RHABILLER, ſignifie auſſi, Racommoder quelque choſe. Il y a toûjours quelque choſe à *rhabiller* aux horloges, aux machines. On dit auſſi au figuré, qu'on *rhabille* une faute, une affaire, quand on repare le mal qu'on avoit fait. Cette affaire étoit gaſtée par la mauvaiſe procedure d'un Procureur, mais cet Advocat l'a bien *rhabillée*.

RHABILLER, en termes de Chirurgie, eſt la même choſe que *renoüer* ou remettre une partie rompuë ou luxée en ſon lieu.

RHABILLÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

RHAGADES. ſ. m. C'eſt un nom que les Medecins donnent aux fentes qui ſe font ſur les levres.

RHAGADES, ſe dit auſſi des ulceres crevaſſez faits d'une humeur acre & ſalée, qui font une grande contraction & eſtreciſſement de la partie, qui reſſemble à un parchemin qui ſe ſerre & greſille, lors qu'on le met trop prés du feu. Ce mal arrive au ſiege, au col de la matrice, au prepuce, & même à la bouche, en ſorte que le malade ne peut l'ouvrir, ni parler, ni mâcher.

RHAGOIDE. adj. Terme de Medecine, qui ſe dit de la ſeconde peau ou tunique de l'œuil, qu'on appelle autrement *uvée*, parce qu'elle reſſemble à un grain de raiſin dont on a oſté la petite queuë. C'eſt en celle-cy qu'eſt le petit trou qu'on nomme la *prunelle*, & qui porte le cercle qu'on appelle *iris*. On l'appelle auſſi *choroide*.

RHAPONTIQUE, eſt une racine noire, ſans odeur, fonguenſe & legere, longue & deliée, qui teint en jaune, & qui vient des contrées ſeptentrionales. Elle reſſemble à la rheubarbe, & pourtant elle en eſt differente, en ce que celle-cy eſt courte & eſpaiſ-

ſe,

ſe, & vient des pays meridionaux. Voyez *Rheubarbe.*

R H E.

RHEINGRAVE. ſ. m. Titre de Seigneurie Allemande, comme celle de *Landgrave*, de *Burgrave*, &c. L'Empereur envoyoit autrefois avec ces titres des Juges ou Gouverneurs dans les villes ou les Provinces, qui par ſucceſſion de temps s'en ſont rendus ſeigneurs & proprietaires.

RHEINGRAVE, eſt auſſi une culotte ou haut de chauſſe fort ample, attachée aux bas avec pluſieurs rubans, dont un Rheingrave ou Prince Alleman a amené la mode en France il y a quelque temps.

RHETEUR. ſ. m. qui ne ſe dit que des anciens Maîtres d'Eloquence qui ont fait profeſſion de l'enſeigner, & qui en ont laiſſé des preceptes. Les Grecs & les Romains ont eu des *Rheteurs* fort fameux.

RHETORICIEN, ENNE. ſ. m. & f. Qui ſçait l'art de bien parler, de haranguer, de perſuader. Il faudroit être bon *Rhetoricien*, bon Orateur, pour me perſuader ce paradoxe. On appelle au College un *Rhetoricien*, un écolier qui a fait ſes Humanitez, qui eſt monté à la premiere claſſe qu'on appelle Rhetorique. On le dit auſſi du Regent qui enſeigne la Rhetorique. Il y a dans ce College un habile *Rhetoricien.*

RHETORIQUE. ſ. f. Eloquence, art qui enſeigne à bien parler, à haranguer, à dire les choſes propres pour perſuader. La *Rhetorique* a pluſieurs figures pour embellir ſon diſcours, qu'on appelle auſſi *fleurs de Rhetorique.* Il a employé vainement ſa *Rhetorique* à perſuader cette propoſition. Il y a des gens qui perſuadent par une *Rhetorique* naturelle. Ariſtote, Quintilien, Ciceron, ont écrit excellemment de la *Rhetorique.*

RHETORIQUE, ſe dit auſſi dans les Colleges de la claſſe où on enſeigne l'Art Oratoire. Cet écolier eſt en *Rhetorique*, va en *Rhetorique.*

RHEUBARBE. ſ. f. Racine qui vient du Royaume de Boutan aux extremitez de l'Inde, qui eſt fort purgative, & qu'on mêle dans les medecines, particulierement pour purger la bile. On fait des poudres, des extraits de *rheubarbe.* Elle n'eſt pas ſauvage, comme quelques-uns ont penſé, mais elle ſe cultive dans les jardins, & ſur tout en la Province de Xenſi, & de Suchen en la Chine. C'eſt de là que ceux du Thibet & du Mogol, qui y vont ſouvent, ont accouſtumé de l'apporter en Turquie, d'où elle vient en France. Elle eſt jaune ou rouſſe en dedans, marquetée de rouge. Sa ſubſtance eſt compacte & peſante. Elle eſt d'un gouſt amer & aſtringent, & d'une bonne odeur. Quelques Medecins ont eſtimé que la *rheubarbe* eſt la même plante que le *rhapontium* des Anciens, dont parle Dioſcoride, qui eſt une racine noire ſemblable au grand centaureum, qui a pris ſon nom du fleuve *Rha*, qui arroſe une Province du Pont. Mais il eſt certain que les Anciens n'ont point connu la *rheubarbe*, non plus que nous ne connoiſſons point le *rhapontique.* Saumaiſe dit qu'on l'a appellée *rheubarbarum* par corruption de *rha barbaricum.* Fuchſius dit qu'on l'a appellée *rha barbarum*, à cauſe qu'elle fut premierement apportée de Barbarie au retour du voyage que fit Charles Quint à la Goulette. Matthiole dit qu'elle vient de l'Ethiopie Troglodytique, que les Anciens appelloient *Barbarica*: mais toute celle dont on uſe maintenant vient des Indes Orientales.

RHEUME. ſ. m. Pituite qui tombe du cerveau, qui fait moucher & cracher, qui fait touſſer, & qui altere la parole. Les *rheumes* qui tombent ſur la poitrine ſont dangereux. Les autres *rheumes* qui ne ſont pas violents ſervent à deſcharger le cerveau. Il a une petite fiévre de *rheume.*

RHEUMATISME. ſ. m. Grande fluxion qui ſe jette ſur diverſes parties du corps, & qui va de l'une à l'autre. Il a un *rheumatiſme* ſur l'eſpaule. Il luy eſt tombé un *rheumatiſme* ſur les cuiſſes, ſur les jambes, ſur la moitié du corps.

R H I.

RHINOCEROS. ſ. m. Beſte farouche à quatre pieds, ainſi nommé, à cauſe d'une corne qui luy ſort du nez. Pline dit que c'eſt l'ennemi de l'elephant; qu'il s'aiguiſe la corne, quand il veut le combattre, taſchant à le frapper au ventre où il a la peau la plus tendre. Du Bartas a fait une belle deſcription de ce combat, qu'on tient fabuleux. Le *rhinoceros* eſt de la longueur de l'elephant, mais il a les jambes plus courtes, & les ongles des pieds fendus. Pauſanias aſſûre qu'il a deux cornes; l'une fort grande ſortant du nez; l'autre petite, mais tres-forte, qui pouſſe en haut; & quelques-uns diſent que ces cornes ne ſont point arreſtées, mais s'agitent de part & d'autre; & que quand il entre en colere, elles deviennent ſi roides & ſi dures, qu'elles déracinent un tronc d'arbre, quand elles le heurtent de front. Feſtus croit que c'étoit un bœuf d'Egypte, quoy qu'il ait la teſte & le muſeau d'un cochon. On le chaſſe pour avoir ſa peau qui eſt tres-dure & tres-forte, étant toute couverte d'écailles, & épaiſſe de quatre doigts. On en fait des cottes d'armes, des bouclers & des ſocs de charuë. Les griffes & le ſang du *rhinoceros* ſont des antidotes chez les Indiens, & ont le même uſage en leur Pharmacopée, que la theriaque dans la nôtre.

On appelle proverbialement, un nez de *rhinoceros*, un homme qui a un nez gros & eminent. Les Latins ont dit d'un homme fin & ruſé, qu'il avoit un nez de *rhinoceros.*

R H O.

RHOMBE. ſ. m. Terme de Geometrie. C'eſt une figure quadrangulaire, qui a les quatres coſtez égaux & compoſez de lignes parallelles, & qui a deux angles oppoſez aigus, & les deux autres obtus. On l'appelle autrement *loſange.* Campanus ſur Euclide l'appelle *helmuyn.*

RHOMBOIDE. ſ. m. C'eſt une figure quadrangulaire qui a les angles oppoſez égaux, & les coſtez de lignes parallelles, mais dont il y en a deux plus grandes, & deux autres plus petites.

En termes de Medecine on appelle *rhomboïde*, un muſcle qui a la figure d'un turbot, qui eſt celuy qui fait mouvoir l'épaule en arriere.

R I A.

RIANT, ANTE. adj. Qui eſt plaiſant, agreable, qui rit, ou qui ſemble rire. Cet homme a toûjours le viſage ſerain, gay & *riant.* Il nous a fait un accueil fort *riant.* Le Soleil paroiſt *riant*, quand il ſe leve. Cette maiſon eſt fort *riante*, elle plaiſt d'abord. Ce tableau eſt *riant*, donne dans la veuë des curieux.

R I B.

RIBADOQUIN, eſt une ancienne piece d'artillerie, qui ſuivant Hanzelet, a 36. calibres de long, qui tire une livre & trois quarts de plomb avec autant de poudre. Il y en a un baſtard de 31. calibres, qui tire une livre & demie; & un autre extraordinaire de 44. calibres avec pareille charge. Ce nom a été imité de *Ribaudeau*, qu'on trouve dans Froiſſart, qui étoient des broüettes hautes bandées de fer à la pointe, qu'on menoit autrefois dans les armées, à cauſe que ces for-

tes de canons étoient portés ſur de ſemblables charrettes.

RIBAUD, AUDE. adj. & ſubſt. Qui eſt adonné à la paillardiſe & à la lubricité. On a appellé ainſi autrefois tous les mauvais garçons, & les filles abandonnées; & parce qu'en pluſieurs occaſions on appelloit *Roy*, un ſuperieur & un Juge, cela a donné lieu à Du Tillet d'appeller *Roy des Ribauds*, le Grand Prevoſt de l'Hoſtel du Roy, qui eſt ainſi nommé en une Ordonnance de 1317. parce qu'il étoit de ſa charge de faire juſtice des crimes qui ſe commettoient à la ſuite de la Cour, & particulierement par ces *ribauds*; ce qui l'a fait auſſi appeller en pluſieurs arreſts *Prevoſt des Ribauds*, n'ayant été appellé *Prevoſt de l'Hoſtel* que vers le temps de Charles VI. Il avoit juriſdiction ſur les jeux de Dez, de Berlans & les bordeaux qui étoient en l'oſt & chevauchée du Roy; & il pretendoit qu'il luy étoit deu 5. ſ. de chaque femme adultere, dont il eſt fait mention dans un regiſtre de l'an 1380. Ainſi en parlent les vieux Titres. Il aſſiſtoit à l'execution des criminels condamnez par le Prevoſt des Mareſchaux de France ſuivant le même Du Tillet. Mais Fauchet dit que ce Roy des *Ribauds* étoit un autre Officier, qui avoit charge de mettre hors de la maiſon du Roy ceux qui n'y devoient ni manger ni coucher, & qui pour cela devoit faire ſa viſite tous les ſoirs dans tous les recoins de l'Hoſtel.

RIBAUD, ſelon Paſquier, eſt un nom qui n'étoit point odieux du temps de Philippe Auguſte, & qui a été donné à des ſoldats d'eſlite rangez ſous des Capitaines à la ſuite du Roy pour ſa garde, comme ceux de la Compagnie Pretorienne dans Rome. Il en rapporte pluſieurs témoignages, & entre autres un de la Chambre des Comptes, où il ſe trouvoit que leur Capitaine avoit ſix deniers de gages, & une provende par jour: & c'eſt ce Capitaine qu'il pretend être celuy qu'on nommoit dans les vieux Titres *Roy des Ribauds*, comme étant le premier & le Chef de ces ſoldats. De là vient auſſi qu'on a appellé un puiſſant *ribaud*, un homme de taille avantageuſe, dont le corps étoit fort & vigoureux. Du Cange dit que ceux qu'on appelloit autrefois *ribaldi*, étoient des ſoldats pietons qu'on appelle maintenant *enfans perdus*; & que depuis ce nom a été donné à des hommes perdus, débauchez, larrons, bandits, excommuniés, qui ſont appellez *ribaldi* par Matthieu Paris dés l'année 1251. Dans le Roman de la Roſe, c'eſt une epithete qu'on donne aux Portefaix. Boutillier qui écrivoit en 1490. dit que le *Roy des Ribauds* étoit l'Executeur de la Haute Juſtice.

Quelques-uns tiennent que ce mot vient de *rivalis*, & qu'il eſt fort ancien en la Langue, ayant changé pluſieurs fois de ſignification. D'autres le derivent de *baud* Anglois qui ſignifie *maquereau*, & *bauderie*, *maquerellage*, *obſcenité*. D'autres le font venir du vieux mot Gaulois *baux* ſignifiant *joyeux*, comme *baude*, *joye*, & *esbaudir*, *ſe resjouir*. Acariſius le derive *à roubare*, ou de *raub*, *præda*, à cauſe que ces gens-là étoient filous & coquins.

RIBAUDEQUIN. Terme de l'ancienne milice. C'étoit une arbaleſte de 15. pieds de long, arreſtée ſur un arbre large d'un pied, dans lequel étoit creuſé un canal, pour y mettre un javelot ferré & empenné long de ſix pieds, qui étoit pouſſé avec tant de force par le moyen d'un tour, qu'il pouvoit d'un ſeul coup tuer quatre hommes. Fauchet.

RIBE. ſ. f. C'eſt un nom que les Apothicaires donnent quelquefois aux groſeilles rouges; car ils appellent *rob de ribes*, leur ſuc, quand il eſt conſit.

RIBLER. v. act. Terme populaire & vieux qui ſignifioit *courir la nuit*, comme font les filous, les desbauchez, les traiſneurs d'épée. Ce mot vient de *ribla*, qui en langage Celtique ou Bas-Breton ſignifie la même choſe.

RIBLETTE. ſ. f. Ragouſt qu'on prepare ſur le gril d'une trenche deliée de viande ſoit de bœuf, veau, ou porc, qu'on ſale & eſpice.

RIBLEUR. ſ. m. Filou, fripon, débauché, coureur de nuit.

RIBODAGE. ſ. m. Terme de Marine, qui ſe dit quand un navire a été endommagé par un autre, ſoit en flotte, ſoit en quay, en changeant de place. L'action en étant intentée, le dommage ſe paye par moitié.

RIBON RIBAINE. Terme populaire & burleſque qui ſignifie, A quelque prix que ce ſoit, nonobſtant toute reſiſtance & empêchement.

RIBORD. ſ. m. Terme de Marine. C'eſt le ſecond rang de planches qu'on met au deſſus de la quille, pour faire le bordage du vaiſſeau.

R I C.

RIC A' RIC. adv. A la rigueur, exactement, ſans pardeſſus. Ce Marchand eſt ſi exact, qu'il ne donne la meſure que *ric à ric*, fort juſte. C'eſt un creancier difficile qui ſe fait payer *ric à ric*, ſans grace ni compoſition.

RICANER. v. n. Rire avec éclat, à pluſieurs repriſes & de mauvaiſe grace, le plus ſouvent ſans ſujet. Les ignorants, au lieu de rire à propos, ne font que *ricaner* à tous moments.

RICHARD, ARDE. adj. & ſubſt. Terme odieux, qui ſe dit particulierement des Marchands qui ont beaucoup d'argent, & qui l'ont amaſſé & épargné avec peine, qui le deſpenſent à regret.

RICHE. adj. m. & f. & ſubſt. Qui a beaucoup de biens, qui a abondance de toutes choſes. Il ſe dit premierement des perſonnes. Les Patriarches n'étoient *riches* qu'en beſtiaux. Les Banquiers ſont *riches* en argent. Ce Prince eſt fort *riche* en terres & ſeigneuries. Les Grands ne ſont *riches* que de choſes ſuperfluës. Il eſt *riche* comme Cœſus. On appelle un *riche malaiſé*, un homme qui a du bien embrouillé ou ſaiſi; & *mauvais riche*, celuy qui ne donne rien aux pauvres. Ce mot vient de *rijk*, vieux Gaulois qui ſignifioit *fort* & *puiſſant*, Menage; ou de l'Alleman *reich*, d'où ſont venus les mots d'*Ambiorix*, *Sinorix*, &c. d'où eſt auſſi venu le mot *Heinrich*, qui ſignifie *domus fortis*. Ce mot étoit auſſi en uſage chez les Bretons & preſque par tout le Septentrion. On a appellé en Eſpagne, & ſur tout en Arragon, *ricos hombres*, ceux qu'on a appellé depuis *Barons*, *Comtes*, *Marquis* & *Ducs*, qui étoient aſſez *riches* pour entretenir une compagnie de gens de guerre à leurs deſpens. On les appelloit auſſi *de pendon y de caldera*.

RICHE, ſe dit auſſi des terres & des pays. La Bourgogne eſt *riche* en vins. La Beauſſe eſt *riche* en bleds. Lyon eſt une ville *riche* en argent, à cauſe du commerce. La France eſt l'Eſtat le plus *riche* de l'Europe. Les Indes ſont *riches* en mines d'or & d'argent, en eſpiceries.

RICHE, ſe dit auſſi des choſes. Le Treſor de St. Denis eſt fort *riche*, il y a de *riches* ornemens chargés de broderies & de perles. Cette bordure de tableau eſt fort *riche*, elle eſt fort bien travaillée. Le Thrône du Mogol eſt le plus *riche* du monde. Cette femme eſt de la *riche* taille. Ce Prince a la mine *riche*, noble, majeſtueuſe.

RICHE, ſe dit figurément en Morale. Cet homme eſt *riche* en amis, en vertu. C'eſt un eſprit *riche*, fecond en inventions. Le Grec eſt une Langue fort *riche*, fort abondante. Ciceron avoit de *riches* expreſſions. Marot affectoit les rimes *riches*, où il y a pluſieurs lettres ou ſyllabes ſemblables. La gloire du Roy eſt une *riche* ma-

tiere

tiere pour exercer l'eloquence & le genie des Sçavants.

RICHE, ſe dit proverbialement en ces phraſes. Celuy-là eſt aſſez *riche*, qui eſt content. On dit, *Riche* Marchand, pauvre Poulaillier. Pauvres gens ne ſont pas *riches*: c'eſt l'excuſe de ceux qui n'ont pas le moyen de faire dépenſe. On dit auſſi ironiquement, S'il eſt *riche*, qu'il diſne deux fois.

RICHEMENT. adverbe. D'une maniere riche. Cet homme eſt *richement* paré. Cette femme eſt *richement* laide. Tous ſes enfans ſont *richement* pourveus, bien établis. Ce Poëte rime *richement*.

RICHESSE. ſ. f. Ce qui rend une choſe riche, precieuſe, la grande abondance de biens. La *richeſſe* du Temple de Salomon étoit ineſtimable. La *richeſſe* d'une Province, c'eſt la culture des terres, la nourriture des beſtiaux. On admire la *richeſſe* de ces ornements, de ces meubles. Les avares ne ſont jamais raſſaſiez de *richeſſes*, ils accumulent *richeſſes ſur richeſſes*. Les Payens ont tous adoré un Dieu des *richeſſes*: il a eſté appellé chez les Egyptiens *Mamon* ou *Mamona*, comme témoigne Tertullien; chez les Grecs *Ploutos*, & chez les Latins *Dis*. Les *richeſſes* conſiſtoient autrefois en beſtiaux, d'où vient le proverbe Arabe, *Il n'a ni moutons, ni brebis*, pour dire, Il n'a ni denier, ni maille.

RICHESSE, ſe dit figurément en choſes morales. L'eſpargne eſt une grande *richeſſe*. La *richeſſe* du Sage eſt ſa moderation. La ſcience & la vertu ſont des *richeſſes* de l'eſprit. L'abondance des mots eſt la *richeſſe* d'une Langue. La *richeſſe* des rimes eſt neceſſaire à un Sonnet.

On dit proverbialement, Contentement paſſe *richeſſe*, pour dire, que ce ne ſont pas les biens de fortune qui rendent heureux.

RICHEDALE. ſ. f. Les Allemans écrivent *reichdale*. Monnoye d'argent battuë en Allemagne, qui vaut 3. livres. Les *richedales* ſont les monnoyes qui ont le plus de cours dans le monde: elles paſſent en Moſcovie, chez le Mogol, & juſqu'au fond de l'Inde.

RICOCHET. ſ. m. Jeu d'enfans qui ſe fait avec une pierre platte ou une ardoiſe, qui revient pluſieurs fois ſur l'eau en la faiſant gliſſer ſur ſa ſurface.

On dit proverbialement, que c'eſt la chanſon du *ricochet*, quand on redit toûjours la même choſe.

RICOCHON. ſ. m. Terme de Monnoye, eſt le nom que les Monnoyeurs donnent à leurs apprentifs, qui ſont obligez de ſervir an & jour les Ouvriers & Monnoyeurs ſans aucun ſalaire, quoy qu'ils ſoient d'eſtoc & ligne pour avoir droit en la Monnoye.

R I D.

RIDE. ſ. f. Eſpece de ſillon qui ſe forme ſur la peau des animaux, quand ils vieilliſſent. Corneille a dit dans le Cid:

Les *rides* ſur ſon front ſignalent ſes exploits.

Les premieres *rides* ſe forment ſur le viſage & au coin de l'œuil. Les oiſons ont la peau pleine de *rides*. Les *rides* s'accommodent mal avec l'amour. Ce mot vient de *ryta* Latin, qui a été fait du Grec *rhyo*. Meſnage. Borel le derive de *ruga*, ou de *videre*, parce que le viſage ride en riant.

RIDE, ſe dit auſſi de ces plis & inégalités qui font qu'une choſe n'eſt pas bien unie. Le creſpe eſt une étoffe pleine de *rides*. On dit que la mer a des *rides*, quand elle eſt doucement agitée par quelque zephire.

RIDES, en termes de Mer, ſont de petites cordes qui ſervent à bander & à roidir celles qui ſont plus groſſes, qui ſervent à racourcir la voile par le haut, lors qu'on ne l'oſeroit porter toute entiere, & à pluſieurs autres uſages. On le dit auſſi des cordes qui amarent l'eſperon & le beaupré.

RIDE, eſt auſſi une vieille monnoye d'or battuë en Allemagne, que Nicolle Gille dit valoir 50. ſ. & peſer deux deniers, 18. grains. Elle a d'un coſté une croix florencée avec la legende, *Sit nomen Domini benedictum*; & au revers un Chevalier, & au deſſous *Fland*, & autour, *Philippus D. G. Dux Burg. Comes Flandria*. Elle eſt ainſi nommée de l'Alleman *Ritter*, à cauſe du Chevalier qui ſemble courir. Bodin l'appelle *l'écu de Bourgogne*.

RIDEAU, ſ. m. Voile ou piece d'étoffe qu'on étend pour couvrir ou fermer quelque choſe. Le *rideau* ou le voile du Temple ſe fendit à la mort de Noſtre Seigneur. On met des *rideaux* aux feneſtres pour empêcher le grand jour. On met des *rideaux* au coin d'un maiſtre autel, des *rideaux* aux couches à hauts pilliers, des *rideaux* aux carroſſes, à la face des theatres. Ce mot vient de *ridellum*, à cauſe des rides que font les *rideaux*.

RIDEAU, en termes de Guerre, ſe dit d'une petite eminence étenduë en forme de coline, qui ſert à couvrir un camp, ou à donner quelque avantage à un poſte.

On dit proverbialement, Tirez le *rideau*, la farce eſt joüée, tant au propre, qu'au figuré, pour dire, qu'une choſe eſt faite & conſommée.

RIDELLE. ſ. f. eſt la piece de bois qui regne le long des coſtez d'un chariot, ou d'une charrette, qui ſoûtient un petit treillis de bois ſervant à arrêter les marchandiſes dont on la charge. Ce mot vient de *rheda*, ou de *ridica*.

RIDER. v. act. Cauſer des rides. Le grand âge *ride* le viſage. Un homme chagrin & rebarbatif *ride* ſon front, fronce le ſourcil. La toile ſe *ride* à l'eau. Le vent *ride* la ſurface des rivieres & des mers.

On dit en termes de Marine, *Rider* la voile, quand on l'accourcit par enhaut avec des rides qui ſont à trois pieds au deſſous de la verghue: & en general *rider*, c'eſt lier bien ſerré.

RIDER, en termes de Chaſſe, ſe dit lors qu'un chien ſuit la piſte d'une beſte ſans crier.

RIDÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

RIDICULE. adj. m. & f. & ſubſt. Riſible, objet de riſée, qui fait rire. Voilà une figure, une poſture *ridicule*. C'eſt un *ridicule*, qui dit mille impertinences. On a tort d'avoir traduit cet homme en *ridicule*, il a ſon merite. Moliere a dit d'un Marquis, que c'étoit un *ridicule* achevé.

RIDICULEMENT. adv. D'une maniere ridicule. Il s'eſt traveſti pour aller au bal, il s'eſt maſqué *ridiculement*, en habit ridicule. Cet homme raiſonne *ridiculement*, ſur de mauvais principes.

RIDICULITÉ. ſ. f. Action ou parole ridicule. Un ſot dit ſans ceſſe des *ridiculitez*. Il a fait mille *ridiculités* en cette compagnie.

R I E.

RIEN. ſ. m. Le neant, le non être. Dieu a creé toutes choſes de *rien*. Ceſar vouloit être tout, ou *rien*. La merveille de cette trompe, c'eſt qu'il ſemble qu'elle porte ſur *rien* au delà des cieux. Il n'y a *rien*, on ne fait *rien de rien*. On ne donne *rien* pour *rien*.

RIEN, eſt auſſi un terme abſolument negatif. Il ne fait *rien*. Il n'en dit *rien*. Il ne ſçait *rien* de *rien*. Il n'y a *rien* de nouveau. Il ne faut jurer de *rien*. Ce mot vient de Latin *res*; car anciennement il ſignifioit *choſe*. Menage aprés Paſquier. Car les Anciens diſoient *nulles riens* & *toutes riens*, pour dire, *nulles choſes* & *toutes choſes*; & on dit encore, Ne voulez-vous *rien* mander? pour dire, Voulez-vous mander quelque choſe?

RIEN, ſignifie auſſi, Aucune choſe. Il ne luy doit *rien* du tout. Il n'a *rien* en cette affaire, en cette ſocieté, il n'y a point de part. Un ladre ne ſent *rien*. C'eſt un

homme

homme qui n'a *rien* vaillant, qui ne dit *rien* qui vaille. On dit auſſi, Il ne tient à *rien*, pour dire, Peu s'en faut.

RIEN, ſignifie auſſi une choſe peu conſiderable. C'eſt un homme de *rien*, un homme de neant, un homme de paille. Ce preſent doit être compté pour *rien*, c'eſt moins que *rien*. Les terres ſont maintenant à bon compte, on les vend pour *rien*. On vit en ce pays-là pour *rien*, on n'y deſpenſe *rien*. Les hableurs ſont grands diſeurs de *rien*. Il ne veut être de *rien*, d'aucune partie. Donnez moy une goutte à boire, ſi peu que *rien*. C'eſt un bourru qui ſe faſche pour un *rien*. Son mal ne ſera *rien*, il en guerira bientoſt. Cet homme ne m'eſt de *rien*, il ne me touche point, je ne prends point ſes intereſts.

RIEN, ſignifie ſouvent, Quelque choſe que ce ſoit. Pour *rien* du monde un brave ne doit faire une laſcheté, quoy que ce ſoit qu'on luy offre. Il n'y a *rien* de ſi beau, quoy que ce ſoit qu'on luy veuille comparer.

RIEN, ſe dit proverbialement en ces phraſes. On dit d'un mauvais meſnager, qu'il fait de cent ſous quatre livres, & de quatre livres *rien*; que ſon bien eſt reduit à *rien*. On dit auſſi, Ce que vous dites & *rien*, c'eſt tout un, pour dire, ce ſont des paroles inutiles qui ne prouvent rien.

RIEUR, EUSE. adj. Qui rit, qui ſe divertit, qui raille. Il y a des gens naturellement *rieurs*, enclins à rire, qui rient de rien. Les Poëtes Satyriques ſont des *rieurs* qui ſe moquent de tout, qui ſe raillent de tout le monde. Les débauchez ſont des *rieurs*, des gens de plaiſir, qui n'aiment qu'à paſſer le temps, qu'à ſe divertir.

On dit proverbialement, qu'un homme a les *rieurs* de ſon coſté, quand il eſt favoriſé de quelques Puiſſances qui autoriſent, ou qui approuvent ce qu'il dit, ou ce qu'il fait.

R I F.

RIFLARD. ſ. m. Outil d'Artiſans. Les Menuiſiers appellent *riflard*, un gros rabot qui ſert à degroſſir le bois. Les Sculpteurs ont des *riflards* brettez ou ciſeaux dentelez pour travailler en pierre.

RIFLER. v. act. Terme populaire & de goinfre, qui ſe dit de ceux qui mangent goulument. Les eſcoliers ont bon appetit, ils ont en moins de rien *rifle* tout ce qu'on met devant eux.

RIFLÉ, ÉE. part.

R I G.

RIGIDE. adj. m. & f. Exact obſervateur des regles, de la diſcipline. Caton eſtoit un *rigide* cenſeur: c'eſtoit une vertu *rigide*, inflexible, farouche. Il ne faut pas qu'un Directeur de conſcience ſoit trop *rigide*.

RIGIDEMENT. adv. D'une maniere rigide & ſevere. Les Moines reformez vivent fort *rigidement*, dans la ſeverité de leurs Regles.

RIGIDITÉ. ſ. f. Severité, auſterité de mœurs. Les Moines reformez vivent dans une grande *rigidité*. La douceur ſied mieux à un Prince, que la *rigidité*.

RIGOLE. ſ. f. Petit canal pour eſcouler, ou pour conſerver de l'eau. Les *rigoles* de pierre ſont un grand ornement dans les allées d'un jardin. On fait des *rigoles* & des ſaignées dans les prez pour leur conſerver de l'eau & de la fraiſcheur. On a fait l'eſſay du Canal de Languedoc par le moyen d'une longue *rigole* appellée le Canal de derivation. Ce mot vient de *rivola*, diminutif de *rivo*, Menage; ou ſelon du Cange, de *rigus*, *rigulus*, ou *rivus* & *rivulus*.

RIGOLE, ſe dit auſſi des petits foſſez qu'on fait pour

planter des arbres, entourer des prez, ou pour faire le creux des fondements d'une muraille de cloſture.

RIGOLER. v. neut. qui ne ſe dit qu'avec le pronom perſonnel. Faire une petite debauche, manger & ſe réjoüir entre amis. Ce terme eſt populaire.

RIGOUREUX, EUSE. adj. Qui eſt dur, ſevere, douloureux. Ce Juge eſt fort *rigoureux* envers les ſcelerats: on ne leur ſçauroit faire ſouffrir des ſupplices aſſez *rigoureux*. Les amants ſe plaignent qu'ils ſouffrent des tourments *rigoureux*, que leur maiſtreſſe eſt fort *rigoureuſe*. On appelle un creancier *rigoureux*, celuy qui ne donne point de terme, qui ne fait point de remiſe, qui fait des pourſuites continuelles pour ſe faire payer.

RIGOUREUSEMENT. adv. D'une maniere rude & ſevere. On ne ſçauroit traitter trop *rigoureuſement* les parricides.

RIGUEUR. ſ. f. Dureté, ſeverité. Les crimes ne ſont pas ſi communs, quand on les punit à la *rigueur*. Il faut renouveller la *rigueur* des loix, faire obſerver la diſcipline militaire à la *rigueur*. Cette fille n'a pas aſſez de ſanté pour ſouffrir la *rigueur*, l'auſterité de la Regle.

RIGUEUR, ſignifie auſſi, Exactitude, preciſion. Ce texte, ce paſſage ſe doit ainſi interpreter à la *rigueur*, ſans eſtendre ſon ſens. Dans les cas odieux on doit obſerver la diſpoſition des loix à la *rigueur*. Dans les cas favorables, on les peut eſtendre & adoucir. Les Juges ſubalternes ſont Juges de *rigueur*. Dans la nomination des Graduez il y a deux mois de faveur, & deux mois de *rigueur*. Les Geometres prouvent les choſes avec la derniere *rigueur*, la derniere exactitude.

RIGUEUR, ſe dit auſſi du temps rude & faſcheux. Il faut ſe tenir clos & couvert durant la *rigueur* de la ſaiſon. La *rigueur* du froid chez les Lappons eſt inſupportable aux eſtrangers. Tout le monde ſe plaint de la *rigueur* du temps, de la miſere du peuple.

RIGUEUR, en termes de Medecine, ſe dit du ſentiment d'une choſe forte, acre & picquante, & telle que ſi on ſentoit quelque choſe aiguë qui poigniſt par tout le corps, comme fait la bile, quand elle eſt violemment agitée.

On dit poëtiquement la *rigueur* du deſtin, en parlant de la mauvaiſe fortune. On dit auſſi les *rigueurs* d'une maîtreſſe, pour dire, ſa vertu, le refus qu'elle fait de ſes faveurs.

R I M.

RIMAILLE. ſ. f. Meſchants vers, meſchante Poëſie, où il n'y a que de la rime.

RIMAILLER. v. neut. Faire de meſchants vers, qui ne ſont reputez vers, que parce qu'ils ont des rimes.

RIMAILLEUR. ſ. m. Meſchant Poëte qui ne ſçait que rimer, mettre des rimes au bout des vers. Marot dans un Monorime a bien joüé ſur les mots de *rimailler*, de *rimailleurs*, de *rimaille*, & autres ſemblables.

RIME. ſ. f. Terme relatif, qui ſe dit de deux mots qui ont une même terminaiſon. Les *rimes* n'ont point de grace dans la proſe, il les faut eviter. On fait de petits jeux pour inviter à trouver des *rimes*, comme celuy du Corbillon, où il faut reſpondre par *rime* en *on*. Les *rimes* ont donné naiſſance à pluſieurs proverbes. La Noüe & Fromont ont fait des Dictionaires de *rimes*.

La *rime feminine*, eſt celle de tous les mots qui ont en leur derniere ſyllabe un *e* feminin, comme *belle*, *aiment*. La *rime maſculine*, eſt celle de tous les autres mots, *liberté*, *faveur*, *groſſir*, *enfumer*. La *rime riche*, eſt celle de deux mots terminez de même par toute la derniere ſyllabe, ſi elle eſt maſculine; & par toute la penultiéme, ſi elle eſt feminine: comme *appas*, *compas*, *belle*, *eſcabelle*. Les *rimes* plattes, ſont celles de deux vers de ſuite terminez de même. Les *rimes croiſées*, ſont

celles

celles qui ſont diſpoſées enſorte, que la premiere eſt de même terminaiſon que la troiſiéme, & la ſeconde que la quatriéme.

RIME, ſignifie quelquefois les vers & la Poëſie même, parce que le plus grand agreement des vers François conſiſte en la *rime* par laquelle ils ſont terminez. Les *rimes* de Petrarque. Corneille a dit dans l'Excuſe à Ariſte :

\- - - & la parfaite eſtime,
Que ce divin eſprit faiſoit de noſtre *rime*,

c'eſt à dire, de ſes vers, de ſa Poëſie.

On dit proverbialement d'un galimathias, d'un diſcours extravagant, qu'il n'y a ni *rime* ni raiſon : & d'un fou, où d'un bourru, qu'il n'entend ni *rime* ni raiſon. On dit des meſchants vers, S'il n'y a de la raiſon, il y a de la *rime*.

RIMER. v. neut. & act. Mettre enſemble deux mots de même terminaiſon, ou les mettre au bout de deux vers qui ſe rapportent l'un à l'autre. Il y a des importuns qui ne font rien que *rimer* : dés qu'on leur dit un mot, ils en diſent un autre qui *rime*. Nos anciens Poëtes *rimoient* plus richement qu'aujourd'huy, ils n'eſtoient pas ſi licentieux en la rime ; ils *rimoient* aux yeux, auſſi-bien qu'aux oreilles.

RIMER, ſignifie auſſi, Faire des vers plûtoſt meſchants que bons. Corneille dit que c'eſt l'amour qui luy a appris à *rimer*, c'eſt à dire, à faire des vers. Un tel Poëte n'a point d'invention, de genie, il ne fait que *rimer*.

On dit proverbialement, quand on ſe veut mocquer de quelque reſponſe extravagante, Voilà bien *rimer*.

RIMEUR. ſ. m. Meſchant Poëte, dont les vers ne ſont conſiderables que par les rimes. Il y a bien peu de Poëtes, de gens qui inventent ; mais il y a un nombre infini de *rimeurs*.

R I N.

RINCEAU. ſ. m. Voyez RAINCEAU.

RINCER. v. act. Laver, nettoyer quelque vaiſſeau. La plus grande propreté de la table, c'eſt de bien *rincer* des verres, de les rendre bien nets. On *rince* les marmites, les muids, les cuves, quand on s'en veut ſervir. On va *rincer* ſa bouche au buffet aprés le repas. Ce mot vient des Anglois, ou ils l'ont pris de nous, ayant chez eux la même ſignification. Menage.

RINCEURE. ſ. f. Eau qui a ſervi à rincer. On dit d'un vin trop foible, & qu'on a noyé d'eau, que c'eſt de la *rinceure* de pot.

RINJOT. ſ. m. Terme de Marine. C'eſt l'extremité de la quille, le lieu où elle s'aſſemble à l'eſtrave.

RINSTRUIRE. v. act. & redupl. Inſtruire de nouveau. La peine où on eſt, quand on change de valets, de gens d'affaires, c'eſt qu'il les faut *rinſtruire* de nouveau, leur apprendre ce qu'il faut faire. Un habile Agent ſe peut *rinſtruire* tout ſeul ſur les papiers qu'on luy met en main.

R I O.

RIOLE', ÉE. adj. Rayé de diverſes couleurs. Il n'eſt en uſage qu'en cette phraſe proverbiale : *Riolé* & piolé comme la chandelle des Rois : ce qui ſe dit de ceux qui ont des habits ou des garnitures de pluſieurs couleurs differentes & mal aſſorties, parce qu'on faiſoit autrefois des chandelles des Rois fort bariolées de couleurs. Ce mot vient du Latin *radiolatus* ; & *piolé* de *piculatus*, c'eſt à dire, *piqué*. Menage.

RIOTTE. ſ. f. Petite querelle ou difficulté qui arrive ſouvent dans le ménage, ou dans les ſocietés. Ces gens vivent aſſez bien enſemble, quoy qu'ils ayent ſouvent quelques *riottes*. Menage dit que *riots* en Anglois ſignifie des aſſemblées illicites par des mutins pour nuire à quelqu'un. A l'ordinaire il ſignifie *luxe*. Du Cange dit que *riota* ſignifie une action illicite qui eſt faite du moins par trois perſonnes, comme quand on s'aſſemble pour maltraitter, pour prendre poſſeſſion de quelque choſe avec violence.

RIOTTEUX, EUSE. adj. Qui eſt difficultueux, de mauvaiſe humeur, pointilleux, ſujet à quereller, à ſe fâcher pour des choſes legeres.

R I P.

RIPAILLE. ſ. f. Terme populaire qui ſignifie, Grande chere, desbauche. Rions, chantons, faiſons *ripaille*. Ce proverbe a pour auteur Amedée VII. du nom, dernier Comte & premier Duc de Savoye, lequel âgé de 56. ans prit reſolution de quitter le grand monde, & ayant remis ſes Eſtats entre les mains de Louïs ſon fils aiſné l'an 1439. ſe retira à *Ripaille* lieu ſolitaire ſur le bord du Lac de Geneve. Il prit l'habit d'Hermite de l'Ordre de St. Maurice, & s'y fit traitter de viandes tres-exquiſes & de vins fort delicieux le reſte de ſes jours. C'eſt ainſi qu'en parle Enguerrand de Monſtrelet. Mais cela eſt deſtruit par Æneas Silvius témoin oculaire de l'auſterité de la vie de ce Prince, comme le rapporte Jean de Laet en ſa Republique de Savoye. On tient que dans le voiſinage du lac de Lauſanne on recueille du vin qui s'appelle *ripaille*, & qu'ainſi on a dit faire *ripaille*, pour dire, boire d'excellent vin.

RIPE. ſ. f. Outil de Maçon ou de Sculpteur, qui ſert à gratter une muraille ou une figure. Il y en a en forme d'une petite truelle, d'autres en forme de ciſeau dentelé.

RIPER. v. act. Ratiſſer ou gratter la pierre avec la ripe.

RIPOPE'. ſ. m. Terme populaire, dont on ſe ſert pour exprimer du meſchant vin gaſté, meſlé, frelaté, ou qui eſt demeuré de reſte dans les pots & les bacquets. Dans les méchants cabarets on ne boit que du *ripopé*.

RIPUAIRE. adj. qui ne ſe dit qu'en cette phraſe : *Les Loix Ripuaires*, dont pluſieurs Auteurs font mention. On appelloit ainſi les peuples qui habitoient en deçà des rives du Rhin, de l'Eſcaut & de la Meuſe, comme ceux de Hollande, de Luxembourg, de Gueldres, de Juliers, &c. comme a obſervé Pontanus. Les anciens François appelloient ces peuples *Ruiers* ou *Riviers*.

R I R.

RIRE. v. neut. Donner des témoignages d'une joye interieure par des ſignes exterieurs, ſoit par l'eſclat de la voix, ſoit par les mouvemens du viſage. L'homme a ſeul la proprieté de *rire*. Le Sage dit qu'il y a temps de *rire*, & temps de pleurer. Cette plaiſanterie nous a fait *rire* à ventre desboutonné, à pleine gorge, à gorge deſployée, *rire* aux larmes, nous nous tenions les côtez à force de *rire*. Il faillit à nous faire crever de *rire*, à nous faire mourir de *rire* ; nous eſtions paſmés de *rire*.

RIRE, ſignifie auſſi, Se mocquer de quelqu'un, le railler, ou le meſpriſer. Dieu ſe *rit* des folles entrepriſes des hommes : il a dit qu'il *riroit* à la mort des impies. Entre les Philoſophes, Democrite ne faiſoit que *rire*, & Heraclite que pleurer. Un Satyrique *rit* aux deſpens du genre humain, il le raille, il s'en mocque ; il mord en *riant* ; il pince ſans *rire*. Un libertin ſe *rit* de toutes les remonſtrances, de toutes les menaces qu'on luy fait. C'eſt une injure que d'aller *rire* au nez de quelqu'un, ſe mocquer de luy à ſa barbe. Horace dit qu'il n'y a rien qui empeſche de dire la verité en *riant*. Cette folle action a

appreſté à *rire* à bien de gens, leur a donné occaſion de s'en mocquer. On dit auſſi, qu'un homme *rit* ſous cappe, quand il ſe mocque d'un autre, ſans luy en rien témoigner au dehors.

RIRE, ſignifie auſſi, Se réjoüir, ſe divertir, paſſer le temps à dire ou à faire des choſes agreables. Les jeunes gens ne demandent qu'à *rire*, à folaſtrer. Ils ſont allez *rire* à la campagne pour ſept ou huit jours. Nous *rions* comme des fous, autant qu'à des nopces; nous *rions* tout noſtre ſaoul. Les bouffons ne ſont nez que pour faire *rire*, pour divertir. C'eſt un plaiſant qui a toûjours cent contes pour *rire*, qui a le mot pour *rire*, qui fait eſtouffer de *rire*. On dit en ce ſens, qu'une perſonne veut *rire*, pour dire, qu'il luy a pris quelque tentation d'amour.

RIRE, ſignifie auſſi, Ne parler pas ſerieuſement & ſelon ſa penſée, mais ſeulement par jeu, par raillerie. Quand vous dites une choſe ſi peu croyable, c'eſt que vous voulez *rire*. Les loüanges que vous me donnez, c'eſt pour *rire*, pour vous divertir. Je n'ay dit cela que pour *rire*, je n'ay pas eu deſſein de vous offenſer. Il eſt malade tout de bon, il n'y a point à *rire*. Je ne ſçay pas où eſt le mot pour *rire* de cette affaire, j'en parle ſerieuſement.

RIRE, ſe dit figurément des choſes inanimées, & en Morale, en parlant de ce qui plaiſt, de ce qui eſt agreable. Cette maiſon de campagne eſt fort belle, elle *rit* aux yeux des regardants. Le premier exemple qu'on donne des metaphores, c'eſt les prez *rient*. Moliere a dit des oiſeaux,

Tout leur *rit*, tout cherche à leur plaire.

La fortune *rit* aux gens qui ſont en faveur.

RIRE, ſignifie auſſi burleſquement, Se fendre, s'entrouvrir. Voilà un habit qui creve de *rire*, qui eſt troüé. Cette muraille eſt fenduë, ruineuſe, elle creve de *rire*. Mairet a dit dans la Sylvie d'un cheſne entrouvert,

Il faut croire plûtoſt qu'il s'eſclate de *rire*, &c.

RIRE, eſt quelquefois ſubſt. m. Cette femme a le *rire* agreable, il luy paroiſt de petites foſſettes ſur les joüës. Le *rire* demeſuré eſt parfois nuiſible. Les Indiens tiennent le *rire* pour une grande indiſcretion & incivilité; ils ne *rient* preſque jamais, & regardent bien devant qui, lors qu'ils en ont un grand ſujet.

RIRE, ſe dit proverbialement en ces phraſes. Marchand qui perd ne peut *rire*. On dit de celuy qui *rit* ſans ſujet, qu'il *rit* aux Anges; & ironiquement, *Rit*-en Jean, on te frit des œufs. On dit au contraire, Il ſeroit bon à vendre vache foireuſe, il ne *rit* point. On dit le *rire* de St. Medard, pour dire, *Rire* du bout des dents, mal volontiers; *rire* jaune comme farine. On dit auſſi d'une plaiſanterie uſée, C'eſt le vieux jeu, on n'en *rit* plus. On dit auſſi, Il *rira* bien qui *rira* le dernier, en parlant à ceux qui ſe réjoüiſſent de certains avantages qui ne leur dureront pas long-temps. On dit auſſi, qu'un homme ſe chatouille pour ſe faire *rire*, quand il taſche à *rire* ſans en avoir du ſujet, qu'il *rit* de ſouvenance. On appelle auſſi un Comte pour *rire*, celuy qui prend la qualité de Comte, & qui ne l'eſt pas veritablement. On dit auſſi, Il ſeroit *rire* un tas de pierres, pour dire, qu'un homme eſt fort plaiſant. On dit auſſi, en ſe mocquant d'un enfant qui pleure, Il *rit* comme on pleure à Paris. On dit de deux innocens qui manquent d'entretiens, qu'ils ſe regardent ſans *rire*.

R I S.

RIS. ſ. m. Terme de Boucherie. C'eſt une glande qui eſt ſous l'eſophage, que l'on appelle *ris de veau*, qui ſe trouve aux veaux dans le quartier de devant. Elle a deux parties, l'une qu'on appelle autrement la *fagoüe*, & l'autre la *gorge*. Les Medecins dans le corps humain l'appellent *thymus*. Les meilleurs ragouſts ſe font avec des *ris* de veau, qui ſont fort delicats. Quelques-uns diſent que ce mot vient de ce que la fagoüe eſtant blanche & grenuë, reſſemble aux grains de *ris*.

RIS. ſ. m. Eſpece de legume mondé, ou grain qu'on mange bouilli avec de l'eau & du lait. On fait une eſpece de bouillie avec du *ris* battu, ou du *ris* en grain. Les peuples du Nord mangent les poules & leurs autres viandes avec du *ris* & du ſafran. Autrefois on n'oſoit faire une nopce, s'il n'y avoit du *ris* jaune, c'eſt à dire, ſafrané. Tous les peuples des Indes ne vivent que de *ris* cuit dans de l'eau. La boiſſon ordinaire de Chinois eſt le vin de *ris*, qui eſt d'un blanc qui tire ſur la couleur d'ambre, & d'un gouſt auſſi bon que le vin d'Eſpagne. Le *ris* ne peut venir que dans des terres humides & baignées d'eau. Le *ris* eſt une eſpece de froment, qui n'eſt blanc, que quand il eſt mondé. Sa feuille reſſemble à celle des cannes & roſeaux, & à celle du porreau. Son tuyau eſt haut d'une coudée, & plus. Il eſt plus gros que celuy du froment. Il a plus de nœuds. Son eſpi ſe jette deçà & delà en petits rameaux; & ſon grain a ſa gouſſe jaune, aſpre, & cannelée par petites coſtes, ayant la figure d'un œuf.

RIS. ſ. m. Témoignage exterieur de joye, cauſée par un objet plaiſant, l'action de rire. Ariſtote dit que le *ris* eſt cauſé par une deformité ſans douleur. Le *ris* eſt particulier à l'homme. Quand ces gaillards ſont enſemble, on entend des *ris* continuels. Laurent Joubert Medecin a fait un fort beau Traitté du *ris*.

RIS SARDONIEN, eſt un ris forcé & amer qui ne paſſe pas le nœud de la gorge. C'eſt un proverbe Latin fondé ſur ce qu'il y a une herbe venimeuſe en Sardaigne, qui fait une telle contraction des muſcles du viſage de ceux qu'elle tuë, qu'ils ſemblent rire en mourant.

RIS CANIN, eſt auſſi une eſpece de *ris* qui ſe fait par une telle contraction des levres, qu'on monſtre toutes les dents.

RIS, en termes de Poëtiques, ſe dit des agrément, des gayetés des perſonnes belles & de bonne humeur. Les graces, les jeux, les *ris* & les amours accompagnent toûjours cette belle.

On appelle proverbialement, un *ris* de St. Medard, un *ris* forcé & du bout des dents. Ainſi Regnier a dit:

D'un *ris* de St. Medard il me fallut reſpondre.

RISÉE. ſ. f. Eclats de rire. Cette propoſition extravagante excita une grande *riſée* dans la compagnie. Un ſot fait des choſes dignes de *riſée*.

RISÉE, ſe dit auſſi des perſonnes. Cette femme s'eſt renduë la fable & la *riſée* de toute la ville. C'eſt un objet de *riſée*.

RISIBLE. adj. m. Qui peut rire. L'homme ſeul a la puiſſance, la faculté *riſible*.

RISIBLE, ſignifie auſſi, Ce qui appreſte à rire, qui donne ſujet de rire. Voilà une Comedie fort *riſible*. Il fit une action fort *riſible*, fort ridicule.

RISPOSTE. ſ. f. Prompte reſponſe ou replique. Cet homme a l'eſprit vif, il eſt prompt à la *riſpoſte*, il replique aiſément aux traits piquans qu'on luy dit. Ce mot vient de l'Italien, & quelques-uns diſent auſſi *riſpoſter*. Il luy a *riſpoſté* d'un grand ſoufflet.

RISPOSTE, eſt auſſi un terme d'Eſcrime, & ſe dit de l'action de celuy qui en parant un coup allonge une botte. Il y a quatre ſortes de *riſpoſtes* & de parades, de même qu'il y a quatre ſortes de gardes & d'attaques.

RISPOSTE, ſe dit auſſi de l'action du cheval qui rüe, quand il ſent l'eſperon.

RISQUE. ſ. m. & f. Hazard qui peut cauſer de la perte, dangereux evenement. Un ſoldat, un matelot, un voyageur, ont bien des *riſques* à courir, ils courent

ſouvent *riſque* de la vie. L'uſure dans le commerce de mer eſt excuſée à cauſe de la *riſque* qu'on court. J'en prends le *riſque* ſur moy, j'en veux bien courir le *riſque*.

RISQUE, en termes du Palais, ſe dit en cette formule : Il a pris cela à ſes *riſques*, perils & fortunes, ſans garentie. Un homme aſſigné pour deguerpir fournit des deffenſes aux *riſques*, perils & fortunes de ſon garent, de ſon vendeur. Un depoſitaire ne court point de *riſque*, il n'eſt point tenu de la perte de la choſe depoſée : l'emprunteur eſt au contraire.

RISQUER. v. act. Mettre au haſard, en danger. Les braves *riſquent* hardiment leur vie. Les joüeurs *riſquent* leur argent. Il faut qu'un General prenne garde à ne rien *riſquer*. *Riſquer* une bataille, c'eſt *riſquer* tout l'Eſtat. Il *riſque* ſa reputation. Un bourgeois qui ne *riſque* point ſon argent, n'en peut retirer de profit qu'au taux du Roy. En ce monde il faut *riſquer*, mettre quelque choſe au haſard pour faire fortune. Pour avoir *riſqué* une piſtole à la lotterie, il en a gagné mille. Un Auteur *riſque* beaucoup, quand il donne un ouvrage au public.

RISQUÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

RISSOLE. ſ. f. Sorte de pâtiſſerie faite de viande hachée & eſpicée, enveloppée dans de la paſte deliée. On l'appelle auſſi *oreille de Pariſien*, parce qu'elle eſt faite en forme d'une oreille. Ce mot vient de l'Italien *fritelle*. On les a appellées autrefois *friſſoles*.

RISSOLER. v. act. Cuire les viandes ou autres mets juſqu'à ce qu'on leur donne une couleur rouſſe. Faites cuire cette aumelette au beurre roux, & la faites bien *riſſoler*. Ce pain a les paſles couleurs, il n'eſt pas aſſez *riſſolé*.

RISSOLÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. On dit auſſi, qu'un Voyageur, un Laboureur, ont un viſage *riſſolé*, quand ils l'ont hâlé, brûlé ou noirci par les ardeurs du Soleil.

RISSON. ſ. m. Terme de Marine, eſt une ancre à quatre bras, qui ſert aux vaiſſeaux de bas bord. On l'appelle auſſi *heriſſon* ou *grapin*.

R I T.

RIT. ſ. m. Terme dogmatique. Maniere de faire les ceremonies de l'Egliſe. Les Orientaux, les Armeniens celebrent le ſervice divin ſuivant le *Rit* Grec ; les Occidentaux ſuivant le *Rit* de l'Egliſe Romaine.

RITORNELLE. ſ. f. Repriſe qu'on fait des premiers vers d'une chanſon, qu'on repete à la fin du couplet. Ce mot eſt venu d'Italie, & ſignifie la même choſe à peu prés que ce qu'on a toûjours en France appellé *refrain*.

RITUEL. ſ. m. Livre qui contient l'ordre & la maniere des ceremonies qu'on doit obſerver dans la celebration du ſervice divin en un Dioceſe, en un Ordre Religieux. Le *Rituel* eſt compris ſous le nom des Livres d'Egliſe, auſſi-bien que le Proceſſional, le Miſſel, &c.

R I V.

RIVAGE. ſ. m. Bord de la mer, ou d'un fleuve. Les flots de la mer viennent baiſer le ſablon des *rivages*. Sous le nom de *rivage* eſt compris le chemin qui doit eſtre entretenu le long des coſtes & rivieres navigables pour le hale des bateaux, qui doit eſtre de 24. pieds de lé ou de large par l'Ordonnance. Les *rivages* du Rhin ſont eſcarpez en pluſieurs endroits. Dans les Ordonnances de la ville de Paris il eſt fait mention d'un droit de *rivage*, qui eſt deu ſur les marchandiſes qui abordent au *rivage* de la ville, ou qui en ſortent.

RIVAL, ALE. adj. & ſ. m. & f. Terme relatif, qui ſe dit de deux perſonnes qui ont la même pretention : ce qui ſe dit plus particulierement en gloire, & en amour. Ceſar & Pompée étoient d'illuſtres *rivaux* de gloire. Etheocle & Polinyce étoient deux *rivaux* qui pretendoient à la Royauté. Tous les Romans & les Comedies ſont des hiſtoires de *rivaux* qui ont diſputé la même maiſtreſſe. Entre les *rivaux* la haine eſt naturelle. Corneille a dit avec raiſon dans l'Excuſe à Ariſte :

Je penſe toutefois n'avoir point de *rival*,
A qui je faſſe tort en le traittant d'égal.

Les Juriſconſultes diſent que ce mot vient de *rivalis*, *quod ab eodem rivo aquam hauriant*.

RIVE. ſ. f. Bord ou rivage d'un amas d'eaux, d'un lac, d'un fleuve, ou de la mer. La plus-part des adventures de l'Aſtrée ſe ſont faites ſur les *rives* du Lignon, ſur les rives de Loire. Malherbe a dit dans une Ode :

Que le Boſphore ſur ſes *rives*
Verra de pucelles captives.

RIVE, ſe dit auſſi des bords de pluſieurs autres choſes. On dit la *rive* ou l'orée d'un bois ; la *rive* du lit. L'un étoit couché à la ruelle, l'autre ſur la *rive*. On appelle un pain de *rive*, celuy qui eſt bien cuit ſur les bords, qui étoit placé à la *rive* du four.

On dit proverbialement d'un myſtere impenetrable, d'une affaire fort embrouillée, qu'il n'y a ni fond ni *rive*.

RIVER. v. act. Faire une ſeconde teſte à un clou, à une vis, à un boulon, pour les retenir dans le lieu où ils ont paſſé. Le plus ſeur eſt de *river* les vis des ſerrures. Le clou qui joint ce compas eſt *rivé* fort proprement.

On dit proverbialement, qu'on a bien *rivé* le clou à quelqu'un, pour dire, qu'on luy a répondu fortement, & avec quelque ſorte de correction & d'avantage.

RIVERAIN. ſ. m. Celuy qui habite, qui a des terres auprés d'une foreſt, ou d'une riviere. Dans l'Ordonnance des Eaux & Foreſts il y a pluſieurs articles concernants les *Riverains*. On a obligé les *Riverains* des foreſts du Roy à faire des foſſez à leurs deſpens de quatre pieds de large, & de cinq pieds de profondeur, pour faire la ſeparation de leurs bois. Les *Riverains* des rivieres ſont tenus de laiſſer dix-huit pieds ſur les bords de la riviere pour la facilité de la navigation.

RIVET. ſ. m. Terme de Manege. C'eſt l'extremité du clou qui eſt rivée ou retrouſſée ſur la corne, & qui paroiſt, quand on a ferré le cheval. Les plus petits *rivets* ſont les meilleurs.

RIVETS, chez les Serruriers, Couteliers & autres Artiſans, ſont des clous qui ſont rivez pour tenir quelque piece.

RIVET, ſe dit auſſi chez les Cordonniers de ce qu'on nomme autrement *tranchefile*.

RIVIERE. ſ. f. Courant de pluſieurs eaux amaſſées qui vont à la mer. Quand un ruiſſeau eſt fort groſſi, on l'appelle *riviere*. Quand la *riviere* a fait un long cours, & receu beaucoup d'eaux, on l'appelle *fleuve*. Les petits ruiſſeaux ſont les grandes *rivieres*. Sanſon a fait une carte de la France ſelon les *rivieres*. Le Loiret eſt une *riviere* navigable dés ſa ſource. La *riviere* de Loire eſt gueable en cent endroits, & c'eſt elle qui reçoit le plus d'eaux. Les Italiens appellent les bords de la mer Liguſtique, la *riviere de Gennes*. Du Cange derive ce mot de *ripa* ou *riparia*, qui dans la baſſe Latinité a ſignifié le *bord de la mer*.

On appelle une *riviere marchande*, quand on y peut naviger commodément, ſans danger de s'engraver, ni de perir. Le Tigre & l'Euphrate ne ſont pas des *rivieres marchandes*, à cauſe de leurs ſauts. On dit que la *riviere* charie, lors qu'elle porte des glaces, qu'elle eſt preſte à ſe prendre tout-à-fait. On appelle *confluent* d'une

d'une *riviere*, le lieu où deux *rivieres* ſe joignent. Une *riviere* débordée eſt celle qui eſt hors de ſon lit. Il y a des *rivieres* ſi rapides, qu'on ne les peut remonter.

RIVIERE, ſe dit proverbialement en ces phraſes. On dit de celuy qui ne trouve pas des choſes faciles, qu'il ne trouveroit pas d'eau à la *riviere*. On dit auſſi, Porter de l'eau à la *riviere*, ou à la mer, pour dire, Porter une choſe en un lieu où elle abonde. On dit auſſi de la *riviere* d'Armençon, Méchante *riviere*, & bon poiſſon.

ROB.

ROB. ſ. m. Terme de Pharmacie. C'eſt un nom qu'on donne aux ſucs de fruits depurez & cuits juſqu'à la conſomption des deux tiers de leur humidité. On fait des *robs* de coins, de meures, de bayes de ſureau, d'aloés, d'acacia, de regliſſe, de berberis, & pluſieurs autres pour diverſes maladies. Le ſuc des groſeilles rouges confit s'appelle *rob de ribes*. A l'égard du ſuc des raiſins depurez, il s'appelle particulierement *ſapa*, quand il eſt cuit juſqu'à la conſomption des deux tiers; & ce *ſapa* eſt preſque en conſiſtence de ſyrop: mais quand il n'eſt cuit que juſqu'à la conſomption du tiers, on l'appelle *defrutum*; & c'eſt ce que le peuple appelle *vin cuit*: & quand on le cuit juſqu'à une conſiſtence approchante des electuaires mols, c'eſt ce qu'on appelle *roſiné*; & alors on l'employe à diverſes confitures. Ces vins ſont appellez auſſi *alimens medicamenteux*. Ce mot eſt en uſage dans les boutiques des Apothicaires, quoy qu'originairement il ſoit purement Arabe, où il ſignifie un ſimple ſuc deſſeché au Soleil ou ſur le feu, afin qu'il ſe puiſſe garder longuement ſans corruption. On le prend quelquefois pour une compoſition de quelque ſuc avec du miel ou du ſucre, & on le confond avec l'ooc. D'autres le derivent de *rob*, vieux mot Breton qui ſignifie *rouge*, d'où eſt venu auſſi le nom de *Robert*, ou comme on diſoit autrefois *Robard*, qui ſignifioit *Chantre rouge*.

ROBA, ou au plur. *Robé*. Terme de la Marine du Levant, qui ſignifie, Biens, richeſſes, marchandiſes, & generalement tout ce qu'on appelle en Latin *res*. Ce mot eſt Italien, dont on a fait *robare*, & nous *deſrober*. Il eſt fort en uſage parmi les Provençaux, Catalans & autres qui trafiquent ſur la mer de Levant. C'eſt ce que les Eſpagnols appellent *caudal*, & les Picards *cateux*.

ROBBE. ſ. f. Veſtement qui couvre tout le corps. Une *robbe* de chambre eſt celle qu'on veſt à l'aiſe, & qui ſert durant qu'on ſe peigne, qu'on s'ajuſte, qu'on garde la chambre. On veſt les enfans d'une *robbe*, quand on leur oſte le maillot. Les femmes font leurs viſites de ceremonies en *robbes* détrouſſées: elles ont un corps de *robbe*, & un bas de *robbe*. Quand on ſalüe les Princeſſes, on leur baiſe par reſpect le bas de la *robbe*. Ce mot vient de *raupa* ou *rauba*, qui ſignifioit en Latin un *habit*, auſſi-bien que *deſrober*, pour dire, *voler*. Quelques-uns croyent qu'il a été fait de l'Alleman *rauben*. Menage.

ROBBE, à l'égard des hommes, ne ſe dit que du veſtement que portent les gens de Juſtice & les Graduez, qu'on appelle pour cela *gens de robbe*, ou *de robbe longue*. C'eſt un ample veſtement qu'on met pardeſſus l'habit ordinaire, qui deſcend juſqu'aux talons, & qui a les manches fort larges à l'égard des Laïques, & fort eſtroites à l'égard des Eccleſiaſtiques. Les Conſeillers de Cour Souveraine & les Medecins portent la *robbe* rouge. On ne reçoit les Magiſtrats qu'en *robbe* de ſerge. Les Docteurs ſont toûjours en *robbe* & en bonnet dans la Sorbonne. On dit qu'un homme porte la *robbe* au Palais, pour dire, qu'il eſt Advocat, qu'il ſuit le Barreau. Les Eſchevins & les Bedeaux ont des *robbes* mi-parties. Preſque tous les Corps ont des *robbes* de ceremonie. JESUS-CHRIST chaſſa du feſtin celuy qui n'avoit pas la *robbe* nuptiale.

En general la *robbe* ſe prend pour la profeſſion oppoſée à celle des armes.

A la fin j'ay quitté la *robbe* pour l'épée.

C'eſt le premier vers du Menteur. La Nobleſſe d'épée ſe met au deſſus de celle de *robbe*. Le credit de la *robbe* eſt bien diminué. Ce coup eſt bien hardi pour un homme de ſa *robbe*, de ſa profeſſion.

On appelle un Lieutenant Criminel de *robbe courte*, un Juge qui porte l'épée, qui donne la chaſſe aux brigands & malfaiteurs, qui eſt comme les Prevoſts des Mareſchaux. On diſtingue auſſi entre quelques Officiers, ceux de *robbe courte*, qui ne ſont pas examinez ſur la Loy. On appelle auſſi un Chirurgien de *robbe longue*, celuy qui a été ſur les bancs, qui a été receu avec examen, qui ne tient point boutique, & qui a des boeſtes à ſon enſeigne, au lieu des baſſins qu'ont les Chirurgiens Barbiers. Maintenant ces Corps ſont confondus, & ces diſtinctions n'ont plus de lieu.

ROBBE, ſe dit par extenſion des choſes qui environnent. La *robbe* des feves eſt la peau qui les couvre. On appelle auſſi la *robbe* des avelines, des noiſettes & des glands, cette petite partie qui les couvre à demi, & par laquelle elles ſont attachées à l'arbre. *Robbe* d'andouille eſt le gros boyau qui enferme les autres.

ROBBE, ſe dit proverbialement en ces phraſes. Ventre de ſon, & *robbe* de velours, ſe dit des femmes qui épargnent ſur leur bouche pour eſtre bien parées. On dit auſſi, Belle fille, & vieille *robbe*, trouvent ſouvent qui les accroche. On dit auſſi de celuy qui fait vanité de quelque choſe, qu'il s'en pare comme de ſa belle *robbe*. On dit encore, Selon le drap la *robbe*, en parlant de choſes qui ont du rapport ou de la proportion entr'elles. On dit auſſi, Cela ne vous deſchire pas la *robbe*, pour dire, Vous n'avez pas lieu de vous en offenſer. On diſoit autrefois, On luy a couppé la *robbe* au cu, pour dire, On l'a deshonorée, parce que c'étoit le traitement qu'on faiſoit aux femmes de mauvaiſe vie. On dit encore de celuy qu'on a fort preſſé de demeurer, de diſner, ou de faire quelque choſe, qu'on a failli à luy déchirer ſa *robbe*. On dit encore d'une belle femme, ou de toute autre choſe qu'on eſtime, que c'eſt une bonne *robbe*: ſuivant une phraſe Italienne, *bona roba*; car en cette Langue *roba* ſignifie toute ſorte de meubles ou de choſes.

ROBIN. ſ. m. Nom propre qui eſt demeuré en ces phraſes proverbiales. Il ſouvient toûjours à *Robin* de ſes fluſtes. Il fit comme *Robin* fit à la danſe, tout du mieux qu'il put. On dit auſſi par mépris à un homme, Vous eſtes un plaiſant *Robin*.

ROBINET. ſ. m. Clef d'une fonteine, d'une cannelle, qui ſert à en ouvrir ou fermer le tuyau. L'eau s'écoule, quand on a laſché le *robinet*. Ce muid s'enfuit par la cannelle, parce qu'on n'en a pas bien ſerré le *robinet*. Il y a pluſieurs *robinets* dans les regards pour la diſtribution des eaux publiques.

ROBORATIF, IVE. adj. Terme de Medecine, qui ſe dit de la faculté d'un medicament, qui a pouvoir de conſerver & de fortifier le corps.

ROBUSTE. adj. m. & f. Qui eſt vigoureux & fort de corps. Samſon étoit un homme bien *robuſte*. Hercule, Milon le Crotoniate ont eu des corps extraordinairement *robuſtes*. Il faut eſtre de complexion *robuſte*, avoir une ſanté *robuſte*, pour ſouffrir les fatigues de la guerre. St. Chriſtophle eſt le Patron des gens *robuſtes*, des Portefaix.

ROBUSTEMENT, adv. D'une maniere robuſte. Les Athletes anciens ſe choquoient fort *robuſtement*.

ROC.

ROC. ſ. m. Maſſe ou veine de pierre dure. Le chaſteau de Pierre Enciſe eſt ſur un *roc*. Ce baſtiment ne perira pas par les fondemens, il eſt fondé ſur le *roc*. Cette ville eſt difficile à aſſieger, tout le terrain eſt de *roc*, on n'y peut creuſer de trenchées. Le *roc* vif eſt la pierre la plus ſolide de la carriere, qui n'en a point été détachée.

Roc, ſe dit figurément en choſes morales. L'eſprit, la conſtance de cet homme eſt un *roc* dont la fermeté a été inébranſlable.

Roc, eſt auſſi le nom d'une piece du jeu des Eſchecs, qu'on appelle autrement la *Tour*, qu'on poſe aux extremités du jeu, & qui ne ſe remuë qu'à angles droits. On donne eſchec & mat avec le Roy & le *Roc*.

En termes de Marine on appelle *roc d'iſſus*, ce qui eſt la même choſe que le *ſep de driſſe*. Voyez à ſon ordre.

Roc, en termes de Blaſon, ſe dit auſſi d'un meuble dont on charge les Eſcus, qui repreſente un *Roc* d'eſchecs, à la reſerve que la partie d'enhaut eſt figurée avec deux crocs en forme de crampons, qui ont leurs pointes tendantes vers le bas. De Roquelaure porte d'azur à trois *rocs* d'argent.

Roc, eſt auſſi le fer morné d'une lance de tournoy, ou recourbé à la maniere des croix ancrées.

ROCAILLE. ſ. f. Aſſemblage de pluſieurs coquillages avec des pierres inégales & mal polies, qui ſe trouvent autour des rochers, & qui les imitent. On embellit les grottes de toutes ſortes de *rocailles*.

ROCAILLEUR. ſ. m. Ouvrier qui met les *rocailles* en œuvre, & qui fait des grottes.

ROCAMBOLE. ſ. f. eſt la graine d'une eſpece d'ail ou d'oignon qui vient au haut de ſa tige. Elle ſert à faire des ſauſſes, & n'eſt pas ſi forte que l'ail.

ROCHE. ſ. f. ſignifie ſouvent la même choſe que *roc*, ou *rocher*. On dit que du vin eſt clair comme eau de *roche*, comme l'eau qui ſort d'un rocher. On appelle criſtal de *roche*, celuy qui ſe fait par la congelation des ſucs lapidifiques qui tombent dans les *roches* & cavernes. On dit auſſi un diamant de la vieille *roche*, pour dire, un diamant tres-fin. Il y a pluſieurs pierreries dont on ne connoiſt pas la mine, ni la *roche*; ce qui les rend plus precieuſes que les autres. Scaliger derive ce mot du Grec *rox*, & Menage du Latin *rupes*. Du Cange de *rocha*, qu'on a dit dans la baſſe Latinité en la même ſignification.

Roche, ſe dit auſſi des groſſes pierres de grais qui percent la terre, ou qui ſont dans des ſables. Le Gaſtinois eſt un pays plein de *roches*. Le pavé ſe fait de *roches* de grais, qui ſe caſſent aiſément. On a l'art d'enterrer les *roches*, quand on ne les peut pas tranſporter.

Roche, eſt auſſi une eſpece de mineral jaune qui ſert de borax, qui eſt plus commun & à plus vil prix, dont on ſe ſert pour ſouder, que les Ouvriers conſervent dans un vaiſſeau appellé *rocheir*.

Roche, ſe dit figurément en choſes morales: & premierement on dit un homme, un eſprit, un cœur de la vieille *roche*, pour dire, excellent, ferme, & de la vertu ancienne. On appelle auſſi un cœur de *roche*, celuy qui n'eſt point ému d'amour, de pitié, de compaſſion, qui n'a aucune des paſſions tendres.

On dit proverbialement, qu'il y a anguille ſous *roche*, qu'on a trouvé anguille ſous *roche*, pour dire, qu'il y a quelque choſe de captieux dans une affaire qu'on propoſe; ou qu'on a trouvé quelque bonne rencontre, ou ſecret profit dans celle qu'on a entrepriſe. On dit auſſi populairement d'un libertin, qu'il ne s'enqueſte, il s'appelle la *Roche*.

ROCHER. ſubſt. maſc. C'eſt ſouvent la même choſe que *roc* & *roche*. Moyſe fit ſortir de l'eau du *rocher* qu'il frappa de ſa verge. Cet homme a un cœur de *rocher*.

Rocher, ſe dit plus particulierement de ces maſſes ou pointes de pierres dures qui ſont dans la mer, & ſur tout vers les coſtes & les Iſles, qui ſont dangereux aux vaiſſeaux, & les cauſes des naufrages. La mer des Maldives eſt dangereuſe, à cauſe d'une infinité de *rochers* qui y ſont. Les *rochers* à fleur d'eau, ou ſous l'eau, ſont les plus dangereux. Ariadne fut laiſſée ſur la pointe d'un *rocher*. Le vaiſſeau d'Ajax fut briſé contre un *rocher*.

Rocher, ſe dit auſſi d'une conſtruction faite à l'imitation d'un *rocher*, de coquillage & de pierres ou curioſitez maritimes. On a expoſé en vente un *rocher* factice d'un tres-grand prix. On appelle auſſi chez les Confiſeurs un *rocher* de confitures, pluſieurs filets confits d'eſcorce de citron & d'orenge meſlez & joints enſemble, qui font quelque image d'un *rocher*.

ROCHET. ſ. m. Ornement d'Evêques ou d'Abbez, qui eſt un ſurpelis à manches eſtroites, comme celles d'une aube, lequel eſt d'ordinaire bien empeſé & garni de riches dentelles. Les Evêques prêchent en camail & en *rochet*. Les Chanoines Reguliers de St. Auguſtin portent auſſi des *rochets* ſous leurs chappes. Menage dit que ce mot vient de *rochettus*, diminutif de *rocchus*, qui ſe trouve employé pour *tunica* chez les Eſcrivains de la baſſe Latinité, & qui a été fait de l'Alleman *rock*.

En Baſſigny on appelle *rochet*, un habit de toile tant pour l'homme que pour la femme.

Chez les Marchands on appelle *rochets*, les bobines ſur leſquelles on devide la ſoye, qui ſont plus courts & plus gros que les bobines ordinaires. Il eſt deffendu aux Teinturiers de huiler ou engraiſſer les ſoyes ſur les mêmes *rochets* ou bobines ſur leſquels elles auront été devidées. Les Tireurs d'or ont auſſi de grands *rochets* larges & plats, qui leur ſervent à tirer & à devider leur or.

ROCHOIR. ſ. m. Petite boeſte où on met la roche neceſſaire à tous les Ouvriers en metail pour faire couler & appliquer leur ſoudure. Cette boeſte eſt de figure cylindrique, & a au bas un petit canal ou goulet par où s'écoule & tombe la roche. Ce canal a une petite creſte dentelée, par le moyen de laquelle le moindre mouvement de l'ongle qu'on paſſe deſſus fait que la roche ſe diſtribuë lentement, & ſeulement aux endroits où on en a beſoin. Les Orfevres s'en ſervent auſſi à mettre leur borax qui ſert au même effet de ſouder, mais qu'on ménage davantage que la roche qui a donné le nom à la boeſte.

ROCOULER. v. n. qui ſe dit du bruit ou ſon que font les pigeons dans le colombier, ou ſur les toits. Les pigeons *roculent*, comme les poules glouſſent.

ROCOURT. ſ. m. eſt une drogue eſtrangere qui ſert à faire une couleur plus chere & moins aſſûrée que celle qu'on fait avec la bourre. Elle eſt deffenduë dans les teintures. Elle vient de l'Amerique, & les Sauvages de Cayenne s'en peignent tout le corps. On n'en voit gueres qui ne ſoit falſifiée.

ROD.

RODE. ſ. f. Terme de Marine, qui ſe dit ſur la Mediterranée. La *rode* de proüe eſt la même choſe que l'*eſtrave*; & *rode* de pouppe eſt la même choſe que l'*eſtambord*, qui ſont les pieces de charpente qui ſoûtiennent les chaſteaux de proüe & de pouppe.

RODER. v. n. Aller & venir çà & là, le plus ſouvent ſans deſſein, ſans neceſſité, par faineantiſe. On enferme les gueux qui *rodent* par les ruës. Il y a des voleurs, des Sergents qui *rodent*, qui tournoyent autour de cette maiſon. Ce Voyageur a *rodé* par pluſieurs pays, en cent lieux differents. Ce mot vient de *rotare*.

RODEUR. adj. m. Celuy qui rode, qui va par la ville.

Les *rodeurs* de nuit ſont ordinairement des gens de débauche, ou de mauvaiſe vie.

RODOMONT. ſ. m. Fanfaron, faux brave qui ſe vante à faux de pluſieurs exploits, qui fait des menaces vaines, qui veut imiter le *rodomont* des Romans. Les gens de cœur ne s'étonnent gueres des menaces de ces fiers *rodomonts*.

RODOMONTADE. ſ. f. Vanterie, ou menace vaine & ſans fondement. C'eſt le propre des Capitans de faire des *rodomontades*. Les poltrons qui ſont les braves font des *rodomontades*. Les gueux qui ſont les riches font des *rodomontades*. On a fait des livres de *rodomontades* Eſpagnoles.

RODOUL, eſt un petit arbriſſeau, des feuilles duquel les Teinturiers ſe ſervent pour teindre en noir.

R O G.

ROGATIONS. ſ. f. pl. Feſte d'Egliſe qui dure trois jours, & qu'on celebre avant l'Aſcenſion : auquel temps on fait des prieres & des Proceſſions pour les biens de la terre. Le Lundy des *Rogations* eſt une des grandes Feries, qui a des rubriques particulieres. Le premier qui fit celebrer les *Rogations* fut Saint Mamert Evêque de Vienne, qui fit aſſembler les Evêques pour implorer la miſericorde de Dieu par un jeûne de trois jours, à cauſe de l'incurſion qui ſe fit en ce temps-là de pluſieurs bêtes nuiſibles, comme dit Alcuin : ce qui s'eſt établi depuis en couſtume par toute la France.

ROGATON. ſ. m. Permiſſion de queſter, ou placet pour demander l'aumône. Il vient des étrangers, des Religieuſes de dehors avec des *rogatons*, pour queſter dans les maiſons.

ROGATON, ſe dit auſſi des bribes & autres choſes queſtées. Les beſaces des Queſteurs ſont pleines de *rogatons*.

On appelle proverbialement un porteur de *rogatons*, celuy qui porte des vers, des Sonnets, des Placets à des Grands Seigneurs pour tâcher de tirer deux quelque preſent.

ROGERBONTEMPS. Ce proverbe vient d'un Seigneur nommé *Roger* de la maiſon des *Bontemps* fort illuſtre dans le pays du Vivarés, dans laquelle le nom de *Roger* eſt toûjours affecté & propre à l'aiſné depuis pluſieurs ſiecles. Et parce que le chef de cette maiſon fut un homme fort eſtimé pour ſa valeur, ſa belle humeur & ſa bonne chere, on tint à gloire en ce temps-là de l'imiter en tout ; & pluſieurs ſe firent par honneur appeller *Rogerbontemps* : ce qui par corruption a été étendu à tous les faineants & aux débauchez. Paſquier derive ce proverbe de *Rougebontemps*.

ROGNE. ſ. f. Eſpece de galle qui cauſe une ulceration legere du cuir avec un grand prurit venant d'une pituite nitreuſe & ſalée, mêlée d'une melancolie qui ſe pourrit ſous le cuir, & qui le rend aſpre & rude. Elle eſt tres-difficile à guerir. Ce mot vient de *rougn*, qui en langage Celtique ou Bas-Breton ſignifie *galle*, & *rougneuſe*, *galleuſe*.

ROGNER. v. act. Diminuer le tour, ou la longueur, ou la largeur de quelque choſe. Les gens qui *rognent* les monnoyes ſont punis comme faux Monnoyeurs. On *rogne* les aîles d'un oiſeau pour l'empêcher de voler. Il eſt de la propreté de *rogner* ſes ongles. Les Relieurs *rognent* leurs livres proprement dans une preſſe. Quand le grand deuil eſt paſſé, on *rogne* ſon manteau. Quelques-uns derivent ce mot du Latin *rodere*.

ROGNER, ſignifie auſſi, Retrancher à quelqu'un de ce qui luy eſt deu. Un mauvais payeur *rogne* toûjours quelque choſe à ſon creancier, quand il luy apporte de l'argent. On a bien *rogné* l'écuelle à ces Moines depuis leur reforme, on leur a retranché leur portion. On a *rogné* les gages des Officiers, en leur retranchant un quartier.

ROGNER, ſe dit figurément en choſes ſpirituelles & morales. On a bien retranché de l'autorité, du pouvoir des Parlements, on leur a *rogné* les ongles, les aîles de bien prés.

ROGNER, ſe dit proverbialement en cette phraſe : Taillez & *rognez* comme il vous plaira. C'eſt un homme qui taille & qui *rogne* dans cette maiſon, pour dire, qu'il a tout pouvoir dans la conduite, dans l'adminiſtration des affaires d'une famille.

ROGNÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

ROGNEUR. ſ. m. Celuy qui a rogné. Les *rogneurs* de piſtoles ſont punis de mort. Ces *rogneurs* de pitances qui ſont les bons Oeconomes, ſont fort odieux dans les Communautez.

ROGNEURE. ſ. m. Qui a été retranché ou rogné de quelque choſe. Il a fait rogner ſon manteau long, & de la *rogneure* il a fait faire un haut de chauſſe. Les *rogneures* de papier ſervent à faire du carton ; celles de parchemin, de cuir, & de gants, à faire de la colle.

ROGNEUX, EUSE. adj. Qui a de la rogne. Cheval *rogneux*, farcineux.

ROGNON. ſ. m. Partie double de l'animal, où s'amaſſent les urines. On l'appelle autrement le *rein*. Il y a des gens qui n'ont qu'un *rognon*, d'autres trois, voire quatre. Ils ſont ſituez un peu au deſſous du foye, pour ſeparer plus promptement l'humeur ſereuſe d'avec le ſang ſur les muſcles des lombes des deux coſtez de la veine cave. Ils ne ſont pas vis à vis, mais l'un au deſſous de l'autre. Ils ſont attachez aux lombes, au diaphragme, à l'inteſtin colon par l'extremité du peritoine, & à la veſcie par les ureteres. Leur figure reſſemble aux faſeoles, ou à un croiſſant, car ils ſont courbes du côté de la veine cave, & par dehors ils ſont voutez, gibbeux & longuets. Leur ſubſtance eſt charneuſe, rouge, épaiſſe & ſolide, peu differente de celle du cœur, mais ſans filaments. Galien les compte entre les parenchymes, & Hippocrate entre les corps glanduleux. Mais Bellinus pretend que ce n'eſt point une chair ſolide, & que ce n'eſt qu'un tiſſu & un aſſemblage de petites fibres qui s'étendent depuis la ſuperficie du rein juſqu'à cette cavité qu'on nomme le *pelvis* ou *baſſin*, où elles portent l'urine. Ils ont deux membranes, dont l'externe s'appelle *bandelette*, ou l'enveloppoir des reins ; l'autre couvre leur propre chair. La veine emulgente qui vient de la veine cave, & une groſſe artere entrent dans leurs cavitez. Il y a deux vaiſſeaux qui en ſortent, aſſez gros, blancs, caves & nerveux, qu'on appelle *ureteres*, par où les veines & les arteres ſe purgent de leurs ſeroſitez.

On appelle auſſi un *rognon de veau*, la partie anterieure de la longe où eſt le *rognon*.

ROGNON, ſignifie quelquefois, Teſticules. Des *rognons* de belier. Les *rognons* de coq ſont fort bons dans les ragouſts.

On dit proverbialement, Mettre la main ſur les *rognons*, ſur les coſtez, faire le pot à deux anſes : ce qui ſe fait par les gens du peuple qui ſe querellent ou menacent.

ROGNONER. v. n. Grouder entre ſes dents. Quand on commande quelque choſe à cette vieille, elle *rognone* toûjours. Ce mot eſt bas & populaire.

ROGUE. adj. m. & f. Superbe, fier, altier, mépriſant, peu courtois. Un Marchand qui eſt *rogue* deſchalande bientoſt ſa boutique. On ne s'attache gueres aux femmes *rogues* & fieres, qui ont l'air dedaigneux.

R O I.

ROIDE. adj. m. & f. Qu'on ne peut ployer. Cette branche

branche eſt trop groſſe, trop *roide*, on ne la peut plus ployer pour faire un berceau. Ce linge eſt *roide* comme un baſton. Ce mot vient de *rigidus*.

ROIDE, ſe dit auſſi d'un reſſort, d'une corde, qui ſe plient bien avec effort, mais qui ſe remettent en leur état naturel, dés qu'on les lâche. Le reſſort de cet arc eſt trop *roide*, trop difficile à bander. Cette mouſtre avance, parce que ſon reſſort eſt trop *roide*. Une corde ſe caſſe, quand on la veut tendre trop *roide*.

ROIDE, ſe dit auſſi de cette tenſion des choſes qui leur oſte le mouvement. Cet homme a été tué tout *roide*, a été jetté *roide* mort ſur le carreau. Le froid engourdit les membres, les rend tout *roides*. Ce cheval à les jambes *roides*, il ne ſçauroit plier les jarrets.

ROIDE, ſe dit au contraire de ce qui a un mouvement violent & precipité. Le mouvement d'un boulet de canon eſt plus *roide* que celuy d'une fleſche. Le cours du Rhoſne eſt plus *roide* que celuy de la Saone. L'aigle eſt l'oiſeau qui a l'aiſle la plus *roide*, le vol le plus *roide*. Il a receu un *roide* coup d'une pierre qu'on luy a jettée.

ROIDE, ſe dit auſſi des choſes qui ſont aſpres, difficiles, qui ont certains defauts qui donnent de la peine, ou qui les rendent deſagreables. Cette eſcalier eſt trop *roide*, eſt trop droit. Cette montagne eſt trop *roide*, trop aſpre, trop rude à monter. Cet homme eſt un glorieux qui ſe tient *roide* & droit, quand on le va ſaluer, qui ne fait aucune ſoûmiſſion. On dit auſſi, qu'une ſouppe eſt *roide* de ſel, quand on l'a trop ſalée; d'une toile, qu'elle eſt trop *roide*, quand on l'a trop empeſée, ou gommée.

ROIDE, ſe dit figurément en choſes morales, pour dire, Opiniaſtre, inflexible. Caton étoit un eſprit *roide* & farouche qu'on ne pouvoit gagner ni fleſchir. Je ne veux plus acheter à ce Marchand, il eſt trop *roide*, il veut tout vendre à ſon mot. C'eſt une bonne qualité à un Capitaine, d'être *roide* & ſevere.

ROIDE, ſe dit proverbialement en ces phraſes. Il l'a fait ſortir de chez luy *roide* comme la barre d'un huis; & ſe dit de toutes choſes qui ſe font avec promptitude & exactitude. On dit encore, Auſſi *roide* qu'un matras, qu'un trait d'arbaleſte.

ROIDEMENT. adv. D'une maniere roide & violente. La corde de l'arc pouſſe fort *roidement* la flêche.

ROIDEUR. ſ. f. Violente tenſion de quelque choſe. L'homme ne ſe tient debout, que quand ſes muſcles & ſes nerfs ſont tendus avec *roideur* par la compreſſion des eſprits. La *roideur* d'un reſſort eſt un vice dans une monſtre. La *roideur* des jambes eſt un vice dans un cheval. Les Mareſchaux battent ſur l'enclume avec une grande *roideur* de bras, & une grande violence. La *roideur* de ſon bras n'eſt pas concevable.

ROIDEUR, ſe dit auſſi de la violence du mouvement. La *roideur* d'un coup eſt proportionnée à la *roideur* de ſon mouvement. L'aigle ſe jette ſur le gibier avec grande *roideur*. Les conqueſtes l'Alexandre ſe firent avec grande *roideur* & impetuoſité. Il faudroit courir de grande *roideur* pour attraper ce Baſque. La *roideur* de cette montagne rend ſon ſommet inacceſſible.

ROIDEUR, ſe dit figurément en Morale. La *roideur* & inflexibilité de l'eſprit d'un Magiſtrat le rend hors de ſoupçon d'être corrompu. Ceux qui ont l'eſprit mou ne ſont pas capables de gouverner, il faut de la *roideur* & de la fermeté.

ROIDIR. v. act. & n. Rendre roide. Deſcartes en ſon Traitté de l'homme explique comme les eſprits *roidiſſent* les muſcles & les nerfs pour cauſer le mouvement. Le froid engourdit & *roidit* les membres. Une longue corde a de la peine à ſe *roidir*, à être bien tenduë, ſi on ne s'aide du tour, du capeſtan.

ROIDIR, ſe dit figurément en Morale. Les Martyrs ſe ſont *roidis* contre les Tyrans pour ſouſtenir la verité de

leur foy. Il ne faut pas qu'un Marchand ſe *roidiſſe*, ſe tienne ſi ferme, qu'il ne laſche rien de ſon mot. Ce General eſt ſi ſevere, qu'il ſe *roidit* contre les prieres: il eſt ſi habile, qu'il ſe *roidit* contre les difficultez, & les ſurmonte.

ROIDI, IE. part. paſſ. & adj.

ROL.

ROLLE. ſubſt. m. On écrivoit autrefois *Roolle*. Eſtat ou liſte des noms de pluſieurs perſonnes qui ſont de même condition, ou dans le même engagement. Dés que le nom d'un ſoldat eſt écrit ſur le *rolle*, c'eſt pour luy un crime capital de deſerter. Le Commiſſaire à faire les monſtres tient les *rolles*, arreſte les *rolles*. On appelle les Ouvriers dans les atteliers trois fois le jour ſur le *rolle*; on les paye ſuivant qu'ils ſont marquez ſur le *rolle*. Ce mot vient de *rotulus* ou *rotulus*, qui ſignifie un *rouleau*, parce qu'autrefois on rouloit ces *rolles*, & toutes les expeditions de Juſtice, qui étoient écrites en des parchemins ou papiers couſus & collez enſemble, d'où on a fait auſſi *enroller*, *controller*. Menage. Du Cange dit qu'on a dit auſſi *rollus* pour *rotulus*.

ROLLE, eſt auſſi un état de pluſieurs taxes ou droits dont le recouvrement eſt à faire, de ce que chacun en doit porter ſuivant le regalement qui en eſt fait par les Officiers. Le *rolle* des tailles ſe fait par les Aſſeeurs & Collecteurs, & doit être verifié par les Eſleus. Le *rolle* des taxes des francs fiefs du huitiéme denier, des aiſez. On a ordonné que ce faux Noble ſeroit compris au *rolle* des tailles, que cet Officier privilegié en ſeroit rayé.

ROLLE, ſe dit au Palais, de l'état des cauſes enregiſtrées, qui doivent être appellées & plaidées en leur ordre. Les *rolles* ordinaires des Provinces ſe plaident à la Grand' Chambre les Lundy & Mardy matin depuis la St. Martin juſqu'au 14. d'Aouſt. Il y a des *rolles* extraordinaires les Jeudis matin, & les Mardis de relevée. Il y a de petits *rolles* pour les appointements & cauſes ſommaires. Les defauts donnez à tour de *rolle*, quand la cauſe eſt appellée au *rolle*, emportent profit. L'amande ordinaire du *rolle* eſt de douze livres. Les Preſidents donnent des avancés ſur le *rolle*, permettent d'ajoûter au *rolle*. On dit qu'une cauſe eſt appointée ſur le *rolle*, quand elle demeure à plaider, aprés que le temps des Audiences de chaque *rolle* eſt paſſé; car alors on donne un appointement general ſur ce qui reſte.

Il y a auſſi des *rolles* ou regiſtres des oppoſitions, qu'on fait à la vente des offices, ou des rentes ſur l'Hoſtel de Ville, qui ſont receuës par des Officiers qu'on appelle *Garde rolles*.

ROLLE, en termes d'Eſcriture, ſignifie un feuillet ou deux pages d'écriture. Les Advocats font payer leurs écritures au *rolle*. On paye 20. ſous pour chaque *rolle* de groſſe au Parlement, & 40. ſous au Conſeil Privé. Il vaut mieux faire écrire un Copiſte à la tâche qu'au *rolle*. Autrefois les *rolles* étoient faits de pluſieurs feuilles qu'on attachoit enſemble, & qu'on rouloit.

ROLLE, eſt auſſi une certaine quantité d'écriture de vers, ou de proſe, qu'on donne à reciter, à declamer, ou à joüer ſur un theatre. Ce *rolle* eſt de 800. vers. Il faut du temps pour apprendre ce *rolle*. Voilà un petit *rolle* qui n'a que 20. vers.

ROLLE, ſe dit auſſi du perſonnage qui eſt repreſenté. Cet Acteur a un beau *rolle*, il joüe toûjours le premier *rolle*, le Heros de la piece.

On dit auſſi dans le diſcours ordinaire, qu'un homme a bien joüé ſon *rolle*, pour dire, qu'il s'eſt bien acquitté de ſa commiſſion, qu'il ſçait faire reüſſir adroitement une affaire.

ROLLER. v. n. Eſcrire des rollies. Ce Clerc, ce Copiſte,

piſte ; *rolle* bien, il fait 50. rolles d'écritures par jour. Un Greffier ne ſepare pas des gens qui ſe querellent, mais tant plus il les void battre, & tant mieux il *rolle*.

ROLLET. ſ. m. Qui ne ſe dit gueres qu'en cette phraſe proverbiale. Il eſt au bout de ſon *rollet*, il ne ſçait plus que répondre, il ne ſçait plus où trouver dequoy vivre.

ROM.

ROMAIN, AINE. adj. C'eſt une epithete qu'on donne à pluſieurs choſes. En Imprimerie on appelle du gros *Romain*, entre le petit Parangon & le St. Auguſtin; du petit *Romain*, entre le Cicero & le petit Texte. On donne auſſi ce nom à du papier d'une certaine grandeur. On dit le Breviaire *Romain*; Faire le ſervice à la *Romaine*, pour dire, à l'uſage de Rome, ſelon ſes ceremonies. On appelle le Droit *Romain*, ce qu'on appelle auſſi le Droit Eſcrit compilé par l'ordre de Juſtinien, dont on ſe ſert en Languedoc, en Gaſcogne, en Lyonnois. On dit une beauté *Romaine*, un viſage *Romain*, des portraits qui ont quelque choſe de grand & de majeſtueux; & les Peintres appellent une Charité *Romaine*, un tableau d'une femme qui alaitte un vieillard.

ROMAIN, ſe dit auſſi des dignitez de l'ancienne Rome. Empereur *Romain*; Dictateur, Conſul, Senateur & Chevalier *Romain*. On appelle aujourd'huy Roy des *Romains*, un Prince qui eſt éleu & deſigné ſucceſſeur à l'Empire; & le Pontife *Romain*, le Pape.

ROMAINE. ſ. f. Eſpece de balance. Les Bouchers ſe ſervent de la *romaine*. La *romaine* eſt compoſée de neuf pieces eſſentielles. 1. De la verge vulgairement appellée la *branche*. 2. Du crochet ſur lequel ſe charge la marchandiſe qu'on veut peſer. 3. De la garde foible. 4. De l'anneau où tient la garde foible, où ſe paſſe un baſton pour ſouſtenir la balance. 5. De la grande forte. 6. De l'anneau de la garde forte. 7. De trois broches qui paſſent au travers de la verge pour ſouſtenir les deux gardes & le crochet. 8. De l'anneau coulant qui ſe meut le long de la branche. 9. De la maſſe ou boulon attaché à l'anneau coulant qui ſert de contrepoids. La *romaine* eſt de grand uſage dans les Foires & villes de commerce pour peſer tout ce qui eſt en grand volume, juſqu'à des charretées de foin ou de bled; & l'on y peſe juſqu'à deux mille livres à la fois. On l'appelle autrement *crochet* ou *peſon*.

ROMAN. ſ. m. qui ſignifioit autrefois le beau langage, ou le Romain, & étoit oppoſé à *Wallon*, qui étoit le vieux & l'originaire. On diſoit alors que les gens de la Cour parloient *Roman*. Ce langage étoit compoſé moitié de la langue des Conquerants, ou Romain, & moitié de Gaulois, qui étoit le peuple conquis. Il a été en uſage juſqu'à l'Ordonnance de 1539. juſqu'auquel temps les Hiſtoires les plus ſerieuſes étoient appellées *Romans*, ou écrites en *Roman*, parce que c'étoit le langage le plus poli qu'on parloit en la Cour des Princes. Maintenant il ne ſignifie que les Livres fabuleux qui contiennent des Hiſtoires d'amour & de Chevaleries, inventées pour divertir & occuper des faineants. Heliodore a fait autrefois le *Roman* de Theagene & Cariclée. Depuis on a fait divers *Romans* de Chevalerie, comme Amadis de Gaule en XXIV. Volumes, de Palmerin d'Olive & Palmerin d'Angleterre, de Charlemagne, des douze Pairs, du Roy Artus & autres, dont il y a une agreable Critique dans Dom Quichot. Ces *Romans* ont commencé de ſe mettre en vogue ſous le regne de Philippes le Bel. Nos Modernes ont fait des *Romans* polis & inſtructifs, comme l'Aſtrée de d'Urfé, le Cyrus & Clelie de Mademoiſelle de Scuderi, le Polexandre de Gomberville, la Caſſandre & la Cleopatre de la Calprenede, &c.

Les Poëmes fabuleux ſe mettent auſſi au rang des *Romans*, comme l'Eneïde & l'Iliade. Le *Roman* de la Roſe eſt un *Roman* en vers. Le Roland de l'Arioſte eſt un *Roman*. Et en un mot toutes les Hiſtoires fabuleuſes ou peu vraiſemblables paſſent pour des *Romans*. On dit même d'un recit extraordinaire qu'on fait en compagnie, Voilà un *Roman*, c'eſt une adventure de *Roman*, une intrigue de *Roman*.

ROMANCE. ſ. f. Ancienne Langue Romaine un peu corrompuë, ſoit en François, ſoit en Eſpagnol. Les François ont écrit autrefois en Langue *Romance*. Les plus belles Poëſies Eſpagnoles ſont appellées encore aujourd'huy *Romances*.

ROMANCIER. ſ. m. Qui a fait ou écrit de vieux Romans, comme ceux des douze Pairs, d'Ogier le Danois, des Quatre Fils Aymond, &c. Quelques-uns appellent auſſi *Romanciers*, les vieux Paladins qui étoient les Heros de ces Livres de Chevalerie.

ROMANESQUE. adj. m. & fem. Qui tient du Roman, qui eſt extraordinaire, peu vraiſemblable. Cette adventure eſt *romaneſque* & incroyable. Il écrit en ſtile *romaneſque*.

ROMANIN. ſ. m. Ancienne eſpece de monnoye qui étoit en uſage, tandis que les Papes reſidoient à Avignon, qui étoit de la même valeur que le gros de Tours. Il en eſt parlé dans l'Extravagante du Pape Jean XXII.

ROMBALIERE. ſ. f. Terme de Marine, qui ſe dit des planches de bordage qui ſont le reveſtement des membres d'une galere, de ſa partie exterieure.

ROMPEMENT. ſ. m. qui ne ſe dit qu'en cette phraſe: C'eſt un grand *rompement* de teſte: ce qui s'entend de ce qui fait un grand bruit, une grande importunité, ou une grande application d'eſprit.

ROMPRE. v. act. & quelquefois neut. Separer les parties d'un corps par violence en deux, ou en pluſieurs pieces. On a trouvé l'adreſſe de *rompre* un baſton ſur deux verres ſans les caſſer. Quand on *rompt* une larme de verre par la pointe, elle ſe ſepare en mille pieces. Voilà un mur trop chargé, qui ſe *rompt*, qui creve. Les arbres *rompent*, tant ils ſont chargés de fruits.

ROMPRE, ſignifie quelquefois ſimplement, Déchirer, uſer. Voſtre bas eſt *rompu*, faites y reprendre une maille. Ce pourpoint eſt *rompu*, il y a un trou au coude. Cette tapiſſerie eſt *rompuë*, on y a fait un accroc, il la faut racommoder. Il s'eſt *rompu* l'eſtomach à force de crier.

ROMPRE, ſignifie auſſi, Détruire, abattre, ruiner. Les gens de guerre *rompent*, briſent tout. On *rompt* les portes d'une ville avec un petard. Quand la mer *rompt* les digues de la Hollande, elle inonde tout le pays.

ROMPRE, en termes de Guerre ſignifie, Deffaire, percer, enfoncer. Dés le premier choc ce bataillon fut *rompu*, ouvert & mis en fuite. Les Romains furent *rompus* & deffaits par Annibal en la journée de Cannes. Autrefois les cavaliers faiſoient des deffis de *rompre* une lance, de *rompre* en lice. Le General a *rompu* ſon camp, c'eſt à dire, a decampé, a changé de poſte. Il a fait *rompre* les ponts, il en a fait abattre, ou enlever une arche; il a *rompu* ces paliſſades.

ROMPRE, ſe dit auſſi en parlant des cheutes, des bleſſures. Il eſt tombé de bien haut, il s'eſt *rompu* le cou, il s'eſt tué, il s'eſt *rompu* les reins; il s'eſt *rompu* un bras, une jambe, pour dire, il s'eſt demis un bras, une jambe. Ce fanfaron ne fait que menacer qu'il *rompra* bras & jambes, il veut tout *rompre*. On dit en ce ſens au figuré, qu'un Rapporteur a *rompu* bras & jambes à quelqu'un, pour dire, qu'il l'a fait condamner le plus ſeverement qu'il a pû.

ROMPRE, ſignifie auſſi, Roüer, faire endurer le ſupplice

plice de la roue. On doit *rompre* deux hommes ce ſoir, on leur caſſera les os.

ROMPRE, ſignifie auſſi, Oſter une cloſture, une ſeparation. On a *rompu* cette cloiſon, afin de ne faire qu'une chambre de ces deux. Il a *rompu* ce mur de ſeparation pour aggrandir ſa cour. Il a *rompu* ſon parc, c'eſt à dire, il y a fait faire pluſieurs ouvertures pour paſſer à travers, il en a oſté la cloſture.

Rompre ſa table, *rompre* ſa maiſon, ſon train, *rompre* meſnage, c'eſt à dire, Ne tenir plus table ouverte, donner congé à ſes gens, pour vivre en particulier & en retraitte, ou en penſion.

ROMPRE, ſe dit auſſi des choſes où il y a de la diſcontinuation, ſoit par fracture, ſoit par autre obſtacle. On dit que les poſtes ſon *rompuës*, quand on n'eſt pas aſſeuré de trouver des chevaux aux lieux des poſtes. Les chemins ſont *rompus*, quand ils ſont depavez ou enfondrez par le charroy, par les pluyes, les bourbiers, la gelée, ou par des foſſés, ou traverſes qu'on y faites. On fait des machines, des conſtructions pour *rompre* le vent, le fil de l'eau.

On dit *rompre* l'eau à un cheval, pour dire, l'empêcher de boire tout d'une haleine, luy lever la tête pour le faire boire à diverſes repriſes. On dit auſſi au Manege, *rompre* un cheval au trot, au galop, à la courſe, pour dire, l'exercer peu à peu à trotter, à galopper, à courir.

En termes d'Optique on dit que la lumiere ou le rayon viſuel ſe *rompt*, lors qu'il paſſe d'un milieu à un autre plus rare, ou plus denſe: & c'eſt l'effet qu'on appelle *refraction*, & qui eſt le fondement des lunettes.

ROMPRE, ſe dit figurément en choſes ſpirituelles & morales. Un Geometre ſe *rompt* la tête à chercher la quadrature du cercle. Un Juge a la tête bien *rompuë* de ſollicitations, il en eſt bien importuné, il en a les oreilles bien *rompuës*. En Muſique, en Poëſie, à la Danſe, on dit qu'on *rompt* la meſure, la cadence, quand on ne ſçait pas bien les regles preſcrites. On dit en amour, qu'on a *rompu* ſes liens, ſes fers, ſes chaiſnes, quand on s'eſt dégagé d'une paſſion violente; qu'on a fait *rompre*, caſſer un mariage. On dit auſſi, qu'on a *rompu* amitié, ſocieté, commerce avec quelqu'un, ou abſolument, qu'on a *rompu*, pour dire, qu'on s'eſt ſeparé d'avec luy, ou qu'on eſt devenu ſon ennemi. On dit en ce ſens, *rompre* une ligue, une alliance, un traitté; *rompre* la paix, *rompre* un marché, un accord, c'eſt s'en deſdire, ou manquer à les conclurre. On dit auſſi, *rompre* l'aſſemblée, la converſation, pour dire, en empêcher la continuation. *Rompre* ſon voyage, ſon deſſein, pour dire, Changer de reſolution. On dit encore, qu'on a *rompu* ſon jeuſne, qu'on a *rompu* le Careſme, quand on n'a pas obſervé la regle preſcrite pour jeuſner: qu'on a *rompu* ſes vœux, ſon ſerment, ſa parole, quand on a manqué à ce qu'on avoit promis à Dieu, ou aux hommes. On dit auſſi, qu'un Religieux a *rompu* la cloſture, quand il s'eſt échappé du Couvent.

A' TOUT ROMPRE. adv. Tout au plus, au pis aller. Cette dépenſe ne peut aller que juſqu'à telle ſomme *à tout rompre*. J'auray toûjours mon recours contre un autre *à tout rompre*, au pis aller.

ROMPRE, ſe dit proverbialement en ces phraſes. On dit qu'un homme a *rompu* la glace, pour dire, qu'il a le premier entrepris une choſe hardie & perilleuſe ou difficile, & qu'il a monſtré le chemin aux autres. On dit auſſi, On verra beau jeu, ſi la corde ne *rompt*, lors qu'on fait de grandes promeſſes, qu'on donne de belles eſperances de quelque choſe. On dit ironiquement d'un ſanfaron, qu'il *rompra* tout, ſi on ne le marie. On dit auſſi, *rompre* l'anguille au genou, pour dire, Faire une choſe impoſſible, ou prendre un mauvais moyen pour faire reüſſir une affaire. On dit auſſi, que des gens ont *rompu* la paille, pour dire, que des amis, ou aſſociez ſe ſont brouillez ou ſeparez. Voyez l'origine de ce proverbe à *Paille*. On dit encore en parlant d'une femme groſſiere, Elle n'en *rompra* pas ſi-toſt. On dit auſſi, Il vaut mieux ployer que *rompre*, pour dire, qu'il vaut mieux ceder, obeïr, que de ſe perdre entierement. On dit auſſi, *rompre* en viſiere à quelqu'un, pour dire, luy faire une querelle de gayeté de cœur, l'attaquer par des paroles offenſantes. On dit auſſi, *Rompre* les chiens, pour dire, Détourner ailleurs la converſation. *Rompre* le dez à quelqu'un, *rompre* ſes meſures, pour dire, Traverſer ſes deſſeins, *rompre* quelque coup qu'il vouloit faire.

ROMPU, UË. part. paſſ. & adj.

On appelle en Arithmetique un nombre *rompu*, une unité diviſée en pluſieurs fractions.

Baſtons rompus, ſe dit d'un deſſein de tapiſſerie, ou ornement de quelques graveures, qui ſe fait par l'aſſemblage & la diſpoſition de pluſieurs baſtons enſemble.

ROMPU, ſe dit auſſi de celuy qui eſt habile en quelque profeſſion, pour s'y être fort appliqué, pour l'avoir long-temps exercée. Pour faire des Tables Aſtronomiques, il faut être *rompu* au calcul, s'être bien exercé dans la ſupputation. C'eſt un vieux Miniſtre qui eſt *rompu* dans les affaires, habile en negociation. Ce Facteur eſt *rompu* dans le commerce.

ROMPU, ſe dit auſſi de celuy qui s'eſt laſſé par quelque exercice violent, qui ſent de grandes douleurs dans les membres. Un homme qui a trop joüé à la paume, à la boule, qui a couru la poſte, dit qu'il eſt tout *rompu*, tout briſé. On dit auſſi, qu'un jeu eſt bien *rompu*, quand on a bien des cartes qui ne ſont pas de ſuite.

ROMPU, en termes de Blaſon, ſe dit des armes ou des pieces briſées, & des chevrons dont la pointe d'enhaut eſt couppée. Voyez *Briſure*.

A baſtons rompus. Phraſe adverbiale & proverbiale, qui ſe dit des choſes qu'on fait negligemment, ou avec interruption. Il ne travaille à cet ouvrage qu'*à baſtons rompus*, de temps en temps. Je n'ay entendu parler de cette affaire qu'*à baſtons rompus*, pour dire, Je n'en ſçay pas la ſuite, les particularitez. Il y a auſſi un jeu qu'on appelle de propos *rompus*.

On dit proverbialement, qu'un homme à les bras *rompus*, quand il ne veut point travailler, quand il eſt payé d'une beſogne: ce que l'Eſpagnol dit agreablement, *A dineros pagados bracos quebrantados*.

RON.

RONCE. ſ. f. Arbre eſpineux qui vient dans les lieux deſerts & point cultivés, qui ſert à faire des hayes. Ce chemin par la foreſt eſt difficile, il eſt plein de *ronces* & d'eſpines. Les moutons qui paſſent à travers des *ronces* perdent toûjours de leur laine. On l'appelle en Latin *rubus* ou *ſentis*. Dioſcoride parle d'une *ronce* qui croiſt au mont Ida, qui n'a point du tout d'eſpines, ou qui en a de petites. Le fruit de la *ronce* Ideenne eſt doux, aſtringent & agreable, quoy qu'un peu fade. Il ne devient point noir en meuriſſant. On l'appelle *ampe* ou *framboiſe*. Les ours ſont fort friands de ce fruit. Il y a des *ronces* grandes comme des arbres; d'autres qui s'entortillent parmy les buiſſons; d'autres qui rampent par terre, & y prennent racine, comme ſont le gramen & chiendent, & celles-cy ſont appellées *terreſtres*. Il y en a qui ne croiſſent que dans les montagnes & dans les foreſts. Les *ronces* ſont épineuſes, & portent leur fruit en forme de grappes. Leurs fleurs ſont blancheaſtres, & rendent des meures noires & par grains, & ont une racine fort longue & rampante. Ce mot vient de l'Italien *ronca*, que quelques-uns derivent du Syriaque *romcha*. Menage. Du Cange le derive de *runchi*, qu'on a dit dans

dans la baſſe Latinité en la même ſignification de *ronce*. On a dit auſſi *runcare*, pour dire, *purgare agrum à ſentibus*, dont on a compoſé le Latin *everruncare*, pour dire, *arracher*.

RONCE, ſe dit figurément en Morale des difficultez qui ſe trouvent dans les eſtudes & dans les affaires. Les preceptes de la Grammaire ſont les *ronces* & les eſpines des ſciences. Le chemin de la vertu eſt plein de *ronces*. Avant que vous ayez deffriché cette affaire, vous trouverez bien des *ronces*.

ROND, ONDE. adj. Ce qui eſt de figure circulaire, ou qui en approche, ſoit en lignes, ſoit en ſolides. Un globe eſt *rond*, parce que toute ſa ſurface eſt compoſée de cercles qui ont un même centre. Un cylindre eſt *rond*, parce que ſa ſurface eſt compoſée de pluſieurs cercles qui ont même diametre & different centre. Un cone eſt *rond*, quoy que ſa ſurface ſoit faite de cercles qui ont des centres & des diametres differens. Tout l'Univers eſt appellé poëtiquement, la machine *ronde*. Un vilbrequin fait un trou *rond*. Un chapeau a la forme *ronde*.

ROND, ſe dit auſſi à l'égard de la taille, quand elle eſt groſſe & courte, voutée, ou ventruë. Cette femme eſt groſſe & *ronde*, elle eſt *ronde* comme une boule; elle a les eſpaules *rondes*, pour dire, elle eſt boſſuë, voutée. Cet homme a le ventre *rond*, il eſt *rond*, pour dire, il eſt bien ſaoul. Cette fille a les tetons *ronds*, les bras *ronds*, comme ſi on les avoit faits au tour.

ROND, ſe dit auſſi de pluſieurs choſes qui ont relation au cercle, à la figure *ronde*. On appelle un compte *rond* en Arithmetique, un nombre ſans fraction; & un nombre parfait quarré, *cube*, &c. Dans le commerce on appelle un mot *rond*, un nombre où on vient par certaines gradations de nombres ordinaires & naturels, comme par dizaines & centaines, de 25. à 30. de 50. à 100. livres. On appelle une periode *ronde*, celle qui eſt nombreuſe, qui a une agreable cadence. On dit qu'une toile eſt *ronde*, qu'un camelot eſt *rond*, pour dire, qu'ils ſont bien unis, ſans nœuds ni inégalitez. On appelle de l'oſeille *ronde*, celle qui a la feuille *ronde*. Les Chevaliers de la Table *ronde*.

ROND, ſe dit figurément en choſes morales. On appelle un homme franc & *rond*, celuy qui eſt ſincere, qui va droit en beſogne, qui ne cherche point de fineſſes.

ROND, eſt auſſi ſ. m. On dit un *rond* de boeſte, le *rond* ou le diſque du Soleil, un *rond*, ou un cercle qu'on trace ſur terre. Moliere deſcrit un ridicule qui crachoit dans un puits pour faire des *ronds*. Les femmes appellent auſſi un *rond*, le bourrelet qui leur ſert à relever leurs cheveux en ſe coeffant.

ROND, ſignifie auſſi, Tour, enceinte. Le *rond* de la terre a 8800. lieuës de tour, ou environ. Ce Voyageur a veu tout le *rond* de la terre. Il a meſuré le *rond*, l'enceinte de la ville.

ROND, en termes de Manege, eſt la piſte circulaire, qu'on appelle autrement la *volte*.

RONDACHE. ſ. f. Eſpece de bouclier dont ſe ſervent encore les Eſpagnols qui courent la nuit.

RONDE. ſ. f. Viſite que les gens de guerre font la nuit, pour voir ſi on fait bonne garde dans un camp, dans une place. La *ronde* va paſſer. Le chemin qui eſt ſur la muraille, qui regne en dehors le long du parapet, s'appelle le chemin des *rondes*, & il eſt large environ de deux pieds.

RONDE, ſignifie auſſi, Tournée, les pas qu'on fait en divers lieux de la ville pour faire ſes affaires, pour exercer ſa commiſſion, ſes viſites. Ce Solliciteur part le matin pour faire ſa *ronde*, & ne revient qu'à midy. Les rats de cave vont faire leur *ronde* dans les cabarets.

RONDE, ſignifie auſſi le tour. Ce beuveur a fait la *ronde*, il a beu toutes les ſantez de la table: il a recommencé une ſeconde *ronde* pour la ſanté des inclinations.

En rond, *A la ronde*, ſont des phraſes adverbiales. Les cieux tournent *en rond*. Quand on danſe aux chanſons, on danſe *en rond*, ſur le même tour; on tourne *en rond*, en ellypſe, & en pluſieurs autres figures. On boit *à la ronde*. C'eſt la plus grande beauté qui ſoit à cent lieuës *à la ronde*, aux environs.

RONDEAU, ſ. m. Baſſin d'une fonteine de figure ronde. Le *rondeau* du Palais Royal eſt fort grand.

RONDEAU, eſt une eſpece de Poëſie ancienne compoſée de treize vers, dont il y a huit d'une rime, & cinq de l'autre. Il eſt diviſé en trois couplets, & à la fin du ſecond ou du troiſiéme, le commencement du *Rondeau* eſt repeté en ſens equivoques, s'il eſt poſſible. Il y a de fort beaux *Rondeaux* dans Marot & dans Voiture.

RONDEAU REDOUBLÉ, eſt une autre Poëſie compoſée de ſix quadrains. Les vers du premier ſont entierement repetez à la fin des quatre quadrains ſuivants, & à la fin du dernier eſt repeté le premier mot du *Rondeau*. Il y en a auſſi des exemples dans Marot. Les Eſpagnols appellent cette ſorte de Poëſie, des *gloſes*.

RONDEAU, en Muſique, eſt une eſpece de refrain, quand à la fin d'un couplet on en repete le commencement.

RONDELET, ETTE. adject. diminutif de *rond*. Il ſe dit des tailles qui commencent à ſe gaſter, & à groſſir un peu trop. Cette femme commence à eſtre *rondelette*.

RONDELLE. ſ. f. Eſpece de bouclier rond dont eſtoit autrefois armée l'Infanterie. Il y a à Paris une ruë qu'on nommoit autrefois *de la Rondelle*, où on faiſoit ces ſortes de boucliers, & par corruption on la nomme à preſent *de l'Hirondelle*.

RONDELLE, eſt auſſi un ciſeau arrondi dont on ſe ſert en Sculpture.

RONDELLIER. ſ. m. Soldat qui portoit à la guerre le bouclier qu'on nommoit rondelle.

RONDEMENT. adv. En rond, d'une maniere ronde. La plus grande difficulté d'un Tourneur eſt de tourner bien *rondement*.

RONDEMENT, ſe dit auſſi au figuré, pour dire, Franchement & ſincerement. C'eſt un brave homme qui va *rondement* en beſogne, qui ne ſubtiliſe, qui ne finaſſe point.

RONDEMENT, ſignifie encore, Uniment, d'une égale force. Un homme qui marche *rondement* & ſans s'arreſter, avance bien du pays. Un maiſtre aime bien un compagnon qui travaille *rondement*, qui ne chomme point, qui ne quitte point ſon travail.

RONDEUR. ſ. f. Qualité de ce qui eſt rond. Il y a des *rondeurs* de differentes figures, des *rondeurs* ſpheriques, des *rondeurs* cylindriques, coniques, ſpirales, &c. Cette colomne a tant de *rondeur*, & tant de longueur.

RONDIN. ſ. m. Baſton rond, ou buſche ronde qui n'eſt point fenduë en quartiers. Les *rondins* ſont plus prompts à bruſler que le bois de quartier.

RONDIN, ſe dit auſſi des baſtons ronds & cylindriques qui ſervent à pluſieurs Ouvriers pour ſouder des tuyaux, ou ſervir de noyaux à leurs moules.

RONDINI. ſ. m. eſt une eſpece de poiſſon qu'on trouve au Breſil, qui eſt le même que le poiſſon volant.

RONFLE. ſ. f. C'eſtoit autrefois une eſpece de jeu. Ce mot n'eſt demeuré en uſage qu'en cette phraſe proverbiale: Joüer à la *ronfle*, pour dire, Dormir profondément & en ronflant.

RONFLEMENT. ſ. m. Bruit de ceux qui ronflent. On le dit particulierement des vents & de la mer. On entendoit dans cet orage le *ronflement* des vents & de la mer qui faiſoit trembler les plus aſſûrez.

RONFLER. v. neut. Reſpirer en dormant avec bruit, cauſé

cauſé par quelque obſtruction ou autre diſpoſition des narines. Il eſt incommode de coucher avec des gens qui *ronflent*. Les chevaux *ronflent* auſſi par vivacité, par colere, ou en ſentant les cavales.

Roſſinante & Griſon *ronflent* aprés l'avoine.

Comedie de Don Quichot. Ce mot vient de *runculare*, diminutif de *runcare*, qui ſignifie la même choſe.

RONFLER, ſe dit par extenſion du bruit que font les canons dans une batterie; de pluſieurs violons aſſemblez dans un bal; des gros tuyaux d'une orgue qui joüe; d'un vent impetueux qui paſſe par de petites ouvertures, & de pluſieurs autres bruits qui imitent celuy des gens qui *ronflent*.

On dit proverbialement, qu'un homme joüe à la *ronfle*, lors qu'il dort profondément, & qu'il *ronfle*. C'eſt ainſi qu'on nommoit autrefois le point au jeu du piquet.

RONFLEUR, EUSE. ſ. m. & f. Celuy ou celle qui ronfle. Ce *ronfleur* ſe fait entendre d'un bout de la maiſon à l'autre.

RONGE. ſ. m. Terme de Venerie. On dit que le cerf fait le *ronge*, quand il rumine.

RONGER. v. act. Rogner avec les dents, oſter la chair d'autour d'un os avec les dents. Les chiens *rongent* les os. Il y avoit ſi peu à diſner à ce feſtin, qu'il a fallu repaſſer ſes os, & les *ronger*. Ce mot vient du Latin *rodere*.

RONGER, ſe dit auſſi du dommage que fait la vermine, ſoit avec ſes dents, ou autrement. Les rats *rongent* le grain & les hardes. Les vers *rongent* les eſtoffes, le bois, les livres.

RONGER, ſe dit auſſi d'un corps qui en uſe ou conſume un autre petit à petit. La mer *ronge* ſes bords inſenſiblement. La lime, l'eau forte, la rouille, *rongent* le fer, & les autres metaux. Les poudres cauſtiques *rongent* la chair. Le temps *ronge* tout.

RONGER, ſe dit figurément des choſes qui *rongent* ou conſument l'eſprit, ou le bien. La jalouſie *ronge* cruellement l'eſprit. Le ver de la conſcience *ronge* éternellement le cœur. Ce Poëme ſent bien ſes ongles *rongez*. Les flatteurs, les paraſites *rongent* les Grands. Ces nepveux ont *rongé* leur oncle juſqu'aux os. Les Sergens *rongent* le bon homme. Les Procureurs *rongent* leurs clients, ne les laiſſent point ſortir d'affaire tant qu'ils trouvent dequoy *ronger*.

RONGER, ſe dit proverbialement en ces phraſes. Cet homme eſt contraint de *ronger* ſon frein, d'attendre une occaſion favorable de ſe venger, d'obtenir quelque employ, &c. On luy a donné un os à *ronger*, pour dire, On luy a ſuſcité quelque affaire qui l'occupe fort, qui l'amuſe & l'empeſche de ſonger à nuire à autruy. On dit auſſi de celuy qui n'a point d'employ, ou qui n'a pas de quoy manger, qu'il *ronge* ſon ratelier, qu'il *ronge* ſa litiere.

R O Q.

ROQUER. v. act. Terme du jeu des Eſchecs. C'eſt approcher le Roc auprés du Roy, & paſſer le Roy par derriere pour le placer à l'autre caſe joignante. Pour *roquer* il faut n'avoir point remué le Roy, & ne point paſſer en eſchec. On ne *roque* qu'une fois.

ROQUET. ſ. m. eſt une eſpece de manteau qu'on portoit autrefois, qui n'alloit que juſqu'au coude, & qui n'avoit point de collet. Le *roquet* a paſſé des maiſtres aux laquais, & enfin il eſt demeuré aux bouffons Italiens. Borel le derive de *rock*, vieux mot François qui ſignifie une *robbe*.

ROQUET, eſt auſſi un petit chien qui a les oreilles droites & le poil court.

ROQUETTE. ſ. f. Petite herbe qui eſt bonne pour le mal des dents, qui fait filer des eaux, & arreſte la fluxion. Il y en a de domeſtique qu'on mange en ſalade, dont les feuilles ſont longues & chiquetées de loin à loin. Sa tige eſt d'un pied & demi de haut, qui a des fleurs blanchaſtres à la cime. Sa graine eſt encloſe en de petites cornes. Sa racine eſt blanche, deliée, picquante & amere au gouſt. La ſauvage ſe plaiſt aux lieux arides, & ſur les murailles. Elle a des feuilles plus eſtroites & plus dechiquetées que l'autre. Elle a force tiges, des fleurs jaunes, & une infinité de petites cornes droites. Sa graine eſt ſemblable à celle de la mouſtarde, picquante & amere. En Latin *eruquetta*, ou *eruca*, *euſomon*.

ROQUILLE. ſ. f. La moitié d'un demi-ſeptier, ou un poiſſon, qui eſt la plus petite des meſures de vin.

R O S.

ROSAGE, ou *Roſagine*, eſt une plante qu'on appelle autrement *laurier roſe*, ou *oleander* en Latin, & en Grec *rhododendrum* ou *rhododaphni*. Elle a les feuilles ſemblables au laurier. Sa fleur eſt comme la roſe, & ſon fruit comme l'amande. Sa racine eſt longue, aiguë, dure comme du bois, & ſalée au gouſt. C'eſt un poiſon aux chiens, aux aſnes & à pluſieurs beſtes à quatre pieds. Aux hommes elle eſt un preſervatif contre la morſure des ſerpens.

ROSAIRE. ſ. m. Chapelet compoſé de cinq ou quinze dizaines de grains, pour reciter autant d'Ave Maria à l'honneur de la Vierge. Les Jacobins ont eſtably la Confrairie du *Roſaire*, dont ils font la Feſte les premiers Dimanches du mois. Mais le Pere Luc d'Achery prouve que le *Roſaire* étoit déjà en uſage dés l'an 1100. & qu'ainſi l'Ordre de St. Dominique n'a ſervi depuis qu'à le rendre plus celebre.

ROSAIRE, eſt auſſi un vaiſſeau de Chymie qui ſert à la diſtillation. Il y a auſſi un livre de Pierre Philoſophale fort eſtimé, qu'on appelle le *Roſaire des Philoſophes*.

ROSAT. adj. m. Ce qui eſt compoſé de roſes. On fait du vinaigre *roſat* pour les ſalades. Les Apotiquaires font du miel *roſat*, du ſyrop, de l'onguent *roſat* pour divers remedes.

ROSE. ſ. f. Fleur printaniere qui eſt fort odorante. Les *roſes* ordinaires ſont les *roſes* paſles. Les *roſes* de Provins ſont fort rouges. Il y a des *roſes* blanches, des *roſes* à cent feuilles, des *roſes* de tremiere, d'eſglantine, de muſcat de Gueldres. Les *roſes* de Damas qui ſont blanches ſurpaſſent en vertu toutes les autres. La moins feuilluë des *roſes* produit cinq feuilles, & delà elles vont toûjours en augmentant. On appelle l'*ongle* de la *roſe*, la partie blanche de ſa feuille, qui eſt la plus proche de ſa queuë. On appelle *hymen*, les petites pointes de ſa fleur qui enveloppent ſon bouton, & qui s'ouvrent, quand elle s'eſpanouït; & le bouton qui reſte aprés que les feuilles ſont tombées, s'appelle *grattecu*. Il y a des *roſes* de Hierico, qui eſtant ſeches ſe conſervent pendant un grand nombre d'années, & s'eſpanouïſſent, quand on trempe leur queuë dans l'eau: les ſuperſtitieux veulent que ce ſoit de l'eau benite, & pendant la Meſſe de minuit. On tient que la *roſe* de Hierico ſert aux femmes en couche, & qu'elles ſe delivrent, lors que la *roſe* s'épanouït. Matthiole. En Latin *roſa*, en Grec *rhodes*.

On dit qu'en la Chine il y a des *roſes* qui changent de couleur deux fois par jour, & qui ſont tantoſt de couleur de pourpre, & tantoſt blanches. St. Baſile dit qu'à la naiſſance du monde les *roſes* eſtoient ſans eſpines, & qu'elles eurent des pointes, à meſure que les hommes mépriſerent leur beauté. On appelle eau de *roſe*, celle qui ſe fait de *roſes* diſtillées. On fait des conſerves de *roſes*, des ſyrops, des ſachets de *roſes*, des teintures de *roſes* avec diverſes preparations de *roſes*.

ROSE, en termes de Blaſon, s'appelle *ſonſtenuë*, quand elle eſt figurée avec ſa queuë. Elle eſt quelquefois d'un même,

même, & quelquefois d'un different eſmail, mais toûjours eſpanouïe, & tantoſt avec les pointes de la chaſſe d'un eſmail different des feuilles.

Noble à la roſe, eſt une ancienne monnoye d'Angleterre qui étoit d'or, & marquée d'une *roſe*.

La *Roſe d'or*, eſt une *roſe* que le Pape a couſtume de benir à la Meſſe du Dimanche de Careſme, où on chante, *Lætare Hieruſalem*, qu'il porte aprés la Meſſe en proceſſion, & qu'il envoye aprés à quelque Prince Souverain.

ROSE, ſe dit auſſi de ce qui eſt fait à l'imitation d'une *roſe*, & qui luy reſſemble en quelque façon. Les *roſes* des Egliſes ſont les vitraux de figure ronde, qui ſont d'ordinaire aux ailes & aux pignons des grandes Egliſes. Des *roſes* de diamants ſont des joyaux compoſez de pluſieurs diamants, ou d'autres pierreries diſpoſées en rond. Une *roſe* de luth, ou d'un autre inſtrument, eſt une ouverture ronde qui eſt au milieu de la table, & d'ordinaire ouvragée, par où ſort le ſon. Les *roſes* ſont auſſi des ornemens d'Architecture, ou de Sculpture, qu'on met dans les friſes, aux corniches, & aux voutes des Egliſes. Et ſur tout on appelle *roſe*, celle qui eſt au milieu de l'abaque du chapiteau Corinthien. On appelle auſſi des nœuds de jartieres, de ſouliers, des *roſes*. On appelle encore *roſes*, de petits ouvrages de fil qu'on fait dans les trous d'une toile qu'on veut reparer; des *roſes*, des colifichets d'eſcolier.

On appelle auſſi ſur la mer *roſe*, le compas de mer, ce qu'on met ſous la bouſſole, ou ſur les cartes hydrographiques, pour marquer les vents, qui eſt un cercle diviſé en trente-deux pointes en forme de *roſe*.

ROSES, ſe dit figurément en choſes morales, de ce qui eſt doux & agreable. Balzac dit qu'il ne ſe veut pas deffendre d'un ennemy qui ne luy jette que des *roſes* à la teſte. On dit qu'on eſt couché ſur des *roſes*, qu'on ne marche que ſur des *roſes*, pour dire, qu'on eſt couché mollement, qu'on marche dans un beau chemin. On dit pour bien louër une femme, qu'elle a un teint de lis & de *roſes*; que ſa bouche eſt une *roſe* vermeille, un bouton de *roſe*.

On dit auſſi d'une eſtude, d'une affaire dont on a eſſuyé les plus grandes difficultez, Ce n'eſt plus que *roſes*; aprés les eſpines on cueille les *roſes*. On dit auſſi d'une fille qui a perdu ſa fleur de virginité, qu'elle a perdu la plus belle *roſe* de ſon chapeau.

ROSE, ſe dit proverbialement en ces phraſes. Il n'eſt point de *roſes* ſans eſpines, pour dire, qu'il n'y a point de plaiſir qui n'ait ſes chagrins. Il n'y a point de ſi belle *roſe* qui ne devienne grattecu, pour dire, que tout enlaidit avec l'âge. On dit qu'un homme a découvert le pot aux *roſes*, pour dire, qu'il a découvert le ſecret d'une affaire où il y avoit de l'ordure. Regnier a dit d'un Pedant:

Il ſentoit bien plus fort, mais non pas mieux que *roſes*.

ROSÉ. adj. m. qui ne ſe dit guere qu'en cette phraſe: Vin *roſé*, qui eſt rouge & vermeil.

ROSEAU. ſ. m. Plante mareſcageuſe, foible & creuſe, dont la feuille ſe roule comme celle des cannes. Pline dit qu'il y a 29. eſpeces de *roſeaux*. Il y a un *roſeau* femelle dont l'on ſe ſert à faire des languettes de hautbois & de fluſtes. Il y en a dont on fait des flêches. Il y en a qui ſervent à eſcrire, & dont on uſoit autrefois avant l'invention des plumes. Il y en a aux Indes qui ſont ſi gros, que d'un ſeul nœud on en fait des eſquifs, où trois hommes à la fois peuvent paſſer la riviere. Le *roſeau* a inimitié avec la fougere, & grande amitié avec l'aſperge. Il fait mourir l'une, & groſſir l'autre. On l'appelle en Latin *calamus*, *arundo*. Les Payens repreſentoient les fleuves par des figures coëffées & entourées de *roſeaux*. Le poiſſon & le gibier aquatique ſe cachent dans les *roſeaux*. Les payſans couvrent en pluſieurs endroits leurs maiſons de *roſeaux*. Menage derive ce mot de *ranſellum*, ou de *rauſeum*, qui vient de l'Alleman *raus*.

ROSEAU, ſe dit figurément en Morale, de tout ce qui eſt foible. Les fortunes de ce monde ſont fragiles, ne ſont appuyées que ſur un *roſeau*. C'eſt un eſprit foible, qui plie comme un *roſeau*.

ROSE'E. ſ. f. Petite pluye & menuë qui tombe le matin ſur la terre, cauſée par la froideur & l'humidité de la nuit. La *roſée* de May blanchit bien la toile & la cire. La *roſée* d'Automne ſe convertit en gelée blanche. La *roſée* bruſle les ſouliers, quand on marche le matin dans les prez. De la *roſée* putrefiée au Soleil il ſe forme pluſieurs inſectes, qui ſe changent d'une eſpece en une autre, & elle ſe reduit en un ſel blanc & menu, qui a des angles pareils en nombre & en figure à ceux du ſalpeſtre, aprés avoir été évaporée à ſiccité, broyée, calcinée & filtrée pluſieurs fois.

ROSÉE, ſe dit auſſi d'une pluye agreable & menuë qui rafraiſchit le temps. Il n'y a pas eu d'orage, il n'eſt tombé qu'une petite *roſée*.

On dit figurément, que la grace tombe dans nos ames comme une douce *roſée*.

Il y a eu une fameuſe cabale de Chymiſtes qui s'appelloient de la *Roſe-croix*, ou de la *Roſée cuitte*, ſur laquelle Guillaume Naudé a eſcrit une ſçavante Diſſertation.

On dit d'une choſe fort tendre, que c'eſt de la *roſée*. Cette viande eſt tendre comme *roſée*, c'eſt de la *roſée*. Marot a dit d'une Bergere:

Hé bien, dit-il, tendre *roſée*,
Vous ay-je fait du mal ainſi?

ROSERAYE. ſ. f. Terroir planté de roſiers. En quelques lieux on dit *roſoy*.

ROSETTE. ſ. f. Encre rouge dont on ſe ſert particulierement dans les Imprimeries pour marquer des titres de rouge. C'eſt du tripoli ou craye blanche teinte en rouge, qui ſert à peindre.

ROSETTE, eſt auſſi le nom qu'on donne au cuivre pur & net, tel qu'il eſt lors qu'il vient des mines en grandes plaques ou lames qu'on appelle *plattes*, ou de ſa premiere fonte, & lors qu'il n'eſt point meſlé de calamine qui le rend jaune. Les Chymiſtes l'appellent *piloſum*.

On appelle auſſi *roſettes*, les clous des Selliers qui ſont bordez de petits poincts en forme de roſes.

ROSIER. ſ. m. L'arbriſſeau qui porte des roſes.

ROSMARIN. ſ. m. Plante odorante qui vient en arbuſte, & qu'on taille en pluſieurs figures agreables dans les jardins. Il y a deux eſpeces de *roſmarin*, dont l'un porte un fruit que les Medecins appellent *cachrys*. Il a les feuilles ſemblables au fenouil, mais un peu plus eſpaiſſes & plus larges. Elles ſont couchées à terre en rondeur comme une rouë. Sa tige eſt de hauteur d'une coudée ou plus, & produit de ſes concavitez pluſieurs ailes ou branches. Elle jette à ſa cime des bouquets garnis d'une graine blanche, ronde, anguleuſe, forte & ſentant la reſine. Sa racine eſt fort grande, blanche, & a l'odeur d'encens. La ſeconde eſpece eſt ſemblable au precedent. Il porte une graine noire, large & ſemblable à celle de ſponditium, & a une racine noire en dehors, mais ſi on la rompt, elle eſt blanche au dedans. Il y en a un ſterile qui ne produit ni tige, ni fleur, ni graine, qui a des feuilles ſemblables aux laituës ameres, toutefois elles ſont plus rudes & plus blanches, & ſa racine eſt petite. Il y a du *roſmarin* maſle, & du *roſmarin* femelle. Le *roſmarin* de jardin s'appelle en Latin *roſmarinum coronarium*. On fait des eſſences & des eaux de *roſmarin*. L'eau de la Reyne de Hongrie ſe fait principalement avec du *roſmarin*.

ROSSE. ſ. f. Meſchant cheval uſé & érené, qui n'eſt

point

point ſenſible à l'eſperon, ni à la gaule. Ce Maquignon vous a vendu un cheval refait, il a belle apparence, & ce n'eſt qu'une *roſſe*. Ce mot vient de l'Alleman *roſs*, qui ſignifie *cheval*. Menage.

On dit figurément, quand on charge quelqu'un d'un trop grand travail, Il n'eſt ſi bon cheval qui n'en devinſt *roſſe*, qui ne ſuccombaſt ſous le fais.

On dit proverbialement, qu'un bon cheval ne devient jamais *roſſe*, pour dire, qu'il témoigne toûjours du courage & de la vigueur.

ROSSE, eſt auſſi un poiſſon que Geſner appelle en Latin *rutilus*, qui approche de la vandoiſe, mais qui n'a pas la chair ſi ſavoureuſe.

ROSSER. v. act. Terme populaire. Baſtonner rudement quelqu'un, le traiter en roſſe; & ſe dit par extenſion de toutes ſortes de mauvais traitements. Ce Capitaine fut bien *roſſé* & eſtrillé en une telle occaſion. Ce Satyrique ne ſe vante pas qu'il a été bien *roſſé*.

ROSSIGNOL. ſ. m. Petit oiſeau qui chante agreablement au printemps. Un des grands plaiſirs de la campagne, c'eſt d'ouïr chanter le *roſſignol*; & on dit d'un homme qui chante bien, qu'il chante comme un *roſſignol*. Nicod dit que ce mot vient de *luſcinia* ou *luſciniola*.

ROSSIGNOL de l'orgue, eſt un jeu qui imite le *roſſignol*, lequel n'eſt plus gueres en uſage.

On appelle ironiquement & par antiphraſe un aſne, un *roſſignol d'Arcadie*.

ROSSIGNOL, eſt auſſi un inſtrument de Serrurier qui leur ſert à ouvrir des portes, & qui eſt defendu.

ROSSIGNOL, eſt auſſi un coin de bois que l'on fait entrer à force dans des mortaiſes qui ſont trop longues, quand on veut ſerrer quelque piece de charpente.

ROSSIGNOLER. v. neut. Imiter le chant du roſſignol.

ROSSOLIS. ſ. f. Plante qui eſt couverte de roſée durant la plus grande chaleur du Soleil: ce qui luy a donné ſon nom; car on l'a appellée *roſée au Soleil*, en Latin *rorella* ou *ros ſolis*.

ROSSOLIS, ſe prend communément pour une liqueur agreable qu'on ſert à la fin du repas, qui aide à la digeſtion. Elle eſt compoſée d'eau de vie bruſlée, de ſucre, de canelle, & quelquefois parfumée. Le *roſſolis* de Turin eſt le plus eſtimé. Preſque tout ce qu'on boit de *roſſolis* eſt contrefait & falſifié, & il n'y entre point de cette herbe appellée *roſſolis* qui luy a donné ſon nom, & qui faiſoit autrefois toute ſa compoſition.

ROST. ſ. m. Viande roſtie à la broche. On appelle un bon ordinaire, quand on a du *roſt* à diſner & à ſouper. Le *roſt* ſe ſert au milieu du repas. Le gros *roſt* eſt la groſſe viande roſtie. Menu *roſt* eſt la volaille, le gibier, les petits pieds. Borel derive ce mot de *ruſticus*, à cauſe que le feu noircit & bruſle la viande, comme le Soleil hale le viſage des payſans. Boxhornius dit que *roſt* eſt un vieux mot Breton.

On dit proverbialement, qu'un homme eſt à pot & à *roſt* dans une maiſon, pour dire, qu'il y eſt fort familier, qu'il y hante, qu'il y mange matin & ſoir. On dit auſſi, Manger ſon pain à la fumée du *roſt*, pour dire, Envier quelque choſe de bon qui eſt appreſté pour autruy.

ROSTI. ſ. m. C'eſt la même choſe que *roſt*. Il a du *roſti* & du bouilli à ſon diſner.

On dit proverbialement, qu'on a accommodé un homme tout de *roſti*, pour dire, qu'on l'a maltraitté. Quand on veut meſpriſer une viande, on dit, *Roſti*, bouilli, traiſné par les cendres.

ROSTIE. ſ. f. Morceau de pain delié qu'on fait ſecher en le roſtiſſant. On fait des *roſties* au beurre, à l'huile; on les trempe dans l'hypocras, & autres vins de liqueur. On fait des *roſties* pour mettre dans des ſauces, dans des eſtuvées, pour mettre ſous un rognon, ſous des beccaſſes.

On dit proverbialement, qu'un homme fait des *roſties* d'une choſe, lors qu'il en mange ou qu'il en boit avec avidité, ou avec profuſion. On dit au jeu, qu'un homme va aux *roſties*, lors qu'il a perdu, qu'il quitte le jeu, comme s'il alloit vers le feu faire des *roſties*.

ROSTIR. v. act. Cuire de la viande en la tournant à la broche autour du feu, ou en la mettant ſur le gril. Cette viande eſt trop *roſtie*, on l'a laiſſée trop longtemps à la broche. On met *roſtir* ſur le gril un quarré de mouton, des coſtelettes, des pigeons. On *roſtit* des marrons ſous la cendre, dans une poeſle. Ce mot vient de *roſtire*, qu'on a fait du verbe *torreo*. Menage. Quelques-uns le derivent de l'Alleman *roſter*, qui ſignifie la même choſe; d'autres du Latin *rotare*.

ROSTIR, ſe dit auſſi en parlant d'une chaleur exceſſive qui incommode les perſonnes. Le feu de cette chambre eſt trop aſpre, il *roſtit* le viſage. On *roſtit* ſous la Ligne. Les ſables de Libye *roſtiſſent*, bruſlent les pieds. Voilà du vin de coſte *roſtie*, bruſlée du Soleil. Ce jardin eſt ſans ombrage, on y *roſtit* en eſté.

ROSTER, ſignifie auſſi, Bruſler. On *roſtit* les Heretiques à l'Inquiſition. Il court danger d'eſtre *roſti*, d'eſtre condamné au feu.

On dit proverbialement, qu'un homme n'eſt bon à *roſtir* ni à bouillir, quand il n'eſt bon à rien, incapable de toutes choſes. On dit auſſi d'un grand feu, que c'eſt un feu à *roſtir* un beuf.

ROSTI, IE. part. paſſ. & adj.

ROSTISSERIE. ſ. f. Lieu où on vend les viandes roſties à la broche, preſtes à manger. Un Patriarche Italien ne trouvoit rien de plus admirable à Paris que les *roſtiſſeries*.

ROSTISSEUR, EUSE. ſ. m. & f. Marchand qui appreſte les viandes, & qui les vend roſties. Il y a des *Roſtiſſeurs* en blanc qui vendent ſeulement les viandes lardées & cruës.

ROSTRALE. adj. f. C'eſt une epithete que les Romains donnoient à des couronnes relevées de proües & de pouppes de navire, dont on honoroit un Capitaine ou ſoldat qui le premier avoit accroché un vaiſſeau ennemi, ou ſauté dedans. On voit ſur des tombeaux des Amiraux de Hollande des couronnes *roſtrales* pour marque de leur dignité.

ROT.

ROT. ſ. m. Ventoſité qui ſort par la bouche. Il y a des *rots* de repletion, & d'autres d'inanition. Les *rots* viennent d'une bile eſmeuë. Les Stoïciens ne faiſoient point de ſcrupule de faire des pets & des *rots*.

ROTATEUR. adj. eſt une epithete que les Medecins donnent aux muſcles obliques de l'œuil, qu'ils appellent autrement *circulaires* & *amoureux*, parce que leur mouvement eſt une marque de tendreſſe & de paſſion.

ROTE. ſ. f. Juriſdiction de la Cour Romaine, compoſée de douze Prelats nationaires d'Italie, France, Eſpagne & Allemagne, dont chacun a quatre Clercs ou Notaires ſous luy. Ils jugent de toutes les cauſes beneficiales & profanes, tant de Rome que des Provinces de l'Eſtat Eccleſiaſtique en cas d'appel, & de tous les procés des Eſtats du Pape au deſſus de cinq cens eſcus. Ils s'appellent auſſi Chapelains du Pape, ayant ſuccedé aux anciens Juges du Sacré Palais, qui jugeoient dans ſa Chapelle. Ce nom de *Rote* vient, dit-on, de ce que les Juges ſiegent en rond, ou de ce que les plus importantes affaires du monde Chreſtien roulent devant eux. Du Cange le derive de *rota porphyretica*, à cauſe que le pavé de la chambre eſtoit de porphyre, & taillé en forme de roüe: ce qui a donné lieu à nommer ainſi la Juriſdiction, par la même raiſon qu'on a appellé la Cour de l'Eſchiquier de Normandie. Il y a un Recueil fameux de leurs jugements,

ments, qu'on appelle Deciſions de la *Rote*. Il y a auſſi une *Rote* à Gennes & en quelques autres villes d'Italie.

ROTER. v. neut. Faire un rot. Il eſt naturel de *roter*, mais il ne faut pas *roter* au nez des gens. Quand un homme *rote*, on dit proverbialement, *Deo gratias*, les Moines ſont ſaouls. Ce mot vient du Latin *eructare*.

ROTONDE. ſ. f. Qui eſt edifié en rond. On ne le dit qu'en cette phraſe: Noſtre Dame de la *Rotonde*. C'eſt une Egliſe ancienne de Rome qui eſt baſtie en rond, & qui étoit autrefois le Panthcon. A ſon imitation on a fait quelques *Rotondes* en France.

ROTONDE, eſt auſſi un collet empeſé que les hommes portoient autrefois, monté ſur du carton qui le ſouſtenoit en l'air & en eſtat. Les galants avoient grand' peur qu'on leur gaſtaſt leur *rotonde*.

ROTONDITE'. ſ. f. Terme dogmatique qui ſignifie, Rondeur. Il eſt aiſé de prouver la *rotondité* de la terre & des autres aſtres.

ROTULE. ſubſt. fem. Terme d'Anatomie. C'eſt un petit os rond qui paſſe dans l'ouverture de deux os de la jambe, appellez le grand & le petit focile, & qui ſert à les attacher avec les os de la cuiſſe. Il ſert auſſi à plier les genoux. On l'appelle autrement *palette* ou *meule*, parce qu'il luy reſſemble en quelque façon.

ROTURE. ſ. f. Heritage qui n'eſt pas noble, ou tenu noblement. Les terres en *roture* payent cens & rentes, des laods & ventes: les fiefs payent des quints & requints. Il n'y a que les gens de *roture* ou qui ne ſont pas Nobles qu'on met à la taille. Cette maiſon n'eſt pas un fief, ce n'eſt qu'une *roture*. Les *rotures* ſe partagent également. Ce mot vient de *ruptura*, que dans la baſſe Latinité on a dit pour *culture* de terre; & l'on dit encore en pluſieurs lieux, *rompre* la terre, pour dire, la *cultiver*. Ce ſoin qu'on a donné aux payſans les a diſtinguez des Nobles. Voyez dans Menage une ſçavante obſervation de Buſſi ſur ce mot. Borel le derive de *rota*, parce qu'on ſe ſervoit de payſans aux travaux penibles, comme de faire tourner les rouës des moulins, voiturer par des chariots, &c.

ROTURIER. adj. Qui n'eſt point Noble. En Provence, en Languedoc, les Nobles payent la taille pour tous les heritages qui ſont *roturiers*. Un Noble qui a derogé devient *roturier*. Ce mot vient de *ruptuarius*, qui ſignifie un Laboureur qui rompt & cultive la terre, par la même raiſon que deſſus.

On appelle dans pluſieurs Couſtumes, *gens couſtumiers*, *hommes & femmes de pote* ou *de poſte*, les perſonnes *roturieres*; les fonds, terres, maiſons, rentes, doüaires, droits *roturiers*, & tout ce qui eſt tenu à cens ou à rente d'un Seigneur en roture, & qui n'eſt point noble. On appelle même fief *roturier*, celuy qui ne doit point de foy & hommage, mais un ſimple cens.

ROTURIEREMENT. adv. D'une maniere roturiere. Cette terre a toûjours été poſſedée *roturierement*. Cette famille a toûjours veſcu *roturierement*; on y a partagé *roturierement*.

ROU.

ROUAGE. ſ. m. La partie d'une machine qui conſiſte en rouës. Il faut de grandes reparations à ce moulin, tout le *roüage* n'en vaut rien. On dit auſſi le *roüage* des monſtres. Il y a des bois particuliers pour faire le *roüage* des machines qui roulent, comme l'orme & le cheſne.

ROÜAGE, en termes de Couſtumes, eſt un droit ſeigneurial qui ſe prend ſur le vin vendu en gros, & tranſporté par charroy, avant que la rouë tourne.

ROUAN. ſ. m. Terme de Manege. C'eſt la couleur ou poil d'un cheval qui a du poil gris ou blanc ſemé fort eſpais, & preſque dominant ſur un poil bay, alezan ou noir; & quand ce poil domine ſur un alezan chargé, on l'appelle *roüan vineux*. Ce mot vient du Latin *ravus*, ſelon Scaliger, & de l'Italien *roano*.

ROUANER. v. act. Marquer les tonneaux avec la roüanette.

ROÜANÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. Il eſt deffendu par l'Ordonnance des Aides aux Tonneliers, d'oſter les fonds ou douves des futailles qui auront été *roüanées*, & de les mettre en d'autres molds.

ROUANT. adj. Terme de Blaſon, qui ſe dit d'un paon repreſenté ſur un Eſcu, quand il leve & eſtend ſa queuë.

ROUANETTE. ſ. f. eſt un inſtrument de Charpentiers, qui leur ſert à marquer leurs bois. Il ſert auſſi aux Commis des Aides qui vont dans les caves, à marquer les tonneaux des Cabaretiers.

ROUCHE. ſ. f. Terme de Marine. La carcaſſe d'un vaiſſeau, lors qu'il n'a ni maſts ni agreils. Quelques-uns diſent *ruche*.

ROUE. ſ. f. Piece de bois ou de metail tournée en rond, qui ſe meut ſur un eſſieu, qui eſt l'aide la plus conſiderable des forces mouvantes, & le fondement des Mechaniques. Les gruës, les moulins, ne ſe meuvent qu'avec des *roües*. Les chariots & carroſſes ont quatre *roües*. Les charrettes & charruës n'ont que deux *roües*. Les horloges ont pluſieurs *roües*, celle de champ, de rencontre, &c. Plus on multiplie les *roües*, plus on retarde le mouvement, & plus on multiplie la force. Les mouffles conſiſtent en pluſieurs *roües* attachées enſemble. On dit embatre des *roües*, pour dire, les ferrer.

ROUE, en termes de Blaſon, quand elle eſt repreſentée avec des raſoirs & fers trenchans, s'appelle *roüe de Ste. Catherine*.

ROUE, ſe dit figurément en Morale. On peint la Fortune ſur une *roüe*, pour monſtrer ſon inconſtance. On dit en Poëſie, qu'un homme eſt aujourd'huy ſur la *roüe*, & demain dans la bouë. On fait auſſi de certains jeux & divinations en tournant une *roüe* de Fortune. Les deſchiffreurs ont une *roüe* marquée de pluſieurs lettres, pour en faire la combinaiſon, & deſcouvrir le ſecret caché ſous un chiffre à double clef. Cette *roüe* eſt bien deſcrite dans le livre des chiffres de Jean Baptiſte Porta. Paſchal a auſſi compoſé un inſtrument pour faire aiſément toutes les regles d'Arithmetique par le moyen de pluſieurs *roües*.

ROUE, ſe dit auſſi de l'extenſion de la queuë d'un paon, ou d'un poulet d'Inde, quand ils ſe mirent dans leur queuë, parce que leurs plumes ſont diſpoſées en rond comme une *roüe*. C'eſt une belle choſe à voir qu'un paon qui fait la *roüe*, qui ſe mire dans ſa queuë.

En Chymie on appelle feu de *roüe*, un feu qu'on diſpoſe en rond autour d'un vaiſſeau, & qu'on en approche peu à peu.

ROUE, ſe dit auſſi d'un ſupplice qu'on fait ſouffrir à de grands criminels, à qui on briſe les os avec une barre de fer ſur un eſchaffaut; & puis on les expoſe, & on les laiſſe expirer ſur une *roüe*. On condamne à la *roüe* les parricides, les aſſaſſins, les voleurs de grand chemin. Ce ſupplice étoit inconnu aux Anciens, comme l'a obſervé Cujas.

On dit proverbialement, Pouſſer à la *roüe*, pour dire, Exciter quelqu'un à faire ou entreprendre quelque choſe, luy aider.

ROUELLE. ſ. f. Trenche de quelque viande ou autre mets. *Roüelle* de veau eſt la partie charnuë de la cuiſſe du veau qui eſt vers le jarret. On trenche les raves, panets, concombres & autres fruits en *roüelles* deſliées pour faire des ſalades, des fricaſſées. Pour oſter la rougeur des yeux, on y applique une petite trenche ou *roüelle* de veau.

ROUER. v. act. Rompre un criminel, & l'expoſer

ſur une rouë. Le peuple accourt, quand on va *roüer* quelqu'un. Quelques-uns derivent ce mot du Latin *rotare*.

ROÜER, ſignifie auſſi, Faire ſouffrir à quelqu'un beaucoup de douleur ſur les chairs & les os. Ce pauvre homme a été *roüé* de cent coups de baſton. Un méchant cheval de poſte *roüe* un Courier. Un homme qui n'eſt pas accouſtumé à coucher ſur la dure, eſt tout *roüé*, quand il ſe leve. Il a tant joüé à la paume, qu'il en eſt las, il en eſt tout *roüé*. J'ay failli à eſtre *roüé* d'une charrette, à eſtre briſé par ſa rouë.

ROÜÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

ROUET. ſ. m. Petit inſtrument qui a une rouë, qui ſert à filer de la laine, de la ſoye & du fil. On fait bien plus de beſogne en filant au *roüet*, qu'au fuſeau.

ROÜET, ſe dit auſſi de la petite rouë attachée ſur l'arbre d'un moulin, qui eſt de huit à neuf pieds de diametre, qui a environ 48. chevilles ou dents de quinze pouces de long, qui entrent dans les fuſeaux de la lanterne du moulin pour faire tourner les meules. Et generalement on le dit de toutes les rouës dentées qui ſervent aux machines, dont les dents ou allochons ſont poſez à plomb.

ROÜET, ſe dit auſſi d'une petite rouë d'acier qu'on applique ſur la platine d'une arquebuſe, d'un piſtolet, ou autre arme à feu, qu'on bande avec une clef, & qui en ſe laſchant avec violence, fait du feu par le moyen d'une pierre qu'on trouve dans les mines de cuivre. Les armes à *roüet* ne ſont plus gueres en uſage, quoy qu'elles ſoient les plus ſeures. Les Allemans ont été inventeurs du *roüet* au petit reſſort, & les François du *roüet* au grand reſſort, qui ne ſont plus gueres en uſage depuis l'invention du mouſquet & du fuſil, qui ont decredité l'arquebuſe, l'eſcopete, la carabine, le poitrinal, &c.

ROÜET, ſe dit auſſi du petit fer rond qui fait la principale garniture d'une ſerrure, dans lequel paſſe la premiere ouverture de la clef.

ROÜET, en termes de Maçonnerie, eſt la piece de bois ronde qui eſt au fond du puits, ſur laquelle s'éleve la maçonnerie. Les puits ſe toiſent depuis la mardelle juſqu'au *roüet*, qui eſt au fond, ſuivant leur pouvoir.

On dit proverbialement, qu'on a mis un homme au *roüet*, pour dire, qu'on l'a deconcerté, qu'il ne ſçait plus que faire ni que dire.

ROUETTE. ſ. f. C'eſt une menuë branche de bois ployant qu'on fait tremper dans l'eau, pour ſervir enſuite à lier enſemble des bois pour en faire des trains & radeaux, ou des hares de fagots & des falourdes.

ROUGE. adj. m. & f. & ſubſt. Couleur éclatante qui eſt propre à repreſenter le feu. Ce mot vient de *rubus*, *rubeus*, *ruber*. Menage.

Les Teinturiers reconnoiſſent ſept ſortes de bon *rouge*. Le premier ſe nomme *eſcarlate de France* ou *des Gobelins*, qui ſe fait avec de l'agaric, du paſtel, & graine d'eſcarlate, vermillon ou alkermes. Quelques-uns y adjoûtent la cochenille & le fenugrec. Le ſecond eſt le *rouge cramoiſi*, qui ſe fait avec tartre, cochenille, meſteque ou teſcalle, qui vient des Indes, & qui eſt la plus chere drogue de la teinture. Le troiſiéme eſt le *rouge de garence*, qui ſe fait avec de la racine de garence, du realgal & de l'arſenic dans le bouillon. Le quatriéme *rouge* s'appelle *demi-graine*, qui ſe fait avec moitié graine d'eſcarlate, & moitié garence. Le cinquiéme, *demi-cramoiſi*. Le ſixiéme, *rouge ou nacarat de bourre*. Le ſeptiéme, *eſcarlate de cochenille*, ou *façon de Hollande*. Le *rouge* de Breſil eſt defendu dans les teintures, parce que c'eſt une couleur fauſſe. La nuance du *rouge* de garence eſt la couleur de chair, de peau ou peleure d'oignon, fiamete, iſabelle, couleur de tuile, incarnat & ginjolin. Celle du *rouge* cramoiſi ou de la bourre, qui eſt la même choſe, eſt la fleur de pommier, de peſcher, couleur de roſe, incarnadin, incarnat roſe. Celle du *rouge* ou eſcarlate de Hollande fait auſſi la couleur de chair, de fleur de peſcher & de roſe, d'incarnadin, & encore la couleur de ceriſe, nacarat, ponceau, couleur de feu, &c.

En Phyſique on remarque trois ſortes de *rouge* en general. L'un tient du bleu, comme le colombin, le pourpre, le cramoiſi. L'autre tient du jaune, comme la couleur de feu & l'orengé. Entre ces extremitez il y en a un qui ne tient ni de l'un, ni de l'autre, qu'on appelle proprement le *rouge*.

Chez les Verriers le beau *rouge* clair ſe fait avec quelque meſlange d'or dans la teinture, dont le verre eſt impregné, qui étant fondu fait un beau *rouge* de rubis.

L'acide fait devenir *rouge* le noir, le bleu & le violet; il change le *rouge* en jaune, & le jaune en jaune tres-paſle. L'alkali change le *rouge* en violet ou en *rouge* de pourpre, & le jaune en feuille morte. Les matieres terreſtres & ſulfurées deviennent *rouges* par une grande chaleur; & quelques-unes deviennent enfin noires, comme on voit à la brique, au bol *rouge*, à la ſanguine, à l'ardoiſe, à la pierre ponce, qui par le moyen d'un grand miroir ardent ſe vitrifient en un eſmail noir. Les eſcreviſſes deviennent *rouges* à un feu mediocre, & à un grand elles deviennent noires. Le ſoulfre & le mercure meſlez & pouſſez au feu ſont un fort beau *rouge* qu'on appelle *cinabre artificiel*. Si l'on verſe dans la ſolution bleuë du tourneſol un eſprit acide, comme jus de citron, elle deviendra d'un beau *rouge*; & ſi l'acide eſt bien fort, ce *rouge* tirera ſur l'orengé, ou ſur la couleur de feu. L'alkali la remettra en ſa premiere couleur bleuë ou violette. Lors qu'on filtre du vin fort *rouge*, il perd preſque toute ſa couleur. Il y a de petites boulettes *rouges* dans le ſang, que ſi on les oſte par le moyen du filtre, il n'aura plus de couleur. Les aſtres qui ſe levent dans les nuées paroiſſent *rouges*, à cauſe des refractions. La couleur de feu eſt le *rouge* le plus foncé. C'eſt une beauté des levres d'eſtre bien *rouges*, & un grand defaut des yeux.

En termes de Blaſon, le *rouge* s'appelle *gueules*, *cinabre*, *belic* ou *belif*, & *riche couleur*. Voyez *Gueules*.

On appelle au Palais le livre *rouge*, un livre couvert de baſane *rouge*, où on enregiſtroit autrefois les defauts obtenus aux preſentations, leſquels on delivroit aprés les trois jours d'enregiſtrement ſur ce livre. Et figurément on a dit qu'on étoit écrit ſur le livre *rouge*, quand on étoit en danger de ſouffrir quelque condamnation, ou quelque autre mal, comme il arrivoit, lors qu'on avoit offenſé quelque perſonne puiſſante qui s'en pouvoit venger dans l'occaſion. On faiſoit auſſi autrefois la preuve de ſon innocence par l'attouchement du fer *rouge*, dont la maniere eſt amplement décrite dans les notes à la fin des Capitulaires de Charlemagne avec les prieres & les ceremonies qui s'y faiſoient. On appelle auſſi des arrêſts en robbes *rouges*, les arreſts qui ſe donnoient autrefois en la Grand' Chambre ſolemnellement & avec les habits de ceremonie, pour ſervir de loy à l'advenir ſur une queſtion de Droit ou de Couſtume dépouillée des circonſtances du fait.

ROUGE, ſe dit auſſi pour faire la deſignation de pluſieurs choſes qui ont du rapport avec cette couleur. On appelle un Cardinal un chapeau *rouge*, un bonnet *rouge*, la calotte *rouge*, parce que ce ſont les marques de ſa dignité. Les Enfans *rouges* ſont les pauvres d'un Hoſpital veſtus de cette couleur; & par alluſion on l'a dit des Mouſquetaires qui ſont veſtus de *rouge*. On appelle des robbes *rouges* à la Proceſſion, des Conſeillers de Cour Souveraine. Le vin *rouge* eſt le vin clairet. On dit auſſi de la bierre *rouge*, quand elle eſt double & ſimplement rouſſe. On appelle un *rouge bord*, un verre de vin *rouge* plein juſqu'au bord; & *rouge trogne*, un homme qui a le

le viſage *rouge* & bourgeonné à force de boire. On appelle œufs *rouges*, des œufs durs & rougis dont on faiſoit autrefois des preſents au temps de Paſques. Perdrix *rouge*, eſt la meilleure nature des perdrix, qui a les pieds, le bec, le bord des yeux & le jabot *rouges*, qui eſt plus groſſe que les griſes, & qui a un autre chant. L'ancre *rouge* eſt la roſette avec quoy on écrit ou on imprime les titres des livres. On appelle de même nom le cuivre *rouge*.

ROUGE. ſ. m. C'eſt un fard dont les femmes ſe colorent les jouës & les levres. Cette femme ſe met du *rouge*. Il y a du *rouge* en feuille qu'on appelle *rouge d'Eſpagne*; d'autre *rouge* en liqueur, qui eſt un extrait de teinture d'eſcarlate.

ROUGE, ſe dit proverbialement en ces phraſes. On dit d'une perſonne qui rougit, qu'elle eſt *rouge* comme un Cherubin, comme une eſcreviſſe, comme un coq, comme du feu. On dit d'un enfant mutin, qu'il eſt méchant comme un aſne *rouge*. Ce mot vient de ce que *rouge* en vieux François ſignifioit *malin*. Il a ſignifié auſſi *traiſtre*, & *artificieux*; & on trouve dans Cotgrave cet autre proverbe, Les plus *rouges* y ſont pris, c'eſt à dire, les plus fins & les plus malicieux. Les Latins ont dit auſſi dans le même ſens, *crimo ruber*, comme on voit dans Martial. On dit auſſi, *Rouge* au ſoir, blanc au matin, c'eſt la journée du Pelerin, c'eſt à dire, que ce ſont les ſignes du beau temps.

ROUGEASTRE. adj. m. & f. Qui tire ſur le rouge.

ROUGEAUD, AUDE. adj. Qui a les jouës rouges, & le viſage un peu haut en couleur.

ROUGEOLLE. ſ. f. Maladie qui vient particulierement aux enfants, & qui reſſemble à la petite verole. Voyez *Verole*. Les Latins appellent *ſtrurola* ou *ſcurola* ou *puſula*, les marques de la *rougeole*.

ROUGET. ſ. m. Eſpece de poiſſon de mer qui étoit fort eſtimé des Anciens à cauſe de ſa delicateſſe. Ils en ont connu de trois ſortes; l'un qu'ils ont nommé *mullus*, l'autre *cuculus*, & le troiſiéme *lyra*.

ROUGEUR. ſ. f. Qualité de ce qui eſt rouge. La *rougeur* du viſage vient de la ſuffuſion de ſang. La honte, la pudeur, cauſent une petite *rougeur*, qui a été appellée par un Ancien *la couleur de la vertu*.

ROUGEUR, ſe dit auſſi des bourgeons ou taches rouges qui viennent au viſage & ſur la peau. L'ebullition du ſang cauſe des *rougeurs*.

ROUGIR. v. act. & n. Colorer de rouge. On n'a pas icy l'art de *rougir* le marroquin auſſi beau qu'en Levant. On a des ſeps de vignes qu'on appelle *teinturiers* pour *rougir* le vin blanc. Un homme ſobre ne fait que *rougir* ſon eau. Les plaines, les rivieres ont *rougi* du ſang répandu par ce Conquerant. Les metaux *rougiſſent* avant que de ſe fondre.

ROUGIR, ſe dit figurément en Morale, en parlant de ce qui cauſe de la honte, de la confuſion. Un pere *rougit* de la faute de ſes enfans. C'eſt un effronté qui a toute honte beuë, il ne *rougit* point, quoy qu'on luy reproche. Ce livre eſt bien fait, il ne fera point *rougir* ſon Auteur. Ce jeune homme a *rougi*, c'eſt bon ſigne.

ROUILLE. ſ. f. Corruption des metaux, & particulierement du fer & du cuivre, qui ſe fait par l'humidité, par l'acidité. Il faut peindre ou verniſſer le fer pour le garentir de la *rouille*. Avec le temps tout le fer ſe tourne en *rouille*. La *rouille* du cuivre fait le verdet ou le verd de gris. La ceruſe ſe fait de la *rouille* de plomb par l'acidité du vinaigre. L'or n'eſt point ſujet à la *rouille*. Ce mot vient de *rubigilla* & de *rubigo*.

ROUILLER. v. act. Se *rouiller*, faire venir de la rouille, ſe tourner en rouille. Le fer bien poli ſe *rouille* difficilement. L'humidité de l'air *rouille* les armes.

ROUILLER, ſe dit figurément en Morale du courage, de l'eſprit, qui s'alterent, qui ſe corrompent dans la paix & dans la faineantiſe, faute de leur donner de l'exercice.

On dit abuſivement, *rouiller* les yeux dans la teſte, pour dire, les rouler, les remuer affreuſement, en ſigne de depit & de colere.

ROUILLÉ, ÉE. part. & adj.

ROUIR. v. n. S'alterer en demeurant dans l'eau. Quand on laiſſe la viande dans le pot long-temps ſans la faire bouillir, elle *rouit*, ſe corrompt, s'altere, prend un mauvais gouſt. On met le chanvre, le lin *rouïr* dans des eaux mortes, pour en detacher plus facilement la filaſſe, quand il eſt à demi pourri. Il eſt deffendu de faire *rouir* le chanvre dans des eaux vives, parce que cela fait mourir le poiſſon. Quelques-uns derivent ce mot de *ros*, à cauſe qu'en quelques lieux on expoſe le chanvre à la roſée pour le faire *rouir*. Dans la baſſe Latinité on a dit *robiare* en la même ſignification; & *rotherium*, pour ſignifier le lieu où on met *rouir* le chanvre. Du Cange.

ROULADE. ſ. f. qui ſe dit des promptes inflexions de la voix & du chant, & particulierement de celuy des oiſeaux. Il y a du plaiſir à entendre les *roulades* que le roſſignol fait en ſa gorge.

ROULAGE. ſ. m. Facilité de rouler. Il faut bien choiſir les chemins, & les redreſſer pour le *roulage* du canon.

ROULANT, ANTE. adj. Qui roule. Une chaiſe *roulante*, c'eſt un petit carroſſe leger. Godeau a appellé les cieux, Voutes d'or, miracles *roulants*.

ROULEAU. ſ. m. Piece de bois de figure cylindrique, qu'on met ſous les groſſes machines pour faciliter leur mouvement. Les poutres, les cloches, les gros fardeaux ſe remuënt, ſe conduiſent ſur des *rouleaux*. On les remuë auſſi avec des *rouleaux* ſans fin joints avec des entretoiſes, qu'on nomme autrement *tours tarieres*. La calendre ne ſe meut que ſur des *rouleaux*. On applique les eſtoffes ſur des *rouleaux* pour les tabiſer. Les eſtampes s'impriment entre les deux *rouleaux* d'une preſſe. Les flancs des monnoyes ſe font entre deux *rouleaux* de fer qui les applatiſſent.

ROULEAU, eſt auſſi un inſtrument pour polir, applatir. Les Pâtiſſiers ſe ſervent de *rouleaux* pour applatir leur paſte; les Lingeres pour unir & licer leurs dentelles. Les Laboureurs paſſent un gros *rouleau* ſur les terres pour doulcoyer les avoines, pour applanir les allées.

Les Imprimeurs appellent *rouleaux*, l'endroit de la preſſe où eſt attachée la corde pour en faire mouvoir le train.

ROULEAU, en termes d'Architecture, ſe dit auſſi des volutes, des conſoles, & en d'autres ornements. Il vient du Latin *rotulellum*.

ROULEAU, ſe dit auſſi des choſes roulées & empaquetées. Un *rouleau* de tabac. Les cartes ſe conſervent mieux en *rouleau*, qu'étant pliées. Les enſeignes des Merciers ſont de gros *rouleaux* de fil, de ruban, pendus à leurs boutiques. Un *rouleau* de doubles, de cinq ſous, de dix ſous.

ROULEAU, en termes d'Imager & de Graveur, ſe dit de certaines bandes chargées d'écriture, qu'on fait ſortir de la bouche des figures, quand on leur veut faire dire quelque choſe. L'ancienne peinture & graveure étoit chargée de pluſieurs *rouleaux*, qui ne ſont plus gueres en uſage.

ROULEMENT. ſ. m. ſe dit en Muſique de pluſieurs promptes inflexions de voix qui ſe font dans le goſier. Cette voix eſt fort flexible, & fait pluſieurs *roulemens* & diminutions. Les roſſignols font auſſi pluſieurs *roulemens* de gorge. Quelques-uns diſent *roulades*. On dit auſſi *roulement* d'yeux.

ROULER. v. act. & n. Faire mouvoir une choſe circulairement. Les cieux, la ſphere, *roulent* ſur deux pivots, ſur leurs poles. Un boulet de canon *roule* long-

temps ſur la terre. Les joüeurs de boule diſent qu'ils vont *rouler* le bois. Il a aſſez de bien pour faire *rouler* un carroſſe. Il fait beau *rouler*, le temps, les chemins ſont beaux. Ce mot vient du Latin *rotulare*.

ROULER, ſignifie auſſi, Se mouvoir le long d'un penchant. Une pelotte de neige groſſit toûjours en *roulant*. Cet enfant eſt *roulé* du haut en bas des montées. Les ennemis faiſoient *rouler* ſur la breche de gros quartiers de pierres, des chevaux de friſe, &c.

On dit auſſi, Se *rouler* ſur le lit, ſur l'herbe, pour dire, s'y mouvoir, s'y agiter en rond.

On dit auſſi, que les flots *roulent* dans la mer les uns ſur les autres. L'eau des ruiſſeaux *roule* ſur des cailloux. On dit auſſi, qu'un vaiſſeau *roule*, lors qu'il ſe tourmente, & qu'il penche ou ſe renverſe inceſſamment ſur un de ſes coſtez; ce qui vient du deffaut de ſa conſtruction, de ſes vergues ou de ſes maſts.

ROULER, ſignifie auſſi, Plier en rond. On *roule* les feuilles de tabac, on en fait des rouleaux. On *roule* les eſtampes & autres grands papiers qu'on veut conſerver proprement. On *roule* le ſatin & les eſtoffes, de peur qu'elles ne ſe coupent dans le pli. On dit auſſi, *rouler* les yeux, & abuſivement *rouiller*, quand on donne des marques de colere.

ROULER, ſe dit figurément en choſes ſpirituelles & morales. Le Prince *roule* de grands deſſeins dans ſa teſte. Il attend la réponſe d'une telle negociation, tout *roule* là-deſſus. Il eſt agité de divers mouvemens, de diverſes penſées qui *roulent* dans ſon eſprit.

ROULER, ſignifie auſſi, Subſiſter, vivre avec quelque peine. Quand Diogene *rouloit* ſon tonneau, il diſoit qu'il *rouloit* ſa vie comme les autres. Cet homme n'a pas de bien, mais il *roule* tout doucement, il va diſner deçà & delà, il *roule* comme il peut. Un galant fait *rouler* tout le ménage de ſa maiſtreſſe, entretient toute ſa famille. Il y a long-temps que cet homme *roule* par le monde, qu'il voyage.

ROULER, ſe dit auſſi de l'argent, lors qu'il ſe remuë, qu'il s'en fait grand commerce. Il n'y a que l'argent comptant qui faſſe *rouler*. On dit encore en parlant d'un homme fort riche, que les ſacs d'or & d'argent *roulent* dans ſa maiſon, qu'il ſe *roule* ſur l'or & ſur l'argent.

ROULER, en termes de Guerre, ſe dit de deux ou de pluſieurs Commandans qui commandent tour à tour, qui ont chacun leur jour. Ces deux Mareſchaux de Camp *roulent* enſemble, un tel étoit de jour.

ROULER, ſe dit en ce ſens des Officiers qui ſont en concurrence de commandement ou égalité de charges, qui obeïſſent les uns aux autres ſuivant la datte de leurs commiſſions ou leur ancienneté.

On dit proverbialement, Pierre qui *roule* n'amaſſe jamais de mouſſe, pour dire, qu'il faut eſtre conſtant dans une profeſſion pour s'y enrichir.

ROULÉ, ÉE. part. Les Ouvriers appellent bois *roulé*, celuy d'un arbre qui a été battu des vents, tandis qu'il étoit jeune & en ſéve.

ROULETTE. ſ. f. Petite roue qui ſupporte un fardeau, qui le fait rouler. Les canons des vaiſſeaux ſont poſez ſur des *roulettes*.

ROULETTE, eſt auſſi une petite couchette qui roule ſur des roües pour la tranſporter & cacher, quand on veut. Un mary qui couche dans la *roulette*, tandis que ſa femme couche au grand lit, eſt un grand ſot.

ROULIER. ſ. m. Voiturier par terre qui tranſporte les marchandiſes de ville en ville, de Province en Province. Preſque tout le vin de l'Orleannois ſe tranſporte par des *Rouliers*. Les *Rouliers* prennent tant par livre pour le tranſport d'un ballot.

ROULONS, ſont de petits morceaux de bois qui ſe poſent de travers ſur les montans des eſchelles & des ratteliers, & qui ferment les eſchelons.

ROUPIE. ſ. f. Goutte de pituite qui dégoutte du cerveau par le nez, lors qu'il fait froid, ou qu'on eſt enrhumé. Les enfants ont ſouvent la *roupie* au bout du nez, ils n'ont pas ſoin de ſe moucher.

ROUPIE, ou ROUPIAS, en termes de Relations, eſt une monnoye de l'Indoſtan fort commune dans les Indes, qui eſt d'argent, & vaut 28. ſous, ſelon Tavernier; mais Thomas Rhoe dit qu'elle vaut en eſcu cinq ſous de noſtre monnoye. Il faut qu'il veuille parler du double de la *roupie*; car d'autres diſent que la plus haute ne vaut que 42. ſous. Il y en a qui ne vallent que 15. ſous, & d'autres quatre ſous. Le trafic chez le Mogol ſe fait principalement en *roupies*. On y compte les richeſſes par des lecks de *roupias*.

ROUPIEUX, EUSE. adj. Qui a la roupie au bout du nez.

ROUPILLE. ſ. f. Eſpece de petit manteau, vieille ſorte d'habillement qui étoit une ſorte de hongreline ſerrée & courte.

ROUSSEASTRE. adj. m. & f. Qui tire ſur le roux. La toile de ſoye eſt toûjours un peu *rouſſeaſtre*, ne ſe blanchit pas ſi bien que de la Hollande.

ROUSSEAU. ſ. m. Qui a le poil roux. On tient que Judas étoit *rouſſeau*: c'eſt pourquoy on hait beaucoup les *rouſſeaux*.

ROUSSELET. ſ. m. Poire qui eſt fort petite, qui a le gouſt fort ſucré, & qui eſt des plus haſtives. Il y a de gros & de petits *rouſſelets*. Le *rouſſelet* de Rheims eſt le plus renommé.

ROUSSEUR. ſ. f. Couleur rouſſe. On aura du mal à oſter la *rouſſeur* de ce linge. On le dit abſolument de ces taches rouſſes qui viennent ſur le viſage, qu'on appelle autrement *bran de Judas*. On fait des eaux pour faire en aller les *rouſſeurs* du viſage.

ROUSSIN. ſ. m. Cheval eſpais & entier, comme ceux qui viennent d'Allemagne & de Hollande. En la plus-part des Couſtumes les vaſſaux doivent à leur Seigneur à chaque mutation un *rouſſin* de ſervice. L'eſtimation d'un *rouſſin* de ſervice eſt la cinquiéme partie de la valeur du revenu du fief; mais d'ordinaire il eſt abonné à 60. ſous. Menage dit que ce mot vient de *runcinus*, qui ſignifie pourtant un cheval hongre ou chaſtré, parce qu'en langage Teutonique *ruin* & *ruinen* ſignifient *chaſtrer*. Il peut auſſi venir de *roſſ*, & de *rous*, & *rouſſin*, Alleman qui ſignifie *cheval*; ou de *roux*, qui ſignifioit la même choſe en vieux François; & il le ſignifie encore en Bas-Breton.

On dit proverbialement d'un homme ſujet aux ventoſitez, qu'il pete comme un *rouſſin*. Rabelais a fait un Apologue agreable de l'aſne & du *rouſſin*.

ROUSSIR. v. act. & n. Faire devenir roux. Tout ce qui eſt blanc *rouſſit* à l'air. L'eau de puits *rouſſit* le linge en le ſavonnant. On *rouſſit* le beurre, en le tenant un peu ſur le feu. Les cheveux blonds *rouſſiſſent* avec l'âge. Le vin blanc *rouſſit*, quand il eſt tiré, quand il eſt au bas.

ROUSSI, IE. part. paſſ. & adj.

ROUSSI. ſ. m. Odeur deſagreable de ce qui bruſle. Je ſens le *rouſſi*, c'eſt à dire, qu'il y a du drap, du cuir, ou autre choſe ſemblable qui commence à bruſler, & qui jette une fumée & une odeur puante. On appelle abuſivement de la vache de *Rouſſi*, du cuir de *Rouſſi*, au lieu de dire, de *Ruſſie*, qui vient d'une contrée de Pologne appellée de ce nom.

ROUTE. ſ. f. Chemin public connu & frequenté pour aller d'une ville ou d'une Province à l'autre. Sanſon a fait des cartes des *routes*, des poſtes, des grands chemins de France. Ces Voyageurs ſe ſont rencontrés ſur la *route*. On a volé le Meſſager ſur la *route* de Flandres. Ce mot de *route* en toutes ſes ſignifications vient de *rupta*, ou de *ruta*, ou de *roux* qui ſignifie *cheval* en vieux

François. Voyez dans Menage une ſçavante Diſſertation là-deſſus au mot de *route*. Neantmoins il y a plus d'apparence qu'il vient de *rout*, qui eſt un vieux mot Celtique & Bas-Breton qui ſignifie *chemin*, & qui même dans le figuré ſignifie *exemple*.

ROUTE, ſe dit quelquefois improprement des petits chemins. Un criminel qui craint qu'on le ſuive, cherche de petits ſentiers, des *routes* ſecrettes, il n'a point de *route* aſſeurée. Les Anges deſcendent en terre par des *routes* inconnuës.

ROUTE, ſe dit auſſi des grandes allées qu'on coupe dans un parc, dans une foreſt, tant pour l'ornement, que pour la commodité de la chaſſe & le paſſage des Voyageurs. Dans les bois de Monceaux il y a pluſieurs grandes *routes* qui aboutiſſent à une étoile.

ROUTE, ſe dit auſſi des ordres qu'on expedie pour la marche d'un Regiment. Ce Meſtre de Camp outre ſes appointemens a obtenu une bonne *route*, ſa *route* luy vaudra beaucoup. Il eſt deffendu aux ſoldats de ſortir hors de leur *route*.

ROUTE, en termes de Marine, eſt le ſillage ou le rumb de vent ſur lequel il faut naviger pour arriver à un certain lieu, & que le Pilote ſuit en obſervant toûjours ſa bouſſole. Le vent ou les courants ont fait deriver le vaiſſeau, & l'ont éloigné de la *route* de tant de lieuës. Un ſçavant Pilote eſt obligé en ces occaſions de corriger ſa *route*, & d'y avoir égard, quand il fait l'eſtime. On appelle, Porter à *route*, & faire droite *route*, lors qu'on navige droit & ſans obſtacle au lieu où on veut aller, ſans deriver, ni louvier, ni relaſcher. C'eſt le General qui donne la *route*, qui preſcrit la *route*. On dit qu'on fait pluſieurs *routes*, lors qu'on a le vent contraire, qu'on eſt obligé de louvier, d'aller tantoſt d'un coſté, tantoſt de l'autre. On dit auſſi, qu'on fait fauſſe *route*, lors qu'on feint d'aller en un endroit, & qu'on relâche à l'autre.

ROUTE, en termes de Chaſſe, ſe dit des ſentiers qui traverſent les forts, par oppoſition à *voyes*, qui ſe dit des grands chemins.

ROUTE, ſe dit figurément en Morale. Il eſt ſage, & ſuit la *route* de la vertu. Les Chrêtiens ſont dans la *route* du ciel & du ſalut : c'eſt une *route* épineuſe & difficile à tenir. Ce Gentilhomme ſuit la *route* de ſes ayeuls, marche ſur les pas de ſes anceſtres.

ROUTE, ſignifie auſſi, Deffaite, diſſipation d'une armée. Les Sergens taſchent de rallier les ſoldats dans une *route*. Cette armée a été miſe à *vauderoute* par les ennemis. Voilà la ſeconde *route* qui arrive à ce General.

ROUTE, en vieux langage, ſe diſoit autrefois d'une Compagnie de cent Gendarmes ; & quand on parloit de Chevaux Legers, on diſoit *Bandes*.

ROUTIER. ſ. m. Qui ſçait bien les routes & les chemins. Il ſe dit proprement en Marine d'un Pilote experimenté qui ſçait bien conduire un vaiſſeau, qui ſçait bien tenir, obſerver, reconnoiſtre ſa route.

ROUTIER, eſt auſſi un livre de cartes marines où ſont marquées les coſtes, les ports & les rades, les bancs, rochers, & les baſſes, & autres obſervations neceſſaires pour conduire ſeurement un vaiſſeau. Il y a pluſieurs *Routiers*, comme Daleizo, Damota Portugais, le Tellier & autres qui ſont dans des Recueils de Voyages de Thevenot & d'autres Auteurs.

ROUTIER, ſe dit figurément en Morale des gens prudens qui connoiſſent les choſes par pratique & experience. Ce Capitaine eſt un vieux *routier* qui ſçait toutes les ruſes de guerre. Ce Procureur eſt un vieux *routier* qui ſçait toutes celles de la chicane.

ROUTIER, eſt auſſi un vieux mot qui ſe trouve dans l'Hiſtoire, pour ſignifier des ſoldats brigands & peu diſciplinés qui briſoient tout ce qu'ils rencontroient. Borel dit que ce nom leur vient de *ruptas*, ou de *routiers*.

ROUTIER, étoit auſſi un Garde ou Sergent dangereux & traverſier, qui étoit établi pour la garde des foreſts, dont la fonction a été ſupprimée par la derniere Ordonnance.

ROUTINE. ſ. f. Art ou ſcience appriſe par pratique & par un exercice particulier, qui n'eſt fondée ſur aucunes regles ni principes. Cet écolier a appris le Latin par *routine*, à force de l'entendre parler, & n'a jamais étudié la Grammaire. La pratique, la ſcience des Banquiers & des Marchands ne s'apprennent que par *routine*, il n'y a point de regles certaines. Les femmes de Province n'ont point la *routine* du monde, l'air de la Cour.

ROUTINER. v. act. Apprendre par routine, par une pratique continuelle. A force de *routiner* une Langue, on l'apprend à la fin.

ROUVERAIN. adj. m. eſt une epithete qu'on donne au fer qui eſt difficile à forger, & qui eſt caſſant, même lors qu'il eſt chaud, & qu'on le bat ſur l'enclume.

ROUVRE. ſ. m. C'eſt la ſeconde eſpece de cheſne, qui eſt moins haut que les autres, qui a le tronc & le branchage tortu, creux & fort dur, qui a l'eſcorce rabotteuſe, & la feuille un peu moindre que le vray cheſne. Il a un gland gros, long & mince, ayant une longue queuë, & fort agreable au beſtail. Il y a trois ſortes de cheſne ; le cheſne ordinaire, le *rouvre*, & le cheſne verd. Ce mot vient du Latin *robur*.

ROUVRIR. v. act. & redupl. Ouvrir une ſeconde fois. Il eſt reſſorti, il luy faut aller *rouvrir*, le faire rentrer.

On dit auſſi d'une playe, qu'elle *ſe rouvre*, quand aprés avoir été quelque temps guerie en apparence, elle recommence à ſaigner, à s'ouvrir une ſeconde fois. Cela arrive particulierement à ceux qui ont des cannules.

ROUVERT, ERTE. part. paſſ. & adj. Cette playe s'eſt *rouverte* au bout de deux ans.

ROUX, ROUSSE. adj. & ſubſt. Couleur jaune un peu ardente, qu'on appelle autrement *poil de Judas*. Les *roux* & les *rouſſes* ſont ſujets à ſentir le gouſſet, le pied de Meſſager. Les Italiens aiment ceux qui tirent ſur le *roux*, qui ont un poil blond doré. Les bonnes friſures ſe font au beurre *roux*. La toile, le papier & autres choſes deviennent *roux*, ſi on les laiſſe au grand air. A la chaſſe les cerfs, les daims, les chevreuils ſont beſtes *rouſſes*. Ce mot vient de *ruſſus*. Menage. On a dit auſſi *ruſſeau*. Du Cange dit qu'il vient de *ruſus*, qui eſt une herbe propre à la teinture, qu'on nommoit autrement *ros* chez les Goths.

On dit proverbialement, A barbe *rouſſe*, & noirs cheveux, ne t'y fie ſi tu ne veux. Le proverbe Eſpagnol dit, Homme *roux*, & femme barbuë, de loin les ſaluë avec trois pierres à la main.

ROY.

ROY. ſ. m. Souverain, Maiſtre abſolu. C'eſt la qualité qu'on donne à Dieu, qui eſt le *Roy*, le ſouverain Createur du ciel & de la terre, le *Roy* des *Rois*. On a donné à JESUS-CHRIST ſur la terre la qualité de *Roy* des Juifs.

ROY, ſignifie auſſi, Monarque qui commande ſeul & ſouverainement à une region de la terre. Les Grecs appelloient le *Roy* de Perſe, *le Grand Roy*. Les Européans regardent le *Roy* de France comme le *Roy* le plus grand & le plus puiſſant de l'Europe. On l'appelle le *Roy tres-Chreſtien*. Le *Roy* Louis XIV. eſt le plus grand *Roy* qui ait été depuis l'établiſſement de la Monarchie. Le *Roy* d'Eſpagne eſt appellé le *Roy Catholique*. Le *Roy*

des

des Romains, eſt un Prince deſigné Empereur, qui eſt une eſpece de Coadjuteur à l'Empire. On a auſſi appellé *Roy* le Seigneur d'Yvetot. Les Hongrois ont appellé autrefois leur *Roy*, le *Roy Marie*, pour effacer la honte que la loy du pays leur faiſoit d'obeïr à une femme, comme remarque du Tillet.

ROY, ſe dit auſſi des perſonnes qui ſont de vaines images ou repreſentations du *Roy*: comme celuy qu'on fait au jour des *Rois*, qu'on nomme le *Roy de la fève*. C'eſt celuy qui a trouvé la féve au gaſteau dans ſa part. On va faire les *Rois*, crier, Le *Roy boit*, en un tel lieu, pour dire, y faire la ceremonie de cette rejoüiſſance, qu'on celebre en l'honneur de la Feſte des *Rois* ou de l'Epiphanie, qui eſt pourtant une imitation des Saturnales des Payens, parce qu'en quelques lieux on mettoit un enfant ſous la table qui repreſentoit Apollon, pour le conſulter comme un oracle ſur la diſtribution du gaſteau, en criant *Phœbe Domine*. Tacite parle auſſi des *Rois* des Feſtins, qui ſe faiſoient dans les Feſtes Saturnales, & qui s'éliſoient au ſort des dez, qui avoient droit de commander tout ce qui leur plaiſoit. On appelle auſſi *Roy*, celuy qui doit payer pour tous les autres un repas qu'on a joué; & on dit alors qu'on a fait un *Roy*. On appelle auſſi le *Roy* du bal, celuy qui en fait les frais, & qui danſe la premiere courante. Un *Roy* de theatre, eſt un *Roy* en repreſentation, ou un *Roy* qui laiſſe toute ſon autorité entre les mains de ſes Miniſtres.

ROY, ſe dit auſſi entre les animaux, de celuy qui eſt le plus excellent en leur eſpece. Le lion eſt appellé le *Roy* des animaux, à cauſe de ſon courage. Le phenix eſt le *Roy* des oiſeaux, à cauſe de ſa rareté, qui eſt encore plus grande qu'on ne penſe. Le baſilic eſt appellé le *Roy* des ſerpens, à cauſe qu'il tuë de ſes regards, à ce que diſent les Naturaliſtes, qui ne l'ont jamais veu. Les abeilles ont auſſi leur *Roy*, qu'on dit être femelle & ſans aiguillon.

ROY, ſe dit auſſi de ce qui eſt excellent en chaque choſe, de ce qu'on veut louër. Cet homme a mille bonnes qualitez, c'eſt le *Roy* des hommes. Voilà un manger de *Roy*, un plaiſir de *Roy*, pour dire, excellent. Quand ce ſeroit pour le *Roy*, il ne ſeroit pas plus chaud, il ne ſeroit pas meilleur. C'eſt un homme qui a un cœur de *Roy*, qui eſt vaillant, liberal, magnifique, qui fait une dépenſe de *Roy*, qui traitte en *Roy*, c'eſt à dire, fort bien.

ROY, ſe dit auſſi au jeu des Cartes, des quatre premieres peintures; & on appelle ironiquement un jeu de cartes, le livre des *Rois*. Aux Eſchecs le *Roy* eſt la principale piece du jeu, à qui il faut donner eſchec & mat pour gagner. On dit auſſi, qu'aux eſchecs les fous ſont les plus prés des *Rois*, pour monſtrer qu'il n'eſt pas nouveau que les fous ayent ſouvent l'oreille du *Roy*, la faveur du *Roy*.

Pied de *Roy*, pouce de *Roy*, c'eſt la meſure publique des longueurs, ſur laquelle on eſtalonne les autres. Le pied de *Roy* a 12. pouces. Le pouce de *Roy* a 12. lignes, ou grains d'orge. Voyez *Pied*.

ROY, ſe dit auſſi en pluſieurs phraſes qui regardent la perſonne, ou le ſervice du *Roy*. On appelle Maiſon du *Roy*, non pas ſeulement ſon Palais, mais tous ſes Officiers qui ſervent à ſa Cour, & qui ſont couchez ſur l'Etat. A la Guerre on appelle la Maiſon du *Roy*, tous les gens de guerre qui ſervent à ſa garde, tant cavalerie qu'infanterie. En general on dit, Aller ſervir le *Roy*, pour dire, S'enroller, prendre parti dans ſes troupes. La Juſtice s'exerce ſous le nom & l'autorité du *Roy*, ſous les ordres du *Roy*, de par le *Roy*. Tous les Officiers Royaux de Judicature s'appellent Conſeillers du *Roy*, même les Notaires & les Secretaires. On dit que les choſes ſaiſies ſont miſes ſous la main du *Roy* & de Juſtice. Les Edits & Declarations du *Roy*, arreſt du Conſeil d'Etat du *Roy*, donné le *Roy* étant en ſon Conſeil. On appelle dans les priſons le pain du *Roy*, celuy qui eſt pris ſur le fonds des amendes, que le *Roy* donne pour la ſubſiſtance des priſonniers qui n'ont pas le moyen de ſe nourrir. On n'entend dans les rejoüiſſances que des cris de Vive le *Roy*. On appelle dans un ſiege le quartier du *Roy*, celuy où eſt campé le General. On appelle dans les grandes maiſons, ou dans les hoſteleries, la chambre du *Roy*, celle où il a couché une fois en allant par pays.

ROY, ſe dit figurément en Morale. Un Stoïque dit, que le ſage eſt ſon *Roy*, pour dire, qu'il eſt maiſtre de ſes paſſions.

ROY, s'eſt dit auſſi autrefois de celuy qui étoit le ſuperieur, le premier, ou le Juge en quelque Corps & Compagnie. Ainſi on appelloit le *Roy* des Merciers, celuy qui avoit l'œuil ſur les poids, aunes & meſures des Marchands: le *Roy* des Barbiers, celuy qui avoit droit de viſite ſur les autres: le *Roy* des Arbaleſtriers, celuy qui étoit le premier des Maiſtres. On trouve des Lettres Patentes du Roy Charles VI. de l'an 1411. qui portent, qu'il a receu la ſupplication des *Rois*, Conneſtable & Maiſtres de la Confrairie des 60. Arbaleſtriers de Paris. Il y avoit auſſi un *Roy* de la Baſoche pour les Clercs; un *Roy* des Arpenteurs, &c. Il y a encore maintenant un *Roy* des Violons, qui eſt le Chef de la Maiſtriſe. Aux Jeux Floraux on appelloit le *Roy* des Poëtes, celuy qui avoit emporté le prix, & qui l'année ſuivante jugeoit des Poëſies des autres. Il y a eu auſſi un grand Officier à la Cour qu'on nommoit *Roy des Ribauds*. Il eſt expliqué à *Ribaud*.

Le *Roy d'armes* étoit autrefois un Officier fort conſiderable dans les armées & dans les grandes ceremonies. Il commandoit aux Herauts. Il preſidoit à leur Chapitre, & avoit juriſdiction ſur les Armoiries. Quelques-uns diſent que ce fut Clovis qui inſtitua ces ſortes d'Officiers, & qui les baptiza du nom de ſon cri, *St. Denys Montjoye*. D'autres diſent que ce fut Dagobert. La Colombiere pretend que ce fut le *Roy* Robert, & que le premier qui eut cette Charge, fut un nommé Robert Dauphin, noble & vaillant Chevalier. Charlemagne les appella *Compagnons des Rois*, & les receut entre ſes principaux Conſeillers. Leur établiſſement en cette Charge ſe faiſoit avec de grandes ceremonies, qui parce qu'elles ſont curieuſes, ſeront icy rapportées. Celuy qui étoit éleu par le Chapitre des Heraults, étoit preſenté au Roy, qui luy donnoit des habits royaux d'eſcarlate fourrez de menu vair, qu'il luy faiſoit veſtir par ſes Valets de Chambre. Enſuite il étoit conduit par le Conneſtable, & pluſieurs Chevaliers, & tous les Herauts & Pourſuivans d'Armes deux à deux, juſqu'au lieu où le Roy devoit entendre la Meſſe. Là on le plaçoit devant l'autel dans une chaiſe ſur un tapis velu, ayant à ſes deux lez ou coſtez des Chevaliers qui portoient les honneurs, comme la couronne, la cotte d'armes & l'épée. Le Roy arrivé, luy faiſoit faire ſerment ſur les Evangiles, & luy donnoit le cri de *Mont-joye St. Denys*, avec pluſieurs articles concernans ſes fonctions. Enſuite le Roy le faiſoit Chevalier, en luy donnant l'épée qu'il luy faiſoit ceindre par le Conneſtable, & le Roy luy mettoit ſa cotte d'armes, luy accrochoit à la poitrine le blaſon émaillé des Armes de France, & luy mettoit la couronne ſur la teſte. Puis le *Roy d'armes* étoit aſſis dans la chaiſe du Roy vis à vis de luy pendant le ſervice, & le Roy le faiſoit diſner au bas bout de ſa table, & ſervir par ſes mêmes Officiers. Il luy faiſoit un grand preſent dans une coupe d'or, & enſuite il étoit reconduit en ſon Hoſtel avec la couronne ſur la teſte & la cotte d'armes ſur l'habit royal par deux Mareſchaux de France & pluſieurs Chevaliers en grande ceremonie. Voyez dans Louvan Geliot pluſieurs autres particularitez.

Le *Roy d'armes Mont-joye* a l'avantage de tenir le premier rang ſur les autres *Rois* d'armes des Marches ou Provinces, leſquels avoient ſous eux chacun des Herauts & deux Pourſuivans, qui compoſoient un College, dont le Chapitre ſe tenoit à Paris en l'Egliſe du Petit St. Antoine. Il eſt diſtingué des autres par ſa cotte d'armes de velours violet cramoiſi, ornée devant & derriere de trois grandes fleurs de lis en broderie d'or, ſurmontées & couvertes d'une couronne royale frangée & galonnée d'or; ſur la manche droite trois fleurs de lis, & le nom & titre de *Mont-joye* écrit en broderie d'or, & *Roy d'armes de France* ſur la gauche. Anciennement il portoit ſur ſa poitrine un camayeu ou émail de criſtal rehauſſé d'or, garni & bordé de pierreries fines, où étoient peintes les armes du Roy. A preſent il porte un cordon large, d'où pend une medaille d'or avec l'effigie du Roy. Son bonnet eſt une toque de velours noir avec un cordon d'or ſemé de deux rangs de perles, & des touffes ou aigrettes de heron. Il porte à la main droite un ſceptre couvert de velours violet ſemé de fleurs de lis d'or en broderie, orné au bout d'une fleur de lis maſſive, chargée d'une couronne royale de même. Favin dit que la cotte d'armes des *Rois d'armes* de Province étoit appellée *tunique*, ayant les manches courtes & arrondies par enbas, ſur leſquelles étoient marquez les noms de leurs Provinces.

Les *Rois d'armes* ont eu divers noms en divers lieux. Celuy du *Roy d'armes de France* s'appelloit *Mont-joye Saint Denys*. Celuy de l'Empereur eſt appellé *Arche-Roy*, qui eſt creé par l'Empereur, aprés que le Marquis du Saint Empire le luy a nommé. Celuy du Roy d'Eſpagne s'appelle *Toiſon d'or*, à cauſe de l'Ordre de la Toiſon dont le Roy d'Eſpagne eſt le Chef. Jean de St. Remy fut le premier *Roy d'armes* ſous le nom de *Toiſon d'or*, qui a laiſſé un Traitté de l'an 1463. où il rapporte les Ordonnances faites par les anciens Ducs de Bourgogne ſur les Armoiries.

En Angleterre il y a trois *Rois d'armes*, nommez *Jarretiere*, *Clarence*, & *Norroy*. En Ecoſſe il eſt appellé *Leon*.

Ils prennent auſſi leurs noms des Ordres de Chevalerie, dont ils ſont *Rois d'armes*, comme celuy du *Roy* Louïs XI. *Mont St. Michel*; celuy des Ducs d'Orleans, *Porc-Eſpic*; celuy d'Anjou, *Croiſſant*; celuy de Bretagne, *Hermines*, &c.

Maintenant les *Rois d'armes* ſont bien deſcheus de leur ancienne élevation & autorité. Le Grand Eſcuyer pretend que la qualité de *Roy d'armes* eſt comme annexée à ſa Charge. Il en fait pluſieurs fonctions, & en pretend les plus beaux droits. En la Cour des Ducs de Normandie les *Rois d'armes* s'appelloient *Ducs d'armes*.

ROY, ſe dit proverbialement en ces phraſes. Un Dieu, un *Roy*, une Loy. On dit auſſi, Souhait de *Roy*, fils & fille. On dit d'un homme de bonne maiſon, qu'il eſt noble comme le *Roy*: & on dit pour affirmer une choſe, Cela eſt vray, ou le *Roy* n'eſt pas noble. On dit de celuy qui a obtenu une choſe qu'il ſouhaittoit fort, Maintenant le *Roy* n'eſt pas ſon couſin. On dit parlant des choſes qui ſont hors d'uſage, Cela eſtoit bon du temps du *Roy* Guillemot. On dit d'une aſſemblée tumultueuſe, C'eſt la Cour du *Roy* Peto, où chacun eſt maiſtre. Voyez l'origine de ce proverbe à *Maiſtre*. On dit à table, quand on prend du ſel avec les doigts, J'ay veu le *Roy*. On appelle, Joüer au *Roy* deſpouillé, quand pluſieurs perſonnes ſont aprés quelqu'un pour le piller, le ruiner, pour en tirer chacun ſa piece. On dit, Aller où le *Roy* va à pied, pour dire, à ſes neceſſitez. On dit, Qui aura de beaux chevaux, ſi ce n'eſt le *Roy*? quand on s'étonne de voir un homme riche bien meublé. On dit, Qui mange la vache du *Roy*, à cent ans de là en paye les os, pour dire, que celuy qui a manié les deniers du Roy, qui a fraudé les droits du *Roy*, en eſt recherché toſt ou tard. Pour ſe mocquer de celuy qui dit abſolument, Je le veux, on répond, Et le *Roy* dit, Nous voulons. On dit d'un opiniaſtre qui s'eſt placé quelque part, qu'il n'en ſortiroit pas pour le *Roy*. On dit, Au Royaume des aveugles les borgnes ſont *Rois*, pour dire, que ceux qui ont le moins de defauts ſont les plus eſtimables. On dit encore, Nous verrons cela avant qu'il ſoit trois fois les *Rois*, pour dire, dans quelque temps d'icy.

ROYAL, ALE. adj. & au pluriel *Royaux*. Ce qui regarde, ce qui concerne le Roy. On fait des prieres pour le Roy & toute la Maiſon, la Famille *Royale*, pour tous les Princes du Sang *Royal*. Le Frere du Roy s'appelle ſon Alteſſe *Royale*. La Ducheſſe de Savoye s'appelle Madame *Royale*. Il y a un fonds deſtiné pour l'entretien des Maiſons *Royales*. Le Palais *Royal*. La Place *Royale*. Un Hiſtoriographe des Maiſons *Royales*. Le Roy dans ſon Sacre eſt revêtu de ſes ornemens *royaux*. On appelle auſſi Lettres *Royaux*, les Lettres qui s'expedient en Chancelerie au nom du Roy. On a auſſi appellé *royaux d'or*, pluſieurs monnoyes ou écus qui portoient les armes de France. Ils ont été de divers poids, prix & caracteres. Les cinq florins de Florence valoient quatre *royaux* de France. Les Comtes de Provence ont eu auſſi une monnoye qu'on appelloit *royaux d'or couronnés*. Un appartement *royal*, eſt une ſale, antichambre, chambre, cabinet, & galerie. Ce mot vient du Latin *regalis*, comme *Roy* vient de *Rex*.

ROYAL, ſe dit auſſi de tout ce qui eſt grand, pompeux, magnifique, excellent en ſon genre. Cette place eſt entourée de douze baſtions *royaux*, c'eſt à dire, grands & forts. Ce Seigneur a fait une dépenſe *royale* à ce bâtiment; il a l'ame *royale* & magnifique; c'eſt un *royal* homme, il eſt fort accompli.

ROYAL, ſe dit auſſi de tous les Officiers de Juſtice établis par le Roy, & des Sieges où elle ſe rend en ſon nom. Un Siege, un Bailliage *Royal*. Un Juge, un Notaire, un Sergent *Royal*. Les cas *royaux* & prevoſtaux ſont ceux qui ſont reſervez aux Officiers *Royaux*, dont les Juges des Seigneurs ne peuvent pas connoître, comme rapt, fauſſe monnoye, &c.

On appelle *Treſor Royal*, ce qu'on appelloit autrefois *l'Eſpargne*, le lieu où toutes les finances du Roy ſont apportées par tous les Receveurs Generaux ou Traittants. Les contraintes pour deniers *royaux* vont par corps. On a appellé *droit royal*, une taxe faite pour l'heredité des offices. La Chambre *Royale*, celle qui a été établie pour la reünion des Maladeries.

On appelle armée *royale*, celle qui eſt capable d'aſſieger une grande place, qui marche avec du gros canon. On pend un Gouverneur qui a eu la temerité de tenir dans une bicoque contre une armée *royale*.

On appelle Abbaye *Royale*, celle dont la fondation eſt faite par un Roy, ou par quelque Prince, auquel le Roy a ſuccedé. Le Roy nomme à toutes les Abbayes de fondation *royale*.

Chant *royal*, eſt une ancienne Poëſie où l'on obſerve les mêmes regles qu'à la Ballade, excepté que le ſujet doit être grand & ſerieux. Le Chant *royal* eſt encore en uſage aux Palinodes de Roüen.

A LA ROYALE. adv. A la mode, à l'imitation du Roy. Les barbes *à la royale* ſont fort en vogue. On dit du bœuf *à la royale*, qui a certain aſſaiſonnement.

ROYALEMENT. adv. D'une maniere noble, genereuſe & magnifique. Ce Prince vit *royalement* & en Grand Seigneur.

ROYALISTE. ſ. m. Qui ſouſtient bien les droits & les intereſts du Roy, qui combat ſous ſes enſeignes. Les ſouverains Magiſtrats ſont toûjours *Royaliſtes*. Du temps des troubles de la Religion il y avoit les *Royaliſtes* & les Ligueurs.

ROYAUME. ſ. m. Pays reduit ſous l'obeïſſance d'un Roy, d'un Monarque. Les Romains ſe vantoient d'oſter & de donner des *Royaumes*. Le banniſſement hors du *Royaume* emporte confiſcation de corps & de biens. L'Eſpagne eſt compoſée de quatorze *Royaumes*. L'Empire du Mogol contient pluſieurs *Royaumes*. Chaque *Royaume* a ſes loix fondamentales. Les Doüanes ſont eſtablies vers les frontieres du *Royaume*. Le Seigneur a dit, que tout *Royaume* diviſé ſera deſolé.

ROYAUME, ſe dit figurément en choſes ſpirituelles & morales. Il faut taſcher de parvenir au *Royaume* celeſte. Le bon Larron pria le Seigneur de ſe ſouvenir de luy, quand il ſeroit dans ſon *Royaume*. Ton *Royaume* nous advienne, eſt une priere qu'on fait tous les jours au Seigneur.

On dit proverbialement, Envoyer quelqu'un au *Royaume* des taupes, aux *Royaumes* ſombres, au *Royaume* des morts, pour dire, le faire mourir.

ROYAUTÉ. ſ. f. Dignité de Roy. Agathocle de Potier qu'il étoit parvint à la *Royauté*. Les Romains eſtoient ennemis de la *Royauté*.

On appelle *Royaute de la fève*, celle qui ſe fait par eſlection le jour des Rois. On fait payer la *Royauté* à celuy qui a été Roy.

ROYNETTE. ſ. f. Petit inſtrument qui ſert aux Charpentiers à marquer leurs bois. Les Commis qui vont marquer le vin dans les caves ſe ſervent de *roynettes*. Les Tonneliers, les Courtiers de vin ont de même des *roynettes* pour marquer les tonneaux. Quelques-uns diſent *roüane*, *roüanette*, & *roüaner*, pour dire, Se ſervir de la roüane.

ROYTELET. ſ. m. Roy ou Seigneur d'un petit pays. L'Evangile fait mention qu'il y avoit un *Roytelet* vers Capharnaum.

ROYTELET, eſt auſſi un oiſeau fort petit, vif & plein de feu, qui niche dans les murs, qui chante preſque toute l'année.

R U.

RU. ſ. m. Canal d'un petit ruiſſeau. La Juſtice de St. Germain s'étend le long de l'eau depuis l'abbreuvoir Maſcon vers le pont St. Michel, juſqu'au *ru* de Sevre vers St. Cloud. La ruë de Bievre à Paris s'appelloit autrefois *Ru* de Bievre, à cauſe que la riviere de Bievre ou des Gobelins paſſoit par là, avant qu'on eût détourné ſon cours hors la ville. Ce mot vient du Latin *rivus*, *ruiſſeau*. Borel le derive du Grec *rheo*, qui ſignifie *fluo*; ou de *riuba*, qui ſignifie *torrent* en ancien Alleman, ſelon Juſte Lipſe.

R U A.

RUADE. ſ. f. Deffenſe de cheval, de mule, ou autre animal ſemblable, eſlancement des pieds de derriere. Ce n'eſt pas un bon ſigne, quand un cheval va à bonds, à *ruades* & à petarades.

RUADE, en termes de Danſe, ſe dit, lors que le danſeur fait un mouvement eſleyé d'un pied en arriere; & quand il ſe fait à coſté, on l'appelle *ru de vache*.

R U B.

RUBAN. ſ. m. Tiſſu plat qui ſert à noüer, lier, & ſerrer quelque choſe. Il ſert auſſi à orner les habits. On fait des *rubans* de fil pour noüer des caleçons; des *rubans* de laine, de padoüe, pour border des habits; des *rubans* de ſoye, pour faire des garnitures, des ceintures; des *rubans* d'or & d'argent, pour des nœuds d'eſpée, &c. On fait du *ruban* large, demi-large, & de la nompareille, qu'on appelloit autrefois *faveur*. Les François aiment à porter de groſſes touffes de *rubans*. A Paris on eſtime les *rubans* d'Angleterre, à Londres ceux de Paris. Les meilleurs *rubans* ſont ceux qui ſont doubles en lice; des *rubans* de Tours, des *rubans* à double lice.

RUBANS, ſont auſſi des ornements d'Architecture qui paroiſſent des *rubans* tortillez, dont il y en a à baguettes, & d'autres ſans baguettes.

RUBANIER. ſ. m. Ouvrier qui fait des rubans. Il fait auſſi des franges, des gances, de la toile de ſoye, &c. & on appelle le Corps de ces Ouvriers, les *Maiſtres Tiſſutiers Rubaniers*.

RUBE. ſ. m. Terme de Relations. C'eſt une monnoye de Moſcovie qui vaut environ 108. ſ. de la noſtre.

RUBICAN. adj. C'eſt une couleur du poil du cheval, lors qu'ayant du poil bay, alezan, ou noir, il a du poil gris, ou du blanc ſemé fort clair ſur les flancs, en telle ſorte neantmoins que ce blanc ou gris ne domine pas: Cheval *rubican* ou poil *rubican*: & ſelon que ce poil domine, on l'appelle *rubican vineux*.

RUBICOND, ONDE. adj. Terme burleſque, qui ſe dit de celuy qui a le viſage en feu, rouge, & enluminé. On reproche aux yvrognes d'avoir la face *rubiconde*, le nez *rubicond*.

RUBIS. ſ. m. Pierre rouge qui eſt au troiſiéme rang des pierres precieuſes, & qui eſt la plus eſtimée aprés le diamant & le ſaphir. Il a la dureté du ſaphir. Son prix excede aujourd'huy celuy du diamant; car il eſt devenu fort rare. Les Grecs ont appellé les *rubis*, *apyroti*, c'eſt à dire, *charbons ardens*. Le *rubis* ſe nourrit dans la mine, où premierement il blanchit, & en ſe meuriſſant il contracte ſa rougeur; d'où vient qu'on en voit de moitié blancs, & moitié rouges, comme qui diroit, moitié ſaphir, & moitié *rubis*.

Il n'y a que deux ſortes de *rubis*, le *rubis balais*, & le *rubis ſpinelle*. Le *rubis balais* naiſt d'une matiere pierreuſe de couleur de roſe, qu'on appelle *mere* ou *matrice* du *rubis*. Il eſt de couleur d'un rouge de roſe vermeille. Le *rubis ſpinelle* eſt de couleur de feu, & plus rouge que le *rubis balais*, & n'a pas l'éclat du vray *rubis*, ni tant de dureté. Il eſt appellé la femelle du vray *rubis*. Les *rubis* viennent du Pegu & de l'Iſle de Ceylan. On dit que le plus gros a été veu chez le Roy de cette Iſle. Il étoit long d'un palme, & épais comme le bras d'un homme, & il eſclairoit comme une groſſe flamme de feu: mais on tient celuy-là fabuleux. L'Empereur Rodolphe en avoit un gros comme un petit œuf de poule, & il l'acheta 60. mille ducats. Uſumcaſſan Roy de Perſe en avoit un qui eſtoit un veritable parangon, gros d'un doigt, du poids de deux onces & demie, comme témoigne Vigenere. On en a veu à Paris de 240. carats. Saumaiſe pretend que le *rubis* eſt l'hyacinthe des Anciens.

RUBIS, ſe dit auſſi des gros bourgeons rouges qui viennent ſur le viſage, & particulierement à celuy des yvrognes. Ainſi Regnier a dit du nez d'un Pedant:

> Où maints *rubis* balais tout rougiſſants de vin,
> Monſtroient un *hac itur* à la Pomme de pin.

Les Chymiſtes font pluſieurs preparations de corps naturels qu'ils appellent *rubis*, à cauſe de leur couleur rouge, comme *rubis* d'arſenic, & autres.

On dit proverbialement, Faire *rubis* ſur l'ongle, lors qu'en débauche on vuide ſi bien un verre, qu'il n'en reſte qu'une goutte qu'on verſe ſur l'ongle, & qui eſt ſi petite, qu'elle ne s'eſcoule point, quoy qu'on renverſe le pouce. On dit auſſi, Payer *rubis* ſur l'ongle, quand on paye exactement, juſqu'au dernier denier, par alluſion à cette maniere de boire juſqu'à la derniere goutte.

RUBORD. ſ. m. Terme de Charpenterie, qui ſe dit du premier rang des planches ou bordages d'un bateau foncet, ou autre qui ſe joint à la ſemelle, & qui eſt la pre-

premiere piece qui s'eſleve du fond du baſtiment. Le ſecond rang de ces planches s'appelle le deuxiéme *bord*; le troiſiéme rang le troiſiéme *bord*; & le dernier qui joint le deſſous du platbord, s'appelle *ſonbarque*.

RUBRIQUE. ſ. f. eſt une terre fort rouge, eſpaiſſe & peſante, dont tous les Naturaliſtes font mention. La plus excellente eſt celle qu'on appelle *ſinopique*.

RUBRIQUE, eſt auſſi le nom qu'on donne au titre d'un livre du Droit, qu'on nomme ainſi, à cauſe que les titres eſtoient autrefois eſcrits en lettre rouge. Vous trouverez cette loy ſous une telle *rubrique*, ſous un tel titre.

RUBRIQUE, ſe dit auſſi de ce qui contient l'ordre & les regles pour bien celebrer l'Office Divin, qui eſt contenu dans la Preface du Breviaire, ſous le nom de *Rubriques generales*. Il y a une *Rubrique* pour Matines, Laudes, &c. une pour la concurrence de l'Office, la tranſlation des Feſtes, les commemorations, &c.

On dit proverbialement, qu'un homme entend la *rubrique*, lors qu'il eſt fort intelligent dans les affaires, qu'il ſçait comme il les faut conduire dans l'ordre.

R U C.

RUCHE. ſ. f. Panier deſtiné à nourrir & ſerrer des mouches à miel. On fait auſſi des *ruches* de verre pour avoir le plaiſir de voir travailler les abeilles. Ce mot vient de *rupes*, à cauſe que les abeilles ſe mettent quelquefois dans des roches. Menage. D'autres le derivent de *rytikon*, *apo tou ryeſthay*, qui ſignifie *cuſtodire*, parce qu'elle ſert à garder le miel.

RUCHE, ſe prend auſſi pour les mouches, le miel & la cire qui ſont dedans. Il m'a vendu tant de *ruches*.

RUCHE, en termes de Medecine, ſe dit de la cavité qui eſt auprés du conduit de l'oreille, en laquelle s'amaſſent les ordures qu'on tire avec le cure-oreille, qu'on appelle *ſuif*, & quelquefois *cire*.

RUCHE, en termes de Marine, c'eſt le corps d'un vaiſſeau ſans ſes agreils, lors qu'il eſt tout nud, & deſtiné de maſts & de cordages.

RUCHE, eſt auſſi un engin à peſcher, fait à peu prés comme une *ruche* à mouches. Voyez **Rouche**.

R U D.

RUDASNIER. ſ. m. Terme populaire, qui ſe dit des gens groſſiers & rebarbatifs, qui rabrouent fortement les autres, & qui ne connoiſſent aucune civilité.

RUDE. adj. m. & f. Corps qui a une qualité qui bleſſe, qui offenſe les ſens, & particulierement celuy du toucher. Les pays de montagnes ſont rudes, aſpres & raboteux. Il fait un temps *rude*, un froid *rude* & piquant. Cette voix eſt *rude*, eſcorche l'oreille. Ce vin, ce pain, ſont *rudes*, eſcorchent la langue, le palais, le goſier. Les yeux *rudes* ſont ceux qui ſont hagards, farouches, qui font peur. Cette femme a la peau *rude*, une chair d'oiſon.

RUDE, ſe dit auſſi de ce qui eſt violent, penible, difficile. Voilà une beſogne, un travail bien *rude*. Le meſtier de la guerre eſt bien *rude* & penible. Il y a eu un *rude* choc entre ces parties, ils ont fait un *rude* effort, pour dire, fort violent. Les amans ſe plaignent qu'ils ſouffrent un tourment tres-*rude*.

RUDE, ſe dit figurément en choſes ſpirituelles & morales. JESUS-CHRIST dit que ſon joug eſt doux & n'eſt pas *rude*. Les Catons eſtoient d'une humeur *rude* & farouche. La ſervitude eſt *rude* chez les Infideles. La Poëſie evite les mots *rudes*. La civilité ne ſouffre pas qu'on uſe de *rudes* paroles, de *rudes* traittements. Un Confeſſeur ne doit pas donner des penitences trop *rudes*, trop difficiles à executer. Il eſt bien *rude* d'eſtre reduit à la neceſſité de ſervir ceux à qui on devroit commander.

On dit auſſi, qu'un cheval a le pas, le trot *rude*, pour dire, qu'il fatigue ſon cavalier. On dit encore, qu'un carroſſe eſt *rude*, quand il eſt mal ſuſpendu, quand il donne de *rudes* ſecouſſes dans les cahots.

On dit proverbialement, qu'un homme eſt bien *rude* à pauvres gens, pour dire, qu'il prend avantage de ſa qualité pour maltraiter un inferieur. On dit auſſi, qu'il eſt un *rude* joüeur, quand ſous pretexte de jeu il bat, il bleſſe les gens.

RUDEMENT. adv. D'une maniere rude & vigoureuſe. Les armées ſe ſont choquées *rudement* en tel lieu. Ce maiſtre a reprimendé *rudement* ſon valet, il l'a traitté fort *rudement*. Il va *rudement* en beſogne, il fait beaucoup d'ouvrage.

RUDENTE. Terme d'Architecture, qui ſe dit des colomnes cannelées qui ſont remplies par le bas d'une figure de baſton ou d'un cable. On les appelle auſſi *rembaſtonnées*, & le mot de *rudente* vient de *rudens*, qui veut dire *cable*.

RUDESSE. ſ. f. Qualité de ce qui eſt rude, qui choque les ſens. La *rudeſſe*, l'aſpreté d'un pays. La *rudeſſe* d'une voix, d'un chant. Il faut eviter la *rudeſſe* des mots, du ſtile; la *rudeſſe* des mœurs des Sauvages. La *rudeſſe* d'un traittement, d'un accueil rebarbatif & incivil.

RUDIMENT. ſ. m. Le premier livre qu'on donne aux enfans pour apprendre les principes de la Langue Latine. Les enfants en ſont au *rudiment*, ils eſtudient bien leur *rudiment*. Ils l'appellent auſſi leur *Donet*, par corruption de *Donat*, qui a eſcrit les premiers principes de la Grammaire.

RUDIMENT, ſe dit auſſi des premiers principes des ſciences. Ne parlez point à cet homme de Geometrie, il n'en ſçait pas les premiers *rudiments*.

RUDOYER. v. act. Traitter rudement quelqu'un, & principalement de paroles. Les beaux genies ne veulent pas être *rudoyez*. Les payſans doivent être *rudoyez*, traittez à la rigueur. Quand on *rudoye* trop un cheval, on luy gaſte la bouche.

RUDOYÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

R U E.

RUE. ſ. f. Plante toûjours verdoyante, qui pouſſe pluſieurs feuilles groſſes & graſſes d'une même queuë, eſtroites à leur iſſuë, & larges au bout. Elle a pluſieurs rameaux & ſurgeons, à la cime deſquels ſortent des fleurs jaunes, & peu differentes de celles d'hypericon, d'où deuchef ſortent de petits boutons de forme quadrangulaire, où l'on trouve une petite graine noire. Sa racine eſt forte & groſſe, dure comme du bois: elle eſt amere, & piquante au gouſt. Joſephe fait mention d'une plante de *ruë* qui eſtoit auſſi grande qu'un figuier. On dit que la belette voulant combattre contre le ſerpent, mange auparavant de la *ruë*, pour ſe ſervir de preſervatif contre ſon venin. Il y a une *ruë* ſauvage, que les Orientaux appellent *moli*, dont les feuilles ſont plus longues & plus tendres que celles de l'autre *ruë*, & ont une odeur forte & puante. Sa fleur eſt blanche, & produit des teſtes comparties en trois, qui ſont un peu plus groſſes que celles de la *ruë* de jardin, au dedans deſquelles il y a une graine faite en triangle, rouſſaſtre & amere, que quelques-uns avec les Arabes appellent *harmala*. Il y a auſſi une eſpece de *ruë* qu'on appelle *ruta capraria*, que quelques-uns appellent *galega*. Il y a auſſi une *ruë pariétaire*. Voyez **Pariétaire**.

RUE. ſ. f. Eſpace qui eſt entre des maiſons pour ſervir de paſſage au public. Il eſt defendu de faire des ſaillies, des advances ſur la *ruë*, d'encombrer les *ruës*. On fait des taxes pour le nettoyement des *ruës*. A Paris on a ouvert les *ruës* paſſantes & eſtroites, on les a rendu plus larges. Pour marcher ſeurement, il faut aller par les gran-

grandes *ruës*. Cette place a tant de toiſes ſur *ruë*. On a barré, barricadé les *ruës*. Les alignements des coins des *ruës* ne ſe donnent qu'en preſence des Officiers de Juſtice. Ce mot vient de *rua*, dont quelques Auteurs Latins ſe ſont ſervis en la même ſignification. Menage. Borel croit qu'il peut venir de *roye*, vieux mot François qui ſignifioit *ligne*, ou *raye*. Du Cange dit qu'on a dit *ruata*, *ruta*, *ruda*, & *ruga* dans la baſſe Latinité, pour ſignifier une *ruë*, & *place marchande*.

RUE, ſe dit proverbialement en ces phraſes. Cela eſt vieux comme ces *ruës*, n'eſt plus à la mode. C'eſt un fou à lier, qui court les *ruës*. On dit auſſi, qu'une choſe court les *ruës*, lors qu'on a de la peine à la vendre, lors qu'on la porte de maiſon en maiſon, ou qu'on la crie par les *ruës*. On dit qu'un homme a pignon ſur *ruë*, pour dire, qu'il a du bien en evidence qu'il peut hypothequer. On dit auſſi pour ſe moquer d'un homme qui parle en galimathias, Le bout de la *ruë* fait le coin. On dit auſſi, que les *ruës* ſont pavées de quelque choſe, pour dire, qu'elle eſt fort commune.

RUELLE. ſ. f. Degagement d'une grande ruë. Il y a toûjours pluſieurs *ruelles* vers la riviere pour aller commodément à l'eau.

RUELLE, ſe dit auſſi de l'eſpace qu'on laiſſe entre un lit & la muraille. Ce lit a des *ruelles* des deux coſtés; la grande, & la petite *ruelle*; le devant, & la *ruelle*. On l'a fait coucher à la *ruelle*, au coſté le moins honorable. On l'a fait cacher dans la *ruelle*.

RUELLE, ſe dit auſſi des alcoves, & des lieux parez où les Dames reçoivent leurs viſites, ſoit dans le lit, ſoit ſur des ſieges. Les galans, ſe piquent d'eſtre gens de *ruelles*, d'aller faire de belles viſites. Les Poëtes vont lire leurs ouvrages dans les *ruelles* pour briguer l'approbation des Dames.

RUELLE, ſe dit auſſi populairement, au lieu de *ruëlle*, du morceau de veau charnu qui eſt aprés le jarret vers la longe.

RUER. v. act. & neut. Jetter des pierres ou autres choſes offençantes contre quelqu'un. Goliat fut tué d'un coup de pierre que luy *rua* David avec ſa fronde. Les Anciens avoient de belles machines pour *ruer* de gros quartiers de pierres dans les villes. On dit auſſi abſolument, Ce frondeur *ruë* d'un bord de la riviere à l'autre, fort loin.

RUER, ſignifie auſſi, Se jetter ſur quelque choſe avec impetuoſité. Les Sergents ſe ſont *ruez* ſur cet homme-là, & l'ont entraiſné en priſon. Le peuple dans les ſeditions ſe *ruë* ſur les Maltotiers. Il s'eſt *ruë* en deſeſperé au milieu des rangs ennemis. Toutes les Dames ſe ſont *ruées* ſur la friperie de ce mediſant. Quand ce goinfre eſt à table, il ſe *ruë* ſur les meilleurs morceaux. On ſe *ruë* d'abord ſur la groſſe viande pour appaiſer la groſſe faim. Quand cet enfant eut reconnu ſa nourrice, il s'alla *ruer* à ſon cou.

RUER, ſe dit auſſi des chevaux, mulets, & aſnes qui pour ſe deffendre eſlancent les pieds de derriere. Il faut ſe garder du devant d'une femme, & du derriere d'une mule, à cauſe qu'elle eſt ſujette à *ruer*.

RUER, ſe dit proverbialement en ces phraſes. Voilà une choſe qui ne mord, ni ne *ruë*, pour dire, qui ne peut faire ni bien ni mal. On dit d'un vieillard, que ſes plus grands coups ſont *ruez*, pour dire, qu'il devient impuiſſant.

RUÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

RUEUR, EUSE. adj. & ſubſt. Qui ruë. Ce *rueur* de pierres a une grande vigueur au bras. C'eſt un vice à une mule, à une beſte de ſomme, d'eſtre *rueuſe*.

RUF.

RUFFIEN. ſ. m. Paillard & maquereau. Cette femme adultere ſuit par tout ſon *ruffien*. C'eſt un vieux *ruffien* qui hante les mauvais lieux, qui prepare les plaiſirs des autres. Menage derive ce mot d'un maquereau Italien qui s'appelloit *Rufo*; d'autres de *Rufus*, qui eſt un valet introduit par Terence, qui faiſoit le même meſtier. D'autres l'ont nommé par meſpris du nom d'une perſonne vile, comme un valet d'eſtable, *quòd eruat fimum*. Du Cange dit que c'eſt un mot Italien, qui vient de ce que les femmes publiques portoient des cheveux roux ou blonds; au lieu que les matrones affectoient d'en avoir de noirs.

RUG.

RUGINE. Inſtrument de Chirurgie. Voyez RASPATOIR.

RUGIR. v. neut. qui ne ſe dit que pour exprimer les cris des lions. Il n'y a perſonne qui ne s'effraye d'entendre *rugir* un lion. Ce mot vient du Latin *rugire*.

RUGIR, ſe dit figurément du bruit que fait un puiſſant qui menace, qui eſt en colere, & de quelques autres bruits eſtonnants. Cet homme eſt prompt, & *rugit* comme un lion, quand on le choque. La mer irritée, les vents & les flots *rugiſſent*.

RUGISSANT, ANTE. adj. Qui rugit. Les Barbares viennent à la charge comme des lions *rugiſſants*, avec des cris eſpouvantables.

RUGISSEMENT. ſ. m. Cri du lion en colere. On entendoit dans cette foreſt d'effroyables *rugiſſements*.

RUI.

RUILLE'E. ſ. f. Terme de Couvreur, qui ſignifie l'enduit de plaſtre qui ſe met ſur les tuiles pour boucher les joints de la couverture aux murailles.

RUINE. ſ. f. Decadence d'un baſtiment, ſoit par la longueur du temps, ſoit par la negligence du poſſeſſeur, & faute d'eſtre entretenu. Les vieilles *ruines* ſont belles à peindre dans un payſage. Les baſtiments tombent bientoſt en *ruine*, ſi on ne repare les couvertures.

RUINE, ſe dit auſſi des materiaux & debris de la choſe *ruinée*. Preſque tous les habitans de Raguſe furent enſevelis ſous ſes *ruines* par un tremblement de terre. Les Romains amoureux de leur liberté, ſe voulurent enterrer ſous les *ruines* de la Republique. On prouve le depoſt par témoins, en cas de *ruine*, incendie, ou de naufrage.

RUINE, en termes de Guerre, ſe dit de la demolition des villes qu'on attaque par force, qu'on deſtruit à coups de canon & de bombes, & par des mines. La ville de Candie a été battuë en *ruine*, entierement démolie. Un fourneau fit ſauter ce baſtion, & les ſoldats qui eſtoient deſſus perirent ſous ſes *ruines*.

On dit figurément en ce ſens, qu'un Advocat, un Auteur, battent leur adverſaire en *ruine*, quand ils apportent de ſi fortes raiſons, qu'on ne peut deffendre la cauſe, l'opinion contraire.

RUINE, ſe dit auſſi à l'égard des perſonnes, & des choſes qu'on veut deſtruire, ou faire perir, ou leur cauſer quelque grand dommage. Chimene dit à Rodrigue dans le Cid:

Il me faut travailler moy-même à ta *ruine*,

pour dire, pourſuivre ta mort. La rupture entre les Couronnes eſt la *ruine* du commerce. Le luxe cauſe la *ruine* des Eſtats. C'eſt ce Procureur qui a cauſé la *ruine* de cette grande maiſon.

On

On dit auſſi abſolument, C'eſt une *ruine* que le jeu, que le changement de modes, pour dire, que cela cauſe bien de la deſpenſe.

RUINE, ſe dit figurément en choſes morales. Cet homme a baſti ſa fortune ſur les *ruines* de celles de ſon maiſtre. Paris fut la *ruine* de ſa patrie.

RUINE, ſe dit auſſi en termes de Maçonnerie, des cloiſons de charpente, ou des planchers dont les ſolives ont des rainures ou creux que les Ouvriers appellent *ruine*, dans leſquelles on fiche à force de groſſes chevilles ou tampons pour ſouſtenir le plaſtre des cloiſons & des entrevous; & on appelle ces pieces de bois, *ruinées* & *tamponées*.

RUINER. v. act. Détruire, deſoler, abattre. Les Perſes ont *ruiné* cent lieuës de pays pour empêcher que les Turcs ne les vinſſent attaquer. Les Conquerans *ruinent*, demoliſſent les villes qu'ils ne peuvent pas garder. Les Turcs ont *ruiné* Athenes, Lacedemone, & toutes les villes fameuſes de la Grece.

RUINER, ſe dit auſſi des perſonnes & des choſes à qui on cauſe du dommage. Ce Marchand eſt *ruiné* de fond en comble par la banqueroute qu'on luy a faite. Il ne faut qu'une mauvaiſe procedure pour *ruiner*, pour perdre une affaire. La perte d'une bataille *ruine* la reputation d'un General. Ce Fermier s'eſt *ruiné* à plaider contre ſon Maître. Les débauches *ruinent* la ſanté. Ce cheval a les jambes *ruinées*.

RUINÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

RUINEUX, EUSE. adj. Qui menace ruine. Cette maiſon eſt *ruineuſe*, il la faut eſtayer en attendant qu'on la rebaſtiſſe.

RUINEUX, ſe dit auſſi au figuré, de ce qui cauſe du dommage. Cette entrepriſe eſt *ruineuſe*, l'Architecte n'y trouve pas ſon compte. Cet employ eſt *ruineux*, on y perd, au lieu d'y gagner. Il n'y a rien de plus *ruineux* que le jeu, que la débauche, tant pour le bien que pour la ſanté.

RUISSEAU. ſ. m. Lieu par où s'écoulent les eaux pluviales, tant dans la ville que dans la campagne. Les ravines ſont cauſes des grands *ruiſſeaux* dans les ruës, des torrents à la campagne. Le lieu le moins honorable eſt le coſté du *ruiſſeau*. Ce mot vient de *rivicellus*, diminutif de *rivus*.

RUISSEAU, ſe dit auſſi des eaux qui coulent de ſource dans un canal, ou de celles des environs qui y tombent. Ce pré eſt entouré d'un *ruiſſeau*. Ce petit *ruiſſeau* fait moudre trois moulins au ſortir de la ſource. Les amants vont faire leur plainte ſur le bord d'un *ruiſſeau*, augmentent un *ruiſſeau* de leurs larmes.

RUISSEAU, ſe dit auſſi hyperboliquement de toutes les liqueurs qui s'écoulent. Il couloit des *ruiſſeaux* de ſang ſur le champ de bataille. Des *ruiſſeaux* de larmes couloient des yeux de cette veuve.

RUISSEAU, ſe dit figurément en choſes morales. Il faut puiſer dans la ſource, pluſtoſt que dans les *ruiſſeaux*, pour dire, qu'il vaut mieux prendre dans les Auteurs originaux, que dans les Copiſtes.

On dit proverbialement, Le voilà bien chaudement la teſte au *ruiſſeau*. On dit auſſi, Les petits *ruiſſeaux* ſont les grandes rivieres.

RUISSELER. v. n. Couler en forme de ruiſſeau. On voit pluſieurs ſources dans cette vallée qui *ruiſſelent* dans la prairie. On dit figurément, que le ſang *ruiſſeloit* de ſa playe, pour dire, en couloit en abondance.

R U M.

RUM, ou *Rumb*. ſ. m. Terme de Marine, eſt un eſpace qu'on prepare dans le fond de cale d'un vaiſſeau pour les marchandiſes de ſa cargaiſon. On dit auſſi *reun*; & *arrumer* ou *arrumer*, pour dire, ranger les marchandiſes; & il y a des Officiers exprés ſur les ports pour cela.

RUMB, eſt un grand cercle vertical tracé ſur le Globe, qui diviſe l'horiſon en trente-deux parties. Sur les Cartes les *rumbs* ſont tracez en ligne droite. C'eſt une diviſion que les Pilotes les plus exacts ont fait des vents qui ſont marquez ſur la roſe de la bouſſole ou compas de mer, & qui ſert à marquer la route d'un vaiſſeau pour aller d'un lieu à un autre. Chaque ligne ou pointe deſigne un vent. On les diviſe & ſubdiviſe. Le *rumb* entier ou quart de vent eſt celuy qui ſouffle d'un des quatre points cardinaux. Le demi-*rumb* eſt celuy qui ſouffle entre les points cardinaux, & fait avec eux un angle de 45. degrez. Le quart de *rumb* eſt celuy qui fait un angle de 22. degrez, 30. minutes; & le demi-quart de *rumb* en fait un de 11. degrez, 15. minutes. Ce mot au reſte dans ſa propre ſignification ſe prend pour la partie du monde vers laquelle on dreſſe ſa route: deſorte que quand on dit qu'un navire ſuit le *rumb* du Nord, on ne veut pas dire que le vent du Nord ſouffle, mais que la proüe du vaiſſeau eſt tournée vers le Nord, a le cap au Nord. Les *rumbs* ſont la même diviſion ſur le Globe, que les azimuts ou les cercles verticaux.

RUMB, ſignifie auſſi entre les Mariniers, Rang ou ordre. Eſtre en bon *rumb*, c'eſt à dire, Eſtre en bon ordre. Tenir ſon *rumb*, c'eſt garder ſon rang. C'eſt en ce ſens qu'il eſt employé dans la derniere Ordonnance de la Marine.

RUMEUR. ſ. f. Bruit & murmure ſourd qui tend à querelle, ou ſedition. Cette nouvelle doctrine a excité bien de la *rumeur* dans l'Egliſe. Si cette affaire paſſe, il y aura bien de la *rumeur* dans la ville. Cette nouvelle n'eſt pas certaine, mais j'en ay ouï quelque *rumeur*, quelque bruit ſourd qui en court par le monde. Ce mot vient du Latin *rumor*.

RUMEUR, ſe dit auſſi de la querelle même, de la ſedition. J'entends bien du bruit dans la ruë, il faut qu'il y ait quelque *rumeur*, quelque querelle. Il y a grande *rumeur* dans l'Hoſtel de Ville, tout le monde prend les armes. La contrarieté d'opinions excita une grande *rumeur* dans l'Aſſemblée.

RUMINANT, ANTE. adj. Animal qui remaſche ce qu'il a mangé. La Loy de Moyſe ne permettoit de manger des animaux quadrupedes que ceux qui étoient *ruminants*, & qui avoient le pied fourché.

RUMINER. v. act. Maſcher une ſeconde fois ce qu'on a mangé. Les animaux qui *ruminent* ſont les bœufs, les vaches, les brebis. Ils ont quatre ventricules, avec deux conduits ou eſophages faits en ligne ſpirale, par l'un deſquels l'aliment remonte du premier eſtomach, & par l'autre il deſcend dans le ſecond. Voyez *Ventricule*.

RUMINER, ſe dit figurément en Morale de la reflexion qu'on fait ſur les premieres penſées, de la meditation ſur la recherche de quelque deſſein, invention, ou problême. Les belles choſes ne ſe trouvent pas d'abord, il faut long-temps *ruminer* pour y reüſſir.

RUMINÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

R U P.

RUPTOIRE. ſ. m. Terme de Chirurgie. C'eſt un cautere potentiel, lequel par ſa vertu cauſtique bruſle & fait eſcarre. On l'applique aux piqueures des beſtes venimeuſes, aux bubons veneriens & peſtiferez, pour faire evacuation, derivation, revulſion & attraction des humeurs.

RUPTURE. ſ. f. Qualité ou état d'une choſe rompuë ou briſée. Voilà une *rupture* à ce mur, à cette cloſture. Il y a une *rupture* à ce bas, à ce pourpoint. On a eu permiſſion d'entrer en ce chaſteau par bris & *ruptures* de portes. Souvent il ſe fait des *ruptures* de veines par un grand effort, des *ruptures* ou deſcentes de boyau.

RUPTURE, ſe dit figurément en choſes morales. Il y a danger de *rupture* entre les deux Couronnes. La *rupture* de la paix emporte la *rupture* du commerce. Il y a *rupture* ouverte entre ce mary & cette femme, entre ces deux amis. Ils étoient d'accord de cette tranſaction, je ne ſçay ce qui en a cauſé la *rupture*.

R U R.

RURAL, ALE. adj. Qui concerne la campagne. Les mandements des Evêques s'adreſſent aux Doyens *ruraux*. Les biens *ruraux* n'ont pas les mêmes privileges que les maiſons de la ville. La Somme *Rurale* de Boutillier.

R U S.

RUSE. ſubſt. fem. Fineſſe, artifice dont on ſe ſert pour tromper quelqu'un. Une *ruſe* ou un ſtratageme de guerre.

\- - - Qu'importe, ſi l'on uſe
Contre ſes ennemis de vaillance, ou de *ruſe*.

C'eſt ainſi que Berthaut a traduit ce mot de Virgile, *Dolus an virtus quis in hoſte requirat?* Les gens d'honneur n'uſent point de *ruſe*, ni de ſupercherie. Nicod derive ce mot de *uſus*. Les Anglois s'en ſervent en la même ſignification.

On le dit auſſi en termes de Chaſſe, d'un gibier qu'on pourſuit, qui fait divers détours pour tromper les Chaſſeurs. Le renard ſçait pluſieurs *ruſes*, il a un ſac tout plein de *ruſes*. *Ruſes* des cerfs & *bourvaris*, c'eſt la même choſe.

RUSER. v. n. Employer la ruſe & l'artifice. Dans les contracts de bonne foy il n'eſt pas honneſte de *ruſer*, de taſcher à ſurprendre ſon compagnon. Il eſt permis à la guerre de *ruſer*. Les cerfs & les liévres *ruſent* ſouvent, abuſent les chiens & les Chaſſeurs, & tâchent d'oſter la connoiſſance de leur piſte.

RUSÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

On dit proverbialement, Un *ruſé* matois, un *ruſé* manœuvre. Il eſt *ruſé* & adroit comme un ſinge. On dit ironiquement d'une fille fine & diſſimulée, que c'eſt une petite *ruſée*.

RUSTAUT. ſ. m. & adj. Qui eſt rude, incivil & mal poli, qui ſent le payſan, l'homme de campagne. Il y a des endroits où le peuple eſt plus *ruſtaut*, qu'en d'autres. Ce coquin eſt un *ruſtaut*, dont il ne faut attendre ni civilité, ni honneur.

RUSTICITE'. ſ. f. Qualité de ce qui eſt ruſtique, qui a l'air groſſier, incivil & mal poli. Ses manieres d'agir ont encore beaucoup de *ruſticité*, ſentent l'education de la campagne.

RUSTIQUE. adj. m. & f. Qui concerne la campagne. La Maiſon *Ruſtique* eſt un livre d'Agriculture qui contient tout le ménage des champs. Cette grotte eſt fort *ruſtique*, a l'air *ruſtique*.

RUSTIQUE, ſe dit auſſi en Architecture, du premier de ſes cinq ordres. Voilà un baſtiment d'ordre *ruſtique* ou Toſcan.

RUSTIQUE, eſt un nom qu'on donne aux membres d'Architecture, quand le travail ou l'ordre eſt *ruſtique*, quand les pierres ne ſont que piquées, au lieu d'eſtre polies.

RUSTIQUE, ſignifié auſſi, Groſſier, mal poli. Cette Demoiſelle eſt *ruſtique*, a un air de payſanne, on voit bien qu'elle a été élevée au village. Ce mot vient du Latin *ruſticus*, qu'on a ainſi nommé *à rure*, comme on a dit *villicus*, *à villa*, & *agreſtis*, *ab agro*.

RUSTIQUEMENT. adv. D'une maniere ruſtique & groſſiere.

RUSTRE. ſ. m. Payſan, ruſtaut. Ce *ruſtre*, ce pied plat m'eſt venu marcher ſur le pied.

RUSTRE. ſ. f. en termes de Blaſon, eſt un meuble dont on charge quelques Eſcus. Elle differe de la loſenge, en ce que la loſenge eſt pleine. Ce mot vient de *raute* Alleman, qui ſignifie ces loſenges percées qui ſervent à arreſter les gros clous à vis des ſerrures & des harpes des portes. Pluſieurs Ouvriers appellent encore ainſi les pieces de cette figure dont ils ſe ſervent.

RUSTRE, ou *Ruſtre*, eſt encore une eſpece de lance ancienne qui ſervoit à combattre dans les lices, dont le bout étoit fait comme une navette percée d'un baſton.

R U T.

RUT. ſ. m. Terme de Chaſſe, qui ſe dit des cerfs & autres beſtes rouſſes qui ſont en amour. Les cerfs ſont dangereux dans le temps du *rut*. Le *rut* des beſtes rouſſes eſt depuis la my-Septembre juſqu'à la fin de Novembre; & celuy des noires eſt au commencement de Decembre. On le dit auſſi de quelques autres animaux, & même on l'étend aux hommes qu'on veut taxer de paillardiſe. Il ſe dit auſſi de la trouppe des biches aprés leſquelles le cerf coure en ce temps-là. Ce mot vient de *rugitus*, qui s'eſt dit en Latin des cerfs, auſſi-bien que des lions, en parlant du bruit qu'ils font, quand ils ſont en chaleur. Borel le derive de *ruo*, à cauſe de l'impetuoſité des beſtes qui ont le *rut*.

R Y T.

RYTHMIQUE. adj. & ſubſt. C'eſt un nom que les Anciens ont donné à un art qui conſidere les mouvemens, & qui regle leur ſuite & leur meſlange pour exciter les paſſions, les entretenir, les augmenter, diminuer, ou appaiſer. C'eſt auſſi le nom que les Auteurs donnent à l'ancienne danſe des Grecs, laquelle répond à ce qu'on pratique maintenant dans nos airs de balet. Les Modernes ont appellé les vers *rythmiques*, ceux qu'on a appellé autrement *Leonins*, ou ayans même terminaiſon.

S.

S, Ou Esse. Lettre conſone, dix-huitiéme de l'Alphabeth.

On appelle *eſſe*, un petit clou ou morceau de fer tortu ou courbé qu'on met au bout des eſſieux pour y arreſter les roües. Quand on va en voyage, il faut avoir des *eſſes* dans ſon carroſſe, pour mettre à la place de celles qui ſe peuvent perdre par les cahots. On appelle auſſi l'*eſſe* d'une louve, un double crochet de fer fait en forme d'une *S*, qui s'accroche d'un coſté au cable de la gruë, & de l'autre dans l'œuil de la louve qui enleve la pierre. On le dit encore de ces figures ou crochets qui ſont au bout du fleau d'une balance.

On dit proverbialement, qu'un homme qui a trop beu fait des *eſſes*, pour dire, qu'il va en ſerpentant à la maniere d'une *eſſe*, qu'il ne ſe peut ſouſtenir, ni marcher droit. On dit auſſi, Allonger les *s*, pour dire, Faire une tromperie dans un compte. Car autrefois on finiſſoit tous les articles par des *s*. qui ſignifioient des ſous; & quand on les allongeoit par enbas, ils formoient une *f*, qui ſignifioit des francs.

S, chez les Anciens, étoit une lettre numerale qui ſignifioit *ſept*, ſuivant ce vers:

S verò ſeptenos numeratos ſignificabit.

S A.

SA. Pronom perſonnel feminin. *Sa* maiſon, *ſa* ſageſſe, *ſa* femme.

S A B.

SABBAT. ſ. m. Le ſeptiéme jour de la ſemaine, qui étoit feſté par les Juifs en memoire de ce que Dieu ſe repoſa le ſeptiéme jour aprés l'ouvrage de la creation. Les Juifs ſe ſcandaliſoient de ce que les Apoſtres eſpluchoient des eſpics le jour du *Sabbat*. Dans le Breviaire on appelle encore *Sabbat*, la ſeptiéme Ferie, où on fait l'Office de la Vierge. C'eſt le jour qu'on appelle autrement le *Samedy*. Ce mot eſt purement Hebreu, & ſignifie *ceſſation*, ou *repos*.

SABBAT, ſignifie auſſi l'aſſemblée nocturne qu'on croit que les Sorciers font le Samedy, où on dit que le Diable paroiſt en forme de bouc, autour duquel ils font pluſieurs danſes & ceremonies magiques, amplement deſcrites dans les livres de Demonomanie. Les vieilles croyent aller au *Sabbat* ſur un manche de balay, & ſortir par la cheminée, aprés s'être graiſſées de quelques drogues ſoporatives.

SABBAT, ſe dit auſſi par extenſion, d'un grand bruit, d'une crierie telle qu'on s'imagine qu'on fait au *Sabbat*. Voilà les chats qui commencent leur *ſabbat* dans les gouttieres. Quand cet yvrogne revient du cabaret, il bat ſa femme, il fait un beau *ſabbat*. Si vôtre femme découvre cette galanterie, elle vous fera un beau *ſabbat*.

SABBATHINE. ſ. f. Petite theſe que les écoliers ſoûtiennent le Samedy ſans ſolemnité, en forme de tentative, pour s'exercer & pour en ſouſtenir d'autres publiquement.

On appelle la Bulle *Sabbathine*, celle qui contient les privileges du Scapulaire, accordés à Simon Stoc. Elle promet tous les Samedis la delivrance d'une ame du Purgatoire. De Launoy a fait une curieuſe Diſſertation là-deſſus.

SABINE. ſ. f. ou SAVINIER. ſ. m. Plante medicinale qui produit ſes feuilles preſque ſemblables au cyprés, à la reſerve que le *ſavinier* eſt plus picquant & eſpineux, fort en odeur, bruſlant & aigu en ſaveur. Il eſt petit, court & ſterile. Il y en a un autre fertile qui croiſt en Allemagne, qui a ſes feuilles ſemblables au tamariſc. Ses rameaux ſont ſouples, & veſtus tout alentour de feuilles & d'eſcailles. Leur graine ou perle eſt ſemblable quant à l'odeur & au gouſt; mais en l'un elle eſt rougeaſtre, & en l'autre de couleur de ciel. En Latin *ſabina*.

SABLE. ſubſt. maſc. Arene menuë, gravier qui ſe trouve particulierement aux bords, ou au fond de la mer ou des rivieres. Dieu promit à Abraham de multiplier ſa race comme les *ſables* de la mer. Les bancs de *ſable* ſont dangereux, & font échoüer les vaiſſeaux. Il y a des *ſables* mouvants dans les rivieres, où les cavaliers enfoncent quand ils s'arreſtent. Le *ſable* de riviere eſt bon à faire du mortier pour baſtir à chaux & à *ſable*. Le *ſable* de terrain, ou de ſablonniere, demande moins de chaux. Philbert de Lorme dit que le *ſable* de Pouzzol eſt le meilleur *ſable* du monde pour les edifices, & particulierement pour les maritimes. Il ſe fait du verre avec du *ſable* blanc & de la fougere. Ce mot vient de *ſablum*, qui a été fait du Latin *ſabulum*, dont on a derivé *ſablon* & *ſable*. Nicod.

SABLE, ſe dit auſſi des terres menuës & ſeches, qui n'ont aucune graiſſe ni liaiſon, & que le vent éleve facilement en menuë pouſſiere. Les Caravanes d'Afrique periſſent ſouvent par des tourbillons de *ſable* qui les couvrent, & dont il ſe fait des montagnes. Les deſerts de Libye ne ſont que des *ſables*; ce qui rend ces Provinces ſteriles. Les *ſables* d'Olonne ſont fameux en France. JESUS-CHRIST a fait une parabole de ceux qui bâtiſſent ſur le *ſable*: ce qui ſe dit figurément de ceux dont les eſperances ne ſont pas fondées ſur des fondements ſolides.

Il y a auſſi un *ſable* foſſile qui ſe tire aſſez avant dans la terre, qui eſt ferme, & dont on ſe ſert pour baſtir, en le mêlant avec de la chaux. On l'appelle *ſable de carre*, parce qu'il faut caver dans la terre pour l'en tirer.

SABLE, ſe dit auſſi d'un gravier engendré dans les reins, & dans la veſſie, qui cauſe cette maladie qu'on appelle la *gravelle*. Ce malade jette du *ſable*, piſſe du *ſable*.

SABLE, eſt auſſi une eſpece d'horloge ou clepſydre qui meſure le temps par l'écoulement du *ſable* enfermé dans de petits vaiſſeaux de verre. Les bons *ſables* ſe font avec des coquilles d'œuf ſechées au four, bien pulveriſées & bien tamiſées. Il faut tourner le *ſable*, quand il eſt écoulé. On ſe ſert de *ſables* dans les navires pour meſurer le temps. Les matelots appellent manger leur *ſable*, quand ils retournent leur horloge de *ſable*, avant qu'elle ſoit tout à fait écoulée.

SABLE, en termes de Blaſon, ſignifie le noir. La maiſon de Coſſé porte de *ſable* à trois faces danchées ou dentelées d'or. Le *ſable* ſe repreſente ſur les Eſcus gravez par des doubles hachûres de lignes qui ſe croiſent à angles droits. Ce mot ne vient pas de *ſable*, *pouſſiere*, mais des martes zibelines, qui ſont fort noires, & que quelques Latins ont appellé *ſabulinas*, de *ſabelum*, ſelon Menage & Spelman, qui appellent ces peaux *ſabellina*, & Paul Venitien *zebellines*. Mais les autes veulent qu'il vienne du *ſable*, ou terre noire & humide, qui doit être diſtingué du *ſable* blanc & ſec qu'on appelle *arene*, d'autant plus qu'il y a du *ſable* de forge qui ſert aux Peintres pour le gros noir, aprés qu'il a été ſouvent cuit, mouillé & ſeché.

SABLE, en termes de Fonderie, ſe dit de ce qui eſt jetté dans de petits moules faits de *ſable*, ou poudre d'ardoiſe, dos de ſeche, de pieds de mouton, de cendres, & autres choſes ſemblables. Cet écu vient d'un faux Monnoyeur, il eſt jetté en *ſable*.

Feu de *ſable* en Chymie. Voyez FEU.

Bain de *ſable*. Voyez BAIN.

On dit proverbialement d'une perſonne qui s'endort, que le petit homme luy a jetté du *ſable* dans les yeux, comme ſi cela l'obligeoit à les fermer.

SABLER. verb. act. Mettre du ſable dans une allée pour empêcher que l'herbe n'y vienne. Le ſable de riviere eſt le plus propre pour *ſabler* un jardin.

SABLÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

On appelle une piſtole *ſablée*, celle qui a été moulée & jettée en ſable, qui n'a point été faite à la Monnoye au moulin, ou au marteau.

SABLIERE. ſubſt. fem. Terme de Charpenterie. C'eſt la piece de bois qui ſe couche de champ ou de niveau dans les murtoiſes, de laquelle ſont poſées à plomb les colomnes ou poſteaux qui compoſent les pans de charpente. Les *ſablieres* des cloiſons ſont d'ordinaire de quatre à ſix pouces de gros, peuplées de poſteaux de pareille groſſeur eſpacés d'un pied d'entre-voux.

SABLON. ſubſt. maſc. Menu ſable qui eſt d'ordinaire blanc, comme le *ſablon* d'Eſtampes, qui ſert à eſcurer la vaiſſelle d'eſtain, de cuivre, & à autres uſages.

SABLONNER. verb. act. Eſcurer la vaiſſelle d'eſtain, les uſteciles de cuiſine avec du ſablon. La vaiſſelle d'argent s'uſeroit trop, ſi on la *ſablonnoit*.

SABLONNEUX, EUSE. adj. Lieu où il y a beaucoup de ſablons. Chapelain a dit dans ſes Odes:

Ainſi le haut Olympe a ſon pied *ſablonneux*.

SABLONNIER. ſubſt. maſc. Homme qui crie & vend par la ville du ſablon. Un *Sablonnier* d'Eſtampes.

SABLONNIERE. ſubſt. fem. Lieu abondant en ſablons, d'où on tire du ſablon. En quelques Provinces on dit *ſabliere*.

SABORDS. ſ. m. Terme de Marine. Ce ſont les embraſures ou canonnieres dans le bordage du vaiſſeau, par où on tire le canon. On les nomme auſſi *portaux* & *feneſtres*. Les grands vaiſſeaux ont trois rangs de *ſabords* ou de batteries, dont chacune eſt ordinairement de quinze *ſabords*. On ferme les *ſabords* dans les tempeſtes, de peur que l'eau n'entre par là. Ils ont environ trois pieds en quarré d'ouverture, & ſont poſez entre les premieres preceintes & les liſſes d'enhaut entre deux ponts. Leurs appuys s'appellent *feuillets*. Leurs fermetures ſont attachées en haut dans les vaiſſeaux de France, d'Angleterre & de Hollande; mais en ceux d'Eſpagne ils ſe ferment de coſté.

SABOT. ſ. m. Chauſſure faite d'un bois creuſé, dans lequel on met le pied. Le *ſabot* eſt la chauſſure des villageois, des pauvres gens. Les Dames en Limoſin portent des *ſabots* mignons & ouvragez pour ſe tenir chaudement. Les Bouchers mettent l'argent qu'ils reçoivent dans un *ſabot*. Ce mot vient de *ſaputus*, diminutif de *ſapus*, qu'on a dit pour *ſapa*, dont on a fait *ſavate*. Menage. Borel le derive de *bot*, vieux Gaulois qui ſignifioit un *trou en terre*, à cauſe qu'il luy reſſemble par ſa cavité dans laquelle on fourre le pied.

SABOT, en termes de Manege, eſt toute la corne du pied du cheval au deſſous de la couronne, ce qui renferme le petit pied, la ſole & la fourchette. Ce cheval a fait pied neuf, le *ſabot* luy eſt tombé.

SABOT, ſe dit auſſi d'une eſpece de toupie qui n'a point de fer, avec quoy les enfans ſe jouënt, en le faiſant tourner ſur ſa pointe à force de le foüetter avec des lanieres de cuir. Virgile compare une Reine en colere à un *ſabot* que les enfans foüettent dans un veſtibule.

SABOT, ſe dit proverbialement en ces phraſes. Cet homme qui eſt ſi riche eſt venu à Paris avec des *ſabots* chauſſez, pour dire, il y eſt venu gueux & en payſan. On dit qu'un homme dort comme un *ſabot*, pour dire, qu'il dort profondement: par alluſion au *ſabot* des petits enfans, qui croyent qu'il dort, quand il eſt quelque temps à tourner ſans qu'on le foüette. On dit auſſi par menace aux enfans, qu'on les foüettera comme un *ſabot*, pour dire, qu'on les chaſtiera rigoureuſement. On dit auſſi ironiquement à un faineant qui n'a qu'un meſtier imaginaire, C'eſt Guillemin Croqueſolle Carreleur de *ſabots*.

SABOTER. v. act. Faire tourner un ſabot avec un foüet. Les peres ſont ſouvent ſi coeffez de leurs enfans, qu'ils *ſabotent* avec eux.

SABOTER, ſignifie auſſi, Marcher rudement & peſamment, faire du bruit avec des ſabots. Il eſt logé avec des gueux qu'on entend tout le jour *ſaboter* ſur le plancher, ſur les montées, qui l'incommodent fort.

SABOTIER. ſ. m. Ouvrier qui fait des ſabots. L'Ordonnance des Eaux & Foreſts enjoint aux *Sabotiers* de tenir leurs atteliers à demi-lieuë des foreſts.

SABOTIER, IERE, ſe dit auſſi des pauvres gens qui font bien du bruit en marchant avec leurs ſabots.

SABOULER. v. act. Terme populaire, qui ſe dit de ceux qui ſe tourmentent le corps, qui ſe renverſent à terre, ſe roulent, ſe houſpillent, ou foulent aux pieds, comme font les petites gens, quand ils ſe jouënt. Voiture a dit dans un Rondeau,

Saboule & met la trippiere par bas.

SABOULÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

SABRE. ſ. m. Cimeterre, gros & peſant coutelas, qui eſt un peu recourbé vers la pointe, qui a un trenchant fort aceré, & dont le dos a beaucoup d'eſpaiſſeur. C'eſt une arme de main, & qu'on porte au coſté comme une épée. Les Turcs ſe ſçavent fort bien aider de leurs *ſabres*: ils couppent un homme en deux d'un coup de *ſabre*. Ce mot vient de l'Alleman *ſabel*, tiré du mot Hongrois ou Sclavon *ſabla*, qui ſignifie *coutelas*.

SABURRE. ſ. f. Terme de Marine. Groſſe arene qu'on met au fond des navires pour les tenir fermes. En Latin *ſaburra*. On l'appelle maintenant le *leſt*, *balaſt* ou *quintelage*.

SAC.

SAC. ſ. m. Vaiſſeau fait de toile, propre à enfermer & à tranſporter des grains, & autres choſes liquides de cette nature, qui ſont ſujets à s'eſpancher. A la campagne on l'appelle *poche*. Joſeph le Patriarche fit mettre à la gueule, à l'entrée du *ſac* de Benjamin ſa couppe pour mettre en peine ſes freres. Un *ſac* de bled, de farine, de noix, de charbon, de plaſtre. Ce mot vient de l'Alleman, ou Flaman *ſaecken*, qui ſignifie *rapt* ou *rapine*, d'où les Auteurs de la baſſe Latinité ont fait *ſaccus*. Menage.

SAC, ſe dit auſſi de ſemblables vaiſſeaux qui ſervent à divers petits uſages. Un *ſac* d'argent de mille francs, de douzains. Un *ſac* de nuit, où on ſerre la toilette, & qu'on porte en voyage. Un *ſac* de dragées, & où on met des eſpiceries. Les Dames font porter à l'Egliſe un carreau avec leur *ſac* où ſont leurs Heures.

SAC A TERRE, en termes de Fortification, ſe dit d'un grand *ſac* plein de terre, qui ſert à faire un retranchement, un eſpaulement à la haſte, un parapet & des embraſures, pour ſe couvrir, ou faire feu ſur l'ennemi: ce qui ſe pratique, lors que le terrain eſt de roche, & qu'on a de la peine à y remuer la terre.

SAC, ſignifie auſſi un habit de toile groſſier qu'on porte par penitence. Les Juifs veſtoient le *ſac* & le cilice dans les calamitez publiques. On dit que St. Hilarion ne lava jamais ni ne quitta le *ſac* dont il étoit veſtu. On dit auſſi d'un habit trop large ou mal taillé, que c'eſt un *ſac*, qu'on y entre comme dans un *ſac*.

SAC, en termes de Palais, ſe dit de celuy où l'on met les papiers d'un procés. Cette partie a chargé un tel Advocat de ſon *ſac*. Ce Conſeiller vuide le *ſac*, il ne ſonge qu'à vuider ſon *ſac*, c'eſt à dire, à gagner beaucoup d'eſpices. Ce procés contient tant de *ſacs* enfermez dans un *ſac* commun. On appelle auſſi *ſac commun* chez les Procureurs, celuy où ſont les pieces de rebut d'une partie qui n'ont pas été produites. On appelle Greffier *garde-ſacs*, celuy qui a le depoſt du Greffe, qui eſt chargé des productions. Il couſte à mettre les *ſacs* au Greffe, & à les retirer.

SAC, en termes de Chirurgie, ſe dit du fond d'une playe qu'on n'a pas laiſſé aſſez ſuppurer, enſorte qu'il y eſt demeuré du pus, qui dans la ſuite s'eſt tourné en abſcés. Il faut fort dilater une playe, de peur qu'il ne s'y forme un *ſac*.

SAC, en termes de Guerre, ſe dit auſſi du pillage d'une ville priſe d'aſſaut, qu'on abandonne à la fureur des ſoldats. Les Turcs mettent à *ſac* les villes qu'ils forcent. Le *ſac* de Troye, de Rome, &c. Quelques-uns croyent que cette façon de parler vient de *mettre à ſec*.

SAC, ſe dit proverbialement en ces phraſes. Juger un procés ſur l'etiquette du *ſac*, c'eſt à dire, ſans voir les pieces, decider une choſe ſans s'en vouloir bien inſtruire. Il faut voir le fond du *ſac*, pour dire, s'inſtruire d'une affaire à fonds, ou aller juſqu'à la concluſion. On dit qu'une affaire eſt dans le *ſac*, pour dire, qu'on eſt aſſûré qu'elle reüſſira. On appelle un yvrogne, un *ſac à*

vin; & un ſcelerat, un homme de neant, un homme *de ſac & de corde*. Ce proverbe vient du mot *ſak*, qui chez les vieux François ſignifioit *forfait*, & *ſacha*, une peine ou amende judiciaire : ce qui venoit du mot Saxon *ſach*, ſignifiant un *procez*. Du Cange. On dit de ceux qui diſent beaucoup d'injures & de ſaletez, Il ne ſçauroit ſortir du *ſac* que ce qui y eſt. On dit auſſi, Tirer d'un *ſac* deux moutures, pour dire, Se faire payer deux fois d'une même choſe, en vouloir profiter des deux côtez. On dit auſſi, qu'on a donné à quelqu'un ſon *ſac* & ſes quilles, pour dire, qu'on luy a donné ſon congé, qu'on l'a chaſſé. On dit auſſi, Se couvrir d'un *ſac* mouillé, pour dire, Se ſervir d'une méchante excuſe. On dit auſſi, qu'un homme a perdu la meilleure piece de ſon *ſac*, quand il a perdu celuy qui luy donnoit une puiſſante protection. On dit encore d'un prodigue, que c'eſt un *ſac* percé, qu'on ne le ſçauroit enrichir. On dit auſſi, Autant peche celuy qui tient le *ſac*, que celuy qui met dedans, pour dire, que les receleurs & les voleurs meritent une égale punition. On dit auſſi d'un homme qui a fait beaucoup de crimes, que le *ſac* eſt plein, qu'il eſt temps qu'il ſoit puni de ſes demerites. On dit qu'il faut trois *ſacs* à un plaideur, un *ſac* de papiers, un *ſac* d'argent, & un *ſac* de patience.

On appelle cu de *ſac*, une ruë qui n'a qu'une iſſuë ou une ouverture comme le fond d'un *ſac*.

SACBENI. ſ. m. eſt un ſac ou veſtement de toile qu'on donne aux condamnez à mort par l'Inquiſition. En Italien on l'appelle *habitello*, en Eſpagnol *ſaribenito* ou *ſamaretta*. C'étoit autrefois un habit qu'on donnoit aux penitens publics en la Primitive Egliſe. Celuy dont ſe ſervoient les Eſpagnols étoient en forme de ſcapulaire. Pluſieurs Conciles en parlent, même auparavant l'établiſſement de l'Inquiſition. Sa couleur a été determinée au Concile de Beziers, de couleur jaune ſafranée, avec deux croix, comme eſt aujourd'huy celuy de l'Inquiſition, & l'on peint deſſus des Diables & des flammes.

SACCADE. ſ. f. Terme de Manege. C'eſt une ſecouſſe violente que le cavalier donne au cheval, en tirant tout à coup les reſnes de la bride, quand le cheval peſe à la main : ce qui eſt une eſpece de chaſtiment, dont il faut uſer rarement, de peur de gaſter la bouche du cheval.

SACCAGEMENT. ſ. m. Pillage d'une ville, deſordre qu'on fait dans une maiſon. Le paſſage des gens de guerre couſte mille écus à ce bourg, ſans le *ſaccagement* qu'ils y ont fait.

SACCAGER. v. act. Piller une ville, la mettre à ſac ; deſoler une campagne. Rome a été *ſaccagée* pluſieurs fois. Les Tartares qui courent une Province, la ruinent & *ſaccagent* entierement.

SACCAGER, ſe dit en parlant auſſi des deſordres & deſtructions qui ſe font dans les rencontres particulieres. Les Sergens ſont venus en cette maiſon, & y ont tout *ſaccagé*, ils y ont fait grand deſordre. Cette femme a été dans la preſſe & dans les cottes, voilà ſes habits tout *ſaccagez*.

SACCAGÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

SACERDOCE. ſubſt. maſc. Ordre & caractere de Preſtriſe, qui donne pouvoir aux Prêtres de conſacrer des hoſties, & d'abſoudre des penitents. L'Epiſcopat eſt le grand Sacerdoce, & la Preſtriſe le petit *Sacerdoce*. Il y a eu auſſi un *Sacerdoce* dans la Loy de nature, tel qu'étoit celuy de Melchiſedech ; & dans la Loy Moſaïque, tel que celuy d'Aaron, qui n'étoient que les figures du vray *Sacerdoce* de JESUS-CHRIST.

SACERDOTAL, ALE. adj. Qui appartient au Sacerdoce. Il y a des Benefices, des Chapelles *ſacerdotales*, qu'on ne peut poſſeder ſans être Preſtre. Les Cures & les premieres dignités des Egliſes ſont des Benefices de leur nature *ſacerdotaux*. Les Chapelles le ſont ſeulement par leur fondation. Les habits *ſacerdotaux* ſont ceux dont ſont reveſtus les Preſtres, quand ils celebrent. Les fonctions *ſacerdotales* ſont celles d'adminiſtrer les Sacrements.

SACHE'E. ſ. f. Plein un ſac. J'ay acheté une *ſachée* de pois, de noix. *Sachées* de drapeau pour faire du papier.

SACHET. ſ. m. Petit ſac ou carreau bien parfumé qu'on met ſur du linge, ſur des lits. On emplit des *ſachets* de roſes, de violettes, de jaſmins & autres choſes odorantes.

SACHET, eſt auſſi un remede topique qu'on met ſur quelque membre douloureux, compoſé d'herbes ou de drogues enfermées dans un petit ſac de toile. Il eſt fait d'ordinaire des mêmes matieres dont on fait les fomentations.

SACQUIER. ſ. m. Terme de Marine, eſt un petit Officier eſtabli en quelques ports de mer, dont la fonction conſiſte à charger & deſcharger les vaiſſeaux de ſel & de grains, en les tranſportant dans des ſacs, comme il y a des Meſureurs de ſel, & des Compteurs de poiſſon. Ces offices ſont fort anciens ; car il eſt parlé au Code Theodoſien *de Saccariis portûs Romæ*.

SACRAMENTAIRE. ſubſt. maſc. qui ſe dit des Heretiques qui ont publié de mauvaiſes doctrines touchant le St. Sacrement, tels que ſont ceux qui ont paru en France du temps de Charles VI.

SACRAMENTAL, ALE. adj. Qui appartient au Sacrement. Les paroles *ſacramentales* ont la vertu de convertir le pain & le vin au corps & au ſang de JESUS-CHRIST : il n'y demeure que les eſpeces *ſacramentales*.

On appelle figurément & abuſivement les paroles *ſacramentales*, celles que dit un ſuperieur, qui ſont deciſives & eſſentielles, qui rendent une affaire concluë & inébranlable.

SACRAMENTALEMENT. adv. D'une maniere ſacramentale.

SACRE. ſubſt. maſc. Oiſeau de proye qui eſt court empieté. Le *ſacre* eſt la femelle, & *ſacret* eſt le maſle. Le faucon eſt le premier des oiſeaux de proye, le gerfaut le ſecond, & le *ſacre* le troiſiéme. C'eſt un oiſeau fort excellent & courageux pour la volerie des champs, mais difficile à traitter. Il eſt propre au vol du milan, du heron, des buſes, & des autres oiſeaux de montée. Il eſt toûjours paſſager, & vient du coſté de la Grece. Menage derive ce mot de l'Arabe *ſacron*, qui eſt une eſpece d'eſprevier. D'autres croyent que ces oiſeaux ſont ainſi nommés, parce qu'ils ne doivent pas eſtre touchés de toutes ſortes de gens. Monſr. de Thou l'appelle *Hierax*, & quelques Auteurs *Britannicus*.

SACRE, ſe dit figurément des avares, Corſaires, concuſſionaires, qui vivent de proye, de rapine ; de vols & d'uſures. Je ne veux point avoir à faire avec cet homme-là, c'eſt un *ſacre*, un Arabe.

SACRE, eſt auſſi une eſpece de demi-canon, ou quart de coulevrine, qui a 34. calibres de long, qui tire cinq livres de fer avec cinq livres de poudre fine. La baſtarde qu'on appelle autrement *pelican*, a 29. calibres, tire ſix livres de fer avec ſix livres de poudre.

SACRE, ſignifie auſſi une ceremonie ſolemnelle en laquelle on donne une ſainte onction aux Rois de France avec une huile qui leur a eſté envoyée exprés du ciel dans la ſainte Ampoule. Le *Sacre* des Rois ſe fait ordinairement à Rheims. Le Roy jure dans ſon *Sacre* d'obſerver les loix de l'Egliſe & de l'Eſtat.

SACRE, ſe dit auſſi en pluſieurs endroits de la Proceſſion ſolemnelle qui ſe fait le jour de la Feſte du Saint Sacrement, comme à Angers, & ailleurs.

SACRE', ÉE. adj. Qui eſt ſaint, qui a eſté offert & dedié

dedié à Dieu ſolemnellement avec ceremonie, benediction, & onctions. Les Rois, les Prelats & les Preſtres ſont des perſonnes *ſacrées*. Les Ordres *ſacrés* ſont le Sous-Diaconat, le Diaconat, & la Preſtriſe, qui impriment un *ſacré* caractere, & indelebile.

SACRÉ, ſe dit auſſi de tout ce qui appartient à Dieu & à l'Egliſe. Les biens & poſſeſſions de l'Egliſe ſont *ſacrés*, on n'y oſeroit toucher. Le *Sacré* Concile, la *Sacrée* Faculté de Theologie. Le *Sacré* College eſt celuy des Cardinaux. On dit par excellence, la *Sacrée* Vierge Marie. Les calices, corporaux, pierres d'autel, les Egliſes, ſont *ſacrés* & dediés à Dieu. Le Pape envoye auſſi des pains *ſacrés* ou benits, auxquels il a attribué quelques indulgences.

SACRÉ, ſe dit auſſi des choſes pour leſquelles on a du reſpect, de la veneration. On appelle l'Empereur, *Sacrée* Majeſté; ſa maiſon, le *Sacré* Palais; ſon Conſeil, le *Sacré* Conſiſtoire. Les Anciens regardoient un lieu frappé du foudre comme une choſe *ſacrée*. En Droit on appelloit un lieu *ſacré*, celuy où on avoit enterré un mort. En Medecine un appelle *os ſacrum*, celuy où aboutit l'eſpine du dos, & ſur lequel on s'aſſied. Voyez Os.

On dit qu'une choſe eſt *ſacrée*, pour dire, qu'on n'y oſeroit toucher. Le depoſt d'un amy eſt une choſe *ſacrée*, dont on ne peut diſpoſer. Voilà une choſe que j'ay miſe à part pour la neceſſité, c'eſt une choſe *ſacrée* pour moy, je n'y toucheray pas. Ce Juge a receu des deffenſes du Conſeil de connoiſtre de cette affaire, c'eſt une choſe *ſacrée* pour luy, il ne fera rien au contraire.

On dit auſſi la veine *ſacrée*, qui eſt un des rameaux iliaques qui paſſe par les trous de l'*os ſacrum*, c'eſt à dire, de la grande vertebre pour la nourrir.

SACREMENT. ſubſt. maſc. Les Theologiens le deſiniſſent en general, Signe d'une choſe ſacrée. En ce ſens ils y comprennent les *Sacrements* de la Loy naturelle, qui eſt la ſaine Morale conforme à la droite raiſon, avec la maniere d'offrir le pain & le vin comme fit Melchiſedech; ceux de la Loy Moſaïque, comme la Circonciſion, l'Agneau Paſchal, la conſecration des Preſtres, les Purifications. Mais à l'eſgard de l'Egliſe Chrêtienne, ils diſent que c'eſt un ſigne viſible ou ſenſible d'une choſe ou ceremonie ſacrée inſtituée de Dieu, dont l'uſage confere la ſainteté & la grace. L'Egliſe Catholique reconnoiſt ſept *Sacrements*: la Proteſtante n'en reçoit que deux. Tout *Sacrement* conſiſte en matiere, & en forme. Les gens de bien frequentent les *Sacrements*; les hypocrites en abuſent. Ce mot chez les Anciens ſignifioit un *ſerment*, & particulierement celuy que les ſoldats preſtoient entre les mains de leurs Capitaines.

On appelle par excellence l'Euchariſtie, *le St. Sacrement*. Expoſer le St. *Sacrement*, c'eſt mettre ſur l'Autel une hoſtie conſacrée pour la faire adorer. Le ſalut du St. *Sacrement*, c'eſt la priere qu'on fait le ſoir, quand on le reſſerre; la Proceſſion du St. *Sacrement*, celle où on le porte par l'Egliſe, ou par la ville. La Confrairie, l'Office du St. *Sacrement*, les ſocietés, ou prieres eſtablies en ſon honneur.

On dit qu'un malade a receu tous ſes *Sacrements*, pour dire, qu'il a eſté confeſſé, communié, & qu'il a eu l'Extreme Onction, qu'on l'a aſſiſté de tous ſecours ſpirituels & corporels. On le dit auſſi abuſivement des affaires où on a appliqué tous les ſoins imaginables pour les mettre en bon eſtat, des rhabillages qu'on a fait à des maiſons, à des habits, pour les faire encore durer; & on dit en ce ſens, qu'ils ont eu tous leurs *Sacremens*, qu'on leur a donné leur dernier *Sacrement*.

SACREMENT, ſe prend quelquefois abſolument pour le mariage. Ce libertin s'eſt mis à la fin dans le *Sacrement*, pour dire, il s'eſt marié. Cette fille ne ſouſpire qu'aprés le *Sacrement*, ſouhaitte fort d'eſtre mariée. Ce fils paſſe pour legitime, il a eſté fait ſous le voile du *Sacrement*.

SACRER. verb. act. Dedier à Dieu une choſe, ou une perſonne, la devoüer à ſon ſervice avec certaines prieres, onctions & ſolemnités. On *ſacre* les Rois & les Eveſques: les Abbés & les Abbeſſes ſont ſeulement benits. Les Egliſes ſe dedient, les calices ſe *ſacrent*. On *ſacre*, ou benit des pains, des paſtes, des medailles.

SACRÉ, ÉE. part. & adj.

SACRET. ſubſt. maſc. Terme de Fauconnerie. C'eſt le tiercelet, ou le maſle du ſacre, qui eſt propre à voler les perdrix.

SACRIFICATEUR. ſ. m. Preſtre qui offre à l'autel des ſacrifices, des oblations pour le peuple. Chez les Juifs il y avoit un Grand, un Souverain Preſtre ou *Sacrificateur*. Ceux de la famille de Levi eſtoient *Sacrificateurs* dediez au ſervice du Temple. Tous les idolatres ont eu auſſi leurs *Sacrificateurs*.

SACRIFICATURE. ſ. f. Dignité ou caractere de Sacrificateur. La *Sacrificature* eſtoit hereditaire chez les Juifs.

SACRIFICE. ſ. m. Offrande qu'on fait à Dieu ſur les autels par les mains de ſon legitime Miniſtre, pour reconnoiſtre ſa puiſſance, & luy teſmoigner de la ſujettion. Le *ſacrifice* differe de la ſimple *oblation*, en ce que dans le *ſacrifice* il faut qu'il y ait reelle deſtruction ou changement dans la choſe offerte; au lieu que l'*oblation* n'eſt qu'une ſimple offrande du don. Les Theologiens diviſent les *ſacrifices* en *ſanglants*, comme ceux de l'ancienne Loy; & *non ſanglants*, comme celuy de la nouvelle: en *ſacrifice impetratoire*, qu'on fait pour obtenir de Dieu quelque grace, ou pour l'en remercier; & en *propitiatoire*, qu'on offre pour la remiſſion de ſes pechez. Abraham fut preſt d'offrir à Dieu ſon fils en *ſacrifice*. Jephté luy en fit un effectif de ſa fille. Les Payens ont fait des *ſacrifices* à leurs idoles. Les Mexiquains ont fait des *ſacrifices* aux leurs d'un nombre infini d'hommes. Le Pſalmiſte dit que le vray *ſacrifice* qu'on doit faire à Dieu, c'eſt un cœur contrit & humilié; qu'il luy offrira un *ſacrifice* de loüanges. Chez les Chreſtiens il n'y a que le ſaint *Sacrifice* de la Meſſe. On tient que ce ſont les Pheniciens qui ont inventé les premiers les ſtatuës & les *ſacrifices*.

On dit figurément en Morale, Faire un *ſacrifice* à Dieu de ſon cœur, faire un *ſacrifice* de ſon reſſentiment, de ſa vengeance, de ſon amour, de ſa paſſion, &c.

On dit proverbialement, Obeïſſance vaut mieux que *ſacrifice*: & on dit auſſi, Faire un *ſacrifice* à Vulcain de quelque choſe, pour dire, la jetter au feu.

SACRIFIER. v. act. Offrir en ſacrifice. Les Martyrs ont ſouffert toutes ſortes de tourments, plûtoſt que de *ſacrifier* aux idoles.

SACRIFIER, ſignifie auſſi, Se devoüer abſolument à quelqu'un, endurer toutes choſes pour luy. Les braves ſoldats ſe *ſacrifient* pour leur Prince. Ce pere s'eſt *ſacrifié* pour ſes enfans, pour leur amaſſer du bien. Cet homme *ſacrifie* tout à ſon intereſt; il a *ſacrifié* ſes amis, ſa maiſtreſſe à ſa nouvelle paſſion. Celuy qui entre dans un Monaſtere ſe *ſacrifie* entierement à Dieu.

On dit proverbialement, qu'un homme n'a pas *ſacrifié* aux Graces, quand il fait toutes choſes delagreablement, quand il n'a pas le don de plaire.

SACRILEGE. ſ. m. Crime par lequel on profane, on vole, on viole, ou on fait quelque indigne traitement à une choſe, ou à une perſonne ſacrée, ou devoüée à Dieu. Battre ou maltraitter un Preſtre, abuſer d'une Religieuſe, profaner une Egliſe, voler des vaiſſeaux ſacrez, ſont autant de *ſacrileges*. Une communion indigne faite à ſon eſcient eſt un vray *ſacrilege*.

SACRILEGE, ſe dit auſſi de la perſonne qui commet le ſacrilege. Les *ſacrileges* ſont condamnez à faire amende honorable, à avoir le poing couppé avant leur execution.

SACRILEGEMENT. adv. Avec ſacrilege. On communie *ſacrilegement*, quand on ne quitte pas une habitude qui engage au peché.

SACRISTAIN. ſubſt. maſc. Officier Eccleſiaſtique qui a le ſoin & la garde des vaiſſeaux & des ornements ſacrés. Le Pere *Sacriſtain* des Cordeliers, le *Sacriſtain* de Noſtre Dame. Il y a auſſi dans les Couvents des Religieuſes, des Sœurs *Sacriſtaines*. En quelques lieux ce mot ſignifie la même choſe que *Treſorier*.

SACRISTIE. ſubſt. fem. Lieu où on ſerre les reliques, les vaiſſeaux ſacrés, & les ornements d'une Egliſe. Les Preſtres ſe vont reveſtir de leurs ornements ſacerdotaux à la *Sacriſtie*.

SACRISTIE, eſt auſſi en pluſieurs anciennes Abbayes un office clauſtral, qui eſt un titre de Benefice auquel ſont affectés certains revenus. Il a eſté pourveu de la *Sacriſtie* de Marmouſtier. La *Sacriſtie* d'un tel lieu vaut tant de revenu.

SACROLOMBAIRE. adj. Terme de Medecine, qui ſe dit d'un muſcle qui ſert au mouvement du thorax, ainſi nommé, parce qu'il naiſt de l'os ſacré ou de l'eſpine des lombes.

S A D.

SADE. adj. Vieux mot, & hors d'uſage, qui ſignifioit autrefois *de bon gouſt*, & *agreable*. Il a encore ſon compoſé en uſage, qui eſt *mauſſade*, deſagreable & deſgoûtant.

S A F.

SAFRAN. ſ. m. Plante qui porte une fleur du même nom, jaune & odoriferante, qu'on reduit en poudre. Le *ſafran* a les feuilles longues & eſtroites, eſpaiſſes, & douces à manier, & pluſieurs petits rameaux capillaires. Il jette des fleurs ſemblables à l'ephemeron, rouges & belles à voir. Il ſort de la terre devant que ſes feuilles viennent, & il n'a point de calice, mais la nature l'a pourveu de deux voiles qui le mettent à couvert, & luy tiennent lieu de feuilles. Du milieu de ſa fleur ſortent des filamens rouges, ayant un ſommet aſſez gros, accompagnez de petites languettes de couleur d'or ſemblables à celles de la barbe-bouc. Il fleurit un mois durant; puis des fleurs ſortent ſes feuilles, leſquelles verdoyent tout l'hiver. Le printemps venu, elles ſe ſechent, & diſparoiſſent en eſté. Il a ſa racine bulbeuſe, & reveſtuë de pluſieurs cartilages jauniſſants comme le glayeul. Il a cela de particulier, qu'il fructifie mieux, quand il eſt bien foulé. En Latin *crocus*.

Le *ſafran baſtard* a ſes feuilles longues, rudes, picquantes, chiquetées tout alentour. Sa tige eſt d'un pied & demi de haut. Ses teſtes & chapiteaux ſont de la groſſeur d'une olive, qui ſont heriſſonnées & eſpineuſes, longuettes & eſcaillées avec des feuilles au deſſous qui s'ouvrent en forme d'eſtoile. Sa graine eſt blanche & anguleuſe, liſſée & dure, un peu plus groſſe qu'un grain d'orge, qui a au dedans une moelle blanche. Sa racine eſt longue, greſle & fort cheveluë. Sa fleur eſt ſemblable à celle du *ſafran* domeſtique. Les Plumaſſiers ſe ſervent du *ſafran baſtard* pour teindre leurs plumes en incarnadin d'Eſpagne, en meſlant dans ſon ſuc du jus de citron. Le *ſafran baſtard*, ou ſa fleur, fait auſſi l'eſcarlate baſtarde. On l'appelle en Latin *cnicus*, *cnecus*, ou *crocus ſarracenicus*; & les Apothicaires ſuivant les Arabes l'appellent *cartamus*.

Le *ſafran* eſt employé par les Enlumineurs pour faire du

jaune doré. On fait du ris jaune avec du *ſafran*. On fait grand trafic de *ſafran* vers les pays ſeptentrionnaux. Le *ſafran* eſpanouit le cœur. On dit que les mulets n'en ſçauroient porter une charge bien loin, & qu'il les faut relayer pour cela. Quand on veut loüer du beurre, on dit qu'il eſt jaune comme *ſafran*. Ce mot vient de l'Arabe *Zapheran*. On le dit en cette ſignification en Turquie & en Italie, & en Alleman, d'où le François eſt derivé. Menage. Du Cange dit qu'en la baſſe Latinité on l'a appellé *Zaffranum*.

SAFRAN. Terme de Marine. C'eſt une piece de bois qu'on applique ſur le gouvernail pour en faciliter le mouvement.

SAFRAN, en termes de Charpenterie, eſt la planche qui eſt à l'extremité du gouvernail d'un bateau foncet, ſur laquelle ſont attachées les barres qui ſouſtiennent les planches de remplage.

On dit proverbialement, qu'un homme eſt allé au *ſafran*, lors qu'il eſt mal dans ſes affaires, qu'il eſt obligé à faire banqueroute; car on ſuppoſe que ſon chagrin luy doit donner la jauniſſe: & on dit de ceux qui ont cette maladie, qu'ils ſont jaunes comme *ſafran*. On dit auſſi, Rire jaune comme *ſafran*, par une antiphraſe, pour dire, qu'on n'a gueres envie de rire.

SAFRANER. v. act. Peindre en jaune, ou avec du ſafran. Autrefois on *ſafranoit* ou on peignoit de jaune les maiſons des banqueroutiers, ou de ceux qui avoient eſté condamnez en Juſtice.

SAFRANÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. Peint de ſafran. On appelle l'urine *ſafranée*, quand elle eſt bien jaune.

SAFRANIER, IERE. ſ. m. & f. Banquerourier qui n'a plus de bien. On nous a voulu preſenter pour caution un *ſafranier*, un homme ruiné. Quelques-uns diſent que ce mot vient de *ſafre* & goulu, qui a mangé ſon patrimoine; d'autres du mot de *ſafran*, parce que le chagrin d'un homme qui a mal fait ſes affaires, le rend jaune & ſec, & l'on dit qu'il trafique en *ſafran*. Il peut venir auſſi de ce qu'il n'y a pas long-temps qu'on peignoit de jaune ou de couleur de *ſafran* les maiſons des banqueroutiers, ou de ceux dont les biens eſtoient confiſquez avec note d'infamie.

SAFRE. ſ. m. Quelques-uns l'eſcrivent *Zafre*. C'eſt une terre, motte ou glebe foſſile & metallique de couleur bleuaſtre, tirant ſur le gris-noir, qui eſt la magneſie ou le biſmut du plomb, qui en petite quantité fait le verre tres-clair, & en grande le fait tres-bleu; d'où vient qu'il ſert à contrefaire les ſaphirs, ce qui luy a donné le nom de *ſafre*; & les Potiers l'ayant reduit en poudre, en enduiſent leurs ouvrages, qui paroiſſent noirs eſtant cruds, & qui ſont d'un tres-beau bleu, quand ils ont paſſé par le fourneau.

SAFRE. adj. m. & f. Aſpre ſur ſa bouche, gourmand, qui aime les bons morceaux. On appelle auſſi ces perſonnes *ſafredents*. Les eſcornifleurs ſont gens *safres* & goulus. Ce mot vient du Latin *exaverus*, comme on a auſſi appellé un *ſafredent*, *dentiverus*.

S A G.

SAGACITE'. ſ. f. Subtilité d'eſprit qui fait penetrer dans la connoiſſance des choſes. Ce Philoſophe a une certaine *ſagacité* qui luy fait toûjours deſcouvrir quelque choſe de nouveau dans la nature. Quelques animaux, comme le chien, le renard, l'elephant, ont une *ſagacité* naturelle qui va au delà de l'inſtinct ordinaire des beſtes, qui leur fait faire des choſes au delà des autres.

SAGE. adj. m. & f. & ſubſt. Philoſophe qui par l'eſtude de la nature & des evenemens paſſez, a appris à ſe connoiſtre, & à bien conduire ſes actions. Plutarque a fait un beau Traitté du Banquet des ſept *Sages*. Le *Sage*

a des

a des paſſions, & les modere. Les Stoïques voulant faire un *Sage*, n'en ont fait que la ſtatuë. Ce mot vient de *ſagax*, ſelon Nicod.

SAGE, ſe dit auſſi de pluſieurs bonnes qualitez par relation aux perſonnes. Si c'eſt un vieillard, *ſage* ſignifie prudent, qui agit avec circonſpection, qui donne de *ſages* conſeils & prudents. Si c'eſt un enfant, il ſignifie modeſte, poſé, bien inſtruit. Si c'eſt une femme, il ſignifie chaſte & honneſte. On appelle les *ſages* du ſiecle, ou *ſages* mondains, les politiques qui ne raiſonnent que ſur des principes temporels, & qui ne conſiderent point les choſes eternelles, ni les principes de la bonne Morale.

SAGE, eſt auſſi une qualité ou titre d'honneur que les Notaires donnoient aux gens d'Egliſe & de robbe dans les actes & contracts. Fut preſent *ſage* & ſcientifique perſonne, Monſieur tel. Quand on cite abſolument le *Sage*, on entend parler de Salomon. Comme dit le *Sage* en l'Eccleſiaſte.

SAGE, ſignifie quelquefois, Habile, ſçavant. Un proverbe Latin dit, Envoyez un *ſage*, & ne luy dites rien, c'eſt à dire, que quand on met une affaire entre les mains d'un habile homme, il ne luy faut pas grande inſtruction. Tout ce que vous m'avez dit ne me rend pas plus *ſage*, c'eſt à dire, mieux inſtruit.

SAGE, ſe dit auſſi des chiens, lors qu'ils ont un ſentiment exquis, & qu'ils ne prennent point le change.

SAGE, ſe dit proverbialement en ces phraſes. Il eſt temps d'eſtre *ſage*, quand on a la barbe au menton. On eſt *ſage* au retour des plaids, pour dire, qu'on devient *ſage* à ſes deſpens, que cela apprend à eſtre *ſage*, rend plus *ſage*, plus moderé, plus prevoyant. Cet homme m'a fait *ſage*, m'a rendu *ſage* pour l'advenir. On dit qu'un homme eſt plus heureux que *ſage*, quand une affaire luy reüſſit par haſard, quoy qu'il l'euſt entrepriſe imprudemment. On dit qu'un fou aviſe bien un *ſage*. On dit auſſi, qu'une fille eſt *ſage* comme une image, quand elle eſt bien modeſte & bien retenuë. Les Aſtrologues diſent auſſi, que le *Sage* commande aux aſtres, pour ſauver toutes leurs mauvaiſes predictions.

SAGE-FEMME. ſ. f. Matrone, celle qui eſt appellée pour aſſiſter des femmes en couche, pour leur aider à ſe delivrer de leur fruit. On nomme auſſi des *ſages-femmes* pour viſiter les filles deflorées, pour eſtre juges du congrés. Il y a bien de la difference entre une *ſage-femme* & une *femme ſage*.

SAGEMENT. adv. D'une maniere ſage & prudente. Cet Ambaſſadeur s'eſt gouverné *ſagement* dans cette negociation. Ce Deputé a parlé *ſagement* au Prince.

SAGESSE. ſ. f. Pleine connoiſſance, parfait diſcernement des choſes. On le dit par excellence de Dieu. Tout le monde eſt l'ouvrage de la *ſageſſe* infinie de Dieu. On a appellé auſſi le Verbe, la *Sageſſe incarnée*.

SAGESSE, ſe dit auſſi par participation des hommes, & des connoiſſances qu'ils peuvent acquerir dans la Phyſique & dans la Morale. La Philoſophie eſt l'eſtude de la *ſageſſe*, l'amour de la *ſageſſe*. La *ſageſſe* de Salomon luy donnoit la connoiſſance de la nature depuis le cedre juſqu'à l'hyſſope. Socrate & les Stoïciens ont fait des leçons de *ſageſſe*. Charron a eſcrit trois livres de la *ſageſſe*: Cardan en a eſcrit cinq. L'Evangile a confondu toute la *ſageſſe* des Payens.

SAGESSE, ſignifie quelquefois, Jugement, prudence conduite. En beaucoup d'occaſions, c'eſt *ſageſſe* que de ſe taire. Cette affaire a eſté maniée avec une grande *ſageſſe* & dexterité. C'eſt une *ſageſſe* d'acquitter ſes dettes, de mettre quelque argent en reſerve.

SAGESSE, à l'eſgard des femmes & des enfans ſignifie, Modeſtie, pudeur, retenuë. Les filles doivent toûjours vivre avec beaucoup de *ſageſſe*.

SAGESSE, ſe dit auſſi en termes de Chaſſe, des chiens qui ont une certaine retenuë & juſteſſe dans leurs mouvements, neceſſaires pour bien chaſſer. On attribuë la *ſageſſe* aux chiens Anglois, & la *guillardiſe* aux François.

On dit proverbialement, que la *ſageſſe* des hommes eſt folie devant Dieu. On dit auſſi, que toute la *ſageſſe* n'eſt pas enfermée dans une teſte, pour dire, qu'il faut que les plus habiles prennent conſeil.

SAGETTE. ſ. f. Herbe de marais aiguë & pointuë, ainſi nommée, parce qu'elle reſſemble à une fleſche, qu'on appelloit autrefois *ſagette*.

SAGITTAIRE. ſ. m. Terme d'Aſtronomie. C'eſt le 9. Signe du Zodiaque, qu'on figure en Archer qui tient une fleſche preſte à deſcocher. Cette Conſtellation eſt compoſée de 32. eſtoiles, ſelon Ptolomée, & ſelon Quepler, de 34. Il y en a une nebuleuſe dans le front fort conſiderée par les Aſtronomes. C'eſt la Maiſon de Jupiter. On l'appelle autrement *Phyllerides* & *Chiron*, en Arabe *Elkaus*. Le Soleil entre dans ce Signe au mois de Novembre.

SAGITTALE. Terme d'Anatomie. C'eſt la ſeconde des ſutures vrayes du crane, qui s'étend le long de la teſte. On l'appelle autrement *rabdoïde*.

SAGOUIN. ſ. m. eſt le nom qu'on donne aux jeunes ſinges. C'eſt une eſpece de guenon qui a une longue queuë. On appelle quelquefois par injure un homme *ſagouin*, pour luy reprocher qu'il eſt ſale, ou qu'il mange mal proprement.

SAI.

SAIE. ſ. m. Vieux mot qui ſignifioit autrefois une caſaque ou un habit de gens de guerre dont uſoient les Grecs & les Romains, & qui étoit propre aux Gaulois, comme témoigne Varron & Diodore Sicilien. Il étoit fait de laine, & de forme quarrée, & il y en avoit d'hiver & d'eſté. On appelloit auſſi en France il y a quelque temps un *ſaie*, un pourpoint à longues baſques. On l'appelloit en Latin *ſagum* ou *ſagus*, d'où eſt venu le mot.

SAIE, chez les Orfevres, ſe dit d'une petite poignée de ſoyes de porc liées enſemble, qui leur ſert à nettoyer & eſpouſſeter la beſogne.

SAIETTE. ſ. f. Petite ſerge de ſoye ou de laine venant d'Italie. Il y a auſſi des *ſaiettes* ou reveſches de Flandres, ou d'Angleterre, qui ſont des eſpeces de ratine. On l'a nommée en Latin *ſagum*, *ſaga*, *ſagia*, *ſaya*, *ſayum*. Du Cange.

SAIETTER. v. act. Terme d'Orfevre. Nettoyer ou eſpouſſeter la beſogne avec la ſaie.

SAIETTEUR. ſ. m. Faiſeur de ſaie. Ce mot n'eſt en uſage qu'en Picardie, où on fait de ces ſortes d'eſtoffes.

SAIGNANT, ANTE. adj. Qui ſaigne encore, qui eſt frais tué. On le dit en cette phraſe proverbiale: Bœuf *ſaignant*, mouton beſtant, porc pourri, tout n'en vaut rien, s'il n'eſt bien cuit. On dit encore, que la playe eſt toute *ſaignante*, pour dire, qu'elle eſt nouvellement faite, tant au propre, qu'au figuré.

SAIGNE'E. ſ. f. Operation de Chirurgie qu'on fait avec une lancette pour tirer le ſang corrompu ou ſuperflu qui eſt dans les veines. Les Medecins methodiques uſent de *ſaignée* pour remede principal. La *ſaignée* eſtoit fort rare chez les Anciens. Une *ſaignée* du bras, *ſaignée* du pied. On tient que c'eſt l'hippopotame qui a enſeigné aux hommes l'uſage de la *ſaignée*, parce qu'eſtant trop chargé de ſang, il ſe frotte contre un roſeau pointu, & s'ouvre une veine; puis ſe ſentant deſchargé de ſa plenitude, il ſe veautre dans la boüe pour eſtancher ſon ſang.

SAIGNE'E, ſe dit figurément en parlant des corps politiques. La bataille de Cannes fut une grande *ſaignée* que

ſouffrit la Republique Romaine; elle fut bien affoiblie par cette *ſaignée*.

SAIGNÉE, eſt auſſi un petit foſſé qu'on fait dans un pré pour y amener de l'eau, & y entretenir la fraiſcheur. On a affermé ce pré à la charge d'en rafraiſchir les *ſaignées*, & de les entretenir en bon eſtat.

SAIGNÉE, eſt auſſi une ouverture & un canal qu'on creuſe en pente pour vuider l'eau d'un foſſé, deſſecher un marais, affoiblir une riviere. Le Rhin a été affoibli par pluſieurs canaux & *ſaignées* qu'on a fait vers ſon embouchure. On met les foſſez d'une ville à ſec par des *ſaignées*, quand on trouve de la pente.

SAIGNÉE, ſe dit figurément en ce ſens, des moyens qu'on trouve de tirer de l'argent de la bourſe de quelqu'un. Ce gendre fait de temps en temps des *ſaignées* à la bourſe de ſon beau-pere. Cette Province a déjà ſouffert pluſieurs *ſaignées* par des taxes & emprunts.

On dit proverbialement en ce ſens, Selon le bras la *ſaignée*, quand on fait une taxe, un emprunt proportionné aux biens de celuy à qui on les demande. On dit auſſi, que les valets des Voituriers ont fait une *ſaignée* à un muid de vin, quand ils en ont tiré avec un foret & un faucet.

SAIGNEMENT. ſ. m. Fluxion ou perte de ſang. Il y a des gens qui meurent par un *ſaignement* de nez, par une fluxion qu'on ne peut arreſter. Les frequents *ſaignements* ſont des marques de repletion.

SAIGNER. v. act. & neut. Ouvrir la veine avec une lancette pour tirer du corps le ſang corrompu, ou qui peche par excés. Les Medecins de Paris font trop *ſaigner*. Ce Chirurgien eſt fort expert à *ſaigner*. On l'a *ſaigné* au bras, à la cephalique, à la mediane; on l'a *ſaigné* le pied en l'eau.

SAIGNER, au neutre ſignifie, Reſpandre du ſang. On luy a donné un coup de poing ſur le nez, il *ſaigne* comme un bœuf. Quand on s'eſt picqué ou couppé, il faut faire *ſaigner* la playe. On luy a donné mille coups, il *ſaigne* de tous coſtez. C'eſt une erreur populaire de croire que les playes *ſaignent* en preſence d'un meurtrier.

SAIGNER, ſe dit encore en parlant d'un marais, d'un foſſé, d'une riviere, quand on fait des canaux pour les vuider, deſſecher ou affoiblir, pour en faire couler les eaux dans un lieu plus bas.

SAIGNER, ſe dit figurément du cœur, quand il eſt eſmeu d'une grande tendreſſe, ou compaſſion. Le cœur me *ſaigne*, quand je voy la miſere du peuple, de ce pauvre homme qui n'a pas du pain; quand je voy opprimer un innocent.

SAIGNER, ſe dit auſſi en choſes morales, & en parlant des corps politiques. Le meurtre du Duc de Bourgogne eſt une playe qui a *ſaigné* long-temps, qui a eu de faſcheuſes ſuites. L'Hereſie a fait bien des maux dans l'Europe, la playe *ſaigne* encore.

SAIGNER, ſignifie auſſi, Tirer de l'argent de la bourſe de quelqu'un, ou par force, ou volontairement. Ce Partiſan a été rudement *ſaigné* à la Chambre de Juſtice. Il faut que chacun ſe *ſaigne* pour ſubvenir aux neceſſitez de l'Eſtat. Un debiteur fait fort bien de ſe *ſaigner*, de faire un effort, pour contenter ſes creanciers.

On dit proverbialement, qu'un homme *ſaigne* du nez, lors qu'il manque de reſolution, quand il faut executer quelque entrepriſe, par timidité, quoy qu'il eût promis de le faire. On dit auſſi d'une piſtole qui paroiſt rognée depuis peu, qu'elle *ſaigne* encore.

SAIGNEUR. ſ. m. Qui fait ſaigner beaucoup. Il ne ſe dit qu'odieuſement en cette phraſe: Je ne me veux point ſervir de ce Medecin, c'eſt un trop grand *ſaigneur*.

SAIGNEUX, EUSE. adj. Qui eſt taché ou ſouillé de ſang. Voilà un mouchoir, un linge qui eſt tout *ſaigneux*. On le dit particulierement de la partie du mouton & du veau qui contient les vertebres du cou, parce que c'eſt par là qu'on fait eſcouler le ſang, quand on les tuë.

SAILLANT, ANTE. adj. Qui ſort, qui avance en dehors. En termes de Fortification, il y a deux ſortes d'angles, les uns ſont *ſaillans*, les autres ſont rentrans, comme on voit aux ouvrages qui ſont tracés en eſtoiles, ou en tenailles. Dans les Provinces du Midy les toits ſont *ſaillants* fort avant ſur la ruë en forme d'auvents. Les balcons ſont des membres *ſaillants* en un baſtiment.

En termes de Blaſon on dit que la licorne eſt *ſaillante*, au lieu de dire *rampante*, quand elle ſe cabre & eſleve les jambes de devant comme pour ſaillir. On le dit auſſi d'une chevre, d'un mouton, ou belier en pied.

SAILLIE. ſ. f. Partie d'un baſtiment qui avance ſur la ruë, qui n'eſt pas à plomb ſur les fondements. Il y a eu une ferme domaniale pour les auvents & *ſaillies*. Toutes les *ſaillies* doivent un droit au Voyer. On ne permet plus de faire maintenant des *ſaillies* ſur les ruës. Les trompes ſont des baſtiments en *ſaillie*, qui ſont des chefs-d'œuvres d'architecture. On dit auſſi, qu'une corniche a trop ou trop peu de *ſaillie*, quand on n'y a pas bien obſervé les proportions.

SAILLIE, ſe dit figurément en choſes ſpirituelles. Les beaux eſprits ont quelquefois des *ſaillies* ingenieuſes, qui leur font faire de belles tirades. Les fous ont quelquefois des *ſaillies* de fureur qui leur font faire des extravagances. Pluſieurs Poëtes ne reüſſiſſent que dans leurs boutades & *ſaillies*.

SAILLIR. v. neut. Avancer, ſe jetter en dehors. On le dit des parties d'un baſtiment qui ne ſont pas à plomb ſur les fondements. On a fait trop *ſaillir* ce balcon, ce corridor. On fait *ſaillir* davantage les corniches Corinthiennes, que celles des autres ordres.

SAILLIR, ſe dit auſſi des eaux qui s'eſlevent en l'air. On voit *ſaillir* mille ſources d'eau vive dans cette prairie qui eſt au pied de cette montagne. On fait *ſaillir* l'eau juſqu'à une grande hauteur par la compreſſion qu'on en fait dans les pompes. Quand on luy a ouvert la veine, ſon ſang a *ſailli* juſques ſur le viſage du Chirurgien.

SAILLIR, ſignifie quelquefois, Sauter. Ce brave eſcalada la muraille, & de là il *ſaillit*, il ſe jetta dans la ville. Quand on fait quelque reproche à cet homme-là, on le met en colere, on le fait *ſaillir* ou ſauter aux nuës. En ce ſens il eſt vieux.

SAILLIR, ſe dit auſſi en parlant de l'accouplement de quelques animaux. On a mené cette cavalle à un haras pour la faire *ſaillir* par un barbe. On le dit auſſi des vaches & des taureaux.

SAILLI, IE. part. paſſ. & adj.

SAIN. ſ. m. Eſpece de graiſſe molle qui ſe tire particulierement du porc, & ſur tout celle qui ſe fond dans la poeſle. Le *ſain* vient aux animaux qui ſont tout à fait terreſtres, mais la graiſſe s'engendre en ceux qui ſont mols & humides. Pluſieurs Medecins confondent ces noms. On fricaſſe des bignets avec du *ſain* doux. Le *ſain* ſe trouve particulierement au meſentere, & vaut mieux pour la ſanté que la graiſſe.

SAIN, ſe dit en termes de Chaſſe, de la graiſſe des beſtes mordantes; mais a l'égard des beſtes rouſſes, on l'appelle *ſuif*.

SAIN, SAINE. adj. Qui a le corps bien diſpoſé & faiſant bien ſes fonctions; celuy dont les humeurs ſont en un juſte temperament. Galien diſoit qu'il avoit veu pluſieurs hommes temperez, mais qu'il n'en avoit veu pas un tout à fait *ſain*. On peut avoir un membre *ſain*, & un autre malade. Un homme valetudinaire eſt celuy qui a le corps mal *ſain*, ſujet à pluſieurs maladies ou deſreglements. Il eſt revenu *ſain* & ſauf de ſon voyage.

SAIN, ſe dit auſſi des plantes & des choſes inanimées. Les arbres de cette foreſt ont été ſondez, on les a trouvez *ſains* juſque dans le cœur. Ces fruits ſe font bien con-

conſervez, ils ne ſont pourris, ni entichez, ils ſont fort *ſains* dans l'arriere-ſaiſon. On a viſité les fondements de ce logis, on les a trouvez *ſains* & entiers. On a collationné cet acte à ſon original, reconnu *ſain* & entier par les Notaires.

SAIN, ſe dit auſſi de ce qui contribuë à la ſanté. La promenade eſt *ſaine* aprés le repas. Il y a des pays où l'air eſt mal *ſain* & corrompu. Les melons, les concombres, les abricots ſont des fruits mal *ſains*.

SAIN, en termes de Marine, ſe dit des coſtes & endroits de la mer qui ſont ſeurs, & où il n'y a ni bancs, ni briſans. Ce parage, ce havre eſt *ſain* & net. Cette rade eſt bonne & ſeure, elle eſt *ſaine* & nette.

SAIN, ſe dit figurément en choſes ſpirituelles & morales. Un Notaire fait toûjours mention qu'un teſtateur eſt *ſain* d'entendement, quoy que malade de corps. Cette opinion eſt conforme à la *ſaine* & à la droite raiſon. Vous n'aviez pas l'eſprit *ſain*, quand vous fiſtes cette entrepriſe. Cela a paſſé par l'advis de la meilleure & de la plus *ſaine* partie du Chapitre. La Sorbonne a ſuivi toûjours la *ſaine* doctrine de l'Egliſe.

On dit proverbialement & ironiquement, Cette année les maladies ne ſont pas *ſaines*, en ſe mocquant de ceux qui s'efforcent de prouver une choſe claire & conſtante.

SAINEMENT. adv. D'une maniere ſaine. Il faut s'abſtenir des desbauches pour vivre *ſainement*, & n'engendrer point de melancholie. On le dit auſſi au figuré. A vous en parler *ſainement*, c'eſt à dire, ſincerement & raiſonnablement. Il faut eſtre ſans preoccupation pour juger *ſainement* des choſes.

SAINFOIN. ſ. m. Herbe qui ſert à engraiſſer le beſtail, qu'on ſeme dans les terres labourées comme les grains, & qui eſt deux ans à venir. A Paris on l'appelle auſſi *Bourgogne*, parce qu'elle croiſt dans les champs du Duché de Bourgogne, & que même la plus-part des chemins en ſont couverts. Elle porte des fleurs violettes, quelquefois de jaunes & rouges. Pline dit qu'on l'appelle *Medica*, parce qu'elle fut premierement apportée de *Medie*. Quand elle eſt une fois ſemée, elle dure plus de trente ans. On l'appelle autrement le *treſle des prez*. Sa ſemence eſt groſſe comme une lentille, & quand elle eſt verte, elle a bon gouſt.

SAINT, AINTE. adj. & ſ. Qui eſt exempt de tout peché, de toute corruption, qui a une pureté parfaite par ſon eſſence. En ce ſens il ne ſe dit proprement que des Perſonnes Divines. Dieu eſt le *Saint* des *Saints*. Il faut eſtre *ſaint* comme noſtre Pere celeſte. Le Verbe incarné eſt appellé *Saint* Sauveur. Le *Saint* Eſprit, la *Sainte* Trinité. La *Sainte* Vierge a été preſervée de tout peché. Le *Saint* Sacrement eſt le vray Dieu ſur nos autels.

SAINT, ſe dit auſſi des creatures, des Anges, des Bienheureux que Dieu a admis à la participation de ſa gloire eternelle, ou qui ont été canoniſez & reconnus pour tels par le Pape & par l'Egliſe, aprés pluſieurs informations & ceremonies. La Feſte des *Saints* Anges Gardiens, des *Saints* Innocens. Les *Saints* Patriarches. Dieu eſt admirable dans ſes *Saints*. Les *Saints* Apoſtres, Martyrs, & Confeſſeurs, les *Saintes* Vierges. L'Egliſe invoque & reclame les *Saints*, chante les Litanies des *Saints* & *Saintes* de Paradis, en fait commemoration dans le Breviaire à l'Office du commun des *Saints*, du propre des *Saints*. La Feſte de la *Toussaints* ou de tous les *Saints*. Surius & Ribadeneira ont eſcrit la vie des *Saints*. On appelle auſſi ce Recueil, les Fleurs des *Saints*.

On appelle par excellence les *Saints* Peres, les premiers Docteurs de l'Egliſe Grecque, ou Latine, qui ont écrit ſur les myſteres de la doctrine de la Religion, comme *Saint* Chryſoſtome, *Saint* Auguſtin, *Saint* Jerôme, *Saint* Ambroiſe, *Saint* Gregoire, &c.

SAINT, ſe dit auſſi des hommes qui ſont ſur terre menant une vie chreſtienne & exemplaire. Le Pape eſt appellé le *Saint* Pere. C'eſt un *ſaint* homme, qui mene une *ſainte* vie. Cet homme eſt mort comme un *Saint*, c'eſt un *Saint* qui fait des miracles.

SAINT, ſe dit auſſi des choſes ſacrées, ou qui appartiennent à l'Egliſe, pour leſquelles on doit avoir une grande veneration. La *Sainte* Egliſe, le *Saint* Concile, les *Saintes* Reliques, la *Sainte* Meſſe, les *Saintes* Huiles, la *Sainte* Ampoulle, le *Saint* Siege. On jure ſur les *Saints* Evangiles, ſur la *Sainte* Bible, ſur les *Saintes* Eſcritures. Les *Saints* Canons. La Semaine *Sainte*. L'Année *Sainte* eſt celle du grand Jubilé. Il a été enterré en terre *ſainte*, c'eſt à dire, dans une Egliſe ou dans un cimetiere. On appelle par excellence la Terre *Sainte*, la Paleſtine; & Jeruſalem, la *Sainte* Cité, à cauſe que Dieu y a operé les myſteres de nôtre Redemption. Dieu dit auſſi à Moyſe, que la terre ſur laquelle il marchoit étoit *ſainte*.

On dit auſſi, l'Hiſtoire *Sainte*, en parlant de celle des Juifs, & de celle de l'Egliſe. Le Pere Cauſſin a fait un livre intitulé la Cour *Sainte*.

SAINT, eſt auſſi une épithete qu'on donne à pluſieurs maladies, à cauſe qu'on en a été ſouvent gueri par l'invocation de quelques *Saints*, comme l'epilepſie qu'on appelle le mal de *Saint* Jean; la gale qu'on appelle le mal de *Saint* Main, ou de *Sainte* Reune; le feu *Saint* Antoine; la folie qu'on appelle des trenchées de *Saint* Mathurin.

SAINT, ſe dit proverbialement en ces phraſes. Il ne ſçait plus à quel *Saint* ſe voüer, pour dire, Ses affaires vont mal, il ne ſçait plus quel remede y apporter. Il vaut mieux parler à Dieu qu'à ſes *Saints*, pour dire, Il faut s'adreſſer pluſtoſt au Maiſtre qu'à ſes Officiers, quand on veut obtenir quelque grace. On dit auſſi, A chaque *Saint* ſa chandelle, pour dire, qu'il faut intereſſer tous ceux qui peuvent aider à faire reüſſir une affaire. On dit auſſi, C'eſt un *Saint* qu'on ne chomme plus, un *Saint* qui ne guerit de rien, en parlant d'un homme diſgracié, qui n'a plus de pouvoir de nuire ni de ſervir. On dit auſſi, On l'a enlevé comme un corps *ſaint*. Voyez en l'origine à *Banquier*. On dit auſſi d'un hypocrite, qu'il fait bien la *Sainte* Nitouche, que c'eſt un petit *Saint* de bois; & ironiquement, qu'il eſt *ceint* de ſa ceinture. On dit au contraire pour le faire valoir, Il y a de pires *Saints* en Paradis. On dit auſſi, qu'un homme eſt à la priſon de *Saint* Creſpin, pour dire, qu'il eſt chauſſé trop eſtroitement. On appelle auſſi *Saint* Creſpin, tous les outils d'un Cordonnier; & figurément tout le bien d'un pauvre homme. On dit de deux perſonnes qu'on voit toûjours enſemble, que c'eſt *Sainte* Genevieſve & *Saint* Marceau; que c'eſt *Saint* Roch & ſon chien. On appelle le vin de la *Saint* Martin, un preſent qu'on fait aux valets & aux Artiſans le jour de la Feſte de *Saint* Martin pour la celebrer. On dit auſſi, quand on a appliqué tous ſes ſoins pour guerir une perſonne, pour faire reüſſir une affaire, qu'on y a employé toutes les herbes de la *Saint* Jean. On appelle des *Saints* de Greve, des filous, des couppes-jarrets qu'on éxecute à la Greve, qui pour ſe déguiſer prennent des ſurnoms de *Saints*, comme *Saint* Ange, *Saint* Germain, &c.

SAINTEMENT. adv. D'une maniere ſainte. Il faut vivre & mourir *ſaintement* & chreſtiennement.

SAINTETÉ. ſ. f. Qualité ou eſtat d'un homme ſaint. Ce bon Religieux a ſi bien veſcu, qu'il eſt mort en opinion, en odeur de *ſainteté*.

SAINTETÉ, ſe dit auſſi des choſes ſacrées & religieuſes qui meritent de la veneration dans l'Egliſe. La *ſainteté* du lieu demande du reſpect. La *ſainteté* des reliques de la Sainte Chapelle rend fort recommendable ſon Treſor.

SAINTETÉ, eſt auſſi un titre d'honneur & de veneration qu'on donne au Pape, comme celuy de *Majeſté* aux Rois.

On va baiſer les pieds, la mule de ſa *Sainteté*. Autrefois le titre de *voſtre Sainteté* ſe donnoit à tous les Eveſques, comme on voit dans St. Auguſtin, Fortunat, Nicolas I. Adrien II. & Caſſiodore. Saint Gregoire même en a appellé quelques-uns *voſtre Beatitude* & *voſtre Sainteté*. Et originairement on appelloit *Saints*, tous ceux qui vivoient devotement dans la Religion Chreſtienne. Du Cange dit qu'on a auſſi donné le nom de *Sainteté* aux Empereurs de Conſtantinople, & à quelques Rois d'Angleterre; & que les Orientaux l'ont ſouvent refuſé au Pape.

SAIQUE. ſ. f. C'eſt le nom d'un navire Turqueſque fort propre à porter des marchandiſes. Il a des voiles quarrées au maſt du milieu. Il n'a ni miſaine, ni perroquet, ni haubans, mais ſeulement un grand maſt avec ſon hunier fort hauts, avec un beaupré & un petit artimon.

SAISIE. ſ. f. Acte de Juſtice, exploit de Sergent, par lequel on depoſſede un proprietaire de la poſſeſſion de ſes meubles ou heritages, pour payer ce qu'il doit. On procede quelquefois par voye de *ſaiſie* & arreſt de deniers entre les mains d'un debiteur, pour s'aſſeurer; ce qu'on appelle *ſimple gagerie*: comme lors qu'on n'a pour titre qu'une ſimple promeſſe non reconnuë. On procede par voye de *ſaiſie* & execution ſur des meubles, quand on a une execution parée, comme un contract, obligation ou ſentence. On procede auſſi par *ſaiſie* reelle, par *ſaiſie* & criées, lors qu'on s'attaque aux immeubles, & qu'on les veut faire vendre par decret. Il y a des Commiſſaires aux *ſaiſies* reelles, d'autres aux *ſaiſies* mobiliaires. *Saiſie* ſur *ſaiſie* ne vaut. La ſeconde *ſaiſie* ſe convertit en oppoſition. Une *ſaiſie feodale* eſt celle que fait le Seigneur des terres de ſon vaſſal, faute de foy & hommage, de droits & devoirs non faits & non payez, pendant laquelle il fait les fruits ſiens.

SAISINE. ſ. f. Terme du Palais, qui ſe dit d'une poſſeſſion actuelle, en laquelle un vendeur met l'acheteur d'un heritage, & qui fait le même effet en matiere d'immeubles, que la *tradition* en matiere de meubles. Ainſi tous les contracts de vente portent qu'on a mis l'acheteur en poſſeſſion & *ſaiſine* des heritages à luy vendus; & quand on eſt troublé en cette poſſeſſion aprés an & jour, on fait aſſigner en complainte, en cas de *ſaiſine* & de nouvelleté, celuy qui a cauſé le trouble pour le reparer, & on demande la reintegrande contre celuy qui a depoſſedé par voyes de fait. La ſimple *ſaiſine* perſonnelle eſt l'action qu'on intente contre celuy qui trouble en la poſſeſſion d'une rente dont on jouït.

SAISINE, ſe dit auſſi de la notification d'un contract d'acquiſition d'un heritage à un Seigneur dont il releve, & le payement du droit qui luy eſt deu pour raiſon de ce. L'article 82. de la Coûtume de Paris porte, Ne prend *ſaiſine* qui ne veut; & quand on la prend, on paye douze deniers pariſis pour droit de *ſaiſine*. La preſcription contre le retrait liguager ne court que du jour de la *ſaiſine* ou de l'enſaiſinement du contract.

SAISIR, v. act. Livrer, mettre en poſſeſſion, entrer en jouiſſance. La Coûtume dit, que le mort *ſaiſit* le vif, ſon plus prochain heritier habile à luy ſucceder, c'eſt à dire, qu'il ne faut point demander en Juſtice la delivrance d'une ſucceſſion, comme on fait celle d'un legs, on la peut prendre de ſa propre autorité. Ce donateur a *ſaiſi* ſon donataire de ſon vivant des terres qu'il a données à ſon nepveu. Cet homme eſt mort veſtu & *ſaiſi* d'une telle charge, d'un tel Benefice. Un creancier qui eſt *ſaiſi* & nanti d'un meuble, eſt creu à ſon ſerment ſur la quantité de la ſomme qu'il a preſtée deſſus. Ce mot vient de *ſaiſire*, ou *ſaſire*, qu'on trouve dans les Auteurs de la baſſe Latinité. L'ancien Latin diſoit *ſaccire*. Menage aprés Saumaiſe.

SAISIR, avec le pronom perſonnel ſignifie, S'emparer, ſe rendre maiſtre de quelque choſe. On a creu qu'il étoit bon de s'aſſûrer, de ſe *ſaiſir* de la perſonne de cet homme-là. Les Archers l'ont *ſaiſi* au collet, luy ont *ſaiſi* ſon eſpée, ils la luy ont arrachée. La Juſtice ſe *ſaiſit* des meubles, des papiers des criminels. Cet heritier a deſtourné les principaux effets de cette ſucceſſion, il s'eſt *ſaiſi* de l'argent & des pierreries. Les *ennemis* ſe ſont *ſaiſis* d'un tel poſte, d'un tel paſſage, d'un tel chaſteau, ils l'ont occupé les premiers.

SAISIR, ſe dit auſſi des maladies qui attaquent un homme, qui le tourmentent, ſoit dans le corps, ſoit dans l'eſprit. La fiévre *ſaiſit* un malade au bout des neuf jours. La fiévre tierce ne *ſaiſit* que de deux jours l'un. Un Poëte fait bien des vers, quand il eſt *ſaiſi* de la fureur d'Apollon, de fureur poëtique. L'accés d'un poſſedé, d'un epileptique, ne *ſaiſit* que par intervalles. La frayeur le *ſaiſit* ſur le point qu'il vouloit faire ſon coup.

On dit auſſi, qu'un homme ſe *ſaiſit*, quand à la veuë de quelque faſcheux accident, au recit de quelque mauvaiſe nouvelle, il eſt ſurpris de telle douleur ou affliction, crainte, ou eſtonnement, que cela altere ſon eſprit ou ſa ſanté,

Quel prodige eſt cecy! Je ſuis *ſaiſi* d'horreur.

SAISIR, en termes de Palais ſignifie, Arreſter les biens d'un debiteur, luy en oſter la poſſeſſion pour la ſeureté du payement de ſes dettes. On *ſaiſit* & on arreſte les ſommes mobiliaires entre les mains des debiteurs. On *ſaiſit* & on execute ſes meubles, on y eſtablit un gardien. On *ſaiſit* & on annote ſes immeubles, on y eſtablit un Commiſſaire pour les regir & en recueillir les fruits: & c'eſt ce qu'on appelle *ſaiſir reellement*. La formule dont on ſe ſert eſt, J'ay *ſaiſi* & annoté & mis ſous la main du Roy & de Juſtice.

SAISIR, ſignifie encore, Engager une affaire en une juriſdiction. Les Juges ſont jaloux des entrepriſes qu'on fait ſur leurs juriſdictions, quand ils ſont une fois *ſaiſis* de la connoiſſance d'une affaire, il faut interjetter appel de la ſentence, afin qu'il y ait quelque choſe qui *ſaiſiſſe* la Cour. Le Conſeil eſt *ſaiſi*, il y a eu arreſt de retention, d'evocation.

SAISI, IE. part. paſſ. & adj.

SAISI. ſ. m. Le debiteur ſur lequel on a ſaiſi un heritage. Il faut faire toutes les procedures d'un decret avec le pourſuivant criées, & le *ſaiſi*, & le plus ancien Procureur des oppoſans.

SAISISSANT, ANTE. adj. & ſubſt. C'eſt le creancier à la requeſte de qui ſe pourſuit une ſaiſie. Les ſommes mobiliaires ſaiſies s'adjugent au premier *ſaiſiſſant*. Le *ſaiſiſſant* d'un immeuble s'appelle le *pourſuivant criées*.

SAISISSEMENT. ſ. m. Trouble d'eſprit qui ſurprend & altere la ſanté à la veuë de quelque accident fort touchant, ou au recit de quelque mauvaiſe nouvelle. Le *ſaiſiſſement* cauſe ſouvent une maladie mortelle. Un *ſaiſiſſement* de cœur l'a fait eſvanoüir, tomber en ſyncope.

SAISON. ſ. f. Partie de l'année diſtinguée par les diverſes temperatures de l'air, par les travaux differents qu'on y fait pour la culture de la terre. L'année eſt diviſée en quatre *ſaiſons*. Le printemps eſt la belle *ſaiſon*, la *ſaiſon* temperée, nouvelle, la verte *ſaiſon*, où toutes choſes fleuriſſent, ſe renouvellent, où l'on ſeme les mars & pluſieurs menuës graines. L'eſté eſt la chaude, l'ardente *ſaiſon*, où on moiſſonne. L'automne eſt la *ſaiſon* des vendanges, de la recolte des fruits. L'hiver eſt la froide *ſaiſon*, où on abat les bois, on bat les grains. On l'appelle auſſi l'*arriere-ſaiſon*. On dit que la *ſaiſon* eſt morte, quand on n'a pas l'abondance des vivres qu'on deſireroit, ou quand on ne trouve pas l'occaſion de travailler tant ſur mer que ſur terre: que la *ſaiſon* eſt avancée, quand il a fait chaud, quand la recolte ſe fait de bonne heure.

Ce

Ce mot vient de *ſtatio* Latin, dont les Italiens ont fait auſſi *ſtagione*. Menage. Nicod dit qu'il vient de *ſatio*, *tempus ſationis*. Il faut obſerver que les commencements des *ſaiſons* ont eſté autrefois differents des noſtres, témoins ces deux vers.

Dat Clemens hyemem, dat Petrus ver cathedratus.
Æſtuat Urbanus, autumnat Bartholomæus.

SAISON, ſe dit auſſi du temps où quelques fruits ſont en maturité, où quelques animaux ſont bons à manger. Dans la *ſaiſon* des melons, des figues. La *ſaiſon* des pois verds, des artichauds. La *ſaiſon* des dindons, des poulets de grain, des canards. On appelle *fruits precoces*, ceux qui viennent avant la *ſaiſon* ordinaire.

SAISON, en matiere de labourage, ſe dit de certaine portion de terre qu'on laboure chaque année, tandis qu'on laiſſe repoſer les autres, ou qu'on les ſeme de menus grains. Les terres de France ſe partagent d'ordinaire en trois *ſaiſons* : en une année on y ſeme du bled, en la deuxiéme des menus grains. Il y a parfois des *ſaiſons* plus fortes les unes que les autres, où il y a quelque arpent de terre de plus.

SAISON, ſe dit auſſi du temps convenable pour faire quelque choſe. Un bon meſnage doit faire ſes proviſions en temps & en *ſaiſon*. Chaque choſe a ſa *ſaiſon*. On ne navige aux Indes qu'en deux *ſaiſons*.

En ce ſens on le dit figurément en Morale. La propoſition que vous avancez eſt hors de *ſaiſon*. On vous dira le ſecret de cette affaire en temps & en *ſaiſon*. Ce n'eſt pas la *ſaiſon* de demander de l'argent au Roy, quand il va commencer la guerre. Cet advis, cette affaire rapportera du fruit en ſa *ſaiſon*. On dit auſſi, qu'un homme eſt dans la verte *ſaiſon*, quand il eſt jeune.

S A L.

SALACE. adj. m. & f. Qui a en ſoy beaucoup de ſel. Les ſinges ſont des animaux *ſalaces*. Il y a pluſieurs viandes *ſalaces*, qui excitent à luxure.

SALADE. ſ. f. Eſpece d'entremets qu'on ſert ſur la table pour accompagner le roſti. Il eſt compoſé d'ordinaire d'herbes crües, aſſaiſonnées avec du ſel, de l'huile & du vinaigre. On y met quelquefois des œufs durs & du ſucre. Une *ſalade* d'herbes, de laituës, de celeri, de chicorée, d'eſtragon & d'autres menuës herbes, qu'on appelle de la *fourniture*. On en fait auſſi avec des fruits, des olives, & des capres; quelquefois avec des fruits ou herbes confites au vinaigre, comme concombres, coſtes de pourpier, percepierre; quelquefois avec des anchois, &c. Ce mot vient du Latin *ſalata*, *à ſale*. Menage. D'autres diſent de *ſalſedo*. Du Cange le derive de *ſalgama*, qu'on trouve dans le même ſens dans Auſone & Columelle.

SALADE, en termes de Guerre, eſt un leger habillement de teſte que portent les Chevaux Legers, qui differe du caſque en ce qu'il n'a point de creſte, & n'eſt preſque qu'un ſimple pot. On l'a auſſi appellée *Bourguignote*; & figurément on l'a dit du cavalier. Il y avoit 200. *ſalades* dans ce parti, c'eſt à dire 200. Chevaux Legers. Pour les gens de pied on l'appelle *morion*. Nicod dit que ce mot vient de *ſila*, qui a ſignifié la même choſe chez les Latins. D'autres le derivent de *ſaladinus*, & que c'eſt une arme venuë des Orientaux; d'autres de l'Italien *celata*, *ſic dicta*, *quòd ea caput induitur miles celetur*; d'autres, qu'il vient de *celada* Eſpagnol, qui appellent ainſi un petit caſque.

On appelle proverbialement une corde de pendu, une *ſalade* de Gaſcon.

SALADIER. ſ. m. Plat aſſez large & profond qui ſert à aſſaiſonner des ſalades. On les fait d'ordinaire de fayence, & on ne s'en ſert que chez les bourgeois.

SALAGE. ſ. m. Action de ſaler, & la quantité de ſel qui s'y conſomme. Il faut tant de minots de ſel pour le *ſalage* d'un cochon. Le *ſalage* ou le ſel dont on a beſoin pour le ſaler, couſte plus que l'achat de la beſte. Il y a auſſi en quelques lieux un droit de *ſalage*, qui eſt un droit de prendre du ſel ſur chaque bateau qui arrive en certains ports.

SALAIRE. ſ. m. Prix, ou recompenſe du travail, des ſervices qu'on a rendus, des bonnes actions qu'on a faites. C'eſt un peché qui crie vengeance à Dieu, de retenir le *ſalaire* des pauvres Ouvriers & mercenaires. Si vous faites de bonnes œuvres, Dieu vous en rendra le *ſalaire* en Paradis. Quand on oblige un ingrat, on en reçoit des injures pour ſon *ſalaire*. Corneille a dit fort elegamment dans le Cinna:

Le fils tout degoutant du meurtre de ſon pere,
Et ſa teſte à la main demandant ſon *ſalaire*.

Menage aprés Turnebe derive ce mot de *ſalarium*, qui a été fait *à ſale*.

SALAISON. ſ. f. Saiſon où on a coûtume de ſaler. Au temps de la *ſalaiſon* des harengs, des moluës, des cochons, on de bite bien du ſel.

SALAMANDRE, ou SALEMENDRE. ſ. f. Inſecte du genre des lezards ou petits ſerpents, qui fait mourir non ſeulement par ſa morſure, mais même par ſa bave, dont elle infecte les fruits & les herbes par où elle paſſe, qui alors ſont dangereux, & ſouvent mortels. Son venin eſt ſi froid, qu'il ne differe point de l'aconit, ſelon Dioſcoride. Elle eſt de differentes couleurs, & ſur tout noire ſemée de grandes taches jaunes en forme d'étoiles, ſi vives, qu'elles ſemblent avoir eſté brunies & liſſées. Elles ſont pourtant ſi vilaines, qu'elles font vomir ceux qui les regardent. Elle a demi-aune de long, le muſeau aigu, de gros yeux, le dos uni & long, avec une longue queuë & fourchuë par le bout, quoy qu'elle ſoit plus courte que celle du lezard, lequel a auſſi la teſte & le ventre plus gros. Elle a quatre grands ongles aigus & étendus à chaque pied, mais elle eſt peſante à marcher; au lieu que le lezard s'enfuit fort viſte. Son dos eſt figuré de croix, outre deux lignes qui courent du col à la queuë. Les Anciens ont creu que la *ſalamandre* vivoit dans le feu: mais cela eſt faux, elle en ſouffre quelquefois les atteintes. Mais ce qui les a trompez, c'eſt qu'elle jette une liqueur ſi froide, qu'elle l'eſteint, quand il n'eſt pas trop violent. Stenon dit en avoir veu une qui dura deux heures dans le feu, & qui ayant d'abord eſteint les charbons par ſa bave, les eſteignit une ſeconde fois, quand ils furent rallumez. Il dit qu'elle veſcut onze mois ſans prendre d'autre nourriture qu'en leſchant une certaine terre ſur laquelle on l'avoit apportée des Indes, laquelle elle humectoit de ſon urine, quand elle étoit ſeche. Trois iours aprés qu'on l'eut miſe ſur de la terre d'Italie, elle mourut. Depuis peu on a obſervé dans la *ſalamandre* aquatique & dans d'autres inſectes la circulation du ſang. La *ſalemendre* eſtoit la deviſe de François I. On en a fait une autre fort belle pour une Dame inſenſible à l'amour, avec ce mot Eſpagnol, *Mais yelo que fuego*. Pline dit que c'eſt un inſecte qui n'eſt ni maſle ni femelle, qui n'engendre point, & qui eſt procreé du limon de la terre, qui ne vient que durant les grandes pluyes, & qui ſe perd dans le beau temps. Il dit auſſi qu'en quelque partie du corps que tombe ſa bave, fut-ce à la plante du pied, tout le poil du corps tombera; & que pluſieurs ſont morts pour avoir mangé du pain cuit en un four eſchauffé du bois infecté de la *ſalamandre*, ou roſti ſur du bois qu'elle avoit touché: ce qui n'eſt pas vraiſemblable. Mais les Modernes aſſûrent que des maiſons ont eſté depeuplées pour avoir beu de l'eau d'un puits où une *ſalamandre* étoit tombée. Sa morſure eſt mortelle comme celle des viperes, & eſt encore plus

venimeuſe, puis que ſa chair reduite en poudre eſt un poiſon; au lieu que celle de la vipere eſt un remede. Il y a dans le Frioul une *ſalamandre* aquatique qui a une queuë d'anguille, le dos noir, le ventre roux, marqueté de taches jaunes, qui a la teſte plus ronde & plus courte que la *ſalamandre* terreſtre. En Latin *ſalamandra*.

SALANT. adj. m. Epithete qu'on donne aux marais où on fait le ſel. Les bords de la mer du bas Poitou ſont preſque tous marais *ſalans*, dont les ſources ſont ſalées. On dit auſſi, Le ſel noir, le gros ſel, eſt plus *ſalant* que le ſel blanc, pour dire, qu'il ſale mieux, qu'il en faut une moindre quantité pour ſaler.

SALARIER. v. act. Payer le ſalaire. Il ne ſe dit gueres qu'en cette phraſe: Au jour du Jugement chacun ſera *ſalarié* ſelon ſes merites ou demerites.

SALE. ſubſt. fem. La premiere partie d'un appartement dans un logis. Les appartements royaux conſiſtent en *ſale* des Gardes, antichambre, chambre, cabinet, & galerie. Les *ſales* ſont d'ordinaire au bas eſtage au rez de chauſſée. Il y a auſſi des *ſales* hautes, des *ſales* à donner le bal, à faire nopces, des *ſales* à manger, des *ſales* d'audience, &c. d'autres pour des aſſemblées ou ceremonies. La *Sale* du Palais, de l'Archeveſché où on fait les Ordres. Ce mot vient de l'Alleman *ſaale*, qui ſignifie la même choſe. Menage. D'autres le derivent du Latin *aula*; Du Cange de *ſala*, qu'on a dit dans la baſſe Latinité pour ſignifier une *maiſon*, & qui ſe dit encore en Gaſcogne pour ſignifier la maiſon des Gentilshommes.

SALE, ſe dit auſſi des lieux où les Maiſtres à danſer, ou en fait d'armes, reçoivent leurs eſcoliers, & leur donnent des leçons. Ce Maiſtre à danſer tient *ſale* en un tel endroit. Les Maiſtres d'eſcrime ont ſous eux un Prevoſt de *ſale* qui fait aſſaut contre tous venants.

On dit proverbialement au College, Donner la *ſale*, quand on foüete un eſcolier en public pour donner l'exemple aux autres.

SALE. adj. maſc. & fem. Gaſté, gras, plein d'ordure & de vilenie, qui n'a pas eſté nettoyé, ni blanchi. Quand il a pleu, les ruës, les chemins ſont *ſales*. Les chambres des Colleges ſont *ſales* & malpropres. Les Bouchers, les Eſpiciers ont des habits *ſales*, gras & craſſeux. Cette vaiſſelle, ces verres ſont *ſales*, ne ſont pas nets, bien rincez.

On appelle un gris *ſale*, un gris un peu brun & foncé, qui n'eſt pas ſi ſujet à ſe tacher, à ſe ſalir.

SALE, en termes de Marine, ſe dit des mers & des côtes dangereuſes pleines de bancs ou baſſes ou briſans. Toutes les mers & coſtes de Hollande ſont *ſales*, & pleines de battures & de ſables.

SALE, ſe dit figurément en choſes morales, des choſes qui ſont criminelles, deshonneſtes ou obſcenes. Cet homme ſera bien hardi, s'il ſe met en état, s'il ſe laiſſe prendre, car ſon cas eſt *ſale*. Celuy-là a une *ſale* & vilaine avarice. Cet autre n'a que des paroles *ſales* & impudiques à la bouche.

On dit proverbialement, qu'un homme eſt curieux en linge *ſale*, qu'il porte le deuil de ſa Blanchiſſeuſe, quand il ne change pas ſouvent de linge.

SALE'. ſ. m. Viande qui a trempé quelque temps dans la ſaumure; & ſe dit particulierement du porc ou du bœuf. Rabelais fait un Chapitre du bœuf *ſalé* à neuf leçons.

Le *petit ſalé* ſe dit des pieces de devant d'un jeune pourceau, qu'on met au deſſus du ſaloir pour les manger les premieres, & avant qu'elles ayent pris trop de ſel. Elles ſont entrelardées de chair & de graiſſe.

Le *frais ſalé* eſt un droit qu'ont quelques Officiers ou Communautez, de prendre du ſel au grenier franc d'impoſt.

On dit proverbialement, Autant de frais que de *ſalé*, pour dire, ni de l'un, ni de l'autre.

SALEMENT. adv. D'une maniere ſale & malpropre. Cet homme vit *ſalement*. On tient ces enfans fort *ſalement*, on ne leur change gueres de linge ni d'habits. Il parle *ſalement*, il dit des ordures.

SALER. v. act. Aſſaiſonner les choſes qu'on mange avec du ſel, les laiſſer tremper quelque temps dans de la ſaumure, pour les conſerver, ou les rendre de plus haut gouſt. On *ſale* le pain en pluſieurs endroits. On a trop *ſalé* le pot. Cette ſervante *ſale*, fait des ſauces de trop haut gouſt. Cela eſt *ſalé* comme mer. On a trop *ſalé* & eſpicé ce paſté. On *ſale* le beurre, le lard, le cochon, les harengs & les moruës pour les conſerver.

SALER, ſignifie auſſi, Eſtimer trop quelque choſe qu'on veut vendre, en vouloir avoir trop d'argent. Ce Marchand a de bonne marchandiſe, mais il la *ſale* bien. Ce payſan vous vendra volontiers cet arpent de terre, mais il vous le *ſalera*.

On dit proverbialement & baſſement, Tuez, il fait bon *ſaler*.

SALÉ, ÉE. part paſſ. & adj. Chairs *ſalées*, beurre *ſalé*.

On appelle *Bourguignon ſalé*, par ſobriquet, à cauſe qu'on dit que les Bourguignons ont eu beaucoup de guerres & de differens pour leurs ſalines.

On appelle un obit *ſalé*, un anniverſaire dont la fondation conſiſte en quelque franc *ſalé*. Il y a une ferme du Roy, du poiſſon frais, ſel & *ſalé*. Malherbe a dit auſſi en parlant de la mer:

Il faut dans la plaine *ſalée*,
Avoir lutté contre malée.

SALERON. ſ. m. Terme d'Orfevres. C'eſt la partie ſuperieure d'une ſaliere, celle où on met le ſel.

SALETE'. ſ. f. Ordure, vilenie, malpropreté. La *ſaleté* du linge, de la vaiſſelle, eſt degouſtante. Une bonne Nourrice ne laiſſe pas croupir ſon enfant dans ſa *ſaleté*, dans ſon ordure.

SALETÉ, ſe dit figurément en choſes morales. Cet homme n'eſt pas innocent, comme il ſe vante, il y a de la *ſaleté*, de l'ordure dans ſon fait. C'eſt un libertin qui ne dit que des *ſaletez* & des ordures.

SALETTE. ſ. f. diminutif. Petite ſale. Il faut ménager en cet appartement une *ſalette* pour manger.

SALEURE. ſ. f. Qualité de la choſe ſalée. Les Philoſophes n'ont pû encore deſcouvrir la cauſe de la *ſaleure* de la mer. Il faut tant de ſel pour la *ſaleure* d'un cochon.

SALICOT. ſ. m. Terme de Marine. Voyez CREVETTE, c'eſt la même choſe.

SALIERE. ſubſt. fem. Utencile de ménage, qui ſert à mettre du ſel ſur la nappe. Une *ſaliere* d'argent, d'eſtain, de fayence. Une *ſaliere* d'argent doit eſtre marquée au collet & faleron, aux platines, baſſinets, & branches. Il y a des *ſalieres* à pans, d'autres écollerées, qui ſont rondes & eſtroites par le milieu. Ce mot vient du Latin *ſalaria* & *ſalinum*. Du Cange.

SALIERE, ſe dit figurément de certains creux qui ſe font dans les chairs, quand on maigrit, & ſur tout à la gorge. Une femme n'a jamais la gorge belle, tant qu'elle y a des *ſalieres*. On le dit auſſi des creux qui viennent aux yeux des chevaux, quand ils ſont vieux.

On dit proverbialement, qu'une perſonne ouvre des yeux grands comme des *ſalieres*, quand elle regarde attentivement & avec avidité quelque choſe.

SALIGAUT, AUDE. adj. Terme bas & populaire, qui ſe dit des petites gens ſalopes & malpropres.

SALIGNON. ſ. m. Pain de ſel blanc fait d'eau de fonteine ſalée, cuit & formé dans une ecliſſe comme un fromage. Dans les lieux francs de gabelle on met

des

des *ſaligneus* dans les colombiers pour y attirer les pigeons.

SALIGOTS. Voyez CHASTAIGNE.

SALIN, INE. adj. Qui contient du ſel. Le ſel *ſalin* eſt proprement un ſel fixe qui a une ſaveur de ſel commun. Eſprit *ſalin* eſt une liqueur qui ſemble tenir de la ſaveur du ſel commun. L'urine a une qualité *ſaline*.

SALINE. ſubſt. fem. Chair, ou poiſſon qu'on a ſalé pour les conſerver. On dit que le ſcorbut vient d'avoir eſté trop long-temps ſur mer à ne manger que de la *ſaline*. Les Marchands de *ſalines* vendent de la morüe, du maquereau, du hareng ſalé, & autre poiſſon ſeulement.

SALINES, au pluriel, ſe dit des lieux où on fait le ſel. Les *ſalines* de Marans & de Brouage, de l'Iſle de Ré. Il y a pluſieurs *ſalines* en Lorraine, des puits ſalans, des eaux ſalées.

SALIQUE. adj. eſt une epithete qu'on donne à une Loy ancienne & fondamentale du Royaume de France, qu'on pretend avoir eſté faite par Pharamond, ou du moins par Clovis. Il y a eu des Juges appellés *Rhatimbourgs* dés l'origine des François, expreſſément deſtinez pour decider les difficultez qui ſe preſentoient ſur la Loy *Salique*. La Loy *Salique* veut que les ſeuls maſles ſuccedent à la Couronne. C'eſt une erreur de croire que la Loy *Salique* fuſt eſtablie particulierement pour la ſucceſſion royale, car elle étoit faite également pour les particuliers, veu qu'on appelloit autrefois terres ou heritages *ſaliques*, toutes les terres tant fiefs, que rotures, de la ſucceſſion deſquelles les femelles étoient excluſes la Loy *Salique*, enſorte qu'elles n'heritoient que des meubles & acquefts, quand il y avoit des maſles. Quelques-uns, comme Guillaume Poſtel, tiennent que cette Loy a eſté appellée *Salique*, comme qui diroit *Gallique*, à cauſe qu'elle eſt particuliere aux Gaulois. Jean Cenal croit que c'eſt à cauſe que cette Loy eſtoit ſeulement ordonnée pour les *Sales* & Palais Royaux. Claude Seiſſel dit qu'elle eſt ainſi nommée, à cauſe du *ſel*, & de la prudence dont elle eſt pleine. Ferrarius Montanus dit que c'eſt à cauſe que Pharamond étoit autrefois appellé *Salique*; d'autres, comme l'Abbé d'Uſperg, de *Salogaſt* ſon principal Conſeiller. D'autres croyent que c'eſt à cauſe de la frequence des articles de cette Loy, qui commencent par *Si aliquis*, & *Si aliqua*. Genebrard dit qu'on l'a appellée *Salique*, pour *Salomonique*, à cauſe que Salomon le premier en a monſtré l'exemple. Daviſſon le derive des mots Allemans *Salts*, & *Lik*, qui ſignifient *ſemblable au ſel*. La plus probable opinion eſt celle qui derive ce mot des anciens François nommez *Sali*, *Salici*, & *Salingi*, à cauſe de la riviere de *Sala*, qui eſt un fleuve de l'ancienne Germanie, comme dit Renanus Hiſtorien Alleman, Paul Emile & pluſieurs autres qui l'ont ſuivi, & aprés eux Menage, Paſquier & Borel. Bouterouë en donne une autre origine aſſez probable, diſant que ce mot vient du mot *ſalich*, qui en vieil langage Teuton ſignifioit *ſalutaire*, parce que les François firent cette Loy en voulant imiter la police des Romains, qui avoient fait des Loix Salutaires, que le Magiſtrat devoit avoir devant luy en rendant la juſtice. Il le prouve par une figure curieuſe tirée du livre intitulé *Notitia Imperii*, où ſont depeints l'armoire & le livre couverts d'or qui ont pour inſcription *Leges Saluares*. Les Loix *Saliques* ont eſté données au public par Mr. Pithou, & depuis par Mr. Bignon Advocat General, qui y a fait de ſçavantes Commentaires.

SALIR. v. act. Gaſter quelque choſe, la faire devenir ſale. Le blanc & les couleurs éclarantes ſe *ſalifſent* aiſément. On ne ſçauroit manier du beurre, de la poix, ſans ſe *ſalir* les doigts, ſes habits. Les pieds-plats qui entrent crottez dans les chambres les *ſalifſent*. Cet homme eſt ſi propre, qu'il porte long-temps ſon linge ſans le *ſalir*.

SALIR, ſe dit figurément en Morale. Le peché *ſalit*, ſouille noſtre ame. Les vilaines paroles qui donnent de vilaines idées, *ſaliſſent* l'imagination. La derniere action qu'il a faite a *ſali*, a terni ſa reputation.

SALISSON. ſ. f. Petite ſervante de cuiſine ou de Cour ſale & malpropre, qui ſert aux plus bas offices d'une maiſon.

SALISSURE. ſ. f. Tache, graiſſe, ou crotte qui rend une choſe ſale. Il faut porter cet habit au Dégraiſſeur pour oſter cette *ſaliſſure*.

SALIVAIRE. adj. m. & f. Terme d'Anatomie, qui ſe dit de certains petits conduits depuis peu découverts, par où la ſalive tombe dans la bouche. Warton Anglois, & Stenon Danois, ont fait des Traittez ſur les conduits *ſalivaires*. Stenon dit avoir découvert le premier un vaiſſeau en 1660. qu'il appelle *ſalivare exterius*, qui va des parotides dans la bouche. Thomas Warton dit avoir découvert le premier dans les glandes des mâchoires un conduit particulier ſervant à l'excretion de la ſalive. Bartholin en a découvert un autre en 1682. dont il a publié un Traitté. Et le Sieur Nuck Anatomiſte de la Haye en a trouvé un quatriéme different des autres. On les exprime par paires, comme les nerfs. Warton a intitulé ſon Traitté, *Adenographie*. Mais Theodore Janſon ſouſtient que ces conduits *ſalivaires* ont été connus de Galien.

SALIVATION. ſ. f. Provocation du cours de la ſalive par le moyen du mercure, qui eſt l'unique & ſeur remede qu'on a trouvé pour la gueriſon des maux veneriens. Les Chirurgiens ſe ſervent de ce mot pour flatter ceux qu'ils condamnent au flux de bouche.

SALIVE. ſ. f. Pituite, ou humeur blanche & acide que la nature fait tomber dans la bouche pour detremper les aliments, pour aider à les maſcher, & à en faire la premiere digeſtion. On a aſſeuré qu'un homme peut jetter naturellement dix à onze livres de *ſalive* durant douze heures. Nouvelles de Hollande en Novembre 1685.

SALMIGONDIS. ſubſt. maſc. Eſpece de ragouſt qu'on fait de viandes desjà cuites, & d'ordinaire roſties, auxquelles on fait une ſauce aprés les avoir deſpecées.

SALOIR. ſ. m. Vaiſſeau de bois où on garde le ſel dans les maiſons, qu'il faut tenir en lieu ſec.

SALOIR, ſe dit auſſi d'un vaiſſeau qui ſert à ſaler les viandes, & à les laiſſer tremper dans leur ſel pour s'en impregner. Il faut oſter les viandes du *ſaloir*, quand elles y ont été ſuffiſamment, pour les faire ſecher enſuite.

SALON. ſ. m. Grande ſale fort élevée, & couverte en cintre, qui a ſouvent deux étages ou rangs de croiſées. La mode des *ſalons* nous eſt venuë d'Italie. On reçoit d'ordinaire les Ambaſſadeurs dans un *ſalon*.

SALOPE. adj. m. & f. Malpropre en ſon manger, en ſes habits, en ſon logement. On n'aime point à ſe ſervir de valets *ſalopes*, à aller viſiter, ou à recevoir chez ſoy des gens *ſalopes*.

SALORGES. ſ. m. Amas de ſel. Il eſt deffendu par clauſe expreſſe des baux des Gabelles, à toutes perſonnes de tenir *ſalorges* à cinq lieuës prés des limites des greniers contenus en la Ferme.

SALPESTRE. ſ. m. Sel artificiel & lexivial qu'on tire des pierres, ou de certaines terres. L'air eſt plein par tout d'une ſorte de ſel de *ſalpeſtre* volatile qui s'attache ſur le plaſtre & ſur le mortier. La roſée & la pluye en portent beaucoup dans la terre pour la rendre fertile, ſans quoy elle ne pourroit produire de vegetables. De la terre dont on a tiré le *ſalpeſtre*, étant bien ſechée, on en retirera d'autre au bout de 12. ou 14. ans. C'eſt la même choſe que le *nitre*, & *halinitre*, ſelon Cardan & Longius. Mais Marthiole & Belon diſent qu'il

qu'il y a de la difference, & que le nitre des Anciens eſt à preſent inconnu.

On appelle auſſi le ſel de *ſalpeſtre*, celuy qui diſtille dans les cavernes, qu'on appelle *ſalpeſtre de roche*, que Pline appelle *aphronitre*. On appelle auſſi *ſalpeſtre*, le ſel de verrerie ou ſel de pierre. Les Chymiſtes l'appellent *Dragon*, *Cerbere*, ou *ſel d'enfer*, à cauſe des effets violents qu'il fait. L'eſprit de nitre ou de *ſalpeſtre* s'appelle par les Auteurs *le ſang de la ſalamandre*. Les Ouvriers appellent *mere de ſalpeſtre*, une huile jaune & graſſe qu'on en ſepare, quand on le rafine. C'eſt ſa partie cruë, & non mûre.

Il y a du *ſalpeſtre* mineral. Il s'en trouve en pluſieurs endroits du Royaume de Pegu autour d'Agra dans des villages maintenant deſerts. Il eſt tiré de trois ſortes de pierres, noires, jaunes, & blanches. Le meilleur eſt celuy de la terre noire, car il eſt ſans ſel commun; au lieu que l'autre ſe doit encore rafiner en France, pour le rendre propre à faire de la poudre à canon. On le fait en Egypte dans des reſervoirs, où l'on fait entrer l'eau du Nil, comme on fait en France le ſel commun. En Europe on le fait de cendre de bois de cheſne, ou on l'extrait de certaines terres nitreuſes, comme de vieilles demolitions; & de ce qu'on trouve dans les pigeonniers, caves, granges, magaſins, & eſcuries, où s'eſt amaſſé quantité de fumier & d'urine; mais il faut qu'il ſoit à couvert de la pluye qui le lave, & du Soleil qui le fait exhaler. On le fait leſciver, & aprés cuire, & diminuer, & condenſer. La maniere de tirer le *ſalpeſtre* de la terre, comme on le fait à preſent, eſt une invention moderne, mais d'un Auteur inconnu.

Le *ſalpeſtre* a une merveilleuſe qualité pour ſe rarefier: ce qui fait la force de la poudre à canon, dont il eſt le principal ingredient; juſques-là qu'on dit qu'il occupe dix mille fois plus de place étant enflammé, qu'il n'avoit auparavant. Ses menuës parties ſont faites en aiguilles, comme celles de l'alun en triangles, & celles du ſel commun en cubes. Neanmoins quelques-uns attribuënt aux criſtaux de *ſalpeſtre* une figure ſexangulaire; & quand il eſt pouſſé comme il faut, il eſt fiſtuleux, & creux comme une canule.

Le beurre du nitre ou *ſalpeſtre* vitriolé eſt un caillé, ou beurre fort blanc fait de nitre, & de tartre crud, & de vitriol, dont la preparation a été inventée par Jean Fabre.

On dit proverbialement, qu'un homme n'eſt que feu & que *ſalpeſtre*, quand il eſt prompt à ſe mettre en colere, quand il eſt fort emporté. On dit auſſi, qu'on a bien fait peter le *ſalpeſtre*, quand on a bien tiré des coups d'artillerie.

SALPESTRIER. ſ. m. Ouvrier qui fait du ſalpeſtre, qui le tire par la leſcive, & qui le cuit, ou en fait evaporer l'humidité.

SALPESTRIERE. ſ. f. Lieu où on fait le ſalpeſtre. Il y a une belle *ſalpeſtriere* dans le petit Arſenac.

SALSEPAREILLE, ou *Sarcepareille*. ſ. f. Herbe qui vient des Indes, qui a de longs & menus filets, qui fait le principal ingredient des decoctions pour guerir ceux qui ſont infectez du mal venerien. Elle eſt apportée des Indes Orientales. Il y en a qui croyent que c'eſt la racine du ſmilax aſpre. Mais Matthiole dit qu'ils ſont un peu differents. Cette plante produit pluſieurs ſarments menus, picquants comme ronces, ou comme le paliurus. Elle s'attache aux arbres depuis le pied juſqu'à la cime, s'entortillant de branche en branche. Elle porte de petits raiſins qui ſont rouges étant meurs, & piquants au gouſt. Elle croiſt aux lieux aſpres & mareſcageux. Sa racine eſt dure & groſſe, & ſert aux contrepoiſons. Les Medecins l'appellent *ſmilax aſpera*, *rubus cervinus*, *hedera ſpinoſa*, *hedera ciliſſa*, ou *ſalſaparella*, ou *Zarzaparebla* en Eſpagnol, ou *ronce de vigne*. Quelques-uns l'appellent *ronce de cerf* ou *lierre picquant*.

SALSIFIX. ſ. m. Racine qu'on mange cuite avec du ſel & du vinaigre, & qu'on confit avec du ſucre pour la conſerver. C'eſt une plante qui fleurit jaune. Il y en a auſſi une qui a des fleurs violettes.

SALTIMBANQUE. ſ. m. Danſeur de corde, Bouffon, Charlatan qui joüe en place publique pour divertir le peuple. Ce mot vient de l'Italien *ſalta in banca*, à cauſe que la Banque ſe tenoit autrefois dans le lieu le plus public.

On appelle auſſi dans les compagnies *ſaltimbanque*, un plaiſant outré, qui fait des poſtures, des ſauts, des tours de paſſe-paſſe, & meſme celuy qui fait des tours d'adreſſe pour tromper les autres.

SALUADE. ſ. f. Reverence qu'on fait aux perſonnes qu'on veut honorer. Les Juges veulent avoir bien des *ſaluades* & des bonnetades. A la campagne on fait des *ſaluades* à tous les honneſtes gens qu'on rencontre, on leur oſte le chapeau.

SALVAGE, ou SAUVELAGE. Terme de Couſtumes. C'eſt un droit qui appartient à ceux qui ont aidé à ſauver les marchandiſes, & autres choſes periſſantes par naufrage. C'eſt ordinairement la dixiéme partie de ce qu'on ſauve.

SALVATELLE. ſ. f. Terme de Medecine. C'eſt un nom que les Arabes donnent à un rameau fameux de la veine cephalique, qui s'étend au petit doigt & à ſon proche voiſin. On en ſaigne fort à propos aux fiévres quartes & aux maladies provenantes de la melancolie, & les obſtructions de la ratte.

SALVATION. ſ. f. Terme de Palais, qui ſe dit des dernieres écritures qu'on fournit dans un procés pour répondre aux contredits & objections de la partie adverſe, & deffendre les pieces qu'on a produites, & les inductions qu'on en a tirées. Tout appointement en Droit contient un reglement à écrire & produire, bailler contredits & *ſalvations*. On dit auſſi, *ſalvations* de témoins, quand on détruit les reproches donnez contre les témoins.

SALUBRE. adj. m. & f. Qui contribuë à la ſanté. Les Medecins tiennent que les eaux minerales ſont *ſalubres*, gueriſſent pluſieurs maladies.

SALVE. ſ. f. Salut militaire qui ſe fait par la deſcharge tout à la fois de pluſieurs coups d'artillerie ou de mouſqueterie pour faire honneur à quelqu'un. On fait des *ſalves* de mouſqueterie, quand le Roy ou le General paſſent, quand on fait l'exercice. On fait des *ſalves* d'artillerie à l'entrée des Roi. Quand les vaiſſeaux paſſent devant une citadelle, ou une place maritime, ils ſont tenus de faire des *ſalves* pour les ſaluer. On en fait auſſi dans les grandes réjoüiſſances, quand on boit des ſantez, &c.

SALVE, ſe dit auſſi des mêmes deſcharges qui ſe font tout à la fois dans un combat, ſoit pour l'attaque, ſoit pour la deffenſe.

SALVE'. ſ. m. eſt le premier mot d'une priere ou ſequence qu'on fait à la Vierge, qu'on chante ſur le point de l'execution des criminels: ce qui l'a mis en uſage en cette phraſe proverbiale: Il faut chanter le *Salvé*, c'eſt à dire, qu'une affaire eſt abandonnée, qu'il n'y a plus d'eſperance à la faire reüſſir. Durandus dit que cette priere a été compoſée par Pierre Evêque de Compoſtelle.

SALUER. v. act. Faire honneur à quelqu'un, ou luy donner quelques témoignages d'amitié, en le rencontrant, ou en l'abordant. Les peuples ont diverſes manieres de *ſaluer*. On *ſalue* Dieu, la Vierge, les Saints par des adorations, des genuflexions, & par des prieres. Les François ſe *ſaluënt* en ſe découvrant, en mettant la main au chapeau; les Orientaux en mettant

ſa main ſur la poitrine, & en s'inclinant; les ruſtres en ſe diſant bon jour, & en ſe donnant quelques coups ſur le dos, & dans la main. A l'armée les Officiers *ſaluënt* avec certains mouvements artiſtes & compaſſez de la pique. Sur mer on *ſaluë* avec une deſcharge de canon plus grande, ou plus petite, à balle, ou ſans balle, ſuivant le plus ou moins d'honneur qu'on veut rendre à la choſe qu'on *ſaluë*. Les Grands gagnent l'affection du peuple en *ſaluant* tout le monde. A la campagne on *ſaluë* tous ceux qu'on rencontre.

SALUER, ſe dit quelquefois des animaux & des choſes inanimées. On dit que les elephans *ſaluënt* tous les matins le Soleil, comme le Dieu viſible de la nature. On a dit auſſi, que la ſtatuë de Memnon en Egypte *ſaluoit* l'Aurore, parce qu'étant creuſe, la chaleur du matin rarefioit l'air qui ſortoit par un conduit étroit qui faiſoit un doux murmure, & imitoit la voix d'une perſonne qui voudroit *ſaluer*.

SALUER, ſe dit auſſi en parlant du premier compliment qui ſe fait à quelque perſonne conſiderable. Quand on *ſaluë* les Princeſſes, on leur baiſe le bas de la robbe. Lors qu'on va en campagne, ou qu'on en revient, on *ſaluë* les Dames en les baiſant à la jouë. On dit auſſi, *Saluer* un Grand, quand on luy va offrir ſon ſervice, luy rendre ſes reſpects.

SALUER, ſe dit auſſi des honneurs & civilitez qu'on fait par meſſages & par lettres. L'Ange Gabriel fut envoyé pour dire à la Vierge, Je vous *ſaluë*, Marie pleine de grace. Je vous prie de *ſaluer* un tel de ma part, de luy faire mes baiſemains, de luy aller donner le bon jour. Je *ſaluë* Madame voſtre femme, Mademoiſelle voſtre fille.

SALUER, ſe dit auſſi de la premiere action, même offenſante, qu'on fait quand on ſe rencontre. Les ennemis ſe ſont *ſaluez* de mille injures. Il l'a *ſalué* d'un coup de pied. Les deux vaiſſeaux ſe ſont *ſaluez* à grands coups de canon. On dit auſſi poëtiquement d'un enfant qui meurt jeune, A peine avoit-il *ſalué* la lumiere, &c.

On dit proverbialement, Nous nous *ſaluons*, mais nous ne nous parlons pas, pour dire, Nous ſommes en froideur.

SALUÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

SALUT. ſ. m. Conſervation d'une choſe, ce qui ſert à la mettre en ſa perfection. Il ſe dit par excellence de la beatitude éternelle. Nos ſoins les plus importans doivent être ceux de noſtre *ſalut*. JESUS-CHRIST s'eſt incarné & eſt mort pour le *ſalut* des hommes. Cet Heretique eſt opiniaſtre, on deſeſpere de ſon *ſalut*. On a de la peine à faire ſon *ſalut* en ce monde en certains genres de profeſſions. La croyance des myſteres, la reception des Sacrements, ſont neceſſaires au *ſalut*.

SALUT, ſe dit auſſi des choſes mondaines. Je l'ay cent fois adverty de ſon *ſalut*, c'eſt à dire, Je luy ay donné de bons conſeils pour ſa ſeureté, pour la conduite de ſa vie. Le *ſalut* public eſt toûjours preferable à celuy des particuliers. Si vous choquez cette Puiſſance, il n'y a point de *ſalut* pour vous, c'eſt à dire, point d'aſyle, point de grace.

SALUT, ſe dit auſſi des témoignages de reſpect, d'honneur, ou d'amitié, qu'on ſe rend reciproquement dans les rencontres, ou dans les viſites. C'eſt une grande marque d'orgueil, de ne rendre pas le *ſalut*. On doit le *ſalut* aux armes en paſſant dans un corps de garde. Les *ſaluts* militaires ſe font par un certain manege des armes.

SALUT, en termes de Marine, ſe dit des mêmes témoignages de reſpect & de ſoûmiſſion, ou de joye & d'honneur, qui ſe font à la rencontre des vaiſſeaux de même ou de differente nation, ou dans leur paſſage devant quelques places ou chaſteaux qui ſont ſur les coſtes. Il y a eu divers reglements faits par les Ordonnances pour les *ſaluts* de mer. Ils ſe font en pluſieurs manieres. Ils conſiſtent à ſe mettre ſous vent, à ferler les voiles, & ſur tout le grand hunier, à faire plus ou moins de deſcharges d'artillerie, à envoyer des Officiers à bord du parti le plus puiſſant, &c. Quand il y a pluſieurs vaiſſeaux de guerre enſemble, le ſeul Commandant fait le *ſalut*. Le *ſalut* Royal eſt de quinze coups d'artillerie. Le Pere Fournier a fait des Traittez des *ſaluts* & ſignaux de mer.

SALUT, ſe dit auſſi de ces témoignages ou civilitez qui ſe font par écrit. La premiere partie de toutes les Lettres de Chancelerie commence par le *ſalut*; & les Edits portent, A tous preſens & advenir *ſalut*. Les ſentences & contracts en forme portent, A tous ceux qui ces preſentes Lettres verront, *ſalut*. Les Bulles du Pape portent, A tous Fideles *ſalut* & benediction Apoſtolique. Les proviſions ou mandements des Evêques, *Salut* en Noſtre Seigneur. Les ſimples commiſſions portent, Au premier Huiſſier ou Sergent ſur ce requis *ſalut*. Les Epiſtres ou Prefaces portent ordinairement, Au Lecteur *ſalut*.

SALUT, eſt auſſi une partie de l'Office Divin qui ſe dit par devotion le ſoir aprés Complies en l'honneur du St. Sacrement, & de la Vierge, ou de quelque Feſte fort ſolemnelle. On fait des *Saluts* les neuf derniers jours de l'Advent, en l'attente des couches de la Vierge, où on dit des Antiennes majeures qui commencent par O. deſorte que le peuple les appelle auſſi des O. L'O de St. Thomas, l'O de la Vierge, &c.

SALUT. ſ. m. Ancienne monnoye d'or ainſi nommée, parce que ſa legende portoit, *Salus populi ſuprema lex eſto*. Les *ſaluts* aux Armes de France, battus en 1422. ſous Charles VI. étoient du poids de trois deniers un grain, valant 25. ſous tournois. Il y en avoit 63. au marc. Ils portoient d'un coſté un écu avec trois fleurs de lis entre un Ange & la Vierge, & *Ave* dans la legende; au revers une croix pleine entre deux lis, & au deſſous la lettre K. Rabelais fait mention de cette monnoye.

SALUT, ſe dit proverbialement en ces phraſes. A bon entendeur *ſalut*, quand on veut faire un reproche à quelqu'un en paroles couvertes. On dit auſſi, Hors l'Egliſe il n'y a point de *ſalut*, non ſeulement au propre, pour dire, qu'on ne peut être ſauvé hors de la communion de l'Egliſe; mais auſſi au figuré, pour faire reüſſir une affaire, ſi on ne ſe ſert de certains moyens, ſi on n'a certaine protection.

SALUTATION. ſ. f. Reverences, civilitez. C'eſt un homme careſſant, qui fait de grandes *ſalutations*, de grandes civilitez à tous ceux dont il a beſoin.

La *Salutation Angelique*, eſt une priere qu'on fait à la Vierge, qu'on nomme autrement *l'Ave Maria*, qui contient les mêmes paroles que l'Ange luy dit, quand il luy annonça le myſtere de l'Incarnation. Elle a été introduite par l'ordonnance de Louis XI. comme dit Robert Gaguin en ſes Chroniques. Elle ne ſe fit d'abord qu'à midi; mais depuis elle s'eſt faite auſſi au ſon de la cloche qu'on ſonne au point du jour, & à ſept heures du ſoir, qu'on nomme le *couvre-feu*, & par corruption *carfou*.

SALUTAIRE. adj. m. & f. Qui contribuë au ſalut, à la conſervation tant de l'ame que du corps. La frequentation des Sacrements eſt fort *ſalutaire*, ſert beaucoup à noſtre ſalut. Le quinquinna eſt un remede fort *ſalutaire* pour la fiévre. Je luy avois donné un conſeil fort *ſalutaire*, s'il l'euſt voulu ſuivre.

SALUTAIREMENT. adv. D'une maniere ſalutaire. On donna ce remede fort à propos, & fort *ſalutairement*.

SAM.

SAMBUQUE. ſ. f. C'étoit un ancien inſtrument de Muſique, ou de fluſte, peut-être ainſi nommé, à cauſe qu'il étoit fait de ſureau appellé *ſambucus*. C'étoit auſſi une ancienne machine de guerre dont ſe ſervit Marcellus pour aſſieger la ville de Syracuſe. Elle étoit ſi groſſe, qu'il falloit deux navires pour l'apporter, comme témoigne Plutarque en ſa vie.

SAMEDY. ſ. m. Nom du ſeptiéme ou dernier jour de la ſemaine, dedié à la Vierge chez les Chrêtiens. On l'appelloit *Sabbath* chez les Juifs; & chez les Payens c'étoit le *jour de Saturne*. Le *Samedy* Saint ou le *Samedy* de Paſques.

SAMIENNE. ſ. f. eſt une épithete qu'on donne en Medecine à une terre qui vient de l'Iſle de Samos dans la mer Egée, dont la veine eſt ſi étroite entre des rochers, que les Ouvriers qui travaillent à la mine ne s'y peuvent tenir debout, mais ſont couchez ſur le dos & ſur le coſté. La meilleure eſt appellée par Dioſcoride *collyrium*. Elle eſt blanche, tres-legere, molle, friable. Elle eſt de bon gouſt, & un peu gluante ſur la langue. Elle eſt bonne pour le mal des yeux, & on en fait des emplaſtres pour deſſecher. C'eſt auſſi un remede contre les venins.

SAMIS, ou *Samilis*. Terme de Negoce. C'eſt une étoffe fort riche qui vient de Veniſe, qui eſt lamée ou tremée de lames d'or & d'argent. Ce mot eſt fort ancien. Dans les Regiſtres de la Chambre des Comptes il eſt fait mention de pluſieurs armes du Roy couvertes de *ſamis vermeil*. En Latin *auri ſamitum*, ou *examitum*, qu'on trouve en pluſieurs anciens Titres. L'Oriflame étoit faite d'un *ſamis vermeil*, ſelon quelques-uns. Il y avoit auſſi un *ſamis*, qui étoit une étoffe toute de ſoye; & quand c'étoit du drap d'or, on l'appelloit *auri ſamitum*. Ce mot vient du Grec *hexamitos*, c'eſt à dire, *compoſé de ſix fils*, en long ou en liçe, comme on a dit auſſi, *opus polymitum*, qui eſt fait de pluſieurs lices, ou couvert de pluſieurs fils.

SAN.

SANCTIFIANT, ANTE. adj. Qui contribuë à faire devenir ſaint. La grace *ſanctifiante*.

SANCTIFICATION. ſ. f. Action par laquelle on benit, on rend ſaint. La *ſanctification* du Sabbath chez les Juifs, du Dimanche chez les Chrêtiens, eſt de droit divin. La *ſanctification* du Nom de Dieu eſt ſa loüange, ſa benediction.

SANCTIFIER. v. act. Rendre ſaint. St. Jean fut *ſanctifié* dés le ventre de ſa mere. La grace *ſanctifie* ceux en qui elle opere.

SANCTIFIER, ſignifie quelquefois, Loüer, benir, feſter. L'Oraiſon Dominicale dit d'abord, Voſtre nom ſoit *ſanctifié*. Il faut *ſanctifier* le Dimanche, l'employer aux prieres, & non point aux œuvres ſerviles.

SANCTIFIÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

SANCTION. ſ. f. Conſtitution qui fut faite au Concile de Baſle pour la reformation de l'Egliſe, qui porte l'établiſſement des Graduez & des Prebendes Theologales. Elle a été abrogée par le Concordat fait entre Leon X. & François I. On l'appelloit *Pragmatique Sanction*.

SANCTUAIRE. ſ. m. Le lieu le plus ſaint & le plus retiré du Temple de Jeruſalem, où on conſervoit l'Arche de l'Alliance, & où il n'étoit permis d'entrer qu'au Grand Prêtre. Quelques-uns croyent que tout le Temple étoit appellé *Sanctuaire*, & que l'Arche étoit dans le ſecret Oratoire.

On appelle auſſi dans l'Egliſe le *Sanctuaire*, le lieu du Chœur fermé par le chancel, où eſt le Tabernacle, & où repoſe le St. Sacrement.

On dit, Examiner quelque choſe au poids du *Sanctuaire*, pour dire, à un poids juſte & exact, parce que chez les Juifs c'étoient les Preſtres qui gardoient des poids de pierre, qui ſervoient d'un original & d'un eſtalon pour regler & eſtalonner tous les autres, mais qui n'eſtoit point different du poids royal ou profane. Du Cange dit que le nom de *Sanctuaire* a été donné tant aux Egliſes qu'aux cimetieres & aux aſyles des Egliſes Anglicanes, devant qu'ils fuſſent abrogez par Henry VIII. aux chaſſes des reliques, & generalement à tous les biens Eccleſiaſtiques.

SANDALES. ſ. f. Chauſſure de Religieux reformez, qui ne conſiſte qu'en des ſemelles de cuir attachées avec des boucles, le reſte du pied demeurant nud. Les Capucins portent des *ſandales*; les Recolets des ſocques. Celles-là ſont de cuir, celles-cy de bois.

SANDALES, chez les Anciens, étoit une riche chauſſure d'or & de ſoye, ou d'une eſtoffe precieuſe, qu'on appelloit *ſandal*, dont on faiſoit les bannieres: telle étoit la chauſſure de Judith, quand elle alla voir Holoferne, que l'Ecriture nomme *ſandalia*.

On appelle auſſi *ſandales*, la chauſſure du Pape & des Evêques, quand ils officient, telles qu'on croit avoir été portées par St. Barthelemy. Il y avoit autrefois de la difference entre les *ſandales* des Evêques, des Preſtres & des Diacres, comme témoigne Alcuin. Il n'étoit permis aux Moines de porter des *ſandales* qu'en voyageant. Voyez Du Cange, Saumaiſe, &c.

SANDARAQUE. ſ. f. Terme de Pharmacie. C'eſt un ſuc mineral durcy, qui ſemble quelquefois avoir paſſé par le feu, & eſtre onctueux. On la trouve dans les mines d'or & d'argent, meſlée ſouvent avec l'orpigment. Elle eſt rouge, & vient de l'Aſie Mineure, & de pluſieurs autres lieux. La naturelle dont parle Vitruve n'eſt autre choſe que l'*arſenic rouge*. La factice eſt le *ſandix* de Dioſcoride & de Galien, qui eſt faite de ceruſe pouſſée au feu, dont l'invention fut trouvée par haſard dans un incendie. On en fait auſſi avec de l'orpigment pouſſé au feu, comme dit Scaliger. La meilleure eſt la plus rouge, & qui ſent le ſoulfre. Les Medecins ſe ſervent de la naturelle, qui eſt un poiſon, & un remede; & les Peintres de la factice. Voyez Agricola, Pline, Dioſcoride.

SANDARAQUE, eſt auſſi la gomme de geniévre dont on fait le vernis, lequel a tiré ſon nom de ce que cette gomme vient vers le printemps. Car on l'appelle *vernix* en Latin, en François & en Alleman. Ce ſont les Mores qui appellent la gomme de junipere *ſandarax*, qui font de la confuſion entre le vernix & la *ſandaraque*. Deſorte que Matthiole advertit, que quand les Arabes parlent dans leurs medicaments de la *ſandaraque*, ils entendent parler de la gomme de geniévre. Quand ce ſont les Grecs, ils entendent parler de la vraye *ſandaraque* minerale qui eſt un poiſon.

SANDIX. ſ. m. Couleur rouge, qu'on nomme de même en Latin.

SANG. ſubſt. maſc. La plus noble des quatre humeurs qui ſont dans le corps de l'animal, & qui entretient ſa vie. Harvée eſt celuy qui a deſcouvert en noſtre temps la circulation du *ſang* par les veines & les arteres, par le cœur & par le foye. Voyez *Circulation*. Louwer eſt celuy qui en a fait le premier la tranſfuſion du corps d'un animal dans un autre. Voyez *Tranſfuſion*. On n'a pas encore decidé en Anatomie, ſi c'eſtoit le cœur, ou le foye, qui faiſoit le *ſang*. Dans la lepre toute la maſſe du *ſang* eſt corrompuë. Le *ſang* extravaſé cauſe les abſés & les pleureſies, ſe convertit en pus. Le venin ne tuë que par la coagulation du *ſang*, qui empêche qu'il ne circule, quand il ſe fige, quand il ſe caille. On luy a tiré

trois

trois palettes de *ſang*. On a fouëtté cet eſcolier juſqu'au *ſang*. Robert Boyle a eſcrit l'Hiſtoire naturelle du *ſang* humain, & dit que ſi on le deſſeche juſqu'à le reduire en poudre, elle s'allume à la chandelle, & petille comme le ſel marin, & qu'elle ſe liquefie en une ſubſtance noire comme de la poix. Il dit que l'eſprit ou le ſel volatile du *ſang* eſt un bon menſtruë pour diſſoudre le cuivre, & & prendre les teintures de pluſieurs corps. Quand on regarde le *ſang* avec des microſcopes, on y remarque de petites boulettes rouges qui nagent dans une liqueur aqueuſe; & ſi en filtrant le *ſang* ces boulettes ne paſſent point, il n'aura plus de couleur. Mr. Lewenhoeck qui en a fait l'obſervation, dit que ces globules ſont vingt-cinq mille fois plus petits qu'un grain de ſable, afin qu'ils puiſſent paſſer par les veines capillaires.

Le *ſang* prend quelquefois divers noms, ſuivant les parties où il domine, ou par où il s'eſcoule. Le *ſang veineux* eſt celuy qui ſort d'une veine; le *ſang arteriel*, celuy qui ſort par l'ouverture d'une artere. Le *ſang hemorroïdal* eſt un *ſang* aduſte & melancolique; qui ſort par le fondement. Le *ſang menſtruel* eſt un excrement du dernier aliment, lequel en certain temps ſe purge par la matrice, & ſert pour engendrer & nourrir le fœtus. La dyſſenterie ou flux de *ſang* arrive, quand on vuide le ſang tout clair avec les excremens, qu'on nomme autrement la *caqueſangue*.

Le *ſang* eſt encore diſtingué par les mouvements qu'il donne au corps & à l'ame. Le *ſang* chaud, bouillant, bilieux & petillant, fait les gens braves, coleres, ambitieux, turbulents. Le *ſang* froid rend les gens doux, ſages, tranquilles. Ceux qui font un conte agreable, & de *ſang* froid, ſont plus plaiſants que les autres. Il faut eſtre bien meſchant pour quereller les autres de *ſang* froid, pour les tuer de *ſang* froid.

SANG, ſe dit auſſi en parlant de meurtre & de carnage. Il y eut une grande effuſion de *ſang* dans cette bataille, il couloit des ruiſſeaux, des rivieres de *ſang*. Les Tyrans eſtoient alterez, affamés du *ſang* Chrêtien. Le *ſang* des Martyrs eſtoit une ſemence de Chrêtiens, diſoit Tertullien; ils ont cimenté la foy de leur *ſang*; leur *ſang* crie vengeance à Dieu; ils ont eſté baptiſés dans leur *ſang*. L'Egliſe abhorre le *ſang*, ne condamne perſonne à la mort; elle eſt profanée par l'effuſion du *ſang*. Neron trempa ſes mains dans le *ſang* de ſa mere. A la priſe de cette ville on mit tout à feu & à *ſang*.

SANG, ſe prend quelquefois pour la vie qui s'entretient par le *ſang*. Il faut donner ſa vie, juſqu'à la derniere goutte de ſon *ſang*, pour la Religion & pour ſon Prince. Je ſigneray cette verité de mon *ſang*. Il a payé de ſon *ſang*, il a lavé cette laſcheté dans ſon *ſang*. On le dit auſſi des travaux & des peines extraordinaires. Il a ſué *ſang* & eau pour achever cet ouvrage. C'eſt une perte qu'il faut pleurer avec des larmes de *ſang*. Je voudrois qu'il m'euſt couſté une pinte de mon *ſang*, & que cela fuſt fait.

En termes de Theologie, on dit que JESUS-CHRIST nous a rachettez de ſon *ſang*, qu'il a verſé pour nous tout ſon *ſang*. Il nous a donné ſon corps & ſon *ſang* dans l'Euchariſtie.

SANG, ſe dit figurément en choſes ſpirituelles. L'Eſcriture dit, Ce n'eſt point la chair & le *ſang* qui vous ont revelez les myſteres. Ceux qui ont lavé leurs veſtements dans le *ſang* de l'Agneau.

SANG, ſe prend quelquefois pour le bien. Les chicaneurs, les concuſſionnaires, les Maltotiers ſuccent le *ſang* du peuple, vivent de ſon *ſang*. Tirer de l'argent de la bourſe de cet avare, c'eſt luy tirer le *ſang* de ſes veines.

SANG, ſe dit auſſi de la parenté, de la race, de la communication qui ſe fait du *ſang* par la generation. Les Princes du *Sang* ſont ceux qui ſont deſcendus du *Sang* Royal, les proches parents du Roy. Tous les Heros de l'Antiquité ſe diſoient iſſus du *ſang* des Dieux. Il eſt de noble *ſang*, d'illuſtre famille.

Je reconnois mon *ſang* à ce noble courroux.
Il connoit mieux mon *ſang*, il ſçait mieux ſon devoir,

dit Corneille dans le Cid, & dans les Horaces. Il a trahi ſon *ſang*, ſa naiſſance. Il ne veut pas avoir pitié de ſon *ſang*, de ſon fils.

SANG DE DRAGON. Voyez DRAGON.

SANG, ſe dit proverbialement en ces phraſes. Le *ſang* luy eſt monté au viſage, c'eſt à dire, Il en a eſté emeu de honte, ou de colere. Cet homme a du *ſang* aux ongles, il a du courage, & ſe ſçait deffendre. On dit auſſi, que bon *ſang* ne peut mentir, pour dire, qu'on a de la peine à faire des actions indignes de ſa naiſſance. On le dit auſſi des enfants qu'on reconnoiſt par quelque mouvement de la nature.

SANGLADE. ſ. f. Grand coup de foüet, de ſangle. Cet eſcolier a eſté bien chaſtié, il a eu pluſieurs rudes *ſanglades*. Les Comediens ſe donnent d'eſtranges *ſanglades* avec leur ſangle.

SANGLANT, ANTE. adj. Qui eſt taché, ſouillé de ſang. La chemiſe *ſanglante* de Ceſar excita le peuple à la vengeance. La bataille donnée par Charles Martel eſt la plus *ſanglante* qui fût jamais. Ils ſe font une guerre *ſanglante*, à feu & à ſang. Il revint tout *ſanglant* de ce combat. Il avoit encore les mains *ſanglantes* de ce meurtre. Les ſacrifices de l'ancienne Loy eſtoient *ſanglants*.

SANGLANT, ſe dit figurément de ce qui eſt ſenſible, qui pique, qui outrage au dernier point. Un ſoufflet donné à un Gentilhomme eſt un *ſanglant* affront. On a fait une chanſon, une ſatyre, une mediſance contre cette femme, qui ſont fort *ſanglantes*. On luy a joüé une *ſanglante* piece. On a donné un arreſt fort *ſanglant* contre luy. On luy a fait un *ſanglant* reproche, une *ſanglante* reprimende.

SANGLE. ſ. f. Tiſſu de menuës cordes fort preſſé. Les Cordiers font des *ſangles*. On ſe ſert de *ſangles* pour garnir des chaiſes & des lieges plians. On appelle auſſi un lit de *ſangle*, un bois de lit pliant, qui n'eſt ſuſpendu que par des ſangles, ou abſolument une *ſangle*. Ce mot vient de *ſingulus*, ſelon Nicod; & ſelon Menage, de *cingula* & de *cingulare*. En vieux François on diſoit *changle* & *changler*.

SANGLE, eſt auſſi ce qu'on met pardeſſous le ventre d'un cheval, ou d'une autre beſte de ſomme, pour attacher une ſelle, un baſt, & les faire tenir ferme.

SANGLE, eſt auſſi un ceinturon ou petit baudrier de cuir, qu'on attache autour de ſon corps ſur les hanches pour porter une eſpée. Les bourgeois qui n'oſent porter des baudriers portent des *ſangles* ou ceinturons. On fait des *ſangles* de ſimple cuir, d'autres en broderie.

SANGLER. v. act. Mettre des ſangles. *Sangler* des chaiſes, un lit; *ſangler* un cheval.

SANGLER, ſignifie auſſi, Serrer, appliquer fortement une choſe contre une autre. *Sanglez* bien ce nœud, cette corde. Cet eſcolier a eu bien le foüet, on l'a bien *ſanglé*. Il luy a *ſanglé* un ſoufflet, *ſanglé* des coups de pieds au cu, c'eſt à dire, donné de toute ſa force.

SANGLER, ſignifie auſſi, Donner à quelqu'un une atteinte, luy faire quelque prejudice notable. Son Rapporteur luy a fait perdre ſon procés, il l'a *ſanglé* comme un baudet.

SANGLÉ, ÉE. part. & adj. En termes de Blaſon on le dit du cheval, & des pourceaux & ſangliers, qui ont par le milieu du corps une eſpece de ceinture d'autre eſmail.

SANGLIER. ſ. m. Porc ſauvage qui ſe retire dans les

les forests, & qu'on ne peut jamais apprivoiser. Quand le sanglier est jeune, on l'appelle *marcassin*. Lors qu'il a un an, on l'appelle *beste de compagnie*. A deux ans il sort de compagnie, & est dit *ragot*. A trois ou quatre ans il est dit *en son tiers ou quart an*; & alors il est fort dangereux. A cinq ans il est dit *ainé*, & alors ses defenses estant tournées, il est moins à craindre. A six ans il est dit *grand sanglier*. A sept ans on l'appelle *grand vieux sanglier*. Une *laye*, c'est la femelle. On appelle *huittes* ses testicules. Sa teste s'appelle *hure*. Les os de derriere les jambes proche les pieds sont appellez *gardes*. Les lieux où il repose se nomment *bouges*, ou son *lit* ou son *fort*; son groin *boutoir*. *Bourbelier* est la partie qu'aux autres animaux on appelle *poitrine*. On appelle sa graisse *sain*, comme celle de toutes les bestes mordantes. Le *sanglier* ne court pas, & ne se fie qu'à ses defenses. Il a quatre dents ou defenses; deux en haut, qui ne servent qu'à aiguiser les deux de la barre de dessous qui tuent. Les deux d'enhaut s'appellent les *grez*, & les deux d'embas *limes*, *dagues* ou *armes de la barre*. Les dents de sa maschoire inferieure sortent de sa gueule, & se tournent en demi-cercle, & sont à trois pans comme un prisme. Quand il va aux gagnages, on dit qu'il va faire ses *mangeures*. On dit en parlant du *sanglier*, *vermeiller*, quand il cherche des vers en terre avec son boutoir; & ces lieux où il a fouillé s'appellent *bouis*: *herbeiller*, quand il broute l'herbe: *mulotter*, quand il fouille les endroits où les mulots cachent leurs glands & leurs bleds: & *fouger*, quand il arrache les racines des fougeres, de l'espurge, &c. Ce qu'il leve avec le boutoir s'appelle *fouge*, & les fosses qu'il fait pour cela *affouchies*. On dit que le *sanglier* se *souille* souvent, *veautrille* & *mazille* dans la bouë; & on appelle *souil*, l'endroit où il se veautre. Le *souil* fait connoistre sa grandeur. On dit qu'un *sanglier* est aux abois, quand il se defend & contremord: & on appelle *dentée* ou *atteinte*, le coup qu'il donne de ses defenses, qui descoud & eventre les chiens & les chevaux. La chasse du *sanglier* se fait à force aux accours avec les levriers, avec le limier en rouaillant, avec des abboyeurs, avec des arquebuses, des amorces & des toiles dans les enceintes. Il y a un grand equippage entretenu pour courre le *sanglier*, qu'on appelle *vautrait*, & une charge pour le commander. La curée du *sanglier* s'appelle *fouaille* & *cuierie*, car elle se fait avec du feu. Ce mot vient du Latin *singularis*, parce que le *sanglier* marche seul, à la reserve des deux premieres années. Menage aprés Cujas.

On dit proverbialement, Au cerf la biere, & au *sanglier* le Miere ou Barbier, pour dire, qu'on peut guerir plus aisément de la playe que fait le *sanglier*, que de celle d'un cerf. On dit aussi, Assaut de levrier, fuite de loup, & defense de *sanglier*, dont on a fait un proverbe militaire.

SANGLOT. s. m. Petite courroye qu'on attache à la selle d'un cheval, ou au bast des bestes de somme, pour y attacher les sangles.

SANGLOT. s. m. Respiration violente & entrecouppée, poussée par une grande douleur, ou une grande affliction. Il se fait par une contraction des fibres nerveuses de l'estomach à dessein de pousser dehors certaines vapeurs qui luy nuisent, & il arrive par Repletion & inanition, ou par quelque vice de la partie. Un amant pousse des soupirs & des *sanglots* dans la violence de sa passion. Les veuves plaignent la perte de leurs maris par de continuels *sanglots*. Ce mot vient de *singultus* & de *singultire*. Menage.

SANGLOTTER. v. n. Pousser des sanglots, de violents soupirs. Cette mere ne peut s'empêcher de *sanglotter* au cruel souvenir de l'assassinat de son fils.

SANGSUE. subst. fem. Petit insecte noirastre, ou petit ver aquatique qui se trouve dans les pays marescageux, qui succe le sang des animaux. La *sangsuë* au bout de sa teste a un trou rond comme celuy d'un lamproyon, & trois petites dents ou aiguillons avec quoy elle perce la peau non seulement de l'homme, mais aussi d'un cheval, ou d'un bœuf, dont elle succe le sang, & s'en remplit. Il y en a de venimeuses qui ont une grosse teste de couleur verdoyante, & qui reluisent comme vers ardents, & sont rayées de bleu sur le dos, comme aussi celles qui viennent dans les marais & autres eaux bourbeuses. Celles-cy engendrent inflammation, apostumes, fievres, & malins ulceres, qui sont quelquefois incurables. Les bonnes *sangsuës* sont celles qui sont de couleur de foye, menuës, rondes, ayant petite teste, le ventre rougeastre, & le dos verd & rayé de couleur d'or pardessus, & qui se trouvent dans les eaux claires & coulantes. On les applique aux endroits du corps où les ventouses & cornets ne peuvent tenir, comme au fondement, aux veines hemorroïdales, &c. La *sangsuë* se trouve de toutes sortes de grandeurs, & cet animal se cole si fort contre un verre où il est enfermé, qu'il est difficile de l'en arracher. La plus grande peine de ceux qui voyagent dans les Indes, c'est de se defendre des *sangsuës* dont il y a un nombre infini. La *sangsuë* avalée est un poison, parce qu'elle s'attache à l'orifice de l'estomach. Pour la faire sortir, il faut boire de la saumure. Ce mot vient du Latin *sanguisuga*. Menage. On l'appelle aussi *hirude*.

SANGSUË, se dit figurément en Morale des usuriers, des chicaneurs, des Maltotiers, & autres qui tirent le sang ou le bien du peuple par des voyes injustes ou indirectes. Ce Procureur est une *sangsuë* qui ruine ses parties. Les presteurs sur gages sont de vrayes *sangsuës*, qui ont une avarice insatiable.

SANGUIFICATION. s. f. Action par laquelle se fait le sang. Les Medecins sont en doute où se fait la *sanguification*, si c'est dans le coeur, ou dans le foye.

SANGUIN, INE. adj. Qui est d'un temperament où le sang & la chaleur predominent. Les *sanguins* sont braves & de belle humeur. Les *sanguins* ont besoin souvent d'estre saignez.

On appelle aussi *sanguin*, ce qui est rouge & vermeil. Les bons melons sont d'une couleur *sanguine* & pourprée.

SANGUINAIRE. adj. m. & f. Cruel qui se plaist à respandre le sang. Les Tyrans & les Barbares sont d'humeur *sanguinaire*, c'est à dire, cruels & severes.

SANGUINE. subst. fem. est une pierre precieuse. Vid.

SANGUINE, est aussi une pierre fossile fort rouge qui a sa propre mine, qui sert aux Peintres à faire des crayons, & aux Orfevres à brunir & à faire le vermeil doré.

SANGUINOLENT, ENTE. adj. Vieux mot qui signifioit autrefois *sanguinaire*. Il est hors d'usage.

SANICLET. subst. masc. Plante medicinale. Cette herbe a les feuilles plus grandes que celles de la quinte-feuille, & sa racine est blanche, avec de petits nœuds & chiquetures si bien compassées, qu'elles ravissent en admiration ceux qui la regardent. Elle a une forme ou representation de dents; d'où vient que quelques-uns l'appellent *dentaria*. On l'appelle autrement en Latin *sanicula*, ou *diapensia*, ou *ursi auricula*. Il y a aussi un *saniclet* qui vient de l'Amerique, à fleur frangée, dont on voit la description dans les Memoires de l'Academie des Sciences.

SANIE. subst. fem. Terme de Medecine. C'est une humidité subtile & aqueuse contenuë dans les veines parmi les humeurs, qui sort des ulceres malins, & qui exude des corps morts. Galien la compare au lait clair, & elle est differente du *pus*, qui est plus espais & blanc. Les Grecs l'appellent *ichor*; au lieu que le *pus* ils l'appellent

pyon.

pyon. Les Latins l'appellent *virus*, quand la matiere eſt eſpaiſſe & gluante. L'ulcere preſt à guerir rend le pus; celuy qui commence jette la *ſanie*, qui eſt une matiere crue & indigeſte; l'ulcere malin pleure le virus.

SANNES. Terme de Triquetrac, qui ſignifie, Deux ſix en dé.

SANS. Prepoſition excluſive, qui ſe dit de ce qui n'accompagne point quelque choſe, ou quelque perſonne. Je ſçay bien le chemin d'un tel lieu, j'yray bien *ſans* vous, *ſans* guide, *ſans* flambeau. C'eſt un homme *ſans* bien, *ſans* honte, *ſans* honneur, *ſans* façon, *ſans* ceremonie; il eſt *ſans* malice, *ſans* vanité. Une armée *ſans* Chef eſt un corps *ſans* ame, *ſans* deffenſe, un Apothicaire *ſans* ſucre, un aveugle *ſans* baſton. C'eſt une affaire *ſans* difficulté, une piece *ſans* contredit, une objection *ſans* replique. Il y a tant d'habitans à une telle Parroiſſe, *ſans* les femmes & les petits enfants. Les chevaux de loüage mangent bien l'avoine *ſans* cribler. Ce goulu mange bien la viande *ſans* ſauce. Il a été deux jours *ſans* boire & *ſans* manger. Il eſt allé là *ſans* debrider. Ce prodigue prend bien de l'argent *ſans* compter. C'eſt la plus belle de toutes les femmes *ſans* exception. Il faut partir inceſſamment, *ſans* remiſe, *ſans* excuſe. On peut voler un muid de bled dans ce grenier *ſans* qu'il y paroiſſe. Faits voſtre devoir *ſans* qu'on vous le diſe.

On dit proverbialement, C'eſt comme le Breviaire de M^re^. Jean, cela s'en va *ſans* dire.

On dit auſſi d'une choſe neceſſaire, Je ne ſçaurois eſtre de *ſans*, pour dire, Je ne m'en puis paſſer. On dit auſſi au Palais, *Sans* s'arreſter à la requeſte d'un tel jour, *ſans* avoir égard aux arreſts cy-devant intervenus, &c.

SANSONNET. ſ. m. Oiſeau qui ſifle. Il eſt de la groſſeur d'un merle, & de couleur verte & noire.

SANTAL. ſ. m. Terme de Medecine. C'eſt le bois d'un arbre qui croiſt aux Indes Orientales & Occidentales en grandes foreſts & fort eſpaiſſes. Il s'en trouve trois eſpeces. Le plus paſle ou citrin eſt le meilleur. Le blanc ſuit aprés. A l'eſgard du rouge, c'eſt le moindre. Le premier eſt fort odoriferant. Le ſecond ne l'eſt pas tant. Le troiſiéme ne ſent preſque rien. Le *ſantal* réjouït & fortifie le cœur. Les Arabes diſent qu'il eſt froid au troiſiéme degré. Mais Manardus, Rondelet & les Modernes aſſûrent qu'il eſt chaud. Dans la verité de la choſe, le premier eſt chaud, parce qu'il eſt aromatique; & le rouge eſt froid.

SANTE'. ſ. f. Convenable diſpoſition & temperament des humeurs & des parties d'un corps animé, qui eſt cauſe qu'il fait bien ſes fonctions. Les payſans ont une *ſanté*, une complexion robuſte. On ſaluë ſes amis en leur ſouhaittant une bonne & parfaite *ſanté*, en leur demandant comme va la *ſanté*, en leur diſant bon jour & bonne *ſanté*.

On dit d'un homme valetudinaire, qu'il n'a pas une heure de *ſanté*, qu'il ne porte point de *ſanté*, que ſa *ſanté* eſt ruinée, confiſquée, qu'on ne ſçauroit reſtablir ſa *ſanté*. C'eſt un tel Medecin qui a ſoin de ſa *ſanté*, qui le gouverne.

SANTÉ, ſe dit figurément en choſes ſpirituelles & morales. La *ſanté* de l'eſprit eſt bien autant à deſirer que celle du corps. L'innocence baptiſmale, l'abſtinence du peché, eſt ce qui eſtablit la *ſanté* de l'ame.

SANTÉ, ſe dit auſſi des lieux ou Hoſpitaux deſtinez pour recevoir les peſtiferez & ceux qui viennent des lieux ſuſpects, pour faire quarentaine. Il y a des Officiers qui ont ſoin de ce qui regarde la *Santé*. Les Officiers de la *Santé* ſont venus faire fermer cette boutique, & ont enlevé l'hoſte pour le faire porter à la *Santé* avec les peſtiferez. Il faut prendre des bulletins, des certificats de *ſanté* par tous les lieux où on paſſe, quand on voyage en temps de contagion; ſinon on eſt obligé de faire quarentaine.

SANTÉ, ſe dit auſſi d'une ceremonie de table, lors qu'on s'adreſſe avant que de boire à quelqu'un, pour luy dire qu'on va boire à ſon honneur, ou à ſon intention, ou de quelque autre perſonne preſente ou abſente, & lors qu'on l'invite à en faire raiſon, c'eſt à dire, à en faire autant. Je bois à vous, à voſtre *ſanté*. Je vous fais raiſon de la *ſanté* que vous m'avez portée, de la *ſanté* qui court. Dans les feſtins d'Allemagne on boit la *ſanté* des Puiſſances.

SANTON. ſ. m. Terme de Relations. C'eſt un nom qu'on donne chez les Infideles à de faux Saints & Prophetes dans la Religion de Mahomet, ou chez les Idolatres, qui par leur hypocriſie s'attirent une grande veneration parmy les peuples.

S. A O.

SAOUL, SAOULE. On prononce *ſou*, *ſoule*. adj. & quelquefois ſubſt. Qui a mangé autant, ou plus qu'il ne faut pour vivre. C'eſt un fort petit mangeur, il eſt *ſaoul* de peu de choſe. C'eſt un goinfre qui eſt *ſaoul* comme un cochon, comme une grive, comme un dogue; il eſt ſi *ſaoul* qu'il creve. Il a mangé de cette ſouppe tout ſon *ſaoul*, tout ſon crevé *ſaoul*. Ce mot vient de *ſatullus*, diminutif de *ſatur*. Nicod.

SAOUL, ſe dit auſſi de l'excés du vin ou d'autre liqueur. C'eſt un yvrogne qui eſt touſjoûrs *ſaoul*; il n'y a point de raiſon à luy, il eſt *ſaoul*. Il eſt tombé dans l'eau, il a beu tout ſon *ſaoul*.

SAOUL, ſe dit auſſi de ce qu'on a par excés, plus qu'on n'en veut. Les ſoldats ont bien pâti, ils ont eu du mal, de la fatigue tout leur chien de *ſaoul*. Si vous voulez de la beſogne, de la pratique, je vous en feray avoir tout voſtre *ſaoul*. C'eſt un bableur qui ne parle jamais qu'à demi ſon *ſaoul*. Il vous dira des vers, vous fera des contes tout voſtre *ſaoul*.

SAOUL, ſe dit auſſi de ce qui raſſaſie l'eſprit, ou de ce qui remplit & fatigue les autres organes des ſens. Les ambitieux ne ſont jamais *ſaouls* de gloire ni de flatterie. On eſt bientoſt *ſaoul* de ſucreries. Un amant n'eſt jamais *ſaoul* de regarder ſa maiſtreſſe. Je ſuis ſi *ſaoul* d'entendre ces contes, de vos manieres, que j'en ſuis rebatu. Je ſuis *ſaoul* de diſputer, de plaider, de conteſter avec luy.

On dit proverbialement d'un coquin, d'un fripon, que c'eſt un *ſaoul* d'honneur. Quand je voy cet homme, il me ſemble que je ſuis *ſaoul*, que j'ay diſné. On dit auſſi, Quand je ſuis *ſaoul* je ne puis rien faire.

SAOULANT, ANTE. adj. Qui ſaoule. Il y a des viandes fort exquiſes qui ne laiſſent pas d'eſtre fort *ſaoulantes*, comme le ſaumon frais, les confitures, les pâtiſſeries.

SAOULARD, ARDE. adj. Qui a couſtume de ſe ſaouler. Ce mot eſt bas.

SAOULAUD, AUDE. adj. Goinfre qui eſt ſaoul & malpropre, qui rotte, qui degobille.

SAOULE'E. ſ. f. Repas où on ſe ſaoule, où on mange par excés. Ce goinfre eſt capable de faire tout pour une *ſaoulée*. On tient qu'une *ſaoulée* de loup dure huit jours.

SAOULER. v. act. Faire faire à quelqu'un un ample repas, le faire manger par excés. Il eſt dangereux pour la ſanté de faire des repas où on ſe *ſaoule*. On ſe *ſaoule* plus aiſément de perdrix, que de pain.

SAOULER, ſignifie auſſi, Enyvrer. Il y a des François qui *ſaoulent* les Allemans, qui les enyvrent. Les vieillards ſe *ſaoulent*, s'enyvrent avec une chopine de vin. La biere *ſaoule* auſſi-bien que le vin, c'eſt à dire, enyvre.

SAOULER, ſe dit auſſi de ce qui remplit les autres organes des ſens, & même l'eſprit. Un amant ne peut *ſaouler* ſes yeux des beautez de ſa maiſtreſſe. En ce mon-

de on le *ſaoule* de tout, il n'y a que les nouveautez qui plaiſent. Quand on s'eſt bien *ſaoulé* des plaiſirs du monde, on ſe met dans la retraitte. Les Conquerans ne ſe peuvent *ſaouler* de carnage. Un Philoſophe ne ſe peut *ſaouler* d'admirer les grandeurs de Dieu, l'immenſité du monde, la petiteſſe des atomes, les merveilles de la nature.

SAOULÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

S A P.

SAPAJOU. ſ. m. Eſpece de ſinge. Voyez SINGE.

SAPHENE. ſ. f. Terme de Medecine. C'eſt une veine conſiderable née auprés des glandules de l'aine, & qui deſcend le long de la cuiſſe juſqu'au malleole externe, & ſe perd parmy la peau de deſſus du pied.

SAPHIQUE. adj. Terme de Poëſie, qui ſe dit d'une eſpece de vers fort en uſage chez les Grecs & les Latins, inventé par Sapho, qui eſt de douze ſyllabes, dont le premier pied, le quatriéme & le cinquiéme ſont trochées, le ſecond un ſpondée, & le troiſiéme un dactile. On met trois vers de cette nature dans chaque Strophe, qu'on termine par un vers Adonique compoſé d'un dactile & d'un ſpondée.

SAPHIR. ſ. m. Terme de Joüaillier. Pierre precieuſe Orientale de couleur d'un bleu celeſte & bel azur, qui eſt d'égale dureté avec la topaſe. L'un & l'autre tiennent le premier rang aprés le diamant. La bague Epiſcopale eſt un *ſaphir*. Les Rabbins diſent que la verge de Moyſe & les Tables qu'il receut au mont Sinaï étoient de *ſaphir*. On trouve des *ſaphirs* au Puy en Auvergne, dont la couleur tire ſur le verd. Il y a auſſi un *ſaphir* d'eau qui eſt auſſi tendre que le criſtal, qui ſe trouve en Boheme & en Sileſie. Le *ſaphir* Oriental eſt quelquefois blanc, & même le bleu ou violet ſe peut blanchir par le feu, étant mis entre deux creuſets luttez dans de l'or fondu, & il ne reprend jamais ſa couleur. Il y a auſſi un *ſaphir* que les Latins appellent *oculus felis*, *œuil de chat*, qui a des diverſitez de couleurs admirables, & dont la dureté ſouffre un poliment égal au vray *ſaphir*. Les Indiens croyent qu'il fait leur bonne ou leur mauvaiſe fortune: ce qui le met en grande eſtime chez eux. Le nom de *ſaphir* vient de ce qu'en Hebreu les plus belles choſes ſont appellées *ſaphires*. C'eſt pourquoy il eſt dit dans l'Ecriture, que le ſiege de Dieu reſſemble au *ſaphir*.

SAPIENCE. ſ. f. Terme de Theologie, qui ſert quelquefois à nommer le Verbe éternel. La *Sapience* incarnée. C'eſt auſſi le titre d'un des livres de l'Ecriture Sainte, qu'on nomme la *Sapience de Salomon*.

Les Philoſophes appellent quelquefois *ſapience*, cette vertu qui conſiſte en la connoiſſance des choſes univerſelles, neceſſaires & immuables, qui eſt acquiſe par l'étude des lettres. Elle conſiſte en deux points, l'intelligence des principes certains, & la connoiſſance des effets par la demonſtration des cauſes.

En termes de Chymie on appelle lut de *ſapience*, celuy qui ſert à bien boucher les vaiſſeaux.

On appelle à Paris la Normandie, le bon pays de *ſapience*, à cauſe que les habitans y ſont fins & ruſés, & ſur tout à plaider & à meſnager leurs intereſts: d'où vient que la Coûtume y établit la majorité à 20. ans.

SAPIN. ſ. m. Arbre qui croiſt fort haut & fort droit, ſur tout dans les montagnes, qui eſt fort ſec & leger. Le *ſapin* eſt un grand arbre reſineux ſi ſemblable à la peſſe, que les Charpentiers prennent l'un pour l'autre. Tous deux ſont de même grandeur, & jettent des feuilles longues, dures & eſpaiſſes; mais celles de la peſſe ſont plus noires que celles du *ſapin*, & quelque peu plus larges, plus tendres, liſſes & moins poignantes. L'eſcorce du *ſapin* eſt blancheaſtre, & ſe rompt, quand on la plie; mais celle de la peſſe tire ſur le noir, & eſt gluante & pliable comme une courroye. Les branches de la peſſe pour la plus-part pendent contre terre; ce qui n'advient point aux branches de *ſapin*. Le bois de peſſe eſt plus beau & meilleur, & il a les veines plus droites & avec moins de nœuds que le *ſapin*. La reſine de la peſſe eſt congelée ainſi que de la gomme entre l'écorce & le bois, quoy qu'elle produiſe quelquefois une liqueur claire & liquide comme le bijon; mais le *ſapin* a une eſpece d'apoſtume entre l'eſcorce & le bois, qui eſt une liqueur excellente qu'on appelle *lacrima*, comme qui diroit *larme de ſapin*. Son fruit eſt de la longueur d'une paume, fort ſerré par des eſcailles entrelaſſées, où ſa ſemence eſt contenuë, qui eſt blanche. En Latin *abies*. C'eſt de ſa reſine qu'on fait la poix. La plus-part des maſts ſe font de *ſapin*. Le *ſapin* eſt bon à baſtir, pourveu qu'il ne ſoit point enfermé, & couvert de plaſtre. On debite le *ſapin* en bois de ſciage equarri, & en planches de differente longueur & eſpaiſſeur. Ce mot vient de *ſapinus*, qu'on trouve en quelques Auteurs Latins, Menage; ou de *ſappus*, ſelon Du Cange.

On dit proverbialement d'un homme qui ſe tient fort droit, & qui eſt debout, qu'il eſt droit comme un *ſapin*.

SAPINIERE. ſ. f. Foreſt de ſapins, lieu planté de ſapins.

SAPPE. ſ. f. Ouverture qu'on fait au pied d'un mur pour le faire tomber tout d'un coup faute d'appuy. On vient bien plûtoſt à bout de demolir les murs eſpais des vieux chaſteaux par la *ſappe*, qu'avec le marteau. Ce mot vient de *ſapa*. Voyez Menage.

SAPPE, en termes de Guerre, ſe dit d'un travail qu'on fait ſous terre pour la deſcente d'un foſſé, & pour l'attaque d'une place. C'eſt un enfoncement qu'on fait dans les terres en les taillant par eſchelons de haut en bas au-deſſous du corridor, qu'on pouſſe juſqu'au bas du foſſé, quand il eſt ſec; & juſqu'à fleur d'eau, quand il en eſt plein.

SAPPER. v. act. Creuſer ſous un mur, en deſtruire le pied ou le fondement pour le demolir & le faire cheoir tout d'un coup. Quand on ruine les fortifications d'une ville, on en vient bientoſt à bout par la *ſappe*. On *ſappe* les rochers qu'on veut faire ſauter & renverſer. On dit auſſi, qu'un ruiſſeau, une riviere, ont *ſappé* un mur, quand peu à peu ils en ont ruiné ou endommagé les fondements.

SAPPER, ſe dit figurément en Morale, & ſignifie, Deſtruire les fondements de quelque choſe. Si vous deſtruiſez la Loy Salique, vous *ſapperez* les fondements de la Monarchie. Ceux qui nient l'immortalité de l'ame *ſappent* la Religion par ſes fondemens. On *ſappe* la doctrine des Heretiques, en leur demandant des paſſages formels de l'Ecriture qui l'eſtabliſſent.

SAPPÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

S A Q.

SAQUEBUTE. ſ. f. Inſtrument de Muſique qui eſt à vent, & une eſpece de trompette harmonique differente de la militaire en figure & en grandeur. Elle a ſon embouchure ou ſon bocal & ſon pavillon ſemblables, mais elle a quatre branches qui ſe demontent & ſe briſent à l'endroit des nœuds, & ſouvent un tortil, qui eſt le même tuyau qui ſe tortille deux fois, ou qui fait deux cercles au milieu de l'inſtrument; ce qui le fait deſcendre d'une quarte plus bas que ſon ton naturel. Elle contient auſſi deux branches interieures, qui ne paroiſſent que quand on les tire par le moyen d'une barre qu'on pouſſe juſques vers la potence, & qui l'allongent comme on veut pour faire toutes ſortes de tons. Les branches viſibles ſervent d'eſtuy aux inviſibles. La *ſaquebute* ordinairement a huit pieds, lors qu'elle n'eſt point allongée, & qu'on n'y comprend point ſon tortil. Quand elle eſt

tirée

tirée de toute ſa longueur, elle va juſques à quinze pieds. Son tortil eſt de deux pieds, neuf pouces. Elle ſert de baſſe dans toute ſorte de concerts d'inſtruments à vent, comme font le ſerpent & le fagot, & elle ſert de baſſe-taille aux hautbois.

SAQUEBUTE, étoit auſſi une arme ancienne ou une eſpece de lance crochuë pour faire tomber par terre un cavalier: de là vient que les Picards diſent encore *ſaquer* une eſpée, pour dire, la tirer du fourreau; & les Eſpagnols diſent *ſacar* dans le même ſens: ce qu'ils ont emprunté des Arabes.

SAQUER. v. act. Vieux mot qui ſignifioit autrefois *tirer l'eſpée*. Les Normands diſent encore *ſaquer* la voile, pour dire, la ferler, la plier. Ce mot vient du Chaldeen *ſakkin*, ou de l'Arabe *ſekin*, qui ſignifie *couteau, glaive*. On trouve dans les vieux Auteurs François *ſequin*, pour ſignifier une *eſpée*.

S A R.

SAR. Terme de Marine. Voyez VARECH.

SARABANDE. ſ. f. Compoſition de Muſique, danſe qui eſt de meſure ternaire, & qui ordinairement finit en levant, à la difference de la Courante, qui ſe termine en baiſſant la main, quand on bat la meſure. La *Sarabande* eſt venuë des Sarraſins, auſſi-bien que la Chacone. Elle a été ainſi nommée, ſelon quelques-uns, à cauſe d'une Comedienne appellée *Sarabanda* qui la danſa la premiere en France. Quelques-uns croyent que ce mot vient de *ſarao*, qui en Eſpagnol ſignifie *bal*. On la danſe ordinairement au ſon de la guiterre ou des caſtagnettes. Elle a un mouvement gay & amoureux.

SARBATANE, ou SARBACANE. ſ. f. Tuyau fait ordinairement de verre, avec lequel les eſcoliers jettent des pois malicieuſement à leurs camarades, en les ſouffiant avec la bouche. Aux Maldives ils ſe ſervent de *ſarbatanes* pour tirer des fleſches, qui portent fort loin. Peyrard. Ce mot vient de l'Italien *ſarbacana*, ou de l'Eſpagnol *cebracana*. Menage.

On le dit auſſi de quelques autres tuyaux par où on conduit des paroles. Dans l'Iſle de Borneo perſonne ne parle au Roy que par des *ſarbatanes*, à la reſerve de ſa femme & de ſes enfans. Les Miniſtres même ne parlent aux étrangers qu'avec des *ſarbatanes*, lors qu'ils traittent d'affaires: & c'eſt ainſi qu'on parla à Gonçales Gomez d'Eſpinoſa, l'un des compagnons de Magellan.

SARCASME. ſ. m. Terme de Rhetorique. C'eſt une ironie forte & picquante, par laquelle un Orateur inſulte à ſon ennemy, & le maltraitte cruellement de paroles.

SARCELLE, ou CERCELLE. ſ. f. Oiſeau aquatique qui tient du canard, mais de plus petite taille. Les *ſarcelles* & les pluviers ſont des mets friands. En Latin *querquedula*.

SARCLER. verb. act. Eſchardonner, oſter les chardons & les mauvaiſes herbes d'une terre. Il faut *ſarcler* cette terre à bled, *ſarcler* les planches, les allées de ce jardin. Du Cange derive ce mot de *ſarculare*, *ſarclare*, *ſarculare*, qu'on a dit dans la baſſe Latinité dans le même ſens.

SARCLÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

SARCLEUR. ſubſt. maſc. Laboureur ou Jardinier qui oſte les mauvaiſes herbes des terres & des jardins.

SARCLOIR. ſubſt. maſc. Outil avec quoy on ſarcle les terres. C'eſt un petit fer trenchant en dedans qui fait un angle. On y applique un grand manche pour couper les chardons & les herbes par le pied.

SARCOCOLLE. ſ. f. Gomme qui ſort d'un arbre qui porte le même nom, qui croiſt en Perſe, laquelle eſt ſemblable à la manne d'encens. Elle eſt ainſi nommée, parce qu'elle ſoude & fait joindre les chairs, comme la colle forte fait joindre le bois, parce qu'on en fait des emplaſtres pour conſolider les playes. Pline dit que la blanche eſt meilleure que la rouſſe, & qu'elle doit être amere pour être vraye, car elle eſt ſouvent ſophiſtiquée.

SARCOMA. ſ. m. Terme de Medecine. C'eſt une excroiſſance de chair qui vient de l'aliment propre de la partie où elle naiſt ſans fluxion ni deſcharge des humeurs des autres parties. Que ſi cette chair n'eſt reprimée, elle produit ſouvent des tuyaux en forme de veines & d'arteres, par leſquels elle prend nourriture & accroiſſement, comme l'on voit aux louppes. Elle jette une ſanie fort puante, & vient autour du ſiege, au cou de la matrice, à la fracture du crane, &c. Les Latins l'appellent *fungus*, & le vulgaire *fil*, ou *fic de St. Fiacre*.

SARCOTIQUE. adj. Terme de Medecine, eſt un remede qui par ſa ſiccité, aprés avoir purgé la playe de boüe & de ſanie, aide la nature à faire de la chair dans un ulcere creux par un ſang bien conditionné, comme ſont l'iris, les deux ariſtoloches, la betoine, &c. On l'appelle auſſi *regeneratif de chair*.

SARDINE. ſ. f. Poiſſon de mer qui eſt peu different du hareng, qui a la teſte dorée, le ventre blanc, & le dos verd & bleu, mais qui eſt plus eſtimé. Il y a des ſaiſons propres pour aller à la peſche des *ſardines*. Les *ſardines* ſe gardent deux ans ſalées ſans ſe corrompre. En Latin *ſardinia*.

SARDOINE. ſ. f. Pierre precieuſe de la nature des agathes & onix, qui eſt toute d'une couleur, & qui eſt la moins eſtimée. La vraye *ſardoine* eſt entierement rouge. Il y en a d'autres meſlées en partie de rougeur de ſang, & à demi-tranſparentes; d'autres qui ont un rouge tirant ſur le jaune. Voyez *Agathe*.

SARDONIEN. adj. m. qui ſe dit en ce proverbe, Ris *Sardonien*, c'eſt à dire, malheureux & mortel, qui arrive à ceux qui ont mangé d'une herbe abondante en Sardaigne, appellée *ſardonia*, autrement *apium riſus*, qui eſt une eſpece de *renoncule* ou *grenoüillette*, qui rend les gens inſenſez, ou leur cauſe une contraction de nerfs, qui font retirer les levres, enſorte qu'il ſemble que le malade rit en mourant. Cette plante eſt veluë & feuillûë, & ſes feuilles ſont fort chiquetées, & d'un gouſt acre & mordant, & ſa tige haute.

SARMENT. ſ. m. Le bois qu'on couppe d'un ſep de vigne, quand on la taille au printemps. On fait des fagots de *ſarment* pour faire du feu clair. La cendre de *ſarment* eſt fort deliée, & ſert aux Chymiſtes & aux Ouvriers à faire des coupelles, des moules & autres ouvrages. L'œuil du *ſarment* eſt ſon bourgeon.

SARMENT, ſe dit auſſi du petit bout de bois qu'on laiſſe ſur le ſep où vient le nouveau bourgeon.

On dit en proverbe, A la St. Vincent le vin monte au *ſarment*; & quand il gele, il en deſcend.

SARRASIN. ſ. m. qu'on appelle autrement *Bled noir*. C'eſt un bled que Dalechamp dit avoir été apporté d'Afrique. Il a la feuille rondelette d'abord, qui prend enſuite la forme de celuy du lierre, horſmis qu'elle eſt plus pointuë & plus molle. Son tuyau eſt freſle, rond, vuide, rouge, feuillu, d'où ſort une petite fleur blanche, grappeuſe, laquelle rend une graine de forme triangulaire, ayant la moëlle dedans blanche, & l'eſcorce de deſſus noire. On le ſeme en Avril, & on le moiſſonne en Juillet. En quelques lieux on en fait la moiſſon deux fois l'année. Les payſans en font du pain qui eſt fort noir. Le mot de *ſarraſin* vient des peuples qui ſe diſent deſcendus de *Sara* femme legitime d'Abraham; comme veut Sozomene, dont Scaliger le reprend, & dit que ce mot vient de *ſarak*, qui ſignifie *voleur*; d'autres, comme Stephanus, d'une region appellée *Saraca*. D'autres diſent que ce mot Hebreu *ſara* ſignifie *deſert*, & par-

vreté: ce qui convient aux brigands, qui vivent dans les deſerts.

SARRASINE. ſ. f. Terme de Fortification. C'eſt une herſe qui ſe met au deſſus des portes des villes, & qu'on fait tomber quand on veut, pour empêcher les ſurpriſes.

SARRASINE, en termes de Pharmacie, eſt un nom qu'on donne à l'ariſtolochie. Voyez ARISTOLOCHE.

SARRASINOIS. Terme de Tapiſſerie, qui ſe dit de tous les ouvrages de tapiſſerie qui ſe font en Orient, comme les tapis de Turquie, de Perſe, &c. où les Sarraſins ont originairement habité. Les Tapiſſiers de Paris ſe qualifient Maiſtres Tapiſſiers de haute liſſe *ſarraſinois* & de rentraiture, Contrepointiers neutrez & Couſtiers.

SARRETTE. ſ. f. eſt une plante dont la feuille ſert aux Teinturiers pour teindre en jaune, & qui croiſt en pluſieurs lieux.

SARRIETE. ſ. f. Herbe odorante qu'on met dans quelques ſauces, & particulierement dans des feves qu'on fricaſſe. La *ſarriete* eſt une eſpece de thim noir qui a les mêmes proprietés. Elle produit un eſpi plein de fleurs purpurines, blanches & verdes. Sa racine eſt dure comme du bois. Il y en a de domeſtique ou cultivée, & d'autre ſauvage. Quelques-uns l'appellent *ſavorée.* En Latin *ſatureia, tymbra,* ou *cunila:* d'où vient que Menage derive *ſatureietta* diminutif de *ſaturia,* qui eſt ſon nom Latin.

SARTIE. ſ. f. Terme de Marine, qui ſe dit ſur la mer de Levant de toutes ſortes d'agreils & d'apparaux qui ſervent à équiper, ou à armer un vaiſſeau. Les cordages en general ſont auſſi nommés *ſarties.* Ce mot vient de *ſarcia,* qu'on a dit dans la baſſe Latinité. Les Eſpagnols diſent auſſi *xarcia* dans la même ſignification.

S A S.

SAS. ſ. m. Tamis, utencile de figure cylindrique, qui a au milieu une toile ou reſeau de crin, par les trous duquel on paſſe les poudres qu'on veut avoir fort deliées. On paſſe la farine au *ſas* dans les huches, & il ſert de blutoir. Les Parfumeurs paſſent leurs poudres dans des *ſas* qui ont un couvercle. Les Maçons ſe ſervent auſſi de plaſtre au *ſas* pour les cheminées, & autres ouvrages delicats. *Sas* vient de *ſetaceum, fait de ſoye.*

On dit faire tourner le *ſas,* quand on fait une certaine divination pour deſcouvrir l'auteur d'un vol domeſtique, avec un *ſas* que le Charlatan tourne ſi adroitement, qu'il le fait arreſter ſur celuy qu'il ſoupçonne, lequel ordinairement ſe deſcouvre luy-même.

SASSER. v. act. Paſſer par le ſas, par le tamis. *Saſſer* de la farine, *ſaſſer* du plaſtre.

SASSER, ſe dit figurément en Morale, en parlant des affaires qu'on examine, qu'on épluche, qu'on a repriſes & diſcutées pluſieurs fois. Cette queſtion, ce procés, ont été bien *ſaſſez,* & reſaſſez; on les a reveus par trois fois ſur le Bureau. Les Comptables, les Financiers, ont été *ſaſſez* & reſaſſez, on a reveu leurs comptes, on leur a fait pluſieurs taxes.

SASSÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

S A T.

SATAN. ſ. m. Le Chef ou Prince des Diables. Ce mot vient du Grec *ſatanas,* qui ſignifie *adverſaire,* parce qu'il s'oppoſe aux volontez de Dieu. L'Eſcriture ſe ſert abſolument de ce mot pour parler du Diable & de ſes tentations. *Satan* entra dans le cœur de Judas pour luy faire trahir ſon Maiſtre. On dit auſſi à celuy qui veut faire commettre quelque peché, *Vade, Satanas.*

SATELLITE. ſ. m. Celuy qui accompagne un autre pour ſa ſeureté, ou pour executer ſes commandements. Chez les Empereurs d'Orient, c'eſtoit une dignité ou charge d'un Capitaine des Gardes du Corps. On a donné auſſi ce nom à des vaſſaux, & enfin à ceux qui tenoient des fiefs, qu'on appelloit *Sergenteries.* On le prend d'ordinaire en mauvaiſe part pour un Archer, un Pouſſecu, ou quelque mauvais garnement qui ſert aux captures, ou à faire de mauvais traittemens à quelqu'un. Il eſt venu un Exempt avec pluſieurs *Satellites* faire perquiſition en cette maiſon. Cet homme a une meſchante affaire, il marche toûjours accompagné de nombre de *ſatellites* & de couppe-jarrets.

En Aſtronomie on appelle *Satellites* de Jupiter, quatre eſtoiles qui tournent autour de cette Planete, & qui n'ont été deſcouverts qu'en nos jours, à cauſe qu'on ne les peut appercevoir qu'avec de grandes lunettes. La premiere fait ſon cours en vingt-quatre heures; la ſeconde en trois jours & trois heures; la troiſiéme en ſept jours; la quatriéme en ſeize jours, dix-huit heures. Il y en a preſque toutes les nuits quelqu'une d'eccliplſée par l'ombre de cette Planete. Monſr. Caſſini a fait des ephemerides du mouvement de ces aſtres, pour ſervir à la deſcouverte des longitudes, à cauſe de leurs frequentes eccliplſes, qui arrivent au même inſtant par tout le monde, auſſi-bien que celles de la Lune. Il y a auſſi deux *Satellites* autour de Saturne, dont on ne connoiſt pas bien encore le mouvement. On en deſcouvre tous les jours de nouveaux.

SATIETE'. ſ. f. Repletion de l'eſtomach de viandes, ou de boiſſon. Il faut manger & boire pour appaiſer la faim & la ſoif, & non pas juſqu'à la *ſatieté.* On n'arrive jamais à la *ſatieté* de la gloire, des honneurs.

SATIN. ſ. m. Eſtoffe de ſoye polie & luiſante, dont la chaiſne eſt fort fine, & fort en dehors, & la treſme eſt groſſe & cachée; ce qui luy donne ſon luſtre. Le plus beau *ſatin* eſt celuy de Florence & de Gennes, & puis celuy de Lyon. Les *ſatins* de Bruges ſont treſmés de fil, & la chaiſne eſt de ſoye; ce qui l'a fait nommer *caffard.* Le *ſatin plein* eſt celuy qui eſt brillant & uni. Il y en a d'autre qui eſt figuré, & diverſifié de pluſieurs couleurs ou figures, auquel on adjouſte de nouvelles chaiſnes ou treſmes pour faire les façons. On fait des robbes, des juppes, des culottes de *ſatin.* On imprime des images, des Theſes ſur du *ſatin.* Menage derive ce mot de *ſeta,* comme qui diroit *ſetinum;* ou de l'Hebreu *ſadin,* ſignifiant la même choſe; ou des mots *ſade,* & *ſadinet,* qui ſignifioient en vieux François *propre,* & *gentil,* parce que cette eſtoffe habille fort proprement. Du Cange dit qu'il vient de *Zatoïin,* ou *Zatoïi,* vieux mot François ſignifiant la même choſe.

On dit figurément d'une belle peau blanche & unie, que c'eſt un *ſatin,* qu'elle eſt blanche comme un *ſatin,* douce comme un *ſatin.* On le dit auſſi des eſtoffes, des fleurs, & autres choſes brillantes & polies. Rabelais fait une plaiſante allegorie du païs de *Satin,* pour ſe moquer des Auteurs qui parlent de pluſieurs animaux fabuleux & fantaſtiques, comme le phœnix, la remore, les Harpyes, les Satyres, &c. qui n'ont jamais été veus qu'en peinture.

SATINER. v. act. Faire quelque tiſſu à la maniere du ſatin, ou garnir une image de ſatin. La mode eſt venuë de *ſatiner* les rubans. Cet eſcolier ſçait bien *ſatiner* des images.

SATINÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. Image *ſatinée,* ruban *ſatiné,* tulippe *ſatinée.*

On dit chez les Orfevres, que la couleur des pierres taillées au cadran eſt *ſatinée,* c'eſt à dire, claire & brillante; & que celle des pierres qui ſont en table, ou en cabochon, eſt *velourée,* c'eſt à dire, ſombre & foncée.

SATISFACTION. ſ. f. Contentement qu'on donne à quelqu'un, ou plaiſir qu'on reſſent de quelque choſe.

choſe. Ce perd a des enfans fort ſages, qui luy donnent beaucoup de *ſatisfaction*. Cet Autheur n'a pas eu grande *ſatisfaction* de ſon ouvrage. J'ay bien de la *ſatisfaction* de voir punir ce ſcelerat. Je doute que vous ayez *ſatisfaction* du deſſein que vous avez entrepris, qu'il reüſſiſſe.

SATISFACTION, ſignifie auſſi, Excuſe, reparation, dédommagement. Ce Gentilhomme a été offenſé en ſon honneur, il demande *ſatisfaction*. Dans le Sacrement de Penitence on oblige à la *ſatisfaction*, à la reparation du tort qu'on a fait.

SATISFACTOIRE. adj. ne ſe dit que dans le dogmatique. Les merites des ſouffrances de JESUS-CHRIST ſont *ſatisfactoires* pour tous les pechez des hommes.

SATISFAIRE. v. act. Donner contentement à quelqu'un, payer ce qu'on doit, faire ce qu'on eſt obligé de faire. Je ſuis aprés à *ſatisfaire* mes creanciers. Un mauvais Chreſtien croit qu'il ſuffit de *ſatisfaire* au precepte, & ne fait aucune œuvre de ſurerogation. On a du mal à *ſatisfaire* à Dieu & aux hommes. Vous avez offenſé cet homme-là, il le faut *ſatisfaire*, luy faire reparation, luy demander pardon, ou ſe battre contre luy. Je ne voy pas que vous puiſſiez *ſatisfaire* à cette objection, dire une reſponſe qui contente. Je ne ſuis pas *ſatisfait* de ſon procedé.

SATISFAIRE, ſe dit auſſi en Morale à l'égard des deſirs. Un ambitieux, un avare, ne peut jamais *ſatisfaire* ſon deſir de gloire, d'amaſſer des threſors. Il a *ſatisfait* ſa colere, ſa vengeance, ſon amour, ſa curioſité. Un Philoſophe ſçait ſe *ſatisfaire* luy-même, ſe contenter de ce qu'il a. Il a *ſatisfait* à tous les devoirs de ſa conſcience.

SATISFAIRE, ſignifie auſſi, Executer. Il eſt honnête homme, il a *ſatisfait* à ſa parole. Cet Officier a *ſatisfait* à tous les ordres qu'on luy a donnez. On a fait à ce Procureur un commandement de produire, il y a *ſatisfait*.

SATISFAIT, AITE. part. paſſ. & adj. Cet homme eſt *ſatisfait* de luy-même, eſt fort content de ſa perſonne. Un creancier *ſatisfait*, eſt celuy qui eſt payé, ou avec qui on a traitté. Le public a été fort *ſatisfait* de ſa conduitte, de ſon diſcours.

SATISFAISANT, ANTE. adj. Qui contente, qui ſatisfait. Cette ſoûmiſſion n'eſt gueres *ſatisfaiſante* pour une ſi grande injure.

SATRAPE. ſ. m. Gouverneur de Province chez les anciens Perſes. Le Roy Darius marchoit accompagné de ſes principaux Seigneurs & *Satrapes*. Ce mot eſt originairement Perſan, mais il a eſté transporté chez les Grecs, qui ont dit *Satrapis* en la même ſignification.

SATURNALES. ſ. f. pluriel. Feſtes celebrées chez les Romains, qui ſe faiſoient en l'honneur de Saturne, pendant leſquelles les eſclaves faiſoient les maiſtres, & les maiſtres les ſervoient à table. Elles duroient cinq ou ſept jours pendant le mois de Decembre.

SATURNE. ſ. m. Faux Dieu des Anciens, dont les Poëtes ont fait pluſieurs fictions. Ils ont dit qu'il étoit fils du Ciel & de Veſta; qu'il devoroit ſes propres enfans; que ſous ſon regne étoit l'Age d'or; que Jupiter fut ſon fils, avec Neptune & Pluton; qu'il fut chaſſé de ſon Royaume, & qu'il ſe cacha en Italie; avec pluſieurs autres choſes amplement traittées dans la Mythologie de Natalis Comes. Quelques-uns diſent qu'il a eſté appellé *Saturne*, *à ſatione*, parce qu'il enſeigna le premier l'agriculture en Europe. Beroſe dit que *Saturne* eſt le même que *Nembroth* qui edifia la tour de Babel.

SATURNE, eſt auſſi une des ſept Planetes, la plus éloignée de la terre, & dont le mouvement paroiſt le plus lent. Il eſt placé entre le Firmament à l'orbite de Jupiter. Quoy qu'il paroiſſe la plus petite des Planetes, c'eſt pourtant la plus grande; car ſon diametre contient 97. fois celuy de la terre. Il fait ſa revolution dans le Zodiaque en 29. ans, 157. jours, & 22. heures. Il a deux Satellites autour de luy, qui l'ont fait paroiſtre à Galilée tantoſt rond, tantoſt ellyptique, tantoſt avec deux anſes. Le Sr. Huygens en 1659. a expliqué ſes phenomenes par le moyen d'un anneau dont il eſt entouré comme par une eſpece de voute, & ſon ſyſteme eſt confirmé par les nouvelles obſervations qu'en a fait Joſeph Campani. On deſcouvre tous les jours de nouveaux Satellites autour de *Saturne*. Les Aſtrologues l'appellent la *grande infortune*. Sa nature eſt froide & ſeche, & on l'accuſe d'être cauſe de tout le mal qui eſt ſur la terre. Ses deux Maiſons ſont dans le Capricorne, & le Verſeur d'eau; & ſon exaltation dans les Balances.

SATURNE, en termes de Chymie, ſignifie le plomb. Voyez PLOMB, où il eſt parlé de ſes diverſes preparations.

SATURNIEN, ENNE. adj. Qui eſt melancolique, d'humeur ſombre, celuy ſur qui Saturne domine, ou a preſidé à ſa naiſſance. Il eſt oppoſé à *jovial*.

SATYRE. ſ. m. C'eſtoit chez les Payens un demy-Dieu fabuleux, qui preſidoit aux foreſts avec les Faunes & les Silvains. Ils le peignoient avec des cornes ſur la teſte, une queuë, des pieds de bouc, & tout velu par le corps. On croit que ce mot vient de *ſathin*, qui en vieux Grec ſignifioit le membre viril, parce que de leur naturel ils étoient fort enclins à la paillardiſe.

SATYRE, ſe dit auſſi par comparaiſon, d'un homme laid & barbon qui eſt fort adonné aux femmes. C'eſt un vieux bouquin, un vray *Satyre*.

SATYRE, eſt auſſi une eſpece de Poëme inventé pour corriger & reprendre les mœurs corrompuës des hommes, ou critiquer les meſchants ouvrages tantoſt en termes picquants, tantoſt avec des railleries. Entre les Anciens Horace & Juvenal ont excellé à faire des *Satyres*. En France Regnier & Deſpreaux ont fait de belles *Satyres*. Il s'en eſt fait auſſi en proſe. Le Catholicon d'Eſpagne eſt une *Satyre* contre les Ligueurs, & s'appelle *Satyre Menippée*, par alluſion à celle qu'avoit écrit un certain Menippus, dont parlent Macrobe & Varron, qu'il avoit intitulée de ſon nom.

SATYRE, ſe dit auſſi de toute mediſance & raillerie piquante, libelle diffamatoire, Chronique ſcandaleuſe, qui bleſſe l'honneur du prochain. Les Officiers de police empeſchent tant qu'ils peuvent qu'on ne faſſe de ces *Satyres*. Regnier a dit de luy-même:

Quoy! Monſieur, n'eſt-ce pas cet homme à la *ſatyre*,
Qui perdoit ſon amy, plûtoſt qu'un mot pour rire?

On appelle proverbialement, un pauvre *Satyre*, un miſerable qui n'a ni bien ni credit.

SATYRION. ſ. m. Terme de Pharmacie. C'eſt une plante qui ne jette que trois feuilles: ce qui fait que quelques-uns l'appellent *trifolium*. Elles panchent contre terre, comme ſi elles étoient rompuës, & ſont ſemblables à la parelle, ou aux feuilles du lis, quoy qu'un peu moindres & rouges. Sa tige eſt haute d'une coudée, & ſans feuilles. Ses fleurs ſont blanches, & en maniere de lis. Sa racine eſt bulbeuſe, & de la groſſeur d'une pomme, eſtant greſle en dehors, & blanche au dedans comme un œuf. Elle a un gouſt doux, & eſt bonne à manger. Il y en a une ſeconde eſpece dont parle Dioſcoride, qu'il nomme *erythracinum*, pource qu'il eſt rouge, dont la graine eſt ſemblable au lin, quoy que plus groſſe, dure, legere & reluiſante. Cette plante excite à luxure. On dit que tenant ſeulement la racine dans la main, elle met en chaleur. Mais elle a bien plus de vertu, quand elle eſt priſe avec du vin, ou lors qu'on la mange confite.

SATYRIQUE. adj. m. & f. & ſubſt. Qui fait des

Satyres, qui eſt mediſant, qui offenſe par des traits picquans :

Mais c'eſt un *Satyrique*, il le faut laiſſer là ;

dit le même Regnier. Cet Auteur a bien le ſtile, le genie *ſatyrique*. Les *Satyriques* ſont ſouvent ſujets aux baſtonnades.

On a appellé auſſi le *Cabinet Satyrique*, le *Parnaſſe Satyrique*, un Recueil de pluſieurs vers laſcifs & obſcenes de quelques Poëtes modernes.

SATYRIQUEMENT. adv. D'une maniere ſatyrique. Cet homme ne parle jamais que *ſatyriquement*.

SATYRISER. v. act. Faire des Satyres, dire des mediſances, offenſer quelqu'un par des traits ſatyriques. Les Poëtes Comiques *ſatyriſent* auſſi bien ſur les theatres, que ceux qui ſont exprés des Satyres.

S A V.

SAVATE. ſ. f. Vieille chauſſure, vieux ſoulier, vieille pantoufle. Les pauvres gens ramaſſent les vieilles *ſavates* qu'on jette dans les ruës. On bruſle de vieilles *ſavates* au nez des femmes qui ont des maux de matrice. Ce mot a été fait de *ſapata*, diminutif de *ſapa*, qui ſignifie *lame*, à cauſe que les ſouliers ſont plats, & reſſemblent à une *lame*. Menage.

SAVATERIE. ſ. f. Lieu où on trafique de vieille chauſſure, où demeurent des Savetiers. Il y a à Paris la ruë de la *Savaterie*.

SAUCE. ſ. f. Quelques-uns eſcrivent *Sauſſe*. Liqueur dans laquelle on fait cuire pluſieurs ſortes de mets ; ou qu'on prepare, quand ils ſont cuits, pour les faire trouver de meilleur gouſt. Il y a pluſieurs manieres de faire des *ſauces*. Les goinfres ſont ſçavants ſur le chapitre des *ſauces*. Il ne ſçait faire que la *ſauce* aux ceriſes, c'eſt de l'eau claire. Les plus fameuſes *ſauces* ſont la *ſauce robert*, avec de l'oignon & de la mouſtarde ; la *ſauce douce*, avec du vin & du ſucre ; la *ſauce au verjus* ; la *ſauce verte*, qui eſt d'oſeille pilée ; la *ſauce* au poivre & au vinaigre ; une *ſauce au pauvre homme*, avec de l'eau & de la ciboule. Dans les anciens Statuts des Eſpiciers de Paris on fait mention de ces *ſauces*, *ſauce cameline*, *ſauce rapée*, *ſauce chaude*, *ſauce à compoſte* & *ſauce montar*. Le poiſſon ſe mange à la *ſauce* blanche, à la *ſauce* rouſſe, au beurre noir. Il faut que les champignons ſoient cuits dans leur *ſauce*. Le gigot de mouton porte avec luy ſa *ſauce*. Un jus d'orenge eſt la *ſauce* de la perdrix. Ce mot vient du Latin *ſalſa*. Menage.

SAUCE, ſe dit figurément en Morale, & ſignifie une reprimende, une correction. Quand il m'eſt venu faire des excuſes, je luy ay bien fait ſa *ſauce*. Quand voſtre femme aura appris cette nouvelle, vous aurez voſtre *ſauce*.

SAUCE, ſe dit proverbialement en ces phraſes. Il n'eſt telle *ſauce* que d'appetit. C'eſt Socrate qui a autoriſé ce proverbe, & a été fort approuvé par les Lacedemoniens, qui diſoient que le travail, la ſueur, la faim étoient les meilleures *ſauces* pour aſſaiſonner les viandes. C'eſt ce qu'on a auſſi appellé le *Cuiſinier d'Antigonus*. Si vous ne le trouvez bon de cette maniere, faites y une *ſauce*. Vous ne ferez jamais rien de bon de cette affaire, à quelque *ſauce* que vous la mettiez. On dit d'une choſe dont l'acceſſoire couſte plus que le principal, que la *ſauce* couſte plus que le poiſſon. On dit auſſi de celuy à qui on fait quelque reproche ou quelque reprimende ſenſible, qu'il ne ſçait à quelle *ſauce* manger ce poiſſon. On appelle auſſi un goinfre, un bout-e-tout-cuire, un eſcornifleur, un *frippe-ſauce*.

SAUCER. verb. act. Tremper dans la ſauce. *Saucer* ſon pain dans le pot, dans la lechefrite, dans le plat. Il aime les viandes ſeches, & les mange ſans les *ſaucer*.

SAUCER, ſignifie auſſi, Tremper dans quelque liqueur. Ces Bateliers en tirant l'oiſon ont bien *ſaucé* leur camarade, ils l'ont plongé pluſieurs fois dans l'eau. Quand les matelots baptiſent ceux qui n'ont jamais paſſé la Ligne, ils les *ſaucent*, ils les plongent dans la mer. Ces deux Crocheteurs en ſe battant ſe ſont jettez dans la boüe, ſe ſont *ſaucez* dans le ruiſſeau. Pour faire des meſches, des feux d'artifices, on les *ſauce* pluſieurs fois dans de l'eau de vie, dans le ſoulfre, dans de la poix, & autres matieres fort inflammables.

SAUCÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

SAUCIERE. ſ. f. Petit plat dans lequel on ſert de la ſauce ſur la table. Voilà un plat de ſouppe trop petit, il ne peut paſſer que pour une *ſauciere*.

SAUCISSE. ſ. f. Mets fait de viande hachée & enfermée dans un boyau, comme du boudin. On fait des *ſauciſſes* de porc, & des *ſauciſſes* de veau. On roſtit les *ſauciſſes* ſur le gril, où on les frit dans la poeſle. Ce mot vient de *ſalſicia*, qu'on a dit pour *ſalſicium* ; car on diſoit autrefois *ſaulſiſſe*. Menage.

SAUCISSE, en termes de Guerre, eſt un petit ſac de toile gouderonnée de deux pouces de diametre, remply de bonne poudre, auquel une fuſée lente eſt attachée. C'eſt ce qui ſert d'amorce pour faire joüer une mine ; car elle s'étend juſque dans la chambre de la mine. Il faut mettre deux *ſauciſſes* à chaque fourneau, pour ne point manquer.

SAUCISSON. ſ. m. Sauciſſe groſſe comme le bras, faite de viande le plus ſouvent cruë, & hachée avec des eſpices, qui la rendent de haut gouſt. On le couppe par trenches, & on le mange ſec. On eſtime ſur tous les autres les *ſauciſſons* de Boulogne.

SAUCISSON, eſt auſſi une eſpece de fuſée dont on garnit les feux d'artifices. Elle eſt ſans étoiles ni ſerpenteaux. On en met enſemble quantité pour faire du bruit.

SAUCISSON, eſt auſſi un fagot fait de groſſes branches d'arbres, ou de troncs d'arbriſſeaux, qui ſervent à ſe couvrir & à faire des épaulemens. Ils different des faſcines, en ce qu'elles ne ſont faites que de menuës branches ; & le *ſauciſſon* eſt lié par les deux bouts & par le milieu. On en faiſoit autrefois de 46. pieds de long, & de 15. de groſſeur. Depuis on les a fait de 23. pieds de long, & de 12. d'épaiſſeur, & on les lie fortement avec trois cercles garnis de fer.

SAVETER. v. act. Travailler à un ouvrage mal proprement, & groſſierement, le ſalir, le gaſter. Quittez ce Cordonnier, ce Tailleur, ils ne font que *ſaveter*. Cette ouvriere a *ſaveté* mon linge, l'a ſali, l'a couſu mal proprement.

SAVETÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

SAVETIER, IERE. ſ. m. & f. Artiſan qui racommode les vieilles chauſſures, ſouliers, bottes, pantoufles. Le Corps des *Savetiers* eſt un des plus nombreux de la ville. Il a fait remonter des bottes par le *Savetier*. Dans les anciens Titres on appelloit un *Savetier*, *Sueur de vieil* ; ce qui venoit apparemment du *ſutor*.

SAVETIER, ſe dit auſſi de tout autre Artiſan qui travaille mal proprement, groſſierement, qui ſalit, qui gaſte la beſogne. Le Maçon dit à ſon apprentif, Tu ne ſeras jamais que *Savetier*. Le *Savetier* dit au ſien, Tu ne ſeras jamais que Maçon.

SAVEUR. ſubſt. fem. Qualité des corps qui ſe diſcerne par le gouſt, & qui eſt differente ſelon le mélange de leurs ſels. Galien, Ariſtote & Theophraſte diſent que c'eſt une concoction d'humidité en ſiccité faite par la chaleur, laquelle eſt connuë par la langue bien diſpoſée. Les Medecins reconnoiſſent unanimement neuf *ſaveurs* ſimples. Les trois chaudes, ſont l'*acre*, l'*amere*, & la *ſalée*. Les trois froides ſont la *ſtiptique* ou l'*auſtere*, l'*acerbe*, & l'*aigre*. Les trois temperées, la *graſſe* ou l'*huileuſe*,

leuſe, la *douce*, & *l'inſipide*. Une viande trop cuite n'a point de *ſaveur*, parce que tous les ſels s'en ſont evaporés. La langue, le palais, jugent des *ſaveurs*, comme le nez des odeurs, & l'œuil des couleurs. La bonté de l'eau conſiſte à n'avoir aucune *ſaveur*. Ce mot vient du Latin *ſapor*.

SAUF, SAUVE. adj. Ce qu'on met en ſeureté, qu'on a ſoin de conſerver, à quoy on ne touche point. Les capitulations ſe font d'ordinaire avec la clauſe, Vies & bagues *ſauves*. Voilà un depoſt que je vous rends ſain & *ſauf*. Ce Medecin a remis cet homme-là ſur pied, le voilà ſain & *ſauf*. Je feray tout pour voſtre ſervice, pourveu que mon honneur ſoit *ſauf*. Ce mot vient de *ſalvus*. Nicod.

SAUF, eſt quelquefois prepoſition & adverbe, & ſignifie, Excepté, à la reſerve, à la charge, pourveu que. Quand on arreſte un compte, on ſouſentend toûjours, *ſauf* erreur de calcul. Quand on reçoit une partie d'une ſomme, on entend toûjours, *ſauf* le plus. Quand on joint deux inſtances, on adjouſte, *ſauf* à disjoindre, s'il y eſchet. Quand on condamne une caution à payer, on adjouſte, *ſauf* ſon recours contre le debiteur originaire, *ſauf* ſes autres pretentions. Dans les Lettres Patentes de privileges & conceſſions, le Roy adjouſte toûjours, *ſauf* en autres choſes noſtre droit, & l'autruy en toutes.

Au Palais on adjouſte ce mot dans tous les defauts comminatoires qui portent quelque delay. On donne à l'Audience des defauts *ſauf* l'heure, c'eſt à dire, au cas que le deffendeur ne comparoiſſe pas avant la fin de l'Audience. Le defaut *ſauf* trois jours, ou *ſauf* huy, precedent le defaut pur & ſimple. Les forcluſions s'obtiennent *ſauf* la huitaine, *ſauf* quinzaine, paſſé leſquelles le procés eſt en état.

On dit proverbialement, *Sauf* correction, *ſauf* voſtre grace, *ſauf* le reſpect que je vous doy, quand on veut adoucir quelque terme trop hardi, quelque parole trop libre, ou deshonneſte, ou de mauvaiſe odeur, ou qui pourroit choquer.

SAUF-CONDUIT. ſ. m. Aſſûrance qu'on donne par écrit à quelqu'un de la ſeureté de ſa perſonne pour aller & venir en liberté. Il eſt venu à la Cour ſur la foy d'un *ſauf-conduit*. Il eſt venu à l'Audience avec un *ſauf-conduit* dans ſa poche. Ses creanciers ont violé le *ſauf-conduit*, l'ont fait arrêter priſonnier. Les Juges donnent quelquefois des *ſauf-conduits* à des delinquants, ou à des priſonniers, pour agir en leurs affaires. Le *ſauf-conduit* ou ſeureté ſe donne aux ennemis, & le *paſſeport* aux amis.

SAUGE. ſubſt. fem. Herbe medicinale. La *ſauge* produit pluſieurs branches longues, quarrées & blanches. Ses feuilles ſont veluës, blancheaſtres, & preſque ſemblables à celles du coignier, mais plus longues & plus eſpaiſſes, & ſont rudes comme un drap à demi uſé. Elle produit ſa graine à la cime de ſes branches. Son odeur eſt un peu forte, & neanmoins fort bonne. Il y en a une de jardin, & une ſauvage qui croiſt par tout. En quelques lieux on l'appelle *ſerve*. Les Hollandois preparent des feuilles de *ſauge* de la même maniere qu'on prepare le thé en la Chine, & les portent aux Chinois comme une choſe fort precieuſe: ce qui leur a ſi bien reüſſi, qu'on leur donne maintenant pour une livre de feuilles de *ſauge* quatre fois autant de thé, qu'ils revendent fort cher en Europe. La *ſauge* eſt fort vantée dans l'Eſcole de Salerne, pour être un remede à tous maux. Cette herbe étant veuë avec le microſcope, paroiſt couverte de quantité d'araignées vivantes, & qu'on voit marcher. Les crapaux ſe trouvent ordinairement auprés de cette herbe, & ils attirent tout le venin qu'elle pourroit avoir. En Latin *ſalvia*.

Les Serruriers appellent une piece de la garniture de leurs ſerrures, la *feuille de ſauge*.

On dit proverbialement d'une choſe qui ne ſent rien, Il n'y a ni ſel, ni *ſauge*, & figurément on le dit des ouvrages qui ſont inſipides.

SAUGRENE'E. ſ. f. Aſſaiſonnement d'un mets avec de l'eau & du ſel. Il ſe dit particulierement des pois. Manger des pois à la *ſaugrenée*, cuits à l'eau & au ſel ſeulement.

SAUGRENU, UË. adj. ſe dit des paroles obſcures, choquantes ou extravagantes? Il m'a tenu des diſcours fort *ſaugrenus*, il m'a fait des contes fort *ſaugrenus*, comme ſi on diſoit *mal aſſaiſonnés*.

SAVINIER. Voyez SABINE.

SAULE, ou SAUX. ſ. m. Arbre qui vient dans les prez & lieux mareſcageux, qui porte des oſiers. Le *ſaule* vient de bouture de plançons, croiſt aſſez viſte, & ne dure pas long-temps. Il y a des *ſaules* qui croiſſent en perches, d'autres en oſiers. Ceux-cy s'appellent *franc-oſier*. Il y en a encore de plus petits, dont on fait des paniers. Ils ont tous les feuilles ſemblables à l'olivier, c'eſt à dire, longuettes, verdes deſſus, & blancheaſtres pardeſſous. Pline dit qu'il jette trois ſortes de larmes. On appelle auſſi l'agnus caſtus, *ſaule d'Amerique*, parce qu'il reſſemble en quelque façon à un *ſaule* qui eſt venu de ce pays-là. En Latin *ſalix*, *vitex*.

SAUMON. ſ. m. Gros poiſſon dont la chair eſt rouge, qui naiſt dans la mer, & qui au printemps remonte dans les rivieres juſqu'à leur ſource. On pêche des *ſaumons* juſques dans l'Auvergne. Une hure de *ſaumon* frais eſt excellente au court bouillon. Le *ſaumon* ſalé ſe mange à l'huile & au beurre. La femelle du *ſaumon* s'appelle *Beccard*. Voyez BECCARD. En Latin *ſalmo*. Quelques-uns l'appellent *anchora* ou *anchorago*.

SAUMON, eſt auſſi un gros lingot de plomb fait en figure de *ſaumon*, tel qu'il vient de la fonte. On met quelquefois des *ſaumons* de plomb pour leſter un navire.

SAUMONNÉ, ÉE. adj. Qui a la chair rouge comme un ſaumon. Il vient de groſſes truittes *ſaumonnées* de tel endroit.

SAUMURE. ſ. f. Liqueur qui ſe fait du ſel fondu, quand on a ſalé des viandes, du beurre ou autres choſes. Les Latins l'ont appellée *garum*, les Grecs & Arabes *muria*, qui eſt la *ſaumure* de chair ou poiſſon ſalé, quoy que Pline diſe que les Anciens appelloient *garum*, la compoſition qui ſe faiſoit des inteſtins d'un poiſſon particulier nommé *garum*, qu'ils faiſoient reſoudre en ſel. Ce mot vient du Latin, *à ſale* & *muria*. Menage.

SAUNAGE. ſ. m. Marchandiſe de ſel. Le faux *ſaunage*: c'eſt le trafic du ſel qui n'eſt point gabelé, qui ſe fait en fraude des droits du Roy. Il eſt ſeverement deffendu par les Ordonnances. On condamne aux galeres pour le faux *ſaunage*.

SAUNER. v. act. Faire du ſel. L'Ordonnance des Gabelles oblige les proprietaires des marais ſalans, à les *ſauner* ſuffiſamment pour y trouver dequoy fournir les greniers.

SAUNERIE. ſ. f. Lieu où ſe fait le ſel. La plus belle des *ſauneries* eſt à Salins. On y fait pour plus de quatre mille francs de ſel tous les jours.

SAUNIER. ſ. m. Ouvrier qui fait le ſel, ou qui en trafique. On l'appelle faux *Saunier*, quand il le debite en fraudant les droits du Roy.

On dit proverbialement, Il ſe fait payer comme un *Saunier*, pour dire, tout comptant, parce que ces gens-là ne font point de credit.

SAUNIERE. ſ. f. eſt une groſſe ſaliere de bois qu'on pend à un des coſtés de la cheminée, où on met le ſel pour l'uſage ordinaire de la cuiſine.

SAVON. ſubſt. maſc. Paſte ou compoſition dont on ſe ſert pour blanchir le linge, & à d'autres uſages. Elle eſt faite de cendres de cheſne, & de quelques autres vegetaux, & de chaux vive. On y mêle de l'huile, ou du

marc d'olives, de la graiſſe, ou du ſuif, dont la differente quantité ou qualité fait la difference des *ſavons* de Caſtres, de Gennes, & autres; du *ſavon* blanc, & du *ſavon* noir. Les Teinturiers ne peuvent employer autre *ſavon* que celuy de Gennes & d'Alican. Ce mot vient de *ſapo*, vieux mot François. Les Anciens appelloient *ſapo Gallicus*, le *ſavon* blanc. Quelques-uns le derivent de *ſoavon*, vieux mot Celtique & Bas-Breton qui ſignifie la même choſe.

SAVON, ſignifie auſſi l'action de ſavonner. Cette dentelle s'en eſt allée en deux *ſavons*, c'eſt à dire, en deux blanchiſſages.

SAVONNAGE. ſubſt. maſc. Blanchiſſage par le moyen du ſavon. Il faut mettre ces rabats au *ſavonnage*, laiſſer tremper le *ſavonnage*.

SAVONNER. verb. act. Employer le ſavon pour blanchir le linge, pour degraiſſer une étoffe, pour faire la barbe. La ſervante eſt allée *ſavonner* à la riviere. On *ſavonne* le menu linge, encore qu'il euſt été à la leſcive.

SAVONNER, ſe dit auſſi populairement pour ſignifier, Battre. Les écoliers, quand ils ont battu un camarade, diſent, Je l'ay bien *ſavonné*.

SAVONNÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

SAVONNERIE. ſubſt. fem. Lieu où on fait du ſavon. A Paris c'eſt un lieu ainſi nommé, où on fait des tapiſſeries maintenant.

SAVONNETTE. ſubſt. fem. Petite boule de ſavon preparé pour faire la barbe, & laver le viſage & les mains. Les *ſavonnettes* les plus eſtimées ſont celles de Boulogne. Les Degraiſſeurs ſe ſervent auſſi de *ſavonnettes*.

SAVOUREMENT. ſ. m. Action qui fait gouſter lentement & avec plaiſir la ſaveur des viandes & des liqueurs. Les goulus ſe privent du plaiſir du *ſavourement* du bon vin.

SAVOURER. v. act. Juger par l'organe du gouſt de la differente ſaveur des corps. Il faut *ſavourer* à loiſir les vins dont on fait l'eſſay, pour en bien connoiſtre la difference. Les goulus avalent les viandes ſans les *ſavourer*.

On dit auſſi figurément, *ſavourer* les plaiſirs, pour dire, les faire durer long-temps, & en gouſter toute la delicateſſe.

SAVOURÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

SAVOURET. ſ. m. Os où il y a beaucoup de moelles, dont les pauvres gens font du potage.

SAVOUREUX, EUSE. adj. Qui eſt d'un gouſt exquis, qui flatte le gouſt. Les perdrix, les ſoles, les champignons, ſont fort *ſavoureux*. Les bons melons ſont les plus *ſavoureux* de tous les fruits.

SAUPIQUET. ſ. m. Mets aſſaiſonné avec du ſel & des eſpices pour irriter l'appetit. Il ſe dit de toutes ſortes de ſauces qui ſont de haut gouſt.

SAUPOUDRER. v. act. Jetter du ſel égrugé ou battu ſur quelque viande. On le dit auſſi des autres aſſaiſonnements qui ſe font avec quelques menuës poudres qu'on eſpand deſſus, comme de la poudre de champignons, du poivre battu, &c. On *ſaupoudre* les choux de pâtiſſerie avec de la nompareille de Sedan.

SAUR. adj. m. Quelques-uns écrivent par corruption *ſor*, ou *ſoret*. Hareng ſalé & ſeché à la fumée. Les Fruitieres appellent un *hareng ſaur*, de l'appetit. Ce mot vient de *ſaur*, qui en vieille Langue Gothique ſignifie *couleur rouſſe & enfumée*, comme dit Menage aprés Scaliger. D'autres le derivent de *ſolatus*, comme qui diroit *halé & bruſlé du Soleil*. Borel le derive de *ſaulrir*, qui ſignifioit *ſaler*; ou bien de *ſavent*, parce qu'on ſaure le hareng pour le rendre de plus haut gouſt.

On dit proverbialement pour reprocher à une perſonne ſa maigreur, qu'elle eſt maigre comme un hareng *ſaurets*.

SAUR, eſt auſſi une couleur de poil de cheval, qui eſt un jaune obſcur.

SAUR, en termes de Fauconnerie, ſe dit de l'oiſeau pendant ſa premiere année, où il porte encore ſon premier pennage qui eſt roux. Il ne ſe dit que des oiſeaux de paſſage, & non des branchiers & des niais.

SAURAGE. ſ. m. Terme de Fauconnerie, qui ſe dit de la premiere année d'un oiſeau quel qu'il ſoit, & qui n'a pas encore mué. L'oiſeau croiſt toute l'année du *ſaurage*.

SAURER. v. act. Faire ſecher des harengs. On *ſaure* les harengs à la fumée.

SAUSSAYE, ou SAULAYE. ſ. f. Lieu planté de ſaules. Les *ſauſſayes* ſont de fort bon revenu. Ce mot vient de *ſalicetum*.

SAUT. ſubſt. maſc. Eſlancement qui ſe fait par une prompte & violente ſecouſſe du corps, qui l'éleve ſans qu'aucune de ſes jambes touche à terre. Il ſe dit des hommes, & des animaux. Les Baladins & Danſeurs de corde font des *ſauts* perilleux, ils imitent le *ſaut* du mouton, le *ſaut* de la carpe, le *ſaut* du crapaut. Les Meuſniers ont un *ſaut* qui leur eſt particulier pour monter ſur leurs mulets, qu'on appelle le *ſaut du Meuſnier*.

SAUT, ſe dit d'un pas de balet, des danſes par haut, où on éleve en même temps ſon corps & ſes deux pieds en l'air pour friſer la cabriole: ce qui ſe fait ordinairement à la fin d'un couplet, & pour marquer les doubles cadences. Le *ſaut ſimple*, ou *pas ſauté*, c'eſt lors que les jambes étant en l'air ne font aucun mouvement, ſoit qu'il ſe faſſe en avant, en arriere, ou de coſté. Le *ſaut battu*, c'eſt lors que les jambes étant en l'air, les talons battent l'un contre l'autre une, ou pluſieurs fois: & quand on paſſe les jambes l'une pardeſſus l'autre par trois fois, cela s'appelle *entrechat*. Le *ſaut de Baſque* eſt un couppé ſauté en tournant. On appelle auſſi le *ſaut majeur*, *cabriole*, quand on remuë les pieds en l'air, & quelques-uns l'appellent *cadence*, & les Latins *clauſula*. On appelle auſſi une danſe, les *ſauts de Bordeaux*, & il y a eu une étoffe de ce même nom.

En termes de Manege un *pas* & un *ſaut* ſe dit d'un air relevé d'un cheval qui manie par haut, qui marque une courbette entre deux *ſauts*, ou cabrioles, en telle ſorte qu'il leve le devant, & ruë des pieds de derriere. Deux pas & un *ſaut* eſt un manege compoſé de deux courbettes terminées par une cabriole. On dit auſſi, qu'un cheval va par bonds & par *ſauts*, quand il va à courbettes, & à cabrioles.

On dit hyperboliquement de celuy qui eſt allé loger en un lieu fort éloigné, qu'il a fait un beau *ſaut*. Phaëton & Vulcain, quand ils furent precipitez du Ciel, firent un beau *ſaut*. Un Baſque pour faire un meſſage ne fait qu'un *ſaut*, c'eſt à dire, il revient fort viſte. On dit auſſi d'un homme fort matinal, qu'il le faut prendre au *ſaut* du lit.

SAUT, ſe dit figurément en choſes morales d'une reſolution qu'on prend enfin ſur une entrepriſe dont l'evenement eſt fort dangereux. Ceſar au paſſage du Rubicon fit le *ſaut*, il ſe declara contre ſa patrie.

SAUT, ſe dit auſſi des caſcades, des cheutes d'eau, ſoit artificielles, ſoit naturelles. Les Cataractes du Nil ſont des *ſauts* que fait cette riviere de fort haut. Le Tigre, l'Euphrate, la riviere de St. Laurent, ne ſont point navigables, à cauſe des *ſauts* frequents qui s'y rencontrent.

On le dit auſſi de l'inégalité d'un pays où il y a force cahots. Rabelais ne voulut point pardonner à ſa mort aux *ſauts* de Brie, & aux eſchaliers de Berry.

On dit auſſi, qu'on a fait faire le *ſaut* à une demi-lune, à un baſtion, pour dire, qu'on y a fait joüer un fourneau.

On

On dit auſſi, qu'on fera faire le *ſaut* à une tour, à une maiſon qui bouche la veuë, pour dire, qu'il la faudra raſer, demolir.

On dit proverbialement, qu'un homme a fait le *ſaut* en l'air, pour dire, qu'il a été pendu.

D'un *prinſaut*. adv. Tout d'abord. Il eſt parvenu de *prinſaut* à cette charge, à cette dignité, ſans paſſer par les degrés.

SAUTANT. adj. qui ſe dit en termes de Blaſon de la chevre & du bouc, lors qu'on les repreſente en la même aſſiete que les lions rampants.

SAUTELANT, ANTE. adj. Qui fait pluſieurs petits ſauts, comme les pies, les eſcurieux, les ſinges, qui vont de branche en branche en ſautant.

SAUTELER, ou SAUTILLER. v. act. Faire pluſieurs petits ſauts.

SAUTELLE. ſ. f. Terme d'Agriculture. C'eſt un ſarment qu'on tranſplante avec ſa racine.

SAUTER. v. act. Faire un effort extraordinaire pour tranſporter ſon corps d'un lieu à un autre par une ſeule ſecouſſe. La puce *ſaute* 200. fois la hauteur de ſon corps par la vertu elaſtique d'un petit reſſort qu'on apperçoit avec le microſcope, comme l'a décrit Mr. Hook dans ſa Micrographie. Les ſinges, les eſcurieux *ſautent* de branche en branche. Il y a des Baſteleurs qui font profeſſion de *ſauter* & de danſer. Les Anciens s'exerçoient à courir, *ſauter* & lutter. Il a gagé de *ſauter* ce foſſé à joints pieds, de *ſauter* tant de ſemelles, de *ſauter* à cloche-pied. Les voltigeurs *ſautent* en ſelle ſans eſtriers. On ſe réjouït fort dans cette maiſon, on n'y fait que danſer, *ſauter* & baller.

On dit auſſi, *Sauter* à bas du lit, pour dire, Se lever; *Sauter* en pieds, pour dire, Se lever, & demander audience; *Sauter* de joye, pour dire, Eſtre eſmeu ou ſurpris de quelque bonne nouvelle. Cette mere a *ſauté* au cou de ſon fils pour le careſſer.

SAUTER, ſignifie auſſi, Tomber, ou faire tomber, precipiter, chaſſer, s'échapper. On luy a fait *ſauter* les feneſtres, *ſauter* les montées, les degrez. Cette Religieuſe a *ſauté* les murailles. On a fait *ſauter* la tête de deſſus les épaules à ce Gentilhomme. On a fait *ſauter* la cervelle à ce deſerteur.

SAUTER, ſignifie auſſi, Aſſaillir, ſe jetter ſur quelqu'un. Les Sergens ont *ſauté* au collet de cet homme pour le mettre priſonnier. Si vous dites quelque choſe à cette femme contre ſon honneur, ou ſa beauté, elle vous *ſautera* aux yeux, au viſage. On dit auſſi, qu'une choſe *ſaute* aux yeux, qu'elle creve les yeux, quand elle eſt claire, viſible & certaine.

SAUTER, ſignifie auſſi, Détruire, démolir quelque bâtiment. On fit joüer un fourneau qui fit *ſauter* ce baſtion. On fit *ſauter* tous ceux qui étoient ſur ce ravelin. Ce vieux chaſteau gaſte la ſymmetrie de ce nouveau baſtiment, on le fera *ſauter*. Ce bois oſtuſque la veuë de ce Palais, il faudra qu'il *ſaute*, qu'on l'abatte. Cette place n'eſt pas de deffenſe, ſi on l'attaque, on la fera *ſauter* en huit jours, on la détruira.

SAUTER, ſe dit figurément en ce ſens, pour dire, Depoſſeder. Si ce debiteur ne me paye, je luy feray *ſauter* ſa terre, ſa charge, tout ſon bien, je les feray vendre, decreter. Ce prodigue avoit un beau patrimoine, il a fait ſi bien, que tout a *ſauté*, a changé de maître.

SAUTER, ſignifie encore, Paſſer legerement ſur quelque choſe, ne s'y arreſter pas, faire quelques omiſſions. Quand un Imprimeur *ſaute* un mot, cela corrompt tout le ſens. Cet eſcolier a *ſauté* la moitié de ſa leçon en la recitant. La promotion aux Ordres de ce Beneficier eſt vicieuſe, il a *ſauté* pardeſſus le Diaconat. Quand on *ſaute* une propoſition des Elemens de Geometrie, on ne trouve plus ſon compte à la demonſtration des ſuivantes. On dit auſſi ſur mer, que le vent *ſaute*, lors qu'il change, & qu'il paſſe d'un rumb à l'autre.

SAUTER, ſignifie encore, N'avoir pas de conſtance, de fermeté; changer de profeſſion, d'occupation, de propos. Cet homme n'approfondit aucune ſcience, il *ſaute* de l'une à l'autre, de la Theologie à la Juriſprudence, ou à la Phyſique. Cet Orateur a un diſcours qui n'a point de ſuite, il *ſaute* de propos en propos, d'un diſcours à l'autre. Il a *ſauté* trop legerement à cette nouvelle propoſition, ſa tranſition eſt trop bruſque.

SAUTER, ſe dit proverbialement en ces phraſes. Je luy feray *ſauter* le baſton, pour dire, Il faudra qu'il faſſe malgré luy une telle choſe que je deſire. Cela le fera *ſauter* au nuës, pour dire, le mettra en colere. Cela le fera *ſauter* comme un crapaut. On dit auſſi, Il recule pour mieux *ſauter*, c'eſt à dire, Il temporiſe pour attendre une occaſion plus favorable de faire reüſſir ſon entrepriſe. On dit auſſi de celuy qui a herité de cent mille eſcus, Voilà cent mille eſcus qui luy ont *ſauté* au collet.

SAUTÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

SAUTEREAU. ſ. m. C'eſt une petite languette de bois qui touche les cordes des claveſſins ou épinettes avec un petit bout de plume de corbeau, & qui porte par l'autre bout ſur l'extremité des touches du clavier. Il eſt auſſi garni d'un petit morceau de drap qui eſtouffe le ſon de la corde en retombant, quand on ne veut pas faire de tenuës.

SAUTEREAU, en termes de Guerre, eſt une piece d'artillerie qui n'eſt pas renforcée ſur la culaſſe, & qui eſt moins propre que les autres à tirer juſte.

SAUTERELLE. ſ. f. Petit inſecte volant & ſautillant qui gaſte les bleds & les jardins. Les *ſauterelles* ont ſix pieds. Elles produiſent de petits vers ronds comme un œuf, couverts d'une taye deliée, d'où les petites *ſauterelles* s'envolent. Elles font ces œufs dans des terres graſſes & crevaſſées, & on n'en voit point aux montagnes, ni aux terres maigres. La *ſauterelle* a des aiſles quelquefois rouges, d'autres de couleur de pourpre, & d'autres tirant ſur le bleu & ſur le verd. Swammerdam en décrit de 16. ſortes avec les nymphes, les vers & les œufs. Il y a peu de difference entre la *ſauterelle*, & la nymphe dont elle provient. Elle ne conſiſte qu'en ce que les aîles de la *ſauterelle* ſont eſtenduës & couchées le long de ſon corps, & que celles de la nymphe ſont pliées & enfermées dans quatre boutons; ce qui l'a fait appeller par Aldroandus & Jonſton *locuſta impennis*; & quand ſes aîles viennent à pouſſer, *attabulus* & *aſellus*. L'eſtomach des *ſauterelles* eſt triple, & a beaucoup de rapport avec celuy des animaux qui ruminent. Leurs œufs ſont d'une ſubſtance à peu prés comme de la corne. Les maſles n'ont point de queuë, mais la femelle en a une, avec laquelle elle fait un trou dans la terre pour y cacher ſes œufs. C'eſt avec leurs aiſles que les *ſauterelles* rendent un ſon, lors qu'elles ont quitté la forme de nymphe, comme Caſſerius aſſeure; mais il n'y a que les maſles qui chantent. Il s'en trouve une ſorte qui chante avec ſes aiſles ſeulement, & une autre qui le fait avec les aiſles & les jambes tout enſemble. Il paſſe ordinairement à Balſara ville de Perſe quatre ou cinq fois l'année une ſi prodigieuſe quantité de *ſauterelles*, qu'elles paroiſſent de loin comme un gros nuage, dont l'air eſt entierement obſcurci. Quelquefois le vent les jette pardeſſus l'Euphrate, & elles vont mourir dans le deſert. Il en eſt venu auſſi de groſſes nuées d'Afrique en Italie & en pluſieurs autres pays. En la Province de Xenſi à la Chine, il en vient en telle abondance, qu'elles deſolent tout, & là on leur fait une ſi cruelle guerre, que perſonne n'eſt diſpenſé d'y aller. On les mange frites au beurre tant en Perſe, qu'à la Chine; & en un mot les Orientaux en font fort friands; & on dit que St. Jean Baptiſte ne vi-

voit au deſert que de miel ſauvage & de *ſauterelles*. Les *ſauterelles* par le moyen des muſcles de leurs jambes peuvent ſauter 200. fois plus haut que la longueur de leur corps. En Latin *ſalatricula, locuſta*. En quelques lieux on l'appelle *l'aouſtrelle*, parce qu'elle vient au mois d'Aouſt.

SAUTERELLE, eſt auſſi un inſtrument de Geometrie fait de deux regles mobiles en façon de fauſſe equerre. On l'appelle autrement *recipiangle*, parce qu'elle ſert principalement à meſurer les angles avec ſes deux branches, comme un compas de proportion.

On appelle auſſi *ſauterelle*, le zigzag, dont la conſtruction eſt expliquée à ZIGZAG. Elle ſert aux Medecins à expliquer l'allongement & la contraction des muſcles.

SAUTEUR. ſ. m. Qui s'exerce à ſauter, qui en fait profeſſion. Les Danſeurs de corde ſont toûjours une entrée de *Sauteurs*.

SAUTEUR, en termes de Manege, eſt un cheval qui manie aux airs relevez, qui fait des ſauts avec ordre & obeïſſance entre deux piliers, qui va à cabrioles, à balotades, à crouppades.

On dit proverbialement en ſe mocquant d'un hableur qui ſe vante de faire plus qu'il ne peut, Vous eſtes un habile *ſauteur*.

SAUTILLER. v. n. Faire de petits ſauts. Il y a bien des oiſeaux qui ne marchent pas, mais qui *ſautillent*. Cette fille eſt fort eſveillée, elle eſt toûjours ſur un pied, elle ne fait que *ſautiller*.

SAUTOIR. ſ. m. Terme de Blaſon. C'eſt une piece honorable de l'Eſcu faite en forme de croix de St. André, qu'on appelle autrement *croix Bourguignote*, ou *de Bourgogne*. Sa largeur ordinaire eſt le tiers de l'Eſcu, quand elle eſt ſeule. Quelques-uns l'appellent auſſi *ſauteur* ou *ſautoir*. Il y a auſſi des *ſautoirs alaiſez*, & des *ſautoirs en nombre*, qu'on poſe en differents endroits de l'Eſcu. Il s'en voit de *chargez*, d'*accompagnez*, d'*engreſlez*, d'*endentelez*, d'*eſchiquetez* & *de paunes*, comme *vair* & *hermines*. C'eſtoit autrefois une piece du harnois du Chevalier, qui étoit attachée à la ſelle de ſon cheval, & luy ſervoit d'eſtrier pour ſauter deſſus; ce qui luy a donné le nom de *ſautoir*. Il étoit fait de cordon de ſoye, ou d'une corde couverte d'une eſtoffe precieuſe. Le *ſautoir* étoit auſſi, ſelon quelques-uns, une paliſſade à fermer les parcs & les bois, où l'on tenoit des beſtes ſauves. Mais Spelman dit au contraire, que c'étoit un inſtrument pour les prendre, ainſi appellé, *quod ſit in uſu in ſaltu*, parce que c'eſt un nom qu'on donnoit autrefois aux foreſts, qui eſt demeuré encore à quelques-unes, comme à St. Benoiſt du *Sault*.

SAUVAGE. adj. m. & f. Farouche, qui ne ſe laiſſe pas approcher, manier, ou apprivoiſer. Les cerfs, les loups, & preſque tous les animaux qui habitent les bois & la campagne, ſont *ſauvages*; & en ce ſens ils ſont oppoſez à *domeſtiques*. Ce mot vient de l'Italien *ſalvagio*, qu'on a fait de *ſelvaticus*, ou *ſalvaticus*, dont ſe ſont ſervis les Auteurs de la baſſe Latinité. Menage.

Il y a des chevaux *ſauvages* qu'on a de la peine à dompter. Les chats domeſtiques deviennent *ſauvages*, quand ils ſont prés des garennes. On appelle auſſi des chats *ſauvages*, ceux qui ne ſe laiſſent pas approcher, qui fuyent ſur les gouttiéres, &c. Quelques-uns tiennent que les animaux ne ſont *ſauvages* que par la connoiſſance qu'ils ont du mal que leur veulent faire les hommes. Ainſi on a dit que les premiers Voyageurs qui ont abordé aux Iſles de l'Amerique, y ont trouvé des oiſeaux qui ſe laiſſoient prendre avec la main. Il n'y a gueres de beſte ſi *ſauvage*, qu'on n'apprivoiſe avec de l'adreſſe & de la patience, quand on les eſleve de jeuneſſe.

On appelle des oyes, des canards *ſauvages*, par oppoſition à ceux qu'on nourrit dans les baſſecours. Des pigeons *ſauvages*, ſont ceux des fuyes & des grands colombiers, qui vivent à la campagne, par oppoſition à ceux que les bourgeois nourriſſent dans un volet.

SAUVAGE, ſe dit auſſi des hommes errans, qui ſont ſans habitations reglées, ſans Religion, ſans Loix, & ſans Police. Preſque toute l'Amerique s'eſt trouvée peuplée de *Sauvages*. La plus-part des *Sauvages* ſont Antropophages. Les *Sauvages* vont nuds, & ſont velus, couverts de poil.

SAUVAGE, ſe dit figurément en Morale, de ceux qui ont l'eſprit ou les mœurs fantaſques, bourruës, qui ne ſe peuvent pas aiſément adoucir, civiliſer, gagner par la raiſon. On dit auſſi, qu'un mot, une phraſe ou la conſtruction d'un diſcours, ont quelque choſe de *ſauvage*, quand il y a quelque choſe de rude à quoy on n'eſt pas accouſtumé, qui paroiſt eſtranger.

SAUVAGE, ſe dit auſſi à l'égard des plantes & des arbres, & deſigne celles qui croiſſent naturellement dans les bois, ou à la campagne, par oppoſition à celles qui ſont dans les jardins entées & cultivées. Un olivier, un figuier, un pommier *ſauvage*; de la chicorée, des laituës *ſauvages*. On dit auſſi, qu'un fruit a un gouſt *ſauvage*, quand il eſt reveſche & acre, quand il n'a pas été enté pour le rendre doux. On dit auſſi un pays *ſauvage*, quand il eſt montueux, de ſert, ſterile, & point cultivé.

SAUVAGE. ſ. m. Terme de Marine, qui ſe dit de l'action par laquelle on ſauve les marchandiſes aprés un naufrage, ou de celle qu'on retrouve aprés les avoir jettées. Par les Us & Couſtumes de la Mer, le tiers des marchandiſes ſauvées appartient à ceux qui en ont fait le *ſauvage*.

SAUVAGEON. ſ. m. Petit arbre qui eſt venu naturellement & ſans culture, ſur lequel on ente des fruits, des autres arbres. Les entes reüſſiſſent mieux ſur le *ſauvageon*, que ſur le franc. On ente le plus ſouvent ſur un *ſauvageon* d'amandier ou de coignaſſier.

SAUVAGIN, INE. adj. Gouſt de beſte ſauvage priſe à la chaſſe. On n'aime pas les poules d'eau, parce qu'elles ont le gouſt trop fort & trop *ſauvagin*.

SAUVEGARDE. ſubſt. fem. Protection que le Roy, ou la Juſtice donne à ceux qui implorent leur aſſiſtance contre l'oppreſſion des plus puiſſants. Quand un plaideur eſt menacé, on luy donne une ſentence qui le met en la protection & en la *ſauvegarde* du Roy, & de la Juſtice, & de ſa partie adverſe, c'eſt à dire, que s'il luy eſt fait quelque violence, on l'imputera à cette partie. Les Lettres de committimus & de gardo-gardienne ne ſont accordées qu'à ceux que le Roy a mis particuliérement en ſa protection & *ſauvegarde*.

SAUVEGARDE, eſt auſſi une exemption de logements & paſſage de gens de guerre, accordées par Lettres ou Brevet du Roy, ou d'un General d'armée. L'infraction de *ſauvegarde* eſt un cas royal dont les Prevoſts des Mareſchaux connoiſſent.

On appelle auſſi *ſauvegarde*, le ſoldat ou cavalier que le General envoye dans un chaſteau, ou en une terre ennemie, pour la preſerver des inſultes des ſoldats dans le paſſage ou le voiſinage des troupes.

SAUVEGARDE, en termes de Marine, eſt une corde qui ſert à marcher en ſeureté ſur le maſt du beaupré, lors qu'on fait quelques manœuvres de la ſivadiere & du tourmentin.

SAUVEMENT. ſ. m. Vieux mot qui ſignifioit *ſalut*. Il ſe trouve dans la Bible des Noels: Quand elle porta le fruit de vie, ce fut pour noſtre *ſauvement*.

SAUVER. verb. act. Rendre ſain & ſauf, preſerver de quelque mal, de quelque danger de mort, de deſtruction. Ce Medecin a *ſauvé* la vie à ſon malade; ce Rapporteur à ce criminel. Il a *ſauvé* les deſpens à cette partie. Le Roy a donné grace à cet homme, il l'a *ſauvé* de la corde. Ce cavalier a *ſauvé* la vie à celuy qu'il

ſe-

ſecondoit, ou contre qui il ſe battoit. Les Paladins *ſauvoient* l'honneur des Dames à qui on vouloit faire violence. Les eſcluſes ont *ſauvé* la ville, empéché qu'elle ne fuſt priſe. On a *ſauvé* ce priſonnier, on l'a tiré des mains des Sergents. Ce vaiſſeau eſt échoué, mais on a *ſauvé* les hommes & les marchandiſes.

SAUVER, avec le pronom perſonnel ſignifie auſſi, S'échapper, ſe mettre en ſeureté, en liberté. Il s'eſt *ſauvé* à la nage, ou par les marais; il s'eſt *ſauvé* de la bataille, dans les bois à la courſe; il s'eſt *ſauvé* heureuſement de priſon. Moiſe fut *ſauvé* par la fille de Pharaon. Noé ſe *ſauva* dans l'Arche du Deluge.

SAUVER, ſignifie quelquefois ſimplement, Se retirer. Adieu, il eſt nuit, je me *ſauve*. *Sauvez* vous, avant qu'il pleuve.

SAUVER, ſignifie auſſi, Corriger, excuſer. En Muſique on *ſauve* une diſſonance par une conſonance qui ſuit. Voilà une faute de vers qu'on ne peut *ſauver*, ni excuſer. On dit auſſi, *Sauver* une contradiction, quand on concilie deux paſſages contraires. On dit en Aſtronomie, qu'on *ſauve* les apparences, pour dire, qu'on explique tous les phenomenes celeſtes ſur les principes & l'hypotheſe qu'on a propoſés. On dit auſſi en Morale, qu'il faut *ſauver* les apparences, pour dire, qu'il faut du moins paroiſtre homme de bien & vertueux, & cacher aux yeux du monde tout ce qui peut luy cauſer du ſcandale.

SAUVER, ſe dit auſſi dans les jeux. Il m'eſt entré une carte qui me *ſauve* la partie. J'ay une garde qui me *ſauve* les cartes. A la paume, *ſauver* la griſle, le dedans, empécher que la balle n'y entre.

SAUVER, ſignifie encore, Dédommager. Ce Marchand donne ſes étoffes à trop bon prix, je ne ſçay comme il ſe peut *ſauver*. Ce Tailleur fait bon marché des façons, mais il ſe *ſauve* ſur les fournitures.

SAUVER, ſe dit auſſi du ſalut du genre humain operé par le myſtere de l'Incarnation. Dieu eſt deſcendu en terre pour *ſauver* tous les hommes; il a dit qu'il vouloit que tous les hommes fuſſent *ſauvez*. Le principal ſoin du Chrêtien eſt de ſonger à ſe *ſauver*. Le Predicateur a *ſauvé* une ame à Dieu, il a converti un pecheur.

SAUVER, ſe dit proverbialement en ces phraſes. Vous avez bon foye, Dieu vous *ſauve* la rate. C'eſt un homme qui veut *ſauver* la chevre & les choux, qui ne veut rien perdre, ni mettre au haſard. Dans une deſroute on crie, *Sauve* qui peut. On dit auſſi, Il s'eſt *ſauvé* d'un grand naufrage; il s'eſt tiré d'une affaire fort épineuſe qui le devoit faire perir. On dit auſſi, De cent de noyez pas un de *ſauvé*.

SAUVÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

SAUVETÉ. ſ. f. Lieu où on met en aſſeurance. On l'a eſcorté juſqu'à ce qu'il fuſt en lieu de *ſauveté*. On a ſaiſi & enlevé ces meubles, on les a mis en *ſauveté*.

SAUVEUR. ſ. m. Qui ſauve. Il ſe dit par excellence du Verbe incarné qui a rachetté le genre humain. Mon Dieu mon *Sauveur*. On dit par exclamation, *Sauveur* du monde! St. *Sauveur!*

SAUVEURS, en termes de Marine, ſe dit de ceux qui ont ſauvé ou peſché les marchandiſes perduës en mer, ſoit par le naufrage, ſoit par le jet arrivé pendant la tempeſte, auxquels en appartient le tiers.

On le dit abuſivement des choſes terreſtres. Un yvrogne dira d'un bon vin, Aprés Dieu voilà mon *Sauveur*.

S A X.

SAXATILE. adj. maſc. & fem. Qui eſt parmi les pierres & les caillous. On ne le dit gueres qu'en ces phraſes. Le ſcare eſt un poiſſon *ſaxatile*. Il y a des plantes *ſaxatiles*, qui ne laiſſent pas de venir entre des caillous, comme le bled noir ou ſarraſin.

SAXIFRAGE. ſ. f. Herbe medicinale. La grande *ſaxifrage* eſt un petit arbriſſeau ayant une tige dure comme du bois, tortuë & groſſe d'un doigt. Elle produit force jettons durs & pleins de fentes & crevaſſes, dont l'eſcorce eſt blancheaſtre. Ses feuilles ſont petites, longuettes & pointuës. Ses fleurs ſont blanches, en forme de petits vaſes ſemblables à ceux du baſilic ſauvage, dentelées par le haut comme une couronne, où eſt contenuë une graine rouge moindre que celle du pavot. Sa racine eſt blancheaſtre, & ſi étroitement cachée parmi les pierres, qu'on ne la peut aiſément arracher; & elle ne naiſt que dans des lieux pierreux & parmi les rochers. Elle eſt ſi ſemblable au thim, qu'on ne la peut diſcerner qu'au gouſt. Il y en a trois ſortes, ſelon Matthiole, & entr'autres une qui porte ſa graine en ſa racine en petits grains, & une autre qui a des fleurs purpurines & de bonne odeur. Elle eſt bonne pour rompre la pierre aux reins & en la veſſie. On l'appelle en Latin *ſaxifraga*. Il y a pluſieurs autres plantes qu'on met au rang des *percepierres*, comme ſont le *capillus Veneris*, le *polytrichon*, *ſalvia via*, *coterac*, *filipendula*, *feſeli de Marſeille* & la *pimpinelle puante*, &c. parce qu'on pretend qu'elles ont la même vertu de rompre la pierre, & de la faire ſortir.

S C A.

SCABIEUSE. ſ. f. Plante qui guerit de la galle. Il y a des *ſcabieuſes* à fleurs rouges, d'autres à fleurs bleuës ou violettes. La petite *ſcabieuſe* a des feuilles cannelées tout autour, blancheaſtres & veluës. Celles d'embas ſont rampantes. Sa tige eſt mince, droite & ronde, d'où ſortent force feuilles dentelées dru & menu, au bout deſquelles elle produit des fleurs feuilluës de couleur celeſte, & quelquefois paſles, qui laiſſent étant defleuries une petite tête verde pleine de petits yeux, dont la couleur reſſemble aux plumes de paon, & diſpoſée avec tel ordre & induſtrie, qu'ils raviſſent en admiration. Sa racine eſt de la hauteur d'un palme, fibreuſe & blancheaſtre. La grande *ſcabieuſe* a ſes feuilles plus grandes & ſans cannelures. Sa tige eſt d'une coudée & demie; & ſa tête qui ſe termine en pointe, eſt diviſée par eſcailles, comme celle du cyanus, qui a auſſi des fleurs ſemblables, horſmis que celles-cy ſont rouſſes, & elles portent une petite graine noiraſtre ſemblable au lychnis couronné. Sa racine eſt groſſe comme le pouce, d'un gouſt douceaſtre. Elle vient parmy les bleds, & en des lieux non cultivez. En Latin *ſcabioſa*.

Il y a auſſi une *ſcabieuſe eſtoilée*, qui vient d'Italie, qui a cela de particulier, que chaque graine a ſon pericarpe à part. Sa figure ſe trouve dans les Memoires de l'Academie des Sciences.

SCABREUX, EUSE. adj. Vieux mot qui ſe diſoit autrefois des chemins rudes & inégaux, où il étoit facile de broncher, de tomber. Les chemins des montagnes ſont ordinairemant *ſcabreux*. Le tranſport des verres & des choſes precieuſes & fragiles eſt une choſe fort *ſcabreuſe*. On l'a dit auſſi des bois rudes, inégaux & mal polis.

SCABREUX, ſe dit figurément en Morale des affaires delicates, difficiles à manier, où il eſt aiſé de faire des fautes, de ſe tromper, d'en eſperer un bon ſuccés. La direction de la conſcience d'un Prince eſt une choſe fort *ſcabreuſe*.

SCALENE. adj. fem. Terme de Geometrie. C'eſt un triangle qui a les trois coſtez & les trois angles inégaux.

En termes de Medecine on appelle *ſcalenes*, deux muſcles qui ſervent au mouvement du cou, parce qu'ils ont la figure d'un triangle, dont les angles & les coſtez ſon inégaux.

SCALIN. ſ. m. Petite monnoye dont ſe ſervent les Marchands qui trafiquent du coſté de Senega. Il y en a de trois ſous neuf deniers, de ſept ſous ſix deniers, de 13. ſous, & de 27. ſous.

SCALME. ſubſt. fem. eſt le bout de la piece de bois qui forme la coſte d'un navire, ſur laquelle s'appuyent les rames pour ſe mouvoir, & qui leur ſert d'hypomoclion ou de centre. Ce mot vient du Grec *skalmos*, qui eſt le petit pieu ou baſton où on attache la rame du vaiſſeau.

SCAMONE'E. ſubſt. f. Medicament purgatif & violent. C'eſt une plante qui porte des rameaux dés ſa racine, haute de trois coudées, qui a des feuilles molles & veluës, blanches & triangulaires, qui retirent à celles de la parietaire, ou du lierre; qui a une racine fort longue & groſſe comme le bras, blanche, de mauvaiſe odeur, & pleine de jus, qui provoque le vomiſſement, qui étant taillée, jette un ſuc qui s'appelle de même nom, & reſſemble à la colle de taureaux. Ce jus eſt ſouvent ſophiſtiqué, & eſt la baſe de tous les electuaires & pilules laxatives. En Latin *ſcamonia*.

SCANDALE. ſ. m. Action ou doctrine qui choque les mœurs, ou la commune opinion d'une nation. La predication de l'Evangile étoit un *ſcandale* chez les Juifs, & une folie chez les Gentils. Le Seigneur a dit, Malheur à ceux qui portent *ſcandale*, qui font *ſcandale*. Celuy qui mange de la viande en public le Careſme, donne du *ſcandale*. Un pecheur ſecret oſte du moins le *ſcandale*. Ce mot vient du Latin *ſcandalum*, qui a ſignifié, ſelon Papias, une querelle qui ſurvient à l'impourveu, *quæ ſubitò inter aliquos ſcandit vel oritur*. En Bas-Breton *ſcandal* ſignifie *noiſe*, & *ſcandalat*, *debattre de paroles* ou *tanſer*.

SCANDALE, ſe dit auſſi du bruit, de l'éclat, de l'affront qu'on fait en public à quelqu'un. Ces bretteurs ont été dans cette maiſon, ont tout jetté par les feneſtres, y ont fait un grand *ſcandale*. Il eſt arrivé un grand *ſcandale* dans l'Egliſe, il y a eu de la batterie, du ſang reſpandu. Il y a eu diſpute ſur les preſeances entre les Marguilliers, entre les Preſtres, cela a fait bien du *ſcandale*. Il a publié des libelles contre cette femme, qui luy ont fait grand *ſcandale*.

On appelle figurément *pierre de ſcandale*, la cauſe du mal, de la diſſention, du *ſcandale*. Cette femme jalouſe étoit toûjours en divorce avec ſon mary, on a chaſſé la ſervante qui étoit la *pierre de ſcandale*. Les lieux de proſtitution ſont appellés des *maiſons de ſcandale*. Cette façon de parler vient d'une pierre qui étoit élevée devant le grand portail du Capitole, où étoit gravée l'empreinte d'un lion, ſur laquelle un ceſſionaire crioit à haute voix & teſte nuë, *Cedo bonis*, ſur laquelle on le faiſoit heurter par trois fois à cu nud; & pour ce ſujet elle étoit nommée la *pierre de ſcandale*, car dés lors le ceſſionaire étoit inteſtable, & incapable de rendre témoignage. Jules Ceſar introduiſit cette forme de ceſſion, aprés qu'il eut abrogé l'article de la Loy des Douze Tables, qui permettoit aux creanciers de demembrer leur debiteur inſolvable, & d'en prendre chacun un membre, ou du moins de le reduire en ſervitude.

On appelle un amené ſans *ſcandale*, une ordonnance de Juge decernée ſur le ſimple expoſé d'une requeſte, & ſans information, qui permet d'amener un homme pardevant luy doucement, & pied à pied pour l'interroger. Les amenez ſans *ſcandale* ont eſté deffendus, à cauſe de l'abus qu'on en faiſoit; parce qu'en vertu de ces ordonnances on conſtituoit un homme priſonnier avec la même indignité qui s'il y euſt eu decret contre luy.

SCANDALEUX, EUSE. adj. Qui a une doctrine ou des mœurs corrompuës, & qui choquent le genie d'une nation. Quand on cenſure une propoſition, on la declare *ſcandaleuſe*, heretique, contraire à la Foy & à la Morale. On enferme aux Magdelonnettes les filles qui menent une vie *ſcandaleuſe* & libertine. On fait faire reparation à ceux qui ont ſemé des libelles *ſcandaleux*, qui ont dit des injures *ſcandaleuſes*. On a donné le titre de *Chroniques ſcandaleuſes*, à une Hiſtoire de Louis XI. compoſée par un Greffier de l'Hoſtel de Ville de Paris, quoy qu'il ne diſe du mal de perſonne; mais les Libraires y ont mis ce titre pour le mieux vendre.

SCANDALEUSEMENT. adv. D'une maniere qui porte ſcandale. Cet homme a eſté empriſonné *ſcandaleuſement*, avec grande injure & violence. Ce ſeditieux a parlé *ſcandaleuſement* & fort hautement.

SCANDALISER. v. act. Donner du ſcandale, ou en recevoir. JESUS-CHRIST deffend de *ſcandaliſer* juſqu'aux moindres enfans; il deffend aux ſiens de ſe *ſcandaliſer*. Saint Pierre reſpond, que quand tous les autres ſeroient *ſcandaliſez*, pour luy il ne ſe *ſcandaliſera* jamais.

SCANDALISER, ſignifie auſſi, Pecher, ou donner occaſion au peché. Si noſtre œuil nous *ſcandaliſe*, nous fait offenſer Dieu, JESUS-CHRIST nous conſeille de l'arracher.

SCANDALISER, ſignifie auſſi, Trouver mauvais. Un Seigneur de village ſe *ſcandaliſe*, ſi on ne luy donne pas le premier l'encens, le pain benit. Cette femme s'eſt *ſcandaliſée* qu'on ne luy a pas rendu ſa viſite en ceremonie, en robbe noire & deſtroufſée.

SCANDALISER, ſignifie encore, Deſchirer la reputation de quelqu'un, le blaſmer. Cet impudent va *ſcandaliſer* par tout cette femme, il la deſcrie, il la calomnie, il luy fait des affronts.

SCANDALISÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

SCANDER. verb. act. Terme de Grammaire. Meſurer un vers, voir s'il a le nombre de ſyllabes qu'il doit avoir, avec l'obſervation des longues & des breves qui y eſt requiſe. On le dit particulierement des vers Grecs & Latins, & de ceux où la quantité des ſyllabes doit eſtre obſervée. Les vers hexametres ſe *ſcandent* autrement que les Iambes, ou Saphiques.

SCAPULAIRE. ſubſt. maſc. Partie du veſtement d'un Religieux qui ſe met pardeſſus ſa robbe, & qui marque une devotion particuliere à la Sainte Vierge. Il eſt compoſé de deux petits lés de drap qui couvrent le dos & la poitrine, & qui pendent juſqu'aux pieds aux Religieux Profés, & juſqu'aux genoux aux Convers en la plus-part des Ordres. Il y a auſſi une Confrairie du *Scapulaire* par les gens laïques qui ont devotion à la Vierge, & qui en ſon honneur portent un petit *ſcapulaire* ſous le linge, ou en bracelet, qui repreſente le grand. Ils ſont obligés à certaines prieres, & à obſerver certaines regles dans leur genre de vie. Mr. de Launoy a fait une docte Diſſertation ſur l'origine du *ſcapulaire*. Ce mot vient du Latin *ſcapulare*, *à ſcapulis*, parce que c'étoit un habit de Moine qui couvroit autrefois ſeulement les eſpaules, dont ils ſe ſervoient, quand ils s'appliquoient à quelque travail corporel, parce qu'il étoit moins embarraſſant que le froc.

SCARABE'E. ſubſt. maſc. Petit inſecte, eſpece d'eſcarbot qu'on appelle autrement *fouille-merde*. Il y a un petit inſecte qu'on appelle *cerfvolant*, qui eſt une eſpece de *ſcarabée*.

SCARE. ſubſt. maſc. Poiſſon ſaxatile qui dort entre les rochers, & qu'on ne prend jamais que de jour. Ariſtote a remarqué cette particularité du *ſcare*, qu'il étoit le ſeul qui euſt des dents propres à broyer. Les Modernes ont reconnu que cela n'eſtoit pas veritable.

SCARIFICATEUR. ſ. m. eſt un inſtrument de Chirurgie fait en forme de boëſte, au bas de laquelle

ſont dix-huit rouës trenchantes comme un raſoir, qu'on bande avec un reſſort, & qui ſe debande avec un autre. Il ſert pour faire evacuer le ſang eſpandu ſous le cuir, parce qu'il fait dix-huit inciſions à la fois, qui ſont moins de douleur, que ſi on les faiſoit l'une aprés l'autre.

SCARIFICATION. ſ. f. Terme de Chirurgie. Operation par laquelle on inciſe la peau avec un inſtrument propre, la picquant en pluſieurs endroits.

SCARIFIER. v. act. Picquer ou inciſer la peau avec une lancette en pluſieurs endroits pour en faire ſortir les mauvaiſes humeurs.

SCAVAMMENT. adv. D'une maniere docte & ſçavante, ou certaine. Pline a eſcrit *ſçavamment* de l'Hiſtoire naturelle. Je vous parleray *ſçavamment* de cette action, car j'y ay été preſent.

SCAVANT, ANTE. adj. & ſubſt. Qui a beaucoup lû, medité & eſtudié, ou travaillé en quelque art ou ſcience. On fait à Paris un Journal des *Sçavants*, à l'imitation des Journaux d'Angleterre, & d'Allemagne. Moliere a fait une Comedie des Femmes *ſçavantes*. Cet Ouvrier eſt fort *ſçavant*, fort habile en ſon art. Les Modernes ſont bien plus *ſçavants* que les Anciens en toutes ſortes de ſciences. La France eſt le pays des *Sçavants*. Pierius a fait un Traitté ſur les malheurs des *Sçavants*.

SÇAVANT, ſe dit auſſi de la connoiſſance de quelque fait particulier. Quand le Juge trouve un accuſé bien *ſçavant* ſur quelque conjuration, il ſoupçonne qu'il en eſt complice. Je vous puis parler comme *ſçavant* de cette affaire, je l'ay conduite & examinée. La plus-part des Commentaires eludent la difficulté, ne nous rendent pas plus *ſçavants*. Ce nouveau marié a trouvé que ſa femme étoit plus *ſçavante* qu'il n'euſt ſouhaitté.

SÇAVANTAS. ſ. m. Injure Gaſconne, que dit à un homme de lettres un ignorant qui mépriſe les Sçavants. Le Baron de Feneſte ſe moquoit de tous les *Sçavantas*.

SCAVOIR. ſ. m. Science, doctrine, erudition. Les deux Scaliger ont eſté des gens de grand *ſçavoir*, d'une grand lecture. Deſcartes avoit acquis un grand *ſçavoir* par ſa meditation. Cet homme fait parade de ſon *ſçavoir*. C'eſt un miſerable qui n'a ni *ſçavoir*, ni pouvoir. Ce mot vient de *ſapere*, Menage, qui pretend que pour cette raiſon il faut eſcrire *ſavoir*, & non pas *ſçavoir*. Les autres le derivent de *ſcire*.

SÇAVOIR FAIRE, ſe dit auſſi ſubſtantivement de l'adreſſe qu'on a à reüſſir à quelque choſe. Cet homme n'a point de bien, & cependant il ſubſiſte par ſon *ſçavoir faire*, par ſon induſtrie. On dit auſſi *faut ſçavoir*, quand on laiſſe à deviner quelque choſe. Il eſt brave, galant, *faut ſçavoir*, c'eſt à dire, au dernier point, à perfection. Il eſt bas.

On dit auſſi, C'eſt un à *ſçavoir*, pour dire, On n'eſt pas encore reſolu ſi on fera telle choſe. Il attend dix mille eſcus de recompenſe de ſon travail, c'eſt un à *ſçavoir*, cela eſt fort douteux.

SCAVOIR. v. act. Avoir beaucoup de lecture ou de meditation pour acquerir la connoiſſance des choſes. Nous avons naturellement un deſir de *ſçavoir*. La Philoſophie nous fait *ſçavoir* les cauſes des effets que nous voyons. Une marque que le monde eſt bien vieux, c'eſt qu'il *ſçait* bien des choſes. Il faut *ſçavoir* les choſes à fonds, & non ſuperficiellement.

SÇAVOIR, ſe dit auſſi en parlant des connoiſſances qu'on rend publiques par des proclamations, affiches, ou ſignifications. Dans les cris publics on fait *ſçavoir* à tous qu'il appartiendra. Les ſentences portent, A tous ceux qui ces preſentes verront, ſalut, *ſçavoir* faiſons que &c. On luy a declaré & fait à *ſçavoir* par une ſignification expreſſe, qu'il euſt à deſloger; qu'il y avoit eu un tel arreſt, à ce qu'il n'en pretendiſt cauſe d'ignorance. En beaucoup de lieux les ſentences & les contracts commencent par ces mots, *Sçachent* tous.

SÇAVOIR, ſe dit auſſi des connoiſſances de ſimples faits, des particularitez. Je *ſçay* ce qui s'eſt paſſé. Je *ſçay* le reſpect qu'on doit aux Puiſſances. Je ne veux rien *ſçavoir* de tout ce qu'il a dit contre moy. Faites moy *ſçavoir* le detail de cette action. Je *ſçay* tout ce qu'on peut dire là-deſſus. Il n'y a point d'Auteur, que je *ſçache*, qui ait parlé de cette matiere. Que *ſçait*-on s'il n'y a point d'hommes dans la Lune? Que *ſçavons*-nous combien nous avons encore à vivre? Je veux bien qu'on *ſçache* tout ce que je fais.

SÇAVOIR, ſe dit encore de ce qui ſe fait avec connoiſſance, avec reflexion. Ce Prince *ſçait* bien ce qu'il fait, il ne ſe trompe gueres; il *ſçait* bien tenir ſes ſujets dans le devoir; il a bien monſtré ce qu'il *ſçavoit* faire. Ce Poëte *ſçait* bien tourner des vers, une penſée. Il a eſté tellement troublé & interdit par cet accident, qu'il n'a *ſceu* ce qu'il diſoit, ni ce qu'il faiſoit. JESUS-CHRIST a demandé pardon pour les Juifs, parce qu'ils ne *ſçavoient* pas ce qu'ils faiſoient.

SÇAVOIR, ſe dit auſſi des connoiſſances qui ſont ſimplement en la memoire. Il *ſçait* tout ſon Office par cœur. Il *ſçait* ſa leçon ſur le bout du doigt. Il *ſçait* cela comme ſon Pater.

SÇAVOIR, ſe dit auſſi d'une action, d'un témoignage de la volonté. Quand quelqu'un nous rend ſervice, il faut luy en *ſçavoir* gré. Je *ſçay* bon gré aux Auteurs qui cenſurent les vices, qui ne flattent point. Je luy *ſçais* mauvais gré d'avoir eſcrit une telle propoſition.

SÇAVOIR, ſe dit auſſi des forces & puiſſances corporelles, & ſur tout avec la negative. On ne *ſçauroit* aſſez blaſmer le luxe, le libertinage du ſiecle. On ne *ſçauroit* lever ce fardeau qu'avec des machines. On ne *ſçauroit* venir à bout de reformer le monde. Vous ne *ſçauriez* reüſſir en cette entrepriſe, il la faut laiſſer là.

SÇAVOIR, ou, C'EST A' SÇAVOIR, ſe dit auſſi adverbialement, & ſur tout des choſes qui ſont diſtribuées par articles. Dans la deſpenſe d'un compte on dit, Il a été payé, *ſçavoir*, tant à un tels par telle quittance. Son bien eſt en differente nature, *ſçavoir* en argent, en rentes, en terres.

SÇAVOIR, ſe dit proverbialement en ces phraſes. On dit qu'un homme *ſçait* le tran tran des affaires, qu'il en *ſçait* le pair & la praiſe, pour dire, qu'il en connoiſt la conduite, qu'il en *ſçait* le fonds ou le fin. On dit qu'il *ſçait* le païs, qu'il *ſçait* la carte, pour dire, qu'il *ſçait* ſe conduire prudemment. On dit qu'il *ſçait* plus que ſon pain manger, pour dire, qu'il a de l'experience du monde. On dit auſſi, Qui ne *ſçait* ſon meſtier, l'apprenne; quand on voit un Artiſan qui reüſſit mal en quelque art, & qui s'y ruine. On dit qu'un homme *ſçait* mieux qu'il ne dit, quand on veut l'accuſer de parler contre ſa conſcience. On dit auſſi, qu'il ne *ſçait* rien de rien, quand il n'eſt pas advertí de ce qui ſe paſſe, de ce qui ſe fait contre luy. On dit auſſi, Je ne *ſçay* ce que c'eſt, pour faire une denegation. On ne *ſçait* qui meurt, ni qui vit. On dit en termes de mépris, une je ne *ſçay* qui, pour dire, une femme de mauvaiſe vie; &, un je ne *ſçay* quoy, des choſes dont on ne peut pas trouver la vraye expreſſion.

SCEU, EUË. part. paſſ. & adj.

SCEU, eſt auſſi ſubſt. Cela a été fait au veu & *ſceu* de toute la terre. Quand on jouït d'un heritage au veu & *ſceu* d'un autre, on acquiert preſcription contre luy.

SCAZON. ſ. m. Terme de Poëſie Latine. Eſpece de vers qui avoit en ſon cinquiéme pied un jambe, en ſon ſixiéme un ſpondée, ne differant au reſte en rien de l'Iambique. On l'appelloit *Iambe boiteux*: & ce mot vient du Grec *skazein*, qui ſignifie *boiter*. La Preface des Satyres de Perſe eſt faite de ces ſortes de vers.

S C E.

SCEAU, ou Scel. ſ. m. Marque faite ſur un inſtrument public marqué aux armes du Prince, de l'Eſtat, du Seigneur, ou du Magiſtrat, dont l'empreinte ſert à rendre un acte authentique & executoire. Le grand *Sceau* eſt le *Sceau* du Roy, qui eſt entre les mains de Monſeigneur le Chancelier, dont on ſcelle les Edits, Privileges, Graces & Patentes, & tout ce qui ſe fait au Conſeil du Roy, ou au Grand Conſeil.

Les petits *Sceaux* ſont ceux avec quoy on ſcelle dans les petites Chanceleries, qui ſont établies prés des Parlements pour ſceller leurs arreſts, & les autres Lettres & expeditions qui ſervent à l'inſtruction des procés. Le grand *Sceau* eſt executoire par tout le Royaume: les autres le ſont ſeulement dans le reſſort de leur Parlement, ſi on n'y joint un pareatis du grand *Sceau*. Il y a auſſi des petits *Sceaux* dans les Preſidiaux pour ſceller les contracts & les ſentences. Le *Scel* du Chaſtelet eſt attributif de juriſdiction. Un contract paſſé ſous le *Scel* du Chaſtelet y attire les parties, quand il s'agit de ſon execution. Le *ſcel* authentique eſt celuy des Seigneurs pour les actes de leurs ſeigneuries, que gardent leurs Tabellions. Quelques-uns pretendent que tous les actes paſſez ſous le *ſcel* authentique, & non Royal, ne portent point d'hypotheque hors du reſſort.

Les Evêques, les Communautez, & même les particuliers ont auſſi des *ſceaux* pour marquer les proviſions qu'ils donnent, ou autres actes; mais ce ne ſont proprement que des cachets.

Les Commiſſaires & les Juges particuliers ont auſſi leurs *ſceaux*, avec leſquels ils ſcellent & cachettent les portes, ſerrures, coffres, & même les corps morts, pour les mettre ſous la main de la Juſtice, & en ſaiſir leur juriſdiction, pour empêcher qu'on n'y touche, & pour la conſervation des droits des intereſſés & des abſens. Ce mot vient de *ſigellum* pour *ſigillum*. Menage.

L'uſage des *ſceaux* eſt tres-ancien. Il eſt dit en Daniel Chap. 14. que Darius fit mettre ſon *ſceau* ſur le Temple de Bel. Les *ſceaux* anciens étoient d'ordinaire gravés ſur le chaton des bagues, ou ſur des agathes, eſmeraudes, ſaphirs, cornalines, &c. Souvent la figure du Prince y étoit repreſentée, quelquefois des ſymboles. Celuy d'Auguſte avoit l'image d'un ſphinx, parce que c'eſt le ſymbole du ſecret. Les Empereurs ont ſcellé d'un *ſceau* d'or les actes d'importance. Ainſi la Bulle d'Or de Charles IV. pour l'élection de l'Empereur, a pris ſon nom du *ſceau* d'or qui y pend. Le Pape a deux ſortes de *ſceaux*. Le premier, dont il ſe ſert pour les Brefs Apoſtoliques, & pour les Lettres ſecrettes, s'appelle *l'Anneau du Peſcheur*. C'eſt un gros anneau où on voit la figure de St. Pierre qui tire ſes filets pleins de poiſſons. L'autre, dont il ſe ſert pour les Bulles, a la teſte de St. Pierre à droit, & celle de St. Paul à gauche, avec une croix entredeux; & de l'autre coſté le nom du Pape, quelquefois avec ſes armes, mais rarement. Le *ſceau* des Brefs s'imprime ſur de la cire rouge, & celuy des Bulles ſur du plomb. Dans les anciens *ſceaux* les Rois ſont repreſentez aſſis avec majeſté, la couronne en teſte, le ſceptre à la main, & une tunique ou un long manteau, & quelquefois armés & à cheval avec une épée nuë élevée, & un oiſeau ſur le poing. Les Evêques ſont repreſentez dans leurs *ſceaux* en habits pontificaux, la mitre en teſte, la gauche tenant la croſſe, & la droite en action de donner la benediction. Maintenant leur *ſceau* eſt ſeulement celuy de leurs armes. Le *ſceau* du Dauphiné eſt écartelé de France & de Dauphiné. Celuy du Parlement de Pau eſt écartelé de France & de Navarre. Goſlæus a fait un Traitté & un Recueil de pluſieurs *ſceaux* anciens, qu'il appelle *Dactiliotheca*, qui eſt fort curieux. Du Tillet dit que les Rois de France ſe ſont reſervés particulierement le *ſceau* de cire jaune. Louïs XI. donna comme un grand privilege à René d'Anjou Roy de Sicile, le droit de ſceller en cire jaune tant en France qu'en Sicile, par Lettres Patentes du 28. Janvier 1468. Cependant on ſcelle de cire verte les Lettres qu'on appelle Chartres, Edits, & Remiſſions, & toutes celles qui ſont intitulées *ad perpetuam rei memoriam*, ou, A tous preſens & avenir. On n'y marque point le jour ni la datte, mais ſeulement le mois & l'année, pour monſtrer qu'on a été long-temps à les deliberer, & que la choſe doit demeurer en une perpetuelle vigueur. Les autres Lettres ſcellées en cire jaune commencent par, A tous ceux qui ces preſentes Lettres verront. Les Univerſités & les Communautés ſe ſervent de cire rouge, auſſi-bien que la Provence & le Dauphiné. Les Comtes de Poitou ſcelloient avec de la cire blanche, & maintenant on s'en ſert dans l'Ordre des Chevaliers du St. Eſprit. On n'a commencé à mettre les armes dans les *ſceaux* que vers l'année 1366. Du Cheſne dit que les ſeuls Chevaliers avoient droit d'un *ſceau* pendant qu'on appelloit *authentique*. On a appellé *ſceau ſecret*, celuy qu'on appoſoit aux Lettres cloſes, qui avoit diverſes inſcriptions rapportées par Du Cange. On l'a depuis appellé *Contreſcel*, parce qu'il étoit appoſé au dos du *ſcel* authentique.

Sceau, ſe dit auſſi du plomb, ou de la cire, & de l'empreinte qui eſt attachée à la choſe ſcellée. Le *ſceau* des Marchands & des Doüaniers, qu'on applique aux eſtoffes & aux marchandiſes, eſt auſſi en plomb. Le *ſceau* des Chevaliers eſt en cire dure & paiſtrie. Celuy des Commiſſaires eſt en cire molle. Il y a des *ſceaux* en placard, en queuë, à double queuë, en lacs pendants de ſoye, qui ſont diverſes manieres d'appliquer le *ſceau* aux Lettres. Ceux qui font de faux *ſceaux* ſont ſeverement punis.

Sceau, ſignifie auſſi le temps & le lieu où on ſcelle. Il y aura *Sceau* demain à Verſailles chez Monſeigneur le Chancelier. On a publié ce reglement, le *Sceau* tenant. Au Parlement de Paris c'eſt un Maiſtre des Requeſtes qui tient le *Sceau*. Il faut porter ces Lettres au *Sceau*, les retirer du *Sceau*. On n'a point donné de *Sceau* cette ſemaine. Ces Lettres n'ont pû paſſer au *Sceau*.

On appelle oppoſition au *ſceau*, celle qui ſe fait par un creancier d'un Officier, ou d'un Rentier du Roy, entre les mains d'un Garderolle, pour conſerver ſon hypotheque ſur l'office, ou ſur la rente de ſon debiteur, & empêcher qu'on ne ſcelle des proviſions, ou des Lettres de ratification de la vente de l'office, ou de la rente, qu'à la charge de ſon oppoſition.

Sceau, eſt auſſi un nom collectif qui ſe dit de tous les Officiers du *Sceau*. Le *Sceau* ſuit la Cour. On a mandé le *Sceau*. Le Treſorier du *Sceau* eſt celuy qui reçoit les droits de tous les Officiers du *Sceau*.

Sceau, ſe dit auſſi d'une taxe du droit du *ſceau*, qui double & redouble pluſieurs fois, ſuivant la qualité des Lettres ou des parties, ſur le pied d'une Lettre ſimple. Les Lettres ſimples payent tant pour *ſceau*. Les villes payent ſeize *ſceaux*.

En termes de Chymie, on dit qu'on a appoſé le *ſceau* d'Hermés à un vaiſſeau, quand on l'a ſi bien bouché, qu'il ne s'en peut pas exhaler le moindre atome: ce qui ne ſe fait qu'en fondant au feu de lampe l'extremité du cou d'un matras, & en le tortillant & rejoignant enſemble.

Sceau, ſe dit figurément en choſes morales. On confeſſe ſes pechés ſous le *ſceau* de la confeſſion. L'embleme du ſecret ſe peint avec une figure qui a un *ſceau* ſur la bouche. La nature a mis un *ſceau* à la virginité, qu'on appelle le *pucelage*.

Garde des Sceaux, eſt un Officier auquel le

Roy

Roy confie ſes *Sceaux*, lors que le Chancelier eſt mort, ou en diſgrace. On oſte quelquefois les *Sceaux* à un Chancelier, mais on ne luy oſte point ſa charge.

GARDE-SCEL, eſt l'Officier qui tient le petit *Sceau* d'un Preſidial, d'une Juſtice. Nous *Garde-ſcel* établi à un tel lieu. C'eſt l'Inſinuation des contracts paſſez en Province.

En Botanique il y a des plantes qu'on appelle *ſceaux de Salomon*; l'une à fleurs ſimples, & l'autre à fleurs doubles. On en voit la deſcription dans les Memoires de l'Academie des Sciences. On l'appelle en Latin *poligonatum*, ou *ſcala cœli*.

SCEDULE, ou CEDULE. ſ. f. Billet, promeſſe, ou autre reconnoiſſance ſous ſeing privé. On dit qu'un homme plaide contre ſa *ſcedule*, quand il plaide contre ſon fait, contre ſon écriture, quand il a mauvaiſe cauſe. Un Marchand, un Banquier a tout ſon bien en *ſcedules*. Il vient de *ſchedula*. Nicod.

SCEDULE, en termes de Couſtumes, ſe dit d'un placard & affiche, & ſur tout de celuy que fait apposer un Seigneur pour la publication des hommages qu'on luy doit rendre. On l'a dit auſſi de l'exploit ou rapport d'un Sergent qui fait un adjournement des criées, ou une execution.

SCEDULE, ſe dit auſſi des memoires ſignez que les Procureurs baillent au Greffe, ou au premier Huiſſier, pour l'expedition de leurs cauſes, tant pour les preſentations, que pour les defauts & congez, qui contiennent les noms & qualitez des parties. En quelques lieux on le dit auſſi des brevets d'obligations & minutes des Notaires.

On dit auſſi *ſcedule evocatoire*. Voyez CEDULE, qui eſt la même choſe, à la reſerve de ce qu'on en a corrompu l'orthographe.

SCEDULE, en termes de College, eſt un petit memoire écrit ſur une bande de papier, où on marque les écoliers qui ont manqué à leur devoir, qui ſont abſens, qui n'ont pas donné leur theme, ſceu leur leçon, ou qui ont cauſé.

SCELERAT, ATE. adj. Qui eſt chargé de crimes, qui eſt porté naturellement à les commettre, qui ne fait point de ſcrupule de malfaire. Les loix ne ſçauroient eſtre trop rigoureuſes envers les *ſcelerats*. Vous avez à faire à un Procureur qui eſt un grand *ſcelerat*, un grand frippon.

SCELERATESSE. ſ. f. Méchanceté. Un Apoſtat eſt capable de toutes ſortes de *ſcelerateſſes*.

On le dit quelquefois moins odieuſement & en raillerie. Cette femme vous a donné un faux rendez-vous pour ſe mocquer, je ne la croyois pas capable de cette *ſcelerateſſe*.

SCELLE'. ſ. m. Terme de Palais. Application du ſceau d'un Juge particulier ſur des portes, coffres & ſerrures, pour ſaiſir la Juſtice des meubles & effets qui y ſont enfermez, & les conſerver à ceux qui y ont quelque droit, ou intereſt. On a apposé le *ſcellé* chez ce Marchand qui s'eſt abſenté, ſur les effets de ce deffunt. Les creanciers font leur oppoſition à un *ſcellé*, on les appelle à la levée du *ſcellé*. On dreſſe un procés verbal de l'appoſition, & de la reconnoiſſance & levée du *ſcellé*.

SCELLER. v. act. Apposer le ſceau à une Lettre de Chancelerie, ou bien de Juſtice. On n'execute les actes qu'en vertu de lettres, arreſts, contracts, & executoires ſignez & *ſcellez*. On a *ſcellé* au grand Sceau ſes proviſions, ſa grace. On *ſcelle* au petit Sceau tous les Mecredis & Samedis. On *ſcelle* les Bulles en plomb, les Edits en cire verte, les arreſts en cire jaune, les expeditions pour le Dauphiné en cire rouge. Les Lettres de l'Academie Françoiſe ſont *ſcellées* en cire bleuë. On *ſcelle* à ſimple queuë les commiſſions ordinaires de Juſtice. On *ſcelle* en lacs pendans les proviſions ou Lettres Patentes. On *ſcelle* en lacs de ſoye les Edits. On *ſcelle* les Bulles en plomb pendant à des filets de chanvre.

SCELLER, ſignifie auſſi, Apposer le ſceau ſur des portes, coffres & effets, pour les ſaiſir & les mettre en la main de Juſtice, pour en faire la deſcription, & les conſerver aux héritiers, ou creanciers. Quand on *ſcelle* chez un Marchand, cela luy fait perdre tout ſon credit.

SCELLER, ſignifie auſſi ſimplement, Cacheter. Les teſtaments ſe delivrent en Juſtice clos & *ſcellez*: le teſtateur & les témoins les *ſcellent* de leur cachet. On envoye une information, un procés criminel au Greffe du Parlement dans un ſac clos & *ſcellé*. On faiſoit autrefois la même choſe des Enqueſtes.

SCELLER, en terme de Maçonnerie ſignifie, Engager une piece de bois ou de fer dans un mur avec du plaſtre, du ciment, du plomb, ou autre liaiſon ſolide. Le plaſtre eſt fort commode pour *ſceller* des gaches, des gonds, des ſolives. Tout ce qui eſt *ſcellé* en plaſtre eſt reputé faire partie de l'immeuble. Les Chymiſtes *ſcellent* leurs vaiſſeaux du ſceau d'Hermés, ou hermetiquement.

SCELLER, ſe dit figurément en choſes morales. La Religion a été *ſcellée* & cimentée par le ſang des Martyrs. Ce traité de paix a été *ſcellé* par l'alliance de deux Princes.

On dit proverbialement, qu'une choſe eſt *ſcellée* & bullée, lors qu'elle eſt concluë & terminée, qu'on n'y peut plus toucher.

SCELLÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

SCELLEUR. ſ. m. Celuy qui apposé le ſceau aux ſentences & contracts. Le *Scelleur* du Chaſtelet. On le dit quelquefois des bas Officiers du Sceau qui appliquent effectivement la cire. Un decret doit eſtre 24. heures entre les mains du *Scelleur*, pendant leſquelles les oppoſitions à fin de charge ſont encore receuës.

SCENE. ſ. f. Theatre ſur lequel on repreſente des pieces dramatiques ou autres ſpectacles publics. Les Venitiens qui donnent des Opera font de grandes deſpenſes pour la decoration de la *Scene* ou du Theatre. Les *Scenes* ſont decorées ordinairement par des repreſentations de colomnes, de ſtatuës, de perſpectives, de baſtiments, rochers, jardinages, &c. Cet Auteur a mis depuis peu un ouvrage ſur la *Scene*, a donné une piece de Theatre au public.

SCENE, ſe dit auſſi du lieu ainſi repreſenté, où on feint que s'eſt paſſé l'action qu'on expoſe ſur le Theatre. La *Scene* du Cinna eſt dans le Palais d'Auguſte. C'eſt une des principales regles, d'obſerver l'unité de la *Scene*, auſſi-bien que celle de l'action. Il ne faut point enſanglanter la *Scene*, faire mourir quelqu'un ſur le Theatre.

SCENE, ſe dit auſſi en ce ſens dans les tableaux, des perſpectives ou payſages où on feint que s'eſt paſſée l'hiſtoire qu'on repreſente.

SCENE, ſe dit auſſi des parties d'un Poëme Dramatique, lors qu'un nouvel Acteur entre ſur le Theatre, ou que l'un de ceux qui y étoit en ſort. Il ne faut pas laiſſer la *Scene* vuide qu'à la fin de l'Acte. Les diviſions d'un Poëme Dramatique ſe font par Actes & par *Scenes*. Il y a dans cette piece une *Scene* qui enleve.

SCENE, ſe dit figurément en Morale des changements qui arrivent dans les affaires du monde. Ce favori a été chaſſé, voilà un nouveau Miniſtre qui va monter ſur la *ſcene*.

SCENE, ſe dit auſſi d'une action particuliere qui ſe fait en quelque compagnie. Si vous vous fuſſiez trouvé à la querelle de ces deux Auteurs, vous auriez veu une fort plaiſante *ſcene*.

SCENIQUE. adj. Qui appartient à la Scene. On a fort vanté les repreſentations *ſceniques* des Anciens.

SCENOGRAPHIE. ſ. f. C'eſt la deſcription d'une coſte, d'un pays, tel qu'il ſe preſente à nos yeux. On le dit auſſi d'un baſtiment, d'une place de guerre, telle qu'elle paroiſt, quand on la regarde par une de ſes faces, quand on décrit ſon enceinte, ſes clochers, &c. & de tout ce qui eſt veu en perſpective, & qui fait des ombres.

On le dit auſſi de l'art de faire de telles deſcriptions. Il entend fort bien la *Scenographie*.

SCEPTIQUE. ſ. f. & adj. Secte & doctrine d'anciens Philoſophes Grecs, qui a eu Pyrrhon pour fondateur, dont le dogme principal étoit de douter de tout, & de nier tous les principes. Diogene Laërce fait une ample mention de la Philoſophie *Sceptique*, qu'on nomme auſſi *Pyrrhonienne*, & *Ephestique*. La Mothe le Vayer a fait pluſieurs Traittez ſur les principes des Philoſophes *Sceptiques*.

SCEPTRE. ſ. m. Baſton Royal, qui eſt la marque du commandement & de l'autorité des Rois. C'étoit autrefois un baſton long de la taille du Prince, comme on prouve par pluſieurs medailles. Les Auteurs l'appellent *virga*. Les principaux ornements des Rois, quand ils paroiſſent en ceremonie, ſont le *ſceptre* & la couronne. Le trident eſt le *ſceptre* de Neptune. Ce mot vient du Grec *skiptron*, & ſignifioit originairement une *javeline*, dont les Rois uſoient autrefois pour marque de leur autorité avant Romulus, parce que cette arme étoit en grande veneration parmi les Payens. Nicod.

SCEPTRE, ſignifie figurément la puiſſance Royale, la Royauté. C'eſt un tel Capitaine qui a mis le *ſceptre* à la main d'un tel Prince, qui a raffermi ſon *ſceptre*, ſon autorité ébranſlée. Les Romains faiſoient vanité de briſer des *ſceptres*, de renverſer des troſnes, c'eſt à dire, de détruire des Rois.

S C H.

SCHELIN. ſ. m. Monnoye d'Allemagne qui vaut la quatriéme partie d'une once Romaine. Freherus dit que ce mot vient du nom corrompu de *ſiliqua*, & le prouve par pluſieurs textes de Droit, & entr'autres par la Loy XXI. *De annuis legatis*.

SCHISMATIQUE. adj. m. & f. Chrêtien qui ne reconnoît pas le Pape, la primauté de l'Egliſe Romaine, qui veut établir une Egliſe à part. La plus-part des *Schiſmatiques* ſont auſſi Heretiques.

SCHISME. ſ. m. Diviſion de l'Egliſe, qui ſe fait lors qu'il arrive qu'elle a pluſieurs Chefs, qu'il s'y forme pluſieurs partis. Quand il y a des Antipapes, il y a un *Schiſme* dans l'Egliſe. Le *Schiſme* d'Angleterre eſt la revolte de l'Angleterre contre l'Egliſe Romaine. Le *Schiſme* des Grecs eſt la ſeparation de l'Egliſe Grecque d'avec la Latine, qui a conteſté la primauté au Pape de Rome.

SCHOLASTIQUE. adj. m. & f. Qui appartient à l'Eſcole. Ce terme n'eſt pas connu parmi le peuple, il eſt renfermé dans l'Eſcole. Ce garçon a encore la mine *ſcholaſtique*, il ſent ſon écolier, le ſcholare. Le titre de *Scholaſtique* a été long-temps un titre d'honneur qu'on attribuoit aux écoliers de Droit & aux Advocats, & entre autres à Socrate & à Euſebe Hiſtoriens Eccleſiaſtiques, Advocats à Conſtantinople; à Agathias, Hiſtorien de Juſtinien, Advocat à Smirne, &c. Conſtantin Harmenopule le portoit encore au douziéme ſiecle, & pluſieurs autres. Depuis on l'a donné à ceux qui tenoient les Eſcoles Eccleſiaſtiques établies ſous les premieres Races de nos Rois, qui enſeignoient aux Clercs de chaque Egliſe d'abord les Humanitez, enſuite la Theologie, & la Liturgie. On les a appellés autrement *Primiciers Eſcholaſtres*, & *Theologaux*. Genebrard témoigne auſſi que le titre de *Scholaſtique* étoit chez les

Grecs un nom d'office & de dignité, répondant à nos *Theologaux*, & qu'il appartenoit proprement à tous les gens de Lettres en general, dont l'erudition étoit fort connuë. Ainſi St. Jerôme témoigne que Serapion fut ſurnommé le *Scholaſtique*, à cauſe de la delicateſſe de ſon eſprit. St. Jean Climaque a été qualifié du même titre, quoy qu'il y euſt fait une renonciation expreſſe. Walafrid Strabon appelle le Poëte Prudence, le *Scholaſtique*. Adelman Evêque de Liege a été auſſi appellé le *Scholaſtique*. Olivier le *Scholaſtique* a été un Theologal qui a écrit l'Hiſtoire des Croiſades au XIII. Siecle. On a donné à Fortunat le titre de *Scholaſticiſſime*. Voyez Mr. Baillet en ſon Jugement des Sçavans.

SCHOLASTIQUE. ſ. f. eſt auſſi la partie de la Theologie qui diſcute les queſtions de Theologie par le ſecours de la raiſon & des arguments, & eſt en quelque façon oppoſée à la *Poſitive*, qui ſe fonde ſur l'autorité des Saints Peres & des Conciles. On pretend que St. Thomas a été le fondateur de la Philoſophie *Scholaſtique* ſuivant la methode d'Averroés, que Lanfrancus Archevêque de Cantorberi, Gilbert Porretain Evêque de Poitiers, Abelard, & Pierre Lombard avoient déjà ébauchée, & dont Pierre Comeſtor compoſa les premiers elements.

SCHOLIE. ſ. f. Commentaire, annotation ou obſervation qu'on fait ſur quelque paſſage d'un Auteur.

En Geometrie on s'en ſert, lors qu'aprés avoir démonſtré une propoſition, on enſeigne encore une maniere de le faire d'une autre façon; lors qu'on en tire quelque autre conſequence, ou qu'on fait quelques obſervations pour prendre des precautions pour empêcher qu'on ne ſe trompe.

SCHOLIASTE. ſ. m. Commentateur. Il ſe dit particulierement de ceux qui ont fait des Commentaires ou des Obſervations ſur les Poëtes & Auteurs Grecs.

S C I.

SCIAGE. ſ. m. Action de ſcier, & l'effet qui en provient. Il a couſté tant pour le *ſciage* de ces planches de ſapin. Dans les moulins à ſcie, le *ſciage* ſe fait tout ſeul par la force de la machine. On appelle bois de *ſciage*, celuy qui eſt fendu ou equarri par des Scieurs de long. Les ais, les ſolives, ſont des bois de *ſciage*, & ne ſont pas tant eſtimez que le bois de brin.

SCIATERE. ſ. m. Terme de Gnomonique. C'eſt un inſtrument par le moyen duquel on peut conſtruire facilement des cadrans qui monſtrent l'heure par le moyen de l'ombre.

SCIATERIQUE. adj. Ce qui monſtre l'heure par le moyen de l'ombre d'un ſtile. Cadran *ſciaterique*; cube *ſciaterique*, qui a des cadrans en toutes ſes faces.

SCIATIQUE. ſ. f. Maladie qui vient d'une fluxion ſur l'os iſchion, qui eſt celuy où aboutit l'eſpine du dos, & où les os des cuiſſes ſont attachez. Une goutte *ſciatique* eſt la plus douloureuſe de toutes les gouttes: elle s'attache aux nerfs de l'os ſacré, & ſe fait ſentir juſqu'au bout du pied. On dit auſſi abſolument la *ſciatique*.

SCIATIQUE, adj. eſt auſſi un nom qu'on donne à deux veines qui ſortent du rameau crural. Il y a la grande & la petite *ſciatique*, qui étendent leurs rameaux juſques au bout des doigts du pied.

SCIE. ſ. f. Outil qui ſert à pluſieurs Artiſans pour fendre du bois, de la pierre, & autres choſes. Elle eſt faite d'un fer qui a des dents & des hoches, qui ronge & mange petit à petit la matiere ſur laquelle on l'agite, & qui eſt diverſement emmanchée, ſelon les divers uſages. Il y a des moulins à *ſcie*, qui par leur mouvement ſcient tous ſeuls des poutres pour faire des ais; des *ſcies* ſans dents pour le marbre; des *ſcies* avec des dents pour la pierre de St. Leu; des *ſcies* avec des dents deſtournées

de

de part & d'autre, pour ſcier le bois; *ſcie à refendre* pour les Scieurs de long. *Scie à debiter*, ce ſont les *ſcies* ordinaires. Les *ſcies à main*, ſont des *ſcies* qui n'ont qu'un fer dentelé, & une poignée pour manche. Les Ouvriers l'appellent *egobine*, & les Serruriers *ſcie à guichet*. Les Chirurgiens ont des *ſcies* pour coupper les os. On tient que ce fut Icare qui inventa la *ſcie*, en voyant l'arreſte d'un poiſſon. Ce mot vient du Latin *ſecare*, ou *xyein* Grec, qui ſignifie *polir*, *raboter*, ſelon Nicod. Mais il y a plus d'apparence qu'il vient de *aſcia*.

SCIEMMENT. adv. Avec connoiſſance de cauſe. Il n'a pas fait cette action par ignorance, mais il l'a fait *ſciemment*, par malice, & ſçachant bien ce qu'il faiſoit. On dit autrement *à ſon eſcient*.

SCIENCE. ſ. f. Connoiſſance des choſes, acquiſe par une grande lecture, ou une longue meditation. Eraſme avoit un grand fonds de *ſcience*, de doctrine. L'Encyclopedie eſt la *ſcience* univerſelle. Il y a auſſi une *ſcience* infuſe & revelée, comme celle que le St. Eſprit reſpandit ſur les Apoſtres.

SCIENCE, ſe dit plus ſpecifiquement d'un art particulier, de l'application qu'on a euë à approfondir la connoiſſance d'une matiere, de la reduire en regle & en methode pour la perfectionner. La Philoſophie comprend toutes les *ſciences*. On definit la *ſcience* dans l'Eſcole, une connoiſſance certaine & evidente d'une choſe par ſes cauſes. Il n'y a que la Geometrie qui ſoit une veritable *ſcience*, qui ait des demonſtrations. L'Arithmetique eſt la *ſcience* des nombres. On appelle les *ſciences* humaines, la connoiſſance des Langues, de la Grammaire, de la Poëſie, de la Rhetorique, & autres choſes qu'on apprend dans les Humanitez. La *ſcience* Heraldique eſt celle qui traitte du Blaſon.

SCIENCE, ſe dit auſſi en Morale, de ce qui ſert à la conduite de la vie. Cet homme a la *ſcience* du monde, il ſçait vivre avec les honneſtes gens. La plus neceſſaire des *ſciences* eſt celle de noſtre ſalut. L'arbre deffendu à Adam étoit celuy de la *ſcience* du bien & du mal.

SCIENCE, ſe dit auſſi de la connoiſſance de quelque fait particulier. Un homme n'eſt tenu de reſpondre en Juſtice que ſur ce qui eſt de ſa *ſcience* & connoiſſance. Le Roy dit dans ſes Edits, De noſtre certaine *ſcience*, pleine puiſſance & autorité royale.

On dit proverbialement, qu'un homme a plus d'heur que de *ſcience*, quand il reüſſit en des choſes qu'il ne ſçait que mediocrement.

SCIENTIFIQUE. adj. m. & f. Qui ſçait beaucoup. Les Notaires donnent aux Eccleſiaſtiques dans leurs actes la qualité de Venerable & *Scientifique* perſonne. On le dit auſſi des choſes. Cet ouvrage eſt fort *ſcientifique*, fort plein de ſcience & d'erudition. Cette demonſtration, cette machine ſont fort *ſcientifiques*, c'eſt à dire, ſont faites ſelon les regles de l'art & de la ſcience.

SCIER. v. act. Coupper du bois ou autre matiere avec une ſcie. On *ſcie* les arbres qui ſont trop gros pour les abattre plus facilement. Il y a un ſens du bois qui s'eſclate, & qu'on ne peut bien fendre, ſi on ne le *ſcie*.

SCIER, ſe dit auſſi des bleds qu'on abat avec des faucilles, qui ont de petites dents comme des ſcies. Quelques-uns en ce ſens diſent *ſoyer*, ou *ſcier*.

SCIER, en termes de Marine, c'eſt virer un baſtiment de basbord à force de rames.

SCIÉ, ÉE. part. paſſ.

SCIEUR. ſ. m. Celuy qui ſcie. Un *Scieur* de long eſt un homme de journée, qui ſcie des poutres pour en faire des ais, des ſolives. Des *ſcieurs* de bleds ſont des Aouſterons.

SCIEURE. ſ. f. Action de ceux qui ſcient. La *ſcieure* des bleds, des planches, des ſolives.

On appelle auſſi *ſcieure*, la poudre qui tombe du bois que l'on ſcie, les limailles qui ſont tombées des metaux qu'on a ſciés.

SCILLE. ſ. f. Plante ou eſpece d'oignon qui naiſt prés du bord de la mer en Eſpagne, & qui eſt de deux ſortes. La maſle eſt blanche, & la femelle eſt rouge. Toutes deux ont une racine groſſe, courte, ferme & barbuë. Elles pouſſent en Aouſt & Septembre une tige ronde, liſſée, luiſante, toute nuë, de couleur blanche tirant ſur le gris de lin, de la groſſeur d'un doigt, ayant quelquefois juſqu'à deux coudées de hauteur, environnée en ſon ſommet de pluſieurs petites fleurs blanches tirant ſur le purpurin en façon d'eſpi, qui a une graine noire & approchante de celle des oignons ordinaires. Ses feuilles reſſemblent à celles des lis, mais elles ſont plus grandes. Elles pouſſent & meuriſſent en Octobre & en Novembre, & ſechent en May & Juin. On en fait du vinaigre ſcillitique, dont on fait grand eſtat en Pharmacie, & ſur tout Dioſcoride & Matthiole. On l'appelle auſſi *ſquille*, *ſtipoule*, *charpentaire*, en Latin *ſcilla*. La *ſcille* commune s'appelle en Latin *pancratium*, ou *ſcilla minor*. Il y a des *ſcilles* communes qui ſont groſſes comme la teſte. Elle fleurit trois fois l'an, & a ſes feuilles ſemblables à celles du lis. Les *ſcilles* d'Eſpagne ſont les vrayes *ſcilles* de Dioſcoride.

SCINC. ſ. m. Petite eſpece de crocodile. Voyez CROCODILE.

SCIRON. ſ. m. eſt un vent particulier de l'Attique, ſoufflant du coſté des rochers Scironiens. Il eſt entre le Maeſtral & la Tramontane. On l'appelle auſſi *Traſcias*, *Olympias*.

SCIRRHE. ſ. m. Terme de Medecine. C'eſt une tumeur dure faite de melancolie naturelle, ou de quelque autre humeur graſſe & viſqueuſe qui luy reſſemble. Le vray & legitime *ſcirrhe* eſt ſans douleur, ou avec peu de ſentiment, & ſe tourne quelquefois en dureté pierreuſe, quand on a uſé de trop de remedes repercuſſifs. Il y a un autre *ſcirrhe* chancreux fait par aduſtion & corruption, qu'on appelle autrement *cancer*. Le *ſcirrhe* exquis & legitime, eſt celuy qui eſt exempt de douleur, & deſtitué de ſentiment. Il y en a un autre qui a encore quelque ſentiment de douleur, parce qu'il ne fait que commencer. Ce mot vient du Grec *skirrhos*, qui ſignifie *dureté*.

S C L.

SCLEROTIQUE. adj. m. Terme d'Optique & de Medecine. C'eſt un nom qu'on donne à une membrane dure qui couvre l'œuil en dedans & en dehors. Sa partie de devant où elle eſt tranſparente s'appelle la *cornée*.

S C O.

SCOENANTHUM. ſ. m. Terme de Pharmacie. C'eſt une plante medicinale que les Apothicaires appellent *juncus odoratus*, parce que ce mot ſignifie *fleur de jonc*. On l'appelle auſſi *paſture de chameau*. Elle croiſt en Afrique & en Arabie. Elle eſt rouſſe, chargée de fleurs minces tirant ſur le rouge, leſquelles étant frottées entre les mains, ſentent la roſe. Elle a un gouſt ardent, acide & bruſlant la langue. Galien dit que de ſon temps on ne trouvoit point de ſa fleur, parce que les chameaux mangeoient tout ce qu'ils en pouvoient trouver. Maintenant elle eſt aſſez commune.

SCOLOPENDRE. ſ. f. Petit ſerpent d'eau, ou chenille fort venimeuſe qui eſt greſle & menuë, en Latin *ſcolopendra aquatica*, *millipeda*. Matthiole dit que les Toſcans appellent *ſcolopendre terreſtre*, de petits vers roux qui ont cent pieds, dont les pointures ſont venimeuſes. On les appelle *ophioctenes*, parce qu'ils tuënt les

ſerpens. Ariſtote dit qu'en couppant une *ſcolopendre* en deux, l'une des parties ira en avant, & l'autre en arriere: c'eſt pourquoy Nicander dit auſſi qu'elle a deux teſtes.

SCOLOPENDRE, eſt auſſi un poiſſon de mer dont parle Pline, qui reſſemble à la *ſcolopendre* terreſtre, qui revomit tout ce qu'il a dans le corps, quand il ſe ſent pris à l'hameçon, & ainſi eſchappe aux Peſcheurs. La *ſcolopendre* de mer eſt plus rouge & plus petite que la terreſtre, & a davantage de pieds: ce qui l'a fait appeller par les Italiens *centogambe*.

SCOLOPENDRE, eſt auſſi une herbe medicinale que le vulgaire appelle *Langue de cerf*. En Latin *ſcolopendria*, ou *lingua cervina*, ou *aſplenos*. Voyez CETERAC, & LANGUE DE CERF.

SCORBUT, ou *Scurbut*, ou *Schoerbuth*. ſubſt. maſc. Maladie qui prend ordinairement ſur la mer, & qu'on appelle pourtant d'un autre nom *mal de terre*. Elle eſt contagieuſe, & vient de pourriture, de la corruption de l'air marin, des ſalines qu'on mange, du vin pur qu'on boit, & des meſchantes eaux. Elle s'attaque particulierement aux gencives, où elle cauſe des enfleures & des ulceres. Elle fait tomber les dents, rend l'eſtomach depravé, & cauſe grande puanteur d'haleine. On n'en guerit gueres qu'en prenant terre, ou en ſe frottant du ſang des tortuës de mer, & en uſant du jus d'orenges, de citrons & de cocos, ou ſelon Matthiole, de la biſtorte, autrement *cochlearia*. Les peuples voiſins de la mer Baltique ſont fort ſujets à ce mal. La Norvege produit des meures qui ſont ſouveraines pour le guerir. On envoye les malades dans les bois où elles croiſſent, afin qu'ils y en mangent tout leur ſaoul; & on les y laiſſe juſqu'à tant qu'ils ſe portent bien, à ce que dit Bartholin. Ce mot eſt Hollandois, & pris des Danois, qui appellent cette maladie *crobut*, c'eſt à dire, *ventre rompu*; en Alleman *ſcormunt*, c'eſt à dire, *os rompu*, ou *bouche rompuë*, parce qu'elle fait ſouffrir les hypocondres & les gencives. Menage.

SCORPION. ſ. m. Inſecte qui a une veſſie pleine d'un dangereux venin, qui pique par ſa queuë. Swammerdam dit que le *ſcorpion* peut être diviſé en trois parties, la teſte, la poitrine, & le ventre. La teſte paroiſt jointe & continuë avec la poitrine, où il y a deux yeux au milieu, & deux vers l'extremité de la teſte, entre leſquels ſortent comme deux bras, qui ſe diviſent en deux, comme les pinces ou les ſerres d'une eſcreviſſe. Il a huit jambes qui ſortent de ſa poitrine, dont chacune ſe diviſe en ſix parties couvertes de poil, dont les extremités ont de petites ongles ou ſerres. Le ventre ſe diviſe en ſept anneaux, du dernier deſquels ſort la queuë, qui ſe diviſe en ſept petits boutons, dont le dernier eſt armé d'un aiguillon. Il y en a où on voit ſix yeux, & d'autres où on en découvre huit fort viſibles. Il a le corps en ovale, la queuë longue, faite en maniere de patenoſtres attachées bout à bout l'une contre l'autre; la derniere plus groſſe que les autres, & un peu plus longue, à l'extremité de laquelle il y a quelquefois deux aiguillons, qui ſont creux, remplis de venin froid, par leſquels il jette ſon venin dans la partie qu'il pique. Il eſt de couleur noiraſtre, comme de couleur de ſuye. Il chemine de biais, & il s'attache ſi fort avec le bec & avec les pieds contre les perſonnes, que bien difficilement on le peut arracher. Il y en a qui ont des aîles ſemblables à celles des ſauterelles, qui mangent les bleds, qui volent de region à autre, comme on voit des fourmis volantes, ainſi que diſent Pline & Strabon. Les Anciens en ont connu de pluſieurs couleurs, comme jaunes, roux, cendrez, verds, blancs, noirs, vineux; d'autres jaunaſtres & obſcurs comme ſuye: ce qui les a fait diviſer en neuf eſpeces par Pline, Avicenne & Ælian. On dit que la mere fait onze petits, qui ſont de petits vers ronds, qui ne ſont gueres plus gros que des poux; & quand les petits ſont parfaits, ils tuent la mere qui les a couvez. Ceux qui ont ſept nœuds en la queuë ſont bien plus dangereux que ceux qui n'en ont que ſix. Ils ſont plûtoſt du mal aux femmes qu'aux hommes, & aux filles qu'aux femmes. On dit qu'un *ſcorpion* mort reprend vie, ſi on le frotte d'ellebore blanc. Matthiole dit qu'en Italie il n'y a maiſon, ni chambre, ni caves, ni celliers qui n'en ſoient infectez. Ils ſont fort venimeux en la Toſcane, & en la Scythie, & en l'Iſle de Pharo, mais à Trente leur piqueure n'eſt pas venimeuſe. Pour guerir les piqueures des *ſcorpions*, il faut les éraſer ſur la playe, & on y applique auſſi de l'huile où on a fait mourir des *ſcorpions*. Matthiole dit avoir experimenté que la ſalive d'un homme à jeun tuë le *ſcorpion*.

Il y a auſſi un *ſcorpion* marin, ainſi appellé, à cauſe qu'il jette ſon venin en piquant, comme le *ſcorpion* de terre, qui d'ailleurs ne luy reſſemble aucunement. Il eſt heriſſé de piquants ſur le dos & à la teſte, par où il picque & tuë. Il eſt rouge par tout le corps, & a deux cornes à la teſte, qui ſont tendres & molles. Il a auſſi de petites dents aiguës. Ses aîles ſont pointuës & eſpineuſes, & il peſe quelquefois huit à neuf livres. Quelques-uns croyent que c'eſt la même choſe que la *ſcorpene* de mer, quoy que celle-cy ſoit plus petite & tirant ſur le verd. En Latin *ſcorpio*, *nepa*.

Il y a auſſi un *ſcorpion* d'eau, qui eſt une petite araignée qui a ſon aiguillon dans la bouche, qui eſt deſcrite par Mouſet. La grande eſt décrite par Aldroandus ſous le nom de *tipula aquatica*.

SCORPION, en termes d'Aſtronomie, eſt le huitiéme Signe du Zodiaque depuis Aries. C'eſt la Maiſon de Mars. Il eſt de nature tres-malefique. Il a 21. eſtoiles, ſelon Ptolomée; 28. ſelon Quepler; & 29. ſelon Bayer. Il tient preſque deux Signes, & occupe la moitié de la Balance; d'où vient que les Anciens ne comptoient qu'onze Signes.

SCORPION, eſt auſſi une eſpece d'ancienne eſtriviere, ou de foüet eſpineux & fort picquant, faite d'une herbe qu'on appelle auſſi *ſcorpion*. Roboam répondit au peuple Juif, que ſon pere ne l'avoit foüetté qu'avec des verges, & qu'il le foüetteroit avec des *ſcorpions*. On l'a dit quelquefois d'une eſpece de diſcipline qui avoit pluſieurs nœuds, & qui étoit plombée par les bouts.

SCORPION, dans l'ancienne milice, étoit auſſi une eſpece de trait ou de matras que les Anciens faiſoient pouſſer ſur les ennemis par des machines deſcrites dans Vegece & dans Juſte Lipſe. Les Anciens en attribuoient l'invention à ceux de Crete.

SCORSONNERE. ſ. f. Plante medicinale dont on ſe ſert contre la morſure des ſerpents. Elle a ſes feuilles d'un palme de long, preſque ſemblables à celles du *morſus diaboli*, toutefois plus longues & plus prés de terre, avec pluſieurs filamens qui ſortent d'une longue queuë. Sa tige eſt haute d'un demi-pied, ronde, noüée, d'où ſortent des feuilles petites & eſtroites. Sa fleur eſt jaune & ſi ſemblable à celle de la barbe-bouc, qu'il eſt fort difficile de les diſcerner. Quand elle fleſtrit, elle ſe convertit en un bouton cottonneux, qui enferme une graine longue & blanche, qui reſſemble auſſi à celle de la barbe-bouc. Sa racine eſt longue d'environ un demi-pied, & large d'un pouce ſans chevelure. Son eſcorce eſt noiraſtre, & eſt vive, tendre, freſle, ſucculente, blanche & pleine de lait, douce & ſavoureuſe. Elle provient aux foreſts en lieux humides, & fleurit en eſté. Elle a cette proprieté, que ſa racine croiſt toûjours en terre, & ne s'y corrompt point. Cette racine ſe mange aprés avoir été cuite & ratiſſée, & ſe met à pluſieurs ſauces. Son nom luy vient d'Eſpagne, daurant qu'elle eſt ſouveraine contre la morſure de la vipere, qu'ils nom-

ment

ment en leur langue *ſcurzo*. Matthiole dit en avoir fait le premier la deſcription, telle qu'elle eſt cy-deſſus; & rapporte qu'un Eſpagnol ayant veu pratiquer ce remede en Afrique où il eſtoit eſclave, en trouva en Catalogne, & en donna le jus en breuvage à pluſieurs perſonnes qui avoient été morduës de viperes, qu'il guerit incontinent: ce qui la fit appeller *ſcurzonera*, comme qui diroit *viperine*.

SCOTIE. ſ. f. Terme d'Architecture. C'eſt une des parties ou membres de la colomne, qui eſt entre le tore & les aſtragales dans ſa baſe. Cette partie eſt creuſe, & forme un canal ou demi-rond, comme une petite gouttiere. On l'appelle auſſi en François *nacelle*, *trochille* ou *rond creux*.

SCOUE. ſ. f. Terme de Marine, eſt l'extremité de la varangue, qui ſe courbe doucement pour être entée & mariée avec le genou.

SCOURGEON, ou *Secourgeon*, ou plus ordinairement *Eſcourgeon*. ſ. m. C'eſt une eſpece d'orge. Ruellius dit que ce mot vient de *ſuccurſus gentium*, parce qu'on en mange dans la diſette du bled. En Latin *halicaſtrum*.

S C R.

SCRIBE. ſubſt. maſc. Homme qui gagne ſa vie à eſcrire, à copier. Il a un *Scribe* chez luy pour mettre au net ſes ouvrages. Les *Scribes* font trafic de copies de Sermons.

On appelloit autrefois *Scribes*, les Greffiers & Tabellions; & on appelle encore *Scribes*, les Greffiers des Cours Eccleſiaſtiques.

SCRIBE, dans la Loy des Juifs, étoit un principal Officier qui eſcrivoit, ou qui interpretoit l'Eſcriture. Il eſt parlé ſouvent dans la Bible des *Scribes* & Phariſiens.

SCRIOFULAIRE. ſ. f. Eſpece d'herbe, ou ortie puante qu'on appelle auſſi *herbe aux chats*, & qu'on croit guerir les eſcroüelles. Les Medecins la nomment *galeopſis*, *urtica*, *labeo*, *ſcrophularia major*, *ficaria*, *millemorbia*, *caſtrangula*. La petite chelidoine ou eſclaire eſt appellée *ſcrophularia minor*.

SCRIPTEUR. ſ. m. Terme de Banque & de Chancelerie Romaine, eſt un Officier du premier banc, qui eſcrit les Bulles qui s'expedient en original Gothique. Ils ſont au nombre de cent, qui repreſentent les Secretaires du Roy en France. Ce ſont auſſi eux qui taxent les graces. Ils ſont partie des Officiers du Regiſtre.

SCROTON. ſ. m. Terme d'Anatomie, qui ſe dit de la membrane commune des teſticules, que vulgairement on appelle *bourſe*. Les Anciens l'ont ainſi nommée, parce qu'elle reſſemble à un ſac ou bourſe de cuir, qu'ils appelloient *ſcortea*, comme qui diroit *faite de cuir* ou *de peau*. Les Grecs l'appellent *oſcheos*.

SCRUPULE. ſ. m. Le plus petit des poids dont ſe ſervoient les Anciens. C'étoit chez les Romains la 24. partie de l'once. C'étoit auſſi dans l'arpentage cent pieds de terre quarrez. En France il eſt tantoſt de 20. tantoſt de 24. grains. C'eſt un mot dont les Medecins ſe ſervent pour ſignifier le même poids que les Orfevres appellent *denier*: mais les Medecins font le *ſcrupule* de 20. grains, ou de deux oboles.

SCRUPULE, ſe dit auſſi des inquietudes d'eſprit, du doute qu'il a ſur le jugement qu'il doit faire de quelque choſe. Vous n'avez pas bien inſtruit voſtre Rapporteur des difficultés de voſtre procés, il luy eſt reſté quelque *ſcrupule* dans l'eſprit. La ſolution que vous donnez à cet argument ne me leve pas le *ſcrupule* que j'avois dans l'eſprit.

SCRUPULE, ſe dit particulierement en matiere de conſcience. Le devot fait *ſcrupule* de tout. Les Directeurs ſont fort empêchez à guerir les ames foibles de leurs *ſcrupules*, à lever leurs *ſcrupules*. Les libertins ne font *ſcrupule* de rien, ne font point *ſcrupule* de manger de la chair en Careſme, &c.

SCRUPULE, ſignifie quelquefois, Trop grande exactitude. Cet Auteur corrige ſes ouvrages avec tant de *ſcrupule*, qu'il n'y veut pas ſouffrir une fauſſe rime, la moindre cacophonie. Quand on écrit avec tant de *ſcrupule*, on ne fait pas de gros ouvrages. Nicod dit que ce mot ſignifioit autrefois au propre un *grain* ou *caillou* qui entroit dans le ſoulier, ou dans la bouche, d'où il a été tranſporté à ces autres ſignifications qu'il tient figurées.

SCRUPULEUX, EUSE. adj. Qui a des ſcrupules, qui forme trop de difficultez, qui eſt trop exact. Il ne faut pas qu'un Confeſſeur ſoit *ſcrupuleux*, ni trop rude. Cet homme n'eſt pas *ſcrupuleux*, aſſez exact, il ſe permet bien des licences.

SCRUPULEUSEMENT. adv. D'une maniere ſcrupuleuſe & exacte. Cet ouvrage, cette affaire ont été examinés fort *ſcrupuleuſement*.

SCRUTATEUR. ſ. m. C'eſt un terme qu'on applique quelquefois à Dieu, pour faire entendre qu'il connoiſt nos plus ſecrettes penſées. Dieu eſt le *ſcrutateur* des cœurs.

SCRUTATEUR, ſe dit auſſi dans les élections de Prelats, ou de Magiſtrats, de ceux qui ſont commis pour tenir le vaiſſeau où ſe jettent les billets, ou ſuffrages, quand elles ſe font par ſcrutin, & empêcher qu'il ne s'y faſſe aucune fraude.

SCRUTIN. ſ. m. Maniere de recueillir les ſuffrages ſecrettement, & ſans qu'on ſçache le nom de celuy qui donne ſa voix, ou ſon advis. Il ſe fait par eſcrits cachetés, ou d'un caractere inconnu, qu'on jette dans quelque vaſe, ou par quelques boules diverſement colorées, qui ſont des ſignes d'approbation ou d'excluſion. Les meilleures élections ſe font par la voye du *ſcrutin*. Les Papes ſe font par le *ſcrutin*, ou par l'adoration. Voyez le titre des Elections aux Decretales. Ce mot vient du Latin *ſcrutinium*, qui ſignifie *recherche* & *enqueſte*, particulierement ſur une choſe volée, comme on voit dans Apulée. On a appellé *Scrutatores*, les *Viſiteurs*; & on a dit *ſcrutari* pour *informer*. On appelloit autrefois la quatriéme Ferie de la Semaine Sainte, le jour du *ſcrutin*, parce qu'alors on faiſoit l'inſtruction des Catechumenes, & l'enqueſte de leur foy.

S C U.

SCULPTEUR. ſ. m. Ouvrier qui fait des figures avec le ciſeau, qui taille le bois, la pierre, & autres matieres propres à faire quelques repreſentations. Il y a des *Sculpteurs* en bois, & d'autres en pierre; des *Sculpteurs* en creux, en relief, en bas relief: les uns font des moules, les autres des ſtatuës. Les *Sculpteurs* anciens ont eu bien de l'avantage ſur les Modernes.

SCULPTURE. ſ. f. Art de tailler le bois & la pierre pour faire diverſes repreſentations. La *Sculpture* eſt un art où peu de gens reüſſiſſent.

SCULPTURE, eſt auſſi l'ouvrage fait par le Sculpteur. Le chapiteau Corinthien, les ornemens de cette friſe ſont d'une fort belle *ſculpture*. La ſtatuë de la Diane d'Epheſe eſt un chef-d'œuvre de *ſculpture*.

SCUTE. ſ. f. Terme de Marine. C'eſt un petit eſquif ou canot deſtiné au ſervice d'un vaiſſeau. Ce mot eſt Flaman.

SCUTIFORME. adj. Terme de Medecine, qui ſe dit d'un des cartilages du larinx, qui eſt le premier, le plus large & le plus grand, ainſi nommé, parce qu'il a la forme d'un écu & d'un bouclier quarré, qui s'appelle en Grec *thyreos*, d'où vient qu'on l'appelle auſſi *thyreoide*. On le nomme auſſi *anterieur*, pource qu'il eſt ſitué ſeulement en la partie de devant. Il eſt

gibbeux en dehors, & cave en dedans. Il eſt quelquefois double, principalement aux femmes, auxquelles il n'avance pas tant en devant qu'aux hommes. Le peuple l'appelle le *morceau* ou la *pomme d'Adam*.

S C Y.

SCYTALE LACONIQUE. ſ. f. Terme de Steganographie. C'eſt une invention dont ſe ſervoient autrefois les Lacedemoniens pour écrire à leurs correſpondans des lettres ſecrettes, afin que ceux qui les auroient interceptées ne les puſſent lire. Ils avoient deux rouleaux ou cylindres de bois fort égaux, dont l'un ſe gardoit à la ville, l'autre étoit entre les mains du correſpondant. Celuy qui écrivoit tortilloit autour d'un de ces rouleaux une laniere de parchemin fort deliée, & y écrivoit ce qu'il avoit à mander, puis il la détachoit, & l'envoyoit au correſpondant, lequel l'appliquant ſur le rouleau de même groſſeur, trouvoit les mots & les lignes en la même diſpoſition qu'ils avoient été écrits, & les liſoit facilement. C'étoit une invention qu'ils eſtimoient beaucoup, quoy qu'elle fuſt aſſez groſſiere. On s'eſt bien raffiné depuis ce temps-là en cette maniere d'écrire. C'eſt la premiere que deſcrit Aporta dans ſon Livre *De Ciferis*.

S E A.

SEANCE. ſ. f. Action que fait celuy qui s'aſſied. La *ſeance* eſt agreable, quand on a été bien long-temps debout. *Bienſeance* & *meſſeance*, ſe dit de ce qui ſied bien ou mal. Voyez à leur ordre.

SEANCE, ſe dit plus particulierement de la place où l'on fait aſſeoir. Nous luy avons donné *ſeance* parmy nous. On luy a fait prendre *ſeance* dans le Chapitre pour ouïr ſa propoſition.

SEANCE, ſe dit auſſi du droit qu'on a d'avoir une place honorable dans une Aſſemblée. Les Ducs & Pairs ont droit de *ſeance* à la Grand' Chambre du Parlement. Il y a des Conſeillers nez qui ont droit de *ſeance* par leurs charges, ou qualitez, dans des Eſtats, dans des Parlements.

SEANCE, ſe dit auſſi du temps & du lieu où des Compagnies ſont aſſemblées pour juger ou deliberer d'affaires importantes. Durant la *ſeance* des Eſtats à Blois, la *ſeance* des Grands Jours à Moulins. Autrefois les Parlements étoient ambulatoires, ils n'avoient des *ſeances* qu'en certain lieu, & en certain temps, à Paſques, à la St. Martin. Le Parlement va quatre fois l'année à la viſite des priſonniers; ce qu'on appelle aller à la *ſeance* du Chaſtelet, de la Conciergerie.

SEANCE, ſe dit auſſi de chaque vacation des Juges occupez à voir & à juger un procés. Les Commiſſaires ont examiné ce procés, & y ont déjà vacqué pendant trois *ſeances*; il ſera jugé à la premiere *ſeance*.

SEANT, ANTE. adj. Qui eſt aſſis, qui tient ſes ſeances. Le Roy *ſeant* en ſon Lit de Juſtice a fait verifier un tel Edit. Les Grands Jours ſont *ſeants* à Poitiers. Les Eſtats ſont *ſeants* en Bourgogne. Du temps que le Pape étoit *ſeant* à Avignon.

En termes de Blaſon, on appelle *ſeantes*, les Armoiries qui ſont compoſées de croix, ou de faſces, ou de ſautoirs, ou de ſemblables pieces principales, autour deſquelles on met d'autres figures qui les accompagnent.

SEANT. ſ. m. Qui eſt aſſis ou à demi couché. Il faut que ce pulmonique ſoit toûjours à ſon *ſeant* pour cracher plus facilement. Ce malade eſt ſi foible, qu'il ne ſe peut mettre à ſon *ſeant*, ſi on ne luy aide.

On dit auſſi, *bienſeant* & *malſeant*, des choſes qui conviennent, ou qui ne conviennent pas.

SEAU. ſ. m. Vaiſſeau fait pour puiſer de l'eau, & la

tranſporter. Un porteur d'eau porte deux *ſeaux*. Faire boire un cheval au *ſeau*. Ces goinfres ont bien un *ſeau* de vin. Les *ſeaux* de la ville qu'on garde pour les incendies ſont de cuir bouilly. On fait des elevations d'eau par pluſieurs *ſeaux* enchaiſnez. Ce mot vient de *ſitellum*. En quelques lieux on dit *ſeille*, qui vient de *ſitula*. Menage.

SEAU, ſe prend quelquefois pour expliquer la capacité d'un autre vaiſſeau. Cette baignoire, ce cuvier, cette fontaine, contiennent tant de *ſeaux*.

On dit proverbialement, qu'il pleut à *ſeaux*, pour dire, que la pluye eſt bien forte.

S E B.

SEBESTE. ſ. f. Terme de Pharmacie & de Botanique. C'eſt un fruit qui reſſemble à une petite prune, qui étant meur eſt verd tirant ſur le noir, qui eſt fort doux, & a une chair tenace & gluante, dont les Syriens font une glu, qu'on appelle à Veniſe *glu d'Alexandrie*, qui eſt bonne pour chaſſer aux oiſeaux. Le noyau qui eſt au dedans eſt fait en triangle. L'arbre qui le porte n'eſt pas ſi grand que le prunier. L'eſcorce du tronc eſt blanche, & celle des branches eſt verde. Ses feuilles ſont rondes & fermes. Il a apporté ſon nom d'Arabie, d'où Pline témoigne qu'il eſt venu de ſon temps en Italie.

SEBILLE. ſ. f. Vaiſſeau de bois fait en rond, & en forme de jatte, qui ſert en vendanges à tirer le vin de la cuve pour l'entonner. On appelle auſſi *ſebilles*, les jattes dont ſe ſervent les Sculpteurs & les autres Artiſans en diverſes occaſions.

On dit proverbialement d'une perſonne qui rougit, qu'elle eſt devenuë rouge comme la *ſebille* d'un preſſoir.

S E C.

SEC, SECHE. adj. & ſubſt. Qui a peu, ou point d'humidité, qui eſt oppoſé à *humide*. C'eſt une des quatre premieres qualités. La terre eſt appellé l'element *ſec* & froid. Le feu eſt *ſec* & chaud. Un arbre *ſec* eſt celuy qui eſt mort; bois *ſec*, celuy dont l'humidité eſt exhalée. Un temps *ſec*, un eſté *ſec*, froid *ſec*, quand il ne pleut point; & on dit, Il fait *ſec*, quand il y a long-temps qu'il n'a plû. Il y a une ſerme du poiſſon frais, *ſec* & ſalé. Ce mot vient du Latin *ſiccus*.

SEC, ſignifie auſſi, Aride, ſterile. L'Afrique eſt un pays *ſec*, ſablonneux & ſterile. On appelle auſſi un pays *ſec*, celuy qui manque d'eaux, qui eſt éloigné des rivieres. La Beauce eſt un pays *ſec*.

SEC, ſe dit auſſi de ce dont on a fait exhaler l'humidité. Tirez ce roſt, il eſt *ſec*. Des viandes *ſeches*, ſont des jambons, des cervelas. Des confitures *ſeches*, des fruits *ſecs*, ſechez au four, ou au Soleil. Il ne faut pas relier les livres qu'ils ne ſoient bien *ſecs*, de peur qu'ils ne maculent. On s'enrheume, quand on couche dans des draps qui ne ſont pas bien *ſecs*.

SEC, ſe dit quelquefois des liqueurs, & des ruiſſeaux où il y a peu d'eau. On appelle du vin *ſec*, qui n'eſt point gras, ni onctueux. La meilleure qualité du vin d'Eſpagne, c'eſt d'être *ſec*. On dit qu'un ruiſſeau eſt *ſec*, quand il y a peu d'eau; on le paſſe à pied *ſec* ſur des pierres, ou en ſe mouillant fort peu.

En termes de Manege, on dit qu'on remet un cheval au *ſec*, quand aprés l'avoir mis à l'herbe, ou au verd, on luy donne le foin & l'avoine. Une des bonnes qualités du cheval, c'eſt d'avoir la jambe *ſeche*, ſans eaux, ni fluxions; & une des mauvaiſes, c'eſt d'avoir la bouche *ſeche*, & ne l'avoir pas fraiſche.

En Maçonnerie on appelle un mur de pierres *ſeches*, quand il eſt fait ſans plaſtre ni mortier, mais ſeulement de

pierres arrangées les unes ſur les autres, comme étoient les grands baſtiments des Anciens, & tel qu'eſt l'Arc de Triomphe qu'on baſtit à la porte St. Antoine.

SEC, ſe dit auſſi des metaux, & des étoffes qui ſont caſſantes & difficiles à mettre en œuvre. La trempe de cet acier le rend trop *ſec* & caſſant. Il faut choiſir entre les étoffes celles qui ſont moelleuſes, qui ne ſont point *ſeches* ni caſſantes. Les Artiſans appellent filer *ſec*, quand ils filent de la laine degraiſſée avec du ſavon noir, qui eſt propre pour les ſerges & eſtamines.

En termes de Marine, on dit aller à *ſec*, quand on va ſeulement à maſts & à cordes, ſans aucunes voiles, comme on fait durant les tempeſtes. On dit auſſi, qu'on met un vaiſſeau à *ſec*, quand on le met hors de l'eau pour le radouber.

Au Palais on appelle une conſultation *ſeche*, celle qu'on fait par occaſion à un Advocat ami, ſans luy preſenter de l'argent. On appelle auſſi une viſite, une promenade *ſeche*, lors qu'on ne fait point de collation, qu'on n'y boit, qu'on n'y mange point.

SEC, ſe dit figurément en choſes ſpirituelles & morales. On dit qu'un homme a l'eſprit *ſec*, lors qu'il eſt ſterile, qu'il ne produit aucunes penſées; que ſon entretien eſt *ſec*, quand il eſt peu agreable; qu'un ſtile eſt *ſec* & dur, quand il eſt ſans figures, ſans ornements, ſans fluidité. On dit auſſi d'un ouvrage de peinture, ou de ſculpture, qu'il eſt *ſec*, quand il n'a pas cet air tendre & poli qui luy donne de l'agreement, quand les clairs ſont trop prés des bruns, lors que les couleurs ne ſont pas aſſez meſlées. Il eſt oppoſé à *tendre*, & *moelleux*.

On dit auſſi, qu'on a fait une repartie *ſeche*, une reprimende *ſeche*, pour dire, forte, bruſque, picquante, ou ſevere. On dit auſſi, Regarder une choſe d'un œuil *ſec*, pour dire, ſans être eſmeu de pitié, de compaſſion. Un Stoïque auroit veu d'un œuil *ſec* la ruine de ſa patrie, de ſa famille, ſans jetter une larme.

A' SEC. adv. ſe dit en ces phraſes. Mettre *à ſec*, deſſecher, tirer l'eau entierement, ou la plus grande partie. Quand on peſche un eſtang, on laſche la bonde pour le mettre *à ſec*. On met des marais, des foſſez *à ſec* par pluſieurs rigoles & ſaignées. On met un puits *à ſec* pour le curer.

SEC, ſe dit proverbialement en ces phraſes. Il nous l'a donnée bien *ſeche*, en parlant d'une bourde, d'une menterie impudente. Il y a employé le verd & le *ſec*, pour dire, Il y a employé toute ſa force & ſon induſtrie. On dit qu'une choſe eſt *ſeche* comme une allumette, comme breſil, pour dire, qu'elle bruſle bien; & d'un homme maigre, qu'il eſt *ſec* comme un pendu d'eſté. On dit auſſi, qu'on a mis quelqu'un à *ſec*, pour dire, qu'on luy a gagné tout ſon argent, ou qu'on l'a ruiné d'une autre maniere. On dit d'un meſchant homme, Il y a long-temps qu'il devroit être *ſec*, pour dire, qu'il devroit être pendu. On dit auſſi à celuy qui croit qu'un homme eſt en vie, quoy qu'il ſoit mort, Il y a long-temps qu'il eſt *ſec*. On dit auſſi, qu'un homme boit *ſec*, quand il boit de grands coups, ſans rien laiſſer dans le verre. On dit auſſi, Manger ſon pain tout *ſec*, pour dire, Faire mauvaiſe chere, n'avoir rien à manger avec ſon pain.

SECANTE. ſ. f. Terme de Trigonometrie. C'eſt la ligne tirée du centre du cercle, qui couppe la ligne tangente élevée perpendiculairement ſur l'extremité du diametre. Elle paſſe auſſi par l'extremité ſuperieure de l'arc dont elle eſt *ſecante*. On a fait pluſieurs Tables des Sinus tangentes & *ſecantes*.

SECHE. ſubſt. fem. Poiſſon de mer long d'environ deux coudées, qu'on dit n'avoir point de ſang, qui n'eſt pas trop bon à manger, mais dont les os ſont excellents pour faire de petits moules ou creuſets qui ſervent aux Orfevres & aux Chymiſtes. La *ſeche* eſt ſemblable au poulpe, excepté que les poulpes ont une infinité de pieds. Elle a un os ſur le dos dur & liſſé, & au deſſous il y a une moëlle ou matiere ſpongieuſe qui eſt rude à manier, & eſt rayée & compartie par veines. La *ſeche* amaſſe dans une veſſie une liqueur noire qui luy ſert à ſe cacher, & à ſe ſauver des mains des Peſcheurs, ou de la gueule des grands poiſſons qui la pourſuivent. Elle eſt tellement noire, qu'une goutte ſuffit pour noircir un ſceau d'eau, & la rendre opaque. Elle ſe mêle & ſe diſſout en un inſtant; & ſi on la met dans une lampe, elle fera paroiſtre noirs tous ceux de la compagnie. Les *ſeches* n'ont point de dents, mais ont un bec tout à fait ſemblable à celuy du perroquet. On l'appelle en Latin *ſepia*, & dans la baſſe Latinité *ſicca*.

SECHEMENT. adv. D'une maniere ſeche & rude. Il faut tenir les confitures, le papier & autres drogues *ſechement*, en lieu ſec. On luy a repliqué *ſechement* & vertement, avec dureté. On dit auſſi, qu'un Eſcrivain écrit *ſechement*, pour dire, d'un ſtile dur, ſans agreement. On le dit auſſi d'un Peintre, lors que ſes ouvrages ſont rudes, & que les couleurs n'en ſont pas bien adoucies.

SECHER. v. act. & neut. Rendre ſec, ou devenir ſec, faire exhaler l'humidité. Les vents *ſechent* la terre. La chaleur *ſeche* la bouë, & fond la cire. Les Empeſeuſes *ſechent* le linge ſur la platine. Vous laiſſerez trop *ſecher* ce roſti. Il faut bien laiſſer *ſecher* le foin, avant de le ſerrer dans le fenil.

SECHER ſe dit figurément en Morale. On dit d'un homme qui a du chagrin, de l'affliction, qu'il *ſeche* ſur le pied, qu'il ſe meurt d'ennui. On dit auſſi d'une perſonne qui ſe conſole, qui adoucit ſes ennuis, qu'elle *ſeche* ſes larmes.

SECHÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

SECHERESSE. ſ. f. Qualité de ce qui eſt ſec. La *ſechereſſe* eſt la propre qualité de la terre. La *ſechereſſe* fait fendre le bois. L'hygrometre eſt un petit inſtrument pour meſurer les degrez de *ſechereſſe* & d'humidité de l'air, comme le thermometre & le barrometre pour ſa chaleur, ou ſa gravité. Il eſt deſcrit dans le Journal des Sçavans de France.

SECHERESSE, ſe dit auſſi de la temperature de l'air, lors qu'il demeure long-temps ſec & ſans pluye. La *ſechereſſe* eſt la cauſe de la ſterilité, des maladies; elle a fait mourir les arbres, a engendré des chenilles.

SECHERESSE, ſignifie auſſi, Aridité, ſterilité. La *ſechereſſe* des ſables d'Afrique eſt cauſe qu'elle n'eſt point habitée.

SECHERESSE, ſe dit figurément en choſes ſpirituelles. Ce Poëte écrit avec une grande *ſechereſſe*, avec peu de penſées, de douceur & d'agreement. Un devot ſe plaint de la *ſechereſſe* de ſon ame, quand il a peu de conſolation interieure, quand ſa ferveur diminuë. On dit dans un tableau, qu'il y a de la *ſechereſſe*, quand il eſt dur & peu tendre.

SECOND, ONDE. Adj. numeral ordinal, qui marque le rang qui ſuit immediatement le premier. C'eſt la même choſe que *deuxiéme*. Le *ſecond* banc, le *ſecond* jour du mois, la *ſeconde* perſonne de l'Eſtat. Les Abbez & les Doyens ſont du *ſecond* ordre dans l'Egliſe. Les gages des Officiers ſont aſſignez ſur la *ſeconde* partie de l'Eſpargne. On dit en Morale, Les *ſecondes* penſées ſont les meilleures. En Logique on admet de *ſecondes* intentions. En Phyſique on appelle cauſes *ſecondes*, celles que la Providence laiſſe agir. En Agriculture on appelle le regain, la *ſeconde* herbe. Les Imprimeurs appellent leurs eſpreuves, premiere, *ſeconde*, & tierce. On appelle la *ſeconde* table, celle des Domeſtiques, qui eſt ſervie aprés celle du Maiſtre. On dit en Poëſie, Merveille ſans *ſeconde*, beauté ſans *ſeconde*, pour dire, unique, excellente, qui n'a point de pareille. En Chymie on

appel-

appelle eau *ſeconde*, de l'eau forte qui a déjà ſervi à graver, ou à diſſoudre des metaux. En Juriſprudence on appelle *ſecondes* nopces, des mariages reiterez. L'Edit des *ſecondes* nopces de Henry II. a auſſi lieu pour les troiſiémes & quatriémes.

SECOND, ſe dit auſſi abſolument & ſubſtantivement. On va ſervir le *ſecond*, on en eſt au *ſecond*, on entend *ſervice*. C'eſt un *Second*, c'eſt à dire, un eſcolier de la ſeconde Claſſe. On a ſonné le *ſecond*, on entend *coup de Matines*, ou *de Veſpres*. A la Paume on dit, la chaſſe eſt au *ſecond*, pour dire, entre la premiere & la derniere diviſion de la galerie.

SECOND, au ſubſtantif ſignifie auſſi, Celuy qui aide à un autre, qui le ſert. Ce Prelat a un bon *ſecond*, en parlant d'un Vicaire, ou d'un Coadjuteur. Cet homme a un bon *ſecond*, en parlant de celuy qui a un aſſocié ou une femme habile. Les *ſeconds* dans les duels ſont d'une invention diabolique. A la paume on appelle *ſecond*, le moindre de deux joüeurs, qui ne reçoit pas le ſervice, mais qui tient un des coins du jeu.

A la Guerre on dit adverbialement, un Capitaine en *ſecond*, en parlant d'un Capitaine reformé qui ſert de Lieutenant à un autre, dans la Compagnie duquel on l'a incorporé.

On dit proverb. Cela eſt du *ſecond* bond, pour dire, Cela ne vaut rien, ou eſt fait aprés coup; par alluſion au jeu de la paume, où quand une balle a doublé ou fait un *ſecond* bond, le coup ne vaut rien.

SECONDE. ſ. f. Terme d'Aſtronomie & de Geometrie. C'eſt la ſoixantiéme partie d'une minute, ſoit en la diviſion des cercles, ſoit en la meſure du temps. Chaque vibration d'un pendule de trois pieds & huit lignes & demie meſure de Paris marque une *ſeconde* de temps. Les montres à trois aiguilles montrent les minutes & les *ſecondes*. Le periode d'un tel aſtre eſt de tant de jours, de minutes & de *ſecondes*. Cet angle eſt de tant de degrez de minutes & de *ſecondes*. On marque les minutes avec un accent aigu ſur les chiffres, & les *ſecondes* avec deux.

SECONDEMENT. adverb. En ſecond lieu, en deuxiéme lieu, c'eſt mon ſecond point.

SECONDER. verb. act. Servir de ſecond, & aider à celuy qui fait quelque action. Ce General a de bons Officiers qui le *ſecondent* bien. Ce joüeur eſt bon à *ſeconder*, & n'eſt pas ſi fort à primer. Le ciel a *ſecondé* mes vœux. Cet homme ira loin, pourveu que la faveur le *ſeconde*. Je parleray le premier, promettez moy de me *ſeconder*. Cet enfaut ne *ſeconde* pas les bons deſſeins de ſon pere, c'eſt à dire, il y répond mal.

SECONDINES, ou SECONDES. ſ. f. Terme de Medecine, qui ſe dit des tayes ou membranes qui enveloppent le fœtus dans le ventre de la mere, qu'on appelle ainſi, parce qu'elles ſortent les dernieres dans l'accouchement. C'eſt ce que les Matrones appellent l'*arriere-faix*. Hippocrate dit que les jumeaux ſont enveloppés en une même *ſecondine*. Mr. Grew dans ſon Anatomie des Plantes a appellé *ſecondine*, la quatriéme & derniere enveloppe des grains, parce qu'elle eſt à peu prés dans les plantes, ce que ſont dans les animaux les membranes qui enveloppent le fœtus. Pline, Columella, Apulée, &c. ſe ſont ſervis du mot de *ſecundina*.

SECOUEMENT. ſ. m. Action de ſecoüer. Le *ſecoüement* continuel des chevaux de poſte rompt les reins de celuy qui n'y eſt pas accouſtumé.

SECOÜER. v. act. Imprimer à un corps un mouvement qui ébranſle toutes ſes parties. Le Seigneur commande à ſes Apoſtres de *ſecoüer* la pouſſiere de leurs pieds contre ceux qui les auront mal receus. Les chevaux, les barbets ſe *ſecoüent* au ſortir de l'eau pour ſe ſecher. *Secoüer* des habits, des meubles, des tapis. Les libertins ne font que *ſecoüer* les oreilles, quand on leur fait des remonſtrances, pour monſtrer qu'ils s'en mocquent. *Secoüer* la bride à un cheval pour le faire avancer. Les ſauteurs dans un manege *ſecouent* violemment ceux qui les montent. On *ſecoüe* pluſieurs arbres pour en faire tomber le fruit.

SECOÜER, ſe dit figurément en Morale en cette phraſe: Il a *ſecoüé* le joug, pour dire, Il s'eſt delivré de la ſervitude, de l'oppreſſion, de la tyrannie, il s'eſt mis en liberté, il s'eſt revolté contre ſes ſuperieurs. Les Hollandois ont *ſecoüé* le joug de la domination Eſpagnole. On dit auſſi, *ſecoüer*, hocher la bride à quelqu'un, pour dire, l'exciter à faire quelque entrepriſe, ou ſonder & preſſentir ce qu'il en penſe.

On dit proverbialement, Il ne l'a gueres tenu, mais il l'a bien *ſecoüé*, tant en parlant de ceux qui maltraittent quelqu'un, que des maladies qui en peu de temps mettent une perſonne bien bas.

SECOÜÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

SECOURABLE. adj. m. & f. Charitable, officieux, qui eſt preſt de donner aſſiſtance à ceux qui en ont beſoin. Il faut eſtre *ſecourable* aux pauvres par ſes aumoſnes, & les aſſiſter dans leurs autres neceſſitez.

SECOURABLE, ſignifie auſſi, Qui peut eſtre ſecouru. Candie aſſiegée n'étoit *ſecourable* que par mer.

SECOURGEON. ſ. m. Eſpece d'orge qui eſt plûtoſt mûre que les autres, ainſi nommée *quaſi ſuccurrens gentibus*.

SECOURIR. v. act. Donner de l'aſſiſtance à quelqu'un, le ſoulager en ſes beſoins. Les grands Saints ont fait leur capital de *ſecourir* les pauvres. Tous les Princes ſont obligez de *ſecourir* ceux qui font la guerre aux Infideles. Cette place a été *ſecouruë* fort à propos de vivres & de munitions.

On dit en termes de Manege, *ſecourir* un cheval, quand on luy donne les aides à temps & à propos.

SECOURU, ÜE. part. & adj.

SECOURS. ſubſt. maſc. Charité qu'on fait à quelqu'un, protection, aſſiſtance qu'on luy donne dans ſes beſoins. Il faut dans ſes afflictions implorer le *ſecours* divin. Les pauvres ont beſoin du *ſecours* des riches. Cette veuve eſt denuée de tout *ſecours* divin & humain. Dans les maladies aiguës il faut avoir promptement du *ſecours*. Quand un Medecin demande du *ſecours*, c'eſt à dire, qu'il veut avoir quelqu'un avec qui il puiſſe conſulter. Dans le querelles & incendies on crie au *ſecours*, au *ſecours*. Les allies ſe doivent un mutuel *ſecours* d'hommes, de vivres, d'argent. Le *ſecours* entre difficilement dans les villes mareſcageuſes. On ferme aiſément les avenuës aux *ſecours*, aux trouppes ennemies. On appelle auſſi du *ſecours*, un renfort de trouppes qui vient à une armée.

SECOURS, ſignifie auſſi une Egliſe baſtie pour recevoir une partie des Parroiſſiens d'une Paroiſſe, lors qu'ils ſont en grand nombre, & qu'ils ne peuvent pas tenir dans l'ancienne Egliſe, ni eſtre aſſiſtez par un ſeul Curé, ou qu'ils ſont trop éloignez. L'Egliſe de St. Gervais n'eſt qu'un *ſecours* de Saint Jean en Greve. Sainte Marguerite eſt un *ſecours* de St. Paul.

SECOUSSE. ſ. f. Mouvement qui ébranſle un corps en toutes ſes parties. Les tremblements de terre ſe font à diverſes *ſecouſſes*. Il vint un grain de vent qui donna une eſtrange *ſecouſſe* aux vaiſſeaux. Deux batteries croiſées donnent de fortes *ſecouſſes* à un pan de baſtion. Les ſauts de Brie donnent d'eſtranges *ſecouſſes* à ceux qui y voyagent en carroſſe.

On dit auſſi, qu'un homme prend ſa *ſecouſſe* pour courir, pour ſauter, c'eſt à dire, qu'il s'y prepare par un grand effort & ébranſlement de ſon corps.

SECOUSSE, ſe dit figurément en Morale, de l'ébranſlement de la fortune. Ce Marchand a ſouffert la perte d'un vaiſſeau ſur mer, deux banqueroutes ſur terre, ce

ſont

ſont de rudes *ſecouſſes*. L'epilepſie ne prend que par *ſecouſſes*, & à diverſes repriſes, à ceux qui en ſont tourmentez; elle leur donne quelquefois de fortes *ſecouſſes*.

SECQUES. ſ. f. Terme de Marine, qui ſe dit des terres baſſes, plattes & de peu de cale, où il y a des bancs & des ſyrtes.

SECRET, ETTE. adj. Qui eſt connu de peu ou point de perſonnes. On ne peut penetrer dans les deſſeins *ſecrets* de la Providence. La nature agit par des voyes *ſecrettes* & inconnuës. Dieu connoiſt nos plus *ſecrettes* penſées. Les Payens avoient des myſteres *ſecrets* de la bonne Deeſſe, & d'autres fauſſes Divinitez, qu'il étoit deffendu de reveler. Le Roy a tenu un Conſeil *ſecret* pour quelque grand deſſein. Il ne ſe fait point de paix, de negociation, où il n'y ait quelques articles *ſecrets*. Dans la plus-part des procés il y a des parties *ſecrettes*, des ennemis *ſecrets* qui les pouſſent, qui les fomentent. On appelloit autrefois *Secret Royal*, le Treſor Royal; & *Bailly de la Secrette*, le Treſorier.

SECRET, ſe dit preſque en ce ſens de ce qu'on tient caché, qu'on ne veut pas deſcouvrir pour quelques cauſes particulieres. Il entretient un commerce *ſecret* avec les eſtrangers, avec cette femme. Ces gens ſont des aſſemblées *ſecrettes* & illicites. Il a fait bien des deſpenſes ſourdes & *ſecrettes*. Des parties *ſecrettes*. Il a des raiſons *ſecrettes* qui l'empêchent d'agir. On dit auſſi, qu'un homme eſt *ſecret*, quand il a de la diſcretion, quand il ne deſcouvre point ce qu'il faut taire, ce qu'on luy a commandé de cacher. L'Eſcriture dit qu'il n'y a rien de ſi *ſecret*, qui ne ſoit quelque jour deſcouvert & revelé.

SECRET, eſt auſſi une epithete particuliere du lieu. Un lieu *ſecret*, c'eſt le privé, la garderobbe. Un eſcalier *ſecret* ou deſrobé, eſt un petit eſcalier par où on ſe coule ſans bruit, ou ſans être veu. Une iſſuë *ſecrette*, une poterne, pour faire des ſorties. Un appartement *ſecret*, eſt celuy où on ſe retire pour n'être importuné de perſonne. La partie *ſecrette* du Temple étoit le Sanctuaire où on n'entroit point. On appelle en termes de Chaſſe un chien *ſecret*, un limier qui pouſſe la voye ſans appeller. On l'appelle auſſi *muet*; & on dit qu'il *vide*, quand il n'abboye pas.

SECRET, eſt auſſi dans le même ſens ſubſt. maſc. Le *ſecret* de la confeſſion doit être inviolable. Il ne faut confier ſon *ſecret* à perſonne ſans neceſſité. Je n'ay point de *ſecret* pour luy, je luy fais pleine confidence de mes affaires. Un amant dit que ſes yeux, ſes ſoupirs, ont trahi ſon *ſecret*, ont revelé, deſcouvert ſon *ſecret*. Le *ſecret* des bois, de la nuit. Il eſt dangereux d'être du *ſecret* des Grands. On ne peut penetrer dans le *ſecret* des myſteres. J'ay ſceu tout le *ſecret* de cette affaire, c'eſt à dire, toutes les particularitez, les motifs &c.

SECRET, ſe dit auſſi de ce qu'on ne peut deſcouvrir, de ce dont on ne ſe peut ſervir, ſi quelqu'un ne nous en donne l'adreſſe. Il y a des cadenats compoſez de pluſieurs cercles mobiles, & marqués de pluſieurs lettres, qu'on ne peut ouvrir, ſi on ne ſçait le mot, le *ſecret*. Voilà une machine, une ſerrure, dont vous ne ſçauriez vous aider, ſi vous n'en ſçavez le *ſecret*. Les coffres forts, les buffets, ont auſſi des *ſecrets* où on met de l'argent en ſeureté, qu'on ne trouve pas facilement.

SECRET, ſe dit auſſi de pluſieurs connoiſſances ſoit dans les arts, ſoit dans la nature, qu'on ſe reſerve en particulier, ou qu'on communique à peu de perſonnes. Les Charlatans ſe vantent d'avoir des *ſecrets* pour guerir toutes ſortes de maux, d'avoir le *ſecret* de la Medecine univerſelle, de la Pierre Philoſophale, de l'huile de talc. On a veu l'effet du Phoſphore, mais l'inventeur n'en a pas encore voulu dire le *ſecret*. On a trouvé de beaux *ſecrets* pour teindre les pierres, affiner les metaux. On trouve tous les jours dans les arts de nouveaux *ſecrets*. Je luy ay offert tant d'un tel *ſecret*. Les Anciens ont eu beaucoup de *ſecrets* qui ſont perdus. Il y a auſſi des livres de *ſecrets* imprimez, comme de Jean Baptiſte Porta dans ſa Magie Naturelle, d'Alexis Piedmontois, de Weker, de Mizauld, &c.

SECRET, ſignifie auſſi le fin d'une choſe, & certaines adreſſes qu'il faut avoir pour y reüſſir. En amour le *ſecret* eſt de plaire, & vous ne plaiſez pas. Le *ſecret* de la Poëſie & de l'Eloquence, eſt de bien exprimer, de bien émouvoir les paſſions. Le *ſecret* de bien raiſonner, c'eſt de n'admettre aucuns principes qui ne ſoient certains & demonſtratifs, comme font les Geometres & les Carteſiens.

SECRET, en termes de Guerre & de Marine, ſe dit de la lumiere d'un canon. Il faut mettre une platine de plomb ſur le *ſecret* du canon pour le garentir de l'eau ou du feu. Le degourgeoir ſert à nettoyer le *ſecret*.

SECRET, ſe dit figurément en choſes ſpirituelles & morales. Il ne faut point reſiſter aux inſpirations *ſecrettes* qui nous viennent d'enhaut. J'ay eu un preſſentiment *ſecret* de ce malheur. D'un feu *ſecret* je me ſens conſumer. On appelle ſciences *ſecrettes*, la Cabale, la Magie, & autres qui ne ſe communiquent pas facilement.

SECRET, ſe dit proverbialement en ces phraſes. C'eſt un homme *ſecret* comme un coup de canon, pour dire, fort indiſcret. Il eſt allé reveler le *ſecret* de l'Eſcole, c'eſt à dire, ce qu'on a fait en particulier.

SECRETAIRE. ſ. m. Officier qui expedie par le commandement de ſon maiſtre des lettres, des proviſions, des brevets, & qui les rend authentiques par ſa ſignature. Le Roy a quatre *Secretaires* d'Eſtat, ou de ſes commandemens, qui ont ſouvent la qualité de Miniſtres, qui expedient ſes deſpêches, ſes lettres de cachet, ſes brevets, & les arreſts du Conſeil d'enhaut, & les proviſions qu'ils ſignent en commandement, qui gardent & ſignent les minutes des traittez de paix, contracts de mariage, & autres affaires importantes de la Couronne. Ce mot de *Secretaire* eſt un nom honorable que pluſieurs ont pris au lieu de *Clercs* & de *Scribes* qu'ils avoient anciennement.

La Reyne & les Princes du Sang ont auſſi leurs *Secretaires* des commandements. Les Prelats ont auſſi des *Secretaires* pour expedier les proviſions des Benefices, les lettres des Ordres qu'ils conferent, des mandements qu'ils donnent, &c. L'Aſſemblée du Clergé a auſſi ſes *Secretaires*, & les Chapitres pareillement.

Les *Secretaires* du Roy ſont des Officiers qui ſignent toutes les lettres qui s'expedient dans les grandes ou petites Chancelleries au nom du Roy & avec ſon paraphe fait en forme de grille, qu'ils mettent au devant du leur. Ils étoient autrefois diſtribuez en pluſieurs Colleges maintenant reünis, & ils prennent la qualité de *Conſeillers, Notaires & Secretaires du Roy, Maiſon & Couronne de France, & de ſes Finances*. Ils jouiſſent de beaux privileges. Le Roy a auſſi des *Secretaires* du Cabinet, pour eſcrire ſes menuës lettres ou commiſſions particulieres.

Les Greffiers du Conſeil d'Eſtat & des Finances s'appellent *Secretaires du Conſeil*. Le Parlement a auſſi quatre *Secretaires* de la Cour creez en titre d'office, & qui ont pouvoir de ſigner les arreſts, & de porter la robbe rouge.

SECRETAIRE, ſe dit auſſi des domeſtiques de quelques Grands Seigneurs, ou des gens de robbe, qui leur ſervent à faire leurs deſpêches & leurs affaires, qui font les extraits des procés qu'ils ont à rapporter, & qui les advertiſſent, quand ils ſont en état. On les appelloit autrefois *Clercs* de Conſeillers, de M. des Requeſtes, de Preſidens.

On appelle auſſi *Secretaire* d'une Ambaſſade, celuy qu'on met auprés d'un Ambaſſadeur pour eſcrire les deſpêches qui regardent la negociation; & *Secretaires Interpretes des Langues*, les Truchements qu'on leur donne, ou les Officiers qui ſont à la Cour gagez pour en ſervir. Les Dragons & les compagnies des Suiſſes ont auſſi des *Secretaires*, qui ſont des Officiers qui font les affaires de leurs Corps.

On appelle ironiquement *Secretaires de St. Innocent*, de miſerables Scribes qui eſcrivent des lettres pour les valets, ou le peuple qui ne ſçait pas eſcrire. Le *Secretaire de la*

Cour eſt un livre qui contient pluſieurs modeles de lettres & de compliments pour ceux qui n'en ſçavent pas faire.

SECRETARIAT. ſ. m. Charge de Secretaire. On le dit particulierement des Secretaires des Evêques, & des Chapitres, & même du lieu où ils gardent leurs minutes, & où ils delivrent leurs expeditions.

SECRETTE. ſ. f. eſt une Oraiſon qu'on dit à la Meſſe aprés l'Offerte, ainſi nommée, parce que le Preſtre la dit tout bas.

SECRETTEMENT, ou EN SECRET. adv. D'une maniere cachée, particuliere & ſecrette. Il s'eſt abſenté *ſecrettement*, ſans dire adieu, ſans qu'on s'en ſoit apperceu. On luy a donné advis *ſecrettement* & ſous main. Ceux qui font mal, le font *en ſecret*, en cachette, dans l'obſcurité. Le moyen de faire reüſſir une affaire, c'eſt de la traitter, de la conduire *ſecrettement*.

SECTAIRE. ſ. m. Qui eſt enteſté de l'opinion de quelque Docteur, de quelque Maiſtre, qui ſuit ſon parti. Il ſe dit principalement des Heretiques. Ceux qui tiennent les opinions de Calvin, de Luther, ſont des *Sectaires*.

SECTATEUR. ſ. m. Diſciple d'un Maiſtre, ou qui ſuit aveuglément ſa doctrine. Zenon & Epicure ont eu chacun leurs *Sectateurs*. Les *Sectateurs* de Deſcartes ont des opinions bien differentes des *Sectateurs* d'Ariſtote. En ce ſens il ſe dit en bonne & en mauvaiſe part.

SECTE. ſ. f. Terme collectif, qui ſe dit de ceux qui ſuivent les mêmes maximes, les mêmes opinions de quelque Auteur, ou Philoſophe fameux. Il y a eu pluſieurs *Sectes* de Philoſophes; en Grece de Pyrrhoniens, de Platoniciens, de Cyniques. En Theologie il y a les *Sectes* de St. Thomas, celles de Scot, &c. On le dit auſſi des Heretiques. La *Secte* des Manicheens, des Anabaptiſtes.

SECTEUR. ſ. m. Terme de Geometrie. C'eſt une portion de cercle compriſe entre un arc & deux rayons ou demi-diametres d'un cercle. Un *ſecteur* de tant de degrez.

SECTION. ſ. f. Partie d'une choſe diviſée, ou ſa diviſion même. On le dit particulierement des diviſions d'un Livre, d'un Chapitre, d'un Traitté: ce que d'autres appellent *Articles*, *Paragraphes*. Cette deciſion eſt dans la III. *Section* du premier Chapitre d'un tel Livre. Ce mot vient du Latin *ſectio*.

En Architecture on appelle *ſection* d'un baſtiment, d'une fortification, le profil, cette delineation qui ſe fait des hauteurs & des profondeurs qui ſont élevées ſur le plan, comme ſi on avoit couppé le baſtiment pour voir le dedans.

En Geometrie on appelle *ſection*, ce qui couppe les lignes, les figures, les ſolides. On propoſe des problemes pour faire la *ſection* d'une telle ligne en telle ou telle proportion. La plus grande, la plus petite *ſection*. On a recherché de tout temps la *ſection* de l'angle en trois, ou la *triſection* de l'angle. La plus difficile partie de la Geometrie traitte des *Sections* Coniques. Elle contient les diviſions du cone qui forment le triangle, le cercle, la parabole, l'ellypſe, & l'hyperbole, dont Apollonius Pergeus a fait un excellent Livre. Mr. de la Hire a fait auſſi depuis peu de nouveaux Elemens des *Sections* Coniques.

SECULAIRE. adj. Qui ſe fait au bout d'un ſiecle. Les Payens faiſoient des Jeux *ſeculaires* une fois en cent ans. On en voit l'origine dans Valere le Grand. Le premier qui les celebra à Rome fut Valerius Publicola le premier Conſul creé aprés qu'on eut chaſſé les Rois l'an 245. de la fondation de Rome, afin de faire ceſſer la peſte. On trouva les ceremonies qu'il y faloit obſerver dans un livre des Sibyles. Le dernier qui les celebra fut Septimus Severus, comme témoigne Zozime, à l'imitation deſquels fut établi l'an 1300. par le Pape Boniface VIII. l'an *ſeculaire* Chrêtien, qu'on appelle le *Grand Jubilé*.

SECULARISATION. ſ. f. Action par laquelle d'une perſonne ou d'un lieu regulier, on en fait un ſeculier. Les *ſecularisations* des Abbayes de Clerac, de Vizelay, & autres, ont eſté faites par l'autorité du Pape. Ce Religieux a obtenu un Bref de *ſecularisation*, qui le diſpenſe de ſes vœux.

SECULARISER. v. act. Rendre ſeculier ce qui eſtoit regulier. Preſque toutes les Egliſes Cathedrales étoient autrefois regulieres, les Chanoines étoient Religieux, comme ils ſont encore à Uſez, mais on les a *ſecularisés* tant en chef qu'en membres.

SECULARISÉ, ÉE. part. paſſ.

SECULARITÉ. ſ. f. Eſtat d'une perſonne qui vit dans le monde, ſans avoir fait des vœux. On fait auſſi-bien ſon ſalut dans la *ſecularité*, que dans la regularité.

SECULIER, IERE. adj. Laique qui vit dans le monde ſans eſtre obligé aux vœux, & aux regles particulieres d'une Communauté, & ſans eſtre engagé dans les Ordres Eccleſiaſtiques. Il eſt oppoſé à *Regulier*. Les Reguliers pretendent que leur eſtat eſt plus parfait que celuy des *Seculiers*. On a mandé à cette ceremonie le Clergé *Seculier*, & Regulier. Ce Religieux porte maintenant l'habit *ſeculier*.

SECULIER, ſe dit auſſi d'un Benefice qui peut eſtre poſſedé par un Eccleſiaſtique *ſeculier*. Il y a une maxime de Droit qui porte, que les Benefices *ſeculiers* doivent être donnez aux *ſeculiers*, & les reguliers aux Reguliers.

SECULIER, ſignifie auſſi, Tout ce qui eſt temporel & oppoſé à *eccleſiaſtique*. Les puiſſances *ſeculieres* ne doivent point entreprendre ſur la Juriſdiction Eccleſiaſtique. L'Egliſe implore ſouvent le bras *ſeculier*, livre les grands criminels au bras *ſeculier*. Un bon Religieux ne ſe doit point meſler des affaires *ſeculieres* & temporelles.

SECULIEREMENT. adv. En ſeculier. Ce Religieux a quitté ſon Monaſtere, & vit *ſeculierement* dans le monde.

SECURITE'. ſ. f. Aſſûrance dans le peril, manque de crainte. Un homme brave eſt intrepide au milieu des dangers, demeure tranquille, comme s'il étoit en pleine *ſecurité*. On admire la *ſecurité* de cet homme, qui ne ſe ſauve point, ayant beaucoup d'ennemis & de méchantes affaires.

S E D.

SEDANOISE. adj. fem. Terme d'Imprimeur, qui ſe dit du plus petit caractere de l'Imprimerie. On l'appelle autrement *Pariſienne*.

SEDENTAIRE. adj. m. & f. Qui eſt ordinairement aſſis & en repos. Un Notaire eſt obligé d'eſtre fort *ſedentaire*, aſſidu en ſon eſtude. Cet employ eſt fort *ſedentaire*, demande une grande attache. On amaſſe bien des humeurs à eſtre toûjours *ſedentaire*, il faut faire de l'exercice. On le dit auſſi des Parlements, qui ſont maintenant *ſedentaires*, au lieu qu'autrefois ils étoient ambulatoires.

SEDIMENT. ſ. m. Terme de Medecine, qui ſe dit de la lie, ou de la partie craſſe ou eſpaiſſe des humeurs, qui étant repoſée tombe au fond du vaiſſeau. Le *ſediment* de l'urine, le *ſediment* des humeurs, donnent la connoiſſance des maladies. Ce mot vient du Latin *ſedimentum*, que Matthæus Sylvaticus derive *à diuturna ſede*.

SEDITIEUX, EUSE. adj. & ſubſt. Qui eſmeut le peuple contre l'autorité legitime, perturbateur du repos public. On ne ſçauroit trop punir les eſprits *ſeditieux*. Les *ſeditieux* ſont ordinairement les gens de la lie du peuple, qui n'ont rien à perdre. On a ſemé des eſcrits, des manifeſtes *ſeditieux*. Les peuples des Republiques ſont ſujets à eſtre *ſeditieux*.

SEDITIEUSEMENT. adv. D'une maniere ſeditieuſe. Les Tribuns du peuple à Rome ſouvent le haranguoient fort *ſeditieuſement*.

SEDITION. ſ. f. Emotion populaire, revolte contre l'autorité du Roy, ou du Magiſtrat. On a puni les auteurs, les bouteſeux de la *ſedition*. On n'a point veu de *ſedition* qui n'ait eſté funeſte à ſes auteurs. Les guerres civiles commencent par une *ſedition*.

SEDUCTEUR. adj. & ſ. m. Qui trompe, qui abuſe les peuples, ou les particuliers. L'Ecriture appelle le Diable, l'Eſprit *ſeducteur*. Mahomet a eſté le *ſeducteur* de tout l'Orient. On punit les *ſeducteurs* des filles, les ſubornateurs, de même que les raviſſeurs.

SEDUCTION. ſ. f. Tromperie, engagement dans l'erreur, ou dans le peché. Il faut eviter la compagnie des Heretiques & des desbauchez, pour ſe deffendre de leur *ſeduction* dans la foy, ou dans les mœurs.

SEDUIRE. v. act. Abuſer quelqu'un, luy perſuader de faire le mal, ou luy mettre dans l'eſprit quelque mauvaiſe doctrine. La femme d'Adam dit pour excuſe au Seigneur, que le Serpent l'avoit *ſeduite*. Tout le Septentrion s'eſt laiſſé *ſeduire* par les Eſcrits de Luther & de Calvin. Les plaiſirs nous *ſeduiſent* & nous empeſchent de ſonger à nôtre ſalut.

SEDUIT, ITE. part paſſ. & adj.

SEDULE. Voyez CEDULE, car on l'eſcrit maintenant ainſi, quoy qu'il vienne du Latin *ſchedula*.

S E G.

SEGLE, ou SEIGLE. ſubſt. maſc. Grain propre à faire du pain. Il eſt plus maigre que le froment. Le pain de *ſeigle* tient le ventre laſche. Le *ſegle* a le tuyau plus long que les autres bleds. La paille de *ſegle* ſert à faire les liens des gerbes. Le *ſegle* ſe bat ſur le poinçon. Les poules ne mangent point de *ſegle*. Le bled meteil eſt moitié *ſegle*, & moitié froment. Quelques-uns croyent que ce mot vient du Latin *ſiligo*, qui étoit le bled dont on faiſoit le pain le plus exquis au gouſt des Romains: ce qui a de l'apparence, en ce que Pline dit que tout bled au bout de deux ou trois ans dans les bonnes terres ſe convertit en *ſegle*; & l'on eſprouve icy que les plus beaux froments biſent toûjours, & qu'il s'en convertit une partie en *ſegle*: mais ſur l'eſtime du bled, & le gouſt du pain, on n'eſt pas d'accord avec les Romains. Menage derive ce mot de *ſecale*, & en un autre endroit de *ſigele*, qui a eſté fait de *ſecale*, dont parle Pline.

Il y a auſſi du *ſeigle* blanc, qu'on appelle en Latin *olyra*, qui eſt une eſpece d'eſpeautre. Pline le diſtingue du *ſeigle* qu'il appelle *farrago*. Ce bled eſt plus nourri & plus eſpais que le bled rouge & barbu qu'il appelle *far*.

Il y a du *ſegle* qui degenere, dont les grains ſont noirs en dehors, aſſez blancs en dedans; & quand ils ſont ſecs, ils ſont plus durs que les grains naturels. Ils n'ont point de mauvais gouſt, & ils s'allongent beaucoup plus dans l'eſpi que les autres. Il y en a quelques-uns qui ont juſqu'à 13. ou 14. lignes de long ſur deux de large, & l'on en trouve quelquefois ſept ou huit dans un même eſpi. En Sologne on appelle ces grains des *ergots*, & en Gaſtinois du *bled cornu*.

On dit proverbialement, quand on a bien battu quelqu'un, qu'on l'a battu comme *ſegle* verd, parce qu'en cet eſtat le *ſegle* ſort difficilement de l'eſpi.

SEGMENT. ſ. m. Terme de Geometrie. C'eſt une portion de cercle enfermée entre un arc & ſa corde. On le peut dire auſſi des ellypſes & autres figures curvilignes. C'eſt un *ſegment* de tant de degrez.

SEGRAIER. ſ. m. Terme des Eaux & Foreſts. C'eſt celuy qui poſſede par indivis la proprieté d'un bois avec d'autres proprietaires & Seigneurs, qui le tient en ſegrairie.

SEGRAIRIE. ſ. f. Bois qui eſt poſſedé en commun ou par indivis, ſoit avec le Roy, ſoit avec des particuliers.

Il y a pluſieurs articles de reglement pour les bois tenus en *ſegrairie* dans l'Ordonnance des Eaux & Foreſts. La diſpoſition qui regarde les bois du Roy a lieu auſſi à l'égard de ceux qui ſont tenus en *ſegrairie* avec luy. Du Cange derive ce mot du Latin *Segrearius*, qu'on nommoit autrefois *Secretarius*, qui étoit un Officier des foreſts que l'Ordonnance de Henry II. de 1558. appelle *Segraier*. Dans la Couſtume de Tours on appelle *ſegreage* & *ſegerage*, ce qu'on appelle maintenant *ſegrairie*.

SEGRAIS. ſ. m. Terme qui n'eſt en uſage que dans les eaux & foreſts, & ſe dit des bois qui ſont ſeparez des grands bois qu'on couppe, & qu'on exploite à part.

SEGREGATION. ſ. f. Terme dogmatique. Action par laquelle on met à part. Quand un des conjoints a une maladie contagieuſe, on en ordonne la *ſegregation*, comme en cas de lepre.

SEGREGER. v. act. Separer, mettre à part. Le St. Eſprit ordonna qu'on *ſegregaſt* St. Paul & St. Barnabé pour leur donner l'employ qu'il leur avoit deſtiné, aux Actes Chap. 13. v. 2.

S E I.

SEIGNEUR. ſ. m. Qui eſt maiſtre, qui commande. Quand il ſe dit abſolument, il ne ſe dit que de Dieu. *Seigneur*, ayez pitié de nous. Noſtre *Seigneur* JESUS-CHRIST. Voilà Noſtre *Seigneur* qui paſſe. Le corps de Noſtre *Seigneur*. On va porter Noſtre *Seigneur* à ce malade. Le *Seigneur* ſoit avec nous. Beny ſoit le *Seigneur* en ſes œuvres. Ce fut Enos qui invoqua le premier le nom du *Seigneur*.

SEIGNEUR, ſe dit auſſi des Puiſſances temporelles. Le Roy eſt nôtre ſouverain *Seigneur* & Maiſtre; il eſt *Seigneur* de nos vies & de nos biens. Fut preſent en ſa perſonne haut & puiſſant *Seigneur* Meſſire &c. C'eſt un *Seigneur* titré & qualifié. *Noſſeigneurs* les Prelats. *Noſſeigneurs* du Parlement. On appelle l'Empereur d'Orient, *le Grand Seigneur*. Ce mot vient de *Senior*. Nicod, Gregoire de Tours, & pluſieurs Auteurs anciens ont appellé *Seniores*, les Gentilshommes & Grands *Seigneurs*.

SEIGNEUR, ſe dit auſſi de celuy de qui releve une terre ou un fief qu'on poſſede, & de la qualité de celuy qui poſſede un fief. Ce Gentilhomme eſt *Seigneur* du village. Cet autre eſt le *Seigneur* dominant. On doit la foy & hommage à ſon *Seigneur*, la bouche & les mains. Quand on denie un homme à ſon *Seigneur*, cela emporte commiſe, ou confiſcation du fief. Un *Seigneur* Haut Juſticier, un *Seigneur* de Parroiſſe. Un *Seigneur* Cenſier, qui n'a ſous luy que des rotures. On appelle les Grands *Seigneurs* du Royaume, ceux qui ont pluſieurs terres & ſeigneuries. C'eſt un *Seigneur* de marque, fort qualifié. Un *Seigneur ſubalterne* eſt celuy qui poſſede un arriere-fief. *Seigneur lige & prochain*, qui eſt le *Seigneur* immediat. *Seigneur foncier*, qui eſt maiſtre du fonds.

SEIGNEUR, ſe dit en termes de Droit de celuy qui eſt maiſtre & proprietaire d'une choſe. C'eſt un ſtellionat de vendre quelque bien meuble ou immeuble dont on n'eſt pas *ſeigneur* & proprietaire, qui appartient à autruy. On appelle *Seigneur direct*, celuy d'où releve la terre; & *Seigneur domanial*, celuy qui en a le domeine utile. On dit auſſi de la ſerge de *Seigneur*, en parlant d'une ſerge fine & luiſante dont ſe ſont habillés quelque temps des perſonnes de qualité.

SEIGNEUR, ſe dit prov. en ces phraſes. A tous *Seigneurs* tous honneurs. Nulle terre ſans *Seigneur*. Tandis que le vaſſal dort, le *Seigneur* veille, c'eſt à dire, que le *Seigneur* peut ſaiſir & faire les fruits ſiens d'un fief mouvant de luy, tandis que le vaſſal neglige de luy porter la foy & hommage. On dit auſſi, Tant vaut le *Seigneur*, tant

tant vaut ſa terre, pour dire, que le revenu d'une terre augmente à proportion du ſoin qu'en prend le proprietaire. On dit auſſi, qu'un homme fait le Grand *Seigneur*, qu'il a un train de Grand *Seigneur*, pour dire, qu'il fait le gros Monſieur, ou qu'il eſt glorieux ou ſuperbe.

SEIGNEURIAGE. ſ. m. Droit qui appartient au Seigneur. Il ne ſe dit guéres qu'en fait de monnoyes, dans la fonte deſquelles il en revient au Roy quelque profit pour le droit de *ſeigneuriage*. Sur chaque marc de louis d'or, le droit de *ſeigneuriage* eſt de ſept livres dix ſols; ſur le marc d'argent, 12. ſols & 12. deniers pour chaque marc d'argent. On l'appelle quelquefois droit de *vendage*, que le Maiſtre des Monnoyes doit rendre au Roy.

SEIGNEURIAL, ALE. adj. Qui appartient au Seigneur. Les laods & ventes ſont des droits *ſeigneuriaux*. Les cens & rentes *ſeigneuriales* ne ſe preſcrivent point. On eſt obligé de porter la foy & hommage au manoir *ſeigneurial*. Cette terre eſt fort *ſeigneuriale*, elle conſiſte en fort beaux droits.

SEIGNEURIE. ſ. f. Terre d'un Seigneur, dont relevent d'autres fiefs & cenſives. Un tel hameau eſt dans la cenſive d'une telle *ſeigneurie*. En la baſſe Latinité on l'a appellée *ſenioraticum*, *ſenioratus* & *ſeniorale*.

SEIGNEURIE, ſe dit quelquefois du domeine d'un petit Eſtat, comme la *Seigneurie* de Veniſe, de Gennes. On le dit auſſi des Officiers ou Magiſtrats qui les gouvernent. *Vos illuſtriſſimes Seigneuries.*

SEIGNEURIE, ſe dit auſſi quelquefois de la perſonne, mais ſeulement en diſcours familier. N'en deplaiſe à vôtre *ſeigneurie*. Je ſuis ſerviteur à vôtre *ſeigneurie*. Bodin dit que les *ſeigneuries* ont pris leur origine aprés l'invaſion des Hongrois: ce qui n'eſt pas fort conſtant.

SEILLE. ſ. f. Vieux mot qui ſignifioit un *ſeau*, & ſe dit encore en beaucoup d'endroits. Il vient du Latin *ſitula*, & ſelon Du Cange, de *ſellus*, qui étoit une meſure de choſes liquides. Les Italiens diſent *ſecchia*: ce qui a donné le nom au Poëme Heroi-comique du Taſſoni, de la *Secchia rapita*, traduite elegamment par Mr. Perrault, qu'il a fondé ſur ce qu'on enleva aux Modenois une *ſeille* de bois ſuſpenduë depuis long-temps à la voute de la ſale du Treſor de la Cathedrale du temps de l'Empereur Frederic II. quoy que le vray ſujet de cette guerre fuſt, que ceux de Bologne refuſoient de rendre aux Modenois les villes de Nonantola & San Caſareo.

SEILLURE. ſ. f. Terme de Marine, eſt la trace ou le chemin d'un vaiſſeau ſur la mer. On a fait un ſignal pour ſuivre la *ſeillure* de l'Amiral. On dit autrement *ſillage*, *eau* ou *aiche*, & *boüage* ou *aquade*.

SEIME. ſ. f. Maladie du pied du cheval, qui eſt une fente dans la couronne juſques au fer, & qui fait boiter le cheval.

SEIN. ſ. m. Partie du corps humain où ſont les mammelles. St. Jean eut l'avantage de ſe repoſer ſur le *ſein* du Seigneur. Les payſans mettent ſouvent leur bourſe dans leur *ſein* pour la cacher, c'eſt à dire, ſous leur chemiſe.

SEIN, ſe dit plus particuliérement à l'égard des femmes, de leurs tetons. Cette fille a le *ſein* plat, n'a point de *ſein*, ſon *ſein* n'eſt pas encore formé, c'eſt à dire, elle n'a point encore de tetons. Elle s'eſt laiſſé mettre la main dans le *ſein*, pour dire, manier les tetons. Cette Nourrice a mal au *ſein*, c'eſt à dire, aux mammelles.

SEIN, ſignifie auſſi un creux, une capacité qui peut contenir ou enfermer quelque choſe. La mer enferme en ſon *ſein* pluſieurs monſtres: elle a englouti dans ſon *ſein* pluſieurs vaiſſeaux. Les Poëtes diſent que le Soleil ſe va coucher dans le *ſein* de Thetis, pour dire la mer. Tous les metaux & les mineraux ſont enfermez dans le *ſein*, dans les entrailles de la terre. Jonas fut trois jours dans le *ſein*, dans le ventre d'une baleine, & fut la figure de JESUS-CHRIST, qui fut trois jours dans le *ſein* de la terre, dans le tombeau.

SEIN, ſe dit quelquefois en ce ſens d'une ouverture de la terre qui reçoit la mer dans ſa capacité. Le *ſein* Arabique, ou la Mer Rouge, le *ſein* Perſique, qui s'étend depuis Ormus juſqu'à Baſſora. C'eſt ce qu'ailleurs on appelle *Golphe*.

SEIN, ſe dit figurément en choſes ſpirituelles & morales. La nouvelle de cette mort luy a mis, luy a plongé un poignard dans le *ſein*, c'eſt à dire, l'a cruellement affligé. L'amour entre par les yeux dans le *ſein*, c'eſt à dire, dans le cœur. L'amour de la gloire mit dans le *ſein* d'Alexandre la penſée de la conquiſte de l'Aſie. On prie le St. Eſprit qu'il nous eſchauffe le *ſein* de ſon amour.

On dit en Theologie, que les Bienheureux ſont dans le *ſein* de la gloire; que les anciens Patriarches attendoient la venuë du Meſſie dans le *ſein* d'Abraham.

On dit encore figurément, il eſt retourné, il eſt venu mourir dans le *ſein* de ſa patrie, dans le *ſein* de ſes parens. L'Egliſe eſt une bonne mere, qui reçoit tous les fideles dans ſon *ſein*. Cet Heretique eſt rentré dans le *ſein*, dans le giron de l'Egliſe. Les Canoniſtes diſent que le Pape a tous les droits dans ſon *ſein*, qu'il n'eſt point ſurpris dans le droit.

SEINE. ſ. f. C'eſt une eſpece de filet qui ſe traiſne ſur les greves. On ſe ſert auſſi dans les petites rivieres d'un rets à peſcher qui a deux grandes aiſles, & une longue naſſe que quelques-uns appellent *ſeine*, mais plus ordinairement on l'appelle *ſenne*. Ce mot vient de *ſagena* Latin, lequel eſt tiré du Grec *ſagini*. Menage.

SEING. ſ. m. Marque qui eſt au bas d'un acte, d'un écrit, qui en confirme la teneur par l'appoſition du nom écrit de la main de celuy qui en conſent l'execution, ou de la perſonne publique prepoſée pour en rendre témoignage. Ainſi on dit une promeſſe, un billet ſous *ſeing* privé, quand il n'y a que la ſignature de la perſonne intereſſée. Le *ſeing* des Notaires, du Tabellion, du Greffier, quand l'acte eſt atteſté par des perſonnes publiques. Un billet ſous *ſeing* privé ne porte point d'hypotheque juſqu'à ce qu'il ſoit reconnu. Ce mot vient du Latin *ſignum*. Du Cange croit que c'eſt à cauſe qu'autrefois on appoſoit le ſigne de la croix au bas des actes avec les ſignatures, comme un ſymbole du ſerment qu'on faiſoit de les obſerver.

On appelle *blanc ſeing*, une feuille de papier blanc, au bas de laquelle on met ſon nom pour eſtre remplie à la diſcretion de ceux à qui on le confie. On met des *blancs ſeings* entre les mains des arbitres convenus pour les remplir d'une tranſaction, & pour empêcher qu'on ne ſe pourvoye par appel contre leur jugement, s'ils donnoient une ſentence arbitrale. Du temps de St. Bernard on ne mettoit ni le nom, ni le *ſeing* dans les actes & dans les titres. On ſe contentoit d'y mettre le ſeel. Autrefois les Sultans ſe noirciſſoient la paume de la main avec de l'encre pour appliquer leur *ſeing* ſur un papier: ce qui vient de ce que ces peuples ne ſçavoient au commencement ni lire, ni écrire.

SEING, en vieux François ſignifioit, Cloche élevée dans un clocher, qui n'eſt plus en uſage qu'en ſon compoſé *tocſeing*, parce qu'on la touche pour aſſembler le peuple: & on l'a appellé ainſi, parce qu'on en portoit autrefois à la guerre pour advertir. On voit dans Gregoire de Tours, que le mot de *ſeing* ſignifie le *ſon* d'une cloche.

SEJOUR. ſ. m. Lieu où on habite. Cette maiſon de campagne eſt en belle veuë, c'eſt un agreable, un beau *ſejour*. La priſon eſt un triſte *ſejour*. La terre eſt le *ſejour* des hommes. Le ciel eſt le *ſejour* des Bienheureux.

Ce

Ce mot vient de *ſejournum Regis*: c'eſt ainſi qu'on appelloit le lieu où on nourriſſoit les chevaux du Roy, & où on les laiſſoit repoſer juſqu'à ce qu'il en euſt beſoin. Il y avoit un Gouverneur ou Garde du *ſejour*, qui avoit ſous luy des Mareſchaux, des Pages, & autres Officiers, ou valets; & il y avoit auſſi un Chapelain, qu'on diſoit chanter au *ſejour*: de là vient qu'on a appellez chevaux *ſejournez*, ceux qui n'étoient point fatiguez. Du Cange.

SEJOUR, ſe dit auſſi du temps qu'on demeure en un lieu. Ce Provincial eſt venu à Paris faire ſon *ſejour*. On taxe à ceux qui plaident au Conſeil leur voyage & leur *ſejour*. Cet homme eſt fort valetudinaire, il ne fera pas long *ſejour* ſur la terre. On donne aux trouppes qui ſont en marche quelques journées de *ſejour*.

SEJOURNER. v. n. Demeurer en un lieu. Quand on a toûjours *ſejourné* en Province, on eſt bien neuf en arrivant à la Cour. Il a beaucoup voyagé en peu de temps, il n'a gueres *ſejourné* en chaque ville.

SEIZE. adj. numeral & ſubſt. Nombre compoſé de dix & de ſix unitez. Le Catholicon a dit,

A Paris *ſeize* Quarteniers,
A Montfaucon *ſeize* piliers,
C'eſt à chacun ſon benefice.

Le parti des *Seize* étoit fort puiſſant à Paris pendant la Ligue. Ce couppon de voile contient une aune & un *ſeize*. Quatre fois quatre ſont *ſeize*. Pour eſtre Chevalier de Malthe, il faut prouver ſa Nobleſſe par *ſeize* quartiers. Les Libraires appellent un livre in *ſeize*, quand la feuille imprimée fait *ſeize* feuillets.

SEIZIÉME. adj. m. & f. & ſubſt. Nombre ordinal, qui eſt en un rang où il en voit quinze devant luy. Il eſt le *ſeiziéme* Conſeiller de ſa Chambre. Le *ſeiziéme* du mois on eſt obligé de deſmenager.

SEL.

SEL. ſ. m. Terme de Chymie. Subſtance acide qui entre en la compoſition de tous les corps, & qui eſt un de leurs principes phyſiques. Les Chymiſtes ne connoiſſent que trois principes, le *ſel*, le ſoulfre & le mercure. Il n'y a proprement que deux *ſels* en la nature, l'*acide* & l'*alkali*, dont tous les corps ſublunaires ſont compoſez. Ce *ſel* de Chymiſtes reſte ordinairement meſlé parmi la terre aprés la diſtillation, & eſt de couleur blanche, & de conſiſtance ſeche & friable.

Le *ſel* commun eſt de trois ſortes. Le premier eſt le *ſel gemme*, ainſi nommé par les Arabes, les Chymiſtes & les Apothicaires. Il eſt blanc & foſſile, & a les mêmes qualitez du marin. Il eſt ainſi nommé, à cauſe de ſa tranſparence. Il ſe lapidifie par le feu ſouſterrain, ou par le Soleil, & eſt preſque dur comme du marbre. Il eſt clair comme du criſtal, & on en fait des vaſes. Il rougit & s'ignifie comme le fer, & ne petille point au feu. Il y en a des montagnes dans la Pologne, dans la Hongrie, & dans la Catalogne au Duché de Cardone. C'eſt la ſource de tous les autres *ſels*. Pline dit qu'en la ville de Carrhos en Arabie on fait les murailles & on baſtit les maiſons de *ſel*; & qu'au lieu de mortier, on uſe d'eau ſimple. Dans l'Ethiopie le *ſel* tient lieu d'argent & d'une monnoye fort courante. On le tire d'une roche qu'on taille en forme de brique longue de huit pouces. Il eſt tres-blanc & tres-dur, & il s'en tranſporte tant qu'il y a des caravanes de 600. chameaux qui ne ſont chargez d'autre choſe. Il ne ſe trouve que dans le petit Royaume de Dancal, qui ſignifie le *pays du ſel*.

Le ſecond *ſel* eſt fait par l'evaporation de l'eau des fontaines ſalées, comme celles de Salins en Franche-Comté.

Le troiſiéme *ſel*, eſt le *ſel* marin fait de l'eau de la mer. On la fait entrer par des rigoles dans des marais ſalans, & la chaleur du Soleil la fait evaporer. Sa figure eſt cubique, comme l'a fort bien fait voir Mr. Deſcartes. C'eſt le plus parfait de tous les *ſels*, & il ne peut eſtre détruit par aucun autre *ſel*. Le *ſel* marin blanchit la ſolution du *ſel* de Saturne. Mr. Mariotte dit que le *ſel* diſſous dans l'eau ſe remet en *ſel*, lors qu'on y verſe beaucoup d'eſprit de vin, qui empéche l'action de l'eau ſur le *ſel*.

L'eſcume de *ſel* ſe fait de l'eau de la mer, qui ſe congele avec la roſée ſur ſes bords & ſur les rochers.

Fleur de *ſel*, eſt une écume qui nage ſur certains lacs & ſur le Nil, dont parle Dioſcoride, qui dit que la meilleure eſt la jaune, qui a une odeur faſcheuſe; & que la naturelle ne ſe peut diſſoudre qu'en huile, & la ſophiſtiquée en eau. Pline dit que vers les Portes-Caſpies il y a des rivieres qui charient le *ſel* comme des glaces, & qu'elles l'ont entraiſné des montagnes. Fuchius dit que la fleur de *ſel* eſt le ſperme de la baleine: mais il ſe trompe lourdement. Voyez SPERMA CETI.

On diſtingue auſſi les *ſels* en *volatils*, & *fixes*. Le *volatil* eſt la partie ſalſugineuſe, ſulfureuſe, mercuriale & fugitive des corps mixtes, qui s'éleve par la diſtillation, ou qui s'exhale & ſe fait ſentir à l'odorat. Le *ſel fixe* ou *eſſentiel*, eſt celuy qui comme plus materiel reſiſte au feu, & le ſouſtient. Il demeure dans la partie terreſtre aprés la calcination ou diſtillation. Celuy-cy ſe fait remarquer par ſon amertume & ſa chaleur, ſi on en met dans la bouche. Le *volatil* ſe fait ſentir d'abord par ſa tenuité à la langue, au nez & au cerveau.

Le *ſel lexivial*, que quelques-uns appellent *lixiviel*, eſt un *ſel* fixe qu'on tire des mineraux par pluſieurs lotions ou leſcives d'eau chaude, qu'on fait enſuite evaporer, comme le ſalpeſtre & autres.

La plus grande proprieté du *ſel*, eſt qu'il ne craint aucune corruption, & même il en preſerve les viandes qu'on en aſſaiſonne, & qu'on y laiſſe tremper. Il reſiſte au feu, & s'y purifie, parce que ſon humidité en ſort; & alors on l'appelle *ſel decrepité*. Même dans un grand feu il ſe met en fuſion, & il ſe convertit en eaux fortes. Il donne la fertilité aux terres, la ſolidité à toute ſorte de ſubſtances, & avance la fuſion des metaux. Il y a eu pourtant des Princes qui ont fait ſemer du *ſel* ſur les terres pour marque d'indignation, & croyant les rendre ſteriles. Les Egyptiens croyoient que le *ſel* étoit le crachat ou l'eſcume du Geant Typhon ennemi de leurs fauſſes Divinitez: c'eſt pourquoy ils l'avoient en horreur, au rapport de Plutarque.

Le *ſel* a deux qualitez contraires; car par ſon acidité aërienne, ſubtile, rongeante & penetrante, il briſe & diſſout les mineraux durs, compactes & ſolides; bien que par un effet contraire il coagule des corps liquides, comme l'eau & le ſang. Il y a de ſes eſprits qui étant mêlez avec de l'eau, y produiſent une chaleur exceſſive; & les mêmes mêlez en petite quantité avec des eaux froides, en augmentent la froideur, comme le ſalpeſtre dans la neige.

Tous les *ſels* ſe diſſolvent par l'humidité, mais ils ne ſe fondent dans l'eau que juſqu'à une certaine quantité; & lors qu'elle eſt impregnée d'un certain *ſel* autant qu'elle en peut porter, elle diſſout encore une quantité d'un autre *ſel* dont les parties ou atomes ſont d'une autre figure, & propres à s'inſinuer dans les pores qui reſtent vuides dans la même eau. Ainſi aprés que le *ſel* commun ne s'y pourra plus diſſoudre, il s'y fondra encore de l'alun, & puis du ſalpeſtre, de l'armoniac & autres. Ce ſont les diverſitez des figures de ces *ſels* qui ſont les differentes ſaveurs.

Il y a quantité de noms differents de *ſels* qu'on tire des mineraux, vegetaux & des animaux, comme d'*alun*, *vitriol*, *ſalpeſtre*, *nitre*, *natron*, *armoniac*, *de Saturne*, *de Mars*, *d'urine*, *de vipere*, *de tartre*, *de polycreſte*, &c. qui ſont expliquez à leur ordre alphabetique.

Le *ſel* pour l'uſage ordinaire, ſe diſtingue en *ſel blanc*, &

en *ſel noir*, en *gros ſel* & *menu ſel*; & on dit qu'une choſe eſt de bon *ſel*, qu'elle eſt cuite dans ſon *ſel*, qu'elle ne ſent ni *ſel*, ni fauge, pour dire, qu'elle eſt bien ou mal aſſaiſonnée.

Grenier à *ſel*, eſt un depoſt public où on met le *ſel* que le Roy vend à ſon peuple; & on appelle *ſel gabellé*, celuy qui a paſſé dans ce grenier, & qui y a demeuré deux ans, qui n'eſt livré que par les Officiers. Le *faux ſel*, eſt celuy qui eſt vendu ſecrettement par des particuliers qui ont fraudé les droits du Roy. Impoſt du *ſel*, eſt le droit que le Roy leve ſur chaque minot de *ſel*. On dit auſſi, qu'on donne le *ſel* par impoſt, quand on oblige les peuples à venir prendre aux greniers du Roy une quantité de *ſel* qu'on leur taxe, & qu'ils peuvent conſommer dans les pays voiſins des ſalines, où on peut aiſément fraüder la Gabelle. C'eſt en cet impoſt que conſiſte la Ferme du *ſel*, ou des Gabelles, & ſur lequel ſont aſſignées les rentes du *ſel*.

Grenier à *ſel*, eſt auſſi une Juriſdiction établie aux lieux où il y a de pareils greniers, pour conſerver les droits du Roy, & decider les differens qui ſurviennent à leur occaſion. Elle eſt compoſée d'un Preſident & de pluſieurs Grenetiers ou Conſeillers, d'un Procureur du Roy & d'un Greffier, avec des Archers & Gardes. Les appellations en reſſortiſſent à la Cour des Aides.

SEL, ſe dit figurément en choſes morales. JESUS-CHRIST dit à ſes Apoſtres, qu'ils étoient le *ſel* de la terre. On dit que dans un ouvrage il n'y a pas un grain de *ſel*, pour dire, qu'il eſt fade, qu'il n'y a rien qui picque, pas une pointe ou ſubtilité d'eſprit; & qu'une Epigramme a bien du *ſel*, quand elle a un grand ſens, ou quelque equivoque agreable.

SEL, ſe dit proverbialement en ces phraſes. On dit de deux perſonnes de differente humeur qui s'aſſocient, qu'elles ne mangeront pas un minot de *ſel* enſemble. On dit au contraire, que pour bien connoiſtre un homme, il faut avoir mangé un muid de *ſel* avec luy. On dit auſſi de celuy qui eſt bien plus fort qu'un autre, qu'il le mangeroit avec un grain de *ſel*.

SELENITE. ſ. f. Pierre de la Lune. C'eſt une pierre rare qu'on trouve encore à preſent dans la Chine, qui a cette proprieté de croiſtre ou decroiſtre ſelon que la Lune eſt vieille ou nouvelle. Il y en a dans le Palais de Peking qui ſont d'un prix ineſtimable. Voyage de Martinius.

Dioſcoride a appellé auſſi la pierre ſpeculaire, *ſelenitè*, & en Grec *aphroſelenon*, parce que la nuit elle repreſente la Lune, & qu'elle croiſt & decroiſt comme elle. Il dit qu'elle eſt blanche & tranſparente, & qu'elle croiſt en Arabie.

SELENOGRAPHIE. ſ. f. Partie de la Coſmographie. Science qui fait la deſcription de la Lune & de toutes ſes parties & apparences, comme la Geographie le fait ſur la terre. Hevelius grand Aſtronome de Dantzic a fait le premier un livre de la *Selenographie*. A l'Obſervatoire du Roy on fait maintenant des Cartes *Selenographiques*. Les Aſtronomes ont donné des noms à pluſieurs taches ou points de la Lune, comme *Ariſtarque*, nommé autrement *Mons perphyrites*; le *bord de Platon*, ou *lacus niger*; *Copernic*, ou *Etna*; *Poſſidonius*, *Hyginus* & *Merſenne*; *Tycho*, autrement *Sinai*; *Gaſſendi*, *Dantes*, autrement *Athos*, *Mare Adriaticum* & *Apenninus*.

SELLE. ſ. f. Banc, ſiege où l'on s'aſſied. Marot a dit dans une Epigramme:

Ces jours paſſez les Blancs Manteaux,
Ont fait rempart de bancs & *ſelles*, &c.

Les courtauts de boutique ſont aſſis ſur de petites *ſelles* de bois à trois pieds. Les Clercs doivent toûjours eſtre le cul ſur la *ſelle*, eſtre culs de plomb. Il y a auſſi des *ſelles* briſées, ou ſieges plians, qui ſont d'eſtoffe ou de tapiſſerie. Une *ſelle* de Sculpteur eſt un pied ſur lequel il poſe ſes modeles, où il les travaille.

SELLE, ſe dit auſſi d'un ſiege propre à mettre un baſſin de chambre, où on ſe deſcharge le ventre. Ainſi on dit, Il eſt ſur la *ſelle*; & par extenſion on le dit de la deſcharge du ventre. Il eſt conſtipé, il ne peut aller à la *ſelle*. Cette purgation a bien operé, elle luy a fait faire pluſieurs *ſelles*. Les Medecins jugent des maladies par les *ſelles*, par les excrements.

On appelle bateau des *ſelles*, certains bateaux immobiles qui ſont diſpoſez pour y battre & laver la leſcive, & où il y a des pieces de bois qui les diviſent en pluſieurs carrez.

SELLE, en termes de Manege, eſt un ſiege qu'on met ſur le dos d'un cheval pour la commodité du cavalier. La *ſelle* raſe eſt compoſée de deux arçons, de deux bandes, des battes de devant, des panneaux & contre-ſanglots; & la *ſelle* à piquer a outre cela la batte de derriere, & le trouſſequin, ou le demi-trouſſequin. L'une & l'autre ont un pommeau. C'eſt eſtre bien mauvais Eſcuyer, que de ſe tenir au pommeau de la *ſelle*, de perdre le fond de la *ſelle*. Les Maquignons montent un cheval ſans *ſelle*, à poil, à dos nud. Il y a auſſi des *ſelles* à limon, pour les harnois. Quand un cheval eſt bleſſé ſous la *ſelle*, il la faut chambrer, rembourrer. Les voltigeurs ſautent en *ſelle* ſans eſtriers. Ce mot vient de l'Alleman *ſattel*, qui ſignifie la même choſe. L'invention de la *ſelle* eſt aſſez moderne. Les anciens Auteurs n'en font point de mention avant le temps de Valentinien. Auparavant on ſe ſervoit de panneaux quarrez, comme on voit à la ſtatuë d'Antonin au Capitole. Goropius Becanus en attribuë l'invention aux François Saliens, d'où il dit qu'eſt venu le nom de *ſelle*. On faiſoit autrefois porter une *ſelle* à un condamné d'un Comté à un autre voiſin pour marque d'infamie, avant ſon execution.

On appelle une *ſelle à tous chevaux*, celle qui a des arçons mobiles, qui ſert à voyager en poſte, & en relais, qui ſe peut accommoder à tous chevaux: & figurément on appelle *ſelle à tous chevaux*, tout ce qui ſert à pluſieurs uſages & en pluſieurs occaſions, comme les lieux communs, des vers, des harangues, qu'on peut appliquer également bien à diverſes perſonnes.

On dit proverbialement, qu'on eſt entre deux *ſelles* le cul à terre, lors qu'on avoit deux moyens de faire reüſſir une affaire, & que tous deux ont manqué.

SELLER. v. act. Mettre la ſelle ſur un cheval. Un bon Capitaine doit toûjours avoir des chevaux *ſellez*.

SELLÉ, ÉE. part paſſ. & adj.

On dit proverbialement, qu'une affaire eſt *ſellée* & bridée, lors qu'elle eſt concluë, arreſtée & terminée, qu'on ne peut plus revenir contre.

SELLETTE. ſ. f. diminutif. Petite ſelle. On le dit particulierement d'un petit ſiege de bois, ſur lequel on fait aſſeoir les criminels en preſtant leur dernier interrogatoire devant les Juges: ce qui ne ſe fait que quand il y a contre eux des concluſions des Procureurs du Roy à peine afflictive; car hors de cela ils reſpondent debout derriere le Barreau. L'interrogatoire ſur la *ſellette* eſt la piece la plus eſſentielle de l'inſtruction d'un procés criminel.

On dit auſſi figurément de celuy à qui on a fait pluſieurs queſtions en quelque compagnie qui l'ont fatigué, qu'on l'a tenu long-temps ſur la *ſellette*.

SELLETTE. Terme de Maçonnerie. C'eſt une partie de l'engin qui ſert à eſlever des fardeaux. Elle eſt poſée au haut du poinçon, & porte les deux liens qui ſoûtiennent le fauconneau ou l'eſtourneau.

SELLIER. ſ. m. Ouvrier ou Marchand qui fait & qui vend des ſelles. Il y a deux Corps de Mres. *Selliers* à Paris,

Paris, les *Selliers* Bourreliers, & les *Selliers*. Lormiers Carroſſiers, dont les uns font outre les ſelles, des harnois, & les autres des carroſſes.

SELON. Prepoſition conditionnelle & relative, qui marque une maniere d'agir. Il faut ſe comporter diverſement *ſelon* les temps & les lieux. C'eſt un fort homme de bien, qui vit tout à fait *ſelon* Dieu & raiſon. Il eſt Preſtre *ſelon* l'ordre de Melchiſedech.

SELON, veut dire auſſi, Suivant la doctrine, l'opinion, les mœurs d'un Auteur celebre. Lucrece a traitté ſa Philoſophie *ſelon* Epicure. Tous les Aſtronomes calculent maintenant *ſelon* l'opinion de Copernic. Une opinion eſt vraye *ſelon* les Dominicains, & eſt fauſſe *ſelon* les Cordeliers. L'eſprit de cet homme-là ſe gouverne *ſelon* la Lune. Il eſt aujourd'huy le 10. du mois, *ſelon* le ſtile nouveau, & le 20. *ſelon* le vieux ſtile. Voilà la paſſion *ſelon* les quatre Evangeliſtes. Quand on eſt queſtionné ſur l'avenir, il faut reſpondre, C'eſt *ſelon*, pour dire, *ſelon* qu'il plaira à Dieu. Ce malade guerira-t-il? C'eſt *ſelon*.

On dit proverbialement, *Selon* le drap la robbe, pour dire, qu'il faut faire deſpenſe ſelon ſa condition, ſelon ſes moyens, ſon pouvoir.

SELVE. Vieux mot François qui ſignifioit *foreſt*, qui n'eſt plus en uſage qu'en ſes compoſez: L'Abbaye de Grand *Selve*, ou pleine *Selve*. Charles Du Moulin s'en eſt pourtant ſervi, quand il a appellé les Maiſtres des Eaux & Foreſts, Maîtres des Eaux & des *Selves*, leſquels un peu aprés voulant nommer en Latin, il a appellé *Magiſtri aquarum & foreſtarum*. Ce mot vient de *ſilva* Latin, qui ſignifie *foreſt*.

S E M.

SEMAILLES. ſ. f. plur. Le temps où on ſeme les grands bleds. Le bled rencherit toûjours pendant les *ſemailles*.

SEMAINE. ſ. f. Diviſion du temps de ſept jours en ſept jours. L'année a 52. *ſemaines*. L'Office de la *Semaine*: Sainte elle ſe nommoit autrefois la *Semaine peineuſe*. Faire ſa *ſemaine*, c'eſt faire l'Office pendant une *ſemaine*. On travaille ſix jours de la *ſemaine*, & on ſe repoſe le ſeptiéme. La *Semaine* de du Bartas eſt un beau Poëme, contenant l'ouvrage de la Creation. On compte auſſi des *ſemaines* d'années pour trouver l'accompliſſement de la Prophetie de Daniel. Ce mot vient de *ſeptimana*, comme *ſemainier*, vient de *ſeptimanarius*.

SEMAINIER, IERE. Religieux ou Religieuſe, ou Chanoine qui a le ſoin de faire l'Office pendant la ſemaine, & qui doit aſſiſter à toutes les heures. C'eſt le *Semainier* qui commence & qui finit l'Office. C'eſt le plus ſouvent le *Semainier* qui confere les Benefices vacans pendant ſa ſemaine.

SEMBLABLE. adj. m. & f. &. ſ. Terme relatif, qui ſe dit de deux choſes qui ont une entiere conformité, qu'on pourroit prendre l'une pour l'autre. Ces deux jumeaux ſont fort *ſemblables*, on s'y trompe. Ces deux bas ne ſont pas *ſemblables*, on les a depareillez. Cet accident eſt merveilleux, on n'a jamais rien veu de *ſemblable*. Cet homme eſt ſi farouche, qu'il eſt ſeul *ſemblable* à ſoy. Je vous donneray pluſieurs loix en cas *ſemblable*. On dira de vous le *ſemblable*. Dieu vous rendra le *ſemblable*.

En Geometrie, on dit que deux triangles ſont *ſemblables*, quand ils ont les angles reſpondant l'un à l'autre égaux, quoy que leurs coſtez ſoient infiniment plus grands, & ſimplement proportionnels.

SEMBLABLE, ſe dit quelquefois abſolument & oratoirement, pour commencer une comparaiſon. *Semblable* à ces feux nocturnes qui ne nous éclairent que pour nous perdre.

On dit proverbialement, Chacun aime ſon *ſemblable*. La conſolation des malheureux eſt d'avoir des *ſemblables*.

SEMBLABLEMENT adv. D'une maniere ſemblable, ou pareille; & ſert quelquefois de tranſition. *Semblablement* je puis dire &c.

SEMBLANCE. ſ. f. Qualité d'une choſe qui reſſemble, qui eſt faite de même. L'Ecriture dit que Dieu a creé l'homme à ſon image & *ſemblance*. Geneſe 1. Le Diable a tenté les Hermites ſous la *ſemblance* d'un Ange de lumiere.

SEMBLANT. ſ. m. Apparence, le plus ſouvent trompeuſe. Les hypocrites ne ſont pas devots, ils n'en font que le *ſemblant*, ils ont un beau *ſemblant*, une belle apparence. On eſt ſouvent la duppe ſous un beau *ſemblant* d'amitié. Un Satyrique ne fait *ſemblant* de rien, il pince ſans rire. Les coquettes font *ſemblant* d'aimer pour coupper la bourſe.

SEMBLER. v. act. Frapper les ſens, l'imagination ou l'eſprit, pour luy faire connoiſtre les choſes d'une telle ou telle maniere, tantoſt fauſſe, tantoſt vraye. Il nous *ſemble* que c'eſt le Soleil qui tourne, & c'eſt en effet la terre. Il m'a *ſemblé* le voir en ſonge. Ce malade eſt degouſté, rien ne luy *ſemble* bon.

SEMBLER, ſe dit ordinairement à l'imperſonnel. Il *ſemble* à un yvrogne que tout tourne. Il *ſembloit* à Oreſte qu'il voyoit deux Soleils. Il me *ſemble* que j'ay diſné, quand je le voy. Menage derive ce mot du Latin *ſimulare*, qu'on a dit en cette ſignification.

SEMBLER, ſe dit auſſi de l'action, de la mine d'une perſonne. Il *ſemble* à le voir, au geſte, aux paroles de cet homme-là, que ce ſoit grand' choſe, & ce n'eſt rien. Il *ſemble* fou, & cependant il eſt ſage. Vous me *ſemblez* tout penſif, qu'avez vous?

SEMBLER, ſe dit auſſi en parlant d'un advis, d'un jugement qu'on a dans la penſée. Un ſage Philoſophe n'affirme jamais poſitivement qu'une choſe eſt, mais il dit qu'il luy *ſemble*. Cela eſt, ce me *ſemble*, vray: que vous en *ſemble*? On dit au Palais, Sauf à luy à ſe pourvoir comme bon luy *ſemblera*. L'Eſcriture dit auſſi, Il a *ſemblé* au St. Eſprit & à nous.

On dit proverbialement:

Boire & manger, coucher enſemble,
C'eſt mariage, ce me *ſemble*.

SEMELLE. ſubſt. fem. Partie de la chauſſure qui eſt ſous le pied. Les eſcarpins n'ont qu'une ſimple *ſemelle*. Les groſſes bottes ont trois *ſemelles*. On garnit les bas de chauſſe avec des *ſemelles* de drap, de treillis, de ſoye. Les chauſſons de tripot ont des *ſemelles* de feutre. On a auſſi des *ſemelles* de criu qu'on met dans les ſouliers pour les emplir, pour les tenir ſecs. Ce mot vient de *ſapella*, diminutif de *ſapa*, d'où vient auſſi *ſabot*, *ſapeu*, & *ſavatte*. Menage.

SEMELLE, eſt auſſi une meſure de la grandeur du pied, comme on dit *paume* à l'égard de la main. Il a fauté tant de *ſemelles*. Les joüeurs de boule meſurent les diſtances en comptant les *ſemelles*.

SEMELLE, eſt auſſi une ſorte de pain d'eſpice fort plat qui a la figure d'une *ſemelle*.

SEMELLE, en termes de Monoye, ſe dit lors que les Eſſayeurs battent ſur le fas le bouton d'or ou d'argent qu'on leur a donné à eſſayer, & qu'ils rendent plat & mince comme une *ſemelle*.

SEMELLE, en termes de Charpenterie, eſt une piece de bois ſouſtenuë d'une potence, qui aide à ſouſtenir des poutres, quand le mur n'eſt pas aſſez fort. On appelle auſſi *ſemelle*, des tirans qui ne ſont pas ſi eſpais qu'à l'ordinaire, lors qu'ils n'ont pas beſoin de ſupporter des ſolives ni des planchers.

SEMELLE, en termes de Marine, ſe dit des planches taillées en *ſemelle* de ſoulier, qui ſervent à aller à la bouline

line à quelques vaiſſeaux, comme aux heux & aux belandes, & qui les empéchent de deriver. On le dit auſſi des planches ou pieces de bois qui ſont le pourtour du fond d'un bateau, & qui ſervent à en couturer le rubord.

On appelle proverbialement un Gentilhomme à ſimple *ſemelle*, celuy dont la nobleſſe eſt douteuſe: ce qu'on dit auſſi de toute autre perſonne qui eſt peu conſiderable dans ſa profeſſion. On dit que les compagnons de meſtier vont battre la *ſemelle*, quand ils vont à pied & de ville en ville pour chercher maiſtre & à travailler.

SEMENCE. ſ. f. Matiere diſpoſée par la nature pour multiplier les eſpeces, pour engendrer ſon ſemblable. La prevoyante nature a donné à chaque choſe ſa *ſemence*, même bien au delà des beſoins. Les Phyſiciens pretendent que tous les metaux & les mineraux ont chacun leur *ſemence* dans leur propre mine; que toutes les plantes & les moindres inſectes viennent auſſi de leur propre *ſemence*. Les hommes & les animaux naiſſent d'une *ſemence* prolifique & bien conditionnée receuë dans un vaiſſeau convenable. Les Medecins definiſſent la *ſemence*, un corps humide, chaud, eſcumeux & blanc, fait des reſtes de la nourriture, qui eſt cuite & elaborée par les teſticules pour la parfaite generation de l'animal. Ils croyent qu'elle ſe fait du plus pur ſang de la veine cave, & des eſprits portez dans les vaiſſeaux, où elle ſe cuit, ſe blanchit, & acquiert ſa derniere conſiſtence. Les Anciens l'ont definie un excrement benin de la troiſiéme coction, provenant des reſtes de la derniere nourriture. En la Loy Moſaïque on ſeparoit du commerce des autres hommes ceux qui avoient un flus de *ſemence*.

SEMENCE, ſe dit particulierement du plus beau grain qu'on choiſit pour mettre en terre, afin qu'il en produiſe d'autre. Si-toſt que la moiſſon eſt faite, on commence à battre les *ſemences*. On ne ſçauroit avoir de trop beau grain pour employer aux *ſemences*, car les bleds biſent toûjours. On ne peut faire de *ſemence* que du bled nouveau. Quand on depoſſede un Fermier avant la recolte, il luy faut rembourſer ſes labeurs & *ſemences*. Un arpent de Paris contient environ un ſeptier de *ſemence*.

On appelle les quatre *ſemences* froides, celles de courge, de citrouille, de melon & de concombre; & les quatre *ſemences* chaudes, celles d'anis, de fenouil, de cumin & de carvi.

Les Orfevres appellent *ſemence* de perles, des perles fort menuës qu'on vend au poids.

SEMENCE, ſe dit figurément en Morale, de la cauſe des guerres, des diſſentions, des procés. Les formalitez établies en ſi grand nombre, ſont des cauſes, des *ſemences* de procés. Les clauſes nombreuſes des Traittez ſont des *ſemences* de guerre. Les hereſies ſont des *ſemences* de ſeditions. Les partages inégaux ſont des *ſemences* de diſcorde, de jalouſie dans les familles. C'eſt un tel Philoſophe qui a jetté les premieres *ſemences* de cette doctrine. Le ſang des Martyrs a eſté une *ſemence* de Chrêtiens.

SEMER. v. act. Mettre de la ſemence en terre pour la faire multiplier. On *ſeme* les grands bleds en automne, comme le ſeigle & le froment ſur des terres qui ont trois labours. On *ſeme* les petits bleds en Mars & en Avril, comme l'avoine, orge, pois & veſſe. On *ſeme* en divers temps les graines dans les jardins pour faire venir des fleurs & des fruits, comme melons, concombres, œuillets, pieds d'aloüette, &c. Il ne faut *ſemer* ni trop dru, ni trop au large. Il faut *ſemer* avant que de recueillir, avant que d'avoir la recompenſe de ſes travaux. Les champignons viennent ſans *ſemer*.

SEMER, ſe dit figurément en choſes morales. *Semer* ſur l'arene, *ſemer* en terre ingrate, pour dire, Donner des inſtructions, faire des remonſtrances à des gens qui n'en profitent point, faire du bien à des ingrats qui rendent le mal pour le bien.

SEMER, ſe dit auſſi en choſes ſpirituelles. *Semer* des hereſies, de mauvais bruits, des calomnies; *ſemer* la zizanie entre parents, pour dire, Introduire des erreurs, mettre la diſcorde dans une famille.

SEMER, ſignifie auſſi, Diſtribuer ſecrettement & ſous main quelque choſe. Les Chefs des ſeditieux *ſement* ſous main de l'argent parmi le peuple, parmi des ſoldats, pour l'exciter à la revolte; ils *ſement* des libelles, des manifeſtes contre les Puiſſances.

SEMER, ſignifie quelquefois ſimplement, Reſpondre. Sa poche étoit trouée, il *ſemoit* ſon argent le long du chemin, ſans qu'il s'en apperceût. On *ſeme* quelquefois de menuës graines ſur un chemin difficile, afin qu'on le puiſſe reconnoiſtre. A la guerre on *ſeme* des chauſſetrapes dans les lieux où il doit paſſer de la cavalerie ennemie.

On dit proverbialement, que la crainte des pigeons n'empêche pas de *ſemer*, pour dire, qu'il ne faut pas laiſſer d'entreprendre une affaire, quoy qu'il y ait quelque inconvenient à apprehender.

SEMÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

SEMÉ, en termes de Blaſon, ſe dit des meubles dont un Eſcu eſt chargé, tant plein que vuide, en un nombre incertain, & dont quelques parties ſortent de ſes extremitez. Un Eſcu *fleurdeliſé*, ſe dit de celuy qui eſt *ſemé* de fleurs de lis ſans nombre. Ce fut au Sacre de Philippes Auguſte qu'on commença de *ſemer* de fleurs de lis tous les ornements d'Egliſe qui ſervirent en cette ceremonie.

On dit proverbialement, que de l'argent eſt clair *ſemé* chez quelqu'un, pour dire, qu'il en a fort peu.

SEMESTRE. adj. m. Temps de ſix mois. Les accouchemens *ſemeſtres* ou au bout de ſix mois ſont que l'enfant ne peut pas vivre. En ce ſens il n'eſt en uſage qu'en Medecine.

SEMESTRE, ſe dit auſſi de la moitié de l'année, pendant laquelle la moitié d'une Compagnie s'aſſemble pour tenir ſa ſeance alternativement. La Chambre des Comptes eſt une Compagnie *ſemeſtre*, tous les Officiers y ſont *ſemeſtres*. Il a mieux aimé prendre une charge *ſemeſtre* pour ſe repoſer ſix mois durant. Henry II. fit le Parlement de Paris *ſemeſtre*, mais ce *ſemeſtre* fut ſupprimé au bout de trois ans.

SEMESTRE, eſt auſſi ſubſtantif, & ſe dit non ſeulement du temps que ſervent les Officiers, mais encore des Officiers mêmes. Il y a des *ſemeſtres* qui commencent en Janvier & en Juillet, comme celuy de la Chambre des Comptes; d'autres en Mars & en Octobre, comme celuy du Grand Conſeil. Le *ſemeſtre* d'eſté, le *ſemeſtre* d'hiver. Il eſt en *ſemeſtre*, hors du *ſemeſtre*. On a aſſemblé extraordinairement les deux *ſemeſtres* au Parlement de Bretagne. On appelle le *ſemeſtre* d'Anjou, les charges d'un *ſemeſtre* qui ne ſont pas affectées à ceux de la Province.

SEMEUR. ſ. m. Laboureur qui ſeme. Il y a dans l'Evangile la parabole du *Semeur*. C'eſt un eſprit brouillon, un *ſemeur* de querelles.

SEMI-BREVE. ſ. f. Terme de Muſique. C'eſt une note blanche figurée en quarré, ſans queuë, qui eſt poſée ſur ſes angles ou en loſenge, qui vaut une meſure.

SEMI-DOUBLE. adj. m. & f. Terme de Breviaire, qui ſe dit de l'Office & des Feſtes qui ſe celebrent avec moins de ſolemnité que les doubles, mais plus grande que les ſimples. L'Office *ſemi-double* a les premieres & ſecondes Veſpres, & neuf Leçons aux Matines, mais on ne redouble pas les Antiennes. L'Office *ſemi-double* ſe fait les Dimanches, & dans les Octaves, & dans les Feſtes qui ſont marquées dans le Calendrier pour *ſemi-doubles*.

SEMILLANT, ANTE. adject. Qui eſt remuant, eſveillé,

eſveillé, qui ne ſe peut tenir en place. Il ne ſe dit gueres que des enfants qui ſont toûjours en action, qui font quelque petite malice. Ce n'eſt pas un mauvais ſigne, quand les enfants ſont *ſemillants*, c'eſt une marque d'eſprit, ou de cœur.

SEMINAIRE. ſ. m. Lieu où on inſtruit les jeunes Eccleſiaſtiques des devoirs, des ceremonies & des fonctions des miniſteres ſacrez. Preſque tous les Eveſques ont établi des *Seminaires* dans leurs Dioceſes aux deſpens de leur Clergé. Les *Seminaires* ſont d'une grande utilité à l'Egliſe.

SEMINAIRE, ſe dit par extenſion des lieux où on apprend à bien vivre, à bien faire les fonctions de ſa profeſſion. La maiſon de cette Princeſſe eſt un *ſeminaire* de vertu, d'honneſteté. L'Hoſtel des Mouſquetaires eſt un *ſeminaire* d'Officiers. La Maiſon des *Gobelins* eſt un *ſeminaire* de bons Ouvriers en toutes ſortes de manufactures, de beaux arts.

SEMINARISTE. ſ. m. Eccleſiaſtique qui vit dans un Seminaire, qui y eſt inſtruit, ou qui inſtruit les autres à bien vivre dans ſa profeſſion, à en bien faire les fonctions.

SEMI-PITE. ſ. f. eſt la moitié d'une pite, le quart d'un denier.

SEMI-PREBENDE. ſ. f. Petite Prebende dans une Egliſe, qui eſt d'un moindre revenu, & deſtinée le plus ſouvent pour des Chantres.

SEMI-PREUVE. ſ. f. eſt une preuve imparfaite. La depoſition d'un ſeul témoin eſt une *ſemi-preuve*. Un teſtament de mort ne fait qu'une *ſemi-preuve*. Dans les cas enormes la *ſemi preuve* fait ſouvent aller à la queſtion.

SEMI-TON. ſ. m. Terme de Muſique. La moitié d'un ton, quand il eſt diviſé en deux. Il y a un *ſemi-ton* majeur, & un *ſemi-ton* mineur.

SEMIVULPA. ſ. m. Animal terreſtre qu'on voit en Afrique, qui a cela de particulier, qu'il a un ſac attaché au ſternon, d'où ſes petits ſortent pour teter, & où ils rentrent par aprés.

SEMOIR. ſ. m. Ce qui ſert au Laboureur à mettre ſon grain quand il ſeme. En quelque pays il eſt fait en eſpece de ſac, en d'autres en eſpece de boiſſeau.

SEMONCE. ſ. f. Priere qu'on envoye faire à des parents & amis d'aſſiſter à une nopce, à un enterrement. C'eſt un valet de Crieur qui fait la *ſemonce* d'un enterrement. Un parent ſe charge de la *ſemonce* des nopces. Ce mot vient du Latin *ſubmonitio*. On le diſoit autrefois de toutes ſortes de convocations des perſonnes & des aſſemblées qui ſe faiſoient à cri public, comme pour le ban & arriere-ban, pour les Eſtats, & pour la comparution en Juſtice.

SEMONDRE. v. act. Vieux mot qui ſignifie, Advertir, inviter. Il ne ſe dit plus qu'en fait de quelques ceremonies. *Semondre* à un enterrement, aux nopces. On envoye les Officiers de ceremonies aux Cours Souveraines pour les *ſemondre* aux Proceſſions, aux ceremonies où ils doivent aſſiſter. Ce mot vient du Latin *ſubmonere*. Nicod. On le diſoit autrefois pour appeller à la guerre, & a ſignifié *aſſigner*.

SEMONNEUR. ſ. m. Crieur d'enterrement, qui envoye des billets par les maiſons pour convier les parents & amis d'un defunt de ſe trouver à ſon convoy, ſervice & enterrement.

SEMPITERNEL, ELLE. adject. Qui eſt tres-vieux, qui vit trop long temps. Il n'eſt plus en uſage qu'en cette phraſe : C'eſt une vieille *ſempiternelle*, decrepite, qui ne peut mourir.

SEN.

SENAT. ſubſt. maſc. Conſeil des plus notables habitans d'une Republique, qui ont part au gouvernement des affaires. Le *Senat* de Rome étoit une tres-celebre Compagnie. Le *Senat* de Carthage. Le peuple s'eſt ſouvent ſoulevé contre le *Senat*. On appelle auſſi le *Senat* de Veniſe, de Gennes, de Chamberri.

SENAT, eſt auſſi un titre d'honneur que les Advocats donnent quelquefois aux Compagnies Souveraines. On ne ſçauroit trop loüer la prudence de cet auguſte *Senat* qui a rendu un tel arreſt.

SENATEUR. ſ. m. Qui eſt membre du Senat. Il y avoit deux ordres dans la Nobleſſe Romaine : celuy des *Senateurs*, & celuy des Chevaliers, aprés quoy venoient les Plebeïens. Romulus inſtitua les cent premiers *Senateurs*. Il y a des *Senateurs* en Pologne, en Suede, &c. Il y a encore à Rome un *Senateur* qui demeure au Capitole, & qui eſt Juge ordinaire des citadins de Rome, dont l'appel releve devant le Capitaine de l'appellation, qui eſt un autre Magiſtrat reſident au Capitole. A Rome les *Senateurs* ont eſté appellez depuis *Patrices*, & cette dignité a changé ſelon les temps. Elle a eſté reſtablie par Innocent II. ayant eſté auparavant fort avilie. En Italie on a appellé *Senateurs*, pluſieurs citoyens qui avoient obtenu des Empereurs le don & privilege des familles Senatoriales. Chez les Anglois on appelle *Senateurs*, ceux qu'on a nommé depuis *Aldermans*. On appelle quelquefois un Conſeiller de Cour Souveraine, un *Senateur*; mais ce n'eſt que dans le diſcours familier.

SENATORIEN, ENNE. adj. Qui eſt de race de Senateur. Le Maiſon de .... étoit de race *Senatorienne*.

SENATUS-CONSULTE. ſ. m. Deliberation, arreſt du Senat Romain, qui a prononcé ſur quelque queſtion, ſur quelque point de Droit qui luy a eſté propoſé. Les *Senatus-conſultes* faiſoient une partie du Droit & des Loix Romaines.

SENE'. ſ. m. Arbriſſeau qui croiſt en Ethiopie ſur les bords du Nil. Sa tige eſt haute d'une coudée, d'où ſortent pluſieurs petites branches douces & pliables comme un oſier. Ses fleurs ſont jaunes, & ſemblables à celles du chou ou de la coluthea, meſlées de certains petits traits rouges. Ses feuilles ſont longues & pointuës, eſpaiſſes, graſſettes, & reſſemblantes à celles de la regliſſe, & ont le gouſt de féves. Leur couleur eſt verde-paſle. Il en naiſt de petites follicules ou gouſſes recourbées comme une faucille, qui ſont ſi plattes, que la peau de deſſus touche celle d'embas. Elles renferment une graine noire tirant ſur le verd, ſemblable à un pepin de raiſin, qui repreſente un cœur. Elles tiennent à une queuë ſi mince, qu'elles tombent au premier vent étant meures. Il n'y a aucun Auteur Grec qui ait fait mention du *ſené*, ni Dioſcoride, ni Galien, ni Ægineta. Mathiole dit qu'il y a du *ſené* qui croiſt en Italie, & qu'il ne vit que ſix mois. Le meilleur *ſené* eſt celuy qui eſt le plus net de buſchettes & de feuilles mortes, qui eſt doux, quand on le manie à poignée, & d'une odeur aſſez forte. Le vray *ſené* ne ſe trouve que dans les bois d'Ethiopie. Les Negres le vont ramaſſer, & en portent de grands batteaux juſqu'au Caire. Le Conſul François reſident au Caire en tenoit cy-devant le party, moyennant un preſent de trente mille ducats qu'il faiſoit au nouveau Baſſa. Quand il l'avoit tout amaſſé, il en faiſoit trois lots, dont il en bruſloit deux, & envoyoit le troiſiéme en Europe. Mais Mr. Bernier nous apprend que ce ſont les Juifs qui font maintenant tout ce negoce. Les Medecins d'Europe l'employent en toutes leurs purgations & tiſannes. En Latin *ſenna*.

SENECHAL. ſ. m. Nom qu'on donne en quelques Provinces à des Gentilshommes qui ſont Chefs de la

Nobleſſe, & qui la commandent, quand on a convoqué l'arriere-ban. C'eſt ce qu'on nomme en d'autres lieux le *Bailly*, le *Prevoſt*. Le *Senechal* de Lyon, d'Auvergne, de Poitou.

SENECHAL, eſt auſſi celuy qui exerce dans la Province la Juſtice que devoit rendre le *Senechal*, le Bailly, le Prevoſt.

Ce mot de *Senechal*, ſelon Turnebe, vient de *ſenex* & *caballus*, ou *chal*, qui ſignifie *vieil Chevalier*. Fauchet croit qu'il vient de *Scalco*, ou *Siniſcalco*, qui ſignifie en langage Franc, *Præpoſitus menſæ*, ou *Maître d'Hoſtel*, qu'on pretend derivé du Grec *Cœnarchès*, ſignifiant la même choſe, ſuivant Perionius; d'autres de *Senogallus*, comme qui diroit *Juge*, ou *Preſident du Senat*. Quelques-uns croyent que le nom de Grand *Senechal* étoit autrefois un nom de dignité dans la Maiſon du Roy, & qu'il s'eſt dit du Grand Maître, & enſuite du Conneſtable. Du Cange croit aprés Lindenbrock & Voſſius, que ce mot a eſté fait du Grec *ſon*, ou *ſeneſte* & *ſente*, qui ſignifioient *armentum*, & *ſcalchus*, ſignifiant *ſervus*, parce qu'il dit qu'originairement c'étoit un Officier des Rois & des Grands Seigneurs, & même de quelques particuliers, qui avoient le ſoin de toute leur maiſon, de toute leur famille, de leur table, & de leurs revenus. Ces Officiers commandoient auſſi à la milice des Princes; quelquefois ils étoient Generaux d'armées; quelquefois ils portoient l'Eſtendart Royal; quelquefois ils étoient Grands Maiſtres de la Maiſon du Roy; quelquefois Maiſtres d'Hoſtel; quelquefois Gouverneurs de leurs Domeines & de leurs Finances; quelquefois ils rendoient la juſtice à leurs ſujets, & étoient au deſſus des autres Juges. Ils ſignoient autrefois les premiers dans les Lettres Patentes du Roy. On a appellé particulierement *Senechaux* dans les Provinces, ceux qui ſervoient les Princes, ou Seigneurs, avant que leurs terres fuſſent reünies à la Couronne: car il n'appartenoit qu'aux Rois d'avoir des Baillifs. Le nom de *Senechal* a eſté auſſi hereditaire, & attaché à certaines familles & ſeigneuries. Chez les Allemans le Comte Palatin eſt perpetuel *Senechal* & Maiſtre d'Hoſtel de l'Empereur. Chez les Anglois le *Senechal* eſt le principal Juge, & particulierement du Domeine. Les Egliſes ont eu auſſi leurs *Senechaux*, où c'eſt une dignité élective. Il y en a encore un dans le Chapitre de Rheims. Monſr. Du Cange explique plus particulierement leurs fonctions.

SENECHAUSSÉE. ſ. f. Siege, Tribunal d'un Juge Royal. Il plaide en la *Senechauſſée* de Lyon.

SENEÇON. ſubſt. maſc. Plante medicinale, qui ſert dans les lavements, & dont on nourrit des lapins. Elle jette une tige rougeaſtre, haute d'une coudée. Ses feuilles s'entretiennent & ſe ſuivent l'une l'autre, & ſont chiquetées par les bords comme la roquette. Ses fleurs ſont jaunes & decouppées fort menu, leſquelles enfin tombent en papillottes. Elle croiſt d'ordinaire parmi les demolitions des maiſons, & contre les vieilles murailles. En Latin *ſenecio*, en Grec *irigeron*.

SENEGRE'. ſ. m. Plante qu'on appelle autrement *fenouil Grec*. Il eſt ſemblable au trefle. Il a la feuille dentelée, force tiges menuës qui ſortent toutes d'une même racine. Sa fleur eſt blanche & petite, qui jette de petites gouſſes faites comme des cornes courbées & pointuës, où ſa graine eſt enfermée, laquelle eſt graſſe, de couleur fauve, & forte en odeur. Sa racine eſt unie, fort mince, & pourtant bien fournie. En Latin *fenu græcum*, *buceras*, *carphos*. Columelle l'appelle *ſiliqua*, ou *ſilicula*.

SENER. v. act. Chaſtrer un porc, une truye. On dit *ſener* une lice, quand on luy oſte les racines. Ce mot vient du Grec *xainein*, qui ſignifie *chaſtrer*, *briſer*.

SENESTRE. adj. m. & f. Gauche. Nous avons la main droite & la main *ſeneſtre*. Les enfans de Zebedée demanderent à JESUS-CHRIST, que l'un fut aſſis à ſa droite, & l'autre à ſa *ſeneſtre*, quand il paroiſtroit dans ſa gloire. Il ne ſe dit plus gueres dans les diſcours ordinaires.

SENESTRE, en termes de Blaſon, ſe dit particulierement de la gauche; & en blaſonnant on ne doit point ſe ſervir du mot de *gauche*, mais de *ſeneſtre*, non plus que du *droit* pour dire la *droite*.

SENESTRÉ, en termes de Blaſon, ſe dit auſſi d'une piece de l'Eſcu qui eſt accompagnée à gauche ou à ſeneſtre de quelque autre. La ville de Narbonne porte de gueules à la croix Patriarchale d'or *ſeneſtrée* d'une clef d'argent.

SENESTROCHERE, auſſi en termes de Blaſon, ſe dit de la figure d'un bras gauche qu'on repreſente ſur l'Eſcu, & qui eſt oppoſé à *dextrochere*, qui ſe dit du bras droit.

SENEVE'. ſ. m. Herbe qui produit un menu grain avec lequel on fait la mouſtarde. On le dit auſſi du grain. Il y a trois eſpeces de *ſenevé*, ſelon Pline. Les feuilles de la premiere ſont greſles, & la graine petite, & c'eſt la mouſtarde ſauvage. La ſeconde a les feuilles comme la rave, & eſt la mouſtarde des jardins. La troiſiéme ſe ſeme auſſi, & a des feuilles chiquetées comme la roquette. Sa graine eſt blanche, & moins forte que l'autre. Le *ſenevé* mis dans du vin doux, l'empêche long-temps de bouillir.

SENS. ſ. m. Organe corporel ſur lequel les objets exterieurs faiſant diverſes impreſſions, ſe font connoiſtre à l'ame d'un animal. La nature a donné à l'homme cinq *ſens*, la veuë, l'ouye, le gouſt, l'odorat, & le tact. Une trop forte impreſſion ſur les *ſens* les bleſſe, leur cauſe de la douleur. Quand elle eſt delicate, elle les chatouille, & leur cauſe du plaiſir. Le témoignage des *ſens* eſt fort trompeur, s'il n'eſt redreſſé par la raiſon. La paſmoiſon, l'extaſe, nous oſtent l'uſage des *ſens*. Quelques-uns ont voulu attribuer aux chiens un ſixiéme *ſens*: en effet l'organe par lequel ils connoiſſent la piſte du gibier, eſt tout different des autres animaux.

SENS COMMUN, eſt une puiſſance interieure de l'ame, que les Philoſophes ſe ſont imaginez eſtre dans le cerveau, où ſe reçoivent toutes les eſpeces & images des objets qui ont frappé les *ſens* exterieurs, pour les faire connoiſtre à l'eſprit. Pluſieurs eſtiment cette ſuppoſition ſuperfluë.

SENS COMMUN, ſe dit auſſi de ces notions generales qui naiſſent dans l'eſprit des hommes, qui leur fait connoiſtre les choſes de la même maniere. La Mothe le Vayer a fait un Opuſcule ſceptique tres-curieux ſur le *ſens commun*. Quand on veut taxer quelqu'un de n'avoir point d'eſprit, on dit qu'il n'a pas de *ſens commun*.

SENS, ſignifie auſſi l'eſprit, le jugement, la raiſon. Bon *Sens* commandoit les trouppes de la Rhetorique, contre le Galimathias, dans la Nouvelle Allegorique. Les gens d'eſprit ſont communs en France, mais ceux de grand *ſens* y ſont fort rares. On dit qu'un homme n'eſt pas de *ſens* raſſis, qu'il a perdu le *ſens*, lors qu'il a l'eſprit troublé, ou égaré. Dieu abandonne les pecheurs endurcis à leur *ſens* reprouvé. On dit à celuy qui raiſonne mal, Où eſt le bon *ſens*?

SENS, eſt quelquefois oppoſé à la *raiſon*, & ſignifie l'appetit, la partie baſſe de l'homme. Les gens mondains donnent tout à leurs *ſens*, ne refuſent rien à leurs *ſens*. La raiſon doit avoir empire ſur les *ſens*. Les vrais devots mortifient leurs *ſens* en toutes manieres.

SENS, ſignifie auſſi l'opinion particuliere d'une perſonne, ſa maniere de connoiſtre les choſes, & d'en juger. Il ne faut pas qu'un Juge ſoit trop attaché à ſon *ſens*. Les gens qui abondent en leur *ſens* ſont difficiles à detromper. Le Rapporteur n'a pû faire entrer le Preſident dans ſon *ſens*: il n'y a eu que deux Juges qui ayent donné dans ſon *ſens*.

SENS, ſignifie encore la gloſe, l'interpretation d'un diſcours, d'un paſſage, ce qu'on croit qu'ils veulent dire. Un mot équivoque eſt un mot à double *ſens*, à double entente. La repetition d'un Rondeau doit être faite en trois *ſens* differens.

SENS, ſe dit auſſi d'un myſtere caché ſous le voile de quelque figure. La Sainte Ecriture outre le *ſens* propre & litteral, a encore un *ſens* figuré, myſtique, & allegorique. L'Euchariſtie dans le *ſens* tropologique nous eſt repreſentée par la manne, par l'Agneau Paſchal. Il n'y a point de fable qui n'ait un *ſens* moral, inſtructif. Les emblemes & les deviſes doivent enfermer un beau *ſens*; elles apprennent toûjours quelque choſe, quand on en découvre le *ſens*, quand on en prend bien le *ſens*.

SENS, ſe dit auſſi du biais, du coſté dont on regarde une choſe. Il y a des perſpectives qui font voir une image agreable, en la regardant d'un certain *ſens*; & un monſtre, quand on la regarde d'un autre *ſens*. Un cube eſt une figure égale en tout *ſens*, en longueur, largeur & profondeur. Un Tailleur eſt condamné à l'amende, quand il n'a pas employé une étoffe de bon *ſens*.

En cette ſignification on dit qu'un Juge a tourné un criminel de tous les *ſens*, qu'il l'a pris de tous les biais, pour luy faire advoüer la verité: qu'un Advocat a tourné une affaire de tous les *ſens*, pour la faire voir du bon côté, & la faire paroiſtre bonne.

SENS, ſe dit auſſi en Grammaire des parties d'un diſcours qui le rendent complet, ou qui l'interrompent. On met un point à la fin d'une periode, pour marquer qu'elle contient un *ſens* parfait. C'eſt un vice à une Stance, lors qu'elle finit avant que le *ſens* ſoit achevé. Les parentheſes marquent que le *ſens* eſt interrompu & entrecouppé.

SENS DESSUS DESSOUS, SENS DEVANT DERRIERE, ſont des phraſes adverbiales, pour marquer de la confuſion & du deſordre, & que ce qui devoit être devant ou deſſus, eſt derriere ou deſſous. On dit auſſi, Prendre une choſe à contre-*ſens*, à rebours de bien.

SENS, ſe dit proverbialement en ces phraſes. Qui perd ſon bien, perd ſon *ſens*; c'eſt à dire, ſon jugement. Groſſe teſte, peu de *ſens*. Il a appliqué tous ſes cinq *ſens* de nature à faire reüſſir cette entrepriſe, pour dire, Il y a fait tout ce qu'il a pû, il n'y a rien épargné. On dit communément, qu'il n'y a rien dans l'eſprit qui n'ait paſſé par les *ſens*. On dit auſſi quand on applaudit à quelque propoſition qui nous plaiſt, Ce que vous dites eſt de bon *ſens*.

SENSATION. ſ. f. Action des ſens, ou plûtoſt de l'ame, qui eſt émuë par les impreſſions qu'ils ont ſouffertes. La plus grande difficulté de la Philoſophie eſt d'expliquer la *ſenſation*, comment les objets corporels peuvent agir ſur l'ame qui eſt ſpirituelle.

SENSÉ, ÉE. adj. Qui a du ſens, du jugement. Cet homme eſt bien *ſenſé*, bien ſage. Ce livre eſt bien *ſenſé*, bien judicieux. Cette réponſe eſt bien *ſenſée*, bien prudente.

SENSÉMENT. adv. D'une maniere ſage & judicieuſe. Cet Agent a conduit une telle negociation fort *ſenſément*. Ce Deputé a harangué fort *ſenſément*.

SENSIBILITE'. adj. Diſpoſition des ſens à recevoir les impreſſions des objets. La *ſenſibilité* eſt une qualité propre aux animaux, que n'ont point les vegetaux. Il y a des gens d'un naturel ſi dur & ſi farouche, qu'ils n'ont aucune *ſenſibilité*.

SENSIBLE. adj. m. & f. Qui fait impreſſion ſur les ſens, qui en frappe les organes. Tous les corps materiels ſont *ſenſibles*: les ſpirituels ne ſont pas *ſenſibles*, ni palpables. La goutte, la pierre, ſont des maux fort *ſenſibles*.

SENSIBLE, ſe dit auſſi de l'organe même qui reçoit cette impreſſion. Ce cheval eſt fort *ſenſible* à l'eſperon. Le corps n'eſt *ſenſible* que par le moyen des nerfs. Les dents, les os, les ongles, ne ſont pas *ſenſibles* par eux-mêmes.

Le *ſenſible commun*, ſe dit en Philoſophie de l'objet qui peut être connu par deux ſens differens. La quantité eſt un *ſenſible commun* qui peut être connu par la veuë & par le toucher. L'ame ne ſe trompe gueres en jugeant du *ſenſible commun*, mais bien du *ſenſible* particulier d'un organe.

SENSIBLE, ſe dit auſſi de ce qui eſt dans la ſphere d'activité, dans la portée de nos ſens, en état de faire ſur eux quelque impreſſion. Les étoiles ne ſont *ſenſibles* à nos yeux que juſqu'à la ſixiéme grandeur. Les atomes ne ſont *ſenſibles* ni à la veuë, ni au toucher. Le mouvement de l'ombre, de l'aiguille d'une monſtre, eſt à peine *ſenſible*. L'accroiſſement des plantes n'eſt pas *ſenſible*.

SENSIBLE, ſe dit figurément en choſes morales, & en parlant de l'émotion de l'ame & des paſſions. Cet homme eſt fort delicat & *ſenſible* ſur le point d'honneur. On luy a fait un affront, une injure *ſenſible*. Cette femme a l'ame tendre & *ſenſible*: ce qui ſe dit tant de l'amour, que de la compaſſion, & de la reconnoiſſance. La mort d'un fils unique eſt fort *ſenſible*. On dit par civilité, Je vous auray une tres-*ſenſible* obligation, ſi vous faites telle choſe. Et poëtiquement, On dit que le ciel eſt d'airain, qu'il n'eſt point *ſenſible* à nos cris, à nos maux, à nos plaintes.

SENSIBLEMENT. adv. D'une maniere ſenſible. Le microſcope a fait connoiſtre *ſenſiblement* pluſieurs principes qui ont été inconnus aux Anciens. La Geometrie demonſtre les choſes *ſenſiblement*. Un amant eſt touché *ſenſiblement* de la mort de ſa maiſtreſſe.

SENSITIF, IVE. adj. Qui a des organes propres à recevoir les impreſſions des objets. Entre les vegetaux, il n'y a qu'une plante qu'on appelle *ſenſitive*, qui retire ſes feuilles, quand on la touche. Le propre des animaux, c'eſt d'être *ſenſitifs*. A l'égard de l'homme, on dit en Morale qu'il a un appetit *ſenſitif*, oppoſé ou du moins ſubordonné à la raiſon.

SENSUALITE'. ſ. f. Attachement aux plaiſirs ſenſuels & corporels. La cauſe la plus ordinaire de la damnation eſt la *ſenſualité*.

SENSUEL, ELLE. adj. Qui eſt attaché aux plaiſirs des ſens, à la matiere. L'homme charnel & *ſenſuel* ne goûte point les choſes qui concernent la Divinité. Les libertins menent une vie brutale & *ſenſuelle*.

SENSUELLEMENT. adv. D'une maniere ſenſuelle, qui eſt attachée aux plaiſirs des ſens. On a reproché aux Epicuriens, (peut-être à tort) qu'ils vivoient trop *ſenſuellement*.

SENTENCE. ſ. f. Dit notable, parole qui porte un grand ſens, une belle moralité; apophthegme dit par quelque grand homme. Les Proverbes de Salomon ſont toutes *ſentences*. Ces belles maximes qui ſont dans les Poëtes & les Hiſtoriens ſont marquées comme *ſentences* en gros caracteres, afin qu'on les retienne mieux. C'eſt un homme excellent qui ne parle que par *ſentences*, tout ce qu'il dit porte *ſentence*. Lycoſthene a fait un gros Livre & Recueil des *Sentences* des Anciens en forme de Lieux communs. On appelle en Theologie Pierre Lombard, le Maiſtre des *Sentences*.

SENTENCE, ſe dit auſſi d'un ſentiment particulier qu'on exprime au dehors. Vous avez bientoſt dit voſtre *ſentence* là-deſſus, on ne vous demande pas voſtre advis; j'appelle de voſtre *ſentence*, de voſtre jugement.

SENTENCE, ſe dit au Palais d'un jugement qui eſt rendu ſur quelque different par des Juges inferieurs, & dont on peut appeller. Une *ſentence* proviſoire, interlo-

cutoire, definitive, par defaut, ou contradictoire. *Sentence* de mort, d'abſolution. *Sentence* de recreance; *ſentence* d'ordre, d'adjudication; une *ſentence* arbitrale. Les *ſentences* ſont executoires, nonobſtant l'appel, en donnant caution. On peut appeller d'une *ſentence*. C'eſt au Juge ſuperieur à infirmer ou à confirmer la *ſentence*. Il a acquieſcé à la *ſentence*. Il s'eſt pourveu contre la *ſentence*. Il y a auſſi des *ſentences* en dernier reſſort, lors qu'elles ſont renduës preſidialement ſur des cas prevoſtaux, ou au premier & ſecond chef de l'Edit des Preſidiaux.

SENTENCE, ſe dit auſſi du jugement final & univerſel. Le pecheur tremblera le jour de la reſurrection, quand il ſera preſt d'ouïr prononcer ſa *ſentence*, ſa condamnation.

On dit proverbialement, De ſon Juge, courte *ſentence*.

SENTENCIER. v. act. Donner une ſentence contre quelqu'un. Ce pauvre criminel a été *ſentencié* aujourd'huy, il a été jugé. Comment Bridoye *ſentencioit* au ſort des dez.

SENTENCIEUX, EUSE. adj. Qui contient une ſentence, un beau ſens. La plus-part des proverbes Eſpagnols ſont *ſentencieux*.

SENTENCIEUSEMENT. adv. En termes ſentencieux. Il ne faut rien perdre de ce que dit ce grand homme, il parle toûjours *ſentencieuſement*.

SENTEUR. ſ. f. Odeur, qualité qui frappe le nez, le ſens de l'odorat. Les Chymiſtes diſent que toutes les *ſenteurs* ſont cauſées par les ſels volatils qui s'exhalent des corps. Des gands, des peaux, des eaux de *ſenteur*, ſont des peaux & des eaux parfumées qui ſentent bon. Les femmes ſont maintenant ſi delicates, qu'elles ne peuvent plus ſouffrir les *ſenteurs*, les parfums, tout ce qui ſent bon. Les maux de mere ſe gueriſſent par les mauvaiſes *ſenteurs*, en bruſlant des plumes de perdrix, du vieux cuir, &c.

SENTIER, ſ. m. ou SENTE. ſ. f. Petit chemin qui ſe fait dans les terres pour la commodité des gens de pied. Ces deux heritages n'étoient ſeparez que par une petite *ſente*, mais avec le temps il s'y eſt fait un chemin de charroy. On accourcit le chemin par les petits *ſentiers*. Ce mot vient de *ſemitarium*, formé de *ſemita*. Menage.

On dit figurément, Le chemin de la vertu, du Paradis, eſt étroit, ce n'eſt qu'un petit *ſentier*.

SENTIMENT. ſ. m. C'eſt la premiere proprieté de l'animal d'avoir des organes propres à recevoir les differentes impreſſions des objets. Le *ſentiment* de la veuë ſe fait dans l'œuil, celuy de l'ouye à l'oreille. Un mort eſt privé de vie & de *ſentiment*. Un ladre, un membre engourdi, n'ont point de *ſentiment*, ils ſont privez de *ſentiment*.

SENTIMENT, en termes de Chaſſe, ſe dit particulierement des chiens; & on dit qu'ils n'ont point de *ſentiment*, lors qu'ils ſont en defaut, qu'ils ne peuvent plus ſuivre la piſte du gibier.

SENTIMENT, ſe dit figurément en choſes ſpirituelles, des diverſes veuës dont l'ame conſidere les choſes, qui luy en font concevoir de differentes idées ou opinions. Il faut être toûjours dans les bons *ſentimens*, ſuivre l'opinion des gens ſages. Je ſuis de voſtre *ſentiment*, j'entre dans voſtre *ſentiment*, c'eſt à dire, Je ſuis de voſtre advis. C'eſt là le *ſentiment* de l'Egliſe, des Saints Peres. On luy a tiré les vers du nez pour découvrir ſon *ſentiment*. Les *ſentimens* de l'Academie ſur le Cid, c'eſt à dire, le jugement. Chacun a ſon *ſentiment* particulier: autant de teſtes, autant de *ſentimens*.

SENTIMENT, ſe dit auſſi en Morale des paſſions. Il a de tendres *ſentimens* pour cette Demoiſelle, pour dire, il l'aime; il n'a que des *ſentimens* d'eſtime, de vertu, d'honneſteté pour elle.

On appelle proverbialement & ironiquement, un pouſſeur de beaux *ſentiments*, celuy qui affecte de dire de belles choſes, comme les Heros des Romans, qui ne veulent parler que par ſentences.

SENTINE. ſ. f. C'eſt le lieu le plus bas du navire, qui eſt ordinairement proche du grand maſt. C'eſt là où s'aſſemble l'eau que le vaiſſeau reçoit. On l'appelle autrement *boſſes* ou *vuidanges*. Quand la ſentine put extremement, c'eſt un ſigne que le vaiſſeau ne fait point eau.

SENTINELLE. ſ. f. Terme de Guerre. C'eſt un ſoldat tiré d'un corps de garde d'infanterie, qu'on place en quelque poſte pour découvrir les ennemis, pour empêcher les ſurpriſes, & pour arreſter ceux qui paſſent ſans ordre & ſans le faire connoiſtre. La *ſentinelle* arrête par un Qui va là? Demeure-là. Menage derive ce mot *à ſentiendo*. Ce mot eſt moderne, car du temps de Guillaume de Nangi on diſoit, Eſtre aux écoutes, pour ſignifier ce qu'on dit aujourd'huy, Eſtre en *ſentinelle*.

SENTINELLE PERDUË, eſt une *ſentinelle* qu'on met à un poſte fort avancé & dangereux, qui en revient rarement.

SENTINELLE, ſe dit auſſi en diſcours ordinaire de toute perſonne qui eſpie, qui fait le guet, qui eſt commiſe à la garde de quelque choſe. Ce jaloux fait toute la nuit la *ſentinelle*. On l'a poſé en *ſentinelle* au coin de cette ruë pour eſpier quand un tel homme paſſeroit.

On dit proverbialement, qu'on a bien relevé quelqu'un de *ſentinelle*, pour dire, qu'on l'a fort gourmandé, lors qu'on l'a ſurpris en quelque faute.

SENTIR. v. act. & quelquefois neutre. Exercer l'action des ſens, toucher, voir, gouſter, flairer, entendre. La douleur ſe fait mieux *ſentir*, que la volupté. Quand on veut couppper un membre, on endort, on engourdit la partie, afin qu'elle *ſente* moins de mal. Les joyes & les douleurs viennent quelquefois à un tel point, qu'on ne les *ſent* plus. Il a receu un coup à la guerre, dont il ſe *ſentira* toute ſa vie. On dit auſſi en menaçant, Il *ſentira* ce que peſe ma main.

SENTIR, ſe dit plus particulierement de certains ſens: comme, les chiens *ſentent* le gibier en flairant, des lieux où il a paſſé. Il faut que quelque choſe bruſle, je *ſens* le rouſſi. Ce Muſicien a l'oreille delicate, il *ſent* juſqu'à la moindre diſſonance, ou corde fauſſe. Ce ragouſt *ſent* trop la muſcade, l'orenge.

SENTIR, ſe dit auſſi de certains inſtincts naturels qu'ont les animaux pour prevoir ce qui doit arriver, ſoit par l'impreſſion de l'air, ſoit par habitude, ſoit par quelque douleur. Les hyrondelles volent bas, quand elles *ſentent* la pluye, quand il doit pleuvoir bientoſt. Les chevaux *ſentent* l'avoine, quand ils ſont vers le temps de la diſnée, ou couchée. On *ſent* qu'une maladie eſt prochaine, par les laſſitudes & peſanteurs des membres. Les vieillards ont des corps qui ſont des horloges, qui leur font *ſentir* que le temps va changer.

SENTIR, ſe dit auſſi des connoiſſances qui viennent de l'eſprit & du jugement. Les Juges ont bien *ſenti* qu'il y avoit de la fourbe, de la calomnie en ce procés. Ce Traitant ne s'eſt pas *ſenti* les reins aſſez forts pour entreprendre tout ſeul cette affaire. J'ay bien *ſenti* que cet orage pourroit tomber ſur moy. Cet Orateur a bien fait *ſentir* la conſequence de cette propoſition.

SENTIR, ſe dit auſſi de la choſe qui exhale quelque odeur, ou qui a quelque ſaveur, auſſi-bien que de l'impreſſion qu'elle fait. Cet homme *ſent* le vin, *ſent* le pied de Meſſager, *ſent* le gouſſet. Ce fromage *ſent* trop fort. Ces viandes *ſentent* le relent. Ces confitures *ſentent* le chanſi. Ce roſt *ſent* le bruſlé. Au contraire on dit que des gants parfumez *ſentent* bon: que le ſel en meulons *ſent* la violette: qu'on *ſent* le jaſmin, la tube-

tubereuſe : qu'un mets ne *ſent* ni ſel ni ſange, quand il eſt mal aſſaiſonné : qu'un vin *ſent* le bas, qu'il *ſent* la framboiſe, &c.

Quand on dit abſolument, Il *ſent*, cela s'entend en mauvaiſe part. Cette viande *ſent*, c'eſt à dire, eſt corrompuë. Son haleine *ſent*. Cette femme *ſent*, c'eſt à dire, qu'elle put.

SE SENTIR, ſignifie, Participer à un bien ou à un mal commun à pluſieurs. Tout le monde ſe *ſent* des calamitez publiques, de la ſterilité, de la guerre, de la contagion. Quand on rabaiſſe la taille, il faut que chacun s'en *ſente*. Les valets *ſe ſentent* de la bonne fortune de leur maiſtre. Il ſe *ſent* encore de l'accent, des mœurs de ſon pays.

SE SENTIR, ſignifie auſſi, Commencer à ſe connoiſtre. Ce Prince commence à ſe *ſentir*, à connoiſtre ce qu'il eſt, ſa grandeur, ſon pouvoir. Cette fille commence à ſe *ſentir*, à voir qu'elle eſt propre au mariage. Il a le corps maleficié, il ne *ſent* point qu'il ſoit homme. Il eſt tellement tranſporté de joye, qu'il ne ſe *ſent* pas. Les malades ne *ſentent* pas leur mal, ne connoiſſent pas l'état de leurs maladies, le peril où ils ſont.

On le dit auſſi des choſes inanimées. Le vin ſe *ſent* du fuſt. Le mortier ſe *ſent* des aulx, des drogues qu'on y a pilées.

SE SENTIR, ſe dit auſſi figurément en Morale, de la bonne ou mauvaiſe education ou doctrine qu'on a receuë. Cette famille ſe *ſent* encore de l'hereſie de ſes peres. Cette propoſition eſt libertine, *ſent* le fagot, merite le feu. Cette Morale ſe *ſent* encore de la premiere pureté de l'Egliſe. On ſe *ſent* toute ſa vie des bonnes inſtructions qu'on a receuës en jeuneſſe.

SENTIR, ſignifie auſſi, Avoir l'air, la mine de quelque choſe, donner la connoiſſance de ce qu'on eſt. Ce Gentilhomme ne *ſent* point ce qu'il eſt, il ne *ſent* point ſon bien, il *ſent* ſon payſan, il en a la mine.

SENTIR, ſe dit proverbialement en ces phraſes. On ne ſçauroit ſi peu boire, qu'on ne s'en *ſente* : ce qu'on dit à celuy qui fait quelque extravagance à table, ou aprés avoir un peu beu. On dit en ce ſens par excuſe, Que ſert il de boire, ſi on ne s'en *ſent*. On dit auſſi, qu'un homme a bon nez, qu'il *ſent* de loin, pour dire, qu'il eſt prudent, qu'il prevoit les choſes. On dit d'un valet, qu'il *ſent* ſon vieux grattez, pour dire, qu'il ſe relaſche, parce qu'il y a long-temps qu'on ne l'a chaſtié. On dit auſſi, que la caque *ſent* toûjours le hareng, pour dire, qu'on ſe *ſent* toûjours de la baſſeſſe de ſa naiſſance, de ſa profeſſion, quoy qu'on ait changé de fortune. On dit auſſi d'une choſe qui put, qu'elle *ſent* bien plus fort, mais non pas mieux que roſes, qu'elle *ſent* le Lanſquenas, l'épaule de mouton. On dit auſſi des proviſions de bouche, & ſur tout du vin qui ſe gaſte, qu'ils *ſentent* le dommage de leur maiſtre.

SENTI, IE. part. paſſ. & adj.

S E O.

SEOIR. v. n. fort irregulier. Eſtre ſur un ſiege en une poſture où le corps eſt plié en trois, & poſé plus ſur les cuiſſes que ſur les jambes. Dieu a fait *ſeoir* ſon Fils à ſa dextre. On fait *ſeoir* & couvrir ceux à qui on veut faire honneur. On l'a fait *ſeoir* à table. On l'a fait *ſeoir* parmi les Juges.

SEOIR, ſignifie auſſi, Eſtre aſſemblé pour deliberer, juger, decider. En ce temps-là les Grands Jours *ſeoient* à Clermont. Le Parlement va *ſeoir* au Chaſtelet, lors de la viſite des priſonniers.

SEOIR, ſe dit auſſi à l'impersonnel, & ſignifie, Avoir bonne grace, convenir & s'accorder avec les circonſtances & conjonctures preſentes. La gravité *ſied* bien à un Magiſtrat, à un vieillard. Il *ſied* bien à la jeuneſſe d'eſtre gaye. Les plumes *ſiéent* bien à un cavalier. Il *ſied* mal à un Eccleſiaſtique d'être libre en paroles. St. Amant a dit dans ſa Rome ridicule :

Il vous *ſied* bien, Monſieur le Tibre,
De faire icy tant de façon, &c.

SIS, ISE. part. paſſ. & adj.

On dit au Palais, qu'une maiſon eſt *ſiſe* & ſituée en tel endroit, pour dire, placée & aſſiſe.

S E P.

SEP. ſubſt. maſc. Tronc ou pied de vigne qui porte & jette le pampre, & qu'on taille tous les ans. Il y a dans cette vigne tant de *ſeps* de morillon, tant de Bar ſur Aube, tant de chaſſelas. Ce mot vient de *ſeps* Latin, qui eſt une eſpece de ſerpent, à cauſe que ce bois tortueux luy reſſemble. Quelques-uns le derivent de *cippus*, comme Menage.

SEP DE DRISSE. Terme de Marine. C'eſt une groſſe piece de bois miſe debout à l'arriere du grand maſt ſur la carlingue, prenant du fond de cale, d'où elle s'éleve juſqu'au deſſus du premier pont, étant garnie par enhaut de trois ou quatre ruaux ou roüets de poulies de cuivre pour faire la manœuvre de l'iſſas, dont trois ſervent à paſſer la grande *driſſe* pour iſſer ou élever la grande voile ; & l'autre à la guindereſſe pour iſſer ou élever le grand maſt de hune par le moyen du capeſtan. Il y en a un autre au maſt de miſaine qui n'a que trois ruaux, deux pour la *driſſe*, & un pour la guindereſſe. On les appelle autrement *bloc*, ou *roc d'iſſas*.

SEPARABLE. adj. Qui ſe peut ſeparer, mettre à à part. Quand l'eſtain eſt fondu avec de l'or, ils ne ſont pas *ſeparables*. L'eau & le vin, quoy que meſlez, ſont *ſeparables*. Il y a peu de corps dont les parties ne ſoient *ſeparables* par le feu, par la Chymie.

SEPARATION. ſ. f. Diviſion, partage. On a fait la *ſeparation* des biens de cette ſucceſſion en pluſieurs lots. Il a fallu faire des cloiſons, des murs de *ſeparation* pour partager cette maiſon en deux. Les femmes font des actions en *ſeparation* contre leurs maris, pour vivre dans le libertinage. Une *ſeparation* de biens, une *ſeparation* d'habitation. Il n'y a qu'un bras de mer, qui faſſe la *ſeparation* de l'Italie & de la Sicile. La *ſeparation* des Heretiques d'avec l'Egliſe Romaine a été cauſe de pluſieurs troubles.

En termes de Chymie, *ſeparation* eſt l'union des parties homogenes, qu'on ſepare d'avec les heterogenes. Ainſi on ſepare l'huile d'avec l'eau par le papier gris ; car l'eau paſſe, & l'huile demeure.

SEPARÉMENT. adv. A part, d'une maniere ſeparée. Ceux qui ſont atteints de maladies qui ſe communiquent doivent être logez *ſeparément*. Les Chartreux vivent *ſeparément*, chacun à part. Il faut traiter ces queſtions, juger ces procés *ſeparément*, l'un aprés l'autre.

SEPARER. v. act. Diviſer, mettre en deux ou pluſieurs parties. Cette ſale étoit trop grande, on l'a *ſeparée* par des cloiſons. Ils ſont ſi voiſins, qu'il n'y a qu'un mur mitoyen qui les *ſepare*. Il a fallu *ſeparer* cette terre en quatre pour en donner un coheritier à chacun leur part.

SEPARER, ſignifie auſſi, Mettre à part, en lieu different. Le Sauveur dit qu'il *ſeparera* le bon grain d'avec le mauvais, les veaux gras d'avec les boucs, c'eſt à dire, les juſtes d'avec les pecheurs. On dit auſſi, *ſeparer* des gens qui ſe battent, c'eſt à dire. Se mettre entr'eux, les éloigner l'un de l'autre.

SEPARER, ſe dit auſſi du divorce, de l'éloignement ou mauvais ménage d'un mary & d'une femme. Dieu ne veut pas que l'homme *ſepare* ceux qu'il a conjoint :

il permet que l'homme quitte ſa femme, s'en *ſepare*, pour cauſe d'adultere. Ces conjoints ſe ſont fait *ſeparer* de biens. Quand il y a preuve de ſevices, on les *ſepare* de biens & d'habitation : le peuple dit de corps & de biens.

SEPARER, ſe dit auſſi des choſes qui ſe quittent, qui s'éloignent l'une de l'autre. Les amants qui ſe *ſeparent*, ſe font de triſtes adieux. Ces aſſociez ſe ſont *ſeparez*, & font chacun leur negoce à part.

SEPARER, ſe dit auſſi des choſes inanimées. La Seine ſe *ſepare* en deux en cet endroit-là pour faire une iſle. Le Nil ſe *ſepare* pour tomber en la mer par ſept embouchures. Les Pirenées *ſeparent* la France de l'Eſpagne. Le deſtroit de Gibraltar *ſepare* l'Europe de l'Afrique.

SEPARER, ſe dit auſſi en parlant des ſchiſmes, des diviſions de l'Egliſe. Les Grecs ſe ſont *ſeparez* de l'Egliſe Romaine. Les Proteſtants, l'Angleterre, ſe ſont *ſeparez* de noſtre Communion.

On dit proverbialement, Il n'y a ſi bonne compagnie qui ne ſe *ſepare*. C'eſt un compliment de la place Maubert, dont ſe ſervent les bourgeois en s'en allant chacun chez eux.

SEPARÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

SEPARÉ, ſignifie auſſi, Different. On a diſjoint ces deux inſtances, parce qu'elles ſont tout à fait diſtinctes & *ſeparées*. Ces deux queſtions ſont des matieres *ſeparées*, qui n'ont aucune connexité.

SEPEAU. ſ. m. C'eſt un tronc ou ſouche de bois ſur lequel les ouvriers, quand ils fabriquent les monnoyes, poſent leur tas ou leur pile pour les frapper & marquer. Ce mot vient du Latin *cippus*. Quelques-uns l'appellent *ſoupeau*, à cauſe qu'on met quelquefois une peau par-deſſus, quand ils travaillent.

SEPE'E. ſ. f. Touffe de pluſieurs arbres qui ont pouſſé d'un même tronc ou racine. Voilà cinq ou ſix cheſnes aſſez gros qui ne ſont qu'une même *ſepée*. Il faut avoir ſoin d'arracher d'un pré les aulnes qui viennent en *ſepées*, car en peu de temps elles occupent la moitié du pré.

SEPS. ſubſt. maſc. eſt une eſpece de ſerpent ſemblable à la vipere, quoy que Dioſcoride l'ait mis au rang des lezards, & l'appelle *lezard Chalcidique*.

SEPT. ſ. m. Nombre primitif qui ſuit immediatement le ſix, qui n'y adjouſte qu'une unité, ainſi marqué en chiffre Romain VII. & en Arabe 7. Il y a dans le Ciel *ſept* Planetes. Les *ſept* jours de la ſemaine. Les *ſept* Electeurs de l'Empire.

SEPTAINE. ſ. f. Terme de Couſtumes, qui ſe trouve particulierement en celle de Berri, qui ſe dit non ſeulement de l'enclos de la ville, mais auſſi de ſes environs, de ſa banlieuë & juriſdiction, qu'on appelle en d'autres endroits la *banne*, les *quintes*, la *jugerie*, le *finage*, *le deſtroit*, &c. Ce mot vient de *ſeptum*, *enceinte*. D'autres le derivent de *ſeptem pagi*, ou *vici*. D'autres *à ſeptimo milliario*.

SEPTANTE. ſ. m. Nombre compoſé de ſept dizaines, ainſi marqué, LXX. ou 70. Ce mot eſt devenu fameux par la Verſion de la Bible faite par les *Septante* Interpretes ſuivant le commandement de Ptolomée, & qui ſe trouverent tous conformes, quoy qu'ils euſſent travaillé ſeparément.

SEPTEMBRE. ſ. m. Septiéme mois de l'année à compter depuis l'Equinoxe du printemps, & le neuviéme à commencer depuis Janvier. On vendange ordinairement en *Septembre* : d'où vient que les yvrognes appellent le vin, la *purée de Septembre*.

SEPTENAIRE. adj. qui ne ſe dit qu'en cette phraſe : le nombre *ſeptenaire*, c'eſt à dire, qui eſt compoſé de ſept. Le nombre *ſeptenaire* convient aux Planetes, aux metaux, aux jours de la ſemaine, &c.

SEPTENTRION. ſ. m. Conſtellation celeſte compoſée de ſept étoiles, que les Aſtronomes appellent la *Petite Ourſe*, & le peuple *le Chariot*, dont l'extremité eſt une étoile la plus proche de noſtre Pole. On le dit auſſi de la Grande Ourſe, qui a la même figure, & qui en eſt un peu plus éloignée. Ce mot vient de *Trions*, ou bœufs attachés à la charruë.

SEPTENTRION, ſe dit auſſi de la partie du Globe terreſtre qui eſt depuis l'Equateur juſqu'à noſtre Pole. Ainſi on appelle le *Septentrion*, toutes les regions qui ſont du coſté de ce Pole, & particulierement la Suede, la Norvege, le Dannemarc, &c.

SEPTENTRION, eſt auſſi le vent cardinal qui ſouffle du coſté de ce Pole, qui eſt le plus fort de tous les vents, & qui peut ſouffler en toutes les ſaiſons. Il eſt froid & ſec, & s'appelle autrement la *Biſe*, *Tramontane* ſur la Mediterranée, & *Nord* ſur l'Ocean.

SEPTENTRIONAL, ALE. adj. Qui appartient au Septentrion. Le Pole *ſeptentrional*. Un Signe, un Parallele *ſeptentrional*, qui eſt en deçà de l'Equateur. Un vent *ſeptentrional*. L'Amerique *ſeptentrionale* ; un quadran *ſeptentrional*, qui regarde le Septentrion. Les nations *ſeptentrionales*.

On dit auſſi au ſubſt. les *Septentrionaux*, pour dire, les peuples du Nord.

SEPTE'E. ſ. f. Terre qui contient environ un arpent, un ſeptier de ſemence. Il y a cent *ſeptées* de terre à labourer par ſaiſon.

SEPTIER. ſubſt. maſc. Meſure qui eſt differente ſelon les lieux, ou la nature des choſes meſurées. En matiere de liqueurs, c'eſt la même choſe que la *chopine*, ou la moitié d'une pinte. On dit auſſi un demi-*ſeptier*, ou les trois demi-*ſeptiers*, qui ſont des vaiſſeaux qui tiennent à proportion. Un demi-*ſeptier* de vin, d'olives. Ce mot vient du Latin *ſextarium*.

SEPTIER, eſt auſſi chez les Jaugeurs une meſure de huit pintes.

SEPTIER, eſt encore une meſure de grains differente ſelon les lieux. Il y a douze boiſſeaux ou quatre minots au *ſeptier* de bled de Paris, & douze *ſeptiers* au muid. En Berri il y a ſeize boiſſeaux au *ſeptier* de bled, dont les vingt & un boiſſeaux font le muid. Le *ſeptier* Romain eſt le huitiéme du boiſſeau François, dont la moitié eſt le litron.

SEPTIER, eſt auſſi une meſure de terre qui contient environ un arpent de Paris, c'eſt à dire, autant de terre qu'il en faut pour contenir un *ſeptier* de ſemence. Voilà une terre qui contient dix *ſeptiers* de ſemence.

SEPTIESME. adj. numeral ordinal. Qui eſt en un rang où il en voit ſix auparavant luy. Dieu crea le monde en ſix jours, & ſe repoſa le *ſeptieſme*.

SEPTIESMEMENT. adv. En ſeptieſme lieu.

SEPTUAGENAIRE. adj. m. & f. Qui eſt parvenu à l'âge de ſoixante-&-dix ans. On ne peut retenir en priſon un vieillard *ſeptuagenaire* pour dette civile.

SEPTUAGESIME. ſ. f. Feſte de Breviaire. C'eſt un Dimanche de la ſeconde Claſſe, qui eſt neuf ſemaines ou 70. jours avant les Octaves de Paſques, auquel jour on oſte les habits blancs des nouveaux baptiſez. C'eſt le Pape Teleſphore qui a inſtitué la Feſte de la *Septuageſime*, auquel temps commençoit autrefois le Careſme, & où l'Egliſe commence à ſe preparer pour celebrer la Feſte de la Reſurrection.

SEPULCRAL, ALE. adj. Qui appartient aux ſepulcres, aux tombeaux. Les inſcriptions *ſepulcrales* ſont les plus certains monumens pour prouver les choſes de l'Antiquité.

SEPULCRE. ſ. m. Tombeau, monument, lieu deſtiné à enterrer les corps des deffunts. Les Pyramides étoient baſties pour ſervir de *ſepulcres* aux Rois d'Egypte.

pte. Les violateurs des *ſepulcres*, ceux qui fouillent dans les *ſepulcres*, ont été odieux chez toutes les nations. Le Sauveur fut enterré dans un *ſepulcre*, dans un monument neuf, dont la pierre fut levée miraculeuſement à ſa reſurrection. Les pelerinages d'Orient ſe font à deſſein de viſiter le St. *Sepulcre*.

SÆPULCRE, ſe dit auſſi de la mort & du lieu où on reſte aprés ſa mort. La mer ſert de *ſepulcre* aux Pilotes. Les monſtres marins ſont des *ſepulcres* vivants. Ainſi le Pſalmiſte a dit, *ſepulcrum patens guttur eorum*. Pluſieurs Capitaines au milieu de leurs conqueſtes y ont trouvé leur *ſepulcre*.

JESUS-CHRIST a appellé figurément les Phariſiens, des *ſepulcres* blanchis, beaux au dehors, & pleins de pourriture au dedans, pour marquer leur hypocriſie.

SEPULTURE. ſ. f. Action par laquelle on enſevelit un mort. C'eſt une des ſept œuvres de miſericorde corporelles de donner la *ſepulture* aux morts. Les Payens croyoient que les ames de ceux qui étoient morts ſans *ſepulture*, étoient errantes pendant cent ans.

SEPULTURE, ſignifie quelquefois la même choſe que la mort & le tombeau. Ce grand Prince eſt maintenant dans la *ſepulture*, c'eſt à dire, il eſt mort. On prive de *ſepulture* les excommuniez, on ne leur donne point de tombeau. Les Chrêtiens vont prier Dieu ſur la *ſepulture* des Saints, ſur leur tombeau. Il y eut une grande diſpute devant Darius Roy de Perſe, pour ſçavoir quelle étoit la plus honorable *ſepulture*; ou celle des Grecs, qui faiſoient bruſler les corps morts pour en garder les cendres exemptes de pourriture; ou celle des Calatiens peuple de l'Inde, qui mangeoient les corps de leurs peres & de leurs meres, ne croyant pas leur pouvoir donner une plus honorable *ſepulture* qu'en les faiſant revivre en eux-mêmes.

S E Q.

SEQUELLE. ſ. f. Suite de perſonnes ou de choſes qui vont ordinairement enſemble. Ce mot ne ſe dit gueres qu'en mauvaiſe part, & de choſes baſſes. Je n'ay que faire de cet homme-là, ni de toute ſa *ſequelle*. Il y a eu dans cette famille une grande *ſequelle* de malheurs. Cet Advocat a cité une longue *ſequelle* d'Auteurs fort inutilement.

SEQUENCE. ſ. f. Terme du jeu du Hoc, de l'Imperiale, & autres jeux de cartes. C'eſt une ſuite de pluſieurs cartes de même couleur: ce qu'on appelle au Piquet *tierce*, *quarte*, *quinte*, &c. Une *ſequence* de dames, de valet, de cinq cartes, de ſix cartes, &c.

SEQUENCE, en vieux termes de Breviaire, ſignifie auſſi la proſe qu'on dit à la Meſſe aprés l'Epiſtre en quelques Feſtes ſolemnelles. Durandus dit qu'elle a été premierement compoſée par Notkerus Abbé de St. Gal, & que le Pape Nicolas fut celuy qui commanda qu'on la chantaſt à la Meſſe. Du Cange dit que le Roy Robert de France fit une *Sequence* pour la Pentecoſte, qui commence, *Sancti Spiritus aſſit nobis gratia*.

SEQUESTRATION. ſ. f. Action par laquelle on ſequeſtre, on ſepare. Pendant le jugement des queſtions de mariage on ordonne la *ſequeſtration* des femmes, on les met en ſequeſtre dans un Couvent, ou chez des matrones.

SEQUESTRE. ſ. m. Depoſt d'une choſe litigieuſe en main tierce, afin de la conſerver à la partie à qui elle appartiendra. Le *ſequeſtre* a été ordonné d'une telle terre. Il a demandé le *ſequeſtre* pour depoſſeder ſa partie. On a mis les fruits de ce Benefice en *ſequeſtre*. On met en *ſequeſtre* dans des Couvents, ou chez des parentes, les filles enlevées, ou auxquelles pluſieurs concurrents pretendent.

SEQUESTRE, ſe dit auſſi de la perſonne à laquelle

on a confié le depoſt. Un *ſequeſtre* eſt obligé de rendre compte des fruits. Un Commiſſaire aux ſaiſies reelles eſt un vray *ſequeſtre*. Les parties ont été aſſignées pour convenir d'un *ſequeſtre*.

SEQUESTRER. v. act. Mettre en depoſt, en main tierce. On ordonne que les fruits du Benefice ſeront *ſequeſtrez*, quand il n'y a pas lieu d'adjuger la recréance. Quand une femme ſe plaint des ſevices de ſon mari, on ordonne qu'elle ſera *ſequeſtrée* pendant le procés.

SEQUESTRER, ſignifie auſſi, Mettre à part, ſe retirer du commerce du monde. Ce nouveau converti s'eſt voulu *ſequeſtrer* de la compagnie des hommes pour eviter les occaſions du peché. Ce banqueroutier a *ſequeſtré* ſes meilleurs effets pour frauder ſes creanciers.

SEQUESTRÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

SEQUIN, ou CECCHIN. ſ. m. Eſpece de monnoye. Ablancour derive ce mot de *Cizi quin*, ou de *Cizicenique*, à cauſe que c'étoit une piece d'or de la ville de *Cizique*. Mais Menage dit qu'il vient de l'Italien *Zecchino*, qui eſt un ducat d'or de Veniſe, qui a pris ſon nom du lieu où on fait la monnoye, qu'on appelle *Zecca*.

S E R.

SERANCER. v. act. Paſſer par le ſerans des filaces ou autres matieres, pour les rendre propres à eſtre filées.

SERANCÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

SERANS. ſ. m. Outil à preparer le chanvre ou le lin, à les rendre propres pour eſtre filez. C'eſt un petit ais chargé de pluſieurs aiguilles de fer, qui forment des dents en guiſe d'un peigne à pluſieurs rangs.

SERAPHIN. ſ. m. Ange de la premiere Hierarchie des Chœurs ou des Eſprits celeſtes. Ce ſont ceux qui ſont les plus enflammez de l'amour divin, & qui ſe communiquent aux autres Ordres inferieurs.

SERAPHIQUE. adj. m. C'eſt une epithete que les Cordeliers ont donné à leur Fondateur pour l'honorer. Nôtre *Seraphique* Pere St. François.

SERDEAU. ſ. m. Lieu ou office de la maiſon du Roy, où on porte la deſſerte de ſa table, & où mangent pluſieurs des Officiers ſervants prés de ſa perſonne.

SEREIN. ſ. m. Humidité froide & inviſible qui tombe vers le coucher du Soleil, qui engendre les rhumes & les caterres. Le *ſerein* eſt dangereux aux vieillards. Les gens de complexion robuſte ne craignent point d'aller au *ſerein*.

SEREIN. adj. m. qui ſe dit du ciel, quand il n'eſt couvert d'aucun nuage, quand il fait beau temps. En Egypte l'air eſt toûjours *ſerein*, & il n'y pleut jamais. Un jour clair & *ſerein* invite à la promenade.

SEREIN, ſe dit figurément en Morale d'un viſage gay, ſans chagrin, qui fait un accueil gracieux. Cette belle a toûjours le front *ſerein*, elle n'aime que le plaiſir & la joye. Il faut recevoir ſes amis avec un viſage gay & *ſerein*. Les vieillards ſont renfrognez, & n'ont gueres ſouvent l'air *ſerein*.

SERENADE. ſ. f. Concert que l'on donne la nuit ſous les feneſtres d'une maiſtreſſe. Les femmes ſont fort aiſes qu'on leur donne des bals & des *ſerenades*.

SERENISSIME. adj. m. & f. Titre d'honneur qu'on donné aux Princes, aux Reines, & aux enfans des Rois, & auſſi à quelques Republiques. La *Sereniſſime* Reine d'Angleterre; le *Sereniſſime* Cardinal Infant; ſon Alteſſe *Sereniſſime*; la *Sereniſſime* Republique de Veniſe.

SERENITE'. ſ. f. Diſpoſition de l'air & du ciel qui fait le beau temps, où il ne paroiſt point de nuages qui le rendent ſombre ou obſcur. La *ſerenité* de l'air eſt requiſe pour faire des obſervations aſtronomiques.

SERENITÉ, ſe dit auſſi de la qualité d'un viſage ſerein.

Cette

Cette jeune Dame monſtre par la *ſerenité* de ſon viſage, qu'elle a l'eſprit fort content.

SERENITÉ, eſt auſſi un titre qu'on donne à quelques Princes, & premiers Magiſtrats de Republiques. On dit à quelques Princeſſes, Voſtre *Serenité*. On traitte de *Serenité* le Doge de Veniſe.

SEREUX, EUSE. adj. Terme de Medecine, qui ſe dit du ſang & des humeurs qui ſont mêlés d'eau & de pituite.

SERF, SERVE. adj. & ſubſt. Qui eſt eſclave, qui eſt en la puiſſance abſolue d'un maiſtre. Les *ſerfs* ſont abſolument abolis en France à l'égard de l'eſclavage perſonnel. Les Romains leguoient ſouvent à un *ſerf* ſa liberté. Il y a encore en Bourgogne des gens de condition *ſerve*, & mainmortables, qui ont une grande dependance de leur maiſtre à l'égard des terres qu'ils poſſedent, qu'ils ne peuvent donner ni leguer, qui ſont reverſibles au Seigneur. On voit des manumiſſions aſſez recentes données à cette eſpece de *ſerfs*.

SERGE. ſ. f. Vaugelas veut qu'on diſe *ſarge*; mais l'uſage eſt au contraire. C'eſt une eſtoffe commune & legere de laine croiſée. La bonté des *ſerges* ſe connoiſt à la croiſure; celle des draps à la filure. Les *ſerges* ſe font de laine ſeche & degraiſſée avec du ſavon noir. Les pauvres gens s'habillent de groſſes *ſerges*, de *ſerge* d'Aumale, de *ſerge* à deux envers; des *ſerges* de Limeſtre, de Beauvais. On fait des habits longs d'eſté de *ſerge* de Rome qui ſe manufacture à Amiens; de *ſerge* de Seigneur, qui ſe fait à Rheims. On fait auſſi des *ſerges* de ſoye qui ſont fort luiſantes, & travaillées & croiſées comme la *ſerge*; & par cette raiſon Menage derive ce mot de *ſerica*. Les *ſerges* qui ne ſont pas de pure laine doivent avoir la liſiere bleuë.

SERGENT. ſ. m. Huiſſier, le plus bas Officier de Juſtice, qui ſert à executer ſes ordres. Les ſentences & arreſts en forme, les Lettres de Chancelerie portent commiſſion ou mandement au premier Huiſſier ou *Sergent* de les mettre à execution, de faire tous exploits, aſſignations & contraintes à ce neceſſaires. Quand on ne peut rien tirer d'une perſonne, on dit qu'il luy faut envoyer un *Sergent*, on la menace de *Sergents*. Il craint le *Sergent* & les Records. Les *Sergents* ne pouvoient exploiter autrefois ſans porter leurs manteaux bigarrez, & leur verge à la main. Ce mot vient de *ſerviens*, comme étant le ſerviteur du Juge. Autrefois le mot de *Sergent* ſignifioit ſimplement *ſerviteur*. Nicod. Menage aprés Paſquier reprend Cujas de le vouloir deriver de *Ceſarianus*. Quelques-uns diſent qu'il vient de *ſegregens*. On a appellé autrefois *Sergents de Dieu*, les devots, au lieu de dire, *Serviteurs de Dieu*.

Le Protocolle des *Sergents* eſt le modele ou les formules pour dreſſer toutes ſortes d'exploits de *Sergents*. Un *Sergent à verge* a le droit particulier d'eſtre Juré Priſeur & Vendeur de biens. Un *Sergent à cheval* eſt celuy qui va exploiter à la campagne. Un *Sergent Royal* eſt celuy d'une Juriſdiction Royale. Les *Sergents de la Douzaine* ſont les Gardes du Prevoſt de Paris, qui ſont les anciens *Sergents* du Chaſtelet, qui portent des hoquetons blancs chargez de broderies. Les *Sergents* des Juſtices ſubalternes n'executent que dans leur reſſort, ne ſont qualifiez par les autres que *Bedeaux*. Les *Sergents* du Chaſtelet de Paris & pluſieurs autres ſe diſent *Exploitans par tout le Royaume de France*.

On appelle la barriere des *Sergents*, un petit Bureau où on va chercher les *Sergents* dans les places publiques, quand on en a beſoin. C'eſt aujourd'huy un petit couvert. Ils étoient autrefois appuyez ſur la barriere qui fermoit la porte de la maiſon ſeigneuriale ou de la Juſtice.

La monſtre des *Sergents* eſt une eſpece d'aſſiſe, ou de reveuë qu'on fait deux fois l'année au Chaſtelet, où les *Sergents* comparoiſſent pour deffendre aux plaintes que les parties feront contre eux de leurs malverſations.

SERGENT FIEFFÉ, eſt un *Sergent* qui a la charge de faire les exploits pour la recherche & conſervation des droits feodaux du Seigneur. En certains lieux, comme à Senlis, il a quelque juriſdiction, & il peut commettre trois *Sergents*, deux à cheval, & un à verge. Les *Sergents fieffez* étoient des gens aſſujettis à certains devoirs à cauſe des fiefs & heritages qu'ils poſſedoient, qu'on appelloit *Sergenterie*.

Dans pluſieurs Couſtumes il eſt fait mention des *Sergents Prairiers*, *Meſſiers* ou *Meſſilliers*, *Blaviers*, &c. qui ſont gens commis par la Juſtice pour la garde des prez, des moiſſons ou des bleds.

Les *Sergents dangereux* furent inſtituez par Edit de Henry II. de l'an 1552. pour conſerver le droit du Roy dans les foreſts où le Roy a tiers & danger, ou ſimplement danger. Ils ont été revoquez par Charles IX. en 1563. & depuis par la derniere Ordonnance des Eaux & Foreſts. Il y avoit auſſi autrefois dans les foreſts des *Sergents Traverſiers*, *Surgardes*, *Routiers*, qui ont été pareillement ſupprimez par cette nouvelle Ordonnance, au lieu deſquels on a établi de ſimples Gardes.

SERGENTS D'ARMES, ſont des Maſſiers & Huiſſiers qui portent des maſſes devant le Roy, qui ſervoient autrefois dans les ceremonies, & qui pouvoient faire office de Sergenterie par tout le Royaume, & ſur tout contre les Princes & Grands Seigneurs. Ils devoient ſuivre le Roy à la guerre, & tenoient lieu des Archers de la Garde, & avoient pour cela pluſieurs beaux privileges. Du Cange décrit amplement leurs fonctions, & dit qu'ils n'avoient rien de commun avec les *Sergents* de Juſtice. C'étoient des eſpeces d'Eſcuyers ou de vaſſaux.

SERGENT DE L'ÉPÉE, eſt un *Sergent* dont l'office eſt décrit dans la Charte aux Normands, où ſes fonctions ſont amplement deſignées. Il étoit obligé d'aller à la guerre ſous les Chaſtelains, & étoit ſouvent commis à la garde des chaſteaux & forteresſes.

On a appellé auſſi *Sergent de querelle*, celuy qui ſervoit autrefois au fait des duels; & on le diſoit par oppoſition à *Sergent de paix*, qui rendoit ſervice dans les Juſtices des villes.

SERGENT, en termes de Guerre, ſe dit d'un bas Officier d'Infanterie qui eſt dans chaque Compagnie, armé d'une halebarde, & prepoſé pour faire garder les diſtances, & dreſſer les files & les rangs. Le *Sergent* eſt le premier des hautes payes. Chaque Compagnie des Gardes a ſix *Sergents*. Celles des autres Corps en ont deux. Les Compagnies des Dragons en ont auſſi deux.

SERGENT MAJOR, ou SERGENT DE BATAILLE, eſt un grand Officier dans un Regiment d'Infanterie, qui ſert à cheval, qui a ſoin de faire faire exercice à ſon Corps, de former le bataillon, de le rallier dans une deſroute, & d'en avoir ſoin en toutes occaſions.

SERGENT, eſt auſſi un inſtrument de Menuiſier, ou de Tonnelier, compoſé de deux gros crampons de fer, dont l'un eſt mobile dans une longue barre de fer. Il ſert à joindre & à tenir ſerrez les ais d'une porte fraiſchement aſſemblez & collez.

SERGENTER. v. act. Envoyer des Sergents pour faire payer quelqu'un. Ce creancier eſt ſi honneſte, qu'il aime mieux perdre ſon bien, que de *ſergenter* ſes debiteurs. En quelques Couſtumes il ſignifie, Exercer l'office de Sergent.

SERGENTÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

SERGENTERIE. ſ. f. Qualité ou charge de Sergent. Il a obtenu la *Sergenterie* d'une telle ſeigneurie. On le dit auſſi en quelques lieux de Normandie de la partie d'une Juſtice, ou même d'une eſpece de fief noble ſans juriſdiction. On a appellé *grande Sergenterie*, celle dont

le vaſſal étoit obligé à cauſe de ſon fief, d'aller ſervir en perſonne le Roy en ſes armées, ou de mettre en ſa place pluſieurs perſonnes. Elles ſe tenoient du Roy ſeul, & étoient bien au deſſus des tenemens des Eſcuyers. Les *petites Sergenteries* étoient celles qui ne regardoient point le Roy, ni la deffenſe de l'Eſtat, mais qui étoient chargées de moindres devoirs, comme d'accompagner le Seigneur, de faire ſes meſſages, d'avoir ſoin de ſes chiens & de ſes oiſeaux, & autres qui ſont expliquez au long par Du Cange.

SERGETTE. ſ. f. diminutif. Serge fort legere & fort mincé.

SERGIER. ſ. m. Ouvrier qui fait de la ſerge. La Beauce & la Picardie ſont fort peuplées de *Sergiers*.

SERIEUX, EUSE. adj. & ſubſt. Qui eſt grave, poſé, modeſte, qui imprime du reſpect. Les Magiſtrats doivent avoir toûjours un air grave & *ſerieux*. Cette fille eſt toûjours modeſte & *ſerieuſe*. Ils ſe ſont mis ſur le *ſerieux*, dés qu'ils ont apperceu ce rabat-joye.

SERIEUX, ſe dit auſſi de ce qui eſt inſtructif, & oppoſé à *bouffon*. On joüe aujourd'huy une piece *ſerieuſe*; de main il y en aura une comique. Le ſtile burleſque eſt fort oppoſé au *ſerieux*.

SERIEUX, ſe dit encore de ce qui eſt dit ou fait veritablement & tout à bon, ou du fonds du cœur. Je vous dis ma penſée dans le *ſerieux*, je ne raille point. On dit auſſi au Palais, qu'une demande eſt *ſerieuſe*, lors qu'elle eſt faite par une perſonne qui y a un veritable intereſt, & que ce n'eſt point par colluſion & intelligence avec une autre partie à laquelle on preſte ſon nom.

SERIEUSEMENT. adv. Tout de bon & ſans raillerie. Il faut qu'un Chrétien s'applique *ſerieuſement* aux affaires de ſon ſalut. Il n'eſtudioit autrefois que par maniere d'acquit, maintenant c'eſt *ſerieuſement* & ſans relaſche. Il m'a parlé fort *ſerieuſement* de cette adventure, ce n'eſt point un conte. Ces deux parties plaident *ſerieuſement* & tout à bon.

SERIN. ſ. m. Petit oiſeau qui a le bec court, qui eſt jaune ſous la gorge, & qui eſt eſtimé pour ſon chant. Un *ſerin* commun, un *ſerin* de Cariarie. En Latin *grillos*, *acanthis*, *ſpinus ligurinus*. Ce nom vient de *Syrene*, à cauſe que cet oiſeau a le chant melodieux comme les Syrenes. Belon.

SERINGUE. ſ. f. Inſtrument qui ſert à compreſſer l'air, ou les liqueurs. Il eſt compoſé d'un cylindre concave, & d'un piſton qui l'emplit exactement. Son mouvement fait ſortir avec violence par un trou qui eſt à l'extremité, l'air ou la liqueur qui y eſt enfermée. Les clyſteres ſe donnent avec des *ſeringues*. On enfle les balons avec des *ſeringues*. On s'eſt ſervi auſſi dans les incendies de groſſes *ſeringues* pour élever des eaux en l'air. On fait de petites *ſeringues* pour faire des injections dans les playes. Elles ſervent auſſi à faire entrer des liqueurs colorées dans les vaiſſeaux deſſechez des parties des animaux, pour en faire voir ſenſiblement l'anatomie & la diſpoſition. Ce mot vient de *ſyrinx*, *fiſtula*. Nicod.

SERIOSITE'. ſ. f. Air grave & ſincere qui rend les choſes ſerieuſes. Je ne raille point, je vous dis cela dans la plus grande *ſerioſité* du monde.

SERMENT. ſ. m. Action par laquelle on prend Dieu à témoin de la verité de quelque propoſition qu'on avance. Une depoſition, un interrogatoire ſont nuls, quand on n'a pas fait preſter *ſerment* au témoin, à l'accuſé. On ne croit point aux procés verbaux que de ceux qui ont *ſerment* à Juſtice. Quand il n'y a point de preuve, on reçoit le *ſerment* du deffendeur, il ſe purge par *ſerment*, il eſt cru à ſon *ſerment*. On s'en eſt rapporté à ſon *ſerment* litiſdeciſoire. On fait le *ſerment*, quand on leve la main devant un Juge, qui fait promettre ſur la part qu'on pretend en Paradis, de dire la verité. Les Preſtres font *ſerment*, en mettant la main au pect, ou ſur la poitrine. Ce mot vient de *ſacramentum*, qui eſt la même choſe que ce que les Payens appelloient *juſjurandum*. On a abregé ce mot pour en faire *ſerment*.

SERMENT, ſe dit auſſi du jurement & promeſſe ſolemnelle qu'on fait d'executer, d'obſerver quelque choſe. Les vœux ſont des *ſerments*, des promeſſes qu'on fait à Dieu. Ceux qu'on marie ſont *ſerment* entre les mains du Preſtre, de s'eſtre fideles reciproquement. Dans les traittez de paix, dans les Sacres & Couronnements, on fait faire *ſerment* aux Rois ſur les Evangiles. Quand on rend la foy & hommage, on fait *ſerment* à genoux entre les mains de ſon Seigneur, de luy eſtre fidele. Les peuples ſont naturellement engagez par *ſerment* envers leur Souverain, ils ne peuvent eſtre diſpenſez par qui que ce ſoit du *ſerment* de fidelité. Tous les Officiers qu'on reçoit preſtent le *ſerment* en Juſtice de garder les Ordonnances.

On appelle au Palais le jour des *ſerments*, le lendemain de la St. Martin, où on fait renouveller le *ſerment* aux Advocats & aux Procureurs.

Les Prelats preſtent le *ſerment* de fidelité entre les mains du Roy. On appelle même *ſerment* de fidelité, la collation de la premiere Prebende vacante dans l'Egliſe du Prelat qui fait le *ſerment*. Elle appartient au Roy, & il en delivre ordinairement en même temps la proviſion.

Les *ſerments* des Mariniers ſe faiſoient autrefois ſur le pain, le vin & le ſel, qui ont eſté deffendus par les Ordonnances de l'Amirauté en 1543.

SERMENT, ſe dit auſſi des autres juremens qui ſe font hors de la Juſtice, ou des ceremonies, leſquels ſont deffendus par le ſecond Commandement de la Loy. Dieu ne veut pas qu'on prenne ſon nom en vain, c'eſt à dire, qu'on faſſe des *ſerments* inutiles. Il ne veut pas qu'on faſſe *ſerment* ni par le ciel, ni par la terre, ni par ſa propre teſte, en St. Matthieu Chap. 5. v. 34. Cet homme a fait d'horribles, d'execrables *ſerments*, qu'il étoit innocent, qu'il accompliroit telle choſe. Un par jure eſt celuy qui a fait un faux *ſerment*. Il ne faut pas ſe repoſer ſur la foy des *femmes*. Le vent emporte les *ſerments* des amoureux, ils ſont ſujets à violer leurs *ſerments*. Si on vous prenoit à foy & à *ſerment*, vous n'oſeriez defnier ce fait.

SERMON. ſ. m. Diſcours Chrétien prononcé en chaiſe dans une Egliſe pour inſtruire le peuple des myſteres de la foy, & des vertus morales. Il faut aller à la Meſſe & au *ſermon* les Feſtes & Dimanches. Il ne faut pas dormir au *ſermon*, ce n'eſt pas le moyen de profiter au *ſermon*. Le *ſermon* du Seigneur ſur la Montagne, qu'a commenté St. Auguſtin, eſt en St. Matthieu Chap. 5.

SERMON, ſe dit auſſi ironiquement des diſcours ennuyeux, & particulierement de ceux qui contiennent quelques remonſtrances. Les meres font aſſez de *ſermons* à leurs filles ſur la pudeur. Ce plaideur nous a fait un grand *ſermon* pour nous conter ſon procés.

SERMONAIRE. ſ. m. Auteur qui a fait imprimer ſes ſermons, ou qui a fait une compilation de ſermons. Stapleton, Lanuſa, ſont de grands *Sermonaires*, ils ont compilé bien des ſermons. Un tel a fait imprimer ſon Advent, ſon Careſme, ſes Dominicales, il s'eſt mis au rang des *Sermonaires*.

SERMONER. v. n. Faire de grands diſcours contenant des remonſtrances, ou autres choſes ennuyeuſes. Les gens d'âge veulent toûjours *ſermoner*, remonſtrer à la jeuneſſe.

SERMONEUR, EUSE. adj. & ſubſt. Grand parleur qui fait d'ennuyeuſes remonſtrances, de longs diſcours.

SEROSITE'. ſ. f. Terme de Medecine. Eau ou humeur melancolique meſlée avec le ſang ou avec les au-

tres humeurs. Les malades de la rate ſont fort pleins de *ſeroſitez*. Les reins ſervent à purger les *ſeroſitez*.

SERPE. ſ. f. Inſtrument de fer qui ſert à coupper les menuës branches des arbres, à tailler quelques ouvrages de bois. Elle eſt faite d'un fer trenchant. Elle eſt quelquefois recourbée par le bout, comme celle des Buſcherons, & elle a environ un pied de long. La *ſerpe* ſe manie avec une main, & la cognée avec les deux. Quelques-uns derivent *ſerpe* du mot Hebreu retourné *paras*, qui ſignifie *omiſit*, & veulent qu'on eſcrive *ſarpe*. Menage le derive du Latin *ſarpa*, dont a eſté fait *ſirpicula*, *à ſarpendo*, *id eſt putando*, car les *ſerpes* ſervoient à tailler ou coupper le ſarment des vignes.

On dit proverbialement d'une ſtatuë de bois mal taillée, ou d'un autre ouvrage mal fait, J'en ferois autant avec une *ſerpe*.

SERPENT. ſubſt. maſc. Animal venimeux & reptile, long & menu, & reſſemblant à l'anguille. Le Diable tenta Eve ſous la figure d'un *ſerpent*. La punition du *ſerpent* fut de ramper ſur la terre, & d'en manger. Il y a des *ſerpents* d'eau, qu'on nomme autrement des *hydres*; des *ſerpents* de haye, que les payſans appellent *anguilles de haye*. Moyſe fit eſlever un *ſerpent* d'airain qui gueriſſoit les morſures des *ſerpents*. Il y a un *ſerpent* à deux teſtes qu'on appelle *amphisbene*. On tient que les dragons ſont des *ſerpents* aiſlés. Les Anciens ont appellé *ſerpents*, tous les monſtres venimeux, comme le *ſerpent* de Lerne, qui eſtoit l'Hydre à cent teſtes fabuleuſes: le *ſerpent* Pithon que tua Apollon. On tient auſſi pour fabuleux le baſilic, qu'on appelle le *Roy des ſerpents*, qui tuë par ſon regard. Les *ſerpents* tous les ans changent de peau, & cette peau s'appelle *dépoüille* de *ſerpent*. Les *ſerpents* de Calecut ſont fort gros & dangereux: neantmoins on ne les oſeroit tuer, à cauſe que les Rois & les Bramins les reverent avec grande ſuperſtition. Ils croyent que ce ſont des eſprits creés de Dieu pour affliger les hommes, & pour les punir de leurs pechés. F. Peyrard. Au Perou dans la contrée des Antis il y a des *ſerpents* qui ont 25. ou 30. pieds de long, & preſque autant de groſſeur. Ils y ont eſté adorez, auſſi-bien que pluſieurs couleuvres, lezards, ou crapauts. En Afrique il y a des *ſerpents* qui viennent à l'heure des repas dans les maiſons manger ce qu'on jette ſous la table, & aprés ils s'en retournent ſans faire mal. Voyage de Raſilly. Il y des *ſerpents* en l'Iſle de Cuba qui reſſemblent à des lezards, ou qui ſont gros comme de petits chiens. On les mange, & la chair a le gouſt du faiſan. Herrera. On dit auſſi, que dans le Royaume de Congo il y a des *ſerpents* de 25. pieds de long, qui avalent tout d'un coup une brebis. On a veu avaler une fille de 18. ans à un *ſerpent*, dont on garde la peau à Batavia.

Il y a un *ſerpent* appellé *couleſang*, à cauſe que le ſang coule par tous les conduits du corps à celuy qui en a eſté mordu. C'eſt un petit *ſerpent* comme une vipere, ayant les yeux fort ardents, & la peau fort luiſante. Avicenne dit qu'il a le dos marqueté de taches noires & blanches, & le col fort eſtroit, & la queuë fort menuë.

SERPENT POURRISSEUR, eſt un *ſerpent* dont parle Pauſanias, qui eſt de couleur cendrée, ayant la teſte large, le col eſtroit, le ventre gros, & la queuë courbée. Il chemine obliquement à la maniere des cancres, ayant des taches ſeparées les unes des autres, riolées, piolées, c'eſt à dire de diverſes couleurs, comme un tapis velu, qui eſt nommé *pourriſſeur*, parce que la partie qu'il a mordüe ſe pourrit incontinent avec de grandes douleurs.

Il y a un *ſerpent marin*, qui eſt quaſi ſemblable au congre en groſſeur & en couleur, mais plus noir & plus dangereux. Il ſe cache dans le ſable en un clin d'œuil, en y faiſant un trou avec ſon muſeau qui eſt fort pointu.

Le *ſerpent à ſonnettes* eſt un *ſerpent* tres-dangereux, qui ſe trouve en pluſieurs endroits de l'Amerique, ainſi nommé, à cauſe qu'avec le bout de ſa queuë il fait un bruit ſemblable aux ſonnettes, quand on les remuë. Cet animal eſt aſſez gros, long d'environ cinq pieds, & de couleur brune meſlée de jaune. Il a la langue fourchuë, les dents longues & pointuës, & il ſe remuë avec tant de viſteſſe, qu'il ſemble voler. Dans la Virginie on le tuë en luy preſentant des feuilles de pouliot ſauvage eſcachées qu'on attache au bout d'un grand baſton fendu, qu'on appelle autrement *dictame de Virginie*. Voyez Mr. Glouer dans la deſcription de la Virginie.

Pluſieurs Auteurs parlent d'une pierre qu'on nomme de *ſerpent*, de la grandeur d'un double tirant un peu ſur l'ovale, eſpaiſſe au milieu, & mince ſur les bords. Les Indiens diſent qu'elle ſe forme dans la teſte de certains *ſerpents*: mais la verité eſt qu'elle ſe fait d'une certaine compoſition. Elle eſt ſouveraine contre la morſure des animaux venimeux; car étant appliquée ſur la playe, elle n'en tombe point qu'elle n'en ait attiré tout le venin. Pour la nettoyer, on la met dans du lait, où elle ſe deſcharge de tout ſon venin, & le lait prend alors une couleur d'apoſtume, ainſi que rapporte Tavernier: mais Franciſco Redi dit qu'il n'a trouvé aucune vertu en cette pierre appellée *cobras de cabello*, l'ayant experimenté ſur pluſieurs mordus de viperes, qu'il n'a pû ſauver. La compoſition s'en trouve dans le Journal d'Allemagne, qui eſt cité par celuy de France en 1677.

SERPENT, ſe dit figurément en Morale de ce qui eſt nuiſible, meſchant, dangereux. Le Diable eſt appellé le *Serpent* infernal. On dit d'un ingrat qu'on a eſlevé, que c'eſt un *ſerpent* qu'on a nourri dans ſon ſein; & d'une femme maligne & mediſante, que c'eſt un *ſerpent*, qu'elle a une langue de *ſerpent*. On dit auſſi d'un miſerable qui n'a point de fortune, qui rampe, que c'eſt un pauvre *ſerpent*.

SERPENT, eſt auſſi un inſtrument de Muſique qui ſert de baſſe au cornet-à-bouquin pour ſouſtenir un chœur de Chantres dans un grand vaiſſeau. Son nom vient de ce qu'il a la figure de *ſerpent*, ayant pluſieurs replis pour corriger ſa longueur, qui ſeroit ſans cela de ſix à ſept pieds. On le couvre de cuir comme le cornet, pour le renforcer. Il eſt compoſé de trois parties, de ſon bocal, de ſon col, & de ſa queuë. Il a ſix trous par le moyen deſquels on luy donne l'étenduë d'une dix-ſeptiéme.

On dit proverbialement, C'eſt un *ſerpent* caché ſous les fleurs, en parlant d'un deſordre qu'on ne prevoyoit pas, qui arrive en quelque affaire qui paroiſſoit bonne. Triſtan a dit dans la Mariane en parlant de la jalouſie:

Serpent couvert de fleurs, dangereuſe vipere.

SERPENTAIRE, ou SERPENTINE. ſubſt. fem. eſt une plante medicinale. Il y en a de deux ſortes. L'une, que les Medecins appellent *dracunculus major*, a ſa tige droite, liſſée, de deux coudées de haut, qui a des taches rouges la plus-part comme la peau d'un ſerpent. Ses feuilles reſſemblent à la parelle, & ſont enveloppées les unes dans les autres. Elle jette ſon fruit à la cime de ſa tige, qui eſt grappu, & cendré du commencement; mais eſtant meur, il devient jaune & rouge. Sa racine eſt groſſe, ronde & blanche, & couverte d'une pelure menuë & delicate. La petite *ſerpentaire* a de grandes feuilles ſemblables à celle du lierre, marquetées de taches blanches. Sa tige eſt de diverſes couleurs, & toute ſemée de taches rouges reſſemblant à un ſerpent. Son fruit eſt verd d'abord; mais étant meur, il devient jaune. Sa racine eſt aucunement ronde, bulbeuſe, & aſſez ſemblable à celle de l'aron. Matthiole met la graine de la *ſerpentaire* au rang des poiſons, parce

qu'elle

qu'elle eſt trop chaude & picquante. Les Herboriſtes mettent auſſi la coulevrée & l'aron au rang des *ſerpentaires*.

Il y a encore une autre *ſerpentaire* qui a eſté apportée du Breſil en 1614. ſelon le témoignage de Bauhin. Il en vient une pareille de Canada, qui n'a que trois feuilles. Leurs figures ſe trouvent dans les Memoires de l'Academie des Sciences.

SERPENTEAU. ſ. m. diminutif. Petit ſerpent qui eſt nouvellement eſclos.

SERPENTEAU, ſe dit auſſi des petites fuſées qui ſortent d'une plus groſſe, lors qu'elle a crevé en l'air. Il y a des fuſées à *ſerpenteaux*, d'autres à eſtoiles.

On dit auſſi, qu'une femme eſt coeffée en *ſerpenteaux*, quand elle a abattu des cheveux ſur le front & ſur les joues, qui ſont bien bouclez & annelez.

SERPENTER. v. neut. Faire divers tours ou replis tortueux. Le Meandre eſt un fleuve d'Aſie qui *ſerpente* beaucoup. La Seine *ſerpente* entre Paris & St. Germain. Les chemins des montagnes vont en tournant & en *ſerpentant*. Le lierre monte autour d'un vieil arbre en *ſerpentant*, & non tout droit.

SERPENTIN, INE. adj. Qui a quelque choſe du ſerpent. Voilà une femme qui a une langue *ſerpentine*. Les couleuvres, les aſpics ſont contenus ſous le genre *ſerpentin*, ſont de nature *ſerpentine*.

On dit auſſi au Manege, qu'un cheval a une langue *ſerpentine*, quand elle eſt trop frétillante, juſqu'à paſſer quelquefois ſur l'embouchure.

SERPENTIN. ſ. m. Ferrement qui eſt mobile ſur la platine du mouſquet, qui ſert à porter la meſche ſur l'amorce, & à luy faire prendre feu. Compaſſer la meſche, la mettre ſur le *ſerpentin*, eſt un des commandements de l'exercice militaire.

SERPENTIN, en termes de Chymie, eſt un tuyau de cuivre, ou d'eſtain qui monte en ſerpentant depuis la veſſie ou le bas de l'alembic, juſqu'à ſon chapiteau & refrigerant, qui ſert aux diſtillations des eaux de vie, & des autres liqueurs.

SERPENTIN, eſt auſſi une piece d'artillerie qu'on nomme autrement *coulevrine*, & tire 24. livres de boules.

SERPENTIN, eſt auſſi une eſpece de marbre tacheté que les Grecs nomment *ophis* ou *ophites*. C'eſt une pierre verdaſtre approchant de l'heliotrope, mais beaucoup plus tendre. On en travaille toutes ſortes d'ouvrages, juſqu'à la vaiſſelle, qu'on tourne au tour comme des vaſes de terre. Il y en a d'une ſorte qui eſt fort dure, & qui reçoit un beau poliment. On trouve cette pierre aux confins de la France & de l'Allemagne. Dioſcoride dit qu'il y en a de noires & de peſantes; d'autres cendrées & mouchetées. Elle eſt ainſi appellée, parce qu'on pretend qu'elle eſt bonne contre la morſure des ſerpents. Nôtre marbre *ſerpentin* eſt dur comme le porphire, mais il eſt verd obſcur, & marqueté de verd gay.

SERPENTINE. ſ. f. eſt une eſpece d'herbe que les Medecins appellent *ophioglofſum*, ou *langue ſerpentine*, ou *herbe ſans couture*, qui croiſt dans les prez, mais qui eſt inconnuë en Poitou. Elle produit une feuille graſſe ſemblable à celle du plantin aquatique. Il ſort de la partie inferieure une tige qui porte au bout une petite langue paſle comme celle d'un ſerpent.

SERPER. verb. neut. Terme de Marine qui ſignifie, Lever l'ancre d'une galere ou d'un baſtiment de bas bord.

SERPES, en termes de Marine. Voyez HARPONS.

SERPETTE. ſ. f. Petite ſerpe qui ſert aux Jardiniers & aux Vignerons pour tailler & enter les arbres, & pour faire les vignes.

SERPILLIERE. ſ. f. Groſſe toile ou canevas de vil prix, qui ſert aux Marchands pour emballer leurs marchandiſes. Les vieilles *ſerpillieres* ſervent à faire des torchons. Ce mot vient d'*eſcharpe*, ſelon Borel, & Menage, parce qu'on dit en divers lieux *sherpeliere*. Du Cange le derive de *ſerpiletia*, qu'on a dit dans la baſſe Latinité pour ſignifier une vieille ſerge dont on ſe ſert pour envelopper les eſtoffes.

On le dit auſſi de ces groſſes toiles que pluſieurs Marchands laiſſent pendre dès auvents de leurs boutiques pour deſrober la plus grande partie de la lumiere, qui feroit découvrir les defauts de leurs marchandiſes.

SERPOLET. ſ. m. Petite herbe rampante, & qui ſent bon. Il a pris le nom de *ſerpolet*, parce qu'il ne ſçauroit ſi peu demeurer ſur terre, qu'il ne prenne racine. Ses feuilles & ſes branches ſont ſemblables à l'origan, mais un peu plus blanches. Le *ſerpolet* ſauvage qu'on appelle *zigis*, ne rampe point, & croiſt en hauteur. Il produit pluſieurs branches menuës, garnies de feuilles dures & eſtroites, plus longues que celles de la ruë. Ses fleurs ſentent bon, & ont un gouſt acre & picquant. Il y en a de blanches qui ont l'odeur de citron, & d'autres rouges ſemblables à la ſarrietre. Le *ſerpolet* de jardin ne rampe point, mais croiſt à la hauteur d'un bon palme; & quand il trouve de l'aide pour s'agraffer, comme un arbre ou une haye, il croiſt en longueur tant qu'on veut. En Latin *ſerpyllum*. On ſe ſert de ce mot, quand on veut parler d'une choſe baſſe & rampante.

Il y a un *ſerpolet ſauvage* qu'on appelle autrement *thymbrée*, qui eſt une eſpece de *ſiſymbrium* ou de *creſſon*, qui croiſt aux lieux en friche. Il eſt ſemblable à la menthe des jardins, mais il eſt plus odorant, & a ſes feuilles plus larges. On en fait des chapeaux & des bouquets.

SERRAGE, ou SERRES. Terme de Marine. C'eſt l'aſſemblage des planches qui font le reveſtement ou le lambris interieur du vaiſſeau. On appelle auſſi ces planches *vaigres*. Le reveſtement exterieur s'appelle *bordage*.

SERRAIL. ſ. m. Terme de Relations. C'eſt un Palais d'un Prince, d'un Grand Seigneur en Orient. On le dit par excellence du Palais où habite le Grand Seigneur à Conſtantinople, où il tient ſa Cour, où logent ſes Concubines. Perſonne n'a pû penetrer juſques dans les parties interieures du *Serrail*. Ce ſont des Eunuques qui gardent les femmes du *Serrail*. Le vieux *Serrail* eſt le lieu où on loge les anciennes Maiſtreſſes du Grand Seigneur. Ce mot vient de *Sarai*, qui en Turquie, ou plûtoſt en Langue Perſane, ſignifie *Palais*. Menage le derive de pluſieurs mots Hebreux, de *ſchara*, *demeure du Grand Seigneur*; de *ſchour*, *muraille*; de *hur*, *forteresſe*; de *four*, *lieu de retraitte*.

SERRAIL, ſe dit auſſi par comparaiſon des lieux de débauche, des maiſons où quelques Grands Seigneurs retirent des femmes pour ſe divertir. Ce vieux débauché a *ſon ſerrail* en un tel endroit.

SERRAIL, ſe dit auſſi de cette partie de la baſſecour des Maiſons Royales où on enferme les lions, les ours, ou autres beſtes farouches.

SERRE. ſ. f. Terme de Fauconnerie, qui ſe dit des griffes, des ongles d'un oiſeau de proye. Les *ſerres* d'un faucon, d'une aigle.

On dit figurément, qu'un homme a bonne *ſerre*, lors qu'il eſt bien avare, qu'il garde bien ſon argent, qu'il a de la peine à laiſcher le bien d'autruy qu'il poſſede. Un Sergent a bonne *ſerre*.

SERRE, eſt auſſi un couvert dans lequel on ſerre pendant l'hiver les orengers & les autres arbres qui craignent le froid. Les grands jardins doivent avoir des *ſerres* dont les ouvertures doivent être expoſées au midy.

SERRE-ARGENT, eſt une chambre nommée ainſi chez les Grands Treſoriers, qui eſt bien grillée, bien fermée, & bien eſtayée, où on ſerre l'argent qui y eſt en trop grande abondance pour être contenu dans des coffres forts.

SERRE-FILE. ſ. m. Soldat du dernier rang d'un bataillon, qui en termine la hauteur. Le *ſerre-file* eſt le ſecond rang d'honneur aprés le chef de file, car il devient chef de file, quand on a fait demi-tour à gauche.

SERRE-DEMI-FILE, eſt le ſoldat qui eſt au milieu de la hauteur du bataillon, qui eſt devant le demi-file. A un bataillon de ſix de hauteur, le troiſiéme rang eſt le *ſerre-demi file*.

SERRE-BOSSES, en termes de Marine, ſont des cordages qui ſervent à tenir & à arreſter les ancres ſur les hanches du vaiſſeau.

SERRE'. adv. Fortement. Ce nœud eſt noüé trop *ſerré*. Cet eſcolier a eu le foüet bien *ſerré*. Il a gelé bien *ſerré* cette nuit. Il pleut bien *ſerré*, bien dru & menu. Il ment bien *ſerré*, pour dire, impudemment. Il dort bien *ſerré*, d'un profond ſommeil.

SERREMENT. ſ. m. Action par laquelle on ſerre. Un agoniſant témoigne ſa repentance par un *ſerrement* de mains à ſon Confeſſeur.

SERRÉMENT. adv. D'une maniere ſerrée. Ces troupes marchent fort *ſerrément*, ne s'étendent pas dans la campagne. Les avares vivent fort *ſerrément*, font peu de deſpenſe.

SERRER. v. act. Lier, eſtreindre. Il faut bien *ſerrer* les gerbes, quand on lie les grains. On ſe ſert de garrots pour bien *ſerrer* les ballots, quand on les voiture. Quand on noüe un ruban, on y fait un nœud coulant, & un nœud *ſerré*. Ce cheval eſt trop *ſerré* dans ſa ſangle. Tous ces mots viennent du Latin *ſerrare* & *ſera*, c'eſt à dire, *fermer avec des ſerrures*. Menage.

SERRER, ſignifie auſſi, Preſſer, faire qu'une choſe occupe moins de lieu, qu'elle faſſe place à d'autres. Il ſe faut *ſerrer* pour laiſſer paſſer la ceremonie. Il faut ſe *ſerrer* contre le mur, *ſerrer* la muraille. *Serrez* vos rangs & vos files, ſont des commandements militaires. On dit auſſi, *ſerrer* la main à quelqu'un, pour dire, luy donner un témoignage d'amitié.

SERRER, ſignifie auſſi, Mettre à l'eſtroit, n'avoir pas la liberté de s'étendre. Nous eſtions trop *ſerrez* dans cette maiſon, nous eſtions tous l'un ſur l'autre. L'armée étoit fort *ſerrée* par les ennemis, on n'avoit pas le moyen d'aller au fourrage. Ces Moines ſe plaignent que leur Couvent eſt trop *ſerré*, qu'ils ne peuvent s'eſtendre. Ce defilé eſt un chemin *ſerré* entre des montagnes. On dit auſſi à la guerre, qu'une ville eſt *ſerrée* de prés, quand elle eſt à l'extremité.

On dit auſſi, qu'un homme eſt *ſerré* de prés, lors qu'on le pourſuit vivement, qu'on luy *ſerre* le bouton, qu'on le veut obliger à faire quelque choſe.

SERRER, ſe dit auſſi en parlant de la violente preſſion qui ſe fait par les machines. *Serrer* le preſſoir avec la vis. *Serrer* le capeſtan. On dit auſſi, *ſerrer* les pouces à quelqu'un, pour dire, luy arracher de ſa bouche la verité par force, par quelque geſne ou torture. On dit auſſi, que de la toile eſt bien *ſerrée*, quand elle a eſté bien frappée, bien battuë avec le peigne, ou autre outil: ce qui ſe dit auſſi des autres eſtoffes & tapiſſeries. On dit auſſi, qu'un homme eſt *ſerré* dans ſes ſouliers, dans ſes bottes, quand il eſt chauſſé trop à l'étroit.

SERRER, ſignifie auſſi, Renforcer, augmenter. Le froid augmente & *ſerre* tous les jours de plus en plus. La pluye *ſerre* & ſe renforcit. On dit auſſi, que des fruits, comme des coins & des neſles, *ſerrent* le ventre, pour dire, le conſtipent, le rendent dur.

On dit en termes de Marine, *Serrer* de voiles, pour dire, Porter peu de voiles. C'eſt le contraire du *faire force* de voiles. On dit auſſi, *Serrer* le vent, pour dire, S'approcher du vent, prendre l'avantage du vent de coſté, bouliner, aller au lof & au plus prés du vent.

SERRER, ſe dit figurément en choſes morales. Un bon Orateur doit *ſerrer* ſon ſtile, doit dire beaucoup de choſes en peu de mots. On dit auſſi, que l'affliction *ſerre* & contriſte le cœur, qu'elle rend le cœur *ſerré*.

SERRER, ſignifie auſſi, Enfermer, arranger, mettre à couvert, en lieu ſeur. Il faut prendre des gens pour *ſerrer* le bois, pour le taſſer dans la cave, dans le chantier. *Serrer* des bleds dans la grange, des foins dans le fenil, les orengers dans la ſerre. *Serrer* ſes hardes, ſon argent dans ſa chambre, dans ſon coffre fort.

SERRER, en termes de Manege, ſe dit d'un cheval qui s'eſtreſſit, & ne s'étend pas aſſez d'une main à l'autre, qui ne prend pas aſſez de terrain. Quelquefois un cheval marche trop large, & quelquefois trop *ſerré*. *Serrer* la demi-volte, c'eſt faire revenir le cheval ſur le même terrain où il a commencé la demi-volte.

SERRÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

On dit d'une écriture, qu'elle eſt fort *ſerrée*, lors qu'elle eſt fort menuë, & que les lignes ſont fort prés à prés: qu'un homme eſt *ſerré* en pluſieurs manieres, quand il eſt chiche & avare, quand il eſt diſſimulé & peu communicatif, & quand il a le ventre dur.

SERRURE. ſ. f. Petit inſtrument de fer fort artiſte qu'on attache à la porte d'une maiſon, au guichet d'une armoire, à un coffre, pour le fermer ſi bien, qu'on ne le puiſſe ouvrir ſans avoir la clef propre à laquelle il a relation. Il y a des *ſerrures* à peſne dormant, des *ſerrures* à boſſe, des *ſerrures* à trois peſnes; une *ſerrure beſnarde*, celle qui ouvre des deux coſtez; *ſerrure treſſiere*, qui n'ouvre que d'un coſté; des *ſerrures à houſſettes*, qui ſervent aux coffres ordinaires, & qui ſe ferment par la cheute du couvercle. Ce mot vient du Latin *ſera*, & on dit que la *ſerrure* eſt meſlée, quand les gardes en ſont brouillées, ou forcées, & que la clef ordinaire ne peut plus l'ouvrir.

On appelle proverbialement l'eſtomach, un coffre ſans *ſerrure*. On dit auſſi, Vous avez la clef, & nous avons la *ſerrure*, pour dire, qu'on peut ſe rendre maître du bien d'autruy, nonobſtant toutes les precautions qu'il peut prendre.

SERRURERIE. ſ. f. Art de travailler le fer, & particulierement de faire des ſerrures. Il eſt expert en *ſerrurerie*.

SERRURIER. ſ. m. Artiſan qui travaille en fer, qui en fait divers ouvrages, & particulierement des ſerrures, & ce qui ſert aux cloſtures & aux baſtiments.

SERSE. ſ. f. Terme de Marine. Modele qu'on fait pour la conſtruction d'un vaiſſeau. Voyez GABARIT, c'eſt la même choſe.

SERTIR. v. act. Terme de Jouaillier. Enchaſſer une pierre precieuſe dans un chaton. C'eſt proprement la ſerrer, en rabattant les petites parties du metail qui la tiennent arreſtée dans le chaton. On perd ſouvent des diamans faute d'avoir été bien *ſertis*, ils s'échappent du chaton.

SERTI, IE. part. paſſ. & adj.

SERVAGE. ſ. f. Vieux mot qui ſignifioit autrefois *eſclavage*, *ſervitude*, & qui s'eſt employé pour marquer la captivité, l'attachement d'un amant à une maiſtreſſe.

SERVANT, ANTE. adj. Qui ſert, qui eſt inferieur. On ne le dit gueres qu'en ces phraſes. Il a un office de Gentilhomme *ſervant* chez le Roy, il porte les plats ſur la table. A Malthe on diſtingue les vrais Chevaliers, des Chevaliers ou Freres *ſervants*, qui ne ſont pas obligez de faire des preuves de Nobleſſe. On dit auſſi un fief *ſervant*, à l'égard d'un fief dominant qui luy commande.

SERVANTE. ſ. f. Fille ou femme qui ſert dans une maiſon. Une *ſervante* ou fille de chambre. Une *ſervante* de cuiſine; une *ſervante* aux enfans; une *ſervante* à tout. Les *ſervantes* de Prêtres s'appellent *chambrieres*.

brieres. Une *ſervante* de cour, qui fait le meſnage de la campagne.

SERVANTE, ſe dit auſſi par civilité, lors qu'une femme dit adieu à quelqu'un, ou le remercie de vive voix, ou par écrit. C'eſt voſtre tres-humble *ſervante* une telle.

SERVIABLE. adj. m. & f. Qui ſert volontiers & promptement. Cet homme eſt courtois & officieux à ſes amis, il eſt fort *ſerviable.* Ce garçon eſt bon valet, fort *ſerviable*, il fait promptement ce qu'on luy commande.

SERVICE. ſ. m. Culte, adoration, profond reſpect qu'on rend à Dieu. Il faut preferer le *ſervice* de Dieu à toutes choſes. Dieu recompenſera largement les *ſervices* qu'on luy aura rendus. On appelle en ce ſens le *Service* Divin, l'Office, les prieres qu'on fait à l'Egliſe pour l'honorer. Le *Service* Divin ſe fait plus ſolemnellement aux Feſtes doubles, qu'aux Feſtes ſimples. Il ne faut pas cauſer à l'Egliſe durant le *Service.* On fait fermer les cabarets pendant le *Service*, pendant la Meſſe & les Veſpres. On appelle plus particulierement *Service*, les prieres qu'on chante le matin le jour du Vendredy Saint. On queſte à l'Egliſe pour le *Service* du St. Sacrement, de la Vierge, des Treſpaſſez.

SERVICE, ſe dit auſſi d'une Meſſe haute qu'on chante pour un mort, auquel on invite les parents & amis. Vous eſtes priez d'aſſiſter au convoy, *ſervice* & enterrement d'un tel, au *ſervice* du bout de l'an. On a fait dire des *ſervices* pour luy en pluſieurs Egliſes. Les Crieurs appellent un *Service complet*, une Meſſe haute, des Vigiles la veille, & ſix Meſſes baſſes.

SERVICE, ſe dit auſſi des ſecours & aſſiſtances qu'on donne au Roy, à l'Eſtat, au public, tant en guerre qu'en paix. Ce Gentilhomme s'eſt mis dans le *ſervice*, il a pris employ dans la guerre. Il a 20. années de *ſervice*, c'eſt à dire, Il a 20. campagnes ſur la teſte. Il a de bons certificats de *ſervice.* Ce Magiſtrat a rendu de grands *ſervices* à l'Eſtat dans le Conſeil, dans les negociations, &c. Le *ſervice* eſt bon en Flandres dans l'artillerie, le *ſervice* du canon.

SERVICE, ſe dit auſſi des ſecours que les hommes ſe donnent les uns aux autres, ſoit par charité, ou par amitié. Cet homme eſt fort officieux, il rend *ſervice* à tout le monde. Il luy a rendu *ſervice* de ſa perſonne, de ſa bourſe. On le vouloit calomnier devant le Prince, je luy ay rendu un grand *ſervice*, je l'ay juſtifié. On gagne l'amitié des Dames par de petits ſoins, de petits *ſervices.* On ne peut depoſſeder un Officier pourveu pour recompenſe de *ſervices.* Quand une donation eſt faite pour recompenſe de *ſervices*, on n'eſt pas obligé de les juſtifier.

SERVICE, ſe dit auſſi des ſecours mercenaires que rendent les valets à gages, ou les eſclaves qu'on a achettez, & generalement toutes ſortes de domeſtiques. Il y a eu pluſieurs laquais qui me ſont venus offrir leurs *ſervices.* Il s'eſt mis au *ſervice* de ce Seigneur en qualité d'Eſcuyer, de Maiſtre d'Hoſtel, de Secretaire. Il ſignifie même l'état, la condition de celuy qui ſert. Cet Artiſan a mis ſes enfans en *ſervice*, il eſt entré en *ſervice* un tel jour.

SERVICE, ſe dit auſſi des animaux, & des choſes inanimées. Cette paire de bœufs m'a rendu bon *ſervice*, ils m'ont ſervi long-temps. Pluſieurs doivent des redevances à leur Seigneur d'un cheval de *ſervice*, d'un bon coureur. Ce vaiſſeau, ces habits, ces bottes m'ont rendu bon *ſervice*, j'ay été long-temps à les uſer.

On le dit auſſi en termes de civilité, pour offrir ſa perſonne, ou ce qu'on poſſede. Je ſuis entierement à voſtre *ſervice.* J'ay mille écus à voſtre *ſervice* & commandement. Voilà une belle épée: elle eſt, Monſieur, à voſtre *ſervice*, je vous prie de l'accepter. J'ay une maiſon aux champs qui eſt à voſtre *ſervice*, vous y pouvez venir vous divertir.

SERVICE, ſe dit auſſi d'un certain aſſortiment de meubles qui ſert à la table, ſoit vaiſſelle, ſoit linge. Un *ſervice* d'argent de vermeil doré, c'eſt un certain nombre de plats & d'aſſiettes, baſſins & aiguieres. Un *ſervice* de linge damaſſé, ouvré & uni, c'eſt une douzaine de ſerviettes avec les nappes, pour couvrir la table & le buffet.

SERVICE, ſe dit auſſi des plats qu'on ſert ſur la table tout à la fois pour la couvrir. On a traitté cet Ambaſſadeur à quatre ou cinq *ſervices*, chaque *ſervice* étoit de tant de plats & d'aſſiettes, ſans les hors d'œuvre.

SERVICE, ſe dit auſſi de l'action même de ſervir. Cet Officier étoit de *ſervice* à la trenchée. Il eſt en quartier, il eſt en *ſervice.* Il a prié un de ſes camarades de faire le *ſervice* pour luy. Ce Conſeiller eſt de *ſervice* à la Tournelle. Il faut appeller l'Huiſſier de *ſervice*, qui eſt de jour.

SERVICE, ſe dit auſſi des premiers coups qu'on joüe à la longue, ou à la courte paume, de la balle qu'on preſente ſur le toit à celuy qui tient le jeu. Il étoit à la grille du coſté du *ſervice.* Voilà un *ſervice* qui eſt difficile à joüer.

On dit proverbialement, *Service* de Grands n'eſt pas heritage, pour dire, qu'on en eſt ſouvent mal recompenſé, qu'il ne faut pas faire fonds là-deſſus.

SERVIETTE. ſ. f. Linge de table qu'on met ſur chaque couvert, pour manger proprement, pour étendre ſur ſes habits, & s'en eſſuyer les mains & la bouche. Quand on lave les mains, c'eſt un ſervice honnête de preſenter la *ſerviette.* On chauffe des *ſerviettes* pour mettre ſur le ventre de ceux qui ont la colique. Une *ſerviette* de collation, c'eſt une petite nappe. Autrefois la civilité vouloit qu'à la fin du repas chacun pliaſt ſa *ſerviette.*

SERVILE. adj. m. & f. Qui appartient à un valet, ou à un Artiſan; ſervice bas & mechanique. L'Egliſe defiend de travailler aux œuvres *ſerviles* les Feſtes & les Dimanches. On dit auſſi, Il eſt de condition, de naiſſance *ſervile*, pour dire, qu'il eſt né valet ou eſclave.

SERVILE, ſe dit figurément en Morale de l'eſprit & du courage. C'eſt un eſprit abject, bas & *ſervile*, un courage laſche & *ſervile.*

SERVILEMENT. adv. D'une maniere laſche & ſervile. Les Auteurs ſouvent flattent trop *ſervilement* les Princes, leurs Mecenas.

SERVIR. v. act. & quelquefois neut. Porter honneur, reſpect & affection à quelqu'un. Il faut *ſervir* Dieu, l'adorer; *ſervir* la Vierge & les Saints. *Servir* à Dieu, c'eſt regner. On ne peut *ſervir* à deux maiſtres, à Dieu, & au monde.

SERVIR, ſe dit auſſi dans les ceremonies ſacrées. *Servir* & répondre à la Meſſe. Qui *ſert* à l'Autel, doit vivre de l'Autel.

SERVIR, ſe dit auſſi à l'égard du Roy & de la Republique. Aller *ſervir* le Roy, c'eſt s'enroller, prendre parti dans les trouppes. Cet Officier a *ſervi* tant de campagnes. Il va *ſervir* ſur mer. Il va *ſervir* en Flandres, en Italie. Il a *ſervi* d'Aide de Camp, de Brigadier, de Major. On condamne un criminel à *ſervir* tant de temps le Roy dans ſes galeres.

On le dit auſſi dans la Robbe. Cet Ambaſſadeur a bien *ſervi* dans un tel Traitté, celuy-là dans une telle Intendance.

SERVIR, ſe dit auſſi en parlant des témoignages d'amitié qu'on donne à ſon prochain, à ſes amis, des bons offices qu'on leur rend. Un homme n'eſt bon à rien, s'il ne ſçait *ſervir* ſes amis de ſa bourſe, de ſon ſang, de ſon credit. On dit entre gens d'épée, qu'un homme a *ſervi* un autre, quand il a été ſon ſecond en un duel.

On dit qu'un Rapporteur a bien *ſervi* une partie, quand il a ſi bien tourné ſon procés, qu'il le luy a fait gagner, quoy qu'il fuſt douteux.

On dit d'un Banquier, qu'il en a bien *ſervi* un autre, pour dire, qu'il l'a bien aſſiſté de ſon argent, que ſans luy il auroit fait banqueroute. *Servir* la paſſion de quelqu'un, c'eſt luy aider à la ſatisfaire.

SERVIR, ſe dit plus particulierement de l'eſclavage, de la domeſticité. Cet homme eſt bien *ſervi*, il a pluſieurs domeſtiques, pluſieurs eſclaves. Il faut donner recompenſe à ceux qui ont bien *ſervi*. Il *ſert* en qualité de Maiſtre d'Hoſtel, de Secretaire, de Laquais, de Cocher, de Palfrenier. On dit d'un valet à tout faire, qu'il *ſert* à tout, à la chambre & à la cuiſine.

SERVIR, ſe dit auſſi de l'attachement qu'un homme a auprés d'une Dame, dont il taſche d'acquerir les bonnes graces. Ce cavalier *ſert* cette maiſtreſſe depuis dix ans, pour dire, il luy fait l'amour.

Servir & perſeverer,
C'eſt aſſez ſe declarer.

SERVIR, ſe dit auſſi abſolument, pour dire, Couvrir la table. Les Maiſtres d'Hoſtel *ſervent* l'épée au coſté. On a *ſervi*, il n'y a qu'à ſe mettre à table. On a *ſervi* les entrées, le roſt, le deſſert. La table de ce General eſt toûjours bien *ſervie*.

SERVIR, ſe dit auſſi de quelque morceau qu'on preſente à table par civilité. Il m'a *ſervi* une aiſle de perdrix, une part de cette tourte. Ce galant ne s'amuſe qu'à *ſervir*, & ne mange point.

SERVIR, ſe dit en ce ſens figurément. J'étois ſur le point de faire condamner mon debiteur, mais il m'a *ſervi* de Lettres d'Eſtat, de Lettres de reſpit, d'une quittance fauſſe. Ce chicaneur m'a *ſervi* un plat de ſon meſtier. Quand j'ay accuſé une quinte major, il m'a *ſervi* d'une ſixiéme.

SERVIR, ſe dit auſſi au jeu de paume, pour dire, Joüer le premier une bale, la faire couler ſur le toit. Ce ſont d'ordinaire les ſeconds qui ont le ſoin de *ſervir*.

SERVIR, ſe dit auſſi des animaux & des choſes inanimées qui ſont propres à quelque choſe. Un compas *ſert* à faire des cercles. Une plume *ſert* à écrire. Un aſtrolabe *ſert* à prendre la hauteur des aſtres; une bouſſole à conduire un vaiſſeau. L'argent n'eſt bon que pour s'en *ſervir*. *Servez*-vous de mon logis, de mon equipage tant que je ſeray abſent. On dit en Droit, qu'un Juge ſe peut *ſervir* de tous moyens pour deffendre ſa juriſdiction. Cet Advocat a allegué pluſieurs loix, pluſieurs raiſons qui ne *ſervent* de rien à ſa cauſe. Il s'eſt *ſervi* à propos de l'occaſion. Il s'eſt *ſervi* d'un tel acte maintenu faux. Dans la neceſſité on ſe *ſert* de tout ce qu'on peut. La couſtume *ſert* de loy. Que *ſert*-*il* de vous affliger de cette mort, vous ne ſerez pas revivre la perſonne?

On dit paſſivement à la guerre, que le canon eſt bien *ſervi*, quand il ne manque point d'Officiers, ni de munitions pour le faire joüer continuellement, quand on en a beſoin.

On dit en termes de Marine, Faire *ſervir*, pour dire, Mettre à la voile, ou porter quelque voile particuliere. Cet Officier a fait *ſervir* la grande voile, la miſtine; cet autre les baſſes voiles.

SERVIR, ſignifie auſſi, Proteger, aſſeurer, couvrir. Ce Prince m'a *ſervi* d'aſyle dans ma diſgrace. Il m'a promis qu'il me *ſerviroit* de pere. L'hypocriſie, le manteau de devotion *ſert* de couverture à bien des meſchancetez. Cette ville *ſert* de rempart à toute la Province. On dit auſſi des perſonnes, Cet homme m'a *ſervi* de guide, de témoin, de caution.

SERVIR, ſe dit auſſi en matiere de fiefs, lors que l'un depend d'un autre, & qu'il luy doit quelques rentes & redevances. Un arriere-fief *ſert* au Seigneur feodal. On dit en ce ſens, qu'un homme eſt bien *ſervi* d'une rente, lors qu'il en eſt bien payé, qu'il y a long-temps qu'il n'en a été *ſervi*, pour dire, qu'il luy en eſt deu des arrerages.

SERVIR, ſe dit auſſi en matiere feodale, pour dire, Faire la foy & hommage au Seigneur, & luy payer les droits qui luy ſont dûs. Ce fief a été *ſervi*, c'eſt à dire, il eſt acquité des droits & devoirs.

SERVIR, ſe dit proverbialement en ces phraſes. Cela *ſert* comme un clou à ſoufflet, pour dire, ne *ſert* de rien. Il n'y a qu'un mot qui *ſerve*, pour dire, Il faut parler nettement & conclurre. On dit auſſi, qu'un homme *ſert* de faquin, de marotte, pour dire, qu'il eſt en butte à toutes les railleries. On dit auſſi, que tout *ſert* en ménage. Il ſe *ſert* de la patte du chat pour tirer les marrons du feu, pour dire, Il expoſe un autre en danger pour venir à bout d'une affaire dont il veut avoir le profit. Il eſt juſte de *ſervir* Dieu devant ſon ventre, d'aller à la Meſſe devant que de déjeuner.

SERVI, IE. part. paſſ. & adj.

SERVIS. ſ. m. Rentes ſeigneuriales. Ce mot ſe joint ordinairement avec *cens*, & ſe dit ſur tout en pays de Droit écrit, & en Lyonnois. On a fait ſaiſir cette terre faute de payement des cens & *ſervis*.

SERVITE. ſ. m. Ordre de Religieux ſuivans la Regle de St. Auguſtin, qui s'attachent au ſervice de la Vierge. Leur habit eſt une robbe, un ſcapulaire, & un manteau noirs. Il n'eſt point établi en France, & il eſt devenu fameux en Italie par l'Hiſtoire du Concile de Trente de Fra Paolo Venitien qui en étoit Religieux. Il fut inſtitué premierement dans l'Eveſché de Marſeille en l'an 1257. depuis abrogé dans le Concile de Lyon ſous Gregoire X. Chopin a écrit que l'Egliſe des *Serviteurs* de la Vierge qui étoient à Paris fut donnée par Boniface VIII. aux Guillemins, qu'on appelloit *Blancs-manteaux*, à cauſe qu'ils portoient des manteaux blancs. Ce ſont maintenant des Benedictins qui la poſſedent.

SERVITEUR. ſ. m. Qui revere quelqu'un, qui luy obeït, qui le ſert. St. Auguſtin, St. François ont été de grands *Serviteurs* de Dieu. Le Pape par humilité s'appelle dans ſes Bulles le *Serviteur* des *Serviteurs* de Dieu; & les premiers qui prirent cette qualité furent les Papes Damaſe, & Gregoire le Grand, comme dit Joannes Diaconus. Voyez Du Cange, qui remarque auſſi que ce titre a été pris par quelques Evêques, quelques Rois, quelques Princes, & quelques Moines. L'Ecriture nous apprend que quoy que nous faſſions, nous ſommes toûjours des *ſerviteurs* inutiles. Ce Magiſtrat, ce Capitaine, ſont de bons *ſerviteurs* du Roy, qui ont été toûjours dans ſes intereſts. J'ay été de tout temps *ſerviteur* de voſtre famille, c'eſt à dire, J'ay été toûjours ami de vos parents.

On appelle auſſi un *ſerviteur* domeſtique, celuy qui eſt aux gages d'un maiſtre, ou qui eſt attaché à luy par l'eſpoir de la recompenſe. On le dit auſſi de ceux qui ſervent des Communautez. Les Bedeaux ſont les *ſerviteurs* de l'Egliſe. Les Beuvetiers ſont les *ſerviteurs* de la Cour. C'eſt un peché qui crie vengeance, de retenir le ſalaire des *ſerviteurs* & ſervantes.

On appelle parmi le peuple *ſerviteur*, un garçon qui recherche une fille en mariage, & ſe dit en même de pluſieurs qui ont la même pretention. Cette fille a beaucoup de *ſerviteurs*. Voilà ſon *ſerviteur*, ſon accordé qui la mene à l'Egliſe.

On ſe ſert auſſi de cette formule pour clorre toutes les lettres, ou pour faire des complimens & des adieux. Je ſuis vôtre tres-humble, tres-affectionné, & tres-obeïſſant *ſerviteur*.

SERVITEUR, ſe dit proverbialement & ironiquement en cette phraſe: Je ſuis vôtre *ſerviteur*, pour dire, Je ne ſuis pas de voſtre advis, je ne feray pas ce que vous

me

me propoſez. Je ſuis *ſerviteur* à ſes ouvrages, je ne les trouve pas bons. *Serviteur* à la paillaſſe, ou *ſerviteur* à la guerre, ſe dit de celuy qui eſt ennuyé de coucher au corps de garde, ou en general de celuy qui veut changer de profeſſion. On dit auſſi,

Pour bien ſervir & loyal eſtre,
De *ſerviteur* on devient maiſtre.

SERVITUDE. ſ. f. Eſclavage, condition ſervile. Ceux qui ont été quelque temps en *ſervitude*, ſçavent mieux le prix de la liberté. Les Chrétiens d'Orient gemiſſent ſous la *ſervitude* des Turcs, ſous leur oppreſſion. Les Conquerants n'aſpirent qu'à mettre les peuples ſous le joug de la *ſervitude*. Les amants diſent auſſi, qu'ils languiſſent dans la *ſervitude*, dans les fers.

SERVITUDE, ſe dit auſſi de toute ſorte de ſujettion, d'attachement à un maiſtre, de contrainte qui empêche de faire ce qu'on veut. Les Commis, les Clercs ſont en une perpetuelle *ſervitude*, ils doivent être toûjours à leur bureau, à leur eſtude; les Portiers à leur porte.

Sur le declin de l'Empire fut introduite une nouvelle eſpece de *ſervitude*, qui fut de laiſſer les terres des nations ſubjuguées aux poſſeſſeurs avec des redevances & charges ſerviles. Il en eſt parlé dans le titre du Code *De Agricolis & Cenſitis*, d'où ſont venus les noms de *ſervi cenſiti*, *adſcriptitii & addicti glebæ*, nommés par les Auteurs François *ſerfs trefonciers*, ou *de main morte*: condition dont les uns étoient taillables à la volonté raiſonnable du Seigneur; les autres abonnez ou abornez; les autres mainmortables, qui n'ayant point d'enfants legitimes, ne pouvoient teſter que juſqu'à cinq ſous, le Seigneur étoit heritier du ſurplus; d'autres de formariage & de pourſuite, qui ne ſe pouvoient marier, ni aller demeurer hors de la ſeigneurie: ce qui a encore lieu en quelques Couſtumes, comme en celle de Meaux, Troyes, Chaumont, Bourgogne, Nivernois, la Marche, &c.

SERVITUDE, ſe dit auſſi en Droit des ſujettions dont des heritages ſont chargés envers d'autres. Il y a des *ſervitudes* de veuë ſur le voiſin, d'égouſt des eaux, de paſſage ſur ſes terres, &c. Il y a pluſieurs reglemens dans les Couſtumes touchant les *ſervitudes*. Une *ſervitude* ne ſe peut acquerir ſans titre par quelque preſcription que ce ſoit, mais on en peut preſcrire la liberation.

S E S.

SESAME. ſ. m. eſt une eſpece de bled, ſelon Pline, ou de legume, ſelon Columelle. Les Apothicaires d'Italie l'appellent *gingeoline*, ou *jugioline*. Il a la tige ſemblable à celle du millet, mais elle eſt plus haute & plus groſſe. Ses feuilles ſont rouges, & ſes fleurs verdes, & ſa graine eſt blanche, encloſe dans de petits boutons, comme le pavot. On n'en ſeme gueres par deçà, parce qu'il rend la terre ſterile, mais on l'apporte du Peloponneſe. Pline dit qu'il a été apporté autrefois des Indes. Sa racine eſt blanche pareillement. Son huile eſt fort eſtimée en Medecine. En Latin *ſeſamum*.

SESAMOIDE. adj. m. Terme de Medecine, qui ſe dit de pluſieurs os fort petits placez dans les jointures des doigts pour les fortifier, & empêcher qu'ils ne ſe diſloquent. Ils ſont ainſi nommez, parce qu'ils reſſemblent à la graine de *ſeſame*.

SESQUIALTERE. adj. m. & f. Terme de Geometrie & d'Arithmetique, qui ſe dit de deux lignes ou de deux nombres, dont le dernier contient le premier une fois avec l'addition de ſa moitié. 6. & 9. ſont en proportion *ſeſquialtere*, car 9. contient une fois 6. & encore la moitié de 6. qui eſt 3: 20. & 30. pareillement, car 30. contient 20. & encore la moitié de 20. qui eſt 10.

SESSION. ſ. f. Terme Scholaſtique, qui ſe dit de

chaque ſeance ou aſſemblée d'un Concile. Quand on cite un Concile on dit, En une telle *Seſſion*, en un tel Canon, ou Article. Les *Seſſions* du Concile de Trente ont été long-temps interrompuës.

SESTERCE. ſ. m. C'étoit une monnoye d'argent chez les Romains. Le petit *ſeſterce* valoit le quart de leur denier d'argent, & ſelon quelques-uns, en monnoye de France dix deniers tournois & maille. Mais ce mot changeoit beaucoup de valeur, ſelon qu'il étoit au maſculin, ou au neutre, car le grand *ſeſterce* en valoit mille petits: ſur quoy il faut voir Budée, qui en a monſtré les differences fort au long. On l'appelloit *ſeſtertius*, *quaſi ſemis tertius*, parce qu'il contenoit deux as & un demi. On l'exprimoit avec ce caractere *H. S.* Les deux points joints par un tiret marquoient l'as, & l'*S* le demi. Bouterouë dit que le *ſeſterce* des Anciens valoit deux as & demi, & l'as peſoit une livre de cuivre. Il y avoit un autre *ſeſterce* de cuivre, qui étoit à la taille de 51. à la livre, & de 119. grains au poids; & il faloit mille de ces *ſeſterces* pour faire la valeur d'un *aureus* Romain, comme on voit au Tit. VII. du Liv. III. des Inſtit. Ainſi la proportion étoit alors de l'or au cuivre de 1440. Le *ſeſterce* d'argent fin étoit d'abord de 48. à la livre, du poids de 126. de nos grains.

S E T.

SETIE. ſ. f. Terme de Marine. C'eſt un nom que les Turcs ou Orientaux donnent à leurs barques.

SETON. ſ. m. Terme de Chirurgie. C'eſt un remede qui ſert comme un cautere à détourner les fluxions qui ſont ſur les yeux, en faiſant une playe à la peau du derriere du col, qu'on entretient en ſuppuration par le moyen d'un fil de coton ou de ſoye qu'on y paſſe. On en applique auſſi à ceux qui tombent ſouvent d'epilepſie.

S E V.

SEVE. ſ. f. Liqueur enfermée dans les plantes & dans les arbres, qui leur ſert de nourriture, & qui monte de la racine juſqu'à l'extremité de leurs branches. Les plantes ont deux *ſeves* par année, en Mars, & en Août. Quelques-uns tiennent que c'eſt par la peſanteur de l'air que la *ſeve* monte dans les arbres; d'autres, qu'elle eſt élevée par la chaleur du Soleil. Il eſt deffendu de couper les arbres dans leur *ſeve*. Ce mot vient du Latin *ſapa*. Menage. D'autres le derivent de *ſapor*: Mais Borel le derive de *ſebum*, qui ſignifie *ſuif*, car c'eſt en effet une graiſſe de la terre; ou bien de *ſep*, comme qui diroit *ſepve*, nourriture du ſep.

SEVE, ſe dit auſſi d'une qualité du vin qui le rend agreable. C'eſt une petite verdeur qui ſe tourne en force, quand il eſt en ſa boite. Les gourmets font grand état du vin qui a de la *ſeve*.

SEVERE. adj. m. & f. Exact & religieux obſervateur des loix, de la diſcipline & des regles. Un Magiſtrat doit eſtre *ſevere* envers les malfaiteurs, les perturbateurs du repos public. Un General a beſoin d'eſtre *ſevere* pour empêcher la licence des ſoldats. Un Auteur a beſoin d'un *ſevere* cenſeur qui ne luy pardonne point ſes fautes.

SEVERE, ſe dit des choſes auſſi-bien que des perſonnes. Cette femme fait profeſſion d'une vertu *ſevere*. Les loix de Draco étoient fort *ſeveres*. On ne ſçauroit trouver des ſupplices trop *ſeveres*, trop cruels pour punir ce parricide.

SEVERE, ſe dit auſſi en parlant d'une mine auſtere, chagrine & renfrognée. On peint les Catons avec un front, un viſage *ſevere*. On accuſe Manlius d'avoir été d'une humeur trop *ſevere*.

SEVEREMENT. adv. D'une maniere ſevere. On ne ſçauroit punir trop *ſeverement* les aſſaſſins, les empoi-

empoiſonneurs. Cette beauté traitte bien *ſeverement* ſes adorateurs.

SEVERITÉ. ſ. f. Exactitude à faire obſerver les loix, à en punir les contraventions. La *severité* des loix & des peines eſt ce qui conſerve les Eſtats en paix. Cet Auteur eſcrit avec une grande *severité*, il chaſtie bien ſon ſtile.

SEVERITÉ, ſe dit auſſi d'une certaine vertu farouche & accompagnée de rigidité. Ce vieillard a vécu dans une grande *severité* de mœurs, ſa *severité* eſt peinte ſur ſon viſage. Les regards de cette femme monſtrent une grande *severité*.

SEVERONDE. Voyez SUBGRONDE.

SEVICES. ſ. f. plur. Outrages ou mauvais traittemens que fait un ſuperieur domeſtique à ceux qui luy ſont ſouſmis. Quand il y a preuve de *ſevices*, une femme peut demander ſeparation d'avec ſon mary. Quand un maiſtre uſe de grandes *ſevices* envers ſon apprenti, il y a lieu de reſoudre ſon obligé, on le renvoye aux Jurez pour le pourvoir d'un autre maiſtre.

SEUIL. ſ. m. La marche, la piece de bois ou de pierre qu'on met au bas de la porte. Paris étoit autrefois ſi dangereux, qu'on n'oſoit ſortir le *ſeuil*, le pas de ſa porte, ſans crainte d'être volé. C'eſt un crime capital & irremiſſible en Tartarie, de marcher ſur le *ſeuil* de la porte en entrant en quelque lieu: teſmoin Rubruquis en ſon Voyage de Tartarie. Tavernier dit auſſi, qu'on punit tres-ſeverement en Perſe ceux qui marchent ſur le *ſeuil* des Moſquées, ou des Palais du Roy. Ce mot vient de *ſolum*. Menage. D'autres le derivent de *ſalio*; d'autres de l'Alleman *ſchwel*, qui ſignifie la même choſe.

SEUIL, ſe dit auſſi des pieces de bois qui ſervent à fermer les bateaux, tant à l'avant, qu'à l'arriere. On appelle auſſi ſur les rivieres un *ſeuil* d'ancre, la piece de bois qui eſt attachée au deſſous de l'anneau, & qu'on appelle *jas* ou *joüet*, ou *eſſieu* ſur la mer.

SEUIL, ſe dit auſſi de l'endroit où tombe le bout d'un pont-levis, quand on le baiſſe. Quelques-uns l'aplent *chevet*.

SEUILLET. ſ. m. Terme de Marine. Petit ſeuil ou planche qui ſe met ſur la partie inferieure du ſabord pour couvrir l'eſpaiſſeur du bordage, & empêcher que l'eau n'endommage les membres du vaiſſeau.

SEVIR. v. n. Punir, chaſtier. Les loix ne ſçauroient trop *ſevir* contre les meſchants; les Magiſtrats contre les chicaneurs. Cette procedure merite que la Cour *ſeviſſe* contre ce Procureur.

SEVIR, ſignifie auſſi, Uſer de mauvais traittements envers ceux de ſa famille. Cette femme s'eſt desjà plainte que ſon mary avoit *ſevi* pluſieurs fois contre elle; qu'il avoit *ſevi* en ſa perſonne, qu'il l'avoit battuë & outragée.

SEUL, SEULE. adj. Qui eſt conſideré en particulier, qui n'a point de compagnon. Il ſe dit de Dieu par excellence. Il n'y a qu'un *ſeul* Dieu en trois Perſonnes. Un *ſeul* Dieu tu adoreras, & aimeras parfaitement.

On le dit auſſi des creatures. On tient qu'il y a un phœnix, qui eſt un oiſeau *ſeul* en ſon eſpece. La Vierge a été la *ſeule* creature exempte du peché originel. Il demeure tout *ſeul* dans un grand logis. Il veut manger tout *ſeul*. Je l'ay trouvé chez luy tout fin *ſeul*, ſans compagnie. Il a été tout *ſeul* de ſon advis. Le Seigneur a dit, Malheur au *ſeul*, car il n'aura perſonne qui le releve aprés ſa chûte.

SEUL, ſe dit auſſi de ce qui eſt deſparié, qui n'a point ſon pareil. Voilà un gand qui eſt tout *ſeul*. Orme fait point d'eſtat d'un bas tout *ſeul*, qui n'eſt point apparié. Il n'eſt pas honneſte à un Religieux de marcher par la ville tout *ſeul*.

SEUL, ſignifie auſſi, Singulier. Un combat de *ſeul* à *ſeul*, d'homme à homme. Un monopoleur eſt celuy qui a droit de faire tout *ſeul*, ou de vendre tout *ſeul* quelque marchandiſe. C'eſt un homme ſingulier, qui eſt le *ſeul* qui vive ainſi.

SEUL, ſe dit auſſi de ce qui eſt unique, ou detaché de toute autre choſe. Cette cauſe ne conſiſte qu'en un *ſeul* point, en une *ſeule* queſtion. C'eſt la *ſeule* conſolation qui luy reſte dans ſon mal. Il s'eſt ſauvé tout *ſeul*. C'eſt la *ſeule* perſonne que je ſois capable d'aimer. Il luy a fermé la bouche d'un *ſeul* mot. Le *ſeul* remede de ſon mal, c'eſt la patience.

SEUL, ſe dit proverbialement en ces phraſes. Un malheur ne vient jamais tout *ſeul*. Il vaut mieux être *ſeul* qu'en mauvaiſe compagnie. Un Ancien a dit, qu'il n'étoit jamais moins *ſeul*, que quand il étoit *ſeul*, parce qu'il s'entretenoit avec ſes livres.

SEULEMENT. adv. relatif, qui marque quelque preciſion, augmentation, ou dimmution. Il faut non *ſeulement* eviter le mal, mais encore faire le bien. Ils n'étoient pas un nombre ſuffiſant pour faire un arreſt, ils étoient *ſeulement* ſix. Faites moy *ſeulement* reſponſe, & me laiſſez le ſoin du reſte. Il ne m'a pas *ſeulement* preſenté un verre d'eau. Il ne moutra pas de ce coup-là, il en aura *ſeulement* la peur. Ce ſac n'étoit pas complet, il avoit *ſeulement* 900. liv.

SEULET, ETTE. adj. diminutif de *ſeul*, qui ſe dit des perſonnes jeunes qu'on laiſſe ſans ſecours. Une chanſon dit:

Non non je n'iray plus au bois *ſeulette*,
Sans ma boulette.

SEUR, SEURE. adj. Certain, infaillible. Les principes de la Geometrie ſont *ſeurs* & demonſtratifs. Le mouvement des aſtres eſt *ſeur* & reglé. Ce mot vient du Latin *ſecurus*. Nicod.

SEUR, ſe dit auſſi de ce qui agit, de ce qu'on ſçait avec quelques certitudes morales qui n'ont pas coutume de tromper, de manquer. On a mis cet homme en lieu *ſeur*, c'eſt à dire, en priſon. On a tranſferé ce criminel ſous bonne & *ſeure* garde. Vous pouvez compter ſur ce Conſeiller, c'eſt une voix *ſeure*. Cette nouvelle eſt *ſeure*, elle vient de bon lieu. Son argent eſt en lieu *ſeur*, bien ſerré, ou preſté ſous de bonnes cautions. Cette femme ne joüe jamais qu'à jeu *ſeur*. On la trouve au lit à onze heures, c'eſt un coup *ſeur*.

SEUR, ſignifie auſſi, Ferme, aſſeuré. Ce plancher n'eſt pas trop *ſeur*, il branſle. Cette rade eſt *ſeure*, eſt à l'abry des vents. Ce cheval eſt *ſeur* du pied, il ne bronche point. Ce garçon a la main *ſeure* pour eſcrire. Ce valet n'a pas la main *ſeure*, il eſt ſujet à caution, à voler. Ce chemin n'eſt pas *ſeur*, on y vole fort ſouvent. Ce cavalier tire juſte, il a la main *ſeure*. Ses armes ſont *ſeures*, il ne manque point ſon coup.

On dit proverbialement, qu'il n'y a rien de plus *ſeur* que le plancher des vaches, le chemin par terre. On dit qu'une homme eſt *ſeur* de ſon baſton, quand il eſt aſſeuré que ſon deſſein reüſſira.

SEURement. adv. D'une maniere certaine & aſſeurée. On a bien de la peine à placer ſon argent *ſeurement*. On ne parle pas *ſeurement* de cette nouvelle. Il marche *ſeurement*, bien accompagné.

SEVRER. v. act. Empêcher un enfant de tetter, l'accouſtumer à prendre d'autres alimens que le lait de la Nourrice. On a été obligé de *ſevrer* cet enfant au bout de l'an, parce que ſa Nourrice n'avoit plus de lait; on l'a *ſevré* en mettant du chicotin ſur la mammelle. Il y a des femmes chez qui on met les enfans en penſion pour les *ſevrer*. Ce mot vient du Latin *ſeparare*, parce qu'en vieux langage *ſevrer* ſignifioit ſeulement *ſeparer*; & en effet les enfans qu'on *ſevre*, on les ſepare de leur Nourrice.

rice. Menage. Borel le derive de *exuberare*, c'eſt à dire, *tirer de la mammelle.*

SEVRER, ſe dit figurément en Morale, en parlant des obſtacles qu'on fait aux pretentions de quelqu'un. Il eſperoit eſpouſer cette fille, mais il eſt venu un tiers qui l'en a *ſevré*. Celuy que veut faire ſon ſalut, ſe doit *ſevrer* de luy-même de tous les plaiſirs de la vie.

SEVRÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

SEURETE'. ſ. f. Aſſeurance qu'on prend, lors qu'on negotie, que l'on contracte. On ne ſçauroit trop prendre de *ſeuretez*, de precautions contre la malice & la chicane des hommes. Le nantiſſement eſt la meilleure *ſeureté*. On donne des oſtages pour *ſeureté* d'une capitulation. On peut uſer de cette maxime en *ſeureté* de conſcience. Les loix ſont faites pour la *ſeureté* publique.

SEURETÉ, ſe dit auſſi du lieu où on ne craint rien. Cette place eſt au cœur de la France, on y eſt en *ſeureté*, hors d'inſulte. On appelle auſſi une priſon, un lieu de *ſeureté*. Les Heretiques ont ſouvent demandé des places de *ſeureté*. Les aſyles des Egliſes ſont des lieux de *ſeureté*. Ce mot vient du Latin *ſecuritas*. La *ſeureté* ou ſauf-conduit ſe donne aux ennemis, & les paſſeports aux amis.

SEURETÉ, ſignifie auſſi, Aſſeurance, fermeté du pied pour marcher, de la main pour eſcrire, ſaigner, tirer des armes.

S E X.

SEXAGENAIRE. adj. m. & f. Qui eſt parvenu à l'âge de ſoixante ans. On diſpenſe les *ſexagenaires* du jeuſne. Une beauté *ſexagenaire* eſt fort rare.

SEXAGESIME. ſ. f. Feſte de Breviaire. C'eſt un Dimanche de la ſeconde claſſe, dont on fait toûjours l'Office, à moins qu'il ne ſe rencontre avec le jour de la Feſte du Patron: c'eſt celuy qui ſuit la Septuageſime.

SEXE. ſ. m. Partie du corps humain qui fait la difference du maſle & de la femelle. Cette perſonne eſt du *ſexe* maſculin, celle-là du feminin. Il y en a pourtant d'hermaphrodites, qui ont les deux *ſexes*, mais imparfaitement. Le *ſexe* viril eſt le plus fort. On excuſe la foibleſſe du *ſexe*. On a tout paſſé au fil de l'eſpée ſans diſtinction de *ſexe* ni d'âge. Les Fideles de l'un & de l'autre *ſexe*. Il eſt expreſſément deffendu par la Loy de Moyſe, de deſguiſer ſon *ſexe*.

SEXE, abſolument parlant, ſe dit des femmes. C'eſt un homme qui aime le *ſexe*, c'eſt à dire, les femmes. Il faut avoir du reſpect pour le *ſexe*, pour le beau *ſexe*, pour les Dames. St. Auguſtin les appelle le *ſexe devot*.

SEXTE. ſ. f. Terme de Breviaire. C'eſt la troiſieſme des petites Heures Canoniales, Prime, Tierce, *Sexte*, & None. C'eſt un Office Eccleſiaſtique qu'on dit à ſix heures. Gregoire de Tours dit que ce fut un Evêque de Tours qui établit l'Office de Tierce, & *Sexte* dans l'Egliſe: ce qui a continué juſqu'à preſent.

SEXTE, en termes de Muſique, eſt une conſonance qui provient du meſlange de deux ſons qui ſont en proportion de trois à cinq à l'eſgard de la *ſexte* majeure, & en proportion de cinq à huit à l'eſgard de la mineure. On les appelle auſſi *ſixieſme majeure*, ou *mineure*, ou *hexacorde majeur ou mineur*. Elles comprennent un intervalle de ſix tons.

SEXTIL. adj. maſc. Terme d'Aſtronomie, qui ſe dit de l'aſpect ou regard de deux aſtres, quand ils ſont eſloignés de ſoixante degrés. Un *Sextil* de Mars avec la Lune.

S I.

SI. Prepoſition, ou conjonction conditionelle & dubitative. *Si* le ciel tomboit, il y auroit bien des aloüettes priſes. On ne ſçauroit faire boire un aſne, *s'*il n'a ſoif. Nous verrons cela mardy, *s'*il fait chaud. *Si* ce n'étoit voſtre reſpect. Cela ne reüſſira pas, *ſi* Dieu n'y met la main. Il ne ſera rien de ce marché, *ſi* vous ne voulez. Faut-il demander *s'*il eſt jour en plein midy? *Si* tant eſt que vous m'aimiez.

SI, ſe dit auſſi d'une alternative qu'on offre. On l'a condamné à deguerpir, *ſi* mieux il n'aimoit payer la dette.

SI, ſignifie encore, Partant, dans cette formule d'Edits & de Chancelerie, *Si* donnons en mandement: c'eſt par où commencent les commiſſions appoſées à la fin des Lettres. On dit encore, *Si* faut-il enfin conclurre, terminer cette affaire.

On dit auſſi au Palais, *Si* que, *Si* bien que, pour dire, Tellement que, enfin, pour concluſion.

SI, ſe dit adverbialement pour comparer, augmenter, ou affirmer. Cet Auteur deſchoit, ſes derniers ouvrages ne ſont pas *ſi* beaux que les premiers. Cet homme eſt *ſi* ſaoul qu'il creve. Il eſt *ſi* vain, qu'il ne ſaluë perſonne. Il eſt *ſi* contrariant, qu'il dit toûjours que *ſi*, que non; *ſi* un gage que non, il gagera que *ſi*. *Si* eſt-ce pourtant que cela a de grandes apparences. Cela n'eſt pas *ſi* ſeur que vous penſez. Vous ne croyez pas cela; *ſi* fait bien moy. *Si* faut-il que j'en gouſte. Il y a bien des gens de mon advis, & *ſi* ce ne ſont pas des ſots. Vous n'aimez pas la Comedie; *ſi* fait bien moy.

SI, eſt quelquefois ſubſt. Je vous ay vendu ce cheval à tel *ſi*, à telle condition que je le reprendray, ſi vous y trouvez quelque *ſi*, quelque defaut. Ne me parlez jamais d'un *ſi*, d'un car, ni d'un mais. Cet homme barguigne trop, il met trop de *ſi* & de car, trop de conditions en ce contract.

SI, ſubſt. maſc. en termes de Muſique, eſt une ſeptiéme notte de Muſique adjouſtée depuis peu par un nommé le Maire aux ſix anciennes nottes inventées par Gui Aretin, Ut, re, mi, fa, ſol, la, *ſi*, par le moyen de laquelle on evite l'embarras de l'ancienne gamme, qui ſe faiſoit de b mol en nature, & de nature en b quarre. La jalouſie des hommes eſt ſi grande, que trente ans durant le Maire a preſché aux Muſiciens de ſe ſervir de ſa methode, & pas un ne l'a voulu faire: ſi-toſt qu'il a été mort, ils l'ont tous ſuivie.

S I B.

SIBILOT. ſ. m. C'eſt proprement celuy qui contrefait les eſprits & les ames des deffunts pour ſe moquer de leur apparition, ou pour faire peur aux gens ſimples, & qui ſifle ou parle du ventre. On l'appelle autrement *Gaſtrilogue*. Il ſignifie auſſi un Bouffon qui taſche à faire rire. On le dit auſſi des ſots & des ridicules qui ſe rencontrent dans les compagnies, qui en attirent la riſée, & qui ſe font ſifler par leurs impertinents diſcours. Ce mot vient d'un fou de Henry III. qui portoit ce nom. Menage.

SIBYLLE. ſubſt. fem. C'eſtoit chez les Payens une Propheteſſe qu'on croyoit inſpirée de Jupiter. Amalthée eſt celle qu'on croit avoir fait les vers des *Sibylles* qui nous reſtent. Voyez Gollius, Munſter, Peucerus, la Popliniere, Blondel, & Van Daleſi qui en ont eſcrit, & depuis peu le Pere Craſſet Jeſuite. Il y a auſſi un Traité des *Sibylles* publié par Monſieur Voſſius en l'an 1672. Les Payens accuſoient de ſuppoſition les Eſcrits que les Chrétiens leur citoient comme venant des *Sibylles*. Du temps de Ciceron il couroit des vers acroſtiches

qu'on attribuoit aux *Sibylles*, mais qu'on rejettoit comme ſuppoſés, ainſi que témoigne Denis d'Halicarnaſſe, à cauſe que le jeu de paroles vient pluſtoſt de meditation que d'inſpiration. Varron les met au nombre de dix, & quelques Auteurs profanes au nombre de ſoixante.

On appelle proverbialement une vieille fille & ſçavante, une *Sibylle*. Ainſi dans ce ſiecle les Poëtes ont appellé la *Sibylle* de Gournay, une perſonne de grand merite, fille d'alliance de Mr. de Montagne. Rabelais a auſſi fait mention de la *Sibylle* de Panzoust. On dit auſſi d'une choſe qui eſt facilement brouillée & meſlée, que ce ſont les vers de la *Sibylle* de Cumes, qui eſcrivoit ſes vers ſur des feuilles d'arbres, où on ne pouvoit plus rien connoiſtre, quand elles avoient été agitées par le vent.

S I C.

SICAMOR. ſ. m. Terme de Blaſon. C'eſt un cerceau ou cercle lié comme celuy d'un tonneau. On voit des Eſcus de ſable à un *ſicamor* d'or.

SICCITE'. ſ. f. Qualité de ce qui eſt ſec. La chaleur & la *ſiccité* ſont les qualités du feu : la froideur & la *ſiccité* ſont celles de la terre. Pour faire du ſel, on fait cuire l'eau ſalée juſqu'à pleine *ſiccité*.

SICLE. ſubſt. maſc. C'étoit une monnoye chez les Hebreux qui valoit quatre drachmes Attiques, ou quatre deniers Romains revenant à vingt-deux ſous quatre deniers de noſtre monnoye. L'Eſcriture l'appelloit autrement *ſolidus* & *ſtater*; & quelquefois auſſi on l'a confondu avec *talent*. Voyez Budée. Le *ſicle* Hebraïque en poids peſoit 268. grains, ſelon le Pere Merſenne, & il eſtoit compoſé de 20. oboles; & chaque obole étoit du poids de ſeize grains d'orge. Quelques-uns croyent que les Hebreux ont eu deux ſortes de *ſicles*; le commun, ou profane, qui eſtoit appellé *didrachme*; & le ſecond du Sanctuaire, qui eſtoit le double de l'autre. Mais Villapandus ſouſtient le contraire. Bouterouë dit que le *ſicle* peſoit vingt gerahs, ou 320. grains d'orge, & faiſoit juſtement la demi-once Romaine, ou 252. grains poids de marc. Le Rabbin Majemonides dit la même choſe; & Monſieur de Compiegne dit qu'il étoit du poids de deux drachmes Hebraïques, qui en valoient quatre d'Athenes. Le poids du Sanctuaire eſtoit le plus peſant & le plus juſte, ainſi nommé, parce qu'il eſtoit ſous la direction des Preſtres; mais il n'étoit pas different du poids royal ou profane. La principale monnoye des Juifs eſtoit le *ſicle*, qu'ils fabriquoient d'argent pur. Les premiers furent fabriqués dans le deſert à la taille de 100. à la mine antique du poids de 160. grains d'orge, qui eſtoient expoſés pour dix gerahs, ou oboles. Enſuite ils firent un autre *ſicle* d'argent qui peſoit le double. On tient que le *ſicle* eſt la premiere monnoye dont on s'eſt ſervi dans le monde, parce qu'il étoit en uſage du temps d'Abraham, & n'étoit point marqué. On le donnoit au poids. Ce nom vient d'un mot Hebreux qui ſignifie *peſer*, parce que ce mot eſt employé quelquefois pour monnoye. Avec tout cela les Auteurs ſont ſi differents, qu'on n'en peut faire aucun jugement certain. Du Cange dit que les *ſicles* ont eſté auſſi en uſage chez les Anglois & les Allemans.

S I D.

SIDRE, ou SITRE. ſ. m. Boiſſon faite de pommes, ou de poires pilées & preſſurées. Le *ſidre* de pommes s'appellé du *pommé*; celuy de poires du *poiré*. *Sidre* doux, eſt celuy qui ſe fait de pommes douces; le picquant de pommes ſauvages. Le meilleur *ſidre* eſt de couleur d'ambre. Ce mot vient de *ſicera* Latin, ou de

ſechar Hebreu, qui ſignifie tout breuvage qui peut enyvrer, ſoit qu'il ſoit fait de grains, ou de pommes, de palmes, ou autres fruits. Quelques-uns le derivent du Bas-Breton *ſiſtr*, qui ſignifie la même choſe. Il faut uſer du *ſidre*, lors qu'il eſt bien paré, & au milieu de ſon âge; car lors qu'il eſt ſuranné, & qu'il tire ſur l'aigre, il eſt fort dommageable à la ſanté. En Latin *vinum pomarium*.

S I E.

SIECLE. ſ. m. Meſure du temps qui dure cent années ou revolutions ſolaires. La gloire de Dieu doit durer dans tous les *ſiecles* des *ſiecles*, c'eſt à dire, dans tous les temps, à jamais. Nous ſommes dans le XVII. *Siecle* depuis JESUS-CHRIST. Le Temple de Salomon fut baſti au XXX. *Siecle* de l'âge du monde. On appelle les Auteurs *contemporains*, ceux qui vivoient dans le même *ſiecle*. On dit qu'un homme court le *ſiecle*, quand il eſt né au temps qu'on commence à compter un nouveau *ſiecle*.

SIECLE, ſe dit auſſi pour marquer les temps preſens & paſſez. Les Chrêtiens des premiers *ſiecles* eſtoient bien plus parfaits que ceux du *ſiecle* preſent. Les ſciences & les arts ont eſté retablis & perfectionnés dans noſtre *ſiecle*. Nous vivons dans un heureux *ſiecle*, ſous le gouvernement d'un Prince juſte. On dit auſſi, que le *ſiecle* eſt bien poli, bien raffiné, pour dire, les hommes du *ſiecle* preſent.

Les Anciens ont diviſé les temps en quatre Ages, qu'ils ont appellez le *Siecle d'or*, qu'ils ont attribué au regne de Saturne; le *Siecle d'argent*, à celuy de Jupiter; les *ſiecles d'airain*, & *de fer*, ſous leſquels on comprend celuy d'à preſent, ceux qui ſe ſont corrompus depuis.

SIECLE, ſe dit en Morale par oppoſition à *celeſte* & *ſpirituel*. Cette fille eſt entrée en Religion, a renoncé au *ſiecle*, c'eſt à dire, aux pompes, aux vanitez du monde, du *ſiecle*. Les mondains ne cherchent que les hommes du *ſiecle*. Quand on eſt dans la retraitte, il fait dangereux de retourner la teſte vers le *ſiecle*. Le *ſiecle* eſt bien corrompu, pour dire, les gens du monde.

SIEGE. ſ. m. Meuble qui ſert à s'aſſeoir. Une garniture de chambre eſt d'un lit & de douze ou dix-huit *ſieges*. Les *ſieges* ſont, des fauteuils qui ont un doſſier & des bras, des chaiſes qui n'ont ſimplement qu'un doſſier, des placets & des tabourets qui n'ont ni l'un ni l'autre, des *ſieges* pliants, qui ſont ſouſtenus par des ſangles ou de fortes toiles pour eſtre plus mollets. On les appelle autrement *ſelles briſées*; & quand ils ont un doſſier, on les nomme *perroquets*, & ils ſervent à s'aſſeoir à table. Les eſcabelles & les bancs ſont des *ſieges* ſimplement de bois, car les autres ſont garnis d'eſtoffe, de velours, de moquette, de tapiſſerie, &c.

SIEGE, ſe dit auſſi de tous les lieux où on s'aſſied. Il y a dans les jardins des *ſieges* de gaſon, des *ſieges* de pierre. Un *ſiege* de Cocher poſe ſur les moutons de devant du carroſſe. Dans les Egliſes il y a les hauts *ſieges* & les bas *ſieges*, qui ſont les hautes & baſſes chaiſes du Chœur où ſe placent les Preſtres en haut, & les Clercs en bas.

SIEGE, en termes de Medecine, ſe dit de la partie du corps humain ſur laquelle on s'aſſied, & particulierement du fondement, de l'anus. Il a mal au *ſiege*, une fiſtule au *ſiege*. Les Philiſtins renvoyerent l'Arche à cauſe des maladies qui leur étoient venuës au *ſiege*.

SIEGE, ſe dit figurément en choſes morales. Les Philoſophes n'ont pû encore determiner où eſtoit le *ſiege* de l'ame, de la raiſon, de la vie. Deſcartes a dit que le *ſiege* de l'ame eſt dans la glande pineale du cerveau. Les Medecins attribuent au cœur le *ſiege* de la vie. Conſtantinople eſtoit le *ſiege* de l'Empire d'Orient; Rome de

l'Occident. Vienne eſt preſentement le *ſiege* de l'Empire; Paris celuy des Rois de France,

SIEGE, ſe prend auſſi pour toute ſorte de Juriſdiction Eccleſiaſtique, ou Seculiere, & pour le lieu où elle s'exerce. Quand on a recours au Pape, on dit qu'on reclame l'autorité du St. *Siege*. Un *Siege* Patriarchal, Archiepiſcopal, Epiſcopal, c'eſt la dignité, la juriſdiction, & la place qui appartient à ces Prelats; & on dit que le *Siege* eſt vaquant, lors que le Prelat eſt mort, & qu'il n'y a perſonne qui occupe ſa place. A l'eſgard des ſeculiers, il y a des *Sieges* Preſidiaux, des *Sieges* Royaux, des *Sieges* ſubalternes, qui ſont les Juſtices des Seigneurs; le *Siege* de la Conneſtablie, des Mareſchauſſées, &c. & on dit en general, qu'un Juge eſt au *Siege*, qu'il tient le *Siege*, quand il eſt en la premiere place de ces Tribunaux.

SIEGE, en termes de Guerre, eſt le campement d'une armée tout autour d'une place qu'elle a envie de prendre, ſoit par famine, en faiſant ſimplement des lignes pour empêcher que rien n'y entre; ſoit par vive force, en faiſant des trenchées, & y donnant des aſſauts. Les plus fameux *ſieges* des Anciens ſont ceux de Troye, de Tyr, d'Alexia, de Numance. Ceux des Modernes ſont ceux d'Oſtende, & de Candie. Ce Capitaine entend bien à faire un *ſiege*. Il a été malheureux, & contraint de lever le *ſiege*. Il a fallu faire un *ſiege* regulier & dans les formes devant cette bicoque, on ne l'a pû enlever d'emblée.

On dit auſſi d'une femme ſevere & difficile à charmer, qu'on ne la ſçauroit prendre que par un *ſiege* regulier, qu'il faut beaucoup de ſoins & de longues aſſiduitez.

SIEGER. v. neut. Occuper un Siege, une Juriſdiction. Ce Pape a *ſiegé* dix ans, a occupé dix ans le St. Siege. Les Juges ſuperieurs viennent *ſieger* dans les Juriſdictions ſubalternes, quand ils viennent tenir leurs aſſiſes. Il a peu d'uſage.

SIEN, SIENNE. Pronom poſſeſſif, & quelquefois ſubſt. Cet heritage luy a eſté donné pour demeurer propre à luy & aux *ſiens*. On a ſervi trois poulets à trois perſonnes, c'eſt à dire, à chacun le *ſien*. Il a fait de grands biens à un *ſien* nepveu. Dieu n'abandonne jamais les *ſiens*, ceux qui luy ſont fideles. A qui ſera-t-on du bien, ſi ce n'eſt aux *ſiens*? On dit qu'on n'eſt jamais riche, ſi on ne meſle de l'argent d'autruy avec le *ſien*. On ne fait tort à perſonne, quand on ne demande que le *ſien*. La juſtice eſt une vertu qui rend à chacun le *ſien*. On eſt bienheureux, quand on eſt logé ſur le *ſien*, dans une maiſon qui eſt à ſoy. Mon heritage eſt proche le *ſien*, nous ſommes voiſins.

On dit proverbialement, A chacun le *ſien* ce n'eſt pas trop.

SIEUR. Voyez SEIGNEUR.

S I F.

SIFLEMENT. ſ. m. Bruit que fait l'air preſſé en ſortant par un conduit eſtroit. Le *ſiflement* des tuyaux d'orgues. Les vents durant la tempeſte font d'horribles *ſiflements*. Beaucoup d'animaux expriment leur colere par des *ſiflements*, comme les ſerpens, &c.

SIFLEMENT, eſt auſſi un témoignage de meſpris, par une ſorte riſée qui imite le *ſiflement* de l'air.

SIFLER. v. act. Rendre un ſon aigu par le moyen de l'air comprimé qui ſort par un conduit eſtroit; & ſe dit tant des hommes que des animaux, & des choſes inanimées. C'eſt un des plaiſirs des laquais, des gens de neant, de *ſifler*. Les ſerpens *ſiflent* de colere. Les oiſeaux *ſiflent* des airs, comme les ſanſonnets, linottes, merles, ſerins, &c. Les vents *ſiflent* pendant un orage. Il y a des tuyaux d'orgues qui ne font que *ſifler*, comme le larigot, la doublette, &c.

SIFLER, ſignifie auſſi, Donner un témoignage de mépris & de riſée par des ſiflements. Cet homme s'eſt fait

ſifler, en mettant ſon livre au jour. On a *ſifflé* cet Advocat en pleine Audience. Dés qu'on a avancé cette doctrine, elle a eſté *ſiflée*. Ce mot vient de *ſifilare*, qu'on a dit pour *ſibilare*, qui ſe trouve chez les Latins, comme *ſifilotus* de *ſifilus*, dont on a fait *ſiflet*. Menage.

SIFLER, ſignifie auſſi, Apprendre à un oiſeau à regler ſon ramage, luy apprendre à chanter en *ſiflant*. On *ſifle* les merles, les ſanſonnets, & autres oiſeaux.

SIFLER, ſe dit figurément en Morale. Suggerer à quelqu'un ce qu'il a à dire en quelque occaſion importante, luy faire le bec, l'inſtruire. Un Juge ne ſçauroit rien tirer d'un criminel, quand il a eſté *ſiflé*, quand il a eu du conſeil.

On dit auſſi en ce ſens, *ſifler* le Droit, pour dire, le montrer en chambre, hors des Eſcoles publiques; ſuggerer à un recipiendaire tout ce qu'il doit répondre aux objections qu'on luy fera dans ſon examen. On dit auſſi ordinairement *ſouffler*.

On dit proverbialement, qu'un homme a *ſiflé* la linotte, pour dire, qu'il a bien beu, & qu'il y paroiſt, qu'il eſt à demi yvre.

SIFLÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

SIFLET. ſ. m. Petit inſtrument avec quoy on ſifle. Les filous appellent leurs camarades avec un coup de *ſiflet*. Le cri des Chauderonniers eſt accompagné d'un coup de *ſiflet*, compoſé de ſept petits tuyaux de fer blanc. On prend les cailles & autres oiſeaux avec diverſes ſortes d'appeaux & de *ſiflets*.

SIFLET, ſe dit auſſi du conduit de la reſpiration, tant aux hommes qu'aux animaux. Le *ſiflet* eſt proprement le nœud de la gorge que les Grecs appellent *larinx*, & les Latins *guttur*. Les poulets qu'on égorge crient toûjours juſqu'à ce qu'on leur ait couppé le *ſiflet*.

On dit proverbialement, Si vous n'avez point d'autre *ſiflet* que celuy-là, voſtre chien eſt perdu, pour dire, Si vous n'avez pas d'autre moyen de reüſſir en cette affaire, vous ne la gagnerez pas.

SIFLEUR. ſ. m. Celuy qui ſifle. Ce laquais m'eſtourdit, c'eſt un *ſifleur* perpetuel.

SIFLEUR, ou SOUFLEUR, eſt un Maiſtre qui enſeigne le Droit en chambre, qui ſifle les recipiendaires.

S I G.

SIGILLE'E. ſubſt. fem. eſt une epithete qu'on donne à une ſorte de terre ou craye rouge qui vient de l'Iſle de Lemnos, autrement nommée *Ophuſe* ou *Stalimene*, qui ſert en Peinture & en Medecine. Elle eſt peſante, molle, friable, ſeche, rouge; d'où vient que la blanche, que vendent les Apothicaires, eſt falſifiée. Elle ne ſalit point les mains: d'où vient que les Grecs l'ont appellé *miltos Lemnia*, les Latins *rubrica Lemnia*, *ſigillum Lemnium*, *terra ſigillata*, dont ont parlé Pline, Galien, Dioſcoride, Matthiole, Braſſavolus, Agricola, & autres. Elle ſe trouve dans une montagne aux environs d'Hephæſtia, l'une des deux villes de cette Iſle. Matthiole dit que les Sacrificateurs de Diane l'alloient prendre en grande ceremonie dans une Baume caverneuſe, qui eſt en certain marais dans l'Iſle de Lemnos, autrement appellée Stalimene; qu'ils la preparoient, & en faiſoient des trochiſques, & les ſeelloient du ſceau de Diane, ou de l'image d'une chevre: d'où vient que les Grecs l'appelloient *ſphragis aga*, c'eſt à dire, *ſcel de chevre*. Galien en explique amplement la preparation, & dit qu'on n'y meſloit point de ſang de bouc, comme allegue Dioſcoride. Mais Matthiole dit que la terre *ſigillée* qu'on apporte maintenant de Turquie, n'eſt pas la même que l'ancienne terre Lemnienne; & il pretend que c'eſt la même choſe que le bol *Armeni* de Levant. Voyez pluſieurs particularitez qu'il en rapporte. Le Grand Seigneur la fait auſſi marquer de ſon ſceau, & il l'en-

l'envoye en preſent à des Princes. C'eſt un precieux antidote contre les venins, la fiévre & la peſte. On a trouvé depuis peu auprés de Blois une terre ſemblable en vertu à la terre *ſigillée* qu'on apporte de Lemnos.

SIGMOIDE. adj. Terme d'Anatomie, qui ſe dit des muſcles ou cartilages qui ſont faits en forme d'anneaux, & qui neantmoins n'achevent pas tout le cercle, deſorte qu'ils repreſentent la lettre Grecque nommée *Sigma*, qui leur a donné ſon nom : tels ſont les cartilages de la trachée artere.

SIGNAL. ſ. m. Certaine marque dont on convient pour ſe donner quelque advis, quand on eſt hors de la portée de la voix. On a donné un tel *ſignal* pour commencer la bataille, pour donner l'aſſaut. Le *ſignal* ſe donne auſſi avec la trompette & le tambour. Sur mer les *ſignaux* ſe donnent par les coups de canon, par des feux, par des manœuvres. Le Pere Fournier a expliqué les *ſignaux* de mer dans ſon Hydrographie.

SIGNALER. v. act. Rendre une choſe remarquable & celebre. Ce brave a *ſignalé* ſa valeur, s'eſt *ſignalé* en cette occaſion, s'eſt rendu remarquable, s'eſt fait diſtinguer des autres. La bataille de Pharſale a *ſignalé* le jour & le lieu où elle a eſté donnée.

SIGNALÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

SIGNAMMENT. adv. qui marque quelque choſe dont on fait une particuliere recommendation ou ſpecification. Les témoins depoſent contre pluſieurs accuſez, & *ſignamment* contre un tel. J'ay beſoin des Livres contenus en ce memoire, & *ſignamment* d'un tel. Ce mot eſt preſque hors d'uſage.

SIGNANDAIRE. Terme du Palais. Qui ſçait ſigner, ou qui a ſigné. Dans les actes tres-importans, comme teſtaments, donations, criées, &c. il faut des témoins *ſignandaires*, qui ſignent effectivement les actes, & non pas de ceux qui declarent qu'ils ne ſçauroient ſigner.

SIGNATURE. ſ. f. Souſcription, appoſition de ſon nom au bas d'un acte, miſe de ſa propre main. Ce n'eſt qu'un billet ſous *ſignature* privée, qui giſt en reconnoiſſance. Les Maiſtres Eſcrivains ſont Jurez pour la verification des eſcritures & *ſignatures*.

SIGNATURE de Cour de Rome, eſt la minute originale eſcrite en abregé & en papier, d'une grace, diſpenſe, ou collation d'un Benefice, ſur laquelle le Pape a mis le *fiat* de ſa propre main, ou bien le *conceſſum* eſt écrit en ſa preſence. C'eſt ſur cet acte qu'on delivre des Bulles en parchemin, quand il y a lieu. Pour les collations des Benefices ſimples, ou des graces particulieres, on envoye la *ſignature* originale, mais elle eſt ſujette à verification.

Il y a trois ſortes de *ſignatures* : l'une *en forme gracieuſe*, quand elle s'expedie ſur une atteſtation de l'Ordinaire : l'autre *in forma dignum antiqua*, qui s'expedie pour les Cures ou dignitez, Canonicats des Egliſes Cathedrales, & pour les devoluts avec une telle clauſe à la fin ; & on les appelle *en forme commiſſoire*, c'eſt à dire, qu'on ne peut prendre poſſeſſion du Benefice, qu'on n'ait auparavant obtenu un viſa de l'Ordinaire dont il depend. La troiſiéme *in forma dignùm noviſſima*, qui eſt une eſpece de ſeconde *ſignature* ou lettre éxecutoriale, qu'on donne quand à faute par l'Ordinaire d'executer dans les trente jours la commiſſion portée par la *ſignature*, on enjoint à ſon refus à l'Ordinaire plus voiſin de l'executer.

SIGNATURE, en termes d'Imprimerie, eſt une lettre qu'on met au bas de chaque feuille pour marquer l'ordre de chaque cahier qu'on doit obſerver en le reliant. Il eſt relatif aux lettres de l'Alphabeth. On verifie promptement ſi un livre eſt complet par le moyen de la *ſignature*.

SIGNE. ſ. m. Marque ou caractere viſible qui denote, qui fait connoiſtre quelque choſe de caché, de ſecret. La parole, l'eſcriture, ſont des *ſignes* de nôtre penſée. Autrefois les Moines dans tous les lieux reguliers n'oſoient parler, & ne s'expliquoient que par *ſignes*, qu'ils apprenoient dans leur Noviciat. Cœlius Rhodiginus & Aporta ont écrit de ces *ſignes* anciens & chiffres qui ſervoient à parler & à eſcrire. Il y a des *ſignes* pour connoiſtre les mines des metaux, des *ſignes* à quoy on connoiſt la bonté du bois, de la terre, d'une drogue. En Medecine on appelle *ſymptomes*, les *ſignes* qui font connoiſtre la qualité, la durée d'une maladie ; des *ſignes* diagnoſtiques & prognoſtiques. Il n'a pas un *ſigne* de vie. Voilà un *ſigne* de mort. Il a le *ſigne* de ſanté.

SIGNE, ſe dit auſſi des types, des figures qui nous marquent quelque choſe de myſterieux. L'arc-en-ciel fut un *ſigne* d'alliance entre Dieu & Noé, lors qu'il luy promit qu'il n'y auroit plus de deluge. L'Agneau Paſchal eſt un *ſigne* myſterieux de l'Euchariſtie. Les Sacrements de l'Egliſe ſont des *ſignes* viſibles qui conferent une grace inviſible.

SIGNE, ſignifie auſſi, Prodige, choſe extraordinaire. JESUS-CHRIST recommende à ſes Apoſtres de ne craindre pas les *ſignes* du ciel que craignent les Gentils, comme les Cometes, meteores, &c. il leur dit qu'il y aura des *ſignes* dans le Soleil & dans la Lune, que les étoiles tomberont, quand le jour du Jugement viendra : que quand le ciel eſt rouge, ou blanc, ils croyent que ce ſont de certains *ſignes* de pluye, ou de beau temps. La plus-part des *ſignes* ſont ſuperſtitieux.

SIGNE, en termes de l'Eſcriture ſignifie auſſi, Miracle. Les Phariſiens demandoient au Seigneur qu'il leur donnaſt quelque *ſigne* : il reſpondit, Il n'y a qu'une nation meſchante & adultere qui demande des *ſignes* : elle n'aura que le *ſigne*, le miracle de Jonas.

SIGNE, eſt auſſi une marque corporelle & particuliere qui ſert à faire connoiſtre quelque choſe. Cet enfant qui avoit été long-temps perdu, fut reconnu à un *ſigne* qu'il avoit ſur la cuiſſe. Dieu mit un *ſigne* au front de Caïn, afin qu'il ne fuſt pas tué par ceux qu'il rencontreroit. L'Apocalypſe dit que de chaque Tribu d'Iſraël il y en avoit 12000. qui avoient des *ſignes* au front.

SIGNE, ſe dit auſſi des geſtes, actions ou autres marques dont les hommes ſont convenus pour faire entendre les uns aux autres quelques penſées particulieres. Les amants ſe font *ſigne* des yeux, de la teſte, en ſe marchant ſur les pieds, en ſe ſerrant la main, de leur amour, de leur intelligence. Comment Panurge rendit quinaut l'Anglois qui diſputoit par *ſignes* : c'eſt un Chapitre de Rabelais. Les vaiſſeaux ne ſe parlent que par *ſignes* ſur la mer. Une cotte d'armes rouge ſur la tente du General eſt le *ſigne* d'une bataille. Du lierre, ou un chou à la porte d'une maiſon, eſt le *ſigne* d'un cabaret. De la paille ou un bouquet eſt un *ſigne* que le cheval ou le meuble ſont à vendre. Un gracieux ou un froid accueil d'un Miniſtre ſont les bons ou les mauvais *ſignes* du ſuccez d'une affaire.

SIGNE, en termes d'Aſtronomie, eſt un aſſemblage de pluſieurs étoiles dans le ciel, que l'on comprend ſous une même figure, pour en faciliter l'imagination & la memoire. Les *ſignes* ſe diſent particulierement des douze Conſtellations qui ſont le tour du Zodiaque, qu'on appelle auſſi *Duodecatemories*, qui ſont *Aries*, *Taurus*, *Gemini*, &c. Cette Planete eſt directe, elle marche ſuivant la ſucceſſion, l'ordre des *Signes*.

SIGNE, eſt auſſi la marque que chacun en particulier a choiſi pour marquer les actes auxquels il a conſenti. Le vray *ſigne* eſt l'appoſition de ſon nom au bas d'un contract, d'un billet. On le dit par extenſion, d'un paraphe, d'une marque que font ceux qui ne ſçavent pas eſcrire, de l'empreinte d'un cachet. On l'appelle auſſi *ſeing*. On fait aſſigner les parties pour reconnoiſtre leur *ſigne*, leur eſcriture.

SIGNE, ſe dit auſſi dans tous les arts, des marques particulieres qui y ſont établies pour faire des abbreviations

qui

qui ne ſont connuës que par les gens du métier, comme en Aſtrologie ♃ & ♈ pour ſignifier *Jupiter*, & *Aries*: en Juriſprudence, *ff. ſ. Digeſte*, *Paragraphe*: en Medecine ℞. ℥. *recipe*, *aya*: en Chymie, △ *S. S. S. Amalgame*, *Stratification*: en Algebre + = − *plus moins égal*, &c.

SIGNE, parmi les Chrêtiens, ſe dit de la figure de la croix qui eſt reelle, ou en peinture, ou deſignée par un mouvement de la main qu'on applique au front, à l'eſtomach, & aux deux eſpaules. L'étendart de Conſtantin portoit le *ſigne* de la croix avec cette deviſe, *In hoc ſigno vinces*. On fait le *ſigne* de la croix en commençant ſes prieres, quand on eſt frappé de peur & d'étonnement. Les Demons fuyent au *ſigne* de la croix. Il preſerve du tonnerre. La plus-part des monnoyes portent le *ſigne* de la croix.

SIGNE, ſe dit proverbialement en ces phraſes. Jeuneſſe qui veille, & vieilleſſe qui dort, c'eſt *ſigne* de mort. On fait de grands *ſignes* de croix, quand on reçoit la viſite d'une perſonne qu'il y a long-temps qu'on n'a veuë.

SIGNER. v. act. Eſcrire ſon nom de ſa main au bas d'un acte pour l'approuver, pour s'obliger à l'execution de ce qu'il contient, ou pour l'atteſter & le rendre authentique. Les parens & amis *ſignent* un contract de mariage par honneur & pour l'atteſter; les parties pour s'obliger à en executer les conditions; les Notaires pour le rendre executoire. L'Ordonnance veut que les Notaires faſſent mention que les parties n'ont point *ſigné*, & de la cauſe pourquoy elles n'ont pas *ſigné*. Il m'a *ſigné* une procuration, une quittance en blanc. J'y tant de foy en l'Evangile, que je le *ſignerois* de mon ſang. On dit d'un criminel qui a *ſigné* quelque acte de declaration qui luy nuit, qu'il a *ſigné* ſa condamnation. Ce mot vient de *ſignare*, qui ſe trouve dans les Auteurs de la baſſe Latinité. Menage aprés Saumaiſe.

SIGNÉ, ÉE. part. paſſ. Brevet *ſigné* & contreſigné.

SIGNET. ſ. m. Ce qui ſert à marquer les endroits d'un livre d'uſage dont on a ſouvent beſoin, & qu'on veut trouver promptement. C'eſt une eſpece de bouton un peu orné, d'où pendent pluſieurs filets ou rubans qu'on met dans un Breviaire, dans des Heures, &c.

SIGNIFIANT, ANTE. adj. Expreſſif, qui marque ce qu'une perſonne ou une choſe veut dire. Il y a des mots, des phraſes, des expreſſions bien *ſignifiantes* & plus fortes les unes que les autres.

SIGNIFICATEUR. ſ. m. Terme d'Aſtrologie, qui ſe dit de certains lieux dans le ciel deſtinez à recevoir les actions des autres aſtres, qui font leur effet aprés un certain nombre de revolutions, qu'on trouve par le calcul des directions du promiſſeur au *ſignificateur*; c'eſt à dire, de l'aſtre agiſſant à celuy qui reçoit ſon action pour la reflechir ſur l'objet terreſtre. Ptolomée en ſon quadripartit met cinq *ſignificateurs*, la Lune, le Soleil, la ligne Orientale, le milieu du ciel, & la partie de Fortune. Les Modernes y adjouſtent les autres Planetes, & les angles des autres Maiſons. Les directions ſont le principal fondement des predictions aſtrologiques: ce qui ſuffit pour en faire connoiſtre l'incertitude & la vanité.

SIGNIFICATIF, IVE. adj. Ce mot eſt le même que *ſignifiant*, & eſt plus en uſage. Il faut qu'un Orateur parle en mots propres & *ſignificatifs*, en termes clairs, forts & energiques, qui faſſent bien connoiſtre ſa penſée.

SIGNIFICATION. ſ. f. Le ſens d'un mot, d'une phraſe, d'un embleme; ce qu'on a voulu denoter ou faire entendre par un mot, par une figure, par quelque ſigne. Les mots equivoques ont pluſieurs *ſignifications*, ſouffrent pluſieurs interpretations. On n'entend point la *ſignification* des caracteres hieroglyphiques des Anciens. J'ay trouvé le mot, la vraye *ſignification* de cette enigme.

SIGNIFICATION, en termes du Palais, eſt la notification d'un acte, qu'on fait à une partie par la copie qui luy en eſt donnée & atteſtée par un Officier public. Il y a des *ſignifications* qu'on doit faire à la perſonne, ou à ſon domicile, comme des arreſts, des faits & articles. D'autres ſe font ſimplement aux Procureurs, comme les expeditions ordinaires. Un Huiſſier met au bas de l'acte ſa *ſignification*, c'eſt à dire, l'atteſtation qu'il fait d'en avoir donné copie.

SIGNIFIER. v. act. Contenir quelque ſens, être la marque de quelque penſée qu'on veut faire entendre. Chaque mot *ſignifie*, deſigne quelque choſe. Chaque phraſe eſt un aſſemblage de mots qui *ſignifie*, qui fait entendre une penſée.

SIGNIFIER, ſe dit figurément en Morale, quand on fait entendre quelque myſtere caché ſous quelque figure. Les anciens Egyptiens *ſignifioient* pluſieurs veritez morales par leurs ſymboles, leurs hieroglyphes; les Payens par leurs fables. Le chien *ſignifie* la fidelité, la colombe la ſimplicité, le ſerpent la prudence; c'en ſont les ſymboles.

SIGNIFIER, ſignifie auſſi, Eſtre utile, conſiderable. Toutes les offres que vous me faites ne *ſignifient* rien, pour dire, ſont inutiles, n'aboutiſſent à rien. Ce Rapporteur vous a mal receu, ne vous a pas voulu écouter, cela ne *ſignifie* rien de bon, il vous fera perdre vôtre procés.

SIGNIFIER, en termes de Palais, c'eſt faire ſçavoir à quelqu'un un fait particulier, afin qu'il n'en pretende cauſe d'ignorance, luy donner copie d'un acte, d'une pourſuite. On luy a *ſignifié* par un Huiſſier un congé, un arreſt, une adjudication, un avenir.

On dit auſſi en converſation, Je vous *ſignifie* que je m'en vais. Je vous *ſignifie* que je ne feray rien de tout ce que vous deſirez.

SIGNIFIÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

SIGUETTE. ſ. f. Terme de Manege. C'eſt un caveſſon de fer avec des dents comme celles d'une ſcie, qui eſt tourné en demi-cercle, & quelquefois compoſé de pluſieurs pieces qui ſe joignent par des charnieres. Il eſt monté d'une teſtiere & de deux longes, & ſert à dompter les chevaux fougueux.

S I L.

SIL. ſ. m. Terre minerale propre à faire des couleurs, jaune & rouge, ſuivant ſes diverſes preparations, qui s'appelle de même en Latin. C'eſt auſſi une terre d'ombre venant d'Achaye.

SILENCE. ſ. m. Terme relatif, oppoſé à *bruit*, *cris*, & *tumulte*. Les amants vont troubler de leurs plaintes le *ſilence* des bois. Tout eſt tranquille & dans un profond *ſilence* en ce pays-là. Les Huiſſiers Audienciers ſont établis pour faire faire *ſilence*.

Taiſez vous, roſſignols; zephirs, faites *ſilence*.

SILENCE, ſe dit auſſi de la diſcretion qui fait qu'on retient des paroles qu'on n'oſe ou qu'on ne veut pas prononcer. Dans les Monaſteres il y a l'heure du *ſilence*. Il faut obſerver le *ſilence* dans le dortoir. Cette femme par diſcretion a gardé long-temps le *ſilence*, les mauvais traittements de ſon mary l'ont enfin obligée à rompre le *ſilence*. Je me plains de voſtre *ſilence*, je n'ay point de réponſe, vous ne me faites point ſçavoir de vos nouvelles. Demoſthene ſe vantoit qu'on achetoit plus ſon *ſilence*, que l'eloquence des autres. Les Diſciples de Pythagore étoient obligez de garder un *ſilence* de cinq ans. Domitien fut le premier des Empereurs qui introduiſit la coûtume de faire crier par un Heraut, Faites *ſilence*, quand il vouloit annoncer ſes volontez au peuple, comme témoigne Dion Caſſius.

SILENCE, ſe dit auſſi d'un empêchement de parler ou d'agir. Dans les Lettres d'abolition le Roy impoſe un *ſilence* perpetuel à ſon Procureur General, luy deffend d'agir, de faire la recherche d'un crime. Le Preſident impoſe *ſilence* à un Advocat, lors qu'il eſt trop long, & qu'il dit de trop fortes invectives. On dit auſſi, qu'un Orateur paſſe ſous *ſilence* quelque choſe, lors que la diſcretion l'empêche d'en faire mention expreſſe, & qu'il ſe contente de la deſigner en paſſant.

SILENCE, eſt auſſi une ſouffrance, un manque de reclamer, ou de ſe plaindre, de s'oppoſer à quelque choſe. En Juriſprudence le *ſilence* paſſe pour une approbation. Il eſt demeuré dans le *ſilence* pendant dix, vingt & trente ans qu'il m'a veu poſſeder cet heritage, cela m'a acquis preſcription. On oppoſe à une Religieuſe ſon *ſilence*, quand elle a été cinq ans ſans reclamer, ſans faire proteſtation contre ſes vœux.

SILIQUASTRE. ſ. m. Poivre d'Inde ou de Calecut, ou herbe rendant ſaveur de poivre. En Latin *ſiliquaſtrum*. Pline la nomme *piperitis*, qui eſt ſon nom Grec.

SILLAGE. ſubſt. maſc. Terme de Mer. La trace du cours du vaiſſeau, ſa route, ſon eau, ſa ſeilleure. Ce vaiſſeau ſuivoit le *ſillage* de l'Amiral.

SILLAGE, ſignifie auſſi le cours, la viſteſſe du vaiſſeau. Ce baſtiment étoit bon voilier, il faiſoit deux heures & demie par heure, il avoit ſur les autres l'avantage du *ſillage*.

SILLER. v. act. Remuer les paupieres, fermer les yeux pour un peu de temps. On ne ſçauroit regarder le Soleil ſans *ſiller* les yeux. Menage derive ce mot de *ſigillare oculos*. D'autres le derivent *à ciliis*, qui ſont des peaux qui couvrent les yeux.

On le dit auſſi en parlant d'un regard fermé & aſſeuré. Cet homme n'a pas ſeulement *ſillé*, quelque peur qu'on luy ait voulu faire.

On dit au Manege, qu'un cheval *ſille*, ou eſt *ſillé*, quand il a les ſourcils blancs: c'eſt une marque de vieilleſſe, & qu'il a quinze ou ſeize ans.

SILLÉ, ÉE. part. & adj. Les yeux *ſillez*, c'eſt à dire, les yeux clos.

SILLET. ſ. m. Terme de Luttier, eſt un petit morceau d'yvoire appliqué au haut du manche d'un luth, ou d'un thuorbe, ou autre ſemblable inſtrument, ſur lequel poſent les cordes, quand on les monte.

SILLON. ſ. m. Longue raye ou ouverture qu'on fait ſur la terre, quand on la laboure avec la charruë. En Beauce on fait de petits *ſillons*. En Berry on fait des *ſillons* fort profonds, on ne laboure point par planches.

SILLON, ſe dit figurément des choſes qui laiſſent des traces de leur paſſage. Un vaiſſeau fait ſur les eaux des *ſillons*. Quand les Anges deſcendent ſur terre, ils laiſſent en l'air de grands *ſillons* de lumiere. On dit auſſi, que l'âge a fait à une vieille des *ſillons* ſur le front, pour dire, des rides.

SILLONNER. v. act. Faire des ſillons. Ce jeune Laboureur ne ſçait pas encore *ſillonner* droit. Les années commencent à *ſillonner* le front de cette femme. On dit auſſi, que la mer commence à *ſillonner* & à ſe rider, quand le vent commence à y faire de petites ondes & ſillons.

S I M.

SIMAGRE'E. ſ. f. Petite grimace, minauderie vicieuſe, affectation de geſtes & de contenances qui rendent une perſonne ridicule, ou ſuſpecte. Les ſottes femmes ſont ſujettes à faire mille *ſimagrées* par coquetterie pour paroiſtre belles. Les faux devots font mille *ſimagrées* pour tromper le peuple avec leur hypocriſie. Les honneux ſont bien des *ſimagrées* pour refuſer une choſe qu'ils voudroient déjà tenir. Ce mot vient de *ſimulacrum*, ou des peintures que par ignorance ou par deriſion on faiſoit avec de laides grimaces. On a dit autrefois *ſimagruë*, comme pour dire *ſimulacruë*.

SIMARRE. ſ. f. Habit de femme qui a de longues manches pendantes. Ce mot vient de l'Italien *zimarra*, qui eſt pris de l'Eſpagnol *ſamarra*. L'Eſpagnol l'a pris des Arabes, & les Arabes des Perſans, d'où on a fait auſſi le mot de *chamarrer*. Menage.

SIMBLEAU. ſ. m. Terme de Charpentier. C'eſt le nom qu'il donne au cordeau qui luy ſert à tracer des cercles qui ont plus d'étenduë que la portée du compas.

SIMILAIRE. adj. m. & f. Terme de Medecine, qui ſe dit des parties du corps des animaux qui ſont ſemblables entre elles & à leur tout à l'égard de la matiere: ou celles qui ont leur figure uniforme en tout & par tout à l'égard de la forme, & ſont auſſi appellées *homogenes*. L'action des parties *ſimilaires* eſt la nutrition. Celle des diſſimilaires eſt animale, & fait la ſenſation: d'où vient qu'on les appelle auſſi *organiques*, qui eſt oppoſé à *ſimilaire*. L'eſſence de la partie *ſimilaire* eſt la temperature des elements. Ariſtote les appelle *ſimples* & *non compoſées*. Platon dit qu'elles ſont nées avec le corps, & les premieres qui ſe conſtituent. D'autres les appellent *continuës*, *uniformes*, *ſolides*, qui ſont pleines d'elles-mêmes, qui n'ont rien d'eſtranger. Les parties *ſimilaires* ſont de deux ſortes: les unes ſont ſpermatiques, & les autres ſanguines: les unes ſervent d'appuy aux autres, comme l'os & le cartilage; les autres ſervent d'attache, comme les ligaments; les autres à l'action, comme les fibres; les autres à la couverture, comme les membranes. Il y a neuf parties *ſimilaires* ſpermatiques, ſçavoir l'os, le cartilage, le ligament, les fibres, les membranes, le nerf, la veine, l'artere & le cuir. Il y en a deux ſanguines, qui ſont la chair, & la graiſſe.

Mr. Grew dans ſon Anatomie des Plantes a obſervé qu'elles avoient auſſi leurs parties *ſimilaires* & organiques, enfermées dans une cuticule qui eſt tranſparente.

SIMILITUDE. ſ. f. Exemple qui ſert de comparaiſon. On fait concevoir les myſteres au peuple par des *ſimilitudes*. JESUS-CHRIST ne parloit à ſes Apôtres que par *ſimilitudes*, qu'on a nommé autrement des *paraboles*.

SIMONIAQUE. adj. & ſubſt. Qui achete à prix d'argent un Benefice, ou quelque choſe ſacrée. Simon le Magicien fut le premier *ſimoniaque*, qui voulut acheter de St. Pierre la puiſſance de faire des miracles. Une reſignation, ou promotion aux Ordres Sacrés *ſimoniaque* eſt nulle. Un *ſimoniaque* averé eſt infame, & incapable de poſſeder jamais aucun Benefice.

SIMONIE. ſ. f. Crime qu'on commet, quand on trafique des choſes ſacrées, ou de Benefices. C'eſt une maxime des Canoniſtes, qu'il ne ſe fait point de *ſimonie* en Cour de Rome. Ils diſent auſſi, que les reſignations en faveur ne peuvent être admiſes que par le Pape, parce qu'elles ſentent un peu la *ſimonie*, & qu'il eſt ſeul capable d'en diſpenſer. On jure dans ces occaſions, qu'il n'eſt intervenu aucun dol, fraude, *ſimonie*, ou autre paction illicite. Ce mot vient de *Simon Magus*, dont il eſt parlé aux Actes des Apoſtres, qui voulut acheter avec de l'argent la puiſſance de faire des miracles. Monſieur de Launoy en a fait un excellent Traitté.

SIMPLE. adj. maſc. & fem. & ſubſt. Qui eſt ſans compoſition, ſans mélange. Dieu eſt un être *ſimple*. Les elements ſont *ſimples*, & leur mélange fait les corps mixtes.

SIMPLE, eſt auſſi oppoſé à *double*, ou *compoſé*. Au Triquetrac on marque partie *ſimple*, & partie bredouille,

le, ou double. On dit auſſi, Je gageray le *ſimple* contre le double. En Grammaire il y a des verbes *ſimples* qui ſont primitifs, & d'autres compoſés, auxquels on adjoûte quelque particule. En Geometrie on dit que les demonſtrations les plus *ſimples* ſont les meilleures; que les machines les plus *ſimples* ſont les plus eſtimables. En Arithmetique il y a des nombres *ſimples*, comme ceux qui vont juſqu'à dix, & des nombres compoſés, qui ſont au deſſus. Il y a une regle de trois *ſimple*, & une double. En Pharmacie il y a des remedes *ſimples*, & d'autres doubles, ou compoſés. En Muſique on appelle contrepoint *ſimple*, & contrepoint *figuré*, le premier couplet d'un air qui s'appelle le *ſimple*, & le ſecond le *double*. En Juriſprudence on dit un defaut pur & *ſimple*, par oppoſition à defaut *ſauf l'heure*, *ſauf huitaine*; heritier pur & *ſimple*, par oppoſition à l'heritier *beneficier*; donation pure & *ſimple*, par oppoſition à donation *mutuelle*, & *reciproque*, ou *conditionnelle*, & *à charge*. Vente pure & *ſimple*, par oppoſition à celle qui eſt faite ſous faculté de rachat, & à celle où il entre quelque eſchange. Hommage *ſimple*, par oppoſition à l'hommage *lige*; *ſimple* cens, par oppoſition à *ſurcens*; *ſimple* gagerie, par oppoſition à une execution & tranſport des meubles. La *ſimple* amende eſt l'amende ordinaire du rolle, ou celle qui eſt portée par la Couſtume.

SIMPLE, ſe dit auſſi de ce qui a le moins de qualités & de choſes qui l'accompagnent. Je n'ay qu'une *ſimple* promeſſe de luy, pour dire, ſans formalités. On prend poſſeſſion d'un Benefice ſur une *ſimple* ſignature de Cour de Rome. On l'a empriſonné ſur une *ſimple* denonciation, ſur une *ſimple* requeſte, ſur un *ſimple* ouï dire. Il a un habit tout *ſimple*, c'eſt à dire, leger, tout uni, ſans ornement & ſans doublure. Il n'a qu'une *ſimple* chemiſe; un habit d'un *ſimple* taffetas.

SIMPLE, ſe dit auſſi des choſes qui ſont dans le plus bas rang à l'égard de ce qui eſt plus élevé en dignité, ou en valeur. Cet homme n'eſt qu'un *ſimple* valet. Cet homme n'eſt qu'un *ſimple* Gentilhomme, qui n'eſt ni Baron, ni Comte. C'eſt un *ſimple* Prêtre. C'eſt un Benefice à *ſimple* tonſure, qui n'a point de charge d'ames, qui n'oblige point à reſidence, qui n'engage point aux Ordres Sacrés. C'eſt un *ſimple* novice qui n'a point de voix en Chapitre.

SIMPLE, en termes de Breviaire, ſe dit de l'Office d'une Ferie, ou d'une *ſimple* Feſte d'un Saint, ou de la Vierge le Samedy. L'Office *ſimple* n'a que les premieres Veſpres, & il ſe termine à None.

SIMPLE, ſe dit figurément en Morale. La beauté d'une narration, c'eſt d'être courte, *ſimple* & naïve, dans un ſtile *ſimple* & ſans ornements. Dieu aime les cœurs *ſimples*, innocens & ſans malice. On dit auſſi des gens credules & peu raffinés, qu'ils ſont *ſimples*. Vous avez été bien *ſimple*, de vous fier à un valet inconnu & ſans répondant.

SIMPLE. ſubſt. maſc. C'eſt un nom general qu'on donne à toutes les herbes & plantes, parce qu'elles ont chacune leur vertu particuliere pour ſervir d'un remede ſimple. Le Roy entretient en ſon jardin des *ſimples* des Medecins Botaniques, qui apprennent à connoiſtre les *ſimples*. Salomon connoiſſoit toute la vertu des *ſimples*.

SIMPLEMENT. adv. D'une maniere ſimple, naïve & dépouillée d'ornements, de formalités. Cet homme vit *ſimplement* & ſans malice. Ce Seigneur va tout *ſimplement* dans la ruë comme un bourgeois. Il m'a répondu de cette ſomme *ſimplement* de bouche. Il écrit fort *ſimplement*, & ſans affectation.

On dit au Palais, Adjuge purement & *ſimplement*; Déboute purement & *ſimplement*, pour dire, abſolument, ſans remiſe & ſans rétour.

SIMPLESSE. ſubſt. fem. Terme populaire, qui ne ſe dit qu'en cette phraſe proverbiale: Il ne demande qu'amour & *ſimpleſſe*, pour dire, Il n'eſt pas d'humeur à quereller perſonne.

SIMPLICITE'. ſubſt. fem. Qualité de ce qui eſt peu compoſé, peu embarraſſé. La *ſimplicité* de la vis d'Archimede rend cette machine admirable. La *ſimplicité* de cette demonſtration en facilite l'intelligence.

SIMPLICITÉ, ſignifie en Morale, Innocence naturelle, naïveté, credulité. Le Seigneur a demandé à ſes Diſciples la prudence des ſerpens, & la *ſimplicité* des colombes. Pardonnez à ce pauvre homme, il y a eu en ſon fait plus de *ſimplicité* que de malice. Les Saints ont affecté une grande *ſimplicité* de mœurs, de vie, de veſtemens.

SIMPLICITÉ, ſe dit auſſi de l'action qui eſt faite par une grande foibleſſe d'eſprit, ou defaut d'experience. On nous a rapporté une grande *ſimplicité* que fit cette villageoiſe. On rit beaucoup de cette *ſimplicité*. Il ne faut pas abuſer de la *ſimplicité* des pauvres gens.

SIMULACRE. ſ. m. Vieux mot qui ſignifie, Idole, image, repreſentation. Les *ſimulacres* des Gentils ſont de l'or & de l'argent, dit le Pſalmiſte. Rome n'eſt plus qu'un *ſimulacre* de ce qu'elle étoit autrefois.

SIMULATION. ſ. f. Terme de Palais. Deſguiſement qui fait paroiſtre une choſe autrement qu'elle n'eſt. Il ſe fait bien des contracts frauduleux, où il y a bien de la *ſimulation*, pour fruſtrer des creanciers legitimes. Toutes les contrelettres contiennent quelque eſpece de *ſimulation*. Les colluſions qui ſont tant deffenduës dans le Droit ne ſont fondées que ſur la *ſimulation* des parties.

SIMULER. v. act. Deſguiſer un acte, une affaire. Les ſeparations des maris & des femmes ſont la plus-part *ſimulées* pour mettre leurs biens à couvert. Un debiteur fraude ſes creanciers par des obligations, par des dettes *ſimulées*. Ce mot vient du Latin *ſimulare*.

SIMULÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

SIN.

SINA, ou CHINA. Racine medicinale. Elle ne ſe trouve que dans la Province de Suchen en la Chine. Il y en a une ſauvage qui croiſt en pluſieurs lieux. C'eſt celle-cy ſeulement qu'on apporte en Europe.

SINCERE. adj. m. & f. Qui eſt franc, qui parle à cœur ouvert, ſans feinte ni diſſimulation. Je vous ay donné un advis *ſincere*. On ſe peut fier à luy, c'eſt un homme *ſincere*.

SINCEREMENT. adv. D'une maniere ſincere. Il faut qu'un Directeur diſe *ſinceremement* les veritez Evangeliques à ſon penitent. Parler *ſinceremement*, c'eſt parler du fonds du cœur, le cœur ſur les levres. Agir *ſinceremement*, c'eſt agir de bonne foy.

SINCERITÉ. ſ. f. Qualité de ce qui eſt ſincere. Il y a de la *ſincerité* dans ſon procedé, dans ſes conſeils.

SINGE. ſ. m. Animal qui approche de la figure de l'homme, & qui en contrefait les actions. Les vieux *ſinges* s'appellent *magots*, & les jeunes *ſagouins*. Il s'en trouve en tres-grande quantité dans les Indes & dans l'Afrique. Ce mot vient du Latin *ſimia*. Menage. Les Anciens ont mis d'autres differences entre les *ſinges*, que nous ne faiſons. Pline en a fait de deux eſpeces: l'une ſans queuë, qui eſt celle que les Latins appellent proprement *ſimia*: les autres qui ont une queuë, dont il y a encore deux eſpeces; les uns ſont nommez *cercopitheci*, du nom du genre, c'eſt à dire, *ſinges ayant une queuë*; les autres *cynocephali*, c'eſt à dire, *qui ont une teſte de chien*, à cauſe de la longueur de leur muſeau. En François ils different par leur grandeur. Les grands ſont appellez ſimplement *ſinges*, ſoit qu'ils ayent une queuë,

ou non, ſoit qu'ils ayent le muſeau long ou court. Les petits ſont appellez *guenons*. Les *ſinges* ont des cils aux paupieres: ce qu'Ariſtote a remarqué leur eſtre particulier entre les animaux à quatre pieds. Ils ont les doigts des pieds auſſi longs que ceux des mains. Ils ont une poche dans la maſchoire d'embas de chaque coſté, où ils ſerrent ce qu'ils veulent garder. Ceux que les Latins ont appellez ſimplement *cercopitheci*, n'ont qu'une couleur, qui eſt un roux tirant ſur le verdaſtre; mais les autres qui en ont pluſieurs, qui ont le dos roux, la poitrine, le ventre & le dedans des cuiſſes & des bras gris ou blancs, ſont appellez *cepi*, comme qui diroit *jardins*, & comme s'ils ſembloient fleuris, ainſi que dit Elian. Cette derniere eſpece eſt appellée par les Naturaliſtes François *ſapajou*. Ces *ſinges* ont au menton une barbe blanche, pointuë, & longue d'un pouce. Leur poil ſur le dos eſt long auſſi d'un pouce, & vers le col d'un pouce & demi, formant une eſpece de fraiſe. Leur iris eſt d'un jaune rougeaſtre. Ils ont la teſte ronde & le viſage plat, & reſſemblent à un homme qui auroit le nez retrouſſé & applati. Dans l'Indoſtan il y a quantité de *ſinges* tout blancs, & auſſi grands & auſſi forts que nos plus grands levriers.

Il y a pluſieurs endroits dans les Indes où on les adore. Il y a pluſieurs Pagodes que l'on a rentez pour y en entretenir un certain nombre, & pour donner à manger à quelques autres de dehors qui s'y rendent. Dans l'Iſle de Salſede il y avoit dans un Pagode une tombe d'argent, où étoient gardez les os & les ongles d'un *ſinge* qui avoit rendu de grands ſervices aux Dieux du pays. L'Inquiſiteur de Goa la fit jetter dans la mer pour eviter l'idolatrie. Les habitans de Ceylan voulurent racheter d'un million une dent de *ſinge* qu'ils adoroient; mais elle fut bruſlée publiquement à Goa. Ils n'oſeroient tuer un *ſinge*, quoy que ces animaux leur ſoient fort incommodes, diſant que ce ſont des Eſprits creez de Dieu pour affliger les hommes, & les punir de leurs pechez, auſſi-bien que les ſerpents. Fr. Peyrard.

Les *ſinges* ſont d'un naturel ſemblable par tout le monde. Ceux de l'Amerique ſont de même que ceux d'Aſie & d'Afrique; mais il y a de la diverſité en leur forme & en leur couleur. Les uns ſont ſans queuë, les autres à longue queuë. Les uns ſont fraiſez, les autres à teſtes de chiens avec des dents tres-aiguës. Il y en a de hauts de quatre & cinq pieds, qui ont les eſpaules larges comme les hommes. Ils ſont toûjours aux couppeaux des plus hauts arbres. Quand ils vont aux cannes de ſucre, ils vont en corps de bataille, comme ſi c'étoient des hommes, & envoyent des avantcoureurs pour deſcouvrir s'il n'y a point d'embuſcade. Les *ſinges* ont des deux coſtez de la maſchoire des poches que les Naturaliſtes appellent des *ſalles*, où ils ſerrent tout ce qu'ils veulent garder.

SINGE, ſe dit ironiquement des hommes. On dit, Il eſt adroit comme un *ſinge*, pour dire, qu'il eſt ſubtil & a laigre comme ſont les *ſinges*: Il eſt laid comme un *ſinge*, comme un magot, quand il n'a preſque que la figure d'un homme. On dit auſſi, que c'eſt un vray *ſinge*, quand il affecte de contrefaire quelqu'un, d'imiter ſes actions, ſes diſcours, ſon ſtile. Il y a eu bien des Auteurs de noſtre temps qui ont eſté les *ſinges* de Balſac, qui ont imité ſes figures outrées.

SINGE. Engin dont ſe ſervent les Architectes pour eſlever des pierres. Il eſt compoſé d'un tour ou treuil mobile, & poſé ſur deux triangles où pieces croiſées en croix de St. André, par le moyen duquel & d'une poulie attachée au haut d'un baſtiment, on eſleve de grands fardeaux, en faiſant tourner le tout avec des leviers ou manivelles.

SINGE, eſt auſſi un inſtrument de perſpective d'une merveilleuſe invention & fort ſimple, qui ſert à copier des tableaux, & à les reduire du grand au petit pied, ou du petit pied en grand en la proportion requiſe. Il eſt compoſé de quatre regles plattes, percées de divers trous en diſtances égales pour l'allonger & l'accourcir ſuivant la proportion qu'on deſire. Il eſt mobile ſur quatre pointes, qu'on fiche dans quatre de ces trous, l'une deſquelles ſe promene ſur les traits de l'original, & elle fait tracer cependant par celle qui luy eſt oppoſée & armée d'un crayon, une copie parfaitement ſemblable à ſon original.

On dit proverbialement, qu'un homme eſt fourni d'argent comme un *ſinge* de queuë, pour dire, qu'il n'en a point. On dit qu'il a payé en monnoye de *ſinge*, en gambades & en bouffonneries. On dit auſſi, Il eſt aſſis ſur ſon cul comme un *ſinge*. Le *ſinge* ſe ſert de la patte du chat pour tirer les marrons du feu.

SINGERIE. ſ. f. Action du ſinge, lors qu'il fait des ſauts, des grimaces, des imitations des actions des hommes.

SINGERIE, ſe dit auſſi par extenſion, de l'action des hommes ſots, badins ou plaiſans, qui imitent les ſinges, ou les hommes. Les Charlatans ont des bouffons qui font mille *ſingeries* ſur le theatre.

SINGLER. v. n. Eſtre frappé ou pouſſé par un vent violent. Le vent *ſingle* d'une grande force dans les pas de montagnes. La biſe *ſingle* & couppe le viſage. On le dit particulierement des vaiſſeaux qui vont à pleines voiles, & qui ont un vent favorable pour faire bien du chemin. Du Cange derive ce mot de *ſiglare*, qu'on a dit dans la baſſe Latinité dans le même ſens.

SINGULARISER. v. n. qui ne ſe dit qu'avec le pronom perſonnel. Il fait dangereux de ſe *ſingulariſer*, d'eſtre ſingulier en ſes ſentiments, en ſes actions, de faire le contraire des autres.

SINGULARITÉ. ſ. f. Qualité des choſes ſingulieres. Le cabinet de ce curieux eſt rempli de pluſieurs *ſingularitez*, de choſes qu'on ne trouve point ailleurs.

SINGULARITÉ, ſe dit auſſi en choſes morales. Il faut fuir les *ſingularitez* de mœurs, d'opinions, de manieres d'agir, ou de s'habiller, qui font remarquer les gens, & qui les tournent en ridicules.

SINGULIER, IERE. adj. Qui eſt ſeul, qui eſt à part, hors de comparaiſon. Le phœnix eſt un oiſeau *ſingulier*, qui eſt ſeul de ſon eſpece. Cet Auteur eſt *ſingulier* dans ſes ſentiments; c'eſt un homme *ſingulier*, incomparable. Voilà un cas *ſingulier*, qui n'eſt jamais arrivé. Cet Artiſan a une adreſſe *ſinguliere* à tremper l'acier, à faire des monſtres. Il a une methode *ſinguliere* à enſeigner. Cette femme eſt d'une vertu, d'une modeſtie *ſinguliere*.

On appelle en Droit une Loy *ſinguliere*, quand elle eſt dans un Titre ou en un Chapitre à part.

On appelle un combat *ſingulier*, un combat d'un homme, quoy que la partie ſoit faite de deux, de quatre, ou de ſix. Le Roy a ſeverement deffendu par ſes Ordonnances les combats *ſinguliers*.

SINGULIER, en termes de Grammaire, ſe dit de la premiere façon de decliner les noms, & de conjuguer les verbes, quand on ne veut parler que d'une perſonne. Les Latins & les François n'ont que le *ſingulier* & le pluriel: les Grecs & les Hebreux ont encore le duel.

SINGULIEREMENT. adv. D'une maniere ſinguliere. Un bon Predicateur ſe doit appliquer *ſingulierement* à bienfaire, à entendre ſon Evangile. J'aime *ſingulierement* les figues, pour dire, ſur toutes choſes.

SINISTRE. adj. m. & f. Faſcheux, malheureux, qui eſt à craindre. Cet homme a quelque choſe de *ſiniſtre* dans le viſage, il eſt menacé de quelque accident, de quelque mort *ſiniſtre*. Les Anciens n'entreprenoient

rien, quand ils voyoient quelques preſages, quelques augures *ſiniſtres*.

SINISTREMENT. adv. D'une maniere ſiniſtre & mauvaiſe. Il y a des eſprits malins qui interpretent *ſiniſtrement*, qui prennent en mauvaiſe part les choſes qui ſont dites innocemment.

SINON. Adv. qui ſert à excepter, ou à menacer. Il n'y a rien à redire à ce cheval, *ſinon* qu'il eſt borgne. Vivez de regime, *ſinon* vous vous en repentirez. Faites moy cette courtoiſie, *ſinon* je vous renonce. On doit faire ſignifier un retrait lignager dans l'an, *ſinon* on en eſt deſcheu. Il fera le ſerment, *ſinon* le ſerment referé.

SINOPLE. ſ. m. Terme de Blaſon. C'eſt ainſi qu'on appelle le verd ou la couleur *praſine* dans les Armoiries. Les anciens Heraults l'appelloient ainſi, quoy que Pline & Iſidore entendent par *ſinople* le *rouge-brun*. Cette couleur ſignifie *amour*, *jeuneſſe*, *beauté*, *joüiſſance*, & ſur tout *liberté*: d'où vient qu'on ſcelle en cire verte & en lacs de ſoye verte les Lettres de grace, d'abolition & de legitimation. Les villes franches & les Univerſitez ont la plus-part des ſceaux de même couleur. Les Evêques ont pris la bordure verte à leurs chapeaux pour marque de leur exemption; & on fait porter le bonnet vert aux ceſſionnaires, à cauſe qu'ils ſont liberez de toutes leurs dettes, comme ont remarqué les curieux Symboliſtes. Menage aprés Hauteſerre le derive de *Sinope* ville d'Aſie où on en faiſoit trafic. Quelques Auteurs de Blaſon diſent encore *ſinope*, au lieu de *ſinople*. Le Pere Meneſtrier croit que ce mot vient du Grec *praſina hopla*, qui ſignifie *Armoiries vertes*, dont par corruption la premiere ſyllabe a été retranchée: ce qui eſt arrivé à pluſieurs mots Orientaux, comme, par exemple, on dit *Salonique* pour *Theſſalonique*. On repreſente le *ſinople* en graveure par des hacheures qui prennent de l'angle dextre du chef à l'angle ſeneſtre de la pointe.

SINUEUX, EUSE. adj. Qui ne s'eſtend point en ligne droite, mais qui avance tantoſt en dehors, & tantoſt ſe retire en dedans, & fait pluſieurs replis tortueux. Les coſtes de la Morée ſont fort *ſinueuſes*, forment pluſieurs golphes & promontoires.

SINUOSITÉ. ſ. f. Plis & deſtours que forment des lignes courbées en arc, ou autres figures irregulieres qui avancent tantoſt en dehors, & tantoſt ſe retirent en dedans. Le mouvement du ſerpent ſe fait en marquant pluſieurs *ſinuoſitez* ſur la terre. La navigation de la Seine eſt longue à cauſe de ſes *ſinuoſitez*. Ce ſont les *ſinuoſitez* des coſtes de la mer qui forment les ports & les rades.

SINUS. ſ. m. Terme de Trigonometrie. C'eſt la ligne qu'on tire de la pointe d'un arc de cercle perpendiculairement ſur le diametre qui paſſe par l'autre bout du même arc; & celuy-là s'appelle *ſinus droit*. Mais la partie du diametre coupée par le *ſinus droit* juſqu'à la circonference, s'appelle *ſinus verſe*, autrement la *fleſche*. Le demi-diametre s'appelle *ſinus total*, ou le plus grand de tous les *ſinus*, & ſe diviſe ordinairement en cent mille parties. On a fait pluſieurs Tables des *Sinus* & Tangentes. Elles ſont de grand uſage en Geometrie, car c'eſt par leur moyen ſeulement qu'on fait la reſolution ou la meſure de tous les triangles tant plans que ſpheriques. Les *Sinus* de Clavius, d'Adrien Vlac, de Morin, de M. Ozanam, &c.

S I O.

SION. ſ. m. Menu brin de bois que pouſſent les arbres. Le bouleau, l'oſier, s'eſlevent en menus *ſions*. Quand on émonde les arbres nains, on en coupe pluſieurs *ſions*.

SION, ſe dit auſſi des marques & impreſſions qui reſtent ſur la peau, quand on a foüetté quelqu'un avec des verges. Ce Maiſtre a foüetté cruellement ſon eſcolier, on en voit encore les *ſions* ſur ſes feſſes.

S I P.

SIPHON. ſ. m. Terme d'Hydrauliques. Tuyau recourbé qui ſert à faire pluſieurs experiences pour connoiſtre la nature des eaux & des liqueurs. Quelques-uns le diſent auſſi d'un ſimple tuyau ou chalumeau. Heron en monſtre les propriétez dans ſon livre des Pneumatiques. On en fait de verre, de plomb, & d'autre matiere. Ce mot eſt Grec, & ſignifie ſimplement *tuyau*.

SIPHON, en termes de Marine, eſt un orage qui éleve l'eau de la mer en forme d'une colomne, haute de cent braſſes, & la fait piroüetter & tourpoyer ſpiralement par la largeur de 15. à 20. pieds de diametre, de même maniere que ſi c'étoit par un *ſiphon* ou une vis d'Archimede. Il paroiſt d'abord en l'air comme une petite nuée qui ne ſemble pas plus groſſe que le poing, venant du coſté du Sud, & il en arrive ſouvent au Cap de Bonne Eſperance, aux coſtes de Barbarie, & aux plages Orientales de l'Amerique. Du temps de Pline les Mariniers verſoient du vinaigre à l'approche du tourbillon pour l'appaiſer. Maintenant ils font grand bruit en ferraillant & eſcrimant ſur le tillac. Ils penſent par ce moyen faire paſſer à coſté le fortunal. Ariſtote l'a nommé *exhydrias*. Les Mariniers l'appellent *tourbillon*, *dragon de vent*, *grain de vent*; les Portugais *œuil de bœuf*; les Levantins *typhon* & *ſiphon*; & les Anciens *typhon* ou *circius*.

S I R.

SIRE. ſubſt. maſc. Nom & titre d'honneur qu'on donne maintenant au Roy ſeul, comme une marque de ſouveraineté. Dans les placets & requeſtes qu'on adreſſe au Roy, on met toûjours à coſté, *Sire*. Les Epiſtres qu'on luy dedie, les diſcours qu'on luy fait commencent & finiſſent par *Sire*. Quelques-uns derivent ce mot de *herus*, Latin; & de cette opinion eſt Guillaume Budée, qui en parlant au Roy François I. l'appelle toûjours *Here*, c'eſt à dire, *Sire*, ou *Maiſtre*: d'autres de *Kyrios* Grec, ſignifiant *Seigneur*; & Paſquier eſt de cet advis, diſant que les Anciens donnoient ce titre à Dieu, & l'appelloient *Beau Sire Diex*: d'autres des Syriens, pretendant que ce nom a été donné d'abord aux Marchands qui trafiquoient en Syrie. Menage pretend qu'il vient de *Senior*, dont on a fait *Seigneur*, & enſuite *Seignore*, *Sire*. Du Cange le derive de *Ser*, qu'on a dit dans la baſſe Latinité pour ſignifier *Dominus*, dont les Italiens ont fait *Meſſer*, & les François *Meſſire*.

SIRE, ſignifioit auſſi, *Sieur*, & *Seigneur*, & ſe diſoit des Barons, des Gentilshommes, & des bourgeois. Le *Sire* de Joinville a eſcrit l'Hiſtoire de St. Louis. Le *Sire* de Couſſi, ou Seigneur de Couſſi. On diſoit autrefois, le *Sire* de l'oſt, pour dire, le General de l'armée.

SIRE, eſt auſſi une qualité qu'on a donnée au peuple, & qu'on a jointe à leur nom propre, comme on fait à preſent. Maiſtre *Sire* Jean, *Sire* Pierre. Marot a dit en une Epigramme, *Sire* Michel, *Sire* Bonaventure; & on le dit encore d'une maniere proverbiale & en raillerie. Ouy dea, beau *Sire*. C'eſt un *Sire*, un maiſtre *Sire*, pour dire, C'eſt un maiſtre homme, il eſt intelligent en ſon meſtier. Il fait le *Sire*, pour dire, le *Monſieur*.

SIRENES. ſ. f. Les Payens ont feint que c'étoient des monſtres marins, ayant le viſage de femmes, & la queuë de poiſſon. Ils ont creu qu'il y avoit trois filles du Fleuve Acheloüs, nommées Parthenope, Ligée, & Leucoſie, habitantes du rivage de Sicile, qui chantoient ex-

excellemment, qui ſe jetterent dans la mer pour avoir été meſpriſées par Ulyſſe, ou de douleur d'avoir perdu leur compagne Proſerpine; & que les Dieux les avoient transformées en ces monſtres, qui attiroient les paſſagers dans des rochers, où elles les faiſoient perir & les devoroïent. De là vient qu'on dit, Elle chante comme une *Sirene*. Dangereux comme un chant de *Sirenes*. A la reſerve du chant, les *Sirenes* ne ſont pas tout à fait fabuleuſes.

Aux Moluques il y a un poiſſon qui a le viſage & le ſein d'une femme, & qui luy reſſemble encore dans la maniere dont il s'accouple avec le maſle. Il eſt de la grandeur du veau, & ſa chair a le gouſt de celle de vache. On dit que ſes *dents* ont beaucoup de vertu contre les diſſenteries. Il y a dans les cabinets des curieux des mains de *Sirenes*. Philippes Archiduc d'Auſtriche en l'an 1548. porta à Gennes une *Sirene* morte pour la faire voir.

SIROC, ſ. m. Terme de Marine. C'eſt ainſi qu'on nomme ſur la Mer Mediterranée le vent qui eſt entre le Midy & le Levant, qu'on nomme *Sud-Eſt* ſur l'Ocean. En Latin *Euro-notus*, *Phœnicias*. Les Italiens l'appellent *Siroco*.

SIRTES, ſ. m. plur. Terme de Marine. Ce ſont des ſables mouvans agitez par la mer, tantoſt amoncelez, & tantoſt diſſipez, qui ſont fort dangereux pour les vaiſſeaux.

S I S.

SISTEME. ſubſt. maſc. Terme d'Aſtronomie. Suppoſition, ou hypotheſe que font les Aſtronomes d'un certain eſtat du Ciel, ſur le fondement de laquelle ils expliquent tous les phenomenes ou apparences qui ſe trouvent dans le cours des aſtres, ou dans leurs changements. Le *Siſteme* de Ptolomée, de Copernic, de Tycobrahé, de Fracaſtor, de Deſcartes, &c. Le Pere Deſchales pretend qu'on peut inventer juſqu'à vingt *Siſtemes*, ou hypotheſes, qui expliquent avec une égale preciſion toutes les apparences des aſtres, en regardant comme immobile quelqu'un des neuf termes que nous avons, c'eſt aſçavoir les ſept Planetes, la Terre, & le Firmament. Ce mot vient du Grec, où il ſignifie *compoſition*.

On appelle auſſi en Phyſique le *Siſteme* des ſens, du mouvement, de la nourriture, &c. la maniere dont on ſuppoſe & on conçoit que ces organes ſont diſpoſés.

Entre les Medecins il y en a qui ſuivent le *Siſteme* des ſaveurs; d'autres qui ſuivent le *Siſteme* des quatre qualités; d'autres le *Siſteme* des acides & des alkalis. Ce Medecin fait un nouveau *Siſteme* des fiévres, c'eſt à dire, qu'il ſuppoſe de certains principes, ſuivant leſquels il explique toute la nature & les ſymptomes des fiévres. Les Theologiens ont fait auſſi divers *Siſtemes* de la Grace.

SISTEME, en termes de Muſique, eſt la ſuite ou la compoſition de deux, ou trois, ou pluſieurs intervalles qui ſont deux, ou pluſieurs conſonances, comme eſt le diapaſon ou l'octave diviſée par la quarte & par la quinte, deſorte qu'il faut du moins trois termes, ou trois ſons, pour faire une proportion geometrique. Les Grecs eſtiment que le *ſiſteme* parfait doit estre compoſé du diapaſon qui ſe trouve dans leurs quinze cordes, ou deux octaves. Le mode eſt le lieu du *ſiſteme* où commence chaque eſpece d'octave. Le *ſiſteme* parfait a 25. ſons, ou 24. degrés dans ſon octave, dans leſquels ſont compris le chromatique, & l'enharmonique.

SISTRE. Voyez CISTRE.

SISYMBRIUM. ſubſt. maſc. C'eſt une plante fameuſe en Medecine, qui a pluſieurs eſpeces, comme le creſſon, la berle, la menthe, la thymbrée, le ſerpolet, qui ſont expliquez à leur ordre.

S I V.

SIVADIERE. ſ. f. Terme de Marine. C'eſt la voile du beaupré, qui eſt la plus baſſe du baſtiment, & qui prend le vent à fleur d'eau.

S I X.

SIX. Nombre primitif, compoſé de quatre & de deux unitez, ou le double de trois. On le marque ainſi en chiffre Romain VI. & en chiffre Arabe 6. On joüe maintenant au Picquet ſans *ſix*; un *ſix* de cœur, de carreau; *ſix* cens, *ſix* mille, &c. La grande Beſte de l'Apocalypſe a pour marque *ſix* cens ſoixante-*ſix*.

SIXAIN. adj. m. Petite piece de Poëſie compoſée de ſix vers. Il y a auſſi des Stances ou des Odes compoſées de *Sixains*, c'eſt à dire, de Couplets ou Strophes de ſix vers grands ou petits.

On appelle auſſi un *ſixain* de cartes, un paquet compoſé de ſix jeux de cartes.

SIXAIN, en termes de Guerre, eſt une ordonnance de bataille, ſuivant laquelle ayant rangé ſix bataillons ſur une ligne, on fait avancer le ſecond & le cinquiéme pour former l'avantgarde, & le premier & le ſixiéme pour l'arrieregarde, & le troiſiéme & le quatriéme demeurent pour le corps de la bataille.

SIXIÉME. adj. m. & f. Nombre ordinal, qui eſt en un rang où il en voit cinq auparavant luy. La *ſixiéme* Ferie, le *ſixiéme* mois. Voilà un écolier de la *ſixiéme* Claſſe, ou abſolument un *Sixiéme*.

SIXIÉME, ſe dit au jeu de Picquet, quand on a une ſequence ou ſix cartes de ſuite de même couleur. On l'appelle *majeure* ou *majeſt*, quand elle commence par l'as; ou de Roy, de Dame, quand ces cartes ſont les plus hautes. Quand elle eſt de valet, on l'appelle *ſixiéme baſſe*. On appelle auſſi en Muſique une *ſixiéme majeure* ou *mineure*, un intervalle de ſix tons.

SIXIÉMEMENT. adv. En ſixiéme lieu, le ſixiéme point d'un diſcours.

S M I.

SMILAX. Terme de Medecine, qui eſt tantoſt un arbre, tantoſt une plante. Voyez IF, SALSEPAREILLE & LISET.

SMIRLE. ſ. f. Terme de Maçonnerie. C'eſt un fourreau qui ſert à piquer le moilon ou le grais. On appelle *moilon ſmillé* ou *eſmillé*, quand il eſt ainſi travaillé ou piqué avec la *ſmille*.

S O B.

SOBRE. adj. m. & f. Qui ne boit & ne mange que pour ſe ſubſanter, qui ne fait point d'excés de vin, ni de viandes, qui n'eſt point gourmand, ni ſur ſa bouche. Les gens *ſobres* ſont plus ſains, vivent plus long-temps que les autres. Quelques-uns derivent ce mot de *bria*, qui étoit une petite meſure des Anciens, & penſent qu'on a dit *ſobrius*, *quaſi ſub bria conſtitutus*.

SOBRE, ſe dit auſſi par extenſion des gens diſcrets qui parlent peu & fort à propos, en ſtile concis. Les Lacedemoniens étoient des peuples *ſobres* en paroles, qui n'avoient point d'intemperance de langue.

SOBREMENT. adv. D'une maniere ſobre. Les Hermites vivoient fort *ſobrement*, d'herbes, de legumes. Les affaires d'Eſtat ſont delicates, il en faut parler *ſobrement*. Cet Advocat avoit charge d'invectiver toute la partie, mais il en a uſé fort *ſobrement*.

SOBRIETÉ. ſ. f. Vertu par laquelle on s'abſtient de boire & de manger au delà de ce qui eſt neceſſaire pour vivre. Ceux qui vivent dans la *ſobrieté* ne deſpenſent gueres en Medecine.

SOBRIQUET. ſ. m. Epithete burleſque qu'on donne à quelqu'un en deriſion de quelque choſe qu'il a dite ou faite mal à propos. Les habitans des petites villes ſont ſujets à ſe donner des *ſobriquets* les uns aux autres. Il y a bien des noms de famille qui viennent de *ſobriquets*.

SOC.

SOC. ſ. m. Groſſe piece de fer pointuë, qui fait la principale partie de la charruë, qui ſert à ouvrir & à fendre la terre, quand on laboure. Ce Noble eſt reduit au *ſoc* & à la charruë, c'eſt à dire, à labourer luy-même ſes terres. La Motte le Vayer dans ſon Dialogue d'Oraſius Tubero, dit qu'on a vû des peuples preſts à ſe ſoûlever contre leurs maiſtres, parce qu'au lieu de *ſocs* de bois dont ils ſe ſervoient pour le labourage, on leur en avoit fait prendre de fer. Ce mot vient du Latin *ſulcus*, qui eſt l'ouvrage du *ſoc*. Menage. On a dit auſſi dans la baſſe Latinité *ſoccus*. Mais ce mot eſt ancien & du langage Celtique & Bas-Breton, & a paſſé tout pur dans nôtre Langue.

SOCIABLE. adj. m. & f. Qui eſt d'un naturel doux & diſpoſé à vivre en compagnie. L'homme eſt le ſeul animal naturellement *ſociable*, qui peut faire liaiſon, amitié avec un autre, pour s'entreſecourir. Il y a parmi les hommes des gens qui ſont plus doux & plus *ſociables* que les autres. Il y en a de farouches & de bourrus, qui ne ſont point *ſociables*, qui ne peuvent vivre ni s'accommoder avec perſonne.

SOCIABLEMENT. adv. D'une maniere douce & ſociable. L'homme pretend eſtre né pour vivre *ſociablement*.

SOCIETÉ. ſ. f. Aſſemblée de pluſieurs hommes en un lieu pour s'entreſecourir dans les beſoins. Les Sauvages vivent avec peu de *ſocieté*. Les hommes ſe ſont mis en *ſocieté* pour vivre plus commodément & plus poliment; ils ont fait des loix ſeveres contre ceux qui troublent la *ſocieté* civile.

SOCIETÉ, eſt auſſi une liaiſon particuliere de quelques hommes faite par intereſt, ou par amitié, ou pour vivre regulierement. Les Traittans ſont enſemble des *ſocietez*, des traittez. Les amis, les voiſins, ſont enſemble de petites *ſocietez* pour ſe divertir, pour ſe donner à manger tour à tour. Les Religieux ſont des *Societez*, des Congregations, pour vivre regulierement & en commun. Les Jeſuites ſont des Peres de la *Societé* de Jeſus.

SOCIETÉ, ſe dit particulierement de celle qui ſe fait entre les Marchands. Il y en a de trois ſortes. La premiere qui ſe fait ſous un nom collectif entre deux ou pluſieurs perſonnes; & on appelle la *raiſon de la ſocieté*, les noms de ceux qui paroiſſent pour en faire le negoce, & ſigner les lettres de change, qui ſouſcrivent, par exemple, François & Paul en compagnie. La ſeconde eſt celle qu'on appelle *en commandite*, qui ſe fait entre des perſonnes dont l'une ne fait que mettre ſon argent dans la *ſocieté*, ſans faire aucune fonction d'aſſocié. La troiſiéme, qu'on appelle *anonyme*, eſt celle qui ſe fait entre des perſonnes qui ſont aſſociées en ſecret, dont chacun fait le trafic en ſon particulier, & s'en rendent compte les uns aux autres, dans laquelle le Marchand vendeur n'a d'action que contre ſon acheteur, dont le nom ſeul paroiſt en public.

Il y a auſſi une *ſocieté anonyme* qui s'appelle *par participation*, qui ſe fait pour quelque affaire particuliere: par exemple, quand un Marchand de Paris écrit à un autre de Marſeille d'acheter la marchandiſe d'un vaiſſeau qu'il ſçait y devoir arriver, luy promettant de payer une partie du prix, à la charge de participer au profit. L'Ordonnance de 1673. veut que l'extrait des *ſocietez* des Marchands tant en gros qu'en détail ſoit enregiſtré au Greffe de la Juriſdiction Conſulaire ou ordinaire, & mis dans un tableau expoſé en public.

SOCIETÉ, ſe dit auſſi du traitté, de l'acte par lequel on s'eſt joint, aſſocié enſemble. Il a fallu produire & rapporter l'acte de *ſocieté*. Ce point eſt un article exprés de la *ſocieté*. Il faut avoir recours à la *ſocieté*.

SOCLE. ſ. m. Terme d'Architecture. Baſe ou piedeſtal ſur lequel on poſe un buſte, une ſtatuë, une colomne.

SOCQUE. ſ. f. Eſpece de ſandale, patin de bois qui a deux ou trois doigts de hauteur, dont ſe ſervent les Religieux, & entr'autres les Recollets. La *ſandale* differe de la *ſocque*, en ce que la *ſandale* a des ſemelles de cuir, & que la *ſocque* eſt toute de bois. Elles s'attachent toutes deux avec des courroyes.

SOCQUE, eſt auſſi une eſpece de chauſſure des Anciens qui montoient ſur le theatre, en repreſentant les perſonnages comiques, & qui eſt oppoſée à *cothurne*, qui étoit une autre chauſſure ou brodequin reſervé aux perſonnages heroïques.

SOE.

SOEUR. ſ. f. Terme relatif. Fille qui eſt née d'un même pere & de même mere qu'une autre fille ou un autre fils. Ces deux *ſœurs* ſe reſſemblent entierement. Ils s'aiment comme frere & *ſœur*. Il y a des *ſœurs* qui ne ſont que d'un coſté, *ſœurs* de pere, *ſœurs* de mere. Les neuf *Sœurs*, c'eſt à dire, les neuf Muſes. Les Danaïdes étoient *ſœurs*. Il y auſſi des *ſœurs naturelles*, qui ſont engendrées hors le mariage. *Sœurs de Lait*, celles qui ont tetté d'une même Nourrice & en même temps. Les *belles-ſœurs* ſont des *ſœurs* qui viennent par alliance. Ce mot vient du Latin *ſoror*.

SOEUR, ſe dit figurément en Morale, des Religieuſes, ou des choſes qui ont quelque reſſemblance ou affinité. Toutes les Religieuſes s'appellent *Sœurs* en JESUS-CHRIST; les *Sœurs du Chœur*, les Religieuſes Profeſſes; les *Sœurs Layes*, celles qui ſont deſtinées au ſervice du Couvent. Une *Sœur devote*, eſt une fille qui s'eſt miſe dans une grande devotion. La Sculpture & la Peinture ſont *ſœurs*. La Poëſie & la Muſique ſont *ſœurs* pareillement. La main droite & la main gauche s'appellent auſſi *ſœurs*.

On dit proverbialement & ironiquement, Voilà de nos *ſœurs*, pour dire, des coureuſes, des filles débauchées.

SOF.

SOFA. ſ. m. Terme de Relations. C'eſt une eſpece d'eſtrade dont on uſe en Orient, qui eſt élevée d'un demi-pied au deſſus du niveau de la chambre, ou de la ſale, & qui eſt le lieu d'honneur où on reçoit les perſonnes les plus remarquables. Les Ambaſſadeurs de France n'ont jamais voulu aller à l'audience du grand Viſir, qu'il ne les receuſt ſur le *ſofa*; il leur a enfin accordé le *ſofa*.

SOFFITE. ſ. f. Terme d'Architecture venu d'Italie, qui ſignifie un platfonds, la face de deſſous d'une corniche, d'une architrave, ou d'un autre membre d'architecture, qui eſt enrichi de roſes, ou d'autres moulures & ornements convenables à chaque ordre.

SOI.

SOIE. ſ. f. Deſſechement de la bouche & de la gorge qui cauſe de l'alteration, un grand deſir de boire, d'avaler quelque liqueur qui les mouille, qui les rafraiſchiſſe. Les chameaux ſont des animaux qui endurent long-temps la *ſoif*. Un honneſte homme ne boit qu'à ſa *ſoif*. La trop grande *ſoif* eſt cauſe de la rage des chiens. On dit auſſi, que la terre a *ſoif*, lors qu'elle eſt ſeche, & qu'il y a long-temps qu'il n'a pleu.

SOIF, ſe dit figurément en Morale, du deſir ardent que cauſent nos paſſions. La *ſoif* de l'or eſt inſatiable chez les avares; la *ſoif* de la gloire chez les ambitieux. Les Tyrans infideles ont eu toûjours *ſoif* du ſang Chrêtien.

SOIF, ſe dit proverbialement en ces phraſes. Il faut garder une poire pour la *ſoif*, c'eſt à dire, reſerver quelque choſe pour le beſoin. On ne ſçauroit faire boire un aſne, s'il n'a *ſoif*, ſe dit à ceux qui refuſent de boire une ſanté qu'on leur a portée.

SOIGNER. v. act. & n. Servir avec ſoin. On a pris une garde pour *ſoigner* ce malade, le ſervir en ſes beſoins. Un bon pere de famille doit *ſoigner* à ſes affaires, y veiller, ne les laiſſer pas ruiner par ſa negligence.

SOIGNÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

SOIGNEUX, EUSE. adj. Qui eſt vigilant & exact, qui a ſoin de ſes affaires, ou de celles qu'on luy a commiſes. Le Droit favoriſe ceux qui ſont vigilants & *ſoigneux*. La meilleure qualité d'un valet, d'un ſolliciteur, c'eſt d'eſtre *ſoigneux*.

SOIGNEUSEMENT. adv. Avec ſoin, d'une maniere exacte. Ce Rapporteur voit ſes procés fort *ſoigneuſement*, c'eſt à dire, fort exactement.

SOIN. ſ. m. Diligence qu'on apporte à faire reüſſir une choſe, à la garder & à la conſerver, à la perfectionner. Je remets cette negociation à vos *ſoins*, ayez en *ſoin*, faites qu'elle reüſſiſſe. Il a une femme de charge pour avoir *ſoin* de la vaiſſelle d'argent, pour avoir *ſoin* du ménage, le *ſoin* de garder la maiſon. Voilà un ouvrage qui eſt fort correct, il a été travaillé avec grand *ſoin*, corrigé avec grande exactitude. Les Princes ſe doivent décharger d'une partie de leurs *ſoins* ſur leurs Miniſtres. Le *ſoin* principal que l'homme doit avoir eſt celuy de ſon ſalut. Ce mot vient de *ſuinum*. Menage.

SOIN, ſe dit auſſi des ſoucis, des inquietudes qui émeuvent, qui troublent l'ame. Le mauvais état de ſa fortune luy donne bien des *ſoins* & du chagrin. Vous luy parlez de s'aller divertir, il a des *ſoins* plus importans qui l'agitent. Les Prelats ont le *ſoin* des ames qui les inquiete.

SOIN, ſe dit auſſi en parlant des liberalitez qu'on fait à quelqu'un pour le faire ſubſiſter. Cet enfant n'a point de bien, mais ſon oncle en a *ſoin*, il l'entretient au College. Cette devote a *ſoin* de cette orpheline.

SOIN, eſt auſſi l'attache particuliere qu'on a auprés d'un maiſtre, ou d'une maiſtreſſe, pour les ſervir, ou leur plaire. Ce valet a eu grand *ſoin* de ſon maiſtre pendant ſa maladie; ſon Medecin luy a rendu beaucoup de *ſoins*, d'aſſiduitez. Soupirs, devoirs, petits *ſoins* en amour, tout eſt langage.

SOIR. ſ. m. Temps compoſé de la fin du jour & du commencement de la nuit. Il a travaillé du matin juſqu'au *ſoir*, & du *ſoir* juſqu'au matin. Je vous iray voir ſur le *ſoir*. Quand l'eſtoile de Venus eſt occidentale au Soleil, on l'appelle l'*eſtoile du ſoir* ou *Veſper*. Les filous tirent la laine ſur le *ſoir*, à la brune; ils courent tout le *ſoir*, toute la nuit. Ce mot vient de *ſerum*. Nicod.

SOIR, ſe dit auſſi du repas du *ſoir*. On mange du bouilli à midi, & du roſti le *ſoir*, c'eſt à dire, à ſouper.

On le dit auſſi dans les compliments de ſeparation, Adieu bon *ſoir* & bonne nuit. Je ne viens que vous dire bon jour & bon *ſoir*.

SOIR, ſignifie quelquefois la nuit. Voilà le *ſoir* qui approche. Nous irons au bal ce *ſoir*. Ils ont joüé tout le *ſoir*, toute l'aprés-ſoupée.

SOIR, ſe dit auſſi de la partie du jour qui eſt depuis midi. Au Palais il y a les audiences du matin, & celles du *ſoir*, pour dire, l'aprés-diſnée. On preſche en cette Egliſe le matin, & en celle-là le *ſoir* à deux heures.

SOIRÉE. ſ. f. Le temps du ſoir depuis que le Soleil eſt couché, & l'aprés-ſoupée. Nous avons eu cette automne de belles *ſoirées*. Où allez-vous paſſer la *ſoirée*, ou vous divertir aprés ſouper? On diſoit autrefois *ſerées*. Les *Serées* de Bouchet, c'eſt un Livre de contes faits pendant le ſoir, recueillis par cet Auteur.

SOIT. Adv. portant conſentement, ou indifference. Vous voulez que cela ſe faſſe ainſi, *ſoit*, j'y conſens. Vous avancez une telle propoſition, *ſoit*, paſſe, que tirez-vous de là? Baſte, *ſoit*, que m'importe?

SOIT. Conjonction disjonctive. Ce goût mange de tout, *ſoit* bon, *ſoit* mauvais. *Soit* qu'il parle, *ſoit* qu'il écrive, il eſt toûjours admirable. *Soit* à l'Orient, *ſoit* à l'Occident. Il a toûjours l'eſprit égal, *ſoit* dans la bonne, *ſoit* dans la mauvaiſe fortune. Un Juge doit la juſtice aux parties, *ſoit* riches, *ſoit* pauvres.

SOIXANTE. Terme numeral, compoſé de ſix dizaines. Quarente, cinquante, *ſoixante*. On le marque ainſi en chiffre Romain L X. *Soixante* mille, *ſoixante* millions. Tous les cercles ſe diviſent en trois cens *ſoixante* degrez.

SOIXANTIÉME. adj. numeral ordinal. Qui eſt en un rang où il en voit 59. devant luy.

SOL.

SOL. ſ. m. Note de Muſique qui eſt la cinquiéme de la gamme. Ut, re, mi, fa, *ſol*. Il a pris un *ſol* pour un fa.

SOL. Piece de menuë monnoye qui vaut douze deniers. On prononce maintenant *ſou*, deſorte qu'on ne le dit plus qu'en ces phraſes. Cent écus d'or *ſol*, c'eſt à dire, des écus d'or en eſpece. En matiere de contribution on paye les creanciers au *ſol* la livre, à proportion de leur deu en ſort principal. Ce mot vient de *ſolidus*; & même les écus d'or *ſol* s'appelloient autrefois *Gallici ſolidi*, comme prouve Marquardus Freherus par pluſieurs autorités. Bodin ſe trompe, qui derive ce mot *à ſolo* avec le vulgaire, à cauſe du Soleil qui y eſt marqué au deſſus de la couronne.

Le *ſol* fut jadis la plus groſſe & la plus forte eſpece de monnoye, dont les vingt faiſoient la livre d'argent, comme on voit dans les Capitulaires; & comme dans les Provinces les *ſols* étoient forgés plus abondants, ou plus diſettеux d'argent, cela a cauſé la diverſité des *ſols* & des livres. Ainſi le *ſol Pariſis* tenoit un cinquiéme de fin plus que le *ſol Tournois*, & la livre Bourdeloiſe ne valoit que demi-livre Pariſis. Les *ſols nerets*, c'eſt à dire *noirs*, étoient une monnoye dont les ſoixante valoient trente-ſix *ſols* Pariſis, ſelon Ragueau. Le *ſol Manſais*, c'eſt à dire, *du Mans*, valoit un *ſol* Normand & demi, d'où eſt venu le proverbe, Un Manſeau vaut un Normand & demi, & il valoit, ſelon Ragueau, le double des Tournois. Il y a eu auſſi des *ſols Viennois*, *Toulouſains*, & cent autres qui ont pris les noms des villes où ils étoient battus.

L'ancienne monnoye de France étoit de quatre eſpeces de *ſols*, de demi-*ſols*, de tiers de *ſols*, qui étoient d'or, & de deniers qui étoient d'argent. Ils avoient d'un coſté la teſte du Prince, & pour legende ſon nom, ou celuy du Monetaire; de l'autre coſté quelque figure hiſtorique, ou une croix, & pour legende le lieu de leur fabrication.

brication. Sous Clovis les *ſols* d'or étoient à la taille de ſoixante-douze à la livre, ou de quatrevingt-quatre grains de poids, qui avoient cours pour quarente deniers d'argent. C'étoit la même choſe que l'*autreus* ou *ſolidus* des Romains, qui étoit de même taille & de même poids, & qui valoit mille ſeſterces, comme on voit au Titre VII. du III. Livre des Inſtituts qui parle des *ſols* d'or de Juſtinien.

Covarruvias dit que les Viſigots à l'imitation des Empereurs firent des *ſols* d'or du même poids, qu'il nomme *maravedis*. Pluſieurs ont crû qu'il y avoit auſſi chez les François des *ſols* d'argent à la taille de vingt-quatre à la livre, peſant chacun deux cens cinquante-deux grains. Un *ſol* d'or en valoit trois & demi, qui ſont quarente deniers. Ces *ſols* d'argent n'étoient au commencement qu'une monnoye de compte, & depuis on en a fait une monnoye reelle. La premiere eſpece dont Bouterouë dans ſon livre des monnoyes donne la figure, eſt un tiers de *ſol* d'or fabriqué par Theudomer, qui regnoit avant Pharamond, qui fait voir que nos Rois faiſoient fabriquer des monnoyes d'or dans un temps auquel Procope dit que les Rois de Perſe n'oſoient faire battre que de la monnoye d'argent ou de cuivre.

SOL, ſignifie auſſi l'aire, la ſuperficie de la terre, de la place ſur laquelle on baſtit. Un creancier du *ſol* qui a vendu la place pour baſtir, eſt plus privilegié que celuy qui a fourni les deniers pour le baſtiment qui eſt deſſus.

SOL, ſignifie auſſi la qualité du terrain. Quand on veut faire un plant, un baſtiment, il faut conſiderer le *ſol*. Le *ſol* qui eſt ſec, pierreux, ou de roche, eſt bon pour les vignes; le *ſol* ſablonneux pour les bois; celuy qui eſt gras, ou humide, pour le labour & les prés. Ce mot vient de *ſolum*. Nicod.

SOL, ſe dit auſſi du partage qui ſe fait des terres labourables d'une metairie pour les ſemer diverſement, ou les laiſſer repoſer, quand on en veut faire une raiſonnable exploitation. En la plus-part des lieux on partage les terres en *trois ſols*: l'un ſe ſeme en bled, froment; l'autre en menus grains; & le troiſiéme demeure en jachere. Les *ſols* ne ſont pas toûjours tout à fait égaux. On ſtipule dans les baux, que les Fermiers ne pourront deſſoler les terres, c'eſt à dire, changer les *ſols* accoûtumés.

SOL, en termes de Blaſon, ſe dit quelquefois du champ de l'Eſcu qui porte les pieces honorables & les meubles.

SOL, en termes de Chymie, ſignifie l'or. Prenez du *ſol*, la teinture du *ſol*, &c. Les Aſtrologues diſent auſſi, *Sol* en Aries, *Sol* en Libra, pour dire, que le Soleil eſt en ces Signes-là.

SOLAIRE. adj. m. & f. Qui concerne le Soleil, qui tient du Soleil. Le coq, le lion, ſont des animaux *ſolaires*. Une eclypſe *ſolaire*, eſt une privation de la lumiere du Soleil par l'interpoſition du corps de la Lune. Cent revolutions *ſolaires*, c'eſt cent ans. L'année *ſolaire* eſt de 365. jours 5. heures ou environ. La lunaire n'eſt que de 354. Les quadrans *ſolaires* ſont ceux qui marquent l'heure par l'ombre que fait le Soleil, dont la conſtruction s'enſeigne dans la Gnomonique.

SOLAIRE, en termes de Medecine, ſe dit d'un muſcle qui ſert à mouvoir la ſole ou la plante du pied.

SOLBATURE. ſ. f. Maladie de cheval, meurtriſſeure de la chair qui eſt ſous la ſole, quand le cheval a été long-temps pied nud ou mal ferré.

SOLDAN, ou SOUDAN, ſ. m. Prince Mahometan. Le *Soudan* d'Egypte. Les Chrétiens dans les guerres ſaintes ont livré beaucoup de combats aux *Soudans*. Ce mot en Langue Moreſque ſignifie *Roy* ou *Prince*, d'où on a fait *Sultan*, qui eſt le titre du Grand Seigneur & de ceux de ſa maiſon.

Il y a à Rome un Magiſtrat qu'on appelle *Soldan*, ou autrement *Juge de la Tour de Nove*, ou *Mareſchal de Rome à la Cour des Savelles*. Il a la garde des priſons, & juge de pluſieurs affaires criminelles. Il eſt auſſi le Juge des Courtiſanes. Il a quelquefois la garde du Conclave avec des ſoldats.

SOLDAT. ſ. m. Fantaſſin, homme de guerre qui ſert à pied moyennant certaine ſolde ou paye journaliere. Le *ſoldat* eſt celuy qui prend la paye; le *vaſſal*, celuy qui ſert à ſes deſpens. On leve par tout des *ſoldats*. Il y doit avoir tant de *ſoldats* dans une telle compagnie. Les *ſoldats* courent la campagne. C'eſt un Volontaire qu'on met en faction comme un ſimple *ſoldat*. Du Cange dit que les anciens *ſoldats* avoient cinq pieds & demi, & que leur meſure s'appelloit *incoma*. Ce mot vient de *ſoldato* Italien derivé de *ſolida*, à cauſe de la ſolde qu'on paye aux *ſoldats*, Menage; ou de *ſoldurius*, ſelon Nicod.

SOLDAT, ſe dit auſſi de tout homme de guerre qui eſt brave & qui ſçait ſon meſtier. Ce Gentilhomme eſt brave *ſoldat*. Cet Officier n'a pas de conduite, mais il eſt bon *ſoldat*, il eſt fort vaillant. Ce Prince eſt *ſoldat* & Capitaine.

SOLDATESQUE. ſ. f. Terme collectif, qui ſe dit des ſoldats en general. On a abandonné cette ville au pillage, à l'inſolence de la *ſoldateſque*.

SOLDATESQUE, eſt quelquefois adj. C'eſt une brutalité, une inſolence *ſoldateſque*.

SOLDE. ſ. f. Paye journaliere qu'on doit donner aux ſoldats, aux gens de guerre. Le Roy de France a pluſieurs Suiſſes, Allemans, Anglois à ſa *ſolde*. On doit à ces trouppes trois mois de leur *ſolde*.

SOLDOYER. v. act. On dit maintenant *Soudoyer*. Payer la ſolde des gens de guerre. Le Roy *ſoudoye* cent mille hommes. Il envoye à ſes alliez dix mille hommes qu'il entretient & *ſoudoye*, c'eſt à dire, qu'il paye, qu'il fait ſubſiſter.

SOUDOYÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

SOLE. ſ. f. Place publique ou l'eſtape. L'Ordonnance des Aides veut que les Marchands de vin en gros mettent tous les vins qu'ils feront venir dans les *ſoles* de l'Hoſtel de Ville, & en la Halle au vin pour en payer le gros.

SOLE, en termes de Manege, eſt un ongle de cheval, ou une eſpece de corne beaucoup plus tendre que l'autre corne qui l'environne. Un fer qui porte ſur la *ſole* peut meurtrir la chair qui la ſepare du petit pied.

SOLE, eſt auſſi un poiſſon de mer fort plat, & d'un gouſt excellent. La *ſole* eſt la perdrix de la mer. Des *ſoles* frites, ou en ragouſt; Paſques de *ſoles*. Il vient du Latin *ſolea*, qui ſignifie une *ſemelle* de ſoulier, à cauſe de la reſſemblance qu'elle a avec la *ſole*. Voyez Menage.

On dit proverbialement, qu'il ſe vend plus de harengs que de *ſoles*, pour dire, que les marchandiſes communes ſont de plus prompt debit que les precieuſes.

SOLE. ſ. f. eſt le fond plat & large des baſtiments de mer qui n'ont point de quille. La gribane n'a point de quille, eſt baſtie à *ſole*. Les baces, les foncets & les bateaux des rivieres ſont auſſi baſtis à *ſole*.

SOLES, ſont auſſi des pieces de bois qui portent la cage d'un moulin à vent, qui poſent ſur quatre maſſifs de maçonnerie, ſur le milieu deſquelles eſt encaſſé un des bouts de l'attache qui porte le moulin, & ſur leſquelles il tourne. On le dit auſſi des pieces de bois qui ſe couchent à terre dans les autres conſtructions & machines, comme dans les gruës, engins, &c.

SOLECISME. ſ. m. Terme de Grammaire. C'eſt une groſſe faute contre la Langue & contre les regles de la Grammaire, ſoit dans les Declinaiſons, les Conjugaiſons ou la Syntaxe. Au College on marque trois points pour un *ſolecisme*.

SOLEIL. ſ. m. Le grand luminaire qui eſclaire le monde, la plus brillante des ſept Planetes. Le *Soleil* eſt au centre du monde, ou du moins eſt au centre de nôtre ſiſteme. Quelques-uns croyent que les étoiles fixes

ſont autant de *Soleils* qui regiſſent d'autres ſiſtemes de Planetes qui nous ſont inconnus. Ce mot vient du Latin *ſol*, que quelques-uns ont creu être ainſi nommé de *ſolus*, comme étant le ſeul dans le monde. L'Eſcriture & les Peres luy ont donné pluſieurs epithetes, *l'œuil du Ciel*, *la ſource de la lumiere*, *l'ame du monde*, *l'ouvrage & l'image du Tres Haut*. Le *Soleil* eſt un globe de feu, comme ont ſouſtenu chez les Anciens Democrite, Platon, Zenon, Metrodore; & chez les Modernes, Quepler, Kirker, Rheita, Scheiner, Ricciolus, &c. On voit des taches & des macules dans le *Soleil*, que Scheiner a le premier obſervées, & que quelques-uns croyent être des parties de feu plus ſolides; d'autres des aſtres qui tournent autour de luy. Le diſque du *Soleil* paroiſt rond dans le midy, mais dans ſon levant & en ſon couchant il paroiſt ellyptique: ſur quoy il y a un Traitté particulier de Scheiner. Son diametre eſt dans l'apogée de 30. minutes, & dans ſon perigée de 31. En l'année 1666. on a obſervé que ſon diametre a eſté dans ſon apogée de 31. minutes, & 35. ſecondes; & dans ſon perigée de 32. minutes, & 43. ſecondes. Il eſt 166. fois plus grand que la terre. Il parcourt les douze Signes en un an, que les ignorans appellent ſes douze Maiſons, quoy qu'en effet il n'en ait qu'une, qui eſt le Lion, où il domine, comme les autres Planetes dans les leur. Les rayons du *Soleil* ſont ſi vifs, qu'ils ébloüiſſent la veuë. Il n'y a que l'aigle qui puiſſe regarder fixement le *Soleil*. Le *Soleil* s'arreſta autrefois au commandement de Joſué. Son ombre rebrouſſa de dix degrez au temps du Roy Ezechias. On tient que les elephans adorent le *Soleil* levant. Les arbres qui viennent le mieux ſont ceux qui ſont expoſez au *Soleil* du midy. Le *Soleil* eſt fort ardent ſous la Ligne, parce qu'il y bat à plomb. Un Meſſager n'eſt point reſponſable de ſa voiture, s'il eſt volé entre deux *Soleils*, c'eſt à dire, tandis qu'il fait jour.

SOLEIL, en termes de Chymiſtes, ſignifie de l'or.

SOLEIL, ſe dit figurément en choſes morales. JESUS-CHRIST eſt le *Soleil* de Juſtice, le *Soleil* qui eſclaire nos ames. On dit auſſi d'un homme illuſtre & extraordinaire, que c'eſt un nouveau *Soleil* qui éclatte ſur l'horiſon. Un amant dit auſſi, que ſa maiſtreſſe eſt un *Soleil*; que ſes yeux ſont deux *Soleils*.

On dit poëtiquement, J'ay veu cinquante *Soleils*, pour dire, J'ay paſſé cinquante années.

SOLEIL, ſe dit auſſi des choſes qui repreſentent le *Soleil*, qui ſont peintes avec des rayons. On met le St. Sacrement, l'Hoſtie, dans un *Soleil*, ou vaiſſeau d'argent orné de rayons pour le faire voir au peuple. Le *Soleil* d'argent doit être contremarqué aux deux grandes faces du pied, ou au bouge. Il y a auſſi une aſſiete ou platine avec des rayons, ſur laquelle on poſe des mouchettes, qu'on appelle un *Soleil*. On appelle un eſcu au *Soleil*, un eſcu d'or, au haut duquel eſt une petite figure du *Soleil*: & Regnier a dit dans ſes Satyres:

Je fis dans un eſcu reluire le *Soleil*,

pour dire, Je fis briller un eſcu d'or.

En Armoiries on peint le *Soleil* d'ordinaire avec douze rayons, dont les uns ſont droits, & les autres en ondes; & ſon eſmail eſt d'or. Quand il eſt de couleur, on l'appelle proprement *ombre de Soleil*.

SOLEIL, eſt auſſi une fleur qui repreſente un *Soleil*, qu'on appelle auſſi *tourne-ſoleil*, ou *heliotrope*, qui a une tige haute & des rayons jaunes.

SOLEIL, ſe dit proverbialement en ces phraſes. C'eſt un *Soleil* de Janvier, qui n'a ni vertu, ni force. On dit auſſi, qu'une choſe n'a veu ni Lune, ni *Soleil*, pour dire, qu'elle a eſté long-temps cachée, enfermée dans un coffre, dans une priſon. On dit auſſi, qu'on adore plûtoſt le *Soleil* levant que le *Soleil* couchant, pour dire, qu'on s'attache plûtoſt à faire la Cour à un jeune Prince qu'à un vieux. On dit ironiquement à celuy qui dit qu'il n'a rien à faire, qu'il aille gratter ſes feſſes au *Soleil*. On dit auſſi d'un homme qui a bien faim, que le *Soleil* luit dans ſon ventre. On dit auſſi en Phyſique, que le *Soleil* & l'homme engendrent l'homme.

SOLEMNEL, ELLE. adj. Qui ſe fait avec pompe, éclat, deſpenſe & ceremonies. Il faut faire ſes devotions aux quatre Feſtes *ſolemnelles*. On a fait des funerailles *ſolemnelles* à ce Prince. L'entrée du Roy au retour de ſon mariage fut fort *ſolemnelle*. On fit un carrouſel, une feſte *ſolemnelle* en une telle occaſion. Les Payens faiſoient des jeux *ſolemnels*, des ſacrifices *ſolemnels*, en l'honneur de leurs faux Dieux.

SOLEMNEL, ſignifie auſſi au Palais, Authentique, reveſtu de toutes ſes formalitez. Un teſtament *ſolemnel* en Droit Eſcrit doit être atteſté de ſept témoins, & cacheté avec leurs ſceaux. Un mariage *ſolemnel* doit être fait devant ſon propre Curé en preſence de témoins, & aprés publication de bans. Un acte *ſolemnel* eſt celuy qui eſt ſigné des Notaires, & ſcellé.

SOLEMNELLEMENT. adv. D'une maniere ſolemnelle. Les Romains entroient *ſolemnellement* & en triomphe dans Rome aprés leur victoire. Il a juré, il a fait vœu *ſolemnellement* qu'il viendroit à bout de cette affaire. On l'a receu, on l'a traitté *ſolemnellement*.

SOLEMNISER, v. act. Obſerver les ceremonies ou formalitez neceſſaires en quelque occaſion, en quelque acte. On *ſolemniſe* le jour du St. Sacrement avec beaucoup de ceremonies. Le mariage de ces perſonnes a eſté *ſolemniſé* en face d'Egliſe un tel jour.

SOLEMNISÉ, part. paſſ. & adj.

SOLEMNITÉ. ſ. f. Pompe, magnificence, ceremonies. Quand les Evêques diſent la Meſſe, ils officient avec grande *ſolemnité*. La *ſolemnité* du jour, de la Feſte, eſt une circonſtance aggravante des crimes qu'on commet en ce temps-là.

SOLEMNITÉ, ſe dit auſſi des formalitez & procedures établies par les loix pour rendre un acte valable, authentique, & qui faſſe preuve en Juſtice. Un decret reveſtu de toutes ſes *ſolemnitez* eſt un titre bon & valable, qui purge les hypotheques. Cet acte ne peut eſtre conteſté, il eſt fait avec toutes les *ſolemnitez* requiſes.

SOLIDAIRE. adj. m. & f. Terme de Palais, qui ſe dit des obligations que paſſent pluſieurs perſonnes enſemble, en telle ſorte que chacune à part promet de payer la ſomme totale. Les cautions en France paſſent des obligations *ſolidaires*, on n'eſt point obligé de diſcuter le principal debiteur. On delivre des contraintes *ſolidaires* contre tous les coobligés, certificateurs, & cautions.

SOLIDAIREMENT. adv. D'une maniere ſolidaire. Ils ſe ſont obligez *ſolidairement*, un ſeul & pour le tout, au payement de cette ſomme, on les peut contraindre *ſolidairement*.

SOLIDE. adj. m. & f. & ſubſt. maſc. Corps continu étendu en trois dimenſions, longueur, largeur, & profondeur. La doctrine des *ſolides* eſt contenuë dans les ſix derniers livres d'Euclide fort bien commentés par Clavius, & par Candale. Les corps *ſolides* ſe diviſent en ſpheriques, ellyptiques, priſmatiques, coniques, cylindriques, & autres de figures irregulieres. Un angle *ſolide* eſt celuy qui ſe fait de pluſieurs angles plans diverſement inclinez ſur un même point. Le peuple les appelle *carnes*. Ce mot en tous ces ſens vient de *ſolidus*.

Un nombre *ſolide*, eſt celuy qui ſe fait par la multiplication de trois nombres l'un par l'autre, comme 2. 3. 4. Deux fois 3. ſont 6. 4. fois 6. ſont 24. c'eſt un nombre *ſolide*, ou cube. Voyez Euclide au Livre VII. de ſes Elements.

SOLIDE, ſe dit auſſi de ce qui eſt dur & maſſif. Les

baſtiments des Anciens étoient fort *ſolides*; leurs murs étoient fort *ſolides* & maſſifs; ils baſtiſſoient ſur le *ſolide*, ſur un fonds ferme & *ſolide*. Cette vaiſſelle d'argent eſt bien *ſolide*, eſt bien eſpaiſſe, ne ſe boſſuera pas. Une ſtatuë eſt *ſolide*, quand elle n'eſt pas creuſe. Les boulons qu'on faiſoit autrefois aux baſtions étoient tous *ſolides*, tout remplis de pierre, il n'y avoit point de vuide. Les os ſont les parties *ſolides* des animaux. Les Anciens ont cru que les cieux étoient *ſolides*, & ils les ont ſuppoſez tels dans l'hypotheſe de Ptolomée. Maintenant on a deſcouvert qu'ils étoient liquides, comme on ſuppoſe dans celles de Copernic & de Thycobrahé.

SOLIDE, ſe dit auſſi par oppoſition à *liquide*, des choſes dont les parties ſont liées enſemble. L'arene n'eſt pas un fondement aſſez *ſolide* pour y faire la moindre conſtruction. Il faut ficher des pilotis, quand le terrain n'eſt pas *ſolide*. Les malades n'oſent prendre des alimens *ſolides*, ils ne vivent que de bouillons. Il faut laiſſer ſecher ce mortier, juſqu'à ce qu'il ſoit de conſiſtence *ſolide*.

SOLIDE, ſe dit figurément en choſes ſpirituelles & morales. On dit qu'un eſprit, un jugement eſt *ſolide*, quand il eſt bon & ferme, quand il raiſonne juſte. On appelle des promeſſes, des paroles *ſolides*, celles qui ſont ſeures, qui auront leur effet; & en ce ſens on dit qu'un homme eſt *ſolide*, quand il ne dit rien en l'air, quand il execute ce qu'il entreprend. On dit auſſi un bien *ſolide*, qui eſt fort aſſuré. Les fortunes de ce monde n'ont rien de *ſolide*, ne donnent jamais de *ſolide* eſtabliſſement, de certain, de permanent. Il faut aller au *ſolide*, rechercher l'eternité, c'eſt le ſeul bien qui ſoit *ſolide*. On dit auſſi, qu'un homme a une doctrine *ſolide*, pour dire, qu'elle eſt profonde, & non pas ſimplement ſuperficielle: qu'une ſcience eſt *ſolide*, quand elle eſt fondée ſur des principes fermes & demonſtratifs, comme la Geometrie, par oppoſition aux ſciences vaines, comme la Chiromance, la Judiciaire. On dit qu'un homme a une pieté, une devotion *ſolide*, ſans bigotterie, ſans affectation. La *ſolide* amitié eſt celle qui eſt fondée ſur une *ſolide* vertu.

On dit auſſi dans les affaires, Il faut voir du *ſolide*, pour dire, de l'argent comptant, de bonnes ſeuretez & cautions.

SOLIDEMENT. adv. D'une maniere ſolide. L'Arc de Triomphe eſt baſti fort *ſolidement*. Ce Philoſophe raiſonne fort *ſolidement*, il parle *ſolidement*. Sa fortune eſt *ſolidement* établie.

SOLIDITÉ. ſ. f. Qualité qui rend les choſes ſolides, dureté, fermeté, épaiſſeur. La *ſolidité* de la terre, la *ſolidité* des ſpheres celeſtes, leur épaiſſeur eſt fort grande. La *ſolidité* des Piramides eſt eſtonnante. Le marbre a bien plus de *ſolidité*, de dureté, que l'albaſtre.

SOLIDITÉ, ſe dit auſſi au figuré de la profondeur de la doctrine, de la bonté d'un eſprit, de la certitude, de la realité des vertus, & autres choſes.

SOLIDITÉ, en termes de Palais, ſignifie la qualité d'une obligation qui eſt exigible contre chacune des parties qui l'ont contractée pour le tout, ſans qu'on ſoit obligé à la diſcuſſion des autres. On decerne auſſi des contraintes pour la *ſolidité* contre chaque particulier habitant d'une Parroiſſe pour le payement des tailles ou autres impoſitions faites ſur elle, quand il y a eu rebellion des habitans, quand ils ont été negligens d'élire des Aſſeeurs & Collecteurs, & en d'autres cas. Ce ſont les *ſolidités* qui ont ruiné la campagne.

SOLILOQUE. ſ. m. Raiſonnement ou reflexion qu'on fait avec ſoy-même. On ne le dit qu'en cette phraſe: les *Soliloques* de St. Auguſtin. Papias dit que c'eſt un diſcours où on répond à une interrogation qu'on s'eſt faite à ſoy-même.

SOLINS. Terme d'Architecture. Ce ſont les intervalles qui ſont entre les ſolives, & ſur tout le plaſtre qu'on met ſur la poutre pour les ſeparer. On appelle auſſi *ſolins*, les enduits de maçonnerie qu'on fait le long d'un pignon, pour y joindre & retenir les premieres tuiles.

SOLITAIRE. adj. m. & f. & ſ. Qui vit en particulier, éloigné du commerce des hommes. La vie *ſolitaire* & retirée eſt plûs ſeure & plus innocente que celle du grand monde. Les Chartreux, les Hermites, ſont de vrais *ſolitaires*. J'ay été tout le jour *ſolitaire* dans ma chambre, je n'ay point receu de viſites. Il y a des hommes *ſolitaires* & farouches qui n'aiment point la compagnie.

SOLITAIRE, ſe dit auſſi des lieux peu frequentez. Foreſts *ſolitaires* & ſombres, ſont les commencements des airs plaintifs des amants. Un Poëte a dit elegamment d'une Chaſſereſſe:

Et les campagnes *ſolitaires*
Se reconnurent tributaires
De ſon arc & de ſon carquois.

SOLITAIREMENT. adv. D'une maniere ſolitaire. Les Chartreux vivent fort *ſolitairement*.

SOLITUDE. ſ. f. Lieu deſert & inhabité, ou ſeparé du monde. Il s'eſt baſti un petit hermitage dans une agreable *ſolitude*. Les deſerts de la Thebaïde ſont d'affreuſes *ſolitudes*.

SOLITUDE, eſt auſſi une ſeparation du commerce des hommes. On peut vivre au milieu d'une grande ville, & demeurer dans la *ſolitude*, n'admettre la viſite de perſonne. La retraitte & la *ſolitude* ont leurs charmes pour les devots & les ſpeculatifs.

SOLITUDE, ſe dit auſſi de l'état des lieux qui ont coûtume d'être frequentez, quand il ne s'y trouve perſonne, ou peu de gens. Il y avoit aujourd'huy grande *ſolitude* à la Cour, peu de monde accompagnoit le Roy. Cette coquette ſe plaint de la *ſolitude* de ſon alcove, que ſes galans deſertent.

SOLIVE. ſubſt. fem. Piece de bois de brin, ou de ſciage, dont on fait les planchers, & qu'on poſe ſur les poutres. Des *ſolives* de cheſne, de ſapin. Ce mot a été fait de *ſoliva*, ou *ſuliva*, venant de *ſolum* qui ſignifie le *plancher*, parce qu'elle le ſoutient. Menage. Il vient pluſtoſt de *ſol*, qui en langage Celtique & Bas-Breton ſignifie *ſoliveau*. Les *ſolives* de bois de ſciage ſont de cinq à ſept pouces de groſſeur, dont les meilleures ſont celles qui ſont de bois bien fort & ruſtique. Les *ſolives* de brin ſont depuis ſept juſqu'à neuf pouces de groſſeur, qui ſervent aux lieux où on ne veut point faire paroiſtre de poutre. Il faut que des *ſolives* ſoient ruinées & tamponées, & eſpacées de cinq ou ſept pouces d'entrevoux.

SOLIVEAU. ſubſt. maſc. C'eſt la même choſe que *ſolive*, ſinon qu'il ſignifie quelquefois une ſolive plus courte, ou plus foible.

SOLLICITATION. ſ. f. Empreſſement pour obtenir quelque choſe de quelqu'un, pour faire reüſſir une affaire. Cet Officier fait de violentes *ſollicitations* auprés des Miniſtres pour obtenir ce Gouvernement. Les *ſollicitations* puiſſantes donnent un grand branſle au jugement des procés un peu douteux.

SOLLICITATION, ſignifie auſſi, Tentation, induction au mal. Il faut reſiſter aux *ſollicitations* de l'Eſprit malin qui nous portent au peché. Les belles ont du mal à ſe deffendre des *ſollicitations* de ceux qui les aiment.

SOLLICITER. v. act. Travailler avec empreſſement à faire reüſſir une affaire. Les Juges veulent être bonnetez & *ſollicitez*. Il a fait bien des pas pour *ſolliciter* un employ, une penſion, pour obtenir ce Benefice. Il ſignifie auſſi, Preſſer le jugement d'une affaire.

Cette

Cette partie *ſollicite* ſon Rapporteur de juger ſon procés.

SOLLICITER, ſignifie auſſi, Tenter, induire à faire ou à entreprendre quelque choſe. Adam fut *ſollicité* par ſa femme à mordre dans le fruit deffendu. Un Juge demande à un criminel, qui l'a *ſollicité* à commettre une telle action. Noſtre devoir nous *ſollicite* à faire le bien, & noſtre paſſion à faire le mal. On punit de mort le domeſtique qui a *ſollicité* d'amour ſa maiſtreſſe, & qui en a abuſé.

SOLLICITER, ſe dit auſſi des ſoins qu'on prend des perſonnes. Ce vieillard a pris une garde pour le *ſolliciter*, pour avoir ſoin de luy. Cette femme a bien *ſollicité* ſon mary pendant ſa maladie.

SOLLICITÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

SOLLICITEUR, EUSE. adj. Qui pourſuit une affaire, qui la recommende, qui fait tous les pas neceſſaires pour la mettre en état. On appelle *Solliciteurs* en Cour de Rome, ceux qu'on appelle en France *Banquiers*, *Expeditionaires*, qui ſont expedier les Lettres Apoſtoliques. Il fait bon avoir de puiſſans *ſolliciteurs*, de belles *ſolliciteuſes*, quand on plaide. On a des *ſolliciteurs* à gages pour aller chez les Advocats & les Procureurs, afin de preſſer l'inſtruction des affaires.

SOLLICITUDE. ſ. f. Ennuy, chagrin que donne la ſollicitation d'une affaire, l'apprehenſion de ſon evenement. Le vent du Bureau n'eſt pas pour luy, cela luy donne beaucoup de *ſollicitude*, de chagin.

SOLSTICE. ſ. m. Terme d'Aſtronomie. Le temps où le Soleil eſt dans ſon plus grand éloignement de l'Equateur, ſçavoir à 23. degrez & demi, où il ſemble être immobile, & ne point avancer dans les degrez du Zodiaque : ce qui nous paroiſt ainſi, à cauſe de l'obliquité de la ſphere. Le *Solſtice* d'eſté eſt dans le premier degré du Cancer, où le Soleil fait le plus grand jour. Le *Solſtice* d'hiver eſt le premier degré du Capricorne, où le Soleil commence à retourner vers nous, & fait la plus grande nuit. Sous l'Equateur il n'y a point de *Solſtice*, mais un perpetuel Equinoxe. Au *Solſtice* d'hiver le temps eſt calme ; & c'eſt alors que les alcyons font leurs nids. L'origan & autres plantes fleuriſſent au temps de ce *Solſtice*.

SOLSTICIAL. adj. Point du Solſtice. En la ſphere artificielle il y a deux Colures, dont l'un paſſe par les points *ſolſticiaux*, l'autre par les points equinoctiaux.

SOLVABLE. adj. maſc. & fem. Riche, qui a du fonds, dequoy payer les dettes qu'il contracte. Il a donné une caution bourgeoiſe reſeante, bonne & *ſolvable*.

SOLVABILITÉ. ſ. f. Moyen de payer. On donne des certificateurs en Juſtice pour répondre de la *ſolvabilité* des cautions.

SOLUBLE. adj. m. & f. Qui ſe peut ſoudre, expliquer. Les Philoſophes diſent qu'il y a des propoſitions, des arguments *ſolubles*, & d'autres inſolubles. Les Geometres diſent qu'il n'y a point de probleme qui ne ſoit *ſoluble* par l'Algebre.

SOLUTION. ſ. f. Eſclairciſſement d'une difficulté, réponſe à un argument. Il eſt aiſé de donner la *ſolution* à toutes les objections des Heretiques.

En Geometrie & Algebre on appelle la *ſolution* d'un probleme, l'invention, le moyen de ſatisfaire à quelque demande qu'on a propoſée. On tient que la *ſolution* du probleme de la quadrature du cercle, de la duplication du cube, ſont impoſſibles par les lignes droites. Il n'y a point de probleme, de queſtion, dont on ne puiſſe trouver la *ſolution* par la voye de l'Algebre.

SOLUTION, en termes de Chirurgie, ſe dit des playes ouvertes par des inſtruments trenchants. Ce rapport contient qu'en cette bleſſure il y a *ſolution* de continuité.

SOLUTION, en termes de Chymie & de Medecine, eſt l'action par laquelle on reduit les corps mixtes en leurs parties, ſoit par le feu, ſoit par les eaux fortes, ou ſimplement en les delayant dans une liqueur. La *ſolution* des metaux & des mineraux ſe fait par le feu ; celle des reſines par l'eſprit de vin bien rectifié. Une infuſion de deux drachmes de ſené, dans laquelle on fera la *ſolution* d'une once de moëlle de caſſe.

SOLUTION, en termes de Palais ſignifie, Payement. Le ſeul moyen de vous tirer des griffes de ce chicaneur, eſt une prompte *ſolution* de ce que vous luy devez.

SOM.

SOMACHE. adj. fem. Terme de Marine qui ſignifie, Eau ſalée. On ne peut faire de l'eau en toute cette coſte, il n'y a que des eaux *ſomaches*.

SOMBRE. adj. m. & f. Qui manque de lumiere, qui eſt obſcur. Le temps eſt *ſombre*, quand le ciel eſt couvert de nuages. Noires foreſts, ſolitaires & *ſombres*, demeures *ſombres*. On dit, Aller aux Royaumes *ſombres*, c'eſt à dire, au tombeau, aux enfers. Ce mot vient de *ſombrus*, qu'on a fait de *ſombra*, qu'on a dit pour *umbra*. Menage.

SOMBRE, ſe dit figurément en Morale, des humeurs, des temperaments triſtes & taciturnes. Il ſe faut deffier de ces gens *ſombres* & melancoliques. Ce criminel avoit je ne ſçay quoy de *ſombre* en ſa phyſionomie, qui ne promettoit rien de bon.

SOMBRER. v. n. Terme de Marine, qui ſe dit des vaiſſeaux qui étant ſous voile, ſont renverſez par quelque coup de vent ou tempeſte, qui les fait perir & abiſmer. Ce vaiſſeau a *ſombré* ſous voile.

SOMMAGE. ſubſt. maſc. Terme de Couſtume. C'eſt un droit ſeigneurial qui ſe fait par ſervice de cheval & à ſomme, comme ſont pluſieurs vavaſſoreries tenuës pour vilains ſervices.

SOMMAIRE. adj. maſc. & fem. & ſubſt. Qui eſt un abregé qui contient la ſubſtance d'une choſe en peu de mots. Il a fait un Traitté *ſommaire* de la Logique. Une narration doit être courte & *ſommaire*. On dit au Palais, une inſtance *ſommaire*, un inventaire de production *ſommaire*. Voilà en *ſommaire* tout ce qu'a dit le Predicateur. Le *ſommaire* qu'on met au deſſus d'un Livre, ou d'un Chapitre, d'une Loy, eſt fort utile à un Lecteur.

En Imprimerie on dit, Imprimer en *ſommaire*, lors qu'un titre un peu long eſt diſpoſé en ſorte, que la premiere ligne avance de deux ou trois lettres, & les ſuivantes ſont en retraitte, & ont deux ou trois quadrats au commencement. Ce mot ſe dit par oppoſition à *cul de lampe*, dont les lignes vont en diminuant de part & d'autre.

SOMMAIREMENT. adv. En abregé, en peu de mots. Une recapitulation doit contenir *ſommairement* & en abregé ce qui a été dit plus amplement dans un diſcours. C'eſt une grande habileté à un Advocat, de plaider *ſommairement* & en abregé. Au Palais on faiſoit autrefois les inſtructions des cauſes ſommaires par une ordonnance de, Parlent *ſommairement* : maintenant on les fait par un appointement à mettre.

SOMMATION. ſ. f. Acte de Juſtice par lequel on interpelle un Juge, une partie, de faire, ou de declarer quelque choſe. On ne peut appeller comme de deni de juſtice, qu'aprés trois *ſommations* faites au Juge de juger. Un Juge avant que de faire le procés à un criminel comme à un muet, luy doit faire trois *ſommations* & interpellations de répondre. Un Procureur fait une *ſommation* à un autre de declarer le domicile de ſa partie, de cotter le regiſtre où les criées ſont enregiſtrées, des *ſommations* de produire, de comparoir à l'Audience.

SOMMATION, eſt auſſi une demande en garantie, une denonciation de pourſuites que fait une partie à une autre qui eſt tenuë de l'en acquiter. Quand un acquereur eſt aſſigné en declaration d'hypotheque ſur un heritage, il fait aſſigner en *ſommation* ſon vendeur. Les arreſts qui prononcent ſur la garentie, portent condamnation des dépens tant en demandant qu'en deffendant, & de la *ſommation* ou *contreſommation*, s'il y en a.

SOMMATION, ſe dit à la guerre, des commandements qu'on fait à un Gouverneur, ou aux habitans d'une place de ſe rendre. C'eſt une laſcheté de ſe rendre à la premiere *ſommation*.

SOMME. ſ. f. Abregé ou compilation ſommaire de ce qui concerne une ſcience, une nature d'affaires. St. Thomas a fait une *Somme*, ou un excellent Abregé de toute la Theologie. La *Somme* de Becan. La *Somme* des pechés de Benedicti. La *Somme* des Conciles. La *Somme* Dedicatoire du Roman Bourgeois.

SOMME, ſignifie auſſi la charge d'un cheval, ou d'un autre animal propre à porter ſur ſon dos. Les chameaux, les mulets, les chevaux & les aſnes ſont bêtes de *ſomme*. Chez les Indiens les bœufs ſont bêtes de *ſomme*, ils leur ſervent à tranſporter leurs grains. Les Meſſagers ont pluſieurs chevaux de *ſomme* pour porter leurs baſtots. Ce Marchand a amené trois *ſommes* de marchandiſes. Il eſt dangereux d'acheter du poiſſon de *ſomme*, qui eſt ſouvent corrompu. Ce mot vient de l'Allemand *ſaum*, qui ſignifie la même choſe. L'Italien dit *ſoma*. Du Cange le derive de *ſagma*, *ſalma*, ou *ſauma*, ou *ſumma*, qu'on a dit dans la baſſe Latinité pour ſignifier une *charge*, ou une *ſelle* de cheval. En langage Celtique ou Bas-Breton on dit *ſum* pour ſignifier *ſomme*.

SOMME DE VERRE, eſt un panier de verre propre aux Vitriers, qui ont vingt-quatre plats ou pieces de verre qui ſont rondes d'environ deux pieds de diametre, qui font la charge d'un homme. La *ſomme* peut faire 90. ou 95. pieds quarrés de vitrage.

En termes de Marine, on appelle *pays-ſomme*, ou *bas-fond*, un pays où il y a peu d'eau, où il eſt dangereux de naviger ſans l'aide des Pilotes coſtiers.

SOMME, en termes d'Arithmetique, eſt le nombre des choſes ſignifiées par pluſieurs caracteres de chiffres. L'Addition enſeigne à adjouſter pluſieurs *ſommes* ou nombres enſemble; la Souſtraction, à oſter une petite *ſomme* d'une plus grande; la Multiplication & la Diviſion, à les multiplier, ou à les partager. Le produit de toutes ces regles s'appelle la *ſomme*.

SOMME, ſe dit plus particulierement dans le commerce, de l'argent dont on fait des payemens. La *ſomme* eſt bien groſſe, eſt un peu trop forte pour moy. Les revenus du Roy montent à des *ſommes* immenſes. Pour le prix & *ſomme* de tant. Les petites redevances ſont *ſomme* à la fin. Dans les comptes, les *ſommes* ſont tirées en lignes, & doivent être eſcrites en chiffre Romain. *Somme* du chapitre de dépenſe. *Somme* totale, provenant de l'addition de pluſieurs parties. *Somme par ſoy*, ſe dit, quand on tire en ligne la dépenſe d'un chapitre qui n'a qu'un article.

SOMME TOUTE, ſe dit adverbialement pour concluſion. Enfin *ſomme toute*, c'eſt là voſtre advis. *Somme toute*, je n'en feray rien.

EN SOMME, adv. En abregé. Je vous dis *en ſomme* ce qui en eſt.

SOMME, ſignifie auſſi le repos que prend l'animal fatigué, par la ceſſation de l'action des ſens, lors qu'il s'endort. Les payſans dorment d'un profond *ſomme*. Ce malade a fait un petit *ſomme* qui luy fera du bien. Il fut reveillé à ſon premier *ſomme*. Bois-Robert ſe plaint d'avoir perdu ſon procés tout d'une voix, ou pluſtoſt tout d'un *ſomme*.

SOMMEIL. ſubſt. maſc. Envie de dormir, aſſoupiſſement, eſtat du corps où les ſens ont peu, ou point d'action. Le *ſommeil* prend aux gens âgés aprés le repas. Aprés un grand travail on eſt accablé de *ſommeil*. La Medecine conſeille de fuir le *ſommeil* du midy. On a ſurpris les ennemis, lors qu'ils eſtoient enſevelis dans un profond *ſommeil*.

On dit poëtiquement de la mort, que c'eſt un *ſommeil* de fer, qu'il eſt l'image, le frere de la mort.

SOMMEILLER verb. neut. S'aſſoupir, faire un petit ſomme legerement, & à diverſes repriſes. Les gens qui *ſommeillent* ne laiſſent pas d'entendre tout ce qu'on dit. Il y a bien du monde qui ne peut s'empeſcher de *ſommeiller* au Sermon, ou aprés le repas.

SOMMELERIE. ſubſt. fem. Partie de l'office d'une grande maiſon, où on appreſte le deſſert & la boiſſon pour le ſervice de la table. Il eſt allé dejeûner, boire un coup à la *Sommelerie*.

SOMMELERIE, eſt auſſi la charge de celuy qui prepare le deſſert dans les grandes maiſons, qui fournit le pain, le vin & la cire, qui a ſoin de mettre le couvert, de garder le linge & la vaiſſelle. Cét Officier entend bien la *Sommelerie*: il a ſous luy trois aides de *Sommelerie*. La *Sommelerie* eſt un des ſept offices de la Maiſon du Roy.

SOMMELIER. ſubſt. maſc. Officier de table d'un Grand Seigneur, qui met le couvert, & qui fournit le vin & le deſſert, &c. Ce Seigneur tient bonne table, il a de bons Officiers, un bon Cuiſinier, & un bon *Sommelier*. Ce mot vient de *ſummularius*, qui a eſté fait de *ſummula* diminutif de *ſumma*, parce que le *Sommelier* a en compte le linge & la vaiſſelle. Menage.

SOMMER. v. act. Adjouſter pluſieurs nombres, ou arreſtez d'un compte, pour voir combien ils valent tous enſemble. Il eſt plus ſeur de *ſommer* à la plume qu'aux jettons. Ce mot vient de *ſummare*, comme qui diſoit *ſummam ſignificare*. Menage.

SOMMER, ſignifie auſſi, Demander à quelqu'un l'execution d'une choſe qu'il doit faire. Il a eſté *ſommé* pluſieurs fois d'executer ſa parole, de vuider des lieux qu'il occupe, aprés que ſon bail eſt fini; de recevoir, ou de payer une telle ſomme. Ce mot vient de *ſummare* ou *ſubmonere*, qu'on a dit dans le même ſens dans la baſſe Latinité.

En termes de Guerre, on dit *ſommer* une place, quand on envoye un tambour, ou un trompette faire commandement au Gouverneur de ſe rendre, à faute de quoy on proteſte de donner l'aſſaut, & de la mettre à feu & à ſang.

SOMMER, en termes de Palais ſignifie, Interpeller. On a *ſommé* cet aucuſé de reſpondre. On a *ſommé* ce Procureur de donner copie des pieces juſtificatives de ſa demande. On l'a *ſommé* de produire, de faire ſa declaration, s'il vouloit ſe ſervir d'une piece maintenuë fauſſe, de venir au Parquet, à la Communauté.

SOMMER, ſignifie auſſi, Appeller à garent. Un acquereur *ſomme* le vendeur, de luy maintenir la choſe qu'il luy a venduë franche & quitte; il luy *ſomme* & denonce toutes les pourſuites qu'on fait contre luy pour le troubler. Un pourſuivant criées *ſomme* & denonce toutes les oppoſitions qu'on fait à un decret, au ſaiſi, & aux creanciers, & les *ſomme* de luy fournir des moyens pour les empêcher & faire ceſſer.

SOMMÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

SOMMER, eſt auſſi un vieux mot qui ſignifioit autrefois, Mettre le ſommet, le couronnement à quelque choſe, à un baſtiment, à un frontiſpice, &c. Il n'eſt demeuré en uſage qu'en termes de Venerie. La perche du cerf eſt *ſommée* d'empaumure, trochure, fourchure ou couronnures, c'eſt à dire, a pour ſa ſommité des trochures, ou fourchures, &c.

On dit auſſi en Fauconnerie, Les pennes du faucon ſont tou-

tes *ſommées*, pour dire, parvenuës à la grandeur qu'elles doivent eſtre.

On dit auſſi en Blaſon *ſommé*, de cette rumure du cerf dont on charge les Eſcus, où on met quelquefois des cors ſans nombre, & quelquefois on les compte. On le dit auſſi de tout ce qui eſt au deſſus & au ſommet de quelque choſe, comme une petite tour au ſommet d'une groſſe; ce qu'on appelle auſſi *donjonné*. Il portoit de ſable à une tour d'or *ſommée* de trois flammes de gueules, ou *ſommée* d'une eſtoile, d'une hache, &c. On dit dans le même ſens *ſurmonté*.

SOMMET. ſ. m. Le plus haut point de chaque choſe. On fait une couronne ſur le *ſommet* de la teſte pour marque de la Clericature. Moïſe parla à Dieu ſur le *ſommet* de la montagne. Il eſt deffendu par les Ordonnances de coupper les arbres par le *ſommet*: ce qu'on appelle les deshonorer.

Les Poëtes appellent le Parnaſſe, la montagne au double *ſommet*.

SOMMET, ſe dit figurément en Morale, de la plus haute ellevation. Il eſt parvenu au *ſommet* de la fortune, au *ſommet* des honneurs, des dignitez.

SOMMIER. ſubſt. maſc. Terme de Meſſageries, qui ſe dit d'un cheval, ou d'une autre beſte de ſomme. Ce Meſſager avoit avec luy tant de *ſommiers* pour porter ſes habits. Ce mot a eſté dit par corruption de *ſaumier*, qui a eſté fait de *ſalma*, qui ſignifie le *baſt* du cheval, ou ſa *charge*. Menage aprés Saumaiſe. Paſquier dit que *ſomme*, *ſommier*, & *ſommelier*, ſont de vieux mots Gaulois: ce qui a plus d'apparence.

SOMMIER, eſt auſſi un Officier chez le Roy qui porte les draps de pied & les carreaux dans la Chapelle du Roy.

SOMMIER, ſe dit auſſi des Officiers qui ont ſoin de fournir les beſtes de ſomme pour tranſporter les bagages, lors que la Cour fait voyage. Dans l'Eſtat du Roy il y a un ou pluſieurs *Sommiers* employez pour la chambre, la garderobbe, la cuiſine, &c.

SOMMIER. Terme de Tapiſſerie. C'eſt un gros matelas rempli de crin, & picqué, qui ſert de paillaſſe, & fait partie de la garniture d'un lit.

SOMMIER, en termes d'Architecture, eſt une groſſe pierre, la premiere qui eſt poſée ſur des colomnes ou pilaſtres, quand on commence à faire une voute croiſée.

SOMMIER, eſt auſſi une piece de bois de moyenne groſſeur entre la ſolive & la poutre.

SOMMIER, ſe dit auſſi des pieces de bois qui ſervent dans pluſieurs machines à en ſouſtenir le poids, ou l'effort, comme celles qui forment la baſcule des ponts-levis celles qui ſouſtiennent l'effort des preſſes d'Imprimerie. Le grand *ſommier* eſt celuy où entre la vis, & où eſt l'eſcrou. Le petit *ſommier* eſt ce qui ſouſtient le train pardeſſous. On le dit auſſi des cerceaux doubles qui ſe mettent ſur le jable des tonneaux, & des pieces de bois ſur leſquelles les choſes ſont penduës, & qui aboutiſſent en tourillons qui entrent dans le poallier.

SOMMIER d'orgues, eſt la plus importante piece du buffet d'orgues, qui fait joüer toute la machine. C'eſt un vaiſſeau ou reſervoir dans lequel le vent des ſoufflets eſt conduit par un portevent, d'où il ſe diſtribuë enſuite dans les tuyaux, qui ſont poſés ſur les trous de ſa partie ſuperieure. Ce vent entre par des ſoupapes qui s'ouvrent en peſant ſur les touches du clavier, aprés qu'on a tiré les regiſtres qui empêchent que l'air n'entre dans d'autres tuyaux que ceux où on le veut faire aller. Le *ſommier* des cabinets d'orgues eſt de deux à trois pieds de long. Les orgues de quatre pieds de tuyaux bouchez ont un *ſommier* de cinq à ſix pieds. Les orgues de ſeize pieds ont deux *ſommiers* qui ſe communiquent le vent l'un à l'autre par un portevent de plomb.

SOMMIER, en termes de Finances, eſt auſſi un gros regiſtre tenu par les Commis des Bureaux des Aides, ſur leſquels ils comptent de leur recepte, & on voit les produits des Fermes, & où on met à coſté leurs deſcharges. Il y a auſſi des *ſommiers* pour les Gabelles, pour les Tailles, & pour les autres droits des Fermes du Roy.

SOMMISTE. ſubſt. maſc. Terme de la Chancelerie Romaine. C'eſt le principal Miniſtre de la Chambre pour l'expedition des Bulles, & celuy qui en fait faire les minutes, qui les fait recevoir & plomber.

SOMMITE'. ſ. f. Sommet, l'extremité ſuperieure d'une choſe. Il ſe dit plus particulierement des arbres & des plantes. Cet arbre a tant de haut depuis ſon pied juſqu'à ſa *ſommité*. Cette plante pouſſe à ſa *ſommité* une fleur jaune, rouge, &c. Il n'eſt gueres en uſage que dans le dogmatique.

SOMNAMBULE. ſ. m. & f. Qui ſe leve & marche la nuit, tandis qu'il eſt fort endormi. On conte pluſieurs hiſtoires eſtranges des *ſomnambules*.

SOMNIFERE. adj. m. & f. Terme de Medecine. Potion ou remede qui fait dormir, qui aſſoupit, comme l'opium, ou jus de pavot. Les Payens reſpectoient Morphée, parce qu'ils le croyoient un Dieu *ſomnifere*.

SOMPTUAIRE. adj. m. & f. Qui concerne la deſpenſe. Il ſe dit particulierement en cette phraſe: les Loix *ſomptuaires*, telles qu'il y en avoit chez les Romains, & qu'il y en a encore à Veniſe, pour moderer la deſpenſe, & empeſcher le luxe des citoyens. Les Loix *ſomptuaires* regloient la deſpenſe d'un ſouper à une poule, encore ne falloit-il pas qu'elle fuſt graſſe, comme remarque Tertullien en l'Apologetique.

SOMPTUEUX, EUSE. adj. Magnifique, qui fait grande deſpenſe, ou ce qui couſte beaucoup. Les plus Grands Seigneurs ſe ruinent pour vouloir eſtre trop *ſomptueux*. Le Louvre eſt un edifice fort *ſomptueux*.

SOMPTUEUSEMENT. adv. D'une maniere magnifique & ſomptueuſe. Les Ambaſſadeurs ont eſté icy traittez fort *ſomptueuſement*.

SOMPTUOSITÉ. ſ. f. Grande dépenſe & magnifique. On admire encore la *ſomptuoſité* des Rois d'Egypte dans les Piramides. La *ſomptuoſité* de Lucullus dans ſes feſtins eſtoit prodigieuſe. La Cour de France eſt celle où on voit maintenant le plus de *ſomptuoſité*.

SON.

SON. Pronom poſſeſſif du genre maſculin. *Son* jugement, *ſon* habit. On le dit auſſi au feminin, quand il eſt ſuivi d'un mot commençant par une voyelle. *Son* ame, *ſon* induſtrie.

SON. ſ. m. C'eſt la peau du bled moulu, qu'on ſepare de la farine par le moyen d'un blutoir ou ſas ou tamis fort deliez. Le *ſon gras* eſt celuy où on a laiſſé encore beaucoup de farine, qui n'a pas été bien paſſée; *ſon ſec* ou *maigre*, celuy d'où on a tiré toute la farine. Dans les famines on mange du pain de *ſon*. On fait de l'eau blanche avec du *ſon* pour rafraiſchir les chevaux. La folle farine eſt celle qui eſt avec ſon *ſon*. Le bled mangé des charençons ne rend que du *ſon*. On l'appelloit autrefois *bran*.

On dit proverbialement, Ventre de *ſon*, & robbe de velours, en parlant de ceux qui ſont fort bien veſtus, & qui font mauvaiſe chere chez eux. On dit qu'une femme a donné ſa farine, & vendu ſon *ſon*, quand en vieilleſſe elle fait plus la rencherie qu'en ſa jeuneſſe. On dit auſſi, Moitié farine, & moitié *ſon*, d'une choſe meſlée; comme moitié figues, moitié raiſins; moitié de gré, moitié de force.

SON, ſignifie auſſi le bruit que font deux corps durs qui ſe rencontrent ou ſe frappent. Le *ſon* ſe fait par le tremouſſe-

mouſſement de l'air enfermé entre deux corps qui s'agitent. Le *ſon* eſt l'objet de l'ouïe, il fait impreſſion ſur les oreilles. On connoiſt la bonté de l'argent ou de l'or au *ſon*. L'écho n'eſt qu'un *ſon* reflechi.

SON, en termes Muſique, ſe dit de la qualité & diſtinction de ces diverſes agitations de l'air, entant que leur diſpoſition peut rendre quelque harmonie. Un *ſon* clair, aigu, aigre, grave. Ce Muſicien tire un beau *ſon* du luth. Tous les tons de Muſique ſont des variations du *ſon* par degrez. Ce jeune homme a un beau *ſon* de voix. Les ſoldats ſont encouragez par le *ſon* de la trompette; les chiens au *ſon* du cor. On danſe au *ſon* des violons & des fluſtes. Le *ſon* differe du *ton*; car le *ſon* eſt une choſe abſoluë, & le *ton* eſt une choſe relative, car il ſe fait du rapport ou de l'union d'un *ſon* avec un autre *ſon*.

SON, ſignifie quelquefois, Accords muſicaux. Les doux *ſons* de la lire, pour dire, ſes airs: ce qui ſe dit figurément auſſi en parlant des vers, qui doivent contenir quelque harmonie.

On dit proverbialement, Prendre les liévres au *ſon* du tambour, quand on ne fait pas une choſe avec tout le ſecret qu'elle demande. On dit auſſi le *ſon* d'un eſcu, pour dire, la tentation de l'eſpoir d'un eſcu.

SONAILLE. ſubſt. fem. Clochette que portent les beſtes pendue au col en paſſant, ou en voyageant. Le cheval, bœuf, ou mulet qui va le premier à la campagne avec cette clochette, s'appelle *le ſonneillier*.

SONDE. ſ. f. Piece de plomb attachée au bout d'une ligne ou corde, qui ſert à deſcouvrir la profondeur de l'eau de la mer, d'une riviere, d'un port, & à connoiſtre le fonds du terrain. Quand on eſt prés des bancs ou des coſtes, on jette la *ſonde*, on va toûjours la *ſonde* ou le plomb à la main. *La ſonde* eſt faite en forme de quille, & peſe d'ordinaire 18. livres. On dit, Venir juſqu'à la *ſonde*, être à la *ſonde*, pour dire, Arriver en un lieu où il y a fond.

SONDE, eſt auſſi une petite cannule d'argent creuſe, quoy que fort menuë, qu'on introduit dans la verge pour deſcouvrir s'il y a une pierre dans la veſſie. On en a auſſi pour connoiſtre la profondeur d'une playe.

SONDER. v. act. Jetter la ſonde, pour connoiſtre la profondeur de l'eau, la qualité du terrain. On appelle auſſi cela *donner fonds*, ou *faire tenir*. On graiſſe le bout de la ſonde, pour *ſonder* ſi le terrain eſt de ſable ou de roche. Mr. Hoock a trouvé une invention pour *ſonder* la profondeur de la mer ſans cordes, & de reconnoiſtre la nature de l'eau qui eſt en ſon fond. Elle eſt deſcrite dans les Journaux de France & d'Angleterre de l'année 1666. Ce mot vient de *ſolidare*. Menage.

Les Chirurgiens *ſondent* auſſi les playes, la veſſie, avant que de naiſtre une perſonne, ou de la penſer. On *ſonde* pareillement des jambons, des fromages, des pots de beurre, des melons, avec une petite verge de fer un peu crochuë, pour connoiſtre la qualité qu'ils ont au milieu. On *ſonde* les charretées de foin, des tonneaux, aux Bureaux des entrées, pour connoiſtre ce qu'ils cachent, ou ce qu'ils contiennent. Les Marchands de bois *ſondent* auſſi les arbres, quand ils achetent une foreſt, pour voir s'ils ne ſont point faux au cœur. Les Changeurs *ſondent* la monnoye avec les bourſes. Il y a même des beſtes qui *ſondent* avec le pied une planche ſur laquelle on les fait paſſer, pour voir ſi elle eſt ſeure.

SONDER, ſe dit figurément en choſes morales. On ne peut *ſonder* les decrets de la Providence, penetrer dans ſes jugements, c'eſt vouloir *ſonder* les abiſmes de la mer. On dit auſſi, *ſonder* quelqu'un, pour dire, Deſcouvrir ce qu'il a dans l'ame, tâcher à ſçavoir ſon ſentiment. On dit auſſi, *ſonder* le gué, pour dire, Preſſentir l'advis d'une compagnie, voir s'il fait ſeur de faire quelque propoſition, ſi une affaire peut reüſſir.

SONDÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

SONDEUR. ſ. m. Celuy qui ſonde.

SONGE. ſ. m. Penſées confuſes qui viennent en dormant par l'action de l'imagination. Les *ſonges* de la nuit ſont les penſées du jour. Il n'y a que les eſprits foibles qui ayent peur des *ſonges*, qui s'arreſtent à l'interpretation des *ſonges*. Les Payens étoient fort ſuperſtitieux à l'égard des *ſonges*, ils croyoient que les *ſonges* entroient par une porte d'yvoire, ou par une porte de corne. Voyez Virgile au V I. de l'Eneïde. Artemidore a eſcrit un livre des *ſonges* & de leur interpretation. Ce mot vient de *ſonch*, qui en langage Celtique ou Bas-Breton ſignifie *penſée*.

SONGE, ſe dit figurément en Morale, d'une choſe vaine, & qui n'a ni certitude ni durée. Des Philoſophes ont dit que noſtre vie n'étoit qu'un *ſonge*, qu'elle paſſoit comme un *ſonge*. On dit d'une rencontre inеſperée de gens qui ne s'étoient veus de long-temps, Il me ſemble que c'eſt un *ſonge*. La durée du monde n'eſt qu'un *ſonge* à l'eſgard de l'eternité.

SONGE, ſignifie auſſi quelquefois une viſion celeſte & ſurnaturelle. Dieu a ſouvent apparu en *ſonge* aux Prophetes & aux Saints. L'Ange a apparu en *ſonge* à St. Joſeph pour l'aſſûrer de la virginité de la Vierge.

On dit proverbialement, que tous *ſonges* ſont menſonges.

SONGE-CREUX. ſ. m. Reſveur, melancolique qui s'applique profondément à la meditation. Les Philoſophes, les inventeurs des arts & des machines, ſont des *ſonge-creux*, des gens fort diſtraits.

SONGE-MALICE. ſ. m. & f. Malin qui s'applique à faire quelque niche, quelque mauvais tour, quelque dommage à quelqu'un.

SONGER. v. act. Reſver, ſe repreſenter quelque choſe en dormant. Ce malade a reſvé, a *ſongé* toute la nuit, il a paru fort agité. Il n'y a perſonne qui n'ait *ſongé* une fois en ſa vie qu'il étoit Roy, Pape, Grand Seigneur. Ce mot vient de *ſomniare*. Nicod.

SONGER, ſe dit auſſi des ſimples penſées qui viennent aux gens qui veillent. Un bon Arithmeticien devine un nombre, une carte qu'il aura fait *ſonger* à un autre, à laquelle il aura appliqué ſa penſée. Excuſez, ſi je vous ay bleſſé, je n'y *ſongeois* pas. Il faut *ſonger* à ce qu'on fait. Quand on a perdu ſon argent, il n'y faut plus *ſonger*.

SONGER, ſignifie auſſi, Faire une ſerieuſe application d'eſprit à un ouvrage, à une affaire, à un deſſein, afin de tâcher d'y reüſſir. Il y a long-temps qu'il *ſonge* & qu'il medite ſur cet ouvrage, avant que de le mettre au jour. Si vous ne ſongez à vos affaires, qui y *ſongera* pour vous? Ce jeune homme *ſonge* à cette fille, il tâche de l'avoir en mariage. Quand on a 60. ans, il eſt temps de *ſonger* à ſoy, à ſe convertir, à faire penitence, à ſe diſpoſer à la mort. Quand on m'offre à un Marchand, il dit, Vous n'y *ſongez* pas, vous n'y faites pas reflexion. On dit auſſi, qu'un homme *ſonge* à la malice, quand il donne à quelque choſe d'equivoque un ſens malicieux & deshonneſte.

SONGÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

SONGEUR, EUSE. ſ. Qui fait des ſonges. Les enfans de Jacob voyant arriver leur frere Joſeph dirent, Voicy noſtre *ſongeur* qui vient.

SONGEUR, ſe dit auſſi de celuy qui eſt reſveur, diſtrait & melancolique. Un homme qui fait des vers, ou qui eſt chagrin, eſt *ſongeur* & reſveur.

On dit proverbialement, qu'un homme eſt logé chez Guillot le *Songeur*, lors qu'il a quelque faſcheuſe affaire, & qu'il a ſujet de reſver profondément aux moyens d'en ſortir. Ce proverbe vient par corruption de *Guillon le Penſif* Chevalier, dont il eſt parlé au premier livre d'Amadis.

SONNANT, ANTE. adj. Qui rend quelque ſon clair, qui fait du bruit, quand on le frappe. Eſtain *ſonnant*, une monſtre *ſonnante*. A midi *ſonnant*, pour dire, Preciſément à midy.

SONNER. v. act. & neut. Rendre un ſon. L'eſtain d'Angleterre *ſonne* mieux que l'eſtain commun. Il faut faire *ſonner* cette piſtole pour voir ſi elle eſt bonne. Un tonneau demi-vuide *ſonne* creux. L'horloge *ſonne*. Voilà le Pardon, l'Angelus qui *ſonne*. Les cloches *ſonnent* en branſle pour les treſpaſſés. Voilà une Meſſe qui *ſonne*. On va *ſonner* Veſpres. J'entens *ſonner* le tocſeing. Le tambour, la trompette a *ſonné* la retraitte, la charge, le bouteſelle.

On dit à la chaſſe, *Sonner* du cor. On *ſonne* du greſle à veuë, quand on voit le cerf, ou dans le forhu; *ſonner* du gros pour la queſte; *ſonner* l'appel, le retour; *ſonner* de la trompe. On dit auſſi, que le chien *ſonne*, quand il appelle ſes compagnons au bon chemin.

Ce mot ne ſe dit plus gueres des inſtruments de Muſique, ſinon en cette vieille phraſe: *Sonnez*, Meneſtriers; *Sonnez*, Violons.

SONNER, ſe dit figurément en choſes morales, d'un diſcours, des vers doux, naturels & coulans, qui frappent agreablement le ſens de l'ouye. Cette periode, la cadence de ces vers *ſonnent* bien à l'oreille.

SONNER, ſignifie auſſi, Faire bien du bruit & de l'eſclat, faire valoir ou meſpriſer quelque action. Ce brave a fait *ſonner* bien haut le ſervice qu'il avoit rendu, il l'a bien vanté. La retraitte de ce General eſt une action qui *ſonne* mal à la Cour, qui y a été mal receuë. Cela *ſonne* mal aux oreilles des honneſtes gens. Il n'en a *ſonné* mot, pour dire, Il n'en a point parlé.

SONNER, ſe dit proverbialement en cette phraſe. On ne peut pas *ſonner*, & aller à la Proceſſion, pour dire, faire deux choſes tout à la fois, où il faut être en des lieux differents.

SONNÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. On dit proverbialement, Matines bien *ſonnées* ſont à demi-dites. On dit auſſi, Il eſt midi *ſonné* & ballé, pour dire, Il eſt plein midi. On dit au Triquetrac, *Sonnez*, pour dire, avoir deux ſix en dé.

SONNERIE. ſubſt. fem. Le ſon & le bruit de pluſieurs cloches enſemble. Dans les Cathedrales, ou dans les grandes Parroiſſes, il y a la grande, & la petite *ſonnerie*. Quand on eſt voiſin d'une Egliſe, on a la teſte bien rompuë d'une perpetuelle *ſonnerie*.

SONNERIE, ſe dit auſſi en parlant d'horloges, de tous les roüages & mouvements qui ſervent à faire ſonner les heures. Il y a en cette horloge la montre, la *ſonnerie*, & le reveille-matin.

SONNET. ſubſt. maſc. Poëſie qui eſt renfermée en quatorze vers, compoſée de deux quadrains, & de deux terſets, dont les huit premiers vers doivent être ſur deux rimes. Le *Sonnet* eſt la plus difficile piece de la Poëſie, parce qu'il faut y eſtre exact juſqu'au ſcrupule. Ronſard, Malherbe & Gombault ont fait pluſieurs *Sonnets*. Sarraſin a fait un Poëme contre les *Sonnets* de bouts rimez, dont il attribuë l'invention à Du Lot, qui étoit un fou celebre. Ce ſont des rimes, & un ſujet qu'on donne à un eſtranger, ſur quoy il doit baſtir un *Sonnet* en les rempliſſant. Menage tient que ce mot vient du ſon que font les doubles rimes des deux premiers quadrains. Paſquier dit que ce fut Du Bellay qui apporta le premier l'uſage des *Sonnets* en France, qui étoient fort en vogue en Italie depuis Petrarque, qui eſt reconnu pour le pere des *Sonnets*. Mais Ronſard l'attribuë à Pontus de Thiard.

SONNETTE. ſubſt. fem. Clochette qui ſert à appeſſer ou à advertir. On ſonne la *ſonnette* à l'Egliſe, quand on eſleve l'Hoſtie. On met des *ſonnettes* aux portes, au lieu d'un marteau, pour advertir d'aller ouvrir. On a des *ſonnettes* ſur un bureau, ou dans un cabinet, pour appeller ſes gens.

On appelle auſſi *ſonnettes*, de petits grelots qu'on attache aux tambours de baſque, aux jambes des pantalons pour danſer; aux petits chiens pour empêcher qu'ils ne ſe perdent; & aux oiſeaux de proye, aux mulets, & aux beſtes de ſomme, pour advertir ceux qui ſont dans le grand chemin de ſe tirer à l'eſcart.

SONNETTE, eſt auſſi une machine de charpente, qui ſert à enfoncer des pilotis par le moyen d'un mouton ou gros billot de bois, que pluſieurs hommes eſlevent juſqu'au haut de la machine avec des cordes & des poulies, & qu'ils laiſſent tomber ſur le pilotis pour l'enfoncer juſqu'à refus de mouton.

SONNEUR. ſ. m. Qui ſonne les cloches. Des Accords a fait un rebus ſur ce mot, Aux *Sonneurs* pour les treſpaſſez, & il a mis un *o*, un ſou neuf, & des poulets morts.

SONORE. adj. m. & f. Qui rend un ſon agreable. Une voix *ſonore*. Le bois dont on fait les luths de Boulogne les rend plus *ſonores* que les autres.

SOP.

SOPHI. ſ. m. Qualité qu'on donne au Roy de Perſe. Iſmaël *Sophi*. On mettroit auſſi-toſt la paix entre le Grand Turc & le *Sophi*. Ce nom vient d'un jeune Berger qui le portoit, & qui parvint à la Couronne de Perſe. D'autres tiennent que le nom de *Sophi* venoit des *Sophis* ou Sages, qu'on appelloit *Mages* autrefois. Mais Voſſius ſoûtient que le mot de *ſophi* ſignifie en Arabe *laine*; & que les Turcs ont donné par mépris ce nom aux Rois de Perſe depuis Iſmaël, parce que dans ſa nouvelle Religion il ſe voiloit & couvroit la teſte d'une eſtoffe de vil prix qui étoit rouge, d'où vient que les Perſes ont été appellez d'un autre nom *Kiſſelbais*, c'eſt à dire, *teſtes rouges*. Mais Bochart dit que *ſophi* ſignifie celuy qui eſt pur en ſa Religion, qui prefere le ſervice de Dieu à toutes choſes.

SOPHISME. ſ. m. Raiſonnement captieux qui induit en erreur, qui n'a que de l'apparence, & point de ſolidité.

SOPHISTE. ſ. m. Celuy qui fait des ſurpriſes dans l'argumentation, qui a deſſein de tromper ceux qu'il veut perſuader. Ce mot qui eſt maintenant odieux, étoit autrefois honorable, & ſignifioit ſimplement, comme dit St. Auguſtin, un Profeſſeur d'Eloquence, comme Lucien, Athenée, Libanius. Selon Suidas, on le donnoit indifferemment à tous ceux qui étoient excellents en quelque art ou ſcience que ce fuſt, comme Theologiens, Juriſconſultes, Medecins, Muſiciens, Poëtes & Orateurs, ainſi qu'on voit dans Plutarque, Heſychius, &c. Et Solon a été appellé *Sophiſte* par Iſocrate, quoy qu'on donnaſt ce nom particulierement aux Philoſophes & aux Declamateurs. On a donné à Rabanus Maurus le titre de *Sophiſte* par excellence, comme témoigne l'Auteur de ſa Vie. Il étoit encore en honneur au XII. Siecle chez les Latins du temps de Saint Bernard; mais il commença à s'avilir en Grece dés le temps de Platon, à cauſe de Protagoras & de Gorgias qui en ont fait un trafic ſordide, en vendant l'eloquence à prix d'argent. Seneque appelle les *Sophiſtes*, *Charlatans*. Ce ſont les Scholaſtiques qui les ont rendus odieux par les termes d'*Antepredicamens*, de *grandes* & de *petites logicales*, de *quiddités*, &c. Jean Hincton Anglois Scholaſtique moderne a bien voulu retenir & porter le nom de *Sophiſte*.

SOPHISTIQUE. adj. Qui eſt captieux, trompeur. Il ſe dit ſur tout des arguments qui ne ſont pas bien en forme, ou qui ſont fondez ſur des equivoques: comme,

Tu as tout ce que tu n'as point perdu : tu n'as point perdu de cornes : donc tu as des cornes.

SOPHISTIQUER. v. act. Tromper, alterer les choſes. Il ſe dit particulierement des marchandiſes qui ſont meſlangées ou alterées par la malice des Marchands. Le muſc eſt preſque tout *ſophiſtiqué*, auſſi-bien que le bezoüard, le baume d'Egypte, l'azur & les autres drogues de prix. Le vin de Canarie eſt *ſophiſtiqué* par les Marchands ſur les lieux, avant qu'il entre dans les ports.

SOPHISTIQUÉ, ÉE. part. paſſ.

SOPHISTIQUERIE. ſ. f. Meſlange de drogues, de marchandiſes méchantes qu'on fait paſſer avec les bonnes.

SOPHISTIQUEUR. ſ. m. Qui vend des drogues fauſſes & alterées, ou corrompuës, pour des bonnes. Les Droguiſtes & Cabaretiers ſont de grands *ſophiſtiqueurs* de drogues & de vin.

SOPORATIF, IVE. adj. Qui endort. Les Medecins ont pluſieurs drogues *ſoporatives*, comme l'opium, le laudanum, &c. Les méchantes harangues ſont de puiſſants *ſoporatifs*, elles endorment. Les Medecins diſent quelquefois *ſoporifique*.

S O R.

SORBE. ſ. f. C'eſt la même choſe que *corme*, & *ſorbier* que *cormier*. Quand ce fruit eſt verd & dur, il eſt extremement aſpre au gouſt, aſtringent; & quand il eſt meſlé avec de l'alun pilé, il ſert à faire des peſſaires d'eſtouppes, que les Matrones employent pour reſtablir les pucelages endommagez.

SORBET. ſ. m. Breuvage qui eſt fort ordinaire chez les Turcs, auxquels le vin eſt deffendu. Il eſt compoſé de ſucre & de chair de citron.

SORBIER. ſ. m. Arbre qui porte des ſorbes, cormier.

SORBONE. ſ. f. Compagnie & Aſſemblée de Docteurs de Theologie, établie en l'Univerſité de Paris, qui s'eſt renduë fameuſe par toute l'Europe. Elle a été fondée par St. Louïs, & par les ſoins de Raoul de *Sorbone* ſon Confeſſeur, qui fut un Chanoine de Cambray, & depuis de l'Egliſe de Paris. Il luy donna ſon nom, tiré du village de *Sorbone* prés de Sens dont il étoit né. Quelques-uns diſent que c'eſt d'un village du même nom qui eſt dans le Rethelois. St. Louïs donna la place & la maiſon où elle a été baſtie, & elle a été rebaſtie ſuperbement par la magnificence du Cardinal de Richelieu. Les déciſions de la *Sorbone* ſont receuës avec reſpect dans toutes les Univerſitez. Un Docteur de la Maiſon de *Sorbone*, de Navarre, &c. Eſtudier en *Sorbone*, c'eſt à dire, Eſtudier en Theologie.

SORBONIQUE. ſubſt. fém. Acte ſolemnel qu'on fait dans la ſale de Sorbone pour eſtre receu Docteur en Theologie. Il ſe fait un Vendredy entre la Saint Pierre & l'Advent, & commence dés cinq heures du matin, pour ne finir qu'à ſept heures du ſoir. Il n'y a point de Preſident, & il ſe fait ſans interminſion. Il faut répondre à tous venants, & ſur tout aux Bacheliers du premier & du ſecond ordre, & au Prieur qui commence par neuf arguments, & les autres par deux. Genebrard dit qu'elle a été établie dés l'an 1315. par Maurice Cordelier : d'où vient que les Cordeliers ont encore la premiere *Sorbonique*. D'autres diſent que c'eſt depuis l'an 1452. auquel temps l'Univerſité fut reformée par le Cardinal d'Eſtouteville. Menage tiré de Launoy. Guy Allard dans ſa Bibliotheque de Dauphiné dit que c'eſt François Maironis qui en eſt l'inſtituteur.

SORCELERIE. ſ. f. Art magique, qui emprunte le ſecours & le miniſtere du Diable. Les ignorants attribuent à *ſorcelerie* tous les effets dont ils ne peuvent penetrer les cauſes. On dit proverbialement, Il n'y a non plus de *ſorcelerie* à cela, qu'à manger un cent de prunes.

SORCIER, IERE. ſ. m. & f. Magicien, Enchanteur qui a communication avec le Diable, & qui fait pluſieurs choſes merveilleuſes par ſon ſecours. On tient que les *Sorciers* vont au ſabbat, qu'ils y ſont tranſportez ſur un balay, qu'ils y adorent le Diable, qu'ils ont une marque qui rend la partie inſenſible. Ceux qui ont écrit de Demonomanie, comme Delrio, Bodin, &c. en racontent mille merveilles, dont la plus-part ſont viſiblement fabuleuſes. On excommunie au proſne les *Sorciers* & *Sorcieres*, Devins & Devinereſſes. Les Anciens ont appellé *Sorciers*, ceux qui prediſoient l'avenir par des Sorts Homeriques, Virgiliens, ou par autres divinations ſemblables. Ce mot vient de *Sorciarius*, qui ſe trouve dans les Capitulaires. Menage.

SORCIER, ſe dit auſſi en bonne part, de ceux qui gagnent le cœur des autres par quelque bonne qualité qu'ils ont en leur perſonne. Cette beauté a tant d'attraits, que c'eſt une aimable *Sorciere*, Enchantereſſe. Circé n'a paſſé pour grande *Sorciere* que ſur ce principe. Cet homme eſt ſi adroit, ſi prudent, qu'il prevoit, qu'il deſcouvre les choſes les plus cachées, il faut qu'il ſoit *Sorcier*.

SORCIER, ſe dit proverbialement en ces phraſes. Il eſt *Sorcier* comme une vache, pour dire, Il ne fait rien d'extraordinaire. On dit à ceux qui ſe vantent de faire une choſe que pluſieurs autres font, qu'il ne faut pas eſtre grand *Sorcier* pour cela. On dit auſſi par injure à une laide qui eſt âgée, que c'eſt une vieille *Sorciere*.

SORDIDE. adj. Vilain, avare, meſquin. Cet uſurier eſt un homme fort *ſordide*, qui ſe feroit foüetter pour cinq ſols. Il y a des Grands Seigneurs qui ont une ame *ſordide*, laſche, intereſſée, qui font une deſpenſe *ſordide*, indigne de leur condition.

SORDIDEMENT. adv. D'une maniere ſordide. Cet homme a du bien, & cependant il vit fort *ſordidement*, il ne donne jamais à manger à perſonne, il fait de vilaines eſpargnes.

SORNETTE. ſ. f. Diſcours vain & vague qui ne perſuade point, ou qui choque & importune. Cet Advocat n'a rempli ſes eſcritures que de *ſornettes*, de choſes qui ne prouvent rien. Cet homme m'eſt venu compter mille *ſornettes*, j'ay eſté contraint de le chaſſer.

SORT. ſ. m. Haſard, ce qui arrive fortuitement, par une cauſe inconnuë, & qui n'eſt pas reglée ni certaine. *Le ſort* a voulu qu'il reüſſiſt en cette affaire qui en auroit ruiné cent autres, c'eſt le haſard. Les cauſes cachées ſont appellées chez les Philoſophes, *enchaiſnement des cauſes ſecondes*; chez les Payens, *deſtinée* ou *fatalité*; chez les Chrétiens, *Providence* ou *volonté de Dieu*, qui opere comme il luy plaiſt. C'eſt pourquoy les Anciens l'ont appellé *judicium Dei* ou *purgatio vulgaris*, quand ils vouloient découvrir une verité cachée par le moyen du *ſort*.

SORT, ſe dit auſſi des conditions malheureuſes de ce monde. C'eſt le *ſort* des grands hommes, d'avoir des revers de fortune. Il faut plaindre le *ſort* malheureux, l'état, la condition de ceux qui ſont eſclaves chez les Infidéles. C'eſt le *ſort* de toutes les choſes mondaines, de n'eſtre point ſtables ni permanentes.

SORT, ſe dit auſſi de toutes les choſes dont on laiſſe la conduite au haſard, quand il n'y a aucune raiſon de preference, quand on le laiſſe décider par pluſieurs manieres que les hommes ont inventées, comme les dez, les billets, les rencontres caſuelles. L'Eſcriture dit, que le *ſort* tomba ſur St. Matthias, quand il fut queſtion de remplir une place vacante dans l'Apoſtolat. La robbe de Noſtre Seigneur fut jettée au *ſort*, parce que les ſol-

dats ne la purent diviſer. On fit tirer ces ſoldats au billet, pour voir ſur qui le *ſort* tomberoit. Les lots des partages, des lotteries, ſe tirent au *ſort*. Le Juge Baidoye ſentencioit au *ſort* des dez. Les Anciens ſe ſont fort ſervis des *ſorts* de l'Eſcriture, des Apoſtres, des *ſorts* Virgilians & Homeriques, pour juger de l'advenir, & ont pris plaiſir à ſe tromper pour la rencontre des choſes fortuites.

SORT, ſe dit auſſi de l'incertitude des evenements. Ce Capitaine a voulu tenter encore une fois le *ſort* des armes. On appelle en Droit le *ſort* des jugements, l'incertitude de l'evenement des procés, à cauſe de la varieté de l'eſprit de l'homme, & de leur differente maniere de concevoir les choſes. On dit auſſi, Le *ſort* en eſt jetté, pour dire, La choſe eſt reſoluë, il la faut executer.

SORT, ſe dit poëtiquement de la vie & de la fortune des hommes. Dieu eſt l'arbitre du *ſort* des humains. Un amant dit que celle qu'il adore eſt maiſtreſſe de ſon *ſort*; qu'elle eſt cauſe de ſon triſte *ſort*: qu'un brave a fini glorieuſement ſon *ſort*, qu'il eſt mort à l'aſſaut, au lit d'honneur.

SORT, ou SORTILEGE, eſt un pretendu malefice qu'on jette ſur quelque choſe par le miniſtere du Diable. Quand le peuple ne connoiſt pas la cauſe d'une maladie, il dit que c'eſt un *ſort* qu'on jette ſur luy. Si les chevaux, les moutons ou les autres beſtiaux meurent, il dit que c'eſt un *ſort* qu'on a jetté ſur l'eſcurie, ſur le troupeau. Il attribuë une ſterilité, une grande abondance d'inſectes inviſibles, à quelque *ſort*, à la malice d'un Sorcier.

SORT, en termes de Juriſprudence, eſt le fonds, le capital d'une ſomme qui porte intereſt. Les uſures juſtifiées s'imputent & ſe deduiſent ſur le *ſort* principal. Quand on paye bien une rente, on ne peut eſtre obligé à payer le *ſort* principal, ſinon en cas de ſtellionat, ou de diminution frauduleuſe de l'hypotheque.

SORTABLE. adj. maſc. & f. Qui eſt propre, qui convient à la perſonne, ou aux choſes. Pour faire un bon mariage, il faut que les parties ſoient *ſortables*, de même âge & condition, ou à peu prés. Il a pris un employ qui ne luy eſt gueres *ſortable*, qui ne luy convient gueres.

SORTE. ſ. f. Terme generique qui marque pluſieurs differentes eſpeces & individus de chaque nature de choſe. Il y a bien des *ſortes* d'animaux, de plantes, & de corps naturels dans le monde. Ce Libraire a bien des *ſortes* de livres; cet Eſpicier de drogues. Les Chapeliers font des chapeaux de ſept *ſortes*, on ſouſentend *de poil*. Il y avoit dans l'Arche de Noé toutes *ſortes* de beſtes. Il faut pluſieurs *ſortes* d'herbes pour faire une bonne ſalade. Quelques-uns derivent ce mot du Latin *ſors*.

SORTE, ſe dit auſſi de la qualité, de la condition. Quand on parle à un Magiſtrat, on doit du reſpect à une homme de ſa *ſorte*. Quand un valet eſt inſolent, on ſçait comme il faut traitter un homme de ſa *ſorte*. Je ne veux point avoir à faire à un homme de ſa *ſorte*, à un ſcelerat.

SORTE, ſe dit auſſi en choſes ſpirituelles & morales. Il y a toutes *ſortes* d'eſprits: les uns ſont par paſſ à une *ſorte* de ſcience, les autres à une autre.

SORTE, ſignifie auſſi, Façon, ou le tour qu'on donne aux choſes, la maniere de les faire agir, de les faire voir. De quelle *ſorte* voulez-vous qu'on accommode ce poiſſon? De quelle *ſorte* faut-il recevoir cet Ambaſſadeur? La choſe s'eſt paſſée de la *ſorte*. Ce Deputé a parlé au Roy en cette *ſorte*. Ce hableur nous en a compté, nous en a donné de toutes les *ſortes*. Ils ſe ſont querellez & battus de la bonne *ſorte*. La marque d'une lettre d'abolition eſt quand elle porte cette clauſe, En quelque *ſorte* & maniere que le cas ſoit arrivé.

ENSORTE, DESORTE, DE TELLE SORTE QUE, ſont des phraſes adverbiales, qui ſignifient, De façon, De maniere que, Si bien que. *Deſorte* qu'il eſt venu à bout de ſon affaire. *Enſorte* qu'il ne doit plus rien.

SORTIE. ſ. f. Tranſport d'un lieu qui eſt d'ordinaire clos en un eſpace plus étendu, ou éloigné. La plus grande journée d'un voyageur, c'eſt la *ſortie* de la ville. Il étoit attendu à la *ſortie* du logis, à la *ſortie* du bois. Ce convaleſcent a fait aujourd'huy ſa premiere *ſortie*. Depuis ſa *ſortie* de priſon il s'eſt fait une nouvelle affaire. Il faut payer au Geolier le droit d'entrée & de *ſortie*. La traitte foraine eſt un droit que payent les marchandiſes à l'entrée & à la *ſortie* du Royaume. Ce Prince a voulu deſrober ſa *ſortie* à ſes gens, il eſt ſorti de nuit & ſecrettement.

SORTIE, ſe dit auſſi de la fin de quelque choſe, de quelques aſſemblées. Il meurt bien du monde à la *ſortie* de l'automne, de l'hiver. A la *ſortie* de table, à la *ſortie* du bal, c'eſt à dire, quand le repas ou le bal ſont finis.

SORTIE, en termes de Guerre, c'eſt un effort que font des aſſiegés, quand une partie de la garniſon ſort ſur les aſſiegeans pour ruiner leurs travaux. Au ſiege de Candie les aſſiegeans étoient fatiguez par de continuelles *ſorties*.

SORTIE, ſignifie auſſi, Porte le plus ſouvent ſecrette, par où on ſort. C'eſt une grande commodité, quand une maiſon a deux *ſorties*, une *ſortie* ſur la ruë, & une autre ſur la campagne. Cette chambre a une *ſortie* ſur un eſcalier ſecret & deſrobé.

SORTIE, ſe dit auſſi de toutes les ouvertures par où les choſes humides ſe peuvent eſcouler. Il faut faire un canal dans ce mur; des égouts, des ouvertures dans cette terraſſe, afin que les eaux ayent leur *ſortie*, leur iſſuë. Quand les humeurs du corps n'ont point de *ſortie*, quand il y a des obſtructions, cela cauſe pluſieurs maladies.

SORTIE, ſe dit auſſi figurément en Morale, de l'iſſuë, de l'evenement des affaires. Avant que de s'engager en une affaire, il en faut prevoir la *ſortie*, l'iſſuë.

On dit proverbialement, qu'on fera danſer à quelqu'un un bouillon de *ſortie*, pour dire, qu'on le chaſſera, qu'on le fera ſortir de quelque lieu.

SORTILEGE. ſ. m. Sort, malefice, qui ſe fait par l'operation & le ſecours du Diable. L'Inquiſition bruſle & condamne pluſieurs perſonnes pour *ſortileges*. Les *ſortileges* bien approfondis ne ſont que des empoiſonnements & des profanations de myſteres.

SORTIR. v. neut. & quelquefois act. S'en aller, s'échapper, ſe retirer d'un lieu clos. Il n'y a que deux jours qu'il eſt *ſorti* de priſon; il eſt *ſorti* par un trou, par la feneſtre, par la porte; il en eſt *ſorti* par meſme. Ce banqueroutier eſt *ſorti*, s'en eſt allé de nuit; il eſt *ſorti* du Royaume. Il ne faut pas avoir honte de *ſortir* d'un mauvais lieu, mais bien d'y entrer. C'eſt un Apoſtat qui eſt *ſorti* de Religion, qui a jetté le froc aux orties. Il y a bien de l'apparence que ce mot vient de *ſortire*, qu'on a fait de *ſortus*, qui a été pour *ſurrectus*.

SORTIR, ſignifie auſſi, Se dégager de quelque embarras, ou affaire difficile. Ce pais eſt ſi gras, qu'on ne peut *ſortir* des bonnes, ni s'en tirer. Il y a tant de chemins coupez dans cette foreſt, qu'il eſt difficile d'en *ſortir*, on eſt en danger de s'égarer. Je croy que nous en *ſortirons* jamais de ces montagnes, de ces lieux de precipices. Il eſt enfin *ſorti* de ſon affaire, il eſt *ſorti* d'un mauvais pas, il en eſt *ſorti* par magie; il en faliut une fois *ſortir*, à quelque prix que ce fuſt; il en eſt *ſorti* par la porte ouverte.

SORTIR, ſignifie auſſi ſimplement, Changer de lieu. Il eſt *ſorti* de ſa chambre pour entrer en ſon cabinet. Il eſt *ſorti* de ſa place pour venir en prendre une auprés de moy.

moy. Il eſt deffendu aux ſoldats de *ſortir* des rangs. Il eſt bien *ſorti* de l'argent hors du Royaume.

SORTIR, ſe dit quelquefois abſolument. *Sortez, ſortez* de devant mes yeux. Voilà le carroſſe qui *ſort*. Il eſt *ſorti*, il n'eſt pas au logis. Je ne feray qu'entrer & *ſortir*, pour dire, Je ne tarderay pas.

SORTIR, ſe dit auſſi des choſes inanimées. Cette corniche *ſort* trop avant, eſt trop en ſaillie. Le Nil *ſort* de ſon lit tous les ans pour rendre feconde l'Egypte. On dit d'une figure qui eſt fort de relief, qu'elle *ſort* du tableau. Les eſpeces *ſortent* au dehors d'un miroir concave. Cet habit eſt tout neuf, il *ſort* de chez le Marchand. Il faut manger promptement ce roſt, il *ſort* de la broche. On ne ſçauroit faire *ſortir* cette cheville de ce trou, elle y tient trop fort. Le feu *ſort* d'un caillou, quand on le frappe. Cet yvrogne a tant beu, que les yeux luy *ſortent* de la teſte. Il *ſort* une odeur ſuave & agreable de ce jardin, de ce parfum.

SORTIR, ſe dit figurément en choſes morales, du changement d'eſtat, de profeſſion, & des paſſions. Cet Officier eſt *ſorti* de charge, pour dire, Il l'a venduë, ou ſon année d'exercice eſt finie. Ce valet eſt *ſorti* de condition, il n'eſt plus chez ſon maiſtre. Il eſt *ſorti* de minorité, il eſt devenu majeur. Les loix ſont faites pour remettre dans le devoir ceux qui en ſont *ſortis*. Cet affront l'a fait *ſortir* hors des gonds, hors de ſon bon ſens, le feu luy *ſortoit* des yeux, l'eſcume de la bouche.

SORTIR, ſe dit auſſi en matiere de litterature & de diſpute. Le moyen de bien raiſonner, c'eſt de ne *ſortir* jamais de ſon ſujet. Aprés une digreſſion on dit, Pour revenir au point d'où nous étions *ſortis*. Voilà des vers *ſortis* de ma veine. De toutes ces nouvelles opinions il ne *ſortira* rien de bon.

SORTIR, ſignifie auſſi, Naiſtre, venir au monde, commencer à paroiſtre. Un enfant qui vient de *ſortir* du ventre de la mere. Le Soleil vient de *ſortir* de l'onde. Cette eſtoile *ſort* des rayons du Soleil. Les bleds commencent à *ſortir* de terre, à pouſſer. Il *ſort* pluſieurs ſources de cette montagne. Il *ſort* du pus de cette playe. Cet enfant a la verolle, elle commence à *ſortir*.

SORTIR, ſe dit auſſi de la naiſſance des maiſons, ou des ſocietez. Il eſt *ſorti* de bon lieu, de maiſon noble. Il eſt *ſorti* bien des Capitaines de cette race, de cette famille. Il eſt *ſorti* beaucoup de Docteurs, de grands perſonnages, de la famille de St. François, de St. Auguſtin. Il ne dement point le nom, le rang d'où il eſt *ſorti*.

SORTIR, en termes du Palais ſignifie, Avoir ſon effet. Les arreſts qui caſſent une ſentence portent, qu'elle *ſortira* ſon plein & entier effet. Un legs conditionnel ne peut *ſortir* ſon effet, que la condition ne ſoit accomplie. On ſtipule dans les contracts de mariage, qu'une partie de la dot entrera en communauté, & le reſte *ſortira* nature de propre, pour dire, demeurera propre à la femme & aux ſiens.

AU SORTIR. adv. A l'iſſuë, le temps où on ſort. On publie les criées *au ſortir* de la Meſſe parroiſſiale. Pour trouver cet homme, il le faut prendre *au ſortir* du lit, à ſon lever, *au ſortir* de table. Il faut attendre ſon Rapporteur *au ſortir* de l'Audience. *Au ſortir* d'un embarras il s'eſt jetté dans un autre. *Au ſortir* d'une maladie il faut vivre ſobrement. *Au ſortir* de là, ou au partir de là, c'eſt à dire, Incontinent aprés. *Au ſortir* de l'hiver, de la guerre; *au ſortir* de confeſſe; *au ſortir* du bois; *au ſortir* du vaiſſeau. *Au ſortir* du College on l'a mis à l'Academie.

SORTIR, ſe dit proverbialement en ces phraſes. Ce qui entre par une oreille *ſort* par l'autre, quand on ne fait pas reflexion ſur une choſe, qu'on ne s'en veut pas ſouvenir. La faim fait *ſortir* le loup hors du bois, c'eſt à dire, La neceſſité contraint à travailler. On eſt ſage au *ſortir* des plaids. Il eſt bien temps de fermer l'étable, quand les chevaux en ſont *ſortis*, ſe dit des remedes inutiles, & qui viennent à tard. On dit qu'on eſt *ſorti* de page, pour dire, qu'on n'eſt plus en ſujettion, qu'on eſt devenu maiſtre de ſa perſonne. On dit d'un importun, que ſi on le fait *ſortir* par la porte, il rentrera par la feneſtre.

SORTI, IE. part. paſſ. & adj.

SOT.

SOT, OTTE. adj. & ſubſt. Niais, deſpourveu d'eſprit, qui dit & qui fait des impertinences, des actions ridicules. Le nombre des *ſots* eſt infini, dit le Sage. C'eſt le propre du peuple d'être *ſot*, credule, inconſtant. Il n'y a que des *ſots* qui donnent dans le piege. Un *ſot* réjouit d'abord une compagnie, mais il l'ennuye à la fin. Quand une affaire reüſſit mal, on ſe trouve tout *ſot*, on eſt *ſot*, on n'a pas le mot à dire. C'eſt un *ſot* eſprit, un homme mal tourné, qui prend les choſes de travers. Comme il y a de *ſots* Auteurs, il y a auſſi de *ſots* Lecteurs. Un maiſtre dit auſſi à ſon valet, Vous eſtes un *ſot*, quand il dit ou fait quelque choſe mal à propos. Ce mot, ſelon Cujas & Heinſius, vient du Syriaque *ſote*, qui ſignifie *fou*. Mais, ſelon Menage, il vient de *ſtolo* derivé de *ſtolidus*. Du Cange le derive de *ſottus*, qu'on a dit dans la baſſe Latinité dans le même ſens. Il vient plûtoſt du mot *ſot*, qui du langage Celtique ou Bas-Breton a paſſé tout pur en nôtre Langue, où on dit auſſi *ſotoni* pour ſignifier *ſottiſe*.

On dit auſſi, qu'un homme a fait le *ſot*, quand il s'eſt engagé en quelque meſchante affaire, & ſur tout quand il en a eſté adverti. C'eſt un *ſot* à vingt-quatre carats.

SOT, ſe dit auſſi des choſes. Il a entrepris là une *ſotte* affaire, un *ſot* deſſein. Voilà un *ſot* logis, incommode, mal baſti. Il m'a tenu un *ſot* diſcours, c'eſt à dire, choquant. Voilà un ragouſt qui n'eſt pas tant *ſot*, pour dire, qu'il eſt aſſez bon.

SOT, ſignifie auſſi un cocu, un cornard, le mari d'une femme diſſoluë ou infidelle. On dit par injure à un homme, que c'eſt un *ſot* en trois lettres. Vous eſtes un *ſot*, reſpect de vôtre femme. On faiſoit autrefois à Paris une mommerie d'Angoulevent ou du Prince des *ſots*, pour ſe mocquer des cocus. On dit auſſi, que les *ſots* ſont de la grande Confrairie.

SOT, ſe dit proverbialement en ces phraſes. C'eſt un *ſot*, il ſera marié au village. Il y a d'auſſi *ſottes* gens en ce monde qu'en lieu où on puiſſe aller. On dit auſſi, *Sot* qui s'y fie, pour dire, Il faut prendre ſes precautions.

SOTTEMENT. adv. Inſolemment, ſans bien conſiderer. Cet un homme qui s'eſt ruiné *ſottement*. Il a parlé *ſottement* dans ſes interrogatoires.

SOTTISE. ſ. f. Action imprudente, niaiſe, beſtiſe. Des Accords eſt un livre plein de *ſottiſes*. Cet eſtourdy parle beaucoup, & ne dit que des *ſottiſes*. On n'eſt pas reſponſable des *ſottiſes* d'autruy.

SOTTISE, ſignifie quelquefois, Faute. Je ſuis bien las des *ſottiſes* de ce valet, de ſes fredaines. Moliere a dit des femmes:

Elles ſont la *ſottiſe*, & nous ſommes les ſots.

Regnier a dit auſſi agreablement:

Quand on ſe bruſle au feu que ſoy-même on attiſe,
Ce n'eſt point accident, mais c'eſt une *ſottiſe*.

SOU.

SOU. ſubſt. maſc. Piece de menuë monnoye valant 12. deniers tournois. Les *ſous pariſis* ou *ſous marquez*, ou *tapez*, valent quinze deniers. Une livre vaut vingt *ſous*,

un

un eſcu ſoixante *ſous*. On dit un paſté, un pain d'un *ſou*. Il y avoit auſſi autrefois des *ſous* d'argent. Les *ſous* de fer, autrement de la Rochelle, ont eſté deſcriés. C'eſt un pauvre homme qui n'a ni *ſou* ni double. Il n'a pas receu un *ſou* de la dot de ſa femme. Il eſt entré pour cinq *ſous* dans cette Ferme, c'eſt à dire, il y eſt aſſocié pour un quart. Il ne joüe qu'à tire *ſou*, c'eſt à dire, petit jeu. La ſubvention eſt l'impoſition du *ſou* pour livre ſur les marchandiſes. On prononçoit autrefois *ſol*, & on le dit encore en cette phraſe, Au *ſol* la livre, pour dire, A proportion du principal. Ce mot vient de *ſolidus*, ſelon Menage.

Il y a eu auſſi des *ſous* d'or, dont le prix a été different ſuivant les temps. Du temps de la Loy Salique, le *ſou* valoit quarente deniers; ce qui dura juſqu'au temps du Roy Pepin, où il fut mis à douze deniers, ce qui fut confirmé par Charlemagne & Louïs le Debonnaire. Chez les Romains le *ſou* valoit ſix mille deniers de cuivre. Du Cange. Voyez SOL.

On dit proverbialement, Il a fait de cent *ſous* quatre livres, & de quatre livres rien, pour dire, Il a fait de méchants trocs, ou achats, ſur leſquels il a toûjours perdu. On dit auſſi, Il a fait comme le Roy devant Pavie, il a tiré juſqu'au dernier *ſou*.

SOU, ſignifie auſſi en pluſieurs lieux le toit, l'étable des pourceaux, le lieu où on les enferme la nuit. Dans les baſſecours il y doit avoir une *ſou*, un toit ſeparé pour les cochons. Ce mot vient du Latin *ſudis*, qui ſignifie la même choſe; voyez Menage: ou de l'Alleman *ſuten*, qui ſignifie la même choſe; ou de *ſus*, *pourceau*.

SOUBRESAUT. ſubſt. maſc. Saut impreveu que fait le cheval, quand il veut ſe dérober de deſſous le cavalier qui le monte. Ce mot vient de *ſupra*, & *ſalio*. Nicod. Paſquier croit qu'on a dit *ſoubreſaut*, pour *ſouple ſaut*: ce qui eſt confirmé par Thoinot Arbeau dans ſon Orcheſographie, parce qu'il arrive ſouvent qu'en faiſant des ſouples ſauts, on fait une chûte qu'on nomme *ſoubreſaut*.

SOUBRESAUT, ſe dit auſſi figurément des ſurpriſes qui ſe font dans les affaires & dans les procés, des obſtacles, des chicanes qu'on y forme, à quoy on ne s'attendoit pas. Ce garçon croyoit épouſer cette fille, il eſt venu un rival qui luy a donné un *ſoubreſaut*.

SOUBRETTE. ſ. f. Petite ſervante. Les galants qui ne peuvent pas reüſſir auprés des maiſtres, ſe contentent de la *ſoubrette*.

SOUCHE. ſubſt. fem. Sepée, tronc de l'arbre qui eſt à fleur de terre, & qui tient aux racines. Quand on a abattu la haute fuſtaye, les *ſouches* repouſſent. Il y avoit pluſieurs aulnes ſur cette même *ſouche*. Il faut quelquefois reſeper les *ſouches*. On dit auſſi de la vigne, les vieilles *ſouches*, c'eſt ce qui pouſſe le pampre.

SOUCHE, ſe dit quelquefois du tronc de l'arbre, & ce qui eſt depuis la racine juſqu'aux branches. On a compté les arbres de cette foreſt, il y a tant de groſſes & tant de petites *ſouches*. Les arbres dont on a ſoin, qu'on émonde, ont la *ſouche* plus haute que les autres.

SOUCHE, ſe dit auſſi d'une groſſe buſche ou piece de bois, même d'une poutre. On étoit autrefois ſoigneux de bruſler la *ſouche* de Noël en ceremonie. On ne peut paſſer dans cette ruë à cauſe des groſſes *ſouches* qui l'embarraſſent. On fait des barrieres avec des *ſouches*.

SOUCHE, ſe dit figurément en Morale & en Genealogie, des auteurs d'une famille, de celuy qui a des deſcendants. Ce Gentilhomme vient d'une telle *ſouche* qui eſt fort noble. Celuy-là, quoy que de même nom, eſt d'une autre *ſouche*. On dit que quand des nepveux viennent à une ſucceſſion avec leur oncle frere du decedé, ils ſuccedent par têtes, & non par *ſouches*, dans le 320. Article de la Couſtume de Paris. Ces deux maiſons nobles ont une *ſouche* commune, c'eſt à dire, ont une même origine.

On dit que les biens ont fait *ſouche*, quand d'acqueſts qu'ils étoient ils ſont devenus propres en la perſonne d'un fils, ou d'un heritier.

SOUCHE, en termes de Maçonnerie, eſt le corps de la cheminée qui ſort du toit, ſoit qu'elle ait un, ou pluſieurs tuyaux ou languettes.

SOUCHET. ſ. m. eſt une pierre dont on ſe ſert dans les baſtiments, qui eſt au deſſous du dernier banc des carrieres, dont a traitté amplement Savot.

SOUCHET, eſt auſſi le nom d'une plante qui croiſt aux lieux mareſcageux & cultivez. Ses feuilles ſont ſemblables au porreau, mais plus longues & plus greſles. Sa tige eſt haute d'une coudée, & reſſemble à celle du jonc odorant. Elle a pluſieurs angles, & eſt remplie d'une moëlle blanche ainſi que celle du jonc. Elle porte ſa graine & ſes feuilles au ſommet de ſa tige. Ses racines s'entretiennent & ſe touchent. Elles ſont noires, odorantes & ameres, & imitent le galenga; d'où vient que quelques-uns l'ont nommée *galenga ſauvage*. On l'appelle en Latin *cyperus*. Il y a auſſi un *ſouchet* d'Inde qui eſt ſemblable au gingembre, qui a preſque ſon odeur, & qui étant maſché, rend une couleur de ſafran.

SOUCHETAGE. ſubſt. maſc. eſt une viſite que font les Officiers des Eaux & Foreſts aprés la coupe des bois, pour viſiter & compter le nombre & la qualité des ſouches abattuës.

On appelle auſſi *ſouchetage*, le compte & la marque des bois de fuſtaye qu'on a permiſſion d'abattre, que l'Ordonnance veut être fait avant l'adjudication.

SOUCHETEUR. ſubſt. maſc. eſt un Expert que chaque partie nomme de ſon côté pour aſſiſter au ſouchetage & à la viſite des ſouches.

SOUCI. ſ. m. Plante qui porte une fleur du même nom. Elle eſt ronde, & a de petites feuilles d'un jaune foncé tirant ſur l'orengé. On dit de ceux qui ont la jauniſſe, qu'ils ſont jaunes comme *ſouci*. Ce mot vient de *ſolſequium* Latin, comme les Grecs ont dit *heliotropium*. Menage. On l'appelle en Latin *caltha*, ou *calthula*, ou *calendula*. Les Italiens l'appellent *fior vanzio*, & en uſent dans leurs ſalades.

SOUCI, ſignifie auſſi, Chagrin, inquietude d'eſprit, peut-être à cauſe qu'il fait devenir jaune. Les *ſoucis* du meſnage ſont les ſoins qu'on prend des affaires, de la ſubſiſtance du meſnage. Ce Marchand n'a point de nouvelles de ſon vaiſſeau, il en eſt en grand *ſouci*. On appelle enfants ſans *ſouci*, ceux qui ne ſongent qu'à ſe divertir, qui ne veulent rien faire, ni ſonger à l'advenir. Ce mot vient de *ſollicitum*. Menage.

On dit auſſi proverbialement à ceux qui ſe veulent mêler mal à propos des affaires d'autruy, Vous ne vivrez pas long-temps, vous prenez trop de *ſouci*.

SOUCIER. v. act. & n. qui ne ſe dit qu'avec le pronom perſonnel. Avoir du ſouci, du chagrin, de la peine, de l'inquietude. Je ne ſçay où trouver l'argent dont j'ay beſoin, cela me *ſoucie* fort. Je me *ſoucie* bien de cet homme, qu'en ay-je à faire? Dequoy vous *ſoucie*z-vous, ſi je perds, ou ſi je gagne? Eſt-ce voſtre affaire? Cet enfant eſt incorrigible, il ne ſe *ſoucie* point de tout ce qu'on luy dit.

SOUCIER, ſignifie auſſi, Priſer, eſtimer, faire cas; & ſe dit plus ſouvent avec la negative. Cet homme a bien aimé une telle femme, maintenant il ne s'en *ſoucie* plus. Il cherche à vendre ſes curioſitez, il ne s'en *ſoucie* plus.

On dit proverbialement, Je ne me *ſoucie* pas qui ſera les vignes aprés ma mort. On dit d'un libertin, qu'il ne ſe *ſoucie* ni des rais, ni des tondus.

SOUCIEUX, EUSE. adj. Qui a quelque chagrin, ſouci ou affliction. Un avare eſt toûjours timide & *ſoucieux*, il craint de perdre ſon treſor. Cette femme eſt

peu

peu *ſoucieuſe* de ſon ménage, elle n'en prend aucun ſoin. Autrefois le mot de *ſoucieux* ſignifioit *curieux & ſtudieux*, qui ſçavoit beaucoup de choſes, comme Saumaiſe a fait voir ſur l'Hiſtoire Auguſte.

SOUDAIN, AINE. adj. Qui eſt prompt, ſubit, qui ſe fait en un moment. L'action de la lumiere eſt fort *ſoudaine*, elle va en un inſtant d'un bout de l'horiſon à l'autre. Les morts *ſoudaines* nous doivent advertir de nous tenir toûjours en bon état. Les Tartares ne font la guerre que par de *ſoudaines* irruptions. Ce mot vient de *ſubitaneus*. On diſoit autrefois *ſoubdain*. Menage. Il vient pluſtoſt de *ſoudon*, mot Celtique & Bas-Breton qui ſignifie *incontinent*.

SOUDAIN, ou SOUDAINEMENT. adv. Promptement, & ſans perdre de temps. Quand le feu prend en quelque endroit, il y faut remedier *ſoudain*, ou *ſoudainement*. L'apoplexie fait mourir *ſoudain*. Ce Capitaine ſe rendit à ſa compagnie, ſi-toſt qu'il en eut receu l'ordre, il obeït *ſoudain*.

SOUDAINETÉ. ſ. f. Action prompte & ſoudaine. La foudre frappe avec une grande *ſoudaineté*. Les Anges fendent les airs avec toute la *ſoudaineté* poſſible.

SOUDE. ſ. f. Herbe dont on tire un ſel lexivial le plus poreux de tous les ſels. C'eſt cette herbe qui a donné le nom aux ſels alkalis, oppoſez aux acides, qui ſont les deux principes de la Phyſique moderne. Car en Arabe *al* ſignifie *ſel*, & *kali*, *ſoude*. Tous les ſels des autres plantes s'appellent auſſi *alkali*; mais parce que celuy de la *ſoude* eſt le plus poreux, on l'appelle par excellence le *ſel alkali*. Cette plante porte une feuille ronde ſemblable à celle de la petite joubarbe. Elle jette une tige noüée, qui à meſure qu'elle croiſt, produit de chacun de ſes nœuds des feuilles groſſes, graſſes & creuſes au milieu, qui depuis le pied, qui eſt gros, vont toûjours en diminuant juſqu'à la cime, & là ſes feuilles ſont petites, minces & rouges, du milieu deſquelles ſortent de petites boules rondes qui enferment une petite graine. Toute la plante a un gouſt ſalé comme le fenouil marin. La *ſoude*, la fougere, ſervent à faire du verre, des leſcives, &c.

SOUDER. v. act. Calculer, clorre & appurer un compte de ſocieté. Les bons negotians doivent tous les ans *ſouder* leurs comptes enſemble, ouvrir un nouveau compte.

SOUDER, chez les Artiſans ſignifie, Attacher, joindre enſemble les extremitez de deux pieces de metail par la fuſion de quelque compoſition metallique & convenable. Les tuyaux d'une orgue ſont ſi proprement *ſoudez*, que ſouvent on ne peut découvrir par quel endroit ils l'ont eſté. Le fer *ſe ſoude* avec le marteau, quand on le forge fort chaud. Il faut adjouſter du borax pour *ſouder* l'argent. Ce mot vient de *ſolidare*. Menage.

SOUDOYER. v. act. Payer la ſolde aux gens de guerre pour les entretenir & faire ſubſiſter en corps. Le Roy de France *ſoudoye* plus de vingt mille hommes tant François qu'eſtrangers. Ce mot vient de *ſolutionem dare*, ou de *ſou*, monnoye dont on payoit les ſoldats autrefois. Voyez auſſi SOLDOYER.

SOUDRE. v. act. Eſclaircir une difficulté, répondre à un argument, à une objection. Il y a des difficultez qui ſe trouvent ſi fortes en certaines eſpeces, qu'on ne les peut ſoudre, & qu'on appelle *queſtions indiſſolubles*, & dans le Droit *queſtion pro amico*. Pantagruel avoit des argumens ſophiſtiques qui le ſuffoquoient, car il les faiſoit tres-bien *in modo & figura*, mais il ne les pouvoit *ſoudre*. Ce mot vient de *ſolvere*. Nicod.

SOUDRE, ſe dit auſſi en Geometrie, des problemes qu'on propoſe à faire, à inventer. La quadrature du cercle, la duplication du cube, la triſection de l'angle, ſont des problemes qu'on a propoſez depuis deux mille ans, & qu'on n'a pû *ſoudre*. L'Algebre ſe vante de *ſoudre* toutes ſortes de problemes par ſes manieres.

SOUDRILLE. ſ. m. Méchant & miſerable ſoldat dont on ne fait point de cas. St. Amant a fait une piece intitulée, Caſſarion des *ſoudrilles*.

SOUDURE. ſ. f. eſt la compoſition ou mélange du metail qui ſert à ſouder. On ne fait gueres de *ſoudure* ſans qu'on y employe le borax. On fait des *ſoudures* d'or, d'argent & de cuivre. La *ſoudure* des tuyaux d'eſtain ſe fait de plomb & d'eſtain, & quelquefois avec une partie d'eſtain de glace ſur trois parties d'eſtain fin. La *ſoudure* des Orfevres, qu'ils appellent *à huit*, eſt compoſée d'une huitiéme partie de cuivre, ou de leton, ſur ſept d'argent. La ſeconde eſt à ſix; la troiſiéme au quart, & la quatriéme au tiers, qui eſt la plus foible des *ſoudures*. Le clou du Duc de Florence qu'on a tant admiré autrefois, qu'on croyoit moitié de fer, & moitié d'or, n'étoit qu'une *ſoudure* faite par Turneiſſer ſçavant Chymiſte Venitien, dont tous les Orfevres n'ont pû découvrir le ſecret juſqu'en nos jours, qu'il a été publié par Tachenius: ce qui n'eſt autre choſe qu'un peu de cuivre ou de vitriol de Cypre qu'on met entre l'or & le fer, parce que la grande acidité de l'or reduit le fer en ſcories, quand on penſe les appliquer l'un à l'autre, & empêche qu'on ne les puiſſe ſouder & joindre enſemble. Or cet obſtacle ſe leve par l'interpoſition du cuivre en quelque petite quantité qu'elle ſoit.

SOUEF, EVE. adj. Agreable qualité d'un parfum. A l'ouverture des tombeaux des Saints, il en ſort une odeur *ſoüeve* & agreable qui parfume les environs.

SOUFFLANT, ANTE. adj. Qui ſouffle. Les vents du Nord & du Midy *ſouffl.ants* les uns contre les autres exciterent une cruelle tempeſte.

SOUFFLE. ſ. m. Agitation de l'air preſſé qui cauſe le vent.

> On n'entendoit *ſouffle* ni vent
> Du Couchant juſques au Levant,

c'eſt à dire, Tout étoit calme.

SOUFFLE, ſe dit quelquefois de la ſimple haleine ou reſpiration, qui eſt un vent preſſé par les poulmons, que les animaux exhalent par le nez & la bouche pour conſerver leur vie. Ce malade eſt ſi foible, qu'on le pourroit renverſer d'un *ſouffle*. Il n'a point perdu connoiſſance juſqu'au dernier *ſouffle* de ſa vie. Pluſieurs Philoſophes ont dit que l'ame n'étoit qu'un *ſouffle* leger.

SOUFFLER. v. act. & quelquefois n. Donner une forte agitation à l'air, en le preſſant dans quelque vaiſſeau pour l'en faire ſortir par une petite ouverture avec plus d'impetuoſité. On *ſouffle* du vent dans un balon par une ſeringue. On *ſouffle* du vent dans les tuyaux d'orgues pour les faire joüer. On *ſouffle* avec la bouche dans des fluſtes, dans des cornemuſes. Les Bouchers *ſouffient* la viande pour la faire enfler. On *ſouffle* les doigts pour les eſchauffer. On *ſouffle* ſon potage pour le refroidir. On *ſouffle* la chandelle pour l'éteindre. On *ſouffle* le feu pour l'allumer. Les colipiles ou poires à feu *ſouffient* de l'air avec une merveilleuſe violence. Ce mot vient de *ſufflare*. Nicod.

SOUFFLER, ſignifie auſſi, Exhaler de l'air qu'on avoit attiré par la reſpiration pour rafraiſchir les poulmons, quand ils viennent à ſe comprimer. Un homme qui a la courte haleine, *ſouffle* quand il a couru, ou beaucoup travaillé. La marque d'un cheval pouſſif, eſt lors qu'il *ſouffle*, qu'il bat du flanc. Il *ſouffle* comme un aſpic ſourd. Les animaux irritez *ſouffient*.

SOUFFLER, ſe dit de l'agitation naturelle de l'air, qui cauſe les vents. Le vent de Midy a *ſouffié* depuis huit jours. La biſe *ſouffloit* dans nos voiles, *ſouffloit* de coſté. Aucun vent ne *ſouffloit*, il y avoit un grand calme.

SOUFFLER, ſe dit auſſi de ceux qui exercent les operations de Chymie; mais ſur tout en mauvaiſe part, de ceux qui cherchent la Pierre Philoſophale. C'eſt un

homme qui *ſouffle* il y a dix ans ; il a mangé tout ſon bien à *ſouffler*.

SOUFFLER le poil à un liévre, ſe dit en termes de Chaſſe, d'un chien qui eſt tout preſt d'attraper le liévre. Et en débauche, on dit qu'un homme *ſouffle* bien, pour dire, qu'il avale de grandes raſades.

SOUFFLER au poil, en termes de Manege, ſe dit, lors qu'un cheval ayant une encloüeure, la matiere ou le pus a coulé entre la corne & le petit pied, a gagné le poil, & paroiſt à la couronne. On dit auſſi, que la chair *ſouffle* ſur la fourchette, quand il vient un bouillon ou excreſcence de chair ſur la fourchette du cheval, qui le fait boitter.

SOUFFLER, en termes de Marine ſignifie, Renforcer le bordage d'un vaiſſeau par de nouvelles planches & chaintes, pour le faire mieux reſiſter au canon & aux coups de mer. Ce vaiſſeau de guerre a été *ſouffle* de trois pouces.

SOUFFLER, ſe dit figurément en choſes morales. Ce Prince tient tellement ſes ſujets en crainte, en ſujettion, qu'ils n'oſeroient pas ſeulement *ſouffler*, dire le moindre mot. Ce maiſtre eſt bien ſervi de ſes gens, dés qu'il *ſouffle* ils ſont à luy.

SOUFFLER, ſignifie auſſi, Inſinuer dans l'eſprit, remettre quelque choſe dans la memoire, quand elle manque. Les Grands ont toûjours auprés d'eux des gens qui leur *ſouffient* aux oreilles tantoſt la paix, tantoſt la guerre, des calomnies contre leurs fideles ſujets. On luy a perſuadé de faire cette donation, à force de luy *ſouffler* aux oreilles. Si ce Prince eſt vicieux, ce n'eſt pas faute de bons Precepteurs qui luy ont *ſouffle* aux oreilles les bons ſentimens. Il y a dans les Eſtats & dans les familles des boutefeux qui *ſouffient* la diſſention, la diſcorde. Ceux qui parlent en public, font prudemment d'avoir quelqu'un qui leur *ſouffle*, qui leur ſuggere ce qu'ils ont à dire, quand la memoire leur manque.

En ce ſens on dit qu'il y a des gens qui *ſouffient* le Droit, qui inſtruiſent legerement un Officier recipiendaire de quelques lieux communs, ou des objections qu'on leur peut faire ſur la Loy qui leur a été propoſée, pour y répondre, comme s'ils étoient derriere luy pour luy ſuggerer ce qu'il auroit à dire.

SOUFFLER un exploit, une ſignification, ſe dit au Palais des exploits faux qui n'ont point été effectivement donnez aux parties, ni à leurs perſonnes, ni à leur domicile, ou de leurs Procureurs. On luy a *ſouffle* cet exploit. On dit auſſi, qu'il a été donné ſous la cheminée.

SOUFFLER, ſe dit au jeu des Dames, quand on prend une dame à ſon adverſaire, lors qu'il a negligé d'en prendre une qui étoit en priſe.

SOUFFLER, ſe dit proverbialement en ces phraſes. Cet homme *ſouffle* le froid & le chaud d'une même bouche, pour dire, il prouve le vray & le faux ; il eſt pour & contre une même perſonne, il en dit du bien & du mal ; il joüe les deux. On dit auſſi, qu'un homme a *ſouffle* le pion à un autre, pour dire, qu'il a encheri ſur luy, qu'il luy a enlevé une affaire qu'il croyoit faite. On dit auſſi d'un dormeur qui ronfle avec violence, qu'il *ſouffle* des pois.

SOUFFLÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

SOUFFLERIE. ſ. f. Exercice de Chymie qui ne ſe dit qu'odieuſement, de ces foux qui cherchent la benoiſte. Cet homme eſt une duppe qu'on a mis dans la *ſoufflerie*.

SOUFFLERIE, ſe dit auſſi de l'action des ſoufflets d'une orgue, & du lieu où ils ſont poſez. Le devant du ſommier d'une orgue reçoit le vent de la *ſoufflerie*. La *ſoufflerie* de l'orgue eſt tantoſt derriere, tantoſt à coſté, tantoſt au deſſous.

SOUFFLET. ſubſt. maſc. Inſtrument qui ſert à ſouffler en attirant le vent, & puis en le comprimant pour le faire ſortir par un trou étroit avec violence. Un *ſoufflet* domeſtique, un *ſoufflet* de Mareſchal, un *ſoufflet* d'Eſmailleur. Les *ſoufflets* des forges de fer ſe meuvent par des moulins. Il y a auſſi des pompes qui agiſſent par le moyen des *ſoufflets*. Les *ſoufflets* des orgues ont ſix pieds de long ſur quatre de large, dont chacun doit avoir des lunettes de quatre pouces, afin que la ſoupape s'ouvre aiſément. Il y doit avoir auſſi une ſoupape au muſle des *ſoufflets*, afin qu'ils n'empruntent point de vent l'un de l'autre.

Il y a des *ſoufflets* en triangle, qui ne ſe levent que d'un côté. Il y en a d'autres qu'on nomme *à lanterne*, qui ſe levent également de deux coſtez, & demeurent paralleles à l'als inferieur, enſorte qu'ils repreſentent une lanterne de papier. Il faut du moins quatre *ſoufflets* pour fournir le vent à une orgue de 16. pieds ; & ſix, quand il y a un poſitif, chacun chargé d'un poids de 16. livres. Les plis des *ſoufflets* ſe font de pluſieurs petits ais de bois fort minces, ſur leſquels on cole le cuir.

SOUFFLET, eſt auſſi une eſpece de voiture ou de chaiſe roulante ſur deux roües, & fort legere, où il n'y a place que pour une ou deux perſonnes, dont le deſſus & le dedans ſont de cuirs ou toiles cirées qui ſe levent & ſe plient comme un *ſoufflet* pendant le beau temps, & qui s'eſtendent pour deffendre de la pluye.

SOUFFLET, eſt auſſi un coup donné du plat de la main ſur la joüe. Le *ſoufflet* eſt un des plus grands affronts qu'on puiſſe faire à un Gentilhomme. Le dementir attire le *ſoufflet*. On dit auſſi, Il luy a donné un *ſoufflet* avec ſa pantouſle, avec un livre, pour dire, Il luy a donné ſur la joüe. On luy a donné deux *ſouflets*, l'aller, & le venir. Menage derive ce mot de *jufflatus*, à cauſe du bruit que fait un *ſoufflet* donné.

SOUFFLET, ſe dit figurément de toute autre perte, affront ou dommage qu'on reçoit. On a fait perdre le procés à ce plaideur, c'eſt un vilain *ſoufflet* qu'on luy a donné. On avoit promis une telle fille à ce jeune homme, mais on l'a donnée à une autre, c'eſt un vilain *ſoufflet* qu'il a receu.

SOUFFLET, ſe dit proverbialement en ces phraſes. Cela ne vaut pas un clou à *ſoufflet*, c'eſt à dire, eſt de peu d'importance. On dit qu'un homme a donné un *ſoufflet* à Ronſard, pour dire, qu'il a fait une groſſe faute contre la Langue, à cauſe que Ronſard avoit compoſé une Rhetorique ; comme on dit auſſi, que ceux qui font de la fauſſe monnoye, donnent un *ſoufflet* au Roy. On dit auſſi quand un habit eſt retourné, qu'on luy a donné un *ſoufflet*. On dit auſſi d'un pendu, qu'il a donné un *ſoufflet* à une potence.

SOUFFLETER. v. act. Donner un, ou pluſieurs ſoufflets ou coups ſur la joüe. Les Juifs pour faire un cruel affront à JESUS-CHRIST, le *ſouffleterent*, & luy banderent les yeux.

SOUFFLETÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

SOUFFLETTEUR. ſ. m. Qui ſoufflete, qui donne des ſoufflets. Ce Pedant eſt un grand *ſouffleteur* d'eſcoliers.

SOUFFLEUR, EUSE. ſ. Celuy qui ſouffle, ſoit avec la bouche, ſoit avec un ſoufflet. Un *ſouffleur* d'orgue, un *ſouffleur* de bouche.

SOUFFLEUR, ſe dit auſſi de celuy qui eſt proche d'un autre qui recite en public, afin de ſuppleer à ſon defaut de memoire, & de luy ſuggerer ce qu'il aura à dire.

SOUFFLEUR, ſe dit auſſi d'un qui enſeigne le Droit en chambre, qui n'a point de chaire, ni de titre de Profeſſeur en quelque Univerſité.

SOUFFLEUR, ſe dit auſſi d'un chercheur de Pierre Philoſophale, qui a un fourneau, & qui convertit ſon bien en charbon à la perſuaſion de quelques Charlatans, qui luy font entendre qu'ils ont de beaux ſecrets.

SOUFFLEUR, eſt auſſi un poiſſon cetacée du genre des baleines, qui jette beaucoup d'eau par ſes naſeaux ou évents. Voyez BALEINE.

SOUFFRANCE. ſ. f. Peine, tourment qu'on endure. Job eut d'extremes *ſouffrances*. La mort nous delivrera de toutes nos *ſouffrances*, de toutes nos miſeres. Les amants ne parlent que de leurs maux & de leurs *ſouffrances*. Menage le derive de *ſufferentia*, qu'on trouve chez les Auteurs Latins.

SOUFFRANCE, eſt auſſi le ſynonyme de *tolerance*. Ce voiſin a des veuës ſur moy, mais ce n'eſt que par *ſouffrance*.

SOUFFRANCE, en Juriſprudence feodale, eſt un delay que donne le Seigneur à ſon vaſſal pour luy rendre la foy & hommage, & pour empêcher la ſaiſie feodale. La *ſouffrance* vaut foy & hommage tant qu'elle dure, diſent les Coûtumes. C'eſt auſſi le delay que donne le Roy ou le Seigneur pour vuider leurs mains des fiefs ou heritages qu'ils ont acquis, juſqu'à ce qu'ils ayent payé le droit d'amortiſſement ou d'indemnité.

SOUFFRANCE, ſe dit auſſi en matiere de Compte, des delais qu'on donne aux comptables pour rapporter les quittances des ſommes mentionnées en l'article. On tient les parties en *ſouffrance* pendant ſix mois : dans les regles on raye & on leve les *ſouffrances* aprés ce temps-là. On fait quelquefois reſtablir les parties qui avoient été miſes en *ſouffrance*

SOUFFRANT, ANTE. adj. Qui ſouffre, qui endure. Voilà une oraiſon à JESUS-CHRIST *ſouffrant*, eſtendu en l'arbre de la croix. Ne dites rien à ce fanfaron, car il n'eſt point du tout *ſouffrant*, il n'endure rien. Dans un procés il y a toûjours une partie *ſouffrante*, qui patit, qui n'eſt pas en poſſeſſion de ſon bien.

SOUFFRE-DOULEURS. ſ. m. & f. Qui a toute la peine & la fatigue d'une maiſon. Ce valet eſt le *ſouffre-douleurs*, tous les autres luy commandent, le maltraittent. Les chevaux de poſte & de loüage ſont des *ſouffre-douleurs*, il faut qu'ils travaillent perpetuellement.

SOUFFRETEUX, EUSE. adj. Miſerable qui ſouffre beaucoup de peine & de neceſſité. Il faut avoir compaſſion des pauvres *ſouffreteux*, qui ont froid, qui ont faim, &c.

SOUFFRIR. v. act. Sentir de la douleur, du mal, ou quelque incommodité conſiderable. Dieu a condamné la femme à *ſouffrir* les douleurs de l'enfantement pour la peine de ſa deſobeïſſance. Ceux qui ont la goutte, la pierre, *ſouffrent* beaucoup de mal. Les Martyrs ont *ſouffert* conſtamment la mort, les plus cruelles geſnes, la perſecution, pour la deffenſe de l'Evangile. Un vray Chrêtien doit *ſouffrir* les affronts, les injures patiemment, & ſans deſir de vengeance. Job *ſouffrit* beaucoup en ſon corps & en ſes biens, & ne murmura point. Quand on veut s'accommoder en quelque lieu, il ne faut pas qu'un voiſin, une tierce perſonne en *ſouffre*, il faut payer les dommages & intereſts qu'il en pourra *ſouffrir*. Ce mot vient de *ſufferre*. Nicod.

SOUFFRIR, ſe dit auſſi des choſes qui peinent, qui fatiguent. On *ſouffre* beaucoup à la guerre, la faim, la ſoif. Les veuës foibles ne ſçauroient *ſouffrir* la grande lumiere; une poitrine delicate de gros aliments.

SOUFFRIR, ſe dit en un ſens moins eſtendu, en parlant de ce qui deſplaiſt, de ce qui fait quelque peine aux ſens, ou à l'eſprit. Je ne puis *ſouffrir* ce meſchant Orateur, cette mauvaiſe muſique, la dureté de ces vers. Je ne puis *ſouffrir* le luxe du monde, le libertinage du ſiecle, l'inconſtance des François dans leurs modes. En ce ſens on dit par civilité, *Souffrez* que je vous advertiſſe, pour dire, Ayez agreable, permettez que je faſſe telle choſe. Je ne puis vous *ſouffrir* deſcouvert. Il n'y a pas de plaiſir de *ſouffrir* une rebuffade.

SOUFFRIR, ſe dit auſſi en Morale, des afflictions de l'eſprit, des émotions de l'ame par les paſſions. On *ſouffre* beaucoup, quand on perd ce qu'on aime tendrement. Les amants font de perpetuelles plaintes des tourments qu'ils *ſouffrent*. Sa compaſſion a beaucoup *ſouffert* en voyant maltraitter ce pauvre homme. On dit auſſi, qu'une cauſe *ſouffre* de la difficulté, quand elle eſt douteuſe ou mauvaiſe.

SOUFFRIR, ſignifie auſſi, Ne ſe pas oppoſer à une choſe, y conſentir tacitement. On *ſouffre* un petit mal pour en éviter un plus grand, comme aujourd'huy les Courtiſanes à Rome, & autrefois en France. Quoy qu'on *ſouffre* une ſervitude, elle n'acquiert point preſcription. Il faut bien *ſouffrir* ce qu'on ne peut pas empeſcher.

SOUFFRIR, ſignifie auſſi, Compatir, s'accommoder enſemble, ne ſe pas deſtruire. Les contraires ne ſe peuvent *ſouffrir* enſemble. L'or n'eſt pas parfait, quand il ne *ſouffre* pas la coupelle. La raiſon, la bienſeance, ne *ſouffrent* pas qu'un fils preſide ſon pere. Les femelles des animaux ne *ſouffrent* point le maſle, que quand elles ſont en chaleur.

SOUFFRIR, ſe dit proverbialement en ces phraſes. Le papier *ſouffre* tout, pour dire, On eſcrit ſur le papier tout ce qu'on veut. Cet importun m'a fait *ſouffrir* mort & paſſion, pour dire, il m'a fort fatigué. Il n'y a point de regle ſi generale qui ne *ſouffre* quelque exception. L'amour & l'ambition ne *ſouffrent* point de compagnon.

SOUFFERT, ERTE. part. paſſ. & adj.

SOUHAIT. ſ. m. Teſmoignage qu'on donne de quelque deſir qu'on a dans l'ame. Les *ſouhaits* n'enrichiſſent point. Rien n'eſt ſi commun que les *ſouhaits*. Le Roman de Fortunatus eſt fondé ſur un petit chapeau de *ſouhaits*. La fortune ne nous traitte pas au gré de nos *ſouhaits*. Ce mot eſt un compoſé de *hait*, qui vient de l'Alleman *geheit*, qui ſignifie la même choſe. Menage.

A SOUHAIT. adv. Selon les deſirs. Tous les biens luy viennent *à ſouhait*. Ses terres luy rapportent *à ſouhait*.

On dit proverbialement de ceux qui n'ont que deux enfans, l'un maſle, & l'autre femelle, C'eſt un *ſouhait* de Roy, fils & fille. On dit auſſi, Vin ſur lait, c'eſt *ſouhait*.

SOUHAITTABLE. adj. m. & f. Qui eſt digne d'exciter noſtre deſir. Les grandes richeſſes nuiſent ſouvent, ne ſont pas ſi *ſouhaittables* qu'on penſe.

SOUHAITTER. v. act. Deſirer quelque choſe. Nous ne devons rien *ſouhaittter* ardemment que de bien vivre, de gagner le ciel. Je viens vous *ſouhaitter* le bon jour, le bon ſoir, la bonne année, c'eſt à dire, vous ſaluer. Je vous *ſouhaitte* bonne vie & longue, & paradis à la fin. Noſtre cœur n'eſt jamais remply, il *ſouhaitte* toûjours quelque choſe. On dit pour bien loüer quelqu'un, Il n'y a rien à *ſouhaitter* en luy, il eſt accomply. Il ſeroit à *ſouhaitter* qu'on euſt reformé tels & tels abus. Vous avez eſté bien *ſouhaité* en cette compagnie, on euſt eſté bien-aiſe de vous y voir.

SOUHAITTÉ, EE. part. paſſ. & adj.

SOUIL. ſ. m. Terme de Venerie. Lieu bourbeux où ſe veautre le ſanglier. Le *ſouil* eſt ſouvent une marque qui fait reconnoiſtre la taille d'un ſanglier.

SOUILLER. v. act. Gaſter, rendre ſale. Il y a bien des meſtiers qu'on ne peut exercer ſans ſe *ſouiller*. Tous ceux qui manient les choſes onctueuſes ſe *ſouillent* aiſément. Il eſt tombé dans les boües, ſes habits ſont *ſouillez*. Ce mot vient de *ſuillare*. Menage.

SOUILLER, ſe dit figurément en choſes ſpirituelles & morales. Le peché *ſouille* l'ame. Neron *ſouilla* ſes mains du ſang de ſa mere. Une femme adultere *ſouille* la couche nuptiale. Les Huguenots diſent que ce qui entre dans le corps ne *ſouille* point l'ame.

SOUILLÉ, ÉE. part. paſſ. adj.

SOUILLEURE. ſ. f. Tache du peché, impureté de l'ame. Les Sacrements de Baptesme, de Penitence, lavent les *ſouilleures* du peché.

SOUILLON. ſ. m. & f. Qui eſt malpropre, qui a des habits pleins de graiſſe & ſales. Il ſe dit par meſpris des petits valets & ſervantes de cuiſine. On a pris une *ſouillon* pour laver les eſcuelles. Auvray dit en ſes Satyres :

La laide, la *ſouillon*, la petite impudente.

SOULAGEANT, ANTE. adj. Qui aide, qui ſoulage. La remiſe qu'on luy a faite eſt ſi petite, qu'elle n'eſt gueres *ſoulageante*.

SOULAGEMENT. ſ. m. Allegement de peine, de douleur, d'affliction. Le temps apporte du *ſoulagement* à toutes ſortes de maux. Le changement de douleur eſt une eſpece de *ſoulagement*.

SOULAGER. v. act. Aider à quelqu'un, le deſcharger d'une partie de la peine, de la fatigue qu'il ſouffre. Ce Crocheteur eſt trop chargé, il le faut *ſoulager*, luy oſter une partie de ſon fardeau. On dit en ce ſens, *ſoulager* un vaiſſeau, *ſoulager* un plancher trop chargé.

SOULAGER, ſe dit auſſi en parlant de l'allegement, des conſolations qu'on donne aux maux du corps, ou de l'eſprit. Ce remede, cette ſaignée, ont fort *ſoulagé* ce malade. Il faut *ſoulager* les pauvres dans leur miſere. La douleur qui ſe plaint cherche qu'on la *ſoulage*. Ce payſan a eſté *ſoulagé* aux tailles pendant cette année. On donne des aides pour *ſoulager* dans le logement des gens de guerre; des aides de cuiſine, de ſommelerie, pour *ſoulager* les maiſtres Officiers.

SOULAGÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

SOULANDRES. ſ. f. Maladie de cheval. Ce ſont gales, fentes ou crevaſſes qui viennent à la jointure de ſes jarrets, comme les *malandres* viennent à ſes genoux.

SOULAS. ſ. m. Vieux mot qui ſignifioit autrefois, *Joye*, *plaiſir*, & *contentement*. Ils eſtoient en grand *ſoulas*, ils ſe divertiſſoient, quand ce malheur arriva.

SOULEUR. ſ. f. Crainte violente & ſubite qui ſurprend & qui fait ſouſlever le cœur. A la veuë d'un ennemi il eut une *ſouleur* qui le fit bleſmir.

SOULFRE. ſubſt. maſc. Mineral foſſile engendré d'une ſubſtance terreſtre, onctueuſe & inflammable. Les Chymiſtes l'appellent *divin*, & *ſemence maſculine*, *premier auteur de la nature*, des choſes metalliques. Il eſt de ſubſtance ſi ferme, que la longueur du temps ne le peut corrompre, quoy qu'on le tienne dans l'eau, à moins qu'il ne ſoit briſé dans un mortier, & meſlé avec de l'ail, comme dit Biringuccio en ſa Pyrotechnie. Le *ſoulfre* naiſt dans la terre de ſa graiſſe, & de l'eſcume des feux ſouſterrains. Car de même que la ſuye eſt l'eſcume ou la graiſſe du feu ordinaire : de même le *ſoulfre* eſt la ſuye provenante de l'inflammation des matieres ſouſterraines. C'eſt une huile de la terre qui ſe fige comme la graiſſe dans le corps des animaux. Il y en a de blanc, de jaune, & de verdaſtre. Celuy-cy eſt le meilleur. Il eſt ou pur, ou meſlé avec la terre, ou des eaux, dont on le ſepare par art. Le *ſoulfre vif* eſt la glebe ou terre ſoulfreuſe de couleur tannée, de laquelle on tire le *ſoulfre* ordinaire avant ſa premiere fonte. Le *ſoulfre* eſt une des trois parties qui compoſent la poudre à canon, & qui luy fait prendre feu aiſément. Les Volcans ne bruſlent qu'à cauſe que ce ſont des mines de *ſoulfre* qui ſont allumées. On appelle *magdalon de ſoulfre*, ces petits rouleaux de *ſoulfre* qu'on vend chez les Apothicaires. On doit mettre dans le bain d'alun les ſoyes blanches ſans *ſoulfre*. L'or perd ſa couleur étant expoſé aux vapeurs du *ſoulfre*, & ſe reſtablit, en le faiſant bouillir dans l'eau avec du tartre. Sa vapeur blanchit auſſi les ſoyes, & des roſes rouges; & même des corbeaux pris dans leur nid deviennent blancs, étant expoſés à ſa fumée.

SOULFRE, en termes de Chymiſtes, eſt leur troiſiéme principe actif, & une ſubſtance homogene, liquide, oleagineuſe, viſqueuſe & inflammable, qui monte d'ordinaire en forme d'huile aprés l'eſprit dans la diſtillation qui ſe tire de tous les corps, & on l'appelle le *ſoulfre des Philoſophes*, le *pere des metaux*; & le mercure, la *mere*.

Fleurs de ſoulfre, c'eſt le plus pur du *ſoulfre*, qui s'attache au chapiteau du vaiſſeau ou alembic, quand on le ſublime par le feu; & on les appelle *fleurs blanches*, quand on les diſtille avec du nitre calciné, & fixé avec le *ſoulfre*.

On appelle *magiſtere*, ou *lait de ſoulfre*, celuy qui ſe fait avec des fleurs de *ſoulfre*, & du ſel de tartre diſſous avec du vinaigre, ou de l'alun. Quelques Auteurs l'appellent le *baume des poulmons*, car il devient blanc comme lait.

On appelle *ſoulfre d'antimoine*, celuy qu'on tire de l'antimoine avec diverſes preparations; & *ſoulfre doré*, celuy qu'on tire des feces du ſafran des metaux.

SOULFRER. v. act. Enduire quelque choſe de ſoulfre, ou l'expoſer à la fumée du ſoulfre. On *ſoulfre* les vins pour les tranſporter par mer. On *ſoulfre* les allumettes par les bouts. On met des chemiſes *ſoulfrées* aux malheureux qu'on bruſle.

SOULFRÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

SOULIER. ſ. m. Chauſſure de cuir pour les gens qui vont à pied. Le *ſoulier* eſt compoſé de ſemelles, talon, empeigne, quartiers & oreilles. On a de gros *ſouliers* de vache pour la fatigue, des *ſouliers* plats à trois ſemelles, des *ſouliers* de payſan. Il y a des *ſouliers* mignons de marroquin, de mouton, pour la propreté, à une ſemelle, à talon de cuir & de bois. Les femmes ont des *ſouliers* de velours & en broderie. Gaſter, corrompre la forme d'un *ſoulier*. Eſculer ſes *ſouliers* : on diſoit autrefois *aculer*. Ce mot vient de *ſolea*, ou de *ſolum*. Nicod. D'autres le derivent de *ſotularis*, ou *ſubtalaris*, qui ſe trouvent tous deux en la même ſignification. Menage. Benoiſt Baudouin a fait un Traité des *ſouliers* antiques, où il marque leur differente figure.

On dit proverbialement à ceux qui menacent de donner ſur les oreilles, Ce ſera donc ſur les oreilles de mes *ſouliers*. On dit auſſi, qu'une perſonne n'a pas de *ſouliers*, pour luy reprocher qu'elle n'a aucuns biens. On dit de ceux qui voudroient ſe déguiſer, qu'ils n'ont qu'à mettre leurs *ſouliers* en pantoufles. On dit encore de ceux qu'on mépriſe, Je n'en fais non plus de cas que de la boüe de mes *ſouliers*. On dit auſſi, lors qu'on a quelque mal, ou affliction ſecrette, qu'on ne ſçait pas où le *ſoulier* bleſſe. Ce mot a été premierement dit par Paul Emile Senateur Romain en repudiant ſa femme Papyrie dont il avoit eu le Grand Scipion Emilien; car pour toute réponſe à ſes amis qui luy vouloient diſſuader ce divorce, il leur monſtra un *ſoulier* neuf & bien fait, en leur diſant, Vous ne ſçavez pas où ce *ſoulier* me bleſſe.

SOULOIR. v. neut. Vieux mot qui ſignifioit *avoir de coûtume*. On le dit encore en Pratique. Il *ſouloit* y avoir là une porte, une barriere. Le temps a bien changé, il n'eſt plus comme il *ſouloit* être.

SOUPAPE. ſ. f. Terme de Mechaniques. C'eſt une petite platine de cuivre qu'on diſpoſe de telle ſorte dans les pompes & autres machines hydrauliques, qu'elle s'ouvre pour donner paſſage à l'eau, quand elle y doit entrer; & qu'elle ſe ferme, quand on veut faire monter l'eau par la compreſſion. Il y a trois ſortes de *ſoupapes*; l'une à clapet, la ſeconde en cone, & la troiſiéme en maniere de porte à deux battants. La premiere ſe ferme & s'ouvre comme une trape; la ſeconde comme un bon-

don d'un tonneau. Ces deux-là n'ont jamais plus de quatre ou cinq pouces. Et la troiſiéme a quelquefois deux ou trois toiſes, & ſert à fermer les eſcluſes. On appelle auſſi *ſoupapes*, ces petites languettes qui s'ouvrent ou ſe ferment avec un reſſort pour donner le paſſage au vent, & le luy fermer dans les balons & les ſoufflets.

En termes d'Organiſte, on appelle auſſi *ſoupapes*, ou *ſouſtupes*, (comme ſi on diſoit les tampons de deſſous) de petits tampons qui ſont dans le ſommier, & qui bouchent les rainures ou portevents juſqu'au pied de chaque tuyau, & qui ſont ſouſtenus par un petit reſſort de leton. Quand on preſſe ſur la touche, elles font baiſſer la *ſoupape* par le moyen d'un petit baſton qu'on appelle le *pilotis*.

Les Anatomiſtes modernes pretendent qu'il y ait quelque choſe de ſemblable dans les veines & les arteres, qui ouvre & ferme le paſſage du ſang dans ſa circulation. Voyez VALVULE. Et il y en a qui eſtendent la choſe juſqu'à la circulation qu'ils pretendent dans le ſuc des arbres & des plantes.

SOUPÇON. ſ. m. Deffiance, crainte, incertitude qu'on a de la ſincerité d'une perſonne, de la verité de quelque choſe. Un mary jaloux a du *ſoupçon* de ſa femme. Un Prince ſujet aux *ſoupçons* ſe deffie de la verité de ce qu'on luy dit. Quand il arrive un vol domeſtique, le *ſoupçon* tombe ſur les nouveaux venus. Je n'euſſe jamais entré en *ſoupçon* qu'il eût eſté capable de cette laſcheté. Les *ſoupçons* ſont eſclaircis, ſont paſſez en certitude. Tout *ſoupçon* offenſe un honneſte homme.

SOUPÇONNER. v. act. Avoir du ſoupçon, entrer en ſoupçon. Il ne faut pas *ſoupçonner* legerement.

SOUPÇONNER, ſignifie auſſi, Avoir une connoiſſance imparfaite, deviner à demi. Cet Interprete *ſoupçonne* que ſon Auteur a voulu dire une telle choſe; il *ſoupçonne* que ce mot peut venir d'une telle etymologie.

SOUPÇONNÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. Ce n'eſt pas aſſez que la femme de Ceſar ſoit chaſte, il ne faut pas ſeulement qu'elle ſoit *ſoupçonnée*.

SOUPÇONNEUX, EUSE. adj. Qui eſt ſujet aux ſoupçons. L'amour de ſon naturel eſt *ſoupçonneux*. On a bien du mal à vivre avec les humeurs *ſoupçonneuſes*.

SOUPE. ſ. f. Potage fait avec beaucoup de pain & de bouillon ou jus de viande, ou d'autres matieres, qu'on ſert à l'entrée du repas. Quand on invite quelqu'un à diſner par occaſion, on luy dit, Voulez-vous venir manger de ma *ſoupe*? La meilleure *ſoupe* eſt celle qui eſt bien mitonnée. On nourrit les Vendangeurs avec de la *ſoupe* aux choux. On dit que la *ſoupe* nourrit le ſoldat; qu'une *ſoupe* à l'oignon refait la teſte. Une *ſoupe* à la Jacobine, aux porreaux, aux navets, &c. Voyez POTAGE. On dit d'un eſcornifleur, qu'il va chercher les bonnes *ſoupes*, qu'il va gueuſer de la *ſoupe*. Ce mot vient de l'Italien *zuppa*, ou *ſuppa*, fait du Latin *ſapa*, qui ſignifie *bouillon* qui par la cuiſſon eſt reduit au tiers. Quelques-uns le derivent de l'Alleman *ſoupp*, qui ſignifie la même choſe; d'autres de *ſouben*, qui en langage Celtique ou Bas-Breton ſignifie *ſoupe*.

SOUPE, ſe dit auſſi des trenches de pain fort deliées qu'on met au fond du plat, ſur leſquels on verſe le bouillon. Donnez moy une *ſoupe* de pain, pour dire, une trenche. Dans les gargotes pour un ſou on trempe la *ſoupe*.

SOUPE DE LAIT, ſe dit au Manege d'un certain poil de cheval qui eſt de la couleur du potage au lait bien ſucré, c'eſt à dire, meſlé de roux & de blanc. On donne auſſi ce nom aux pigeons de cette même couleur, & qui ſont fort eſtimés par ceux qui en ſont curieux.

SOUPE, ſe dit proverbialement en ces phraſes. On appelle de la *ſoupe* au perroquet, du pain trempé dans du vin. On dit auſſi d'un homme qui a bien bû, qu'il eſt yvre comme une *ſoupe*. On dit d'un avare, que ſa *ſoupe* eſt maigre, pour dire, qu'il fait mauvaiſe chere. Les *ſoupes* de Prince ſont vantées par Rabelais.

SOUPE'E, qui ne ſe dit qu'en ce mot compoſé, l'*aprés-ſoupée*, pour dire, l'intervalle qui eſt entre le ſouper & la retraite pour dormir. On ſe réjouït bien dans une telle maiſon toutes les *aprés-ſoupées*, on y danſe, on y joüe, &c.

SOUPER. ſ. m. Repas du ſoir. On nous a donné un grand *ſouper*. Ce n'eſt pas un *ſouper* par ordre, ce n'eſt qu'une collation. Je m'en vais manger mon *ſouper*. On a joüé, on a gagé le *ſouper* de la compagnie.

SOUPER, ſe dit auſſi de la viande preparée pour faire ce repas. Les bourgeois qui vont ſouper chez leurs voiſins font porter leur *ſouper*, leur gigot. Ce Pâtiſſier cuit tous les jours plus de quarente *ſoupers*, ou eſclanches. Quelques-uns derivent ce mot *à ſorbendo*, qui pretendent que le *ſouper* étoit anciennement le principal des repas.

SOUPER. v. neut. Prendre le repas du ſoir. Ceux qui tiennent table font grande chere à diſner, mais ils ne *ſoupent* gueres. Les jours de jeuſne il eſt deffendu de *ſouper*. Ce goinfre diſne bien, mais il *ſoupe* encore mieux. Il eſt bien faſcheux aux jeunes gens de s'aller coucher ſans *ſouper*, de *ſouper* par cœur. On diſne & on *ſoupe* en même temps, quand on ne fait qu'un repas. On appelle ironiquement un *ſoupe-ſept-heures*, celuy qui *ſoupe* reguliérement à cette heure-là, que les autres employent aux divertiſſements, à la promenade.

SOUPIER, IERRE. ſ. m. Qui aime bien la ſoupe, qui en mange plus que d'autre viande.

SOUPLE. adj. m. & fem. Qui eſt doux, maniable, obeïſſant. Les Corroyeurs à force de paſſer le cuir, & de le graiſſer, le rendent *ſouple*. Quand on a eſté long-temps ſans porter des bottes, elles ne ſont pas *ſouples*, elles bleſſent.

SOUPLE, ſe dit auſſi des hommes, & des animaux. Ce fanfaron voulut me braver, mais je l'ay ſi bien manié, que je l'ay rendu *ſouple* comme un gand, comme un oſier. Ce cheval étoit fougueux, mais en quinze jours de manege il a eſté rendu *ſouple* & obeïſſant comme les autres. C'eſt un eſprit *ſouple*, adroit & inſinuant, qui gagne l'affection des perſonnes. Pluſieurs croyent que ce mot vient de *ſupplex*, & qu'il eſt le primitif, & que le precedent n'eſt que le derivé. Quelques-uns le derivent du Latin *ſubtilitas*.

SOUPLEMENT. adv. D'une maniere ſouple & ſoûmiſe. Ce valet parle & agit toûjours *ſouplement* auprés de ſon maiſtre.

SOUPLESSE. ſ. f. Adreſſe, fineſſe, matoiſerie. Ce Charlatan a mille tours de *ſouplеſſe* pour attraper les duppes; il trompe les plus fins par ſa *ſouplеſſe*, par ſon habileté. On dit auſſi une grande *ſouplеſſe* de membres, pour dire, une grande facilité à les remuer.

SOUQUENILLE. ſ. f. Veſtement de groſſe toile, ou garderobbe qu'on donne aux valets, pour conſerver leurs habits propres, & que les payſans portent auſſi par neceſſité.

SOURCE. ſ. f. Lieu d'où quelque choſe procede, ou la cauſe qui la produit. Quand on veut guerir un mal, il faut aller à la *ſource*, à ſa cauſe. Les humeurs corrompuës, deſreglées, extravaſées, ſont les *ſources* des maladies. Le ſang eſt le principe, la *ſource* de la vie. La veine cave eſt la *ſource* de toutes les autres. Le cerveau eſt la *ſource*, le principe des nerfs.

SOURCE, ſe dit plus particulierement des liqueurs qui coulent, ou ſortent de la terre. Il n'y a eu qu'en ces derniers temps qu'on a découvert les *ſources* du Nil. Le Loiret eſt une riviere navigable dés ſa *ſource*. Il y a bien des *ſources* dans cette prairie, au pied de cette montagne. Dans les Iſles de l'Archipel il y a des *ſources* d'huile de petreol, de bitume, &c. Les eaux minerales ſont des *ſources* alumineuſes, vitriolées, &c.

SOURCE, ſe dit figurément en choſes morales. La bon-

té de Dieu eſt une *ſource* qu'on ne peut tarir, ni épuiſer. Le peché originel eſt une *ſource* de tous nos maux: les Payens ont feint qu'ils venoient de la boeſte de Pandore. Les hereſies ſont la *ſource* des ſeditions, des guerres civiles. La chicane eſt la *ſource* de tous les procés. Le mien & le tien ont été la *ſource* de toutes les diſſentions des hommes. Les paſſions ſont la *ſource* de tous les vices. Cet Auteur a bien du genie, ſes vers ſont faciles, & coulent de *ſource*. En matiere de ſcience, il faut puiſer dans la *ſource*, conſulter les anciens & les originaux.

SOURCE, ſe dit auſſi des lieux où les choſes croiſſent naturellement, où elles ſe fabriquent, où elles ſe trouvent en abondance. Il faut aller aux Indes trafiquer d'eſpiceries, c'eſt la *ſource*. Quand on ſe fournit dans les magaſins, pluſtoſt que chez les detailleurs, on va à la *ſource*. Le Perou eſt la *ſource* de l'or & de l'argent. Paris eſt la *ſource* des beaux eſprits. On dit que deux choſes viennent d'une même *ſource*, lors qu'elles viennent de même endroit, que c'eſt un même homme qui les a faites, ou inventées.

SOURCIL. ſubſt. maſc. Le poil qui eſt au deſſus des cils, ou des yeux, & à l'extremité la plus baſſe du front. Les Medecins appellent la partie qui eſt la plus proche du nez, la *teſte* des *ſourcils*; & celle qui tire vers les temples, la *queuë*, ou le bout; & l'eſpace qui eſt ſans poil entre les deux ſourcils, faute de mot François, eſt appellé par eux *intercilium*, & *gabellum*, ou aprés Hippocrate *metopion*. Les Medecins appellent auſſi *ſourcils*, certaines apophyſes de cartilage qui ſont aux emboëſtures de quelques os, comme celle de l'os iſchion qui comprend la tête de l'os de la cuiſſe.

SOURCILLER. v. n. Remuer les ſourcils. Cet écolier n'oſe pas *ſourciller* devant ſon maiſtre, pour dire, le regarder en face. Il n'a pas ſeulement *ſourcillé*, quand on luy a annoncé la mort de ſon pere.

SOURCILLEUX, EUSE. adj. Terme poëtique, qui ne ſe dit que des montagnes & des rochers fort élevés, & qui ſemblent être orgueilleux par leur élevation.

SOURD, SOURDE. adj. Qui ne peut entendre les ſons, par quelque defaut de l'organe ſur lequel ils font impreſſion. On dit que les peuples voiſins des Cataractes du Nil deviennent *ſourds*, à cauſe du bruit continuel que font ſes eaux en tombant. Les *ſourds* de naiſſance ſont muets, à ce qu'on pretend.

SOURD, ſe dit auſſi de celuy qui fait ſemblant de ne pas entendre, parce qu'il ne veut pas accorder ce qu'on luy demande. Ce Juge eſt inexorable, il eſt *ſourd* à toutes les prieres. Quand on demande de l'argent à cet avare, il fait la *ſourde* oreille. Les Poëtes diſent que le Ciel eſt *ſourd* à leurs cris, quand les oracles ne leur veulent pas répondre; les Magiciens, que l'enfer eſt *ſourd* à leurs invocations, quand leurs charmes ne reüſſiſſent pas.

SOURD, ſe dit auſſi de ce qui ne reſonne pas aſſez, qui ne fait pas aſſez de bruit. Cette Egliſe, cette chambre, ſont *ſourdes*. Un carroſſe vitré eſt fort *ſourd*, on n'entend point ce qu'on dit au dehors. Ce luth eſt *ſourd*, il ne fait pas aſſez de bruit. Un manicordion eſt plus *ſourd* qu'une épinette. Les Poëtes diſent auſſi, les bois & les antres *ſourds*.

LIME SOURDE, eſt expliqué à LIME.

LANTERNE SOURDE, eſt expliquée à LANTERNE.

SOURD, en termes de Joüaillier, ſe dit des pierres qui n'ont pas tout l'éclat & le brillant qu'elles devroient avoir pour être parfaites, mais qui ont des pailles, des glaces, ou quelque choſe d'obſcur, de ſombre, de brouillé qui diminuë de leur prix.

En Arithmetique on appelle un nombre *ſourd*, celuy qui n'a point de proportion avec un autre, qui n'a point de meſure commune, qui ne peut pas être également diviſé en pluſieurs parties, & ſans fraction: comme, le nombre de 31. eſt un nombre *ſourd*. On l'appelle autrement *irrationel* en Geometrie. On dit la même choſe des lignes, qu'on appelle auſſi *ſourdes* ou *incommenſurables*.

SOURD, ſ. m. eſt une eſpece d'aſpic le plus dangereux de tous, qui eſt gris, & qui a des taches jaunes.

SOURD, ſe dit figurément en choſes morales. Il court un bruit *ſourd* d'une telle affaire, pour dire, on en parle tout bas & en ſecret, on n'oſe la publier, la nouvelle en eſt encore incertaine. On fait de *ſourdes* pratiques, des cabales, des menées ſecrettes, pour brouiller l'Eſtat, pour corrompre des Juges, pour tirer des avantages illicites.

SOURD, ſe dit proverbialement en ces phraſes. C'eſt un homme qui frappe comme un *ſourd*, qui crie comme un *ſourd*, pour dire, bien fort. Il n'y a point de pire *ſourd* que celuy qui ne veut pas entendre. Autant vaudroit parler à un *ſourd*, ſe dit à celuy qui ne veut rien faire de ce qu'on luy propoſe.

SOURDAUT, AUDE. Qui eſt à demi ſourd, qui a l'oreille dure. Quand on eſt ſur l'âge, on devient *ſourdaut*.

SOURDELINE. ſ. f. eſt une eſpece de muſette fort en uſage en Italie, qu'on appelle auſſi *ſampogne*. Elle eſt differente de nos muſettes, en ce qu'elle a quatre chalumeaux avec pluſieurs trous garnis de boeſtes, qui ſervent à les ouvrir, ou fermer, & qui s'avancent, ou ſe reculent par le moyen de petits reſſorts.

SOURDEMENT. adv. Secrettement & ſans bruit. On a mené cette affaire, cette negociation bien *ſourdement*, il n'en a rien paru en public

SOURDINE. ſ. f. Trompette qui fait un bruit ſourd, qui ſert à donner le ſignal aux gens de guerre pour déloger ſecrettement & ſans bruit: ce qui ſe fait en pouſſant un morceau de bois dans le pavillon ou ouverture de la trompette. Ce morceau de bois eſt percé tout au long depuis ſa bouche juſqu'à ſa patte, & ſes bords ſont deliez, afin qu'ils obeïſſent un peu, quand on les pouſſe dans le pavillon. Il ſert ſeulement pour eſtrecir l'ouverture, & pour étouffer le ſon, qui eſt plus éclattant, à proportion que la patte eſt plus ouverte.

On le dit auſſi des autres inſtruments de Muſique, quand on veut qu'ils ne faſſent point de bruit, comme les luths & les violons, qui ſont ſans roſes & ſans ouïes. On fait la même choſe en appliquant une petite plaque d'argent qu'on met ſur le chevalet, qui empêche l'inſtrument de reſonner à ſon ordinaire.

SOURDINE, ſe dit auſſi de toutes les choſes qui ſe font en cachette & ſans bruit. Ce banqueroutier s'en eſt allé la nuit à la *ſourdine*, ſans dire adieu. Ce negociant fait ſes affaires à la *ſourdine* & ſans éclat. Les mariages clandeſtins ſont ceux qui ſe font à la *ſourdine*, ſans en advertir perſonne.

SOURDRE. v. n. S'écouler par quelque fente de la terre. Il ne ſe dit que des eaux des fonteines, des ſources des rivieres. Ce marais ſera difficile à deſſecher, on y voit *ſourdre* des eaux de tous coſtés. On dit que le Rhin, le Rhoſne & le Pau *ſourdent* du pied de la même montagne. Ce mot vient de *ſurgere*. Nicod.

SOURDRE, ſe dit figurément en Morale. Il faut étouffer cette hereſie dans ſa naiſſance, il en pourroit *ſourdre* de grands maux, des ſchiſmes, des guerres civiles.

SOURI. ſ. f. Petit rat ou animal qui eſt dommageable aux grains & aux meubles, parce qu'il les ronge. Ce qui fait valoir les chats, c'eſt l'antipathie naturelle qui eſt entre eux & les *ſouris*. Voilà du pain mangé de *ſouris*. Les *ſouris* ont fait grand dommage à cette Bibliotheque, il faut y mettre de la mort aux rats & aux *ſouris*. Ariſtote dit qu'une *ſouri* enfermée dans un vaiſſeau de millet

fit cent vingt *ſouris*. Matthiole dit qu'en Perſe on fendit une *ſouri* pleine, qui avoit dans ſon ventre des ſouriceaux pleins avant qu'ils fuſſent nez. Celles d'Egypte ont le poil dur & pioquant comme les heriſſons. Les rats, les loirs & les marmotes ſont du genre des *ſouris*. On voit dans l'Hiſtoire d'Angleterre, qu'en l'année 1580. & 1648. il y eut une ſi grande inondation de *ſouris*, qu'elles deſolerent toute la Province d'Eſſex; mais qu'en même temps il y vint une prodigieuſe quantité de hiboux, qui en delivrerent le pays. *Souri* vient de *ſorice*, ablatif de *ſorex*. Nicod.

SOURI, ſe dit proverbialement en ces phraſes. *Souri* qui n'a qu'un trou eſt bientoſt priſe, pour dire, qu'un homme qui n'a qu'un moyen de ſe deffendre, qu'une reſſource, eſt bientoſt ruiné. On dit auſſi, Il la guette comme le chat fait la *ſouri*, pour dire, qu'il l'eſpie, qu'il l'obſerve ſoigneuſement. On dit auſſi en parlant d'une choſe impoſſible, Ce qui ne fut jamais, ni ne ſera, c'eſt le nid d'une *ſouri* dans l'oreille d'un chat. On dit qu'une fille eſt eratée comme une potée de *ſouris*, pour dire, qu'elle eſt gaye & fort éveillée. On dit auſſi, qu'elle fait la *ſouri*, quand elle prend adroitement l'argent de la poche d'un homme ſans qu'il s'en apperçoive. On dit auſſi d'un homme qui a bien peur, qu'on le feroit cacher dans un trou de *ſouri*. On dit auſſi pour exprimer un grand ſilence, qu'on n'entend pas une *ſouri* trotter.

On appelle en termes de Fortification, le *pas de la ſouri*, une petite retraite du parapet de la muraille au deſſus du cordon, autrement l'*orteuil*, la *berme*.

On appelle *dent de ſouri*, certaine entailleure qu'on fait ſur des rouës qui reſſemblent aux dents de *ſouris*.

SOURI, en termes de Manége, eſt un cartilage qui eſt dans les naſeaux du cheval, qui le fait ébroüer ou ronfler des naſeaux.

Les Medecins appellent *ſouri*, l'eſpace qui eſt dans la main entre le pouce & l'indice, qu'ils appellent auſſi *thenar*; & c'eſt là que les Chiromanciens placent le mont de Mercure.

SOURICIERE. ſ. f. Petit piege pour prendre des rats & des ſouris, qui ſe fait en pluſieurs manieres, ſoit pour les attraper vives, ſoit mortes.

SOURNOIS, OISE. adj. & ſubſt. Qui eſt caché & diſſimulé; qui fait les choſes à la ſourdine, ſans en dire mot à perſonne. Les gens *ſournois* ſont ceux qui ſont le mieux leurs affaires, mais ils ſont un peu dangereux ſur la vengeance.

SOUS. Prepoſition qui deſigne particulierement un lieu inferieur. Tout ce qui eſt *ſous* le ciel. Les habitans qui ſont *ſous* le Pole. Les Antipodes ſont *ſous* nos pieds. Ces deux perſonnes habitent *ſous* un même toit. Ce cavalier eſt beau *ſous* les armes; ce cheval eſt bien *ſous* luy, il le met bien ſur les hanches. Il eſt né *ſous* une bonne Planete, *ſous* un ciel benin. Ces pieces ſont attacheés *ſous* le contreſcel.

SOUS, ſe dit quelquefois des ſituations laterales. J'ay trouvé cet homme *ſous* ma main, à ma commodité, auprés de moy. Au jeu on dit, Je ne veux point être *ſous* ſa main, pour dire, ſous ſa couppe.

SOUS, ſe dit auſſi par relation à quelque ſuperiorité, à quelque devoir, ou condition, ou ſeureté. On achete un office *ſous* le bonplaiſir du Roy, à la charge de ſon agreement. Ce legs eſt fait *ſous* condition, à la charge de l'accomplir. On luy a preſté de l'argent *ſous* bonne & ſuffiſante caution. On l'a transferé *ſous* bonne & ſeure garde. Tous ſes papiers ſont *ſous* la clef, *ſous* le ſcellé.

SOUS, ſe dit auſſi à l'eſgard des infériorités morales. Les Vicaires ſont *ſous* les Curés; les Diſciples *ſous* le Maiſtre; les ſoldats *ſous* le Capitaine; les peuples *ſous* les Rois, *ſous* une telle domination; les Juges inferieurs *ſous* les ſuperieurs. On luy a dit ce ſecret *ſous* le ſceau de la confeſſion. Il s'eſt mis enfin *ſous* le joug du mariage. Le Roy a pris ce Prince *ſous* ſa protection. Une choſe ſaiſie eſt *ſous* la main du Roy & de Juſtice. J'ay entrepris cette affaire *ſous* vos auſpices, *ſous* l'eſpoir de voſtre faveur. J'ay combatu *ſous* vos enſeignes. Cet écolier eſt encore *ſous* la ferule. Il a eſtudié *ſous* un tel Docteur. Il eſt *ſous* la coulevrine de cette place. Un amant vit *ſous* les loix de ſa maiſtreſſe.

SOUS, ſe dit auſſi en matiere de deſguiſements. Il a mis ſon bien *ſous* le nom de ſa femme. Il n'a pas imprimé ce livre *ſous* ſon nom, il l'a mis *ſous* le nom d'autruy. On fait la guerre *ſous* de beaux pretextes, *ſous* ombre, *ſous* couleur de deffendre les alliez. Il s'eſt emparé de ce bien *ſous* les plus belles apparences, *ſous* les plus beaux pretextes du monde.

SOUS, ſe dit auſſi de ce qui eſt rangé dans un ordre convenable. L'eſpece eſt *ſous* le genre, l'homme *ſous* l'animal. Il faut ranger chaque choſe *ſous* ſa categorie. Cette Loy eſt rangée *ſous* un tel Titre; cette queſtion *ſous* un tel Chapitre.

SOUS, ſe dit auſſi pour deſigner les temps. *Sous* le regne d'Auguſte, *ſous* les Empereurs. Cela a été établi *ſous* un tel Pape.

On dit proverbialement, Je voudrois être cent pieds *ſous* terre, quand on a quelque chagrin violent qui fait avoir du deſgouſt pour la vie.

SOUSAGE'. Terme de Couſtumes, qui ſe dit en Normandie d'un mineur, & en d'autres lieux d'un vieillard decrepit & caduc qui a beſoin d'un Curateur.

SOUS-BAIL. ſ. m. Partie d'un bail qu'un Fermier General ſous-ferme à un autre.

SOUS-BARBE. ſ. f. Coup que l'on donne ſous le menton.

SOUS-BARBE, ſe dit figurément de quelque affront ou mauvais tour qu'on fait ſecrettement à quelqu'un: comme ſi quelqu'un enleve une fille qui eſt promiſe à un autre, on dit qu'il a receu une vilaine *ſous-barbe*.

SOUS-BARBE, eſt auſſi un nom qu'on donne à la partie du cheval qui porte la gourmette.

SOUS-BARQUE. Terme de Charpenterie. C'eſt le dernier rang des planches ou bordages d'un bateau foncet, qui eſt immediatement au deſſous du plat-bord.

SOUSBASSEMENT. ſ. m. Piece de tapiſſerie qu'on met au devant de l'appuy ou de l'accoudoir des feneſtres. Il faut donner des *ſousbaſſements*, quand on vend une tenture de tapiſſerie. On appelle auſſi *ſous-baſſement*, la garniture d'étoffe qu'on met au bas d'un lit, quand les rideaux ne vont pas juſqu'à terre.

SOUSBASSEMENT, en termes d'Architecture, eſt ce qu'on met au deſſous du piedeſtal d'une colomne pour la tenir plus élevée. Les *ſousbaſſements* qui étoient ſous les colomnes & les paux du Tabernacle de Moyſe, étoient apparemment des piedeſtaux.

SOUS-BIBLIOTHECAIRE. ſ. m. Garde d'une Bibliotheque ſous un Officier qui a le titre de Bibliothecaire. Le Roy a un Bibliothecaire qui eſt Officier en chef, qui a un *Sous-Bibliothecaire* ou Garde des livres de la Bibliotheque.

SOUS-BRIGADIER. ſ. m. Officier de cavalerie qui commande ſous le Brigadier, & qui le ſoulage en ſes fonctions.

SOUS-CHANTRE. ſ. m. Officier du Chœur qui commence le chant, qui donne le ton en l'abſence du Chantre, & qui porte la chappe avec luy au coſté gauche du Chœur aux Feſtes ſolemnelles. En Latin *Succentor*.

On appelle quelquefois burleſquement le derriere, quand il laſche quelques vents, le *ſous-chantre*.

SOUSCLAVIERES. ſ. f. Terme de Medecine.

Ce ſont deux inſignes veines ou branches qui font la diviſion du tronc aſcendant de la veine cave, qui ſont ainſi nommées, parce qu'elles ſont ſous les clavicules du goſier, dont une partie va aux aiſſelles, & forme les rameaux axillaires.

On appelle auſſi un muſcle *ſouſclavier*, qui eſt le premier qui ſert au mouvement du thorax.

SOUS-CLERC, SOUS-COMITE, SOUS-COMMIS. ſubſt. maſc. Ce ſont des gens qui ſervent au deſſous ou en la place des Clercs, Comites ou Commis.

SOUSCOUPPE. ſubſt. fem. Petit baſſin ou vaiſſeau plat, ſur lequel on ſert à boire proprement aux perſonnes de qualité, & où l'on met les verres, & des caraffes de pluſieurs ſortes de vin ou de liqueurs. On a ſervi de la limonade, du ſorbet, de l'eau de ceriſe, ſur une même *ſouſcouppe*. Une *ſouſcouppe* d'argent, de vermeil doré, de criſtal. En Italie on ſert ſur une même *ſouſcouppe* de pluſieurs ſortes de vins, en diſant, *Si non è buono, fatte lo.*

SOUSCRIPTION. ſubſt. fem. Signature au bas d'une lettre, d'un acte. Cette lettre n'a ni *ſouſcription*, ni ſuſcription, on ne ſçait d'où elle vient, ni à qui elle s'adreſſe.

SOUSCRIPTION, ſignifie auſſi, Cautionnement du contenu en une lettre, d'un billet, par celuy qui y joint ſa ſignature. Pour vous faire prendre cette lettre de change, j'y feray joindre la *ſouſcription* d'un tel, il la ſignera conjointement avec moy.

SOUSCRIRE. verb. act. Eſcrire au deſſous. Voilà un acte alteré, on a *ſouſcrit*, on y a adjouſté quelque choſe d'une autre main.

SOUSCRIRE, ſignifie auſſi, Signer au bas de quelque choſe. Les Notaires *ſouſcrivent* leurs actes pour les rendre authentiques. Cette lettre ne fait point de foy, elle n'eſt point *ſouſcrite*, il n'y a point de nom. Il n'a *ſouſcrit* cette patente que comme Secretaire.

SOUSCRIRE, ſignifie auſſi, Se rendre caution d'un autre, s'obliger à payer la ſomme contenuë en un acte qu'on *ſouſcrit* avec luy. Ce Marchand a fait *ſouſcrire* le billet par ſon aſſocié, il eſt bon.

SOUSCRIRE, ſignifie encore, Demeurer d'accord de ce qu'un autre propoſe. Il faut *ſouſcrire* aveuglément à tout ce que l'Egliſe nous ordonne. J'ay tant de creance en vous, que je *ſouſcriray* toûjours à vos ſentiments.

SOUSCRIT, ITE. part. paſſ. & adj.

SOUS-DIACONAT. ſ. m. Quelques-uns diſent *Subdiaconat*. C'eſt le premier des Ordres Sacrez qu'on reçoit.

SOUS-DIACRE. ſ. m. Miniſtre qui ſert à l'Autel, & qui eſt promeu au premier des Ordres Sacrez. C'eſt au *Sous-Diacre* à chanter l'Epiſtre de la Meſſe, à preparer les vaiſſeaux ſacrez.

SOUS-DOYEN. ſ. m. Dignité en certains Chapitres, qui eſt au deſſous de celle du Doyen.

SOUS-DOYEN, eſt auſſi celuy qui eſt le ſecond dans une Compagnie par l'ancienneté de la reception. Le *Sous-Doyen* des Cardinaux, de la Grand'Chambre, des Enqueſtes.

SOUSENTENDRE. v. act. Concevoir un mot, une condition, qui ſont obmis, qui doivent être tenus pour exprimés. Quand quelqu'un preſte de l'argent, on doit *ſouſentendre* que c'eſt à condition de le rendre dans un temps.

SOUSENTEND, UE. adj. Mot ou clauſe qui ſe doit ſouſentendre. Quand on met un adjectif tout ſeul, le ſubſtantif eſt *ſouſentendu*.

SOUSENTENTE. ſ. f. ſe dit ſeulement en parlant de ces gens artificieux ou trompeurs qui ne diſent pas tout ce qu'ils penſent. Cet homme promet beaucoup, mais il y a toûjours de la *ſouſentente* en ſon fait.

SOUS-FAISTE. ſ. f. Terme de Charpenterie. C'eſt une longue piece de bois de 6. à 7. pouces en quarré, qui ſe met ſous le faiſte, & qui eſt comme luy paralelle à l'horiſon. Elle ſert à rendre les aſſemblages plus ſolides. Les *ſous-faiſtes* vont de ferme en ferme comme les faiſtes.

SOUS-FERME. ſ. f. Sous-bail, ou partie d'un bail general qu'on afferme à un autre. Il ſe prend auſſi pour la choſe ſous-affermée. Le droit du pied fourché eſt une *ſous-ferme* de la Ferme Generale des Aides.

SOUS-FERMER. v. act. Donner ou prendre à ferme une partie de ce qu'on a pris à ferme par un bail general. Les Fermiers Generaux des Gabelles ont *ſous-fermé* les regrats moyennant tant. C'eſt un tel qui les a *ſous-fermez*, qui les a pris à ferme.

SOUS-GARDE. ſ. f. C'eſt une piece de fer qu'on met au deſſus de la detente d'une arme à feu pour empêcher que le reſſort ne ſe laſche, & qu'elle ne tire toute ſeule.

SOUS-GORGE. ſ. f. C'eſt la laniere de cuir qui paſſe ſous la gorge du cheval, & qui s'attache avec une boucle à la teſtiere pour la tenir en eſtat.

SOUS-GOUVERNANTE. ſ. f. Femme qui ſert en la place d'une Gouvernante, & en ſon abſence, pour avoir ſoin des enfans des Princes, ou Grands Seigneurs.

SOUS-GOUVERNEUR. ſ. m. Celuy qui ſert ſous un Gouverneur d'un Prince, & en ſon abſence. Le *Sous-Gouverneur* de Monſr. le Dauphin.

SOUSLEVEMENT. ſ. m. ne ſe dit gueres qu'en ces deux phraſes. Un *ſouſlevement* de cœur au propre; & au figuré, un *ſouſlevement* des peuples, d'une Province.

SOUSLEVER. v. act. Lever doucement quelque choſe. Un canon, une meule de moulin, ne ſe peuvent *ſouſlever* ſans leviers, ſans machine. Ce malade eſt ſi foible, qu'il ne ſe peut *ſouſlever*, il faut être deux pour le *ſouſlever*. Ce vaiſſeau porte ſur le ſable, il faut attendre que le flot vienne pour le *ſouſlever*.

SOUSLEVER, ſe dit auſſi de l'émotion de cœur à la veuë d'un objet qui luy cauſe quelque deſgouſt. Cet homme eſt ſi malpropre, ſi pourri, qu'il fait *ſouſlever* le cœur, qu'il provoque le vomiſſement.

SOUSLEVER, ſe dit figurément en choſes morales, des émotions populaires. Les trop grandes charges ont fait *ſouſlever* cette Province. Les Hollandois ſe ſont *ſouſlevez* contre le Roy d'Eſpagne. On le dit auſſi de tout ce qui cauſe du mécontentement, du ſcandale. Cette propoſition temeraire fit *ſouſlever* tout le Concile contre l'Heretique qui la mit en avant.

SOUSLEVÉ, ÉE. part. & adj.

SOUS-LIEUTENANT. ſ. m. eſt un Officier de guerre qui commande ſous le Lieutenant, & qui le ſoulage en ſes fonctions. Il y a des *Sous-Lieutenants* au Regiment des Gardes, & dans les Compagnies d'Ordonnances des Mouſquetaires, des Dragons, &c.

SOUS-LIEUTENANCE. ſ. f. Charge de Sous-Lieutenant. Il a acheté une *Sous-Lieutenance* aux Gardes.

SOUS-LOCATAIRE. ſ. m. & f. Qui loüe une portion de maiſon d'un principal locataire, lequel en fait les deniers bons au proprietaire. Un *ſous-locataire* n'eſt tenu que des loyers des lieux qu'il occupe envers le proprietaire, quand le principal locataire eſt inſolvable.

SOUS-LOÜER. v. act. Loüer une partie de ce qu'un autre tient à louage d'un principal locataire. Cet Artiſan a loüé une grande maiſon, mais il en *ſous-loüe* la meilleure partie à des ſous-locataires.

SOUS-MAISTRE. ſ. m. Qui commande ſous un Maiſtre, ou en ſa place. Les Regents ont ſouvent des *Sous-Maiſtres* pour enſeigner leurs eſcoliers avec plus de ſoin.

SOUSMETTRE. v. act. Mettre ſous ſon empire, ſous ſon commandement quelque choſe. Alexandre *ſouſmit* toute l'Aſie à ſes loix. Cette beauté *ſouſmet* tous les cœurs à ſon empire.

SOUSMETTRE, ſe dit ſouvent avec le pronom perſonnel, & ſignifie, Plier, obeïr, s'humilier devant quelque autre, tant à l'égard du corps, que de l'eſprit. Il faut ſe *ſouſmettre*, captiver ſon eſprit, pour croire les myſteres. Il faut être fort *ſouſmis* en recevant le Sacrement de Penitence. Ce libertin s'eſt enfin *ſouſmis*, a paſſé ſous le joug du mariage. Cette garniſon s'eſt *ſouſmiſe* à toutes ſortes de conditions, elle les a acceptées. Ce valet s'eſt *ſouſmis* à tout faire. Un comptable ſe *ſouſmet* à la peine du quadruple pour les omiſſions de recepte.

SOUSMIS, ISE. part. paſſ. & adj.

SOUSMISSION. ſ. f. Humiliation, obeïſſance. Les peuples d'Aſie ſont dans une grande *ſouſmiſſion*, ſont ſous un gouvernement fort rude. Il faut être dans une profonde *ſouſmiſſion* de cœur devant la Majeſté Divine. La femme doit avoir de la *ſouſmiſſion* à l'égard de ſon mari. Les flatteurs font mille reverences & *ſouſmiſſions*.

SOUSMISSION, en termes de Palais ſignifie, Obligation, promeſſe de payer, de ſubir une peine comminatoire. Il s'eſt declaré caution d'un tel, il a fait au Greffe les *ſouſmiſſions* en tel cas requiſes & accouſtumées. On luy a donné à l'Audience acte de ſes *ſouſmiſſions*. Dans les actes de reception, on fait des *ſouſmiſſions* de garder les Ordonnances, de payer les peines des contraventions portées par les loix.

SOUS-PENITENCERIE. ſ. f. Titre ou qualité de Sous-Penitencier. Les *Sous-Penitenceries* en la plus-part des Cathedrales eſt une dignité, un titre de Benefice.

SOUS-PENITENCIER. ſ. m. Aide du Penitencier, qui entend la confeſſion des penitens qui ont commis des cas reſervez à l'Evêque. Dans les grands Dioceſes on a beſoin d'un Penitencier, & d'un *Sous-Penitencier*.

SOUSPENTE. ſ. f. Entreſole, ou petite conſtruction qui eſt entre deux planchers pour la commodité d'un appartement, qui ſert de deſpenſe, de garderobbe. Une *ſouſpente* eſt commode pour y faire coucher des valets.

SOUSPENTE, ſe dit auſſi des groſſes courroyes de cuir qui tiennent ſuſpendu le corps d'un carroſſe, étant attachées aux moutons & aux mains du carroſſe.

SOUSPENTE, en termes de Charpenterie, eſt une piece de bois qui entre dans la conſtruction d'une gruë, & qui ſert à tenir ſuſpendus le treuil & la roue.

SOUSPENTE, en termes de Maçonnerie, ſe dit des barres de fer qui ſervent à ſouſtenir le faux manteau d'une cheminée.

SOUSPESER. v. act. Eſlever quelque corps peſant pour juger à peu prés de ſa peſanteur. *Souſpeſez* un peu ces deux aſſiettes, & vous verrez que l'une peſe plus que l'autre. Ce baſſin eſt ſi lourd, que c'eſt tant que je puis faire de le *ſouſpeſer*.

SOUSPIR. ſ. m. Air qu'on attire, & qu'on exhale pour rafraiſchir ſes poulmons, & qui entretient la vie. L'homme eſt ſujet à mille accidens depuis ſon premier juſqu'à ſon dernier *ſouſpir*. Noſtre vie n'eſt qu'un ſouffle, qu'un *ſouſpir*.

SOUSPIR, ſe dit auſſi d'un témoignage exterieur de triſteſſe, d'affliction, de douleur, qui ſe donne par une reſpiration violente & preſque involontaire. Cette veuve pouſſe des *ſouſpirs* & des gemiſſements pour la mort de ſon mary; ſa grande douleur ne luy permet que des ſanglots, des *ſouſpirs* entrecouppez. Les amants font de tendres *ſouſpirs* en preſence de leurs maiſtreſſes.

SOUSPIR, en termes de Muſique, eſt une pauſe de la quatriéme partie d'une meſure.

SOUSPIRAIL. ſ. m. Petite feneſtre ou ouverture qu'on fait pour donner de l'air à une cave, à un cachot. Elle eſt ordinairement faite en abat-jour. Les voleurs entrent quelquefois dans les maiſons par les *ſouſpiraux* des caves. Le vin ne ſe porte pas bien dans une cave où il n'y a point de *ſouſpirail*. On fait auſſi des *ſouſpiraux* ou ſemblables ouvertures dans les aqueducs.

SOUSPIRANT, ANTE. adj. & ſubſt. Qui ſouſpire pour quelque choſe, qui y pretend, qui y aſpire. Cette fille ſera bientoſt mariée, elle n'a qu'à choiſir entre pluſieurs *ſouſpirans*. La gloire a auſſi ſes *ſouſpirans*. Les Chreſtiens d'Aſie ſont *ſouſpirans* ſous la tyrannie des Turcs.

SOUSPIRER. v. neut. & act. Pouſſer ſon haleine, ſa reſpiration avec violence, quand on eſt eſmeu de douleur, d'affliction, ou de quelque autre paſſion qui oppreſſe le cœur. Il pleure, il *ſouſpire* toûjours depuis la mort de ce qu'il aimoit. Les oppreſſions d'eſtomach font ſans ceſſe *ſouſpirer*. Les amants cherchent la ſolitude pour *ſouſpirer* à leur aiſe leurs ennuis, leur martyre.

SOUSPIRER, ſignifie auſſi, Aſpirer, pretendre à quelque choſe. Les avares *ſouſpirent* ſans ceſſe aprés les richeſſes; les ambitieux aprés les honneurs, les dignitez; les amants pour le cœur de leurs maiſtreſſes.

SOUS-PRECEPTEUR. ſ. m. Celuy qui ſoulage le Precepteur en ſes fonctions. Monſr. le Dauphin a eu des *Sous-Precepteurs* fort habiles.

SOUS-PRIEUR. ſ. m. Officier clauſtral qui ſoulage le Prieur d'un Couvent en la fonction de ſa charge. Son employ particulier eſt d'avoir ſoin des Novices. Auſſi l'appelle-t-on d'un autre nom *Maiſtre des Novices*. Dans les Monaſteres de femmes il y a auſſi une *Sous-Prieure*, qu'on appelle autrement *Maiſtreſſe des Novices*.

SOUSRIRE. v. n. Donner quelque petit ſigne de joye par un leger mouvement des levres & des joues. Cette matrone n'a pû s'empeſcher de *ſouſrire* au recit de ce beau tour de galanterie. Quand un homme *ſouſrit* de quelque penſée agreable qui luy vient en la memoire, on dit qu'il rit aux Anges.

SOUSRIS. ſ. m. Ris modeſte, petite apparence de joye, qui paroiſt ſur le viſage, & qu'il ſemble qu'on veuille retenir ou cacher. Les gens graves ne teſmoignent la joye de leurs cœurs que par un petit *ſouſris*. Cette femme a le *ſouſris* fort agreable. Cette parole indiſcrettement laſchée excita un petit *ſouſris* dans l'aſſemblée. Ce mot vient de *ſubriſus*. Menage.

SOUS-SACRISTAIN. ſ. m. Aide du Sacriſtain qui le ſoulage dans l'employ de la Sacriſtie, à parer l'Autel, à fournir les ornements aux Preſtres.

SOUS-SECRETAIRE. ſ. m. Celuy qui eſcrit ſous un Secretaire, ou qui en fait la fonction en ſon abſence. Les Secretaires des Conſeillers font faire les extraits des procés par des *Sous-Secretaires*.

SOUSSIGNER. v. act. Souſcrire un acte, mettre au bas ſon nom, la ſignature de ſa main, pour l'approuver, y conſentir pour l'atteſter, pour le rendre authentique. Pardevant les Notaires *ſouſſignez*; c'eſt ainſi que commencent tous les contracts. Le Conſeil *ſouſſigné* qui a veu les pieces &c. c'eſt ainſi que commencent toutes les conſultations. Je *ſouſſigné*, confeſſe devoir, avoir receu, certifie: c'eſt le commencement des promeſſes, des quittances, des certificats.

SOUSTENABLE. adj. m. & f. Qui ſe peut defendre, appuyer par raiſon. Cette affaire, cette cauſe, cette procedure, ne ſont pas *ſouſtenables*, ne ſont pas dans les regles. L'opinion de la ſolidité des cieux n'eſt plus *ſouſtenable*.

SOUSTENANCE. ſ. f. Action ou force de ce qui ſe tient droit, ou debout. Ce convaleſcent eſt ſi foible, qu'il n'a aucune *ſouſtenance* ſur ſes jambes. Ce

linge n'eſt aſſez fort d'empois, il n'a pas aſſez de *ſouſtenance.*

SOUSTENANT, ANTE. adj. Qui ſupporte un fardeau, qui aide à faire ſubſiſter, & à tenir debout quelque choſe. Il y a quatre gros piliers *ſouſtenans* ce dome. Les cordons *ſouſtenans* les rideaux de ce lit d'Ange ſont d'or & d'argent. Voilà un repas de viandes creuſes, & qui ne ſont gueres *ſouſtenantes.*

SOUSTENANT, au ſubſtantif, ſe dit abſolument de celuy qui reſpond, & deffend des Theſes. C'eſt un tel eſcolier qui eſt aujourd'huy *Souſtenant*, & un tel Docteur Preſident.

SOUSTENEMENT. ſ. m. Terme de Palais, qui ſe dit des eſcritures que fournit un rendant compte pour en deffendre les articles, & reſpondre aux debats qui ont eſté formez contre. Dans tous les procés de compte on appointe les parties à fournir des debats & *ſouſtenements.*

SOUSTENIR. v. act. Supporter un fardeau. Un poitrail *ſouſtient* tout un pan de charpente. Les arcboutans, les colomnes *ſouſtiennent* une voute. Une eſtaye *ſouſtient* un baſtiment ruineux, ou qu'on reſtablit. Entre toutes les machines il n'y a que la vis qui *ſouſtienne* ſon poids toute ſeule. Les Poëtes ont feint qu'Atlas & Hercule *ſouſtenoient* le Ciel, parce que c'étoient de grands Aſtrologues.

SOUSTENIR, ſignifie auſſi, Demeurer en l'air. La terre ſe *ſouſtient* en l'air d'elle-même ſur ſon centre. Le fer ſe *ſouſtient* auprés de l'aimant par une vertu qui luy eſt particuliere. Les oiſeaux ſe *ſouſtiennent* en l'air par le moyen de leurs aiſles. Les nageurſe *ſouſtiennent* ſur l'eau par le mouvement de leurs bras, ou par le ſecours de cale baſſes.

SOUSTENIR, ſignifie quelquefois ſimplement, Appuyer. Oza mourut ſubitement, parce qu'il voulut *ſouſtenir* de ſa main l'Arche qui eſtoit en danger de verſer. Il ſeroit tombé dans ce precipice, ſi je ne l'euſſe *ſouſtenu.*

SOUSTENIR, ſe dit auſſi en parlant de ce qui aide à ſe tenir debout. Les bouillons ne peuvent pas *ſouſtenir* ſuffiſamment un homme. Ce malade eſt ſi foible, qu'il ne ſe peut *ſouſtenir* ſur les jambes, il ſe *ſouſtient* avec un baſton, ſur des potences. Les Dames ont des Eſcuyers pour les *ſouſtenir* en marchant. Deſcartes en ſon Traitté de l'homme a fort bien expliqué comment l'ame *ſouſtient* le corps par le moyen des eſprits qui enflent les muſcles.

SOUSTENIR, en termes de Guerre ſignifie, Reſiſter, s'oppoſer à la violence d'un ennemi. Un Gouverneur eſt obligé dans les regles de *ſouſtenir* trois aſſauts, avant que de capituler. Cette place peut *ſouſtenir* un ſiege regulier. Il a *ſouſtenu* ſon honneur l'eſpée à la main. Corneille a dit de Rodrigue :

Il l'a fait en brave homme, & le doit *ſouſtenir.*

Il ſignifie auſſi, Eſtre preſt d'appuyer, de ſecourir un corps trop foible & pouſſé. La ſeconde ligne d'une armée *ſouſtient* l'avantgarde. On a envoyé deux bataillons d'infanterie *ſouſtenus* de quatre eſcadrons de cavalerie. Dans les places bien fortifiées toutes les parties ſe doivent *ſouſtenir* ou flanquer les unes les autres.

SOUSTENIR, en termes de Manege ſignifie, Tenir la bride ferme & haute à un cheval. On dit auſſi à la danſe, *Souſtenez* ce pas-là, ce temps-là, pour bien obſerver la cadence.

En termes du Geometrie, *ſouſtenir* ſe dit des lignes qui ſont oppoſées à un angle, qui le *ſouſtiennent*, qui le meſurent. Dans les triangles rectangles la ligne qui *ſouſtient* l'angle droit, a ſon quarré égal aux quarrez des lignes qui *ſouſtiennent* les deux autres angles, par le 47. du premier des Elements.

En Muſique, on dit que les baſſes *ſouſtiennent* le chant. Voilà une belle voix qui *ſouſtient* tout le concert; quand elle ne chante point, le reſte languit.

SOUSTENIR, en termes de Chymie ſignifie auſſi, Reſiſter, ſouffrir une eſpreuve. Le mercure fixé, l'or d'Alchymie, ne *ſouſtiennent* point le feu, l'eſpreuve de la coupelle. Ce vaiſſeau n'eſt pas capable de *ſouſtenir* un feu de reverbere, il crevera.

On dit en ce ſens, Il n'y a que l'aigle qui puiſſe *ſouſtenir* la lumiere du Soleil, qui le puiſſe regarder fixement. Quel pecheur au dernier jour pourra *ſouſtenir* les regards d'un Dieu & d'un Juge irrité ? On dit auſſi, qu'un homme ne peut pas *ſouſtenir* la fatigue de la guerre, du chemin : qu'un criminel ne pourra pas *ſouſtenir* la queſtion, les tourments.

SOUSTENIR, ſe dit auſſi de ce qui aide à faire ſubſiſter quelque choſe. Ce Marchand auroit desjà fait banqueroute, ſi ſes amis ne l'euſſent *ſouſtenu*, aſſiſté de leur argent. Ce Courtiſan a un bon patron qui le *ſouſtient* à la Cour. Cet Officier eſt un homme qui ſe *ſouſtient* de luy-même, par ſon grand merite.

SOUSTENIR, ſignifie auſſi, Fournir aux deſpenſes neceſſaires pour entretenir, faire durer quelque choſe. Il n'y a que le Roy qui puiſſe *ſouſtenir* la deſpenſe, les frais de la guerre. Cet homme a pris un vol trop haut, il ne le pourra jamais *ſouſtenir.* Les anciennes merveilles du monde n'ont pû ſe *ſouſtenir* contre l'injure des temps. Cet homme a toûjours bien *ſouſtenu* ſon caractere.

SOUSTENIR, ſe dit figurément en choſes morales & ſpirituelles, pour dire, Deffendre une opinion. Les Martyrs ont *ſouſtenu* la verité de l'Evangile devant les Tyrans. Il y a bien de l'impudence à *ſouſtenir* une propoſition fauſſe. On dit abſolument, qu'un homme *ſoûtient*, quand il a affiché des propoſitions qu'il eſt preſt de *ſouſtenir*, de deffendre un certain jour contre tous ceux qui les voudront impugner. La profeſſion des Advocats eſt de *ſouſtenir* le bon droit des parties.

SOUSTENIR, ſignifie quelquefois ſimplement, Affirmer & atteſter. Je dis que ce fait eſt ainſi, je le luy *ſouſtiendray* en face.

On dit auſſi, qu'un homme *ſouſtient* la converſation, quand il eſt aſſez ſçavant, ou ſpirituel, pour diſcourir agreablement dans une compagnie, & empêcher qu'on ne s'y ennuye ou qu'on n'y diſe mot. On dit encore, qu'un diſcours ſe *ſouſtient*, qu'un ſtile ſe *ſouſtient*, quand il eſt également beau & dans un genre ſublime & eſlevé.

SOUSTENIR, ſe dit auſſi en parlant du gouvernement, des affaires, du ménage. Un premier Miniſtre *ſoûtient* tout le poids de l'Eſtat. C'eſt le commerce qui *ſouſtient* toute la Hollande. Les Courtiſans ne ſe *ſouſtiennent* que par la faveur du Roy. C'eſt un tel Directeur qui *ſouſtient* toute la Ferme des Aides. C'eſt l'adreſſe de cette femme qui *ſouſtient* le ménage, qui le fait ſubſiſter.

On dit proverbialement en menaçant quelqu'un, qu'on le ſera bien *ſouſtenir*, pour dire, qu'on le fera marcher droit, qu'on l'empêchera de faillir, ou de nuire.

SOUSTENU, ÜE. part. paſſ. & adj. On dit particulierement, un ſtile *ſouſtenu*, quand il eſt élevé & ſerieux.

SOUSTENU, en termes de Blaſon, ſe dit d'une piece qui en a une autre au deſſous d'elle, & c'eſt le contraire de *ſommé* ou de *ſurmonté.*

SOUSTERRAIN, AINE. adj. Qui eſt enfermé en terre, ſous la terre. Le Pere Kirker a fait un gros & excellent Volume du monde *ſouſterrain*, où il y a mille belles curioſitez. Il y a des conduits & des fleuves *ſouſterrains*, auſſi-bien que des Volcans & des feux *ſouſterrains.*

SOUSTIEN. ſ. m. Ce qui ſupporte, qui ſouſtient. La clef de la voute eſt ce qui luy ſert de *ſouſtien*. Cela n'a point de *ſouſtien*, ne ſe peut tenir debout.

SOUSTIEN, ſe dit figurément en choſes morales. La vertu, la pieté, ſont les *ſouſtiens* de la Religion. La Juſtice, les bonnes Loix, ſont les *ſouſtiens* de l'Etat. Ce Preſident eſt l'appuy, le *ſouſtien* de toute la famille.

SOUSTRACTION. ſ. f. Seconde regle de l'Arithmetique, qui apprend à déduire un petit nombre d'un plus grand pour en connoiſtre le reſidu.

SOUSTRACTION, eſt auſſi un terme dont on ſe ſert en parlant d'une action de larcin ou de fraude, par laquelle on dérobe, on recele quelques meubles, quelques papiers, quand on luy veut donner un nom plus doux. On permet en Juſtice d'informer de la *ſouſtraction* des pieces d'un procés, d'un meuble precieux.

SOUSTRAIRE. v. act. & n. Faire une ſouſtraction, une deduction d'une petite ſomme d'une plus grande par la voye de l'Arithmetique.

SOUSTRAIRE, ſignifie auſſi, Dérober, détourner, receler. Ce fils a *ſouſtrait* l'original du teſtament de ſon pere. La veuve *ſouſtrait* ſouvent & recele les plus beaux meubles de ſon mary.

SOUSTRAIRE, avec le pronom perſonnel ſignifie, Eviter, échaper, ſortir du devoir. Ce priſonnier s'eſt *ſouſtrait* à la punition de ſon crime par un bris de priſon. Les villes de Hollande ſe ſont *ſouſtraites* de l'obeïſſance du Roy d'Eſpagne.

SOUSTRAIT, AITE. part. paſſ.

SOUS-TRAITTANT. ſ. m. Celuy qui traitte des Fermes, & particulierement de celles du Roy, ou du recouvrement de ſes deniers dans une Province, qui les prend des mains des Traittants ou Fermiers Generaux.

SOUS-TRAITTÉ. ſ. f. Sous-ferme qui fait partie d'un plus grand traitté ou recouvrement.

SOUS-TRAITTER. v. n. Prendre une ſous-ferme particuliere d'un Fermier ou Traittant General. Il a traitté du recouvrement du huitiéme denier en Berri, il en a *ſous-traitté* à tant par livre de remiſe.

SOUS-VENTRIERE. ſ. f. Courroye de cuir qu'on met ſous le ventre du cheval pour tenir en eſtat les harnois des chevaux de carroſſe & de voiture.

SOUS-VICAIRE. ſ. m. Prêtre qui ſoûlage le Vicaire ou le Curé en leurs fonctions, qui adminiſtre les Sacrements en leur abſence, ou quand ils ſont occupez ailleurs.

SOUTANE. ſ. f. Habit long & deſcendant juſques ſur les talons, que portent les Eccleſiaſtiques & les gens de Juſtice ſous leurs manteaux & ſous leurs robbes. Les gens de *ſoutane* ſont d'une profeſſion tout à fait oppoſée à celle des gens de guerre. Les Evêques portent une *ſoutane* noire. Un grand Magiſtrat doit toûjours aller en robbe & en *ſoutane*. Ce mot vient de l'Italien *ſottana*, qui vient de *ſotto*, parce que c'eſt un habillement qu'on met ſous la robbe, ou ſous le manteau. Menage. D'autres croyent que ce mot vient de *ſultane*, qui étoit un habit long & venerable que portoient les Emirs ou parents de Mahomet. Geliot. Du Cange le derive de *ſubitaneum*, mot de la baſſe Latinité ſignifiant la même choſe.

On dit d'un homme, que ſa *ſoutane* ne tient qu'à un bouton, lors qu'il n'eſt pas trop engagé dans l'Egliſe, ou dans la Robbe, & qu'il la quitteroit volontiers à la moindre occaſion.

SOUTANELLE. ſ. f. Petite ſoutane de campagne qui ne deſcend que juſqu'aux genoux. La plus-part des Abbez vont maintenant en *ſoutanelle*.

SOUTE. ſ. f. Supplement de payement qui ſert à égaler une choſe à une autre. Ces deux lots ſont inégaux, il faut que celuy qui aura le premier paye mille écus de *ſoute* à celuy qui aura le ſecond. Du temps que les échanges d'heritages étoient francs de droits ſeigneuriaux, on étoit tenu de les payer pour la *ſoute*, ou le retour d'argent qu'on avoit donné. Ce mot vient du vieux François *ſouldre*, qui ſignifioit *payer*. *Souldre* un compte, c'étoit à dire, en payer le reliqua. Maintenant il ſignifie ſeulement le clorre & l'arreſter. Borel.

SOUTE, ſe dit auſſi du debet d'un compte arrêté en une ſocieté. Ces traittans ont ſoudé leur compte, mais un tel doit tant de reſte pour la *ſoute* de ſa part, pour ſon debet.

SOUTE, en termes de Marine, eſt le plus bas eſtage du chaſteau de pouppe, où on met le magaſin des poudres & du biſcuit. On enduit la *ſoute* de plaſtre, afin que le lieu ſoit plus ſec. On l'appelle autrement *paillo*. Il y a dans un vaiſſeau la *ſoute* du biſcuit, & la *ſoute* des poudres.

SOUTE, eſt auſſi une eſpece de ſel qui ſert à faire des leſcives.

SOUVENANCE. ſ. f. Action de la memoire. On ne le dit gueres qu'en cette phraſe: Rire de *ſouvenance*, c'eſt à dire, de quelque agreable penſée qui revient en memoire.

SOUVENIR. v. n. qui ne ſe dit gueres qu'avec le pronom perſonnel. Garder l'idée d'une choſe en ſa memoire, y penſer. Les Princes ne ſe *ſouviennent* gueres des abſents. Il ſe faut toûjours *ſouvenir* de ſon devoir. *Souvien* toy, homme, que tu és cendre, & que tu retourneras en cendre. Quand je parle de ce temps-là, c'eſt du plus loin qu'il me *ſouvienne*. Il eſt boiteux d'un coup qu'il a receu à l'armée, il ne ſçauroit faire un pas qu'il ne ſe *ſouvienne* de ſa valeur. Ce mot vient de *ſubvenire*, comme qui diroit *in mentem venire*. Menage.

SOUVENIR, ſignifie auſſi, Avoir pour recommendé. Le bon Larron dit au Seigneur, *Souvenez*-vous de moy quand vous ſerez en voſtre Royaume. Je me *ſouviendray* de vos ſervices en temps & lieu.

SOUVENIR, ſignifie auſſi, Garder un reſſentiment dans l'ame. Il a receu un affront dont il ſe *ſouviendra*, il cherchera toutes les occaſions de s'en venger. Un vray Chrêtien ne doit point ſe *ſouvenir* des injures, il les doit pardonner.

SOUVENIR, ſ. m. Action de la memoire par laquelle on ſe reſſouvient. Je garderay un éternel *ſouvenir* du bien que vous m'avez fait. Je ne ſçaurois effacer de mon *ſouvenir* cette perte, le triſte *ſouvenir* m'en revient toûjours dans l'eſprit. Malherbe a dit,

Et des cendres éteintes eſteins le *ſouvenir*.

SOUVENIR, ſignifie auſſi, Douleur qui reſte de quelque bleſſure, cheute, maladie, ou débauche. Les déreglemens de la jeuneſſe laiſſent de fâcheux *ſouvenirs*. Ses playes ſont de glorieux *ſouvenirs* de ſes victoires.

SOUVENIR, ſe dit auſſi d'un monument qu'on éleve, de quelque marque qu'on laiſſe en memoire de quelque grande action, ou magnificence. Il ne nous reſte aucun *ſouvenir*, aucuns veſtiges des grandeurs des Rois d'Aſſyrie. Les Egyptiens nous ont laiſſé un éternel *ſouvenir* de leur magnificence par le baſtiment des Pyramides.

SOUVENIR, ſe dit auſſi de la ſimple penſée, de l'idée d'une choſe, quoy qu'elle ſoit future. Le *ſouvenir* de la mort doit être ſans ceſſe devant nos yeux.

SOUVENIR, ſe dit proverbialement en ces phraſes. Il *ſouvient* toûjours à Robin de ſes fluſtes, pour dire, que chacun penſe toûjours à ce qui le touche le plus. On dit ironiquement à un vieillard qui fait le jeune, Il n'eſt pas vieux, mais il ſe *ſouvient* de loin. On dit auſſi, qu'il faut mettre une épingle ſur ſa manche pour ſe *ſouvenir* de quelque choſe; à cauſe d'une merveilleuſe proprieté

de la memoire, qui fait que quand deux choſes y ſont entrées enſemble, elles en ſortent auſſi en même temps; & on n'en ſçauroit voir l'une, qu'elle ne faſſe *ſouvenir* de l'autre.

SOUVENT. Adv. qui marque la repetition d'une action en peu de temps. Pour vivre de regime, il faut manger peu & *ſouvent*. Il eſt arrivé aſſez *ſouvent*, que le plus foible a battu le plus fort. On ne doit raiſonner que ſur ce qui ſe fait le plus *ſouvent*, ce qui eſt le plus ordinaire. A force de faire *ſouvent* une choſe, on contracte une habitude.

SOUVENTEFOIS. adv. C'eſt la même choſe que *ſouvent*, mais il eſt moins uſité.

SOUVERAIN, AINE. adj. & ſubſt. Le premier Eſtre, le Tout-Puiſſant, qui ne voit rien au deſſus de luy. Dieu eſt le ſeul *Souverain*, qui a une majeſté, une bonté, une puiſſance *ſouveraine* & infinie: il admet les hommes à la participation de ſa gloire *ſouveraine* & eternelle.

SOUVERAIN, à l'égard des hommes, ſe dit des Rois, des Princes qui n'ont perſonne au deſſus d'eux qui leur commande, qui ne relevent que de Dieu & de leur épée. On le dit auſſi de ceux qui ont des droits qui n'appartiennent qu'aux *Souverains*; de battre monnoye, d'envoyer leurs Agents aux Dietres pour traitter de guerre & de paix, comme les feudataires de l'Empire, les tributaires du Grand Seigneur.

SOUVERAIN, ſe dit auſſi des Juges qui ont pouvoir du Roy, ou du Prince, de terminer les procés de leurs ſujets en dernier reſſort. A Paris il y a cinq Compagnies *ſouveraines*, le Parlement, la Chambre des Comptes, la Cour des Aides, le Grand Conſeil, & la Cour des Monnoyes. Il y a des Chambres *ſouveraines* du domeine des francsfiefs, la Chambre Royale, toutes établies par diverſes commiſſions extraordinaires. Les Maiſtres des Requeſtes ſe diſent Juges *ſouverains* en cette partie, quand les affaires leur ſont renvoyées du Conſeil. Il faut du moins qu'ils ſoient ſept pour juger au *ſouverain*. On a levé ce ſcellé par main *ſouveraine*, par l'autorité d'une Cour *ſouveraine*. On dit maintenant les Cours *ſuperieures*.

Paſquier dit que ce mot de *ſouverain* vient de *ſuperior*: car autrefois on appelloit *ſouverain*, le premier en quelque choſe. Sous le Roy Jean, & Charles VI. on a appellé *ſouverain* Maiſtre d'Hoſtel, *ſouverain* Maiſtre des Eaux & Foreſts, *Souverain* du Treſor, ceux qui avoient l'intendance ou la ſuperiorité de ces choſes; & *Souverain* de la Chambre des Comptes, celuy qui y preſidoit.

SOUVERAIN, ſe dit auſſi par extenſion de ce qui eſt élevé au deſſus des autres. Le feu eſt chaud au *ſouverain* degré. Les anciens Philoſophes n'ont pû établir en quoy conſiſtoit le *ſouverain* bien. Le quinquinna eſt un *ſouverain* remede contre la fiévre. Ce Miniſtre s'eſt emparé de l'autorité *ſouveraine*. L'uſage eſt le *ſouverain*, le tyran des Langues.

SOUVERAINEMENT. adv. D'une maniere ſouveraine. Dieu eſt *ſouverainement* bon, ſage, puiſſant. Les Rois commandent *ſouverainement* à leurs peuples. Les Parlemens jugent *ſouverainement*.

SOUVERAINETÉ. ſ. f. Eſtat independant, qui ne reconnoiſt d'autres loix que celles de ſon Prince. L'Etat de Liege, de Monaco, de Dombes, ſont des *Souverainetez*. Les terres qui ſon poſſedées en *Souveraineté*, ſont regies par l'autorité d'un Souverain, par les droits de *Souveraineté*. Voyez Ragueau dans ſon Indice, où ils ſont amplement deſcrits.

SOY.

SOY. Pronom perſonnel qui convient quelquefois à la troiſiéme perſonne, & ſe reſout par *luy* & *elle*. Chacun pour *ſoy*, & Dieu pour tous. Quand la retraitte ſonne, il faut que chacun rentre chez *ſoy*. Il eſt juſte que chacun ſoit maiſtre chez *ſoy*. Il a pris tout le riſque ſur *ſoy*. C'eſt un homme qui veut vivre à part *ſoy*, qui a long-temps raiſonné à part *ſoy*, pour dire, en ſon particulier. Cette ſcience enferme en *ſoy* quantité de belles connoiſſances. Il a dit cela de *ſoy*, ſans avoir eu charge de perſonne. Cela eſt indifferent de *ſoy*, de ſa nature.

SOY, ſe dit encore en parlant de la premiere perſonne. Il faut toûjours avoir de l'argent ſur *ſoy*, être propre ſur *ſoy*. Cet homme tire tout à *ſoy*, c'eſt à dire, à ſa perſonne. Il a attiré un habile homme prés de *ſoy*, qui luy eſt fort utile. Enfin il a voulu être à *ſoy*, pour dire, prendre meſnage, & ne dependre de perſonne. Quand on eſt malade, il eſt temps de penſer à *ſoy*. Prendre garde à *ſoy*.

On dit en termes de Chaſſe, Aller ſur *ſoy*, fuir ſur *ſoy*, refuir ſur *ſoy*, pour dire, Revenir ſur ſes pas, repaſſer par le même lieu.

SOY, eſt quelquefois ſubſtantif. Il n'eſt rien tel que d'avoir un chez *ſoy*. Une ſomme par *ſoy* eſt une ſomme tirée en ligne de compte, quand le chapitre n'a qu'un article. On dit auſſi en epellant ſes lettres, a de par *ſoy* a, lors que l'a tout ſeul forme une ſyllabe.

On dit auſſi au Palais, quand on ne veut pas demeurer d'accord de la qualité que prend une partie adverſe, *Soy* diſant: comme, Il a acheté cela d'un tel, *ſoy* diſant heritier de &c.

SOY-MESME, eſt auſſi un pronom dont la ſignification eſt fortifiée par le mot de *meſme*. Quand on veut faire plaiſir, il faut le faire de *ſoy-meſme*, ſans en être prié. Cela eſt clair & parle de *ſoy-meſme*. Quand on fait une choſe de *ſoy-meſme*, c'eſt à dire, de ſon propre mouvement. Cet enfant a tout appris de *ſoy-meſme*, ſans Maiſtre. C'eſt un autre *ſoy-meſme*, ſon meilleur ami. Ne vouloir pas prendre des remedes, c'eſt être homicide de *ſoy-meſme*.

On dit proverbialement, qu'il n'y a point de meilleur meſſager que *ſoy-meſme*.

SOYE. ſ. f. Fil extremement doux & delié, qui ſert à faire de belles eſtoffes pour les gens de condition. Les Anciens ont crû que la *ſoye* venoit d'une eſpece d'araignée, ou d'eſcarbot, qui la tiroit de ſes entrailles, & l'entortilloit avec les pieds autour de petites verges ou branches d'arbres; & nommoient cet inſecte *Ser*, du nom de *Seres*, peuples de Scythie qui le nourriſſoient. Ils croyoient qu'il vivoit cinq ans, & ſe nourriſſoit de panis & d'autres menus legumes. Mais ce ver a peu de rapport avec celuy qu'on nomme maintenant *ver à ſoye*; car celuy-cy tous les ans meurt enveloppé d'un cocon jaune, qui ſe devide en menus filets fort deliés qui font la *ſoye*.

La *ſoye* d'Orient eſt une plante qui a des feuilles peu larges, hautes d'un pied, avec un aiguillon comme celuy des artichauds. Son fruit eſt une gouſſe parfaitement reſſemblante à un perroquet qui eſt verd, ayant des pieds, une tête, & une queuë comme luy, & de petits cercles jaunes vers la tête qui repreſentent fort bien ſes yeux. Il contient une matiere extremement blanche & deliée, qu'on file, & qui eſt de la *ſoye*. Sa graine eſt mêlée parmi, qui eſt deux ans à venir en ces quartiers, où on en a apporté par curioſité.

La *ſoye* cruë eſt celle qu'on tire ſans feu, & qu'on devide ſans faire bouillir le cocon, qu'on inciſe pour en faire ſortir le ver quatre ou cinq jours aprés qu'il eſt parfait.

On

On en fait des gazes & autres étoffes. Cette *ſoye* eſt fort pure, pourveu qu'on en ſepare la derniere enveloppe exterieure, & la pellicule qui ſe trouve joignant le ver. Il eſt deffendu de mêler la *ſoye* cruë avec la *ſoye* cuitte. La *ſoye* cuitte eſt celle qu'on a fait bouillir pour la devider plus facilement, comme celle dont on fait les velours, ſatins, taffetas, damas, brocards, creſpes, & autres étoffes. La *ſoye* étoit ſi precieuſe du temps des Empereurs, qu'on la vendoit au même poids de l'or. Il étoit deffendu de porter des habits tout de *ſoye*, comme on voit au titre du Code *de veſtibus holoſericis*. La ſerge de *ſoye* eſt une étoffe toute de *ſoye*, croiſée obliquement. Les étoffes toute de *ſoye*, comme les velours, pannes, gros de Tours, ou de Naples, poux de *ſoye*, ſatins, damas, venitiennes, ſerges de *ſoye*, tabis à fleurs, taffetas façonnés, doivent avoir une demi-aune moins un 24. de largeur. Les *ſoyes* de Meſſine ſont les meilleures pour les étoffes pleines & unies, parce qu'elles prennent une belle teinture. Les *ſoyes* de Perſe & de la Chine ſont blanches & tres-fines. Les plus belles *ſoyes* de Syrie ſont celles de Luges, Chouf, & Billedun. On appelle des *ſoyes greges*, & *en mataſſe*, des *ſoyes* qui ſortent deſſus le cocon, c'eſt à dire, qui ſont par pelotes, comme le chanvre & le lin avant que d'être filés; & on en trafique en balle. On appelle *bourres*, & *ſtraſſes* de *ſoye*, de groſſes *ſoyes* qu'on fait paſſer ſouvent pour de bonnes. On appelle *ſoyes appreſtées*, celles qui ſont filées & moulinées, preſtes à mettre en teinture, qu'on appelle autrement *organſin de Boulogne*.

SOYE, ſe dit auſſi par antiphraſe, du poil rude des porcs & des ſangliers; & quelques-uns l'ont dit du crin de cheval. On appelle des pieds de cochon aſſaiſonnez, des *bas de ſoye*. On dit auſſi des chiens barbets & épagneuls qui ont du poil doux & long, qu'ils ont de belles *ſoyes*. Ce mot vient du Latin *ſetum*. On a appellé la queuë de cheval *equiſetum*.

SOYE, ſe dit figurément en Morale, des choſes douces & agreables. Il ne faut parler aux Grands qu'avec des paroles de *ſoye*. Les Poëtes diſent en ſouhaittant une heureuſe vie à leur Mecenas, Que tes jours ſoient filés d'or & de *ſoye*.

SOYE, eſt auſſi une pointe de fer qui entre dans la poignée d'une épée pour la joindre avec la lame.

SOYER, verb. act. Coupper les bleds avec la faucille, qui eſt une ſerpe ronde qui a des dents comme une ſcie. Ce mot a été corrompu par les payſans du mot de *ſcier*, & vient pareillement du Latin *ſecare*.

SOYEUX, EUSE. adj. Qui eſt doux comme de la ſoye. Le caſtor a un poil *ſoyeux*. Ce drap eſt fait d'une fort belle laine, & fort *ſoyeuſe*.

S P A.

SPACIEUX, EUSE. adj. Qui eſt de grande étenduë, qui tient beaucoup d'eſpace. Cette maiſon eſt fort *ſpacieuſe*, on y peut loger bien du monde. Cette cour, ce jardin, ſont fort *ſpacieux*, on s'y peut promener à ſon aiſe.

SPACIEUX, ſe dit auſſi au figuré. Vous avez entrepris la loüange du Roy, c'eſt un champ fort *ſpacieux*, il y a bien dequoy s'étendre.

SPACIEUSEMENT. adv. Fort au large. Il eſt logé fort *ſpacieuſement*.

SPADASSIN. ſ. m. Traiſneur d'eſpée, couppejarret, qui fait meſtier de battre, d'aſſaſſiner, qui ne porte l'eſpée que pour malfaire, & non pas pour ſervir le Roy. L'Italie eſt pleine de *ſpadaſſins*, de bandis &c. Paris a auſſi ſes *ſpadaſſins*, ſes bretteurs.

SPAGIRIQUE. adj. C'eſt une epithete qu'on donne aux Medecins qui ne ſont pas de la Faculté, & qui

ſe qualifient Medecins Chymiques & *Spagiriques*. Voſſius tient que ce mot eſt formé du Grec *ſpan*, qui ſignifie *extrahere*, & de *ageirein*, *congregare*, qui ſont les deux principales fonctions des Chymiſtes, à qui Paracelſe a donné ce nom.

SPAHIS. ſ. m. Terme de Relations. C'eſt un cavalier de l'armée Otthomane, qui eſt ordinairement levé en Aſie. Les forces du Grand Seigneur ſont compoſées de Janiſſaires pour les gens de pied, & de *Spahis* pour les gens de cheval.

SPARIES, ou CHOSES SPARIÉES. Terme de Mer, qui ſe dit de tout ce que la mer eſpand & diſperſe vers ſes bords, comme eſt l'ambre gris, l'ambre jaune, le corail blanc, noir, & rouge, &c. Ce mot vient du Grec *ſpeiro*, *ſemino*, d'où quelques-uns croyent qu'eſt venu le mot d'*eſpave*.

SPARTON. Terme de Mer. C'eſt un cordage fait de genet d'Eſpagne.

SPASME. ſ. m. Terme de Medecine. C'eſt une convulſion qui cauſe un mouvement involontaire des nerfs, qui les fait retirer vers leur origine qui eſt le cerveau ou la nuque, & par conſequent des muſcles & des parties qui ſans cela agiroient ſelon noſtre volonté, deſorte qu'il n'eſt pas en la puiſſance du malade d'eſtendre la partie affligée pendant l'accés, ou même tout le corps, ſi la convulſion eſt univerſelle. L'epilepſie eſt un *ſpaſme* univerſel qui s'étend par tout le corps. Il y a des *ſpaſmes* particuliers à chaque membre, qui ont des noms differents. Celuy de la bouche s'appelle *ſpaſme de chien*, celuy de la verge *ſatyriaſis*, &c. Le *ſpaſme* ou la convulſion provient de repletion, ou d'inanition. Cellecy eſt incurable. Celle qui arrive aprés avoir pris de l'ellebore ou autre purgatif violent, eſt mortelle. Il y en a qui proviennent de ventoſitez, de morſure de beſtes venimeuſes, de la picqucure d'un nerf, de l'acrimonie des humeurs qui picquent l'eſtomach, des vapeurs de matrice, d'un froid exceſſif, &c.

SPATULE. ſ. f. Inſtrument dont ſe ſervent les Chirurgiens & Apothicaires. Il eſt plat par un bout, & rond par l'autre. Les Chirurgiens ont de petites *ſpatules* de fer dans leurs eſtuis, pour étendre leurs onguents ſur leurs emplaſtres. Les Apothicaires ont de grandes *ſpatules* de bois pour remuer les drogues qu'ils delayent, ou qu'ils font cuire.

S P E.

SPECIAL, ALE. adj. Ce qui a une deſignation particuliere, qui eſt oppoſé à *general*. Le Roy dans ſes Lettres dit ordinairement, Et de noſtre grace *ſpeciale*, pleine puiſſance, & autorité royale. Les Notaires mettent toûjours dans leurs contracts, Sans que l'hypotheque *ſpeciale* deroge à la generale: & dans leurs procurations, Jaçoit que le cas requiſt mandement plus *ſpecial*.

SPECIALEMENT. adv. D'une maniere propre & particuliere. Un creancier a privilege ſur un heritage *ſpecialement* hypothequé, quand la dette eſt creée pour le prix de la vente du fonds, ou pour ſa melioration.

SPECIALITÉ. ſ. f. Qualité particuliere. Aprés avoir traitté de la generalité, il faut venir à la *ſpecialité*. Il n'eſt gueres en uſage qu'en cette phraſe de Notaire: Sans que la *ſpecialité* deroge à la generalité.

SPECIEUX, EUSE. adj. Qui a belle apparence, ſur tout en matiere de raiſonnement. Voilà un argument bien *ſpecieux*, bien probable. La guerre s'entreprend toûjours ſous des pretextes *ſpecieux*, qui paroiſſent juſtes.

SPECIEUSEMENT. adv. D'une maniere apparente. Un bon Orateur parle toûjours fort *ſpecieuſement*, lors qu'il ment le plus.

SPECIFICATION. ſ. f. Denombrement par le menu, deſignation particuliere de quelque choſe. On dit dans un bail, qu'un Fermier a pris à ferme une Seigneurie & ſes dependances, ſans autre *ſpecification* par le menu, diſant les bien ſçavoir & connoiſtre.

SPECIFIER. v. act. Deſigner en particulier. Quand on fait un inventaire, on *ſpecifie* par le menu tous les meubles. A l'égard des papiers, quand on ne les *ſpecifie* pas en detail, on en fait une liaſſe, & on les paraſe.

SPECIFIER, ſignifie encore, Marquer l'eſpece, la diſtinguer d'une autre. L'ame raiſonnable eſt ce qui *ſpecifie* l'homme, qui le diſtingue des autres animaux.

SPECIFIÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

SPECIFIQUE. adj. m. & f. Ce qui eſt propre à chaque particulier, qui le caracteriſe, qui le diſtingue des autres. Le quinquinna eſt un remede *ſpecifique* pour la fiévre; le mercure pour les maladies veneriennes. Une bonne definition doit contenir la difference *ſpecifique*.

SPECIFIQUEMENT. adj. D'une maniere particuliere & ſpecifique. La proprieté d'attirer le fer appartient *ſpecifiquement* à l'aimant.

SPECTACLE. ſ. m. Accident extraordinaire qui eſtonne, que l'on conſidere avec quelque eſmotion. Un champ de bataille eſt un tragique *ſpectacle*. C'eſt un triſte *ſpectacle*, qu'un grand incendie dans une ville. Quand on fait des executions de criminels, le peuple court à ce *ſpectacle*.

SPECTACLES, au pluriel, ſe dit des divertiſſements & repreſentations qu'on donne au public, comme les Opera, les Comedies, Ballets, & tout ce qui ſe voit ſur les Theatres, ou Amphitheatres. Les carrouſels, feux d'artifices, jouſtes, tournois, ſont d'agreables *ſpectacles*. Chez les Anciens les Gladiateurs eſtoient de cruels *ſpectacles*. Les Jeux Olympiques, Circenſes & autres magnificences des Grands, étoient de fameux *ſpectacles*. Les Romains étoient fort paſſionnez pour les *ſpectacles*. On gagnoit le peuple en luy donnant des *ſpectacles*. Le Chriſtianiſme n'approuve point les *ſpectacles* des theatres.

SPECTATEUR, SPECTATRICE. ſ. m. & f. Qui eſt preſent à un ſpectacle, à quelque action extraordinaire. Les machines de cet Opera ont ravi en admiration les *ſpectateurs*. Cette femme n'a pas voulu être *ſpectatrice* d'une execution ſi ſanglante.

SPECTRE. ſ. m. Fantoſme, viſion nocturne des Demons ou des mauvais Genies, qui apparoiſſent ſoit en ſonge, ſoit par art magique, ſoit par foibleſſe d'imagination. Il apparut un *ſpectre* à Caſſius la veille de la bataille de Pharſale. Pluſieurs croyent voir des *ſpectres* & des fantoſmes, lors que leur imagination eſt troublée par quelque grande peur, ou autre paſſion. On ſe figure toûjours les *ſpectres* fort affreux. On tient que ce ne fut qu'un *ſpectre* qui apparut à Saül ſous la figure de Samuël.

SPECULAIRE. ſ. f. Science qui traitte de l'art de faire des miroirs: ce qu'on nommoit autrefois *Catoptrique*. Les Modernes ont beaucoup raffiné ſur la ſcience *ſpeculaire*.

SPECULAIRE, eſt auſſi le nom qu'on donne à une pierre qui eſt claire comme verre, & dont ſe ſervent ceux du pays où elle croiſt au lieu de verre, pour mettre à leurs feneſtres. On l'appelle *pierre à miroir*, parce qu'elle repreſente les objets qu'on luy met au devant. Elle ſe fend aiſément par pluſieurs petites lames, & eſt une eſpece de talk. Dioſcoride l'appelle *ſelenite*.

SPECULATEUR. ſ. m. Qui s'attache à la contemplation, à l'admiration des grandeurs de Dieu & des myſteres, des cauſes naturelles & celeſtes.

SPECULATIF, IVE. adj. Qui contemple, qui obſerve les choſes naturelles, ou ſurnaturelles. Les ſciences ſe diviſent en *ſpeculatives*, & en pratiques. Il y a des Saints qui ſe ſont adonnez ſeulement à la vie *ſpeculative*, à la contemplation. La Metaphyſique eſt une ſcience purement *ſpeculative*.

SPECULATIF, ſe dit auſſi d'un Politique qui raiſonne ſur les evenements preſents, ou futurs; & il ſe prend ſouvent en mauvaiſe part. Les *ſpeculatifs* ont beaucoup gloſé ſur ce traitté de paix, ſur cette negociation.

SPECULATION. ſ. f. Contemplation, attention par laquelle on s'applique à l'admiration des choſes divines & naturelles. L'eſprit s'abiſme dans la *ſpeculation* des myſteres. En Phyſique il ne faut pas tant s'arreſter à la *ſpeculation*, qu'à l'experience. Tychobrahé, Quepler, Hevelius, Caſſini, ont deſcouvert de belles choſes par la *ſpeculation* des aſtres. Il y a bien des machines qui ſont belles dans la *ſpeculation*, qui ne reüſſiſſent point dans la pratique. En Mathematique les theoremes s'appliquent à la *ſpeculation*, & les problemes à la pratique.

SPECULATIVE. ſ. f. Qui s'arreſte à la ſpeculation, au ſimple raiſonnement. La *ſpeculative* eſt inutile ſans la pratique.

SPECULER. v. neut. & act. Examiner les cauſes naturelles, ou ſpirituelles; raiſonner ſur les principes des ſciences. Les Anciens s'attachoient davantage à *ſpeculer*, qu'à experimenter. St. Auguſtin a beaucoup *ſpeculé* ſur la matiere de la grace.

SPECULER, en termes d'Aſtronomie ſignifie, Obſerver les aſtres, & examiner leurs mouvements.

SPECULUM MATRICIS, eſt un inſtrument de Chirurgien, qui luy ſert à penſer les femmes en leur partie naturelle.

SPERMA CETI. Terme de Pharmacie. C'eſt le marc de la cervelle de baleine preſſurée. Les Droguiſtes l'appellent autrement *nature de baleine*, & taſchent de cacher & deſguiſer la choſe. C'eſt une ſubſtance blanche & graſſe, reduite en eſpece de petits grains plats, qui eſt aſſez chere, & qui entre en la compoſition des fards. Juſtus Klobius dans ſon Hiſtoire de l'Ambre dit qu'il ſe trouve dans la tête d'une baleine qu'on appelle la *trompe*, parce qu'elle a une trompe ſur ſa teſte. Il dit auſſi que l'ambre gris vient de ſes inteſtins. Bartholin témoigne auſſi, que le *ſperma ceti* eſt une ſubſtance huileuſe qui ſe tire du cerveau des grandes baleines, aprés une grande depuration.

SPERMATIQUE. adj. m. & f. Terme fort commun en Medecine. Ce qui eſt de ſemence, ou qui appartient à la ſemence. Les Medecins font une diviſion generale des parties du corps des animaux, en *ſpermatiques*, & charneuſes. Les *ſpermatiques* ſont celles qui ſont faites du plus eſpais de la ſemence: les charneuſes le ſont du ſang. Les parties *ſpermatiques* ſont les os & les cartilages. Les charneuſes ſont les membranes, veines & arteres. Toutes les parties *ſpermatiques* ſe forment en même temps, & paroiſſent le ſeptiéme jour au fœtus, & ſe parachevent le trentiéme jour aux hommes, & le quarentiéme aux femelles, ſelon Hippocrate.

On appelle plus particulierement vaiſſeaux *ſpermatiques*, les veines & arteres *ſpermatiques*, ceux où la ſemence eſt enfermée, & qui ſervent à la generation, tant aux hommes, qu'aux femmes. Il y a dans l'homme ſix vaiſſeaux *ſpermatiques*, quatre preparants, & deux deferents ou ejaculatoires.

SPERMATIQUE, eſt auſſi le nom d'une veine qui ſort du tronc deſcendant de la veine cave, qui porte la matiere de la ſemence aux teſticules, qui vient du coſté droit immediatement de ce tronc, & du coſté gauche de l'emulgente: ce qui fait que le vulgaire dit que les maſles ſe ſont du coſté droit, & les femelles du gauche.

SPH.

SPHENOIDE. adj. m. Terme de Medecine, qui ſe dit d'un os de la teſte ſitué entre le teſt & la joüe ſuperieure. On l'appelle ainſi du mot Grec *ſphen*, qui ſignifie *coin*, parce que ſon inſertion dans les os de la teſte eſt faite en forme de coin. On l'appelle auſſi *baſilaire* & *multiforme*, & chez les Arabes *l'os de la couleüere*, dautant qu'il eſt prés de la glande pituitaire. Aux perſonnes d'âge il eſt unique; mais aux enfants nouveaux nez il eſt tantoſt de trois, tantoſt de quatre pieces. Il touche preſque tous les os de la teſte & de la joüe. Il a pluſieurs trous par où paſſent pluſieurs conjugaiſons des nerfs.

SPHERE. ſ. f. Terme de Geometrie & d'Aſtronomie. Corps ſolide compris ſous une ſeule ſuperficie, qui a un point, au milieu duquel ſi on tire des lignes à la ſurface, elles ſeront toutes égales. On l'appelle auſſi *globe*, & en termes populaires *boule*. Ce mot vient du Latin & du Grec *ſphera*.

SPHERE ARMILLAIRE, eſt un inſtrument compoſé de ſix grands cercles, & de quatre petits, qui ſert à monſtrer la compoſition & le mouvement des cieux, dans leſquels on s'imagine un pareil nombre de cercles qui nous expliquent tous les phenomenes ou apparences celeſtes. Ainſi on dit, Il ſçait bien la *Sphere*, il enſeigne la *Sphere*. La *Sphere* de Sacroboſco. Les Aſtronomes appellent cette ſcience, la *Theorie du premier Mobile*.

SPHERE, ſe dit auſſi de la diſpoſition du ciel relative à la ſituation de divers peuples. *La ſphere droite*, eſt celle où l'Equateur couppe l'Horiſon à angles droits, où les habitans ont toûjours une égalité de jours & de nuits, comme il arrive au milieu de la Zone Torride.

La *ſphere oblique*, eſt celle qu'ont les habitans des Zones Temperées, où l'Equateur tombe obliquement ſur l'Horiſon; ce qui cauſe l'inégalité des jours & des nuits.

La *ſphere parallelle*, eſt celle des habitans qui ſont ſous les Poles, ou dans les Zones Glaciales, où l'Equateur eſt parallele à l'Horiſon, & où les jours & les nuits durent chacun ſix jours.

On appelle auſſi la *ſphere* de chaque Planete, cette eſtenduë du ciel où chaque Planete fait ſon cours. St. Paul fut enlevé au deſſus des *ſpheres* celeſtes. On dit auſſi, la *ſphere* du feu, ou de l'air, dont la plus haute partie s'appelle *atmoſphere*.

SPHERE D'ACTIVITÉ, eſt l'eſtenduë dans laquelle un corps peut agir tout autour de ſoy. Le feu ne peut pas eſchauffer des objets éloignés, quand ils ſont hors de ſa *ſphere d'activité*.

SPHERE, ſe dit auſſi figurément, quand on parle de ceux qui veulent entreprendre une choſe au delà de leurs forces. Il ne reüſſira pas dans cette affaire, il eſt hors de ſa *ſphere*, elle eſt au deſſus de ſes connoiſſances.

SPHERIQUE, adj. Qui appartient à la ſphere. Un mouvement *ſpherique*, eſt celuy d'un globe ſur ſes deux poles. Un corps *ſpherique*. Les *Spheriques* de Theodoſe grand Mathematicien qui floriſſoit à Tripoli du temps du Grand Pompée. C'eſt l'Auteur d'une ſcience qui apprend à connoiſtre & à reſoudre tous les triangles *ſpheriques*. Le Pere Deſchales a eſcrit ſur ces Elemens, qu'il appelle les eſpines & les difficultés de la Mathematique, comme auſſi Guarini, Jean Pena, Clavius, Herigone, & depuis peu Iſaac Barrow.

SPHERIQUEMENT. adv. D'une maniere ſpherique. Quepler a pretendu que les Planetes ne ſe mouvoient pas *ſpheriquement*, mais que leur orbite étoit ellyptique.

SPHEROIDE. Corps qui approche de la figure de la ſphere, mais qui n'eſt pas exactement rond, qui a un diametre plus long que l'autre.

SPHINCTERE. adj. maſc. Terme de Medecine, qui ſe dit des muſcles qui ſont faits en forme d'anneaux, qui ſerrent les orifices de la veſſie & du fondement, qui les empeſchent de ſe dilater. Ce mot eſt Grec & ſignifie ce qui ſerre & embraſſe fortement, parce que ces muſcles ſont faits comme des tirants ou cordons d'une bourſe.

SPHINGE. ſ. f. Monſtre fabuleux que les Poëtes ont feint avoir été engendré par Typhon, & avoir eu la teste de femme, des aiſles d'oiſeau, les griffes d'un lion, & le reſte du corps fait en forme de chien. Il fit pluſieurs ravages dans le mont Sphingion, & il ne put être deſtruit juſqu'à ce qu'Oedipe euſt expliqué l'enigme qu'il avoit propoſé: d'où vient qu'on a dit depuis des enigmes fort difficiles à interpreter, que c'étoit l'enigme de la *Sphinge*, & qu'elle avoit beſoin d'un Oedipe. Diodore dit qu'il y a de vrayes *Sphinges*, qui ſont des eſpeces de ſinges ayant de longs crins, de groſſes mammelles, & le reſte du corps aſſez ſemblable à la peinture qu'on en fait.

SPHINGE, chez les Sculpteurs, eſt un ouvrage de ſculpture, ou la repreſentation qu'ils font de ces anciennes *Sphinges*, pour orner des rampes de terraſſes dans des jardins.

SPI.

SPICA NARDI. Herbe aromatique, qui eſt la même choſe que la *lavande*. Dans les Relations Hollandoiſes recueillies par Thevenot, il eſt parlé d'un *ſpica nardi*, qui croiſt de luy-même dans les montagnes, dont les tiges ne s'élevent qu'à quatre doigts au deſſus de la terre, & s'embarraſſent les unes avec les autres. C'eſt un ſouverain remede pour les paralytiques.

Il y a auſſi un *ſpica nardi* qui croiſt à 14. lieuës de Batavia, que peu de perſonnes ont veu, à cauſe de la difficulté d'approcher de ce lieu-là rempli de tigres & de brigands. Il y a auſſi un *pſeudo-nardus* dans les montagnes des Alpes, & la *Spica Celtica*, qui croiſt aux Pyrenées & ſur les montagnes du Tirol. C'eſt une plante fort aromatique, qu'on apporte en petites javelles, qui n'a aucune apparence d'eſpi qu'en ſa racine, & qui a été nommée ainſi, à cauſe que ſon odeur eſt auſſi forte que celle du *ſpica nard*.

SPINELLE. adj. Terme de Joüaillier. C'eſt une épithete qu'on donne au rubis, lors qu'il eſt de couleur de vinaigre, ou de peleure d'oignon, ce qui le rend bien different de prix du rubis balay, quoy qu'également dur.

SPIRALE. adj. feminin. Terme de Geometrie. Ligne courbe qui monte en rampe autour d'un cone, enſorte que tous ſes points s'approchent de plus en plus de ſon axe. En Architecture on appelle *volute*, ou *corne de belier*, celle qui repreſente une ligne *ſpirale*. Celle qui monte en rampant autour d'un cylindre, s'appelle *helice*. Pluſieurs ignorans les confondent. Ce mot eſt Grec, où il ſignifie la même choſe.

SPIRATION. ſubſt. fem. Terme de Theologie, qui explique la maniere dont le St. Eſprit eſt produit. C'eſt par la *ſpiration* active du Pere & du Fils, & par l'action de leur volonté, que le St. Eſprit eſt produit.

SPIRE, en termes d'Architecture, eſt pris ſouvent pour *aſtragale*, *boſel*, ou *tore*, à cauſe qu'ils ſont ronds comme un ſerpent replié en rond, dont les replis s'appellent *ſpira*.

SPIRITUALISATION. ſ. f. Terme de Chymie. Action par laquelle on tire les eſprits des corps naturels, ce qu'il y a de plus pur. L'eau de vie ſe diſtille juſqu'à ſept fois pour eſtre dans ſa derniere *ſpiritualiſation*. La *ſpiritualiſation* appartient particulierement aux ſels,

ſels, & enſuite aux ſucs & aux liqueurs fermentées qui rendent leurs eſprits volatils & inflammables.

SPIRITUALISER. v. act. Ouvrir l'eſprit à quelqu'un, luy former le jugement. Ce Gouverneur a fort *ſpiritualiſé* ce jeune hõmme qu'on luy a mis entre les mains, il ſe *ſpiritualiſe* tous les jours. Les Dames *ſpiritualiſent*, poliſſent l'eſprit de ceux qui les frequentent.

SPIRITUALISER, ſignifie auſſi, Donner un ſens ſpirituel, devot & pieux à quelque paſſage. Les Peres ont allegoriſé & *ſpiritualiſé* toute l'Eſcriture, toutes les ceremonies.

SPIRITUALISER, en termes de Chymie ſignifie encore, Extraire les eſprits, les parties les plus ſubtiles & les plus pures des corps, les defequer, en oſter les feces. On *ſpiritualiſe* ſi fort l'eſprit de vin, que quand on le jette en l'air, il n'en tombe pas une goutte à terre, tout cet eſprit s'evapore & ſe perd.

SPIRITUALISÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

SPIRITUALITE'. ſ. f. Detachement des choſes temporelles, application à la meditation des celeſtes. Tous les Livres de devotion s'appellent Livres de *ſpiritualité*, comme les Oeuvres de Grenade, de Rodriguez, de Sainte Thereſe, & une infinité d'autres.

SPIRITUEL, ELLE. adj. Eſtre qui n'a point de corps, qui ne tombe point ſous les ſens. Dieu eſt un Eſtre *ſpirituel*. Les ſubſtances creées ſe diviſent en *ſpirituelles*, comme les Anges, & l'ame raiſonnable; & en corporelles, comme les animaux, les metaux, & les mineraux.

SPIRITUEL, ſe dit auſſi d'un eſprit éclairé, & qui a de belles lumieres & de belles connoiſſances. C'eſt un homme fort *ſpirituel*, qui a beaucoup d'eſprit. L'invention des horloges eſt fort *ſpirituelle*, fort ingenieuſe.

SPIRITUEL, ſe dit auſſi de l'application à la meditation, à la contemplation des choſes divines, aux exercices de pieté; & en ce ſens il s'oppoſe à *mondain*, *charnel*, *temporel*. Les Capucins ont des Peres *ſpirituels*, & des Peres temporels. Cet Abbé eſt Seigneur *ſpirituel* & temporel dans ſon Egliſe. On ſe met en retraitte pour vacquer aux exercices *ſpirituels*. Les Hermites menent une vie *ſpirituelle* & contemplative. On diſtingue le *ſpirituel* d'avec le temporel dans les Benefices.

On appelle alliance *ſpirituelle*, non ſeulement celle que les Eccleſiaſtiques contractent avec Dieu en ſe donnant entierement à luy, mais encore celle que l'on contracte aux Sacrements de Bapteſme, & de Confirmation, entre les parreins & marreines, & leurs filleuls & filleules, & les pere & mere des enfants, qui eſt telle, qu'ils ne ſe peuvent marier enſemble ſans diſpenſe.

On appelle auſſi inceſte *ſpirituel*, la poſſeſſion de deux Benefices, dont l'un eſt à la collation de l'autre; de deux Egliſes, dont l'une eſt la mere, & l'autre eſt la fille.

SPIRITUELLEMENT. adv. D'une maniere ſpirituelle, ſubtile, detachée du corps. Tout ce que dit cette perſonne eſt toûjours dit *ſpirituellement*, avec eſprit & fineſſe. Pour bien entendre la Meſſe, il faut communier *ſpirituellement* avec le Preſtre. Il y a bien des lieux de l'Eſcriture qui ſe prennent *ſpirituellement*, & non au pied de la lettre.

SPIRITUEUX, EUSE. adj. Corps qui eſt plein de petits corps legers & volatils. La diſtillation extrait ce qu'il y a de plus *ſpiritueux* dans les corps. Les vins les meilleurs ſont ceux qui ſont les plus *ſpiritueux*. La ſemence eſt fort *ſpiritueuſe*. La Chymie tire trois ſubſtances par la diſtillation, l'aqueuſe, la *ſpiritueuſe*, & l'oleagineuſe.

SPL.

SPLENDEUR. ſ. f. Eſclat, ce qui fait briller. Il ſe dit proprement de la lumiere du Soleil & des aſtres.

SPLENDEUR, ſe dit figurément en Morale, de l'éclat des choſes du monde, des honneurs, des dignitez, des magnificences. Ce Prince vit avec beaucoup de *ſplendeur*, eſt fort magnifique. Cette famille eſt dans une grande *ſplendeur*, a de beaux emplois, des dignitez. Rome & la Grece ont bien perdu de leur ancienne *ſplendeur*, de l'état glorieux où elles étoient autrefois.

SPLENDIDE. adj. m. & f. Somptueux, qui fait grande deſpenſe. Ce Seigneur a un equippage, une table *ſplendide*.

SPLENDIDEMENT. adv. D'une maniere ſplendide. Ces Ambaſſadeurs ont été traittés & receus *ſplendidement*.

SPLENIQUE. adj. qui ſe dit du vaiſſeau, ou de la veine qui fait le premier des deux gros rameaux de la veine porte, qui entre preſque toute dans la rate, qu'on appelle *ſplen* en Grec & en Latin.

SPLENIQUE, ſe dit auſſi de celuy qui eſt malade de la rate. Voyez RATELEUX.

SPO.

SPODE. ſ. m. Terme de Pharmacie. C'eſt une eſpece de cendre qu'on trouve ſur le pavé des fournaiſes d'airain, qui eſt une eſpece de pompholix, ſelon les Medecins Grecs, qui luy ont donné ce nom de *ſpodos*, qui ſignifie *cendre*: mais les Medecins Arabes, comme Avicenne & autres, appellent *ſpode*, la cendre qui ſe fait des racines de cannes bruſlées; & les Modernes appellent le *ſpode* vulgaire, l'yvoire bruſlé. On le contrefait en bruſlant des os de bœuf, ou de chien, mais il eſt de nulle valeur. Son ſubſtitut eſt appellé des Grecs *antiſpodium*, qui eſt fait, ſelon Dioſcoride, de feuilles de mirthe, de pommes de Caïn, de noix de galle, & autres ſemblables drogues calcinées.

SPOLIATEUR. ſ. m. Qui vole, qui deſpouille. Denis le Tyran paſſa autrefois pour un grand ſacrilege & *ſpoliateur* des Temples.

SPOLIATION. ſ. f. Action par laquelle on deſpouille quelqu'un, on luy oſte ſes biens. Un devolut eſt odieux, parce qu'il aboutit à la *ſpoliation* d'un titulaire. Un Conquerant entreprend la *ſpoliation* de pluſieurs petits Princes plus foibles que luy.

SPOLIER. v. act. Oſter le bien, les heritages à quelqu'un. Ce Gentilhomme a été *ſpolié* par ſes creanciers, ils luy ont fait vendre ſa terre. Cet heritier a *ſpolié* les biens, les titres de cette ſucceſſion, il en a détourné les effets. Dans les ſentences de reintegrande, on remet avant toutes choſes en poſſeſſion ceux qui ont été *ſpoliez* des heritages dont ils jouiſſoient paiſiblement depuis trois ans. Ce mot vient du Latin *ſpoliare*.

SPOLIÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

SPONDE'E. ſ. m. Terme de Proſodie Grecque & Latine. C'eſt un pied de vers compoſé de deux ſyllabes longues. Tous les vers hexametres Grecs & Latins finiſſent par un *ſpondée*.

SPONDILE. ſ. m. Terme de Medecine. Os qui fait partie de l'eſpine du dos. On l'appelle autrement *vertebre*. En Latin *ſpondilus*, *vertebra*.

SPONDILE, chez les Botaniſtes, eſt une plante qui croiſt dans les marais & ſur les montagnes, qui eſt une eſpece de panais ſauvage. Il a les feuilles comme le plane ou la panacée, & ſa tige comme celle du fenouil, qui paſſe une coudée, à la cime de laquelle on voit des bouquets de fleurs blanches. On l'appelle auſſi *benjoin François*.

SPONDILE, eſt auſſi un gros ver blanc par tout le corps, excepté par la teſte qui eſt noire. C'eſt le plus gros d'entre les inſectes. Il a ſix pieds prés de la teſte, & il mange l'eſcorce des racines de toutes ſortes de plantes. Il a pluſieurs points appellez *ſtigmates*, qui luy ſervent pour la reſpiration. En Latin *ſpondilis*.

SPONGIEUX, EUSE. adj. Qui eſt de la nature de l'eſponge, qui eſt diſpoſé à recevoir l'humidité. Les terres *ſpongieuſes*, & qui gardent l'eau, ne valent rien pour ſemer. Les glandes du corps ſont des parties molles & *ſpongieuſes*. Le champignon eſt de nature *ſpongieuſe*.

SPONTANE'E. Terme dogmatique, qui ſe dit des mouvements du corps & de l'ame qui ſe font d'eux-mêmes, & ſans contrainte, & ſans le ſecours de la volonté. En Medecine on dit des evacuations *ſpontanées*. En Morale, les actions *ſpontanées* ſont plus meritoires que les autres.

SPONTON. ſ. m. Terme de Marine, eſt une eſpece de demi-pique dont on ſe ſert avantageuſement dans les abordages. On dit auſſi *Eſponton*.

SPORADIQUE. adj. Terme de Medecine, qui ſe dit des maladies qui ont des cauſes particulieres qui ſont eſparſes çà & là, par oppoſition à *epidemiques*, qui viennent d'une cauſe generale, qui ſont communes à toutes ſortes de perſonnes, de quelque complexion & qualité qu'elles ſoient.

S P U.

SPUTER. ſ. m. eſt une eſpece de nouveau metail que les Hollandois ont apporté en Europe. Il eſt blanc & dur, & ſouffre l'ignition comme l'argent, mais il ne ſouffre pas le marteau, à cauſe qu'il eſt trop aigre & caſſant, c'eſt pourquoy on ne le peut employer qu'en fonte.

S Q U.

SQUAMMEUSE. adj. fem. Terme d'Anatomie. C'eſt une epithete qu'on donne aux fauſſes ſutures du crane, qu'on appelle *ſquammeuſes* ou écaillées, parce qu'elles ſont jointes comme des écailles de poiſſon, ou des tuiles, dont l'une monte ſur l'autre. On les appelle auſſi *temporales*, parce qu'elles bornent les os des temples.

SQUELET. ſ. m. Aſſemblage des os d'un animal mort diſpoſez comme ils étoient de ſon vivant depuis les pieds juſqu'à la teſte. Les Chirurgiens ont des *ſquelets* pour enſeigner l'oſteologie à leurs eſcoliers. La mort de St. Innocent eſt une belle repreſentation d'un *ſquelet*. Les cabinets des curieux ſont pleins des *ſquelets* de divers animaux extraordinaires deſcharnez ou deſſechez. Les Medecins l'appellent *ſcelet*. Pour ſçavoir la quantité des parties qui le compoſent, voyez Os. Ce mot eſt Grec, & ſignifie *aride*, ou *deſſeché*, & vient du verbe *ſkello*, qui ſignifie *deſſecher*. Ceux qui ont eſcrit des os ont intitulé leur livres du nom de *Scelet* ou d'*Oſteologie*.

SQUELET, ſe dit auſſi d'un navire, quand il n'y a que les principales pieces aſſemblées, comme la quille, l'eſtambord, les varangues, les genoux, qui forment ſes coſtes, & quand il n'eſt pas couvert de ſes planches & de ſes ornements.

SQUELET, ſe dit auſſi hyperboliquement d'une perſonne qui n'a que la peau & les os, qui n'a point de graiſſe. Cette femme eſt maigre & menuë, c'eſt un vray *ſquelet*. Quelques-uns abuſivement le diſent en cette derniere phraſe au feminin.

SQUILLE. ſ. f. Oignon qui vient dans les lieux mareſcageux. Vinaigre de *ſquille*. Voyez SCILLE. Il

y a des *ſquilles* venimeuſes, & d'autres qui ſont ſaines, qui ſervent à la Medecine.

SQUILLE, eſt auſſi un nom qu'on donne à de petites eſcrevices, encore qu'elles n'ayent point de pieds, ni de branches. Leur chair eſt de tres-difficile digeſtion.

SQUINANCIE, ou SQUINANCE. ſubſt. fem. Terme de Medecine. Le peuple dit *Eſquinancie*. Maladie qui bouche les paſſages de la reſpiration. C'eſt une inflammation de la gorge, ou du larinx, qui empeſche ſouvent l'air d'entrer & de ſortir par la trachée artere, & la viande d'être avalée, & conduite en l'eſtomach. La vraye *ſquinance* eſt toûjours accompagnée de fiévre; la baſtarde en eſt exempte, & elles ſont cauſées par une fluxion d'un ſang pur ou bilieux, qui coulant par les rameaux des veines jugulaires, y engendrent un flegmon ſimple ou ereſipelateux. La *ſquinance* eſt proprement aſſiſe aux muſcles interieurs du gavion, qui eſt l'entrée de l'œſophage, que les Grecs appellent *pharinx*, & les Latins *fauces*. Le mot de *ſquinance* vient du Grec *kynagcheim*, qui ſignifie *ſuffoquer*. Les Medecins l'appellent en Latin *angina*. La *ſquinancie* eſt plus perilleuſe & mortelle, lors que la tumeur ne paroiſt ni dehors, ni dedans. Celle de dehors eſt la plus curable.

SQUIRRE, ou SCHIRRE. ſ. m. C'eſt une eſpece de dureté ſans douleur qui ſe forme ſur les parties molles du corps humain.

S T.

ST. Terme indeclinable, dont on ſe ſert pour commander le ſilence. Les Romains mettoient ces deux caracteres au deſſus de la porte de la chambre où ils mangeoient: ce qui vouloit dire, *ſed tace*, ou *ſilentium tene*. Porphyre remarque que les Anciens ſe faiſoient une religion de ne dire mot, lors qu'ils paſſoient par les portes.

S T A.

STABILITE'. ſ. f. Qualité de ce qui eſt ferme, conſtant, aſſûré, inébranſlable. Il y a peu d'Aſtronomes qui ſoûtiennent la *ſtabilité* de la terre contre ſon mouvement. On a toûjours accuſé la fortune de n'avoir point de *ſtabilité*. Les hommes ſont ſi foibles & ſi inconſtans, qu'il a fallu leur faire faire des vœux de *ſtabilité* pour s'en aſſûrer.

STABLAT. ſ. m. C'eſt une habitation que font les payſans des pays de montagnes dans des étables, où ils s'enferment pendant l'hiver avec leurs beſtiaux ſous les neiges qui tombent ſur leurs toits, & qui les couvrent de pluſieurs piques de haut. Ils n'en ſortent qu'à la fin du printemps, quand les neiges ſont fonduës.

STABLE, adj. m. & f. Qui eſt ferme & inébranſlable, qui ne change point de ſituation. Le monde eſt *ſtable* & ferme ſur ſes poles, quoy qu'il tourne, il ne change point de lieu. Les Piramides d'Egypte ont été les plus *ſtables* de tous les edifices, elles dureront longtemps.

STABLE, ſe dit figurément en Morale, & ſignifie, Changeant & inconſtant. Il n'y a rien de *ſtable* ni d'aſſûré dans le monde. Ce Miniſtre a taſché d'eſtablir une fortune *ſtable* & permanente. En Avril, le temps n'eſt point *ſtable*, il change à tout moment. Ce Docteur n'eſt poit *ſtable* ni aſſûré dans ſes opinions. Les principes de le Geometrie ſont *ſtables* & inébranſlables.

STACTE'. ſ. m. Terme de Pharmacie. C'eſt la graiſſe qui ſe retire de la myrrhe fraiſche, pilée avec un peu d'eau, ou preſſurée. Cette liqueur eſt fort odorante & precieuſe, & fait toute ſeule le parfum que Dioſcoride appelle le *ſtacté*, qui ſent fort bon, mais qui eſt fort amer au gouſt. Il ne s'en trouve point maintenant que

de ſophiſtiqué ; & les Apotiquaires appellent *ſtacté*, le ſtorax liquide.

STADE. ſ. f. Meſure Grecque qui a cent vingt-cinq pas geometriques de long, ou 625. pieds. Il en faut huit pour faire un mille d'Italie. Il y a eu des *ſtades* de differentes meſures, ſuivant les lieux & les temps. Cette meſure eſt proprement celle de la courſe ordinaire de l'homme. En la Chine on ſe ſert auſſi de *ſtades*, dont les 250. font un degré de l'Equateur ; & ils appellent leur grande muraille par excellence, la muraille de dix mille *ſtades*, quoy qu'il s'en manque bien qu'elle n'ait cette longueur ; car cela feroit 40. degrez, qui ſont plus grands que toute la Chine.

STADE, ſignifioit auſſi autrefois l'eſpace deſtiné pour les courſes de chevaux dans les jeux publics : ce qui reſpond à la licé ou carriere des manéges & des carrouſels. Il y avoit auſſi des degrez en forme d'Amphitheatre pour placer les ſpectateurs.

STAGE. ſ. m. Terme Eccleſiaſtique. C'eſt une reſidence actuelle & exacte que doit faire un Chanoine dans ſon Egliſe pendant ſix mois, quand il a pris poſſeſſion d'une Chanoinie, pour pouvoir jouir des honneurs & des revenus de ſa Prebende.

STAIMBOUC. ſubſt. maſc. C'eſt une eſpece de chamois. L'âge du *ſtaimbouc* ſe connoiſt à la quantité des nœuds qui entourent ſa queuë.

STANCE. ſ. f. Terme de Poëſie, qui ſe dit d'un certain nombre reglé de vers graves & ſerieux qui contiennent un ſens, au bout duquel il ſe fait un repos. Ce que le Couplet eſt dans les Chanſons, la Strophe dans les Odes, les *Stances* ſont dans les Poëmes Epiques, ou en des matieres graves & ſpirituelles. La plus-part des Poëmes Italiens ſont en *Stances*. Il y a des *Stances* de 4. 6. 8. 10. ou 12. vers. Les Pſeaumes ont été traduits pluſieurs fois en *Stances*.

STANGUE. ſ. f. Terme de Blaſon, eſt la tige droite d'une ancre, qui eſt traverſée en ſa partie ſuperieure vers l'anneau d'une piece de bois, qu'on appelle le *trabs* ou la *trabe*. On le dit auſſi en termes de Marine, & on l'appelle autrement la *ſcape*.

STANTE. adj. m. Terme de Peinture, qui ſe dit d'un tableau qui eſt beaucoup fini, mais qui ne paroiſt pas ſortir d'une main libre.

STAPHIS AGRIA. ſ. m. Plante medicinale, qui a les feuilles mi-parties comme la lambruſche, qui produit des tiges droites, tendres & noires, la fleur ſemblable au gueſde, qui jette de petites gouſſes ſemblables à celles des cices. Elles enferment un grain fait en triangle, rude, & noir tirant ſur le baſané, blanc au dedans, acre & picquant au gouſt. On l'appelle autrement *herbe aux poux*, parce qu'elle les fait mourir. En Latin *uva ſilveſtris, herba pedicularis & pituitaria.*

STAPHISAGUE. ſ. f. Plante qu'on appelle autrement *herbe au pavillon*. En Latin *herba pedicularis & pituitalis*. Voyez Nicod.

STATERE. ſ. f. eſt un nom que quelques Auteurs donnent à la balance Romaine, qu'on appelle autrement *peſon*. Dans cette ancienne balance il y avoit un baſſin, au lieu du crochet qu'on met maintenant au peſon pour porter le fardeau. Il y en a un beau Traité dans Caſimir Polonois. Voyez BALANCE.

STATION. ſ. f. Pauſe, lieu où on s'arreſte pour ſe repoſer. Il voyage fort commodément, il a pluſieurs amis ſur le chemin où il fait des *ſtations*, où il ſe repoſe tant qu'il veut.

STATION, en termes de Geometrie, ſe dit du changement des lieux qu'on choiſit pour faire des obſervations. On ne ſçauroit meſurer une hauteur inacceſſible que par deux *ſtations*. Ceux qui font les cartes topographiques des Provinces, font diverſes *ſtations* ſur les eminences pour obſerver les angles & les diſtances des villages, & les placer en leur vray lieu.

STATION, en termes d'Aſtronomie, ſe dit de certains endroits du Zodiaque où les Planetes étant parvenuës ſemblent demeurer immobiles, & n'avancer ni ne reculer. Jupiter étoit alors dans ſa *ſtation*.

STATION, en termes Eccleſiaſtiques, ſe dit des Egliſes qui ſont aſſignées pendant le Jubilé pour y gagner les indulgences en les allant viſiter, & y faiſant certaines prieres. Le Roy a été faire ſes *ſtations* à pied.

STATION, ſe dit de certaines Egliſes de Rome où il y a des indulgences à certains jours.

STATION, ſe dit auſſi des chaiſes que les Prelats accordent à des Predicateurs pour y aller preſcher pendant un certain temps. Ce Religieux a obtenu une *ſtation* pour preſcher le Careſme en un tel village.

STATION, ſe dit auſſi d'une ceremonie qui ſe fait dans l'Egliſe avant la Meſſe, ou à la fin des Veſpres, à laquelle les Preſtres ou Chanoines ſortent du Chœur pour venir chanter une Antienne, ou une priere devant le Crucifix, ou l'image de la Vierge : ce qui s'appelle, Aller à la *ſtation*. On a appellé auſſi *ſtations*, les autres Chapelles où s'arreſte la Proceſſion, & où on chante une Antienne ; & on a donné ce nom à la Proceſſion même. On tient que c'eſt St. Cyrille Patriarche d'Alexandrie qui a inſtitué cette ceremonie.

En Orient on appelle *ſtation*, *ſtance*, ou *journée*, un chemin de 30. milles. Les Geographes Perſans la font de 24. milles, ou de huit paraſanges, dont chacune contient 3. milles, ou une lieuë de France. On traverſe toute la Perſe en 80. *Stations*.

STATIONAIRE. adj. m. & f. Terme d'Aſtronomie, qui ſe dit des Planetes, quand elles paroiſſent en telle diſpoſition qu'elles ſemblent immobiles. Il y a trois affections ou diverſités de mouvements aux Planetes, qui ſont en divers temps directs, *ſtationaires*, & retrogardes.

STATIQUE. ſ. f. C'eſt une ſcience qui fait partie des Mathematiques, qui enſeigne la connoiſſance des poids, des centres de gravité, de l'equilibre des corps naturels. L'*Hydroſtatique* eſt celle qui enſeigne la connoiſſance des corps peſans, étant conſiderés ſur des corps liquides, avec la comparaiſon des uns avec les autres. Archimede connut la tromperie qu'on avoit faite en la couronne du Roy Hieron par le moyen de l'*Hydroſtatique*. Le Pere Pardies Jeſuïte a écrit de la *Statique*. Elle conſiſte purement en la theorie ; & la Mechanique en la pratique, & la conſtruction des machines ſuivant les loix de la *Statique*, par le moyen deſquelles un petit poids en peut élever un infiniment plus grand.

STATUAIRE. ſ. m. Sculpteur qui fait des ſtatuës Phidias a été le plus renommé des *Statuaires* chez les Anciens.

STATUAIRE. ſ. f. eſt l'art de faire des ſtatuës. La *Statuaire* étoit bien plus cultivée chez les Anciens que chez les Modernes. La *Statuaire* eſt un art plus difficile que la Peinture.

STATUAIRE. adj. ſe dit auſſi de la matiere diſpoſée & propre pour faire des ſtatuës, comme le marbre, l'albaſtre, auxquels on donne cette qualité.

STATUE. ſ. f. Figure de plein relief, taillée, ou fonduë, qui repreſente un homme. En Grece, & à Rome, on erigeoit des *ſtatuës* aux perſonnes illuſtres. Tous les Dieux du Paganiſme n'étoient que des *ſtatuës*. La *ſtatuë* equeſtre de Marc Aurele eſt fort eſtimée par les connoiſſeurs. Le Coloſſe de Rhodes étoit une *ſtatuë* du Soleil haute de 70. coudées. On voit encore à Rotterdam la *ſtatuë* d'Eraſme. On tient que ce ſont les Phœniciens qui ont les premiers élevé des *ſtatuës* aux Dieux.

STATUË, ſe dit figurément en Morale des perſonnes inſenſibles, qui parlent ou qui ſe remuent peu, qui ne s'émeuvent de rien. Balſac dit que la doctrine des Stoï-

ques, au lieu de faire un Sage; n'en faiſoit que la *ſtatuë*.

STATUER. v. act. Terme de Palais, qui ſe dit des ordonnances, des reglements, des prononciations des Juges, ou des Princes. Le Roy dit dans ſes Edits, Nous avons dit, *ſtatué* & ordonné. Les Loix n'ont rien *ſtatué* ſur cette queſtion, elle eſt demeurée indeciſe. On peut agiter cette matiere de part & d'autre, juſqu'à ce que l'Egliſe y ait *ſtatué*, ait determiné ce qu'on en doit croire. Ce Juge n'a point voulu *ſtatuer* ſur cette requeſte, y prononcer, la reſpondre.

STATUÉ, ÉE. part. & adj.

STATURE. ſ. f. Taille d'un homme, ſa hauteur, ſa groſſeur. Goliath étoit de haute *ſtature*. Les pigmées étoient de petite *ſtature*. La moyenne *ſtature* eſt la plus agreable.

STATUT. ſ. m. Reglement pour faire obſerver une certaine diſcipline, une façon de vivre, ou de travailler, dans quelques Compagnies, ou Corps, ou Communautez. Tous les Ordres de Chevalerie ont des *ſtatuts* particuliers. Tous les Corps des meſtiers ont leurs *ſtatuts*. Les Jurez, les Maiſtres & Gardes ſont établis pour faire obſerver les *ſtatuts*. On a renouvellé depuis peu les *ſtatuts* de tous les Corps.

S T E.

STECAS. ſ. m. Terme de Pharmacie. C'eſt une plante qui a pris ſon nom de certaines Iſles auprés de Marſeille où elle croiſt. Elle produit des jettons greſles & menus, & ſa chevelure reſſemble aſſez à celle du thim, & ſes feuilles à celles de la lavande, longuettes, groſſes & blanches. Sa racine eſt dure comme du bois, d'où ſortent pluſieurs tiges de même nature. Ses fleurs reſſemblent à celles du thim faites en forme d'épi, & tirant ſur le celeſte, d'où ſort une graine ſemblable à la meliſſe, un peu amere & picquante au gouſt. Les Apothicaires l'appellent *ſtecados Arabique*, parce qu'il en vient auſſi d'Arabie.

STEGANOGRAPHIE. ſubſt. fem. Eſcriture obſcure, ou ſcience qui apprend à faire des lettres en chiffres qu'on ne peut deviner, ou qui deſchiffre celles qu'on propoſe, ſur quoy on voit pluſieurs livres de Tritheme, de Jean Baptiſte Porta, de Vigenere, du Pere Niceron, & un du Pere Schottus intitulé *Schola Steganographica*. Le Duc de Lunebourg a fait une Apologie du livre de Tritheme dans ſa Cryptographie imprimée en 1624. *in fol.* Caramuel a auſſi écrit de la *Steganographie*, & a fait une Apologie de Tritheme. Le Sieur de Gevry a écrit des principes du deſchiffrement de la Langue Françoiſe. Un nommé Æneas Tacticus, il y a deux mille ans, au rapport de Polybe, avoit trouvé vingt manieres differentes d'écrire de telle ſorte, qu'il n'y avoit que celuy qui en ſçavoit le ſecret qui y puſt comprendre quelque choſe.

STELLIONAT. ſ. m. Terme de Juriſprudence. C'eſt une eſpece de crime qui ſe commet par la tromperie dont uſent les parties en contractant, quand elles vendent ou hypothequent des immeubles d'une autre maniere qu'ils ne ſont en effet. On commet le *ſtellionat*, quand on vend un heritage comme ſien, qui appartient à autruy; quand on l'hypotheque comme franc & quitte, quoy qu'il ſoit déjà obligé & hypothequé à d'autres. Cujas dit que ce mot vient de *ſtellio*, qui eſt une eſpece de petit lezard extremement fin, deſorte qu'on a appellé de ſon nom toute ſorte de dol & de tromperie qui ne peut être deſignée par un nom propre. Il en eſt traité au Digeſte Livre 47. Tit. 20. & au Code Livre 9. Tit. 34.

STELLIONATAIRE. ſ. m. & f. Faux vendeur qui a commis un ſtellionat. On condamne par corps les *ſtellionataires* & faux vendeurs à racheter les rentes qu'ils ont aſſignées ſur de fauſſes hypotheques, ſur des biens qui étoient déjà engagez ailleurs, ſans en avoir fait mention.

STENTOREE. adj. f. C'eſt une epithete qu'on donne quelquefois à une voix extraordinairement forte: ce qui vient de *Stentor* dont parle Homere au 5. de l'Iliade, qui faiſoit entendre ſa voix au deſſus de celles de 50. hommes, & qui a donné lieu à un proverbe Grec.

STEREOMETRIE. ſ. f. C'eſt la troiſiéme partie de la Geometrie, qui enſeigne à meſurer les corps ſolides, comme les globes, cylindres, navires, &c. & qui fait ſçavoir combien ils peuvent contenir, ou peſer.

STERILE. adj. m. & f. Qui ne rapporte point de fruit. Il ſe dit au propre des animaux qui n'ont pas la vertu d'engendrer. C'étoit un grand chagrin aux femmes des Patriarches d'être *ſteriles*, de n'avoir point d'enfants. Les mules ſont *ſteriles*, parce que c'eſt une eſpece de monſtre engendré de deux eſpeces. On dit auſſi, que des terres ſont *ſteriles*, quand elles rapportent peu ou point de bleds, de fruits, &c.

STERILE, ſe dit figurément en choſes ſpirituelles & morales. Un Auteur eſt *ſterile*, un livre eſt *ſterile*, un genie eſt *ſterile*, quand il y a peu de penſées, peu d'invention, quand on ne tire point de profit de ſa lecture. Une année eſt *ſterile*, lors qu'elle eſt mauvaiſe, que les terres ont peu rapporté. Un travail eſt *ſterile*, quand il eſt ingrat, quand il n'apporte aucune utilité à ſon maître. Une amitié *ſterile* & infructueuſe. Des connoiſſances ſont *ſteriles*, quand on n'en peut tirer aucune conſequence ni inſtruction.

STERILITÉ. ſ. f. Qualité de ce qui eſt ſterile; & ſe dit tant au propre qu'au figuré. La *ſterilité* d'une femme, d'une terre, d'un eſprit, d'un travail. Les ſept années de *ſterilité* de l'Egypte.

STERLING. ſ. m. Terme de Monnoye. C'eſt un mot Anglois dont on fait ſouvent mention en France, à cauſe du grand commerce qu'on a avec l'Angleterre. C'étoit autrefois une monnoye ainſi nommée d'un nom d'un chaſteau d'Ecoſſe appellé *Sterling*, ou *Striweling*, où elle fut premierement battuë, comme dit Buchanan. Quelques-uns derivent ce mot de *ſterling*, qui ſignifie *bec d'eſtourneau*. C'étoit une monnoye blanche au titre de 8. deniers de fin, où le Duc de Guyenne étoit repreſenté avec une épée au bras droit, & une main de Juſtice à la gauche: & comme cette figure reſſembloit à un bec d'eſtourneau, elle fut nommée par ſobriquet *ſterling*; & Lindwodus eſt de ce ſentiment, qui dit avoir veu des monnoyes avec quatre oiſeaux ſemblables, dont la croix étoit cantonnée. On n'eſt pas certain de ſa valeur. Salmonet derive ce mot de *ſterlingue*, qui eſt une monnoye d'Angleterre peſant 32. grains de bled. Voyez Menage. Du Cange en rapporte pluſieurs autres origines tirées de Watſius & de Somnerus. Cambden & Spelman diſent que ce mot vient des Allemans voiſins de Dannemarc, qu'ils appelloient *Eſterlings*; & quand ils vouloient parler d'une monnoye meilleure que celle de France & de Normandie, ils l'appelloient monnoye des *Eſterlings*, ou des Rois de Saxe, qu'on avoit appellé *Eſterling*, parce qu'à l'égard des autres Saxons ils avoient une habitation plus Auſtrale. Depuis ce mot a paſſé pour poids, & faiſoit valoir une ſomme le decuple, deſorte qu'un ſol *ſterling* valoit dix ſols. Maintenant la livre *ſterling* vaut environ 13. livres 4. ſols ou 20. ſchellins. Les Marchands Anglois tiennent encore leurs livres par livres, ſols & deniers *ſterlins*. La livre vaut dix livres, le ſol dix ſols, & le denier dix deniers. En ce ſens c'eſt une monnoye de compte.

STERNON. ſ. m. Terme de Medecine. Le devant

de la poitrine ou du thorax, où aboutiſſent les coſtes. On l'appelle vulgairement le *brechet*. On y diſtingue tantoſt ſept os, tantoſt cinq, tantoſt trois, tantoſt un, ſelon la diverſité des âges. Aux enfans il eſt tout de cartilage. Aux autres il eſt ſeulement borné par des cartilages, dont celuy d'enbas s'appelle *xiphoïde* ou *fourchette*, parce qu'il ſe diviſe en deux, & il communique quelquefois ſon nom à toute la partie. Ce mot de *ſternon* ſignifie en Grec *fermeté d'entendement*, & vient de ce que quelques Grecs ont creu que l'entendement étoit dans le cœur, qui y eſt enfermé. D'autres l'ont appellé *ſtereum*, c'eſt à dire, *ſolide & ferme*; & quelques-uns l'ont derivé du Latin *ſterno*, parce qu'il eſt comme eſtalé au milieu des coſtes.

STERNUTATIF, IVE. adj. Qui provoque l'eſternuëment. Le tabac en poudre, la betoine, ſont des drogues *ſternutatives*, qui font eſternuer. On dit auſſi un remede *ſternutatoire*, comme ſont l'ellebore, l'euphorbe, le poivre, la mouſtarde, &c.

S T I.

STIGMATES. ſ. m. Terme que les Cordeliers ont mis en uſage pour exprimer les marques & impreſſions que Noſtre Seigneur avoit fait de ſes playes ſur le corps de leur Seraphique Pere St. François. Chez les Anciens, *ſtigmates* étoit une marque qu'on mettoit ſur l'épaule gauche des ſoldats qu'on enrolloit. Autrefois les *ſtigmates* étoient proprement des eſpeces de notes ou d'abbreviations faites ſimplement de points diſpoſez en pluſieurs manieres, en triangle, en quarré, en croix, &c. tels que ſont ceux des figures de Geomance, ſur leſquels on fonde de tres-vaines divinations.

STIGMATES, en termes de Medecine, ſont des points qui ſe voyent ordinairement aux coſtez du ventre des inſectes, & particulierement au ſpondilis, qui eſt un des plus gros. Ce ſont les extremitez de certains vaiſſeaux attachez à leurs coſtez, qui paroiſſent en dehors à chaque nœud, & qui leur tiennent lieu de poulmon.

STIGMATISER. v. act. Marquer une perſonne au front. On *ſtigmatiſoit* autrefois les ſerfs fugitifs. Encore aujourd'huy en Levant pour les fautes qui ſe font ſur mer, on *ſtigmatiſe* la face avec un fer chaud. Les deſerteurs par les Reglements de la Hanſe Theutonique doivent avoir la face *ſtigmatiſée* & fleſtrie d'un fer ardent, imprimant la marque de la ville en laquelle ils ſont punis.

STIL DE GRUN, ou DE GRAIN, eſt un nom que quelques Peintres donnent à une couleur jaune faite de la graine d'Avignon, qui vient du noirprun, qui eſt mêlée avec du blanc de Troye, ou d'Eſpagne, ou de la ceruſe, broyés & bouillis enſemble, & reduits en trochiſques.

STILE. ſ. m. Poinçon qui ſervoit de plume aux Anciens pour eſcrire ſur des tablettes. C'eſt l'origine des autres ſignifications de ce mot François.

STILE, en termes de Gnomonique & d'Aſtronomie, eſt une aiguille ou autre piece de bois, ou de metail, qu'on éleve ſur un plan, qui ſert à un cadran pour faire de l'ombre, & pour marquer les heures. On éleve un *ſtile* à plomb ſur un plan horiſontal, pour trouver la ligne meridienne par ſon ombre. Les *ſtiles* des cadrans ſont quelquefois à plomb, quelquefois inclinés. L'ombre du *ſtile* de l'horloge d'Achaz recula de dix degrez.

STILE, en termes de Chronologie, ſe dit d'une maniere differente de ſupputer, à cauſe du retranchement de dix jours dans le Calendrier, lors de la reformation raiſonnable qui en fut faite par le Pape Gregoire XIII. en 1582. La ſupputation des Proteſtants s'appelle le vieux *ſtile*, parce qu'ils n'ont pas voulu recevoir cette reformation du Pape; & le *ſtile* nouveau eſt la ſupputation des Catholiques, differente de ces dix jours.

STILE, ſignifie principalement la façon particuliere d'expliquer ſes penſées, ou d'eſcrire, qui eſt differente, ſelon les Auteurs, & les matieres. Il y a le *ſtile* relevé ou ſublime, dont on uſe dans les actions publiques; le *ſtile* mediocre ou familier, dont on ſe ſert en converſation; & le *ſtile* bas ou populaire, dont on uſe dans le comique, ou le burleſque.

On dit auſſi un *ſtile* pompeux & magnifique, qui friſe ſouvent le galimathias; un *ſtile* fleuri, ou galant; un *ſtile* hiſtorique, un *ſtile* coulant, uniforme, qui convient à la narration. On dit auſſi, qu'un Auteur n'a point de *ſtile*, quand il n'a pas l'art de bien ranger ſes paroles, de bien exprimer ſes penſées.

On appelle un *ſtile coupé* ou *Laconique*, & *ſerré*, celuy où on uſe de peu de paroles; *ſtile diffus*, ou *Aſiatique*, qui eſt laſche, abondant en paroles inutiles. Ce mot en ce ſens vient de *ſtilus*, qui ſignifioit en Latin le *poinçon* dont on ſe ſervoit à eſcrire.

STILE, en termes de Juriſprudence, eſt la differente maniere de faire des procedures ſuivant les reglemens établis en diverſes Cours ou Juriſdictions. Le *ſtile* de la Cour de Rome. Le *ſtile* de la Chancelerie contient les diverſes formules pour dreſſer toutes ſortes de Lettres qu'on preſente au Sceau. Les *ſtiles* du Parlement, du Grand Conſeil, des Requeſtes du Palais, du Chaſtelet, des Officialitez, ſont differents, & ont chacun leurs formules, dont on a fait pluſieurs volumes. Il y a pluſieurs clauſes dans un contract qui ne ſont que du *ſtile*, qui ne ſont point conſiderées.

STILE, ſe dit auſſi de la maniere differente dont chacun ſe comporte en ſes actions. S'il ne vous a pas rendu les livres que vous luy avez preſtés, c'eſt ſon *ſtile*, il a accouſtumé d'en agir ainſi. Depuis qu'il eſt devenu honnête homme, qu'il eſt dans le monde, il a pris un autre *ſtile*, il a changé de *ſtile*, il en uſe d'une autre maniere. Voilà une Dame du haut *ſtile*, une Dame de qualité.

STILER. v. act. Inſtruire quelqu'un pour le rendre capable d'agir ſuivant certaines manieres. On a mis ce jeune homme chez un Procureur, chez un Financier, pour le *ſtiler* aux affaires de Pratique ou de Finances.

STILER, ſignifie auſſi, Accouſtumer; & ſe dit même des animaux. Ce valet eſt *ſtilé* à ſe lever matin; ſon maiſtre l'a *ſtilé* à ſon humeur, il l'a fait à ſon badinage. Les Conſuls d'Alep *ſtilent* des pigeons à porter, & à leur rapporter des lettres à trois journées de là en peu d'heures. Voilà un cheval qui eſt bien *ſtilé* au manege.

STILÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

STILET. ſ. m. Petit poignard fort dangereux qu'on cache dans la main, & dont on ſe ſert pour aſſaſſiner en trahiſon. Les *ſtilets* ſont fort deffendus dans les pays bien policés. On a bientoſt donné un coup de *ſtilet*.

STILITE. adj. maſc. Il ſe dit en cette phraſe, Saint Simon *Stilite*; c'eſt un Saint qui fut long-temps à demeurer en meditation ſur une colomne. Il y a pluſieurs Faquirs ou devots en Orient qui en font de fauſſes imitations.

STINC. ſ. m. eſt une eſpece de petit crocodile. En Latin *ſtincus*.

STIPULANT, ANTE. adj. Qui contracte. Il y avoit trois ou quatre parties en ce contract, chacune *ſtipulante* pour ſes intereſts. Les Notaires font quelquefois mention qu'ils ſont acceptants & *ſtipulants* pour une partie abſente.

STIPULATION. ſ. f. Action par laquelle on convient des clauſes & conditions qu'on veut inſerer dans un contract. Il y a *ſtipulation* ou convention expreſſe de ſolidité dans cette obligation. Les *ſtipulations* ſe faiſoient autrefois à Rome avec bien des formules, dont la premie-

re

re étoit, qu'il falloit qu'une partie interrogeaſt, & que l'autre reſpondiſt pour conſentir & s'obliger. Il en eſt amplement traitté au 45. Livre du Digeſte. Ce mot vient de *ſtipula*, *feſtu*, parce qu'autrefois on donnoit un feſtu à l'acquereur, quand on faiſoit une vente, en ſigne de reelle tradition: et qu'on obſerve encore en quelques Couſtumes de France, & entre autres à Verdun. On avoit auſſi couſtume anciennement, quand on faiſoit quelque obligation, de rompre une paille, ou un baſton, dont chacun des contractans emportoit un morceau, qu'ils rejoignoient aprés pour reconnoître leur promeſſe: ce qu'on a fait depuis en France par le moyen des eſcritures couppées qui ſont deſcrites au mot de *Chartepartie*. *La ſtipulation* a pris ſon origine de la *Loy Aquilia*, & d'une autre Loy de l'Empereur Arcadius, qui eſt la XVII. au Code *De Teſtam.*

STIPULER. v. neut. Terme de Juriſprudence. Convenir des clauſes & conditions que chacune des parties veut qu'on inſere dans un contract, & qu'elles s'obligent d'executer. On a *ſtipulé* dans ce contract de mariage, qu'il ſeroit mis telle ſomme en communauté, & que le reſte demeureroit propre. Il eſt expreſſément *ſtipulé* dans ce bail, qu'on ne ſera aucune diminution en cas d'accident.

STIPULER, ſe dit auſſi des obligations que font les Procureurs & Agents au nom de ceux dont ils ont charge. Il a *ſtipulé* pour & au nom d'un tel, & a promis de le faire ratifier. Il a *ſtipulé* pour luy, ſes hoirs, & ayant cauſe. Par le Droit Romain perſonne ne pouvoit *ſtipuler* que pour ſoy: mais parce que les Tabellions étoient ſerfs publics, il leur étoit permis de *ſtipuler* pour leurs Maiſtres; & parce que les Notaires ont ſuccedé aux Tabellions, de là vient qu'ils *ſtipulent* encore pour les abſents.

STIPULÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

S T O.

STOCKFISCH. ſ. m. Poiſſon ſalé & deſſeché dont on fait grand trafic en Hollande, & dont on fournit des vaiſſeaux. La merluche eſt une eſpece de *ſtockfiſch*. Ce mot ſignifie en Hollandois *baſton de poiſſon*.

STOIQUE, ou STOICIEN. ſ. m. Philoſophe de l'Antiquité Sectateur de Zenon, qui faiſoit profeſſion d'une vertu & auſterité toute particuliere. Il eſt venu en uſage dans la Langue, parce qu'on dit une conſtance *Stoique*, pour dire, une fermeté inébranſlable. Celle des Martyrs l'a emporté ſur celle des *Stoiques*.

STOLIDITE'. ſ. f. Stupidité extraordinaire d'eſprit, qui le rend incapable de comprendre aucune choſe. L'Empereur Claude a eſté taxé d'une grande *ſtolidité*.

STOMACAL, ALE. adj. Qui concerne l'eſtomac. Une fluxion *ſtomacale* eſt fort dangereuſe. Cet Apothicaire fait des ſyrops, des tablettes, des potions *ſtomacales*.

STOMACHIQUE. adject. C'eſt un nom qu'on donne au vaiſſeau ou à la veine qui ſort du rameau ſplenique qui entre dans l'orifice ſuperieur du ventricule, & qui deſcend au pylore. On l'appelle auſſi *coronal ſtomachique*, parce qu'il eſt fait en forme de couronne.

STORAX. ſ. m. Gomme odorante qui vient d'Arabie & de Syrie. La meilleure eſt celle qui eſt graſſe, rouſſe, reſineuſe, qui a des grumeaux blancheaſtres, & qui garde long-temps ſon odeur; & quand on la fait fondre, elle rend une liqueur ſemblable au miel. Selon Dioſcoride, cette gomme provient d'un arbre qui reſſemble au coignier, qui a toutefois les feuilles plus petites que le coignier, d'un coſté fort blancheaſtres, fermes & longuettes. Sa fleur eſt blanche comme celle de l'orenger. Ses grumeaux ſont veſtus d'une legere peau, ronds, & aigus par le bout, de la groſſeur de la noix Pontique, qui enferme de petits os où eſt la graine. Quelques-uns l'ont appellée *calamite*, parce que la meilleure s'apporte dans des roſeaux, qu'on appelle *calamus* en Latin. Les Apothicaires appellent auſſi *ſtacté*, le *ſtorax* liquide. Celuy qu'on fait ſemblant d'apporter du Levant eſt tout contrefait avec quelques larmes blanches de benjoin.

S T R.

STRACTION. ſ. f. Terme d'Imprimerie, qui ſe dit lors qu'on oſte avec la pointe quelques mots, ou quelques lignes des formes qu'on tire, & qu'on y remet des quadrats à la place: ce qui ſert lors qu'il les faut imprimer en autre couleur.

STRANGURIE. ſ. f. Terme de Medecine, qui ſe dit d'une maladie qui cauſe une involontaire emiſſion d'urine fort frequente & en petite quantité ou goutte à goutte, quelquefois ſans douleur, & quelquefois avec douleur. Elle vient ou d'avoir beu une trop grande quantité d'eau froide, ou lors qu'il a coulé des humeurs froides ſur les parties qui reçoivent l'urine, qui les rendent paralytiques; car alors le muſcle qui ſerre la veſſie, eſt relaſché & amolli, enſorte qu'il ne peut tenir le col de la veſſie ſerré. Ce mot eſt Grec, & compoſé de *ſtranx* qui ſignifie *goutte*, & de *ouron* qui ſignifie *urine*.

STRAPONTIN. ſ. m. Quelques-uns diſent *Eſtrapontin*. C'eſt un lit ſuſpendu en l'air, attaché à deux arbres, pieux, ou cordages. On s'en ſert ſur les navires, & dans les pays chauds où il y a des inſectes qui importunent, ou des beſtes venimeuſes, comme dans l'Amerique, où les Barbares l'appellent *hamac*.

STRAPONTIN, eſt auſſi un petit ſiege qu'on met ſur le devant d'un carroſſe couppé, pour ſuppleer au defaut d'un ſecond fond.

STRASSE. ſ. f. Terme de Negoce. C'eſt la même choſe que la bourre ou le rebut de la ſoye qui eſt imparfaite.

STRATAGEME. ſ. m. Ruſe de guerre pour ſurprendre, ou pour tromper l'ennemi. Les Anciens ſe ſont fort ſervis de *ſtratagemes*. Frontin a fait un Recueil des *ſtratagemes* de guerre. Ce mot vient du Grec *Strateia*, qui ſignifie *guerre*. Borel.

STRATAGEME, ſe dit par extenſion de toutes ſortes de ruſes & d'adreſſes dont on ſe ſert pour reüſſir en quelque affaire. Il n'a pû obtenir cette fille en mariage, qu'avec de grands *ſtratagemes*, en intereſſant les parents.

STRATIFICATION. ſ. f. Terme de Chymie. C'eſt un arrangement de pluſieurs lames de merail, d'herbes, de bois, ou autres choſes ſemblables, dont on fait pluſieurs lits ou couches alternativement pour purifier les matieres, ou pour les fondre: ce qu'on nomme en Latin *ſtratum ſuper ſtratum*, & qui eſt marqué dans les livres de Chymie par *S. S. S.* On pratique la *ſtratification*, quand on purifie l'or par la cementation.

STRIBORD. ſ. m. Terme de Marine. Le coſté droit du vaiſſeau à l'égard du Pilote ou Commandant qui eſt à la pouppe, & qui regarde la proüe. On dit auſſi *tienbord*, *extribord*, & *destribord*, d'où apparemment eſt venu le mot de *ſtribord*, qui eſt le plus en uſage. Le coſté gauche s'appelle *baſbord*.

STRIEURE. ſ. f. Terme d'Architecture, qui ſe dit de la cannelure des colonnes de cet intervalle creux qui regne du haut en bas du fuſt de la colonne pour la faire paroiſtre plus groſſe & plus agreable.

STROPHE. ſ. f. Terme de Poëſie Grecque & Latine qui ſignifie, Couplet, ou certain nombre de vers, au bout duquel on finit un ſens, & aprés on en recommence un autre, qui a même nombre & meſure de vers avec une même diſpoſition de rimes. Les Odes, les

Stances, les Ballades, ſont compoſées d'un certain nombre de *Strophes*. Le mot de *Couplet* ſe dit des ſimples Chanſons ou Airs, & *Strophe* ſe dit des Chants, des Odes, & des Poëmes.

STRUCTURE. ſ. f. Qualité d'un baſtiment, ſoit pour la ſolidité, ſoit pour la diſpoſition de ſes parties. Les *ſtructures* Gothiques étoient plus ſolides & plus durables, mais avoient moins d'agrément que les modernes. Le Palais de Luxembourg eſt d'une fort belle *ſtructure*, eſt bien entendu.

STRUCTURE, ſe dit figurément en choſes morales. Ce Poëme, cette Harangue, ont de beaux vers, de belles expreſſions, mais la *ſtructure* n'en vaut rien, c'eſt à dire, l'ordre & la diſpoſition.

S T U.

STUC. ſ. m. Terme de Maçonnerie. C'eſt une eſpece de mortier fait avec de la chaux & de la poudre de marbre. On fait des figures de *ſtuc*, des ornements d'architecture de *ſtuc*.

On appelle *Stucateurs*, les Ouvriers qui travaillent en *ſtuc*. L'un & l'autre vient de l'Italien *ſtucco*, ſignifiant la même choſe.

STUDIEUX, EUSE. adj. & ſubſt. Qui aime l'eſtude, qui s'y applique fort. C'eſt un bon ſigne, quand un enfant eſt *ſtudieux*. Un *ſtudieux* reüſſit à la fin, quelque peu d'eſprit qu'il ait.

STUDIEUSEMENT. adv. Avec une application ſtudieuſe. Les Philoſophes doivent s'appliquer *ſtudieuſement* à découvrir les ſecrets de la nature par le moyen des experiences.

STUPEFACTIF, adj. qui ſe dit des remedes narcotiques qui endorment les parties malades, & en oſtent le ſentiment. L'hyoſcyame entre dans les remedes *ſtupefactifs*.

STUPEFACTION. ſ. f. Engourdiſſement d'une partie du corps, qui le rend incapable de mouvement & de ſentiment. Il ne ſe dit qu'en Medecine.

STUPEFACTION, ſe dit auſſi au figuré, d'un eſtonnement extraordinaire qui cauſe une eſpece d'extaſe qui rend immobile. Il n'eſt en uſage que dans le dogmatique.

STUPEFIER. v. act. Rendre immobile, engourdir un membre. Il faut *ſtupefier* un membre qu'on veut couper, l'engourdir, luy oſter le ſentiment.

STUPEFIÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

STUPIDE. adj. m. & f. Qui n'a point d'eſprit, dont l'ame paroiſt immobile & ſans ſentiment. On le dit auſſi des animaux melancoliques, lents & pareſſeux, & particulierement de l'aſne.

STUPIDITÉ. ſ. f. Beſtiſe, qualité de l'ame qui la rend inſenſible & incapable de raiſonnement. Les peuples ſauvages ont une naturelle *ſtupidité*.

S T Y.

STYLOBATE. ſ. m. Piedeſtal, fondement, appuy, ſoûtien des colomnes. Ce mot eſt purement Grec, & vient de *ſtylobates*, qui ſignifie la *baſe*, le pied d'un edifice.

STYPTIQUE. adj. Qui a la vertu d'arreſter le ſang, de reſſerrer. La ſurbe eſt fort *ſtyptique*. On a veu depuis quelque temps des effets merveilleux d'une eau *ſtyptique*, qui guériſſoit les playes en un moment. On croit qu'elle eſt faite de vitriol avec une certaine preparation.

S U A.

SUAGE. ſ. m. Terme de Marine. C'eſt le couſt des graiſſes & des ſuifs dont il faut de temps en temps enduire le vaiſſeau pour le faire couler plus doucement ſur les eaux. A Marſeille on le nomme auſſi *ſperme*, dont on a fait *ſpermer* ou *ſpalmer*. Le *ſuage* eſt compté entre les menuës avaries.

SUAGE, en termes d'Orfevres, ou *Doucine*, eſt un ornement ſemblable à la doucine d'Architecture, ou une eſpece de quart de rond, qui ſe fait ſur pluſieurs pieces d'orfevrerie, & particulierement ſur le pied des aiguieres, des flambeaux, & autres ouvrages ſemblables.

SUAIRE. ſ. m. Drap mortuaire dans lequel on enſevelit les deffunts avant que de les mettre dans le cercueil. On voit à Beſançon, à Turin, à Sarlat, & à Compiegne, des ſaintes reliques ou images du St. *Suaire* de Noſtre Sauveur. Maintenant on le dit ſeulement du linge qu'on coud ſur le drap où le corps eſt enſeveli, qu'on charge d'une croix de fil rouge. Ce mot vient du Latin *ſudarium*. D'autres le derivent de *ſuere*, *coudre*, parce qu'on le coud effectivement.

SUANT, ANTE. adj. Qui a de l'humidité ſur la ſurface exterieure. Les murailles ſont *ſuantes* dans le degel, dans les brouillards. Les ſoldats ſont *ſuants* ſous le harnois. Ceux qui ont les pieds & les mains *ſuantes*, y remedient en ſe frottant d'alun, ou de poudre d'eſpingle de cuivre qui eſt aſtringente.

SUAVE. adj. m. & f. Qui eſt doux & agreable aux ſens, mais particulierement à l'odorat. L'ambre gris eſt le plus *ſuave* des parfums. On diſoit autrefois *ſouef* & *ſoüefve*. Quelques-uns le diſent auſſi de ce qui eſt doux au toucher, agreable au gouſt, aux oreilles.

SUAVITÉ. ſ. f. Douceur agreable au corps, ou à l'eſprit. La *ſuavité* de l'odeur des fleurs. On trouve de la *ſuavité* dans la devotion, à porter le joug du Sauveur. On le dit auſſi des peintures qui ſont douces & agreables.

S U B.

SUBALTERNE. adj. m. & f. Qualité de l'Officier qui exerce ſa charge ſous le commandement, ou ſous le reſſort d'un autre. Un Juge, une Juriſdiction *ſubalterne*. On le dit quelquefois des Juriſdictions Royales, mais plus ſpecifiquement des Juges & Juriſdictions, des Juſtices des Seigneurs. Ce mot eſt compoſé de *ſub*, & *alter*. Nicod.

SUBALTERNE, ſe dit en termes de Guerre des Lieutenants, Sous-Lieutenants, Cornettes & Enſeignes qui ſervent ſous les Capitaines. Ceux qui ſont encore au deſſous s'appellent *les bas Officiers*.

Les petits Officiers de la Maiſon du Roy s'appellent auſſi *Subalternes*.

SUBALTERNE, ſe dit auſſi des ſciences & des arts. La Grammaire eſt *ſubalterne* à la Rhetorique.

SUBDELEGATION. ſ. f. Commiſſion que donne un Juge delegué à un autre Juge qu'il delegue, auquel il communique une partie de ſon pouvoir. Ce Juge a connu de cette affaire en vertu de la *ſubdelegation* de Mr. l'Intendant.

SUBDELEGUER. v. act. Nommer un autre Juge auquel on communique une partie du pouvoir qu'on a obtenu par une premiere delegation. Un Juge delegué ne peut pas *ſubdeleguer*, ſi ce pouvoir ne luy eſt donné en termes exprés par ſa commiſſion.

SUBDELEGUÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

SUBDIVISER. v. act. Diviſer une partie d'un tout déjà diviſé. Les biens d'une Communauté ſe diviſent d'abord en deux parts, pour en donner une partie à la femme, & l'autre ſe *ſubdiviſe* entre les enfans.

SUBDIVISION. ſ. f. Seconde diviſion d'une choſe diviſée. Les diviſions & *ſubdiviſions* contribuent beaucoup à faire entendre, à faire retenir un diſcours.

SUBGRONDE, ou SOUSRONDE. ſ. f. C'eſt la partie

partie de la couverture d'un bastiment qui est en saillie en dehors, pour empescher que les eaux pluviales ne coulent le long des murs, & ne les alterent. Les bois qui soustiennent cette saillie s'appellent *chantiers*. Ce mot vient du Latin de Jurisconsulte *subgrundæ* ou *subgrundes*, dont il est parlé dans la Loy *Mutus navis*, ff. *De verb. signif.* & en la Loy d'Ulpian, *Si vero*, ff. *De his qui dejecerint.*

SUBHASTATION. s. f. Vente solemnelle qui se fait à l'encan, & à cri public, au plus offrant & dernier encherisseur. Il ne se dit qu'en Pratique de la vente des immeubles. Tout le bien d'un tel est en criées & *subhastations*, c'est à dire, en decret. Ce mot vient des anciennes executions militaires qui se faisoient *sub hastâ*, par les Sergents d'un corps de garde.

SUBHASTER. v. act. Vendre des heritages à cri public. Cette maison a esté ces jours-cy criée & *subhastée*, on la va vendre par decret.

SUBJONCTIF. s. m. Terme de Grammaire. C'est le quatriéme mode ou façon de conjuguer un verbe, auquel on adjoûte pour marque, *comme ainsi soit que.*

SUBIR. v. act. Souffrir de gré, ou de force, le commandement d'un superieur, la peine, la necessité qui est imposée. Ce libertin a *subi* enfin le joug du mariage, il a pris une femme. Il a *subi* le joug d'une maistresse, d'un fort mal vainqueur. Ces peuples ont esté contraints de *subir* les loix du Conquerant. Ce malheureux a *subi* la peine qu'il avoit meritée.

On dit aussi au Palais, *Subir* l'interrogatoire pour dire, Se presenter devant un Juge pour se faire interroger.

SUBI, IE. part. pass. & adj.

SUBIT, ITE. adj. Prompt, soudain, impreveu. Les morts *subites* sont maintenant fort communes. Un vent *subit* s'est levé qui a fait presque perir nostre vaisseau. Il a pris une resolution prompte & *subite* de combattre, en voyant une belle occasion.

SUBITEMENT. adverb. D'une maniere prompte, soudaine, precipitée. L'apoplexie est un mal qui prend *subitement*. Dés qu'il eut receu cette nouvelle, il partit *subitement*.

SUBJUGUER. v. act. Vaincre, dompter un peuple, luy faire subir le joug de ses loix, de sa domination, ou le faire passer sous le joug. Les Conquerans mettent leur gloire à *subjuguer* les peuples par la force des armes.

SUBJUGUÉ, ÉE. part. pass. & adj.

SUBLIMATION. subst. fem. Terme de Chymie. Action par laquelle on fait eslever dans un vaisseau par le moyen du feu, les plus seches, les plus subtiles parties d'un corps, & on le purge de ses parties heterogenes & grossieres. Ainsi les parties eslevées du soulfre font les fleurs de soulfre. Celles qu'on fait avec le mercure font le cinnabre. Et le mercure qu'on esleve avec le sel commun, ou armoniac, fait le *sublimé*.

SUBLIME adj. masc. & fem. & subst. Qui est au premier rang, qui est eslevé pardessus les autres. Il est parvenu aux honneurs & aux dignités *sublimes*. Longin a escrit un Traitté du *sublime*, du genre *sublime*, du stile *sublime*. La Geometrie, l'Astronomie, sont des sciences *sublimes*, où il n'y a que les esprits *sublimes* qui reüssissent.

SUBLIMEMENT. adverb. D'une maniere sublime. Cet Orateur parle toûjours *sublimement*, en termes relevés & emphatiques.

SUBLIMER. verb. act. Terme de Chymie. Eslever en l'air les menuës parties d'un corps par le moyen du feu, pour les recueillir aprés leur separation. Les corps differents se *subliment* de diverses manieres.

SUBLIMÉ, ÉE. part. pass. & adj.

SUBLIMÉ. subst. masc. Poison violent qui se fait en sublimant du mercure avec des sels violents dans un alembic, comme du sel armoniac, & du vitriol; & alors on l'appelle le *sublimé corrosif*: mais quand il est meslé avec du mercure coulant, il est appellé *sublimé doux*, & on s'en sert dans la cure de diverses maladies, & sur tout des veneriennes. Le *sublimé* est un corps blanc & rempli de veines luisantes & cristalines. Le corrosif ne peut agir, s'il ne trouve quelque humidité. Le *sublimé* doux demande plusieurs lotions & sublimations, avant qu'on ait corrigé tout ce qu'il a de corrosif. Il n'y a rien de plus brullant aprés le feu que le *sublimé* corrosif. Les esprits volatils blanchissent la solution du *sublimé* corrosif.

SUBLIMITE'. subst. fem. Eslevation, qualité dominante ou excellente. On admire la *sublimité* de cet esprit. La *sublimité* d'une science en rend l'intelligence plus difficile.

SUBLUNAIRE. adj. m. & f. Ce qui est sous la Lune, c'est à dire la terre & les autres corps qui font partie de son globe, & qui en dependent. Nous sommes asseurez que toutes les choses *sublunaires* sont sujettes aux changements & aux vicissitudes.

SUBMERGER. v. act. Faire entrer dans l'eau, couvrir d'eau, noyer. La tempeste a esté si violente, qu'elle a *submergé* plusieurs vaisseaux. La mer a *submergé* quantité de terres au Pays-Bas: ce qu'on nomme aujourd'huy *la Plate*. Ce matelot tomba dans l'eau, & fut *submergé*.

SUBMERGÉ, ÉE. part. pass. & adj.

SUBMERSION. s. f. Action qui submerge, qui noye, qui couvre d'eau. Le Deluge fut une *submersion* generale de toute la terre, elle fut toute couverte d'eaux.

SUBMISSION. Voyez SOUSMISSION.

SUBORDINATION. s. f. Terme relatif, qui marque les degrez de superiorité, ou d'inferiorité des choses les unes à l'esgard des autres. Il y a de la *subordination* en toute la nature. Il y a même de la *subordination* dans les Chœurs ou Esprits celestes. Il y a plusieurs degrez de *subordination* dans l'Eglise, des Prestres aux Curés, des Curés aux Prelats, des Prelats au Pape. Il y en a aussi dans l'état seculier, dans les charges, dans la Justice, dans la guerre.

SUBORDINÉMENT. adverb. En consequence, par une suite & dependance necessaire. Un deffendeur en Lettres conclud à ce que sa partie soit declarée non recevable, & *subordinément* mal fondée en ses Lettres.

SUBORDONNÉ, ÉE. adj. Qui a relation à un superieur. La Justice du Chastelet est *subordonnée* à celle du Parlement. Il y a des sciences, des vertus *subordonnées* à d'autres superieures plus generales, comme la Trigonometrie à la Geometrie, l'abstinence & la chasteté à la temperance.

SUBORNATEUR. s. m. Qui corrompt, qui suborne. On traitte les *suborneteurs* de filles, de ravisseurs. Les *suborneteurs* de témoins sont plus severement punis que les faux témoins.

SUBORNATION. s. f. Corruption, seduction, action par laquelle on induit quelque personne à estre complice de son crime. On permet d'informer d'une *subornation* de témoins. On traitte en Justice la *subornation* d'une fille comme une espece de rapt.

SUBORNER. v. act. Corrompre, porter quelqu'un au mal. Il a *suborné* cette fille à force de la cageoller. Les filous *suborneut* les valets pour entrer dans la maison de leurs maistres. Les Courtisanes *suborneut*, seduisent les jeunes gens.

SUBORNÉ, ÉE. part. pass. & adj.

SUBORNEUR, EUSE. s. m. & f. Qui suborne, qui corrompt, qui debauche. Les Revendeuses sont souvent des *suborneuses* de femmes & de filles qui se glissent dans les maisons.

SUBREPTICE. adj. m. & f. Lettre, grace ou autre acte qu'on obient d'un ſuperieur par fraude & en ſurprenant ſa religion, lors qu'on taiſt quelque verité qui auroit empeſché la conceſſion de la grace, ſi elle avoit eſté exprimée. On deboute un criminel des lettres de grace qu'il a obtenuës, lors qu'elles ne ſont pas conformes aux informations, car alors on les declare *ſubreptices*. Des Bulles & ſignatures ſont nulles & *ſubreptices*, quand on n'explique pas au Pape le vray eſtat du Benefice, ſon genre de vacance, & autres expreſſions neceſſaires.

SUBREPTICEMENT. adv. D'une maniere ſubreptice. Voilà un arreſt qui a eſté obtenu *ſubrepticement*, & ſur un faux expoſé, ſans ouïr partie.

SUBREPTION. ſ. f. Surpriſe qu'on fait au ſuperieur, en obtenant des graces de luy ſous une fauſſe expoſition. La *ſubreption* differe de l'*obreption*, en ce que l'*obreption* eſt une fauſſe expreſſion de la qualité d'un fait; & la *ſubreption* eſt un manque d'expreſſion ou reticence frauduleuſe d'un fait qui auroit rendu le ſuperieur plus difficile à accorder la grace. La *ſubreption* & l'obreption ſont des vices eſſentiels en un titre, qui le rendent nul.

SUBRESCOT. ſ. m. Ce qu'on paye au delà du prix ordinaire ou convenu pour un repas. Vous avez payé les trente ſols du repas à table d'hoſte, mais il y a preſque autant de *ſubreſcot*. Il faut faire venir encore tels & tels plats, ou les mettra ſur le *ſubreſcot*.

SUBROGATION. ſ. f. Action par laquelle on eſt mis en la place, aux droits d'un autre. On fait les tranſports avec *ſubrogation* en tous droits & actions. On obtient des *ſubrogations* à des criées, faute de faire des pourſuites par le ſaiſiſſant. Quand un Juge ne peut plus eſtre Rapporteur, on demande la *ſubrogation* d'un autre. On demande en matiere beneficiale la *ſubrogation* aux droits d'un defunt, quand une partie qui conteſte un Benefice eſt decedée.

SUBROGATIS. ſ. m. Terme Latin, & du Palais, qui ſe dit de l'ordonnance du Chef d'une Compagnie, par laquelle il ſubroge & donne un nouveau Rapporteur à la place de celuy qui n'eſt plus en eſtat de rapporter une affaire dont il étoit chargé.

SUBROGER. v. act. Terme de Palais. Ceder ſon droit, mettre quelqu'un en ſon lieu & place. Quand on fait un tranſport, on *ſubroge* un ceſſionnaire en ſes droits, noms & actions, privileges & hypotheques. Lors qu'on acquitte une dette à une tierce perſonne, ou qu'on fournit pour cela de l'argent, on eſt *ſubrogé* de droit, ou on ſe fait *ſubroger* en Juſtice à la place du premier creancier.

SUBROGER, ſignifie auſſi, Eſtre mis à la place d'un autre pour faire quelques procedures en Juſtice. Ce creancier s'eſt fait *ſubroger* aux criées à la pourſuite d'un ordre, des droits de ſon debiteur. Un Procureur a eſté *ſubrogé* à la pratique d'un defunt, à la pourſuite des affaires qu'il avoit commencées. On fait *ſubroger* un Rapporteur à la place d'un autre qui eſt decedé, qui s'eſt defait de ſa charge, ou qui eſt hors de quartier.

SUBROGÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

On appelle un *ſubrogé* tuteur, un ſecond tuteur que les parents nomment pour aſſiſter à la confection de l'inventaire d'un defunt que fait faire le vray tuteur, où il paroiſt en qualité de contradicteur legitime. Il deffend auſſi aux actions que la veuve ou le tuteur ont à diſcuter avec ſes mineurs. Hors de là il n'a point de fonction.

SUBSEQUENT, ENTE. adj. Qui vient aprés. Il ſe dit particulierement du temps. Les Fermiers des Aides ont perdu cette année, mais ils ſe recompenſeront aux années *ſubſequentes*. Quand deux Feſtes doubles viennent un même jour, on fait l'Office de la principale, & on transfere l'autre au premier jour *ſubſequent*. Vous verrez cette queſtion traittée dans les Chapitres *ſubſequents*.

SUBSIDE. ſ. m. Nom general qu'on donne à toutes les impoſitions qu'on fait ſur les peuples, ou ſur les marchandiſes, au nom du Roy, ou de l'Eſtat, pour ſubvenir à ſes neceſſités, à ſes charges. La Subvention, les Aides, ſont des *ſubſides* qui ont eſté de temps en temps impoſez. Le Roy ſeul peut lever & impoſer des *ſubſides* ſur ſes peuples. Le Roy Philippes de Valois en 1349. appella *ſubſide gracieux*, un *ſubſide* qu'il leva du conſentement du Prevoſt des Marchands de Paris, de ſix deniers pour livre ſur les denrées qui y ſeroient venduës.

SUBSIDIAIRE. adj. m. & f. Terme de Palais, qui ſe dit des moyens ſurabondans qu'on allegue pour fortifier une cauſe; ou concluſions incidentes qu'on prend, au cas que les premieres ſouffrent quelque difficulté. Ce n'eſt pas un moyen principal, il n'eſt que *ſubſidiaire*.

SUBSIDIAIREMENT. adv. D'une maniere ſubſidiaire. Cette deffenſe n'a eſté alleguée que *ſubſidiairement*, & par ſurabondance de droit. Il a conclu *ſubſidiairement* contre ſon garent en cas d'eviction par le demandeur originaire.

SUBSISTANCE. ſ. f. Ce qui ſert à nourrir, à entretenir, à faire vivre quelque particulier, quelque Communauté. Les Mendiants n'ont aucun bien, leur *ſubſiſtance* eſt fondée ſur la providence, ſur la charité des gens de bien. Ce galant fournit à la *ſubſiſtance* du meſnage, de la famille de ſa maiſtreſſe. L'armée eſt en de bons quartiers, elle trouvera là aiſément ſa *ſubſiſtance*.

SUBSISTANCE, eſt auſſi une eſpece d'impoſt eſtably ſous pretexte de la *ſubſiſtance* des trouppes. La taille s'impoſoit autrefois par diverſes commiſſions, ou parties; taille, taillon, creuë, *ſubſiſtance*, &c.

SUBSISTER. v. neut. Exiſter, eſtre en nature. Il n'y a rien en ce monde qui *ſubſiſte* eternellement. Tant de grandes Monarchies, de grandes villes, de grands edifices, ont eſté deſolez, ne *ſubſiſtent* plus. Les êtres de raiſon ne *ſubſiſtent* que dans noſtre imagination.

SUBSISTER, ſignifie auſſi, Avoir le moyen de s'entretenir & de ſe nourrir. Les Courtiſans ne *ſubſiſtent* que des graces & des bienfaits du Roy. Ce pauvre homme a de la peine à faire *ſubſiſter* ſa famille du travail de ſes bras. Ce Preſtre *ſubſiſte* de ſes Meſſes. L'armée *ſubſiſte* aux deſpens de l'ennemi.

SUBSISTER, ſe dit auſſi en Morale. La plus-part des loix s'aboliſſent par le temps, & ne *ſubſiſtent* plus. Cet arreſt *ſubſiſte* encore, il n'a point eſté caſſé. La bonne doctrine de l'Egliſe *ſubſiſtera* eternellement. La force de mon argument *ſubſiſte* nonobſtant voſtre ſolution.

SUBSTANCE. ſ. f. Eſtre reel, effectif, être naturel qui ſubſiſte. C'eſt comme le terme ou la borne qui termine & finit un être, & l'empeſche de s'étendre plus loin. La *ſubſtance* eſt au premier rang de la Categorie, elle ſe diviſe & ſubdiviſe en pluſieurs genres & eſpeces. Dieu eſt la premiere des *ſubſtances*, une *ſubſtance* pure, increée, eternelle, qui eſt par elle-même. Les *ſubſtances* creées ſe diviſent en *ſubſtances ſpirituelles*, comme les Anges; & en *corporelles*, comme les animaux. La *ſubſtance* eſt oppoſée à l'*accident*, parce qu'elle peut être ſans luy, & luy ne peut ſubſiſter ſans elle.

SUBSTANCE, ſe dit auſſi de ce qui eſt de plus pur, de plus ſubtil, & de plus eſſentiel dans un corps. Les Chymiſtes font des extraits, & tirent toute la *ſubſtance* des plantes & des mineraux, tantoſt par le feu, tantoſt par l'infuſion. Ils oſtent le jus, le ſuc, la *ſubſtance* d'un corps, & ils n'y laiſſent que le marc. Les gros arbres tirent toute la *ſubſtance* de la terre, & les petits ne peuvent croiſtre auprés. Une femme débauchée tire toute la *ſubſtance* d'un homme.

SUBSTANCE, ſe dit figurément en Morale. Ce pere ne ſçauroit amaſſer de bien, il a des enfans qui luy tirent toute ſa *ſubſtance*, qui devorent toute ſa *ſubſtance*. Dites moy en ſubſtance ce qu'il y a dans ce livre que vous avez leu, faites-en un ſommaire, un abregé.

SUBSTANTIEL, ELLE. Terme dogmatique. Qui concerne la nature de la ſubſtance. On diſpute fort dans l'Eſcole s'il y a des formes *ſubſtancielles* attachées particulierement à la ſubſtance.

Il ſignifie auſſi, Qui a beaucoup de ſuc, de jus. La perdrix eſt une viande fort *ſubſtancielle*, qui nourrit beaucoup. Eſcobar ſoûtient que le chocolate liquide ne rompt point le jeuſne, quoy qu'il diſe que c'eſt un mets fort *ſubſtanciel* & nourriſſant.

SUBSTANCIELLEMENT. adv. D'une matiere ſubſtancielle. Le corps de JESUS-CHRIST eſt reellement & *ſubſtanciellement* dans l'Euchariſtie. Il eſt auſſi oppoſé à *accidentellement*, & ſert à beaucoup de diſtinguo dans l'Eſcole.

SUBSTANCIEUX, EUSE. adj. Succulent, nourriſſant. C'eſt la même choſe que *ſubſtanciel*.

SUBSTANTER. v. act. Nourrir, fournir des alimens. Il y a aſſez de mets ſur cette table pour *ſubſtanter* vingt perſonnes. Ce Couvent *ſubſtante* plus de deux cens pauvres par ſes aumoſnes. Le pain de munition ſuffit pour *ſubſtanter* un ſoldat.

SUBSTANTÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

SUBSTANTIF, IVE. adj. Terme de Grammaire. C'eſt la qualité qu'on donne à un nom qui deſigne une ſubſtance. Un nom propre, ou appellatif, eſt tantoſt *ſubſtantif* maſculin, tantoſt feminin. La plus-part des adjectifs en François, & même quelques verbes deviennent *ſubſtantifs*, ont une vertu, une qualité *ſubſtantive*.

On appelle auſſi verbe *ſubſtantif*, le verbe *je ſuis*, *tu es*, *il eſt*, qui eſt un verbe auxiliaire qui ſert à conjuguer les verbes paſſifs, ſoit en François, ſoit en Eſpagnol, ſoit en Italien.

SUBSTANTIVEMENT. adv. D'une maniere ſubſtantive. Pluſieurs verbes & adjectifs ſe diſent *ſubſtantivement*.

SUBSTITUER. v. act. & neut. Mettre quelqu'un en ſa place pour faire ſa fonction en cas d'abſence. Quand un Advocat chargé d'une cauſe eſt malade, on ordonne qu'il *ſubſtituera* quelqu'un de ſes confreres pour plaider en ſa place, qu'il ſe fera *ſubſtituer* par quelqu'un.

SUBSTITUER, ſignifie auſſi, Subroger quelqu'un, le mettre en ſon lieu & place. Lors qu'on fait une ceſſion & tranſport, on ſubroge & on *ſubſtituë* le ceſſionnaire en ſa place. Celuy qui paye pour un autre, eſt *ſubſtitué* en tous ſes noms, droits & actions.

SUBSTITUER, ſignifie encore ſimplement, Mettre une choſe en la place où étoit une autre. Les chicaneurs oſtent ſouvent les bonnes pieces d'un ſac, & en *ſubſtituent* de fauſſes à leur place. Ce Fermier a vendu une partie des beſtiaux de ſon maiſtre, on l'a condamné d'en *ſubſtituer* d'autres en leur place.

SUBSTITUER, ſe dit auſſi en parlant des ſecondes inſtitutions qu'on fait dans un teſtament, en cas que l'heritier inſtitué repudie la ſucceſſion, ou meure avant qu'elle ſoit ouverte, ou même pour tranſmettre les mêmes biens à d'autres perſonnes aprés ſa mort. Les teſtateurs *ſubſtituent* pluſieurs heritiers & legataires les uns aux autres. On *ſubſtituë* les petits enfants à leur pere, pour luy oſter la faculté d'aliener le bien qu'on luy laiſſe.

SUBSTITUÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

SUBSTITUT. ſubſt. maſc. Celuy qui exerce une charge pour un autre en ſon abſence, ou autre legitime empêchement. Les Procureurs ſont obligez de nommer deux de leurs confreres pour *ſubſtituts*, dont les noms ſont eſcrits enſuite du leur dans la liſte, qui reçoivent en leur abſence les ſignifications qu'il leur faut faire.

On dit par extenſion, qu'un Marchand a un bon *ſubſtitut*, quand il a un bon Facteur qui fait valoir le commerce en ſon abſence. On dit quand une femme fait bien les affaires de la maiſon en l'abſence de ſon mari, qu'il a un bon *ſubſtitut*.

SUBSTITUT, eſt auſſi un Officier en titre qui ſoulage les Procureurs Generaux des Cours Souveraines en l'adminiſtration de leurs charges pour conſerver l'intereſt du Roy & du public, des mineurs & des Communautez. Il y a pluſieurs *Subſtituts* au Parquet qui rapportent à Mr. le Procureur General les procés où il doit donner des concluſions. Il y en a au Parlement, à la Cour des Aides, au Grand Conſeil, & même au Chaſtelet. Tous le Procureurs du Roy dans les Preſidiaux & Sieges Royaux, & les Procureurs Fiſcaux des Juſtices ſubalternes, ſont appellez par Mr. le Procureur General ſes *Subſtituts*.

SUBSTITUTION. ſ. f. Action d'un teſtateur, par laquelle il ſubſtituë un heritier à un autre qui n'a que l'uſufruit du bien qui luy eſt laiſſé. L'ouverture d'une *ſubſtitution* n'a lieu qu'aprés la mort de l'heritier inſtitué. Les *ſubſtitutions* ſont communes dans le Droit Romain. Il y en a de perpetuelles, graduelles, pupillaires, communes, & fideicommiſſaires, expliquées au titre .... du Digeſte. Les *ſubſtitutions* ſe font pour conſerver les terres dans des familles nobles, dont les roturiers abuſent. L'Ordonnance d'Orleans reduit les *ſubſtitutions* à l'advenir au deuxiéme degré outre l'inſtitution, & au quatriéme pour le paſſé. Les *ſubſtitutions* ſont ſujettes à inſinuation, comme les donations.

Les Medecins appellent auſſi, Faire des *ſubſtitutions* de drogues, quand au lieu de celles qui ſont difficiles à recouvrer, ils en employent d'autres qu'ils croyent avoir la même vertu & proprieté. Le *ſubſtitut* du rhapontique eſt la racine de la grande centaurée, ou du ſymphytum, ou bien de la rheubarbe detrempée auparavant, ſelon Joubert.

SUBTENDANTE. ſ. f. Terme de Geometrie. Ligne droite, oppoſée à un angle, & qui eſt preſumée être tirée des deux extremitez de l'arc qui meſure ce même angle. En un triangle rectangle la *ſubtendante* de l'angle droit a ſon quarré égal aux quarrez des *ſubtendantes* de ſes deux autres angles. Par la 47. Propoſition du premier des Elements d'Euclide, c'eſt une proprieté merveilleuſe de ce triangle deſcouverte par Pythagore, qui en fut ſi tranſporté de joye, qu'il en immola un bœuf.

SUBTERFUGE. ſ. m. Fuite affectée d'un chicaneur, qui trouve quelque artifice pour colorer une meſchante cauſe, & en eſloigner le jugement. Nonobſtant les fuites & les *ſubterfuges* de ma partie, j'ay fait connoiſtre la verité, & fait juger mon procés. On dit auſſi des meſchans payeurs, qu'ils cherchent mille *ſubterfuges* pour ne point payer.

SUBTIL, ILE. adj. Corps extremement delicat, mince, leger, qui ſe rompt, ou qui ſe leve facilement. Les eſprits animaux ſont ſi *ſubtils*, qu'ils ſont imperceptibles à la veuë. Le vent eſleve les plus *ſubtiles* parties de la pouſſiere. Le mercure pouſſé au feu s'exhale en parties tres-*ſubtiles*. L'eſprit de vin eſt le plus *ſubtil* du vin tiré par des diſtillations reiterées.

SUBTIL, ſe dit en ce ſens de ce qui eſt le plus eſpuré, ou ſeparé de ſes parties groſſieres. Les atomes ſont des corps *ſubtils* & bien eſpurez. La Chymie ne travaille qu'à ſeparer ce qu'il y a de plus *ſubtil* dans un corps, de ſa matiere, de ſes feces.

SUBTIL, ſe dit auſſi de ce qui agit promptement, qui penetre dans des organes fort délicats. La lumiere eſt ce qu'il y a de plus *ſubtil* dans le monde, qui penetre le plûtoſt dans un grand eſpace. Le poiſſon a l'ouye *ſubtile*. Les chiens ont l'odorat *ſubtil*. La nature a donné à l'œuil un mouvement tres-*ſubtil*.

SUBTIL, ſe dit auſſi de ce qui eſt fait avec une adreſſe cachée & inconnuë aux autres. Il y a des tours de cartes fort *ſubtils*, qu'on ne peut deviner. Les charlatans ſont *ſubtils* à joüer des gobelets, à faire des tours de paſſe-paſſe; ils ſont *ſubtils* de la main à eſcamoter, à fouiller dans la poche. Ce Danſeur de corde a le corps bien *ſubtil* pour danſer, pour voltiger. On dit auſſi, qu'un chat eſt *ſubtil* à attraper des ſouris, ou quelque morceau ſur la table.

SUBTIL, ſe dit figurément en choſes ſpirituelles & morales. Un eſprit *ſubtil*, eſt celuy qui comprend aiſément les choſes. Un raiſonnement *ſubtil*, eſt celuy qui eſt raffiné, qui eſt au deſſus de l'invention & de la portée des gens du vulgaire. Une queſtion *ſubtile*, eſt celle dont on a de la peine à reſoudre la difficulté. Scot a eſté appellé dans l'Eſcole le Docteur *ſubtil*.

On appelle en Fauconnerie mal *ſubtil*, une maladie d'oiſeau qui l'affame, quoy qu'on luy donne à manger toûjours.

SUBTILEMENT. adv. D'une maniere ſubtile. Le poiſon ſe coule *ſubtilement* dans les veines. Ce Commentateur a interpreté fort *ſubtilement* ce paſſage. Les gens de Pratique couppent *ſubtilement* la bourſe à leurs parties.

SUBTILISER. v. act. & neut. Rendre ou devenir ſubtil. Les eſprits ſe *ſubtiliſent* tous les jours. La frequentation du monde *ſubtiliſe* les niais, les provinciaux. L'eſprit de vin ſe *ſubtiliſe* à force d'être rectifié ou diſtillé pluſieurs fois. On tombe ſouvent dans l'hereſie à force de *ſubtiliſer* ſur l'Eſcriture.

SUBTILISÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

SUBTILITÉ. ſ. f. Qualité de ce qui eſt ſubtil. La *ſubtilité* des atomes, des parties de l'or, du mercure, eſt inconcevable. Ceux qui font de petites monſtres doivent avoir une grande *ſubtilité* de main, c'eſt à dire, une grande adreſſe ou delicateſſe. La *ſubtilité* convient aux ſubſtances ſpirituelles. Cardan a eſcrit ſeize Livres de la *Subtilité*, où il a marqué les douze plus remarquables des anciens Auteurs en *ſubtilité*. Gentisberne a eſcrit des *ſubtilités* invincibles.

SUBTILITÉ, eſt quelquefois oppoſé à *ſolidité*, & alors on s'en ſert en mauvaiſe part. Cet Orateur a parlé avec beaucoup de *ſubtilité*, mais on luy a reſpondu avec beaucoup de ſolidité. La plus-part des diſtinctions qu'on fait dans l'Eſcole ne ſont que vaines *ſubtilitez*.

SUBVENIR. v. neut. Soulager la pauvreté, les miſeres d'autruy. La vraye charité *ſubvient* à toutes les infirmitez, à tous les beſoins du prochain quels qu'ils ſoient.

SUBVENIR, ſignifie auſſi, Entretenir, fournir à la deſpenſe. On ne ſçait comment ce pauvre homme peut *ſubvenir* à la nourriture de tant d'enfans, il n'a que le travail de ſes mains pour leur *ſubvenir*. Les petits Eſtats ne peuvent pas *ſubvenir*, fournir à la deſpenſe de la guerre, de l'artillerie.

SUBVENTION. ſ. f. Terme de Finances. C'eſt un droit du vingtiéme denier, ou du ſol pour livre, qu'on eſtablit ſur les marchandiſes pour ſubvenir aux affaires de l'Eſtat.

SUBVENTION, eſt auſſi un droit extraordinaire qu'on demande à quelques Provinces dans certaines neceſſitez.

SUBVERSION. ſ. f. Deſordre, renverſement des affaires d'un Eſtat, d'une famille. Les guerres civiles ont été cauſes de la *ſubverſion* de l'Empire des Maures en Eſpagne. Les procés opiniaſtrez cauſent la *ſubverſion* des meilleures maiſons.

SUBVERTIR. v. act. Renverſer, bouleverſer, mettre en deſordre. Les Heretiques ont taſché de *ſubvertir* toute la bonne doctrine de l'Egliſe.

SUC.

SUC. ſubſt. maſc. Subſtance liquide qui fait une partie de la compoſition des plantes, & qui ſe communique à toutes les autres parties pour ſervir à leur nourriture & à leur accroiſſement. Le *ſuc* eſt aux plantes, ce que le ſang eſt aux animaux. Il y a des *ſucs* aqueux, vineux, oleagineux, gommeux, reſineux & bitumineux, de toutes ſortes de couleurs & de ſaveurs.

On dit auſſi quelquefois le *ſuc* des viandes. On tire les *ſucs* par inciſion, par contuſion, par expreſſion, par la cuiſſon, par l'infuſion, &c. Cette viande eſt trop roſtie, elle n'a plus de *ſuc*. Les citrons, les oranges, ſont des fruits qui ont beaucoup de *ſuc*. Le vin eſt le *ſuc* des raiſins. Ce melon eſt d'un bon *ſuc*.

Thomas Warton Anglois a établi dans l'Anatomie un *ſuc* nerveux, qu'il dit ſervir aux plus belles fonctions du corps. Ce *ſuc* a eſté inconnu aux Anciens, & eſt receu maintenant par tous les Anglois.

SUC, ſe dit auſſi des vapeurs ou humiditez enfermées dans la terre. Le criſtal ſe forme d'un *ſuc* lapidifique. Les metaux ſont des vapeurs & des *ſucs* qui ſe condenſent dans les veines de la terre. Les gommes & les reſines ſont des *ſucs* qui diſtillent des arbres.

SUC, ſe dit figurément en choſes ſpirituelles, de ce qui eſt de plus ſubſtanciel dans un diſcours, d'un preſſis, d'un abregé. Il ne faut pas retenir tout un livre, il faut en tirer le *ſuc*, la moelle, ce qu'il y a de meilleur.

SUCCEDANE'E. adj. Terme de Pharmacie, qui ſe dit des remedes qu'on ſubſtituë à la place de ceux qui ont été premierement ordonnez, quand on n'a pas les drogues neceſſaires pour leur compoſition, & qui ſont à peu prés de même qualité ou vertu que ceux dont ils occupent la place.

SUCCEDER. v. n. Venir de ſuite, ſe mettre en la place d'un autre. Les ſiecles, les années, les jours ſe *ſuccedent* les uns aux autres. Les rems d'une ruë, d'une horloge, ſe *ſuccedent*, entrent l'un aprés l'autre dans leur pignon.

SUCCEDER, ſe dit auſſi en Morale, des charges, des dignitez, & des autres places où on entre l'un aprés l'autre. Un Coadjuteur a des Bulles qui le doivent faire *ſucceder* à un autre Prelat. On ne ſçait pas qui doit *ſucceder* au Pape. Celuy qui *ſuccede* à un Benefice a d'ordinaire un procés pour les reparations contre les heritiers du predeceſſeur.

SUCCEDER, ſignifie auſſi, Heriter des biens d'un defunt, ſoit par droit de parenté, ſoit par inſtitution teſtamentaire. Un fils *ſuccede* en tous les biens, noms & actions de ſon pere. Le pere & l'ayeul *ſuccedent* aux meubles de leurs enfans & petits-enfans. La mort ſaiſit le vif, ſon plus proche heritier habile à luy *ſucceder*. Il y en a qui *ſuccedent* aux propres, les autres aux acquets, les autres aux meubles. Un legataire univerſel *ſuccede* à tous les biens d'un defunt. Les Moines, les baſtards, les étrangers, n'ont point droit de *ſucceder*. Les uns *ſuccedent* par ſouches, les autres par têtes.

SUCCEDER, ſignifie auſſi, Réuſſir. Les entrepriſes faites à la haſte ne *ſuccedent* jamais. Les Ligues & Croiſades entre pluſieurs Princes ont rarement *ſuccedé*. Cette machine étoit fort bien inventée, mais elle n'a pas *ſuccedé*, quand on l'a voulu mettre en grand.

On dit proverbialement, qu'un homme eſt habile à *ſucceder*, lors qu'il eſt adroit au gain, qu'il ne laiſſe rien perdre, & qu'il eſt prompt à s'emparer du bien d'autruy.

SUCCENTEUR. ſ. m. Terme dont on ſe ſert en quelques Egliſes Cathedrales de France pour ſignifier le Sous-Chantre. A St. Jean de Lyon il y a un Precen-

teur,

teur, & un *Succenteur*, c'eſt à dire, un Chantre & un Sous-Chantre.

SUCCENTURIER. adj. Terme de Medecine, qui ſe dit de deux petits muſcles triangulaires qui naiſſent de la partie anterieure de l'os pubis. On les appelle auſſi *ſubſtituts*, parce qu'ils aident aux autres à faire leurs fonctions.

SUCCE'S. ſ. m. Reüſſite, iſſuë d'une affaire. Il ſe dit en bonne & en mauvaiſe part. Alexandre dans toutes ſes entrepriſes eut d'heureux *ſuccés*. Pompée en la bataille de Pharſale eut un *ſuccés* malheureux. Le *ſuccés* a répondu à ſon attente. Il faut voir quel ſera le *ſuccés* de cette affaire, de cette negociation.

SUCCESSEUR. ſ. m. Qui a droit d'occuper la place qu'occupoit un autre, ſoit qu'il y parvienne par élection, collation, heredité, ou autrement. Il n'y a jamais eu de Tyran qui ait pû tuer ſon *ſucceſſeur*. Un Roy des Romains eſt un *ſucceſſeur* deſigné à l'Empire. Un Coadjuteur eſt un *ſucceſſeur* à une Prelature, un reſignataire à un reſignant. Un titulaire uſufruitier ne peut pas faire prejudice à ſon *ſucceſſeur*. Ce Prince a fait tant de conqueſtes, qu'il ne laiſſera rien à faire à ſon *ſucceſſeur*. Les Sçavants travaillent pour leurs *ſucceſſeurs*, pour inſtruire ceux qui viendront aprés eux. Ariſtote a été un digne *ſucceſſeur* de Platon.

SUCCESSIF, IVE. adj. Qui ſuit, qui ſuccede, qui vient l'un aprés l'autre. Un mouvement progreſſif & *ſucceſſif*, eſt celuy qui ſe fait pas à pas, quand une partie va devant l'autre. Le temps eſt une quantité diſcrete & *ſucceſſive*, dont tous les moments ſe ſuivent, & ne ſont jamais enſemble.

SUCCESSIF, ſe dit auſſi des droits hereditaires. Ce fils pour eviter les procés, a vendu tous ſes droits *ſucceſſifs*, tout ce qu'il pouvoit pretendre en la ſucceſſion de ſon pere. Le Royaume de France eſt *ſucceſſif*, & l'Empire eſt electif: on vient à l'un par ſucceſſion, & à l'autre par élection.

SUCCESSION. ſ. f. Suite, ou action de ce qui ſuit, qui ſuccede, qui entre en la place d'un autre. Les plus grands baſtiments, les plus grandes Monarchies ſe ruinent par la *ſucceſſion* des temps. Il y a dans la nature une *ſucceſſion* perpetuelle de generations de corps qui viennent à la place les uns des autres.

SUCCESSION, ſe dit auſſi en Morale. L'Egliſe Catholique ſe peut vanter d'une perpetuelle *ſucceſſion* & miſſion depuis le temps des Apoſtres; la *ſucceſſion* des Papes n'a point été interrompuë.

SUCCESSION, ſe dit auſſi en Aſtronomie. Quand une Planete eſt directe, elle va ſelon l'ordre & la *ſucceſſion* des Signes, c'eſt à dire, d'Aries en Taurus, de Taurus en Gemini, &c. Quand elle eſt retrograde, on dit qu'elle va contre la *ſucceſſion* des Signes, de Gemini en Taurus, de Taurus en Aries, &c. c'eſt à dire, ſelon le mouvement naturel du ciel, ou au contraire.

SUCCESSION, ſignifie plus ordinairement l'univerſalité de biens delaiſſez par un defunt. Une *ſucceſſion ab inteſtat*, eſt celle où on a droit par le plus proche degré de la parenté. *Succeſſion teſtamentaire*, eſt celle où on vient en vertu d'un teſtament. *Succeſſion en ligne directe*, eſt celle qui vient par les aſcendans, ou deſcendans. *Succeſſion collaterale*, eſt celle qui vient par les oncles, tantes ou autres collateraux. Une *ſucceſſion jacente* ou *abandonnée*, eſt une *ſucceſſion* onereuſe, oberée, que perſonne ne veut accepter. Il faut créer un Curateur à cette *ſucceſſion* vacante. Il n'y a point de vraye *ſucceſſion* dans les Benefices, car on n'en herite point. Les *ſucceſſions* ſe partagent autrement entre Nobles, qu'entre roturiers.

SUCCESSIVEMENT. adv. De ſuite, l'un aprés l'autre. Le chaud & le froid ne peuvent être enſemble en un même ſujet, mais bien *ſucceſſivement*. On fait des machines avec des ſeaux, qui puiſent & vuident l'eau *ſucceſſivement*.

SUCCIN. Voyez AMBRE.

SUCCINT, INTE. adj. Diſcours, Traitté compris en peu de paroles. Il a reduit en un Abregé fort *ſuccint* tout ce qui eſt dit trop prolixement dans ce gros Volume. Les harangues qu'on fait aux Grands doivent être *ſuccintes*. Pour faire lire un Factum, il faut qu'il ſoit fort *ſuccint*.

On dit auſſi par extenſion, un repas *ſuccint*, pour dire, leger. La collation qu'on fait les jours de jeuſnes doit être fort *ſuccinte*.

SUCCINTEMENT. adv. D'une maniere ſuccinte & courte. Il y a des matieres delicates qu'un Auteur ne doit traitter que *ſuccintement* & ſans les trop approfondir.

SUCCOMBER. v. n. Ne pouvoir pas reſiſter à un travail, à ſupporter un fardeau. Il faut être bien robuſte pour ne pas *ſuccomber* ſous les fatigues de la guerre. Ce mulet *ſuccombera* ſous le faix de cette charge, elle eſt trop peſante. Vous avez mis trop de bled dans ce grenier, le plancher *ſuccombera* ſous le poids.

SUCCOMBER, ſe dit figurément en choſes ſpirituelles & morales. Job eſt un modele de conſtance qui ne *ſuccomba* point à la douleur, à l'affliction, lors que Dieu le voulut éprouver. David en voyant Berſabée *ſuccomba* à la tentation.

SUCCOMBER, ſignifie auſſi, Eſtre vaincu en quelque combat, en quelque diſpute, en quelque affaire. Dans les batailles, c'eſt d'ordinaire le parti le plus foible qui *ſuccombe*. Ils étoient deux contendans pour cette charge, celuy qui a eu le moins de credit a *ſuccombé*. Qui perd ſon procés, qui *ſuccombe*, doit être condamné aux dépens par la derniere Ordonnance.

SUCCUBE. ſ. m. Demon qu'on dit emprunter la figure d'une femme pour exciter les hommes à paillardiſe. Il eſt oppoſé à *Incube*, qui fait pecher l'autre ſexe. Ceux qui ont écrit de la Demonomanie, racontent pluſieurs hiſtoires des Incubes & des *Succubes*.

SUCCULENT, ENTE. adj. Qui a beaucoup de ſuc. La perdrix eſt un mets fort *ſuculent*, on en peut tirer bien du profit.

SUCCURSALE. adj. f. ne ſe dit que d'une Egliſe baſtie pour ſervir de ſecours à une Parroiſſe, quand elle eſt trop étenduë, pour la commodité des Parroiſſiens éloignez. La Chapelle de St. Joſeph eſt une Egliſe *ſuccurſale* de St. Euſtache.

SUCEMENT. ſ. m. Action par laquelle on ſuce. Il ſe fait un *ſucement* continuel du chile par les veines meſaraïques.

SUCER. v. act. Tirer le ſuc de quelque choſe avec la bouche. On *ſuce* ſes doigts, quand on les a trempés dans quelque friand ragouſt. Les enfans *ſucent* le bout de leur Nourrice pour tetter. Quand on s'eſt piqué au doigt, il faut *ſucer* le ſang, de peur qu'il n'y vienne un mal d'adventure. Les ſangſuës *ſucent* le ſang de la partie où on les applique.

SUCER, ſe dit figurément en choſes morales. Nous ſommes fort preoccupés des opinions que nous avons *ſucées* avec le lait. Ce bon homme a des nepveux importuns qui le *ſucent*, qui le mangent juſqu'aux os, qui luy tirent ſon bien petit à petit.

SUCÉ, ÉE. part.

SUÇON. ſ. m. Baiſer qui laiſſe quelque marque ſur la peau, quand il a été fortement appliqué. Les Nourrices ſont ſi folles de leurs enfants, que ſouvent elles leur font des *ſuçons* en les baiſant.

SUÇOTER. v. act. & redupl. Sucer pluſieurs fois, & à

diverſes repriſes. Cet enfant ne maſche pas la viande, il ne fait que la *ſuçoter*.

SUCRE. ſ. m. Suc, ou jus extremement doux & agreable, exprimé de certaines cannes qui croiſſent aux Indes Orientales & Occidentales. Elles ſont noüeuſes. La tige a par bas trois ou quatre pouces de tour, & elles croiſſent juſqu'à dix pieds de haut. Leur couleur eſt d'un verd jaune qui porte au deſſus pluſieurs feuilles en floquet, longues & aiguës. On a tort de croire qu'elles ayent été inconnuës aux Anciens. Dioſcoride, Galien, Theophraſte, Lucain, Pline, Arrian, Seneque & Strabon en ont parlé, & l'ont appellé *ſel d'Inde*, qui couloit de luy-même comme une gomme. Saumaiſe dit que ces cannes d'Inde étoient fort groſſes, que les Indiens appelloient *ſacamamba*, & les Latins *canamelle*, *à canna* & *melle*. Mais l'invention d'en tirer le *ſucre* eſt nouvelle. Ils ſçavoient pourtant tirer le ſuc des cannes, mais ils ne ſçavoient pas l'art de le condenſer, de le durcir, & de le blanchir. On le tire de petites cannes qu'on briſe avec des moulins & preſſoirs, dont le jus tombe dans des tines, lequel on cuit & recuit, juſqu'à ce qu'il ait acquis conſiſtence; ce qu'il n'acquiert jamais, qu'on n'ait jetté dedans du jus de limon. On en fait des pains de figure conique, quand on l'affine, qui ſervent à aſſaiſonner les fruits, & à les confire pour les garder.

On appelle *ſucre brut*, celuy qui n'eſt pas affiné. Aprés l'affinement on l'appelle *ſucre blanc*. Le *ſucre Royal*, ou *ſucre fin*, eſt le plus épuré & le plus blanc, lequel ne ſe diſſout point dans de bon eſprit de vin bien rectifié. Le *ſucre rouge* eſt la moëlle du *ſucre* telle qu'on la tire des cannes ſans être affinée. Le *ſucre candi* eſt du *ſucre* affiné & fondu pluſieurs fois, juſqu'à ce qu'il ſoit devenu tres-dur & tranſparent. Les Apothicaires font auſſi diverſes preparations de *ſucre*, du *ſucre roſat*, du *ſucre d'orge*, &c.

L'eſprit de *ſucre* eſt ſi vif, qu'en approchant une chandelle à quelque diſtance du bondon, l'eſprit qui en ſort s'enflamme, & porte le feu dans le vaiſſeau, & fait un grand deſordre en s'allumant.

SUCRE, ſe dit auſſi du gouſt des fruits qui ſont doucereux, comme abricots, melons, figues, &c. Les femmes qui crient des fruits à vendre, diſent, C'eſt tout *ſucre* en mon panier.

On dit proverbialement de celuy qui manque des choſes les plus neceſſaires à ſa profeſſion, que c'eſt un Apothicaire ſans *ſucre*. On dit d'un homme doucereux, que c'eſt tout miel & tout *ſucre*. On dit auſſi, quand on veut adoucir une parole obſcene, Appellez-vous cela du *ſucre?* Un ignorant qui veut marquer qu'une choſe eſt de figure conique, dit qu'elle eſt faite en pain de *ſucre*.

SUCRER. v. act. Aſſaiſonner avec du ſucre. Les confitures trop *ſucrées* ſont fades: celles qui ſont à demi-ſucre ſont meilleures. Il faut *ſucrer* les poires de beurré: celles de Meſſire Jean portent leur ſucre. On *ſucre* le lait, la pâtiſſerie qu'on preſente au deſſert.

SUCRER, ſe dit figurément en Morale pour ſignifier, Adoucir l'amertume de quelque choſe, la faire avaler ou digerer plus facilement. Les flatteurs ne parlent qu'avec des paroles *ſucrées* & emmiellées, ils *ſucrent* & dorent la pilule, quand ils diſent quelque choſe de fâcheux.

SUCRÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. On appelle des pois *ſucrés*, toutes ſortes de dragées faites de pur ſucre, ou de fruit enfermé entierement dans le ſucre. On dit auſſi, qu'une femme fait la *ſucrée*, lors qu'elle eſt diſſimulée, qu'elle fait la prude, qu'elle affecte des manieres douces & honnêtes pour couvrir ſes coquetteries ſecrettes.

SUCRERIE. ſ. f. Lieu où on recueille, où on prepare, où on affine le ſucre. Les plus belles *ſucreries* ſont dans les Iſles de l'Amerique, & entre autres en celles des Barbudes: c'eſt là où ſont les moulins à ſucre. Les *ſucreries* d'Europe ne ſont que pour affiner le ſucre, & le former en pains.

SUCRERIE, eſt auſſi un mot general qu'on applique à toutes ſortes de confitures, ou de choſes ſucrées. Les gouſts ſont ſi differents, que les uns n'aiment que les *ſucreries*, les autres les eſpiceries ou les mets eſpicés.

SUCRIER. ſ. m. Vaiſſeau qui eſt ordinairement d'argent, qu'on ſert ſur table plein de ſucre en poudre. On l'en fait ſortir par des trous, quand on en veut mettre ſur des fruits, ou faire quelque autre aſſaiſonnement. Scarron reproche à ſa ſœur, qu'elle avoit fait appetiſſer les trous de ſon *ſucrier* par un bon ménage.

SUCRIN, INE. adj. eſt une epithete qu'on donne aux fruits, & ſur tout aux melons, lors qu'ils ſont doux, & qu'ils ſentent bien le ſucre.

S U D.

SUD. ſ. m. Terme de Marine, dont on ſe ſert ſur l'Ocean pour ſignifier le vent du Midy, & les regions meridionales. On appelle auſſi la mer du *Sud*, ou *Pacifique*, celle qui eſt à l'Occident de l'Amerique, qui va juſqu'à la Chine, qui eſt encore fort inconnuë. Le *Sud-Eſt* ou *Sirocco*, & *Sud-Oüeſt* ou *Lebeſchio*, ſont des diviſions du vent du Midy vers l'Orient & vers l'Occident. *Sud-Sud-Eſt*, *Sud-Sud-Oüeſt*, ſont des ſubdiviſions des mêmes vents.

SUDORIFIQUE. adj. m. & f. Qui cauſe, qui provoque la ſueur. Les remedes *ſudorifiques* ſoulagent beaucoup, quand le *ſudorifique* eſt donné à propos. Jacques Bontius dit qu'il n'y a point de plus excellent *ſudorifique* que celuy d'une pierre tirée du corps humain.

S U E.

SUELTE. adj. Terme de Peinture, qui ſignifie, Agile & de taille degagée. Il ſe dit des tableaux peints avec une grande liberté de pinceau, & qui donne un grand degagement des parties. Ce mot vient de l'Italien *ſuelto*.

SUER. v. n. & quelquefois actif. Pouſſer quelque humeur au dehors du corps par les pores. Les Ouvriers qui travaillent par la chaleur *ſuent* à groſſes gouttes. Ce malade *ſuë*, c'eſt bon ſigne. Ce pauvre homme *ſuoit* d'ahan, de fatigue.

SUER, ſe dit auſſi de cette provocation de ſueur qui ſe fait exprés. Il eſt allé jouer à la paume pour ſe faire *ſuer* & frotter. On l'a mis ſous l'archet pour le faire *ſuer*. Quand on dit abſolument, qu'un homme a *ſué*, on entend qu'il a été penſé de la verole, quoy qu'il y ait long-temps qu'on ne faſſe plus *ſuer* pour en guerir; & on diſoit en ce ſens, qu'on avoit fait un voyage en *Suede*.

SUER, ſe dit auſſi en parlant des humeurs qui ſont attachées à la ſuperficie des corps. Les murailles *ſuent* pendant le degel, ou le brouillard. Les Payens prenoient pour prodige, quand leurs Idoles *ſuoient*. On dit auſſi, qu'on fait *ſuer* des marrons, des truffes, & autres mets, quand aprés avoir bouilli, on les couvre pour les faire exhaler leur humidité.

SUER, ſe dit figurément en Morale, du travail & de l'affliction d'eſprit, d'une grande application à quelque choſe. JESUS-CHRIST *ſua* ſang & eau dans le jardin des Olives la veille de ſa paſſion. Cet Ingenieur a *ſué* ſang & eau pour trouver cette machine. Il a bien fallu *ſuer*, ſe tourmenter, pour amaſſer tant de bien. On dit qu'on a fait *ſuer* un homme, quand on luy a fait une grande peur, quand on luy a demandé de l'argent.

SUETTE. ſ. f. Terme de Medecine. C'eſt une maladie peſtilentielle qui a été commune en Angleterre & en la baſſe Allemagne, qui fut ainſi nommée, à cauſe que les patients avoient une ſueur univerſelle avec friſſon, tremblement & palpitation de cœur; ce qui fit mourir bien du peuple.

SUEUR. ſ. f. Humidité qui ſort par les pores des animaux par trop de chaleur, ou d'exercice, ou de foibleſſe. La punition du peché d'Adam fut qu'il ſeroit tenu de gagner du pain à la *ſueur* de ſon corps. Les mauvaiſes humeurs s'exhalent par les *ſueurs*. Ce Courier vint à toute bride & en *ſueur*, la *ſueur* luy couloit du front. Il eſt dangereux de faire boire un cheval, quand il eſt en *ſueur*; il faut avoir un couteau de *ſueur* pour le penſer. Les maladies ont des *ſueurs* dans leurs criſes. Une *ſueur* froide, la *ſueur* de la mort.

Matthiole dit que la *ſueur* des bêtes à quatre pieds, comme chevaux, aſnes, mulets, eſt venimeuſe, & que celle des autres bêtes n'eſt gueres bonne. Tachenius dit que la *ſueur* des chevaux eſt ſi acide, qu'elle perce les bottes les plus fortes qui ſont à l'épreuve de l'eau. Quelques-uns diſent que les chiens & les chats n'ont jamais de *ſueur*, quelque chaleur qu'ils ayent, parce qu'ils n'ont point de pores dans la cuticule.

SUEUR, ſe dit auſſi en Morale. Quand on luy fit ce vilain reproche, la *ſueur* luy en vint au front. Ne luy ôtez pas la gloire de cet ouvrage, c'eſt tout le prix de ſes *ſueurs* & de ſes veilles.

SUEUR, en termes de Medecine, eſt une maladie ou eſpece de peſte nommée *ſueur Angloiſe*, qui a fait de ſi grands ravages en Angleterre, qu'on a vû mourir la troiſiéme partie du peuple en trois mois, qui eſt ſon periode ordinaire. Elle commença en 1485. & s'eſt de temps en temps renouvellée. Elle eſt bien expliquée dans la Pharmacie de Willis.

On dit proverbialement & ironiquement à celuy qui ſe couvre devant des gens à qui il doit du reſpect, Couvrez-vous, la *ſueur* vous eſt bonne.

S U F.

SUFFIRE. v. n. Avoir aſſez pour le beſoin. Cinq pains *ſuffirent* miraculeuſement à nourrir 5000. perſonnes dans le deſert, St. Matt. Ch. 14. Tout le bien de Cræſus ne *ſuffiroit* pas à contenter un avare. Je vous entens, c'eſt aſſez dit, il *ſuffit*. Il y a bien des choſes qu'il ne faut pas dire, il *ſuffit* de les penſer. Pour meriter devant Dieu, la bonne volonté *ſuffit*.

On dit dans les Lettres de Chancelerie, S'il vous appert de tels & tels faits, & de tant que *ſuffire* doive.

SUFFIRE, ſignifie auſſi, Avoir aſſez de force pour ſatisfaire pleinement à ſon employ. Ce Miniſtre ne peut *ſuffire* à tout, à donner des audiences, à faire des depeſches, à faire trouver de l'argent. Ce mari ne peut *ſuffire* aux deſpenſes de ſa femme. Il *ſuffit* au Sage de ſa vertu, du témoignage de ſa conſcience, pour vivre heureux.

SUFFISAMMENT. adv. Aſſez, d'une maniere qui ſuffit. Il en a dit *ſuffiſamment* pour ſe faire condamner, ou abſoudre. Ces chevaux ont travaillé *ſuffiſamment*.

SUFFISAMMENT, ſignifie auſſi, Orgueilleuſement. Les hableurs parlent fort *ſuffiſamment*, quelque peu qu'ils ſçachent.

SUFFISANCE. ſ. f. Ce qui peut ſuffire, contenter le beſoin. La plus-part des animaux ne mangent qu'à leur *ſuffiſance*. Les matelots ont aſſez pour leur *ſuffiſance* des rations de pain qu'on leur donne.

SUFFISANCE, ſe dit auſſi en choſes morales, de la capacité, du merite d'une perſonne. Ce Docteur eſt d'une grande *ſuffiſance*, il eſt conſommé dans les Lettres. Le Roy a des Miniſtres qui ſont d'une grande *ſuffiſance*, d'une grande capacité, d'une grande penetration.

SUFFISANCE, ſe dit auſſi en mauvaiſe part, d'une grande preſomption fondée ſur un faux merite, ſur une trop bonne opinion qu'on a de ſoy-même. Les riches ſots ne manquent point d'avoir de la *ſuffiſance*.

SUFFISANT, ANTE. adj. Qui ſuffit pour le beſoin. Les Theologiens admettent une grace *ſuffiſante* & efficace. La proviſion de vivres de ce vaiſſeau n'eſt *ſuffiſante* que pour trois mois. Au Palais on debat les cautions, quand elles ne ſont pas *ſuffiſantes* & ſolvables.

SUFFISANT, ſe dit auſſi en bonne & en mauvaiſe part, du grand merite, & de la ſotte preſomption. Le Roy cherche des gens qui ſoient *ſuffiſans* & capables de remplir les Prelatures & les grandes charges. Les femmes ſe rendent ridicules, quand elles veulent faire les *ſuffiſantes*.

SUFFOCATION. ſ. f. Cauſe qui empêche la reſpiration, qui en bouche les conduits. Les Egyptiens perirent par la *ſuffocation* des eaux dans la Mer Rouge. On fait perir les enragez par *ſuffocation* entre deux matelas. La *ſuffocation* de matrice eſt une maladie ordinaire des femmes qu'on appelle *hyſterique*. Elle leur oſte la liberté de la reſpiration, & eſt cauſée par l'uterus enflé d'une matiere pourrie, & d'une vapeur maligne élevée en haut, qui preſſe tellement l'eſtomac & le diaphragme, qu'ils ne ſe peuvent eſtendre pour reſpirer. Le peuple l'appelle *mal de mere*. L'eſternuëment qui ſurvient à une femme *hyſterique* eſt un bon preſage.

SUFFOQUANT, ANTE. adj. Qui eſtouffe, qui empêche de reſpirer. Les plus dangereuſes maladies ſont les *ſuffoquantes*.

SUFFOQUER. v. act. Perdre la reſpiration. Une flegme tombée dans la gorge étouffe, *ſuffoque*, & fait mourir. L'apoplexie *ſuffoque* en un moment. Ceux qui ſe noyent ſont *ſuffoquez* par les eaux. Il étoit deffendu aux Juifs de manger du ſang, ni des choſes *ſuffoquées*. La chaleur naturelle eſt ſouvent *ſuffoquée* par des cauſes étrangeres. La fumée les a *ſuffoquez*.

SUFFOQUÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

SUFFRAGANT. ſ. m. Terme Eccleſiaſtique & relatif, qui ſe dit d'un Eveſque particulier à l'eſgard de ſon Archevêque. L'Archevêque de Paris a trois *Suffragants*, les Eveſques de Meaux, d'Orleans, & de Chartres.

SUFFRAGANT, eſt auſſi un Eveſque, ou Archeveſque Coadjuteur, qui a un titre *in partibus Infidelium*, & qui aide un autre Prelat à faire ſes fonctions, ou qui les fait en ſon abſence. Le *Suffragant* de Mets, &c.

Du Cange dit qu'on a appellé auſſi *Suffragants*, les Preſtres ſouſmis à la viſite des Archidiacres; & *Suffragants* du Pape, les Eveſques des autres Dioceſes qui luy ſont ſouſmis immediatement. Ce mot vient de ce qu'étant appellés par le Metropolitain au Synode, ils ont droit de ſuffrage; ou parce qu'ils ne peuvent être conſacrés ſans ſon ſuffrage ou conſentement.

SUFFRAGE. ſubſt. maſc. Voix ou advis qu'on donne en une Aſſemblée où on delibere de quelque choſe. On donne quelquefois un *ſuffrage* par eſcrit, quand on fait des élections par ſcrutin. Les Conſeillers donnent leurs *ſuffrages* de vive voix. Il n'y a pas eu liberté de *ſuffrages* en cette élection. C'eſt le Preſident qui recueille les *ſuffrages* de l'Aſſemblée. On vend quelquefois & on achete les *ſuffrages*. Ce mot vient du Latin *ſuffragium*, qui ſignifioit de l'*argent*, comme on voit dans la VIII. Novelle de Juſtinien, *Ut Judices ſine ſuffragio ſint*; & dans la Novelle VI. *Qui emerit præſulatum per ſuffragium, epiſcopatu & ordine eccleſiaſtico excidat.*

On appelle auſſi *ſuffrages* des Saints, les prieres qu'ils font à Dieu pour les Fideles; parce qu'on a auſſi appellé *ſuffrages*, tous les ſecours, aumoſnes & fournitures qu'on faiſoit à quelqu'un: d'où vient que toutes les me-

nuës redevances qu'on ſtipule dans un bail au delà du prix principal, ſont appellées *menus ſuffrages*.

SUFFRAGES, ſe dit auſſi d'une approbation generale. Ce Prince eſt ſi generalement eſtimé, qu'il a pour luy les *ſuffrages* de tout le monde. La vertu de cette Dame a pour elle tous les *ſuffrages* de la ville.

SUFFRAGES, en termes de Breviaire, ſe dit des Antiennes, Verſets, & Oraiſons qu'on inſere dans l'Office pour la commemoration des Saints. C'eſt ce qu'on appelle les *menus ſuffrages des Saints*.

SUFFUMIGATION. ſubſt. fem. C'étoit autrefois une ceremonie qu'on faiſoit dans les ſacrifices des Payens.

SUFFUMIGATION, en termes de Medecine, ſe dit de tous les remedes qu'on fait entrer dans le corps par le moyen de la fumée, ou en parfum.

SUFFUSION. ſ. f. Terme de Medecine. C'eſt un eſpanchement des humeurs qui ſe remarque ſur la peau. Et particulierement il ſe dit du ſang & de la bile. Cette rougeur qui vient de la honte eſt une *ſuffuſion* de ſang qui paroiſt ſur les joüës. La jauniſſe eſt une *ſuffuſion* de bile par tout le corps.

SUG.

SUGGERER. v. act. Fournir à quelqu'un des penſées, des paroles, des deſſeins, & les luy faire entrer adroitement dans l'eſprit. Cet ouvrage n'eſt pas tout à fait de cet Auteur, les penſées luy en ont été *ſuggerées* par un autre. Le Serpent *ſuggera* à Eve la penſée de mordre dans le fruit deffendu.

On dit, *ſuggerer* un teſtament, pour dire, Faire faire un teſtament à ſon avantage, ou de celuy qu'on deſire, contre l'intention du teſtateur, ſoit par force, ou par adreſſe.

SUGGERÉ, ÉE. part. & adj.

SUGGESTION. ſubſt. fem. Action de ſuggerer. C'eſt par la *ſuggeſtion* de l'Eſprit malin qu'il a commis ce parricide. Ce teſtament eſt fort ſuſpect de *ſuggeſtion*. Si on prouve la *ſuggeſtion*, le teſtament ſera declaré nul.

SUJ.

SUJET, ETTE. ſ. m. & f. Qui eſt né ſoûmis naturellement à un Prince ſouverain, ou à une Republique. Les Rois ont des *ſujets*, & n'ont point de parents. Les uns ſont nez *ſujets*, les autres naturaliſez. Autrefois les Seigneurs appelloient abuſivement *ſujets*, tous ceux qui tenoient d'eux quelques fiefs ou terres, qui leur devoient une redevance. Il y a des devoirs reciproques des *ſujets* envers les Princes, & des Princes envers les *ſujets*.

SUJET, ſe dit auſſi de l'objet d'un art ou d'une ſcience, de ce qu'ils conſiderent, ou ſur quoy ils travaillent. Le corps humain eſt le *ſujet* de la Medecine: & c'eſt ainſi que les Anatomiſtes appellent *ſujet*, un corps qu'ils diſſequent, & ſur lequel ils font des leçons. Le *ſujet* de la Logique eſt le diſcours & le raiſonnement; & on y dit plus particulierement, que dans le ſyllogiſme un des termes eſt le *ſujet*, & l'autre l'attribut. En Poëſie le *ſujet* eſt la matiere qu'on traitte, l'evenement qu'on raconte, qu'on met en une belle diſpoſition, & qu'on enrichit d'ornements. Les Modernes ont mis ſur le theatre preſque tous les *ſujets* des Anciens. Voilà un plaiſant incident, qui fourniroit bien le *ſujet* d'une Comedie. Un bon Orateur ne doit point ſortir de ſon *ſujet*. Pic de la Mirande reſpondit à vingt-&-un ans ſur toutes ſortes de *ſujets* de toutes ſortes de ſciences.

SUJET, en termes de Muſique, ſe dit de la partie qui ſe chante pour faire le deſſus, parce qu'il ſert de baſe & de fondement à tous les accords qu'on fait contre, pour former les baſſes, les tailles, &c.

SUJET, eſt auſſi la ſubſtance, la matiere à laquelle un accident eſt attaché. Deux contraires ne peuvent ſubſiſter enſemble en même *ſujet*, ſans ſe deſtruire.

SUJET, ſignifie auſſi, Cauſe, occaſion, fondement. Souvent les bourrus ſe faſchent ſans *ſujet*, c'eſt à dire, ſans raiſon. J'ay pris *ſujet* de vous eſcrire, pour dire, l'occaſion. Je ne voy pas le *ſujet* pourquoy il m'a quitté, le fondement de ſon depart, je ne luy en ay point donné de *ſujet*. Ne vous contraignez pas pour mon *ſujet*, à mon occaſion.

SUJET, ſe dit auſſi d'une perſonne de merite qui a les qualités convenables pour remplir une charge, pour s'acquitter bien d'un employ, &c. Le Roy a mis de bons *ſujets* dans toutes les Prelatures & dignitez. Un tel Cardinal eſt un *ſujet* capable.

SUJET, ETTE. adj. Qui eſt obligé par ſa nature ou ſa condition, ou par ſon devoir, à faire & à ſouffrir pluſieurs choſes. Les hommes en naiſſant ſont *ſujets* à ſouffrir les injures de l'air, ſont *ſujets* à mille maux & incommoditez. Les vieillards ſont *ſujets* aux fluxions, aux caterres, & enfin ſont *ſujets* à mourir. Les frontieres ſont *ſujettes* aux inſultes des ennemis, aux courſes, aux ravages. On dit que les noyers ſont *ſujets* à être frappez de la foudre. La Hollande eſt *ſujette* aux inondations. Le papier mal collé eſt *ſujet* à boire. Le peuple eſt *ſujet* à contribuer aux charges de l'Eſtat & de la ville.

On dit en ce ſens, qu'un homme ſe rend fort *ſujet* à ſa charge; qu'un Commis eſt fort *ſujet*, & même que ſon employ eſt fort *ſujet*, quand il faut un grand ſoin, une grande aſſiduité pour y faire ſon devoir. On dit auſſi, Tenir un cheval *ſujet*, quand on manie un cheval la crouppe dedans, en faiſant des voltes, enſorte qu'il n'eſchappe pas, & qu'il obeïſſe bien au cavalier. Cet heritage eſt fort *ſujet*, il eſt chargé de pluſieurs redevances, de pluſieurs ſervitudes envers le Seigneur dominant. Tous les hommes ſont *ſujets* aux loix divines, & les peuples à celles de leur pays.

SUJET, ſe dit figurément en Morale des paſſions. Cet yvrogne eſt *ſujet* au vin, à ſon ventre, *ſujet* aux femmes. C'eſt un indiſcret *ſujet* à médire; un fantaſque *ſujet* à ſes caprices; un violent *ſujet* à s'emporter; un filou *ſujet* à piper, c'eſt à dire, ils ont coûtume de faire ces choſes.

SUJET, ſe dit proverbialement en ces phraſes. C'eſt un bon Prince qui ne foule gueres ſes *ſujets*, pour dire, C'eſt un homme doux & ſimple, qui n'eſt pas capable de rien entreprendre. On dit auſſi, qu'un homme n'eſt pas *ſujet* à un coup de marteau, quand il n'eſt pas obligé de ſe rendre preciſément à certaines heures à certains devoirs. On dit qu'un homme eſt fort *ſujet* à caution, lors qu'il eſt *ſujet* à mentir, à deſrober, à tromper, &c.

SUJETTION. ſ. f. Servitude, dependance, attache à quelque devoir. Les Orientaux gemiſſent ſous la *ſujettion*, ſous l'empire des Turcs. Les plus grands emplois demandent les plus grandes *ſujettions*. Les operations chymiques demandent une grande *ſujettion*, il faut être toûjours attaché à ſon fourneau. Les Benefices ſimples n'ont point de *ſujettion*. La *ſujettion* de la place a fait manquer à la ſymmetrie de ce baſtiment.

SUIF. ſ. m. Graiſſe de mouton, de bœuf, de porc, dont on fait de la chandelle. Ce mot vient de *ſuebum*, à *ſue*, parce que le pourceau eſt le plus gras des animaux. Menage.

SUIF, en termes de Medecine, ſe dit de cette ordure qu'on tire des oreilles, quand on les cure, & qui s'amaſſe dans cette cavité qu'on appelle *ruche*.

SUINT. ſ. m. Sueur ou craſſe qui s'engendre ſur la peau des animaux, & particulierement des beſtes à laine. On appelle proprement *ſuint*, de la laine graſſe, tel-

le qu'elle ſort de deſſus la peau des moutons, avant qu'elle ſoit lavée. Ce mot eſt dérivé du Latin *lana ſuccida*, qui ſignifie la même choſe.

SUINTER. v. n. S'eſchapper goutte à goutte. Dans la plus-part des grottes, des cavernes, on voit *ſuinter* de l'eau, des ſucs lapidifiques qui forment les criſtaux, les roſtilles. Ce tonneau *ſuinte*, ce vin *ſuint*, ſe perd par des fentes. Les playes, les fiſtules lacrymales ſont parfois long-temps à *ſuinter*, à laiſſer eſchaper quelque humeur.

SUITE. ſ. f. Enchaiſnement de cauſes ſecondes, qui font qu'une choſe vient aprés une autre naturellement. Les maladies, les goutes ſont des *ſuites* de la débauche. Les miſéres de la vie & la mort ſont des *ſuites* du peché originel. La rupture entre ces Couronnes aura de fâcheuſes *ſuites*.

SUITE, ſe dit du train, de l'équippage d'un homme, de ce qu'il peut mener aprés luy. Cet Ambaſſadeur avoit un beau cortege, une belle *ſuite*. Les Conſuls Romains ont eu quelquefois des Rois à leur *ſuite*. Le Roy fera marcher à ſa *ſuite* cent mille hommes en un moment.

On le dit auſſi en mauvaiſe part. C'eſt un ſcelerat qui a toûjours cent filous à ſa *ſuite*. C'eſt une coureuſe qui a toûjours des garçons à ſa *ſuite*, à ſa queuë. On dit auſſi d'un bourgeois, qu'il n'a point de *ſuite*, pour dire, qu'il n'a point d'enfants.

On appelle du vin de *ſuite*, de meſchant vin qu'on donne aux valets.

SUITE, ſe dit auſſi de la profeſſion qu'on a embraſſée. Il eſt à la *ſuite* du Barreau, à la *ſuite* de la Cour, à la *ſuite* du Conſeil. On le dit auſſi du ſejour qu'on eſt obligé d'y faire pour y ſolliciter ſes affaires, pour y faire quelque trafic.

On dit au Palais, que les meubles n'ont point de *ſuite* par hypotheque, pour dire, que quand ils ſont deplacez du lieu où on les avoit donnés en nantiſſement, on ne les peut pas ſaiſir ailleurs, ſi ce n'eſt en fait de banquéroute, ou de revendication.

On dit auſſi dans pluſieurs Coûtumes, *ſuite* de diſme, quand deux Seigneurs partagent une diſme; quand les beſtiaux qui ont labouré la terre d'une Seigneurie, ont couché & demeuré ordinairement dans l'autre. *Suite* de beſtes, quand celuy qui les a données à chepteil, les revendique, nonobſtant la vente qui en a été faite par la fraude ou ſouffrance du preneur. *Suite* de perſonnes ſerves, eſt la revendication que peut faire le Seigneur de ſes hommes ſerfs qui ſont allés demeurer hors ſa Seigneurie.

SUITE, ſe dit auſſi des choſes diſpoſées par ordre & par rangs, qui ont quelque continuité, ſucceſſion ou rapport les unes avec les autres. Ce Seigneur eſt fort noble, il compte une longue *ſuite* d'ayeuls dans la genealogie. Ce curieux a pluſieurs *ſuites* de medailles Grecques, Romaines du bas Empire, d'or, d'argent, du moyen bronze. Il y a une longue *ſuite* de colomnes dans cette Egliſe, de chambres dans cet appartement. Les Alpes ſont une grande *ſuite* ou chaiſne de montagnes.

SUITE, ſe dit auſſi de la continuation qu'on fait des livres demeurez imparfaits. La *ſuite* de Baronius, de Spondé, de Bzovius. La *ſuite* de l'Aſtrée par Baro. La *ſuite* du Cid, du Menteur.

On dit auſſi une *ſuite* d'hiſtoires, quand on a grand nombre d'Hiſtoriens d'une même nation, & pour toute la *ſuite* des temps. Cet Orateur a interrompu la *ſuite*, le fil de ſon diſcours, de ſa narration. On dit qu'un homme ne ſçauroit dire deux mots de *ſuite*, pour dire, qu'il eſt fort ignorant, incapable d'agir, & de parler.

DE SUITE, & ENSUITE, TOUT DE SUITE, ſont des phraſes adverbiales qui ſignifient, De rang. Il a rangé ſes livres *de ſuite*. Il a quatre chambres *de ſuite*, de plein pied. Allez, parlez le premier, & puis je parleray *en ſuite*. Il a bonne memoire, il repete deux cents mots qu'on luy dira *tout de ſuite*.

SUIVANT, ANTE. adj. & ſ. Qui ſuit, qui marche, qui vient aprés. Son nom paſſera juſques dans les ſiecles *ſuivants*. Un Fermier qui perd une année, ſe recompenſe dans les *ſuivantes*. Un Commis *ſuivant* les Finances, un Marchand *ſuivant* la Cour. Une honneſte femme ne doit point ſortir ſans être accompagnée d'une *ſuivante*. On ne plaint point la mort de ceux qui n'ont ni enfants ni *ſuivants*.

L'un étoit des *ſuivants* de Madame Lippée,

dit Regnier.

SUIVANT. Prep. conditionnelle. Sélon, à proportion. Il ne faut faire travailler un valet que *ſuivant* ſes forces, le gager que *ſuivant* ſon merite. Cette doctrine eſt vraye *ſuivant* Ariſtote, & fauſſe *ſuivant* Platon. Chacun réüſſit plus ou moins en un art, *ſuivant* ſon genie, *ſuivant* que la fortune le favoriſe. Il faut ſe gouverner *ſuivant* le temps & le lieu. Je l'ay payé *ſuivant* ſa quittance d'un tel jour. Un jeune homme doit ſurvivre à un vieillard *ſuivant* le cours de la nature, dans l'ordre des choſes. On a repris ce procés pour le pourſuivre *ſuivant* les derniers errémens. Il a produit *ſuivant* & en execution de l'appointement d'un tel jour.

SUIVRE. v. act. Enduire de ſuif. Il ne ſe dit que des navires, qu'on enduit de ſuif depuis la quille juſqu'à la ligne de l'eau, pour les conſerver & les faire mieux couler ſur l'eau.

SUIVÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

SUIVRE. v. act. Aller aprés, aller ſur les pas, ſur la route de quelqu'un. Les petits des animaux *ſuivent* naturellement leur mere, vont aprés elle. Les troupes dans un defilé ſe *ſuivent* à la file. La Lune nouvelle *ſuit* le Soleil, le *ſuit* de prés, *ſuit* ſa même route. St. Pierre *ſuivoit* de loin ſon Maiſtre le jour de ſa paſſion. Ce mot vient de *ſequor*.

SUIVRE, ſignifie auſſi, Se laiſſer conduire par quelque choſe. Les Mages *ſuivirent* l'eſtoile qui les menoit en Bethlehem. Il faut *ſuivre* ce chemin, cette haye, pour aller en un tel lieu. Les galéres *ſuivent* la coſte, ne s'éloignent guéres du rivage.

SUIVRE, ſignifie auſſi, Eſpier, prendre garde où une choſe va. On a mis un mouchard aprés luy, qui le ſuit en queuë. Les chiens, les Chaſſeurs *ſuivent* la piſte du liévre, du gibier. Un Prevoſt *ſuit* ſon gibier par tout. Il a *ſuivi* ſes meubles qui luy avoient eſté enlevez, & il les a fait ſaiſir.

SUIVRE, ſignifie encore, Accompagner quelqu'un, ſoit par honneur, ſoit pour ſa ſeureté, ſoit par amitié, ſoit par dependance. Quand un Ambaſſadeur marche, tout ſon train le *ſuit*. Cet homme craint d'eſtre arreſté, il ne ſort point qu'il ne ſoit bien *ſuivi*, bien accompagné. C'eſt un fidele amy qui l'a *ſuivi* dans tous ſes voyages, dans ſon exil. Un General qui va à quelque expedition dit à ſes ſoldats, Qui m'aime me *ſuive*. C'eſt un volontaire qui a *ſuivi* le Roy à l'armée. Il a pris un laquais qui ne ſert qu'à le *ſuivre*.

SUIVRE, ſe dit auſſi des choſes qui ſe ſuccedent, qui vont par rang les unes aprés les autres, par un ordre naturel, ou de conſequence, ou de ceremonie. La nuit *ſuit* le jour. Le beau temps *ſuit* la pluye. L'automne *ſuit* l'eſté. Le Lundy *ſuit* le Dimanche. Le chaſtiment *ſuit* le crime. La deſolation du pays *ſuit* la guerre, eſt un de ſes effets. Il faut voir le Chapitre, l'Article qui *ſuit*. Ce Prince a toûjours ſa qualité, mais il n'a pas tout ce qui *ſuit*, le bien, l'equippage. Dans cette ceremonie le Parlement marchoit en teſte, & puis la ville *ſuivoit*.

SUIVRE, ſe dit auſſi des profeſſions qu'on embraſſe. On dit qu'un Gentilhomme *ſuit* les armes; qu'un Advocat *ſuit* le Barreau. Un Courtiſan *ſuit* la Cour. Un homme d'affaire *ſuit* les Finances.

SUIVRE, ſignifie encore, Examiner une choſe par ordre. Le Rapporteur a bien diſcuté cette affaire, il l'a bien *ſuivie*, il l'a rapportée ſuivant ſes dattes. Il faut *ſuivre* ce raiſonnement, en tirer des conſequences immediates. Ce diſcours eſt bien *ſuivi*, il y a de la liaiſon entre ſes parties. Il a bien *ſuivi* le ſens de cet Orateur, il l'a eſcouté attentivement, il n'en a pas perdu une parole.

Au jeu on dit que la main *ſuit*, lors qu'on bat les cartes chacun à ſon tour, & qu'il ne faut pas voir à qui ſera à la fin de chaque partie.

SUIVRE, ſe dit figurément en choſes morales. Il *ſuit* le bon chemin; il *ſuit* la vertu; il *ſuit* l'exemple de ſes ayeuls, il *ſuit* leurs pas, il *ſuit* leurs traces. Il faut *ſuivre* la Loy de Dieu & celle de ſon pays. Ce Predicateur s'eſt mis en eſtime, il ſe fait *ſuivre*. Ce Peintre, ce Traducteur a bien *ſuivi*, a bien imité ſon modele, ſon original.

On dit auſſi en matiere de Litterature, qu'un homme *ſuit* la ſaine doctrine, qu'il *ſuit* le bon parti, qu'il *ſuit* un tel Auteur; qu'il *ſuit* ſon caprice, ſa pente, ſon genie, ſon inclination, qu'il *ſuit* la nature, pour dire, qu'il ne ſe contraint point; qu'il *ſuit* ſa pointe, qu'il continuë ce qu'il a entrepris. Dans un ſyllogiſme en forme, la conſequence *ſuit* neceſſairement des deux premiſſes. Lors qu'on poſe une abſurdité, il en *ſuit*, il en naiſt mille autres.

On dit proverbialement, qu'une fille *ſuit* la mere, qu'elle a les mêmes mœurs, les mêmes inclinations. On dit auſſi, Voilà un diſcours qui ſe *ſuit* comme crottes de chevres, pour dire, qu'il eſt mal *ſuivi*, qu'il n'a point de liaiſon.

SUIVI, IE. part. paſſ. & adj.

SUL.

SULFURE', ÉE. adj. Qui tient du ſoulfre. Les Volcans exhalent des vapeurs *ſulfurées*. Le tonnerre eſt d'une nature *ſulfurée*. Tous les corps ont une partie graſſe, *ſulfurée*, & inflammable, qui eſt ce qu'on appelle le *ſoulfre des Philoſophes*.

Les Anciens n'ont point connu les ſaveurs que les Modernes ont appellé *ſulfurées*, & ils les ont compriſes ſous le nom general de *ſalées*: en quoy ils ont confondu le ſimple & le compoſé; car ils oppoſoient l'acre à l'acide, au lieu qu'on doit oppoſer à l'acide le *ſulfuré*, dautant que ces corps ont une telle contrarieté de nature, que ce que l'un fait, l'autre le deffait auſſi-toſt.

SULTAN. ſubſt. maſc. Titre qu'on donne aux Empereurs d'Orient. Ce mot vient des anciens *Souldans* d'Egypte. La *Sultane* Reyne eſt la principale femme de l'Empereur. La *Sultane* Validé eſt la vieille *Sultane* mere de l'Empereur regnant. Ce mot eſt Turc, & ſignifie *Roy des Rois*; & c'eſt un titre que ſe ſont premierement donnez leurs Princes Angrolipex & Maſgud vers l'an 1055. à ce que dit Vatier. Mais il eſt fait mention de *Sultans* ſous Baſile Porphyrogenete, comme on voit dans Zonare. Quelques-uns pretendent que c'eſt un mot Perſien, & le prouvent par une vieille medaille de Coſroés. D'autres derivent ce mot de *Soldan*, *quaſi ſolus Dominus*. Dans le Ceremonial Romain il eſt fait mention d'un *Soldan*, ou Mareſchal qui doit accompagner le Pape, quand il marche en ceremonie. On l'appelle auſſi *Mareſchal de la ville*, qui a ſoin auſſi de prendre les malfaiteurs.

SULTANIN. ſubſt. maſc. Eſpece de monnoye de Turquie.

SUM.

SUMACH. ſubſt. maſc. Arbre ſemblable au petit cormier. Il en croiſt beaucoup dans le pays de Voſge, & en des lieux pierreux, où on l'appelle auſſi *trangulon*, à cauſe qu'il eſt fort aſtringent. Il eſt haut de deux coudées, & jette une feuille ronde, longue, rougeaſtre, dentelée alentour comme celle d'yeuſe. Ses feuilles ſeches ſervent à preparer le marroquin. Son fruit eſt un petit raiſin de la groſſeur de celuy de terebinthe, lors qu'il n'eſt pas meur. Il eſt rouge & aſtringent. Ses gouſſes & feuilles ſervent auſſi en Medecine, & ont la même vertu que l'acacia. Il produit une gomme qui guerit la douleur des dents, ſelon Dioſcoride. Les Anciens en uſoient dans leurs ſauſſes au lieu de ſel. Ce *ſumach* de cuiſine eſt la graine; celuy des Tanneurs & Courroyeurs eſt la feuille. Ce mot de *ſumach* eſt purement Arabe. En Latin on l'appelle *rhus*.

SUMPTUM. ſ. m. Terme de Banquier & de Chancelerie Romaine. C'eſt une ſeconde expedition d'une ſignature de Cour de Rome, d'une diſpenſe ou autre acte qu'on tire des Regiſtres de la Chancelerie, quand on a perdu l'original, ou quand une autre partie en veut avoir autant pour en tirer des inductions.

SUP.

SUPERABONDANT. Voyez SURABONDANT.

SUPERBE. adj. m. & f. Vain, orgueilleux, qui a de la preſomption, une trop bonne opinion de luy-même. La victoire rend un barbare *ſuperbe*. Le paon eſt *ſuperbe*, quand il ſe mire dans ſa queuë; & humble, quand il regarde ſes pieds. On dit poëtiquement un mont *ſuperbe*, qui s'eſleve au deſſus des autres. Ce mot vient de *ſuperbus*, & celuy-cy de *ſuper*. Nicod.

SUPERBE, ſe dit auſſi de ce qui marque la magnificence, la ſomptuoſité. Les Cirques, les Arcs de Triomphe de Rome étoient des baſtiments *ſuperbes*. Cet Ambaſſadeur a fait une entrée *ſuperbe*, avec un train *ſuperbe*, des habits *ſuperbes* & magnifiques.

SUPERBE. ſ. f. Vanité qui rend orgueilleux. Le Chriſtianiſme eſt ennemi de l'eſprit de *ſuperbe*. C'eſt la *ſuperbe* qui a damné les mauvais Anges. Dieu a eſlevé les humbles, & a detroſné les *ſuperbes*.

SUPERBEMENT. adverb. D'une maniere ſuperbe ou magnifique. Il eſt veſtu *ſuperbement*. Cela eſt baſti *ſuperbement*.

SUPERCHERIE. ſ. f. Mauvaiſe foy, tromperie, dol, fraude, &c. Ces braves ſe ſont battus ſans *ſupercherie*, avec armes égales, & pourpoint bas. Ce chicaneur a gagné ſon procés par *ſupercherie*, par une ſurpriſe, une fauſſeté. Ce Marchand eſt franc & loyal, il n'y a jamais de mauvaiſe foy, de *ſupercherie* en ſon fait. Menage croit que ce mot s'eſt fait par contraction de *ſupertricherie*. Paſquier dit que c'eſt proprement un mauvais tour fait à l'impourveu.

SUPEREROGATION. Voyez SUREROGATION.

SUPERFETATION. ſ. f. Terme de Medecine. Surconception, ou nouvelle generation, qui arrive lors que la mere conçoit en divers temps, & porte divers fetus d'inégale groſſeur, & qui naiſſent les uns aprés les autres. La *ſuperfetation* arrive ſouvent aux truyes & aux lièvres. Il y a des exemples de la *ſuperfetation* des femmes dans Hippocrate, Ariſtote, Pline, du Laurens &c. Quand les enfants ont chacun leur arriereſaix ſeparé, il y a *ſuperfetation*, mais non pas quand ils ſont enveloppés dans une ſeule taye. Bartholin parle d'une eſpece de *ſuperfetation*, en rapportant

tant l'hiſtoire d'une petite fille de Dannemarc qui naquit groſſe d'un enfant il y a environ 30. ans. Mentzelius Medecin Alleman dit qu'en 1672. en Thuringe la femme d'un Meuſnier accoucha d'une fille groſſe, qui accoucha au bout de huit jours d'une autre fille qui fut baptiſée, & mourut un jour aprés ſa mere. Bartholin rapporte qu'en Eſpagne une jument fit une mule pleine d'une autre mule. Torquemade Auteur Eſpagnol fait auſſi mention d'une ſemblable mule. Les Naturaliſtes tiennent que les rats femelles naiſſent ſouvent avec des petits dans le corps. Dans le cabinet du Roy de Dannemarc on montre un œuf au milieu duquel il y en a un autre tout formé. Dans les plantes il y a une eſpece de citron qui naiſt enfermé dans les autres.

SUPERFICIE. Voyez SURFACE.

SUPERFICIEL, ELLE. adj. Qui appartient à la ſuperficie, qui ne regarde que la ſurface, l'apparence des choſes. Cet Auteur eſt bien *ſuperficiel*, il n'approfondit point les choſes. Il faut avoir une connoiſſance *ſuperficielle* de toutes les ſciences, & apprendre à fonds celle dont on fait profeſſion.

SUPERFICIELLEMENT. adverb. D'une maniere legere & ſuperficielle. Vous faites labourer trop *ſuperficiellement*, la charruë n'enfonce pas aſſez avant. Nous n'avons eu loiſir de parler de cette affaire que *ſuperficiellement*.

SUPERFIN. adj. m. Terme des Tireurs d'or, qui ſe dit du fil d'or ou d'argent qu'ils ont fait paſſer par les plus petits trous de leurs filieres, & qui eſt plus fin que le cheveu le plus delié.

SUPERFLU, UË. adj. & ſubſt. Exceſſif, inutile, ce qui eſt au delà du beſoin. Les Grands ne ſont riches que de choſes *ſuperfluës*. C'eſt noſtre vanité qui nous fait deſirer tant de meubles, de baſtiments, de mets & de valets *ſuperflus*. Un Eccleſiaſtique eſt obligé de donner aux pauvres tout ſon *ſuperflu*. Cet homme eſt inexorable, tous les pas qu'on fait, tout ce qu'on luy dit pour le fleſchir, tout eſt *ſuperflu*, tout eſt inutile.

SUPERFLUITÉ. ſ. f. Ce qui eſt de trop, qui eſt inutile, dont on ſe pourroit aiſément paſſer. Le Sage eſt ennemi de la *ſuperfluité*. Les mondains ne font parade que de *ſuperfluitez*. Un Orateur doit fort eviter la *ſuperfluité* des paroles.

SUPERIEUR, EURE. adj. & ſubſt. Qui eſt élevé au deſſus des autres de même nature. Les inferieurs doivent recevoir les ordres des *ſuperieurs*. On appelle maintenant à la Cour les Parlements & autres Juriſdictions ſouveraines, les Cours *ſuperieures*. C'eſt l'ordre de la nature, que les choſes inferieures obeiſſent aux *ſuperieures*. Cet appel eſt devolu pardevant le Juge *ſuperieur*. Ce Livre eſt imprimé avec la permiſſion des *ſuperieurs*.

SUPERIEUR, ſe dit auſſi de celuy qui a autorité dans une Communauté. Un Abbé eſt appellé le *Superieur* d'une Abbaye; le Prieur dans un Couvent; une *Superieure* dans les Maiſons de filles. Il faut obtenir congé du *Superieur* pour ſortir.

SUPERIEUR, ſe dit auſſi de l'élevation locale. Les corps *ſuperieurs* influent ſur les corps inferieurs. Saturne, Jupiter & Mars s'appellent les Planetes *ſuperieures*, qui ſont au deſſus du Soleil.

SUPERIEUR, ſe dit auſſi figurément à l'égard des rangs élevez par degrez les uns au deſſus des autres. Il a été élevé à un degré *ſuperieur*, il eſt monté à une claſſe *ſuperieure*. C'eſt un eſprit d'une hierarchie *ſuperieure*.

On appelle dans l'ame de l'homme la partie *ſuperieure*, la raiſon qui reſide dans le cerveau, comparée à l'inferieure, qui eſt l'appetit ſenſitif, qui reſide dans les parties baſſes.

En termes d'Imprimerie on appelle caracteres *ſuperieurs*, de petites lettres qui ſe mettent au deſſus de la ligne courante; ce qui ſert d'ordinaire aux abbreviations: comme lors qu'on marque *primo* avec un *p.* & un point, & un petit *o* au deſſus.

SUPERINTENDANT. Voyez SURINTENDANT.

SUPERIORITE. ſ. f. Place ou autorité du ſuperieur, qui luy donne pouvoir de commander. L'Egliſe Catholique reconnoiſt la *ſuperiorité* du Pape, & non pas ſon infaillibilité. Ces deux Religieux ont long-temps diſputé la *ſuperiorité*.

SUPERLATIF, IVE. adj. Terme de Grammaire. C'eſt une inflexion des noms adjectifs, qui ſe fait pour augmenter leur ſignification juſqu'au troiſiéme degré. Long, plus long, *tres-long*. Bon, meilleur, *tres-bon*. On dit auſſi au *ſuperlatif*, *Generaliſſime*, *Eminentiſſime*, &c. Ce Docteur eſt du genre *ſuperlatif* en doctrine & en pieté.

SUPERLATIVEMENT. adv. Dans le plus haut point, d'une maniere ſuperlative. Les Orateurs ne manquent jamais de loüer *ſuperlativement*, au delà de toute croyance.

SUPERNATUREL. Voyez SURNATUREL.

SUPERNUMERAIRE. Voyez SURNUMERAIRE.

SUPERPARTIENT, ENTE. adject. m. & f. Terme de Geometrie & d'Arithmetique, qui ſe dit pour expliquer la proportion de deux lignes, ou de deux nombres, dont le ſecond contient une ou pluſieurs fois le premier, & en outre quelques-unes de ſes parties aliquotes: comme, 5. & 17. ſont en proportion triple *ſuperpartiente* deux cinquiémes, car 17. contient trois fois 5. & 2. de ſes cinquiémes parties. 6. eſt à 25. en proportion quadruple *ſuperpartiente* une ſixiémé, car 25. contient 4. fois 6. & encore une ſixiéme pardeſſus.

SUPERSEDER. v. n. Terme du Palais. Surſeoir. On alloit adjuger cette terre, mais on a interjetté un appel qui a obligé de *ſuperſeder*. Les Lettres d'Eſtat font *ſuperſeder* à toutes pourſuites.

SUPERSTITIEUX, EUSE. adj. Qui tient de la ſuperſtition. Les Egyptiens avoient un culte fort *ſuperſtitieux* à l'égard de leurs fauſſes Divinitez. Un *ſuperſtitieux* eſt en une crainte perpetuelle. L'Aſtrologie Judiciaire, la Geomance, la Chiromance, les Taliſmans, ſont des ſciences, des obſervations fort *ſuperſtitieuſes* & fort vaines, auſſi-bien que l'explication des ſonges.

SUPERSTITIEUSEMENT. adv. D'une maniere ſuperſtitieuſe & trop exacte. Les Juifs obſervent encore les ceremonies de leur Loy abrogée tres-*ſuperſtitieuſement*.

SUPERSTITION. ſ. f. Devotion, ou crainte de Dieu mal ordonnée. La *ſuperſtition* Payenne portoit à adorer les faux Dieux, les idoles. Le peuple, quoy que Chrétien, ſe laiſſe aller à pluſieurs petites *ſuperſtitions* & ceremonies que les Prelats s'efforcent de retrancher. C'étoit une grande *ſuperſtition* d'obſerver le vol des oiſeaux, les entrailles des victimes; & maintenant, de craindre qu'un verre qui ſe caſſe, ou une ſaliere qui ſe renverſe, ne ſoient cauſes de quelque malheur. Plutarque a voulu monſtrer que la *ſuperſtition* étoit pire que l'atheiſme. Mr. Thiers Curé de Champrond a fait un Traitté curieux des *ſuperſtitions* populaires.

SUPIN. ſ. m. Terme de la Grammaire Latine. C'eſt une partie de la conjugaiſon du verbe, qui ſert à en former pluſieurs autres temps. La principale partie de la Grammaire Latine regarde les preterits & les *ſupins*. Il n'a ni nombre ni perſonnes, & a la ſignification active & paſſive. Son nom luy vient, *quòd ad inſtar ſupinorum & otioſorum hominum omnia habeat confuſa*, à ce que diſent Probus & Voſſius; ou ſelon Priſcian, *quòd naſca-*

tur à participiis paſſivis, quæ ſupina appellata ſunt, quia in infimo loco ſita totam conjugationis molem ſuſtinent: ce qui eſt un peu pedanteſque.

SUPINATEURS. adj. Terme de Medecine, qui ſe dit de deux des quatre muſcles qui font mouvoir le rayon ou l'avantbras, dont l'un ſe nomme le *rond*, & l'autre le *quarré*. Les deux autres s'appellent *pronateurs*.

SUPPLANTER. v. act. Agir contre quelqu'un, ſoit ſecrettement, ou à force ouverte, pour taſcher de le deſtruire, & de ſe mettre à ſa place. Ces deux Officiers ont long-temps plaidé l'un contre l'autre, & à la fin le plus fort a *ſupplanté* le plus foible. Ce galant a été plus adroit que ſon rival, il l'a *ſupplanté*, il a épouſé ſa maiſtreſſe.

SUPPLANTÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

SUPPLEER. verb. act. & neut. Rendre une choſe complette, parfaite & ſuffiſante. S'il y a de la taxe dans ce ſac, je le *ſuppleeray* de ma bourſe. S'il y a des fautes dans cet eſcrit, il y faut un peu *ſuppleer*, aider à la lettre. Son pere ne luy donne que mille écus pour ſa dépenſe, mais il a un oncle qui *ſupplée* à tous ſes autres beſoins. Quand cet Officier eſt abſent, ſon fils *ſupplée* à ſon defaut, il fait le ſervice pour luy. Un Commentateur *ſupplée* les mots, le ſens que l'Auteur a ſouſentendu. On a *ſuppleé*, on a rempli les lacunes d'un tel Auteur. Toutes les eſcritures d'Advocats finiſſent ainſi, Par ces moyens & autres que la Cour ſçaura mieux *ſuppleer* par ſa prudence. Ce mot vient du Latin *ſupplere*.

SUPPLÉE, ÉE. part. paſſ. & adj.

SUPPLÉMENT. ſ. m. Soute de payement, également de partage. Vous n'avez pas eſchangé ces terres but à but, vous avez donné ſous main quelque *ſupplément*. Cette fille n'a pas eu une ſi groſſe dot que ſa ſœur, mais le pere veut fournir un *ſupplément* pour les égaler.

SUPPLÉMENT, ſe dit auſſi d'une taxe qu'on fait ſur les offices ou domeines, lors qu'on pretend qu'ils n'ont pas été vendus leur juſte valeur. On fait payer tant à un tel Officier, comme un *ſupplément* de finance.

SUPPLÉMENT, ſe dit auſſi en matiere de Literature. Freinshemius a fait des *ſupplémens* pour reſtablir les livres de pluſieurs Auteurs dont une partie avoit été perduë. Cardan intitule un de ſes Traittés, *De ſupplementis Almanach*.

SUPPLIANT, ANTE. adj. Qui ſupplie, qui a preſenté une requeſte. Tous ceux qui font des demandes en Juſtice, y paroiſſent en qualité, en poſture de *ſuppliants*. On a jugé en faveur du *ſuppliant*, c'eſt à dire, on a enteriné ſa requeſte.

SUPPLICATION. ſ. f. Priere inſtante & ſouſmiſe. Il a obtenu cette grace à force de prieres & de *ſupplications*. Le Roy dit dans ſes Lettres, Nous avons receu l'humble *ſupplication* d'un tel. Il a fait une devote *ſupplication* à la Vierge, & il a été exaucé.

SUPPLICE. ſ. m. Peine corporelle qu'on ſouffre par ordonnance de Juſtice. Les Tyrans ont fait endurer aux Martyrs les plus cruels *ſupplices*. Les geſnes & les tortures ſont des eſpeces de *ſupplices*. Ce Docteur a aſſiſté un tel criminel, quand on l'a mené au *ſupplice*.

SUPPLICE, ſe dit hyperboliquement de toute autre peine ou douleur qu'on ſouffre dans la vie. Le plus grand *ſupplice* des meſchans eſt le remords de leur conſcience. Les amants ſe plaignent qu'ils endurent de rigoureux *ſupplices*. Moliere en ſes Comedies demande,

Des ſouliers où ſes pieds ne ſoient point au *ſupplice*.

Cet homme eſt ſi importun, que c'eſt un *ſupplice* de l'entendre.

SUPPLICIER. v. act. Faire ſouffrir le ſupplice de la mort à un criminel qui a été condamné. On va *ſupplicier* aujourd'huy trois empoiſonneurs.

SUPPLICIÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

SUPPLIER. v. act. Prier avec grande inſtance, ſouſmiſſion. Il ne ſe dit gueres que des inferieurs à des ſuperieurs, ſi ce n'eſt en termes de compliment, quand on dit, Je vous *ſupplie* de faire tenir ma lettre, de me croire voſtre ſerviteur, de faire mes baiſemains, &c. Mais pour l'ordinaire on dit, *ſupplier* Dieu bien devotement pour en obtenir quelque grace. Les pauvres *ſuppliens* à jointes mains qu'on leur donne l'aumoſne. Quand on preſente des placets, des requeſtes aux Rois, & aux Juges, elles portent, *Supplie* humblement un tel diſant.

SUPPLIÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

SUPPLIQUE. ſ. f. Terme de Chancelerie Romaine. C'eſt la premiere partie d'une proviſion ou ſignature de Cour de Rome, qui contient le memoire qu'on donne au Pape de la grace qu'on luy demande, enſuite de laquelle eſt le *fiat* ou le *conceſſum*, qui eſt la ſeconde partie ou la conceſſion de la grace, & la troiſiéme eſt l'abſolution des cenſures. Il faut expliquer dans la *ſupplique* toutes les choſes qui rendent le Pape plus difficile à accorder la grace, ſinon elle eſt nulle, obreptice ou ſubreptice. On le dit auſſi des requeſtes qu'on donne à des ſuperieurs Eccleſiaſtiques & dans les Univerſitez.

SUPPORT. ſ. m. Ce qui ſouſtient quelque choſe, ſur quoy elle peſe. Si vous oſtez cette coloſmne, cet arc-boutant, la voute tombera, car elle n'aura plus de *ſupport*. Cette piece de bois eſt le *ſupport* qui tient toute cette charpente aſſemblée. Le *ſupport* d'un tour eſt une piece de bois, ou de fer, qui ſert à ſouſtenir le ciſeau, ou l'outil qui façonne l'ouvrage.

SUPPORT, ſe dit figurément en Morale, de ce qui donne de l'appuy, du ſecours, de la protection. Cette femme a perdu ſon mary, c'étoit tout ſon *ſupport*. Cet homme fera fortune à la Cour, il y a un grand *ſupport*, il a la faveur des Miniſtres. Au jour du Jugement on ne trouvera point d'autre *ſupport* que ſon innocence.

SUPPORT, en termes de Blaſon, ſe dit des figures peintes à coſté de l'Eſcu, qui ſemblent le ſupporter. Les *ſupports* de l'Eſcu de France ſont des Anges. Il y en a qui ont des Sauvages pour *ſupports*. Les Princes de Monaco ont des Moines Auguſtins pour *ſupports*, les Urſins des ours, par equivoque à leurs noms. Les Rois d'Angleterre ont d'un coſté un leopard, de l'autre une licorne. D'autres y ont mis des lions, des aigles, des griffons, &c. Quelques-uns mettent de la difference entre *tenant*, & *ſupport*. Quand l'Eſcu eſt porté par un ſeul animal, on le nomme alors *tenant*. Quand il eſt porté par deux, on les nomme *ſupports*. D'autres diſent qu'on ne doit appeller *ſupports* que les figures des animaux; & que quand ce ſont des Anges, ou des figures humaines, on les doit appeller *tenants*, car c'eſt le propre des hommes de tenir. On tient que Charlemagne eſt le premier qui a fait ſupporter ſon Eſcu par deux Anges, n'y en ayant qu'un auparavant. D'autres diſent que ce fut Philippes VI. qui le premier fit les *ſupports* des Armoiries de France de deux Anges, ayant fait ſa deviſe d'un Ange qui renverſoit un dragon, à cauſe que les Anglois avoient un Dragon pour deviſe. Les Ducs de Bourgogne ont auſſi fait ſupporter leur Eſcu par deux Anges. Le Roy Charles VI. a pris deux cerfs pour *ſupports*.

SUPPORTABLE. adj. maſc. & fem. Qui ſe peut ſouffrir. Ce froid eſt *ſupportable*, il n'eſt pas exceſſif. Les Anciens ne croyoient pas que les chaleurs de la Zone Torride fuſſent *ſupportables*, qu'on y puſt vivre. Il faut que les taxes des tailles ſoient *ſupportables*, qu'on les puiſſe ſupporter & payer.

SUPPORTABLEMENT. adv. D'une maniere ſupportable. Voilà un meſchant Auteur, il n'eſcrit pas *ſupportablement*.

SUPPORTANT, adj. Terme de Blaſon, qui ſe dit de la faſce, lors qu'elle ſemble ſouſtenir ou ſupporter quelque animal qui eſt peint au chef de l'Eſcu, quoy qu'il ne porte que ſur le champ : ce qui met de la difference avec la *chargée*, qui ſe dit lors qu'il y a des pieces qui poſent effectivement ſur elle. On le dit auſſi des jumelles d'une bande, d'un croiſſant, &c.

SUPPORTER, verb. act. Souſtenir, porter un fardeau. Deux rangs de colomnes *ſupportent* la voute de ce veſtibule. Les arcsboutans ſervent à *ſupporter*, à appuyer les voutes. Ce ſont les jambes de force qui *ſupportent*, qui entretiennent toute une charpente.

SUPPORTER, ſe dit figurément en choſes morales, & ſignifie, Souffrir, endurer. La conſtance eſt la vertu qui fait *ſupporter* la douleur, les afflictions, la fatigue. Les Martyrs ont *ſupporté* toutes ſortes de tourments. On n'impoſe les tailles ſur les Parroiſſes qu'à proportion de ce qu'elles en peuvent *ſupporter*, ou payer. Cette phraſe n'eſt pas excellente, mais on la peut *ſupporter*, elle eſt paſſable. Les chameaux *ſupportent* long-temps la ſoif.

SUPPORTER, ſignifie encore, Donner appuy, ſecours, protection. Les gens d'un même corps ſe *ſupportent* les uns les autres. La fortune de cet homme eſt bien appuyée, les Miniſtres les *ſupportent*, le protegent. Ce Docteur *ſupporte* les Heretiques, il écrit en leur faveur, il les excuſe.

On dit auſſi, que l'eau ne peut *ſupporter* qu'un certain poids de ſel, pour dire, qu'il ne s'y peut fondre qu'en une certaine quantité : qu'une veuë foible ne peut pas *ſupporter* une grande lumiere : qu'un habit leger ne peut pas *ſupporter* la pluye. Cet eſcadron n'a pas pû *ſupporter* l'effort de toute l'armée. Cette ville eſt capable de *ſupporter* un grand ſiege. Ce vaiſſeau n'eſt pas équippé pour *ſupporter* la tempeſte.

SUPPORTÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

SUPPORTÉ, en termes de Blaſon, ſe dit des plus hauts quartiers d'un Eſcu diviſé en pluſieurs quartiers, qui ſemblent être *ſupportez* & ſoûtenus par ceux d'enbas. On appelle auſſi le chef *ſupporté*, ou ſouſtenu, lors qu'il eſt de deux eſmaux, & que l'eſmail de la partie ſuperieure en occupe les deux tiers. En ce cas il eſt en effet *ſupporté* par l'autre eſmail qui eſt au deſſous.

SUPPOSER, v. act. Tenir une choſe pour vraye, ou la feindre telle, pour en tirer des conſequences. Copernic *ſuppoſe* le Soleil au centre du monde, & la terre mobile ; & avec cela il explique clairement tous les phenomenes celeſtes. Quand on *ſuppoſe* une choſe abſurde, il en naiſt pluſieurs abſurditez. On dit auſſi, Il *ſuppoſe* que je luy dois, pour dire, Il fait ſon compte là-deſſus, mais il ſe trompe.

SUPPOSER, ſignifie auſſi, Mettre une choſe à la place d'une autre par fraude & tromperie. Il y a des femmes qui *ſuppoſent* des enfans à leurs maris, quoy qu'elles ne ſoient point accouchées. J'avois fait prix avec ce Marchand d'une telle eſtoffe, dés que j'ay tourné les yeux, il m'en a *ſuppoſé* une autre. On a *ſuppoſé* une piece fauſſe dans ce procés, & on a retiré la bonne. On dit auſſi, On luy a envoyé une perſonne *ſuppoſée*, On a fait cet acte ſous un nom *ſuppoſé*, pour dire, qu'il y a eu de la tromperie en la perſonne, ou en quelque acte qui a eſté paſſé.

SUPPOSER, ſignifie auſſi, Faire une fauſſe allegation, ou accuſation. On interrompt tous les jours les Advocats, quand ils *ſuppoſent*, quand ils diſent des choſes qui ne ſont pas veritables. Cet homme a *ſuppoſé* un faux crime à ſon ennemi pour le perdre.

SUPPOSÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

On dit auſſi abſolument & adverbialement, *Suppoſé* que, ou, Cela *ſuppoſe*, pour dire, Poſé le cas, Si cela eſt ainſi, quand on parle conditionnellement.

SUPPOSITION, ſ. f. Principe qu'on tient pour vray, qu'on ſuppoſe. On fait des regles d'Arithmetique avec des *ſuppoſitions* fauſſes, qui ſervent à trouver la verité. Le plus ſeur dans le raiſonnement ordinaire, c'eſt de ne point faire de fauſſes *ſuppoſitions*.

SUPPOSITION, ſe dit auſſi de l'action par laquelle on met une choſe en la place d'une autre par dol & fraude. Cette femme eſt accuſée d'une *ſuppoſition* de part ou d'enfant. Voilà un teſtament dont la *ſuppoſition* eſt manifeſte. C'eſt un cas pendable de faire une *ſuppoſition* de perſonne pardevant Notaires, de faire ſigner une perſonne pour une autre.

SUPPOSITION, ſe dit auſſi des fauſſes allegations & accuſations. Un plaideur reproche à ſa partie que ſes eſcritures ſont pleines de *ſuppoſitions*, de faits controuvez. On a deſcouvert que le crime dont cet homme étoit accuſé n'étoit qu'une calomnie & une pure *ſuppoſition*.

SUPPOSITOIRE, ſ. m. Terme de Pharmacie. Medicament ſolide qui tient lieu d'un lavement, & qui produit le même effet. Il eſt compoſé de miel commun, ou avec du ſavon ou de l'huile, dont on fait de petites quilles de la longueur & groſſeur du petit doigt, arrondies & faites preſque en piramide. Il a eſté inventé pour la commodité des perſonnes qui ont de la repugnance à prendre des clyſteres, ou dont la maladie ne le permet pas. En Latin *balanus*, ainſi nommé, parce qu'il avoit autrefois la figure de *gland*. Maintenant on le fait en forme d'une chandelle de cire, & pour cela en Languedoc on l'appelle *candelette*. On y meſle de la poudre de ſcamonée, d'euphorbe, de coloquinte, &c. Quelquefois il eſt fait ſimplement d'un lardon, d'un tronc de porée ou autre ſemblable, qu'on met comme une tente dans le ſiege pour irriter le muſcle ſphincter, & l'obliger à pouſſer dehors les excrements.

SUPPOST, ſ. m. Terme dogmatique, qui ſe dit de ce qui ſert de baſe & de fondement à quelque choſe. L'humanité eſt le *ſuppoſt* de l'homme. On dit en Philoſophie, que les actions ſont des *ſuppoſts*, pour dire, des individus.

SUPPOST, ſe dit quelquefois des perſonnes ſouſmiſes & ſouſordonnées à une autre. Les *Suppoſts* de l'Univerſité, ce ſont les Regents, Pedants & autres gens de la Faculté.

SUPPRESSION, ſ. f. Extinction, aneantiſſement d'une charge, de droits, de rentes. On a fait pluſieurs fois la *ſuppreſſion* & le reſtabliſſement des Eſleus. On a fait la *ſuppreſſion* de pluſieurs droits qui étoient à la charge des Fermes du Roy. On a craint quelque temps la *ſuppreſſion* des rentes. L'Ordonnance avoit ordonné la *ſuppreſſion* des Confrairies, des Corps de meſtier, à cauſe de l'abus, des yvrogneries & monoples qui s'y font.

SUPPRESSION, ſe dit auſſi en matiere de Literature. La *ſuppreſſion* d'un mot que fait un Rapporteur, cauſe quelquefois la perte d'une affaire. Quand des requeſtes ſont injurieuſes, ou ſcandaleuſes, on en ordonne la *ſuppreſſion*. On ordonne la *ſuppreſſion* des livres dangereux.

SUPPRESSION, en termes de Medecine, ſe dit des humeurs qui ſont retenuës dans le corps, qui cauſent des obſtructions, des maladies. Une *ſuppreſſion* de menſtruës, d'urine. On dit auſſi, une *ſuppreſſion* de part, lors qu'une femme cache ou deſtruit l'enfant dont elle eſt accouchée.

SUPPRIMER, verb. act. Aneantir, abolir, eſteindre quelque charge, ou quelque autre choſe. On a parlé autrefois de *ſupprimer* la Paulette, de *ſupprimer* les charges vacantes par mort. On a *ſupprimé* en pluſieurs endroits des coûtumes, des ceremonies qui eſtoient abuſives ou ſuperſtitieuſes, la cauſe graſſe, le feſtin des

Procureurs. Les Huguenots ont chez eux *supprimé* le Careſme.

SUPPRIMER, ſignifie auſſi, Cacher, dérober, empêcher qu'une choſe ne vienne à la connoiſſance des autres. Les habiles chicaneurs *suppriment* toutes les pieces qui ſont contre eux, quand ils peuvent mettre la main deſſus. La police a ſoin de faire *supprimer* tous les mauvais livres, les libelles diffamatoires. Cet Advocat par une reticence malicieuſe a *supprimé* une clauſe eſſentielle de la cauſe. On dit en Grammaire, que l'Orateur *supprime* elegamment des mots, que l'ignorant exprime ſans neceſſité.

SUPPRIMÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

SUPPURATIF, IVE. adject. Qui fait ſuppurer. Onguent *suppuratif*, drogues *suppuratives*. Les *suppuratifs* ſont chauds & humides, qui en augmentant la chaleur de la partie, font reſoudre la mauvaiſe humeur en bouë & pus, comme les mauves, guimauves, racines de lis, &c. On diſoit autrefois *suppuratoire*.

SUPPURATION. ſ. f. Action de la nature qui pouſſe au dehors le pus, l'humeur corrompuë qui eſt dans une playe, un ulcere, un abſés. Il ne faut pas ouvrir cet abſés, juſqu'à ce qu'il ſoit preſt de venir à *suppuration*.

SUPPURER. v. neut. Jetter du pus. On ne doit point fermer les playes juſqu'à ce qu'elles ayent eu le temps de bien *suppurer*, de jetter toute l'humeur corrompuë qui y eſt.

SUPPUTATION. ſ. f. Calcul, examen d'un nombre. Les plus habiles ſe trompent en leurs *supputations*. Il faut bien de la patience & de l'exactitude pour faire les *supputations* des Tables, des Ephemerides, des Logarithmes, des Sinus & Tangentes, &c.

SUPPUTER. v. act. Calculer, examiner par les regles d'Arithmetique, en adjouſtant, ſouſtrayant, multipliant, ou diviſant. On *supputе*, on compte ſur ſes doigts, avec les jettons, avec la plume. Les Chronologiſtes *supputent* les ſiecles & les années. Les Aſtronomes *supputent* les eclypſes, les mouvemens des Planetes exactement, juſqu'aux minutes & aux ſecondes. On ne ſçauroit bien *supputer* à quoy reviennent les frais de la guerre, d'une armée navale.

SUPPUTÉ, ÉE, part. paſſ. & adj.

SUPREMATIE. ſ. f. Terme dont on ſert en parlant des affaires d'Angleterre, de la ſuperiorité Eccleſiaſtique dont le Roy s'eſt emparé. On condamne les Anglois qui parlent contre la *ſuprematie* du Roy d'Angleterre.

SUPREME. adj. Souverain, qui eſt porté au plus haut point. Dieu eſt la bonté, la ſageſſe, la puiſſance *ſuprême*, c'eſt à dire, infinie. Sur la terre on dit que les Rois ont le pouvoir, l'autorité *ſuprême*, c'eſt à dire, ſouveraine.

On dit tant en bien qu'en mal, qu'un homme eſt parvenu au degré *ſuprême* de ſcience, de vertu, des honneurs; & d'autre part, de folie, de meſchanceté, de miſere. On dit auſſi des honneurs *ſuprêmes*, en parlant des ceremonies des obſeques.

SUR.

SUR, URE. adj. Qui a un gouſt fort acide, & qui agaſſe les dents. Tous les fruits verds ſont *ſurs*, le verjus, les citrons.

SUR. Prepoſition qui marque le temps & le lieu, & qui s'employe en pluſieurs autres phraſes, la plus-part proverbiales. La Foire eſt *ſur* le pont. *Sur* le point qu'il alloit partir. *Sur* la brune. Ce bois eſt *ſur* le retour. Il eſt allé *ſur* le port, *ſur* la mer. Cette veuë donne *ſur* la ruë, *ſur* le jardin. On s'eſt jetté *ſur* luy à corps perdu, *ſur* ſa fripperie. Je porte cet homme-là *ſur* mon dos, *ſur* mes eſpaules. Mettez ce verre de vin *ſur* vôtre conſcience. L'Aſtrologue dit, Dieu *ſur* tout. Prenez garde *ſur* tout. On a mis des impoſts *ſur* toutes ſortes de denrées. Ce mot vient de *ſur ſum* & de *ſuſum*, comme prouve Menage.

On dit auſſi, qu'on paye une ſomme *ſur* & tant moins, *ſur* & en deduction d'une plus grande, *ſur* les gages, *ſur* les appointements de quelqu'un.

On dit qu'un homme eſt marqué *ſur* le livre rouge, qu'il eſt *ſur* les livres des Marchands, couché *ſur* l'eſtat. Il a cette affaire *ſur* le cœur. Cet eſcornifleur vit *ſur* le commun. Le *ſort* ne tombe jamais que *ſur* les malheureux.

On dit qu'un homme ne croiroit pas Dieu *ſur* bons gages. On l'a laiſſé aller *ſur* ſa bonne foy; on l'a laiſſé aller *ſur* ſa bonne mine. Il a fait ſerment *ſur* les Evangiles, *ſur* ſa part de Paradis.

On dit auſſi, qu'un homme s'eſt mis *ſur* le quant à moy, *ſur* le bon pied, *ſur* le bon bout; qu'on l'a eſlevé *ſur* le pinnacle; qu'il eſt allé *ſur* le marché d'autruy; que deux perſonnes ſont *ſur* le qui vive; qu'on a mis des meubles *ſur* le carreau. Il a ſept enfans *ſur* les bras.

SUR, ſe dit auſſi en parlant de la matiere, du ſujet, du fondement d'une choſe. Le Serrurier travaille *ſur* le fer; le Menuiſier *ſur* le bois. Un Sçavant eſt toûjours *ſur* ſes livres. On a propoſé des prix pour travailler *ſur* un tel ſujet. Cet homme baſtit *ſur* le ſable, cet autre *ſur* le roc. Il n'a ſceu que reſpondre *ſur* cet article.

On dit auſſi, Chaſtillon *ſur* Seine, *ſur* Marne, & *ſur* Loin, pour marquer que ces places ſont baſties *ſur* les bords de ces rivieres.

SURABONDAMMENT. adv. D'une maniere ſurabondante. Si cette raiſon n'eſt pas deciſive, elle n'a eſté alleguée que *ſurabondamment*.

SURABONDANCE. ſ. f. Excés, qui eſt pardeſſus le neceſſaire. On allegue ſouvent pluſieurs raiſons par *ſurabondance* de droit, pour une plus grande ſeureté ou confirmation. On acquiert des droits des coſtitiganns par *ſurabondance* de droit. Les Canoniſtes appellent cela *cumulando jura juribus*.

SURABONDANT, ANTE. adj. Qui eſt fait ou donné pardeſſus, pour une plus grande precaution. Dans le pays de Lyonnois on fait une quinte & *ſurabondante* criée dans la procedure d'un decret.

SURABONDER. v. neut. qui ſe dit de ce qui eſt abondant, exceſſif, ſuperflu. Il faut rayer ce mot de cette phraſe, il *ſurabonde*, & fait une taſtologie. Quand l'une des quatre humeurs *ſurabonde* dans le corps, elle cauſe des maladies.

SURACHETER. v. act. Acheter une choſe plus qu'elle ne vaut. C'eſt le terme relatif à *ſurvendre*. J'ay eſté obligé de *ſuracheter* ce morceau de terre, parce que cela faiſoit mon jardin quarré.

SURALE. ſ. f. Terme de Medecine, eſt une veine conſiderable qui ſe diſtribuë dans les muſcles du mollet de la jambe, & qui va juſqu'au gros doigt du pied.

SURALLER, en termes de Chaſſe, ſe dit quand un chien paſſe ſur les voyes ſans crier, & ſans donner aucune marque que la beſte y a paſſé. On dit auſſi, *Se ſurraller* & ſe furmatcher, pour dire, Revenir ſur ſes pas & ſur ſes pas; repaſſer par le même lieu. On dit auſſi, Aller ſur ſoy, pour ſignifier la même choſe.

SURANDOUILLER. ſ. m. Terme de Chaſſe. C'eſt le ſecond cor qui eſt ſur la teſte du cerf, qui pouſſe au deſſus de l'andouiller.

SURANNATION. ſ. f. Terme de Chancelerie, qui ſe dit des Lettres qu'on obtient pour faire valider d'autres Lettres de vieille datte, à cauſe que la force du ſceau ne dure qu'un an pour les choſes qui ne ſont pas jugées ou executées.

SURANNER. v. neut. qui ſe dit de ce qu'on laiſſe vieillir, ou qu'on garde aprés un an. Il ne faut pas laiſſer *ſuranner* ces Lettres du ſceau ſans les faire ſignifier. Les

dettes

dettes de pratique *surannées* ſont peu conſiderables. On diſoit autrefois le *ſuran*, pour ſignifier la même choſe.

SURANNÉ, ÉE. adj. Qui eſt d'une année precedente. Un commitimus ne vaut rien, quand il eſt *suranné*. On le dit auſſi de ce qui eſt vieux, ou paſſé. Un *suranné* Damoiſeau. Une fille eſt *surannée* à 30. ans. Il y a des phraſes, des modes *surannées*, qui ſont vieilles & hors d'uſage.

SURARBITRE. ſ. m. Tierce perſonne dont on convient pour juger à l'amiable un different, quand les deux arbitres qu'on a nommez ſont de contraire ſentiment. On le dit auſſi, quand il y a pluſieurs arbitres nommez, & d'advis different de ceux qu'on nomme de nouveau pour faire ceſſer leur partage.

SURBAISSER. v. act. Faire une voute, une arcade peu eſlevée. Il ne ſe dit guéres qu'au participe. Une voute *ſurbaiſſée*, c'eſt celle qui n'eſt pas en plein cintre, mais qui s'abaiſſe par le milieu, & qui forme une figure ellyptique. On dit auſſi *en anſe de panier*.

SURBANDE. ſ. f. Terme de Chirurgie. Seconde bande ou ligature qu'on adjouſte à une premiere bande pour la tenir plus ferme ſur la playe.

SURCENS. ſ. m. Terme de Juriſprudence feodale. C'eſt une rente noble, fonciere, qui eſt deuë au Seigneur du fief, outre le cens qui y étoit déjà impoſé, qui portoit des profits de lods & ventes. Cette terre eſt chargée de cens & *ſurcens* envers le Seigneur: elle doit dix deniers de cens, & douze livres de *ſurcens*. En quelques lieux on l'appelle *ſourcens* ou *ſouſcens*, *ſurcenſe*, & *ſurcharge*, & quelquefois *rente ſurfonciere*.

SURCHARGE. ſ. f. Charge trop peſante. Si on baſtit ſur ce mur, cette *ſurcharge* le fera crever.

SURCHARGE, ſe dit auſſi figurément en Morale pour ſignifier, Surcroiſt. C'eſt une *ſurcharge* d'afflictions, de dépenſe, d'impoſitions, &c.

SURCHARGER. v. act. Impoſer une charge trop peſante, & au delà de ce qu'on peut porter. Il faut oſter des bleds de ce grenier, ils *ſurchargent* le plancher. Ce vaiſſeau eſt peri, parce qu'il étoit *ſurchargé*. Quand on *ſurcharge* les bêtes de voiture, elles demeurent en chemin.

SURCHARGER, ſe dit auſſi des impoſts qui ſont trop à charge, qu'on ne peut payer. Cette Eſlection eſt *ſurchargée*, il faut rejetter une partie de la taille ſur une autre.

SURCHARGÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

SURCHAUFFURES. ſ. f. Terme de Forge. Ce ſont des defauts qui ſe trouvent dans l'acier. On les appelle auſſi *pailles*.

SURCOT. ſ. m. Vieux mot qui ſignifioit autrefois un riche habillement, que les Princeſſes & les Dames mettoient autrefois pardeſſus leurs habits. Ménage derive ce mot de *ſurcotum*, qu'il croit venir de l'Allemand *surſat*, qui ſignifioit une eſpece de robbe.

SURCROIST. ſ. m. Ce qui arrive de nouveau pardeſſus & au delà de la quantité qu'on s'imaginoit. J'avois invité ſix perſonnes à ſouper, en voilà quatre de *ſurcroiſt*. Il faut aller querir des viandes, du vin de *ſurcroiſt*.

SURCROIST, ſe dit auſſi figurément en choſes morales des paſſions de l'ame, de la fortune. C'eſt un *ſurcroiſt* de bonheur, de malheur; un *ſurcroiſt* de douleur, d'affliction, de miſere, &c.

SURCROISTRE. v. n. Croître au deſſus. Une loupe *ſurcroiſt* ſur la peau. Une loupe de bois *ſurcroiſt* ſur l'eſcorce. Il n'a guéres d'uſage qu'en parlant de ces excreſcences.

SURDENT. ſ. m. Dent qui vient hors de rang, & entre deux autres dents.

SURDENT, en termes d'Eſcuyers, eſt une dent mâcheliere du cheval, qui croiſt trop haute, qui pouſſe des pointes, & qui incommode la langue & les levres du cheval en mangeant.

SURDIRE. v. n. Vieux terme de Pratique qui ſignifie, Encherir en quelque encan ou publication. Il n'eſt plus en uſage que dans les Provinces, & ſur tout en Normandie, où on ſe ſert auſſi du mot de *ſurdiſant* pour *encheriſſeur*, & de *ſurdité* pour dire *enchere*.

SURDITÉ. ſ. f. Maladie d'oreille qui a corrompu le ſentiment de l'ouye. La *ſurdité* eſt cauſe qu'on n'entend rien du tout, & eſt preſque incurable; au lieu que la dureté d'oreille ſe dit, quand on entend les choſes imparfaitement. On le dit quelquefois de la peſanteur, de la dureté de l'eſprit de ceux qui n'ont pas la conception prompte.

SURDITÉ, en termes de Jouaillier, eſt un defaut qui ſe trouve dans la plus-part des pierreries, quand elles ſont obſcures ou mal nettes, quand elles ont quelques pailles ou glaces qui diminuënt de leur prix.

SUREAU. ſ. m. Il y a deux eſpeces de *ſureau*. Le premier eſt grand comme un arbre, qui produit des branches & des tiges faites comme des cannes, qui ſont rondes, grandes, creuſes & blanchaſtres. Il en ſort des feuilles ſemblables au noyer trois à trois, ou quatre à quatre, qui ont une odeur puante, qui ſont chiquetées & dentelées tout alentour. Il porte à ſa cime des bouquets ronds garnis de fleurs blanches qui laiſſent des grains rougeaſtres, & puis noirs, ſemblables aux grains de terebinthe, qui ſont pleins de vin comme un grain de raiſin. On l'appelle auſſi *ſuſeau*, *ſuyer*, *ſeu*, ou *ſeur*, & en Latin *ſambucus*. Il y a du *ſureau* de montagne, de jardin, & de marais, qui ont quelques differences.

L'autre eſpece de *ſureau* eſt appellée *hieble*, en Latin *ebulus*, & en Grec *chamaacke*, qui reſſemble pluſtoſt à une herbe, qu'à un arbre. Sa tige eſt quarrée & noüée. Ses feuilles reſſemblent à celles de l'amandier, quoy que plus longues, puantes, & dentelées tout alentour, & ſont diſpoſées deçà & delà le long de la tige comme des aîles par certains intervalles. Sa racine eſt longue & groſſe comme le doigt. Le reſte de la plante eſt ſemblable au *ſureau*. Dioſcoride. Les enfants font des calonieres avec des branches de *ſureau*. Les abeilles vont prendre beaucoup de miel ſur les fleurs de *ſureau*. On fait de fort bon vinaigre avec des fleurs de *ſureau*.

SURENCHERE. ſ. f. Enchere qu'on fait ſur une autre enchere dans les ventes judiciaires. Les doublements & les tiercements ſont des *ſurencheres*.

SURENCHERIR. v. act. Mettre une nouvelle enchere ſur un autre, c'eſt à dire, au deſſus de luy, pour faire valoir une choſe qu'on vend en public.

SUREROGATION. ſ. f. On diſoit autrefois *ſuperogation*. Ce qu'on fait par devotion, ou par courtoiſie, au delà de ſon devoir, au delà de ce qui eſt commandé. Les conſeils Evangeliques ſont des œuvres de *ſurerogation*. Je ne vous devois que 10. écus, je vous en ay donné 15. le ſurplus eſt par *ſurerogation*.

SURESPINEUX. adj. Terme de Medecine, eſt le nom qu'on donne à un muſcle qui vient du deſſus de l'eſpine de l'omoplate.

SURET, ETTE. adj. Un peu ſur & acide. L'oſeille a un gouſt *ſuret*. On le dit auſſi de quelques odeurs un peu aigres. Ces gands ont une odeur *ſurette*. Quand on dit qu'une perſonne a l'haleine un peu *ſurette*, c'eſt dire honnêtement qu'elle l'a mauvaiſe.

SURFACE, ou SUPERFICIE. ſ. f. Eſtenduë en longueur & en largeur conſiderée ſans aucune profondeur. C'eſt dans tous les corps ce qui ſe preſente à nos yeux. Le Deluge couvrit toute la *ſurface* de la terre. Ce champ a 360. toiſes quarrées en ſa *ſurface*. Le calme étoit ſi grand, que la *ſurface* des eaux étoit unie comme une glace de miroir.

SURFACE, ſe dit auſſi de ce qui eſt peu profond. Il y a des pays où il ne faut labourer que la *ſurface* de la terre;

ſi les ſillons ſont profonds, la terre ne vaut plus rien.

SURFACE, ſe dit figurément en choſes morales. Ce Juge ne voit que la *ſurface* d'une affaire, il n'en penetre point le fonds. Il ne faut pas ſe contenter de connoiſtre la ſuperficie, la *ſurface* des choſes, il en faut ſçavoir la nature & les qualitez, le fonds & le tres-fonds.

SURFAIRE. v. act. Mettre une marchandiſe à un prix exceſſif. Quand un Marchand *ſurfait* trop ſa marchandiſe, on s'en va ſans luy en faire aucune offre. Ceux qui ne *ſurfont* point debitent davantage.

SURFAIT, AITE. part. & adj.

SURFAIS. ſ. m. Groſſe ſangle & large qu'on met pardeſſus les autres ſangles du cheval pour tenir la ſelle plus ferme.

SURFEUILLE. ſ. f. eſt une petite membrane qui couvre le bourgeon, & qui ne s'ouvrant que peu à peu, n'y laiſſe entrer le vent, la pluye & le ſoleil que par degrez, & à proportion que la plante en a beſoin.

SURGEON. ſ. m. Petit ſion que pouſſe un arbre, principalement par le pied.

SURGEON, ſe dit figurément en matiere genealogique, quand il y a quelque deſcendant d'une maiſon illuſtre qui donne eſperance de la faire refleurir.

SURGETTER. v. act. Paſſer du fil ſur les bords d'une étoffe, pour empêcher qu'elle ne s'effile, ou la coudre en la repliant en dedans.

SURGIR. v. n. Arriver au port. Aprés deux années de fâcheuſe navigation, les vaiſſeaux vinrent heureuſement *ſurgir* au port d'où ils étoient partis. Ce mot vient du Latin *ſurgere*.

SURHAUSSEMENT. ſ. m. qui ſe dit du prix que le peuple donne aux eſpeces d'or & d'argent au delà de leur juſte valeur qui eſt taxée par le Prince. Il eſt deffendu aux Changeurs de profiter du *ſurhauſſement* des monnoyes.

SURHAUSSER. v. act. Terme d'Architecture. Eſlever une voute au delà de ſon plein cintre. Les voutes Gothiques étoient preſque toutes *ſurhauſſées*: les modernes ſont la plus-part ſurbaiſſées.

SURINTENDANCE. ſ. f. Charge qui donne un pouvoir general d'ordonner des Finances du Roy. On le dit auſſi de la premiere charge chez la Reyne, qui donne un pouvoir general pour l'adminiſtration de ſa Maiſon.

SURINTENDANT. ſ. m. On diſoit autrefois *Superintendant*. Officier qui eſt ordonnateur general des Finances du Roy. La charge la plus briguée autrefois, c'étoit celle de *Surintendant*. Le Cardinal de Richelieu s'eſt fait qualifier Chef & *Surintendant* du commerce. Le *Surintendant* des baſtiments du Roy.

SURINTENDANTE. ſ. f. La premiere Officiere de la Maiſon de la Reyne. On nomme encore ainſi la femme du Surintendant.

SURLONGE. ſ. f. Terme de Boucherie. C'eſt la partie du bœuf qui reſte aprés qu'on en a trenché l'épaule & la cuiſſe, où ſe levent les aloyaux & le flanchet. La teſte de la *ſurlonge* eſt l'endroit où ſe leve la piece parée.

SURMARCHER. Terme de Chaſſe, qui ſe dit quand la beſte revient ſur ſes erres, & repaſſe par le même lieu. On dit auſſi, *ſe ſurraller*, *aller ſur ſoy*, *faire ſur ſoy*, pour dire, *ſe ſurmarcher*.

SURMENER. v. act. Faire travailler un cheval ou une bête de ſomme au delà de ſes forces, ſoit en luy faiſant faire de trop grandes journées, ſoit en le pouſſant à la courſe. Un loüeur de chevaux a action pour ſe faire payer un cheval, quand on l'a *ſurmené*.

SURMESURE. ſ. f. Ce qui eſt au delà de la meſure. L'Ordonnance enjoint aux Maiſtres des Eaux & Foreſts de dreſſer un eſtat des *ſurmeſures* & outrepaſſes qu'ils auront trouvées dans le recollement des ventes des bois, Art. X.

SURMONTER. v. act. Surpaſſer, ſe mettre au deſſus de quelque choſe. Quand la riviere deborde, elle *ſurmonte* les quais, les digues, les levées. On a beau pomper dans un navire ouvert, l'eau a bientoſt *ſurmonté*.

SURMONTER, ſe dit figurément en choſes morales, & ſignifie, Vaincre, avoir avantage ſur quelqu'un. Les Europeans ont toûjours *ſurmonté* les Aſiatiques, ils les ont toûjours battu. Raphaël a *ſurmonté* tous les autres Peintres, il les a ſurpaſſez. Le travail opiniaſtre *ſurmonte* toutes ſortes de difficultez & d'obſtacles, il en vient à bout. Les uns *ſurmontent* leurs rivaux par l'eſprit, les autres par le courage & la perſeverance.

On dit auſſi, qu'un Auteur s'eſt *ſurmonté* luy-même, lors qu'aprés avoir fait pluſieurs beaux ouvrages qui *ſurmontoient* les autres, il en a fait encore un plus beau que les precedents. On le dit auſſi de celuy qui étant agité de quelque paſſion tres-violente, l'a enfin domptée par une grande force d'eſprit.

SURMONTÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

On dit en termes de Blaſon *ſurmonté*, lors que l'eſmail de la partie inferieure du chef excede le reſte du chef.

SURMONTÉ, ſe dit auſſi d'une piece de l'Eſcu qui en a une autre au deſſus d'elle. Il portoit de ſable au chevron d'or *ſurmonté* d'un écuſſon, d'une fleur de lis, &c.

SURMONTÉ, ſe dit auſſi, lors qu'une faſce eſt accompagnée de quelques pieces qui ſont miſes au chef de l'Eſcu. Il porte d'argent à une faſce de gueules *ſurmontée* de trois roſes de même.

SURNAGER. v. n. Se maintenir au deſſus de quelque liqueur. L'eſprit de vin, l'eau de vie, *ſurnagent* dans l'eau commune. Dans la fonte des metaux, les ſcories, la litarge, *ſurnagent*, ſe tiennent au deſſus.

SURNAGER, ſe dit auſſi des liqueurs qui ſont au deſſus des autres corps. Il faut que le beurre *ſurnage* dans les fritures; que le ſyrop *ſurnage* dans les confitures liquides.

SURNAISTRE. v. n. Naiſtre deſſus, ou aprés. Le guy *ſurnaiſt* aux cheſnes, au rouvre, à l'yeuſe, & à d'autres arbres. Il faut coupper les branches qui pouſſent & qui *ſurnaiſſent* au pied des arbres, qui deſtournent leur nourriture.

SURNATUREL, ELLE. adj. Qui eſt au deſſus des forces de la nature. Les Hebreux n'auroient pas vaincu leurs ennemis ſans un ſecours *ſurnaturel*. Tous les miracles ſont *ſurnaturels*. Les Chreſtiens ont moyen de ſe ſauver par des graces *ſurnaturelles*. Les Magiciens de Pharaon faiſoient des choſes ſurprenantes & *ſurnaturelles*.

SURNATURELLEMENT. adv. D'une maniere ſurnaturelle. La grace opere *ſurnaturellement* en la converſion du pecheur.

SURNOM. ſubſt. maſc. Nom qu'on adjouſte au nom propre, ou au nom de Baptéſme. C'eſt d'ordinaire celuy de la famille, ou d'une ſeigneurie. Beaucoup de *ſurnoms* ſont venus de la qualité de la profeſſion, ou du meſtier qu'exerçoit celuy qui l'a porté le premier comme *le Fevre*, *Charpentier*, *Charron*, *Meuſnier*, &c. Du Tillet dit que les *ſurnoms* ont eſté donnés aux uns & aux autres par ſobriquets, & ſouſtient qu'ils ſont tous ſignificatifs, & qu'ils ſont intelligibles à ceux qui ſçavent la langue ancienne, & celles des diverſes Provinces. Dans les vieux Auteurs, comme Gregoire de Tours, Adon, Aimoin, Reginon, & autres, il n'y a pas un nom accompagné d'un *ſurnom*. Du Cheſne a remarqué que les *ſurnoms* n'ont eſté en uſage que dans la troiſiéme lignée de nos Rois, où les Seigneurs ont commencé à prendre le nom de leurs terres. On n'en trouve point avant l'an 987. Le peuple à l'exemple des Nobles prit des *ſurnoms*

noms du lieu de ſa naiſſance, de ſon âge, de ſon meſtier, &c. Avant l'an 1514. perſonne ne s'en ſervoit en Suede, & le peuple n'y en a point encore aujourd'huy, non plus que dans l'Irlande, la Boheme & la Pologne. Anciennement on donnoit aux Nobles des ſobriquets, à qui le haſard, quelque imperfection, ou quelque evenement extraordinaire, avoient donné lieu.

SURNOM, ſe dit encore des titres qu'on a donnés à pluſieurs Capitaines pour marque de leurs victoires, comme Scipion *l'Affriquain*, Hernand de Cordouë ſurnommé *le Grand Capitaine*. Henry IV. & Louis XIV. ont eu le *ſurnom* de *Grand*. On en a auſſi donné à des Auteurs. Pierre d'Apponz Medecin a été ſurnommé *le Conciliateur*; Jaques Suiſſet, *le Calculateur*; Jean Duns ou Scot, *le Docteur ſubtil*; St. Thomas, *le Docteur Angelique*; Pierre Lombard, *le Maiſtre des Sentences*.

SURNOM, ſe dit auſſi des ſobriquets qu'on donne à quelques gens du peuple par raillerie, & qui ont quelquefois tourné en nom de famille, comme *le Roy*, *le Prince*, *l'Eveſque*, *l'Eſcaché*, *le Boſſu*, *le Gouin*.

On dit proverbialement, qu'on connoiſt une perſonne par nom & *ſurnom*, pour dire, qu'on en a une pleine connoiſſance.

SURNOMMER. verb. act. Joindre un nouveau nom à celuy de famille, ou de ſeigneurie; ſoit par eloge, pour marquer quelque titre, ou quelque victoire; ſoit par ſobriquet, pour marquer quelque defaut. Alexandre a eſté *ſurnommé* le Grand. Charles V. a eſté *ſurnommé* le Sage. Dom Pierre d'Arragon a eſté *ſurnommé* le Cruel. Guillaume le Baſtard Duc de Normandie, Geoffroy à la grand' dent, &c.

SURNOMMÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

SURNUMERAIRE. adj. m. & f. Qui eſt par-deſſus un nombre fixe & certain. Il n'y avoit que dix perſonnes invitées à ce feſtin, mais il y en arriva trois *ſurnumeraires*. Il y a tant de Conſeillers en la Grand' Chambre, mais il y entre quelquefois des Ducs & Pairs, des Mres. des Requeſtes, des Conſeillers d'honneur, qui ſont des Juges *ſurnumeraires*, à quoy on ne s'attendoit pas.

SUROS. ſ. m. Terme de Manege. C'eſt un calus ou dureté qui vient au canon du cheval au deſſous de genou en dedans ou en dehors; & on dit qu'il eſt *ebeville*, quand il eſt double, l'un en dedans, l'autre en dehors.

SURPASSER. v. act. Avoir de l'avantage ſur un autre en hauteur, groſſeur, ou en toute autre qualité. Ce cheſne *ſurpaſſe* en hauteur tous les arbres de cette allée. La groſſe cloche de l'Egliſe de Paris *ſurpaſſe* toutes celles de la ville. Cette femme *ſurpaſſe* en beauté, ce Capitaine en valeur, ce Docteur en ſcience, tout ce qu'il y a dans la ville. On dit en exaggerant le merite d'un ouvrage, qu'un Auteur s'eſt *ſurpaſſé* luy-même. On dit auſſi, que la riviere *ſurpaſſe* ſes bords, pour dire, qu'elle eſt groſſe, enflée, desbordée.

SURPASSÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

SURPAYER. v. act. Payer une choſe plus qu'elle ne vaut. On m'a fait *ſurpayer* ce cheval, ce petit coin de terre, parce qu'on a veu que j'en avois envie, que j'en avois beſoin. Vous croyez avoir bon marché de cette marchandiſe, & vous l'avez *ſurpayée*, achetée trop cher.

SURPELIS. ſ. m. Ornement Eccleſiaſtique que les Preſtres ſeculiers portent l'eſté pardeſſus leur ſoutane, lors qu'ils chantent l'Office, ou qu'ils preſchent. Il eſt fait de toile, & va juſqu'à mi-jambe, avec deux aiſles de même eſtoffe qui pendent plus bas. On orne les *ſurpelis* de riches points & dentelles. Ce mot vient du Latin *ſuperpellicium*, parce qu'on le mettoit autrefois ſur l'aumuſſe qui couvroit la teſte. Menage. D'autres le derivent de *ſourplis*, vieux mot Celtique ou Bas-Breton qui ſignifie la même choſe.

SURPENTE. ſ. f. Terme de Marine, eſt un cordage qu'on roule autour d'un canon pour le ſouſtenir, quand on le veut tranſporter.

SURPLUS. ſ. m. Ce qui eſt au delà d'une certaine quantité qu'on a fixée. Je vous donne charge de vendre cette terre mille eſcus: ſi vous en pouvez tirer davantage, le *ſurplus* ſera pour vous. Il y a eu du reſte à cette eſtoffe, on a donné le *ſurplus* pour le pardeſſus.

AU SURPLUS. Adv. qui ſert de tranſition. Au reſte, au demeurant. Au *ſurplus* je vous diray que &c.

SURPOINT. ſ. m. La raclure que tirent les Courroyeurs de leurs cuirs imbibés de ſuif, quand ils leur donnent la derniere preparation. On ſe ſert de *ſurpoint* pour reſtablir la corne des pieds des chevaux, quand elle eſt uſée.

SURPRENANT, ANTE. adj. Ce qui ravit, eſmeut l'eſprit, parce qu'on ne s'y attendoit pas. La beauté d'un Roman eſt d'y voir beaucoup d'adventures rares & *ſurprenantes*. Un coup d'arme à feu eſt *ſurprenant*, & fait trembler le plus brave qui ne s'y attendoit pas.

SURPRENANT, ſignifie auſſi, Beau, extraordinaire. L'ouverture de l'Opera eſt une choſe *ſurprenante*. Cette femme a une beauté, une vertu *ſurprenante*. Ce baſtiment eſt *ſurprenant* par ſa magnificence. Il eſt *ſurprenant* de voir avec quelle opiniaſtreté cet Heretique ſe deffend.

SURPRENDRE. v. act. Faire quelque choſe à l'improviſte, lors qu'on ne s'y attend pas. Le Seigneur a dit qu'il viendra *ſurprendre* les hommes pour les juger. On a *ſurpris* une porte de cette ville, on l'a priſe la nuit par eſcalade. La pluye nous a *ſurpris* en chemin. On a *ſurpris* ces amans ſur le fait. On l'a *ſurpris* en menſonge. Quand on arrive à midy pour diſner, on *ſurprend* les gens, on leur eſpargne de la deſpenſe.

SURPRENDRE, ſignifie auſſi, Tromper quelqu'un, luy faire faire une choſe trop à la haſte, ou en luy expoſant faux. On *ſurprend* ſouvent la religion du Prince, de Mr. le Chancelier, quand on obtient des graces. Des proviſions qu'on *ſurprend* ſont ſubreptices, & de nulle valeur. Lors qu'on demande le rapport d'un jugement, on dit que l'Advocat a *ſurpris* la religion de la Cour. Ce Procureur eſt negligent, il laiſſe *ſurprendre* ſes parties, ou donner un defaut contr'elles. L'excuſe d'un Juge qui a failli eſt de dire qu'il a été *ſurpris*.

SURPRENDRE, ſignifie auſſi, Saiſir, intercepter. On a *ſurpris* des lettres où on a découvert une grande conjuration. On a *ſurpris* à la Douane un balot de livres, de marchandiſes de contrebande qu'on a ſaiſi. Un eſpion qu'on *ſurprend* eſt pendu.

SURPRIS, ISE. part. paſſ. & adj.

SURPRISE. ſ. f. Action qui ſurprend. La *ſurpriſe* du denoüement d'une piece eſt ce qui cauſe le plaiſir. Cette ville eſt ſi forte, qu'on ne la peut prendre que par *ſurpriſe*.

SURPRISE, ſe dit auſſi d'une tromperie, d'une choſe qu'on fait contre l'ordre, ou ſur la confiance d'autruy. Ce defaut eſt une *ſurpriſe*, les Advocats avoient donné parole qu'on ne feroit point appeller la cauſe. On fait pluſieurs ſignifications & proteſtations pour eviter les *ſurpriſes* qui ſe font tous les jours au Palais. On dit auſſi au figuré, La raiſon a bien de la peine de ſe deffendre de la *ſurpriſe* des ſens.

SURQUOY. adv. Choſe ſur laquelle on reſpond, on prononce. La cloſture des procés verbaux ſe fait avec cette formule, *Surquoy* nous Conſeiller & Commiſſaire ſuſd. avons donné acte aux parties de leurs dires, &c.

SURSAUT. Reveil prompt & arrivé par quelque ſurpriſe, ou violente émotion. Il ne ſe dit plus qu'adverbia-

verbialement. Un ſonge affreux reveille les gens en *ſurſaut*. On a crié au feu, aux armes, je me ſuis reveillé en *ſurſaut*. Ce mot eſt un abregé de *ſoubreſaut*.

SURSEANCE. ſ. f. Grace, terme, delay qu'on accorde à ceux qui ſont obligez de payer quelque dette, ou de faire quelque choſe. Les Lettres de repit qu'on expedie en Chancelerie contiennent des clauſes de *ſurſeance*. Les arreſts de deffenſe qu'on donne en la Cour portent *ſurſeance* de toutes pourſuites. En connoiſſance de cauſe on leve les *ſurſeances*.

SURSEMAINE. ſ. f. Ce qui eſt au deçà ou au delà d'une ſemaine. La proviſion ordinaire du pain n'a pas ſuffi, il a fallu en acheter en *ſurſemaine*; & au contraire, il en eſt reſté en *ſurſemaine*, pour la ſemaine ſuivante.

SURSEMER. v. act. Semer une nouvelle graine ſur un champ qui eſt déjà ſemé. L'Evangile propoſe une parabole de celuy qui avoit ſemé ſon champ de bon grain, & de ſon ennemi qui y vint la nuit *ſurſemer* de la zizanie. En pluſieurs lieux on *ſurſeme* des menus grains ſur le bon bled.

SURSEMÉ, ÉE. part. & adj.

SURSEMÉ, ſe dit particulierement des pourceaux ladres qui ont des grains ſemez deçà & delà ſur la langue. Les porcs *ſurſemez* qu'on trouve chez les Charcutiers ſont confiſcables avec amende.

SURSEOIR. v. act. Differer le jugement d'une affaire, l'execution d'une contrainte. Il y a eu un commandement de *ſurſeoir* la pourſuite de ce procés, la cloſture de ce compte, juſqu'à nouvel ordre. La groſſeſſe qu'a alleguée cette femme condamnée a fait *ſurſeoir* ſon execution. Cet arreſt porte deffenſes, & cependant *ſurſis*, toutes choſes demeurant en état.

SURSIS, ISE. part. paſſ. & adj. Payement *ſurſis*, aſſemblée *ſurſiſe*.

SURSOLIDE. ſ. m. Terme d'Algebre. C'eſt la quatriéme multiplication ou puiſſance de quelque nombre que ce ſoit pris pour racine. Ainſi le nombre deux pris pour coſté ou racine, multiplié par ſoy-même produit quatre, nombre quarré, qui eſt la premiere puiſſance; & quatre multiplié par deux produit huit, nombre cube & ſolide, qui eſt la ſeconde puiſſance de la racine deux; & huit multiplié par deux produit la troiſiéme puiſſance ſeize, nombre quarré de quarré; & ſeize multiplié par deux produit trente-&-deux, qui eſt ſa quatriéme puiſſance, ou nombre *ſurſolide*.

SURTAUX. ſ. m. Taux injuſte, & qui excede les forces de celuy qui le doit payer, ou la proportion dont il en pourroit eſtre tenu. Les oppoſitions en *ſurtaux* ſe doivent juger ſommairement par les Eſleus ſuivant l'Ordonnance.

SURTAXER. v. act. Taxer trop haut un contribuable à quelque impoſition, ſoit à proportion de la ſomme impoſée, ſoit à l'égard de ſes forces, pour ſatisfaire au payement.

SURTAXÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

SURTOUT. ſ. m. eſt un nom qu'on a donné à une groſſe caſaque ou juſtaucorps qu'on met en hiver ſur les autres habits ou juſtaucorps. Ce mot eſt nouveau, & n'a été en uſage qu'en cette preſente année 1684. Anciennement on appelloit la même choſe *ſouravis*, comme qui diroit *ſurhabits*. On trouve ce mot dans le Sire de Joinville. On trouve auſſi que dés l'an 1226. il eſt deffendu aux Religieux de St. Benoiſt par leur Regle, de porter des habits de Laïques, comme des balandrans & des *ſurtout*, qui ſont appellez *balandrana* & *ſupertoti*, & en François *ſurcots*.

SURVEILLANT, ANTE. adj. Celuy qui ſurveille, qui a beſoin de quelques perſonnes. Les Evêques ſont ainſi appellés du mot Grec *episkopos*, qui ſignifie *ſurveillans*, parce qu'ils doivent avoir ſoin de leurs troupeaux. Ceux de la Religion pretenduë Reformée appellent leurs Miniſtres *Surveillans*.

SURVEILLE. ſ. f. Le jour precedent de la veille de quelque Feſte, ou de quelque jour notable, ou de ceremonie. La *ſurveille* de Noël, la *ſurveille* du Sacre du Roy.

SURVEILLER. v. n. Veiller ſur autruy, prendre garde qu'il faſſe ſon devoir. Les Paſteurs ſont établis pour *ſurveiller* à leur troupeau, pour avoir ſoin du ſalut des ames. On donne des Gouvernantes pour *ſurveiller* à des enfans, pour prendre garde qu'ils ne tombent, qu'ils ne ſe bleſſent.

SURVENANT, ANTE. adject. Qui arrive ſans qu'on l'attende, & particulierement à diſner. Cet homme fait bon ordinaire, il a toûjours deux ou trois couverts pour les *ſurvenans*. La moindre maladie, la moindre affliction *ſurvenante* eſt capable d'emporter un homme de cet âge-là.

SURVENDRE. v. act. Vendre une choſe plus qu'elle ne vaut. Les hommes ſont ſujets à *ſurvendre* à leurs voiſins ce qui eſt à leur bienſeance, ils leur font acheter leur commodité.

SURVENDU, UË. part. paſſ. & adj.

SURVENIR. v. n. Arriver à l'improviſte. Quand il *ſurvient* une guerre, elle interrompt le commerce. Cette grande flotte a été diſſipée par un orage qui eſt *ſurvenu*. Il luy eſt *ſurvenu* une ſucceſſion qui a reſtabli ſes affaires. Il *ſurvient* toûjours des affaires dans le monde qui nous empêchent de nous recueillir, de rentrer en nous-mêmes.

SURVENU, UË. part. paſſ. & adj.

SURVENTE. ſ. f. Excés du prix d'une choſe, ce qui eſt au delà de ſa legitime valeur. Cette terre a été achetée mille écus, elle n'en vaut que ſix cens, il y a quatre cens écus de *ſurvente*.

SURVESTIR. v. act. Veſtir un habillement par-deſſus un autre. Ce mot ne ſe dit gueres que dans les Sacriſties. Le Curé fait l'eau beniſte avec l'aube & l'eſtole: pour celebrer, il faut qu'il ſoit *ſurveſtu* de ſa chaſuble. Quand il prêche, il eſt *ſurveſtu* de ſon ſurpelis.

SURVIE. ſ. f. Vie plus longue que celle d'un autre avec qui on a relation. On ne profite des dons & teſtaments mutuels qu'en cas de *ſurvie*. Dans le pays de Droit Eſcrit on ſtipule le droit de *ſurvie* dans les contracts de mariage, comme un preciput.

SURVIVANCE. ſ. f. Privilege que le Roy accorde à quelqu'un pour ſucceder à une charge, ou même pour l'exercer conjointement avec celuy qui en joüit. Un premier Gentilhomme de la Chambre obtient ſouvent la *ſurvivance* pour ſon fils, même l'exercice de ſa charge en ſon abſence. Un Conſeiller receu en *ſurvivance* n'a point beſoin de nouvelle reception aprés la mort de ſon pere. Une *ſurvivance* empêche que la charge ne vaque.

SURVIVANCIER. ſ. m. Celuy qui eſt pourveu d'une charge en ſurvivance.

SURVIVANT, ANTE. Terme relatif. Celuy qui vit plus qu'un autre avec lequel il a relation. Les dons & teſtaments mutuels ſe font au profit du *ſurvivant*.

SURVIVRE. v. act. & n. Vivre plus qu'un autre avec lequel on a relation. Ce mari a *ſurveſcu* ſa femme de 12. ans. Dans les mariages on fait d'ordinaire quelque avantage à celuy qui *ſurvit*.

SURVIVRE, ſe dit figurément en choſes morales. On dit qu'un homme a *ſurveſcu* à ſon bien, à ſa fortune, à ſon honneur, quand il a perdu ces choſes avant que de mourir.

SURVUIDER. v. act. Oſter une partie de ce qui eſt dans un vaiſſeau trop plein pour le mettre dans un autre. *Survuidez* le bled de ce ſac dans celuy-cy. Vous ne

ſçauriez

ſçauriez tranſporter ce vaiſſeau ſans le *ſurvuider*, vous répandriez tout.

SUS.

SUS. Prepoſition. C'eſt la même choſe que *ſur*, qui n'eſt demeuré en uſage qu'en ces phraſes. Le quart en *ſus*, ou le Pariſis : c'eſt la creuë, ou le quart de la valeur d'une ſomme qu'on adjouſte par ſurcroiſt à la principale. On a fixé les premieres Paulettes ſur le pied du ſoixantiéme denier de l'evaluation de l'office, & du quart en *ſus*. On a enjoint aux communes de courir *ſus* aux ennemis. C'eſt un vieil impoſt qu'on a remis *ſus*, qu'on a fait revivre. C'eſt un crime qu'on luy a mis *ſus*, qu'on luy a imputé. On dit auſſi par exclamation, *Sus* donc, Or *ſus*, pour exciter quelqu'un à prendre courage. *Sus* debout. *Sus*, camarade, marchons.

SUSBEC. Terme de Fauconnerie. C'eſt une maladie qui fait mourir beaucoup d'oiſeaux, qui eſt un rheume chaud & ſubtil qui leur diſtille du cerveau.

SUSCEPTIBLE, adj. m. & f. Qui eſt capable de recevoir. Prothée étoit *ſuſceptible* de toutes ſortes de formes ; & ſous le voile de cette fable les Philoſophes ont entendu la matiere premiere. La jeuneſſe eſt *ſuſceptible* de toutes ſortes d'impreſſions, bonnes ou mauvaiſes : c'eſt une table d'attente *ſuſceptible* de toutes ſortes de couleurs. L'eſprit du peuple eſt *ſuſceptible* de toutes ſortes d'opinions, il va comme on le mene.

SUSCEPTION. ſ. f. Action par laquelle on reçoit. La *ſuſception* des Ordres Sacrez oblige à garder la continence, auſſi-bien que les vœux des Reguliers.

SUSCITATION. ſ. f. Impulſion qui porte à faire quelque choſe. Il a fait une telle action à la *ſuſcitation* d'un tel. Ce procés m'a été fait à la *ſuſcitation* de quelque ennemi ſecret.

SUSCITER. v. act. Faire venir au monde. JESUS-CHRIST diſoit à ſes Apoſtres, que de ces pierres il en pouvoit *ſuſciter*, c'eſt à dire, faire naiſtre des enfans à Abraham. Il a *ſuſcité* de temps en temps des Prophetes, des Martyrs, des Docteurs, qui ont annoncé la gloire de ſon nom. Les Juifs étoient obligez de *ſuſciter* des enfans à leurs freres defunts.

SUSCITER, ſignifie auſſi, Exciter quelqu'un, l'exhorter à faire quelque choſe. L'uſurpation de ce Prince luy a *ſuſcité* grand nombre d'ennemis. Son merite luy a bien *ſuſcité* des envieux. Ce chicaneur n'a autre ſoin que de *ſuſciter* des procés au tiers & au quart. Le Diable entra dans Judas, qui le *ſuſcita* à trahir ſon Maître.

SUSCITÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

SUSCRIPTION. ſ. f. Titre, adreſſe, ce qui eſt écrit au deſſus d'un acte, d'une lettre. L'adreſſe d'une requeſte porte, A Noſſeigneurs de Parlement : A Mr. le Lieutenant Civil, &c. Cette *ſuſcription* eſt miſe au haut de la page. La *ſuſcription* d'une miſſive ſe met ſur le deſſus du pli : A Mr. Mr. un tel, en tel lieu.

SUSERAIN. ſ. m. Terme de Juriſprudence, qui ſe dit dans les fiefs. Il faut avoir recours au Seigneur, au Juge *Suſerain*, pour dire, au ſuperieur, au ſouverain, au dominant. Le *Suſerain* eſt le ſuperieur en quelque charge ou dignité, autre neantmoins que le Roy. Ce mot vient de *Cæſarianus*, ſelon Cujas & Paſquier.

SUSIN. ſ. m. Terme de Marine. C'eſt un demi-tillac ou pont briſé, qui prend depuis la devantiere de la chambre de pouppe juſqu'au grand maſt, quand on ne veut pas faire un pont tout entier.

SUSPECT, ECTE. adj. Douteux, dont la foy n'eſt pas ſeure, dont on ſe doit deffier. Voilà un livre fort *ſuſpect*, fort dangereux ; un témoin *ſuſpect*, qui a la mine d'être apoſté. Cette piece eſt *ſuſpecte* & arguée de faux. On peut recuſer un Rapporteur *ſuſpect*, parent ou allié de la partie. Les preſens des ennemis doivent être *ſuſpects*.

SUSPENDRE. v. act. Attacher quelque choſe en haut, la faire pendre en l'air. Ce miroir n'eſt pas bien *ſuſpendu*, il penche trop d'un coſté. On a coutume de *ſuſpendre* des lampes, des chandeliers, aux voutes des Egliſes, des luſtres dans les ſales d'aſſemblée.

SUSPENDRE, ſe dit auſſi des choſes qui ſont en equilibre, ou qui ſe ſouſtiennent d'elles-mêmes. La terre demeure *ſuſpenduë* au milieu des airs, parce qu'elle eſt dans ſon centre. Le fer demeure *ſuſpendu* auprés d'une pierre d'aimant. Les deux plats d'une balance demeurent *ſuſpendus*, quand ils ſont dans l'equilibre. Il y a des oiſeaux qui demeurent long-temps *ſuſpendus* en l'air.

SUSPENDRE, ſe dit figurément en choſes ſpirituelles & morales, & ſignifie, Arrêter pour quelque temps. Il faut *ſuſpendre* ſon eſprit, ſon jugement, c'eſt à dire, Il ne faut pas juger temerairement, ſe laiſſer preoccuper. On eſt ſouvent *ſuſpendu* entre l'eſperance & la crainte, entre deux paſſions contraires. Cet homme eſt irreſolu, & demeure *ſuſpendu* dans le choix de ces deux partis. On a *ſuſpendu* pour quelque temps l'execution d'un tel Edit.

SUSPENDRE, ſignifie auſſi, Empêcher pour quelque temps les fonctions d'une charge, ou de quelque miniſtere. La punition d'un Prêtre, c'eſt de le *ſuſpendre à divinis*, luy deffendre les fonctions ſacerdotales. Le Roy a *ſuſpendu* un tel Preſidial, ou luy a oſté ſes fonctions.

SUSPENDU, UE. part. paſſ. & adj.

SUSPENS. adj. EN SUSPENS. adv. Eſtonné, interdit, qui n'eſt point en action. Il a l'eſprit *ſuſpens*, reſveur, il a l'eſprit en *ſuſpens* & irreſolu. Toutes choſes demeurent en *ſuſpens* pendant la treve. Toute l'Europe eſt en *ſuſpens* pour attendre l'evenement de cette negociation. Un Pyrrhonien a toûjours l'eſprit en *ſuſpens*, ne ſe peut determiner à aucune affirmation.

SUSPENSION. ſ. f. Action par laquelle on empêche pour quelque temps l'effet ou le cours de quelque choſe. La *ſuſpenſion* d'un jugement eſt requiſe à un bon Juge, juſqu'à ce qu'il ait ouy les deux parties. Le principal point de la Philoſophie de Deſcartes, eſt la *ſuſpenſion* d'eſprit, la fuite de la prevention.

On dit auſſi une *ſuſpenſion* d'armes, d'une treve courte & particuliere que font deux partis pour enterrer les morts, pour attendre des nouvelles d'un ſecours, ou des ordres de leurs maiſtres.

SUSPENSION, ſe dit auſſi d'une eſpece d'interdiction, qui eſt legere, & pour un temps. Les deffenſes des Cours ſuperieures aux autres Officiers portent toûjours à peine de *ſuſpenſion* de leurs charges. Les peines canoniques les plus ordinaires ſont les *ſuſpenſions* des miniſteres ſacrez.

SUSPENSOIRE. adj. Terme de Medecine, qui ſe dit de deux muſcles qui tiennent les teſticules ſuſpendus. On les appelle auſſi *cremaſteres*. Quelques-uns en reconnoiſſent auſſi à la matrice pour l'attacher & ſuſpendre avec les membranes du peritoine.

SUSPICION. ſ. f. Terme de Palais. Soupçon, deffiance. Il y a une vehemente *ſuſpicion* de faux contre cette piece. Un bon Juge ſe doit deporter d'une affaire, dés qu'il y a la moindre *ſuſpicion* contre luy.

SUSTENTATION. ſ. f. Aliment, nourriture ſuffiſante pour entretenir la vie de l'homme. Les gens ſobres ne mangent point pour le plaiſir, mais ſeulement pour la *ſuſtentation* de leur corps.

SUSTENTER. v. act. Nourrir. Le pain eſt la meilleure nourriture, & qui *ſuſtente* le plus. Ce Prelat *ſuſtente* les pauvres de ſon Dioceſe. Le vin *ſuſtente* les yvrognes. Figurément, le pain du ciel *ſuſtente* nos ames, leur donne la vie ſpirituelle.

SUSTENTÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

SUT.

SUTURE. ſ. f. Terme de Medecine. C'eſt une jointure de quelques os du corps de l'animal, ſemblable à une couture qui ſe fait en deux façons, l'une en forme de ſcie ou de dents de peigne, quand le bord des os eſt fait en ſcie, dont les dents entrent l'une dans l'autre; la ſeconde en forme d'ongle, dont l'un monte ſur l'autre. Celles-cy s'appellent fauſſes *ſutures*; celles-là les vrayes. Le crane a d'ordinaire trois *ſutures* vrayes; la *coronale*, qui eſt arcuée & ſur le devant, au lieu où ſe mettent les couronnes; la ſeconde *ſagittale*, qui eſt droite; la troiſiéme la *lambdoide*, qui eſt ſur le derriere & de la figure d'un lambda ou d'un *y*. Il a auſſi deux *ſutures fauſſes* ou *ſquammeuſes*, en forme d'eſcailles ou de tuiles, qu'on nomme auſſi *temporales*, parce qu'elles bornent les os des temples. Du Laurens.

SUTURE, ſe dit auſſi de l'action par laquelle les Chirurgiens rejoignent les levres d'une playe, qu'ils recouſent avec une aiguille ou du fil, & même de la marque ou cicatrice de la playe. Quand on penſe les playes du ventre & des boyaux, on a beſoin d'y faire des *ſutures*. Il a été bleſſé en cet endroit, on voit encore la *ſuture*.

SUY.

SUYE. ſ. f. Partie terreſtre & volatile qui s'éleve du bois avec la fumée par le mouvement que luy donne l'action du feu. Quand on laiſſe trop de *ſuye* dans la cheminée, le feu y prend. On dit qu'une choſe eſt amere comme de la *ſuye*, pour dire, qu'elle eſt fort amere. Dioſcoride enſeigne la maniere de faire une *ſuye* de beurre qui a pluſieurs uſages en Medecine. Il y a auſſi une *ſuye* ou fumée qui ſert aux Peintres, qui eſt celle qu'on retire des fourneaux des verreries. La *ſuye* eſt de grand uſage pour teindre des draps.

SYC.

SYCOMORE. ſ. m. eſt un grand arbre ſemblable au figuier, qui a des feuilles ſemblables au meurier, mais qui jette force lait. Son nom luy vient de ce qu'il participe du meurier & de la figue, comme dit Galien, qui dit auſſi que le figuier de Cypre luy eſt tout à fait ſemblable. Il porte du fruit qui a le même nom, trois ou quatre fois l'an, qu'il produit de ſon tronc, & qui n'eſt pas attaché aux branches, qui eſt ſemblable aux figues ſauvages, mais qui eſt plus doux, & qui n'a dedans aucun grain. Il ne meurit jamais, s'il n'eſt eſgratigné avec des agraffes de fer; auquel cas le quatriéme jour d'aprés il eſt meur, à ce que diſent Theophraſte & Dioſcoride. Matthiole adjouſte, qu'il demeure toûjours verd étant couppé, à moins qu'on ne le noye dans l'eau. En Latin *ſycomorus*, ou *ficus Ægyptia*.

SYL.

SYLLABE. ſ. f. Partie d'un mot, compoſée d'une ou de pluſieurs lettres qu'on prononce enſemble. Les vers Grecs & Latins ſont compoſez de *ſyllabes* breves & longues. Dans des Livres Sacrez il faut obſerver juſqu'aux moindres *ſyllabes*. Les Hebreux ont compté toutes les *ſyllabes* de la Bible. On entend fort bien icy le Sermon, on n'en perd pas une *ſyllabe*.

SYLLOGISER. v. n. Diſputer, faire des arguments, de ſyllogiſmes. La Logique eſt l'art qui apprend à *ſyllogiſer*, à mettre des ſyllogiſmes en forme.

SYLLOGISME. ſ. m. Terme de Logique. Argument compoſé de trois propoſitions, lequel a cette proprieté, que quand il eſt en forme, la concluſion s'enſuit neceſſairement des deux premiſſes, enſorte que ſi elles ſont veritables & neceſſaires, la concluſion eſt convaincante, & fait une demonſtration, & on l'appelle *apodictique*. Quand les propoſitions ſont ſeulement vraiſemblables ou contingentes, on l'appelle *dialectique*; & quand elles n'ont qu'une fauſſe apparence de verité, on l'appelle *ſophiſtique*. On fait en Logique trois figures de *ſyllogiſmes*, qui viennent de la combinaiſon des propoſitions univerſelles ou particulieres, affirmatives ou negatives. Il y a une quatriéme figure de Galien. Tous *ſyllogiſmes* ont une majeure, une mineure, qu'on appelle auſſi aſſomption, & une concluſion. Il y a des *ſyllogiſmes* ſophiſtiques qui pechent en la forme.

SYLVAIN. ſ. m. Dieu fabuleux de l'Antiquité, qui preſidoit aux foreſts. Quelques-uns l'ont confondu avec *Pan*. Ils ont creu auſſi qu'il y avoit des Faunes, des *Sylvains* & des Ægipans ou demi-Dieux habitans dans les foreſts.

SYLVE. ſ. f. Terme poëtique. C'eſt une piece de Poëſie compoſée par une boutade, fureur ou emportement poëtique ſans grande meditation, & tout d'une haleine, comme ſont les *Sylves* de Stace, qu'il témoigne avoir fait de cette maniere. Quintilien étend la ſignification de ce mot à tout écrit fait à la haſte, ſur le champ, & au courant de la plume.

SYM.

SYMBOLE. ſ. m. Eſpece d'embleme ou repreſentation de quelque choſe morale, par les images ou proprietez des choſes naturelles. Le lion eſt le *ſymbole* de la valeur; la boule de l'inconſtance; le pelican de l'amour paternel. Chez les Egyptiens les *ſymboles* étoient fort eſtimez, & couvroient la plus-part des myſteres de leur Religion. Les *ſymboles* de Pythagore ou ſentences morales. Les hieroglyphes de Pierius paſſent pour des *ſymboles*. Les lettres des Chinois ſont la plus-part des *ſymboles* ſignificatifs. Le Pere Cauſſin a écrit un livre des *ſymboles*.

SYMBOLE, chez les Chrétiens, eſt le memoire des articles de la Foy, que tout Chrétien doit ſçavoir & croire. Le *Symbole* des Apoſtres ſe recite en toutes les prieres ordinaires. Le *Symbole* de Nicée ſe chante à la Meſſe. Le *Symbole* de St. Athanaſe ſe dit à Prime. Ce mot eſt Grec, & ſignifie en Latin *collation*, à cauſe que les Apoſtres étant aſſemblez, chacun témoigna le ſentiment qu'il avoit ſur la Foy, & par cette conference ſe fit le *Symbole* qu'ils nous ont laiſſé. Ainſi on a appellé *Symbole* des Apoſtres, celuy qui contenoit les principales doctrines qu'ils avoient prêchées. On tient que St. Cyprien eſt le premier qui s'eſt ſervi du mot de *Symbole* pour ſignifier l'Abregé de la Foy Chrétienne.

SYMBOLIQUE. adj. m. & f. qui ſe dit des choſes qui ont quelque ſympathie, convenance ou reſſemblance. Les emblemes & les enigmes ſont fondez ſur des rapports *ſymboliques*.

SYMBOLISER. v. n. Avoir enſemble quelque convenance. Les contraires ne *ſymboliſent* point l'un avec l'autre.

SYMMETRIE. ſ. f. Agreable diſpoſition des parties d'un baſtiment, ordre de pluſieurs choſes placées l'une à l'égard de l'autre en quelque convenance ou proportion, correſpondance du droit au gauche, du haut au bas, &c. Dans les baſtimens Gothiques on obſervoit pluſtoſt la commodité du logement, que la *ſymmetrie* exterieure, qu'obſervoient les Grecs. On avoit paré cet autel avec une agreable *ſymmetrie*.

SYMPATHIE. ſubſt. fem. Convenance ou conformité de qualitez naturelles, d'humeurs, ou de temperament, qui font que deux choſes s'aiment, ſe cherchent, & demeurent en repos enſemble. Les gens de même

humeur

humeur qui ont de la *ſympathie*, ſont bon ménage enſemble. La vigne a de la *ſympathie* avec l'ormeau. Des deux poles d'un aimant couppé, l'un a de la *ſympathie* avec l'autre, & l'attire; l'autre a de l'antipathie, & le chaſſe. La poudre de *ſympathie* qu'on fait avec du vitriol ſeché au Soleil, eſt une pure charlatanerie, quoy que diſe le Chevalier Digby dans le Traitté qu'il en a fait. Pluſieurs Auteurs, & entre autres Eraſme, ont écrit des *ſympathies* des animaux, mais la plus-part de ce qu'ils diſent eſt fabuleux: comme celle des cordes de loup & de brebis, dont ſi un même luth eſt monté, ils diſent qu'on ne les peut jamais accorder: de la plume d'aigle, qu'ils diſent conſumer celle des autres oiſeaux, &c. Vitalis a fait un Traitté pour juſtifier les effets de la poudre de *ſympathie*, & de l'onguent de Paracelſe, & qu'on s'en peut ſervir ſans ſuperſtition.

SYMPATHIE, en termes de Medecine, ſe dit d'une indiſpoſition qui arrive à une partie du corps par le vice d'une autre, ſoit par l'affluence de quelque humeur ou vapeur envoyée d'ailleurs, ſoit faute de l'influence de la faculté neceſſaire pour l'action, ou de la matiere qui y eſt requiſe, comme qui diroit *paſſion*, ou *ſouffrance de deux parties.*

SYMPATHIQUE. adj. maſc. & fem. Qui a de la ſympathie. Des humeurs, des qualités *ſympathiques.* C'eſt une erreur populaire, de croire qu'il y a des remedes *ſympathiques*, qui agiſſent ſur les corps eſloignés.

SYMPATHISER. verb. neut. Avoir des qualités conformes, des humeurs qui s'accordent bien enſemble. Cet homme eſt ſi bourru, qu'il ne peut *ſympathiſer* ni compatir avec perſonne.

SYMPHONIE. ſubſt. fem. Muſique, ſons, accords agreables à l'oreille, ſoit de voix, ſoit d'inſtruments. Cet homme aime bien la *ſymphonie*, il a l'oreille delicate pour la *ſymphonie.*

SYMPHONIE, ſe prend quelquefois pour la ſeule Muſique des inſtruments. Il y avoit de beaux recits dans cet Opera, mais ce qui eſtoit de plus excellent, c'étoit la *ſymphonie.* La *ſymphonie* des Anciens étoit un chant de deux voix, ou de deux inſtrumens accordez à l'uniſſon, car ils n'avoient point de muſique à pluſieurs parties, comme a fort bien prouvé Mr. Perrault Medecin dans ſon Traitté de la Muſique.

SYMPHONIE, eſt auſſi un nom que les Anciens ont donné à celuy des inſtrumens dont on a fait le moins de cas, qui eſt la vielle, comme on voit chez les Auteurs qui en ont eſcrit, & entre autres le Pere Merſenne dans ſon grand Volume de l'Harmonie. Ç'a eſté peut-être par antiphraſe.

SYMPHONISTE. ſubſt. maſc. Celuy qui joüe des inſtruments, ou qui compoſe les pieces qu'on joüe deſſus. Ce Muſicien a eſté un des grands *Symphoniſtes* de ſon temps.

SYMPHYSE. ſ. f. Terme de Medecine, qui ſe dit d'une naturelle union des os, par laquelle deux os ſeparez ſe ſont continus, & deviennent un, telles que ſont la plus-part des epiphyſes, ou bien de l'union des os qui ſont ſeparez dans les corps des enfants nouveaux nez, qui ſe joignent & ne ſont qu'un os dans les perſonnes âgées, comme l'os ethmoïde, les os du crane, &c.

SYMPOSIAQUE. ſubſt. maſc. Entretien de Philoſophes dans un banquet. Plutarque a fait pluſieurs Traittés qu'il a intitulés *Des Sympoſiaques*, le Banquet des ſept Sages, &c

SYMPTOMATIQUE. adj. m. & f. Qui appartient au ſymptome. Il faut qu'un Medecin eſtudie tous les mouvements, tous les ſignes *ſymptomatiques.*

SYMPTOME. ſ. m. Terme de Medecine. Signe, accident, ou revolution qui arrive dans une maladie, par où on peut juger de ſa nature, de ſa qualité, & de ſon evenement. Le delire eſt un *ſymptome* de la fiévre. Les *ſymptomes* qui arrivent aux parties affligées ſont la douleur, les veilles, l'aſſoupiſſement, la convulſion, l'eſblouïſſement, la ſurdité, la paralyſie, la difficulté de reſpirer & d'avaler, la toux, le degouſt, la nauſée, le ſanglot, le vomiſſement, la ſoif, la lypothymie & ſyncope, le flus ou dureté de ventre, le flus de ſang, ſuppreſſion d'urine, la jauniſſe, la ſechereſſe & noirceur de la langue, &c. Ce mot vient du Grec, où il ſignifie la même choſe.

SYN.

SYNAGOGUE. ſ. f. Aſſemblée des Juifs pour vacquer aux affaires de leur Religion, & le lieu où ils font leurs prieres. JESUS-CHRIST a preſché au milieu de la *Synagogue.* Quand on parle des Juifs en corps, on les appelle *la Synagogue.* Iils ont encore des *Synagogues* à Avignon, à Metz & en pluſieurs villes d'Allemagne & d'Italie.

On dit proverbialement, qu'il faut enterrer la *Synagogue* avec honneur, pour dire, ſe ſervir de manieres honnettes pour deſtruire quelque choſe.

SYNARTHROSE. ſ. f. Terme d'Anatomie, qui ſe dit de la jointure des os, qui eſt tellement compacte & ſerrée, qu'ils ſont rendus immobiles. On la diviſe en trois eſpeces. La premiere eſt la *ſuture*, qui eſt tantoſt en forme de deux peignes, ou de deux ſcies qui ſont tellement jointes enſemble, que les dents de l'une entrent en celles de l'autre; tantoſt en forme d'ongle, lors qu'une partie monte ſur la voiſine comme des écailles ou des tuiles. La ſeconde eſpece s'appelle *harmonie*, qui ſe fait par une ſimple ligne droite ou circulaire, comme celle des os de la maſchoire ſuperieure. La troiſiéme s'appelle *gomphos*, qui ſe fait, quand un os eſt emboeſté dans un autre comme une cheville dans ſon trou, ainſi que ſont les dents dans les maſchoires.

SYNCHONDROSE. ſ. f. Terme de Medecine, qui ſignifie l'union qui ſe fait des os & des cartilages ſans aucuns ligaments, enſorte qu'ils paroiſſent comme colez enſemble, ainſi qu'on voit au cartilage du nez.

SYNCOPE. ſ. f. Terme de Medecine. C'eſt une ſoudaine & forte defaillance des facultés naturelles, & principalement de la vitale, qui fait que le malade demeure ſans aucun mouvement; & pour cette cauſe les Anciens l'ont appellée *petite mort.* La *ſyncope* arrive par trois raiſons: la premiere, par une trop grande diſſipation d'eſprits: la ſeconde, par leur oppreſſion ou obſtruction, comme dans la crainte, & dans les violentes ſurpriſes, qui font rebrouſſer les eſprits vers le cœur, en abandonnant tout le reſte du corps: la troiſiéme, par corruption, comme il arrive aux corps cacochymes, ou qui ont des playes empoiſonnées.

SYNCOPE. Terme de Grammaire, eſt une eliſion ou retranchement d'une ou de pluſieurs lettres, ou ſyllabes d'un mot, comme quand on dit *compoſtus* au lieu de *compoſitus*, *virûm* au lieu de dire *virorum.*

SYNCOPE, eſt auſſi un terme de Muſique, qui ſignifie la diviſion d'une note, qui ſe fait, lors que deux ou pluſieurs notes d'une partie reſpondent à une ſeule note de l'autre partie; comme lors qu'une ſemi-breve reſpond à deux ou trois crochuës, ou doubles crochuës.

SYNCOPER v. act. qui ſe dit en Muſique pour exprimer une note qu'on *ſyncope.* Une note *ſyncopée* eſt celle qui a un point à coſté, qui la fait valoir la moitié davantage que ſa valeur ordinaire. Ce mot ſignifie proprement *entreconper.*

On dit auſſi en Grammaire, *ſyncoper* un mot, quand on en retranche quelque lettre ou quelque ſyllabe.

SYNDERESE. ſ. f. Reproche ſecret que fait la conſcience de quelque crime qu'on a commis, & qui tourmente ſans ceſſe. La plus grande marque de reprobation, c'eſt de n'avoir plus aucune *ſyndereſe*, d'eſtre venu juſqu'à l'endurciſſement.

SYNDIC. ſ. m. Officier qui eſt chargé des affaires d'une ville, d'une Communauté. On le dit auſſi d'un Advocat qui entreprenoit la deffenſe de quelqu'un. Le *Syndic* des Eſtats de Languedoc. Les Communautez de Provence envoyent faire leurs remonſtrances par leur *Syndic*. Il y a auſſi un *Syndic* en Sorbonne. Il y en a auſſi du Clergé, d'un Dioceſe, en pluſieurs Corps de meſtiers.

SYNDIC, ſe dit auſſi de celuy qui ſe charge de ſolliciter une affaire commune en laquelle il a intereſt, aprés avoir eſté eſleu & nommé pour cet effet par ſes conſorts. Quand il y a pluſieurs creanciers d'un même debiteur, on eſlit des Directeurs & un *Syndic* pour deffendre les intereſts de la Communauté.

SYNDICAT. ſ. m. Charge ou fonction de Syndic. Il a exercé dix ans le *Syndicat* d'une telle Province avec beaucoup d'honneur & d'integrité.

SYNDIQUER. v. act. Blaſmer les actions d'autruy, y trouver à reprendre, & les vouloir corriger. Il eſt difficile de vivre avec cet homme-là, il *ſyndique* tout ce qu'on fait. Les faux devots ſont ſujets à *ſyndiquer* toutes les actions d'autruy. Du Cange derive ce mot de *ſyndicare*, qu'on a dit dans le même ſens dans la baſſe Latinité.

SYNDIQUÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

SYNECDOCHE. ſ. f. Figure de Rhetorique, qui fait entendre un tout par une de ſes parties, ou une partie par ſon tout, ou la matiere pour la choſe: comme, Il y avoit tant de *voiles*, pour dire, tant de *navires*. J'ay veu cinquante *moiſſons*, pour dire, J'ay veſcu 50. *années*. Un *drapeau*, pour dire, une *enſeigne*.

SYNNEUROSE. ſ. f. Terme d'Anatomie, qui ſe dit des liaiſons ou jointures des parties du corps qui ſe font par le moyen des nerfs.

SYNODAL, ALE. adj. Qui appartient au Synode, à une Aſſemblée Eccleſiaſtique. Tous les Curez d'un Dioceſe ſont obligez de ſe trouver aux convocations *ſynodales*; ils portent leurs étoles aux Proceſſions *ſynodales*.

SYNODALEMENT. adverb. En plein Synode. Ce reglement fut fait *ſynodalement*, durant qu'on tenoit le Synode, par l'advis du Synode.

SYNODE. ſ. m. Aſſemblée de l'Egliſe Univerſelle, qu'on appelle autrement *Concile Oecumenique*. On a eu tant de reſpect pour les premiers *Synodes*, que les Huguenots même en reconnoiſſent l'autorité.

SYNODE, eſt auſſi une convocation que fait un Evêque des Curez de ſon Dioceſe pour y faire quelques reglements, quelques corrections, pour conſerver la pureté des mœurs dans ſon Dioceſe. On les faiſoit autrefois deux fois l'année, au mois de May, & aux Calendes de Novembre.

SYNODE, ſe dit auſſi de la convocation qui ſe fait des chefs & des principaux des Egliſes pretenduës Reformées, pour entretenir chez eux la reforme & la diſcipline, & deliberer de leurs affaires & de leur conſervation. Un tel Miniſtre fut depoſé en plein *Synode* tenu à Charenton un tel jour.

SYNODIQUE. adj. m. & f. Terme d'Aſtronomie, qui ſe dit de la convenance ou conjonction de deux aſtres dans le même degré de l'Ecclyptique, ou dans le même cercle de poſition, où ils joignent enſemble leurs forces & leurs influences. Le mouvement *ſynodique* de la Lune eſt de 30. jours, & ſon periodique de 27. ou environ.

SYNONYME. adj. m. & f. Mot qui ſignifie la même choſe qu'un autre. Voilà deux dictions, deux termes *ſynonymes*, qui ne diſent pas plus l'un que l'autre. Il y a des Dictionaires d'epithetes & de *ſynonymes*, qui aident à faire des vers aux meſchants Poëtes.

SYNOQUE. adj. f. Terme de Medecine. C'eſt une epithete qu'on donne à la fiévre continuë. Voyez FIEVRE.

SYNTAXE. ſ. f. Terme de Grammaire. Conſtruction & liaiſon convenable des mots & des phraſes les uns avec les autres ſelon les regles de la Grammaire. Le plus grand vice de l'oraiſon, c'eſt de pecher contre la *ſyntaxe*. Il y a deux ſortes de *ſyntaxe*; l'une *de convenance*, quand les mots conviennent & s'accordent entre eux en genre, en nombre, en cas, & en perſonnes; l'autre *de regime*, lors qu'un mot en regle un autre, & l'oblige à ſe tourner en certaine maniere, comme font les prepoſitions, les cas differens, ou les verbes.

S Y R.

SYROP. ſ. m. Terme de Pharmacie. C'eſt une compoſition ou liqueur agreable d'une conſiſtence un peu épaiſſe, qui eſt extraite des eaux, des ſucs ou des teintures des fruits ou des herbes, cuitte & aſſaiſonnée de ſucre ou de miel. On fait des *ſyrops* de roſe, de pas d'aſne, de violettes, de capillaires, d'abſynthe, de jujubes, de pavot, de pommes, de fleurs de peſcher, de nymphea, de myrthe, d'œuillets, d'armoiſe, &c. On en fait auſſi de tortuë de bois, de chicorée, de rheubarbe, &c. On fait auſſi des *ſyrops* emetiques, lienteriques, antinephretiques, &c. Ce mot vient de *ſyrupus*, qui eſt pris de l'Arabe *ſchirab*, qui ſignifie *potion*, d'où les Eſpagnols ont fait *xaropar*, pour dire *medeciner*. Menage. D'autres le derivent du Grec *ſyro*, qui ſignifie *je tire*, & de *opas*, qui ſignifie *ſuc*.

SYROP DE SAPOR, eſt un fameux *ſyrop* de pommes, ainſi nommé de *Sapor* Roy des Perſes qui vainquit l'Empereur Valerien, parce qu'on tient qu'il a été inventé par luy, ou pour luy. Il a pour baſe des pommes odorantes avec des ſucs de bugloſſe, d'anis, de ſafran, &c. Voyez en la preparation chez Meſué. On fait des *ſyrops* cholagogues, phlegmagogues, & menalogogues, pour purger la bile, le phlegme ou la melancolie.

SYROP, eſt auſſi la liqueur qui reſte aprés qu'on en a tiré les confitures qu'on veut faire ſecher, & dans lequel on laiſſe celles qu'on veut conſerver liquides. On fait cuire les confitures juſqu'à ce qu'elles ſoient en conſiſtence de *ſyrop*.

SYROTER. v. n. Boire à petits coups & en gouſtant le vin lentement & avec plaiſir. Les yvrognes prennent plaiſir à boire de grands verres; les honneſtes desbauchés ſe plaiſent à *ſyroter*.

SYRTES. ſ. m. Terme de Mer, qui ſe dit des atterriſſements ou aſſablements, ou de longues & grandes mottes de ſable, deſquels on peut dire que ce n'eſt ni terre, ni eau. Les Levantins les nomment *ſecques*.

SYRVANTES. Vieux terme de Poëſie Françoiſe. C'étoient des Satyres contre des Rois, des Princes ou des Eccleſiaſtiques, que faiſoient les anciens Trouveres ou Troubadours Poëtes Provençaux. Il en eſt fait mention dans pluſieurs Antiquaires.

S Y S.

SYSSACORSE. ſ. f. Terme d'Anatomie, qui ſe dit des liaiſons ou jointures des parties du corps qui ſe font par le moyen des chairs ou muſcles, telle qu'eſt celle de l'os hyoïde.

SYSTOLE. ſ. f. Terme d'Anatomie, qui ſe dit de la contraction ou reſſerrement des ventricules du cœur & des autres parties des animaux. Il eſt oppoſé à *diaſto-*

le. Voyez DIASTOLE. Ce mot vient du Grec, où il ſignifie *ramaſſement*, *contraction.*

T.

T. Lettre conſone, dix-neuviéme de l'Alphabeth François.

Le T a été une marque dont parle l'Apocalypſe, & une eſpece de croix tronquée que portent ſur leurs habits les Religieux de St. Antoine. Voyez CROIX & TAU.

T, étoit auſſi chez les Anciens une lettre numerale qui ſignifioit 160. ſuivant ce vers :

T *quoque centenos & ſexaginta tenebit.*

Si on met un titre au deſſus, elle ſignifiera 160. *mille.*

T A.

TA. Pronom feminin de la ſeconde perſonne. *Ta* raiſon, *ta* femme. On met *ton*, quand le mot ſuivant commence par une voyelle. *Ton* inclination.

T A B.

TABAC. ſ. m. Herbe qui fut envoyée en France l'an 1560. On l'appelle auſſi *petun :* c'eſt le nom qu'elle avoit à la Floride.

De Prades qui a fait l'hiſtoire du *tabac*, dit que les Eſpagnols le connurent premierement à *Tabaco* Province du Royaume de Juçatan, dont ils luy donnerent le nom, que luy donne Hernandés de Tolede, qui le premier l'envoya en Eſpagne & en Portugal. Jean Nicot Ambaſſadeur de François II. auprés de Sebaſtien Roy de Portugal, la preſenta au Grand Prieur à ſon arrivée à Lisbonne, & à Catherine de Medicis en France. Ils la firent appeller chacun de leur nom, *Nicotiane*, *l'herbe au Grand Prieur*, & *l'herbe à la Reine.* Le Cardinal de Ste. Croix Nonce en Portugal, & Nicolas Tournabon Legat en France, l'ayant les premiers introduite en ce pays-cy, la nommerent chacun de leurs noms de *Ste. Croix* & de *Tournabon.* Amurat IV. Empereur des Turcs, le Grand Duc de Moſcovie, & le Roy de Perſe, en deffendirent l'uſage à leurs ſujets ſous peine de la vie, ou d'avoir le nez couppé. Jaques Stuart Roy d'Angleterre a fait un Traitté ſur le mauvais uſage du *tabac.*

On prend du *tabac* en poudre par le nez ; en maſchicatoire, en le mâchant dans la bouche ; & en fumée par le moyen d'une pipe, ou petit canal de terre, au bout duquel on le met, & on l'allume. Le *tabac* le plus eſtimé eſt celuy de Pongibon, de Malthe, d'Eſpagne. Il n'eſt permis en France de planter du *tabac* qu'en certains lieux portez par l'Edit fait ſur ce ſujet.

Ceux qui prennent du *tabac* par excez, ſont ſujets à perdre l'odorat. Celuy qu'on prend en fumée gaſte le cerveau, & rend le crane noir, comme prouve Simon Paul Medecin du Roy de Dannemark, qui en a fait un Traitté exprés. Il dit auſſi que les Marchands trompeurs le mettent dans des retraits, afin qu'étant chargé du ſel volatil des excrements, il en devienne plus acre, plus puant & plus fort.

TABAC, eſt auſſi un lieu de desbauche où l'on va prendre du *tabac* en fumée. Par les reglements de police les *tabacs* ſont deffendus. Une débauche de goinfre eſt une pinte de bierre & une pipe de *tabac.*

Les vertus du *tabac*, qui eſt un des premiers remedes narcotiques, ſont expliquées par le Sr. Willis dans ſa Pharmacie ; & ſes effets tout à fait contraires, qui ſont

d'eſchauffer & de rafraiſchir, de provoquer & de chaſſer le ſommeil, de donner de l'appetit & de l'oſter.

TABAQUIERE, ou TABATIERE. ſ. f. Petite boeſte qu'on porte en poche, où on met du tabac en poudre. On fait des *tabatieres* fort propres avec des fruits des Indes. On en fait d'yvoire fort ouvragées. On en fait auſſi d'argent, qui s'ouvrent avec des reſſorts.

TABELLION. ſ. m. qui ne ſe dit plus que d'un Notaire dans une Seigneurie ou Juſtice ſubalterne, pour recevoir les actes qui ſe paſſent ſous ſcel authentique, & non royal, & qu'on pretend ne porter point d'hypotheque hors de ſon reſſort. Les Seigneurs Chaſtelains & Hauts Juſticiers ont droit d'établir un *Tabellion.* Les Greffiers des petites Juſtices ſont auſſi *Tabellions.* Il vient du Latin *Tabellio.*

Les *Tabellions* étoient autrefois differents des Notaires, en ce que les Notaires ne faiſoient que dreſſer & recevoir la minute de l'acte qui ne ſe delivroit qu'en papier ; au lieu que les *Tabellions* les delivroient groſſoyez & en parchemin en forme executoire ; & on diſoit alors *tabellionner*, pour dire *groſſoyer.* C'étoient eux qui appoſoient les ſceaux aux contracts, qui les rendoient executoires ; & les Clercs qui faiſoient partie de leur famille, furent par la ſuite du temps appellez *Notaires*, & ont emporté l'avantage ſur leurs Maiſtres, ayant été erigez en titre d'office.

TABELLIONAGE. ſ. m. Quelques-uns diſent *Tabellioné.* La charge de Tabellion. Le *Tabellionage* eſt un droit domanial de la Seigneurie. On le vend, & on l'afferme.

TABERNACLE. ſ. m. Lieu où repoſoit l'Arche d'Alliance chez les Juifs, ſoit lors qu'elle étoit ſous des tentes, ſoit lors qu'elle fut poſée dans le Temple. Voicy comme Philon Juif deſcrit ce *Tabernacle.* C'étoit un baſtiment compoſé de 48. ais de cedre reveſtus d'or maſſif, ſous chacun deſquels il y avoit un ſousbaſſement d'argent, & au ſommet un chapiteau d'or. Il étoit environné de dix pieces de tapiſſeries de diverſes couleurs precieuſes, d'hyacinthe, de pourpre, d'eſcarlate. Chacune avoit 28. coudées de long, & quatre de large. La longueur du *Tabernacle* étoit de 30. coudées, & il en avoit 10. de largeur : Joſephe dit douze. Il étoit environné d'un parvis de cent coudées de long, & de 50. de large, fermé de 60. paux de cedre, reveſtus d'argent. L'Arche étoit poſée au milieu de ce *Tabernacle* dans le ſecret Oratoire, & elle étoit dorée dedans & dehors ; le deſſus de laquelle comme un couvercle, étoit appellé *Propiciatoire*, parce qu'il appaiſoit l'ire de Dieu. Elle étoit entourée de pluſieurs voiles tendus avec des crochets & des boucles d'or. Ce mot vient de *tabernaculum* Latin, qui ſignifie *tente.*

La Feſte des *Tabernacles* chez les Juifs étoit une Feſte ſolemnelle qu'ils celebroient au mois de Septembre.

TABERNACLE, en langage de l'Eſcriture ſignifioit auſſi, Demeure, logement, tente, pavillon. Les Apoſtres dirent à JESUS-CHRIST, lors de ſa transfiguration, qu'il falloit faire là trois *tabernacles* pour y demeurer. Que tes *tabernacles* ſont beaux, Seigneur ! dit le Pſalmiſte.

TABERNACLE, chez les Chrétiens, ſe dit du lieu où on enferme le Saint Sacrement ſur l'Autel. On tient que le *tabernacle* de l'Eſcurial vaut cinq cens mille écus, tant il eſt enrichi. Les *tabernacles* doivent être dorez de teinte, être envoirez, & fermants à clef, & leurs verres doivent être bien aſſis & eſclavez, comme il eſt porté dans les ſtatuts de Peinture.

TABIDE. adj. m. & f. Terme de Medecine, qui ſe dit des malades de phthiſie, ou de ceux qui y ont quelque diſpoſition, comme ceux qui ont le thorax ſi étroit ou ſerré, que les omoplates par derriere leur ſortent en dehors comme des ailes.

TABIS. ſ. m. Gros taffetas qui a paſſé ſous la calendre. On l'applique ſur un cylindre où il y a pluſieurs ondes gravées ; ce qui rend la ſuperficie de l'eſtoffe inégale & plus enfoncée en un endroit qu'en l'autre, & fait reflechir à nos yeux la lumiere differemment. C'eſt ce qui y fait paroiſtre les ondes, ſans qu'on y adjouſte aucune eau ni teinture ; & c'eſt la principale preuve qu'ont les Philoſophes modernes, pour prouver que les couleurs ne ſont que des apparences.

TABISER. v. act. Faire paſſer ſous la calendre pour y faire paroiſtre des ondes, comme ſur le tabis. De la mohere *tabiſée*, du ruban *tabiſé*, ne ſont que des moheres lices, des rubans unis paſſez ſous la calendre.

TABISÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

TABLATURE. ſ. f. Notes ou marques qu'on met ſur du papier reglé pour apprendre à joüer des inſtruments. La *tablature* de luth ſe marque avec des lettres de l'Alphabeth ; la *tablature* de claveſſin avec des notes de Muſique.

On dit proverbialement, Je luy ay bien donné de la *tablature*, pour dire, Je luy ay ſuſcité une affaire fort difficile, & dont il aura bien de la peine à ſe demeſler. Il luy donnera long-temps de la *tablature*, il eſt capable de l'enſeigner long-temps.

TABLE. ſ. f. Meuble fait ordinairement de bois, ou de pierre, qui eſt ſur des colomnes à hauteur d'appuy, dont la ſurface ſuperieure eſt platte & unie, propre à recevoir & ſouſtenir ce qu'on veut poſer deſſus. Moyſe fit faire une *table* dans le Tabernacle pour y mettre les pains de propoſition, longue de deux coudées, large d'une, & haute d'une coudée & demie, ſelon Philon Juif. Eſlever un autel, c'eſt preparer une *table* pour y faire des oblations & des ſacrifices à quelque Divinité. Chez les Chrêtiens la Ste. *Table*, c'eſt celle où on communie, où on fait le St. Sacrifice de la Meſſe ; & figurément on dit la *Table* de l'Agneau. Ce mot vient du Latin *tabula*.

TABLE, ſe dit auſſi d'un meuble de meſnage qui ſert à orner une chambre, à joüer, à manger, à eſcrire, & à pluſieurs autres uſages. Dans les galeries & chambres du Roy il y a pluſieurs riches *tables* & buffets de marqueterie, d'argent, garnies de lapis, d'agathes, & autres pierres precieuſes. Il y avoit trois *tables* de joüeurs dans cette chambre. Il faut mettre papiers ſur *table* pour examiner cette affaire. La dot de cette fille a eſté comptée argent ſur *table*. Voicy l'heure qu'on ſe met à *table* pour diſner. Une *table* de chambre, de ſale, de cabinet, de cuiſine.

TABLE, ſe dit d'un meuble le plus ſouvent pliant & portatif, ſur lequel on met les viandes pour prendre les repas, & ſignifie ſouvent le repas même. On a dreſſé les *tables* ; on a levé les *tables*. Il y a pluſieurs *tables* chez le Roy magnifiquement ſervies. Cet Officier mange à la *table* du maiſtre ; cet autre à la ſeconde *table*, à la *table* du commun. Il luy donne la *table*, c'eſt à dire, Il le nourrit. On a ſervi ſur *table*, on a mis ſur *table*, on a couvert la *table*. Le linge, vaiſſelle, ſervice de *table*. Une *table* de douze couverts. La benediction de la *table*, ſe dit de la priere qu'on dit avant le repas. A l'iſſuë de *table*, c'eſt le temps qui vient immediatement aprés le repas. Plutarque a eſcrit pluſieurs livres des propos de *table*. Les Chevaliers de la *Table* ronde. Voyez CHEVALIER.

TABLE, ſe dit non ſeulement du repas, mais encore des mets qu'on ſert ſur la *table*. La *table* de ce Seigneur eſt fort bonne, fort friande, fort delicate. La *table* de celuy-là eſt fort meſquine, eſt fort mal ſervie. Et on dit abſolument, qu'un homme tient *table*, quand il a à ſon ordinaire pluſieurs couverts pour les eſtrangers & eſcornifleurs. Tenir *table* ouverte, c'eſt donner à manger à tous ceux qui ſe preſentent. Tenir *table*, ſe dit auſſi de ceux qui font un long repas, qui ſe tiennent long-temps à *table*. On dit qu'un homme a rompu ſa *table*, que la *table* eſt renverſée, quand il ne donne plus à manger aux eſtrangers. On appelle entrée de *table*, les mets qu'on ſert d'abord avec les potages. Le Roy donne tant à un tel Officier pour ſa *table*, pour tenir *table*.

On appelle *table d'hoſte*, celle d'une auberge, ou d'hoſtelerie, où on reçoit à manger moyennant un tel prix par teſte pour chaque repas.

TABLE, ſe dit auſſi de pluſieurs choſes qui ſont plattes & unies. On dit la *table* d'un luth, d'une guittarre, d'un claveſſin, en parlant de leur partie ſuperieure, ſur laquelle poſent les cordes & le chevalet.

On vend le verre de Lorraine par *tables*, qui ont deux pieds & demi en quarré, ſans avoir de nœuds au milieu. Il y en a ſix *tables* au lien, & 25. liens en un balot. Des *tables* de plomb chez les Plombiers.

TABLE, ſe dit auſſi de toute matiere polie, ſur laquelle on peut tracer des caracteres ſoit avec la plume, ou le pinceau, ou le burin, ou le ciſeau. Une toile imprimée eſt une *table* d'attente pour y faire un portrait. On met des inſcriptions, des armes, au haut des grands edifices ſur des *tables* de marbre, ou de pierre, qui ſont auſſi des *tables* d'attente. Voilà une *table* raſe diſpoſée à recevoir tout ce qu'on voudra.

On appelle auſſi en termes de Blaſon des Eſcus ou Armes qui ne ſont compoſés que du ſeul eſmail du champ, ſans être chargez d'aucune piece, ni meuble, *tables d'attente*.

On dit auſſi au figuré d'un eſcolier qu'on met au College, que ſon eſprit eſt une belle *table* d'attente, capable de recevoir diverſes inſtructions.

C'eſt au ſens propre qu'on appelle les deux *Tables* de Commandements gravés ſur la pierre de la main de Dieu, données à Moyſe ſur la montagne, qu'il enferma depuis dans l'Arche.

Chez les Romains il y a eu les Loix des XII. *Tables*, qui furent leurs premieres Loix qu'ils envoyerent chercher en Grece.

TABLE, ſe dit auſſi de la deſcription qu'on fait de quelque partie d'un art, ou d'une ſcience en une feuille, pour la faire concevoir tout d'une veuë, & ſoulager l'imagination & la memoire. La Chronologie, la Geographie, ont eſté pluſieurs fois reduites en *Tables*. Les Hiſtoriens font des *Tables* Genealogiques. L'Eſclache a fait imprimer la Philoſophie en *Tables*. On appelle en Arithmetique la *Table Pythagorique*, celle qui contient la multiplication des dix premiers nombres l'un par l'autre juſqu'à cent.

TABLE, en termes de Mathematiques, ſe dit en ce ſens de pluſieurs calculs dont on a beſoin pour les operations geometriques, ou aſtronomiques. Les *Tables* Rodolphines faites par Kepler du mouvement des Planetes, d'Eicſtadius, de Landsberge, du Pere Riccioli, &c. Les Ephemerides ſont des *Tables* où on trouve marquée la diſpoſition du ciel au midy de chaque jour, comme en ont fait Origan, Argolus, &c. Les *Tables* des aſcenſions droites & obliques, des declinaiſons, des latitudes, &c. En Geometrie on ſe ſert des *Tables* des Sinus & Tangentes, des Logarithmes de Neper, de Clavius, de Morin, d'Adrien Vlac, &c. Sur la mer on ſe ſert des *Tables* des Loxodromies, &c. Ces termes ſont expliquez en leur ordre.

TABLE, ſe dit auſſi d'un Indice ou Repertoire qu'on met à la fin, ou au commencement d'un Livre, pour le ſoulagement du Lecteur, afin qu'il y trouve facilement les endroits dont il aura beſoin. La *Table* des matieres ; la *Table* des Auteurs citez ; la *Table* des Chapitres. Les *Tables* ſont quelquefois de gros volumes, comme celle qu'a fait Daoiz ſur le Droit Civil, & ſur le Droit Canon.

La Concordance de la Bible eſt une *Table* de la Bible fort ample.

TABLE, en termes de Palais, ſe dit de deux juriſdictions qu'on nomme la *Table de Marbre*; dont l'une eſt la Conneſtablie & Mareſchauſſée de France; l'autre le Siege de la Generale Reformation des Eaux & Foreſts, qui juge au ſouverain, quand il y va un Preſident & quatre Conſeillers de la Cour. Ce nom leur eſt demeuré d'une grande *table* de marbre qui tenoit autrefois tout le travers de la ſale du Palais, ſur laquelle ils tenoient leur juriſdiction. Les jugements de la *Table de Marbre* ſont intitulez du nom du Grand Maiſtre preſent ou abſent.

TABLE, ſe dit au jeu de Triquetrac, des deux coſtés du tablier où on joüe avec des dames, ou petits morceaux de bois arrondis, dont on fait diverſes caſes. Il y a même une maniere particuliere de joüer ce jeu, qu'on appelle de toutes *tables*.

On dit qu'un diamant, ou autre pierre precieuſe, eſt en *table*, quand il eſt taillé en ſorte, que la ſurface de deſſus ſoit platte, & qu'il n'ait ſeulement que des biſeaux. En ce ſens il eſt oppoſé à celuy qui eſt taillé à *facetes*, ou qui eſt en *cabochon*.

Les mariniers appellent *la Table*, une haute montagne dont le ſommet eſt plat & uni, qu'on deſcouvre en approchant du Cap de Bonne Eſperance, & qu'on voit de 50. lieuës en mer, quoy qu'elle ſoit à 50. lieuës de ſes bords. Sa hauteur eſt de 11853. pieds. On l'appelle autrement *la Roche*.

En termes d'Anatomie, on dit que le crane eſt compoſé de deux *tables*, ou lames, pour dire, qu'il eſt double, comme s'il y avoit deux os appliquez l'un ſur l'autre.

TABLE, ſe dit proverbialement en ces phraſes. Le dos au feu, le ventre à la *table*, c'eſt à dire, Eſtre fort à ſon aiſe. Avoir les pieds ſous la *table*, les coudes ſur la *table*, c'eſt à dire, Boire & ſe rejoüir. On dit auſſi, De la *table* au lit, du lit à la *table*, en parlant d'une vie desbauchée & faineante. Ces gens ne ſont qu'un lit & qu'une *table*, pour dire, vivent & couchent enſemble. On dit auſſi de celuy qui n'a plus qu'un ſeul moyen de ſubſiſter, Voilà la derniere *table* de ſon naufrage. On dit auſſi d'un ſot qui ſe laiſſe maiſtriſer par ſa femme, qu'il dîne à la *table* de ſon maiſtre. On dit auſſi, Mettre couteaux ſur *table*, pour dire, Se preparer à faire bonne chere. On dit auſſi, qu'un homme ſe tient mieux à *table* qu'à cheval, pour dire, qu'il ne ſçait que goinfrer, & qu'il eſt inutile.

TABLEAU. ſ. m. Image ou repreſentation de quelque choſe faite par un Peintre avec ſon pinceau & ſes couleurs. Les *tableaux* peints ſur toile ſont plus commodes pour le tranſport. Les *tableaux* d'Albert ſont la plus-part ſur du bois. Les *tableaux* des grands Maiſtres, comme Raphaël, Pouſſin, le Brun, n'ont point de prix. Les *tableaux* embordurez paroiſſent plus que les autres. La plus belle des curioſitez eſt celle des *tableaux*. Voilà un *tableau* qui n'eſt que croqué; celuy-là eſt bien fini, d'un bon gouſt, bien correct, bien deſſiné. Quand on execute les gens en effigie, on pend à une potence un *tableau* où leur ſupplice eſt peint.

TABLEAU, ſe dit auſſi dans les tapiſſeries, de ce qui eſt repreſenté entre les bordures. La mode eſt venuë de faire de petites bordures, afin que le *tableau* fuſt plus grand.

TABLEAU, en Architecture, ſe dit des coſtes, des ouvertures des portes, feneſtres & croiſées, de l'eſpaiſſeur de la muraille ouverte pour donner du jour, ou l'entrée dans la chambre.

TABLEAU, ſe dit figurément en Morale, des deſcriptions & repreſentations qui ſe font, ſoit de vive voix, ſoit par eſcrit, ſoit par des livres exprés, tant des choſes naturelles que morales. Le *Tableau* des Paſſions de Coeffeteau. Le *Tableau* de l'Inconſtance du Sr. de l'Ancre. Les *Tableaux* de Philoſtrate. Pluſieurs vies d'hommes illuſtres ont eſté faites en *tableaux*.

TABLEAU, ſe dit auſſi d'un quadre qui contient les noms de pluſieurs perſonnes d'un même corps, ou de même condition. Les Conſeillers montent à la Grand' Chambre ſelon l'ordre du *tableau*, ſelon l'ordre de leur reception. On a nommé des Experts d'un tel meſtier, ſuivant l'ordre du *tableau*, ſans affectation d'aucun. La ſentence d'interdiction contre un fou, ou un prodigue, porte, que ſon nom ſera eſcrit ſur le *tableau* des interdits, qui eſt une table ou une liſte affichée dans l'eſtude des Notaires.

TABLER. verb. act. Terme du jeu de Triquetrac. Joüer les dames, les diſpoſer ſur ſon triquetrac ſelon les regles du jeu. *Tablez bien.*

On dit figurément, *Tablez* là-deſſus, pour dire, Comptez là-deſſus, accommodez vos affaires ſur ce plan, ſur ce fondement, ſur cette diſpoſition.

TABLETTE. ſ. f. Aſſemblage de pluſieurs ais ou de planches en divers rangs propres pour mettre des livres, des curioſitez, ou autres choſes qu'on veut garder & arranger. Dans cette Bibliotheque il y a 20. *tablettes* ou armoires de livres. Chaque armoire a ſix *tablettes*, ou planches & rangées de livres. Les livres *in octavo* ſe mettent dans les hautes *tablettes*; ceux *in folio* dans les baſſes. Voilà la *tablette* des Scholaſtiques, voilà celle des Hiſtoriens de France, voilà celle des Humaniſtes.

TABLETTE, ſe dit auſſi d'un petit meuble qu'on met pour ornement dans des ruelles. Il eſt compoſé de deux petits ais qui ſont liez enſemble par quatre colomnes. Ils ſont dorez ou verniſſez. C'eſt ſur cela qu'on met quelques petits vaſes ou bijoux.

TABLETTE, ſe dit auſſi d'une eſpece de petit livre ou agenda qu'on met en poche, qui a quelque peu de feuilles de papier ou de parchemin preparé, ſur leſquelles on écrit avec une touche ou un crayon les choſes dont on veut ſe ſouvenir. Je vous prie de mettre cela ſur vos *tablettes* pour vous en ſouvenir. Les Anciens s'eſcrivoient les uns aux autres par le moyen des *tablettes*. La plus-part des adventures des Romans ſont fondées ſur des pertes de *tablettes*, c'eſt à dire, des lettres perduës.

TABLETTE, en termes de Maçonnerie, ſe dit des pierres de parement qui ſouſtiennent une petite terraſſe, ou un chemin un peu eſlevé, comme ſont celles qui ſont au Pont-neuf de Paris, qui portent une petite élovation ſur laquelle paſſent les gens de pied.

TABLETTE, en termes de Pharmacie, eſt un electuaire ſolide, ou un extrait ou compoſition de quelque drogue reduite à ſec, qu'on taille en forme de petites tables ou quarrez. On diſſout dans du ſucre des poudres, des condits, des confections, des fruits pilez, des huiles, des ſels & des eſprits, dont on fait des *tablettes*, comme celles de jus de regliſſe pour le rheume. On en fait de cordiales, de ſtomacales, d'aperitives, d'hepatiques, &c. On a veu des conſommés reduits en *tablettes*, ou des bouillons à porter en poche. Il y a des *tablettes* de *manus Chriſti*, ou de ſucre roſat perlé. On appelle des *tablettes de magnanimité*, celles que prennent les vieillards qui ont de jeunes femmes, pour aider à la generation.

TABLETTERIE. ſ. f. Art de faire des ouvrages de pieces de rapport, & principalement d'yvoire & d'ebene, comme les tabliers des Eſchecs, du Triquetrac, des Dames.

TABLETTIER. ſ. m. Celuy qui fait des ouvrages de tabletterie, & des ouvrages delicats de menuiſerie, comme des triquetracs, des billes, des balles d'yvoire, &c. Il fait auſſi des crucifix & autres petites figures.

TABLIER. ſ. m. Piece d'eſtoffe, ou de toile, que les femmes mettent devant elles pour ſe parer. Un *tablier* de point de France, d'Angleterre, de mouſſeline.

Ou

On portoit autrefois des *tabliers* au devant des juppes, de même étoffe que le bas de la robbe.

TABLIER, eſt auſſi ce qu'on met devant ſoy pour conſerver ſes habits. Les ſervantes ont des *tabliers* de cuiſine de groſſe toile. Les Artiſans ont des *tabliers* de cuir. Les femmes des halles ont des *tabliers* à bourſe pour mettre leur argent. Les Mareſchaux en portent pour y mettre leurs cloux, leur marteau.

On dit proverbialement, qu'une fille a crainte que le *tablier* leve, quand elle ſe defend des pourſuites amoureuſes qu'on luy fait.

TABLIER, ſe dit auſſi d'une table ou carton diviſez en 64. carreaux blancs & noirs, ſur leſquels on joüe aux Eſchecs, aux Dames, & à d'autres jeux.

TABOURET. ſ. m. Placet, ſiege quarré qui n'a ni bras, ni doſſier, où on ſe puiſſe acoſter ni appuyer. Cette garniture de ſale eſt de ſix fauteuils, ſix chaiſes & ſix *tabourets*. Ce mot vient de *tambour*, à cauſe de la reſſemblance de ce ſiege à un petit tambour. Menage.

Droit de *tabouret*, eſt un des premiers honneurs du Louvre, qui n'appartient qu'aux Ducheſſes, qui ont droit de s'aſſeoir ſur un *tabouret* chez la Reyne pendant qu'elle tient ſon cercle.

TABOURET, eſt auſſi une petite plante qui eſt une eſpece de creſſon, qu'on appelle autrement *bourſe de paſteur*, parce que ſes feuilles ont la figure d'une petite bourſe. En Latin *burſa paſtoris*.

TABOURIN. ſ. m. Petit tambour qui ſert à faire joüer les enfans, à faire danſer les gens de village & le peuple. Il n'y a pas long-temps qu'on ne danſoit qu'avec le rebec & le *tabourin*; d'où on a fait ce proverbe: Vous eſtes venu comme *tabourin* à nopces.

On dit auſſi, J'ay loüé mon *tabourin*, pour dire, mon ventre, je ſuis engagé à aller manger ailleurs.

TABOURINER. v. act. Faire du bruit avec un tambour. Les enfans étourdiſſent à force de *tabouriner*. Regnier a dit auſſi, qu'il craignoit qu'on luy *tabourinaſt* le cul d'une veſſie.

TABOURINEUR. ſ. m. Qui joüe de tabourin. On dit pour exaggerer le meſpris qu'on en fait, Il n'y a pas juſqu'au valet du *Tabourineur*.

T A C.

TAC, ou TAC TAC. ſ. m. Mot qui exprime le ſon des corps durs & ſecs qui frappent les uns ſur les autres. Le balancier d'une horloge fait tic & *tac*. Le pous émeu fait *tac tac*. Dans les cabarets on a tout ce qu'on deſire au *tac tac* du couteau.

TAC, eſt auſſi une maladie contagieuſe des moutons. En l'an 1411. il y eut auſſi une maladie qu'on appelloit le *tac*, qui fut preſque univerſelle, qui cauſoit fiévres & tremblements, degouſt & inſomnie, grande laſſitude avec une toux violente & crachement de ſang: & alors quand on vouloit faire quelque imprecation contre ſon ennemy, on luy ſouhaitoit le *tac*.

TACET. ſ. m. Terme de Muſique, qui ſe dit de certaines parties qui ſe taiſent, tandis que les autres chantent. On dit auſſi d'un homme qui ne dit mot, qu'il tient le *tacet*.

TACHE. ſ. f. Marque, impreſſion qui gaſte, qui ſouille quelque choſe. L'huile, la poix, ſont des *taches* ſur les habits. Vous avez beau frotter & degraiſſer, la *tache*, la marque y demeurera toûjours. Les *taches* d'encre s'en vont avec de l'acide, du verjus, du citron. L'eau forte fait des *taches* ſur la peau. On dit auſſi, qu'un tigre, un chien, un cheval, un leopard, ont des *taches*, des marques naturelles ſur la peau de diverſes couleurs.

On dit auſſi, que la Lune a des *taches*, qui ſont les ombres des montagnes, ou des parties inégales de ſon corps.

On a deſcouvert des *taches* dans le Soleil: on n'en connoiſt pas bien encore la nature. Pluſieurs croyent que ce ſont des aſtres. Taddée a écrit un livre des obſervations qu'il a faites de ces *taches*.

TACHE, ſe dit auſſi figurément en choſes morales, des pechez qui ſouillent l'ame, des notes qui donnent atteinte à la reputation. Le Bapteſmé oſte la *tache* du peché originel; la penitence, de l'actuel. JESUS-CHRIST a été nommé l'Agneau ſans *tache*. Il y a eu un homme pendu dans cette maiſon, c'eſt une *tache* pour toute la famille. Il y a eu un arreſt qui l'a noté d'infamie, c'eſt une *tache* d'huile qui ne s'efface point.

On dit proverbialement, C'eſt un homme qui n'a qu'une *tache*, pour dire, qu'un defaut: il veut dire quelquefois qui ne vaut rien du tout, qui a tous les vices imaginables.

TACHER. v. act. & n. Souiller, gaſter, marquer un habit. La graiſſe, l'encre, *tachent* les habits, le linge. On dit auſſi des couleurs voyantes, qu'elles *tachent*, pour dire, qu'elles ſe deteignent à l'eau.

TACHÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

TACHETER. v. act. & frequentatif de *tacher*. Marquer la peau de pluſieurs taches. La nature a pris plaiſir à *tacheter* les tigres & les leopards. Il y a des animaux dont on a *tacheté* la peau par artifice.

TACHETÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

En termes de Blaſon on ſe ſert du mot de *tacheté*, en parlant de la ſalamandre, qui étoit le corps de la deviſe de François I.

TACITE. adj. m. & f. Qui eſt ſouſentendu, quoy que non exprimé. Il a donné un conſentement *tacite*, n'ayant point reclamé au contraire. On peut continuer la jouïſſance d'une ferme par une *tacite* reconduction. On dit que des gens ont un pact *tacite* avec le Diable, quand on leur voit faire certaines charlataneries dont on ne ſçait pas les cauſes naturelles. Dans tous les contracts il y a toûjours des clauſes *tacites*, qui ſont ſouſentenduës.

TACITEMENT. adv. Sans parler, & ſans reclamer. La Loy dit que celuy qui ſe taiſt, conſent *tacitement*.

TACITURNE. adj. m. & f. Qui eſt morne & melancolique, qui n'aime gueres à parler. Il ſe faut garder des humeurs ſombres & *taciturnes*.

TACITURNITÉ. ſ. f. Humeur, temperament de celuy qui eſt taciturne. La *taciturnité* eſt encore plus ſupportable que la hablerie.

TACT. ſ. m. Le ſentiment & l'organe du toucher. C'eſt ſur la peau & les nerfs que ſe fait le ſentiment du *tact*. Il y a eu des aveugles qui ont eu le *tact* ſi ſubtil, qu'ils ont jugé par là des couleurs.

TACTILE. adj. m. & f. Terme dogmatique. Qui peut tomber ſous le ſentiment du tact. Quoy que les atomes ſoient corporels, neantmoins ils ne ſont ni *tactiles*, ni viſibles, à cauſe de leur petiteſſe.

TACTION. ſ. f. Terme de Geometrie, qui ſe dit des lignes qui touchent un cercle ou autre ligne courbe. L'Apollonius François parlant des *tactions*, enſeigne le moyen de faire une ſection conique qui touche trois lignes données en un même plan. Voyez les Memoires de l'Academie des Sciences.

TACTIQUE. ſ. f. Science de conſtruire les machines des Anciens qui lançoient les fleſches, les dards, les pierres & les globes à feu par la force des arcs bandez, baſcules & contrepoids, &c. Heron, Vegece, ont eſcrit de ces machines, & elles ont été deſcrites & deſſinées par Juſte Lipſe en ſon III. Tome.

TACTIQUE, ſe dit plus ordinairement de la ſcience de ranger les ſoldats en bataille, & de faire des evolutions militaires. Elian chez les Anciens a eſcrit de la *Tactique*.

TAF.

TAFFETAS. ſ. m. Eſtoffe de ſoye mince & unie. Elle ſert d'ordinaire à faire des doubleures ou des habits fort legers, des coëffes, des eſcharpes & des rubans. Le *taffetas armoiſin* vient d'Italie & de Lyon. Il y en a de toutes ſortes de couleurs. Celuy d'Avignon s'appelle *demi-armoiſin*, & eſt le moindre. Le *taffetas* d'Angleterre eſt le meilleur. Les *taffetas* & tabis ſe diſtinguent par le nombre des fils en chaque dent de peigne. Il y en a à trois, ou quatre fils; d'autres à ſix ou à huit fils. Les *taffetas* qui ont demi-aune, demi-quart ſont appellés par les Marchands *cinq octanes*. Menage derive ce mot du Grec *taphata*, qui vient du bruit ou du ſon que fait cette étoffe; Du Cange de *taffata* ou *taffatin*, qu'on a dit dans le même ſens dans la baſſe Latinité.

TAFTOLOGIE. ſ. f. Terme de Grammaire. C'eſt un vice du diſcours, lors qu'on repete deux fois la même choſe, ou qu'on dit deux mots qui ont tout à fait la même ſignification. Vaugelas deffend cette phraſe, *unir enſemble*, & dit que ce n'eſt pas une *tafologie*, parce que l'un de ces mots adjouſte quelque choſe à la ſignification de l'autre.

TAG.

TAGAROT. ſ. m. Oiſeau de Fauconnerie. En Latin *pernes*. Voyez FAUCON.

TAI.

TAILLABLE. adj. m. & f. Qui eſt ſujet à la taille, qui eſt contribuable aux tailles. Tous les roturiers & gens de trafic ſont *taillables*. Les villes franches ſe ſont renduës *taillables* par les deniers d'octroy, & les impoſitions qu'elles ont faites ſur elles-mêmes. On appelle en Bourgogne des ſujets *taillables haut & bas*, c'eſt à dire, au plaiſir & à la volonté du Seigneur: tels ſont les hommes de ſervitude & de mainmorte, qui pendant leur vie ſont *taillables*, & à leur decés *mortaillables*. On appelle auſſi leurs heritages *mortaillables*.

TAILLADE. ſ. f. Coupure qui ſe fait avec le taillant de quelque choſe. Il a deſarmé ſon ennemy, & il luy a fait pluſieurs *taillades* au viſage, pluſieurs balafres. Il faut faire deux ou trois *taillades* ſur cette éclanche, pour en faire ſortir le jus. On portoit autrefois des habits à *taillades*, où on faiſoit de grandes decoupures ſur l'étoffe.

TAILLADER. v. act. Coupper du taillant, faire des taillades. Ce ſoldat a eu le viſage *tailladé* en une telle occaſion. On *tailloda* quelquefois les viandes pour les aſſaiſonner, & les faire cuire. On *tailladoit* autrefois les étoffes par de larges decoupures. On *tailladoit* auſſi les pourpoints en les couppant par bandes en eſté. Les femmes portent encore des robbes avec des manches *taillades*.

TAILLADÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

TAILLANDERIE. ſ. f. Art de faire des taillants, ou la marchandiſe même. Il y a des ſecrets dans la *taillanderie* pour la trempe des outils. Ce Marchand trafique de *taillanderie* & de quincaillerie.

TAILLADIER. ſ. m. Artiſan qui fait des inſtruments & outils trenchants, qui aiguiſe de gros ferremens ſur la meule. En pluſieurs lieux on les appelle *ouvriers blanches*. Les *Taillandiers* font des forces pour les Tondeurs; des faulx pour les payſans; des haches, cognées pour les Buſcherons; des ſerpes, rabots, ciſeaux, & toutes ſortes d'outils pour les Ouvriers. On appelle auſſi *Taillandiers*, les Ouvriers en fer blanc, qui font des lanternes, des entonnoirs, &c.

TAILLANT. ſ. m. Le coſté le plus delié & aiguiſé d'un inſtrument trenchant & couppant. Un couteau ordinaire a un dos & un *taillant*. Un couteau de Trippiere a deux *taillants*, il couppe des deux coſtez. Les Orientaux frappent pluſtoſt du *taillant* de leurs armes, que de la pointe. On a fait des dents au *taillant* de ce raſoir. Il faut continuellement aiguiſer le *taillant* d'une faulx. Dans les eſpées à deux mains on diſtingue le trenchant du *taillant*.

TAILLE. ſ. f. Couppe, diviſion d'un corps naturel. La *taille* du bois eſt differente ſelon la nature des arbres. La *taille* s'en fait en long avec les coins, de travers avec la ſcie, en d'autres ſens avec la cognée, la ſerpe & le ciſeau. Ce mot vient de *taill* vieux mot Celtique ou Bas-Breton ſignifiant la même choſe.

On dit auſſi, Acheter la *taille* ou la couppe d'un bois, pour dire, Acheter le bois, ou le droit de le couppper, & particulierement du taillis. Les Chaſſeurs employent ſouvent le mot de *tailles* au lieu de *taillis*, & diſent que le gibier gagne les *tailles*, pour dire, le *taillis*. Les *tailles* d'un an, de deux ans, &c.

TAILLE, ſe dit quelquefois de la matiere propre à être taillée. Ainſi on appelle pierre de *taille*, de gros quartiers ou blots de pierres propres à baſtir, & à être taillez. Le Pere Derran Jeſuïte a fait un beau Volume de la couppe, de la *taille* des pierres. Le premier qui en avoit écrit étoit Philbert de Lorme.

TAILLE, ſe dit auſſi de cette couppe qui ſe fait par art, en retrenchant les parties ſuperfluës d'un corps en certain temps & avec certaines proportions. La *taille* de la vigne, la *taille* des arbres ſe fait au printemps pour les deſcharger de leur ſarment, de leur bois ſuperflu, pour les faire fructifier, les émonder & élaguer. Il y a des Tailleurs d'habits qui ſe ſont mis en reputation pour leur *taille*, pour leur couppe.

TAILLE, ſe dit auſſi des couppes & inciſions qui ſe font par des inſtruments trenchants. C'eſt un furieux, qui frappe d'eſtoc & de *taille*.

TAILLE, en termes de Chirurgie, ſe dit d'une operation qui ſe fait pour tirer les pierres de la veſſie. Cet homme eſt condamné à la *taille*; il s'eſt reſolu à la *taille*; il ſe porte bien de ſa *taille*. On appelle l'operation de la *taille*, le *haut appareil*.

TAILLES DE POINT, ou TAILLES DE FOND, en termes de Marine, ſe dit des cordes attachées aux anglets, ou au milieu du bas des voiles pour les carguer ou relever. On les appelle auſſi *carguepoints*, ou *carguefond*.

TAILLE, ſe dit auſſi de certaines manieres de graveures & de ſculpures. On appelle *taille douce*, les images dont la graveure eſt faite avec le burin ſur des planches de cuivre; *tailles de bois*, celles dont les planches ſont de bois, & dont la graveure differe des autres, en ce que dans celles de cuivre, ce ſont les parties enfoncées qui marquent les traits; & au contraire, ce ſont les parties élevées qui les marquent en celles de bois. On appelle *baſſes tailles*, les ouvrages des Sculpteurs ou des Fondeurs qui ſont de bas relief, dont les corps ne paroiſſent, ne ſortent qu'à demi.

TAILLE, ſe dit auſſi dans la fabrique des monnoyes, de la quantité reglée qu'on doit faire de chaque eſpece de monnoye en chaque marc d'or & d'argent. Ainſi on dit que les anciens ſols d'or étoient de 72. à la *taille*, ou à la livre, & de 84. grains de poids. Les feſterces de cuivre étoient à la *taille* de 51. à la livre, & de 119. grains au poids. La *taille* des louïs de 5. livres dix ſols eſt de 72½. au marc. Celle des doubles louïs de onze livres eſt de 36½. celle des quadruples de 18½. Celle des louïs d'argent de trois livres eſt de 8. pieces ½. au marc.

TAILLE, ſe dit auſſi pour marquer la hauteur ou la groſſeur des corps, leur proportion ou diſpoſition. On

peint St. Chriſtophe d'une *taille* coloſſale & giganteſque. Cette femme eſt de la riche *taille*, de belle & de grande taille, d'une *taille* fine, degagée, effilée; elle a la *taille* mignonne, elle eſt bien priſe dans ſa *taille*. Les chevaux d'entre deux *tailles*, de moyenne *tailie*, ſont les meilleurs pour le ſervice. Les nains, les pigmées, ſont des hommes de petite *taille*.

TAILLE, ſe dit auſſi en ce ſens de la malefaçon du corps. Les boſſus, les boiteux, ſont des gens de vilaine *taille*, qui ont la *taille* contrefaite, gaſtée. Voilà une perſonne qui n'a point de *taille*, qui eſt toute d'une venuë; qui a la *taille* ronde, groſſiere. On dit auſſi, qu'une fille s'eſt laiſſé gaſter la *taille*, quand elle s'eſt laiſſé emplir le ventre.

On dit proverbialement, De toutes *tailles* bons levriers: ce qui ſe dit auſſi au figuré des hommes, parce que la *taille* n'eſt pas neceſſaire pour le merite.

TAILLE, chez les Marchands en detail, ſe dit d'un morceau de bois fendu en deux, dont les parties ſe rapportent l'une à l'autre, ſur leſquelles on marque en même temps la quantité des marchandiſes livrées, par pluſieurs hoches ou entailles qu'on y fait. La ſouche demeure chez le Marchand, & il en delivre l'échantillon au bourgeois. On adjouſte foy aux *tailles* repreſentées en Juſtice, & elles tiennent lieu de parties arrêtées.

TAILLE, ſe dit auſſi au jeu de la Baſſette, de chaque diſtribution de cartes que fait le Banquier. Donnez nous encore deux *tailles*. Il a gagné trente piſtoles à une ſeule *taille*.

TAILLE, ſe dit auſſi de la partie de la Muſique qui ſoûtient le chant, & qui eſt de la portée ordinaire de la voix, quand elle n'eſt pas élevée comme le deſſus, ni creuſe comme la baſſe. Cet homme chante la *taille*. Cette voix eſt une belle *taille*. Il y a des hautes *tailles*, des baſſes *tailles*.

TAILLE, ſe dit auſſi des inſtruments de Muſique qui ſont propres pour tenir ces parties dans la ſymphonie, ou en un concert d'inſtruments.

En termes de Poëſie, on appelloit autrefois *taille de rime à queuë ſimple*, quand la queuë du vers precedent avoit un mot ſemblable au commencement du ſuivant, mais en differente ſignification, dont Paſquier rapporte quelques exemples.

TAILLE, étoit autrefois un droit ſeigneurial, & l'on voit dans les Couſtumes, que pluſieurs heritages tenus roturierement devoient *tailles*. La plus-part des Seigneurs avoient droit de *tailles* aux quatre cas, ce qu'on appelloit auſſi *droit de loyaux aides*, ſçavoir quand le Seigneur étoit pris priſonnier en juſte guerre; quand il faiſoit ſon fils aiſné Chevalier; quand il marioit ſa fille aiſnée à un Gentilhomme; quand il alloit au voyage d'outremer. On appelloit *tailles franches*, celles qui étoient deuës aux quatre cas par un homme franc, ou tenant heritages affranchis, ou à devoir d'argent; & *tailles ſerves*, celles qui étoient deuës par des hommes de condition ſervile ou de mortetaille.

La *taille jurée*, étoit celle qui ſe payoit ſans s'enquerir de la valeur des biens des habitans, dont eſt fait mention en pluſieurs anciens arreſts, que les Seigneurs impoſoient ſur leurs ſujets à volonté, ou ſelon l'abonnement qui en avoit été fait avec eux.

TAILLE MORTAILLE, étoit celle qui ſe levoit par le Seigneur ſur les hommes de corps & de ſervile condition, ſçavoir la *taille* une fois par chacun an, ſoit à la volonté du Seigneur, ſoit ſelon quelque abonnement; & la *mortaille* ſe payoit au decés ſeulement de l'homme de ſerve condition ſur les biens qu'il delaiſſoit, ſoit qu'il euſt des enfants, ou non.

On appelloit la *taille du pain & du vin*, l'impoſt que mettoient les Seigneurs ſur ces marchandiſes. En la Vicomté de Turenne le Seigneur eſt encore le ſeul qui leve la *taille*.

TAILLE, ſe dit maintenant de la grande impoſition qu'on fait tous les ans de la part du Roy ſur le peuple & les roturiers pour ſouſtenir les charges de l'Eſtat. Les *tailles* ſe levent ordinairement par capitation & par contribution perſonnelle. Il y a pourtant des *tailles* reelles, comme en Languedoc & en Provence, où elles ſe levent ſur les heritages roturiers. Il y a des lieux où elles ſont mixtes. Les Nobles, les Eccleſiaſtiques, & les Officiers du Roy ſont exempts des *tailles*. Ceux qui derogent, qui font trafic, ſont impoſez à la *taille*, ſont compris dans le rolle des *tailles*. Les Eſleus reçoivent les commiſſions des *tailles*, verifient & arrêtent les rolles particuliers des *tailles*. Les habitans d'une Parroiſſe ſont obligez de nommer tous les ans des Aſſeeurs & Collecteurs des *tailles*. Ceux-cy portent leurs deniers aux Receveurs des *tailles*.

On appelloit cy-devant *grande taille*, l'ancienne & la premiere impoſition des *tailles*, ſur le pied de laquelle on regloit la cruë, le taillon, la ſubſiſtance, & autres augmentations qui y ont été faites depuis. Autrefois on diſputoit à qui ſeroit le plus haut à la *taille*. Il s'eſt fait de temps en temps diverſes ordonnances & reglements ſur les *tailles*. Les *tailles* furent miſes ſur le peuple du temps du Roy St. Louis, qui a le premier levé la *taille* par forme de ſubſides neceſſaires pendant la guerre, & enſuite le Roy Charles V. à cauſe des guerres des Princes. Les *tailles* ordinaires ont été établies par Charles VII. Auparavant on ne levoit les ſubſides que ſelon la neceſſité. Le Roy Henry II. a impoſé le *taillon* par forme de cruë pour la paye de la Gendarmerie. Ce mot en ce ſens vient de cette *taille* de bois des Marchands detailleurs, parce que les payſans qui ne ſçavoient pas écrire, s'en ſervoient pour marquer ce qu'ils recevoient d'une telle impoſition: ce qui eſt ſi vray, que Borel aſſeure qu'il y a encore des villages en Languedoc, où on garde de groſſes pieces de bois qu'on appelle des *ſouqs*, c'eſt à dire, des *ſouches*, qui ſervent de cadaſtres, c'eſt à dire, de regle ou de pied pour faire l'affiette de la *taille*; & même on en apporte ſouvent dans des charrettes à la Chambre des Comptes de Montpellier, pour regler quelques differents ſur les cadaſtres ou affiettes des *tailles*: & du Cange dit qu'en pluſieurs titres *inciſio* & *inciſura* ſignifient la même choſe que *taille* & *exactio*.

TAILLEMAR. ſ. m. Terme de Marine du Levant, qui ſe dit de la partie inferieure de l'eſperon d'une galere, qui ſemble fendre & tailler la mer.

TAILLER, v. act. Coupper, diviſer, ſeparer. Ces belles pierres ont été *taillées* dans une telle carriere, elles en ont été tirées. Ce Metayer a *taillé*, émondé ſes arbres, ſa vigne. Il eſt allé *tailler* des perches dans ce bois. On *taille* le marc au preſſoir avec une hache. On *taille* la ſouppe avec un couteau. On a *taillé* cette viande en pluſieurs morceaux. Il a fallu *tailler* ce chemin dans le roc. Ce mot vient du Latin *taliare*, fait de *talia*, qui ſe trouve dans les anciennes Gloſes. Menage.

TAILLER, ſe dit auſſi de ce qu'on coupe, qu'on façonne avec art & proportion, quand on retranche d'une choſe ſes parties inutiles. Ce Sculpteur ſçait bien *tailler* le marbre, la pierre. Il faut prendre le bois ſelon ſes veines, pour le bien *tailler*. Ce Lapidaire ſçait fort bien *tailler* les diamants en facettes, en Tables, au cadran. La charpente de ce dome eſt toute *taillée* ſur le chantier. On dit auſſi *tailler* des plumes, pour dire, les preparer pour écrire; & on dit qu'un Auteur qui écrit bien a la plume bien *taillée*.

TAILLER, ſe dit plus particulierement de l'art de coupper les étoffes pour faire des habits qui viennent bien à la taille. Ce Maiſtre eſt en reputation de bien *tailler*, d'avoir bonne couppe. J'ay fait *tailler* ce manteau à la piece.

ce. Le Maiſtre *taille* la beſogne, & les Compagnons la couſent. On dit auſſi *tailler* des rabats, & autre linge.

TAILLER, ſignifie, Avoir la diſpoſition d'une choſe, l'accommoder à ſa fantaiſie, l'augmenter ou la retrencher comme on veut. Je vous donne pouvoir de *tailler* & rogner dans cette affaire, pour en ſortir par accommodement. Ce valet s'eſt rendu le maiſtre du logis, il *taille* & rogne comme il luy plaiſt.

TAILLER, ſignifie auſſi, Tirer une pierre de la veſſie. Ce Chirurgien eſt fort expert à *tailler*. Un homme qu'on *taille* eſt fort en danger de ſa vie. On dit auſſi, qu'un homme a été *taillé*, pour dire, qu'il a été chaſtré.

TAILLER, ſe dit figurément en choſes morales. Cette armée a été *taillée* en pieces, pour dire, a été défaite, miſe en deſroute. On dit auſſi, *Tailler* en pieces la reputation de quelqu'un, pour ſignifier en meſdire cruellement. On dit auſſi, On nous a *taillé* nos morceaux, on nous a donné des ordres & des inſtructions preciſes & bornées. On dit encore, Vous eſtes bien *taillé* de diſner par cœur, d'aller à la Baſtille, pour dire, Vous en avez bien la mine, vous en eſtes menacé.

TAILLER, ſignifie auſſi au jeu de la Baſſette, Tenir la banque, diſtribuer les cartes.

TAILLER, ſignifie encore, Faire des entailles, des hoches ſur une taille, pour marquer la quantité des marchandiſes qu'on prend à credit.

TAILLER, en termes d'Imprimerie ſignifie, Couper une friſquette pour faire paroiſtre ce qu'on deſire.

En termes de Blaſon on appelle un Eſcu *taillé*, celuy qui eſt diviſé en deux parties par une diagonale tirant de l'angle ſeneſtre du chef au dextre de la pointe. On appelle *taillé trenché*, quand au milieu de la taille il y a une trenche. On dit auſſi *trenché taillé*, quand ſur la trenche il y a une petite taille, ou une entaille. Ce mot vient de *talea*, qui ſignifie une *branche d'arbre coupée*.

TAILLER, ſe dit proverbialement en ces phraſes. On dit qu'un homme *taille* en plein drap, lors qu'il a beaucoup de ſujet, de matiere, qu'il a grande liberté de s'étendre, qu'il n'eſt point geſné ni contraint. On dit que les femmes *taillent* des bavettes, quand elles ſont long-temps à cauſer, à babiller de choſes vaines & inutiles. On dit qu'un homme *taille* bien de la beſogne à quelqu'un, lors qu'il luy ſuſcite des procés ou des affaires fâcheuſes qui luy donnent bien à courir. On dit auſſi, qu'il luy *taille* des croupieres, lors qu'il l'a mis en fuite, & qu'il le pourſuit.

TAILLÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

TAILLERESSE. ſ. f. ſe dit dans les Monnoyes des femmes ou filles des Monnoyeurs qui ajuſtent les flans ou carreaux pour les rendre de leur juſte poids.

TAILLEUR. ſ. m. Qui taille, qui façonne. Un *Tailleur* de pierres de taille. Un *Tailleur* de diamants. On appelle abſolument *Tailleur*, celuy qui fait les habits. Il y a des *Tailleurs* pour homme, & des *Tailleurs* pour femme.

TAILLEUR, ſe dit auſſi des Graveurs en fait de monnoyes, qui font les poinçons d'effigies, & les matrices qui ſervent à frapper & à monnoyer les eſpeces. Il y a des *Tailleurs* generaux, & des *Tailleurs* particuliers. Il y a un *Tailleur* general à Paris, & un en chaque Monnoye. Le *Tailleur* general a été creé en 1547. & il n'appartient qu'à luy de faire des poinçons d'effigies & des matrices. Le *Tailleur* particulier s'appelle autrement *Graveur*, & eſt celuy qui frappe les quarrez qui ſervent dans les autres Monnoyes.

TAILLEUR, ſe dit auſſi au jeu de la Baſſette, de celuy qui tient la banque.

TAILLEURE. ſ. f. Terme de Brodeur, qui ſe dit, quand on ſe ſert de diverſes pieces couchées de ſatin, de velours, de drap d'or & d'argent, qui s'appliquent comme des pieces de rapport ſur l'ouvrage, & qui s'élevent quelquefois en relief: ce qu'on appelle auſſi *broderie de rapport*.

TAILLIS. ſ. m. Jeune & menu bois qui repouſſe. Quand on a abattu une haute fuſtaye, elle revient en *taillis*. Le bois *taillis* eſt celuy qu'on met en coupes reglées de 9. ans en 9. ans, ou en plus long terme. Les bois *taillis* appartiennent à l'uſufruitier. En ce ſens les Chaſſeurs diſent ſouvent *tailles*.

On dit proverbialement, Gagner le *taillis*, pour dire, Se mettre en lieu de ſeureté, ſe cacher dans un bois eſpais.

TAILLOIR. ſ. m. Terme d'Architecture. C'eſt un membre quarré qui fait la partie la plus haute du chapiteau des colomnes. Il eſt d'ordinaire quarré, mais il eſt different ſelon les divers ordres. On l'appelle auſſi *abaque*.

TAILLOIR, eſt auſſi un utencile de cuiſine, aſſiette ou piece de bois quarrée, ou ronde, ſur quoy on taille, on hache la chair. En Latin *ſciſſorium*.

TAILLON. ſ. m. Seconde taille ou impoſition faite à la maniere de la taille. Les anciens rolles des tailles ſe faiſoient par articles, grande taille, *taillon*, crué, ſubſiſtance, &c. Le *taillon* a été établi l'an mille cinq cens quarente-neuf par Henry II. pour l'entretien, vivre & munitions des gens de guerre, ſur les plaintes du peuple des deſordres que faiſoient les gens d'Ordonnance. On levoit le *taillon* par une commiſſion & ſur un rolle particulier. Il y avoit auſſi des Receveurs particuliers du *taillon*. La ſolde des Prevoſts des Mareſchaux étoit aſſignée ſur le *taillon*.

TAIRE. v. act. & n. S'abſtenir de parler, ne découvrir pas une choſe qui doit être ſecrette. On a donné autrefois de groſſes ſommes à Demoſthene pour ſe *taire*. Le vice des femmes eſt de ne pouvoir ſe *taire*, de ne pouvoir garder un ſecet. Les Huiſſiers ſont dans les Audiences pour faire *taire* les cauſeurs, pour faire faire ſilence.

TAIRE, ſignifie auſſi, Rendre confus, empêcher de repliquer. Cette raiſon convaincante luy ferma la bouche, le fit *taire*. Si je luy reproche certaine action, je le feray *taire*, je le rendray confus & muet. C'eſt un homme qui ne ſe peut *taire*, quand il eſt ſur les loüanges du Roy. Il ne ſe peut *taire* des cruautez qu'il a ſouffertes en captivité.

TAIRE, ſignifie auſſi, Diſſimuler, obmettre de dire une choſe qu'il eſt neceſſaire d'exprimer. C'eſt un vice eſſentiel dans une proviſion de Cour de Rome, de *taire*, de diſſimuler le nombre, la qualité des autres Benefices qu'on poſſede. Il a receu une ſeconde fois ſon payement, *taiſant* qu'il avoit été ſatisfait d'ailleurs.

TAIRE, ſignifie auſſi, S'abſtenir de parler. Ainſi Regnier a dit de ſon Pedant :

Ciceron, il s'en *taiſt*, dautant que l'on le crie
Le pain quotidien de la Pedanterie.

TAIRE, ſe dit auſſi des choſes qui ceſſent de faire du bruit. L'orage eſt un peu appaiſé, les vents ſe *taiſent*, ne font plus de bruit. Les cloches *ſe taiſent* le jour du Vendredy Saint. On dit qu'on fait *taire* les grenoüilles d'un marais en eſté en leur faiſant voir du feu.

TAIRE, ſe dit figurément en Morale, & ſignifie, Plier, ceder, obeir. Au milieu des armes les loix ſe *taiſent*. Racine a dit fort elegamment en parlant d'Alexandre :

Et la terre en tremblant ſe *taire* devant vous :

dans la penſée de l'Eſcriture, *Et in conſpectu ejus terra ſiluit*.

TEU, TEUË. part. paſſ. & adj.

TAL.

TALENT. ſ. m. Fameux poids & monnoye des Anciens qui étoit de differente valeur ſelon les pays.

Le *talent* d'argent Hebraïque, Perſique & Babylonien, valoit 70. mines Attiques, ou 700. écus de France. Le *talent* d'or des mêmes lieux valoit 7875. écus, ſelon Budée. Il faut remarquer qu'on prenoit quelquefois des *talents* pour des ſicles. Chez les Hebreux le *talent* en poids peſoit 3000. ſicles ſans aucune marque, ou 50. mines antiques, ou 120. nouvelles, ou 1500. onces, c'eſt à dire, 125. livres de 12. onces chacune, ou 12. mille dragmes. On l'appelloit *cicar*. Le *talent* Thracien étoit de 120. livres; l'Egyptien de 80. livres. Celui d'Alexandre étoit la moitié de celui d'Attique, qui étoit de 31. livres, 3. onces; celui de Syrie de 1500. dragmes, ou de 15. livres, 7. onces & 4. dragmes; & celui d'Æginée étoit ſeulement de dix dragmes. Chez les Romains les *talents* étoient de trois ſortes; le plus petit de 84. livres; le ſecond de 120. livres; & le troiſiéme de 125. livres, comme l'Hebraïque. Du Cange dit que le *talent* valoit quelquefois un quintal ou cent livres; quelquefois cinquante livres; & quelquefois, comme dans Gregoire de Tours, il a ſignifié un marc valant 20. ſols.

Le *talent* Attique d'argent le plus commun chez les Hiſtoriens valoit 60. livres, ou mines, ou bien 6. mille deniers ou dragmes. Selon Villapandus, c'eſt la moitié de celui des Hebreux; & des Romains, ſuivant Heſychius. C'eſt autant que 600. écus monnoye de France; & le *talent* d'or valoit 6750. écus.

Chez les Hebreux on ne ſçauroit faire la vraye eſtimation d'un *talent*, à cauſe que ſelon les divers paſſages, c'eſt tantoſt un poids, tantoſt un nombre, & tantoſt une monnoye, comme aſſeure le même Budée. Monet dans ſon Dictionaire a fait une aſſez particuliere ſpecification des *talents*.

Plutarque dit qu'on dépenſa en dorures du Temple de Jupiter Capitolin 12. mille *talents*, c'eſt à dire ſept millions d'or & deux cens mille écus. Sylla fit payer à Mithridate une amende de 20. mille *talents*, ou 12. millions d'écus. On dit qu'Alexandre envoya à Ariſtote huit cens *talents* pour recompenſe de ſon livre de la nature des animaux, qui valoient 480. mille écus de France.

TALENT, ſe dit figurément en Morale, du genie, de la qualité excellente, ou diſpoſition qui ſe trouve en quelque perſonne pour reüſſir en quelque choſe. Cet Orateur a le *talent* de bien dire, de perſuader. Il a le *talent* de dechiffrer, de deviner. Ce malheureux ne ſçait pas faire valoir les beaux *talents* que Dieu luy a donnez. Celuy-là fut blaſmé dans l'Eſcriture, qui avoit enfouy le *talent*, qui ne l'avoit pas fait profiter.

On le dit auſſi en mauvaiſe part. Il a le *talent* de tout gaſter, de malfaire tout ce qu'il fait.

TALENT, a auſſi ſignifié quelquefois, Volonté; & on a dit, Il a le *talent* d'être Religieux, pour dire, Il en a le deſir: & ce ſens s'eſt conſervé encore dans le mot de *maltalent*, qui ſignifie *mauvaiſe volonté*.

TALER. ſ. m. Eſt une groſſe monnoye d'argent valant un écu. Elle a eſté premierement fabriquée en la vallée de Joachim en Boheme vers l'an 1520. par les Comtes de la Maiſon de Selicon. Elle porte les Armes de cette Maiſon d'un coſté, & l'effigie de l'Abbé Joachim de l'autre, comme témoigne George Agricola au livre onze des Poids & Meſures. Il y a auſſi des *talers* des Rois de Pologne & des autres Souverains de l'Europe. Les *talers* de Philippes II. Roy d'Eſpagne ont eſté par excellence nommés *reaux*.

TALK. ſ. m. eſt une pierre luiſante & ſquammeuſe qui vient des montagnes d'Allemagne, des Alpes & de l'Appennin. Elle ſe leve en feuilles tres-deliées & luiſantes, dont on couvre les tableaux en paſtel & en miniature pour empeſcher qu'ils ne ſe gaſtent. Le meilleur *talk* eſt celuy de Veniſe, qui eſt de couleur blanche, luiſante & argentine, qui tire ſur le verd, lors qu'il eſt en maſſe ou en pierre. Le *talk* ne ſe peut calciner à quelque feu que ce ſoit. On ſent à le manier quelque douceur ou onctuoſité, quoy qu'elle n'engraiſſe point les doigts: ce qui a fait croire qu'on le pouvoit employer pour les fards. Les Anciens l'appelloient *aſter*. C'eſt auſſi une eſpece de terre Lemnienne, ſelon Braſſavolus, autrement *eſtoile de terre*, à cauſe qu'étant briſé il repreſente une eſtoile. Il y a auſſi un faux *talk*, qu'on appelle autrement *pierre glaciale*. On appelle le *talk*, le *miroir des aſnes*. Quelques-uns l'appellent la *fleur de plaſtre*, & pluſieurs la confondent avec la *pierre ſpeculaire* qu'on nomme *phengites*.

Huile de *talk*, eſt une huile imaginaire que les Chymiſtes charlatans ſe vantent de tirer du *talk*, laquelle ils diſent eſtre un fard merveilleux pour conſerver le teint, parce qu'elle a eſté en effet beaucoup vantée par les Anciens, & particulierement par les Arabes. Mais ce mot de *talk* chez eux ne ſignifioit autre choſe qu'une égale diſpoſition des humeurs qui entretenoit le corps en un bon temperament & en une parfaite ſanté. Or comme il n'y a rien qui contribuë plus que la ſanté à conſerver la beauté du teint, cela a donné lieu aux Chymiſtes de rechercher cette huile de *talk* qui maintenoit le corps en cette diſpoſition, & d'engager les femmes à faire la deſpenſe de cette recherche. Quelques-uns ont creu auſſi que le *talk* jaune ou rouge contenoit une miniere d'or, & qu'on en pouvoit tirer un menſtruë pour la tranſmutation des metaux en or, ou en argent, & pour la fixation du mercure, ou une Medecine univerſelle capable de guerir tous les maux qu'on tient incurables: mais c'eſt encore une pure charlatanerie.

TALINGUER. v. act. Terme de Marine. C'eſt attacher le cable à l'arganeau de l'ancre.

TALION. ſ. m. Peine égale & ſemblable au crime commis. La peine du *talion* étoit portée par la Loy de Moyſe, Oeuil pour oeuil, dent pour dent, comme il eſt porté dans l'Evangile. Le *talion* eſt une juſtice naturelle. La loy du *talion* doit eſtre obſervée à l'eſgard des faux témoins.

TALISMAN. ſ. m. Certaines figures gravées, ou taillées avec pluſieurs vaines obſervations ſur les caracteres & ſur les diſpoſitions du ciel, auxquelles des Aſtrologues & Charlatans attribuent des vertus merveilleuſes, & le pouvoir d'attirer les influences celeſtes. On abuſe le peuple credule & ſuperſtitieux avec des *taliſmans*. Il y a eu quelques Rabbins qui ont dit que le ſerpent d'airain que fit eſlever Moyſe eſtoit un *taliſman*. On attribuoit à la vertu des *taliſmans* toutes les choſes merveilleuſes que faiſoit Apollonius Thianeus. Ce mot eſt purement Arabe, & peut venir du Grec *taleſma*. Menage. Borel dit qu'il eſt Perſan, & qu'il ſignifie une *gravure conſtellée*. Du Cange croit qu'il vient de *talamaſcis litteris*, qui ſont des chiffres & lettres ſecrettes, ou caracteres inconnus dont ſe ſervent les Sorciers, à cauſe que *talemaſca* ſignifie une *illuſion* ou *phantoſme*. Gaffarel a fait un livre fort curieux des *taliſmans*. Saumaiſe en a auſſi eſcrit en parlant de caracteres magiques.

TALISMANIQUE. adj. Qui appartient au taliſman. Les bons Philoſophes combattent les vertus pretenduës des figures *taliſmaniques*.

TALMELIER. ſ. m. qui eſtoit autrefois le ſynonyme de *Boulenger*. Ce mot ſe trouve encore dans les Statuts & Lettres de Maiſtriſe de ce meſtier, dont les

Maiſ-

Maiſtres ſont appellés Boulengers *Talmeliers*. On les a appellez dans la baſſe Latinité *Talemarii*, *Talemetarii*.

TALMOUSE. ſ. f. Pâtiſſerie faite avec des œufs & du fromage, qui eſt de figure triangulaire, dont l'uſage eſt fort commun à St. Denis en France. Le peuple demande des *talmouſes* à ceux qui reviennent de St. Denis. Menage le derive de l'Arabe *tarmouth*.

TALMUD. ſ. m. C'eſt un Livre fort eſtimé chez les Docteurs Juifs, qui contient la Tradition des Rabbins, leurs conſtitutions, leur doctrine, & leurs ceremonies, avec pluſieurs de leurs ſuperſtitions, qu'ils obſervoient plus religieuſement que la Loy de Dieu. Ils ne les vouloient point mettre par eſcrit, juſqu'à ce qu'ils y furent obligez par la deſtruction de Jeruſalem, & qu'ils ſe virent diſperſez par le monde. On fit alors deux celebres Recueils de ces Traditions, l'un dans Jeruſalem, & l'autre en Babylone, qui furent l'un & l'autre appellez *Talmud*. Les Juifs n'y adjouſtent pas moins de foy qu'à l'Ecriture Ste. particulierement à celuy de Babylone, quoy qu'il ſoit rempli de mille extravagances. Le Rabbin Moïſe fils de Maïemon en a fait un abregé qui vaut mieux que le *Talmud*, ſelon le témoignage de Scaliger, parce qu'il l'a purgé de pluſieurs fables dont il eſt plein. C'eſt un Recueil des loix & des couſtumes des Juifs, leur Droit Civil & Canonique, & ce qu'il y a de meilleur dans leurs Traditions. Il y en a trois Traittez qui ont eſté traduits par le Sr. Compiegne, dont le premier eſt du Jeuſne; le ſecond de la Feſte des Expiations, qu'on celebroit le dixiéme de Septembre; & le troiſiéme du Pain levé & azime.

TALOCHE. ſ. f. Terme populaire, qui ſignifie un coup de main. Cet eſtourdi ſe va fourrer dans toutes les querelles, il attrape toûjours quelque *taloche*.

TALON. ſ. m. Le derriere du pied. En hiver on eſt ſujet à avoir les mules aux *talons*: ce ſont des engeleures fort dangereuſes. Euridice fut morduë par un ſerpent au *talon*. Ce mot vient du Latin *talus*.

TALON, en termes de Manege, ſe dit de l'eſperon dont on arme les talons d'un cavalier; & on dit qu'un cheval entend les *talons*, connoiſt les *talons*, obeït, reſpond aux *talons*, qu'il eſt bien dans les *talons*, pour dire, qu'il eſt ſenſible à l'eſperon, & qu'il y obeït, qu'il les craint; & on dit promener un cheval dans la main, & dans les *talons*, pour dire, le gouverner avec la bride & l'eſperon. On dit auſſi, Porter un cheval d'un *talon* ſur l'autre, pour dire, luy faire faire tantoſt le *talon* droit, & tantoſt le gauche dans un même manege.

TALON, ſe dit auſſi des animaux. Au cheval, c'eſt la partie de derriere du bas du pied oppoſée à la pince. Ce cheval a les *talons* ſerrez, il eſt bas de *talon*, haut de *talon*, relevé de *talon*.

TALON, ſe dit auſſi de la partie de la chauſſure qui couvre le *talon*, ou qui la releve. Il faut mettre des coins, des ſemelles, des *talons* à ce bas de ſoye. Ces ſouliers ſont trop hauts, ou trop bas de *talon*. On fait tantoſt des *talons* de cuir, tantoſt de bois.

TALON, en termes d'Architecture, eſt une eſpece d'aſtragale, ou de moulure compoſée d'un filet quarré, & d'une cimaiſe droite, qui termine ſouvent les menuiſeries où on fait des ornements, comme celle des portes. On l'appelle autrement *cimaiſe droite & renverſée*.

On appelle auſſi le *talon* d'un peſne de ſerrure, ſon extremité qui eſt dans la ſerrure vers le reſſort.

TALON, ſe dit figurément en parlant de ce qui ſuit de prés. Voilà un importun ſolliciteur, que j'ay toûjours ſur mes *talons*. Cette cadette marche ſur les *talons* de l'aiſnée, elle la ſuit de prés. Nous avons eu toûjours les ennemis ſur les *talons*, à nos trouſſes, qui nous pourſuivoient.

TALON, en termes de Marine, ſignifie le bout du gouvernail qui trempe dans l'eau. C'eſt auſſi l'extremité de la quille du coſté qu'elle s'aſſemble à l'eſtambord.

TALON, ſignifie auſſi le bout d'enbas d'une pique. On le dit auſſi du bout trenchant du raſoir.

TALON, dans le jeu des cartes, eſt le paquet qui reſte ſur le tapis, quand on en a donné ce qu'il en faut aux joüeurs. A la Beſte, à la Triomphe, on retourne la carte de deſſus le *talon*, il eſt deffendu de voir le deſſous du *talon*. On dit auſſi, qu'on a fait le *talon*, quand on a gagné les dernieres levées: ce qui eſt un avantage en pluſieurs jeux.

On a appellé auſſi dans le ménage le *talon* du pain, la croûte la plus tendre qui eſt ſur les coſtez. Je ne puis manger de la croute du deſſus, ni du deſſous, il me faut du *talon*.

TALON, ſe dit proverbialement en ces phraſes. On dit qu'un homme joüe de l'eſpée à deux *talons*, que la peur luy a mis des aiſles aux *talons*, pour dire, qu'il s'enfuit. On dit à ceux qu'on veut chaſſer, Allez, monſtrez moy les *talons*. On dit qu'une perſonne avoit l'eſprit aux *talons*, quand il a fait quelque faute par beſtiſe. On dit auſſi, qu'une femme a les *talons* courts, pour dire, qu'elle ne reſiſte pas volontiers à ceux qui la pourſuivent.

TALONNER. v. act. Pourſuivre quelqu'un de prés ſoit pour l'outrager, ſoit pour le preſſer & importuner de faire quelque choſe. Nous avons *talonné*, pourſuivi les ennemis plus de deux heures. Il faut *talonner* ſon Advocat, ſon Procureur, pour en avoir expedition. Ce galant *talonne* fort cette femme, il eſt toûjours à ſes *talons*, il la preſſe.

TALONNER, ſe dit figurément en choſes morales. La mort nous *talonne* ſans ceſſe. Ce mal nous *talonne*, eſt preſt de nous arriver. La mauvaiſe fortune nous *talonne*, nous perſecute.

TALONNIERES. ſ. f. plur. Terme poëtique, qui ſe dit des aiſles que les Poëtes attribuent à Mercure, & qu'il met à ſes talons, quand les Dieux luy font faire quelque meſſage.

TALUT, ou TALUS. ſ. m. C'eſt le pied, la pente qu'on donne aux ouvrages, ou aux murailles pour les faire tenir plus ferme. Aux murailles où il y a peu de pied, on l'appelle *eſcarpe*; & aux ouvrages de terre où cette pente doit eſtre grande, on l'appelle *talus*, *baſe*, *glacis*, *empatement*. On appelle auſſi *talus*, la diminution de l'eſpaiſſeur de la muraille, qui ſe fait de temps en temps à meſure qu'on eſleve.

TALUTER. v. act. Eſlever en talut, donner du pied, de la pente à une muraille, à un rempart. Les murs des terraſſes doivent eſtre *talutez*.

TAM.

TAMARIN. ſ. m. Fruit à noyau que porte un arbre des Indes, ſemblable aux dattes. Il croiſt dans les eaux mortes. Il porte ſon fruit comme une fleur couronnée. Il y en a de domeſtique, & de ſauvage. Le domeſtique porte ſon fruit comme une noix de gale. Dioſcoride. On appelle auſſi *tamarindos*, les dattes d'Inde, ou le fruit du palmier ſauvage. En Latin *tamarix*, *myrica*.

TAMBOUR. ſ. m. Inſtrument militaire qui ſert particulierement dans l'infanterie, tant pour aſſembler les ſoldats, que pour les faire marcher, combattre, & en autres occaſions. Le corps du *tambour* s'appelle la *caiſſe*, dont le nom ſe tranſporte ſouvent à tout l'inſtrument. Elle eſt faite de bois de cheſne fort mince, plié & courbé en forme de cylindre. Elle eſt couverte de deux coſtez de peaux de mouton tenduës ſur des cercles de bois, ou de metail, qui s'appellent *vergettes*, & qui ſe bandent avec des cordons qui s'appellent *tirans*. Il y a une corde au deſſous qui eſt ſouvent en double, qu'on appelle *timbre*. C'eſt celle qui eſt cauſe du ſon. La hau-

teur du *tambour* eſt égale à ſa largeur, qui n'eſt au plus que de deux pieds & demi, parce qu'on ne peut trouver de plus grandes peaux pour le couvrir. Quand on dit que la peau du loup ſur un *tambour* aſſourdit, ou fait crever la peau de mouton, c'eſt une fable, car on n'en a jamais fait de peaux de loup. On n'en fait point non plus de peaux d'aſne, quoy que le peuple le croye. On fait auſſi des *tambours* dont le corps eſt de leton, couverts d'une ſemblable peau, qui ſont de diverſes figures. On les appelle *thymbales*. Ils ſont grand bruit, & on les porte à l'arçon de la ſelle. Ce mot vient de l'Eſpagnol *tambor*, qui eſt pris de l'Arabe *altambor*, parce qu'il vient originairement des Sarraſins. Menage aprés Scaliger & Voſſius. On l'a nommé autrefois *tabour*, *tabur* & *tabor*, & dans la baſſe Latinité *thabur*, *tamburcium* & *tamburlum*.

TAMBOUR, eſt auſſi un ſoldat deſtiné à battre la quaiſſe. Il y a un *Tambour* Major dans chaque Regiment. En chaque compagnie d'infanterie il y a du moins un *Tambour*. Il y en a auſſi dans les Mouſquetaires du Roy & dans les Dragons.

Il y a diverſes batteries de *tambour*; & l'on dit, battre aux champs ou la marche, la double marche; battre l'aſſemblée, le premier, le ſecond, le troiſiéme coup, ou la levée du drapeau; battre la charge ou la guerre; battre la retraitte, le ban, la chamade; battre la diane; battre l'alarme; battre la fricaſſée en tumulte & avec precipitation; battre la generale pour faire marcher toute l'armée; battre l'entrée tant ſimple que double, ou la ſortie du camp: ce ſont toutes manieres differentes de battre le *tambour*. On fait les publications & les executions militaires au ſon du *tambour*. On dit qu'on bat le *tambour* dans une Province, pour dire, qu'on y fait des levées de ſoldats.

TAMBOUR DE BASQUE, eſt un petit *tambour* qui n'eſt enfoncé que par un bout en forme de ſas ou de crible, & qui a des ſonnettes ou petites plaques de cuivre enchaſſées dans des fentes faites dans ſon corps pour faire du bruit. Les Bohemiens s'en ſervent en danſant leurs ſarabandes. On tient que Marie ſœur de Moyſe battoit cette eſpece de *tambour*, lors qu'elle chantoit le Cantique de joye du 15. Chap. de l'Exode. On fait auſſi de petits *tambours* pour faire joüer les enfants.

TAMBOUR, en Architecture, eſt une avance de maçonnerie ou de menuiſerie dans un baſtiment où on veut faire une double porte, comme on en voit aux Egliſes. On en faiſoit auſſi autrefois dans les chambres.

TAMBOUR, ſe dit auſſi dans un tripot, d'une avance de la muraille qui eſt vers le jeu, qui fait un angle fort oblique, & cauſe une certaine reflexion de la balle fort difficile à juger.

TAMBOUR, en termes de Medecine, eſt une membrane ſeche, mince & deliée comme une toile d'araignée, qui ſe trouve dans l'oreille interieure, & qui a le ſentiment extremement vif, derriere laquelle il y a une petite corde fort deliée, tenduë tout du long de la même maniere que le timbre qui fait reſonner un *tambour* de guerre. Cette membrane reçoit aiſément l'impreſſion du ſon exterieur, & ceux qui l'ont eſpaiſſe de leur naiſſance ſont des ſourds incurables.

On appelle auſſi *tambour*, une machine ronde comme un *tambour*, qui ſert à faire joüer des orgues toutes ſeules, ou des carillons & des claveſſins ſans le ſecours de la main. Sur ce *tambour* il y a des reglets, comme ſur un papier de muſique; & à la place des notes il y a des pointes de fer qui accrochent & font baiſſer les touches, ſelon le ſon qu'on deſire en tirer. On l'appelle auſſi *barillet*. Voyez BARILLET.

Quelques-uns appellent auſſi *tambour*, le barillet où eſt enfermé le reſſort d'une montre ou d'une horloge.

TAMBOUR, ſe dit proverbialement en ces phraſes. Ce qui vient par la fluſte s'en retourne par le *tambour*, pour dire, qu'on deſpenſe avec profuſion le bien qu'on a acquis avec facilité. On dit auſſi d'un gros homme, que c'eſt un *tambour*. On dit auſſi, Vouloir prendre les liévres au ſon du *tambour*, pour dire, Vouloir faire une entrepriſe avec éclat, qui ne peut reüſſir qu'eſtant faite ſecrettement. On dit encore, qu'on a mené un homme *tambour* battant, pour dire, qu'on a eu un grand avantage ſur luy, ſoit en la diſpute, ſoit au jeu, &c.

TAMBOURINER. v. act. Joüer du tambour. On ne le dit que du tambour domeſtique. Il ſignifie encore, Frapper & faire du bruit avec les pieds & les mains. Qu'on mette un ſot ſur un banc, il *tambourine* avec les pieds. On a long-temps *tambouriné* à ſa porte pour l'eſveiller, pour le faire ouvrir.

TAMIS. ſ. m. Sas, vaiſſeau rond au milieu duquel il y a un tiſſu de toile de crin, ou de ſoye, par lequel on paſſe des drogues pulveriſées, ou qu'on veut monder & eſpurer pour en retirer le plus delié. Le *tamis* ſert aux Parfumeurs à paſſer leurs poudres, & il eſt d'ordinaire couvert. Le *tamis* ſimple ſert aux Apotlaicaires à monder la caſſe, & à d'autres ſemblables uſages. On paſſe l'emeril par le *tamis* fin, pour avoir de la poudre à polir les verres de lunettes. Menage derive ce mot du Bas-Breton *tamoües*.

TAMIS, en termes d'Organiſte, eſt une piece de bois percée, à travers laquelle paſſent les tuyaux de l'orgue, qui ſert à les tenir en eſtat.

TAMISER. v. act. Paſſer par le tamis.

TAMISÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

TAMPON. ſ. m. Ce qui ſert à boucher un vaiſſeau; à preſſer la poudre, quand on charge une arme à feu. On met des *tampons* aux petards, aux boëſtes, quand on les charge. Avec des *tampons* on bouche les tuyaux ou vaiſſeaux qui ont quelque ouverture. On met des *tampons* aux fluſtes pour boucher une partie de leur ouverture. On appelle auſſi *tampons*, des groſſes chevilles de bois qu'on fait entrer dans les poſteaux des cloiſons, ou dans les ſolives des planchers, pour ſouſtenir la maçonnerie des cloiſons, & le plaſtre des entrevoux. On appelle de même *tampon*, la partie ſuperieure d'un tuyau d'orgues, qui le couvre & qui le bouche. Ce mot vient de *tap* Alleman & Anglois; ou de *tappus*, qu'on a dit dans la baſſe Latinité dans la même ſignification. Les Italiens diſent *zaffo*.

TAMPONNER. v. act. Mettre un tampon. *Tamponner* à force un vaiſſeau, une ſolive, &c. où on a fait un trou qu'il faut boucher.

TAMPONNÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

TAN.

TAN. ſ. m. Poudre menuë qui ſert à la premiere preparation des cuirs. Elle eſt faite d'eſcorce de jeune cheſne battuë dans de gros mortiers par la force des roües d'un moulin à *tan*. Ce mot vient de *tannum*, qu'on a dit dans la baſſe Latinité, auſſi-bien que *tannare*, pour dire *tanner*, & *tanneria*, pour dire *tannerie*.

TANCHE. ſ. f. Poiſſon d'eau douce qui a la figure de la carpe, & dont la chair eſt plus ferme, & les eſcailles plus petites & plus jaunes. Elle eſt fort vive, & quoy qu'à demi-fritte elle ſort hors de la poëſle. La *tanche* eſt ſujette à ſentir la bourbe, parce qu'elle ſe nourrit dans des eaux dormantes & bourbeuſes. La *tanche* ſe mange à la ſauce de la fricaſſée de poulets. Auſone l'appelle en Latin *tinca*. Les Latins l'appellent *merula*.

TANDIS. Conjonction qui ſignifie, Cependant, lors qu'on fait, ou qu'on va faire une autre choſe. Allez à la Meſſe, *tandis* que je garderay la maiſon. *Tandis* que le loup chie, la brebis s'enfuit. *Tandis* que vous n'avez rien à faire, amuſez vous à lire.

TANGENTE. ſ. f. Terme de Trigonometrie. C'eſt

C'eſt la ligne qui eſt eſlevée perpendiculairement ſur le bout du diametre d'un cercle juſqu'au point où elle eſt couppée par la ſecante, c'eſt à dire, par la ligne qui eſt tirée du centre, & qui paſſe par l'extremité de l'arc dont elle eſt appellée *tangente*. Elle eſt de grand uſage en Geometrie.

TANIERE. ſ. f. On dit auſſi *Taſniere*. Retraitte des beſtes feroces & ſauvages. Les ours & les lions ſont leur *taniere* dans des cavernes, dans des foreſts. Ce mot vient de *tana*, qu'on a dit en Italien & dans la baſſe Latinité pour ſignifier une *caverne*.

TANIERE, ſe dit auſſi au figuré de la demeure d'un homme ſauvage & ſolitaire, qui ne ſort point de ſa maiſon, qui fuit le monde.

TANNE. ſ. f. Petit boubillon qui vient dans le cuir, qui y engendre quelque bobe ou tache. On tire les *tannes* avec des eſpingles, ou en preſſant la peau on les fait ſortir.

TANNER. v. act. Mettre les cuirs dans le tan pour en faire tomber le poil, ou la bourre.

On diſoit autrefois *taner*, pour dire, Donner de la peine à quelqu'un, & le moleſter; & on le dit encore en Picardie: ce qui vient de *tanar*, mot Celtique ou Bas-Breton, qui ſignifie *gebenne*.

TANNÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

TANNÉ, eſt auſſi la couleur qui reſſemble au tan, ou chaſtaigne, qui eſt une eſpece de roux fort brun. Nicod croit que ce mot vient de *caſtaneus*, & Menage de *tan*.

TANNERIE. ſ. f. Lieu propre pour tanner les cuirs.

On dit proverbialement, A la *tannerie* tous bœufs ſont vaches; & à la boucherie toutes vaches ſont bœufs, pour dire, qu'on trompe par tout.

TANNEUR. ſ. m. Artiſan qui tanne & prepare les cuirs.

TANQUER. v. n. Terme de Marine, qui ſe dit lors qu'un vaiſſeau tombe & enfonce dans l'eau par ſon avant, & que ſon beaupré & ſa ſivadiere ſont couverts d'eau.

TANQUEURS. ſ. m. Terme de Marine. Portefaix qui ſe vent à charger & à deſcharger les navires ou gabarres. On les appelle autrement *Gabarriers*. Dans les Ordonnances, ce ſont ceux qui ſe mettent en l'eau, & apportent à terre ſur leurs eſpaules les hommes ou leurs hardes, ou qui les portent de terre dans le vaiſſeau, lors qu'il ne peut approcher de terre.

TANSER. v. act. Blaſmer, reprimender, corriger. C'eſt un terme populaire, & qui ne ſe dit que des ſuperieurs qui reprennent doucement leurs inferieurs ou domeſtiques. Nicod tient que ce mot vient de *tangere*; Menage de *tenſare* & de *tenſum*. En vieux François on diſoit *tenſon*, pour dire *querelle*, *conteſtation*; & en langage Celtique ou Bas-Breton on diſoit *teneſa*, pour dire *tanſer*.

TANSÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

TANT. Adv. qui ſe dit des nombres, ſoit precis, ſoit indefinis. En cette auberge on paye *tant* par teſte. Cet Ouvrier gagne *tant* par jour. Ils ſont *tant* à partager cette ſucceſſion. Il y a *tant* de gens à contenter, qu'on n'y peut ſuffire. Je luy ay dit cela *tant* de fois, qu'il devroit bien le ſçavoir. Il y a cinquante & *tant* d'années que cela eſt arrivé. Apportez en *tant* qu'il y en ait de reſte. Donnez m'en *tant* ſoit peu, *tant* & ſi peu qu'il vous plaira. Il a *tant* fait par ſes journées, que &c. On adjouſte à la fin des Lettres de Chancelerie, Et *tant* que ſuffire doive.

TANT, ſe dit auſſi en pluſieurs formules. *Tant* s'en faut, pour dire, Au contraire. Sur & *tant* moins, pour dire, En déduction. *Tant* plein que vuide, *tant* bien que mal, *tant* bon que mauvais, pour dire, Egalement, l'un portant l'autre. Il y en a *tant* & plus, pour dire, à ſuffiſance. *Tant* plus que moins, pour dire, Environ. Si *tant* eſt, pour dire, Suppoſé que. *Tant* y a, Pour concluſion. *Tant* à *tant*, pour dire, En égalité d'avantage. *Tant* ſeulement, pour dire, Rien davantage. *Tant* plus on le prie, & *tant* moins il en fait. *Entant* que le fait le touche. JESUS-CHRIST eſt conſideré *entant* qu'homme.

TANT, ſignifie quelquefois la durée, l'étenduë du mouvement, de la force. Il pleut *tant* qu'il peut. Il court *tant* qu'il peut, ou autant qu'il peut. Je me ſouviendray de ce plaiſir *tant* que je vivray, *tant* & ſi long-temps que l'ame me battra dans le corps, pour dire, autant que j'auray de vie. Il a bien ſervi *tant* que ſa force le luy a pû permettre.

TANT, ſert auſſi d'exaggeration & d'exclamation.

Tant de fiel entre-t-il en l'ame des devots?

dit Deſpreaux en ſon Lutrin. *Tant* il a été preoccupé de ſon opinion. *Tant* il eſt dangereux de choquer les Grands. Si vous avez mangé voſtre bien, *tant* plus for en eſtes-vous, *tant* moins en eſtes-vous à plaindre.

TANT, eſt quelquefois relatif & conjonctif. Il a fait en ſon voyage plus de cinq cens lieuës *tant* par eau, que par terre. Sa terre luy vaut mille eſcus *tant* en bled qu'en argent. Il eſt mort dix mille hommes à cette bataille *tant* de part que d'autre. Il ne plaide pas *tant* par intereſt, que par honneur. Cette mere agit en ce procés *tant* en ſon nom, que comme tutrice de ſes enfans. Il agit *tant* comme heritier, que comme ſubrogé aux droits des anciens creanciers.

TANT, ſe dit proverbialement en pluſieurs phraſes expliquées ailleurs. *Tant* va la cruche à l'eau, qu'enfin elle ſe briſe. *Tant* vaut l'homme, *tant* vaut la terre. Il a du bien *tant* que terre. Il ira *tant* que terre le pourra porter. *Tant* tenu, *tant* payé. On dit auſſi, *Tant* pis, *tant* mieux.

TANTE. ſ. f. Terme relatif. Sœur de mon pere, ou de ma mere. On le dit auſſi de la femme qu'a eſpouſée le frere de mon pere, ou de ma mere: ce qui fait la diſtinction des *tantes* paternelles, ou maternelles. *Grande tante*, eſt celle qui a les mêmes qualitez à l'égard de mon ayeul, ou de mon ayeule. *Nepveu* & *niepce* ſont des termes oppoſés à *oncle* & *tante*. Les filles orphelines ſont miſes à la garde de leurs *tantes*. Menage dit que ce mot vient du Latin *amita*, auquel on a adjouſté un *t*, car autrefois on diſoit *ante* pour *tante*.

TANTIN, TANTINET. ſ. m. Terme populaire, qui ſe dit pour ſignifier une petite quantité de quelque choſe, qui vient du Latin *tantum*, dont on a fait ſon diminutif *tantinum*.

TANTOST. Adv. de temps, qui ſe dit d'un temps poſterieur. Nous verrons cela *tantoſt*. Venez icy *tantoſt*, ce ſoir. Avez-vous *tantoſt* fait? pour dire, Avez vous bientoſt fait? Ce mot vient de *tam citò*. Nicod. Menage dit qu'il vient de *tantum ocyus*.

TANTOST, eſt auſſi une conjonction disjonctive. Quand on a deux habits, on prend *tantoſt* l'un, *tantoſt* l'autre. Le temps eſt inégal, il fait *tantoſt* froid, *tantoſt* chaud. L'homme eſt incertain en ſes reſolutions, *tantoſt* il veut une choſe, *tantoſt* il en veut une autre.

TAO.

TAON. ſ. m. On prononce *Tan*. Inſecte ou groſſe mouche qui en eſté perſecute cruellement les chevaux, les bœufs, les vaches, les ſerpens. Leurs nymphes s'engendrent de certains petits animaux qui vivent dans les rivieres. Aldroandus les a connuës ſous le nom de *ver aquatique*, *inteſtina aqua*. Dans le ver du *taon* on diſtingue aiſément la teſte, la poitrine, le ventre, & même douze petits anneaux qui diviſent ſon corps en autant de parties. Son bec ſe ſepare en trois parties, qui durant que l'animal vit, ſe meuvent continuellement, de même que la langue des ſerpens. Ce mot vient du Latin *tabanus*. On le nomme auſſi *oeſtrus*, *aſilus*.

TAP.

TAPABOR. ſ. m. Bonnet à l'Angloiſe, qu'on appelle auſſi ſur la mer *Bourguignotte*. C'eſt un bonnet qui ſert le jour & la nuit, & dont on abat les bords pour ſe garentir du vent & du hale.

TAPE. ſ. f. Coup qu'on donne avec la main. Ils ſe ſont donnez trois ou quatre bonnes *tapes*, avant qu'on euſt pû les ſeparer. Il luy a donné *tape* ſur l'œuil.

TAPECUL. ſ. m. C'eſt la partie chargée d'une baſcule, qui ſert à baiſſer & à lever un pont-levis, & qui eſt preſque en equilibre avec luy.

TAPECUL, en termes de Marine, c'eſt une voile qui ſe met à une vergue ſuſpenduë vers le couronnement d'un vaiſſeau marchand, qui couvre les dehors de la pouppe, & qu'on porte, quand on a vent arriere.

TAPER. v. act. Frapper de la main, ou du pied. Ce mari eſt ſujet à *taper* quelquefois ſa femme. Ce Regent, quand il donne une ferule, *tape* bien fort. Ce ſont les bons chevaux qui *tapent* du pied.

TAPER, ſe dit auſſi d'une façon de friſer les cheveux en les battant un peu avec le peigne pour les faire tenir contre le viſage. La grande mode eſt d'avoir les cheveux *tapez*.

TAPÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

On appelle des pieces *tapées*, des ſols marquez d'une fleur de lis au milieu; ce qui augmentoit leur valeur du Pariſis.

TAPEUPE. ſ. f. Sorte de friſeure de cheveux qu'on a tapez avec le peigne.

TAPINOIS. Adv. qui ne ſe dit qu'en cette phraſe: *Il eſt venu en tapinois*, c'eſt à dire, ſecrettement, ſourdement, & ſans faire bruit. Ce mot, ſelon Nicod, vient du Grec *tapeinos*, qui ſignifie *humble*, *ſoumis*. Du Cange le derive de *talpa* & de *tapinatio*, comme qui diroit *agere more talparum*.

TAPIR. v. neut. qui ne ſe dit qu'avec le pronom perſonnel, & ſignifie, Se cacher en quelque lieu eſtroit. Il s'eſt *tapi* derriere un buiſſon, dans cette armoire, dans ce petit coin, quand il a vû venir les Sergens.

TAPIS. ſ. m. Couverture d'eſtoffe, ou d'ouvrage, qu'on étend ſur une table, ſur une eſtrade, dans une alcove, ſur un prie-Dieu. Un *tapis* de drap de velours; un *tapis*, ou drap de pied. Les *tapis* de Perſe ſont fort riches, & plus eſtimez que ceux de Turquie.

TAPIS, en termes d'Anatomie, eſt le nom qu'on donne à une membrane delicée qui eſt poſée dans le fond de l'œuil des animaux terreſtres, qui eſt couchée ſur la choroïde, & qui s'en peut pourtant ſeparer. Elle a un luſtre de nacre qui la fait paroiſtre de pluſieurs couleurs.

TAPIS VERD, ſe dit dans un jardin d'une allée gazonnée dont on a ſoin de tondre l'herbe.

On dit en termes de Manege, Raſer le *tapis*, pour dire, Galoper prés de terre, comme font les chevaux Anglois, qui n'ont pas le galop élevé.

On dit proverbialement, qu'on a tenu long-temps quelqu'un ſur le *tapis*, pour dire, qu'on en a parlé long-temps, & ordinairement en mal. On dit qu'on a mis une affaire, une propoſition ſur le *tapis*, pour dire, qu'on en a deliberé. On dit auſſi, que c'eſt amuſer le *tapis*, lors qu'on propoſe des matieres peu importantes, ou qu'on n'allegue point de raiſons ſolides. On dit auſſi au jeu, que le *tapis* bruſle, quand on a oublié de mettre au jeu.

TAPISSER. v. act. Couvrir les murailles, en cacher la nudité par quelques ornements. Dans les pays chauds on ne *tapiſſe* guere les chambres. On *tapiſſe* les ruës dans les grandes Feſtes & ceremonies. Les eſcoliers *tapiſſent* leurs chambres d'images de theſes, de colifichets. Les

maiſons des pauvres gens ſont *tapiſſées* d'araignées. Le printemps *tapiſſe* la terre de fleurs.

TAPISSÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

TAPISSERIE. ſ. f. Piece d'eſtoffe, ou d'ouvrage, qui ſert à parer une chambre, à en cacher les murailles. On fait des *tapiſſeries* de haute & baſſe lice, au meſtier avec de la laine, de la ſoye; & on les rehauſſe d'or & d'argent. La manufacture des *tapiſſeries* des Gobelins eſt une choſe merveilleuſe, auſſi-bien que celles de la Savonnerie. Celles de Flandres, d'Oudenarde, d'Auvergne, ſont infiniment au deſſous. On fait auſſi des *tapiſſeries* de cuir doré, de brocards de Veniſe, de ſatin de Bruges, de brocatelle. Les *tapiſſeries* des pauvres ſont de Roüen, de Bergame, faites de fil, de laine, & de coton, & elles ſe travaillent comme la toile.

TAPISSERIE, ſe dit auſſi des ouvrages faits à l'aiguille ſur du canevas, dont on garnit des meubles. Des lits & des chaiſes de *tapiſſerie*, de point de Hongrie, de point d'Angleterre, au petit point. On dit proverbialement au jeu, quand on a bien des teſtes dans ſon jeu, qu'on a une belle *tapiſſerie*.

TAPISSIER. ſ. m. Marchand qui vend, qui fait, ou qui tend des tapiſſeries, ou des meubles. Les *Tapiſſiers* de Paris prennent qualité de *Tapiſſiers de haute lice*, *ſarraſinois*, *& de rentraiture*, *Contrepointiers neufs & couſtiers*.

TAPISSIERE. ſ. f. eſt une fille qu'on prend pour faire des tapiſſeries à l'aiguille, & qui travaille ordinairement à la journée.

TAPON. ſ. m. Mot populaire qui ſe dit d'un paquet preſſé, ou de ce qu'on reſſerre en un petit lieu. Il a mis mes habits en un petit *tapon*, il les a tous frippez. Quand on a peur, on ſe cache en un coin, on s'accroupit, on ſe met en un petit *tapon*.

TAPOTER. v. act. diminutif de *taper*. Ces eſcoliers ſe ſont bien *tapotez*, ſe ſont battus à coups de poing. Il eſt bas.

TAPOTÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

TAQ.

TAQUET. ſubſt. maſc. Terme de Marine. C'eſt un crochet de bois à deux branches, qu'on accroche tant au maſt que ſur le platbord, pour y amarrer quelques manœuvres.

On dit en termes de Fauconnerie, Nourrir un oiſeau au *taquet*, lors qu'il eſt en liberté & au Soleil, & qu'on le fait revenir, quand on l'appelle en frappant ſur le bout d'un ais.

TAQUIN, INE. adj. & ſubſt. Qui a une avarice outrée & ſordide, qui va juſqu'à la vilenie. Les femmes du peuple ont l'humeur *taquine*, elles tondroient ſur un œuf. Ce Pedant eſt un *taquin*, un raquedenaſe.

TAQUINEMENT. adv. D'une maniere taquine. Ce vieil avare vit *taquinement* & meſquinement.

TAQUINERIE. ſ. f. Avarice outrée & ſordide. Cet homme a eſté juſqu'à ce point de *taquinerie*, d'avoir chaſſé un valet, parce qu'il avoit uſé la pierre de ſon fuſil en le battant trop fort.

TAQUONS. ſ. m. Terme d'Imprimerie, qui ſe dit de ce qu'on met ſur le grand timpan ſous les caracteres, afin que l'impreſſion vienne bien.

TAR.

TARABUSTER. v. act. Terme populaire qui ſignifie, Importuner quelqu'un, eſtre ſans ceſſe à ſes oreilles, ou l'incommoder en toute autre maniere. Borel derive ce mot de *tarabaliis*, vieux François qui ſignifioit *bruit*, *remuement*.

TARAUD, ou plus ordinairement *taret*, qu'on appelle

pelle autrement *baſſon*, eſt une groſſe fluſte qui ſert de baſſe dans les concerts de Muſettes & de hautbois, qui a onze trous.

TARAUDER. v. act. C'eſt faire un trou dans une piece de metail, ou de bois, qui ſerve d'eſcrou pour arreſter une vis.

TARAUDS, ou TAROTS, ſ. m. plur. qui ſe dit d'une eſpece de cartes à jouer dont ſe ſervent les Eſpagnols, les Allemans & autres eſtrangers, qui ſont marquées d'autres figures que les noſtres, comme *copas*, *diveros*, *eſpadillas*, *baſſos*, &c. Au lieu de cœurs, carreaux, piques & treſles, elles ont d'ordinaire l'envers imprimé de divers compartiments.

TARAUX. Terme d'Artiſan. C'eſt un morceau d'acier bien trempé, avec des cannelures en forme de vis ou d'helice, qui ſert de matrice pour faire des eſcrous. On y fait des ouches à chaque pas ou tour de vis pour le faire mieux coupper & entrer dans le bois & le metail, & on le tourne à deux mains avec un manche, comme celuy d'une tarriere. On dit que les *taraux* ſont les maſles, & les *eſcrous* les femelles.

TARD. ſ. m. Terme relatif oppoſé à *toſt*. Ce qui ne vient pas au temps qu'il devroit, quand le terme expire. Vous venez bien ſur le *tard* pour encherir. Quand il fait ſi chaud, il faut attendre le *tard* pour s'aller promener.

TARD, eſt plus ſouvent adverbe de temps. Il a beau chicaner, il payera toſt ou *tard*. Ce repentir, ces advis ſont venus trop *tard*. Cette production eſt venuë à *tard*, l'arreſt étoit rendu. On dit vers la nuit, qu'il ſe fait *tard*. On dit auſſi le matin, qu'il eſt *tard*, quand il y a long-temps que le Soleil eſt levé. Cette Dame ſe couche & ſe leve *tard*. Le Soleil ſe leve plus *tard* en hiver qu'en eſté. On dit auſſi, qu'une horloge va *tard*, quand elle va aprés les autres.

On dit proverbialement, Il vaut mieux *tard* que jamais.

TARDER. v. n. Marcher lentement, ne venir pas au temps requis. Les neiges ont fait *tarder* le Courier de Rome de deux jours. Cette affaire preſſe, ne *tardez* point. Il me *tarde* que je ne ſois à Paſques pour voir la fin de cette affaire, c'eſt à dire, j'en ay grande impatience.

On dit auſſi, que la Lune *tarde*, quand elle ſe leve aprés que le Soleil eſt couché: qu'une horloge *tarde*, quand elle va aprés les autres.

TARDER, ſignifie auſſi, Reculer, dilayer. Il ne faut point *tarder* à ſe convertir, à ſe confeſſer. Pour peu que vous *tardiez*, vous laiſſerez eſchapper l'occaſion.

On dit proverbialement, Qui a cul à *baiſer* n'a que *tarder*, pour dire, qu'il faut ſe reſoudre à faire les choſes dont il eſt impoſſible de s'exempter.

TARDIF, IVE. adj. Qui vient à tard, lentement, qui tarde trop. Le ſecours de la place a été trop *tardif*, elle étoit priſe. Une repentance trop *tardive* eſt bien ſouvent inutile. Le mouvement de Saturne eſt le plus lent & le plus *tardif* de toutes les Planetes.

TARDIF, ſignifie auſſi, Qui eſt ſtupide, pareſſeux, peſant. Les bœufs & les aſnes ſont des animaux peſans & *tardifs*. Les payſans ont la plus-part l'eſprit groſſier, peſant & *tardif*.

TARDIF, ſe dit auſſi des fruits qui viennent ſur l'arriere-ſaiſon. Il y a des pois, des legumes, & des fruits haſtifs, & des *tardifs*.

TARDIVEMENT. adv. D'une maniere tardive. Les tortuës marchent *tardivement* & avec lenteur.

TARDIVETÉ. ſ. f. Lenteur de mouvement. Saturne ſe meut avec plus de *tardiveté* que toutes les autres Planetes.

TARE. ſ. f. Defectuoſité qui ſe trouve en quelque choſe, ſoit au poids, au compte, ou à la ſubſtance. Il ſe dit principalement des monnoyes & des metaux. Ce mot vient, ſelon Nicod, du Grec *phthora*, qui ſignifie *degaſt*, *corruption*.

On donne aux Financiers des taxations pour la *tare* des eſpeces, pour les dédommager de la perte qu'ils font ſur les monnoyes fauſſes, legeres, ou le mécompte qui y arrive. Il y avoit dix écus de *tare* ſur ce ſac. Quand on fond les metaux, il y a toûjours de la *tare*, de la diminution par ce qui s'évapore, ou qui ſe change en ſcorie. On ne ſçauroit tranſporter certaines marchandiſes, qu'il n'y ait toûjours quelque *tare*, quelque diminution de valeur.

TARE, ſe dit figurément en Morale, des defauts qui ſe trouvent aux hommes & aux animaux. L'avarice eſt une vilaine *tare*, un grand defaut à un Gentilhomme. Les Maquignons diſent toûjours, que leurs chevaux ſont ſains & ſans *tare*.

TARENTOLE. ſ. f. Petit inſecte venimeux ou araignée qui ſe trouve au Royaume de Naples, dont la piqueure rend les hommes fort aſſoupis, & ſouvent inſenſez, & les fait auſſi mourir. Le Pere Rhodien l'appelle *phalange*, & c'eſt une des ſix eſpeces que les Anciens en connoiſſoient. La *tarentole* eſt ainſi nommée, à cauſe de *Tarente* ville de la Pouille où il s'en trouve beaucoup. Pluſieurs croyent que le venin de la *tarentole* change de qualité de jour en jour, ou d'heure en heure, parce qu'elle cauſe une grande diverſité de paſſions à ceux qui en ſont picqués: les uns chantent, les autres rient, les autres pleurent, les autres crient inceſſamment; les uns dorment, les autres ne peuvent dormir; les uns vomiſſent, ou ſuent, ou tremblent; d'autres tombent en de continuelles frayeurs ou freneſies, rages & furies. Il donne des paſſions pour diverſes couleurs, & fait qu'aux uns le rouge plaiſt, aux autres le verd, aux autres le jaune. Il y en a qui en ſont incommodez 40. ou 50. ans. Il fixe l'imagination qu'on a, quand on en eſt piqué: deſorte qu'un homme qui s'imagineroit eſtre Roy en ce moment, cette agreable imagination ne le quitteroit qu'avec le venin. On a dit de tout temps, que la Muſique gueriſſoit du venin de la *tarentole*, parce qu'elle reveille les eſprits des malades, qui ont beſoin d'agitation. Alexander ab Alexandro en rapporte pluſieurs exemples.

TARERONDE. Poiſſon de mer. Voyez PASTENAQUE.

TARGE, ou TARGUE. ſ. f. Bouclier dont uſoient les Romains, les Eſpagnols & les Afriquains. Il étoit fait en façon de croiſſant courbe & quarré long, qu'on appelloit en Latin *pelta*. Menage pretend que ce mot a eſté fait de *tergum*, parce que les boucliers étoient autrefois faits de bois couvert de cuir bouilli. D'autres pretendent qu'il vient de *thyreos*, vieux mot Gaulois tiré du Chaldaïque *theres*, qui ſignifie *bouclier*, d'où les Allemans ont fait *tarche*, les Flamans *targe*, & les Anglois & Bas-Bretons *targat* & *tarjan*. Bochart dit que *tarka* ou *darca* en Arabe ſignifient la même choſe. Les premieres *targes* étoient des boucliers ou eſcus des gens à pied, qui furent inventées par Preto & Acriſius, ſelon Pline. Du Cange dit que ce mot a ſignifié quelquefois un grand bouclier qui couvroit tout le corps, & qui ſervoit aux aſſauts: d'où on pretend qu'eſt venu le mot de *targer*, qu'on dit encore en Picardie pour ſignifier *n'aller pas viſte*, à cauſe que le poids de ces boucliers obligeoit à marcher lentement.

TARGETTE. ſ. f. Plaque de fer ou de cuivre portant un petit verrouil plat ſervant à fermer les feneſtres, volets, armoires, &c.

TARGUER. v. act. qui ne ſe dit qu'avec le pronom perſonnel. S'aſſeurer ſur le credit, ſur la deffenſe d'un maiſtre, d'un amy, d'un protecteur. Les Miniſtres ſe *targuent* de l'autorité de leur Maiſtre. Ce mot vient de *tar-*

ge, qui ſervoit à ſe couvrir & à ſe deffendre, & ſignifioit autrefois, ſelon Borel, Se couvrir le corps de ſes bras, en mettant les poignets ſur les flancs.

TARIFFE. ſ. m. Table ou catalogue de pluſieurs choſes appreciées chacune ſelon ſa valeur, ou de la taxe qu'on fait des droits qu'elles doivent payer à proportion de leur prix. Quand on fait un decri ou une reformation des monnoyes, on en fait un *tariffe* qui contient le poids, le titre & la nouvelle valeur de chacune. Dans les Doüanes il y a un *tariffe* ou evaluation des eſpiceries & de toutes autres ſortes de marchandiſes, ou de la taxe des droits qu'elles doivent payer. Dans le Roman Bourgeois il y a un *tariffe* ou evaluation des partis ſortables pour faire facilement les mariages.

Il y a auſſi en quelques Provinces un impoſt qu'on appelle abſolument *tariffe*, comme à Alençon. C'eſt un droit que les habitans ont impoſé ſur eux-mêmes, pour tenir lieu de taille, ſur les marchandiſes qui ſe debitent dans leur ville, dont ils ont fait une taxe & un *tariffe*.

TARIN. ſ. m. Sorte de petit oiſeau verd reſſemblant aſſez à un ſerin, qui chante en cage. En Latin *thraupis* ou *traupis*.

TARIR. v. act. & n. Eſpuiſer la ſource d'un ruiſſeau, d'une fonteine. Les Grecs diſent que l'armée de Xerxés étoit ſi nombreuſe, qu'elle *tariſſoit* les fleuves où elle campoit. Cette ſource eſt *tarie* depuis quelque temps, l'eau a pris ſon cours ailleurs. L'eſté a été ſi ſec, que les puits ont été *taris*: il faut les *tarir* pour les curer. Ce mot vient, ſelon Nicod, de *arere*, & *tari* de *aridus*.

TARIR, ſe dit figurément en choſes morales. Ce Prince a *tari* la ſource de nos maux, de nos pleurs. Un eſprit fecond, qui ne ſe peut *tarir* ou eſpuiſer.

TARISSEMENT. ſ. m. Deſſechement, eſpuiſement d'une eau. Il y a eu cet eſté un grand *tariſſement* dans les puits, les mares, les ciſternes; de grands eſtangs ont ſouffert le *tariſſement*.

TARRER. v. act. qui n'a d'uſage que dans le Blaſon, & ſignifie, Donner un certain tour au heaume ou timbre de l'Eſcu. On dit *tarrer* de front, de coſté ou de profil. C'eſt une marque de grande Nobleſſe, quand l'Eſcu eſt *tarré* de front.

TARRIERE. ſ. f. Outil d'Ouvriers en bois, qui ſert pour le percer, & y faire de gros trous. Les Charpentiers font des trous avec des *tarrieres* pour y faire paſſer des chevilles. Les Charrons ſe ſervent auſſi de *tarrieres* pour percer le moyeu des rouës, & y faire entrer des aiſſieux. Les Ouvriers font ce mot maſculin, quand l'outil a beaucoup de groſſeur, car il y en a de pluſieurs ſortes. Ce mot vient *à terendo ligno, quod ſit in perforatione*. Il vient plûtoſt de *tarazr*, vieux mot Celtique & Bas-Breton qui ſignifie *tarriere*.

TARSE. ſ. m. Terme de Medecine. C'eſt ce que le vulgaire appelle le *cou du pied*, ou la premiere partie du petit pied, ou du pied proprement dit. Il eſt compoſé de ſept os, dont le premier s'appelle *aſtragale* ou *noix d'arbaleſte*, en Latin *talus*. On le nomme auſſi *quatrio*, parce qu'il a quatre coſtez. Il eſt creux dans le milieu, & repreſente les bords d'une poulie. Le ſecond s'appelle l'*os du talon*, en Latin *calx* & *calcaneum*; le troiſiéme, *naviculaire*, & en Latin *ſcapha*, parce qu'il reſſemble à un navire; le quatriéme *cuboïde*, à cauſe de ſa figure. Les trois autres n'ont point de nom.

TARTANE. ſ. f. Terme de Marine. C'eſt une barque de Peſcheur, ou de voiture, qui n'a ni la poupe ni la proüe élevée, & qui ſe ſert auſſi de rames. Sur la Mediterranée elles ſont aſſez en uſage. Elle porte quelquefois un arbre de meſtre & une miſaine. Sa voile eſt à tiers point; & quand elle eſt de trait quarré, on l'appelle *barque de fortune*. Ces vaiſſeaux ſur l'Ocean s'appellent *traverſiers*.

TARTAREUX, EUSE. adj. Qui a la qualité du tartre. Dans la lie de vin il reſte encore quelque partie *tartareuſe* dont on peut tirer du tartre.

TARTE. ſ. f. Piece de four qu'on ſert au deſſert, & ſur tout aux nopces & aux bapteſmes. Elle eſt faite de creſme, ou de confitures entierement, ou des deux enſemble ſeparées par divers quartiers. Les bourgeoiſes qui vont aux feſtins apportent à leurs enfans de la *tarte* & du gaſteau. Il y a auſſi des *tartes* de maſſepain faites d'amandes pilées & glacées avec du ſucre. *Tarte en pomme*, eſt une *tarte* faite avec des pommes. Ce mot vient du Latin *tracta*, *tractorium opus*; & ſelon Menage de *torta*, auſſi-bien que *tourte*. Du Cange dit qu'on a dit *tarta* dans la baſſe Latinité.

TARTELETTE. ſ. f. Petite tarte qu'on donne ordinairement aux enfans à leur gouſter, quand on leur veut donner quelque friandiſe.

TARTES BOURBONNOISES, ſont de certains bourbiers dangereux qui ſont dans les prez, ou dans les chemins du Bourbonnois, où les hommes & les cavaliers s'abiſment tout à fait, & d'où on ne les peut retirer ſans un prompt ſecours.

TARTRE. ſ. m. eſt un ſel qui s'éleve des vins fumeux, & qui forme une crouſte griſaſtre, qui s'attache au dedans des tonneaux. Le *tartre* a le ſuc de raiſin pour pere, la fermentation pour mere, & le tonneau pour matrice. Le bon *tartre* vient de Montpellier, & celuy d'Allemagne ne luy cede point; car la bonté du *tartre* vient pluſtoſt des fermentations reiterées que divers vins nouveaux ont fait ſucceſſivement pendant pluſieurs années, que du terroir ou du climat où on recueille le vin. Deſorte que le *tartre* eſt en effet une matiere corporifiée & comme petrifiée des parties acides du ſuc de raiſin, qui ayant uni à elles autant de ſels volatils qu'elles en ont pû embraſſer, font enſemble un corps compacte & criſtalin, qui s'attache aux coſtez & au fonds du tonneau, qui s'eſt ſeparé du vin & de la lie par la fermentation.

Le ſel de *tartre* ſe fait de cette crouſte lavée, purifiée & calcinée au feu de reverbere. L'huile de *tartre* eſt un ſel de *tartre* bien épuré, mis à la cave dans un plat de verre. Il ſe reſoud en une liqueur qu'on nomme improprement *huile*, qui n'eſt en effet que du ſel diſſous. Le *tartre* vitriolé, à qui quelques-uns donnent le nom de *magiſtere*, eſt de l'huile de *tartre* meſlée avec de l'eſprit rectifié de vitriol, qui lorſqu'on les meſle, font enſemble une grande efferveſcence par le moyen des acides meſlez aux alkalis, qui de liquides qu'ils étoient deviennent ſolides. Quelques-uns placent le ſel de *tartre* entre le vegetal & le mineral.

Le *tartre folié* eſt une preparation du *tartre* avec du vinaigre diſtillé, qu'il reduit en feuilles blanches.

Creſme de *tartre*, & Criſtal de *tartre*. Voyez CREMME & CRISTAL.

TARTUFFE. ſ. m. Faux devot & hypocrite. Moliere a enrichi la Langue de ce mot, par une excellente Comedie à qui il a donné ce nom, dont le Heros s'appelle ainſi. Elle eſt imitée d'une fort jolie Nouvelle Eſpagnole qui s'appelle *Montufar*.

TAS.

TAS. ſ. m. Amas de pluſieurs choſes miſes enſemble en un monceau. Il faut mettre les grains dans la grange ſur le *tas*. On a ſeparé l'herbe de ce pré en pluſieurs *tas* ou meulons. Il eſt tombé ſur un *tas* de pierres. Le feu a pris à un grand *tas* de fagots qui étoient dans la cour. Ce mot, ſelon Nicod, vient de *taſo*, ou de *taxis*, qui ſignifie *regler*, *colloquer*, *mettre en ordre*, peut-eſtre par antiphraſe. Menage le derive de *taſſus*, qu'on a dit dans la baſſe Latinité pour dire un *monceau de foin* ou *d'eſpics*, auſſi bien que *taſſare*, pour ſignifier *taſſer*.

TAS, ſe dit auſſi de pluſieurs perſonnes priſes enſemble, mais peu conſiderables. Ce quartier de la ville eſt peuplé d'un *tas* de coquins & de ſeditieux qui ne cherchent qu'à piller pendant la famine. Le peuple mouroit à *tas*. Il y avoit un *tas* de Nouvelliſtes aſſemblez par pelotons, ils s'étoient mis en un *tas* pour cauſer. Vous avez frippé ces habits, vous les avez mis tout en un *tas*.

TAS, en Maçonnerie, eſt la maſſe de pierres arrangées qu'on maçonne. Il faut élever, poſer, arreſter cette pierre ſur le *tas*, ſur le mur qu'on baſtit.

TAS, eſt auſſi une petite enclume d'Orfevres, attachée à un gros rond de fer, ſur laquelle ils travaillent aux ouvrages delicats ſur leur comptoir. C'eſt auſſi une enclume de Monnoyeur qui a 9. ou 10. pouces de diametre, dont la queuë entre dans un tronc ou ſouche de bois, que les Ouvriers appellent *ſepeau*, du Latin *cippus*. Sur ce *tas* l'Ouvrier flattit, élaize & bouë les quarreaux.

On dit proverbialement, Crier famine ſur un *tas* de bled, quand on ſe plaint de la diſette avant qu'elle arrive. On le dit de même de quelque malheur qu'on prevoit de trop loin. On dit auſſi d'un plaiſant, qu'il feroit rire un *tas* de pierres.

TASCHE. ſ. f. Ce qu'un Ouvrier peut faire en un jour en ne chommant point. Un Maiſtre diſtribuë la beſogne à ſes Compagnons, à chacun ſa *taſche*. Il a eu une trop grande, une trop petite *taſche*, c'eſt à dire, Il a eu trop ou trop peu de beſogne.

TASCHE, ſe dit auſſi de ce qu'on peut faire au delà du travail ordinaire de la journée en le diligentant, ou en prolongeant les heures du travail: & on dit en ce ſens, Il ne travaille pas à la journée, mais à la *taſche*. Il faut faire travailler les Terraſſiers à la *taſche*, & les bons Ouvriers à la journée. Ce mot vient de ce qu'autrefois on appelloit *taſche*, une *pochette*, parce que plus on travaille à la *taſche*, & plus on trouve d'argent en ſa poche. On appelle encore ainſi en Bourgogne une pochette que les Allemans appellent *taſſche*, & les Italiens *taſcha*. D'autres le derivent de *taxa* ou *taxatio*.

On dit figurément, Prendre à *taſche*, pour dire, Entreprendre quelque choſe. Il a pris à *taſche* de traduire tout St. Auguſtin. Il a pris à *taſche* de faire enrager cet homme-là, de luy faire quitter le pays.

On dit auſſi, Entreprendre un baſtiment ou autre marché en bloc & en *taſche*, pour dire, à forfait, ſans compter ni venir à l'eſtimation par le detail.

TASCHER. v. n. Faire ſes efforts pour venir à bout de quelque choſe. C'eſt un garçon qui *taſche* de parvenir, qui *taſche* de devenir ſçavant. Si on n'eſt pas parfait, il faut *taſcher* de le devenir.

TASCHER, ſignifie auſſi, Songer, viſer à quelque choſe. Il a bleſſé cet homme d'un coup de pierre, mais il n'y *taſchoit* pas, il viſoit ailleurs. S'il luy a fait quelque prejudice, il n'y *taſchoit* pas, il ne croyoit pas que cela le regardaſt. Il eſt neceſſaire de faire ſon ſalut, cependant perſonne n'y *taſche*, n'y ſonge.

TASSE. ſ. f. Coupe, vaiſſeau qui ſert à boire. Il eſt d'ordinaire plat & de figure cylindrique, ſur tout quand il eſt de verre. *Taſſe* couverte, *taſſe* de vermeil doré. Il y en a d'argent qui ſont antiques, & qui ſont de figure conique, comme les verres ordinaires. Menage derive ce mot de l'Arabe *taſſon*, qui ſignifie un grand verre; Du Cange de *tacea*, mot de la baſſe Latinité ſignifiant la même choſe.

TASSE, ſe dit auſſi d'un vaiſſeau plat, avec de petits rebords, qui ſert aux offertes des enterrements, & à queſter dans les Egliſes. Les galants mettent des louïs d'or dans la *taſſe* des queſteuſes; & on ne laiſſe pas de dire qu'on a mis dans la *taſſe*, quoy qu'on queſte avec de petites porcelaines, ou même avec des bourſes.

TASSEAU. ſ. m. Terme d'Artiſan. C'eſt une eſpece de petite enclume qui ſe poſe ſur l'établie, qui ſert à polir & à dreſſer le cuivre, le fer ou les autres metaux.

TASSEAU, eſt auſſi le moule ou la forme ſur laquelle on applique & on colle les eclifſes qui ſont le corps d'un luth, d'un tuorbe, ou d'un autre inſtrument ſemblable. Le *taſſeau* ſert auſſi à en coller le manche, aprés qu'il a été couppé obliquement & en biſeau. On l'appelle auſſi le *cœur* du luth.

TASSEAU, chez les Charpentiers, ſe dit de petites pieces de bois qui s'attachent à de plus groſſes pour ſouſtenir des pannes & autres pieces ſemblables. Ce ſont des eſpeces de gouſſets. Les Menuiſiers appellent *taſſeaux*, les tringles ou reglets de bois qu'ils cloüent ſur les coſtez des armoires ou tablettes pour ſouſtenir des ais ou des planches qui en ſeparent les eſtages.

TASSE'E. ſ. f. Plein une taſſe. Il eſt vieux.

TASSER. v. act. Arranger des choſes les unes ſur les autres, afin qu'elles occupent moins de place. On le dit du bois, des buſches, des fagots, des gerbes de bled, de paille, des bottes de foin.

TASSÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

TASSETE. ſ. f. Partie de l'armure d'un homme de guerre, qui eſt au deſſous de la cuiraſſe, qui couvre les cuiſſes. On le diſoit autrefois des baſques d'un pourpoint.

TASTE-POULE. ſ. m. C'eſt un ſobriquet qu'on donne à un idiot qui s'amuſe aux petits ſoins du ménage, & indignes de luy, comme d'aller taſter les poules, pour ſçavoir ſi elles ſont preſtes à pondre.

TASTER. v. act. Exercer la faculté du tact, le ſentiment du toucher. Les aveugles connoiſſent pluſieurs choſes en les *taſtant*: ils *taſtent* avec leur baſton, pour connoiſtre s'il n'y a point de corps qui leur puiſſe nuire. On *taſte* les étoffes pour connoiſtre leur bonté ou maniement, pour ſçavoir ſi elles ſont ſeches, douces, ou moelleuſes. On met la main dans un bain pour *taſter* s'il eſt aſſez chaud. Les amans provinciaux ne font que *taſter* & patiner. Ce mot vient du Latin *tactare*, qui a été fait de *tango*. Menage.

TASTER, ſe reſtraint quelquefois au ſentiment du gouſt, & ſignifie, Eſſayer, avaler un peu de quelque choſe, pour en connoiſtre la ſaveur & la qualité. Voulez-vous *taſter* de noſtre vin? Ce goinfre ſe fourre par tout pour *taſter* aux ſauces. Un Cuiſinier doit *taſter* à la ſouppe, avant que de la ſervir. Les Medecins *taſtent* d'une drogue, en mettent ſur leur langue, pour connoiſtre ſa vertu, ſon acidité, ſon degré de chaleur.

TASTER, ſignifie auſſi, Sonder le terrain. Les loups *taſtent* ſi un terrain eſt ferme, s'il n'y a point de piege. Devant que de paſſer à un gué, il faut faire *taſter* s'il y a pied. Un oiſeau renfermé *taſte* tous les baſtons de ſa cage pour trouver le moyen de s'eſchapper. On dit au Manege, qu'un cheval *taſte* le pavé, *taſte* le terrain, lors qu'il n'appuye pas ferme en marchant, & qu'il eſt las, ou bleſſé au pied.

TASTER, ſe dit figurément en choſes morales. J'ay *taſté* le pous à cet homme-là pour ſçavoir ſa reſolution, ſes ſentiments, je ne l'ay pas trouvé bien intentionné. On dit auſſi, qu'on *taſte* le pous à un homme, pour connoiſtre s'il eſt brave, s'il eſt prompt à ſe battre, à accepter un deffi. C'eſt un homme fort irreſolu, qui ne fait que *taſter*, qui doute toûjours, qui ne conclud rien. On dit auſſi de ceux qui ont connu la qualité des choſes par leur experience propre, qu'ils en ont *taſté*. Il a *taſté* de la priſon, c'eſt ce qui fait qu'il l'apprehende ſi fort. Puis que ce jeune homme veut aller à la guerre, il faut luy en faire *taſter*. On dit auſſi d'un ouvrage, qu'il le faut bien *taſter & retaſter*, pour dire, le polir, le corriger. Il faut long-temps *taſter* un probleme, une machine, avant qu'on les mette à leur perfection.

TASTÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

TASTEUR, EUSE. adj. Qui taſte. Il y a ſur les eſtapes des *Taſteurs*, des Gourmets, & Eſſayeurs de vin. Les femmes n'aiment point les *taſteurs*. Vous ne conclurez point de marché avec cet homme-là, c'eſt un *taſteur*, un irreſolu, qui craint toûjours.

TASTINER. v. act. Terme populaire frequentatif de *taſter*, qui ſignifie, Taſter pluſieurs fois.

TASTONNER. v. act. & n. Chercher avec la main quelque choſe, & ſur tout dans l'obſcurité. Un Medecin *taſtonne* le ventre, les chairs, pour connoître s'il ne ſe fait point quelque abſés dans le corps. Quand on ne voit goutte en quelque lieu, on *taſtonne* de peur de cheoir, de ſe bleſſer. Ce mot vient du Latin *tango*, ou pluſtoſt de *taſton*, qui en langage Celtique ou Bas-Breton ſignifie la même choſe.

TASTONNER, ſe dit figurément en Morale, pour dire, Agir avec incertitude, avec timidité. Les ſecrets de la nature ſont ſi cachez, qu'on n'en peut raiſonner qu'en *taſtonnant*. On ne voit point clair dans cette affaire, on n'y peut entrer qu'en *taſtonnant*, en mettant quelque choſe au haſard.

A' TASTONS. adv. Avec obſcurité, incertitude. Il faut marcher doucement, quand on va *à taſtons*. Ses livres ſont en ſi bon ordre, qu'il les trouve tous *à taſtons*.

On dit auſſi dans les ſciences & dans les affaires, qu'on y va, qu'on y procede *à taſtons*. Les plus grands Philoſophes ne raiſonnent qu'*à taſtons* ſûr les choſes divines & naturelles. Nous ne voyons la verité qu'*à taſtons*, & à travers des nuages fort épais.

On dit proverbialement, Ce ſont des enfants de la Meſſe de minuit, qui cherchent Dieu *à taſtons*, qui ſe ſervent de l'occaſion de ce jour-là pour favoriſer leur débauche.

T A T.

TATA. ſ. m. Terme enfantin. C'eſt une liſiere qu'on attache au dos des robbes des petits enfants à qui on apprend à marcher, par où leur Nourrice les tient pour empêcher qu'ils ne tombent. Cet enfant eſt encore au *tata*, ſa Nourrice le tient par le *tata*. Du Cange dit qu'on a appellé *tata*, un pere nourricier, un Pedagogue, d'où il y a apparence que ce mot eſt derivé.

T A U.

TAU. ſ. m. Terme de Blaſon. C'eſt la figure d'un T. qui eſt une eſpece de croix potencée, dont on a retranché la partie qui eſt au deſſus de la traverſe. C'eſt la croix qui ſe trouve dans tous les blaſons des Commandeurs de l'Ordre de St. Antoine. Le *Tau* d'azur ſe voit dans des Armes qui ont plus de 400. ans. L'origine de ce *Tau*, ſelon quelques-uns, eſt tirée de l'Apocalypſe, où elle eſt une marque que l'Ange imprime ſur le front des predeſtinez. D'autres ont crû que c'étoit une boquille ou potence d'eſtropié, qui étoit convenable à cet Ordre, parce qu'il étoit hoſpitalier. Mais dans la verité, c'eſt le deſſus d'une croſſe Grecque. Les Evêques & les Abbez du Rit Grec la portent encore à preſent de cette ſorte; & ſi on l'a miſe ſur l'habit de St. Antoine, c'eſt pour monſtrer ſeulement qu'il étoit Abbé.

TAVAYOLE. ſ. f. Toilette dont on ſe ſert en quelques ceremonies de l'Egliſe, comme pour rendre le pain benit, ou pour preſenter des enfans au Bapteſme. Elle eſt faite de toile bordée de dentelle, & quelquefois toute de point, & d'autres ouvrages. Ce mot vient de *toüaille*, qui s'eſt dit autrefois pour une *nappe* ou *ſerviette*.

TAUDIS. ſ. m. Petit logement étroit, ſale & malpropre, où logent de petites gens. Il eſt contraint par

par la neceſſité de ſe loger en un méchant *taudis*. On le dit auſſi des lieux où les meubles ſont en deſordre, en confuſion. Ne me venez pas voir pendant mon deſménagement, vous trouveriez un étrange *taudis*. Un Poëte burleſque pour décrire la malpropreté des Colleges a dit :

Tel étoit ce fameux *taudis*,
Que Chaos on nomma jadis.

Ce mot vient de ce qu'anciennement on appelloit *taudis*, de petites hutes ou couverts que faiſoient des aſſiegeans dans les approches d'une place, qui étoient des eſpeces de mantelets pour approcher des murs à couvert, comme la tortuë. Du Cange dit qu'il vient de *tuldum*, qui ſe diſoit proprement de ce deſordre & confuſion que faiſoit le bagage dans un camp, d'où on l'a étendu aux autres meubles mal arrangez.

TAVELLE. ſ. f. Paſſement fort étroit qu'on a mis quelquefois ſur les couſtures des habits pour les marquer en guiſe d'un paſſepoil.

TAVELLÉ, ÉE. adj. Qui a des marques ou des taches ſur la peau. On le dit proprement des leopards, des tigres, &c. & ſur tout en termes de Blaſon, où il ſignifie la même choſe que *moucheté*.

TAVELLEURE. ſ. f. Terme de Fauconnerie, qui ſe dit des maiſles ou taches de differentes couleurs qui ſe trouvent ſur les plumes de l'oiſeau de proye.

TAVERNAGE. ſ. m. Vieux terme de Couſtumes, qui ſignifioit l'amende à laquelle étoit condamné le Tavernier qui vendoit ſon vin à plus haut prix qu'il n'étoit taxé par le Juge.

TAVERNE. ſ. f. Boutique de Marchand de vin, dont la marque eſt un treillis de bois avec un bouchon. *Tavernes* ſont proprement le lieu où on vend le vin par aſſiette, & où on donne à manger: mais on appelle proprement *cabarets*, les lieux où on vend ſeulement du vin ſans nappe & ſans aſſiette, qu'on appelle *à huis couppé, & pot renverſé*. Les débauchés, les yvrognes ſont appellés piliers de *tavernes*, ils ne bougent de la *taverne*. Il y a quelques Couſtumes qui font mention de *tavernes banales*, où les tenanciers des Seigneurs étoient obligés d'aller prendre du vin. Ce mot vient du Latin *taberna*, ſignifiant la même choſe; ou pluſtoſt de *tavern*, qui en langage Celtique & Bas-Breton ſignifie *taverne*.

On dit proverbialement, Il y a du vin à la *taverne* à tout prix.

TAVERNIER, IERE. ſ. m. & f. Marchand de vin qui tient taverne.

TAUPE. ſ. f. Petit animal de la taille d'une ſouris, qui eſt fort noir & ſoyeux, qui vit ſous la terre, qui ne voit goute, & fait grand dommage aux prez & aux jardins, en fouillant & remuant la terre. La *taupe* a le conduit de l'oreille fermé par une petite peau qui s'ouvre comme une paupiere. La *taupe* eſt l'animal qui entend le plus clair, parce qu'elle a la membrane du tambour extremement grande.

TAUPE, ſe dit proverbialement en ces phraſes. Un Chaſſeur, un Pêcheur, & un preneur de *taupes*, feroient de beaux coups ſans les fautes. On dit auſſi d'un homme qui marche ſans bruit, qu'il va doux comme un preneur de *taupes*. On dit auſſi d'un homme mort, qu'il eſt allé voyager au Royaume des *taupes*. On dit auſſi d'un homme fort noir, qu'il eſt noir comme une *taupe*.

TAUPE, ſe dit auſſi d'un petit peloton de velours ou de trippe noire, qui ſert à nettoyer les chapeaux ou les habits, à cauſe qu'il reſſemble à une *taupe*.

TAUPIER. ſ. m. Payſan qui s'attache à prendre des taupes.

TAUPIERE. ſ. f. Petite trape ou machine à prendre des

des taupes. C'eſt un baſton creux, avec une petite ſoupape de fer au milieu, qui obeït & ſe leve à l'entrée de la taupe, & qui s'abaiſſe & ſe ferme quand elle eſt dedans. On la met au trou où les taupes fouillent.

TAUPINAMBOUR. ſ. m. Racine ronde qui vient par nœuds, que les pauvres gens mangent cuitte avec du ſel, du beurre & du vinaigre. On l'appelle autrement *pomme de terre*.

TAUPINIERE. ſ. f. Lieu où il y a des taupes qui fouillent.

TAURE. ſ. f. Jeune vache qui n'a point encore ſouffert les approches du taureau.

TAUREAU. ſ. m. Animal qui mugit, & qui a des cornes, dont la vache eſt la femelle. Un *taureau* indompté, qui n'a point été mis au joug. Jupiter ſe transforma en *taureau* pour enlever Europe. On fait en pluſieurs endroits des feſtes & des combats de *taureaux*. Il s'en fait de fameux en Perſe entre les *taureaux* de Haly & de Mahomet, qui ſont agreablement décrits par Tavernier. Le *taureau* de Phalaris étoit un *taureau* d'airain où on enfermoit des hommes pour les faire mourir par le feu. Le ſang de *taureau* frais tué eſt un poiſon fort dangereux, parce qu'il ſe caille dans l'eſtomac. Ce mot vient du mot Syriaque *thaur* ſignifiant la même choſe. Borel.

TAUREAU BANNAL, eſt le *taureau* d'un Seigneur qui a droit de faire venir chez luy toutes les vaches de la Seigneurie qu'on veut mener au *taureau*. On le dit figurément d'un homme extremement paillard, qui court aprés toutes les femmes.

TAUREAU, eſt auſſi le ſecond des Signes du Zodiaque.

TAUREAU-CERF, eſt un animal qui ſe trouve en Ethiopie, où il eſt ſauvage, & ne s'apprivoiſe point. Il y en a un auſſi dans les Indes qui eſt privé, qui ſert à voiturer les marchandiſes.

TAUX. ſ. m. Prix établi par ordre de Juſtice aux denrées. Le Grand Prevoſt de l'Hoſtel, celuy de l'armée, mettent le *taux* aux vivres pour la ſuite de la Cour, dans les camps. Les Officiers de la ſuite enlevent les marchandiſes, & les payent au *taux* du Roy.

TAUX, ſe dit auſſi du prix que mettent les Marchands de leur propre autorité aux marchandiſes qu'ils vendent en leur boutique dans les villes mal policées. Un Libraire en France met le *taux* à ſes livres, il les vend ce qu'il luy plaiſt, il ne veut rien rabattre de ſon *taux*.

TAUX du Roy, ſe dit auſſi des reglemens que le Roy fait de temps en temps pour fixer la qualité des intereſts des rentes conſtituées, ou des ſommes qu'on adjuge en Juſtice, & même du prix des monnoyes. Autrefois le *taux* du Roy des intereſts étoit au denier 16. En 1634. on l'a mis au denier 18. & depuis au denier 20. Par un tel Edit on a remis les monnoyes à leur ancien *taux*, à leur ancienne valeur.

TAUX, ſignifie auſſi, Cotiſation, ou quote part que chaque particulier doit porter d'une impoſition qui eſt faite ſur une Communauté. Ce payſan a eſté ſurchargé de taille cette année, il luy ſera difficile de payer ſon *taux*.

TAX.

TAXATION. ſ. f. Terme de Finance. Droit de tant pour livre, qu'on accorde aux Treſoriers qui ont de grands maniemens outre leurs gages, pour les deſdommager des frais qu'ils ſont obligez de faire dans l'exercice de leurs charges. On accorde des *taxations* de quatre ou cinq deniers pour livre aux Treſoriers de l'Extraordinaire de la guerre. On vend les charges avec les gages, droits & *taxations* y attribuées.

TAXE. ſ. f. ou *Taux*. Prix qu'on met aux denrées par quelque reglement de police. On doit punir un Boulenger qui vend le pain plus cher que la *taxe*.

TAXE, ſe dit auſſi de la cotiſation de chaque particulier, de la part qu'il doit porter des impoſitions, des charges publiques. Ce payſan eſt appellant de ſa *taxe* au rolle des tailles. Les *taxes* pour deniers royaux ſe payent par proviſion. On a fait des *taxes* ſur les aiſez, ſur les Officiers, ſur ceux qui poſſedent des biens d'Egliſe.

Au Palais on appelle une *taxe* de deſpens, la procedure qu'on fait pour faire regler & liquider les deſpens adjugez, & voir à quoy ils ſe montent. Ce Procureur eſt demandeur en *taxe*, pourſuit la *taxe*; les frais de *taxe* ſont grands.

TAXER. v. act. Regler le prix des denrées, y mettre un taux certain. Ce mot vient du Latin *taxare*, & du Grec *taxein*, qui ſignifie *regler*.

TAXER, ſe dit auſſi au Palais des deſpens qu'on regle, qu'on liquide. Il faut faire *taxer* les deſpens pour lever un executoire. On *taxe* aux Parlements trois voyages en chaque inſtance. Au Conſeil on *taxe* auſſi le ſejour. Les Juges ſe *taxent* eux-mêmes leurs eſpices.

TAXER, ſignifie auſſi, Faire une impoſition, & regler ce que chacun en doit porter pour ſa part. On *taxe* les maiſons pour les boüës, le pavé, & les lanternes. Les Intendans *taxent* d'office les Officiers, ou ceux qui ſont puiſſants dans une Parroiſſe, que les Aſſeeurs n'oſeroient *taxer* à leur juſte taux.

TAXER, ſignifie auſſi, Accuſer, noter. Les Hiſtoriens ont *taxé* ce Prince de cruauté, d'avarice. Il a dit quelques paroles qui *taxoient* l'honneur de cette Dame. Ce mot vient auſſi du Latin *taxare*, qui a eſté pris en la même ſignification, & qui a eſté fait de *tango*. Menage.

TAXÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

TAY.

TAYAUT. Terme de Chaſſe. Cri de Chaſſeur, quand il appelle les chiens pour les lancer aprés la beſte.

TAYE. ſ. f. Maladie de l'œuil, qui ſe forme par une pellicule blanche qui couvre la prunelle, & qui empêche la viſion. Il y a des Oculiſtes ſi adroits, qu'ils enlevent les *tayes* avec des aiguilles. Les Medecins donnent auſſi le nom de *tayes* à pluſieurs membranes qui ſont dans le corps, comme au chorion & à l'amnios, qui ſont les enveloppes du fetus, &c.

TAYE, eſt auſſi un petit ſac de toile fine dont on couvre un oreiller de coutil, qu'on met ſur le chevet du lit, & où on appuye ſa teſte. On dit auſſi une *taye* de lit de plume.

TAYON. ſ. m. Terme des Eaux & Foreſts. C'eſt un cheſne reſervé depuis trois couppes, qui a trois fois l'âge de taillis.

TAYON, eſt auſſi un vieux mot qui ſignifioit autrefois *grand-pere*, auſſi-bien que *taye*, *grand-mere*; & on le dit encore en Picardie: & c'eſt de là qu'eſt venu le nom de *tayon*, qu'on donne à ces arbres de trois couppes, & il eſt derivé du Latin *atavus*.

TED.

TEDIEUX, EUSE. adj. Vieux mot qui ſignifie *importun, qui donne du chagrin*. On le dit particulierement des contes, des diſcours, des entretiens qui ennuyent.

TEI.

TEIGNASSE. ſ. f. Perruque, ou cheveux mal couppez & mal peignez. Cet avare a toûjours ſur la teſte une vieille *teignaſſe*, pour dire, il eſt mal coëffé.

TEIGNE, ou TIGNE. ſ. f. Vér qui ronge les eſtoffes. Que la *tigne* ou les vers ſe mettent dans leurs

pannes : c'eſt une imprecation de la Satyre contre les Marchands.

TEIGNE, eſt auſſi une galle eſpaiſſe qui vient à la teſte avec écailles & crouſtes, de couleur cendrée, & quelquefois jaune, hideuſe à voir, avec une ſenteur puante & cadavereuſe. Il y a trois ſortes de *teigne*. La premiere eſt appellée *ſquammeuſe*, à cauſe que quand on la gratte, il en ſort pluſieurs écailles ſemblables à du ſon. La ſeconde a ſous ſa crouſte jaunaſtre de petits grains de chair rouge comme ceux d'une figue. La troiſiéme eſt corroſive, qui a pluſieurs ulceres & petits trous, d'où ſort une ſanie ſanglante & puante, de couleur plombine ou jaunaſtre. Ambroiſe Paré dit que ce mot vient de *tinea*, à cauſe qu'elle mange la teſte, comme les vers mangent les habits.

TEIGNE, eſt auſſi une maladie de chevaux tres-difficile à guerir, qui eſt une pourriture fort puante qui vient à la fourchette.

TEIGNE, eſt auſſi une maladie des arbres qui vient ſur leur écorce en guiſe de galle.

On dit proverbialement, qu'une choſe tient comme *teigne*, quand elle eſt difficile à oſter, à detacher du lieu où elle eſt. Une condamnation infamante tient comme *teigne*, on a de la peine à la faire caſſer.

TEIGNEUX, EUSE. adj. Qui a la teigne. Il y a à Paris un Hoſpital pour les *teigneux*.

On dit auſſi une perruque, une calotte, un chapeau de *teigneux*, de ces ſortes des coëffures, quand elles ſont vieilles ou malpropres.

On dit proverbialement d'un homme qui a de la peine à mettre la main au chapeau pour ſaluer, que c'eſt un *teigneux*. On dit auſſi, Il n'y avoit que trois *teigneux* & un pelé, pour ſe mocquer d'une aſſemblée qui n'étoit pas bien fournie de beau monde.

TEIGNON, ou TIGNON. ſ. m. Terme populaire. Coëffure de femme qui a les cheveux gras & mal peignez, qui eſt coëffée malproprement. Les Harangeres qui ſe battent ſe prennent par le *tignon*, s'arrachent le *tignon*.

TEILLER. v. act. Detacher le chanvre, la filaſſe de l'eſcorce du bois où elle tient. Les uns *teillent* le chanvre avec la main en longs filets; d'autres briſent le baſton de chanvre dans un inſtrument fait exprés. Ce mot vient de *tilia*, ou *tilleul*, parce qu'originairement de la mediane eſcorce du teil on a tiré dequoy faire les premieres cordes, qu'on a fait enſuite de chanvre. Borel le derive du Grec *tillein*.

TEINDRE. v. act. Terme de Negoce. Preparer une eſtoffe ou un autre corps avec des ſels, liqueurs, ou drogues colorantes, en telle ſorte qu'ils paroiſſent d'une certaine couleur. On *teint* les draps, les laines, les ſoyes & les toiles en noir, en rouge, en violet, &c. On *teint* en blanc les laines, lors qu'on les tond & qu'on les degraiſſe. Il eſt deffendu de *teindre* aucune eſtoffe de blanc en noir pour quelque cauſe que ce ſoit, & de *teindre* les ſoyes ſur le crud ou à demi-bain. Quand on *teint* une eſtoffe en jaune, & puis en bleu, elle ſe trouve *teinte* en verd. On *teint* en cramoiſi, quand le premier pied de teinture ſe fait avec de la graine d'eſcarlate, ou la cochenille. On *teint* les cheveux, le bois, les gommes. On *teint* les pierres & le verre pour en faire de fauſſes pierreries. On *teint* auſſi les liqueurs, en les meſlant avec d'autres. Cet homme eſt ſi ſobre, qu'il ne fait que *teindre*, que rougir ſon eau.

On dit figurément, *Teindre* ſes mains du ſang des innocens, pour dire, Faire mourir des innocens. On dit auſſi, que les rivieres étoient *teintes* du ſang des ennemis, pour dire, qu'on en avoit fait grand carnage.

TEINT, EINTE. part. paſſ. & adj.

TEINT. ſ. m. Art de teindre. Il ſe dit auſſi des drogues qu'on y employe. Les reglements du meſtier diſtinguent les choſes qui doivent être teintes du grand *teint*, d'avec celles du petit *teint*: ce qui fait deux Corps & deux Maiſtriſes ſeparées. La premiere eſt celle du grand & bon *teint*. L'autre eſt du petit *teint*. Les Teinturiers du bon *teint* ſont ceux qui donnent aux eſtoffes un pied neceſſaire de paſtel, garence, ou cochenille; puis ils les mettent en la main du Teinturier du petit *teint* pour les racíner, engaller, noircir, brunir ou griſer. Les Teinturiers du bon *teint* doivent laiſſer des roſettes, ſçavoir au verd une du jaune, & l'autre du bleu; au feuille morte une du jaune, & l'autre du fauve; au cramoiſi une roſette du bleu, & l'autre du rouge de la cochenille; au tanné ou amarante une roſette de gueſde, & l'autre de la garence ou demi-rouge cramoiſi; & il faut laiſſer une roſette en blanc dans toutes les couleurs ſimples, comme le bleu, le rouge & le jaune; le tout pour faire connoiſtre la bonté ou la qualité du grand & du petit *teint*. Les Teinturiers du petit *teint* peuvent teindre toutes ſortes de biſage ou repaſſage, & ſe ſervir pour cela de brunitures de galle, orſeille & bois d'Inde; & les eſtoffes uſées en toutes ſortes de noirs, de racinages, griſages & biſages. Le bleu, le rouge & le jaune appartiennent aux Teinturiers du bon *teint* pour les teindre ſeuls ſans la participation du petit *teint*. Le fauve & le noir appartiennent aux Teinturiers du bon *teint* & du petit *teint*, le noir devant recevoir le pied de gueſde ou garence du bon *teint*, & être engallé & noirci par le petit *teint*.

TEINT, ſe dit auſſi d'une lame d'eſtain fort mince, appliquée par le moyen du vif-argent derriere les glaces d'un miroir.

TEINT, ſe dit auſſi de la couleur & de la delicateſſe de la peau du viſage. Cette femme n'a point de *teint*, elle a eu le *teint* gaſté de la petite verole. Cette fille a le *teint* blanc, vermeil, a un *teint* de lis & de roſes. Le grand hale rend le *teint* brun & baſané. Ce jeune homme a le *teint* frais & fleuri, on luy vient de faire la barbe. La pommade nourrit le *teint*. La ceruſe mange le *teint*.

TEINTE. ſ. f. Terme de Peinture. Maniere d'appliquer les couleurs pour donner du relief aux figures, pour bien marquer les jours, les ombres, les eſloignements. Le grand ſecret de la Peinture, c'eſt de bien donner les *teintes*, les *demi-teintes*. Cette drapperie eſt d'une bonne *teinte*, pour dire, d'une forte couleur. La *demi-teinte* eſt un meſnagement de lumiere par rapport au clair obſcur, ou un ton moyen entre la lumiere & l'ombre; car s'il y a cinq tons ou degrez de clair obſcur, le ſecond ou le troiſiéme qui ſuivent la grande lumiere ſeront appellez *demi-teinte*.

TEINTURE. ſ. f. Action par laquelle on teint. La *teinture* demande beaucoup d'experience. Cet homme eſt ſçavant en l'art de la *teinture*. La perfection de la *teinture* conſiſte à donner le luſtre à la ſoye, à la bien decreuſer, degorger & aluner. La matiere avec laquelle on teint, c'eſt l'indigo, qui ſert à la *teinture* bleuë, la cochenille à la *teinture* en eſcarlate, la noix de galle en noir. Les drogues qui croiſſent en France pour la *teinture* ſont le paſtel de l'Auragais, Albigeois & Languedoc, ou la voüede. La cochenille, le paſtel d'eſcarlate, grain d'eſcarlate, le vermillon & la garence pour le rouge; la gaude, la farrette & la geneſtrolle pour le jaune; la gale à l'eſpine, & d'Alep, la racine, eſcorce de noyer & coque de noix pour le fauve, autrement appellé couleur de *racine* ou *noiſette*; le rodoul, le ſovic & la coupperoſe pour le noir. L'agaric, le ſumach, l'arſenic, l'alun, la gravelée & le tartre ſervent pour les bouillons. On employe auſſi la cendre cuite & la potaſſe, la caſſenolle, la malherbe, le trentanel, la garouille. Les ingrediens faux qui peuvent ſervir au petit *teint*, ſont bois d'Inde, bois de Breſil, bois de Campeche, bois jaune, fuſtel, tourneſol, raucour, orſeille,

le ſafran baſtard, & l'eſcorce d'aulne. Ces mots ſont expliquez à leur ordre.

La *teinture* de ces eſtoffes de coton qu'on voit en Europe ſe tire d'une plante qui croiſt dans l'Inde, qu'on appelle *chai*, où elle eſt autant eſtimée, que la cochenille l'eſt en France.

Regnier a dit agreablement parlant de la nuit :

Il faiſoit un noir-brun d'auſſi bonne *teinture*,
Que jamais on en vit ſortir des Gobelins.

On appelle en Chymie la *grande teinture minerale*, la Pierre Philoſophale, parce qu'on croit qu'il ne s'agit que de donner au mercure fixé la couleur ou *teinture* de l'or.

TEINTURE, ſe dit auſſi de l'extraction ou ſeparation qu'on fait de la couleur d'un ou de pluſieurs mixtes, & de l'impreſſion qu'elle fait dans quelque liqueur ou menſtruë propre, qui emporte une portion de leur plus pure ſubſtance; car elle quitte ſon propre corps en ſe diſſolvant, & s'unit aux menſtruës pour leur communiquer ſa couleur & ſes vertus : & ainſi on fait dans la Pharmacie des *teintures* cephaliques, ſtomachiques, antiſcorbutiques, &c. On tire des *teintures* de roſe & de corail, &c. Dans les Memoires de l'Academie des Sciences il eſt fait mention de certaines liqueurs mixtes, par exemple, des ſels qu'on tire du bled, qu'on dit eſtre tres-propres à tirer des *teintures*, même de quelques pierres precieuſes, & qu'elles ſont plus capables de produire cet effet, à proportion qu'elles rougiſſent davantage la ſolution du vitriol.

TEINTURE, ſe dit figurément en choſes morales, des bonnes ou mauvaiſes impreſſions dont l'ame de l'homme eſt ſuſceptible. On prend dans les Seminaires de ſi fortes *teintures* de pieté, qu'elles ne s'effacent jamais. On ne doit point parler de Phyſique, lors qu'on n'en a qu'une legere *teinture*, qu'on ne la ſçait point à fonds.

TEINTURIER, IERE. ſ. m. & f. Qui fait meſtier de teindre. Il y a des *Teinturiers* de grand teint, & d'autres de petit teint. Les *Teinturiers* de la ville de Roüen ſont diviſez en trois fonctions, en *Gueſderons*, *Garanceurs*, & *Noirciſſeurs*. Il y a des nouveaux ſtatuts des *Teinturiers* de l'année 1669. qui portent la qualité des drogues qui doivent être employées à la *teinture* ſuivant les diverſes couleurs, & ſelon le merite & le prix des étoffes. Les *Teinturiers* du grand & bon teint ne peuvent teindre en petit teint, & ne doivent avoir chez eux que les drogues appartenantes au bon teint : & ceux du petit teint ne peuvent teindre en bleu, à cauſe du paſtel qui appartient au bon teint, & ne doivent avoir chez eux que les drogues qui appartiennent au petit teint. Ils ne doivent teindre que des friſons, tiretaines, petites ſerges à doubler, &c. qui ne vaudront au plus que 40. ſols l'aune en blanc.

TEINTURIER, eſt auſſi une eſpece de raiſin dont le ſuc eſt fort rouge, & dont on mêle quelques ſeps parmi un plant de raiſin blanc, pour le colorer, & en faire du vin clairet. Son ſuc eſt fort doux, & ſa feuille eſt rouge.

T E L.

TEL, TELLE. adj. qui ſert à la comparaiſon. Qui eſt ſemblable, de la même façon & maniere. J'ay trouvé un homme *tel* que je le deſirois. Vous eſtes revenu tout *tel* que quand vous eſtes parti. Les Poëtes diſent, *Tel* qu'un Soleil qui paroiſt, *tel* qu'un torrent, *tel* qu'un lion furieux, &c. Le luxe eſt ſi grand, qu'on ne vit jamais rien de *tel*. Dieu me preſerve d'avoir une *telle* penſée. *Tel* eſt mon malheur, que rien ne me reüſſit.

TEL, ſe dit auſſi pour marquer une ſpecification particuliere. Je luy ay recommandé *telle* & *telle* affaire. Je veux mettre en ce contract *telles* & *telles* conditions. J'ay veu *telles* perſonnes à la Meſſe. Cela s'eſt fait en *tel* lieu. A l'entendre marcher, j'ay deviné que c'étoit un *tel*.

TEL, ſe dit auſſi d'un particulier incertain & inconnu. *Tel* en patira qui n'en peut mais. *Tel* croit vivre long-temps, qui meurt le lendemain.

TEL, ſe dit quelquefois par exaggeration. Ce tableau eſt d'une *telle* beauté, qu'on ne le ſçauroit trop payer. Il y avoit une *telle* preſſe à ce ſermon, que je n'ay pû y trouver place. Cette homme a une *telle* penetration, qu'il va droit à la difficulté, & la reſout.

TEL QUEL, TELLE QUELLE. Adj. qui marque le meſpris. Cet homme eſt fort mal meublé, fort mal en ordre, ſes meubles, ſes habits ſont *tels quels*. Sa capacité eſt *telle quelle*. Sa reputation eſt *telle quelle*, n'eſt pas trop bonne.

TEL, ſe dit proverbialement en ces phraſes. *Tel* maiſtre, *tel* valet. *Tel* menace qui tremble.

TELESCOPE. ſ. m. Terme d'Optique. C'eſt une lunette à longue veuë pour obſerver les aſtres & les objets éloignez, parce qu'elle les groſſit beaucoup. Elle eſt compoſée de deux verres; l'un oculaire, qui eſt concave; & l'autre objectif, qui eſt convexe, enfermez dans un tuyau long & obſcur. Quelquefois on y en met juſqu'à quatre. L'invention du *teleſcope* eſt attribuée par Deſcartes à Jacques Metius natif d'Alckmaer en Hollande, & frere d'Adrien Metius fameux Mathematicien qui en fit voir un eſſay en 1609. Mais il ſe trompe : car Pierre Borel dans le Livre qu'il en a compoſé exprés, a prouvé clairement que Zacharias Janſen, ou Joannides, eſt le vray inventeur du *teleſcope* & du microſcope. C'étoit un faiſeur de lunettes de Middelbourg en Zelande, qui dés l'année 1590. en fit un de 12. pouces, qu'il preſenta au Prince Maurice, lequel pour profiter de ce ſecret, luy deffendit de le divulguer. Ce fut luy qui deſcouvrit ſept nouvelles étoiles dans l'Ourſe, & des taches dans la Lune. Joannes Lapreius autre Ouvrier de Middelbourg en eſt le ſecond inventeur, qui en l'année 1610. en fit un ſur le ſeul recit qu'on luy en avoit fait, & qui les rendit publics. Metius & Drebellius, qu'on en fait auſſi auteurs, ne vinrent qu'en 1620. à Middelbourg, où ils en acheterent chez le fils de Zacharie, qui les rendirent celebres : ce que fit en même temps Galilée en Italie, qu'on dit auſſi en avoir fait faire ſur le ſeul recit qu'on luy avoit fait de ceux de Hollande, & à cauſe qu'il s'en eſt ſervi heureuſement aux obſervations celeſtes, on a appellé ces ſortes de lunettes *de Galilée*, quoy qu'auparavant elles fuſſent nommées *de Hollande*, à cauſe du lieu de leur invention. Il eſt vray que Jean Baptiſte Porta a fait mention du ſecret des lunettes long-temps auparavant, quant à la ſpeculation; mais il ne les a point reduites en pratique, car il en parle dans ſa Magie naturelle imprimée en 1549. au Chap. 10. du 17. Liv. Quelques-uns croyent que Bacon en a auſſi eu quelque connoiſſance; & Fra Paolo en fait auſſi quelque mention. D'autres croyent que Democrite en avoit quelque uſage, parce qu'il a dit le premier, que la Voye Lactée étoit un aſſemblage de pluſieurs étoiles. On dit que Ptolomée Evergetes avoit dans le Phare d'Alexandrie un *teleſcope*, d'où il deſcouvroit les navires de 60. milles en mer : mais il n'y a pas d'apparence que ce fuſt le même que le moderne. On a mis les noms des Auteurs qui en ont eſcrit au mot de LUNETTE.

Le Sr. Borelli de l'Academie des Sciences a taillé un verre parfaitement beau de 200. pieds, travaillé des deux coſtez ſur la même regle, & a mis ſon ſecret en chiffre dans le XIII. Journal des Sçavans du 20. Juillet 1676.

TELLEMENT. Conjonction qui ſert à tirer des con-

concluſions. *Tellement* donc que vous ne voulez point traitter ? *Tellement* que vous voulez plaider ?

TELLEMENT. Adverb. d'exaggeration. Il étoit *tellement* preſſé, qu'il oublia ſa monſtre. Il a *tellement* d'affaires, qu'il n'a pas le loiſir de ſe moucher. Il eſt *tellement* ſtupide, qu'on ne luy peut rien apprendre. On dit auſſi, *Tellement* que, pour dire, Enfin, pour concluſion, & quand on tire une conſequence de ce qu'on a dit, ou ouy dire.

TELLEMENT QUELLEMENT. adv. De mauvaiſe grace, d'une vilaine maniere. C'eſt un homme qui m'a fait un plaiſir, mais *tellement quellement*. Cet Officier s'acquitte de ſa charge *tellement quellement*, aſſez mal.

TEM.

TEMERAIRE. adj. m. & f. Vaillant outré, qui s'expoſe aux perils brutalement & inconſiderément. Alexandre étoit un Prince *temeraire*. Les Geans firent une action bien *temeraire*, de vouloir attaquer le Ciel, comme dit la Fable. Dans la verité un pecheur eſt bien *temeraire*, d'oſer s'attaquer à Dieu. C'eſt un furieux, un *temeraire*, qui eſt cauſe de ſa mort.

TEMERAIRE, ſe dit auſſi dans les actions & diſputes civiles. Il m'a fait une demande *temeraire* & inſoutenable. Cet Advocat eſt bien *temeraire*, de citer une Loy à faux. On condamne les propoſitions heretiques comme *temeraires* & ſcandaleuſes. C'eſt un grand peché que le jugement *temeraire*, de juger mal d'autruy, ſans un fondement legitime.

TEMERAIREMENT. adv. D'une maniere hardie, imprudente & temeraire. Cet homme attaque ces gens *temerairement*, & ſans les meſnager. Il plaide *temerairement*, ſans titre. Il juge *temerairement* des ouvrages, ſans aucune capacité. Dans les reparations d'honneur, & amendes honorables, on inſere ces termes, que meſchamment, *temerairement* & comme mal adviſé, il a dit ou fait telle choſe, dont il demande pardon.

TEMERAIREMENT, ſignifie quelquefois, Au haſard. La plus-part des divinations ſe font par des points jettez *temerairement*, des paroles dites *temerairement*, au haſard.

TEMERITÉ. ſ. f. Vice oppoſé à la veritable vaillance par une de ſes extremitez, qui eſt l'excés. La plus-part des conqueſtes ſont des *temeritez* heureuſes.

TEMERITÉ, ſe dit auſſi d'une action hardie, inſolente, inconſiderée. C'eſt une *temerité* à un valet de lever la main ſur ſon maiſtre. C'étoit une grande *temerité* à Dinocrates, d'entreprendre de faire une ſtatuë du mont Athos. Il y a bien eu de la *temerité* à cet Auteur, d'avancer des propoſitions ſi erronées, de citer tant de paſſages faux.

TEMERITÉ, ſe dit auſſi par exaggeration en matiere de compliment. Excuſez, ſi j'ay la *temerité* de vous eſcrire, de vous prier de me rendre un petit ſervice.

TEMPERAMENT. ſ. m. Complexion, habitude ordinaire du corps de l'homme, ſa conſtitution naturelle, la diſpoſition de ſes humeurs. Il y a des gens d'un *temperament* robuſte & violent, qui ſont bons pour la guerre; d'autres d'un *temperament* doux & delicat, qui ſont propres pour l'Egliſe.

En Medecine on appelle auſſi *temperament*, le meſlange & l'harmonie des quatre ſimples qualités elementaires. Les Medecins diſtinguent deux ſortes de *temperaments*; l'un qu'ils appellent *au poids*, ou *ad pondus*; l'autre *de juſtice*. Le *temperament au poids*, eſt celuy qui a égale proportion & meſure des qualités elementaires, tel que doit être celuy de la peau des doigts, ſans laquelle égalité ils ne pourroient faire aucun jugement. Le *temperament de juſtice*, eſt celuy qui contient des portions inégales de ces qualités, mais en proportion convenable, pour bien exercer les actions de la partie à quoy elle eſt deſtinée: & ainſi l'os a plus de parties terreſtres, que d'aqueuſes, afin qu'il ſoit plus ſolide: ce qui a du rapport à la juſtice, qui diſtribuë à chacun ce qui luy appartient. Galien dit que le *temperament ad pondus* eſt ſeulement dans l'imagination, parce que quand il ſeroit reel, il ne demeureroit qu'un moment.

TEMPERAMENT, ſe dit auſſi figurément en choſes morales, d'un adouciſſement, d'une voye mitoyenne qu'on trouve dans les affaires pour accorder des parties. Il n'y a point d'affaire ſi difficile, où on ne trouve quelque *temperament*. Cette loy eſt trop ſevere & trop rigoureuſe, il faut y apporter quelque *temperament*. Quand nos paſſions ſont trop violentes, il faut que la raiſon y apporte du *temperament*.

TEMPERAMENT, en termes de Muſique, ſe dit de l'alteration que l'on fait des intervalles, tant à l'égard des conſonances que des diſſonances, pour les rendre plus juſtes ſur certains inſtruments. Ainſi on dit le *temperament* du luth, de l'orgue, &c.

TEMPERANCE. ſ. f. Vertu cardinale qui regle & qui bride nos appetits ſenſuels, & particulierement ceux qui nous portent au vin & aux femmes. Il y a dans l'Hiſtoire plus d'exemples de valeur que de *temperance*.

TEMPERANT, ANTE. adj. Qui a la vertu de temperance. Les hommes *temperants* ſont de plus longue vie que les autres.

TEMPERATURE. ſ. f. Qualité de l'air. La *temperature* de l'air change ſelon les pays & les ſaiſons. La fraiſcheur des nuits dans la Zone Torride y conſerve une *temperature* agreable de l'air.

TEMPERER. v. act. Reprimer, moderer l'action violente de quelque choſe par une autre. L'eau *tempere* le vin, en modere l'ardeur. La fraiſcheur des nuits ſous la Ligne *tempere* la chaleur des jours. L'âge *tempere* les bouillons de la jeuneſſe.

TEMPERER, ſe dit figurément en Morale des paſſions. Cet homme eſt naturellement emporté, il ne ſe peut *temperer*, il ne peut *temperer* ſa langue. Les Stoiciens ſe piquoient d'avoir l'eſprit fort *temperé*, de *temperer* & refrener leurs paſſions. Le Gouvernement oligarchique eſt *temperé* entre la ſouveraine puiſſance, & la confuſion du Gouvernement populaire.

TEMPERÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. Les Zones *Temperées* ont du mélange du chaud & du froid. Les Medecins diſent qu'ils n'ont point veu d'homme parfaitement ſain, mais qu'ils en ont veu pluſieurs de *temperez*.

TEMPESTATIF. adj. Qui fait du bruit, qui crie, qui s'agite. Ceux qui ſont violents & *tempeſtatifs* troublent tout le repos d'une maiſon, d'une compagnie. On appelle auſſi ces gens-là *tempeſtes*.

TEMPESTE. ſ. f. Orage qui s'excite par les vents, la pluye, le tonnerre. Les ouragans ſont les plus dangereuſes *tempeſtes*. La mer Balthique eſt fort ſujette aux *tempeſtes*. Les vaiſſeaux ſont ſouvent battus, écartez & briſez par la *tempeſte*. Les *tempeſtes* de terre arrachent les arbres, découvrent les métairies. Les mariniers appellent *fortunal*, *temporal*, l'*amarour* du temps, les gros temps, la groſſe mer, la *tempeſte*, le mauvais temps.

TEMPESTE, ſe dit figurément en choſes morales, des troubles, des perſecutions qui ſe font ou contre le general, ou contre le particulier. Voilà une groſſe armée qu'on leve, on ne ſçait où viendra fondre la *tempeſte*; il ſera difficile de conjurer cette *tempeſte*. Il s'eſt élevé une grande *tempeſte* contre cet Auteur. Il s'eſt mis dans un Couvent à l'abri de la *tempeſte*.

TEMPESTER. v. n. Faire bien du bruit par crierie & mauvaiſe humeur. Une femme acariaſtre *tempeſte* ſans

ceſſe

ceſſe dans la maiſon : on ne ſçauroit durer avec cette tempeſte. Cet Orateur crie & *tempeſte* aſſez, mais il ne prouve rien.

TEMPESTUEUX, EUSE. adj. Qui eſt ſujet aux tempeſtes. La mer vers le Cap de Bonne Eſperance eſt fort *tempeſtueuſe*. La ſaiſon d'automne eſt plus *tempeſtueuſe* que les autres.

TEMPLE. ſ. f. Partie double de la tête, qui eſt à l'extremité du front entre les yeux & les oreilles. Le haut de la *temple* eſt formé d'un os qu'on appelle l'*os écaillé*, parce qu'il eſt amenuiſé en guiſe d'écaille; & ſa partie inferieure s'appelle *lithoïde*, ou l'*os pierreux*, parce qu'il eſt raboteux, & reſſemble à un rocher. L'os des *temples* eſt le plus foible des os de la tête : d'où vient que les playes en cet endroit-là ſont mortelles. Menage croit que ce mot vient du Latin *tempus*, d'où on a fait *tempora*, qui ſignifie la même choſe. Mais les Medecins diſent qu'on a appellé cette partie de la tête *tempora*, parce qu'elle monſtre le temps ou l'âge de l'homme, à cauſe que c'eſt le poil de cet endroit-là qui blanchit le premier : ce qu'Homere a bien reconnu, lors qu'il a appellé les hommes *poliocrotaphes*, c'eſt à dire, qui griſonnent premierement par les temples.

TEMPLE. ſ. m. Grand baſtiment élevé à l'honneur de quelque Divinité, vraye ou fauſſe, où le peuple s'aſſemble pour l'adorer. Dans la vieille Loy il n'y avoit qu'un *Temple* dedié au vray Dieu, qui fut baſti par Salomon en Jeruſalem. Le *Temple* de Diane d'Epheſe a été mis au rang des merveilles du monde. Les Payens ont élevé une infinité de *Temples* à leurs faux Dieux, & même à la Fiévre, à la Fortune, &c. Les Romains ont conſacré des *Temples* à leurs Empereurs. Les Indiens ont auſſi des *Temples* magnifiques pour leurs idoles que les Europeans appellent *Pagodes*. On tient que les Egyptiens ont été les premiers qui ont reconnu des Dieux, & qui leur ont élevé des *Temples*.

TEMPLE, ſe dit maintenant des baſtiments où les Proteſtants & les pretendus Reformez s'aſſemblent pour exercer leurs actes de Religion. Les Mécontens de Hongrie font la guerre pour ravoir les *Temples* qu'on leur a oſtés, pour le rétabliſſement de leurs *Temples*.

TEMPLE, ſe dit quelquefois dans le ſtile élevé, des Egliſes des Chrêtiens. Ce Prince a deffendu l'honneur de nos *Temples*, a dompté ces rebelles qui avoient profané nos *Temples*. On appelle auſſi *Temples*, les Egliſes que poſſedoient les Templiers. Le Marais du *Temple* eſt ainſi appellé, à cauſe d'une Egliſe de ce nom.

TEMPLE, ſe dit auſſi poëtiquement de ces imaginations de *Temples* qui ne ſubſiſtent que dans la fiction & dans la penſée. Le *Temple* de la Mort de Habert. Le *Temple* de la Gloire, le *Temple* de Memoire, ou des Muſes, de la Victoire, de la Renommée. On dit auſſi, Ce Prince merite qu'on luy éleve des *Temples* & des autels, pour dire, qu'on le loüe, qu'on dreſſe des monuments à ſa gloire.

TEMPLE, ſe dit auſſi figurément des corps humains. Les Chrêtiens ſont les *temples* vivants du St. Eſprit, dit St. Paul. Le Seigneur entendoit parler du *temple* de ſon corps, quand il diſoit qu'il pouvoit détruire & reedifier en trois jours le *temple*.

Les amants profanes diſent que leur maiſtreſſe eſt le *temple* de la beauté, de l'amour.

TEMPLIER. ſ. m. Ordre religieux & militaire, établi d'abord en Jeruſalem en l'an 1118. en faveur des Pelerins de la Terre Sainte. Ils avoient receu la Regle de Saint Bernard, & furent exterminez & bruſlez du temps de Philippes le Bel. Et dans le Concile de Vienne l'Ordre en fut entierement éteint par le Pape Clement V. Voyez leur Hiſtoire par Mr. Dupuis.

On dit proverbialement, Boire comme des *Templiers*, pour dire, S'enyvrer, à cauſe que ces Chevaliers dans le temps de la decadence de leur Ordre beuvoient par excés.

TEMPORAL, adj. Terme d'Anatomie. C'eſt une épithete qu'on donne aux fauſſes ſutures du crane, parce qu'elles bornent les os des temples. On appelle le muſcle *temporal*, ou *crotaphite*, celuy qui ſurpaſſe tous les autres en dignité & excellence, qui naiſt de toute la cavité des temples, par un principe large, charneux & demi-rond qui s'amenuiſe peu à peu, & qui eſt porté par l'os jugal, & s'inſere dans l'apophyſe de la maſchoire inferieure. Il eſt la principale cauſe de ſon mouvement.

TEMPORALITE'. ſ. f. Revenu temporel d'un Eccleſiaſtique. Le For l'Evêque eſt la Juſtice de la *temporalité* de l'Archevêché de Paris.

TEMPOREL, ELLE. adj. & ſubſt. Paſſager, qui ne dure qu'un temps. C'eſt une grande folie de quitter les biens eternels pour les *temporels*. Ce Prieur eſt Seigneur ſpirituel & *temporel* dans ſon Benefice. On contraint les Eccleſiaſtiques à publier un monitoire par ſaiſie de leur *temporel*, de leur revenu. Les penſions ſont rachettables, parce qu'elles conſiſtent en un pur *temporel*. Quelques Mendiants ont auſſi des Peres *temporels*, qui ont ſoin de pourvoir à leurs neceſſités *temporelles*.

TEMPORELLEMENT. adv. D'une maniere paſſagere & temporelle. Les vertus des Payens ont été recompenſées *temporellement* en ce monde.

TEMPORISER. v. act. Differer, reculer. Un méchant payeur tâche toûjours de *temporiſer*. Fabius Maximus ſauva la Republique Romaine en *temporiſant*.

TEMPORISEUR. ſ. m. Qui temporiſe. Les Italiens & les Eſpagnols ſe piquent d'être *temporiſeurs*, pour attendre des conjonctures favorables pour prendre leurs avantages.

TEMPS. ſ. m. Quantité diſcrete & ſucceſſive, qui ſert de meſure à la durée des eſtres. Dieu a creé toutes choſes dans le *temps*. Son eternité n'eſt point ſujette au *temps*. Aux premiers ſiecles les hommes vivoient long-*temps*. L'humeur du peuple eſt de ſe plaindre du *temps* preſent, de regretter le paſſé, & de ſouhaitter l'advenir. Les monſtres, les horloges, les clepſidres, les quadrans, ſont faits pour meſurer, pour marquer le *temps*. Les Payens peignoient Saturne avec une faulx, & ils diſoient qu'il mangeoit ſes propres enfans, pour figurer que le *temps* conſomme tout. On dit d'un homme qui a la goutte, ou qu'on outrage, qu'il paſſe mal ſon *temps*; & en le menaçant on dit que ſi on l'attrape, on luy fera mal paſſer ſon *temps*. Le livre des *Temps* eſt un nom que quelques-uns ont donné aux Paralipomenes.

TEMPS, ſignifie auſſi un terme, un jour certain & precis. Cet advis n'eſt pas venu dans un bon *temps*, l'affaire étoit faite. On n'a pas encore marqué de *temps* ni de lieu pour faire cette conference. Cette lettre de change ſera payée en ſon *temps*, elle n'eſt pas échevë. Il ne faut point s'affliger avant le *temps*. Cela eſt bon pour un *temps*, non pas pour toûjours. Je ſuis encore dans le *temps*, dans le delay de produire, de faire mon enqueſte. Je vous payeray bien, pourveu que vous me donniez du *temps*. La preſcription s'acquiert par un *temps* immemorial.

TEMPS, ſe dit auſſi de ce qui eſt terminé, uſé, conſommé. Cet apprentif a fait ſon *temps* porté par ſon brevet d'apprentiſſage. Ce galerien a fait ſon *temps*, le *temps* de ſon banniſſement eſt fini. Ce vieillard a fait ſon *temps*, il n'en peut plus. Cet habit a fait ſon *temps*, il eſt uſé, il n'eſt plus à la mode.

TEMPS, ſignifie auſſi, Loiſir, occupation reglée. Je n'ay pas le *temps* de voir cette affaire, elle demande trop de *temps*. Les Religieux ont leur *temps*, leurs heures reglées. Ce travail eſt ingrat, on y perd ſon *temps* & ſa peine. C'eſt perdre *temps* de le ſolliciter. Le *temps*

des Advocats eſt cher; ils ménagent, ils employent bien leur *temps*: le *temps* va viſte dans leurs arbitrages pour les vacations.

TEMPS, ſe dit auſſi de l'objet de la ſcience chronologique, & de l'Hiſtoire des ſiecles paſſez. Chez les Payens il y a eu les *temps* fabuleux & heroïques. Le Pere Petau a fait un beau livre de la doctrine des *temps*. C'étoit un homme de tous les *temps*, de tous les ſiecles, qui ſçavoit excellemment l'Hiſtoire. Rome floriſſoit du *temps*, au ſiecle du Ciceron, des Ceſars. Ces Auteurs étoient contemporains, ils vivoient de même *temps*, en même ſiecle.

TEMPS, ſignifie auſſi, Occaſion propre à faire quelque choſe. Le Sage dit que toutes choſes ont leur *temps*; le *temps* de naiſtre, & celuy de mourir; le *temps* de planter, & celuy d'arracher; le *temps* de tuer, & celuy de guerir; le *temps* de détruire, & celuy d'edifier; le *temps* de pleurer, & celuy de rire; le *temps* de s'affliger, & celuy de danſer; le *temps* d'amaſſer des pierres, & celuy de les diſperſer; le *temps* de s'embraſſer, & celuy de s'en abſtenir; le temps d'acquerir, & celuy de perdre; le *temps* de conſerver, & celuy d'abandonner; le *temps* de coudre, & celuy de decoudre; le *temps* de ſe taire, & celuy de parler; le *temps* d'aimer, & celuy de haïr; le *temps* de la guerre, & celuy de la paix: en l'Eccleſiaſte Chap. 3.

On dit en ce ſens, qu'un Politique ſçait bien prendre ſon *temps* pour faire reüſſir une affaire: que le Sage fait les choſes en *temps* & lieu, qu'il les fait à propos; qu'il ſçait s'accommoder au *temps*, profiter du *temps*, de la conjoncture des affaires. En toutes choſes il y a *temps* & *temps*.

TEMPS, ſe dit auſſi en parlant de la mode, de la maniere d'agir, de ce qui ſe fait en un *temps* preſent, & où on vit. Voilà une mode nouvelle qui n'a cours que de noſtre *temps*. Le gouſt du *temps* s'eſt bien raffiné. Que dit-on des affaires du *temps*, des queſtions du *temps*, des nouvelles du *temps*? Cela aura ſon *temps*. On dit auſſi en termes de Breviaire, le propre du *temps*, qui eſt la maniere de celebrer l'Office ſuivant les jours, Feſtes & Ferles de l'année, où on ne feſte pas un Saint particulier.

On dit auſſi en ce ſens, le *temps* de Paſques, de Careſme, les jours des Quatre *Temps*, qui ſont trois jeuſnes ordonnez par l'Egliſe aux quatre ſaiſons. On le dit auſſi des quatre ſaiſons, le *temps* d'eſté, d'hiver, du printemps, de l'automne. Ce n'eſt pas le *temps* des pois verds, des perdreaux. Le *temps* de l'Aouſt, des vendanges, des ſemailles. On maſque, on danſe dans le *temps* du Carnaval. Les fruits precoces ſont ceux qui ſont meurs avant le *temps*.

TEMPS, ſe dit auſſi de la diſpoſition des affaires publiques & de l'Eſtat. Vous eſtes venus dans un bon *temps* pour faire fortune: ce n'en eſt plus le *temps*, nous ſommes dans un mauvais *temps*. Le *temps* eſt miſerable, il n'y a plus d'argent, de commerce. Il eſt bien difficile de gouverner pendant les *temps* difficiles, des troubles, des ſeditions, des guerres. Le ſiecle d'Auguſte étoit un bon *temps* pour les gens de lettres.

TEMPS, ſignifie encore la conſtitution de l'air. Le *temps* eſt ſerain, calme, ſans vent, ſans nuages, il fait beau *temps*. Le *temps* eſt couvert, il eſt pluvieux. Il faut ſemer en *temps* ſec, & labourer en *temps* humide. Le *temps* eſt bas, ſombre, obſcur, nebuleux. Le *temps* ſe hauſſe, s'éclaircit. Les habits & les logements ſont faits pour nous garentir des injures du *temps*.

En termes de Marine on dit, Naviger de grand *temps*, de gros *temps*, pour dire, durant la tempeſte, pendant un *temps* venteux, orageux, un *temps* rude. Il faut ceder au *temps*, à l'orage. On appelle un *temps de perroquet*, un vent frais, parce qu'on ne ſe ſert du perroquet que de beau *temps*. On appelle *temps fin*, lors que l'horiſon eſt pur & net de vapeurs, comme lors qu'il gele.

TEMPS, ſe dit figurément en ces phraſes. Hauſſer le *temps*, pour dire, Boire, faire la desbauche pour laiſſer paſſer le mauvais *temps*. Cet homme ſe donne du bon *temps* tant qu'il peut. On dit auſſi, quand on voit un melancolique qui chante, ou quelqu'un qui fait quelque choſe contre ſon ordinaire, Nous aurons changement de *temps*.

TEMPS, en termes de Muſique & de Danſe, eſt une certaine diſtinction de pauſes & de mouvements qu'on obſerve en battant la meſure, qu'il eſt neceſſaire d'obſerver pour faire d'agreables cadences. La meſure des courantes & des ſarabandes ſe fait en trois *temps*; la pleine meſure en quatre *temps*, c'eſt à dire, qu'elle fait couler trois ou quatre notes. On le dit auſſi dans les exercices militaires. Pour bien voltiger, il n'y a qu'à prendre bien ſon *temps*. Un tel manege ſe fait en deux ou trois *temps*. Ce cheval marque deux ou trois *temps* à ſon arreſt; il ne faut pas precipiter ſes *temps*. En eſcrime il y a trois ſortes de *temps*; celuy de l'eſpée, celuy du pied, & celuy du corps. Tous *temps* qui ſe remarquent hors de la meſure, ne ſe doivent conſiderer que pour appels ou *temps* faux pour tromper l'ennemi; & on dit qu'il faut prendre ſon ennemi ſur le *temps*, pour avoir la facilité de faire toutes ſortes de feintes ou appels doubles ou ſimples.

TEMPS, en termes de Grammaire, ſe dit des diverſes manieres de conjuguer un verbe en chaque mode. Il y a le *temps* preſent, imparfait, parfait abſolu, parfait indefini, plus que parfait, & futur. Il faut que les verbes s'accordent avec les noms en *temps*, nombres & perſonnes.

TEMPS, ſe dit adverbialement en pluſieurs phraſes. Tout d'un *temps*, ou en même *temps*; de tout *temps*; avec le *temps*; de *temps* en *temps*; au bout du *temps*; de *temps* à autre; de long *temps*. Ce remede n'eſt pas venu aſſez à *temps*. Cela ſe fera en *temps* & lieu.

TEMPS, ſe dit proverbialement en ces phraſes. Avec le *temps* & la paille les neſles meuriſſent. Qui a *temps*, a vie. Ces Meſſieurs ont le *temps* & l'argent, c'eſt à dire, ont le loiſir & le moyen de ſe divertir, de paſſer le *temps*, de ſe donner du bon *temps*. Il faut prendre le *temps* comme il vient, c'eſt à dire, s'accommoder au *temps*, à l'eſtat des choſes. Le *temps* paſſe, ne revient jamais. Il viendra un *temps* où les chiens auront beſoin de leur queuë, pour dire, où on aura affaire des gens qu'on neglige maintenant. On dit auſſi, Du *temps* du Roy Guillemot, du *temps* qu'on ſe mouchoit ſur la manche: l'Italien dit, Du *temps* que Berthe filoit, pour dire, Du vieux *temps*, du *temps* jadis, à la vieille mode. On dit auſſi, Pouſſer le *temps* à l'eſpaule, pour dire, Prolonger le *temps*, differer l'execution d'une choſe qu'on fait à regret, pour gagner du *temps*. On appelle auſſi un Roger *bontemps*, un gaillard qui ne cherche qu'à ſe rejoüir, qu'à tuer le *temps*. On dit auſſi, Changement de *temps* entretien de ſots. Quand j'iray le voir, il fera beau *temps*, c'eſt à dire, je n'iray jamais. On dit auſſi, Aprés ce *temps*-cy il en viendra un autre, pour ſe conſoler dans la miſere du *temps*. On appelle un *temps* de Demoiſelle, un temps où il ne fait ni pluye, ni ſoleil, ni poudre, ni vent.

TEN.

TENABLE. adj. m. & f. Qui ſe peut deffendre, garder, tenir contre les aſſaillans. Lors qu'une place eſt ouverte de tous coſtés, que ſes deffenſes ſont abattuës, elle n'eſt plus *tenable*. Depuis que les ennemis ont gagné cette eminence, ce poſte n'eſt plus *tenable*. Quand

plu-

pluſieurs viennent fondre ſur un ſeul, il peut s'enfuïr, la place n'eſt plus *tenable*, la partie n'eſt pas *tenable*.

TENABLE, ſe dit auſſi des lieux où on ſouffre une grande incommodité, d'où on eſt obligé de ſe retirer. Ce feu eſt trop grand, il faut que je me recule, la place n'eſt pas *tenable*. Il pleut en cette maiſon de tous coſtez, la place n'eſt pas *tenable*.

TENACE. adj. m. & f. Qui eſt viſqueux, qui s'attache ſi fort à un corps, qu'on a de la peine à l'en detacher. La poix, la glu, ſont des corps *tenaces*. Ce qui fait la plus-part des maladies, ſont des humeurs gluantes & *tenaces*, qui s'attachent aux parois ou parties internes du corps humain.

TENACE, ſe dit figurément de l'humeur avare d'un homme, qui ne relaſche rien de ce qu'il tient une fois. Les vieillards ſont d'une humeur *tenace*. Ce mot vient du Latin *tenax*.

TENACITÉ. ſ. f. Qualité de ce qui rend une choſe tenace; & ſe dit tant au propre, de la poix, des humeurs; qu'au figuré, de l'avarice.

TENAILLE. ſ. f. Inſtrument de fer qui ſert à tenir, ou à arracher quelque choſe, ce qu'il ſeroit difficile de faire avec la main. Les Forgerons ont de groſſes *tenailles* pour manier le fer ardent. On arrache les clous avec des *tenailles*. Une garniture de feu conſiſte en pelle, pincettes & *tenailles*. Ce mot s'employe le plus ſouvent au plurier. Les Artiſans ont un grand nombre de *tenailles* pour differents uſages. Ce mot vient du Latin *tenacula*. Menage.

TENAILLE, en termes de Fortification, eſt la face de la place, compoſée de la courtine & des deux pans de baſtions. L'angle de *tenaille* eſt celuy qui ſe forme par l'interſection des deux lignes des deux faces de baſtions, ſi elles étoient prolongées. C'eſt de ce point que commencent les lignes de deffenſe. Les deffenſes des forts à étoiles ne ſont que des *tenailles*.

On fait auſſi des *tenailles* aux baſtions trop pointus, ou aux dehors, qui ne ſont autre choſe qu'un angle rentrant vers la place, lequel fait deux faces qui ſe flanquent l'une l'autre. La double *tenaille* eſt celle où il y a deux angles rentrans, & trois ſaillans, comme une eſpece de ſedents à la teſte.

TENAILLER. v. act. Arracher, ouvrir les mammelles avec des tenailles ardentes: ce qu'on ne fait qu'à ceux qui ont attenté à la perſonne du Roy.

TENANCIER, IERE. ſ. m. & f. Qui tient & poſſede le domeine utile des heritages, dont la directe appartient au Seigneur. On aſſigne tous les *tenanciers* lors de la confection d'un papier terrier, pour faire de nouvelles reconnoiſſances des droits & devoirs ſeigneuriaux.

TENANCIER, ſe dit auſſi quelquefois des Fermiers d'une petite metairie dependante d'une plus groſſe ferme. Le *tenancier* d'une telle metairie l'a abandonnée, il a tout quitté.

TENANT, ANTE. adj. & ſubſt. Qui eſt attaché, qui tient bien. La Couſtume appelle *meubles*, ceux qui ne ſont point *tenants* à fer ni à clou. Ces deux heritages ſont *tenants* l'un à l'autre, rien ne les ſepare.

TENANT, ſignifie auſſi, Avare, qui ne veut rien relaſcher. Ce Marchand n'aura pas grande chalandiſe, il eſt trop *tenant*, il ne rabat rien de ſon premier mot. Il ſe tient à 5. ſols.

Au Palais on dit, les gents *tenants* les Requeſtes du Palais: ce ſont les Conſeillers de la Cour qui ont commiſſion pour tenir cette Juriſdiction en faveur des privilegiés; & c'eſt ainſi que s'intitulent leurs ſentences. On dit auſſi, le Commis *tenant* la quaiſſe, *tenant* la banque.

On appelle auſſi heritiers ou bien *tenants*, ceux qui ſont poſſeſſeurs d'un bien qui a appartenu à un autre, ſoit par ſucceſſion, ſoit par autre titre. Il a eſté aſſigné en qualité de bien *tenant*.

TENANT, eſt auſſi l'extremité d'un heritage, & ſe dit plus ſouvent au plurier. Une ſaiſie reelle de roture doit être faite par *tenants* & aboutiſſans. Quand on donne une declaration au Seigneur, les *tenants* & aboutiſſans y doivent être ſpecifiés. On dit auſſi au ſubſtantif, Il y a une terre de 30. arpens tout d'un *tenant*, c'eſt à dire, en une ſeule piece, ſans ſeparation. En ce ſens on dit figurément, qu'on ſçait tous les *tenants* & aboutiſſans d'une affaire, pour dire, qu'on en connoiſt le fonds & le merite.

TENANT, en termes de Blaſon, ſe dit de ce qui ſoûtient les Eſcus ou les Armoiries, & eſt le plus ſouvent ſynonyme avec *ſupport*. La difference que quelques-uns y mettent, c'eſt de dire que les *tenants* ſont ſeuls, & que les ſupports ſont doubles, & mis de deux coſtez de l'Eſcu; ou bien les ſupports ſont des figures d'animaux, & les *tenants* des figures humaines. Il y en a de pluſieurs figures, de même que les ſupports, comme les Anges, les Pucelles, les Religieux, les Sauvages, les Mores, les lions, les leopards, licornes, aigles, griffons, &c. Les premiers *tenants* ont eſté des troncs ou des branches d'arbres, auxquels les eſcuſſons étoient attachés avec des courroyes & des boucles. Depuis on a repreſenté les Chevaliers *tenants* eux-mêmes leur Eſcu attaché à leur col, ou ſur lequel ils s'appuyoient, comme on voit Philippes de Valois ſur les deniers d'or battus en 1336. L'origine de ces *tenants* vient de ce que dans les anciens tournois, les Chevaliers faiſoient porter leurs Eſcus par des valets déguiſez en ours, lions, monſtres, &c. par des Mores, des Sauvages, ou des Dieux fabuleux de l'Antiquité, leſquels tenoient auſſi & gardoient les Eſcus que les Chevaliers étoient obligez d'expoſer pendant quelque temps pour ouvrir les pas d'armes, afin que ceux qui les vouloient combattre, les allaſſent toucher. Il y a eu auſſi des *tenants* qui ont été tirez des corps des deviſes & des animaux du Blaſon, comme le porc-eſpic de Louïs XII. la ſalamandre de François I. &c.

TENANT. ſ. m. eſt un Champion qui ſe preſente dans un tournoy, ou un autre jeu ou exercice de Chevalerie, pour combattre, ſouſtenir, ou courir ſur tous ceux qui ſe viendront preſenter, & qui entreprennent de deffendre quelque pas ou paſſage. Ceux du party contraire s'appellent *Contretenants*. Un tel Chevalier étoit le *Tenant* en un tel tournoy. On appelle proprement *Tenants*, ceux qui ouvrent le Carrouſel, qui ſont les premiers deffis par les cartels qu'ils font publier par les Herauts. Ce ſont ceux qui compoſent la premiere Quadrille. Les autres ſont les Aſſaillants. Ils ſont ainſi nommés, à cauſe qu'ils ſouſtiennent les armes à la main contre tous venants les propoſitions qu'ils ont avancées. On le dit auſſi par extenſion, de ceux qui ſont attachez en quelque lieu pour le deffendre, ou l'attaquer. Il y a pluſieurs perſonnes qui vont galantiſer cette Dame, mais un tel eſt le *tenant*, le plus aſſidu.

TENDANT, ANTE. adj. Qui va d'un lieu à un autre, qui eſt dirigé à quelque fin. Le cours du Danube eſt *tendant* de l'Occident à l'Orient; celuy du Nil, du Midy au Septentrion. Cette foreſt eſt bornée par le grand chemin *tendant* de Paris à Roüen. Voilà deux requeſtes *tendantes* à mêmes fins, à ce qu'il plaiſe à la Cour ordonner. Voilà des propos ſcandaleux & *tendants* à ſedition. Il y a divers moyens *tendants* à une même fin.

TENDEUR. ſubſt. maſc. Celuy qui prend les oiſeaux de proye au paſſage par le moyen d'un filet, & d'un duc dreſſé à cet effet, qui l'appelle & le fait donner dedans. Le *tendeur*, dés qu'il a pris l'oiſeau, le cille, luy met des gets avec la vervelle & la longe, le garnit de ſonnettes avec un chapperon à bec, le deſarme de la pointe du bec, & des pointes des ſerres, puis le veille,

veille, le paiſt & le purge, & ne le met ſur ſa foy, ni hors de filiere, qu'il ne ſoit bien aſſûré & de bonne creance.

TENDON. ſ. m. Terme d'Anatomie. La partie du muſcle par laquelle il eſt attaché à l'os. C'eſt en effet une production des fibres du ligament & du nerf, qui étant eſparſes par tous les muſcles, aboutiſſent enſemble & s'uniſſent pour faire une corde qui donne le mouvement aux jointures. Le *tendon* participe de la nature du nerf & du ligament. Il eſt plus dur que le nerf, & ſeize fois plus gros; & il eſt plus foible & plus mol que le ligament. C'eſt la principale cauſe du mouvement, ſelon Galien. Il eſt fort ſenſible & delicat; au lieu que le ligament eſt inſenſible. Sa queuë s'appelle *aponeuroſe*, parce qu'elle eſt toute nerveuſe.

TENDON, ſe dit auſſi du cartilage qui entoure une partie du pied d'un cheval, ſitué prés de la couronne. Il arrive ſouvent aux chevaux que pour guerir un javart, il faut coupper & extirper le *tendon*.

TENDRE. v. act. & n. Bander avec effort quelque choſe, la mettre en un eſtat violent. *Tendre* un arc, une arbaleſte; *tendre* un piege pour attraper des beſtes nuiſibles; *tendre* une ſouriciere. Les baladins *tendent* des cordes pour danſer deſſus, pour voltiger. On *tend* des cordes à travers une riviere pour conduire un bac.

TENDRE, ſe dit auſſi des choſes qu'on eſleve, ou qu'on attache, étant deſployées ſelon toute leur longueur ou eſtenduë. Si-toſt qu'on eſt campé, on *tend*, on eſleve les tentes. Quand on voit un bon vent, on appareille, on *tend* les voiles. Quand on demenage, un Tapiſſier *tend* le lit & les tapiſſeries. Le jour de la Feſte Dieu il y a obligation de *tendre* devant ſa porte. On dit auſſi en ce ſens, *Tendre* des filets, les eſtendre de leur long dans la riviere, ou prés d'un bois ou paſſage.

TENDRE, ſe dit auſſi en parlant des diverſes attitudes & diſpoſitions du corps. Cette femme a mauvaiſe grace, elle *tend* un vilain cou de gruë; elle *tend* le ventre, comme quand elle eſt groſſe. On fait *tendre* la main aux eſcoliers pour leur donner des ferules. L'Ecriture maudit celuy qui *tend* la jambe à un aveugle: elle louë celuy qui *tend* une jouë aprés avoir receu un ſoufflet ſur l'autre. Ce miſerable *tend* les bras au ciel pour implorer ſon ſecours. *Tendre* ſon chapeau, *tendre* un ſac, pour recevoir quelque choſe qu'on donne.

TENDRE, ſignifie encore, Aboutir à quelque choſe, y viſer. Toutes les actions des hommes *tendent* à un bien, vray ou apparent. Les ſymptomes de cette maladie monſtrent qu'elle *tend* à la mort, qu'elle eſt mortelle; qu'elle *tend* à ſa fin, qu'on en guerira bientoſt. C'eſt un homme adroit qui *tend* à ſes fins, qui penſe autrement qu'il ne dit. Cet Advocat a fait un grand diſcours, qui ne *tend*, n'aboutit à rien. Ce Predicateur *tend* à l'Epiſcopat, y aſpire.

TENDRE, ſe dit figurément en Morale. Il luy a *tendu* les bras dans ſa miſere, il l'a ſecouru, il l'a accueilli. Il a *tendu* tous les nerfs de ſon eſprit, il a fait un effort d'imagination. Il ne faut pas que l'eſprit ſoit *tendu* perpetuellement, qu'il travaille toûjours.

On dit proverbialement, qu'il vaut mieux *tendre* la main que le cou, pour dire, qu'il vaut mieux gueuſer que voler, & ſe mettre en hazard d'eſtre pendu.

TENDU, UË. part. paſſ. & adj.

On dit qu'un homme a l'eſprit *tendu*, pour dire, bien appliqué à quelque meditation ou compoſition.

TENDRE. adj. m. & f. Corps ſolide dont les parties ne ſont pas compactes, ni ſerrées, qui obeït à la dent, au ſerrement. Le pain *tendre*, qui eſt nouvellement cuit, & oppoſé à *raſſis*. La jeune chair eſt *tendre*. Les raves ne ſont plus *tendres*, quand elles ſont cordées. Les plantes, les légumes ſont *tendres* dans leur nouveauté. Le bois blanc, comme le ſaule, le bouleau, eſt plus *tendre* que le cheſne, le buis, l'ebene, le gayac. La piere de St. Leu eſt plus *tendre* que le franc liais; l'albaſtre que le marbre; & le marbre que le porphyre. En matiere de pierreries, plus elles ſont *tendres*, moins elles ſont eſtimées, comme l'eſmeraude & l'ametiſte à l'égard du diamant & du rubi; les opales de Boheme à comparaiſon des Orientales. Ce mot vient du Latin *tener*.

TENDRE, ſe dit auſſi de ce qui eſt delicat, foible, qui a peu de reſiſtance, qui eſt ſenſible. La jeuneſſe eſt un âge *tendre*. Il a eſté vertueux dés ſes plus *tendres* années.

Que les gens de ſçavoir ont la viſiere *tendre*.

C'eſt un vers de Regnier. Un cheval eſt *tendre* à l'eſperon, pour dire, ſenſible: on dit auſſi, *tendre* aux mouches, pour dire, qu'il les ſouffre impatiemment. Ce chapon eſt ſi *tendre*, qu'il eſt fort difficile de le larder. On dit auſſi, qu'il eſt *tendre* au couteau, qu'il eſt *tendre* comme roſée. On dit d'un ouvrage de pienture & de ſculpture, qu'il eſt *tendre*, qu'il a de la tendreſſe, qu'il eſt travaillé tendrement, pour dire, delicatement, poliment, quand les clairs & les bruns ſont bien meſlez, & les couleurs bien noyées & adoucies.

TENDRE, ſe dit figurément en choſes ſpirituelles & morales. C'eſt un homme de bien qui a la conſcience *tendre*, delicate, timorée. Il a l'ame *tendre* ou facilement eſmeuë de compaſſion pour les miſeres de ſon prochain. Il aime ſes amis d'une amitié *tendre*. On a raffiné en ce ſiecle ſur les *tendres* amours. La carte du *Tendre* de Clelie. On n'aime plus que les vers *tendres*, les billets *tendres* & paſſionnez, les ſentimens *tendres* ſur le Theatre.

TENDRE, ſe dit auſſi au ſubſt. Il a du *tendre* pour cette Dame. Elle a un furieux *tendre* pour ce cavalier.

On dit proverbialement, Jeune femme, pain *tendre*, & bois verd, mettent la maiſon au deſert. On dit auſſi, Dieu vous aſſiſte, noſtre pain eſt *tendre*, nos couteaux ſont enrouillez.

TENDREMENT. adverb. D'une maniere tendre & paſſionnée. Cet homme aime ſes enfants fort *tendrement*. Cette femme pleuroit fort *tendrement* au depart de ſon mari pour l'armée.

TENDRESSE. ſ. f. Senſibilité du cœur & de l'ame. La delicateſſe du ſiecle a renfermé ce mot dans l'amour & dans l'amitié. Les amans ne parlent que de *tendreſſe* de cœur, ſoit en proſe, ſoit en vers; & même ce mot ſignifie le plus ſouvent *amour*; & quand on dit, J'ay de la *tendreſſe* pour vous, c'eſt à dire, J'ay beaucoup d'amour.

A l'égard des viandes, du bois, des pierres, & autres corps qui ne ſont pas durs, il n'y a point de mot en la langue pour exprimer cette qualité. Il faut eſſayer de mettre *tendreur* ou *tendreté* en uſage.

TENDRON. ſ. m. La partie fort tendre de quelque choſe. Le *tendron* de l'oreille.

TENDRON, ſe dit auſſi des plantes jeunes & tendres. Les *tendrons* des cardes d'artichauds, des choux. On le dit auſſi des raves, mais le peuple dit ſouvent de la *tendrette*.

TENDRON, ſe dit figurément des filles au deſſous de vingt ans. Ce vieillard s'eſt marié à un *tendron* de quinze à ſeize ans.

TENEBRES. ſ. f. plur. Entiere obſcurité, privation de lumiere. Au premier jour de la Creation les *tenebres* regnoient ſur la face de la terre. Elle fut couverte de *tenebres* à l'heure de la paſſion de Nôtre Seigneur. Dans une nuit profonde il y a d'eſpaiſſes *tenebres*. Les Voyageurs qui marchent dans les *tenebres*, paſſent mal leur temps. Dans l'Evangile Satan eſt appellé

le Prince des *tenebres*, & l'Enfer les *tenebres exterieures*.

TENEBRES, ſe dit figurément en choſes ſpirituelles de l'aveuglement de l'eſprit. La lumiere de l'Evangile a diſſipé les *tenebres* du Paganiſme. Les Occidentaux ont eſté long-temps enſevelis dans les *tenebres* de l'ignorance. Les crimes ſont des œuvres de *tenebres*. L'Eſcriture dit auſſi les *tenebres* & les ombres de la mort.

TENEBRES, ſe dit auſſi des Matines qui commencent l'Office des Feries majeures de la Semaine Sainte. Les leçons de *Tenebres* ſont les lamentations de Hieremie ſur les malheurs de Jeruſalem, qu'on chante ſur des tons plaintifs. Un livre de *Tenebres*, eſt celuy qui contient les *Tenebres* & l'Office de la Semaine Sainte.

TENEBREUX, EUSE. adj. Qui eſt dans les tenebres. Les mines ſont des lieux *tenebreux*, à cauſe de leur profondeur. Cette eſpaiſſe foreſt eſt *tenebreuſe* & ſombre. Dom Quichotte voulut imiter Amadis en faiſant le beau *Tenebreux*.

TENEBREUX, ſe dit auſſi des Auteurs obſcurs & difficiles. Les Chymiſtes ſont des Autcurs fort *tenebreux*, qui ne veulent point eſtre entendus. Les Scaligers & les Saumaiſes ont donné la geſne à leur eſprit pour expliquer les paſſages *tenebreux* des Anciens.

TENEMENT. ſ. m. Terme de Pratique. Metairie dependante d'une Seigneurie. On dit dans un adveu: Item le *tenement* d'un tel lieu conſiſtant en grange, metairie & maiſon, qui doit tant pour cens & rentes. On dit auſſi, Il y a une piece de terre de 25. arpens tout d'un *tenement*, pour dire, qui n'eſt point ſeparée, dont tous les arpens tiennent enſemble.

TENETTE. ſ. f. Inſtrument de Chirurgie fait en forme de petite pincette, qui ſert à tirer la pierre de la veſſie de ceux qu'on a taillez.

TENEUR. ſ. f. Ce qu'un eſcrit porte, ce qu'il contient. Les arreſts confirmatifs des ſentences portent qu'elles ſeront executées ſelon leur forme & *teneur*. Je n'ay pas pû retenir cette harangue mot à mot, mais en voicy la *teneur*, la ſubſtance. Les procés verbaux & les comptes commencent à faire mention de la ſentence ou commiſſion, dont ils diſent que la *teneur* s'enſuit, c'eſt à dire, la copie.

TENIE. ſ. f. Terme d'Architecture. C'eſt une bande ou liſtel qui appartient à l'epiſtile Dorique. Elle ſert comme de chapiteau aux triglyphes. En Latin *fascia*.

TENIR. v. act. & n. Poſſeder une choſe, en diſpoſer. Il y a pluſieurs manieres de *tenir* & de poſſeder. Il ne faut pas jetter à ſes pieds ce qu'on *tient* à la main, ſe deſſaiſir d'une choſe qu'on poſſede. Il ne *tient* pas ſon argent chez luy, il le *tient* caché, il le *tient* en lieu ſeur. C'eſt un avare qui *tient* bien ce qu'il *tient*, il ne laiſſe rien eſchapper de ſes mains. Il *tient* cette terre par ſes mains, il la fait valoir. Il s'eſt humilié juſqu'à luy *tenir* l'eſtrier. Il *tient* toûjours le bon bout pardevers luy. *Tenez*, je vous donne cela.

TENIR, ſignifie auſſi, Avoir dans ſa main. Le Roy dans les ceremonies *tient* un ſceptre à la main. On peint Hercule qui *tient* une maſſuë, Pallas une lance, Diane un arc, Mercure un caducée. Je luy ay fait *tenir* ces lettres en main propre.

TENIR, ſignifie auſſi, Poſſeder par les mains d'autruy, occuper des terres & des ſeigneuries. Les Hollandois *tiennent* pluſieurs places importantes dans les Indes. Les Eſpagnols *tiennent*, occupent toute l'Amerique.

TENIR, ſignifie auſſi, Poſſeder, ſe rendre maiſtre par la force. Cette armée *tient* les ennemis enfermez dans les montagnes. Je le *tiens* priſonnier, j'en ſuis maiſtre. S'il donne dans ce panneau, je le *tiens*, il eſt pris, il eſt à moy.

TENIR, ſignifie encore, Poſſeder par la grace & le bienfait d'autruy, ou en ſon nom. Nous *tenons* de Dieu noſtre eſtre, noſtre vie & noſtre fortune. Le Roy ne *tient* ſon Royaume que de Dieu & de ſon eſpée, il le *tient* en ſouveraineté. Ce Duc *tient* ſon Duché de l'Empire, il en releve. On *tient* les terres en plein fief, on les *tient* à foy & hommage, en roture, en franc alleu, par engagement. On *tient* les maiſons à loyer, à bail emphyteotique. Ce Traittant *tient* les Fermes des Aides, des Gabelles. C'eſt un ingrat qui *tient* tout de moy. On *tient* les Benefices en titre, ou en commende. Il eſt deffendu de les *tenir* en confidence. Il *tient* cette grace des bienfaits du Roy. Il ne veut dependre ni rien *tenir* de perſonne.

TENIR, ſignifie auſſi, S'eſtendre, occuper de la place. Cette riviere *tient* trois lieuës de large à ſon embouchcure. Les armées Otthomanes *tiennent* cinq ou ſix lieuës de pays. Les ennemis *tiennent* la campagne. Il y avoit un embarras qui *tenoit* toute la ruë. Les corps condenſés *tiennent* moins de place. Cet homme *tient* tout un corps de logis: celuy-là ne *tient*, n'occupe qu'une chambre.

TENIR, ſignifie auſſi, Arreſter, rendre ferme, tant à l'actif, qu'au paſſif, & au neutre. Les Sergents *tiennent* ce priſonnier au cul & aux chauſſes, ils le *tiennent* au collet. Il le *tient* à la gorge. Ils ſe *tiennent* aux cheveux. C'eſt un bon cavalier, qui ſe *tient* ferme ſur les eſtriers. Un Pedant ſe *tient* aux crins, au pommeau. Il n'a qu'à ſe bien *tenir*. Cela *tient* à chaux & à ciment. C'eſt un libertin qu'il faut *tenir* de court.

On dit en Fauconnerie, *tenir* à mont, lors que l'oiſeau ſe ſouſtient en l'air, en attendant qu'il deſcouvre quelque choſe.

TENIR, ſignifie encore, Avoir quelque liaiſon, quelque attache. Le ſable ſec ne *tient* point, n'a point de conſiſtence ferme. Cette galerie *tient* au principal corps de logis. Sa maiſon *tient* à la mienne, eſt joignant. Son eſpée ne *tient* point au fourreau, il eſt toûjours preſt à degaiſner. Sa ſoutane ne *tient* qu'à un bouton, il eſt preſt à la quitter. Je ſçay bien ce qui le *tient*, ce qui l'empêche de conclurre. Noſtre vie ne *tient* qu'à un filet. Il ne *tient* pas à moy ni à l'argent que cette affaire ne ſe faſſe. Il faut ſe *tenir* au gros de l'arbre, s'attacher au parti le plus juſte.

TENIR, ſe dit auſſi figurément en ce ſens, des liaiſons morales, ou domeſtiques. Cette famille *tient* à celle-là par parenté, par alliance. Leur ancienne amitié les a *tenus* toûjours bien unis. Cet homme ne *tient* plus au monde que par l'amour qu'il a pour ſa femme. Les Juifs ſe *tiennent* tous par le cul comme des hannetons. Il ne faut pas ſe *tenir* à peu de choſe, quand on trouve un marché avantageux. Il ne *tient* à rien qu'il ne ſe marie. Il a *tenu* à peu de choſe qu'ils ne ſe ſoient eſgorgez. Un arreſt portant note d'infamie *tient* comme teigne, comme poix, elle ne ſe peut effacer. A cela ne *tienne* que nous ne ſoyons bons amis. Cette Loy ne *tiendra* pas, elle ſera bientoſt abrogée.

TENIR, ſignifie auſſi, Demeurer fixe & ferme en un lieu. Il faut qu'une ſentinelle ſe *tienne* fixe au lieu où on l'a poſée. Les valets ſe *tiennent* à la porte dans la ſale pour attendre leur maiſtre. C'eſt un homme qui ſe *tient*, qui loge au bout du monde. Il *tient* un tel logé chez luy en penſion, à ſon ſervice. Quand on eſt bien en un endroit, il faut s'y *tenir*. Il s'eſt *tenu* coy dans ſa maiſon pendant les troubles. Ce cavalier ſe *tient* bien à cheval, eſt ferme ſur les eſtriers.

TENIR, ſignifie auſſi, S'arreſter à quelque choſe, en demeurer là. Il faut qu'un Chreſtien s'en *tienne* à l'Evangile, à la Tradition. Il ne faut pas toûjours diſputer, il faut bien s'en *tenir* à quelque choſe, aux principes. Je m'en *tiens*, je m'en rapporte à ce que diront des arbitres. Il s'en eſt *tenu* à la ſentence, il n'a point appellé. Il a

renoncé à la ſucceſſion de ſon pere, il s'eſt *tenu* à ſon legs, à ſa donation. Il avoit gagné cent mille francs au jeu, s'il eût été ſage, il s'en fuſt *tenu* là, il s'en fuſt retiré. Cet homme a déjà fait une grande fortune, mais il ne s'en *tiendra* pas là, il la pouſſera plus loin.

TENIR, ſignifie encore, Se deffendre contre quelque attaque. Cette place a *tenu* long-temps. En cette ſaiſon on ne ſçauroit *tenir* à la mer. On n'a pû tenir au vent, il a fallu relaſcher. Les ennemis n'ont pû *tenir* contre les Mouſquetaires. Cette place *tient* pour la France, celle-là pour l'Eſpagne, elles *tiennent* differens partis. Ce Gouverneur a *tenu* bon dans la place, il s'eſt bien deffendu.

TENIR, ſignifie auſſi, Participer, avoir quelque choſe de commun avec quelqu'un. Les garçons *tiennent* du pere, & les filles de la mere, ils leur reſſemblent de viſage, ou d'humeur. Cet homme ne *tient* rien des vices de la nation. Il *tient* de Saturne, ou de Venus, il eſt ſujet aux influences de ces Planetes. Les mulets *tiennent* de l'aſne & du cheval. Les brugnons *tiennent* de la pêche & de la prune. Le verd *tient* du jaune & du bleu, ſe fait du meſlange de ces deux couleurs.

TENIR, ſe dit auſſi en parlant des lieux d'aſſemblées, & de ceux qui y preſident. Durant que le Concile *tenoit* à Trente. Le marché *tient* tous les Mecredis & les Samedis. La Foire ne *tient* plus. L'Audience *tient* tous les matins dans les Chambres du Palais. C'eſt un tel Preſident qui *tient* le bureau. C'eſt le Lieutenant qui *tient* le ſiege. Ce Juge eſt allé *tenir* ſes aſſiſes. On a *tenu* le Chapitre ſur cette affaire. On *tient* les Eſtats en Bourgogne, en Bretagne & en Languedoc. Le Pape *tient* Chapelle aux bonnes Feſtes; il a *tenu* un Conſiſtoire, un Conſeil ſecret.

TENIR, ſignifie auſſi, Amuſer, conſommer du temps. Ce plaidoyé a *tenu* trois Audiences. Il m'a *tenu* deux heures au ſoleil à me conter ſon procés. On ne finiroit point avec luy, ſi on luy vouloit *tenir* plaid.

TENIR, ſe dit auſſi de la contenance, de la poſture, de la ſituation, de la maniere dont les choſes ſont diſpoſées. Il ſe faut *tenir* à genoux, les mains jointes dans l'Egliſe, teſte nuë & debout devant les Princes. Un brave ne ſe doit pas *tenir* les bras croiſez, quand les autres ſe battent. Il *tenoit* la lance en arreſt. La honte fait *tenir* la veuë baiſſée. Ce maiſtre *tient* ſes gens fort bas, fort humiliez, il les *tient* en bride, en haleine, alerte. Cela *tient* les choſes en balance. Cette place *tient* toute la Province en eſchec. Les ennemis *tenoient* bonne contenance. Il faut ſe *tenir* clos & couvert en hiver, & en eſté ſe *tenir* faiſchement & proprement.

TENIR, ſignifie encore, Faire executer quelque choſe. Les braves ſçavent bien faire *tenir* les paroles qu'on leur a données, les promeſſes qu'on leur a faites. La Cour enjoint aux Juges inferieurs de *tenir* la main à l'execution de ſes reglements. Cet homme ne *tient* compte de ce qu'on luy dit, il n'execute rien de ce qu'on luy commande.

TENIR, ſe dit auſſi en parlant de l'employ de pluſieurs profeſſions. Un Greffier *tient* la plume, eſcrit ce qui eſt prononcé. On dit auſſi, que le Procureur General *tient* la plume, pour dire, qu'il donne des concluſions par eſcrit. On dit qu'un Commis *tient* la quaiſſe, qu'il *tient* la bourſe, qu'il ſçait *tenir* les livres; qu'un Marchand *tient* magaſin, *tient* boutique, *tient* la banque; qu'un Maiſtre d'eſcrime & de danſe *tiennent* ſale; qu'un autre *tient* auberge, chambre garnie, Berlan, Academie. On dit auſſi, qu'un homme *tient* ſon meſnage, lors qu'il eſt chef de famille, qu'il a ſervante ou valets qui luy mettent ſon pot au feu. On dit auſſi, qu'un homme *tient* regiſtre de tout ce qu'on fait, pour dire, qu'il remarque tout ce qui ſe paſſe, & qu'il s'en ſouvient; qu'il *tient* bien ſa partie, qu'il *tient* bien ſon coin en une compagnie, pour dire, qu'il s'y rend conſiderable, qu'il ſçait parler à propos, & ſouſtenir la converſation; qu'un Commis n'a pas *tenu* compte à ſon Maiſtre de telles & telles parties.

TENIR, a quelquefois la même ſignification que ſes compoſez: & premierement, Contenir, enfermer dans ſa capacité, ſervir de meſure. Le muid de bled *tient* 12. ſeptiers, le ſeptier 4. minots. Il *tient* bien de la malice dans la teſte d'une femme. Cette cave ne peut *tenir* que tant de muids de vin. Cette hiſtoire *tient* tout un volume. Les indiſcrets ne peuvent *tenir* leur langue, ſe contenir. On ne peut ſe *tenir* de rire, en voyant les ſottiſes des hommes.

TENIR, ſignifie auſſi, Retenir, garder. La terre glaiſe *tient* l'eau, ne ſe ſeche pas aiſément. Ce pot eſt feſlé, la liqueur ne *tient* point dedans. Ce meuble *tient* un gage pour plus qu'il ne vaut. Il *tient* cet homme en priſon par animoſité, pour peu de choſe.

TENIR, ſignifie auſſi, Entretenir, avoir à ſes gages. Ce Prince *tient* des Ambaſſadeurs dans toutes les Cours eſtrangeres; il *tient* des eſpions, des penſionnaires par tout. Ce desbauché *tient* une fille en chambre, il l'entretient. Ce Prince *tient* bonne garniſon dans cette place, il *tient* toûjours des trouppes ſur pied. Ce Seigneur *tient* beaucoup de valets à ſes gages.

TENIR, ſignifie encore, Maintenir, ſouſtenir. La clef eſt ce qui *tient* toute la voute. La ſeverité eſt ce qui *tient* les ſoldats dans le devoir, qui maintient la diſcipline.

TENIR, ſe dit auſſi en matiere de jeux. On dit à la paume, qu'un homme *tient* le jeu, quand il eſt du coſté de la grille pour recevoir & joüer le ſervice. On dit qu'il *tient* les cartes, quand il a la main, quand c'eſt à luy à battre, & à donner. Cet homme *tient* un Occa, une Baſſette, donne à joüer à ces jeux. On dit auſſi, qu'un homme *tient* le dé, quand c'eſt à luy à joüer. On le dit auſſi de celuy qui parle dans une compagnie. On dit auſſi, qu'il *tient* jeu, lors qu'il ne quitte point, qu'il donne la revanche, qu'il demeure d'accord de joüer ce qu'on propoſe, ce qu'on met ſur la carte, ou ſur le jeu. Il *tient* tout ce qu'on veut joüer. On dit auſſi au Here, Je m'y *tiens*, pour dire, Je ne veux point changer. On dit auſſi, *Tenir* à un tournoy.

TENIR, en Medecine, ſe dit auſſi de l'eſtat des malades. Son accés de fiévre le *tient*. Sa fureur ne le *tient* que par intervalles. Cette drogue *tient* le teint frais. Le veau *tient* le ventre libre. Le regime de vivre *tient* les gens en ſanté.

TENIR, ſe dit auſſi en Muſique. Les enfants, les femmes ſont propres à *tenir* le deſſus. Les Chantres *tiennent* la baſſe. Cette partie doit *tenir* le tacet en cet endroit-là. On dit auſſi *tenir*, quand on continuë à joüer, ou à chanter ſur une note, tandis qu'une autre partie en parcourt pluſieurs. Il faut *tenir* ſur cette touche, faire une tenuë.

TENIR, ſe marie auſſi avec pluſieurs mots qui ſont des phraſes particulieres. *Tenir* ſur les fonts, ſe dit des parreins & marreines qui preſentent un enfant au Bapteſme. On dit auſſi des abſens dont on a beaucoup parlé en une compagnie, & le plus ſouvent odieuſement, qu'on les a bien *tenus* ſur les fonts.

On dit auſſi, *Tenir* la mer, pour dire, Demeurer en mer. *Tenir* au vent, pour dire, luy reſiſter.

On dit qu'un homme a *tenu* tels & tels propos, qu'il *tient* des diſcours deſavantageux de quelqu'un, qu'on luy fera *tenir* un autre langage, en parlant de ce qu'il a dit.

On dit qu'un voyageur a *tenu* une route, pour dire, qu'il a ſuivi un tel chemin.

On dit auſſi, qu'un homme en *tient*, qu'il eſt bleſſé de quelque coup, qu'il a receu quelque perte notable en procés, en taxes, ou en autres accidents; qu'il en *tient*, quand il eſt devenu amoureux, quand il a trop beu, quand il a gagné quelque vilaine maladie.

On dit auſſi d'une choſe, qu'elle *tient* lieu d'une autre. Cette confiſcation qu'on luy a donnée luy *tiendra* lieu de recompenſe. Il a un oncle qui luy *tient* lieu de pere. Ces preſens *tiennent* lieu d'argent. On dit encore, Je vous ſuis bien *tenu* de voſtre bon conſeil, pour dire, Je vous en ſuis fort obligé.

On dit auſſi, *Tenir* table, pour dire, Donner à manger, faire bonne chere, & y recevoir les gens de dehors. On dit auſſi, *Tenir* table, pour dire, Demeurer long temps à table.

TENIR, ſe dit figurément en choſes ſpirituelles & morales, des paſſions & mouvements de l'ame. Cette affaire luy *tient* fort au cœur, le paſſionne fort. Il *tiendra* long-temps en ſa memoire cette injure. Son amour le *tient* fort en cervelle. Il n'a pas *tenu* ſon courage, ſon cœur, ſa colere, ſon reſſentiment, il s'eſt relaſché, il s'eſt appaiſé. Un Poëte ne reüſſit que quand ſa verve, quand ſa bonne humeur le *tient*. Il faut qu'un Auteur de Romans *tienne* long-temps l'eſprit en ſuſpens.

On le dit auſſi des penſées, des opinions. Les Indiens *tiennent* la metempſycoſe. Les Saducéens ne *tenoient* pas l'ame immortelle. Il n'y a que les Chrétiens qui *tiennent* la verité, la ſaine Religion. Ce pecheur ne *tient* compte de s'amender, de ſon ſalut. Je *tiens* cela pour fait. Cette nouvelle eſt *tenuë* pour certaine, on la *tient* de bon lieu. Je *tiens* cette faveur pour receuë. Je vous *tiens* pour excuſé. On l'a *tenu* long-temps pour mort. Je me *tiens* ſeur de cette affaire. Les Dominiquains *tiennent* pour St. Thomas, & les Cordeliers *tiennent* pour Scot, c'eſt à dire, ſuivent leurs opinions. Il prevoit qu'on luy objectera telle choſe, il ſe le *tient* pour dit. Il *tient* cet affront au deſſous de luy. Il a eſté obligé à l'Audience de declarer qu'il *tenoit* cette femme pour femme de bien & d'honneur.

On dit auſſi, qu'un Prince *tient* les reſnes de l'Empire, qu'un Miniſtre *tient* le timon des affaires, pour dire, qu'ils gouvernent l'Eſtat. Je *tiens* à honneur, à faveur un tel employ, un tel commandement.

TENIR, ſe dit auſſi à l'eſgard des rangs & des dignitez, du lieu qu'on occupe. L'homme *tient* le premier lieu entre les animaux. Cet homme *tient* le haut bout, la premiere place en quelque lieu qu'il ſe trouve. C'eſt un homme altier, qui ſçait bien *tenir* ſon rang, qui *tient* bien ſa morgue, ſa gravité, ſon ſerieux, il ſe *tient* ſur ſon quant à moy. La vertu *tient* le milieu à l'égard des deux extremitez.

TENIR, ſe dit proverbialement en ces phraſes. Serrez la main, & dites que vous ne *tenez* rien, ſe dit en deriſion à ceux qu'on veut fruſtrer de l'attente de quelque choſe. Autant peche celuy qui *tient* le ſac, que celuy qui met dedans, ou, Autant vaut celuy qui *tient* le veau, que celuy qui l'eſcorche, pour dire, que les complices d'un crime ſont auſſi punißables que l'auteur. On dit auſſi, Il fait bon aller à pied, quand on *tient* ſon cheval par la bride. On dit auſſi, qu'on *tient* le loup par les oreilles, quand la poſſeſſion d'une choſe ne nous eſt gueres aſſeurée. On dit qu'un homme ſe *tient* mieux à table qu'à cheval, pour dire, que ſa principale qualité eſt d'être goinfre. On dit qu'une perſonne ſe *tient* droite comme un cierge, comme un eſchalas, pour marquer une grande affectation de ſe tenir droit, ou d'orgueuil, ou de gravité. On dit qu'il n'y en a point de plus empêché que celuy qui *tient* la queuë de la poeſle, pour dire, que ceux qui travaillent effectivement ſont plus embarraſſez que ceux qui regardent faire. On dit auſſi, Il vaut mieux *tenir* que querir, pour dire, que la poſſeſſion actuelle vaut mieux que la pretention. On dit auſſi, qu'une choſe ne *tient* ni à fer ni à clou, pour dire, qu'il ne *tient* qu'à de l'argent. On dit auſſi, Qui veut *tenir* nette ſa maiſon, n'y mette ni femme, ni Preſtre, ni pigeon. On dit auſſi, qu'un homme *tient* un autre le bec en l'eau, pour dire, qu'il l'amuſe, qu'il le *tient* en ſuſpens, qu'il le *tient* au filet, qu'il le *tient* en laiſſe. Un Tailleur dit qu'il ne luy eſt reſté d'une eſtoffe non plus qu'il en *tiendroit* dans ſon œuil. On dit auſſi, qu'un homme *tient* l'eſpée dans les reins à quelqu'un, qu'il luy *tient* le poignard à la gorge, pour dire, qu'il le preſſe vivement de faire une choſe à laquelle il a de la repugnance. On dit, *Tenir* pied à boule, pour dire, Etre aſſidu à un travail, ne point deſemparer d'un lieu.

TENON. ſ. m. C'eſt le bout d'une piece de bois, ou de metail, qui entre dans une mortaiſe pour l'attacher avec une autre. En menuiſerie les *tenons* ſe font de pluſieurs façons, à queuë d'aronde, à double mortaiſe, & en about, &c. Un *tenon* d'arquebuſe ſe dit des petits anneaux qui tiennent au canon, & ſervent à l'attacher ſur le fuſt.

TENON d'horloge, eſt une piece d'acier qui eſt ſur une monſtre, & qui ſert à tenir ferme le grand reſſort.

TENON, ſe dit auſſi de ces petits morceaux de cuir qui avancent, & qui ſont perçez à coſté des eſcritoires & des eſtuis, par où on paſſe le tuban qui les tient attachez à leur couvercle. Les *tenons* doivent eſtre faits de deux cuirs par les ſtatuts des Gainiers.

TENON, ſe dit auſſi des petits ſions tendres que pouſſent les vignes & quelques autres plantes foibles de tige, pour s'accrocher & ſe ſouſtenir par pluſieurs circonvolutions qu'elles font autour des branches ou du bois qu'elles rencontrent.

TENSION. ſ. f. Eſtat d'une choſe tenduë, ou l'effort qu'on fait pour la tendre. Un arc ſe gaſteroit, s'il eſtoit dans une perpetuelle *tenſion*. L'animal ne ſe ſoûtient & n'agit que par la *tenſion* des nerfs & des muſcles. Il faut donner du relaſche à ſon eſprit, afin qu'il ne ſoit pas dans une continuelle *tenſion*. Une corde a un ſon plus bas ou plus aigu, ſuivant ſa differente *tenſion*.

TENSON. ſ. f. Vieux terme de Poëſie Françoiſe, qui s'eſt dit de certains ouvrages des Trouveres ou Troubadours. Ils contenoient des diſputes d'Amours, leſquelles étoient jugées par des Seigneurs & Dames qui s'aſſembloient à Pierrefeu & à Romans, dont les reſolutions s'appelloient, *Arreſts d'Amours*. Benedictus Curſius grand Juriſconſulte a fait un ſerieux & docte Commentaire Latin ſur un Recueil de pluſieurs ſemblables Arreſts d'Amours.

TENTATEUR. ſ. m. Celuy qui tente. Le Diable eſt le *tentateur* du genre humain. Une beauté chaſte trouve ſouvent des *tentateurs*.

TENTATIF, IVE. adj. Qui tente, qui donne envie de faire quelque choſe. On a offert à cette femme dix mille eſcus pour la corrompre, cela eſt bien *tentatif*.

TENTATION. ſ. f. Deſir, envie de faire quelque choſe. Il n'y a gueres d'hommes à qui il n'ait pris une fois en ſa vie la *tentation* de ſe marier, de ſe faire Moine. Il luy a pris une ſi forte envie de faire des vers, qu'il n'a pû reſiſter à cette *tentation*.

TENTATION, ſe dit plus ordinairement en mauvaiſe part. On prie Dieu tous les jours qu'il ne nous induiſe point en *tentation*, qu'il ne nous laiſſe pas ſuccomber à la *tentation*. Les *tentations* de St. Antoine au deſert. La *tentation* de l'Eſprit malin, de la chair. Les beaux objets donnent de douces *tentations*.

TENTATIVE. ſ. f. Action par laquelle on ſonde ſes forces, on eſſaye ſi une affaire, ſi une experience reüſſira. On avoit fait autrefois pluſieurs vaines *tentatives* pour la communication des Mers, à la fin elle a reüſſi. Il faut faire encore une *tentative* pour obtenir du Roy la grace de ce criminel.

TENTATIVE, eſt auſſi un premier acte qu'on fait dans l'Eſcole pour eſprouver la capacité d'un Reſpondant, & qui ſert d'un premier examen.

TENTE. ſ. f. Pavillon ou logement portatif ſous lequel on ſe met à couvert à la campagne des injures du temps. La plus-part des Tartares & des Arabes ſont des peuples errans qui logent ſous des *tentes*. Les armées campent ſous des *tentes*. Les Hebreux furent 40. ans à camper dans le deſert, à loger ſous des *tentes*. Les *tentes* du Grand Seigneur ſont magnifiques, doublées de riches brocards. On fait des *tentes* de bois, de coutil, de cuir & de toiles. Ce mot vient du Latin *tentorium*. On a fait auſſi *tenta* de *tendo*; & les Auteurs de la baſſe Latinité on dit *tenda*.

Il y a auſſi de petites *tentes* qu'on met dans la riviere pour ſe baigner, où ſe mettent ordinairement les Dames. Les Marchands portent auſſi des *tentes* dans les Foires, qui leur ſervent de boutiques dans les lieux où il n'y a point de Halles couvertes.

TENTE, ſignifie auſſi un petit morceau de linge ou de charpi, que les Chirurgiens mettent dans les playes qui ont beſoin de ſuppurer, pour empêcher qu'elles ne ſe referment trop toſt.

TENTE, en termes de Chaſſe, ſe dit auſſi des filets qu'on tend. On fait des *tentes* pour prendre les beccaſſes & autres oiſeaux de paſſage.

TENTER. v. act. Entreprendre une choſe hardie & dangereuſe, voir ſi on y reüſſira. Les Heros des vieux Romans mettoient leur gloire à *tenter* les adventures.

TENTER, ſignifie auſſi, Eſſayer diverſes manieres, pour choiſir la meilleure, afin de venir à bout d'une affaire. Il a *tenté* tous moyens pour rentrer en grace à la Cour. Il a *tenté* tous moyens pour accommoder ſon procés. Il a voulu *tenter* la fortune, eſſayer ſi elle luy ſeroit favorable.

TENTER, ſe dit auſſi tant à l'actif qu'au paſſif pour dire, Donner envie, ou avoir envie de faire quelque choſe. Voilà un friand morceau qui eſt bien capable de *tenter*. Je ſuis *tenté* de m'en aller demeurer en la ſolitude pour fuir la corruption du ſiecle.

TENTER, ſignifie auſſi, Eſprouver la fidelité de quelqu'un. L'Eſcriture dit que Dieu *tenta* Abraham, & ſon ſerviteur Job, pour eſprouver leur obeïſſance, leur patience, leur moderation. Le Diable *tenta* JESUS-CHRIST, pour deſcouvrir s'il étoit le Meſſie.

TENTER, ſignifie auſſi, Exciter, induire quelqu'un à faire du mal. Le Diable *tenta* nos premiers parens ſous la figure du ſerpent. Chacun eſt *tenté* par ſa propre concupiſcence. Il faut avoir eſté bien *tenté* du malin Eſprit, pour avoir commis un ſi vilain crime.

On dit figurément, qu'il ne faut pas *tenter* Dieu, pour dire, qu'il ne faut pas luy demander qu'il faſſe à tous moments des choſes miraculeuſes. On a abrogé la juſtification par l'attouchement d'un fer chaud, par le combat ſingulier, parce que c'étoit en effet *tenter* Dieu, luy demander à tous moments des miracles.

TENTÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

TENTURE. ſ. f. Ce qui ſert à tendre, à tapiſſer une chambre, une ſale, une Egliſe. Une *tenture* ordinaire de tapiſſerie contient cinq, ſix, ou ſept pieces, & 20. ou 25. aunes de tour. Il y a eu une grande *tenture* de deuil aux obſéques de ce Seigneur. Les Crieurs ſe font payer fort cherement leurs *tentures*. On a donné tant à ce Tapiſſier pour la *tenture* des lits & des chambres, c'eſt à dire, pour ſa peine de les avoir tendus.

TENUE. ſ. f. Eſtat d'une choſe ferme, ſtable & conſtante. Les eſprits foibles n'ont point de *tenuë*, changent à tout moment. Le beau temps au mois de Mars n'a point de *tenuë*, il ne dure gueres. La jeuneſſe eſt inquiete & bouillante, n'a point de *tenuë*, elle ne ſe peut tenir en une place.

On dit auſſi en termes de Marine, qu'un fonds n'a point de *tenuë*, ou eſt de bonne *tenuë*, pour dire, que l'ancrage eſt bon, que l'ancre y tient ferme.

TENUË, ſe dit auſſi des Eſtats, Conciles, & autres Aſſemblées qui ſe tiennent durant certain temps. Pendant la *tenuë* des Eſtats, tous les membres qui les compoſent ont des Lettres d'Eſtat contre leurs creanciers. La *tenuë* de l'Audience eſt ce qu'il y a de plus penible en la charge d'un Preſident.

En matiere feodale on appelle des *tenuës* nobles, les fiefs qu'on tient à ligence ou d'un Seigneur. On les appelle quelquefois *tenures*; & on appelle dans quelques Coûtumes *tenure briſée*, la complainte en cas de nouvelleté.

TENUË, en termes de Muſique, eſt une continuation d'un même ton ſur une touche, tandis que les autres parties font d'autres accords. Les *tenuës* ſont mieux marquées ſur l'orgue, que ſur les autres inſtruments, car elles continuent toûjours de la même force.

TENUE. adj. m. & f. Qui eſt mince & delié. Les petits vaiſſeaux qui ſont dans le corps ſont compoſez de membranes *tenuës* & deliées, qui ont peu de reſiſtance. Ce mot vient du Latin *tenue*.

TENUË. adject. Terme dogmatique. Qui eſt compoſé de petites parties, & qui ont peu de condenſation, ou de liaiſon enſemble. L'air, le feu, les corps liquides, ſont des ſubſtances compoſées de pluſieurs parties *tenuës*. Le vif-argent ſe ſepare en pluſieurs parties extremement *tenuës*. Le cerveau eſt d'une ſubſtance *tenuë* & de molle conſiſtence.

TENUITÉ. ſ. f. Qualité de la partie ou ſubſtance tenuë & deliée. La *tenuité* des atomes eſt incomprehenſible même aux Philoſophes.

TER.

TERAPEUTIQUE. ſ. f. Partie de la Medecine qui s'occupe à chercher les remedes pour les maladies, & à les bien appliquer pour les guerir.

TEREBINTHE. ſ. m. Arbre reſineux d'où coule la terebenthine. En Latin *terebinthus*. Il eſt toûjours verd. Il a ſes feuilles comme le freſne, toutesfois un peu plus groſſes & plus graſſes. Son bois & ſon écorce ſont ſemblables au lentiſque, & il eſt dur & noir. Il eſt fort pliable, & jette ſes racines fort profondes & ſaines. Sa fleur eſt comme celle de l'olivier. Ses feuilles ſortent deux à deux de ſes branches en bonne quantité, comme au cormier, & ſont ſemblables à celles du laurier. Son fruit vient en grappe de la groſſeur de celuy de genevre. Il eſt dur, ayant de petites cornes rouges, de la même façon que celles des chevres. Ce fruit eſt verd d'abord; puis il devient roux; & étant meur, il eſt noir & gros comme une feve, chargé de reſine, & d'odeur ſulfurée. Il meurit au temps des raiſins. Il ſe peut manger, mais il provoque à luxure. Il n'y a que le *terebinthe* femelle qui porte du fruit: car le maſle eſt ſterile. Il a les mêmes qualités que le lentiſque. De ſon tronc ſort la meilleure de toutes les reſines, qu'on appelle *terebenthine*.

TEREBENTHINE. ſ. f. eſt une gomme blanche, claire, viſqueuſe & odorante, qui ſe tire des arbres gras, & ſur tout du terebinthe. On fait une inciſion à l'arbre, & on en recueille le ſuc avec des cornes de bœuf qu'on y attache. On en donne à boire en certaines maladies de femmes, & à ceux qui ont fait quelque cheute, pour empêcher l'extravaſion du ſang; & alors leur urine & leur pot de chambre ſentent la violette ſept ou huit jours. La *terebenthine* fournit trois differentes huiles diſtinctes en couleur, & ſurnageantes les unes ſur les autres. La meilleure *terebenthine* eſt celle qui decoule du terebinthe, qui eſt blanche en tirant ſur le verd. La meilleure vient de Chio. Elle eſt moins liquide que celle de Veniſe & des autres lieux.

TERGIVERSATION. ſ. f. Terme de Palais, qui ſe dit des ſuites, des chicanes, des obſtacles ou difficultez

ficultez qu'une partie apporte pour empêcher la concluſion ou le jugement d'une affaire. Les mauvais payeurs, ceux qui ont mauvaiſe cauſe, uſent de fuites & de *tergiverſations.*

TERGIVERSER. v. n. Chicaner, fuir, dilayer, n'aller pas droit en beſogne. Il n'y a que les malhonneſtes gens qui *tergiverſent* dans les affaires.

TERME. ſ. m. Mot particulier d'une Langue, parole, ſon de voix. En Logique on diſtingue les *termes* ſignificatifs, comme *arbre*, *pierre*, *metail*, qui expliquent la penſée, d'avec les non ſignificatifs, comme *lanturelu*, *tantirelitonſa*, qui s'employent dans des chanſons pour remplir le vers ou la cadence. En ce ſens il y a des *termes* propres, naturels, & figurez, barbares, eſtrangers, vieux, nobles, ou bas & populaires; des *termes* univoques, & equivoques. C'eſt un *terme* dogmatique, d'Architecture, de Palais, de Medecine, c'eſt à dire, un mot qui appartient à ces ſciences, un mot de l'art. Je vous ay rapporté ſa réponſe en propres *termes*, c'eſt à dire, mot pour mot. Cet Auteur dit cela en *termes* exprés. La loy le porte en *termes* formels. On a parlé de vous à la Cour en bons *termes*, c'eſt à dire, favorablement.

En Logique on dit auſſi, qu'une propoſition, un ſyllogiſme, ſont compoſez de trois *termes*, le ſujet, l'attribut, & la copule, c'eſt à dire, de trois mots ou choſes equivalentes.

TERME, ſe dit auſſi des raiſons qui ſont contenuës ſous le ſens des paroles, & qui mettent une affaire en un bon, ou en un mauvais état. Je vous produits un arreſt qui juge ma cauſe, & je ſuis en plus forts *termes*, j'ay encore de meilleures raiſons. Cette affaire eſt en bons *termes*, en bon état. Aux *termes* de ce contract vous n'avez pas raiſon.

TERME, ſe dit auſſi de la diſpoſition des choſes, du point où elles ſont. Il eſt ſur les *termes* de faire banqueroute, ſur les *termes* de ſe marier, ſur les *termes* de rompre avec ſon amy, de le quereller. On negocie la paix, les Princes ſont en *termes* d'accommodement.

TERME, ſignifie encore le point où les choſes aboutiſſent, leur fin, le bout de leur durée. La mort eſt nôtre dernier *terme*, c'eſt le *terme* de la vie. Voilà le *terme* qui va échoir, le temps où on doit payer une dette, ou faire quelque choſe. Il a demandé du *terme*, du reſpit, du delay, pour payer, pour faire une enqueſte. Une femme eſt à *terme*, pour dire, elle eſt preſte d'accoucher. Elle a accouché avant *terme*, c'eſt à dire, avant le temps ordinaire. L'année eſt diviſée en quatre *termes*, ou quartiers, qui ſont les temps prefix ordinairement pour payer les loyers des maiſons, des heritages, des rentes. On luy a donné congé pour le *terme* de Paſques. Les fermes ſe payent d'ordinaire en deux *termes*. On ſe ſert auſſi de ce mot pour marquer les lieux. Ce fuſt là le *terme* des conqueſtes d'Alexandre. Les colomnes d'Hercule furent le *terme* de ſes voyages.

TERME, eſt auſſi un point fixe d'où on commence les ſupputations. Toutes les epoques des temps doivent avoir un *terme*, un point fixe qui leur ſerve de fondement pour compter.

TERME, chez les Architectes, eſt une eſpece de poſteau ou de colomne ornée par enhaut d'une figure ou taſte de femme, de Satyre, ou autre, qui ſert à ſoutenir des fardeaux dans les baſtiments, ou d'ornement dans les jardins. L'origine en vient, de ce que c'eſtoient autrefois des bornes plantées au bout des heritages pour les ſeparer, auxquelles on donnoit la figure du Dieu *Terme*. C'étoit une Divinité fabuleuſe des Payens, qu'ils peignoient ſans bras & ſans pieds, afin qu'elle ne puſt changer de place.

On dit proverbialement, Qui a *terme*, ne doit rien, pour dire, qu'on ne peut pas contraindre au payement d'une dette qui n'eſt pas échevë. On dit auſſi, que le *terme* vaut l'argent, en parlant d'une choſe qu'on doit faire dans un temps fort éloigné.

TERMINAISON. ſ. f. Mot de Grammaire. Les dernieres lettres ou ſyllabes d'un mot. Les rimes Françoiſes ſont des mots de ſemblable *terminaiſon*, qui finiſſent de même. Dans les diſcours en proſe il faut eviter la rencontre ou la cadence des mots de ſemblable *terminaiſon.*

TERMINER. v. act. & n. Finir, borner, eſtre à l'extremité de quelque choſe. Les *e* maſculins qui *terminent* un mot ne ſouffrent point d'eliſion. Un cercle eſt une figure qui eſt *terminée* par une ſeule ligne. L'Angleterre eſt de tous coſtez *terminée* par la mer. Les Pirenées *terminent* la France du coſté de l'Eſpagne. La courſe du Soleil ſe *termine* à 365. jours 5. heures, ne dure qu'un an. La mort *termine* toutes nos miſeres, les finit.

TERMINER, ſe dit figurément en choſes ſpirituelles & morales. Il n'y a que la grandeur de Dieu qui ne ſoit point *terminée*. L'Office ſimple du Breviaire ſe *termine* à None. Cet arreſt definitif a *terminé* tous les differents de ces parties. Les marchez des gens de campagne ne ſe *terminent* pas ſans boire.

TERMINÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

TERNAIRE. adj. m. Epithete qu'on donne ſouvent à ce qui eſt compoſé de trois nombres, ou de trois temps. Le nombre *ternaire* a été fort en eſtime chez la plus-part des peuples. En Muſique on appelle meſure *ternaire*, celle qui fait chanter trois notes durant qu'on bat une meſure, ſçavoir une en levant, & deux en baiſſant, telle qu'eſt celle des courantes.

TERNE. adj. m. & f. Qui n'a pas le luſtre, l'éclat qu'il doit avoir naturellement, ou qui a perdu celuy qu'il avoit. L'or & l'argent qui ſont *ternes* reprennent leur éclat, en les mettant ſur le feu avec de certaines leſcives. Le cuivre, l'eſtain, quand ils ſont *ternes*, reprennent leur éclat avec du tripoli & de la potée.

TERNES. ſ. m. plur. Terme de Triquetrac. C'eſt un doublet qui arrive, quand le dé amene deux trois.

TERNIR. v. act. Faire perdre ſon premier & naturel éclat. L'air *ternit* tout ce qui brille, & ſur tout quand il eſt corrompu. Le grand jour *ternit* & mange les couleurs. Ce tableau eſt tout *terni*, on n'a pas eu ſoin de le conſerver. Les femmes qui ont leurs ordinaires gaſtent & *terniſſent* les miroirs.

TERNIR, ſe dit auſſi figurément en Morale, de ce qui diminuë la gloire, la reputation d'une perſonne. La mort de Clitus a *terni* la reputation d'Alexandre, auſſi-bien que ſon yvrognerie.

TERNI, IE. part. paſſ. & adj.

TERNISSEURE. ſ. f. Action qui ternit. L'haleine des femmes qui ont leurs purgations ſuffit pour la *terniſſeure* d'un miroir.

TERRAGE. ſ. m. Droit ſeigneurial, qui ſe dit en pluſieurs lieux pour ſignifier la même choſe que *champart*, qui ſe leve comme la diſme de dix ou douze gerbes l'une. On l'appelle auſſi en quelques endroits *agrier*. De là on a appellé *Terrageur* & *Terragean*, le Seigneur auquel appartenoit le droit de *terrage*; *terrager*, pour dire, *lever le terrage*; terre *terragée*, qui a payé ce droit; grange *terragereſſe*, où on doit porter le *terrage*; de même qu'on dit *champarter*, *champarteur*, & *champartereſſe*.

TERRAGNOL. adj. m. Terme de Manege, eſt une epithete qu'on donne à un cheval qui a les mouvemens trop retenus & trop prés de terre, qui eſt chargé d'épaules, & qui a de la peine à lever le devant.

TERRAIN. ſ. m. Nature ou qualité d'une terre. Cette ſeigneurie eſt en belle veuë, mais le *terrain* n'en vaut rien, il eſt de roche, pierreux, ſablonneux. Un

plant d'arbres ne profite qu'à proportion de la bonté du *terrain*. Si ce baſtiment neuf menace de ruine, c'eſt le vice du *terrain*.

TERRAIN, ſe dit auſſi d'une place, d'un eſpace de terre. Ces Chanoines ſe ſont allez promener ſur le *terrain*. C'eſt une choſe bien differente de deſſiner une citadelle ſur le papier, & de la tracer ſur le *terrain*. On ne fait des dehors que pour gagner & occuper plus de *terrain*. Les aſſiegeants n'ont pû encore gagner un pouce de *terrain*. Un Mareſchal de bataille doit bien choiſir & bien ménager ſon *terrain*, ſoit pour camper, ſoit pour combattre.

On dit auſſi au Manege, qu'un cheval garde bien ſon *terrain*, obſerve bien ſon *terrain*, embraſſe bien ſon *terrain*, pour dire, qu'il marque bien ſa piſte, ſans ſe ſerrer, ni s'élargir.

TERRAIN, ſe dit figurément en Morale dans les affaires, dans les procés, dans les diſputes. Ce chicaneur a bien diſputé le *terrain*, il ne s'eſt rendu qu'à la derniere extremité. Vous pouvez marcher ſeurement dans vos affaires ſous la conduite d'un tel, il connoiſt le *terrain*, il ſçait les manieres de les faire reüſſir.

TERRAMERITA. ſ. f. eſt une racine qui ſert aux teintures, pour faire du jaune, qui n'eſt pas pourtant ſi aſſeuré que celuy de la gaude. Quelques-uns la confondent avec *concoume*, qui ſert à même uſage.

TERRASSE. ſ. f. Terre artificiel, ou terre couppée & eſcarpée dans un jardin ou dans une cour, élevée au deſſus du rez de chauſſée. Il faut de fortes murailles pour ſouſtenir les *terraſſes*, à moins qu'elles ne ſoient taillées ſur le roc.

TERRASSE, ſe dit auſſi des toits d'une maiſon qui ſont plats, où on ſe peut promener, & des balcons qui ſont en ſaillie. Tous les baſtiments des Orientaux & des climats bruſlants ſont faits en *terraſſes*, où on va prendre le frais, & où on couche. Il fait beau voir la Comete ſur les *terraſſes* de l'Obſervatoire. Le devant d'un Palais eſt plus beau, quand il eſt en *terraſſe*, parce qu'il découvre mieux le baſtiment. Dans les tableaux on appelle auſſi *terraſſes*, le devant des payſages.

TERRASSER. v. act. Renverſer par terre l'ennemi contre lequel on ſe bat. Ce lutteur a le corps ſi ferme, qu'il n'a trouvé perſonne qui le puſt *terraſſer*.

TERRASSER, ſe dit figurément des diſputes d'eſprit. Ce Docteur a apporté de ſi forts raiſonnemens, qu'il a d'abord *terraſſé*, confondu ſon adverſaire. Cette affliction l'a *terraſſé*, a été plus forte que la conſtance.

TERRASSER, ſignifie auſſi, Se fortifier en remuant la terre, en ſe couvrant d'ouvrages de terre. Les ennemis ſont ſi bien *terraſſés* dans leur camp, qu'il eſt impoſſible de les forcer.

TERRASSÉ, ÉE. part. & adj.

TERRASSÉ, en termes de Blaſon, ſe dit d'un arbre, ou d'une plante qui eſt repreſentée ſur un Eſcu comme ayant ſa racine dans la terre. On le dit auſſi de la pointe de l'Eſcu faite en forme de champ plein d'herbe.

TERRASSIER. ſ. m. Entrepreneur, Chartier qui enleve ou qui remuë des terres. Les *Terraſſiers* ont fait marché à tant de la toiſe cube, pour couppper la butte de St. Roch.

TERRE. ſ. f. Globe ſublunaire que Dieu a creé pour l'habitation & la nourriture de l'homme & des animaux. Les Philoſophes conſiderent la *terre* comme un element ſimple, froid & ſec, qui entre en la compoſition de tous les corps mixtes. La mer & la *terre* ne ſont qu'un globe. La Geometrie apprend à meſurer la *terre*; la Geographie à en faire la deſcription. Tous les Aſtrologues modernes ſouſtiennent le mouvement de la *terre* autour du Soleil. Alexandre envoya pour meſurer la *terre* Diogenete & Beton. Les Romains y envoyerent depuis Zenodoxus, Theodotus & Policlitus ſous l'autorité de Jules Ceſar. Voicy la meſure exacte de la *terre* obſervée par Mr. Picard par l'ordre du Roy, qui en a meſuré exactement un degré.

La circonference de la *terre* contient,

Toiſes de Paris	20541600
Lieuës de 25. au degré	9000
Lieuës de Marine	7200

Diametre de la *terre*.

Toiſes de Paris	6538594
Lieuës de 25. au degré	$2864\frac{16}{25}$
Lieuës de Marine	$2291\frac{17}{20}$
Le demi-diametre eſt de 3269297. toiſes,	3. pieds
Lieuës de France	$1432\frac{16}{25}$

TERRE, ſe dit auſſi de la ſubſtance, de la matiere dont ce globe eſt compoſé, tant à l'égard du dehors que du dedans. Les fruits & les arbres naiſſent de la ſubſtance & ſur la ſurface de la *terre*. L'or, les metaux & les mineraux ſe tirent des entrailles de la *terre*. Les eaux & les ſources ſe font des chemins ſous *terre*. Les tremblements de *terre* ſe font par des vents renfermez & rarefiez dans les cavernes de la *terre*. On fait des mines, des caves, des offices ſous *terre*. Un Roulier eſt un voiturier par *terre*. Cette juppe eſt à fleur de *terre*. La robbe doit traîner à *terre*. Voilà un vieux baſtiment qui n'eſt bon qu'à jetter par *terre*. Cette tour eſt élevée de *terre* de 10. toiſes. On baiſe la *terre* en ſigne d'humilité. Quand on tuë, ou qu'on renverſe un homme, on dit qu'on l'a jetté à *terre*, qu'on l'a porté par *terre*. On dit auſſi, Mettre pied à *terre*, pour dire, Deſcendre de cheval, de carroſſe, d'un navire; arriver, aborder en quelque lieu. La *terre* eſt le planchier des vaches. Les Poëtes ont feint que les Geants étoient les enfants de la *terre*.

On appelle en termes de mer *terres baſſes*, des rivages bas, plats & ſans remarques, & des plages où il y a peu de cale & de profondeur d'eau. Les *terres hautes* ſont les montagnes ou rivages de bonne remarque.

TERRE, ſe dit auſſi de la matiere de pluſieurs ouvrages, ſelon ſa nature & ſes qualités. La porcelaine, la fayence, ſont des vaiſſeaux de *terre*. La brique, la tuile, ſont faites de *terre* glaiſe, ou de *terre* à Potier, ou d'argille peſtrie & cuite. On dit de la *terre cruë*, quand elle eſt ſimplement ſechée au Soleil. Du noir de *terre*; du verd de *terre*; *terre d'ombre*; de la *terre franche*, c'eſt de la *terre* ſans gravier.

Il y a auſſi pluſieurs *terres* medicinales, comme l'*Eretrienne*, *Selinuſienne*, *terre punique*, *cimolie*, *terre de Chio*, *terre melie*, *terre Lemnienne*, *terre ſigillée*, *terre de vigne*, &c. Voyez à leur ordre. Il y a une *terre* Samienne qu'on appelle *aſtet*, parce que quand on la rompt, elle repreſente une étoile. Quelques-uns prenendent que c'eſt le *talk*. Voyez Matthiole.

TERRE, en termes de Chymiſtes, eſt le fond principe paſſif qu'ils admettent, & qui ſe trouve à la fin des diſtillations & des calcinations, aprés qu'on en a tiré les ſels. On l'appelle autrement *terre morte* ou *terre damnée*.

TERRE, ſe dit auſſi diverſement à l'égard de la culture & des connoiſſances que nous en avons. Les *terres vaines & vagues* ſont des *terres* deſertes, incultes, ſteriles. *Terres novales*, ſont des *terres* nouvellement defrichées, qui n'avoient jamais porté. *Terres neuves*, ce ſont des *terres* nouvellement découvertes, & particulierement le Canada, d'où vient la monoie de *Terre-neuve*. Les *terres Auſtrales*, ſont des *terres* inconnuës, où on n'a point encore navigé. La moitié de l'Afrique & de l'Aſie conſiſte en *terres* inhabitables ou pour leur chaleur, ou pour leur ſechereſſe. Les *terres* de la Brie ſont des *terres* fortes & graſſes. Nous avons un deſir naturel de revoir noſtre *terre* natale, noſtre patrie. On fait des Proceſſions pour les fruits, pour les biens de la *terre*.

TERRE, ſignifie auſſi, Seigneurie, tant en general, qu'en particulier. Dieu eſt le Souverain & le Createur

du

du ciel & de la *terre*. Les Rois ſont les Maiſtres de la *terre*, ſont de petits Dieux ſur *terre*. Un ambitieux voudroit conquerir toute la *terre*. Ce Prince peut marcher long-temps ſur ſes *terres*. Il eſt entré à main armée ſur les *terres* ennemies. Les Pyrenées ſeparent les *terres* de France des *terres* d'Eſpagne.

TERRE, en particulier, ſe dit d'une moindre domination ſeigneuriale qui a des dependances & des redevances deuës par pluſieurs perſonnes ou heritages. Thoüars eſt une *terre* fort ſeigneuriale erigée en Duché; c'eſt une *terre* en beaux droits, une *terre* mouvante du Roy. Il eſt permis à un Seigneur de demembrer ſa *terre*.

TERRE, ſe dit auſſi d'un ſimple domeine, metairie, ou ferme. Il a une petite *terre* qu'il afferme tant. Il fait valoir ſa *terre* par ſes mains. Il donne ſa *terre* à moitié fruits. Cette *terre* eſt en friche, en ruine, en criées. Il a remis ſa *terre* en valeur. Il eſt deffendu de deſſoler les *terres*. Toute *terre* eſt un immeuble, ſujette à hypotheque, à deguerpiſſement. On dit auſſi, qu'une *terre* n'eſt bonne qu'à manger, pour dire, qu'on en peut vivre ſur le lieu, mais qu'on n'en peut pas tirer grand revenu en argent.

TERRE, ſe dit encore plus particulierement d'un ſimple heritage, d'un champ. Voilà une piece de *terre* qui contient dix arpens, dix ſeptiers, dix perches. Cette *terre* eſt bonne en vigne, en bois, en labour. Tout ſon bien eſt en fonds de *terre*. C'eſt un gueux qui n'a pas un pouce de *terre*. On laiſſe une partie des *terres* en jachere, les autres en gueret, les autres ſont emblavées ou enſemencées. Il a fait clorre cette *terre* de murs, de foſſés, de hayes. Il faut donner trois façons aux *terres* qui ſont en labour. Les *terres* legeres ſont les ſablonneuſes, qui rapportent peu. Il faut fumer, amender les *terres* maigres.

TERRE, ſe dit auſſi à l'égard des hommes qui habitent la *terre*. C'eſt un homme qui connoiſt toute la *terre*, tout le monde. C'eſt un pauvre ver de *terre* qui n'eſt aſſiſté de perſonne. C'eſt une verité conſtante qui paſſera par toute la *terre*. Il a fait cela à la face de toute la *terre*.

TERRE, ſe dit auſſi du lieu qui ſert de tombeau. Un corps mort ne demande plus que la *terre*. On enterre les Chrêtiens en *terre* ſainte, dans l'Egliſe, dans le cimetiere. On paye tant à l'Egliſe pour l'ouverture de la *terre*. On dit par un ſouhait poëtique, Que la *terre* ſoit legere à ſes os, pour dire, Qu'il repoſe en paix.

On dit en termes de Guerre, qu'on a bien remué la *terre*, pour dire, qu'on s'eſt bien retrenché, bien fortifié, qu'on a bien fait des travaux. Cette place n'a pour toute deffenſe que des ouvrages de *terres* jectiſſes, rapportées, remuées, ou ſablonneuſes ou legeres, qui ne valent rien.

En Marine on appelle vent de *terre*, le vent qui ſouffle des coſtes. Le mal de *terre*, c'eſt le ſcorbut. La *terre* ferme, c'eſt le continent qui n'eſt point entouré d'eau. On dit prendre *terre*, mettre à *terre*, aborder *terre*. Ce vaiſſeau ne craint que la *terre* & le feu. Cæſar diſoit qu'il n'iroit jamais par mer là où il pourroit aller par *terre*. On dit auſſi, qu'on a perdu *terre*, lors qu'on eſt en haute mer, & qu'on a perdu la *terre* de veuë.

TERRE, ſe dit figurément en choſes morales. Vous venez chaſſer ſur mes *terres*, pour dire, entreprendre ſur ma charge, ſur mes droits, ſur mes fonctions, ſur mon travail. On dit qu'on a fait perdre *terre* à quelqu'un, pour dire, qu'on l'a mis en deſroute, ſoit en plaidant, ſoit en diſputant contre luy. On dit auſſi, qu'un homme va par *terre* en Careſme, quand il mange de la viande. On dit qu'un homme ſeme en *terre* ingrate, quand il veut inſtruire un ſtupide, qui n'eſt pas capable d'apprendre; ou quand il fait du bien à un malhonneſte homme & méconnoiſſant.

TERRE, ſe dit auſſi par oppoſition à ce qui eſt *ſpirituel*. Les plaiſirs de la *terre* ne ſont rien à comparaiſon de ceux du ciel. Il ne faut point s'attacher aux biens de la *terre*, qui ſont fragiles & periſſables. L'ame Chrêtienne ſe faſche de tenir tant à la *terre* par des biens corporels.

L'Eſcriture nous apprend que Dieu eſt deſcendu en *terre*; qu'il envoye ſouvent ſes Anges en *terre*, qu'il a formé l'homme du limon de la *terre*, qui retournera en *terre*; qu'il a donné pour punition au ſerpent de manger de la *terre*; que la *terre* engloutit Coré, Dathan & Abiron, qu'elle fondit ſous eux.

TERRE, ſe dit proverbialement en ces phraſes. Il n'y a point de *terre* ſans Seigneur. Tant vaut l'homme, *tant* vaut ſa terre. *Terre* chevauchée eſt à demi mangée. Un homme malheureux dit qu'il voudroit eſtre cent pieds ſous *terre*. On dit qu'il a donné du nez en *terre*, quand il a fait banqueroute, quand il n'eſt pas venu à bout de quelque deſſein. On dit auſſi d'un avare, Il a peur que *terre* ne luy manque. On dit auſſi, qu'on a cherché un homme par mer & par *terre*, pour dire, qu'on l'a cherché en pluſieurs endroits de la ville. On dit d'un pays gras, fertile & abondant, que c'eſt une *terre* de promiſſion. On dit auſſi, Qui *terre* a, guerre a, pour dire, qu'il n'y a point de bien qui ne ſoit ſujet à envie & à conteſtation. On dit, Il vaut mieux en *terre* qu'en pré, en parlant de quelqu'un dont on ſouhaitte la mort. On dit auſſi, qu'une parole n'eſt pas tombée à *terre*, pour dire, que quelqu'un en a pris avantage, qu'il l'a relevée. On dit auſſi, qu'on ne voit ni ciel ni *terre*, pour dire, qu'on ne voit goute. On dit encore, Bonne *terre*, méchant chemin. On dit auſſi, Quitter une *terre* pour le cens, c'eſt à dire, Abandonner une choſe qui eſt plus onereuſe que profitable. On dit encore, C'eſt un pot de *terre* contre un pot de fer, quand un homme foible conteſte contre un bien puiſſant. J'iray tant que *terre* me pourra porter, pour dire, Je ne reviendray de long-temps. On dit auſſi, Entre deux ſelles le cul à terre, pour dire, n'avoir pas profité de l'occaſion, de deux avantages propoſés. On dit, Faire de la *terre* le foſſé, lors que ce que l'on tire d'une choſe, ſert à en faire en même temps une autre.

TERRE A TERRE. adv. Il ſe dit des galeres, quand elles ne s'éloignent gueres des coſtes en allant en mer. On le dit auſſi au Manege des chevaux qui ne font ni courbettes, ni ballotades, mais qui vont uniment ſur le terrain, & en faiſant de petits ſauts, ou levant un peu les jambes de devant. On le dit auſſi des Danſeurs qui ne font point de cabrioles, & qui ne quittent gueres la *terre*. On le dit auſſi au figuré des Auteurs dont le ſtile n'a point d'elevation, ou eſt rampant.

On dit, Rez pied, rez *terre*, pour dire, De niveau.

TANT QUE TERRE. Adv. d'exaggeration. Nous avons eu de la peine, de la fatigue, de la diſette *tant que terre*: en revanche rions maintenant, beuvons, mangeons *tant que terre*.

TERREAU. ſ. m. Vieux fumier & bien pourri, meſlé avec de la terre. On fait des couches de *terreau* pour y faire venir aiſément des champignons, des melons, &c.

TERREPLAIN. ſ. m. Terme de Guerre. C'eſt la partie la plus haute du rempart, la deffenſe ſolide d'une place, qui eſt faite de terre avec talus & parapet.

TERRER. v. n. Se cacher ſous terre, ſe dit proprement des animaux qui font des trous en terre ou des tertiers pour ſe retirer, & ſe mettre à couvert des pourſuites des Chaſſeurs, comme les lapins & les renards.

TERRESTRE. adj. m. & f. Qui appartient à la terre. Le globe celeſte & le globe *terreſtre* ſont en repreſentation dans les cabinets. Adam fut creé dans le

Paradis *Terreſtre*. La Peyre en a fait une grande Diſſertation dans ſa Geographie Sainte. On dit d'une belle maiſon de campagne, que c'eſt un Paradis *terreſtre*. On diviſe les animaux en *terreſtres*, aquatiques, & volatils. La foudre & les orages ſe forment des vapeurs & des exhalaiſons *terreſtres*. La Chymie par ſon art ſepare des corps tout ce qu'il y a d'impur, de craſſe & de *terreſtre*.

TERRESTRE, ſe dit auſſi figurément par oppoſition à *ſpirituel*. Les deſirs *terreſtres* ſont indignes d'un Sage, d'un Chreſtien. Les plaiſirs *terreſtres* ne ſont qu'ombre & fumée.

TERREUR. ſ. f. Grand effroy, paſſion de l'ame cauſée par la preſence d'un objet affreux, épouvantable. Les grands Conquerans ont gagné des Provinces par la ſimple *terreur* de leur nom, de leurs armes. Ariſtote diſoit que la Tragedie devoit cauſer la *terreur*, ou la compaſſion. Les plus braves ſont quelquefois ſujets à des *terreurs* paniques, à des épouvantes mal fondées. La cruauté des ſupplices n'a pas été capable de donner de la *terreur* aux Martyrs.

TERREUX, EUSE, adj. Qui eſt couvert de terre, de craſſe, de pouſſiere. Les concombres cueillis dans la pluye ſont tous *terreux*. Les vieillards moribonds ont le viſage *terreux*.

On dit proverbialement d'une fille à marier, qu'elle a le cul *terreux*, quand elle eſt fort riche en fonds de terre.

TERRIBLE. adj. m. & f. Qui doit eſpouvanter, donner de la terreur. Le ſupplice des roüez eſt *terrible*. La mort eſt le *terrible* des *terribles*, comme a dit un Ancien. Il eſt *terrible* de tomber entre les mains du Dieu vivant.

TERRIBLE, ſe dit auſſi par exaggeration, de ce qu'on veut traitter de grand, d'extraordinaire, de ſurprenant. Ce hableur a une *terrible* envie de parler. Il a une *terrible* conſtance, fermeté. Son avarice eſt *terrible*.

On dit auſſi pour loüer, ou pour blaſmer: Vous eſtes un *terrible* homme: C'eſt un *terrible* Sire.

TERRIBLEMENT. adv. D'une maniere terrible. Ce brave eſt *terriblement* dangereux. C'eſt un homme qui parle *terriblement*, ou beaucoup. Il eſt *terriblement* meſnager.

TERRIEN, ENNE. adj. Qui poſſede une grande eſtenduë de terre. Le Roy d'Eſpagne eſt le plus grand *terrien* du monde depuis la découverte des Indes Occidentales. Cette Ducheſſe eſt une grande *terrienne* en Bretagne, elle y poſſede beaucoup de terres.

TERRIER. adj. m. & ſubſtant. Recueil de reconnoiſſances des vaſſaux ou tenanciers d'une terre ſeigneuriale, qui contiennent les rentes, droits & devoirs dont ils ſont tenus envers leur Seigneur; ce qui luy ſert de titre pour exiger telles redevances. Il faut obtenir des Lettres Royaux pour la confection d'un papier *terrier*. On dit auſſi le *terrier* du Domeine.

TERRIER, ſignifie auſſi la demeure que les lapins, renards & autres animaux ſemblables ſe creuſent dans la terre, & où ils ſe ſauvent de la pourſuite des Chaſſeurs. On fait mourir les renards en les enfumant dans leur *terrier*.

TERRIER, eſt auſſi un petit chien qui eſt propre à la chaſſe de ces animaux.

TERRINE. ſ. f. Vaiſſeau de terre fait en forme de jatte, ou d'un baſſin qui a de la profondeur. Les *terrines* ſont des uſenciles de cuiſine, de laiterie; elles ſervent de gardemanger, & pour ſavonner, &c.

TERRINÉE. ſ. f. Ce qui eſt contenu dans une terrine. On a donné une grande *terrinée* de pois aux pauvres. Cette fille a une grande *terrinée* de linge à ſavonner.

TERRIR. v. n. Terme dont les Naturaliſtes ſe ſervent en parlant des tortuës qui vont à terre pondre leurs œufs; & aprés les avoir couverts de ſable, elles les laiſſent éclorre par la chaleur du Soleil.

TERRIR, en termes de Mer ſignifie auſſi, Prendre terre aprés des voyages de long cours; & quelquefois même avoir la veuë de la terre.

TERRITOIRE. ſ. m. Deſtroit, juriſdiction, reſſort. Un Juge ne peut prononcer, ni un Officier exploiter, hors de ſon *territoire*. Les Juges des privilegiez, comme Mrs. des Requeſtes du Palais, ou de l'Hoſtel, n'ont point de *territoire* particulier.

TERRITOIRE, ſe dit auſſi de la permiſſion que donne un Eveſque à un autre pour faire quelque fonction Epiſcopale dans l'eſtenduë de ſon Dioceſe. Un Clerc ne peut recevoir les Ordres que de ſon Dioceſain, ſi ce n'eſt qu'il obtienne un *territoire* pour les recevoir par un autre Eveſque commis. L'Eveſque de Beauvais voulant faire le procés dans Roüen à Jeanne la Pucelle, demanda au Chapitre de Roüen, le Siege vacquant, *territoire* pour la juger.

TERRITOIRE, ſe dit auſſi de l'eſtenduë d'une Seigneurie, ou d'une Parroiſſe. Le *territoire* de ce Marquiſat eſt bien eſtendu. La Cure de Ste. Marine n'a que trente maiſons dans tout ſon *territoire*.

TERROIR. ſ. m. Terre conſiderée ſelon ſes qualitez. Les plantes, les arbres, ne viennent bien que ſelon que le *terroir* leur eſt propre. Les ſaules, les aulnes, les peupliers demandent un *terroir* humide & mareſcageux; la vigne un *terroir* ſec, pierreux & de roche; le bled un *terroir* gras & fertile. Le *terroir* des landes ne ſe cultive point, parce qu'il eſt trop ingrat.

On dit que le vin a un gouſt de *terroir*, quand il a quelque qualité deſagreable, qui luy vient par la nature du terroir où la vigne eſt plantée.

TERSET. ſ. m. Terme poëtique, qui ſe dit de trois vers qui ſont liez ou qui marchent enſemble. En France on n'employe les *terſets* que pour faire les deux derniers couplets d'un Sonnet. En Italie pluſieurs Poëmes ſont faits par *terſets*.

TERTRE. ſ. m. Petite montagne qui s'éleve au milieu d'une plaine de toutes parts, & qui n'eſt point attachée à des coſtes. Il y a une grande devotion au *tertre* du mont Valerien la Semaine Sainte. Ce mot vient du Latin *terreſtre*. Nicod. D'autres le derivent *à theatro*, qui s'eſt dit d'un lieu eminent; ou de *terratum*, parce que c'eſt une eſpece de terraſſe.

TES.

TESMOIGNAGE. ſ. m. Atteſtation, relation d'une verité. Faux *témoignage* ne diras: c'eſt un commandement du Decalogue. On eſt obligé en conſcience de depoſer, de rendre *teſmoignage* à la verité. St. Jean dit que Dieu eſt venu au monde pour rendre *teſmoignage* à la verité.

TESMOIGNAGE, ſe dit auſſi d'un paſſage d'un Auteur, ou autre perſonne notable, qui dit ou affirme avoir vû ou creu quelque choſe. Le Predicateur a rapporté pluſieurs *teſmoignages* des Peres pour prouver ſon texte. Les *teſmoignages* de Pline, d'Herodote, de Solin, ſont ſuſpects à beaucoup de gens.

TESMOIGNAGE, ſe dit auſſi des indices, des preuves qu'on tire ſouvent des choſes inanimées. Ce mari a donné de grands *teſmoignages* de ſon amour à ſa femme. L'homme de bien eſt content du *teſmoignage* de ſa conſcience. Son bras eſtropié eſt un *teſmoignage* de ſa valeur. Les pleurs ſont des *teſmoignages* de ſon affliction. Ce ſang reſpandu eſt un *teſmoignage* qu'il y a eu icy de la tuërie.

TESMOIGNAGE, ſe dit quelquefois d'une ſimple recommendation, ou aſſeurance. J'ay pris ce valet ſur le *teſmoignage* que m'ont fait pluſieurs honneſtes gens de ſa fidelité.

TESMOIGNER. v. act. Depoſer, ſervir de teſmoin. Il y a quatre teſmoins qui ont *teſmoigné* contre luy. Un Advocat n'eſt pas obligé de *teſmoigner* contre ſa partie.

TESMOIGNER, ſignifie auſſi, S'ouvrir, faire connoiſtre ſon ſentiment. Un Juge ne doit point *teſmoigner* aux parties quel eſt ſon ſentiment, ouvrir ſon advis. Un bon Chrêtien ne doit *teſmoigner* aucun reſſentiment des injures qu'il reçoit. Il eſt dangereux de *teſmoigner* trop d'amour à ſes enfans, ils en abuſent. Les amants *teſmoignent* leur paſſion par leurs regards.

TESMOIGNERIE. ſ. f. Ce mot ſe trouve employé dans Rabelais. Comment Ouïr-dire tenoit Eſcole de *Teſmoignerie*.

TESMOIN. ſ. m. & f. Qui atteſte, ou peut atteſter ou certifier la verité d'un fait. Les procés criminels s'inſtruiſent par audition, recollement & confrontation de *teſmoins*. On ne reçoit des *teſmoins* ſinguliers qu'en fait d'uſure & de concuſſion. Pour faire preuve dans les informations par turbe, dix *teſmoins* n'en valent qu'un. Deux *teſmoins* oculaires ou *de viſu* non ſuſpects, ni reprochés, ſont une preuve concluante. On punit de mort les faux *teſmoins*, les ſubornateurs de *teſmoins*, les *teſmoins* à gages. Les Apoſtres, les Martyrs ont eſté les *teſmoins* des veritez Evangeliques. L'Ordonnance a deffendu la preuve par *teſmoins* pour preſt au deſſus de 100. liv. Les exploits de criées doivent être atteſtez de Recors & de *teſmoins* ſignandaires. On peut fournir de reproches, de ſalvations de *teſmoins*. Il faut aſſigner les *teſmoins* pour depoſer. Par la derniere Ordonnance on gage les *teſmoins* defaillans, on ordonne qu'ils viendront ſur peine de payer une certaine ſomme. Par un Synode tenu à Rome ſous Conſtantin en l'an 320. il faloit entendre 72. *teſmoins* pour condamner un Evêque: ce qu'on appelloit *libra teſtium*. On entendit 72. *teſmoins* contre le Pape Marcellin, qui vivoit en 302. *qui erant electi libra occidua*, dit l'Hiſtoire.

Chez les Romains, on tiroit, ou on pinçoit l'oreille à des *teſmoins* qui avoient été preſentes à quelque action, où on leur donnoit de petits ſoufflets, afin qu'ils s'en ſouvinſſent, quand il en faudroit rendre teſmoignage; & s'ils ne vouloient venir, on les amenoit par l'oreille.

Il y avoit autrefois des *teſmoins* ſynodaux élûs par les Evêques, qu'on faiſoit jurer ſur les reliques des Saints, & qui étoient établis dans chaque Parroiſſe, afin de faire une recherche exacte de l'hereſie, & des autres crimes de chaque Parroiſſien. Il en eſt parlé dans le Concile de Narbone de l'an 1227. dans celuy de Tolede & autres.

TESMOIN, ſe dit quelquefois des choſes inanimées. Il y a des *teſmoins* muets & irreprochables; des eſpées ſanglantes, des choſes volées dont on trouve un criminel ſaiſi. Les amoureux demandent aux rochers & aux arbres, qu'ils ſoient *témoins* de leurs plaintes, de leur mort. Les playes de ce cavalier ſont de bons *témoins* de ſa valeur. Les Orateurs prennent à *témoin* le ciel & la terre, &c.

On dit auſſi, quand on veut faire un grand ſerment, Dieu eſt mon *teſmoin*. Il n'y a point de plus dangereux *teſmoin* que nôtre propre conſcience.

TESMOIN, en termes d'Arpentage, ſe dit de petits tuileaux, ou autres marques que les Arpenteurs mettent ſous les pierres, qui ſervent de bornes aux heritages. On ordonne ſouvent qu'on levera la borne, afin de voir s'il y a des *teſmoins* qui marquent que c'eſt une effectivement.

TESMOIN, en Maçonnerie, ſe dit des marques que laiſſent les Tertaſſiers d'eſpace en eſpace ſur le terrain, pour faciliter le toiſé de leur beſogne, & voir ce qu'ils ont remué, ou enlevé de terre. Ce ſont de petites pirâmides du terrain où ils ne touchent point, qui en font voir l'ancienne hauteur.

Les Relieurs appellent auſſi *teſmoins*, quelques feuillets un peu plus courts que les autres, qu'ils laiſſent exprés ſans les rogner, pour témoigner qu'ils n'ont rogné du livre que le moins qu'il leur a eſté poſſible.

TESMOIN, ſe dit quelquefois burleſquement des teſticules. Quand Accuſe veut rendre raiſon pourquoy les eunuques ne peuvent faire de teſtament, il dit que c'eſt parce qu'ils n'ont point de *teſmoins*, & que les *teſmoins* ſont neceſſaires pour la validité d'un teſtament.

TESMOIN, ſe dit auſſi adverbialement d'une eſpece d'atteſtation. Il a eſté bien malade, *teſmoin* ſon viſage paſle, maigre & défait. Les gens qu'on maltraitte prennent les aſſiſtans à *teſmoin*. Les contracts en forme finiſſent par cette formule: En *teſmoin* de quoy nous avons fait apposer le ſcel à ces preſentes.

TESSEAUX. ſ. m. plur. Terme de Marine. Ce ſont des pieces de bois enclavées dans les maſts, qui ſoûtiennent les hunes. On les appelle auſſi *barres* de hune.

TESSON. Quelques-uns eſcrivent *Taiſſon*. ſ. m. Petit animal qu'on appelle autrement *bleyeau*, qui eſt une eſpece de renard, qui vit dans des terriers, & ſe nourrit de vermine. Ce mot vient de *taxus*, qui eſt derivé de l'Hebreu *daxen*, qui ſignifie *engraiſſer*, à cauſe que c'eſt un animal fort gras. Borel.

On appelle auſſi *teſſons*, les morceaux ou pieces rompuës des vaiſſeaux de terre, ou de grais. Un *teſſon* de pot à beurre, d'une terrine. Quelques-uns diſent auſſi *teſt*.

TEST. ſ. m. Os de la teſte, qui s'appelle autrement le *crane*. Voyez CRANE. Ce mot vient de *teſta*.

TESTACÉE. adj. m. & f. Qui eſt couvert d'une eſcaille dure & forte. Les Naturaliſtes font un genre particulier des poiſſons qu'ils appellent *teſtacées*, comme ſont les tortuës, les huiſtres, les perles, &c.

TESTACÉE, s'eſt dit auſſi d'un petit mont de la ville de Rome qui s'étoit fait de l'amas de pluſieurs pots caſſez, & qu'on appelle pour cela mont *teſtacée*, parce qu'en Latin *teſta* ſignifie un morceau de pot caſſé.

TESTAMENT. ſ. m. En termes de Theologie, il ſignifie les Livres de la Ste. Eſcriture, de la Vieille & de la Nouvelle Loy. Les Juifs n'adjouſtent foy qu'aux Livres de l'Ancien *Teſtament*, aux Patriarches, aux ceremonies du Vieux *Teſtament*. Les Chrêtiens y adjouſtent ceux du Nouveau *Teſtament*, ceux des Apôtres, & des Evangeliſtes.

TESTAMENT, en termes de Juriſprudence, eſt un acte ſolemnel & authentique, par lequel un homme témoigne la volonté qu'il aura en mourant pour la diſpoſition de ſon bien & de ſa ſepulture. Un *teſtament* n'a effet qu'aprés la mort; il eſt toûjours revocable juſques là. On peut faire des *teſtamens* mutuels, auſſi-bien que des donations mutuelles. Il faut bien des formalités pour faire un *teſtament* ſolemnel en pays de Droit Eſcrit; il faut qu'il ſoit atteſté par ſept témoins, & ſcellé de leurs ſceaux. Un *teſtament* militaire n'étoit pas ſujet à tant de formalités. Il y a eu auſſi un *teſtament nuncupatif*. Ce mot vient du Latin *teſtamentum*, que les Juriſconſultes Latins diſent venir de *teſtatio mentis*. Mais ceux qui s'en ſont voulu moquer, ont dit qu'il faloit que *teſtamentum* fut auſſi *mentis calcatio*. Benedicti ſur le Chapitre *Raynutius de Teſtamentis*, a recueilli dans un livre *in folio* tout ce qu'on peut dire ſur les *teſtamens*.

En France on a l'uſage des *teſtamens* holographes, qui ſont valables, quand ils ſont tous eſcrits & ſignés de la main du teſtateur. On fait des *teſtamens* pardevant le Curé en défaut de Notaires. Il faut qu'un *teſtament* ſoit leu & releu, dicté & nommé, pour être valable. Un codicille eſt un ſupplément du *teſtament*. C'eſt un vice dans un *teſtament*, que la ſuggeſtion, & l'inofficioſité. Les eunuques, les impuberes, les furieux, ne peuvent pas faire *teſtament*.

On a appellé chez les Anciens, droit de *teſtament*, un droit que les Evêques pretendoient avoir de diſpoſer tantoſt du quart, tantoſt de la neuviéme partie des legs pieux d'un *teſtament* : ce qui vient de ce qu'autrefois cette diſpoſition ſe faiſoit par autorité de l'Egliſe, comme témoigne Matthieu Paris vers l'an 1190. Depuis ils ſe ſont attribués ce quart, & en ont joui en pleine proprieté pendant un aſſez long-temps, comme ils ont fait à l'égard des biens des inteſtats. Voyez Du Cange.

On appelle *teſtament de mort*, les declarations ou depoſitions d'un criminel depuis qu'on luy a prononcé ſon arreſt.

TESTAMENT, ſe dit auſſi de quelque parole & inſtructions qu'un pere donne à ſes enfants en mourant, & des choſes qu'il leur recommende. *Le teſtament* du bon pere à ſes enfants du Sr. Fortin de la Hoguette.

TESTAMENTAIRE. adj. m. & f. Qui appartient au teſtament. Un legs *teſtamentaire*, un heritier *teſtamentaire*. L'executeur *teſtamentaire* doit être ſaiſi pendant un an de tous les effets de la ſucceſſion ; aprés quoy il doit rendre compte de ſon execution *teſtamentaire*.

TESTATEUR. ſ. m. TESTATRICE. ſ. f. Qui fait un teſtament. Il faut ſatisfaire autant qu'on peut aux volontés du *teſtateur*.

TESTE. ſ. f. La partie ſuperieure ou anterieure de l'animal. Les Medecins diviſent la *teſte* de l'homme en deux parties. L'une eſt le *teſt*, en Latin *calvaria*, qui eſt la chevelue ; l'autre ſans cheveux, qui eſt la *face* ou le *viſage*, *facies & vultus*, qui eſt nommée excellemment par les Grecs *proſopon*, c'eſt à dire, *regardant devant ſoy*, parce que cela n'appartient qu'à l'homme ſeul. Ils ſubdiviſent la premiére partie en quatre, ſçavoir le devant, qui eſt l'endroit le plus humide & le plus tendre, qu'ils appellent du mot Latin *ſinciput*, comme qui diroit *ſummum caput* ; le derriere, qu'ils appellent *occiput*, ou d'un mot Grec *inion*, parce que tous les nerfs (qui s'appellent *ines*) prennent de là leur origine. Ils appellent le milieu ou le haut de la *teſte*, *vertex*, *à vertendo*, parce que les cheveux tournent là en rond. Et enfin ils nomment les coſtez ou temples, *tempora*, parce que c'eſt là que le poil commence à blanchir, & à monſtrer le temps ou l'âge de l'homme. L'os du front s'appelle *coronal*, ou l'os *de la poupe* ou *ſans vergogne* : d'où vient qu'on appelle les impudens *effrontez*. Sa figure eſt en demi-cercle, polie par dehors, & inégale par dedans. L'os de la *teſte* s'appelle de la *preuë* & de la *memoire*. Aux vieillards il eſt tout d'une piéce. Aux jeunes il eſt tantoſt de quatre, tantoſt de cinq. Sa figure approche de celle d'un turbot, car il a cinq coſtez formés de deux lignes circulaires qui vont finir en pointe. En general les os de la *teſte* s'appellent le *crane*. Il y a des peuples qui ſe rendent la *teſte* auſſi platte que la main, & qui mettent la *teſte* de leurs enfants, dés qu'ils ſont nés, entre deux preſſes ou planches ſur le front & le derriere de la *teſte* pour l'applatir. Ils demeurent dans la Province de Coſaque ſur la riviere des Amazones. Dieu a fait marcher l'homme la *teſte* levée, afin qu'il contemplaſt le ciel. Les autres animaux avancent & baiſſent la *teſte*, parce qu'ils ne ſont nez que pour la terre. La *teſte* eſt le principal ſiege de l'ame, & des organes des ſens. Les Orientaux couvrent leur *teſte* d'un turban, & les Occidentaux d'un chapeau. Les Rois ont la couronne ſur la *teſte* dans leur Sacre. Les Eccleſiaſtiques ont une couronne, une tonſure ſur le ſommet de la *teſte*, pour marque de leur Clericature. Les ſoldats ont le pot en *teſte* ; les cavaliers un heaume, ou habillement de teſte. La fontaine de la *teſte*. Voyez FONTAINE. Des pous à fleur de *teſte*. Tourner la *teſte*, faire un ſigne de *teſte*, hocher la *teſte*. Ce mot de *teſte* vient du Latin *teſta*, dont les Latins ſe ſont ſervis en la même ſignification. Nicod & Menage.

TESTE, ſe dit auſſi des arbres, des plantes, des fruits. Il a tant de *teſtes* de ſaules à couper tous les ans. L'Ordonnance defend de deshonorer, de couper les *teſtes* des arbres de haute fuſtaye. Il y a tant de *teſtes* de choux, de porreaux, dans cette planche. Voilà un poirier de poires à deux *teſtes*. Une *teſte* d'oignon. Les pommes, les grenades, ont une queuë & une *teſte*.

TESTE, en termes de Medecine, ſe dit de l'extremité des os. Quand l'os a un bout rond qui avance en dehors, ſoit par apophyſe, ou epiphyſe, on luy donne le nom de *teſte*. Si ſon principe eſt greſle, & s'il s'élargit peu à peu, on l'appelle *col*. S'il aboutit en pointe, on l'appelle *couronné* ou *corneille*, à cauſe qu'il reſſemble à un bec de corneille : ce qu'on appelle quelquefois *pointe*. Quand cette *teſte* eſt platte, on l'appelle *condyle* ou *double teſte*, comme ſont les extremitez des os des doigts. On dit auſſi la *teſte* d'un muſcle, en parlant de ſon extremité ; & on dit la *teſte* du foye, en parlant de ſa partie la plus eſlevée.

TESTE, ſe dit auſſi des corps inanimez & artificiels. Il y a des clous à *teſte*, & d'autres à crochet. Cette épingle n'a plus de *teſte*. La *teſte* d'un maillet. Un teſtu, c'eſt un marteau à deux *teſtes*. On appelle la *teſte* du compas, l'endroit par où il ſe joint, où ſont les charnieres. La *teſte* d'un anneau c'eſt le chaton.

TESTE, ſe dit encore de la repreſentation de cette partie du corps humain. On dit d'un beau portrait, Voilà une belle *teſte*, voilà une *teſte* à peindre. Ce Sculpteur a bien reüſſi à cette *teſte*. La *teſte* d'airain d'Albert le Grand, qui parloit. Les Perruquiers appellent auſſi *teſtes*, ces moules de bois ſur leſquels ils dreſſent leurs perruques, qui ſervent auſſi de boeſtes à les ſerrer. Au jeu de cartes on dit qu'on a bien des *teſtes*, quand on a des Rois, des Dames, ou des Valets. On appelle auſſi la *teſte* d'une monnoye, la figure du Prince qui y eſt empreinte. On dit auſſi des reliques, Il y a pluſieurs *teſtes* de Saints dans la Sacriſtie, dans le treſor de cette Egliſe.

TESTE, ſe dit auſſi des monſtres qui ont pluſieurs *teſtes*, qui ſont la plus-part fabuleux. On dit que le ſerpent amphisbene a deux *teſtes*. Les Poëtes attribuent trois *teſtes* à Hecate, à Geryon, à Cerbere ; deux *teſtes* à Janus ; cent *teſtes* à Typhon. L'Hydre avoit cent *teſtes*. On appelle figurément une hydre à cent *teſtes*, ce qui renaiſt à meſure qu'on le croit détruire, comme une ſedition populaire, la chicane, &c. La *teſte* de Meduſe, que les Poëtes ont feint tuer de ſes regards. C'eſt auſſi une Conſtellation du ciel, nommée autrement *Ras Algol*, qui eſt la plus dangereuſe de toutes.

TESTE, ſe dit auſſi des cheveux, qui ne ſont qu'une partie & un ornement de la *teſte*. Ce blondin a une belle *teſte*, c'eſt à dire, une belle chevelure. Ce Perruquier a acheté cette *teſte* cent francs, c'eſt à dire, la dépouille de cette *teſte*. La *teſte* d'Abſalon peſoit 200. ſicles. On dit auſſi d'un homme chauve ou pelé, qu'il eſt ras comme la *teſte* d'un Heroine.

TESTE, ſe dit auſſi du bois de cerf. Les cerfs commencent leurs ans mettant leur *teſte* bas. Ce cerf eſt à ſa premiere, à ſa ſeconde *teſte*, pour marquer ſon âge. On appelle *teſte bien née*, une *teſte* groſſe de marrein. La *teſte couronnée* eſt la belle *teſte*, qui doit avoir auſſi les andouillers dans les meules, les rayeures enfoncées, & eſtre fort ouverte. On appelle une *teſte ſans merrain*, celle qui n'a pas les cors & chevilles pareils dans les deux perches. Les *teſtes rameuſes* ſont entremeſlées, ou pommées, ou ſimples de trois pas à mont, ou de deux.

TESTE, ſignifie quelquefois l'homme entier. En cette auberge on paye tant par *teſte*, c'eſt à dire, pour chaque perſonne. En cette ſucceſſion ceux-cy viennent par *teſtes*, & ceux-là par ſouches, ou par repreſentation, c'eſt à dire, pluſieurs enſemble. On luy a mis cette charge

ſur la *teſte*, ſur le corps. Il a 50. ans ſur la *teſte*. Les tailles s'impoſent par capitation, ſe payent par *teſte*. On ſonne bien à la Parroiſſe, il eſt mort quelque groſſe *teſte*. On met la Republique de Veniſe au rang des *teſtes* couronnées.

TESTE, ſe prend ſouvent pour la vie, qui ſe perd avec la *teſte*. Je n'oſerois faire celà, il y va de ma *teſte*. J'en réponds ſur ma *teſte*. On met les *teſtes* à prix dans les proſcriptions. Ce Tyran a fait bien coupper, abattre des *teſtes*. On luy a fait voler la *teſte* ſur un eſchaffaut. Il a bien joüé à coupe *teſte*. On caſſe la *teſte* aux deſerteurs. C'eſt haſarder ma *teſte*. On dit auſſi, qu'une place a couſté bien des *teſtes*, quand il a bien fallu faire mourir du monde pour la prendre.

TESTE, ſe dit figurément en choſes ſpirituelles & morales, & premierement de l'eſprit & de ſes fonctions. C'eſt un homme qui a la *teſte* dure, on ne luy ſçauroit rien faire apprendre. C'eſt un opiniaſtre, un preoccupé, qu'on ne ſçauroit detromper, quand il a une fois chauffé une opinion dans ſa *teſte*. Celuy-là eſt un habile homme, un homme de *teſte*, une des plus fortes *teſtes* de la Robbe. Il a fait un coup de *teſte*, de prudence, de jugement. On appelle même à la chaſſe un chien de *teſte*, un chien d'entrepriſe, celuy qui prend le devant de la meute. On dit au contraire, Il a fait un coup de ſa *teſte*, pour dire, un coup d'eſtourdi, dont il n'a point demandé conſeil. On dit même d'un joüeur de luth, d'un joüeur de cartes, qu'ils joüent de *teſte*, pour dire, avec prudence, qu'ils entendent ce qu'ils joüent. On dit auſſi, qu'il faut qu'un homme ait une forte *teſte*, une *teſte de fer*, pour vacquer à pluſieurs affaires. Diſputez contre ce Docteur, c'eſt un homme qui vous tiendra *teſte*, qui vous ſatisfera bien.

On le dit auſſi des paſſions & des vices de l'eſprit. Cet homme a un grand martel en *teſte*, il eſt jaloux, il eſt incertain de l'eſtat d'une affaire d'où depend toute ſa fortune; ce galant luy fait mal à la *teſte*. On dit d'un homme vain & viſionnaire, qu'il a bien du vent dans la *teſte*, qu'il s'eſt mis bien des chimeres dans la *teſte*; qu'il a l'amour, l'ambition dans la *teſte*; qu'il a la Poëſie, la Chymie, les machines dans la *teſte*, pour dire, qu'il en eſt fort entesté, qu'il s'y rompt la *teſte*.

On dit auſſi de celuy qui ſe trouble, qui s'aveugle dans la bonne fortune, que la *teſte* luy a tourné. On dit auſſi d'une femme acariaſtre, qu'elle a bonne *teſte*, qu'elle ne veut rien ceder, qu'elle crie à pleine *teſte*. On dit auſſi, Cela ne va pas comme voſtre *teſte*, pour dire, comme vous vous l'eſtes imaginé.

TESTE, ſe dit auſſi des corps politiques, en parlant de ce qui y eſt de plus conſiderable & au premier rang. Un Preſident eſt à la *teſte* de ſa Compagnie; un Doyen à la *teſte* de ſon Chapitre. Les Miniſtres ſont à la *teſte* des affaires. On a choiſi ce Directeur pour le mettre à la *teſte* des Fermes.

TESTE, ſe dit auſſi de ce qui eſt le premier en chaque choſe. Les noms des Auteurs doivent eſtre à la *teſte* des livres. On met les Epiſtres Dedicatoires, les Prefaces, à la *teſte*. Cela eſt eſcrit en *teſte* du livre, c'eſt à dire, dés le commencement. On le dit auſſi des Puiſſances. Rome eſt la *teſte* du monde, de l'Empire.

En termes de Guerre, *la teſte* du camp, ſe dit de la partie anterieure du terrain où une armée eſt campée, de ce qui regarde la campagne, ou les ennemis. Ce qu'on fortifie le plus, c'eſt la *teſte* du camp.

On appelle auſſi la *teſte* de la trenchée, la *teſte* de la ſappe, la *teſte* du travail, la partie la plus avancée vers l'ennemi. On a pouſſé cette nuit la *teſte* de la trenchée 100. pas plus loin. Il y a deux *teſtes* à la trenchée, c'eſt à dire, deux attaques.

On appelle auſſi la *teſte* d'un ouvrage à cornes, ce qui eſt enfermé entre ſes deux demi-baſtions. On le dit auſſi d'une face de la place; & on dit en ce ſens, qu'on ne peut aller à une place que par une *teſte*, c'eſt à dire, l'attaquer que par un ſeul endroit.

On dit auſſi d'un Officier, qu'il eſt à la teſte de l'armée, d'un bataillon, d'un regiment, d'une compagnie, pour dire, qu'il les commande. On dit auſſi d'un Officier reformé, Il étoit à la *teſte*, il ne ſera plus qu'à la queuë.

En termes de Manege, on dit qu'un cheval place bien ſa *teſte*, qu'il porte en beau lieu, en parlant de ſon action, & de ſon encolure. On dit auſſi, qu'il a la *teſte* dedans, quand il manie ſur les voltes de biais, & en pliant un peu la teſte. On appelle auſſi, Courir les *teſtes*, un exercice de manege où le cavalier perce pluſieurs *teſtes* de carton qui ſont à terre avec diverſes ſortes d'armes, tandis que le cheval galoppe.

TESTE DE MORE, ſe dit des chevaux qui ont la teſte noire. Voyez CAP DE MORE.

On appelle auſſi à la Guerre, *teſte de More*, une machine que compoſent les Ingenieurs, qui eſt une eſpece de grenade qu'on tire avec le canon.

En termes de Marine, on appelle *teſte de More*, un billot quarré étant au haut de chaque maſt, & en ſa briſure, qui ſert pour en emboëſter un autre. On l'appelle autrement *chouquet*.

En Chymie, on appelle auſſi *teſte de More*, une chappe ou chapiteau d'un alembic, qui a un long col, pour porter les vapeurs dans un tonneau qui ſert de refrigerant.

En termes de Blaſon, on appelle *teſtes de More*, des *teſtes* qui ſont repreſentées ordinairement de profil, & bandées, liées & tortillées. On appelle auſſi *teſtes arrachées*, les *teſtes* d'oiſeaux, & des autres animaux où le poil paroiſt encore; & *teſtes couppées*, celles dont la ſeparation eſt faite nettement.

En termes de Chymie, on appelle *teſte morte*, le marc qui demeure des corps dont on a tiré par la diſtillation, ou par autre voye, toute l'humidité & les ſels.

En termes de Muſique, on appelle la *teſte* d'un luth, d'un tuorbe, ou autre inſtrument ſemblable, la partie attachée au manche, où ſe mettent les chevilles, qui ſervent à monter, ou à baiſſer les cordes, afin de les mettre d'accord, & qui luy ſert de clavier.

En termes d'Aſtrologie, on appelle la *teſte*, ou la queuë du Dragon, les deux points de l'Ecclyptique où elle eſt couppée par l'interſection de l'orbite de la Lune, dans leſquels, quand les luminaires ſe rencontrent, il faut qu'il y ait ecclypſe de l'un, ou de l'autre. La *teſte* ſe marque ainſi ☊ & la queuë ☋

TESTE, ſe dit encore en pluſieurs phraſes particulieres. Tenir *teſte* à quelqu'un, c'eſt luy reſiſter, s'oppoſer à ſes deſſeins, combattre ſon advis, ſon opinion. Se jetter à la *teſte* de quelqu'un, c'eſt luy offrir ſon ſervice, ſe donner à bon marché. On dit auſſi d'une marchandiſe qui eſt à vil prix, qu'on la jette à la *teſte* des gens. On dit encore, Rompre la *teſte* à quelqu'un, pour dire, l'importuner. On dit auſſi, qu'un homme va la *teſte* levée par tout, quand il ne craint aucun reproche; & qu'il va *teſte* baiſſée au combat, pour dire, courageuſement & aveuglément. On dit auſſi, qu'on a regardé, qu'on a examiné un homme depuis les pieds juſqu'à la *teſte*, pour dire, fort attentivement. On dit auſſi, qu'un homme a des dettes, des affaires pardeſſus la *teſte*, pour dire, qu'il eſt noyé de dettes, accablé d'affaires. On dit auſſi qu'on a la *teſte* malſaite, quand on a la migraine, ou quelque douleur de *teſte*: que le ſommeil, ou une ſoupe à l'oignon, refont la *teſte*, pour dire, qu'ils la ſoulagent, qu'ils la gueriſſent.

TESTE, ſe dit proverbialement en ces phraſes. On dit d'un enteſté, d'un opiniaſtre, Il eſt comme le Bonnetier, il n'en fait qu'à ſa *teſte*. On dit auſſi, Ce ſont

deux

deux *teſtes* en un bonnet, pour dire, Ce ſont deux bons amis, qui n'ont qu'une ſeule volonté. On dit ironiquement de celuy qui fait le malade, Il a la *teſte* plus groſſe que le poing, & ſi elle n'eſt pas enflée. On dit, A laver la *teſte* d'un aſne on n'y perd que la leſcive, lors qu'on reprimende quelqu'un, qu'on luy lave la *teſte* inutilement. On dit auſſi, Bonne femme mauvaiſe *teſte*. Il ne ſçait où donner de la *teſte*, il n'a aucun bien, aucun ami, aucune reſſource. Autant vaudroit ſe battre la *teſte* contre un mur, pour dire, prendre de la peine inutilement. On dit auſſi, Il y va de cul & de *teſte*, comme une corneille qui abat des noix, pour dire, Il s'y employe de toute ſa force. On dit auſſi, Groſſe *teſte* peu de ſens; & l'on dit qu'un homme a des chambres vuides à loüer dans la *teſte*, qu'il a la *teſte* à l'eſvent, qu'il a une *teſte* de linotte, pour dire, qu'il eſt fou, qu'il a la *teſte* legere, une *teſte* ſans cervelle, une *teſte* verte, mal timbrée, demontée. On dit auſſi, qu'une *teſte* de fou ne blanchit jamais. On dit auſſi d'un Picard, qu'il a la *teſte* chaude, la *teſte* prés du bonnet, pour dire, qu'il eſt prompt à ſe fâcher. On dit auſſi d'un yvrogne, On voit bien à ſes yeux que ſa *teſte* n'eſt pas cuite, pour dire, que le vin luy a donné dans la *teſte*, qu'il a beu du caſſe *teſte*. On dit auſſi, Autant de *teſte*, autant d'opinions. Je ſuis auſſi étonné de cela, que ſi les cornes me venoient à la *teſte*. On dit auſſi, qu'un homme eſt bien chaudement la *teſte* au ruiſſeau, en plaignant celuy à qui quelque malheur eſt arrivé. On dit auſſi, J'y mettrois ma *teſte*, j'y donnerois ma *teſte*, j'y gagerois ma *teſte* à coupper, & ſi c'eſt la gageure d'un fou, pour dire, j'en ſuis bien aſſûré. On dit encore, que la *teſte* a emporté le cul, pour dire, que le plus fort a emporté le plus foible. On dit d'un homme inquiet, que ſa *teſte* donne bien du mal à ſes pieds. On dit d'un vieillard vigoureux, qu'il eſt comme le porreau, qu'il a la *teſte* blanche, & la queuë verte. Il eſt accoûtumé à cela comme un chien d'aller nu *teſte*. On dit qu'une *teſte* de mouton eſt une biſque de gueux. On dit chez les Jardiniers, que quand le Diable voudroit replanter ſa femme, il luy coupperoit la *teſte*, parce qu'ils éteſtent tout ce qu'ils tranſplantent.

TESTE A' TESTE, adv. L'un devant l'autre. Ils ſont *teſte à teſte* comme Fourbiſſeurs. Nous avons diſné *teſte à teſte*. Ils ſe ſont rencontrez *teſte à teſte*, vis à vis, *teſte* pour *teſte*.

TESTE A' TESTE, ſe dit auſſi ſubſtantivement. Les amants cherchent le *teſte à teſte*. On luy a accordé un *teſte à teſte*, une converſation de ſeul à ſeul. Cette affaire demande un *teſte à teſte*, ne doit être faite qu'entre quatre yeux.

TESTER. v. n. Diſpoſer de ſes biens, & les deſtiner aprés ſa mort à certaines perſonnes qu'on inſtituë heritiers, ou legataires. A Paris on ne peut *teſter* que de ſes meubles & acqueſts, & du quint de ſes propres. On ne peut *teſter* en faveur de ſon Confeſſeur, ni de ſon Medecin. Les Religieux Profez n'ont point de faculté de *teſter*.

TESTICULE. ſ. m. Partie double de l'animal qui ſert à la generation, qui reçoit la ſemence qui coule de l'epididyme, & où elle acquiert ſa forme, ſa perfection & ſa fecondité, & où elle ſe cuit. Les *teſticules* ſont exterieurs aux hommes. Quelques-uns n'en ont qu'un. D'ordinaire ils en ont deux, & même il eſt aſſez ordinaire d'en trouver qui en ont trois; & quelques Medecins aſſeurent qu'il y a eu des hommes qui en ont eu juſqu'à quatorze. Ils ſont de figure oblongue ou ovale, de nature glanduleuſe & caverneuſe, comme les mammelles. Leur membrane commune s'appelle *ſcortum*, ou *ſcrotum*, parce qu'elle reſſemble à un ſac ou bourſe de cuir, que les Anciens appelloient *ſcortea*, comme une choſe faite de peau. Les femmes en ont d'interieurs qui ſont poſez ſur les muſcles des lombes, d'une qualité, figure & ſubſtance differente. Les nouveaux Anatomiſtes ont découvert qu'ils étoient pleins d'œufs, & ont ſouſtenu que la generation des hommes & de tous les animaux ſe faiſoit par le moyen des œufs, comme celle des oiſeaux. Les animaux qui ſont le plus de petits, & qui s'accouplent le plus ſouvent, les ont auſſi au dedans. Quelques Medecins ont honoré ces parties du nom de *principales*, & ont dit qu'elles étoient plus excellentes que le cœur. Les eunuques ſont ceux à qui on a retranché les *teſticules*. Quand ils ſont couppés, tournez, ou refroidis, toute l'amour s'éteint. Le peuple les appelle *teſmoins*, parce qu'ils rendent témoignage de la virilité. C'eſt ce qu'on appelle proprement *genitoires*. Les Grecs les ont appellez *didymes* ou *gemeaux*. Les Anatomiſtes trouvent auſſi dans le cerveau deux petits corps ronds & durs entre le troiſiéme & le quatriéme ventricule auprés de la glande pineale, qu'ils appellent *teſticules*, & en Grec *orchis* & *didymoi*.

On appelle les *teſticules* de cette *daintiers*, & ceux d'un ſanglier *tuites*.

TESTIERE. ſ. f. Beguin d'enfant en maillot. La *teſtiere* eſt une partie de la garniture d'une layette qu'on donne à une Nourrice avec l'enfant.

TESTIERE, ſe dit auſſi à l'égard du cheval, de la partie de la bride qui luy entoure la teſte, des cuirs qui ſoûtiennent le mors, & les reſnes ou les longes.

TESTIMONIAL, ALE. adj. Qui rend témoignage. Il ne ſe dit qu'en Pratique & en Cour d'Egliſe, des Lettres que les Prelats ou les Superieurs donnent aux Eccleſiaſtiques, ou aux Religieux, pour certifier ou atteſter leurs bonnes mœurs, le congé qu'on leur a donné, &c. Un Moine vagabond peut être arreſté faute de faire apparoir des Lettres *teſtimoniales* de ſon Superieur.

On le dit auſſi des Lettres de Scolarité dont un eſcolier juré doit faire apparoir, avant que de pouvoir obtenir des Lettres de garde-gardienne.

TESTON. ſ. m. Ancienne monnoye de France qui a valu 15. ſ. 6. d. & depuis 19. ſ. 6. d. On a commencé à les fabriquer ſous Louis XII. & alors ils ne valoient que 10. ſ. & étoient du poids de 7. d. 12. grains. Ils portoient ſur le revers les teſtes des Rois, & particulierement des Henry II. & III. Il y a eu auſſi de gros *teſtons* de Milan, dont le revers étoit un Saint Ambroiſe. On dit d'une choſe de vil prix, qu'elle ne vaut pas un *teſton*, un demi-*teſton*. On dit pour marquer un homme fort avare, qu'il ne donneroit pas un *teſton* pour un quart d'eſcu, qu'il ſe tiendroit à deux liards. On a dit auſſi proverbialement, qu'une fille avoit l'âge d'un *teſton*, quand elle n'avoit que quinze ans.

TESTONNER. v. act. Accommoder la teſte & les cheveux. Les Courtiſans ſont toûjours bien peignés & bien *teſtonnés*.

TESTONNER, ſignifie auſſi, Battre & donner des coups, particulierement ſur la teſte. Pour avoir fait une mediſance, il a eſté bien *teſtonné*, bien battu.

TESTONNÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

TESTU. ſ. m. Terme de Maçon. C'eſt un gros marteau qui ſert à demolir. Il y a auſſi des *teſtus* à arreſte, qui des deux coſtés ont des taillants qui s'avancent en forme de coins, & qui font au milieu un angle entrant. Celuy-cy ſert particulierement à tailler & à façonner le pavé.

TESTU, UË. adj. Opiniaſtre, qui s'arreſte fortement à executer ſes reſolutions, qui n'en demord point. Le plus grand ſupplice d'un mari, c'eſt d'avoir épouſé une femme *teſtuë*.

TET.

TETASSE. ſ. f. Terme odieux qu'on applique aux mammelles, quand on les veut accuſer d'être molles, flaſques & vilaines. Les Indiennes font vanité d'avoir de longues *tetaſſes*, & d'alaitter leurs enfans pardeſſus les eſpaules.

TETE. ſ. f. L'endroit par où les petits des animaux ſe nourriſſent, & tirent le lait de leurs meres. Les truyes, les chattes, les chiennes, ont pluſieurs *tetes* ou petits bouts ſous le ventre pour nourrir pluſieurs petits. Ce mot vient du Latin *tetta*, qui a eſté fait du Grec *titos*, ſignifiant la même choſe. Menage. Quelques-uns le derivent de l'Alleman *dutte* ou *tudte*, qui ſignifie la même choſe. L'Eſpagnol dit *teta*.

TETER. v. act. Tirer le lait d'une femelle avec la bouche, le ſucer pour s'en nourrir. Cet enfant a *teté* juſqu'à deux ans. On n'a point trouvé d'autre remede à ſon mal, que de l'obliger à *teter* une nourrice, une chevre. On dit auſſi, qu'un agneau *tete*, & autres ſemblables animaux. On dit qu'un enfant a *teté* du mauvais lait, quand il a eſté nourri par une femme qui étoit devenuë groſſe.

TETIN. ſ. m. Le bout de la mammelle des femmes par où ſort le lait, & que les enfans ſucent pour ſe nourrir.

TETINE. ſ. f. Tete de vache, ou de brebis. On connoiſt qu'une éclanche n'eſt pas de franc mouton, quand on y voit la *tetine*. Quelques-uns ſont friands de *tetines* de vaches.

TETON. ſ. m. Mammelle, la partie eminente du ſein, particulierement de celuy des femmes, où ſe forme le lait. Les *tetons* commencent à venir à cette fille; elle a des *tetons* blancs, ronds, durs, & bien plaquez. Cette femme eſt bien nourrie, elle a de trop gros *tetons*. Les enfans appellent leur Nourrice, *Maman teton*.

TETRACHORDE. Terme de Muſique, qui ſignifie la tierce, & eſt une conſonance ou intervalle de trois tons. Il y a la tierce majeure & la mineure, qui ne different que d'un demi-ton.

TETRAEDRE. ſ. m. Terme de Geometrie. C'eſt un des cinq corps reguliers, qui eſt compoſé de quatre triangles equilateraux, c'eſt à dire, qui ont les faces & les angles égaux.

TETRAGONE. adj. m. & f. Terme de Geometrie. Qui a quatre angles. Un quarré, un parallellogramme, un rhombe, un trapeze, ſont des figures *tetragones*.

TETRIQUE. adj. m. & f. qui ne ſe dit gueres qu'en ces phraſes. Un homme *tetrique*, une mine *tetrique*, une humeur *tetrique*, pour dire, un homme auſtere, une mine renfrognée, une humeur critique, ennemie du bien & de la joye des autres.

TEX.

TEXTE. ſ. m. Terme relatif oppoſé à *commentaire*. C'eſt un diſcours original ſans gloſe, note, ni interpretation. La Bible eſt le *Texte* Sacré: elle a divers *textes*, Hebreux, Chaldaïques, Syriaques, Samaritains, Grecs, & Latins. Les Commentateurs corrompent ſouvent les *textes* de leurs originaux.

TEXTE, ſe dit auſſi d'un endroit ou d'un paſſage particulier d'un Auteur qu'on cite. Cet Advocat a cité pluſieurs *textes* & paſſages pour fortifier ſa cauſe; il a falſifié le *texte* de cette Loy. On luy a objecté un *texte* formel d'un Canon qui fait contre luy.

TEXTE, eſt auſſi un paſſage ſingulier & choiſi par un Orateur pour être le ſujet d'un diſcours, d'un ſermon. Les Predicateurs choiſiſſent un *texte*, un paſſage de la Bible, ſur lequel ils preſchent. Les Advocats commençoient autrefois leurs plaidoyers par de ſemblables *textes*.

Livre à texte, ſe dit au College des livres où les eſcoliers eſcrivent au large quelques Auteurs Claſſiques, pour y eſcrire dans les interlignes la gloſe ou l'interpretation que leur dictent leurs Regents. En ce ſens on dit proverbialement, Gloſe d'Orleans, plus obſcure que le *texte*, pour dire, qu'elle ne le fait point entendre.

En termes d'Imprimerie on appelle *petit texte*, un petit caractere qui eſt entre le petit Romain & la mignonne.

TEXTUAIRE. ſ. m. Livre qui ne contient que le texte, qui n'a aucune gloſe ni commentaire. Il ne ſe dit gueres qu'en ces phraſes, un *Textuaire* de Droit Civil, de Droit Canon, de la Bible.

THE.

THE'. ſ. m. Quelques Médecins l'eſcrivent *Tay*. C'eſt un petit arbriſſeau domeſtique de la hauteur des groſeliers ou grenadiers & myrthes, fort eſtimé chez les Chinois & les Japonois. Ils l'appellent *Cha* ou *Thsia*. Il croiſt en la Province de Kiagnon prés la ville de Hoicheu, & auprés de Nankin. Il y en a auſſi au Royaume de Siam. Le meilleur de tous eſt celuy du Japon. On dit qu'il en vient auſſi en Tartarie. Il a la feuille petite comme celle du ſumach des Corroyeurs, dont il eſt une eſpece, ſelon quelques-uns; mais ſa fleur tire davantage ſur le jaune, & ſes branches ſont veſtuës de fleurs blanches & jaunes, pointuës & dentelées. Sa graine eſt noiraſtre, & l'arbriſſeau croiſt en trois ans malgré les neiges & les rigueurs de l'hiver. Il a des racines fibreuſes & dentelées. On fait un breuvage de ſa premiere feuille qui naiſt au printemps, qu'on cueille feuille à feuille avec les mêmes ſoins qu'on fait les vendanges en Europe. On la fait chauffer & ſecher; & aprés l'avoir gardée en des vaiſſeaux d'eſtain bien bouchez, ſi on la jette dans de l'eau bouillante, elle reprend ſa premiere verdure, & donne une teinture verdaſtre à l'eau avec une odeur & un gouſt agreable. Les Chinois ne boivent que l'eau où la feuille a trempé le plus chaudement qu'ils peuvent. Les Japonois boivent l'eau & la poudre qu'ils y ont laiſſé infuſer. On en met le poids d'un eſcu ſur un bon verre d'eau, & on y meſle un peu de ſucre pour corriger ſon amertume.

Elle eſt ſi differente en bonté, qu'il y en a dont la livre vaut 100. ou 150. francs; d'autre qui ne vaut que deux eſcus. Il y en a même à ſept deniers. Les Hollandois la vendent en France 30. livres, & elle ne leur couſte que 10. ſ. Sa bonne marque eſt d'être verte, amere & ſeche, enſorte qu'elle ſe briſe avec les doigts.

Elle guerit la goutte & la gravelle, & on croit qu'elle eſt la cauſe de ce qu'on n'entend point parler de ces maux à la Chine & dans l'Inde, & de ce que les peuples parviennent à une extreme vieilleſſe. Elle guerit les indigeſtions de l'eſtomac. Elle deſennyvre, & donne de nouvelles forces pour boire, & diſſiper les vapeurs qui cauſent le ſommeil. Elle fortifie la raiſon que le vin affoiblit, & guerit ſoudain la migraine & les douleurs de ventre. Mais Simon Paul Medecin du Roy de Dannemarc, qui a fait un Traitté exprés de cette plante, dit que ces vertus qu'on luy attribuë n'ont point de lieu pour ceux qui habitent en Europe; & que ceux qui ont paſſé 40. ans n'en doivent pas uſer, parce qu'elle avance leur mort, étant trop deſſiccative. Il pretend que le *thé* n'a pas plus de vertu que la betoine, & que ce n'eſt qu'une eſpece de myrthe qu'on trouve en Europe, auſſi-bien qu'aux Indes; qu'on l'appelle *Chamæleagnus* ou *Piment Royal*, dont la deſcription, les experiences & les analyſes qu'il en a faites ſont tout à fait ſemblables.

Les Chinois en prennent en toutes rencontres, & ſur tout à diſner. Ils en offrent aux amis qu'ils veulent regaler. Les plus moderez en prennent trois fois par jour; les autres dix fois, & à toute heure. Les perſonnes de

la plus grande qualité font gloire de le preparer eux-mêmes dans leurs appartements les plus magnifiques, & ont plusieurs vaisseaux de prix pour cet effet.

Ceux qui en ont escrit sont le Pere Maffée, Louïs Almeyda, Matthieu Riccius, Aloysius Frois, Jacob Bontius, Jean Linscot, le Pere Alexandre de Rhodes dans leurs Voyages, & les Auteurs du Voyage de l'Ambassade de la Chine, & de celuy de Mr. l'Evêque de Berite, & Nicolas Tulpius Medecin d'Amsterdam. Pierre Petit a fait un beau Poëme Latin sur le *thé*. Nicolas Pechlin a fait un Traitté du *thé*, où il refute l'opinion de Poli, qui croit que c'est un myrthe; & de Bauhinus, qui dit que c'est du fenouil. Il en fait une autre description, & dit que les fleurs de cet arbrisseau sont blanches, & fort semblables aux roses sauvages, à l'odeur prés; que sa tige & ses branches depuis la racine jusqu'au sommet sont couvertes d'une infinité de fleurs, & de petites feuilles pointuës & dentelées, qui ont cinq degrez differents de grandeur, qui s'appetissent à mesure qu'elles s'éloignent de la terre. Les plus grandes ne valent que 5. s. la livre, les secondes 50. s. les troisiémes 100. s. les quatriémes 15. liv. & les plus petites quelquefois jusqu'à 150. liv. Mr. Du Four a fait nouvellement un Traitté du *thé*, du caffé & du chocolate. Les Hollandois donnent aux Chinois une livre de fauge pour deux livres de *thé*. A Londres il y a bien trois mille lieux publics où on va boire du *thé*.

THEATINS. s. m. Ordre de Religieux ainsi nommez de Dom Jean Pierre Caraffe Archevêque *Theatin*, ou de Chieti au Royaume de Naples, qui fut fait Pape sous le nom de Paul IV. aprés avoir été compagnon du bienheureux Caëtan Tiene Gentilhomme Venitien, & premier Fondateur de cet Ordre à Rome en 1524. Menage.

THEATRAL, ALE. adj. Qui appartient au theatre. Le plus grand vice d'un Poëme Dramatique, est de n'avoir que des passions *theatrales*, qui ne sont point naturelles, qui ne se voyent que sur un theatre.

THEATRE. s. m. Lieu élevé où on fait des representations, où on donne quelque spectacle. Les vendeurs de mithridate vendent leurs drogues sur le *theatre*. Les bouffons qu'on a veu enfarinez sur le *theatre* sont infames.

THEATRE, se dit aussi de ces edifices magnifiques que faisoient les Romains pour donner des spectacles au peuple, comme le *theatre* de Marcellus, de Pompée, qu'on a aussi appellez *amphitheatres*. On voit encore à Athenes les ruines du Temple de Bacchus: c'est le premier *theatre* qui ait esté au monde, & un chef-d'œuvre d'Architecture.

THEATRE, se dit aussi du lieu ordinaire où on represente des Comedies & des Tragedies. Le *theatre* de l'Hostel de Bourgogne, du Palais Royal. Il est allé au *theatre*. Il frequente le *theatre*. On dresse des *theatres* dans les Colleges. Les petits escoliers font des payeurs de *theatre*.

THEATRE, se dit aussi de la Soene où representent les Acteurs. Les fanfarons veulent voir la Comedie du *theatre*, & mespriſent le parterre. Les places sur le *theatre* valent demi-louïs d'or. Cette decoration de *theatre* étoit fort belle. Ce Comedien avoit ses habits de *theatre*. L'ouverture du *theatre* de l'Opera surprend tout le monde.

THEATRE, est aussi la science de composer, ou de representer des Comedies & des Tragedies. Hedelin a escrit fort bien de la pratique du *theatre*. Cet Auteur entend bien le *theatre*, possede bien les regles du *theatre*. On a accommodé à nostre *theatre* toutes les pieces des Anciens. Cet Acteur est né pour le *theatre*, a bonne grace sur le *theatre*. Il faut qu'un Orateur evite le ton du *theatre*, du declamateur. Cet Auteur s'est donné au *theatre*, ne subsiste que du *theatre*. Corneille a dit dans l'Illusion Comique, que

Le *theatre* est un fonds dont les rentes sont bonnes.

THEATRE, se dit aussi du recueil des ouvrages dramatiques d'un Auteur. Le *Theatre* de Seneque, de Sophocle, de Hardi, de Corneille, de Racine.

THEATRE, a servi aussi de titre à plusieurs livres. Le *Theatre* d'Honneur & de Chevalerie de Vulson de la Colombiere. Le *Theatre* d'Agriculture, le *Theatre* de la Vie humaine de Lycosthene, amplifié par Zuinger en XXX. Volumes: c'est un grand recueil de lieux communs.

THEATRE, se dit aussi d'un lieu élevé par degrez, d'un échaffaut orné pour faire quelques ceremonies. Le *theatre* des Tuilleries est un lieu fort agreable.

THEATRE, se dit figurément en Morale. Le monde est un grand *theatre* où chacun vient representer son rolle. Les Princes doivent prendre garde à leurs actions, parce qu'ils sont sur un grand *theatre*, qu'ils sont bien observez. Il y a cent ans que la Flandre est le *theatre* de la guerre, c'est à dire, qu'on fait la guerre en ce pays-là.

THEATRE, en termes de Marine, signifie le chasteau élevé sur la proüe, qu'on appelle autrement *chasteau d'avant* ou *gaillard d'avant*.

On appelle proverbialement un Roy de *theatre*, celuy qui laisse gouverner absolument son Estat par ses Ministres, qui n'a que la representation d'un Roy.

THEME. s. m. Sujet, matiere pour escrire, pour composer. Quand on exerce les escoliers, on leur donne des *themes* à faire, quelque ouvrage à traduire de François en Latin, ou de Latin en François. On leur fait faire des *themes* pour les prix, pour les places; & on dit proverbialement, Faire son *theme* en deux façons, pour dire, Faire une chose en deux manieres differentes.

THEME, signifie aussi, Texte, passage authentique, choisi par un Predicateur pour servir d'entrée & de sujet à son discours, auquel il tasche de rapporter tout ce qu'il dit dans la suite.

THEME CELESTE. Terme d'Astrologie, qui se dit de la figure que dressent les Astrologues, lors qu'ils tirent l'horoscope. Il represente l'estat du Ciel à un certain point requis, c'est à dire, le lieu où sont en ce moment-là les estoiles & les Planetes. Il est composé de douze triangles enfermez entre deux quarrez, & on les appelle *les douze Maisons*.

THEOGONIE. s. f. Theologie Payenne qui enseignoit la genealogie de leurs faux Dieux. Hesiode a escrit de la *Theogonie*.

THEOLOGAL. s. m. Chanoine, Docteur qui presche & qui enseigne la Theologie dans un Chapitre. Le Concile de Latran tenu sous Alexandre III. ordonna que les Evêques auroient un Precepteur à leurs gages pour enseigner la Theologie. On a affecté une Prebende à cette fonction, qu'on a appellée la *Theologale*, & qui fait nommer ce Docteur le *Theologal*.

THEOLOGALE. s. f. Prebende d'une Eglise Cathedrale, affectée à un Docteur, qui est tenu de prescher ou d'enseigner la Theologie. A present les *Theologales* sont de simples dignitez sans fonction ni obligation d'enseigner.

On appelle vertus *theologales*, la foy, l'esperance, & la charité: comme étant celles que la Theologie nous enseigne principalement.

THEOLOGIE. s. f. Science qui donne la connoissance de Dieu & des choses divines. La *Theologie Naturelle*, est la connoissance que nous avons de Dieu par ses effets, par les lumieres de la Nature. La *Theologie Surnaturelle*, est celle que nous apprenons par la foy,

par

par les choſes qui nous ont eſté revelées. La *Theologie Poſitive*, eſt la connoiſſance de l'Ecriture Ste, & ſon explication ſuivant le ſentiment des Peres & des Conciles, ſans le ſecours de l'argumentation. La *Theologie morale*, eſt celle qui enſeigne le Catechiſme, & qui donne la connoiſſance des Loix divines pour regler ſes mœurs. La *Theologie Scholaſtique*, eſt celle qui tire par le raiſonnement pluſieurs connoiſſances des choſes divines fondées ſur les principes de la Foy. On appelle la *Sacrée Faculté de Theologie*, les Profeſſeurs, Docteurs, & Bacheliers de *Theologie*. La *Somme de Theologie*, eſt un Cours ou un Abregé de toute la *Theologie*, comme celle de St. Thomas, de Becan: & on dit qu'un homme a fait ſa *Theologie*, lors qu'il a fait ſon Cours, ou qu'il a eſtudié le temps porté par les reglements pour eſtre admis aux degrez de *Theologie*.

THEOLOGIEN, ENNE. ſ. & adj. m. & f. Qui ſçait la Theologie, qui l'enſeigne, ou qui en a eſcrit. Les Bibliotheques ſont pleines d'Eſcrits de bons *Theologiens*. Ste. Brigide peut paſſer pour une grande *Theologienne*, elle a eſcrit deux beaux Volumes de revelations. Le premier à qui on a donné le titre de *Theologien* par excellence, a eſté St. Jean l'Evangeliſte, qui a eſté par là diſtingué des trois autres, ſur tout dans le III. & IV. Siecle, comme on voit dans Origene, St. Cyrille & St. Chryſoſtome. Le ſecond a eſté St. Gregoire de Nazianze, qu'on a appellé *le jeune Theologien*. On l'a donné auſſi à quelques Docteurs modernes, comme à un nommé Richard Chanoine de St. Victor, & à Jean Thaulere, qu'on a ſurnommé *le Theologien illuminé*, ainſi que dit Poſſevin.

THEOLOGIQUE. adj. m. & f. Qui appartient à la Theologie. Ce Docteur eſt fort profond ſur les matieres *theologiques*.

THEOLOGIQUEMENT. adv. D'une maniere theologique. Ce Predicateur a prouvé ſa propoſition d'abord moralement, & puis *theologiquement*.

THEOREME. ſ. m. Demonſtration de la verité d'une propoſition, qui s'arreſte à la ſpeculation, par oppoſition à *probleme*, qui y adjouſte la pratique & la conſtruction. La Geometrie ſe diſtribuë en *theoremes*, & problemes.

THEORIE. ſ. f. Science qui s'arreſte à la ſeule ſpeculation, à la connoiſſance de la verité demonſtrée. Pour être bien ſçavant, il faut joindre la pratique à la *theorie*. Il y a pluſieurs machines qui ſont belles dans la *theorie*, qui ne reüſſiſſent point en la pratique. L'Aſtronomie a deux parties; la *theorie* du premier Mobile, qui eſt la ſcience de la ſphere; & la *theorie* des Planetes.

THEORIQUE. adj. m. & f. Qui regarde la theorie. Les ſciences ſe diviſent en *theoriques*, qui s'arreſtent à la contemplation, comme la Theologie; & en pratiques, qui ſe reduiſent en œuvre, comme la Medecine.

THEOURGIE. ſ. f. Puiſſance de faire des choſes merveilleuſes & ſurnaturelles par des moyens miraculeux & licites, en invoquant le ſecours de Dieu & des Anges. Ainſi ceux qui ont eſcrit en general de la Magie, la diviſent en trois parties, dont la premiere ſe nomme *Theourgie*, qui ſe fait par les cauſes celeſtes. La ſeconde eſt appellée *Magie naturelle*, qui ſe fait par les puiſſances de la nature. Et la troiſiéme s'appelle *Negromancie*, qui ſe fait par l'invocation des Demons.

THERIACAL, ALE. adj. Qui participe de la theriaque. Les Saltimbanques ont fort décrié les drogues *theriacales*.

THERIAQUE. ſ. f. eſt un remede compoſé de quantité de medicaments chauds pour la gueriſon des maladies froides, & où la chaleur naturelle ſe trouve affoiblie & languiſſante, comme paralyſie, apoplexie, lethargie, epilepſie, convulſion, diſſenterie, coliques, la fiévre quarte, la peſte, la petite verole, la morſure des chiens enragez, & generalement contre les poiſons & venins. Il y entre un grand nombre de drogues & d'ingrediens, qui ſont differents ſuivant la diverſité des Auteurs. Charras a fait un Traitté particulier de la *theriaque*. La *theriaque* la plus fameuſe eſt celle de l'ancien Andromachus, celebre Medecin du temps de Neron, qui en fit la deſcription en vers elegiaques. Son fils Andromachus la fit en proſe, & Damocrates en vers iambiques; & depuis elle a été inſerée au premier livre des Antidotes de Galien, & elle a été renouvellée en nos jours par le Sr. Geofroy fameux Apothicaire qui en a fait des actes publics ſuivant le decret de la Faculté du 21. Juin 1683. On a fait auſſi une Hiſtoire naturelle des animaux, des plantes & des mineraux qui entrent dans la compoſition de la *theriaque* d'Andromachus, dont eſt fait mention dans le Journal des Sçavants de l'année 1668.

Il y a une eſpece de *theriaque* qu'on nomme *diateſſaron*, à cauſe qu'elle eſt compoſée ſeulement de quatre ingrediens. Les autres en ont bien davantage. On eſprouve la *theriaque*, en la donnant à une perſonne qui a pris une medecine fort laxative; car ſi elle en empêche l'operation, elle eſt fort bonne. Il y a en Italie, & ſur tout en la Pouille, des vendeurs de *theriaque* qui ſe vantent d'être iſſus de la race de St. Paul, & qui peuvent être iſſus de ces fameux Marſes leurs voiſins, qui étoient en regne plus de mille ans avant St. Paul. Ils manient des ſerpens ſans danger, aprés avoir graiſſé leurs mains d'un enguent où il entre de l'huile de la graine de raifort ſauvage, du jus des racines de ſerpentaire, d'aphrodilles, de cervelle de liévre, de feuilles de ſavinier, de graine de laurier, &c. Nicander en ſon Traitté des *theriaques* donne auſſi la compoſition d'un onguent qui empêche d'être mordu par les ſerpents. La baſe ou le principal fondement de la *theriaque*, c'eſt la chair de vipere. La *theriaque* de Veniſe a été fort en vogue. Les Charlatans & les Saltimbanques ont fort décrié la *theriaque*, juſques là qu'on a appellé proverbialement tous les Charlatans & les hableurs, *Vendeurs de theriaque*, & par abbreviation *Triacleurs*.

THERMES. ſ. f. plur. Baſtiments antiques deſtinez à ſe baigner. Parmy les illuſtres monuments de l'ancienne Rome, on a mis les *thermes* de Diocletien. On voit encore à Paris le lieu où étoient les *thermes* de l'Empereur Julien.

THERMOMETRE. ſ. m. Inſtrument qui ſert à connoiſtre la temperature d'un bain, les degrez de la chaleur, ou fraiſcheur de l'air. Il eſt compoſé d'un tuyau de verre fort delié, & ſcellé hermetiquement, à l'extremité duquel il y a une boule pleine d'une liqueur colorée, laquelle monte ou deſcend dans le tuyau, ſuivant que l'air qui y reſte enfermé ſe rarefie & ſe condenſe: & on connoiſt les degrez de cette chaleur ou fraiſcheur, par des diviſions qui ſont marquées ſur une platine ſur laquelle on poſe le tuyau.

Les *thermometres* de l'Obſervatoire qui ſont enfoncez ſous terre plus de quatorze toiſes, n'ont point marqué un autre degré en hiver qu'en eſté, lors qu'on trouvoit l'air fort chaud en y deſcendant. De même ceux qu'on a portez dans l'Iſle de Cayenne à deux degrez de la Ligne, n'ont point monté à un plus haut degré en ce pays-là, qu'ils ne font icy, comme témoigne Mr. Perrault Medecin.

Il y a deux ſortes de *thermometres*. Les uns ſont ouverts par un des bouts, où la liqueur monte, quand il fait froid; & deſcend, quand il fait chaud. D'autres ſont ſcellez hermetiquement par les deux bouts, où au contraire la liqueur monte, quand il fait chaud; & deſcend, quand il fait froid. Voyez en la raiſon dans Rohault. Quelques-uns attribuent l'invention du *thermometre* à Robert Flud, & les autres à Drebellius.

THESAURISER. v. n. Amaſſer beaucoup d'or & d'argent, ou de richeſſes. JESUS-CHRIST conſeille à ſes Diſciples, de ne *theſauriſer* que pour le ciel. Les Poëtes & les débauchez ne *theſauriſent* point, & ſont moins avares que prodigues. On dit auſſi, qu'un homme *theſauriſe*, lors qu'il amaſſe ſou ſur ſou, & qu'il ne deſpenſe pas ſon revenu.

THESE. ſ. f. Terme dogmatique. Propoſition generale qu'on allegue, & qu'on offre de deffendre & de ſouſtenir. Voilà la *theſe*, la doctrine que j'avance. Cette *theſe* eſt vraye dans le general, mais elle eſt fauſſe dans le particulier. Les conſequences de l'hypotheſe à la *theſe* ne ſont pas toûjours vrayes.

THESE, en termes de College, ſe dit d'un placard affiché, où on a publié beaucoup de ces *theſes* & propoſitions. Il y a des *Theſes* de Theologie, de Droit, de Medecine, & de Philoſophie, qu'on doit ſouſtenir contre tous venants à un certain jour aſſigné. On dedie des *Theſes*; on invite d'aller à des *Theſes*; on porte des *Theſes* dans les maiſons.

THI.

THIM. ſ. m. Petite herbe odoriferante & un peu forte, qui eſt fort agreable aux abeilles. C'eſt une herbe qui produit force branches petites, eſtroites & menuës, à la cime deſquelles il y a certains petits chapiteaux tout garnis de fleurs incarnates. Theophraſte en fait deux eſpeces, dont l'un eſt blanc, & l'autre noir. Il ne fleurit qu'en la mi-Septembre. Sa graine eſt tellement mêlée parmi ſes fleurs, qu'on ne la peut ſeparer, & il faut ſemer la fleur au lieu de graine. On l'appelle autrement *prime marjolaine*, en Latin *thymnum*, ou *thymnus*, ou *ſerpyllum Romanum*. Les Bergers font des bouquets de *thim* & de marjolaine. On fait des bordures de *thim* aux parterres, qui ſont auſſi agreables que celles de buis.

THIM, en termes de Medecine, eſt une eſpece de verruë qui naiſt aux ailes & au col de la matrice, avec aſperités crevaſſées ſemblables à la teſte du *thim*.

THO.

THON. ſ. m. Grand poiſſon de mer qui a la peau deliée, de grandes écailles, & le muſeau pointu & des dents, dont la chair reſſemble aſſez à celle du veau. On conſerve le *thon* dans le vinaigre. L'endroit le plus delicat du *thon* eſt la poitrine. En Latin *thynnus* ou *thunnus*. Matthiole dit que le *thon* dont on fait la thonnine, eſt une eſpece de baleine qui paſſe le détroit aux mois de May & de Juin: mais il ſe trompe. On le prend avec force bruit; car c'eſt un poiſſon craintif qui ſe ſauve dans des foſſés où on a tendu des filets. Les Auteurs l'appellent *cordille*, quand il eſt jeune & au ſortir de l'œuf. Quand il eſt plus grand, ils l'appellent *limaire*. Puis quand il quitte la boüe, on le nomme *pelamide*. Et enfin on luy donne le nom de *thon*, quand il paſſe un pied de grandeur.

THONNAIRE. ſ. m. eſt un filet dont on ſe ſert ſur la Mediterranée pour prendre des thons & autres grands poiſſons.

THONNINE. ſ. f. Chair de thon couppée & ſalée. La *thonnine* la plus maigre eſt la meilleure. Dans les jours caniculaires il fait dangereux d'en manger, à cauſe que les thons ſont alors picquez d'un certain aiguillon comme une mouſche, qui les rend ſi furieux, qu'il les fait quelquefois ſauter dans les vaiſſeaux.

THORACIQUE. adj. C'eſt le nom que les Medecins donnent à une veine qui naiſt du rameau axillaire, qui eſt double, & qui eſtend ſes petits rameaux aux muſcles qui ſont devant & derriere l'eſtomac.

THORALE. adj. f. Terme de Chiromance, qui ſe dit de la ligne qu'on appelle autrement *menſale*, ou la *ligne de Venus*, qui traverſe la paume de la main, & qui eſt parallelle à la ligne hepatique.

THORAX. ſ. m. Terme de Medecine, qui ſe dit de la ſeconde partie ſuperieure du tronc du corps humain qui forme la capacité de la poitrine, où ſont enfermez le cœur & le poulmon. Il eſt borné par enhaut par les clavicules, & en bas par le cartilage xiphoïde ou fourchette, & par le diaphragme. Sa partie anterieure s'appelle *ſternon* & *brechet*, ou abſolument *poitrine*. Les laterales ſont les coſtes. Il a par derriere le dos & ſes vertebres, & l'omoplate ou paleron. Il eſt en partie oſſeux, & en partie charneux. On l'appelle auſſi le *coffre*, le *ventre moyen*, ou *ventre ſuperieur*. Outre le cœur & le poulmon, il contient encore la veine cave montante, la grande artere, la veine arterieuſe, & l'artere veineuſe, l'artere trachée, l'eſophage, &c. La membrane qui le couvre en dedans s'appelle la *pleure*, & celle qui le diviſe le *mediaſtin*. Il eſt ainſi appellé d'un verbe Grec *thorein*, qui ſignifie *ſaillir* ou *ſauter*, parce que le cœur qui y eſt contenu eſt agité d'un perpetuel mouvement; d'autres de *thorax*, parce qu'il meut tout avec impetuoſité. Galien l'appelle *cytharæ*, & dit qu'il contient les parties qui émeuvent & incitent à l'amour.

THU.

THUCION. ſ. m. Terme de Mer, eſt un gros timon de navire qui ne ſe peut mouvoir que par le ſecours de deux ou trois perſonnes. Il eſt oppoſé à gouvernail remuable, qu'une ſeule perſonne peut manier.

THURIFERAIRE. ſ. m. Terme Eccleſiaſtique. C'eſt un Acolythe ou Clerc qui dans les ceremonies de l'Egliſe porte l'encenſoir, ou la navette.

THY.

THYMBRE'E. ſ. f. Plante medicinale. C'eſt la même choſe que le ſerpolet ſauvage, ou le creſſon. Voyez SERPOLET.

THYMIQUE. adj. Nom que les Medecins donnent à un rameau de la veine ſouſclaviere, qui ſert à nourrir la fagouë ou la glande qu'ils nomment *thymus*.

THYMUS. ſ. m. Terme de Medecine, eſt une glande ſituée ſous le haut du ſternon, où la veine cave montante ſe fourche, & qui luy ſert d'appuy & de couſſinet. C'eſt ce que le vulgaire appelle *fagouë*.

THYRSE. ſ. m. Terme poëtique. C'eſt le ſceptre que les anciens Poëtes ont donné à Bacchus, dont s'armoient auſſi les Menades dans leurs Bacchanales. C'étoit un dard enveloppé de pampre & de feuilles de vigne. Ce mot vient du Grec *thyrſos*, ſignifiant la même choſe.

TIA.

TIARE. ſ. f. La triple couronne du Pape, qu'on appelle autrement le *Regne*. Ce mot eſt venu des Orientaux, chez leſquels il ſignifie une eſpece de mitre ou coeffure que portoient particulierement les Sacrificateurs en Perſe. Il vient du Latin *tiara*. Voyez REGNE.

La *tiare* & les clefs ſont les marques de la dignité Papale. La *tiare* eſt celle de ſon rang, & les clefs celle de ſa juriſdiction; car dés que le Pape eſt mort, on repreſente ſes Armes avec la *tiare* ſeulement ſans les clefs. L'ancienne *tiare* étoit un bonnet rond, élevé, & entouré d'une couronne. Boniface VIII. fut le premier qui en adjouſta une autre, lors qu'il s'attribua un droit ſouverain ſur les domeines temporels. Enfin Benoiſt XII. y en adjouſta une troiſiéme, aprés avoir decidé que l'autorité

torité Pontificale s'étendoit ſur les trois Egliſes, la militante, la ſouffrante, & la triomphante.

T I B.

TIBIAL. adj. Terme de Medecine, qui ſe dit d'un des muſcles eſtendeurs de la jambe. Ce mot vient de *tibia*, qui eſt le nom qu'on donne à l'os de devant de la jambe.

TIBURON. ſ. m. Poiſſon cetacée qui ſe trouve dans la mer Athlantique & vers l'Amerique. Il eſt ſi gros & ſi goulu, qu'il avale un homme tout entier. Les Relations nous aſſeurent qu'on en a pris un dont on tira un Negre qu'il avoit dans ſon ventre, & qui veſcut encore 24. heures.

T I C.

TIC. ſ. m. Maladie de chevaux, ou mauvaiſe habitude qu'ils ont d'appuyer les dents contre la mangeoire, ou contre la lorge du licol, comme s'ils la vouloient mordre; ce qu'ils ne font jamais, qu'ils ne rottent. Un cheval *tiqueur*, ou qui *tique*, ſe remplit de vents.

TIC ET TAC, ou TIC ET TOC, eſt un terme indeclinable & factice, qui exprime un battement, un mouvement reïteré d'un marteau qui frappe, d'un cheval qui marche, d'un balancier d'horloge, d'un pous qui bat, &c.

T I E.

TIEDE. adj. m. & f. Mediocrement chaud. Les infuſions ordinairement ſe font dans des liqueurs *tiedes*. On dit que l'eau de la riviere eſt *tiede*, pour dire, qu'elle eſt aſſez chaude pour ſe baigner. Ce mot vient du Latin *tepidus*. On a dit auſſi en Latin *pſeudocalidus*.

TIEDE, ſe dit figurément en Morale des paſſions. Une devotion *tiede* n'eſt point de durée. Les amours & les amitiez *tiedes* ne ſont point obligeantes. C'eſt un homme *tiede*, qui n'eſt point capable d'une entrepriſe vigoureuſe.

TIEDEMENT. adv. D'une maniere tiede, & eſt oppoſé à *chaudement*. On a ſollicité cette affaire ſi *tiedement*, qu'on l'a laiſſé perdre.

TIEDEUR. ſ. f. Qualité de ce qui eſt tiede. Il faut entretenir cette infuſion dans une égale *tiedeur*, empêcher qu'elle ſe refroidiſſe, & qu'elle ne bouille. On le dit auſſi au figuré. L'amour veut de la ferveur, & eſt ennemi de la *tiedeur*.

TIEDIR. v. n. Devenir tiede. Cette leſcive eſt trop chaude pour faire la barbe, il faut la laiſſer *tiedir*.

TIEDI, IE. part. paſſ. & adj.

TIEN, ENNE. Pronom poſſeſſif de la ſeconde perſonne au ſingulier. Je ne voudrois pas troquer mon manteau contre le *tien*, ma maiſon contre la *tienne*. Je te ſerviray en toute rencontre, toy & les *tiens*, tous ceux de ton party. Il ne ſe dit qu'à des inferieurs, ou à des familiers.

TIEN, eſt auſſi ſubſtantif. Entre les vrais amis il n'y a point de mien & de *tien*, tous les biens ſont communs. Durant le ſiecle d'or il n'y avoit point de mien & de *tien*, on vivoit ſans querelle & ſans procez.

TIENBORD. ſ. m. Terme de Marine. C'eſt le coſté droit du vaiſſeau, qu'on appelle autrement *ſtribord* & *dextribord*. Sur la Mediterranée on dit *eſtribord* & *poge*, pour dire *à main droite*.

TIERÇAIRES. ſ. m. & f. qui ſe dit de ceux qui font profeſſion du tiers Ordre de St. François & du Mont Carmel.

TIERCE. ſ. f. La ſeconde des petites Heures du Breviaire, qu'on appelle *Canoniales*. Prime, *Tierce*, Sexte & None. On dit *Tierce* avant la grand'Meſſe.

TIERCE, en Muſique, eſt une conſonance ou meſlange de deux ſons, qui contient un intervalle de deux tons & demi. Il y a la *tierce majeure*, qui eſt en proportion en nombre de quatre à cinq, que les Grecs appellent *tetracorde majeur*; & la *tierce mineure*, dont la proportion eſt de cinq à ſix, qu'on nomme auſſi *tetracorde mineur*.

TIERCE, eſt auſſi un jeu de l'orgue, qui eſt un tuyau d'un pied ſept pouces, qui eſt ouvert & accordé à la *tierce* du jeu de deux pieds ouverts. La *tierce* ſert ordinairement à joüer le deſſus en l'orgue. Le Begue dans ſon livre fait mention d'une *tierce* ou chromorne en taille qu'on joüe gravement.

TIERCE, eſt auſſi un terme d'Eſcrime, où on dit, Porter une botte en *tierce*, ou en quarte, qui eſt la troiſiéme ſorte de garde. Voyez GARDE.

TIERCE, ſe dit auſſi au Piquet & à d'autres jeux de cartes, d'une ſuite de trois cartes de même couleur. Une *tierce* major, c'eſt un as, un roy & une dame. *Tierce* de roy, *tierce* de valet, *tierce* baſſe.

TIERCE, ſe dit auſſi chez les Imprimeurs de la troiſiéme eſpreuve qu'on tire pour la corriger, avant que de tirer à fond.

TIERCES, ou TIERCHES, en termes de Blaſon, ſont faſces en deviſe qui ſe mettent trois à trois, comme les jumelles deux à deux, les trois faſces n'eſtant comptées que pour une, & toutes les trois n'occupant que la largeur de la faſce ordinaire, ou de la bande, ſi elles y ſont poſées, pourveu qu'il n'y en ait qu'une dans un Eſcu.

TIERCÉ, ſe dit d'un Eſcu qui eſt diviſé en trois parties, ſoit en pal, ſoit en bande, ſoit en faſce, par deux lignes parallelles qui ne ſe couppent point.

TIERCÉ EN BANDE, eſt lors que l'Eſcu eſt diviſé en trois parties égales, comme en trois bandes faites de trois eſmaux differents, ſans autre champ ni figure. On dit de même *en pal* & *en faſce*.

TIERCEFEUILLE, eſt une figure dont on charge les Eſcus des Armoiries, qui a une queuë, & qui par là eſt diſtinguée des trefles qui n'en ont point.

TIERCELET. ſ. m. Terme de Fauconnerie, qui ſe dit des maſles des oiſeaux de proye, comme de faucon, d'autour, de gerfaut, d'eſprevier, &c. Ils ſont ainſi nommez, parce qu'ils ſont plus petits de taille d'un tiers que leurs femelles. On apporte d'Eſpagne des *tiercelets* de faucon qui ſe perdent dans les nuës, qui ne vont jamais au change, qui tiennent long-temps ſur aîle, & qui ſont tres-juſtes en leur remiſe. Ils ſervent au vol des courlis & des cannepetieres. En Latin *terciolus*.

TIERCEMENT. adv. En troiſiéme lieu, le troiſiéme point, la troiſiéme raiſon.

TIERCEMENT. ſ. m. Terme de Finances. C'eſt une enchere qu'on fait ſur une terre ou Ferme adjugée en Juſtice du tiers du prix au delà de celuy de l'adjudication. On revient par *tiercement* ou doublement contre les adjudications des Fermes ou Domeines du Roy. L'Ordonnance des Eaux & Foreſts regle le *tiercement* au tiers du prix de la vente d'un bois, qui fait le quart au total, deſorte que de 1500. livres, c'eſt 500. livres, & le *demi-tiercement* eſt de 250. livres. Les deux enſemble font le doublement. Dans les adjudications des groſſes Fermes, le *tiercement* eſt l'enchere du triple de l'enchere qu'on a reglée pour cet effet. Le *tiercement* doit eſtre fait dans les 24. heures de l'adjudication. Il y a un reglement de l'année 1682. pour les doublements & *tiercements*.

TIERCER. v. act. Terme d'Agriculture, qui ſignifie, Donner aux terres le troiſiéme labour, la troiſiéme façon, comme on dit *biner* de la ſeconde. On le dit pareillement de la troiſiéme façon des vignes.

TIERCER, ſignifie auſſi, Separer les fruits d'une Abbaye

baye en trois, pour en donner le tiers à l'Abbé, le tiers aux Religieux, & reſerver le tiers pour les reparations. En ce ſens il vient du Latin *tertiare*.

TIERCER, en termes de Finances ſignifie, Faire un tiercement ou une enchere du tiers du prix ſur une adjudication desjà faite, ou dans les Fermes du Roy encherir du triple de l'enchere courante.

TIERCEUR. ſ. m. Encheriſſeur qui fait une enchere d'un tiers ou un tiercement aprés une adjudication. L'Ordonnance des Eaux & Foreſts veut qu'aprés les tiercements & doublements on ne reçoive les encheres qu'entre le *tierceur* & le doubleur.

TIERS, TIERCE. adj. Qui eſt aprés le ſecond. C'eſt chaque partie d'un tout diviſé en trois. L'Egliſe, la Nobleſſe & le *Tiers* Eſtat.

En Perſpective on appelle le *tiers* point, un point qu'on prend à diſcretion ſur la ligne de veuë, où aboutiſſent toutes les diagonales qu'on tire pour raccourcir les figures.

En Architecture on appelle une voute en *tiers* point, quand elle eſt eſlevée au deſſus du plein cintre.

On appelle auſſi un *tiers* point, ce qui donne un branſle à pluſieurs machines dans la Mechanique.

On appelle en termes de Marine des voiles à *tiers* point, les voiles triangulaires, qu'on nomme autrement *voiles Latines*, dont on ſe ſert ſur la Mediterranée & ſur les galeres, & à l'artimon.

Au feminin on appelle la fiévre *tierce*, celle qui laiſſe l'intervalle d'un jour entre deux accés. Voyez FIEVRE.

TIERS, en termes de Negoce, de Meſure & de Nombre, ſe prend auſſi ſubſtantivement, & ſignifie la troiſiéme partie d'un tout. Il faut une aulne & un *tiers* de drap pour faire cet habit. Un *tiers* eſt un pot ou meſure entre la chopine & le demi-ſeptier. Il eſt aux champs un *tiers* de l'année. Cette ſomme ſe doit partager par *tiers*, j'y ay mon *tiers*, ou les deux *tiers*. Il faut faire bouillir ce ſyrop juſqu'à ce qu'il ſoit reduit au *tiers*.

TIERS, en Juriſprudence, ſe dit des entremetteurs, des experts, des ſurarbitres. Ces deux parties plaidoient, un *tiers* les a accommodées. Ils avoient l'eſpée à la main, un *tiers* s'eſt mis entredeux qui les a ſeparez. Voilà des rapports qui ſe contrediſent, il faut qu'il y ait un *tiers* nommé d'office. Quand deux arbitres ſont de contraire advis, on leur donne pouvoir de nommer, de prendre un *tiers* pour ſurarbitre. On dit auſſi en amour, qu'il ne faut point de *tiers*, ſi ce n'eſt pour appareiller. Auſſi une femme qui fait ce meſtier s'appelle en Eſpagnol *Tercera*.

Il y a auſſi au Palais des *tiers* referendaires; & en matiere de taxe de deſpens, on appelle le *tiers*, celuy qui regle les deſpens dont les Procureurs ne ſont pas d'accord.

TIERS ET DANGER. Terme d'Eaux & Foreſts. C'eſt un droit qui appartient au Roy & à quelques Seigneurs, & ſur tout en Normandie, ſur les bois poſſedez par les vaſſaux, qui conſiſte au *tiers* de la vente qui ſe fait d'un bois, ſoit en argent, ou en eſpece; & outre cela au dixiéme. Ainſi de 30. arpents, c'eſt 13. arpents; de 3000. livres, c'eſt 1300. livres. Quelques-uns ne payent que le *danger*, qui eſt le dixiéme. La derniere Ordonnance declare le droit de *tiers & danger* impreſcriptible.

On dit proverbialement, qu'un homme hante le *tiers* & le quart; qu'il meſdit du *tiers* & du quart; qu'il prend ſur le *tiers* & le quart, pour dire, indifferemment, ſans choix & diſcretion de toutes ſortes de perſonnes.

T I G.

TIGE. ſ. f. Souche, partie d'une plante ou d'un arbre, qui ſort de terre, qui vient d'une même racine ou d'un même oignon. Voilà quatre lis qui ſortent d'une même *tige*. Voilà pluſieurs aulnes ſur cette *tige*, ſur la même ſouche. Les lis ont des *tiges* hautes & droites. La *tige* de la plante n'eſt autre choſe que la cuticule qui couvre au commencement les deux lobes & la plume de la graine, & qui s'étend à meſure que la plante croiſt.

TIGE, ſe dit auſſi de la partie de la botte qui eſt depuis la genouilliere juſqu'au talon.

TIGE, en Architecture, ſignifie le fuſt ou le vif d'une colomne. Les Serruriers appellent la *tige* d'une clef, la partie qui eſt entre le panneton & l'anneau. On dit auſſi la *tige* d'un gueridon, la *tige* d'une plume, d'un flambeau ou chandelier, ou autres choſes qui imitent la *tige* d'une plante.

TIGE, ſe dit figurément en Morale, & en parlant de genealogie. La parenté n'eſt fondée que ſur ce qu'on vient de la même *tige*, d'une ſouche commune. Pour compter les degrez de parenté, il faut remonter juſqu'à ſa *tige*.

TIGÉ, ÉE. adj. Terme de Blaſon, qui ſe dit des plantes & des fleurs repreſentées ſur leurs tiges.

TIGNE. Voyez TEIGNE.

TIGNON. Voyez TEIGNON.

TIGRE, TIGRESSE. ſ. m. & f. Animal feroce & cruel qui a des griffes, & la figure d'un chat, mais qui eſt plus grand, & qui a la peau tachetée. Un *tigre* d'Hircanie.

TIGRE, ſe dit figurément d'un homme méchant, furieux & cruel. C'eſt un pere inexorable, qui ne veut rien donner à ſes enfans, c'eſt un vray *tigre*. Cette femme ſe plaint que ſon mary eſt jaloux comme un *tigre*. Un amant maltraitté accuſe ſa Dame d'être *tigreſſe*.

TIGRE, ſe dit auſſi des chevaux, quand leur poil eſt tacheté comme les *tigres*. On a fait un preſent au Roy d'un bel attelage de ſix chevaux *tigres*.

TIGRE, eſt auſſi un petit inſecte gris & rond, & fait comme une punaiſe, qui ronge les feuilles des arbres, & particulierement des poiriers. On dit que quand on aſperge les poiriers avec de l'eau où on aura fait tremper du tabac, que cela fait mourir les *tigres*.

T I L.

TIL & TILLET. Voyez TILLEUIL.

TILLAC. ſ. m. Terme de Marine. La couverture du vaiſſeau, le plus haut pont du navire, ſur lequel on combat, où ſont les ſoldats & les matelots pour les manœuvres. On enferme les eſclaves ſous le *tillac* pendant le combat.

Le *franc tillac*, eſt le pont le plus bas du vaiſſeau, celuy qui eſt le moins élevé ſur l'eau.

TILLEUIL, ou TILLOT, ou TILLEAU. ſ. m. Grand arbre qui ſert à faire des allées & des avenuës, & qui donne beaucoup d'ombrage. Il y a des *tilleaux* maſles, & d'autres femelles. Le bois du maſle eſt dur, jaune & maſſif, eſpais, & a pluſieurs nœuds; & ſon eſcorce eſt dure, & ſi eſpaiſſe, qu'elle ne ſe peut plier. Il eſt ſterile, & ne porte ni fruit ni fleur. La femelle au contraire a le bois & l'eſcorce blancs, ſouples, maniables & odorants. Elle jette une fleur ſerrée en ſon bouton; & ſa feuille qui luy ſert de bouton, eſt verde; mais quand elle eſt eſpanouïe, elle eſt jaunaſtre. Son fruit eſt long & gros comme une feve, & eſt diviſé par cinq angles, comme cinq nerfs élevés, qui accompagnent le grain juſqu'à la cime toûjours en diminuant. Ses feuilles ſont comme celles du lierre, à la reſerve qu'en croiſſant elles deviennent plus pointuës avec une legere dentelure alentour. Theophraſte. C'eſt avec de l'eſcorce de *tilleuil* qu'on fait les cordes de puits. On l'appelloit autrefois *til*, ou *teil*: & on appelle *til-*

let, un lieu planté de *tilleuls*. En Latin *tilia*, en Grec *philyra*. Les Anciens ſe ſont ſervi, au lieu de papier, de l'eſcorce interieure du *tilleau*. On en voit encore des livres eſcrits il y a mille ans.

T I M.

TIMAR; ſ. m. Terme de Relations. C'eſt une ſeigneurie ou étenduë de terre que le Grand Seigneur donne à cultiver & en uſufruit à ſes ſujets, à condition d'entretenir un ou pluſieurs hommes de guerre dans ſes armées. C'eſt une eſpece de fief qui ſe donne à vie; & on appelle *Timariots*, ceux qui poſſedent ces terres.

TIMBALE. ſ. f. Tambour dont ſe ſervent quelques regiments de cavalerie, dont la caiſſe eſt d'airain. Les tambours des Perſes étoient compoſés d'une demi-ſphere de cuivre enfoncée d'un fort parchemin d'environ deux pieds & demi de diametre. C'eſt d'où eſt venu l'uſage des *timbales*, que les Allemans ont apporté en Europe. Les regiments n'ont droit d'avoir des *timbales*, que quand ils les ont conquiſes, ou tant qu'ils les conſervent.

TIMBALIER. ſ. m. Qui joüe des timbales. Il y a des *Timbaliers* dans les quadrilles des carrouſels. Le jeu des *Timbaliers* ſe fait avec pluſieurs contorſions de corps & de bras qui paroiſſent extravagantes.

TIMBRE. ſ. m. Cloche ſans battant & immobile, qu'on frappe à la main avec un marteau, ou que fait ſonner un jaquemart. Dans les Cloiſtres il y a un *timbre* pour appeller les Religieux au Refectoire. *Les horloges*, les montres ſonnantes, ont auſſi un *timbre*, qui eſt frappé par un marteau autant de fois qu'il faut qu'elles ſonnent d'heures. On en met auſſi dans les beffrois des villes pour faire un ſignal. Il y a auſſi des carrillons qui ſont faits de pluſieurs *timbres* d'inégale grandeur emboſchez enſemble par une verge de fer, ſur leſquels on frappe avec un bouton de fer avec certaine cadence & meſure pour former quelque agreable harmonie. Ce mot vient de *tympanum*, Menage, d'où eſt venu auſſi *timbale* & *tambour*. Quelques-uns le derivent de *titulus*.

TIMBRE, en termes de Blaſon, ſe dit de tout ce qui ſe met ſur l'Eſcu, qui diſtingue les degrez de Nobleſſe ou de dignité, ſoit Eccleſiaſtique, ſoit ſeculiere, comme la Tiare Papale, le chapeau des Cardinaux, Evêques & Protonotaires, les croix, les mitres, les couronnes, bonnets, mortiers, & ſur tout les caſques, que les Anciens ont appellé particulierement *timbres*, parce qu'ils approchoient de la figure des *timbres* d'horloge, ou parce qu'ils reſonnoient comme les *timbres*, quand on les frappoit. C'eſt l'opinion de Loiſeau, qui prend que ce mot vient de *tintinnabulum*. Les differences de ces *timbres* ſont expliquées chacune à leur ordre. Voyez CASQUE.

TIMBRE, ſe dit figurément en Morale de la cervelle d'un homme, ou de ſon eſprit. Les vins d'Orleans ſont fumeux, ils donnent dans le *timbre*. On dit d'un fou, que ſon *timbre* n'eſt pas ſain, qu'il y a quelque choſe de gaſté dans ſon *timbre*.

TIMBRES, ſe dit des nerfs ou cordes de boyau qui ſont ſous un tambour, qui ſervent à en bander la peau, & à le faire reſonner.

TIMBRER. v. act. Mettre un timbre ſur des Armoiries. Il y a pluſieurs Ordonnances qui deffendent aux roturiers de *timbrer* leurs Armoiries.

TIMBRER, en termes de Palais ſignifie, Marquer au haut de la premiere page d'un acte ſa date & ſa qualité. Une partie doit *timbrer* toutes les pieces qu'elle produit, afin de les faire trouver plus facilement à ſon Rapporteur. On a dit auſſi autrefois, *timbrer* en marge un Auteur, pour dire, le coter, le citer.

TIMBRÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. On appelle du parchemin ou du papier *timbré* ou marqué, celuy qui ſert aux expeditions de Juſtice, parce qu'il contient au haut la marque du Roy. Cette marque eſt differente en chaque Generalité, pour faciliter le payement du droit qu'on a établi pour y appliquer ce timbre.

On dit auſſi en termes de Blaſon, des armes *timbrées*, qui n'appartiennent qu'aux Nobles. Un Eſcu *timbré*, couvert d'un caſque ou d'un timbre.

TIMBRÉ, ſe dit auſſi figurément en Morale; & on appelle un homme, un eſprit bien *timbré*, celuy qui a un eſprit, & un jugement vif, qui ne ſe trompe gueres.

TIMIDE. adj. m. & f. Foible, peureux, qui craint tout. Les cerfs, les moutons, ſont des animaux *timides*. Toutes les beſtes qui s'enfuyent ſont *timides*. On dit qu'un homme eſt *timide*, quand il eſt laſche & poltron, ou honteux, quand il n'oſe pas entrer en compagnie, ſe produire. On appelle auſſi un eſprit *timide*, celuy qui manque de hardieſſe pour entreprendre quelque choſe de grand, de penible, ou de difficile.

TIMIDEMENT. adv. D'une maniere timide. La pudeur fait ſouvent agir les perſonnes *timidement*.

TIMIDITÉ. ſ. f. Qualité qui rend timide, peureux, poltron. Les hommes perdent ſouvent leur fortune par *timidité*, faute de ſe produire, de demander. La *timidité* eſt oppoſée à la valeur. La *timidité* des brebis, des agneaux, leur fait prendre la fuite ſouvent ſans ſujet. La *timidité* ſied bien aux filles & aux femmes.

TIMON. ſ. m. Partie d'un train d'un carroſſe, ou d'un charriot, où l'on attelle les chevaux, qui ſert à les ſeparer, & à reculer. On leve le *timon* d'un carroſſe, quand il eſt ſous la remiſe. Un *timon* doit avoir neuf pieds de long, trois pouces & demi en quarré par le menu bout, quand il eſt en grume.

TIMON, en termes de Marine, eſt une longue piece de bois qui répond du coſté de l'habitacle à la manivelle du gouvernail d'un navire. C'eſt le Pilote qui tient le *timon*, qui gouverne le vaiſſeau.

TIMON, ſe dit figurément en Morale, pour ſignifier le gouvernement d'un Eſtat, d'une famille. C'eſt ce Miniſtre qui tient le *timon* des affaires, qui gouverne. Ce pere de famille tient le *timon* de la barque, c'eſt luy qui fait aller ſa maiſon.

TIMONIER. ſ. m. Cheval qu'on met au timon du carroſſe, qui eſt oppoſé à celuy qu'on met à la volée.

TIMONIER, en termes de Marine, eſt le matelot qui tient le timon ou la barre du gouvernail, qui fait ſon quart, & qui eſt poſté devant l'habitacle.

TIMORÉ, ÉE. adj. Qui eſt timide, peureux, ſcrupuleux. Il ne ſe dit qu'en ce qui regarde la conſcience. C'eſt une ame, une conſcience fort *timorée*, fort ſcrupuleuſe, qui craint extremement d'offenſer Dieu.

T I N.

TINE. ſ. f. Petit vaiſſeau en forme de cuve. Ce mot vient du Latin *tina*, qui ſignifioit un vaiſſeau à vin dont Varron a fait mention. Menage.

TINEL. ſ. m. eſt une ſale baſſe où mangent les Officiers d'un Prince, ou Grand Seigneur. Il n'eſt plus en uſage. Autrefois on diſoit que le Roy tenoit ſon *Tinel* ou Cour pleniere, qu'il avoit aſſemblé ſes Princes & ſon *Tinel*, lors qu'il avoit convoqué pluſieurs Grands Seigneurs, & qu'il leur donnoit à manger & à leurs gens. Le mot de *tinello* eſt encore en uſage en Italie.

TINETTE. ſ. f. Petit vaiſſeau fait de douves, & plus eſtroit par enbas que par enhaut, qui ſert d'ordinaire à garder du beurre ſalé. On fait grand trafic de *tinettes* de beurre en Hollande. On s'en ſert auſſi dans les offices & cuiſines pour y recevoir les égouſts de fonteines, ou pour y laver pluſieurs choſes.

TINTAMARRE. ſ. m. Bruit que ſont les Vignerons en frappant ſur leur marre pour ſe donner quelque ſignal. Paſquier dit que ce mot vient du bruit que ſont les payſans, quand ils ſont *tinta* ſur leur marre, pour advertir ceux qui ſont eſloignez de quitter leur beſogne, & que midi eſt ſonné; car en quelques lieux, & ſur tout à Montpellier, ils quittent à midi. Il dit auſſi, que Jean Duc de Berry fit un reglement ſur le travail des Vignerons & payſans, qu'il limita depuis ſix heures du matin juſqu'à ſix heures du ſoir. *Marre* eſt un inſtrument de labour qui avoit le même nom chez les Latins. On dit encore en pluſieurs lieux, *marrer* les vignes, pour dire, les labourer.

TINTAMARRE, ſignifie auſſi toute ſorte de grand bruit, crierie, bagarre, tumulte. On a ouy un grand *tintamarre* en cette maiſon, le mary battoit ſa femme. Il y a eu une querelle, une ſedition dans ce quartier, qui ont fait un grand *tintamarre*. Les Sergens ont enlevé des meubles de cette maiſon avec un grand *tintamarre*.

TINTEMENT. ſ. m. Action de la cloche qui tinte. On dit auſſi le *tintement* de l'oreille.

TINTER. v. act. Sonner une cloche ſans la mettre en branſle, ne la laiſſer frapper que d'un coſté & lentement. Aprés qu'on a ſonné le ſermon quelque temps en branſle, on le *tinte* pour advertir qu'on le va commencer. On *tinte* auſſi pour les Meſſes baſſes. Ce mot vient de *tintinnire* & de *tintinnabulum*.

TINTER, ſe dit auſſi pour exprimer un battement d'oreille, qui fait croire qu'on entend un bruit pareil à une cloche qui *tinte*. L'oreille *tinte* par quelque ventoſité enfermée dans l'oreille.

TINTER, ſe dit auſſi figurément en Morale, pour dire, Advertir, faire quelque ligne. Ce Maître a de bons valets, il n'a qu'à *tinter*, & il eſt auſſi-toſt ſervi. Ma bourſe eſt à voſtre ſervice, ſi vous avez beſoin d'argent, vous n'avez qu'à *tinter*.

TINTÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

TINTOUIN. ſ. m. Battement d'oreille, bruit ſourd qu'on s'imagine d'entendre. Ce mot vient de *tintin*, qui repreſente le ſon des cloches, qui a eſté formé de *tintinnabulum*, mot Latin ſignifiant *cloche*.

TINTOUIN, ſe dit auſſi figurément d'une inquietude d'eſprit. La nouvelle de cette banqueroute donne bien du *tintouin* à ceux qui y ſont intereſſez.

T I Q.

TIQUE. ſ. f. C'eſt un inſecte noir qui s'engendre dans la chair, qui ronge les oreilles d'un chien, d'un bœuf & d'autres animaux. Les *tiques* dont parle Aldroandus ſont des eſpeces de gros pous dont les vaches & les chiens ſont ordinairement attaquez. En Latin *ricinus*.

TIQUER. v. neut. qui ſe dit du cheval qui a le tic.

TIQUEUR. ſ. m. Cheval qui a le tic.

T I R.

TIR. ſ. m. Terme de Guerre. La ligne ſuivant laquelle on tire un canon, un mouſquet. Le flanc fichant a cet avantage ſur le flanc raſant, que ſes *tirs* ſont droits, & ſont plus d'effet que les obliques. Les Canonniers diſent qu'ils ont fait un *tir* excellent, pour dire, un excellent coup.

TIRADE. ſ. f. Ce qui ſe fait d'une tire, d'une traitte, tout d'une ſuite. On le dit particulierement des beaux endroits de quelque compoſition. Il y a dans cette Tragedie de belles *tirades* de vingt ou de trente vers. Dans ce diſcours il y a une *tirade* d'eloquence qui dure trois pages; le reſte eſt mediocre.

TIRAGE. ſ. m. L'action de tirer. Il y a ſur les ports des chevaux deſtinez & tout preſts pour le *tirage* des bateaux. Il a tant couſté pour le *tirage* de ce train de bois flotté. Ce qui couſte le plus en une Imprimerie, c'eſt le *tirage* des planches.

TIRAILLER. v. act. Tirer deçà & delà. Les eſcoliers ſe deſchirent tous leurs habits à force de ſe *tirailler*. Il vaut mieux ſuivre un Sergent dans la priſon, que de ſe laiſſer *tirailler* & houſpiller.

TIRANT, ANTE. adject. Qui tire. Les chevaux *tirants* ce bateau, ce carroſſe, ſont crevez pour avoir trop fatigué.

On le dit auſſi au figuré. Ce Procureur eſt fort *tirant*, il faut qu'on luy donne de l'argent à tout moment.

TIRANT. ſ. m. qui ſe dit des cordons qui ſervent à tirer. On ne le dit gueres que des *tirants* de bottes, ou des *tirants* d'une bourſe, qui ſervent à l'ouvrir, ou à la fermer.

On appelle auſſi *tirant*, un bouton qui tient attachée la queuë d'un violon, d'une baſſe, &c. au corps de l'inſtrument.

TIRANT, eſt auſſi la piece de bois qui eſt la principale d'une ferme de charpente, qui ſert à la fermer ou à la tenir en eſtat; car elle aboutit des deux coſtez aux jambes de force, dans leſquelles elle eſt enclavée, & elle eſt ſouſtenuë au milieu par le poinçon. On l'appelle auſſi *entrait*. Du Cange dit que dans la baſſe Latinité on a appellé ces pieces *tiranni*.

TIRANT, eſt auſſi le nom qu'on donne aux cordons qui ſont des deux coſtez de la quaiſſe d'un tambour, qui ſervent à en bander ou laſcher les peaux.

TIRANT, en termes de Marine, eſt la quantité des pieds d'eau qui ſont neceſſaires pour mettre un navire à flot. Le *tirant* de l'Amiral étoit de tant de pieds d'eau.

TIRASSE. ſ. f. Grand filet de Chaſſeur qu'on traiſne par la campagne, qui ſert à prendre du menu gibier, comme cailles, perdrix, &c.

TIRE. ſ. f. Traitte de chemin faite ſans ſe repoſer. Il a fait quatre poſtes tout d'une *tire*, ſans changer de chevaux. Une aigle vole pluſieurs lieuës à *tire* d'aiſle. On dit auſſi, qu'un Auteur a compoſé un ouvrage tout d'une *tire*, qu'il y a travaillé continuellement; qu'un eſcolier a recité mille vers tout d'une *tire*, ſans s'arreſter.

TIRE, en termes de Blaſon, ſe dit des traits ou rangées de vair dont on ſe ſert pour diſtinguer le beffroy, le vair & le menu vair. Le beffroy eſt compoſé de trois *tires*, le vair de quatre, & le menu vair de ſix. Quand un chef ou une faſce ſont vairez, il faut ſpecifier de combien de *tires* ou de rangs.

TIRE-AUX-DENTS. ſ. f. ſe dit des cartilages qui ſe trouvent dans les viandes cuites, de ce qu'on donne aux chiens & aux chats, parce qu'ils ſont durs & compactes, & qu'on les tire par filets avec un peu d'effort.

TIREBOTTES. ſ. m. Ce ſont de petits baſtons ou oſſelets qui ſervent à chauſſer des bottes. Au contraire on ſe ſert d'une petite planche eſlevée d'un coſté, qui a une entaille proportionnée au talon d'une botte, pour ſe debotter tout ſeul, qu'on appelle auſſi *tirebottes*.

TIREBOURRE. ſ. m. eſt un inſtrument qui ſert à deſcharger une arme à feu ſans la tirer. Il eſt fait d'un fil d'archal pointu & tortillé en forme de vis qu'on attache au bout d'une baguette. Sur la mer on appelle *tirefoin*, un ſemblable inſtrument gros à proportion, qui ſert à deſcharger le canon.

TIREBOUTON. ſ. m. eſt un outil de Tailleur ayant un crochet au bout, qui luy ſert à boutonner les habits la premiere fois qu'on les met.

TIRECLOU. ſ. m. eſt un outil de Couvreur qui ſert à arracher des clous.

TIREFONDS. ſ. m. eſt un outil de Tonnelier, qui eſt fait en façon de cercle ou d'anneau de fer, qui a

une

une pointe tournée en vis. Il ſert à eſlever la derniere douve du fonds du tonneau pour la faire entrer dans le jable. Il ſert auſſi à barrer les portes en dehors par le moyen d'un baſton qu'on paſſe à travers. Les *tirefonds* ſont auſſi de grand uſage à l'armée pour les cavaliers qui veulent attacher leurs chevaux à quelque porte ou à quelque arbre qu'ils rencontrent.

TIRELAISSE. ſ. m. Terme de moquerie, dont on ſe ſert à l'égard de ceux qui croyoient faire quelque profit ou quelque butin, & qui ſont obligez de l'abandonner. On le dit auſſi d'un appaſt qu'on donne à certaines gens pour les faire entrer en quelque affaire dont ils ne tireront aucun avantage.

TIRELARIGOT. ſ. m. Terme proverbial, qui ſe dit de ceux qui boivent par excés, qui boivent en *tirelarigot*. Ce proverbe peut venir d'un des jeux de l'orgue qu'on appelle *larigot*, qui ſifle: & comme quelques-uns ont appellé *fiſter*, boire, on peut croire qu'ils ont fait alluſion à ce jeu qui ſifle beaucoup, pour dire, Boire beaucoup. Ceux de Roüen diſent qu'il vient de *la Rigaud*, qui eſt le nom d'une cloche de la grande Egliſe, qui fut donnée par Odo *Rigault* Cordelier Archevêque de Roüen; & qu'à cauſe que les Sonneurs qui la tirent s'eſchauffent beaucoup, & ont beſoin de bien boire, on les a appellez des beuveurs à *tire la Rigaud*. Borel le derive du Languedocien *arrigoula*, c'eſt à dire, Se ſaouler, prendre tout ſon ſaoul de quelque choſe, d'où le mot a eſté tranſporté en ces pays-cy.

TIRELIGNE. ſ. m. Inſtrument de Geometre ou de Deſſinateur, qui ſert à tirer nettement des lignes, quand on trace un plan ou un deſſein. C'eſt une eſpece de pointe d'acier ou de cuivre faite pour ſervir de plume. Les compas à quatre pointes en ont une qu'on appelle auſſi *tireligne*.

TIRELIRE. ſ. f. Petit tronc portatif qui a une ouverture en haut, dans laquelle on fait paſſer la monnoye qu'on veut donner en aumoſne. Les enfans ont des *tirelires* à leurs chapelles. Les Enfans rouges, les Enfans bleus, vont queſter dans les Egliſes avec des *tirelires*. Ce mot vient de *tire liard*, parce qu'il ſert à queſter & à enfermer de la menuë monnoye.

TIREPIED. ſ. m. Courroye qui prend depuis le pied juſqu'au genouil du Cordonnier, & qui luy ſert à tenir ferme le ſoulier qu'il coud.

On le dit auſſi d'une peau ou autre outil qui ſert à chauſſer un ſoulier. On l'appelle autrement *chauſſepied*.

TIREPLOMB. ſ. m. eſt un roüet qui ſert aux Vitriers pour tirer & allonger le plomb.

TIRER. v. act. Faire ſortir quelque choſe d'un lieu pour la faire paroiſtre au jour, la produire. Dieu a *tiré* le monde du neant. La forme ſe *tire* de la puiſſance de la matiere. Menage dit que ce mot vient de *tirare*, qui a été fait de *trare*, & celuy-cy de *trahere*.

TIRER, ſignifie plus ordinairement, Donner du mouvement à quelque corps en l'amenant de ſon coſté. Les forçats *tirent* à la rame pour faire avancer la galere. *Tirer* un vaiſſeau à bord. *Tirer* à part, à quartier. *Tirer* des muids de la cave. *Tirer* les bateaux avec des cordes. On dit auſſi d'une charruë mal attelée, qu'un *tire* en avant, l'autre en arriere. Les filoux *tirent* la laine, *tirent* le manteau, volent la nuit.

TIRER, ſignifie auſſi, Arracher, faire ſortir, mettre dehors. Il s'eſt fait *tirer* ſes bas, ſes ſouliers, ſon pourpoint. Il a *tiré* de la marne, de la pierre, du ſable dans ſon heritage. *Tirer* de l'eau du puits avec une corde & une roüe. Il eſt allé *tirer* un doigt de vin. On l'a *tiré* de priſon, on l'en a fait ſortir. On a *tiré* les ennemis de leur fort, ils ſont ſortis en campagne.

On dit auſſi, *Tirer* à quatre chevaux, pour dire, Eſcarteler. *Tirer* un homme à la queſtion, pour dire, le ſerrer & l'eſtendre ſur le grand treteau. On a *tiré* la verité à force de tourments. *Tirer* la langue d'un pied de long, pour dire, Languir, avoir grand beſoin de quelque choſe.

TIRER DE LONG, ſignifie, S'enfuir. On dit auſſi, qu'un homme a *tiré* ſes chauſſes, qu'il a *tiré* pays, pour dire, qu'il s'en eſt allé. On dit encore, qu'une affaire a *tiré* en longueur, pour dire, qu'on l'a fait trop durer. Il faut *tirer* pays, pour dire, avancer, cheminer: ce qu'on dit auſſi en la compoſition d'un ouvrage. On dit qu'un ouvrage *tire* à la fin, pour dire, qu'il eſt preſque achevé; & qu'une perſonne *tire* à la fin, pour dire, qu'elle ſe meurt.

TIRER, ſignifie auſſi, Tendre vers quelque choſe, en approcher. Toute l'armée *tire* du coſté de Flandres. Le Soleil *tire* vers ſon couchant. Ces cheveux blonds *tirent* un peu ſur le roux, ils ſont trop ardents.

TIRER, ſe dit auſſi en parlant des Nourrices, & des femelles des animaux qui ont du lait. Cette Nourrice perdra ſon lait, s'il n'y a quelqu'un qui la *tire*. Cet enfant eſt déjà grand, il *tire* beaucoup. On *tire* les vaches ſoir & matin pour avoir leur lait.

TIRER, ſignifie auſſi, Recueillir du profit, de l'honneur, de l'inſtruction. Ce Gentilhomme *tire* tant de ſa terre, il l'afferme tant. Le Roy *tire* tant tous les ans ſur ſon peuple. Le Greffier *tire* tant de ſon Greffe, des emoluments de ſa charge. Ce Prince a *tiré* beaucoup de gloire de cette conqueſte. On *tire* bien du profit, bien de l'inſtruction de ce livre. De deux propoſitions vrayes on tire une bonne conſequence. De pluſieurs faits on *tire* des conjectures. On dit auſſi, qu'on a *tiré* quelqu'un d'erreur, quand on luy a fait connoiſtre une verité.

En ce ſens il ſignifie quelquefois, Exiger. Ce Procureur *tire* beaucoup de ſes parties. Cette femme a *tiré* une donation de ſon amant. En ce monde chacun *tire* de ſon coſté. Il en *tire* par où il peut. Il s'eſt laiſſé *tirer* juſqu'au dernier ſol de ſa bourſe. Il faut *tirer* ce qu'on peut des méchants payeurs.

On dit en termes de Finance & de Negoce, *tirer* en ligne, mettre en deſpenſe, ou en recepte, la ſomme contenuë en un article. Ce Banquier a *tiré* une lettre de change ſur ſon correſpondant.

TIRER, en termes de Geometrie, ſe dit en ces phraſes. On dit, *tirer* une ligne perpendiculaire, une ligne parallelle; *tirer* un diametre; *tirer* d'un point donné à un autre une ligne proportionnelle, pour dire, la conduire avec une regle, ou avec certaine proportion. On dit auſſi dans la Pratique, *Tirer* au cordeau, au niveau, pour dire, Conduire une muraille, un canal, un chemin, une allée en ligne droite, & avec des inſtruments geometriques. On dit auſſi, *Tirer* un plan, pour dire, Faire la deſcription geometrique de quelque place, ou baſtiment, la deſſiner.

En Arithmetique on dit, *tirer* la racine quarrée d'un nombre, la racine cubique, & autres puiſſances des nombres, quand d'un nombre donné on trouve celuy qui étant multiplié par ſoy-même, produit le carré, le cube, ou celuy qui en eſt le plus approchant. Il ſignifie auſſi, Souſtraire, diſtraire. De cette ſomme il en faut *tirer*, diſtraire les frais.

En Aſtrologie on dit, *tirer* l'horoſcope, *tirer* la figure, pour dire, dreſſer un theme celeſte, une nativité; faire voir l'eſtat & la diſpoſition du ciel, des aſtres, en un certain point marqué, & en faire le jugement.

En Chymie on dit, *tirer* les eſſences, ou les extraits des vegetaux, des mineraux. On *tire* les ſucs par diſtillation, infuſion, preſſion, cohobation, &c. On *tire* la teinture du corail & des mineraux par diverſes preparations. Les ſels ſe *tirent* par pluſieurs lotions. On dit au figuré, *tirer* la quinte eſſence d'une affaire, pour dire, en tirer tout ce qu'il y a de bon.

En Medecine on dit, *Tirer* du ſang par la ſaignée; *tirer* une dent, pour dire, l'arracher; *tirer* une pierre de la veſſie, une eſquille d'un os, un cor du pied. On dit auſſi, qu'on *tire* du cœur, quand on vomit; & que l'eſtomac *tire*, quand il eſt vuide, quand il a beſoin d'aliment. *Tirer* du pied, ou de l'aine, pour dire, Boiſter. On dit auſſi, *Tirer* ſon vent, *tirer* ſon haleine, pour dire, Reſpirer.

En Marine on dit, *Tirer* à la mer, pour dire, Prendre le large, s'éloigner de la terre, ou d'un autre vaiſſeau. On dit auſſi, qu'un vaiſſeau *tire* tant de pieds d'eau, pour dire, qu'il enfonce dans l'eau juſqu'à certain point, deſorte qu'il luy faut tant de pieds d'eau pour eſtre à flot. On dit auſſi, qu'un vaiſſeau *tire* l'eau, pour dire, qu'il eſt ouvert, qu'il va perir. On dit auſſi, que des ſouliers *tirent* l'eau, quand ils ſont percez, ou faits de mauvais cuir.

En Peinture on dit, *Tirer* une perſonne, pour dire, Faire ſon portrait. Ce payſage a été *tiré* d'aprés nature, pour dire, en voyant l'objet. Cette figure a été *tirée* ſur le vif, ſur un modele vivant. Il a été *tiré* au naturel. Ce baſtiment a été *tiré* en perſpective.

En termes de Manege, on dit qu'un cheval *tire* à la main, quand il reſiſte à la bride, lors qu'il eſt trop ardent, qu'il eſt roide d'encolure. On dit quelquefois, qu'un cheval *tire*, lors qu'il ruë, qu'il donne quelque coup de pied. Il y a des chevaux qui ſont bons à porter, d'autres à *tirer*, comme ceux de labour, de carroſſe.

En Eſcrime on dit, *Tirer* des armes, ou faire des armes, pour dire, Apprendre à manier l'épée. *Tirer*, allonger une eſtocade, *tirer* une botte. On dit auſſi, On luy a fait *tirer* l'épée, pour dire, qu'on l'a obligé à ſe battre; & quand on dit, *Tirer* l'épée contre ſon Prince, c'eſt à dire, Se revolter. Dans les hautes armes on dit, *Tirer* un mouſquet, *tirer* un canon, pour dire, laſcher le coup. C'eſt un bon Chaſſeur, qui ſçait bien *tirer*, qui *tire* en volant. On dit auſſi, *Tirer* de l'arc; même *tirer* des pois par une ſarbatane, *tirer* des noyaux avec les doigts, pour dire, les jetter & pouſſer. On dit auſſi, Il a *tiré* au but. Il l'a *tiré* de cent pas. Il l'a *tiré* à bruſle pourpoint.

En Imprimerie, *tirer* ſe dit de chaque feuille qu'on imprime. On a *tiré* mille exemplaires de ce livre. On peut *tirer* tant d'eſtampes de cette planche. Il faut toûjours *tirer* deux eſpreuves.

En termes de Fauconnerie on dit, Faire *tirer* l'oiſeau, quand on le fait bequeter en le paiſſant, & ſur tout en luy donnant un paſt nerveux, afin de luy donner de l'appetit.

En termes de Jeu, on dit auſſi *tirer* une carte; *tirer* ſa paſſe; *tirer* tout, quand on fait la vole. *Tirer* une boule, debuter celle qui eſt ſur le but. *Tirer* l'anguille & l'oiſon, ſont des jeux, des exercices de Bateliers. On dit auſſi, *Tirer* un feu d'artifice, des fuſées, des petards, quand on y met le feu. On dit auſſi, *Tirer* une lotterie, *tirer* à la blanque, *tirer* au ſort, à la courte paille, pour dire, Faire decider par le ſort, par le haſard. On dit à l'armée, que des ſoldats *tirent* au billet, lors que de pluſieurs coupables on n'en veut pendre qu'une partie pour l'exemple, & qu'on ſe rapporte au ſort de decider des malheureux.

Chez les Artiſans on dit, *tirer* de l'or, pour dire, le faire paſſer par la filiere, le reduire en menus filets: *tirer* à l'argue, lors qu'on commence à degroſſir le lingot; ce qui ſe dit auſſi en parlant du fil de fer, & du fil d'archal. On dit auſſi, *tirer* de l'or des mines, de l'argent, non ſeulement pour en detacher les glebes ou marchaſites, mais encore pour en extraire & eſpurer le metail par la fonte.

On dit auſſi, *tirer* du linge, pour dire, l'eſtendre & l'empeſer: & on dit en ce ſens, qu'un homme eſt bien *tiré*, qu'une femme eſt *tirée* à quatre eſpingles, pour dire, qu'ils affectent une propreté extraordinaire en linge & en habits.

TIRER, ſe dit figurément en choſes morales. *Tirer* à ſa cordelle, à ſon parti, c'eſt mettre quelqu'un de ſon coſté, dans ſes intereſts. On dit qu'on n'a pû *tirer* une parole de quelqu'un, *tirer* un mot de ſa bouche, pour dire, qu'il n'a rien voulu promettre ni découvrir; qu'on n'a pû *tirer* raiſon de luy, pour dire, apprendre ce qu'on deſiroit ſçavoir. On dit auſſi, qu'on en a *tiré* raiſon, pour dire, qu'on a obtenu avantage ſur luy, ou par juſtice, ou par la force. On dit auſſi, qu'on a *tiré* quelqu'un d'un mauvais pas, d'une méchante affaire; qu'on l'a *tiré* de miſere, du neant, de la bouë, de la pouſſiere, de l'obſcurité, pour dire, qu'on luy a fait faire fortune, qu'on l'a élevé, qu'on l'a fait connoiſtre, qu'on l'a delivré de pluſieurs embarras. On dit encore, qu'un Poëte a *tiré* des vers de ſon cerveau, de ſon imagination: qu'un Auteur a *tiré* ſa ſcience, ſes penſées, de tels & tels livres. On dit auſſi, qu'un homme ſe *tire* arriere, pour dire, qu'il ne veut pas entrer en quelque affaire, & en quelque partie où il y a quelque deſpenſe à faire, quelque peril à courir. Cette affaire *tire* à conſequence.

TIRER, ſe dit proverbialement en ces phraſes. Aprés cela il faut *tirer* l'eſchelle, pour dire, On ne peut aller plus loin, on ne peut rien faire au delà. On dit qu'un homme ſe fait *tirer* l'oreille, quand il fait quelque choſe lentement & peu volontiers. Voyez OREILLE. On dit, On *tireroit* auſſi-toſt de l'huile d'un mur, pour dire, Il eſt impoſſible d'en rien arracher. On dit de ceux qui ont de la peine à vivre, qu'ils *tirent* le Diable par la queuë. On dit, Il *tire* ſa poudre aux moineaux, pour dire, Il perd ſa peine & ſon temps, il travaille à une affaire qui luy cauſera plus de deſpenſe, qu'il n'en tirera de profit. On dit, *Tirer* les marrons du feu avec la patte du chat, quand quelqu'un veut *tirer* du profit de quelque choſe, & qu'un autre en eſſuye le danger, en a toute la peine. On dit qu'un homme *tire* l'eſtocade, quand il emprunte quelque argent, qu'il n'eſt pas en état ni en volonté de rendre. On dit qu'un homme *tire* au baſton, lors qu'un plus petit eſt competiteur avec un plus grand, qu'il luy conteſte quelque avantage, quelque preeminence. On dit que des perſonnes en ſont aux couteaux *tirez*, pour dire, qu'elles ſont ennemies, preſtes à ſe battre à tout moment. On dit d'un avare, qu'il eſt dur à la deſſerre, qu'on *tireroit* auſſi-toſt l'huile d'un mur, ou un pet d'un aſne mort, qu'un ſou de ſa bourſe. On dit encore, qu'on s'eſt *tiré* une eſpine du pied, lors qu'on s'eſt deffait d'un ennemy; ou qu'on a accommodé une affaire, qu'on a repris ce qu'on y avoit avancé. On dit en ce ſens, qu'on s'eſt *tiré* de la preſſe, hors du rang des autres. On dit qu'un homme ſe *tire* du pair, quand il s'éleve au deſſus des autres, quand il a quelque avantage ou privilege particulier. On dit, *Tirer* les vers du nez de quelqu'un, pour dire, Taſcher à découvrir ſon ſecret adroitement.

On dit baſſement d'un mal propre qui laiſſe croiſtre ſes ongles, qu'ils ſont bons à *tirer* la chair du pot. On dit qu'une comparaiſon eſt *tirée* par les cheveux, quand elle eſt forcée, ou *tirée* de loin. On dit auſſi ironiquement, quand on vend de la viande dure, Si vous l'avez pour ce prix-là, il y aura bien à *tirer*.

TIRÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

TIRET. ſ. m. Filet de parchemin tortillé, qui ſert aux Clercs de Procureurs pour attacher leurs écritures, les pieces de leurs doſſiers, les etiquettes ſur les ſacs.

TIRET, dans l'écriture ſignifie, Petit trait de plume qui ſert à la liaiſon des mots couppez, comme lors qu'un mot ne peut pas tenir dans une ligne, on met un *tiret* pour le lier avec ſa derniere partie qui eſt dans la ligne ſuivante.

ſuivante. On met auſſi un *tiret* dans ces ſortes de mots, *dit-il*, *nu-jambe*, *mi-Août*, pour les faire prononcer enſemble. Les Grammairiens & les Imprimeurs appellent cela *diviſion*.

TIRETAINE. ſ. f. Sorte de droguet, eſtoffe tiſſuë groſſierement, moitié de fil, moitié de laine. La *tiretaine* doit avoir trois quartiers de large, & la piece doit eſtre de 35. à 40. aunes de long. Ce mot eſt ancien, & ſe diſoit autrefois des eſtoffes precieuſes, de draps de laine & d'eſcarlate, comme il eſt témoigné par Jean de Mehun au Codicile.

TIRETESTON, ou TIRESOU, ſe dit en joüant à la Beſte, ou à quelque autre jeu, quand on convient que celuy qui gagnera le coup, tirera ſeulement un teſton, un ſou, ou autre choſe.

TIREVIEILLE. Terme de Marine, qui ſe dit des cordes qui pendent le long du bordage d'un vaiſſeau à chaque coſté de l'eſchelle pour aider à y monter & à deſcendre. On appelle auſſi la ſauvegarde *tirevieille*.

TIREUR. ſ. m. ſe dit de certaines perſonnes qui tirent. Les *Tireurs* d'or ſont ceux qui reduiſent l'or en fils, qui le font paſſer par la filiere.

TIREUR D'ARMES, eſt un Maiſtre d'Eſcrime qui enſeigne à manier l'épée. On appelle auſſi *tireurs d'arc*, ceux qui s'exercent à tirer de l'arc.

TIREUR, en termes de Chaſſe, ſe dit proprement du Chaſſeur qui ſçait bien s'aider d'un fuſil, qui tire en volant, qui eſt ſeur de ſon coup. Ce valet eſt fort bon *tireur*, il fournit le crochet de gibier. On appelle auſſi *tireur de laine*, un filou qui vole la nuit.

TIROIR. ſ. m. Petite layette qui ſe coule & s'enferme dans les ſeparations d'un buffet, d'un cabinet, d'une eſtudiole, d'un comptoir. Il a un cabinet de medailles où il y a divers *tiroirs*. On dit auſſi à Paris, la Croix du *Tiroir*.

TIROIR, en termes de Fauconnerie, eſt ce qui ſert aux Chaſſeurs à rendre gracieux les oiſeaux, & à les reprendre au poing, ſoit avec des aîles de chapon, ſoit de coq d'Inde, &c.

T I S.

TISANE. ſ. f. Les Medecins diſoient autrefois *Ptiſane*. Potion rafraiſchiſſante faite d'eau bouillie avec de l'orge & de la regliſſe. On y adjouſte quelquefois du chiendent, de l'oſeille, du ſené, pour la rendre laxative, purgative. La plus-part des infuſions des Medecins ſe font dans de la *tiſane*. On oſte le vin à tous les febricitans, & on les reduit à la *tiſane*. Ce mot vient du Grec *ptiſani*.

TISON. ſ. m. Piece de bois à demy conſumée par le feu, ſoit qu'elle ſoit eſteinte, ſoit qu'elle ſoit encore enflammée. Cet homme eſt un caſanier qui garde les *tiſons*. On dit d'un vieillard, qu'il crache ſur les *tiſons*, qu'il ne bouge du coin du feu. Ce mot vient de *titio*. Nicod.

On appelle par injure un meſchant homme, un *tiſon* d'enfer. On dit auſſi, qu'un homme a été le *tiſon*, le boutefeu qui a allumé une guerre civile, ou une querelle domeſtique.

TISONNER. v. act. Racommoder le feu, remuer les tiſons avec les pincettes. Il y a bien des gens qui prennent un grand plaiſir à *tiſonner*.

TISONNEUR, ou TISONNIER. ſ. m. Celuy qui aime à remuer les tiſons, ou à garder le coin du feu.

TISONNIER. ſ. m. eſt un outil d'Artiſans qui travaillent à la forge, qui leur ſert à remuer le feu. Il y a des *tiſonniers* en palettes, & des *tiſonniers* coudez en forme de crochet.

TISSERAND. ſ. m. Ouvrier qui fait de la toile.

En quelques endroits on l'appelle *Texier*, *Tellier* & *Tiſſier*, d'où ſont venus pluſieurs noms de familles ſemblables. Un nœud de *Tiſſerand* eſt celuy qui ſe fait à l'extremité du fil.

TISSU, üe. adj. & ſubſt. qui vient du participe du verbe *tiſſre*. Eſtoffe ou ruban faits de fils entrelaſſez, dont les uns ſont de long, & les autres de travers. On fait des *tiſſus* de fil, de laine, de ſoye, d'or & d'argent.

TISSU, ſe dit figurément en choſes morales. Ce diſcours, cette narration eſt mal *tiſſuë*, c'eſt à dire, eſt mal ſuivie, mal diſpoſée, ſans liaiſon.

Là dans un beau *tiſſu* de belles actions,

dit Corneille dans le Cid, pour dire, dans une longue ſuite.

On dit poëtiquement, des jours filez ou *tiſſus* d'or & de ſoye, pour dire, une vie heureuſe. On appelle auſſi une fourbe bien *tiſſuë*, quand elle eſt bien colorée, bien vraiſemblable, diſpoſée à reüſſir.

TISSU, ſe dit auſſi en Medecine. La retine où ſe fait la viſion eſt un *tiſſu* de nerfs, de veines & d'arteres, comme un reſeau ou une toile.

TISSURE. ſ. f. Art & maniere de faire le tiſſu. Les *tiſſures* des brocards, des draps & des toiles ſont differentes. Il y a des *tiſſures* laſches, & d'autres bien frappées, des *tiſſures* à double broché.

TISSURE, ſe dit auſſi figurément d'un diſcours, d'un ouvrage. La *tiſſure* de l'Eneïde eſt bien autant à eſtimer que l'expreſſion.

TISSUTIER RUBANIER. ſ. m. Artiſan qui fait des rubans, des franges, des boutons, de la toile de ſoye, & autres tiſſus. Les Maiſtres *Tiſſutiers Rubaniers* ſont un Corps ſeparé d'avec les Ouvriers en draps d'or & de ſoye, & ne peuvent faire d'ouvrages qu'au deſſous d'un tiers d'aune de largeur, ni avoir chez eux des meſtiers des étoffes de la grande navette, par arreſt du Conſeil du 8. Avril 1666.

TISTRE. v. act. Faire de la toile, du drap, ou des étoffes ſur un meſtier. Il n'eſt en uſage que chez les Artiſans qui travaillent de ces meſtiers-là.

T I T.

TITHYMALE. ſ. m. Plante qui jette un ſuc blanc comme du lait, & fort cauſtique, dont il y a pluſieurs ſortes. Dioſcoride en met ſept eſpeces, dont voicy les noms. Le premier eſt le maſle, appellé *characias* ou *amygdaloïdes*: le ſecond, *myrtites*, qui eſt pris pour la femelle: le troiſiéme, *paralius* ou *tithymalis*: le quatriéme, *helioſcopius*: le cinquiéme, *cypariſſias*: le ſixiéme, *dendroïdes*: le ſeptiéme, *platyphyllos*. Les tiges du maſle paſſent une coudée, & ſont rouges, pleines d'un lait blanc & acre. Ses feuilles reſſemblent à l'olivier, quoy que plus eſtroites & plus longues. Sa racine eſt dure comme du bois. Sa cheveleure eſt ſemblable au jonc, au deſſous de laquelle eſt ſa graine. La femelle a ſes feuilles grandes & fermes, aigues & picquantes au gouſt, & retirent à celles du myrthe. Sa tige eſt haute d'un palme. Elle porte de deux ans l'un une eſpece de noix acre & mordicante. Tous les *tithymales* ont les mêmes proprietez, quoy que differents en feuilles, en fleurs & en graine. Les Apothicaires appellent tous les *tithymales*, *eſula*. L'eſpece nommée *cypariſſias* eſt la *petite eſula*, dont ils ſe ſervent pour toutes les autres; & ce qu'ils appellent *eſula major*, eſt une herbe que Dioſcoride appelle *pityuſa*, dont la graine reſſemble à la lentille, de la racine de laquelle on fait le turbit. L'*eſpurge* eſt auſſi une eſpece de *tithymale*, ſuivant quelques-uns. Le *tithymale* eſt une medecine de payſans qui deſſeche tellement le corps, qu'il amortit la puiſſance generative. On l'appelle

pelle autrement *herbe à lait*, en Latin *lactaria herba*, *lactuca caprina* ou *marina*, ou *esula* & *tithymalus*. Quelques uns ont observé par le moyen du *tithymale*, qu'il se fait une circulation de suc dans les plantes, comme il s'en fait une de sang dans le corps des animaux.

TITRE. s. m. Inscription, ce qu'on met au dessus d'une chose pour la faire connoistre. Pilate mit pour *titre* sur la croix du Sauveur, *Jesus Nazaréen Roy des Juifs*.

TITRE, est aussi l'inscription qui est au commencement ou à la premiere page d'un livre, qui contient le nom de l'Auteur, ou la matiere dont il traitte. Les Oeuvres d'Aristote : le Dictionaire d'Ambroise Calepin : la Somme des pechés. Ce *titre* est le proxenete d'un livre, ce qui le fait vendre. Les Auteurs sont souvent en peine de trouver des *titres* specieux à leurs livres.

TITRE, se dit aussi des ouvrages qu'on a distinguez par Chapitres, au dessus desquels on a mis un petit sommaire de ce qui y est contenu. Montagne traitte toûjours de toute autre chose que de ce qui est contenu dans son *titre*. On doit toûjours mettre à la teste d'un livre une Table des *Titres* ou Chapitres.

TITRE, en termes de Jurisprudence Civile & Canonique, est le Chapitre même d'un livre. Un *Titre* se subdivise en Paragraphes, & en Versets. Dans chacun des 50. livres du Digeste, il y a plusieurs *Titres*, tantost plus, tantost moins. Les Ordonnances Françoises sont aussi divisées par *Titres*, & par Articles : le Code Louis pareillement.

TITRE, est aussi une petite ligne qu'on tire au dessus d'un mot, ou d'une lettre, qui marque l'abbreviation du mot, ou le redoublement de la lettre, *m̄* ou *n̄* ; une prononciation particuliere, comme *Phia*, pour *Philosophia* ; *Chlet*, pour *Chastelet* ; *home*, pour *homme*. En Espagnol *dueña* : le *titre* fait prononcer *duegna*. L'escriture Gothique se faisoit avec plusieurs *titres* & abbreviations. C'est à cette maniere d'escrire que Louis XI. faisoit allusion, quand pour se mocquer d'un ignorant qui prenoit plusieurs qualitez, il disoit, Là ou il y a tant de *titres* il n'y a gueres de lettres.

TITRE, est aussi un nom de dignité, ou de seigneurie, qu'on donne aux personnes. Le Roy d'Espagne a une page de *titres* & de dignitez pour marquer ses Royaumes & les seigneuries. Le Roy de France prend pour *titre* celuy de *Roy de France & de Navarre*. Le Duc de Savoye met dans ses *titres* celuy de *Roy de Chypre & de Jerusalem*. Les Cardinaux prennent pour *titre* celuy d'une Eglise de Rome, comme *de Ste. Cecile*, *de Ste. Sabine*. Les Duchez, les Comtez, les Pairies, sont de beaux *titres*. Beaucoup de gens ont de vains *titres*, des terres ou des dignitez dont ils n'ont que le *titre*, & point la jouïssance. Les Romains ont donné aux Scipions les *titres* d'*Afriquain*, d'*Asiatique*.

TITRE, se dit aussi de certaines qualitez qu'on donne par honneur à quelques Princes. Le Roy de France a le *titre* de *Roy Tres-Chrestien*, de *Fils aisné de l'Eglise* ; celuy d'Espagne, de *Roy Catholique* ; le Turc, de *Grand Seigneur*. Le Roy de la Chine se dit dans ses *titres*, *Fils du Soleil*. Les Orientaux affectent beaucoup de vains *titres*. Le Gouverneur de Schiras aprés le denombrement de ses seigneuries & de ses qualitez, adjouste dans ses *titres*, *Fleur de courtoisie*, *Muscade de consolation*, & *Rose de plaisir*. Herbert.

TITRE, signifie aussi la provision d'une charge, & est opposé à *Commission* ; ou celle d'un Benefice, & il est opposé à *Commende*. Le Roy a creé des Procureurs en *titre* d'office, formez & hereditaires : ce n'étoit autrefois que de simples Commissions. En France les Commendes sont de vrais *titres* de Benefice : dans le Droit ce n'est qu'une simple administration pendant six mois. On ne depossede point un Officier pourveu à *titre* onereux ; sans rembourſement. Ce Greffier n'est pas pourveu en *titre*, il n'exerce que par commission.

TITRE, se dit aussi du droit qu'on a de posseder quelque chose. Il possede cette maison à *titre* d'achat, à *titre* de loyer. Un donateur qui se reserve l'usufruit, ne possede plus qu'à *titre* de precaire. On possede les biens roturiers à *titre* de cens envers le Seigneur. On prescrit par dix ans entre presens, & vingt ans entre absens avec un *titre*, & pour trente ans sans *titre*. Il faut avoir un *titre* coloré pour se mettre en possession d'un Benefice ; autrement on est intrus. Il est fondé en *titre* & en possession. Une opposition au *titre* d'une charge ne dure que six mois, mais elle empesche qu'on en expedie les provisions.

TITRE, se dit aussi des qualitez qu'on doit avoir pour obtenir certaines dignitez ou degrez. C'est un Sçavant qui a été receu Docteur à bon *titre*. On doit avoir le *titre* de Docteur pour obtenir une Cure dans une ville murée, par le Droit Canon. Le premier appointement en matiere beneficiale, est à communiquer ses *titres* & capacitez, comme sa tonsuré, ses degrez, ses provisions, sa prise de possession.

TITRE, est aussi l'instrument ou l'acte authentique par lequel on prouve son droit, sa Noblesse. Le Tresor des Chartres est le lieu où sont gardez les *titres* de la Couronne. On a assigné tous les pretendus Nobles pour rapporter leurs *titres* de Noblesse, les *titres* & enseignements justificatifs de la qualité. Il faut dans des procés d'ordre, rapporter les *titres* originaux, les premieres grosses des obligations. Il faut faire passer un *titre* nouvel avant les 30. ans, pour empêcher la prescription. Les sçavans Antiquaires trouvent bien de la fausseté dans les *titres* anciens.

TITRE CLERICAL, est une assignation de 50. escus du revenu, que doivent fournir les parens à celuy qui veut aspirer à la Prestrise, afin qu'il ait une subsistance assûrée. Un *titre clerical* ne peut estè jamais saisi. Ce qui vient de ce qu'autrefois on appelloit *titre*, l'Eglise pour laquelle desservir on ordonnoit un Prestre. Il ne la pouvoit pas quitter, & pour cela il faisoit un vœu de stabilité, d'y demeurer.

TITRE, en termes de Monnoye, est un degré de bonté que doivent avoir l'or & l'argent, qu'on mesure à raison de 24. carats pour l'or, & de 12. deniers de fin pour l'argent, sur lesquels il y a certaine quantité d'alliage, ou de remede, differente selon les lieux & les temps. Le *titre* des escus d'or est de 23. carats d'or fin. On s'en sert quelquefois pour marquer la bonté de toutes sortes de monnoyes, mais non pas si proprement.

TITRE, en termes de Chasse, signifie un lieu ou relais où on pose les chiens, afin que quand la beste passera, ils la courent bien à propos. Ainsi on dit, Mettre les chiens en bon *titre*, pour dire, les bien poster & placer pour courre.

TITRÉ, ÉE. adj. Qui a un titre. On ne le dit gueres que des Ducs, Comtes & Marquis, qui ont des titres considerables. C'est un Seigneur *titré*, qualifié.

TITUBATION, ou TREPIDATION. s. f. Terme d'Astronomie, qui se dit d'un mouvement que le Roy Alphonse & autres anciens Astronomes ont attribué à des cieux cristallins, qu'ils ont inventez pour expliquer certaines inégalitez qu'ils observoient au mouvement des Planetes. Les Modernes ont rejetté ce mouvement de *titubation*, & ont expliqué cette irregularité d'une autre maniere.

TITULAIRE. s. m. Qui a un titre en vertu duquel il possede une charge, ou un Benefice. Un Officier receu est toûjours *Titulaire* jusqu'à ce qu'il ait donné sa demission, & qu'elle ait esté admise. Il est opposé à *Survivancier*, & à celuy qui exerce par commission.

Le

Le *Titulaire* d'un Benefice paiſible eſt maintenu aprés une poſſeſſion triennale & pacifique. En France les Beneficiers Commendataires paſſent pour de vrais *Titulaires.*

TOC.

TOC. Terme expreſſif du bruit que font deux corps ſolides qui frappent l'un ſur l'autre. Quand on heurte à la porte, on dit qu'on a ouy *toc toc.*

TOCSING. ſ. m. Son de cloche qu'on tinte pour appeller le peuple en cas d'incendie, ou d'une ſubite alarme. Les payſans ſonnent le *tocſing*, dés qu'ils découvrent les ennemis. Ce mot vient de *toquer*, *frapper*, & de *ſing*, qui ſignifioit autrefois *cloche.* Il en eſt fait mention en ce ſens dans le Pontifical. En quelques lieux on appelle encore le petit *ſing*, les petites cloches. Il y a auſſi un vieux proverbe qui dit, On en fait bien les *ſings* ſonner, pour dire, On en fait beaucoup de bruit.

TOI.

TOILE. ſ. f. Tiſſu de fils entrelaſſez, dont les uns s'étendent de long, & les autres de travers. Un lé de *toile*, c'eſt la largeur de la *toile* étenduë ſur le meſtier. La *toile* de chanvre eſt la *toile* de meſnage, de la *toile* jaune qui devient blanche à l'uſer, ou dans les blancheries, ou quand on y met de la chaux. La *toile* de lin eſt une *toile* plus fine, dont on fait les linges ouvrez & damaſſez. Les *toiles* de Hollande, & demi-Hollande. *Toiles de coton*, & *toiles peintes*, ſont des *toiles* qui viennent des pays Orientaux. *Toile d'ortie*, eſt une *toile* dont les Dames ſe font des cornettes. *Toile de ſoye*, eſt une *toile* tres-claire faite de ſoye, dont elles ſe font des mouchoirs de cou, qui n'empeſchent point qu'on ne voye leur gorge à travers. *Toile cruë*, eſt celle qui n'a point été mouillée. *Toile cirée*, eſt une *toile* enduite de cire ou de certaines gommes, qui ne perce point à l'eau, qui ſert à ſe deffendre de la pluye. *Toile d'or*, ou *d'argent*, eſt une étoffe dont les fils ſont d'or ou d'argent.

On appelle un coupon de *toile*, des petites pieces de *toile* fine, comme de baptiſte, de linon, de mouſſeline, &c.

TOILE D'ARAIGNÉE, eſt un tiſſu que font les araignées de certains filets qu'elles tirent de leur ſubſtance, qui leur ſert comme d'un rets pour prendre des mouches. Un Ancien a comparé les Loix à des *toiles d'araignées*, qui n'arreſtent que les moucherons, & qui ſont crevées par les groſſes mouches. Les Poëtes ont dit, que l'art de faire de la *toile* a eſté enſeigné par Arachné, ou par les araignées.

TOILE, ſe dit auſſi du fonds d'un tableau ſur lequel on peint ordinairement. Il faut faire imprimer une *toile*, y mettre certaines colles & couleurs, avant que d'y peindre. Les tableaux ſur *toile* ſont plus eſtimés que les autres, parce qu'ils ſe peuvent rouler & ſe tranſporter. Les Peintres appellent *toile graticulée* ou *craticulée*, une *toile* diviſée en pluſieurs carreaux, qui ſert à copier un original, à le reduire au petit pied, & à le mettre en grand.

TOILES, au plurier, ſe dit de pluſieurs lés de *toile* attachez enſemble pour faire des rideaux, des voiles, des filets de Chaſſeurs. On dit au jeu de paume, qu'il faut tirer les *toiles*, quand le ſoleil incommode les joüeurs de quelque coſté: qu'un coup de canon n'a donné que dans les *toiles* d'un vaiſſeau, pour dire, dans les voiles. Les *toiles* d'un moulin à vent. On appelle à la chaſſe le Capitaine des *toiles*, l'Officier qui a ſoin d'étendre les *toiles* bordées de groſſes cordes pour prendre le gros gibier, dans leſquelles on le fait donner, ſur tout quand on le veut prendre vif.

TOILE, ſe dit proverbialement en ces phraſes. On dit d'une affaire qui ne finit point, que c'eſt la *toile* de Penelope, qui deffaiſoit la nuit ce qu'elle avoit fait le jour. On dit auſſi, Tu as trop de caquet, tu n'auras pas ma *toile*; par alluſion à un certain conte de vieille fort connu.

TOILERIE. ſ. f. Marchandiſe de toile. Les ſtatuts des Maiſtreſſes Toilieres portent, qu'on eſlira tous les ans des Jurées de la marchandiſe de *toilerie* & lingerie de Paris.

TOILETTE. ſ. f. diminutif de *toile.* C'eſt un morceau de toile ordinairement colorée, qui ſert à envelopper des pieces d'eſtoffes chez les Marchands; des habits, des hardes chez les particuliers. Les Marchands marquent le prix des eſtoffes ſur la *toilette.*

TOILETTE, ſe dit auſſi des linges, des tapis de ſoye, ou d'autre eſtoffe, qu'on étend ſur la table pour ſe deſhabiller le ſoir, & s'habiller le matin: & l'on dit un coffre de *toilette*, un miroir de *toilette*, une *toilette* de brocard, de ſatin, de velours, de point de France. Le quarré où ſont les fards, pommades, eſſences, mouches, &c. la palette où on met les eſpingles deſſus, & les pierreries dedans, la boeſte à poudre, les vergettes, &c. ſont des parties de la *toilette.* Celle des hommes conſiſte en une trouſſe où il y a les peignes, les broſſes, &c. Autrefois la *toilette* étoit ſimplement faite d'une petite toile. On dit qu'on rend viſite à quelqu'un à ſa *toilette*, quand on le vient entretenir pendant qu'il s'habille, ou ſe deſhabille.

On dit proverbialement, Plier la *toilette*, pour dire, Enlever ce qu'il y a de meubles, d'habits, de linge, de pierreries, qu'on laiſſe en voye dans une maiſon & ſur ſa *toilette*, ſoit par un vol domeſtique, ſoit par la violence que font ſouvent les filoux aux Courtiſanes.

TOILIERE. ſ. f. Lingere qui vend de la toile. Il y a des ſtatuts des Maiſtreſſes *Toilieres* & Lingeres du premier Septembre 1595.

TOISE. ſ. f. Longueur ou étenduë de 5. pieds. La ligne de deffenſe dans les places doit être de 120. *toiſes* pour être à la portée du mouſquet. La face du chaſteau du Louvre a 72. *toiſes* hors d'œuvre. Une *toiſe courante*, eſt celle où on ne meſure que la longueur. Cette place a tant de *toiſes* de face ou ſur ruë, ſur tant de profondeur. Ce mot vient de *teſa*, qui a eſté fait de *tenſus.* Ménage. Du Cange le derive de *teiſia*, ou de *taiſia*, qu'on a dit dans le même ſens dans la baſſe Latinité. On l'appelle en Latin *orgyia*, & c'eſt la même choſe que la *braſſe.*

TOISE, ſe dit auſſi en parlant des ſurfaces & des corps ſolides. Une *toiſe* quarrée, c'eſt 6. pieds en longueur, & 6. en largeur, dont l'aire eſt de 36. pieds. Une *toiſe cube* contient 6. pieds en tout ſens, longueur, largeur & hauteur, ou 216. pieds cubes.

TOISE, ſe dit auſſi du baſton qui ſert à meſurer. Cet Ingenieur a toûjours la *toiſe* à la main pour meſurer ſes travaux.

TOISE, ſe dit auſſi de la choſe meſurée. Une *toiſe* de corde. On a fait marché de ce baſtiment à la *toiſe.* Le moilon ſe vend à la *toiſe.*

TOISER. v. act. Meſurer un baſtiment avec une toiſe. Il a fallu *toiſer* cette maiſon pour eſtimer les ouvrages marchandez à la toiſe. Il y a une maniere de *toiſer* à toiſe bout avant & ſans retour, établie par l'Ordonnance de Henry II. de l'an 1557. où l'on ne *toiſe* point les moulures & ſaillies, ni le vuide, qui eſt bien plus avantageuſe aux bourgeois, que celle que pratiquent les Architectes ſuivant les us & couſtumes de Paris. Voyez Savot.

TOISÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

On dit proverbialement, qu'une affaire eſt *toiſée*, pour dire, qu'elle eſt reglée, manquée ou perduë, qu'il n'y a plus rien à refaire, qu'on n'y peut plus revenir.

TOISE. ſ. m. Meſurage de baſtiments, ou l'art de les toiſer. Le *toiſé* de cette maiſon a été fait par des Experts nommés d'office. Il y a eu pluſieurs Auteurs qui ont écrit du *toiſé*, de l'art de toiſer; entr'autres Clavius, Metius, Mirolois, Errar, dans leur Geometrie pratique, Jean Abraham dit Launay en ſon Arpentage univerſel, Savot dans ſon Architecture, &c.

TOISEUR. ſ. m. Celuy qui toiſe un baſtiment. Il a fallu nommer d'autres *Toiſeurs*, parce que les premiers étoient ſuſpects. Dans les Ordonnances de la ville on appelle *Toiſeurs de plaſtre*, les Meſureurs de plaſtre.

TOISON. ſ. f. La laine qu'on oſte des brebis & des moutons, quand on les tond. Il a vendu les *toiſons* de ſon troupeau à 20. ſols la piece. Les Argonautes allerent ſous la conduite de Jaſon conquerir la *Toiſon* d'or. *Toiſon* a été dit pour *tonſon*, & vient de *tondeo*, ou *tonſio*.

TOISON, en termes de Blaſon, ſe dit de la peau du mouton garnie de ſa laine, & non pas de ſa laine ſeule; & quelquefois il ſe dit du mouton tout entier. Ainſi Philippes le Bon Duc de Bourgogne ayant inſtitué l'Ordre de la *Toiſon* en 1429. fit porter à ſes Chevaliers au bas de leur collier la repreſentation d'un mouton ſemblable à celuy de Colchos: ce collier étant compoſé au reſte de fuſils & de pierres à feu. Le Roy d'Eſpagne eſt le Chef & Grand Maiſtre de l'Ordre de la *Toiſon*. On dit qu'il fut inſtitué en memoire d'un grand gain que le Duc de Bourgogne fit ſur des laines. Les Chymiſtes diſent que ce fut pour un myſtere de Chymie, à l'imitation de cette fameuſe *Toiſon* d'or des Anciens, que les raffinez en cet art diſent n'avoir été autre choſe que le ſecret de l'elixir écrit ſur la peau d'un mouton.

TOIT. ſ. m. Le faiſte, la plus haute partie d'un logement, d'un édifice, ce qui luy ſert de couverture. En Orient la plus-part des *toits* ſont en platteforme: en Occident ils ſont en pointe, en dos d'aſne, en crouppe, en pavillon. En France il y a des *toits* à la manſarde, qui ſont des *toits* couppez qui ont double pente de chaque coſté; ce qui retranche de leur élevation. En Turquie la plus-part des *toits* ſont en dome, & en fond. Les voleurs ſe ſont ſauvez pardeſſus les *toits*. Cette greſle a percé le *toit*. On a viſité cette maiſon depuis le *toit* juſqu'à la cave. Il fallut deſcendre un malade de l'Evangile pardeſſus le *toit* pour être guery. Les groſſes reparations ſont celles des quatre gros murs & des *toits*.

On dit hyperboliquement d'une maiſon petite ou mal baſtie, que ce n'eſt qu'un *toit* à cochons.

TOIT, ſignifie quelquefois l'habitation, le lieu où on loge. Ces deux familles habitent ſous un même *toit*, en même logis. La joye & la paix habitent plus ſouvent ſous les pauvres *toits*, que ſous des lambris dorez.

On dit que des Benefices ſont ſous un même *toit*, quand ils ſont de même nature & deſſervis dans la même Egliſe; & c'eſt une qualité qui les rend incompatibles de droit.

TOIT de jeu de paume, c'eſt la couverture d'une galerie qui y regne de deux ou de trois coſtez, ſur laquelle ſe fait le ſervice de la bale. Le *toit* de la galerie, le *toit* de la grille, le *toit* du dedans.

TOIT, ſe dit figurément en Morale, en parlant d'une choſe qu'on rend publique. JESUS-CHRIST dit à ſes Apoſtres, Ce que je vous ay enſeigné en particulier, allez le prêcher ſur les *toits*, c'eſt à dire, hautement & publiquement.

TOL.

TOLE. ſ. f. C'eſt du fer en lames deſliées & battuës. On fait des poiles de *tole*, & pluſieurs uſtenciles de ménage.

TOLERABLE. adj. m. & f. Qui ſe peut ſupporter. Cette douleur, ou cette affliction n'eſt point ſi vehemente qu'elle ne ſoit *tolerable*. Les pechez de fragilité ſont *tolerables*, pardonnables. En Poëſie on prend ſouvent des licences qui ſont *tolerables*.

TOLERABLEMENT. adv. D'une maniere tolerable. Cet Auteur écrit *tolerablement*, paſſablement.

TOLERANCE. ſ. f. Patience par laquelle on ſouffre, on diſſimule quelque choſe. La *tolerance* d'une ſervitude ne donne jamais de droit, il faut avoir un titre. La *tolerance* qu'on a pour les vices eſt ſouvent cauſe de leur augmentation.

TOLERER. v. act. Souffrir quelque choſe, ne s'en pas plaindre, n'en pas faire la punition. Il faut *tolerer* les defauts de ceux avec qui nous avons à vivre. On *tolere* à Rome les lieux de débauche, mais on ne les approuve pas. Il faut *tolerer* les abus, quand on ne peut pas les retrancher tout à fait; *tolerer* les crimes qu'on ne peut pas punir.

TOLERÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

TOLLE'. ſ. m. Terme populaire, qui témoigne l'indignation qu'on a contre quelque grand crime, contre quelque homme ſcelerat & odieux. Il eſt purement Latin, & emprunté de l'exclamation que faiſoient les Juifs contre le Sauveur, quand ils crioient, *tolle*, *tolle*, pour le faire crucifier.

TOLLIR. v. act. Vieux mot qui ſignifioit autrefois *oſter*, *enlever de force*. Il eſt tout à fait hors d'uſage. *Tollu*, au part.

TOM.

TOMBE. ſ. f. Grande pierre qu'on met pour couvrir la ſepulture d'un mort, pour marquer l'endroit où il eſt enterré. On fait ſouvent les epitaphes ſur les *tombes*, quelques inſcriptions pour marquer celuy qui giſt ſous la *tombe*. Ce mot vient du Latin *tymbus*, tiré du Grec *tymbos*, *ſepulchre*, Nicod; ou de *tumba*, qui a été dit en Latin, ſelon Menage. Il ſignifioit autrefois proprement un *ſepulchre de pierre*.

TOMBE, ſignifie auſſi le droit qu'ont les gens d'une famille d'être enterrez ſous une *tombe* particuliere qu'ils ont fait mettre dans une Egliſe, & dont la place leur appartient. Cette maiſon a une *tombe* dans la Parroiſſe en tel endroit. Il a dans le cimetiere une *tombe* élevée ſur quatre piliers. Les Patrons ont droit de *tombe* dans le chancel de l'Egliſe.

TOMBEAU. ſ. m. Lieu magnifique ou enrichi, qui marque qu'on y a enterré quelque perſonne de conſideration. Artemiſe fit baſtir à ſon mari un ſuperbe *tombeau*, que de ſon nom elle appella *Mauſolée*. Il y a à St. Denis des *tombeaux* des Rois de France fort ſuperbes. Le *tombeau* de Louis XII. de François I. des Valois. Pompée eut beaucoup de Temples, & n'eut point de *tombeau*, dit une Epigramme de l'Anthologie faite par l'Empereur Adrien. Plutarque dit qu'il n'étoit point permis à Sparte d'écrire le nom d'un defunt ſur ſon *tombeau*, s'il n'étoit mort à la guerre. Il n'étoit permis à Rome qu'aux Empereurs, aux Veſtales, & aux hommes ſignalez par leurs actions, d'avoir des *tombeaux* dans la ville: tous les autres étoient dans la campagne prés des chemins publics: d'où viennent ces mots, *Siſte, & abi, viator*. Les Anciens enfermoient leurs treſors dans leurs *tombeaux*. Les Indiens enferment dans les *tombeaux* tous les uſtenciles neceſſaires pour le ſervice du defunt.

defunt. En quelques lieux ils tuent les femmes & les eſclaves d'un mort ſur ſon *tombeau*.

On appelle un *vain tombeau*, ou *cenotaphe*, un monument eſlevé à la gloire d'un mort, quoy que ſon corps n'y ait pas été enterré.

TOMBEAU, ſe dit encore des ſepultures ordinaires. Cette maladie eſt incurable, elle le mettra dans le *tombeau*. La mer eſt le *tombeau* de ceux qui meurent ſur les vaiſſeaux. On dit que l'Italie eſt le *tombeau* des François. Au jour du Jugement tous les hommes ſortiront de leurs *tombeaux*.

TOMBEAU, ſe dit figurément en Morale, de la mort. Cette amitié doit durer juſqu'au *tombeau*, elle eſt trop bien cimentée.

On dit poëtiquement, la nuit du *tombeau*, les horreurs du *tombeau*, pour dire, de la mort. On dit auſſi, Fouiller dans les *tombeaux*, violer les *tombeaux*, pour dire, Eſcrire, invectiver contre un mort, troubler ſon repos, faire injure à ſa memoire.

TOMBEAU, ſe dit auſſi des choſes qui font perdre la memoire d'un autre objet, & qui, pour ainſi dire, l'enſeveliſſent. L'abſence eſt le *tombeau* de l'amour. On dit du vin,

Tombeau de la melancolie,
Je te boiray juſquà la lie.

On intitule un Recueil de contes, *Tombeau* de la melancolie.

TOMBELIER. ſ. m. Chartier qui conduit un tombereau pour tranſporter des terres ou des materiaux. Il a fait marché avec des Terraſſiers & des *Tombeliers* pour enlever ces terres, ces decombres.

TOMBER. v. n. Cheoir. Il ſe dit des choſes qui par leur propre gravité parviennent d'un lieu plus haut à un plus bas. Les corps graves augmentent leur mouvement en *tombant*. *Tomber* en un precipice; *tomber* à bas d'une eſchelle; *tomber* dans la riviere; *tomber* ſur le nez; *tomber* à la renverſe. Les torrents *tombent* des montagnes. La Marne *tombe* dans la Seine, s'y décharge. Les feuilles *tombent* en automne. Le poil, les plumes *tombent* aux animaux qui muëſſent. Les grands vents font *tomber* les fruits. On dit auſſi ſur la mer, *Tomber* ſous le vent, pour dire, Perdre l'avantage du vent. Nicod croit que ce mot vient de *titubare*. Menage le derive du Latin *ptomare*, fait du Grec *ptoma*, qui ſignifie *chûte*, en retranchant le *p*, comme on a fait à *piſſanne*. Du Cange dit qu'il vient du mot de *tombe*, ou *tombeau*.

TOMBER, ſe dit auſſi des meteores qui deſcendent de l'air en terre. Il *tombe* de la pluye, de la neige, de la greſle. La foudre eſt *tombée* ſur un tel clocher. L'orage a *tombé* ſur une telle Paroiſſe. La roſée *tombe* le matin. Le brouillard *tombe*, quand le Soleil eſt haut. Il fait dangereux d'être à l'air, quand le ſerein *tombe*. On dit auſſi, que la nuit *tombe* tout à coup dans les Equinoxes, parce qu'alors il y a peu de corpuſcules. On dit auſſi, que le vent eſt *tombé*, pour dire, qu'il eſt appaiſé, que le calme eſt grand, qu'il n'y a point de mer.

TOMBER, ſe dit auſſi des choſes, quoy que ſuſpenduës, qu'on a laiſſé deſcendre plus bas qu'il ne convenoit. Retrouſſez ces rideaux, ils *tombent* trop bas. Relevez vos juppes, elles vous *tombent*.

TOMBER, ſe dit auſſi des choſes qui ſe demoliſſent, qui ſe détruiſent ou tout à coup, ou inſenſiblement. Les murailles de Hierico *tomberent* au ſon de la trompette. Ce baſtiment *tombe* en ruine. Dans cette bataille les ennemis *tomboient* dru & menu comme mouches. Toute cette famille eſt *tombée* en decadence depuis la mort du pere.

En Medecine on dit qu'un malade du ſcorbut, ou de la lepre, *tombe* par pieces. Il eſt déjà *tombé* deux fois en apoplexie. Il eſt ſujet à *tomber* du haut mal, en ſyncope, en paſmoiſon. Il eſt *tombé* malade tout à coup. Il luy eſt *tombé* une fluxion ſur la poitrine. Les larmes luy *tomboient* groſſes comme des pois. Ce vieillard eſt *tombé* en demence.

TOMBER, ſignifie auſſi, Eſcheoir. Une telle terre luy eſt *tombée* en partage. Tous les grands biens d'une telle maiſon ſont *tombés* en cette autre par les filles. Je luy ay fait *tomber* ce Benefice entre les mains. Le ſort *tomba* ſur Matthias pour être mis au nombre des Apôtres. Le Royaume de France ne *tombe* point en quenouille.

On dit en termes de Chaſſe, que les chiens ſont *tombés* en defaut, lors qu'ils ont perdu la piſte de la beſte, qu'ils ne la voyent & ne la ſentent plus.

TOMBER, ſe dit auſſi des dangers, des accidents, des charges, des malheurs qui menacent de nous accabler, de nous ruiner. Voilà une armée qui nous vient *tomber* ſur les bras. Un Corſaire eſt venu *tomber* ſur ce vaiſſeau marchand. Ce pauvre homme eſt *tombé* entre les mains des ennemis, il eſt *tombé* dans leur embuſcade. Tout l'orage va *tomber* ſur cette Province. Le malheur eſt *tombé* ſur luy. Il eſt *tombé* en bonne main, il s'eſt adreſſé à un Procureur qui le ruinera. Voilà des nepveux orphelins qui viennent *tomber* ſur luy. Si cet homme perd ſon procés, les frais *tomberont* ſur vous, qui eſtes ſon garent. Il eſt *tombé* en neceſſité, il eſt devenu pauvre. Cela eſt *tombé* en non valeur.

TOMBER, ſe dit figurément en choſes morales. Les plus parfaits *tombent* ſouvent en tentation, *tombent* en faute. Les Sacrements ſervent à relever ceux qui ſont *tombés*. Le juſte *tombe* ſept fois par jour. Ce Courtiſan eſt *tombé* en la diſgrace de ſon Prince. On ne croyoit pas que ce Marchand puſt *tomber*, qu'il puſt faire faillite & banqueroute. Il eſt *tombé* dans mon ſens, je l'ay amené à mon advis. On dit auſſi des choſes ſpirituelles, qu'elles ne *tombent* point ſous les ſens, qu'on ne les peut connoiſtre que par la foy, ou par la raiſon. Voilà où *tombe*, où ſe reduit la queſtion. On dit auſſi, qu'une periode *tombe*, un ſtile *tombe*, lors qu'il languit, qu'il ne ſe ſouſtient pas d'égale force. On dit auſſi, On a fait *tomber* toute la faute ſur moy, parce que l'entrepriſe qu'on avoit conſeillée a manqué.

On dit ſur la mer, laiſſer *tomber* l'ancre, pour dire, avoir mouillé en quelque lieu.

TOMBER, ſe dit proverbialement en ces phraſes. On dit qu'un homme ne ſçauroit *tomber* que debout, qu'il *retombe* toûjours ſur ſes pieds, lors qu'il a beaucoup d'appuy, & qu'il eſt à couvert de tous les aſſauts & injures de la fortune. On dit au contraire, qu'un homme eſt *tombé* des nuës, quand il eſt ſans connoiſſance, ſans protection. On le dit auſſi d'un homme qui eſt eſtonné, ſurpris de la nouveauté de quelque accident. On dit auſſi en ce ſens, qu'il *tombe* de ſon haut, pour dire, qu'il ne le ſçauroit comprendre. On dit auſſi à ceux qui font des ſuppoſitions impertinentes, Si le ciel *tomboit*, il y auroit bien des alloüettes priſes. On dit auſſi, qu'un homme eſt *tombé* de Scylle en Charibde, de la poeſle en la braiſe, de fievre en chaud mal, pour dire, qu'en penſant eviter un inconvenient, il eſt *tombé* dans un plus grand. On dit auſſi, qu'un homme eſt *tombé* dans la naſſe, pour dire, qu'il a eſté pris à quelque piege qu'on luy avoit dreſſé. On dit auſſi par une eſpece d'affirmation, J'aimerois mieux être *tombé* ſur la pointe d'un couteau. On dit auſſi, Quand la poire eſt meure, elle *tombe*, pour dire, qu'il faut faire ſes affaires en temps & lieu, qu'il ne les faut pas laiſſer deperir par ſa negligence. On dit auſſi, Ce diſcours ne *tombera* point à terre, pour dire, quelqu'un le relevera, en tirera avantage.

TOMBEREAU. ſ. m. Charrette faite en forme de caiſſe, qui ſert à tranſporter les choſes qui tiennent du liquide, comme les bouës, le ſable, la chaux, les terres,

res, gravois & choſes ſemblables. On mene les criminels de leſe Majeſté, les parricides, &c. au ſupplice dans des *tombereaux*. Menage le derive de l'Anglois *tumberell*; ſignifiant la même choſe. Du Cange dit qu'il vient de *tumbrellum*, que Covellus dit avoir eſté une eſpece de *charrette* ſur laquelle on promenoit par la ville les femmes coupables de fornication ou d'adultere, & qu'en quelques lieux on faiſoit plonger pluſieurs fois dans l'eau: ce qu'on appelloit la peine du *tumberel*. C'eſtoit autrefois une marque de haute Juſtice, d'avoir fourche patibulaire, piloris, & *tomberel* ou *tombereau*.

TOMBEREAU, eſt auſſi la charge d'une charrette faite en *tombereau*. Il a employé tant de *tombereaux* de chaux à faire les fondements; tant de *tombereaux* de ſable dans les allées de ce jardin.

TOME. ſ. m. Livre, ou Eſcrit relié qui fait un juſte volume. Tous les Ouvrages d'un tel Auteur ont eſté compilez & reduits en un ou en pluſieurs *Tomes*. Calepin ſe relie en un, ou en deux *Tomes*. Il y a des *Tomes in folio*, *in quarto*, *in octavo*, *in duodecimo*. Les Conciles du Louvre ſont imprimez en XXXVII. *Tomes*. Salmeron a eſcrit la vie de JESUS-CHRIST en XII. *Tomes*: chacun des Evangeliſtes s'eſt contenté d'un ſeul livre.

TON.

TON. ſ. m. Terme de Muſique. Inflexion de voix qui marque diverſes paſſions de l'ame. Un *ton* doux & agreable, eſt le *ton* dont on parle en converſation. Un *ton* aigre & menaçant, eſt celuy qui marque un homme en colere. Un *ton* fier & imperieux, eſt celuy qui commande, lors qu'on parle d'un *ton* de maiſtre. Un *ton* mocqueur & ironique, eſt le *ton* d'une perſonne qui a de la haine, ou de l'envie. Un *ton* plaintif & dolent, eſt celuy qui témoigne de l'affliction, de la douleur. Un *ton* de Declamateur, de Comedien, eſt celuy dont on uſe dans les harangues & ſur les theatres. Ce mot de *ton* exprime ſa principale cauſe, qui eſt la tenſion du corps qui le produit. Le *ton* eſt grave, ou aigu, ſelon que le corps ſonnant a une differente tenſion, comme on voit arriver aux cordes des inſtruments.

TON, ſe dit particulierement en Muſique, de l'elevation de la voix par certains degrez ou intervalles égaux ou meſurez, qui ſervent à former des accords, & qui ſont reglez par les notes, *ut*, *re*, *mi*, *fa*, *ſol*, *la*, *ſi*. On le dit des inſtruments, auſſi-bien que de la voix. Il faut hauſſer ou baiſſer ſa voix ou ſon inſtrument d'un *ton*, d'un *demi-ton*. Un *ton faux*, eſt celuy qui n'eſt pas juſte. Le *ton mineur*, eſt la difference de la quinte & de la ſexte majeure, ou de la quarte & de la tierce mineure. Il eſt compoſé de deux *demi-tons*, l'un majeur, & l'autre mineur, & aide à compoſer la tierce majeure. Le *ton majeur* eſt la difference de la quinte & de la quarte; & le *demi-ton majeur* eſt la difference de la quarte & de la tierce majeure. Le *ton majeur* ſurpaſſe le *ton mineur* d'un comma. Le *demi-ton* eſt toûjours placé entre deux *tons* d'un coſté, & trois de l'autre. On appelle auſſi le *ton majeur*, le *ton parfait*; & *demi-ton mineur*, le *demi ton imparfait*. L'intervalle en nombres du *ton majeur* eſt de 8. à 9. celuy du *mineur* de 9. à 10.

TON, ſe dit auſſi d'une maniere de chanter, ou d'accorder un inſtrument. Ce luth eſt accordé ſur le *ton* de B quarre, on n'y peut joüer cette piece qui eſt ſur B mol, ſans changer de *ton*. C'eſt le Maiſtre de Muſique qui donne le *ton* pour accorder les inſtruments, pour commencer à chanter. On dit auſſi, le *ton enrhumé*. Dans le plein chant on dit les huit *tons* du Magnificat, le *ton* de la Preface, de l'Evangile, &c.

TON, ſe dit auſſi en Peinture d'un degré de couleur par rapport au clair-obſcur.

TON, ſe dit figurément en Morale. Depuis la perte de ſon procés, il a bien changé de *ton*, il eſt bien humilié, il parle bien d'une autre maniere. Cet homme l'a pris ſur un *ton* trop haut, pour dire, Il ne pourra ſouſtenir ce qu'il a entrepris. On dit auſſi ironiquement, Il eſt bon ſur ce *ton*-là, pour dire, qu'une choſe eſt ridicule ou mal fondée.

TON. Pronom perſonnel poſſeſſif, qui a au feminin *ta*, & qui ſe dit même pour le feminin, quand le mot ſuivant commence par une voyelle. *Ton* logis, ta maiſon. *Ton* amour, *ton* entrepriſe.

TONDEUR. ſ. m. Artiſan qui fait le meſtier de tondre. Un *Tondeur* de draps. Les *Tondeurs* de draps ſe doivent ſervir de chardons de Bonnetiers, pour coucher leurs draps & leurs ſerges, & il leur eſt deffendu de ſe ſervir de cardes, ni d'en avoir en leurs maiſons. Un Jardinier *tondeur* de buis & de paliſſades. Un *tondeur* de beſtes à laine.

On appelle proverbialement les piqueurs d'eſcabelle, des paraſites, *tondeurs* de nappe.

TONDRE. v. act. Coupper, retrancher le poil ſuperflu. A l'égard des hommes, il ſignifie ſeulement, Coupper les cheveux, ou ſur le peigne, ou avec le raſoir, ſoit pour orner la teſte, ſoit pour la raſer. On *tond* les Moines, les enfans de Chœur. La peine d'une femme adultere eſt d'être *tonduë* & raſée, & miſe dans un Couvent.

TONDRE, ſe dit auſſi des brebis, des barbets, & autres animaux dont on peut tirer de la laine, de la bourre, ou du poil propre à faire des chapeaux, des camelots, ou autres eſtoffes. Les Hebreux faiſoient des Feſtes pour *tondre* leurs brebis.

TONDRE, ſe dit auſſi des plantes, des arbres. Il faut que les Jardiniers ayent ſoin de *tondre* le buis des parterres, les buiſſons de roſmarin, les paliſſades de charme & de filleria. En quelques lieux on le dit auſſi de l'herbe des prez, & des arbres qu'on depouille de leurs branches.

TONDRE, ſe dit auſſi des draps, & de quelques eſtoffes de laine, pour les rendre plus unies. On *tond* des draps avec de grandes forces, des tapis, des couvertures.

TONDRE, ſe dit figurément en Morale, en parlant de ceux contre l'advis deſquels on a prononcé. Ce Rapporteur avoit ouvert un bon advis, & cependant il a eſté *tondu*. L'Advocat General a bien plaidé, mais il a eſté *tondu*, un autre l'a emporté ſur luy. Paſquier dit que cette figure eſt tirée des Moines, qu'on appelle *tondus*, quand ils ont renoncé à toutes les brigues & eſperances des biens de ce monde.

TONDRE, ſe dit proverbialement en ces phraſes. A brebis *tonduë* Dieu luy meſure le vent, pour dire, qu'il ne nous envoye pas plus d'affliction que nous n'en pouvons porter. On dit d'un homme fort avare, qu'il *tondroit* ſur un œuf. On dit auſſi, qu'il faut *tondre* ſes brebis, & non pas les eſcorcher, pour dire, qu'il ne faut pas exiger d'une perſonne plus qu'elle ne peut. On dit auſſi, A la St. Aubin l'on *tond* les veaux. On dit auſſi d'un homme pelé, qu'il eſt ras & *tondu* comme un Moine, comme un enfant de Chœur. On dit auſſi par imprecation, Je veux qu'on me *tonde*, ſi je fais cela, parce que c'étoit autrefois une ignominie en France de raſer la barbe, ou de *tondre* les cheveux; & cette peine étoit miſe au même rang que la fuſtigation par les loix de Charlemagne. On dit auſſi, qu'un homme ſe laiſſe *tondre* la laine ſur le dos, pour dire, qu'il eſt laſche, & trop patient. On dit auſſi d'un indifferent, qu'il ne ſe ſoucie ni des tas ni des *tondus*; & d'une compagnie qu'on meſpriſe, Il n'y a que deux *tondus*, & un pelé.

TONDU, ÜE. part. paſſ. & adj.

TONIQUE. adj. Terme de Medecine, qui ſe dit d'un troiſiéme mouvement de muſcles, lors que leurs fibres s'étendent, & demeurent tendües, en telle ſorte

que

que la partie ſemble être immobile, quoy qu'elle ſe meuve effectivement, comme il arrive aux hommes qui ſont debout, ou aux oiſeaux qui planent. Ainſi Galien dit que les muſcles agiſſent même en repos; car lors qu'ils ont fait quelque contraction pour ſe tenir en un certain état, la conſervation de cette contraction eſt ce qu'on appelle le mouvement *tonique*.

TONLIEU. ſ. m. C'eſt un droit ſeigneurial qui ſe leve en pluſieurs Couſtumes, qui ſe paye par les vendeurs ou acheteurs de denrées ou marchandiſes pour le lieu & place qu'ils occupent dans les Foires ou Marchez pour les expoſer en vente. On l'appelle en quelques lieux *tonnelieu*, *toulieu*, ou *thonnen*, & en d'autres endroits *plaçage*. On le dit auſſi d'un droit qui ſe paye pour chacune beſte chevaline, & bœuf ou vache, ou chacune beſte blanche. Ce mot vient du Latin *telonium*.

TONNANT, ANTE. adj. Qui tonne, qui fait tonner. Il faut craindre Dieu *tonnant*, qui témoigne qu'il eſt en colere. Deſmareſts a dit dans les Viſionnaires:

Digne de la grandeur d'un Jupiter *tonnant*.

TONNANTE. adj. f. qui ne ſe dit qu'au figuré d'une voix forte & éclatante, d'une eloquence vehemente, qui entraîne, qui eſtonne l'auditeur.

TONNE. ſ. f. Grand vaiſſeau de bois propre à garder du vin de pluſieurs feuilles. On voit des *tonnes* en Allemagne qu'on ne vuide jamais, qui tiennent 100. ou 200. muids de vin. On les appelle au pays *foudres*. On tient que la *tonne* ou cuve de Clairvaux tient autant de muids qu'il y a de jours en l'an. Les Vinaigriers font leur vinaigre dans des *tonnes* vinaigrées ou bien imbibées de l'acide du vinaigre. Quelques-uns derivent ce mot d'*automne*, parce que c'eſt la ſaiſon où on a beſoin de *tonnes*; d'autres de l'Alleman *thonne*, qui ſignifie la même choſe; Du Cange de *tunna* ou *tonna*, mots de la baſſe Latinité, où on a dit auſſi *tunnare*, pour dire *entonner*.

TONNE, ſe dit auſſi des autres vaiſſeaux ronds de la taille des muids ou des pipes, plus ou moins. Les Marchands Merciers, Eſpiciers, &c. envoyent leurs marchandiſes dans des *tonnes*. Les moruës même viennent dans des *tonnes*. Il luy eſt venu de Lyon une *tonne* de pieces de quatre ſols. Une *tonne* d'or en Hollande eſt eſtimée cent mille francs; qui valent en France 120. mille livres.

TONNE, en termes de Marine, eſt un gros tonneau vuide & bien clos, qui eſt mis en mer, & qui ſurnage au deſſus d'un rocher ou d'un banc de ſable, qui ſert de ſignal aux Pilotes pour les eviter. En Hollande on a grand ſoin de mettre dans les lieux dangereux des *tonnes* & des baliſes.

TONNEAU. ſ. m. Vaiſſeau de bois où on met particulierement des liqueurs. Un *tonneau* de vin, d'huile, de miel, de cidre. Il faut aller percer le *tonneau*. Ces goinfres ont mis le *tonneau* ſur le cul. On defonce les *tonneaux* dans les rejoüiſſances publiques.

TONNEAU, ſe dit auſſi d'une certaine meſure des liqueurs. Le *tonneau* de Berry & d'Orleans contient prés de deux muids de Paris. Le *tonneau* de Bordeaux contient quatre bariques, qui font trois muids de Paris. Il y a des Jaugeurs eſtablis pour reduire toutes les meſures differentes des *tonneaux* à une meſure commune.

On appelle auſſi un *tonneau* de pierre de St. Leu, ou d'autre pierre tendre, la quantité de 14. pieds cubes. L'autre pierre ſe vend à la voye.

Le *tonneau* de mer tient trois muids de France, ou 28. pieds cubiques de Paris, & peſe 2000. livres: deſorte que quand on dit qu'un vaiſſeau eſt du port de 300. *tonneaux*, cela veut dire qu'il porte 300. fois la valeur de 2000. peſant, c'eſt à dire, 600000. livres; & pour cela il faut que l'eau de la mer qu'occupe le vaiſſeau en s'enfonçant peſe une pareille quantité.

On dit proverbialement d'un homme qui diſſipe autant de bien qu'on luy en peut donner, qu'on ne peut enrichir, que c'eſt un *tonneau* percé; par alluſion au *tonneau* des Danaïdes qui ne pouvoit jamais être rempli.

TONNELERIE. ſ. f. Lieu où on travaille du meſtier de Tonnelier. Il y a une place à la Halle qu'on appelle la *Tonnelerie*.

TONNELIER, ERE. ſ. Artiſan qui fait, qui relie des tonneaux, & toutes ſortes de futailles, de cuves, de barils, &c.

TONNELLE. ſ. f. Cabinet qu'on fait dans les jardins, qu'on entoure de fileria, de chevreſeuille, de coulevrée, & autre verdure ſouſtenuë de perches, de charpente ou de fer.

TONNELLE, eſt auſſi une eſpece de chaſſe qu'on fait avec un bœuf ou un cheval de bois peint, que le Chaſſeur pouſſe devant luy vers les perdrix pour les faire entrer dans un filet qui a 15. pieds de queuë. On l'appelle auſſi *tomberel*.

TONNELLE, eſt auſſi une eſpece d'habit à la Romaine.

TONNELLER. v. n. Prendre du gibier avec la tonnelle.

TONNELLET. ſ. m. Partie d'un habit antique qui ſe diſoit des manches & des lambrequins. On le diſoit auſſi dans les carrouſels d'un bas de ſaye, ou pourpoint pliſſé, enflé & tourné en rond, avec un bas d'attache qui alloit juſque ſous le *tonnellet*.

TONNELLEUR. ſ. m. Chaſſeur qui prend du gibier avec la tonnelle.

TONNER. v. n. Faire un grand bruit, éclatant. Il ſe dit au propre de ce bruit qui accompagne la foudre, provenant du choc de deux nuës qui enflamme des exhalaiſons qui en ſortent avec grande violence. Il faut croire que c'eſt Dieu qui *tonne*. Quand le Ciel *tonne*, c'eſt un ſigne qu'il eſt en couroux. On le dit plus communément à l'impersonnel. Il *tonne* plus ſouvent dans les pays montueux, que dans les plaines. Il *tonne* rarement en hiver. Ce mot vient du Latin *tonare*.

TONNER, ſe dit par ſimilitude, du canon & de l'artillerie qui ſont en batterie, ou lors qu'on en tire pluſieurs pieces enſemble. On entendoit de ſix lieuës *tonner* les batteries de ce ſiege. On va tirer le feu de la Greve, voilà le canon qui *tonne*.

TONNER, ſe dit figurément en Morale, d'un Orateur vehement qui declame contre les vices, qui eſpouvante ſon auditoire. Cet Advocat *tonne* dans le Barreau. Ce Miſſionaire *tonne* dans les chaiſes.

On dit proverbialement, quand on eſt dans un lieu où on fait grand bruit, qu'on n'y entend pas Dieu *tonner*.

TONNERRE. ſ. m. Bruit qui ſe fait par le choc de deux nuées, quand elles crevent, s'enflamment, & ſe briſent. Le *tonnerre* gronde ſur la tête des coupables. Le bruit du *tonnerre* ne s'entend que quelque temps aprés qu'on a veu l'éclair. C'eſt une erreur populaire, que le laurier ſoit exempt d'être frappé du *tonnerre*, quoyque Tibere s'en fiſt mettre une couronne ſur la teſte pour s'en garentir, auſſi bien que la peau du veau marin dont ſe ſervoit Auguſte à même fin, parce qu'il la croyoit impenetrable au *tonnerre*.

TONNERRE, ſignifie quelquefois le carreau de la foudre. Celuy qui lance le *tonnerre*, c'eſt à dire, Dieu. Voilà un crime digne du *tonnerre*, c'eſt à dire, qui merite la foudre. Les Payens croyoient que les lieux frappés du *tonnerre* étoient ſacrez.

TONNERRE, ſe dit auſſi du bruit des canons, de l'artillerie, de la puiſſance guerriere du Prince. Il eſt armé du *tonnerre*, mais c'eſt pour donner la paix. Il a fait ouïr ſon *tonnerre* ſur la terre & les mers. L'or fulminant fait un bruit auſſi grand qu'un coup de *tonnerre*.

TONNERRE, ſe dit figurément en Morale. On dit d'un Ora-

Orateur vehement, que ſon eloquence eſt un *tonnerre*. On dit d'une perſonne qui crie, qui tempeſte dans une maiſon, que c'eſt un *tonnerre* continuel. On dit encore d'une nouvelle affligeante & ſurprenante, que c'eſt un coup de *tonnerre*. On dit qu'un homme eſt à l'abry du *tonnerre*, quand il a quelque charge, quelque protection qui le met à couvert des accidens dont la fortune le pouvoit menacer.

TONSILLE. Terme de Medecine. C'eſt un nom que quelques-uns donnent aux amygdales qui ſouſtiennent la langue.

TONSURE. ſ. f. La premiere ceremonie qui ſe fait pour devoüer quelqu'un à l'Egliſe, en le preſentant à l'Evêque, qui luy donne le premier degré de Clericature, qui luy coupe une partie des cheveux avec quelques prieres & benedictions. Un Benefice à ſimple *tonſure*, eſt un Benefice qui ſe peut poſſeder par un enfant de ſept ans qui a ſeulement la *tonſure*. La baſe & le fondement de tous les Ordres, c'eſt la *tonſure*. Celuy qui ne juſtifie pas de ſes lettres de *tonſure*, eſt incapable de tenir Benefices.

TONSURE, eſt auſſi la couronne que portent les Clercs & les Eccleſiaſtiques pour marque des Ordres & des rangs qu'ils tiennent dans l'Egliſe. Les Barbiers ont des marques, des meſures des *tonſures* differentes qu'il faut faire ſelon les differents degrez des Ordres. Une *tonſure* de Clerc, de Soû-Diacre, de Diacre, de Preſtre. Elles vont toûjours en augmentent ſuivant la dignité des degrez de l'Ordre.

TONSURE, ſe dit figurément de ce qu'on veut faire paſſer pour fort ſimple, mince & delié. Un Docteur, un Medecin, un Advocat à ſimple *tonſure*, ſont ceux qui ont peu de capacité, de merite. On dit auſſi d'un habit mince, leger & ſans ornement, qu'il eſt à ſimple *tonſure*.

TONSURER. v. act. Conferer la tonſure. Un Evêque ne peut *tonſurer* que ſes Dioceſains, ſi ce n'eſt qu'on luy faſſe apparoir d'un dimiſſoire.

TONSURÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

TONTE. ſ. f. Branchage des bois qu'on tond, qu'on couppe de temps en temps. La *tonte* des ſaules, marſaux, aulnes, peupliers, &c. appartient à un uſufruitier, à un Fermier.

TONTE, ſe dit auſſi du temps où l'on tond les brebis, & de l'action de celuy qui les tond. Voicy bientoſt la ſaiſon de la *tonte* des beſtes à laine. Il a employé deux jours à la *tonte* de ce troupeau.

TONTURE. ſ. f. Ce qu'on tire, ce qu'on couppe du drap, ou d'une autre eſtoffe qu'on tond. Le meilleur rouge dont ſe fardent les femmes eſt un extrait qu'on tire de la *tonture* des draps d'écarlate.

On appelle auſſi *tonture*, l'herbe qu'on recueille dans un pré. Il a acheté la *tonture* de cinq arpents de pré.

TONTURE, en termes de Marine, eſt un rang de planches dans le reveſtement du bordage contre la ceinte du franc tillac. On dit auſſi, que des vaiſſeaux ſont dans leur *tonture*, lors qu'ils ont une bonne aſſiette, & qu'ils gardent leur contrepoids tant ſur l'avant que ſur l'arriere.

T O P.

TOPASE. ſ. f. Pierre precieuſe qui tient le troiſiéme rang aprés le diamant, & qui a la même dureté que le ſaphir, quand elle eſt Orientale ou d'Ethiopie. Sa couleur eſt d'un jaune d'or, ou de citron, mignarde, ſatinée & fort agreable, & elle reçoit un admirable poliment. Celle du Perou eſt bien moins dure, & ſa couleur eſt orengée. Il y a auſſi une *topaſe* de Boheme qui a un jaune tirant ſur le noiraſtre, & qui a un poliment fort gras, à cauſe qu'elle eſt bien moins dure.

On l'appelle *topaſe*, d'une Iſle de la Mer Rouge de même nom, où Juba Roy de Mauritanie la trouva le premier, à ce que dit Pline: mais les Hebreux la connoiſſoient auparavant, comme on voit dans le Pſeaume 118. On dit que la ſtatuë d'Arſinoé femme de Ptolomée Philadelphe étoit de *topaſe*, quoy qu'elle euſt quatre coudées: ce qui n'eſt pas vraiſemblable. La *topaſe* ſe blanchit dans de l'or fondu entre deux creuſets, mais avec le temps elle reprend ſa couleur.

TOPE. ſ. f. Terme du jeu de Dez, dont ſe ſert celuy qui tient le dé, & qui veut bien jouër la poſte qui luy eſt propoſée par celuy qui dit *maſſe*. On adjouſte quelquefois *tope & tingue*, pour dire, je le tiens. Ce mot eſt venu de l'Eſpagnol *toppo y tingo*, auſſi-bien que pluſieurs autres mots du jeu. Menage.

TOPE, ſe dit auſſi en débauche, lors qu'on accepte un deffi de boire, ou une ſanté qu'on porte, & dont on promet de faire raiſon, c'eſt à dire, d'en boire autant. Maſſe à qui dit, on répond *tope*.

TOPE, ſe dit auſſi dans les diſcours familiers, des conſentemens ou approbations qu'on donne à quelque choſe. Voulez-vous aller promener en un tel lieu, faire une telle partie? *Tope* à cela. C'eſt une homme complaiſant qui dit toûjours *tope*, quelque choſe qu'on luy propoſe.

TOPER. v. n. Dire tope, conſentir à quelque choſe. Quelque gros jeu qu'on joüe, il *tope* toûjours. Je n'euſſe jamais creu qu'il deuſt *toper* à cette propoſition, l'agréer.

TOPIQUE. adj. m. & f. Terme de Rhetorique. C'eſt un argument probable qui ſe tire de pluſieurs lieux & circonſtances du fait. Ariſtote a écrit des *Topiques* en huit livres. Ceux de Ciceron enſeignent les moyens de faire toutes ſortes d'argumentations probables.

TOPIQUE, ſe dit auſſi en Medecine, des emplaſtres, cataplaſmes & autres remedes exterieurs qui s'appliquent ſur la partie affligée & douloureuſe. La goutte ne ſe gueriſt point par des remedes *topiques*, il faut aller à la ſource du mal. Les *topiques* ſoulagent pour un temps la douleur.

TOPOGRAPHIE. ſ. f. Carte particuliere, ou deſcription de quelque lieu. On a fait une carte *topographique* de Paris, & de ſa banlieuë.

T O Q.

TOQUE. ſ. f. Bonnet d'homme de figure cylindrique, ou d'une forme de chapeau, qui n'a qu'un petit bord. Les Officiers de la Chambre des Comptes portent des *toques* de velours. Les Conſuls, les Maiſtres & Gardes des Corps des Marchands en portent auſſi. C'étoit autrefois la coëffure de tous les Officiers qui n'étoient point graduez. Encore aujourd'huy les penſionnaires des Colleges qui ſont dans les Humanitez, portent des *toques*. Les Ariens portent des bonnets quarrez. Les cent Suiſſes de la Garde du Roy portent auſſi des *toques*. Ce mot vient du Latin *toga*. Il eſt fort ancien en François, & ſignifioit un *bonnet rond*. On l'appelloit auſſi *torque*: & *toc* en langage Celtique ou Bas-Breton ſignifioit *chapeau*.

TOQUER. v. act. Vieux mot qui ſignifie *heurter*, & qui ne ſe dit plus que dans les Provinces, ſi ce n'eſt en ce proverbe, Qui *toque* l'un, *toque* l'autre; & chez les beuveurs, qui diſent *toquer* le verre, pour dire, faire toucher un verre contre un autre.

TOQUET. ſ. m. Bonnet d'enfant, & ſur tout de petite fille, ou de ſervante. Un *toquet* de ſatin. Cet enfant a encore le *toquet*. Ces payſannes ſe ſont battuës, & ſe ſont priſes au *toquet*. Quelques-uns ont derivé ce mot de *toga*, parce que c'eſt une piece de l'habillement qui couvre la tête.

TOR.

TORCHE. ſ. f. Baſton de ſapin, ou d'autre bois reſineux, entouré de cire & de meſche, qui étant allumée, ſert à éclairer, ou qui eſt portée par honneur en quelque ceremonie. On porte des *torches* aux Proceſſions du Saint Sacrement. On en portoit aux enterrements: maintenant on ſe ſert de flambeaux. Dans l'amende honorable le criminel doit avoir une *torche* ardente à la main du poids de deux livres. Les *torches* de deux livres doivent avoir cinq pieds de long: celles d'une livre & demie quatre pieds & demi: celles d'une livre quatre pieds, ſuivant les ſtatuts des Eſpiciers. Ce mot vient à *torquendo*, ſeu *torſione*. On appelle encore *tortis*, de la petite bougie tortillée. Nicod.

TORCHE, eſt auſſi un nom qu'on donne à la graiſſe, ou à la reſine qui ſort du pin, du garipot, & de la meleſe, dont on fait la poix. Le pin ſe convertit en *torche*, quand il ſe pourrit.

TORCHES, ou FENONS, Terme de Chirurgie, ſont des baſtons de groſſeur d'un doigt, leſquels on enveloppe de paille, puis d'un demi-linceul, & ſont appropriez aux jambes & aux cuiſſes rompuës.

TORCHE-CUL, ſ. m. Méchant papier ou linge dont on s'eſſuye le derriere. Comment Gargantua reconnut l'eſprit de ſon fils à l'invention d'un *torche-cul*: c'eſt un Chapitre de Rabelais.

TORCHE-NEZ. ſ. m. Terme de Manege, eſt un petit inſtrument de bois qui ſerre eſtroitement le nez d'un cheval, qui l'empêche de faire déſordre, & de ſe debattre, lors qu'il eſt trop fougueux, & qu'on luy fait le poil, ou qu'on le ferre.

TORCHER. v. act. Nettoyer, oſter l'ordure qui eſt ſur quelque choſe. On *torche* les pots & les plats avec des torchons. Les Nourrices *torchent* les enfants qui ne ſont pas nets. On ſe *torche* le derriere des écrits des méchants Auteurs. On dit auſſi, *torcher* ſes ſouliers; *torcher* ſes doigts, quand ils ſont gras. Ce mot vient de *tergere*. Nicod.

TORCHER, ſignifie auſſi, Enduire avec de la terre graſſe, ou faire un mur de bauge. Il faut employer deux journées de payſans à *torcher* cette grange, cette cloiſon.

On dit proverbialement, qu'un homme n'a qu'à ſe *torcher* le nez d'une affaire, ou s'en *torcher* la barbe, pour dire, qu'il n'y reüſſira pas, que ce n'eſt pas pour ſon nez. On dit auſſi de celuy qui ne veut pas profiter des remonſtrances qu'on luy fait, qu'il s'en *torche* le derriere.

TORCHÉ, ÉE. part.

TORCHIERES. ſ. f. Grands chandeliers où l'on met de gros flambeaux de ciré auſſi gros que des torches.

TORCHIS. ſ. m. Terre graſſe detrempée avec du foin ou de la paille, dont on fait les murailles de bauge, les cloiſons, les granges de la plus-part des metairies de la campagne, & quelquefois de ſimples enduits.

TORCHON. ſ. m. Morceau de groſſe toile dont on ſe ſert pour torcher & eſſuyer la vaiſſelle, les ſouliers, les meubles, les planchers. On a donné tant de pacquets de *torchons* à la Blanchiſſeuſe.

TORCHON, ſe dit auſſi dans les atteliers, des gros bouchons de paille qu'on met ſous les pierres, lors qu'on les tranſporte, ou qu'on les monte, pour empêcher qu'elles ne s'eſcorment; & on dit un bar armé de ſes *torchons*.

TORCHON, eſt auſſi un terme de mépris, qui ſe dit des linges, des habits ſales, malpropres & frippez. Quand on donne à ce ſalope du linge & des habits neufs, au bout de huit jours ce ne ſont plus que des *torchons*.

TORDION. ſ. m. Terme de Danſe. C'eſt le nom qu'on a donné à une ancienne danſe qui ſe danſoit avec une meſure ternaire, aprés la baſſe danſe & ſon retour, & elle en faiſoit comme la troiſiéme partie. C'étoit une eſpece de gaillarde, qui n'en étoit differente, ſinon en ce que le *tordion* ſe danſoit bas & par terre d'une maniere legere & prompte; & la gaillarde ſe danſoit par haut d'une meſure lente & peſante.

TORDRE. v. act. Preſſer une choſe circulairement. *Tordre* du linge pour en faire ſortir l'humidité. Les Cordiers ont des machines pour *tordre* leurs cordes, pour faire des cables. On fait des hares de fagot avec des branches de menu bois qu'on *tord*.

TORDRE, ſignifie auſſi, Faire une grimace, ou ſe mettre en une poſture qui n'eſt pas naturelle. Les Courtiſans d'Alexandre *tordoient* le cou pour imiter leur Maître qui panchoit un peu la tête. Il y a des gens qui *tordent* la bouche, qui font des grimaces. Les Baſteleurs ſe *tordent* le corps en cent façons.

TORDRE, ſignifie quelquefois, Eſtrangler. On *tord* le cou à des poulets qu'on veut tuer. On dit que le Diable *tord* le cou aux Sorciers, quand il les fait mourir. On dit auſſi par menace à des enfans. Si je croyois que tu deuſſes être un poltron, un frippon, je te *tordrois* le cou.

On dit au figuré, *tordre* le ſens d'un paſſage, pour dire, luy donner une violente interpretation, éloignée du ſens de l'Auteur.

On dit proverbialement d'un homme qui mange goulument, qu'il ne fait que *tordre* & avaler. On dit auſſi de ceux à qui on veut reprocher trop de jeuneſſe, ou un manque d'experience, Si on luy *tordoit* le nez, il en ſortiroit du lait.

TORDU, ÜE; TORS, TORSE; TORT, TORTE, ſont trois participes paſſifs du verbe *tordre*, qui ſe diſent en diverſes occaſions. Il a eu le cou *tordu* par le Diable. Ce rheume luy a rendu le col *tors*. Une colomne *torſe*. Il a eu naturellement une jambe *torte*, qui n'eſt pas bien droite.

TORE. ſ. m. Terme d'Architecture, qui ſe dit des gros anneaux des baſes ou des colomnes. Quelques-uns l'appellent auſſi *baſtau*, *baſel*, & *roud*.

TORMENTILLE. ſ. f. Plante medicinale nommée auſſi *heptaphyllon*, à cauſe que ſes feuilles ſont arrangées ſept à ſept; a pluſieurs tiges rampantes, rondes & deliées; ſes feuilles fort approchantes du pentaphyllum, mais plus petites. Ses fleurs ſont jaunes & fort petites. Sa racine eſt aſſez courte, & de la groſſeur du petit doigt, noiraſtre au dehors, rouge au dedans, environnée de petits filamens, & de vertu aſtringente. Elle entre en la compoſition de la theriaque. Quelques-uns diſent que c'eſt une eſpece de biſtorte, parce qu'elle en a les proprietez, auſſi-bien que de la quinteſeuille, à laquelle elle reſſemble en pluſieurs choſes.

TORON. ſ. m. Terme de Cordier. C'eſt un cordon fait de pluſieurs fils, dont l'aſſemblage compoſe un gros cordage. Le grand eſtay eſt d'ordinaire compoſé de quatre *torons*, & chaque *toron* de quarente fils.

TORPILLE. ſ. f. Poiſſon de mer qui jette une humeur ſi froide, qu'elle engourdit la main du Pêcheur, ſoit qu'il peſche avec la main, ſoit avec le filet, ſoit avec la fouine. Elle endort auſſi les poiſſons dont elle fait ſa paſture. La *torpille* eſt miſe au nombre des poiſſons plats & cartilagineux, comme la raye, le turbot, la ſole, la tareronde. Son corps eſt rond, ſi on en ôte la queuë. Sa tête eſt tellement enfoncée entre ſes eſpaules, qu'elle ne paroiſt aucunement. Elle a deux petits yeux, & outre cela deux trous en forme de croiſſant, toûjours ouverts; une petite bouche garnie de petites dents, & au deſſus deux pertuis qui luy ſervent de naſeaux. Elle a cinq ouyes de chaque coſté, petites & re-

courbées, & deux ailes ſur la queuë. La peau de deſſus eſt molle, deliée, blancheaſtre; celle de deſſous jaunaſtre, tirant à la couleur de vin. Il y en a quelques-unes qui ont ſur le dos cinq taches noires, rondes, diſpoſées en pentagone. D'autres en ont pluſieurs ſans ordre. D'autres n'en ont point du tout. Ariſtote dit qu'on en a veu une qui avoit fait 80. petits. Nonobſtant le venin qu'elle jette en vie, on ne laiſſe pas d'en manger la chair, & Hippocrate en recommende l'uſage en pluſieurs maladies. Matthiole dit qu'il n'y a point d'homme qui ait le bras ſi fort, qu'il puiſſe long-temps ſouſtenir une *torpille* vive. Le Sieur Stephano Laurenzini Florentin a fait un Traitté particulier de la *torpille*. Il dit que la petite eſpece ne peſe jamais plus de ſix onces; & que celles de la grande vont depuis 18. juſqu'à 24. livres. Il met ce poiſſon au nombre des vivipares, quoy qu'il ait des œufs. Son cœur palpite 8. ou 9. heures aprés qu'il eſt arraché; mais il ſouſtient qu'il faut toucher la *torpille* immediatement avec la main nuë en deux muſcles qui l'entourent où reſide ſon venin, pour en ſentir l'engourdiſſement. En Latin *torpedo*.

TORQUE. ſ. f. Terme de Blaſon, qui ſe dit d'un bourlet de figure ronde tant en ſa circonference qu'en ſon tortil, étant compoſé d'étoffe tortillée, comme le bandeau dont on charge la tête de More, qui ſe poſe ſur les Eſcus. Elle eſt toûjours des deux principaux eſmaux qui ſont le gros des Armoiries, auſſi-bien que les lambrequins. C'eſt le moins noble des enrichiſſemens qui ſe poſent ſur le heaume pour cimiers.

TORREFACTION. ſ. f. Terme de Pharmacie, qui eſt un diminutif de l'*aſſation*, & ſe fait lors qu'on met ſur quelque platine de fer, ou d'argent, des remedes, comme la rheubarbe & myrobolans ſur le feu moderé d'un réchaut; juſqu'à ce que la poudre s'obſcurciſſe, qui eſt une marque que la vertu purgative eſt diſſipée.

TORRENT. ſ. m. Cheute d'eau & courant impetueux qui tombe ſubitement des montagnes où il a fait de groſſes pluyes, & qui fait de grands ravages dans la campagne. Le *torrent* de Cedron. Les Poëtes ſe ſervent ſouvent des comparaiſons des *torrents*.

TORRENT, ſe dit auſſi de tout ce qui coule avec impetuoſité, & qui paſſe legerement. Les Volcans jettent quelquefois des *torrents* de feu. Cette veuve à la mort de ſon mari jettoit un *torrent* de larmes. Ce Conquerant eſt un *torrent* qui rompt toutes les digues & obſtacles qu'on luy oppoſe.

TORRENT, ſe dit figurément en choſes ſpirituelles & morales. L'eloquence de Ciceron étoit un *torrent* qui entraiſnoit tout le monde. C'eſt un *torrent* de belles paroles. La plus-part des hommes ſe laiſſent emporter au *torrent*, aux erreurs du peuple, ſuivent les advis de la multitude. On dit auſſi le *torrent* des paſſions, de la colere.

TORRIDE. adj. f. qui n'eſt en uſage qu'en cette phraſe: la Zone *Torride*, qui eſt l'eſpace de la terre qui eſt ſous la Ligne, & qui s'étend en deçà & au delà juſqu'aux deux Tropiques, ou à 23. degrez & demi de l'elevation du Pole. Les Anciens ont creu que la Zone *Torride* étoit inhabitable: mais les dernieres navigations nous apprennent que la fraiſcheur des nuits y tempere la chaleur des jours.

TORSE. ſ. m. Terme de Sculpture, qui ſe dit du tronc d'une figure tronquée, qui n'a qu'un corps ſans tête, ou ſans bras, ou ſans jambes. Ce mot eſt venu des Italiens, qui ont beaucoup de figures de cette qualité qu'ils eſtiment fort.

TORSE. adj. en Architecture, ſe dit des colomnes dont le fuſt eſt à moitié creux, & à moitié rebondi, ſuivant une ligne qui rampe le long de la colomne en forme d'helice. Le baldachin du Val de Grace eſt ſouſtenu par de belles colomnes *torſes*.

TORT. ſ. m. Perte & dommage accompagné de quelque injuſtice. Il ſe dit tant à l'actif qu'au paſſif, de ce qu'on fait ſouffrir, & de ce qu'on ſouffre. La charité Chrêtienne ne veut pas qu'on faſſe *tort* à ſon prochain. On ne peut avoir l'abſolution, qu'on ne repare le *tort* qu'on fait à autruy, ſoit en ſes biens, ſoit en ſa reputation. Les anciens Heros des Romans étoient des redreſſeurs de *torts*, ils faiſoient reparer les injures qu'on avoit faites aux Dames. Voila un établiſſement fort utile, qui ne fait *tort* à perſonne. Ce mot vient de *tortus* ou *tortuoſus*, ſelon Nicod; ou de *tortum*, ſelon Menage, qui ſe trouve dans les Capitulaires de Charles le Chauve.

TORT, ſe dit auſſi des accidents de la fortune qui cauſent de la perte. Il eſt venu une greſle, un incendie, qui ont fait *tort* à ce Fermier de plus de mille eſcus. L'abſence de la Cour fait grand *tort* aux Marchands, ils ne vendent rien.

TORT, ſe dit auſſi de ce qui n'eſt pas raiſonnable ni bien fondé. Vous avez raiſon, & je n'ay pas *tort*. Dans les querelles on donne toûjours le *tort* à l'aggreſſeur. Il eſt appellant de cette ſentence pour les *torts* & griefs qu'il deſduira en temps & lieu. On fait des offres à une partie, pour la mettre en ſon *tort*. Un Juge a grand *tort*, qui condamne une partie ſans l'entendre. On le dit quelquefois par civilité. Vous avez tous les *torts* du monde de n'eſtre pas venu loger chez moy, de ne m'avoir pas fait connoiſtre vos beſoins.

On dit proverbialement, Qui doit a *tort*, pour dire, qu'on preſume toûjours que quand on plaide, c'eſt qu'on ne veut pas payer. On dit auſſi, que le mort a toûjours *tort*, pour dire, qu'il eſt aiſé de condamner celuy qui ne ſe peut pas deffendre.

A' TORT. adv. Injuſtement. Il a eſté accuſé *à tort*, blâmé *à tort*. Cette oppoſition a été formée *à tort* & ſans cauſe. On appelle proverbialement un Advocat qui n'a point d'employ, un Advocat *à tort* & ſans cauſe. Il a paſſé *à tort* & à travers des ennemis. Il parle *à tort* & à travers, c'eſt à dire, inconſiderément & eſtourdiment.

TORTICOLLI. ſ. m. Qui n'a pas la teſte droite ſur les eſpaules, qui la panche d'un coſté. Les fluxions nous rendent quelquefois *torticolli*. Les cagots affectent de faire les *torticolli*, pour faire croire qu'ils ſont en quelque eſpece d'extaſe.

TORTIL, ou TORTIS. Terme de Blaſon. C'eſt un cordon qui ſe tortille autour des couronnes des Barons. Un *tortis* de perles.

On le dit auſſi du diademe ou bandeau qui ceint les teſtes de More ſur les Eſcus.

TORTIL. ſ. m. Terme de Muſique. C'eſt un tuyau des inſtruments à vent, qui eſt tortillé, ou qui fait un ou pluſieurs tours & replis, tel qu'eſt celuy qui eſt au milieu de la ſaquebute, des cors de chaſſe, &c.

TORTILLANT, ANTE. adj. Terme de Blaſon, qui ſe dit du ſerpent ou de la givre qui entourent quelque choſe.

TORTILLER. v. act. Tordre pluſieurs fois. On *tortille* pluſieurs cordons enſemble pour faire une groſſe corde. On *tortille* des cheveux, quand on les enveloppe avec du ruban. On *tortille* du parchemin pour faire des tirets.

TORTILLER, ſignifie auſſi, Ne marcher pas droit & ferme ſur ſes jambes. Il y a des coquettes qui *tortillent* du cul en marchant, qui ont une demarche affectée.

TORTILLER, ſe dit figurément en Morale, pour dire, Ne marcher pas droit en une affaire, y chercher des détours, des eſchappatoires, barguigner à les entreprendre, ou à les conclurre. Cette femme a enfin conclu marché, aprés avoir eſté trois mois à *tortiller*.

TORTILLÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. Il ſe dit en termes de Blaſon, de la teſte qui porte le tortil, comme celle

de

de More, qui eſt tout ſemblable au bourlet, qui ſert quelquefois de timbre.

TORTILLON. ſ. m. Coeffure des filles de baſſe condition, qui ſe contentent de tortiller ſeulement leurs cheveux autour de leur teſte.

TORTILLON, eſt auſſi une petite ſervante de village qui eſt coeffée en *tortillon*, & qui gagne peu de gages.

TORTIONAIRE. adj. Terme de Palais, qui ſe dit en cette phraſe: La ſaiſie, l'empriſonnement, ont été declarez injurieux, *tortionaires* & deſraiſonnables.

TORTURE. ſ. f. Geſne, queſtion, tourment qu'on fait endurer à un accuſé, à un criminel, pour luy faire dire la verité. Les *tortures* ſont differentes ſelon les divers pays. On en fait avec l'eau, avec le fer, avec des brodequins, des coins, &c.

TORTURE, ſe dit figurément en choſes morales, des géſnes qu'on donne à ſon eſprit, de la peine qu'on ſe donne à travailler. Les Critiques ont donné la *torture* à leur eſprit pour trouver l'explication de pluſieurs paſſages des anciens Auteurs; les Juriſconſultes, à concilier des loix contraires. Deſpreaux a dit dans ſes Satyres:

Aux Saumaiſes futurs preparer des *tortures*.

TORTU, ũE. adj. Qui n'eſt pas en droite ligne. Les chemins des pays de montagnes ſont *tortus*, boſſus. Cette coupe d'eſtoffe, cette ligne d'écriture, ſont *tortuës*, il les faut redreſſer. On appelle la vigne, le bois *tortu*. Cette femme a le nez *tortu*, c'eſt à dire, il n'eſt pas bien fait, bien droit.

On dit proverbialement, qu'un homme fait rage de ſes pieds *tortus*, pour dire, qu'il s'eſvertuë, qu'il fait tout ce qu'il eſt capable de faire. On appelle auſſi le ſiecle *tortu*, pour dire, corrompu, où on ne marche pas droit. On dit pour vanter la taille d'une perſonne, qu'elle n'eſt ni *tortuë*, ni boſſuë.

TORTUE. ſ. f. Poiſſon teſtacée qui vit ſur la terre & dans l'eau, & dont le mouvement eſt fort lent. *Tortuë* de mer, *tortuë* terreſtre. Il y a auſſi des *tortuës* de riviere & de mareſcage. Au Cap Verd il y en a quantité, & les lepreux de Portugal en vont manger de la chair, & ſe baigner dans leur ſang pour recevoir gueriſon. Dans les mois de Juin, Juillet & d'Aouſt il en arrive quantité de la Terre Ferme. Elles pondent plus de 1500. œufs gros comme ceux des poules, ou une noix, & ils ſont ſans coques. Elles les couvrent de certaines écorces fort deliées, & puis de ſable, & le Soleil les fait éclorre par ſa chaleur, puis elles s'en vont à la mer. On les prend quand elles viennent à terrir, c'eſt à dire, pondre leurs œufs à terre. Elles ont la vie ſi dure, que les Inſulaires des Maldives les ayant priſes, les mettent auprés du feu, par le moyen duquel ils en tirent l'eſcaille, & ils les remettent toutes vives dans la mer, où elles reſſont une autre eſcaille: & pour cela il étoit deffendu de les tuër. F. Peyrard. Il y en a d'auſſi larges qu'une rondache à mettre un homme à couvert. Une ſeule eſt capable de nourrir quelque temps une grande famille. Leur chair eſt auſſi bonne que celle d'une jeune vache. Elles ſont quelquefois ſi graſſes, qu'on peut tirer de chacune une bonne barrique de graiſſe qui vaut du beurre, qui eſt de tres-bon gouſt, & qui ſe conſerve fort bien. Elles ne font qu'une ſeule ponte, qu'elles couvrent de ſable, en telle ſorte qu'il eſt difficile d'en reconnoiſtre l'endroit, & puis s'en retournent à l'eau à reculons, pour oſter la connoiſſance de leur piſte, & ne reviennent à terre que l'année d'aprés, laiſſant le ſoin au Soleil de faire eſclorre leurs œufs: ce qui arrive au bout de quarente jours, auquel temps elles ſont grandes comme un eſcu, & percent le ſable, & gagnent la mer à la file à la maniere des fourmis. On l'appelle en Latin *teſtudo*.

On a fait à l'Academie Royale l'anatomie d'une *tortuë* des Indes qui fut priſe aux coſtes de Coromandel. Elle avoit quatre pieds & demi de long, y compris ſa queuë, & quatorze pouces d'eſpaiſſeur, & ſon écaille trois pieds de long ſur deux de large. Celle-cy étoit terreſtre: mais Pline & Elian parlent de certaines *tortuës* de mer qui avoient quinze coudées, & qui ſuffiſoient à couvrir une cabane capable de loger pluſieurs perſonnes. Son écaille & tout l'animal étoit d'un gris fort brun. Le deſſus étoit compoſé de pluſieurs pieces qui faiſoient pluſieurs figures, la plus-part pentagones, poſées & colées ſur un os, qui en maniere d'un crane enfermoit les entrailles de l'animal. Cet os avoit une ligne & demie à l'endroit le plus mince, & juſqu'à un pouce & demi au plus eſpais. Il eſt ordinairement double, y en ayant un ſur le dos, & l'autre ſous le ventre, qui ſont joints par les coſtez, & attachez par des ligaments fort durs, mais qui laiſſent la liberté à quelque mouvement. Il y a une ouverture par devant qui laiſſe ſortir la teſte, les eſpaules & les bras, & une autre oppoſée par où ſortent les jambes & la queuë, à la maniere que les rames ſortoient des galeres des Anciens, qui étoient maniées avec grande incommodité. Elian dit que les *tortuës* ſe deſpouillent d'elles-mêmes de leur écaille, c'eſt à dire, de ces pieces qui ſont appliquées ſur l'os; car il n'y a point d'apparence qu'elles quittent l'os même auquel toutes ſes principales parties ſont attachées. Cela arrive, lors que l'écaille a été long-temps gardée, ou lors qu'on met l'os ſur le feu. Le deſſous du ventre eſt un peu creux: ce qui eſt particulier aux maſles. Tout ce qui ſort hors l'écaille eſt couvert d'une peau large & pliſſée par de grandes rides, & grenuë comme du marroquin, qui n'entre point ſous l'écaille, & demeure attachée au bord de chacune des ouvertures. La teſte de la *tortuë* eſt couverte d'une peau mince reſſemblant en quelque façon à la teſte d'un ſerpent. Elle n'a point d'ouvertures pour les oreilles, non plus que le cameleon. Ses narines ſont ouvertes au bout du muſeau d'une maniere ridicule. Ses yeux ſont petits & hideux, & n'ont qu'une paupiere qui les ferme. Ses levres ſont couppées à la maniere d'une ſcie, dont la peau eſt dure comme de la corne, qui couvre deux rangs de veritables dents, quoy que Pline aſſûre qu'elle n'a ni dents ni langue. Ses pattes de devant ont cinq doigts, ou pluſtoſt cinq ongles; car ces pattes ſont ſeulement une maſſe de chair ronde, d'où les ongles ſortent. Les pattes de derriere n'en ont que quatre. Sa queuë eſt groſſe au commencement, & a ſix pouces de diametre, & finit en une pointe ſemblable à un ergot qui eſt au pied des coqs. Ariſtote dit que c'eſt l'animal qui a plus de force aux mâchoires; car elle couppe tout ce qu'elle prend, juſqu'aux caillous les plus durs. Sa veſſie eſt d'une grandeur extraordinaire, car on y a trouvé plus de douze livres d'urine claire. Les *tortuës* marines des Antilles qui ont la teſte groſſe comme un veau, n'ont pas le cerveau plus gros qu'une feve. La chair de la *tortuë* eſt ſemblable à celle de mouton.

On fait pluſieurs ouvrages en Europe de l'écaille des *tortuës*, des peignes, des eſtuis, des tables, des buffets. Les potages de *tortuës* ſont excellents.

TORTUË, en termes de Mer, eſt un vaiſſeau qui a le pont élevé, comme un toit de maiſon, pour tenir les ſoldats ou les paſſagers & leurs hardes à couvert. On l'appelle auſſi *poſte*.

Faire la *tortuë*. C'étoit une maniere d'eſcalade chez les Anciens, qui ſe faiſoit, quand les ſoldats ſe ſerroient & mettoient leurs boucliers ſur le dos les uns des autres, qui faiſoient comme une échelle à leurs compagnons pour monter ſur des murailles. Les Anciens attribuoient l'invention de cette *tortuë* à Artemon fils de Claſomene.

TORTUË, étoit auſſi une eſpece de machine dont les Anciens ſe ſervoient pour miner & pour battre les pla-

ces. C'étoit un couvert de bois roulant ſur des roüés, qui ſervoit à couvrir les travailleurs. Menage tient que ce mot vient de *tarda eruca*, comme qui diroit un limas qui marche lentement; car *eruca* ſignifie toute ſorte de chenilles, de loches & de limas.

On dit proverbialement, qu'un homme marche à pas de *tortuë*, pour dire, qu'il va lentement, qu'il fait ſes affaires avec negligence.

TORTUER. v. act. Rendre tortu. Vous avez *tortué* cette regle, cette pointe de compas, pour dire, vous l'avez fauſſée.

TORTUEUSEMENT. adv. D'une maniere tortuë. Ce ruiſſeau coule *tortueuſement* dans ces prairies. Les ſerpents ſe meuvent *tortueuſement* & avec pluſieurs replis.

TORTUEUX, EUSE. adj. Qui fait pluſieurs tours & retours. Le Meandre eſt un fleuve fort *tortueux*. Le ſerpent marche avec pluſieurs replis *tortueux*. Cette coſte de mer eſt fort *tortueuſe*, il y a bien des golphes & des promontoires.

T O S.

TOSCAN. adj. m. & f. & ſubſt. Terme d'Architecture, qui ſe dit du premier & du plus maſſif des Ordres d'Architecture qu'on met au deſſous des autres. *L'Ordre Toſcan*, une colomne *Toſcane*. *Le Toſcan* a ſes proportions, auſſi-bien que les autres Ordres.

TOST. Adv. de temps, qui ſe dit de celuy qui eſt prochain, qui marque ce qu'on doit faire en haſte. Venez *toſt*, accourez *toſt*. Cela ſera *bientoſt* fait. Il faut mourir *toſt* ou tard. On eſt toûjours marié trop *toſt*. Auſſi-*toſt* dit, auſſi-*toſt* fait. *Pluſtoſt* mourir que d'offenſer Dieu. Si-*toſt* que j'ay ſçeu voſtre retour, je vous ay été ſaluer. Il n'eſt pas venu aſſez *toſt*, aſſez à temps. Qui donne *toſt*, donne deux fois. Nous vuiderons cela *tantoſt*. Ce mot vient de *ſtatim*, ou de *citò*, ſelon Nicod.

T O T.

TOTAL, ALE. adj. & ſubſt. Qui comprend en ſoy pluſieurs parties, qui eſt entier. L'addition de pluſieurs nombres fait une ſomme *totale*. Ce procés eſt capable de cauſer ſa ruine *totale*. La deſtruction *totale* de l'Univers ſe fera au jour du Jugement. Les quatre quartiers d'une aune en font le *total*. Il ne ſe contentera pas d'une partie, il voudra avoir le *total*.

TOTALEMENT. adv. Entierement, abſolument, ſans rien reſerver. Je ſuis *totalement* à vous & ſans reſerve. Il luy a donné *totalement* ce qu'il pouvoit luy donner. Son eſprit eſt perdu *totalement*, il eſt incurable.

TOTALITÉ. ſ. f. Tout, total. Un legataire univerſel emporte la *totalité* des biens d'un defunt.

TOTON. ſ. m. Jeu d'enfans qui ſe fait avec une piroüette, laquelle tombant ſur une face marquée de certaines lettres, fait gagner, ou perdre. Quand elle tombe ſur le T, elle marque qu'il faut prendre tout ce qui eſt au jeu. C'eſt de là que le jeu & la piroüette ont pris leur nom.

T O U.

TOUAGE. ſ. m. Terme de Marine, eſt le travail des mariniers, qui à force de rames tirent un vaiſſeau attaché à une chaloupe, pour le faire entrer dans un port, ou monter dans une riviere. On appelle auſſi *touage*, le changement de place que l'on fait faire à un vaiſſeau avec une hanſiere attachée à une ancre mouillée ou arrêtée à terre.

TOUAILLE. ſ. f. Linge qu'on pend d'ordinaire ſur un rouleau auprés d'un lieu où on ſe lave les mains, qui

ſert à les eſſuyer. Il y a des *toüailles* auprés des refectoires des Religieux. Ce mot vient de l'Italien *touaglia*, qui a été fait de *toral* ou *torale*, qui ſignifie le *tapis*, ou la *nappe* qui ſe mettoit ſur le lieu où l'on mangeoit, qu'en Latin on appelloit *torus*. On trouve auſſi dans le Pontifical *tobalea*, d'où peut eſtre auſſi venu *toüaille* & *tavayole*. Menage. Du Cange dit qu'en la baſſe Latinité on a dit *toacula*, *toalia*, *tobalea*, *togilla*, & *tuella* dans le même ſens.

TOUCHANT. Prepoſition dont on ſe ſert dans la diviſion d'une matiere, pour dire, A l'égard, pour ce qui concerne. Le Roy a fait des Ordonnances *touchant* la Guerre; d'autres *touchant* la Juſtice; d'autres *touchant* le Commerce, c'eſt à dire, pour ce qui regarde toutes ces choſes. Cet arreſt n'a rien prononcé *touchant* une telle demande, c'eſt à dire, à cet égard.

TOUCHANT, ANTE. adj. Qui perſuade, qui eſmeut l'eſprit, les paſſions. Cet Orateur a fait un diſcours fort *touchant*, une peroraiſon fort *touchante* ſur la paſſion de Noſtre Seigneur. C'eſt un ſpectacle fort *touchant*, de voir faire mourir un homme, de l'innocence de qui on eſt perſuadé. La Tragedie demande des ſentiments tendres & *touchants*.

TOUCHE. ſ. f. Ce qui ſert à indiquer un endroit particulier de quelque choſe. On le dit particulierement de ce qui indique les lettres aux enfants qui apprennent à lire, & de la pointe qui ſert à eſcrire ſur des tablettes. Une *touche* d'argent, de cuivre, de fil de fer, &c.

TOUCHE, ſignifie auſſi l'action de frapper, de faire impreſſion violente ſur quelque choſe. Les gens craintifs craignent la *touche*. Un cheval avance, quand il entend claquer le foüet, car il craint la *touche*.

Pierre de *touche*, eſt une pierre noire & reſplendiſſante qui n'eſt point marchaſite ni fuſible. Elle ſert pour eſprouver les metaux. Quand on les frotte ſur cette pierre, ils y laiſſent une marque, & on compare la marque d'un metail eſprouvé à celuy du metail qu'on eſprouve. On l'appelle autrement la *pierre Lydienne*. On dit auſſi, qu'une piece de monnoye a ſenti la *touche*, quand on l'a eſprouvée non ſeulement ſur la pierre, mais auſſi avec le burin ou l'eau forte, ou quand on en a fait quelque autre eſſay. Dans une Ordonnance du Roy Jean, il eſt porté que la *touche* de l'or de Paris ſurpaſſe tout autre or dont on œuvre autre part. Il n'étoit pourtant alors qu'à 19. carats & un quint. Les Joüailliers doivent eſtre examinez ſur la *touche* en la Cour des Monnoyes ſuivant leurs ſtatuts.

On dit qu'un homme ſe connoiſt au pair & à la *touche*, pour dire, à la bonté intrinſeque du fin & de l'impur des monnoyes.

TOUCHES, en termes de Muſique, ſe dit des diviſions d'un clavier, ou du manche d'un luth ou autres inſtruments, ſur leſquelles appliquant les doigts, on en tire des ſons differents pour en faire des accords. Le clavier d'une orgue a 48. *touches*. Le manche d'un luth, d'un tuorbe, eſt diviſé en neuf *touches*, qui font monter chaque corde depuis le ton qu'elle fait à vuide juſqu'à la ſixiéme majeure, c'eſt à dire, par neuf demi-tons. Les *touches* des inſtruments ſont d'ordinaire de bois, ou d'yvoire. Celles du ciſtre ſont de cuivre. On peut faire les marques des *touches* mobiles, ou immobiles.

TOUCHE, ſe dit auſſi en parlant des ouvrages qu'on fait à diverſes repriſes, de ce qu'on adjouſte à un tableau pour le perfectionner, ou à quelque autre ouvrage. Ce portrait n'eſt pas bien fini, il faut encore une *touche*. Avant que de faire imprimer ce Poëme, j'y donneray encore une petite *touche*.

En Peinture, *touche* ſe dit particulierement des feuilles des arbres peints. Les arbres de ce payſage ſont de *touche* differente.

TOUCHE, ſe dit figurément en choſes morales. Dieu

envoye aux hommes des afflictions, comme des pierres de *touche* pour eſprouver les eſleus. Il a eſté malade à l'extremité, il a perdu un grand procés, ce ſont de rudes *touches* qu'il a ſouffertes. On dit auſſi en ce ſens, qu'un homme craint la *touche*, quand il a fait quelque malverſation, quelque crime dont il a peur d'eſtre recherché.

On dit proverbialement d'un hypocrite, ou d'un homme ſimple & innocent, que c'eſt une Sainte *Nitouche*, qu'il ne paroiſt pas qu'il ſoit capable de faire aucun mal.

TOUCHER. ſ. m. C'eſt le plus étendu des cinq ſens de nature, qui eſt commun à tous les animaux. Il leur ſert à connoiſtre & à ſentir les corps palpables. On eſt en peine de ſçavoir ſi le ſentiment du *toucher* reſide ſur la peau, ou dans les chairs & dans les nerfs. Le *toucher* eſt le ſens qui ſe trompe le moins. Les Naturaliſtes diſent que l'araignée a le *toucher* le plus ſubtil, quoy que les mouches & les fourmis l'ayent encore plus parfait. Les inſectes ne connoiſſent preſque les objets que par le ſens du *toucher*, qu'ils ont excellent.

TOUCHER, ſe dit auſſi en Muſique, de la maniere de joüer des inſtruments. Ce Maiſtre de luth, de tuorbe, de claveſſin, a un beau *toucher*, un *toucher* fort delicat.

TOUCHER. v. act. & n. Exercer le ſentiment du tact ſur un corps palpable. Le Sauveur reſſuſcité diſoit à St. Thomas, Voyez, *touchez*, un eſprit n'a point de chair, ni d'os. Une main profane ne doit pas *toucher* du bout du doigt les calices, les vaiſſeaux ſacrez. Les Indiens ne veulent pas qu'on les *touche*; ils caſſent tous leurs vaiſſeaux, dés que les eſtrangers les ont *touchez*, parce qu'ils les tiennent pollus. Une vraye prude ne ſe doit point laiſſer *toucher*, manier le ſein, les bras, &c. On luy a fait *toucher* cela au doigt & à l'œuil, c'eſt à dire, connoiſtre clairement. Ce mot vient de *tango*. Nicod.

TOUCHER, ſignifie auſſi, Eſtre joint, eſtre proche l'un de l'autre. Nos prez, nos heritages ſe *touchent*, il n'y en a point d'autres entredeux. La Flandre & la Hollande ſont deux Provinces voiſines qui ſe *touchent*. Il eſt ſi grand, qu'il *touche* le plancher, qu'il y atteint de la main. Cette montagne eſt ſi haute, qu'elle *touche* les nuées.

TOUCHER, ſe dit auſſi des violentes impreſſions que les corps font les uns ſur les autres, qui ſe heurtent, qui bleſſent, qui offenſent. Cet homme eſt un rude joüeur, il *touche* trop fort. Il faut faire *toucher* de ce coſté-là, pour dire, faire aller les chevaux vers un tel endroit à coups de foüet. Ce Capitaine *touchoit* devant luy les ſoldats de ce party comme un troupeau de moutons. Il n'y a que celuy qui *touche* au but, qui le frappe, qui gagne le prix.

TOUCHER, ſe dit auſſi de l'argent qu'on reçoit, ou qu'on fait recevoir. Quand l'année eſt mauvaiſe, on ne peut rien *toucher* de ſes Fermiers. Un Banquier a de l'argent à *toucher* à Lyon, dont il negotie par lettres.

TOUCHER, ſe dit auſſi en parlant de pluſieurs choſes qui ne ſont point éloignées. Nous *touchons* à l'hiver. Nous *touchons* à l'heure que cela doit arriver. Nous ne ſommes pas encore en France, mais nous y *touchons*, nous ſommes ſur les frontieres. Il a 24. ans paſſez, il *touche* à la majorité. Nous ſerons bientoſt à Noël, nous y *touchons* du bout du doigt.

TOUCHER, ſe dit encore en pluſieurs ſortes d'arts. On dit qu'un homme *touche* l'orgue, le luth, le tuorbe delicatement, pour dire, qu'il en joüe fort bien: qu'un Peintre a bien *touché* un trait de ſon tableau. Ce Peintre *touche* bien un arbre, un payſage, pour dire, qu'il reüſſit fort bien à les peindre. On dit de même, qu'un Poëte a bien *touché* une paſſion, un tel caractere, pour dire, qu'il en a fait des expreſſions vives & naturelles.

On dit d'un Danſeur, qu'il ne *touche* pas à terre, pour vanter ſon agilité. On dit en Chirurgie, qu'on *touche* un ulcere malin, quand on y applique quelque goutte d'eau ſeconde, ou quelque autre cauſtique. On dit d'une monnoye, qu'on l'a *touchée* avec la pierre & avec le burin, &c. pour dire, qu'on l'a ſondée & eſprouvée.

On dit auſſi en termes de Mer, qu'un vaiſſeau a *touché* à une coſte, pour dire, qu'il y eſt abordé, qu'il y a mouillé. On dit auſſi, qu'il a *touché* à terre, ou ſimplement qu'il a *touché*, pour dire, qu'il n'a pas trouvé aſſez de fond, qu'il eſt eſchoüé.

On dit auſſi, qu'un cerf a *touché* au bois, quand il a deſpouillé la peau de ſa teſte en ſe frottant contre des arbres.

TOUCHER, ſe dit en termes de Devotion. On ſe fait *toucher* aux Preſtres qui viennent de dire leur premiere Meſſe pour recevoir leur benediction, ou l'impoſition de leurs mains. Le Roy *touche* les malades des eſcroüelles, & Dieu les guerit. Les devots ſont *toucher* leurs chapelets aux reliques, à la vraye croix. On fait *toucher* des chemiſes à la chaſſe de Ste. Genevieſve, à la Ste. Eſpine.

TOUCHER, ſe dit figurément en Morale, en parlant des paſſions. Cet homme eſt fort amoureux, il eſt bien *touché*, cette beauté a *touché* ſon cœur. Cet affront l'a *touché* au vif, l'a piqué ſenſiblement. Un bon Juge ne ſe laiſſe *toucher* ni par la colere, ni par la pitié. Un bon Advocat, un bon Predicateur, ſont ceux qui *touchent* leur auditoire. La grace efficace *touche* le pecheur le plus endurci.

On dit auſſi d'un Orateur, qu'il n'a *touché* une choſe qu'en paſſant, pour dire, qu'il ne s'eſt pas arreſté à l'approfondir, qu'il n'en a dit qu'un mot. On dit auſſi d'un ſtile eſlevé, qu'il ne *touche* pas à terre. On dit pareillement d'un procés qui eſt clair & ſans difficulté, que dans le jugement il ne *touchera* pas à terre, qu'il n'y aura point d'advis differents.

TOUCHER, ſe dit auſſi des choſes qui ont quelque liaiſon enſemble, qui ont quelque dependance, ou quelque relation. Ces deux perſonnes ſe *touchent* de fort prés, ſont parents, ſont alliez, ſont aſſociez. On demande dans les plaintes criminelles la jonction du Procureur du Roy en ce que le fait le *touche* ou peut *toucher*. Quant à ce qui *touche*, à ce qui regarde la ſeconde queſtion, je diray &c. Cela ne me *touche* point, je n'y prens aucune part.

TOUCHER, ſignifie encore, S'attacher à quelque choſe pour y faire quelque reforme, quelque changement, retranchement ou autre alteration. Il eſt dangereux de *toucher* à la Religion, aux choſes ſaintes. Il ne faut point *toucher* aux loix, aux couſtumes qui ſont bien établies chez les peuples. On n'a jamais voulu *toucher* aux privileges des Secretaires du Roy. Un Juge ſubalterne n'oſe pas *toucher* à un arreſt, prononcer contre ſa diſpoſition. Un depoſt eſt une choſe ſacrée, il ne faut pas y *toucher*, en oſter la moindre partie. Je n'ay point encore *touché* à mes proviſions. Il n'a point *touché* à l'argent qu'il garde pour marier ſa fille.

TOUCHER, ſe dit proverbialement en ces phraſes. Au jeu des Eſchecs & des Dames on dit, Dame *touchée*, dame joüée, pour dire, qu'on eſt obligé de joüer la piece qu'on a *touchée*. On dit auſſi, qu'on a *touché* la groſſe corde, quand on a parlé à un homme de ce qui l'intereſſe le plus, de ce qui eſt le plus capable de l'eſmouvoir. On dit auſſi d'un hypocrite malicieux qui fait le niais, qu'il ne ſemble pas qu'il y *touche*. Il a dit cela de bouche, mais le cœur n'y *touche*; pour dire, qu'il ne tiendra pas ſa promeſſe. On dit auſſi, *Touchez* là, il n'en ſera rien, pour dire, qu'on ne veut pas faire une choſe; parce qu'on a couſtume de ſe *toucher* dans la

main

main pour conclurre un marché, ou en ſigne de bienveillance.

TOUCHÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. Il y a un jeu de compagnie qu'on appelle le gage *touché*.

TOUE. ſ. f. eſt un bateau qui ſert à paſſer les rivieres. L'uſage en eſt commun ſur la Loire, où on le dit tant des grands bateaux qui ſervent de bacs à la paſſer, que des petits qui ſervent à peſcher, ou à aller ſur les plus petites rivieres ou canaux.

TOUER. v. act. Terme de Marine. C'eſt faire avancer un vaiſſeau par le moyen d'un capeſtan & de la hanſiere, ou cable attaché à terre, ou à un ancre, ſur lequel on hale & qu'on fait roidir. On le dit auſſi des vaiſſeaux qu'on tire à terre par de petits vaiſſeaux ou chaloupes qui ont des rames. C'eſt ce qu'on appelle ſur la mer de Levant *remorguer*. Ce mot vient de l'Italien *rimurchiare*, ou du Latin *remulcare*, ou du Caſtillan *remulgar*. C'eſt ce qu'on dit autrement *nager ſur le fer*. Les moyens ancres s'appellent ancres de *touey*. Les Latins ont dit *towagium*, pour dire *toüage*.

TOUFFE. ſ. f. Petit boſquet ou aſſemblage de quelques arbres feuillus & ſerrez qui font de l'ombre. En la Beauce il n'y a point de foreſts, mais ſeulement quelques *touffes* d'arbres dans les maiſons des Seigneurs. Ce mot vient de *tufa*, herbe dont la fleur eſt touffuë, qui croiſt dans les marais, Menage: d'où on a fait auſſi *toupe* & *toupet*. Du Cange le derive de *tufa*, qui étoit une eſpece d'eſtendart chez les Romains, compoſé de pluſieurs plumes liées enſemble.

TOUFFE, ſe dit par extenſion ou reſſemblance d'un amas d'herbes, de fleurs jointes enſemble, & même de cheveux, de rubans, &c. Cet homme eſt tantoſt chauve, il n'a plus que quelques *touffes* de cheveux au derriere de la teſte. On fait maintenant des garnitures d'une groſſe *touffe* de rubans. Les œuillets de graine viennent par *touffes*. Une *touffe* de plumes, c'eſt à dire, un gros bouquet, comme celuy qu'on met ſur les capelines.

TOUFFU, ÜE. adj. Feuillu, ſerré, eſpais. Ce bois eſt fort *touffu*, les arbres y ſont fort ſerrez, ils font bien de l'ombre. Ce jeune homme a les cheveux fort *touffus*. Ce vieillard a la barbe longue & *touffuë*. Il a une garniture bien *touffuë*.

TOUPET. ſ. m. Petit bouquet de cheveux, ou de barbe. Ses cheveux ſont preſque tous tombez, il ne luy eſt reſté qu'un petit *toupet* au derriere. Il y a des gens à qui la barbe vient par *toupets*, par bouquets.

TOUPIE. ſ. f. Eſpece de ſabot qui a une pointe de fer ſur laquelle il tourne, quand on l'a laſché par le moyen d'une corde qui eſtoit tortillée autour. Les enfans ſe plaiſent fort à joüer à la *toupie*. On diſoit autrefois *turpie*, & ce mot vient de *turbo*. Nicod. Menage le derive du Grec *typias*, qu'on trouve dans Heſychius.

TOUPIER. v. neut. Faire pluſieurs tours & retours inutiles dans une maiſon, ſans ſçavoir ce qu'on fait, ni ce qu'on cherche. Voilà une ſervante qui ne fait que *toupier*, & qui ne fait point de beſogne. Ce mot vient apparemment de ce qu'en cette action on imite la toupie.

TOUR. ſ. m. Circonference, le coſté exterieur d'une figure, ſon circuit. Le *tour* d'un cercle eſt une ligne également éloignée de ſon centre. Meſurer le *tour* d'une ville, c'eſt meſurer les coſtez de ſon polygone exterieur, des murs qui forment ſon enceinte. Le plus beau *tour* de viſage, eſt celuy qui eſt en ovale. Cette tenture de tapiſſerie fait tout le *tour* de la chambre. Les litres & ceintures funebres ſont le *tour* de l'Egliſe. Ces colomnes, ces arbres ont tant de pieds de *tour*. Cette juppe n'a pas aſſez de *tour*. Ce rabat a trop de *tour*. Ce mot vient du Latin *turnus*.

TOUR, ſe dit auſſi de ce qui ſe met le long des bords, ou des extremitez de quelque choſe. Voilà un beau *tour* de lit. Des *tours* de bras ou de manches de dentelles. Cette femme a un *tour* de cheveux blonds. *Un tour de col* eſt un tiſſu qui ſert à attacher un manteau. On appelle auſſi *tour de col*, le linge qu'on met ſur le cou pour le tenir chaudement. Un *tour* de lange. Un *tour* de plumes.

TOUR, ſe dit auſſi d'un mouvement circulaire. Le Soleil fait ſon *tour* en un an; Saturne en 30. ans. Drak, Magellan & pluſieurs autres Voyageurs ont fait le *tour* du monde. Ce gibier ne demande que deux *tours* de broche. Il n'y a que deux *tours* de roüe juſques là. Il luy a donné un ſoufflet à *tour* de bras. Il faut donner encore un *tour* à la vis de ce preſſoir. On dit auſſi, qu'un cheval s'eſt donné un *tour* de reins, pour dire, qu'il a fait un grand effort.

TOUR, ſe dit auſſi d'un petit voyage qu'on fait en quelque lieu. Il eſt allé faire un *tour* de promenade, un *tour* de ville, un *tour* de jardin, faire un *tour* juſqu'au Palais. Il ira ces vacations faire un *tour* juſques chez luy, faire un *tour* par la Flandre. On dit auſſi de ceux qu'on fuſtige dans les carrefours, qu'on leur a fait faire un *tour* de ville.

TOUR, ſe dit auſſi de ce mouvement ſucceſſif qui donne à chaque choſe un temps propre pour parler ou agir l'un aprés l'autre chacun à ſon ordre. Les Juges doivent opiner chacun à leur *tour*. Les Mareſchaux de France qui roulent commandent chacun à leur *tour*. Cette cauſe ſera appellée à *tour* de rolle. N'interrompez pas voſtre partie, vous parlerez à voſtre *tour*. Le Senſainier qui eſt à l'aigle, eſt en ſon *tour* de conferer les Benefices vacquants du Chapitre. Cette petite ſocieté ſe donne un bouquet, & ſe traitte *tour* à *tour*. C'eſt à voſtre *tour* à faire, à joüer.

Au jeu, on dit joüer un *tour* de triquetrac. Il a gagné un *tour* bredouille. Joüons encore un *tour*, c'eſt à dire, Que chacun de nous tienne encore une fois les cartes.

TOUR, ſe dit auſſi de l'attelier d'un Tourneur, de la machine qui ſe meut circulairement, & ſert à arrondir les ouvrages. Cet ouvrage eſt ſi poli, qu'il ſemble qu'il ſoit fait au *tour*. Cette machine eſt compoſée de deux jumelles ou pieces de bois paralleles à l'horiſon, ſur leſquelles ſont poſées deux autres pieces perpendiculaires qui ſont mobiles, & qu'on arreſte pourtant où on veut par le moyen d'une clef faite en forme de coin. On les appelle *pouppées*. Elles ont deux pointes qui ſupportent la piece ſur laquelle on travaille, qui tourne par le moyen d'une corde qu'on entortille autour, laquelle eſt attachée en haut au bout d'une perche pliante qui fait reſſort, & en bas à une planche qu'on fait mouvoir avec le pied. Il y a auſſi le ſupport ſur lequel on appuye le ciſeau pour le tenir plus ferme.

TOUR, ſe dit auſſi d'un gros cylindre ou aiſſieu qui ſert en la plus-part des machines pour eſlever des fardeaux, qui ſe remuë avec une roüe, ou des leviers, ſur lequel la corde ſe tourne. On l'appelle autrement *treüil*.

On dit en termes de Chaſſe, Prendre les beſtes au *tour*, pour dire, les chevaler ſans les trop effrayer, juſqu'à ce que les arquebuſiers cachez ayent le moyen de les tirer.

TOUR, ſe dit auſſi chez les Religieuſes qui gardent la cloſture, du lieu où le mur eſt percé, par où on paſſe les choſes qu'on leur apporte de dehors pour les neceſſitez du Couvent. Ce ſont pluſieurs ais croiſez & aſſemblez, qui ſont mobiles ſur deux pivots, qui bouchent l'ouverture du mur par où on les paſſe. Il y a des Religieuſes preposées au *tour*, qui parlent au *tour*.

TOUR, ſe dit auſſi en choſes ſpirituelles & morales, de la maniere de dire & de faire les choſes. Corneille a un beau *tour* de vers. Voiture a donné un *tour* galant à tout ce qu'il a dit. Cet Orateur a fait dans ce diſcours des

tours de maiſtre. Un Rapporteur habile donne à une affaire le *tour* qu'il luy plaiſt.

On dit en ce ſens, Il a fait un *tour* de brave, un *tour* d'ami, un *tour* d'habile homme. Et au contraire on dit qu'il a fait un *tour* de filou, de traiſtre, de ſcelerat, qu'il a joüé un mauvais *tour*. Les femmes ſont mille plaiſants *tours* à leurs maris.

On appelle des *tours* de main, des *tours* de paſſepaſſe, des *tours* de gibeciere, des *tours* de cartes, des *tours* de ſoupleſſe, toutes les ſubtilitez que font les Charlatans pour ſe faire admirer par le peuple, ou pour l'amuſer, ou l'attraper. Ce Baſteleur ſçait de bons *tours*. Voilà un de ſes *tours*.

TOUR. ſubſt. fem. Baſtiment haut eſlevé & de pluſieurs eſtages, qui eſt ordinairement de forme ronde. On fortifioit autrefois les places avec des *tours*. On les attaquoit auſſi avec des *tours* mobiles, qu'on eſlevoit pour voir dans la ville. On en a fait auſſi pour faire des priſons, des lieux forts. Les *tours* de la Baſtille. La *Tour* de Mongommeri. On en a fait auſſi, pour deſcouvrir de loin, de toutes ſortes de figures, quarrées, pentagones, &c. La *Tour* de Cordouan ſert de phare. Il y a à la Chine une fameuſe *tour* de porcelaine. Les *tours* des Egliſes ſervent de clocher. Les *tours* de Noſtre Dame ſont la meſure des grandes hauteurs pour les badauds de Paris, elles n'ont pourtant que 34. toiſes de haut; & ils diſent d'une montagne, qu'elle eſt haute comme deux fois les *tours* de Noſtre Dame. Ce mot en ce ſens vient du Syriaque *tur*, ou de l'Hebreu *tzur*, à ce que dit Borel; mais plus immediatement du Latin *turris*.

TOUR. MARINE, eſt une *tour* qu'on baſtit ſur les côtes de la mer pour y loger quelques ſoldats, & deſcouvrir les vaiſſeaux ennemis. Ces *tours* ordinairement n'ont point de porte, & on y entre par des feneſtres qui ſont au premier ou ſecond eſtage, avec une eſchelle qu'on tire en haut, quand on eſt dedans. On ſe ſert quelquefois de ces *tours* dans la fortification des places.

TOUR, ſe dit en termes de Blaſon avec pluſieurs epithetes qui en changent les parties. On les appelle *rondes*, *quarrées*, *crenelées*, *carnelées* ou *cranelées*; les unes ſans porte, les autres avec la porte grillée; les unes ſont maçonnées, & quelques autres ſont couvertes; & parfois il y en a de ſommées de giroüettes ou d'autres pieces.

TOUR, s'eſt dit auſſi d'une machine ou petit chaſteau de bois qu'on poſoit ſur le dos des elephants, quand on les menoit à la guerre, dans laquelle on mettoit pluſieurs ſoldats pour combattre.

TOUR, eſt auſſi une piece du jeu des Eſchecs, qui eſt poſée aux extremitez du tablier, & qui ne ſe remuë qu'à angles droits. On donne eſchec au Roy & à la *Tour* avec le Chevalier. On matte avec un Roy & une *Tour*.

TOURS TERRIERES. Terme de Mechaniques. Ce ſont de gros rouleaux de bois qui ſervent dans les ateliers à tranſporter de gros fardeaux.

TOUR A TOUR. adv. L'un aprés l'autre. Les Chanoines font l'Office *tour à tour*.

TOUR, ſe dit proverbialement en ces phraſes. C'eſt la deviſe de Mr. de Guiſe, Chacun à ſon *tour*. Ce proverbe a pour fondement un rebus figuré par des *A* enfermez dans des *O*, que Mrs. de Guiſe prenoient pour deviſe de leur Maiſon. On dit auſſi, le *tour* du baſton, le *tour* du meſtier, des adreſſes particulieres qu'ont des gens d'une profeſſion pour tromper ceux à qui ils ont à faire. On appelle auſſi *tour de Babel*, une aſſemblée, un meſnage où tout eſt en confuſion, où chacun veut parler ou commander. On dit auſſi, qu'une perſonne fait ſes quinze *tours*, pour dire, qu'elle fait pluſieurs allées & venuës inutiles dans la maiſon. On dit qu'un homme a joüé un *tour* de Mtre. Gonin, pour dire, qu'il a fait un *tour* d'un trompeur habile & adroit.

TOURBE. ſ. f. Nombre de perſonnes. Il n'eſt en uſage qu'un cette phraſe du Palais: Enqueſte par *tourbes*. C'étoit une enqueſte qu'on faiſoit cy-devant dans les procez pour eſclaircir la difficulté d'un point de Coûtume, ou d'un uſage allegué par une partie, lequel n'avoit point été inſeré dans les Coûtumes, quand on les avoit redigées par eſcrit. En ces enqueſtes la depoſition de dix témoins n'étoit comptée que pour une ſeule depoſition. Elles ont été abrogées par la nouvelle Ordonnance de 1667. Les Chymiſtes font état d'un livre qu'on appelle la *Tourbe des Philoſophes*, qui eſt un Recueil des Eſcrits de pluſieurs Auteurs anciens qui ont travaillé à la recherche de la Pierre Philoſophale, comme Geber, Morienus.

TOURBE, eſt auſſi une matiere propre à faire du feu, dont on ſe ſert en Hollande, & aux lieux où il y a diſette de bois. Ce ſont des mottes de terres graſſes qu'on tire des canaux, marais & autres lieux. Les pauvres gens ne ſe chauffent qu'avec du feu de *tourbes*. Ce mot vient de l'Alleman *Torff*, ou *Turb*, ſignifiant la méme choſe. Menage. Les Allemans l'appellent auſſi *torf*, ou *turf*, ou *turve*.

TOURBIER, ou TURBIER. ſ. m. C'eſt un nom qu'on donne au Palais aux témoins oüis aux enqueſtes par turbes.

TOURBILLON. ſ. m. Vent ſubit, impetueux & tournoyant. Les ouragans, les ſyphons, ſont de diverſes ſortes de *tourbillons* qui ſurprennent les vaiſſeaux, & qui ſont tres dangereux. Les Anciens les appelloient *typhons*.

TOURBILLON, ſe dit auſſi d'un creux qu'on trouve dans quelques mers ou rivieres, dans leſquels l'eau s'engouffre avec precipitation & en tournoyant. Ce paſſage eſt dangereux, à cauſe d'un *tourbillon* qui eſt au milieu de la riviere.

TOURBILLON, eſt auſſi un terme de la Philoſophie de Deſcartes, qui pretend qu'il y a dans le ciel pluſieurs revolutions d'aſtres autour de divers centres, qui font des ſiſtemes differents, & pareils à celuy de noſtre region des Planetes: que les aſtres de l'un entrent quelquefois dans la region de l'autre, & s'y rendent viſibles: par où il explique l'apparition des Cometes. Il appelle ces differents ſiſtemes des *tourbillons*.

TOURDE, ou TOURD. ſ. Eſpece de grive qui ſe nourrit de fruits de myrthe. En Latin *turdus*, *cicla*. Il y a quatre ſortes de *tourds* ou grives. Le *tourd calandre*; le *tourd commun*, de la groſſeur d'un merle; le *tourd mauvis*, qui eſt rougeaſtre; le *tourd litorne* ou *thrale*, qui eſt le plus petit de tous.

TOURDION. ſ. m. Terme populaire. Mouvement du corps qui luy fait faire pluſieurs contorſions, le plus ſouvent deshonneſtes.

TOURELLE. ſubſt. fem. Petite tour. Le mur de cette place eſt garni de *tourelles* qui ſervent de guerites pour mettre des ſentinelles. Les domes de la Sorbone, du Val de Grace, ſont accompagnez de quatre *tourelles* qui ont bonne grace. Les buffets d'orgues ont auſſi des *tourelles* aux extremités & au milieu.

TOURET. ſ. m. Petit tour ou roüe qui ſe meut avec grande impetuoſité par le moyen d'une plus grande roüe qui ſe tourne avec une manivelle. Les Lapidaires, les Taillandiers, ſe ſervent de ces *tourets* pour tailler leurs pierres, pour aiguiſer leurs ferrements.

TOURET. ſ. m. Vieux mot qui ſignifioit une eſpece de marque ou d'ornement que les Dames de condition portoient autrefois, qui ne leur cachoit que le nez. Auſſi l'appelloit-on *touret de nez*. On voit dans la Bibliotheques du Roy pluſieurs repreſentations de feſtes & de carrouſels, où les Dames ſont peintes avec des *tourets* de nez. Le mot, auſſi bien que la choſe, ſont hors d'uſage.

TOURET, eſt auſſi un terme d'Eſperonnier. C'eſt un

gros clou tourné en rond, qui a une teſte arreſtée dans une partie du bas de la branche d'un mords appellée la *gargouille*. Il ſignifie auſſi ce qui eſt au bout des jets d'un fauçon pour paſſer la longe; & en general on le dit en pluſieurs autres occaſions de ce qui eſt fait en anneau, en rond, en cheville, &c.

TOURIERE. ſ. f. Office clauſtral chez les Monialles. C'eſt une Religieuſe qui a la charge de parler au tour, d'y negotier les affaires de la Maiſon, de recevoir ce qu'on y apporte de dehors.

TOURIERE, eſt auſſi une ſervante qui aſſiſte au tour en dehors, qui rend au Couvent tous les ſervices dont il a beſoin dans la ville & au dehors, & qui reçoit ceux qui viennent y rendre viſite.

TOURILLON. ſ. m. Gros pivot de fer qu'on met au bas des portes cocheres, des portes d'eſcluſes, des roües de moulin, des fleſches & baſcules des ponts-levis, qui ſert à les faire mouvoir facilement.

On appelle auſſi *tourillons* du canon, ſes parties rondes & eminentes qui ſont au milieu poſées ſur le fuſt, qui ſervent à le faire mouvoir, & à le braquer, & qui le tiennent en une eſpece d'equilibre.

TOURILLON, ſe dit auſſi de cette partie du fuſt de la cloche qui entre dans le poaillier, & ſur lequel elle ſe meut.

TOURMENT. ſ. m. Douleur violente que ſouffre le corps, ſoit par une cauſe inteſtine, ſoit eſtrangere. La goutte, la pierre, cauſent de grands *tourments*, de grandes douleurs. Les Tyrans ont inventé toutes ſortes de geſnes & de *tourments* pour vaincre la conſtance des Martyrs. Les *tourments* des damnez ſont plus cruels que tout ce qu'on ſe peut imaginer.

TOURMENT, ſe dit figurément en Morale, des peines & chagrins qu'on ſe donne ſoy-même, ou les uns aux autres. Les procez donnent bien du *tourment*, ſont de la peine à ſolliciter. Les amoureux ſe plaignent ſans ceſſe qu'ils ſouffrent mille *tourments*, les *tourments* les plus rigoureux. C'eſt un grand *tourment*, d'être obligé d'aller ſi loin à l'Egliſe, ou querir ſes proviſions.

TOURMENTANT, ANTE. adj. Qui tourmente, qui donne de la peine. Les eſcornifleurs ſont gens importuns & fort *tourmentans*.

TOURMENTE. ſ. f. Orage qui ſe forme par l'émotion de l'air & des flots. La *tourmente* nous prit, lors que nous étions prés du port, il fallut ſe remettre en mer. Cette coſte eſt ſujette aux *tourmentes*. On ne peut naviger la mer des Indes que pendant ſix mois, à cauſe des *tourmentes*. Il y a un Cap qu'on appelle le *Cap des tourmentes*, ou *tourmenteux*.

TOURMENTER. v. act. Faire ſouffrir des douleurs, des tourments. Les Diables *tourmentent* cruellement les damnez. Les trenchées *tourmentent* cruellement une femme qui accouche. Ce criminel a eſté bien *tourmenté* à la queſtion. Les chevaux en eſté ſont fort *tourmentés* par les mouches.

TOURMENTER, ſe dit auſſi du bois, lors qu'il ſe jette, qu'il ſe geree: ce qui luy arrive, quand il ſe ſeche; & l'on dit alors qu'il ſe *tourmente*. Les Peintres diſent auſſi, qu'ils *tourmentent* les couleurs, lors qu'ils les manient trop, qu'ils les chargent ou les rechargent.

TOURMENTER, ſe dit figurément en choſes morales, de ce qui afflige l'eſprit, qui luy donne de la peine. Un criminel eſt fort *tourmenté* par le remords de ſa conſcience. Les chicaneurs ſont nez pour *tourmenter* les gens, pour les faire enrager. Cette veuve ſe *tourmente* inutilement en pleurant la mort de ſon mari.

TOURMENTER, ſe dit ſouvent avec le pronom perſonnel; & alors il ſignifie, S'empreſſer, s'agiter, ſe donner de la peine & de la fatigue. Ce Predicateur ſe *tourmente* trop dans ſa chaiſe, & s'émeut trop, il fait trop de geſtes. Cet avare ſe *tourmente*, il ſe tuë le cœur & le corps pour gagner du bien pour des ingrats. Cet Auteur s'eſt bien *tourmenté* l'eſprit à la recherche de ces antiquités. C'eſt un homme inquiet qui ne peut vivre en repos, il faut qu'il ſe *tourmente*, & qu'il *tourmente* les autres. Il faut abaiſſer les voiles, quand le vaiſſeau ſe *tourmente* trop.

TOURMENTÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

TOURMENTEUX. adj. m. C'eſt une epithete qu'on donne en Geographie à certains promontoires, & entre autres au Cap de Bonne Eſperance.

TOURMENTIN. ſ. m. eſt le maſt qui eſt enté ſur le beaupré, qui s'appelle autrement *perroquet de beaupré*.

TOURNANT, ANTE. adj. Qui tourne. La gruë a cet avantage, qu'elle eſt *tournante* ſur un pivot. Il y a tant de roues *tournantes* à cette horloge. Il y a des eſſieux *tournants*, & d'autres qui ſont immobiles.

TOURNANT. ſ. m. Lieu où l'on tourne. Il faut aller au coin, au *tournant* de la ruë. Ce Cocher a pris ſon *tournant* trop court. Il faut laiſſer tant d'eſpace pour le *tournant* de cette machine.

TOURNE. ſ. f. Terme de Jeu. C'eſt la carte qui eſt retournée ſur le talon au Berlan, à la Bette, &c. La *tourne*, la triomphe eſt de cœurs.

TOURNE, en termes de Pratique, ſe dit de la ſoute ou retour des deniers que l'on paye en matiere d'eſchange ou de partage, pour mettre de l'égalité entre les choſes eſchangées ou partagées.

TOURNE-A'-GAUCHE. ſ. m. eſt un outil de pluſieurs Artiſans, comme Charpentiers, Serruriers, Menuiſiers, &c. qui leur ſert pour tourner d'autres outils, comme vis, taraux, & en pluſieurs occaſions ſemblables.

TOURNEBOUT. ſ. m. Inſtrument de Muſique, qui eſt une eſpece de fluſte, dont l'extremité inferieure eſt courbée en arc. Il eſt percé comme les autres chalumeaux. Il a une anche par le bout d'enhaut, qu'on met dans la bouche, dont la languette eſt enfermée dans une boëte. On en fait des concerts à quatre, cinq & ſix parties. Sa baſe & ſa taille ont quatre ou cinq pieds de long, & ont une ou deux clefs pour boucher les derniers trous où les doigts ne peuvent atteindre. Les *tournebouts* ſont fort en uſage en Angleterre, mais leurs ſons ne ſont pas ſi agreables que ceux des muſettes, auxquels on les peut rapporter.

TOURNEBROCHE. ſ. m. Petit marmiton qui ſert dans les grandes maiſons à tourner la broche.

TOURNEBROCHE, eſt auſſi un nom qu'on donne à un chien qu'on a dreſſé à tourner une roue, dont le mouvement ſert à tourner la broche.

TOURNEBROCHE, eſt auſſi une petite machine qui ſe meut par le moyen d'un poids, d'une roue & d'un balancier, & qui fait tourner la broche. Il y en a auſſi une qui la fait tourner par le moyen de la fumée, qui donne dans une eſpece de petite aîle de moulin poſée à l'entrée du tuyau de la cheminée.

TOURNE'E. ſ. f. Voyage qu'on fait en pluſieurs lieux de proche en proche, & en tournant, dans une ville, dans une Province. Un ſolliciteur part le matin pour aller faire ſa *tournée* par la ville. Les Eſleus, les Treſoriers de France vont faire leurs *tournées*, leurs viſites dans les Provinces, dans leur reſſort.

TOURNELLE. ſ. f. Chambres établies dans les Parlements, compoſées des Conſeillers tirez de la Grand' Chambre & des Enqueſtes, qui y vont ſervir tour à tour. La *Tournelle* Civile, eſt une Chambre où on juge à l'Audience les petites affaires où il ne s'agit que de mille écus, ou au deſſous. La *Tournelle* Criminelle, eſt celle où on juge les affaires du grand criminel; & quand on dit abſolument, qu'une affaire a eſté ren-

renvoyée à la *Tournelle*, on entend que c'eſt à la criminelle, qu'il ne s'y agit pas ſeulement de ſimples dommages & intereſts, mais de quelque note ou peine afflictive.

TOURNELLE, ſignifie auſſi une petite tour. C'eſt de là qu'a pris ſon nom le Palais des *Tournelles*, le quay de la *Tournelle*.

TOURNEMAIN. ſ. m. Moment, petit eſpace de temps. Cela ſera fait en un *tournemain*, en un clin d'œuil.

TOURNER. v. act. & neut. Se mouvoir circulairement. Un globe *tourne* ſur ſon axe. Les Planetes, la terre, *tournent* autour du Soleil. La broche *tourne* tout le jour en cette maiſon. On dit auſſi, que le roſt *tourne*, lors qu'il eſt mal embroché, qu'il ne ſuit pas le mouvement de la broche. Les moulins *tournent* par le ſecours du vent, ou de l'eau, ou des bras. Il y a pluſieurs danſes où on *tourne* en rond.

TOURNER, ſignifie auſſi, Arrondir. Il *tourne* fort proprement en bois, en yvoire, en cuivre. *Tourner* un globe, un cylindre, un cone. Les bons Tourneurs *tournent* auſſi en ellypſe, en quarré, & en toutes ſortes de figures ſur le même tour. On dit en ce ſens, qu'un homme eſt bien *tourné*, mal *tourné*, pour dire, qu'il eſt bien ou mal fait, comme s'il avoit été fait au tour.

TOURNER, ſignifie auſſi, Se mouvoir lateralement hors de la ligne droite. Dans l'exercice on fait *tourner* les ſoldats à droit, à gauche. *Tournez* tout court à la premiere ruë. Il faut faire *tourner* le carroſſe pour prendre le chemin du logis.

On dit auſſi, *tourner* le dos, *tourner* en arriere, pour dire, fuir, reculer, faire une contremarche; *tourner* bride, & *tourner* viſage, ſignifie tantoſt, fuir devant l'ennemy; tantoſt, revenir à luy, & luy tenir tête.

TOURNER, ſignifie auſſi, Se mettre en certaine ſituation, d'un certain coſté. *Tournez* vous vers moy. *Tournez* moy le dos, allez vous en. Je n'ay fait que *tourner* la tête, il eſt diſparu. Ce Predicateur s'eſt *tourné* vers le Crucifix pour l'apoſtropher. On dit auſſi, qu'un bâtiment eſt bien *tourné*, bien orienté. Ce quadran eſt *tourné* à l'Orient, au Midy. Le coq de ce clocher eſt *tourné* au Nord. Le vent a *tourné*. Le temps s'eſt *tourné* au beau. Le Pilote a *tourné* le cap à l'Eſt. L'aiguille aimantée *tourne* toûjours vers le Poſle. Il a *tourné* cet habit ſens devant derriere.

TOURNER, ſignifie encore, Aller deçà & delà, en pluſieurs endroits. J'ay *tourné* tout Paris pour trouver une telle étoffe. Les filous *tournent*, rodent par la ville, pour chercher leurs duppes.

TOURNER, ſignifie auſſi, Changer de Religion, de parti. Il y a eu bien des Heretiques qui ſe ſont *tournez*, qui ont abjuré leur erreur. Cet Officier eſtranger s'eſt *tourné* du coſté de l'Empereur, il a quitté le ſervice de France.

TOURNER, en termes de Manege ſignifie, Changer de main. Ce cheval eſt bien dreſſé, il *tourne* à toutes mains. Les Eſcuyers font *tourner* la pointe du pied en dedans, & les Maiſtres à danſer en dehors.

TOURNER, ſignifie auſſi, Changer de nature; traduire en une autre Langue. Aux nopces de Cana JESUS-CHRIST *tourna* l'eau en vin. Le meilleur vin s'aigrit, ſe *tourne* en vinaigre. Joſephe a été *tourné* en François par Genebrard, & depuis par Mr. Arnaud. On dit auſſi des fruits, des raiſins, qu'ils *tournent*, quand ils changent de couleur en approchant de la maturité. On dit auſſi, qu'une ceriſe eſt *tournée*, quand elle eſt corrompuë pour avoir été battuë du vent.

TOURNER, ſignifie auſſi, Gaſter, corrompre la forme & la bonté ordinaire de quelque choſe. Quand on ne marche pas ferme, on *tourne* ſes ſouliers, on en gaſte la forme. Quand on laiſſe trop bouillir une ſauce, elle ſe *tourne*; une viande ſe *tourne* en bouillie. La preſure fait *tourner* ou cailler le lait. Un grand tonnerre fait *tourner* le vin. Ce malade s'eſt tout d'un coup *tourné* à la mort.

TOURNER, ſe dit auſſi en pluſieurs jeux. Au Berlan, à la Triomphe, à la Beſte, à l'Imperiale, aprés qu'on a donné les cartes, on *tourne* celle qui eſt au deſſus du talon, & on dit, Il *tourne* de cœur, de pic, &c. On dit auſſi, La chanſe a *tourné*, pour dire, que ceux qui avoient gagné perdent.

TOURNER, ſe dit figurément en choſes ſpirituelles & morales. Dans les afflictions il faut *tourner* ſon cœur à Dieu, ſa penſée. Les avares *tournent* le dos à Dieu pour s'enrichir. Ce Poëte *tourne* bien ſes vers. Cet Orateur *tourne* bien une periode. Il a bien *tourné* cette penſée, il l'a miſe en beau jour. Un habile Rapporteur *tourne* une affaire comme il luy plaiſt; ſelon les biais qu'il luy donne, il la fait gagner, ou perdre. Cette affaire a *tourné* à la confuſion de celuy qui l'avoit entrepriſe. Sa temerité luy a *tourné* à gloire. Un mineur ne ſe peut faire relever, quand les deniers empruntez ont *tourné* à ſon profit.

On dit auſſi, *tourner* l'eſprit de quelqu'un, pour dire, le gouverner, s'en rendre maiſtre. Les Precepteurs *tournent* l'eſprit de leurs écoliers comme il leur plaiſt; ils leur font croire ce qu'ils veulent. Un enfant ſe *tourne* au bien & au mal, ſelon les compagnies qu'il frequente. On dit auſſi, Cela me feroit *tourner* l'eſprit, pour dire, Cela me feroit devenir fou. On dit auſſi, que la teſte *tourne* à un homme, lors qu'il eſt enyvré de vin, d'orgueuil, de ſa bonne fortune, ou qu'il eſt dans une trop grande elevation phyſique, ou morale, qu'il eſt ébloui par ſa proſperité, qu'il ſe méconnoiſt, qu'il perd le raiſonnement. La peur fait auſſi *tourner* l'eſprit, luy oſte la connoiſſance.

On dit auſſi dans les interogatoires, qu'on a *tourné* un homme de tous les ſens, pour dire, qu'on l'a interrogé de toutes les manieres pour découvrir la verité, ou ſes ſentiments. On dit auſſi, *tourner* une choſe en raillerie, & *tourner* un homme en ridicule. On dit auſſi, qu'un eſprit eſt mal *tourné*, c'eſt à dire, bourru, fantaſque.

TOURNER LE SAS, eſt une eſpece de divination qui ſe fait avec un ſas qui tourne ſur la pointe des ciſeaux. Celuy qui fait l'enchanteur a l'adreſſe de le faire arrêter ſur celuy qu'il ſoupçonne d'un vol, lequel ordinairement ſe trouble, croyant que c'eſt le Diable qui l'a découvert; & ainſi il donne quelques ſignes qui le font convaincre, & qui mettent en credit cette eſpece de divination innocente.

TOURNER, ſe dit proverbialement en ces phraſes. *Tourner* la truye au foin, c'eſt ne pas répondre juſte, *tourner* la converſation ſur une autre matiere. On dit auſſi, *Tourner* autour du pot, pour dire, Heſiter à dire quelque choſe, y venir par de longs deſtours. On dit auſſi, qu'une fille a le nez *tourné* à la friandiſe, pour dire, qu'elle a la mine d'être de complexion amoureuſe. On dit à Paris, Il eſt comme St. Jacques de l'Hoſpital, il a le nez *tourné* à la friandiſe: parce l'image de ce Saint qui eſt ſur la porte, regarde la ruë aux oves où il y a de fameuſes roſtiſſeries. On dit auſſi, qu'un homme a *tourné* caſaque, pour dire, qu'il a changé de parti; & qu'il ne ſçait plus de quel coſté ſe *tourner*, lors qu'il eſt attaqué de tous coſtez, & qu'il ne ſçait plus de quoy ſubſiſter. On dit auſſi d'un homme inconſtant & leger, qu'il *tourne* comme une giroüette, qu'il *tourne* à tout vent. On dit auſſi, *Tourner* la medaille, ou *tourner* le feuillet, pour dire, Examiner les objections qu'on peut faire pour ſouſtenir le parti contraire.

TOURNÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

On appelle en termes de Blaſon *tourné*, lors que les pieces qui rempliſſent l'Eſcu ſont panchantes & inclinées, ſoit en bande, ſoit en barre. Il porte de gueules à trois marteaux d'or *tournez* en bande.

TOURNESOL. ſ. m. Fleur qui a la figure d'un Soleil, & qu'on dit ſe tourner toûjours vers luy, ou ſuivre ſon mouvement. On l'appelle autrement *heliotrope*.

TOURNESOL, eſt auſſi une poudre bleuë qui ſert à colorer l'empois, qui aide à blanchir le linge. Elle vient dans une plante du même nom, qu'on appelle autrement *verrucaria*, parce qu'on dit qu'elle eſt bonne pour les verruës, & auſſi *ſcorpioides*, & eſt renfermée dans une petite baye ou gouſſe ronde qui eſt ſon fruit ou ſa ſemence. Le *tournefol* diſſous dans un peu d'eau, étant mis ſur du papier blanc, paroiſt noir, ſi on le voit dans une eſpaiſſeur de trois ou quatre ligues; il paroiſt violet dans l'eſpaiſſeur d'une ligne; & il paroiſt bleu dans l'eſpaiſſeur d'une demi-ligne. L'urine recente & l'eau de vie rougiſſent le *tournefol*.

On appelle auſſi *tournefol*, les drapeaux qu'on tient dans la lie de la cochenille, dont on ſe ſert pour teindre les vins.

TOURNETTE. ſ. f. Petit inſtrument de bois qui tourne ſur des pivots, qui ſert à devider du fil, de la laine, &c.

TOURNEUR. ſ. m. Ouvrier qui façonne en rond, ou en autres figures ſur une petite machine qu'on appelle un *tour*, le bois, l'yvoire, & toutes autres matieres ſolides. Les *Tourneurs* ont dans leur meſtier de fort beaux ſecrets, de fort belles inventions. Il eſt deffendu aux *Tourneurs* de vendre des ouvrages peints & en couleur, s'ils ne ſont peints par les Maiſtres Peintres.

TOURNIQUET. ſ. m. Petite barriere qu'on met devant des portes, ou autres paſſages étroits, pour empêcher qu'on n'y puiſſe paſſer qu'un à un. Elle eſt faite de deux pieces de bois ou de fer croiſées, & mobiles horiſontalement ſur un pivot perpendiculaire.

TOURNIQUET, eſt auſſi un jeu qui conſiſte en une aiguille de fer mobile dans un cercle, aux bords duquel il y a pluſieurs chifres ou diviſions, & où l'on perd ou on gagne ſuivant les nombres ſur leſquels l'aiguille s'arreſte. Le jeu du *tourniquet* eſt ſujet à de grandes filouteries, à cauſe qu'on peut faire *arreſter* l'aiguille où l'on veut par le moyen d'une petite pierre d'aimant.

TOURNOIS. ſ. m. Petite monnoye valant un denier. Un double *tournois*, c'eſt deux deniers. Cet homme n'a pas vaillant un *tournois*, c'eſt à dire, Il n'a rien du tout.

TOURNOIS, eſt aujourd'huy une deſignation d'une ſomme qui eſt oppoſée à *pariſis*. Cent livres *tournois*, c'eſt cent livres juſtes en quelques monnoyes que ce ſoit; & 100. livres *pariſis*, c'eſt 125. livres, c'eſt à dire, avec l'augmentation du quart en ſus. Cette difference vient de celle qui étoit autrefois entre les monnoyes de Tours & de Paris. Menage rapporte qu'il y avoit autresfois des gros *tournois*, & d'autres *pariſis*, dont la difference étoit le nombre des fleurs de lis autour de leur legende. Les *tournois* en avoient douze, & les *pariſis* quinze. Ce mot ne ſert plus que pour oſter l'equivoque du mot de livres, afin qu'on ne prenne pas pour un poids, ce qui n'eſt qu'une monnoye; car on ne dit pas cent francs *tournois*, mais cent livres *tournois*. Ce qui fournit occaſion de dire, que la marque que l'on met encore aujourd'huy dans les lettres de change pour ſignifier *écu* en cette ſorte ▽, vient de ce qu'anciennement on comptoit par écu, & peu par livre: & comme on ne mettoit qu'un *e* pour ſignifier *écu*, & qu'on l'écrivoit ainſi ℮ en Gothique, de là eſt venu par corruption de figure, qu'on met un ▽ triangle, comme ſ. pour *ſols*, & d. pour *denier*. Mais le commerce à retranché ces dernieres figures, à cauſe de la confuſion qu'elles apportoient dans les comptes. On ſe ſert de ℔, c'eſt un *l*, & un *b*, pour dire *libra*, *livre*, & ſouvent de ces marques ℔ : .. – E.

TOURNOY. ſ. m. Exercice & divertiſſement de guerre & de galanterie, que faiſoient les anciens Chevaliers pour monſtrer leur adreſſe & leur bravoure. Les premiers *tournois* ont été des courſes de cheval en tournoyant avec des cannes en guiſe de lances; au lieu que les jouſtes ſont des courſes accompagnées d'attaques & de combats de lance, tant ſur l'eau, qu'à la barriere. Ce fut Henry ſurnommé l'Oiſeleur Duc de Saxe, & depuis Empereur, qui introduiſit l'uſage des *tournois* en Allemagne l'an 934. comme dit Munſter en ſa Coſmographie. Mais le vray inventeur des *tournois* a été un nommé Geofroy II. Comte d'Anjou, & Seigneur de Preully vers l'an 1066. comme on voit dans la Chronique de Tours. Ils ont paſſé de France en Angleterre & en Allemagne. L'Hiſtoire Bizantine dit que les Grecs & les Latins en ont pris l'uſage des François; & il en eſt fait mention dans Cataculene, Gregoras, Beſſarion, & quelques autres Auteurs de la baſſe Grece. Quand il n'y a qu'une quadrille, c'eſt proprement un *tournoy*, ou courſe. Les jouſtes demandent au moins deux partis oppoſés, & les carrouſels quatre. Budée derive ce mot de *Trojana agmina*, ou de *torneamina* par corruption, ſouſtenant qu'on doit dire *tournay*. Les Latins ont dit *tornamentum*, que quelques-uns derivent de *Trojamentum*, *quaſi ludus Trojæ*. Menage veut qu'il vienne de *tormenſis*, ou de *tourner*, à cauſe que les combattants tournent de coſté & d'autre. Matthieu Paris les appelle en Latin *haſtiludia*; Nebriſſenſis, *meditationes militares*; d'autres, *gladiatura*; d'autres, *decurſiones ludicræ*, *equeſtres pugnæ*.

On y a combattu dans la ſuite avec des épées rebouchées, & des lances ſans fer, qu'on appelloit *armes courtoiſes*, & il étoit deffendu de combattre de la pointe. Quand on ſe battoit tout de bon, on appelloit ces armes *à outrance*.

Ainſi on a confondu les jouſtes & *tournois*, qui ſe faiſoient avec grande ceremonie & magnificence. Les Adventuriers des Romans alloient chercher des *tournois* dans les Cours eſtrangeres. Ce fut un tel Chevalier qui gagna le prix du *tournoy*. Le Roy Henry II. mourut d'une bleſſure qu'il receut en un *tournoy*.

C'eſt à l'exercice des *tournois* qu'on doit rapporter le premier uſage des Armoiries, parce que le nom de Blaſon, la forme des Eſcus, les eſmaux, les figures principales, les timbres, les lambrequins, les ſupports, en ſont des témoignages irreprochables.

On faiſoit en Allemagne tous les trois ans des *tournois* ſolemnels, qui ſervoient de preuve de Nobleſſe; car le Gentilhomme qui y avoit aſſiſté deux fois étoit ſuffiſamment blaſonné & publié, c'eſt à dire, reconnu pour Noble, & il portoit deux trompes en cimier ſur ſon caſque de *tournoy*. C'eſt de là que viennent tant de cimiers à deux cornes, que pluſieurs Auteurs ont pris mal à propos pour des trompes d'elephant. Ceux qui ne s'étoient trouvez en aucuns *tournois*, n'avoient point d'Armoiries, quoy qu'ils fuſſent Gentilshommes. Ceux qui avoient gagné les prix des *tournois*, étoient couronnez par les Dames; & ces couronnes dans les vieux Romans ſont nommées *chapelets d'honneur*, c'eſt à dire, petits chapeaux, ou guirlandes.

Le Pape Eugene II. excommunia ceux qui venoient aux *tournois*, & les priva de ſepulture en terre ſainte: ce qui marque qu'ils ont commencé au huitiéme ſiecle du temps de Louis le Debonnaire.

TOURNOYEMENT. ſ. m. Action de ce qui tour-

tournoye. Le *tournoyement* des chemins les allonge beaucoup.

TOURNOYEMENT, ſignifie auſſi, Vertige, maladie du cerveau qui fait croire que tout ce qu'on voit autour de ſoy tourne.

TOURNOYER. v. n. Roder, tourner pluſieurs fois autour de quelque lieu. Les chemins *tournoyent* dans les pays de montagne. La vis d'Archimede eſt un tuyau qui *tournoye* autour d'un cylindre. Le vin *tournoye* dans un entonnoir. On *tournoye* long-temps dans un labyrinthe, avant que d'en trouver l'iſſuë.

TOURNOYER, ſe dit auſſi des gens qui vont en pluſieurs endroits, qui marchent beaucoup. Il y a huit jours que je *tournoye* pour trouver le logis d'un tel. Ce valet ne fait que *tournoyer* tout le jour, & ne fait point de beſogne.

TOURNOYER, ſignifie auſſi, Eſpier, guetter, eſtre aux environs pour attraper quelqu'un. Les Sergents ont bien *tournoyé* autour de cette maiſon, le loup autour de cette bergerie.

TOURNOYER, ſignifie figur. Heſiter à declarer quelque choſe, chercher pluſieurs détours pour en differer l'execution. Celuy qui eſt honteux d'emprunter, *tournoye* long-temps avant que de faire ſa demande. Une fille à qui on veut donner un mary qui ne luy plaiſt pas, *tournoye* long-temps avant que de ſe reſoudre à le prendre.

TOURTE. ſ. f. Pâtiſſerie qui ſe ſert aux entrées, au deſſert, à l'entremets, qui eſt faite de pigeonneaux, de beatilles, de moelle, de confitures, &c. Ce mot vient du Latin *torta*. Menage.

TOURTEAU. ſ. m. Terme de Blaſon. C'étoit autresfois une eſpece de pain ou de gaſteau qu'on faiſoit pour les ſacrifices. On appelle encore ainſi un grand pain bis dont on uſe en Lyonnois & Dauphiné. En beaucoup d'endroits on le dit d'un gaſteau fait de paſte ſans levain. Maintenant il ſe dit en Blaſon de ces repreſentations de gaſteaux qui ſont de couleur, à la difference des beſans qui ſont de metail. Le *tourteau* eſt plein comme le beſant, ſans aucune ouverture; autrement ce ſeroit un cercle ou un anneau. Il eſt ainſi nommé, à cauſe de ſa rondeur. Quelques-uns luy donnent differents noms, ſelon ſa differente couleur; & appellent *ogoeſes*, ceux de ſable; *gulpes*, ceux de pourpre; *guſes*, ceux de gueules; *heurtes*, ceux d'azur; & *pommes* ou *volets*, ceux de ſinople.

TOURTEAU BESANT, eſt une piece ronde d'Armoiries, qui eſt moitié de couleur, & moitié de metail, ſoit qu'elle ſoit partie, trenchée ou couppée de l'un en l'autre. On commence à nommer la couleur la premiere. Ce mot vient, comme il eſt dit cy-deſſus, du Latin *torta*, qui ſe diſoit d'une eſpece de pains tortillez qui ſont repreſentez par des *tourteaux*.

TOURTERELLE. ſ. f. Oiſeau qui eſt preſque ſemblable au pigeon, & dont le maſle & la femelle volent ordinairement enſemble. La *tourterelle* eſt le ſymbole de la chaſteté conjugale. On attribuë le gemiſſement à la *tourterelle* qui a perdu ſon pair. En quelques lieux on l'appelle *tourtre*.

TOURTIERE. ſubſt. fem. Vaiſſeau de cuivre rond & plat, qui ſert aux Pâtiſſiers à faire cuire leurs tourtes.

TOURTOIRE. ſ. f. Terme de Venerie. C'eſt la houſſine avec quoy on fait les battuës dans des buiſſons.

TOUSJOURS. Adv. de temps qui marque une eternité, ou une longue durée. Les peines de l'Enfer dureront *tousjours*, dans toute l'éternité. Je ſeray *tousjours* voſtre ſerviteur, pour dire, tant que je vivray. Les cieux roulent *tousjours*. Ce jet d'eau va *tousjours*, jour & nuit.

TOUSJOURS, ſe dit quelquefois du temps preſent. Prenez *tousjours* cela ſur & tant moins, c'eſt autant de rabattu. Les arrerages d'une rente courent *tousjours* juſqu'au rachat. Cet homme eſt *tousjours* malade, on ne le peut guerir.

TOUSJOURS, ſe dit auſſi de ce qui ſe fait ordinairement. Il eſt *tousjours* fou: je luy dis *tousjours* qu'il ſe corrige, il mene *tousjours* la même vie. Ce pecheur retombe *tousjours* dans ſon peché.

On dit proverbialement, *Tousjours* va qui danſe, de ceux qui danſent mal, & ſeulement par complaiſance.

TOUSJOURS, ſignifie encore, Inceſſamment, ſans aucune diſcontinuation. Le Seigneur dit à ſes Apoſtres, Il faut *tousjours* prier, & ne ceſſer jamais, en St. Matthieu.

TOUSSAINTS. ſ. m. plur. Feſte ſolemnelle de l'Egliſe, qu'on celebre le premier jour de Novembre en l'honneur de tous les Saints.

TOUSSER. v. n. Avoir la toux, cracher ſouvent & avec difficulté. Les vieillards ne font que *touſſer*, & cracher ſur les tiſons.

TOUSSER, ſignifie auſſi, Faire un ſignal du goſier par une feinte toux. Il a *touſſé* ſous la fenestre de ſa maiſtreſſe, pour l'advertir qu'il étoit là à l'attendre. Ce Maiſtre eſt bien ſervi, dés qu'il *touſſe*, ſes gens ſont à luy pour luy obeïr.

On dit proverbialement d'une choſe qui n'eſt pas faite à profit de ménage, Cela ne durera que juſqu'à tant que j'aye *touſſé*.

TOUSSEUR, EUSE. ſ. Qui touſſe. Je n'ay pû bien entendre le ſermon, à cauſe du grand nombre des *touſſeurs* qu'il y avoit prés de moy.

TOUT, TOUTE. adj. Qui eſt compoſé de pluſieurs parties integrantes conſiderées enſemble. On a fait cela publiquement, aux yeux de *toute* la terre. L'ame eſt *toute* dans le corps, & *toute* en chacune de ſes parties. Vous avez *tout* pouvoir ſur moy. Il tient table ouverte à *tous* venans. Cet homme eſt venu à *toutes* jambes, pour dire, en diligence. Somme *toute*, c'eſt à dire, Enfin. Ce mot vient du Latin *totus*, qu'on a dit pour *omnis*. Menage.

TOUT, eſt auſſi ſubſt. Le *tout* eſt plus grand que ſa partie. Voilà *tout* ce que je puis faire. Un Chreſtien quitte *tout* pour Dieu. Cet homme n'a point de ſecret, il dit *tout*. Il a fait le *tout* pour le mieux. On peut partager un *tout* en cent façons.

Au jeu on dit, Partie, revanche & le *tout*, c'eſt à dire, le double du jeu; & le *tout* du *tout*, c'eſt le quadruple.

TOUT, ſe dit auſſi en Morale. Cet enfant eſt ſon ame, c'eſt ſon *tout*, pour dire, il n'aime rien au monde que cela. Il eſt *tout* autre qu'il n'étoit. Il eſt *tout* tel que ſon pere.

TOUT, ſe dit quelquefois collectivement pour ſignifier une generalité. *Tout* homme eſt ſujet à faillir. *Tout* ce qui a vie eſt ſujet à la mort. *Tout* ce qui eſt ſous le ciel n'eſt point aſſeuré. Qui veut avoir *tout* n'a rien. Il a choiſi *tout* le plus beau & le meilleur. Il n'a rien du *tout*. Il n'a point du *tout* d'argent. Cet homme donne à *tout*, pour dire, embraſſe *toutes* ſortes d'affaires. Il a emporté *tout* l'argent du jeu.

TOUT, ſe joint à pluſieurs mots & particules, pour ſe dire adverbialement en pluſieurs phraſes. Aprés *tout*, pour dire, Enfin. Il eſt venu *tout* doux, *tout* bellement, *tout* à la bonne foy, *tout* à coup, *tout* à l'heure, *tout* à l'aiſe, *tout* maintenant, *tout* joignant. Il eſt logé *tout* au haut de la maiſon. Allons *tout* enſemble, de compagnie. Il eſt venu *tout* à point, *tout* à propos. *Tout* beau, *tout* beau, c'eſt à dire, Arreſtez-vous, taiſez vous. *Tout* beau, Monſieur, demeurons en là. Les indiſcrets parlent *tout* à la fois. Il faut parler de cela *tout* bas. Parlez-vous *tout* de bon, ou *tout* à bon? Il s'eſt jetté *tout* à travers les ennemis. C'eſt *tout* au plus, s'il eſt quatre heures.

heures. Il faut communier à *tout* le moins une fois l'an. Les Poëtes commencent leurs comparaiſons par, *Tout* ainſi; & les Orateurs par, *Tout* de même.

Il ſignifie auſſi, Entierement. Ce livre eſt *tout* à fait achevé. Cela n'eſt pas *tout* à fait vray. Je vous en diray *tout* autant. Les hommes ne ſçauroient être ni *tout* à fait bons, ni *tout* à fait meſchants. Il va *tout* droit au but. Il a fait *tout* de ſon mieux. Il faut faire cela *tout* premierement. Cet homme eſt *tout* en eau; il eſt *tout* de feu, *tout* malade; il eſt *tout* ſtupide. Il eſt tombé *tout* roide mort. Je ſuis *tout* à vous. C'eſt *tout* au contraire. On entre *tout* de grand dans ces bottes. On dit auſſi un paſſe-par-*tout*. Cela eſt égal en *tout* & par *tout*. C'eſt *tout* un. Il faut être *tout* un, ou *tout* autre. Les Eſpagnols recommendent ſur *tout* la gravité à leurs enfans. Les Aſtrologues diſent, Dieu ſur *tout*. Au jeu on dit auſſi, A *tout*, quand on joüe la plus haute carte de triomphe qui eſt ſur le jeu.

En termes de Blaſon on dit, ſur le *tout*, quand on met un eſcuſſon en cœur, ou en abiſme, & lors qu'il poſe ſur les quartiers dont un Eſcu peut être formé, qu'on apelle alors *ſurchargé*; & en ce cas il tient ordinairement le tiers de l'Eſcu. On dit auſſi, ſur le *tout*, quand un moindre eſcuſſon ſe met encore ſur celuy qui étoit ſur le *tout* de l'autre. On dit auſſi, ſous le *tout*, lors qu'en la pointe d'un Eſcu, & *tout* au bas des armes principales, & au deſſous de tous les autres cantons & quartiers, l'on met un dernier eſcuſſon, qui n'a pour hauteur ſinon l'eſpace dans lequel l'Eſcu commence à ſe courber pour ſe terminer en pointe: ce qui forme une eſpece de rebattement appellé en plaine ſous le *tout*.

TOUT, ſe dit proverbialement en ces phraſes. A *tout* perdre il n'y a qu'un coup perilleux. On dit qu'un homme prend à *toutes* mains, pour dire, qu'il eſt avare; qu'on le met à *toutes* ſauces, qu'on l'employe à *toutes* ſortes des ſervices; qu'il ſe met à *tout*, qu'il eſt valet à *tout* faire. *Tout* y va, la paille & le bled, pour dire, qu'on n'y eſpargne rien. C'eſt bien *tout* un, mais ce n'eſt pas de même. *Tous* les doigts de la main ne ſe reſſemblent pas. Ce n'eſt pas le *tout* que des choux, il faut encore de la graiſſe: ce qui ſe dit, quand on n'a qu'une partie de ce qui eſt neceſſaire. A tous Seigneurs, *tous* honneurs. On reprend ſon bien par *tout* où on le trouve. On dit qu'un homme fourre ſon nez par *tout*, pour dire, qu'il eſt importun, qu'il ſe meſle des affaires d'autruy. On dit auſſi, *Tout* coup vaille, quand on met quelque choſe au haſard. On dit, Mettre le *tout* pour le *tout*, pour dire, N'eſpargner rien pour venir à bout de quelque choſe. On dit auſſi, qu'il ne ſe faut pas mettre à *tous* les jours, pour dire, ſe ravilir, s'employer pour *toutes* ſortes de perſonnes. On fait ventre de *tout*, pourveu qu'il puiſſe entrer: qui eſt un proverbe de goinfre & d'un boute-*tout*-cuire. *Tout* compté, *tout* rabattu, ſe dit en matiere de compenſation. Il luy en a donné *tout* du long de l'aune, *tout* du long & du large, pour dire, tant qu'il a pû. On dit auſſi, Monnoye fait *tout*. On dit en menaçant, Ce ne ſera pas *tout* un. On dit auſſi, *Tout*, ou rien.

TOUTE-PUISSANCE. ſ. f. Qualité de ce qui eſt tout-puiſſant. Il ne faut point douter de la *toute-puiſſance* de Dieu. Il ne faut pas qu'un Prince abuſe de ſa *toute-puiſſance*.

TOUT-PUISSANT, ANTE. adj. & ſubſt. Abſolument parlant il ne ſe dit que de Dieu. La main du *Tout-puiſſant*. Je croy en Dieu le Pere *tout-puiſſant*. On le dit en un ſens plus eſtroit, de ceux qui ont du pouvoir & du credit. Ce Miniſtre eſt *tout-puiſſant* à la Cour. Cette femme eſt *toute-puiſſante* ſur l'eſprit de ce Rapporteur.

TOUTESFOIS. Adv. qui marque quelque correction, reflexion ou changement d'advis. *Toutesfois*, quand j'y penſe, &c. Je vous conſeille cela, *toutesfois* prenez garde, &c.

TOUTESFOIS, marque ſouvent l'affirmation. Cette propoſition eſt bien eſtrange, & *toutesfois* elle eſt tres-vraye. Il ſçait bien que cela eſt mauvais, & *toutesfois* il ne laiſſe pas de le faire.

On dit auſſi, *Toutes les fois* qu'il me ſouvient. *Toutes fois* & quantes qu'on meſdit, on peche griévement.

TOUTOU. ſ. m. Terme populaire & enfantin. C'eſt un nom que les femmes & les Nourrices donnent à de petits chiens.

TOUX. ſ. f. Maladie qui affecte le poulmon, cauſée par un excez de pituite qui oblige à cracher avec effort. Les *toux* ſeches, quand on a de la peine à cracher, ſont plus dangereuſes que les autres. On dit auſſi une *toux* de renard, pour dire, une fort méchante *toux*.

TOUX SECHE, eſt une *toux* qui arrive, lors que l'humeur eſt ſi ſubtile, que le poulmon ne la peut attraper pour la mettre dehors; ou au contraire, quand l'humeur eſt ſi eſpaiſſe, qu'elle ne veut point obeir. Hippocrate dit que cette *toux* ceſſe, ſi les teſticules s'enflent.

TOY.

TOY. Pronom perſonnel de la ſeconde perſonne, qui ne ſe dit qu'à des perſonnes inferieures, ou fort familieres. Cela eſt à partager entre moy & entre *toy*. Je ſuis à *toy* dans un moment. Je bois à *toy* mon camarade. Ma chere ame, je ne ſçaurois vivre ſans *toy*. Je me fie en *toy*. Je dis cela de *toy* à moy. Oſte *toy* de ce mauvais pas.

TOY, ſe dit quelquefois dans le ſtile ſublime, en parlant à Dieu & aux Princes, & ſur tout en Poëſie. Du Bartas a ainſi commencé ſon Poëme:

Toy qui guides le cours du ciel porte-flambeaux.

TRA.

TRABE. ſ. m. Meteore enflammé qui paroiſt en forme de poutre ou de cylindre dans le ciel.

TRABE, en termes de Blaſon, eſt la partie de l'ancre qui traverſe la ſtangue par le haut, comme fait la partie ſuperieure d'une potence. Quelques-uns l'appellent le *trabs*, & en termes de Marine on l'appelle le *ſas* ou l'*aiſſieu*.

TRABE, ſe dit auſſi du baſton qui ſupporte l'enſeigne & la banniere. Il porte une banniere ſemée de France à la *trabe* d'argent.

TRAC. ſ. m. Terme factice qui exprime le bruit d'une choſe qui ſe remuë avec violence, & qui a donné le nom au jeu du *Triquetrac*. On le dit auſſi du bruit que fait une plume qui raye une eſcriture. Ce Miniſtre n'a qu'à donner un coup de plume, à faire *trac*, voilà toutes les penſions perduës.

TRAC, eſt auſſi un vieux mot qui ſignifie la piſte des beſtes, dont le derivé *détraquer* eſt encore en uſage. Ce mot vient du Latin *tractus*.

TRACAS. ſ. m. Embarras des affaires du monde; peine & agitation de corps & d'eſprit, qu'on ſe donne pour les faire reüſſir. Ce plaideur veut s'accommoder, il hait le *tracas* des procez; il a abandonné cette ſucceſſion, parce qu'il voit qu'il y a trop de *tracas* à la desbrouiller. Les Hermites ſe retirent dans le deſert pour fuir le *tracas* & embarras du monde. Ce mot vient de *trac* ou *trace*, comme qui diroit *aller ça & là, errer par les voyes*. Nicod.

TRACASSER. v. n. Eſtre toûjours dans le tracas, dans le mouvement, dans l'embarras. Cet homme ne fait que *tracaſſer* tout le jour, & ne s'applique à rien de ſe-

rieux. Il *tracaſſe* ſa vie, il fait ce qu'il peut pour vivre.

TRACASSER, ſignifie auſſi, Barguigner, être irreſolu dans les affaires. Vous ne conclurrez rien avec cet homme-là, c'eſt un deffiant, un eſprit foible qui ne fait que *tracaſſer*.

TRACASSIER, IERE. adj. Qui tracaſſe, barguigne, qui ne s'arreſte point au ſolide. Il n'y a point de plaiſir d'avoir affaire à des *tracaſſiers*. Les femmes ſont plus *tracaſſieres* que les hommes.

TRACE. ſ. f. Le témoignage qui reſte du paſſage de quelque choſe en quelque endroit. Le gibier laiſſe des *traces*, des marques des lieux où il a paſſé. Un carroſſe laiſſe des *traces* ſur la neige, ſur la terre molle, de ſon paſſage. Le Prevoſt a ſuivi ces voleurs à la *trace*, en s'enquerant des lieux où ils ont paſſé. Ce parchemin a été raturé, on voit encore la *trace*, les veſtiges de l'eſcriture qui y étoit. Les armées, le tonnerre, les inondations, laiſſent de funeſtes *traces* aux lieux où ils ont paſſé. Salomon diſoit qu'on ne pouvoit reconnoiſtre la *trace* du ſerpent ſur la pierre, &c. En termes de Chaſſe on dit les *traces* du ſanglier, au lieu de dire les *piſtes*. Ce mot vient de *traccia*, qu'on a fait de *tractus*. Menage.

TRACE, ſe dit figurément en Morale, pour ſignifier l'exemple des predeceſſeurs. Ceux qui ſont iſſus de grands perſonnages, doivent ſuivre leurs *traces*, marcher ſur leurs *traces*. Pour reüſſir à quelque invention, il ne faut pas s'éloigner de la *trace* que nous ont marquée les Maiſtres de l'art.

TRACEMENT. ſ. m. Action par laquelle on trace, on deſſine. Le *tracement* d'un fort ſur le terrain eſt plus difficile que celuy ſur le papier.

TRACER. v. actif. Deſſiner ſur le papier, ſur le terrain, le plan d'un baſtiment, d'une fortification, d'une figure de Geometrie. Pour faire le deſſein d'une fortification, il faut premierement *tracer* la ligne fondamentale: on la *trace* avec le crayon, & puis avec la plume. On a *tracé* cette citadelle ſur le terrain, on y a planté les picquets. On *trace* un cercle avec un compas. Il y a une petite machine avec laquelle on *trace* ſeurement des ellypſes. On appelle auſſi *tracer* en cherche, quand on a quelque ligne courbe ou irreguliere à *tracer* en grand, comme des ellypſes, paraboles & hyperboles: ce qui ſe fait en marquant pluſieurs points convenables qu'on trouve par les voyes de Geometrie, par leſquels on conduit la ligne qu'on deſire. On *trace* auſſi des deſſeins de tableaux, des broderies, des tapiſſeries, quand on en deſſine le premier trait.

TRACER, ſe dit figurément en Morale des exemples qu'on donne à imiter, des ouvertures qu'on donne pour parvenir à quelque choſe. Son ayeul luy a *tracé* le chemin de la gloire. Les inventeurs des ſciences nous ont *tracé* la voye, nous ont ouvert le chemin pour les porter plus loin. C'eſt un tel qui luy a *tracé* le deſſein de cet ouvrage, qui l'a ébauché.

On dit auſſi dans l'eſcriture, *tracer* des caracteres. J'ay pris la plume pour vous *tracer* ces lignes. Je vous ay *tracé* & dépeint tous les traits & les caracteres de cet eſprit-là.

TRACÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

TRACÉ, en termes de Blaſon, eſt la même choſe qu'*ombré*.

TRACERET. ſ. m. Outil de fer pointu dont on ſe ſert en Mechanique pour tracer, marquer & piquer le bois.

TRACHE'E. adj. f. Terme de Medecine, qui ſe joint à *artere*. L'artere *trachée* eſt la principale partie du col, le canal ou tuyau qui porte l'air aux poulmons, & qui eſt l'inſtrument de la reſpiration & de la voix. Elle eſt toute compoſée de cartilages, membranes, petites veines, arteres & nerfs. Galien l'appelle ainſi, à cauſe qu'elle eſt rude & raboteuſe, du mot Grec *trachea*. Le vulgaire l'appelle le *fiflet*. La tête ou couverture de la *trachée* artere s'appelle le *larinx*. Ces cartilages ſont faits en forme d'anneaux, qui ſont plats d'un coſté, & n'achevent pas tout le cercle, deſorte qu'ils repreſentent la figure d'un ſigma Grec; ce qui fait qu'on les appelle *ſigmoïdes*. Cette artere eſt revetuë de deux tuniques; l'une interieure, qui luy eſt commune avec l'eſophage, la langue, le palais & la bouche. L'exterieure eſt plus molle & plus mince. Quand elle eſt humide, elle fait la voix enroüée; & quand elle eſt trop ſeche, elle la rend rude & deplaiſante.

TRAÇOIR. ſubſt. maſc. Poinçon d'acier dont ſe ſervent les Orfevres & les Graveurs.

TRADITION. ſ. f. Action par laquelle on livre une choſe entre les mains de quelqu'un. La vente d'un meuble ſe conſomme par la ſimple *tradition*, il ne faut point de contract. La *tradition* des clefs faite à un locataire, eſt un pouvoir pour ſe mettre en poſſeſſion des lieux.

TRADITION, ſe dit auſſi en choſes ſpirituelles, des loix, de la doctrine, des hiſtoires que nous avons receuës de main en main de nos peres, & qui ne ſont point eſcrites. Les Heretiques ont grand tort de ne vouloir point admettre les *traditions* des Apoſtres, de l'Egliſe. Les Juifs obſervent pluſieurs ceremonies & ſuperſtitions qu'ils n'ont que par *tradition*. C'eſt une hiſtoire que n'ont oſé eſcrire les Hiſtoriens, qu'on ne ſçait que par *tradition*.

TRADITIVE. ſ. f. Choſe appriſe par tradition. Les Indiens ne ſçavent l'Hiſtoire de leur nation que par la *traditive* de leurs peres. Cette coûtume a lieu par une vieille *traditive* qui a force de loy.

TRADUCTEUR. ſ. m. Celuy qui tourne un livre d'une langue en une autre. Amyot eſt un illuſtre *Traducteur* de Plutarque. D'Ablancourt eſt un des plus eloquents *Traducteurs* de noſtre ſiécle.

TRADUCTION. ſ. f. Verſion d'un livre, ou d'un eſcrit, d'une langue en une autre plus connuë. Les *traductions* ne ſe doivent point faire de mot à mot, mais par des equipollences. La *traduction* de la Bible par les Septante, par St. Jeroſme. Les anciennes *traductions* paſſent maintenant pour barbares.

TRADUIRE. v. act. Tourner quelque eſcrit, quelque livre en une langue plus connuë, plus facile à entendre que celle de l'original. Les livres des Poëtes & des Orateurs ne ſe peuvent *traduire* avec toutes les graces de l'original. On a *traduit* Virgile en toutes les langues, tant en proſe, qu'en vers. Jean Baptiſte Lally l'a *traduit* en vers burleſques Italiens; Scarron en vers burleſques François. Ce mot vient de *traducere*. Nicod.

On dit auſſi, *Traduire* en ridicule, pour dire, Faire paſſer quelqu'un pour ridicule, faire en ſorte qu'on ſe mocque de quelque choſe. Il a tourné cette propoſition de telle maniere, qu'il l'a *traduite* en ridicule. Ce meſchant Traducteur a tant *traduit*, qu'il s'eſt enfin *traduit* en ridicule.

TRADUIRE, en termes du Palais ſignifie, Mener, ou renvoyer en une autre Juriſdiction que l'ordinaire. Ce chicaneur m'a *traduit* aux requeſtes du Palais, de là au Conſeil, enſuite au Parlement de Bordeaux; il m'a *traduit* en quatre ou cinq Tribunaux differents.

TRADUIT, ITE. part. & adj. Livre *traduit* en vers. Inſtance *traduite* au Conſeil, &c.

TRAFIC. ſ. m. Vente, ou eſchange de marchandiſes, de billets, d'argent en commerce, & à negotier. Le *trafic* eſt interdit en France aux Gentilshommes. Les Nobles Venitiens & Genois font le *trafic* en gros. C'eſt un vilain *trafic* que celuy des eſclaves, des Benefices. Il entend bien le *trafic*. C'eſt un *trafic* inconnu. Les Hollandois veulent faire tous ſeuls le *trafic* des Indes.

Ce

Ce mot vient de l'Italien *traffico*, qui l'ont pris de l'Arabe. Menage.

TRAFIQUANT, ANTE. Qui trafique.

TRAFIQUER. v. neut. Faire le commerce, le negoce, le trafic. On n'oſe maintenant *trafiquer* en Orient à cauſe de la peſte. Aux Indes on *trafique* de pierreries, d'eſpiceries. Ce Banquier *trafique* d'argent ſur la place. On a *trafiqué* long-temps des billets de l'Eſpargne. C'eſt un Marchand meſlé qui *trafique* de tout.

On dit en proverbe, C'eſt un Gentilhomme Breton, qui *trafique* ſur les mers, qui vend ſes chiens pour avoir du pain.

TRAFIQUÉ, ÉE. adj. Qui a paſſé par les mains des Marchands. On ne fait point d'eſtat des billets *trafiquez*, qui ont paſſé par pluſieurs mains.

TRAFIQUEUR. ſ. m. Marchand qui trafique. Tous les Marchands *trafiqueurs* en Orient rapportent &c.

TRAGACANTHE. ſ. f. Terme de Medecine. C'eſt une plante qui a une racine large & quaſi à fleur de terre, qui eſt dure comme du bois, & qui produit force ſurgeons bas & petits, reveſtus de pluſieurs petites feuilles minces & deſliées, qui couvrent des eſpines blanches, droites & dures.

On appelle auſſi *tragacanthe*, la gomme qui ſort des inciſions qu'on fait vers ſa racine, & qui ſe congele. La meilleure eſt celle qui eſt claire, greſle, liſſée & douceaſtre. On en fait un electuaire qui ſert aux yeux. On l'appelle en Latin *draganthi*, ou *dragacantha*.

TRAGEDIE. ſ. f. Poëme Dramatique, qui repreſente ſur le theatre quelque action ſignalée de perſonnages illuſtres, laquelle ſouvent a une iſſue funeſte. Les *Tragedies* de Sophocle, d'Euripide, de Seneque, de Corneille. La *Tragedie* eſt un des grands efforts de la Poëſie. Horace attribuë l'invention de la *Tragedie* à Teſpis, & Quintilien à Eſchyle. Paſquier dit que la *Tragedie* en France fut premierement introduite par Eſtienne Jodelle, qui fit la Cleopatre & la Didon; & que depuis Robert Garnier en emporta le prix: mais leurs ouvrages ſont pitoyables à comparaiſon de ceux d'un tres-grand nombre de Poëtes qui ont depuis reüſſi en ce genre, & particulierement de Corneille & de Racine, qui ont beaucoup encheri ſur les Grecs & ſur les Latins.

TRAGEDIE, ſe dit auſſi d'un evenement, d'une hiſtoire, ou même d'une action funeſte, cruelle, ſanglante. Les hereſies cauſent à la fin quelque revolte, quelque *tragedie* dans un Eſtat. Les jalouſies des Princes finiſſent ſouvent en *tragedies*.

TRAGI-COMEDIE. ſ. f. Autre piéce de theatre, qui repreſente une action qui ſe paſſe entre perſonnes ſignalées, dont l'evenement n'eſt point triſte, ni ſanglant, & qui admet quelquefois le meſlange de perſonnages moins ſerieux, comme l'Amphitryon de Plaute, ou de Moliere.

TRAGI-COMIQUE. adj. Qui appartient à la Tragi-comedie. Un ſtile *tragi-comique*, une piece *tragi-comique*.

TRAGIQUE. adj. Qui appartient à la Tragedie, qui eſt funeſte, ſanglant. Ainſi Euripide répondit fort bien au Roy Archelaus, qui vouloit qu'il eſcrivit de luy une Tragedie: Ne plaiſe aux Dieux, dit-il, qu'il vous puiſſe arriver quelque choſe qui ſoit propre au Poëme *Tragique*. Hiſtoire *tragique* & pitoyable. Un Poëte *Tragique*, qui a fait des Tragedies. Ceux qui ont Saturne en la Maiſon de la Mort, ſont menacés d'une fin violente & *tragique*.

TRAGIQUEMENT. adverb. D'une maniere tragique. Les Tyrans tant Grecs que Romains ſont morts la pluſpart fort *tragiquement*.

TRAHIR. verb. act. Tromper quelqu'un qui a de la confiance en nous, luy nuire couvertement & en ſecret, & même à deſcouvert. Les Princes avares & tyrans ſont ſouvent *trahis* par leurs propres domeſtiques. Le plus grand des crimes eſt de *trahir* ſon ami, ſon maiſtre, ſon bienfacteur, ſon pays, ſes parties; de *trahir* ſon ſecret, de reveler ce qu'il luy a confié. Ce mot vient de *tradere*. Nicod.

TRAHIR, ſe dit figurément en choſes morales. Un amant dit que ſes yeux & ſes ſouſpirs ont *trahi* ſon amour. Il dit auſſi, que ſa maiſtreſſe a *trahi* ſes eſperances, ſes deſirs, qu'elle n'a pas reſpondu à ce qu'il attendoit d'elle. On dit qu'un homme *trahit* ſes ſentimens, quand il parle contre ſa propre conſcience. Les premiers mouvements qui ne ſont pas en noſtre pouvoir ſouvent nous *trahiſſent*. L'homme qui ſuit ſes paſſions ſe *trahit* luy-même.

TRAHI, IE. part. paſſ. & adj.

TRAHISON. ſ. f. Perfidie, defaut de fidelité à ſon Prince, à ſon ami, à celuy qui avoit de la confiance en une perſonne. Les Grands aiment la *trahiſon*, mais ils n'aiment point les traiſtres. Une noire *trahiſon*; une haute *trahiſon*, c'eſt un crime de leze Majeſté en Angleterre. Ce mot vient de *traditio*.

TRAHISON, ſe dit auſſi d'une action de ſurpriſe dont on ne ſe deffie point, dont on n'a pas le temps de ſe parer. Troye fut priſe par la *trahiſon* de Sinon. Les poltrons prennent leurs ennemis en *trahiſon*, ils les attaquent par derriere, ou avec avantage.

TRAICTOIRE, ou TRETOIRE. ſ. f. Inſtrument de Tonnelier, qui luy ſert à tirer & à allonger ſes cerceaux en reliant des tonneaux. Il eſt compoſé d'un crochet de fer & d'un manche. Nicod dit que ce mot vient de *tractoria*.

TRAJET. ſ. m. Eſpace ou chemin conſideré ſelon ſa largeur, entant qu'il le faut paſſer ou traverſer. Le *trajet* de Calais à Douvres n'eſt que de ſept lieuës. Le *trajet* de Marſeille en Afrique eſt fort long. Les occaſions les plus dangereuſes de la guerre ſont le *trajet* du foſſé d'une place, d'une riviere.

TRAJETTER. v. act. Paſſer un trajet. Ce bras de mer eſt facile à *trajetter*. Les trouppes Françoiſes ont *trajetté* le Rhin avec une inſigne bravoure.

TRAIN. ſ. m. Ce qui ſert à traiſner, porter & voiturer. Le *train* d'un carroſſe conſiſte en quatre roues, la fleſche ou les brancards, le timon & les moutons, c'eſt ce qui ſupporte un carroſſe, ou une caleche, qui les fait rouler. Un chariot a auſſi ſon *train*. Les chevaux ont emporté le *train* de devant, c'eſt à dire, les deux premieres roues.

Les Imprimeurs appellent le *train* de derriere de leurs preſſes, l'endroit où ils poſent l'encrier.

TRAIN, ſe dit auſſi des chevaux ou des beſtes de ſomme, & c'eſt l'alleure ou la démarche du cheval. Ce cheval a un *train* rompu; il va de *train*, bon *train*. Le *train* ou la partie de devant du cheval ſont les eſpaules & les jambes de devant. Le *train* de derriere ſont les hanches & les jambes de derriere. Ce cheval n'eſt beau que par le *train* de devant. Un coup de canon a emporté à ce mulet tout le *train* de derriere.

TRAIN, ſe dit auſſi de l'alleure, de la maniere de marcher des hommes & des voitures. Quand on va bon *train*, on fait de ſon pied une lieuë par heure. Un Baſque ſuit aiſément le *train* d'un cheval. Les carroſſes de la diligence vont grand *train*.

On le dit auſſi de la piſte ou des ornieres qui marquent un chemin. On a ſuivi le *train* de cette charrette pour deſcouvrir où on avoit porté le bois volé dans la foreſt. On a ſuivi le *train* des chevaux pour arreſter ces voleurs.

On appelle en Fauconnerie le *train* de l'oiſeau, ſon derriere ou ſon vol. On dit auſſi, Faire le *train* à un oiſeau, lors qu'on luy donne un oiſeau dreſſé qui luy monſtre ce qu'il doit faire, & à quoy on le veut employer.

TRAIN, ſe dit auſſi de l'equipage ou de la ſuite d'un chef

de

de famille, d'un Seigneur. Ce bourgeois n'a pour tout *train* qu'un petit laquais & une ſervante. Ce Seigneur marche à grand *train*, il a carroſſe, chevaux, mulets, pages, laquais, &c. Cet Ambaſſadeur eſt entré avec un *train* magnifique. Quelquefois il ſe dit ſimplement des gens de livrée. Il a un beau *train* derriere ſon carroſſe. Il a laiſſé ſon *train* à la porte. Il a habillé ſon *train* de neuf.

On dit en mauvaiſe part, qu'il y a du *train* dans une maiſon, qu'il y loge du mauvais *train*, quand il s'y retire des filous, des gârces, & autres gens mal vivants. On a chaſſé cette ſervante, parce qu'il y avoit toûjours du *train* aprés elle, des laquais, des filous, &c.

TRAIN, ſignifie auſſi une eſpece de radeau fait de pieces de bois, qu'on lie enſemble avec des perches & des roüelles, pour le voiturer plus facilement ſur des rivieres qui n'ont pas aſſez de fond pour les mettre en bateaux. On fait auſſi des *trains* de poutres, de ſolives, d'ais. Le *train* de bois quarré ou de brin eſt compoſé d'ordinaire de quatre brelies qui ſont 28. à 30. toiſes de long. Leur largeur eſt depuis 14. juſqu'à 18. pieds. Les *trains* de bois de corde ou de moule ſont compoſez de 18. coupons, & chaque coupon de douze pieds de long, qui ſont 36. toiſes, & de quatre longueurs de bois pour la largeur. Ils rendent ordinairement 25. cordes de bois à Paris. On dit auſſi, un *train* de bateaux, lors qu'on en attache pluſieurs à la queuë les uns des autres pour les remonter.

TRAIN, ſe dit auſſi des parties qui ſervent à faire mouvoir quelque machine. Le *train* d'une preſſe, d'un mouſſin, &c.

TRAIN, ſe dit figurément en Morale, du mouvement qu'on donne aux affaires, de la maniere d'agir. Ce procés ſera jugé quand il pourra, je le laiſſe aller ſon *train*. Pour vivre prudemment, il faut connoiſtre le *train* des affaires du monde. C'eſt un bon homme qui va toûjours ſon même *train*, il a un même *train* de vie.

EN TRAIN. Adv. qui ſe dit de la diſpoſition à faire ou à continuer quelque choſe. Nous eſtions bien en *train* de nous divertir. C'eſt un gaillard qui met les autres en *train*. Laiſſez moy travailler, tandis que je ſuis en *train*. Allons juſques là, tandis que nous ſommes en *train* de marcher.

TRAIRE. v. act. Preſſer le pis des animaux femelles qui ont du lait, pour le faire ſortir. On *trait* les vaches, les jumens, les aſneſſes, les chevres, les brebis. Ce mot vient de *trahere*. Du Cange le derive de *tractare*.

TRAITE. part. paſſ.

TRAISNANT, ANTE. adj. Qui pend juſqu'à terre, qui traiſne à terre. Les femmes ont des queuës *traiſnantes* & effilées. Les habits de deuil dans les grandes ceremonies ſont *traiſnants* & longs de dix aunes. Les chevaux dans les entrées & ceremonies ont des caparaçons *traiſnants* juſqu'à terre.

On dit auſſi, qu'un homme valetudinaire eſt tout *traiſnant*, qu'il mene une vie *traiſnante* & languiſſante, pour dire, qu'il a peu d'eſperance de recouvrer ſa ſanté.

TRAISNEAU. ſ. m. Aſſemblage de quelques pieces de bois ſans roues, qui ſert à traiſner & à tranſporter des balots & des marchandiſes. En Pologne & dans les pays Septentrionaux on ſe ſert de *traiſneaux* pour toutes ſortes de voitures, qui vont avec une merveilleuſe diligence ſur les neiges & les glaces. Ce mot vient de *traiſner*, qui a été fait du Latin *traha*, ou du Grec moderne *trana*, qui eſt une eſpece de vehicule, ainſi nommé, *quòd non volvatur rotis, ſed trahatur*.

TRAISNEAU, eſt auſſi un filet pour prendre des perdrix, des cailles, vaneaux, beccaſſes, pluviers & autre ſemblable gibier. Il a deux ailes fort longues, que deux hommes traiſnent par la campagne, qui eſt cependant battuë par les Chaſſeurs. Il y a auſſi de ces *traiſneaux* dont on ſe ſert à la peſche.

TRAISNE'E. ſ. f. Eſpece de chaſſe du loup, qu'on fait en l'attirant dans un piege ou trappe par le moyen de l'odeur d'une charogne qu'on traiſne dans une campagne, ou le long du chemin.

TRAISNÉE, eſt auſſi une longue amorce de poudre diſpoſée en ſorte, qu'elle faſſe jouër des boeſtes, ou autres feux d'artifices.

TRAISNÉE, ſe dit auſſi des choſes qu'on ſeme ou qui ſont tombées ſur un chemin, qui marque la piſte par où on a paſſé.

TRAISNÉE, en termes de Blaſon, ſe dit auſſi en parlant des Armes de la Maiſon des Bruſſart, qui portent de gueules à une bande d'or chargée d'une *traiſnée* de ſable, accompagnée de cinq barillets de même.

TRAISNE-POTENCE. ſ. m. Celuy qui engage des gens dans un party revolté, & qui n'eſt pas aſſez vigoureux pour les maintenir, & empêcher qu'ils ne ſoient pris & pendus.

TRAISNER. v. act. Tirer aprés ſoy quelque choſe, ſoit qu'elle ſoit poſée à terre, ſoit qu'elle ſoit ſuſpenduë ſur des roües. Il faut tant de chevaux pour *traiſner* cette poutre, ce fardeau. Les faquins ſe font *traiſner* en carroſſe, tandis que les Philoſophes vont à pied. Cet Advocat va *traiſner* inutilement ſa robbe au Palais. On *traiſne* ſur la claye ceux qui ont été tuez en duel. On *traiſne* à la voirie les excommuniez. Les Sergents l'ont *traiſné* ſcandaleuſement en priſon. On chaſſe en *traiſnant* un filet par la campagne. On peſche en *traiſnant* une ſeine dans un eſtang, dans une riviere. Les ſerpents rampent & ſe *traiſnent* ſur le ventre. La Comete *traiſne* dans l'air une longue queuë. Ce mot vient du Latin *traxinare*. Menage.

TRAISNER, ſignifie auſſi, Avoir à ſa ſuite. Une armée *traiſne* aprés elle une infinité de valets, de bagage. Ce ſcelerat *traiſne* toûjours aprés luy cent coûppe-jarrets. Les femmes débauchées *traiſnent* à leur queuë des filous & des bretteurs.

TRAISNER, ſignifie auſſi, Agir avec lenteur, incommodité, languir. Il eſt enfin malade tout à fait, il y avoit long-temps qu'il *traiſnoit* une vie languiſſante. Il faut vous *traiſner* juſqu'à l'Audience pour faire ſerment. Il *traiſne* la jambe, il a de la peine à marcher.

TRAISNER, ſe dit figurément en choſes morales. Un Orateur dont le ſtile *traiſne*, qui *traiſne* ſes paroles, n'eſmeut point. Cette affaire *traiſne* en longueur, on y fait de nouveaux incidents, de nouvelles chicanes, elle ne finira pas ſi-toſt. Les procés *traiſnent* à leur ſuite la ruine des maiſons. Ce debiteur m'a *traiſné* plus de deux ans en me promettant de me payer.

TRAISNER, ſignifie auſſi, Eſtre en voye, eſtre negligé, n'eſtre pas ſerré. C'eſt une mauvaiſe ménagere qui laiſſe tout *traiſner* chez elle, qui n'a point de ſoin. C'eſt une malpropre qui laiſſe *traiſner* ſes habits dans la boüe, qui n'a pas le ſoin de les trouſſer.

On dit proverbialement, Autant *traiſner* que porter, en ſe mocquant d'une perſonne qui ne fait rien de ce qu'on luy commande. On dit auſſi, Il n'eſt pas échappé qui *traiſne* ſon lien, de ceux qu'on rattrape aprés qu'ils ſe ſont ſauvez de priſon.

TRAISNÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

TRAISNEUR. ſ. m. Il ſe dit particulierement d'un filou, qu'on appelle *traiſneur* d'épée, qui porte une épée, & qui ne va point à la guerre.

TRAISTRE, ESSE. adj. & ſubſt. Qui trahit, qui prend en trahiſon. Il n'y a point d'aſſez grand ſupplice pour les *traiſtres*. Il luy a fait un accueil *traiſtre* & decevant. Les poltrons aſſaſſinent leurs ennemis en *traiſtres*. Les amans appellent auſſi des œuillades *traiſtreſſes*, celles qui raviſſent leurs cœurs en trahiſon, & lors qu'ils

ne ſongent point à aimer, quand l'amour eſt entré en *traiſtre* dans leurs ames. On dit qu'un homme n'eſt point *traiſtre* à ſon corps, lors qu'il n'eſpargne rien pour le bien traitter. Ce mot vient du Latin *traditor*, ce qui a été tiré de l'Eſcriture, du nom qu'elle donne à Judas.

TRAISTRE, ſe dit auſſi des animaux & des choſes inanimées, d'un cheval qui mord, & qui ruë en *traiſtre*, qui ſe deſrobe en *traiſtre* de deſſous le cavalier. Il n'y a rien de plus *traiſtre* qu'une mine, qu'une arme à feu qui tire toute ſeule. On appelle *traiſtre*, ce canon qui eſt dans l'angle de la caſemate, parce qu'il eſt le plus difficile à démonter, & qu'il tire en *traiſtre*. On dit auſſi, que le feu eſt *traiſtre*, lors qu'il couve long-temps en quelque lieu aprés un incendie qu'on croyoit eſteint, & qu'il reparoiſt. On appelle auſſi *traiſtre*, le calme de la mer, quand il s'éleve quelque ſoudaine tempeſte.

On dit proverbialement, qu'un homme eſt *traiſtre* comme Judas, un baiſer de *traiſtre*, quand un ennemy fait des careſſes.

TRAISTREUSEMENT. adv. A la maniere d'un traiſtre. La ſentence porte, que ce ſcelerat a été convaincu d'avoir meſchamment & *traiſtreuſement* aſſaſſiné ſon Maiſtre, ſon Prince.

TRAIT. adj. Qui eſt tiré & paſſé par la filiere. Il ſe dit particulierement de l'or & de l'argent. Il eſt oppoſé à or & argent filé; car il s'employe tout pur, comme un ouvrage d'orfevrerie. On le dit auſſi des cordes de claveſſin de cuivre & de fer.

TRAIT. ſ. m. Ce qui ſert à tirer un carroſſe, une charrette, une charruë. Les harnois de carroſſe ont des *traits* de cuir; ceux de charrette en ont de corde attachez au collier des chevaux.

On appelle auſſi *trait*, la laiſſe qui ſert à conduire des chiens à la chaſſe.

On appelle ſur les rivieres un *trait* de bateaux, quand il y a pluſieurs bateaux vuides attachez enſemble qui remontent la riviere.

TRAIT, ſe dit au contraire de ce qu'on pouſſe, de ce qu'on chaſſe au loin par quelque arme ou machine. L'arc & l'arbaleſte ſont des armes de *trait*. Les Arbaleſtriers & ceux qui portoient des frondes & des javelots, étoient autrefois appellez gens de *trait*. Les baliſtes qui pouſſoient de gros matras paſſoient auſſi pour armes de *trait*.

TRAIT, ſe dit particulierement de la fleſche qui ſe tire avec l'arc ordinaire. On diſoit que l'armée de Darius obſcurciſſoit l'air des *traits* qu'elle decochoit, d'une nuée de *traits*.

TRAIT, ſe dit auſſi pour marquer une diſtance de lieu, ou de temps. Un *trait* d'arc eſt la portée d'une fleſche; un *trait* d'arbaleſte. Il y a un long *trait* de temps depuis le Deluge juſqu'à nous.

TRAIT, en ce ſens ſe dit figurément & poëtiquement des regards, & des bleſſures qu'ils font dans les cœurs, quand ils y inſpirent de l'amour. Les *traits* de Cupidon. Les doux *traits* de ſes yeux. Il a été bleſſé de ſes *traits*; il a ſenti les *traits* de ſa colere.

TRAIT, ſignifie auſſi une ligne qu'on tire tout d'un temps avec une plume, un pinceau, un burin. Les Eſcrivains prennent plaiſir à remplir de *traits* les titres & les marges de leurs écrits, pour faire voir la hardieſſe de leur main. Un Financier peut eſtre ruiné par un *trait* de plume d'un Surintendant. Un *trait* de plume ſur une ſignature la rend nulle. Voilà le deſſein d'une fortification, mais il n'y a que le premier *trait*, ou la ligne fondamentale. Quand ce Peintre ne donneroit qu'un *trait* de pinceau, on connoiſtroit bien ſa maniere. Le *trait* de cette figure, le contour eſt fort bien deſſiné. Melan ne faiſoit que de ſimples *traits* de burin, il ne faiſoit point de hacheures.

En ce ſens on dit figurément, qu'un Auteur a donné à quelqu'un un *trait* de pinceau, pour dire, qu'il en a fait la deſcription, & le plus ſouvent en mauvaiſe part, pour dire, qu'il luy a donné quelque *trait* ou brocard ſatyrique.

TRAIT, en termes de Blaſon, ſe dit d'un rang de quarrez d'eſchiquier, dont on ſe ſert ſeulement, quand l'eſchiquier n'eſt pas tout entier: ce qui répond à ce qu'on appelle *tires*, quand on parle du vair. L'eſchiquier entier eſt ordinairement de ſix *traits*. On en ſpecifie le nombre, quand il y en a moins.

TRAIT, en termes d'Architecture, ſe dit du deſſein & de la coupe artiſte des pierres qui ſont taillées hors de leurs angles pour faire des ouvrages biaiſez. Ce qu'il y a de beau dans le deſſein de la vis de St. Gilles, de la trompe d'Anet, c'eſt le *trait*. Le *trait* de cette voute eſt bien hardy. C'eſt Philbert de Lorme qui a écrit le premier du *trait* ou de la coupe des pierres, & enſuite le Pere Derran Jeſuite, &c. Les Ouvriers appellent *trait d'equerre*, ou *trait quarré*, les pieces de bois ou de pierre taillées en angles droits.

TRAIT, en termes de Marine, ſe dit auſſi de la figure des voiles. Sur l'Ocean on navige avec des voiles à *trait* quarré. On appelle auſſi *trait* de compas, *pointe* de compas, un des 32. airs ou rumbs de vent.

TRAIT, en termes de Mechanique, eſt le poids ou force mouvante qui emporte l'equilibre. Un poids en equilibre ne trebuche point, ſi on n'y adjouſte quelque choſe pour le *trait*. Le frottement des parties qui ſe fait dans les machines demande une augmentation de force pour le *trait*. Les petits poids ne reviennent pas aux grands à cauſe du *trait*.

TRAIT, en termes de Breviaire, ſignifie une eſpece de Verſet que chantent les Choriſtes aprés l'Epiſtre en pluſieurs Feſtes de l'année, & notamment le Samedy Saint. Ce *Trait* eſt different des Répons, en ce qu'il ſe chante tout ſeul, & que perſonne n'y répond. C'eſt au reſte un chant lent & lugubre, qui repreſente les larmes des Saints, & les ſoûpirs qu'ils pouſſent du fonds de leur poitrine en ſigne de penitence; & eſt ainſi nommé, *quia tractim canitur*. Du Cange.

TRAIT, en termes de jeu d'Eſchecs, eſt un avantage qu'on donne à une partie de joüer le premier un pion, de l'avancer d'une ou de deux caſes. Ce joüeur joüe preſque auſſi-bien que celuy-là, il ne luy peut donner que le *trait*.

TRAIT, ſe dit auſſi des diverſes parties & configurations du viſage. Cette beauté n'eſt pas reguliere, mais elle a de grands *traits*. Ces jumeaux ſe reſſemblent ſi bien, qu'ils ont tous les mêmes *traits*. L'âge n'a point gaſté cette femme, elle a encore les *traits* de ſa jeuneſſe.

Cent mille écus en mariage,
C'eſt un beau *trait* de viſage.

TRAIT, ſe dit auſſi à table, de ce qu'on avale tout d'un coup en beuvant. Le grand plaiſir eſt de boire à longs *traits*. Il y a des yvrognes qui boivent une pinte de vin tout d'un *trait*, ſans reprendre haleine. On le dit auſſi en d'autres occaſions. Faites ces deux meſſages tout d'un *trait*.

TRAIT, ſe dit auſſi des choſes qui ſont en eſtat de durer quelque temps. Voilà une maladie qui a la mine de prendre *trait*, dont on ne peut mourir, ni guerir de long-temps. Ce procés, cette negociation prendront *trait*, pour dire, tireront en longueur, il s'y fera bien des incidens.

TRAIT, ſe dit auſſi en quelques ſupplices. Dans l'eſtrapade on dit qu'on donne un ſecond *trait* à un ſoldat, pour dire, qu'on luy donne une ſeconde fois l'eſtrapade. On dit à la queſtion, qu'on a donné un ſecond *trait* de corde à un patient, quand on a mis ſous la corde qui le

tient ſuſpendu le grand treteau, comme on fait à la queſtion extraordinaire; ce qui la bande davantage, & qui le fait beaucoup ſouffrir.

TRAIT, ſe dit figurément en choſes ſpirituelles & morales. Il y avoit de beaux *traits* d'eloquence dans ce ſermon. Voilà un des plus beaux *traits*, un des plus beaux paſſages de l'Antiquité. Les *traits* ſatyriques, les *traits* de raillerie qui ſe donnent en paſſant, ſont les plus dangereux. Un *trait* ſanglant, piquant, plaiſant. C'eſt un grand *trait* de prudence de ſe retirer du jeu ſur ſa perte. Vous avez fait là un *trait* d'ami. On luy a fait un grand *trait* de malice, un méchant tour.

TRAITTABLE. adj. m. & f. Qui a l'eſprit doux & facile, qui entend volontiers raiſon, qui ſe porte à l'accommodement. Il n'y a point de procez ſi épineux dont on ne ſorte aiſément, quand on a à faire à des gens *traittables*.

TRAITTABLE, ſignifie auſſi, Ductile, maniable, qui ſe peut aiſément mettre en œuvre. L'or eſt le plus *traittable*, le plus ductile des metaux. Le fer aigre n'eſt pas *traittable* pour faire de menus ouvrages.

TRAITTABLE, ſe dit auſſi de ceux qui ſont en état d'être traittez & penſez, ou des matieres ſur leſquelles il eſt permis de diſcourir. Il faut mettre cet homme dans les grands remedes, mais il n'eſt pas *traittable* en l'état qu'il eſt, à cauſe de ſa foibleſſe. Voilà une belle queſtion, mais elle n'étoit pas *traittable* en tel endroit, devant une telle compagnie.

TRAITTANT. ſ. m. C'eſt un nom qu'on donne maintenant aux gens d'affaires qui prennent les Fermes du Roy, & ſe chargent du recouvrement des deniers & impoſitions: c'eſt au lieu de celui de *Partiſan*, qui eſt devenu odieux. La Chambre de Juſtice eſt établie pour faire recherche des malverſations des *Traittants*.

TRAITTE. ſ. f. Diſtance d'un lieu à un autre. Il y a une bonne *traitte* de la porte St. Jacques à la porte St. Denis. On va ſouvent de Paris à Meaux tout d'une *traitte*, ſans débrider. Les corps d'armée qui ſont en marche ne font pas une longue *traitte*. On l'a dit auſſi quelquefois du temps. Une longue *traitte*, ou ſuite d'années.

TRAITTE, ſignifie auſſi, Trafic, commerce avec les Sauvages. En Canada on fait la *traitte* des caſtors avec les Yroquois. Il eſt allé à la *traitte* à Montreal. On va dans le Senega à la *traitte* des Negres. Il y a des peuples ſi farouches, qu'on ne peut faire de *traitte* avec eux.

Le trafic des Banquiers s'appelle *traitte* & remiſe d'argent.

TRAITTE, ſe dit auſſi du tranſport des marchandiſes. On fait de grandes *traittes* de vins de Bordeaux en Hollande, par tout le Septentrion. On a deffendu la *traitte* des bleds hors du Royaume. Ce mot vient du Latin *tratta*, formé de *trahere*. Menage.

TRAITTE FORAINE, eſt un droit qui ſe leve ſur toutes les marchandiſes qui entrent dans le Royaume, ou qui en ſortent. C'eſt une des cinq groſſes Fermes. Elle a trois noms ſynonymes, ou trois Fermes reünies en une; le droit de reſve, qui eſt le plus ancien, qu'on appelle *jus regni*; le droit de haut paſſage, qui eſt auſſi fort ancien, quoi que poſterieur; & le droit d'impoſition, ou *traitte foraine*, qui eſt un droit de ſol pour livre generalement établi ſur tout ce qui ſe vend en France par Edit de l'an 1300. & reglé par Ordonnance de l'an 1369. leſquels droits ont eſté reünis en un par des Edits poſterieurs des années 1542. à Tonnerre, & de 1549. à Amiens. Par Edit de Henry II. de l'an 1556. le droit de *traitte* & impoſition foraine a eſté fixé à 12. deniers pour livre; celui de reſve au Domeine forain à 4. deniers; & celui de haut paſſage à ſept deniers. Et par une Declaration du 30. Juin 1621. il a eſté ordonné que les Bureaux ſeroient établis pour le payement de ces droits ſur les marchandiſes qui entrent & ſortent des Provinces de Bretagne, Poictou, Saintonge, Guyenne, Languedoc, Provence, Dauphiné, Lorraine, & autres où ces droits n'étoient pas perceus; d'où vient l'établiſſement des Bureaux d'Ingrande, Montluçon, la *traitte* d'Anjou & autres lieux qui ne ſont pas ſur les frontieres.

Il y a encore une *traitte* domaniale, qui eſt une nouvelle impoſition augmentée ſur quatre eſpeces de marchandiſes, ſeulement quand elles ſont tranſportées hors du Royaume, bled, vin, toile & paſtel, par Edit de Henry III. de l'an 1577. qui a été jointe à la *traitte foraine*. Quelques-uns derivent ce mot de *tributum*: mais il y a plus d'apparence qu'il vient de *tractus* ou *tracta*.

On appelle *traitte* en matiere de monnoyes, une charge exceſſive qui fait la diminution de leur valeur. Ce terme comprend le ſeigneuriage, le braſſage, & le remede de poids & de loy. On le dit auſſi, quand on fait fabriquer une ſi grande quantité de billon & de cuivre, qu'on le fait entrer dans le commerce au lieu de bonnes eſpeces. C'eſt pecher contre la politique, de charger la monnoye d'une *traitte* exceſſive.

TRAITTE'. ſ. m. Contract, marché qu'on arrête. J'ay fait un *traitté* pour la vente de ma charge, pour l'achat de cette maiſon. Il a fait un *traitté* avec le Roy pour les francs fiefs & nouveaux acqueſts; un *traitté* à forfait, conditionnel.

TRAITTÉ, ſe dit auſſi d'une negociation & concluſion de paix, de confederation, de mariage, de capitulation. Le *Traitté* de Nimegue, de Munſter, d'Aix la Chapelle, de Vervins. Le *Traitté* des Pyrenées. L'infraction d'un *Traitté*, les articles d'un *Traitté*.

TRAITTÉ, ſe dit auſſi d'un ſujet ſur lequel on écrit. Un Cours de Theologie ſe diviſe en pluſieurs *Traittez*, le *Traitté* de la Trinité, de l'Incarnation, de la Grace, des Sacrements, &c. Un *Traitté* de la Sphere, de l'Aſtrolabe, du Compas de proportion. La plus-part des Auteurs diviſent leurs Livres en *Traittez* ſur pluſieurs matieres. La Motte le Vayer a fait pluſieurs beaux *Traittez* ou Opuſcules Sceptiques.

TRAITTEMENT. ſ. m. Bon ou mauvais accueil qu'on fait à quelqu'un, outrages ou careſſes qu'on lui fait. Ce vainqueur a fait toutes ſortes de bons *traittements* aux vaincus. Les Corſaires ſont de mauvais *traittements* à leurs eſclaves. On eſt bien aimé & bien obeï par les peuples, ſelon le bon *traittement* qu'on leur fait. Le Chirurgien demanda tant pour le *traittement* & penſement de ces malades.

TRAITTER. v. act. & n. Faire un commerce, negocier, convenir de certaines conditions. Cet Officier *traitte* d'une telle charge, d'une telle terre, c'eſt à dire, il la marchande. Ce Financier a *traitté* d'une telle Ferme, on luy en a fait l'adjudication. Ce Beneficier a *traitté* de ſon Benefice, il l'a permuté, il l'a reſigné, il s'en eſt défait. On a *traitté* la paix à Munſter, le mariage du Roy en Eſpagne. Vous avez un procés contre un tel, voulez-vous *traitter* de voſtre droit, de la part que vous avez en cette affaire? Les Eſpagnols & les Italiens ſe piquent d'une grande habileté à *traitter*.

TRAITTER, ſignifie auſſi, Agir, vivre avec certaines manieres proportionnées à la condition, ou à l'humeur des gens. On *traitte* le Pape de Sainteté, les Rois de Majeſté, les Princes d'Alteſſe. Cet homme veut qu'on le *traitte* d'Excellence, de Monſeigneur. Ce fanfaron *traitte* du grand, il *traitte* ſes pareils de haut en bas. Il *traitte* rudement ſes valets, ſes payſans. Ces Juges ont *traitté* ce pauvre homme à la rigueur. Un honnête homme doit toûjours *traitter*, & être *traitté* civilement. On a *traitté* cette propoſition de ridicule & d'impertinente,

nente. Ces deux ennemis ſe ſont *traittez* de Turc à More.

TRAITTER, ſignifie auſſi, Nourrir, donner à manger, ſoit à l'ordinaire, ſoit en ceremonie. Dans cette auberge on *traitte* à table d'hoſte à tant par tête. Il *traitte* en vaiſſelle d'argent, à tant de ſervices. Il *traitte* à bouche que veux-tu. Il nous a *traittez* en Roy, il nous a bien regalez. Ces Meſſieurs ont fait un bouquet, ils ſe *traittent*, ils ſe donnent à manger tour à tour. Le Roy a donné charge à ce Maiſtre d'Hoſtel de *traitter* cet Ambaſſadeur, d'avoir ſoin de ſa table pendant ſon voyage.

TRAITTER, ſe dit auſſi des penſements & medicaments. Ce malade a été bien *traitté* pendant ſa maladie : c'eſt un tel Medecin, un tel Chirurgien, un tel Apothicaire qui l'ont *traitté*. Ne differez point à vous faire *traitter* de voſtre mal. Ce Chirurgien l'a mal *traitté*, il s'en ſentira toute ſa vie.

TRAITTER, ſe dit figurément en choſes ſpirituelles des matieres ſur leſquelles on diſcourt, on écrit. Cet Auteur a *traitté* de la Phyſique, de la Theologie. Celuy-là a *traitté* la matiere en gros. Celuy-cy a *traitté* toutes les queſtions en détail. L'Aſtronomie *traitte* du mouvement des aſtres. La Geometrie *traitte* des quantitez. Cette piece de theatre a déjà été *traittée* pluſieurs fois. Dans les conferences des Sçavants on *traitte* un diſcours de choſes graves & ſerieuſes. Dans les compagnies ordinaires on ne *traitte* que de bagatelles.

TRAITTÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

TRAITTEUR, EUSE. ſ. m. & f. Maiſtre Cuiſinier public qui donne à manger proprement, moyennant certain prix par tête, ou dont on convient. Les *Traitteurs* à Paris ſont un Corps ſeparé des Roſtiſſeurs & des Taverniers. Il n'eſt permis qu'aux *Traitteurs* d'entreprendre des nopces, des feſtins. Les gens de qualité ne vont point au cabaret, mais vont manger chez le *Traitteur*.

TRAMAIL. ſ. m. Filet qu'on met au travers des petites rivieres, où le poiſſon ſe prend de luy-même. Il eſt compoſé de trois rangs de mailles les unes devant les autres, dont celles de devant & de derriere ſont fort larges, & faites d'une petite ficelle. La toile du milieu qui s'appelle la *nappe*, eſt faite d'un fil delié. Elle s'engage dans les grandes mailles, qui en bouchent l'iſſuë au poiſſon qui y eſt entré. Ce mot vient de *tremaculum*, qui ſe trouve dans la Loy Salique, tit. 29. §. 32. d'où on a fait depuis *tremaclum* de *macula*, à cauſe qu'il eſt compoſé de trois rangs de mailles. On l'a auſſi appellé *tramallum* dans la baſſe Latinité ; & les Italiens le nomment *tramaglio*.

TRAME, ou TREME. ſ. f. Les fils de travers qui font la toile ou l'eſtoffe, quand on les paſſe à travers ceux qui compoſent la chaiſne. Dans les moheres la chaiſne eſt de ſoye, & la *treme* de laine. Il vient du Latin *trama*. Menage. Il vient plûtoſt de *tremen*, vieux mot Celtique & Bas-Breton qui ſignifie *paſſage*.

TRAME, ſe dit figurément & poëtiquement en Morale, du cours de la vie. Les Parques ont filé, ont couppé la *trame* de ſes jours.

Cloton d'or ou de ſoye en ourdiſſe la *trame*,

dit le Poëte des Viſionnaires.

TRAME, ſe dit auſſi d'un complot ſecret, d'une trahiſon, d'une conjuration. Il y a bien eu des conjurations, des *trames* ſecrettes contre les Empereurs.

TRAMER. v. act. Faire de l'eſtoffe, de la toile, en paſſant la trame ou la navette entre les chaiſnes.

TRAMER, ſe dit figurément en Morale d'un complot qu'on forme contre quelqu'un à deſſein de luy nuire. Il y a long-temps qu'il *tramoit* le deſſein de cette accuſation calomnieuſe.

TRAMÉ, ÉE. part. paſſif. & adj.

TRAMONTAIN. ſ. m. Qui eſt au delà des Monts. Les Peintres d'Italie ont appellé *Tramontains*, ceux qui étoient hors l'Italie, comme les Allemans, Flamans & François. Les Juriſconſultes de France appellent les Docteurs *Tramontains* ou *Ultramontains*, les Canoniſtes d'Italie, comme Gomez, Hoſtienſis, Panorme, &c. qui ont des maximes oppoſées à celles de France.

TRAMONTANE. ſ. f. Vent du Nord, ou du Septentrion. C'eſt ainſi qu'on le nomme ſur la mer Mediterranée & en Italie : & ce mot vient de ce qu'il ſouffle du coſté qui eſt au delà des Monts à l'égard de Rome & de Florence.

TRAMONTANE, ſignifie auſſi l'étoile du Nord qui ſert à conduire les vaiſſeaux ſur la mer : ce qui fait qu'on dit figurément, qu'un homme a perdu la *tramontane*, pour dire, qu'il a perdu ſon guide, qu'il ne ſçait où il eſt, ni ce qu'il fait, qu'il a perdu le jugement.

TRANCHANT, TRANCHÉE, TRANCHER. Voyez TRENCHANT, &c.

TRANGLES. ſ. f. Terme de Blaſon, qui ſe dit des faſces retreſſies qui n'ont que la moitié de leur largeur, & qui ſont en nombre impair.

TRANLER. v. act. Terme de Chaſſe, qui ſe dit quand il faut queſter un cerf au haſard, lors qu'on ne l'a point deſtourné.

TRANQUILLE. adj. m. & f. Calme, paiſible, qui n'eſt point agité. Le Medecin juge que la fiévre diminuë, quand le pous eſt plus *tranquille*, moins eſmeu qu'il n'étoit. La nuit tout eſt *tranquille* dans les ruës, dans la campagne. La mer eſt *tranquille*, quand le vent ne ſouffle point.

TRANQUILLE, ſe dit figurément en Morale. Les Stoïciens ont l'ame & les paſſions *tranquilles*. Aprés la paix tout ſera *tranquille* dans le Royaume. Il s'eſt retiré dans la ſolitude pour joüir d'une vie *tranquille*. Les gens d'affaires n'ont jamais l'eſprit *tranquille*.

TRANQUILLEMENT. adv. D'une maniere douce & paiſible. Il a diſputé contre luy fort *tranquillement* & ſans s'eſmouvoir.

TRANQUILLITÉ. ſ. f. Repos, calme, manque d'agitation. La *tranquillité* de l'air n'eſt plus troublée par les vents. Le Sage s'éloigne du bruit pour vivre dans la *tranquillité* d'eſprit.

TRANS. Prepoſition qui entre en la compoſition de pluſieurs mots, & ſignifie, Au delà. Les Romains appelloient la Gaule *Tranſalpine*, la France ; la *Ciſalpine*, ce qui eſt maintenant la Lombardie. Les Geographes diviſent la Lombardie en *Tranſpadane*, ou *Ciſpadane*, c'eſt à dire, deçà ou delà le Po.

TRANSACTION. ſ. f. Contract volontaire qui ſe fait entre des parties qui plaident pour accommoder leurs procez ou differents. Les *tranſactions* ſont ſi favorables, qu'on ne s'en peut faire reſtituer, ni venir contre, non pas même en cas de leſion enorme. Les gens ſages aiment mieux faire des *tranſactions*, que des procedures. Les Procureurs ne conſeillent jamais les *tranſactions*, que lors qu'ils ont mis les procez en état, & qu'il n'y a plus rien à gagner pour eux.

TRANSCENDANT, ANTE. Qui eſt eſlevé au deſſus des autres choſes. On le dit particulierement de l'objet de la Metaphyſique, qui conſidere l'eſtre en general, les eſtres *tranſcendans*, comme Dieu & les Anges, & les verités qui ne conſiſtent qu'en pure ſpeculation.

On appelle auſſi en Morale, un eſprit *tranſcendant*, un beau genie, qui conçoit & invente facilement, qui eſt fort eſlevé au deſſus des autres. Un excellent Auteur de ce ſiecle a appellé la langue Françoiſe *tranſcendantelle*, par la même raiſon que les Philoſophes donnent ce titre

aux

aux natures qui se répandent & se promenent dans toutes les Categories, disant qu'elle est le pont de communication de tous les peuples de l'Europe.

TRANSCOLATION. s. f. Terme de Pharmacie. Voyez FILTRATION, c'est la même chose.

TRANSCRIPT. s. m. Copie d'un acte inseré dans un autre. Dans la reddition d'un compte de mineurs on commence par le *transcript* de l'acte de tutelle, & du jugement qui ordonne la reddition de compte.

TRANSCRIPTION. s. f. Action par laquelle on transcrit. Il a tant coûté pour la *transcription* de ce livre.

TRANSCRIRE. v. act. Copier, decrire. Cette minute est trop brouillée, il la faut *transcrire*, la mettre au net. On luy a fait *transcrire* cet acte plusieurs fois.

TRANSCRIRE, signifie aussi, Inserer un acte tout du long dans un autre. Dans les arrests d'homologation d'une transaction, d'un partage, on y *transcrit*, on y insere les actes tout du long. Dans les procés verbaux on *transcrit* d'abord l'arrest, la commission qui donne pouvoir.

TRANSCRIRE, se dit quelquefois d'un Auteur plagiaire. Cet Auteur n'a dit rien de luy, il n'a fait que *transcrire* & s'approprier ce qu'il a trouvé dans les autres.

TRANSCRIT, ITE. part. pass. & adj.

TRANSE. s. f. Peur, crainte continuelle. Un criminel est toûjours dans les *transes* de la mort. Un bon Chrêtien doit estre toûjours en *transe*, quand il songe au jour du Jugement. Un liévre est toûjours en *transe*, en apprehension des Chasseurs. Menage le derive de l'Anglois *traunce*, qui signifie une *grande peur*.

TRANSEAT. s. m. Terme de l'Escole & du Palais qui est purement Latin, & signifie, Passe, posé que cela soit, quand on ne veut pas nier ou accorder une proposition. On dit en proverbe, *Transeat, Græcum est, non legitur*.

En Chancelerie Romaine on appelle un *nil transeat*, une espece d'opposition qu'on fait au sceau des Bulles, & à la delivrance d'autres expeditions, jusqu'à ce qu'on ait entendu les parties qui ont interest de l'empescher, & qu'il faut faire assigner pour en dire les causes.

TRANSFERER. v. act. Mener, conduire, emporter d'un lieu en un autre lieu. Il ne se dit que de certaines choses. On dit *transferer* un prisonnier, lors qu'on le mene, on le conduit d'une prison en une autre, ou devant d'autres Juges: & quand on dit absolument, Il a esté *transferé*, c'est à dire, On l'a mené devant des Juges d'appel. On feste au Palais St. Gascun, à cause qu'à pareil jour le Parlement de Paris fut *transferé* à Tours. On *transfere* souvent des Officiers, des Sieges, des Tribunaux de Justice. Les Evesques sont souvent *transferez* d'un petit Evêché à un autre de plus grand revenu. Les Superieurs des Monasteres appellent aussi *transferer* un Religieux, quand ils l'envoyent d'un Couvent en un autre. La plus-part des reliques d'Orient ont esté *transferées* en Occident. Constantin *transfera* l'Empire de Rome à Constantinople. Le St. Siege a esté quelque temps *transferé* en Avignon.

TRANSFERER, se dit aussi figurément des choses incorporelles. Dieu a *transferé* le Royaume des Juifs aux Infideles. La metaphore se fait, quand on *transfere* la signification d'un mot propre à une autre chose qui ne luy peut convenir que par figure. En Jurisprudence on dit qu'une vente, une donation *transfere* à un autre la proprieté, la seigneurie d'un heritage.

TRANSFERÉ, ÉE. part. pass. & adj.

TRANSFIGURATION. s. f. est une Feste qu'on celebre en l'Eglise le sixiéme d'Aoust, en memoire de l'action & du miracle que JESUS-CHRIST fit, quand il se transfigura devant ses Apostres.

TRANSFIGURER. v. act. Terme de Theologie, qui ne se dit que de ce changement miraculeux que fit JESUS-CHRIST en presence de St. Pierre, de Saint Jacques & de St Jean sur la montagne de Thabor, ou il parut dans sa gloire au milieu de Moyse & d'Elie, qui est descrit en Saint Matth. Chap. 17.

TRANSFORMATION. s. f. Changement de forme. La *transformation* de Niobé en rocher. Les Chymistes cherchent depuis long-temps la *transformation* des metaux, c'est à dire, leur transmutation.

TRANSFORMER. v. act. Changer de forme. C'est la même chose que *metamorphoser*. Prothée se *transformoit* en toutes sortes de formes. Dieu *transforma* en statuë de sel la femme de Lot.

On le dit figurément des gens adroits qui se desguisent en plusieurs manieres pour attraper quelqu'un. C'est un filou qui se *transforme* souvent, & qui s'est *transformé* en devot pour attraper les hommes par ses hypocrisies. Le Diable se *transforme* en Ange de lumiere pour tromper les simples.

TRANSFUGE. s. m. Celuy qui quitte un party pour se retirer chez les ennemis. Les plus grands malheurs qui arrivent à la guerre sont causés par des *transfugés*.

TRANSFUSION. s. f. Action par laquelle on fait couler une liqueur d'un vaisseau dans un autre. Dans les preparations de Chymie & de Pharmacie on fait souvent des *transfusions* de liqueurs & de syrops, &c. Dans toutes les generation il se fait des *transfusions* des corps & des esprits les uns dans les autres. La plus merveilleuse des *transfusions*, est celle qu'on a fait en nos jours du sang d'un animal dans le corps d'un autre animal. C'est Robert Lower Medecin Anglois qui s'en dit l'inventeur, & qui en a fait l'experience publique à Oxfort en 1665. Il en a le premier escrit dans un beau Traitté qu'il a fait du cœur, du sang & du chile. On a sceu pourtant qu'elle a esté proposée à Paris dés l'année 1658. & qu'il y a plus de 30. ans qu'un autre Anglois en a eu la pensée. Mais il est certain qu'il y a plus de 50. ans qu'elle est connuë en Allemagne; & il se trouve un passage de Libanius, où la *transfusion* est exactement descrite comme on la pratique maintenant. Il est vray qu'il la desapprouve, & qu'il n'en parle que pour s'en mocquer. Voyez les Journaux d'Angleterre & de France de l'année 1667. qui enseignent la maniere de faire cette *transfusion*, les experiences qui en ont esté faites, avec les objections & responses.

TRANSGRESSER. verb. act. Pecher contre les commandements de Dieu, ou de l'Eglise, enfraindre les loix divines. Adam fut puny & toute sa posterité, pour avoir *transgressé* le commandement de Dieu.

TRANSGRESSEUR. s. m. Qui viole la Loy divine. Moyse menace de plusieurs peines temporelles tous les *transgresseurs* de la Loy qu'il avoit establie de la part de Dieu.

TRANSGRESSION. s. f. Desobeïssance, mespriſe qu'on fait de la Loy qu'on ne veut pas observer. Les *transgressions* de la Loy de Dieu seront punies des peines eternelles.

TRANSIGER. v. neut. Assoupir un procez par un accommodement. Les parties ont *transigé* par l'advis de leurs parens & amis, des arbitres qu'ils avoient choisis. Un tuteur ne peut *transiger* valablement avec ses mineurs, qu'aprés leur avoir rendu compte. On peut *transiger* sur les procés meus & à mouvoir. Il vient du Latin *transigere*, composé de *agere*, comme qui diroit, *rem nova pactione trans & ultra quam erat agere & ducere*.

TRANSIR. verb. act. & neut. Geler, être saisi de froid, jusqu'à en devenir tremblant & immobile. Voilà une bise cuisante qui me gele, qui me *transit*. Il vient

un vent coulis de cette porte qui *tranſit* les gens. Ce pauvre homme eſt mal veſtu, il *tranſit* de froid.

TRANSIR, ſe dit figurément en Morale, des paſſions froides. Il *tranſit* de peur à cette menace. Cette triſte nouvelle l'a *tranſi* de douleur. La veuë de ce monſtre l'a *tranſi* d'horreur. On appelle ironiquement un amant *tranſi*, celuy qui demeure froid & timide au plus fort d'une paſſion qui devroit l'eſchauffer & l'enhardir. Les froides penſées de cette Comedie *tranſiſſent* les auditeurs.

TRANSI, IE, part. paſſ. & adj.

TRANSITION. ſ. f. Liaiſon, paſſage d'un diſcours à un autre. C'eſt une des plus grandes adreſſes de la Rhetorique, de faire à propos des *tranſitions*, de varier les *tranſitions*.

TRANSITOIRE. adj. m. & f. Terme de Devotion. Ce qui paſſe, qui eſt de peu de durée, qui a peu de ſolidité. La gloire de ce monde eſt *tranſitoire*. L'homme eſt bien malheureux, de preferer des biens *tranſitoires* aux biens eternels.

TRANSLATER. v. act. Vieux mot qui ſignifioit autrefois *traduire*. Joſephe a été *tranſlaté* en François par Genebrard.

TRANSLATION. ſ. f. Action par laquelle on transfere une choſe d'un lieu en un autre; & ſe dit dans les mêmes phraſes que le verbe *transferer*, d'où il vient. La *tranſlation* d'un priſonnier, d'un Evêque, d'un Religieux, d'un Siege de Juſtice, d'un Parlement, d'un Empire, &c. Les *tranſlations* des Evêques ont eſté deffenduës dans les Canons des Apoſtres, dans le Concile de Sardis & autres.

TRANSLATION, ſe dit particulierement des Feſtes que l'Egliſe celebre en memoire du tranſport des reliques de quelque Saint d'un lieu à un autre. La *tranſlation* de St. Nicolas ſe fait le neuviéme de May. La chaire de St. Pierre à Rome, à Antioche, ſont faites en memoire des *tranſlations* du St. Siege en ces lieux-là.

TRANSMETTRE. verb. act. Ceder, mettre ce qu'on poſſede en la poſſeſſion d'un autre. Un vendeur, un donateur *tranſmet* la proprieté de ſon bien à l'acheteur, au donataire.

TRANSMETTRE, ſe dit figurément en choſes morales. Souvent les peres *tranſmettent* à leurs enfans leurs vices & leurs vertus. Les Grecs & les Latins nous ont *tranſmis* les arts & les ſciences. Les Hiſtoriens & les Poëtes *tranſmettent* à la poſterité les actions illuſtres des Heros.

TRANSMIS, ISE. part. paſſ. & adj.

TRANSMIGRATION. ſ. f. Tranſport d'une nation entiere en un autre pays par la violence d'un Conquerant. On ne le dit gueres qu'en cette phraſe de l'Eſcriture: la *tranſmigration* des enfans d'Iſraël en Babylone, lors qu'ils furent emmenez en eſclavage. Il ſignifie ſouvent dans l'Eſcriture, un changement de pays, un tranſport d'habitation.

TRANSMISSIBLE. adj. m. & f. Qui ſe peut tranſmettre. Un Royaume n'eſt pas *tranſmiſſible* à des heritiers aux pays où l'eſlection a lieu.

TRANSMISSION. ſ. f. Action par laquelle on tranſmet, on tranſporte. La *tranſmiſſion* d'une hoirie, d'un pere à ſes enfans, eſt fort naturelle. Ce mot eſt de peu d'uſage.

TRANSMUABLE. adj. m. & f. Qui peut eſtre changé & tranſmué. C'eſt une erreur de croire que le plomb & les autres metaux ſoient *tranſmuables* en or.

TRANSMUER. v. act. Changer d'une nature en une autre. Il ne ſe dit guere qu'en Medecine & en Chymie. Le plus pur des alimens ſe *tranſmuë* en noſtre ſubſtance. Les Chymiſtes cherchent le moyen de *tranſmuer* les metaux.

TRANSMUTATION. ſ. f. Changement qui ſe fait d'une nature en une autre. C'eſt une grande queſtion, ſi la *tranſmutation* de l'argent en or, de l'eſtain en argent, eſt poſſible, ou impoſſible.

TRANSPARENCE. ſ. f. Qualité d'un corps qui donne paſſage aux rayons de la lumiere. La *tranſparence* du verre ne vient que de ce que ſes pores ſont vis à vis l'un de l'autre.

TRANSPARENT, ENTE. adj. Corps à travers duquel paſſe la lumiere. L'air, l'eau, le talk & le criſtal ſont des corps *tranſparents*. Le papier huilé eſt *tranſparent*. Ce mot eſt oppoſé à *opaque*.

TRANSPERCER. v. act. Percer au travers. Ce coup de flêche luy *tranſperça* le corps, le perça de part en part. Ce Voyageur eut tout le jour la pluye ſur le corps, il étoit tout *tranſpercé* quand il arriva, c'eſt à dire, mouillé juſqu'à la peau. On peint Noſtre Dame de Pitié avec des poignards dans le ſein, pour monſtrer qu'elle étoit *tranſpercée* de douleur.

TRANSPERCÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

TRANSPIRABLE. adj. m. & f. Terme de Medecine, qui ſe dit des corps des animaux qui ont des pores ou petites ouvertures qui donnent paſſage à l'air, aux eſprits & aux humeurs, tant pour la reſpiration que pour la nourriture & pour les autres fonctions. Le corps humain n'entretient ſa vie que parce qu'il eſt *tranſpirable*.

TRANSPIRATION. ſ. f. Action par laquelle la nature pouſſe les mauvaiſes humeurs par les pores, ou attire l'air en dedans du corps. Les Medecins appellent la *tranſpiration*, une *reſpiration inſenſible*, comme celle du fetus dans le ventre de la mere. La *tranſpiration* ſuffit aux animaux qui ont peu de chaleur, comme ſont les inſectes. La *tranſpiration* ſe fait par le moyen des glandes de la peau qui preparent la matiere de la ſueur, dont la retention cauſe quelquefois des maladies. On tient qu'elle ſert auſſi à la ſanguification. La ſueur ſe fait par une *tranſpiration* ſenſible. Dans tous les corps il ſe fait une inſenſible & une continuelle *tranſpiration* des parties ſubtiles & volatiles. Cardan explique par la *tranſpiration* de l'air le prodige d'une femme dont les urines journalieres peſoient 27. livres, quoy que tous ſes aliments ſecs & liquides n'en peſaſſent que quatre. Sanctorius Medecin de Padouë a fait un fort beau Traitté de la *tranſpiration*.

TRANSPIRER, v. n. Vuider les mauvaiſes humeurs, en donner paſſage à l'air par les pores. Quand la nature eſt forte, elle ſe purge en *tranſpirant* ou par les ſueurs. Le mauvais air n'infecte les corps qu'à cauſe qu'ils *tranſpirent*.

TRANSPLANTEMENT. ſ. m. Action par laquelle on tranſplante. Le *tranſplantement* des arbres doit être fait en ſaiſon convenable.

TRANSPLANTER. v. act. Deplanter une plante pour la planter en un autre lieu. Les laitues & la plus-part des fleurs veulent être *tranſplantées*. Les gros arbres ſont en danger, quand on les *tranſplante*.

TRANSPLANTER, ſignifie figurément, Changer de pays. Les Normans reuſſiſſent mieux, quand ils ſont *tranſplantez*. Pluſieurs Italiens quittent leur pays natal pour ſe venir *tranſplanter* en France.

TRANSPLANTÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

TRANSPORT. ſ. m. Action par laquelle on fait changer de lieu à quelque choſe. Le *tranſport* des marchandiſes coûte moins par eau que par terre. Le *tranſport* des armes eſt deffendu. Ce qui couſte dans les jardins à terraſſer, c'eſt le *tranſport* des terres.

TRANSPORT, en termes de Palais, ſe dit des deſcentes des Juges ſur des lieux contentieux pour les viſiter. On a ordonné le *tranſport* du Juge pour dreſſer ſon procés verbal de l'état des lieux. On taxe chacun le *tranſport* d'un Commiſſaire & de ſa ſuite.

TRANSPORT, ſignifie auſſi, Ceſſion de droits mobiliaires. On fait tous les jours des *tranſports* d'obligations, de billets, de ſommes deuës par condamnations.

On

On fait des *tranſports* de droits litigieux ſans garentie. On le dit auſſi par pleonaſme dans les autres traittez. Je luy ay fait don, ceſſion & *tranſport*, vente, ceſſion & *tranſport*, &c. ſoit des rentes, ſoit des heritages. On eſt obligé de faire la ſignification d'un *tranſport*.

TRANSPORT, ſe dit auſſi en Medecine. Quand la fiévre eſt violente, on apprehende le *tranſport* au cerveau qui cauſe le delire. Quand le *tranſport* des humeurs ſe fait ſur une partie, elle l'affige, & ſouvent la rend impotente. Ce malade n'eſt pas en état de ſouffrir le *tranſport*.

TRANSPORT, ſe dit auſſi figurément en choſes morales, du trouble ou de l'agitation de l'ame par la violence des paſſions. Un *tranſport* de joye a cauſé quelquefois la mort. Un *tranſport* de colere cauſe ſouvent de grands malheurs. Les amoureux ont de doux, de violents, d'agreables *tranſports*. On dit auſſi, un *tranſport*, une fureur poëtique. La metaphore eſt un *tranſport* d'un mot propre à un ſens figuré.

TRANSPORTER. v. act. Porter une choſe d'un lieu à un autre. On *tranſporte* ſes meubles d'une maiſon en une autre, quand on déménage. On a *tranſporté* ces reliques pour les mettre en lieu ſeur. L'Evêque s'eſt *tranſporté* exprés ſur les lieux pour informer de la verité de ce miracle. Si on avoit de la foy gros comme un grain de mouſtarde, on *tranſporteroit* les montagnes.

TRANSPORTER, ſe dit figurément en choſes ſpirituelles & morales. JESUS-CHRIST fut *tranſporté* en eſprit dans le deſert pour être tenté du Demon. Il fut *tranſporté* ſur le pinnacle du Temple, ſur une montagne. St. Paul fut *tranſporté* au troiſiéme ciel, où il vit des choſes ineffables.

TRANSPORTER, ſe dit auſſi des violentes agitations de l'eſprit. Un homme *tranſporté* de colere, de joye, d'amour, &c. Ceux qui rendoient des oracles étoient *tranſportez* de fureur. Un Poëte dit auſſi, qu'une ſainte fureur le *tranſporte*.

TRANSPORTER, ſe dit auſſi des Sieges, des Throſnes & des Empires. Saint Pierre *tranſporta* ſon Siege à Rome. Cyrus *tranſporta* l'Empire des Medes aux Perſes. Conſtantin *tranſporta* l'Empire Romain à Conſtantinople.

TRANSPORTER, ſe dit auſſi en litterature. La metaphore ſe fait, quand on *tranſporte* un mot propre à une ſignification figurée.

TRANSPORTER, en termes de Palais ſignifie, Ceder un droit, une proprieté à quelqu'un. On *tranſporte* des fruits par une ſimple ceſſion & tranſport. La vente & la donation *tranſportent* la proprieté.

TRANSPORTÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

TRANSPOSER. v. act. Mettre une choſe hors de ſa place. Le Relieur de ce livre en a *tranſpoſé* un cahier, cela cauſe de l'obſcurité. Souvent un Auteur *tranſpoſe* des queſtions, des periodes, & met devant ce qui devroit être aprés.

TRANSPOSITION. ſ. f. Action de tranſpoſer. Ce livre eſt plein de fautes, mal imprimé, mal relié, il y a pluſieurs *tranſpoſitions* fâcheuſes.

TRANSSUBSTANTIATION. ſ. f. Changement qui ſe fait en la conſecration de la Meſſe, du pain & du vin en la ſubſtance de JESUS-CHRIST, de ſon propre corps & de ſon ſang. Quelques-uns tiennent que Pierre de Blois vers le milieu du XII. Siecle eſt le premier qui ſe ſoit ſervi du mot de *tranſubſtantiation*.

TRANSSUBSTANTIER. v. act. Terme de Theologie, qui explique le myſtere de l'Euchariſtie, lors qu'elle nous apprend que le pain & le vin ſe *tranſubſtantient* ou ſe changent en la vraye ſubſtance du corps & du ſang de JESUS-CHRIST, dont il ne demeure que les eſpeces ou accidents.

TRANSSUBSTANTIÉ, ÉE. part. paſſ.

TRANSVERSAL, ALE. adj. Qui coupe de travers, de droit à gauche, ou d'angle en angle. Les bandes & les barres du blaſon ſont des pieces *tranſverſales*. Les diagonales d'un quarré ſont des lignes *tranſverſales*. Les lignes qui ſont des interſections avec les perpendiculaires ſont des lignes *tranſverſales*. Le baſton de Jacob ou l'arbaleſte de mer, eſt couppé par une ligne *tranſverſale*.

TRANSVERSALEMENT. adv. D'une maniere tranſverſale, qui va de droit à gauche, ou de gauche à droit, ou qui coupe une autre ligne à plomb. Le Zodiaque coupe l'Equateur *tranſverſalement* & obliquement.

TRANTRAN. Mot indeclinable & populaire, qui ſe dit du ſecret d'un negoce, de l'exercice d'une charge, des cabales des Artiſans, & generalement du cours de toutes les affaires. On ne peut s'enrichir en une profeſſion, qu'on n'en ſache le *trantran*, les gains licites ou illicites qu'on y peut faire. Ce mot s'eſt dit proprement du ſon du cor des Chaſſeurs; deſorte que c'eſt une metaphore tirée de la conduite de la chaſſe.

TRAPAN. ſ. m. Le haut de l'eſcalier où finit la charpente. Ce mot vient de *trabs*, parce qu'il ſe termine par quelque piece de bois qui l'entretient.

TRAPE. ſ. f. Piece de bois qui ferme, ou qui couvre un lieu creux, ou une ouverture qui eſt au rez de chauſſée. On deſcend dans des caves, dans des entreſolles par des *trapes*. Sainte Catherine avoit tant de charité pour le prochain, qu'elle ſouhaittoit d'aller en enfer, pourveu qu'elle tiraſt la *trape* aprés elle, qu'il n'y entraſt plus perſonne. Ce mot vient du Latin *trappa* ou *ſtrappa*, ſignifiant la même choſe. Menage. Les Italiens l'appellent *trappoſa*, d'où les Allemans ont fait *trappen*, qui ſignifie *attraper*.

TRAPE, ſe dit auſſi des pieges qu'on dreſſe à des animaux nuiſibles, par le moyen de quelques ais mobiles ſur des pivots, qui couvrent des creux dans leſquels ils les font tomber, ou qui les aſſomment en tombant ſur eux.

TRAPE, eſt auſſi adj. & ſe dit des perſonnes d'une taille courte & groſſiere. On le dit auſſi des chevaux.

TRAPESE. ſ. m. Terme de Geometrie. C'eſt une figure quadrangulaire, qui a deux de ſes coſtez compoſez de lignes parallelles, & les deux angles égaux ſur la baſe.

TRAPESE, en termes de Medecine, ſe dit d'un muſcle qui ſert au mouvement de l'épaule. On l'appelle autrement *capuchon*, parce qu'il reſſemble à un froc de Moine.

TRAPESOÏDE. ſ. m. C'eſt une figure quadrangulaire, qui n'a ni les angles, ni les coſtez égaux, ni aucun des coſtez paralleles. Campanus ſur Euclide l'appelle *belmuariphe*.

TRAPU, UË. adj. ſignifie la même choſe que *trape*.

TRAQUENARD. ſ. m. Terme de Manege. Entrepas, qui eſt un train ou amble rompu, qui ne tient ni du pas, ni du trot, mais qui approche de l'amble. Ce mot vient par corruption du Latin *triennarius*, qui s'eſt dit de ceux qui marchoient avec des pas prompts & mal reglez, Menage aprés Saumaiſe, ainſi dit, *ex eo quòd iuricet pedes*. D'autres diſent qu'il vient de *trac*, ou mouvement de haquenée.

TRAQUENARD, ſe dit auſſi du cheval qui a cette ſorte d'allure. Je luy ay vendu mon *traquenard*.

TRAQUENARD, eſt auſſi une eſpece de danſe qui a des mouvements particuliers du corps.

TRAQUENARD, eſt auſſi un piege que les Chaſſeurs tendent aux beſtes nuiſibles.

On dit proverbialement, Eſtre monté ſur le *traquenard* de St. Michel, pour dire, Eſtre emporté par le Diable,

ble, parce qu'on repreſente un Diable aux pieds de St. Michel.

TRAQUET. ſ. m. Petite ſoupape qui ouvre & ferme l'ouverture de la tremie, pour laiſſer tomber ce qu'il faut de grain ſous la meule du moulin, & le moudre.

TRATTES. ſ. f. Terme de Charpenterie, qui ſe dit des groſſes pieces de bois de trois toiſes de long, & de 16. pouces de gros, poſées au deſſus de la chaiſe d'un moulin à vent, & qui portent ſa cage.

TRAVADES. ſ. f. Terme de Marine, qui ſe dit de certains vents ſi inconſtants, qu'en une heure ils ſont les 32. pointes du compas, & ſont accompagnez d'éclairs, de tonnerres, & d'un deluge de pluye de telle nature, qu'elle pourrit en un inſtant les habits de ceux ſur qui elle tombe, & de ſa corruption il ſe forme pluſieurs ſortes d'inſectes fort incommodes.

TRAVAIL. ſ. m. Occupation, application à quelque exercice penible, fatigant, ou qui demande de la dexterité. Les gens de *travail* ſont gens qui ſont nez pour porter ou remuer des fardeaux, labourer la terre, &c. Les gens de guerre ſont accoûtumez, ſont endurcis au *travail*. Cet Ouvrier eſt recherché pour le *travail* de la main, pour ſon adreſſe.

TRAVAIL, ſe dit auſſi figurément en choſes ſpirituelles. Le *travail* de l'eſprit donne bien autant de peine que celuy du corps. Une piece dramatique eſt d'un grand *travail*. Un Poëme Epique eſt un *travail* d'une longue haleine.

TRAVAIL, ſe dit auſſi de l'ouvrage que fait l'Ouvrier. Voilà une broderie d'un beau *travail*. Le mouvement de cette monſtre eſt un *travail* bien delicat. La compilation des Conciles eſt un grand *travail*. Nous jouiſſons du *travail* de pluſieurs grands perſonnages.

TRAVAIL, ſe dit auſſi d'une douleur qu'on ſouffre, particulierement de celle d'une femme qui accouche. Cette Dame eſt en *travail*; ſon *travail* a duré huit heures. Les affaires, les vanitez de ce monde, ne ſont que *travail* & affliction d'eſprit.

TRAVAIL, eſt auſſi une machine ou priſon de charpente où on enferme un cheval, quand il ſe tourmente en le penſant. Un Mareſchal a toûjours un *travail* devant ſa porte. On en a fait auſſi autrefois pour donner la queſtion. Borel derive ce mot de *tref*, qui étoit une longue piece de bois ou chevron, derivé de *trabs*, ou de *trabes*.

TRAVAIL, en termes de Guerre, ſe dit des terres qu'on remuë pour retrancher un camp, pour faire des lignes, des trenchées, des attaques pendant un ſiege, & de toutes les autres deffenſes qu'on fait pour ſe couvrir. On a avancé cette nuit le *travail* de la trenchée de tant de pas. On alloit voir par curioſité les *travaux* d'un tel ſiege. On a fait une batterie qui a ruiné ce *travail*. Mallet Ingenieur a fait un livre intitulé, les *Travaux de Mars*, où il a deſſiné la plus-part des places importantes de l'Europe.

TRAVAUX, ſe dit au plurier des actions, de la vie d'une perſonne, & particulierement des gens heroïques. Dieu benit les *travaux* des gens de bien. Il recompenſe les *travaux* de ceux qui l'ont bien ſervy. Les Martyrs jouiſſent du fruit de leurs glorieux *travaux*. Les Payens ont auſſi appellé les *travaux* d'Hercule, & ont creu qu'ils meritoient le ciel. On appelle auſſi les dehors d'une place, les pieces detachées, des *travaux* avancez.

On dit proverbialement, C'eſt un *travail* de cheval, pour marquer un *travail* penible qui n'a pas beſoin de beaucoup d'eſprit.

TRAVAILLER. v. act. & n. Faire quelque choſe où il y du travail, qui donne de la peine, de l'occupation. Les Ouvriers qui *travaillent* à la taſche font bien plus de beſogne que ceux qui *travaillent* à la journée. Si Dieu ne baſtit la cité, les Ouvriers *travaillent* en vain, Pſ. 126. Il eſt deffendu de *travailler* les jours de Feſtes & Dimanches. Quelques-uns derivent ce mot du Latin *tribulare*.

TRAVAILLER, ſignifie encore, Avoir bien de l'occupation, de la pratique. Ce Medecin *travaille* beaucoup, eſt fort employé. Ce vieillard a fort *travaillé* en ſon temps.

TRAVAILLER, ſe dit auſſi des differentes manieres de mettre en œuvre les choſes ſur leſquelles on *travaille*. Cette piece d'émail eſt fort bien *travaillée*. Ce Peintre ne *travaille* qu'en miniature. Cette femme *travaille* bien de l'aiguille, fait de belles tapiſſeries, broderies, &c.

TRAVAILLER, ſe dit figurément, en choſes ſpirituelles & morales. Ces bons Peres *travaillent* utilement à la vigne du Seigneur. Un Sonnet *travaille* plus l'eſprit, qu'un plus long ouvrage. Voilà un ouvrage qui eſt bien *travaillé*, bien finy. Cet homme, cet Auteur *travaille* ſur Virgile, le commente. Ce Chymiſte *travaille* ſur le mercure, ſur le cuivre, employe ces matieres.

TRAVAILLER, ſignifie encore, Faire ſouffrir de la douleur. La goutte *travaille* ce malade depuis long-temps. Il eſt *travaillé* de la gravelle, de la migraine. Sa poitrine *travaille* à reſpirer. Sa medecine le *travaille*, commence à operer. On le dit auſſi avec le pronom perſonnel. Faut-il tant ſe *travailler*, ſe donner de peine pour les biens paſſagers de ce monde?

En termes de Manege, on dit *travailler* un cheval, pour dire, le manier, monter deſſus, l'exercer. On ne *travaille* point aujourd'huy au manege. Ce cavalier *travaille* bien un cheval, il le *travaille* à courbettes, en rond, en quarré, ſur les voltes.

Dans les Mechaniques, on dit qu'une piece ne *travaille* pas, quand elle eſt en equilibre, quand on ne l'applique pas à lever ou à ſouſtenir un poids plus fort. Il faut prendre garde que les pieces qui *travaillent* le plus ſoient les plus ſolides, comme une vis dans un preſſoir.

On dit auſſi chez les Ouvriers, que le bois *travaille*, quand il eſt employé ſans être bien ſec; car alors l'humidité & l'air enfermé qui en veulent ſortir, le font éclater & dejetter.

On dit auſſi chez les Cabaretiers, que le vin *travaille*, quand il bout, ou quand la vigne eſt en fleur, quand il ſouffre quelque alteration.

On dit auſſi, *Travailler* par eſpaulées, lors qu'on fait un travail à diverſes repriſes, & qu'on eſt obligé de faire de la ſorte, comme quand on reprend un mur pardeſſous œuvres, quand on interrompt le travail pour luy donner le loiſir de ſecher, ou par quelque autre conſideration.

TRAVAILLEUR. ſ. m. Pionnier ou ſoldat qui travaille à des travaux, à des retranchements, à des fortifications. Les aſſiegez font tous leurs efforts pour empêcher les *travailleurs* d'avancer leur travail.

TRAVAISON. ſubſt. maſc. Terme d'Architecture. C'eſt, ſelon Blondel, la même choſe que l'*entablement*.

TRAVAT. adj. m. Vieux terme de Manege, qui ſe dit d'un cheval qui a des balzanes ou marques blanches aux deux pieds du même coſté, à la jambe de devant, & à celle de derriere. *Traſtravat* eſt un cheval qui a ſes balzanes aux deux pieds qui ſe regardent en croix de St. André, ou diagonalement. On l'appelle auſſi *travé* ou *entretravé*.

TRAVE'E. ſ. f. Eſpace compris entre deux poutres, ou dans l'eſtenduë des ſolives. On le dit auſſi de l'eſpace qui eſt entre les piles ou rangs de pieux des ponts de bois. On a donné tant pour peindre chaque *travée* de ce plancher. Quelques-uns diſent *travaiſon*.

TRAVERS. ſubſt. maſc. Largeur. Le *travers* de la France eſt de 300. lieuës? c'eſt ſa plus grande largeur. Ce ruban eſt large de deux *travers* de doigt. Cette

te chemiſe à une aune de long, & demi-aune en ſon *travers*.

TRAVERS, eſt auſſi une piece de bois ou de fer qu'on met au milieu d'un aſſemblage de pieces de menuiſerie, de charpenterie, de ſerrurerie. Il faut mettre un *travers* à cette table, au bois de cette chaiſe, à cette porte, à cette croiſée, un *travers* à ces barreaux de fer. Il manque un *travers* à cette raquette.

On appelle auſſi *travers*, un droit domanial qui ſe leve au paſſage des ponts & bacs des rivieres ſur les perſonnes, denrées & marchandiſes qui traverſent de Province en Province, ſur lequel on prenoit l'entretien des ponts, planches & paſſages. Ce droit a eu pluſieurs autres noms ſuivant le temps & les lieux. Les Seigneurs Chaſtelains pretendent avoir droit de *travers* ſur leurs terres.

TRAVERS, ſe dit adverbialement avec des particules en pluſieurs phraſes. Il luy a donné un coup à *travers* du corps, qui perce de part en part. La lumiere paſſe à *travers* les corps diaphanes. L'humidité paſſe à *travers* les murailles. Il a paſſé à *travers* champ pour accourcir ſon chemin. Il a fendu la preſſe, il a paſſé tout au *travers*. Les louches regardent de *travers*, auſſi-bien que ceux qui ont de la haine pour quelqu'un. On dit qu'un homme a entendu de *travers*, pour dire, qu'il a mal entendu; qu'un Juge a rapporté un procés tout de *travers*, pour dire, qu'il ne luy a pas donné le bon tour. On dit qu'on a couppé quelque choſe de *travers*, qu'on l'a priſe de *travers*, pour dire, de biais, de mauvais ſens, obliquement, ou ſelon ſa largeur. On couche une piece de bois de *travers*, quand on la met ſelon la largeur de la choſe où on l'applique; quand elle en croiſe une autre eſtenduë en longueur.

On dit ſur la mer, deſcouvrir par le *travers*, mouiller par le *travers*, c'eſt à dire, à l'oppoſite. On dit auſſi, mettre le vaiſſeau coſté à *travers*, pour dire, preſenter le coſté au vent.

TRAVERS, ſe dit figurément en choſes morales. Un bon Juge voit clair à *travers* toutes les chicanes d'un procés, il penetre la verité. Cet Auteur a bien desbrouillé une telle hiſtoire à *travers* l'obſcurité des temps & des fables. Le courage fait paſſer à *travers* toutes les difficultez, & les ſurmonte.

On dit proverbialement, A *travers* des choux, pour dire, Faire quelque choſe eſtourdiment & ſans conſideration. On dit qu'un homme donne à tort & à *travers* dans une affaire, pour dire, qu'il l'entreprend aveuglément, ſans examiner ſi elle juſte ou injuſte, bonne ou mauvaiſe. On dit auſſi, qu'un homme a l'eſprit de *travers*, qu'il a chauſſé ſon bonnet de *travers*, pour dire, qu'il juge mal des choſes.

TRAVERSE. ſ. f. Ce qui eſt de travers, ce qui croiſe ou qui couppe une longueur. Ainſi on dit d'un chemin qui couppe une grande route, que c'eſt une *traverſe*. Un ſentier qui va reprendre un grand chemin qui s'eſt deſtourné, s'appelle auſſi une *traverſe*. Le chemin de Chartres à Orleans eſt un chemin de *traverſe*.

On appelle auſſi une piece de bois qui ſert à en affermir d'autres. Une *traverſe* de porte, de feneſtre, de chaſſis, &c.

TRAVERSE, en termes de Fortification, eſt un travail ou grand foſſé couvert qu'on fait pour fermer le paſſage à un ennemy dans un lieu étroit; comme en un pays de montagne, une chauſſée, un pont. On la fait en forme de baſtions, d'ouvrages à cornes, de tenailles ſimples ou doubles. Il faut prendre garde ſeulement qu'elle ſoit flanquée & couverte d'un parapet avec un foſſé au devant. On en fait auſſi quelques-unes compoſées de trois ravelins detachez qui ſe flanquent l'un l'autre.

Ce mot ſignifie auſſi quelquefois une galerie pour paſſer un foſſé, un retranchement ou une ligne fortifiée par des parapets, des faſcines & des gabions.

TRAVERSE, en termes de Blaſon, ſe dit d'une eſpece de filet qui ſe poſe dans les Armes des baſtards, traverſant l'Eſcu de l'angle ſeneſtre du chef à l'angle dextre de la pointe, & qui ne contient en ſa largeur que la moitié du baſton.

TRAVERSE, ſe dit figurément en Morale, & ſignifie un obſtacle à la reüſſite des affaires qu'on entreprend. Il pretendoit à une telle charge, mais il a eu bien des *traverſes*, des oppoſitions. La vie de ce monde eſt ſujette à beaucoup de *traverſes*. Et on dit adverbialement, qu'un ennemi, qu'un envieux s'eſt venu jetter à la *traverſe*, pour dire, apporter quelque empeſchement à un deſſein, faire une enchere, former un incident, ſuſciter quelque oppoſant qui a empeſché le ſuccés d'une affaire.

TRAVERSE'E. ſ. f. Terme de Marine. Trajet ou voyage d'un port à un autre. La *traverſée* de cette mer ſe peut faire en tant de jours.

TRAVERSEMENT. ſ. m. Action par laquelle on traverſe. On ne put faire le *traverſement* de cette riviere, à cauſe qu'elle étoit debordée.

TRAVERSER. v. act. Paſſer au milieu ou au delà de quelque choſe. Ce Voyageur a *traverſé* l'Europe & l'Aſie, a *traverſé* les mers & les rivieres, les montagnes & les deſerts. Il a *traverſé* la riviere à nage. Cette poutre *traverſe* le mur. La pluye ne *traverſe* point le bouracan, la toile cirée. Ces armes ſont à l'eſpreuve du piſtolet, la bale ne les *traverſe*, ne les perce point.

TRAVERSER, ſignifie auſſi, Croiſer, s'eſtendre en largeur ſur une longueur. La navette du Tiſſeran porte le fil qui *traverſe* ſon ouvrage. Les grands chemins ſont *traverſez* de tant d'autres, qu'ils donnent lieu ſouvent de s'égarer. On a entouré cette terre de foſſez, on ne ſçauroit plus *traverſer* par là.

TRAVERSER, en termes de Manege, ſe dit d'un cheval qui couppe la piſte de travers, qui jette ſa croupe d'un autre coſté que ſa teſte. On dit qu'un cheval ſe *traverſe* en reculant, quand il ne recule pas auſſi droit qu'il a avancé.

TRAVERSER, ſignifie figurément en Morale, Faire obſtacle, oppoſition, apporter de l'empeſchement. Le Diable *traverſe* toûjours les deſſeins pieux. L'envie ſe plaiſt à *traverſer* les deſſeins d'autruy.

TRAVERSÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

On appelle un homme bien *traverſé* d'eſpaules, quand il a les eſpaules larges.

On dit auſſi, qu'un cheval eſt bien *traverſé*, quand il eſt large tant du poitrail que de la croupe.

TRAVERSIER. ſ. m. Terme de Marine. Vent qui vient d'un cap à l'autre, ou qui vient à droiture dans un port, qui en empeſche la ſortie. La biſe eſt le vent *traverſier* des coſtes de Normandie.

TRAVERSIER, eſt auſſi un petit baſtiment de mer qui ſert pour de petites traverſées, ou pour la peſche. Il n'a qu'un maſt, quoy qu'il ait ſouvent trois voiles, & va quelquefois à rames. Sur la mer de Levant on le nomme *tartane*.

TRAVERSIER, en termes d'Eaux & Foreſts, ſe dit d'un Sergent ou Garde à cheval des foreſts, qu'on a appellé cy-devant *Sergent dangereux*. Ces offices ſont maintenant ſupprimez. Ils étoient établis pour la garde des bois ſujets à tiers & danger, par l'Edit du Roy Henry III. de l'an 1583.

TRAVERSIN. ſ. m. Chevet d'un lit, eſpece d'oreiller rond qui occupe toute la largeur du lit, qu'on fait ordinairement de coutil rempli de plume.

TRAVERSIN, en termes de Marine, eſt une piece de bois qui traverſe toute la largeur de la ſainte Barbe, ſur laquelle joüe le timon, & qui le ſouſtient. On donne auſſi ce nom à d'autres traverſes qui entretiennent deux pieces de bois l'une avec l'autre, comme celles des bit-

tes, ou qui ſervent à porter les bouts des barrotins, & à autres uſages.

TRAVERSINE, adj. f. C'eſt une epithete qu'on a donné à quelques ruës qui traverſent, comme à Paris la ruë *Traverſine* de la porte de Richelieu, du Quay de la Tournelle.

TRAVESTIR, v. n. qui ſe dit avec le pronom perſonnel. Se déguiſer en prenant d'autres habits. Il étoit ſeverement defendu par la Loy de Moyſe de ſe *traveſtir*, de prendre l'habit d'un autre ſexe. A Careſme-prenant on ſe *traveſtit* pour aller courir le bal ſans eſtre connu. Les eſpions ſont obligez ſouvent de ſe *traveſtir* pour entrer dans une place, pour traverſer un camp ennemy.

TRAVESTIR, ſe dit figurément en choſes morales, pour dire, Déguiſer ſes mœurs, ſes penſées. On ne connoiſt rien à ce perſonnage, il ſe *traveſtit* en cent manieres; il eſt devot avec les devots, libertin avec les impies.

TRAVESTIR, à l'actif ſignifie, Déguiſer un Auteur, le traduire en un autre ſtile, enſorte qu'on ait peine à le reconnoiſtre. On peut dire que Sebaſtien Caſtalio a *traveſti* la Bible, il l'a miſe en un ſtile tout different. Jean Baptiſte Lalli a *traveſti* Virgile, il l'a mis en vers Italiens burleſques. Scarron a *traveſti* Virgile en François. Il y a pluſieurs autres livres de l'Eneïde *traveſtis*.

TRAVESTY, IE. part. paſſ. & adj.

TRAYON, ſ. m. L'un des bouts du pis d'une vache, d'une chevre, aſneſſe, jument, &c. qu'on preſſe pour en faire ſortir le lait.

T R E.

TREBUCHANT, ANTE. adj. Qui emporte l'equilibre. Il ſe dit particulierement des monnoyes d'or & d'argent. Les gens difficiles ne reçoivent pas un écu d'or entre deux fers, ils veulent qu'il ſoit *trebuchant*.

Ce *trebuchant*, en termes de Monnoye, ſe dit d'un certain nombre de grains qu'on retranche ſur le marc, & qu'on regale ſur le nombre des pieces qui le compoſent, enſorte que chaque piece ſoit un peu plus forte que le poids requis, pour reparer le dechet qui vient du fray & du maniement des eſpeces qui ſont dans le commerce.

TREBUCHER, v. n. Broncher, faire un faux pas, ou une chûte. Ce cheval n'a pas la jambe ferme, il *trebuche* à chaque pas. Le pied luy a manqué ſur l'eſcalier, il eſt *trebuché* à bas des degrez. Menage ſoutient que ce mot vient du Latin *trabuccare*, comme qui diroit *in buccam cadere*, *tomber dans un trou*; comme les Italiens diſent auſſi *traboccare*, & les Eſpagnols *trabejar*. Quelques-uns croyent qu'il vient de *buſche*, à quoy on a adjouſté la particule *tre*, qui autrefois ſignifioit *outre*, comme on voit au mot de *trepas de Loire*, qui ſignifie *outre Loire*; & de *treport*, qui vient de *ulterior portus*, comme ſi on vouloit dire à celuy qui choppe, ou tombe trouvant une buſche en ſon chemin, qu'il paſſe *outre la buſche*.

On dit auſſi, que les mauvais Anges ont *trebuché* du ciel dans l'abiſme, pour dire, qu'on les a chaſſez du ciel, & qu'ils ſont tombez en enfer.

TREBUCHER, ſignifie auſſi, Emporter l'equilibre, en parlant des choſes qu'on peſe. Il faut que l'or & l'argent *trebuchent* pour eſtre de poids & de miſe. Il ne faut qu'un demi-grain pour faire *trebucher* cette balance, tant elle eſt juſte.

TREBUCHER, ſe dit figurément en Morale. Ce maiſtre eſt ſi ſevere, qu'il ne faut pas *trebucher* devant luy, faire la moindre faute. S'il *trebuche* le moins du monde, il trouvera gens qui le redreſſeront.

TREBUCHET. ſ. m. Petite balance fort juſte & fort delicate, que le moindre poids fait trébucher. Les *trebuchets* ſont faits pour peſer l'or, l'argent, les perles & les pierreries. Les Affineurs ont des *trebuchets* ſi juſtes, que la 4096me. partie d'un grain les fait *trebucher*. Ce mot vient de *trebuchetum*, qui étoit une ancienne machine pour jetter des pierres, & étoit derivé de *trabes*, parce que c'étoit une poutre qui ſe detachoit.

TREBUCHET, eſt auſſi une petite cage qui ſert à attraper des oiſeaux, dont la partie ſuperieure eſt ouverte, & arreſtée ſi delicatement, que pour peu qu'on y touche, le reſſort ſe laſche & la ferme, enſorte que l'oiſeau qui y eſt entré ſe trouve pris.

TREBUCHET, ſe dit figurément en Morale, de tout piege ou embuſche où les imprudents ſe trouvent pris. On a attiré ce debiteur dans la priſon, & il s'eſt trouvé pris au *trebuchet*.

TREF. ſ. m. Vieux mot & hors d'uſage, qui ſignifioit *poutre*, & venoit de *trabs*. Il ſignifioit auſſi une *voile*, & enfin une *tente*. Ainſi il eſt dit dans les anciens Auteurs, Ils firent dreſſer leurs *trefs* devant Jeruſalem, pour dire, ils l'aſſiegérent.

TREFLE', ÉE. adj. Terme de Medailliſte & de Monnoyeur, qui ſe dit d'une medaille ou monnoye qui a été frappée au marteau à pluſieurs reprises, lors que les dernieres fois elle n'a pas été rengrenée avec la juſteſſe requiſe, en telle ſorte qu'elle eſt defigurée, parce que les mêmes poincts ne ſe ſont pas rencontrés enſemble.

TREFLE. ſ. m. Herbe qui a trois feuilles. Les meilleurs prez ſont ceux qui ſont ſemés de *treſle* & de luzerne. On appelle le *grand treſle*, du foin de Bourgogne. Cette herbe paſſe une coudée de haut, & produit certaines verges menuës, noires, faites comme des joncs, qui ont chacune trois feuilles ſemblables au melilot. Elles ont l'odeur de la ruë, quand elles commencent à ſortir; mais venant à croiſtre, elles ſentent la bimme. Sa fleur eſt rouge, & ſa graine un peu large & veluë, portant une petite corne ou gouſſe, traverſée comme une antenne. Sa racine eſt menuë, longue & roide. On l'appelle autrement *trolet*, en Latin *trifolium pratenſe*; celuy qui ſent le bitume, *trifolium aſphaltites*. Il y a auſſi un *trifolium oxiphyllon*, qui a la feuille pointuë; & un autre *trifolium acetoſum*, qui eſt l'*alleluya*. Il y a auſſi un *treſle* odorant, qui, ſelon Matthiole, eſt un arbriſſeau qui étant cultivé devient grand comme un arbre. La ſubſtance de ſon bois eſt noire & fort dure, comme l'ebene. Les chevaux en ſont ſi friands, que pour en manger ils quittent l'orge, l'avoine & tout autre grain. Il s'appelle en Latin *cytiſus*. C'eſt peut-eſtre le même que le *trolet* aromatique, qu'il appelle *lotus urbana*, ou *domeſtica*.

Il y a un autre *treſle* à têtes heriſſées, qui vient de Montpellier, & un autre qu'on appelle *treſle de Blois*, qui a été découvert à Chambort par Gaſton Duc d'Orleans. On en voit la deſcription curieuſe dans les Memoires du Sr. Dodart.

TREFLE, ſe dit auſſi au jeu des cartes, d'une des quatre couleurs qui eſt marquée en noir de la figure de la feuille de *treſle*. Une quinte des bas *treſles*.

TREFLE, en termes de Blaſon, ſe dit de la figure du treſle poſé ſur un Eſcu, ou aux extremitez d'une croix. Il porte d'argent avec une croix *treflée* de ſinople, & cantonnée de quatre *treſles* de même couleur. On repreſente le *treſle* dans les Armoiries avec une queuë, ſans toutesfois l'exprimer.

TREILLAGE. ſ. m. Perches liées & aſſemblées pour faire des berceaux, ſoutenir des eſpaliers, des paliſſades, faire des cloſtures de quelques quarrez d'un jardin. Il faut tant de bottes de perches pour le *treillage* de ce jardin.

TREILLE. ſ. f. Berceau fait de perches, de charpente, ou de fer, qui ſoutient des ſeps de raiſins ou de verjus. En eſté on peut manger dans ſon jardin ſous la

treille, à l'ombre de la *treille*. Les Poëtes appellent Bacchus, le Pere de la *treille*, le Dieu de la *treille*. Ils appellent auſſi le vin, le jus de la *treille*. Les Chanſons Bacchiques ſont ſouvent mention des *treilles*. Ce mot vient du Latin *trichila*, ſignifiant la même choſe. Menage aprés Scaliger.

TREILLIS. ſ. m. Cloſture d'une porte, ou d'une feneſtre, faite de barreaux de fer, ou de bois, ou d'oſier, entrelacez, dont les uns montent, & les autres les traverſent en forme de mailles. Les Parloirs, les ouvertures du Chœur, les Grilles des Religieuſes, ſont fermez d'un *treillis* de fer, quelquefois d'un double *treillis*. La monſtre d'un Notaire eſt un *treillis* de fer avec les Armes du Roy. La Couſtume de Paris ordonne que le fer maillé ou *treillis* doit être de quatre pouces en tout ſens, quand on a des feneſtres ſur le voiſin à fers maillez, & verre dormant. Il y a à Paris une ferme ou impoſt qui s'appelle le *Treillis*, parce qu'on le payoit autrefois à une feneſtre grillée qui eſt au grand Chaſtelet. Ce mot vient de *treill*, vieux mot Celtique ou Bas-Breton ſignifiant la même choſe.

TREILLIS, en termes de Blaſon, eſt une eſpece de frettes. Elles en different ſeulement, en ce que les frettes ne ſont point cloüées, mais les liſtes ou baſtons qui ſe traverſant en ſautoir les compoſent, ſont poſez nuëment les uns ſur les autres: là où les *treillis* ſont garnis de cloux dans le ſolide, & aux endroits où les liſtes & baſtons ſe rencontrent.

TREILLIS, ſe dit auſſi des grilles qui ſont en la viſiere des caſques & heaumes qui ſervent de timbre aux Armoiries, & cela juſqu'au nombre proportionné aux qualitez de ceux qui les portent.

On appelle auſſi un *treillis* de fil d'archal, un ouvrage fait de fil de fer ou de leton, ſeparé en pluſieurs mailles, qu'on met aux volets des armoires à livres, ou au devant des vitres qui ſont en danger d'être caſſées.

TREILLIS, eſt auſſi un inſtrument de Peintre, ou un chaſſis diviſé en pluſieurs carreaux, qui leur ſert à copier des tableaux, & à les reduire de petit en grand, ou de grand en petit.

TREILLIS, ſignifie auſſi une toile gommée & eſpaiſſe, dont on fait la garniture d'un corps de pourpoint pour l'affermir. Il ſe met entre l'eſtoffe de deſſus & la doublure. Un Tailleur met toûjours dans ſes parties, Tant pour le *treillis*.

Il y a auſſi un *treillis* d'Allemagne fait de toile fine, & qui eſt fort luiſante, luſtrée & ſatinée, dont on ſe ſert pour faire le deſſus du pourpoint dans le petit deuil. Ce mot eſt pur Latin, & vient de *trilix*.

TREILLISSER. verb. act. Mettre un treillis à quelque ouverture. Toutes les feneſtres de ce chaſteau ſont *treilliſſées*, comme celles d'une priſon, de barreaux de fer qui ſe croiſent. Une porte *treilliſſée* eſt une porte à claires voyes, faite de barreaux qui ſont ſeulement de haut en bas.

TREILLISSÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

En termes de Blaſon, *treilliſſé* ſe dit du fretté le plus ſerré.

TREIZAIN. ſ. m. Monnoye qui valoit autrefois treize deniers, qui étoit faite comme un ſol, mais un peu plus large. C'étoit la couſtume autrefois de donner un *treizain* à la Meſſe des eſpouſailles, comme on voit dans Fauchet. Cette couſtume étoit fort ancienne: car Fredegaire rapporte que les Ambaſſadeurs de Clovis allant fiancer Clotilde, luy offrirent un ſol & un denier, *per ſolidum & denarium deſponſavit*; c'eſt une des formules de Marculphe. Cela ſervoit pour repreſenter une eſpece d'achat de femme, ſuivant l'ancienne couſtume non ſeulement des François, mais auſſi des Saxons, des Allemans & des Bourguignons.

On appelle auſſi *treizain*, treize gerbes ſur leſquelles on dixme ou on champarte ordinairement.

TREIZE, ou TREZE. Terme numeral compoſé de trois & dix. Il y a bien des ſuperſtitieux qui ne veulent pas qu'on ſoit *treize* à table.

TREIZIESME. Adj. numeral ordinal. Qui eſt en un rang où il en avoit douze devant luy. Quand on achete quelque choſe à la douzaine, ou au quarteron, on donne toûjours le *treiziesme*. Le *treiziesme* du mois, de la Lune.

TREIZIESMEMENT. adv. En treiziesme lieu.

TRELINGAGE. ſ. m. Terme de Marine. C'eſt un cordage qui finit par pluſieurs branches, comme ſont les pattes de bouline.

TRELINGUER. v. neut. qui ſe dit, quand on ſe ſert d'un cordage à pluſieurs branches, comme on fait durant l'orage.

TRELU. ſ. m. Terme populaire, qui ne ſe dit qu'en cette phraſe. Avoir le *trelu*, pour dire, Voir une choſe autrement qu'elle n'eſt, avoir la veuë trouble. Ce mot vient du vieux mot François *treluire*, qui ſignifioit, Voir imparfaitement quelque choſe par le moyen de quelque petit eſclat de lumiere.

TREMBLANT, ANTE. adj. Qui n'eſt pas ferme & aſſûré. Le plancher n'eſt pas ſeur, il eſt tout *tremblant*, quand on marche deſſus. Il y a des prez dont le fond eſt *tremblant*, des terres qui ſont *tremblantes*. Une feuille eſt *tremblante* au moindre vent.

TREMBLANT, ſe dit auſſi de celuy qui a peur, ou qui friſſonne. Ce criminel à la veuë du Juge devint paſle & tout *tremblant*. Le friſſon de la fiévre rend un malade *tremblant*. On dit en proverbe, qu'un homme a fait quelque fauſſeté, quand on luy voit la main *tremblante*.

On appelle à la boucherie la piece de bœuf *tremblante*, celle qui eſt à la poitrine, parce que cette partie tremble encore long-temps aprés que l'animal eſt mort, à cauſe des eſprits qui y demeurent enfermez. C'eſt l'endroit du bœuf qu'on ſert aux bonnes tables.

TREMBLANT, au ſubſtantif, ſe dit d'une certaine modification du ſon des jeux de l'orgue, qui fait qu'ils paroiſſent trembler. C'eſt une ſoupape ou petit ais mobile avec un reſſort qui eſt dans le porte-vent, qui étant agité par le vent à qui elle donne ou ferme l'entrée, produit cet effet. On l'abaiſſe, quand on veut que les tuyaux tremblent; & on la leve, quand ils ne doivent pas trembler. Il y a un *tremblant* à vent ouvert ou perdu, qu'on voit encore dans les vieilles orgues; & un *tremblant* à vent clos, dont on uſe à preſent, qui eſt plus agreable, & n'eſt autre choſe que la ſoupape cy-deſſus doublée de trois ou quatre cuiſſes, qui eſt ſuſpenduë un peu en penchant dans le porte-vent, & portée ſur un petit quarré creuſé par le milieu, que quelques-uns appellent *lunette*, ſur lequel elle s'ouvre & ſe ferme librement. On en tempere le mouvement par un petit poids qu'on y attache; & alors on l'appelle le *tremblant doux*.

TREMBLAYE. ſ. f. Terre où on a planté pluſieurs arbres de tremble.

TREMBLE. ſ. m. Arbre de haute fuſtaye, dont les feuilles ſont larges, & l'eſcorce liſe, qu'on appelle autrement *peuplier noir*. Le *tremble* eſt un bois blanc & leger qui ſert à faire des ſabots, des talons de ſouliers, & des ouvrages de ſculpture. On en fait auſſi des planches pour le même uſage que celles du tilleau. Voyez PEUPLIER. Ce mot vient de *tremulus*, parce que ſes feuilles tremblent toûjours.

TREMBLEMENT. ſ. m. Eſmotion de ce qui n'eſt pas ferme & aſſûré. Le *tremblement* de ce plancher menace la maiſon de ruine. Les *tremblements* de terre renverſent les villes & les montagnes, changent le cours des rivieres, &c. L'Italie & les pays Orientaux ſont ſujets aux *tremblements* de terre.

TREMBLEMENT, ſe dit auſſi des frequentes agitations des membres du corps, qui procedent de froid, de

crainte, de foibleſſe, ou de quelque maladie. Quand un poltron voit ſon ennemi, il luy prend un ſoudain *tremblement* dans tous les membres. Les vieillards ſont ſujets au *tremblement* de mains & de teſte. La violence d'un friſſon cauſe des *tremblements* à un malade.

TREMBLEMENT, ſe dit auſſi en Muſique, du mouvement precipité des ſons, qui ſe fait particulierement dans les doubles cadences. Le plus difficile de la Muſique eſt de faire bien les *tremblements* de la voix, les *tremblements* des cordes, ou de battre ſur les touches. Les Muſiciens les appellent *accents plaintifs*, *martellements*, *verres caſſez*, *ſouſpirs* & *battements*.

TREMBLER. v. neut. Branſler, n'être pas ferme, aſſûré, ſolide. Quand on danſe dans cette maiſon, tous les planchers *tremblent*. Le bruit des carroſſes, des armes à feu, fait *trembler* les vitres & les portes des maiſons. La terre *tremblait* ſous nos pieds. Les Poëtes diſent que Jupiter faiſoit *trembler* la terre, l'Olympe, d'un ſeul branſlement de teſte. Les vents ſouſterrains & enfermés ſont cauſe que la terre *tremble*, quand ils ſe veulent faire un paſſage. Ce mot vient du Latin *tremulare*. Nicod.

TREMBLER, ſe dit auſſi en parlant de ces mouvements qui ſont cauſés par le froid, la peur, la foibleſſe, & la maladie. Cet homme eſt mal vêtu, il *tremble* de froid. C'eſt un laſche qui *tremble* à la veuë du moindre peril. Les jambes *tremblent* aux vieillards, la teſte & les mains, à cauſe de la foibleſſe de leurs nerfs. Le friſſon de la fiévre fait *trembler* les plus hardis & les plus robuſtes.

On dit auſſi d'une grande puiſſance & autorité, qu'elle fait tout *trembler*, qu'elle tient dans la crainte & dans le reſpect. Le Roy fait *trembler* toute l'Europe. Racine en parlant d'Alexandre, a dit elegamment :

Et la terre en *tremblant* ſe taire devant vous.

Cet homme eſt tellement maiſtre chez luy, qu'au moindre mot qu'il dit tout *tremble* dans la maiſon.

TREMBLER, ſe dit auſſi de cette timidité qui fait manquer toutes les entrepriſes. Ce bourgeois ne peut avoir aſſez de ſeuretez pour placer ſon argent, il *tremble* toûjours; il n'eſt capable de rien entreprendre, parce qu'il *tremble*, & qu'il eſt irreſolu.

En termes de Muſique, *trembler* ſignifie, Faire des ſons precipitez, ſoit par l'inflexion prompte de la voix, ſoit par le toucher des cordes, ou d'un clavier. On marque ſur la tablature les lieux où il faut *trembler*.

TREMBLER, ſe dit proverbialement en ces phraſes. Il *tremble* comme la feuille. On dit auſſi à un fanfaron, Tel menace qui *tremble*, pour dire, qu'il ne fait pas peur. On dit auſſi à un poltron, N'ayez point de peur, *tremblez* toûjours.

TREMBLEUR. ſ. m. Qui tremble ſans ſujet. Vous ne ferez point d'entrepriſe avec cet homme-là, c'eſt un *trembleur* qui a peur de tout. Il y a auſſi en Angleterre une Secte d'Heretiques qu'on appelle des *Trembleurs*, à cauſe qu'ils ont une crainte exceſſive des jugemens de Dieu.

TREMBLOTTER. verb. neut. diminutif de *trembler*. Voilà le friſſon qui va venir à ce malade, il commence à *trembloter*. Ce criminel a eſté amené tout *tremblotant* devant le Juge.

TREME. Voyez TRAME.

TREMIE. ſ. f. Vaiſſeau de bois fait en forme de pyramide renverſée, qui ſert au moulin pour faire eſcouler peu à peu par un auget le bled ſur les meules pour en faire de la farine. Cette *tremie* eſt portée par deux pieces de bois qu'on appelle *tremions*, qui s'entretiennent par des chevalets. Il ſert auſſi dans les greniers à fil pour faire couler le ſel dans les meſures. Ce mot vient *à tremendo*.

On appelle en Maçonnerie bandes de *tremie*, des bandes de fer qui ſervent pour tenir les arres, & ſouſtenir les languettes des cheminées.

TREMION. ſ. m. Bois qui ſouſtient la tremie.

TREMOIS. ſ. m. Menu bleds qu'on ſeme en Mars, comme avoine, orge, veſce, meſlez enſemble. On les ne ſont que trois mois en terre. On appelle auſſi *tremois* ou *tremail*, trois ſortes de grains meſlez enſemble, comme on appelle *meteil*, le froment meſlé de ſeigle.

TREMOUSSEMENT. ſ. m. Eſmotion, agitation du corps qui ſe remuë doucement, qui fretille. On ſent un doux *tremouſſement* du cœur, quand on reçoit une nouvelle agreable.

TREMOUSSER. v. neut. Il ne ſe dit qu'avec le pronom perſonnel. Se remuer doucement & mollement, fretiller, ne pouvoir demeurer en place. Cet homme eſt inquiet, il ſe *tremouſſe*, il ne ſçauroit demeurer en un même lieu. Ce Baladin ſe *tremouſſe* trop quand il danſe. On dit pourtant que l'abeille *tremouſſe* des aiſles à l'entrée de la ruche. Ce mot vient *à tremendo*. Nicod.

TREMOUSSER, ſignifie auſſi, S'empreſſer, s'intriguer, ſe mettre fort en peine de la reüſſite de quelque affaire. Ce n'eſt qu'à force de ſe *tremouſſer*, de s'empreſſer, de s'intriguer, qu'on fait fortune *dans* ce monde. S'il ne gagne pas ſon procés, ce ne ſera pas faute de ſe *tremouſſer*.

TREMPE. ſ. f. Pluye un peu forte qui mouille bien. On dit qu'il eſt cheu une bonne *trempe*, pour dire, une bonne pluye qui a bien trempé, bien mouillé la terre.

TREMPE, ſe dit auſſi de la liqueur dans laquelle on plonge le fer chaud pour le rendre plus dur ou plus trenchant. Les Ouvriers ont diverſes ſortes de *trempes*. On fait une bonne *trempe* avec du ſuc de raifort, avec le ſuc qu'on tire des vers de terre paſſez dans un linge, du vinaigre, de la ſuye de cheminée, du ſel, de l'eau de pilofelle. Le fer ainſi *trempé* coupe l'autre fer, mais il eſt caſſant. Au contraire il ſe ramollit étant eſteint dans du jus de cigue, de ſavonaire ou de guimauve.

TREMPE, ſe dit figurément en choſes ſpirituelles. On dit qu'un eſprit eſt de bonne *trempe*, pour dire, qu'il eſt ferme & ſolide.

TREMPEMENT. ſ. m. Action par laquelle on trempe. Il y a pluſieurs manieres qu'on ne peut raconter en ouvre ſans un long *trempement* dans l'eau, ou dans quelque liqueur.

TREMPER. v. act. & n. Imbiber quelque corps de quelque liqueur. On *trempe* la ſoupe aux pauvres gens dans les gargotes. Les enfants aiment bien à *tremper* leur pain au pot, ou dans du vin. Ce mot vient de *per* & *temperare*. Nicod.

TREMPER, ſe dit auſſi en parlant des choſes qu'on laiſſe long-temps dans une liqueur. Quand on confit du gre. Il faut laiſſer ce poiſſon *tremper* dans la ſaumure. Il faut qu'il *trempe* long-temps dans le vinaigre. Il faut qu'un bout de l'eſtoffe *trempe* dans l'eau pour voir l'effet de la ſtillation, & que l'autre bout pende plus bas. Les infuſions ne ſe font qu'en laiſſant *tremper* des plantes & des drogues dans quelque liqueur. On fait *tremper* la ſaline dans l'eau douce pour la deſſaler.

TREMPER, ſignifie auſſi, Preparer le fer pour le rendre dur & trenchant, en le jettant tout rouge dans l'eau, ou autre liqueur convenable. Il y a de l'adreſſe à bien *tremper* le fer, afin qu'il ne ſoit point caſſant. Quand on le trempe dans du vinaigre où on aura diſſous du ſel commun, on dit qu'il ne pourra plus ſouffrir le marteau. *Tremper* ſon vin, c'eſt le boire avec beaucoup d'eau. Les Medecins recommandent fort aux convaleſcents de bien *tremper* leur vin.

TREMPER, ſe dit figurément en choſes morales. *Tremper* dans un crime, dans une conſpiration, c'eſt en eſtre

eſtre complice, en avoir connoiſſance ſans l'avoir revelée. On dit auſſi, qu'un homme *trempe* ſes mains dans le ſang innocent, lors qu'il tuë, ou fait tuer, ou qu'il condamne à mort quelqu'un injuſtement, quand il eſt auteur ou complice de ſa mort.

TREMPÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. On dit qu'un homme eſt tout *trempé*, lors qu'il a eſté long-temps à une pluye qui a percé ſes habits. On dit que ſa chemiſe eſt *trempée*, quand elle eſt pleine de ſueur.

TREMPIS. ſ. m. qui ne ſe dit gueres que d'une eau où on a laiſſé tremper de la moruë, ou de la ſaline, pour la deſſaler. Cela put & ſent le *trempis* de moruë. Le *trempis* de cuir dans les tanneries.

TRENCHANT, ANTE. adj. Ce qui eſt mince & aceré, qui coupe bien. Les Chirurgiens diſtinguent les playes qui ont eſté faites par des inſtruments *trenchans*, d'avec celles qui ont eſté faites par des contondants. L'acier de Damas eſt fort *trenchant*. Une faulx bien affilée, bien *trenchante*.

On appelle un Eſcuyer *trenchant*, un Officier qui decoupe les viandes artiſtement & proprement. Les Allemans ſe picquent fort de ſçavoir bien l'art d'un Eſcuyer *trenchant*.

TRENCHANT, ſe dit auſſi ſubſtantivement de la partie la plus deliée d'un inſtrument propre à couper. Un raſoir, un couteau ont un dos & un *trenchant*. Il luy a donné pluſieurs coups de plat d'eſpée, & pas un du *trenchant*.

TRENCHE. ſ. f. Roüelle, morceau de chair qu'on coupe, qu'on detache avec le trenchant d'un couteau, d'un raſoir. Les Chirurgiens couppent ſouvent des *trenches* de chair aux malades qu'ils penſent. Une *trenche* de jambon, de paſté. Il a couppé cette eſclanche par *trenches*. On couppe des pommes par menuës *trenches* pour en faire du ſyrop. On dit à la boucherie, une *trenche* de bœuf: c'eſt la même partie qu'on appelle aux veaux la *roüelle*, qui eſt fort charnuë, & qui fait le gras de la cuiſſe. Entre les *trenches* de bœuf, il y a les *trenches* maigres, & les *trenches* graſſes. Celles-cy ſont deux parties, la *trenche* à l'os, & la *trenche* au petit os.

TRENCHE, eſt auſſi un coin ou ciſeau dont ſe ſervent les Ouvriers en fer pour le fendre, quand il eſt chaud; & *tranchet* eſt ſon diminutif.

TRENCHE, ſe dit chez les Libraires de l'endroit du livre par où il a eſté rogné ſur la preſſe; & c'eſt alors qu'on le rougit, qu'on le dore, qu'on le marbre ſur *trenche*, c'eſt à dire, ſur l'extremité des feuillets.

TRENCHE'E. ſ. f. Foſſe creuſée dans la terre pour faire eſcouler les eaux d'un marais, d'un pré, pour deſtourner le cours d'une riviere. Quand une riviere fait des inondations, on fait pluſieurs *trenchées* & canaux pour l'affoiblir. On a deſſeché des marais en Poitou à force d'y faire des ſeignées & des *trenchées*. On appelle auſſi *trenchées*, le foſſé qu'on fait dans un terrain pour y conſtruire les fondements de quelque edifice; dans un jardin pour y planter des arbres. Ce mot vient du verbe *trencher*. Les Italiens diſent auſſi *trincea*.

TRENCHÉE, en termes de Guerre, eſt un foſſé qu'on creuſe dans la terre pour approcher à couvert du corps de la place aſſiegée. Il eſt large & profond de 7. à 8. pieds, & couppé en talus; ce qui luy donne le nom de *trenchée*. On l'appelle autrement *ligne d'approche* ou *ligne d'attaque*, & il a un parapet du coſté des aſſiegez. On fait auſſi des *trenchées* ſans creuſer, en ſe couvrant de faſcines, de gabions, de ſacs de laine, ou de terre, quand le terrain eſt de roche, difficile à creuſer, ou ſujet à faire des éclats. On appelle une *trenchée enfilée*, quand de quelque endroit de la place on peut voir dedans en droite ligne. Un boyau de *trenchée*, c'eſt l'étenduë de la *trenchée* juſqu'à ce qu'elle faſſe un coude, ou un retour, où l'on fait d'ordinaire des redoutes. Ouvrir la *trenchée*, c'eſt commencer de faire des lignes d'approches. On dit qu'on a pris une ville en huit jours de *trenchée* ouverte, c'eſt à dire, depuis qu'on a commencé les approches. Monter la *trenchée*, relever la *trenchée*, c'eſt monter, ou deſcendre la garde à la *trenchée*. On appelle la queuë de la *trenchée*, le lieu par où on a commencé d'ouvrir la *trenchée*. La teſte eſt le lieu où on a porté le travail. On dit que les ennemis ont nettoyé la *trenchée*, quand ils ont chaſſé, ou tué les ſoldats qui la gardoient.

TRENCHÉE, en termes de Medecine, ſe dit d'une colique, ou d'une douleur de ventre qui eſt cauſée par des vents enfermez dans les boyaux. Les femmes preſtes d'accoucher ont des *trenchées*. Les enfans nouveaux nez ont des *trenchées*. Le ſené donne des *trenchées*, quand il n'eſt pas bien preparé. Les chevaux meurent ſouvent de *trenchées* rouges.

On appelle proverbialement des *trenchées* de St. Mathurin, des actes de folie qui prennent par intervalles.

TRENCHEFILE. ſ. m. Petit ornement de fil ou de ſoye que les Relieurs mettent au dos d'un livre ſur la trenche pour le tenir en eſtat.

TRENCHEBILE. ſ. f. Terme de Cordonnier. C'eſt une bouture de fil qu'on fait en dedans des ſouliers de marroquin, pour empeſcher que le cuir ne ſe deſchire, ou ne s'étende trop: ce qui eſt ſur tout neceſſaire aux oreilles par où on les attache.

TRENCHEFILE, en termes de Manege, eſt une chaiſnette qui paſſe le long de l'embouchure d'une des branches du mors juſqu'à l'autre.

TRENCHE-LARD. ſ. m. Couteau de cuiſine fort mince qui ſert à faire des lardons

TRENCHE-PLUME. ſ. m. Canif qui ſert à trancher, à tailler les plumes à eſcrire.

TRENCHER. v. act. & n. Coupper, ſeparer en deux avec un fer trenchant. Voilà un couteau qui *trenche* comme un raſoir. En France on *trenche* la teſte aux Gentilshommes qu'on execute avec un coutelas. Ce mot vient du Latin *truncare*. Nicod.

TRENCHER, en termes de Medecine ſignifie auſſi, Donner des trenchées, des douleurs de ventre, des coliques. On met de l'anis dans les medecines comme le correctif du ſené, pour empeſcher qu'il ne *trenche*.

TRENCHER, ſignifie auſſi, Decider, parler franchement, ou avec autorité. Ce Juge, quand il opine, n'eſt point chancelant, il va droit au nœud de l'affaire, il *trenche* la difficulté. Voilà une raiſon demonſtrative, qui *trenche* net. Ce Miniſtre s'eſt declaré ſur cette affaire, il *trenche* le mot, que le Roy le vouloit ainſi.

TRENCHER, ſignifie encore, Abreger. Pour *trencher* court, c'eſt à dire, En un mot, pour concluſion. On dit auſſi d'un médiſant, qu'il *trenche* & qu'il coupe, pour dire, qu'il parle hardiment des defauts d'autruy.

TRENCHER, en termes de Peinture ſignifie, Paſſer d'une couleur vive à une autre couleur vive ſans aucune nuance, ni adouciſſement. Toutes les couleurs qui *trenchent* ne ſont point agreables à la veuë. En Eſcriture on appelle un *e trenché*, un *e* en cette figure *&c.* qui eſt l'abbreviation de la conjonction Et, dont on ſe ſert particulierement pour marquer les *& cetera*. Dans l'Imprimerie ancienne on *trenchoit* les *e* feminins, pour monſtrer qu'ils ſouffroient l'eliſion, qu'on ne les devoit pas prononcer. En Arithmetique on *trenche* auſſi les chiffres, & ſur tout dans la diviſion, pour diſtinguer les nombres desjà ſouſtraits & diviſez de ceux qui ne le ſont pas encore.

TRENCHER, ſe dit encore ironiquement des fanfarons, de ceux qui affectent de paroiſtre plus qu'ils ne ſont. Il *trenche* du grand Seigneur, pour dire, il fait le grand Seigneur. Il *trenche* de l'habile homme.

On dit proverbialement, qu'un homme eſt un couteau de tripiere, qui *trenche* des deux coſtez, lors qu'il ſouſtient les deux propoſitions contraires, lors qu'il eſt de tous les

les partis, lors qu'il loüe, ou qu'il blaſme la même perſonne, ſelon les occaſions differentes.

TRENCHÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

En termes de Blaſon, on dit qu'un Eſcu eſt *trenché*, lors qu'il eſt diviſé en deux diagonalement, & que la diviſion vient de l'angle dextre du chef à l'angle ſeneſtre de la pointe. Quand il eſt diviſé au contraire, on l'appelle *taillé*. On appelle *trenché crenelé*, quand la diviſion du *trenché* eſt faite par creneaux. *Trenché endenté*, eſt lors qu'au lieu que le *trenché* ſimplement ne ſe figure que par un filet qui ſe tire en bande, le *trenché endenté* eſt quand les deux parties de l'Eſcu entrent l'une dans l'autre, ainſi qu'avec les dents. *Trenché retrenché*, ſe dit de ce qui eſt *trenché*, puis taillé & *retrenché*; & *trenché taillé*, quand ſur le *trenché* il y a une petite taille ou entaille au cœur de l'Eſcu.

TRENCHET. ſ. m. Outil de Cordonnier, de Bourrelier, & autres Ouvriers travaillants en cuir, qui leur ſert à le coupper. C'eſt un inſtrument de fer qui eſt arrondi, & qui eſt fort trenchant. On l'appelle auſſi *trenchoir*; & en ce cas c'eſt un mot purement Bas-Breton.

TRENCHOIR. ſ. m. Aſſiette ou billot de bois ſur lequel on trenche, on hache les viandes.

On le dit auſſi en Architecture, au lieu d'*abaque* ou *tailloir*.

TRENTAIN. Terme dont ſe ſert un Marqueur de jeu de paume, pour marquer le ſecond coup que gagne un joüeur contre celuy qui avoit déjà gagné trente.

Un Sacriſtain appelle auſſi un *trentain*, un nombre de 30. Meſſes qu'on fait dire pour un defunt, quand on n'a pas le moyen de luy faire dire un annuel, dont on dit que Gregoire le Grand a été l'inventeur.

TRENTAINE. ſ. f. Terme collectif. Qui comprend trois dizaines de perſonnes, ou de choſes. Une *trentaine* de cavaliers, d'écus, de jours.

TRENTANEL. ſ. m. eſt une plante qui croiſt dans le Languedoc & dans la Provence, qui eſt d'une odeur forte, & qui ſert aux teintures.

TRENTE. Terme numeral. Qui contient trois fois dix, & s'exprime par un trois poſé au deſſus d'un zero à la ſeconde colomne des nombres. JESUS-CHRIST fut vendu *trente* deniers par Judas.

Aux cartes, il y a des jeux qu'on appelle la Belle, le Flux, & le *Trente* un, où celuy qui a *trente* un points en ſes cartes, gagne. Il y a auſſi le *trente* & quarente, où celuy qui amene le plus prés de *trente*, gagne. A *trente* un il gagne double. A 40. il perd double.

TRENTIESME. adj. numeral ordinal. Qui eſt en un rang où il en voit vingt-neuf devant luy. Le *trentieſme* & dernier jour du mois.

TREPAN. ſ. m. Terme de Chirurgie. C'eſt un inſtrument fait en forme de vilbrequin, dont la meſche eſt dentelée & faite en forme d'une ſcie ronde. Il ſert pour guerir les playes du crane, quand il n'eſt contus que juſqu'à la ſeconde table; car par ſon moyen on fait amputation ou exfoliation de l'os tant & ſi peu que l'on veut. Il doit y avoir un clou aigu ou pointe au milieu de ſon circuit, afin de le rendre ſtable pendant ſon operation. Il doit auſſi avoir un chaperon qui ſe hauſſe & ſe baiſſe ſuivant le beſoin qu'on en aura, afin qu'il ne puiſſe paſſer & coupper l'os plus qu'il ne ſera neceſſaire. Il y a auſſi des *trepans* à deux pointes & en triangle; & d'autres dont les pointes ſont quadrangulaires ou hexagones, pour guerir la carie des os. Il y a des *trepans* perforatifs, & des *trepans* exfoliatifs.

TREPAN, ſignifie auſſi l'operation qu'on fait avec le *trepan*. C'eſt une operation dangereuſe & difficile que le *trepan*.

TREPAN, eſt auſſi un outil dont ſe ſervent les Maçons & les Sculpteurs, qui eſt preſque fait comme celuy des Chirurgiens en maniere de vilbrequin. Il y en a auſſi en archet, & il eſt compoſé de fuſt, de meſche & de travers.

TREPANER. v. act. Faire une operation ſur les os avec le trepan.

TREPAS. ſ. m. Mort, paſſage de cette vie à une autre. Il ne ſe dit que de l'homme. Il eſt allé de vie à *trepas*. Le Seigneur a dit qu'il ſe moqueroit des pecheurs à l'heure de leur *trepas*. Ce mot eſt plus en uſage chez les Poëtes, que chez les Orateurs, à cauſe du beau ſon & de la rime à *appas*, & *combats*, avec leſquels ils le joignent ſouvent. Ses appas ont cauſé mille *trepas*. Ce guerrier portoit par tout l'horreur & le *trepas*.

On appelle en termes de Finance, le *Trepas* de Loire, un Bureau où on fait payer le droit de la traitte foraine à l'embouchure de la Sarte dans la Loire. Il y a apparence que ce mot eſt dit par corruption de *outrepaſſer*, parce que ce droit ſe paye par les marchandiſes qui paſſent outre la Loire, & qui vont en Bretagne, qui étoit autrefois Province étrangere. Et même on diſoit autrefois *trepaſſer* un commandement, pour dire, l'enfraindre, paſſer outre. Ainſi le nom de *Treport*, qui eſt en Picardie, a été fait *de ulteriori portu*.

En termes de Marine, on appelle *trepas*, un petit paſſage ou fil d'eau qui eſt entre deux bancs, ou entre deux terres. On le nomme auſſi *pas*, ou *pertuis*.

TREPASSEMENT. ſ. m. Moment de la mort. Il ne ſe dit ſerieuſement qu'en cette phraſe: Les Apoſtres aſſiſterent au *trepaſſement* de la Vierge.

On dit en burleſque & populairement: Il a aſſiſté au *trepaſſement* d'un chat, il voit trouble.

TREPASSER. v. n. Mourir de mort naturelle. Il *trepaſſa* un tel jour entre les bras de ſes parens. Du Cange le derive de *tranſpaſſare*, parce que la mort eſt une eſpece de paſſage. Il a ſignifié auſſi autrefois *outrepaſſer*, aller au delà.

TREPASSÉ, ÉE. part. & adj.

TREPASSÉ. ſ. m. Homme mort. On dit d'un homme paſle & maigre, qu'il a le viſage d'un *trepaſſé*. On dit de celuy qui deſjeune avant que d'aller à la Meſſe, qu'il va à la Meſſe des *trepaſſez*, qu'il y porte pain & vin.

La Feſte des *trepaſſez*, eſt la Feſte des morts que l'Egliſe celebre le lendemain de la Touſſaints. Elle fut premierement celebrée par Odo ſecond Abbé de Clugni en ſon Abbaye à ſon retour du voyage de Sicile, où il avoit eu grand peur dans une tempeſte des cris qu'il avoit entendus en paſſant auprés du mont Etna, comme témoigne Polydore Virgile.

TREPIDATION. ſ. f. Terme de Medecine, qui ſe dit d'un tremblement de membres & de nerfs. Le commencement de la rage des chiens vient par une *trepidation* de nerfs ou de membres.

TREPIDATION, en termes d'Aſtronomie, eſt un mouvement qu'on attribuë à des cieux nommez criſtallins, qu'on s'eſt imaginé dans l'hypotheſe de Ptolomée eſtre au deſſus de la region des Planetes, pour expliquer de certains mouvements preſque inſenſibles qu'on a obſervez à l'axe du monde, que les Modernes expliquent plus aiſément en parlant de l'inclination de l'axe de la terre.

TREPIED. ſ. m. Utencile de cuiſine fait d'un cercle de fer ſouſtenu de trois pieds, ſur lequel on poſe les chauderons, fourneaux ou poeſles qu'on veut tenir ſur le feu. On le dit auſſi quelquefois par extenſion des ſieges de bois qui n'ont que trois pieds, qui ſouſtiennent quelque choſe. Un *trepied* de platine. Ce mot vient de *tripetia*, dont s'eſt ſervi Sulpice Severe pour dire une ſelle à trois pieds dont ſe ſervoient les payſans Gaulois. Menage.

TREPIED, chez les Anciens, étoit un ſiege fameux & ſacré, ſur lequel les Prêtres & les Sibylles ſe mettoient pour rendre des oracles, croyant qu'il leur inſpiroit la

fureur dont ils ſe feignoient ſaiſis pour faire leurs predictions. En Latin *Corycus*.

TREPIED, étoit auſſi chez les Anciens un petit vaſe precieux à trois pieds, dont on faiſoit preſent aux gens de merite pour les honorer.

TREPIGNEMENT. ſ. m. Action de trepigner.

TREPIGNER. v. n. qui ſe dit proprement des chevaux qui battent la poudre avec les pieds de devant, qui ſur les voltes font leurs mouvemens trop courts ou trop prés de terre.

TREPIGNER, ſe dit auſſi des enfants qui frappent pluſieurs fois la terre avec les pieds par un témoignage de colere, de depit, d'opiniaſtreté. Ce mot vient de *trepudiare*, ſelon Nicod, qui remarque qu'on diſoit autrefois *triper*, pour dire *ſauter*. Menage le derive de *trepidinare*, diminutif de *trepidare* ou *tripudiare*, qui ſignifie *tes pedes terram ferire*, comme faiſoient les Sauteurs & Baladins des Anciens.

TREPOINT. ſ. m. Terme de Cordonnier. C'eſt la couture des ſemelles du ſoulier, qui paroiſt en dehors entre la ſemelle & l'empeigne, & qui regne tout autour en façon d'arriere-points.

TREPOT. ſ. m. Terme de Marine. C'eſt une groſſe & longue piece de bois qui eſt aſſemblée avec le bout ſuperieur de l'eſtambord pour former la hauteur du chaſteau de pouppe. On l'appelle auſſi *allonge de pouppe*.

TRES. Particule qui étant adjouſtée à quelques mots adjectifs, eſt la marque d'un ſuperlatif. Dieu eſt *tres* bon, *tres* puiſſant, *tres* juſte, *tres* grand, *tres* miſericordieux. On l'appelle auſſi le *tres* Haut. Cet homme eſt *tres* brave, *tres* méchant. Cette femme eſt *tres* belle, *tres* ſage. Il eſt *tres* malade. Cela eſt *tres* achevé, *tres* ancien. On cloſt ordinairement les lettres avec cette formule, Voſtre *tres* humble, *tres* affectionné, & *tres* obeïſſant ſerviteur. On dit auſſi, Vous ſoyez le *tres* bien venu. C'eſt *tres* bien fait à vous. J'en ſuis *tres* aiſe. Je l'ay pour *tres* agreable.

TRES, ſe dit auſſi pour relever une dignité, & pour faire honneur. Le *tres* Saint Sacrement de l'Autel. Noſtre *tres* Saint Pere le Pape. Le *tres* Reverend Pere en Dieu. Un *tres* redouté Seigneur. Mon *tres* cher ami.

TRES, ſe joint auſſi à pluſieurs adverbes, pour un deſſein pareil d'augmenter leur force. Je feray cela *tres* volontiers. Il a penetré *tres* avant dans cette ſcience. Cela arrivera *tres* certainement. Ce mot ſe dit *tres* proprement. Il eſt logé *tres* petitement.

TRES, ſe joint auſſi à quelques noms ſubſtantifs. Il poſſede le fonds & le *tres*-fonds d'une telle terre, pour dire, ce qui eſt deſſus & deſſous la terre. On a vendu le fonds & le *tres*-fonds de ce bois, pour dire, non ſeulement la coupe du bois, mais auſſi le fonds & le ſol. Et l'on dit au figuré, qu'un homme connoiſt le fonds & le *tres*-fonds d'une affaire, pour dire, qu'il la connoiſt parfaitement. Ce mot vient du Latin *trans*, comme on a dit *treſpaſſer* ou *tranſpaſſer*.

TRESCHEUR. ſ. m. Terme de Blaſon, eſt une eſpece d'orle, qui n'a neanmoins que la moitié de ſa largeur. Il y en a de ſimples, & de doubles, quelquefois fleuronnez & contrefleuronnez, & par fois fleurdeliſez, comme celuy du Royaume d'Eſcoſſe. On l'appelle autrement *eſſonnier*. Ce mot vient de ce qu'il repreſentoit une *treſſe* ou dentelle, en un temps où on diſoit *treſſche* & *treſcheur*, & *treſſouer*, pour ſignifier *treſſer*; ce qui vient du mot Grec *thrix* & de *trica*.

TRESEAU. ſ. m. Aſſemblage de trois gerbes enſemble, qu'on laiſſe ſur le champ aprés qu'elles ſont liées, juſqu'à ce qu'elles ayent été diſmées ou champartées. Le Champarteur a le choix des *treſeaux*.

TRESEAU, eſt auſſi un demi-quart d'once, ou un gros. On achete la menuë marchandiſe, comme le fil, la ſoye, au *treſeau*, on en prend un gros.

TRESFONCIER. ſ. m. qui ſe dit du ſeigneur & proprietaire du fonds des bois & foreſts qui ſont en tiers & danger. On le dit auſſi du proprietaire d'un heritage, par oppoſition à celuy qui n'en eſt que l'uſufruitier.

TRESOR. ſ. m. Richeſſes amaſſées & accumulées enſemble. Les *treſors* fameux de l'Antiquité ſont ceux de Creſus, de Salomon, le *treſor* du Temple de Jeruſalem, de Delphes; aujourd'huy ceux de Lorette, de Veniſe. Le *treſor* de la Ste. Chapelle eſt precieux pour les reliques, celuy de St. Denis pour les pierreries. Il y a bien des affronteurs qui diſent qu'ils ſçavent l'art de deſcouvrir les *treſors* cachez.

TRESOR, ſe dit auſſi du lieu où ſe gardent & amaſſent les revenus, les richeſſes d'un Roy, d'un Prince. Le *Treſor* Royal eſt aujourd'huy en France ce qu'on appelloit autrefois *l'Eſpargne*. Le Garde du *Treſor* Royal. Les Republiques ont auſſi leur *Treſor*, un lieu où ſe prennent les fonds pour payer toutes les deſpenſes de l'Eſtat. Le Domeine de la Couronne s'appelloit auſſi autrefois *Treſor*. Alors les Baillifs & Senechaux étoient les Receveurs du *Treſor*, qui envoyoient les deniers au Receveur General, qu'on nommoit *Clerc du Treſor*; & celuy qui gardoit les deniers, le *Changeur du Treſor*. Paſquier.

TRESOR, ſe dit auſſi du bien qu'amaſſent & reſervent les particuliers. Les avares taſchent d'accumuler *treſors ſur treſors*: là où eſt leur *treſor*, là eſt leur cœur. Cette pauvre femme a été obligée de toucher à ſon petit *treſor*.

TRESOR, ſe dit poëtiquement de l'or, & de tout ce qui briſle. Ainſi Malherbe a dit, les *treſors* du Pactole, en parlant de quelque pompe & magnificence.

TRESOR, ſe dit auſſi du lieu où ſe gardent les titres & papiers d'une grande Maiſon, d'une Communauté. L'Inventaire du *Treſor* des Chartres du Roy contient VIII. Volumes *in folio*. Le *Treſor* des Chartres a commencé d'être dreſſé ſous Philippe Auguſte. L'ancienne Nobleſſe ne ſe prouve que par les Chartres tirées du *Treſor* des anciennes Abbayes.

TRESOR, ſe dit figurément en choſes morales & ſpirituelles. Les *treſors* de la grace ſont infinis. L'Egliſe tire de ſes *treſors* les Jubilez & les indulgences. Un valet fidele eſt un *treſor*. Il a une femme parfaitement belle & vertueuſe, c'eſt un *treſor*.

TRESOR, s'eſt auſſi employé en pluſieurs titres de livres, pour ſignifier un recueil, un amas de pluſieurs choſes. Le *Treſor* Politique, le *Treſor* Poëtique, le *Treſor* des langues Françoiſe, Italienne, & Eſpagnole, de Cefar & Antoine Oudin.

TRESOR, en termes de l'Eſcriture, ſe prend en bonne & en mauvaiſe part, & ſignifie ſeulement un amas de pluſieurs choſes. Un *treſor* d'iniquité. Dieu tire les vents de ſes *treſors*.

Au Palais on appelle la Chambre du *Treſor*, une Juriſdiction où on juge en premiere inſtance les affaires du Domeine du Roy, où ſe reçoivent les cautions des Officiers comptables, &c. C'eſt le Roy François I. qui établit cette Chambre, dont neanmoins la juriſdiction ne s'étend que dans la Vicomté de Paris, & en trois ou quatre Preſidiaux voiſins.

Il y a auſſi à la Chambre des Comptes une Chambre du *Treſor*, ou un Bureau des Auditeurs, à qui on diſtribuë les comptes de l'Eſpargne, & de la Maiſon du Roy, & tous ceux qui regardent le Domeine.

TRESORERIE. ſ. f. Benefice de celuy qui a la garde du treſor, des reliques d'une Egliſe. La principale dignité d'une Ste. Chapelle eſt la *Treſorerie*. C'eſt auſſi le lieu où ſont les reliques, & encore celuy où demeure le

Treſorier. Dans les Abbayes, c'eſt le Benefice de celuy qui garde les Chartres & papiers.

TRESORIER. ſ. m. Celuy qui poſſede une dignité ou Benefice Eccleſiaſtique, qui le rend gardien des reliques, ou du Treſor des Chartres. Le *Treſorier* de la Ste. Chapelle. Le *Treſorier* de l'Abbaye de St. Germain étoit autrefois un Officier clauſtral.

TRESORIER, ſe dit auſſi des offices ſeculiers, de ceux qui manient les deniers des Rois ou des Princes pour payer les Officiers, ou les deſpenſes qui leur ſont ordonnées. Le Grand *Treſorier* de Pologne. Le *Treſorier* de l'Eſpargne, qu'on appelle maintenant *Garde du Treſor Royal*. On appelloit autrefois *Treſorier*, un grand Officier qui diſpoſoit de tous les revenus & treſors du Roy, auquel de temps en temps on a donné divers compagnons. Les *Treſoriers* de la Maiſon du Roy, des Baſtiments, de l'Extraordinaire des guerres, de la Marine, &c. Le *Treſorier* des Parties caſuelles, de la Venerie & Fauconnerie, de l'Eſcurie, des menuës affaires & plaiſirs de la Chambre du Roy, de l'Argenterie, des Aumoſnes. Les *Treſoriers* Provinciaux. Il y a auſſi un *Treſorier* dans l'Ordre du St. Eſprit. Pluſieurs Corps de milices ont leurs *Treſoriers* particuliers, comme les Gardes, les Suiſſes, les Mouſquetaires. Les Princes du Sang ont leurs *Treſoriers* & Argentiers. Il n'y a pas juſqu'à la Baſoche des Clercs du Palais qui n'ait ſes *Treſoriers*.

TRESORIER DE FRANCE, eſt un Officier d'un Bureau établi dans chaque Generalité, où on examine les eſtats de Finances, & les comptes par un bref eſtat. Il eſt ſans aucune juriſdiction contentieuſe. Ces Officiers ſe diſent auſſi *Grands Voyers*.

On appelle proverbialement un *Treſorier* ſans rendre compte, celuy qui manie toutes les affaires & le bien d'un Grand Seigneur, & qui gouverne tellement l'eſprit de ſon Maiſtre, qu'il ne luy rend compte que de ce qu'il luy plaiſt. On dit auſſi, Un *Treſorier* ſans argent eſt un Apothicaire ſans ſucre. On dit auſſi, que les *Treſoriers* ſont les eſponges des Rois. L'Empereur Veſpaſian eſt le premier qui a donné cette qualité à ſes Financiers, qu'on preſſe comme les eſponges, quand ils ſont bien gorgez de biens.

TRESSAILLEMENT. ſ. m. Eſmotion ſubite, qui ſe fait par quelque violente ſurpriſe. Un ver qui picque dans le corps cauſe un grand *treſſaillement*. On dit auſſi un *treſſaillement* de nerfs.

TRESSAILLIR. v. n. Eſtre ſurpris & agité par quelque mouvement violent qui vient tout à coup. La Ste. Vierge *treſſaillit* de joye au temps de la viſitation. Eliſabeth ſentit *treſſaillir* ſon enfant dans ſon ventre. Le plus brave ne ſçauroit s'empêcher de *treſſaillir*, quand on tire derriere luy ou à ſes oreilles une arme à feu.

On dit auſſi, qu'un nerf eſt *treſſailli*, quand il eſt ſorty de ſa place par quelque violent effort.

TRESSE. ſ. f. Cordon plat, fait de pluſieurs brins de fil, de ſoye, ou d'autres filets entrelacez en forme de natte. On ſe ſert de *treſſes* pour lever les glaces d'un carroſſe.

TRESSE, eſt auſſi un tiſſu de cheveux qu'on attache enſemble par un bout ſur quelque ruban, dont l'aſſemblage fait une perruque. Ce mot vient du Grec *thrix*, ou du Latin *trica*, qui, ſelon Nonius, ſignifie des empêchemens & des choſes embrouillées. Les Italiens diſent auſſi *treccia*.

TRESSE, ſe dit figurément & poëtiquement des cheveux que l'on conſidere ſur la teſte comme s'ils y étoient attachez par une *treſſe*. Apollon avec ſa *treſſe* blonde, l'or de ſa *treſſe*.

TRESSER. v. act. Cordonner en forme de treſſe, ou attacher des cheveux enſemble pour faire une perruque.

TRESSEUR, EUSE. adj. Compagnon d'un Perruquier, qui luy ſert à faire des treſſes. Ce Perruquier a toûjours dequoy occuper une douzaine de *treſſeurs* & de *treſſeuſes*.

TRETEAU. ſ. m. Petit chevalet ayant quatre pieds, qui ſert à ſouſtenir des ais, des deſſus de tables, & autres choſes ſemblables. Les desbauchez ſe plaiſent au cabaret entre deux *tretteaux*. Il n'a pas le moyen d'avoir une table, il n'a que des ais poſez ſur deux *treteaux*. On ſe ſert auſſi des *treteaux* pour ſouſtenir des échaffauts ou des pieces de bois qu'on ſcie de long, &c. Du Cange derive ce mot de *treſtellum*, qui eſt une eſpece de *trepied*.

On donne à Paris la queſtion avec deux *treteaux*, qui bandent & allongent le corps du patient ſoûtenu en l'air par des cordes. Le petit *treteau* eſt pour la queſtion ordinaire; le grand *treteau* eſt pour l'extraordinaire. Quand on le laiſſe repoſer, c'eſt ſur le *treteau* qu'on laſche & qu'on retire. Menage derive ce mot de l'Anglois *treſtl*.

TREU. Vieux terme de Couſtumes, qui ſe dit d'un peage & impoſt que le Seigneur prend ſur les marchandiſes qui paſſent d'un pays à l'autre. On l'appelle auſſi *truage* & *peage* en pluſieurs lieux. Ce mot vient de *tribuere*, ou de *tributum*.

TREU, ſe dit auſſi d'un droit qui appartient au Seigneur de la terre où une beſte qu'on chaſſe aura été abbattuë, quoy qu'elle ait eſté levée ſur la terre du Veneur ou Chaſſeur qui la pourſuit. Voyez Ragueau.

TREU, eſt auſſi un vieux mot Picard, dont on a fait en France le mot de *trou*, & les Artiſans le mot de *treuil*, qui ſignifie un cylindre qui ſe meut ſur deux pivots roulans dans deux trous.

TREVE. ſ. f. Suſpenſion d'armes, ceſſation d'hoſtilitez entre deux partis ennemis. On fait ſouvent des *treves* pour parvenir à la paix. Les *treves* de longues années tiennent lieu de paix entre des Princes dont on ne peut terminer les differents. Ce mot vient du Latin *tregua*, ſignifiant la même choſe. Menage aprés Voſſius. Caſeneuve le derive de l'Alleman *trava*, ou *treuw*, qui ſignifie *foy*. Ce mot vient plûtoſt de *treff*, mot Celtique ou Bas-Breton qui ſignifie *treve*.

On le dit auſſi à l'égard des diſputes & des procés. Balſac dit de l'Univerſité, que c'eſt un pays où il n'y a ni paix, ni *treve*. Ces plaideurs ont fait une petite *treve* pour voir s'ils ſe pourront accommoder à l'amiable. Ce creancier ne donne aucune *treve* à ſon debiteur, il le pourſuit continuellement.

TREVE, ſe dit auſſi en matiere de douleurs, quand on y ſent quelque allegement, quelque relaſche. Sa goutte luy a donné quelque *treve* dans la belle ſaiſon.

On dit proverbialement, *treve* de compliments, de ceremonies, *treve* d'affaires, *treve* de raillerie, pour dire, ne parlons point de ces choſes-là.

TREVIERS. ſ. m. Terme de Marine. C'eſt ainſi qu'on appelle les Ouvriers qui font les voiles, le Maiſtre des voiles qui a ſoin de l'enverghure, & qui les viſite à chaque quart, pour voir ſi elles ſont en bon eſtat.

TREUIL. ſ. m. Terme de Mechaniques. C'eſt un tour ou gros cylindre qui entre dans la compoſition des machines qui elevent des fardeaux, autour duquel la carde eſt tortillée, & qui ſe meut par le moyen d'une roue, & avec une manivelle. Ce mot vient du Latin *trufatilis mola*: ce qu'on a dit auſſi d'un preſſoir. On a dit en vieux François *truage*, pour dire *gabelle*, *impoſition*.

TRI.

TRIACLEUR. ſ. m. Saltimbanque, Charlatan qui vend en place publique, ou ſur un theatre, de la theria-

theriaque, ou autres drogues vicieuſes, aprés avoir amaſſé le peuple par des bouffonneries.

TRIAGE. ſ. m. Choix qu'on fait entre pluſieurs marchandiſes de ce qu'il y a de meilleur. On a fait le *triage* des livres de cette Bibliotheque, on n'a laiſſé que le rebut.

TRIAGE, ſe dit auſſi en termes d'Eaux & Forets, de certains buiſſons ou quartiers de foreſts qui en font la diviſion. Les Officiers de la Maiſtriſe ſont tenus de faire ſouvent la viſite des foreſts de garde en garde, & de *triage* en *triage*. Par la derniere Ordonnance les Seigneurs qui ont leur *triage*, c'eſt à dire leur part, ne peuvent rien pretendre dans les communaux ſur la part des habitans.

TRIANGLE. ſ. m. Terme de Geometrie. Figure compriſe ſous trois lignes. *Triangle rectangle*, *iſoſcele*, *ſcalene*; *triangle plan*, *ſpherique*, *rectiligne*, *curviligne*, *oxygone*, *ambligone*. La Trigonometrie enſeigne à reſoudre toutes ſortes de *triangles*. Toute la Geometrie & l'Aſtronomie dependent de la connoiſſance des *triangles*. Quand on connoiſt trois parties d'un *triangle*, on connoiſt les trois autres par la Trigonometrie. Voyez le Traitté des *triangles* en nombres compoſé par le Sr. Frenicle, inſeré dans les Memoires de l'Academie des Sciences, où il y a pluſieurs belles proprietez des nombres.

TRIANGULAIRE. adj. Qui a trois angles. Une place *triangulaire*, de figure *triangulaire*. Un priſme *triangulaire*, qui fait voir les couleurs de l'Iris.

TRIBADE. ſ. f. Femme impudique, amoureuſe d'un autre de ſon ſexe. Les Grecs ont fait d'amples mentions de ces *tribades*.

TRIBORD. ſ. m. Terme de Marine. Le coſté droit du vaiſſeau. C'eſt la même choſe que *ſtribord* & *tienbord*.

TRIBU. ſ. f. Certaine quantité de peuple dont on fait la diſtribution en pluſieurs quartiers. Le peuple Juif étoit diviſé en douze *Tribus*. Il y eut dix *Tribus* qui ſe revolterent, & qui ſuivirent Jeroboam. Le peuple Romain étoit auſſi diviſé en 35. *Tribus*.

TRIBULATION. ſ. f. Terme de Devotion. Affliction, miſere qu'on prend en gré, comme venant de la part de Dieu. Les juſtes vivent en repos au milieu des *tribulations* & des adverſitez.

TRIBUN. ſ. m. Magiſtrat Romain & populaire, qui deffendoit le peuple contre les entrepriſes des Conſuls & du Senat, qui faiſoit des loix, & rendoit la juſtice.

TRIBUN MILITAIRE, étoit un Officier qui commandoit en chef à un Corps de gens de guerre, le Meſtre de Camp d'une Legion.

TRIBUNAL. ſ. m. Siege du Juge. Il faut porter reſpect au Juge dans ſon *tribunal*.

TRIBUNAL, ſe dit auſſi du ſiege de la Juſtice & de la Juriſdiction d'une Compagnie. Il y a divers uſages & procedures dans les divers *Tribunaux*. Les chicaneurs traduiſent leurs parties en pluſieurs *Tribunaux*, ils les font changer de Juriſdiction.

TRIBUNAL, ſe dit auſſi en matieres ſpirituelles. On doit trembler, quand on ſonge qu'il faudra comparoiſtre devant le ſouverain *Tribunal* de Dieu.

On appelle auſſi le *Tribunal* de la Confeſſion, le Sacrement de Penitence.

TRIBUNAT. ſ. m. Charge de Tribun.

TRIBUNE. ſ. f. Lieu d'où on haranguoit le peuple chez les Romains. Les Orateurs montoient ſur la *tribune* aux harangues.

TRIBUNE, eſt auſſi un eſchafaut, ou un lieu élevé, où on place les Muſiciens & la ſymphonie dans les Egliſes, ou autres lieux où on veut faire un concert. Il y en a qui appellent auſſi *tribune*, le lieu où on met les orgues, & même le jubé. Quelques-uns appellent auſſi *tribune*, ce qu'on nomme proprement *lanterne*, qui eſt ſur le haut des domes.

TRIBUT. ſ. m. Redevance qu'un Eſtat eſt obligé de payer à un autre, en vertu de quelque traitté qu'il a fait avec luy pour acheter la paix. Les Romains faiſoient payer *tribut* à tous les peuples qu'ils ſubjuguoient. Mahomet a poſé pour fondement de ſa Loy, qu'il falloit que tout le monde creuſt en luy, ou qu'on luy payaſt *tribut*, comme on voit dans l'Hiſtoire des Calyphes. Dans les pays du Turc on prend des enfans de *tribut* ſur les Chreſtiens pour faire des Janiſſaires. Ce mot vient du Latin *tributum*.

TRIBUT, eſt auſſi une contribution perſonnelle que les Princes levent ſur leurs ſujets par capitation pour ſoûtenir les deſpenſes de l'Eſtat. En Latin il s'appelle *tributum*; & en cela il differe de l'*impoſt*, qui ſe leve ſur les marchandiſes, qu'on appelle *vectigal*, *eò quòd vehebantur*. La taille eſt un *tribut* qui eſt deu naturellement au Roy.

TRIBUT, ſe dit figurément en choſes morales. Toute la nature humaine doit payer le *tribut* à la mort. La jeuneſſe doit une fois au moins payer le *tribut* à l'amour. Le rheume eſt un *tribut* qui ſe paye tous les ans par la vieilleſſe.

TRIBUTAIRE. adj. m. & f. & ſubſt. Qui paye tribut à un Prince eſtranger pour conſerver la paix avec luy, ou pour avoir ſa protection. La Republique de Raguſe eſt *tributaire* du Turc. Le Cham des petits Tartares eſt auſſi ſon *tributaire*.

TRIBUTAIRE, ſe dit figurément & poëtiquement. Ainſi le Poëte a dit en parlant d'une Chaſſereſſe:

Et les campagnes ſolitaires
Se rencontrerent *tributaires*
De ſon arc & de ſon carquois.

TRIC, eſt un mot inventé par les Compagnons Imprimeurs, qui leur ſert de ſignal pour quitter leur ouvrage, & aller faire débauche: ce qui leur eſt deffendu par l'Article 34. de leurs Statuts, & par l'Article 6. de l'Ordonnance de François I. de 1541. comme auſſi par l'Ordonnance de Charles IX. de 1571. il leur eſt deffendu de faire journée blanche, ou de faire jour pour jour, mais il leur eſt enjoint par icelle de continuer.

TRICHER. v. act. Joüer de mauvaiſe foy, faire des tromperies cachées. Il ſe faut donner de garde des filous qui *trichent*, qui joüent avec de faux dez, de fauſſes cartes, qui s'entendent avec un compagnon pour faire perdre un tiers. Ce mot vient du Grec *tryko*, qui ſignifie *vexo*, *corrumpo*. Nicod. Menage le derive du Latin *tricare*, dont on a compoſé *intricare*, *intriguer*. Quelques-uns le derivent de l'Alleman *triegen*, ou *betriegen*, c'eſt à dire, *tromper*; Du Cange de *tricha*, qu'on a dit dans le même ſens en la baſſe Latinité.

TRICHER, ſe dit figurément en affaires. Cet *aſſocié* ne va pas droit en beſogne, il *triche*.

TRICHÉ, ÉE. part. paſſ.

TRICHERIE. ſ. f. Tromperie au jeu, filouterie. Vous avez perdu de bonne lutte, il n'y a point eu de *tricherie*. Les Saltimbanques en faiſant leurs tours de main, diſent ſouvent, Regardez, il n'y a point de *tricherie*.

TRICHEUR, EUSE. ſ. m. & f. Qui ne joüe pas franchement & dans les regles du jeu, qui triche.

TRICOISES. ſ. f. plur. Tenailles à l'uſage des Mareſchaux & Cochers, ſervant à ferrer & à deſferrer un cheval, à couppér les clous qu'ils ont brochez, avant que de les river.

TRICON. ſ. m. Terme de Berlan, du Hoc, & autres jeux de cartes. Ce ſont trois cartes de même figure, comme trois rois, trois dix, &c. C'eſt le plus grand avantage du jeu. Le *tricon* en main l'emporte ſur le *tricon* de retourne, qui arrive, lors qu'on n'a que deux cartes pareilles en main, & qu'il y en a une ſemblable retournée ſur le talon. Les prudes ouvrées l'appellent *fredon*.

TRICOT. ſ. m. Baſton qu'on tire d'un cotret, ou des parements d'un fagot.

TRICOTAGE. ſ. m. Ouvrage de celuy qui tricote des bas, ou choſe ſemblable.

TRICOTER. v. act. Travailler à certains tiſſus de fil, laine, coton ou ſoye, avec des aiguilles en forme de nœuds, ou de mailles, tels que ſont ceux des bas d'eſtames, ou autres ouvrages ſemblables. Ces bas de ſoye n'ont pas été faits au meſtier, ils ont été *tricotez*, faits à l'aiguille.

TRICOTÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

TRICOTET. ſ. m. Eſpece de danſe gaye. Vid.

TRICOTEUR, EUSE. ſ. m. & f. Qui tricote, qui fait des bas, des camiſoles, &c. en forme d'eſtame avec des aiguilles.

TRICTRAC, ou TRIQUETRAC. ſ. m. Jeu fort commun en France, qui ſe joüe avec deux dez, ſuivant le jet deſquels chaque joüeur ayant quinze dames, les diſpoſe artiſtement ſur des pointes marquées dans le tablier, & ſelon les rencontres gagne ou perd pluſieurs points, dont douze font gagner une partie, & les douze parties le tour ou le jeu. On joüe tantoſt le *trictrac* ordinaire, tantoſt celuy à toutes tables, qui eſt une eſpece de ce jeu, comme auſſi le *coquimbert*. Le nom luy vient du bruit que font les dames en les maniant. On diſoit autrefois *tictac*, comme on fait encore en Allemagne.

TRICTRAC, ſe dit auſſi du tablier ſur lequel on joüe ce jeu, qui eſt de bois ou d'ebene, qui a d'aſſez grands rebords pour arreſter les dez qu'on jette, & retenir les dames qu'on arrange.

TRICTRAC, eſt auſſi une eſpece de chaſſe qui ſe fait par pluſieurs perſonnes aſſemblées, avec bruit qui effarouche le gibier, & le fait paſſer devant des arquebuſiers qui le tirent.

TRICUSPIDE. adj. Terme de Medecine. C'eſt une epithete qu'on donne aux valvules ou petites portes qui empeſchent de ſortir ce qui eſt entré dans le cœur. On les nomme ainſi, parce qu'elles ſont de figure triangulaire. Elles ont trois pointes ou trois angles, dont neantmoins il n'en paroiſt qu'un qui eſt degagé. Quelques-uns leur donnent la figure de trois langues, & les appellent *triglochines*; & en effet elles reſſemblent à une langue de carpe.

TRIDE. adj. Terme de Manege, qui ſe dit d'un pas, d'un galop, d'un mouvement de cheval qui eſt court & viſte. Ce cheval a la carriere *tride*, pour dire, fort viſte.

TRIDENT. ſ. m. Sceptre que les Poëtes mettent à la main de Neptune, qui eſt en forme d'une fourche à trois dents. Neptune fait ouvrir la terre, quand il la frappe de ſon *trident*.

TRIENNAL, ALE. adj. & quelquefois ſubſt. Exercice qui dure trois ans. Les bons Politiques établiſſent des Gouverneurs *triennaux*. La plus-part des Reguliers ont des Superieurs *triennaux*, ils en éliſent d'autres au bout de trois ans.

TRIENNAL, ſe dit auſſi des charges qui ne s'exercent que de trois années l'une, & des titulaires qui en ſont pourvus. La plus-part des offices de Finance ſont diviſés en trois, ancien, alternatif, & *triennal*.

TRIENNALITÉ. ſ. f. Durée d'un gouvernement, ou exercice triennal. Dans la reforme des Couvents on établit la *triennalité*, au lieu des Superioritez en titre perpetuel.

TRIER. v. act. Mettre à part, & faire choix de ce qu'il y a de meilleur. Il ſe dit des perſonnes & des choſes. Ce n'eſt là que de la marchandiſe de rebut, on en a *trié* tout le meilleur. Ce recueil eſt fort beau, il n'y a que des paſſages bien *triez*, bien choiſis. Tous ceux qui compoſent cette compagnie ſont gens *triez*, ſçavants & delicats. Quelques-uns derivent ce mot du Latin *trahere*. Il vient pluſtoſt d'un terme qui eſt en uſage dans les Monnoyes, où l'on dit *trayer* le fort du foible des eſpeces, quand on choiſit celles qui ont plus de trait, & ſont plus trebuchantes: ce qui eſt deffendu par les Ordonnances, lors qu'on en fait le jugement à la taille.

TRIÉ, ÉE. part. paſſ.

On dit proverbialement, qu'un homme a été *trié* ſur le volet, pour dire, qu'on a pris grand ſoin à le choiſir: par alluſion aux pois & autres grains, qu'on met ſur un volet, ou un ais, pour choiſir les meilleurs.

TRIGAUD, AUDE. adj. & ſubſt. Brouillon, barguigneur qui n'agit point franchement & nettement dans les affaires. On ne peut ſortir d'affaire avec les *trigauds* que par procez.

TRIGAUDER. v. act. Brouiller une affaire, eſtre ennemi de la concluſion.

TRIGAUDERIE. ſ. f. Action de trigaud. Les honneſtes gens ſont ennemis des *trigauderies*, veulent rompre ou conclurre bientoſt une affaire.

TRIGLYPHE. ſubſt. maſc. Terme d'Architecture. C'eſt un ornement de la friſe de la colomne Dorique, compoſé de trois cannelures qui repreſentent des gouttieres, au deſſous deſquelles ſont des eſpeces de petits triangles qu'on nomme des gouttes. L'ordre Dorique eſt diſtingué des autres par ſes metopes & *triglyphes*.

TRIGONE. ſ. m. Terme d'Aſtrologie, qui ſe dit de l'aſpect des Planetes, quand elles ſont éloignées les unes des autres de 120. degrez, parce que cela forme un triangle. Les *trigones* de Mars & de Saturne ſont des aſpects maleſiques.

TRIGONOMETRIE. ſ. f. eſt une partie de la Geometrie, qui donne la connoiſſance des triangles tant plains que ſpheriques, par le moyen de laquelle, quand on connoiſt trois parties d'un triangle des ſix qui le compoſent, on découvre les trois autres. C'eſt par ce moyen qu'on fait toutes les operations de Geometrie & d'Aſtronomie pour meſurer la terre & les cieux. Pluſieurs ont écrit de la *Trigonometrie*, entre autres Jean Baptiſte Morin, & nouvellement Mr. Ozanam. On met ordinairement à la ſuite de la *Trigonometrie* des Tables des Sinus, Tangentes & Secantes, & des Logarithmes, comme ont fait ces deux Auteurs citez.

TRINE. adj. m. Terme d'Aſtrologie Judiciaire. Situation d'un aſtre à l'égard d'un autre, quand ils ſont éloignez de 120. degrez; ce qui fait le coſté d'un triangle equilateral. Le *trine* aſpect de Saturne & de Mars. On l'appelle auſſi *trigone*. On le marque par un triangle Δ.

TRINGLE. ſ. f. Verge de fer qui ſert à ſuſpendre des rideaux de lit, de feneſtres. Ce mot vient de *regula*, en y adjouſtant un *t*; comme on a adjouſté un *g* à *grenouille* pour le former de *ranunculus*, Nicod; ou comme on a fait *eſpingle* de *ſpinula*.

TRINGLE, ſe dit auſſi chez les Menuiſiers, d'une regle de bois longue & eſtroite qui leur ſert à boucher quelques ouvertures de portes, feneſtres, chaſſis, &c.

On le dit auſſi en Charpenterie d'une piece de marrein de deux pieds de long, & de cinq ou ſix pouces de large, qui ſert à couvrir les joints des planches d'un bateau tant du fond, que des bords.

TRINGLE, ſe dit auſſi en Architecture de pluſieurs petits membres ou ornements quarrez, comme reglets, ou liſtels, ou plattebandes, &c.

TRINGLETTES. ſ. f. plur. Pieces de verre dont on compoſe les panneaux de vitre. C'eſt auſſi un outil de Vitrier qui ſert à ouvrir le plomb.

TRINITAIRE. ſ. m. Heretique qui a des ſentiments

ments ſur le myſtere de la Trinité, contraires à la croyance de l'Egliſe Romaine.

TRINITE. ſ. f. Terme de Theologie. Myſtere ineffable que la Foy nous enſeigne, la croyance d'un ſeul Dieu en trois perſonnes. Le Bapteſme ſe fait au nom de la Ste. *Trinité*, du Pere, du Fils, & du St. Eſprit. On fait la Feſte de la *Trinité* aprés la Pentecoſte. Les enfants de la *Trinité* ſont de pauvres enfants elevez dans un Hoſpital dedié à la Ste. *Trinité*.

TRINITÉ, eſt auſſi une petite plante qui a des feuilles faites en triangle, rouges par enbas comme le cyclamen, & pardeſſus elles ſont mouchetées de taches blanches. A la cime de ſes tiges qui ſont fort menuës, elle produit une fleur perſe ou bleuë. Quelques-uns l'appellent hepatique. Quelques-uns la confondent avec la fleur de *penſée*. Voyez PENSÉE.

TRINOME. adj. Terme d'Algebre. C'eſt un nombre produit de l'addition de trois nombres ou grandeurs incommenſurables.

TRINQUER. v. n. Boire en débauche en choquant le verre, & en ſe provoquant l'un l'autre. *Trinquer* les verres. Les yvrognes aiment à *trinquer*. Ce mot vient de l'Alleman *trinquen*, qui ſignifie *boire*. Menage.

TRINQUET. ſ. m. Terme de Marine. C'eſt le maſt & la voile de la miſaine ou de l'avant, qui ſe dit ſeulement ſur la Mediterranée.

TRINQUETTE, ou TRIQUETTE. ſ. f. Terme de Marine. C'eſt une voile latine ou à tiers point, c'eſt à dire de figure triangulaire, comme celle de l'artimon & de la plus-part des baſtiments du Levant.

TRIO. ſ. m. Partie d'un concert où il n'y a que trois perſonnes qui chantent. Ce qu'on aime mieux en un concert, ce ſont les recits & les *trio*.

TRIO, ſe dit auſſi de trois perſonnes liées d'une eſtroite amitié, qui vont preſque toûjours enſemble. Ces trois Demoiſelles ſont un joli *trio*.

TRIOLET. ſ. m. Poëſie ancienne en forme de petit Rondeau, compoſé de cinq vers ſous deux rimes, dont le premier ſe repete aprés le troiſiéme, & les deux premiers aprés le cinquiéme. La mode étoit revenuë il n'y a pas long-temps de faire des *Triolets*.

TRIOMPHAL, ALE. adj. Qui appartient au triomphe. Les victorieux entroient dans Rome ſur un char *triomphal*. On dreſſe des arcs *triomphaux* dans les ruës, aux portes, quand les Rois ſont leurs entrées dans les villes.

TRIOMPHAMMENT. adv. En triomphe, en victorieux. Le Roy a enfin forcé une telle place, il y eſt entré *triomphamment*.

TRIOMPHANT, ANTE. adj. Victorieux, qui triomphe. Le Roy eſt ſorti *triomphant* de cette bataille; il eſt entré *triomphant* dans cette place, il y eſt entré par la breſche.

TRIOMPHANT, ſignifie auſſi, Magnifique, pompeux, ſuperbe. Une entrée magnifique & *triomphante*. Il y avoit à ce Carrouſel, à cette reveuë, des cavaliers, des Officiers bien leſtes & *triomphans*. Cette beauté dans ce bal étoit fort parée & *triomphante*.

TRIOMPHANT, ſe dit auſſi figurément en choſes ſpirituelles & morales. L'Egliſe militante eſt ſur terre. L'Egliſe *triomphante* eſt au ciel. Cet homme a été long-temps perſecuté & calomnié, mais enfin il eſt ſorti *triomphant* de ſes ennemis. Ce Docteur a convaincu les Heretiques, il eſt ſorti *triomphant* de cette conference.

TRIOMPHATEUR. ſ. m. Victorieux qui triomphe, ou qui a triomphé. Il y a eu dans la famille des Scipions pluſieurs *triomphateurs*, qui ont eu les honneurs du triomphe.

TRIOMPHE. ſ. m. Ceremonie ou ſolemnité qu'on pratiquoit autrefois à Rome pour faire honneur à un victorieux, en luy faiſant une entrée magnifique. Le Senat decernoit les honneurs du *triomphe* à ceux qui avoient conquis une Province, ou gagné quelque grande bataille. On menoit les Rois en *triomphe*, leurs dépouilles étoient étalées en *triomphe*, ſuivoient le char de *triomphe*.

TRIOMPHE, ſignifie quelquefois ſimplement, Victoire. Les *triomphes* de Miltiades empêchoient Themiſtocle de dormir.

TRIOMPHE, ſe dit figurément en choſes morales. Cette beauté mene en *triomphe* pluſieurs captifs. Le *Triomphe* de la Foy eſt un titre de pluſieurs livres.

TRIOMPHE, eſt auſſi un jeu des cartes, où les cartes que l'on a en main, qui ſont de la couleur de celle qui retourne, ont l'avantage ſur toutes les autres. La *triomphe* eſt de pic, de treffle. On luy a couppé, on luy a mangé deux *triomphes* par un à tout, où on a joüé le roy & la dame de *triomphe*.

On dit proverbialement, qu'il ne faut pas chanter le *triomphe* avant la victoire, pour dire, que les choſes peuvent changer.

TRIOMPHER. v. act. Entrer en triomphe ſolemnellement, ou en victorieux dans quelque ville. Quand Camillus *triompha* dans Rome, il étoit tout peint de vermillon, comme témoigne Pline. Paul Emile *triompha* du Roy Perſée, il le mena en *triomphe*.

TRIOMPHER, ſignifie auſſi, Vaincre, ſubjuguer par la force des armes. La France a toûjours *triomphé* de l'Eſpagne.

TRIOMPHER, ſe dit figurément en choſes morales. JESUS-CHRIST a *triomphé* de la mort par ſa reſurrection. Les Martyrs ont *triomphé* des Tyrans, *triomphent* aujourd'huy dans le ciel. La foy *triomphera* toûjours de l'enfer.

TRIOMPHER, ſe dit auſſi en parlant des avantages dont on ſe vante. Quand cet Advocat a la parole, il *triomphe* de bien dire. Cet homme eſt fort ſçavant en Phyſique, quand il eſt ſur cette matiere il *triomphe*. La perſeverance l'a fait *triompher* de tous ſes envieux, de tous ſes ennemis. Quand cette beauté eſt parée, elle *triomphe* de tous les cœurs. On dit auſſi en mauvaiſe part, qu'un homme fait gloire, fait vanité de ſon vice, qu'il en *triomphe*, qu'il a *triomphé* de la pudeur d'une pauvre fille.

TRIPAILLES. ſ. f. Nom collectif, qui ſe dit de pluſieurs tripes enſemble.

TRIPARTITE. adj. f. Qui eſt diviſé en trois. Il n'eſt gueres en uſage qu'en cette phraſe: Hiſtoire *tripartite*, celle qui eſt compoſée par Socrate & Soſomene.

TRIPE. ſ. f. Partie des entrailles d'un animal. Il paroiſſoit un bout de ſa *tripe* qui ſortoit hors de ſa playe. Cela eſt mou comme *tripe*, ſent la *tripe*. Menage tient que c'eſt un vieux mot Gaulois qui s'eſt étendu par toute l'Europe. Les Anglois diſent auſſi *tripe*, les Flamans *trijp*, les Eſpagnols & Italiens *tripa*. Borel le derive de *thrips*, qui eſt une ſorte de vers fort longs, dont les boyaux ont la reſſemblance, ou parce que les boyaux ont ordinairement des vers.

TRIPE, ſignifie auſſi le ventre d'un homme; & on dit qu'on lui a donné un coup d'épée dans les *tripes*, que ſes *tripes* ſortoient, qu'on lui a recouſu les *tripes*. On dit auſſi, qu'il a beaucoup de *tripes*, quand il a le ventre d'une groſſeur extraordinaire.

TRIPE, ſe dit plus ordinairement au pluriel de ce qui eſt enfermé dans le corps de l'animal, ſoit au deſſus, ſoit au deſſous du diaphragme. Le poulmon & le foye ſont mis au rang des *tripes*. La ratte, l'eſtomac, les pieds & les têtes de moutons ſe vendent parmi les *tripes*. Comment Gargamelle mourut pour avoir mangé un grand planté de *tripes*. Une fricaſſée de *tripes*.

TRIPES, ſe dit auſſi figurément & par mépris, des paſ-

ſages & lambeaux qu'on tire des Auteurs Grecs & Latins, pour en faire des citations inutiles, ou affectées, ou pedanteſques, pour faire paroiſtre quelque erudition à contretemps.

On dit proverbialement d'un homme qui a beaucoup vomi & avec grand effort, qu'il a vomi *tripes* & boyaux, *tripes* & boudins. On dit auſſi de celuy qui s'eſt devoüé à un autre, qu'il eſt à lui *tripes* & boudins. Dans les propos des beuveurs de Rabelais on dit, N'avez-vous rien à mander à la riviere? celuy-cy va laver les *tripes* du veau que j'ay habillé ce matin.

TRIPE. ſ. f. Eſtoffe de laine qu'on manufacture & qu'on couppe comme le velours. Ce mot vient apparemment de *terciopelo* Eſpagnol, qui veut dire *velours*, parce que c'eſt en effet du velours de laine.

TRIPE MADAME. ſ. f. Eſt une petite herbe qu'on mange en ſalade, qui a pluſieurs petits brins fort ſerrez qui ſortent de ſa tige. On l'appelloit autrefois *trique Madame*, en Latin *ſempervivum*, *ſedum majus*, *aizoon hortenſe*. Ce mot vient du Grec *trix*, *trichos*, parce qu'elle eſt faite en forme de cheveux.

TRIPIERE. ſ. f. Femme qui vend des trippes. Un baſſin, un bacquet de *tripiere*.

On appelle auſſi une femme groſſiere de corps, & trop graſſe, une *tripiere*.

On appelle proverbialement, couteau de *tripiere* qui couppe des deux coſtez, celui qui eſt de deux partis contraires, un eſpion double, ou celuy qui meſdit de l'un en l'abſence de l'autre.

TRIPLE. adj. & ſ. m. & f. Quantité compoſée de trois nombres ou parties. Les Hollandois ont fait une *triple* alliance contre le Roy. La *triple* couronne du Pape. On le dit auſſi de ce qui eſt multiplié par trois. Pour eſpargner un écu, il en couſte ſouvent le *triple*. Le nombre 9. eſt le *triple* de 3. Il ſera recompenſé au *triple* du bon office qu'il a rendu.

TRIPLEMENT. adv. En trois façons. Il a gagné *triplement* en cette affaire, en l'achat, en la jouiſſance & en la revente.

TRIPLER. v. act. Multiplier par trois. Quand on *triple* ſix, on a dix-huit. Pour avoir bien fumé ſa terre, il a *triplé* ſa recolte. L'argent qu'il a mis dans un tel commerce a *triplé* au bout de l'an.

TRIPLÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

TRIPLICITE'. ſ. f. Qualité d'un acte triple. La *triplicité* eſt neceſſaire en quelques actes, quand ils doivent ſervir à trois parties.

TRIPLICITÉ, en termes d'Aſtrologie Judiciaire, eſt un regard en trine aſpect, quand deux aſtres ſont éloignez de 120. degrez. La *triplicité* de Mars avec Saturne eſt un aſpect fort malin.

TRIPLIQUER. v. n. Répondre à des dupliques. La derniere Ordonnance a deffendu de *tripliquer*, d'écrire au delà des dupliques.

TRIPLIQUES. ſ. f. plur. Réponſe à des dupliques. Dans les Provinces on avoit couſtume d'écrire par deffenſes, repliques, dupliques & *tripliques*, additions premieres & ſecondes.

TRIPOLI. ſ. m. Terre blanche dont on ſe ſert à polir le cuivre & le fer. On a poli ces chenets avec du *tripoli*.

TRIPOT. ſ. m. Lieu propre pour joüer à la courte paume. Ce mot vient à *tripudio*, parce que les Danſeurs de corde, Sauteurs, Comediens & Baladins ont couſtume de loüer des jeux de paume pour faire leurs danſes, leurs ſauts, & leurs repreſentations, comme ayant beſoin de grandes ſales & lieux éleves pour y dreſſer leurs cordes & leurs machines: ce qui les a fait appeller *tripots* par leur nouvel uſage.

On dit proverbialement, battre un homme dans *ſon tripot*, pour dire, le vaincre dans ſon fort, dans la choſe dont il fait profeſſion, & qu'il doit le mieux ſçavoir. On dit à contreſens, le tirer de ſon *tripot*, pour dire, de ſon fort.

TRIPOTAGE. ſ. m. Ménage qu'on fait en brouillant pluſieurs choſes enſemble. Il faut laiſſer faire aux ſervantes tout leur *tripotage*.

TRIPOTER. v. act. Terme populaire. Mêler pluſieurs choſes enſemble, comme qui diroit, Se ſervir de trois pots pour en verſer de l'un dans l'autre.

TRIQUE. ſ. f. Gros baſton, ou parement de fagot. C'eſt la même choſe que *rricot*.

TRIQUEHOUSE. ſ. f. Vieux mot. C'eſt une chauſſure qu'on met pardeſſus les bas pour les garentir de la crotte & de la pluye, une eſpece de gueſtres ou gamaches faites de groſſe toile, dont ſe ſervent les gens de campagne. On le dit auſſi des grands bas qu'on met dans les bottes, & des chauſſes de drap ſans ſemelles. Ce mot, ſelon Borel, vient de *houſeaux*, qui ſignifioit autrefois la même choſe; ou plûtoſt il vient de *triquebûſon*, vieux mot Celtique ou Bas-Breton ſignifiant la même choſe.

TRIQUENIQUE. ſ. f. Affaire de neant, querelle ſur la pointe d'une aiguille. Ce mot faiſoit un proverbe Grec, *trichoin neikos*, c'eſt à dire, *diſpute ſur un cheveu*. D'autres croyent qu'il a été fait de *trica* & de *nihil*, qu'on écrivoit autrefois *nichil*.

TRIQUER. v. act. Trier les triques & les morceaux de bois pour les mettre à part. Les Marchands de bois ſont obligez par les Ordonnances de *triquer* les bois & les buſches, quand ils les empilent dans les chantiers, pour mettre à part le bois blanc.

TRIQUER, ſignifie auſſi, Mêler. Dans le III. Chap. de l'Ordonnance de la Ville, il eſt deffendu aux Marchands de *triquer* & de mêler les marchandiſes de differents prix & qualité.

TRIQUET. ſ. m. Eſchaffaut de Couvreur, fait de pluſieurs pieces de bois aſſemblées en triangle, qui s'applique contre les murs. On l'appelle auſſi *chevalet*.

TRIREGNE, en termes de Blaſon, ſe dit par quelques-uns de la triple couronne du Pape; mais en Italie on l'appelle abſolument le *Regno*.

TRISAYEUL, EULE. ſ. m. & f. Qui fait le quatriéme degré de parenté dans la ligne directe, aſcendante à l'égard des petits-fils ou neveux. C'eſt le pere ou la mere d'un biſayeul ou d'une biſayeule.

TRISECTION. ſ. f. Diviſion en trois. Ce mot ſe dit en Geometrie de la *triſection* de l'angle, ou de ſa diviſion en trois parties égales: c'eſt un de ces grands problemes que les Géometres cherchent depuis deux mille ans, auſſi-bien que la quadrature du cercle, & la duplication du cube. Antoine Rivan Medecin de Carpentras a écrit de la *triſection* de l'angle, & pretend en avoir trouvé la demonſtration.

TRISMEGISTE. ſ. m. Terme d'Imprimerie. C'eſt le caractere entre le gros & le petit canon. On l'appelle auſſi *entre approchés*.

TRISSE. ſ. f. Terme de Marine. C'eſt un palan à canon qui ſert à approcher ou à reculer la piece de ſon ſabord. On l'appelle autrement *driſſe*.

TRISSYLLABE. adj. & ſubſt. m. & f. Terme de Grammaire. Mot compoſé de trois ſyllabes. *Amoureux* eſt un mot *triſſyllabe*. Un dactile eſt un pied *triſſyllabe*.

TRISTE. adj. m. & f. Affligé par quelque perte ou accident qui luy eſt arrivé; ou qui eſt d'un temperament ſombre & melancolique. Dans la maiſon d'un mourant on ne voit que des viſages *triſtes*. On luy a annoncé la mort de ſon pere d'un œuil *triſte* & couvert de larmes. Les gens qui endurent du mal ſont une *triſte* mine. Dom Quichot fut melancolique voulut faire le Chevalier de la *triſte* figure.

TRISTE, ſe dit auſſi des animaux & des choſes inanimées. Les cerfs & pluſieurs autres animaux ſont *triſtes* & melancoliques. On appelle auſſi un cheval *triſte*. Le ſejour d'une priſon eſt fort *triſte*. Une maiſon eſt *triſte*, quand elle eſt obſcure, quand elle n'a point de veuë. On dit que le temps eſt *triſte*, quand il eſt couvert de nuages, & pluvieux; que des foreſts, des campagnes ſont *triſtes*, lors qu'elles ſont ſi ſolitaires, qu'on n'y voit perſonne.

Il y a un arbre *triſte*, qui ne fleurit qu'aprés le Soleil couché, & qui laiſſe tomber ſes fleurs, dés que le Soleil ſe leve. Elles ſont preſque ſemblables à celles des orengers, & ſont plus belles & plus odoriferantes. On n'en a pû elever en Europe. Il y a deux ſortes d'arbres *triſtes*; dont l'une eſt appellée par les Portugais, *Triſte de dia*; & l'autre, *Triſte de noite*. L'un jette ſes fleurs au levet, & l'autre au coucher du Soleil.

TRISTE, ſe dit figurément en choſes ſpirituelles & morales. Il eſt allé dans ce bois entretenir ſes *triſtes* penſées, ſes *triſtes* reſveries. Le Sauveur dit que ſon ame étoit *triſte* juſqu'à la mort. Cela renouvelle le *triſte* ſouvenir de ſes malheurs. Les Hermites menent une *triſte* vie. Il y a auſſi une couleur ſombre qu'on appelle de *triſte amie*. On dit auſſi en Poëſie, les *triſtes* accents, pour dire, les plaintes, les chants *triſtes* & lugubres. Il eſt menacé par ſon horoſcope d'une fin *triſte* & ſiniſtre.

On dit proverbialement, *Triſte* comme un bonnet de nuit ſans coiffe.

TRISTEMENT. adv. D'une maniere triſte. Une veuve en Orient paſſe fort *triſtement* ſes jours, vit fort *triſtement*. Il dit fort *triſtement* adieu à tous ſes amis.

TRISTESSE. ſ. f. Paſſion de l'ame qui reſſerre le cœur, & qui eſt cauſée par quelque perte, quelque accident, quelque ſouffrance. La *triſteſſe* paroiſt ſur le viſage. On meurt de *triſteſſe* moins ſouvent que de joye.

TRITON. ſ. m. Terme poëtique. C'eſtoit dans les fables du Paganiſme un demi-Dieu marin, un Courtiſan, ou un Officier ou Trompette de Neptune, qui portoit ſes mandements ſur la mer. Les Poëtes & les Peintres le depeignent demi-homme & demi-poiſſon, ſur ce que quelques-uns ſe ſont imaginez qu'il y avoit des poiſſons de cette nature.

TRITON, en termes de Muſique, eſt une diſſonance majeure ou faux accord, qui eſt compoſé de ſix tons ou de la tierce majeure, & du ton majeur. Sa raiſon ou proportion en nombres eſt de 45. à 32. Dans la diviſion de l'octave on trouve d'un coſté la fauſſe quinte, & le *triton* de l'autre.

TRITURATION. ſ. f. Terme de Chymie. Action par laquelle on reduit en poudre ſubtile des corps ſolides. La *trituration* des bois, eſcorces, mineraux, & autres corps durs & ſecs, ſe fait dans des mortiers de fonte. La *trituration* des matieres humides ſe fait dans des mortiers de marbre avec des piſons de bois, de verre, ou d'yvoire.

TRITURER. v. act. Terme de Chymie. C'eſt reduire en poudre les matieres ſeches dans un mortier, pour aprés les paſſer dans un tamis.

TRIVIAIRE. adj. Place où trois chemins aboutiſſent. L'Ordonnance des Eaux & Foreſts veut que dans les angles des places croiſées, *triviaires*, & biviaires des grandes routes, ou chemins royaux des foreſts, on plante des croix, des poſteaux, ou pirámides, avec une inſcription qui enſeigne le lieu où ils conduiſent.

TRIVIAL, ALE. adj. Commun, qui eſt dans la bouche de tout le monde. Le proverbe eſt commun & *trivial*. La plus-part des Auteurs ne font que des rapſodies des lieux communs, des choſes *triviales* & connuës de tout le monde. Ce mot vient de *trivialis*, qui a été dit de ceux qui enſeignent ou qui eſtudient *in trivio*, c'eſt à dire, en lieu public.

TRIUMVIR. ſ. m. L'un des trois Chefs qui gouvernent abſolument dans un Eſtat. Il n'a guéres eſté en uſage qu'en parlant de Rome. Ceſar, Marc Antoine & Lepide furent appellés *Triumvirs*, parce qu'ils partagerent entre eux le gouvernement de la Republique.

Il y avoit auſſi de moindres Officiers qui furent appellés *Triumvirs capitaux*, qui furent creés en l'an 463. de la fondation de Rome, pour avoir la garde des priſonniers, & faire executer les criminels.

TRIUMVIRS MONETAIRES, furent des Magiſtrats qui furent creés au même temps, comme on voit en la Loy 2. au *ff. De Origine Juris*. Ils devoient veiller ſur la fabrication des monnoyes: ce qui eſt certain par la marque qu'on voit encore ſur pluſieurs monnoyes anciennes en cette ſorte, IIIVIRI. Ces Officiers étoient fort conſiderables, & tirez du corps des Chevaliers. Ils faiſoient partie des Centumvirs.

TRIUMVIRAT. ſ. m. Gouvernement abſolu de trois perſonnes. Il y a eu deux fameux *Triumvirats* à Rome.

T R O.

TROC. ſ. m. Eſchange de meubles. Les curieux font le commerce de leurs bijoux & tableaux moins en argent, qu'en *troc*.

On appelle *troc* de Gentilhomme, celuy qui ſe fait but à but, ou *troc* pour *troc*, ſans donner de l'argent de retour. Chez les eſtrangers ou Sauvages, le plus grand commerce ſe fait par *troc* de marchandiſes l'une contre l'autre. J'ay eu cela en *troc*.

TROCHANTAIRES. ſ. m. Terme de Medecine, qui ſe dit de deux apophyſes de l'os de la cuiſſe, qui ſervent à ſon mouvement. Ce mot ſignifie proprement *rotateurs*, *tournants*, ou *coureurs*, parce qu'ils ſortent comme des nœuds de la partie baſſe du corps de l'os. L'un eſt externe, & s'appelle le *grand trochantaire*, que quelques-uns nomment *feſſier*, ou l'os de la feſſe; l'autre *le petit trochantaire* ou *rotateur*. Ils ſervent auſſi pour l'origine & l'inſertion des muſcles, comme ſont les autres apophyſes.

TROCHES. Terme de Venerie, qui ſe dit des fumées d'hivet, ou vuidanges & excrements des beſtes.

TROCHET. ſ. m. Terme d'Agriculture. Petit bouquet de fleurs, ou de fruits joints enſemble ſur les branches d'un arbre. Voilà un *trochet* de ſix pommes, de ſix poires, de ſix ceriſes. Quelques-uns diſent ſeulement *trochet*. Quand on voit une troupe de laquais derriere un carroſſe, on dit, Voilà un beau *trochet* de chenilles.

TROCHILLE. ſ. f. Ornement d'Architecture, qui eſt la même choſe que la *ſcotie*, *la nacelle*, ou *rond creux*.

TROCHISQUE. ſ. m. Terme de Pharmacie. C'eſt une compoſition ſeche, dont les principaux medicaments ſont mis en poudre fort ſubtile; puis étant incorporez avec quelque liqueur, comme eaux diſtillées, vin, vinaigre, mucilages, ſont reduits en une maſſe, dont on fait de petits pains, auxquels on donne telle figure qu'on veut, & qu'on fait ſecher à l'air loin du feu, & à l'ombre. On fait des *trochiſques* purgatifs, des aperitifs, des confortatifs, & des alexitifs. Les Auteurs Latins les nomment *paſtillos*, *rotulas*, *placentulas*, *roſas* & *orbiculos*. Les principaux *trochiſques* ſont d'agaric, de reglisſe, de muſcade, de karabe, de rheubarbe, de caprés, de myrrhe, de roſes, de camphre, de ſcilles, de vipéres, &c. Les *trochiſques* de coloquinte s'appellent chez les Apothicaires *alhandal*, parce que la coloquinte chez les Arabes s'appelle *handal*.

TROCHURE. ſ. f. Terme de Chaſſe, qui ſe dit des bois de cerf, lors qu'ils ſe diviſent en trois ou quatre cors ou eſpois au ſommet de la teſte, comme un trochet de fleurs, ou de fruits.

TROESNE. ſ. m. Arbriſſeau qui a la fleur blanche, grappuë & odorante, & la graine noire comme celle du ſureau, avec des grappes ameres, qui a les feuilles plus larges que l'olivier, plus tendres & plus verdes. Il fleurit ſur la fin du printemps, & ſa fleur fleſtrit incontinent qu'elle eſt cueillie. On l'appelle autrement *frefillon*. Les Apothicaires la nomment *alcanna*, du nom qu'elle a en Arabe; & quelques-uns eſtiment que c'eſt la *vaciette* ou *vaccinia* de Virgile. En Latin *liguſtrum*; mais quelques-uns croyent que *liguſtrum* doit être entendu de ces fleurs blanches qui s'entortillent parmi les hayes & buiſſons, & quelquefois aux eſchalas de vignes, qui ſont blanches comme un fleuron de lis.

TROGNE. ſ. f. Terme burleſque, qui ſe dit d'un viſage gros & laid, ou qui eſt rouge ou bouronné, comme celuy d'un yvrogne. Ainſi Colletet a dit en une Chanſon:

Qu'à la table il fait beau voir
Ta gentille *trogne*,
Maintenir en ſon devoir
Tout un peuple yvrogne.

On dit enluminer ſa *trogne*. Bacchus à la rouge *trogne*. Cette vieille a une *trogne* qui fait peur. Rigault derive ce mot de *ſtrongyle*, ſignifiant une ſtatuë ou gros viſage marqué ſur un bouclier.

TROGNON. ſ. m. Petit tronc, la partie qui reſte des fruits ou des plantes, quand on en a oſté le meilleur. Quand on a mangé le meilleur d'une pomme, on jette le *trognon*, l'endroit où ſont les pepins. On le dit auſſi de ce qui reſte des choux, quand on les a couppez, & même de leur partie la plus ſolide, d'où partent les feuilles.

On dit proverbialement d'une choſe qu'on mépriſe, J'en fais autant de cas que d'un *trognon* de chou. On dit au contraire à un enfant, ou à une petite fille par maniere de careſſe, mon petit *trognon*.

TROIS. ſ. m. Terme numeral ſimple, qui ſurpaſſe le deux d'une unité. C'eſt trop d'un, quand on eſt *trois*. Dieu eſt un en *trois* perſonnes. Un *trois* de treſle, de carreau. Un *trois* en chiffre Arabe eſt marqué ainſi 3. en Romain III. *Trois* fois il eut envie de le quereller, & *trois* fois il ſe retint. *Trois* cens, *trois* mille, &c. O *trois* & quatre fois heureux! c'eſt une exclamation ordinaire aux Poëtes.

TROISIESME. adj. numeral ordinal. Qui eſt en un rang où il en voit deux devant luy. Le Roy Henri *Troiſieſme* du nom. Ce Miniſtre eſt la *troiſieſme* perſonne de l'Eſtat. Il eſt venu luy *troiſieſme*, pour dire, accompagné de deux autres. La *troiſieſme* année de ſon regne. C'eſt pour la *troiſieſme* fois qu'on luy pardonne. On dit auſſi un *Troiſieſme*, pour dire un eſcolier de la *troiſieſme* claſſe.

TROISIESMEMENT. adv. En troiſieſme lieu, le troiſieſme point, pour la troiſieſme raiſon.

TROLLER. v. act. Aller en divers lieux, mener quelqu'un deçà & delà. Il y a long-temps que cet homme *trolle* par le monde, enfin il s'eſt arreſté icy. Il *trolle* aprés luy toute ſa famille. Il *trolle* pluſieurs mauvais garnements à ſa ſuite.

TROLLER, ſe dit figurément en Morale, des choſes qui tirent à conſequence. Cette affaire *trolle* aprés elle bien des malheurs, bien des inconvenients. Ce mot eſt bas.

TROMPE. ſ. f. Vieux mot qui ſignifioit autrefois la même choſe qu'à preſent *trompette*. Il ſe dit encore en cette phraſe: Tout ce qu'on veut faire ſçavoir au peuple ſe publie à ſon de *trompe*. On l'a crié à trois briefs jours à ſon de *trompe*.

La *trompe* de chaſſe eſt une eſpece de cor ou grand tuyau de cuivre recourbé, & qui fait un tour au milieu, comme un cercle ou un anneau. Elle ſert pour appeller les chiens.

TROMPE, eſt auſſi un petit inſtrument de leton ou d'acier, dont ſe ſervent les laquais pour en tirer quelque harmonie. Elle eſt faite de deux petites branches, & d'une languette au milieu qui fait reſſort, & qu'on remuë ſans art avec les doigts, tandis qu'on la tient entre les dents. Elle rend un ſon fremiſſant, modifié par le mouvement de la langue, & l'ouverture de la bouche; ce qui cauſe un bourdonnement ſourd aſſez agreable. On l'appelle auſſi *gronde* & *rebube*, & quelques-uns *trompe de Bearn*.

TROMPE, en termes d'Architecture, eſt une eſpece de voute tres-artiſtement taillée, dont la clef eſt en l'air, & qui ſemble n'eſtre ſouſtenuë de rien, ſur laquelle pourtant on eſleve des murailles de pierre. La *trompe* du chaſteau d'Anet, & celle de la ruë de la Savaterie, ſont fort eſtimées par Philbert de Lorme, qui baſtit cette derniere en faveur d'un de ſes amis.

TROMPE, ſe dit auſſi d'un membre particulier qu'ont les elephants, qui leur ſert de main, qui eſt comme un nez allongé qui leur ſort du milieu du front, à laquelle eſt joint un petit appendice en forme de doigt. Le cameleon a auſſi une *trompe*, qui eſt ſa langue, qu'il lance hors de ſa gueule comme s'il la crachoit; puis il la racourcit en un moment, lors qu'il la retire. Elle luy ſert comme la *trompe* de l'elephant, pour prendre ſa nourriture. Le microſcope nous a fait auſſi deſcouvrir une eſpece de petite *trompe* dans les mouches & couſins, par le moyen de laquelle ils ſucent le ſang des animaux, ou les liqueurs, pour ſe nourrir. Quelques Medecins appellent auſſi la *trompe* de la matrice, les cornes de la matrice des brutes, qu'on appelle autrement *portieres*.

TROMPER. v. act. Abuſer de l'ignorance ou de la facilité de quelqu'un, luy faire paſſer des choſes pour autres qu'elles ne ſont. Dieu ne peut *tromper*, ni eſtre *trompé*. Un Marchand *tromperoit* ſon pere ſur la marchandiſe. Il y a peu de perſonnes qui ne *trompent* au jeu, quand ils le peuvent faire.

TROMPER, avec le pronom perſonnel, ſe dit de ſoy-même, quand par erreur on prend une choſe pour une autre. Les plus grands eſprits ſont ſujets à ſe *tromper*. Cet homme, ſi je ne me *trompe*, eſt un hypocrite. Ces jumeaux ſe reſſemblent ſi fort, qu'il n'y a perſonne qui ne s'y *trompe*. Menage croit que ce mot vient de l'Eſpagnol *traupa*, qui ſignifie un inſtrument à prendre des ſouris, que les Italiens appellent *trappola*, & les Latins *decipula*. Il vient plûtoſt du langage Celtique ou Bas-Breton, où *trompa* ſignifie *tromper*, & *trompler* ſignifie un *trompeur*.

TROMPER, ſe dit auſſi des choſes qui ſont cauſe que nous nous ſommes *trompez*. Le calme, le beau temps nous a *trompez*, nous a fait mettre en chemin. L'œuil nous *trompe*, nous fait voir les choſes autres qu'elles ne ſont. Sa maladie ne m'a point *trompé*, je n'en ay jamais eu bonne opinion. Cette perſpective *trompe* agreablement. Cette greſle a *trompé* l'eſperance des Laboureurs.

TROMPER, ſe dit figurément en choſes morales. Les paſſions *trompent* noſtre jugement. On eſt bien *trompé* par l'apparence. Le malin Eſprit nous *trompe* par des illuſions, par des ſonges & des viſions trompeuſes.

TROMPER, ſe dit proverbialement en ces phraſes. On appelle un niais de Sologne, celuy qui ſe *trompe* à ſon profit. On dit auſſi, qu'un homme *trompe* la calebaſſe, pour dire, qu'il prend quelque choſe ſur ce qui eſt commun, à l'inſceu de ſon aſſocié.

TROMPÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

TROMPERIE. ſ. f. Dol, fraude, deception. Un méchant brocard de Droit dit, qu'il eſt permis aux contractans d'uſer de *tromperie* reciproquement. La perſpective fait aux yeux d'agreables *tromperies*.

TROMPETTE. ſ. f. Terme de Guerre. Inſtrument

ment de Muſique qui eſt le plus noble des inſtruments à vent portatifs, qui ſert à la guerre dans la cavalerie pour l'advertir du ſervice. On la fait d'ordinaire de leton, & on en peut faire de fer, d'eſtain, de bois, ou d'argent. Moyſe en fit faire deux d'argent qui ſervoient aux Preſtres, comme il eſt porté dans le 10. Chap. des Nombres; & Salomon en fit faire 200. mille telles que Moyſe avoit ordonnées, comme témoigne Joſephe, liv. 8. ce qui fait voir que c'eſt le plus ancien des inſtruments. La *trompette* eſt compoſée d'un bocal par où on l'embouche, large de ſix lignes, quoy que le fond ne ſoit que de trois lignes. Les deux premiers canaux qui portent le vent s'appellent *branches*. Les deux endroits par où elle ſe recourbe & replie s'appellent *potences*. Et le canal qui eſt depuis la ſeconde courbure juſqu'à ſon extremité, s'appelle le *pavillon*. Les endroits où les branches ſe peuvent briſer & ſéparer ou ſouder, s'appellent les *nœuds*, qui ſont au nombre de cinq, & qui en couvrent les jointures. On appelle *banderolle*, le petit eſtendart armorié, qui eſt attaché à ſes branches; & *bandereau*, le cordon qui ſert à la pendre au cou de celuy qui en ſonne. Quand on en ménage bien le ſon, il eſt de grande étenduë, & il paſſe les quatre octaves, qui ſont l'étenduë des claviers des eſpinettes & des orgues, & il peut aller juſqu'à 32. intervalles. Le jeu de la *trompette* depend de l'adreſſe de celuy qui l'embouche, qui eſt obligé de mettre les bouts des levres dans le bocal. A la guerre il y a huit principales manieres de ſonner de la *trompette*. La premiere s'appelle le *cavalquet*, dont on ſe ſert quand l'armée approche des villes, ou quand elle paſſe par dedans durant la marche. La ſeconde s'appelle le *bouteſelle*, dont on uſe quand on veut deloger ou marcher, & puis on fait ſuivre la levée du *bouteſelle*. La troiſieme eſt quand on ſonne *à cheval*, & puis *à l'étendart*. La quatriéme eſt la *charge*. La cinquieſme eſt le *guet*. La ſixieſme s'appelle *double cavalquet*, la ſeptieſme la *chamade*; & la huitieſme eſt la *retraite*. On fait auſſi des fanfares avec la *trompette* dans les rejoüiſſances. Menage derive ce mot du Grec *ſtrombos*, qui ſignifie une *conque* dont on uſoit autrefois au lieu de *trompette*. Du Cange le derive de *trumpa*, mot de la baſſe Latinité; ou de l'Italien *tromba* ou *trombetta*, qu'on a dit dans le même ſens. Il vient plûtoſt de *trompill*, qui en langage Celtique & Bas-Breton ſignifie *trompette*.

On dit figurément, qu'un Ange viendra avec la *trompette* annoncer le jour du Jugement, & reveiller les morts pour y comparoiſtre. Les Payens ont mis auſſi une *trompette* à la bouche de la Renommée, dont ils ont fait une Divinité fabuleuſe.

Il y a auſſi dans l'orgue un jeu de *trompettes*, qui a huit pieds de long, & qui s'eſlargit par enhaut comme le pavillon des *trompettes* militaires. Il a environ un demi-pied de diametre par enhaut, & un pouce & demi par enbas. Il y a auſſi une *trompette* de pedales, qui eſt de huit pieds. Ce jeu eſt accordé à l'octave de la monſtre.

On apelle en general *trompettes* & *clairons*, les tuyaux qui s'élargiſſent par enhaut.

TROMPETTE MARINE, eſt un inſtrument de Muſique compoſé de trois tables, qui forment ſon corps triangulaire. Elle a un manche fort long, & une ſeule corde de boyau fort groſſe, montée ſur un chevalet qui eſt fermé d'un coſté ſur un de ſes pieds, & tremblotant de l'autre coſté ſur un pied qui n'eſt point attaché à la table. On la touche d'une main avec un archet, & de l'autre on preſſe la corde ſur le manche avec le pouce. C'eſt ce tremblement du chevalet qui luy fait imiter le ſon de la *trompette*: ce qu'elle fait ſi parfaitement, qu'il n'y a preſque pas moyen de la diſtinguer de la *trompette* ordinaire; & c'eſt ce qui luy a fait donner ce nom, quoy que d'ailleurs ce ſoit une eſpece de *monocorde*.

TROMPETTE PARLANTE, eſt une *trompette* longue de ſept à huit pieds, & quelquefois de quinze, qui eſt toute droite, & faite de fer blanc, & qui a un fort large pavillon. Son bocal eſt aſſez large pour y introduire dedans les deux levres. Que ſi on parle dedans, elle porte la voix juſqu'à mille pas, & ſe fait entendre diſtinctement. On dit que l'invention en eſt moderne, & eſt du Chevalier Morlan Anglois. Neantmoins le Pere Kircher a donné la figure d'une *trompette*, dont il dit qu'Alexandre ſe ſervoit pour parler à ſon armée, qui eſt preſque la même choſe, à la reſerve que celle-cy ſe diviſe en deux tuyaux, qui par aprés ſe rejoignent.

TROMPETTE. ſ. m. eſt le cavalier qui ſonne de cet inſtrument. Ce ſont les *Trompettes* qu'on envoye aux aſſiegez pour les ſommer de ſe rendre, pour leur faire ſçavoir quelque choſe.

On le dit auſſi au figuré. Les Poëtes diſent qu'ils ſont les *trompettes* de la gloire des Heros. Cet Eſcrivain a été le *trompette* de la guerre, qui a publié des manifeſtes qui ont été cauſes de la guerre.

TROMPETTE, ſe dit proverbialement en ces phraſes. On dit qu'un homme eſt bon cheval de *trompette*, qu'il ne s'étonne pas pour le bruit, quand il ne ſe ſoucie pas des crieries qu'on peut faire contre luy. On dit qu'il faut deloger ſans *trompette*, quand on chaſſe quelqu'un, quand on l'oblige de s'enfuir avec precipitation. On dit auſſi, A gens de village *trompette* de bois, pour dire, qu'il faut faire aux gens des traittements proportionnez à leur condition.

TROMPETTER. v. act. Publier à ſon de trompe & à cri public dans les marchez, dans les carrefours, quelque reglement, quelque ordonnance de Police, quelque adjournement à trois briefs jours. Un tel a été *trompetté* pour la troiſiéme fois.

TROMPETTÉ, ÉE. part. & adj.

TROMPEUR, EUSE. adj. parfois ſubſt. Qui trompe, qui impoſe, qui abuſe. Les filles ne doivent pas croire aux promeſſes des hommes, car ce ſont de grands *trompeurs*. Les plaiſirs de ce monde ſont *trompeurs* & decevants.

On dit proverbialement, A *trompeur trompeur* & demi, pour dire, qu'il eſt permis de tromper celuy qui nous veut tromper.

TROMPILLON. ſ. m. Petite trompe d'Architecture. Les voutes ou *trompillons* ſous les marches droites d'un eſcalier ſe toiſent pour mur ſans reins.

TRONC. ſ. m. Tige d'un arbre, ce qu'il pouſſe depuis la terre juſqu'à ce qu'il ſe diviſe en pluſieurs branches. On a creſté cet arbre, on n'y a laiſſé que le *tronc*. Beaucoup d'oiſeaux font leurs nids dans des *troncs* d'arbres.

TRONC, ſe dit auſſi de cette partie qui reſte ſur la terre d'un arbre abbatu. Les grands arbres couppez repouſſent par le *tronc*, & font un taillis. On connoiſt par les *troncs* pourris les degaſts qui ont été faits dans une foreſt.

TRONC, ſe dit auſſi de la tige de quelques plantes. Je ne fais non plus d'état de luy que d'un *tronc* de chou.

TRONC, ſe dit encore du buſte du corps humain dont on a ſeparé la tête, les bras & les cuiſſes. Cet homme a été cruellement maſſacré, on n'en a trouvé que le *tronc*.

TRONC, en termes d'Architecture, ſe dit du fuſt ou du vif de la colomne, & auſſi de la partie du piedeſtal qui eſt entre la baſe & la corniche, qu'on appelle auſſi le *dé*.

TRONC, eſt auſſi un coffre de bois ou de fer, où on

laiſſe

laiſſe au haut une fente, pour recevoir les aumoſnes que les gens de bien donnent à l'Egliſe, ou aux pauvres. *Tronc* pour l'œuvre, pour la fabrique, pour l'Hoſpital General. Il y avoit autrefois des *troncs* pour le beurre.

TRONC, ſe dit auſſi au figuré en Genealogie, d'une race ou famille. Cette maiſon noble eſt le *tronc* d'où ſont ſorties pluſieurs branches qui ſe ſont établies en divers lieux.

On dit proverbialement, qu'il ſe faut tenir au *tronc*, au gros de l'arbre, pour dire, au parti le plus aſſeuré.

TRONCHE. ſ. f. Groſſe piece de bois de charpente qui n'eſt pas encore miſe en œuvre. Ces mots viennent du Latin *truncus*.

TRONÇON. ſubſt. maſc. Partie detachée d'un tout. On le dit particulierement des corps animez. On l'a aſſaſſiné & couppé par *tronçons*. Pour cuire les viandes à l'étuvée, on les couppe par *tronçons*. Un *tronçon* de brochet, de carpe. On le dit auſſi de la queuë d'un cheval, quand on veut deſigner quelques nœuds.

On dit auſſi un *tronçon* de lance, de pique. Leurs lances volerent par éclats; il luy en entra un *tronçon* dans l'œuil qui le tua: & c'eſt ſa propre & originaire ſignification. On dit auſſi d'un ouvrage, qu'on l'a couppé par pieces & par *tronçons*, pour dire, qu'on en tire divers paſſages, & qu'on en change l'ordre, comme ſont les Auteurs des centons & des rapſodies.

On dit proverbialement, Faire un *tronçon* de chere lie, pour dire, Faire un bon repas. Les mots de *tronçon* & de *tronçonner* ont été faits du Latin *truncio* & *truncionare*. Menage.

TRONÇONNER. v. act. Coupper en pieces & morceaux, emporter un tronçon de quelque corps. Il luy a *tronçonné* avec les dents, emporté un morceau de chair.

Et ſon corps *tronçonné* cherchant encore à vivre,

c'eſt un vers du Poëme du Pere le Moine.

TRONÇONNÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

TRONQUER. v. act. Coupper, retrancher une partie de quelque choſe. On luy a *tronqué* ſa penſion, ſes gages, depuis une telle reforme. Les droits, les privileges, les libertez d'un tel Corps ont été bien *tronquez*. Un corps *tronqué* & mutilé, dont on a couppé quelque membre. Ce mot vient du Latin *truncare*.

TRONQUER, ſe dit particulierement des livres & des paſſages. On ne fait point d'eſtat des livres qui ont été *tronquez*, qui ont paſſé par les mains des Critiques. Les Sophiſtes n'alleguent que des paſſages *tronquez* qui ne font aucune autorité.

TRONQUÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

TROP. Adv. & ſubſt. qui marque l'excés, & la quantité. Ils ſont *trop* de gens à partager le gaſteau, vous allez *trop* viſte à l'offrande, *trop* viſte en beſogne. Cet homme a *trop* beu d'un coup. Les avares n'ont point *trop* de tout, ne diſent jamais, C'eſt *trop*. Cet homme a *trop* de cartes. Il fait *trop* des ſiennes, il luy en prendra mal. Vous chargez par *trop* ce mulet. *Trop* c'eſt *trop*; c'eſt *trop* en endurer, ou abſolument, C'en eſt *trop*. Ce partage n'eſt pas égal, il y en a *trop* d'un coſté. Il faut oſter le *trop*. On fait maintenant payer aux payſans le *trop* beu, on ne leur laiſſe que ce qu'il faut pour boire.

On dit proverbialement, A chacun le ſien n'eſt pas *trop*. *Trop* gratter cuit, *trop* parler nuit. On dit auſſi, Il y a deux ſortes de *trop*, pour dire, qu'il y en a *trop* peu. On dit auſſi, Rien de *trop*, reſpondant au Latin *Ne quid nimis*.

TROPE. ſ. m. Terme de Rhetorique, qui ſignifie autrement *figure*. Ce mot ne ſe dit que dans l'Eſcole. C'eſt une elocution par laquelle la propre & la naturelle ſignification d'un mot eſt changée en une autre. Ce mot vient du Grec *tropos*, qui ſignifie *mutation*, changement. Quand il eſt trop hardy, on l'appelle *hyperbole*. Quand il eſt continué, on le nomme *allegorie*. Quand il eſt trop obſcur, on le nomme *enigme*. Et quand il eſt choquant, ou tiré de loin, on l'appelle *catachreſe*, c'eſt à dire *abuſion*.

TROPHE'E. ſ. m. Armes des ennemis vaincus qu'on amoncele ſur un champ de bataille.

Dormir ſur un *trophée* eſt un charmant repos,

dit Scuderi en ſon Alaric. On erige un *trophée* à un victorieux, quand on met ſur un tronc d'arbre les armes dont il a deſpouillé ſon ennemy.

En Architecture, Peinture, Graveure, la plû-part des ornements ſont des repreſentations de *trophées*, d'enſeignes, de picques, de corcelets, de canons, & autres armes meſlées agreablement enſemble.

TROPHÉE, ſe dit figurément en Morale, des victoires ou vanités qu'on tire de quelque merite qu'on a de quelque action qu'on a faite. Les Poëtes & les Hiſtoriens erigent des *trophées* à la gloire d'un Conquerant. Cette beauté fait *trophée* des cœurs qu'elle a mis en cendre. Les Allemans font *trophée* de boire à outrance. Il eſt bien vilain de faire *trophée* de ſon vice.

TROPIQUES. ſ. m. Ce ſont deux cercles paralleles à 23. degrez & demi de l'Equateur. Le *Tropique* du Cancre eſt celuy qui eſt du coſté du Nord; celuy du Capricorne, celuy qui eſt du coſté du Midy. Ce mot vient du Grec *tropos*, qui ſignifie *retour* & *deſtour*; parce que quand le Soleil eſt arrivé à l'un de ces *Tropiques*, il retourne de l'autre coſté.

TROPOLOGIQUE. adj. m. & f. Qui eſt figuré. On trouve un ſens *tropologique* à l'Eſcriture Ste. Le Serpent d'airain dans un ſens *tropologique* nous figure la croix; la manne nous figure l'Euchariſtie.

TROQUER. v. act. Faire un troc, échanger une marchandiſe, un meuble contre un autre. Il a *troqué* ſon cheval borgne contre un aveugle.

On le dit auſſi en Morale. Il a ſi bonne opinion de ſon eſprit, qu'il ne voudroit pas le *troquer* contre celuy de Virgile, ou de Ciceron. Ce Philoſophe eſt ſi content dans ſa pauvreté, qu'il ne voudroit pas *troquer* ſa fortune contre celle d'un Souverain. Menage derive ce mot de l'Eſpagnol *trocar*, ou de l'Anglois *trucke*.

TROQUÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

TROQUEUR, EUSE. adj. Qui a couſtume de troquer. Les gens qui ont des cabinets ſont des *troqueurs*, qui prennent plaiſir à troquer.

TROSNE. ſ. m. Siege eſlevé où ſe ſied celuy qui eſt dans les plus hautes dignitez. Il ſe dit premierement de Dieu. Tous les Anges tremblent devant le *troſne* de la Majeſté Divine.

Il ſe dit auſſi des Rois, quand ils ſont aſſis dans les actions de ceremonies ſur un ſiege poſé ſur une eſtrade eſlevée de pluſieurs marches, & ordinairement enrichi. Le Seigneur compare les lis au *troſne* de Salomon dans ſa gloire. Le *troſne* du Mogol eſt enrichi de pierreries en ſi grand nombre, qu'on eſtime leur valeur à cent ſoixante millions monnoye de France. Voyez en la deſcription chez Tavernier.

TROSNE, ſe dit auſſi des ſieges pontificaux des Prelats. Cet Eveſque monta dans ſon *troſne*, & donna la benediction: d'où eſt venu le mot d'*introniſer*, pour dire, Mettre un Eveſque en poſſeſſion. On le dit auſſi des Abbez & autres Prelats titrez.

TROSNE, ſe prend figurément pour l'empire, le commandement, la domination de ceux qui ſont ſur le *troſne*. Dieu abat & releve les *troſnes* comme il luy plaiſt. Il donne le *troſne*, il le raffermit, il le tranſporte aux nations eſtrangeres. Le *troſne* eſt vaquant. Il a été

reſtabli ſur le *troſne* de ſes peres. Les armées ſont les appuis, les colomnes d'un *troſne*. Chapelain a dit en parlant de la Lune,

Sur un *troſne* d'argent environné d'eſtoiles.

TROSNE, ſe dit auſſi burleſquement du lieu où on eſt maiſtre, où on eſt en liberté. A la table de frippe-tout, je ſuis là comme dans mon *troſne*.

TROSNE, en termes de Theologie, eſt le troiſiéme Ordre de la Hierarchie des Eſprits celeſtes. Les Theologiens diſent que ce ſont ceux ſur leſquels la Majeſté Divine en qualité de Juge ſied immediatement. Ceux qui en ont écrit ſont St. Denis, St. Gregoire le Grand, Iſidore, St. Bernard, &c. qui rapportent diverſement les raiſons qui leur ont fait donner ce nom.

TROSNIERE. ſ. f. Terme d'Artillerie, eſt une ouverture qu'on fait dans les batteries & attaques de places pour tirer le canon. Les *troſnieres* doivent eſtre larges de trois pieds par dedans, & diſtantes l'une de l'autre de vingt pieds. On les ouvre dans la terre naturelle, quand on fait des batteries de pieces enterrées. Les *troſnieres* & épaules doivent être faites & elevées, avant que l'ennemy s'en apperçoive. Il faut que la premiere planche de l'eſplanade joignant la barbe de la *troſniere*, ſoit de neuf pieds.

TROT. ſ. m. Pas plus viſte qu'à l'ordinaire. Il ſe dit premierement des chevaux. Leur *trot* eſt une alleure entre leur pas & leur galop. L'alleure naturelle des chevaux eſt le *trot*. Ils ſe mettent aiſément au *trot*, quand on les preſſe. Les chevaux des Meſſagers vont toûjours le *trot*. On le dit auſſi des hommes. Ils ſont allez au grand *trot*, pour dire, en diligence. Paſquier le derive par onomatopée du bruit que font les animaux en trottant. Ce mot vient plûtôt de *truar*, qui en langage Celtique ou Bas-Breton ſignifie *pied*, ou de *trotal*, qui ſignifie *trotter*.

TROTE. ſ. f. Eſtenduë, eſpace de chemin. Ce laquais n'eſt pas preſt à revenir, il y a une bonne *trotte* juſqu'au lieu où vous l'avez envoyé.

TROTER. v. n. Marcher plus viſte que le pas. On connoiſt la bonté d'un cheval à le faire *troter*. On eſtime les laquais Baſques, parce qu'ils ſçavent bien *troter*, faire un meſſage en diligence. On le dit auſſi des beſtes ou oiſeaux qui marchent en ſautillant. Ce mot vient du Latin *tolutare*. Ménage après Saumaiſe. Les Anciens ont dit *tolutim ire*, pour dire, *aller au trot*.

TROTER, ſignifie auſſi, Marcher beaucoup, courir deçà & delà. Les jeunes gens n'aiment qu'à *troter*, ne peuvent demeurer à la maiſon. Les procés font bien *troter* les parties. Les eſtanciers *troient* beaucoup pour tirer de l'argent de leurs debiteurs. Les vieilles *trotent* d'Egliſe en Egliſe, aux pelerinages voiſins.

TROTER, ſe dit figurément des choſes qui paſſent par pluſieurs mains. Quand on lui a preſté un livre nouveau, il le fait *troter* chez tous les voiſins. Cet homme a beſoin d'argent, il y a long-temps que ſon billet *trote* chez les Notaires, que les revendeuſes font *troter* ſes pierreries pour les vendre.

TROTEUR. ſ. m. C'eſt une épithete qu'on donne aux méchans chevaux qui ne peuvent aller que le trot. On appelle auſſi une femme *troteuſe*, qui aime à troter, à courir çà & là.

TROTIN. ſ. m. Petit laquais qui ne ſert qu'à faire des meſſages. Les grands laquais tiennent à injure, quand on les appelle *trotins*. Du Cange dit que dans la baſſe Latinité on appelle *trotarius*, un Courrier, un valet de pied.

TROTINER. v. n. diminutif de *troter*. Faire pluſieurs petits voyages.

TROTOIR. ſ. m. Terme populaire, qui ſe dit en cette phraſe. Cette affaire eſt ſur le *trotoir*, c'eſt à dire, on en parle, on en va parler, on la va mettre ſur le bureau.

TROU. ſ. m. Petite ouverture qu'on fait à quelque choſe en la perçant. Les trous ſe font avec des inſtruments pointus, comme poinçons, forets, vilbrequins. On en fait auſſi avec des tarrieres, des pinces, des marteaux, des pics dans la muraille, dans la terre, aux habits. Il ſe fait des *trous* d'uſure avec le temps. Les vers font des *trous* au bois, aux étoffes. Platon diſoit à Diogene, qu'il voyoit ſa vanité à travers les *trous* de ſon manteau. Le ſommier de l'orgue eſt tout plein de *trous*, pour diſtribuer le vent dans les tuyaux. Les Sophiſtes demandent, quand une cheville ne peut entrer dans un *trou*, ſi c'eſt la faute du *trou*, ou de la cheville. Menage dit que ce mot vient du Latin *truare*, qui a été fait de *trua*, qui ſignifioit un inſtrument avec lequel on remuoit la chair du pot, d'où on a fait un diminutif *truelle*, c'eſt ce que nous appellons *truelle*; ou qu'il vient du Grec *τορεω*, qui ſignifie *perforo*: ce que Nicod a auſſi témoigné. Borel le derive de *terebrare*.

TROU, ſe dit auſſi des creux que font pluſieurs animaux pour ſe loger, comme les lapins, les renards, les taupes. Les oiſeaux font leur nid dans des *trous*. On a bouché tous les *trous* des terriers. Il a mis le pied dans un *trou*, il s'eſt fait une detorſe.

On dit auſſi, qu'un enfant s'eſt fait un *trou* à la teſte en tombant, pour dire, qu'il s'eſt fait une playe, que la chair eſt entamée.

TROU, ſe dit d'un creux, ou d'un puits, d'une carriere, d'une marniere. On a fait boucher les *trous* de cette marniere, où il étoit dangereux de tomber. On a tiré bien de la pierre de cette carriere, qui eſt encore ſur le *trou*, pour dire, aux environs. On appelle auſſi un *trou puant*, le *trou* d'un eſgouſt, d'un privé.

TROU, ſe dit hyperboliquement d'un lieu fort eſtroit où on n'eſt pas à ſon aiſe. On eſt bienheureux à l'armée, quand on trouve quelque *trou* pour ſe loger. Cette Egliſe ne peut pas contenir tous les Paroiſſiens, ce n'eſt qu'un *trou*. Cette forteresſe eſt bien importante, & cependant ce n'eſt qu'un *trou*.

TROU, ſe dit en pluſieurs ſortes de jeux. Au Triquetrac on dit qu'on donne deux *trous* à quelqu'un, pour dire, qu'on luy donne deux parties des douze qui ſont le tour. On marque deux *trous*, quand on gagne une partie bredouille. Le *Trou Madame*, eſt un jeu où on laiſſe couler des boules dans des *trous*, ou rigoles marquées diverſement pour la perte, ou pour le gain. A la paume il y a un petit *trou* à fleur de terre du coſté du ſervice; & quand une chaſſe eſt au pied du mur, on dit au *trou*, ou à l'ais, c'eſt à dire, qu'il faut donner dans l'un, ou dans l'autre pour la gagner.

TROU, ſe dit proverbialement en ces phraſes. Une ſouris qui n'a qu'un *trou* eſt bientoſt priſe, pour dire, qu'il faut avoir pluſieurs moyens ou reſſources dans les affaires pour y entrer, ou en ſortir. On dit d'un ignorant qui n'a pas veu le monde, qu'il n'a jamais rien vû que par le *trou* d'une bouteille. On dit d'un poltron, quand il a peur, qu'il ſe fourreroit volontiers dans un *trou*, qu'on luy boucheroit le *trou* du cul d'un grain de mil. On dit d'un yvrogne, qu'il boit comme un *trou*; d'un banqueroutier, d'un fugitif, qu'il a fait un *trou* à la nuit, un *trou* à la Lune; & de celuy qui trouve à toutes les objections des eſchappatoires, Autant de *trous* que de chevilles. On dit auſſi de celuy qui va viſte en beſogne, qu'il a fait en deux coups ſix *trous*: proverbe tiré du jeu de Triquetrac.

TROUBADOURS. Voyez TROUVERES.

TROUBLE. adj. m. & f. Obſcur, brouillé, qui n'admet pas la lumiere. Les nuages, les brouillards, rendent l'air *trouble* & tenebreux. Les torrents ſont ordi-

nairement *troubles*. Les pierreries qui ſont *troubles* ou glaceuſes, perdent beaucoup de leur prix. Un verre *trouble* ne vaut rien pour faire des lunettes. Une veuë *trouble*, qui ne diſcerne pas bien les objets.

TROUBLE. ſ. m. Confuſion, deſordre, querelle dans un Eſtat, dans une famille. La jalouſie cauſe bien du *trouble* dans une maiſon. La diſſention des Grands apporte ſouvent du *trouble* dans l'Eſtat.

TROUBLE, ſe dit auſſi des procez & des voyes de fait par leſquelles on diſpute à un autre la poſſeſſion de quelque bien, de quelque heritage. Dans les contracts on promet de garentir de tous *troubles* & empéchements quelconques. Pour ſe prevaloir de la poſſeſſion triennale d'un Benefice, il faut avoir poſſedé paiſiblement & ſans *trouble*. Dans les actions de reintegrande, il faut reparer le *trouble*, avant que prendre connoiſſance de la queſtion ſur la proprieté.

TROUBLE, ſe dit figurément en Morale des deſordres de l'ame cauſés par les paſſions. Quand un criminel eſt devant le Juge, le *trouble* de ſon ame ſouvent le trahit, il paroiſt ſur ſon viſage. La fermeté Stoïque d'un Philoſophe garentit ſon eſprit de tout *trouble* & alteration.

TROUBLES, au plurier, ſe dit des guerres civiles. L'Edit de Nantes a été fait par le Roy pour la pacification des *troubles* de ſon Royaume. Il y a eu une amniſtie de tout ce qui a été fait durant les derniers *troubles* & mouvements.

TROUBLE, ſe dit proverbialement en ces phraſes. Les goinfres diſent que le vin *trouble* ne caſſe point les dents. On dit qu'un homme a été au trepaſſement d'un chat, quand il voit *trouble*. On dit auſſi, qu'on peſche en eau *trouble*, quand on fait bien ſes affaires dans le deſordre de celles d'autruy. On dit auſſi, que la guerre eſt cauſe des *troubles*, quand on veut excuſer un mal qu'on eſt contraint de faire par neceſſité.

TROUBLE-FESTE. ſ. m. Importun, ou fâcheux, qui vient troubler la joye d'une compagnie aſſemblée pour ſe divertir. Les maris, les vieilles, ſont appellez des *troubles-feſtes* par les jeunes gens. Il eſt venu des Sergens, des *troubles-feſtes* au milieu de ce repas.

TROUBLER. v. act. Rendre trouble, obſcur, opaque, gaſter. La fonte des neiges *trouble* les eaux. La groſſeſſe *trouble* le lait des Nourrices. L'air s'eſt *troublé* en un moment. Le vin ſe gaſte, ſe *trouble*, quand on le remuë. Ce mot vient du Latin *turbare*, ou de l'Italien *tribolare*. Menage.

TROUBLER, ſignifie auſſi, Conteſter à quelqu'un la poſſeſſion de quelque choſe. Une longue jouïſſance acquiert preſcription, quand on n'y eſt point *troublé*. Si on vous *trouble*, faites appeller voſtre garent.

TROUBLER, ſignifie encore, Interrompre, empécher la continuation d'une choſe. Quand on travaille de genie, il ne faut point être *troublé*. Nous en eſtions là, quand nous fuſmes *troublés* par l'arrivée d'un tel, quand il vint *troubler* noſtre entretien, noſtre réjouïſſance.

TROUBLER, ſe dit figurément en choſes ſpirituelles & morales. Les paſſions violentes *troublent* la raiſon. C'eſt un crime de leze Majeſté, de *troubler* la tranquillité de l'Eſtat. Le Predicateur ſe *troubla* au milieu de ſon ſermon, il perdit la memoire de ce qu'il avoit preparé. Il ne ſe deſſerre point, il ne ſe *trouble* point, quand il parleroit à un Prince. On dit auſſi, qu'un homme eſt *troublé*, pour dire plus honnêtement, qu'il eſt fou.

TROUBLÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

On dit proverbialement d'un homme ſans eſprit & ſans malice, qu'il ne ſçait pas l'eau *troubler*.

TROUER. v. act. Faire une ouverture. Les priſonniers ont *troüé*, percé la muraille pour ſe ſauver. Il faut *troüer* cette courroye pour y paſſer une aiguillette. Les vers *troüent* ſouvent les navires, & les mettent hors de ſervice.

TROÜÉ, ÉE. part. & adj. Ce pourpoint eſt *troüé* par le coude.

TROUPPE. ſ. f. Terme collectif, qui ſe dit de pluſieurs hommes ou animaux qui ſont aſſemblez, ou qui marchent de compagnie. Les Nouvelliſtes s'aſſemblent par *troupes* & pelotons pour s'entretenir de nouvelles. Les Pelerins vont à cette devotion par *troupes*. Les canards, les gruës, & pluſieurs autres oiſeaux, vont par *troupes* & par compagnies. Les thons, les harengs, & pluſieurs poiſſons vont auſſi par *troupes* dans la mer. Ce mot vient du Latin *turba*. Mais Paſquier eſtime que c'eſt un vieux Gaulois qui ſe trouve dans les Loix d'Allemagne.

TROUPPE, ſe dit quelquefois odieuſement en parlant des ſocietez de pluſieurs perſonnes infames. Une *troupe* de Comediens, de Bohemiens. Une *troupe* de Bandits, de couppeurs de bourſes.

TROUPPES, au pluriel, ſe dit des gens de guerre en general, d'une armée. On fait marcher les *troupes* en Flandres. Le Roy a fait lever beaucoup de *troupes*. Les *troupes* deffilent. On a mis les *troupes* en quartier d'hiver. Les *troupes* ſe desbandent. On a licentié les *troupes*.

On dit proverbialement, que les eſtourneaux ſont maigres, parce qu'ils vont en *troupe*, c'eſt à dire, qu'ils ne trouvent pas aſſez de quoy ſe nourrir.

TROUPPEAU. ſ. m. Beſtail qu'on aſſemble pour le nourrir & le mener paiſtre. Dans les metairies il faut avoir des *troupeaux* de brebis, de moutons, de beſtes à laine, pour les faire valoir. Les *troupeaux* de beſtes aumailles ſont des bœufs & des vaches. Les Anciens Patriarches étoient riches en *troupeaux*. Les Heros des Bergeries gardent les *troupeaux*. Ce mot vient du Latin *turbella*.

TROUPPEAU, ſe dit figurément en choſes ſpirituelles & morales. Les Prelats & les Curez ſont des Paſteurs qui ont ſoin de leur *troupeau*, du ſalut des ames commiſes à leur conduite. Il a ramené au *troupeau* la brebis égarée. On appelle les Heretiques, les gens du petit *troupeau*.

TROUSSE. ſ. f. Eſpece de haut de chauſſes relevé qui ne pend point enbas, qui ſerre les feſſes & les cuiſſes, tels qu'étoient ceux qu'on portoit au ſiecle paſſé. On le dit plus ordinairement au plurier. Les *trouſſes* font partie de l'habit de ceremonie des Chevaliers de l'Ordre. Quand on preſente les Pages au Roy, ils ont leurs *trouſſes*; & on dit qu'ils ont quitté les *trouſſes*, quand ils ſont ſortis de page.

TROUSSE, ſe dit en ce ſens en parlant de ce qui eſt à la ſuite continuelle d'une perſonne, comme s'il étoit attaché à ſes chauſſes. Les filoux ont toûjours une demi-douzaine de bretteurs à leurs *trouſſes*, qui les ſuivent par tout. Un criminel apprehende toûjours qu'on ne mette des Archers, des Prevoſts à ſes *trouſſes*. Cette mere a toûjours ſon enfant pendu au col, ou à ſes *trouſſes*. Nos cavaliers ont été une lieuë durant aux *trouſſes* de ces fuyards.

TROUSSE, ſignifie auſſi un pacquet qu'on fait de quelque choſe qu'on replie, qu'on retrouſſe. Une *trouſſe* de fourrage, eſt ce qu'en peut apporter un cavalier ſur la crouppe de ſon cheval. Ce cuvier eſt de tant de *trouſſes*, pour dire, contient de quoy charger un Crocheteur d'autant de pacquets de linge.

Menage dit qu'en Allemagne on appelle *troſſ*, le bagage d'une armée, & *troſſbub*, un *goujat*, un garçon de bagage: d'où vient qu'on a dit auſſi *trouſſer* bagage, pour dire, ramaſſer ſon bagage, & luy faire occuper un plus petit eſpace. Cette ſignification a été depuis étenduë à pluſieurs autres choſes.

TROUSSE, ſe dit auſſi de la crouppe du cheval ſur laquelle on porte les trouſſes, le bagage d'un cavalier. Un hobereau mene ſa femme en *trouſſe* à la campagne, Ce cheval eſt vicieux, il ne porte point en *trouſſe*.

TROUSSE, ſe dit auſſi d'un carquois garni de fleſches. Cupidon eſt depeint avec ſon arc & ſa *trouſſe*. Un Arpenteur porte auſſi ſa *trouſſe* & ſes flêches, qui ſont les piquets dont il ſe ſert pour arpenter.

TROUSSE, eſt auſſi un eſtuy de Barbier, ou une petite toilette où il ſerre ſes peignes, ſes ciſeaux, ſes raſoirs & autres choſes neceſſaires à ſon meſtier. L'equipage d'un garçon Barbier qui bat la ſemelle, conſiſte ſeulement en ſa *trouſſe*.

TROUSSE, ſe dit auſſi chez les Ouvriers des cordages mediocres qui ſervent à elever les moindres fardeaux.

TROUSSE, ſignifie auſſi une petite impoſture ou tromperie qu'on fait à quelqu'un pour luy donner une baye. Ainſi Mairet dans ſa Comedie du Duc d'Oſſone luy fait dire,

Indubitablement on m'a donné la *trouſſe*.

TROUSSEAU. ſ. m. Linge ou hardes qu'une mere donne à ſa fille, quand elle la marie, au delà de ſa dot pour les neceſſités de ſon ménage. On en donne auſſi quelquefois aux filles qui entrent en Religion. En quelques Couſtumes on l'appelle *ſerpant*, & en Berri *ſurpoil*. Du Cange derive le mot de *trouſſeau* de *troſſa*, qu'on a dit dans la baſſe Latinité.

On appelle auſſi un *trouſſeau* de clefs, un pacquet de clefs enfilées dans une corde ou dans un clavier. Le Geolier a frappé ce priſonnier d'un *trouſſeau* de clefs, & l'a bien bleſſé.

TROUSSEAU, en termes de Monnoye, eſt le coin que porte l'empreinte de l'effigie ou de la croix, qui ſervoit à marquer la monnoye, quand on la fabriquoit au marteau. Il étoit pointu par l'autre bout, afin de l'enfoncer plus facilement dans le billot preparé pour le ſoûtenir. On l'appelle auſſi *poinçon d'effigie*.

TROUSSEGALAND, eſt un nom qu'on donne à un grand dégorgement de bile fort dangereux, & qui emporte un jeune homme en peu de jours. On l'appelle autrement *colera morbus*. Il eſt bienheureux d'être échappé de ce *trouſſegaland*, il ne s'en portera que mieux.

On a auſſi appellé *trouſſegaland*, un certain accident de peſte qui affligea fort il y a quelque temps la ville du Puy en Auvergne, qui eut cela de remarquable, que les malades les plus robuſtes étoient pluſtoſt emportez que les foibles, & les riches que les pauvres, avec des delires ſi furieux, qu'ils mouroient comme enragez, enſorte qu'il les faloit lier.

TROUSSEQUEUE, en termes de Manege, eſt un gros cuir qu'on attache à la queuë des chevaux ſauteurs pour la tenir en eſtat, & empêcher qu'ils n'en jouënt.

TROUSSEQUIN. ſ. m. Piece de bois cintrée qui s'eleve ſur l'arçon du derriere d'une ſelle, & qui ſert à en affermir les battes.

TROUSSER. v. act. Relever, replier, mettre plus haut. On *trouſſe* les habits longs, les juppes, de peur des crottes, de peur qu'on ne marche deſſus. On *trouſſe* ſes bas, ſes chauſſes, quand ils ſont avalez. On *trouſſe* les houſſes d'un lit pour voir le jour.

On dit auſſi, qu'une femme s'eſt laiſſé *trouſſer* la juppe, pour dire, qu'elle a fait faux bond à ſon honneur.

TROUSSER, ſe dit auſſi en parlant de ceux qui deſlogent, qui s'en vont, qui s'enfuyent. Toute l'armée a *trouſſé*, a plié bagage. On dit à un valet qu'on congedie, *Trouſſez* vos chauſſes, *trouſſez* voſtre pacquet.

On dit en ce ſens, qu'une maladie a *trouſſé* un homme en 24. heures, pour dire, qu'en ce peu de temps elle l'a fait mourir, elle l'a fait partir de ce monde. On dit auſſi, que des goinfres ont bientoſt *trouſſé* une bouteille de vin, un gigot de mouton; qu'un écolier a bientoſt *trouſſé* ſa leçon, pour dire, qu'ils ont bientoſt fait.

On dit encore d'une perſonne, d'une maiſon, qu'elle eſt bien *trouſſée*, pour dire, qu'elle eſt bien priſe en ſa taille, qu'elle eſt propre, bien ajuſtée, que rien n'y manque.

TROUSSÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

On dit proverbialement, qu'un homme a été *trouſſé* en malle, pour dire, qu'il a été maltraitté, qu'il a été promptement expedié.

TROUSSIS. ſ. m. Couture qu'on fait à une eſtoffe repliée, pour la rendre plus courte. Il n'y a plus que les villageoiſes qui faſſent des *trouſſis* à leurs juppes.

TROUVAILLE. ſ. f. Terme populaire, qui ſe dit de la rencontre fortuite des choſes. Cette fille a eſpouſé un homme riche, c'eſt pour elle une bonne *trouvaille*. Il a achetté une terre à vil prix, c'eſt une heureuſe *trouvaille*.

TROUVER. v. act. Rencontrer quelque choſe. On le dit tant de ce qu'on cherche, que de ce qu'on ne cherche pas. JESUS-CHRIST dit, Cherchez, & vous *trouverez*. Souvent on cherche ce qu'on ne voudroit pas *trouver*. Il cherche à ſe faire battre, pour dire, Il querelle mal à propos. Il a bien *trouvé* à dire à ſon argent, pour dire, Il n'a pas *trouvé* ſon compte. Je ne ſçay où il *trouve* tout ce qu'il dit. J'ay *trouvé* voſtre fait. C'eſt un cul de plomb qu'on *trouve* chez luy à toute heure. Cette fille a bien *trouvé*, elle a rencontré un bon parti. Ce garçon *trouvera* cent mille francs, quand il voudra. Il s'eſt *trouvé* une mine, un treſor dans ſa terre. On ne *trouve* point dans la Bible aucun texte qui favoriſe cette opinion. Le ſené ſe *trouve* dans l'Ethiopie, il nous vient de là. Ce livre ne ſe *trouve* plus, il eſt tres-rare. On dit auſſi, *Trouver* en flagrant delit, *trouver* ſur le fait, *trouver* en faute, pour dire, Surprendre quelqu'un en faiſant quelque choſe deffenduë. Menage rapporte que Guyet derive ce mot du Latin inuſité *treuvare*, qu'il fait venir du Grec *euran* ou *eurein*. Du Cange le derive du mot de *treu*, qui ſignifioit *impoſt* ou *tribut*, dont les Collecteurs s'appelloient *Treuens*, qui diſoient qu'ils avoient *treuve*, quand ils avoient receu quelque choſe. Cet uſage s'eſt étendu depuis, & on diſoit alors *truever*.

TROUVER, ſe dit figurément en Morale, & ſignifie, Inventer. On n'eſtime en Mathematique que ceux qui *trouvent* quelque choſe de nouveau, quelques nouvelles inventions ou problemes, quelques nouvelles machines. Cela eſt bien *trouvé*, bien penſé, bien inventé.

TROUVER, ſignifie auſſi, Donner ſon jugement, dire ſa penſée ſur quelque choſe. Les Juges *trouvent* ſa cauſe bonne. Je *trouve* bien des defauts dans cet Auteur. Je ne *trouve* rien à dire à ſon procedé. Je vous *trouve* plaiſant, de me tenir tels diſcours. Ce mary ne *trouve* pas bon, n'approuve pas les viſites qu'on rend à ſa femme. Il eſt degoûté, il *trouve* mauvais tout ce qu'il mange.

TROUVER bon, ſignifie auſſi, Conſentir. On dit aux gens qu'on honore, Je vous prie de *trouver* bon que je faſſe telle choſe. Vous ne *trouverez* pas mauvais, ſi je vous pourſuis, aprés vous avoir fait cette civilité.

TROUVER, ſe joint ſouvent avec le pronom perſonnel. Cet homme ſe *trouve* mal. *Trouvez* vous en un tel endroit à telle heure. Il s'eſt *trouvé* embarraſſé en une telle bagarre. Nous nous ſommes *trouvez* teſte à teſte. On ſe *trouve* bien de vivre ſobrement. On marche maintenant comme on ſe *trouve*, ſans façon. Il faut prendre garde à ne ſe point *trouver* en mauvaiſe compagnie. Il s'eſt *trouvé* mal de n'avoir pas ſuivi mon conſeil.

ſeil. Ils ſe ſont *trouvez* tous ſeuls. Tout compté, tout rabattu, il s'eſt *trouvé* tant de perte, tant de tare. Il m'eſt venu *trouver* dés le matin.

TROUVER, ſe dit proverbialement en ces phraſes. On l'a *trouvé* en deux paroles, pour dire, il s'eſt deſdit, il n'a pas tenu ce qu'il avoit promis. On dit auſſi, Vous me *trouverez* en voſtre chemin, pour dire, Je vous nuiray en toutes les affaires que je ſçauray que vous aurez. On dit auſſi, qu'on a bien *trouvé* à qui parler, lors qu'on a *trouvé* de la reſiſtance à quelque deſſein. Il eſt aiſé d'adjouſter aux choſes *trouvées*. On dit auſſi, qu'on a *trouvé* bien du charbon de rabais, quand on a *trouvé* de la diminution au prix des choſes, de l'erreur à un calcul. Il croit avoir *trouvé* la pie au nid, la Pierre Philoſophale. On dit auſſi, S'il ne ſe *trouve* bon, qu'il ſe couche auprés, qu'il y faſſe une ſauce. Il s'eſt *trouvé* là comme tabourin à nopces, comme lard en pois. Il faut avoir des amis par tout, on ne ſçait où on ſe *trouve*. Il ne s'eſt jamais *trouvé* à telle feſte, à telles nopces, pour dire, Il a été bien battu.

TROUVÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

On appelle un enfant *trouvé*, un enfant expoſé dont on ne connoiſt ni le pere ni la mere. Les Seigneurs Hauts-Juſticiers ſont condamnez à nourrir les enfants *trouvez* dans leur Seigneurie : on les taxe à Paris pour contribuer à la nourriture des enfans *trouvez*.

TROUVERES. Vieux mot François, qui s'eſt dit des premiers Poëtes Provençaux, qui étoient inventeurs des fables que les anciens Meneſtriers alloient chanter chez les Grands. On les appelloit auſſi *Trouveours*, ou *Trouveurs*, ou *Troubadours*, dont la Poëſie conſiſtoit en Sonnets, Paſtorales, Chanſons, Syrventes, & Tenſons. Jean Noſtradamus a fait un ample diſcours de ces Poëtes, qu'il met au nombre de 76. Voyez Paſquier & Fauchet.

TROUVEURS, en termes de Chaſſe, ſe dit d'une eſpece de chiens qui ont le nez ſi fin, qu'ils vont requerir un renard 24. heures aprés qu'il eſt paſſé.

T R U.

TRUAND, ANDE. adj. Mendiant valide qui demande l'aumoſne, & qui aime la faineantiſe, qui fait un meſtier de gueuſer. Ce mot eſt fort ancien. L'Abbé Guibert en ſon Hiſtoire de Jeruſalem repreſente la vie & les geſtes des gueux & *truands* qui ſuivirent l'armée croiſée, qu'il nomme *Trudents*. Leur Capitaine fut un Chevalier de Normandie qui ſe fit nommer le Roy *Thafur*; & il remarque que ces gens firent grand peur aux Sarraſins, qui craignoient fort de tomber entre leurs mains, parce qu'ils étoient anthropophages. Cette Royauté a toûjours continué depuis; & à preſent les gueux de France nomment leur Roy, *le Grand Cofroé & le Roy de Thunes*, comme on voit dans le jargon de l'Argot. Paſquier, & Menage & Du Cange aprés luy, pretendent que le nom de *truand* vient d'un vieux mot Gaulois *treu* ou *trud*, qui ſignifioit *tribut*, dont la peſanteur, diſent-ils, avoit reduit ces gens à la mendicité. Mais ils ſe trompent, parce que ce nom eſt bien plus ancien; car les tailles ne furent impoſées que du temps de St. Louis; outre que leur libertinage les rendoit exempts de toutes impoſitions. C'eſt pourquoy d'autres diſent qu'il vient de *molæ truſatiles*, qui ſignifient les *moulins à bras*, qui étoient tournez par des gueux & des miſerables avant l'invention des autres dont on ſe ſert. D'autres croyent que ce nom vient d'un oiſeau de marais qui a le pied d'oye, & la taille d'un cygne, que les Latins appellent *trus*, & les Grecs *onokrotale*, parce que cet oiſeau a une bourſe tenant à la partie inferieure du bec, qui deſcend en poche ou beſace, où il ramaſſe toutes les bribes qu'il trouve pour les retirer & manger à loiſir : ce qui a fait qu'on a nommé *truands*, les gueux qui font la même choſe. Borel dit que ce mot ſignifioit autrefois *gens de pied*, & des gens malpropres & ſales, comme qui diroit des Tripiers, qui ont donné le nom à la ruë de la *Truanderie* à Paris, où demeuroient les Tripiers. D'autres derivent ce mot de l'Alleman *thurtz*, qui ſignifie *gueux*, comme dit Lipſe. Boxhornius croit que *truand* eſt un vieux mot Breton qui ſignifie *miſerable*. Bovillus dit qu'il vient de *trus*, qu'il dit eſtre un vaiſſeau ou uſencile de cuiſine qui ſert à verſer de l'eau, à cauſe que les *truands* aiment fort à frequenter la cuiſine. D'autres le derivent de *truſa*, qui ſignifie *fraude*, parce que ces gens-là ſont larrons & filoux. Du Cange dit qu'on les a appellez dans la baſſe Latinité *truanus*, *trudanus*, *truanicus*, & *trudennes*. Ce mot pourroit venir auſſi de *truillon*, qui en langage Celtique ou Bas-Breton ſignifie *gueuille*.

On appelle *truands* en Eſpagne, les Bouffons, Baſteleurs, joueurs de gibeciere, & faiſeurs de tours de paſſepaſſe.

Il y quelques Couſtumes qui font mention d'un cens *truand*, *dormant*, ou *mort*, c'eſt à dire, qui ne porte aucun profit, ni droits ſeigneuriaux, qui n'eſt qu'une eſpece de rente roturiere. D'autres croyent que les cens *truands* ſont des cens à queſte, dont il eſt parlé dans la Couſtume de Blois & de Soiſſons, c'eſt à dire, que le Seigneur eſt obligé d'en envoyer faire la collecte; & ces Collecteurs s'appellent *Trouens*. Il y a un vieux proverbe cité dans l'Indice de Ragueau, qui dit, *Qui ſe Normand, il ſit truand* : ce qui vient, à ce que dit Paſquier, de ce que les Normands ont été les plus chargez de *trus*, qui en vieux Gaulois ſignifioit *impoſts*.

TRUANDAILLE. ſ. f. Vieux mot qui ſignifie auſſi *gueux* ou *vaurien*. On trouve ce mot employé dans la vieille Bible des Noëls.

Vous ne ſemblez que *truandailles*,
Vous ne logerez point ceans.

TRUANDER. v. n. Demander l'aumoſne par libertinage & pure faineantiſe. Il y a des gens qui ſont nez avec l'inclination de *truander*. On dit maintenant *trucher*.

TRUBLE. ſ. f. Petit filet de Peſcheur attaché au bout d'une perche, qui ſert à prendre des eſcreviſſes, ou autres petits poiſſons, & à peſcher le gros dans des canaux & lieux eſtroits, à le tirer des bouriques & des reſervoirs. En quelques lieux les Peſcheurs les appellent des *etiquettes*. Ce mot vient du Latin *trulla*. Du Cange.

TRUCHEMAN. ſ. m. & f. Interprete neceſſaire aux perſonnes qui parlent diverſes langues pour ſe faire entendre les unes aux autres. Les Ambaſſadeurs ſont toûjours accompagnez de *Truchemans*. Une femme Indienne fut le *Truchemen* de Fernand Cortez en toutes ſes expeditions. Les Orientaux appellent un *Truchemen*, *Dragoman* ou *Druguman*, & les Grecs *Dragumenos* ou *Targoumenos* : ce qui vient de *thargum*, qui en Chaldée a ſignifié *interpretation*. D'autres ont dit qu'il vient du Chaldée *Metargueman*, *Interpres*. Nicod. Menage dit qu'il vient du Turc *terdgumen*, qui ſignifie la même choſe. Quelques-uns ont creu qu'il venoit ſimplement d'un vieux mot Gaulois *trucher*, parce qu'on s'eſt ſervi d'abord pour cet office de gueux & de vagabonds, qui ayant couru les pays voiſins en ſçavoient la langue; d'autres, qu'on l'a dit par corruption de *Turcheman*, comme qui diroit *de Turcomanie*, pour deſigner un pays ſi éloigné, qu'on n'en peut entendre la langue ſans l'aide de quelqu'un du pays.

On dit auſſi de celuy qui parle, qui negotie par l'organe d'autruy, que c'eſt un tel qui eſt ſon *trucheman*.

TRUCHER. v. neut. Gueuſer. C'eſt un vilain meſtier de *trucher*, de s'adonner à *trucher*.

TRUCHEUR, EUSE. ſ. m. & f. Qui gueuſe, qui demande l'aumoſne. On a renfermé tous les *trucheurs* dans un Hoſpital general.

TRUELLE. ſ. f. Inſtrument de Maçon, de Couvreur, de Paveur, qui ſert à gaſcher le plaſtre, ou le mortier, & le ciment, à les employer, & à en faire des enduits. C'eſt une lame de fer triangulaire, qui a une poignée par où on la manie. L'equipage d'un Maçon eſt ſon marteau, ſon auge, & ſa *truelle*. Une *truelle bretée* eſt celle qui a des dents. Voyez ſon etymologie au mot de TROU.

On dit qu'un homme a bien joüé de la *truelle*, quand il a bien fait baſtir.

TRUELLÉE. ſ. f. La quantité de plaſtre ou de mortier qu'on prend à chaque fois dans une auge, qui peut tenir ſur une truelle. Pour ſceller cette gaſche, il ne faut qu'une *truellée* de plaſtre.

TRUFFLE, ou TRUFFE. ſ. f. Mets fort friand qu'on tire de la terre, & qui eſt preſque fait comme des taupinambours. Les Medecins, comme Galien & Dioſcoride, les mettent au rang des racines, bulbes, & oignons; & diſent que ce ſont des racines rondes, ſans tiges, ſans feuilles & ſans filaments. On en trouve qui peſent une livre. Pline dit qu'on a trouvé un denier Romain dans une *truffe*; & que quand l'automne eſt pluvieux avec éclairs & tonnerres, la terre produit force *truffes* qui ne durent qu'un an. Les *truffes* ſe trouvent dans des terres ſeches & crevaſſées. Les pourceaux ſont fort friands de *truffes*, & ſervent ſouvent à deſcouvrir les lieux où il y en a. Les *truffes* ſont blanches, noires, ou griſes. On les ſert ricaſſées, ou au court bouillon dans une ſerviette. Il y a auſſi des *truffes* d'eau nommées autrement *ſaligots*. Voyez CHASTAIGNE. Ce mot vient du Latin *tuber*, ou *tuberculum*.

TRUFFE, en vieux François ſignifioit *ruſe*, *tromperie*, que Voſſius derive de *trupha*.

TRUITTE. ſ. f. Poiſſon d'eau douce, marqueté de pluſieurs taches jaunes & rouges. Les *truittes* ſe nourriſſent dans des eaux de ſources vives & claires, & ſont petites comme des harengs. Les *truittes* ſaumonnées viennent dans les lacs, & ont la chair rouge comme les ſaumons, & ſont quelquefois de même grandeur. Les *truittes* ont des dents ſur la langue, & mangent des poiſſons, des vers, & du gravier. Entre les poiſſons d'eau douce quelques-uns les mettent au rang des poiſſons ſaxatiles, parce qu'elles ſe nourriſſent entre les pierres & les cailloux. Ce mot vient du Latin *trocta* ou *troctæ*. Menage. Platine *de obſoniis* les appelle *trutas*, *à trudendo*: *ſemper enim*, dit-il, *truta in adverſum fluminis nititur*, *advenientes undas ſuperare contendens*.

TRUITTE, ÉE. adj. qui ſe dit du cheval, quand ſur un poil blanc il a des marques de poil noir, de bay, ou alezan, particulierement à la teſte, & à l'encoleure.

TRUMEAU. ſ. m. C'eſt la cuiſſe du bœuf, la partie qui eſt au deſſus de la jointure du genou en montant. Le *trumeau* d'un gros bœuf ſe diviſe en quatre ou cinq pieces. La premiere du coſté du pied ſe nomme le *trochet* ou *croſſe*. Le milieu s'appelle *rouëlle* de *trumeau*; & la derniere, le *morceau* du *trumeau* à l'os qui eſt attaché au giſte. Il y a le *trumeau* de devant, le *trumeau* de derriere.

TRUMEAU, en termes d'Architecture, eſt le mur ſolide & maſſif qui eſt entre deux croiſées ou feneſtres.

TRUSQUIN. ſ. m. Outil d'Artiſan, qui ſert particulierement aux Menuiſiers pour marquer leurs bois, & les lieux où doivent être leurs mortaiſes. Il eſt compoſé d'un gros reglet, avec une pointe au bout qui entre dans un tailloir ou un ais de bois quarré qui eſt mobile.

TRUYE. ſ. f. La femelle d'un verrat ou pourceau. Les *truyes* portent une grande quantité de cochons.

Pline dit qu'il y en a qui ont eu 20. petits en une portée. On en a veu en France qui en ont eu juſqu'à 37. Les *truyes* portent deux fois l'an, & ſe font couvrir, quoy qu'elles ſoient pleines, contre l'ordinaire des autres beſtes. Ce mot vient de *troja*, qu'on a dit en Latin en la même ſignification. Menage & Borel le derivent de *porcus Trojanus*.

TRUYE, ſe dit auſſi d'une femme extremement graſſe, ou goinfre, qui a le ſein fort gros. C'eſt une injure, un vilain reproche qu'on fait à une femme, de l'appeller *truye*.

On dit proverbialement d'un goinfre qui mange goulument de quelque choſe, qu'il en avaleroit autant qu'une *truye* de lait clair. On dit auſſi, Tourner la *truye* au foin, pour dire, Changer de diſcours, parler d'autre choſe, eviter de reſpondre à une choſe qu'on demande. On dit auſſi, C'eſt une bonne *truye* à pauvre homme, d'une femme qui eſt fort feconde.

T U.

TU. Pronom perſonnel de la ſeconde perſonne au ſingulier, qui ne ſe dit qu'aux perſonnes inferieures, ou fort familieres. Si *tu* parles, ſi *tu* branſles, je te tuë. Que dis-*tu*? Qu'apportes-*tu* de nouveau? Pauvre pecheur, que feras-*tu* au jour du Jugement? où te cacheras-*tu*? *Tu* mauditas l'heure de ta naiſſance.

On le dit quelquefois poëtiquement & dans le haut ſtile, en parlant à Dieu, & aux Princes. Seigneur, *tu* m'as creé, *tu* m'as racheté de ton ſang precieux. On peut dire au Roy,

Tu nous mets à l'abri des vents & de l'orage.

T U A.

TUANT, ANTE. adj. Fatigant, penible, incommode. Les chemins des montagnes ſont faſcheux & *tuants*. Cet enfant eſt *tuant*, il veut être toûjours pendu au cou de ſa mere. L'entretien d'un plaideur eſt fort *tuant*, il ne parle que de ſes procés.

T U B.

TUBE. ſ. m. Terme dogmatique. Tuyau. Il ne ſe dit gueres que des tuyaux qui portent les verres des grandes lunettes. La difficulté de faire de grandes lunettes n'eſt pas à tailler des verres, mais à faire des *tubes* pour les ſoûtenir. Le *tube* de la grande lunette de l'Obſervatoire de Paris eſt de ſoixante-&-dix-ſept pieds.

TUBEREUSE. ſ. f. Fleur blanche & odoriferante, qui vient d'un ognon, & ſur une tige haute comme les lis. Un bouquet de *tubereuſes*. De l'eau, de la pommade de *tubereuſe*.

TUBEREUX, EUSE. adject. C'eſt une epithete qu'on donne aux plantes qui jettent pluſieurs tiges.

TUBEROSITE'. ſ. f. Terme de Medecine, qui ſe dit d'une boſſe ou tumeur qui vient naturellement à quelques parties. On le dit par oppoſition aux tumeurs qui viennent d'accident ou de maladie.

T U E.

TUER. v. act. Faire mourir de mort violente. Charles Martel *tua* 330000. ennemis en une bataille. Les aſſaſſins *tuent* les gens en traiſtres, avec avantage. Les Medecins *tuent* impunément leurs malades. C'eſt la fiévre qui l'a *tué*. Un remede pris à contretemps *tuë*. C'eſt une erreur populaire, de croire qu'il y ait des baſilics qui *tuent* de leur regard. Il y a des venins, des poiſons ſi preſents, qu'ils *tuent* en une heure. Caton d'Utique ſe *tua* luy-

même, de peur de tomber entre les mains de ſes ennemis. On dit auſſi, *Tuë*, *tuë*, pour exciter quelqu'un au carnage. Ce mot vient du Grec *thyo, macte*. Nicod. Menage pretend qu'il vient de *tutare*, fait de l'Alleman *toten* ou *tenten*, derivé de *tot*, qui ſignifie *mort*. D'autres le derivent du Latin *batuere*, d'où on a fait auſſi *battre*.

TUER, ſignifie auſſi, Abattre du gibier ou du beſtail. Un Chaſſeur s'ennuye bien à l'affuſt, quand il ne *tuë* rien. Quand on *tuë* ſon cochon, on envoye du boudin à ſes amis. Ce Boucher eſt riche, il *tuë* tant de bœufs, de véaux & de moutons toutes les ſemaines.

TUER, ſe dit auſſi des inſectes & des beſtes nuiſibles à l'homme. Les Indiens font ſcrupule de *tuer* une puce, une punaiſe; ils rachetent un poulet d'un eſtranger, de peur qu'il ne le *tuë*. Les groſſes pluyes *tuent* la vermine.

TUER, ſe dit auſſi des vegetaux & des choſes inanimées, qui ſemblent avoir quelque vie ou durée. Le grand hiver a *tué* tous les cyprés des jardins. Les chenilles, les fourmis *tuent* ſouvent des arbres & des plantes. Le vent a *tué* la chandelle.

TUER, ſignifie hyperboliquement, Travailler avec excez, enſorte que cela nuiſe à la ſanté. Un plaideur ſe *tuë* de courir, de ſolliciter. On *tue* les chevaux à force de les faire travailler, de les pouſſer. Il ſe *tuë* pour rendre ſervice à ſes amis, pour plaire à ſon maiſtre.

TUER, ſe dit figurément en choſes ſpirituelles & morales. Le peché mortel *tuë* l'ame, la fait mourir à la grace. Un amant dit que les beaux yeux de ſa maiſtreſſe, ſes rigueurs le *tuent*, le font mourir. Le chagrin ne *tuë* que les ames foibles. Les Predicateurs ſe *tuent* de preſcher & de faire des remonſtrances, & on ne s'amende point. On dit auſſi d'un homme incommode, qu'il *tuë* les gens avec les vers qu'il recite, les ſots diſcours, les longs compliments qu'il fait à toute heure. On dit auſſi, *Tuer* le temps, pour dire, Se divertir, ou s'occuper pour le laiſſer paſſer inſenſiblement.

TUER, ſe dit proverbialement en ces phraſes. Il reſſemble à Coguefeſtu, il ſe *tuë* le corps & l'ame, & s'il ne fait rien, pour dire, qu'un homme travaille à des choſes inutiles. On dit auſſi, qu'un homme n'eſt pas bien *tué*, quand il n'eſt pas bien convaincu, bien perſuadé de quelque choſe, quand il veut encore plaider & diſputer. On dit auſſi, qu'il crie à *tuë* teſte, quand il crie de toute ſa force, juſqu'à faire mal à la teſte à ceux qui l'eſcoutent, & à luy-même. On dit auſſi, qu'un homme s'eſt *tué* de ſa propre allumelle, lors qu'il a fait quelque choſe qui ruine ſa ſanté, ou qu'il a dit quelque choſe qui deſtruit ce qu'il a entrepris de ſoûtenir.

TUÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

TUERIE. ſ. f. Maſſacre de pluſieurs perſonnes. On s'eſt querellé en un tel endroit, il y a eu bien de la *tuerie*. Cette rencontre n'a été qu'une deſtoute, il y a eu peu de *tuerie*.

TUERIE, ſignifie auſſi le lieu où ſe fait l'abatis des beſtiaux par les Bouchers & Charcutiers. On a loüé tant d'eſtaux à ce Marchand avec les *tueries*. On a propoſé à la Police de tranſporter toutes les *tueries* en des lieux eſloignez des villes.

TUEUR. ſ. m. Bretteur, aſſaſſin. Il faut ſe donner de garde de ce fanfaron, c'eſt un *tueur* de gens. On le dit auſſi des garçons Bouchers qui tuënt les beſtiaux.

T U F.

TUF. ſ. m. Terre ſeche & qui commence à ſe petrifier, où les arbres ne peuvent profiter. Toute cette campagne eſt ſterile, ce n'eſt que du *tuf*. Quand on a percé le *tuf*, on trouve la pierre dure propre à baſtir. On appelle *tuf maſtiqué*, celuy qui eſt fort dur, qui à peine ſe peut arracher à coup de marteau. Menage derive ce mot du Latin *tofus* ou *tofellus*.

T U G.

TUGUE, ou TUQUE. ſ. f. Terme de Marine. C'eſt une eſpece de couverte ou de faux tillac qu'on eſleve au devant de la dunette ſur quatre ou ſix piliers, qui eſt fait de barreaux pour ſe mettre à couvert du Soleil & de la pluye. Les *tugues* de charpente ſont deffenduës, parce qu'elles rendent le vaiſſeau trop peſant; au lieu de quoy on ſe ſert de *tentes*.

T U I.

TUILE. ſ. f. Terre graſſe, paiſtrie, ſechée & cuite au fourneau en forme de brique, qui ſert à couvrir les maiſons. Les *tuiles* plombées & vernilſées durent pluſieurs ſiecles. Les *tuiles* ſe font de diverſes figures. Il y en a de plattes & quarrées avec un crochet, comme celles de Paris. Des *tuiles* en *S*, qui étoient autrefois en uſage en France, & qui le ſont encore en Flandres. Des *tuiles* gironnées, qui ont la figure d'un trapeze, plus eſtroites par enhaut que par enbas. Des *tuiles* hachées, qui ſervent aux areſtiers. Des *tuiles* faiſtieres, & cornieres, qu'on met ſur les faiſtes, & ſur les angles & areſtes. La *tuile* du grand moule a 13. pouces de long, & 8. de large, & 4. pouces trois lignes de pureau; & le millier fait ſept toiſes de couverture. Le petit moule n'eſt pas reglé. Il eſt de 9. à 10. pouces de long, & 6. de large ordinairement, & a 3. pouces & demi de pureau. Ce mot vient du Latin *tegula*, ou plûtoſt de *teolon*, qui en langage Celtique ou Bas-Breton ſignifie la même choſe.

On dit qu'un homme eſt logé prés des *tuiles*, pour dire, Au grenier. On dit proverbialement, A bas, Couvreur, la *tuile* eſt caſſée, à ceux qu'on veut faire deſcendre de quelque lieu eſlevé.

TUILEAU. ſ. m. Morceau de tuile caſſée. Le ciment ſe fait avec des *tuileaux*. Les gonds qui ſe ſcellent en plaſtre ſont ſouſtenus par des *tuileaux*.

TUILERIE. ſ. f. Lieu où on fait des tuiles. Le jardin du Louvre s'appelle les *Tuileries*, parce qu'au même lieu on faiſoit auparavant des tuiles.

TUILIER. ſ. m. Marchand qui vend des tuiles, ou l'Ouvrier qui les fait.

T U L.

TULIPPE. ſ. f. Fleur printaniere qui croiſt en forme de petit calice, & qui eſt agreable à cauſe de la diverſité de ſes couleurs. Il y a eu en ce ſiecle une eſtrange manie des curieux pour les *tulippes*; ils ont eſtimé leur beau carreau de *tulippes* des quinze ou vingt mille francs. Ils leur ont donné pluſieurs noms ſelon leur caprice, tant en general qu'en particulier. En general, les *Bolſuels*, les *Veufves*, les *Paletos*, les *Suiſſes*, &c. En particulier, *l'Amidor de la belle eſpece*, *l'Erimanthe*, *l'Hercule*, &c. Les *tulippes* de graine ſont celles qu'on ſeme pour avoir de belles couleurs & fantaſques; d'autres qui viennent d'un cajeu, ou d'un morceau de l'ognon qui ſe ſepare, ſont celles qui deviennent panachées. Ils appellent les *eſtamines*, de petites parties de la fleur qui ſont poſées de travers ſur la pointe des petits brins qui partent du fond de la *tulippe*. Ce mot eſt venu de Turquie, auſſi-bien que la fleur, où on l'appelle *tulipam*, à cauſe de la reſſemblance qu'il a avec la figure du tulbent, que nous appellons icy *turban*. Menage. Thevenot dit que la *tulippe* eſt la fleur la plus commune des prez en Tartarie, où on la nomme *lale*.

TUM.

TUMEFIER. v. act. Terme de Medecine. Cauſer une enflure en quelques parties du corps, ſoit par accident, ſoit par quelque principe interne. Les glandes ſont ſujettes à ſe *tumefier*. Une cheute fait ordinairement *tumefier* la partie offenſée.

TUMEUR. ſ. f. Boſſe, enflure qui ſe fait ſur quelque partie du corps. La *tumeur* contre nature eſt definie par les Medecins, une ſolution de continuité provenant de quelque humeur cantonnée en certain endroit du corps, qui disjoint les parties unies, qui s'inſinuë entre deux, & qui altere leur temperature, & les rend difformes: ce qui a donné occaſion aux Arabes de definir la *tumeur* contre nature, une indiſpoſition compoſée de trois ſortes de maladies aſſemblées, qui ſont intemperature, mauvaiſe conformation, & ſolution de continuité, qu'ils ont compriſes ſous le nom d'*apoſtheme*, dont les Grecs ſe ſont auſſi ſervis. Il y a quatre ſortes de *tumeurs*, comme il y a quatre ſortes d'humeurs; le *flegmon*, qui vient du ſang; l'*erefipele*, qui vient de la bile; l'*œdeme*, qui vient de la pituite; le *skirrhe*, qui vient de la melancolie. Elles prennent quelquefois les noms des parties malades; comme *ophthalmie*, en l'œuil; *parotide*, aux environs de l'oreille; *paronychie*, aux doigts & racines des ongles, &c.

TUMULTE. ſ. m. Confuſion cauſée par une multitude de gens ſans ordre & ſans diſcipline. Cette nouvelle cauſa un grand *tumulte* dans l'aſſemblée. Il ſe fit un *tumulte*, une émotion populaire.

TUMULTUAIRE. adj. m. & f. Confus & deſordonné. On n'a pû rien reſoudre en ce Conſeil, tant il étoit *tumultuaire* & plein de chaleur.

TUMULTUAIREMENT. adv. En haſte & ſans ordre. Le peuple fit une ſortie *tumultuairement* ſur les ouvrages, & fut bientoſt recogné dans la ville.

TUMULTUEUSEMENT. adv. D'une maniere confuſe & tumultueuſe. Les reſolutions qui ſont priſes *tumultueuſement* n'ont jamais un heureux ſuccés.

TUMULTUEUX, EUSE. adj. Qui eſt plein de deſordre. Les aſſemblées populaires ſont fort *tumultueuſes*, parce que chacun y veut eſtre maiſtre.

TUN.

TUNIQUE. ſ. f. Habit de deſſous que portoient autrefois les Anciens, tant à Rome, qu'en Orient. JESUS-CHRIST conſeille à ceux à qui on demandera le manteau, de donner auſſi leur *tunique*. La *tunique* du Sauveur étoit ſans couture: ce qui empeſcha qu'elle ne fuſt partagée par les ſoldats. Les Religieux appellent auſſi *tuniques*, les habits ou chemiſes de laine qu'ils portent pardeſſous les autres. On a appellé auſſi autrefois les cottes d'armes *tuniques*.

TUNIQUE, eſt auſſi un ornement d'Egliſe que portent les Diacres & autres Officiers qui ſervent le Preſtre ou l'Eveſque à l'Autel. On l'appelle auſſi une *dalmatique*. Les Heraults d'armes, les Crieurs, les Maiſtres de Confrairie, portent auſſi des *tuniques* de velours, & en broderie. Il eſt fait mention auſſi de houſſes & de *tuniques* en broderie des armes de France dans un ancien Inventaire des armes du Roy de l'année 1316. qui eſt à la Chambre des Comptes.

TUNIQUE, en termes de Medecine, ſe dit des pelicules ou membranes qui enveloppent les vaiſſeaux ou certaines parties nobles du corps. L'œuil a ſept *tuniques*, y compris la retine.

TUO.

TUORBE, ou TEORBE. ſ. m. Inſtrument de Muſique fait en forme de luth, à la reſerve qu'il a deux manches, dont le ſecond qui eſt plus long ſouſtient les quatre derniers rangs de cordes pour faire les ſons plus graves. Il y a des *tuorbes* qui n'ont qu'un rang de cordes. Les *tuorbes* ſervent dans les concerts pour les baſſes continuës, & à ceux qui chantent pour ſouſtenir leur voix. Ce mot eſt venu de l'Italien *tiorba* ſignifiant la même choſe. On tient que c'eſt le nom de celuy qui l'a inventé.

TUR.

TURBAN, ou TULBENT. ſ. m. Coeffure de la plus-part des peuples Orientaux & Mahometans. Elle eſt faite d'un linge fin & artiſtement plié, qui entoure la teſte. Le *turban* du Grand Seigneur eſt gros comme un boiſſeau, & tellement reſpecté par les Turcs, qu'à peine en oſeroient-ils toucher un. Les Emirs ou parents de Mahomet ont le privilege de porter le *turban* verd. Le *turban* ſe prend auſſi pour la marque d'un Mahometan. Ainſi Malherbe a dit:

O combien lors aura de veuves,
La gent qui porte le *turban*.

Ce mot vient de *tulbent*, qui en langage Turc ſignifie proprement de la *toile de coton*, parce que c'eſt de cette toile qu'on fait ordinairement les *turbans*. Menage.

TURBE. ſ. f. Voyez TOURBE, c'eſt la même choſe, à l'égard des enqueſtes qu'on fait par *turbes* ou *tourbes*.

TURBIER. ſ. m. C'eſt la qualité qu'on donne aux témoins ouïs dans les enqueſtes par turbes, dont les dix ne ſont comptez que pour un.

TURBINE. ſ. f. Eſpece de petit eſchafaut ou de Jubé qui eſt eſlevé dans les Egliſes, où ſe mettent pour chanter quelques Religieux ou penitens qui ne veulent pas eſtre veus. On le dit auſſi en quelques endroits des lieux où on met les orgues, ou des Chœurs de Muſiciens.

TURBIT. ſ. m. Eſpece de petite plante que les Latins nomment *tripolium*. C'eſt auſſi l'eſcorce d'une racine laiteuſe. Il doit eſtre obſcur au dehors, blanc au dedans, & nettoyé de ſon cœur dur & fibreux, & qui n'eſt ni moiſi, ni chanſi, ni vermoulu. Il doit être auſſi gommeux, car il contient au dedans de la reſine. Dioſcoride dit que le *turbit* blanc eſt la racine d'une herbe nommée *alypum* ou *alypia*, dont les jettons & les feuilles ſont menuës, les fleurs tendres & legeres, & qui a ſa racine comme la bette. Sa racine eſt greſle, & pleine d'un jus acre & picquant, ſa graine ſemblable à celle d'epithymum. Il dit auſſi, que ſes fleurs changent trois fois de couleur par jour; car au matin elles ſont blanches, ſur le midi purpurines, & deviennent rouges ſur le ſoir. Il dit auſſi, que ſes feuilles ſont ſemblables au paſtel, & qu'il croiſt ſur le bord de la mer. *Turbit* eſt le nom que les Arabes donnent au *tripolium*. Matthiole dit que le *turbit* eſt la racine de *pityuſa*, qui eſt une eſpece de tithymale que les Apothicaires appellent *eſula major*. Le *turbit* eſt une drogue dangereuſe, parce qu'elle purge trop violemment.

Les Chymiſtes appellent auſſi *turbit mineral*, un precipité jaune de mercure qui purge avec violence, & qu'ils nomment ainſi, à cauſe qu'il trouble toute l'oeconomie du corps.

TURBOT. ſ. m. Poiſſon de mer plat, & en figure de loſenge. C'eſt un mets friand qu'on ſert ſur les bonnes tables les jours maigres. Juvenal fait une Satyre ſur

une

une conſultation que fit Domitien en plein Senat de la maniere qu'on devoit accommoder un *turbot* extraordinaire dont on luy avoit fait preſent. On l'appelle en Latin *rhombus*, à cauſe de ſa figure. Rondelet l'appelle *aculeatus*.

TURBULEMMENT. adv. D'une maniere turbulente. *Les deliberations qui ſe font turbulemment ne reüſſiſſent gueres.*

TURBULENT, ENTE. adj. Qui eſt violent, qui aime à brouiller, à apporter du deſordre. *Ceux qui ſont brouillons & turbulens ne ſont point propres au gouvernement. Les eſprits turbulents ſont cauſes des guerres civiles. La colere, l'ambition, ſont des paſſions turbulentes, qui ne laiſſent point un homme en repos.*

TURC, ou TURQUE. adj. & ſ. m. & f. Sujet de l'Empereur d'Orient qui fait profeſſion de la Secte de Mahomet. *La Religion Turque. Un habit à la Turque. On appelle generalement Turcs, tous les ſujets du Grand Seigneur, que le peuple appelle le Grand Turc. Les Turcs originairement viennent du Turqueſtan ou Turcomanie.*

On dit proverbialement, *qu'un enfant eſt fort comme un Turc*, quand il eſt grand & robuſte pour ſon âge. On dit auſſi, *traitter de Turc à More*, pour dire, à la rigueur & en ennemy declaré. On dit auſſi en voulant injurier un homme, le taxer de barbarie, de cruauté, d'irreligion, que c'eſt un *Turc*, un homme inexorable, qu'il vaudroit autant avoir à faire à un *Turc*.

TURCIE. ſ. f. Levée de terre ou de pierre en forme de quay, ou de digue, pour empêcher les inondations d'une riviere. *Il y a des Officiers qui ſont creés Intendans des turcies & levées. Les turcies de la riviere de Loire. Les vieux manuſcrits portent turgies, au lieu de turcies:* ce qui nous fait deſcouvrir l'origine de ce mot, à cauſe que cette conſtruction ſe faiſoit *ubi turget aqua*, où l'eau eſt ſujette à s'enfler & à faire des inondations. Dans la baſſe Latinité on a appellé *torfia*, une levée de terre.

TURIFERE. ſ. m. Terme Eccleſiaſtique, qui ſe dit des Acolythes ou des Clercs qui portent l'encenſoir ou la navette dans les Proceſſions & ceremonies.

TURLUPINS. ſ. m. C'étoient des Religieux heretiques, ou plûtoſt une certaine Secte de gens qui faiſoient profeſſion publique d'impudence, qui marcheient nuds ſans cacher leurs parties honteuſes, & qui ſe méloient avec les femmes à la maniere des Cyniques en plein marché. Ils voulurent s'établir à Paris en 1372. Ils appelloient leur Secte la *Fraternité des pauvres*. Mais on les fit tous perir par le feu avec leurs livres, comme rapportent Gaguin & du Tillet en la vie de Charles V. On dit qu'ils ont été ainſi nommés, *quod ea tantum habitarent loca, qua lupis expoſita erant.*

On a appellé de ce nom un Comedien fameux de Paris, dont le talent étoit de faire rire par de meſchantes pointes & equivoques qu'on a appellées *Turlupinades*, & ſes imitateurs *Turlupins*. Ils ne ſont pas malheur que trop frequents.

TURPITUDE. ſ. f. Qualité de ce qui eſt fait contre l'honneur, la pudeur, la juſtice, la generoſité. Cham fils de Noé fut maudit de ſon pere, parce qu'il s'étoit mocqué de ſa *turpitude*, au lieu de la couvrir, comme firent ſes freres. Les debauchez ſont gloire de leur *turpitude*. Les Juges ont veu dans ce procés quantité de *turpitudes*, de vilenies. Il n'y a point d'action en Juſtice pour le ſalaire des choſes où il y a de la *turpitude*. C'eſt une maxime, qu'on ne croit point à celuy qui allegue ſa propre *turpitude*.

TURPOT. ſ. m. Terme de Marine. Soliveau de ſept pieds de haut, dont il y en a quatre au chaſteau d'avant du navire, affuſtez & acclampez à la varangue de cet endroit-là. Nicod.

TURQUERIE. ſ. f. Maniere d'agir cruelle & barbare, comme celle dont uſent les Turcs. *La cruauté que ce creancier exerce à l'égard de ſon debiteur eſt une vraye turquerie.*

TURQUET. ſ. m. Eſpece de petit chien.

TURQUIN. C'eſt une epithete qui ſe donne au bleu, quand il eſt bien foncé. *On n'aime point en France les garnitures de bleu turquin.*

TURQUOISE. ſ. f. Pierre precieuſe qui eſt de couleur d'un bleu turquin. Elle eſt tranſparente, & ſon opacité vient du chaton. Il en vient de Perſe & de Turquie. Elles naiſſent toutes de figure ronde ou ovale. La plus groſſe qu'on ait veuë eſt de la groſſeur d'une noix. Il y en a une au cabinet du Duc de Florence, où le portrait de Jules Ceſar eſt gravé. Il s'en trouve auſſi en Boheme, en Sileſie, en Eſpagne. On en trouve même en Languedoc, qui ne ſont peu eſtimées, que parce qu'elles viennent chez nous. La roche en eſt blancheaſtre; mais ces pierres étant recuites au feu, elles prennent un bleu turquin aſſez agreable. On les appelle *de la nouvelle roche*. Elles ne different ni en poids ni en dureté des Perſiennes ou Turquines de la vieille roche; mais leur poliment n'eſt pas ſi doux, & eſt chargé de quelques rayes ou filamens. Ces pierres changent leurs couleurs avec le temps, & verdiſſent: ce qui n'arrive pas aux autres pierres precieuſes, qui reprennent leur premier luſtre, quand elles ſont remiſes ſur la roüe. La *turquoiſe* avoit lieu dans le Rational du Grand Preſtre des Juifs, & la Paraphraſe Chaldaïque l'appelle *tarkeia*, nom qu'on luy a donné parmy pluſieurs nations. Les Grecs & les Latins l'appellent *calays*, *cyanus*.

T U T.

TUTELAIRE. adj. Qui a pris en ſa protection quelque choſe. *Il y a des Anges tutelaires des Royaumes & des villes, & même des hommes en particulier, qu'on nomme les Anges Gardiens. St. Denys eſt le Patron tutelaire de la France. Les Payens avoient auſſi leurs Dieux tutelaires, leurs Penates.*

TUTELLE. ſ. f. Charge qu'on impoſe à quelqu'un de veiller à la conſervation de la perſonne & des biens d'un ou de pluſieurs mineurs. *Un acte de tutelle* eſt ce qu'on fait en Juſtice pour l'élection du tuteur, & l'expedition qu'on en delivre. *Les tutelles* étoient datives en Droit Romain, c'eſt à dire, le pere pouvoit nommer un tuteur par ſon teſtament: mais en France elles ne ſont qu'electives. *La tutelle* ſe donne aux perſonnes, & la curatelle aux biens. Il faut rendre un compte de *tutelle*, avant qu'on puiſſe faire aucun traité avec un mineur. Les Academiciens ſont exempts de *tutelle* & de curatelle.

TUTELLE, ſe dit auſſi de la protection qui ſe donne à quelqu'un ſous l'autorité duquel on agit. *Les femmes ſont ſous la tutelle perpetuelle de leurs maris, ne peuvent agir qu'elles ne ſoient autoriſées de luy, ou par la Juſtice. Les Princes ſont ſous la tutelle du Roy, ne ſe peuvent marier ſans ſon conſentement. Ce pays eſt ſous la tutelle d'un tel Patron. Un homme ſe plaint auſſi, qu'il eſt en tutelle, quand il eſt tellement obſervé, ou gené par ſes parens & ſes domeſtiques, qu'il ne peut rien faire de luy-même.*

TUTEUR. ſ. m. TUTRICE. ſ. f. Qui eſt elleu pour avoir ſoin de la perſonne & des biens des enfans qu'un pere ou une mere ont laiſſé en bas âge. *Un tuteur honoraire*, eſt celuy qui n'a que le ſoin de la direction des affaires d'un mineur de qualité. *Un tuteur onéraire*, eſt celuy qui les ſollicite, qui reçoit les revenus, & qui rend compte. Un mariage d'un mineur ſous l'autorité de ſon *tuteur*, eſt invalide. Cette femme a agy en ce procez tant en ſon nom, que comme mere & *tutrice* de ſes enfans. On dit d'un homme qui veut agir librement,

qui

qui ne ſe laiſſe point gouverner, qu'il ne veut point de *tuteur*. Un *ſubrogé tuteur*, eſt celuy qui deffend le mineur, quand ſon *tuteur* a quelques actions à diriger contre luy. C'eſt auſſi celuy qui aſſiſte à l'inventaire que fait le *tuteur*, afin qu'il y ait un contradicteur legitime.

TUTIE. ſ. f. La vraye *tutie* eſt une fleur qui s'eſleve du cuivre, lors qu'on le fond & qu'on le purifie, auſſi-bien que le pompholix, qu'on nomme en Latin *bulla*. Ils ne different qu'en ce que le pompholix s'attache au haut du fourneau; & la *tutie* par ſa peſanteur tombe en bas autour des fournaiſes, où elle ſe trouve entaſſée de l'eſpaiſſeur d'un demi-eſcu blanc. Elle eſt grenuë au deſſus, & ſa couleur cendrée obſcure. Leurs vertus ſont preſque égales, & neantmoins on prefere le pompholix, à cauſe de ſa legereté. On reduit la *tutie* en poudre impalpable, en la broyant ſur le porphyre, aprés qu'on l'a rougie trois fois dans un creuſet, & eſteinte dans de l'eau roſe.

La fauſſe *tutie* eſt la pierre cadmienne ou calamine, qui eſt proprement le *ſpodium*; & c'eſt un nom que les Arabes ont donné aux racines des cannes bruſlées, & quelques Modernes à l'yvoire bruſlée. Celle-cy eſt noire, & ſouvent plus peſante que la *tutie*; au lieu que le pompholix eſt gras & blanc, & ſouvent ſi leger, qu'on le feroit preſque voler en l'air. Cette fauſſe *tutie* ſe fait avec la calamine ſeule, en la bruſlant & en recueillant ſes flammeſches. Il ſe fait du *ſpodium* de cuivre, d'or, d'argent & de plomb. Fuchſius & Agricola diſent qu'outre le *ſpodium* artificiel, il y en a de mineral, de cendré, de noir, de verd, & de jaune.

Dioſcoride fait mention d'une *tutie* Alexandrine, qu'il appelle *calamine* ou *cadmie*, qui eſt faite en forme de grappe; & il dit que la meilleure eſt celle qui eſt cendrée tirant ſur le verd de gris, quand elle eſt rompuë; que celle d'aprés eſt bleuë en dehors, & blancheaſtre au dedans, entrelaſſée de certaines veines, ainſi qu'on voit dans la caſſidoine, telle qu'eſt, dit-il, celle qu'on tire des vieilles minieres des metaux. Menage dit que ce mot vient de l'Arabe *tutia*.

TUTOYER. v. act. Traitter quelqu'un avec meſpris, ou avec grande familiarité, en luy parlant par *tu*, & par *toy*. Il n'y a que les gens ruſtiques & incivils qui ſe *tutoyent*. Les honneſtes gens ne ſe plaiſent point à être *tutoyez*.

TUTOYÉ, ÉE. part. & adj.

TUY.

TUYAU. ſ. m. Canal, conduit dans lequel ſe peuvent enfermer & eſcouler des choſes liquides. Les eaux des fonteines ſe conduiſent par des *tuyaux* de plomb, ou de fer de fonte. Les *tuyaux* ou corps des pompes ſont de cuivre, ou de fer de fonte. On fait auſſi des *tuyaux* de bois d'aulne percé, ou de poterie. Ce mot vient de *tubellus*, diminutif de *tubus*. Menage.

TUYAU, en termes d'Organiſte, ſe dit des canaux dans leſquels entre le vent, qui fait le ſon & l'harmonie de l'orgue. On en fait la plus-part d'eſtain, comme ſont ceux de la montre; quelques-uns de plomb, comme le nazard; quelques-uns de leton, comme ceux à anche; & pluſieurs de bois, comme ceux du bourdon & des pedales. Le *tuyau* eſt compoſé de quatre parties. La premiere eſt ſon porte-vent, qui eſt fait en forme de cone renverſé & tronqué, dont la baſe eſt le corps de l'ouverture du *tuyau* & de la languette; & le ſommet eſt ce qui entre dans le trou du ſommier, par où le vent du ſoufflet ſe communique juſqu'à la languette. La ſeconde partie eſt le corps du *tuyau*. La troiſiéme eſt la languette, qui eſt cette partie qui eſt taillée en biſeau ou en talus, qui s'incline du quart d'un angle droit vers le corps du *tuyau*. C'eſt elle qui couppe & fend le vent; & eſt

ainſi nommée, parce qu'elle ſert de langue à la bouche des *tuyaux* pour les faire parler. Elle doit avoir le tiers de la hauteur de la bouche. La languette qui couvre le concave du demi-cylindre des *tuyaux* à anche s'appelle *eſchalotte*. L'ouverture du *tuyau* qui donne libre entrée au vent s'appelle la *bouche* ou la *lumiere*. Elle doit avoir le quart de la largeur du *tuyau*, & aux *tuyaux* ouverts la cinquiéme partie. Le morceau de bois qui bouche le *tuyau* s'appelle *tampon*. On appelle *oreilles*, des petites lames de plomb qu'on ſoude aux coſtez des *tuyaux* bouchez, afin de les abaiſſer, ou de les relever, pour ouvrir ou ombrager leur bouche, & pour rendre les ſons plus graves, ou plus aigus. On les appelle ainſi, parce qu'il ſemble qu'elles eſcoutent ſi les *tuyaux* ſont d'accord. Il y a des *tuyaux* de quatre ſortes. Les uns ſont ouverts, les autres ſont bouchez. Ceux-cy rendent les ſons deux fois plus graves ou plus bas. Les *tuyaux* à anche ſont de leton, avec une anche au milieu. Les *tuyaux* à cheminée ſont des *tuyaux* bouchez, ſur leſquels on applique un petit cylindre, dont la circonference eſt la quatriéme partie du *tuyau*. La hauteur d'un *tuyau* doit eſtre quadruple de ſa largeur ou circonference. Quand les *tuyaux* ſont longs, ſans s'élargir en haut, on les appelle *cromornes*; & quand ils s'eſlargiſſent, on les nomme *trompettes* & *clairons*. On appelle *noyau*, la partie du *tuyau* d'orgue où l'on fait entrer l'anche avec ſon eſchalote, ou bien l'endroit où il change de groſſeur, comme il arrive au cromorne. Les plus grands *tuyaux* parlent plus aiſément & avec moins de vent que les petits, parce que leurs bouches ſont plus baſſes & plus eſtroites, & les trous de leurs pieds beaucoup moindres à proportion.

TUYAU, en termes d'Architecture, ſe dit du canal & de l'ouverture de la cheminée par où la fumée s'eſcoule. On dit auſſi le *tuyau* d'un retrait, celuy par où la matiere deſcend; & on dit que les *tuyaux* ſont crevez, quand la fumée ou les mauvaiſes odeurs s'eſchappent par quelque ouverture.

TUYAU de plume, eſt la partie creuſe de la plume des oiſeaux, qui ſert à eſcrire.

TUYAU de bled, eſt la tige qui porte le grain; & on dit que le bled eſt en *tuyau*, quand l'herbe eſt crué & commence à ſe noüer. On le dit auſſi des autres grains.

TYM.

TYMPAN. ſ. m. Terme de Medecine. C'eſt une petite peau bandée au fond de l'oreille, qui reçoit les impreſſions de l'air agité, & qui cauſe le ſentiment de l'ouye. Ce mot ſe diſoit autrefois de tout ce qui excitoit le ſon par l'agitation de l'air en le frappant ſur une peau eſtenduë. Les Latins ont appellé *tympana*, les tambours qui avoient une peau eſtenduë d'un coſté ſeulement, & enſuite les cloches.

TYMPAN, chez les Imprimeurs, eſt une feuille de parchemin bandée ſur un chaſſis de bois. Le grand *tympan* eſt l'endroit où l'on met la feuille pour imprimer. Le petit *tympan* eſt ce qui s'enclave dans le grand *tympan*.

TYMPAN, en Architecture, eſt la partie creuſe d'un fronton, qui eſt de niveau avec le nud de la friſe, & l'eſpace enfermé entre les corniches en forme de triangle. On le dit auſſi de la partie d'un piedeſtal, qu'on appelle autrement le *tronc*, le *fuſt*, le *dé*.

TYMPAN, ſe dit auſſi des paneaux de menuiſerie, & des roües creuſes qui ſervent aux gruës, & autres machines dans leſquelles on fait entrer un homme pour les faire tourner.

TYMPAN, chez les Horlogers & Machiniſtes, ſignifie un pignon garni de ſon arbre, qui ſe meut par le

moyen d'une roue dentelée qui entre dans les dents du pignon.

TYMPANISER. v. act. Blaſmer quelqu'un en public. Quand une femme plaide pour faire confirmer ſon mariage, on la *tympaniſe* à l'Audience, on en dit tout le mal qu'on en peut dire. Ce mot vient de *tympana*, comme ſi on diſoit, Faire une diffamation en public dans une aſſemblée faite au ſon de la cloche.

TYMPANISÉ, ÉE. part. & adj.

TYMPANON. ſ. m. C'eſt un inſtrument de Muſique qui eſt en uſage en Allemagne, monté de cordes d'airain, & qu'on touche avec une plume, qu'on appelle icy *pſalterion*.

TYP.

TYPE. ſ. m. Copie d'un modele, caractere gravé ou imprimé par quelque autre choſe. Il eſt moins en uſage que ſes compoſez *prototype* & *archetype*, qui ſont les originaux qui ont été faits ſans modele. Ce mot vient du Grec *typos*, ſignifiant *figure*.

TYPE, ſignifie auſſi, Symbole, figure. Le ſacrifice d'Abraham, l'Agneau Paſcal, étoient les *types* ou figures de la redemption; le ſerpent d'airain de la croix.

TYR.

TYRAN. ſ. m. Uſurpateur d'un Eſtat, oppreſſeur de la liberté publique, qui s'eſt emparé par violence ou par adreſſe de la ſouveraine puiſſance. Chez les Anciens le mot de *Tyran* n'étoit pas odieux, & ſignifioit ſeulement *Roy*, ou *Souverain*: mais comme les peuples aimoient la liberté, ils ont appellé *Tyrans*, tous ceux qui leur vouloient commander abſolument. Denys eſtoit *Tyran* de Syracuſe; Phalaris *Tyran* d'Agrigente. S. Thomas appelle *Tyran*, celuy qui fait tourner toutes choſes à ſon profit particulier.

TYRAN, ſe dit auſſi d'un Prince qui abuſe de ſon pouvoir, qui ne gouverne pas ſelon les loix, qui uſe de violence & de cruauté envers ſes ſujets. Les Martyrs ont bravé la cruauté des *tyrans*. Neron & Caligula eſtoient de cruels *tyrans*.

TYRAN, ſe dit auſſi d'un particulier qui abuſe du pouvoir, de l'autorité qui luy a été commiſe, qui s'en ſert à tourmenter le peuple, pour exiger plus qu'il ne doit. Dans les pays de montagnes, ou pendant les troubles, le peuple eſt tourmenté par quantité de petits Nobles & de petits *tyrans*. Les Juges eſloignés des Parlements s'erigent en petits *tyrans* de campagne, ils ne ſouffrent pas qu'on leur donne la moindre aſſignation.

TYRAN, ſe dit auſſi figurément en Morale, des deſirs violents, du deſordre de nos paſſions. L'amour eſt un cruel *tyran*. L'avarice & l'ambition ſont des *tyrans* qui ne nous laiſſent aucun repos. L'uſage eſt le *tyran* des langues. L'amour eſt le *tyran* des cœurs & des belles ames.

TYRANNEAU. ſ. m. diminutif de *tyran*. Les Nobles de Province ſont de petits *tyranneaux* à l'égard des payſans.

TYRANNIE. ſ. f. Empire illegitime uſurpé, ou cruel & violent. Les Grecs & les Romains ont été fort ennemis de la *tyrannie*. L'Aſie & l'Afrique gemiſſent ſous la *tyrannie* des Princes Mahometans.

TYRANNIE, ſe dit auſſi de l'abus que les particuliers font de leur pouvoir, ou de leur charge. Les Grands Jours ſe tiennent de temps en temps pour reprimer & chaſtier les *tyrannies*, les exactions des Nobles, & des Juges de Province.

TYRANNIE, ſe dit auſſi figurément en Morale, de l'empire de nos paſſions, des choſes auxquelles nous ſommes obligés d'obeïr malgré nous. La beauté, diſoit un Ancien, eſt une courte *tyrannie*. La preoccupation exerce une cruelle *tyrannie* ſur nos ames. Il faut ceder à la *tyrannie* de nos paſſions.

TYRANNIQUE. adject. Qui appartient à la tyrannie. Gouvernement, pouvoir *tyrannique*; eſprit, action *tyrannique*.

TYRANNIQUEMENT. adv. D'une maniere tyrannique. Les Princes Orientaux gouvernent fort *tyranniquement*.

TYRANNISER. v. act. Gouverner avec tyrannie. Les Romains & les Infidéles ont toûjours *tyranniſé* les Martyrs. Les petits Princes ſouvent *tyranniſent* leurs ſujets.

TYRANNISER, ſignifie auſſi, Traiter fort rudement. Il ne faut pas que les creanciers *tyranniſent* leurs debiteurs, & exigent d'eux plus qu'ils ne peuvent. Les Sergents *tyranniſent* fort les villageois, les Procureurs leurs parties.

TYRANNISER, ſe dit auſſi figurément en Morale. L'amour *tyranniſe* les amans. L'avarice, l'ambition, *tyranniſent* cruellement ceux qui leur ſont ſoûmis.

TYRANNISÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

U.

U. Vingtiéme lettre de l'Alphabeth, & la cinquiéme des voyelles. Il y a auſſi des *U* conſones, qui ſont marquez dans les Grammaires ainſi *V*. La prononciation de l'*U*, telle que nous l'avons maintenant, vient de l'ancien Gaulois; car tous les autres peuples du Ponent ont prononcé *ou*. Les Imprimeurs appellent *u trema*, lors qu'il y a deux petits points ſur l'*ü*.

V, eſt auſſi une lettre numerale, qui ſignifie *cinq*, ſuivant ce vers:

V verò quinque dabit tibi, ſi rectè numerabis.

Quand on y met un titre pardeſſus, il ſignifie *cinq mille*.

V A.

VA. ſubſt. maſc. Terme du jeu de Dez & de la Baſſette, qui ſe dit en cette phraſe: le ſept & le *va*, pour dire, la *vade*, ou ce qu'on a mis au jeu, ſept fois autant.

VA, troiſiéme perſonne du verbe *Aller*, ſe dit auſſi en pluſieurs phraſes communes. Qui *va* là? Comment vous *va*? pour dire, Comment vous portez-vous? Comment *va* voſtre affaire? *Va-t-en*, ſors d'icy. Il *va* droit en beſogne, au but. On dit auſſi en menaçant, *Va va*, &c. Ce mot vient de *vado*. Nicod.

V A C.

VACANCE. ſ. f. Defaut de titulaire legitime en une charge, en un Benefice. Il faut exprimer le genre de *vacance* dans l'impetration d'un Benefice. La ſurvivance empeſche la *vacance* d'une charge. Le devolut eſt un genre de *vacance* canonique; il eſt fondé ſur la nullité du titre, ou l'incapacité de la perſonne du poſſeſſeur.

VACANCES. ſ. f. plur. Suſpenſion d'affaires ou d'eſtudes. Le Parlement eſt en *vacances*. Les Regents ont donné *vacances* à leurs eſcoliers.

VACANT, ANTE. adj. Qui n'eſt point rempli ni occupé. Il a obtenu un appartement *vacant* dans le Louvre pour ſe loger. On n'a pû recevoir ce malade aux Incurables, parce qu'il n'y avoit point de lit *vacant*.

On appelle auſſi des biens *vacants*, qui ſont abandonnez faute d'heritier aprés la mort ou la fuite de leur poſſeſſeur. On fait creer un Curateur aux biens *vacants*, pour les pouvoir decreter, ou à la ſucceſſion *vacante*.

VACANT, en matiere de charges & de Benefices, ſignifie, Qui n'eſt point remply, occupé par un titulaire. La Regale a lieu, quand un Siege Epiſcopal eſt *vacant*. On a declaré cette charge *vacante* & impetrable. Quand

on manque à payer la Paulette, l'office eſt *vacant* aux parties caſuelles. Les Benefices *vacants* par reſignation ne peuvent être impetrables qu'en Cour de Rome. Les reſerves de Rome aux Benefices *vacants* ne ſont point receuës en France.

VACARME. ſ. m. Bruit, querelle, eſmotion entre gens du peuple. Cette harangere a fait grand *vacarme* chez un bourgeois qui luy devoit de l'argent. Il y a eu grand *vacarme* chez ces filles de joye, des bretteurs ont jetté les meubles par les feneſtres. Les Commiſſaires ſont établis pour appaiſer les *vacarmes*, les eſmotions populaires.

VACATION. ſ. f. Profeſſion d'un certain meſtier auquel on vaque, on s'exerce. On appelle un Artiſan, un homme de *vacation*. De quelle *vacation* eſt cet homme-là? pour dire, De quel meſtier eſt-il? On dit auſſi, Il eſt d'une honneſte *vacation*, comme la Marchandiſe, la Pratique, la Medecine.

VACATION, ſe dit auſſi des heures qu'on employe à juger des procez par Commiſſaires, pour leſquels il faut conſigner certaines ſommes. On a conſigné trois *vacations*, quatre *vacations*, c'eſt pour trois ou quatre heures.

VACATIONS, ſe dit auſſi des ſalaires qu'on donne aux gens de Pratique pour leur travail, ou pour leurs aſſiſtances en quelque affaire. Ce Procureur a donné un memoire de ſes frais, ſalaires & *vacations*. Ce Notaire s'eſt fait payer tant de *vacations* pour cet inventaire.

VACATIONS, ſignifie auſſi la même choſe que *vacances*. La Chambre des *Vacations*, eſt une Chambre établie pour juger les affaires criminelles & les proviſoires pendant que le Parlement vaque. On prend le temps des *vacations* pour aller à ſa maiſon de campagne. Les Advocats remettent à travailler à leurs affaires aux *vacations*.

VACATION, ſignifie encore la même choſe que *vacance* en fait de Charges & de Benefices. *Vacation* advenant de ce Prieuré, la collation en appartient à un tel Abbé. Il faut payer une telle ſomme à chaque *vacation* d'une telle Charge.

VACHE. ſ. f. Beſte à cornes, femelle du taureau, qui porte les veaux, & qui donne beaucoup de lait. Le ſonge de Joſeph fut la viſion de ſept *vaches* graſſes, & de ſept *vaches* maigres. Il y a des *vaches* en Hollande qui donnent juſqu'à 27. pintes de lait par jour. Par l'Ordonnance de 1667. les Sergens qui ſaiſiſſent ſont obligez de laiſſer une *vache* & trois brebis pour la ſubſiſtance de celuy qu'ils executent.

Il y a auſſi des *vaches* qu'on appelle de Barbarie, qui par les jambes & l'encolure reſſemblent mieux à un cerf, qu'à une *vache*. Elles ont la teſte eſtroite. Les cornes ſont groſſes, longues, recourbées en arriere, noires, & torſes comme une vis. Leur queuë eſt plus large par la racine, que par ſon extremité, qui eſt terminée par un bouquet de crin noir. Leurs oreilles ſont ſemblables à celles de la gazelle. Leurs yeux ſont hauts & proches des cornes. Elles ont deux boſſes, l'une au commencement du dos, l'autre oppoſée au bas du ſternion. Elles ont ſeulement deux mammelons. On en a diſſequé une à l'Academie des Sciences, dont les inteſtins avoient 78. pieds de long. Aldroandus dit que c'eſt le *babale* des Anciens, parce qu'Ariſtote compare le babale au cerf, & que Pline le fait reſſembler à un veau, & à un cerf. Elian témoigne qu'il eſt fort viſte à la courſe; & Oppian luy attribuë des cornes recourbées en arriere. Il y a dans le pays des Antis au Perou des animaux qui reſſemblent à de petites *vaches* ſans cornes, dont la peau eſt ſi dure, qu'elle ſert d'une cuiraſſe à l'eſpreuve. Les Indiens ont une grande veneration pour les *vaches*; & le plus grand remede dont ils uſent en toutes leurs maladies, eſt le piſſat de *vache*.

VACHE, eſt auſſi un certain poiſſon qu'on voit à la Chine, qui vient ſouvent à terre, & ſe bat contre les *vaches* domeſtiques. Elle les heurte de la corne; mais quand elle a demeuré long-temps hors de l'eau, la corne s'amollit: ce qui l'oblige à ſe retirer dans l'eau, où elle recouvre ſa premiere dureté.

VACHE, ſe dit auſſi de la peau entiere d'une *vache*, ſoit chez le Boucher, ſoit chez le Tanneur, ou le Courroyeur, ou le Cordonnier. Ainſi on dit des ſouliers de *vache* d'Angleterre, de Rouſſi, ou de Ruſſie; de la *vache* retournée; *vache* triée, habillée; des *vaches* en grain, dont on fait les empeignes de ſouliers. On dit auſſi, A la boucherie les *vaches* ſont bœufs, & à la tannerie les bœufs ſont *vaches*, pour dire, qu'on fait paſſer la chair de *vache* pour celle de bœuf, & le cuir de bœuf pour celuy de *vache*.

VACHE, ſe dit figurément d'une perſonne laſche, faineante, poltronne, tant de l'homme, que de la femme. On dit auſſi d'une Nourrice qui a bien du lait, que c'eſt une vraye *vache*. Cet homme s'eſt enfuy comme une *vache*. Il pleure comme une *vache*.

On appelle *poil de vache*, un rouſſeau qui eſt de couleur fort rouſſe. On appelle *bouze de vache*, la fiente de la *vache*.

En termes de Danſe, on appelle *pas de vache*, un pas où on jette le pied à coſté.

VACHE, dans les marais ſalans, ſe dit du ſel qu'on garde en meulon pendant pluſieurs années. Ces meulons ſont faits en petites piles de ſel fort longues, mais peu hautes & peu larges, & couvertes en dos d'aſne.

Les Imprimeurs appellent *vaches*, les cordes qui tiennent au berceau de la preſſe, & au train de derriere.

VACHE, en termes de Blaſon, eſt differente du bœuf, en ce qu'on repreſente la *vache* avec un muſeau long & deſlié, ſans aucun poil eminent entre les deux cornes; au lieu que le taureau a le muſeau plus court, & un gros floquet de poil entre les deux cornes. Elle eſt toûjours repreſentée paſſante, & la queuë tournée ſur le flanc; & le bœuf & taureau l'ont traiſnante par derriere.

VACHE, ſe dit proverbialement en ces phraſes. On dit, quand chacun ſe meſle de ſon meſtier, que les *vaches* ſont bien gardées. On dit auſſi en faveur de ceux qui craignent les voyages par eau, qu'il n'eſt rien tel que le plancher des *vaches*. On dit auſſi, qu'un homme a bien mangé de la *vache* enragée, pour dire, qu'il a bien pati, qu'il a bien ſouffert la faim & la diſette. On dit, Auſſi-toſt meurt *vache* que veau, pour dire, Il meurt autant de jeunes que de vieux. On dit auſſi, quand on fait durer une affaire en conſideration de ce qu'on en tire du profit, qu'on en fait une *vache* à lait. On dit auſſi, que les ſoldats courent la *vache*, quand ils vont à la picorée, à la petite guerre: & c'eſt à cette occaſion qu'on dit, Bon homme, garde ta *vache*, pour dire, prend garde qu'on ne te vole. On dit auſſi, Il viendra un temps où les *vaches* auront affaire de leur queuë, pour dire, qu'on peut avoir beſoin quelque jour de ceux qu'on neglige, ou qu'on choque. On dit qu'un nouveau marié a eu la *vache* & le veau, quand il a eſpouſé une fille groſſe du fait d'autruy. On dit auſſi, que le Diable eſt bien aux *vaches*, quand il eſt arrivé quelque ſujet de querelle qui fait bien du bruit dans la maiſon. On dit auſſi, quand on croit pouvoir obtenir facilement quelque choſe, S'il ne tient qu'à jurer, la *vache* eſt à nous. On dit encore, qu'un homme eſt Sorcier comme une *vache*, pour dire, qu'il n'y a point de ſortilege en tout ce qu'il fait. Les Sergens & les Procureurs diſent que la *vache* a bon pied, quand ils ont fait quelque ſaiſie ſur une perſonne qui a moyen de payer les frais & les dilangeries qu'ils feront. On dit auſſi, que là où la *vache* eſt attachée, il faut qu'elle broute, pour dire, qu'il ſe faut tenir à la condition à laquelle on eſt attaché. On le dit auſſi de la chevre. On dit d'un homme ſerieux, & qui ne rit point, qu'il

qu'il eſt bon à vendre *vache* foireuſe. On le dit auſſi de la mule. On dit que celuy qui mange la *vache* du Roy, à cent ans de là en paye les os. Ce proverbe eſt purement Eſpagnol. On le dit auſſi d'une autre maniere. Qui mange l'oye du Roy, à cent ans de là en chie la plume, pour dire, qu'on eſt ſujet à de grandes recherches, quand on a manié l'argent du Roy. Il y a auſſi un jeu d'enfants où on dit, porter à la *vache* morte, quand on porte quelqu'un ſur ſon dos avec la tête pendante en bas.

VACHER. ſ. m. VACHERE. ſ. f. Garçon, ou fille qui garde les vaches. On appelle auſſi de ce nom tout valet, payſan groſſier & mal appris.

VACHERIE. ſ. f. Eſtable à vaches, & le lieu où on trait les vaches, où on tire leur lait.

VACILLANT, ANTE. adj. Qui eſt irreſolu, qui ne ſçait à quoy ſe determiner. C'eſt un eſprit *vacillant*, qui n'eſt point ferme. Ce Juge a été fort *vacillant*, quand il a jugé ce procés, il ne ſçavoit à quoy ſe determiner.

VACILLATION. ſ. f. Variation de réponſes, incertitude, irreſolution en ſes paroles, en ſes jugements. Un homme qui eſt innocent ne doit faire aucune *vacillation* dans ſes réponſes. Un homme ferme & de bon ſens, quand il a pris parti, n'eſt plus ſujet à *vacillation*, comme un ignorant.

VACILLER. v. n. N'être pas ferme, aſſûré, arreſté. Un aſſemblage de menuiſerie, de charpenterie, ne vaut rien, lors qu'il *vacille* dans ſes mortaiſes, qu'il n'eſt pas bien ferme, bien aſſeuré.

VACILLER, ſe dit figurément en choſes ſpirituelles & morales. Un criminel qui *vacille* dans ſon interrogatoire donne de grands ſoupçons contre luy. Un Docteur qui *vacille* dans ſes opinions, qui eſt tantoſt d'un advis, tantoſt de l'autre, a de la peine à perſuader ſes auditeurs.

VACUE. ſ. f. Terme du Palais. Vuide, libre. On l'a fait aſſigner pour laiſſer la poſſeſſion libre & *vacuë* d'un tel heritage. On ne ſe ſert plus guere de ce mot.

VACUITÉ. ſ. f. Terme de Medecine. Eſtat d'une choſe vuide. La *vacuité* de l'eſtomac cauſe ſouvent des ventoſitez.

V A D.

VADE. ſ. f. Terme de Jeu, & particulierement de la Prime. Ce qu'on met au jeu d'abord.

VADE, ſignifie figurément l'intereſt que chacun a dans une affaire à proportion de l'argent qu'il y a mis. Ce vaiſſeau a fait naufrage, chacun y eſt pour ſa *vade*.

VADEMANQUÉ. Terme de Banque. Diminution du fonds d'une quaiſſe. Ainſi on a dit, Tant qu'il ne s'arreſta qu'aux preſts ſous mediocres intereſts, il n'apperceut point à ſa banque ni deſrouté ni *vademanque*.

VADE-MECUM. ſ. m. Terme Latin, dont on ſe ſert en France en parlant d'une choſe qui eſt fort familiere, & qu'on porte ordinairement avec ſoy. On le dit particulierement d'un livre qu'on aime. Il y en a qui font leur *vade-mecum* d'un Virgile, d'autres d'un Epicteſte, d'autres d'une Imitation de JESUS-CHRIST.

VADROUILLE. ſ. f. Terme de Marine. Balay pour nettoyer un vaiſſeau, il eſt fait d'un trouſſeau de vieux cordages deffiles, attachez au bout d'un baſton, & trempez dans la mer. On l'appelle auſſi *eſcouppe* ou *faubet*.

V A G.

VAGABOND, OR adj. & ſubſt. Qui erre çà & là, qui n'a point de demeure certaine. Caïn devint errant, vad ſur la face de la terre. Les Bohemiens ſont des gueux errants & *vagabonds*. Les Poëtes appellent les eaux d'un ruiſſeau, l'onde fugitive & *vagabonde*. Les Payens croyoient que les ames des corps privez de ſepulture étoient errantes & *vagabondes* pendant 100. ans, avant que d'être receuës au Royaume de Pluton. L'Ordonnance veut que les Prevoſts ſe ſaiſiſſent des faineants, *vagabonds* & eſſorillez, qui n'ont ni feu, ni lieu, & qu'ils les envoyent aux galeres. Elle veut auſſi qu'on chaſſe les *vagabunds* des foreſts.

VAGANS. Terme de Mer. Ce ſont des gueux ou valides mendiants, qui au temps d'orage courent ſur les côſtes, pour voir s'il n'y a rien à butiner. Ce mot eſt employé dans les Us & Couſtumes de la Mer. On les appelle autrement *Rouſſiniers*, *Pinçons de riviere*, *Truands*, & gens qui vivent dans le libertinage. Originairement le mot de *Vagans* ou de *Bagans* ſignifioit en Gaſcogne *Berger*; & Fauchet dit que *Vagans* étoient des payſans qui autrefois ſe rebellerent contre leur Prince.

VAGUE. ſ. f. Elevation de la ſurface de l'eau, qui ſe fait par l'agitation du vent. Les *vagues* pouſſent un vaiſſeau tantoſt dans les nuées, tantoſt dans les abiſmes. Le Pilote a abandonné le vaiſſeau, & le laiſſe aller à la merci des *vagues*.

VAGUE. adj. m. & f. Eſtenduë de terre qui n'eſt point cultivée. Des terres vaines & *vagues*, c'eſt à dire, une grande étenduë de terres qui ne rapportent rien, qu'on laiſſe en friche. On le dit auſſi de l'air & des eaux, entant qu'on les conçoit de grande étenduë. Les Planetes ſe meuvent dans ce grand eſpace *vague* qui s'étend juſqu'au Firmament.

VAGUE, ſe dit auſſi figurément en choſes ſpirituelles & morales. Il nous a fait un diſcours vain & *vague*, qui n'abouriſſoit à rien, qui ne prouvoit rien. Il a fait une propoſition trop *vague*, en termes generaux, ſur laquelle on ne peut rien conclurre. Le ſujet qu'il a entrepris de traitter eſt trop *vague*, il le faut renfermer dans des bornes plus étroites.

VAGUE-MAISTRE, en termes de Guerre, eſt un Officier qui a ſoin de faire charger, atteler, & deffiler le bagage d'une armée, afin qu'il marche en bon ordre. Il y a un *Vague-Maiſtre* General, un pour chaque ligne d'infanterie, un pour chaque aiſle de cavalerie. Il y en a même un pour chaque brigade, pour chaque regiment.

VAGUER. v. n. Aller deçà & delà. Ce Geolier a été condamné à l'amende, pour avoir laiſſé *vaguer* un tel priſonnier, luy avoir donné la liberté d'aller deçà & delà à ſes affaires. Ce mot vient du Latin *vagari*.

V A I.

VAIGRES. ſ. f. Terme de Marine. Ce ſont les planches qui font le reveſtement interieur ou le lambris du vaiſſeau par dedans. On appelle *vaigrer*, ou lambriſſer le vaiſſeau, lors qu'on les attache, ou qu'on les poſe en place. Celles qui ſont poſées tout joignant l'eſcarlingue de part & d'autre ſe levent, quand on veut, pour voir s'il y a quelques ordures dans la liniere des varangues, qui empêchent de couler l'eau aux pompes. On les nomme auſſi *ferres*, *contrecarlingues* ou *parcloſes*.

VAILLAMMENT. adv. D'une maniere courageuſe & hardie. Ce Capitaine a defendu *vaillamment* cette place.

VAILLANCE. ſ. f. Grandeur de courage, valeur, hardieſſe. La *vaillance* d'Alexandre, de Ceſar. La *vaillance* eſt la premiere qualité requiſe à un homme de guerre. Menage dit que ce mot vient de *valencia*, qui ſe trouve dans les Gloſes Grecques-Latines.

VAILLANT, ANTE. adj. & ſ. Courageux. Il eſt *vaillant* comme un lion. Les François ſont naturellement *vaillants*.

On dit proverbialement, Il eſt *vaillant* comme l'épée qu'il porte.

VAILLANT. ſ. m. Le bien d'une perſonne, tout ce qu'elle poſſede. Cette fille a épouſé un Gaſcon qui n'a pas un ſol *vaillant*. Ce Procureur a cent mille écus *vaillant*.

VAILLANT, ſe dit quelquefois de l'argent comptant qu'on a devant ſoy. Un joüeur qui va de ſon reſte dit, Voilà tout mon *vaillant*.

VAILLANTISE. ſ. f. Vieux mot qui ſignifioit autrefois *action de bravoure*. Il ne ſe dit plus que des fanfarons & des Capitans.

VAIN, VAINE. adj. Qui n'a point de ſolidité, de principes certains & aſſeurez. La Geomance, la Chiromance, l'Aſtrologie Judiciaire, ſont des ſciences *vaines*, qui n'ont aucun fondement dans la nature.

VAIN, ſe dit auſſi de ce qui n'eſt qu'en apparence, qui trompe les yeux, qui eſt chymerique. Tous les plaiſirs de ce monde ſont vains & trompeurs. Les Courtiſans ſe repaiſſent de *vaines* eſperances. Ce ſont là de *vains* diſcours qui ne prouvent rien.

On appelle *vaine* gloire, celle qui n'eſt appuyée ſur aucun merite.

Un *vain* tombeau, c'eſt un monument dreſſé à la memoire de quelqu'un avec quelque eloge, ou une epitaphe, encore que ſon corps n'y ſoit pas enfermé.

Un temps *vain*, ſe dit d'un temps couvert & échauffé, où on a de la peine à reſpirer, où on étouffe. On ne ſçauroit gueres faire de beſogne par un temps ſi *vain*.

Un cheval *vain*, celuy qui eſt foible par trop de chaleur, ou pour avoir pris quelques remedes, ou pour avoir été mis à l'herbe, enſorte qu'il ne peut gueres travailler.

Vaine paſture, ou *vain* paſturage, ſe dit de terres & prez dépouillez, aprés que la faulx y a paſſé, en chaumes, en friches, en terres non enſemencées, vacantes, ou non labourées, bruyeres, hayes & buiſſons, en bois non deffenſables, & generalement en tous heritages non fermez, où il n'y a ſemences, ni fruits, qu'on appelle auſſi terres *vaines & vagues*.

VAIN, en Morale ſignifie, Glorieux, ſuperbe, qui a bonne opinion de luy-même. Les Auteurs ſont *vains* la plus part du temps, ſont trop enteſtez de leur merite. Cette femme fait la *vaine* de ſa beauté, de ſes beaux habits.

VAIN, ſe dit auſſi de celuy qui a remporté quelque marque d'honneur qui luy donne de la ſatisfaction. Les Capitaines étoient bien *vains*, quand on leur decernoit l'honneur du triomphe.

EN VAIN. adv. Inutilement. C'eſt un axiome, que la nature ne fait rien *en vain*. *En vain* garde-t-on la ville, ſi le Seigneur ne la garde pas.

VAINCRE. v. act. Abattre, deffaire ſon ennemy, le ſoûmettre à ſon pouvoir. La deviſe d'un brave c'eſt, *Vaincre*, ou mourir. Alexandre a *vaincu* les Perſes en trois batailles. Il étoit bien glorieux de *vaincre* aux Jeux Olympiques.

VAINCRE, ſignifie auſſi, Applanir les difficultez, détruire tous les obſtacles qu'on trouve en l'execution de quelque deſſein. L'art a *vaincu* la nature, en faiſant le canal de la communication des mers. Les Pyramides d'Egypte ont *vaincu* les ſiecles & les années.

VAINCRE, ſe dit figurément en choſes morales. JESUS-CHRIST a *vaincu* la mort. Un bon Chrêtien doit *vaincre* toutes les tentations; il doit *vaincre* & dompter ſes paſſions vicieuſes. Ce Prince s'eſt laiſſé *vaincre* aux larmes, aux prieres, s'eſt *vaincu* luy-même, & a pardonné à ſes ennemis. Il y a des gens qui ne ſçauroient *vaincre* leur fierté, leur humeur, leur inclination. Ce Pilote a *vaincu* l'orage & les vents. Il s'eſt laiſſé *vaincre* au ſommeil, à la douleur.

VAINCU, UE. part. & adj. Le *vaincu* ſuivoit le char du vainqueur dans les triomphes. Malheur & deſeſpoir aux *vaincus*.

VAINEMENT. adv. C'eſt la même choſe qu'*En vain*. *Vainement* on travaille à vouloir blanchir un More, à vouloir detromper un opiniaſtre, c'eſt à dire, C'eſt peine perduë.

VAINQUEUR. ſ. m. Qui ſurmonte, qui deffait ſon ennemy, qui le met ſous ſon pouvoir.

Je chante le *Vainqueur* des *Vainqueurs* de la terre.

C'eſt ainſi que Scuderi commence ſon Alaric. Les *vainqueurs* aux Jeux Olympiques recevoient de grands honneurs.

VAINQUEUR, ſe dit figurément en choſes morales. Le Sage eſt toûjours *vainqueur* de ſes paſſions. Un tel écolier eſt demeuré *vainqueur* en ce combat d'eſprit. Perſonne ne peut reſiſter à cet œuil *vainqueur*.

VAIR ſ. m. Terme de Blaſon. C'eſt une fourrure faite de pluſieurs petites pieces d'argent & d'azur à peu prés comme un U de Hollande, ou comme une cloche de melon. Les *vairs* ont la pointe d'azur oppoſée à la pointe d'argent, & la baſe d'argent à celle d'azur. Ce mot vient de *varius*, ſelon Nicod.

BEFFROY DE VAIR, ſe dit, quand il n'y a que deux ou trois pieces de *vair*; & les anciens Blaſonneurs l'ont appellé *gros vair* ou *grand vair*: car quand il y en a quatre, c'eſt ce qu'on appelle proprement *vair*; & quand il y en a davantage, *menu vair*. On tient que les Seigneurs de Coucy ont été les premiers qui ont porté en Armoiries des pannes de *vair*.

MENU VAIR, étoit une eſpece de panne blanche & bleuë dont les Rois uſoient autrefois en France, au lieu de fourrure, dont les manteaux des Preſidents à Mortier étoient doublez juſqu'au XV. Siecle, auſſi-bien que les robbes des Conſeillers de la Cour. Les habits de ceremonie des Herauts d'armes en étoient auſſi doublez; & les femmes de qualité s'en habilloient auſſi; & il étoit deffendu aux ribaudes d'en porter, auſſi-bien que des ceintures dorées, des robbes à collet renverſé, des queuës & boutonnieres à leurs chapperons, par un arreſt de l'an 1420. Cette fourrure étoit faite de la peau d'une eſpece d'eſcurieu qu'on nommoit auſſi *vair*, en Latin *ſciurus*, qui étoit blanche pardeſſous, & colombine pardeſſus. Les Pelletiers l'appellent à preſent *eſcurieu de Hollande*, ou *petit-gris*. On la diverſifioit en grands ou petits carreaux, qu'on appelloit *grand vair*, ou *petit vair*. Cet animal eſt décrit par Aldroandus en parlant *de ſciuro vario*, qui dit qu'il a le dos d'un gris qui approche aſſez du bleu, & le deſſous du ventre blanc. C'eſt le même, ſelon Geſner, que le *mus Ponticus* d'Ariſtote & de Pline, que les Latins appellent *varus*, à cauſe de la variété de ſes couleurs. Ces deux peaux jointes enſemble ſont la figure des *vairs* d'Armoiries, qui ſont naturellement d'azur & d'argent. On appelle ces fourrures *pannes*, à cauſe qu'elles ſont compoſées de pluſieurs pieces ou peaux couſuës enſemble, comme autant de pans ou de paneaux d'un habit. Quelques Anciens les ont nommées *peaux vairées*. On tient que les robbes *vairées* étoient l'habit des Gaulois, comme les *bermines* l'étoient des Armeniens, ſuivant Julius Pollux.

On appelle *vair effronté*, lors que les *vairs* ont leurs pointes tendantes au cœur de l'Eſcu; & *vair appointé* ou *vair en pal*, quand la pointe d'un *vair* eſt oppoſée à la baſe de l'autre; & on appelle *vair contre vair*, lors que les *vairs* ont le metail oppoſé au metail, & la couleur oppoſée à la couleur; ce qui eſt contraire à la diſpoſition ordinaire du *vair*.

VAIRÉ. adj. ſe dit, quand la fourrure eſt d'un autre eſmail que d'argent & d'azur; & alors on dit, *vairé* de telle couleur ou metail. Seneçay porte *vairé* d'or & de gueules. On appelle auſſi des pieces honorables de l'Eſcu *vairées*, quand elles ſont chargées de vair.

VAIRON. adj. m. Terme de Manege, ſe dit de l'œuil du cheval, dont la prunelle eſt entourée d'un cercle blancheaſtre, ou qui a un œuil d'une façon, & un autre de l'autre: d'où vient que Menage derive ce mot de *varius*. Cheval *vairon*; œuil *vairon*.

VAIRON, ſe dit auſſi de ce qui eſt de pluſieurs couleurs, dont les poils ſont tellement meſlez, qu'il eſt difficile de diſtinguer les blancs d'avec les noirs, & les roux d'avec les bays. On les appelloit autrefois *vair*: ce qui s'eſt dit non ſeulement des chevaux, mais auſſi des moutons qui ont des taches, des vaches, des bœufs, des pourceaux, par oppoſition à ceux qui ſont tout d'une couleur.

VAISSEAU. ſ. m. Ce qui peut contenir quelque choſe, & particulierement la liqueur. Un muid, une cuve, un boiſſeau, ſont des *vaiſſeaux* à mettre le vin, le bled, &c. Une huche, un coffre, ſont des *vaiſſeaux* à mettre de la farine, de l'avoine, des hardes. Menage derive ce mot du Latin *vaſcellum*, ou de *vaſcillum*, qui ſe trouvent dans les Gloſes d'Iſidore, pour ſignifier un *petit vaſe*; lequel dit en outre, qu'on a appellé *baſellus*, un navire qui s'appelloit d'abord *phaſelus*, d'où s'eſt fait le changement de *b* en *v*.

VAISSEAUX SACRÉS, ſont ceux qui ſervent à l'Egliſe & aux ſacrifices. Joſephe rapporte le nombre prodigieux de *vaiſſeaux* qui étoient au Temple de Jeruſalem. Les calices, les ciboires, ſont des *vaiſſeaux ſacrez*.

VAISSEAU, ſe dit auſſi d'un grand baſtiment, comme une Egliſe, un Salon. L'Egliſe de St. Pierre de Rome eſt un beau *vaiſſeau*. Le Salon des Tuileries, la grande Sale du Palais, ſont de beaux *vaiſſeaux*.

VAISSEAU, en termes de Marine, ſe dit generalement de tous les baſtiments de mer, qui ſont de deux ſortes; l'une des *vaiſſeaux* de haut bord, qui vont ſeulement à voiles, & qui courent ſur toutes les mers; l'autre des *vaiſſeaux* de bas bord, à rames & à voiles, comme les galeres, qui ne vont d'ordinaire que ſur la Mediterranée. *Vaiſſeau* plat, *vaiſſeau* rond, *vaiſſeau* de guerre, *vaiſſeau* marchand.

A Marſeille on n'appelle *vaiſſeaux*, que ceux qui ont toutes leurs voiles quarrées, excepté celle de la pouppe, qui eſt Latine.

On appelle un *vaiſſeau* de cent, ou deux cents tonneaux, celuy qui peut porter la charge d'un pareil nombre de tonneaux de mer, c'eſt à dire, le poids de deux mille livres pour chaque tonneau. Les caraques de Portugal ſont des *vaiſſeaux* de deux mille tonneaux, qui portent quatre millions de livres peſant. En ce ſens on a dit qu'un *vaiſſeau* prend cinq, dix, quinze pieds d'eau, pour dire, qu'étant chargé il enfonce dans l'eau, & occupe la place d'une pareille quantité d'eau de mer qui peſeroit autant qu'il peſe luy-même avec toute ſa charge.

Il y a cinq rangs de *vaiſſeaux*, qui ſe diſtinguent par leurs grandeurs, leur capacité, leur port, le nombre de leurs ponts, & la quantité de leur artillerie. Voyez RANG.

VAISSEAU DE CONSERVE, eſt un *vaiſſeau* de guerre qui accompagne les *vaiſſeaux* marchands pour les deffendre. *Vaiſſeau matelot*, ou *ſecond*, eſt celuy qui ſuit un grand Officier pour le ſecourir. *Vaiſſeau Corſaire*, eſt un *vaiſſeau* qui court les mers pour voler, ſans aucune commiſſion de Prince, ni de Republique. Un *vaiſſeau* Turc, Anglois, François, Hollandois, c'eſt un *vaiſſeau* qui navige ſous la banniere de ces Puiſſances. Il y a un regiment qu'on nomme *des Vaiſſeaux*. Un *vaiſſeau garde-coſte*, eſt un *vaiſſeau* armé qui deffend les coſtes d'un pays, qui donne la chaſſe aux Corſaires.

On dit, Armer, freter, equipper un *vaiſſeau*, pour dire, Fournir toutes les proviſions & agreils neceſſaires pour mettre un *vaiſſeau* en état de faire voyage. Un *vaiſſeau* bon voilier, qui eſt leger à la voile, qui devance les autres.

On dit qu'un *vaiſſeau* eſt au port, à la rade, à l'ancre, à flot, ſelon les divers lieux où on le met en ſeureté, & ſans toucher terre. On dit auſſi, Couler à fonds un *vaiſſeau*, pour dire, le percer, l'entrouvrir, luy faire prendre eau, le ſubmerger.

VAISSEAU, en termes de Medecine, ſignifie les veines & les arteres par où coule & circule le ſang. Cet homme a les *vaiſſeaux* profonds, apparens, &c.

On le dit auſſi des conduits qui enferment, ou qui gardent d'autres humeurs. Les *vaiſſeaux* lymphatiques, ſpermatiques, ſalivaires. On le dit auſſi des conduits par où coulent les eſprits animaux & vegetaux, comme les nerfs, &c.

VAISSEAU, ſe dit auſſi des vaſes qui ſervent aux operations de Chymie, qui ſont neceſſaires dans un laboratoire, comme ſont les matras, cornuës, pelicans, balons, aludels, &c.

VAISSEAU, ſe dit figurément en choſes morales. Un homme de bien eſt appellé un *vaiſſeau* d'élection. Les pecheurs ſont des *vaiſſeaux* d'iniquité. L'homme eſt un *vaiſſeau* fragile, un *vaiſſeau* d'argille & de boüe.

On dit proverbialement, qu'on met ce qu'on veut dans un grand *vaiſſeau*, dans un petit ce qu'on peut. Le *vaiſſeau* ſe ſent toûjours de ce qui a été mis dedans.

VAISSELLE. ſ. f. Terme collectif. Vaiſſeaux deſtinez au ſervice de la table, pots, plats, aſſiettes, ſalieres, &c. Il a un beau ſervice, un beau buffet de *vaiſſelle* d'argent, ou d'or. De la *vaiſſelle* matte; de la *vaiſſelle* brunie. De la *vaiſſelle* platte; de la *vaiſſelle* moulée: l'une eſt unie, comme les plats & les aſſiettes; l'autre eſt elevée, comme les flambeaux & les aiguieres. Agathocle ne voulut eſtre ſervi qu'en *vaiſſelle* de terre, pour le faire ſouvenir de ſa premiere condition. Le Roy Motezume n'étoit ſervi qu'en *vaiſſelle* de porcelaine, parce que l'or étoit trop commun en ſon pays. On luy ſervoit trois mille plats, & ils ne ſervoient qu'une fois chacun. Lopez de Gomara. Menage dit que *vaiſſeau* & *vaiſſelle* viennent de *vaſcellum* & de *vaſcella*, qui ſe trouvent dans Macrobe. D'autres les derivent de *vas*, *vaſis*.

On dit proverbialement, Prenez garde à voſtre *vaiſſelle*, pour dire, Prenez garde à ce que vous ferez, conſultez bien voſtre affaire. On dit auſſi, qu'on a remué la *vaiſſelle* à quelqu'un, quand on a ſaiſi & executé ſes meubles.

VAL.

VAL. ſ. m. ou VALÉE. ſ. f. Eſpace creux enfermé entre des montagnes. Le *Val* des Choux, le *Val* des Eſcoliers, ſont des lieux bas où ſont ſituez deux Abbayes Chefs d'Ordre. La *Valée* de Montmorency, de Gif, &c. Tous les hommes ſe trouverent à la *valée* de Joſaphat pour eſtre jugez.

VALÉE, ſignifie auſſi la pente, la deſcente de la montagne. Il faut mettre pied à terre à la *valée*. Il eſt aiſé de courir à la *valée*.

On appelle figurément le monde, une *valée* de miſere. A Paris on dit, Aller à la *valée* de miſere, pour dire, Aller au marché aux volailles.

Il y a auſſi une eſpece de poires qu'on appelle poires de *valée*, qui a une petite marque rouſſe vers la queuë, & qui eſt aſſez haſtive.

On dit proverbialement, Il n'y a point de montagne ſans *valée*, parce que ce ſont deux choſes de leur nature inſeparables. On dit auſſi, Courir, chercher par monts & par *vaux*, pour dire, en tous lieux hauts & bas.

VAL & VAU, ſe diſent quelquefois adverbialement, pour ſignifier, D'enbas, ou allant en enbas. Vent d'*aval*. Il eſt allé *avau* l'eau. Il eſt tombé *avau* les montées. Il eſt bas.

VALABLE. adj. m. & f. Qui eſt bon & recevable, tant en Juſtice, que dehors. On fait commandement de payer une dette en deniers ou quittances *valables*. Un contract fait par un mineur, par une femme en puiſſance de mary, n'eſt pas *valable*. Un teſtament, un mariage dépourveus des formalitez requiſes par la Loy, ne ſont pas *valables*.

VALABLEMENT. adv. Seurement & d'une maniere valable. Quand on a des ſaiſies en main, on ne peut payer *valablement* à ſon creancier. Un tuteur n'eſt jamais *valablement* déchargé, qu'il n'ait rendu compte. Un mineur, un interdit, ne peuvent contracter *valablement*.

VALERIANE. ſ. f. Plante medicinale qui croiſt ſur les montagnes de France, & dans des jardins. Elle a ſes feuilles molles, liſſées, larges, & fort diviſées. Sa tige eſt liſſée, creuſe, molle, rougeaſtre, un peu noüée, & ſemblable à l'ache ou à l'*elaphoboſcus*, qui eſt le *gratia Dei*, ou œuil de cerf, ou herbe copiere. Sa tige eſt haute depuis une coudée juſqu'à deux. Ses fleurs reſſemblent à celles du narciſſe, mais ſont plus grandes, plus tendres & blancheaſtres tirant ſur le rouge, fort bien arrangées, & enfoncées prés de la terre. Ses racines ſont courbées, & entortillées l'une dans l'autre. Il y en a trois ſortes, de grande, de moyenne, & de petite. La grande porte à ſa cime une émouchette garnie de fleurs purpurines blancheaſtres. La moyenne a ſes feuilles ſemblables à celles du freſne, ou du cormier, liſſées, noiraſtres, & couchées contre terre. Elle croiſt en lieux mareſcageux, & les chats en ſont fort friands. La petite differe ſeulement des autres, en ce que ſa tige n'eſt haute que d'un palme. Elle eſt fort aromatique au gouſt, & d'une odeur penetrante, & approchante de celle du nard, dont elle a les proprietés. Elle eſt nommée par les Medecins *phu*, & entre dans la compoſition de la theriaque. En Latin *valeriana*, *nardus ſilveſtris*; & les Eſpagnols *yerva benedicta*.

VALET. ſ. m. Serviteur domeſtique. Souvent on n'eſt pas mieux ſervi pour avoir un grand nombre de *valets*, ou beaucoup de gens à ſon ſervice. Menage tient que ce mot vient de *bajulus* ou *bajulettus*, qui a ſignifié *miniſtre*. D'autres le derivent de l'Hebreu *valad*, qui ſignifie *enfant*; d'autres de *varo*, qui ſignifioit autrefois *goujat*, ou ſerviteur d'un homme de guerre. Pitou le derive de *vaſſalettus*, diminutif de *vaſſallus* : ce qui a plus d'apparence, parce qu'en Xaintonge on appelle encore un *valet*, *vaſſal*, qu'on tient venir de *vas*, *vadis*, *caution*. Borel le derive de *valed*, qui ſignifie *ſervus*. Il dit auſſi qu'il peut venir de *bar*, c'eſt à dire, *fils* en Hebreu & en Chaldée, que les Eſpagnols ont receu des Sarraſins, & ont changé en *varo*, d'où on a fait *varolet*, & par ſyncope *varlet*, comme on l'eſcrivoit autrefois. Marot en ſe moquant d'un *valet*, dit qu'on l'appelloit ainſi, de *nihil valet*. Du Cange dit qu'on a appellé *valeti* ou *valetti*, les enfans des Grands qui n'étoient pas encore faits Chevaliers, & auſſi les Eſcuyers. Vilhardouin appelle *valet*, le fils de l'Empereur de Conſtantiople, d'où il dit qu'eſt venu le nom de *valet*, qu'on a donné d'abord à des Officiers honorables, comme *Valets trenchants*, *Valets Eſchanſons*, *Valets ſervants de ſale*, &c.

Il y a pluſieurs ſortes de *valets*. Premier *Valet* de chambre du Roy, eſt un Officier conſiderable de ſa Maiſon qui couche aux pieds de ſon lit, qui eſt toûjours en ſa chambre, qui garde ſa caſſette, &c.

VALETS DE CHAMBRE, ſont ceux qui aident à habiller le Roy, & qui ſervent aux offices de ſa chambre. Il y en a de Tailleurs, de Tapiſſiers, d'Horlogers, &c. Les particuliers ont auſſi des *valets de chambre*, qui ſont *valets* qui ne portent point de couleurs.

VALETS DE GARDEROBBE, ſont des Officiers qui ont ſoin des habits & du linge de la perſonne du Roy, ou des Princes, qui ſervent à leur garderobbe.

VALETS DE PIED, ſont des valets qui ſervent à pied, & qui portent les livrées. Il y a des grands & des petits *Valets de pied* chez le Roy. Les laquais chez les Princes ſe font appeller *Valets de pied*.

VALET DE CHIENS, eſt un *valet* qui ſert à mener les chiens, & à avoir ſoin de leur nourriture.

VALET DE COUR, eſt celuy qui a ſoin de tout le ménage ruſtique d'une ferme, d'une maiſon de campagne.

VALET D'ESCURIE, ou VALET D'ESTABLE, celuy qui a ſoin de penſer, de nourrir, ou accommoder les chevaux, particulierement dans les hoſtelleries.

VALET A TOUT FAIRE. C'eſt un ſerviteur unique dans la maiſon, qui ſert à toutes choſes, comme les Cuiſtres, les *valets* de Preſtres.

En pluſieurs lieux on appelle *Valets de Juſtice*, les Sergents ordinaires.

VALET DE BOURREAU, eſt la perſonne la plus infame de la ville, qui ſert ſous le Bourreau à fuſtiger, donner la fleur de lis, & autres menus ſupplices, juſqu'à ce qu'il ſe rende digne des plus grands.

On dit figurément, qu'un homme eſt un *valet* à loüer, lors qu'il n'a plus de charge & d'employ, qu'il eſt faineant, qu'il n'a plus d'occupation, qu'il encherche.

On appelle *maiſtre valet*, un ancien domeſtique en qui on ſe fie, qui commande aux autres, & qui prend garde qu'un chacun faſſe bien ſa beſogne.

On appelle à la campagne les *valets de feſte*, les jeunes gens qui ſont invitez aux nopces de village, ou aux feſtes des Confrairies, & qui y rendent quelques ſervices.

VALET, en termes de Manege, eſt une eſpece de poinçon ou aiguillon, ou petit fer eſmouſſé qui eſt au bout d'un baſton, & qui ſert à pincer & aider un cheval ſauteur.

En termes de Guerre, on appelle *valet* de Pyroboliſte, ou d'Ingenieur à feu, un cylindre de bois ſolide chargé de poudre, & percé en pluſieurs endroits, où l'on met des petards & des balles de plomb. Cette machine ſe tient toûjours debout, & ſa conſtruction eſt enſeignée dans l'Artillerie de Caſimir.

VALET, eſt auſſi une petite machine qui fait qu'une porte ſe ferme toute ſeule. On en fait de pluſieurs façons : l'une avec un poids qui deſcend le long d'une couliſſe attachée au bout d'une corde qui tient de l'autre coſté au mur; l'autre avec une barre de bois, qui preſſe la porte par le moyen du reſſort d'une corde fortement tortillée.

On appelle auſſi un *valet à debotter*, une planche de bois avec une entaille, où on met le talon, par le moyen de laquelle on ſe debotte tout ſeul.

VALET, chez les Artiſans, ſe dit des crochets de fer qui ſervent à tenir le bois ſur l'établis d'un Menuiſier. Il a deux branches rondes diſpoſées en equerre, mais qui ne ſont pas tout à fait à angles droits. On appelle *valet* de miroir, un petit ais attaché au derriere, qui luy ſert d'appuy, quand on le dreſſe ſur une toilette.

VALET, ſe dit proverbialement en ces phraſes. On dit que les bons maiſtres font les bons *valets*, pour dire, que lors qu'on traitte bien ſes *valets*, qu'on les paye bien, ils en ſervent mieux. On dit qu'un homme fait le bon *valet*, quand il eſt flatteur & complaiſant, pour ſe faire preferer aux autres. On dit qu'un homme fait comme le *valet* du Diable, quand il fait plus qu'on ne luy commande.

mande. On dit auſſi, Tel maiſtre, tel *valet*, pour dire, qu'un *valet* ſuit d'ordinaire l'exemple de ſon maiſtre, & ſur tout qu'il a les mêmes defauts. On dit ironiquement à un homme, Je ſuis voſtre *valet*, quand on ne veut pas croire ce qu'il dit, ou faire ce qu'il deſire.

On appelle auſſi *valet de carreau*, un homme de neant, un miſerable, quoy qu'autrefois le nom de *valet* fuſt un nom honorable, comme on voit aux noms d'Hector, d'Ogier, de la Hire, qu'on donne aux *valets* des cartes à jouer. Le nom du *valet* de treſle eſt le nom de l'Ouvrier qui a fait les cartes. Une tierce, une quinte de *valet*.

VALETAILLE. ſ. f. Nom collectif & terme odieux, qui ſignifie une troupe de valets. La *valetaille* de l'armée fait plus de deſordre que les ſoldats en un pillage.

VALETER. v. n. Faire le valet, faire ſervilement la cour à quelqu'un, croyant en tirer quelque avantage. Il l'a fait long-temps *valeter*, aller & venir en ſes affaires, faire des meſſages pour luy, ſous eſperance de luy donner quelque employ.

VALETUDINAIRE. adj. m. & f. Infirme, ſujet à de grandes maladies. Cet homme ſe plaint ſouvent de la gravelle, de la goutte, il eſt fort *valetudinaire*.

VALEUR. ſ. f. Eſtimation d'une choſe à ſon juſte prix. Un gardien de meubles eſt obligé de les repreſenter, ou d'en payer la *valeur* ſuivant l'eſtimation. Les promeſſes pour *valeur* receuë ſe negotient ſur la place, & ſont de la juriſdiction des Juges Conſuls. Les negotiants tirent des lettres de change pour *valeur* receuë en argent, ou en marchandiſe. Ils diſent auſſi *valeur* receuë en moy même, ou rencontrée en moy même, ou *valeur* de moy même. Ces trois mots ſignifient la même choſe, c'eſt à dire, pour ce qui m'eſt deu.

VALEUR, ſe dit auſſi de toute autre eſtimation que celle de l'argent. On luy a bien tiré la *valeur* de trois palettes de ſang. En ces quatre vacations ils n'ont pas travaillé la *valeur* d'une heure. Ce jardin contient la *valeur* de trois arpens.

On dit qu'une terre eſt en *valeur*, qu'on l'a remiſe en *valeur*, pour dire, qu'elle eſt bien cultivée, bien reparée, qu'elle eſt en bon eſtat; & qu'une choſe eſt en *valeur*, pour dire, qu'on la vend bien; qu'elle eſt de nulle *valeur*, quand on n'en fait point de compte.

VALEUR, ſe dit abſolument pour ſignifier ce qui eſt precieux. On luy a pris un diamant de *valeur*. Il a des meubles de *valeur*. Tous les tableaux de ce cabinet ſont de *valeur*.

VALEUR, ſignifie auſſi, Grandeur de courage, ardeur belliqueuſe.

La *valeur* n'attend pas le nombre des années,

dit Corneille. La *valeur* eſt ſouvent accablée ſous le nombre. La *valeur* doit eſtre gouvernée par la prudence.

VALEUREUSEMENT. adv. D'une maniere courageuſe.

VALEUREUX, EUSE. adj. Qui a du courage, de la valeur.

VALIDATION. ſ. f. Terme de la Chambre des Comptes, qui ſe dit des Lettres de Chancelerie qu'on obtient pour faire valoir un compte.

VALIDE. adj. Vigoureux, qui eſt en ſanté, qui peut travailler. On a l'invention en Hollande, de faire travailler tous les gueux *valides*, malgré eux. Il n'a plus que trente ſoldats en ſa compagnie, tant *valides*, qu'invalides.

VALIDE, en termes de Palais, ſe dit des actes qui ſont reveſtus des formalitez requiſes pour être mis à execution, ou pour faire foy en Juſtice. Le contract fait par un mineur n'eſt pas *valide*. Un mariage n'eſt pas *valide*, s'il n'eſt fait avec les ſolemnitez requiſes.

VALIDEMENT. adv. D'une maniere valide. On ne peut pas contracter *validement* avec des clauſes qui ſont contre les bonnes mœurs.

VALIDER. v. act. Terme de Comptable. Rendre valable. L'effet des Lettres de validation eſt de faire *valider* un compte.

VALIDITÉ. ſ. f. Perfection & valeur d'un acte reveſtu de toutes ſes formes. Voilà un teſtament dont on ne peut pas conteſter la *validité*, il eſt holographe.

VALISE. ſ. f. Vaiſſeau de cuir de figure ronde & oblongue, qui ſe ferme avec une chaiſne ou un cadenas, & qui ſert à tranſporter les habits & les hardes d'un cavalier ſur la crouppe d'un cheval. Les lettres qu'on envoye par la poſte ſont enfermées dans une *valiſe*. C'eſt le cheval du valet qui porte en crouppe la *valiſe* du maiſtre. Menage le derive de l'Arabe *bilas*.

VALOIR. v. act. Eſtre d'une certaine nature & qualité qui tombe ſous l'eſtimation, qui merite certain prix. On trouve aux Greffes les prix qu'ont *valu* les grains à chaque jour de marché. Il y a des tariffes où on voit le prix que *valent* toutes ſortes de monnoyes. Si vous donnez vingt mille francs de cet heritage, c'eſt tout ce qu'il peut *valoir*. Voilà un bel original, *valant* cent piſtoles pour le moins. Cette piſtole ne *vaut* rien, elle n'eſt pas de bon alloy.

VALOIR, ſe dit auſſi en parlant du revenu que rapporte une terre, une charge, une commiſſion. Cette ferme *vaut* vingt mille francs de revenu, bon an mal an. Cet Officier ſçait bien faire *valoir* ſa charge, il en tire tout le profit qu'on en peut tirer. Un Gentilhomme ne peut faire *valoir* par ſes mains qu'une terre à deux charruës, c'eſt à dire, l'exploiter luy-même.

VALOIR, ſignifie auſſi, Garentir, répondre qu'une choſe eſt bonne. Les Notaires mettent dans tous leurs contracts, Avec promeſſe de garentir, fournir, & faire *valoir*.

VALOIR, ſignifie auſſi, Priſer, mettre en eſtime. Ce charlatan ſçait bien faire *valoir* ſes drogues. Il n'y a rien tel que de ſe vanter, de ſe faire *valoir*. On ne fait rien à la Cour, ſi on n'a un patron qui vous faſſe *valoir*, qui vante voſtre merite, vos ſervices. Il eſt adroit, & ſçait bien faire *valoir* le talent.

VALOIR, ſignifie auſſi, Mettre à intereſt, à profit. Cet uſurier fait *valoir* ſon argent au denier cinq. C'eſt un tel Courtier qui luy fait *valoir* ſon argent ſur la place.

VALOIR, ſe dit auſſi en parlant de l'eſtime bonne ou mauvaiſe qu'on a des choſes. Ce garçon eſt divertiſſant en compagnie, il *vaut* trop, il *vaut* bien de l'argent, il *vaut* ſon peſant d'or; & ironiquement, ſon *peſant* de plomb: & au contraire on dit, C'eſt un méchant garnement qui ne *vaut* rien, qui ne *vaut* pas le pendre. Ce livre eſt méchant, il ne *vaut* pas la peine de le lire. Cette femme eſt belle, elle en *vaut* bien la peine, elle merite qu'on luy en conte.

On dit qu'une choſe ne *vaut* rien, pour dire, C'eſt un mauvais ſigne. J'ay veu roder des Sergents autour de la maiſon d'un tel, cela ne *vaut* rien pour luy. Cet Advocat n'a plaidé rien qui *vaille*, il perdra ſa cauſe.

VALOIR, ſe dit auſſi des choſes qui n'ont aucune valeur que dans l'opinion des hommes, ſelon le lieu où on les met, ſelon les marques qu'on leur donne. Un o en chiffre ne *vaut* rien, mais il fait *valoir* les autres chiffres des dizaines, des centaines. Le même jetton *vaut* tantoſt dix, tantoſt cent. Un as *vaut* onze au Piquet, & ne *vaut* qu'un au Here. Une ſuite à la paume *vaut* quinze.

On dit auſſi, L'un *vaut* l'autre, pour dire, que deux choſes ſont égales. Cela *vaut* fait, ou, Cela eſt fait, autant

vaut, pour dire, qu'une choſe eſt preſque achevée. Tout coup *vaille*, eſt une façon de parler des joüeurs de paume, ou de boule, pour faire *valoir* un coup joüé hors de ſon rang. On dit auſſi adverbialement, *Vaille que vaille*, pour dire, A tout haſard.

VALOIR, ſe dit proverbialement en ces phraſes. On dit au Palais, Donner & retenir ne *vaut*, pour dire, qu'il faut ſe deſſaiſir de la proprieté d'une choſe qu'on donne. On dit auſſi, que le terme *vaut* l'argent, quand on prend un long delay pour payer, ou accorder quelque grace. On dit auſſi, Tant *vaut* l'homme, tant *vaut* ſa terre, pour dire, que le ſoin & l'habileté de l'homme augmentent ſon revenu. On dit qu'une choſe *vaut* mieux denier, qu'elle ne *valoit* maille, quand elle a été bien reparée, bien remiſe en valeur. On dit, Je ſçay ce qu'en *vaut* l'aune, pour dire, J'ay paſſé par là, c'eſt une choſe que j'ay experimentée. On dit auſſi, qu'un adverſy en *vaut* deux, pour dire, qu'un homme qui eſt ſur ſes gardes eſt dangereux à attaquer. On dit auſſi, que le jeu ne *vaut* pas la chandelle, quand on employe bien du temps ou de l'argent à une choſe qui n'en *vaut* pas la peine, qui ne rapportera pas grand profit. On dit, Il *vaut* mieux laiſſer ſon enfant morveux, que de luy arracher le nez. Il *vaut* mieux plier que rompre, Se taire que de parler mal à propos, pour dire, Il faut ſouffrir une petite peine pour en éviter une plus grande. On dit auſſi pour relever une perſonne qu'un autre mépriſe, que Monſieur *vaut* bien Madame; & pour ravaler une choſe, on dit qu'elle ne *vaut* pas un boiſton, un clou à ſoufflet. On dit auſſi, En ce monde chacun *vaut* ſon peix, pour dire, un eſt bon à une choſe, l'autre à une autre.

VALON. ſ. m. Lieu bas enfermé entre des montagnes. Le Parnaſſe chez les Poëtes eſt appellé le ſacré *Valon*. Hippocrene eſt une ſource, une fontaine du ſacré *Valon*. Chapelain a dit en ſa Pucelle:

\- - - - - & du creux des *vallons*
Reſpondent cent échos, Allons, allons, allons.

VALUE. ſ. f. ne ſe dit qu'en cette phraſe du Palais, *la plus valuë*, la ſomme que vaut quelque choſe au delà de ce qu'elle a été priſée ou achetée. La cruë dans inventaire tient lieu de plus *valuë*.

VALVULE. ſ. f. Terme d'Anatomie. C'eſt une petite porte ou ouverture qui ſe trouve dans la plus-part des vaiſſeaux du corps, & ſur tout au cœur, aux veines & arteres, pour faire circuler le ſang, & couler les humeurs & les aliments d'une partie du corps dans une autre. Elle fait la même choſe que la ſoupape dans une machine ou pompe, ou autre machine hydraulique. Elle s'ouvre pour donner paſſage à l'humeur qui doit entrer, & ſe ferme pour arreſter celle qui doit être retenuë. Il y a une *valvule* qui a rapport à la ſoupape en clapet, à l'embouchure des arteres dans la veſſie & dans la veſicule du foye d'un bœuf. La *valvule ſigmoïde* eſt une membrane en forme de ſac, qui reſſemble à la ſeconde ſorte de ſoupape, parce qu'elle eſt faite en cone ou en capuchon, quand elle eſt dilatée. Cette ſorte de *valvule* ſe trouve preſque dans tous les vaiſſeaux. Il y en a dans les veines, dans les arteres, dans les vaiſſeaux lymphatiques, & dans les veines lactées, dont il y a un Traité de Frederic Ruiſch Medecin Hollandois. Il y en a auſſi dans le cœur, ſçavoir trois qui ferment l'orifice, & trois qui ferment la veine arteriuſe. Ces *valvules* du cœur qu'on appelle *triangulaires*, reſſemblent aux ſoupapes des écluſes; car quoy que ces petites portes ayent une forme triangulaire, elles font neanmoins le même effet que les portes de écluſes qui ſont quarrées, parce qu'en s'approchant, & ſe joignant par leurs coſtez, elles ferment le paſſage au ſang, & l'empeſchent de ſortir des ventricules du cœur, quand il y eſt entré, & d'y rentrer, quand il en eſt ſorti. Borel dit que la deſcouverte de ces vaiſſeaux a été faite par Fra Paolo. Deſcartes l'attribuë à Harvæus.

V A N.

VAN. ſ. m. Ce qui ſert à nettoyer le grain battu. C'eſt un inſtrument d'oſier à deux anſes, courbé en rond par derriere, & dont le creux diminuë inſenſiblement juſques ſur le devant. On s'en ſert auſſi à vuider les eaux d'un vivier, d'un baſtardeau.

VANDAISE. ſ. f. Poiſſon d'eau douce qui a la chair molle, qu'on nomme autrement un *dard*. Il eſt de la groſſeur d'un hareng, & blanc comme un gardon, mais plus menu. En Latin *jaculus, piſcis luciſcens*, ſelon Rondelet.

VANEAU. ſ. m. Oiſeau qui eſt de la groſſeur d'un pluvier, qui a les plumes vertes, noires, blanches, rouges & bleuës; qui a le ventre blanc, une houppe ou creſte noire ſur la teſte, recourbée en arriere en corne de chevre. Il eſt fort bon à manger. En Latin *cappella, pavus, vanellus*, & en Grec *ax*. En quelques lieux on l'appelle *dix-ſ-huit*, parce qu'il exprime ce mot en chantant. Menage croit avec Belon, que ce mot vient de *paonneau*, ou de *phaonneau*, à cauſe que cet oiſeau a quelque reſſemblance avec le paon.

VANEAUX, en termes de Fauconnerie, ſont les plus grandes plumes des aiſles des oiſeaux de proye.

VANITE'. ſ. f. Qualité de ce qui eſt vain, peu ſolide, peu certain. Salomon s'eſt eſcrié pluſieurs fois, *Vanité des vanités*, tout eſt *vanité*. Agrippa a eſcrit un livre fort docte de la *vanité* des ſciences. On ne laiſſe pas de s'appliquer à pluſieurs choſes, quoy qu'on en reconnoiſſe la *vanité*.

VANITÉ, eſt auſſi un ſentiment d'orgueil, une trop bonne opinion de ſoy-même. La *vanité* eſt naturelle à l'homme, & encore plus à la femme. Une once de *vanité* gaſte un quintal de merite, dit certain Epigrammatiſte. Ce brave fait une grande *vanité* d'avoir fait un tel combat.

VANNE. ſ. f. eſt une palle ou fermeture de bois qui ſert à arreſter & à conſerver l'eau aux eſcluſes, aux pertuis, & aux biez des moulins. On leve les *vannes* pour faire paſſer les baſteaux. Du Cange derive ce mot de *venna, vinna* & *benna*, qu'on a dit en la baſſe Latinité en la même ſignification.

VANNER, v. act. Secoüer, remuer le grain avec un van pour le nettoyer. Voilà du bled bien *vanné* & bien criblé.

VANNER, ſignifie figurément, Examiner un homme, luy reprocher ſes defauts, s'en railler, l'en reprimender. Cet aſpirant à la Maiſtriſe a été bien *vanné* dans ſon examen, on l'a bien eſpluché. Cet homme s'eſt trouvé où la compagnie de railleurs qui l'ont bien *vanné*. On dit auſſi, qu'une affaire a été bien *vannée*, quand elle a été bien examinée, bien diſcutée ſur un bureau.

VANNÉ, ÉE. part. & adj.

VANNERIE. ſ. f. Meſtier de celuy qui fait divers vaiſſeaux d'oſier.

VANNETS, en terme de Blaſon, ſont des coquilles dont on voit le creux.

VANNETTE. ſ. f. Panier rond dans lequel on vanne l'avoine, avant que de la donner aux chevaux.

VANNEUR. ſ. m. Payſan loüé pour vanner ou nettoyer des grains.

VANNIER. ſ. m. Artiſan qui fait des vans & tous autres ouvrages d'oſier, comme paniers, hottes, clayes, cages, &c. Il vend auſſi des pelles, boiſſeaux, ſoufflets, &c.

VANTAIL. ſ. m. Manteau ou battant d'une porte, qui s'ouvre de deux coſtez. On appelle auſſi *vantaux* de feneſtres, les volets qui ferment une feneſtre de haut en bas.

VANTAIL, ſe diſoit auſſi autrefois d'une partie de l'habillement de teſte par où le cavalier reſpiroit.

VANTER, v. act. Loüer quelqu'un. On ne ſçauroit trop *vanter* Homere & Virgile. Tous ces Philoſophes ſi *vantez* de l'Antiquité ont eu de grandes foibleſſes. Nicod pretend que ce mot vient de *venditare*, auſſi-bien que Voſſius, & Menage aprés eux.

On dit auſſi, ſe *vanter*, ſe loüer ſoy-même. Les Poëtes ſont ſujets à ſe *vanter*. Malherbe ſur tout, Ciceron & Balſac ſe ſont bien *vantez* dans leurs ouvrages.

VANTER, ſignifie auſſi, Se promettre, eſperer de reüſſir en quelque entrepriſe. Ce Capitaine ſe *vante* qu'il emportera cette place en huit jours. Archimede ſe *vantoit* qu'il enleveroit la terre, ſi on luy pouvoit donner un point fixe au delà. Ce goulu ſe *vante* qu'il mangera deux douzaines de petits paſtés ſans boire. On dit au contraire, qu'un homme ne ſe *vante* pas d'une affaire, quand elle ne luy a pas reüſſi. Il fait bon battre glorieux, il ne s'en *vante* pas.

VANTÉ, ÉE. part. & adj.

VANTERIE. ſ. f. Diſcours trop avantageux de ſoy-même. Le reproche qu'on fait aux Gaſcons, eſt de leurs continuelles *vanteries*.

VANTEUR. ſ. m. Celuy qui ſe vante. Les Grands *vanteurs* ſont d'ordinaire de grands menteurs.

V A P.

VAPEUR. ſ. f. Parties ſubtiles d'un corps humide, qu'une chaleur mediocre eleve, & ne peut diſſiper. Les nuages, les brouillards ſe forment des *vapeurs* qui s'elevent de la terre. Les ardents & les meteores ne ſont que des *vapeurs* enflammées. Il vient une mauvaiſe *vapeur* de cet eſgouſt. Les *vapeurs* ſulphurées nuiſent à la ſanté.

VAPEUR, eſt auſſi une humeur ſubtile qui s'eleve des parties baſſes des animaux, & qui occupe & bleſſe leur cerveau. Les *vapeurs* du vin pris par excez aſſoupiſſent. Les *vapeurs* de la matrice ont cauſé de tout temps de grands emportements aux femmes, ſoit de douleur, ſoit de folie. Depuis quelques jours il eſt venu aux hommes une maladie de *vapeurs*, qui eſt cauſe qu'ils ne ſçauroient ſouffrir les parfums.

On dit figurément des choſes ſubtiles, paſſageres & de peu de durée, que ce n'eſt qu'une *vapeur*. L'ame des animaux n'eſt qu'une legere *vapeur*. Ce ſonge, cette apparition s'en eſt allée comme une *vapeur*.

VAPORATION. ſ. f. Terme de Chymie, qui ſe dit de l'action de la vapeur. Il ſe fait un bain qu'on appelle de *vaporation*, ou de *vaporatoire*, qui fait agir la chaleur, ou l'humidité d'une vapeur ſur un autre corps qu'on veut eſchauffer, ou humecter.

VAPOREUX, EUSE. adj. Ce qui eſt plein de vapeurs. Il y a des vins *vaporeux* & ſoporatifs.

VAPOREUX, en Chymie, ſe dit du bain Marie, qu'on appelle autrement le bain *vaporeux*.

V A Q.

VAQUER. v. neut. Eſtre vuide, n'être point remply & occupé. Il y a un appartement qui *vaque* dans cette maiſon; un lit qui *vaque* dans cet Hoſpital, dans cette Infirmerie. En ce ſens on ſe ſert plus ſouvent du participe. Un appartement *vaquant*, un lit *vaquant*.

VAQUER, ſe dit figurément des charges, des Benefices, des commiſſions. Aprés la mort d'un tel Pape, le St. Siege *vaqua* trois mois. Cette charge a *vaqué* par mort, par reſignation, par forfaiture. Ce Benefice a *vaqué* par devolut, il *vaque* en Regale.

VAQUER, ſe dit auſſi en Morale, & ſignifie, S'appliquer à des exercices paiſibles, de pieté, d'eſtude, d'affaires. Ce ſaint homme *vaque* tous les jours deux heures à l'oraiſon, à la devotion. Le reſte du temps il *vaque* à la converſion des Heretiques, à la conſolation des affligez, à l'aſſiſtance des malades. Ce Docteur *vaque* continuellement à l'eſtude. Ce Magiſtrat *vaque* avec grand ſoin aux affaires de la Police. Les Juges ſe taxent les eſpices à proportion du temps qu'ils ont *vaqué* à juger un procés.

VAQUER, ſignifie auſſi, S'abſtenir de travailler aux affaires, ſuſpendre ſes eſtudes. Il ne ſe dit que des Juges & des eſcoliers. Le Parlement *vaque* les jours marquez dans ſon Almanach particulier. Tous les Colleges *vaquent* le jour de la Proceſſion du Recteur.

V A R.

VARANDER. v. act. Terme de Marine qui ſignifie, Eſgouter & ſecher le hareng, & le mettre en eſtat d'être mis en caque.

VARANGUE. ſ. f. Terme de Marine. C'eſt la premiere des trois pieces qui ſont la coſte d'un navire, & qui eſt entée dans la quille pour former le fonds ou le plat du vaiſſeau. Les *varangues* plattes ſont les *varangues* de fonds. La maiſtreſſe *varangue* eſt celle qui eſt poſée ſous le maiſtre bau. On l'appelle autrement *maiſtreſſe coſte* ou *premier gabarit* ſur l'Ocean, ou ſur la Mediterrannée *madiere*. Elles ſe mettent de travers à angle droit entre la quille & la contrequille, autrement dite *carlingue* ou *eſcarlingue*. Les *varangues aculées* ſont celles qui ont plus d'eſpaiſſeur ou de hauteur que la quille, qui ſont placées en allant vers les deux extremitez du navire, qui augmentent toûjours, juſqu'à ce que la trop grande hauteur du bois oblige de placer les fourcats. Les baſtiments courts de *varangues* ſont ronds de carene, & tirent plus d'eau que ceux qui ſont larges de *varangues*, & qui ont les *varangues* plattes.

VARECH. ſ. m. Terme de Marine. C'eſt une herbe qui croiſt en mer ſur les rochers, & que la mer arrache en montant, & jette ſur ſes bords. Les Riverains s'en ſervent pour engraiſſer leurs terres. Cette herbe eſt ainſi appellée ſur les coſtes de Normandie. Sur celles de Bretagne on la nomme *gouëſmon*, & ſur les coſtes du pays d'Aunis *ſar*. Tout ce que la mer jette ſur ſes bords, ſoit de ſon cru, ſoit qu'il vienne de bris & naufrage, eſt de là appellé *varech* ſur les coſtes de Normandie; & dans cette même Province, les droits que les Seigneurs des fiefs voiſins de la mer pretendent ſur les effets qu'elle pouſſe ſur ſon rivage, eſt appellé droit de *varech*. On l'appelle en d'autres lieux *choſe du flot*. Les reglements pour le *varech* ſont contenus au titre 10. du livre 4. de l'Ordonnance de la Marine. Il eſt deffendu de coupper le *varech* la nuit, & hors des temps reglez. On l'appelle autrement *vraicq*; & ce mot vient, ſelon Du Cange, de *wreckum*, quaſi *derelictum*, d'un mot Saxon qui ſignifie *abandonner*. On a dit auſſi *woarech*. La Coûtume de Normandie a un Titre particulier du *varech*, qu'elle appelle autrement *choſes gayves*, où elle ne parle point de l'herbe, mais elle comprend ſeulement les choſes que l'eau jette à terre par tourmente & fortune de mer, ou qui arrivent ſi prés de terre, qu'un homme à cheval y puiſſe toucher avec ſa lance, Article 598. Menage tient que ce mot vient de l'Anglois *wrac*, qui ſignifie *bris* & *naufrage*.

VARENNE. ſ. f. Plaine, étenduë de pays uni, qui ne ſe fauche, ni ne ſe laboure; fonds plat entre des coſtaux. Les habitans de ce village menent paiſtre leurs beſtiaux dans la *varenne* où il y a de bons paſturages. La *Varenne* du Louvre, eſt une Juriſdiction qui ſe tient au Louvre, établie pour la conſervation de la chaſſe dans les plaines qui ſont à ſix lieuës à la ronde de Paris. Ce mot vient du Latin *warenna*, qui ſignifioit *garenne*,

& a été dit, tant dans les foreſts pour la nourriture des lapins, que des eſtangs, viviers & autres eaux pour la nourriture des poiſſons ; & on a appellé *libera warenna*, la permiſſion de chaſſer & de peſcher : ce qui vient de l'Alleman *wahren*, qui ſignifie *garder* & *deffendre*.

VARIABLE. adj. m. & f. Inconſtant, ſujet au changement, à l'inſtabilité. Les eſprits foibles ſont *variables*. Le temps & la fortune ſont des choſes fort *variables*, qui ne demeurent gueres long-temps en un même état.

VARIANT, ANTE. adj. Qui n'eſt point aſſûré, ni de durée, qui change à tout moment. Les couleurs de l'Iris ſont *variantes*, dependent de la diſpoſition du Soleil & de la nuée. Ce Juge eſt fort irreſolu & *variant* en ſes opinions.

VARIATION. ſ. f. Inconſtance, changement, diverſité d'eſtat de choſes, de paroles. La *variation* des couleurs dépend de la diverſe ſituation où ſont les objets à l'égard de la lumiere. La *variation* dans un interrogatoire, dans une depoſition, les font ſoupçonner de fauſſeté. La *variation* d'un Auteur eſt une marque d'inconſtance, ou de peu de ſolidité. La *variation* des figures de Rhetorique plaiſt à l'auditeur.

En termes de Marine, on appelle la *variation* de la bouſſole, la declinaiſon de l'aiguille aimantée, qui arrive lors qu'elle ne va pas droit vers le Pole. Cette *variation* va quelquefois juſqu'à ſeize degrez & plus. Si la *variation* de l'aiguille étoit certaine & reglée, on auroit la ſcience des longitudes.

VARICE. ſ. f. Terme de Médecine. C'eſt une dilatation des veines, qui ſe fait quelquefois d'un ſimple rameau, & quelquefois de pluſieurs. Les *varices* ſont courbées & repliées en pluſieurs circonvolutions, & peuvent venir aux temples, au deſſous du nombril, aux teſticules, à la matrice & au ſiege, mais le plus ſouvent aux cuiſſes & aux jambes. La *varice* s'engendre aux melancoliques, ou qui ſe nourriſſent des viandes de cette qualité. On couppe quelquefois la *varice* au dedans de la cuiſſe un peu au deſſus du genou, où la plus-part du temps ſe trouve l'origine de la veine variqueuſe.

VARICE, eſt auſſi une maladie de cheval, une groſſeur au dedans du jarret prés de l'endroit où eſt ſituée la courbe : c'eſt la veine crurale qui ſe degorge en cette partie, qui y fait une tumeur molle & ſans douleur.

VARIER. v. n. & quelquefois act. Changer de diſcours, de ſentiments, dire tantoſt une choſe, & tantoſt l'autre. Les témoins ne peuvent *varier* en leurs depoſitions depuis leur recollement. Un Patron laïque qui a nommé une perſonne indigne à un Collateur, peut *varier* & en nommer une autre. On ne peut pas toûjours manger d'un même mets, il faut *varier*.

VARIER, ſignifie auſſi, Diverſifier, faire voir des choſes nouvelles & differentes. Il faut *varier* la phraſe, changer de figure, de paroles, de tons, pour eſtre bon Orateur. La Peinture, la Poëſie, la Muſique, n'ont point d'agrement, ſi elles ne ſont fort *variées*.

VARIÉ, ÉE. part. & adj.

VARIETÉ. ſ. f. Incertitude, inconſtance. La *varieté* des depoſitions rend ce procés difficile. La *varieté* des demandes rend ſa cauſe plus douteuſe. La *varieté* des opinions a été grande, les Juges en ont changé pluſieurs fois.

VARIETÉ, ſignifie auſſi, Diverſité. La nature eſt admirable dans ſes *varietez* de coquillages, de plantes, de fleurs, d'animaux. Un carreau de tulippes réjouit par la *varieté* des couleurs. Les payſages ne ſont beaux que par la *varieté* des objets.

VARLOPE. ſ. f. Outil de Menuiſier. C'eſt un grand rabot qui ſert à rendre le bois fort uni. Il y a de grandes & de demi-*varlopes* ; des *varlopes* à onglet pour faire quelques feuillures ou ornements.

VARRE. ſ. f. Terme de Negoce, eſpece d'aune dont les Marchands ſe ſervent en quelques lieux. La *varre* d'Eſpagne eſt égale à la canne de Thoulouſe, & contient une aune & demie de Paris.

V A S.

VASE. ſ. m. Vaiſſeau precieux pour contenir des liqueurs, & qui eſt plus de parade que d'uſage. On met des *vaſes* de criſtal, de porcelaine, ſur des buffets, ſur des cheminées, pour leur ſervir d'ornement. Les cabinets des curieux ſont pleins de *vaſes* antiques.

On appelle en Architecture des *vaſes*, certains ornements qu'on met au deſſus des corniches, qui repreſentent les *vaſes* dont les Anciens ſe ſervoient, particulierement aux ſacrifices, qui portent des fleurs, ou qui exhalent de l'encens.

VASE, ſignifie auſſi de la bourbe, du ſable mouvant où les hommes & les vaiſſeaux enfoncent dans la mer, dans les rivieres, ou dans les marais. Ce vaiſſeau eſt échoüé dans la *vaſe*. Le paſſage de cette armée a rompu le gué, parce que ce n'étoit que de la *vaſe*.

VASSAL, ALE. ſ. m. & f. Celuy qui a preſté, ou qui doit preſter la foy & hommage à un Seigneur pour raiſon d'un fief mouvant & dependant de luy. On l'appelle autrement *homme de fief*. L'Empereur a pluſieurs Princes pour ſes *vaſſaux*. *Arriere-vaſſal*, celuy qui releve d'un Seigneur qui eſt luy-même *vaſſal* d'un autre Seigneur dont il releve. Menage aprés Cujas dit que ce mot vient du Latin *vaſſus*, qui a été fait de *geſſel*, ou *geſſus*, ancien mot Gaulois qui ſignifioit *comp. gnon d'armes*, du mot *geſſa* ou de *geſſum* ou *jaſum*, qui eſt une eſpece de *javeline* dont les Gaulois ſe ſervoient, comme on voit dans Feſtus, Iſidore & Nonius, parce qu'on appelloit les hommes vaillants *geſſos*, *geſos*, ou *weſſos*. Ragueau dit qu'il vient de l'Allemand *geſel*, qui ſignifie auſſi *compagnon d'armes*. On diſoit autrefois *vaſſeur* pour *vaſſal*, d'où viennent tant de noms de, le *Vaſſeur* & *Vavaſſeur*. Le mot de *vaſſal* ſignifioit auſſi autrefois *ſoldat*, parce qu'on ne donnoit les fiefs qu'à des gens de guerre. Du Cange dit auſſi, que le mot de *vaſſal* vient de *vaſſus*, qui ſignifioit autrefois *ſerviteur*, ou *domeſtique* du Prince ; & quelquefois il a ſignifié des *Comtes* ou *Aſſeſſeurs* dans les jugemens publics. Il a ſignifié auſſi ſimplement *ſoldat* ; & il rapporte au long l'origine du mot de *vaſſal*, & ſes fonctions. Voſſius tient qu'il vient de *vas*, *pleige* : d'où vient que les *vaſſaux* ont été appellez *fideles* & *feaux*, comme qui diroit *vadal*.

On dit proverbialement en matiere feodale, Tandis que le *vaſſal* dort, le Seigneur veille ; & au contraire : parce que ſi le *vaſſal* neglige de rendre la foy & hommage, le Seigneur ſaiſit le fief, & fait les fruits ſiens. On dit auſſi, qu'un Seigneur de beurre mange un *vaſſal* d'acier, pour dire, qu'il jouit du fief du *vaſſal* pendant la conteſtation qui eſt entr'eux. On dit autrement, Seigneur de *feurre* ou de paille.

VASSELAGE. ſ. m. Servitude ou dependance d'un Seigneur ſuperieur. Il y a auſſi un *vaſſelage* actif, qui eſt le droit de feudalité ſur l'heritage tenu en fief. On a auſſi appellé *vaſſelage*, les bons ſervices que le vaſſal avoit rendus en guerre à ſon Seigneur par ſa vaillance.

VASSELAGE, a auſſi ſignifié un grand fait d'armes : & de là on a appellé *vaſſaux*, ceux qui avoient fait paroiſtre beaucoup de courage.

VASSELAGE, ſignifie auſſi la foy que le vaſſal rend à ſon Seigneur.

VASSIETE. ſ. f. C'eſt une petite fleur de couleur de pourpre foncé, que quelques-uns appellent *noir*. Fuch-

ſius dit que c'eſt la meure des buiſſons : en quoy il eſt contredit par Matthiole. Quelques-uns ont appellé auſſi la flambe *vaſſiete*. On croit auſſi que c'eſt la *vaccinia* dont parle Virgile. Voyez HYACINTHE.

VASTE. adj. m. & f. Qui a bien de l'étenduë, qui occupe bien du pays. L'Empire du Turc eſt fort *vaſte*. Il y a de *vaſtes* campagnes dans la Beauce. Cette veuë eſt fort *vaſte*, n'eſt point bornée. Ce Monaſtere eſt fort *vaſte*, il y a bien du logement.

VASTE, en termes de Medecine, eſt un nom qu'on donne à deux des muſcles qui ſervent à eſtendre la jambe, qui ont été ainſi nommez, à cauſe de leur grandeur.

VASTE, ſe dit figurément en choſes ſpirituelles & morales. L'eſprit de l'homme, ſon imagination, ſont fort *vaſtes*. Ce Docteur a une *vaſte* capacité. Ce Prince a une *vaſte* ambition. Les deſſeins trop *vaſtes* qu'on n'execute jamais, ſont des marques de noſtre foibleſſe.

V A T.

VATICINATEUR. ſ. m. Vieux mot François, qui s'eſt dit des Devins en general, & des gens qui ſe meſloient de predire l'advenir par quelque maniere que ce ſoit. L'Egliſe a toûjours condamné les Aſtrologues, Devins & tous autres *Vaticinateurs*.

V A V.

VAVASSEUR. ſ. m. Vieux mot de la Juriſprudence feodale. Arriere-vaſſal, ou vaſſal du vaſſal d'un Seigneur, d'où on a formé *Vavaſſorerie*, qui eſt la qualité d'un fief tenu par un *Vavaſſeur*. Il y en a beaucoup en Normandie de cette qualité. Menage tient que ce mot vient de *valvaſor*, qui ſe trouve employé en cette ſignification par des Eſcrivains d'Allemagne. Quelques-uns le derivent *à valvis, quaſi obligatus ſit aſſiſtere ad valvas Domini, vel dignus ſit eas intrare* : ce qui eſt l'opinion de Zaſius, & de Cambden, qui dit que c'étoit une dignité en Angleterre qui tenoit le premier lieu aprés les Barons. Du Cange dit qu'on les a appellez *Vaſvaſſores* & *Valvaſini*, & qu'il y avoit de deux ſortes de *Vavaſſeurs*; les grands, qui relevoient du Roy, comme les Comtes & Barons; & les petits, qui relevoient de ces derniers.

VAVASSORERIE. ſ. f. Petit fief qui releve d'un autre, & qui n'a que la baſſe Juſtice. Quelquefois on a pris ce mot pour une ſimple ferme ou tenement.

VAUDEROUTE. ſ. f. Défaite d'une armée. L'armée Eſpagnole fut miſe à *vauderoute* devant Rocroy en 1643. par Monſieur le Prince.

VAUDEVILLE. ſ. m. Chanſon que le peuple chante. C'étoit là autrefois un air de Cour, maintenant c'eſt un *Vaudeville*. Les chanſons qu'on chante ſur le Pont-neuf, dans les ruës, ſont de vrais *Vaudevilles*. Cette femme eſt fort deſcriée, on l'a miſe dans les *Vaudevilles*.

VAUDOIS, eſt un nom qu'on a donné à certains Heretiques, qu'on a appellez autrement *Pauvres de Lyon*, qui ont paru vers l'année 1060. & ont été ainſi nommés de Pierre *Vaude* riche bourgeois de Lyon, qui ſous pretexte d'une parfaite pauvreté, enſeigna pluſieurs hereſies. Cette Secte a été appellée *Vauderie*, & les Calviniſtes ont ſuivy quantité de ſes erreurs.

VAURIEN. ſ. m. Qui eſt fripon, dangereux, faineant. Il ſe faut garder de cet homme-là, c'eſt un filou, un *vaurien*. De ces deux freres, l'un ſe porte à l'étude, l'autre eſt un *vaurien*, qui ne veut point travailler.

VAUTOUR. ſ. m. Gros oiſeau de proye qui ſe paiſt de charogne. Il eſt de diverſes grandeurs & couleurs. Il y en a d'auſſi grands que des aigles, de tannez,

de bruns, de cendrez, & d'autres d'un roux doré au col & ſous le ventre. Il étoit fort conſideré par les anciens Augures, qui croyoient que toute l'eſpece eſtoit femelle, & que leur generation ſe faiſoit extraordinairement. On dit qu'en Afrique il y a des *vautours* aſſez forts pour enlever un mouton : ce qui eſt peu vraiſemblable.

Une peau de *vautour*, c'eſt une peau extremement chaude qui couvre le ventre de ces oiſeaux.

VAUTRAIT. ſ. m. Terme de Chaſſe. C'eſt ainſi qu'on nomme un grand equipage entretenu pour courre les ſangliers, ou les beſtes noires; & il y a une charge particuliere pour le commander. Le *vautrait* eſt compoſé de levriers d'attache, & de meutes de chiens courants. Ce mot vient de *veltris* ou *veltrabus*, ou *veltragus*, qui ſignifioit un chien de chaſſe qui a bon nez, & ſuit la beſte. Les Allemans l'appellent *velter*, les Italiens *veltro*, & en vieux François *viautre*. Il en eſt parlé dans la Loy Salique. Ovide & Martial font mention de chiens appellez *veltres*, qui conſtamment étoient des chiens Gaulois : d'où vient que quelques-uns croyent que ce mot vient de *feldt* Alleman, qui ſignifie un *champ*, joint au mot *jager*, qui ſignifie *chaſſeur*. Turnebe dit que ces chiens ont eſté appellez *veltrabos, quòd feram trahant*. Farnabius, *ab agiliter vertendo*.

VAUTRER. v. n. Terme de Chaſſe qui ſignifie, Chaſſer avec vautraits & maſtins, comme on fait aprés le ſanglier.

V A Y.

VAYVODE. ſ. m. C'eſt un titre ou qualité qu'on donne au Prince qui commande en Valachie, comme celuy de *Deſpote* à celuy de Tranſylvanie, ou de Czar à celuy de Moſcovie. C'eſt un mot ancien en ce pays-là. Du Cange dit que le nom de *Vayvode* ſe dit chez les Dalmates, les Croates & les Hongrois, d'un General d'armée. Leunclavius dans ſes Pandectes de Turquie, dit que generalement il ſignifie *Capitaine*. Il ſignifie auſſi *Gouverneur de Province*, comme en Tranſylvanie & en Valachie. Theophanes dit qu'on ſe ſert auſſi de ce mot en Bulgarie.

U B I.

UBIQUISTE. ſ. m. Terme de l'Univerſité de Paris. C'eſt un Docteur de Theologie qui n'eſt attaché à aucune Maiſon particuliere, qui n'eſt ni de Sorbonne, ni de Navarre, ni d'autres.

V E A.

VEAU. ſubſt. maſc. Animal à quatre pieds, le petit de la vache. La viande de boucherie conſiſte en bœuf, mouton & *veau*. Un *veau* de lait, eſt celuy qui n'a point encore mangé de foin. Les *veaux* de riviere ſont des *veaux* extremement gras, qui viennent devers Roüen, où il y a de bons paſturages. On appelle *veau mangeant*, un *veau* nourri dans une ménagerie royale du lait de pluſieurs vaches, & de quelques autres ingrediens, comme œufs & ſucre : ce qui eſt une façon de les nourrir venuë d'Italie.

On appelle *ris de veau*, autrement *fagoüe*, certaines glandes fort delicates qui ſouſtiennent l'eſophage, & qu'en l'anatomie de l'homme on appelle le *thymus*. Fraiſe de *veau* eſt le meſentere. C'eſt une membrane graſſe qui ſouſtient les boyaux, autour de laquelle ils ſont entortillez. Longe de *veau*, eſt la partie coupée le long des vertebres du coſté de la queuë. La rouelle de *veau*; la poitrine, le collet de *veau*. Andouillette de *veau*, eſt un ragouſt fait de *veau* haché, & cuit avec des

œufs, qui ſert à garnir les potages, & les paſtez qu'on nomme *de godiveau*. Jarret de *veau*, eſt la partie qui eſt au deſſus des pieds de derriere du *veau*, qui ſert à faire de la gelée & de bons bouillons. Le devant eſt le manche de l'eſpaule.

VEAU, ſe dit auſſi de la ſimple peau d'un *veau*. Un livre couvert de *veau* rouge, noir, de *veau* fauve ou blanc, de *veau* marbré. On dit auſſi, qu'un homme s'eſt fait relier en *veau*, quand il eſt devenu Auteur.

On appelle figurément un grand ſot, un homme faineant, ou incapable d'affaires, un *veau*; & on dit qu'un homme a fait le *veau*, quand il a manqué de faire quelque bonne affaire par ſa faute. On dit auſſi, pleurer comme un *veau*, eſtre étendu comme un *veau*, pour dire, être couché tout de ſon long. On appelle *veau de dixme*, un gros lourdaut, c'eſt à dire, un *veau* par excellence, ou un gros *veau* digne d'eſtre choiſi pour donner à la dixme.

VEAU, ſe dit proverbialement en ces phraſes. On dit, Auſſi-toſt meurt *veau*, que vache, pour dire, que les jeunes meurent auſſi-toſt que les vieux. On dit qu'un homme a eu la vache & le *veau*, pour dire, qu'il a eſpouſé une femme groſſe du fait d'autruy. On dit auſſi, qu'il faut tuer le *veau* gras, pour feſtoyer quelqu'un à ſon arrivée aprés une longue abſence; par alluſion à l'hiſtoire de l'enfant prodigue. On dit auſſi, Faire le pied de *veau* à quelqu'un, pour dire, Aller faire la reverence, des ſoumiſſions à quelqu'un. On appelle un homme riche qui n'a point d'eſprit, un *veau d'or*; & quand on luy va faire ſa cour, on dit qu'on va adorer le *veau* d'or, par alluſion à celuy qu'adorerent les Iſraëlites en l'abſence de Moyſe. On appelle auſſi brides à *veaux*, les ſottes raiſons avec leſquelles on perſuade, on preoccupe, on bride les ſots.

VEAU MARIN, eſt un poiſſon de mer qui a le cuir velu, noir, cendré & tacheté, qui a des eſpeces de mains & d'ongles. La chair de *veau marin* eſt blanche, & tient de la chair du cochon de lait. Sa langue eſt ſans aſpreté, & ſemblable à celle d'un *veau* ordinaire, mais fourchuë par le bout. On luy trouve dans le ventricule du varech. Il a un os entre le grand & le petit cerveau, de même que les chiens, & les animaux qui vivent de rapine, & qui mangent de la chair. Il a plus de cervelle qu'un *veau*, contre l'ordinaire des poiſſons: auſſi dit-on qu'il égale la ſagacité des animaux terreſtres. Pline dit qu'on en faiſoit voir à Rome qui reſpondoient, quand on les appelloit, & qui de la voix & du geſte ſaluoient le peuple dans le theatre. Aldromdus dit qu'on en avoit vû un qui chantoit pour les Princes Chrêtiens, & non pas pour les Turcs. On tient que le cuir de *veau marin* deſſeché, monſtre le changement de temps: que ſon poil ſe heriſſe pendant le vent de Midy; & s'abaiſſe, quand la biſe ſouffle. En Latin *vitulus marinus*, *phoca*.

Le *veau marin* de l'Ocean eſt different de celuy de la Mediterranée, parce que celuy-cy a le col long, & la teſte moins ſerrée contre les eſpaules, que celuy de l'Ocean: & c'en eſt une eſpece differente, ſuivant Rondelet. Il a une queuë fort courte, qu'Ariſtote compare à celle du cerf. Ses pieds ſont ſemblables à ceux des plongeons, qui luy ſortent immediatement de la poitrine. Il a, ſelon le même Auteur, des oreilles internes, & point d'externes: ce qui eſt particulier au *veau marin* ſur tous les animaux qui engendrent leurs petits vivants. Il a des dents de loup: ce qui fait que les Eſpagnols & les Allemans l'appellent *loup marin*; parce auſſi qu'il vit de rapine. Il y en a de grands comme des ours, & qui ont juſqu'à vingt pieds de long ſur ſept de large, comme témoignent Gomara, Oviedo, Geſner, Pedro Cieça. Ils ſont hardis & entreprenants, & ils s'attroupent pour attaquer les plus grands poiſſons. Pline dit qu'on ne peut tuer le *veau marin* qu'en luy caſſant la teſte.

Il y a une eſpece de *veau marin*, ou de *bœuf marin*, dans les Indes Occidentales d'une grandeur prodigieuſe, que ſur les lieux on appelle *manati*, parce qu'Oviedo dit que les Eſpagnols appellent generalement *mains*, les pieds de devant de tous les animaux. Celuy-cy n'a que les mains ou les pieds de devant. Sa peau a plus d'un doigt d'eſpaiſſeur; & quand elle eſt corroyée, on en fait des ſemelles de ſouliers. On tient qu'on peut apprivoiſer auſſi ce poiſſon, & on en raconte mille merveilles.

VEAUTRER. v. n. qui ne ſe dit qu'avec le pronom perſonnel. S'étendre de ſon long, ſe rouler ſur la terre, ſur le plancher. Il ſe *veautre* comme un pourceau dans la boüe. Ce mot vient de *volutare*. Menage.

VEAUTRER, ſe dit figurément de ceux qui ſont engagez dans le peché, & ſur tout dans l'ordure & l'impureté. Cet homme s'eſt *veautré* dans toutes ſortes de débauches, eſt dans la proſtitution.

V E D.

VEDETTE. ſ. f. Sentinelle à cheval. On met des *vedettes* avancées pour deſcouvrir les ennemis. Tous les corps de garde de cavalerie ont des *vedettes*.

V E G.

VEGETANT, ANTE. adj. Qui prend nourriture ou accroiſſement du ſuc de la terre. On attribuë aux plantes une ame *vegetante*.

VEGETATIF, IVE. adj. Qui reçoit nourriture ou accroiſſement. C'eſt preſque la même choſe que *vegetant*. L'ame *vegetative* eſt celle qui fait vivre les arbres & les plantes. Les Philoſophes ont connu trois natures d'ames, la *vegetative*, la ſenſitive, & la raiſonnable.

VEGETATION. ſ. f. Action par laquelle les arbres & les plantes ſe nourriſſent ou croiſſent. On a découvert qu'il ſe faiſoit dans la *vegetation* une circulation du ſuc de la terre ou de l'aliment des plantes, comme une circulation du ſang dans les animaux: ce qui eſt aſſez viſible dans le tithymalus, ſur lequel on en a fait l'obſervation.

VEGETAUX. ſ. m. plurier. Nom collectif ſous lequel ſont compris tous les arbres & les plantes. On diviſe les corps naturels ſublunaires en metaux, mineraux, *vegetaux*, & animaux.

VEGETER. v. n. Prendre nourriture & accroiſſement par la racine. Il ne ſe dit que des arbres & des plantes. Ce mot vient du Latin *vegetare*, qui ſignifie *avoir de la force & de la vigueur*. On a vû à Paris *vegeter* les metaux, l'or, l'argent, le fer & le cuivre preparez avec l'eau forte, dans laquelle on a vû s'elever une eſpece d'arbre qui croiſt à veuë d'œuil, & ſe diviſe en pluſieurs branches dans toute la hauteur de l'eau, tant qu'il y a de la matiere. On appelle cette eau, *eau de caillou*, dont le ſecret a été donné par Rhodes Canaſſes Chymiſte Grec, dont parle le Journal des Sçavans de 1677.

V E H.

VEHEMENCE. ſ. f. Violence, impetuoſité. La *vehemence* des flots & de l'orage obligea les vaiſſeaux à relaſcher, à ſe mettre à couvert. La *vehemence* de cet ouragan a abattu beaucoup d'arbres dans la foreſt, a découvert toutes les granges.

VEHEMENCE, ſe dit figurément en choſes morales. La *vehemence* des deſirs, des paſſions, fait ſuccomber aux tentations les plus fermes. Ce Predicateur prêche avec grande *vehemence*.

VEHEMENT, ENTE. adj. Violent, impetueux. La deſcente du St. Eſprit eſt comparée à un vent *vehement*, dans les Actes Chap. 2. v. 2. On dit un froid, un chaud *vehement*, pour dire, exceſſif.

VEHEMENT, se dit figurément en choſes morales, & des paſſions. Son amour eſt fort *vehemente*; ſa douleur eſt fort *vehemente*. Cet Advocat eſt un Orateur peu *vehement*; il eſt froid, il n'émeut point les paſſions. Un eſprit *vehement*.

VEHICULE. ſ. m. Terme de Medecine. Ce qui ſert à conduire, à charrier les humeurs. Les purgations ſervent de *vehicule* aux humeurs peccantes pour les porter hors du corps. Les veines, les arteres ſont les *vehicules* du ſang & des eſprits.

V E I.

VEILLANT, ANTE. adj. Qui eſt éveillé, qui ne ſort point. Le ſonge du *veillant*.

VEILLE. ſ. f. Privation du ſommeil dans le temps qui eſt deſtiné à dormir, & où on conſerve la libre fonction de tous ſes ſens. Les fatigues & les *veilles* alterent beaucoup la ſanté. Les *veilles* ſont de mauvais ſignes pour un malade. Les devots ſe mortifient par des jeuſnes & des *veilles*. Les Sçavants nous font voir du fruit de leurs *veilles*: & on appelle poëtiquement leurs ouvrages, de doctes, de ſçavantes *veilles*. Nous devons à leurs *veilles* les plus beaux ouvrages.

VEILLE, ſuivant les Anciens, étoit une partie de la nuit. Elle étoit diviſée en quatre *veilles*.

On appelle chandelle de *veille*, une longue chandelle qui peut durer toute la nuit.

VEILLE, eſt auſſi le jour qui precede celuy dont on parle. La *veille* d'une Feſte, eſt le jour d'auparavant la Feſte. Autrefois on paſſoit la nuit en oraiſon pour ſe preparer à la celebration de la Feſte. L'Office des Feſtes doubles commence dés la *veille*. On fait auſſi l'Office de la *veille*. St. Jean, St. Laurens ont des *veilles*, & des octaves. Depuis ce nom a paſſé aux autres jours remarquables. La *veille* de l'entrée du Roy. La *veille* de mon depart. Ce mot vient du Latin *vigilia*.

On dit auſſi, Je ſuis à la *veille* de me marier, de prendre une charge, pour dire, Je ſuis preſt, je ſuis tenté de faire ces choſes. Nous ſommes à la *veille* de voir une grande guerre, pour dire, Nous ſommes en danger d'avoir guerre.

On dit proverbialement, qu'on s'eſt fait Poiſſonnier la *veille* de Paſques, pour dire, qu'on s'eſt mis dans un employ, dans un trafic, lors qu'il n'y faiſoit plus bon, qu'il n'y avoit plus rien à gagner.

VEILLÉE. ſ. f. Temps de la nuit qu'on paſſe à veiller. On doit à cette garde quatre *veillées* de ce malade.

VEILLÉE, ſe dit auſſi des aſſemblées qu'on fait pour ſe divertir, ou pour travailler le ſoir, ou bien avant dans la nuit. Ils ſont allez à la *veillée* en un tel lieu pour joüer, pour danſer. Au village on va à la *veillée* pour filer, tricoter, ou faire autres ouvrages. Chez les Artiſans, on appelle paſté de *veillée*, un paſté que les Maiſtres ſont obligez de donner à leurs compagnons le jour de la St. Remi, pour les advertir qu'il faut doreſenavant ſe remettre au travail aprés ſouper. Chez les Fourreurs, le paſté de *veillée* ſe mange dés la veille de la mi-Aouſt, c'eſt dés ce jour qu'ils recommencent leur hiver, & à travailler le ſoir.

VEILLER. v. act. & n. S'abſtenir, s'empêcher de dormir. Le Seigneur dit à ſes Apoſtres, *Veillez* & priez, pour ne tomber point en tentation. Il a fallu *veiller* ce malade de puis un mois. Les Prêtres *veillent* les corps morts juſqu'à ce qu'ils ſoient mis en ſepulture. On dit auſſi, quand on eſt ſurpris en admiration pour quelque accident extraordinaire, Je doute ſi je dors, je doute ſi je *veille*. Il a fallu long-temps *veiller* pour faire un ſi grand ouvrage.

VEILLER, ſignifie auſſi, Paſſer la ſoirée, & bien avant dans la nuit, pour ſe réjoüir, ou pour travailler. On va ce ſoir *veiller* chez un tel, on y joüera, on y danſera. Les Ouvriers *veillent*, travaillent aprés ſouper. Les ſervantes filent & vont *veiller*.

VEILLER, ſignifie auſſi, Eſtre au guet, prendre ſoin, prendre garde. Je dors, & mon cœur *veille*. Il faut *veiller* à ſon ſalut, & être ſur ſes gardes. Les Courtiſans *veillent* pour ſçavoir quand il y aura quelque choſe de vacant, afin d'en obtenir le don.

VEILLER, ſignifie auſſi, Faire la garde. Il faut que les ſentinelles *veillent* ſoigneuſement. Il eſt allé *veiller* au corps de garde. Il y a des Maiſons Religieuſes où on *veille* le St. Sacrement, où on eſt devant luy toute la nuit en prieres.

On *veilloit* autrefois les armes. C'étoit une ceremonie qu'on faiſoit pour recevoir des Chevaliers. On mettoit les armes dans une Chapelle, & le Chevalier les gardoit la nuit avant ſa reception.

On appelle en Fauconnerie, *veiller* l'oiſeau, c'eſt à dire, l'empêcher de dormir: c'eſt un moyen qu'on a trouvé pour le dreſſer.

VEILLER, ſignifie auſſi, Avoir ſoin de la conduite d'autruy. Un Paſteur doit *veiller* au ſalut de ſon troupeau. Un Prince doit *veiller* au bien de ſon Eſtat, de ſes ſujets. Un General doit *veiller* à tout. On dit auſſi, qu'il faut *veiller* ſur les actions d'un jeune homme, qu'il le faut *veiller* de prés, pour dire, l'éclairer, l'eſpionner, prendre garde à ce qu'il fait.

En termes de Palais, on dit que le Droit favoriſe ceux qui *veillent*, qui ont ſoin de leurs affaires. Il faut *veiller* pour empêcher qu'on ne decrete des biens qui nous ſont hypothequez. Un tuteur eſt obligé de *veiller* à la conſervation des biens d'un mineur. On dit auſſi, Tandis que le vaſſal dort, le Seigneur *veille*; & que le vaſſal *veille*, quand le Seigneur dort, pour dire, que quand le vaſſal neglige de porter la foy & hommage, le Seigneur ſaiſit le fief, & fait les fruits ſiens.

On dit proverbialement, Jeuneſſe qui *veille*, & vieilleſſe qui dort, c'eſt ſigne de mort.

VEILLOTE. ſ. f. Terme d'Agriculture. C'eſt un petit tas de foin qu'on ramaſſe avec la fourche, quand il eſt fané, & qu'on laiſſe encore quelque temps ſur le pré, en attendant qu'on en faſſe de gros meulons, ou qu'on l'enleve. Il faut douze ou quinze *veillotes* de foin pour en faire une charretée.

VEINE. ſ. f. Terme d'Anatomie. C'eſt un petit vaiſſeau long & creux qui prend ſon origine du foye, qui ſert au tranſport & à la conduite du ſang par toutes les parties du corps. Il eſt compoſé d'une ſeule tunique ou membrane fort mince; & en cela differe de l'artere qui en a deux; & en ce que la *veine* eſt immobile, au lieu que l'artere a une perpetuelle contraction & dilatation qu'on appelle *ſyſtole* ou *diaſtole*. Il y a cinq *veines* entre autres qui portent le nom de *veines* par excellence; la *veine cave*, la *veine porte*, la *veine umbilicale*, la *veine arterieuſe*, & *l'artere veineuſe*. Il y a auſſi des *veines capillaires*, ou fort deliées. La *veine ſans pair*, qu'on nomme *azygos*, c'eſt à dire, *qui n'eſt point apparié*, qui n'a point d'artere qui l'accompagne, comme font preſque toutes les autres.

Les *veines* ſe diſtinguent auſſi par leur ſituation, en *ſuperieure*, & *inferieure*; en *aſcendante*, & *deſcendante*; en *droite*, comme la meſenterique, en *gauche*, comme le rameau ſplenique; en *interne*, comme la baſilique, en *externe*, comme l'humerale. On les nomme auſſi du nom des parties où elles ſont poſées, *jugulaires*, *phreniques*, *renales*, *iliaques*, *hypogaſtriques*, *epigaſtriques*, *axillaires*, *crurales*, *jarretieres*, *umbilicale*, *ſalvatelle*, *ſurale*, *ſciatique*, *ſaphene*, *mediane*, *cephalique*, *thoracique*, *ſous-clavieres*, *interoſſales*, *coronales*, *diaphragmatiques*, *cæcales*, *hemorroïdales*, *cervicale*, *thymique*, *mammales*, *gaſtrique*, *ſtomachique*,

chique, *epiploique*, *ſplenique*, &c. On les diſtingue auſſi par la qualité de leurs fonctions en *emulgentes*, *ſpermatiques*, &c. Elles ſont toutes expliquées à leur ordre.

On dit en termes de Medecine, ouvrir la *veine*, eventer la *veine*, pour dire, ſaigner. Degorger la *veine*, pour dire, la fermer, enſorte qu'il ne reſte plus de ſang ſur l'ouverture de la playe. Seneque ſe coupa les *veines* pour mourir plus doucement. La circulation du ſang ſe fait des *veines* dans les arteres.

VEINE, ſe dit auſſi des ondes de diverſes couleurs qui paroiſſent ſur pluſieurs bois, ſur pluſieurs pierres, comme ſi elles y étoient peintes; & les Peintres les imitent quelquefois, quand ils peignent des lambris: comme l'olivier, le noyer, & particulierement leurs racines. Le marbre a pluſieurs *veines*. Le lapis a des *veines* d'or.

VEINE, ſe dit auſſi de l'endroit de ces bois, ou de ces pierres qui eſt le plus foible, par où elles ſe rompent ou ſe diviſent, quand on frappe deſſus avec quelque effort, encore qu'il n'y paroiſſe au dehors aucune marque. Les Sculpteurs en bois & en pierre doivent connoiſtre toutes les *veines* des bois & des pierres ſur leſquelles ils travaillent, afin qu'ils ne les éclatent pas.

VEINE, ſe dit auſſi de la differente diſpoſition & nature de la terre qu'on trouve, quand on la creuſe. Voilà une *veine* de terre qui eſt ſablonneuſe, une autre qui eſt d'argile, une autre de roche. Voilà une *veine* d'ocre, de vitriol, d'alun, de calamine. Les eaux minerales ne prennent leur qualité qu'en paſſant par des *veines* de vitriol, d'alun, de ſoulfre &c. On dit en ce ſens, une *veine* d'or, une *veine* d'argent, une *veine* de mercure, & ſemblablement des autres metaux, qui ſont certains endroits de la terre où ſe trouve la glebe des metaux, & qui ſe diſtribuë en divers rameaux, de même que les *veines* dans le corps humain. Tavernier a deſcrit les *veines* des mines des diamants qui ſont à Raolconda, & la façon de les en tirer.

VEINE, ſe dit auſſi des ſources des fonteines qui ſortent de la terre par de petits conduits, tels que ceux par où ſort le ſang des *veines* des animaux.

On dit en termes de Manege, barrer la veine à un cheval, lors qu'on dégage la *veine*, & qu'aprés l'avoir liée deſſus & deſſous, on la couppe pour arrêter le cours des malignes humeurs qui s'y jettent.

VEINE, ſe dit figurément en Morale, & ſignifie quelquefois le deſir: comme, Il vous a promis cela, mais il n'a *veine* qui y tende. L'amour ſe produit par la chaleur du ſang qui bout dans nos *veines*. On le dit particulierement du genie poëtique. Cet Auteur a une *veine* fort feconde. Ce livre eſt un eſſay de ſa *veine*, un effort de ſa *veine*. Sa *veine* eſt coulante, facile.

VEINEUX, EUSE, adj. Qui a des veines. On le dit particulierement du bois & des pierres. On dit auſſi *veiné*, du bois *veiné*.

V E L.

VELIN. ſubſt. maſc. Peau de veau qui a été preparée, & qui a paſſé par les mains d'un Megiſſier & d'un Parcheminier, qui eſt plus delicate & plus unie que le parchemin ordinaire. Ce mot vient de *vitellinus*. Menage. Du Cange dit qu'en la baſſe Latinité on l'a appellé *francenum*; & les Flamans l'appellent encore *francin*.

VELOCITE'. ſ. f. Viſteſſe, promptitude. Le temps court avec une eſtrange *velocité*. Quoy que le mouvement de Saturne nous paroiſſe tardif, neantmoins il ſe meut avec une merveilleuſe *velocité*, à cauſe de la grandeur de ſa ſphere.

VELOURS. ſ. m. Terme de Marchands. Eſtoffe toute de ſoye, dont les filets de traverſe ſont conduits autour d'une petite verge de cuivre, ſur laquelle aprés on les couppe; ce qui fait paroiſtre un tiſſu de poils plus courts que ceux de la panne. On fait des habits, des robbes de velours; des carreaux, des tapis de pied de *velours*. On met un ou deux lez de *velours* dans les obſeques des Grands Seigneurs, qu'on charge de blaſon. Ce mot vient de *villoſus*. Nicod. Cujas tient qu'il vient du Grec *berom*, qui ſignifioit *robbe de ſoye*; d'autres de *vellus*, qui ſignifioit autrefois *drap*. En vieux François on diſoit *velueil*, ou *velujau*.

Les plus beaux *velours* ſont à quatre poils, appellez vulgairement *à ſix liſſes*. Ils ſe font ſur un peigne de 20. portées, qui ſont 60. portées de chaiſne, & chaque portée de 80. filets. Il y a huit fils de poil par chaque dent de peigne. Les poils & chaiſnes doivent être d'organſin filé, tordu au moulin, & tramé de trames doubles, le tout cuit, & de pure & fine ſoye. Le *velours* doit avoir onze vingt-quatriémes d'aune de largeur entre les deux liſieres, leſquelles doivent être marquées par quatre chaiſnettes de ſoye d'autre couleur, qui font connoiſtre le *velours* à quatre poils.

Le ſecond *velours* eſt appellé *à trois poils*, dont le peigne a 20. portées, & 60. portées de poil & de chaiſne. Il a auſſi 80. filets, & ſix fils par chaque dent de peigne. Ses liſieres ſont marquées de trois chaiſnettes, & ſa ſoye & ſa largeur de même qualité que le precedent.

La troiſiéme ſorte s'appelle *deux poils*, vulgairement appellée *quatre liſſes*. Il ſe fait en un peigne de vingt portées, & de 40. portées de chaiſne & de poils, chacune de 80. fils. Ses liſieres ſont marquées de deux chaiſnettes.

La quatriéme ſorte de *velours* s'appelle *poil & demi*. Il eſt à quatre liſſes. Il a 40. portées de chaiſne, & 30. portées de poil, de 80. fils. Sa ſoye eſt de même qualité, tordage & moulinage, & ſa largeur de même. Ses liſieres ſont marquées d'un coſté d'une chaiſnette, & de l'autre de deux; c'eſt pourquoy on l'appelle *poil & demi*.

La derniere ſorte eſt du petit *velours*, qu'on appelle *renforcé à quatre liſſes*, dont le peigne eſt de 19. portées, de 38. portées de chaiſne, & 19. portées de poil, chacune de 80. filets. La liſiere doit avoir une chaiſnette de chacun coſté. Les *velours* cramoiſis doivent avoir un filet d'or ou d'argent fin au milieu de la liſiere, pour les diſtinguer de ceux où il y aura des couleurs communes tant en chaiſne qu'en trame.

En general tous les *velours* tant façonnez que figurez, ras ou couppez, ont les chaiſnes & poils d'organſin filé, tordu au moulin, & ſont tramez de ſoye cuitte & non cruë, & ont la même largeur.

VELOURS PLEIN, eſt celuy qui eſt tout uni.

VELOURS FIGURÉ, eſt un *velours* mince, ſur lequel ſont repreſentées quelques figures. Il ſert ordinairement aux habits de femme.

VELOURS A' RAMAGES, eſt le *velours* diverſifié par pluſieurs figures ou couleurs. On l'appelle *grand deſſein*, & on s'en ſert pour faire des carroſſes, des lits, des meubles, des ornements d'Egliſe.

VELOURS RAS, eſt un *velours* dont les filets de traverſe ne ſont point couppez.

On fait auſſi des *velours* à fonds d'or, à fonds d'argent, à fonds de ſatin.

VELOURS, ſe dit figurément d'un chemin, d'une allée, d'une pelouſe, quand elles ſont herbuës & fort unies. Il nous mena par un chemin de *velours*; & par une double figure on dit, Il eſt venu à cette charge par un chemin de *velours*, pour dire, il y a trouvé de grandes facilitez. On appelle en Chirurgie des cauteres de *velours* d'Ambroiſe Paré, qui ne ſont point de douleur, quand on les applique.

VELOURS, ſe dit proverbialement en ces phraſes. On dit d'un homme, qu'il ſe pare d'une telle femme, d'une telle choſe, comme de ſa robbe de *velours*, pour dire, qu'il ſe fait honneur de la mener, ou d'eſtre le maiſtre de ce qu'il eſtale en parade. On dit auſſi d'une fille, qu'elle doit avoir ventre de ſon, & robbe de *velours*, pour dire, qu'on doit avoir plus de ſoin de la parer, que de la nourrir delicatement. Regnier a auſſi appellé des ongles longs & pleins de craſſe, des ongles de *velours*, en parlant de ſon Pedant :

\- - - aux veilles des bons jours
Il en ſouloit rogner ſes ongles de *velours*.

VELOUTÉ, ÉE. adj. Ce qui eſt fait à la maniere du velours. Les habits de couleurs des valets ſont couverts de *veloutez*, de paſſements de velours.

VELOUTÉ, en termes de Joüaillier, eſt une couleur ſombre & foncée, telle qu'eſt d'ordinaire celle des pierres taillées en cabochon, & ſur tout le ſaphir bleu.

VELOUTÉ, ſe dit auſſi des fleurs dont la peluche eſt douce & unie comme le velours.

VELOUTÉ, ſe dit auſſi d'une membrane qui reveſt ordinairement le dedans des ventricules des animaux qui ruminent.

VELTE. ſ. f. Terme de Negoce. C'eſt une meſure de choſes liquides, dont on ſe ſert dans le trafic de Hollande. La *velte* contient trois pots; le pot deux pintes; & la pinte d'eau de vie peſe deux livres & demie. Les pipes ou bariques d'eau de vie qu'on vend en Poitou, ou à Nantes, contiennent 60. ou 70. *veltes*.

VELU, ÜE. adj. Qui a du poil, ou de la barbe. Les gens *velus* par le corps ſont forts, ou luxurieux. Une vieille au menton *velu*, qui a de la barbe. Les Sauvages ſont tous *velus*, *velus* comme des ours.

VELU, ſe dit auſſi de ce qui eſt moiſi, gaſté, corrompu. Des fromages deviennent *velus*, quand ils ſont trop humides. Les confitures chanſies ſont fort *velues*.

V E N.

VENAISON. ſubſt. fem. Chair de gibier. On m'a envoyé de la *venaiſon*, un filet de cerf, un paſté de liévre.

VENAISON, ſe dit auſſi de la haute graiſſe d'un cerf, d'un ſanglier & autres beſtes. Les cerfs ſont en *venaiſon*, lors qu'ils ſont gras, qu'ils ont changé leur *venaiſon*, qu'ils ont trois doigts de *venaiſon*, pour dire, trois doigts de lard. Ce mot vient du Latin *venatio*, ſignifiant la même choſe.

VENAL, ALE. adj. Qui s'achete à prix d'argent. Les charges de Judicature en France ſont *venales*: les charges municipales ſont électives. Les Courtiſans & flatteurs ont des ames *vendles*, qui ſont tout pour leur intereſt. En Turquie la juſtice eſt *venale*, on l'achete des Bachas. Ce mot vient du Latin *venalis*.

VENALEMENT. adv. D'une maniere venale & intereſſée. Les avares & les mercenaires ne font rien que *venalement* & dans l'eſpoir du gain.

VENALITÉ. ſ. f. Qualité d'une choſe venale. On ne le dit que des charges qui ſont dans le commerce. La *venalité* des offices n'eſt pas fort ancienne en France.

VENANT, ANTE. adj. Qui vient, qui arrive. C'eſt un homme charitable qui offre ſa maiſon à tout *venant*, au premier venu. Un hoſtiſte au pilori eſt expoſé à la raillerie de tous allans & *venans*.

VENDANGE. ſ. f. Recolte de vin. On aura cette année pleine *vendange*, c'eſt à dire, pleine recolte de vin.

VENDANGE, ſignifie auſſi le raiſin, & le vin qui en eſt ſorti. On foule la *vendange* dans la cuve. On porte la *vendange* foulée au preſſoir. J'ay de bonne *vendange* en ma cave, pour dire, de bon vin. Beuvez, voilà trop preſché ſur la *vendange*, c'eſt à dire, ſur le vin qu'on tient en main.

VENDANGES, au plurier, ſe dit de la ſaiſon où on fait la recolte, & de l'action de cueillir & preſſurer le raiſin. Il eſt allé faire *vendanges*, pour dire ſeulement, Il eſt allé aux champs ſe divertir en cette ſaiſon avec un amy qui a des *vendanges* à faire. Il faut une ordonnance du Juge ordinaire avec publication pour commencer les *vendanges*.

On dit proverbialement, Adieu paniers, *vendanges* ſont faites, pour dire, que la greſle ou le paſſage des ſoldats ont ruiné les vignes, & qu'on n'a plus affaire de paniers. On dit auſſi, En Aouſt & en *vendanges* il n'y a ni Feſtes ni Dimanches. On dit auſſi, qu'un homme fait ſon Aouſt, fait *vendange*, quand il gagne bien en quelque affaire.

VENDANGER. v. act. & n. Cueillir les raiſins, & en faire du vin. Il a *vendangé* vingt arpens de vigne en trois jours. On a *vendangé* par tout au pays d'amont.

VENDANGER, ſignifie figurément, Ruiner les vignes, oſter l'eſperance de la recolte. Ce vent de biſe, cette gelée a tout *vendangé* nos vignes. L'armée ennemie a campé en cette Parroiſſe, les vignes y ſont *vendangées*.

VENDANGER, ſe dit auſſi en parlant de la ruine des autres fruits, & même du profit qui ſe doit trouver en d'autres affaires. Le froid de ces matins a *vendangé* tous les abricots, il les a envoyez à la halle. On a depoſſedé les Fermiers des Aides, voilà tous leurs profits & leurs eſperances *vendangées*.

VENDANGEUR, EUSE. ſ. m. & f. Gens de journée qui aident à faire la recolte du vin. Il y en a de Coupeurs, de Hotteurs, de Chargeurs, de Foulleurs, de Preſſureurs.

VENDANGEURS, ſe dit proverbialement en ces phraſes. Les Saints *vendangeurs*, ſont ceux dont les Feſtes eſcheent à la fin du mois d'Avril, ou au commencement de May. C'eſt le temps où les vignes ſont en danger de geler. Ils ſont douze en nombre, comme St. George, St. Marc, &c. Il y a eu des paiſans qui ont ſollicité pour les faire tranſferer après vendanges.

On appelle une ſoupe de *Vendangeurs*, une ſoupe qu'on fait avec des choux blancs ou pommez, & avec du pain bis, dont on nourrit les *Vendangeurs*.

VENDEUR, EUSE. ſ. m. & f. Qui vend des denrées, marchandées. *Vendeur* d'almanachs, de tabac, de petits couteaux. *Vendeuſe* d'herbes, de pommes.

VENDEUR, ſe dit auſſi de celuy qui vend des heritages, une univerſalité de biens, une charge. En ce cas on dit au feminin *venderelle*. En ſtile de Pratique, tout *vendeur* eſt garent de la vente, du moins de ſes faits & promeſſes.

VENDEUR, ſe dit auſſi de celuy qui conſtituë ſur luy une rente, qui vend un revenu certain à un autre, quoy que ce deuſt eſtre au contraire celuy qui fournit l'argent, qui aliene le fonds de ſon argent, qui deuſt eſtre appellé le *vendeur*. En ce cas on appelle *Solliquitateur* & *Jure vendidi*, celuy qui declare ſon bien franc & quitte de toutes hypothques, quand il l'engage, quoy qu'il ſe trouve engagé à d'autres, ou qui l'oblige à l'exemption des emplois ou autres ſemblables qu'il ne peut avoir. Tout tel *vendeur* eſt obligé au rachat de la rente & de ſes coups.

VENDEUR, ſe dit auſſi de certains Officiers créez pour ce qui regarde les ventes. Les Sergens à verge du Chaſtelet ſe diſent Juges Priſeurs, Crieurs & *Vendeurs* de meubles. Il y a des Jurez *Vendeurs* de vin, de beſtiaux, de volailles, qui reçoivent l'argent de ces denrées de ceux qui les achetent, & ils en répondent aux Marchands. Les *Vendeurs* & Controlleurs de vin reçoivent les declarations des vins, que les Marchands forains font

ſont arriver, & tiennent controlle des ventes. En ce ſens on appelle figurément des Jurez *Vendeurs*, ceux qui trahiſſent leur amy, ou le party dont ils ſont, moyennant quelque recompenſe.

VENDEUR de mithridate, de theriaque, d'orvietan, ſe dit des Charlatans qui vendent en public de meſchantes drogues, & qui amaſſent le peuple avec des bouffonneries; *vendeurs* de fumée, des hableurs qui promettent ou qui vendent des choſes qu'ils ne peuvent livrer; *vendeurs* de Chrêtiens, ceux qui ſuborment de jeunes gens pour les faire enroller, & qui en tirent de l'argent des Capitaines.

On dit proverbialement, qu'il y a plus de ſots acheteurs, que de ſots *vendeurs*, parce que celuy qui vend connoiſt mieux le prix ou le defaut de la choſe qu'il vend, que l'acheteur. On dit auſſi, qu'un homme eſt fait comme un *vendeur* de cochons, quand il eſt mal baſti, ou mal veſtu.

VENDICATION. ſ. f. Action par laquelle on a droit de demander la reſtitution d'une choſe qui a été volée ou alienée par celuy qui n'en étoit pas le proprietaire. Quand un cheval a été volé, il y a lieu à une perpetuelle *vendication*.

VENDIQUER. v. act. Redemander ou ſaiſir une choſe qui nous appartient, qui a été volée, ou mal alienée. On peut *vendiquer* un meuble volé, dans quelque main qu'on le trouve. Ce mot vient du Latin *vindicare*.

VENDIQUER, ſignifie auſſi, S'attribuer, prendre pour ſoy. Les Tribuns du peuple taſchoient de ſe *vendiquer* toute l'autorité de la Republique. Un Procureur de Seigneurie a droit d'aller *vendiquer* les cauſes des habitans de ſa Juſtice, quand ils veulent diſtraire la Juriſdiction.

VENDIQUER, ſe dit auſſi en matiere de literature. Il y a pluſieurs Auteurs à qui on attribuë cet ouvrage; mais un tel le *vendique* à meilleur titre que les autres.

VENDIQUÉ, ÉE. part. & adj.

VENDITION. ſ. f. Vieux terme du Palais. Vente d'heritages. On a caſſé la *vendition* de cette terre, à cauſe qu'il y avoit leſion énorme d'outre moitié de juſte prix. On appelle auſſi *vendition* en quelques Couſtumes, un certain droit qu'on doit au Seigneur pour les marchandiſes venduës en foire, ou marché, qu'on appelle la *laude*, la *maille*, le *coulatage*, & de pluſieurs autres noms ſuivant les lieux, & que les Latins ont appellé *filiquaticum*.

VENDOSME. C'eſt un nom de Seigneurie qui a donné lieu à deux proverbes dans la langue. Couleur de Monſieur de *Vendoſme*, c'eſt à dire, inviſible. A la fraiſcheur de Monſieur de *Vendoſme*, c'eſt à dire, pendant la chaleur. Ces deux proverbes viennent par corruption de *vent d'amont*, qui vient & ſouffle du coſté d'Orient, lequel eſt un vent fort violent & incommode, & qui par ſa nature eſt inviſible.

VENDRE. v. act. Tranſporter à un autre la proprieté d'une choſe qui nous appartient, moyennant l'argent dont on convient. On *vend* les meubles par une ſimple tradition. Pour *vendre* des heritages, il en faut faire un contract. On *vend* ordinairement de gré à gré & à l'amiable; quelquefois forcément à l'encan, à l'égard des meubles; par decret, à l'égard des heritages: l'une & l'autre façon de *vendre* eſt à cry public, au plus offrant & dernier encherifſeur. Ce mot vient du Latin *vendere*.

VENDRE, ſe dit auſſi de la maniere d'aliener ſa marchandiſe, ſes poſſeſſions. Il y a des Marchands qui *vendent* en gros, d'autres en detail, à credit, argent comptant. Les grains ſe *vendent* au boiſſeau, les eſtoffes à l'aune, les eſpiceries à la livre. On excommunie au proſne ceux qui *vendent* à faux poids, ou à fauſſe meſure. Les bourgeois *vendent* leur vin à pot. Les Cabaretiers qui *vendent* leur vin par aſſiette, n'ont point pour cela d'action en Juſtice par le 128. Art. de la Coûtume de Paris. Le bled eſt de requeſte en cette ſaiſon, & ſe *vend* bien, c'eſt à dire, il eſt cher, & on en a prompt debit.

On *vend* les charges, les lettres au poing, ou ſimplement la procuration pour reſigner. Les Domeines du Roy ſe *vendent* à faculté de rachat perpetuel. Les particuliers les peuvent *vendre* avec faculté de remeré, ils les *vendent* avec garentie, ou francs & quittes de toutes charges & hypotheques.

VENDRE, ſe dit quelquefois improprement pour, Eſchanger, ou donner pour peu de choſe. Eſaü *vendit* ſon patrimoine pour une eſculée de lentilles. Il a *vendu* ſa maiſon pour une piece de pain. Le commerce eſt rompu, rien ne ſe *vend*. Ce n'eſt pas là *vendre* ſa marchandiſe, c'eſt la donner.

VENDRE, ſignifie auſſi, Conſtituer une rente ſur ſoy. Tous les contracts de conſtitution portent, qu'un tel a *vendu*, creé & conſtitué, aſſis & aſſigné ſur luy & à toûjours une rente annuelle & perpetuelle de tant. On dit auſſi, *vendre* une rente, quand le creancier la tranſporte à un autre.

VENDRE, ſe dit figurément en choſes morales. Un homme qui ſe marie *vend* ſa liberté. Un meſchant Juge *vend* la juſtice. Une femme *vend* ſon honneur, quand elle ſe proſtituë pour de l'argent. Un ſoldat *vend* bien ſa vie, *vend* cher ſa peau, quand il ſe deffend courageuſement, quand il tuë bien des ennemis.

VENDRE, ſignifie auſſi, Trahir, tromper. Judas *vendit* le juſte moyennant trente deniers. Un Sergent *vendroit* ſon pere, le mettroit en priſon. C'eſt un homme plus fin que ſes aſſociez, il les *vendroit* tous à beaux deniers comptans. On accuſe les Procureurs de *vendre* ſouvent leurs parties; & les flatteurs, de *vendre* de l'encens, de la fumée.

A VENDRE. Adverbial. Maiſon *à vendre*. Dans les cabinets des curieux tout eſt *à vendre*, pourveu qu'ils y trouvent leur compte.

VENDRE, ſe dit proverbialement en ces phraſes. On dit d'un homme froid, ſerieux, qui ne rit point, qu'il ſeroit bon *à vendre* vache foireuſe. On dit, A qui *vendez*-vous vos coquilles? à ceux qui reviennent de St. Michel, pour dire, qu'on ſçait le prix des choſes, qu'on ne les achete pas plus qu'elles ne valent. On dit auſſi, qu'un homme *vend* bien ſes coquilles, quand il *vend* cher ce qui luy appartient. On dit auſſi, Marchandiſe qui plaiſt eſt à demi *venduë*. On dit auſſi, qu'il ne faut pas *vendre* la peau de l'ours, qu'on ne l'ait pris, pour dire, qu'il ne faut pas *vendre* les eſperances de ce qu'on n'a pas encore. Ce n'eſt pas le tout que de *vendre*, il faut livrer. On dit auſſi des gens d'une compagnie qui parlent bas, ou à quartier, qu'ils *vendent* la ville. On dit auſſi, qu'un homme eſt à *vendre* & à reſpendre à l'égard d'un autre, pour dire, qu'il eſt capable de faire toutes choſes pour luy. On dit encore d'un prodigue, qu'il *vendroit* juſqu'à ſa chemiſe. On dit pareillement, Femme qui prend ſe *vend*.

VENDREDI. ſ. m. Cinquiéme jour de la ſemaine, qu'on appelle en l'Egliſe la ſixiéme Ferie. Il étoit chez les Payens conſacré à Venus. Il eſt defendu de manger de la chair le *Vendredi*. On appelle le *Vendredy Saint*, ou *Vendredy Aure* ou *Aure*, le *Vendredy* devant Paſques, jour de la paſſion de Noſtre Seigneur JESUS-CHRIST.

VENEFICE. ſ. m. Empoiſonnement, ſortilege. Les philtres amoureux ſont mis au rang des *veneficez*. Les Sorciers ſont plûtoſt punis pour leurs *veneficez*, que pour aucun commerce qu'ils ayent avec le Diable.

VENELLE. ſ. f. Terme populaire qui ſe dit en cette phraſe, enfiler la *venelle*, pour dire, s'enfuir.

VENENEUX, EUSE. adj. Qui a des qualitez nuiſibles aux autres corps, qui les fait mourir. Les mineraux ont des qualitez *veneneuſes*. Pluſieurs plantes ſont *veneneuſes*, ſont des poiſons.

VENER. verb. act. Chaſſer. On dit qu'à force de *vener* une beſte, ſa chair en devient plus tendre. On dit auſſi, que la chair de boucherie eſt bien *venée*, lors qu'elle eſt bien mortifiée, qu'il y a du temps qu'elle eſt tuée, qu'elle commence à ſe gaſter.

VENER, ſe dit figurément en choſes morales. Cet homme a été bien *vené*, pour dire, on l'a bien fait courir, on luy a bien fait de la peine, on luy a bien donné de l'exercice. Cette affaire a été bien *venée*, pour dire, on l'a traduite en pluſieurs Juriſdictions, il y a bien des incidens & des frais.

VENÉ, ÉE. part. & adj.

VENERABLE. adj. m. & f. Grave, majeſtueux, qui attire du reſpect. On peint Dieu le Pere ſous la figure d'un *venerable* vieillard. La Majeſté des Rois eſt *venerable*.

VENERABLE, eſt auſſi la qualité que les Notaires donnent dans leurs actes aux Eccleſiaſtiques & aux gens de lettres. Les *venerables* Doyen & Chanoines d'un tel lieu. *Venerable* N. Profeſſeur en Philoſophie.

VENERATION. ſ. f. Profond reſpect qu'on rend aux choſes qui en meritent. Il faut avoir une profonde *veneration* pour les myſteres, pour tout ce qui regarde la Religion, pour les Princes, pour les ſuperieurs. La ſolide vertu attire la *veneration* de tout le monde.

VENERER. v. act. Reſpecter, honorer quelque choſe. L'Egliſe veut qu'on *venere* les images, les reliques des Saints.

VENERÉ, ÉE. part. & adj.

VENERIE. ſubſt. fem. Art de chaſſer le gibier, qui ſe pratique ſur la beſte à poil, & à force de courre avec equipage de meutes de chiens courants, & de piqueurs. L'adreſſe de queſter, de juger des voyes & des fumées, de deffaire les ruſes du gibier, appartient au deduit de la *Venerie*. Fouillous a fait un livre de la *Venerie*. L'Empereur Frederic II. a eſcrit en Latin de la *Venerie*. Il ſe plaiſt à la *Venerie*.

VENERIE, ſignifie auſſi, l'equipage de chaſſe. Il y a chez le Roy un grand nombre d'Officiers pour la *Venerie*. La *Venerie* eſt logée en tel endroit.

VENERIEN, ENNE. adj. Qui appartient à Venus. Un homme *venerien*, eſt celuy que Venus domine, qui eſt adonné aux plaiſirs *veneriens*, aux actes *veneriens*. Il y a des eſtoiles de nature *Venerienne*, comme il y en a de Saturniennes & de Joviales. La maladie *venerienne* eſt ce qu'on nomme la *groſſe verole*, & les autres accidents qui en dependent.

VENEUR. ſ. m. Celuy qui conduit la chaſſe & les chiens, qui queſte, qui detourne, qui lance la beſte, qui laiſſe courre, qui la ſuit, &c. Il a un bon *Veneur*, qui eſt toûjours à la queuë des chiens.

On le dit auſſi de tous les Chaſſeurs, & de ceux qui ſuivent la chaſſe. On a vû paſſer les *Veneurs* par cet endroit-là.

Le Grand *Veneur* de France eſt un Officier conſiderable qui commande à tous les Officiers de la Venerie du Roy.

VENGEANCE. ſ. f. Offenſe qu'on fait à ſon ennemy en haine de celle qu'on en a receuë. Dieu a deffendu la *vengeance*, il s'eſt reſervé la *vengeance*, & a promis de faire la reparation des injures. On ne peut recevoir l'abſolution, tant qu'on garde un eſprit de *vengeance*. Le meurtre des innocens crie *vengeance* à Dieu. Il eſt permis de demander en Juſtice la *vengeance* des injures qui nous ſont faites. C'eſt en la perſonne des Procureurs Generaux que reſide la *vengeance* publique.

VENGER. v. act. & n. Offenſer l'ennemy qui nous a offenſé, en tirer vengeance, s'en faire raiſon. Rodrigue dans le Cid a *vengé* l'affront fait à ſon pere. C'eſt un beau mot du Roy Louïs XII. qu'un Roy de France ne doit point *venger* les injures faites à un Duc d'Orleans. Il s'eſt *vengé* luy-même. Ce mot vient du Latin *vindicare*.

SE VENGER, ſignifie auſſi, Se rembourſer, ſe deſdommager. On l'a chaſſé de cette terre, mais il s'eſt *vengé* ſur une autre qu'il a fait decreter; ce qui l'a deſdommagé. Il n'a point mangé de ſouppe, mais il s'eſt *vengé* ſur le deſſert, il en a mangé à crever.

VENGÉ, ÉE. part. & adj. J'en mouray *vengé*, c'eſt à dire, Je feray tout mon poſſible pour me venger tant que je vivray.

VENGERESSE, au feminin, ſe dit des Furies infernales *vengereſſes* des crimes. C'eſt un nom que les Payens donnoient à ce que les Chrétiens appellent *remors de conſcience*.

VENGEUR. ſ. m. & quelquefois adj. Celuy qui venge. Le remors eſt le premier *vengeur* des crimes. Dieu ſera le juſte *vengeur* des Martyrs & des Fideles qui auront été offenſez.

VENIAT. ſ. m. Terme de Palais qui eſt pur Latin, ſe dit de l'ordonnance d'un Juge ſuperieur, qui mande un inferieur pour venir rendre raiſon de ſon jugement, ou de ſa conduite dans quelques affaires. Le Parlement en voyant ce procés, a donné un *veniat* contre le Juge. C'eſt quelque choſe de plus doux qu'un adjournement perſonnel.

VENIEL, ELLE. adj. Terme de Theologie, qui ſe dit des pechez legers qui ſe pardonnent aiſément. On n'eſt pas abſolument obligé de s'accuſer à confeſſe de tous les pechez *veniels*. Le plus grand ſoin des Caſuiſtes eſt de diſtinguer les pechez *veniels* des mortels.

VENIELLEMENT. adv. ſe dit en cette phraſe: Quand on fait telle choſe, on ne peche que *veniellement*, c'eſt à dire, qu'on ne fait qu'un peché veniel.

VENIM, ou VENIN, ſ. m. Qualité maligne qui eſt en quelques animaux, qui eſt dangereuſe aux autres, qui les tuë. L'Eſcriture & Hippocrate diſent que le *venin* des aſpics ne ſe peut guerir. Charras a montré par pluſieurs experiences, que le *venin* des viperes conſiſte dans leurs eſprits animez, qui coagulent le ſang, & en empeſchent la circulation: ce qui cauſe la mort. On dit auſſi, que la rage eſt un certain *venin* qui ſe fermente inſenſiblement pendant un certain temps.

Le *venin*, ſelon l'opinion du Conciliateur dans ſon Traitté des *venins*, ſe dit auſſi de tout ce qui eſt pris dans le corps, dont les proprietés ſont contraires à la nutrition; & il ſouſtient, que comme la viande ſe convertit en ſang, & rend ſes parties ſemblables aux membres pour reparer ce qui s'en conſume tous les jours; le *venin* au contraire tranſmuë le corps & les membres qu'il touche en une ſubſtance corrompuë, & la convertit en ſa nature venimeuſe. En ce ſens tous les poiſons ſont compris ſous le nom de *venins*, quoy que les autres les diſtinguent. La plus-part des *venins* qui ſont dangereux exterieurement, ne nuiſent pas étant avalez; car pluſieurs aſſeurent que des gens ont avalé des araignées, & mangé des crapaux, ſans en eſtre incommodez. Benjamin Charlius a fait un Traitté Latin de la nature des *venins*, intitulé *Toxicologia*.

VENIM, ſe dit figurément en choſes morales, des diſcours de meſdiſance, des haines qu'on garde dans le cœur, qui ſont cauſes qu'on fait à ſon ennemy tout le mal qu'on luy peut faire. Il n'a pas pardonné ſincerement cette offenſe, il luy eſt encore reſté du *venin* ſur le cœur. Cet homme-là s'eſt vengé de ſon ennemy en luy diſant mille injures, il a jetté tout ſon *venin*. Des Auteurs qui eſcrivent les uns contre les autres jettent tout leur *venin* ſur du papier.

VENIN, ſe dit auſſi des doctrines, des maximes dangereuſes qui ſont cachées dans un livre, dans un diſcours. Les livres des Heretiques ſont remplis de belle Morale en apparence, mais il y a un certain *venin* dangereux caché deſſous.

VENIN, ſe dit prov. en ces phraſes. Morte la beſte, mort le *venin*, pour dire, qu'un ennemy mort ne fait plus de mal; car en effet au propre, les beſtes n'ont plus de *venin*, quand elles ſont mortes, à la reſerve de quelques-unes, comme celle de l'areſte de la vive. On dit auſſi, A la queuë eſt le *venin*, par alluſion au ſcorpion qui pique avec ſa queuë, pour dire, que c'eſt à la fin des affaires qu'on connoiſt ſi elles ſont bonnes, ou mauvaiſes.

VENIMEUX, EUSE. adj. Qui a du venin. Les ſerpens, les ſcorpions, les viperes ſont des animaux *venimeux*. Les chenilles, & ſur tout celles de pin, les araignées, ſont des inſectes *venimeux*. On dit que le brochet a la dent *venimeuſe*. En general toutes les beſtes qui ont du venim, quand elles ſont nourries dans des montagnes & lieux ſecs, ſont plus *venimeuſes* que celles des lieux humides & mareſcageux; les Orientales & Meridionales, que celles du Septentrion; les affamées & irritées, que les autres; & en eſté, qu'en hiver.

On dit figurément, qu'un homme a une langue *venimeuſe*, quand elle eſt medisante, quand elle envenime toutes choſes.

VENIR, v. n. Arriver à un lieu éloigné d'un autre. Un Courier qui part de Rome, *vient* à Paris, y arrive en huit jours. On dit à un amy qui arrive, Vous ſoyez le bien *venu*. *Venez* çà, mon amy, approchez vous de moy. La ville *vint* au devant du Roy à ſon entrée. L'Eſcriture dit que tout le mal *viendra* du coſté d'Aquilon. Il a été obligé de *venir* en perſonne pour répondre ſur cette accuſation. Ce Prince eſt *venu* en Cour.

VENIR, ſe dit auſſi des choſes inanimées qui ont du mouvement. Il *vient* du vent par cette cloiſon. Voilà un orage qui *vient*, qui ſe forme; une nuée qui *vient* à grands pas. Il luy eſt *venu* une pleureſie pour avoir beu à la glace.

VENIR, ſignifie auſſi, Atteindre, parvenir. Ce jet d'eau *vient* juſqu'au ſecond eſtage de la maiſon. Ces brodequins *vont* juſqu'à mi-jambe. Ce nain ne me *vient* que juſqu'à la ceinture. Cette hiſtoire n'eſt pas *venuë* juſqu'à nous. Il eſt *venu* au deſſus de ſes affaires, il eſt *venu* à bout de ſes entrepriſes. Il eſt *venu* à une grande fortune, à un haut point de gloire, il eſt bien parvenu.

VENIR, ſe dit figurément en choſes ſpirituelles. Les inſpirations *viennent* du ciel. Il m'eſt *venu* dans l'eſprit une bonne penſée ſur ce ſujet. Cela m'eſt *venu* en memoire. Les vers luy *viennent* facilement, ils *viennent* de genie. Ce ſecret n'eſt jamais *venu* à ma connoiſſance. Cela eſt *venu* aux oreilles du Prince.

VENIR, ſe dit auſſi en choſes morales. Le moyen de *venir* à la perfection, c'eſt de vivre en retraitte. Son revenu ne *vient* pas bien, il eſt embrouillé, on le paye mal. La mort eſt un mal inevitable, il en faut tous *venir* là. Il eſt *venu* à tel point d'extravagance, qu'il l'a fallu enfermer, qu'on a été obligé d'en *venir* à la force, aux extremitez.

VENIR, ſe dit auſſi à l'égard du temps, auſſi-bien que du lieu, pour marquer qu'il n'y a pas long-temps qu'une choſe eſt faite. Je *viens* de chez vous, je *viens* du Palais. Il *vient* de me parler. C'eſt un homme qui *vient* d'être aſſaſſiné. Vous eſtes *venu* aſſez à temps pour diſner. Il eſt *venu* à tard pour s'oppoſer à cette vente, elle étoit faite.

VENIR, ſignifie auſſi, Naiſtre & croiſtre, prendre ſon origine. JESUS-CHRIST eſt *venu* au monde pour nous racheter. Les enfans *viennent* au monde avec le peché originel; c'eſt de là que ſont *venus* tous nos maux, qu'ils prennent leur origine; de là *vient* qu'il y a tant de malice, de corruption, ſi peu de bonne foy dans le monde. Tous les enfans de cet homme ne *viennent* pas bien, ils meurent jeunes, ou ne *viennent* pas à terme. Il n'eſt *venu* qu'un enfant de ce mariage. Les ſaules, les aulnes, ne *viennent* bien que dans les lieux humides & mareſcageux. Les plantes *viennent* de graine, de marcotte, de bouture. Le bled ne *vient* point en l'Amerique, parce que la terre y eſt trop graſſe. Le vin ne *vient* point en Bretagne, parce que l'air y eſt trop froid; le raiſin n'y *vient* point en maturité. La plus-part des mots François *viennent* du Latin, ou du Grec; les Eſpagnols de l'Arabe. Cela *vient* maintenant à la mode. Cette phraſe eſt *venuë* en proverbe. On ne l'a point preſſé de faire cette grace, cela eſt *venu* de ſon propre mouvement, cela eſt *venu* de ſon bon naturel.

VENIR, ſe dit en ce ſens en choſes morales. La raiſon *vient* aux hommes avec l'experience. Cet ouvrage eſt bien fait, il *vient* d'une bonne main. Cette nouvelle me *vient* de bon lieu. Ce Gentilhomme *vient* de bonne maiſon, il *vient* en droite ligne des Comtes de Flandres.

VENIR, ſe dit auſſi des choſes qui ſe font fortuitement. Ces ſoldats ont tiré au billet, il eſt *venu* à ce malheureux un billet noir. Il ne m'eſt rien *venu* à la lotterie. Cet homme eſt *venu* à mourir. Il *vint* faute de luy, lors qu'il étoit en paſſe de faire fortune, avant qu'il fuſt *venu* à bout de ſes deſſeins. Le haſard voulut que nous *vinſmes* à parler de cette affaire. On dit auſſi, que les choſes vont & *viennent*, pour dire, tantoſt d'une façon, tantoſt de l'autre; qu'elles ſont tantoſt cheres, tantoſt à bon marché.

En termes de Palais, on dit que des creanciers *viennent* par contribution ſur des meubles, quand ils ſont colloquez & payez au ſol la livre. On dit *venir* à une ſucceſſion de ſon chef, ou par repreſentation; *y venir* par teſte, ou par ſouches; que des biens *viennent* du coſté paternel, ou maternel, ſelon qu'ils ſont eſcheus par ſucceſſion de pere, ou de mere; que les biens *viennent* aux heritiers du coſté & ligne dont ils ſont ſortis, pour dire, que les paternels ſuccedent aux biens du pere, & les maternels aux biens de la mere. On dit auſſi, *venir* contre un areſt, *venir* contre ſon propre fait, pour dire, le conteſter, ſe pourvoir contre; *venir* à compte, pour dire, compter; *venir* à partage, pour dire, partager; *venir* à compoſition, pour dire, compoſer, relaſcher quelque choſe de ſon droit. On dit aux Advocats qui plaident, *Venez* au fait, *venez* au point, *venez* à la concluſion, pour dire, couppez court, abregez.

En termes de Guerre, on dit *venir* aux mains, pour dire, donner bataille, ou combattre. Trois eſcadrons *vinrent* fondre ſur nous. Les ennemis *venoient* à la file l'un aprés l'autre. Les Heros d'Homere en *venoient* aux injures & aux reproches, avant que d'en *venir* aux coups, d'en *venir* aux priſes. Ces troupes ſont *venuës* au ſecours de la place.

En termes de Jeu, on dit, Laiſſez moy *venir* cette main, finit cette levée. Je ſuis le dernier, je le verray *venir*, je verray ce qu'il jouëra. Voilà un jeu qui luy *vient* à ſouhait, il luy *vient* le plus beau jeu des cartes.

VENIR, ſignifie encore, Diminuer, en ces phraſes. Nôtre vin diminuë, ne *vient* plus que goutte à goutte. Toute la ſucceſſion de ce favori eſt *venuë* à rien. Il avoit une bonne affaire, il eſt *venu* des gens à la traverſe qui l'ont fait *venir* à neant.

VENIR, ſignifie encore, Eſtre convenable. Cette garniture *vient* bien ſur cette étoffe. Cet habit vous *vient* à merveilles, comme s'il étoit fait pour vous. Ce ſurnom luy *vient* bien, luy convient parfaitement.

VENIR, ſ. m. On dit, L'aller & le *venir*, c'eſt double peine. On dit de celuy qui n'a pas trouvé la perſonne qu'il

qu'il alloit chercher, qu'il a eu l'aller pour le *venir*. On dit figurément de celuy à qui on a donné deux ſoufflets, qu'on luy a donné l'aller & le *venir*. On dit au Palais, un à *venir* pour plaider, quand on ſignifie à une partie qu'on va pourſuivre contre elle une audience à *venir* au premier jour. On dit auſſi adverbialement, Les ſiecles à *venir*, c'eſt à dire, futurs.

VENIR, ſe dit proverbialement en un tres-grand nombre de phraſes. On chante tant Noël, qu'il *vient*, pour dire, qu'une choſe arrive, quand on l'a long-temps attendue. Cela *vient* comme Mars en Careſme, pour dire, ordinairement. Cela *vient* comme de cire, pour dire, fort juſte, fort à propos. On dit auſſi, De quel pays *venez*-vous? D'où *venez*-vous? à ceux qui ignorent une nouvelle connuë de tout le monde. On dit auſſi à un valet qu'on envoye, Tant que vous irez & *viendrez*, les chemins ne ſeront pas ſans vous. On dit auſſi, Voilà un beau *venez* y voir, pour dire, C'eſt une choſe peu conſiderable. On dit auſſi, que les biens *viennent* en dormant à ceux à qui il vient des dons, des ſucceſſions, des biens qui ne leur couſtent rien à acquerir. On dit auſſi, Ce qui *vient* par la fluſte, s'en retourne par le tambour, pour dire, qu'on dépenſe facilement le bien acquis ſans peine. On dit auſſi, Au bon joüeur *vient* la balle, pour dire, que noſtre habileté nous fait trouver les occaſions favorables de profiter. On dit que les maladies *viennent* à cheval, & s'en retournent à pied. On dit auſſi, qu'un malheur ne *vient* jamais tout ſeul. On dit encore, Tout *vient* à point à qui peut attendre, pour dire, qu'on vient à bout de toutes choſes avec de la patience. On dit encore, Aprés la pluye *vient* le beau temps. On dit auſſi, qu'une choſe eſt *venue* de la grace de Dieu, quand on ne ſçait d'où elle *vient*, ni qui l'a donnée. On dit auſſi, Qui chapon mange, chapon luy *vient*, pour dire, que les biens *viennent* à ceux qui en ont déjà. On dit auſſi, C'eſt un homme qui eſt *venu* de rien, qui eſt *venu* tout en une nuit comme un champignon, pour dire, qu'il s'eſt enrichy en peu de temps. On dit auſſi d'un homme ſurpris de quelque accident, qu'il eſt auſſi eſbahy que ſi cornes luy *venoient* à la teſte. On dit auſſi de celuy à qui il *vient* quelque tentation, que l'eau luy en *vient* à la bouche. On dit auſſi, Aprés la panſe *vient* la danſe, pour dire, que la bonne chere excite à la paillardiſe. On dit auſſi, Il eſt *venu* comme un tabourin à nopces, pour dire, fort à propos: & à contre-ſens, il eſt le bien *venu* comme un chien dans un jeu de quilles. On dit auſſi, qu'un homme eſt *venu* la gueule enfarinée, pour dire, avec empreſſement & avec deſſein de profiter. On dit auſſi, qu'il s'en eſt allé comme il étoit *venu*, pour dire, qu'il n'a rien fait de ce qu'il avoit envie de faire. On dit auſſi, Faire *venir* quelqu'un à jubé, le faire *venir* à la raiſon, pour dire, l'obliger à faire quelque choſe de raiſonnable, & qu'on luy commande. On dit auſſi, qu'un homme ne ſait qu'aller & *venir*, lors qu'il ne ſe tient point en repos, qu'il marche toûjours, ou bien quand il eſt peu de temps à faire quelque voyage.

VENT, ſ. m. Agitation de l'air, air agité. Le *vent* eſt mis au rang des météores. L'Ecriture dit que Dieu tire le *vent* de ſes tréſors. Deſcartes démontre la formation du *vent*, par la comparaiſon des eolipiles. On fait du *vent* avec un éventail en remuant l'air. Les Anciens croyoient que les cavales de Portugal conceuoient du *vent*, à cauſe de leur viſteſſe. En ce ſens on dit qu'il fait *vent*, que le *vent* s'éleve, que le *vent* ſouffle de ce coſté-là; qu'une maiſon eſt à l'abry du *vent*, du mauvais *vent*; quand on en eſt à couvert, que des arbres ſont à plein *vent*, quand ils ne ſont point attachez à quelque muraille.

On appelle *vent coulis*, un petit *vent* qui entre par l'ouverture des portes, ou des feneſtres & cloiſons qui joignent mal.

VENTS SOUSTERRAINS, ſont les *vents* enfermez dans les entrailles de la terre, & qui ſont cauſe de ſes tremblements.

VENT, ſignifie encore ſimplement de l'air. Bailler *vent* à un tonneau. Ce tuyau prend *vent*. Ce ſoufflet perd ſon *vent*. Un bulon eſt rempli de *vent*.

VENT, ſignifie encore l'haleine, l'air qu'on reſpire. Il faut faire une pauſe pour reprendre ſon *vent*. Ce plongeon retient bien ſon *vent*. Ce Trompette a bon *vent*. Tirer ſon *vent*, c'eſt reſpirer.

VENT, ſignifie auſſi l'air enfermé dans le corps des animaux, quand il ſort par haut, ou par bas. Cet homme eſt travaillé de *vents*. La bile engendre bien des *vents*. Il a laſché un *vent* par derriere. En Medecine on connoiſt une hydropiſie de *vents*.

VENT, ſignifie auſſi une choſe petite & legere. Vivre de *vent*, c'eſt à dire, preſque de rien. Se repaiſtre de *vent*, de chimeres. La gloire de ce monde n'eſt que du *vent*. Il croyoit gagner beaucoup en cette affaire, mais il n'en retirera que du *vent*. Ce mets n'eſt point ſolide, ce n'eſt que du *vent*. On a creu que le cameleon vivoit de *vent*, quoy qu'il vive de petites mouches qu'il attrape avec ſa langue.

En ce ſens il ſignifie figurément, Vanité, orgueuil. Cet homme a bien du *vent* dans la teſte.

En Muſique on appelle inſtruments à *vent*, ceux que l'air ou le *vent* fait joüer, comme les orgues, les fluſtes, la muſette, la trompette, la ſaquebute, le cor, &c.

Une arquebuſe à *vent*, eſt celle qu'on charge avec du *vent* condenſé. Moulin à *vent*, celuy que le *vent* fait tourner.

VENT, en termes de Venerie, ſe prend pour l'odeur & le ſentiment qu'une beſte laiſſe en ſon paſſage. Le cerf eſt de plus grand *vent* & ſentiment que le liévre; il fuit toûjours avec le *vent*, & ne met jamais la gueule ni le nez dedans le *vent*. Le ſanglier prend le *vent* de toutes parts, pour ſentir & flairer s'il n'y a rien qui luy puiſſe nuire. On dit auſſi, Chaſſer au *vent*, pour dire, Chaſſer contre le *vent*. On dit le *vent* du traict, lors que le cerf a eu le matin le *vent* du limier: ce qui fait qu'il s'en va ſouvent de hautes erres, & l'on trouve buiſſon creux. On dit auſſi, qu'il ne faut pas ſe fier aux chiens qui en veulent au *vent*, c'eſt à dire, qui ne mettent point le nez à terre.

En termes de Fauconnerie, on dit qu'un oiſeau va avec le *vent*, quand il a la queuë ou le balay au *vent*; qu'il va contre le *vent*, quand il a le bec au *vent*; & qu'il va aſſe au *vent*, pour dire, qu'il vole à coſté du *vent*. On dit qu'il bande au *vent*, quand il ſe tient ſur les chiens, faiſant la crocerelle. On dit auſſi, qu'il tient bec au *vent*, qu'il chevauche le *vent*, lors qu'il reſiſte au *vent*, ſans jamais tourner queuë. On appelle à la chaſſe *vent leger*, le *vent* qui eſt propre à la chaſſe, qui n'eſt point trop fort, mais doux & gracieux. C'eſt un *vent* clair, lors qu'il ſouffle pendant que le ciel eſt ſerain.

En ce ſens il ſignifie figurément un bruit confus, une connoiſſance imparfaite qu'on a de quelque choſe. Cette entrepriſe étoit fort ſecrette, neanmoins on en a eu quelque *vent*, on en a ſenti le *vent*. On a bien cherché les auteurs de ce vol, mais on n'en a eu ni *vent*, ni voix, quelques-uns diſent *voye*.

VENT DU BUREAU, ſe dit au Palais des nouvelles qu'on apprend, qu'on découvre, du ſentiment qu'ont les juges d'une affaire qu'on leur rapporte; quand ils s'ouvrent un peu trop. Il faut accommoder cette affaire, le *vent du Bureau* n'eſt pas pour nous.

VENT, en termes de Manege, ſe dit en parlant d'un cheval qui commence à être pouſſif. Ce cheval a du *vent*. On dit auſſi, qu'il porte le nez au *vent*, ou qu'il porte au *vent*, quand il tient la teſte haute, comme font les chevaux Croates ou Cravates. On le dit auſſi des hommes qui levent trop la teſte.

VENT, en terme de Marine, ſe dit auſſi de cette agitation de l'air conſiderée comme le fondement de toute la navigation. Ainſi on dit, avoir *bon vent*, ou *vent arriere*, pour dire, *vent en poupe*. *Vent de quartier*, c'eſt le *vent* qui ſouffle à coſté, & qui eſt meilleur que le *vent* en poupe, lequel ne donne pas dans toutes les voiles, à cauſe que l'artimon l'en empêche; *vent à la bouline*, c'eſt à dire, qui ſe prend de coſté: ce qu'on appelle un *lit de vent*, qui s'étend juſqu'à cinq ou ſix rumbs éloignés de la route. On l'appelle auſſi *vent largue*. Un rumb de *vent*, c'eſt la route que fait le vaiſſeau en ſuivant un des 32. *vents* marquez ſur la bouſſole. Mettre la voile au *vent*, c'eſt à dire, partir. On dit qu'un vaiſſeau eſt battu du *vent*, du mauvais *vent*, quand il a ſouffert un orage: On navige à tous *vents*. *Vent de terre*, eſt celuy qui repouſſe les vaiſſeaux en mer, & empêche qu'ils n'abordent.

On dit, avoir *vent* devant, faire *vent* devant, prendre *vent* devant, pour dire, prendre le *vent* par proüe: ce qu'on appelle auſſi, être debout au *vent*, avoir le *vent* contraire. On dit auſſi, tenir au *vent*, pour dire, naviger malgré le *vent* contraire. On dit auſſi, être au *vent* d'un vaiſſeau, paſſer au *vent* d'un vaiſſeau, monter au *vent*, luy gagner le *vent*, avoir l'avantage du *vent*, le deſſus du *vent*, lors que le *vent* porte un vaiſſeau ſur un autre; & au contraire, être ſous *vent*, c'eſt avoir le deſavantage du *vent*; être avau le *vent*, c'eſt ſe laiſſer aller ſelon le cours du *vent*. On dit auſſi, être porté d'un bon *vent*, pour dire, d'un *vent* foible; ſerrer le *vent*, pour dire, prendre l'avantage du *vent* de coſté, boulliner le plus qu'il eſt poſſible pour ſe ſervir du *vent* qui ſouffle. Tomber ſous le *vent*, c'eſt perdre l'avantage du *vent*. On dit auſſi, que le *vent* tombe, lors qu'il ceſſe, qu'il fait place au calme, & qu'il ne fait point de mer. On appelle auſſi, partager le *vent*, chicaner le *vent*, quand on le prend en louviant, en faiſant pluſieurs bordées tantoſt d'un coſté, tantoſt de l'autre. On dit que le *vent* ſe fit Nord, qu'il ſe rangea au Sud, qu'il vint à l'Oüeſt, pour dire, que le *vent* changea & ſouffla de ces coſtez-là.

Mettre le *vent* ſur les voiles, c'eſt empêcher que les voiles ne prennent du *vent*, les diſpoſer en telle ſituation parallelle au *vent*, enſorte qu'il ne faſſe que les raſer ou friſer. On appelle le beau temps, *vent gaillard*, une fraîcheur, *vent* à volonté & favorable.

VENTS CARDINAUX, ce ſont les principaux *vents* qui ſouffient aux quatre points cardinaux de l'Horiſon. On appelle *un vent reglé* ou *aliſé*, celuy qui eſt favorable, & qui ſe maintient ſans ſauter d'un rumb à l'autre. On le dit auſſi des *vents* de ſaiſon, qui ſouffient toûjours en même ſaiſon ſur certaines coſtes, comme la *mouſſon* dans les Indes, les *vents Etefiens*, &c.

VENTS D'AVAL, ce ſont des *vents* malfaiſants qui viennent de la mer & du Midi. Ceux qui font des Relations les appellent *briſes* ou *vents d'abas*. Vers les coſtes de Canada & de la Floride ils ſont grandement vehements.

VENT D'AMONT, eſt un vent qui vient de terre & d'enhaut, & d'Orient.

VENT FRAIS, eſt celuy qui eſt doux & rafraîchiſſant ſur terre, ou qui eſt favorable ſur la mer.

On appelle *coup de vent*, un orage ou une tempeſte qui dure ſouvent pluſieurs jours; & *grain de vent*, un orage ſubit & violent qui d'ordinaire deſempare les vaiſſeaux, & ruine les manœuvres. On l'appelle auſſi *dragon de vent*, *tourbillon*, les Portugais *mal de buſe*; les Levantins *typhon* & *ſyphon*.

Les *vents* les plus dangereux ſur les coſtes Occidentales ſont l'Eſt & le Sud-Oüeſt, ou Lebeſchio, & le Nord-Oüeſt, qu'on nomme *Galerne*: & ſur la Mediterranée aux coſtes d'Europe ſont le Sud nommé *Auſtro*, & le Nord-Eſt ou Biſe, nommé *Greco*: & le plus dangereux de tous eſt le *Circius*, que les Anciens nommoient *Typhon*.

Les Anciens ont fort varié ſur le nombre des *vents*. Ariſtote n'en compte qu'onze, & obmet *Libonotus*. Vitruve en met 24. les Modernes 32.

En tout l'Ocean les *vents* ont des noms Allemans & Flamans; ſur la Mediterranée des noms Italiens. Voicy leurs noms modernes avec les anciens Grecs & Latins, pour les faire mieux connoiſtre.

EST, ou *vent* Oriental, Solaire & Equinoctial: *vent d'amont* ſur l'Ocean, ſur la Mediterranée *Levante*, en Grec *Apeliotes*, en Latin *Solanus*.

EST quart de Sud-Eſt, *Hypeliotes*, *Subſolanus*.

EST SUD-EST, demi-rumb, *Ornithias*, *Eutheſias*, *Aviarius*.

SUD-EST, Nord-Eſt, quart d'Eſt, *Elioteurus*, *Meſeurus*.

SUD-EST en l'Ocean, en Mediterranée *Siroco*; *Eurus*.

SUD-EST quart de Sud-Eſt, *Vulturnus*.

SUD-SUD-EST, *Euronotus*, *Phœnicias*.

SUD quart de Sud-Eſt, *Altanus*.

SUD, *vent* de Midi ou Meridional: *Autan* en l'Ocean; en Italien *Abrego*, *Mezzodi*, *Auſtro*, *marin*, *vent d'aval* ſur la Mediterranée; en Latin *Auſter*, en Grec *Notus*.

SUD quart de Sud-Oüeſt, *Hypònotus*, *Subauſter*.

SUD-SUD-OÜEST, demi-*vent*, *Libonotus*.

SUD-OÜEST quart de Sud, *Meſolibs*.

SUD-OÜEST en l'Ocean; *Afro*, *Garbino*, *Lebeſchio* en Mediterranée; *Africus*, *Libs*: c'eſt celuy qui fait geler les vignes.

OÜEST quart de Sud-Oüeſt, *Subveſperus*.

OÜEST SUD-OÜEST, demi-*vent*, *Libozephyrus*.

OÜEST quart de Sud-Oüeſt, *Mezozephyrus*, *Eteſiæ*.

OUEST, *vent* Occidental, *vent d'aval*, *vent d'abas*, *briſes* en l'Ocean; *Ponente*, *vent* de Ponant, en la Mediterranée: *Favonius*, *Zephyrus*.

OÜEST quart de Nord-Oüeſt, *Circius*.

OÜEST NORD-OÜEST, demi-*vent*, *Argeſto*, *Zephyrus*, *Caurozephyrus*.

NORD-OÜEST quart d'Oüeſt, *Leuconotus*, *Albicaurus*.

NORD-OÜEST en l'Ocean; *Maeſtral* ou *Maeſtro*, *Gallego* en la Mediterranée: *Argeſtes*, *Caurus*, *Corus*.

NORD-OÜEST quart de Nord, *Hypargeſtes*, *Scyron*, *Olympias*.

NORD-NORD-OÜEST, demi-*vent*, *Thraſcias*.

NORD quart de Nord-Oüeſt, *Supernas*.

NORD, *Bize* en l'Ocean; *Nordebrida*, *Tramontana* en la Mediterranée: *Aparctias*, *Boreas*, *Septentrio*.

NORD quart de Nord-Eſt, *Gallicus*, *Hyperboreas*.

NORD-NORD-EST, demi-*vent*, *Aquilo*, *Meſes*.

NORD-EST quart de Nord, *Hyponeſes*, *Subaquilo*.

NORD-EST, *Galerne* ſur l'Ocean; *Greco*, *Gregale* en Mediterranée: *Cecias*, *Helleſpontius*, *Japyx*.

NORD-EST quart d'Eſt, *Hypocecias*.

EST-NORD-EST, demi-*vent*, *Cucieliotes*.

EST quart de Nord-Eſt, *Carbas*.

Les *vents Eteſies* & *Ornithies* ſont expliquez à leur ordre.

Il faut noter qu'en Italien la troiſiéme diviſion des *vents* ſe fait par la conjonction de deux *vents* les plus voiſins, comme *Greco Tramontana*, *Maeſtro Tramontana*; & pour la quatriéme diviſion, on les appelle les *quartes*, comme la quarte de la Tramontane au Grec, la quarte du Lebeſche au Ponant, &c. Et à l'égard de ces quartes qui étoient inconnuës aux Anciens, leurs noms ſont la plus-part inventez par les Modernes, & factices. Les *vents* qui ſouffient entre les points cardinaux s'appellent *vents collateraux*.

VENT, ſe dit proverbialement en ces phraſes. Mettre flamberge au *vent*, pour dire, Tirer l'eſpée. On dit qu'il ne fait ni *vent*, ni haleine, pour dire, qu'il y a un grand calme. On dit qu'un homme vend du *vent*, de la fumée, quand il promet des choſes qu'il ne peut tenir. On dit auſſi, qu'il pleut à tous *vents*, pour dire, qu'il peut venir du bien & du mal de tous coſtez. On dit qu'un homme s'en eſt allé plus viſte que le *vent*, quand

il s'en eſt enfuy avec grande diligence. On dit, quand on fait une mauvaiſe comparaiſon, que cela luy reſſemble comme à un moulin à *vent*. On dit des promeſſes vaines & qu'on ne veut pas tenir, Autant en emporte le *vent*. Jetter la paille ou la plume au *vent*, quand on eſt incertain de ce qu'on doit faire, quand on s'en rapporte au haſard. Petite pluye abat grand *vent*. Fendre le *vent*, pour dire, S'en aller, faire banqueroute. On dit d'un miſerable qui ne ſçait de quel coſté ſe tourner pour faire fortune, qu'il regarde de quel coſté vient le *vent*; & d'un homme en fortune, qu'il eſt au deſſus du *vent*, qu'il a *vent* en pouppe; & de celuy qui a fait une entrepriſe mal à propos, qu'il va contre *vent* & marée. On dit d'un homme leger & inconſtant, que c'eſt une giroüette qui tourne à tous *vents*; & d'un homme logé dans un lieu mal fermé, qu'il eſt logé aux quatre *vents*.

VENTAILLE. ſ. m. Terme de Blaſon. Ouverture d'un heaume auprés de la bouche pour reſpirer. C'eſt la partie inferieure de ſon ouverture, qui ſe joint au nazal, quand on le veut fermer.

VENTE. ſ. f. Tranſport de proprieté, alienation à prix d'argent. Les *ventes* de meubles ſe font par une ſimple tradition: celles des heritages ſe font par contracts volontaires. Les *ventes* forcées ſe font en Juſtice, à l'encan. Une *vente* & adjudication par decret. La *vente* & revente du Domeine.

On dit que des marchandiſes ſont de bonne *vente*, quand elles ſont bien conditionnées, ou quand on eſt dans une ſaiſon où on en a un prompt debit.

On dit qu'une maiſon eſt en *vente*; qu'elle a le bouquet ſur l'oreille, pour dire, qu'on cherche à la vendre.

VENTE, ſe dit auſſi du lieu & de l'heure propre pour vendre les marchandiſes. Les Marchands de vin & Taverniers ſont tenus de faire porter le tiers de leur vin ſur la *vente*, ſur l'eſtape, au lieu public où on le vend. Il ne faut pas laiſſer paſſer l'heure de la *vente*, qui eſt dans les marchez depuis ſix heures du matin juſqu'à midi en eſté, & depuis deux heures juſqu'à ſept; dans les encans, depuis deux juſqu'à quatre. Vous trouverez ce Tonnelier ſur la *vente*.

VENTE, au plurier, eſt un droit qu'on doit au Seigneur feodal pour la *vente* d'un heritage. En la Coûtume de Paris les *ventes* ſont de vingt deniers pour livre. On obtient facilement compoſition des laods & *ventes*. On doit maintenant des laods & *ventes* pour les eſchanges, auſſi-bien que pour les *ventes*. En la Couſtume de Meaux, c'eſt le vendeur qui eſt tenu de payer les laods & *ventes*; en quelques Coûtumes, c'eſt l'acheteur; en d'autres ils ſont payez conjointement par le vendeur & par l'acheteur. En quelques Coûtumes on les appelle *ventes* & *honneurs*, *ventes* & *devoirs*, *ventes* & *gants*, *ventes* & *iſſuës*.

VENTES, ſignifie auſſi une couppe de bois d'un certain nombre d'arpents, qu'on fait tous les ans en une foreſt. On a mis cette foreſt en couppes ou *ventes* reglées. Il y en a tant d'arpents tous les ans en *ventes*. Ce ſont les Officiers des Eaux & Foreſts qui vont aſſeoir les *ventes*, faire les *ventes* dans les foreſts du Roy.

Ventes par recepage, ſont celles qui ſe font dans les foreſts incendiées ou gaſtées par delits, ou de jeunes taillis qui ont été abroutis exceſſivement par les beſtiaux, ou par les gelées.

On appelle auſſi *ventes*, le lieu où ſe fait la couppe de ces bois. Il n'eſt permis de faire dans une *vente* qu'un certain nombre de foſſes pour faire du charbon. Les Marchands ſont obligez de vuider les *ventes* dans un certain temps prefix, c'eſt à dire, d'enlever tous leurs bois hors du lieu de la couppe.

VENTER. v. n. Faire vent. Il a *venté* toute la nuit. On ne ſçait de quel coſté il *vente*. Les cens & rentes, les droits ſeigneuriaux, ſont des biens aſſeurez, quelque vent qu'il *vente*, qu'il pleuve, ou qu'il *vente*. On diſoit autrefois, *venter* du bled, pour dire, le cribler; *venter* une tapiſſerie, pour dire, la ſecoüer.

VENTEROLLES. ſ. m. plur. Terme de Coûtumes. C'eſt un droit deu au Seigneur par l'acheteur en cas de vente d'heritages cenſuels, faite francs deniers au vendeur. Il eſt different ſelon les lieux; mais ordinairement de vingt deniers pour livre. Quelquefois il tient lieu de laods & ventes. Quelquefois c'eſt un droit ſeparé. Les quints & requints deus pour ventes de fiefs s'appellent auſſi *venterolles* en pluſieurs lieux.

VENTEUX, EUSE. adj. Qui eſt expoſé aux vents. Le Golphe de Leon eſt une plage *venteuſe*, expoſée aux vents du Midy.

VENTEUX, ſe dit auſſi des fruits, des legumes, ou autres choſes qui cauſent des vents dans le corps des animaux. Les pois ſont *venteux*, donnent des trenchées aux chevaux qui en mangent. Une colique *venteuſe*.

VENTEUX, ſe dit auſſi des ſaiſons. L'automne & le printemps ſont des ſaiſons *venteuſes*. Pour revenir des Indes d'Orient, il faut attendre la ſaiſon *venteuſe*, qu'ils appellent la *monſon*.

VENTIER. ſ. m. eſt le nom qu'on donne aux Marchands de bois qui achetent les foreſts, & qui les font exploiter ſur les lieux. Les Marchands *Ventiers* doivent fournir aux Buſcherons des chaiſnes & meſures des longueurs de bois conformes aux Ordonnances du Roy & de la ville.

VENTILATION. ſ. f. Eſtimation de biens pour parvenir à un partage.

VENTILER. v. act. Examiner quelque choſe, quelque queſtion legerement. On n'a pas traitté cette queſtion à fonds, on n'a fait que la *ventiler*.

VENTILER, en termes de Pratique, c'eſt faire une eſtimation de biens qui ſont en commun, pour en faire le partage.

VENTOLIER. adj. m. Terme de Fauconnerie. C'eſt l'oiſeau qui ſe plaiſt au vent, qui s'y laiſſe quelquefois emporter; ce qui le fait perdre. On appelle auſſi un bon oiſeau *ventolier*, celuy qui reſiſte au vent le plus violent, qui s'y bande bec au vent, chevauchant le vent, ſans jamais tourner queuë.

VENTOSITE'. ſ. f. Les vents enfermez dans le corps, qui forment la colique, les points & autres maux. Cet homme eſt ſujet aux *ventoſitez*, tourmenté de *ventoſitez*. Les Medecins les appellent des *flatuoſitez*: ce que le peuple appelle des *pets* & des *vets*.

VENTOUSE. ſ. f. Inſtrument de Chirurgie. C'eſt un vaiſſeau ventru qu'on applique ſur quelque partie pour attirer avec violence les humeurs du dedans au dehors. On en fait d'argent, de cuivre, de corne, de verre, de bois, de terre, &c. En un beſoin on ſe peut ſervir d'un verre, d'un pot, &c. Il y en a de grandes, de moyennes, & de petites. On nomme celles-cy *petits cornets*. On les chauffe avec des eſtoupes, une bougie, ou à la chandelle, & on les applique ſur la partie malade, de laquelle elles attirent l'humeur, quand elles ſont refroidies, à cauſe de la condenſation qui ſe fait de l'air qui y eſt enfermé. On s'en ſert avec les ſcarifications aux defluxions ſur les yeux, & aux playes veneneuſes & bubons, pour attirer le venin, & faire revulſion. On les applique aux mammelles & aux cuiſſes pour arreſter ou provoquer les menſtrues, & ſur le nombril pour guerir la colique. Il y a auſſi des cornets ou petites *ventouſes* qui attirent ſans feu par le moyen de la bouche appliquée à un petit trou qui eſt en haut, & en retirant ſon haleine.

VENTOUSE, ſe dit auſſi de l'ouverture ou petit ſoupirail qu'on laiſſe dans des tuyaux, dans des conduits de fontaine pour leur donner de l'air, quand il eſt beſoin, comme du temps des gelées; à faute de quoy ils creveroient.

roient. Il y en a auſſi aux fourneaux des Artiſans. Ce mot vient du Latin *ventoſa*.

VENTOUSE, ſe dit auſſi d'une petite ouverture qu'on fait aux muids de vin qui ſont en perce, qu'on couvre d'un linge & de ſable, laquelle admet aſſez d'air pour faire couler le vin, mais qui n'en donne pas aſſez pour le corrompre. On le dit auſſi d'un trou qu'on fait au couvercle d'une marmite.

VENTOUSE, ſignifie auſſi les ouvertures qui ſont dans les fourneaux à vent, par où entre l'air, qui ſert de ſoufflets, & qu'on ferme avec des regiſtres ou couliſſes, ſelon les degrez du feu qu'on veut donner, comme on en voit aux fourneaux des Verriers & des Eſſayeurs, &c.

VENTOUSE d'un privé, eſt un tuyau qu'on fait à un privé, qui eſt conduit juſqu'au haut du toit, pour donner lieu à l'air corrompu de s'exhaler. On fait auſſi des *ventouſes* ou ouvertures à des murs qui ſouſtiennent des terraſſes, pour donner paſſage aux eaux.

VENTOUSER. v. act. Appliquer des ventouſes à un malade.

VENTOUSÉ, ÉE. part.

VENTRE. ſ. m. Partie de l'animal, qui dans ſa capacité enferme les entrailles, ou les autres organes neceſſaires pour faire agir toutes ſes facultez. Les Medecins diviſent le corps humain en trois *ventres*, regions ou capacitez. Le premier eſt la teſte; le ſecond la poitrine juſqu'au diaphragme; & le troiſiéme celuy où ſont les inteſtins: & c'eſt celuy qu'on appelle communément le *ventre*. Ce *ventre* inferieur ſe ſubdiviſe en trois regions. La premiere & la plus haute s'appelle *epigaſtrique*, & s'étend depuis l'os xiphoïde juſqu'auprés du nombril; la ſeconde, *umbilicale*, qui eſt aux environs du nombril. Elle a trois ou quatre doigts de large, & contient les lombes & les reins. La troiſiéme eſt l'*hypogaſtrique*, qui s'étend juſqu'aux parties honteuſes: c'eſt proprement ce qu'on appelle le *bas ventre*. Hippocrate l'appelle *eſtron*. Ses deux coſtez s'appellent les *flancs*; & ſes plus baſſes extremitez s'appellent les *aines*, que les Grecs nomment *bubons*.

VENTRE, ſignifie auſſi la partie exterieure du bas *ventre*. Le nombril eſt au milieu du *ventre*. Il a de l'eau juſqu'au *ventre*. On luy a donné un coup de pied dans le *ventre*. On luy a danſé à deux pieds ſur le *ventre*. Et figurément, Il eſt à la paille juſqu'au *ventre*, pour dire, Il eſt bien à ſon aiſe, il eſt fort riche. On dit qu'on a paſſé ſur le *ventre* à ſes ennemis, pour dire, qu'on les a deffaits & mis en fuite. En ce dernier ſens on dit qu'un homme a un benefice de *ventre*, quand il a un petit cours ou flus de *ventre*, qui luy laſche le *ventre*; qui luy rend le *ventre* libre, qui l'empeſche d'avoir le *ventre* dur, qui luy fait décharger ſon *ventre*. On dit auſſi, ſe coucher ſur le *ventre*; des douleurs de *ventre*, quand on a la colique. Les organes naturels qui ſervent à la digeſtion & à la generation, ſont contenus en la baſſe region du *ventre*.

VENTRE, ſe dit auſſi de l'eſtomac qui eſt enfermé dans la même capacité, & qu'on appelle pour cela *petit ventre*. Jonas fut trois jours dans le *ventre* de la baleine. On nous a donné une bonne carrelure de *ventre*, pour dire, un bon repas. Le *ventre* luy tire, pour dire, Il y a long-temps qu'il n'a mangé, qu'il n'a rien dans le *ventre*, c'eſt à dire, dans l'eſtomac. Cet homme eſt ſujet à ſon *ventre*, il fait ſon Dieu de ſon *ventre*. Il eſt raiſonnable de ſervir Dieu devant ſon *ventre*.

VENTRE, ſignifie auſſi la poitrine: & c'eſt en cette ſeconde concavité ou region où eſt ſitué le cœur. En ce ſens on dit, Tant que le cœur me battra dans le *ventre*. Il luy a crevé le cœur au *ventre*: & figurément, on dit de celuy à qui on oſte ce qu'il aime, C'eſt luy arracher le cœur du *ventre*; & de celuy qu'on a encouragé, On luy a remis le cœur au *ventre*. Les organes qui ſervent à la reſpiration & au battement du pous, ſont compris dans ce *ventre* moyen.

VENTRE, ſe dit auſſi de la teſte, qui eſt cette premiere capacité dont il a été cy-devant parlé; & alors il ſignifie l'eſprit, la penſée. En ce ſens on dit, Allez ſonder cet homme-là, & voyez un peu ce qu'il a dans le *ventre*, ce qu'il penſe, ce qu'il veut faire. Ce Poëte n'a pû faire que cent vers ſur ce ſujet, c'eſt tout ce qu'il avoit dans *le ventre*.

VENTRE, à l'égard des femmes, ſe dit de la matrice & de leur groſſeſſe. Nous diſons de la Sainte Vierge, Beni ſoit le fruit de ton *ventre*, & le *ventre* qui t'a porté. On croit que cette femme a deux enfants dans le *ventre*, tant elle a le *ventre* gros. Elle s'eſt laiſſé enfler le *ventre*.

En Juriſprudence, on dit que l'enfant ſuit le *ventre*, pour dire, qu'il eſt de condition libre, ou ſervile, ſelon celle de ſa mere. On dit auſſi, Créer un Curateur au *ventre*, à l'égard des enfants poſthumes qui ſont encore dans le *ventre* de leur mere. A l'eſgard des Princes, on a quelquefois couronné le *ventre*.

VENTRE, ſe dit auſſi des animaux. Ce cheval n'a point de *ventre*; on dit autrement, n'a point de boyau, quand il eſt ſerré des flancs.

VENTRE, ſe dit auſſi des creux & capacitez qui ſont dans la terre. Le mont Gibel a fait ſortir de ſon *ventre* quantité des flammes, de cendres, de pierres ponces. L'avarice des hommes a fouillé dans le *ventre* de la terre pour tirer l'or de ſes entrailles. La mer a englouti ce vaiſſeau dans ſon *ventre*.

VENTRE, ſe dit encore des creux & capacitez des choſes artificielles qui ont quelque enfleure, quelque eminence. Le *ventre* d'un navire, d'un tonneau, d'une bouteille. Il faut voir ce que cette bouteille a dans le *ventre*. Le *ventre* d'un pot d'eſtain, d'une cruche. Le *ventre* d'un tambour. On dit auſſi le *ventre* d'un luth.

En Maçonnerie, on dit qu'une muraille fait *ventre*, quand elle pouſſe en dehors, quand elle n'eſt plus à plomb, quand elle menace ruine.

En Aſtronomie, on appelle *ventre du Dragon*, l'eſpace le plus eſloigné des nœuds ou de la teſte & de la queuë du Dragon: c'eſt celuy où les orbites des Planetes ſont le plus eſloignées.

En Medecine, on appelle le *ventre* d'un muſcle, ſa partie charneuſe la plus enflée. En Chymie, on appelle *ventre* de cheval, le fumier, dans lequel enfermant quelques vaiſſeaux, on fait pluſieurs operations par le moyen de la chaleur douce qui y eſt contenuë.

VENTRE, ſe dit proverbialement en ces phraſes. On dit qu'on a mis le feu ſous le *ventre* à quelqu'un, pour dire, qu'on luy a fait prendre courage, qu'on l'a excité à faire quelque action vigoureuſe. On dit auſſi d'une choſe dont on eſt mal ſatisfait, qu'on ne veut point recommencer, C'eſt le *ventre* de ma mere, je n'y retourne plus. On dit auſſi, *Ventre* affamé n'a point d'oreilles, pour dire, qu'un homme aſſiegé ou affamé n'eſcoute point les remonſtrances. On dit auſſi, boire à *ventre* deboutonné, rire à *ventre* deboutonné, pour dire, de toute ſa force. Rabelais adjouſte, car autrefois on ſe boutonnoit le *ventre*. On dit auſſi en goinfrerie, Tout fait *ventre*, pourveu qu'il puiſſe entrer. On dit auſſi, qu'on a battu un homme dos & *ventre*, qu'on luy en a donné ſur le *ventre* & par tout, pour dire, qu'on l'a bien battu. On dit qu'on a demandé pardon *ventre* à terre, pour dire, avec la derniere ſouſmiſſion. On dit auſſi, *ventre* de ſon, robbe de velours, pour dire, qu'il y en a qui font mauvaiſe chere pour avoir de quoy paroiſtre en habits. On dit auſſi, le dos au feu, le *ventre* à table, de ceux qui ſont fort à leur aiſe en hiver.

VENTRE'E. ſ. f. Les enfants dont une femme a accouché en une ſeule groſſeſſe. Voilà deux enfants jumeaux,

meaux, qui ſont d'une même *ventrée*. C'eſt une fable que ce qu'on dit d'une Comteſſe de Hollande, qu'elle a eu 365. enfants d'une *ventrée*.

VENTRÉE, en termes de Couſtumes, ſe dit du partage des ſucceſſions des pere & mere entre des enfants nez de differents mariages. Ce partage ſe fait en ſorte, qu'un ſeul enfant d'un mariage ou d'un même lit prend autant que pluſieurs enfants d'un autre mariage, qu'on appelle *ventrée*; & pour cela on a diviſé la ſucceſſion en autant de parts qu'il y a eu de mariages.

VENTRICULE. ſ. m. Terme de Medecine. C'eſt la même choſe que l'*eſtomac*. Le *ventricule* eſt un organe creux, rond & membraneux, deſtiné à recevoir les viandes, & pour faire le chyle. Il eſt longuet comme une citrouille, ou cornemuſe de Berger. Sa ſituation eſt en l'epigaſtre, & il panche plus du coſté gauche que du droit. Sa ſubſtance eſt membraneuſe, compoſée de trois tuniques, de veines, d'arteres & de nerfs. On y voit les trois ſortes de fibres. Il eſt lié au diaphragme par enhaut, à la coiffe par enbas, au dos par derriere, au duodenum par le coſté droit, & à la rate par le gauche. Les oiſeaux l'ont triple, & quelques poiſſons & inſectes, comme le *grillotalpa*, qui eſt un inſecte grand & vorace, les tortuës & quelques autres amphibies. Son orifice ſuperieur s'appelle *ſtomachos*; car *ſtoma* ſignifie autant que *bouche*. Les anciens Grecs l'ont appellé *kardia* ou *cœur*: d'où vient qu'on appelle encore les maux d'eſtomac qui font vomir, maux de *cœur*. L'orifice inferieur de l'eſtomac s'appelle *pylore*, c'eſt à dire *portier*. L'orifice ſuperieur eſt ſitué au coſté gauche, & l'inferieur au coſté droit.

Les animaux qui ruminent ont quatre *ventricules*. Le premier qui eſt fort grand, a ſa tunique interieure couverte d'une infinité de petites eminences de differentes figures, ſerrées les unes contre les autres. Il s'appelle la *panſe*, ou l'*herbier*, en Latin *magnus venter*. Le ſecond a en dedans pluſieurs lignes eminentes & elevées comme de petits murs, qui forment pluſieurs figures quarrées, pentagones & hexagones, qui le font appeller *reſeau* ou *bonnet*, & en Latin *reticulum*. Le troiſiéme eſt appellé *millet* ou *melier*, & par les Bouchers *pſautier*, & en Latin *omaſum*. Le quatriéme s'appelle *caillette*, & en Latin *abomaſum*. Ces deux derniers ſont remplis de pluſieurs feuillets, entre leſquels la nourriture eſt ſerrée, preſſée, touchée par beaucoup plus de ſurface que s'il n'y avoit qu'une ſimple cavité. Les feuillets du troiſiéme viennent de la circonference vers le centre. Les plus grands en ont d'autres plus petits entredeux. Ceux du quatriéme ont entre leurs feuillets pluſieurs glandes qui ne ſe trouvent point dans les trois autres *ventricules*.

VENTRICULE, ſe dit auſſi de deux cavitez qui ſont dans le cœur, & de quatre cavitez qui ſont dans le cerveau. Elles ſont expliquées à CŒUR & à CERVEAU.

VENTRIERE. ſ. f. C'eſt une partie du harnois du cheval de trait, fait d'une longe de cuir, qui empeſche que le harnois ne tombe, & qui paſſe ſous le ventre.

On appelloit autrefois *Ventrieres*, les Sages-femmes, *à ventre inſpiciendo*, dit Menage.

VENTRIPOTENT. adj. m. C'eſt une epithete qu'on donne à Bacchus, qu'on nomme le Dieu *ventripotent*. On l'applique auſſi aux hommes qui ont un fort gros ventre.

VENTROUILLER, en termes de Chaſſe, ſe dit du ſanglier, quand il ſe ſouille & ſe veautre dans la boüe.

VENTRU, ÜE. adj. Qui a un gros ventre.

VENU, ÜE. part. & adj. Qui eſt arrivé. On dit à un amy qui arrive, Vous ſoyez le bien *venu*; à un Critique, Vous ſeriez bien tard *venu* pour me corriger. C'eſt un nouveau *venu* de la Province, qui ne ſçait pas encore l'air du beau monde.

VENUE. ſ. f. Arrivée. Les Juifs attendent encore la *venuë* de leur Meſſie.

A la *venuë* de Noël
Chacun ſe doit bien reſjoüir.

Tout le temps de cette treve s'eſt paſſé en allées & *venuës*, ſans rien conclurre.

VENÜE, ſignifie auſſi, Croiſſance. Cet arbre eſt de belle *venuë*, c'eſt à dire, vient bien droit, profite bien en cette terre.

BIENVENÜE, eſt un repas qu'on donne, ou un preſent qu'on fait, quand on entre dans quelque Corps. Les priſonniers ſur tout ſont ſoigneux de faire payer la *bienvenuë* à ceux qui entrent en priſon.

On dit proverbialement, qu'un homme en a eu d'une *venuë*, pour dire, qu'il a fait quelque perte, qu'il a eſté obligé de faire quelque deſpenſe. On dit auſſi ironiquement, qu'un homme eſt tout d'une *venuë*, comme la jambe d'un chien, pour dire, qu'il affecte trop de ſe tenir droit, qu'il n'eſt pas ſouple & diſpos.

VENULE. ſ. f. Petite veine.

VENUS. ſ. f. Fauſſe Divinité des Payens, qu'on a feint eſtre la mere de l'Amour, & eſtre ſuivie des Graces. Les Philoſophes ont fait une *Venus* celeſte qui preſide aux generations, qui eſt celle que Lucrece invoque au commencement de ſon ouvrage; & une *Venus* terreſtre, qui preſide aux plaiſirs ſenſuels. On l'a appellée *Deeſſe de Paphos*, *de Cypre*, *d'Amathonte*, à cauſe qu'elle étoit adorée particulierement en ces lieux-là. On l'a auſſi appellée *Aphrodite*, parce qu'on feignoit qu'elle eſtoit née de l'eſcume de la mer. Ciceron dit que le mot de *Venus* eſt derivé *à veniendo*, *quòd ad omnes res veniat*.

VENUS, ſignifie quelquefois, Grace ou agréement. Ainſi on dit des tableaux d'un Peintre excellent, qu'il y a une certaine *venus* répanduë en tous ſes ouvrages, qui plaiſt à tout le monde.

VENUS, eſt auſſi la troiſiéme Planete de noſtre ſiſteme, qui tourne autour du Soleil, & qui ne s'en eſloigne jamais de plus de 48. degrez. *Venus* Orientale eſt la même choſe que *Lucifer*, ou l'aſtre du point du jour. *Venus* Occidentale eſt la même choſe que *Veſper*, ou *Heſperus*, l'eſtoile du Berger, parce qu'alors les Bergers ramenent les troupeaux à la maiſon. Les Aſtronomes appellent *Venus corniculée*, quand elle eſt dans ſon croiſſant, ou en decours, qui eſt pareil à celuy de la Lune. La parallaxe de *Venus* eſt de trois minutes, & ſon diametre eſt trente-ſept fois plus petit que celuy de la terre, ſelon Clavius. Elle acheve ſon cours en moins d'un an. Les Aſtrologues l'appellent la *petite Fortune*. Ses Maiſons ſont le Taureau & la Balance, & ſon exaltation eſt dans les Poiſſons. Buratini a obſervé en Pologne avec de grandes lunettes, que dans la Planete de *Venus* il y avoit des taches ſemblables à celles qu'on voit dans la Lune.

VENUS, en termes de Chymie, eſt le cuivre; & le ſel, que les Chymiſtes pretendent répondre à *Venus*, eſt le ſel alkali.

Les Chiromanciens appellent *mont de Venus*, une petite eminence qui eſt dans la paume de la main à la racine de l'un des doigts.

V E R.

VER. ſ. m. Petit animal ou inſecte qui vient de corruption des chairs. L'homme mort n'eſt que *vers* & que pourriture: il n'eſt pas ſi-toſt mort, qu'il eſt tout grouillant de *vers*. Malherbe a dit des Rois:

Et dans ces grands tombeaux, où leurs ames hautaines
Font encore les vaines,
Ils ſont mangez des *vers*.

Cette

Cette viande eſt trop mortifiée, elle eſt toute pleine de *vers*. Les *vers* s'engendrent ſouvent de chieures de mouches. En Latin *vermis*.

VER, ſe dit auſſi des animaux qui s'engendrent dans des fruits. Les prunes, les framboiſes, les bigarreaux ſont fort ſujets aux *vers*. Les ceriſes & autres fruits acides, ni le ſel, ne craignent point les *vers*. Les bleds enfermez ſe convertiſſent en *vers* longs d'un pouce. Le charençon eſt une eſpece de *ver* qui s'engendre dans le grain du bled, en Latin *curculio*. Il n'y a gueres de plante qui n'ait ſon *ver*, ſa chenille, ſon papillon, comme a obſervé pendant 40. ans le curieux Fleuriſte Morin : & generalement on peut dire de tous les corps, qu'ils ont un certain *ver* & un principe de corruption.

VER, ſe dit auſſi de ceux qui s'engendrent de la corruption des aliments ou des humeurs dans les corps vivants. Il s'engendre des *vers* dans les veines, dans les boyaux. Une infinité d'enfants meurent des *vers*, ſi on ne leur donne de la barbotine, ou de la poudre à *vers*. Il y a auſſi de petits *vers* dans le foye de quelques animaux, & ſur tout dans le foye des moutons, dont on voit la deſcription dans le Journal des Sçavants de l'année 1668. Mr. Redi pretend que les *vers* qui s'engendrent dans les inteſtins, ſe forment des œufs de quelque inſecte mélez avec les aliments.

VER A' SOYE, eſt un *ver* qui produit la ſoye, & qui eſt une des merveilles de la nature. Il ſe nourrit de feuilles de meurier blanc. Il devient papillon, & puis il s'enferme dans une coque qu'on devide, dont on fait la ſoye, au dedans de laquelle eſt une feve qui contient une infinité d'œufs qui eſcloſent au printemps. On a obſervé que le dedans du *ver à ſoye* eſt une chaiſne de cœurs attachez les uns aux autres. Les *vers à ſoye* de la Chine ſont des eſpeces d'araignées, en Latin *ſer*. Le noſtre s'appelle *bombyx*. Il y a des *vers* à la Chine qui font de la cire.

VER, ſe dit auſſi de la cochenille, qui eſt une eſpece de *ver* plat & rond comme une punaiſe, qui eſt gris, quand il eſt ſec, & qui teint en eſcarlate. Quelques-uns croyent qu'il vient aux feuilles de l'yeuſe, eſpece de cheſne, en Latin *coccus*; & qu'on trouve des *vers* ſemblables ſur les feuilles de la pimprenelle.

VER LUISANT, eſt un certain *ver* qu'on voit particulierement en automne, qui eſt brillant la nuit comme une chandelle, qui eſt griſaſtre, bleu & verd. Il y a des *vers luiſants* dans les huiſtres, rouges ou blancheaſtres, longs de cinq ou ſix lignes, & gros comme un petit fer d'aiguillette. Ils ont 25. pieds de chaque coſté, & le dos comme une anguille eſcorchée; & il y en a de pluſieurs eſpeces. On l'appelle en Latin *cicindula*, *ſic dicta*, *quòd volans candet*, *id eſt lucet*; en Grec *pyrilampis* ou *lampyris*.

VER, ſe dit auſſi d'un inſecte qui vit dans la terre, qui rampe ſur la terre, qui eſt menu, long & ſans os. Il y a des *vers* qui n'ont point de pieds; d'autres qui en ont ſix, & d'autres un plus grand nombre. On fait de l'huile de *vers*, qui eſt bonne à pluſieurs choſes. On fait auſſi une trempe d'acier qui eſt tres-forte avec de l'huile de *vers*. En Latin *lumbrici*. Les Naturaliſtes les appellent *inteſtina terræ*. Ils ſortent d'un œuf, & aprés ne ſouffrent plus aucun changement.

VER, ſe dit auſſi d'une certaine tigne, ou petit animal qui s'engendre dans les eſtoffes, ou dans les bois qui ſont vieux. Le *ver* ſe met dans les tapiſſeries d'Auvergne, parce que les laines n'en ont pas eſté bien degraiſſées. On met des chandelles dans le drap qu'on enferme, pour empêcher que les *vers* ne s'y mettent. Ce bois, ces étoffes ne valent rien, elles ſont picquées de *vers*. En Latin *tinea*, *teredo*. Les *vers* qui ſe mettent dans les navires, & que les Latins nomment *teredines*, ſont un peu plus gros que les *vers* à ſoye, fort tendres & luiſants d'humidité. Ils ont la teſte noire & fort dure, & rongent inceſſamment, & trouënt les planches & membres d'un vaiſſeau. Le Journal des Sçavants de l'an 1668. fait mention de certains *vers* qui rongent des pierres. On a découvert par le microſcope, qu'ils ſont noirs, longs d'environ deux lignes, larges de trois quarts de ligne, & enfermez dans une coque griſaſtre. Ils ont trois pieds de chaque coſté qui reſſemblent à ceux d'un pou, & ſont proche de la teſte, laquelle eſt fort groſſe. On voit dans leur gueule quatre eſpeces de mantibules en croix qu'ils remuent continuellement, qu'ils ouvrent & ferment comme un compas à quatre branches. Ils ont dix yeux fort noirs & ronds. Le mortier eſt auſſi mangé par une infinité de petits *vers* gros comme des mites de fromage, qui ſont noiraſtres, & ont quatre pieds aſſez longs de chaque coſté: ce qu'on ne doit point trouver eſtrange, puis qu'on voit des branchés de corail & les plus beaux coquillages percez de vers; & qu'on a veu même un morceau de verre vermoulu, & qu'on a tiré pluſieurs vers de ſes trous.

On appelle figurément *ver*, le remords de la conſcience, parce qu'il reſſemble à un *ver* qui nous ronge le cœur inceſſamment.

VER, ſe dit proverbialement en ces phraſes. Il eſt nud comme un *ver*. On dit auſſi d'un homme ſans biens, ſans pouvoir, que c'eſt un miſerable *ver* de terre. On dit auſſi, qu'on l'eſcraſera comme un *ver*, pour dire, qu'il eſt facile de le deſtruire. On dit auſſi, qu'un *ver* ſe recoquille, ſe rebeque, quand on le preſſe, pour dire, qu'il n'y a point de ſi petit animal qui ne tâche à ſe deffendre.

VERBAL, ALE. adj. Terme de Grammaire. Ce qui eſt formé ou derivé d'un verbe. Un participe eſt toûjours adjectif *verbal*. *Amant* eſt un ſubſtantif *verbal* qui vient d'*aimer*; & *exhalaiſon*, qui vient d'*exhaler*.

VERBAL, ſe dit auſſi des paroles. Une promeſſe *verbale*, c'eſt celle qui n'eſt faite que de bouche, dont il n'y a point de preuve écrite. Les promeſſes *verbales* de mariage ne ſont point conſiderées en Juſtice.

En termes du Palais, on appelle appellations *verbales*, celles qui ſont interjettées des ſentences données à l'Audience. Une requeſte *verbale*, une demande faite de vive voix ſur le Barreau, quoi que l'une & l'autre ſoient redigées par écrit. Des offres *verbales*, qui ne ſont point reelles & en deniers à découvert. On appelle auſſi preuve *verbale*, la preuve teſtimoniale, quoi que redigée en enqueſte; & on l'oppoſe à preuve *par eſcrit*, qui ſe tire des actes & titres produits.

Procés *verbal*, eſt un acte redigé par un Juge, ou un Officier, de ce qui s'eſt paſſé en l'execution d'une commiſſion qui luy a eſté donnée, des dires & conteſtations des parties, de leurs comparutions, preſtations de ſerment, auditions de témoins, &c. On fait des procés *verbaux* d'enqueſtes, d'appoſitions & levées de ſcellez, de deſcente ſur les lieux pour les viſiter, d'examen de comptes, de diſtributions de deniers, de repreſentations de titres, de verifications d'écritures, &c. Les Procureurs envoyent des dires dont ſe compoſent les procés *verbaux*. La cloſture ordinaire des procés *verbaux* où il y a des conteſtations, c'eſt qu'il en ſera referé à la Cour. Les Sergents font auſſi des procez *verbaux* de perquiſition, de rebellion, de ſaiſie & criées, de ventes de meubles, &c.

VERBALEMENT. adv. De bouche, de ſimple parole. Ils en ſont demeurez d'accord *verbalement*. Il luy a fait des offres *verbalement*. Il luy a promis mariage *verbalement*.

VERBALISER. v. n. Former des conteſtations devant un Juge commis, pour être inſerées dans un procez verbal, & en être fait rapport au Siege. Les Procureurs ne ſe laſſent jamais de *verbaliſer*.

On dit auſſi, qu'un homme *verbaliſe* trop, quand il fait de trop longs diſcours ſur des affaires, ou dans des converſations ordinaires. Tous ces mots viennent du Latin *verbum*, qui ſignifie toute ſorte de *paroles*, ainſi dit, ſelon quelques uns, *quòd aeris verberatu formatur*. Mais Varron le derive *à veritate*, parce que les mots ne devroient ſervir qu'à dire vray.

VERBE. ſ. m. Terme de Theologie. La ſeconde Perſonne de la Trinité. Le *Verbe* incarné; le *Verbe* s'eſt fait chair. Au commencement étoit le *Verbe*, & le *Verbe* étoit Dieu, dit St. Jean en ſon Evangile.

VERBE, Terme de Grammaire. Partie de l'oraiſon, qui ſe conjugue par temps & par mœufs ou modes. Un *verbe actif*, eſt celuy qui exprime une action, comme, *faire*, *donner*, *battre*, & qui regit l'accuſatif. Les Grammairiens en font de deux ſortes: un qu'ils appellent *tranſitif*, qui agit ſur autruy, comme *tourmenter* quelqu'un: l'autre qu'ils nomment *reciproque*, qui agit ſur ſoy-même, comme *ſe tourmenter*, & qui ſe joint toûjours avec le pronom perſonnel.

VERBE PASSIF, eſt celuy qui exprime une paſſion, qui ſouffre & reçoit l'action de quelque agent, & ſe conjugue avec le verbe auxiliaire *je ſuis*.

VERBE NEUTRE, eſt celuy qui ne deſigne aucune action, ni paſſion, & qui n'a aucun regime, comme *dormir*.

Il y en a qui admettent des *neutres-paſſifs*: mais à y prendre garde de prés, il n'y en a point en noſtre langue, ou fort peu. Ce ſont des *verbes* neutres, ou abſolus, qui ſe conjuguent en y adjouſtant le pronom perſonnel ſeulement, lequel ſe met également bien aux actifs, quoy qu'il n'y ait point de neutres-actifs.

VERBE ABSOLU, eſt celuy qui n'a beſoin d'aucun regime, ni exprimé, ni ſouſentendu, comme, *il tonne*.

VERBE AUXILIAIRE, c'eſt le verbe *avoir* & le verbe *eſtre*, qui aident à conjuguer les *verbes* actifs & paſſifs.

VERBE SUBSTANTIF, eſt le verbe *eſtre*, *je ſuis*.

VERBES REGULIERS, ſont ceux qui ſe conjuguent tous d'une même façon, & ſuivant une certaine regle, comme, *j'aime*, *je fais*.

VERBES ANOMAUX, ſont ceux qui ont des irregularités, & quelque choſe de ſingulier dans les terminaiſons ou formations de leurs temps, comme, *aſſeoir*, *faillir*.

VERBE IMPERSONNEL, eſt celuy qui n'a que la troiſiéme perſonne, *il faut*.

Il y a auſſi des *verbes reduplicatifs*, comme, *refaire*, *redonner*; *froquentatifs*, comme *ſuçoter*, *tremblotter*, ſucer, ou trembler pluſieurs fois.

VERBERATION. ſ. f. Terme de Phyſique, dont on ſe ſert pour expliquer la cauſe du ſon, qui ne provient que de la *verberation* de l'air choqué & frappé en pluſieurs manieres qui font les ſons differents.

VERBIAGE. ſ. m. Longue ſuite de paroles qui ne diſent rien de ſolide, qui ne concluent rien. On le dit auſſi des paroles ſuperfluës. Ce livre n'eſt que du *verbiage*, eſt trop remply de *verbiage*.

VERBOQUET. ſ. m. Terme de Maçonnerie, qui ſe dit d'une maniere d'attacher les colomnes ou les pieces de bois au gros cable de l'engin avec un moindre cordage & à double nœud, pour les elever plus commodément. Cette colomne eſt trop groſſe, il la faut lier en *verboquet* pour la poſer.

VERBOSITE'. ſ. f. Superfluité de paroles. Le ſtile d'un homme ne peut plaire, quand il a trop de *verboſité*.

VERCHERE. ſ. f. Vieux terme de Couſtume, qui ſignifie un fonds donné en dot & en mariage à une fille. Ce mot eſt venu des Savoyards, & eſt encore en uſage en Auvergne, où on dit auſſi *valchere* & *chancere* dans le même ſens.

VERCOQUIN. ſ. m. Petit ver qui ronge le bourgeon de la vigne. On l'appelle autrement *liſet*, en Latin *volucra*, *convolvulus*. Riolan dit que c'eſt une apophyſe du cerveau qu'on appelle *proceſſus vermiformis*, à cauſe qu'il a la figure d'un ver, & qu'il ſe convertit effectivement en ver, ſuivant quelques-uns. D'autres croyent que c'eſt un ver né de pourriture, qui met les chevaux en fougue, & qu'il a été ainſi nommé au lieu de *verequin* ou *verſequin*.

VERCOQUIN, ſignifie auſſi une petite fureur qui ſaiſit quelquefois l'eſprit des hommes, & qui les rend capricieux, acariaſtres, teſtus, & incapables de raiſon. Quand ſon *vercoquin* le prend, il n'y a pas moyen de vivre avec luy, de faire aucune affaire. On derive ce mot du precedent, parce que le peuple croiſt qu'il y a un ver dans la teſte des gens agitez par cette paſſion.

VERD, VERDE. adj. & ſubſt. Couleur que la nature donne aux herbes, aux plantes & aux feuilles. Le printemps rend tout *vert*. Les prez ſont couverts d'herbes *verdes*. Au printemps on dort ſous la *verde* feuillée. Les Teinturiers de la nuance du bleu & du jaune compoſent pluſieurs ſortes de *verds*, comme le *verd jaune*, le *verd naiſſant*, le *verd gay*, le *verd d'herbe*, le *verd de laurier*, le *verd brun*, le *verd obſcur*, *verd moloquin*, *verd de mer*, *verd de celadon*, *verd de chou*, *verd de pomme*, *verd d'œillet* & *verd roux*. Les couleurs d'olive depuis les brunes juſqu'aux plus claires, ne ſont que du *verd* rabattu avec de la racine ou du bois jaune, ou de la ſuye de cheminée. Tout *verd* doit premierement être teint en bleu, puis rabattu avec bois de campeche & verdet, & enſuite gaudé; car il n'y a point dans la nature d'ingredient ſeul dont on puiſſe teindre en *verd*.

On appelle *verd naiſſant*, cette couleur vive qui paroiſt aux feuilles des arbres au printemps. On l'appelle auſſi *verd gay* & *verd d'eſmeraude*.

VERD DE MER, eſt la couleur dont paroiſt la mer, quand elle eſt veuë de loin. Elle eſt plus lavée que l'autre, & tire ſur le bleu.

VERD BRUN, c'eſt un *verd* plus foncé ou meſlé de noir, & tirant ſur le noir.

Si on verſe ſur du ruban *verd* de l'urine, du jus de citron, ou de l'eſprit de vitriol, il deviendra bleu, à cauſe qu'ils conſommeront le jaune de la gaude: ainſi il n'y reſtera que le bleu. Une plume *verde* trempée dans de l'eau forte, ſe change en un moment en feuillemorte. Les vegetations qui ſe font dans les lieux expoſez au grand air, ſont *verdes*; & celles qui ſe font dans les lieux ſouſterrains ou opaques, ſont blanches ou jaunes. Ainſi quand le bled germe dans la terre, il eſt blanc & jaune; & ce qui eſt dans le grand air eſt *verd*; & ce qui eſt au pied eſt jaunaſtre, avant que d'eſtre *verd*. Les poudres d'un eſmail bleu & d'un eſmail jaune meſlées enſemble paroiſſent *verdes*; & quand on les regarde avec un microſcope, on voit un eſchiquier de jaune & de bleu.

VERD DE GRIS, qu'on appelle autrement *verdet*, eſt une rouille de cuivre, ou une eſpece de calcination ſuperficielle qui s'en fait en le mouillant avec des ſels corroſifs. On met dans un creuſet du cuivre en lames deliées, couvertes de poudre de ſel, de ſoulfre & de tartre, & on les laiſſe refroidir à l'air, & toute la matiere ſe convertit en beau *verd de gris*. Il y a une autre maniere de le faire avec du vinaigre & du marc de raiſin. On l'appelle quelquefois la *fleur*, le *ſel vitriolique* du cuivre, quoy que ce ſoit en effet ſa propre ſubſtance. Ce mot vient du Latin *viride æris*. On l'appelle auſſi *æruge*.

VERD DE POREAU, eſt une eſpece particuliere de *verd* qui reſſemble au poreau.

VERD DE VESSIE, eſt du *verd* fait de la graine de noir-

prun

prun ou rhamnus, dont on exprime le jus en le pilant dans un mortier; & on le met dans une veſſie qu'on laiſſe ſecher. On le fait auſſi avec une petite graine rouge qu'on meſle avec de l'alun, dont on emplit une veſſie de cochon qu'on pend quelque temps au plancher, laquelle ſe corrompant, ſe change en cette ſorte de *verd* qu'on nomme pour cela *verd de veſſie*.

VERD DE TERRE, eſt une eſpece de borax jaune qui ſe fait en jettant de l'eau ſur des veines minerales. Voyez BORAX.

VERD D'IRIS OU DE GLAYEUL, eſt une couleur tirée de cette herbe, qui ſert pour la miniature. On le fait avec des fleurs d'iris ou flambe des plus bleuës, dont il ne faut garder que le deſſus qui eſt ſatiné. On les pile dans un mortier avec de l'eau & un peu d'alun & de gomme Arabique. On y meſle quelquefois de la graine d'Avignon: ce qui fait, étant ſec, le *verd d'iris*. Que ſi on y met un acide, il deviendra rouge, & changera de couleur, ſelon qu'on y verſera des acides, ou des alkalis.

VERD, ſe dit auſſi de pluſieurs choſes qui ont du *verd*. On dit un chêne *verd*, parce qu'il a du *verd* en tout temps; comme on dit des lauriers, qu'ils ſont touſjours *verds*, du filleria & de pluſieurs autres arbres.

On appelle choux *verds*, certains choux dont la feuille ne blanchit point, comme celle des choux blancs.

La ſauce *verde*, eſt celle qu'on fait à Paſques d'herbes pilées, & ſur tout avec de l'oſeille.

On appelle cuir *verd*, celuy qui n'eſt pas encore courroyé, & tel qu'il ſort de l'eſcorcherie avec ſon poil.

De la couperoſe *verde*, c'eſt le vitriol ordinaire dont on fait l'eau forte.

Un ladre *verd*, celuy qui a la ladrerie fort enracinée. Voyez LEPRE.

Le poiſſon *verd*, eſt celuy qui vient d'être ſalé, & qui eſt encore tout moite.

Du verre *verd*, eſt un verre coloré de *verd*, qu'on applique aux chandeliers pour conſerver & resjoüir la veuë. On appelle auſſi verre *verd*, le verre commun qui ſe fait de fougere.

On appelle bonnet *verd*, un bonnet de cette couleur, que les banqueroutiers ſont obligez de porter, quand ils ont fait ceſſion. C'eſt une notte d'infamie.

On dit qu'on met un cheval au *verd*, qu'il luy faut donner un *verd*, pour dire, qu'on le met à l'herbe, qu'on luy fait manger du *verd*, qu'on luy donne de l'orge en *verd*.

VERDASTRE. adj. m. & f. Qui tire ſur le verd. Ce corps commence à ſe corrompre, il eſt desjà tout *verdaſtre*.

VERDAUD, AUDE. adj. Qui n'eſt pas meur. Ce vin eſt un peu *verdaud*. Ces poires, ces prunes ſont *verdaudes*.

VERDE'E. ſ. f. Sorte de vin fort eſtimé qui vient de Florence.

VERDELET. adj. Qui eſt encore verd. Ce vin eſt encore *verdelet*, n'eſt pas prompt à boire.

VERDELET, ſe dit figurément d'un vieillard à qui il reſte quelque vigueur à ſon âge. Il eſt encore *verdelet*, il marche bien.

VERDERIE. ſ. f. Eſtenduë de bois & de pays qui eſt commiſe à la garde & à la juriſdiction d'un Verdier. Il y avoit autrefois des *Verderies* & Sergenteries fieffées, qui étoient des terres données à fiefs & à cens à pluſieurs particuliers, à la charge de garder les foreſts du Roy, qui ont été ſupprimées par Edit du mois d'Aouſt 1669.

VERDET. ſ. m. autrement *verd de gris*. Le *verdet* ſert à faire de belles couleurs de verd celadon, & de couleur de ſoulfre. Voyez VERD DE GRIS.

VERDEUR. ſ. f. Couleur verde qui vient aux arbres & aux plantes au printemps.

VERDEUR, ſignifie encore, Vigueur qui vient de la jeuneſſe. La *verdeur* de ſon jeune âge. Il y a encore quelque *verdeur* en ce vieillard.

VERDEUR, ſe dit auſſi de l'humidité, de la ſeve qui eſt dans les plantes. On ne doit point faire de coupe de bois pendant la *verdeur*, quand la ſeve monte aux arbres.

VERDEUR, ſignifie encore, Defaut de maturité, acidité. La *verdeur* des fruits qu'on mange engendre des vers, des cruditez dans l'eſtomac. La *verdeur* du vin ſe convertira en force.

VERDIER. ſubſt. maſc. eſt un Officier des Eaux & Foreſts, dont la fonction a été differente ſelon les temps & les lieux; car il a été auſſi appellé *Gruyer*, *Foreſtier*, *Chaſtelain*, *Concierge*, *Segraier*, *Maiſtre Sergent & Garde de Marteau*, par l'Ordonnance de Henry III. de l'an 1583. Ce mot vient du Latin *Viridarius*, dont s'eſt ſervi Ulpien en la même ſignification. Maintenant c'eſt un Officier établi pour commander aux Gardes d'une foreſt eſloignée des Maiſtriſes, qui en doit faire la viſite de quinzaine en quinzaine en perſonne. Il a une Juriſdiction pour les moindres delits, qui s'eſtend juſqu'à 60. ſ. d'amende. Il fait ſon rapport des autres delits dans les Sieges des Eaux & Foreſts. C'eſt maintenant le même que *Gruyer*.

VERDIER, eſt auſſi un oiſeau jaune verdoyant, qu'on met en cage pour chanter. En Latin *chloris*, *luteola*.

VERDIER, ſe dit auſſi des crapaus ou grenouilles de terre qu'on appelle autrement *graiſſets*, en Latin *rana* ou *bufo*, *rubeta*.

VERDIR. v. n. & act. La terre, les bois, les prez *verdiſſent* au printemps. On a *verdi* cette grille, cette baluſtrade de fer, de peur de la rouille.

VERDOYANT, ANTE. adj. Qui devient verd, ou qui eſt verd. Il ſe dit en Poëſie des plantes, des arbres, des prez, des campagnes.

VERDOYE. ſ. f. Couleur verde, meſlée d'un peu de jaune.

VERDOYER. v. n. Devenir verd. Ces campagnes commencent à *verdoyer*.

VERDURE. ſ. f. Plantes & feuilles verdes. La campagne eſt belle au printemps à cauſe de la *verdure*. Des cabinets de *verdure* ou de feuilles, des lits de *verdure* ou de gazon. On appelle auſſi une *verdure*, une tapiſſerie de payſages où le verd domine.

VERDURIER. ſ. m. Officier du Roy qui a ſoin de fournir ſa maiſon de verdure, comme ſalades, aſperges, artichauds.

VERECOND, ONDE. adj. Vieux mot qui ne ſe dit que dans le burleſque, qui ſignifie, Honteux d'une honte ſotte & niaiſe. Ce jeune homme a encore une mine trop *vereconde*, il eſt timide & *verecond* devant les gens qu'il ne connoiſt pas.

VERGE. ſ. f. Baſton qu'on tient à la main, ce qu'on appelle aujourd'huy *canne*. La *verge* a été toûjours une marque de ſuperiorité. La *verge* de Moïſe ſe changea en ſerpent, & devora les *verges* des Magiciens de Pharaon. Il fit ſortir de l'eau d'un rocher, en le touchant de ſa *verge*. Mercure portoit une *verge* entortillée de deux ſerpents, qu'on appelle autrement *caducée*. Les Charlatans font accroire qu'ils trouveront des treſors & des mines avec une *verge* de coudre, & pretendent qu'elle s'incline aux lieux où il y en a. Ce mot vient du Latin *virga*.

VERGE, ſe dit auſſi de la baguette que portent les Huiſſiers, Sergents & Bedeaux, pour faire faire ſilence aux Audiences, & faire paſſage aux Magiſtrats qu'ils conduiſent. Les Sergents à *verge* du Chaſtelet étoient autrefois des Huiſſiers comme ceux qui ſervent à l'Audience, qu'on a multipliez ſelon la neceſſité. L'Ordonnan-

ce d'Orleans de 1560. veut que quiconque ſera touché de la *verge* du Sergent, le ſuive en priſon. On appelle aujourd'huy les Bedeaux des Paroiſſes, *Porteverges*. C'étoient autrefois des Sergents des Juſtices ſubalternes, qui ſervoient à la Juſtice & à l'Eſclat de la Seigneurie.

On diſoit autrefois, porter blanche *verge*, en ſigne de Seigneurie; & on appelle encore en Normandie le pouvoir de la *verge*, l'eſtenduë du territoire dans lequel un Sergent à *verge* peut exploiter. On y appelle auſſi la *verge* de Juſtice, le gouvernement d'un Prince doux & pacifique.

On dit tenir un heritage par la *verge*, quand le poſſeſſeur eſt obligé d'en prendre poſſeſſion par les mains du Seigneur, ou de ſes Officiers, qui luy met en main un petit baſton ou *verge*. C'étoit une formule que pratiquoient les Anciens, qu'ils appelloient *infeſtucare*, qui eſt encore en uſage en quelques Couſtumes.

VERGE, en termes de Negoce, eſt une meſure des longueurs en quelques lieux, qui reſpond à l'aune. La *verge* d'Angleterre contient ſept neuviémes de l'aune de Paris. Mais en general chez les Auteurs la *verge* eſt la même choſe que la *perche*, la *corde* & la *chaiſne*, qui eſt de dix pieds, differente ſelon les lieux.

VERGE DE TERRE, eſt une meſure de terre dont on ſe ſert en quelques Provinces, qui eſt environ un quartier d'arpent de terre.

VERGE, ſe dit auſſi du foüet des Cochers, qui leur ſert à conduire leurs chevaux.

VERGE, ſe dit auſſi des morceaux de fer longs & menus qui ſervent aux Serruriers à faire des clefs, des tringles, &c. Il a acheté tant de fer en *verges*. Il faut trois *verges* pour ſouſtenir les rideaux d'un lit. On ſouſtient les paneaux de vitres avec de petites *verges* de fer clouées aux chaſſis.

On dit figurément, qu'on n'eſt plus ſous la *verge* d'un tel, ſous ſa ferule, pour dire, qu'on n'eſt plus ſous ſa conduite, qu'on ne craint plus ſes reprimendes.

VERGE D'OR, eſt un nom qu'on donne à l'arbaleſte ou au baſton geometrique.

VERGE, ſe dit auſſi d'un anneau ſans chaton qui ſe donne ordinairement en ſe mariant, & qui ſert à arreſter ſur le doigt quelque autre bague.

On dit proverbialement en Juriſprudence, que la *verge* annoblit, & le ventre affranchit: ce qui a eu differentes interpretations dans les Couſtumes où la main morte a lieu.

On appelle *verge dorée* de Mexique, une plante qui eſt une eſpece de *limonium*, dont on trouve la deſcription dans les Memoires de l'Academie des Sciences.

On dit proverbialement, qu'un homme n'avoit ni *verge* ni baſton, pour dire, qu'il n'étoit pas en eſtat d'attaquer perſonne, ni même de ſe deffendre.

VERGE. ſ. f. Terme d'Anatomie. C'eſt ce qu'on appelle autrement le *membre viril*, qui ſert à l'evacuation de l'urine & de la ſemence. Elle tient à la partie inferieure de l'os pubis, & à la ſuperieure de l'iſchion, & eſt compoſée de deux nerfs caverneux, d'un conduit membraneux, de quatre muſcles, d'un grand nombre de nerfs, veines & arteres, & d'une peau faite avec un admirable artifice. Le conduit commun n'eſt que le col allongé de la veſſie.

VERGE'E. adj. f. en termes de Negoce, eſt une epithete qu'on donne aux eſtoffes qui ont quelques fils qui ſont d'une ſoye un peu plus groſſiere que le reſte, ou d'une teinture plus forte ou plus foible. C'eſt un grand defaut à une eſtoffe d'être *vergée*.

VERGÉE, ſ. ſubſt. ſe dit d'une meſure de terre qui eſt la même choſe que la *verge*.

VERGER. ſ. m. Partie d'un jardin où on plante les arbres fruitiers. Un jardin ſe diviſe en parterre pour les fleurs, en potager pour les herbes & les plantes, & en *verger*, où on met des arbres portant fruits à pepin & à noyau. Ce mot vient du Latin *viridarium*. Menage. Mais il y a plus d'apparence qu'il vient de *vergiez*, vieux mot Celtique ou Bas-Breton ſignifiant la même choſe.

VERGES. ſ. f. plurier. Aſſemblage de menus brins, de ſions de bois d'oſier, de bouleau, de genêſt, &c. Les marques de Magiſtrature chez les Romains étoient des faiſceaux de *verges* liez autour d'une hache. Les enfans craignent les *verges*, on les menace des *verges*, on les foüette avec des *verges*. Quand ils ſont mutins, on leur fait baiſer les *verges*.

C'eſt auſſi le ſupplice des coupeurs de bourſes, des femmes de mauvaiſe vie, de celles qui desbauchent les autres. Les ſentences portent, qu'ils ſeront battus & fuſtigez nuds de *verges* par les carrefours de la ville, & attachez au cul d'une charrette. En Eſpagne on les fait monter ſur des aſnes.

VERGES, ſe dit figurément de toute ſorte de chaſtiment qui nous vient d'enhaut. Dieu envoye les peſtes, les guerres, les ſterilitez: ce ſont les *verges* de ſa colere, avec quoy il chaſtie ſes eſleus. Il faut benir la main & les *verges* qui nous chaſtient. Quand on fait penitence, il jette les *verges* au feu, il montre ſeulement les *verges*, comme il fit aux Ninivites.

VERGETTE. ſ. f. Utencile de meſnage qui ſert à nettoyer les habits & les meubles. Il eſt fait de pluſieurs brins de joncs, de ſoyes de porc, de ſanglier, &c. Il faut donner un coup de *vergette* ſur voſtre chapeau. Ce mot vient du Latin *virgula*.

VERGETTE, ſignifie auſſi les cercles de bois ou de metail qui ſervent à ſoûtenir & à faire bander les peaux dont on couvre le tambour.

VERGETTE, en termes de Blaſon, ſignifie un pal retreſſi qui n'a que la troiſiéme partie de ſa largeur. Sublet Des Noyers porte d'azur au pal bretteſſé d'or, chargé d'une *vergette* de ſable.

VERGETTER. v. act. Nettoyer avec des vergettes des habits, des meubles, des tableaux.

VERGETTÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. En termes de Blaſon il ſe dit d'un Eſcu rempli de paux depuis dix & au delà.

VERGLAS. ſ. m. Glace mince qui s'étend ſur la terre & le pavé, & qui ſe fait par la pluye qui s'y gele en même temps qu'elle tombe. Il eſt difficile qu'on ne tombe, quand on marche ſur le *verglas*. On dit auſſi, qu'il tombe du *verglas*, quand il pleut durant la gelée, quoy que le *verglas* ne ſe forme que quand la pluye eſt à terre. Ce mot vient de *viridis glacies*. Nicod. On l'a appellé auſſi *gelicidium*.

VERGLACÉ, ÉE. adj. Terre ou pavé couvert de verglas.

VERGOGNE. ſ. f. Vieux mot qui ſignifie *honte*, & qui ne s'employe plus que dans le burleſque. C'eſt une grande *vergogne* de ſouffrir ce ſcandale public. Malherbe en parlant d'un Roy fainéant, l'a appellé la *vergogne* des Princes.

VERGOGNEUX, EUSE. adject. Ce mot eſt vieux & hors d'uſage, & ſignifioit *honteux*, & eſt formé de *verecundus*.

VERGUE, VERGUE, ou VERGE. ſ. f. Terme de Marine. C'eſt une longue piece de bois arrondie, plus groſſe par le milieu que par les bouts, qui ſert à porter les voiles, & qui croiſe les maſts, au haut deſquels on l'éleve. Sur la Mediterranée on l'appelle *antenne*. La grande *vergue* c'eſt celle du grand maſt. Il y a auſſi la *vergue de fouſle*, des *vergues de veille*, des *vergues de fortereſſe*: ce ſont des materiaux ou grandes pieces de bois qui ſervent à faire des *vergues* en cas de neceſſité, & au temps où il faut qu'on veille à ſes affaires; ce qui leur a fait donner ce nom. Quelques-uns derivent ce mot du Latin *virga*.

On dit qu'un vaiſſeau eſt *vergue* à *vergue* à l'égard d'un autre,

tre, quand ils ſont à coſté, & tellement vis à vis l'un de l'autre, que ſi leurs *vergues* étoient prolongées, elles ne feroient qu'une ligne.

On dit prolonger la *vergue*, quand on l'applique le long de ſon maſt: ce qui ſe dit particulierement de la *vergue* de beaupré, qu'on prolonge dans les abordages.

VERICLE. Terme d'Orfevres, qui ſe dit des pierreries fauſſes. Les ſtatuts des Orfevres portent, qu'il n'eſt pas permis de tailler des diamants de *vericle*, ni de les mettre en or ou en argent, c'eſt à dire de verre ou de criſtal: ce qui eſt mal obſervé.

VERIDIQUE. adj. m. & f. Qui dit la verité, qui ne deguiſe rien. Il n'y a gueres que les Evangeliſtes qui ſoient *veridiques*, qui rapportent les choſes comme elles ſe ſont paſſées.

VERIFICATEUR. ſ. m. Celuy qui eſt nommé en Juſtice pour examiner ſi une eſcriture eſt vraye ou fauſſe. Les Maiſtres Eſcrivains ſont jurez *verificateurs* des eſcritures & ſignatures. On nomme des Banquiers pour être *verificateurs* des ſignatures de Cour de Rome. On nomme des Antiquaires pour *verificateurs* des anciens titres.

VERIFICATION. ſ. f. Examen d'une eſcriture dont on doute, & contre laquelle il y a inſcription de faux, pour ſçavoir ſi elle eſt vraye ou fauſſe. Les Experts ont travaillé à la *verification* de cette promeſſe, & en ont fait leur rapport & depoſitions. On faiſoit autrefois des procés verbaux de *verification* de ſignatures de Cour de Rome, qui ont été retranchez par l'Ordonnance de 1667.

VERIFICATION, ſe dit auſſi de l'éclairciſſement de la verité ſur pluſieurs autres faits. J'ay fait la *verification* des paſſages citez par cet Auteur avec les originaux, je les ay trouvez conformes. Il m'a été permis de faire la *verification* des faits par moy avancez, tant par titres que par témoins. J'ay fait la *verification* des pièces de ce procés ſur l'inventaire, je l'ay trouvé complet, rien n'y manque.

VERIFICATION, ſe dit auſſi de la lecture & examen qui ſe fait en Cour ſouveraine des Edits, Declarations, & Lettres patentes du Roy, & de l'enregiſtrement qui s'en fait enſuite au Greffe, avant que de les mettre à execution. Les Edits, Ordonnances, & Lettres patentes n'ont aucune autorité que dans les Cours où s'en eſt fait la *verification*.

VERIFIER. v. act. Examiner ſi une eſcriture eſt vraye ou fauſſe, & en faire rapport en Juſtice. On a commis des Experts, des Banquiers, pour *verifier* un tel contract, une telle expedition de Chancellerie Romaine.

VERIFIER, ſignifie auſſi, Prouver la verité d'un fait, d'une allegation. On fait les informations & les enqueſtes pour *verifier* les faits contenus en une plainte, en des eſcritures, en des interdits. Les permiſſions de *verifier* en matiere civile, ſont toûjours reſpectives. Le temps *verifie* toutes choſes.

VERIFIER, ſignifie auſſi, Accomplir une prophetie, faire voir qu'elle étoit vraye. JESUS-CHRIST a *verifié* toutes les prophecies faites de luy, il les a accomplies. Cet homme a bien *verifié* ce qu'on avoit predit de luy, qu'il periroit malheureuſement. Cette action *verifie* bien le dire d'Ariſtote.

VERIFIER, ſignifie auſſi, Comparer une choſe à une autre pour voir ſi elle eſt vraye ou contrefaite. Il a *verifié* cette copie ſur l'original. Il a *verifié* toutes les citations de ce livre. Il a *verifié* tous les titres contenus en cet inventaire, tous les cahiers contenus en ce volume, il ne s'en eſt trouvé aucun de manque.

VERIFIER, ſe dit auſſi des Edits, Ordonnances, Lettres patentes qu'on preſente en Cour ſouveraine pour être leuës, examinées & enregiſtrées, & enſuite executées. Il faut *verifier* des Lettres de naturalité en Parlement, en la Chambre des Comptes, &c.

VERITABLE. adj. m. & f. Qui eſt vray, qui dit verité. Un *veritable* homme d'honneur tient ſa parole. On eſt obligé d'affirmer en Juſtice, que les lettres, que les comptes qu'on preſente ſont *veritables*. Il y a peu d'Hiſtoires, de Relations tout à fait *veritables*.

VERITABLEMENT. adv. D'une maniere veritable. Il a raconté cette hiſtoire *veritablement*. On a raiſon de cacher les defauts de ſon prochain, mais *veritablement* il faut mettre au jour l'hypocriſie de ce ſcelerat.

VERITE'. ſ. f. Certitude d'une choſe qui eſt toûjours la même, qui ne change point. Dieu eſt l'eternelle *verité*. Il y a des propoſitions d'eternelle *verité*. Les myſteres de la foy ſont des *veritez* cachées.

VERITÉ, ſe prend auſſi pour la connoiſſance d'une choſe telle qu'elle eſt effectivement. Il y a des *veritez* reelles connuës, certaines & infaillibles, comme les *veritez* Evangeliques. Les inſtructions du Meſſie commencent par ces termes, Je vous dis en *verité*. On appelle la chaire de *verité*, celle où on annonce la parole de Dieu. Charron a écrit un livre des trois *veritez*, pour prouver la Religion. Le Pere Malebranche a fait un livre excellent de la Recherche de la *Verité*. Deſmareſts a fait un joli Roman de la *verité* des fables.

VERITÉ, ſe dit auſſi des connoiſſances dont on deſcouvre la certitude par art. La Geometrie eſt la ſeule ſcience qui ait des *veritez* demonſtratives. Les autres cherchent la *verité* à taſtons, taſchent à trouver la *verité*. Democrite a dit que la *verité* eſt cachée au fond d'un puits. On dit en l'Eſcole, Ami d'Ariſtote, ami de Platon, mais encore plus ami de la *verité*. Le temps deſcouvre les *veritez* les plus cachées. On demande aux témoins, ſi leur depoſition contient *verité*. On a de la peine à faire advoüer la *verité* aux criminels; ils deguiſent la *verité*. Ce Procureur n'a pas dit un mot de *verité* en plaidant.

EN VERITÉ. adv. Certainement. Cela eſt *en verité* comme je vous le dis, pour dire, C'eſt la pure *verité*.

A LA VERITÉ. adverbial. Confeſſion, adveu, qui ne ſe dit gueres ſans reſtriction, ou application. *A la verité* j'ay pris poſſeſſion de cette terre, mais je pretends qu'elle m'appartient.

VERITÉ, ſe dit proverbialement en ces phraſes. Toutes *veritez* ne ſont pas bonnes à dire. Les *veritez* ſont odieuſes. On a dit à cet homme ſes *veritez*, c'eſt à dire, On luy a reproché ſes defauts, ſes vices ſecrets. On dit auſſi à ceux qui diſent aux autres des injures mal fondées, Il n'y a que la *verité* qui offenſe. On dit auſſi burleſquement, *In vino veritas*.

VERJUS. ſ. m. Jus d'un gros raiſin qui croiſt ſur des treilles, qui eſt le plus ſouvent de goût. On l'eſpreint, quand il eſt encore verd. On appelle le *verjus* de grain, *le grand confiner*.

On dit proverbialement, mettre à la pile au *verjus*, pour dire, faire ſouffrir du mal à quelqu'un, & ſur tout par des mediſances. On dit auſſi, C'eſt *verjus* ou *jus verd*, pour dire, C'eſt la même choſe. On dit auſſi d'une choſe qui n'a point de gouſt, qu'il n'y a ni ſauce, ni *verjus*.

VERMEIL, ILLE. adj. Rouge, un peu paillet. C'eſt une bonne qualité au vin, d'eſtre rouge & *vermeil*. On appelle l'Aurore *vermeille*, les roſes *vermeilles*; un teint *vermeil*, ou un teint frais, & qui marque de la ſanté; des levres *vermeilles*, c'eſt à dire, des levres rouges comme du corail. Une trogne *vermeille*, une oreille *vermeille*, eſt une marque que le poiſſon eſt frais. Ce mot vient de *ver*, & ne ſignifie du rouge, qu'à cauſe de la couleur d'eſcarlate qui vient d'un vermiſſeau.

On dit auſſi, que c'eſt bon ſigne, quand une playe eſt bien *vermeille*, lors qu'il n'y a point de chair, ni de ſang livide.

VERMEIL DORÉ. C'eſt de la vaiſſelle d'argent, ou du cuivre doré avec de l'or de ducat diſſous en poudre par de l'eau forte, & amalgamé avec du mercure, dont on fait un enduit ſur l'ouvrage. On l'enduit auſſi avec du vermillon ou couleur rouge de ſanguine, qu'on gratte & qu'on polit avec le brunifoir d'acier pour en oſter les inégalitez.

VERMEIL. ſ. m. Endroit où il y a des vers. Les poules vont au *vermeil*.

VERMEILLE. ſ. f. Pierre precieuſe que les Anciens ont appellée *grenat Bohemique*. Elle eſt d'un rouge cramoiſi noiraſtre, moins agreable que le rubi; mais quand elle eſt chevée ou creuſée en deſſous, elle a une parfaite beauté. Il faut qu'elle ſoit grande, car les petites ſont trop communes. Sa couleur ne change jamais, & elle ſouffre le feu ſans ſe galler ni ſe depolir. Berquen Lapidaire dit que cette pierre eſt le *mercacile*, & reprend Boëce de l'avoir appellée *grenat*. Il dit auſſi, que la plus grande qu'on ait veuë ne ſurpaſſoit pas la grandeur d'un double.

VERMICELLI. ſ. m. C'eſt une eſpece de mets preparé avec de la farine, du fromage, jaunes d'œufs, ſucre & ſafran, qu'on reduit en longs filets qui reſſemblent aux vers, en les forçant avec un piſton de paſſer par de petits trous qui ſont au bout d'un tuyau fait exprés. Ce mets eſt venu d'Italie, où on en fait grand cas. On les appelle auſſi *tagliarini*, ou *milleſanti*.

VERMIFORME. adj. Terme de Medecine, qui ſe dit de pluſieurs parties du corps humain qui reſſemblent à des vers; comme on appelle epiphyſes *vermiformes*, ces parties du cerveau qui tiennent ouvert le paſſage du troiſiéme au quatriéme ventricule. On appelle auſſi les muſcles *vermiformes* ou *lombricaux*, quatre muſcles qui amenent les doigts vers le pouce, tant aux pieds qu'aux mains.

VERMILLER. v. n. Terme de Chaſſe, qui ſe dit des ſangliers, lors qu'ils cherchent les vers de terre, & qu'ils la remuent avec le grouin pour les trouver. On dit auſſi dans les baſſecours, que la volaille *vermille*, ou eſt au vermeil, quand elle fouille dans du fumier pour y trouver des vers.

VERMILLON. ſ. m. C'eſt une couleur rouge fort eſtimée des Anciens, juſques là qu'ils en peignoient les images des Dieux aux jours de leurs Feſtes, & les Capitaines le jour de leur triomphe. Ainſi triompha Camillus, comme dit Pline. Chez les Ethiopiens toutes les perſonnes de marque s'en peignent le viſage, & s'en fardent. Le naturel ſe trouve en Eſpagne ſur des rochers inacceſſibles. Ce ſont des pierres qu'on abat avec des fleſches. Il s'en trouve auſſi vers Colchos. L'artificiel ſe fait d'un ſable rouge auprés d'Epheſe, aprés qu'on l'a pluſieurs fois lavé. Ce fut Callias Athenien, au rapport de Theophraſte, qui trouva l'invention de le faire, aprés avoir tâché de tirer de l'or par le feu d'un certain ſable rouge qui ſe trouve aux mines d'argent, en l'an 249. de la fondation de Rome. Mais Vitruve dit que le *vermillon* fut premierement trouvé auprés d'Epheſe aux champs Cilbiens. On le tire d'une certaine pierre rouge que les Grecs nomment *anthrax*, & il en ſort du vif-argent à chaque coup de pioche qu'on donne deſſus. En Eſpagne on le fait d'une certaine pierre meſlée avec du ſable blanc comme argent, qui eſt ſi haut en couleur, que cela a donné occaſion à pluſieurs de l'appeller *ſang de dragon*, comme dit Dioſcoride. Il s'en trouve encore de naturel en quelques veines d'argent en forme de ſable rouge, qu'on prepare avec pluſieurs lotions & coctions. C'eſt celuy dont on ſe ſert d'ordinaire, l'autre étant de trop grand prix. Il y a auſſi de l'argent-vif meſlé parmi, qu'on fait ſortir en le façonnant. Pline le met au rang des poiſons. En effet ceux qui travaillent à le faire, ſe mettent des maſques de veſſie de pourceau pour n'en pas reſpirer le mauvais air, qui eſt mortel. L'eſpreuve s'en fait ſur une pelle qu'on fait rougir au feu; car s'il eſt bon, il doit conſerver ſa couleur, quand il eſt refroidi. Voyez Pline, Theophraſte, Vitruve, Braſſavolus, Agricola, Cæſius. En Latin *ſandyx*. Les Apothicaires l'appellent *minium*.

VERMILLON, ſe dit auſſi de toute ſorte de couleur rouge, ou d'eſcarlate, parce qu'on en fait avec de certains vermiſſeaux qu'on trouve à la racine de la pimprenelle, ou avec de la cochenille. C'eſt une graine d'un arbriſſeau, qui eſt une eſpece de petit houx fort commun à Taraſcon en Provence, en Languedoc & en Rouſſillon. Il la faut recueillir, quand elle eſt bien meure, parce que c'eſt alors qu'elle donne plus de pouſſes, qu'on nomme communément *paſtel d'eſcarlate*. C'eſt dont on fait en France les belles teintures. Les Arabes l'appellent *kermes*; d'où eſt venu le nom de *cramoiſi*. Les Latins l'appellent *vernix*, d'où quelques-uns deduiſent le mot de *vermillon*. On fait auſſi du *vermillon* avec du plomb lavé & bruſlé, ou de la ceruſe pouſſée au feu, qui eſt de moindre prix, que les Peintres appellent *minium*. Ce mot vient de *vermiculum*, à cauſe des vers qui ſe trouvent dans la graine que les Latins appellent *coccus*. Menage.

VERMILLON, ſignifie auſſi cette couleur rouge qu'on voit ſur le viſage, ſoit qu'elle y ſoit naturelle, comme il s'en voit aux joues de quelques perſonnes; ſoit qu'elle y ſoit cauſée par la pudeur qui y fait monter le ſang pendant quelque temps. Quand on luy reprocha cette galanterie, il luy monta un petit *vermillon* au viſage. Les femmes ſe fardent auſſi avec du *vermillon*, dont il y en a qui eſt appliqué ſur des feuilles de papier; d'autre de liquide qui s'extrait de la tonture d'eſcarlate. On dit auſſi, que des levres ſont d'un beau *vermillon*, quand elles ſont d'un beau rouge.

VERMILLONNER. v. n. Terme de Chaſſe, qui ſe dit du blereau, quand il cherche des vers pour paſturer. On en voit les apparences par la terre qu'il remuë.

VERMINE. ſ. f. eſt un nom collectif, qui ſe dit de toutes ſortes de petites beſtes ou inſectes qui naiſſent à l'homme, aux animaux & aux fruits, comme les poux, puces, punaiſes, morpions; à l'égard du bled les charençons; des arbres & des fruits les fourmis, les mouches, les tigres, &c.

VERMINE, ſe dit figurément du peuple & de la canaille qui pullule dans les villes, & qui incommode les honneſtes gens.

VERMISSEAU. ſ. m. Petit ver qui ſert de paſture aux oiſeaux, & dont on ſe ſert auſſi pour faire des appaſts aux poiſſons.

VERMOULU, UE. adj. Bois qui eſt mangé des vers, qui eſt caſſant & de nulle valeur. Cette table eſt *vermoulue*. Ce bois de lit eſt *vermoulu*.

VERMOULURE. ſ. f. Dommage que ſouffre le bois par le ver qui le ronge. Les Peintres ſçavent couvrir la *vermoulure* du bois en le frottant avec de la cire, qui emplit les trous de *vermoulure*.

VERNIS. ſ. m. eſt une liqueur eſpaiſſe & luiſante dont on ſe ſert pour mettre ſur les cartes de Geographie, & ſur les tableaux pour les rendre plus éclatans, ou empêcher qu'ils ne ſe gaſtent. On fait auſſi du *vernis* propre à enduire & colorer des ouvrages de menuiſerie. Il ſe fait avec de la gomme de genevre que les Maures & Arabes appellent *ſandaraca*; & parce qu'elle vient au printemps, les Latins l'ont nommée *vernix*. Elle a auſſi le même nom en Allemand. Le *vernis* d'Eſcrivain ſe fait avec cette ſandaraque mêlée en poudre ſubtile, dont on frotte le papier avec un gland de liévre, & cela fait boire l'encre, & empêche qu'il ne s'eſtende. Le liquide ſe fait en y adjoûtant de l'huile de lin. Le *vernis* de la Chi-

ne

ne qu'on fait icy ſe fait avec fromage de gruyere delayé en ſorte qu'il ſoit comme de la glu, ſur lequel on jette un peu de chaux vive, qu'on colore avec du cinnabre, ſi on le veut rouge; ou avec du noir de fumée, ſi on le veut noir.

Il y a pluſieurs autres preparations des diverſes ſortes de *vernis*. Le *vernis* commun fondu avec huile de lin & aloés cicotrin, & mis ſur des feuilles d'eſtain ou d'argent, eſt appellé *vernis doré*: c'eſt celuy dont on dore les cuirs & quelques bordures de tableaux. La maniere de preparer le *vernis* de la Chine ſe trouve dans le livre du Pere Kircher *de China illuſtrata*, avec le moyen de luy donner diverſes couleurs, & de faire celle d'aventurine.

Il y a des *vernis* mols & durs dont ſe ſervent les Graveurs en eau forte, dont Boſſe Graveur a fait un ample Traité.

VERNIS, ſe dit auſſi de l'enduit qu'on met ſur de la poterie. Le *vernis* des pots de terre ſe fait avec du plomb fondu; le *vernis* des plats de fayence avec de la potée, &c.

VERNISSER, ou VERNIR, v. act. Enduire avec du vernis. *Vernifier* un carroſſe, une carte, un tableau.

On dit auſſi, *vernifier* de la poterie, c'eſt y mettre l'enduit qui les colore, & qui leur donne leur beau poli.

VERNISSÉ, ÉE; VERNI, IE. part. paſſ. & adj. Les tuiles *vernifſées* durent tres-long-temps.

VERNISSEURE. ſ. f. Application de vernis. Cette bordure paroiſt d'or, mais ce n'eſt qu'une *vernifſeure*. La *vernifſeure* du temps qu'on voit ſur les anciennes meubilles ne ſe peut imiter par aucun artifice.

VEROLE. ſ. f. Terme de Medecine. On eſcrivoit autrefois *vairole*. Maladie contagieuſe qui couvre le corps de gales ou de puſtules, qui eſpaiſſit la peau, & qui y laiſſe de petits creux. Les Medecins tiennent que la *verole* & que la rougeole ont beaucoup d'affinité & de reſſemblance, en ſorte que les deux ou trois premiers jours on a de la peine à les diſtinguer l'une de l'autre. Elles viennent toutes deux d'un ſang impur, & d'humeurs corrompuës. Elles different pourtant, comme la boſſe fait du charbon en matiere de peſte: car la *verole* eſt faite de matiere plus craſſe & viſqueuſe, ſanguine & pituiteuſe; & la rougeole d'une matiere chaude, ſubtile & bilieuſe. La *verole* s'éleve en puſtules pointuës & blanchiſſantes, avec une petite tumeur qui pique & demange, & laiſſe des marques qui gravent le cuir; au lieu que la rougeole laiſſe ſeulement des taches paſſageres comme des morſures de puces, le plus ſouvent rouges, quelquefois verdes & noires; & ne ſort gueres hors du cuir, mais s'eſtend en large, & ne demange point. La petite *verole* eſt la maladie des petits enfants. Elle vient quelquefois aux grandes perſonnes, & elle leur eſt tres-dangereuſe. On tient qu'on n'a gueres qu'une fois la petite *verole*. On appelle *verole volante*, la même maladie, quand elle eſt legere, lors qu'on n'en a que quelques grains par cy par là. Les Indiens ont une idole de la peine *verole* ſous la figure d'une grande femme maigre, ou pluſtoſt d'une Furie qui a deux teſtes & quatre bras, à laquelle ils font des vœux extravagants qu'on peut voir dans le Recueil de Thevenot. Ce mot vient de *variola*. Menage aprés le Preſident Fauchet, qui veut qu'on eſcrive *vairole*, à cauſe qu'elle marque le viſage de diverſes taches.

On appelle *groſſe verole*, une autre maladie contagieuſe qui ſe prend ordinairement par les actes veneriens, & qu'on ne guerit qu'avec la ſueur, ou le flus de bouche, provoquez par le mercure. On l'appelle en France *mal de Naples*, parce que la premiere fut apportée du ſiege de Naples. Les Italiens l'appellent *mal Francoſe*, & les Eſpagnols *ſarna de Indias*, ou *las bubas*. La *verole* n'eſt point honteuſe à Goa; on fait même gloire de l'avoir euë pluſieurs fois. On la guerit là avec des feuilles de chine, ou eſchine. Herrera dit que les Eſpagnols ont apporté la *verole* à Mexique, bien loin de l'y avoir priſe.

VEROLÉ, ÉE. Qui a la groſſe verole.

VEROLIQUE. adj. Qui tient de la verole. La carie des os eſt un accident *veroliques*. Les puſtules *veroliques* ſont les principaux ſignes de cette maladie. Les chancres, les poulains, ſont des maladies de nature *verolique*.

VERON. ſ. m. Poiſſon de riviere jaune & luiſant par le dos, & blanc par le ventre, & tacheté de noir. En Latin *varius*, parce qu'il eſt de pluſieurs couleurs.

VERONIQUE. ſ. f. Plante qui porte une fleur rouge & fort vive en forme d'œuillet. Il y a deux ſortes de *veronique*. La maſle ſe traiſne & rampe par terre, ayant une petite tige rouge & velué. Ses feuilles ſont longues, noiraſtres, velués & dentelées alentour. Ses fleurs ſont rouges. Sa graine eſt en petites gouſſes faites comme des bourſes. Sa racine eſt greſle, menuë & diviſée en pluſieurs parties. La femelle a une tige velué, des feuilles rondes ſans dentelure, ſes fleurs jaunes tirant ſur le rouge, ſes gouſſes rondes & ſemblables au reſte à la precedente. On l'appelle autrement *l'herbe aux ladres*. En Latin *veronica*.

VERONIQUE, eſt auſſi un tableau ou image de la face de Noſtre Seigneur peinte ſur un mouchoir, telle qu'elle ſe peignit ſur celuy de Ste. *Veronique*, qui étoit une femme de Jeruſalem qui donna à JESUS-CHRIST le voile de toile qui luy couvroit la teſte pour s'eſſuyer le viſage tout couvert de ſang & de ſueur, quand on le menoit au Calvaire. Cette image a été apportée à Rome du temps de Veſpaſien; & on dit qu'elle guerit Tite de ſa ladrerie, ſi-toſt qu'il l'eut regardée. Nicod tient que ce mot vient de *vera icon* ou *vraye image*.

VERRAT. ſ. m. Gros pourceau, le maſle d'une truye. Ce mot vient du Latin *verres*, qui ſignifie *pourceau maſle*.

On dit proverbialement d'un homme en colere, qu'il eſcume comme un *verrat*.

VERRE. ſ. m. Corps diaphane fait par art. Il tient le milieu entre les metaux & les pierres. Il eſt fuſible comme les metaux, mais il n'eſt pas malleable. C'eſt le dernier ouvrage que l'art peut faire par le moyen du feu; car tous les metaux à force du feu ſe tournent enfin en *verre*, & la terre même, comme on voit aux briques trop cuites, qui ſe vitrifient. Le *verre* ſe fait avec des caillous blancs & reluiſants, ou avec du ſable blanc bien lavé, & avec du ſel alkali, ou de l'herbe de ſoude; ou bien pour faire du *verre* commun, du ſel de cendres de fougere: le tout dans un feu de reverbere tres-violent. On en fait auſſi avec des criſtaux de roche fondus. On fait le beau *verre* avec de la ſoude du Levant & du ſable blanc. On y meſle un peu de manganeſe pour oſter le verdaſtre de la ſoude; & ſi on en met beaucoup, il ſera d'un rouge de pourpre. Le *verre* qui a une foible teinte de rouge eſt tres-propre pour faire des *verres* objectifs & des lunettes d'approche. On fait le *verre* jaune avec de la ſeule rouille de fer. On le fait de couleur bleuë ou d'eigue marine, en y meſlant du cuivre rouge calciné pluſieurs fois, & y adjouſtant un peu de ſafre calciné. On fait du *verre* verd avec le cuivre calciné & la rouille de fer, ou avec le minium, c'eſt à dire, la chaux rouge de plomb. On le fait violet, en y meſlant du ſaphre & de la manganeſe. La diaphanéité du *verre* vient de ce qu'il a ſes pores tout droits & vis à vis les uns des autres; & ſa poliſſeure, de ce qu'ils ſont extremement petits, juſques là que les eaux fortes & regales n'y peuvent pas entrer, quoy qu'elles entrent bien en ceux de l'or. C'eſt une imagination de croire qu'on ait jamais eu l'invention du *verre* malleable, parce que s'il étoit ductile, il perdroit ſa principale qualité, qui eſt la tranſparence, la-

quelle

quelle ne peut ſubſiſter, que tant que ſes pores ſeront vis à vis les uns des autres. On a vû en Allemagne des bouteilles d'un *verre* ſi delié par le fond, qu'on les pouvoit rendre convexes ou concaves en ſoufflant, ou en attirant l'air doucement: ce qui montre qu'il peut y avoir quelque flexibilité dans le verre. L'eſprit du ſel tres-bien rectifié ronge le *verre*, & en diſſout tout le tiſſu, en ſorte qu'il devient friable. On dit un carreau de *verre*, des chaſſis de *verre*, des bouteilles, phioles, cloches, matras faits de *verre*. Cela eſt fragile & caſſant comme du *verre*. Ce mot vient du Latin *vitrum*.

VERRE D'ANTIMOINE. Voyez ANTIMOINE.

Un *plat de verre*, eſt une grande piece ronde de *verre* qu'on taille pour faire des paneaux de vitres. Il a un nœud au milieu qu'on appelle *œuil de bœuf*. Une *table de verre*, eſt un grand morceau de *verre* quarré qui ſe coule ſur le ſable. On l'appelle *verre de Lorraine*, quoy qu'il s'en faſſe dans les autres verreries; & on s'en ſert aux portieres de carroſſe.

On appelle auſſi un *œuil de verre*, un œuil fait d'eſmail au feu de lampe, dont ſe ſervent les borgnes pour reparer un peu la difformité de l'œuil qui leur manque.

VERRE DE LUNETTE, eſt un *verre* taillé dont on ſe ſert pour faire des lunettes à longue veuë. On en fait auſſi pour les microſcopes. Il y a des lunettes à deux & à quatre *verres*. Le *verre objectif*, eſt celuy qui eſt le plus éloigné de l'œuil, & qui eſt taillé en portion d'une grande ſphere convexe. Le *verre oculaire*, eſt celuy qui eſt le plus prés de l'œuil, qui eſt concave, & une portion d'une petite ſphere. Il y a des *verres omphalopires*, *meniſques*, &c. pour diverſes ſortes de lunettes. Voyez à leur ordre.

VERRE, ſignifie auſſi un petit vaſe dont on ſe ſert à table pour boire, qui eſt de même matiere. Il eſt ordinairement de la figure d'un cone renverſé ou d'un cylindre, & eſt poſé ſur un pied ou une pate. Un *verre* de fougere, de criſtal de Veniſe.

On dit boire à plein *verre*, quand on boit un rouge bord. Donnez en dans le cul du *verre*, c'eſt à dire, un fort petit coup. On dit des desbauchez, qu'ils ſont toûjours parmi les *verres* & les pots, qu'ils choquent les *verres*, qu'ils vuident les *verres*, &c.

VERRE, ſe dit auſſi de ce que contient le *verre*. Un bon *verre* de vin, c'eſt un demi-ſeptier de Paris. On peut gagner le ciel en donnant un *verre* d'eau au nom de Dieu à ceux qui en ont beſoin.

VERRE DORMANT, eſt une petite feneſtre qu'on peut faire dans le mur qui regarde ſur le voiſin, où il y a un *verre* ſcellé en plaſtre qui ne s'ouvre point. La Couſtume de Paris regle l'uſage des *verres dormants*.

VERRE, ſe dit proverbialement en ces phraſes. Ne boira-t-on jamais dans voſtre *verre*? pour dire, Ne peut-on point faire un petit repas avec vous? On dit auſſi au cabaret, Qui caſſe les *verres* les payé. On dit encore pour railler ceux qui ſe laiſſent tomber, Si ſon cul euſt été de *verre*, il euſt été caſſé.

VERRÉE. ſ. f. Plein un verre. Il faut prendre cette medecine, cette tiſanne en deux ou trois *verrées*; on en peut prendre deux *verrées* à la fois.

VERRERIE. ſ. f. Lieu où on fait le verre. La plus belle *verrerie* du monde eſt celle de Muran proche de Veniſe. Une *verrerie* conſomme prodigieuſement de bois.

VERRERIE, ſignifie auſſi l'art de faire le verre. La *verrerie* a été trouvée par haſard, comme rapporte Pline, liv. 36. Il dit que des Marchands faiſant cuire leur viande ſur le bord de la mer, & n'ayant point de pierre pour mettre ſous leur marmite, tirerent du navire des morceaux de nitre, qui eſtant meſlez avec le ſable, firent eſcouler une liqueur luiſante qui eſtoit du verre. Mais il ſe trompe, quand il adjouſte que pour en perfectionner l'art, on y adjouſta du *magnes lapis*, qu'il dit attirer la liqueur du verre comme le fer; car il a pris *magnes*, *aimant*, pour la *magneſie*, qui eſt une ſimple pierre qui entre à la verité en la compoſition du verre pour le blanchir, mais qui n'a aucune vertu attractive ni du fer, ni du verre.

VERRERIE, ſe dit auſſi des ouvrages de verre. Les Verriers ſont marchands de menuës *verreries*. Il y a des curieux qui rempliſſent leurs cabinets de criſtaux & de pluſieurs pieces rares de *verreries*.

VERREUX, EUSE. adj. Plein de vers. Il ne ſe dit gueres que des fruits. Pomme *verreuſe*, prune *verreuſe*, &c.

VERREUX, ſe dit figurément en choſes morales. Une affaire *verreuſe*, c'eſt une affaire qui ne vaut rien; & on le dit d'un procés qu'on perdra. Un homme *verreux*, eſt un homme ſans biens & ſans merite. Il y a d'habiles gens dans cette aſſemblée, dans cette ſocieté, mais il y en a bien de *verreux*. Il y a des Marchands qui paroiſſent beaucoup, qui ſont bien *verreux*, qui ſont preſts à faire banqueroute.

VERRIER. ſ. m. Ouvrier qui travaille aux verres. Un Gentilhomme *Verrier*. La profeſſion de *Verrier* eſt noble; les *Verriers* ont eu le privilege de ne point deroger.

VERRIER, eſt auſſi le Marchand qui vend des verres, ſoit en boutique, ſoit par les ruës: & on dit proverbialement d'un homme qui marche viſte, qu'il va comme un *Verrier* de charge.

VERRIER, eſt auſſi un panier d'oſier deſtiné à mettre des verres.

VERRIERE. ſ. f. Quarré de verre blanc & fort clair, qu'on met devant des tableaux ou des reliques pour les conſerver. On le dit auſſi de ce petit morceau de verre rond qu'on met au deſſus des montres.

VERRIN. ſ. m. Machine qui ſert à elever de fort gros fardeaux. Elle eſt compoſée de deux pieces de bois, dans leſquelles entrent deux vis tres fortes à la maniere des preſſes de Relieurs. On la tourne avec des leviers, & par le moyen d'un pointal ou piece de bois qu'on applique deſſus, on redreſſe des granges ou des paneaux de charpente, & on eleve même des toits tout entiers.

VERROTTERIE. ſ. f. Terme de Negoce. C'eſt une menuë marchandiſe de verre, comme des grains ou patenoſtres de verre ou de criſtal, dont on trafique avec les Barbares & Sauvages. On fait un grand commerce vers le Senega de *verrotterie* de toutes ſortes de couleurs.

VERROUIL. ſ. m. Partie des ferrements & garnitures d'une porte, ce qui ſert à la fermer en dedans. Ordinairement c'eſt une piece de fer coulante en des crampons qu'on appelle *vertevelles*. Ceux qui ont des treſors ferment leurs portes à la clef & aux *verrouils*. Menage tient que ce mot vient du Latin *verruculus*, qui ſe trouve dans les Gloſes en cette ſignification. D'autres le derivent de *veru*, *broche*. D'autres croyent qu'il vient par corruption de *fer roulant*, à cauſe que la prononciation de l'*f* ſe change aiſément en *v*, & ſur tout par les Allemans; & parce que les anciens *verrouils* eſtoient ronds, & rouloient dans les vertevelles. On les appelle encore en quelques Provinces *courreaux*.

VERROUILLER. v. act. Fermer une porte avec les verrouils. Il s'eſt enfermé dans ſa chambre, & a *verrouillé* la porte.

VERRUE. ſ. f. Porreau, petit durillon rond & élevé ſur la peau comme un petit pois. Il vient plus ordinairement aux mains qu'aux autres endroits du corps. Il y a pluſieurs ſortes de *verrues*, dont les ordinaires s'appellent *poracées*, parce qu'elles ont la teſte de porreau, & ſont compoſées de petits filets qui reſſemblent à ſes

racines. Il y en a une autre ſorte qu'on appelle *myrmecie*, qui eſt une petite eminence calleuſe, ronde & eſpaiſſe qui naiſt aux mains des petits enfants, qui vient quelquefois ſubitement, & puis s'eſvanouit. Quelques Medecins comprennent auſſi ſous ſes eſpeces le corps ou durillon qui vient aux jointures des arteils & ſous la plante des pieds, que les Latins appellent *clavus*, parce qu'il cauſe une douleur picquante, comme ſi on étoit picqué d'une pointe de clou. Ce mot vient du Latin *verruca*.

VERS. ſ. m. Aſſemblage de paroles, de ſyllabes meſurées par un certain nombre de pieds, ou qui finiſſent par des rimes. Les Pſeaumes de David en Hebreu ſont des *vers* rimez, comme les *vers* François. Les *vers* Grecs & Latins ſont faits avec des pieds d'une certaine quantité. Quelques-uns ont voulu faire des *vers* meſurez François à la maniere des Latins, dont le premier fut Eſtienne Jodelle en l'an 1553. enſuite Paſquier, Paſſerat, Rapin & autres, dont les ouvrages n'ont point reüſſi. C'eſt un vice de l'oraiſon, de faire des *vers* dans la proſe, quoi que Barthius diſe qu'il a trouvé 70. *vers* dans la premiere page des Oraiſons de Ciceron contre Vatinius; & que Voſſius ait remarqué un diſtique entier au commencement du 3. livre de l'Orateur. Il n'y a rien de ſi commun qu'un faiſeur de *vers*, de ſi rare qu'un Poëte. Il faut un genie particulier pour faire des *vers*, pour bien tourner des *vers*. Les *vers* galants, tendres & amoureux ont preſque banni en France les *vers* Heroïques & Lyriques. On ne peut gueres exceller en proſe & en *vers*. C'eſt un grand fleau qu'un Auteur qui recite toûjours ſes *vers*.

Les *vers* ſont *hexametres*, *pentametres*, *Iambiques*, *endecaſſyllabes*, qui ſeront expliquez à leur ordre.

En France on fait des *vers Heroïques*, ou *Alexandrins*, qui ſont des *vers* de 12. à 13. ſyllabes. Du temps de Ronſard ils n'étoient que de 10. à 11. Des *vers Lyriques*, qui ſont de toutes ſortes de meſures, &c.

VERS LIBRES, ſont des *vers* qu'on fait de differentes meſures & avec differentes ſuites de rimes.

VERS BURLESQUES, ſont des *vers* où on ne cherche qu'à mettre des plaiſanteries aux deſpens de la raiſon. Scarron a tourné toute l'Eneïde en *vers* burleſques à l'imitation de Jean Baptiſte Lulli Italien.

VERS MASCULINS, ſont ceux qui ont la terminaiſon forte & maſle.

VERS FEMININS, ſont ceux qui ont un *e* feminin dans la derniere ſyllabe, laquelle eſt ſurabondante, & n'eſt à rien comptée.

Les Anciens ont fait auſſi pluſieurs ſortes de *vers*, ou jeux poëtiques, comme les *vers* en *centons*, *écho*, *monorimes*; des *vers equivoques*, où les mêmes mots contenus en deux *rimes* ont un ſens different, comme ceux d'une Epiſtre de Marot fort eſtimée:

En m'esbattant je fais rondeaux *en rime*,
Et en rimant bien ſouvent je m'*enrime*.

Les *vers reciproques* ſont des *vers* qui ſe retournent, & où on trouve les mêmes mots, en les liſant à rebours. Sidonius Apollinaris les appelle *recurrents*; d'autres, *vers retrogrades*: comme,

Roma tibi ſubito motibus ibit amor.

Paſquier & des Accords en rapportent pluſieurs exemples, tant en Latin, qu'en François.

On dit proverbialement & ironiquement, Voilà des *vers* à voſtre loüange, quand on montre à quelqu'un un eſcrit qui luy eſt injurieux, quelque exploit, quelque titre qui luy eſt deſavantageux.

VERS. Prepoſition relative à certaine perſonne, à certain temps, à certain lieu, à certaine quantité, dont on entend parler. Je vous iray voir aux champs *vers* le mois de Septembre, *vers* le ſoir. La navigation *vers* l'Occident eſt plus facile que *vers* l'Orient, ou le Midy. Vous trouverez cette queſtion reſoluë dans un tel Chapitre *vers* le milieu. Cet ouvrage tire *vers* ſa fin. Il s'eſt tourné *vers* ſon adverſaire pour luy faire ce reproche. Il s'eſt tranſporté *vers* le Juge. Marcher *vers* l'ennemy. Ce mot & le precedent viennent du Latin *verſus*. Nicod.

VERSE. ſ. f. Chûte d'eau, de pluye. Durant que je vous attendois, il a pleu une bonne *verſe*. On dit auſſi adverbialement, Il a pleu à *verſe*.

VERSE-EAU. ſ. m. eſt l'onziéme Signe du Zodiaque, qu'on nomme en Aſtrologie *Aquarius*. Il domine au mois de Janvier.

VERSER. v. act. & n. Faire eſcouler une choſe liquide d'un vaiſſeau en l'inclinant. *Verſer* du vin, *verſer* à boire, *verſer* de l'eau ſur la teſte, ſur les mains. Ce mot vient de *vertere*, Nicod; d'autres diſent de *verſare*.

En Chymie on dit *verſer* par inclination, lors qu'il y a des ſels ou des metaux precipitez au fond du vaiſſeau, & qu'on en fait ſortir l'eau en le panchant doucement.

VERSER, ſignifie auſſi, Répandre, eſpancher. Herode a *verſé* le ſang innocent des enfans de Bethlehem. Ce Tyran a bien fait *verſer* des larmes, a bien fait des veuves & des orphelins.

VERSER, ſe dit figurément en choſes ſpirituelles & morales. Le Saint-Eſprit *verſe* ſes dons dans nos ames. Ce Prince *verſe* à pleines mains des graces ſur ce favory.

VERSER, ſignifie, Faire tomber ſur le coſté une machine roulante, ſoit carroſſe, charrette, ou coche, ou bateau. C'eſt un grand haſard, ſi on n'eſt bleſſé, quand on *verſe*. *Verſer* dans un precipice. Ce Cocher nous a *verſez* par malice.

VERSER, ſe dit auſſi des bleds qui ſont ſi hauts, & ſi agitez, que leur tuyau ne les peut plus ſouſtenir. Si ces pluyes, ſi ces vents durent, cela eſt capable de *verſer* les bleds.

VERSER, ſe dit auſſi en parlant de l'exercice bon ou mauvais d'une charge, d'une commiſſion, d'un maniement. On eſt ſujet à des recherches, quand on a mal *verſé* dans une charge.

VERSER, ſe dit proverbialement en ces phraſes. Il n'eſt ſi bon Chartier qui ne *verſe*, pour dire, le plus habile homme eſt ſujet à faire des fautes. On dit auſſi, C'eſt *verſer* en beau chemin, pour dire, Nous avons manqué une affaire, lors que nous l'avions miſe en bon train.

VERSÉ, ÉE. part. & adj.

VERSÉ, ÉE. part. & adj. Qui eſt ſçavant, experimenté en quelque choſe. Ce Docteur eſt bien *verſé* aux Lettres divines & humaines, il eſt bien *verſé* dans les controverſes.

On dit proverbialement en voyant un yvrogne, Il a plus beu que je ne luy en ay *verſé*.

VERSET. ſ. m. Partie d'un Chapitre, d'une Section, ou d'un Paragraphe ſubdiviſé en pluſieurs petits Articles. Toute la Bible eſt diviſée par Chapitres, & les Chapitres par *verſets*. Le Chœur chante alternativement les *verſets* des Pſeaumes. Les Juriſconſultes citent un tel *verſet* d'un tel Paragraphe, d'une telle Loy.

VERSET, ſe dit auſſi de certains petits traits qui ſe chantent dans l'Office Divin, tant devant les Leçons & Chapitres, qu'en autres rencontres. Les enfans ou les Choriſtes en chantent une partie, & l'autre eſt répondüe par le Chœur.

VERSIFICATEUR. ſ. m. Qui fait des vers. Celuy qui ne fait point de fictions n'eſt pas Poëte, il n'eſt que *verſificateur*.

VERSIFICATION. ſ. f. Tour de vers, cadence du

vers. Ce Poëte a la *verſification* fort belle, fort nette, fort coulante.

VERSIFIER. v. n. Faire des vers. Il y a des Auteurs qui *verſifient* bien, qui tournent bien un vers, & qui n'ont point d'invention.

VERSIFIÉ, ÉE. adj. Qui eſt mis en vers. Cette piece eſt fort bien *verſifiée*.

VERSION. ſ. f. Traduction de quelque livre ou écrit d'une langue en une autre. Il y a pluſieurs *Verſions* de Virgile, en proſe, & en vers. Les *Verſions* ſe renouvellent de temps en temps, à meſure que la langue change. Il y a eu des *Verſions* de la Bible en toutes les langues. La *Verſion* Vulgate eſt celle dont on ſe ſert en l'Egliſe; la *Verſion* des Septante, celle qui fut faite par l'ordre de Ptolomée. La *Verſion* de St. Jerôme.

VERSO. ſ. m. Terme du Palais. C'eſt la page qu'on trouve, quand on a tourné le feuillet. Il eſt oppoſé au *recto*, qui eſt la page qui ſe preſente d'abord. Vous trouverez une telle piece dans l'extrait, fol. 10. *verſo*.

VERT, VERTE. adj. Qui eſt jeune, vigoureux, qui a du ſuc, de l'humidité, qui n'eſt pas meur. Ainſi on dit des abricots *verts*, des pois *verts*. Ces fruits ſont trop *verts*. Ce vin eſt *vert*, mais ſon *vert* ſe tournera en force. Le bois *vert* a de la peine à bruſler; mais étant enflammé, il fait un feu plus violent, un feu violet. On dit auſſi, que la pierre eſt *verte*, quand elle eſt encore humide, fraiſchement tirée de la carriere. Elle eſt alors ſujette à geler.

VERT, ſe dit en ce ſens figurément en choſes morales. On dit la *verte* jeuneſſe, de la vigueur, de la force de l'âge. On dit qu'un vieillard eſt encore *vert*, lors qu'il a encore de la vigueur, de la ſanté, qu'il marche, qu'il digere bien.

VERT, ſe dit auſſi figurément d'un homme hardi, ſevere, ferme, reſolu. Quand ce Conſeiller opine, il monſtre bien qu'il eſt *vert*, qu'il ſçait bien ſouſtenir ſon opinion, y demeurer ferme. Cét homme vous a voulu picquer, mais vous luy avez fait une *verte* repartie.

VERT GALANT, eſt un homme jeune & vigoureux, propre à rendre aux Dames de bons ſervices.

VERT, ſe dit proverbialement en ces phraſes. On dit à un homme qui meſpriſe une choſe à laquelle il ne peut parvenir, Autant en dit le renard des meures, qu'elles ſont trop *vertes*. On dit auſſi, Entre deux *vertes* une meure, pour dire, Mettre une bonne choſe entre deux mauvaiſes. On dit auſſi, qu'on nous en a donné des plus *vertes*, des plus ſeches, pour dire, qu'on nous a donné des fableries, des bourdes. On dit auſſi, qu'on a employé le *vert* & le ſec, pour dire, qu'on a fait tout ſon poſſible pour faire reüſſir une affaire. On dit qu'un homme a été pris ſur le *vert*, pour dire, ſur le fait; & qu'il a été pris ſans *vert*, pour dire, à l'impourveu, par alluſion au jeu qu'on joüe au mois de May, dont la condition eſt qu'il faut avoir toûjours du *vert* ſur ſoy. On dit auſſi, Donner la cotte *verte*, pour dire, Toucher les cuiſſes avec du *vert*. On dit auſſi, qu'un homme a la teſte *verte*, pour dire, qu'il eſt jeune & étourdi, & ſujet à ſe mettre en colere; & d'un vieillard vigoureux, qu'il reſſemble au perreau, qu'il a la teſte blanche, & la queuë *verte*. On dit encore, qu'un homme mange ſon bled en *vert*, lors qu'il mange ſon revenu par avance, qu'il vend ſa recolte avant qu'elle ſoit meure. On dit auſſi, Vin doux, pain tendre & bois *vert*, mettent la maiſon au deſert.

VERTEBRE. ſ. f. Petits os, dont pluſieurs de ſuite ſont la compoſition de la troiſiéme partie du ſquelet de l'homme. Ils s'étendent depuis le haut du col juſqu'au croupion, & ils forment toute l'eſpine du dos. Le col a ſept *vertebres*, le dos douze, & les lombes cinq. Les *vertebres* du col ſont percées pour bailler paſſage aux veines & arteres qui montent au cerveau. La premiere *vertebre* eſt appellée par quelques-uns *atlas*, parce qu'elle ſouſtient toute la teſte. D'autres l'appellent le *gond* ou la *tournoüeſe*. La ſeconde a une apophyſe pointuë qui s'appelle *dent*, à cauſe de ſa figure, dont la diſlocation fait ſouvent une eſquinance incurable. La premiere *vertebre* du dos s'appelle *creſte*, parce qu'elle eſt eminente pardeſſus les autres, comme la creſte d'un heaume. La ſeconde s'appelle *axillaire* ou de l'aiſſelle; les autres enſuite *coſtales*. Ce mot de *vertebre* vient du Latin *vertere*, *tourner*, à cauſe que c'eſt par le moyen des *vertebres* que le corps ſe tourne. Les Medecins les appellent *ſpondyles*.

VERTEMENT. adv. D'une maniere forte & puiſſante. Cet eſcolier a été foüetté *vertement* par ſon Regent, c'eſt à dire rudement. Ce Commis a été *vertement* reprimendé par ſon Maiſtre. On a battu *vertement* cette place. Ces deux ennemis ſe ſont attaquez *vertement*, c'eſt à dire, avec vigueur & courage. Ce Conſeiller a ſouſtenu *vertement* ſon opinion, il l'a deffenduë avec force & opiniaſtreté.

VERTEVELLE. ſ. f. Terme de Serrurerie. Ce ſont deux pieces de fer en forme d'anneaux, qu'on fiche dans une ponte pour faire couler & retenir le verrouil des ſerrures à boſſe. Borel dit qu'il ſignifie auſſi un *loquet*. Du Cange derive ce mot du Latin *vertevella*, *en cè quòd in his foraminibus vertantur veſtes*.

VERTICAL, ALE. adj. Terme d'Aſtronomie. C'eſt le point du ciel qui reſpond directement au deſſus de noſtre teſte, qu'on appelle autrement le *zenith*. Les cercles *verticaux* ſont de grands cercles de la ſphere qui ſe couppent dans le zenith & le nadir, qui tombent perpendiculairement ſur l'horiſon, & le diviſent en degrez & minutes. On les appelle autrement *azimuth*. Ils ſont marquez ſur une des planches de l'Aſtrolabe. Un quadran *vertical*, eſt un quadran ſolaire tracé ſur une ſurface elevée à plomb ſur l'horiſon. On l'appelle *Oriental*, *Occidental*, *Meridional*, & *Septentrional*, quand il eſt oppoſé à l'un des points cardinaux de l'horiſon; & *vertical declinant*, quand il ne les regarde pas preciſément; *vertical reclinant*, quand la ſurface n'eſt pas tout à fait perpendiculaire. Deſmarets a dit burleſquement dans ſes Viſionnaires:

Et que devant ton jour fatal,
Cent revolutions ſolaires
Eſclairent ſur ton *vertical*.

VERTICALEMENT. adv. D'une maniere verticale. Les Poles du monde dans la ſphere parallelle ſont ſituez *verticalement*. L'Equateur dans la ſphere droite couppe le ciel également & *verticalement*.

VERTIGE, ou VERTIGO. ſ. m. Eſtourdiſſement qui eſt cauſé par quelques vapeurs, ou fumées eſpaiſſes & chaudes, qui viennent des inteſtins, & montent par les arteres carotides à la teſte, & troublent le mouvement des humeurs & des eſprits contenus au cerveau, & ainſi cauſent l'eſbloüiſſement & offuſcation de la veuë, enſorte qu'il ſemble que tous les objets preſens tournoyent, comme il arrive à ceux qui ont trop bû. On l'appelle *vertige ſimple*, lors qu'il n'y a qu'un eſtourdiſſement de teſte ſeulement. Il y en a une ſeconde eſpece qu'on nomme *tenebreuſe*, dans laquelle il arrive quant & quant un eſbloüiſſement ou offuſcation de la veuë.

VERTIR. v. act. Vieux mot qui ſignifioit autrefois, Traduire d'une langue en une autre. Il n'eſt plus en uſage qu'en ſes derivez, *verſion*, *converſion*.

VERTIR, ſignifioit auſſi autrefois, S'appliquer à quelque choſe. Je ne ſçaurois *vertir* à tant de choſes à la fois. Il n'eſt gueres auſſi en uſage qu'en ſes derivez, *divertir*, *convertir*, &c.

VERTU. ſ. f. Puiſſance d'agir, qui eſt dans tous les

corps naturels ſuivant leurs qualitez ou proprietez. Tous les ſimples ont des *vertus* occultes qui ſont des effets ſurprenans. Salomon connoiſſoit la *vertu* de toutes les plantes depuis le cedre juſqu'à l'hyſſope. On n'a pû encore trouver la raiſon certaine de la *vertu* magnetique, de la *vertu* prolifique des ſemences. On attribuë à chaque Planete des influences, des *vertus* particulieres. Les taliſmans n'ont aucune *vertu*.

VERTU, ſignifie encore, Force, vigueur, tant du corps que de l'ame. Ce malade n'a pas la *vertu* de ſe traiſner. Ce Magiſtrat a témoigné ſa *vertu*, ſon courage, ſa fermeté en cette occaſion.

VERTU, ſe dit auſſi en termes de Mechanique, des forces mouvantes. Le levier a la *vertu* d'enlever les plus gros fardeaux. Une livre a la *vertu* de contrepeſer à cent livres dans la Romaine. Le coin a la *vertu* de deux leviers. Le nombre des poulies, des mouffles, augmente autant de fois la *vertu* de la force qui les remuë.

VERTU, en Arithmetique ſignifie, Valeur des nombres. Un chiffre au ſecond rang a la *vertu* de 20. au troiſiéme de 100. Un zero augmente leur *vertu* de 10. 2. de 100. &c.

VERTU, en l'ancienne Philoſophie ſignifioit auſſi, Faculté, puiſſance de l'ame. La *vertu* digeſtive, locomotive, expulſive, qui ſont maintenant expliquées plus facilement par des moyens mechaniques.

VERTU, ſe dit figurément en choſes morales, de la diſpoſition de l'ame, ou habitude à faire le bien, à ſuivre ce qu'enſeignent la loy & la raiſon. Les *vertus* theologales, Chreſtiennes & ſurnaturelles, la foy, l'eſperance, la charité. Les *vertus* cardinales ou Payennes, la prudence, la juſtice, la force, la temperance. On eſt injuſte d'attaquer la *vertu* des Payens. Il y a eu chez eux des *vertus* heroïques, civiles & militaires. Socrate a été un exemple, un miroir de *vertu*. Les Tyrans ont bien exercé la *vertu* des Martyrs.

VERTU, ſe dit auſſi figurément en choſes ſpirituelles. Le Bapteſme a la *vertu* d'effacer le peché originel; la penitence d'efficer les pechez actuels. La grace efficace a la *vertu* de convertir les Heretiques les plus opiniaſtres. Le Serpent d'airain avoit la *vertu* de guerir ceux qui étoient mordus des ſerpens.

VERTU, en termes de Theologie, ſe dit au plurier du cinquiéme Chœur des Anges, qui eſt entre les Dominations & les Puiſſances, à qui on attribuë la force de faire des miracles, & de fortifier les Anges inferieurs dans les exercices de leurs fonctions.

EN VERTU, ſe dit adverbialement pour dire, Au nom ou en conſequence. Les Apoſtres ont fait des miracles *en vertu* & au nom de JESUS-CHRIST. Le Preſtre abſout ſon penitent *en vertu* du pouvoir que Dieu luy a donné. Un Sergent execute *en vertu* d'un arreſt, du pouvoir qui luy eſt donné par la Juſtice. Il a été exilé *en vertu* d'une lettre de cachet.

VERTU, ſe dit proverbialement en ces phraſes. On dit, Faire de neceſſité *vertu*, quand on profite des revers de la fortune, des accidens qui arrivent tous les jours dans le monde. On dit auſſi d'un homme foible, qu'il eſt comme le Soleil de Janvier, qui n'a ni force ni *vertu*. On dit la même choſe de l'onguent mitoin mitaine, qui n'a ni force ni *vertu*. On dit auſſi, que face d'homme fait *vertu*, pour dire, que les valets & les Ouvriers travaillent avec plus de courage, quand les Maiſtres les regardent. Le peuple ſe ſert auſſi de ces ſortes de ſerments, *vertu* de ma vie, *vertuchou*, *vertubieu*, *vertugoy*, &c.

VERTUEUSEMENT. adv. D'une maniere vertueuſe. Dans ce Monaſtere, dans cette compagnie, on vit fort *vertueuſement*.

VERTUEUX, EUSE. adj. Qui a de la force & de la vigueur. Ce vieillard eſt encore bien *vertueux* à ſon âge. Ce convaleſcent n'eſt pas encore aſſez *vertueux*, il n'eſt pas aſſez fort pour entreprendre ce voyage.

VERTUEUX, ſe dit figurément de ceux qui ont des vertus, ſoit intellectuelles, ſoit morales, qui ſont prudents, continents, juſtes, &c.

VERTUEUX, ſe dit auſſi parmi les curieux, de ceux qui s'adonnent à la recherche des belles choſes, qui ont du gouſt pour les arts, les ſciences, & les curioſitez naturelles. C'eſt un *vertueux* qui aime la Muſique, la Peinture. Il a quantité d'eſtampes de bronze, de medailles, c'eſt un *vertueux*. Ce mot ſent encore un peu l'Italie, d'où il eſt venu.

VERTUGADIER, ERE. ſ. m. & f. Ouvrier qui faiſoit des vertugadins. Maintenant le meſtier en eſt aboli, auſſi-bien que la choſe.

VERTUGADIN. ſubſt. maſc. Vieux mot. C'étoit une piece de l'habillement des femmes, qu'elles mettoient à leur ceinture pour relever leurs juppes de quatre ou cinq pouces. Il étoit fait de groſſe toile tenduë ſur de gros fil de fer. Il les garentiſſoit de la preſſe, & étoit fort favorable aux filles qui s'étoient laiſſé gaſter la taille. La mode en eſt encore demeurée chez les Eſpagnoles, qui l'appellent *garde-infante*. Ce mot vient avec la choſe de l'Eſpagnol *vertugala*. On les a auſſi appellez *vaſquines*, ou *bocheplis*: ce qui s'eſt dit encore de la robbe fort ample qui ſe tenoit ouverte & étenduë par le moyen du *vertugadin*, qu'on a appellé auſſi autrefois *vertugade*.

VERTUGOY. Ce mot ſe dit au lieu de *vertgoy*. C'eſt un ancien mot Breton, qui ne ſignifie autre choſe que *vert bois*, parce que *goy* ſignifie *bois* ou *foreſt*. Quelques-uns ont crû que c'étoit un jurement, à cauſe que *Goy* en vieux langage ſignifioit auſſi *Dieu*.

VERVE. ſ. f. Certaine fureur ou émotion d'eſprit qui reveille le genie des Poëtes, des Peintres, des Muſiciens, & des gens qui travaillent d'imagination. Le vin l'a eſchauffé, il l'a mis dans ſa *verve* poëtique. On voit bien qu'il étoit en ſa *verve*, quand il a fait cette tirade de vers. Les beaux airs ne ſe font qu'en certaine *verve* qui prend au Muſicien. Menage derive ce mot de *verba*, qu'on a dit pour *verbum Dei*, comme qui diroit *enthouſiaſme*, ou inſpiration du Verbe. Borel dit qu'il peut venir de *ver*, parce que le peuple croit qu'il y a un ver dans la teſte des chiens enragez & des hommes furieux, d'où ſont venus auſſi les mots de *avertin* & de *vercoquin*.

VERVE, ſignifie quelquefois ſimplement, Caprice, bigearrerie. Cet homme eſt de compagnie, il eſt complaiſant, mais il le faut prendre dans ſa *verve*. Cet enfant crie deux heures, quand ſa *verve* le tient.

VERVELLE. ſ. f. Terme de Fauconnerie. C'eſt une eſpece de petit anneau ou plaque qu'on attache aux pieds de l'oiſeau de proye, où il y a une empreinte des Armes du Seigneur à qui il appartient, ou quelque autre marque qui le fait reconnoiſtre.

VERVEINE. ſ. f. Herbe qui jette pluſieurs tiges. La *verveine* maſle eſt de la hauteur d'un palme. Ses tiges produiſent des fleurs blancheaſtres & chiquetées. On l'appelle en Latin *verbenaca vella*, *columbina* ou *columbaris*, & Dioſcoride *peripſereon*, parce que les pigeons s'aiment fort auprés d'elle. La *verveine* femelle a des tiges d'une coudée & anguleuſes, d'où ſes feuilles ſortent par intervalle, & reſſemblent à celles do cheſne, ayant tout autour les mêmes chiquetures; mais leur couleur tire ſur le bleu. Ses fleurs ſont rouges & minces. On l'a appellé *herba ſacrée*, parce qu'on s'en ſert contre les charmes, & pour appaiſer les Dieux, & auſſi *verbenaca ſupina*, parce qu'elle eſt couchée & rampante. Les Ambaſſadeurs portoient en main celle qui eſt droite, en allant parlementer avec l'ennemy. Les Payens la cueilloient avec grandes ceremonies & ſuperſtitions, & s'en ſervoient à benir les maiſons pour en

chaſſer les mauvais eſprits. On l'a auſſi appellée *herba ſagminalis* & *hierobotane*. Les Romains ſous le nom de *verbena* comprenoient auſſi les feuilles & rameaux de tous les arbres ſacrés, comme de laurier, de myrthe, d'olivier & autres dont ils ſe ſervoient dans les ceremonies, ſoit dans la Religion, ſoit dans les Ambaſſades.

Il y a une autre *verveine* eſtrangere à feuilles d'ortie, deſcrite par le Sieur Dodard en ſes Memoires.

VERVEUX, ou VERVEAU. ſ. m. Eſpece de filet à prendre du poiſſon. Il eſt fait en naſſe, & aboutit en pointe, & eſt ſoûtenu tant à ſon ouverture, que dans ſa longueur, par trois ou quatre cerceaux. On le dit auſſi des paniers d'oſiere qui ſe terminent en pointe, où l'on met des fruits pour les tranſporter ſur des beſtes de ſomme.

V E S.

VESCE. ſ. f. C'eſt une plante feuilluë ſe traiſnant ſur terre, ayant pluſieurs tiges & rameaux qui s'entrelacent, & jettent de petites feuilles longuettes, eſtroites, & moindres que celles de la lentille, dont pluſieurs ſont attachées à une petite queuë. Sa fleur eſt petite, & tirant ſur le rouge, & quelquefois blanche. Sés gouſſes ſont ſemblables à celles des poix, horſmis qu'elles ſont plus courtes & plus greſles, dans leſquelles eſt contenu le grain qui eſt rond. Il y en a de deux ſortes, l'un blanc, & l'autre roux. On la ſeme en Mars, comme les pois & l'avoine. En Latin *ervum*, ou *vicia*. Les pigeons ſont fort friauds de *veſce*.

VESCERON. ſ. m. eſt une eſpece de veſce ſauvage. C'eſt une plante qui vient dans la campagne ſans ſemer. Sa feuille eſt plus grande & plus eſpaiſſe que celle de la *veſce* domeſtique, & eſt mince & deliée. Sa graine eſt auſſi plus groſſe. Sa tige eſt quarrée, & ſes fleurs rougeaſtres. Ses gouſſes ſont plus courtes que celles des pois, & plus grandes que celles des lenteilles. Elles enferment trois ou quatre grains noirs aſſez petits. En Latin *vicia ſilveſtris*, d'où ce mot de *veſce* a eſté fait, comme *caſſe* de *cacia*.

VESICATOIRE. ſ. m. Remede topique qui fait venir des ampoules. C'eſt un onguent, cataplaſme ou emplaſtre fait de medicaments acres, qui ont faculté d'attirer les humeurs du dedans au dehors, d'ulcerer la peau, & faire veſſies; ce qui l'a fait ainſi nommer. On fait les *veſicatoires* avec cantharides, euphorbe, moutarde, anacarde, racine de ſcilles, briotia, du levain, du vinaigre, du poivre, &c. qu'on incorpore avec miel, gommes & reſines pour les reduire en telle conſiſtance qu'on veut.

VESICULE. ſ. f. Terme de Medecine. Petit vaiſſeau qui enferme le fiel dans le corps d'un animal, le lieu qui reçoit la bile dont ſe purge le ſang en faiſant ſa coction, comme les rognons reçoivent ſes ſeroſitez, & la rate ſon humeur melancolique. Elle eſt pendue à la cavité du foye du coſté droit. Sa figure eſt ronde & longuette comme une poire de cerneau, & les veines qui la nourriſſent s'appellent *cyſtiques*, du mot *kyſtis* qui ſignifie *veſſie*.

VESLER. v. act. Faire un veau. La vache a *veſlé*, a fait un veau.

VÉSLIN. ſ. m. Parchemin fait de la peau d'un veau; au lieu que le parchemin ſe fait de peau de mouton.

VESPERIE. ſubſt. fem. Certaine Theſe qu'on ſoûtient dans les Colleges les aprés-diſnées par un ſimple exercice, & entre les eſcoliers ſans ceremonie. C'eſt auſſi le dernier acte que fait dans les Univerſitez un Bachelier la veille du jour qu'il doit prendre le bonnet de Docteur, où trois Docteurs diſputent contre luy.

VESPERIE, ſignifie auſſi une reprimende qu'on fait à quelqu'un. Quand ſon Maiſtre ſçaura cette action, il luy ſera une eſtrange *veſperie*.

VESPERISER. verb. act. Reprimender, faire une veſperie à quelqu'un.

VESPRE. ſubſt. maſc. Le ſoir. Ce mot vient de *Veſper* ou *Heſperus*, qui eſt l'eſtoile de Venus, ou l'eſtoile du Berger. Elle paroiſt le ſoir, quand elle eſt Occidentale au Soleil. On dit, Je vous donne le bon *veſpre*. Ce mot devient vieux.

VESPRES. ſubſt. fem. plur. Partie de l'Office Divin qui ſe dit l'aprés-diſnée. Les *Veſpres* du Dimanche, de la premiere, de la ſeconde Ferié. Un bon Chreſtien doit aſſiſter les Dimanches à la Meſſe de Parroiſſe, au Sermon, & à *Veſpres*. L'Office double eſt compoſé de deux *Veſpres* entieres. Les *Veſpres* des morts, de la Vierge, &c. Les premieres *Veſpres* ſont celles qui ſe diſent la veille de la Feſte.

On dit proverbialement d'un mauvais Chrétien, qu'il ne va ni à Meſſe, ni à *Veſpres*. On appelle *Veſpres Siciliennes*, un cruel maſſacre qui ſe fit en Sicile de tous les François la veille de Paſques l'an 1282. & dont le ſignal fut le premier coup qui ſonna les *Veſpres*. Quelques autres diſent que ce fut le jour de l'Annonciade. Cette rebellion fut ſuſcitée par un nommé Prochite ſous l'habit d'un Cordelier; & le maſſacre fut ſi general, qu'on ne pardonna pas même aux Italiennes enceintes du fait des François. On dit par la même raiſon, les *Matines de Moſcou*, en parlant de l'aſſaſſinat que firent les Moſcovites de leur Prince Demetrius, & de tous les Polonois ſes adherans qui eſtoient à Moſcou, le 27. jour de May 1600. à ſix heures du matin ſous la conduite de leur Duc Choutsky.

VESSE. ſ. f. Vent que laſche le derriere ſans éclat, & qui eſt d'ordinaire fort puant. On diſoit autrefois *veſve*, dont Rabelais a formé le nom de *humoreſve*.

VESSE DE LOUP. C'eſt un champignon avorté qui ne vaut rien, qui n'a preſque que la peau.

VESSE, eſt auſſi une injure qu'on dit à une femme, qui vouloit dire autrefois une *garſe*.

VESSEUR, EUSE. ſubſt. Qui eſt ſujet à faire des veſſes.

VESSIE. ſ. f. Terme d'Anatomie. C'eſt un vaiſſeau qui reçoit l'urine des animaux, qui la retient & garde quelque temps. Elle eſt ſituée en l'hypogaſtre, & tient à l'inteſtin droit par des fibres fort deliées, & par des membranes; mais aux femmes elle eſt ſituée entre la matrice & l'os baſté. Elle eſt cachée entre les deux tuniques du peritoine. Sa figure eſt ronde, & quelque peu longuette; ſa ſubſtance membraneuſe, afin qu'elle ſe puiſſe eſtendre & retirer par les trois ſortes de fibres qui la compoſent; & par dedans elle eſt enduite d'une certaine croûſte. Elle a pluſieurs veines & arteres, & deux nerfs, dont l'un vient de la moëlle de l'eſpine, l'autre de la ſixiéme conjugaiſon. La veſſie a deux parties; le fonds, où l'urine eſt contenuë, & le col, qui va en eſtreciſſant peu à peu, qui eſt charneux & entouré d'un muſcle qui s'appelle *ſphincter*, c'eſt à dire *ſerrateur*, qui ferme le paſſage à l'urine, afin qu'elle ne ſorte point involontairement. Les femmes ont ce col plus court & plus large que les hommes. Le calcul eſt une maladie de la *veſſie*. La pierre étoit attachée au coſté de la *veſſie*. Les falots ſont faits avec des *veſſies*. On met des veſſies dans les balons pour les enfler. On en met ſous les aiſſelles pour apprendre à nager.

VESSIE, en termes de Chymie, eſt la partie baſſe d'un alembic, où on met la liqueur & autres matieres qu'on veut elever & ſublimer.

VESSIE, ſe dit auſſi des petites cloches ou ampoules qui font élever la premiere peau, & qui ſe rempliſſent de ſeroſitez. La bruſlûre fait venir des *veſſies* ſur la peau. Il a voulu abattre du bois avec une cognée, cela luy a fait venir pluſieurs veſſies dans la main qu'il a delicate. Quand on marche beaucoup, lors qu'on n'y eſt pas accoûtumé,

il vient des cloches, des *veſſies* aux pieds. On appelle *veſſie orgueilleuſe*, une petite bube qui vient particulierement aux paupieres, & qui aboutit à quelque ſuppuration.

VESSIE, ſe dit proverbialement en ces phraſes. On luy fera croire que des *veſſies* ſont lanternes, pour dire, C'eſt un homme credule, à qui on fait accroire tout ce qu'on veut. On dit auſſi quand on ſouffre quelque choſe qui ne plaiſt pas, Il me ſemble qu'on me donne d'une *veſſie* par le nez.

VESSIGON. ſ. m. Terme de Manege. C'eſt une enflure molle qui vient à droit & à gauche du jarret du cheval.

VESSIR. v. n. Lascher une veſſe, un vent qui ſort du derriere ſans faire bruit. Les Dames font chaſſer leur chien, quand elles ont *veſſi*.

La pauvre vieille ne ceſſoit
De *veſſir* de crainte & d'ahan,

dit une vieille Epigramme. Les liévres & autres animaux qui s'enfuyent *veſſent* de peur. Menage derive ce mot du Latin *viſire* ou *viſſire*, qu'il trouve dans les Gloſes en même ſignification.

VEST. ſ. m. Vieux mot & hors d'uſage, qui s'eſt dit d'un enſaiſinement, ou de la maniere de mettre en poſſeſſion quelqu'un d'un bien par luy acquis; ce qui ſe faiſoit autrefois avec certaines formules, par la tradition de quelque baſton ou autre petite marque qui témoignoit le tranſport de proprieté: de là ſont venus ſes compoſez *deveſtir*, *reveſtir*, *inveſtir*, & *inveſtiture*. En quelques Coûtumes on paye encore le droit de *veſt* au Seigneur feodal, qui eſt ce qu'on appelle icy *enſaiſinement*.

VESTALE. ſ. f. Fille vierge chez les Romains, qui étoit conſacrée au ſervice de la Deeſſe Veſta, qui gardoit le feu ſacré des Romains, & dont la pureté devoit eſtre telle, que lors qu'elle y avoit forfait, on l'enterroit toute vive. La grande *Veſtale* ou la Superieure des *Veſtales* étoit une perſonne fort reſpectée, & qui avoit grande autorité dans Rome.

On dit maintenant, quand on veut adoucir le nom d'une femme qui ſe divertit publiquement, qu'elle ne ſe pique pas d'eſtre *Veſtale*, que c'eſt une *Veſtale* du Marais.

VESTE. ſ. f. Eſpece de juſtaucorps qui va juſqu'aux genoux. En France on porte des *veſtes* legeres ſous les juſtaucorps. En Orient on porte des *veſtes* qui ſervent d'habits de deſſus, & elles ſont un peu plus longues. Les preſents du Grand Seigneur à ſes Bachas ſont d'ordinaire de riches *veſtes*.

VESTEMENT. ſ. m. Habillement, ce qu'on met ſur ſon corps pour ſe deffendre des injures de l'air. Le pourpoint, le haut de chauſſe, le manteau, ſont des *veſtemens* d'homme. Les corps, les robbes, les juppes, les cottes, ſont des *veſtemens* de femmes.

VESTIAIRE. ſ. m. Deſpenſe qu'on fait pour habiller un Religieux, pour le veſtir. Quand on donne des penſions aux Moines, il leur faut tant pour leur nourriture, & tant pour leur *veſtiaire*.

VESTIBULE. ſ. m. Entrée dans un baſtiment qui eſt au devant des ſales, & auprés de l'eſcalier. Les *veſtibules* ſervent ſeulement pour la magnificence, ſont d'ordinaire entre la cour & le jardin. Les Romains avoient à l'entrée de leurs logis des places qu'ils appelloient *veſtibules*, pour retirer à couvert ceux qui étoient contraints d'attendre à leurs portes. Il y a auſſi des *veſtibules* en quelques Egliſes, qu'on appelle autrement le *porche*, qui eſt un petit baſtiment poſé au devant de l'Egliſe.

On appelle auſſi *veſtibule*, quelques petites chambres qui ſont aux eſtages hauts, où on laiſſe les gens qu'on veut bien faire attendre. Il y a à cet eſtage quatre pieces de plein pied, avec un petit *veſtibule* par où on y entre.

VESTIBULE, en termes d'Anatomie, eſt une partie d'une des cavitez de l'oreille, qu'on appelle auſſi le *labyrinthe*. Voyez OREILLE.

VESTIGE. ſ. m. qui ſe dit ordinairement au plurier. Piſte, marque du paſſage de quelqu'un. C'eſt par là que les voleurs ſont entrez dans mon jardin, voilà les *veſtiges* de leurs pieds marquez dans la neige. Cacus emmena les boeufs d'Hercule à reculons, afin qu'on ne vit pas leurs *veſtiges*.

VESTIGES, ſe dit figurément en choſes morales. Ce Gentilhomme marche ſur les pas, ſuit les *veſtiges* de ſes Anceſtres, il ſuit leur exemple.

VESTIGES, ſignifie encore les marques qui nous reſtent de quelques choſes de l'Antiquité qui ont été ruinées par le temps. L'amphitheatre de Niſmes, le pont du Gard, ſont encore des *veſtiges* de la grandeur Romaine. Il ne reſte pas le moindre *veſtige* de l'ancienne Babylone, ni de Ninive, qui ſoit certain. Il y avoit pluſieurs coûtumes barbares chez nos anceſtres, dont on voit encore quelques *veſtiges* dans les Hiſtoriens, ou dans nos ceremonies.

VESTIR. v. act. Mettre un habit ſur ſon corps. Il faut ſe *veſtir* dés qu'on eſt levé, de peur de s'enrhumer. Il faut eſtre *veſtu* legerement pour l'eſté, & chaudement pour l'hiver. Il faut eſtre *veſtu* à la mode de ſon pays.

On le dit auſſi des armes & des habits qui ſervent d'ornement, ou de marques de dignité. Il *veſtit* ſon corps de cuiraſſe. Les Evêques ſont *veſtus* de leurs ornements pontificaux, quand ils officient. Le Roy étoit *veſtu* de ſes habits royaux à ſon Sacre.

VESTIR, ſignifie auſſi, Donner des habits. Cet Ambaſſadeur a *veſtu* ſes gens fort ſuperbement, il a une belle livrée. C'eſt une œuvre de miſericorde de *veſtir* les pauvres. Il y a dans cette piece d'eſtoffe dequoy *veſtir* ſix perſonnes de pied en cap.

VESTIR, en termes de Pratique ſignifie, Mettre en poſſeſſion un acquereur d'un fief ou d'un heritage, d'où ſont venus les mots de *veſt*, *advеſt* & *deveſt*; *advеſtir*, *deſadveſtir*, *veſture* & *deſadveſture*, qui ſont fort frequents dans les Coûtumes: car autrefois on ne pouvoit prendre poſſeſſion d'un heritage acquis, ſans ſe preſenter au Seigneur, ou à ſes Officiers; & il falloit que le vendeur allaſt declarer devant eux, qu'il ſe deveſtoit & demettoit de la poſſeſſion de l'heritage au profit de l'acquereur, qui en eſtoit *veſtu* & mis en poſſeſſion par la tradition d'une paille, d'une verge ou baſton. On appelloit cette formule *deſſaiſine*, & *ſaiſine*, & *inveſtiture*; au lieu de quoy maintenant le Seigneur enſaiſine un contract ſans cette formalité; & les Notaires ſelon ce ſtile ancien mettent encore dans leurs contracts, que le vendeur ou donneur s'eſt deſſaiſi & deveſtu de l'heritage, & en a ſaiſi & *veſtu* l'acquereur & le donataire.

On dit proverbialement, qu'un homme eſt *veſtu* comme un oignon, pour dire, qu'il a pluſieurs habits ou camiſoles les uns ſur les autres. On dit, Le Diable l'a emporté tout chauſſé, tout *veſtu*.

VESTU, UE. part. paſſ. & adj.

On dit auſſi en ſtile de Pratique, qu'un homme eſt mort ſaiſi & *veſtu* d'une telle charge, d'un tel Benefice, pour dire, qu'il en étoit titulaire au jour de ſon decés.

VESTU, en termes de Blaſon, ſe dit lors que l'Eſcu eſt rempli d'un quarré poſé en loſenge, dont les quatre pointes touchent les bords: alors ce quarré tient lieu de champ, & les quatre cantons qui reſtent aux quatre flancs du quarré, donnent à l'Eſcu la qualité de *veſtu*, parce que cette figure eſt compoſée du chappé par le haut, & du chauſſé par le bas.

VESTURE. ſ. f. Ceremonie Eccleſiaſtique qu'on fait dans les Couvents en donnant l'habit de Religion à

un Religieux ou à une Religieuſe. C'eſt un tel Abbé qui a preſché à la *veſture* d'une telle fille.

V E T.

VETERAN. ſ. m. Terme de la milice Romaine. C'étoit un ſoldat qui avoit vieilly dans le ſervice, qui avoit fait un certain nombre de campagnes, & qui pour cela jouïſſoit de pluſieurs privileges.

VETERAN, ſe dit en France d'un Officier qui a exercé vingt ans une charge, & qui jouït des honneurs & privileges qui luy ſont attribuez, quoy qu'il s'en ſoit deffait. Un Conſeiller *veteran* a ſa voix & ſa ſeance aux Audiences, & non point aux procés par écrit. Un Secretaire du Roy *veteran* a acquis droit de Nobleſſe à ſes enfans, il jouït des privileges ſa vie durant. Il faut obtenir des Lettres de *Veteran*, quand on veut ſe deffaire d'une charge aprés les vingt ans.

VETERAN, ſe dit auſſi au College, d'un écolier qui fait ſa ſeconde année dans une même claſſe.

VETILLE. ſ. f. eſt un petit inſtrument fait de deux branches de cuivre percées en pluſieurs endroits, par où paſſent pluſieurs petites broches ou anneaux, qu'on ne peut ouvrir ni fermer ſans une grande patience ou adreſſe, ou ſans ſçavoir le ſecret de cet enlacement.

VETILLE, ſe dit figurément en Morale, des vaines occupations de ceux qui s'amuſent à des choſes legeres & inutiles, comme celle de demeſſer les entrelacements des broches d'une vetille. Cet homme eſt un petit eſprit, qui ne s'amuſe qu'à la bagatelle & à des *vetilles*. Menage le derive de *vitiligationes*, qui ſe trouve chez les Auteurs Latins.

VETILLER. v. n. S'amuſer à la bagatelle, s'occuper à des choſes frivoles. La plus-part des bijoutiers ſont des gens qui ne s'amuſent qu'à *vetiller*, à remuer leurs godenots. Cet homme ſe meſle des menus ſoins du meſnage, & ne fait tout le jour que *vetiller*.

VETILLER, ſignifie auſſi, Barguigner, conteſter ſur des choſes de legere conſequence. Vous aurez du mal à conclurre voſtre marché avec cet homme-là, c'eſt un avare, un irreſolu qui ſera trois mois à *vetiller*.

VETILLEUR, EUSE. adj. & ſubſt. Qui vetille, qui s'amuſe à de vaines ou legeres occupations, ou qui fait des conteſtations frivoles. Quelques-uns diſent auſſi *vetillard*. Il n'y a point de plaiſir à compter, à avoir à faire avec des perſonnes *vetilleuſes* ou *vetillardes*.

VETTURIN. Terme de Relations. C'eſt un loüeur de chevaux en Italie, qui conduit les Voyageurs, & ramene les chevaux.

V E U.

VEU. ſ. m. Terme du Palais. Enumeration de pieces & procedures qui ont été produites & veuës par les Juges dans un procés par eſcrit, qui ont ſervi à ſa deciſion. On a donné au Greffier à dreſſer le *veu* de l'arreſt. Cette piece n'eſt point mentionnée dans le *veu* de la ſentence; elle a été produite en cauſe d'appel. On dit aprés cela, le tout *veu* & conſideré. On dit auſſi abſolument, *Veu* le procés, *veu* la requeſte preſentée &c. Les arreſts qui commencent par *Veu* la requeſte, ſont des arreſts donnez ſur requeſte, qui ne ſont point contradictoires, qui ne font aucun prejugé.

VEU, eſt auſſi une conjonction cauſale, & ſignifie, Parce que. *Veu* ſes longs ſervices, on luy a donné ce gouvernement. On ne luy doit pas donner cet employ, *veu* qu'il ne s'en peut pas bien acquitter, *veu* ſon grand âge.

VEU QUE, eſt une conjonction cauſative qui ſignifie, Parce que, dautant que. Il ne luy faut pas laiſſer manier ſon bien, *veu que* c'eſt un prodigue.

VEUE. ſ. f. Action du plus noble des cinq ſens de nature, qui ſe fait par l'organe de l'œuil. Les *veües* courtes ſont celles qui durent le plus long-temps. L'aigle a la *veüe* aſſez forte & perçante pour regarder fixement le Soleil, pour deſcouvrir le gibier du haut des nuées. La continuelle lecture uſe la *veüe*, fait perdre la *veüe*. La modeſtie fait baiſſer la *veüe*. La fureur rend la *veüe* eſgarée. On dit que la *veüe* du baſilic eſt mortelle.

On appelle des lunettes à longue *veüe*, celles qui ſervent à voir des objets fort eſloignez, & à les groſſir.

On dit ſur mer, avoir la *veüe* de terre, pour dire, commencer à la deſcouvrir. La plus-part des vaiſſeaux periſſent par non *veüe*, quand on n'a pas eu aſſez de temps ou de jour pour appercevoir les coſtes & les rochers.

On dit auſſi en termes de Chaſſe, aller à la *veüe*, deſcouvrir s'il y a beſtes courables au pays; chaſſer à *veüe*, en voyant le gibier.

VEÜE, ſe dit auſſi de la maniere de regarder les choſes. Une *veüe* de face, de profil, de coſté. Pour bien voir les perſpectives, il faut être au point de *veüe*, dans la ligne de *veüe*, qui eſt à la hauteur de l'œuil qui regarde. On appelle auſſi une perſpective à *veüe* d'oiſeau ou d'hyrondelle, quand le point de *veüe* eſt ſi elevé, que les baſtiments, ou autres corps qui ſont devant, n'empêchent point qu'on ne voye ce qui eſt derriere. Ce chaſteau eſt en belle *veüe*, ſa *veüe* n'eſt point bornée. Cette allée eſt à perte de *veüe*, tant que la *veüe* ſe peut eſtendre. De quelque coſté qu'on porte ſa *veüe*, on voit un pays agreable. On le dit auſſi des payſages & des villes en perſpective. Une *veüe* d'Amſterdam, de Londres. Une *veüe* de St. Germain.

VEÜE, ſignifie auſſi, Feneſtre. Ce logis eſt bien percé, il a *veüe* ſur la cour & ſur le jardin. On ne peut ouvrir des *veües* ſur ſon voiſin ſans titre, parce que c'eſt une ſervitude. On appelle auſſi *veües bées*, celles qui regardent de coſté.

VEÜE, ſignifie auſſi un ſimple regard. Dés qu'il eut jetté la *veüe* ſur cette fille, il en devint amoureux, elle luy donna dans la *veüe*. Je l'ay reconnu dés la premiere *veüe*. Il s'eſt deſrobé à ma *veüe*. Qu'ay-je affaire d'aller voir cet homme, ſa *veüe* ne me guerira de rien, n'eſt bonne à rien. J'ay veu bien de beaux tableaux, de belles marchandiſes, dont la *veüe* ne m'a rien couſté. Cette lettre de change eſt payable à *veüe*, à trois jours de *veüe*. Cela eſt à la *veüe* de tout le monde. Il a jetté ſa *veüe* de tous coſtez. Dés qu'il eut perdu de *veüe* ſon clocher, &c.

VEÜE, ſignifie auſſi, Preſence, ſituation dans laquelle on peut être veu. Les armées ont été long-temps en *veüe*, en preſence l'une de l'autre.

On dit en termes de Marine, *Veüe* par *veüe*, & cours par cours, lors qu'on regle ſa navigation par les remarques de l'apparence de terres, comme on faiſoit auparavant l'invention de la bouſſole, ou quand on navige terre à terre.

On dit au Palais, faire une *veüe* & monſtrée, quand on ſe tranſporte ſur un heritage contentieux pour le monſtrer à l'œuil à la partie, & l'aſſeurer de ce qui luy eſt demandé. Les *veües* & monſtrées ſont abrogées par la derniere Ordonnance.

VEÜE, ſignifie auſſi, Rencontre. Nous parlerons de cela à noſtre premiere *veüe*.

VEÜE, ſe dit figurément en Morale des penſées, des deſſeins. Ce Miniſtre a de grandes *veües*, de vaſtes deſſeins. Ce Philoſophe eſt fort eſclairé, il a de belles *veües* ſur la Phyſique. Cet Abbé s'attache à la predication en *veüe* de l'Epiſcopat. Les affaires ont diverſes *veües*, ſelon les mains par où elles paſſent.

VEÜE, en termes de Blaſon, ſe dit des grilles ou barreaux qui ferment l'ouverture d'un caſque ou d'un heaume.

me. Le timbre d'un Eſcu fait connoiſtre les degrez de Nobleſſe de celuy qui le porte, ſelon la ſituation de ſes *veües*, & le nombre des barreaux ou grilles qu'il fait paroiſtre.

VEÜE, ſe dit adverbialement en quelques phraſes. On appelle garder à *veüe*, quand on ne perd point de *veüe* le priſonnier. On dit qu'on connoiſt un homme de *veüe*, pour dire, qu'on le connoiſt de viſage, mais qu'on ne ſçait pas ſon nom, qu'on n'a point d'habitude avec luy. On dit auſſi, à *veüe* de pays, pour dire, à tout haſard, ſans prendre de meſures. On dit qu'une choſe croiſt, diminuë, ou maigrit à *veüe* d'œuil, pour dire, fort ſenſiblement.

On dit proverbialement, des diſcours, des contes à perte de *veüe*, pour dire, fort longs, dont on ne voit point la fin, quand on ne peut ſçavoir où ils abouriſſent. On dit d'un Orateur qui donne dans le galimathias pour vouloir trop ſubtiliſer, qu'on le perd de *veüe*. On dit auſſi, faire une choſe à boule *veüe*, pour dire, au haſard, & ſans prendre de meſures.

VEUF. ſ. m. Qui a perdu ſa femme. VEUVE. ſ. f. Qui a perdu ſon mary. Cette femme eſt *veuve* de trois maris. Ce mary eſt *veuf* de deux femmes. Les *veuves* & les orphelins ſont ſous la protection de Dieu & de la Juſtice. Le mariage avec une *veuve* eſt une eſpece de bigamie odieuſe dans le Droit Canon. Par le Droit Romain la *veuve* qui ſe remarie dans l'année du deuil, perd les avantages que luy a faits ſon mari. En France elle perd la tutelle de ſes enfans. Les heritiers doivent le deuil à la *veuve*. Un bandeau de *veuve*. Aux Indes les *veuves* ne ſe remarient jamais, & paſſent leur vie dans la triſteſſe & dans le mépris; mais les jeunes qui ont de l'honneur, ſe bruſlent toutes vives, & ſe jettent dans le buſcher de leurs maris. C'eſt une couſtume qui dure depuis prés de deux mille ans, & qui eſt encore en uſage dans l'Iſle de Bali proche de Java.

VEUVE, eſt auſſi un nom qu'on donne aux tulippes qui ſont violettes & blanches, qui ſont maintenant peu eſtimées.

On dit proverb. Avoir à faire à la *veuve* & aux heritiers, quand il faut conteſter ou compter avec pluſieurs parties.

VEULE. adj. m. & f. Qui eſt foible, faute d'avoir pris des aliments, ou d'avoir un eſtomac propre pour les digerer. Les Ouvriers qui n'ont pas dejeuné ſont *veules*, & ne peuvent pas faire un grand travail. Un convaleſcent eſt long-temps *veule* & foible, juſqu'à ce que ſon eſtomac ſoit bien remis & digere bien.

VEUVAGE. ſ. m. ou VIDUITÉ. ſ. f. Eſtat des perſonnes qui ont perdu leurs femmes, ou leurs maris. Une femme pendant ſon *veuvage* jouit de tous les privileges qu'avoit ſon mari.

VEX.

VEXATION. ſ. f. Terme de Palais. Dommage qu'un chicaneur fait ſouffrir à quelque perſonne par les demandes injuſtes qu'il luy fait, les meſchantes affaires qu'il luy ſuſcite, les fauſſes ou mauvaiſes procedures qu'il fait contre luy, qui luy cauſe de faux frais, des deſpenſes inutiles. Les Praticiens de village ſont des affamez, font toutes ſortes de *vexations*, de chicanes aux payſans. Cette intervention mendiée eſt une nouvelle *vexation* qui eſt ſuſcitée par la partie adverſe. On permet la conſtitution d'une penſion ſur un Benefice, pour ſe redimer de l'injuſte *vexation* d'un Moine chicaneur.

VEXATION, ſe dit auſſi des injuſtes exactions qui ſe font à la foule & à l'oppreſſion du peuple. Les petits tyrans de Province font mille *vexations* à leurs payſans. Les Maltotiers font mille *vexations* au peuple ſous pretexte de lever les droits du Roy.

VEXER. v. act. Tourmenter quelqu'un par procés & exactions. Ce chicaneur *vexe* tous ſes voiſins par les procés qu'il leur ſuſcite. Le peuple de ce village a eſté fort *vexé* par les rigoureuſes executions de ce Receveur.

VEXÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

VIA.

VIAGER, ERE. adj. Qui dure pendant la vie. On doit aux enfants naturels une penſion *viagere*. L'uſufruit, le doüaire ſont *viagers*. Un bail *viager*, pour la vie. Un don mutuel n'eſt que *viager*. On dit en pluſieurs Coûtumes *viage*, pour dire *pendant la vie*. Une rente, une ferme, une penſion donnée à *viage* ou *viagerement*, c'eſt à dire, pour en jouïr pendant la vie.

VIANDE. ſubſt. fem. Chair des animaux terreſtres, & des oiſeaux. La groſſe *viande* eſt la *viande* de boucherie, bœuf, mouton & veau. Menuë *viande* eſt le gibier, la volaille. On appelle auſſi des *viandes* groſſieres, dures, celles qui chargent l'eſtomac; *viandes* delicates, exquiſes, tendres, mortifiées, celles qui ſont agreables à manger, ou de facile digeſtion. On dit en general, ſervir la *viande*, un potage à la *viande*; une collation en *viande* ou lardée, lors qu'on y ſert, ou qu'on y met quelque ſorte de *viande* que ce ſoit. Ce mot vient de *vivo*. Nicod.

On appelle un jour de *viande*, un jour gras où il eſt permis de manger de la chair; abſtinence de *viande*, quand il eſt deffendu d'en manger.

VIANDE, ſe dit burleſquement de la chair de l'homme. On dit, Cachez voſtre *viande*, à ceux qui monſtrent quelques parties qui ſont ordinairement couvertes.

VIANDE, ſe dit par extenſion de pluſieurs autres nourritures de l'homme; & on appelle *viande de Careſme*, le poiſſon, les ſalines, les fruits ſecs, cruds & confits, & les legumes.

VIANDE CREUSE, ſe dit des choſes qui ſe mangent par friandiſe, & qui ne raſſaſient point beaucoup. Des cornets de meſtier, des petits choux, de la creſme foüettée, ſont *viandes creuſes*. On le dit figurément des violons, de la Muſique, des recits de vers, & autres choſes qui rejoüiſſent en un repas, & qu'on ne mange point.

VIANDE, ſe dit proverbialement en ces phraſes. C'eſt un mangeur de *viandes* appreſtées, c'eſt à dire, un homme qui aime à faire bonne chere, & qui eſt d'ailleurs faineant, & qui ne ſe met point en peine de travailler. On dit auſſi, Ce n'eſt pas là ma *viande*, pour dire, Ce n'eſt pas ce que j'aime, mon ragouſt, mon appetit. Ce n'eſt pas *viande* pour ſes moineaux, pour dire, Cela n'eſt pas preparé pour luy, cela eſt trop cher. On dit auſſi d'une choſe qu'on ne peut eſperer d'obtenir de long-temps, Ce n'eſt pas *viande* preſte. On dit auſſi, que la *viande* prie les gens, quand il ne faut point exciter les gens à manger, quand ils ont devant eux quelque choſe de bon.

VIANDER. verb. neut. Terme de Venerie. Il ſe dit des cerfs qui vont à la paſture; ce qu'on appelle *viander*. On dit qu'un cerf *viande* de couche, quand il eſt ſi las, qu'il ne peut plus ſe tenir debout pour brouter.

VIANDIS. ſubſt. maſc. Paſture de cerf. Les cerfs ſont allez au *viandis*, c'eſt à dire, brouter la ſuperficie du jeune bois taillis. On reconnoiſt les cerfs à leur *viandis*, parce qu'ils ne viandent qu'à la pointe du bois.

VIATIQUE. ſ. m. Ce qu'on donne à des Religieux pour faire les frais d'un voyage, d'une miſſion.

VIATIQUE, ſignifie figurément la communion que l'on donne aux agoniſans qui font faire le voyage de l'autre monde. On ne donne point le ſacré *Viatique* à ceux qui ſont executez à mort par ordre de Juſtice.

VIB.

VIBORD. ſ. m. Terme de Marine. C'eſt la liſſe ou groſſe planche qui embraſſe ou qui entoure le pont d'enhaut, l'extremité du bordage qui regne en haut autour du pont, & qui ſert de gardefou.

VIBRATION. ſ. f. Mouvement reglé d'un pendule, qui s'agite à droit & à gauche. Un pendule long de trois pieds, huit lignes & demie, employe une ſeconde minute de temps pour faire une *vibration*, & en fait 3600. par heure. Les *vibrations* ne ſont pas égales en temps, ſi ce n'eſt quand elles parcourent 15. degrez dans leur plus grande *vibration*, à moins qu'on n'y employe la cycloïde, qui accourcit le pendule, quand la *vibration* eſt plus longue. Mouton Preſtre à Lyon a monſtré que par le moyen du nombre des *vibrations* d'un pendule, on pouvoit faire une meſure univerſelle dans le monde.

VIBRATION, ſe dit auſſi de pluſieurs mouvements égaux qui ſe font à droit & à gauche. Le Journal d'Angleterre rapporte qu'on a obſervé qu'un papillon de ver à ſoye fait 130. *vibrations* ou mouvemens de ſes aiſles dans le coït.

VIC.

VICAIRE. ſubſt. maſc. Celuy qui eſt comme lieutenant d'un autre, qui tient ſa place, qui fait ſes fonctions en ſon abſence, & ſous ſon autorité. Le Pape eſt *Vicaire* de JESUS-CHRIST en terre. Il y a eu des *Vicaires* de l'Empire. Le *Vicaire* General de l'Ordre de St. Lazare. Ce mot vient de *vicarius*, *qui alterius vices gerit*.

Le Pape a auſſi un Grand *Vicaire* dans Rome, qui eſt un Cardinal depuis Pie IV. Auparavant c'étoit un Eveſque. Sa juriſdiction s'étend ſur tous les Preſtres ſeculiers & reguliers, & même ſur les laïques, & eſtrangers, quand ils ſont de quelque Confrairie, adminiſtration, ou habitation dans une Communauté, & ſur tous ceux qui ont commis quelque crime contre l'Egliſe, ſur les Juifs de la cité, les veuves, orphelins, & autres perſonnes miſerables. Il exerce encore la juriſdiction Epiſcopale dans la ville. Il juge auſſi des cauſes poſſeſſoires.

VICAIRE, ſe dit particulierement de ceux qui ſoulagent les Eveſques & les Curez en leurs fonctions. Les Eveſques nomment d'ordinaire deux Grands *Vicaires* pour leur aider à faire leurs viſites, à regler leurs Dioceſes. Les Abbez qui ont de grands Benefices, nomment un Grand *Vicaire* pour conferer ceux qui ſont à leur collation. Les Curez ſont obligez d'avoir un *Vicaire*.

Les Religieux ont auſſi des *Vicaires* pour faire la fonction d'un General, ou d'un Superieur, lors qu'il eſt abſent, ou que ſa charge eſt vacante.

On appelle *Vicaires perpetuels*, des Curez qui deſſervent les Cures, & qui ont la charge des ames en titre perpetuel, au lieu des Curez Primitifs, qui ſont les gros Decimateurs, & qui ne laiſſent à ces *Vicaires* que des portions congruës.

VICAIRIE. ſubſt. fem. Cure deſſervie par un Vicaire perpetuel. Il y a pluſieurs Dioceſes en France dont les Cures s'appellent ſimplement *Vicairies*.

VICARIAT. ſubſt. maſc. Fonction de Vicaire. Un tel Chanoine a obtenu le Grand *Vicariat* de l'Eveſque.

Il ſignifie encore le territoire, le deſtroit du Grand Vicaire. Il y a à Pontoiſe un Grand *Vicariat* diſtingué des autres de l'Archeveſché de Roüen.

En la Couſtume de Blois, on dit donner *Vicariat*, pour dire, donner au Seigneur l'homme vivant & mourant pour luy faire la foy & hommage, comme ſont tenus les gens de mainmorte.

VICE. ſ. m. Imperfection du corps, ou de l'ame, naturel, ou acquis.

VICE NATUREL, eſt une difformité du corps qu'on apporte en naiſſant, ou qui vient par maladie, dont on n'eſt point reſponſable. On ne doit point reprocher aux hommes leurs *vices* naturels, comme d'eſtre boſſu, boiteux, borgne, &c.

VICE, ſe dit auſſi des maladies, des imperfections des animaux. On doit garentir les chevaux pendant neuf jours de pouſſe, morve & courbature, parce que ce ſont des *vices* latents.

VICE, ſe dit auſſi des defauts des choſes inanimées. Les pailles, les gendarmes ſont des *vices* dans les pierreries. En François on confond ſouvent les relatifs : c'eſt un *vice*, une ſterilité de la langue. C'eſt un *vice* dans le ſtile, de laiſſer des vers dans de la proſe. C'eſt un *vice* dans un contract, quand toutes les apoſtilles n'en ſont pas paraphez.

VICE, ſe dit auſſi en Morale des mauvaiſes habitudes qu'on a contractées, en faiſant des choſes qui ſont contre la raiſon, les loix & les couſtumes du pays. Cet homme eſt un debauché, il eſt plongé dans toutes ſortes de *vices*. Celuy-cy eſt un peu adonné à l'amour, c'eſt le *vice* des honneſtes gens. L'yvrognerie eſt un *vice* de Crocheteur. Ce n'eſt pas ſon *vice* d'aimer l'argent; au contraire il eſt prodigue.

On appelle auſſi le *vice* de la nation, le *vice* du ſiecle, certains *vices* generaux à quoy des peuples en certains temps ſont plus ſujets que d'autres : comme, la jalouſie eſt le *vice* des Orientaux, la fanfaronnade des Eſpagnols, la crapule des gens du Septentrion. Le luxe, le libertinage, ſont les *vices* de ce ſiecle.

VICE, ſe dit proverbialement en ces phraſes. C'eſt un *vice* de Clerc, un *vice* d'eſcriture, pour dire, Ce n'eſt que la faute du copiſte, ou de celuy qui a eſcrit trop viſte, & non de l'Auteur. On dit auſſi, Pauvreté n'eſt pas *vice*, mais c'eſt une eſpece de laderie, pour dire, que chacun la fuit. On dit auſſi, qu'on fait gloire de ſon *vice*, quand on peche avec ſcandale. On dit auſſi, qu'un homme n'a qu'un *vice*, quand il a tous les *vices* enſemble.

VICE-AMIRAL. ſ. m. Officier General qui commande les vaiſſeaux de guerre à la place de l'Amiral. On le dit auſſi du vaiſſeau qui porte *le Vice-Amiral*.

VICE-BAILLY ou VIBAILLY. ſ. m. eſt un Officier qui tient la place d'un Prevoſt des Mareſchaux, qui prend connoiſſance des cauſes criminelles contre les voleurs, faux Monnoyeurs, vagabonds, &c. Ce mot ſe dit plus ordinairement en Normandie & en Beauce.

VICE-CHANCELIER. ſ. m. C'eſt à Rome un Cardinal, le premier Officier de la Cour, qui preſide à toutes les expeditions de lettres en matiere Eccleſiaſtique envoyées par tout le monde. Il a une infinité d'Officiers ſous luy, comme Abbreviateurs du grand Parquet, & du petit Parquet, Solliciteurs, Plombeurs, Regiſtrateurs, &c. par les mains deſquels toutes les Bulles & ſignatures paſſent pour y mettre leurs ſeings ou paraphes.

VICE-GERANT. ſ. m. Juge Eccleſiaſtique qui tient la place de l'Official, comme fait le Lieutenant celle du Prevoſt en la Juſtice Laïque.

VICE-LEGAT. ſ. m. C'eſt un Officier que le Pape envoye à Avignon, ou en une autre ville, pour y faire la fonction de Gouverneur ſpirituel & temporel, quand il n'y a point de Legat ou de Cardinal qui y commande. Toute la Gaule Narbonnoiſe, comme le Dauphiné, la Provence, &c. a recours au *Vice-Legat* d'Avignon pour toutes les expeditions Eccleſiaſtiques, de même que les autres Provinces s'adreſſent à Rome.

VICE-LEGATION. ſ. f. Office & juriſdiction de Vice-Legat. Il eſt Banquier expeditionnaire en Cour de Rome & en la *Vice-Legation* d'Avignon.

VICE-ROY. ſ. m. eſt un Gouverneur d'un Royaume, qui y commande au nom du Roy avec pleine & ſouveraine autorité. Le *Vice-Roy* de Naples, de Sicile, de Catalogne. Le *Vice-Roy* des Indes.

VICE-ROYAUTÉ. ſ. f. Qualité de Vice-Roy, l'étenduë du pays où s'étend ſon gouvernement.

VICE-SENECHAL. ſ. m. eſt le Lieutenant du Senechal, ſoit de celuy d'épée, ſoit de celuy de robbe. Il a la même fonction que le Vice-Bailly. Ce mot eſt en uſage en Guyenne plus qu'ailleurs.

VICIER. v. act. Rendre nul, defectueux. Le manque d'expreſſion d'un Benefice qu'on poſſede, *vicie* l'impetration qu'on fait d'un autre. Un legs ſous une condition honteuſe ne *vicie* pas un teſtament, mais il rend ce legs caduc. Un defaut de formalité *vicie* un acte qui eſt de droit eſtroit.

VICIÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. On appelle du bois *vicié*, celuy qui eſt gaſté & corrompu.

VICIEUSEMENT. adv. D'une maniere vicieuſe. Il a paſſé toute ſa vie fort *vicieuſement*, ſcandaleuſement, & dans la débauche.

VICIEUX, EUSE. adj. Qui a quelque defaut ou imperfection naturelle, ou acquiſe. Un cheval *vicieux* eſt un cheval qui mord, qui ruë, qui eſt ombrageux, qu'on ne peut dompter.

VICIEUX, ſe dit en Morale des hommes qui ſont ſujets à quelques vices. C'eſt un homme *vicieux* qui s'eſt adonné au vin, aux femmes, au libertinage. Les gens de bien fuyent la compagnie des *vicieux*.

VICIEUX, ſe dit auſſi des actes de Juſtice, du ſtile. Un acte eſt *vicieux*, quand il n'a pas toutes les formalitez requiſes par la loy. Un contract eſt *vicieux*, quand on ſtipule quelque choſe contre les bonnes mœurs. Un ſtile eſt *vicieux*, lors qu'il eſt trop ampoulé, qu'il affecte des pointes, des alluſions, des antitheſes.

VICISSITUDE. ſ. f. Changement frequent & ordinaire. On le dit en ces phraſes. *La viciſſitude* des ſaiſons. La cheute des favoris arrive par la *viciſſitude* ordinaire de la fortune. Les affaires du monde ſont en une continuelle *viciſſitude*.

VICOMTE. ſ. m. Celuy qui a une terre ou Seigneurie erigée ſous le titre de Vicomté. Le *Vicomte* de Turenne, de Melun. C'étoit autrefois le Lieutenant d'un Comte. Du Cange dit que c'eſt un nom de dignité moderne qui a commencé à eſtre en uſage premierement en Angleterre.

VICOMTE, eſt auſſi en pluſieurs lieux, & ſur tout en Normandie, un homme de robbe qui juge les procés d'une Seigneurie, ſoit qu'elle ait titre de Vicomté, ou non. C'eſt proprement celuy qui exerce la moyenne Juſtice ou Juriſdiction d'une Seigneurie Vicomtiere ou de Vicomté, qui a la connoiſſance des ſentes, voyes & chemins, du cours des eaux, de quelques delits & des ſimples querelles. C'eſt maintenant un Juge ordinaire. Il y en a de grande autorité, tel que le *Vicomte* de l'eau à Roüen. Ce mot vient de *vicarius*.

VICOMTE, ſignifioit auſſi autrefois *Receveur*. Les Receveurs & *Vicomtes* du Domeine, des Aides, des Eaux & Foreſts, comme on voit dans pluſieurs Ordonnances.

VICOMTÉ. ſ. f. Titre de Seigneurie erigée ſous ce nom pour la diſtinguer des autres terres inferieures. Cette terre eſt regie par les Couſtumes de la Prevoſté & *Vicomté* de Paris. Dans la *Vicomté* de Turenne on ne paye point de tailles.

VICOMTÉ, ſe dit auſſi de l'étenduë de la terre & juriſdiction du Seigneur & du Juge Vicomte, même du Siege de la Juſtice. C'eſt particulierement en Normandie que les Seigneuries & les Juſtices ſont diſtinguées par *Vicomtés*.

VICOMTESSE. ſ. f. Femme d'un Vicomte, ou qui poſſede une Seigneurie erigée en Vicomté. C'eſt auſſi la femme du Juge d'une Vicomté.

VICOMTIER. ſ. m. eſt un nom qu'on a donné à quelques Seigneurs, qu'on a confondus avec les Seigneurs Voyers: d'où vient qu'on a appellé des chemins *vicomtiers* en quelques Couſtumes, differents des chemins royaux & des ſentiers: d'où vient auſſi que quelques-uns ont derivé ce mot de *Vicuarius*, à cauſe que ſa juriſdiction s'étend *in vicos & vias & loca publica*.

VICTIME. ſ. f. Sacrifice ſanglant qu'on fait à une Divinité de quelque perſonne, de quelque animal qu'on luy immole, & qu'on tuë pour appaiſer ſa colere, ou pour obtenir quelque grace. Iphygenie fut la *victime* que les Grecs offrirent en Aulide pour avoir du vent. Les Mexicains ont ſacrifié un nombre horrible de *victimes* humaines à leurs fauſſes Divinitez. Les Dieux des Payens avoient chacun leurs *victimes* propres. Le bouc étoit la *victime* de Bacchus, le cheval de Neptune, &c. L'Eſcriture dit que Noſtre Seigneur JESUS-CHRIST eſt une innocente *victime*, qui s'eſt immolée ſur l'arbre de la croix pour racheter le genre humain.

VICTIME, ſe dit figurément en Morale, de ceux qui ſouffrent des perſecutions ou la mort par la colere ou la tyrannie des Grands. Les ſaints Innocents furent des *victimes* qu'Herode immola à ſon ambition. Les habitans d'une ville priſe d'aſſaut ſont les *victimes* de la colere du vainqueur. Une fille qu'on met par force en Religion, eſt une innocente *victime* qu'on ſacrifie à l'ambition de la famille.

VICTOIRE. ſ. f. Gain d'une bataille, avantage qu'on remporte ſur ſon ennemy, ſoit en guerre, ſoit en combats particuliers. Ce Conquerant a entaſſé *victoire* ſur *victoire*. La *victoire* a été long-temps diſputée, long-temps en balance & douteuſe. Cette *victoire* a été ſanglante, on a bien acheté la *victoire*. Alexandre diſoit, qu'il ne vouloit pas dérober la *victoire* en combattant la nuit.

VICTOIRE, ſe dit figurément en choſes morales. La raiſon a toûjours la *victoire* ſur les ſens, quand elle veut. On le dit auſſi au jeu, ou à la diſpute, de celuy qui emporte l'avantage. La couronne, le laurier, ſont les ſymboles de la *victoire*.

VICTOIRE, eſt auſſi une Divinité fabuleuſe des Payens, inventée par les Poëtes, qui perſonnifient toutes choſes. Les Romains ont dedié des Temples à la *Victoire*. Ce Prince a été toûjours ſuivi de la *Victoire*. La *Victoire* étoit attachée à ſon char, marchoit à ſes coſtez. Les Peintres peignent la *Victoire* en diverſes façons.

VICTORIEUX, EUSE. adj. & ſubſt. On decernoit les honneurs du triomphe aux *victorieux* chez les Romains. Il faut recevoir les loix du *victorieux*. C'eſt un Prince *victorieux*.

VICTORIEUX, ſe dit figurément en choſes morales. J. CHRIST eſt ſorti *victorieux* du tombeau. Les Martyrs ont été *victorieux* des Tyrans. La grace *victorieuſe* eſt maiſtreſſe de nos paſſions. La gloire d'un tel Conquerant ſera *victorieuſe* des années.

VICTUAILLES. ſ. m. Mot qui ſignifie la même choſe que *vivres*. On a fait grand amas de *victuailles* dans les magaſins de terre place. Ce mot vient de *victualia*, *quaſi victui neceſſaria*. Menage.

VICTUAILLEUR. ſ. m. Terme de Marine, eſt celuy qui s'eſt obligé à fournir dans un vaiſſeau les victuailles, & qui doit auſſi fournir les poudres, lances à feu, fauſſes lances, & menus uſtenciles, comme bidons, corbillons, lanternes, gamelles, &c.

VID.

VIDAME. ſ. m. Titre de Seigneurie qu'on donne à quelques Gentilshommes. Le *Vidame* de Chartres. Le *Vidame* d'Amiens. Le *Vidame* de Gerbroy : c'eſt un titre de l'Evêque de Beauvais. Ce mot vient de *Vicarius*, ſelon Nicod ; ou de *Vicedominus*, ſelon Paſquier ; car *Dam* ſignifioit autrefois *Dominus* ou *Seigneur*.

Originairement les *Vidames* furent inſtituez pour deffendre les biens temporels des Evêchez, tandis que les Evêques vacquoient à l'oraiſon & aux fonctions ſpirituelles. Ils conduiſoient auſſi les troupes des Evêques, quand ils étoient obligez d'aller en guerre, ſoit pour deffendre leur temporel, ſoit pour l'arriereban. Ils deffendoient auſſi leurs cauſes en Juſtice, & la rendoient à leurs tenanciers. Ils empêchoient auſſi qu'on ne pillaſt la maiſon des Evêques decedez, comme c'étoit anciennement la coûtume de le faire par toute l'Egliſe. Il y avoit auſſi des *Vidames* dans les Abbayes tant d'hommes que de femmes. De là vient que les *Vidames* d'Amiens, de Chartres, & de Rheims poſſedent pluſieurs terres qui relevent des Evêques de ces lieux-là. On leur avoit donné cette qualité pour eſtre les ſoûtiens & les fermes appuis de l'Egliſe. Ils tenoient la place de l'Evêque, & le repreſentoient entant que Seigneur temporel. Les *Vidames* portoient leurs timbres tout d'argent, tarrez de deux tiers, monſtrant ſept barreaux, & avoient les mêmes prerogatives que les Vicomtes. Ainſi les Eccleſiaſtiques de leurs *Vidames* & Juges ont fait des vaſſaux, comme les Rois de leurs Comtes ; & on a appellé *Vidamie*, une dignité feodale tenuë de l'Egliſe. Voyez Du Cange, qui rapporte les noms des Egliſes qui ont eu des *Vidames*.

VIDIMER. v. act. Terme de Pratique. Collationner une copie à un titre original, & certifier au bas qu'elle luy eſt entierement conforme, afin qu'on y adjouſte foy en Juſtice. Les compulſoires s'obtiennent pour faire *vidimer* & collationner des titres qui ſont dans un chartrier, & qu'on ne veut pas engager dans une production, de peur qu'ils ne ſe perdent, ou ne s'égarent. Les Juges ou les Huiſſiers certifient qu'ils ont collationné & *vidimé* un tel titre partie preſente ou appellée.

VIDIMUS. ſ. m. Titre qui a été collationné à l'original authentiquement par quelque autorité ou atteſtation de Juges. La plus-part des titres qui ſont au delà de 200. ans, ne ſont que des *vidimus* de Juges qui atteſtent avoir veu & fait copier les titres originaux.

VIDUITE. ſ. f. Temps de vêvuage. Une femme eſt tutrice de ſes enfans pendant ſa *viduité*. Judith eſt loüée de ſa retraite pendant ſa *viduité*.

VIE.

VIE. ſ. f. Eſpace de temps qui s'écoule entre la naiſſance & la mort des choſes animées. La *vie* de l'homme a été bornée depuis le Deluge par l'Eſcriture à ſoixante ans. La *vie* eſt courte, & l'étude d'une ſcience eſt longue, dit Hippocrate. Quand on veut ſçavoir une ſcience à fonds, on en a pour toute ſa *vie*. On fait des baux à *vie*. Les Benefices ſe donnent à *vie*. Les penſions, les uſufruits, les doüaires n'ont lieu que la *vie* durant. La *vie* n'y peut pas ſuffire. Un homme eſtropié en a pour toute ſa *vie*. Cette *vie* mortelle paſſe comme une ombre, comme un ſonge. Dieu vous donne bonne *vie* & longue. JESUS-CHRIST redonna la *vie* au Lazare quatre jours aprés qu'il fût allé de *vie* à trepas, il le fit revenir de mort à *vie*. Si Dieu luy preſte *vie*, il ira bien loin dans la Philoſophie.

VIE, ſe dit auſſi de ce principe de chaleur & de mouvement qui eſt dans les corps, & qui les fait agir & croiſtre. C'eſt Dieu qui eſt le premier auteur de noſtre *vie*, qui ſouffla un eſprit de *vie* dans le corps d'Adam. Nos peres & meres nous ont donné la *vie*, nous ont mis au monde. Il a obligation de la *vie* à ſon Medecin, ſon remede luy a redonné la *vie* ; aprés Dieu il ne tient la *vie* que de luy. Cet homme eſt de foible complexion, il n'a qu'un filet de *vie*. Il y a des animaux qui ont la *vie* dure, qui ont de la peine à mourir, comme les chats. On dit que les gens aiment la *vie*, quand ils prennent un ſoin extraordinaire de ſe conſerver, & de paſſer la *vie* agreablement.

VIE, ſe dit auſſi de ce pouvoir qui eſt en nous, ou en autruy, de diſpoſer de ce temps ou de cette durée de la *vie*. Un bon Paſteur donne ſa *vie* pour ſon troupeau, dit St. Jean. Les Martyrs ont donné leur *vie*, ont mépriſé leur *vie*, ont renoncé à leur *vie* pour la foy de JESUS-CHRIST. Corneille a dit à l'égard d'un tyran,

Qui mépriſe ſa *vie* eſt maiſtre de la ſienne.

Le Roy a droit de *vie* & de mort ſur ſes ſujets. Ce brave a donné la *vie* à ſon ennemy, il luy a vendu bien cher ſa *vie*, il luy a demandé la *vie*. On a laiſſé ſortir la garniſon *vies* & bagues ſauves. Il faut expoſer ſa *vie* pour ſon Prince, pour ſon pays, les deffendre au peril de ſa *vie*. Les deffenſes militaires ſe font à peine de la *vie*, il y va de la *vie* d'y contrevenir.

VIE, ſe dit auſſi des aliments neceſſaires pour entretenir cette durée. Les Artiſans gagnent leur *vie* à la ſueur de leur corps. Les pauvres & invalides demandent leur *vie*. Les animaux cherchent leur *vie*, c'eſt à dire, à manger. Les riches menent bonne *vie*, font la *vie*, font de grand' *vie* ; c'eſt à dire, mangent beaucoup, font bonne chere.

VIE, ſe dit figurément en choſes ſpirituelles & morales. Nous attendons la *vie* eternelle aprés cette *vie* tranſitoire ; nous paſſerons à meilleure *vie*, à une ſeconde *vie*. Dieu eſt appellé eſprit & *vie* : c'eſt ſa grace qui nous donne la *vie* de l'ame : il nous a donné le pain de *vie* dans le tres-auguſte St. Sacrement de l'Autel.

En Morale, on dit une ſainte *vie*, une *vie* Chreſtienne, irreprochable, quand on a la conduite & les mœurs d'un Chrétien. St. François de Sales a fait un beau livre de l'introduction à la *vie* devote. On dit auſſi la *vie* ſpirituelle, religieuſe, contemplative, auſtere, exemplaire. On dit auſſi, Il mene une *vie* de Philoſophe, de Courtiſan, de débauché, de garçon ; une *vie* ſainte, voluptueuſe, tranquille. Il faut ſouſtenir le genre de *vie* qu'on a choiſi, quand il eſt bon ; changer de *vie*, ſe repentir, quand il eſt mauvais. On dit d'un infirme, qu'il traiſne une *vie* languiſſante, une pauvre *vie*, une triſte *vie*. Les filous & les gueux ſont des gens qu'on appelle de mauvaiſe *vie*.

VIE, ſe dit auſſi d'une grande paſſion, ou affection, d'un grand attachement qu'on a pour quelque choſe. Si vous luy oſtez ſon enfant, ſa maiſtreſſe, vous le ferez mourir, c'eſt ſa *vie*, il les aime plus que ſa *vie*. Il s'eſt ruïné ſur ce jambon, c'eſt ce qu'il aime, c'eſt ſa *vie*. Ne luy oſtez pas ſes livres, c'eſt ſa *vie* que l'eſtude.

VIE, ſe dit auſſi de l'hiſtoire des actions qu'ont fait quelques hommes illuſtres pendant le cours de leur *vie*. Surius a écrit les *vies* des Saints en pluſieurs Volumes. Ribadeneira les a écrites en abregé. Plutarque a écrit les *vies* des hommes illuſtres des Grecs & des Romains. La *vie* des Peres Hermites. On a fait l'abregé de la *vie* des Peres, des plus beaux endroits de leur *vie*. Cardan a écrit ſa propre *vie*.

VIE, ſe dit auſſi burleſquement, des reprimendes, des querelles domeſtiques qui ſe font avec grand bruit. Quand cet homme a été au cabaret, ſa femme luy fait une belle *vie*, une terrible *vie*.

On appelle eau de *vie*, la premiere diſtillation qui ſe fait du vin, qu'on reduit de cinq à ſix pintes à une. L'eau de *vie* rectifiée eſt celle dont la diſtillation eſt pluſieurs fois reïterée. On l'appelle alors *eſprit de vin*.

VIE, ſe dit proverbialement en ces phraſes. On dit, Qui a temps, a *vie*, pour dire, qu'on eſpere de ſauver ſa *vie* ou ſes biens, quand on a le loiſir d'y penſer, ou d'attendre quelque occaſion favorable. On dit qu'on a toûjours plus de biens que de *vie*, pour faire une leçon aux avares qui ſe tuent d'en amaſſer. On dit qu'il faut faire *vie* qui dure, pour faire une leçon aux prodigues. On dit auſſi, *Vie* de pourceau, courte & bonne. D'une *vie* meſquine ou malheureuſe, on dit que c'eſt une *vie* de chien. On dit auſſi, Telle *vie*, telle fin, pour dire, qu'on meurt de la même maniere qu'on a veſcu. On a dit auſſi, Cache ta *vie*, pour dire, qu'il ne faut pas que tout le monde ait connoiſſance de nos affaires. Plutarque a fait un beau Traitté ſur ce mot. On dit auſſi, C'eſt à la *vie* & à la mort, en parlant d'une amitié, d'un vœu, ou autre engagement qui dure toute la *vie*. On dit auſſi, Je gagerois, j'y mettrois ma *vie*, pour dire, Je ſuis bien aſſeuré de ce que je dis. On dit auſſi, Nous n'avons que noſtre *vie* en ce monde, pour dire, Il ne faut ſonger qu'à vivre, nous n'emporterons rien. Merci de ma *vie*, eſt un ſerment du petit peuple.

VIEDASE. ſ. m. Terme injurieux qui n'eſt pas obſcene, comme pluſieurs s'imaginent; car il ne ſignifie autre choſe que *viſage d'aſne*, veu qu'on diſoit autrefois *vis* pour *viſage*, & de *vis d'aſe* on a dit par corruption *viedaſe*.

VIEIL, VIEUX, VIEILLE. adj. & quelquefois ſubſt. Qui eſt né, ou qui eſt fait depuis long-temps. Le monde eſt bien *vieux*, car il ſçait beaucoup de choſes. Il faut mourir, jeunes & *vieux*. Les hibous logent dans les *vieux* chaſteaux. Cela étoit bon du *vieux* temps. Les Antiquaires ſont curieux de *vieilles* inſcriptions, de *vieilles* medailles. Ce mot vient de *vetularis*. Menage.

VIEUX, ſe dit auſſi par relation & oppoſition à ce qui eſt plus jeune, plus nouveau. Cet enfant eſt de trois ans plus *vieux* que ſa ſœur. Le vin *vieux* eſt plus ſain que le nouveau. Le *vieux* Louvre. Les propheties du *Vieux* Teſtament ont été accomplies par le Nouveau. Quand j'auray un habit neuf, ce ſera là mon *vieux*. Le *vieux* oing ou graiſſe de porc, dont on graiſſe les eſſieux.

VIEUX, ſe dit auſſi de ce qui eſt uſé, qui ne vaut plus rien, dont on ne ſe ſert plus. Le papier ſe fait de *vieux* linge, de *vieux* drapeaux. Une crieuſe de *vieux* chapeaux. Les Frippiers ne font trafic que de *vieux* meubles. Ce mot eſt *vieux*, il n'eſt plus du beau langage. Les gens d'âge s'habillent à la *vieille* mode.

VIEUX, ſe dit auſſi comme oppoſé au preſent. Avant que de payer le terme courant, il faut compter des *vieux* arrerages, il faut payer le *vieux*. Je viens de recevoir une lettre d'une *vieille* datte.

VIEUX, ſignifie auſſi, Experimenté, qui a fait long-temps un même meſtier. Les *vieux* Pilotes, les *vieux* Capitaines, ſont les plus eſtimez. Un *vieux* drille; un *vieux* Advocat ou Advocat conſultant.

Un jeune Medecin vit moins qu'un *vieil* yvrogne,

dit Regnier.

VIEUX, en termes de Guerre, ſe dit des regiments qui ſont de la plus ancienne creation, qui marchent en cet ordre: Picardie, Piedmont, Champagne, Navarre, Normandie & la Marine. Il y a auſſi les ſix petits *vieux* creés un peu aprés, qui prennent le nom de leurs Colonels.

VIEUX, ſe dit auſſi d'un certain âge, où quand on eſt parvenu, on eſt caduc. Les hommes ſont *vieux* à ſoixante ans, les chevaux à vingt. Les chefnes ne ſont *vieux* & ſur leur retour, qu'aprés 100. ou 200. ans. Pour vivre long-temps, il faut être *vieux* de bonne heure, c'eſt à dire, il faut ſe conſerver.

VIEIL, ſe dit figurément en termes de l'Eſcriture. Le *vieil* homme, c'eſt à dire, l'homme engagé dans le peché. Il faut deſpouiller le *vieil* homme pour vivre dans la grace, c'eſt à dire, renoncer à toutes ſes mauvaiſes habitudes.

VIEUX, ſe dit proverbialement en ces phraſes. On dit, *Vieux* amis & *vieux* eſcus. On dit auſſi, C'eſt le *vieux* jeu, on n'en rit plus, quand on fait quelque conte qu'on a ouy pluſieurs fois. On dit d'une choſe dont on ne fait point de cas, Je m'en ſoucie comme de mes *vieilles* bottes. Il eſt deſcrié comme la *vieille* monnoye. On dit en ſe moquant d'un vieillard, qu'il eſt *vieux* comme Herode, *vieux* comme ces ruës, que c'eſt un *vieux* reſveur, un *vieux* peteur, un *vieux* pecheur. On dit auſſi, Il eſt malicieux comme un *vieux* ſinge. On dit auſſi d'un homme maladif, qu'il ne fera pas *vieux* os. On appelle auſſi des contes de *vieille*, les contes de Peau d'aſne, de ma mere l'Oye, & autres fables ridicules dont les *vieilles* amuſent les petits enfans. On dit encore, A *vieille* mule frein doré, en parlant des *vieilles* femmes qui ſe parent, qui ſe requinquent. On dit auſſi, Fantaſque comme une *vieille* mule.

VIEILLARD. ſ. m. Homme qui eſt ſur ſon dernier âge. Roboam ſe trouva mal de n'avoir pas ſuivy le conſeil des *vieillards*, des gens ſages & experimentez. Les *vieillards* ont quelque choſe de venerable, de grand. Les vingt-quatre *vieillards* de l'Apocalypſe. Borel derive ce mot de *vie*, parce que les *vieillards* ont la vie longue.

VIEILLERIES. ſ. f. Vieilles hardes, meubles. Les Frippiers ne trafiquent que de *vieilleries*. Il n'y a que des *vieilleries* dans ce cabinet, rien de curieux.

VIEILLESSE. ſ. f. Le dernier âge de la vie. Les Sibylles ont veſcu juſqu'à une *vieilleſſe* decrepite. Il faut que chacun faſſe honneur à la *vieilleſſe*. La jeuneſſe eſt folle, & parfois la *vieilleſſe*, dit Moliere.

On dit proverbialement, Si jeuneſſe ſçavoit, & *vieilleſſe* pouvoit, pour dire, Si on pouvoit joindre la force & l'experience. On appelle un baſton de *vieilleſſe*, un enfant, un nepveu qui ſert à ſecourir un pere, un oncle dans ſa *vieilleſſe*, quand il ne peut plus agir.

VIEILLIR. v. neut. & act. Devenir vieux. Il y a long-temps que je connois cet homme, il *vieillit*. Nous ne ſongeons point que nous *vieilliſſons* tous les jours, pour nous amender. Le monde ne *vieillit* point.

VIEILLIR, ſignifie auſſi, Avoir paſſé ſa vie dans quelque employ. Ce Miniſtre a *vieilli* dans les affaires, il eſt fort experimenté. Ce Capitaine a *vieilli* ſous le harnois.

VIEILLIR, ſignifie encore, Eſtre caſſé & uſé, devenir infirme. Cet homme ne *vieillit* point, il paroit toûjours jeune. Cette femme rajeunit, au lieu de *vieillir*. Cette fiévre quarte l'a *vieilli* de dix ans. Plus les maux *vieilliſſent*, plus ils ſont dangereux.

VIEILLIR, ſe dit auſſi des choſes. Voilà un mot de la langue qui *vieillit*. On ne s'en ſert plus gueres. Mon habit *vieillit*, eſt tantoſt uſé. Cette mode *vieillit*, commence à ſe paſſer. Il faut laiſſer *vieillir* les affaires criminelles.

VIEILLI, IE. part. & adj.

On dit proverbialement, Il faut *vieillir*, ou mourir jeune.

VIEILLOT, OTTE. ſ. m. & f. Qui commence à vieillir. Cet homme eſt déjà *vieillot*, il commence à ſe rider.

VIELLE. ſ. f. Inſtrument de Muſique pour réjoüir les gens du peuple, & dont jouent ordinairement les pauvres aveugles. Elle eſt compoſée d'une table & d'une anche avec quatre cordes, dont deux ſervent de bourdons, qu'on peut mettre à l'uniſſon & à l'octave. Les deux autres ſont étenduës au long du manche, qui ſervent d'un perpetuel monocorde, & qui ſont toutes ſor-

tes de tons, comme l'eſpinette, par le moyen de dix marches qui font une eſpece de clavier. On les pourroit augmenter juſqu'à 49. & de même augmenter le nombre des cordes, comme celles des doubles claveſſins. Chaque marche a deux morceaux de bois perpendiculaires, qu'on peut nommer les touches, parce qu'elles ſervent pour toucher les deux cordes qui ſont à l'uniſſon. Il y a en haut une roue de bois fort polie qu'on tourne avec une manivelle. Elle eſt pareille à celle des inſtruments qu'on nomme *archiviole*, ou des eſpinettes qui ont un jeu de violes, ſur laquelle portent les cordes. Cet inſtrument eſt maintenant tombé dans le meſpris, quoy que les Anciens le nommaſſent par excellence *ſymphonie*.

On dit proverbialement, Il eſt du bois dont on fait les *vielles*, il eſt de tous bons accords. On dit d'un homme lent, Il eſt long comme une *vielle*.

VIELLER. v. act. Joüer de la vielle. Les aveugles ſont ordinairement ceux qui gagnent leur vie à *vieller*.

VIELLER, ſignifie auſſi, Aller lentement en une affaire, ne faire gueres de beſogne, s'amuſer en travaillant. Les gens à journée ne font que *vieller*, s'ils n'ont quelqu'un qui les preſſe.

VIELLEUR. ſ. m. Qui joüe de la vielle. Les *Vielleurs* vont joüer de porte en porte pour faire danſer les ſervantes, les enfants, les payſans.

On appelle piſtoles de *Vielleur*, les doubles. On dit auſſi, Ce *Vielleur* n'aura qu'un double, il ne ſçait qu'une chanſon.

VIENTRAGE. ſ. m. Terme de Couſtumes. C'eſt un droit ſeigneurial qui ſe leve ſur les vins & autres breuvages, comme les droits de chantelage, de forage & d'afforage. Il y a auſſi un droit de *vinage*, qui eſt un droit ſeigneurial qui ſe leve ſur les marchandiſes & beſtail paſſants pays, ainſi que le peage & le pontonage. Voyez Ragueau.

VIERGE. ſ. f. C'eſt un titre qu'on donne par excellence à la mere du Sauveur, qui l'a enfanté ſans aucune operation d'homme, ſans avoir ſouillé ſa pudicité; deſorte qu'elle eſt demeurée *vierge* tant devant, qu'aprés ſon enfantement. St. Bernard & les plus grands Saints ont été devots à la *Vierge*. La Sainte *Vierge* eſt qualifiée noſtre Advocate dans le ciel, la *Vierge des Vierges*.

VIERGE, eſt la perſonne qui n'a jamais ſouillé ſon corps, ni violé la pudicité, qui a encore ſon pucelage. JESUS-CHRIST eſt appellé dans l'Egliſe, la *couronne des Vierges*. St. Joſeph a veſcu *Vierge*. Le Breviaire a un Office particulier pour les *Vierges*. L'Evangile fait une belle parabole des cinq *Vierges* ſages, & des cinq *Vierges* folles. L'Egliſe celebre une Feſte des onze mille *Vierges*: mais il y a eu de l'erreur dans la lecture des anciens Rituels, où il y avoit X I. M. V. qui vouloit dire ſeulement, *Onze Martyrs Vierges*. On dit proverbialement, qu'un homme eſt amoureux des onze mille *Vierges*, quand il eſt amoureux de toutes les filles qu'il voit.

VIERGE, eſt auſſi un Signe du Zodiaque, où le Soleil entre au mois de Septembre. C'eſt la maiſon & l'exaltation de Mercure. Il a ſeize eſtoiles dans ſa figure, & ſix informes, ſelon Ptolomée. Kepler en compte 39. & Bayerus 42. dont la principale eſt appellée *l'Eſpy de la Vierge*, de la premiere grandeur, de la nature de Venus & de Mercure.

VIERGE, ſe dit figurément de pluſieurs choſes qui ſont dans une entiere pureté, qui n'ont point ſervi. La cire *vierge*, eſt celle qui n'a point été travaillée, qui ſort des ruches. On dit auſſi du miel *vierge*. L'huile *vierge*, eſt la mere goutte de l'huile, celle qui n'a point eſté preſſurée. Or *vierge*, c'eſt l'or tel qu'on le tire de la mine ſans aucun alliage; & alors il eſt ſi mol, qu'il ſouffre l'empreinte d'un cachet. Argent *vierge*, qui eſt encore en ſaumon, ou en lingot. Cuivre *vierge*, celuy qui n'a point été fondu. On appelle auſſi parchemin *vierge*, celuy qui eſt fait de la coeffe que quelques enfans apportent au monde ſur leur teſte. On le dit auſſi de celuy qui eſt fait d'un jeune agneau, ou d'un veau mort-né. On appelle mercure *vierge*, celui qui eſt trouvé tout fait & coulant dans les mines, ou qui eſt tiré par pluſieurs lotions de la terre qui le contient; au lieu que le commun ſe tire par la violence du feu dans des retortes. Le mercure *vierge* eſt bien plus eſtimé, & plus rare que le commun. On dit que quand l'or eſt amalgamé avec du mercure *vierge*, s'il eſt mis au feu, le mercure l'emporte entierement avec luy; ce que l'autre ne fait pas. Vigne *vierge*, eſt une vigne ſans fruit qui croiſt en une fort grande hauteur en l'attachant aux murailles, comme le lierre, & jette une agreable verdure. On la ainſi appellée, à cauſe qu'on l'a apportée de la *Virginie*.

V I F.

VIF, IVE. adj. Qui eſt plein de vie. Cet homme n'écrit point à ſes amis; on ne ſçait s'il eſt mort, ou *vif*. On a decreté contre ce criminel pour le prendre mort, ou *vif*: s'il eſt pris, il ſera roué tout *vif*, bruſlé tout *vif*. On ne peut conſerver de hareng *vif*. Le poiſſon d'eau douce ne vaut rien, s'il n'eſt *vif*. Il n'y a que les huiſtres à l'eſcaille qu'on mange *vives*. Le brochet ne mange que du poiſſon *vif*. Cet oiſeau de proye ſe paiſt ſur le *vif*. Il faut faire connoiſtre le *vif* aux oiſeaux.

On appelle la chair *vive*, celle qui eſt ſaine & ſenſible, à la difference des chairs mortes, des playes, des calus, des durillons. Il a couppé ſes cors juſqu'à la chair *vive*. Le Mareſchal a piqué ce cheval juſqu'au *vif*, juſqu'à la chair *vive*.

VIF, ſe dit figurément en choſes ſpirituelles & morales. Cet Orateur a l'eſprit *vif* & perçant, il conçoit aiſément les choſes. Un Poëte doit avoir l'imagination *vive*. Il a l'ame *vive*, entreprenante; il a les paſſions *vives*, il eſt tendre & ſenſible. En apprenant cette nouvelle, il eſt devenu plus mort que *vif*. Il a reſſenti de cet affront une *vive* douleur, il en a été piqué juſqu'au *vif*. Dans cette Comedie il y a beaucoup de traits fort *vifs* qui frappent l'eſprit. Cette fille eſt fort *vive*, pour dire, a les paſſions violentes.

VIF, ſe dit auſſi de ce qui a de l'eſclat & du brillant. Les yeux ne ſçauroient ſouffrir le *vif* eſclat du Soleil. Cette Dame a les yeux *vifs* & brillans, a le teint *vif* & vermeil. Les couleurs de ce tableau ſont encore fort *vives*, pour dire eſclatantes. On dit auſſi, qu'un portrait eſt tiré au *vif*, lors qu'il eſt tiré d'aprés nature, & fort reſſemblant.

En termes de Pratique, on dit que le mort ſaiſit le *vif*, ſon plus prochain heritier, pour dire, qu'il ne faut point faire de demande en Juſtice pour ſe mettre en poſſeſſion d'une ſucceſſion qui nous appartient, & qu'on en eſt ſaiſi dés que le parent eſt mort.

En termes de Manege, on dit qu'un cheval eſt fort *vif*, pour dire, qu'il a de l'ardeur, de la vigueur, qu'il eſt ſenſible à l'eſperon.

En termes de Marine, on appelle les oeuvres *vives* d'un vaiſſeau, les parties qui trempent dans l'eau; les oeuvres *mortes*, celles qui ſont au deſſus. On appelle auſſi le *vif* de l'eau, les grandes marées; & les courants de ſources, des eaux *vives*: & ainſi on dit que les truites ſe trouvent dans les eaux *vives*.

En termes d'Architecture, on dit qu'un attelier eſt *vif*, lors qu'il y a beaucoup d'Ouvriers, qu'on y travaille avec empreſſement. On appelle de la chaux *vive*, celle qui ſort du fourneau, qui n'a point été éteinte, ni faſée. On dit baſtir ſur un *vif* fonds, ou ſur la roche *vive*, quand

quand on baſtit ſur un fondement ſolide & ferme, dont les terres n'ont point été remuées. On dit auſſi, que du bois de charpente eſt couppé, équarri à *vive* areſte, quand on en a oſté tout l'aubier qui eſt ſujet à ſe pourrir, ou quand on a couppé une pierre à angle droit, & qu'on en a oſté tout le bouſin. On appelle auſſi le *vif* de la colomne, ſon tronc, ou ſon fuſt. Le *vif* du piedeſtal, ou ſon dé.

VIF, eſt une epithete qu'on donne encore à pluſieurs autres choſes inanimées.

Du *vif-argent*, eſt le mercure ou hydrargyre, qui eſt le ſeul metal liquide le plus peſant aprés l'or. On dit proverbialement, qu'un homme a du *vif-argent* dans la teſte, pour dire, qu'il extravague, que ſon eſprit s'evapore comme le *vif-argent*. Voyez MERCURE.

On appelle cheveux *vifs*, ceux qu'on applique dans les perruques dans le même ordre & ſituation qu'ils étoient ſur la teſte de l'homme, ſur laquelle on les a expreſſément couppés.

Feu *vif*, eſt celuy qui eſt fort ardent; auſſi-bien que le froid *vif*, celuy qui eſt fort cuiſant. Dartre *vive*, celle qui eſt enflammée, & qui revient toûjours.

On dit auſſi, De *vive* force, pour dire, Vigoureuſement & malgré tous les obſtacles.

On appelle une foreſt *vive*, celle qui eſt fort peuplée de grands arbres & fort touffus.

Garenne *vive*, c'eſt celle qui eſt fort peuplée de lapins & de gibier.

On appelle une haye *vive*, celle qui eſt faite d'arbres vivans, & qui ont pris racine; à la difference des hayes *mortes*, qui ſont faites de fagots, ou de clayes & d'échaliers.

V I G.

VIGILANCE, ſ. f. Attention, ſoin exact que l'on prend à faire quelque choſe. La *vigilance* eſt la premiere qualité requiſe à un Prince, à un General d'armée. JESUS-CHRIST recommande la *vigilance* à ſes Diſciples, parce qu'il les doit venir juger à une heure imprevûë, & afin qu'ils n'entrent point en tentation.

VIGILANT, ANTE. adj. Qui veille, qui ſoigne à ſes affaires. Balſac a dit en parlant de ſes inſomnies, Si j'étois Prince, je ſerois le plus *vigilant* Prince du monde. Rome eut l'obligation aux ſoins *vigilans* de Ciceron, de la deſcouverte de la conjuration de Catilina.

VIGILE, ſ. f. Terme de Breviaire. Veille d'une grande Feſte, qui eſt quelquefois jeûnée. Quatre temps, *Vigiles* jeûnées: c'eſt un des commandements de l'Egliſe. On fait aujourd'huy l'Office de la *Vigile*. Les Feſtes de la Circonciſion, de l'Epiphanie, ont des *Vigiles* ſans jeûne. Les Saints Patrons des Egliſes ont des *Vigiles* & des Octaves, auſſi-bien que la Feſte de la Dedicace. L'Office double commence dés la *Vigile* à Veſpres. Ce mot vient du Latin *vigilia*, parce qu'autrefois les devots paſſoient une partie de la nuit en prieres la veille des grandes Feſtes.

VIGILES, ſ. f. plur. ſe dit particulierement des Matines de l'Office des morts. Il a fait dire des ſept Pſeaumes, des *Vigiles* pour l'ame de ſon pere. Les Chartreux diſent *Vigiles* tous les jours, hors les Feſtes & veilles des Feſtes.

VIGNE, ſ. f. Plante qui croiſt en arbriſſeau, & qui produit des raiſins. On l'appelle auſſi *bois tortu*. On ne peut conſacrer que ſur du vin de *vigne*. Il y a des plants de *vigne* de muſcat, de Bar ſur Aube, de moſtillon, & d'autres eſpeces de raiſins. En Italie les *vignes* montent juſque ſur les arbres. On doit faire trois labours, trois façons aux *vignes*, & les tailler, lier, eſchalaſſer. On couche les ſions de *vignes* pour les faire provigner. Le ſep, le pampre, les feuilles de *vigne*. Ce mot vient du Latin *vinea*, qui a été ainſi appellé, ſelon quelques-uns, *à vivendo*, parce que la *vigne* vit & fait vivre longtemps.

On dit que la *vigne* coule, quand elle eſt en fleur, & lors que le grain tombe de la grappe, ſans ſecoüer: que la *vigne* gele, quand le froid gaſte le bourgeon, le bruſle. La *vigne* gele quelquefois juſque dans ſa ſouche; & on appelle geleurs de *vignes*, les Saints qui viennent au mois d'Avril ou de May dans des jours qui ſont aſſez froids pour geler les *vignes*, comme Saint Georges, St. Marc, St. Opportune, St. Nicolas.

Il y a une *vigne* ſauvage qu'on appelle *lambruſque*, qui n'apporte jamais de fruit meur, mais qui pouſſe ſeulement une fleur qu'on appelle *anauthé*. Matthiole dit que le chou eſt ſi ennemi de la *vigne*, que ſi on le mange au commencement du repas, il empéche de s'enyvrer; & ſi c'eſt ſur la fin, il deſenyvre.

La *vigne vierge*, eſt celle qui ſert à faire des paliſſades le long des murs, qui monte fort haut, & qui ne porte point de fruit. Elle eſt ainſi nommée, parce qu'elle vient de *Virginie* en l'Amerique.

La *vigne porrette*, ou *porrée de chien*, eſt une plante qui croiſt dans les vignes; ce qui l'a fait nommer *ampelopraſum*, ou *porrum agreſte*. Les payſans la mangent crûë en ſalade, ou en compote, & la gardent toute l'année.

VIGNE, ſe dit auſſi du plant de pluſieurs ſeps de *vigne*. Un clos de *vigne*, une *vigne* de tant d'arpens. On dit qu'une *vigne* eſt vendangée, quand on en a cueilli le raiſin; & ironiquement, quand elle a été gelée, greſlée, ou ruinée par quelque accident, comme par un paſſage de gens de guerre, &c.

VIGNE, ſe dit figurément en termes de l'Eſcriture, en parlant de l'Egliſe, & du ſalut des ames. On ne doit embraſſer l'eſtat Eccleſiaſtique que pour travailler à la *vigne* du Seigneur.

VIGNE, ſe dit proverbialement en ces phraſes. Ce ſont les *vignes* de la Courtille, belle monſtre, & peu de rapport. On dit d'un libertin, d'un homme ſans ſoucy, qu'il ne ſe ſoucie pas qui ſera les *vignes* aprés ſa mort. On dit auſſi d'un homme qui eſt pris de vin, qu'il a mis le pied dans la *vigne* du Seigneur. Celuy qu'on trouve ſaiſi de raiſin cueilli, dit qu'il l'a pris dans la *vigne* à ſon oncle, c'eſt la premiere en ſortant du village. On appelle par injure un homme ſot & mal baſti, un Jean des *Vignes*.

VIGNERON, ONNE. ſubſt. maſc. & fem. Qui a ſoin de faire les vignes, de travailler aux vignes. La campagne eſt principalement habitée de *Vignerons* & de Laboureurs.

VIGNETTE, ſ. f. Terme d'Imprimerie. C'eſt une petite planche de bois où ſont gravés ordinairement des pampres & des raiſins, qu'on met par ornement au haut d'une page, au commencement d'un livre. On en fait auſſi de cuivre gravées de divers deſſeins, ou de chiffres. Les plus belles *vignettes* ſont dans le livre de Deſmarets, les Delices de l'Eſprit.

VIGNOBLE, ſ. m. Pays, territoire abondant en vignes. Le Gaſtinois, le Sancerrois, ſont de grands *vignobles*. Beaune, Tonnerre, Chablis, ſont des plus beaux *vignobles* de la Bourgogne. Ce mot vient de *vinetabile*, *ſcilicet ſolum*. Menage.

VIGOGNE, ſ. m. Eſpece de mouton qui vient du Perou, qui porte une laine fort eſtimée qu'on appelle auſſi de la *vigogne*, dont on fait de fort bons chapeaux, qu'on appelle pareillement *vigognes*. Les Eſpagnols appellent ces animaux *vicuñas*, dont nous avons fait *vigogne*. Ils ſont plus hauts qu'une chevre, & de couleur fauve, & ſi legers à la courſe, qu'il n'y a point de le-

vrier qui les puiſſe atteindre. On les tuë à coups d'arquebuſe, ou on les prend dans les enceintes. Ils paiſſent ſur le haut des montagnes, & auprés des neiges.

VIGORTE. Terme d'Artillerie, eſt un modele où on entaille les calibres des pieces d'artillerie pour leur chercher des boulets convenables. Ce ſont pluſieurs trous percés ſur une planche de la même grandeur que le calibre.

VIGOUREUSEMENT. adv. D'une maniere ferme & ardente. Il a repouſſé les ennemis *vigoureuſement*. Il a ſoûtenu cette opinion *vigoureuſement*.

VIGOUREUX, EUSE. adj. Qui a de la jeuneſſe, de la force, de la fermeté, du courage. Ce Crocheteur eſt fort & *vigoureux*, il porte de grands fardeaux. Ce Capitaine a fait une attaque fort *vigoureuſe* à cette contreſcarpe. Ce Rapporteur a fait une action fort *vigoureuſe*, en ſoûtenant le bon droit de ce pauvre homme contre la ſollicitation des Puiſſances.

VIGUERIE. ſ. f. L'office du Juge Viguier.

VIGUERIE, ſignifie auſſi le territoire où le Viguier exerce ſa Juriſdiction. Les cartes de Languedoc de Sanſon ſont diviſées par *Vigueries*.

VIGUEUR. ſ. f. Force du corps, ou de l'ame, ſoit des hommes, ſoit des animaux. Son bras a de la *vigueur*, il pouſſe une balle fort loin. Il eſt dans la *vigueur* de ſon âge. Ce cheval court dans la carriere avec grande *vigueur*.

VIGUEUR, ſe dit figurément en choſes morales. Les Loix n'ont point de *vigueur* pendant la guerre. Cette coûtume étoit encore en *vigueur* du temps de nos peres. Ce ſont les Sçavans du dernier ſiecle qui ont remis les lettres en *vigueur*. Malherbe ſe vante que dans ſa vieilleſſe ſon eſprit conſerve ſa premiere *vigueur*. Ce Magiſtrat s'eſt oppoſé avec *vigueur* à une telle injuſtice, il a répondu avec *vigueur* aux Miniſtres, c'eſt une action de *vigueur* qu'il a faite.

VIGUEUR, ſe dit des choſes inanimées, & des plantes. Le Soleil au mois de Janvier eſt ſans *vigueur*. Les plantes & les ſimples qu'on nous apporte des pays eſloignez ont perdu toute leur *vigueur*, quand elles ſont icy.

VIGUIER, ERE. ſ. m. & f. Juge en Languedoc, Limoſin & aux Provinces voiſines. Il y en a pluſieurs au Royaume d'Arragon, Valence, Sardaigne, Corſegue & au Comté de Barcelonne. Il eſt comme ſont ailleurs les Lieutenants ſous les Baillifs. C'eſt proprement le premier Juge, qu'on appelle autrement *Prevoſt ordinaire*, *Chaſtelain*, *Garde de la Prevoſté* ou *Vicomté*, à Marſeille. C'eſt ce qu'on appelle ailleurs *Eſchevin*. Ce mot vient du Latin *Vicarius*; car c'eſt en effet le Vicaire ou Lieutenant des Comtes ou Gouverneurs des villes. Menage.

V I L.

VIL, ILE. adj. Bas, abject, qui fait des laſchetez. C'eſt une ame *vile* & baſſe. C'eſt un *vil* eſclave. Cet homme eſt un eſprit *vil* & mercenaire, qui ne fait rien pour rien. Il n'a guere de cœur, d'embraſſer une profeſſion ſi *vile*. Dans le Droit on appelle les Procureurs la plus *vile* des profeſſions, dans la Loy 41 au Digeſte, *De Decurionibus*, *ſervilis & infamiſſima vilitas*.

VIL, ſe dit auſſi du prix des marchandiſes, quand elles ſon à bon marché. Il fait bon vivre en ce pays-là, tout y eſt à *vil* prix.

VILAIN, AINE. adj. Ce qui n'eſt pas agreable, qui deplaiſt. Il ſe peut dire de preſque toutes les choſes. Un *vilain* homme, un *vilain* cheval, une *vilaine* maiſon, un *vilain* habit, un *vilain* chemin, un *vilain* temps, un *vilain* pays.

VILAIN, ſe dit figurément en choſes morales. Les *vilains* diſcours ſont particulierement des paroles ſales & impudiques. Une *vilaine* action eſt une action laſche honteuſe. Il eſt bien *vilain* à un Preſtre de s'enyvrer. On dit à un homme qui fait quelque action indecente, Fy le *vilain*. Une *vilaine* eſt une femme proſtituée. Un *vilain*, c'eſt un homme avare.

VILAIN, ſe dit quelquefois abſolument, ou adverbialement. Il fait *vilain*: ce qui ſe dit du temps. Il fait *vilain* marcher, les chemins ſont ſales.

On dit proverbialement, Tous *vilains* cas ſont reniables.

VILAINEMENT. adv. D'une maniere ſale, vilaine, ſordide, malpropre. Il nous a traitté fort *vilainement*, avec injure, avec avarice: nous avons été trompez *vilainement* au jugement que nous en avons fait. Il a été *vilainement* eſtrillé.

VILEBREQUIN, ou VIREBREQUIN. ſ. m. Outil d'Artiſan qui ſert à troüer, percer du bois, de la pierre, du metail, par le moyen d'un petit fer qui a un taillant arrondi qu'on appelle la *meſche*, & qu'on fait entrer en le tournant avec une manivelle de bois ou de fer. Ce mot vient de l'Alleman *weinbohren*, qui ſignifie *percevin*: *wein* ſignifie *vin*, & *bohren*, *percer*.

VILENIE. ſ. f. Ordure, ſaleté. Il faut balier cette chambre, il y a bien des *vilenies*, des ordures.

On le dit auſſi au figuré, des paroles ſales & injures. Il ne faut pas dire des *vilenies* devant des oreilles chaſtes. Ces deux femmes ſe ſont querellées, & ſe ſont dit mille *vilenies*. C'eſt un avare qui fait des leſines, des *vilenies* qui n'appartiennent qu'à luy. Cet homme n'oſeroit comparoiſtre en Juſtice, il y a de la *vilenie* en ſon fait. Quelques-uns derivent ce mot du Latin *vilaſia*.

On appelle en termes de Blaſon un lion ſans *vilenie* ou *evité*, lors qu'il ne monſtre point de verge; & on l'appelle *vilené*, lors qu'il eſt peint avec une verge d'un autre eſmail que ſon corps, & lors qu'on voit ſon ſexe.

VILIPENDER. v. act. Terme vieux & populaire qui ſignifie *meſpriſer*. Il ne faut pas tant *vilipender* voſtre partie, elle vous vaut bien.

VILITE, ou VILETÉ. ſ. f. Qualité de ce qui eſt vil, à bas prix. La *vileté* du prix fait caſſer les contracts de vente, & non pas les adjudications par decret.

VILLAGE. ſ. f. Grande ville mal peuplée & mal fortifiée.

VILLAGE. ſ. m. Habitation de payſans qui n'eſt point fermée de murs, & qui a d'ordinaire une Parroiſſe.

VILLAGE, ſe dit auſſi par mépris d'une choſe comparée avec une autre de même nature. Ce n'eſt qu'un Curé de *village*; un Seigneur de *village*, pour dire, un petit Gentilhomme. Sergent de *village*.

VILLAGE, ſe dit proverbialement en ces phraſes. Il n'eſt qu'un ſot, il ſera marié au *village*. On dit qu'une femme eſt parée comme une épouſée de *village*, quand elle affecte de ſe parer de pluſieurs ornemens mal entendus. On dit auſſi, A gens de *village* trompette de bois, pour dire, qu'il faut traiter chacun ſelon ſon merite. On dit auſſi, qu'il ne faut point ſe mocquer des chiens qu'on ne ſoit hors du *village*.

VILLAGEOIS, OISE. ſ. m. & f. Qui habite un village, payſan, payſanne.

VILLAIN. ſ. m. Roturier, payſan, villageois. Une charge de Secrétaire du Roy anoblit un *villain*. Le *villain* bait naturellement le Noble. Ce mot vient de *villanus*, payſan demeurant dans un village, ou de *villa*. Nicod. Paſquier dit que les Nobles appellerent *villains*, ceux qui habitoient mollement dans les villes, au lieu de s'endurcir comme eux au travail de la campagne, pour être propres à la fatigue des armes.

VILLAIN, originairement eſt un homme de main-morte ou de ſerve condition, qui rend des ſervices vils & des

des peines de corps à ſon Seigneur ; & il eſt oppoſé à l'homme *franc* & *bourgeois* : & on a appellé une terre *villaine*, & rente *villaine*, celle qui n'eſt pas tenuë noblement & en fief.

VILLAIN, eſt auſſi un terme de Monnoye. On appelloit ainſi autrefois un certain nombre d'eſpeces qu'il étoit permis de faire ſur le poids d'un marc, plus ou moins peſantes que le poids de l'Ordonnance. Celles qui peſoient trop, s'appelloient *villains forts*. Celles qui peſoient trop peu, s'appelloient *villains foibles*. Il y a des Reglements qui permettent un remede de quatre *villains forts* & de quatre *villains foibles* pour marc.

On dit proverbialement, Peine de *villain* n'eſt à rien comptée. On dit, Oignez *villain*, il vous poindra ; poignez *villain*, il vous oindra, pour dire, qu'il ne faut point flatter, ni traitter doucement les payſans, ni les malhonneſtes gens. On appelle par injure un méchant cavalier, un *villain* botté. Graiſſez les bottes d'un *villain*, il dira qu'on les luy bruſle, pour dire, qu'il y a des ingrats qui ſe plaignent, quand on leur fait du bien. On dit auſſi, *A villain villain & demi*, pour dire, que quand quelqu'un fait une lâcheté, il luy en faut faire une plus grande. On dit auſſi, qu'il n'y a point de plus belles armes que celles d'un *villain* ; car il prend celles qu'il veut. On dit auſſi d'une choſe qu'on met à l'enchere, C'eſt la fille du *villain*, celuy qui en donnera le plus l'aura.

VILLANELLE. ſ. f. Chanſon de village qui a un refrain. Il y a pluſieurs exemples de *Villanelles* dans l'Aſtrée de Mr. d'Urfé.

VILLE. ſ. f. Habitation d'un peuple aſſez nombreux, qui eſt ordinairement fermée de murailles. Le Roy en parlant de Paris ſa capitale, l'appelle ſa bonne *ville* de Paris. Cette *ville* a été demantelée pour ſa rebellion. Pour poſſeder une Cure dans une *ville* murée, il faut avoir des degrez. Les *villes* frontieres & maritimes doivent être bien fortifiées. Elles ſont en même temps *villes* de guerre, & *villes* de commerce. *Ville* d'oſtage, de ſeureté.

Dans les vieilles Couſtumes on appelle *villes de paix*, les *villes* où il n'étoit pas permis de vuider ſes differents que par la Juſtice, comme a toûjours eſté la *ville* de Paris, par oppoſition à pluſieurs autres où les combats étoient en uſage.

Les *villes Imperiales* ſont celles qui reconnoiſſent l'Empereur pour Souverain, mais qui ne laiſſent pas d'être libres & gouvernées par leurs propres Magiſtrats.

VILLE METROPOLITAINE, eſt celle où eſt le Siege d'un Primat, ou d'un Archevêque. *Ville Epiſcopale*, celle où eſt le Siege d'un Evêque.

VILLE, ſignifie quelquefois une partie d'une grande *ville*. La vieille *ville*, la *ville* neuve. A Paris il y a *Ville*, Cité, & Univerſité. La *ville* neuve St. Honoré, la *ville neuve* fur greveis, la *ville* l'Evêque.

VILLE, a ſignifié autrefois proprement un village. *Ville-Juive*, *ville-taneuſe*, *ville-neuve St. George*, *ville-pinte*. La plus part des villages & Seigneuries de Normandie & de Beauce ſe terminent en *ville*.

On appelle le cœur de la *ville*, le milieu de la *ville*, le centre des affaires ou du trafic : & on dit qu'un homme eſt en *ville*, qu'il dîne en *ville*, pour dire, qu'il eſt hors de ſa maiſon, qu'il n'y dîne pas. On dit auſſi de celuy qu'on a fouetté par les carrefours, qu'on luy a fait faire un tour de *ville*. *Ville* eſt quelquefois oppoſé à *campagne*. Il a ſon habit de *ville*.

On appelle auſſi la *ville*, le Corps des Officiers qui regiſſent la Police de la *ville*, qui tiennent le Conſeil de *ville*. On a aſſigné ce Marchand de bois à la *ville*, c'eſt à dire, au Bureau de l'Hoſtel de *ville*. La *ville* a été au devant du Roy, pour dire, le Prevoſt des Marchands & les Eſchevins. Les Mouleurs & Chargeurs de bois, Porteurs de charbon, Debacleurs & Plancheyeurs, ſont des Officiers dependans de Meſſieurs de *ville*. Des rentes ſur la *ville*, ſont des rentes conſtituées par le Roy aux Eſchevins, & diſtribuées au peuple, qui ſe payent à l'Hoſtel de *ville*.

VILLE, ſe dit proverbialement en ces phraſes. On dit, Les fauxbourgs ſont plus grands que la *ville*, de toutes les choſes dont l'acceſſoire eſt plus grand que le principal. On dit auſſi, que les maiſons empêchent de voir la *ville*, quand les ornemens d'une choſe empêchent d'en connoiſtre le fonds. On dit auſſi, que la *ville* eſt bonne, quand on veut donner un repas impreveu à un ſurvenant. On dit auſſi, *Ville* priſe, chaſteau rendu ; & en même ſens, *Ville* qui parlemente eſt à demi-renduë, pour dire, qu'une femme qui eſcoute des cageolleries & des propoſitions, ſe laiſſe bientoſt perſuader. On dit auſſi, Crier *ville* gagnée, quand on a l'avantage ſur un autre, ſoit au jeu, ſoit en procés, ſoit en toute autre affaire. On appelle auſſi bruit de *ville*, une nouvelle fauſſe ou incertaine.

VILLENAGE. ſ. m Terme de Couſtumes, qui ſe dit des tenuës de rentes, heritages ou poſſeſſions non nobles. Et on dit tenir en *villenage*, lors qu'un villain eſt obligé de rendre de vilains ſervices au Seigneur, comme de charrier ſes fumiers, ou faire autres corvées.

VILLETTE. ſ. f. Petite ville. Ce n'eſt quelquefois qu'un village. Le Curé de la *villette*.

VILLONNER. v. act. Tromper quelqu'un, le fripponner. Il vient de *guile* ou *guiller*, vieux mots François qui ſignifioient *tromperie* & *tromper*, d'où on a fait les mots de *villonner* & *villonnerie*. *Villon* Poëte ancien & fameux qui ſe nommoit *François Corbeuil*, fut ſurnommé *Villon* à cauſe de ſes friponneries. Il n'eſt maintenant connu que ſous ce nom-là. On appelloit autrefois *villon*, une fauſſe monnoye, dont on a fait le mot de *billon*.

V I M.

VIMAIRE. ſ. f. Vieux terme de Couſtume, qui ſignifie *force majeure, orage*. Il eſt encore en uſage dans les Eaux & Forêts, où on dit que la *vimaire* eſt, quand on peut voir cinq arbres cheus tout d'une veuë. Quelques Officiers ont droit de prendre les arbres arrachés ſans *vimaire*. Ce mot vient du Latin *vis major*.

V I N.

VIN. ſ. m. Liqueur qui eſt tirée du jus des raiſins, & qui enyvre ceux qui en boivent trop. Le *vin* rejoüit le cœur de l'homme. Un muid de *vin* meſure de Paris contient quarante-vinge pintes. Les gens ſages trempent leur vin. Les yvrognes boivent leur *vin* pur.

Le vin eſt ſouvent diſtingué par ſes façons. Le *vin doux*, eſt celuy qui n'a point encore bouilli. Le *vin bourru*, eſt celuy qu'on a empêché de bouillir, qu'on a jetté dans l'eau froide. Le *vin cuvé*, eſt le *vin* fait qu'on a laiſſé bouillir dans la cuve. Les *vins* ſont differents par les differentes cuvées.

VIN, eſt encore diſtingué par ſes qualités & par ſon terroir. *Vin Grec*, *de Falerne*, *de Schiras* en Perſe qui eſt fort eſtimé. Le *vin* François *de Bourgogne*, *de Champagne*. Le *vin du Rhin* ; du *vin blanc*, *clairet*, *roſé* ; du *vin gris* ; du *vin ſec*, par oppoſition à *vin gras* ; du *vin fin* ; du *vin doux* ; du *vin de mere goutte*, oppoſé à un *vin de preſſurage* ; du *vin de bouche*, qu'on ſert au Roy, ou à la table des Grands Seigneurs ; du *vin du commun* ; du *vin fumeux*, *puiſant*, du *caſſe-poitrine*, ou *caſſe-teſte*, du *gingnet*, du *vin* qui a peu de force ; du *vin verd*, ou *verdeau*, qui n'eſt pas en ſa boite ; du *vin de ſerment*, ou d'arriere ſaiſon ; du *vin de deux*, *de trois feuilles*, de deux ou trois ans ; du *vin* qui eſt à la barre, ou au bas ; du *vin pouſſé*, qui a bouilli en eſté, aigre, &c.

du

du *vin paſſé*; du *vin louche*, *trouble*, *raſſis*, &c. du *gros vin*, dont on frotte les jambes des chevaux; du *vin en perce*, qui eſt entamé. Du *petit vin*, ou du *vin de dépenſe* pour les valets, eſt celuy où on a mis de l'eau, qu'on appelle autrement *boiſſon* ou *breuvande*. Les Medecins l'appellent *adynamum*.

Galien a eſcrit qu'il y a du *vin* qui nourrit autant que la chair de porc, quoy qu'elle ſoit la nourriture la plus ſolide, & pour cette raiſon la viande ordinaire des Athletes.

Pline dit que Staphilus fut le premier qui trempa ſon *vin*, & qui le tempera avec de l'eau. On a fait à ce propos une fable, que Bacchus ayant eſté frappé d'un coup de foudre, & eſtant tout en feu, fut promptement jetté dans le bain des Nymphes pour eſteindre la flamme qui le conſumoit. Mais Athenée donne à Amphiction Roy d'Athenes la gloire d'avoir mis le premier de l'eau dans ſon *vin*.

VIN DE LIQUEUR, eſt un *vin* doux & piquant qu'on boit par ragouſt à la fin du repas, & qu'on ne boit point à l'ordinaire, comme le *vin* d'Eſpagne, de Canarie, *vin* de Coindrieux, muſcat de St. Laurens, de la Ciutad, &c.

On appelle auſſi *vin de palme*, celui qui ſe fait de jus de palmier. Les Orientaux ne boivent gueres que du *vin* de palme, mais ce *vin* n'eſt point de garde: en trois ou quatre jours il s'aigrit. Du *vin de prunelles*, c'eſt celui qui ſe fait de vignes ſauvages.

VIN, ſe dit auſſi de celui qui eſt mixtionné. Le *vin de malvoiſie*, eſt du *vin* muſcat qui eſt cuit. On appelle auſſi *malvoiſie*, du *vin* qui vient d'un promontoire de l'Iſle de Chio nommé *Arviſium*. On met auſſi au rang des *malvoiſies* le *vin* de Crete ou de Candie, de Lesbos, Gnidos & autres Iſles de la Grece. Du *vin bruſlé*, eſt celuy qu'on fait bouillir avec du ſucre. De l'hypocras, c'eſt du *vin* meſlé de ſucre, de canelle & d'ambre. On appelle auſſi du *vin* de cabaret, du *vin* frelaté, du *vin* de coupeaux, plein de colle de poiſſon, de fiente de pigeon. Un *vin de rappé*, qui eſt repaſſé ſur du nouveau; du *vin miellé*, qu'on appelle auſſi *bergerette*, & les Medecins *anomeli*.

VIN, en termes de Medecine, ſe dit de pluſieurs mixtions & compoſitions de *vin*, qu'ils font pour ſervir de divers remedes, auxquels ils donnent differents noms. Le *vin marin*, eſt celuy qu'ils font en jettant de l'eau de mer ſur les grappes, quand elles ſont dans la cuve. *Vin* de fleurs de lambruſque, qu'ils appellent *vinum anthium*; du *vin* de palmes & de dattes, nommé *vinum palmeum*; *vin* de figues ſeches, *vinum ex aviciis factum*. *Vin* de pommes de coin, nommé *cydonites*, qu'ils font avec des roüelles de coins qu'on laiſſe tremper dans du mouſt ou *vin* doux; du *vin roſat*, en laiſſant des roſes trois mois dans du *vin*; *vin* de grenades, qui ſe fait en preſſurant les pepins des grenades; *vin* de graine de myrthe, qui ſe fait en mettant du jus de cette graine pilée ſur une certaine quantité d'eau ou de *vin*; *vin* de lentiſque, ou de terebenthine, qui ſe fait avec les branches de ces arbres pilées avec leur fruit, qu'on meſle dans du *vin*; du *vin* de pommes de pin, qu'ils appellent *ſtrobulites*; du *vin* d'hyſope, nommé *hyſopites*; *vin* aromatiſé, nommé *aromatites*; du *vin poiſſé*, qui ſe fait de poix & de mouſt, qu'ils nomment *vinum picatum*. On en fait auſſi avec de la reſine de peſſe, qui empeſche qu'il ne s'aigriſſe, quand le raiſin n'eſt pas parvenu à ſa maturité, qu'ils nomment *reſinatum vinum*. Il ſe fait auſſi du *vin* de cedre, & de pluſieurs autres arbres & fruits, de genévre, de cyprés, de laurier, de pin, de ſapin, de poires, de carrouges, de neſles & de cormes. Il s'en fait auſſi de quantité de plantes. Du *vin* de ſcille, nommé *vinum ſcilliticum*; *vin* de navets, qu'ils appellent *bunites*; du *vin* de dictame, de marrube, de thim, de ſarriette, de germandrée, de ſtœcas, de betoine, d'origan, de calamenthe, de pouliot, d'auronne, d'*anula campana*, de *ſpica nardi*, de daucus, de ſaulge, de panacée, de reglisse, d'ache, de fenouil, d'aneth, de fleur de ſel, de thymelea, de bois gentil, d'yve muſcate, de mandragore, d'ellebore noir, de ſcammonée, de gayac, ont la plus-part ne ſont plus en uſage, mais leurs nous ſe trouvent dans les anciens Auteurs. Arnauld de Villeneuve a fait un livre particulier de ces *vins* artificiels.

Le *vin d'abſynthe* eſt un remede qui ſe fait avec la grande ou la petite abſynthe. On en prend le haut des fleurs, qu'on enferme dans un ſacheton ou noüet, & qu'on ſuſpend par le bondon au milieu du vaiſſeau où eſt le *vin*, qui en fermentant tire l'odeur, le gouſt & les vertus de l'abſynthe; & on l'appelle *abſynthites*.

Le *vin emetique*, eſt du *vin* où on a laiſſé tremper quelque temps des poudres, du verre, ou du regule d'antimoine, du crocus metallorum, ou de la magneſie opaline. Il ne prend de cette vertu qu'autant qu'il en peut porter, & n'eſt pas plus fort au bout de trois mois qu'au bout de huit jours. Il purge par haut & par bas.

On appelle marc de *vin*, ce qui reſte du raiſin, quand il a paſſé ſous le preſſoir. Lie de *vin*, ce qui reſte dans le tonneau, aprés qu'on a tiré le vin à clair; *brandevin*, de l'eau de vie; eſprit de *vin*, de l'eau de vie rectifiée ou diſtillée pluſieurs fois; impoſt de *vin*, les droits d'entrée, gros, huitieſme, &c.

On appelle Marchands de *vin*, les Tavernieres & Cabaretiers; Courtiers de *vin*, ceux qui adreſſent ſur l'eſtappe les acheteurs aux vendeurs; Jurez Vendeurs de *vin*, certains Officiers établis ſur l'eſtappe, qui reçoivent les deniers de la vente du *vin*, & qui en répondent aux Marchands. Les Gourmets ſont ceux qui gouſtent bien le *vin*, qui jugent de ſa bonté & de ſa garde; Crieurs de corps & de *vin*, ceux qui font la ceremonie des enterrements, & qui alloient autrefois annoncer le prix du *vin* dans les ruës. On appelle chez le Roy *Coureur de vin*, celuy qui porte le *vin* à la ſuite du Roy.

On appelle un yvrogne un ſac à *vin*: on dit qu'il eſt ſujet au *vin*, qu'il eſt pris de *vin*, que le *vin* luy ſort par les yeux; & qu'il cuve ſon *vin*, quand il dort; & alors on dit qu'il a un *vin* de pourceau. On dit qu'il a mauvais *vin*, qu'il a un *vin* de lion, quand il bat & querelle tout le monde; qu'il a un *vin* de ſinge, quand il eſt gay, quand il danſe, & quand il ſolaſtre, aprés avoir beu; qu'il a un *vin* d'aſne, quand il devient hebeté; un *vin* de cerf, lors qu'il eſt melancolique, & que les larmes luy ſortent des yeux; un *vin* de pie, lors qu'il babille & caquette. *Vin* de Nazaret ſe dit, lors que le *vin* ſort par les narines à force de rire en beuvant.

VIN, eſt auſſi un petit preſent qu'on donne aux valets, ou aux compagnons de meſtier, pour quelque petit ſervice qu'ils rendent. Les Sergents le demandent auſſi dans les ventes à l'encan, & ils diſent, A trente livres & le *vin*. On dit auſſi, qu'il faut boire le *vin* du marché, quand il ſe fait quelque vente, ou achat entre les gens de baſſe condition.

On appelle *pot de vin*, une paraguante, ou un pardeſſus qu'on donne au delà de la ſomme principale du marché conclu, & qu'on ſtipule ſouvent pour en faire partie.

VIN, ſe dit proverb. en ces phraſes. Un verre de *vin* aviſe bien un homme, ſe dit à ceux qu'on invite à boire avant que de diſcourir. On dit qu'à bon *vin* il ne faut point de bouchon, pour dire, qu'on en a le debit aſſez promptement. On dit d'un homme qui dejeune avant que d'aller à la Meſſe, qu'il va à la Meſſe des trepaſſez, qu'il y porte pain & *vin*. On dit, Aprés bon *vin*, bon cheval, pour dire, qu'on fait plus de diligence, quand on a bien repeu. On appelle *vin de l'eſtrier*, celuy qu'on boit en montant à cheval. On dit auſſi, Le *vin* trouble ne caſſe point les dents. On dit qu'un homme a mis de l'eau dans ſon *vin*, quand il eſt plus moderé ou adouci,

lors

lors qu'il eſt revenu de ſes empottemens. On dit auſſi en mépriſant du *vin*, que c'eſt du *vin* de Bretigny, qui fait danſer les chévres. On dit que du *vin* n'a que l'épée & la cappe, lors qu'il eſt floüet, qu'il a peu de *vin*, qu'il a peu de force. On appelle auſſi du *vin à deux oreilles*, celuy qui fait ſecoüer les oreilles; & du *vin à une oreille*, celuy qui fait pancher une oreille en ſigne d'approbation; on dit que c'eſt du *vin* qui ſe laiſſe boire.

VINAGE. ſ. m. Terme de Couſtume. C'eſt un droit ſeigneurial qui eſt deu en pluſieurs lieux ſur les vignes, au lieu de cenſives, qui ſe doit payer à bord de cuve, c'eſt à dire, avant qu'on puiſſe tirer le vin de la cuve, comme le champart ſe paye avant que d'enlever les gerbes.

VINAIGRE. ſ. m. Vin qui s'eſt aigri, ou qu'on a fait aigrir exprés, en y mettant quelques eſprits acides; car le *vinaigre* ne ſe fait que par l'alteration des parties du vin, & par la predomination de l'acide ſur toutes les autres. On confit des concombres, du pourpier, de la percepierre, avec du *vinaigre*. Le *vinaigre* ſert à mettre aux ſauces, aux ſalades, à rafraîchir les canons. Du *vinaigre* roſat, de fleur d'orenge, de ſureau, de framboiſe; du *vinaigre* de ſcille, dont Galien fait grand eſtat. Celuy d'eſtragon eſt le plus à la mode. Le *vinaigre* diſtillé chez les Chymiſtes, eſt un diſſolvant ou menſtruë fort puiſſant, ſur lequel ils obſervent que la diſtillation ſe fait tout au contraire de celle du vin: car la premiere partie qui ſort du *vinaigre* eſt un flegme inutile, & ce qui ſort le dernier dans l'alembic eſt le *vinaigre* diſtillé; au lieu que dans le vin, ce qui en ſort le premier eſt l'eau de vie, & ce qui en ſort le dernier eſt inſipide. On fait auſſi du *vinaigre* avec de la biére, du cidre, & même avec de l'eau. Les Medecins font auſſi un *vinaigre* theriacal avec du dictame, de l'angelique, de la valeriane, du cardamome, des citrons, & pluſieurs autres drogues, dont la compoſition ſe trouve dans la Pharmacopée de Charras.

VINAIGRE, ſe dit proverbialement en ces phraſes. On dit d'un homme prompt & colere, peu ſociable, que ce n'eſt que fiel & que *vinaigre*, que ſel & que *vinaigre*. On appelle un habit de *vinaigre*, un habit leger qu'on porte quand il fait froid. On dit que la femme a bonne teſte, quand le *vinaigre* de la maiſon eſt trop fort. On dit encore, que c'eſt du bon vin que ſe fait le meilleur *vinaigre*, pour dire, que plus une choſe eſt bonne, plus elle eſt mauvaiſe quand elle eſt corrompuë.

VINAIGRER. v. act. Mettre du vinaigre dans quelque mets, dans quelque ſauce. Cette ſalade eſt trop *vinaigrée*.

VINAIGRETTE. ſ. f. Preparation de quelque viande avec du vinaigre. Ce bœuf froid ſera bon à la *vinaigrette*. Les écoliers diſent en ſe deffiant, Faiſons quatre coups de poing à la *vinaigrette*.

VINAIGRIER. ſ. m. Petit pot d'argent ou d'eſtain ayant un goulet, qu'on ſert ſur la table plein de vinaigre. Il ſignifie auſſi le Marchand qui fait & qui vend le vinaigre, qui fait la moutarde, &c.

VINCETOXICUM. ſ. m. Plante medicinale qui entre en la compoſition de la theriaque, qu'on connoiſt auſſi ſous le nom d'*aſclepias* & d'*hirundinaria*. Elle croiſt aux lieux montueux. Ses tiges ſont de la hauteur d'une coudée, liſſées, rondes, ſouples & malaiſées à rompre, garnies de feuilles vertes-brunes, longuettes, pointuës au bout, & approchantes de celles du lierre, ou du laurier. Ses fleurs ſont petites, blanches, puantes, & ſuivies de gouſſes rondes & un peu longues, pleines d'une graine rouſſe un peu large, environnées de bourre, & qui repreſentent une hirondelle. Ses racines ſont menuës & non odorantes, blanches, & qui s'eſtendent en rond, douces au gouſt, & fort recommendées contre les venins.

VINDAS, eſt un capeſtan qui ſert à remonter les bateaux foncets, compoſé de ſa fuſée, des jambes de devant & de derriere, de ſa table & chapelle, & de ſes barres à tourner.

VINDICATIF, IVE. adj. Qui eſt enclin à la vengeance. Un eſprit *vindicatif*, une femme *vindicative*. Les Italiens, les poltrons ne pardonnent point, ce ſont gens fort *vindicatifs*. On accuſe les cagots d'être *vindicatifs* au dernier point.

VINDICTE. ſ. f. Terme de Palais, qui ne ſe dit qu'en cette phraſe: C'eſt en la perſonne des gens du Roy que reſide la *vindicte* publique, ou la pourſuite de la punition des crimes: ce ſont les ſeuls qui peuvent conclurre à une peine afflictive.

VINE'E. ſ. f. Ce qu'on a recueilly, ou ce qu'on eſpere recueillir de vin. Les vignes ſont belles, nous aurons bonne *vinée*. On a eu pleine *vinée* l'an paſſé.

VINEUX, EUSE. adj. Qui tient du vin. On dit d'un yvrogne, qu'il a l'haleine *vineuſe*, pour dire, qu'il put le vin. On appelle Coulange la *vineuſe* en Bourgogne, parce que c'eſt un lieu où il y a beaucoup de vignes. On dit de l'hydromel *vineux*, des melons, des peſches *vineuſes*, qui ont un gouſt de vin. On dit même du vin, qu'il eſt *vineux*, quand il eſt fort & roſé.

VINGEON. ſ. m. C'eſt un oiſeau eſtranger gros comme une cercelle, ayant le col blanc. Il y en a beaucoup en Madagaſcar.

VINT. Nombre compoſé de deux dizaines. Cela vaut *vint* écus. Il eſt à *vint* pas d'ici. Il arrivera vers le quinze ou le *vint* de ce mois. Le muid de Paris contient quatorze *vints* pintes. Le College des ſix *vints* Secretaires du Roy. On dit les *Vint*-quatre abſolument, en parlant de la grande Bande des Violons du Roy, qui eſt compoſée de ce nombre.

Les Quinze-*vints*, c'eſt un Hoſpital qu'on tient fondé par St. Louïs pour 300. Gentilshommes à qui les Sarrazins avoient crevé les yeux. On le dit figurément pour ſignifier un aveugle.

Argus pouvoit paſſer pour un des Quinze-*vints*,

dit Regnier en parlant d'une nuit fort obſcure.

VINTAINE. ſ. f. La quantité de vint choſes qui ſont enſemble. Si vous voulez avoir ce tableau, une *vintaine* de piſtoles en fera l'affaire; il y a une *vintaine* de perſonnes qui y ont envie.

VINTAINE, eſt auſſi un gros cable avec quoy les Meuſniers levent la meule de deſſus de leur moulin, quand ils la veulent tailler, empaſſer ou mettre en eſtat de moudre. Les Maçons appellent auſſi *vintaine*, un petit cable qu'on attache à la pierre qu'on eleve en l'air, qui ſert à l'éloigner des murs & des échafaux, & à empêcher qu'elle ne s'eſcorne contre les obſtacles qu'elle pourroit rencontrer.

VINTIESME. Nombre ordinal. adj. Qui eſt en un rang où il en voit 19. devant luy. C'eſt la *vintieſme* année de ſon regne. Il eſt auſſi ſubſtantif. Il a un *vintieſme* dans cette affaire, il y eſt pour la *vintieſme* partie. On appelle la ſubvention, la levée du *vintieſme* denier ſur les marchandiſes.

V I O.

VIOL. ſ. m. Crime de celuy qui connoiſt une femme par force. Le *viol* & l'incendie ont eſté deffendus aux ſoldats en ce pillage.

VIOLAT. adj. m. On le dit en ces phraſes: ſyrop *violat*, ou miel *violat*, c'eſt à dire, du miel, ou du ſyrop preparé avec du ſuc ou de la fleur de violette.

VIOLATEUR. ſ. m. Qui viole. Les raviſſeurs & *violateurs* des femmes ou filles, ceux qui en abuſent par force, ſont punis de mort.

VIOLATEUR, ſe dit auſſi de ceux qui enfraignent les Loix, qui agiſſent contre le Droit receu. Les Princes *violateurs* du droit des gens, du ſerment qu'ils ont preſté ſolemnellement, ſe rendent fort odieux.

VIOLATEUR, ſe dit auſſi de ceux qui manquent de reſpect pour les choſes ſaintes, ou qui ſont en veneration. Les *violateurs* des Egliſes ſont ceux qui les profanent. Les *violateurs* des ſepulcres ont été en execration chez tous les hommes.

VIOLATION. ſ. f. Action de celuy qui viole, qui eſt violateur. La *violation* d'une femme. En ce ſens on dit pluſtoſt *viol*. La *violation* des Egliſes, des aſyles, des ſepulcres. La *violation* du droit des gens en la perſonne d'un Ambaſſadeur maltraitté. La *violation* de ſa foy, de ſon ſerment. La *violation* d'une loy, d'une couſtume ancienne, d'une ceremonie.

VIOLE. ſ. f. Inſtrument de Muſique qui eſt de même figure que le violon, à la reſerve de ce qu'elle eſt beaucoup plus grande, & ſe touche de même avec un archet: mais elle a ſix cordes & huit touches diviſées par demi-tons. Elle rend un ſon plus grave qui eſt fort doux & fort agreable. Un jeu de *viole* eſt compoſé de quatre *viole*s, qui ſont les quatre parties. La tablature de la *viole* ſe met ſur ſix lignes ou regles. Du Cange derive ce mot de *vitula* ou *vidula*, *viella* ou *vitli*, qu'on a dit dans la baſſe Latinité dans le même ſens.

VIOLEMENT. ſ. m. Force dont on uſe à l'égard d'une perſonne pour avoir ſa compagnie charnelle. Le *violement* eſt deffendu par toutes les loix divines & humaines. Le *violement* de Lucrece fit perdre aux Tarquins la domination de Rome.

VIOLEMENT, ſe dit auſſi figurément en choſes morales, de pluſieurs ſortes d'injures & d'injuſtices. Le *violement* de ſa foy, de ſa parole, de ſon ſerment, n'eſt pas une action d'honneſte homme. Ceux qui aſpirent à la tyrannie, ne ſe ſoucient pas du *violement* des loix & de toutes ſortes de droits. Le *violement* d'un Ambaſſadeur eſt contre le droit des gens.

VIOLEMMENT. adverb. Avec violence, avec force, à main armée. Il a obtenu ce conſentement *violemment*. Ce Gouverneur agit en toutes choſes *violemment*, de grande hauteur. Ce teſtament ne peut ſubſiſter, il a été fait *violemment*. Le vent ſouffloit *violemment* dans les voiles.

VIOLENCE. ſ. f. Force dont on uſe envers quelqu'un pour luy faire quelque injuſtice, ou quelque dommage. Les *violences* ſont deffenduës en tous les Eſtats policés. Une choſe dont on jouït par *violence* ne ſe peut preſcrire. Les Tyrans ne ſe maintiennent que par la *violence* & par les armes.

VIOLENCE, ſe dit auſſi des choſes naturelles & inanimées. La *violence* des vents & de la tempeſte a fait d'eſtranges ravages dans la campagne. La *violence* de la douleur à la queſtion fait perir quelquefois des innocens. La *violence* des remedes l'a mis aux abois. Quand cet homme fait bien, il ſe fait *violence* à luy-même.

VIOLENCE, ſe dit figurément en choſes morales. La *violence* de la paſſion oſte une partie de la volonté. Il faut faire *violence* à ce paſſage, le tirer par les cheveux, pour l'appliquer à voſtre cauſe. Il faut ſe faire une grande *violence* pour retenir ſa colere, quand on reçoit un affront.

VIOLENT, ENTE. adj. Qui eſt fait avec effort. Le tremblement de terre qui fit perir la moitié de Raguſe fut fort *violent*. Il a eu une colique fort *violente*, une fiévre fort *violente*. La douleur de la goutte eſt *violente*. Cet exercice eſt trop *violent* pour moy, eſt trop penible. Cette taxe eſt *violente*, eſt trop forte. Les Medecins Chymiques ont des remedes trop *violens* & dangereux. On dit qu'un homme eſt mort de mort *violente*, quand il n'eſt pas mort de ſa mort naturelle, ou dans ſon lit. Le mouvement *violent* eſt oppoſé au naturel, & qui vient d'une cauſe externe. Un vent *violent* eſt un vent impetueux. Le feu de reverbere eſt un feu tres-*violent*. On appelle un gris *violent*, un gris bien foncé.

VIOLENT, ſe dit figurément en choſes morales. L'amour, l'ambition, ſont les plus *violentes* de toutes les paſſions. Les gens *violens* ne valent rien pour les negociations. Les politiques diſent n'abhorrir rien qu'ils peuvent des remedes *violens*. C'eſt donner un ſens *violent* à cette loy, de l'appliquer à cette eſpece.

VIOLENTER. verb. act. Faire violence, uſer de force, faire faire une choſe par force. Un contract eſt nul, quand on a *violenté* les parties pour le leur faire ſigner. La volonté n'eſt libre, que quand elle n'eſt point *violentée*. Une fille reclame contre ſes vœux, quand on l'a *violentée*. Tous les actes faits par ceux qu'on *violente* ſont ſujets à caſſation. On ne ſçauroit faire monter l'eau au deſſus de ſa ſource, ſi on ne la *violente*.

On dit auſſi; *Violenter* une loy, un paſſage, pour dire, l'étendre au delà de ſa vraye diſpoſition ou ſignification, l'appliquer par force à un ſujet où elle ne convient pas bien. C'eſt *violenter* & deſtourner le ſens de la loy, de l'appliquer à cette eſpece.

VIOLENTÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

VIOLER. v. act. Prendre une perſonne à force pour en abuſer. Ammon fils de David *viola* cruellement ſa ſœur, qui fut vengée par Abſalon.

VIOLER, ſe dit figurément en choſes morales. Ce Prince a *violé* le traitté de paix qu'il avoit ſi ſolemnellement juré. Les ſoldats *violent* toutes ſortes de loix & de reſpects, ils *violent* les Temples & les aſyles. Paris *viola* les loix de l'hoſpitalité, en enlevant Helene la femme de ſon hoſte.

VIOLÉ, ÉE. part. & adj.

VIOLET, ETTE. adj. & ſubſt. Couleur meſlée de bleu & de rouge, qui reſſemble à la fleur qui porte ce nom. Le *violet* eſt la couleur de l'Egliſe que portent les Eccleſiaſtiques, & ſur tout les Eveſques. La teinture la plus eſtimée des Anciens étoit la pourpre *violette*. Il y a des peſches & des prunes *violettes*, qui approchent de cette couleur, & qui ſont excellentes. On dit auſſi, qu'un corps eſt tout *violet*, lors qu'il eſt meurtry, qu'il eſt gelé de froid, qu'il eſt couvert de pourpre, parce qu'il tient un peu de cette couleur.

On dit proverbialement, quand on a receu quelque coup dans les yeux, ou dans la teſte, qui a cauſé quelque éblouiſſement, qu'on a veu des Anges *violets*. On appelle contes *violets*, des contes qui n'ont point de vray-ſemblance, des choſes qu'on n'a veuës que dans ces éblouiſſements. On dit faire du feu *violet*, pour dire, faire quelque choſe qui paroiſſe, & qui éclate plus qu'à l'ordinaire; par alluſion au feu que fait le bois verd, qui eſt *violet*, & qui eſt plus ardent que les autres.

VIOLETTE. ſ. f. Petite fleur fort baſſe, printaniere & odoriferante, de la groſſeur d'une mouche ordinaire, qui eſt de couleur meſlée de bleu & de rouge. Il y a auſſi des *violettes* blanches, dont Dioſcoride ne fait aucune mention. On fait des poudres, des conſerves de *violette*, du ſyrop de *violette*. L'urine de ceux qui ont mangé de la terebenthine ſent la *violette*. En Latin *viola*. Il y a auſſi une *violette* de mer, que les Medecins appellent *medium*.

Bois de *violette*, eſt une eſpece d'ebene qui eſt de la couleur de la *violette*.

VIOLIER. ſ. m. C'eſt une plante fort commune qui porte la violette, & qui eſt pourtant differente en ſes fleurs & en ſes feuilles; car les unes ſont perſes, les autres blanches, les autres rouges, & les autres jaunes. Matthiole dit que tous les *violiers* viennent de la hauteur d'une coudée, jettant pluſieurs branches, & une tige moindre que celle du chou. Celuy qui jette des fleurs jaunes a ſes feuilles plus longues, plus touffuës & plus verdes que les autres, & plus pointuës au bout. L'onguent qu'on appelle *jaſminum*, ſe fait avec des fleurs de

violier blanc, comme étant le plus excellent de tous les *violiers*.

VIOLON. ſ. m. Inſtrument de Muſique portatif, qui n'a que quatre cordes de boyau, dont le manche eſt ſans touches, & dont on joüe avec un archet. Il a trois parties comme les autres inſtruments, ſçavoir la table, le manche, & le corps reſonnant. Il a deux ouvertures aux coſtez qui s'appellent *ouyes*; & quelquefois une en haut faite en forme de cœur. Son chevalet eſt au deſſous des ouyes, qui porte les cordes qui ſont attachées au bas de l'inſtrument à une petite piece de bois qu'on nomme la *queuë*, qui tient par un bouton qu'on nomme le *tirant*. Son manche s'appelle abſolument la *touche*. Ses ſons aigus ſont plus gays, & font plus d'effet ſur l'eſprit que ceux de tous les autres inſtruments, dont il a été nommé le Roy par quelques-uns. Son accord eſt de quinte en quinte. Le jeu de *violons* eſt compoſé de baſſe, de hautecontre, de taille & de deſſus, à quoy on peut adjouſter une cinquiéme partie. Chaque partie à quatre quintes, qui montent juſqu'à la dix-ſeptiéme majeure. Le *violon* eſt l'inſtrument le plus propre pour faire danſer, & tient le deſſus dans les concerts où il y a d'autres inſtruments. Ce mot vient de l'Eſpagnol *violone*, & *viola* de *biola*, & *vielle* de *vibuela*. Menage.

On appelle auſſi *Violons*, ceux qui jouent de cet inſtrument, & qui d'ordinaire ſont Maiſtres à danſer. Les 24. *Violons* du Roy ſont appellez *la grande Bande*, ou abſolument *les Vingt-quatre*. Le Roy des *Violons* eſt le Chef de la Communauté ou Maiſtriſe des *Violons*.

VIOLON, ſe dit proverbialement en ces phraſes. Il paye les *violons*, & les autres danſent, pour dire, Il fait les frais, il a toute la peine d'une choſe, & les autres le plaiſir. On dit auſſi à un homme, Vous eſtes un bon *violon*, un plaiſant *violon*, pour le traitter avec meſpris ou injure. On dit de celuy qui n'eſt gueres en ſa maiſon, qu'il eſt comme les *Violons*, qui n'ont point de pire maiſon que la leur.

VIORNE. ſ. f. Arbriſſeau fort flexible qui s'entortille autour des autres arbres. Ses feuilles ſont blanches, & ſemblables à celles de l'orme, toutesfois plus veluës & dentelées alentour, & croiſſent de deux coſtez de la branche par nœuds & intervalles, & ont un gouſt bruſque & aſtringent. Sa fleur eſt blanche, & faite en bouquet, de laquelle pendent certains grains applatis comme lentilles, qui ſont verds au commencement, & puis rouges, & enfin noirs. Ses racines ſont quaſi à fleur de terre; & quand elles ſont pourries, cuites & broyées, on en fait de la glu à prendre des oiſeaux. Ses branches ſont ſi ſouples, qu'on s'en ſert à lier des fagots, à faire des paniers, des berceaux, &c.

V I P.

VIPERE. ſ. f. Petit ſerpent dont la morſure eſt tres-venimeuſe. La *vipere* a la teſte plus platte & plus large que n'ont les autres ſerpens. Elle a le bout du muſeau relevé & retrouſſé preſque comme celuy du cochon. Elle eſt longue environ d'une aune, & ſa groſſeur eſt d'un pouce. Elle a ſeize dents à chaque mâchoire, petites & immobiles. Elle en a deux autres grandes canines, crochuës, creuſes, tranſparentes, & ſont pointuës, flexibles dans leur articulation, ſituées aux deux coſtez de la maſchoire ſuperieure, qui ſont couchées, & qui ne ſe dreſſent que quand la *vipere* veut mordre. La baſe de ces dents eſt entourée d'une veſicule contenant la quantité d'une bonne goutte d'un ſuc ſaliveux, jaune, fade & innocent. Elle n'a qu'une rangée de dents à chaque maſchoire, au lieu que les autres ſerpens en ont deux. Sa queuë eſt plus courte. Son corps n'a rien de puant; au lieu qu'on a peine à ſouffrir la puanteur des parties interieures des autres ſerpens. Elle rampe aſſez lentement, & ne bondit pas comme les autres; quoy qu'elle ſoit prompte & agile à mordre, lors qu'elle eſt irritée. Le maſle a ſes parties naturelles doubles, couvertes de pointes dures & aiguës; & la femelle double matrice. Leur corps eſt de deux couleurs, d'un gris plus clair, ou plus obſcur; ou d'un jaune plus doré, ou plus tirant ſur le rouge: & le fonds eſt parſemé de taches longues & brunes. Les eſcailles ſituées en travers ſous ſon ventre ſont de la couleur de l'acier bien poli. Elle met bas ſes petits vivants; au lieu que les autres ſerpens vuident leurs œufs, & puis les couvent: delà vient qu'on l'appelle *vivipara*. Elle produit ſes petits enveloppez en de petites peaux qui ſe rompent le troiſiéme jour. Elle en jette juſqu'à 20. mais elle n'en pouſſe dehors qu'un par jour. Les Anciens, & entre autres Pline & Galien, diſent qu'ils tuent leur mere en naiſſant. Les *viperes* mangent les bupreſtes, les cantharides & les ſcorpions; ce qui rend leur venim plus dangereux. Neanmoins pluſieurs Auteurs diſent que les Indiens tant d'Orient que d'Occident mangent des *viperes* comme on fait icy des anguilles. Matthiole rapporte pluſieurs exemples comme les *viperes* morſes dans du vin gueriſſent les ladres; & Galien dit que leur chair fait venir des poux à ceux qui en mangent. Charras a écrit de la *vipere*, & en a fait pluſieurs experiences. Franceſco Reddi en a auſſi fait un beau Traitté. Mais ils ſont bien contraires en leurs experiences. Car Franceſco Reddi pretend que tout leur venin eſt dans deux veſicules qui couvrent leurs dents, d'où il ſort une liqueur jaunaſtre, quand elles mordent, qui envenime la playe: au lieu que Charras dit avoir experimenté que cette liqueur n'eſt point venimeuſe, & qu'il en a fait manger à des pigeons, ſans qu'ils en ayent été incommodez; & qu'il faut que ce venin conſiſte dans les eſprits irritez de la *vipere*, qu'elle pouſſe dehors dans ſa morſure, qui ſont ſi froids, qu'ils coagulent le ſang, & empeſchent la circulation. Car il demeure d'accord, qu'il n'y a dans la *vipere* ni humeur, ni excrement, ni partie aucune, non pas même le fiel, qui étant avalée puiſſe faire mourir. Au contraire le ſel de *vipere*, la chair de *vipere*, ſont de grands remedes, & on fait de la poudre de *viperes* de la chair de *viperes* ſechées, couppées, pilées & paſſées par un tamis, qui eſt ſouveraine pour pluſieurs maladies. On dit que le cerf a une grande avidité à devorer les *viperes*. C'eſt une erreur populaire, de croire que la ſalive d'un homme à jeun faſſe mourir les *viperes*, quoy qu'Ariſtote & Galien diſent l'avoir ſouvent experimenté.

VIPERE, ſe dit fig. des gens malins & médiſans. JESUS-CHRIST a ſouvent appellé les Phariſiens, engeance de *viperes*. On appelle une langue de *vipere*, une langue médiſante.

On dit proverbialement, qu'un homme nourrit une *vipere* dans ſon ſein, quand il éleve quelqu'un d'aſſez meſchant naturel pour contribuer un jour à ſa perte.

VIPEREAU. ſ. m. Le petit d'une vipere.

V I R.

VIRAGO. ſ. f. Fille ou femme de grande taille, qui a de l'air d'un homme, qui en fait les actions, ou les exercices. Dans l'Eſcriture Eve eſt appellée *virago*, parce qu'elle a été faite de la coſte de l'homme. Ce mot eſt purement Latin.

VIRELAY. ſ. m. Vieille Poëſie Françoiſe compoſée de petits vers, qui roule toute ſur deux rimes. On en met pluſieurs maſculins tout de ſuite en tel nombre qu'on veut, puis on y en met une feminine. Aprés quelques couplets, on varie, & on met pluſieurs rimes feminines de ſuite, & on y adjouſte une maſculine. Il faut que tous les vers ſoient égaux, à la difference du *Lay*, où le

vers intercalaire eſt plus petit, qu'on appelle pour cela *arbre fourchu*. Il y en a pluſieurs exemples dans Alain Chartier.

VIREMENT. ſ. m. Terme de Commerce qui ſe dit ſur la place du change, quand on donne en payement à un autre un billet, ou une lettre de change: ce qu'on appelle *virement de partie*, où on change de debiteur, ou de creancier. Quand les Marchands ont eſcrit reſpectivement ſur leurs bilans les parties virées, chacune demeure au riſque de l'acceptant.

VIRER. verb. act. Tourner une roue, une vis, &c. Il faut *virer* encore un tour pour faire enfoncer cette vis. Il faut *virer* au capeſtan pour faire monter les bateaux, pour deſcharger les gros blocs de marbre d'un bateau. Ce mot vient de *gyrus*, ou de *gyrare*. Nicod.

VIRER, ſe dit figurément de ceux qui cherchent pluſieurs detours pour ſortir d'une affaire. Vous avez beau tourner & *virer*, il en faudra paſſer par là. Aprés avoir bien tourné & *viré*, il a pris ce party. On a tourné & *viré* cet eſpion de tous coſtez, on n'en a rien appris.

VIRER, en termes de Marine ſignifie, Changer la route. *Virer* le cap au Midy, au Nord-Oüeſt, c'eſt tourner la pointe du navire pour y arriver.

VIRES. Terme de Blaſon, qui ſe dit de pluſieurs anneaux poſez les uns dans les autres, enſorte que les plus petits ſont au milieu des plus grands, & ont tous un même centre. Les Latins les ont nommez *virie*, & les ont mis entre les ornements des femmes. C'eſt de ce mot que ſont venus *virole*, *virolé* & *virer*.

VIREVAULT. ſ. m. Terme de Marine. C'eſt une machine qui ſert à lever l'ancre, ou des fardeaux. C'eſt une eſpece de tour, ou de treuil, qui eſt poſé horiſontalement, & qui ſe tourne avec des barres ou leviers. Le cable ſe file autour de l'eſſieu, quand le poids y eſt attaché. On s'en ſert auſſi dans les ateliers.

VIREVOLE, ou DEVOLE. ſ. f. Terme du jeu de la Baſte, de l'Hombre, ou d'autres jeux de cartes ſemblables, qui ſe dit de ceux qui ayant entrepris de faire la vole, c'eſt à dire, de faire toutes les mains ou levées de cartes, n'en font pas une: par ce moyen ils doivent une marque à chacun des joüeurs.

VIREVOLTE, ou VIREVOUSTE. ſ. f. Tours & retours faits de ſuite. Ce Sergent a fait pluſieurs *virevouſtes* auprés de ce logis pour attraper quelqu'un à la ſortie.

VIRGINAL, ALE. adj. Qui appartient aux vierges. JESUS-CHRIST a été neuf mois dans le ventre *virginal* de ſa mere. Quand on a perdu une fois ſa fleur *virginale*, on ne la recouvre jamais.

Lait *virginal* eſt une compoſition pour blanchir le teint, cy-devant décrite. Voyez LAIT.

VIRGINITÉ. ſ. f. Eſtat des perſonnes qui n'ont jamais ſouillé la pureté de leur corps par aucune action impudique. Cette fille a fait vœu de garder ſa *virginité*. Les Veſtales qui n'avoient pas gardé leur *virginité*, étoient enterrées toutes vives.

VIRGOULAISE. ſ. f. Quelques-uns diſent *Virgouleuſe*. Eſpece de poire qu'on mange en automne.

VIRGULE. ſ. f. Terme de Grammaire. C'eſt une marque faite en forme de petit *e* renverſé, qui fait partie de la ponctuation, & qui marque la diviſion des membres d'une periode où il faut faire une petite pauſe. L'exactitude de cet Auteur va juſques là, qu'il prend ſoin des points & des *virgules*. On met ſouvent entre deux *virgules* ce qui ſe dit par parentheſe. Le comma eſt un point & une *virgule*.

VIRIL, ILE. adj. m. & f. Qui convient, qui appartient à l'homme. L'âge *viril*, c'eſt la force de l'âge de l'homme, depuis 30. ans juſqu'à 45. Le ſexe *viril*, un courage *viril*. Judith fit une action *virile* en tuant Holoferne.

VIRILEMENT. adv. D'une maniere forte & virile. Les Dames Romaines ſe comporterent *virilement* dans les pertes, dans les calamitez de la Republique.

VIRILITÉ. ſ. f. Le temps de l'âge viril. L'homme dans la *virilité* eſt dans la vigueur de ſon âge.

VIROLE. ſ. f. Anneau qu'on met au bout d'un manche pour le tenir en état, & empêcher qu'il ne s'éclate, ſoit ſerpe, couteau, ou autre outil qui fait effort. *Virole* de fer, de cuivre. Les premieres *viroles* ont été faites d'un anneau qui ſe trouve en un arbre eſpineux nommé *nairprun*, en Latin *ſpina cervina*, dont a parlé Pline ſous le nom de *viria Celtica*: ce qui marque que c'eſt un vieux mot François. Les payſans ſe ſervent de ces anneaux, quand les manches de leurs couteaux ſe rompent, ou ſe fendent. On en a fait de metail à leur imitation; & on a appellé autrefois *viroles*, toutes ſortes d'anneaux, de carcans & de bracelets.

VIROLE, ſe dit en termes de Blaſon, du cercle qui eſt aux extremitez du cornet, ou de la trompe, qu'il faut ſpecifier en blaſonnant, quand elle eſt d'un different eſmail: & en ce cas on l'appelle le cornet *virolé* d'or, ou d'azur, &c.

VIRTUEL, ELLE. adj. Qui a la force, la vertu d'agir. Il ſe dit plus particulierement de ce qui agit par une cauſe ſecrette & obſcure. Il eſt oppoſé à *actuel*, & *ſenſible*. Le poivre froid au toucher a une qualité *virtuelle* de cauſer de la chaleur. Les Sacremens conferent la grace par une action *virtuelle*, qui n'eſt pas ſenſible.

VIRTUELLEMENT. adv. D'une maniere virtuelle, ſecrette, inſenſible. Pluſieurs difficultés du College ſe reſolvent par ce *diſtinguo*, actuellement, & *virtuellement*.

VIRULENT, ENTE. adj. Qui jette du pus corroſif, ou contagieux. La gonorrée *virulente* eſt une maladie venerienne.

VIRURE. ſ. f. Terme de Marine, qui ſe dit du tour des bordages & des precintes qui environnent le vaiſſeau.

VIRUS. ſ. m. Pus d'une playe contagieux & corroſif. Le *virus* de la rage.

V I S.

VIS. ſ. f. Cylindre creuſé ſur ſa ſurface par une cannelure qui eſt en rampe en forme d'helice, qu'on fait entrer en un eſcrou, lequel dans ſa concavité a de pareilles cannelures, enſorte que s'engageant l'une dans l'autre, ils font un tres-grand effort pour elever ou preſſer les corps. La *vis* eſt un des principaux principes des Mechaniques. C'eſt la ſeule machine qui ſouſtienne d'elle-même ſon poids. La force de la *vis* tient du coin & du levier, c'eſt un coin qui tourne autour d'un cylindre. La *vis* d'un lit, d'un preſſoir. La force des verrins n'eſt compoſée que de deux *vis*. La diſtance qu'il y a entre chaque cannelure ou arreſte de *vis* s'appelle un *pas de vis*. Ce mot vient du Latin *gyrus*.

VIS SANS FIN, eſt une machine pour elever de gros fardeaux. Elle eſt compoſée d'une roue perpendiculaire qui ſe tourne avec une manivelle, & elle a des dents taillées de biais, qui engrenent dans une *vis* taillée ſur un tour ou cylindre poſé horiſontalement. Son mouvement va à l'infini. Le poids eſt attaché à un cable qui eſt roulé ſur le tour, lequel ſe tient même ſuſpendu, encore qu'on ne tienne plus la roue arreſtée.

VIS D'ARCHIMEDE, eſt une machine hydraulique compoſée d'un tuyau de plomb, poſé ſur un cylindre incliné, qui fait elever l'eau par ſon propre poids, laquelle croit deſcendre, lors qu'elle s'éleve par le mouvement du cylindre.

VIS, ſe dit auſſi d'une montée ou petit eſcalier qui tourne

autour

autour d'un noyau, ſoit de pierre, ſoit de bois, lequel ſouſtient toutes les marches qui ſont gironnées. Preſque tous les anciens eſcaliers n'étoient que de ſimples *vis*. On appelle auſſi *vis*, le noyau qui ſouſtient ces marches.

VIS ST. GILLES. Terme d'Architecture, eſt un eſcalier qui monte en rampe, dont les marches ſemblent porter en l'air, & qui ſont ſouſtenuës par des voutes fort artiſtes, comme celles des trompes. Philbert de Lorme dit qu'ils ont été faits ſur le modele de celuy du Prieuré de St. Gilles en Languedoc, dont on a retenu le nom.

VIS A' VIS. adv. Terme relatif, qui ſe dit de ce qui eſt oppoſé l'un à l'autre, des choſes qui ſe regardent en face. Toutes les portes d'un appartement doivent eſtre percées *vis à vis*, en ligne droite. Il eſt logé *vis à vis* l'Egliſe. Le peuple dit auſſi, Tout *viſum viſu*. Cette phraſe vient d'un vieux mot François *vis*, qui ſignifioit *viſage*, d'où Menage a derivé *viſdaſe*, *viſo di aſino*.

VISA. ſ. m. Terme de Pratique. Acte qui donne l'autorité, ou la confirmation, ou la verification d'une lettre ſur laquelle intervient le ſuperieur, qui la rend authentique & executoire. Mr. le Chancelier met de ſa main le mot de *viſa* au bas des Edits & Lettres patentes, avant qu'on les ſcelle.

VISA, ſe dit auſſi des actes que les Juges mettent au bas des lettres qui leur ſont adreſſées, ou qu'on veut executer dans leur reſſort, pour leur donner leur derniere ſolemnité. Pluſieurs lettres & commiſſions ne peuvent eſtre executées, ſans obtenir le *viſa* ou l'attache des Treſoriers de France. Les Edits & Lettres patentes portent une clauſe, qui donne pouvoir de les mettre à execution, ſans demander placet, *viſa*, ni pareatis.

VISA, en matiere Eccleſiaſtique, ſe dit des nouvelles proviſions qu'un Evêque donne à un Curé ou autre Beneficier en execution de celles qu'il a obtenuës du Pape *in forma dignum*. Elles ſe donnent aprés que le pourveu a ſubi l'examen devant l'Evêque, & s'eſt trouvé digne du Benefice à luy conferé ſous cette condition. On n'a point beſoin de *viſa*, quand les proviſions ſont accordées en forme gracieuſe.

VISAGE. ſ. m. La partie de l'homme qui eſt découverte, qui prend depuis le front juſqu'au menton. Le beau tour du *viſage* eſt celuy qui eſt en ovale. Toutes les paſſions, les mouvements de l'ame, ſe peignent ſur le *viſage*. On dit un *viſage* gay, content, de ſanté, de proſperité, de jubilation. On dit auſſi un *viſage* efféminé, doux, modeſte; *viſage* de Vierge Marie, beau à peindre. On dit des Cannibales & autres Barbares, qu'ils n'ont rien d'humain que le *viſage*. On dit qu'une choſe ſied bien au *viſage*, quand elle luy donne quelque nouvel ornement. On dit emprunter le *viſage* de quelqu'un, pour dire, ſe déguiſer, paroiſtre ſous ſa figure, comme font les Demons. On dit auſſi, que le *viſage* d'une perſonne luy fait honneur, quand elle a le corps maigre, & le *viſage* aſſez plein. On dit couvrir le *viſage*, pour dire, donner un ſoufflet; cracher au *viſage*, pour faire une grande injure. Sauter au *viſage*, defigurer le *viſage*, pour dire, colleter, eſgratigner quelqu'un. On dit auſſi, tourner *viſage*, pour dire, s'enfuir, ou retourner au combat, ou même changer de party. On dit auſſi d'une perſonne groſſe & maſſée, qu'elle a un *viſage* de pleine Lune. On dit en ce ſens, qu'une perſonne change de *viſage*, quand elle blefmit, pâlit, rougit. Le feu luy monte au *viſage*, pour dire, Il ſe met en colere. La pudeur parut ſur ſon *viſage*, elle eut honte.

VISAGE, ſe dit auſſi en parlant du bon ou mauvais accueil qu'on fait aux perſonnes. Il faut faire mauvais *viſage* aux emprunteurs, aux eſcornifleurs; faire bon *viſage* aux amis, aux honneſtes gens. En hiver, quand on fait bon feu, on dit qu'on fait bon *viſage*.

VISAGE, ſe prend quelquefois pour la perſonne entiere. Je n'aime point les compagnies où il y vient tant de *viſages* inconnus, on n'y eſt point en liberté. Je ne veux point voir cet homme-là, c'eſt un ſot *viſage*, un *viſage* qui me choque. Je ne veux point y aller montrer mon *viſage*: il faudroit decliner mon nom, on n'y connoiſt point mon *viſage*.

VISAGE, ſe dit figurément en choſes morales. Toutes les affaires, toutes les queſtions ont deux *viſages*. Janus ſymbole de la prudence a été peint avec deux *viſages*, pour voir le paſſé & l'avenir. Cette fille a cent mille écus de bien, c'eſt un beau trait de *viſage*.

VISAGE, ſe dit auſſi d'une image, d'une repreſentation qui ſe fait en noſtre eſprit de quelque choſe. Le *viſage* de la mort eſtonne les plus braves. On ne ſe porte au mal, que quand il nous paroiſt ſous le *viſage*, ſous l'apparence du bien. On appelle auſſi un maſque, un faux *viſage*.

VISAGE, ſe dit proverbialement en ces phraſes. On dit qu'une perſonne eſt de bonne amitié, quand elle a le *viſage* long. On dit d'une choſe qui a laiſſé des marques fort viſibles, Il y paroiſt comme le nez au *viſage*. On dit qu'on a trouvé *viſage* de bois, quand on eſt allé en quelque lieu où on n'a trouvé perſonne, où la porte étoit fermée. On dit par injure à une perſonne, que c'eſt un plaiſant *viſage*, un *viſage* de bois flotté, un *viſage* de cuir bouilli, un *viſage* à eſtuy, quand il eſt noir, rude, couperoſé. On appelle auſſi un *viſage* d'appellant, un *viſage* d'excommunié, celuy qui eſt abattu, penſif, morne, melancolique, paſle, deffait. On appelle des *viſages* fardez, des *viſages* qui ſe demontent, ceux des Courtiſans qui cachent leurs ſentiments, qui changent de diſcours ſuivant leurs differents intereſts. St. Amant a appellé Bacchus, Dieu des *viſages* boutonnez.

VISCERES. ſ. m. Terme de Medecine. Entrailles. Il ſe dit du cœur, du foye, du poulmon, des boyaux, & autres parties interieures de l'homme. Quand on crache du pus, on juge qu'il y a quelque abſés dans les *viſceres*. On ſe ſert particulierement de ce mot, quand on veut parler de quelque partie des entrailles en particulier, parce que le mot d'*entrailles* n'a point de ſingulier.

VISCOSITE'. ſ. f. Qualité de ce qui eſt gluant, qui fait que les corps viſqueux & gluants ſont compoſez de parties jointes & appliquées l'une à l'autre avec telle égalité, que n'y ayant point de raiſon pourquoy les unes ſe ſeparent pluſtoſt que les autres, elles reſiſtent longtemps à la pleine ſeparation, & obeiſſent pluſtoſt par une extenſion de part & d'autre à la violence qui leur eſt faite. Les limaçons jettent une certaine *viſcoſité*, qui laiſſe ſur les murailles une marque, une impreſſion de leur paſſage.

VISE'E. ſ. f. Action par laquelle on dirige ſa veuë à un certain lieu, à un certain but, ſoit pour le bien conſiderer, ſoit pour le frapper avec quelque arme. Il faut dreſſer ſa *viſée* au Pole, quand on en veut prendre la hauteur. Ce Canonnier a dreſſé ſa *viſée* à ce clocher, ſur cette tour, il n'a pas bien pris ſa *viſée*.

VISE'E, ſe dit figurément en choſes morales, des deſſeins qu'on a pour une choſe qu'on a en veuë, où on bute, où on taſche de parvenir. Ne croyez pas que cet homme vile à cette charge, il a des *viſées* bien plus hautes, il n'a en *viſée* que ſon intereſt.

VISER. v. n. Regarder vers quelque but où on veut atteindre. Cet Archer a *viſé* droit au but. Cette bombe eſt tombée au lieu où on *viſoit*.

VISER, ſe dit figurément en choſes morales, des deſſeins où l'on veut parvenir. Ce Predicateur ne *viſe* qu'à l'Epiſcopat, & non pas à la converſion des ames. Toutes les actions de cet homme-là ne *viſent*, ne tendent qu'à debuſquer ſon ennemy, à profiter de ſa ruine.

VISER, v. act. en termes de Palais ſignifie, Revoir ou examiner une feuille d'un Greffier, une Lettre de Chancelerie, pour l'approuver. Le Greffier n'a pû delivrer cet arreſt, parce que le Preſident n'a pas encore *viſé* ſa feuille. Cette Lettre eſt *viſée* de Mr. le Chancelier, il n'y a plus qu'à la faire ſceller. Les proviſions d'une Cure doivent être *viſées* par le Dioceſain.

VISÉ, ÉE. part.

On dit proverbialement, Voilà bien *viſé* pour un borgne, quand on ſe moque de celuy qui a donné loin du but.

VISIBLE. adj. m. & f. Qui eſt ſenſible aux yeux, qui peut en eſtre apperceu. Par les choſes *viſibles* que Dieu a faites, nous ſommes conduits à la connoiſſance des inviſibles. Le teleſcope & le microſcope nous ont rendu pluſieurs choſes *viſibles*, qui ne l'étoient pas auparavant. Dieu s'eſt rendu *viſible* aux hommes par ſon incarnation. Cet homme n'eſt pas *viſible* aujourd'huy, c'eſt à dire, il ne veut pas ſe laiſſer voir, ni parler aux eſtrangers.

VISIBLE, ſignifie auſſi, Ce qui eſt evident, certain, palpable. Voilà une erreur, une fauſſeté *viſible*, manifeſte. C'eſt une impoſture *viſible*. L'Egliſe Catholique a toûjours un Chef *viſible* qui eſt le Pape.

VISIBLEMENT. adv. D'une maniere viſible. Du temps de St. Louïs JESUS-CHRIST ſe fit paroiſtre *viſiblement* en l'Euchariſtie. Voilà des propoſitions qui ſont *viſiblement* heretiques.

VISIERE. ſ. f. Ouverture d'un caſque, & la petite grille qui s'abat devant les yeux. En ce combat il receut un coup dans la *viſiere*, dont il mourut.

VISIERE, ſignifie quelquefois la veuë. Ce jeune homme eſt devenu amoureux de cette fille, elle luy a donné dans la *viſiere*. Ce diamant, ce tableau luy a donné dans la *viſiere*, il les veut avoir à quelque prix que ce ſoit.

VISIERE, ſe dit auſſi figurément en choſes morales. Il luy eſt allé rompre en *viſiere* mal à propos, luy dire des injures, des choſes fâcheuſes de gayeté de cœur.

VISIF, IVE. adj. Terme dogmatique, qui ſe dit de la puiſſance de voir. On eſt en peine de ſçavoir où reſide la puiſſance *viſive*, ſi c'eſt dans la retine, ou dans le nerf optique, ou dans le cerveau.

VISION. ſ. f. Impreſſion qui ſe fait ſur la veuë, qui eſt cauſe de l'action par laquelle on voit. La *viſion* ſe fait dans la retine qui eſt au fond de l'œuil, aprés que les rayons de lumiere qui la cauſent ont été rompus dans le criſtalin.

VISION BEATIFIQUE. C'eſt l'action par laquelle les Anges & les Bienheureux voyent Dieu dans le Paradis.

VISION, eſt auſſi une apparition que Dieu envoye quelquefois à ſes Prophetes & à ſes Saints, ſoit en ſonge, ſoit reellement. Les *viſions* d'Ezechiel, d'Amos. La *viſion* de St. Paul elevé au troiſiéme ciel. Les revelations de Ste. Brigide ſont autant de *viſions*. St. Joſeph eut une *viſion* en ſonge, qui l'aſſûra de la pureté de la Sainte Vierge.

VISION, eſt auſſi une chimere, un ſpectre, une image que la peur ou la folie font naiſtre dans noſtre imagination. C'eſt un homme ſujet à des *viſions* de ſpectres.

On dit auſſi d'un deſſein qui n'eſt pas bien imaginé, qui ne peut pas reüſſir, où on s'eſt trompé dans ſon raiſonnement, que c'eſt une *viſion*, une pure *viſion*, une imagination creuſe. Il eſt oppoſé à *realité*. Ce ne ſont pas des *viſions* dont je vous parle, c'eſt de bel argent comptant que je vous apporte. Les *viſions* de Quevedo ſont des deſcriptions de ce qui a paſſé dans l'imagination de cet Auteur.

VISIONNAIRE. adj. m. & f. Qui eſt ſujet à des viſions, à des extravagances, à de mauvais raiſonnements. Cet homme eſt bien *viſionnaire*, il a des deſſeins bien extravagans. La Comedie des *Viſionnaires* eſt un excellent Ouvrage de Deſmareſts.

VISIR. ſ. m. Terme de Relations. C'eſt une grande charge ou dignité dans l'Empire Ottoman. Ce fut Amurat I. qui eſtablit la charge de Grand *Viſir* ou premier *Viſir*, pour ſe décharger des plus importantes affaires. C'eſt le premier Miniſtre de l'Eſtat qui commande tant en paix qu'en guerre. Il y a d'autres *Viſirs* qui ſont au deſſous de luy, & ſes Conſeillers.

VISITATION. ſ. f. Rapport & jugement d'un procez. L'appellant eſt condamné aux dépens de la *viſitation* du procez ſeulement, c'eſt à dire, à rembourſer les conſignations pour les Commiſſaires, & les eſpices du Rapporteur.

VISITATION, ſe dit auſſi du tranſport des Experts, & de leur rapport, quand ils ſont nommez en Juſtice pour verifier & eſtimer les reparations, degradations & autres choſes ſur leſquelles il y a conteſtation. Les Juges ont ordonné la *viſitation* des lieux contentieux. Procez verbal de *viſitation*, contenant le rapport des Experts.

VISITATION, eſt auſſi une Feſte qu'on celebre à l'Egliſe le deuxiéme Juillet en memoire de la viſite que fit la Vierge à Ste. Eliſabeth. Les Religieuſes, les Filles de la *Viſitation* celebrent ſolemnellement cette Feſte.

VISITE. ſubſt. fem. Action de civilité par laquelle on ſe va voir reciproquement pour paſſer le temps, faire converſation, ou entretenir l'amitié. Il y a des *viſites* de pure affection; d'autres de grimace; d'autres de devoir qu'on appelle *en robbe deſtroufſée*, *en ceremonie*. On rend *viſite* aux accouchées. On fait des *viſites* de condoleance; d'autres pour feliciter ſes amis. Cette Dame eſt allée en *viſite*, rendre *viſite*. On dit en mauvaiſe part, qu'une Dame reçoit *viſite*, pour dire, qu'elle fait galanterie, qu'on ſe divertit chez elle.

VISITE, ſe dit auſſi en matiere de Devotion. La *viſite* des priſonniers, des pauvres malades, des Hoſpitaux, ſont des œuvres de charité, de miſericorde. On gagne le Jubilé, les indulgences, en faiſant la *viſite* des Egliſes ordonnées par la Bulle.

VISITE, ſe dit auſſi à l'eſgard des Medecins, quand ils ſont appellez pour voir les malades. Ce Medecin demande trente eſcus à cette ſucceſſion pour trente *viſites* qu'il a faites au defunt pendant ſa maladie.

VISITE, eſt auſſi un acte de juriſdiction, quand un Officier de Police, ou un ſuperieur, vont voir ſi les reglements ſont bien obſervez dans les maiſons publiques, ou particulieres. Les Commiſſaires doivent aller en *viſite* chez les Boulengers, chez les Bouchers, les Cabaretiers, &c. Les Jurez des meſtiers, les Maiſtres & Gardes des Marchands, vont en *viſite* chez ceux de leurs Corps, pour faire obſerver les ſtatuts de leur meſtier. Un Evêque, un Archidiacre, ſont tenus de faire la *viſite* chez les Curez dependans de leur Dioceſe, de leur territoire; un General, dans les Monaſteres dependans de ſon Ordre. Le Parlement va quatre fois l'année faire la *viſite* des priſons & des priſonniers.

VISITE, eſt auſſi un acte de perquiſition qu'on fait, ſoit des perſonnes criminelles, ſoit des choſes defenduës. On a fait *viſite* dans les magaſins des Marchands, pour voir s'il n'y avoit point de marchandiſe de contrebande. On a fait *viſite* dans cette maiſon pour y chercher un criminel qui s'y eſt refugié. On a fait la *viſite* de ſes regiſtres, de ſes papiers, pour y trouver quelque conviction contre luy. Les rats de cave vont faire la *viſite* chez les Cabaretiers.

VISITE, ſe dit auſſi des tranſports que font des Experts nommez en Juſtice, pour voir l'eſtat des lieux contentieux entre des parties. Il eſt ordonné que deſcente & *viſite* ſera faite ſur cette maiſon qu'on pretend menacer de ruine. On a fait la *viſite* & eſtimation des reparations, des degradations de ces heritages.

VISITER. v. act. Faire une viſite. Il ſe dit en tous les cas & ſignifications du mot de viſite, quand on la rend ſoit par amitié, par devoir, par charité, par devotion, par police & acte de juriſdiction, par perquiſition, ou pour reconnoiſtre l'état des choſes.

VISITER, ſe dit auſſi en parlant des rapports que font les Medecins, Chirurgiens Jurez de la Cour, quand on a ordonné qu'ils *viſiteront* un bleſſé ou un malade.

On dit auſſi d'un Voyageur, qu'il a *viſité* pluſieurs climats, pluſieurs Provinces. On dit du Soleil, qu'en un an il *viſite* les XII. Signes; que la nuit il va *viſiter* les Antipodes. Le Roy eſt allé en perſonne *viſiter* ſes places frontieres. Les Pelerins vont *viſiter* les ſaints lieux.

VISITER, ſe dit auſſi figurément en Morale, & en termes de Devotion, en parlant des afflictions qui arrivent aux juſtes, qu'on doit croire venir de la part de Dieu. Cet homme a perdu un procez, ſa femme, ſes enfans, c'eſt que Dieu le *viſite*, il l'afflige pour l'eſprouver.

VISITÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. On dit en Palais, Veu & *viſité*.

VISITEUR. ſ. m. Celuy qui viſite. Dans les Abbayes Chefs d'Ordre, il y a des *Viſiteurs* qu'on envoye dans tous les membres qui en dépendent, pour voir ſi la diſcipline reguliere y eſt bien gardée. En Eſpagne il y a un *Viſiteur* & Inquiſiteur General. Il y a auſſi des Officiers *Viſiteurs* & Langueyeurs de cochons dans les marchez; des *Viſiteurs* de cuirs & autres marchandiſes dans les halles.

VISITEURS des vaiſſeaux, ſont des Officiers établis par l'Ordonnance de la Marine, qui doivent obſerver les marchandiſes des paſſagers, & leur nombre, l'arrivée & le depart des baſtiments, dont ils doivent tenir un regiſtre paraſé du Juge. Ils doivent declarer les marchandiſes de contrebande, & en empêcher la ſortie ſans congé enregiſtré.

VISORIUM. ſ. m. Terme d'Imprimerie, qui ſe dit de ce qui tient la copie devant les yeux de l'Ouvrier.

VISQUEUX, EUSE. adj. Onctueux. La poix reſine, l'encens & autres gommes ſont des humeurs *viſqueuſes* des arbres. La pierre s'engendre des humeurs *viſqueuſes*, des glaires qui ſe durciſſent dans la veſſie. Ce mot vient du Latin *viſcum*, ſignifiant de la *glu*.

VISTE. adj. m. & f. Leger, prompt à la courſe. Les cerfs & les daims ſont plus *viſtes* que les chevaux. Les Baſques ſont plus *viſtes* que les Suiſſes. Menage derive ce mot de *vegetus* ou de *vigetus*.

VISTE. adv. D'une maniere prompte, tout à l'heure. Partez *viſte*, revenez *viſte*. On court *viſte* au feu, aux armes. Tout beau, raiſonnez un peu, n'allez pas ſi *viſte*. Il ne faut pas juger ſi *viſte* des choſes. Ce vaiſſeau eſt bon voilier, il va plus *viſte* que les autres. Il eſcrit *viſte*, il parle *viſte*.

VISTE, ſe dit proverbialement en ces phraſes. *Viſte* comme le vent; *viſte* comme un eſclair; *viſte* comme un trait d'arbaleſte. Il s'en eſt allé plus *viſte* que le pas, pour dire, Il s'eſt enfuy. On dit qu'un homme va bien *viſte* en beſogne, ou qu'il va *viſte*, pour dire, qu'il eſt prompt, expeditif; quelquefois pour dire eſtourdy, impudent; & parfois auſſi, qu'il eſt diſſipateur, qu'il mange ſon patrimoine.

VISTEMENT. adv. C'eſt la même choſe que *viſte*.

VISTESSE. ſ. f. Promptitude, celerité. La *viſteſſe* de l'orage, de la foudre, d'un trait d'arbaleſte. On ſe ſauve de *viſteſſe* d'une maiſon où le feu a pris.

VISUEL, ELLE. adj. Qui concerne la veuë, qui ſert à la veuë. La puiſſance *viſuelle*, les eſprits *viſuels*. Un rayon *viſuel* eſt la ligne qu'on s'imagine qui vient depuis l'œuil juſqu'à l'objet. Toutes les obſervations de Geometrie & d'Aſtronomie ſe font par des rayons *viſuels*, qui ſont reglez & conduits par des pinnules & une alhidade. On appelle auſſi le nerf optique, le nerf *viſuel*, parce qu'il ſert à l'action de la veuë.

VIT.

VITAL, ALE. adj. Terme de Medecine. Ce qui ſert principalement à la vie dans le corps des animaux. Les parties *vitales* ſont le cœur, le foye, le poulmon & le cerveau. Les eſprits *vitaux* ſont ceux qui animent & qui font mouvoir tout le corps. On dit auſſi les actions *vitales*, celles qui entretiennent la vie, la reſpiration, la digeſtion, &c.

VITELOTS. ſ. m. Eſpece de paſtiſſerie ou de ragouſt fait de paſte longue & menuë, qui s'apprefte en pluſieurs manieres ſuivant les lieux differents.

VITONNIERES. ſ. f. Terme de Marine. Ce ſont des lumieres ou canaux qui regnent à fonds de cale de proüe à pouppe à coſté de la carlingue, pour faire un eſgouſt qui conduiſe les eaux à la pompe. On les appelle auſſi *bittonnieres* ou *angnillers*.

VITRAGE. ſ. m. Nom collectif. Toutes les vitres d'une Egliſe, d'une maiſon. Les anciens *vitrages* colorez couſtoient extremement.

VITRAUX. ſ. m. plur. Les grandes vitres qui ſont aux feneſtres des Egliſes. Les *vitraux* de cette Egliſe ont cinq toiſes de haut.

VITRE. ſ. f. Verre qu'on met a des ouvertures pour empêcher l'entrée du vent, & laiſſer le paſſage à la lumiere. Les *vitres* d'un carroſſe, d'une chambre, d'une Egliſe. Il y a tant de paneaux de *vitres* à ces croiſées. Les carreaux de *vitre* qui manquent ſont des menuës reparations. Quand on veut faire injure à l'hoſte d'une maiſon, on en caſſe les *vitres*. On dit auſſi la *vitre* d'une montre de poche, la *vitre* d'une montre d'Orfévre, d'un Coutelier, ou d'un autre Ouvrier; la *vitre* qu'on met ſur un paſtel ou une miniature. Ce mot vient de *vitrea*, que les Auteurs de la baſſe Latinité ont dit en la même ſignification. Menage aprés Saumaiſe.

VITRER. v. act. Garnir de vitres. Il a fait *vitrer* ſon cabinet. Cette maiſon eſt preſque achevée, il ne reſte qu'à la *vitrer*.

VITRÉ, ÉE. part. & adj. Carroſſe *vitré*, cabinet *vitré*, c'eſt à dire, garni de glaces, de miroirs ou de vitres.

VITRÉE, eſt auſſi une des trois humeurs qui ſe trouvent dans l'œuil, où il y a l'humeur aqueuſe, la criſtaline, & la *vitrée*. Celle-cy ſe trouve ſur ſa partie interieure.

VITRIER. ſubſt. maſc. Artiſan qui accommode les vitres.

VITRIFICATION. ſ. f. Action par laquelle une matiere ſe tourne en verre. Tous les metaux aboutiſſent à une *vitrification*, quand on continuë à leur donner un feu violent.

VITRIFIER. v. act. Convertir en verre à force de feu. La cendre de fougere, le ſable, les cailloux, les briques, ſe *vitrifient* aiſément. Cervantes raconte l'hiſtoire du Licentié Vidriera, qui s'imaginoit être *vitrifié*.

VITRIOL. ſ. m. Sel foſſile qu'on tire par art des glebes des metaux. Il eſt leur racine; car on ne fouille jamais plus bas que les mines de *vitriol*. Il y en a qui coule d'une mine propre, qu'on appelle *ſtillaticium*. Quelques-uns croyent que *vitriolum* ſe dit *quaſi vivi oleum*, à cauſe qu'il eſt luiſant. Mais ce mot vient de *vitreolum*, à *vitreo colore*. Menage.

VITRIOL, ſe dit plus particulierement d'un mineral qu'on trouve dans les mines de cuivre. Il entre en la compoſition de l'encre avec la noix de galle. Le *vitriol* blanc ne participe gueres du metail. Le bleu qui vient de Chypre participe du cuivre; & le verd participe du cuivre

vre & du fer. Les Medecins diviſent le *vitriol* en *chalcitis*, *ſori*, & *miſy*, qui ſont trois eſpeces de *vitriol* qui ſe trouvent en trois bancs de la mine les uns ſur les autres. Galien dit qu'avec le temps le *chalcitis* ſe convertit en *miſy*, & le *ſori* en *chalcitis*. Le *miſy* eſt dur & doré, reſplendiſſant comme une eſtoile. On l'appelle auſſi en Latin *chalcanthon*, ou *atramentum ſutorium*. Le *vitriol* naturel & mineral s'appelle proprement *couperoſe*, *quaſi cupri roſa*. Il y en a d'artificiel dont ſe ſervent les Teinturiers. Le Romain eſt le meilleur, quoy que les Anciens ayent mis celuy de Chypre au premier rang. Celuy d'Allemagne eſt le moindre. Le marc du *vitriol* diſtillé s'appellé *colcotar*, qui eſt un mot Arabe. L'eſprit de *vitriol* meſlé avec le ſel de tartre fait une ebullition & coagulation, qui monſtre clairement les effets de l'acide & de l'alkali. C'eſt de *vitriol* que ſont faites les eaux fortes.

Les Chymiſtes appellent *vitriol de Mars*, du fer & de l'eſprit de *vitriol* meſlez & diſtillez enſemble. Ils font auſſi du *vitriol de Venus*, & des autres metaux avec pareil meſlange & preparation.

VITRIOLÉ, ÉE. adj. Qui eſt de la nature du vitriol, La plus-part des eaux minerales ſont *vitriolées*. On dit auſſi *vitriolique*. Les eſprits *vitrioliques* & arſenicaux ſont dangereux.

VITUPERE. ſ. m. Vieux mot. Reproche, blaſme qu'on fait à une perſonne, ou à une famille. Un homme executé dans une famille eſt un *vitupere* qui dure long-temps.

VITUPERER. v. act. Blaſmer, reprocher à quelqu'un une action honteuſe. Ces mots ne ſe diſent que dans le burleſque.

V I V.

VIVACITE'. ſ. f. Chaleur interne qui donne de l'action, du mouvement, de l'éclat. La jeuneſſe a toûjours plus de *vivacité* que les gens ſur l'âge. Les yeux de cette Dame, ſon teint, ont beaucoup de *vivacité*. C'eſt un eſprit tout de feu, plein de *vivacité*. Les couleurs perdent de leur *vivacité* eſtant expoſées au grand air. Le feu du diamant a plus de *vivacité* que celuy des émeraudes.

VIVANDIER, IERE. ſ. m. & f. Marchand qui ſuit l'armée, ou la Cour, pour y vendre des vivres, & autres neceſſitez. Il eſt deffendu ſur groſſes peines, de faire aucun dommage aux *Vivandiers*.

VIVANT, ANTE. adj. Qui eſt en vie. Dans l'Eſcriture on jure par le Dieu *vivant*. On dit en Medecine, que le cœur eſt le premier *vivant*, & le dernier mourant. Il n'y a homme *vivant*, ame *vivante* qui oſe ſoûtenir une propoſition ſi fauſſe. Un chien *vivant* vaut mieux qu'un lion mort.

En Juriſprudence on dit que des gens de mainmorte ſont obligez de donner un homme *vivant* & mourant & confiſcant à leur Seigneur de fief, quand il n'eſt point amorti, pour avoir les profits des mutations du fief ſervant. Un teſtament, un don mutuel, ſont faits au profit du dernier *vivant*, du plus *vivant*. On dit auſſi, que les Princes, les Senats des Republiques, ſont les loix *vivantes* de l'Eſtat, qu'ils peuvent changer les loix écrites. Les Rois ſont les *vivantes* images de la Divinité.

VIVANT, ſe dit encore en matiere ſpirituelle & morale. Une ame eſt *vivante* par la grace. Les Bienheureux ſont là-haut *vivants* dans le ciel.

VIVANT, ſe dit auſſi ſubſtantivement. Dieu viendra juger les *vivants* & les morts. L'Egliſe prie pour les morts & pour les *vivants*. On appelle un mal *vivant*, un ſcelerat; un bon *vivant*, celuy qui ne fait mal à perſonne, qui ne cherche qu'à ſe reſjoüir. Il faut faire des aumoſnes de ſon *vivant*, au lieu de faire des legs & des teſtaments. Il faut pourvoir tous ſes enfans dés ſon *vivant* autant qu'on peut.

VIVE. Exclamation, cry de joye par où l'on témoigne que l'on ſouhaitte à quelqu'un une longue vie, ou de la gloire. C'étoit un ſerment ordinaire en l'ancienne Loy de crier, *Vive* Dieu. Quand le Roy paſſe, ou dans les rejoüiſſances publiques, on crie, *Vive* le Roy. Les eſcoliers crient *vivat*, quand on leur donne congé.

VIVE, eſt auſſi un cry qu'on donne pour le ſignal d'un party. *Vive* France, *Vive* Eſpagne. Quand les partis ſe rencontrent en campagne on demande, Qui *vive*?

On dit auſſi dans le monde, qu'on eſt ſur le Qui *vive*, quand deux perſonnes de même condition attendent à qui ſe parlera, à qui ſe viſitera le premier.

VIVE, ſe dit auſſi pour marque qu'on aime quelque choſe, qu'on la priſe & eſtime. *Vive* les gens qui nous font du bien. *Vive* Paris pour la bonne chere. *Vive* la Champagne pour le bon vin. *Vive* la Touraine pour les bons melons. Regnier a dit dans ſes Satyres :

Sur tout *vive* l'amour, & bran pour les Sergents.

VIVE, eſt auſſi le feminin de *vif*. Voyez à VIF.

VIVE. ſ. f. Poiſſon de mer qui a la chair blanche & ferme, & des areſtes fort piquantes. Elle eſt de la taille d'un maquereau. En Latin *viva*, *draco marinus*, ou *araneus*. Elle eſt ainſi appellée, parce qu'elle demeure long-temps en vie. Ses aiguillons ſont veninueux, & même aprés la mort, principalement ceux qui ſont au bout de ſes ouyes, que les Peſcheurs & Marchands de poiſſon ſont obligez de coupper par les Reglements de Police.

VIVEMENT. adv. D'une maniere vive, ſenſible. Il va pourſuivre cette affaire *vivement*, inceſſamment. Il a dit un mot qui l'a piqué *vivement*, juſques au vif.

VIVIER. ſ. m. Reſervoir d'eau vive, ſoit de ſource, ſoit courante, dans un jardin, où on nourrit & on enferme du poiſſon. Cette petite riviere qui paſſe dans ce jardin, donne lieu d'y faire de beaux viviers avec des grilles & des clayes. Ce mot vient du Latin *vivarium*. Menage.

VIVIFIANT, ANTE. adj. Qui vivifie. Les Theologiens reconnoiſſent une grace *vivifiante*.

VIVIFICATION. ſ. f. Terme de Medecine. Action par laquelle on vivifie.

VIVIFIER. v. act. Contribuer à l'action qui nous donne la vie, qui nous maintient en vie. La chaleur naturelle eſt ce qui *vivifie* les animaux.

Les Chymiſtes ſe ſervent auſſi de ce mot, en parlant de la nouvelle force, vigueur ou eſclat qu'ils donnent par leur art aux corps naturels, & ſur tout au mercure, lors qu'aprés eſtre fixe ou amalgamé, ils le remettent en ſa premiere forme, qui eſt mobile & coulante.

VIVIFIER, ſe dit figur. & plus ordinairement de l'ame. L'Eſcriture dit que la lettre tuë, & que l'eſprit *vivifie*. C'eſt la grace qui *vivifie* nos cœurs.

VIVIFIÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

VIVIFIQUE. adj. Qui donne la vie, ſoit au corps, ſoit à l'ame. Il y a une qualité *vivifique* dans les ſemences. Les Sacrements ont une vertu *vivifique* qui nous fait revivre en Dieu.

VIVOTER. v. n. Vivre avec difficulté, par defaut de bien, ou de ſanté. C'eſt une pauvre femme qui *vivote* tout doucement. On entretient ce vieillard, cet infirme avec du lait, des bouillons, ce n'eſt pas vivre, c'eſt *vivoter*.

VIVRE. v. n. Eſtre en vie, eſtre animé. La plante *vit* d'une vie vegetative. Les beſtes *vivent* d'une vie animale & ſenſitive. Les hommes *vivent* par le moyen d'une ame raiſonnable.

VIVRE, ſe dit auſſi de la durée de la vie, pendant que l'a-

me eſt unie au corps. Les Patriarches avant le Deluge *vivoient* 8. à 900. ans. Il y a peu d'hommes maintenant qui en *vivent* 100. *Vivre* âge d'homme, c'eſt atteindre l'âge de 50. ou 60. ans. Eſtre toûjours malade, ce n'eſt pas *vivre*, c'eſt languir. On n'eſt jamais las de *vivre*. Il faut toûjours *vivre* dans l'eſperance. Ceſſer de *vivre*, c'eſt mourir. Cet Auteur *vivoit* au ſiecle d'Auguſte.

VIVRE, ſignifie auſſi, Prendre des aliments pour ſe ſubſtanter, pour entretenir ſa vie. Entre les animaux, les uns *vivent* d'herbe, de grain; les autres de chair, de poiſſon. Pluſieurs oiſeaux *vivent* de proye. Les chicaneurs *vivent* de rapine. Les eſcornifleurs *vivent* ſur le commun, aux deſpens d'autruy. Les ſoldats *vivent* à diſcretion, c'eſt à dire, ruinent leurs hoſtes. Un valetudinaire doit *vivre* de regime. C'eſt une erreur populaire, de croire que les cameleons *vivent* de vent; ils *vivent* de mouches qu'ils attrapent avec leur langue. Un Philoſophe *vit* de peu, petitement. Les Grands Seigneurs *vivent* ſplendidement, dans l'abondance. Les Gentilshommes & les Aumoſniers *vivent* à la table de leur Maiſtre, c'eſt à dire, ils y mangent. On dit d'un homme qui gagne peu, C'eſt tout ce qu'il peut faire que de *vivre*, de ſe nourrir.

On dit en ce ſens, Il fait bon *vivre* en ce pays-là; il y fait cher *vivre*, pour dire, que les denrées, les vivres y ſont à bon marché, ou chers. On dit auſſi, que des gens *vivent* enſemble, qu'ils *vivent* en commun, pour dire, qu'ils ne font qu'un meſnage, & n'ont qu'une table, ou qu'ils *vivent* en penſion, en auberge, à table d'hoſte.

VIVRE, ſignifie auſſi, Paſſer ſa vie d'une certaine maniere, en certains lieux, ſous certaines conditions. Heureux celuy qui *vit* ſous un Prince juſte, dans un pays libre. Les amoureux *vivent* ſous les loix de leurs maiſtreſſes. Il y a du plaiſir à *vivre* dans la retraitte, dans la ſolitude. Il faut *vivre* à Rome comme à Rome, ſuivant les loix & les couſtumes des pays où on ſe trouve. Il faut laiſſer *vivre* chacun à ſa mode, ne trouver point à redire à ſa maniere de *vivre*. Cet homme ne ſçauroit *vivre*, demeurer en paix, il cherche des querelles, des procés.

On dit en ce ſens, *vivre* noblement, quand on ne fait aucun trafic, aucun travail mechanique, ni autre acte qui deroge à Nobleſſe. On dit au contraire, *vivre* meſquinement, en gueux, en ladre, quand on *vit* en avare, en roturier, en païſan.

VIVRE, ſe dit auſſi en parlant de l'art de ſe conduire dans le monde. Celuy qui a *veu* la Cour, le grand monde, qui a voyagé, doit ſçavoir *vivre*. Les accidents, les infortunes luy ont appris à *vivre*, l'ont rendu ſage. On dit auſſi, qu'on apprendra à *vivre* à quelqu'un, pour dire, qu'on le chaſtiera de quelque action imprudente qu'il aura faite.

VIVRE, ſe dit figurément en choſes ſpirituelles & morales. Dieu *vit* dans l'eternité. Les Bienheureux *vivront* eternellement avec luy dans la gloire. Le nom de ce Prince *vivra* dans l'Hiſtoire, il *vivra* dans la memoire des hommes. On dit auſſi, qu'un livre, qu'un Poëme, qu'un ouvrage *vivra*, pour dire, qu'il durera, qu'il paſſera à la poſterité.

En Morale on dit qu'un homme *vit* bien, qu'il *vit* ſans reproche, qu'il *vit* ſelon Dieu & raiſon, pour dire, ſaintement, chreſtiennement, apoſtoliquement; qu'il *vit* en libertin, en athée. On dit qu'une femme *vit* mal, quand elle *vit* dans la deshonneſteté, dans la debauche, licentieuſement. Il y a des regles de bien *vivre* & de bien mourir. On dit qu'un homme *vit* bien ou mal avec quelqu'un, ſelon qu'ils ſont amis ou ennemis l'un de l'autre: que des gens mariez *vivent* mal enſemble, quand ils ſont en divorce, en mauvais ménage.

VIVRE, ſe dit proverbialement en ces phraſes. On dit qu'il faut que tout le monde *vive*, larrons & autres, pour excuſer les pilleurs & les chicaneurs. On dit abſolument, Item il faut *vivre*. On dit qu'on ne ſçait qui meurt, ni qui *vit*, pour dire, qu'il faut mettre ſes affaires & ſa conſcience en eſtat, pour eſtre preparé à la mort. On dit auſſi, qu'il faut *vivre* avec les vivants, pour dire, qu'il faut s'accommoder à l'humeur de ceux avec qui on a à *vivre*. On dit qu'on meurt d'ordinaire comme on a *veſcu*. On dit auſſi, qu'un homme *vit* au jour la journée, pour dire, qu'il deſpenſe chaque jour ce qu'il gagne. On dit auſſi burleſquement d'un enfant, S'il *vit*, il aura de l'âge. C'eſt un malheureux qui a pluſieurs meſtiers, & s'il n'en ſçauroit *vivre*. On dit auſſi, Il fait bon *vivre*, & ne rien ſçavoir, on apprend toûjours.

VIVRE. ſ. m. Nourriture, ou penſion ſuffiſante pour ſe nourrir. Cet Aumoſnier n'a que ſon *vivre* & ſon logement chez ſon Maiſtre. Cet Abbé donne tant à ſes Moines pour leur *vivre* & leur veſtiaire.

VIVRES, au plurier, ſe dit generalement de tous les aliments. Les *vivres* ſont chers à Paris. On a mené un convoy de *vivres* au camp. On a ſecouru une telle place de *vivres* & de munitions. Intendant des *vivres*. Le Munitionnaire a ſoin des *vivres*. Le Commiſſaire des *vivres*. Il eſt dans les *vivres*. Il a un employ; une commiſſion dans les *vivres*. Il a pris les *vivres* à forfait, à une telle ſomme. On a couppé les *vivres* aux ennemis par un blocus.

VIVRE. ſ. f. En termes de Blaſon, ſe dit d'un ſerpent tortueux qu'on appelle autrement *guivre* ou *givre*. Voyez GIVRE. Ce mot vient de *vipera*, eſpece de ſerpent, qui a été dit pour *vivipara*. D'autres derivent ce mot de *hydra*, qui ſignifie auſſi *ſerpent*.

VIVRÉ, ÉE. adj. Terme de Blaſon, qui ſe dit de pluſieurs pieces, comme faſces & bandes, qui ſont ſinueuſes & ondées avec des entailles faites d'angles entrans & ſortans, comme des redents de fortification. La *vivre* repreſente une eſpece de galon qu'on portoit autrefois ſur les habits. Quelques-uns ont nommé les *vivres*, *denſettes*, à cauſe qu'elles reſſembloient à des dents: ce qui a donné auſſi le nom aux dentelles. Il porte de gueules à la faſce *vivrée* d'hermines. Il porte d'argent à trois bandes *vivrées* de gueules.

ULC.

ULCERATION. ſ. f. Petite ouverture du cuir cauſée par un ulcere. Ce remede eſt trop cauſtique, il fera quelque *ulceration* ſur la peau.

ULCERE. ſ. m. Terme de Medecine. C'eſt, ſelon Galien, une ſolution de continuité faite par eroſion aux parties molles, qui eſt inveterée, & n'eſt pas ſanglante, mais qui jette un pus & ſanie qui en retardent la conſolidation. Il y a des *ulceres compliquez*, *intemperez*, *vermineux*, *ſordides*, *virulents*, *corrodants*; des *ulceres teigneux*, *louvetiers*, qui rongent la chair comme un ver, une teigne, un loup.

L'*ulcere cacoëthe*, eſt un *ulcere* malin dont la cure eſt difficile, qui a les bords durs & calleux, & qui ſe renouvelle ſouvent. Il ſurvient d'ordinaire aprés une maladie contagieuſe. L'*ulcere putride* ou *ſordide* approche de celuy-cy, & ſe dit, lors que la chair qui eſt proche eſt corrompuë & puante, & que la matiere eſt eſpaiſſe & ne coule point, mais demeure plaquée contre, & où il s'engendre des vers, ſi on n'a le ſoin de la nettoyer. L'*ulcere* preſt à guerir rend le pus; celuy qui commence jette la ſanie; & l'*ulcere* malin pleure le virus. Chez Galien *playe* & *ulcere* ſont pris indifferemment; mais les Arabes & les Modernes les diſtinguent toûjours.

ULCERER. v. act. Cauſer un ulcere. L'arſenic *ulcere* les parties où il s'attache. Un flus de bouche *ulcere* la langue & le palais.

ULCERER, ſe dit figurément en choſes morales des offenſes, des affronts ſenſibles qu'on garde dans le cœur, dans la memoire. Un ſoufflet eſt un affront qu'on n'efface point, le cœur en eſt toûjours *ulceré*.

ULCERÉ, ÉE. part. & adj.

U L T.

ULTRAMONTAIN. adj. & ſubſt. Qui eſt au delà des Monts. Il ſe dit proprement par relation de la France & de l'Italie, ſeparées par les montagnes des Alpes. En France on ne reçoit point les opinions des Canoniſtes *Ultramontains* ni d'Italie. Les Peintres appellent *Ultramontains*, ou ſimplement *Tramontains*, tous ceux qui ne ſont pas d'Italie.

U M B.

UMBILICALE. adj. f. eſt la veine nourriciere du fetus, qui s'étend depuis la ſeparation du foye juſqu'au nombril, & qui porte la nourriture à l'enfant tandis qu'il eſt au ventre de la mere. Ce mot vient du Latin *umbilicus*, derivé de *umbo*, qui ſignifie la *boſſe* ou le *bouton* qui eſt au milieu d'un bouclier, que par reſſemblance on a appliqué au nombril.

On appelle auſſi *umbilicaux*, quatre vaiſſeaux qui paſſent entre les deux tuniques du peritoine, & ſe joignent au nombril, ſçavoir la veine cy-deſſus, deux arteres, & l'ouraque, dont la veine eſt la nourrice du fetus. C'eſt par le moyen des arteres qu'il reſpire ou qu'il tranſpire; & par l'ouraque il ſe deſcharge de ſon urine. Quand l'enfant eſt né, tous ces vaiſſeaux ſe fleſtriſſent, & ſe changent en un cordon ou ligament qui ſert pour attacher le foye & la veſſie.

U N.

UN, UNE. adj. Le commencement d'un nombre. *Un* multiplié par ſoy-même ne fait jamais qu'*un*. *Un* adjoûté à *un* autre *un*, fait deux. *Un* ſeul Dieu tu adoreras. La verité eſt *une*. Le mary & la femme ne ſont qu'*un*, ils ſont deux en *une* chair. *Un* quidam.

On dit en Pratique, que les mariez ſeront *uns* & communs en biens, pour dire, qu'il y aura communauté entre eux.

UN, ſe dit auſſi des grandes amitiez & ſocietez. Ces deux amis aſſociez ne ſont qu'*un*: traitter avec l'*un* ou avec l'autre, c'eſt tout *un*.

UN, ſe dit auſſi de l'identité des choſes. Les trois Perſonnes de la Trinité ne ſont qu'*un* Dieu. Multipliez *un* par quatre, ou quatre par *un*, c'eſt tout *un*, tout revient à *un*, l'*un* vaut l'autre. Il y a des Auteurs qui ont voulu ſoûtenir que Moyſe & Jupiter, Hercule, Apollon, Priape, & tous les autres Dieux Payens, n'étoient qu'*un*, que c'étoit la même choſe.

UN, ſe dit relativement par oppoſition des perſonnes, ou des choſes. Les *uns* vont, les autres viennent. Tous les gens de livrées ſont les *uns* pour les autres. Il gagne ſa vie à ſolliciter pour l'*un* & pour l'autre. D'*un* coſté j'y vois de l'avantage, d'*un* autre j'y vois du peril.

UN, ſe dit quelquefois adverbialement. Il compte ſes écus tous les jours *un* à *un*. Ils marchent *un* à *un*. Qu'il ſe fâche, ou qu'il s'appaiſe, ce m'eſt tout *un*, il ne m'importe.

UN, ſe dit proverbialement en ces phraſes. *Un* Dieu, *un* Roy, *une* Foy, *une* Loy. On dit des Deputez de Vaugirard, qu'ils vont en corps, & ne ſont qu'*un*. Qui ſert au commun, ne ſert à pas *un*, pour dire, que chaque particulier ne prend gueres d'intereſt au bien public. On dit auſſi en parlant d'*une* entiere defaite, Il n'en eſt pas reſté la queuë d'*un*. On dit auſſi, Il m'en a donné d'*une*, pour dire, Il m'a fait quelque tromperie. On dit auſſi, Il peut bien la compter pour *une*, pour dire, la ſeconde fois je ne luy pardonneray point.

U N A.

UNANIME. adj. m. & f. Ce qui ſemble n'avoir qu'une ame, & qui agit de concert. C'étoit par un mouvement *unanime* que les ſujets marchoient au ſecours de leur Prince. Il a eu ce Benefice par la nomination *unanime* du Chapitre.

UNANIMEMENT. adv. Tout d'une voix, d'un conſentement general.

UNANIMITÉ. ſ. f. Accord mutuel qu'il y a entre deux perſonnes, ou toutes les parties d'un corps. Il y a une grande *unanimité* dans cette Aſſemblée.

U N I.

UNIESME. Adj. numeral ordinal. Ce mot ne ſe dit point tout ſeul, mais on le joint aux dizaines & centaines. Vint-&-*unieſme*, trente-&-*unieſme*, cent-&-*unieſme*.

UNIFORME. adj. m. & f. Qui a toutes ſes parties ſemblables, de même nature. Il ſeroit à ſouhaitter que toutes les Coûtumes du Royaume fuſſent *uniformes*. Tous les ſuffrages furent *uniformes*.

UNIFORMÉMENT. Adv. D'une maniere uniforme.

UNIFORMITÉ. ſ. f. Reſſemblance des parties d'un tout. Cet Auteur ſe contredit à tout propos, il n'y a point d'*uniformité* en ſa doctrine. La beauté d'un Dictionaire, c'eſt l'ordre & l'*uniformité*.

UNIMENT. adv. D'une maniere égale, toute unie. Il marche *uniment*, d'un pas égal, ſans augmenter ni diminuer ſon train. Il faut étendre cela *uniment*, ſans ply, ſans inégalité. On dit qu'un cheval marche, qu'il galoppe *uniment*, quand le train de devant & de derriere ſemble ne faire qu'une même action.

UNION. ſ. f. La jonction, l'aſſemblage de deux choſes. La plus étroite *union* eſt celle de l'ame & du corps.

UNION, ſe dit auſſi de la concorde, de la paix qui eſt dans une ſocieté, entre des perſonnes. C'eſt une belle choſe, que de voir une grande *union* entre un mary & une femme; de l'*union* entre des freres. Ces deux amis ſont dans une parfaite *union*. L'Egliſe prie pour l'*union* des Princes Chreſtiens.

UNION, ſe dit auſſi des Ligues offenſives & deffenſives que font enſemble des Princes, des Republiques. Dans les Croiſades il ſe faiſoit une *union* des Princes Chrétiens pour attaquer les Mahometans leurs ennemis communs. Les Proteſtans ont fait entre eux une *union* contre les Catholiques. La guerre de la Fronde a commencé par l'*union* des Cours ſouveraines.

UNION, ſe dit encore de la jonction des charges & des Benefices. On a creé des charges de Preſidens avec *union* aux charges de Lieutenans Generaux. On obtient des Bulles d'*union* de deux ou de pluſieurs Benefices pour n'en faire qu'un. Il y a bien ſouvent appel comme d'abus des Bulles d'*union*. L'Archeveſché de Paris n'eſt riche que de l'*union* des Abbayes de S. Maur, de S. Magloire, & du Prieuré de S. Eloy.

UNION, ſe dit auſſi chez les Peintres, de la ſymmetrie & de la convenance de toutes les parties d'un tableau, quand elles ont un grand rapport, une belle liaiſon entr'elles, tant pour les figures que pour le coloris. Quand cette *union* eſt belle & bien entenduë, quelques-uns l'appellent *ſuavité*.

UNIQUE. adj. m. & f. Qui eſt ſeul, de même nature. Le phœnix eſt *unique* en ſon eſpece. Une fille *unique* eſt un bon party. Les charges *uniques* ſont plus conſiderables que les autres. On le dit par excellence de la deuxiéme Perſonne de la Trinité, Je croy en Dieu le Pere tout-puiſſant, & en JESUS-CHRIST ſon Fils *unique*.

UNIQUE, ſe dit auſſi des choſes ſingulieres & excellentes. C'eſt l'*unique* remede à ſon mal, l'*unique* moyen de gagner ſa cauſe. Le diamant du Grand Mogol eſt *unique* pour ſa groſſeur. C'eſt un homme ſingulier, *unique* en ſon eſpece.

UNIQUEMENT. adv. D'une maniere ſinguliere, unique. Il a une femme qu'il aime *uniquement*. C'eſt un homme qui reüſſira, il s'applique *uniquement* à ſa charge.

UNIR. v. act. Aſſembler, joindre deux choſes enſemble, n'en faire qu'une. Le corps naturel eſt compoſé de pluſieurs parties qui ſont *unies* & jointes enſemble.

UNIR, ſe dit auſſi en Morale, en parlant de la paix, de la concorde qui eſt entre des perſonnes. Ces deux eſprits ſont fort *unis* d'amitié, d'intereſt. Cette alliance les a *unis* plus fortement qu'ils n'étoient. En Angleterre on a *uny* la puiſſance Eccleſiaſtique avec la ſeculiere.

UNIR, ſe dit auſſi des charges, des terres, & des Benefices. On a *uny* les charges de Conſeiller au Preſidial, & d'Aſſeſſeur en la Mareſchauſſée. On a *uny* ces deux fiefs pour en faire un Marquiſat. On *unit* quelquefois deux Cures, parce que leur revenu n'eſt pas ſuffiſant pour entretenir deux Preſtres. Pour *unir* des Benefices, il faut le conſentement des Patrons. Les biens confiſquez ſont *unis* au Domeine.

UNIR, ſignifie auſſi, Applanir, rendre égal. Il faut encore un coup de rabot pour bien *unir* cette table. On a couppé cette eminence pour *unir*, pour applanir le terrain.

UNIR, ſe dit au Manege d'un cheval, quand on le fait galoper ſi juſte, que ſon train de devant ne faſſe qu'une même action avec celuy de derriere.

UNI, IE. part. & adj. La Beauce eſt un pays plain & *uny*. Cette eſtoffe eſt bien *unie*, bien égale.

On dit proverbialement, Faire tout *uny*, pour dire, Partager également entre pluſieurs perſonnes; ou les eſconduire également; les condamner à même peine. On dit auſſi, que la force *unie* eſt la plus forte, a de l'avantage ſur une autre.

UNI, ſe dit encore de ce qui eſt ſans ornements. On porte le grand deuil avec du linge *uni*. Les gens modeſtes portent des habits tout *unis*. Les bordures de tableaux tout *unis* ſont les plus propres, elles amaſſent moins de pouſſiere.

UNISSON. ſ. m. Terme de Muſique. Conſonance qui ſe fait de deux ſons ou battements d'air, produits par deux corps de même nature & matiere, de même longueur, groſſeur ou tenſion, également touchez en même temps, enſorte qu'ils faſſent entendre le même ton: ou bien c'eſt la conjonction de deux ou de pluſieurs ſons qui ſe reſſemblent ſi parfaitement, que l'oreille les reçoit comme un ſeul ou un même ſon. L'*uniſſon* eſt le plus puiſſant des accords, & quelques-uns l'appellent la *Reyne* des conſonances. D'autres diſent qu'elle ne fait dans les ſons, que ce que l'unité fait dans les nombres.

UNITE. ſ. f. Singularité de nombre, qualité de ce qui eſt un. Il n'y a point de ſi grand nombre où on ne puiſſe adjouſter une *unité*. L'Eſſence divine conſiſte en une parfaite *unité*. L'*unité* ſe diviſe en fractions. Les Poëtes obſervent ſoigneuſement l'*unité* de temps, de ſcene, & d'action.

UNIVERS. ſ. m. Nom collectif qui ſignifie toutes les creatures créées. Les Anciens ont crû que l'*Univers* n'avoit point de bornes, qu'il étoit infini. C'eſt Dieu qui a creé l'*Univers*: ſa Providence regit l'*Univers*.

UNIVERS, ſe prend plus particulierement pour le globe de la terre, pour toutes les nations enſemble. Les Poëtes ſe vantent de porter la gloire, le nom d'un Prince par tout l'*Univers*. On dit d'un homme qui a beaucoup voyagé, qu'il a été par tout l'*Univers*, aux quatre coins de l'*Univers*. C'eſt le plus ſçavant homme de l'*Univers*, il n'y a perſonne dans l'*Univers* qu'on luy puiſſe comparer. JESUS-CHRIST a donné miſſion à ſes Apôtres pour annoncer ſon Evangile à tout l'*Univers*.

UNIVERSALITE'. ſ. f. Generalité, terme collectif qui comprend toutes les choſes de même nature. L'*univerſalité* de l'Egliſe eſt une marque de la verité de ſa doctrine. On dit au Palais, *univerſalité* de biens, pour dire, tous les biens d'une ſucceſſion.

UNIVERSALITÉ, en Logique, ſe dit de la qualité des Univerſaux. L'*univerſalité* des hommes eſt la nature humaine.

UNIVERSAUX. ſ. m. plur. Terme de Logique, qui ſe dit des termes generaux ſous leſquels ſont compris pluſieurs eſpeces & individus. On en compte cinq: *le genre*, *l'eſpece*, *la difference*, *le propre*, & *l'accident*. On les appelle autrement, *les cinq Voix de Porphyre*. Les Hybernois ſe feroient crucifier pour ſouſtenir qu'il y a des natures univerſelles, que l'*univerſel* eſt *à parte rei*. Les autres croyent que ce n'eſt qu'une notion de l'entendement.

On appelle auſſi *Univerſaux*, les lettres circulaires que les Rois de Pologne envoyent dans les Provinces & aux Grands du Royaume pour la convocation des Diettes, & autres affaires.

UNIVERSEL, ELLE. adj. Qui s'étend par tout, qui eſt bon à tout, qui comprend tout. L'Egliſe Catholique eſt *univerſelle*, ſon nom le porte. Les Chymiſtes cherchent la Medecine *univerſelle*, & pretendent que c'eſt la Pierre Philoſophale. L'Encyclopédie eſt la ſcience *univerſelle*. Sorel a fait trois Volumes de la ſcience *univerſelle*. Un Auteur ne peut eſperer d'approbation *univerſelle*. La greſle n'eſt jamais *univerſelle*, c'eſt à dire, generale. Jubilé *univerſel*, c'eſt celuy qui eſt accordé à toute l'Egliſe Catholique.

Un quadran *univerſel*, c'eſt celuy avec lequel on peut trouver quelle heure il eſt au Soleil par toute la terre, & ſous quelque élevation de Pole que ce ſoit. Il y a auſſi des inſtrumens de Geometrie *univerſels* pour prendre toutes ſortes de hauteurs & de diſtances, & on les appelle autrement *Pantometres* & *Holometres*. Il y a eu bien des viſionnaires qui ont voulu établir une langue *univerſelle*. Le Deluge *univerſel* eſt celuy qui noya tout le genre humain, à la reſerve de Noé & de ſa famille: il eſt deſcrit dans la Geneſe. On appelle un homme *univerſel*, celuy qui a appris pluſieurs ſciences, qui peut reſpondre pertinemment ſur quoy que ce ſoit qu'on l'interroge.

UNIVERSELLEMENT. adv. D'une maniere univerſelle, generale. Cette doctrine eſt *univerſellement* approuvée. Les axiomes des ſciences ne ſont tels, que quand ils ſont *univerſellement* receus.

UNIVERSITE. ſ. f. Nom collectif qui ſe dit de pluſieurs Colleges établis dans une ville, où il y a des Profeſſeurs, des hommes ſçavans en diverſes ſciences pour les enſeigner, & pour y prendre des degrés ou certificats d'études. L'*Univerſité* de Paris, d'Oxfort. Il y a de fameuſes *Univerſitez* en Allemagne, comme Tubinge, &c. Le Chancelier de l'*Univerſité* donne des proviſions de Benefices en pluſieurs cas. Il y a quatre Facultés dans l'*Univerſité*; la Theologie, le Droit, la Medecine, & les Arts. L'*Univerſité* de Montpellier eſt fameuſe en Medecine. Celle de Bourges étoit fameuſe pour le Droit du temps de Cujas.

On appelle le Recteur de l'*Université* & ſes ſuppoſts, celuy qui gouverne l'*Université*, & ceux qui luy ſont ſoûmis. Elle a été ainſi nommée, parce que c'eſt un aſſemblage de pluſieurs Colleges, & de Docteurs, & de diverſes ſciences.

L'UNIVERSITÉ de Paris, ſelon quelques-uns, commença ſous Charlemagne, auquel temps il vint quatre Anglois Diſciples du Venerable Bede, Alcuin, Raban, Jean, & Claude, qui crioient qu'ils avoient de la ſcience à vendre, leſquels donnerent leurs premieres leçons à Paris en des lieux qui leur furent aſſignés par Charlemagne. De cette opinion ſont Robert Gaguin, Nicole Gilles, Boëce, & Vincent de Beauvais en ſon Miroir Hiſtorial, quoy que les Auteurs contemporains Eginard, Aimon, Rheginon, Adon, & Sigebert, n'en faſſent aucune mention. Mais Paul Emile, Jean Du Tillet, & Paſquier, ſont d'advis contraire, & ſouſtiennent qu'elle ne prit naiſſance que ſous Loüis le Jeune, & ſous Philippe Auguſte ſon ſucceſſeur: car les lieux les plus anciens où il eſt parlé d'*Univerſité* & d'eſcoliers, ſont dans Rigordus, qui vivoit ſous Philippe Auguſte, & dans quelques Chapitres des Decretales d'Innocent III. & de Celeſtin III. ce qui advint au temps de Pierre Lombard Evêque de Paris qui en fut le principal ornement, pour lequel l'*Univerſité* fait encore un Anniverſaire en l'Egliſe de St. Marcel où il eſt enterré. Philippe de Valois en l'an 1340. exempta tout le Corps de l'*Univerſité* & les eſcoliers de tous peages, tailles, & autres charges perſonnelles; & il leur donna le Prevoſt de Paris pour Juge, pardevant lequel ils ont eu juſqu'à preſent leurs cauſes commiſes, & qui pour cela fut appellé *Conſervateur des privileges royaux de l'Univerſité*. Elle fut reformée en l'an 1452. par le Cardinal d'Eſtouteville; & il y a eu ſi grande abondance d'eſcoliers, que Juvenal des Urſins atteſte qu'en une Proceſſion qui ſe fit en 1409. par le Corps de l'*Univerſité* de Ste. Genevieſve à St. Denys, les premiers y étoient déjà arrivés, lors que le Recteur étoit encore devant les Mathurins.

UNIVOQUE. adj. m. & f. Terme de Philoſophie, qui ſe dit de ce qui n'a qu'une ſignification. Il eſt oppoſé à *equivoque*. Les Anciens ont crû que les animaux parfaits s'engendroient par generation *univoque*, c'eſt à dire, par la ſeule union du maſle & de la femelle; & que les inſectes ſe faiſoient par generation equivoque, ſans ſemence, & de la pourriture de la terre.

V O C.

VOCABULAIRE. ſ. m. Terme de Grammaire, qui ſignifie un Dictionaire d'une langue. Il eſt vieux, auſſi-bien que *vocable*, d'où il eſt derivé, qui ſignifioit autrefois un *mot*.

VOCAL, ALE. adj. Qui ſe dit de bouche. Il n'eſt en uſage qu'en cette phraſe, Priere *vocale*; encore eſt-ce par oppoſition à oraiſon *mentale*.

VOCAL. ſ. m. ne ſe dit gueres qu'en matiere d'élection, ou deliberation d'une aſſemblée, où on appelle *vocaux*, ceux qui ont droit de donner leurs voix, leurs ſuffrages.

VOCATIF. ſ. m. Terme de Grammaire. Cinquiéme cas de la declinaiſon des noms, dont on ſe ſert, quand on veut appeller quelqu'un.

VOCATION. ſ. f. Grace que Dieu nous fait pour nous appeller à luy, & nous mettre dans le chemin du ſalut. Les Juifs ont été les premiers qui ont eu la *vocation* de Dieu: depuis cette *vocation* a paſſé aux Gentils. Il ne faut point entrer dans l'eſtat Eccleſiaſtique, faire une fille Religieuſe, ſans une *vocation* particuliere. On le dit auſſi de toutes ſortes d'eſtats où on peut faire ſon ſalut. Puis que Dieu vous appelle à cette *vocation*, il faut y vivre en bon Chreſtien.

V O E.

VOEU. ſ. m. Don, promeſſe que l'on fait à Dieu de ſa perſonne, ou des choſes dont on peut diſpoſer. Les trois *vœux* de Religion ſont ceux de pauvreté, chaſteté, obeïſſance. On fait auſſi des *vœux* de ſtabilité, pour corriger l'inconſtance humaine. Les Jubilez portent des diſpenſes, des commutations de *vœux*, hors celuy de Religion. Cette fille a reclamé contre ſes *vœux*. Cet homme a fait *vœu* d'aller à Jeruſalem, à St. Jacques en Galice. Ce mot vient de *voveo* & *votum*.

VOEU, ſignifie auſſi, Souhait, priere, ſerment, ſuffrage. Ce Magiſtrat a pour luy tous les *vœux* de ſa Province pour ſa continuation en ſa charge. On fait tous les jours des *vœux* & des prieres pour la ſanté & proſperité du Roy. Tous les *vœux* & tous les ſoins d'un amant ſont pour ſa maiſtreſſe. Les Evêques étoient eſleus autrefois par les *vœux* & les ſuffrages des peuples. Je fais *vœu* à Dieu que ſi je l'attrape, il paſſera mal ſon temps. La Fontaine a dit poëtiquement & agreablement:

Alors que des Titans le bras fort & nerveux,
Fut cauſe qu'à ſon tour Japin forma des *vœux*.

On dit proverbialement, Je n'ay pas fait *vœu* de faire une telle choſe, pour dire, Je ſuis en liberté de la faire, ou de ne la faire pas.

V O G.

VOGUE. ſ. f. Cours d'une galere entraiſnée par la force des rames.

VOGUE, ſe dit figurément en choſes morales, du cours, du debit, du credit, de l'eſtime des choſes, ou des perſonnes. Les pointes, les metaphores ont été autrefois fort en *vogue*. Ce ſont maintenant les chanſons, les vers tendres, qui ſont à la mode, qui ſont en *vogue*. Cet Advocat a la *vogue*. Ce Marchand eſt en *vogue*. Ce ſont les Dames qui ont mis ce Predicateur en *vogue*.

VOGUER. v. act. & neut. Ramer, entraiſner une galere, un petit vaiſſeau à force de rames. Les forçats ſont l'exercice pour apprendre à *voguer*. Quelques-uns deſrivent ce mot du Latin *vagari*.

VOGUER, ſignifie auſſi, Aller ſur mer à force de rames. Cette galere commençoit à *voguer*, quand la tempeſte la ſurprit.

On dit proverbialement, *Vogue* la galere, pour dire, Haſard, quelque choſe qui en arrive.

VOGUEUR. ſ. m. Rameur, forçat. Il y avoit tant de *vogueurs* ſur ce baſtiment.

VOGUE-AVANT. ſ. m. Vogueur qui tient la queuë de la rame, & qui luy donne le branſle.

V O I.

VOICY. Adv. de temps & de lieu, qui marque ce qui eſt preſent, ou voiſin. *Voicy* l'heure, *voicy* le temps, *voicy* la ſaiſon, *voicy* le lieu. Nous *voicy* tous aſſemblez. *Voicy* mon fait, *voicy* voſtre homme, *voicy* de quoy vous recompenſer.

On dit proverbialement, Le *voicy*, le voilà, pour dire, C'eſt un irreſolu qui change à tout moment d'advis. *Voicy* de quoy eſt la triomphe, pour dire, *Voicy* ce qui decide.

VOILA. Adv. qui ſert à indiquer. Le Seigneur dit à St. Jean, *Voilà* voſtre mere; & à la Vierge, *Voilà* vôtre fils. *Voilà* ce que c'eſt de ne prendre pas conſeil. Si vous voulez voir des gens de bon appetit, les *voilà*. *Voilà* de quoy ſatisfaire voſtre curioſité. *Voilà* le fait, *voilà* de quoy il s'agit.

VOILE. ſ. m. Piece d'eſtoffe qui ſert à cacher ou à empêcher

pécher qu'on ne voye quelque choſe. Il y avoit un grand *voile*, un grand rideau dans le Temple de Jeruſalem, qui ſe fendit miraculeuſement à la paſſion de Noſtre Seigneur. Dans les Egliſes on met en Careſme de grands *voiles*, de grands rideaux pour cacher l'Autel, le Crucifix, & les images des Saints.

VOILE, ſe dit auſſi de la piece d'eſtoffe qui ſe met ſur le calice pour le couvrir. On a donné un *voile* en broderie à cette Sacriſtie.

VOILE, ſignifie auſſi une grande piece de creſpe ou d'eſtoffe claire qui ſert quelquefois de coeffe aux filles du monde, mais particulierement aux Religieuſes pour une marque de leur profeſſion. Les Religieuſes Profeſſes portent le *voile* noir, & les Religieuſes Novices portent le *voile* blanc. La Reyne a donné le *voile* à une fille de qualité: M. l'Archeveſque a beni le *voile*, a fait la ceremonie de luy donner le *voile*. Les veuves prennent auſſi de grands *voiles* de creſpe.

VOILE, ſe dit figurément en choſes ſpirituelles & morales. Les Saints dans la gloire voyent Dieu ſans *voile* & ſans nuages. La pieté, la Religion, ſont des *voiles* qui ſervent aux hypocrites pour couvrir leurs meſchancetez. Nos myſteres ont été long-temps cachez ſous le *voile* & les figures de l'Ancien Teſtament. Les Payens cachoient beaucoup de Morale ſous le *voile* de leurs fables; les Egyptiens ſous le *voile* de leurs hieroglyphes. Les paſſions nous aveuglent, nous mettent des *voiles*, des bandeaux ſur les yeux. Il faut que cette action demeure cachée ſous le *voile* du ſilence. On dit auſſi, que la nuit a eſtendu ſes ſombres *voiles*, en parlant de ſon obſcurité.

VOILE, ſ. f. en termes de Marine, eſt une grande piece de toile qu'on attache aux verghes ou aux antennes des vaiſſeaux & aux eſtais, pour les faire mouvoir par le moyen du vent qui s'y reçoit, & qui s'y engouffre. Il y en a de deux ſortes: l'une qui eſt quarrée ou à trait quarré, qui ſert d'ordinaire dans les vaiſſeaux de haut bord. Elle a divers noms ſuivant les maſts où elle eſt attachée, la *grande voile*, la *voile de miſaine*, la *voile de hune*, *de perroquet*. L'autre eſt nommée *voile Latine*, qui eſt triangulaire ou à tiers point, qu'on appelle auſſi *oreille de liévre*, qui porte le nom de *Latine*, à cauſe qu'on s'en ſert plus ordinairement en Italie & ſur les vaiſſeaux de bas bord. On s'en ſert auſſi aux maſts d'artimon & aux eſtais. Sa verghe n'eſt pas horiſontale. Elle demande peu de cordes & peu de vent, mais auſſi elle eſt dangereuſe, & ne peut ſervir de gros temps.

Il y a dix *voiles* d'ordinaire aux grands vaiſſeaux, & on les augmente par le bas, en y adjouſtant des bonnettes; par les coſtés, en y adjouſtant des couteaux ou *voiles* à eſtuy. On y en adjouſte encore d'autres de beau temps pour aller plus viſte. Les *voiles* des Indiens & des Chinois ſont faites de jonc.

On appelle un *jet de voiles*, l'appareil complet de toutes les *voiles* d'un vaiſſeau. Chaque vaiſſeau doit avoir au moins deux *jets de voiles*, pour avoir des *voiles* de rechange. Sur la mer de Levant on appelle *voiles de ſobre*, la ſeconde garniture de *voiles* qui ſert au beſoin. On appelle une *voile* de 10. de 15. de 20. *cueilles*, pour dire, de 10. de 15. ou de 20. lez de toile. La *voile enverghée*, c'eſt celle qui eſt attachée à la verghe: & on appelle ſes *bras*, les cordes qui ſervent à la gouverner. La *voile appareillée*, eſt celle qui eſt guindée, preſte à faire route. Les galeres vont à *voiles* & à rames.

On appelle un vaiſſeau fin de *voile*, leger à la *voile*, qui eſt bon voilier; ou peſant à la *voile*, qui eſt mauvais voilier, qui avance moins qu'un autre.

On dit qu'on a mis la *voile* au vent, qu'on a fait *voile* en un tel endroit; qu'un vaiſſeau vogue à pleines *voiles*, qu'il portoit toutes ſes *voiles*, qu'il faiſoit force de *voiles*, pour dire, qu'il avoit deſployé toutes ſes *voiles*. Il a été toute la nuit ſous *voiles*, il s'eſt tenu ſous *voiles*, pour dire, preſt à partir. On dit au contraire, faire petites *voiles*, ou ſerrer de *voiles*, pour dire, ne porter qu'une partie de ſes *voiles*. Regler ſes *voiles*, c'eſt proportionner la quantité de ſes *voiles* au vent qui ſouffle. Ferler les *voiles*, c'eſt les plier ou amener, mettre le vaiſſeau à ſec, naviger à maſts & à cordes. On dit auſſi, embrouiller les *voiles*, lors qu'on ne s'en veut pas ſervir. On dit auſſi, caler la *voile*, pour dire, l'amener ou la baiſſer. Iſſer la *voile*, pour dire, la guinder ou hauſſer. On appelle empeſer la *voile*, lors qu'on jette de l'eau deſſus avec l'eſcope pour la faire ſerrer & bander.

On dit figurément, Caler la *voile*, lors qu'on ſe modere dans ſes diſcours, dans ſes actions, dans les pourſuites qu'on avoit commencées avec grande ardeur, parce qu'il ſurvient quelques obſtacles ou circonſtances qui obligent un homme prudent à ſe ralentir.

VOILE, ſignifie auſſi un vaiſſeau. Cette armée navale étoit compoſée de tant de *voiles*. La flotte que Philippe II. mit en mer étoit de plus de mille *voiles*.

VOILER. v. act. Donner un voile, couvrir d'un voile. C'eſt un tel Prelat qui a *voilé* une telle Religieuſe. On *voile* le calice aprés la communion.

VOILER, ſignifie auſſi, Cacher, offuſquer. Le Soleil s'eſt *voilé*, s'eſt couvert d'un voile, d'un nuage eſpais. L'Eſcriture dit que les Seraphins ſe *voilent* la face, ſe cachent la face de leurs aiſles devant le troſne de Dieu.

VOILER, ſe dit figurément en Morale. Les hypocrites *voilent* leurs meſchantes actions de pieté, de devotion; ils ne laiſſent pas de faire des uſures, des injuſtices qui ſont *voilées*.

VOILÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. Religieuſe *voilée*.

VOILIER. ſ. m. Vaiſſeau conſideré entant qu'il a des voiles, ou qu'il va viſte. Quoy qu'on faſſe deux vaiſſeaux de même ſtructure, il y en a toûjours un qui eſt meilleur *voilier* que l'autre.

VOILIER, ſe dit auſſi ſur mer de celuy qui a ſoin des voiles. On l'appelle d'un autre nom *Trevier*.

VOILURE. ſ. f. Maniere de porter ſes voiles. On reconnoiſt les vaiſſeaux des differentes nations à leur *voilure*. Il y a des *voilures* de vent arriere, & des *voilures* de bouline, &c.

VOIR. verbe act. Recevoir dans les yeux une certaine impreſſion de lumiere qui fait diſcerner les objets. La nuit on ne peut rien *voir*, on ne *voit* goutte ſans lumiere. Pour bien *voir*, il faut que l'objet ſoit dans la lumiere, & l'œuil dans l'ombre. On *voit* de loin, ou de prés. On *voit* clair, ou on *voit* trouble, ſuivant la netteté ou la figure du criſtallin. Les vieillards ne *voyent* qu'avec des lunettes. Les Idoles ont des yeux, & ne *voyent* point. Les Princes ne *voyent* ſouvent que par les yeux d'autruy. On dit auſſi, qu'un homme *voit* le jour, pour dire, qu'il eſt en vie; & qu'un ouvrage *voit* le jour, lors qu'il eſt en lumiere, qu'il eſt imprimé.

VOIR, ſe dit figurément des choſes ſpirituelles. Il faut toûjours penſer que Dieu nous regarde & nous *voit*: il nous *voit* dans les tenebres, & il nous *voit* juſque dans le fonds du cœur. Les Bienheureux dans le ciel *voyent* Dieu face à face. Perſonne n'a *veu* Dieu des yeux corporels. Les Patriarches ont *veu* en ſonge les choſes à venir. Les ſpectres, les apparitions ne ſe *voyent* que par l'imagination. On croit *voir* deux Soleils, des Anges violets, *voir* mille chandelles, quand le cerveau ou la puiſſance viſive ſont bleſſez.

VOIR, ſignifie auſſi, Paroiſtre. Il ſemble à *voir* que ce mal n'eſt rien, cependant il en peut mourir. Il vous eſt à *voir* que vous ſoyez Prince, tant vous eſtes fier. Il ſe *voit* dans ce miroir, dans la deſcription, dans la peinture qu'on a faite de luy, il s'y reconnoiſt.

VOIR, ſignifie auſſi, Eſtre preſent. On l'a fait aſſigner pour *voir* dire & ordonner &c. Les teſmoins ne font foy, que lors qu'ils ont *veu*, qu'ils ont été preſents à l'action dont ils depoſent, lors qu'ils l'ont *veuë* de leurs propres yeux.

VOIR, ſe dit auſſi de la maniere de regarder. Ce baſtiment eſt beau à *voir* de front. Cet homme fait peur, quand on le *voit* en face. Cette perſpective ne ſe doit *voir* que de coſté. Quand on peint un borgne, on le fait *voir* de profil. C'eſt un bigle, un eſprit mal fait, qui *voit* toutes les choſes de travers. Les Juges *voyent* les affaires d'un autre œuil que les Advocats.

VOIR, ſignifie auſſi, Eſſayer, eſprouver, connoiſtre tant par les ſens, que par la raiſon. *Voyez* ſi les conditions de ce contract vous contentent. *Voyez* ſi ce parfum n'eſt point trop fort. *Voyez* ſi cette ſauce eſt de voſtre gouſt, ſi ce bain eſt aſſez chaud. Quand on ſe *voit*, quand on ſe ſent trop preſſé, il faut ſe retirer. C'eſt à vous à *voir*, à deliberer ce que vous voulez devenir. Il faut *voir*, nous *verrons* à loiſir. Ne *voyez*-vous pas clairement qu'on vous amuſe, qu'on vous trompe? pour dire, Ne vous en appercevez-vous pas?

VOIR, ſignifie auſſi, Courir le pays, obſerver, remarquer ce qu'il y a de beau, de curieux, tant dans la nature, que dans la Morale. Il faut qu'un jeune homme *voye* le beau monde, qu'il *voye* le pays, pour apprendre à vivre. Il a *veu* tout ce qu'il y avoit de plus ſçavant, de plus curieux dans l'Europe. Il n'y a rien à *voir* dans cette ville, pour dire, rien de remarquable. Il a *veu*, il a manié une infinité de livres. Quand il *voit* quelque beau paſſage, il le remarque. On ne *voit* point dans l'Hiſtoire un evenement ſi tragique. Les Aſtrologues pretendent *voir* dans les aſtres tout ce qui leur doit arriver.

VOIR, ſe dit auſſi en Morale, de pluſieurs choſes qui ne tombent point ſous les ſens. J'ay *veu* le temps qu'on n'étoit point ſi difficile en ouvrages, ſi critique. Il faut *voir* la fin de tout ce deſordre. On dit auſſi, qu'on *verra* venir quelqu'un, pour dire, qu'on attendra ce qu'il fera, ou ce qu'il dira.

VOIR, ſe dit auſſi en parlant de ce diſcernement, de cette penetration qui fait connoiſtre le fonds d'une affaire, d'une difficulté, & même en prevoir les conſequences. Ce Miniſtre *voit* clair dans les affaires, on ne luy en fait point accroire, il *voit* de loin, il penetre dans l'avenir, il en *voit* les ſuites. Les Juges ont *veu* ce procés, ils l'ont bien examiné, ils n'y *voyent* goutte; il faut les faire *voir* clair, les inſtruire. Les Procureurs diſent qu'il faut *voir* clair, pour dire, qu'il leur faut donner de l'argent pour les faire travailler.

VOIR, ſignifie auſſi, Faire ou recevoir des viſites, des compliments. Il faut que j'aille *voir* un tel ſur la mort de ſon pere, pour dire, luy faire un compliment de condoleance. C'eſt un homme bourru, retiré, caché, qui ne veut *voir* perſonne. Ces gens étoient broüillez, mais ils recommencent à ſe *voir*. Quand on a un procés ſur le bureau, il faut aller *voir* ſes Juges, les bonneter, les inſtruire. C'eſt maintenant à luy à me venir *voir*, je l'ay été *voir* le premier. On dit abſolument, Il faut *voir*, pour dire, Il faut examiner la choſe. Il y a bien des choſes qu'on ne doit pas faire ſemblant de *voir*, pour dire, qu'il ne faut pas appercevoir, approfondir.

VOIR, ſignifie auſſi, Connoiſtre charnellement une femme. Cette femme n'a jamais *veu* que ſon mary. Quand on *voit* les deux ſœurs, on commet un inceſte. Encore qu'un homme n'ait point *veu* ſa femme depuis un an, on ne laiſſe pas de luy adjuger l'enfant dont elle eſt accouchée.

VOIR, ſignifie auſſi, Commander, ou avoir autorité ſur quelque choſe. Vous n'avez que *voir* ſur mes actions, je ſuis libre de faire ce qu'il me plaiſt. Les Jurez ont à *voir* ſur les malefaçons des Artiſans de leur Corps. C'eſt à l'Officier de Police à *voir* que toutes choſes ſoient dans l'ordre, à *voir* que les vivres ne manquent point.

VOIR, en termes de Guerre ſignifie, Deſcouvrir. Quand l'ennemy *voit* dans les trenchées, quand elles ſont enfilées, quand il y peut tirer, on n'y ſçauroit tenir. On fut obligé de quitter ce poſte, car le canon ennemy *voyoit* dedans, battoit à revers. On dit auſſi ſur la mer, *voir* terre, pour dire, commencer à la découvrir, à l'appercevoir de loin.

VOIR, ſe dit proverbialement en ces phraſes. Il a *veu* le loup, pour dire, C'eſt un homme aguerri qui a *veu* le monde, qui a été aux occaſions. On le dit auſſi de celuy qui eſt enrhumé, par une vieille erreur populaire, qui fait croire que c'eſt la veuë du loup qui enrhume; au lieu que c'eſt le froid qu'on endure en l'attendant à l'affuſt. On dit à celuy qui raconte des choſes extraordinaires & eſloignées, qu'on aime mieux le croire, que d'y aller *voir*: & on dit auſſi aux incredules, Si vous ne le croyez, allez y *voir*. On dit auſſi, qu'on fera bien *voir* du pays à quelqu'un, pour dire, qu'on luy donnera bien de la peine, qu'on le fera bien courir, qu'on le tiendra long-temps en procés. On dit auſſi, qu'un homme n'a rien *veu* que par le trou d'une bouteille, quand il eſt abſolument ignorant, quand il n'a point *veu* le monde. On dit auſſi ironiquement, Nous en avons bien *veu* d'autres, pour dire, Cela ne nous étonne pas, nous nous en deffendrons bien. On dit auſſi, qu'un homme ne *voit* pas plus loin que ſon nez, non ſeulement pour dire qu'il a la veuë courte, mais auſſi qu'il n'a aucune prevoyance. On dit, *voir* une perſonne de bon œuil, pour dire, qu'on la conſidere, qu'on l'aime: & on dit de celle qu'on aime paſſionnément, qu'on ne la *voit* pas à demy, qu'on ne la croit pas où on la *voit*. On dit au contraire d'une choſe dont on fait peu de cas, Voilà un beau venez y *voir*. Il vous fait beau *voir* dans cet habit indecent. On dit de celuy qu'on hait, qu'on voudroit l'avoir *veu* pendre; & à celuy qu'on deſhe, Faites donc pour *voir*. On dit auſſi, Je luy feray *voir* que ſon cheval n'eſt qu'une beſte, pour dire, qu'il ſe trompe. On dit auſſi en raillerie de celuy qui ne *voit* pas bien une choſe, qu'il *voit* trouble, qu'il a été au trepaſſement d'un chat. On dit auſſi, Quatre yeux *voyent* mieux que deux, pour dire, que le jugement de pluſieurs perſonnes vaut mieux que celuy d'un particulier.

VEU, VUË. part. paſſ. & adj.

On dit en termes de Negoce, acquitter une lettre de change à lettre *veuë*, à dix jours de *veuë*, c'eſt à dire, preſentée à celuy ſur qui elle eſt tirée.

VOIRE. adv. & ſubſt. Terme populaire & ironique. Vrayment *voire*. *Voire* mais. Il me reſpond d'un ouy & d'un *voire*. *Voire* même; & on lit dans une vieille Epitaphe de Saint Innocent:

Que dirons-nous de ce grand Purgatoire?
Il en eſt un; ouy dea, tredame, *voire*.

Ce mot vient de *verum*, ou de *veramente*. Anciennement on diſoit *voir* pour *vray*. Paſquier.

VOIREMENT. Adv. qui marque quelque reflexion. Mais *voirement*, pour dire, Mais à propos, Mais quand j'y penſe. Ce mot eſt bas.

VOISIN, INE. adj. Terme relatif. Qui eſt logé ou ſitué auprés d'un autre. L'Eſpagne eſt *voiſine* de la France. Ma maiſon eſt *voiſine* de la ſienne. Il a acquis tous les heritages *voiſins* pour aggrandir ſa Seigneurie.

En ce ſens il eſt auſſi ſubſtantif. Ce Prince vit bien avec ſes *voiſins*. Ce bourgeois eſt mon plus proche *voiſin*. C'eſt un galant qui va voir ſa *voiſine*. Il y a des plaintes des *voiſins* contre les hoſtes de ce logis.

VOISIN, ſignifie auſſi celuy qui eſt placé auprés d'un autre en quelque Aſſemblée. Ce Conſeiller a conſulté *ſon voiſin*, celuy qui eſtoit aprés luy, avant que de dire ſon advis.

VOISIN, ſe dit figurément en choſes morales, & ſignifie, Proche. Il eſt *voiſin* de ſa ruine, de ſa fin. Ce diſcours eſt *voiſin* du galimathias, il eſt *voiſin* de la folie.

VOISIN, ſe dit proverbialement en ces phraſes. Qui a bon *voiſin*, a bon matin, pour dire, qu'il eſt en repos, qu'il n'eſt pas inquieté. Bon Advocat, mauvais *voiſin*, pour dire, qu'on eſt en danger d'eſtre chicané, quand on a pour *voiſin* un homme de Pratique. Grand chemin, grande riviere, Grand Seigneur, ſont trois mauvais *voiſins*, car ils emportent toûjours quelque choſe de l'heritage *voiſin*.

VOISINAGE. ſ. m. Terme collectif, qui ſe dit de ceux qui habitent en des lieux proches les uns des autres. C'eſt un homme qui hante ſon *voiſinage*, qui voit, qui traite ſon *voiſinage*, c'eſt à dire, ſes voiſins.

On le dit auſſi des lieux & des heritages. Toutes les terres du *voiſinage* ſont bonnes, ſont en prez, en labour. Ce Gentilhomme eſt fort eſtimé dans le *voiſinage*, dans les lieux circonvoiſins. Cette place tient en bride tout le *voiſinage*. Le *voiſinage* des dattes rend les actes ſuſpects de colluſion.

VOISINAGE, ſignifie auſſi, Proximité. Le *voiſinage* d'un ennemy puiſſant eſt à craindre. Le *voiſinage* des montagnes amene beaucoup de vents & de frimats. Le *voiſinage* de la frontiere diminuë beaucoup la valeur des terres.

VOISINÉ. ſ. m. Terme populaire qui ſignifie les voiſins. C'eſt un homme qui ne veut pas voir le *voiſiné*, qui meſpriſe ſon *voiſiné*.

VOISINER. v. n. Hanter ſes voiſins. Les hobereaux de campagne ſubſiſtent en allant *voiſiner* chez les uns & chez les autres.

On dit proverbialement, Il n'eſt voiſin qui ne *voiſine*.

VOITURE. ſ. f. Tranſport de perſonnes ou de choſes peſantes, qui ſe fait par le moyen de chevaux, charrettes, bateaux, &c. Les Rouliers, les Patrons d'un vaiſſeau doivent avoir leurs lettres de *voiture*, qui contiennent l'eſtat des choiſes voiturées. On taxe aux Financiers la *voiture* ou le port des deniers.

VOITURE, ſe dit auſſi de la maniere de porter les choſes. La *voiture* par litiere eſt la plus commode : celle par eau eſt de moindre couſt, & eſt la plus douce. La plus rude *voiture* eſt celle des chevaux de Meſſagers, de Chaſſemarée. Les *voitures* d'Orient ſe font par des bœufs, ou des chameaux; celles des montagnes par des mulets. Quand on voyage, il n'eſt rien tel que d'aller par les *voitures* publiques.

VOITURE, ſe dit auſſi de la charge des charettes, des beſtes de ſomme, des vaiſſeaux. Ces Rouliers ſont partis qu'ils n'avoient que demi-*voiture*. Vous ne ſçauriez demeſnager ces meubles qu'en quatre *voitures*.

On dit proverbialement, Adieu la *voiture*, quand on ſe moque d'une choſe qui tombe, qui ſe renverſe.

VOITURER. v. act. Tranſporter par des voitures une choſe d'un lieu à un autre. On a *voituré* quantité d'argent en Italie, quantité de munitions.

VOITURÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

VOITURIER. ſ. m. Celuy qui voiture, qui tranſporte des perſonnes, ou des hardes. On diſtingue les *Voituriers*, en *Voituriers* par eau, qui ſont les Bateliers; & les *Voituriers* par terre, qui ſont les Chartiers ou Rouliers. Tous *Voituriers* ne doivent partir des ports de charge ſans lettres de voiture, qui marquent la quantité & qualité des marchandiſes, le prix de la voiture, le lieu de charge & de la deſtination. Les *Voituriers* par eau ſont obligez par les Ordonnances de la ville de laiſſer leurs bateaux pour tenir port 15. jours, à l'égard des grains, foin, bois & charbon; & à l'égard du vin un mois.

VOIX. ſ. f. Air frappé & modifié qui ſort en divers ſons, ſelon qu'il paſſe par les differents conduits de la gorge des animaux, ou des hommes. Il y a des *voix* articulées, comme la parole des hommes; d'autres non articulées, comme les rugiſſements des lions, l'aboy des chiens, le mugiſſement des taureaux, &c. d'autres qui ſont tout à fait ſimples, uniformes, & qui ne ſouffrent aucune variation ni changement de ton, comme les ſifflements des ſerpents, &c.

VOIX, ſe dit plus particulierement de la parole de l'homme. Cet Orateur a une *voix* maſle, & pourtant douce, agreable & ſonore. Ce Comedien a un beau port de *voix*, il eſleve, il baiſſe, il meſnage ſa *voix* à propos. Un enrhumé a la *voix* caſſe, enrouée. Un chaſtré a la *voix* greſle, claire, feminine, aiguë, flexible. On dit un tilet de *voix*, pour dire, une *voix* foible & delicate. Un aveugle reconnoiſt les gens à la *voix*. Un Heraut fait ſes publications à haute & intelligible *voix*. Ce Meſſager vous dira de vive *voix* mon intention.

VOIX, ſignifie auſſi, Cri, gemiſſement, priere. Dieu a eſcouté la *voix* de ſon peuple. La *voix* du juſte ſera exaucée. Les Payens diſoient que le ciel eſtoit ſourd à leur *voix*, quand ils n'en recevoient pas des oracles favorables.

VOIX, ſe dit auſſi du chant & de la modification de la parole, entant qu'elle a de la relation à la Muſique. Il y a dans l'Opera de tres-belles *voix*. Il y a des concerts meſlés de *voix* & d'inſtruments. La *voix* ne ſe peut eſtendre qu'à quatre octaves depuis les ſons les plus graves juſqu'aux plus aigus, & toutes les compoſitions de Muſique s'y doivent renfermer, quelque nombre de parties qu'ait le concert. On appelle une *voix* diſcordante, celle qui gaſte un concert, qui ne peut entonner juſte. On dit accorder ſon luth à ſa *voix*, marier ſa *voix* avec les inſtruments, pour dire, chanter & joüer du luth, ou chanter avec des baſſes, ou des inſtruments. On dit auſſi, meſnager, conduire ſa *voix*.

VOIX, ſe dit auſſi des choſes inanimées qui forment, ou refleſchiſſent la *voix*. On a entendu en l'air des *voix* confuſes. La *voix* d'un écho, la *voix* de la renommée. La *voix* qui ſortoit de la teſte factice d'Albert le Grand, de la ſtatuë de Memnon au lever du Soleil en Egypte.

Il y a dans les jeux de l'orgue un jeu qu'on appelle *voix humaine*, & autrement *Regale*. Voyez REGALE.

VOIX, ſe dit figurément en choſes ſpirituelles & morales: & premierement des graces, des inſpirations divines, qui ſont des *voix* interieures qui nous appellent à noſtre ſalut. On dit auſſi en parlant des commandements de Dieu, Tant que le peuple a eſcouté ma *voix*, a obeï à ma *voix*, je l'ay aſſiſté, je l'ay fait vaincre, proſperer. Les brebis eſcoutent la *voix* du Paſteur, de celuy qui leur annonce l'Evangile. On dit auſſi la *voix* du ſang, la *voix* de la nature, en parlant des tendreſſes naturelles qui nous font agir. Corneille a dit dans le Cid,

Eſcouter mon amour, obeïr à ſa *voix*,

c'eſt à dire, les mouvements de ma paſſion. Les playes d'un aſſaſſiné ſont autant de *voix* qui crient vengeance.

VOIX, en termes de Logique, ſe dit des cinq Univerſaux, qu'on appelle les cinq *Voix* de Porphyre.

VOIX, en termes de Muſique, ſe dit des ſept tons differents qui ſont marquez par les ſept notes du Muſique, *Ut, re, mi, fa, ſol, la, ſi*.

VOIX, ſignifie auſſi en Juſtice & dans les eſlections, Suffrage, advis de chaque particulier d'une Compagnie. Il vaudroit mieux peſer les *voix*, que de les compter. C'eſt le Preſident qui recueille les *voix*, qui juge à la pluralité des *voix*. Cet Abbé a eſté eſleu tout d'une *voix*,

il a en toutes les *voix*. On dit acheter, briguer les *voix*, gagner les *voix*, pour dire, se faire nommer par des voyes illegitimes.

En ce ſens on dit qu'un homme a une *voix deliberative*, lors qu'il a droit de dire ſon advis dans une deliberation, dans un jugement, & qu'on compte ſon jugement; qu'il a une *voix active*, quand il donne ſon ſuffrage pour eſlire quelqu'un; *voix paſſive*, lors que les ſuffrages peuvent tomber ſur luy, qu'il peut eſtre eſleu; *voix excitative*, quand il peut agir pour en faire eſlire un autre; *voix conſultative*, quand il n'a que des raiſons & des remonſtrances à alleguer, ſur leſquelles le Chef reſout tout ſeul, ainſi que le Pape pretend à l'égard des Cardinaux, & le Chancelier à l'eſgard des Conſeillers d'Eſtat. En ce ſens on dit qu'un homme a la *voix* publique pour luy, pour dire, l'applaudiſſement univerſel. Je ne luy donneray pas ma *voix*, c'eſt à dire, mon approbation.

VOIX, ſe dit proverbialement en ces phraſes. La *voix* du peuple eſt la *voix* de Dieu, pour dire, que le general ne ſe trompe gueres. On dit qu'un homme a *voix* en Chapitre, lors qu'il eſt maiſtre chez luy, qu'il peut abſolument diſpoſer d'une affaire, ou en avoir du moins la participation. On dit qu'on n'a eu ni vent, ni *voix* d'une perſonne, pour dire, qu'on n'en a point de nouvelles en aucune maniere.

V O L.

VOL. ſ. m. Action de l'oiſeau qui s'eſlance, qui ſe meut, qui ſe ſouſtient en l'air. Preſque tous les oiſeaux ont un *vol* different. Le *vol* de l'aigle eſt le plus haut. L'eſprevier & l'autour ont les *vols* beaux, de haute entrepriſe & de combat.

VOL, ſe dit auſſi de l'eſtenduë, de la durée de ce mouvement. Il y a des oiſeaux qui ont un *vol* eſlevé; d'autres dont le *vol* eſt lent, foible, court & terre à terre. Le *vol* de la perdrix, du faiſan, n'eſt pas de longue eſtenduë. On dit auſſi, qu'un bon oiſeau a le *vol* roide & pointu. Un *vol* à tire d'aile, un *vol* à ſaillies & à efforts, à bricoles. On dit un *vol* toûjours amont, comme celuy de l'aloüette; un *vol* à grands cernes & ondées, comme celuy des moineaux, qui vont haut & bas; un *vol* bruyant & aſpre, comme celuy de la colombe; un *vol* paiſible, qui fend l'air ſans remuer. Les Augures ſe vantoient de predire l'avenir par le *vol* des oiſeaux.

VOL, en termes de Fauconnerie, ſe dit de l'equipage des chiens & des oiſeaux de proye qui ſervent à prendre du gibier. Le Roy a des *vols* pour le heron, pour le milan Royal, pour le milan noir, pour buſes, pour faux perdreaux, pour cercerelles, pour hibous, pour pies, pour corneilles, pour corbeaux, pour choucas, pour courlis, pour canepetieres, pour les champs & pour les liévres. Il a de eſpreviers pour les merles & perdrix; des cormorans pour voler ſur les rivieres, &c. On dit le *vol* pour le gros, celuy qui ſe fait ſur les oiſeaux de fort & de cuiſine, comme oyes, gruës, &c. Il a des Officiers pour chaque *vol*. Ce Gentilhomme eſt chef d'un tel *vol*. Le *vol* du milan ſe pratique avec quatre oiſeaux. On luy donne premierement un facret, puis on jette deux facres, & enfin un gerfaut. Au *vol* du heron on ſe ſert de trois oiſeaux. On nomme le premier *hauſſepied*, qui le va chatouiller, & le fait hauſſer. Le ſecond qu'on jette en ſecours, s'appelle *tombiſſeur* ou *attombiſſeur*. Le troiſiéme s'appelle *teneur*, qui eſt d'ordinaire un gerfaut.

VOL, ſe dit auſſi de la maniere de voler ſur le gibier. On appelle *vol à la toiſe*, lors que l'oiſeau part du poing à tire d'aiſle pourſuivant la perdrix au bourrir qu'elle fait de terre; *vol à la ſource*, qu'on appelle autrement *à leve cul*, lors que la perdrix part, ou qu'on fait partir le heron. *Vol à la renverſe*, ſe dit au renverſer des perdrix avau le vent. *Vol à la couverte*, ſe dit lors qu'on approche le gibier à couvert derriere quelque haye.

VOL, en termes de Blaſon, ſe dit de deux ailes d'oiſeau poſées dos à dos, comme s'il vouloit voler; & quand il n'y a qu'une aile ſeule, on l'appelle *demi-vol*. Quand il y en a trois, il faut dire *trois demi-vols*. On appelle *vol banneret*, celuy qui ſe met au cimier, & eſt fait en banniere, le deſſus couppé en quarré comme l'Eſcu des anciens Chevaliers.

VOL, ſe dit parmi les Machiniſtes, d'un mouvement par lequel ils enlevent promptement en l'air quelque corps. Il y a dans un tel Opera un *vol* d'un Zephyre, d'un Mercure, qui eſt ſurprenant, qui eſt bien executé.

On appelle en pays Coûtumier le *vol du chapon*, une étenduë de terre, telle que celle où pourroit parvenir le *vol* d'un chapon, laquelle eſt deuë à un aiſné partageant noblement avec ſes freres, lors qu'il n'y a point de principal manoir en une Seigneurie. On eſtime cela à un trait d'arc, ou à un arpent ou ſepterée de terre.

VOL, ſe dit figurément en choſes morales, de l'elevation où on ſe veut mettre au deſſus des autres, de ce qui eſt au deſſus des forces de quelqu'un. Cet Auteur en commençant cet ouvrage, a pris un *vol* trop haut, je ne ſçay s'il le pourra ſouſtenir. Ce Seigneur a pris un grand *vol*, il fait deſpenſe en chevaux, en valets, en habits; il faut bien du revenu pour ſouſtenir un tel *vol*.

VOL, ſignifie l'action d'enlever, de prendre le bien d'autruy, ſoit par force, ſoit par adreſſe. Les *vols* des grands chemins ſont punis de la roue; les *vols* domeſtiques de la corde. Le *vol* des Procureurs, des Sergents, eſt d'ordinaire impuni. En Juriſprudence on diſtingue le *vol* manifeſte, du *vol* ſecret ou deguiſé.

VOL, ſe dit auſſi d'un rançonnement, d'une tromperie faite en contractant. Quand un hoſte, un Marchand, vendent une choſe le double ou le triple de ce qu'elle leur a couſté, on a raiſon de dire que c'eſt un *vol* manifeſte. Quand un ſtellionataire vend une choſe qui ne luy appartient pas, qui eſt abſorbée par des hypotheques, c'eſt un crime, c'eſt un *vol* qu'il commet. Le *vol* que les banqueroutiers font à leurs creanciers eſt puni de mort par tout l'Orient. La derniere Ordonnance porte bien la même peine, mais elle eſt preſque toûjours eludée.

VOL, ſignifie auſſi la choſe volée. On a fait un *vol* qualifié dans cette maiſon, mais le *vol* a été retrouvé. Ceux qui recelent un *vol* ſont punis de la même peine que les voleurs.

VOLAGE. adj. m. & f. Inconſtant, leger, changeant. C'eſt un eſprit *volage* qui ne s'applique à rien ſerieuſement; il change d'eſtude, d'employ, de profeſſion de temps en temps. On ne peut pas faire un bon Religieux d'un homme *volage*.

VOLAGE, ſe dit plus particulierement en matiere d'amour & d'amitié. C'eſt un Berger *volage*, un amant *volage*, qui change ſouvent de maiſtreſſe.

On appelle *feu volage*, une certaine dartre qui vient au viſage, qui paroiſt & diſparoiſt de temps en temps.

VOLAILLE. ſ. f. Terme collectif, qui ſe dit des oiſeaux domeſtiques qu'on nourrit dans une baſſecour, comme dindons, poulets, poules, chapons. Ce Fermier a toûjours deux cens chefs de *volaille* dans ſa metairie. Le Maine, le Perche, ſont des pays de *volailles*, où on fait grande nourriture de *volaille*. La *volaille* eſt chere cette année, car on n'a gueres recueilli de grain.

VOLAILLE, ſe prend quelquefois plus particulierement pour une poule ou un chapon. Ce bourgeois ſe nourrit bien, il a toûjours une *volaille* au pot.

VOLAILLIER. ſ. m. Marchand de volaille. On l'appelle plus ordinairement à Paris *Poulaillier*.

VOLANT, ANTE. adj. Qui s'eleve, qui ſe ſouſtient en l'air. Les oiſeaux *volants*. Des poiſſons *volants*, dont on voit grande quantité en navigeant vers la Ligne.

On s'eſt imaginé, & on a écrit qu'il y avoit des dragons *volants*; mais c'eſt une fable, auſſi-bien que celle du Pegaſe, que les Poëtes ont appellé le *cheval volant*, qui n'étoit autre choſe qu'un navire bon voilier qui s'appelloit *Pegaſe*. Les inſectes *volants* ſont les mouches, papillons, ſauterelles, hannetons, &c.

Cerfs-*volants*, ſont de petits inſectes qui volent, & qui ont de grandes cornes.

Cerf *volant*, eſt auſſi du papier étendu ſur des oſiers, que des enfants font elever en l'air pour ſe joüer.

VOLANT, ſe dit auſſi des choſes legeres ou detachées, qui ſe meuvent aiſément au gré du vent. On dit des eſtendarts, des drapeaux *volants*. Une juppe *volante*, c'eſt une juppe d'eſté faite de taffetas fort leger. Un mouchoir *volant*, eſt un petit mouchoir pour couvrir la gorge, fait de toile, de ſoye ou d'autre eſtoffe fort legere. Caſaque *volante*, eſt une caſaque à porter l'eſté.

On dit en ce ſens, Eſcrire ſur un papier *volant*, ſur une feuille *volante*, quand on écrit ſur une feuille qui n'eſt point reliée, que le vent peut emporter.

VOLANT, ſe dit auſſi de ce qui n'eſt pas fixé, attaché, qu'on oſte & qu'on remet, quand on veut. Un pont *volant*, c'eſt un pont portatif, qu'on porte à l'armée pour paſſer les petites rivieres ou ruiſſeaux. Un cachet *volant*, eſt un cachet qui n'eſt point attaché à une lettre, qui n'empeſche point de l'ouvrir, qu'on peut appliquer à une autre. Une aſſiette *volante*, une aſſiette d'entremets ou de ragouſts, qu'on met ou qu'on oſte ſans changer le ſervice de la table. On dit auſſi un camp *volant*, pour dire, une petite armée forte de cavalerie legere, avec peu d'equippage & ſans artillerie, dont les mouvements ſont faciles, & qui eſt propre à aller joindre une armée promptement, ou à ſecourir une place. On appelle auſſi à Rome un eſcadron *volant*, un nombre de Cardinaux qui ne ſont d'aucun parti dans l'élection du Pape, & qui eſt ſouvent celuy qui le fait, quand il ſe joint aux autres.

VOLANT, ſe dit encore de ce qui ſe fait avec telle diligence, qu'il ſemble voler. On appelle les coches d'eau, les coches *volants*, lors qu'ils ſont tirez par bon nombre de chevaux, & qu'ils font grande diligence.

On appelle auſſi feux *volants*, des meteores, de certains feux qui s'elevent, & ſe diſſipent un peu aprés, comme les ardents. On le dit auſſi des feux artificiels qui s'elevent en l'air, comme une fuſée *volante*. Et generalement dans la Pyrotechnie on appelle feux *volants*, tous les feux d'artifice qu'on jette dans les attaques des vaiſſeaux, ou des breches, comme bombes, grenades, carcaſſes, &c.

VOLANT. ſ. m. eſt auſſi un jeu d'enfants, qui ſe fait avec des plumes attachées à un petit tuyau de bois ou d'yvoire, qu'ils ſe repouſſent les uns aux autres comme une balle avec des palettes ou des raquettes.

VOLANT, ſe dit auſſi des ailes d'un moulin à vent. Ce ſont de groſſes pieces de bois aſſemblées dans la teſte de l'arbre tournant, qui ont chacune ſix toiſes de long, & douze pouces de gros. Elles ſont garnies de lattes & de cotrets, ſur leſquels on étend les toiles pour les faire tourner. Elles ont des entes au milieu pour y mettre des allonges.

VOLANT, en termes d'Horloger, eſt une piece de leton qui retarde la ſonnerie d'une horloge, & qui fait le même effet que le balancier dans les montres ſimples. On l'appelle plus communément *delay*.

On appelle auſſi en Chymie le ſel armoniac, l'*aigle volant*.

On appelle un *paſſevolant*, un eſcornifleur qui vient à un repas ſans en eſtre prié; ou un faux ſoldat qui paroiſt à la monſtre ſans eſtre enrollé.

VOLATIL, ILE. adj. Terme de Chymie. Ce qui eſt de plus ſubtil dans le corps, ce qui s'evapore en l'air, qui ſe diſſipe. On diſtingue les ſels fixes d'avec les ſels *volatils*. Les odeurs ne ſont autre choſe que des ſels *volatils* qui s'elevent des objets. L'eſprit de vin eſt tout *volatil*, & il n'en demeure point dans une bouteille qu'on laiſſe ouverte.

VOLATILE. adj. m. & f. & ſ. Qui a des ailes, qui peut voler. Il y a des ſerpents qui ſont reptiles, d'autres *volatiles*.

VOLATILITE'. ſ. f. Qualité de ce qui eſt volatil. Il ne ſe dit gueres que des ſels & des eſprits. La *volatilité* des ſels & des eſprits fait que beaucoup d'operations chymiques ſont dangereuſes à faire. Le chapiteau des alembics arreſte la *volatilité* des ſubſtances dans les ſublimations: & c'eſt ce qu'on appelle *fleurs*.

VOLATILLES. ſ. f. plur. qui ſe dit en general de tous les oiſeaux. Les animaux ſont diviſez en quadrupedes, poiſſons, *volatilles*, reptiles, & inſectes.

VOLATILLES, ſe dit plus particulierement des oiſeaux delicats qu'on ſert ſur la table. Les friands ne mangent point de groſſes viandes, ils ne veulent que des *volatilles*.

VOLCAN. ſ. m. eſt un nom que les Naturaliſtes donnent aux montagnes qui vomiſſent du feu. Il y a prés de Guatimala en l'Amerique deux montagnes, dont l'une s'appelle *Volcan de feu*, & l'autre *Volcan d'eau*, à cauſe qu'elle jette quantité de ruiſſeaux. De la premiere il ſort quelquefois des morceaux de roches avec la même violence qu'un boulet ſort d'un canon. On peut lire une lettre la nuit à la lueur de ſes flammes à la diſtance de trois milles.

VOLE. ſ. f. Terme de jeu de cartes; & ſe dit, quand quelqu'un fait toutes les mains ou levées des cartes, à l'Hombre, à la Beſte, à la Triomphe, &c. & alors chacun des joüeurs luy doit une marque. Il y en a qui diſent *volte*.

VOLE'E. ſ. f. Le mouvement que fait un oiſeau ſans s'arreſter. La *volée* des perdrix n'eſt pas de grande étenduë. Il n'eſt pas veritable que les hirondelles paſſent la mer tout d'une *volée*.

On dit figurément en ce ſens, qu'un homme eſt de la haute *volée*, quand il eſt fort elevé au deſſus des autres.

VOLE'E, ſe dit auſſi des oiſeaux de paſſage qui viennent en troupes. Il vint une *volée* de cailles dans le deſert qui rejoüit fort les Iſraëlites degouſtez de la manne. Il vient ſouvent en Aſie des *volées* de ſauterelles & d'autres inſectes qui offuſquent l'air, comme ſi c'étoit un nuage. Les étourneaux ſont maigres, parce qu'ils ſont trop d'une *volée*.

VOLE'E, ſe dit auſſi des pigeons & autres oiſeaux ſemblables qui commencent à ſortir du nid en certaines ſaiſons. Les *volées* de Mars & d'Aouſt ſont les meilleures pour les pigeons, car c'eſt le temps des ſemailles & de la recolte.

En ce ſens on dit figurément, que des gens ſont de la même *volée*, quand ils ſont à peu prés de même condition, de même profeſſion, de même âge. Il vient tous les ans au Palais une *volée* d'Advocats au ſortir des Eſcoles; à l'armée une *volée* de jeunes Gentilshommes ſortants de l'Academie. Ces deux Meſſieurs ſont de la même *volée*.

VOLE'E, ſe dit auſſi des chevaux qu'on met au devant des autres pour tirer plus viſte un chariot, un carroſſe, quand il y en a pluſieurs rangs. Ces chevaux ſont plus propres à la *volée*, & ceux-cy au timon. Il faut avoir des harnois de *volée*.

VOLE'E, ſe dit même des pieces de bois de traverſe où on attelle les chevaux de carroſſe. Il y a la *volée* de devant, & la *volée* de derriere.

VOLE'E, ſe dit auſſi du mouvement des choſes qui ſont pouſſées avec grande impetuoſité. La *volée* d'une fleſche, d'un trait d'arbaleſte. Il faut ſaluer un vaiſſeau, une place

de tant de *volées* de coups de canon. On le dit même des décharges ſans balle, auſſi-bien qu'avec la balle.

VOLÉE, ſe dit auſſi de la décharge de pluſieurs canons enſemble, ou tirez d'une même batterie. Il y avoit ſix pieces dans cette batterie qui tiroient toutes d'une *volée*. On ne peut faire que dix *volées* par heure du gros canon, ou 120. par jour. Les fauconneaux tirent juſqu'à 250. *volées* par jour. On dit auſſi, qu'on a donné une *volée* de coups de baſton à un homme, pour dire, qu'on l'a bien baſtonné. On appelle auſſi *volée* du canon, la partie qui eſt depuis les tourillons d'un canon juſqu'au bourrelet ou à l'extremité par où il tire. Elle eſt d'ordinaire de cinq pieds & demi.

VOLÉE, ſe dit auſſi en termes de paume, du mouvement de la balle, tandis qu'elle eſt pouſſée & ſe meut dans l'air, & ſans bondir ni bricoler. C'eſt un hazard, quand on donne de *volée* dans le petit trou. A la longue paume, il faut prendre la balle à la *volée*. La balle eſt entrée de bricole, & non pas de *volée* dans la galerie.

VOLÉE, ſe dit auſſi du ſon des cloches en branle. Les Sonneurs ont coûtume de faire trois *volées* de cloches pendant un ſervice & enterrement, de les ſonner en branle à trois reprifes.

VOLÉE, ſe dit proverbialement en ces phraſes. Il a pris cela entre bond & *volée*, c'eſt à dire, en un moment, en une occaſion favorable. Il l'a obtenuë tant de bond que de *volée*, pour dire, en pluſieurs manieres, moitié de gré, moitié de force. On dit auſſi, faire une choſe à la *volée*, dire quelque choſe à la *volée*, pour dire, legerement, imprudemment, ou peu ſerieuſement.

VOLER. v. neut. & act. S'eſlever en l'air, s'y mouvoir, s'y ſouſtenir avec des ailes, comme font les oiſeaux ordinairement, & quelques poiſſons, ſerpens ou inſectes. Les aigles *volent* fort haut & à tire d'aile. Les hirondelles *volent* terre à terre, à fleur d'eau, quand il va pleuvoir. C'eſt une erreur de croire, que les oiſeaux de paradis *volent* toûjours; ils s'attachent la nuit à des arbres pour dormir. On remarque que les aigles, & autres oiſeaux qui ont une grande facilité à *voler*, n'en ont point à marcher. Il y a des oiſeaux qui ne *volent* jamais, comme l'autruche & le caſuel.

VOLER, en termes de Fauconnerie ſignifie, Prendre ou pourſuivre le gibier avec des oiſeaux de proye. Un des plaiſirs des Grands, c'eſt de *voler*, de faire *voler* l'oiſeau, le lâcher ſur le gibier. *Voler* le heron, la corneille. On dit *voler* de poing en fort, quand on jette les oiſeaux du poing aprés le gibier; & *voler* d'amont, quand on laiſſe *voler* les oiſeaux en liberté, afin de les faire ſouſtenir ſur les chiens. On dit *voler* haut & gras, ou *voler* bas & maigre. *Voler* de bon hait, c'eſt à dire, de bon gré. *Voler* en trouppe, en rond, en long ou en pointe; *voler* comme un trait, à reprifes, en coupant ſon vol ou le vent. On dit s'eſlorer, fendre le ciel, noüer entre deux airs, nager entre les nuées, prendre l'air, ſe balancer dans le ciel, ramer en l'air, prendre le haut du vent, monter ſur l'aile, donner du bec & des pennes, pour expliquer les diverſes manieres de *voler*.

Les Danſeurs de corde appellent *voler*, ſe couler le long d'une corde attachée fort haut juſqu'à terre, en remuant les bras comme ſi c'étoient des ailes. Il y a dans le Journal des Sçavans une machine, par le ſecours de laquelle un homme peut *voler*. Bunaini Maiſtre de la Monnoye du Roy de Pologne apporta il y a quelques 30. ou 40. ans le modele d'une machine pour *voler*.

VOLER, ſignifie auſſi, Courir avec grand empreſſement. Quand il eſt queſtion de ſervir ſes amis, il ne court pas ſeulement, il y *vole*. Corneille fait dire dans le Cid à Rodrigue par ſon pere:

\- - - Va, cours, *vole*, & nous venge.

VOLER, ſe dit auſſi de ce qui eſt jetté dans l'air, qui y eſt meu, agité avec quelque impetuoſité. Ce valet a dit une inſolence, on luy a fait *voler* une aſſiette à la teſte. Dans cette ſedition, les pierres, les cailloux *voloient* en l'air. Dans cet orage le vent faiſoit *voler* les chapeaux dans la riviere, detachoit les tuiles, & les faiſoit *voler* dans les ruës. La poudre *vole* dans les yeux. Les eſtincelles de l'incendie du Palais *volerent* juſqu'à St. Innocent.

On dit auſſi en parlant des combats des anciens Chevaliers, Leurs lances *volerent* en éclats. On a veu des Princes à qui on a fait *voler* la teſte ſur un eſchafaut. On fait *voler* la cervelle aux ſoldats qui deſertent, quand on les paſſe par les armes.

VOLER, ſe dit auſſi figurément en choſes morales. Le temps *vole* & s'enfuit, & ne revient jamais. La parole *vole*, mais l'eſcriture demeure. La victoire *voloit* incertaine entre les deux partis. Le bruit de ſes exploits *voleta* par toute la terre ſur les ailes de la renommée. Cette nouvelle *vola* en peu de jours par toute la France.

VOLER, ſe dit proverbialement en ces phraſes. Il ne faut pas *voler* avant que d'avoir des ailes, pour dire, qu'il ne faut pas prendre un grand vol, ſi on n'a du bien ſuffiſamment pour le ſouſtenir. On dit auſſi d'un homme à qui on a de la peine à parler, qu'il le faut tirer en *volant*, luy parler promptement & à la paſſade.

VOLER, ſignifie auſſi, Prendre le bien d'autruy, ſoit par force & violence, ſoit par autorité ſous couleur de juſtice, ſoit clandeſtinement ou en larron. Les cavaliers *volent* ſur les grands chemins à main armée. Les chicaneurs *volent* avec la plume leurs parties. Les Domeſtiques *volent* leur Maiſtre. Les Financiers *volent* le Roy & le peuple. On a *volé* cette maiſon avec des eſchelles, en crochetant les portes. Ce mot vient de *vola*, qui ſignifie la *paume de la main*, parce qu'on s'en ſert ordinairement pour deſrober, d'où on a fait auſſi *involare*. Du Cange.

VOLER, ſe dit auſſi en parlant des profits injuſtes que font les Marchands qui vendent de méchantes marchandiſes trop cher, ou des Hoſteliers qui rançonnent leurs hoſtes, des uſuriers qui abuſent de la miſere de ceux qui leur empruntent. Vendre à faux poids & à fauſſe meſure, c'eſt *voler*. Les Hoſteliers de Hollande ſont ſi chers, qu'ils *volent* tous les eſtrangers. Tout le bien de cet uſurier eſt *volé* au tiers & au quart.

VOLER, ſe dit même des penſées & des paſſages des livres. Ce livre n'eſt fait que de rapſodies, de penſées, de vers *volez*, par cy par là. C'eſt un ouvrage qu'il a *volé* tout entier à un tel.

VOLERIE. ſ. f. Chaſſe avec les oiſeaux de proye. Il y a la haute *volerie*, qui eſt celle du faucon ſur le heron, canards, gruës, & le gerfaut ſur le ſacre & le milan. La baſſe *volerie*, de bas vol, eſt le lanier, le lanneret. Le tiercelet de faucon exerce la baſſe *volerie* ou des champs ſur les faiſans, la perdrix, la caille, &c.

VOLERIE, ſignifie auſſi, Larcin, pillerie, exaction. On a licentié les trouppes, on verra bien des *voleries* à la campagne cet hiver. Ce Maiſtre d'Hoſtel a compté à ſon Maiſtre ce turbot 10. eſcus, c'eſt une pure *volerie*. On ne ſe peut defendre des *voleries* des Sergents, des Procureurs, & des autres gens de chicane. Cet Hoſtelier a fait payer cent ſols pour un gille; franche *volerie*.

VOLET. ſ. m. Petit colombier bourgeois & domeſtique où l'on nourrit des pigeons, qui n'a qu'une petite ouverture qu'on ferme avec un ais. Il n'eſt permis qu'aux Seigneurs d'avoir des colombiers à pied; mais on ſouffre qu'un bourgeois ait un *volet*.

VOLET, ſe dit auſſi de l'ais ou planche qui ſert à fermer cette ouverture. Il faut tous les jours abaiſſer le *volet*, fermer le *volet*, de peur que la fouine n'aille manger les pi-

pigeons. Quelques-uns derivent le mot de *volet* de *valvula*, comme qui diroit *valvulet*.

VOLET, ſe dit par reſſemblance des paneaux de menuiſerie qui ſervent à fermer les croiſées ou feneſtres des chambres. Il faut fermer les *volets*, quand il vient trop de jour, ne laiſſer qu'un *volet* ouvert. On appelle auſſi les *volets* des orgues, des pieces de menuiſerie qui ſervent à les fermer, à en couvrir la monſtre.

VOLET, en termes de Marine, eſt une petite bouſſole ou compas de route qui eſt à l'uſage des barques & des chalouppes.

VOLET, s'eſt dit autrefois des fleſches menuës & legeres qui portoient fort loin : mais ce mot n'eſt plus en uſage, non plus que la choſe.

VOLET, en termes de Blaſon, ſe dit d'un ornement que les anciens Chevaliers portoient ſur leurs heaumes, qui étoit un ruban large pendant par derriere, voletant au gré du vent dans leurs marches & leurs combats. Il étoit attaché avec le bourlet ou tortil dont étoit couvert leur caſque.

VOLET, eſt auſſi un nom qu'on donne au tourteau de ſinople.

On dit proverbialement & figurément, que des gens ſont triez ſur le *volet*, que des choſes ſont choiſies ſur le *volet*, quand ce ſont des perſonnes & des choſes triées ou choiſies, comme ſi on les avoit miſes ſur un ais, ſur un *volet* pour les eſplucher.

VOLETER. v. neut. frequentatif. Les petits papillons *voletent* la nuit autour des chandelles juſqu'à ce qu'ils ſe bruſlent. On a couppé les ailes à ce moineau, il ne fait que *voleter*. Les Payens croyoient que les ames *voletoient* autour des tombeaux. Les ardents ou feux folets *voletent* autour des lieux mareſcageux.

VOLEUR, EUSE. ſ. m. & f. Brigand, larron qui vole, qui deſrobe. Les *voleurs* de grand chemin ſont ceux qui volent à la campagne à main armée. *Voleurs* de nuit, ſont ceux qui volent la nuit dans les ruës, qui percent, qui eſcaladent les maiſons. *Voleurs* domeſtiques, ſont les valets qui deſrobent, qui trompent leur maiſtre. Il y a une Ordonnance de François I. faite contre quelques Gentilshommes qui faiſant ſemblant de voler l'oiſeau, guettoient les Marchands, & les détrouſſoient, d'où quelques-uns derivent le mot de *voleur*. Mais ce mot eſt plus ancien ; car il eſt fait mention dans la Loy Salique de celuy qui avoit volé un taureau. Deſorte qu'il eſt plus à propos de dire qu'il vient de *involare*, ou de *vola*.

En termes de Fauconnerie, on appelle un oiſeau bon *voleur*, ou beau *voleur*, quand il vole bien & ſûrement.

VOLEUR, ſe dit auſſi de ceux qui exigent des droits qui ne ſont pas deus, qui rançonnent ceux qui ont à faire à eux, qui trompent en vendant leurs marchandiſes; & generalement de tous ceux qui acquierent du bien par mauvaiſes voyes. Il y a des Procureurs & des Sergents qui ſont de grands *voleurs*. Les Hoſteliers ſur les grands chemins ſont de grands *voleurs*, des rançonneurs de gens. Les uſuriers ſont des *voleurs* à l'égard des fils de famille.

On dit proverbialement, *Voleur* de meules de moulin, en accuſant ironiquement un homme d'être *voleur*. On dit auſſi, Les grands *voleurs* pendent les petits.

VOLIERE. ſ. f. Lieu où on enferme pluſieurs oiſeaux par curioſité, & pour avoir le plaiſir de les entendre chanter. Il a une *voliere* de ſerins de Canarie, une grande *voliere* de toutes ſortes d'oiſeaux.

VOLIERE, eſt auſſi un petit colombier où on nourrit des pigeons domeſtiques avec du grain, qui ne vont point à la campagne avec les autres. Les pigeonnaux de *voliere* ſont plus eſtimez que les fuyards.

VOLONTAIRE. adj. m. & f. Libre, qui ſe fait ſans contrainte, par un principe de volonté. Les actions ne ſont meritoires que quand elles ſont *volontaires*. On a fait une contribution *volontaire* pour le baſtiment de la Parroiſſe. Un decret *volontaire*, eſt celuy qui ſe fait à l'amiable pour purger les hypotheques. Il y a bien des mouvements naturels en nous qui ne ſont pas *volontaires*, comme celuy du cœur, du pous, &c. Les Martyrs ont ſouffert une mort *volontaire*.

VOLONTAIRE. ſ. m. ſe dit en Morale de l'action de la volonté, de ſa faculté d'agir. La concupiſcence diminuë le *volontaire*, l'ignorance oſte du *volontaire*, c'eſt à dire, ſont des cauſes qui alterent, qui changent nôtre volonté, ſans leſquelles nous ferions autrement.

VOLONTAIRE, en termes de Guerre, eſt un ſoldat ou cavalier qui ſert dans des Corps, ſans prendre aucune ſolde, & ſans être enrollé, mais ſeulement pour apprendre le meſtier de la guerre. On le dit auſſi des perſonnes de qualité qui n'ont pas d'employ ni de charge dans l'armée, mais qui ſe trouvent dans les occaſions par le ſeul deſir de la gloire. Ce mot vient du Latin *voluntarius*, qui a été employé en cette ſignification. Menage.

VOLONTAIRE, ſe dit auſſi d'un opiniaſtre, d'un faineant, qui ne veut rien valoir, qui ne veut que ce qu'il veut. Les peres ſont malheureux, qui ont des enfants *volontaires* & libertins, qui ne veulent pas ſuivre les deſſeins qu'ils ont pour leur fortune. En ce ſens on le dit à l'adjectif & au ſubſtantif. C'eſt un *volontaire*.

VOLONTAIREMENT. adv. De franche volonté, ſans force ni contrainte. Il a fait une telle donation *volontairement*. On le dit auſſi de ce qui ſe fait avec honneſteté, obeïſſance, ou devotion, quoy que la liberté n'y ſoit pas toute entiere. Les Sergents l'ont mené en priſon, il les a ſuivis *volontairement*, il ne l'a point fallu traîner. Les Martyrs ſe ſont offerts *volontairement* à la mort, plûtoſt que de donner de l'encens aux idoles.

VOLONTE'. ſ. f. Seconde puiſſance de l'ame qui ſe porte à la pourſuite du bien, ou à la fuite du mal que l'entendement luy a fait connoiſtre. Dieu nous a laiſſé noſtre libre arbitre, c'eſt à dire, noſtre franche *volonté*, pour meriter, ou demeriter envers luy. Il faut ſe ſoûſmettre à la *volonté* du Roy, de ſes ſuperieurs, de ſes pere & mere. Un Religieux qui fait vœu d'obeïſſance, renonce à ſa propre *volonté*. On dit qu'un homme eſt plein de bonne *volonté*, lors qu'il eſt officieux, obligeant, & qu'il rend ſervice quand il le peut. Tous contracts ſont faits avec cette formule, Un tel de ſon gré & de ſa franche *volonté* s'eſt obligé à &c.

VOLONTÉ, s'attribuë auſſi à la Divinité. Nous diſons dans l'Oraiſon Dominicale, Seigneur, voſtre *volonté* ſoit faite en la terre, comme au ciel. Dieu diſpoſe de nous à ſa *volonté*.

VOLONTÉ, ſignifie auſſi la puiſſance, le deſir, la reſolution de faire quelque choſe. La juſtice eſt une *volonté* conſtante de rendre à chacun ce qui luy appartient. Il n'eſt pas en pouvoir de payer ſes dettes, mais il en a bonne *volonté*. On dit auſſi par maniere de ſouhait, A la mienne *volonté*, pluſt à Dieu!

On dit en ce ſens, que la *volonté* eſt ambulatoire juſqu'à la mort; & qu'un teſtament eſt une ordonnance de derniere *volonté*, qu'on peut revoquer juſqu'à la mort. Les promeſſes payables à *volonté* ſont à tous moments exigibles.

VOLONTÉ, ſignifie auſſi, Diſcretion, pouvoir d'autruy. Je m'en remets à voſtre *volonté*, à voſtre diſcretion. Je vous envoye ce valet qui vous a offenſé, pour le chaſtier à voſtre *volonté*, pour en uſer comme bon vous ſemblera. Vous ſerez le maiſtre de cette affaire, vous en donnerez voſtre *volonté*, ce qu'il vous plaira.

VOLONTÉ, ſignifie auſſi, Bienveillance, ou haine qu'on a pour quelqu'un. Ce Prince a de l'inclination, des bonnes *volontez* pour vous. Gardez vous de cet en-

nemi, il a beaucoup de *mauvaiſe volonté* pour vous, il cherche tous les moyens de vous nuire.

On dit dans l'Office divin, *Gloire ſoit à Dieu au ciel, & la paix ſur la terre aux hommes de bonne volonté.*

On dit proverbialement, que les *volontez* ſont libres, quand quelqu'un *refuſe* de faire une choſe à quoy on veut l'obliger. On dit auſſi, *La bonne volonté* eſt reputée pour le fait.

VOLONTIERS. Adverbe qui marque le conſentement. Je vous ſerviray *volontiers*, de tout mon cœur. Il ſignifie quelquefois, Environ. Voilà une femme à qui je donne *volontiers* 50. ans, c'eſt à dire, Elle a environ cet âge-là. Il ſignifie quelquefois, Souvent. Il hante *volontiers* en un tel endroit, c'eſt à dire, ordinairement.

VOLTE. ſ. f. Terme de Manege. C'eſt un rond, ou une piſte circulaire ſur laquelle on manie un cheval. Il y a des *voltes* de deux piſtes, quand un cheval maniant, marque un cercle des pieds de devant, & un autre de ceux de derriere. D'autres ſont d'une piſte, quand un cheval manie à courbettes & à cabrioles, enſorte que les hanches ſuivent les eſpaules, & ne ſont qu'un rond ou une ovale de coſté ou de biais autour d'un pilier ou d'un centre.

VOLTE RENVERSÉE, eſt celle où le cheval maniant auſſi de coſté, a la teſte tournée vers le centre, & la croupe vers la circonference, enſorte que le petit cercle ſe forme par les pieds de devant, & le grand par ceux de derriere.

On dit faire les ſix *voltes* d'une haleine, manier un cheval ſur les quatre coins de la *volte*, le mettre ſur les *voltes*, ſe coucher ſur les *voltes*, embraſſer toute la *volte*, paſſeger ſur les *voltes*, ſerrer la *volte*, en parlant de divers exercices qu'on fait au manege.

VOLTE, ſe dit auſſi des maneges qu'on fait ſur le cheval de bois pour apprendre à monter à cheval, & à en deſcendre legerement.

DEMI-VOLTE, eſt un demi-rond que fait le cheval d'une ou de deux piſtes, au bout duquel on change de main, & il revient ſur la même ligne.

VOLTE, ſe dit auſſi des tours & retours que des ennemis font autour d'une place, quand ils font mine de l'aſſieger.

On dit en termes de Marine, prendre une telle *volte*, pour dire, une telle route, tourner & virer un vaiſſeau pour le preparer au combat.

VOLTE, ſe dit en termes de Fauconnerie, d'un oiſeau qu'on fait en voyant le gibier.

VOLTE, au jeu, ou VOLE, ſe dit quand on leve toutes les cartes ou les mains.

VOLTE, eſt auſſi le nom d'une ancienne danſe venuë d'Italie, comme ſon nom le témoigne, en laquelle l'homme fait tourner pluſieurs fois la Dame, & puis luy aide à faire un ſaut ou une cabriole en l'air. C'eſt une eſpece de Gaillarde familiere aux Provençaux, qui ſe danſoit comme le Tordion par une meſure ternaire, & en tournant le corps. Voyez en les pas & la tablature chez Thoinot Arbeau dans ſon Orcheſographie.

VOLTEFACE. ſ. f. Commandement qu'on fait aux ſoldats rangez en bataille pour leur faire tourner le viſage d'un autre coſté.

VOLTIGEMENT. ſ. m. Action de ce qui voltige. Le *voltigement* des feux follets ou feux Saint Elme qu'on voit autour des maſts, ſont de bon preſage.

VOLTIGER. v. n. Faire divers tours & retours à cheval autour de quelque place. Les ennemis ont long-temps *voltigé* autour de noſtre camp, ont fait pluſieurs eſcarmouches pour nous attirer en campagne. Les voleurs ont long-temps *voltigé* à l'entrée de ce bois.

VOLTIGER, ſignifie auſſi, Faire flotter au gré du vent. On voyoit flotter, *voltiger* les eſtendarts, les drapeaux de l'armée ennemie. Ses cheveux *voltigeoient* au gré des zephyrs ſur ſon ſein, ſur ſes eſpaules. Les Amours *voltigent* autour de cette beauté.

VOLTIGER, ſignifie auſſi, Faire les exercices ſur le cheval de bois pour apprendre à y monter à cheval & à en deſcendre legerement, ou à faire divers tours qui monſtrent l'agilité & la dexterité d'un cavalier.

VOLTIGER, ſe dit auſſi en parlant des Danſeurs de corde, lors qu'ils font pluſieurs tours de leur meſtier ſur une corde peu tenduë.

VOLTIGER, ſe dit figurément en choſes morales, en parlant des divers changements qu'on fait d'eſtude ou de condition. Cet homme n'apprendra jamais rien à fonds, il ne fait que *voltiger*, il quitte une *étude* pour en prendre une autre; il ne fera jamais aucun établiſſement ſolide, il change à tous momens de profeſſion.

VOLTIGEUR. ſ. m. Maiſtre qui enſeigne à voltiger ſur le cheval de bois. Le Roy a des Officiers *voltigeurs* en la grande & en la petite Eſcurie pour enſeigner aux Pages à voltiger.

VOLUBILITE. ſ. f. Facilité de ſe mouvoir. La figure des corps ſpheriques leur donne une grande *volubilité* ou facilité de ſe mouvoir.

On le dit plus ordinairement des paroles qu'on prononce viſte. Cet Orateur a une grande *volubilité* de langue; il en dit plus en une heure, qu'un autre n'en diroit en deux.

VOLUME. ſ. m. Livre, écrit d'une raiſonnable grandeur, qui eſt relié ſeparément. La Bibliotheque de Ptolomée Roy d'Egypte contenoit trois cens mille *volumes*, ſelon Auluge lle, & ſept cens mille, ſuivant Sabellicus. Ce mot a pris ſon nom *à volvendo*: car l'ancienne façon de faire des livres en rouleaux dura juſqu'au ſiecle de Ciceron; & long-temps aprés ils eſtoient en papier, dont les feuilles eſtoient collées bout à bout, écrites ſeulement d'un coſté, & on attachoit au bas un baſton qu'on appelloit *umbilicus*; & à l'autre bout étoit un morceau de parchemin, ſur lequel on écrivoit en lettres d'or le titre du livre. Cependant le Roy Attalus long-temps auparavant avoit donné une figure quarrée à quelques-uns de ſes livres, ayant trouvé le ſecret du parchemin, ſur lequel on écrivoit des deux coſtez. Depuis le *volume* s'eſt dit de chaque partie d'un ouvrage reliée ſeparément. Les Conciles ont été imprimés au Louvre en 37. *volumes*. L'Hiſtoire de Mezeray a été imprimée en trois grands *volumes in folio*, & en huit petits *volumes in* 12. Il y a là de quoy faire un juſte *volume*. On tient que Raymond Lulle a compoſé plus de 4000. *volumes*, dont on voit divers catalogues. On tient que Triſmegiſte a écrit 6325. *volumes*; ſelon d'autres, trente-ſix mille; & ſelon d'autres, 36525. Mais on doit croire avec La Croix du Maine, que c'étoit la couſtume des Egyptiens de mettre tous les livres qu'ils compoſoient ſous le nom de Triſmegiſte.

VOLUME, ſignifie auſſi la ſuperficie d'un corps plus ou moins eſtenduë. Deux globes dont l'un eſt d'or, & l'autre d'argent de même poids, ne ſont pas d'un *volume* égal. Ce fut le *volume* qui fit découvrir à Archimede la tromperie faite en la couronne de Hieron. On fait des cartes, des plans, des tableaux en grand & en petit *volume*.

VOLUME, en termes de Monnoye, ſe dit de leur forme, de leur grandeur & de leur épaiſſeur. Leur forme a été differente ſelon les temps & les lieux. On en voit de rondes, d'ovales, de quarrées, de triangulaires, de longues, & par filets, comme étoient autrefois les oboles, & comme ſont à preſent les lingots des Indes. On juge de la bonté des monnoyes par leur *volume*.

VOLUPTE. ſ. f. Plaiſir, delectation, ce qui chatouille l'ame ou le corps. On accuſe Epicure d'avoir mis

le

le ſouverain bien dans la *volupté*: ce n'étoit pas une *volupté* corporelle, mais un repos, une ſatisfaction d'eſprit, qui eſt le plaiſir de l'ame.

VOLUPTÉ, ſe dit auſſi des plaiſirs ſenſuels & corporels, & particulierement de ceux qui regardent Bacchus & Venus. On ſent une grande *volupté* à boire du vin de Rheims, à jouïr d'une perſonne qu'on aime. Les fales *voluptés* ſont criminelles.

VOLUPTUEUX, EUSE. adj. Qui aime les plaiſirs ſenſuels. Cet homme eſt un *voluptueux* delicat, qui joint la Muſique à la bonne chere, qui s'adonne à tous les plaiſirs, à toutes les voluptés. Un Palais *voluptueux*, une vie *voluptueuſe*, une ville *voluptueuſe*, où on trouve toutes ſortes de voluptés.

VOLUPTUEUSEMENT. adv. D'une maniere voluptueuſe. Le mauvais Riche vivoit *voluptueuſement*.

VOLUTE. ſ. f. Terme d'Architecture. C'eſt un ornement qu'on met au chapiteau des colomnes, & particulierement de l'ordre Ionique & Compoſite. On l'appelle auſſi *corne de belier*, parce qu'elle en a la figure tournée en ligne ſpirale. On croit que les Anciens ont voulu repreſenter des eſcorces d'arbres tortillées. Les autres diſent qu'elle repreſente la coëffure des femmes, & des boucles de cheveux. On voit auſſi de petites *volutes* en pluſieurs ſortes d'ornements, comme aux modillons des corniches, &c. L'œuil de la *volute* eſt le centre de la *volute*. Ce mot vient du Latin *volutus*.

V O M.

VOMIQUE. adj. f. On appelle noix *vomique*, celle qui fait mourir les chiens, & qui endort les corneilles, les pies. Voyez NOIX.

VOMIR. v. act. Rejetter par la bouche ce qu'on a dans l'eſtomac, ſoit par trop de ſatieté, ſoit par maladie. Les yvrognes *vomiſſent*, quand ils ont trop beu. Ce malade eſt ſujet à *vomir* ſes medecines. Les degorgemens de bile font *vomir*.

VOMIR, ſe dit auſſi des Volcans, de l'enfer, de la mer, & des autres corps qui en pouſſent d'autres au dehors en abondance. Le Veſuve *vomit* des flammes, des cendres, des pierres ponces. Les Furies ſont des monſtres que l'enfer a *vomis*. Un monſtre que la mer avoit *vomi* fut cauſe de la mort d'Hyppolite. Cette gargouille *vomit* l'eau à gros bouillons. On dit auſſi, que les canons *vomiſſent* des boulets, que des mortiers *vomiſſent* des bombes, que des dragons *vomiſſent* le feu.

VOMIR, ſe dit figurément en choſes morales. Les damnez *vomiſſent* d'execrables blaſphemes contre Dieu. Il a *vomi* pluſieurs injures contre ſa partie. Il faut luy laiſſer *vomir* ſa bile, ſon venin.

VOMIR, ſe dit auſſi en parlant des choſes qui donnent du degouſt. Ne dites point ces ordures, cela eſt capable de me faire *vomir*.

VOMI, IE. part. & adj.

VOMISSEMENT. ſ. m. Action par laquelle on vomit. Il faut provoquer le *vomiſſement* à ceux qui ont avalé du poiſon. Les chiens retournent à leur *vomiſſement*, ils mangent ce qu'ils ont vomi: ce qui ſe dit figurément des pecheurs, qui commettent les mêmes pechez que ceux dont ils s'étoient confeſſez.

VOMITIF, ou VOMITOIRE. ſ. m. Qui provoque le vomiſſement. On ne peut ſauver cet homme empoiſonné que par un *vomitif*. L'emetique eſt un remede *vomitif*.

V O R.

VORACE. adj. m. & f. Qui mange ſans macher, goulument, avec avidité. Les lions & autres beſtes farouches & carnacieres ſont des animaux *voraces*. Les tiburons dans la mer, les brochets dans les rivieres, ſont des poiſſons *voraces*. On le dit auſſi des grands oiſeaux de proye, & même des hommes qui ſont grands mangeurs.

VORACITÉ. ſ. f. Gourmandiſe, action de manger goulument. La *voracité* des animaux vient de la facilité qu'ils ont à digerer.

V O S.

VOS, VOSTRE. Pronom poſſeſſif de la ſeconde perſonne, qui ſignifie ce qui appartient à celuy, ou à ceux à qui on parle. Que ferez-vous de tous *vos* biens? Je ſuis *voſtre* valet, *voſtre* tres-humble ſerviteur. Vous ſerez le bien venu chez moy, vous & les *voſtres*, pour dire, *vos* parents, *vos* amis, ceux de *voſtre* compagnie, *vos* domeſtiques.

VOSTRE, ſignifie quelquefois, Party, compagnie. Si vous dites quelque choſe contre la Religion, contre l'Eſtat, je ne ſuis pas des *voſtres*, je ne ſuis pas de *vôtre* coſté. Cet homme eſt bon Catholique, il eſt des noſtres: celuy-là eſt Lutherien, il eſt des *voſtres*. S'il ne faut que s'aller promener, je ſuis des *voſtres*.

V O U.

VOUEDE. ſ. m. Plante qui ſert aux teintures. C'eſt une eſpece de paſtel qui croiſt en Normandie, mais qui a beaucoup moins de force que le paſtel de Languedoc, & qui eſt auſſi foible comme le marouchin ou la derniere cueillette du bon paſtel. Il faut meſler de l'indigo ou du bon paſtel avec le *voüede* pour faire de bonnes teintures.

VOUER. v. act. Promettre à Dieu quelque choſe. Samuël fut *voüé* à Dieu par ſa mere, avant qu'il fuſt conceu. Les Preſtres, les Religieux ſe *vouënt* entierement, ſe conſacrent à Dieu. Dans les profeſſions Religieuſes, on *voüe* de garder chaſteté, pauvreté, & obeïſſance. Les Voyageurs en danger de naufrage *vouënt* des pelerinages, des offrandes, des fondations, &c. C'eſtoit un ſerment chez les Juifs, de dire qu'il ſe *voüoient* à Dieu, qui eſt encore en uſage chez les Eſpagnols, qui diſent ordinairement, *Voto à Dios*. *Voüer* au blanc. Ce mot vient de *voveo*.

VOÜER, ſignifie auſſi, Se donner à quelqu'un, s'attacher à ſon ſervice. Il s'eſt *voüé* au ſervice de l'Empereur, du Roy de France. Il a *voüé* une fidelité inviolable à ſon ami, à ſa maiſtreſſe. Ce Magiſtrat s'eſt entierement *voüé* au public; cet eſcolier à l'eſtude.

VOUGE. ſ. f. Terme de Venerie. C'eſt un eſpieu de Veneur à un large fer.

VOULOIR. v. act. Avoir la volonté, le deſir, la reſolution de faire quelque choſe. Il ne faut *vouloir* que ce qu'on peut faire. Il ne faut pas *vouloir* prendre le bien d'autruy. Il eſt dangereux d'avoir à faire à un deſeſperé qui *veut* ſe perdre, qui *veut* ſe battre, qui *veut* en decoudre. On le dit auſſi par maniere de ſouhait. Dieu le *veuille*. *Veuille* le Ciel que &c. Je *voudrois* bien avoir ce qu'il s'en faut.

VOULOIR, ſignifie auſſi, Demeurer d'accord, ſouffrir qu'une choſe ſe faſſe. Je *veux* que cela ſoit; Poſé le cas, je le *veux* bien ainſi. On luy fera *vouloir* par force, s'il ne le fait d'amitié. Je *veux* bien qu'on ſçache ce que je fais.

VOULOIR, ſe dit auſſi en matiere d'offre, de choix, de deliberations. Je vous offre ces deux partis, lequel *voulez*-vous prendre? C'eſt un homme irreſolu, il ne ſçait ce qu'il *veut*. Ces fermes ne valent plus rien, on en donne à qui en *veut*, on les jette à la teſte.

VOULOIR, ſe dit par extenſion des choſes inanimées. Cette clef ne *veut* pas tourner dans la ſerrure. Ce bois ne

veut pas bruſler, ſe fendre. Ces pois ne *veulent* pas cuire. Ce reſſort ne *veut* pas plier, obeïr.

VOULOIR, ſignifie auſſi, S'opiniaſtrer, avoir quelque raiſon, quelque avantage pour faire executer quelque choſe. C'eſt un homme qui *veut* fortement ce qu'il *veut*, qui *veut* abſolument eſtre payé, qu'on execute ſon contract. On l'a bien prié, mais il n'en a rien *voulu* faire.

VOULOIR, joint avec le mot *dire* ſignifie, Expliquer. Que *veut*-il dire avec toutes ces manieres? qu'il s'explique. On voit bien des preparatifs, des allées & venuës, des armements, des conferences, on ne ſçait ce que tout cela *veut* dire. La plus-part des Commentateurs ne ſçavent ce que *veut* dire leur texte, ni ce qu'ils *veulent* dire eux-mêmes.

VOULOIR, joint avec le mot de *bien*, ou de *mal*, ſignifie, Avoir de l'amitié ou de la haine pour quelqu'un. Nous devons *vouloir* du bien à noſtre prochain. C'eſt un homme qui en *veut* à toutes les filles, qui fait l'amour à toutes celles qu'il rencontre; il en *veut* particulierement à celle-là, il *veut* l'eſpouſer. On dit au contraire en mauvaiſe part, Il luy en *veut*, il ne luy *veut* pas de bien, pour dire, Il le hait. Il en *veut* à tout le monde. Si je vous *veux* du mal, qu'il me puiſſe avenir. On dit en ce ſens, A qui en *voulez*-vous? pour dire, Qui vous a offenſé? A qui vous en prenez-vous? On le dit auſſi abſolument pour dire, A qui *voulez*-vous parler? C'eſt à vous à qui j'en *veux*, à qui j'ay à faire.

VOULOIR. ſ. m. L'action de la volonté. Le *vouloir* du Roy eſt une loy, un ordre, un commandement; il a le pouvoir & le *vouloir*. Je vous ay obligation de voſtre bon *vouloir*. On diſoit auſſi autrefois, un malin *vouloir*, pour dire, *haine*, *vengeance*.

VOULOIR, ſe dit proverbialement en ces phraſes. Chacun *veut* avoir le bon bout de ſon coſté, pour dire, avoir l'avantage, le profit. On dit auſſi, Ce que femme *veut*, Dieu le *veut*, pour dire, que la femme eſt opiniaſtre & imperieuſe dans ſes volontez. On dit auſſi ironiquement à ceux qui parlent par, Je le *veux*: & le Roy dit, Nous *voulons*. On dit auſſi d'une femme, qu'elle eſt à qui en *veut*, pour dire, qu'elle eſt proſtituée. On dit auſſi, *Veuille* Dieu, *veuille* ſa mere, en voyant un opiniaſtre qui ne defere à aucun advis ni conſeil.

VOUS. Pronom perſonnel de la ſeconde perſonne au plurier. Taiſez *vous*. Que dites-*vous*? Comme *vous* autres Meſſieurs. On met cette inſcription au deſſous d'une teſte de mort:

Nous avons eſté comme *vous*,
Et *vous* ſerez comme nous.

VOUS, ſe dit auſſi pour faire une plus grande civilité en parlant à une perſonne ſeule. Je m'adreſſe à *vous*, Monſieur. On dit parlant à JESUS-CHRIST, *Vous* eſtes mon Dieu, mon Sauveur.

VOUSSOIRS, ou VOUSSEAUX. ſ. m. Terme d'Architecture. C'eſt une pierre propre à former le cintre d'une voute, taillée en eſpece de coin tronqué, dont les lits & coſtez, s'ils étoient prolongez, aboutiroient à un centre où tendent toutes les pierres de la voute.

VOUSSURE. ſ. f. eſt la hauteur ou elevation de la voute, ce qui forme ſon cintre. Cette voute a tant de pieds de *vouſſure*. On le dit auſſi des portes & des feneſtres en arc.

VOUTE. ſ. f. Toit rond baſti en arcade, de telle ſorte que les pierres ſe ſouſtiennent l'une l'autre par la diſpoſition de leur couppe, à cauſe que toutes les lignes de leurs paremens aboutiſſent à un centre. Il y a des *voutes* en plein cintre, en hemi-cycle ou demi-cercle, ou en berceau; d'autres en anſe de panier, qu'on appelle *ſurbaiſſées*; d'autres dont la hauteur excede le demi-diametre, qu'on appelle *en berceau ſur hauſſe*; d'autres qui ſont toutes plattes, mais qui ſont de petite eſtenduë; & qui ſont faites avec des claveaux; d'autres en cul de four. Il y a auſſi des *voutes* à la Gothique, à croiſettes, & avec des nerfs ſaillans & des ogives, dont les traits ou areſtes ſont en diagonales. Du Cange derive ce mot de *volutio*, *volata*, *volta* ou *vota*, qu'on a dit dans la baſſe Latinité dans le même ſens.

VOUTE DE TROMPE, eſt celle qui eſt eſtroite par le bas, & qui va en s'eſlargiſſant par enhaut à la maniere des trompettes.

VOUTES A LUNETTES, ſont celles qui s'eſlevent ſur les coſtez pour augmenter la hauteur des feneſtres, comme ſont toutes les voutes Gothiques.

On appelle *maiſtreſſes voutes*, les *voutes* principales qui ont beaucoup de portée, à la difference de celles qui ne ſervent qu'aux portes & feneſtres & autres endroits moins conſiderables.

La clef de la *voute* eſt la pierre du milieu qui eſt taillée en coin tronqué, qui affermit toutes les autres. *Double voute*, eſt une *voute* qui eſt ſur une autre. Le remplage de la *voute*; les reins de la *voute*, ce ſont les coſtez de la *voute* qui la ſouſtiennent. Le pendentif de la *voute* eſt la partie ſuſpenduë de la *voute*, qui eſt entre les ares, nerfs ou ogives, qui en ſupporte tout le faix. L'impoſte ou le couſſinet de la *voute* eſt la pierre ſur laquelle on met la premiere pierre qui commence à ſe courber.

On appelle figurément le ciel, la *voute celeſte*, la *voute azurée*. Godeau a appellé les aſtres, *voutes d'or*.

VOUTE, en termes de Marine, ou *voutis* d'un vaiſſeau, eſt la partie exterieure de l'arcaſſe conſtruite en *voute* au deſſus du gouvernail. Le fronton où ſont les Armes du Prince eſt placé au deſſus de la *voute*.

VOUTER. v. act. Faire des arcades ou des toits en voute. On commence à *vouter* ſur les impoſtes, ou au deſſus des corniches. On a *vouté* cette Egliſe aprés coup. Il y a ſous terre des conduits *voutez* pour aller juſqu'au regard des fonteines.

VOUTER, avec le pronom perſonnel, ſe dit des vieillards que l'âge a obligés de marcher courbez, ou de ceux qui n'ont pas eu ſoin de ſe tenir bien droits. Cet homme commence à *ſe vouter*. Cette femme a les eſpaules hautes, eſt un peu *voutée*, pour dire boſſuë.

VOUTER un fer, ſe dit en termes de Manege, quand on forge un fer en ſorte qu'il ſoit creux, pour les chevaux qui ont le pied comble, afin que le fer ne porte pas ſur la ſole, qui eſt alors plus haute que la corne.

VOUTÉ, ÉE. part. & adj.

V O Y.

VOYAGE. ſ. m. Tranſport qu'on fait de ſa perſonne en des lieux eſloignez. On fait *voyage* par curioſité pour voir des choſes rares. Ce Provincial a fait un *voyage* à Paris pour inſtruire ſon procés. Les *voyages* ſont neceſſaires à la jeuneſſe pour apprendre à vivre dans le monde. On a imprimé les grands *voyages* en ſix volumes, comme auſſi les *voyages* de Chriſtophle Colomb, de François Drac, de Thevenot, de Herbert, &c. Tavernier a fait ſix fois le *voyage* des Indes pour faire commerce. Les *voyages* du Levant, les *voyages* du Nord. Il y a plus de 1300. Relations de *voyages* imprimées. Rien n'eſt plus inſtructif que la lecture des *voyages*.

VOYAGE, ſignifie auſſi, Pelerinage. On fait le *voyage* de Jeruſalem, de St. Jaques en Galice, de Loretté, par devotion. On appelle des *voyages* de long cours, ceux qu'on fait ſur mer dans des navires qui doivent eſtre long-temps à revenir, comme ceux des Indes, de l'Amerique,

morique, &c. Pour les appeller ainſi, il faut qu'ils faſcent du moins de mille ou 1300. lieuës.

VOYAGE, ſe dit auſſi d'une petite courſe qu'on fait d'un lieu en un autre, ſoit dans les endroits circonvoiſins, ſoit dans la ville, ſoit même dans ſa maiſon. Je vais faire un *voyage* à ma maiſon des champs. Nous parlerons de cela au retour de mon *voyage*. J'ay fait trois *voyages* aujourd'huy chez mon Advocat. J'ay fait pluſieurs *voyages* à la cuiſine, au grenier, pour trouver une choſe que j'ay égarée.

VOYAGE, ſe dit auſſi des allées & venuës qu'on fait pour tranſporter quelques meubles ou proviſions. Ce Charretier a fait 30. *voyages* pour enlever ces gravois. Ce Crocheteur a fait dix *voyages* pour demeſnager cet appartement. Ne portez pas ces fagots au grenier tout à la fois, faites en deux *voyages*.

VOYAGE, ſe dit auſſi en parlant des choſes qu'on fait à diverſes repriſes, quoy qu'on ne change pas de place. J'ay leu, j'ay eſcrit trois heures cette aprés-diſnée, c'eſt aſſez pour ce *voyage*, il faut remettre le ſurplus à un autre *voyage*.

On dit au Palais, taxer des *voyages* & ſejours, lors que dans des deſpens adjugez on fait entrer les frais des *voyages* des parties, lors qu'elles ont affirmé qu'elles ſont venuës pour ſolliciter leur affaire.

On dit d'un agoniſant, qu'il va faire un grand *voyage*, un *voyage* ſans retour; & quand il revient en ſanté, on dit qu'il eſt revenu d'un grand *voyage*, qu'il eſt revenu de loin.

VOYAGER. v. n. Aller dans les pays eſtrangers. Il y a des gens qui ſont nés pour *voyager*, qui ont la manie de *voyager*, qui *voyagent* toute leur vie.

VOYAGER, ſe dit figurément en parlant de ceux qui eſtudient la Geographie & l'Hiſtoire, qui apprennent la ſituation des lieux, les mœurs des peuples, auſſi-bien que ceux qui *voyagent* effectivement. Cet homme a bien *voyagé* dans les cartes, dans les livres.

VOYAGEUR. ſ. m. Qui fait des voyages par pure curioſité, & qui en fait des relations. Pietro de la Valle étoit un illuſtre *Voyageur*. Thevenot a été un fameux *Voyageur*.

On dit en Morale, Nous ne ſommes que *voyageurs* en ce monde, pour dire, que cette vie eſt paſſagere.

VOYANT. ſ. m. en termes de l'Eſcriture ſignifie un Prophete. Samuël eſt appellé *Voyant*.

VOYANT, ANTE. adj. Qui éclate, qui brille. Il ne ſe dit gueres que des couleurs hautes, comme le rouge, le bleu, le verd, de ce qui eſt le plus vif dans une nuance.

On dit au figuré *clairvoyant*, pour dire, un homme ſpirituel & eſclairé, qui penetre le fonds des affaires, qui prevoit de loin le bien & le mal qui en peut arriver.

VOYE. ſ. f. Chemin, ruë, paſſage qui eſt au public, pour aller d'un lieu à un autre. Il eſt deffendu de faire aucune avance ou conſtruction qui embarraſſe, qui incommode la *voye* publique. La *voye* des carroſſes, des charrettes, eſt le chemin le plus ſeur à tenir.

VOYE, ſe dit auſſi des divers chemins qu'on prend pour arriver en quelque lieu. Il y a deux *voyes* pour aller à Lyon, l'une par Dijon, l'autre par Nevers. En allant à Chartres, j'ay ſuivi la *voye* des carroſſes par Limours: en revenant j'y pris celle des Poulaillers par Saint Leger.

VOYE, ſignifie auſſi la commodité avec laquelle on va d'un lieu à un autre, la qualité des voitures. Quand on eſt preſſé, on prend la *voye* de la poſte, ou du Meſſager. La *voye* du carroſſe, ou des eaues d'eau, eſt la plus douce & la plus commode. Il n'eſt rien tel, quand on voyage, que de prendre les *voyes*, les commoditez publiques, pour n'eſtre point embarraſſé de ſon equipage. On dit en ce ſens, Je vous feray tenir mes lettres par la *voye* ordinaire, par la poſte. Je vous enverray mes marchandiſes par la *voye* des Rouliers.

On dit auſſi en termes de Banque, On vous fera tenir voſtre argent par la *voye* des Marchands d'Amſterdam, par la *voye* de Hambourg, par la *voye* d'un Banquier, d'un Douanier.

En termes de Chaſſe on appelle *voyes*, l'endroit par où le gibier a paſſé, quand on le ſuit à la piſte, ou par l'odeur ou l'impreſſion qu'il a laiſſée dans l'air. On a remis les chiens ſur les *voyes*. La *voye* ſe dit particulierement du cerf. Pour toutes les autres beſtes on dit *piſte*; & on appelle *voyes ſurmarchées*, celles que foulent les chevaux & les chiens dans quelque retour. En general on appelle *voyes*, les grands chemins; & on dit qu'un cerf va la *voye*, quand il va par les grands chemins. Les ſentiers qui traverſent les forts s'appellent *routes*.

En termes de Charronnage, on appelle *voye*, l'eſpace d'un eſſieu qui eſt entre les deux roues d'un harnois d'un carroſſe. Il y a des reglements faits pour la longueur des eſſieux des charrettes, des carroſſes, pour ne point faire tant de differentes ornieres, afin que les *voyes* ſoient égales.

En termes de Menage, on dit qu'une choſe eſt en *voye*, pour dire, qu'elle n'eſt pas enfermée ſous la clef, qu'elle ſert ordinairement. Voilà tant de douzaines de ſervietes, tant de vaiſſelle qui ſont en *voye*. Cet homme eſt un negligent, il ne ſerre rien, il laiſſe tout en *voye*.

VOYE, ſe dit auſſi de ce qu'on tranſporte à chaque voyage qu'on fait. Une *voye* de moilon, de carreaux de pierre de taille. Une *voye* de bois. Il faut douze *voyes* d'eau pour emplir cette baignoire. Quelques-uns derivent ce mot de *fois*, qui vient du Latin *vices*, parce que les Allemans avec qui on a eu grande communication, prononcent l'*s* comme une *f*.

On appelle ſur mer une *voye* d'eau, l'ouverture qui eſt dans le bordage du navire, quelque petite fente par où l'eau entre dans le vaiſſeau.

En Aſtronomie on appelle la *Voye Lactée*, une blancheur qui paroiſt la nuit au ciel en forme d'un chemin. On a découvert qu'elle procede de la lumiere d'un nombre infini d'eſtoiles, qu'on n'apperçoit qu'avec de grandes lunettes. Le peuple l'appelle le *chemin de St. Jacques*. Les Payens l'appelloient le *chemin des Dieux*.

On appelle une porte à claires *voyes*, celle qui eſt faite en treillis de barreaux de fer, ou de bois, à travers laquelle le jour paſſe. On le dit auſſi des clayes qui ſervent à paſſer le ſable. Des étoffes à claires *voyes*, comme de la gaze, du canevas, & autres choſes qui laiſſent paſſer le jour.

VOYE, ſe dit figurément en choſes ſpirituelles & morales, & ſignifie encore, Chemin. JESUS-CHRIST nous a monſtré la *voye* du ſalut, il faut marcher dans ſa *voye*. Il ne faut pas ſuivre la *voye* des impies, des Heretiques, qui ne ſont pas dans la bonne *voye*, qui ſont dans la *voye* de perdition. L'Evangile nous apprend que la *voye* du Paradis eſt étroite.

On dit auſſi, que des gens qui ont un procés ou une querelle ſont en *voye* d'accommodement, quand ils ont remis leurs interêts entre les mains d'arbitres ou d'entremetteurs: qu'on eſt en *voye* de faire fortune, quand on eſt en paſſe pour cela, qu'on a des charges ou des emplois où on a coûtume de la faire.

VOYE, ſignifie auſſi le moyen dont on ſe ſert pour arriver à quelque fin. La plus courte *voye* pour faire une affaire, c'eſt de gagner par argent ceux qui ont le pouvoir de la faire. Il y a des gens qui ſont fortune à la Cour par des *voyes* differentes: les uns prennent la *voye* de s'attacher au Roy, d'autres aux Miniſtres.

En ce ſens on dit qu'un homme a gagné du bien par les hommes

bonnes *voyes*; d'autres par des *voyes* obliques, indirectes, par de mauvaiſes *voyes*: qu'un Prince eſt venu à la Couronne par des *voyes* ſanglantes, par la conqueſte; un autre par la *voye* legitime & paiſible, par ſucceſſion.

En termes du Palais, on dit qu'un homme eſt pourveu d'une charge, d'un Benefice, par les *voyes* canoniques. On condamne toutes les *voyes* de fait, c'eſt à dire, la force, la violence. Un executoire porte, qu'un homme ſera contraint par toutes *voyes* deuës & raiſonnables. On tient en Juriſprudence, qu'il eſt permis à un Juge de deffendre ſa juriſdiction par toutes *voyes* & toute ſorte de moyens.

On dit auſſi, qu'il faut ſe pourvoir par les *voyes* de droit, qui ſont l'appel, l'oppoſition, la requeſte civile, &c.

VOYE, ſe dit en Philoſophie des manieres de découvrir & de raiſonner des choſes. La *voye* analytique eſt la plus courte & la plus ſeure pour raiſonner en Phyſique; en Chymie, pour reſoudre les problemes de la Geometrie, de l'Algebre.

VOYE, ſe dit auſſi d'une conduite ſecrette par laquelle Dieu & la Nature agiſſent, tant en matiere ſpirituelle que corporelle. Les *voyes* de la Providence ſont impenetrables. L'ame agit ſur les corps par des *voyes* inconnuës. La nature a des *voyes* fort cachées, des conduits fort ſecrets pour produire les mineraux, les plantes, pour nourrir les animaux, &c.

VOYE, ſe dit proverbialement en cette phraſe: C'eſt un homme qui eſt toûjours par *voye* & par chemin, pour dire, qu'il n'arreſte guere en ſon logis.

VOYELLE. ſ. f. Terme de Grammaire. Lettre qui forme un ſon toute ſeule & d'elle-même, comme *a, e, i, o, u*. Les conſones ſe joignent avec les *voyelles*. L'*i* & l'*u* ſont tantoſt *voyelles*, tantoſt conſones. Deux *voyelles* jointes enſemble font une diphthongue; trois *voyelles* une triphthongue. La rencontre de deux *voyelles* dans les vers eſt deffenduë, quand elles ſont en des mots differents. Ce mot vient du Latin *vocalis*.

VOYER. ſ. m. Officier commis pour avoir ſoin que les ruës & voyes publiques ſoient ſeures & commodes. Chaque Juſtice a ſon *Voyer*. Le *Voyer* prend garde aux auvents, enſeignes & ſaillies. Il donne des alignements pour empêcher qu'on n'entreprenne ſur la voye publique. Il fait eſtayer les maiſons qui menacent ruine. Il y avoit autrefois un Grand *Voyer*. Maintenant les Treſoriers de France ſe pretendent Grands *Voyers*, ils en font la fonction, & ont ſoin du pavé tant de la ville que de la campagne. Les Couſtumes & Ordonnances parlent auſſi des Seigneurs *Voyers*, qui avoient juſtice & ſeigneurie ſur les chemins avec la connoiſſance des crimes qui y étoient commis; & pour cela ils levoient des droits de peage pour l'entretien des chemins publics. En quelques Couſtumes les *Voyers* ſe ſont appellez *Vicomtes*; & en d'autres *Ruyers*, comme ayant ſoin des ruës & chemins. Quelques-uns ont derivé ce mot de *viarius*; d'autres de *vicarius*.

VOYRIE. ſ. f. qui dans les anciennes Couſtumes ne ſignifie autre choſe que Voye, chemin, travers, carriere, ſentier, ou ruë commune ou publique. Ragueau derive ce mot de *via*, diſant que le peuple l'appelloit *veha*, *propter vecturas*, parce que *veha* étoit une eſpece de charrette, comme dit Varron.

VOYRIE, maintenant ſignifie la charge du Voyer. La *Voyrie* St. Germain eſt exercée par le Sr. Gitard celebre Architecte.

VOYRIE, dans pluſieurs Couſtumes, ſe prend auſſi pour Juriſdiction. La baſſe *Voyrie* ou ſimple *Voyrie*, eſt la baſſe Juſtice & fonciere. La grande *Voyrie* ſignifie la moyenne Juſtice. Dans la Couſtume de Blois le moyen Juſticier s'appelle *Gros Voyer*.

VOYRIE, eſt auſſi une place à la campagne, qu'un Seigneur qui a le droit de Juſtice & de *Voyrie* eſt obligé de donner au public pour y porter les bouës, immondices & vuidanges de ſa Seigneurie. On jette à la *voyrie* les corps de ceux qu'on ne croit pas dignes d'être enterrez en terre ſainte, qui n'ont pas voulu recevoir les Sacrements de l'Egliſe. Menage croit que ce mot vient de *vulturia*: mais il y a plus d'apparence qu'il vient de *Voyer*, qui doit avoir ſoin de tenir la voye nette, & qui aſſigne la place où on doit porter les ordures.

On appelle populairement chienne de *voyrie*, ceux qu'on veut injurier, comme ſi on vouloit dire qu'ils meriteroient d'être jettez à la *voyrie*.

V R A.

VRAY, VRAYE. adj. Qui contient verité, qui eſt conforme à la choſe dont on parle. Il n'y a que les Chrêtiens qui adorent le *vray* Dieu. JESUS-CHRIST eſt *vray* Dieu & *vray* homme. On a trouvé la *vraye* croix ſur laquelle il a ſouffert mort & paſſion. Le *vray* bien, le *vray* repos de l'ame ne ſe trouve que dans la vertu.

VRAY, ſe dit auſſi de ce qui eſt pur, ou dans ſon degré de perfection. Il eſt oppoſé à *corrompu*, *meſlé*, *contrefait*. De *vray* or, de *vray* argent, qui n'eſt point meſlangé, alteré. De *vrais* diamants, de *vrais* rubis, de *vrayes* perles, qui ne ſont point contrefaites.

VRAY, ſe dit auſſi par comparaiſon des choſes qui ſe rapportent, quand on les confere. Voilà ſon *vray* portrait, ſa *vraye* parole, ſa *vraye* humeur. Cette copie eſt *vraye*, cette citation eſt *vraye*, je les ay conferées à l'original. C'eſt ſon *vray* nom, ſon nom de famille.

VRAY, ſubſt. maſc. ſe dit auſſi par oppoſition à *faux*. Les Philoſophes, les Juges ont bien du mal à diſcerner le *vray* d'avec le faux. L'entendement ne deſire que le *vray*, ſe porte au *vray*. On dit, Avoüez le *vray*, dites le *vray*, c'eſt à dire, la verité. Voilà le *vray* de l'affaire, la verité conſtante & ſecrette.

VRAY, ſe dit encore de ce qui convient, qui eſt propre. C'eſt ſon *vray* fait que cet habit. C'eſt ſon *vray* balot. C'eſtoit là le *vray* lieu, la *vraye* occaſion de faire voir ſon eſprit, ſon adreſſe. C'eſt le *vray* motif de ſon entrepriſe.

VRAY, ſe met quelquefois pour augmenter la force du mot. C'eſt un *vray* Satan. C'eſt un *vray* fou. C'eſt un *vray* je ne ſçay qui. C'eſt un *vray* charlatan, pour dire, qui imite bien les charlatans. On dit auſſi un *vray* Poëte, non ſeulement pour marquer un homme qui a du genie à la Poëſie, mais auſſi ironiquement pour dire, qu'il a toutes les qualitez d'un mauvais Poëte, qu'il eſt crotté, malpropre, qu'il eſt diſtrait, qu'il importune du recit de ſes vers. On dit auſſi en bonne part, C'eſt un *vray* pere, c'eſt un *vray* amy, pour dire, il a la tendreſſe d'un pere, l'affection d'un amy.

VRAY, ſe dit proverbialement en ces phraſes. Cela eſt *vray*, ou le Roy n'eſt pas noble. On dit par maniere de ſerment, Auſſi *vray* qu'il n'y a qu'un Dieu, auſſi *vray* que l'Evangile, auſſi *vray* qu'il faut mourir; & ironiquement, Auſſi *vray* qu'il neige.

AU VRAY. adv. D'une maniere vraye. Dites nous au *vray* ce qui en eſt, ſans rien deſguiſer, ſincerement. On dit auſſi, A *vray* dire, quand on reconnoiſt la verité.

ESTAT AU VRAY. Terme de Finance. C'eſt l'eſtat arreſté au Conſeil, qu'on envoye aux Receveurs, qui ordonne des payements qu'ils doivent faire, & ſur lequel ils comptent à la Chambre.

VRAYEMENT. adv. d'affirmation & d'ironie. Veritablement, certainement. Il eſt *vrayement* homme de bien, point du tout hypocrite. Avez-vous fait une telle choſe? Ouy *vrayement*. On dit ironiquement,

Vous

Vous eſtes un bel homme, ouy *vrayement*. Le peuple dit, *vramant*, *vramant* voire.

VRAYSEMBLABLE. adj. m. & f. & ſubſt. Qui a apparence de verité, qui eſt dans la poſſibilité des choſes arrivées, ou à arriver. Les adventures des Romans & des pieces dramatiques doivent eſtre pluſtoſt *vrayſemblables*, que vrayes.

VRAYSEMBLABLEMENT. adv. D'une maniere apparente & vrayſemblable. Il doit arriver *vrayſemblablement* qu'un jeune homme ſurvive à un vieillard.

VRAYSEMBLANCE. ſ. f. Caractere ou apparence de verité. Les paradoxes ſont des propoſitions qui choquent la *vrayſemblance*. Le merite de la foy conſiſte à croire des myſteres revelez, quoy qu'ils ſoient contre la *vrayſemblance*.

En Juriſprudence Canonique il y a une regle de Chancelerie touchant la *vrayſemblance*, qui veut qu'une proviſion d'un Benefice ſoit valable ſeulement, lors qu'il y'a de la *vrayſemblance* que le collateur a eu connoiſſance de la vacance du Benefice au temps de la datte de la proviſion.

VRAYSEMBLANT, ANTE. adj. C'eſt preſque la même choſe que *vrayſemblable*. Les Phyſiciens fondent leurs raiſonnements ſur les hypotheſes les plus *vrayſemblantes*.

U R B.

URBANITE'. ſ. f. Civilité, politeſſe, courtoiſie qu'on trouve parmy les gens du beau monde. L'*urbanité* conſiſte auſſi aux jeux & paſſetemps, & à entretenir joyeuſement une compagnie ſans offenſer perſonne. C'eſt un terme que Balſac a mis en vogue. Les Romains appelloient *urbanité*, certaine ſorte d'agréement, & un genre de politeſſe qui étoit particulier à certains Auteurs.

V R E.

VREDER. v.n. Terme populaire qui ſignifie, Courir deçà & delà. Borel derive ce mot de *veredus*, *cheval agile*. Les Peſcheurs s'en ſervent en parlant du mouvement que font les carpes qui courent au fray dans les mois de May & de Juin.

URETERE. ſ. m. Terme de Medecine. Le conduit de l'urine dans la verge. Ce n'eſt autre choſe que le col de la veſſie allongée.

URETERES. ſ. m. Terme de Medecine, qui ſe dit des deux vaiſſeaux creux, blancs, eſpais & nerveux comme des arteres, qui vont juſqu'à la veſſie. On les appelle auſſi *uriniers*, *urinaux*, *conduits piſſoiers*. Ils n'ont qu'une tunique ſimple, mais eſpaiſſe, tiſſuë de filamens obliques, afin qu'ils ſe dilatent & reſſerrent aiſément. Ils ſervent à porter l'urine dans la veſſie, que la vertu des reins a ſeparée d'avec le ſang ſereux.

U R G.

URGENT, ENTE. adj. Qui eſt preſſé, qui ne ſouffre point de delay ou de remiſe. On a mis cet impoſt ſur le peuple pour les *urgentes* affaires de l'Eſtat. La ſuſcription de la plus-part des ordres & paquets des Couriers porte, Pour les *urgentes* affaires de ſa Majeſté. Les proviſions qu'on accorde en Juſtice ſont pour ſubvenir aux plus *urgentes* neceſſitez d'une partie.

V R I.

VRILLE. ſ. f. Outil de fer propre à percer, dont ſe ſervent les Tonneliers. Il eſt emmanché comme le foret & la tarriere, & fait ſon effet en le tournant à deux mains.

URINAL. ſ. m. Terme de Medecine. Vaiſſeau propre à recevoir les urines. *Urinal* de verre, *urinal* recourbé, qu'on emplit de lait quelquefois pour appaiſer les douleurs de la gravelle.

URINATEUR. ſ. m. Terme de Mer, qui ſe dit des Plongeurs ou Peſcheurs de nacres, ou de perles, tant aux Indes Orientales qu'Occidentales. Ce mot vient du Latin *urinatores*, ſignifiant la même choſe.

URINE. ſ. f. Excrement liquide des animaux, dont la veſſie ſe deſcharge. Il ſe dit plus particulierement de l'homme. La matiere de l'*urine* eſt de trois ſortes. La premiere vient de toute ſorte de breuvage. La ſeconde eſt la liqueur ſereuſe & claire des humeurs qui ſont dans les veines & les arteres. La troiſiéme vient de la colliquation qui ſe fait des chairs & des graiſſes qui ſe fondent dans le corps.

On appelle proprement *urine*, la ſeroſité du ſang, dés qu'elle en eſt ſeparée & tombée dans la veſſie. Le ſel armoniac des Anciens ſe faiſoit de l'*urine* des chameaux. Les bons Medecins jugent des maladies par les *urines*. Une cuiſſon, une retention d'*urine*, une difficulté d'*urine*. Les Indiens ne prennent gueres d'autre medecine que de l'*urine* de vache. Les Eſpagnols ſe nettoyent les dents avec de l'*urine*. Les glaires qui ſont dans l'*urine* ſont la matiere premiere du calcul. Dans l'*urine* gardée il s'engendre des animaux en figure d'anguilles, qui ſont encore plus petits que ceux qu'on voit dans l'eau de poivre. On tire de l'eſprit d'*urine* qui put extremement. Willis a fait un beau Traitté des *urines*. L'*urine* ſert dans les teintures pour nettoyer, & aider à fermenter & à échauffer le paſtel. On s'en ſert auſſi aux cuves pour le bleu, au lieu de chaux. L'*urine* vieille colore une piece d'argent bien nette d'une couleur d'or.

URINER. v.n. Piſſer, décharger ſa veſſie. Le vin blanc aide à faire *uriner*, il eſt aperitif.

U R N.

URNE. ſ. f. Vaiſſeau de mediocre groſſeur, rond & enflé par le milieu, qui ne ſert maintenant qu'à parer les cheminées, ou les buffets. Une *urne* de porcelaine fine, de Hollande, de Nevers. Les *urnes* antiques ſervoient à conſerver les cendres des morts, aux ſacrifices, à mettre des choſes liquides, & à tirer au ſort. On dépeint encore aujourd'huy les fleuves appuyez ſur leur *urne*, qui repreſente leur ſource par l'eau qui s'en écoule.

U R S.

URSULINE. ſ. f. Ordre de Religieuſes qui ſuivent la Regle de St. Auguſtin, & qui prennent ſoin de l'inſtruction & de l'education des jeunes filles. Les *Urſulines* ont en peu de temps bien multiplié en France. On met la plus-part des filles penſionnaires aux *Urſulines*.

U S.

US. ſ. m. Vieux terme de Pratique, qui ne ſe dit qu'avec le mot de *Couſtume*, dont il eſt le ſynonyme. C'eſt la maniere ordinaire d'agir qui a paſſé en force de loy. On ſe ſert dans les contracts de cette clauſe generale, Pour en jouïr & diſpoſer ſuivant les *Us* & Couſtumes des lieux, afin d'eviter la longueur des clauſes qu'il faudroit ſtipuler en particulier. On dit auſſi les *Us* & Couſtumes des Eaux & Foreſts.

US ET COUSTUMES de la mer, ſont certaines maximes & uſages dont on ſe ſert ſur la mer dans le commerce & dans la navigation, pour en regler les differends & la police. Ils conſiſtent en trois ſortes de Reglements. Les premiers s'appellent *Jugements d'Oleron*.

Ils furents faits du temps de la Reyne Eleonor Ducheſſe de Guyenne, qui en fit faire les premiers projets à ſon retour de la Terre Sainte, ſur les memoires qu'elle rapporta des Coûtumes du Levant, où le commerce étoit alors fort en vogue. Elle les nomma *Rolles d'Oleron*, à cauſe qu'elle habitoit dans cette Iſle; & ils furent augmentez par Richard Roy d'Angleterre ſon fils, vers l'an 1266. Les ſeconds furent faits par les Marchands de la ville de Visbuy en l'Iſle de Gotland, qui ſignifie *terre de Dieu*, qui fut autrefois la ville la plus celebre pour le commerce, où toutes les nations de l'Europe avoient leurs quartiers, boutiques, fondiques ou magaſins. Elle eſt maintenant détruite, & on trouve encore ſous ſes ruines des marques de ſes richeſſes & de la magnificence de ſes baſtiments. Ces Reglements y furent dreſſez en langue Theutonique. Ils ſont encore obſervez par tout le Nord. On n'en ſçait pas la datte, mais il faut qu'ils ſoient poſterieurs à l'an 1288. auquel cette ville fut ruinée pour la premiere fois, ayant été rétablie par le Roy de Suede Magnus. Les troiſiémes furent faits par les Deputez des villes Hanſeatiques vers l'an 1597. à Lubek. Ces trois pieces ont ſervi de modele pour faire les Ordonnances & Reglements pour la Marine, tant en France qu'en Eſpagne, ſur leſquelles on a reglé depuis les contracts maritimes & la juriſdiction de la Marine; & elles ont été compilées & commentées par Eſtienne Cleirac Advocat de Bourdeaux, ſous le titre d'*Us & Couſtumes de la Mer*.

U S A.

USAGE. ſ. m. Maniere d'agir, coûtume. L'*uſage* ancien paſſe en force de loy. C'eſt l'*uſage* qui a établi les Coûtumes de France qui paſſent pour loix en chaque Province. L'*uſage* local, eſt celuy qui a établi une Coûtume locale. L'*uſage* a autoriſé cette mauvaiſe procedure. C'eſt un *uſage* conſtant & certain qu'il faut ſuivre. Les Mandats Apoſtoliques ſont abrogez faute d'*uſage*.

USAGE, ſignifie auſſi, Mode, ce qu'on pratique, ce dont on ſe ſert. Dans le temps preſent les chapeaux pointus, les grandes baſques ne ſont plus en *uſage*, à la mode: l'*uſage*, la mode en reviendra avec le temps.

En ce ſens on le dit particulierement des langues, de la maniere de les parler. Les langues vivantes s'apprennent pluſtoſt par l'*uſage*, que par l'eſtude. Vaugelas a montré la difference du bon & du mauvais *uſage*, comment il falloit juger du bel *uſage*; que l'*uſage* étoit le roy, le tyran, le maiſtre, l'arbitre ſouverain des langues; que l'*uſage* l'emportoit ſur la raiſon, ſur les regles de la Grammaire.

USAGE, ſe dit auſſi des Rituels dont on ſe ſert en la celebration du Service Divin, qui ſont differents en chaque Dioceſe. Ainſi on dit un Breviaire à l'*uſage* de Rome, de Paris. Il y en a auſſi de differents ſuivant les Ordres de Religieux: à l'*uſage* de St. Benoiſt, de St. Bernard, &c.

C'eſt en ce ſens que les Libraires appellent *Uſages*, les livres d'Egliſe, les livres de prieres, Breviaires, Miſſels, Diurnaux, Pontificaux, Proceſſionnels, Rituels, &c.

USAGE, ſignifie auſſi, Exercice, habitude. La pratique du Palais ne s'apprend que par l'*uſage*, en la pratiquant. Beaucoup de ſciences & d'arts s'apprennent plus par l'*uſage*, par la pratique, que par la theorie.

USAGE, ſignifie auſſi, Service, utilité qu'on tire de quelque choſe. Vous avez pris chez vous ce domeſtique, à quel *uſage* le mettrez-vous? quel ſervice en tirerez-vous? La plus-part des propoſitions de Geometrie ne ſont d'aucun *uſage*, ne ſont qu'une ſimple curioſité. Ces habits ne ſont pas à voſtre *uſage*, ils ſont trop grands, ils ne ſont pas de voſtre profeſſion. Des ſouliers à *uſage* d'homme, à uſage de femme. L'*uſage* du vin eſt dangereux aux gens de cette complexion. Il n'y a rien inutile dans le monde, dans le corps humain, chaque partie a ſon *uſage*. Galien a fait un beau Traitté de l'*uſage* des parties. Il y a des gens qui trouvent tout à leur *uſage*, qui appliquent tout à leur profit.

USAGE, ſignifie encore, Employ, maniere d'appliquer les choſes. Tartuffe veut fruſtrer un heritier de ſon bien, parce qu'il dit qu'il en feroit un criminel *uſage*. Il faut faire un bon *uſage* des Sacremens, des graces que Dieu nous confere par leur moyen.

USAGE, ſignifie auſſi, Maniement, jouiſſance, poſſeſſion. Les mineurs, les furieux, les interdits n'ont pas l'*uſage*, le maniement de leur bien. Un enfant n'a pas encore l'*uſage* de la raiſon. Un paralytique n'a pas l'*uſage* de ſes membres. Les Chinois avoient l'*uſage* de l'Artillerie, de l'Imprimerie, avant les Europeans, mais ils n'avoient pas l'*uſage* des horloges.

En ce ſens il ſignifie *uſufruit*, & eſt oppoſé à *proprieté*. On luy a laiſſé l'*uſage* de cette terre pour ſon habitation. Les Beneficiers n'ont que l'*uſage* des fruits de leurs Benefices. Les Moines ont ſouſtenu qu'ils n'avoient pas la proprieté, mais ſeulement l'*uſage* du pain qu'ils mangeoient.

USAGES, au plurier, ſe dit des bois, des paſturages, des broſſailles, des terres vaines & vagues qui appartiennent à des Communautés, où chaque particulier peut mener ſes beſtiaux, ou prendre du bois pour ſon uſage. Les Seigneurs ſont ſujets à s'emparer des *uſages* des Communautés, & à les enfermer en leurs enclos.

USAGE, ſe dit auſſi du droit qu'on a de coupper du bois, ou de mener paiſtre ſes beſtiaux dans des bois ou foreſts du Roy, ou des particuliers, ſeulement pour ſon *uſage*, pour ſe chauffer, ou reparer ſa maiſon & ſes harnois, c'eſt à dire, ſeulement pour ſes beſoins & neceſſitez, & non pas pour en vendre, ni en donner. Cette Abbaye a droit d'*uſage* dans une telle foreſt.

USAGE, ſe dit proverbialement en ces phraſes. Il a mis tout en *uſage*, le vert & le ſec. Il faut mettre tout en *uſage*, le fer & le feu, pour dire, qu'il ne faut rien eſpargner, ſe ſervir de tous moyens pour apporter remede à un grand deſordre, pour venir à bout d'une grande entrepriſe.

USAGER, ERE. ſ. m. Qui a droit d'uſage dans des bois, dans des paſturés. Les *uſagers* ruinent les foreſts. Il faut avoir des gardebois pour les deffendre des entrepriſes, des degaſts que font les *uſagers*.

USANCE. ſ. f. Couſtume, uſage receu. Telle eſt l'*uſance* de ce pays-là. Les Juges doivent avoir égard à l'*uſance* des lieux.

USANCE, eſt auſſi un terme de Mer, de Negoce & de Banque. Ce Facteur ſçait fort bien l'*uſance* du negoce, il en connoiſt bien la pratique. Ce Marchand ſçait bien les *uſances* de la mer, ce qu'il faut ſçavoir pour trafiquer ſur la mer.

USANCE, eſt auſſi le terme d'un mois à l'égard des intereſts, des lettres de change. Cette lettre eſt payable à *uſance*, c'eſt à dire, à un mois; à deux *uſances*, c'eſt à dire, on a deux mois pour la payer. L'*uſance* ordinaire de Portugal eſt de deux mois: celle à double *uſance* eſt de quatre mois. L'*uſance* d'Angleterre, de Hollande, d'Allemagne & d'Eſpagne eſt d'un mois ſeulement. L'*uſance* de France pour le payement des lettres de change eſt reglée par l'Ordonnance à trente jours. On appelle intereſt à toute *uſance*, ou à double *uſance*, celuy qu'on fait payer tous les mois, ou au double.

USANT, ANTE. adj. Terme de Palais. Une fille majeure *uſante* & jouiſſante de ſes droits.

USE.

USER. v. act. Détruire, conſommer, ſoit inſenſiblement, ſoit tout à coup. On *uſe* bien des proviſions dans cette Communauté. Il a bien *uſé* des ſouliers à ſolliciter ce procés. Une forge *uſe* bien du charbon, en conſomme beaucoup. Ce n'eſt plus la mode d'*uſer* ſes habits, ſes meubles, mais d'en changer. Le temps *uſe* toutes choſes, les conſomme inſenſiblement. Une meule de Coutelier *uſe* le fer qu'elle aiguiſe, & *s'uſe* en même temps. Pour faire des lunettes, pour polir le verre & l'acier, il faut l'*uſer* inſenſiblement avec le grais, l'emeril. Il y a des pierres ſi dures, qu'on ne les peut tailler, il les faut *uſer* avec la meule.

USER, en ce ſens ſe dit en choſes morales. C'eſt un homme qui a *uſé* ſa jeuneſſe au ſervice des Grands, & s'il n'a rien fait. Ce Predicateur a *uſé* ſes poulmons à declamer contre les vices, ſes yeux à force de lire. Cette femme a *uſé* trois maris, a été trois fois veuve. L'amitié s'*uſe*. Le vin, les femmes, la desbauche, les fatigues *uſent* un homme, *uſent* l'eſprit, auſſi-bien que le corps.

USER, ſignifie auſſi, Avaler, digerer. Ce malade ne peut plus *uſer* que des bouillons. Il n'eſt pas en eſtat de communier, il ne pourroit pas *uſer* l'hoſtie.

En ce ſens on dit en Medecine, *uſer* de regime, pour dire, ſe conſerver le corps, ne faire point de débauches, ne manger rien de nuiſible, *uſer* de viandes legeres. Il n'*uſe* pas de remedes. Il faut *uſer* ſobrement de la ſaignée.

USER, ſe dit auſſi en Morale, des manieres de vivre, de ſe comporter avec les autres. Comment en *uſez*-vous avec cet ami? luy donnez-vous de l'argent, ou des preſents pour ſon travail? C'eſt un homme qui en *uſe* fort bien, qui m'oblige gratuitement. Il en a *uſé* en honneſte homme, il m'a payé graſſement. C'eſt un ingrat qui en a fort mal *uſé* avec moy. On n'en *uſe* pas de la ſorte entre gens d'honneur. Ce fanfaron en *uſe* fort cavalierement avec les Dames; il en *uſe* familierement avec tout le monde. Parmi les Indiens Sauvages on n'*uſe* point de ceremonie, on ſe met à une table ſans y connoiſtre perſonne.

USER, ſignifie auſſi, Mettre à profit, meſnager, ſe ſervir. Quand un Chreſtien *uſe* bien des graces que Dieu luy fait, cela luy en attire de nouvelles. Ce Miniſtre *uſe* bien de ſa fortune, il la ſçait bien meſnager, il en fait part aux honneſtes gens. C'eſt *uſer* bien de ſes richeſſes, que de faire une deſpenſe honneſte & raiſonnable, en faire part aux pauvres. Chacun veut *uſer* de ſon droit. Il ne faut pas *uſer* de force pour ſe mettre en poſſeſſion de ſes biens.

USER, ſe dit auſſi des paroles. Il ne faut pas *uſer* de paroles deshonneſtes devant les Dames; *uſer* d'equivoque dans les affaires; *uſer* de vieux mots dans l'eloquence; *uſer* de raillerie dans les choſes ſaintes.

USER. ſ. m. Alteration qui ſe fait des choſes par l'uſage. Il y a des draps qui ſont plus beaux à l'*uſer*, qui s'embelliſſent, quand on les a portez quelque temps. Les Marchands diſent en vendant leurs marchandiſes, C'eſt un ſi bon *uſer*, qu'on n'en voit point la fin.

USER, ſe dit proverbialement en ces phraſes. Il en *uſe* comme des choux de ſon jardin, pour dire, comme ſi cela luy appartenoit. Chacun en *uſe* comme il luy plaiſt, pour dire, en fait à ſa fantaiſie.

USÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. Habit *uſé*, eſt un habit qui ne vaut plus rien. Un homme *uſé*, c'eſt un homme qui eſt foible, impuiſſant, qui n'a plus de force. Un cheval *uſé*, eſt celuy dont les jambes ne valent plus rien. Une poitrine, un eſtomac *uſé*, qui ne peut plus parler, digerer. Une penſée, une invention *uſée*, ſe dit de celles qui ſont communes, que tout le monde ſçait. Une paſſion *uſée*, c'eſt une paſſion languiſſante.

USI.

USITE', ÉE. adj. Qui eſt en uſage, dont on ſe ſert. C'eſt une couſtume *uſitée* en Orient, de ne rien manger qui ait eu vie. Le mot *jaçoit* eſt vieux, & n'eſt plus gueres *uſité* en noſtre langue.

USN.

USNE'E. ſ. f. Terme de Chymie. C'eſt de la mouſſe qui croiſt ſur un crane humain, qu'on dit être propre à faire l'onguent des armes, ou ſympathique, dont parlent Paracelſe & Crollius.

UST.

USTION. ſ. f. Terme de Pharmacie. C'eſt une preparation de quelques ſubſtances, qui ſe fait en les brûlant. Les Anciens ſe ſont ſervis de l'*uſtion* des cornes, des ongles, des plumes & autres parties des animaux pour divers remedes. On ſe ſert encore à preſent de l'*æs uſtum*, qui eſt du cuivre bruſlé, qui a ſouffert l'*uſtion*. L'*uſtion* des mineraux eſt une eſpece de calcination.

USU.

USUCAPION. ſ. f. Terme de Juriſprudence. C'eſt la jouïſſance d'une choſe mobiliaire pendant un an, qui tient lieu de fin de non recevoir, comme la preſcription à l'égard des immeubles.

USUEL, ELLE. adj. Choſe dont on ſe ſert à l'ordinaire. Il y a pluſieurs diſpoſitions dans le Droit touchant les choſes *uſuelles*, dont on ſe ſert actuellement.

USUFRUIT. ſ. m. Jouïſſance d'un bien, d'un revenu dont on n'a pas la proprieté. On peut donner la proprieté de ſon bien, & s'en reſerver l'*uſufruit*. La veuve ne jouït que par *uſufruit* de ſon doüaire couſtumier. Le don mutuel entre maris & femmes n'a lieu que pour l'*uſufruit* des biens du predecedé au profit du ſurvivant.

USUFRUITIER, IERE. ſ. m. & f. Qui jouït de l'uſufruit d'un bien, d'un revenu, dont il n'eſt pas proprietaire. Les Beneficiers ne ſont qu'*uſufruitiers*. Les heritiers inſtituës ne ſont qu'*uſufruitiers*, quand il y a des ſubſtituts. Un *uſufruitier* jouït des bois taillis, & ne peut abattre la haute fuſtaye. L'*uſufruitier* eſt obligé à l'entretien des baſtiments.

USURAIRE. adj. m. & f. Qui contient quelque profit deffendu. C'eſt un profit *uſuraire*, de tirer les intereſts d'une promeſſe, d'une obligation, quand il n'y a point de condamnation. Un preſt à la groſſe adventure n'eſt pas *uſuraire*, à cauſe qu'on riſque le fonds de ſon argent.

USURAIREMENT. adverb. D'une maniere uſuraire. Tout ce qui ſe fait *uſurairement* eſt deffendu par les loix.

USURE. ſ. f. Diminution d'une choſe par le temps, par le frottement des parties. L'*uſure* d'un habit, d'une meule de moulin, d'une monſtre. Ce trou ne vient point d'*uſure*, c'eſt un accroc.

USURE, ſignifie auſſi, Intereſt, profit illicite qu'on tire d'une ſomme d'argent contre les loix. On ne doit pas prendre d'intereſt d'un preſt, c'eſt une *uſure*. Lors qu'on n'aliene pas le fonds de ſon argent, quand on prend l'intereſt au plus haut prix que le taux du Roy, ce qu'on appelle au denier fort, c'eſt une *uſure*. Les témoins ſinguliers ſont receus en accuſation d'*uſure*. Il y a des *uſures* à cent pour cent. Les *uſures* ſur mer ſont permiſes, quand on donne ſon argent à la groſſe adventure. Baquet fait mention d'un privilege accordé aux Lombards, portant permiſſion de preſter à *uſure*, qui

fut verifié à la Chambre des Comptes ; & neantmoins ils furent bannis du temps des Rois St. Louis, & Philippe le Bel, & enfin tout à fait exterminez par le Roy Philippe de Valois. On appelloit autrefois tous les Banquiers *Lombards* ; & encore en Allemagne & en Flandres on appelle tous les Changeurs, Banquiers, Usuriers, Revendeurs, de quelque nation qu'ils ſoient, *Lombards* : d'où vient qu'encore à preſent à Amſterdam on appelle la Place du change & la Fripperie, *Places Lombardes*.

USURÉ, ſe dit figurément en Morale. Payer avec *uſure*, c'eſt rendre un ſervice qui vaut bien plus que celuy qu'on a receu. Lors que la reconnoiſſance excede le bienfait, on paye avec *uſure*. Il ſe dit en mal, comme en bien. Malherbe a dit agreablement :

Quand la revolte dans ſon fort,
Par une affreuſe & longue mort
Payá ſi cherement l'*uſure* de ſes crimes.

USURIER, IERE. ſ. m. & f. Celuy ou celle qui preſte à uſure ſur gages, par obligation, qui exige des intereſts illegitimes. Les Juifs ſont des grands *uſuriers* envers les eſtrangers, mais non pas envers leurs freres, ou ceux de la même nation. On fait la rechierche des *uſuriers* de temps en temps.

USURPATEUR. ſ. m. Injuſte poſſeſſeur du bien d'autruy, qui s'en eſt emparé par violence. Ce Prince n'eſt pas un heritier legitime de la Couronne, il en eſt l'*uſurpateur*. Les Nobles de Province jouiſſent de pluſieurs droits ſans titre dont ils ſont *uſurpateurs*.

USURPATION. ſ. f. Action de l'uſurpateur. La pluspart des terres de cette Seigneurie ne ſont que des *uſurpations* ſur le tiers & le quart. Quelques tuteurs de jeunes Princes ont fait l'*uſurpation* de l'autorité ſouveraine.

USURPER. v. act. S'emparer injuſtement du bien d'autruy. Ceſar *uſurpa* la ſouveraine puiſſance de la Republique Romaine Ce Laboureur a *uſurpé* deux ou trois ſillons de terre ſur l'heritage de ſon voiſin. Les Juges Royaux *uſurpent* toûjours quelque choſe de la Juriſdiction des ſubalternes.

USURPER, ſignifie quelquefois, Employer en matiere de mots & de phraſes. Un mot equivoque s'*uſurpe* en pluſieurs ſignifications. En ce ſens il eſt vieux.

USURPÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. Une choſe *uſurpée*, acquiſe de mauvaiſe foy, ne ſe peut preſcrire.

U T.

UT. ſ. m. La premiere des notes de Muſique. *Ut*, re, mi, fa ; la clef de G, re, ſol, *ut* ; de C, ſol, *ut*, fa ; de F, *ut*, fa.

U T E.

UTENCILE. ſ. m. Petit meuble ſervant particulierement à la cuiſine, comme pots, plats, aſſiettes, chaudrons. On le dit auſſi des vaiſſeaux qui ſervent à eſtablir des manufactures, comme de ſucreries, de ſalines, de bieres, &c.

UTENCILES, ſe dit plus ordinairement en termes de Guerre, pour ſignifier les meubles que les hoſtes ſont obligez de fournir aux ſoldats qu'ils logent, qui ſont un lit avec des draps, un pot, un verre, une eſcuelle. Il faut donner auſſi une place au feu & à la chandelle de l'hoſte. L'*utencile* ſe fournit quelquefois en argent, quelquefois en eſpece. Ce mot vient de *utenſile*, dont les Latins ont uſé en cette ſignification. Menage.

UTERIN, INE. adj. Qui concerne le ventre des femmes, ou la matrice. On appelle des freres *uterins*, des ſœurs *uterines*, ceux qui ſont nez d'une même mere, quoy qu'ils ſoient de deux lits, ou engendrez de peres differents.

On appelle en Medecine fureur *uterine*, une maladie de la vulve ou matrice qui jette des fumées au cerveau, qui cauſent de grands emportements & deshonneſtes aux femmes qui ont une paſſion d'amour indomptable. La plus-part des Religieuſes qu'on croit poſſedées, ne ſont que des malades de fureur *uterine*. Manjot Medecin de Paris a eſcrit un beau Traitté de la fureur *uterine*.

U T I.

UTILE. adj. m. & f. & ſ. Qui ſert, qui eſt profitable, avantageux. Un Magiſtrat doit procurer tout ce qui eſt *utile* à la Republique. Les plus belles ſciences ne ſont pas les plus *utiles*. Bienheureux celuy qui peut joindre l'honneſte à l'*utile*. On demande en faiſant des offres de ſervice, A quoy vous puis-je être *utile* ?

En Juriſprudence on appelle le domeine *utile*, les fruits, les revenus d'une terre, d'un domeine, par oppoſition à la ſeigneurie directe, qui n'a que la ſuperiorité & la mouvance.

UTILEMENT. adv. D'une maniere utile. Ce Reſident a ſervy fort *utilement* le Roy par les advis qu'il a donnés. On dit au Palais, que des creanciers ſont colloquez *utilement*, quand ils ſont mis en ordre tant qu'il y a du fonds, enſorte qu'ils ſoient effectivement payez. Des mineurs ſont tenus de payer les ſommes qu'ils ont empruntées, quand elles ont été employées *utilement* pour eux.

UTILITÉ. ſ. f. Profit, avantage. L'Algebre eſt une ſcience curieuſe, mais elle n'apporte aucun profit, ni *utilité*. On doit empêcher tous les monopoles qui vont contre l'*utilité* publique. En ce monde chacun ne ſonge qu'à ſon *utilité* particuliere.

W A T.

WATREGAN. ſ. m. On prononce *Ouatregan*. C'eſt un mot Flaman venu en uſage en France depuis les nouvelles conqueſtes du Roy. Il ſignifie un canal ou foſſé plein d'eau, qui ſert à ſeparer les heritages, à aller d'une ville à une autre. Tout le terrain de la Flandre eſt couppé par une infinité de *watregans*. Ce mot eſt compoſé de *water*, qui ſignifie *eau*, & de *gang*, qui ſignifie *allure* en Flaman, *ductus*, *iter*.

WERP, & WERPIR, ſont deux vieux mots qui ſe trouvent dans les Couſtumes, qui ſignifient *ſaiſine* & *livrer*, d'où eſt venu auſſi le mot de *guerpir*, qui ſignifie *quitter* & *delaiſſer*. Ils ne ſont plus en uſage, ſi ce n'eſt en leurs compoſez *deguerpir* & *deguerpiſſement*.

U V E.

UVE'E. ſ. f. Terme de Medecine, qui ſe dit de la troiſiéme tunique de l'œuil où eſt l'iris & la prunelle, qu'on appelle ainſi, parce qu'elle reſſemble à un grain de raiſin dont on auroit oſté la queuë. On l'appelle autrement *thagoïde* & *choroïde*.

V U I.

VUIDANGE. ſ. f. Eſtat d'un tonneau qui eſt en perce. Ce Tavernier a toûjours huit ou dix tonneaux en *vuidange*.

VUIDANGES, au plurier, ſe dit des terres qu'on tire des puits, des foſſez qu'on creuſe, des ordures & des decombres qu'on enleve des maiſons, & des foſſes à privez. On porte les *vuidanges* aux voyries & autres lieux deſtinez pour cela.

VUIDANGE, ſe dit auſſi de l'enlevement des bois qui ſont ſur les ventes d'une foreſt abattuë. Les Marchands

n'ont

n'ont qu'un certain temps pour faire la *vuidange* des bois, dont la coupe leur a été adjugée.

VUIDANGES, ſe dit auſſi de l'excrement de pluſieurs animaux qui ont divers noms particuliers : comme celle du loup s'appelle *fiente* ; du cerf, *fumée*, ou *troche* ; du lapin, *crotte* ; du liévre & de la perdrix, *feſis*, &c.

VUIDANGEUR. ſ. m. Celuy qui vuide les foſſes à privez. Le Roy a fait un don à François Toulmay ſon Juré *Vuidangeur*, de toutes les matieres fecales de Paris par Lettres patentes duëment verifiées.

VUIDE. adj. m. & f. & ſ. m. Qui n'eſt rempli d'aucun corps. Epicure a ſouſtenu qu'il y avoit du *vuide* dans la nature, ſans lequel on ne peut expliquer le mouvement, ni la rarefaction. La machine pneumatique de Mr. Boyle fait voir qu'il y a du *vuide*, puis qu'on peut pomper l'air d'un vaiſſeau dans lequel les animaux ne peuvent plus vivre. Les Anciens ont crû que l'elevation de l'eau dans les pompes aſpirantes ſe faiſoit par la crainte du *vuide* ; au lieu qu'elle eſt cauſée par la peſanteur de l'air. On a découvert qu'il y avoit du *vuide* par la peſanteur de l'air & par le moyen de l'argent-vif. On en attribuë l'invention à Toricelli. Elle fut publiée en Italie en 1643. & le Pere Valerien Magni Capucin de Pologne pretend avoir donné le premier la ſcience de ce ſecret en 1647. Avant que le monde & ſa matiere fuſſent creés, tout l'eſpace qu'ils occupent étoit *vuide*. Ce mot vient de l'Italien *vuoto*. Menage.

VUIDE, ſe dit auſſi de ce qui n'eſt rempli que d'air, au lieu de ce qui étoit deſtiné à mettre dedans. Quand on a tiré le vin d'un tonneau, on dit qu'il eſt *vuide*. Une chambre *vuide*, c'eſt celle où il n'y a point de meubles. Une maiſon *vuide*, c'eſt celle qui n'eſt point habitée. Un eſtomac, un ventre *vuide*, c'eſt celuy qui n'eſt pas plein d'aliments. On ne va point voir les Princes d'Orient les mains *vuides*, c'eſt à dire, ſans leur faire des preſents.

VUIDE, ſe dit en Maçonnerie, de ce qui n'eſt pas entierement plein, ou ſolide. On a fait marché de ce mur à dix francs la toiſe tant plein que *vuide*, c'eſt à dire, y comprenant les feneſtres & les portes, comme ſi c'étoit un mur ſolide.

En Medecine, on dit qu'il vaut mieux eſtre plein que *vuide*, pour dire, qu'il faut qu'il y ait quelque aliment ſur quoy la chaleur naturelle puiſſe agir. Les Tailleurs diſent qu'un habit eſt brodé & chamarré tant plein que *vuide*. On dit auſſi, Laiſſez du *vuide* dans ce cahier pour le remplir d'une harangue, d'une citation.

Les Medecins appellent les jours *vuides*, ceux qui ne ſont pas critiques, pendant leſquels ils peuvent purger ſeurement, comme ſont le 6. le 8. le 10. le 12. le 16. & le 18. de la maladie.

VUIDE, ſe dit figurément en choſes morales. Son cœur eſt *vuide* de paſſions, pour dire, Il n'a ni amour, ni haine, ni ambition. On voit des livres entiers qui ſont *vuides* de ſens, de penſées, de raiſonnements, de doctrine, où il n'y a rien de tout cela. Il y avoit bien du *vuide* dans cette harangue, beaucoup de lieux foibles.

A VUIDE. adv. Qui n'eſt pas plein. Le coche d'Orleans s'en eſt retourné *à vuide*, il n'a point trouvé de charge. On dit qu'un homme marche *à vuide*, pour dire, qu'il n'a rien à manger.

VUIDE, ſe dit proverbialement en ces phraſes. Cet homme a des chambres *vuides* dans ſa teſte, pour dire, qu'il manque de cervelle, qu'il eſt fou. On dit qu'il a toûjours dix aunes de boyaux *vuides* pour feſtoyer ſes bons amis, pour dire, qu'il a toûjours bon appetit.

VUIDER. v. act. Deſemplir, oſter ce qui étoit dans quelque choſe. On *vuide* les pots, les verres, les bouteilles dans la débauche. Le jeu, la dépenſe *vuident* la bourſe. *Vuidez* ce ſac, ce coffre, cette armoire, pour voir ce qu'il y a dedans.

VUIDER, ſignifie auſſi, Deſloger, oſter les meubles d'une chambre, d'une maiſon. Il faut *vuider* les lieux à Paſques, ils ſont loüez. On l'a fait *vuider* de cette terre par un arreſt qui l'en a évincé. On appelle auſſi *vuider* les ventes, quand un Marchand eſt obligé de faire enlever tout le bois qu'il a abattu dans une foreſt en certain temps ordonné.

On dit auſſi, qu'un depoſitaire *vuidera* ſes mains en celles d'un tel creancier, quand on ordonne qu'il luy payera ce qu'il doit, ou les deniers dont il eſt chargé. On oblige les roturiers & gens de main morte à *vuider* leurs mains des heritages nobles qu'ils poſſedent, s'ils n'ont payé le droit de francfiefs ou l'indemnité.

VUIDER, ſignifie auſſi, Quitter le pays. Il y a eu un ordre qui l'a obligé de *vuider* le Royaume. Sa banqueroute l'a obligé de *vuider* de la Province, il n'a plus oſé paroiſtre.

VUIDER, ſignifie encore, Se purger. Cette medecine luy a bien fait *vuider* de la bile, luy a bien *vuidé* le ventre, l'eſtomac. Un homme noyé ſe *vuide* & revient ſur l'eau.

On dit auſſi en Fauconnerie, *vuider* un oiſeau, pour dire, le purger ; & *vuider* une volaille, pour dire, l'habiller, luy oſter la poche & le geſier. On dit auſſi, faire *vuider* le gibier, pour dire, le faire partir, quand les oiſeaux ſont montez & deſtournez.

VUIDER, en termes d'Artiſans ſignifie, Oſter ce qui eſt au milieu d'une choſe, y faire des ouvertures. Ainſi on dit, *vuider* un canon, pour dire, le percer, le forer. *Vuider* une roue, *vuider* un cercle, &c. *Vuider* des terres, emporter les decombres.

VUIDER, ſe dit figurément en choſes morales, & ſignifie, Terminer, finir une affaire, un different. Il eſt temps de *vuider* d'affaires, d'en ſortir. Pour *vuider* d'affaires, il faut payer ce qu'on doit. Ce Juge eſt fort expeditif, il *vuide* bien des procez en peu de temps. Il faut *vuider* les cauſes ſommaires ſur le champ & à l'Audience, ſans appointement & ſans eſpices. La bataille de Pharſale *vuida* le different de Ceſar & de Pompée.

On dit proverbialement & ironiquement, Voilà un homme bien *vuidé*, une choſe bien *vuidée*, pour dire, Voilà un homme laid & malpropre, une choſe malfaite, mal baſtie.

VUIDÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

VUIDÉ, en termes de Blaſon, ſe dit de ce qui eſt eſchancré, & dont la largeur eſt diminuée par une ligne courbe. La croix de Thoulouſe eſt d'or, cleſchée, *vuidée* & pommetée. On le dit auſſi des croix & autres pieces ouvertes, au travers deſquelles on voit le champ ou ſol de l'Eſcu.

V U L.

VULGAIRE. adj. m. & f. & ſubſt. Commun, trivial, ordinaire. Les opinons *vulgaires* ſont les plus fauſſes. C'eſt un homme *vulgaire*, une penſée *vulgaire*, qui a été dite cent fois. Le Sage s'accommode aux ſentiments du *vulgaire*, & s'en reſerve le jugement. Les proverbes ſont des façons de parler *vulgaires*.

VULGAIREMENT. adv. Dans l'opinion vulgaire, commune. On dit *vulgairement*, pour dire, communément, proverbialement.

VULGATE. ſ. f. Traduction tres-ancienne de la Bible, dont l'Auteur eſt inconnu, & qui eſt receuë dans l'Egliſe Catholique comme Canonique. Quand on cite un paſſage de l'Eſcriture Sainte, on le prend dans la *Vulgate*, pluſtoſt que dans la Verſion des LXX. ou de St. Jerôme.

VULNERABLE. adj. m. & f. Qui peut être bleſſé. Achille n'étoit *vulnerable* que par le talon, au dire

des Poëtes. Les corps glorieux ne ſont plus *vulnerables*.

VULNERAIRE. adj. Terme de Chirurgie. C'eſt une epithete qu'on donne à une potion propre pour la gueriſon des playes, ulceres & fiſtules deſeſperées. Elle eſt compoſée de pluſieurs ſimples, dont on trouvera le denombrement dans les Oeuvres d'Ambroiſe Paré, de la Framboiſiere & autres. Elle ſert à tenir les humeurs du malade temperées, & à empêcher l'inflammation & la fiévre.

VULVE. ſ. f. C'eſt un nom que les Medecins donnent à la matrice, qui vient du Latin *vulva*, *quaſi valva*, *porte*.

UVULE. ſ. f. Terme de Medecine, eſt une petite chair ſpongieuſe qui pend du palais en la bouche auprés des conduits des narines, qui ſert à rompre la force de l'air trop froid, afin qu'il n'entre pas trop viſte dans les poulmons. On l'appelle autrement *luette*.

U Z I.

UZIFUR. Terme de Chymie. C'eſt ainſi que quelques Chymiſtes appellent le cinnabre compoſé de ſoulfre & de mercure.

X.

X. La vint-&-uniéme lettre de l'Alphabeth François, qui a la prononciation du *cs*. C'eſt une lettre double qu'on a empruntée du Latin. Les Anciens y bornoient leur Alphabeth, comme on voit dans Quintilien. Aymoin aprés Gregoire de Tours dit que Chilperic fils de Clotaire I. ordonna que les lettres *x*, *ch* & *ph* ſeroient adjouſtées à noſtre Alphabeth, qu'elles ſeroient enſeignées aux enfans, & que les livres precedens ſeroient redeſcrits ou effacez avec la pierre ponce. Il y a là-deſſus une grande diſpute entre les Sçavants.

X, eſt auſſi une lettre numerale, qui ſignifie *dix*, ſuivant ce vers :

X *ſupra denos numero tibi dat retinendos.*

Quand on met un titre deſſus, il vaut *dix mille*.

X I P.

XIPHOIDE. adj. Terme de Medecine. C'eſt un nom qu'on donne au cartilage qui termine la cloſture de la poitrine par devant, qui eſt au bas du ſternon ou du brechet. On l'appelle vulgairement *fourchette*, parce qu'il ſe diviſe en deux comme une fourche.

Y.

Y. Vint-&-deuxiéme lettre de l'Alphabeth François, qui n'a que le même ſon de l'*i* voyelle, mais qu'on a conſervée dans les mots Grecs pour marquer leur origine, & répondre à leur *ypſilon*. Dans les mots qui ſont communs & fort maniez, on ſe diſpenſe maintenant de ſuivre cette orthographe reguliere, qui vouloit qu'on miſt des *y* Grecs à tous les mots qui avoient un *ypſilon* dans le Grec, d'où ils étoient derivez. On le conſerve encore dans les diphthongues, & on s'en eſt auſſi ſervi pour marquer les *i* qui ſont à la fin des mots, parce que les Eſcrivains ont trouvé que ſa queuë étoit commode pour s'eſgayer, & faire des traits qui peuvent orner les marges & le bas des pages. L'Y étoit, ſelon Pythagore, un ſymbole de la vie, à cauſe que le pied repreſentoit l'enfance, & que la fourche ſignifioit les deux chemins du vice & de la vertu, où on entroit ayant atteint l'âge de la raiſon.

Y, eſt auſſi une lettre numerale qui ſignifie 150. ou ſelon Baronius, 159. ſuivant ce vers :

Y *dat centenos & quinquaginta novenos.*

Si on met un titre au deſſus, il ſignifie 150. *mille*.

Y. Adverbe relatif qui marque le lieu. Je n'*y* vais pas. Allons *y* de compagnie. Il *y* fait bon. Je m'*y* botte. Je n'*y* puis répondre. Je m'*y* trouverai. Il *y* a bien 20. années. Tant *y* a que &c.

Y E U.

YEUSE. ſ. f. Eſpece de cheſne qui a une eſcorce unie & rouſſe. On l'appelle autrement *cheſne verd*, parce qu'il conſerve tout l'hiver la verdeur de ſes feuilles, qui ſont ſemblables au laurier, mais blancheaſtres, rudes au dehors, & liſſées par deſſous, & ſi dentelées, qu'elles ſemblent des eſpines. Son bois eſt maſſif & dur, d'un rouge noiraſtre & d'aſſez belle hauteur. Le charbon d'*yeuſe* n'enteſte point. Il y en a une eſpece eſpineuſe, l'autre ſans eſpines. Son gland eſt moindre que celuy du cheſne, & a moins de vertu : mais outre ſon gland, elle produit une petite graine rougeaſtre que les Anciens appelloient *coccus*, dont ils n'ont pas connu l'uſage, parce que c'eſt de cette graine qu'on fait la belle eſcarlate des Gobelins. L'arbre s'appelle en Latin *ilex*.

YEUX. Voyez OEUIL.

Y N C.

YNCA. ſ. m. Terme de Relations. C'eſt un nom qu'on donnoit autrefois aux Rois du Perou & aux Princes de leur maiſon, qui ſignifioit proprement *Seigneur*, *Roy* & *Empereur*, ou *du Sang Royal*. Le Roy s'appelloit particulierement *Capac Yuca*, qui ſignifie *Grand Seigneur*. Leurs femmes s'appelloient *Pallas*, & les Princes *Yucas* ſimplement. Avant l'arrivée des Eſpagnols ils étoient extremement puiſſants & redoutez. Les peuples croyoient qu'ils étoient fils du Soleil, & que les *Yucas* du Sang Royal n'avoient jamais commis aucune faute. Quand quelqu'un choquoit tant ſoit peu la Majeſté Royale, toute la ville d'où il étoit étoit demolie. Ils avoient de ſuperbes baſtimens, & l'on voyoit des ſales de 200. pas de long, & de 60. de large, où il tenoit bien 3000. perſonnes. Quand le Roy avoit couché une ſeule fois en voyageant dans une maiſon, on muroit la chambre, afin que perſonne n'y entraſt jamais. On en faiſoit de même à la chambre où le Roy étoit mort. On y enfermoit tout l'or & tout l'argent, & les meubles qui s'y trouvoient, & on baſtiſſoit un autre corps de logis pour le ſucceſſeur. On enterroit avec le Roy defunt toute ſa vaiſſelle d'or & d'argent, ſa batterie de cuiſine, ſes habits & joyaux, & même les meubles de toutes ſes autres maiſons. Les ſerviteurs domeſtiques & les femmes les plus cheries des *Yucas* s'immoloient à la mort, & ſe laiſſoient enterrer en vie dans leur tombeau. Voyez en les autres magnificences & particularités dans l'Hiſtoire de Garcilaſſo de la Vega.

Y O I.

YOIDE. adj. m. Terme de Medecine. C'eſt le nom qu'on donne à un os qui ne touche point les extremitez des autres, & qui n'a aucune articulation avec eux ; & pour cette raiſon on ne le monſtre point dans les ſqueletes, étant ſeulement lié par des chairs & des muſcles. On l'appelle auſſi *ypſiloïde*, parce qu'il reſſemble à un y-

ſilon ou y Grec ; ou *lambdoide*, parce qu'il reſſemble à un lambda renverſé. Il eſt ſitué à la racine de la langue, d'où vient que quelques-uns l'appellent l'*os du gavion* ; & il eſt l'appuy & le fondement des muſcles de la langue & du larinx. Il a cette figure pour donner paſſage à la reſpiration & aux aliments.

Y P E.

YPEREAU. ſ. m. Eſpece d'orme à larges feuilles, qui a été apporté en France par des Flamans de la ville d'Ypres.

Y P S.

YPSILOIDE. adj. Terme d'Anatomie. C'eſt la troiſiéme vraye future du crane, ainſi nommée, parce qu'elle reſſemble à un ypſilon ou y Grec. On l'appelle auſſi *lambdoide*.

On appelle auſſi *ypſiloïde*, un os qui eſt vers les arteils, qui n'a aucune articulation avec les autres.

Y V O.

YVOIRE. ſ. m. & f. Dent ou pluſtoſt deffenſe de l'elephant, en forme de longue corne, qui naiſt des deux coſtez de ſa trompe. Les Tabletiers, les Sculpteurs employent, poliſſent l'*yvoire*. Un cornet d'*yvoire*, une boeſte d'*yvoire*. Dioſcoride eſcrit qu'en faiſant cuire l'*yvoire* avec la racine de mandragore l'eſpace de ſix heures, elle s'amollit en ſorte que l'on en peut faire tout ce que l'on veut. L'*yvoire* de l'Iſle de Ceylan & de l'Iſle d'Achem a cela de particulier, qu'il ne jaunit point, comme celuy de la terre ferme & des Indes Occidentales : ce qui le rend plus cher que l'autre. L'*yvoire* ſe noircit tellement par la calcination, qu'elle ſert aux Peintres à faire leur noir.

YVOIRE, ſe dit figurément & poëtiquement de ce qui eſt dur & blanc. Des dents d'*yvoire*, un ſein d'*yvoire*.

Y V R.

YVRE. adj. m. & f. Qui a trop beu de quelque liqueur, dont les fumées font perdre la connoiſſance & le mouvement, en offuſquant le cerveau. Les gens du Nord ne quittent point la table, qu'ils ne ſoient *yvres* à ne voir goute, à ne ſe pouvoir remuer, *yvres* comme une ſouppe. Il ne faut point raiſonner avec un homme *yvre*. On dit auſſi, Je ne ſuis ni fou, ni *yvre*, pour dire, Je ſuis en mon bon ſens.

YVRESSE. ſ. f. L'effet que cauſe le vin, ou autre choſe ſemblable en une perſonne yvre. L'*yvreſſe* du cidre d'abricot dure long-temps. L'*yvreſſe* eſt differente aux hommes ſuivant leur temperament : l'une eſt gaye, l'autre endormie, l'autre furieuſe.

YVROGNE, ESSE. ſ. m. & f. & adj. Qui a accouſtumé de s'enyvrer, qui eſt ſujet au vin, qui en prend ſouvent par excez. Bacchus étoit le Dieu des *yvrognes* chez les Payens.

Un jeune Medecin vit moins qu'un vieil *yvrogne*,

dit Regnier. Cet Artiſan eſt bon Ouvrier, mais c'eſt un maiſtre *yvrogne*. Colletet a dit en une chanſon :

Qu'à la table il fait beau voir
Ta gentille trogne,
Maintenir en ſon devoir
Tout un peuple *yvrogne*.

Il n'y a gueres que les harangeres, les crieuſes de vieux chapeaux qui ſoient *yvrogneſſes*. Ce mot vient du Latin *ebrionius*. Menage.

YVROGNER. v. n. Boire ſouvent & par excez. J'ay chaſſé ce valet, parce qu'il ne faiſoit qu'*yvrogner*.

YVROGNERIE. ſ. f. Vice de celuy qui eſt yvrogne, qui boit ſouvent & avec excez. Les Lacedemoniens faiſoient enyvrer leurs eſclaves pour faire horreur de l'*yvrognerie* à leurs enfants. Les Indiens tiennent que l'*yvrognerie* eſt une eſpece de rage ; & dans leur langue le mot de *ramjan* qui ſignifie un *yvrogne*, ſignifie auſſi un *enragé*.

YVROYE. ſ. f. Mauvaiſe herbe, & graine qui croiſt parmi le froment, qui enyvre, quand il y en a dans le pain. On l'a ainſi nommée en François, parce qu'elle enyvre. L'*yvroye* s'engendre des grains de froment & d'orge ſemez en lieux trop humides, ou putrefiez & corrompus de trop grandes pluyes en hiver. Elle a une feuille eſtroite, veluë & & fort graſſe. Sa tige eſt plus greſle que celle du froment, à la cime de laquelle ſort l'eſpi, long, & chargé de petites gouſſes piquantes, où on trouve trois ou quatre grains amoncelez, & couverts d'une bourre aſſez forte. Theophraſte dit que l'*yvroye* ſe change auſſi en froment, comme fait auſſi l'eſpeautre, & comme fait le cypés femelle en cyprés maſle. Il y a auſſi une *yvroye* ſauvage dont Dioſcoride fait mention, qu'il appelle *phœnix*. En quelques lieux on l'appelle *lueil*, ou *zizanie* ; en Latin *lolium*, *zizania*, ou *hordeum marinum*, parce que ſes feuilles ſont ſemblables à l'orge.

On dit figurément, & par un proverbe tiré de la Sainte Eſcriture, ſeparer l'*yvroye* d'avec le bon grain, pour dire, ſeparer les bons d'avec les meſchants.

Z.

Z. Vint-troiſiéme & derniere lettre de l'Alphabeth François, qui eſt conſone, & qu'on prononce *zede*. Le z ſe joint ſouvent avec l'e maſculin dans le pluriel : comme *donnez*, *voyez*.

Z, eſt auſſi une lettre numerale qui ſignifie 2000. ſuivant ce vers :

Ultima Z *canens finem bis mille tenebit.*

Si on met un titre au deſſus, il ſignifie *deux mille fois mille*.

Z A G.

ZAGAYE. ſ. f. Arme dont ſe ſervent les Mores, qui eſt une eſpece de javelot qu'ils lancent avec grande adreſſe à cheval.

Z A I.

ZAIN. ſ. m. Mineral qui s'appelle autrement *antimoine femelle*. C'eſt celuy qu'on meſle avec l'eſtain qu'on appelle *d'antimoine*, pour le blanchir & le durcir. On l'appelle auſſi *eſtain de glace*.

ZAIN. adj. Terme de Manege, ſe dit d'un cheval qui n'eſt ni gris ni blanc, & qui n'a aucune marque blanche ſur le corps.

Z A N.

ZANI. ſ. m. Eſpece de Bouffon qui eſt particulierement en vogue en Italie. Menage derive ce mot du Latin *ſannio*, ou du Grec *ſannos*, ſignifiant la même choſe.

Z E D.

ZEDOIRE. ſ. m. Terme de Pharmacie. C'eſt une graine aromatique qui reſſemble fort au gingembre, mais il eſt de meilleure odeur, & n'eſt point du tout ſi acre.

ZELATEUR. ſ. m. Celuy qui agit avec grande chaleur, grande affection pour le ſervice de Dieu & du public. Saint Paul eſtoit un grand *zelateur* de la Religion. Brutus eſtoit grand *zelateur* de la liberté Romaine.

ZELE. ſ. f. Ardeur, paſſion qu'on a pour quelque choſe. C'eſt le *zele* de la Religion qui animoit les Apoſtres & les Martyrs. Les Romains avoient bien du *zele* pour la deffenſe de la patrie. C'eſt un *zele* indiſcret, de corriger ſon prochain avec ſcandale.

Les Poëtes ſe ſervent quelquefois de *zele* pour ſignifier l'*amour*. Il luy a témoigné ſon *zele* en toutes occaſions. En ce ſens il vieillit.

ZELÉ, ÉE. adj. Qui a du zele, de la paſſion pour la gloire de Dieu, pour la patrie. Les devots *zelez* ſont ſouvent inconſiderez & emportez. Il y a des Huguenots auſſi *zelez* que des Catholiques.

Z E N.

ZENIT. ſ. m. Terme d'Aſtronomie. C'eſt le point vertical, ou le point du ciel qui eſt directement ſur nôtre teſte, par lequel paſſent tous les azimuts ou cercles verticaux. Il eſt diametralement oppoſé à *nadir*, qui eſt le point du ciel directement ſous nos pieds, & où habitent nos vrays Antipodes. Le *zenit* eſt auſſi appellé le pole de l'horiſon, parce qu'il en eſt eſloigné de 90. degrez.

Z E P.

ZEPHIR, ou ZEPHIRE. ſ. m. Vent qui ſouffle du point cardinal de l'horiſon du coſté d'Occident. On l'appelle ſur la Mediterranée *vent de Ponent* ou du Couchant; ſur l'Ocean le *vent d'Oüeſt*. On l'appelle auſſi *Favonius*, & quelques-uns le confondent avec *Africus*, qui ſouffle de l'Occident d'hiver, à cauſe de ſon voiſinage. Il vient du mot Grec, qui ſignifie *donnant la vie*. Il eſt contraire aux Chaſſeurs, parce qu'il ſouffle prés de terre, & qu'il eſt humide, & ainſi il emporte l'odeur du gibier; car toute odeur vient du ſel, qui a des qualitez chaudes & ſeches, comme remarque Gorluits en ſon Abregé Geographique.

ZEPHIR, ſe dit poëtiquement des vents doux & agreables, & de ceux qui viennent au printemps. Le plus ſage s'endort ſur la foy des *zephirs*. Ce ſont les *zephirs* qui font éclorre les roſes. Les Anciens ont dit que les *zephirs* faiſoient concevoir les cavales de Portugal. Son ame eſt ſortie du corps comme un doux *zephir*. Le printemps ramene les *zephirs*, la belle ſaiſon.

ZEPHIR, ſe perſonnifie quelquefois; & alors on dit *zephire*. Les Poëtes diſent que Mercure eſt deſcendu en terre ſur le dos des *Zephires*. Les amants envoyent leurs ſoûpirs à leurs maiſtreſſes ſur l'aile des *Zephires*. Les folaſtres *Zephires* ſe meſloient dans ſes beaux cheveux.

Z E R.

ZERO. ſ. m. Caractere d'Arithmetique formé comme un o, qui ne vaut rien tout ſeul, mais qui augmente du decuple la valeur de celuy qui le precede du coſté gauche. Dans les Tables Aſtronomiques on voit que l'elevation du pole d'un tel lieu eſt de 45. degrez, *zero* minutes & 35. ſecondes. Pour eſcrire deux cens mille, il faut mettre un deux ſuivi de cinq *zero*. Quelques-uns derivent ce mot par tranſpoſition de l'Hebreu *ezor*, qui ſignifie *cingulum*, parce que l'o en repreſente la figure.

On dit proverbialement, qu'un homme eſt un *zero*, ou un *o* en chiffre, pour dire, que c'eſt un homme inutile dont on ne fait aucun eſtat, dont on ne compte point la voix.

Z E S.

ZEST. ſ. m. Pellicule dure qui eſt au milieu de la noix, qui eſt entre ſes quatre cuiſſes. Quelques Medecins aſſûrent que le *zeſt* ſeché & beu avec du vin blanc environ demi-once guerit la gravelle.

ZEST, eſt auſſi un petit inſtrument avec lequel on ſouffle de la poudre ſur des cheveux, ſur une perruque. C'eſt une eſpece de bourſe de cuir qui s'enfle & ſe ſerre par le moyen d'une baleine, & qui a une petite ouverture d'yvoire.

ZEST, eſt auſſi un petit morceau de pelure d'orenge, duquel on eſpreint le jus ſur un verre de vin, afin qu'il en ſente l'odeur. On le paſſe quelquefois à la chandelle, on on luy fait faire ſon effet contre le nez.

ZEST, ſe dit quelquefois ironiquement, & abſolument, pour montrer qu'on ne fait point de cas d'une choſe, qu'elle eſt de nulle valeur, comme le *zeſt* qui eſt au milieu de la noix. Cela ne vaut pas un *zeſt*. On a beau le menacer, il dit *zeſt*, il ne fait que s'en moquer.

Z I G.

ZIGZAG. ſ. m. Petite machine compoſée de pluſieurs rangs de tringles plattes diſpoſées en ſautoir ou loſenge, clouées & mobiles tant dans le centre que par les extremitez, en telle ſorte qu'elle s'allonge par un des bouts, ou ſe retire, ſelon qu'on manie les deux branches par où on la tient. Les enfants font des joüets avec des *zigzags* pour ſe faire des malices.

On fait auſſi de ces machines en grand. A la guerre il y a des ponts & des eſchelles en forme de *zigzag*. La grande machine de Marli qui eleve les eaux de la Seine plus de 400. pieds pour les mener à Verſailles, eſt une eſpece de *zigzag* merveilleux.

Z I N.

ZINZEMBRE. ſ. m. Fruit aromatique qui vient aux Indes Orientales, deſcrit dans l'Hiſtoire du Pere Euſebe de Nuremberg.

Il y en a un autre d'Occident qu'on appelle *chile* ou *poivre de Mexique* ou *de Tabaſco*, parce qu'il vient en abondance en cette Province. Laet dit que c'eſt le fruit d'un arbre domeſtique appellé *xocoxichilt*, qui eſt fort grand, ayant les feuilles d'orenger fort odorantes, auſſi-bien que les fleurs, qui ſont rouges comme grenades, les fruits roux & pendans par grappes, qui ſont d'abord verds, puis roux, & à la fin noirs, d'un gouſt acre & mordicant, chauds & ſecs au troiſiéme degré.

ZINZOLIN. ſ. m. C'eſt un nom qu'on donne à une eſpece de couleur qui tire ſur le rouge, dont la teinture eſt faite du ſuc d'une plante que les Latins appellent *hyſginum*, dont parle Pline; & de ſon diminutif *hyſginolinum* a eſté fait *zinzolin*. Bochart le derive de l'Arabe *giolgiolan*, qui ſignifie *ſeſame*, plante qui a une feuille rouge de couleur *gingeoline*.

Z I Z.

ZIZANIE. ſ. f. Mauvaiſe graine qui croiſt parmy le bon grain. Voyez YVROYE.

ZIZANIE, ſe dit figurément en Morale, & ſignifie, Diſcorde, diviſion, meſintelligence. Malheureux ſont ceux qui ſement la *zizanie* dans une famille, dans une communauté, parmy les peuples.

ZOC.

ZOCLE. ſ. m. Eſpece de petit piedeſtal ou membre quarré qui ſert à poſer un buſte, une ſtatuë, ou autre choſe ſemblable, à laquelle on veut donner quelque élevation. Ce mot vient de *ſocus* Latin, qui ſignifie *ſandale*, ou patin qui ſert à elever. On l'eſcrit auſſi *ſocle*.

ZOD.

ZODIAQUE. ſ. m. Terme d'Aſtronomie. C'eſt un des ſix grandes cercles de la ſphere, dans lequel le Soleil & les autres Planetes ſe meuvent. Il eſt diviſé en douze Signes ou Conſtellations. Le Soleil parcourt le *Zodiaque* en 365. jours & prés de ſix heures, la Lune en 27. jours; Saturne en 30 ans. On donne au *Zodiaque* ſix à huit degrez de latitude, à cauſe de l'obliquité des orbites des autres Planetes à l'égard de celle du Soleil, lequel ne ſort point de l'Ecclyptique. Ce mot vient du Grec *zoon* qui ſignifie *animal*, à cauſe des Conſtellations qu'il porte; ou ſelon d'autres du mot *zoi*, qui ſignifie la *vie*, ſur laquelle les aſtres qu'il contient ont grand pouvoir.

ZON.

ZONE ſ. f. Terme de Geographie. C'eſt une des portions du globe terreſtre, quand il eſt diviſé en cinq parties conſiderées ſelon qu'il fait froid ou chaud en chacune. La *Zone torride*, eſt celle qui eſt ſous l'Equateur, renfermée entre les deux Tropiques. Les deux *Zones Temperées* ſont enfermées entre les Tropiques, & les Cercles Polaires. Les deux *Zones Froides* ou *Glaciales* s'eſtendent depuis les Cercles Polaires juſqu'aux Poles. Les Anciens ont crû la *Zone* Torride inhabitable à cauſe du chaud, & les deux Glaciales à cauſe du froid. Cependant dans les mois de Juin, Juillet, & Aouſt, on ſent un grand froid en pluſieurs endroits qui ſont ſous la Ligne. Albert & Avicenne s'étoient doutez de cette erreur, parce qu'ils ont dit que l'habitation eſtoit plus douce ſous l'Equinoctial, que ſous les Tropiques. A l'égard des Glaciales, on n'a pû encore naviger que juſqu'au 75. degré. Cependant l'Hiſtoire des Lapons de Schoepfer aſſûre que quelquefois la chaleur y eſt ſi grande, qu'on ne ſçauroit eſtre un moment pieds nuds ſur une pierre ſans ſe bruſler. Elle dit auſſi, que les animaux y deviennent tout blancs, & ſur la fin de May, reprennent leur couleur ordinaire. Pline avoit desjà dit que l'air y eſtoit fort temperé, mais ſans fondement, auſſi-bien que Guillaume Poſtel, qui conſtituë le Paradis terreſtre ſous le Pole Arctique.

On appelle figurément *zone torride*, un lieu fort chaud en eſté. La campagne de Rome en Italie eſt une *zone torride*, il fait dangereux de la paſſer à midi en eſté. Le Pont-neuf de Paris eſt une *zone torride*, où il n'y a point d'ombre, ni d'abri.

ZOO.

ZOOPHITE. ſ. m. Corps natutel qui tient de l'animal & de la plante. Les eſponges ſont des *zoophites*. Olearius en ſon troiſiéme livre met au rang des *zoophites* une plante qui croiſt auprés de Samara ſur le Volga. C'eſt une eſpece de melon fait comme un agneau, dont il repreſente tous les membres, qui tient à la terre par la ſouche qui luy ſert de nombril. En croiſſant il change de place, autant que la ſouche le luy permet, & fait ſecher l'herbe par tout où il ſe trouve. Quand il eſt meur, ſa tige ſe ſeche, & le fruit ſe reveſt d'une peau veluë, qu'on peut preparer & employer au lieu de fourrure. Il atteſte avoir vû de cette peau, & dit qu'elle eſt couverte d'une laine douce & friſée comme celle d'un agneau nouveau né. Scaliger dit que ce fruit vit & croiſt toûjours, juſqu'à ce que l'herbe luy manque.

ZOOPHORE. ſ. m. Terme d'Architecture. C'eſt la même choſe que la *friſe* d'un baſtiment, ainſi nommée en Grec, parce qu'on la chargeoit autrefois de figures d'animaux pour luy ſervir d'ornement.

ZUN.

ZUNDANASTAN. Terme de Relations, eſt le livre ſacré des Gaures, où ſont contenus tous les points de leur Loy & Religion.

ZYB.

ZYBELLINE, ou ZEBELLINE. adj. f. eſt une épithete qu'on donne à une eſpece de martres qui viennent de Pologne, dont on fait des fourrures fort precieuſes. Les Fourreurs les appellent par corruption *ſublimes*.

ZYG.

ZYGOME. ſ. m. Terme de Medecine. C'eſt ce qu'on appelle autrement l'*os jugal*, ou un os qui ſe forme de deux apophyſes ou eminences qui naiſſent, l'une de l'os des temples, l'autre de l'os de la maſchoire d'enhaut, qui fait le petit anglet de l'œuil. Il eſt boſſu par dehors, & cavé par dedans, & ſert pour la deffenſe du muſcle de la temple.

ZYM.

ZYMOZIMETTRE, eſt un inſtrument propoſé par Mr. Swammerdam en ſon livre de la reſpiration, qui ſert à meſurer le degré de fermentation que cauſe le meſlange des matieres, & quelle eſt la chaleur que les matieres acquierent en ſe fermentant, & le degré de chaleur ou le temperament du ſang des animaux.

FIN DU TOME TROISIESME.